NOUVEAU
LAROUSSE
ILLUSTRÉ

SUPPLÉMENT

CLASSEMENT

DES PLANCHES EN COULEURS

CONTENUES DANS LE SUPPLÉMENT.

NOUVEAU
LAROUSSE
ILLUSTRÉ

DICTIONNAIRE UNIVERSEL ENCYCLOPÉDIQUE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

CLAUDE AUGÉ

SUPPLÉMENT

2 780 Gravures. — 92 Tableaux. — 15 Cartes.



PARIS

LIBRAIRIE LAROUSSE

17, RUE MONTPARNASSE, 17

PRÉFACE



Le *Supplément* au *Nouveau Larousse illustré* a été conçu sur le même plan et rédigé dans le même esprit que l'ouvrage principal lui-même ; mais il n'a pas seulement pour objet de mettre à jour les articles primitifs et de réparer les quelques omissions que nous avons relevées. Il constitue en outre et surtout une Encyclopédie des hommes et des événements contemporains.

La tâche des rédacteurs du *Supplément* présentait des difficultés considérables. Si les documents s'offrent en grand nombre à qui veut retracer la vie des grands hommes dont la gloire est depuis longtemps consacrée, ils deviennent plus rares et plus difficilement accessibles dès qu'il s'agit d'écrire la vie de ceux dont la réputation se fait, en quelque sorte, sous nos yeux. De même, l'exposé de la politique contemporaine des États depuis une dizaine d'années, celui des explorations et des voyages, celui des découvertes scientifiques les plus récentes, en un mot l'inventaire complet et méthodique des formes si variées de l'activité humaine à notre époque, nécessitent la recherche souvent pénible et le groupement de matériaux inédits, dont la mise en œuvre donne à notre *Supplément* un caractère exceptionnellement attrayant de vie et de nouveauté.

Nous avons fait, dans le choix de nos biographies, la part aussi large que possible à tous ceux dont la place est aujourd'hui marquée dans le domaine des sciences, de la littérature, des arts, de la politique, etc. ; et nous avons réparé, dans quelques pages complémentaires, les omissions regrettables qui nous ont été signalées. Ces pages, qui terminent le *Supplément* (v. page 615), ont l'avantage de le mettre à jour jusqu'à la dernière heure de la publication.

Dans notre étude des événements et des hommes d'aujourd'hui, nous nous sommes efforcé de conserver l'impartialité la plus absolue : c'est en suivant rigoureusement cette règle que nous avons acquis l'approbation et conquis l'estime des lecteurs du *Nouveau Larousse*.

Quant à l'illustration, elle est dans le *Supplément* ce qu'elle a été dans le *Nouveau Larousse* : variée, sincère et toujours documentaire.

Enfin nous avons jugé utile de faire figurer dans le *Supplément* toutes les additions introduites dans les tirages successifs du *Nouveau Larousse*, depuis la première édition. Certains de nos abonnés ou acheteurs retrouveront donc dans le *Supplément*, sous une forme plus ou moins différente, des articles qui figurent déjà dans leur exemplaire ; mais il nous a semblé qu'en toute justice nos lecteurs de la première heure devaient également profiter des améliorations apportées à notre œuvre depuis son apparition.

Claude AUGÉ.

Nota. — Les articles précédés d'un astérisque (*) ne sont que le complément de ceux qui ont déjà paru dans le *Nouveau Larousse*.

TABLE DES ABRÉVIATIONS

EMPLOYÉES DANS LE « NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ »

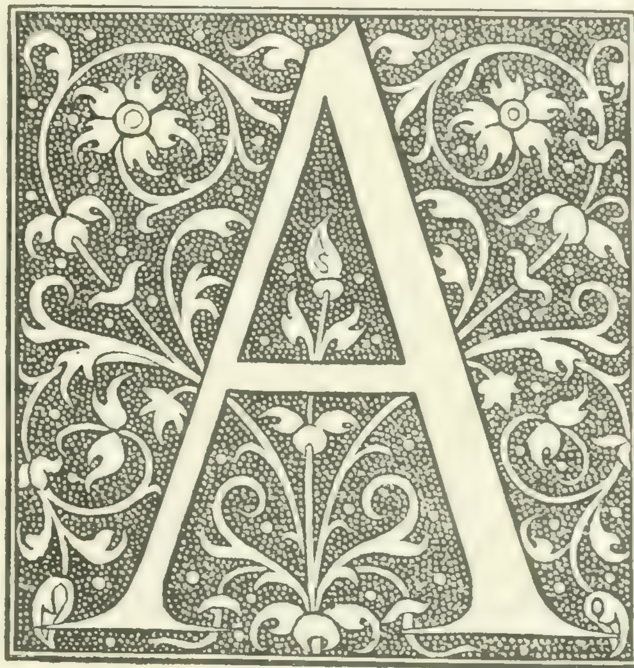
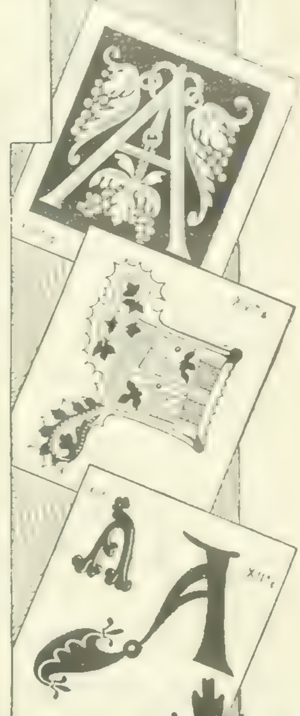
A	Actif. — Austral.
Abl	Ablatif.
Abrév	Abréviation, abréviatif, abréviativement.
Absol	Absolument.
Abusiv	Abusivement.
Acad	Académie, académique.
Accus	Accusatif.
Acoust	Acoustique.
Acrob	Acrobatie.
Activ.	Activement.
Actuellem	Actuellement.
Adj	Adjectif.
Adj. dém	— démonstratif.
Adj. déterm	— déterminatif.
Adj. indéf	— indéfini.
Adj. num	— numéral.
Adj. poss	— possessif.
Adjectiv.	Adjectivement.
Adm. ou *Admin*	Administration.
Adm. jud	Administration judiciaire.
Adv	Adverbe.
Adverb.	Adverbial, adverbialement.
Affl	[illegible]
A.-M.	Alpes-Maritimes.
Agric.	Agriculture.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Allus.	Allusion.
Allus. hist	— historique.
Allus. littér	— littéraire.
Allus. myth	— mythologique.
Améric	Américain.
Anal	Analyse, analytique. — Analogie, analogique.
Anal. géom	Analyse géométrique.
Anat	Anatomie.
Anc	Ancien.
Anc. chim	Ancienne chimie.
Anc. cout	— coutume.
Anc. dr	Ancien droit.
Anc. mar.	Ancienne marine.
Anc. v	— ville.
Ancienn. ou *Anciennem.*	Anciennement.
Angl.	Anglais.
Ann	Annélides.
Anthrop	Anthropologie.
Anthropog	Anthropographie.
[illegible]	Antiquité.
Antiq. égypt	— égyptienne.
Antiq. gr	— grecque.
[illegible]	— hébraïque.
[illegible]	— [illegible]
[illegible]	— [illegible]
[illegible]	— [illegible]
Antiq. rom	— romaine.
Anton	Antonyme.
Antonom.	Antonomase.
[illegible]	[illegible]
Apic.	Apiculture.
Apr	Après.
Ar.	Arabe.
Arachn	Arachnides.
Arbor	Arboriculture.
Archéol	Archéologie.
Archit.	Architecture.
Archit. hydraul	— hydraulique.
Archit. nav	— navale.
Arith	Arithmétique.
Arg	Argot.
Arm.	Armée.
Armur.	Armurerie.
Arpent. ou *Arp*	Arpentage.
Arquеb	Arquebuserie.
Arr. ou *Arrond.*	Arrondissement.
Art.	Article.
Art culin. ou *culin*	Art culinaire.
Art divin. ou *div.*	Art divinatoire.
Art dram. ou *dramat*	Art dramatique.
Artill.	Artillerie.
Art méd	Art médical.
Art milit.	Art militaire.
Art vét. ou *vétér.*	Art vétérinaire.
Ascét	Ascétisme.
Asiat	Asiatique.
Astrol.	Astrologie.
Astrol. jud.	— judiciaire.
Astron.	Astronomie.
Augment	Augmentatif.
Auj	Aujourd'hui.
Au pr. et au fig.	Au propre et au figuré.
Autref	Autrefois.
Auxil	Auxiliaire.
Av.	Avant.
B	Boréal.
B.-A	Basses-Alpes.
Bactériogr	Bactériographie.
[illegible]	[illegible]
Bactériothérap.	Bactériothérapie.
[illegible]	[illegible]
B. all. ou *allem*	Bas allemand.
Baln.	Balnéothérapie.
Banq	Banque.
B.-arts.	Beaux-arts.
Basq	Basque.
B. br	Bas breton.
B.-du-R	Bouches-du-Rhône.
Bibl. ou *Bibliogr.*	Bibliographie.
Bij. ou *Bijout*	Bijouterie.
Biol.	Biologie.
Blas	Blason.
B. lat.	Bas latin.
Bonnet.	Bonneterie.
Bot. ou *Botan.*	Botanique, botaniste.
Bouch. ou *Boucher*	Boucherie.
B.-Pyr.	Basses-Pyrénées.
Bours.	Bourse.
C	Code. — Centime.
Calligr	Calligraphie.
Canot. ou *Can*	Canotage.
Cant.	Canton.
Cap. ou *Capit*	Capitale.
Car.	Caraïbe.
Carr.	Carrière. — Carré.
Carross.	Carrosserie.
Castill	Castillan.
C. civ.	Code civil.
C. comm	Code de commerce.
C.-d'O.	Côte-d'Or.
C. proc. civ	— de procédure civile.
C. proc. crim.	— de procédure criminelle.
C.-du-N	Côtes-du-Nord.
C. instr. crim.	Code d'instruction criminelle.
C. forest	— forestier.
C. Nap	— Napoléon.
C. pén	— pénal.
Celt.	Celtique.
Cent.	Centime.
Céram.	Céramique.
Ch. ou *Chap.*	Chapitre.
Chamois	Chamoiserie.
Chancell.	Chancellerie.
Chap	Chapellerie.
Charcut	Charcuterie.
Chaus	Chaussure.
Ch.-Inf.	Charente-Inférieure.
Charp	Charpenterie.
Charronn.	Charronnage.
Chass.	Chasse.
Ch. ou *Chem. de f.*	Chemins de fer.
Cheval ou *Chev.*	Chevalerie.
Chim	Chimie.
Chin	Chinois.
Chir. ou *Chirur.*	Chirurgie, chirurgien.
Ch.-l.	Chef-lieu.
Chorégr.	Chorégraphie.
Chron. ou *Chronol.*	Chronologie.
Collectiv.	Collectivement.
[illegible]	[illegible]
Compar.	Comparatif, comparativement.
Comptab	Comptabilité.
Conchyl	Conchyliologie.
Cond. ou *Condit.*	Conditionnel.
[illegible]	[illegible]
Conj.	Conjonction.
Conj. ou *Conjug*	Conjugaison.
Constr.	Construction.
Contrat	[illegible]
Cop.	Copte.
Cordonn.	Cordonnerie.
Corroir	Corroierie.
[illegible]	[illegible]
Cosm. ou *Cosmogr.*	Cosmographie.
Cosm. ou *Cosmol.*	Cosmologie.
Cost.	Costume.
Côt.	Côtier.
Cout.	Coutume, coutumier.
Cristall.	Cristallographie.
Cru	[illegible]
Cuis.	Cuisine.
[illegible]	[illegible]
Dat.	Datif.
Décr.	Décret.
Déf.	Défectif.
Dénigr.	Dénigrement.
Départ. ou *Dép*	Département.
Dess.	Dessin.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Diplom.	Diplomatie.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Dout.	Douteux.
Dr	Droit.
Dr. adm	— administratif.
Dr. can. ou *Dr. canon*	— canon.
Dr. civ.	— civil.
[illegible]	— [illegible]
[illegible]	— [illegible]
[illegible]	— [illegible]
Dr. féod	— féodal.
Dr. mod.	— moderne.
Dr. rom.	— romain.
Dramat.	Dramatique.
D.-S.	Deux-Sèvres.
Dynam.	Dynamique.
E	Est.
Eaux et f.	Eaux et forêts.
Ebénist.	Ebénisterie.
Ecclés.	Ecclésiastique.
Echin.	Echinodermes.
Econ. dom.	Economie domestique.
Econ. polit	— politique.
Econ. rur.	— rurale.
Ecrit. sainte.	Ecriture sainte.
Ecriv.	Ecrivain.
E.-et-L.	Eure-et-Loir.
Eg. ou *Egypt*	Egyptien.
[illegible]	[illegible]
Electr.	Electricité.
Electrodynam.	Electrodynamique.
[illegible]	[illegible]
Electrom.	Electrométrie.
Electromagnét.	Electromagnétisme.
Electrothérap.	Electrothérapie.
Ellipt.	Elliptique, elliptiquement.
Embryog.	Embryogénie.
Embryol.	Embryologie.
En b. part.	En bonne part.
Encycl.	Encyclopédie.
E.-N.-E.	Est-nord-est.
En mauv. part	En mauvaise part.
Entom.	Entomologie.
Equit.	Equitation.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
E.-S.-E.	Est-sud-est.
Esp. ou *Espagn.*	Espagnol.
Esthét.	Esthétique.
Ethnogr.	Ethnographie.
Ethn.	Ethnologie.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Ex.	Exemple.
Expét	[illegible]
Expos	Exposition.
Ext.	Extension.
F. ou *Fém.*	Féminin.
Fabr.	Fabrique.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Féod.	Féodal, féodalité.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Fonder.	Fonderie.
Forest.	Forestier.
Fortif.	Fortification.
Foss.	Fossile.
Fr.	Franc.
Franç. ou *Fr.*	Français.
Fr.-maçonn.	Franc-maçonnerie.
Fut.	Futur.
G.	Genre.
[illegible]	[illegible]
Gasc.	Gascon.
Gén. ou *Génit.*	Génitif.
Gén. civ.	Génie civil.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Géogn.	Géognosie.
Géogr.	Géographie.
Géol	Géologie.
Géom	Géométrie.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Goth. ou *Gothiq.*	Gothique.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
H. ou *Hab*	Habitants.
H.-A	Hautes-Alpes.
Haut.	Hauteur.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Hipp. ou *Hippol.*	Hippologie.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Histor.	Historien.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Holl. ou *Holland.*	Hollandais.
Hom. ou *Homéop*	Homéopathie.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Hort. ou *Hortic*	Horticulture.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Hydrothérap.	Hydrothérapie.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Iconogr.	Iconographie.
[illegible]	[illegible]
Id.	Idem.
[illegible]	[illegible]
I.-et-V.	Ille-et-Vilaine.
Imp. ou *Imparf.*	Imparfait.
Impér	Impératif.
Impers.	Impersonnel, impersonnellement.
Impr. ou *Imprim.*	Imprimerie.
[illegible]	[illegible]
Indéf.	Indéfini.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Inv. ou *Invar.*, ou *Invariablem.*	Invariable, invariablement.
Iron. ou *Ironiq.*	Ironique, ironiquement.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Jard.	Jardinage.
[illegible]	[illegible]
Joaill.	Joaillerie.
[illegible]	[illegible]
Kilo ou *Kilogr.*	Kilogramme.
L	[illegible]
Lat.	Latin. — Latitude.
[illegible]	[illegible]
L.-et-Ch.	Loir-et-Cher.
L.-et-G.	Lot-et-Garonne.
[illegible]	[illegible]
L. Inf	Loire-Inférieure.
Ling.	Lingerie.
Ling. ou *Linguist.*	Linguistique.
Lit.	Litre.
Littér	Littérature, littéraire.
Littér.	Littéralement.

TABLE DES ABRÉVIATIONS

Navig. fl.	— fluviale.
N.-D.	Notre Dame.
Occult.	Occultisme.
P.	Page.
Philos.	Philosophie.
Polit.	Politique.
Polyp.	Polypes.
	Population.
Prép. ou *Préposit.*	Préposition, prépositif.
Primitiv.	Primitivement.
	nalement.
Prononciat.	Prononciation.
	bialement.
Prov. hist.	Proverbe historique.
Prov. litt.	— littéraire.
Pyrotechn.	Pyrotechnie.
Réd.	Réduit, réduction.
Rom.	Romain.
Salin. ou *Sal.*	Salines.
Sc.	Sciences.
	Scandinave.
Scolast.	Scolastique.
S'empl.	S'emploie.
Serrur.	Serrurerie.
S.-O.	Sud-ouest.
S.-S.-E.	Sud-sud-est.
S.-S.-O.	Sud-sud-ouest.
St.	Saint.
Ste.	Sainte.
Sup.	Supin.
Superf.	Superficie.
Sylv. ou *Sylvic.*	Sylviculture.
Techniq.	Technique.
Théâtr.	Théâtre.
Trigon.	Trigonométrie.
V. a.	— actif.
Vénit.	Vénitien.
Vit. ou *Vitic.*	Viticulture.
V. mot ou *Vx mot.*	Vieux mot.
Vulg.	Vulgaire, vulgairement.
Vx.	Vieux.
Zool.	Zoologie.






***Aalesund**, ville de la Norvège méridionale. — Située dans un des nombreux îlots semés en avant de Romsdal, et peuplée d'environ 3.000 hab. Bâtie en bois, comme la plupart des villes norvégiennes, elle fut presque entièrement détruite par un incendie, le 23 janvier 1904.

***Aasen** (Iwar-[illegible]), [illegible] norvégien, né à Œrsten, en 1813. — Il est mort à Christiania, en 1896.

ABANDONNEUR (*do-neur*), **EUSE** adj. Se dit d'une personne qui abandonne.

ABAT-FEUILLE ou **ABAT-FEUILLES** n. m. Appareil qui, dans la machine à imprimer, a pour fonction de maintenir la feuille sur le cylindre, afin que les pinces ne la fassent pas dévier.

Abaza (Alexandre), homme politique russe, né en 1821, mort à Nice en 1895. Il servit dans les hussards de la garde, notamment au Caucase. Puis, maître des cérémonies de la duchesse Hélène, il entra dans l'administration des chemins de fer, fut président du département d'économie au conseil de l'empire (1874), membre du comité des ministres et ministre des finances (1880-1881). Il fut une seconde fois président du département d'économie du conseil de l'empire, de 1882 à 1883. Libéral et réformiste, il abolit l'impôt du sel et participa activement à la réorganisation des classes rurales.

Abbey (Edwin Austin), peintre américain contemporain, né à Philadelphie en 1852, élève de l'Académie des beaux-arts de Pensylvanie. Il a pris part aux Expositions universelles de 1889 et 1900 (Paris), auxquelles il a obtenu des médailles d'or. En 1889, l'artiste avait exposé seize dessins : *Chant d'amour, Fête de la moisson, Pallador*, etc., et, en 1900, quatre dessins : *Hamlet, le Village abandonné, Jonquille* et *l'Homme charitable*.

Abbott (sir John Joseph Caldwell), homme d'Etat canadien, né à St-Andrews (Bas-Canada), en 1821, mort à Montréal en 1893. Inscrit au barreau de Montréal en 1847, il ne tarda pas à se faire remarquer par sa compétence dans la législation commerciale et devint directeur de la grande Compagnie du chemin de fer du Pacifique (1887). Il avait signé le manifeste dit d' « Annexation » de 1849 et, élu membre du Parlement en 1859, fut nommé solicitor general dans le cabinet Macdonald-Sicotte (1862-1863). Il passa au parti conservateur en 1865 et fut l'un des conseillers les plus écoutés de sir Hugh Allen, aux beaux temps des « scandales du Pacifique ». Délégué du Canada en Angleterre et conseiller privé (1887), il fut premier ministre de 1891 à 1892.

Abd-el-aziz (Moulaï), sultan du Maroc, né en 1880, fils du sultan Moulaï-Hassan et d'une esclave circassienne, Lalla-Reqia. Moulaï-Hassan, ayant destitué son fils aîné, désigna, en 1894, Abd-el-Aziz comme devant lui succéder. Peu après, Moulaï-Hassan mourut, et Abd-el-Aziz devint sultan. Le chambellan Si-Ahmed-ben-Mouça, fils d'un esclave nègre du palais, qui l'avait fait proclamer, soumit le souverain à un régime de compression sévère et, jusqu'à sa mort, en 1900, fut le véritable maître de l'empire ; sa politique consista à contenir les tribus et à écarter les influences européennes. [illegible] Abd-el-Aziz lui fit prendre ensuite comme vizir el-Hadj-el-Mokhtar ; mais, fatigué de ses observations, le sultan le destitua en 1901. Il le remplaça par Si-Feddoal-Gharnit, mais son favori le plus écouté fut el-Menehbi, ministre de la guerre, qui se prêta à toutes ses fantaisies. Abd-el-Aziz s'entoura de familiers européens, qui l'initièrent à des amusements nouveaux pour lui. Entraîné par la séduction des innovations, il projeta des réformes, d'ailleurs difficilement réalisables, qui rompaient avec les habitudes invétérées du pays ; par son zèle réformateur et par ses goûts européens, il souleva de nombreux mécontentements, ainsi que des révoltes, dont la plus grave fut celle conduite par Bou-Hamara. Les échecs qu'éprouva contre lui le sultan amenèrent la disgrâce du ministre el-Menehbi, en 1903. Abd-el-Aziz ne put empêcher le Maroc de continuer à être livré à l'anarchie. V. Maroc.


Abd-el-Aziz.

Abd-es-salem (Moulaï), chérif d'Ouezzan (1851-1892). Fils du chérif Moulaï el-Arbi, qui fut légendaire pour sa corpulence et son amour des voyages, Moulaï Abd-es-Salem, sorte de pontife souverain, en sa qualité de prétendu descendant du Prophète, ne se montra pas un rigoriste observateur des règles de l'islam. Il épousa, à Tanger, une Anglaise, miss Keene, et, en 1881, il se plaça sous la protection de la France. Sa politique, ses relations et sa conduite compromirent un peu le prestige des cheurfa d'Ouezzan. Il laissa cinq fils : Moulaï el-Arbi, dépositaire de la *baraka* (bénédiction divine), qui est à demi fou ; Moulaï-Mohammed, mort fou ; Moulaï-Thami, qui est fou furieux. Les deux derniers fils, nés de la chérifa anglaise, ont renoncé à leurs droits pour vivre à Tanger. La gestion effective de la zaouïa passa aux mains de Moulaï el-Tayeb, fils unique de Moulaï el-Arbi, et de Moulaï-Ali, et Moulaï-Ahmed, fils de Moulaï-Mohammed.

ABDOMINOPATHIE (*ti* — du lat. *abdomen, inis*, ventre, et du gr. *pathos*, maladie) n. f. Maladie de l'abdomen. (Ce terme s'emploie surtout pour caractériser les maladies de l'utérus et de ses annexes.)

Abdon (saint), mort martyr à Rome, en 250. Il était Persan comme saint Sennen, avec qui il alla à Rome, où ils arrivèrent durant la persécution de Dèce ; ils souffrirent le martyre ensemble. Leurs restes furent transportés [illegible] de Pontien, qui fut appelé depuis le cimetière « des saints Abdon et Sennen » [illegible]

***Abdullah-eben-mohamed**, calife des derviches, né vers 1850. — Il est mort à Om-Debrikat (Soudan oriental) en 1899. Après la prise de Dongola par le général anglais Kitchener, il continua de résider jusqu'à 1898 à Omdurman ; puis, après la prise de cette ville et l'extermination à peu près complète de son armée par le même général (2 sept.), il erra pendant un an dans le Kordofan. Il se rapprocha ensuite du Nil, où, le 24 novembre 1899, une rencontre eut lieu à Om-Debrikat, entre ses partisans et les soldats anglo-égyptiens de Reginald Wingate ; battu [illegible] le calife Abdullah [illegible] derniers fidèles.

***Abd-ur-rhaman**, [illegible] — [illegible] à Caboul, en [illegible]

Abel (Jean-Joseph), peintre autrichien, né à Aschbach en 1768, mort à Vienne en 1818. Elève de Füger, il se forma surtout en Italie et se consacra à la peinture d'histoire. On voit un certain nombre de ses tableaux dans les galeries du Belvédère et à l'Académie impériale, à Vienne.

Abel [illegible]

Abeille [illegible]

Aberavros [illegible]

Abe… [illegible]

Abeldare [illegible]

Aberdeen [illegible]

Abiogenèse [illegible]

Abiose [illegible]

Abitibi ou **Abbitibi** [illegible] province de Québec, au N. de la « Hauteur des terres », [illegible] de rares Indiens et quelques [illegible]

Abligion [illegible]

Ablois [illegible]

Abondance [illegible]

Abondance [illegible]

Abonde [illegible] le 14 déc.); — un [illegible]

Ab… [illegible]

A… [illegible] dont [illegible]

Abram [illegible] tilleur [illegible]

[illegible] cristallisé, sous l'influence du frottement, les plans de [illegible]

Abruzzes (Louis-Amédée-Marie-Ferdinand-François [illegible] terna, explorateur et marin italien [illegible] mont Saint-Élie dans l'Alaska; [illegible] Au cours de cette expédition, qui a recueilli d'intéressantes observations scientifiques, le capitaine Cagni s'est avancé dans la direction du pôle 20' plus au nord que Nansen, c'est-à-dire par 86° 34' lat. La relation des [illegible] dans la marine italienne, est contenue dans les trois ou- [illegible]

[illegible]

Absent [illegible] rencontré une belle étrangère, Franciska, veuve aussi, s'en éprend et veut l'épouser. Sa belle-mère, la Grietje, [illegible] pires histoires sur Franciska, insuffle la haine au cœur d'Arie, fils de Driès. Le jeune homme insulte la fiancée de son père et celui-ci le chasse. Arie s'engage, part pour [illegible] la prospérité, le bonheur, encore que le souvenir de l'exilé plane attristant. La Grietje, ayant reconnu son erreur, en demande pardon... mais refuse de détromper Arie, par orgueil, par crainte aussi de perdre l'affection de son [illegible] lui révéler que cette délicieuse enfant est issue du premier mariage de Franciska; elle fait aussi que Dina l'aime, et, au retour du soldat, l'amour répare les fautes que commit la haine. Dina demande pardon pour Arie; Driès ouvre ses bras à celui qui revient; les jeunes gens s'épousent.

La pièce, sorte de pastorale mélodramatique, contient quelques puérilités, mais elle est bien faite et elle émeut. La musique, presque une partition, remplit avec bonheur son rôle de peindre et d'attendrir. Le talent du compositeur souligne celui du dramaturge.

ABSOLUTUM [illegible] tants avec la date et le lieu d'impression : *Du titre a* [illegible]

ABTHEILUNG (*ab-ta-i-loung*) n. m. Terme militaire allemand, qui vient de *theilen*, partager, et qui signifie littéralement *portion séparée*. (Il a été appliqué spécialement [illegible] officier supérieur.)

ABURON [illegible] tible, le *lactaire poivré*.

ACACIOXYLON [illegible]

Académie d'armes (L'), association de professeurs d'escrime, fondée à Paris en 1886, en souvenir de l'ancienne communauté des *Maistres en fait d'armes de la Ville* [illegible] *Paris*, créée en 1567, et à laquelle Louis XIV [illegible] des armoiries particulières. Cette nouvelle [illegible] d'établir entre ses [illegible] constants de confra- [illegible] centre commun d'étude sur leur art. L'académie d'armes se compose de vingt-cinq membres titulaires et décerne, après examen, des brevets de maîtres adjoints.

Académie des Beaux-Arts, à Venise. Célèbre musée établi au bord du Grand Canal, dans l'ancienne *Scuola* [illegible] e Filippo Lippi et de *Jésus*, de Lorenzo di [illegible] et de tableaux. La cour est de- [illegible]

Academies (ASSOCIATION INTERNATIONALE DES), association qui a pour but de réaliser, par la coopération internationale de compagnies savantes, de grandes œuvres scientifiques ou littéraires.

— ENCYCL. L'initiative de cette association, dont Bacon et Leibniz avaient déjà conçu le plan, est due à la Société royale de Londres, qui, pour mener à bien son catalogue [illegible] décida de réclamer le concours des autres pays civilisés. Elle s'adressa d'abord au *Cartell*, fondé en 1894 entre quatre sociétés de langue allemande : l'Académie des sciences de Vienne, la Société des sciences de Gœttingue, la Société des sciences de Leipzig et l'Académie des sciences de Munich. En 1898, des ouvertures furent faites à l'Académie des sciences de Paris, qui adhéra à l'association en février 1899. Bientôt après, l'adhésion des autres académies des sciences fut obtenue, et le nombre des sociétés adhérentes s'éleva à 19; le groupement devait d'ailleurs avoir une section littéraire et une section scientifique. Une première réunion eut lieu à Wiesbaden, sur l'invitation de l'Académie de Berlin; on y décida de tenir [illegible] Paris pendant l'Exposition de 1900 et de réunir la première assemblée générale dans cette même [illegible] — L'histoire de cette association a été racontée par Darboux, dans le *Journal des savants* [illegible]

Academy (THE), « revue hebdomadaire de littérature et d'art », fondée à Londres, en 1869, sous la direction de Charles Edward Appleton. Dès le début, tout en [illegible] l'*Athenæum*, l'*Academy* s'efforça de sortir des formules de la vieille critique, d'être [illegible] plus variée, plus en quête de nouvelles [illegible] Ses différents directeurs, C. E. Doble (1879), James Sutherland Cotton (1880), W. Teignmouth Shore (1903) et P. Anderson Graham (1903) la maintinrent et la poussèrent de plus en plus dans cette voie.

A partir de 1898, elle s'intitula : *Revue hebdomadaire de la Littérature et de la Vie,* et sans préjudice de suppléments nombreux et d'illustrations abondantes, elle fit entrer dans son cadre tout un côté fantaisiste : essais, croquis, historiettes, etc. En 1902, l'*Academy* s'incorpora le journal *Literature*, qu'elle acheta au *Times* et s'appela *the Academy and Literature*. Elle a supprimé ce second titre en 1905. Parmi ses rédacteurs, il suffira de relever le nom de Matthew Arnold, des savants Huxley et Tyndall, de l'artiste William Morris, du poète Dante Gabriel Rossetti, du délicat et pénétrant *essayist* Walter Pater, du romancier Robert-Louis Stevenson, de dire que, de- [illegible]

ACANCEH, ville du Mexique (Yucatan); 23.000 hab. [illegible]

ACANTHECHINUS [illegible] n. m. Genre de crustacés [illegible] comptant quelques espèces répandues en diverses mers. (Les acanthechinus sont des animaux de taille médiocre, remarquables par les énormes épines barbelées qui arment leur dos et leurs flancs; ils vivent à des profondeurs variant [illegible] *carinatus*, découvert en 1875 dans le sud du Pacifique par l'expédition du *Challenger*.)

ACANTHOCARPE n. m. Genre de phytolaccacées, comprenant des herbes annuelles ou vivaces, à fleurs en cymes, [illegible]

ACANTHOCÉPHALE n. m. et adj. Genre de composées, tribu des chicorées, comprenant des herbes glabres, à feuilles entières ou dentées, dont on connaît plusieurs espèces, toutes de l'Asie.

ACANTHOCIRQUE [illegible] ou **ACANTHOCIRCUS** [illegible] quelques espèces fossiles découvertes dans le crétacé [illegible] veau genre.)

ACANTHOPHYRE ou **ACANTHÉPHYRE** n. f. Genre de [illegible] monidés, comptant une douzaine d'espèces répandues dans les mers chaudes. (L'*acanthephyra brachytelsonis*, qui vit par des fonds de 600 mètres dans l'océan Indien, [illegible] épine rostrale dentelée; certaines, comme l'*acanthephyra purpurea*, des fonds de 500 mètres aux Açores, ont une magnifique coloration rouge. La taille moyenne est de 6 à [illegible]

ACANTHOSIS (*ziss* — du gr. *akantha*, épine) n. f. Maladie de la peau, caractérisée par une coloration grisâtre.

— ENCYCL. La coloration apparaît en des points symétriques du corps; il y a, en outre, hypertrophie des papilles du derme, donnant au toucher une sensation veloutée. Les cheveux et les ongles deviennent cassants; cette maladie rare évolue généralement vers le cancer.

ACANTHOSOME ou **ACANTHOSOMA** n. m. Forme lar- [illegible] qui vivent à de grandes profondeurs, mais sans jamais se [illegible]

ACANTHOSTIGMA [illegible] du groupe des sphériacées, caractérisé par ses spores incolores, allongées, fusiformes, pourvues de deux à six [illegible] loppe sur les aiguilles de sapin, se propage rapidement de branche en branche et cause quelquefois des dommages considérables.)

ACAPNIE [illegible] dans les grandes altitudes et qui, d'après une théorie de Mosso, d'ailleurs peu admise, produirait les troubles qu'on y observe.

ACAREMYS [illegible] n. m. Genre de mammifères rongeurs, comprenant six espèces, fossiles dans le tertiaire [illegible] l'*acaremys murinus*, de la taille d'un rat.)

ACARNANIE-ET-ÉTOLIE, nome du royaume de Grèce (Grèce continentale), d'une superficie de 7.489 kilom. carr., [illegible]

ACAROPHOBIE (*bî* — de *acarus*, et du gr. *phobos*, crainte) n. f. Peur presque maladive de contracter la gale ou des poux.

***Accarias** (Calixte), jurisconsulte et magistrat français, né à Mens (Isère) en 1831. — Il est mort au Raincy (Seine-et-Oise) en 1903.

***ACCÉLÉRATEUR, TRICE** [illegible] — Physiol. Nerfs dont l'excitation a pour effet [illegible] des organes avec lesquels ils sont en rapport. Ainsi, l'excitation des filets sympathiques cardiaques précipite le rythme cardiaque, tandis que l'excitation des filets pneumogastriques ralentit ou même arrête les mouvements cardiaques.)

— n. m. Mécanisme spécial aux voitures automobiles et le plus souvent commandé par pédale. Ce mécanisme suspend momentanément l'action du régulateur et permet au moteur de tourner à une vitesse supérieure à sa vitesse normale. V. AUTOMOBILE.

***Accidents du travail.** Dr. V. TRAVAIL (t. VII).

ACCIPITRIFORMES [illegible] n. m. pl. Ordre [illegible] établi pour la plus grande partie des rapaces diurnes. Le naturaliste anglais [illegible] rapaces en *cathartidiformes* (condors, cathartes, etc.) et *accipitriformes* [illegible] très, pandions et serpentaires [illegible]

ACCONAGE (*a-ko*) ou **ACONAGE** n. m. Ensemble des entreprises faites par un acconier.

ACCONIER [illegible] ou **ACONIER** [illegible] l'entreprise de débarquement [illegible]

Accords anglo-français du 8 avril 1904. Les accords anglo-français [illegible] conventions et déclarations ci-après :

1° Convention concernant Terre-Neuve et l'Afrique occidentale; 2° déclaration concernant l'Égypte et le Maroc; 3° déclarations annexes [illegible] Siam, Madagascar et les Nouvelles-Hébrides.

La question de Terre-Neuve était depuis [illegible] l'objet d'un différend irritant entre la France et l'Angleterre. La France a fait le sacrifice des droits exclusifs qu'elle tenait du traité d'Utrecht, sacrifice atténué par quelques avantages pour nos pêcheurs (v. TERRE-NEUVE), mais elle a trouvé la contre-partie de cet abandon dans trois concessions de territoire à elles faites dans l'Afrique occidentale, savoir : 1° une rectification de frontière dans la Gambie, lui donnant un point d'accès sur la partie navigable du fleuve; 2° l'attribution en toute souveraineté des îles de Los, commandant les accès de Konakry; 3° une rectification de frontière entre le Niger et le Tchad.

L'Égypte, dépendante de la Turquie, était en fait occupée et administrée par l'Angleterre, sous le contrôle des grandes puissances et sous leur ingérence. La déclaration du 8 avril [illegible] fin à une situation qui troublait et faussait les relations de la France et de l'Angleterre, en même temps qu'elle a modifié la condition juridique de l'Égypte. La France a fait le sacrifice de son influence dans un pays auquel la rattachaient de longues traditions. Elle a du moins eu la satisfaction de voir l'Angleterre lui reconnaître le droit d'exercer librement dans les États chérifiens son action civilisatrice et économique. (V. ÉGYPTE, MAROC.)

La déclaration relative au Siam, à Madagascar et aux Nouvelles-Hébrides, a précisé et complété la déclaration de Londres du 15 janvier 1896, mis fin aux protestations de l'Angleterre contre l'établissement d'un tarif de droits de douane à Madagascar, et, dans une certaine mesure, donné des garanties aux intérêts des colons franco-anglais aux Nouvelles-Hébrides par l'établissement d'une juridiction chargée de juger les litiges immobiliers.

En [illegible] ces conventions et déclarations [illegible] résoudre, par [illegible] mutuelles et des règlements équitables, les principales [illegible] en conflit les intérêts [illegible] points du globe [illegible] intelligence dangereuse.

ACCOUVAGE (*a-kou*) n. m. Industrie qui consiste à faire éclore artificiellement, en général au moyen de couveuses, les œufs des oiseaux de basse-cour.

ACCOUVEUR, EUSE (*a-kou*) n. Personne qui pratique l'accouvage.

***ACCUMULATEUR** n. m. [illegible]

ACCU n. m. et au pl. **ACCUS**. Autom. Abréviation familière de ACCUMULATEUR.

ACERATIAS (*sé-ra-ti-ass*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, de la famille des lophiidés, renfermant des formes propres aux grands fonds. (Ce sont de curieux poissons vivant à des profondeurs de plus de deux mille mètres dans l'océan Atlantique ou l'océan Indien.)

***ACESCENCE** (*a-sè-san-se*) n. f. — ENCYCL. Œnol. Cette maladie est due à l'action du *mycoderma aceti* (v. MYCODERME, t. VI), dit aussi *diplococcus aceti*. Le ferment agit en oxydant l'alcool, qu'il transforme en acide acétique. L'acescence atteint de préférence les vins jeunes et peu chargés en alcool, les vins laissés en vidange et, dans la vinification, les moûts dont le chapeau a été laissé en contact avec l'air; dans ce dernier cas, le *mycoderma aceti* se développe en éliminant peu à peu le ferment naturel, le *mycoderma vini*.

Il est assez difficile de guérir un vin atteint d'acescence, et c'est surtout préventivement qu'il faut traiter le mal. En premier lieu, il convient de recommander une propreté rigoureuse des vaisselles vinaires, une surveillance continuelle des cuves en fermentation, un méchage sérieux des futailles.

Quand on se trouvera en présence de l'acescence à son début, de deux choses l'une : ou bien le vin renferme plus de 1 gramme d'acide acétique p. 1000, et alors il sera impossible de le guérir, la seule ressource étant alors de le transformer complètement en vinaigre; ou bien il renferme une proportion moindre d'acide, et l'on pourra essayer la pasteurisation ou bien encore le traitement par adjonction de tartrate neutre de potassium.

Théoriquement, 1 gramme d'acide acétique neutre est neutralisé par 3gr,7 de tartrate neutre de potassium, qui donne du bitartrate de potassium insoluble et de l'acétate de potassium restant en dissolution dans le vin; mais, dans la pratique, mieux vaut procéder par tâtonnements successifs et conduire l'opération de la façon suivante : prenant, par exemple, 60 grammes de tartrate pour un hectolitre, on dissout le produit dans un peu de vin, que l'on verse ensuite dans le tonneau; on agite fortement le mélange et, après qu'il s'est reposé pendant deux jours, on [illegible] commence. Quand le vin a repris son goût naturel, on le colle, on l'additionne d'un peu d'alcool et on le met en bouteilles pour le consommer le plus tôt possible.

Il existe encore un mode de traitement par l'œnosmo- [illegible] de grands frais, et par conséquent n'est que d'une application pratique restreinte; aussi ne le mentionnons-nous que pour mémoire.

ACÉTABULAIRE (*lè-re*) ou **ACETABULARIA** n. f. Genre d'algues du groupe des chlorophycées (algues vertes) et de l'ordre des siphonées, caractérisé par la forme du thalle en ombrelle. On en connaît une dizaine d'espèces dont une, l'*acetabularia Mediterranea*, se rencontre en France sur les côtes de la Méditerranée.

ACÉTACÉTATE n. m. Sel de l'acide acétacétique.

ACÉTACÉTIQUE [illegible]

ACÉTALDOXIME n. m. Syn. de ÉTHANOXIME.

ACÉTOACÉTATE n. m. Sel de l'acide acétoacétique.

ACÉTOCINNAMONE n. f. Cétone-alcool

[illegible]

que l'on obtient en condensant sous l'influence d'une solution alcaline l'aldéhyde benzoïque et l'acétone. Syn. BEN- [illegible]

ACÉTONAPHTONE n. f. Cétone $C^{10}H^7$-CO-CH^3, que l'on obtient en traitant le naphtalène dissous dans la ligroïne par le chlorure d'acétyle. (On obtient ainsi les deux [illegible])

ACÉTONOXALIQUE adj. Syn. de ACÉTYLPYRUVIQUE.

ACÉTONYLACÉTONE n. f. Dicétone

[illegible]

que l'on obtient en traitant au bain-marie l'éther de l'acide diacétylsuccinique par une solution de soude.

ACÉTONYLURÉE n. f. Syn. de DIMÉTHYLHYDANTOÏNE.

ACÉTURATE n. m. Sel de l'acide acéturique.

ACÉTURIQUE adj. m. Se dit d'un acide

[illegible]

que l'on obtient par l'action de l'anhydride acétique dilué dans la benzine sur le glycocolle desséché et pulvérisé.

ACÉTYLACRYLATE n. m. Sel de l'acide acétylacrylique.

ACÉTYLACRYLIQUE adj. m. Se dit d'un acide

[illegible]

que l'on obtient en traitant l'acide bromolévulique par le [illegible]

ACÉTYLCARBINOL n. m. Syn. de ACÉTOL.

***ACÉTYLÈNE** n. m. — ENCYCL. Au lieu de dissoudre le gaz acétylène dans un corps inerte, on a pensé à le dissoudre dans une substance directement utilisable pour l'éclairage. On obtient ainsi avec l'alcool, l'essence, le pétrole, etc., des liquides acétylénés très riches en carbure et par conséquent très éclairants. Pour l'acétylène employé seul, on confectionne des cartouches composées de carbure enrobé, ce qui supprime le nettoyage toujours très ennuyeux dans les petits générateurs, tels que les phares d'automobiles. Une application importante de l'acétylène pour les travaux industriels, consiste dans l'emploi du chalumeau oxy-acétylène, qui permet par sa haute température, d'obtenir rapidement, et très économiquement, des soudures autogènes, qui, de plus en plus, tendent à remplacer les rivets dans beaucoup d'industries. L'utilisation de la puissance explosive de l'acétylène dans les canons paragrêle a donné des résultats [illegible]

Acétylène dissous. Les dangers de l'acétylène liquéfié si aisément explosif ont amené Claude et Hesse à remplacer ce liquide par la dissolution du gaz acétylène dans l'acétone (composé capable d'accumuler 24 vol. de gaz par atmosphère). Pour éviter tout accident, les bombes sont remplies d'une matière céramique poreuse, que l'on imprègne de la dissolution; les travaux de Le Châtelier ayant montré que l'explosion ne se propageait pas par les petits interstices. Par détente, le gaz se dégage, l'acétone peut ensuite être saturée à nouveau d'acétylène et servir indéfiniment.

ACÉTYLFORMIQUE adj. Syn. de PYRUVIQUE. (V. t. VII.)

ACÉTYLGLYCOCOLLE adj. Syn. de ACIDE ACÉTURIQUE.

ACÉTYLIDÈNE n. m. Radical bivalent $CH^2=C=$ n'existant pas à l'état libre.

ACÉTYLPYRUVATE n. m. Sel de l'acide acétylpyruvique.

ACÉTYLPYRUVIQUE adj. Se dit d'un acide

CH^3-CO-CH^2-CO-CO^2H

qui se produit dans l'action de l'éthylate de sodium sur un mélange d'oxalate d'éthyle et d'acétone.

ACÉTYLURÉIDE n. f. Syn. de ACÉTYLURÉE. (V. t. Ier.)



Aceval.

ACEVAL (Emilio), homme d'État paraguayen, né en 1854, élu président de la république du Paraguay le 25 novembre 1898, en remplacement du général Eguzquiza, à la fin de la présidence duquel avaient été rétablies, entre la France et le Paraguay, les relations diplomatiques rompues depuis 1895. Honorable et intègre, mais doué de peu d'initiative, il fut déposséde le 9 janvier 1902, par une révolution que fomenta le parti de l'opposition, à la tête de laquelle se trouvait le colonel Escurra, ancien ministre de la guerre, qui remplaça Aceval comme président de la république.

ACHARD (saint) [en lat. *Aicardus*], abbé de Jumièges, né vers l'an 624, mort dans son abbaye vers 687. D'une des plus illustres familles du Poitou, il gouverna l'abbaye de Jumièges, qui comptait alors 900 religieux. Il y mourut à soixante-trois ans. — Fête le 15 septembre.

***ACHARD** [illegible], acteur français, né à Lyon en [illegible] — Il est mort à Paris en 1905.

ACHEGS n. m. pl. Poètes et chanteurs populaires en [illegible]

— ENCYCL. Rapsodes populaires à peine lettrés, issus le plus souvent des classes ouvrières, les *achegs* se transmettent oralement des récits fabuleux, qu'ils vont chanter dans les fêtes en s'accompagnant sur les cordes d'un [illegible]

ACHÉLIE [illegible] n. f. Malformation congénitale, due à l'absence totale ou partielle des lèvres.

ACHELIS [illegible] lingen, près de Brême, en 1850. Il s'est consacré à l'étude de la sociologie et a publié des travaux importants relatifs [illegible]

***ACHENBACH** (Oswald), peintre allemand, né à Dusseldorf en 1827. — Il est mort dans cette ville en 1905.

ACHÉNODON [illegible] mammifères artiodactyles, type de la tribu des *achénodontinés*, comprenant quatre espèces, fossiles dans le tertiaire éocène de l'Amérique du Nord. (L'espèce type de ces porcins est l'*achænodon insolens*, de l'éocène moyen du W[illegible])

ACHÉNODONTINÉS (*ké*) n. m. pl. Paléont. Tribu de mammifères artiodactyles, de la famille des suidés, ren- [illegible]

ACHÈRES, comm. de Seine-et-Oise, arr. et à 19 kilom. de Versailles, entre la forêt de Saint-Germain et la Seine; 1.158 hab. Ch. de f. Ouest (embranchement sur Pontoise, Mantes, Versailles et Paris) et Grande-Ceinture. Féculerie.

ACHEUL (saint) [en lat. *Aciolus* et *Acheolus*]. Il souffrit le martyre à Amiens, dans la persécution de Dioclétien, vers 290. Près du lieu où il fut exécuté, on fonda une église, puis une abbaye, puis un village qui s'appelle de son nom Saint-Acheul. — Fête le 1er mai.

ACHEUX, ch.-l. de cant. de la Somme, arr. et à 18 ki- [illegible] 10.713 hab.

ACHICOURT, comm. du Pas-de-Calais, arrond. et à 2 kilom. d'Arras, sur le Crinchon; 1.947 hab. Culture maraîchère.

ACHILLE-CESBRON (Achille-Théodore, dit), peintre de fleurs, né à Oran (Algérie) en 1849. Élève de Bonnat, Français et Cormon, il a débuté au Salon de 1877 et, depuis lors, n'a cessé de s'affirmer par des œuvres d'un style plein de vérité et de distinction. Achille-Cesbron est au premier rang des peintres de fleurs contemporains. Citons de lui : *le Reposoir, Pivoines herbacées, Métempsycose, A l'emballage* (ces deux derniers tableaux au musée d'Angers), *Fleurs du sommeil, Lilas, Rosier blanc*, etc. L'artiste a été honoré de hautes récompenses aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris). Il est, avec Busson, Guillemet, Quost, Pointelin, l'un des fonda- [illegible] institution précieuse par les cours et conférences qui y sont donnés gratuitement.

ACHILLODYNIE (*ni* — de *Achille*, et du gr. *oduné*, douleur) n. f. Douleur vive, ressentie au niveau du tendon d'Achille dans les mouvements de flexion et d'extension du pied. (Elle est due à l'inflammation de la bourse séreuse du tendon, sous l'influence de la blennorragie ou d'une contusion.)

ACHLÆODICTYE (*klé-o-dik-ti*) ou **ACHLÆODICTYA** n. f. Genre d'éponges hexactinellides, de la famille des *dictyospongiidés*, fossiles dans le carbonifère de l'Inde. (L'espèce type de ce nouveau genre est l'*achlæodictya mar-* [illegible])

ACHLOROPSIE [illegible] vert, et *opsis*, vue) n. f. Cécité pour le vert. V. DALTONISME (t. III).

ACHLYSICTIS (*kli-zik-tiss*) n. m. Genre de mammifères marsupiaux, fossiles dans le tertiaire oligocène de l'Amérique du Sud. (Les achlysictis étaient des petits animaux carnassiers, rappelant les pérameles. L'espèce type est l'*achlysictis Paranensis*, de l'oligocène argentin.)

ACHONDROPLASIE (*kon, zi* — du gr. *a* priv., *khondros*, cartilage, et *plassein*, façonner) n. f. Arrêt de développement des os du fœtus, qui porte sur la longueur et non sur la grosseur. (L'achondroplasie est due à la syphilis héréditaire.)

ACHONDROPLASIQUE (*kon, zik*) adj. Atteint d'achondroplasie.

***ACHROMATISME** (*kro-ma-tissm'* — du gr. *a* priv., et *khrôma, atos*, couleur), n. m. Bx-arts. Décoloration résultant du mélange à certaine dose des couleurs primaires ou d'une couleur primaire et de sa couleur complémentaire.

ACHROMATOCYTE (*kro*) n. m. Globule rouge vésiculeux, ayant perdu son hémoglobine.

ACHROODEXTRINE n. f. V. DEXTRINE (t. III).

ACICALYPTE n. m. Genre de myrtacées des îles Fidji, très voisin des *eugenia*, des *jambosa* et des *syzygium*. (Il est caractérisé par des sépales soudés en une petite calotte et par la présence de nombreux ovules dans chaque carpelle.)

ACIDANTHÈRE n. f. Genre d'iridacées-gladiolées, comprenant une vingtaine d'espèces africaines. (L'espèce type est l'*acidantherus unicolor* d'Abyssinie. Les acidanthères se rencontrent jusqu'au Cap. Plusieurs espèces sont cultivées, généralement sous le nom plus connu de *montbretia* : telle l'*acidanthère crépue* ou *montbretia lacerata*.)

***ACIÉRAGE** n. m. — ENCYCL. Héliogr. L'*aciérage* est de pratique courante en héliogravure : il a pour but de donner aux planches de cuivre une résistance plus grande sans rien leur enlever de leur finesse. On y procède par galvanoplastie; à cet effet, on prépare une dissolution de sel ammoniac (200 gr. de sel ammoniac pour 1.000 d'eau), et l'on réunit aux pôles d'une pile deux plaques de fer que l'on plonge dans la cuve contenant la solution. Le liquide se sature de fer, et, dès qu'à la plaque armant l'anode on substitue la planche de cuivre, on voit celle-ci se recouvrir immédiatement d'une couche mince et résistante d'acier.

ACIÉROGRAPHIE [illegible] ACIÉROGRAVURE [illegible]

ACIF-BOULMA [illegible]

ACINESE [illegible]

ACKER [illegible]

ACKTÉ [illegible] trice bien connue en Allemagne et en Scandinavie, et [illegible] calisation, lui valurent un succès [illegible] ses très réelles qualités de cantatrice. Elle joua ensuite [illegible] core un vif succès dans celui de Morgiane de la *Statue*, [illegible] à Dresde, à Stockholm et à Varsovie, des concerts [illegible] puis fut engagée pour deux saisons à l'Opéra Métropolitain de New-York, où son succès fut grand; et, de retour en Europe, se fit entendre à Helsingfors, sa ville natale, où elle avait épousé un membre du parlement finlandais, le Dr Renval, avocat et directeur d'un grand journal quotidien.

ACOLÉIDÉS n. m. pl. Famille de vers cestodes, renfermant les genres *acoleus* et *gyrocœlia*. — *Un* ACOLÉIDÉ.

ACONINE n. f. Composé $C^{26}H^{41}AzO^{9}$, que l'on obtient [illegible]

A-CONTRE adv. Mar. Du côté opposé: *Courir à-contre*. V. CONTRE (t. III).

ACORÉTINE [illegible] le dédoublement de l'acorine en sucre et en carbure, sous l'influence d'un alcali ou d'un acide.

ACORIE (*ri* — du gr. *a* priv., et *korê*, pupille) n. f. Mal- [illegible]

ACORINE [illegible] épuisant la racine d'acore par l'eau bouillante.

ACOTYLÉDON ou **ACOTYLEDON** (*lé*) n. m. Genre d'arachnides acariens, de la famille des tyroglyphidés, renfermant [illegible] *paradoxus*, Russie, etc.).

* **ACQUA** [illegible] Dell'Acqua, [illegible] l'Exposition universelle de 1867 (Paris) avec deux importantes compositions historiques: *L'Empereur Léopold Ier* [illegible]

ACRAGAS [illegible] propres [illegible] e, de rouge, de blanc et de noir.

ACRAS [illegible]

ACRE [illegible] triangulaire, s'étendant entre le Brésil, le Pérou et la Bolivie, au pied oriental de la Cordillère des Andes, et [illegible] itchouc, qu'y exploi- [illegible] eut attiré une population avide de s'enri- [illegible] Bolivie, le [illegible] t de la [illegible] ment et [illegible] tion du [illegible] le triangle, précédemment brésilien, formé par la réunion du rio Madeira avec son affluent gauche, le rio Abuna. C'était, pour le Brésil, une extension d'environ 62.000 milles carrés, pour la Bolivie un accroissement de [illegible]

ACRIBIE (*bî* — du gr. *akribeia*, exactitude) n. f. Qualité [illegible] ches et apporte à l'examen des questions, à la valeur des témoignages, le soin le plus scrupuleux.

ACRIDONE n. f. Composé (C^6H^4)^2=(COAzH), que l'on obtient par la condensation de l'acide phénylanthranilique à l'aide de l'acide sulfurique.

ACROBLASTES (*blasst'*) n. m. pl. Cellules migratrices, situées à la périphérie d'un germe et qui, s'introduisant entre l'ectoderme et l'endoderme, forment le sang et les tissus connectifs. — *Un* ACROBLASTE.

ACROCYANOSE [illegible] *cyanose*) n. f. Cyanose permanente des mains et des pieds, parfois légèrement douloureuse.

ACRODOME adj. Se dit des nervures secondaires des feuilles formant avec la primaire un angle très aigu.

ACROMÉGALIQUE [illegible] atteint d'acromégalie.

ACROMÉLALGIE (*jî* — du gr. *akros*, qui est à l'extrémité, *melos*, membre, et *algos*, douleur) n. f. Douleur siégeant dans les orteils et les doigts, survenant par accès et accompagnée de céphalée et de vomissements. (Ce n'est qu'une forme de l'érythromélalgie.)

ACRONEUROSE [illegible] qui est à l'extrémité, et *neuron*, nerf) n. f. Douleur nerveuse des extrémités.

ACRONIOPS (*opss*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des lycosidés, comprenant des formes propres à Java. (Les acroniops sont des araignées de taille petite, fauves et brunes, ayant les allures de nos lycoses.)

ACROPARESTHÉSIE [illegible] extrémité, [illegible] sensibilité) n. f. D'après Schultze, État morbide caractérisé par l'engourdissement des extrémités supérieures, avec parfois douleurs violentes, et survenant la nuit de préférence. (La pathogénie et l'étiologie de ce trouble sont encore mal connues.)

ACROPHOBIE (*bî* — du gr. *akros*, qui est au sommet, et *phobos*, crainte) n. f. Angoisse douloureuse, que certaines personnes éprouvent lorsqu'elles sont sur un lieu élevé.

ACROPHOLIUS (*lî-uss*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des aviculariidés, propres à Madagascar. (Les *acropholius* sont des mygales à filières inférieures atrophiées. L'espèce type de ce genre, l'*acropholius Mathiauxi*, qui est une araignée de taille moyenne, construit sa coque operculée sous les écorces.)

ACROPHYLLE n. m. Genre de saxifragacées, comprenant des arbrisseaux tasmaniens, à fleurs blanches réunies en glomérules.

ACROTROPHONÉVROSE (du gr. *akros*, extrême, *trophos*, nourriture, et de *névrose*) n. f. Trophonévrose des extrémités, comprenant en particulier l'acromégalie, l'aïnhum et la gangrène symétrique des extrémités.

ACRUORIE (*rî* — du gr. *a* priv., et du lat. *cruor*, sang) n. f. Diminution de la partie solide du sang. (S'observe en particulier dans la chlorose.)

ACTEUSE forme fém. irrégulière de *acteur*, n. f. Fam. Synonyme péjoratif de ACTRICE. (Se dit spécialement des demi-mondaines qui ont été engagées par un théâtre ou un café-concert : *M. Chameau*, [illegible] *à petite fleur bleue, a pris pour compagne une petite* ACTEUSE. [Émile Faguet].)

ACTINIUM (*ni-om'*) n. m. Substance radio-active, découverte dans la pechblende par A. Debierne, en 1900.

— ENCYCL. L'*actinium* se rapproche au point de vue chimique des terres rares et du thorium; il émet un rayonnement analogue à celui du radium comprenant des rayons α, β et γ et produit en grande quantité une émanation spéciale, très différente de celle du radium. Enfin, comme le radium, il dégage de l'hélium d'une manière continue. Il n'a pas encore été obtenu à l'état pur.

ACTINOBACTER (*bak-tèr'*) n. m. Genre de bactériacées. Ce bacille est très répandu dans l'air; il se développe surtout dans le lait et le rend gélatineux.)

ACTINOCOQUE [illegible] n. f. Petite algue marine, de l'ordre des floridées, qui vit en parasite sur d'autres algues de la même famille et forme à leur surface de petites protubérances arrondies.

ACTINOCYCLE n. f. Algue, de la famille des diatomées, à valves circulaires ou elliptiques, couvertes de petits granules disposés radialement ou par paquets. (Il y a environ 70 espèces marines ou fossiles.)

ACTINOGRAPHIE n. f. Syn. de RADIOGRAPHIE.

ACTINOLITIQUE [illegible] la Loire inférieure [illegible]

ACTINOMYCÈS (*sèss*) n. m. Genre de champignons, qui se développent sur les céréales, mais peuvent parfois devenir parasites de l'homme et des animaux en leur donnant l'*actinomycose*. (V. ce mot, t. Ier.)

ACTINOPHRYS [illegible] de filaments très fins, disposés comme les rayons d'une roue.

ACTINOPTYQUE [illegible] genre d'algues, de la famille des diatomées, présentant une série de secteurs [illegible] (Ce genre comprend plus de cent espèces, la plupart fossiles.)

* ACTINOS [illegible] dans laquelle *a* est le diamètre de l'ouverture utile de l'objectif, *f* sa distance focale principale, *t* le temps de [illegible] ficient qui représente la sensibilité des plaques.

Action libérale populaire (L'), association fondée en France, en 1902, par Jacques Piou, pour défendre sur le terrain constitutionnel, par tous les moyens libéraux et en particulier par la propagande électorale, les libertés publiques, pour favoriser les réformes législatives, créer ou développer les œuvres et les institutions sociales propres à améliorer le sort des travailleurs. Elle comprend des comités ou groupes agréés par le comité central ou constitués par lui, des membres sociétaires qui versent 500 francs ou payent une cotisation annuelle de 25 francs, des membres adhérents dont la cotisation annuelle est de 1 franc seulement. L'Action libérale publie une revue, fait faire des conférences, et elle a créé un service de consultations juridiques et de renseignements administratifs sur les écoles libres, mutualités scolaires, patronages, syndicats professionnels, offices du travail, sociétés de secours mutuels, syndicats agricoles, etc.

Action (L'), *quotidienne, anticléricale, républicaine, socialiste*, journal fondé à Paris en avril 1903, avec Charbonnel, Téry et Henry Bérenger comme rédacteurs. Le 1er septembre de la même année, la « Fronde », journal féministe, se fusionna avec l'*Action*, et sa directrice, Marguerite Durand, partagea la direction de l'*Action* avec Charbonnel et Bérenger. En janvier 1904, Charbonnel fut obligé, par ses deux codirecteurs, de se retirer de la direction du journal, et l'*Action* parut alors (1905) sous le seul nom de Bérenger.

Action française (L'), revue politique bimensuelle, fondée en 1899 par Henri Vaugeois. Invoquant l'intérêt national et le salut public, elle combat les idées libérales et démocratiques. Elle développe les théories du « nationalisme intégral ». Elle veut démontrer, par des raisons toutes laïques, la primauté nécessaire du catholicisme en France. Elle préconise une restauration de la monarchie « héréditaire, traditionnelle, antiparlementaire et décentralisée ». On compte parmi ses rédacteurs, avec H. Vaugeois, Charles Maurras, Léon de Montesquiou, le marquis de La Tour du Pin, etc.

ACTIVISME (*vissm'*), n. m. Doctrine géologique établie par Stanislas Meunier, et montrant dans toute son étendue l'activité chimique des masses minérales.

— ENCYCL. Le métamorphisme dû aux injections éruptives ou aux efforts orogéniques, et les épigénies, ne sont que des détails de l'*activisme*. On les avait présentés comme des exceptions, alors que les transformations de structure et de composition des roches sont universelles et continues. Dès qu'un dépôt est formé, et même pendant qu'il se forme, la substance qui le constitue subit des changements; elle obéit à des attractions intestines qui déplacent ses éléments, et à des réactions de toutes sortes. Dans les deux cas, il y a perte et acquisition de matières, et peu à peu la masse minérale change ses molécules pour des molécules nouvelles; il en résulte que les éléments constitutifs de telle couche jurassique, par exemple, peuvent être très postérieurs au dépôt de cette couche. Les dépôts ferrugineux, notamment, n'ont acquis leur fer que fort longtemps après leur dépôt. Cela vient donc infirmer cette conviction encore très répandue que les accidents offerts par une assise sont de l'âge de son dépôt. Combien de fois n'a-t-on pas attribué les fossiles silicifiés à des sources siliceuses qui venaient apporter leurs eaux à la formation en cours de dépôt, alors que l'histoire, maintenant mieux connue de la silice, nous apprend que ses déplacements provoqués par les eaux d'infiltration ne cessent de se produire, même dans les terrains fort peu anciens. Un des exemples les plus intéressants d'*activisme* est la formation des meulières [illegible] du bassin parisien, dont le dépôt primitif était entièrement calcaire.

* **ACTUAIRE** (*tu-èr* — angl. *actuary*) n. m. — Mathématicien qui détermine, d'après des calculs de probabilité, les conditions dans lesquelles peuvent être établies les assurances sur la vie.

— ENCYCL. C'est en Angleterre que la science pratiquée par les *actuaires* s'est d'abord développée. Les actuaires ont dressé des courbes de mortalité d'après des méthodes scientifiques, éclairé les compagnies d'assurances sur les effets de certaines combinaisons et les raisons de les accepter ou de les refuser. Un *Cercle des actuaires français* a été fondé en 1870; il a publié le *Journal des actuaires français*, de 1872 à 1883. Un congrès international d'actuaires a été tenu à Bruxelles, en 1895. Une association, établie à Paris sous la dénomination d'*Institut des actuaires français*, a été reconnue comme établissement d'utilité publique par un décret du 30 octobre 1896.

* **ACTUALISME** (*lissm'* — de *actuel*) n. m. — Géol. Théorie d'après laquelle les changements survenus dans le relief de notre globe seraient dus non pas à des catastrophes brutales, comme le prétendent les *cataclysmiens*, mais à l'action lente, et pour ainsi dire indéfinie, des causes que nous voyons agir sous nos yeux.

— ENCYCL. En fait, depuis que l'observation humaine a pu enregistrer des changements à la surface du globe, ceux-ci, dus en général aux séismes ou au volcanisme, n'ont affecté que des portions relativement insignifiantes de l'écorce terrestre. D'autre part, les sondages géologiques ont révélé la présence de couches formidables de détritus ou d'alluvions dont le dépôt s'est effectué selon les lois encore agissantes, et au moyen des mêmes forces. Enfin, les effets chaque jour mieux connus de l'érosion des eaux pluviales, courantes ou marines, aussi bien que de l'érosion par le gel et par les vents, ont montré le rôle véritablement gigantesque de ces agents. Aussi ne faut-il pas s'étonner des progrès qu'a faits en ces dernières années la théorie actualiste, dont on trouve la première expression dans les travaux de Constant Prévost et le développement dans la *Géologie* de Charles Lyell. Elle a été notamment défendue de la manière la plus brillante par Stanislas Meunier, qui a réussi, en particulier, à donner du problème difficile du creusement des vallées une solution tout à fait nouvelle et ingénieuse. (V. VALLÉE, t. VII.)

ACTUALISTE (*lisst'*) adj. Relatif à l'actualisme : *La* [illegible]

— n. m. Partisan de l'actualisme.

ACUL (*ku*) n. m. Fond des parcs à huîtres, du côté de la mer.

ACYANOPSIE [illegible] du gr. *a* priv., *kuanos*, bleu, et [illegible] ou **ACYANOBLEPSIE** [illegible] du gr. *a* priv., *kuanos*, bleu, et *blepsis*, vue) n. f. Impuissance de distinguer la couleur bleue. (V. DALTONISME, t. III.)

ADAM (Charles), philosophe français, né à Charleville (Ardennes) en 1857. Élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, professeur de philosophie dans divers lycées; docteur ès lettres, professeur à la faculté des lettres de Dijon (1885), doyen de cette faculté (1895); recteur des académies de Clermont (1897), Dijon (1898), et Nancy (1902); correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques (1897). Il a publié : *Philosophie de François Bacon* (1890); *la Philosophie en France au* XIX*e siècle* (1894); *Œuvres de Descartes*, édition complète, en collaboration avec Paul Tannery : 8 vol. parus, 1897-1905.

***ADAM** (Paul), né à Paris en 1862. — Il a publié depuis 1897 : *la Bataille d'Uhde* (1897); *Lettres de Malaisie* (1898); *les Tentatives passionnées* (1898); *le Triomphe des médiocres* (1898); *la Force,* une de ses meilleures œuvres (1899); *Basile et Sophia* (1899); *l'Enfant d'Austerlitz* (1902); *la Ruse* (1903); *le Soleil de juillet* (1903), ces trois derniers romans formant une suite à la *Force*; *le Troupeau de Clarisse* (1904); *le Serpent noir* (1905); *Combats* (1905); *les Lions* (1906); sans parler de sa collaboration à différents journaux (*Figaro, Gil Blas, Eclair, Journal* ou périodiques). Ce qui caractérise le talent de Paul Adam, c'est l'abondance, la fécondité et la luxuriance. Grand remueur d'idées philosophiques et sociales, il a de remarquables qualités de lyrique et de descriptif, et c'est surtout un merveilleux peintre de foules; mais il a les défauts de ses qualités : la prolixité, le manque d'ordre et de composition et un mouvement trop tumultueux d'idées.

Paul Adam.

ADAMELLITE (de *adamello*) n. f. Roche appartenant à la famille des *diorites* et établissant le passage de cette famille à celle des granits. (L'adamellite est quartzifère.)

***ADAMI** (Frédéric-Guillaume), littérateur allemand, né à Suhl (prov. de Saxe) en 1816. — Il est mort à Berlin en 1893.

ADAMS, lac du Canada (Colombie britannique), distr. de Yale et Caribou. Il en sort un affluent droit du Thompson. Environ 13.500 hectares.

***ADAN** (Louis-Emile), né à Paris en 1839. — Aux œuvres de ce peintre mentionnées dans le tome Ier, nous ajouterons : *le Soir* (1889), *Retour des champs* (1892), *Près de l'étang* (1900), *Sous bois, le Chemineau* (1901), *Soleil d'automne, Chez le doreur* (1904).

ADARA, étoile de la constellation du grand Chien, marquée ε dans les catalogues et dont la grandeur est 1,5.

ADDINGTON, comté du Canada (prov. d'Ontario), à la rive nord du lac Ontario; 5.327 kilom. carr.; 24.500 hab., dont 1.300 Canadiens-Français ; population stationnaire.

***ADDIS-ABABA** ou **ADDIS-ABBEBA**, la plus grande ville de l'Abyssinie. Population permanente de 50.000 hab. et population flottante de 30.000 âmes environ. Trois routes, empruntant la voie ferrée entre Djibouti et Dirrédaoua, et suivant le même itinéraire entre Tadetchamalka et Addis-Ababa : celle du désert, celle des Assabot et celle du Tchertcher, font communiquer la capitale de l'Abyssinie avec le golfe d'Aden.

ADDIS-ALAM, localité d'Abyssinie (Choa), où le négus Ménélik a établi sa résidence ; 30.000 hab. environ.

***ADDITION** n. f. — Encycl. Biol. 1° L'*addition directe* est une forme, la plus simple, de l'assimilation; elle consiste dans ce fait qu'un morceau de protoplasma de gromie, par exemple, détaché par mérotomie, peut s'ajouter directement à la masse protoplasmique d'une autre gromie, sans qu'aucun phénomène digestif intermédiaire ait besoin d'intervenir. (Le Dantec.)

2° L'*addition indirecte* est le phénomène qui se passe à la suite de la *digestion intracellulaire* (v. ce mot) des protozoaires.

3° L'*addition latente* se produit quand une excitation musculaire trop faible isolément pour amener la contraction, finit par la déterminer, si on la répète un certain nombre de fois, à des intervalles suffisamment rapprochés. Les ébranlements moléculaires successifs s'ajoutent les uns aux autres, jusqu'à ce qu'ils soient suffisants pour amener la contraction; c'est donc une *sommation.* V. ce mot.

4° L'*addition nerveuse* est tout à fait comparable à l'addition latente du muscle (v. ci-dessus) et dérive des mêmes causes.

— Bibliogr. : Le Dantec, *Théorie nouvelle de la vie* (Paris, 1896); *Traité de biologie* (Paris, 1903).

ADÈLE (sainte) [en lat. *Adelais*], abbesse, morte près de Trèves vers l'an 734. Fille de saint Dagobert II, roi d'Austrasie, elle épousa un seigneur nommé Albéric, eut plusieurs enfants et, devenue veuve, fonda près de Trèves un monastère qu'elle gouverna pendant plus de trente ans (fête le 24 déc.). — Une autre sainte Adèle épousa Baudouin IV, comte de Flandre, fonda un monastère de bénédictines, non loin d'Ypres, et, devenue veuve, y passa la fin de sa vie (fête le 8 janv.).

ADELIOPRIA (*dé*) n. f. Genre d'insectes hyménoptères térébrants entomophages, de la famille des proctotrupidés, propres au Texas. L'*adeliopria Longi* est parasite de certains diptères.

***ADELSBERG.** — La caverne d'Adelsberg est la plus vaste que l'on connaisse encore en Europe, avec 10 kilom. de développement total (celle du Höll-Lock, à Stalden, dans la vallée de la Muotta, près de Schwyz, en Suisse, n'a encore été explorée que sur une longueur de 8 kilom.). Elle fait voir l'ancien lit de la Piuka, délaissé au profit de ses collecteurs souterrains actuels, de même que d'autres cavernes du Karst montrent les anciens lits de la Recca, de la Foiba de Pisino, actuellement abandonnés pour d'autres canaux souterrains.

***ADELSWARD** (Renaud-Oscar d'), homme politique français, né à Longwy (Moselle) en 1811. — Il est mort dans cette ville en 1898.

ADELSWARD (Gustave d'), peintre, né à Lyon en 18[illegible], mort à Paris en 1895. Elève de Bonnat, il s'est adonné avec talent à la peinture de paysages et de marines. Il a exposé aux Salons, pendant une vingtaine d'années, des *Vues de Venise, de Bretagne, des Flandres*, [illegible] les sites des forêts de Fontainebleau et de Compiègne.

ADÉNINE (du gr. *adên*, glande) n. f. Composé que l'on rencontre abondamment dans l'organisme animal et que l'on obtient à l'aide du tissu pancréatique.

***ADENIS** (Jules), littérateur français, né à Paris en 1823. — Il est mort à Paris en 1900.

ADÉNOCHONDROME [illegible] *chondrome*) n. m. Tumeur glandulaire, à tissu cartilagineux.

ADÉNOFIBROME n. m. Fibrome qui se développe aux dépens d'un tissu glandulaire. (On l'observe surtout dans les seins.)

ADÉNOGASTRE (*gasstr'*) ou **ADENOGASTER** (*gass-tèr*) n. m. Genre de vers trématodes, de la famille des distomidés, comprenant des douves parasites chez la tortue caouane de nos mers (*thalassochelys corticata*).

ADÉNOMYXOME n. m. Tumeur glandulaire, dont le tissu conjonctif se rapproche du tissu muqueux.

ADÉNOPHLEGMON n. m. Adénome enflammé, qui finit par s'abcéder.

ADÉNOSARCOME n. m. Tumeur glandulaire évoluant vers le cancer à cellules embryonnaires.

ADÉNOTE ou **ADENOTA** (*dé*) n. m. Sous-genre d'antilopes du genre *cobus*, comptant sept espèces répandues dans l'Afrique tropicale.

— Encycl. Les *adénotes* sont de jolies antilopes de taille médiocre, fauves ou rousses, avec les pieds et le cou souvent cerclés de blanc et de gris. L'espèce la plus anciennement décrite est l'*adenota Kob*, de l'Afrique occidentale, très rare, et dont on ne connaît pas exactement la patrie. L'*adenota leucotis*, beaucoup plus commun, est répandu du Bahr-el-Gazal jusqu'au pays des Niam-Niams.



Adénote.

ADÉODAT ou **DIEUDONNÉ** (saint), pape. Il succéda en 672 à saint Vitalien, et mourut quatre ans après. C'est le premier pape qui ait employé dans ses lettres la formule : *Salut et bénédiction apostolique.* — Fête le 26 juin.

***ADERER** (Adolphe-Jean-Baptiste), littérateur et auteur dramatique français, agrégé de l'Université, né à la Roche-sur-Yon en 1855. — Il a publié depuis 1895 des romans et nouvelles : *le Vœu*, couronné par l'Académie française (1898); *Chez les Rois* (1903), [illegible] (1904); des ouvrages sur l'art dramatique : *le Théâtre à côté; Hommes et choses de théâtre* (1905). Il a fait représenter *Daria*, avec Ephraïm, musique de Marty (Opéra, 1892); *Une porte ouverte* (Gymnase, 1893), [illegible] (Vaudeville); *Isora* (Odéon, 1895); *l'Etoile*, ballet, musique de Wormser (Opéra, 1897); *1807*, avec Ephraïm (Gymnase, Théâtre-Français, 1898).

ADIANTHIDÉS n. m. pl. Paléont. Famille de mammifères périssodactyles, renfermant les genres *adianthe* et *proadianthe.* (D'après les classifications les plus récentes [1899], les adianthidés sont compris dans l'ordre des ongulés. — *Un* adianthidé.)

ADIPAMIDE n. m. Diamide $CO AzH^2 (CH^2)^4 - CO AzH^2$, que l'on obtient par la méthode générale de préparation. V. amides, t. Ier. — Syn. hexanediamide.

ADIPITE n. f. Zéolite à base de chaux, potasse et soude. Syn. chabasie.

ADIPOCÉRITE n. f. Cire fossile [illegible] du pays de Galles.

ADIPOGÉNIE (*nî* — du lat. *adeps*, graisse, et du gr. *génésis*, formation) n. f. Production de graisse dans l'organisme.

— Encycl. Physiol. Les corps gras de l'organisme dérivent, soit de l'apport alimentaire, soit de la dégénération des substances protoplasmiques. L'apport alimentaire peut être direct (Lebedeff); mais, la plupart du temps, il est secondaire, les graisses ingérées se disloquant dans l'épithélium intestinal pour se reformer ultérieurement en graisses propres à l'animal considéré. Les graisses peuvent également provenir de la transformation des hydrates de carbone et du dédoublement hydrolytique des albuminoïdes. (A. Gautier.) C'est par ce dernier mécanisme que se forme la graisse dite par « dégénérescence » (muscles mérotomisés, cadavres ayant séjourné dans l'eau, etc.). Chez les obèses, dans l'adipose, la graisse a presque uniquement cette origine. (V. adipose, obésité.) L'adipogénie constitue néanmoins une fonction très importante, parce qu'elle met l'organisme à même de se protéger contre la déperdition de chaleur (panicule adipeux des mammifères des pays froids et des cétacés), et parce qu'elle constitue des réserves de combustibles précieuses pour l'économie au point de vue du travail physiologique. Néanmoins, quand cette fonction s'exagère, elle prend un caractère morbide et peut ainsi devenir dangereuse. V. lipolyse, et lipase.

ADIPOSE (du lat. *adeps*, graisse) n. f. Etat morbide dû à la surcharge graisseuse du tissu cellulaire sous-cutané et du tissu cellulaire en général. (Dans l'adipose généralisée, tous les tissus peuvent être infiltrés de graisse. Dans la *maladie de Derenne* ou *adipose douloureuse*, les masses adipeuses, disposées sur le tronc et les membres, sont douloureuses.) V. Derenne (*maladie de*).

ADISIUS (*zi-uss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionidés, propres à Madagascar. (Les *adisius* sont de petits charançons, voisins [illegible] coup plus longs, leur rostre épais, etc. Le type de ce [illegible].)

ADJUDANT [illegible] sur l'avancement dans l'armée réservait le tiers des grades de sous-lieutenant vacants dans les corps de troupes aux sous-officiers des corps où avait lieu la vacance, mais des décrets ultérieurs rendirent obligatoire, pour les candi[illegible] passage [illegible]. Un décret du 18 juin 1904 décida qu'en temps de paix pourront être promus sous-lieutenants au titre français, dans les différentes armes et les troupes coloniales, jusqu'à concurrence d'un dixième des nominations annuelles, les adjudants du cadre actif ayant au moins dix ans de services effectifs, présentant toutes les garanties au point de vue des connaissances professionnelles et de la valeur morale et régulièrement proposés au tableau d'avancement. Les adjudants remplissant les conditions d'ancienneté voulues figurent tous sur une liste de présentation établie par le chef de corps, avec son appréciation sur chacun d'eux. Une commission spéciale d'officiers, constituée à cet effet, dans chaque corps, reçoit, des adjudants eux-mêmes, sous pli fermé, la désignation de celui qu'ils considèrent comme le plus digne d'être officier. Le résultat du dépouillement de cette sorte de vote, d'ailleurs purement consultatif, est transmis au chef de corps, qui le met à l'appui des propositions.

ADLER (Victor), homme politique autrichien, né à Vienne en 1853. D'origine israélite, il exerça la médecine dans sa ville natale, puis se lança dans la politique et fut un des fondateurs du parti national allemand, qui, pour maintenir la suprématie allemande en Autriche, se signala par son chauvinisme intransigeant. Bientôt, il entra en relations avec les socialistes allemands, particulièrement avec Frédéric Engels, Kautsky et Liebknecht, et peu à peu se rallia au socialisme, dont il devint un des chefs. Il s'efforça d'unir en un seul parti toutes les fractions socialistes de la monarchie autrichienne, et y réussit au congrès de Hainfeld (1889). Elu chaque année membre du comité directeur du « parti ouvrier social-démocratique », il fonda, en 1893, à Vienne, l'organe central et quotidien l'*Arbeiterzeitung* (journal des ouvriers), dont il garda la direction, puis il créa encore une imprimerie et une maison d'édition. Il fit campagne pour obtenir le suffrage universel. Après la réforme électorale de 1896, il se présenta plusieurs fois aux élections du Reichsrat de Vienne, mais il fut constamment battu par les antisémistes. En 1905, élu député de Reichenberg (Bohême), il prit encore la direction du parti ouvrier dans sa lutte pour le suffrage universel direct appliqué à toutes les assemblées électives. Orateur vif et spirituel, il fut le principal adversaire, à Vienne, des antisémites viennois dirigés par le docteur Lueger, et joua un très grand rôle dans le mouvement internationaliste.



V. Adler.

ADLINGTON, localité de la Grande-Bretagne (Angleterre [comté de Lancastre]), faisant partie de la paroisse de Standish [illegible].

***ADOLPHE** (Guillaume-Auguste-Charles-Frédéric-), grand-duc de Luxembourg. — Il est mort au château de Hohenbourg, dans le Palatinat, en 1905. Le roi Guillaume III, qui unissait les deux couronnes des Pays-Bas et de Luxembourg, étant mort en 1890, laissant seulement une fille, la reine Wilhelmine, le grand-duché de Luxembourg, où les femmes ne pouvaient régner, passa au duc Adolphe de Nassau comme étant l'agnat le plus proche. Bien qu'il parût à son avènement très résolu à défendre l'indépendance et les institutions du pays, ses habitudes allemandes et la composition presque exclusivement allemande de son entourage ne lui valurent pas une grande popularité. Il avait épousé, en 1844, la princesse Elisabeth-Michaïlovna, grande-duchesse de Russie, morte en 1845 sans enfant, et, en secondes noces, en 1851, la princesse Adélaïde d'Anhalt, de qui il eut deux enfants : 1° Guillaume-Alexandre, né à Biebrich en 1852, son successeur, qui a épousé en 1893 l'infante Marie-Anne de Portugal ; 2° la princesse Hilda, femme du grand-duc héritier de Bade.



Adolphe de Luxembourg.

ADONITE n. f. Alcool pentavalent, retiré de l'*adonis vernalis.*

ADOR (Gustave), homme d'Etat suisse, né à Genève en 1845. Inscrit au barreau genevois en 1869, il ne tarda pas à jouer un rôle politique dans son canton. Député au Grand Conseil depuis 1874, membre du gouvernement de Genève pendant quatorze ans, il fut trois fois président du conseil d'Etat. Il contribua à la chute du régime radical, qui avait pour chef Antoine Carteret et auquel succéda un régime de libéralisme et de tolérance religieuse. Député de Genève au Conseil national suisse depuis 1889, président de cette assemblée en 1901, il appartient au groupe du centre libéral, qui, tout en accordant à la Confédération de larges compétences, est opposé à une trop grande centralisation administrative. Il fut commissaire général de la Suisse à l'Exposition internationale de 1900 (Paris) et vice-président du comité international de la Croix-Rouge.

Adoration perpétuelle (bénédictines de l'), congrégation fondée par la mère Mecthilde du Saint-Sacrement, et dont les constitutions furent approuvées par Innocent XI, en 16[illegible]. V. bénédictines.

ADORE [illegible]

ADOXA [illegible]

A[illegible]

ADRAMIQUE [illegible]

ADRÉNALINE [illegible]

ADRUMETAINS [illegible] parce qu'ils prétendaient que Dieu prédestine absolument [illegible]

ADULTE [illegible] les rapports réciproques des éléments des organes ou des or- [illegible] forme-limite spécifique. Ce phénomène est simple en apparence, chez les êtres unicellulaires. Chez ces êtres, en effet, quand la forme-limite spécifique est atteinte, si l'assimilation continue, l'être se divise en deux masses plus petites, qui continuent, chacune pour son compte, [illegible] présence des produits solides, grâce auxquels les divers [illegible] considérée comme une fonction parasitaire, qui détourne à son profit le surplus d'accroissement dont ne peut plus [illegible] milation fonctionnelle, [illegible] neurones adultes.

ADULTÈRE [illegible] n. Dans le cas de divorce pour cause [illegible] plice. Cette disposition du Code civil a été rapportée par [illegible]

Adversaire [illegible]

Me Maurice Darlay, jeune avocat, vit parfaitement heureux, car il a une jolie femme, qu'il aime, et une fortune [illegible] voudrait que son mari se mît en vue par d'étincelantes [illegible] le pense : [illegible] c'est bien son mari, et lui seul, qu'elle aime. Celui-ci, malheureusement, découvre son infortune et veut divorcer. La mère de Mme Darlay prononce elle-même, sans [illegible] instruite de la situation, et croyant que les torts sont du [illegible]

A[illegible]

AÉTHE[illegible]

[illegible] cendré (*aedes cinereus*) est peu commun en France, sa [illegible] tropicale, passe pour avoir une piqûre douloureuse. [illegible]

ÆGIRINE (*è*) n. f. Minéral. Silicate naturel de fer et de soude, voisin des pyroxènes, et qui paraît être une [illegible]

Æmilia [illegible] forum. Elle est située au nord du forum romain, entre la Curie et le temple d'Antonin et Faustine. Elle a été déblayée en grande partie pendant les fouilles de 1899 à 1903, qui ont permis d'en reconstituer le plan. Les débris de la construction donnent une idée de l'ensemble. L'entrée principale était probablement située dans la partie [illegible] collées au flanc de l'église Saint-Adrien (la Curie ou lieu principal des réunions du sénat). Elle fut construite l'an de Rome 575 (170 av. J.-C.), par les censeurs M. Fulvius Nobilior et Æmilius Lepidus. Après l'incendie de 740 (14 av. J.-C.), Auguste la reconstruisit magnifiquement, sous le nom d'un Æmilius Paulus. Elle avait deux étages. Des piliers massifs du premier ordre partaient des cintres supportant une frise de bucrânes, de style classique. Au-dessus, dans des boucliers, se voyaient les portraits de [illegible] Des palmes et des feuillages élégants ornaient la frise du second ordre. Les nefs latérales avaient 4m,50 de largeur, la nef centrale le double. Elles contenaient vingt-deux colonnes en longueur, d'une largeur de 1m,34 à la base et d'un écartement de 3 mètres. La basilique était magnifiquement parée en marbres ziallo, portasanta et cipolin.

ÆPEOMYS [illegible] rongeurs, de la famille des muridés. (Les æpeomys sont des rats américains méridionaux, de la tribu des sigmo- [illegible] Andes du Venezuela, et *Vulcani*, des montagnes de l'Equateur et du Guatemala. Ces petits animaux sont très voisins des orizomys.)

AÉROCÈLE [illegible] air, et *kêlê*, tumeur) n. f. Tumeur du cou, contenant de l'air qui est venu de la trachée faire hernie par suite de traumatisme.

Aéro-Club de France [illegible] association d'aéronautes amateurs fondée en 1898, à Paris. Les sociétaires ont à leur disposition un parc d'aérostation modèle, situé entre Suresnes et Saint-Cloud. L'Aéro-Club organise tous les ans des concours, des épreuves de toutes catégories. Par les diverses commissions techniques qui existent dans son sein, cette société est devenue un centre actif des études relatives aux diverses branches de la locomotion aérienne. L'Aéro-Club de France [illegible] à ses membres dont l'aptitude et les connaissances sont reconnues suffisantes le brevet de pilote.

[illegible] Aéro-Club de France.

AÉRODROME [illegible] air, et *dromos*, course) n. m. Endroit où l'on prépare le [illegible] ment d'un ou de plusieurs ballons.

AÉRONAT [illegible] Ballon dirigeable à moteur [illegible]

Aéronautes (MONUMENT DES), monument élevé à la mémoire des aéronautes qui, pendant le siège de Paris en 1870-1871, franchirent souvent avec succès les lignes d'investissement de la capitale. Ce monument, la dernière inspiration du sculpteur Bartholdi, s'élève aux portes de Paris, exactement au rond-point de la Révolte, dans la commune de Neuilly-sur-Seine, à 5[illegible] mètres environ des fortifications et à l'entrée [illegible] Haut [illegible] 7 mètres, coulé en bronze, d'allure très élégante, il figure un ballon s'élevant au-dessus d'un socle où l'on voit symbolisée la capitale recevant par les pigeons-voyageurs des nouvelles de la province. C'est sur l'initiative de l'Aéro-Club que fut érigé le monument le 28 janvier 1906.

AÉROPHAGIE (*ji*) n. f. (du gr. *aêr, aéros*, air, et *phagein*, manger). Déglutition de l'air, qui s'observe dans certaines gastralgies et qui est toujours suivie d'éructations. (On l'observe aussi chez les plongeurs.)

AÉROPHOTOMÉTRIE (*tri* — du [illegible]) Système de photographie employé pour faire des levées photographiques très rapides en utilisant l'aérostation.

AÉROPIÉSIE [illegible] par l'air, comprenant la cure d'altitude, l'air condensé ou raréfié, etc.

AÉROPIÉSISME [illegible] séjour dans un air trop raréfié ou trop comprimé.

AÉROPLANE [illegible]

AÉROPLÉTHYSMOGRAPHE (*tiss*) n. m. Pléthysmographe à air, qui sert à mesurer les variations de volume des membres, sous l'influence des contractions musculaires.

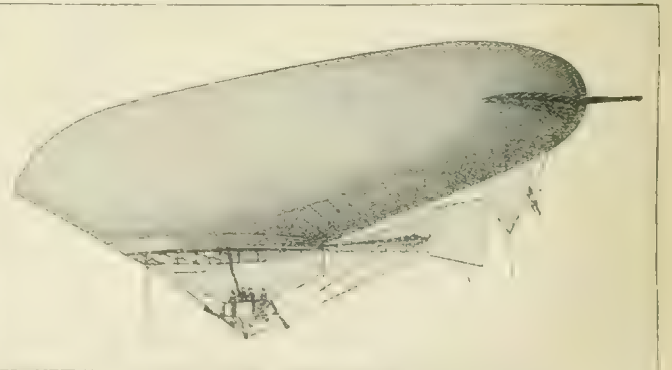
AÉROSTATION [illegible] Le service et le personnel de l'aérostation militaire ont été réorganisés et développés par une série de décrets des 21 janvier, 15 avril et 17 juillet 1901, puis du 13 février 1903. Les quatre compagnies d'aérostiers ont été réunies de façon à constituer un bataillon spécial, qui fait partie du 1er régiment du génie. L'instruction aérostatique nécessaire aux officiers et aux soldats a été déterminée d'une manière très complète. Elle est donnée par le commandant et les officiers du bataillon d'aérostiers, par le directeur et les officiers de l'établissement central d'aérostation militaire, ou, dans certains cas, par telles personnalités que peut désigner le ministre de la guerre. Elle est donnée ainsi non seulement au personnel du bataillon d'aérostiers, mais aux officiers du génie chargés de l'entretien du matériel aérostatique, ainsi qu'à des officiers d'autres armes désignés pour remplir les fonctions d'observateurs, et même éventuellement à des officiers de marine ou à des marins employés au service aérostatique.



Monument des Aéronautes.

L'instruction aérostatique est donnée, en principe, soit au bataillon d'aérostiers à Versailles, soit à l'établissement central d'aérostation militaire de Chalais. Cet établissement qui, jusqu'en 1901, avait fonctionné sous l'autorité immédiate du ministre de la guerre, fut placé, par décret du 17 juillet de cette année, dans les attributions du général commandant le génie du gouvernement militaire de Paris, sous la haute direction du gouverneur. Puis, par le décret du 13 février 1903, il fut dédoublé. Et le service de l'aérostation militaire comprend désormais : d'une part, un laboratoire de recherches [illegible] l'autre, un établissement central chargé de la fourniture, construction et réparation du matériel aérostatique réglementaire, ainsi que des établissements secondaires d'aérostation militaire installés dans les écoles du génie et dans les places déterminées par le ministre de la guerre en vue des besoins de l'armée.

— *Ballons dirigeables.* Les expériences faites avec méthode durant ces dernières années pour la dirigeabilité des aérostats ont donné des résultats concluants, montrant la possibilité de se diriger dans l'atmosphère avec un ballon fusiforme muni d'un moteur léger actionnant un propulseur hélicoïdal. Les résultats les plus probants ont été obtenus par Santos-Dumont et Lebaudy. L'énorme ballon construit en 1900 par le baron Zeppelin, à grands frais, sur le lac de Constance, ne donna aucun résultat, et, [illegible] les expériences de dirigeables coûtèrent la vie au Brésilien Severo et à l'ingénieur allemand Bradsky. Sans grand succès, le comte Henri de la Vaulx essaya de diriger, d'une façon relative, un aérostat sphérique au-dessus de la mer à l'aide du cône et du stabilisateur inventé par Hervé. En 1901, Santos-Dumont, concourant pour le prix Deutsch de 100.000 francs, parvint à doubler la tour Eiffel et à ramener son aérostat aux coteaux de Saint-Cloud, d'où il était parti. En 1902, les frères Lebaudy firent établir, sur les plans de l'ingénieur Julliot, un aérostat dirigeable de forme allongée, muni d'un moteur à pétrole de 40 chevaux, avec lequel ils peuvent couvrir une distance de 100 kilomètres et revenir à leur point de départ. En 1905, de nombreuses expériences furent



Le *Lebaudy* en 190[illegible].

faites avec ce dirigeable par l'autorité militaire, aux environs de Toul et de Nancy, la vitesse maxima a été de 40 kilomètres à l'heure. Le « Lebaudy » [illegible] ; sa grande supériorité sur les autres dirigeables provient de la stabilité remarquable obtenue à l'aide de plans horizontaux qui suppriment le tangage [illegible] ballons allongés. Le succès a été tel que la création d'une véritable flotte de dirigeables est étudiée par l'autorité militaire, et de toutes parts on pense à construire des ballons dirigeables pour les touristes amateurs. A la fin de l'année [illegible], Zeppelin reprit ses expériences sur le lac de Constance, et réussit avec un aérostat de 126 mètres de long sur 11 mètres de large, muni d'un moteur de [illegible] chevaux, à effectuer plusieurs circuits fermés. La vitesse maximum atteignit 9 mètres à la seconde, mais les expériences furent presque aussitôt abandonnées.

AÉROTROPISME [illegible] n. m. [illegible]

AESTHÉSIOGÈNE [illegible] (médicaments, hydrothérapie, électricité, chaleur, etc.) qui ont une influence sur la sensibilité.

AESTHÉSODIQUE [illegible] bilité, et *odos*, route) adj. Qui transporte la sensibilité. [illegible]

AÉTHYLBACILLE n. m. Bactériacée qui se rencontre dans les infusions de [illegible] alcool éthylique.

A. F. A. S. (Afas). Nom sous lequel on désigne souvent l'*Association française pour l'avancement des sciences*. V. ASSOCIATION, t. Ier.

***AFFABULATION** n. f. Littér. Arrangement des faits qui constituent la trame d'un roman, etc.

Affaires sont les affaires (Les), comédie en trois actes, d'Octave Mirbeau (Comédie-Française, [illegible]). — M. Isidore Lechat, sans éducation, sans aucune délicatesse, est un homme [illegible] car il ruine, et [illegible] traite : il y a des larmes et du sang sur les millions dont il tire insolemment vanité. Sa fille Germaine le sait, et, douée de belles qualités de cœur et d'esprit, elle en souffre cruellement. En outre, affranchie par ses dons naturels et par l'instruction acquise de la tyrannie des conventions sociales, elle vit en révolte contre les préjugés qui forment les lois courantes du monde. Aimant un jeune chimiste pauvre, Lucien Garraud, elle s'est donnée à lui librement, et n'a plus qu'un rêve : qu'il l'arrache au milieu honteux où sa naissance la condamne à vivre, qu'il l'emporte loin, bien loin, quelque part où ils pourront être honnêtes et heureux. Son père a savamment machiné pour elle une autre union, une alliance aristocratique : le vieux marquis de Porcellet qu'il a ruiné, réduit à merci, agréera Germaine [illegible]. Mais Germaine refuse, et, quand son père, outré, lui demande pourquoi, elle répond avec la franchise de la colère exaspérée : « Parce que j'ai un amant. » D'autre part, Xavier, le fils bien-aimé de Lechat, se tue dans un accident d'automobile. Le père s'abat, presque foudroyé par l'apoplexie ; mais l'homme d'affaires se relève, et, avant d'aller pleurer sur le cadavre de son enfant, il a la lucidité, la force, le génie nécessaires pour démasquer deux aigrefins qui voulaient le voler [illegible].

Tels sont les principaux incidents de l'œuvre. Mais elle vaut surtout par le poignant des détails qui sculptent les caractères, par l'intensité de vie qui l'illumine, par sa belle langue dramatique [illegible] puissante.

***AFFIDAVIT** [illegible] On désigne sous ce nom la formalité à laquelle sont soumis, dans certains pays, les titres de rente dont les porteurs sont de nationalité étrangère. Cette formalité a pour but de soustraire à l'impôt qui peut être établi sur ces titres, et qui constitue dès lors une véritable diminution du taux de l'emprunt, les souscripteurs étrangers. Tel est le cas des pays dont les emprunts s'effectuent en grande partie à l'étranger, comme l'Espagne, dont la rente extérieure, au taux nominal [illegible] le revenu, tandis que les créanciers étrangers, reconnus comme tels par la soumission de leurs titres à l'affidavit, touchent intégralement, et en or, leur revenu. L'affidavit a donc pour résultat de maintenir élevé au dehors le cours de la rente, et d'assurer par là même le crédit du pays qui y a recours.

Affranchie [illegible] Maurice Donnay (Renaissance, 5 février 1898). — Roger Dembrun professe une théorie de l'amour fort peu raisonnable [illegible] sincérité brutale. Et sa maîtresse, Antonia de Moldère, peut d'autant mieux se montrer sincère, pense-t-il, qu'elle est indépendante et riche, par conséquent *affranchie*. Conclusion éminemment fausse, car la femme reste toujours serve de sa propre nature, et sa nature est le mensonge [illegible]. Il arrive donc qu'Antonia, tout en continuant d'aimer Roger ou de croire qu'elle l'aime, le trompe cependant avec Pierre, amant de Juliette, parce que Juliette, jalouse, a tiré un coup de pistolet sur Pierre. Roger, instruit par le hasard, rompt avec celle qui a commis le crime non pas de le tromper, mais de ne pas lui avoir dit : « Je te trompe. » Et Antonia tombe sans connaissance. « Elle est *peut-être* évanouie », dit Roger, prouvant par ce mot que sa cécité entre en voie de guérison.

Comme on peut en juger, la pièce apparaît pauvre. Elle est cependant d'une fabuleuse richesse, car on ne vit jamais peut-être une telle profusion d'observations fines et de mots d'une drôlerie aiguë. L'auteur, à défaut d'émotion, y a dépensé tant d'esprit que l'on serait presque tenté de dire : « Il y en a trop. »

AFFRE (Auguste), chanteur dramatique français, né à Saint-Chinian (Hérault) en 1858. D'abord élève du Conservatoire de Toulouse, il entra au Conservatoire de Paris, d'où il sortit en 1889 avec les deux premiers prix de chant et d'opéra. Engagé à l'Opéra, il y débutait en 1890 dans *Lucie de Lammermoor*, puis se montrait successivement dans la *Juive*, *Rigoletto*, la *Favorite*, *Roméo et Juliette*, *Hamlet*, *Henri VIII*, [illegible], etc. Il quitta l'Opéra en 189. et alla passer deux années au Grand-Théâtre de Lyon

[illegible]

***AFFÛTÉ** [illegible]

***AFGHANISTAN.** — Les récents calculs du Dr A. Supan [illegible] sur 624.000 kilom. carr. Avant l'année 1902, ce pays était séparé de l'empire des Indes, entre les 32e et 36e lat. nord, par des tribus montagnardes indépendantes. Aujourd'hui, le territoire occupé par ces tribus est compris dans la sphère d'influence britannique, de sorte que l'Afghanistan est devenu directement limitrophe de l'Inde anglaise.

AFRAG (d'un mot arabe qui veut dire *séparation*) n. m. Toile qui, en campagne, entoure les tentes du sultan du Maroc, les séparant ainsi du restant du camp.

AFRE (sainte), brûlée vive à Augsbourg, en 304. D'abord femme de mauvaise vie et connue par ses désordres, elle fut convertie à la religion chrétienne par l'évêque saint Narcisse et répara ses scandales. Le juge Gaïus l'ayant menacée de la faire brûler vive si elle ne sacrifiait aux idoles, elle répondit : « Que ce corps, instrument de tant de crimes, souffre tous les supplices, même le feu, il l'a bien mérité. » Elle périt sur le bûcher, tout près d'Augsbourg, dont elle est la principale patronne. [illegible]

AFRIKANDER [illegible] donné aux individus de race blanche hollandaise, nés dans l'Afrique du Sud [illegible].

— Adjectiv. : *Politique afrikander*.

— ENCYCL. Avant la conquête des États boers par les Anglais, il se forma au Cap un parti *afrikander*, qui se groupa en une ligue (*Afrikander bond*), avec, pour devise : « L'Afrique aux Africains. » L'objet de ce parti était de former entre le Transvaal, la république d'Orange et la colonie du Cap, une confédération où l'influence britannique serait réduite au minimum.

***AFRIQUE.** [illegible] les voyages d'études, les profils de chemins de fer qui abordent de tous côtés les chaînes côtières du continent noir ou commencent à s'allonger vers l'intérieur, n'ont rien changé d'essentiel à l'idée qu'on s'était faite de l'Afrique. Comme ci-devant, elle reste en cela semblable, par exemple, à l'Espagne : une suite de plateaux parfois déprimés, séparés de la mer par des montagnes littorales.

Au nord, le Sahara, désormais franchi pratiquement, s'est montré plus mouvementé qu'on ne l'aurait cru ; en tout cas, son massif culminant, le Ahaggar ou Hoggar, est plus haut qu'on ne le supposait ; il s'élance probablement à 3.150 mètres d'altitude.

Également très supérieurs à ce qu'on admettait encore, il y a quelques années, sont les monts [illegible] bassin supérieur du Niger de celui des fleuves côtiers, ce qu'on appelait jadis les monts du Kong, et à la place desquels on n'avait encore rencontré que des hauts plateaux ; ils atteignent ou dépassent 3.000 mètres.

Le géant de l'Afrique n'est plus le Kilima-Ndjaro, évalué à 6.010 mètres, dans l'Afrique orientale allemande, mais, si les mesures sont bien exactes, le Rouenzori, c'est-à-dire le Roi des Nuages, qui n'aurait pas moins de 6.130 mètres.

L'activité passionnée que les nations colonisatrices, Français, Anglais, Allemands, Belges, etc., déploient maintenant dans l'Afrique, dernière réserve de terres [illegible] meilleure et bientôt complète connaissance de l'orographie africaine ; chaque année on nous en apprend beaucoup là-dessus ; mais nous savons plus ou moins le nécessaire.

— [illegible] dernières années, s'est constitué le partage de l'Afrique, de même sa découverte s'est poursuivie avec une grande activité : sur nombre de points, les explorateurs en sont réduits à ces reconnaissances de second ordre qui constituent l'étape intermédiaire entre les voyages de découverte proprement dits et l'étude minutieuse du sol.

Tel est le cas pour les pays du Soudan occidental ou central, à l'O. ou au S. du Tchad, où des voyages tels que ceux des Gentil, des Destenave, des Chevalier, n'ont fait que préciser des connaissances très incomplètes ; la seule exploration marquant une date qu'on puisse signaler de ce côté est celle dans laquelle le capitaine Lenfant a passé, en remontant la Bénoué, du Niger dans le bassin fermé du Tchad (1903). En ce qui concerne le Soudan oriental, si le Ouadaï et le Darfour demeurent toujours aussi peu connus après l'exploration de Nachtigal, du moins, le voyage de Marchand et de la mission Congo-Nil a-t-il fourni, sur le Bahr-el-Ghazal et sur ses affluents, une foule de renseignements dont la carte dressée par le commandant Baratier contient les résultats essentiels.

Au N. du Soudan, le désert Libyque demeure toujours à peu près inconnu ; il n'en est pas de même du Sahara central et occidental, dont la géographie commence, grâce au voyage de la mission saharienne Foureau-Lamy (1898-1900) et aux raids audacieux poussés, depuis la conquête de l'archipel touâtien par la France, par ses officiers dans la direction du S., à se préciser véritablement. De même, l'exploration du Maroc et de la Tripolitaine — celle-là (voyages de Méhier de Mathuisieulx) beaucoup moins que celle-ci (voyage du lieutenant de Segonzac) — se poursuit d'une manière continue, tandis qu'officiers et savants français, avec une persévérance inlassable et un soin méticuleux, exécutent l'étude topographique et scientifique de l'Algérie-Tunisie.

Dans l'Est, la connaissance des régions avoisinant le Nil se précise de plus en plus, surtout du côté de l'Éthiopie, qu'ont visitée depuis 1896 bon nombre d'explorateurs de toutes les nationalités, et dont la construction du chemin de fer commencé entre Djibouti et Addis-Ababa facilitera singulièrement l'accès. On doit en dire autant des pays situés plus au sud, habités par les Somalis et les Gallas ; des voyages récents permettent d'en esquisser sur nos cartes les principaux traits orographiques et hydrographiques. C'est à une tout autre besogne, beaucoup plus minutieuse, mais cependant d'une grande importance, que s'adonnent actuellement les explorateurs belges dans

[illegible] selon les méthodes les plus précises et les [illegible] même, et plus encore, l'Afrique australe, [illegible] scientifiques ; son exploration, œuvre des voyageurs du XIXe siècle, est achevée, et c'est à la reprendre dans le détail pour la préciser, la rectifier et la compléter, que travaillent les contemporains.

A Madagascar enfin, comme dans les régions dont il vient d'être question, l'œuvre de reconnaissance préalable du territoire est achevée ; l'étude de ce petit continent [illegible] si elle continue avec l'activité qu'a su lui donner le général [illegible] vestigation exclusivement scientifique, dont tant de contrées du continent noir semblent encore si éloignées.

[illegible] qui place le Maroc dans l'aire d'influence française, en même temps que l'Égypte dans la zone d'influence anglaise [illegible]

A la suite de ces divers actes diplomatiques, conclus [illegible] suit :

Zone française : Tunisie, Algérie, Maroc, Afrique-Occidentale, Congo français, Madagascar, Bourbon, les Comores, Somalie française.

[illegible] tien, Somalie anglaise, Socotora, Afrique-Orientale anglaise, Ouganda, Gambie, Sierra-Leone, Côte de l'Or, Nigeria, Afrique australe, Zanzibar, îles diverses.

Zone allemande : Togo, Cameroun, Afrique allemande du Sud-Ouest, Afrique-Orientale allemande.

Zone portugaise : Guinée portugaise, Angola, Mozambique, îles de l'Atlantique.

Zone italienne : Érythrée, Somalie italienne.

[illegible] espagnole ou Rio-Muni, îles de l'Atlantique.

Il ne reste donc de libre, ou à peu près, que la Tripolitaine, que certaines conventions réservent à l'Italie ; l'Abyssinie ou Éthiopie, dont l'intégrité est menacée par l'Angleterre, et la Libéria, étranglée entre le Soudan français et la Sierra-Leone anglaise.

Afrique française [illegible] en 1890 par quelques personnes qui avaient organisé à leurs frais des expéditions vers le centre de l'Afrique et qui désiraient, en généralisant leurs efforts, grandir leur œuvre ; on lui doit le grand mouvement d'opinion qui rendit vers cette date les entreprises africaines populaires en France, et il n'a cessé, depuis sa fondation, de prêter son appui moral et son concours matériel aux principales missions qui explorèrent l'Afrique équatoriale (Crampel, Dybowski, Maistre, etc.), qui achevèrent de conquérir la boucle du Niger (Decœur, Toutée, Hourst, Baud, etc.), et qui opérèrent leur jonction sur les bords du Tchad (Foureau-Lamy, Joalland-Mugnier, Gentil). Depuis 1900, le Comité a tourné ses efforts surtout vers les questions économiques. Il publie depuis 1891 le *Bulletin* (mensuel) *du Comité de l'Afrique française*.

Afrique-Occidentale française. [illegible] l'année 1905, a été déterminée administrativement la frontière séparant les zones d'influence respective de l'Afrique-Occidentale française et de l'Algérie. Cette frontière, qui part de la frontière marocaine vers le cap Noun, descend du N.-O. au S.-E., puis traverse d'O. en E. le Tanezrouft occidental, et, en suivant la ceinture du bassin du Talemsi, atteint le faîte du Hoggar ; elle gagne ensuite le Tanezrouft oriental par l'oued Tin-Zaouten, le longe et atteint enfin la frontière tripolitaine à peu près à mi-distance entre Ghat et le point où la route directe d'Agadès à Mourzouk pénètre en Tripolitaine.

[illegible] ANGLO-FRANÇAIS). Bien que le sacrifice des droits que la France exerçait à Terre-Neuve en vertu du traité d'Utrecht (v. TERRE-NEUVE) n'ait pas été consenti par l'accord anglo-[illegible] pour ses pêcheurs, cet abandon trouve sa véritable contre-partie dans les trois concessions de territoire à elle faites dans l'Afrique occidentale, aux termes des mêmes accords, savoir :

1° Une rectification de la frontière de la Gambie, qui est reportée au-dessous de Yarboutenda, ce qui donne à la France accès sur la partie navigable de la rivière ;

[illegible] fortifiées, auraient pu devenir une menace pour le chef-lieu de colonie française ;

3° Une rectification de la frontière entre le Niger et le Tchad, donnant aux Français entre ces deux points une route réellement praticable, tandis qu'il leur fallait auparavant traverser de vastes espaces déserts.

[illegible] et administrative de l'Afrique occidentale française, précédemment fixée par le décret du 1er octobre 1902.

[illegible] est le seul représentant du pouvoir central dans toute l'étendue de son gouvernement, dont les colonies ne sont administrées que sous sa haute autorité et son contrôle. A lui seul appartient le droit de promulguer dans toutes ces colonies les actes métropolitains qui leur sont rendus applicables. (Cour d'appel de l'Afrique occidentale, 19 juin 1904.)

[illegible]

2° La colonie de la *Guinée* française ;

[illegible]

6° Le territoire civil de la *Mauritanie*.

Le gouverneur général, assisté d'un secrétaire général et d'un conseil de gouvernement, réside à Dakar. Les



travaux d'intérêt commun à toutes les colonies du gouvernement général. Celles-ci continuent, d'ailleurs, d'avoir leur budget local.

* **Afrique-Orientale anglaise.** — Indépendamment [illegible] leur sultan arabe, l'Afrique-Orientale anglaise se divise actuellement en deux parties : le protectorat de l'Afrique-Orientale et le protectorat de l'Ouganda, placés sous le contrôle direct du Foreign Office.

Sur le littoral de l'océan Indien, le *protectorat de l'Afrique-Orientale* s'étend de l'embouchure de l'Oumba à celle du Djouba ; il est délimité à l'intérieur des terres par le Djouba, qui le sépare de la zone d'influence italienne ; par cette dernière et par l'Abyssinie ; puis par le protectorat de l'Ouganda jusqu'au lac Victoria ; enfin par l'Afrique-Orientale allemande. Sa population est évaluée à 4 millions d'individus, sur une superficie de 467.500 kilom. carrés, divisés (sans parler d'un territoire non organisé dans le Nord-Ouest) en sept provinces. Capit. *Mombasa.*

Un chemin de fer, long de 940 kilomètres et construit [illegible] à Kisumu ou Port-Florence, sur le lac Victoria. La construction de cette voie ferrée a produit des changements radicaux dans les contrées qu'elle traverse ; le long de la route, la roupie indigène a remplacé les perles, les fils et la toile, c'est-à-dire que la monnaie d'échange a remplacé le troc ; en deux jours et demi, on effectue [illegible] sept jours à parcourir.

AGALITE [illegible]

AGAME [illegible] état peut être permanent ou temporaire (générations al-[illegible]

AGARE [illegible]

AGASTRE [illegible]

Âge d'âme [illegible]

[illegible] Bellencontre, qui grogne toujours et dont on fait ce qu'on veut ; Longecourt, le sceptique qui aime toutes les femmes, etc. — prennent la vie par le bon côté, voyagent, villégiaturent, se payent de jolies maîtresses, les quittent, en prennent de nouvelles, les unes douces, d'autres méchantes, celles-ci bêtes, celles-là rouées. La meilleure, Geneviève Clarens, a quarante ans. C'est l'âge d'aimer ; car l'on sent que jeunesse, grâce, succès s'enfuient, et l'on entretient, comme le feu de la vie même, les dernières flammes dont on brûle ou que l'on allume. Geneviève, très belle encore, inspire une passion à Maurice Gerard et lui voue un véritable culte d'amour. Au bout de quelques mois, il la trompe avec Colette, une amie plus jeune, adorée par le bon et loyal Tavernay. Geneviève s'en aperçoit, souffre, et pourtant se tait, car elle veut à tout prix prolonger son supplice délicieux. A la fin, pourtant, sa douleur éclate. Elle est à bout de forces ; il faut se séparer. Maurice s'agenouille, implore son pardon, jure que le caprice pour Colette est éteint, et Geneviève s'écrie : « Reste donc... puisque j'ai encore assez de larmes pour pleurer !... Tu me feras souffrir encore... et je reprendrai courage... tu seras bon... tu seras cruel... C'est la vie ! »

L'auteur a essayé ce tour de force d'intéresser, de charmer pendant quatre actes avec une pièce où il n'y a pour ainsi dire pas d'action, et à force d'esprit, de jolis mots, il y réussit.

* **AGENTS** n. m. pl. — ENCYCL. *Agents cyclistes.* Les *gardiens de la paix cyclistes,* que l'on appelle couramment des « agents cyclistes », sont des gardiens de la paix chargés de faire à Paris, selon les besoins, un service cycliste. Cette fondation date de 1900. Comme sa mise en pratique



[illegible] et agent cycliste.

[illegible] on a augmenté le nombre [illegible] est, en moyenne, de 18 par arrondissement.

[illegible] *de la paix de la brigade fluviale,* que la population parisienne a appelés des « agents plongeurs », sont des gardiens de la paix détachés de la police municipale et chargés de veiller à l'application des règlements en matière de navigation, de surveiller les ports et berges, d'y assurer le bon ordre, la sécurité, la conservation des propriétés, d'y opérer le [illegible] ils sont investis [illegible] de la Seine [illegible] de la Préfecture de police. Un arrêté du 5 avril 1902 a [illegible] sauvetage.

AGGLUTININE (*a-glu*) n. f. Substance albuminoïde voisine des antitoxines, et qui, en présence de certains microbes, se coagule en les agglutinant ou accolant en nombre considérable. (C'est une défense de l'organisme.)

AGIRINE n. f. Minér. Silicate naturel de fer et de soude, voisin des pyroxènes et qui paraît être une variété d'*acmite.*

AGLAÉ, dame romaine, du commencement du IVe siècle, dont le nom se trouve dans certains calendriers de saints au 8 mai. Opulente, à ce point qu'elle avait donné à ses frais des jeux publics, elle vivait dans le désordre avec son intendant Boniface. Mais celui-ci ayant été martyrisé en Orient, durant un voyage entrepris pour rapporter des corps de martyrs, Aglaé fit déposer ses restes près de Rome et bâtit un oratoire, où elle passa les quinze dernières années de sa vie dans les exercices de la pénitence. On l'enterra auprès de saint Boniface.

AGLAIA (*gla-ia*) n. f. Genre de méliacées, comprenant des arbres et des arbrisseaux à feuilles alternes, à fleurs en grappes axillaires. (On en connaît 40 espèces de l'Asie et de l'Océanie. Les fruits de l'*aglaia edulis*, de l'Inde, sont très estimés.)

***AGLIARDI** (Antonio), cardinal italien, vice-chancelier de l'Eglise romaine, né à Colognio al Serio (diocèse de Bergame) en 1832. — En 1896, il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire en Russie, pour le couronnement de Nicolas II. Il reçut le chapeau à la fin de la même année, et, en 1899, l'évêché suburbicaire d'Albano. En 1903, il fut nommé vice-chancelier de l'Eglise romaine.

AGLIO (Agostino), peintre d'origine italienne, fixé en Angleterre, né à Crémone en 1777, mort à Londres en 1857. Il appartient, en réalité, à l'école anglaise. Après avoir visité l'Orient, en compagnie de Wilkins, Aglio débuta, à Londres, par des décors pour l'Opéra, Drury-Lane, etc. Il travailla plus tard au Panthéon d'Oxford, mais il est surtout connu par sa décoration très riche et de bon aspect de l'*Olympic-Theatre.* On lui doit une importante collection de lithographies sur les *Antiquités mexicaines* (9 vol.).

AGNEESSENS (Edouard), peintre belge, né et mort à Bruxelles (1842-1885). Elève de l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, Agneessens conquit vite la notoriété grâce à son dessin serré et nerveux et au coloris puissant de ses peintures. Il a peint des portraits, des tableaux d'histoire et de genre, parmi lesquels on signale : *Japonaise, Marie-Madeleine, Groupe d'enfants* et le portrait, peint en 1869, du statuaire Marchant. Ces deux œuvres qui ont figuré à l'Exposition universelle de Paris, en 1878, caractérisent à merveille le beau talent d'Agneessens, ainsi que sa facture et son coloris, qui le rattachent à Velasquez et à Van Dyck.

AGNOLITE n. f. Zéolite calcicopotassique voisine de l'*apophyllite.*

AGNOLO DI VENTURA, sculpteur et architecte siennois. V. AGOSTINO, t. Ier.

AGNOSTIQUE (*gnoss-tik'*) adj. Relatif à l'agnosticisme. N. Partisan de l'agnosticisme.

AGNOTOZOÏQUE adj. Se dit parfois du terrain précambrien, qui n'a fourni jusqu'ici aucun fossile certain, et cependant l'existence de la vie organique à cette époque ne paraît pas douteuse.
— n. m. : *l'agnotozoïque.*

AGOBARD ou **AGUEBAUD** (saint), en lat. *Agobardus*, archevêque de Lyon, mort en 840. Il est honoré sous le nom de saint Aguebaud, à Lyon et dans la Saintonge.

Agonie (L'), par Jean Lombard (1888). — C'est l'agonie de l'empire romain d'Occident et des croyances polythéistes, à laquelle préside l'empereur syrien, prêtre du Soleil, Héliogabale. Parmi les descriptions, souvent renouvelées et partant un peu monotones dans leur éclat, des processions, des banquets, des jeux et des fêtes orgiaques où le jeune Elagabalus et ses familiers se vautrent dans les pires débauches en l'honneur du dieu suprême, de la pierre noire conique, symbole de l'Unisexe, de nombreux épisodes donnent à ce livre une grande variété de vie. Les mésaventures de l'Egyptien Amon, grugé par une famille juive ; les débordements de Sœmias, la mère de l'empereur ; les craintes de Mammœa, sœur de Sœmias, pour le jeune Alexander, son fils, dont la vie porte ombrage à Elagabalus, et qu'elle sauvera en soulevant les chrétiens occidentaux et les vieux polythéistes latins contre l'empereur-prêtre de Syrie, sans parler des tableaux obligés de Suburre et des catacombes, mettent, dans ce récit de l'importation des mœurs orientales à Rome, une grande diversité de tons.

L'action est haletante, enfiévrée, confuse, pleine de heurts et de ressauts. La phrase, périodique à l'ordinaire, est souvent lourde, embarrassée d'incidentes parasites ou d'inversions gauches, parfois anacoluthique, sylleptique et incorrecte. Ce livre est un véritable entassement de matériaux de toute nature et à tous les états de dégrossissement, plutôt qu'un monument harmonieux et achevé.

La langue est riche, mais en même temps torturée et contournée avec un plaisir pervers. Non seulement les mots techniques y surabondent, mais l'auteur ne dédaigne pas le néologisme barbare.

AGOROPHIUS (*fi-uss*) n. m. Genre de mammifères cétacés, de la famille des balénidés, comptant une seule espèce, fossile dans le miocène inférieur des Etats-Unis. (L'*agorophius pygmæus* était un petit rorqual, jadis confondu avec les zeuglodontes.)

AGRAPHYDRE ou **AGRAPHYDRUS** (*druss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères palpicornes, de la tribu des hydrobiinés, propre à Madagascar. (Les agraphydres, voisins de nos philhydres, en diffèrent par l'absence de la strie suturale. On en connaît deux espèces. Le type de ce genre est l'*agraphydrus punctatus* de Diego Suarez.)

***AGRARIENS** n. m. pl. — Nom d'un parti politique très influent en Allemagne, qui, répudiant le collectivisme, s'efforce de créer une agitation favorable aux cultivateurs. || Parti socialiste des Etats-Unis, qui réclame la nationalisation du sol et l'attribution de lots à tout chef de famille qui exploiterait lui-même avec ses enfants. — *Un agrarien.*

— ENCYCL. Né de la crise agraire à la suite de l'avilissement du prix du blé consécutif aux traités de com-

merce de 1891, le parti agrarien [illegible] agrarier Bauernbund [illegible] ratives et des associations [illegible] le caractère est plus local [illegible] le Bund der Landwirthe [illegible] le parti radical, et même nombre [illegible] riens veulent faire nommer [illegible] agrariens, sans s'occuper de leurs opinions politiques. Ils accusent de la crise la spéculation, la cherté de la main-d'œuvre, les impôts plus lourds à l'agriculture qu'à tous autres, et l'usure. Ils sont protectionnistes et bimétallistes, veulent développer les ventes directes et créer de grands cartels pour la régularisation des prix. Ils ont obtenu sur ces points des résultats importants avec la création des *Kornhäuser* (entrepôts permettant des ventes plus opportunes) et des cartels pour la vente du lait, de la viande, de l'alcool, du sucre, etc. Un bureau international pour la vente des céréales a été institué à Fribourg ; des mesures législatives ont été prises contre les marchés à terme, l'importation de la viande en Allemagne, et il existe aujourd'hui 13.181 caisses rurales sur 19.326 associations. Un projet de loi concernant le homestead a été déposé. Malgré l'insuccès actuel de la motion Kanitz et d'autres prétentions des agrariens, leur succès a été considérable et s'est encore affirmé lors des traités de commerce de 1905.

* **AGRÉGATION** n. f. — Encycl. Le statut du 29 juillet 1885, qui fixait les conditions d'admission à l'agrégation des lycées, a été modifié par décret [illegible] ministériel rendu en conformité d'une résolution votée par la Chambre des députés [illegible] la justice de la même année [illegible] Le titre d'agrégé sera conféré, comme il se fait déjà pour l'agrégation d'histoire, d'après les résultats de deux catégories d'épreuves : des épreuves scientifiques subies devant les facultés et l'École normale, et des épreuves professionnelles subies devant les juges nommés par le ministre. Les candidats feront un stage dans un lycée. En d'autres termes, la production d'un certificat ou *diplôme d'études supérieures* sera désormais exigée en principe de tous les candidats à l'agrégation. D'autre part, aux termes de l'article 1er du décret précité, tout candidat au titre d'agrégé devra produire un certificat du recteur de son académie constatant qu'il a satisfait au stage dans les conditions déterminées par les règlements. Le ministre se réserve d'ailleurs le droit de n'admettre à l'examen que les candidats qu'il juge aptes à être utilement pourvus d'une chaire de lycée, en cas de réussite.

Les dispositions du décret ministériel du 18 juin 1904 sont applicables pour l'agrégation d'histoire et de géographie dès l'année 1905, sauf en ce qui concerne le certificat de stage, qui ne sera exigible qu'à partir de 1907 ; pour les autres branches d'agrégation, à partir de l'année 1907. D'autre part, les candidats qui se seront présentés au concours avant 1907 (sauf l'agrégation d'histoire et de géographie) seront dispensés de produire le diplôme d'études supérieures. Enfin, seront également dispensés de ce diplôme les candidats déjà pourvus du grade de docteur ès lettres ou de docteur ès sciences, correspondant à la branche d'agrégation pour laquelle ils se présentent.

* **AGRICULTURE** n. f. — Encycl. *Le développement agricole de 1897 à 1905. Le mouvement mutualiste. L'œuvre législative.* Depuis 1897, c'est-à-dire depuis qu'a paru dans le premier volume de ce Dictionnaire l'article général relatif à l'agriculture, les grands événements du monde agricole furent des événements économiques ou plutôt d'ordre social. A l'espoir de surmonter les difficultés de l'heure présente par les savants procédés de la culture intensive, à l'obsession d'exiger du sol tout ce qu'il peut donner et de produire beaucoup sur des espaces restreints, on a vu succéder chez les cultivateurs le désir et la préoccupation dominante de se concerter, de se défendre l'un l'autre, d'associer leurs efforts et leurs épargnes et, tandis que la période qui précède s'est caractérisée (en France, du moins, et dans le nord-ouest et le centre de l'Europe) par le développement extraordinaire, quelquefois même exagéré, de l'enseignement agricole, la période qui vient de suivre se caractérise par le développement dans nos campagnes d'œuvres et d'institutions mutualistes. Ce n'est pas qu'à dater de l'ère nouvelle la pratique culturale se soit désintéressée des travaux scientifiques, ou qu'il n'y ait eu, dans les diverses branches des sciences agricoles, moins de travailleurs éminents. Au contraire, les laboratoires n'ont pas chômé, beaucoup d'expériences curieuses et de recherches méthodiques ont été, comme jadis, exécutées ou poursuivies, et notamment en deux questions fondamentales : celle de l'assimilation de l'azote par les plantes, et celle de l'alimentation rationnelle du bétail (v. AZOTE et BÉTAIL), des progrès notables furent réalisés. Néanmoins, ces découvertes et ces recherches, pour ingénieuses qu'elles soient, ne présentent aucun intérêt essentiel, tandis que la lente pénétration des masses agricoles par les idées de prévoyance mutuelle et de coopération constitue évidemment un phénomène social de la plus grande importance.

A la vérité, les manifestations primitives de ce phénomène datent de beaucoup plus de dix ans.

Les premières sociétés rurales de crédit mutuel, celles du type Raiffeisen, apparurent en Allemagne dès 1850 et l'on n'ignore pas qu'en Suisse et en Franche-Comté, l'origine des *fruitières* ou fromageries communes remonte bien au delà de nos époques modernes. Mais, si la mise en œuvre par des agriculteurs d'organismes plus ou moins rudimentaires de coopération ou de mutualité est dans certains cas ancienne et quelquefois fort ancienne, ce qui est récent et tout à fait particulier à notre époque, et surtout à l'espace de temps qui s'est écoulé depuis 1895 ou 1896 environ, c'est, encore une fois, la propagation de l'idée à laquelle correspondent ces organismes et son étonnante floraison. Car elle se développe en tous sens, mais très diversement, faut-il ajouter, suivant les pays, et partout, avec plus ou moins de lenteur, elle détermine dans les campagnes l'apparition de mœurs et de choses nouvelles, ici donnant lieu par exemple — ainsi qu'ailleurs dans les villes — à des coopératives rurales d'achat et de consommation, là plus spécialement à des sociétés florissantes de crédit mutuel, là encore à des greniers coopératifs, ou même (on en a vu l'exemple en Roumanie) à des coopératives pour l'exploitation du sol.

En France, comme presque partout — en mettant à part les très vieilles *fruitières* du Doubs et du Jura — [illegible] toujours parlant au seul point de vue de l'agriculture — [illegible] sur les syndicats) l'introduction chez nous de l'idée mutualiste, sa réalisation en institutions rurales très diverses autant que la claire conception de toutes ses possibilités [illegible] mot, sa multiplicité, sous de nombreuses formes, datent de ces dernières années. Il y a quinze ans, en 1889, — à la suite de la loi de 1884, — nous comptions, il est vrai, quelques centaines de syndicats, d'ailleurs exclusivement professionnels, exclusivement constitués pour l'achat en commun des semences, des engrais ou des instruments aratoires, mais hors celles-là, et sauf une dizaine de sociétés d'assurances, le nombre des sociétés agricoles basées sur la mutualité était presque nul. Aujourd'hui, non seulement le nombre des syndicats ruraux est de plusieurs milliers, non seulement leur champ d'action s'élargit sans cesse, non seulement ils augmentent leurs attributions ou donnent naissance à côté d'eux à des coopératives de consommation, à des syndicats de vente ou de défense, à des offices de renseignements, mais plus en dehors d'eux, bien qu'en relation souvent étroite, tantôt se développent parallèlement avec non moins de vigueur, tantôt commencent seulement d'apparaître d'autres organismes agricoles de prévoyance ou de coopération.

Ainsi l'importance numérique des sociétés d'assurances mutuelles contre la mortalité des chevaux et du gros bétail, insignifiante, comme nous avons vu, en 1889, s'est accrue, en dix ans, de 1894 à 1904, d'une manière considérable, passant, quant au nombre des sociétés elles-mêmes, d'environ 1.500 à près de 5.000, quant au nombre des sociétaires d'environ 115.000 à près de 300.000, quant au capital assuré d'environ 70 millions à près de 200 millions de francs. Sauf la Corse, il n'est plus aujourd'hui de département qui ne possède, au moins pour ce qui concerne les chevaux et les bovidés, d'association de cette espèce, et l'on compte déjà quelques mutualités analogues pour l'assurance des chèvres et des moutons. Ainsi, d'autre part le crédit mutuel agricole qui ne se pratiquait en France, il y a dix ans, que sur une échelle extrêmement restreinte, et qui ne se pratique encore que bien insuffisamment, a-t-il néanmoins quadruplé d'importance en le court espace de deux années, la valeur des prêts annuellement consentis passant de 5 millions en 1901 à 22 millions en 1903. Ainsi, d'autre part enfin, existe-t-il déjà, outre quelques meuneries coopératives, plusieurs centaines de boulangeries et une centaine de laiteries coopératives (ces dernières presque toutes dans les Deux-Sèvres, les Charentes et le Poitou), et voit-on journellement se manifester çà et là des exemples tout à fait nouveaux de solidarité agricole : des exemples encore isolés, mais qui prouvent combien l'idée mutualiste s'est déjà répandue dans nos campagnes ; là (dans l'Aisne, la Seine-Inférieure, etc.) se traduisant sous sa forme négative par la constitution de caisses de retraite ou de secours ; ailleurs, se réalisant sous ses formes actives ou positives, soit, comme à Gaillon, dans l'Eure, à Bailleul, dans le Nord, par des associations pour l'expédition et la vente en commun des fruits ou du houblon, soit, comme à Maraussan, dans l'Hérault ou à Thorigny, en Seine-et-Marne, par des coopératives pour la fabrication du vin ou pour l'achat et l'emploi collectif de machines d'un prix élevé.

Or, ces dernières formes de la mutualité — ces sociétés de Gaillon, de Bailleul, de Maraussan, de Thorigny — auxquelles toutefois il faudrait adjoindre les meuneries, boulangeries et laiteries coopératives — bien que les moins nombreuses à beaucoup près des mutuelles agricoles, ne sont pas les moins dignes d'attention. Ou bien, en effet, le mouvement mutualiste avortera partiellement, se bornant à des institutions de prévoyance et de protection, et s'adaptant aux mœurs paysannes sans les modifier d'une manière profonde, ou bien, acquérant chez nous son plein épanouissement, il donnera naissance sous de nombreux aspects à de multiples sociétés de production, et peut-être il associera les petits cultivateurs et solidarisera leurs intérêts et leur travail en de puissantes fédérations. Mais l'institution généralisée d'un tel genre de coopératives suppose au préalable, la réunion facile, aisée, de capitaux suffisants, la pratique et l'usage du crédit. Aussi, dans l'œuvre législative dont nous allons maintenant énumérer les lois essentielles, peut-on considérer comme étant d'une importance capitale les dispositions qui ont eu pour objet, et qui auront vraisemblablement pour effet, l'organisation définitive en France et le développement dans les masses du crédit mutuel agricole.

— L'œuvre du législateur durant la période qui nous occupe fut d'ailleurs l'une des plus fécondes en réformes agricoles d'intérêt supérieur, celles-ci résultant presque toutes des préoccupations dominantes dont nous venons précédemment d'exposer quelques-uns des effets, et presque toutes aussi accomplies sur l'initiative du ministère Méline ou inspirées par lui.

De ces réformes, qu'on pourrait subdiviser en quatre groupes distincts : les unes dont le but, en diminuant la fraude, fut de débarrasser la culture d'une concurrence déshonnête, les autres, qui eurent pour objet (par des mesures fiscales, des suppressions ou des diminutions de taxe) d'abaisser les prix de vente et d'accroître par voie de conséquence la consommation de certains produits agricoles ; les autres encore, dont le motif ne fut pas dans les circonstances actuelles, mais dans le désir de mener à bien la si lente élaboration du code rural ; et celles, enfin, qui ont favorisé chez les agriculteurs le développement du mouvement mutualiste, il convient de noter principalement : les lois pour réglementer la fabrication de la margarine et le commerce des beurres (16 déc. 1897) ; pour interdire l'emploi de la saccharine dans la préparation des matières alimentaires (mars 1902) ; pour réglementer le régime des bouilleurs de cru (31 mars 1903) ; pour réprimer les fraudes dans la vente des marchandises et des denrées agricoles (1er août 1905) et dans la vente des vins et le commerce des spiritueux (6 août 1905) ; les lois du 29 décembre 1897 et du 29 décembre 1900 sur le régime des octrois en ce qui concerne le vin, les boissons dites hygiéniques et les alcools (v. VIN, ALCOOL) ; les lois du 20 novembre 1900, mars 1902, etc., ainsi que l'ensemble des mesures fiscales concernant l'alcool industriel et l'alcool pour l'éclairage (v. ALCOOL) ; la loi du 28 janvier 1903 (prise en conséquence de la convention internationale de Bruxelles sur les sucres) abaissant de 64 à 25 francs la [illegible] bles versées par la Banque pour le renouvellement de son [illegible] proprement relatives à la constitution et au fonctionne- [illegible] par l'institution des warrants agricoles. V., au surplus, les [illegible]

Cependant, là ne s'est pas bornée, en matière agricole, l'œuvre législative. Pour essayer d'être à peu près com- [illegible] des animaux, l'une (liv. III, titre Ier du Code rural, revisant la loi de principe de 1884 sur le même objet, l'autre accordant des indemnités aux propriétaires d'animaux abattus pour cause de tuberculose, et l'autre, enfin, complétant l'art. 41 du Code rural — il faudrait citer encore, avec la loi du 4 février 1902, portant modification au régime des admissions temporaires du froment et quelques autres lois de protection douanière, celles ayant accordé ou renouvelé aux producteurs de lin, de chanvre, de soie, et même aux exportateurs de sucre, des subventions en argent. Mais ces diverses mesures, évidemment conformes au régime outrancier de protection que nous subissons à l'heure actuelle en France et dans l'Europe continentale représentent non moins évidemment, dans la tâche accomplie par le Parlement et par le ministère Méline ou ses successeurs, la partie transitoire, d'intérêt secondaire et déjà même partiellement caduque. (A ce propos, v. notamment au mot SUCRE ce qui est relatif à la convention internationale de Bruxelles.)

[illegible] culture, dont l'organisation n'avait pas varié depuis la création du ministère, c'est-à-dire depuis 1881, a été au contraire, ces temps derniers, l'objet d'importants remaniements. Ces modifications correspondent, en grande partie, aux changements survenus dans l'évolution agricole.

L'ancienne direction de l'hydraulique agricole a été [illegible] service du *crédit agricole* (décr. du 9 fév. 1904) a été détaché du 3e bureau de la direction de l'agriculture et constitué en service autonome. D'autre part (décr. du 25 avril 1901 et arrêté du 14 mai de la même année), au 4e bureau de la même direction, lui-même constitué en *Office de ren-* [illegible] récente, assez improprement dénommé « des Études techniques », et à l'ancienne tâche qui incombait à ce bureau, c'est-à-dire la statistique agricole, a été adjointe, entre plusieurs moins importantes, la tâche nouvelle de fournir à la culture, en ce qui touche la vente de ses produits, toute espèce de renseignements, spécialement de lui indiquer, ou même de lui trouver des débouchés nouveaux. Ces dernières innovations ont été complétées à l'extérieur, et, pour ce qui concerne l'étranger ou les colonies, par l'institution de « conseillers d'agriculture » ou correspondants officiels du ministère (23 mai 1901) et, pour ce qui concerne la France, par une tentative de réorganisation des enquêtes agricoles, principalement des enquêtes annuelles ou périodiques de statistique (27 août 1902).

— [illegible] P. P. [illegible] *ture* (Paris, 1898) ; A. Pétermann, *Recherches de chimie et de physiologie appliquées à l'agriculture* (Paris, 1898) ; Ch. Cornevin, *Traités de zootechnie spéciale* (Paris, 1898) ; Gustave H. [illegible] *nies* (Paris, 1899) ; F. Berthault, *les Prairies* (Paris, 1899) ; Berthelot, *Chimie agricole et végétale* (Paris, 1899) ; A. Ronna [illegible] Vacher et Mallèvre, *Album des races bovines françaises* (Paris, 1901) ; P.-P. Dehérain, *Traité de chimie agricole* (Paris, [illegible] Vandervaeren, *l'Enseignement agricole à l'étranger* (Paris, [illegible] (Paris, 1903) ; Georges Sabatier, *Études sur les coopératives* [illegible] (Montpellier 1903) ; Max Ringelmann, *Travaux et machines* [illegible] Emm. Pozzi-Escot, *Introduction à l'étude de la chimie générale et agricole* (Paris, 1903) ; comte de Rocquigny, *Guide* [illegible] Léon et Maurice Lesage, *Code de législation rurale* (Paris).

Agriculture de l'avenir (L'), par A. Ronna, Paris, 1901. C'est l'exposé d'un système de culture mis en pratique à Vomario (Abruzze du Nord). Basé sur l'hydraulique, ce système remplace les animaux comme agents de force motrice, par l'eau des rivières, et, en utilisant les limonages des irrigations qu'il combine avec des cultures dérobées enfouies en vert, permet la suppression presque complète des engrais ; enfin, par des arrosages abondants, la production végétale est pour ainsi dire surexcitée. L'ensemble de ces moyens lorsque le système peut être pratiqué) as- [illegible] et avec le moins de frais possible.

AGRIPPINE [illegible] Rome pendant la persécution de Valérien. Son corps fut transporté, bien après sa mort, en Sicile, où elle est parti- [illegible]

AGROMOTIVE (du lat. *ager*, champ, et du rad. de *moteur*) n. f. Type de locomobile routière, spécialement destinée aux battages des céréales.

[illegible] de louer des attelages pour le déplacement de son matériel, et résout le problème du matériel de battage automobile. La grande culture peut s'en servir pour la commande de toutes ses machines, ainsi que pour ses chariots.

[illegible]

AGROSPHÈRE [illegible] **AGRO-PHYLA** [illegible]

AGUDET [illegible]

AG[illegible]LARITE [illegible]

AGUINALDO [illegible] tout enfant, domestique chez un jésuite de Ca[illegible] franc-maçonnerie. Ayant eu des difficultés avec les autorités, il partit pour Hong-Kong, où il [illegible] faisaient les sociétés secrètes pour l'insurrec[illegible] un peu plus d'une année; malgré leurs succès, les Espa[illegible] Sur ces entrefaites, éclata la guerre entre l'Espagne et les États-Unis. Il conclut alors avec cette dernière puis[illegible] à nouveau l'insurrection contre [illegible] États-Unis devaient garantir [illegible] assurer un gouvernement national. Sans s'arrêter de combattre et d'aider ainsi les Amé[illegible] nement révolutionnaire et, le [illegible] mer généralissime et président. Mais, lorsque les Américains eurent réclamé pour eux l'archipel, Aguinaldo protesta éner[illegible] de leurs promesses et, au début de 1899, ce fut contre eux qu'il reprit la lutte. La résis[illegible] naldo, défait par le général Otis, dut se replier dans l'intérieur. Le 23 mars 1900, il fut capturé par une petite troupe américaine qui, après la trahison d'un de ses officiers, pénétra, par ruse, auprès de lui. Obligé de se soumettre, il prêta le serment d'allé[illegible]

Aguinaldo.

AIDE MAÇON [illegible]

AIGLE n. m. — *Aigle étendu,* Punition corporelle dans l'armée américaine.

— ENCYCL. Cette peine est un des derniers châtiments corporels encore en usage dans l'armée américaine. Elle [illegible] cessaire par[illegible] certaines fautes, l'absence [illegible] difficulté de maîtriser un délinquant en cas d'ivresse, rendraient insuffisant ou inefficace tout autre mode de [illegible] [illegible]siste à étendre le soldat puni par terre, [illegible] La face est tournée vers le ciel; les jambes et les bras [illegible] L'aigle étendu, surtout par temps de pluie ou de grand [illegible]

AIGLON [illegible] Metternich, est sollicité par ses partisans d'aller relever [illegible] son palais de Schœnbrunn, au milieu de valets qui l'es[illegible] [illegible]t au cœur le découragement [illegible] dans sa personne tout est Habsbourg et rien n'est Bona[illegible] [illegible] Wagram puissent le désigner comme la victime expiatoire de tant de sang répandu. Au dernier acte, on le voit mourir entouré des femmes qui l'ont aimé, poursuivi jusqu'à la fin des rêves [illegible]. Dans cette pièce, où la progression

Agromotive.

dramatique est peut-être faible, l'intérêt s'attache surtout aux souvenirs de la légende napoléonienne, aux monologues lyriques, aux tableaux et aux scènes épisodiques (le salon de Marie-Louise à Baden, le duc racontant à ses précepteurs confondus les campagnes de Napoléon que la danseuse Fanny Elssler vient lui réciter chaque soir; Flambeau montant la garde la nuit, en costume de grenadier français, devant la porte du duc; Metternich invectivant le chapeau de Napoléon; le bal masqué; les amours fugitives du duc et de Thérèse, la lectrice de sa mère, etc.); aux caractères bien esquissés de Metternich, de Marie-Louise et de l'empereur d'Autriche; et surtout à la virtuosité, à l'esprit, à l'éclat poétique de la forme.

AIGUILLETTE n. f. — Mar. *Aiguillette de mât,* Mâtereau de tentort.

AIL ou **AGGIO** (CAP D'), cap de la côte provençale de la Méditerranée (Alpes-Maritimes), entre les caps Ferrat et Martin, dominé au N. par la Tête-de-Chien, au pied de laquelle se trouve la Turbie. Villas.

* **AILE** n. f. — *Aile de corbeau,* Couleur noire avec reflets bleus.

— Alpin. *Ailes de mouches,* Clous de forme spéciale et munis d'ailettes qui se rabattent sur les bords de la semelle des souliers, pour empêcher de glisser et tenir solidement sur la glace, sur le sol, sur le gazon, etc.

AILE ou **AGILE** (saint), abbé, né vers 584, mort à Rebais l'an 650. Fils d'Agnoald, l'un des principaux seigneurs de la cour de Childebert II, il prit l'habit religieux à Luxeuil sous saint Colomban, quitta quelque temps son monastère pour évangéliser les infidèles qui habitaient de l'autre côté des Vosges et du Jura, et pénétra jusqu'en Bavière, où son apostolat fut fécond. De retour à Luxeuil, il fut appelé, en 636, au gouvernement de l'abbaye de Rebais (aujourd'hui dans l'arrondissement de Coulommiers), que saint Ouen venait de fonder. Il mourut à soixante-six ans, après quatorze ans d'une sage et pieuse administration.

AILUROPE [illegible] n. m. Genre de mammifères carnivores de la famille des ursidés, comprenant des ours asiatiques remarquables par leur fourrure noire et blanche.

— ENCYCL. *L'ailurope* (*ailuropus melanoleucus*) est le type d'une sous-famille dite des ailurinés, qui renferme aussi les pandas (*ailurus*), et qui appartient à la famille des ursidés. Cet animal remarquable et rare fut découvert par l'abbé David [illegible] et décrit par Alphonse Milne-Edwards. En même temps, Paul Gervais formait pour ce petit ours un genre *pandarctos,* qui est synonyme postérieur d'*ailuropus.* L'ailurope vit à des altitudes de 3.400 mètres dans les régions thibétaines du Moupin, du Shigu, du Gansou, du Setchouan et du Koukounoor.

Ailurope.

AIMÉ (saint) [illegible], évêque de Nosque, mort en 1093. — Fête le 31 août.

AIMÉ [illegible] né vers l'an 1200 dans la Romagne, à Saludez, mort en 1266. Issu de parents nobles et riches, il se retira dans une maison sur le bord d'une route, pour y exercer l'hospitalité envers les voyageurs. Sa famille, irritée contre lui, voulut le faire passer pour fou. Il supporta cette injure avec résignation. Quatre fois, il fit le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle; fonda un hôpital ouvert à tous les indigents qui se pré[illegible] laissant aux pauvres tous les biens qui lui restaient. Son culte a été [illegible]

AINÉE [illegible] de Jules Lemaître [illegible] M. Petermann, pasteur protes[illegible] [illegible] cadettes le rôle d'une seconde mère dévouée,... et un peu, comme toutes les mères, sacrifiée. Quant aux cinq autres, M. et Mme Petermann songent à les marier le plus tôt [illegible] activité. Si bien que la maison du pasteur, où règne, en apparence, l'austérité des principes, devient, dans la réalité, ce que l'auteur appelle, en un langage décent, un « pince-cœur ». Tant de concessions obtiennent d'heureux résultats : tour à tour s'envolent, entre les bras d'un mari, les cinq cadettes. Mais deux d'entre elles ne prennent l'essor qu'après avoir agi en enfants perverses : c'est Lia que projetaient d'épouser d'abord le pasteur Mikils, ensuite Muller, syndic honoré et quinquagénaire; or, Mikils épouse la jeune Norah et Muller la petite Dorothée, parce que ces deux avisées gamines ont su, par des jeux [illegible] faire naître chez ces hommes respectables des troubles qui le sont moins. A la fin, Lia se révolte. Elle prononce des paroles amères, qui font que ses parents lèvent les bras au ciel et lui conseillent de prier. Après quoi, elle manque d'être violée par un personnage qui, sous prétexte qu'il est lieutenant de hussards, n'entend l'amour qu'à la hussarde. Elle lui échappe cependant et devient finalement la femme de M. Dursay, oncle de l'officier trop entreprenant, et qui a compris, lui, le caractère de cette excellente et charmante fille. Il sera plus heureux avec elle que Mikils avec Norah... qui l'a rapidement trompé.

L'*Aînée* n'est point une pièce à thèse, c'est une fine comédie de caractère, avec un premier rôle d'une psychologie simple, délicate et touchante; c'est aussi une piquante et spirituelle comédie de mœurs.

* **AÏN-SEFRA.** — Cette oasis du sud de l'Algérie, chef-lieu (depuis 1903) d'un des quatre commandements des Territoires du Sud, à la source de l'oued *Aïn-Sefra* (la *source Jaune*) et au pied de la dune du même nom, et qui faisait naguère partie du territoire de la commune mixte de Mécheria, a été presque entièrement détruite par une crue subite de l'oued el-Bridj et de l'oued Mouila, le 21 octobre 1904; des 200 ou 300 maisons dont se composait ce village, il n'en est demeuré debout qu'une dizaine, presque toutes ébranlées, mais dès maintenant cette localité renaît de ses ruines sur un terrain plus élevé, à l'abri des invasions possibles de l'eau.

Ainsi parlait Zarathoustra (*Also sprach Zarathustra*; 1re partie 1883; 2e partie 1883; 3e partie 1884; 4e partie 1892; édition complète 1892; trad. franç. de H. Albert, sous le titre de : *Ainsi parlait Zarathoustra,* Paris, 1898), poème philosophique de Frédéric Nietzsche, dont c'est sans contredit l'œuvre capitale. Le poème s'ouvre par un prologue qui raconte la destinée de *Zarathoustra.* Zarathoustra est une âme religieuse qui s'est élevée, par l'intelligence et la volonté, jusqu'à l'irréligion. Dieu, pour lui, est mort. Zarathoustra descend parmi les hommes pour dire le nouvel Évangile et développe les idées essentielles de la doctrine du Surhomme. L'esprit qui tient à la suprême sagesse doit passer par trois métamorphoses : 1° la patience; 2° la vaillance; 3° l'innocence et la joie. Zarathoustra répudie tous les commandements essentiels de l'ancienne morale : l'amour du prochain, l'humilité, le pardon des injures. Il éloigne ses disciples des autres hommes pour en faire une race d'élite, et construit avec des notions de plus en plus claires la nature de l'idéal vers lequel il faut tendre : le Surhomme. Zarathoustra rentre ensuite dans la solitude et livre en lui-même un combat tragique à l'Idée du Retour éternel : faudra-t-il donc recommencer toujours la même destinée? Vainqueur de son découragement, il chante la Vie éternelle en des strophes admirables. Zarathoustra doit encore vaincre la pitié : ce n'est pas avec les « hommes supérieurs » que l'on peut réaliser le Surhomme. Malades et pessimistes, ils en retarderaient plutôt la venue. Les disciples seuls de Zarathoustra pourront donner le jour au Surhomme. — Ce poème étrange et superbe, d'un symbolisme d'abord malaisé à saisir, séduit ensuite par sa réelle profondeur et l'enthousiasme lyrique qui l'anime.

* **AINSWORTH** (William Francis), géologue et médecin anglais, né à Exeter en 1807. — Ce savant, qui avait débuté par accompagner, comme géologue, le colonel Chesney dans son importante exploration de l'Euphrate (1835-1837), et qui avait ensuite accompli un grand voyage d'études en Asie Mineure, dans le Kurdistan et en Mésopotamie (1839-1840), est mort à Londres en 1896. Ses principaux ouvrages sont : *Researches in Assyria, Babylonia and Chaldea* (1838); *Travels in Asia Minor, Mesopotamia and Armenia* (1842); *Travels in the Track of the ten Thousand Greeks* (1844), et *Personal Narrative of the Euphrates expedition* (1888).

AIOLI n. m. Forme provençale de AILLOLI. V. ce mot au t. Ier.

* **AIR** n. m. — ENCYCL. *Air liquide.* La liquéfaction de l'air est restée du domaine du laboratoire jusqu'en 1895, époque à laquelle Linde, à Munich, inventa une machine industrielle, basée sur l'accumulation du froid produit par une série de détentes successives, sans vitesse sensible, du gaz comprimé.

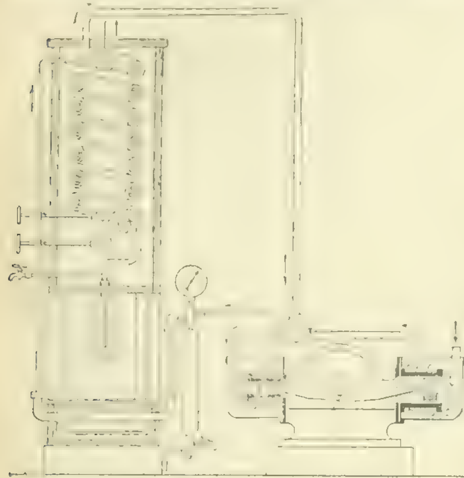
L'air est amené en trois phases jusqu'à 200 atmosphères, puis détendu sans exercer de travail; le froid résultant est utilisé pour refroidir l'air arrivant à la compression; après quelques instants de marche, la masse gazeuse alternativement comprimée et détendue étant de plus en plus froide, une partie atteint la température où elle se liquéfie.

Pour obtenir un liquide transparent, il est nécessaire de le filtrer pour en séparer l'eau et l'anhydride carbonique solidifiés ou d'opérer sur de l'air privé de ces impuretés; le rendement de la machine Linde est d'environ un demi-litre par cheval-heure; la théorie indiquant trois litres, de grands perfectionnements sont encore possibles.

L'air liquide se conserve dans de petits flacons de verre à double paroi argentée, l'intervalle étant vide d'air; l'industrie utilise des vases métalliques de 50 litres à double enceinte; l'air s'évaporant peu à peu, lorsque la pression intérieure atteint 0 k. 5, une soupape s'ouvre, les gaz s'échappent au dehors après avoir circulé entre les deux parois, qu'ils maintiennent toujours froides.

L'air liquéfié forme un liquide transparent, légèrement bleuâtre, [illegible] bouillant entre -192 et -189°; versé dans l'air, il fume fortement par suite de la condensation de l'humidité en un brouillard de glace; en tombant sur un corps à température ambiante, il prend l'état sphéroïdal par caléfaction (ce phénomène empêche l'action sur la peau, mais, si celle-ci vient à être mouillée, le froid peut provoquer des brûlures). Si, grâce à l'air liquide, on a pu réaliser quelques travaux (liquéfaction du fluor, découverte du krypton) et étudier les propriétés de la

matière aux basses températures (métaux devenant cassants, plus tenaces, plomb rendu sonore, paraffine phosphorescente, plaques photographiques perdant leur sensibilité, etc.), les applications industrielles sont moins importantes qu'on aurait pu le supposer, parce que la faible chaleur spécifique de l'air en fait un mauvais frigorifique (53 frigories par cheval). La plus médiocre machine à gaz ayant un rendement quarante fois meilleur, l'emploi de l'air liquide n'est avantageux qu'au-dessous de [illegible] ou par son expansion gazeuse comme agent moteur (automobile Tripler). Par évaporation, il perd de l'azote et



Coupe schématique d'une machine industrielle Linde.

s'enrichit en oxygène au point de donner des mélanges assez oxydants pour trouver des applications en métallurgie. En mélange avec un hydrocarbure, il détone sous l'influence d'une amorce; cet explosif serait intéressant pour les mines, s'il n'était d'effet très inconstant. Enfin, l'action anesthésiante (mais non antiseptique) de l'air liquide sur les tissus a été essayée en médecine opératoire.

— *Nouveaux gaz de l'air.* Depuis la découverte de l'argon dans l'air (1898), Ramsay et Travers ont poursuivi l'étude de l'atmosphère; en utilisant la distillation fractionnée de l'air ou de l'argon liquides, les liquéfactions et congélations successives sous l'influence de l'hydrogène liquide, ces savants ont pu isoler quatre nouveaux gaz : le *néon* (densité 9,96), le *krypton* (d. 40), le *xénon* (d. 64), et l'*hélium*: gaz monoatomiques répandus à l'état de traces dans l'air, celui-ci contenant un sept-millionième de krypton et un quarante-millionième de xénon en poids.

***AÏR** ou **ASBEN.** — Des observations météorologiques exécutées en 1899 dans l'Aïr par la mission saharienne Foureau-Lamy pendant la saison la plus chaude de l'année (de mai à octobre), il résulte que la température y est notablement plus élevée qu'à Tombouctou en mai et en juin, les deux mois les plus chauds de l'année, et plus basse au contraire en mars. avril et septembre. En mai et en juin, la température moyenne, réduite au niveau de la mer, y dépassait probablement 38° C.; ainsi l'Aïr serait à cet égard le maximum absolu du globe. Il y pleuvrait également beaucoup moins que ne l'indique Barth.

AIROL (*è*) n. m. Oxyiodigallate de bismuth. (S'emploie comme antiseptique, principalement dans l'utérite et la cystite blennorragiques, en injections et en lavages au 20e et au 100e.)

AISHIHIK, lac du Canada (territoire du Youkon); environ 27.500 hect.

AITHALITE n. f. Oxyde hydraté naturel de manganèse et de cobalt.

***AÏVAZOWSKI** (Ivan Konstantinovich), peintre russe d'origine arménienne, né à Théodosie (Crimée) en 1817. — Il y est mort en 1900. Élève de Fanneur, plusieurs de ses tableaux ont pris place au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. Aux peintures déjà citées de cet artiste, ajoutons : *Moines arméniens à Venise, les Champs de blé, Brouillard dans le golfe de Naples.*

***AIZELIN** (Eugène), statuaire, né à Paris en 1821. — Il y est mort en 1902. Ce statuaire, qui fut un continuateur de Pradier dans l'expression de la grâce féminine, a vu un grand nombre de ses compositions acquises par l'État. Une *Psyché* en marbre, le groupe d'*Agar et Ismaël* ont pris place au musée du Luxembourg. Lors de l'Exposition universelle de 1889 (Paris), Aizelin réunit sous les yeux du public *Marguerite*, statue marbre; *Mignon*, statue bronze; *Vestale*, statue plâtre; *Archer du XVe siècle*, statue plâtre. Une médaille d'or lui fut décernée. Le musée de Nantes possède de lui l'*Enfant au sablier;* le musée de Reims, *Orphée*; le musée de Montpellier, *une Suppliante*.

AIZOACÉES (*è, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales. — *Une* AIZOACÉE. — On dit aussi FICOÏDÉES et MÉSEMBRIANTHÉMACÉES.

— ENCYCL. Les *aizoacées* sont voisines des *phytolaccacées*, des *nyctaginées* et des *chénopodiacées*, avec lesquelles elles partagent les anomalies des formations secondaires, ainsi que la structure de la graine à embryon recourbé entourant un albumen amylacé. Les aizoacées sont des herbes, parfois rampantes, à feuilles souvent charnues. Elles sont caractérisées par leur ovaire supère ou infère, à carpelles fermés contenant toujours de nombreux ovules campylotropes. On en compte plus de 450 espèces, réparties en tribus, dont les principales sont : *ficoïdées* (ovaire infère); *sesuviées* (ovaire supère-pyxide); *aizoées* (ovaire supère-capsule); *mollugées* (toutes les pièces de la fleur libres), etc.

AIZOÉES (*é-zo-é*) n. f. pl. Tribu de la famille des aizoacées. — *Une* AIZOÉE.

AJALBERT (Jean), avocat et écrivain français, né à Levallois-Perret (Seine) en 1863. Il étudia le droit à Paris, où il se fit inscrire comme avocat en 1884, puis, tout en plaidant, il écrivit des vers impressionnistes et naturalistes [illegible] (1891), où il se montre tour à tour gouailleur et mélancolique. Écrivain original, aux idées très avancées, il [illegible] l'Homme », etc., et publia, en 1893, dans le « Gil Blas », contre le monopole des avocats, un article qui lui valut une suspension, changée en réprimande. Il a fait paraître [illegible] *Forêt noire* (1899); *la Tournée* (1901). On lui doit aussi : *la Fille Elisa*, pièce tirée du roman de Goncourt (1890); *À fleur de peau*, comédie en un acte, en vers, jouée au [illegible] vernement d'une mission au Laos et au Siam.

AJOUPA-BOUILLON, localité située dans la partie nord-orientale de l'île de la Martinique, sur les contreforts de la montagne Pelée [illegible] une nuée ardente partie du volcan.

AJOURER v. a. Pratiquer des jours dans : AJOURER *une plate-bande*.

***AJOURNÉ** n. m. — Milit. Jeune homme classé par le conseil de revision comme étant d'une constitution physique trop faible pour le service armé, et qui, en conséquence, est renvoyé à un nouvel examen du conseil. ‖ Se dit aussi d'un candidat renvoyé à une autre session.

— ENCYCL. Milit. D'après la loi [illegible] reçoit un certificat spécial, qu'il est tenu de représenter à toute réquisition. Il doit, d'ailleurs, comparaître l'année suivante devant le conseil de revision du canton qui l'a déjà examiné, à moins d'avoir obtenu l'autorisation de comparaître devant un autre conseil. Si, à ce second examen, il est reconnu propre au service armé, il est astreint aux deux années de service armé primitivement dues, au lieu d'être seulement soumis, comme sous le régime de la loi de 1889, aux obligations de la classe à laquelle il appartient. L'ajourné qui, à ce second examen, n'est pas encore reconnu bon pour le service armé, sans pourtant que son état physique justifie une exemption définitive, n'est plus, comme d'après la loi de 1889, ajourné une seconde fois : il est classé dans le service auxiliaire et incorporé comme tel. Puis, après une année passée sous les drapeaux dans ce service, il est soumis à l'examen de la commission de réforme, qui décide s'il doit accomplir sa deuxième année dans le même service, ou passer dans le service armé, ou s'il doit être réformé.

Un autre genre d'ajournement a été institué encore par la loi de 1905, en faveur des jeunes gens classés par les conseils de revision dans le service auxiliaire et désignés pour être incorporés à ce titre. Ils peuvent être ajournés jusqu'à vingt-cinq ans s'ils demandent à être, en cas d'aptitudes physiques finalement acquises, admis ultérieurement dans le service armé. Mais ces ajournements ne peuvent, en aucun cas, les dispenser des deux années de service actif prescrites par la loi et qu'ils doivent, en fin de compte, accomplir soit dans le service armé, soit dans le service auxiliaire.

Les règles applicables aux ajournés le sont également aux jeunes gens qui, après avoir été reconnus bons pour le service armé ou pour le service auxiliaire, seraient *réformés temporairement* (v. ce mot) avant ou après leur incorporation.

***AJOURNEMENT** (*man*) n. m. Milit. Opération par laquelle l'incorporation d'un conscrit est renvoyée à l'année suivante, à cause de l'insuffisance de son développement physique.

AKATHISIE (*zi* — du gr. *a* priv., et *kathisis*, action de s'asseoir) n. f. Maladie du système nerveux, qui empêche le patient de se tenir assis sans sursauter.

AKCHER ou **AKSCHER,** ville de la Turquie d'Asie (Anatolie [vilayet de Konieh]), à la base nord-orientale du Sultan-Dagh, sur un affluent du *lac Akcher* (sans écoulement); de 6.000 à 8.000 hab. C'est l'antique *Philomelium*. Le sultan Bajazet y mourut, en 1403.

AKÈLE ou **AKELA** (*ké-la*) n. f. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, comptant quatre espèces propres à l'Amérique tropicale. (Les akèles sont des araignées sauteuses, assez petites, fauves ou jaunâtres, variées de noir, avec un revêtement de duvet gris.)

AKEN ou **ÆKEN** (VAN). V. BOS (Jérôme).

AKONTINE n. f. Minerai différant peu du glaucodot.

AKRONIE (*nî*) ou **AKRONIA** n. f. Genre d'insectes diptères brachycères, de la famille des stratiomyidés, propres aux États-Unis. (L'*akronia frontosa*, de l'Ohio, est une mouche voisine des némotèles.)

AKSERAÏ, ville de la Turquie d'Asie (Anatolie [vilayet de Konieh]), sur le Bejaz-Sou, affluent du grand lac salé sans écoulement, le Touz-Gheul; 2.500 hab. Salpêtre.

ALAIRE (*lèr*) ou **ALARIA** n. f. Genre d'algues phéophycées (algues brunes), de la famille des laminariacées, à fronde de grandes dimensions et à stipe présentant des proliférations en forme de feuilles. (On en connaît environ vingt espèces dont une seule, l'*alaria esculenta*, se rencontre en France sur les côtes de la Manche et de l'Océan.)

ALAMANNI (Pietro), peintre italien, né à Ascoli, au début du XVe siècle : il travaillait encore en 1489. On cite de lui une peinture sur bois à Santa-Maria-della-Carita, à Ascoli, qui place son auteur au rang des meilleurs peintres de son siècle.

***ALAMBIC** n. m. — ENCYCL. Dr. La réglementation fiscale des *alambics* a été la conséquence de l'élévation à 220 francs du droit de consommation sur l'alcool et de la nécessité de renforcer la surveillance à la production des spiritueux. Les lois des 29 décembre 1900 et 31 mars 1903 ont édicté une série de mesures tendant à saisir les appareils à distiller dès leur fabrication, à les suivre en tous lieux et à en contrôler l'emploi.

Avant d'exercer leur industrie, les fabricants d'alambics sont tenus de faire une déclaration de profession, qui les place sous la surveillance du service des contributions indirectes. Ils doivent inscrire sur un registre, au fur et à mesure qu'elles ont lieu, leurs fabrications, leurs réceptions et leurs livraisons d'appareils ou de portions essentielles d'appareils. Dans les quinze jours de la vente des alambics, ils doivent faire connaître au bureau de la régie de leur résidence le nom et le domicile des personnes [illegible] cède accidentellement un appareil.

[illegible] dehors des propriétés privées, qu'en vertu d'acquits-à-caution qui ne sont déchargés qu'après représentation des appareils au lieu de destination ou au point de sortie du territoire, s'ils sont expédiés à l'étranger. La non-re[illegible]tue une contravention dont la responsabilité incombe à [illegible] tournement.

[illegible] de leur résidence, dans les cinq jours qui suivent la prise de possession. Au vu de cette déclaration, le service de [illegible] çoit, pour cette opération, un droit de 1 franc par alambic.

Les appareils doivent demeurer scellés pendant les périodes où il n'en est pas fait usage. Ils peuvent être conservés à domicile ou déposés dans un local agréé par l'administration. Les détenteurs sont tenus de représenter à toute réquisition du service les appareils scellés ou non, et, quand ils en ont la libre disposition, ils sont astreints aux visites de jour et de nuit des employés. Mais, en ce qui concerne les bouilleurs de cru, ce contrôle ne peut s'exercer que de jour et seulement dans le local où se trouve l'appareil.

La loi dispense de la formalité du scellement et des visites de nuit, à condition qu'ils aient obtenu de la régie une autorisation personnelle, toujours révocable : 1° les détenteurs d'alambics d'essai, c'est-à-dire d'appareils à chargement intermittent dépourvus de tout organe de rectification ou de rétrogradation, dont la capacité n'excède pas un litre (arrêté ministériel du 2 avril 1903); 2° les établissements scientifiques et d'enseignement pour les appareils exclusivement destinés à des expériences; 3° les pharmaciens diplômés; 4° les personnes qui justifient de la nécessité de faire emploi d'appareils de distillation pour des usages déterminés et qui ne mettent en œuvre aucune matière alcoolique.

La détention de tous appareils propres à la distillation des eaux-de-vie est interdite dans la ville de Paris. Des exceptions à cette règle peuvent toutefois être accordées, sous forme d'autorisations individuelles, toujours révocables, aux personnes qui exercent une profession nécessitant l'emploi d'alambics.

Les loueurs d'alambics ambulants doivent faire la déclaration du nom et du domicile de leurs clients, des opérations qu'ils font pour leur compte, et ils sont tenus d'avoir un cahier-journal, contresigné par le bouilleur et représenté à toute réquisition des employés des contributions indirectes.

Les contraventions en matière d'alambics sont punies d'une amende de 500 à 5.000 francs, indépendamment de la confiscation des appareils. V. BOUILLEUR DE CRU.

ALANTOLACTONE n. f. Lactone $C^{15}H^{20}O^{2}$, que l'on retire de la racine d'aunée.

ALANTOLATE n. m. Sel de l'acide alantolique.

ALANTOLIQUE adj. Se dit d'un acide $C^{15}H^{22}O^{3}$, dont on obtient le sel de potassium en traitant l'alantolactone, à chaud, par une solution étendue de potasse.

ALARIA n. f. V. ALAIRE.

ALAS (Leopoldo), professeur et littérateur espagnol, né en 1852, mort à Oviedo en 1901. Il fut professeur à l'université de cette ville. A publié plusieurs livres de critique sous le pseudonyme de CLARIN : *Solos de Clarin, Paliques, Folletos, Mezclilla*, etc.; des ouvrages de philosophie et d'économie politique : *Relaciones de la moral y el derecho, Programa de Economa*; des romans : [illegible]

***ALASKA** [illegible] mixte d'arbitrage réunie à Londres en 1903 a précisé la frontière entre l'Alaska et le Dominion canadien, frontière que le traité anglo-russe du 28 février 1825 avait décidé devoir être formée, au S. du mont Saint-Élie, par la chaîne de montagnes suivant la mer, pour autant qu'elle ne s'en écarterait pas à plus de 10 lieues marines (30 milles), et, en cas contraire, par une ligne conventionnelle suivant la mer à cette distance. La découverte de l'or au Klondyke ayant amené sur l'interprétation de cette clause une divergence entre le Canada et l'Angleterre d'une part, et les États-Unis de l'autre, la Commission arbitrale a donné raison sur presque tous les points aux revendications américaines. Si, en effet, elle attribue au Dominion canadien Port-Simpson, avec les deux îles voisines de Pearse et de Whales, ainsi que le canal de Portland dans l'extrême sud du Contesté, par contre, elle l'écarte complètement de l'océan Pacifique dans toute la partie la plus septentrionale, en accordant aux États-Unis, outre les îles de Sitklan et de Kannagunnut, tous les golfes, baies et fjords de la côte, avec les [illegible] sur le canal de Lynn.

ALASONNIÈRE (Henri-Fabien), graveur français, né à Angers [illegible] portrait de *Desboutin*, puis s'est fait remarquer par la vigueur de ses eaux-fortes, qui lui ont valu des récompenses, en 1888, pour le *Retour*, d'après Henry Mosler, en 1897, [illegible] *Adoration des Mages*, d'après la peinture de Tiepolo, conservée au musée de Munich. Il a fait aussi des estampes et des pointes sèches.

ALASSEUR (Jean-Jules), statuaire, né et mort à Paris (1818-1903). Élève de l'École des beaux-arts, puis de David d'Angers, dont il fut longtemps le collaborateur, il exposa au Salon depuis 1864 et obtint des médailles de deuxième classe en 1853, de première en 1859. Ses principales œuvres sont : *Moïse sauvé des eaux*, les statues de [illegible]

ALAUNIEN (*a-lô-ni-in*) adj. Se dit d'un sous-étage géologique appartenant à la partie supérieure du système triasique et caractérisé par la zone à *cyrtopleurites bicrenatus*. — *L'alaunien*.

Alaux [illegible]

Albalat [illegible]

Albanie [illegible] d'emprunts au latin, au grec, au turc et au slave. Il se présente à nous sous deux formes dialectales : le *tosque* au [illegible] archaïque. Les parlers propres aux îlots albanais de la Grèce et de l'Italie méridionale ont aussi leur individualité, [illegible]

[illegible] surtout chez les Albanais de l'Italie et influencée par la littérature italienne. Un des plus anciens monuments est [illegible] Les principaux auteurs albanais modernes sont Gerolamo [illegible] créer une langue littéraire, a composé une *Grammaire du dialecte tosque* (Constantinople, 1882) et a publié des traductions de parties importantes de la Bible. [illegible] Paris, 1881.

Albareda (José Luis), publiciste et homme politique [illegible] Avocat à Madrid, il se fit connaître par ses idées libérales [illegible] puis ministre à La Haye (1862), coopéra, en 1870, avec Prim, à l'élévation d'Amédée de Savoie comme roi d'Espagne [illegible]

Albâtrier (*tri-é*) n. et adj. m. Ouvrier, négociant en albâtre.

Albéca (Alexandre d'), voyageur et administrateur français, né en 1858, mort à Assinie (Dahomey) en 1896. En 1889, il explora une partie de la Côte des Esclaves, puis, en 1892, suivit le général Dodds dans la campagne [illegible]

Albedo (m. lat. signif. *blancheur*) n. f. Astron. Rapport entre la quantité de lumière incidente réfléchie diffusément par un corps non lumineux et la quantité de lumière [illegible]

Alberdingk-Thym (Joseph-Albert), né à Amsterdam en 1820. Catholique convaincu et militant, il publia en 1844 des poésies qui furent remarquées ; en 1855, un [illegible]

Alberdingk-Thym, [illegible]

Alberic [illegible] D'abord prieur à Molesme, et ayant jugé [illegible]

Albert [illegible]

Albert [illegible]

Albert [illegible]

[illegible] lites de Bruxelles, qu'il venait de fonder, et le porta lui-[illegible]

Albert [illegible] Albert dans l'armée, l'empereur Guillaume II vint lui-[illegible]

Albert (Maurice), professeur et littérateur français, [illegible] française de Rome, agrégé en 1877 et docteur en 1882, il a professé la littérature française, d'abord à l'École de Saint-Cyr (1882-1897), au lycée Condorcet, à l'Association [illegible] l'École polytechnique. A cet enseignement, qui lui a valu un renom d'esprit délicat et de causeur disert, se rattachent [illegible] recueilli et rédigé les notes que son père avait laissées de son cours au Collège de France. Outre de nombreux articles de journaux et de revues, il a publié plusieurs ouvrages de critique et d'histoire, dont deux ont été couronnés [illegible] *Théâtres de la Foire*. Un volume d'érudition rare et curieuse [illegible] thèse latine [illegible] *tion : Edmond Géraud, les Théâtres des Boulevards*, faisant suite aux *Théâtres de la Foire*, un travail sur *Molière* et [illegible] *notre littérature*.

Albert (Gustave-Albert-Anderson, dit *Gustave*), peintre suédois, né à Eskiltuna (Suède) en 1867, mort à Gouvieux (Oise) en 1905. Fils d'un ouvrier, il s'était formé seul. Il peignit le paysage et avait fait son profit des conquêtes réalisées dans le domaine de la technique par Claude Monet, Sisley, Pissarro ; comme eux, il n'employait des couleurs qu'à l'état pur, juxtaposées par touches franches.

Albert (Léopold-Clément-Marie-Meinrad), prince héritier de Belgique, né à Bruxelles en 1875. Neveu du roi Léopold II, il est le fils du comte de Flandre, Philippe, né à Laeken en 1837, et de la princesse Marie de Hohenzollern. Il a épousé la duchesse Elisabeth de Bavière, née en 1876, et il appartient à la maison de Saxe-Cobourg-et-Gotha. Par sa grand'mère Louise d'Orléans, il est l'arrière-petit-fils du roi Louis-Philippe, et par sa mère il descend d'une Murat et d'une Beauharnais. Sa sœur aînée a épousé le duc de Vendôme, fils de la duchesse d'Alençon. Il a deux sœurs : la princesse Henriette, mariée en 1896 au duc de Vendôme, et la princesse Joséphine, mariée en 1894 au prince Charles de Hohenzollern, l'un des fils du prince Léopold, auquel Prim offrit en 1870 le trône d'Espagne.

Alberta, nouvelle province ou Etat du Canada, dans le Nord-Ouest, formé en 1905 de la réunion des territoires d'Alberta et d'Athabaska. Superf. 650.000 kilom. carr. ; pop. probable, 250.000 hab. Capit. *Edmonton*.

*__Albertis__ (Luigi Maria d'), géographe et voyageur italien, né en 1841. — Il est mort en 1901. Il a fait, en Nouvelle-Guinée, de 1872 à 1878, quatre voyages, dont celui de 1875 lui fit remonter le fleuve Fly pendant 150 milles, et celui de 1876 lui fit suivre ce fleuve jusqu'à 800 kilom. de la côte, au pied de la chaîne Victor-Emmanuel, où il prend sa source, c'est-à-dire jusqu'au centre même de la Nouvelle-Guinée.

Albitophyre (de *albite*) n. m. Roche appartenant à la famille des syénites. (C'est un orthophyre, dans lequel le feldspath orthose est remplacé par l'*albite*.)

Albizzie (*zî*) n. f. Genre de légumineuses mimosées. — Encycl. Les *albizzies* sont des arbres ou des arbrisseaux à feuilles doublement composées-pennées, à fleurs presque toujours blanches ou roses, présentant des étamines plus ou moins soudées en tube, jamais libres comme celles des *acacias*. Le fruit est une gousse plate, droite. Parmi les espèces qui peuplent les régions chaudes du globe, il faut signaler : [illegible] ou *bois à feu*, de la [illegible] ou *noir noir*, de la Réunion ; *sirés* ou *sirsa*, des Hindous. C'est un bel arbre, utilisé parfois comme plante d'ombrage ; son bois, assez peu résistant, n'est employé que dans la confection de menus objets : son écorce, médicinale, sert parfois pour le tannage des peaux. L'*albizzie élevée*, et surtout l'*albizzie lophante*, renferment une notable proportion de saponine, qui les font utiliser par certaines manufactures de soieries. Certaines espèces ont des fibres textiles.

Albizzie [illegible]

Alboranite n. f. Roche appartenant au type hypo-[illegible]

Albuminogénie [illegible] tion'. Processus par lequel se forment les réserves de matières albuminoïdes, albumine circulante, albumine de [illegible]

— Encycl. On en ignore à peu près complètement le mécanisme, bien qu'il semble que l'albumine circulante provienne en partie des aliments élaborés. L'albuminogénie, qui, dans ce cas, transforme les albuminoïdes alimentaires en albuminoïdes de l'espèce à laquelle appartient l'individu considéré, ne se confond pas avec l'*assimilation* (v. ce mot) ; elle n'en est souvent qu'une phase préparatoire et s'accomplit vraisemblablement au voisinage de l'épithélium intestinal. V. protéolyse.

Alcannine (*ka-ni-ne*) n. f. Matière colorante de couleur rouge, que l'on rencontre dans la racine d'orcanette (*alkanna tinctoria*). (Avec les alcalis, elle donne une belle couleur bleue.) On écrit aussi alkannine.

Alcantara frères mineurs de la réforme de **Saint-Pierre**. V. alcantarins.

Alcantara (saint Pierre d'). V. Pierre.

Alcantarins n. m. pl. Membres d'une congrégation religieuse, appelés aussi frères mineurs de la réforme de saint Pierre d'Alcantara, ou bien congrégation de la plus étroite observance, ou encore franciscains déchaussés. — *Un* alcantarin.

—Encycl. Ces religieux sont une des branches de l'ordre franciscain ; ils se rattachent aux *Frères mineurs*. Leur congrégation fut fondée en Espagne par saint Pierre d'Alcantara. (V. Pierre, t. VI.) Ce saint religieux, qui pratiquait lui-même des austérités extraordinaires, voulut apporter dans son ordre une réforme qui augmentât les sévérités de la règle. D'après les statuts qu'il rédigea, chaque cellule ne devait avoir que sept pieds de long, l'infirmerie treize, l'église vingt-quatre ; chaque couvent n'aurait jamais plus de huit religieux. Ceux-ci iraient nu-pieds, sans soques ni sandales, coucheraient sur des planches ou des nattes posées à terre, et, sauf le cas de maladie, s'abstiendraient de viande, d'œufs, de poisson et de vin. Les alcantarins reconnurent comme supérieur le général des *observants*. Paul IV approuva les statuts, en 1562. Cette nouvelle congrégation eut plusieurs provinces en Espagne et elle passa même en Italie. Le vêtement de ses membres est fort grossier ; ils vont nu-pieds, sans sandales, même en hiver. Léon XIII a supprimé le nom des *alcantarins*, comme celui des *observants*, des *récollets* et des *réformés*, et décidé que ces divers groupes franciscains porteraient le nom unique de *frères mineurs*. V. franciscains, t. IV.

*__Alcool__ n. m. — Encycl. La production annuelle de l'alcool, en France, dépasse 2.250.000 hectolitres, en augmentation constante sur les dernières années, grâce aux progrès réalisés dans les industries du chauffage, de l'éclairage, de l'automobilisme, etc. ; mais elle n'a pas encore atteint tout son développement, en raison des difficultés signalées plus loin. Le graphique ci-contre indique, en milliers d'hectolitres, les quantités provenant des diverses substances que met en œuvre la distillerie.

La substitution de l'alcool au pétrole, soit dans l'éclairage public ou privé, soit pour la production de force motrice, se traduirait aussitôt, pour nos distillateurs et finalement pour notre culture, par une plus-value de recettes. On conçoit en conséquence combien étaient motivés les efforts tentés, surtout vers 1899, 1900 et 1901, en vue de cette substitution, et quel intérêt capital s'attachait pour notre pays à la solution heureuse d'une pareille question. Les résultats obtenus n'ont pas répondu, malheureusement, à l'énergie, la persistance et l'ingéniosité de ces efforts. Ceux-ci, à ne les considérer que du seul point de vue technique, ont été, il est vrai, couronnés de succès, mais il en a fallu déduire cette conclusion certaine, et d'ailleurs prévue dès 1899 par la commission qu'avait nommée à cette époque la Société nationale d'agriculture, que, dans les conditions actuelles de sa production, l'alcool, en tant que source de chaleur, de lumière et d'énergie, n'est pas chez nous, jusqu'à nouvel ordre, d'un emploi économique. Malgré les détaxes consenties et les facilités accordées par la régie pour sa dénaturation, il reste un combustible de luxe. Il reste de même un liquide éclairant fort coûteux, sauf dans les lampes à grande puissance et pourvues d'un manchon Auer utilisant l'alcool carburé à 50 p. 100. D'une part, en effet, la présence du manchon augmente beaucoup, comme on ne l'ignore pas, l'intensité lumineuse des lampes — et, faut-il ajouter, même dans le cas des petites lampes domestiques, l'emploi du manchon s'impose absolument — et, d'autre part, le mélange d'hydrocarbures à l'alcool en concourant au même résultat — du moins, nous le répétons, dans les lampes à grande puissance, car il fonctionne mal dans les autres — réduit la consommation d'un tiers ou de moitié.

Ainsi, pour en revenir tout de suite au côté économique de la question, les promoteurs en France du chauffage ou de l'éclairage par l'alcool ont tourné en quelque sorte dans un cercle vicieux. Leurs expériences et leurs travaux ont

Moyenne de la production annuelle des alcools en France. Provenances diverses.

aboutit à cette fâcheuse certitude que l'alcool n'est préférable au pétrole que dans le cas où ce dernier produit est resté jusqu'à ce jour d'un emploi fort restreint [illegible] des lampes à grande puissance et de l'éclairage publi[c].

Alcool solidifié. Sous le nom d'alcool sol[idifié], on trouve dans le commerce des tubes ou boîtes métalliques contenant une substance translucide [illegible], qui s'enflamme sans mèche, ce qui est assez commode pour les réchauds de voyage. Ce produit est obtenu par l'addition de 300 grammes de savon de Marseille, sec et râpé, à 1 litre d'alcool, dans lequel on dissout 20 grammes environ d'une résine salubre. On fait fondre le mélange à feu doux et on le coule dans des moules où il se solidifie rapidement.

***ALCOOLIQUES** (BOISSONS). — Milit. Une circulaire ministérielle du 3 mai 1900 a formulé l'interdiction absolue de vendre dans les cantines des casernes, quartiers, camps et terrains de manœuvres toute espèce d'eau-de-vie ou liqueur à base d'alcool, en y comprenant les multiples préparations connues sous le nom d'*apéritif*.

***ALCOOMÈTRE** n. m. — Les alcoomètres centésimaux ne peuvent être vendus ni employés avant d'avoir subi une vérification préalable. Le décret du 15 janvier 1903 a spécifié que cette vérification serait faite par les soins du laboratoire d'essais du Conservatoire national des arts et métiers.

ALDAZINE n. f. Nom générique des composés répondant à la formule : R-CH=Az-Az=CH-R, et qui résultent de la condensation de deux molécules d'une aldéhyde avec une molécule d'hydrazine.

ALDINE n. f. Syn. de P-DIAZINE. V. DIAZINE, t. III.

ALDOLISATION (*si-on*) n. f. Se dit de la condensation simple des aldéhydes avec union par le carbone.

ALDOSE n. f. Glucose à fonction aldéhydique (en d'autres termes, sucre renfermant cinq fonctions alcool et une fonction aldéhyde). V. GLUCOSE, t. IV.

ALDROPHE (Alfred-Philibert), architecte français, né et mort à Paris (1834-1895). Il dirigea en 1875 le service des plans de l'Exposition universelle (Paris). Le Play l'ayant attaché à ses travaux, il eut à l'Exposition universelle de 1867 la direction générale des services d'architecture. Il a élevé l'*hôtel Thiers*, le *Temple israélite* de la rue de la Victoire et le *Temple* de Versailles. On lui doit aussi les châteaux de Laversine, près de Chantilly, et de Vallière, près de Survilliers.

ALECTORIE (*lèk-to-rî*) n. f. Lichen de la famille des usnéacées, formé de branches plusieurs fois ramifiées, poussant sur les arbres ou sur les rochers.

ALEM (*a-lèm'* — de l'arabe *alem*, pluriel *oulema*) n. m. Savant ou jurisconsulte en pays musulman.

ALENÇON (Sophie, princesse de Bavière, duchesse D'), morte à Paris (1847-1897). Fille de Maximilien, duc de Bavière, elle était sœur des ducs Charles-Théodore et Louis, de l'impératrice Elisabeth d'Autriche, de la reine de Naples et de la comtesse de Trani. En 1868, elle épousa le second fils du duc de Nemours, le duc d'Alençon, dont elle eut deux filles et un fils, le duc de Vendôme, qui épousa en 1896 la fille du comte de Flandre. Elle périt dans l'incendie du Bazar de la Charité (Paris) et fut inhumée à Dreux, dans la chapelle funéraire de la famille d'Orléans.

ALENÇONNAISE (*lan-so-nè-ze*) n. f. Cépage cultivé aux environs d'Alençon et obtenu de pépins de *vitis Chensii*, qui donne en Chine, dans la province de Chensi, un exquis et très gros raisin de table.

ALERT, bâtiment de la marine britannique qui, avec le *Discovery*, fit partie de l'expédition arctique dirigée en 1875-1876 par sir George Nares au N. du canal Robeson, et au cours de laquelle Markham parvint au N. de la terre de Grant jusqu'à la latitude la plus septentrionale atteinte jusqu'alors (83°20'). Un peu plus tard, de 1879 à 1882, l'*Alert* exécuta sous les ordres du capitaine Maclear dans l'océan Pacifique méridional une croisière de recherches dont Coppinger a raconté l'histoire (*Cruise of the* Alert, *1878-1882*; Londres, 1883).

***ALÉSAGE** n. m. — *Alésage d'un cylindre*, Son diamètre intérieur.


Alexandra

ALEXANDRA (Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie), reine d'Angleterre, née à Copenhague en 1844. Fille du roi de Danemark Christian IX, elle épousa en 1863, à Windsor, Albert-Edouard, prince de Galles, qui devint, sous le nom d'Edouard VII, roi de Grande-Bretagne et d'Irlande en 1901, à la mort de sa mère, la reine Victoria. Elle fut élevée très simplement à la cour de Danemark et le mariage du prince de Galles ne fut pas dicté seulement par des raisons de convenance politique. Elle a la passion des chiens et des chevaux et, à Sandrigham, sa résidence favorite, elle a fait aménager des chenils et des écuries modèles. Sa beauté et ses qualités de cœur et d'esprit lui ont conquis les sympathies du peuple anglais.


Alexandra Feodorovna

ALEXANDRA-FEODOROVNA, impératrice de Russie, née à Darmstadt en 1872. Alix-Victoria-Hélène-Louise-Béatrix est la quatrième fille du grand-duc de Hesse et du Rhin, Louis IV (1837-1892). Elle épousa à Saint-Pétersbourg en 1894 le césarévitch Nicolas, devenu la même année empereur, à la place de feu son père Alexandre III. Convertie à la religion orthodoxe conformément au statut de la famille impériale de Russie, elle fut baptisée sous le nom d'Alexandra-Feodorovna. Elle a [illegible] Nicolas II [illegible] à Paris [illegible].

ALEXANDRE-I[illegible] [illegible] mais une banquise de glace, constituant un rempart infranchissable [illegible]. Il demeure donc impossible de dire si la terre Alexandre-Ier est une île ou un promontoire avancé du continent antarctique, et si elle est reliée à la terre de Graham.

***ALEXANDRE Ier**, roi de Serbie, né à Belgrade en 1876. — Il fut assassiné dans cette ville en 1903. La Serbie, depuis le coup d'Etat du 21 mai 1894, qui suspendit la constitution libérale de 1888, était profondément troublée par la politique autoritaire et brouillonne de l'ex-roi Milan, lorsqu'un événement imprévu vint changer la face des choses. Le jeune souverain Alexandre Ier annonça, le 21 juillet 1900, ses fiançailles avec Draga Maschin, de neuf ans plus âgée que lui, et qui, dame d'honneur de la reine mère Natalie, avait su inspirer au roi une passion assez ardente et assez aveugle (v. DRAGA) pour se faire épouser et régner sur la Serbie. Le mariage eut lieu à Belgrade, le 5 août 1900 ; le tsar s'y fit représenter.

Alexandre Ier parut vouloir inaugurer alors une politique de clémence et de concorde, surtout après la mort de son père (11 févr. 1901). Il octroya à la Serbie une constitution libérale, institua un Sénat, gracia les radicaux condamnés en 1899, à la suite d'un attentat contre Milan. Tout marchait à souhait lorsqu'on apprit que la reine, qui s'était déclarée enceinte pour déterminer le roi à l'épouser, présentait seulement les symptômes d'une grossesse nerveuse. Ses ennemis, très nombreux, la traitèrent d'intrigante et de comédienne, et l'opinion se souleva lorsque le bruit courut que Draga s'efforçait de faire désigner son frère Nicodème comme héritier éventuel. Alexandre songea à conduire sa femme à Saint-Pétersbourg pour lui faire donner une sorte d'investiture par le tsar et la tsarine, mais celle-ci prétexta l'état de sa santé pour refuser de recevoir Draga, ce qui détermina le roi à se rapprocher de l'Autriche, en même temps qu'il se ralliait à la politique autoritaire du général Markovitch, devenu président du conseil. Il suspendit la Constitution (9 avril 1903), fit dissoudre la Skoupchtina, etc., et s'aliéna ainsi tout à fait l'armée et le gros de la nation. Un complot militaire se forma, à la tête duquel était le colonel Maschin, beau-frère de Draga et son ennemi irréconciliable. Dans la nuit du 10 au 11 juin, des troupes cernèrent le Konak (palais royal), et les conjurés, tous officiers, tuèrent à coups de sabre et de revolver le roi et la reine, dont les cadavres mutilés furent précipités par une fenêtre. Les soldats acclamèrent comme roi le représentant de la dynastie rivale, Pierre Karageorgevitch.

ALEXANDRE (André), littérateur et auteur dramatique français, né à Montmédy (Alsace) en 1860. Il a publié deux recueils de vers, *Le Lundi en fleur*, *Le Sonneur de biniou* (1880-1881). Librettiste habile, on lui doit *Madame Chrysanthème* (1893), *Bacchus* (1895), *Lorenzaccio* (1896), *Le Spahi* (1897), *Phryné*, *Les Barbares* (1901), *Le Mousse* (1904), etc. Il a encore écrit pour le théâtre : *Sire Olaf*, légende publiée avec une préface de Théodore de Banville (1888), *Hypatie* (1889), *Kermaria*, drame en prose et en vers (1892).

ALEXANDRI (Basile), poète roumain, né à Bacau en 1821, mort à Paris en 1890. Après avoir fait ses études à Paris (1834-1839), Alexandri retourna à Iassi, où il collabora à la revue « Dacia literara » de Mihaï Kogalnicéano. En 1844, il fit partie de la direction du théâtre de Iassi et écrivit plusieurs pièces. En 1848, impliqué dans le mouvement révolutionnaire contre le protectorat russe, il fut forcé de se réfugier à Paris. En 1857, il devint membre du divan *ad hoc*, et deux ans après ministre des affaires étrangères (1859-1860). Depuis il vécut tantôt à Bucarest, tantôt à Paris, où il revint en dernier lieu comme ministre plénipotentiaire. Les premières poésies qui firent la réputation d'Alexandri sont ses *Doine si lacrimioare*, calquées sur la forme des poésies populaires. Ses *Pasteluri* (pastels) sont un genre d'églogues, les *Légendes historiques*, des poèmes héroïques. Ses meilleurs drames sont : *Despot-Voda*, *Ovidiu* et *Fintina Blandusiei*. Très appréciées sont aussi ses « chansons guerrières », écrites pendant et après la guerre russo-turco-roumaine (1877).

***Alexandrie** (FOUILLES D'). On a récemment exploré, sur plusieurs points, l'emplacement de la ville gréco-égyptienne d'Alexandrie, fondée par Alexandre le Grand en 331 avant notre ère. On a pu relever le plan des rues d'un des quartiers de l'antique cité. On a retrouvé des restes du *Serapeion* ou sanctuaire de Sérapis. On a fouillé en partie deux nécropoles : l'une grecque, l'autre romaine. Dans l'île de Pharos, on a trouvé des tombes taillées en plein roc, des chambres voûtées et peintes avec *triclinia* pour banquets funéraires.

ALEXANDROLITE n. f. Substance minérale résultant de l'altération de l'*aralite*.

ALEXANDROVSK, bourg de l'empire russe (Sibérie [prov. du Littoral]), sur la Manche de Tarrakaï, au fond de la baie de Castries, en face de l'île Sakhaline ; bon port. Dans le voisinage, est le poste militaire de Castries. — Nouvelle ville de l'empire russe (gouv. d'Arkhangel), sur le littoral septentrional de la presqu'île de Kola et l'océan Glacial arctique, à un endroit que le Gulf Stream tient toute l'année libre de glace.

ALEXÉIEV (Eugène-Ivanovitch), amiral russe. Né en 1843, il fit son éducation technique à l'Académie navale de Saint-Pétersbourg, puis gagna rapidement ses premiers grades et fut, en 1884, attaché naval à l'ambassade de Russie à Paris. En cette qualité, il fut chargé d'aller surveiller à Saint-Nazaire l'achèvement d'un bâtiment que le gouvernement russe faisait alors construire en France. Et c'est sur ce bâtiment, le croiseur *Amiral-Kornilof*, dont il avait pris le commandement, que le capitaine Alexéiev convoya dans l'océan Pacifique le navire sur lequel le tsarévitch héritier — plus tard Nicolas II — exécutait alors un voyage d'études en extrême Orient. Peu après son retour en Russie, en 1892, le capitaine Alexéiev était promu contre-amiral, et nommé sous-chef d'état-major général de la marine. Il occupa ce poste pendant trois [illegible] envoyer une escadre dans le Pacifique, c'est le contre-amiral Alexéiev qui en reçut le commandement. Il le quitta [illegible] après, lorsque, promu vice-amiral, il dut commander en [illegible] soulèvement des Boxers, il [illegible] navales russes du Pacifique [illegible] haute direction des opérations militaires dans le [illegible] aide de camp général de l'empereur, puis amiral au commencement de 1903, Alexéiev reçut en juillet de cette même année le titre de lieutenant [illegible], c'est-à-dire de vice-roi des [illegible] extrême Orient. Il se trouva ainsi réunir entre ses mains le commandement en chef des forces militaires et navales, en même temps que la haute direction des pouvoirs civils dans cette région. En raison de cette situation, il eut tout d'abord la haute direction des opérations militaires et navales de la guerre russo-japonaise. Mais il résigna ses fonctions de lieutenant impérial peu après la nomination du général Kouropatkine au commandement en chef de l'armée de Mandchourie.


Alexéiev

ALEXIE (*lek-sî*) n. f. Symptôme d'une lésion cérébrale, caractérisé par ce fait que le malade peut lire l'écriture [illegible].

ALEXINE (*lèk-si-ne*) n. f. (du gr. *alexein*, repousser). D'après Büchner, substance soluble, bactéricide, non spécifique, du sérum normal, produite par les leucocytes. (Ce serait l'alexine qui, par sa présence, conférerait l'*immunité* [illegible].) V. [illegible].

***ALEXIS** (Alexandrovitch), grand-duc de Russie, né en 1850, frère de l'empereur Alexandre III, et oncle de l'empereur Nicolas II. — Général-amiral, c'est-à-dire commandant en chef de la marine russe, il a donné sa démission à la suite des désastres que cette flotte a éprouvés dans l'océan Pacifique, au cours de la guerre russo-japonaise.

***ALEXIS** (Paul), écrivain français, né à Aix (Bouches-du-Rhône) en 1847. — Il est mort à Levallois-Perret en 1901. En 1896, il composa une grande pièce politique, à clef, en cinq actes : *Vallobra*, qu'il ne put faire jouer et d'où il tira un roman portant le même titre, publié en 1901.

***ALFA** [illegible] l'étendue la plus considérable de terrain occupée par l'alfa en Algérie.

— ENCYCL. On évalue à plus de 5 millions d'hectares la superficie occupée par l'alfa dans les trois départements algériens ; mais c'est surtout dans la région des hauts plateaux du département d'Oran que se trouvent de vastes espaces d'un seul tenant. La *mer d'alfa*, limitée au N. par le Tell, à l'O. par le Maroc, au S. par les montagnes des Ksour, à l'E. par le Hodna, s'étend sur une longueur de 400 kilomètres et une largeur de 170 ; là, l'alfa règne presque sans partage, et la petite végétation qu'on y rencontre ne nuit nullement à son développement, tout en constituant un excellent pâturage pour les nombreux troupeaux du sud de l'Algérie.

ALFELD, ville de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [Hanovre]), cercle de Hildesheim, sur la Leine, à son confluent avec la Warne ; 4.735 hab. (1895). Papeteries.

ALFENE ou **ALFENUS** (*fé-nuss*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, comprenant quelques espèces propres à l'Afrique occidentale. (Les alfènes, qui appartiennent au groupe des plexippés, sont des araignées sauteuses à abdomen aplati, brun, avec des bandes duveteuses blanches ou jaunes. L'espèce type est l'*alfenus* [illegible].)

***ALFIERI** (Charles), homme politique et écrivain italien, né à Turin en 1827. — Il est mort [illegible] en 1897.

ALFRED ou **ALFRID** (saint) [en lat. *Alfridus*], évêque de Hildesheim (Hanovre) au IXe siècle. Il mourut vers 869. — Il est honoré dans le comté de La Mark, le 15 septembre.

ALFRED Ier (Ernest-Albert), duc de Saxe-Cobourg-Gotha, né à Windsor en 1844. — Il est mort au château de Rosenau en 1900. Second fils de la reine d'Angleterre Victoria et du prince Albert, le prince Alfred fit des voyages dans la Méditerranée et sur les côtes d'Amérique. En 1862, il fut question de lui donner la succession du roi de Grèce Othon. Devenu majeur, il fut créé duc d'Edimbourg, comte de Kent et d'Ulster, et put siéger à la Chambre des pairs (1866). L'année suivante, il fit un grand voyage autour du monde et faillit être assassiné dans la Nouvelle-Galles du Sud, par l'Irlandais O'Farrell. En 1874, il épousa, à Saint-Pétersbourg, la princesse Marie, fille du tsar Alexandre II, et il eut de cette union un fils, le prince Alfred (1874-1899) et quatre filles. Promu en 1882 amiral de la flotte anglaise, il commanda, de 1887 à 1889, l'escadre de la Méditerranée. Le 22 août 1893, le duc d'Edimbourg fut appelé à succéder à son oncle Ernest II comme duc de Saxe-Cobourg-Gotha. Il prit alors le nom d'Alfred Ier. Devenu prince allemand, il renonça à ses droits éventuels sur la couronne d'Angleterre et gouverna son duché sans incident notable.

ALFREDE [illegible] Etheldrithe, vierge, morte en Angleterre vers 834. Fille d'Offa, roi des Merciens, elle refusa d'épouser Ethelbert, roi des Est-Angles, que son père fit ensuite assassiner. Elle quitta la cour après ce crime, qui lui fit horreur, et passa quarante ans dans la solitude, au milieu des marais de Croyland. — Fête le 2 août.

***ALGÉRIE.** — *Administration.* Quatre décrets, en date du 23 août 1898, ont réorganisé l'administration de l'Algérie.

[illegible]

du gouverneur général les colons, comprenant les concessionnaires, les propriétaires de biens ruraux, ainsi que [illegible] sième, les indigènes musulmans.

[illegible] ou impôts perçus ou à percevoir, qui intéressent la caté- [illegible] gations peuvent être également consultées sur toutes autres questions d'ordre financier ou économique. Cha- [illegible]

[illegible] 1900, qui a créé un budget spécial pour l'Algérie, consti- [illegible] affecter l'administration de notre colonie africaine.

L'article 1er donne à l'Algérie la personnalité civile, [illegible] par l'organe de son gouverneur et sous le contrôle des [illegible]

[illegible] national, et les ressources algériennes seraient insuffisantes pour y pourvoir; elles demeurent, pour ces deux raisons, au budget métropolitain. La seule exception faite [illegible]

[illegible] nistration générale et des services civils dits « rattachés », relevant directement de l'Etat : justice, instruction publique, cultes non musulmans, trésor et douanes; les trai- [illegible] tion de la colonie; les dépenses de la gendarmerie; celles des services musulmans et des affaires indigènes; enfin, l'acquittement des dettes exigibles. Sont, au contraire, *facultatives*, les dépenses relatives aux travaux publics, à la colonisation, à l'assistance publique et à l'administration pénitentiaire.

Le budget est préparé par le gouverneur en conseil de gouvernement sous le contrôle du ministre de l'intérieur et après communication aux ministres compétents des [illegible] mis aux délégations financières, qui le renvoient à une commission des finances élue par elles dans leur sein, sur [illegible] l'assemblée plénière. Celle-ci peut rejeter ou réduire les crédits proposés pour les dépenses facultatives; mais l'initiative de toute dépense nouvelle est réservée au gouverneur. Voté par les délégations, le budget est transmis au conseil supérieur de gouvernement qui délibère le rapport de sa commission des finances.

Voté par les assemblées algériennes, le budget devient exécutoire et est définitivement réglé par décret du président de la République, sur le rapport du ministre de l'intérieur.

[illegible] d'importantes modifications. Une loi du 30 décembre 1902 a précisé la compétence des cours d'assises, déterminé à nouveau leur composition et le fonctionnement du jury. D'autre part, le décret du 9 août 1903 sur les tribunaux répressifs indigènes (composés du juge de paix et de deux notables citoyens, l'un français, l'autre musulman), a [illegible] *tione personæ*, concilié le respect des droits de l'inculpé et la rapidité de la répression, limité l'exercice des voies de recours, transféré à la Cour de cassation les pouvoirs de revision précédemment accordés à la cour d'Alger.

[illegible] tropolitain, sous réserve d'un certain nombre de modifications de détail. Des mesures spéciales concernent le re- [illegible] coupes et les produits peuvent être vendus à l'amiable.

ALGÉSIMÈTRE [illegible] mesure) n. m. Appareil qui sert à mesurer l'intensité de l'excitation nécessaire pour provoquer une sensation dou- [illegible]

Algésiras [illegible] s'est réunie, le 16 janvier 1906, sous la présidence du duc d'Almodovar, ministre des Affaires étrangères d'Espagne, la conférence internationale provoquée, sur les conseils [illegible] reconnues nécessaires dans l'empire chérifien. V. Maroc.

Algoma [illegible] tenant le *Nouvel-Ontario*, le lieu d'une colonisation très [illegible]

ALGUE [illegible]

ger par croissance intercalaire ou terminale, de même nature dans toutes ses parties ou suffisamment différencié pour rappeler parfois à l'œil les plantes phanérogames avec leurs racines, leurs tiges, rameaux et feuilles. Mais il faut le rappeler, les racines vraies n'y existent jamais; elles sont remplacées par des disques, crampons, [illegible] leur substratum.

Le thalle simple peut être arrondi (*protococcus*, etc.), [illegible] de lame (*ulva*, etc.). Dans les plantes à thalle ramifié, la ramification peut être dichotomique, dans un même plan ou dans des plans rectangulaires alternant, quelle que soit d'ailleurs leur forme extérieure. C'est ce qui arrive pour la ramification terminale; quand elle est latérale, la ramification est isolée sur un ou plusieurs rangs superposés ou bien verticillée. D'une façon générale, les choses se passent de telle façon que l'ensemble des rami- [illegible] modifiée ou à de fausses dichotomies.

Très souvent, le thalle, qu'il soit simple ou ramifié, ne présente extérieurement aucune différenciation, mais il [illegible] prennent naissance des crampons; en certains points, se forment des ampoules remplies d'air, qui jouent le rôle de flotteurs (*sargasses, macrocystis, fucus vesiculosus*, etc.). Van Tieghem donne comme exemple du plus haut degré possible de différenciation l'*anthophycus longifolius*, où le corps « est profondément divisé en parties de formes et de fonctions spéciales, qui rappellent la tige, les feuilles, les inflorescences et les fleurs des phanérogames ». Dans les *nostocacées*, on voit se développer dans la longueur des filaments, des cellules plus grandes que les autres, à parois épaissies, qui perdent leur protoplasma et dont le rôle est inconnu. On leur a donné le nom d'*hétérocystes*.

Les algues sont presque toujours pourvues de chlorophylle; il n'y a guère que les bactériacées qui fassent exception. La chlorophylle est souvent unie à d'autres principes colorants tels que la xanthophylle, la phycocyanine (bleu), la phycoérythrine (rouge), la phycophéine (brun), qui donnent au thalle sa coloration spéciale. La prédominance de l'un quelconque de ces principes colorants agit sur la chlorophylle, qui est alors plus ou moins masquée, et il en survient des teintes plus ou moins pâles ou foncées. La chlorophylle est toujours localisée sur des chromoleucites, sauf quand elle est mélangée à la phycocyanine. Les corpuscules chlorophylliens renferment souvent de petits corps appelés *pyrénoïdes*, de nature vraisemblablement protéique, et produisent de petits grains d'amidon dispersés dans leur masse ou disposés en couche autour des pyrénoïdes.

Les dimensions des algues sont des plus variables et peuvent aller depuis quelques millièmes de millimètre (bactériacées, protococcus, etc.) jusqu'à plus de 300 mètres, comme dans le *macrocyste*, qui habite les mers australes, surtout la région magellanique.

La structure du thalle n'est pas moins intéressante à étudier que ses formes extérieures. Elle peut être unicellulaire, c'est-à-dire que la plante tout entière est formée d'une seule cellule, présentant quelquefois des trabécules qui assurent le soutien. Les algues ainsi constituées sont dites *siphonées*. Le plus souvent la structure est cellulaire, les cellules composantes pouvant s'agencer suivant divers modes : superposées sur une seule ligne, disposées côte à côte en cordons ou en lames, qui peuvent parfois n'être formées en épaisseur que d'une seule assise. Quoi qu'il en soit, au milieu du protoplasma de la cellule, on distingue des noyaux. Dans les algues à structure cellulaire, il n'y a qu'un seul noyau par cellule; dans les algues siphonées, les noyaux sont nombreux. Il en est de même dans un cas particulier qui se rencontre chez les *cladophorées* : ici la cellule qui a reçu le nom d'*article* (structure articulaire de Van Tieghem), renferme plusieurs noyaux. Ce dernier mode de structure n'est connu jusqu'ici que chez les algues. Dans les algues à phycocyanine, le corps central n'est jamais limité par une membrane et par conséquent ne peut être considéré comme un noyau vrai.

Dans le protoplasma, outre les corps colorés, on rencontre des grains de nature amylacée, tels que le *paramylon* chez les euglènes, composés d'amylodextrine chez les floridées ou d'un autre hydrate de carbone ne se colorant pas par l'iode chez les algues brunes.

Rappelons pour en finir avec le thalle que ce dernier est doué quelquefois de locomotion. On en trouve des exemples bien connus chez les oscillariées, les bactériacées, les diatomées, les desmidiées. Dans ces algues, les thalles sont plus ou moins sensibles à l'action des rayons lumineux et la membrane obéit à la contractilité générale du protoplasma.

La propagation des algues se fait de deux manières différentes : par *fécondation* (reproduction *sexuée*) et par *multiplication* (reproduction *asexuée*). La fécondation n'est pas connue chez toutes les algues; dans certaines, on trouve à la fois les deux modes de propagation; dans d'autres, on ne trouve que l'un des deux exclusivement. Les varechs, les conjuguées donnent toujours lieu à des phénomènes de fécondation; beaucoup de floridées se fécondent et se multiplient.

La fécondation se fait par l'intermédiaire d'organes mâles et femelles, mobiles ou immobiles (*gamètes*), plus ou moins différenciés (*isogamie* et *hétérogamie*). L'œuf qui naît de la fécondation se forme par *anthérozoïde* (développé dans des *anthéridies*) et *oosphère* ou bien par conjugaison égale sans qu'il y ait de différenciation sexuelle appréciable à l'extérieur. Quand l'œuf se forme par anthérozoïdes munis de cils vibratils ou non et oosphère, on se trouve en présence de cinq cas : [illegible] *nium*) : la cellule mère de l'oosphère porte le nom d'*oogone*; 2° anthérozoïde mobile et oosphère libre et immobile (*fucacées*), prenant naissance dans des *conceptacles*; 3° anthérozoïde et oosphère mobiles (*zanardinia*); 4° anthérozoïde immobile et oosphère libre (*padina*); 5° anthé- [illegible] développe à sa partie terminale un long appendice, qui porte le nom de *trichogyne*, que l'anthérozoïde muni d'une membrane de cellulose est obligé de percer au point de [illegible]

semblables. Les gamètes peuvent être alors captifs et immobiles (*conjuguées*), ou bien libres et mobiles (nombreuses algues brunes et vertes).

Le développement qui suit la formation de l'œuf peut se faire de deux manières, ou bien sur la plante mère, comme chez les floridées, ou bien en dehors d'elle, comme chez les fucacées. Dans ce dernier cas, l'œuf, aussitôt formé, grossit, se cloisonne en trois directions, se fixe et donne naissance au thalle. Dans le premier, l'œuf se développe de diverses manières en un sporogone (*cystocarpe*) producteur de spores qui donnent un nouveau thalle, presque toujours directement.

La multiplication a lieu par spores, tantôt nues et munies de cils vibratils (*zoospores*) ou entourées d'une membrane cellulosique et immobiles. Les zoospores sont renfermées dans des *zoosporanges*, les spores groupées habituellement par quatre dans des *tétrasporanges*.

Dans les algues à phycocyanine (cyanophycées, algues bleues) on ne trouve jamais d'œufs, on ne connaît que des spores immobiles ou des kystes, cellules du thalle qui épaississent leurs membranes et donnent un thalle nouveau par déchirure de la couche externe après être restées quelque temps à l'état de vie latente. Dans ces mêmes algues il y a aussi multiplication par *hormogonies*, sortes de tronçons mobiles qui s'arrêtent, s'enveloppent d'une gaine et forment autant d'individus nouveaux. Il y a là une véritable multiplication par boutures. Dans les *siphonées*, la multiplication peut se faire par un *marcottage* naturel, par séparation de branches.

Les algues sont fixées et c'est le cas le plus fréquent, ou nageantes (*spirogyra*, etc.). Sur quelques points de l'Atlantique se rassemblent de véritables bancs d'algues flottantes, qui paraissent amenées par les courants du littoral américain. Ce sont des sargasses, qui forment la région bien connue des géographes sous le nom de *mer des Sargasses*. De nombreuses espèces microscopiques flottent à la surface de la mer et des cours d'eau; leur ensemble constitue le *phytoplankton*, dont l'importance est considérable au point de vue de la nourriture des animaux marins. Le déplacement des bancs de sardines en certaines régions et à certaines époques peut être jusqu'à un certain point expliqué par l'absence des algues microscopiques planktoniennes.

Il existe des algues parasites sur d'autres algues, sur les écorces, les feuilles des plantes, sur les animaux, dans l'intérieur des organes des végétaux. Les bactériacées, improprement appelées *microbes*, sont dans ce cas; on sait quel rôle considérable elles jouent dans l'accomplissement des phénomènes vitaux. Plusieurs maladies redoutables trouvent en elles leur cause (tétanos, peste, choléra, fièvre typhoïde, charbon, etc.). Mais s'il est des microbes nuisibles ou redoutables, il en est d'autres qui peuvent être appelés utiles (fermentations, fabrication des fromages, phénomènes de putréfaction, etc.).

Les rapports des algues avec les autres groupes de végétaux doivent être envisagés. Elles passent par les floridées aux champignons dont un groupe très remarquable et aberrant présente des caractères de fécondation absolument semblable (laboulbéniées). Par les floridées encore elles forment la transition avec les muscinées, qui, comme elles, développent leur œuf de la même façon sur la plante mère et à ses dépens. Dans les *characées*, on observe une ébauche nettement accusée de différenciation du thalle en tige et feuilles, qui se retrouve tout à fait accentuée et définitive dans les muscinées. Associées aux champignons, les algues donnent naissance aux lichens. Dans cette association à bénéfice réciproque, la vie en commun n'est pas indispensable pour l'algue, tandis qu'elle est nécessaire pour le champignon. Les algues qui se prêtent à cette symbiose appartiennent aux cyanophycées et aux chlorophycées.

On classe les algues en quatre groupes d'après la couleur prédominante du thalle :

1° *Floridées* ou *rhodophycées* (algues rouges). Leur teinte varie beaucoup suivant que la matière qui les colore est plus ou moins masquée par les parois des cellules ou par les liquides contenus dans ces cellules. Le plus grand nombre d'entre elles sont marines; elles sont rares dans les eaux douces, et, dans ce cas, elles se plaisent surtout dans les eaux vives et limpides. Les espèces marines recherchent de préférence les eaux claires et profondes; cependant on les rencontre depuis le niveau des basses mers moyennes jusqu'à environ 100 mètres de profondeur. Quelques-unes d'entre elles, encroûtées de calcaire, ont été longtemps regardées comme des polypiers.

2° *Phéosporées* ou *fucoïdées* (algues brunes). Presque toutes sont marines et vivent dans les mêmes milieux et les mêmes conditions que les floridées. Les *diatomées* en font partie : ce sont des algues d'une conformation toute spéciale, dans lesquelles la membrane des cellules, divisée en deux valves qui s'emboîtent l'une dans l'autre, est toujours silicifiée et se conserve indéfiniment. Ces carapaces forment sur certains points du globe des dépôts considérables : Berlin et Koenigsberg sont bâtis sur des dépôts de diatomées d'eau douce; Richmond, aux Etats-Unis, sur un dépôt d'espèces marines.

3° *Chlorophycées* (algues vertes). Ces algues se rencontrent dans les eaux douces et dans la mer, sur la terre humide, le tronc des arbres, les feuilles coriaces, les rochers, etc. Certaines d'entre elles, les *trentopohlia*, sont remarquables par leur couleur rouge ou orangée et leur odeur de violette. Leur polymorphisme est extrême.

4° *Cyanophycées*, *phycochromacées*, *myxophycées* (algues bleues). Les plus simples de toutes, elles sont d'une remarquable variabilité de forme et d'aspect et se rencontrent à peu près partout. Les *bactériacées* en ont été rapprochées malgré leur absence habituelle de chlorophylle ou la présence dans leur protoplasma ou dans la membrane de matières colorantes qui n'ont rien de commun avec la *phycocyanine*. Celles d'entre elles qui sont incolores sont incapables d'assimiler le carbone de l'acide carbonique et sont obligées de vivre aux dépens de matières organiques. Il en est qui renferment du soufre dans leur protoplasma (bactériacées thiogènes).

Les algues renferment environ 15.000 espèces vivantes. On en connaît un certain nombre de fossiles appartenant aux cyanophycées (bactériacées, etc.); chlorophycées (siphonées, characées); phéophycées (diatomées); floridées. Les *bilobites*, jadis considérés comme des algues fossiles, ne sont que des traces d'animaux invertébrés laissées sur le rivage.

Les algues sont utiles à divers points de vue; quel-

ALGUES



ALGUES. 1. Sargassum bacciferum. — 2. H[illegible] Banks[illegible]. — 3. [illegible] — [illegible] serrat[illegible] — [illegible] D[illegible] — [illegible] H[illegible] — 7. P[illegible] collaris. — 9. S[illegible] bulbo[illegible]a. — 10. Alaria [illegible] — 11. Agarum [illegible] — 12. Tha[illegible] — [illegible] L[illegible] — [illegible] 16. Nereocystis Luetkeana. — 17. Macrocystis [illegible] — 18. Styp[illegible] — 19. P[illegible] — 20. Pl[illegible] — [illegible] — 23. Nitophyllum Gmelini. — 24. Nitophyllum punctatum. — 2[illegible]. Nitophyllum [illegible] — 2[illegible]. D[illegible] — 2[illegible] — [illegible] 30. Odonthalia dentata. — 31. Laur[illegible] c[illegible]spitosa. — 32. Cladhymenia Lyallii. — 3[illegible]. Pter[illegible] — [illegible] P[illegible] — [illegible] — 37. [illegible] rubens. — 38. Lithophyllum fasciculatum. — 39. Chætomorpha D[illegible]. — [illegible] U[illegible] — 41. [illegible] — 42. St[illegible] — [illegible] — 4[illegible]. C[illegible] — 4[illegible]. Acetabularia mediterranea. — 4[illegible]. Val[illegible] — 47. Halymed[illegible].

[illegible]

Ces mêmes valves forment le *tripoli* naturel. Les usages [illegible]

[illegible] dnatations.

[illegible] délaigner ; les laminaires constituent d'excellents engrais, aussi bien que les *fucus*. Ce sont les *goémons* des habi- [illegible] sont soigneusement recueillies ou draguées et, sous le [illegible]

Dans l'économie même de la nature, les algues ont leur importance. Darwin a observé, sur les côtes de la Terre de Feu, que les grandes espèces, qui forment de vérita- [illegible] innombrable faune maritime, depuis les poissons qui y établissent leur séjour jusqu'aux humbles représentants du monde animal qui se fixent sur leurs feuilles et leurs [illegible] aucun pays la destruction d'une forêt n'entraînerait la mort d'autant d'espèces d'animaux que la disparition du macrocyste.

Les algues, en raison de l'élégance de leurs formes, de l'éclat de leur coloris, sont fréquemment récoltées par les baigneurs qui en font des albums. Il n'est donc pas inutile d'indiquer la manière de les recueillir et de les préparer. Elles recherchent surtout les côtes rocheuses, accidentées, abritées contre les grands coups de mer par des îlots ou des récifs sous-marins, surtout si les roches sont peu friables. Les quais des ports ont aussi leurs espèces. Les plages sablonneuses en sont pauvres ; après les tempêtes on peut cependant y trouver des espèces intéressantes rejetées par les vagues. Pour se procurer de beaux échantillons il est nécessaire d'entrer dans l'eau au [illegible]

On devra profiter, pour faire des récoltes fructueuses, [illegible] nouvelle et de la pleine lune et autant que possible herboriser dans les premières heures du jour, au moment où le calme est le plus grand.

Une fois les algues recueillies, on les place dans de l'eau de mer dans un petit seau en fer-blanc ou mieux en toile ; au retour on les dépose dans un vase rempli d'eau [illegible]

La préparation des échantillons demande quelques précautions. Il faut avoir à sa disposition une grande cuvette [illegible] avec la plante et on le dépose sur la planchette. On met- [illegible] préparations, et, de plus, on s'y habitue rapidement.

[illegible]

chera comme des phanérogames et on les disposera en [illegible] fixant avec des bande- [illegible]

[illegible]

*** ALI** (Sidi-), bey de Tunis, né en 1817. — Il est mort au palais de la Marsa, près de Tunis, en 1902.

ALICHTENSIA [illegible] phytophthires, de la famille des coccidés, comprenant [illegible] l'Amérique du Sud, appartenant au groupe des lécaniums.

ALIEMINI [illegible]

*** ALIGNEMENT** [illegible]

ALINITE [illegible] les années suivantes, une poudre amorphe de couleur isabelle, que des fabricants spécialistes (Bayer et Cie d'Elberfeld) [illegible] imprégner les semences de céréales. (Cette poudre se trouvait principalement constituée [en théorie tout au moins] de micro-organismes, fixateurs de l'azote atmosphérique. Pour plus de [illegible] par les plantes".)

ALITURE ou **ALITURUS** (*russ*) n. m. Genre d'insectes coléoptères longicornes, de la tribu des cérambycinés, propres à Madagascar. (L'espèce type est une lepture très [illegible] fauve [*aliturus gra-* [illegible]] [illegible] d'Ankaratra.)

ALKANNINE [illegible]

ALLABENCHELYS (*bin-ké-liss*) n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des *siluridés*, créé en 1902



Allabenchelys.

pour une nouvelle espèce découverte dans les eaux douces du Congo français. (L'*allabenchelys longicauda* est un silure voisin des clarias.)

*** ALLAIN-TARGÉ** (François-Henri-René), publiciste et homme politique français, né à Angers en 1832. — Il est mort au château de Targé (Maine-et-Loire) en 1902.

*** ALLAIS** (Prosper-Paul-Ernest), graveur français, élève de son père et de Drolling, né à Paris en 1827. — Il est mort dans cette ville en 1902. On cite au nombre de ses meilleures planches : *Beethoven chez Mozart*, d'après Hugues Merle, la *Vierge de Séville*, d'après Murillo ; *Sainte Cécile*, d'après Luini.

*** ALLAIS** (Alphonse), littérateur français, né à Honfleur en 1854. — Il est mort à Paris en 1905. Outre les ouvrages cités à sa notice, il a publié encore : *Amours, délices et orgues* (1898) ; *Pour cause de fin de bail* (1899) ; *L'Affaire Blaireau* (1899) ; *Ne nous frappons pas* (1900) ; *le Captain Cap* (1902). Au théâtre, il a donné : *le Pauvre bougre et le Bon Génie* (Mathurins, 1899) ; *Silvérie ou les Fonds hollandais*, avec Tristan Bernard (Capucines) (1898) ; *Monsieur la Pudeur* (Vaudeville), avec Galipaux et P. Bonhomme (1903).

ALLAN, comm. de la Drôme, arr. et à 4 kil. de Montélimar ; 850 h. Au village de Bondonneau, eaux minérales employées dans les affections cardiaques et les dyspepsies.

*** ALLAR** (André-Joseph), sculpteur français, né à Toulon en 1845. — Cet artiste a exposé de 1898 à 1904 la statue de *Saint Louis, le Réveil*, groupe allégorique pour un tombeau, *Isis se dévoilant*, statue marbre ; *Monument élevé aux soldats morts dans la Mayenne en 1870*, et le buste de l'architecte *Sédille*. On conserve de lui au musée du Luxembourg *la Mort d'Alceste*, groupe marbre. Il est entré à l'Académie des beaux-arts en 1905.

ALLASON (Thomas), architecte et graveur anglais, né et mort à Londres (1790-1852). Il est moins connu par ses constructions que par ses estampes et ses publications archéologiques : *Picturesque Wiews of the Antiquities of Pola* (Londres, 1819), et *[illegible] Athenian Temples* (Londres, 1820).

*** ALLASSEUR** (Jean-Jules), sculpteur, né à Paris en 1818. — Il est mort en 1903. Cet artiste a envoyé à l'Exposition universelle de 1855 [illegible], statue en marbre, qui lui valut une médaille.

*** ALLEAUME** (Ludovic), peintre et graveur français, né à Angers en 1859. — Elève de Boulanger, Ernest Hébert et Luc-Olivier Merson, il a débuté au Salon de 1883 avec un *Portrait*. Depuis lors, cet artiste s'est fait remarquer par des scènes d'histoire, des paysages d'Orient, des tableaux de genre et des portraits dans lesquels s'unit la distinction de la pensée à la grâce du coloris. Citons de lui : [illegible] *les Cigales* ; etc. Alleaume a traduit en lithographie diverses de ses propres compositions, telles que : *Vapeurs* [illegible] qui ont été l'objet de récompenses.

ALLEGRE [illegible] né à Marseille en 1855. Elève de Vollon et de Jean-Paul Laurens, [illegible]

ALLEGRI [illegible] Maria Nanino et d'Antonio Cifra, il fut admis par Urbain VIII parmi les chantres de la chapelle pontificale. Il a composé des *concerti* et des *motets* à plusieurs voix. Mais il est surtout connu par son célèbre *Miserere* à 9 voix, qu'on [illegible] à la Sixtine pendant la semaine sainte. Le pape avait, dit-on, défendu de le copier sous peine d'excommunication. Mozart enfreignit la défense en le notant de mémoire, après l'avoir entendu deux fois seulement.

*** ALLEMAGNE.** — *Histoire.* Depuis son avènement en 1888, l'empereur Guillaume II n'avait cessé de montrer sa volonté d'exercer sur tous les rouages du gouvernement un contrôle direct ; le prince de Bismarck, tout-puissant depuis un quart de siècle et aussi entier de caractère que son souverain, n'était guère plus disposé à accepter un partage d'autorité. Les projets de législation ouvrière annoncés par l'empereur dans ses rescrits du 4 février 1890 furent l'occasion de la rupture avec le chancelier, qui se montrait inquiet des progrès du socialisme. La veille de la publication des rescrits, il avait été, sur sa demande, relevé des fonctions de ministre du commerce prussien, et une conférence internationale était, depuis deux jours, réunie à Berlin pour l'étude de la réglementation du travail, quand, le 15 mars, on apprit que Bismarck venait de donner sa démission de chancelier. Le désaccord entre le ministre et l'empereur s'était accentué lorsque Guillaume II voulut rapporter l'ordre du cabinet de 1855 réglant les rapports du roi de Prusse et de ses ministres ; Bismarck n'avait pas admis que l'empereur pût communiquer directement avec les secrétaires d'Etat sans l'intermédiaire du président du conseil. Les dignités dont l'empereur combla son ancien chancelier, qui se retira à Friedrichsruhe, n'empêchèrent pas celui-ci de montrer en plus d'une occasion son dépit et sa mauvaise humeur.

Au chancelier dont le génie politique avait fondé la patrie allemande, succéda le général de Caprivi qui, libre de toute attache politique et étranger aux compétitions des partis, pouvait se montrer docile aux instructions de son souverain. C'est qu'en effet, si de Caprivi devait poursuivre l'œuvre de son prédécesseur en continuant à développer l'empire dans un sens national, il devait le faire sans absorber tous les pouvoirs ; il ne devait pas être l'unique ministre, mais le premier d'entre eux. Tout le ministère fut remanié. Le comte Herbert de Bismarck, qui avait suivi son père dans sa retraite, fut remplacé comme secrétaire d'État à l'office des affaires étrangères, par le baron von Bieberstein. Herrfurth devint ministre de l'intérieur ; plus tard, en juin, Miquel, national-libéral, fut appelé aux finances. Le gouvernement s'efforça de rétablir l'entente avec tous les partis.

Fort peu de jours après que l'empereur eut lancé ses rescrits, eurent lieu les élections générales. Elles furent très favorables aux socialistes, qui eurent désormais 36 députés au Reichstag. Il entrait dans la politique impériale de leur faire échec en abandonnant la politique de répression et en réformant la société allemande. Le Reichstag fut saisi de lois ouvrières, mais en même temps les socialistes profitant de ce que la législation dirigée contre eux en 1878 était abolie à partir du 1er octobre 1890, réunirent, dans ce mois même, à Halle, un congrès dans lequel fut arrêté le règlement auquel devaient se soumettre à l'avenir les membres du parti. Après ce congrès, il y en eut, par la suite, beaucoup d'autres. La législation ouvrière nouvelle, votée en 1891 et mise en vigueur au 1er janvier 1892, n'eut que de faibles résultats, et les ouvriers revinrent de plus belle au socialisme.

Le gouvernement du chancelier Caprivi, cherchant à se réconcilier avec tous les dissidents d'autrefois, se rapprocha des catholiques, dont les voix lui formèrent un important appoint, et il témoigna également d'une remarquable bienveillance à l'égard des Polonais. D'habiles négociations du gouvernement avec les divers partis firent aboutir, en 1891, deux réformes considérables : celles de l'organisation communale et de l'impôt sur le revenu. Mais l'opposition des catholiques fit abandonner un projet de loi qui rattachait l'école primaire à l'organisme communal.

A l'extérieur, la triple alliance survécut à son auteur, et les relations de l'empire avec toutes les puissances européennes demeurèrent pacifiques. En ce qui concerne l'Angleterre, elle surveillait avec inquiétude les progrès coloniaux de l'Allemagne et, sur bien des points, des rivalités se produisirent. Toutes les difficultés pendantes furent résolues par le traité du 1er juillet 1890 ; par l'une de ses clauses, l'Angleterre cédait l'île Héligoland à l'Allemagne, moyennant l'abandon par celle-ci de quelques avantages en Afrique. Avec l'Autriche, l'Allemagne conclut, le 29 avril 1891, un traité de commerce, après des négociations qui furent difficiles. Elle signa des traités semblables avec plusieurs autres Etats, afin d'établir une ligue douanière de l'Europe centrale. Tous ces traités entrèrent en vigueur le 1er février 1892, pour durer jusqu'au 31 décembre 1903.

Les rapports avec la France, qui s'étaient sensiblement améliorés depuis la chute de Bismarck, subirent en 1891 d'assez graves vicissitudes, et le régime des passeports, qui avait été adouci en Alsace-Lorraine, fut de nouveau appliqué avec toute sa rigueur.

La question scolaire continua à agiter les partis et un nouveau projet de loi, présenté en janvier 1892 par de Zedlitz-Trutzschler, successeur de de Gossler au ministère de l'instruction publique et des cultes constitua une capitulation devant les exigences du centre. Le projet rencontra une vive opposition; le ministre de l'instruction publique dépose son portefeuille, et de Caprivi se démit de ses fonctions, qu'il reprit, d'ailleurs, à part la présidence du ministère d'Etat prussien, qui passa au comte Eulenburg. Par mesure d'apaisement, le projet fut retiré. Il y eut dès lors un mouvement accentué d'opposition de la part des catholiques.

L'empereur se trouva ensuite aux prises avec tous les partis d'opposition, en faisant présenter au Reichstag, le 23 novembre 1892, par le chancelier de Caprivi, un projet de loi militaire qui tendait à une augmentation notable des effectifs. La résistance de la Chambre amena sa dissolution, et les élections eurent lieu le 15 juin 1893 ; le résultat en fut l'affaiblissement du centre, tandis que les partis extrêmes, notamment les socialistes, gagnèrent encore du terrain. La nouvelle assemblée vota la loi.

Le Reichstag prit, au 1er décembre 1893, une décision, qui aurait pu marquer la fin du Kulturkampf ; il émit en effet un vote favorable à l'abrogation de la loi de 1872, interdisant l'ordre des jésuites dans l'empire ; mais cette

ALLEMAGNE : Tableau généalogique de la Maison de Hohenzollern.

Ep. 1825 Frédéric, prince

FRÉDÉRIC III
Né 1831, m. 1888.
Roi de Prusse et empereur d'Allemagne 1888.
Ep. 1858 Victoria, fille du prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha et de Victoria, reine de la Grande-Bretagne, née 1840, m. 1901.

Née 1838.

GUILLAUME II
Né 1859.
Roi de Prusse et empereur d'Allemagne 1888.
Ep. 1881 Augusta-Victoria, princesse de Schleswig-Holstein-Sonderbourg, fille du duc Frédéric, née 1858.

née 1859.

Née 1870.
Sparte ; né 1868.

1° Guillaume, né 1882. Ep. 1905 Cécile de Mecklembourg-Schwerin.
2° Eitel, né 1883.
3° Adalbert, né 1884.
5° August-Guillaume, né 1887.
6° Joachim, né 1890.
7° Victoria-Louise, née 1892.

CHARLES
Né 1801, m. 1883.
Ep. 1827 Marie, fille de Charles-Frédéric, grand-duc de Saxe-Weimar-Eisenach ; née 1808, m. 1877.

Né 1828, m. 1885.
Ep. 1854 Marie, princesse d'Anhalt ; née 1837.

Née 1829, m. 1901.
feld ; divorcée 1861.

Ep. 1853 Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel ; né 1810, m. 1884.

ALBERT
Ep. 1873 Marie, fille du duc de Saxe-Altenbourg ; née 1854.

de Saxe-Meiningen-Hildburghausen ; né

Née 1842.
Ep. 1865 Guillaume, grand-duc de Mecklembourg-Schwerin ; né 1827, m. 1879.

Ligne de Sigmaringen : Princes de Hollenzollern.

Né 1785, m. 1853.

Ep. 1878 Henri, prince des Pays-Bas, né 1820, m. 1879.
2° 1885 Albert, prince de Saxe-Altenbourg, né 1843, m. 1902.

Née 1860.
Ep. 1879 Arthur, duc de Connaught, prince de la Grande-Bretagne, né 1850.

Né 1865.
Ep. 1889 Louise-Sophie, princesse

3° Frédéric-Charles, né 1893.
4° Frédéric-Léopold, né 1895.

Né 1811, m. 1885.
née 1813, m. 1900.

Née 1820.

Né 1835.
Ep. 1861 Antonia, infante

CHARLES
Né 1839.
Ep. 1869 Elisabeth, princesse

Ep. 1879 Louise, princesse
1859.

MARIE

Ep. 1889 Marie-Thérèse, princesse de Bourbon-Siciles ; née 1867.

Prince de Roumanie.
Ep. 1893 Marie, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha ; née 187.

Ep. 1894 Joséphine, princesse

4° Nicolas, né 1903.

1° Stéphanie, née 1895.
2° Marie, née 1896.
3° Albert, né 1898.

motion fut rejetée par le Bundesrath à la presque unanimité, en juillet 1894.

Des projets de nouveaux impôts, qui n'aboutirent qu'en partie, occupèrent encore le Reichstag à la fin de 1893 et rencontrèrent l'opposition des partis de gauche. Ce fut au contraire avec leur appui que le comte de Caprivi continua ses négociations de traités de commerce, malgré les résistances des *agrariens*, qui poursuivaient une politique protectionniste. Le traité de commerce avec la Russie, conclu en février 1894, fut ratifié par le Reichstag, le 15 mars.

La position du chancelier de Caprivi semblait ainsi fortifiée. Cependant, il fut attaqué de divers côtés ; on prétendit notamment que son indulgence faisait courir de graves périls à l'empire, menacé par la propagande des socialistes ; de son côté, le comte Eulenburg proposait contre eux des mesures draconiennes. Le chancelier de Caprivi et le comte Eulenburg donnèrent l'un et l'autre leur démission. L'empereur les accepta toutes deux, le 26 octobre 1894. L'évolution du souverain, qui paraissait avoir eu une confiance absolue en son chancelier, s'expliquait surtout par un retour à la guerre déclarée contre le socialisme.

Guillaume II remplaça de Caprivi par le prince de Hohenlohe-Schillingsfürst, statthalter de l'Alsace-Lorraine, qui réunit de nouveau aux fonctions de chancelier celles de président du conseil des ministres de Prusse. Le nouveau ministre de l'intérieur, de Kœller, présenta un projet de loi très rigoureux contre les socialistes ; il suscita beaucoup de discussions et, finalement, fut rejeté le 11 mars 1895. Les grands projets de réforme financière de Miquel, qui devaient notamment couvrir les dépenses exigées par la loi militaire, n'eurent pas un meilleur sort. Sur les questions économiques, les conservateurs agrariens, dont la politique s'inspirait d'une défiance profonde contre toutes les classes non vouées au travail de la terre, ne virent pas non plus se réaliser les espérances qu'ils avaient conçues à l'avènement du nouveau gouvernement.

L'année 1895 vit aussi la célébration du quatre-vingtième anniversaire du prince de Bismarck, qui reçut les félicitations de Guillaume II, puis l'inauguration du canal de Kiel (juin). Un projet de code civil, destiné à remplacer les nombreuses législations en usage dans l'empire, fut adopté par le Reichstag, le 1er juillet 1896. L'Allemagne poursuivit avec grand zèle, particulièrement en 1893, 1894 et dans les années suivantes, le développement de ses colonies d'Afrique, en en faisant explorer l'hinterland. De grandes fêtes marquèrent, en 1897, le centenaire de l'empereur Guillaume Ier.

Le parti socialiste répondit, en 1897, à la politique de répression, en organisant des grèves. Les agrariens obtinrent une loi de la Bourse, rédigée selon leurs vœux. Un code de commerce vint s'ajouter au code civil pour préparer l'unité de législation à partir de l'année 1900, considérée par l'empereur comme la première du xxe siècle. A la suite d'un massacre de missionnaires allemands, l'Allemagne se fit céder par la Chine, à la fin de 1897, la baie et le territoire de Kiao-Tchéou. Une grande loi relative à l'augmentation de la flotte fut, en mars 1898, le dernier acte du Reichstag qui allait être renouvelé.

Les élections générales se firent au mois de juin 1898 : la question agraire et la réforme sociale furent les questions qui eurent le plus d'influence dans la lutte électorale. Il y eut peu de déplacements de voix, mais le nombre des socialistes s'accrut encore. A signaler encore, pour 1898, la mort de Bismarck survenue le 30 juillet et le voyage retentissant de l'empereur en Orient, marquant un rapprochement entre l'Allemagne et la Turquie.

Un projet de loi militaire, augmentant considérablement les effectifs, fut voté, en 1899, par le Reichstag. Ensuite, ce fut une nouvelle loi sur l'augmentation de la flotte, qui fut présentée comme complément et comme moyen d'application de la loi précédemment votée ; elle fut adoptée en juin 1900.

Une crise intérieure amena, en mai, la démission de Miquel, ministre des finances, et quelques remaniements ministériels. Le 18 octobre, le prince de Hohenlohe donna sa démission de chancelier ; il fut remplacé par de Bulow, depuis 1897 secrétaire d'Etat à l'office des Affaires étrangères de l'empire.

L'une des questions capitales qui dominèrent la politique allemande, en 1901 et en 1902, fut celle du renouvellement des traités de commerce. Certes, le gouvernement aurait voulu ce renouvellement, mais il voulait aussi satisfaire la majorité agrarienne. Il présenta un projet de tarifs douaniers, qui augmentait considérablement les droits, risquait de susciter des guerres de tarifs avec les autres pays et entraînait pour l'Allemagne un renchérissement des denrées. La gauche pratiqua l'obstruction vis-à-vis des compromis entre la majorité agrarienne et le gouvernement ; il y eut des séances très tumultueuses. Néanmoins, le projet de tarifs fut adopté à une grande majorité, le 2 décembre 1902. Il rendait très difficile la conclusion de traités de commerce et il avait amené une orientation nouvelle des partis en rapprochant les libéraux des socialistes. Ceux-ci venaient, peu de jours auparavant, d'être l'objet de violentes attaques dans un discours prononcé par l'empereur à l'occasion de la mort de Krupp. Le gouvernement se trouvait donc, dès lors, dépendre étroitement des conservateurs et des agrariens.

Les élections, en juin 1903, se firent dans cet état d'esprit, et ce fut la question économique qui servit de plate-forme aux socialistes et aux libéraux alliés. Une loi votée avant la clôture de la session, à l'instigation des gauches, assura le secret du vote. La victoire du parti socialiste dépassa toutes les prévisions ; il gagna 25 sièges, ses députés étant désormais au nombre de 83. Le succès moral dépassa encore la réalité des faits, les suffrages socialistes ayant atteint 3 millions, au lieu de 2 millions en 1898. Le nombre des élus socialistes aurait été encore plus considérable, si les libéraux, effrayés, n'avaient fait volte-face au second tour de scrutin. Il y avait recul du libéralisme bourgeois et défaite de la ligue des agriculteurs.

Le gouvernement se trouva amené à s'appuyer sur le centre et sur les catholiques. Le conseil fédéral approuva, le 9 mars 1904, l'abrogation de la loi contre les jésuites déjà votée par le Reichstag. Il y eut un « péril clérical » qui succéda à la poussée socialiste.

La germanisation entreprise par le gouvernement prussien dans les provinces polonaises se fit sentir assez durement en 1901 et en 1902. Par contre, l'empereur montra des sentiments plus bienveillants à l'égard de l'Alsace-Lorraine et signa un rescrit supprimant la dictature.

A l'extérieur, l'Allemagne acheta les Carolines et les Mariannes à l'Espagne, par le traité du 12 février 1899. Le conflit avec les Etats-Unis et l'Angleterre au sujet des îles Samoa fut réglé par les conventions du 14 novembre et du 2 décembre 1899 qui consacrèrent le partage de ces îles entre l'Allemagne et les Etats-Unis, l'Angleterre recevant d'autres compensations.

L'assassinat du baron Ketteler, ministre d'Allemagne, par la populace de Pékin, le 18 juin 1900, détermina l'envoi en Chine d'un corps expéditionnaire qui prit part, avec les troupes des autres puissances, aux opérations contre les Boxeurs.

L'empereur d'Allemagne, qui avait, en 1896, témoigné sa sympathie au président Kruger par un télégramme retentissant, refusa de le recevoir, le 2 décembre 1900, et ce revirement ne fut pas sans soulever des mécontentements en Allemagne.

Une action commune de l'Allemagne et de l'Angleterre

[illegible]

intérêts commerciaux de l'Autriche-Hongrie par le [illegible]

[illegible] victoire des socialistes ne permettait guère l'établisse- [illegible] fut une augmentation des contributions matriculaires des États confédérés. En mai 1904, fut votée une loi modifiant en ce sens les bases de la politique financière de l'empire, au risque de fortifier l'esprit particulariste.

La faveur des cléricaux auprès du gouvernement fit revenir la question scolaire, ce qui provoqua une campagne d'opposition. La question des traités de commerce devenait aussi primordiale; celui avec la Russie fut [illegible] de nombreux autres renouvellements, en février 1905.

Une autre préoccupation du gouvernement fut la nécessité de trouver des ressources nouvelles pour parer aux charges de plus en plus lourdes du budget. En attendant de nouvelles demandes de crédits, un emprunt fut fait en 1905.

[illegible] encore à celles, déjà si fortes, de l'armée et de la marine, par suite du soulèvement des Hereros, dans l'Afrique occidentale; l'insurrection s'étendit aux divers peuples de la colonie, et il fallut entreprendre une lutte sans relâche depuis le début de 1904 et pendant toute l'année 1905, sans aboutir [illegible] de l'Afrique orientale se soulevèrent en 1905, et de ce côté aussi, de nouvelles expéditions coloniales durent être entreprises.

[illegible] 1905 une activité nouvelle, et quelque peu imprévue, dans le règlement des affaires marocaines.

A la suite du rapprochement franco-italien et des accords conclus entre la France d'une part et l'Angleterre et l'Espagne de l'autre, touchant les réformes à accomplir au Maroc, la presse allemande a manifesté, sur un ton parfois violent, sa crainte de voir se fermer au commerce germanique cet important débouché. Et, tandis que l'empereur Guillaume II, dans une visite solennelle à Tanger (31 mars), semblait se porter garant du respect des droits souverains du sultan, la diplomatie allemande prenait prétexte de la forme imparfaitement officielle, à son avis, dans laquelle les accords conclus par la France lui avaient été communiqués, pour demander la réunion d'une conférence internationale chargée de discuter le mode d'exécution des réformes marocaines. Après des négociations laborieuses, la France, qui d'ailleurs n'avait jamais abandonné le principe de la *porte ouverte*, s'est ralliée (28 septembre) à ce projet, et la conférence s'est réunie à Algésiras le 16 janvier 1906. V. MAROC.

— *Empire colonial.* L'empire colonial de l'Allemagne s'est accru, depuis l'année 1897, d'un certain nombre de territoires. A la suite de la guerre hispano-américaine, l'Espagne a vendu à l'empire allemand, en Polynésie, les îles Carolines et les îles Mariannes, Guam excepté (1899). A la faveur de la guerre anglo-transvaalienne, l'Allemagne a acquis un peu plus tard les terres les plus importantes de l'archipel des Samoa (1899). Par l'adjonction de ces îles à son ancien domaine, l'Allemagne est devenue une puissance océanienne de premier ordre, admirablement placée pour profiter des éventualités de l'avenir. Enfin, en Asie, elle a tiré parti du massacre de deux missionnaires catholiques allemands au Chan-Toung pour se faire céder à bail par la Chine, en 1898, le territoire environnant la baie de Kiao-Tcheou, sur la mer Jaune.

— *Langue.* Une nouvelle orthographe allemande simplifiée, adoptée en juin 1901 par les différents États de l'empire, est employée, depuis le 1er janvier 1903, dans toutes les administrations publiques et les écoles en Allemagne et en Suisse, et, depuis le 1er avril, dans les écoles d'Alsace-Lorraine. Les principaux changements sont : le remplacement du *th* et du *ph* dans tous les mots d'origine allemande par *t* et *f*; la substitution du *k* ou *ts* au *c*, dans les nombreux mots commençant par cette dernière lettre, et *sch* à *ch*, dans les mots étran- [illegible]

[illegible] de Hohenzollern possédait le margraviat de Nuremberg dès le XIIe siècle. La ligne aînée, subdivisée en trois branches, n'a pas participé à la fortune extraordinaire de la ligne cadette : elle est actuellement représentée par la branche des princes de Hohenzollern-Sigmaringen [illegible] Roumanie.

Depuis le XIIIe siècle, la ligne cadette a poursuivi et réalisé avec une merveilleuse ténacité l'extension de ses domaines et son accession à des titres ou dignités de plus en plus élevés. Elle a obtenu, recueilli, ou conquis par la guerre le plus souvent les territoires qui constituent au- [illegible] (1150, 1250), rang de prince du Saint-Empire (1363), électo- [illegible] Prusse occidentale (1772), le titre de roi (1701), sous les [illegible] en 1688), du roi Frédéric-Guillaume Ier (mort en 1740), et [illegible] léon amoindrirent de moitié les territoires de l'État prus- [illegible]

Guillaume Ier, le descendant des margraves de Nuremberg.

***ALLEN** (Grant), écrivain anglais, né à Kingston (Canada), en 1848. — Il est mort à sa résidence de Hindhead, [illegible]

ALLIER (Achille), graveur et écrivain, né à Moulins en 1806, mort à Bourbon-l'Archambault en 1836. Il fut l'un des promoteurs dans sa province d'origine du mouvement archéologique si profitable à la conservation des monuments de notre pays. Il fonda, à Montluçon, le pé- [illegible] bault *les Esquisses bourbonnaises*, dans lesquelles il suffisait au texte et à l'illustration. Il entreprit : *l'Ancien Bourbonnais*, publication des plus précieuses que sa mort précoce l'empêcha de terminer. Il a pris part au Salon [illegible] lade bourbonnaise), et au Salon de 1836 avec la *Vie et les Miracles de saint Portianus* (dessins).

***ALLIER** (Antoine), sculpteur et homme politique [illegible] Paris en 1870. — Aux ouvrages mentionnés dans la notice du sculpteur, il convient d'ajouter le médaillon de son père, *Antoine-Jean-François Allier*, mort en 1838, placé sur le monument funèbre de l'homme politique au cimetière Montparnasse. On doit aussi à Allier le buste en marbre du *Docteur Chaussier*, au cimetière du Père-Lachaise.

ALLIER (*Raoul*-Scipion-Philippe), philosophe français né à Vauvert (Gard) en 1862. Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, docteur en théologie, il a été professeur de philosophie au lycée de Montauban (1886), puis chargé du cours de philosophie à la faculté de théologie protestante de Montauban (1887), enfin nommé avec le même titre à la faculté de théologie protestante de Paris (1889). Il a été activement mêlé, de 1886 à 1898, aux tentatives d'« extension universitaire » qui ont précédé la fondation des universités populaires. Outre de nombreux articles dans divers journaux ou revues, il a publié, dans un style clair et brillant : *la* [illegible] (1886); *la Pédagogie* [illegible] 1887; *la* [illegible] 1888; *les Défaillances de la volonté au temps présent* (1891); *Science, philosophie, religion* (1893); *la Philosophie d'Ernest Renan* (1895, 3e éd. 1906); *Voltaire et Calas* (1898); *les Troubles de Chine et les missions chrétiennes* (1901); *la Cabale des dévots, 1627-1666* (1902); *le Bordereau annoté* (1903); *l'Enseignement primaire des indigènes à Madagascar* (1904); *la Séparation des Églises et de l'État* (1905); *la Séparation au Sénat* (1906); *une Révolution* (1906). Il a donné de nombreux articles de philosophie au *Nouveau Larousse illustré*.

***ALLMERS** (Hermann), poète et artiste allemand, né à Rechtenfleth, près de Brême, en 1821. — Il est mort dans la même ville en 1902.

ALLOCHORDEUMA (*kor*) n. m. Genre de myriapodes chilognathes, de la famille des *chordeumatidés*, dont l'espèce type habite la Suisse (*allochordeuma pallidum*).

ALLOCHTONE (*kton'* — du gr. *allos*, autre, et *khthôn*, terre) adj. Qui n'est pas originaire du pays qu'il habite. — ANTON. **Autochtone.**

ALLOCINÉSIE (*si* — du gr. *allos*, autre, et *kinêsis*, mouvement) n. f. Méd. Trouble de la motilité, consistant en une inversion des mouvements des membres, dans laquelle, par exemple, le malade remue la jambe droite quand on lui a commandé de remuer la jambe gauche.

ALLOCINNAMASE (*sin'*) n. m. Sel de l'acide allocinnamique.

ALLOCINNAMIQUE (*sin'*) adj. m. Se dit d'un acide isomère de l'acide cinnamique, qui fond à 68° et se transforme en acide cinnamique ordinaire, par l'action de la lumière.

ALLOGONIE (*ni* — du gr. *allos*, autre, et *gonos*, génération) n. f. Biol. Coexistence d'un double état de maturité sexuelle sur des individus différents, mais de même origine.

— ENCYCL. Le terme *allogonie* a été créé par Alfred Giard en 1898, pour désigner l'ensemble des phénomènes observés par lui dans la reproduction de la *campanularia caliculata*, méduse de nos côtes. Cet animal marin présente deux formes reproductives différentes : l'une progénétique par gonothèques fixes, comme chez la plupart des autres campanulaires; l'autre anthogénétique par méduses libres imparfaites. Quand ces deux éléments reproducteurs coexistent, il y a allogonie.

ALLOGONIQUE adj. Zool. Qui se rapporte à l'allogonie : *La* campanularia caliculata *n'est pas le seul hydraire à reproduction* ALLOGONIQUE. (Alfred Giard, 1898.)

ALLOMUCATE n. m. Sel de l'acide allomucique.

ALLOMUCIQUE adj. Se dit d'un acide que l'on obtient en chauffant l'acide mucique avec de l'eau et de la pyridine.

***ALLONGÉ** (Auguste), pay- [illegible] — Il est mort à Marlotte en 1898. Il n'a cessé d'exposer au Salon jusqu'à sa mort. En 1878, on vit de lui : *le Lac de* [illegible] deux aquarelles d'une grande fluidité. Allongé, qui au début de sa carrière avait si [illegible] faire connaître les sites de la Bretagne dans ses tableaux à l'huile, s'était voué presque exclusivement, peu après 1860, à la pratique du [illegible] sujets à travers l'Île-de-France et le Maine. Plus tard, il cultiva l'aquarelle et, sous cette forme, il a laissé des pages exquises d'après des *Vues* d'Alsace, des Alpes, etc.



Allongé.

***ALLONGEMENT** n. m. — *Période d'allongement*, Celle qui est comprise entre la limite d'élasticité et le point de rupture.

ALLORYTHMIE (*mî*) n. f. Arythmie périodique du pouls [illegible].

***ALLOUARD** (Henri-Émile), sculpteur, né à Paris en 1844. — Aux œuvres de cet artiste mentionnées dans sa notice s'ajoutent le monument de *Charles-Alexandre Lachaud*, à Treignac (Corrèze); *Harpignies*, buste bronze; *la République triomphante*, érigée à La Paz (Bolivie); *Richelieu à La Rochelle*, statue plâtre; et le monument *du gouverneur général Ballay*, érigé à Konakry (Guinée française). Allouard, qui s'est acquis une très légitime réputation par ses œuvres de sculpture historique, s'est vu [illegible] une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). Il a été chargé du monument de Pierre Corneille.



Allouard.

ALLOXANTHE ou **ALLOXANTHA** n. f. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des œdémérides, comprenant des espèces propres aux Canaries. (Les alloxanthes sont voisines des *ditylus*.)

ALLSCHWIL, comm. de Suisse (cant. de Bâle-Campagne); 3.200 hab. Agriculture. Fabriques mécaniques de briqueteries. Tuiles et poteries.

***ALLSTON** (Washington), peintre et poète américain (1779-1843). — Cet artiste, avant tout peintre d'histoire, s'est aussi fait remarquer par d'excellents portraits, dont le plus célèbre est celui du poète *Samuel-Taylor Coleridge*, qu'Allston avait connu à Rome. Ce portrait est à la National Gallery. On cite aussi le portrait de *Benjamin West* à l'Athénéum de Boston. Dans le même établissement, on conserve encore l'*Étudiant* et *Isaac d'York*; à Yale College de New-Haven, on voit d'Allston *Jérémie*; à l'Académie des beaux-arts de Philadelphie, *un Mort ressuscité par Elisée*.

***ALLUMAGE** n. m. — Mécan. Action d'enflammer, au moyen d'un brûleur ou d'une étincelle électrique, l'air carburé dans un moteur à explosion.

— ENCYCL. Dans tous les moteurs à explosion, c'est-à-dire empruntant leur puissance motrice à l'explosion (ou plutôt combustion rapide) d'un mélange de gaz ou de vapeur combustible et d'air, il faut, au moment voulu, produire l'inflammation du mélange. On l'a résolue parfois par autoinflammation due à l'échauffement produit par la compression (v. BRIQUET *à air*); mais le plus souvent on la détermine par l'intervention d'un allumage.

L'allumage par *brûleur*, peu usité aujourd'hui, consiste en un tube de platine (ou de porcelaine) maintenu au rouge par une lampe extérieure. Ce tube reste, à cause de son étroitesse, plein de gaz brûlés, qui ne se mêlent pas aux gaz frais introduits par l'aspiration. Pendant la compression, ceux-ci refoulent devant eux les gaz brûlés en les comprimant au fond du tube. Quand les gaz frais parviennent à la partie incandescente du tube, ils s'enflamment. Dans certains moteurs fixes, une sortie réglable, pratiquée au fond de ce tube, permet d'obtenir une variation de l'époque d'allumage utile pour varier la puissance et la vitesse du moteur. (V. AVANCE À L'ALLUMAGE.) L'allumage électrique est plus employé. Il utilise soit une étincelle *d'induction*, soit une étincelle *de rupture* dite aussi *d'arrachement*.

L'étincelle d'induction est produite par une bobine de Ruhmkorff sous une très haute tension, qui lui permet de franchir l'intervalle des pointes de la *bougie*. (V. ce mot.)

Il existe deux moyens d'utiliser cette bobine :

1° Moteurs à faible vitesse de rotation (jusqu'à 1.200 tours à la minute). Un contact commandé par le moteur ferme le circuit primaire à basse tension de la bobine, ce qui permet à celle-ci d'actionner son trembleur magnétique. Celui-ci produit des interruptions rapides du courant primaire, auxquelles correspondent des étincelles à l'interruption existante du circuit secondaire, [illegible] aux pointes de la bougie. Du pôle positif P de la batterie, le courant primaire à basse tension se rend à la bobine A, où N est le noyau de fer doux, puis au trembleur comprenant une lame vibrante en acier R, une lame vibrante en cuivre C, une vis platinée V; de là au distributeur D, comprenant le frotteur M', qui parcourt la couronne isolante D; le courant n'est établi que lorsque ce frotteur passe sur la bande en cuivre D, reliée à la vis platinée V, et enfin le courant se rend à la masse M. Le pôle négatif des accumulateurs est réuni à la masse.

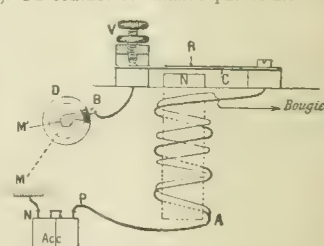
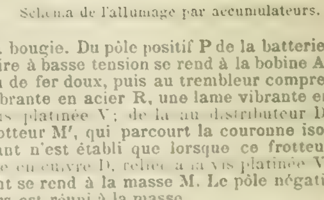


Schéma de l'allumage par accumulateurs.

2° Moteurs à grande vitesse (au delà de 1.200 tours). On supprime le trembleur magnétique, et c'est le moteur lui-même qui fait vibrer par une came (C) une lame courte et raide vibrant beaucoup plus vite (L).



Rupteur.

Dans ces deux systèmes, la masse du moteur M est utilisée à la fois pour réunir le pôle négatif de la source d'électricité et l'un des pôles du secondaire au circuit primaire et au circuit secondaire. Pour employer au contraire l'étincelle de rupture ou d'arrachement, plus proprement appelée étincelle de *self-induction* (v. ce mot), [illegible] d'un faible voltage (V. ce mot). La bougie est alors remplacée par un inflammateur mécaniquement commandé par le moteur, et qui repose sur le cylindre au

moyen d'une base qui a fait appeler l'ensemble *tampon d'allumage*. Une tige isolée traverse le cylindre. Elle est constituée comme une bougie massive. On l'appelle souvent *inflammateur* (A). Elle est réunie à l'un des pôles de la source d'électricité, l'autre étant reliée à la masse du cylindre.

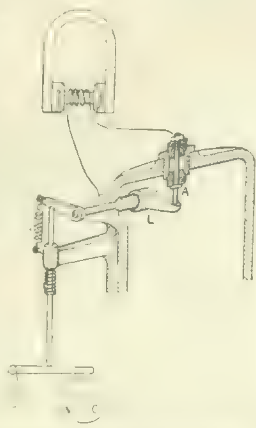


Schéma d'un allumage par étincelle d'rupture.

Une pièce mobile non isolée électriquement du cylindre, appelée *rupteur* ou palette L, est commandée par le moteur au moyen d'une came.

Pour produire l'étincelle, le moteur amène L au contact de A, ce qui permet à un courant de court circuit (v. ce mot) de se produire. Puis la came C écarte L de A, et le courant interrompu se prolonge un instant par une étincelle *de self induction*, dont la puissance dépend précisément de la self-induction (ou capacité d'aimanter l'espace environnant) du circuit parcouru par le courant.

On emploiera donc dans ce cas comme source d'électricité une *magnéto* (v. ce mot), qui possède de la self-induction, ou bien on ajoutera au circuit une bobine de self constituée par un simple gros électro-aimant.

L'étincelle d'induction correspond à un débit d'électricité beaucoup plus faible que l'étincelle de rupture, bien qu'elles possèdent toutes deux la même quantité d'énergie dans les appareils usuels. Aussi, la seconde ronge-t-elle beaucoup plus vite les extrémités de la palette et de l'inflammateur que la première n'use ses pointes.

Comme sources d'électricité, on emploie le plus souvent des accumulateurs (batterie de 2 éléments, soit 4 volts et 20 à 40 ampères-heure) ou une magnéto.

La magnéto est quelquefois combinée avec une bobine d'induction pour fournir directement un courant de haute tension permettant l'allumage par *bougie* pour éviter les pièces mobiles du rupteur dans le cylindre. C'est alors une *magnéto haute tension*.

Enfin, et surtout comme secours, on emploie les piles sèches, ou des piles à liquide, mais préparées sans liquide, qu'on met en action en y ajoutant l'eau nécessaire.

On a remarqué qu'à l'énergie plus ou moins grande de l'étincelle correspondait une inflammation plus ou moins rapide du mélange détonant.

***ALLUMETTE** n. f. — Pâtisserie sèche, dont la forme allongée rappelle celle des allumettes chimiques.

ALLUMEUR n. m. Appareil servant à l'allumage.
— Encycl. Ce nom s'applique à divers appareils. (V. au mot ALLUMAGE les allumeurs employés pour les moteurs à explosion.) L'industrie du gaz emploie divers allumeurs qui portent le nom de *self-allumeurs*, parce qu'ils enflamment le gaz par eux-mêmes sans intervention d'un corps enflammé. La plupart de ces appareils sont basés sur l'action catalytique (v. CATALYSE) de la mousse de platine. D'autres allument le gaz par la production d'une étincelle électrique au moment de l'ouverture du robinet. Ils sont alors basés sur les mêmes principes que les allumeurs employés pour les moteurs à explosion.

ALLYLPYRIDINE n. f. Base C^8H^9 (C^3H^5) Az, que l'on obtient en chauffant un mélange de pyridine et de paraldéhyde.

ALLYLPYRROL (*pi-rol*) n. m. Composé C^4H^4(C^3H^5) Az, que l'on obtient en traitant le bromure d'allyle par le pyrrol potassique.

ALLYLSÉNÉVOL n. m. Composé
CH² — CH — CH² — Az — CS,
qui se forme lorsqu'on dédouble le myronate de potassium sous l'influence d'un ferment, la myrosine. (V. SÉNÉVOL.) Syn. ISOSULFOCYANATE D'ALLYLE, ESSENCE DE MOUTARDE, ESSENCE DE RAIFORT.

ALMAMI ou **ALMAMY** n. m. Titre que portent les chefs de grandes tribus ou les souverains indigènes dans certaines régions du Soudan. On dit, par exemple, l'*almamy du Fouta-Djallon*.

***ALMA-TADEMA** (Laurens), peintre hollandais, né à Donryp en 1836. — Cet artiste s'est tenu éloigné du Salon de Paris depuis 1893, mais il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 avec le *Printemps* et le *Baiser*. Le jury l'honora d'un grand prix. — Sa femme, LAURA-THERESA **Epps**, de nationalité anglaise, née en 1852, fut élève de Madox Brown, elle obtint une médaille d'argent à la même Exposition (1900), où elle avait envoyé *Contentement*, charmante toile de genre, a peint des scènes de genre et des natures mortes : *les Adieux; Reflets*; un *Toast; Aide-toi toi-même; Dans un bois de jacinthes; Une porte de chaumière*; etc.



Alma-Tadema.

ALMODOVAR DEL RIO (DUC DE), homme politique et diplomate espagnol, né en 1859. Issu d'une des plus hautes familles de l'Espagne, possesseur de riches domaines dans la région de Xérès, il fut élevé en Angleterre, où il a longtemps vécu. Élu membre des Cortès, il a fait partie de la droite libérale, et occupé trois fois le poste de ministre d'État (Affaires étrangères), notamment dans le cabinet Moret (1905). Il eut, dans ces fonctions, à négocier avec la France les accords franco-espagnols relatifs au Maroc; à ce titre il fut délégué par l'Espagne à la conférence d'Algésiras, dont les membres l'élevèrent à la présidence le 17 janvier 1906.

ALONE n. f. Nom générique désignant un composé renfermant une fonction cétone et une fonction aldéhyde.

ALOPHINUS (*nuss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionidés, comprenant une nouvelle espèce de Tunisie (*alophinus triangulifer*), petit charançon voisin des *sciaphilus*.

ALPES AUSTRALIENNES, chaîne de montagnes de l'Australie méridionale, parallèle au littoral du Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud, s'élevant par gradins jusqu'à l'altitude culminante de 2.237 mètres, qu'elles atteignent au mont Kosciusko. Le fleuve Murray sort du versant occidental des Alpes australiennes, du rebord oriental desquelles ne partent que des rivières de médiocre étendue.

ALPHEN (Hieronymus VAN), poète hollandais, né ... en 1803. Avocat, procureur général à Utrecht, pensionnaire de Leyde, il fut trésorier général de l'Union jusqu'à ce que la révolution de 1795 lui fit perdre son emploi. Il s'adonna alors à la littérature, composa des chants néerlandais, des poésies pour les enfants souvent réimprimées, des cantates. Ses poésies complètes ont eu au XIX[e] siècle trois éditions : en 1838, en 1857 et en 1872.

ALPHITONIE (*nî*) n. f. Bot. Genre de rhamnacées, comprenant quelques espèces d'Australie et de Nouvelle-Calédonie.

***ALPHONSE XIII** (Léon-Fernand-Marie-Isidore-Pascal-Antoine), fils posthume d'Alphonse XII et de Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche, roi d'Espagne, né à Madrid en 1886. Alphonse XII s'éteignit, le 27 novembre 1885, d'une maladie de poitrine, laissant la reine enceinte de trois mois. Devenue veuve, Marie-Christine, régente du royaume, mit au monde un fils, qui fut proclamé roi sous le nom d'Alphonse XIII. Le jeune monarque était d'une santé débile : sa mère remplit ses doubles devoirs de mère et de régente de manière à s'attacher le respect de tous les partis. Alphonse XIII reçut une solide éducation militaire, et se développa corporellement par des exercices physiques. Ayant atteint, le 17 mai 1902, sa majorité de seize ans, il prêta serment à la constitution devant les Cortès et prit possession effective du pouvoir suprême. Il a fait en France, en 1905, un voyage officiel, et au mois de janvier 1906 furent annoncées ses fiançailles avec la princesse Ena de Battenberg.



Alphonse XIII.

ALPININE n. f. Alcaloïde extrait de la racine de galanga. V. GALANGINE.

ALPINOL n. m. Chim. Principe extrait du galanga (*alpinia officinarum*).

ALSACE (Thierry-Arno-Baudoin, comte D'), prince d'Hénin, député français, né à La Haye en 1853. Entré dans l'armée, il servit dans la cavalerie et démissionna avec le grade de lieutenant. Il s'occupa ensuite d'agriculture. Maire de Frébécourt, conseiller général pour le canton de Neufchâteau, il se présenta sans succès dans les Vosges aux élections législatives de 1893. Le 20 mai 1894, il fut élu député de l'arrondissement de Neufchâteau, en remplacement de de Ponlevoy, devenu sénateur. Il fut réélu en 1898, en 1902 et en 1906. Membre de la commission de l'armée, il s'est occupé activement des questions militaires. A signaler ses rapports sur les missions Foureau-Lamy et Gentil (1901).

ALSTONIDINE (*sto*) n. f. Alcaloïde que l'on rencontre en même temps que la porphyrine dans l'écorce d'alstonia.

***ALT** (Rudolf D'), peintre autrichien, né à Vienne en 1812. — Il est mort dans la même ville en 1905.

***ALTAÏ**. — Il résulte des observations faites par le professeur V. Sapojnikov que le point culminant de l'Altaï, le mont Biélouka, atteint l'altitude de 4.500 mètres, et non pas seulement la cote de 3.000 mètres que les cartes lui donnent encore fréquemment.

***ALTAMURA** (Francesco Saverio Raffaele), peintre italien, né à Foggias en 1826. — Il est mort à Naples, en 1897. Cet artiste a pris part à l'Exposition universelle de 1878 (Paris), avec deux tableaux : *Jésus, lié, ...* [illegible]

***ALTERNANCE** n. f. — Biol. *Alternance des générations*. Cycle évolutif, comprenant deux modes de génération différents, qui se suivent et alternent régulièrement.
— Encycl. Des deux générations du cycle, la seconde, exécutée par l'être parfait, est toujours sexuelle; la première souvent ne l'est pas, d'où plusieurs modes d'alternance de la génération sexuelle : 1° avec la scissiparité (naïs, méduses); 2° avec le bourgeonnement (vorticelles, polypiers, hydraires, siphonophores, ascidies, salpes, tænias, échinocoques, trémades, bryozoaires, etc.); 3° avec la sporulation (fougères, mousses, hépatiques); 4° avec la parthénogénèse (pucerons); 5° avec une autre forme de reproduction sexuelle amphimixique (rhabdonema). V. HÉTÉROGONIE.
— Bibliogr. : E. Perrier, *Traité de zoologie* (Paris, 1890); Y. Delage, *la Structure du protoplasma ...* [illegible] Paris, 1895.

ALTERNATEUR n. m. Générateur d'électricité à courants alternatifs : *Dans les* ALTERNATEURS, *les bobines peuvent être couplées en tension ou en quantité*. (J. Laffargue.)
— Encycl. Électr. On a récemment apporté d'importantes modifications aux *alternateurs*, qui tous peuvent se ramener maintenant à un seul type à inducteurs intérieurs mobiles et à induit fixe extérieur en tambour. La puissance des alternateurs, utilisés principalement pour transmettre l'énergie électrique à grande distance, varie de 10 à 5.000 kilowatts. Leur intensité efficace, peu élevée, atteint de 10 à 300 ampères, suivant la puissance. Le rendement [illegible] ... Les alternateurs *à courants polyphasés* surtout *triphasés* se construisent aujourd'hui pour des puissances de 1.000 à 3.000 kilowatts et au-dessus, avec des différences de potentiel dépassant souvent 2.000 volts. Ces machines, aux variétés innombrables, permettent une foule de combinaisons et de transformations répondant aux besoins [illegible] INDUCTEUR.

ALTHALDENSLEBEN [illegible] Bever, sous-affluent de l'Elbe par l'Ohre; 4.018 hab. (1895). Nombreuses usines.

ALTICOLE n. m. Sous genre de campagnols comptant [illegible] Thibet.



— Encycl. Les *alticoles* sont, comme leur [illegible] altitudes; certains, [illegible] *tosa*, du Cachemire central, vivent entre 3.000 et 4.000 mètres d'altitude. Cette espèce a été dé- [illegible]

ALTOFTS, localité de la Grande-Bretagne (Angleterre, comté d'York (West-Riding), faisant partie de la commune de Newmanton, sur la Calder; 4.001 hab.

ALTRINGHAM ou **ALTRINCHAM**, localité de la Grande-Bretagne (Angleterre [comté de Chester]), faisant partie de la commune de Bowdon, près de la Mersey, sur le canal de Bridgewater; 12.500 hab.

***ALTUM** (Bernhard), naturaliste allemand, né à Munster (Westphalie), en 1824. — Il est mort à Eberswalde en 1900.

ALUMINILITE n. [illegible] Sulfate hydraté naturel. Syn. [illegible]

ALUMINIUM [illegible] feuilles extra-minces d'aluminium, en remplacement des feuilles d'étain dans le paquetage des produits alimentaires, a pris une certaine extension, qui augmentera certainement avec la production plus grande de l'aluminium. Un procédé pratique consiste à recouvrir mécaniquement de poudre impalpable d'aluminium et à laminer ensuite un papier ordinaire recouvert d'une couche de gomme laque préparée spécialement. On obtient ainsi très économiquement des papiers métalliques inaltérables, propres à l'ameublement, à l'industrie, à l'impression, aux préparations alimentaires, etc.

ALUMINOTHERMIE (*tèr-mî* — de *aluminium*, et du gr. *thermos*, chaleur) n. f. Application de l'aluminium à la production des températures élevées et à la préparation des métaux.
— Encycl. Bien que l'aluminium fût capable de réduire un grand nombre d'oxydes métalliques, cette réaction n'était pas employée, comme étant d'usage dangereux. Goldschmidt (1900) a réussi à rendre cette action pratique en mélangeant l'oxyde à réduire avec de l'aluminium en poudre, amorçant avec une cartouche facilement inflammable susceptible de produire une température élevée (mélange d'aluminium et de bioxyde de baryum). Aussitôt allumé, le mélange réagit; le métal réduit se sépare en fusion, tandis qu'une scorie tenant du corindon cristallisé et propre au polissage vient surnager. Point n'est besoin de four; un simple creuset de plombagine brasqué d'alumine suffit. Cette invention a été appliquée à l'industrie pour préparer des métaux (*chrome, molybdène*). Le mélange aluminium-sesquioxyde de fer (*thermite*) réagit en donnant une très haute température. Le fer réduit entre en fusion; aussi l'emploie-t-on pour souder économiquement sur place les rails, les tubes, etc.

ALUMNAT [illegible] **ALUMNEUM** [illegible] lat. *alumnus*, nourrisson, élève) n. m. Mot employé en Allemagne et aux États-Unis pour désigner des internats scolaires. ‖ En France, Mot appliqué par quelques ordres religieux, spécialement par les assomptionnistes, à certains de leurs établissements d'instruction secondaire, réservés à leur propre recrutement.

ALVA ou **ALVAH**, village de la Grande-Bretagne (Écosse [comté de Stirling]), au pied de la colline de Craigleigh; 5.400 hab. Fabrication de tartans et de châles écossais.

ALVAREZ (Luis), peintre espagnol, né et mort à Madrid (1836-1901). Il passa trente ans à Rome, où il acquit par ses tableaux de genre, ses pages d'histoire et ses portraits, une réputation très méritée. Rentré en Espagne en 1898, sa vogue s'accrut encore. Ses *Intérieurs lumineux*, où se meuvent des personnages en costumes du XVII[e] siècle, ne sont pas sans quelque similitude avec ceux de Meissonier, mais Alvarez n'est l'imitateur d'aucun maître. L'artiste avait été nommé, en 1898, directeur du musée du Prado. Parmi ses œuvres, nous citerons particulièrement : *le Carnaval du Prado en 1880; le Ma-* [illegible] *Spezzia; la Chaise de Philippe II*, considérée comme son chef-d'œuvre et popularisée par la gravure.

ALVAREZ (Albert-Raymond GOURRON, dit), chanteur dramatique français, né à Bordeaux en 1861. Il fut d'abord musicien militaire, et tenait l'emploi de cornet au café-concert de la Pépinière, lorsqu'on l'engagea à tirer parti de sa superbe voix de ténor. Il travailla dans ce but et, après s'être produit à Lyon d'abord, à Marseille ensuite, il fut engagé à l'Opéra, où il débuta dans *Faust* en 1892. Sa voix claire et puissante et ses heureuses qualités de comédien lui valurent la faveur du public, et Alvarez prit possession successivement de tous les rôles du répertoire, jouant tour à tour : *Roméo et Juliette, Lohengrin,* [illegible] *letto, la Favorite, Sigurd, les Huguenots, Patrie, le Cid, le Prophète*, etc. En même temps, il en créait de nombreux

[illegible]

andalouse, dont quelques uns sont des chefs-d'œuvre : *la* [illegible]

Alvaston [illegible]

Alvè [illegible]

[illegible] d'émulsions huileuses, l'aspect alvéolaire du cytoplasma de certaines foraminifères et même reproduire les mou- [illegible]

Alves [illegible] Paulo comme avocat et jour- [illegible] mée la République, à laquelle il adhéra, et dont il établit, [illegible] il était enfin [illegible] de tolérance politiques lui va- [illegible] remplacement de Campos Salles, le 1er mars 1902.

Alzon (Emmanuel d'), ecclésiastique français, né au [illegible] la congrégation des augustins de l'Assomption (v. ASS[illegible]).

Am[illegible] 1841. Il fut [illegible]

[illegible] recherches sur l'élasticité des solides. Tous ces travaux [illegible]

AMALAT [illegible] rocaine dans laquelle un amel exerce son autorité.

AMANITOPSIDE [illegible] mille des agaricinées, comprenant les espèces qui étaient classées autrefois dans le genre *amanite* et sont caractérisées par leur pied dépourvu d'anneau. (*L'amanitopside a été* est une espèce comestible assez commune.)

AMAN-JEAN (Edmond-François), peintre français, né [illegible] recompense en 1883, puis alla [illegible] voyage). Il eut une médaille d'argent à l'Exposition univer- [illegible] artiste s'est fait remarquer par [illegible] sourds qui en soulignent encore l'intimité et le mystère : [illegible] et celui du sculpteur Dampt. [illegible] il a déployé beaucoup de [illegible] *la Paix*, carton de tapisserie 1902), [illegible] Salon de 19[illegible].

Aman-Jean.

Amants de Sazy (LES), comédie en trois actes, de [illegible] Gymnase, 13 mars 1901. — Santierne, viveur ruiné, incapable de travail, est venu demander conseil [illegible] à Sazy, son ancienne maîtresse. Moyennant qu'il ne soit plus jamais question entre eux de la bagatelle, ce qui sauve les apparences... en apparence, elle le prend comme secrétaire... homme de compagnie, et lui alloue de forts appointements. Santierne, alors, assiste aux évolutions des autres amants : M. Gogeron, le protecteur sérieux, sceptique, qui a l'air de se laisser prendre pour dupe; des Bornettes, platonique soupirant, que cependant l'on plume; Georges, enfin l'amant de cœur. Or, Santierne supporte mal ce dernier, et Sazy, à son tour, est jalouse, parce que Santierne a une intrigue avec Manette, la femme de chambre. Donc ils s'aiment encore. Aussi se remettent-ils ensemble. Est-ce qu'en réalité Santierne ne remplace pas Georges ?... Cependant, pour sauver les apparences — encore ! — une revue américaine lui propose cinq mille dollars... de ses *Mémoires*. A citer, parmi les personnages secondaires, le jeune frère de Sazy, quintessence d'enfant mal élevé, et sa mère, presbytérienne rigide, qui accepte les subsides de la cocotte.

Cette étude de mauvaises mœurs, conçue avec un pessimisme réel, constitue une fort curieuse pièce. Peu [illegible] le milieu s'y prêterait mal; mais la singularité des caractères et l'audace des situations fondamentales sont très heureusement voilées par le charme d'un dialogue travaillé peut-être à l'excès, mais toujours artistement nuancé, et où abondent de jolies trouvailles d'esprit [illegible] observation psychologique.

AMAROLYTE ou **AMAROLYTES** (*tèss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères carnassiers, de la famille des dytiscidés, comprenant quelques espèces nouvelles de l'Amérique du Sud. (*L'amarolytes percosioides* est le type de ces curieux insectes aquatiques voisins de nos hydroporus.)

AMAROSCHESIS (*ross-ké-ziss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères carnassiers, de la famille des carabidés, comptant une dizaine d'espèces propres à la région chinoise. (Le genre *amaroschesis* comprend des harpalinés dont les formes trapues rappellent celles des amares. L'espèce [illegible] du Yunnan.)

AMAURY [illegible], né à Paris en 1849. Élève du Conservatoire, il y obtint deux accessits de comédie et tragédie, et en sortant de [illegible] n'a jamais quitté depuis. Il se fit promptement remarquer dans l'emploi des jeunes premiers du répertoire classique, ce qui ne l'empêchait nullement de se produire dans les ouvrages modernes, où il fit nombre d'heureuses et intéressantes créations, notamment dans : *Beaucoup de bruit* [illegible]

AMAXOPHOBIE [illegible] crainte) n. f. Crainte des voitures.

AMAY, comm. de Belgique (prov. de Liège, arr. de Huy), près de la Meuse; 5.300 hab. Mines et carrières. Confiserie, sirops. Belle église Saint-Georges.

AMBERG [illegible] Berlin en 1822. — Il y est mort en 1899.

AMBLE, ville de la Grande-Bretagne (Angleterre [comté de Northumberland]), sur la mer du Nord; 2.975 hab.

AMBLOSTOME (*an, stom'*) n. f. Genre d'orchidées vandées, comprenant des herbes dressées, à très petites fleurs [illegible]

AMBLYOCARÉNÉS (*an*) n. m. pl. Tribu d'arachnides [illegible]

AMBLYOCARENUM [illegible] nums sont des mygales de taille médiocre, qui vivent dans [illegible]

AMBLYTATUS (*an, tuss*) n. m. Genre de mammifères [illegible] fossiles dans le tertiaire de Patagonie.

AMBROÏNE (*an*) n. f. Matière isolante, analogue à l'ébonite, formée d'un mélange de matières isolantes qui, moulées sous pression à la température de 60°, deviennent [illegible] à la température ordinaire : *L'ambroïne s'emploie comme isolateur dans les appareils électriques* [illegible] *dans la confection des dynamos* [illegible] *et des bacs d'accumulateurs.*

AMÉDÉE [illegible] bienheureux, duc de Savoie, né à Thonon en 1435, mort à Verceil en 1472. Fils de Louis II, il [illegible] en 1465. Il avait épousé, à dix-sept ans, Yolande, fille de Charles VII et sœur de Louis XI. Sa cour fut un modèle de vertus. Il était pour les pauvres d'une générosité inépuisable et les recevait même dans [illegible]. Il laissa en mourant la régence à sa femme Yolande et, ayant fait venir les principaux seigneurs de sa cour, il leur recommanda la justice, la religion et l'amour des pauvres. Il mourut à trente-sept ans. Innocent XI autorisa son culte dans les États du duc de Savoie. — Fête [illegible]

AMEL (m. arabe signif. *gouverneur*) n. m. Nom donné, au Maroc, aux gouverneurs de province. (L'amel est nommé par le sultan pour un temps indéterminé. Aucune condition de capacité n'est requise des candidats, mais les gouverneurs sont ordinairement choisis parmi les familles les plus riches et les plus influentes.) ‖ On dit aussi *caïd* (qâïd).

AMEL (Louise-Claudine PRONTAUT, dame Matrat, dite), comédienne française, née à Paris en 1859. Élève de Régnier au Conservatoire, elle y obtint un second prix de comédie en 1879, et le premier l'année suivante. Engagée à la Comédie-Française, elle y débuta en 1881 et, presque aussitôt, malgré son jeune âge, adopta l'emploi des caractères et des duègnes dans le répertoire classique. Elle créa un certain nombre de rôles dans les pièces modernes : *les Rantzau, les Corbeaux, Mademoiselle du Vigean*, [illegible] *la Mégère, Par le glaive, la Bûcheronne*, [illegible] *Martyre*, etc. Elle épousa l'acteur Matrat, son ancien camarade du Conservatoire. Douée d'une jolie voix, elle eut l'idée de remettre en honneur et de faire connaître certaines chansons populaires, qu'elle sut détailler avec beaucoup de grâce. Elle a obtenu ainsi de vifs succès, et elle a même publié sous ce titre : *Chansons d'aïeules*, un petit recueil de quelques-unes de ces chansons.

AMÉLIE (*lî* — du gr. *a* priv., et *mélos*, membre) n. f. Monstruosité congénitale, qui consiste en l'absence des quatre membres.

AMÉLIE (Marie-*Amélie*-Louise-Hélène), princesse d'Orléans, reine de Portugal, née à Twickenham en 1865, fille du prince Louis-Philippe, comte de Paris, mort en 1894, et d'Isabelle d'Orléans. Elle épousa, à Lisbonne, en 1886, le prince Carlos, devenu roi en 1889 sous le nom de Carlos Ier. De ce mariage sont nés : Louis-Philippe, prince royal, duc de Bragance, né à Lisbonne en 1887, et Manuel, duc de Beja, né à Lisbonne en 1889. A l'occasion de ses fiançailles, le comte et la comtesse de Paris donnèrent, en leur hôtel de la rue de Varennes (Paris), une réception à la suite de laquelle furent votées les lois d'exil contre les aînés des familles ayant régné en France. La reine Amélie a fait en France, en 1903, un voyage au cours duquel elle échangea avec l'Élysée des visites officielles, et elle a reçu à Lisbonne, en 1905, le président Loubet.

Amélie.

Américain (ÉLÉMENTS D'UNE PSYCHOLOGIE POLITIQUE DU PEUPLE), par Émile Boutmy (Paris, 1902). C'est une critique érudite et pénétrante de l'esprit public aux États-Unis. Les causes qui inclinent la population américaine à une façon d'être distincte; les positions qu'elle a prises en face de ces grands phénomènes, la patrie, l'autorité, la religion, voilà ce qu'analyse cet ouvrage avec une extrême précision.

L'attachement de l'Américain à la patrie n'est pas ce sentiment mystique, fait de dévotion et d'abnégation, que Français ou Espagnols ont pour leur vieux et glorieux pays. Il procède de vues nettement utilitaires : c'est l'intérêt que ses bénéficiaires portent à une maison de commerce riche et puissante.

L'État d'Europe a hérité de la majesté des dynasties de droit divin; il a le prestige de services rendus à la nationalité, dont il défend la frontière, à l'individu, auquel il octroie la liberté et l'égalité. Rien de tel aux États-Unis, où nul envahisseur ne menace le sol, où l'homme naît indépendant. Le souverain, ici, c'est l'individu. La défiance que l'État d'Europe témoigne à l'individu, l'individu, au nouveau monde, la ressent à l'égard de l'État. « Dans les constitutions fédérales et locales, on a organisé délibérément l'incohérence et l'anarchie au [illegible] »

La brièveté de l'esprit américain se reflète dans ses aperçus vers l'au-delà. La religion s'est dépouillée de tout appareil théologique, de toute élévation mystique, pour n'être que l'auxiliaire de l'énergie quotidienne.

L'esprit public, vigoureux autant que simple, s'affirme par l'impérialisme. Infatuation et convoitise, tel est ce sentiment. Le désir d'expansion apparaît avec Monroë, qui réserve le nouveau continent à l'activité américaine; il s'atteste dans la politique suivie près d'un siècle à l'égard de Cuba; il éclate du jour où il paraît réalisable. L'impérialisme peut exercer une action centralisatrice sur les institutions de l'Union, mais lente et limitée. Il ne se traduit pas, comme en Europe, par la glorification de l'armée ou l'exaltation de la race.

***AMÉRICANISME** (*nissm'*) n. m. — Hist. relig. Quelquefois, dans un sens général, Penchant à admirer et à proposer à l'imitation les méthodes et les idées reçues aux États-Unis par un certain nombre de prêtres et d'évêques : *L'ad-* [illegible]

nes a produit et contribué à répandre l'am[illegible]anisme. Plus souvent, dans un sens particulier, l'us[illegible] de principes libéraux, surtout sur le terrain prat[illegible], et aussi dans le domaine des idées, attribué à quelques ecclésiastiques des Etats-Unis : *L'américanisme a été condamné par Léon XIII.*

Encycl. *L'américanisme* [illegible] de l'autre [illegible] c'est surtout parce qu'ils avaient une tendance à tout admirer dans les Etats-Unis d'Amérique, que certains prêtres, en Europe et en France, ont adopté et répandu les principes qu'on a cru trouver chez quelques membres du clergé catholique américain. Mais il faut attribuer aussi la faveur que l'américanisme a rencontrée quelque temps aux causes suivantes : la nécessité, aperçue par beaucoup, même parmi les plus réservés et les plus sages, d'apporter certains changements, non dans le dogme, mais dans les méthodes et les idées traditionnelles adoptées en Europe, les tendances hardies de quelques esprits épris de nouveau, et la parenté, sur certains points, de la doctrine américaniste avec la vieille doctrine libérale, qui garde toujours des représentants. La polémique fut ouverte par la traduction française de la *Vie du P. Hecker*, par Elliot. (V. Hecker.) Cette traduction anonyme fut revue par l'abbé Félix Klein, qui écrivit en outre une préface pour synthétiser les idées du fondateur des paulistes (1897). Ce livre eut beaucoup de succès, sous sa forme française, alors que l'édition originale avait fait peu de bruit en Amérique. Dans les rangs du clergé et parmi les chrétiens en vue, tous ceux que leurs adversaires appellent des novateurs, ainsi que la plupart des catholiques-libéraux, se déclarèrent avec empressement en sa faveur. Mais il fut attaqué par les défenseurs de l'orthodoxie traditionnelle. L'un d'eux, l'abbé Maignen, présenta leurs griefs dans une longue série d'articles de la « Vérité française », lesquels devinrent bientôt un volume intitulé : *Le Père Hecker est-il un saint?* Ce livre parut avec l'*imprimatur* du Vatican. Au contraire, l'édition française de la *Vie du Père Hecker*, déférée à l'Index, ne fut sauvée de ses rigueurs que par une lettre du cardinal Gibbons, adressée au pape. Bientôt après, le 21 janvier 1899, Léon XIII envoyait au même cardinal, en la communiquant à tous les évêques des Etats-Unis, une lettre publique, qui commence par ces mots : *Testem benevolentiæ*, et qui condamne la nouvelle doctrine, du moins comme doctrine religieuse. Voici les principaux points de ce document :

Aucun dogme, quoi qu'on prétende, ne peut être ni atténué, ni passé sous silence « à dessein », comme pour « l'envelopper de l'obscurité de l'oubli »; — la discipline change avec le temps et les lieux, mais le lien qui rattache les fidèles à l'autorité ecclésiastique ne saurait jamais être relâché; — on dit, à tort, que le Saint-Esprit suffit aujourd'hui à diriger les âmes et qu'il n'est plus besoin de direction extérieure. — C'est un tort aussi d'avancer que les vertus naturelles sont mieux appropriées au temps présent que les vertus surnaturelles, — ou encore que les vertus qu'on appelle passives convenaient à d'autres temps, tandis que l'époque actuelle demande de préférence les vertus qu'on appelle actives; — c'est un tort de dire que les vœux de religion sont opposés au génie de notre temps et de jeter la défaveur sur la vie religieuse; — ainsi que de blâmer la méthode, jusqu'ici employée, pour ramener les dissidents à l'Eglise.

Léon XIII conclut : « Nous ne pouvons approuver ces opinions, dont l'ensemble est désigné par certains sous le nom d'*américanisme*. Par ce mot, si l'on veut désigner certains dons de l'esprit qui honorent le peuple américain, comme d'autres honorent d'autres nations, ou bien encore, si l'on veut entendre la constitution de vos Etats, les lois et les mœurs en vigueur parmi vous, nous ne voyons aucun motif de le rejeter. »

Aux Etats-Unis, tous les évêques déclarèrent adhérer à la lettre pontificale, à commencer par ceux mêmes qu'on prenait, à tort ou à raison, pour les chefs du mouvement, comme Mgr Ireland et Mgr Keane; de leur côté, les paulistes retirèrent du commerce la *Vie du P. Hecker* pour la corriger. En France, celui qui avait revisé et lancé la traduction, l'abbé F. Klein, la retira aussi de la vente et il écrivit une lettre formelle d'adhésion. Mais la plupart dirent en même temps qu'en défendant l'américanisme, ils n'avaient jamais entendu défendre les erreurs que le pape dénonçait avec raison. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'américanisme doctrinal n'a été professé, en tout ou en partie, que par un groupe très restreint, même aux Etats-Unis; la grande partie du clergé de ce pays y est restée étrangère.

Depuis la lettre de Léon XIII, il ne fut plus guère question du P. Hecker, et si, chez plusieurs, les tendances demeurèrent ce qu'elles étaient du moins, la doctrine religieuse où elles étaient affirmées avec excès ne parut plus avoir cours parmi les catholiques.

***AMÉRICANISTE** (*nist'*) n. — Hist. relig. Partisan de l'américanisme, entendu au sens religieux : *Se montrer* américaniste.

— Adjectiv. Qui appartient à l'américanisme : *La doctrine* américaniste *a été mal accueillie à Rome.*

AMÉRINE ou **AMERINA** (*mé*) n. m. Genre de vers cestodes, de la famille des tænidés, comprenant des formes parasites chez divers oiseaux. (L'*amerina longiovata* vit dans le *plegadis Guarauna*; l'*amerina inermis* dans la *zonotrichia pileata*.)

***AMÉRIQUE.** — *Progrès de la connaissance géographique.* De récents voyages ont complètement modifié notre connaissance géographique de l'Alaska (service géologique des Etats-Unis), révélé la topographie du Klondyke et précisé les notions acquises sur les Barren Grounds situés au nord du Dominion canadien (J. Burr Tyrrell), les territoires du nord de la province de Québec (Hanbury), sur le Labrador (Low et Eaton). Les travaux du Dr Karl Sapper sur l'Amérique centrale, ceux des Drs Wolf et Meyer sur les Andes de l'Equateur, des Drs Moreno Steffen, Krüger, Otto Nordenskjold et autres sur les Andes du Chili et de la Patagonie ont singulièrement amélioré les connaissances des géographes sur le grand système montagneux de la Cordillère, de même que les recherches des Drs Sievers et Passarge ont fait progresser la géographie du système montagneux côtier du Venezuela et de la *Guyane vénézuélienne*, celles du général Pando, la géographie de la Bolivie. En même temps, les explorations de M. et Mme Coudreau, du comte italien Stravelly (rio Uaupès), de H. Bolland (rio Bermejo Teuco), etc., ont eu pour résultat la rédaction de cartes précises de nombreu[illegible] tant d'efforts et de ceux des savants qui sont actuellement à l'œuvre géodésique (mission française de l'Equateur, etc.), il y a encore place pour des découvertes importantes.

— *Géographie politique.* Les grands événements politiques de ces dernières années ont été : la guerre des Etats-Unis contre les Espagnols, qui y ont perdu Cuba et Porto-Rico; la mainmise des Etats-Unis sur le canal interocéanique de Panama; le développement rapide de la population, des cultures, des industries, de la richesse aux Etats-Unis et au Canada, et aussi, mais à un moindre degré, dans l'Amérique latine.

Politiquement, l'île de Porto-Rico, enlevée à l'Espagne, a été annexée aux Etats-Unis; Cuba, officiellement république indépendante, est « protégée » par le gouvernement de Washington; l'Etat de Panama forme une république nouvelle, depuis qu'il s'est séparé de la Colombie.

***AMÉRIQUE CENTRALE.** — Depuis le mois de novembre 1903, l'Amérique centrale, dont les volcans ont manifesté leur activité par de récentes éruptions, compte un sixième Etat, la république de Panama. Reconnu aussitôt par les Etats-Unis, puis (avant la fin de 1903) par les puissances européennes, cet Etat a été formé au détriment de la république de Colombie. Il est situé dans la partie la plus étroite de l'isthme, au S. de Costa-Rica, qui était auparavant la plus méridionale des républiques de l'Amérique centrale. V. Panama.

***AMERTUME** n. f. — Ampél. Maladie d'origine microbienne, qui attaque principalement les vins des grands crus de Bourgogne et de Champagne, surtout après leur mise en bouteilles. (On l'appelle aussi amer, goût de vieux.)

— Encycl. Les vins amers sont limpides, mais ils ont une saveur doucereuse et amère caractéristique. Le microbe qui occasionne cette maladie est formé de filaments noueux et rameux qui s'enchevêtrent, s'agglutinent les uns aux autres, donnant naissance à des amas de bâtonnets parfois incolores, d'autres fois colorés en jaune, rouge ou brun et que l'œil prend pour des bactéries de grosses dimensions. Ce réseau de bâtonnets s'accroît encore par le dépôt de la matière colorante du vin. La réaction chimique qui s'opère dans l'évolution de l'amertume augmente la proportion des acides volatils (acide acétique et surtout acide butyrique) au détriment de la glycérine, qui se décompose et puis disparaît complètement.

Le remède le plus efficace est la pasteurisation. Cette opération que l'on devrait toujours pratiquer quel que soit le vin auquel on a affaire, est une des plus importantes dans une vinification conduite de façon rationnelle.

Si la maladie est avancée, on pourra, après avoir soumis le vin au pasteurisateur, mécher un tonneau propre, y verser une certaine quantité de vin nouveau et sain, puis achever de le remplir avec le vin malade. Après collage il y a chance que l'amertume ait disparu.

Repassé sur des lies saines, non collées et auxquelles on ajoute 150 grammes de tartre, 1 kilogramme de sucre et 10 grammes de tanin par hectolitre, le vin amer subit une nouvelle fermentation, qui lui rend ses qualités primitives.

Cette refermentation peut d'ailleurs être obtenue aussi par addition (après pasteurisation) de levures sélectionnées à la dose de 2 à 4 kilogrammes par hectolitre, suivant le degré alcoolique du vin à traiter.

AMÉTHÉNATE n. m. Sel de l'acide améthénique.

AMÉTHÉNIQUE adj. m. Se dit d'un acide $C^{7}H^{14}O^{2}$, que l'on obtient en traitant le biamylène par l'acide chromique.

AMETOR (*mé*) n. m. Genre d'insectes coléoptères palpicornes, de la famille des hydrophilidés, créé pour une curieuse forme propre au Turkestan. (L'*ametor rudesculptus*, long de 8 millimètres, noir, peu bombé, opaque, est un palpicorne aquatique, de la tribu des hydrobiinés.)

***AMIANTE** n. m. *Mortier d'amiante*, Pâte formée d'amiante et d'un ciment.

— Encycl. En mélangeant les déchets d'amiante (fibres trop courtes et poussières) avec de la chaux ou du ciment et de l'eau, on obtient un mortier qui, dans le revêtement des surfaces de fer, de bois et de pierres, présente les qualités les plus remarquables au point de vue du poli, de l'absence de sonorité et surtout de l'incombustibilité. Ce dernier avantage est si marquant qu'aux Etats-Unis l'administration en a prescrit l'emploi dans les constructions officielles et que les Compagnies d'assurances accordent des primes spéciales pour les immeubles revêtus de cet enduit. Le mortier d'amiante présente également l'avantage d'être mauvais conducteur de la chaleur, de sorte que les appartements conservent leur fraîcheur en été et leur chaleur en hiver.

AMIANTIN, INE adj. Fait d'amiante : *Rideau* amiantin.

AMIATITE n. f. Silice hydratée, variété d'opale.

AMIBOCYTE (du gr. *ameibo*, je change de forme et de place, et *kutos*, cellule) n. m. Cellule des organismes complexes, animaux ou végétaux, exécutant des mouvements et affectant des formes analogues à ceux des *amibes* [illegible] amibocyte.

AMIBOÏSME [illegible] cellule à la façon d'une amibe, c'est-à-dire en émettant des pseudopodes. V. [illegible].

AMICALE n. f. [illegible] aux sociétés formées par les instituteurs de chaque département pour l'étude des questions pédagogiques et la défense de leurs intérêts.

— Encycl. La première « Amicale » fut celle du Nord, fondée en 1871. L'Union des instituteurs et des institutrices publics du département de la Seine, qui est le nom officiel de l'Amicale de Paris, comptait, à la fin de 1905, bien près de vingt ans d'existence. Mais c'est à partir de 1899 que les Amicales se multiplièrent. Elles prirent conscience d'elles-mêmes à la réunion organisée, cette année-là, par l'Union de la Seine et l'Amicale de l'Aisne à Laon, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de trois instituteurs fusillés par les Allemands (v. instituteurs). L'année suivante les Amicales déjà nombreuses, prirent part à l'Exposition universelle dans la section de l'enseignement, et tinrent leur premier congrès à Paris, sous la présidence d'Achille Deum, instituteur à Asnières, mort depuis, activement secondé par E. Gouffé, devenu plus tard président de l'Union, et ré[illegible] congrès, où la première question à l'ordre du jour était la création [illegible] ces sociétés par la création d'un comité administratif [illegible] du « Congrès mixte » de 1904, tentative de fusion entre les Amicales des différents ordres d'enseignement qui [illegible] le succès que les promoteurs en attendaient, les Amicales d'instituteurs ont eu leur 3e congrès à Marseille [illegible] favorisées par les pouvoirs publics, elles ont, en se fédérant, acquis une puissance réelle, grâce à laquelle elles ont déjà [illegible] la situation matérielle des instituteurs. Outre leur action auprès du pouvoir législatif et de l'administration, les Amicales ont créé des caisses de prêt gratuit et de secours immédiats, des sociétés d'assistance en cas de décès, des jurys d'honneur pour vider les différends entre les associés. Beaucoup, comme l'Union de la Seine, ont un service médical de consultations gratuites. La fédération a un conseil juridique; elle crée une « caisse de défense » elle a pour organe un *Bulletin général*, qui paraît tous les deux mois.

AMIDILE [illegible]

AMIDO. Chim. Préfixe servant à indiquer dans la composition d'un corps le groupe AzH^{2}.

AMIDOBENZOÏQUE adj. *Acide amidobenzoïque.* V. [illegible].

AMIDODRACYLIQUE adj. Syn. de [illegible].

AMIDONNIER (*do-ni-é*) adj. m. Se dit d'une variété de froment caractérisée par la fragilité de l'axe de l'épi et l'adhérence de la bale et des glumes.

[illegible] amidonnier [illegible] *comme un épeautre.*

— Encycl. Le grain des blés *amidonniers* donne très peu de son, en raison de la finesse de son tégument. Peu exigeants, très rustiques, les amidonniers conviennent bien aux terres maigres, aux régions montagneuses et qui subissent des hivers longs et rigoureux. Les semailles se font en général avant l'hiver.

AMIDO-OXYANTHRAQUINONE n. f. Syn. de alizarine. (V. t. Ier.)

AMIDOPHÉNOL n. m. Composé $C^{6}H^{4}(AzH^{2}).OH$, que l'on obtient par réduction du nitrophénol; on obtient un *isoamidophénol* ou *oxaniline* par distillation de l'acide *amido-*[illegible].

AMIDRAZONE n. f. Syn. de hydrazidine.

AMIMIE (*mi*) — du gr. *a* priv., et *mimeisthai*, imiter) n. f. Absence de la compréhension des gestes.

AMIN [illegible] confiance) n. m. Fonctionnaire musulman chargé de la surveillance des cours des prix des marchés et de leur police.

Amis des Arts (Société française des), association fondée en 1885, dans le but de protéger les arts et les artistes. Elle publie un bulletin mensuel et édite des ouvrages artistiques. La cotisation des membres est de 100 francs par an.

Amis du Louvre (Société des), association libre formée en 1897 par des amateurs d'art afin de contribuer par des cotisations à l'achat d'œuvres (peinture, sculpture, orfèvrerie, etc.), que les ressources restreintes du budget de notre grand musée national ne lui permettent pas toujours d'acquérir. Elle a son siège social au palais du Louvre, pavillon de Marsan.

Amis du Luxembourg (Société des), association fondée en 1903, ayant le même but et la même organisation que celle des Amis du Louvre, et prêtant son concours au musée du Luxembourg.

Amisk, lac du Canada (Saskatchewan), vaste d'environ 28.500 hectares.

Amitiés françaises (Les), par Maurice Barrès (1903). — « ... Un petit enfant, chez qui l'on distingue et vénère les émotions héréditaires, que l'on meuble d'images nationales et familiales tout au cours de sa vie, dans son fonds possédera une solidité plus forte que toutes les dialectiques, un terrain pour résister à toutes les infractions, une croyance, c'est-à-dire une santé morale. » Ces paroles donnent le sens du livre des *Amitiés françaises*. Chaque enfant apporte en naissant, accumulées dans les pénombres de sa conscience, des forces morales très anciennes. Elever un petit Français, ce doit être simplement lui communiquer le clair sentiment et la pleine possession de ces forces latentes, éveiller en lui l'amour de sa terre natale et le souvenir de ses ancêtres disparus, lui donner le sens de la solidarité française ou, pour mieux dire, des affinités, des *amitiés* françaises. Ainsi l'auteur veut élever son fils *in hymnis et canticis*, dans le culte de la plus haute beauté, de la plus haute beauté française. « Il lui donne des mots pour les vérités qu'il a dans le sang. » Les beaux rêves guerriers de l'Arioste, l'histoire de Jeanne d'Arc, la légende napoléonienne nourrissent une jeune âme de pensées héroïques. Puis ce Lorrain conduit son fils dans sa terre natale; il le pénètre des paysages et des impressions lorraines : à Gérardmer, au château de Vaudémont, à Domremy, à Frœschwiller. Une sorte de lyrisme très noble accompagne l'évocation

[illegible] la vie.

AMITOSE [illegible]

AMITOTIQUE [illegible]

AMMENIIDI [illegible]

AMMOFRONDICULAIRE, **AMMOFRONDICULARIA** [illegible]

AMMONIUS [illegible]



[illegible] tarsales, etc. L'espèce type de ce genre [illegible]

AMMOSPERMOPHILE, **AMMOSPERMOPHILUS** [illegible] genre de spermophiles, comptant quatre [illegible]



Ammoxène.

AMMOXÈNE, **AMMOXENUS** [illegible] d'arachnides aranéides, de la [illegible] tant quelques espèces propres [illegible] petites araignées découvertes [illegible] guent de tous les aranéides jus[illegible] buccales soudées entre elles et immobiles. Ces curieux arachnides courent avec une extra[illegible] soleil; leur livrée, noire ou rouge, est variée de blanc. L'espèce type est l'*ammoxenus* [illegible]

AMMOXENIDES [illegible]

AMNIOTITE [illegible]

AMODRU [illegible] conseiller général de La Ferté-Alais, il fut élu député par l'arrondissement d'Étampes (Seine-et-Oise) en 1893 et [illegible]

AMORAL, E, AUX (*a* priv., et *moral*) adj. Qui est en de[illegible] *l'ignore.* [illegible] ou extérieur à toute notion de morale. La personne divine, telle que la définissent les théologiens, est, en ce sens, amorale, puisqu'elle précède et conditionne toute morale; [illegible] ditionne toute vérité : étant le bien et le vrai absolus, elle est la cause, la règle et l'arbitre des vérités et des biens particuliers. La notion de morale est extérieure au déterminisme rigoureux qui régit le monde physique. [illegible] religion (morale religieuse), de [illegible] notion de morale morale [illegible] des conditions où se trouve [illegible] voilà le bien : telle est la for[illegible] ce mot.

AMORALISME [illegible] ralisme du plaisir, soutenu principalement par les philosophes anglais, en deux doctrines voisines, et qui se sont déjà dans l'histoire de la philosophie, ont été amplement exposées dans le corps de cet ouvrage. « Ce que veut l'homme, dit Nietzsche, ce que veut la plus petite parcelle d'organisme vivant, c'est une augmentation de puissance. » Le but de la vie, c'est la puissance; le plaisir ou la douleur n'ont donc plus l'importance que les philosophes leur attribuent dans leurs doctrines morales. L'ac[illegible] L'essence du plaisir n'est plus qu'une augmentation de [illegible] puissance et ne peut être une fin préconçue. L'homme n'aspire même pas au bonheur : la puissance, la puissance seule, est le seul mobile de ses actes. Nietzsche rejette donc l'hédonisme et l'eudémonisme. Le désir de [illegible] force et de notre courage ».

[illegible] ce n'était qu'afin de dominer le cœur des puissants. Jamais homme autant que Nietzsche n'a avili la personne humaine. Louer une œuvre d'art? C'est une restitution des bienfaits que nous en avons reçus, c'est une affirmation de notre puissance à nous, qui louons, apprécions, jugeons. La reconnaissance n'est qu'une vengeance : nous affirmons ainsi à notre tour notre pouvoir.

La sympathie, la pitié sont un affaiblissement de la volonté de puissance, un sentiment contre nature. Ainsi donc, « il n'y a aucune chose dans la vie qui puisse avoir de la valeur, si ce n'est le degré de puissance ». Nietzsche édifie un ordre scientifique de valeurs simplement sur une échelle graduée de *forces* : n'a de valeur que ce qui a de la force, toutes les autres valeurs sont des préjugés, des naïvetés, des malentendus. Nietzsche présuppose que la vie n'est que volonté de puissance; il est, dans ce cas, évident que la seule valeur sera la puissance. Mais c'est une pétition de principe et non une démonstration. Fondée [illegible] La conséquence de l'amoralisme nietzschéen est qu'il ne faut rien condamner; le mot : « cela ne devait pas être, il n'aurait pas dû en être ainsi », est une farce. Nietzsche revient donc au déterminisme et même au fatalisme qu'il combat par ailleurs. La philosophie amoraliste produit un optimisme inconscient. Nietzsche jette sur le monde un regard gœthien, un regard plein d'amour et de bonne volonté, surmonte le pessimisme et dit oui au monde et à tout ce qu'il renferme, à la souffrance, à la mort, au vice et au crime. Grâce à cette sorte d'ivresse dionysienne, le mal est absorbé dans l'acceptation du tout. C'est l'*amorfati*. — L'amoralisme de Nietzsche a eu des disciples enthousiastes et des antagonistes habiles. Mais personne n'est resté indifférent devant l'exposition poétique qu'il a donnée à ses idées.

L'apparition de ses œuvres suscita une sorte d'étonnement, puis vint l'admiration. Depuis Hegel, Schopenhauer, Darwin, pareil mouvement d'idées ne s'était vu à propos d'une œuvre philosophique. Nietzsche fit école. Mal compris, bien mal fréquemment, dénigré systématiquement, il a du moins, à la fin du XIX[e] siècle, occasionné une recrudescence d'intérêt pour les questions philosophiques. Notons, en outre, le point de vue élevé d'où est partie la pensée de Nietzsche : la crainte du nivellement et de l'uniformité, celle de la tyrannie intellectuelle de la foule. La philosophie nietzschéenne se donne comme le culte de tout ce qui est rare, unique, solitaire, original et hardi. De là le culte du « surhomme », être supérieur, élevé non seulement au-dessus des préjugés et des coutumes, mais encore au-dessus des oppositions au sein desquelles s'agite la multitude. Le principal caractère du surhomme, c'est le mépris qu'il ressent à l'égard de la masse, qui a pour lui l'admiration que les faibles et les malades éprouvent pour la vigueur et la belle santé. On peut faire à l'amoralisme de Nietzsche les critiques suivantes : 1° Ou bien la volonté de puissance est une formule abstraite, et alors elle n'explique rien; ou bien elle désigne des rapports concrets et observables, mais alors elle est en désaccord avec les trois quarts de la réalité : l'ivrogne, le débauché, l'homme secourable aux malheureux sont loin de songer à la puissance et à son augmentation. 2° Ou rien n'est vrai, et les rapports de puissance participent à cette absence de vérité; ou il y a quelque chose de vrai indépendamment de nos sensations, et alors, nos jugements humains ne sont pas la mesure de toute chose. 3° Enfin, ou bien tout est permis, alors il n'y a pas lieu d'établir d'échelle de valeurs, ou bien il y a réellement des rapports de puissance, d'intelligence, qui sont dans le sens de l'expansion de la vie, et alors tout n'est pas équivalent pour la volonté. « Comme le scepticisme absolu, l'amoralisme absolu devrait se renfermer dans l'absolu silence. » (FOUILLÉE.) De plus, Nietzsche proclame le droit du plus fort, l'absence égoïste de tout scrupule comme la vertu par excellence, comme la marque du surhomme, mais on peut démontrer que la sympathie, ou l'amour de l'humanité, est précisément un signe de force et d'énergie mentale. Elle suppose, en effet, que toute l'énergie n'est pas consommée aux besoins purement individuels et qu'il reste un excédent à dépenser. Cette surabondance de force donne à l'individu une réelle supériorité, car sa conduite est alors indépendante de la haine ou de l'amour, du mépris ou de l'admiration qu'éprouvent les autres. « Le dévouement est comme une source pure et forte qui déverse ses eaux, même lorsqu'on y jette de la boue et des pierres; elle entraîne tout cela, et sa pureté n'en est pas altérée. » (MARC-AURÈLE).

AMORALITÉ [illegible] Henry Kistemaeckers.

AMORCE [illegible] tie supérieure des cadres de l'intérieur d'une ruche.

Amori et dolori sacrum, par Maurice Barrès [illegible] ville si belle qui achève de mourir. Il rappelle tous ceux qui, avant lui : Gœthe, Chateaubriand, Byron, Sand, Musset, Gautier, Léopold Robert, Taine, Wagner, sont ve[illegible] soirées au bord des lagunes. La seconde étude est con[illegible] *de la solitude*. L'auteur y analyse — d'après le *Journal* publié par Constantin Christomanos — l'âme étrange et la destinée tragique de la princesse Élisabeth d'Autriche. Les trois autres articles ont pour titres : *Souvenirs de* [illegible] *raine*. Une ardente et pénétrante mélancolie caractérise ces méditations romantiques, d'une pensée raffinée, d'un style souple, à la fois enveloppant et hautain.

AMORPHOCOCCUS [illegible] hémiptères [illegible] de la famille des [illegible] prenant des cochenilles de Ceylan, qui vivent sur un arbre de la famille des clusiacées.

AMORTISSEUR (*ti-seur*) n. m. Autom. Dispositif supprimant les oscillations qui tendent à persister dans un ressort à la suite du choc reçu par les roues.

AMOURETTI (Frédéric), publiciste français, né à Toulon en 1863, mort à Marseille en 1903. Ayant renoncé à la carrière universitaire, il se rendit à Paris où, tout en prenant une part importante au mouvement félibréen régionaliste, il fit de la politique catholique et royaliste. Il publia une série d'articles, notamment sur la politique étrangère. En 1898, il participa à la fondation de la ligue de la *Patrie française*. Il devint rédacteur en chef de l'agence *Paris-Nouvelles*, et publia, en 1900, des pages remarquables dans l'*Enquête sur la monarchie*. Mort prématurément, Amouretti a laissé des études et des articles. Disciple et ami de Fustel de Coulanges et de Mistral, il a défendu avec force et avec talent les idées régionalistes et traditionalistes.

AMOURISTES [illegible] n. pl. Nom donné à des poètes anglais de la Renaissance qui ne sont guère connus que par des poésies amoureuses. — [illegible]

— ENCYCL. Ces poésies ont été publiées dans des recueils dont le premier et le plus important est le *Tottel's Miscellany*, qui parut en 1557. Du 5 juin au 31 juillet, il y en eut deux éditions, dont chacune contient certaines pièces qui manquent dans l'autre. On compte six autres éditions pendant le règne d'Élisabeth. Thomas Wyatt et Henry Howard, comte de Surrey, sont les deux noms les plus glorieux qui figurent dans ce recueil auquel contribuèrent, avec Nicholas Grimald, John Heywood, sir Francis Bryan, lord Vaux, Barnaby Googe, Churchyard, et d'autres restés inconnus. On peut citer deux autres volumes de même nature : *the Paradise of dainty devises* (1576), et *a Gorgious Gallery of gallant inventions* (1578), où se trouvent des pièces de G. Cavendish, G. Gascoigne, Ludowick Lloyd, Barnaby Rich, le comte d'Oxford, William Hunnis, F. Kinwelmarsh, Jasper Heywood, Owen Roydon, etc. Le succès de ces « miscellanées » explique la publication successive de [illegible] *the Phenix nest* (1593), [illegible] *Poetical Rhapsody* (1602), composés sur le même plan que les premières collections, mais ne présentant plus qu'un intérêt secondaire. Le recueil de Tottel, réimprimé en 1870 par les soins du professeur Edward Arber, a, au contraire, une importance considérable dans l'histoire de la littérature anglaise. Il marque nettement l'abandon des formes poétiques et des sources d'inspiration du moyen âge. On y voit pour la première fois des rythmes heureusement imités des prosodies déjà savantes de France et d'Italie. Surrey y fait l'essai du vers blanc, et, avec Wyatt, y importe le rondeau et le sonnet. C'est dans le *Tottel's Miscellany* et par cette école de poètes « amouristes » que, suivant l'expression de Edmund Gosse, commence cette analyse de la maladie d'amour, qui devait plus tard enrichir la littérature anglaise de quelques-uns des plus beaux poèmes lyriques du monde.



Ampelopsis : a, fleur.

***AMPÉLOPSIS** [illegible] Genre d'ampélidées, comprenant des arbustes grimpants très voisins des vignes, avec lesquelles ils peuvent être facilement confondus.

— ENCYCL. Les inflorescences des *ampelopsis* sont souvent des cymes; le calice a ses dents distinctes et la corolle ne forme pas de calyptre comme dans la vigne. Le fruit est une baie parfois comestible, qui contient quatre grains un peu différents comme forme du grain de raisin. On compte plus de soixante espèces d'ampélopsis, dont deux seulement en Amérique.

AMPHIANTHE ou **AMPHIANTHUS** [illegible] d'anthozoaires alcyonaires, de la famille des pennatulides, dont l'espèce type [illegible] verte dans les grands fonds de l'océan Indien, dans les parages de l'Afrique orientale.

AMPHIARAON [illegible] le célèbre temple oracle du devin Amphiaraos, situé près d'Oropos, sur les confins de la Béotie et de l'Attique. On avait jusqu'ici découvert les ruines du temple, d'un portique et d'un petit théâtre. On vient de déblayer en partie ce théâtre et plusieurs édifices voisins du torrent qui coule au-dessous du temple.

***AMPHIBOLE** adj. — Pathol. Se dit d'une période de la fièvre typhoïde (stade amphibole), dans laquelle la température est très élevée le soir et presque normale le matin; de sorte qu'on ne sait si la maladie va s'aggraver ou s'orienter vers la guérison.

AMPHICYPRIS (*an, priss*) n. f. Genre de crustacés cladocères ostracodes, de la famille des cyprididés, comprenant des formes propres à l'Amérique du Sud. (L'espèce type de ces petits entomostracés, voisins de nos cypris, est [illegible] de l'Argentine.)

AMPHIDRAUS (*an, dra-uss*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des attidés, comptant quelques espèces propres à l'Amérique tropicale. (Les *amphidraus* sont des petites araignées massives, noires, avec l'abdomen gris [illegible] le poils gris. L'espèce type de ce genre est l'*amphidraus auriga*, de Bolivie.)

AMPHIGÉNÈSE (an — du gr. amphi, de part et d'autre, et genesis, formation) n. f. Biol. Variation [illegible] produite, suivant les disciples de Darwin et Haacke en particulier, par les conditions ambiantes qui viennent à varier et produisent des excitations auxquelles les cellules répondent en se modifiant, la modification pouvant être très localisée. V. ORTHOGENÈSE.

AMPHILECTELLE (an, lèk-tèl) ou **AMPHILECTELLA** (an, lèk-tèl-la) n. f. Genre d'éponges, de la famille des dorydermidés, fossiles dans le sénonien. (L'espèce type de ces nouvelles éponges est l'amphilectella [illegible], le [illegible].)

AMPHIMIXIE [illegible] n. f. Nom sous lequel on [illegible] toutes les formes de la reproduction dans lesquelles la cellule qui est le point de départ de l'être nouveau résulte de la fusion de deux cellules différentes ou non, ou de leurs parties essentielles. (Weismann.) V. AMIXIE.

AMPHINITRILE [illegible] n. m. Nom donné au groupement

$$\text{-CH} < \begin{matrix}\text{AZ} \\ \text{CH}\end{matrix}$$

qui d'ailleurs est isomérique avec la carbylamine [illegible] Az-CH et le nitrile -CH²C ≡ Az.

AMPHIPLEURE [illegible] n. m. Algue de la famille des diatomées [illegible], vivant dans les eaux douces ou marines.

AMPHIPROVIVERRA (an, vè-ra) n. m. Genre de mammifères marsupiaux, type d'une sous-famille dite des amphiproviverrinés, et comptant cinq espèces fossiles dans le tertiaire éocène de Patagonie. (L'espèce type de ce genre est l'amphiproviverra [illegible].)

AMPHIRROX [illegible] n. m. Genre de violacées. (Les amphirrox sont de petits arbrisseaux de l'Amérique tropicale, caractérisés par leurs fleurs en cymes, à corolle presque régulière, pétales onglés et étamines libres.)

AMPHISPHÉRIE (an-fi-sfé-rî) n. f. Petit champignon du groupe des sphériacées, poussant généralement sur les écorces d'arbres, et chez lequel les asques contiennent des spores ovoïdes ou allongées, pourvues d'une cloison, noirâtres ou olive foncé.

AMPHITRICHES (an) n. m. pl. Famille de microbes, comprenant ceux qui sont munis de cils à leurs deux pôles. V. AMPHITRICHE.

AMPHIUMOPSIS (anfi-o-mo-psiss) n. m. Genre de batraciens ichtyoïdes, de la famille des amphiumidés, propre aux Andes du Pérou. (L'amphiumopsis [illegible] est un animal aquatique, anguilliforme, de taille médiocre, voisin des amphiumes de la Floride.)

AMPHIXYSTIS (an-fi-ksiss-tiss) n. m. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des tinéidés, dont l'espèce type (amphixystis hapsimacha) a été découverte en Nouvelle-Zélande.

AMPHOPHILE (an) adj. Se dit des granulations de certaines cellules qui fixent les couleurs basiques comme l'éosine.

AMPHORA (an) n. f. Genre d'algues de la famille des diatomées, à valves fortement asymétriques, comprenant plus de deux cents espèces qui vivent dans les eaux douces saumâtres ou marines, et dont plusieurs existent à l'état fossile.

AMPLEXION (an-plèk-sion — du lat. amplecti, supin amplexum, embrasser) n. f. Comparaison très approximative des deux côtés du thorax par l'application des mains en avant et en arrière.

AMPULLOPSIS (an-pu-lop-siss) n. f. Genre de mollusques gastéropodes prosobranches, de la famille des ampullariidés, fossiles dans le cénomanien français.

AMRISWIL, comm. de Suisse (cant. de Thurgovie); 3.300 hab. Broderie; tricot mécanique. Jolie église moderne.

* **AMSLER** (Samuel), graveur allemand (1791-1849). Aux œuvres citées de cet artiste, qui a travaillé à Zurich et à Rome avant de se fixer à Munich, nous ajouterons : Joseph expliquant les songes de Pharaon, d'après Cornelius, le Christ, d'après Dannecker; la Madeleine, d'après Carlo Dolce, et vingt planches reproduisant l'Entrée d'Alexandre à Babylone, frise colossale de Thorvaldsen, exécutée en marbre au palais de Christiansborg, près de Copenhague.

AMSLER (Jacob), né à Stalden (canton d'Argovie, Suisse), en 1823. Il étudia les sciences à Kœnigsberg et à Genève, et devint professeur de mathématiques à l'université de Zurich (1850-51), puis au collège de Schaffhouse (1851-57). En 1854, il inventa le planimètre polaire, instrument pour l'évaluation mécanique des aires, et l'intégrateur, qui, outre l'évaluation mécanique des aires, peut aussi calculer le moment statique et le moment d'inertie d'une figure plane par rapport à un axe quelconque. En 1857, Amsler fonda à Schaffhouse un atelier de constructions mécaniques. Il a publié en 1877 : Hydrometrischer Flugel mit [illegible] Zahlwerk zur Beobachtung der Wanergeschwindigkeit in grossen Tiefen. Amsler est correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

AMSTÉLIEN (am'-sté-li-in) adj. Se dit d'un étage géologique appartenant à la base du pliocène supérieur des géologues belges; il correspond au crag rouge anglais. — n. m. : L'AMSTÉLIEN.

AMUISSEMENT (a-mu-is — du vieux franç. amuir; de mu, muet; dérivé du lat. mutus) n. m. Etat de ce qui est ou de ce qui devient muet. (Vx.)

— Phonét. Phénomène par lequel un élément du langage devient muet : [illegible] AMUISSEMENT [illegible].

AMURAT V, empereur ottoman. V. MOURAD V.

AMUSIE (zî — du gr. a priv. et mousa, musique) n. f. Impossibilité de distinguer les sons ou de chanter un air.

* **AMYCLÉE**. — Furtwængler a récemment entrepris des fouilles, en Laconie, sur l'emplacement d'Amyclée, la ville d'Hélène et de Clytemnestre. Il a retrouvé quelques restes du célèbre sanctuaire d'Apollon Amycléen. Il a [illegible] voisine, il espère rencontrer la base même de la statue.

AMYDROSOME [illegible]

AMYÉLÉNIQUE adj. Se dit des fibres nerveuses qui ne possèdent pas [illegible].

AMYLIDÈNE n. m. Radical bivalent, dérivant d'une aldéhyde amylique.

AMYLINE n. f. Nom donné au groupement $C^{12}H^{20}O^{10}$, qui, d'après certains chimistes, serait réuni quatre fois autour d'un cinquième dans la molécule d'amidon.

AMYLOÏNE n. f. Produit intermédiaire entre la maltose et la dextrine.

AMYLOLYSE (du gr. amulon, amidon, et luein, dissoudre) n. f. Solubilisation ou, comme on dit, mobilisation des réserves d'amidon végétal ou animal (glycogène).

— ENCYCL. L'amylolyse se fait sous l'influence de l'activité propre des éléments tissulaires, mais est très probablement conditionnée par la sécrétion de ferments amylolytiques ou amylases. (V. ce mot et GLYCOGÉNIE.) L'amylolyse aboutit toujours à la production de glucose, lequel seul est utilisable par la matière vivante pour ses dépenses d'énergie.

AMYLOLYTIQUE adj. Qui possède les propriétés de l'amylase : Ferment AMYLOLYTIQUE. [illegible] Faculté que possède une quantité déterminée d'une diastase, de dédoubler et d'hydrater 1 gramme d'amidon en une unité de temps (généralement une heure).

AMYLPHÉNOL n. m. Composé $C^6H^{11}\text{-}C^6H^4.OH$, homologue du phénol, qui se forme lorsqu'on traite l'alcool amylique par le chlorure de zinc.

AMYLTOLUÈNE n. m. Carbure $C^{12}H^{18}\text{-}CH^3.C^6H^4C^5H^{11}$.

— ENCYCL. On connaît plusieurs amyltoluènes; le dérivé para s'obtient en traitant un mélange de bromure d'iso-amyle et de para-bromotoluène par le sodium.

AMYOTAXIE (ksî — du gr. a priv., muon, muscle, et taxis, arrangement) n. f. Symptôme qui s'observe parfois dans le tabes, et qui se caractérise par des convulsions d'origines réflexes.

ANABOLIQUE (lik') adj. Qui jouit de la propriété d'activer le développement [illegible] ANABOLIQUE.

ANABOLISME (lissm' — du gr. ana, en haut, et ballein, porter) n. m. Biol. Ensemble des processus par lesquels une cellule ou un organisme complexe se forme, se développe, grandit. (On confond à tort assimilation [v. ce mot] et anabolisme, le premier exprimant un simple phénomène d'ordre chimique, le second des phénomènes à la fois physiologiques et morphologiques.)

ANACHLORHYDRIE (klo-ri-drî — du gr. ana, en remontant, et de chlorhydrique) n. f. Diminution ou disparition complète de la sécrétion de l'acide chlorhydrique dans l'estomac.

— ENCYCL. L'anachlorhydrie s'observe surtout dans les vieilles dyspepsies. Le diagnostic n'est certain qu'après analyse du suc gastrique; le traitement consiste à donner de l'acide chlorhydrique et des aliments faciles à assimiler.

ANACROTIQUE (tik') adj. Se dit du pouls qui présente le phénomène de l'anacrotisme.

ANACROTISME (tissm' — du gr. ana, en arrière, et krotos, battement) n. m. Anacrotisme du pouls, Variation de la pression sanguine, qui s'observe dans les tracés sphygmographiques, et qui se caractérise par un soulèvement dans la ligne d'ascension. (L'anacrotisme indique une insuffisance aortique, coïncidant avec une forte pression sanguine et un cœur faible.)

ANADIASTOTHÈLE (ass-to) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des liphistiidés, propre à Sumatra. (Les anadiastothèles sont d'assez grandes araignées brunes et fauves, voisines des curieux liphistius indomalais, mais en différant par leurs filières non segmentées. L'espèce type est l'anadiastothele Thorelli, de Benkoulen.)

ANAGLYPTIQUE (ptik') adj. Se dit d'un mode d'impression en relief à l'usage des aveugles.

— n. f. Ce mode lui-même.

— ENCYCL. L'impression anaglyptique s'effectue au moyen d'une feuille de papier épais, que l'on fixe dans un cadre mobile dont le fond est une plaque métallique à réglure en relief. L'aveugle écrit à l'aide d'un poinçon et de droite à gauche; quand il a terminé sa copie, il retire la feuille du cadre, la retourne et lit, de gauche à droite cette fois, les points qu'a tracés son stylet.

ANAGONE ou **ANAGONUS** (nuss) n. m. Genre d'insectes coléoptères de la famille des psélaphidés, qui vivent en Nouvelle-Calédonie (anagonus fracticornis).

ANAKANIE (nî) ou **ANAKANIA** n. f. Genre de coléoptères térédiles, de la famille des anobiidés, de l'île Maurice. (L'anakania subvelutina, qui se rapproche de nos theca, est remarquable par ses formes larges, courtes, aplaties; sa livrée noire est variée d'une pubescence grise ou fauve, disposée par bandes.)

ANAKLYA ou **ANAKLIJA**, ville de l'empire russe (Caucasie [Mingrélie]), à l'embouchure du fleuve Ingour dans la mer Noire. Sources de pétrole; 5.000 h.

ANALCIMORPHE ou **ANALCIMORPHUS** (fuss) n. m. Genre de mammifères édentés, de la famille des mégalonychidés, comptant deux espèces fossiles dans le tertiaire éocène de Patagonie. (Ce genre appartient à la sous-famille des prépothérinés; ses représentants, de taille souvent très grande [analcimorphus giganteus], étaient des animaux lourds, armés de fortes griffes comme les paresseux actuels.)

ANALCITHERIUM [illegible] édentés, de la sous-famille des mylodontinés, fossiles dans l'éocène de Patagonie (analcitherium antarcticum).

ANALGINE n. f. Syn. de ANTIPYRINE.

ANAMYRTINE n. f. Composé que l'on trouve dans la coque du Levant.

ANANTIOSOLON [illegible] de grands et lourds animaux cuirassés, intermédiaires entre les fourmiliers actuels et les glyptodons éteints.)

ANAPHASE (du gr. ana, en haut, et de phase) n. f. Biol. Phase de la caryocinèse. (V. ce mot.)

[illegible] perdent leur disposition régulière, se rapprochent et reforment peu à peu le cordon nucléaire ou spirème, en même temps que réapparaissent la membrane nucléaire et les nucléoles, tandis que disparaissent les filaments du fuseau et l'aster, et que la sphère attractive et le centrosome se font moins visibles. Pendant l'anaphase, on constate [illegible]

ANARRHOTE (na-rot') ou **ANARRHOTUS** (na-ro-tuss) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, propres à la Malaisie et comprenant des araignées assez petites, courtes, trapues, couvertes de poils métalliques. [illegible]

ANASTALTIQUE [illegible] mode d'impression consistant à reproduire les gravures et livres anciens en les décalquant sur une pierre lithographique, décalque dont on tire ensuite des épreuves à la manière ordinaire.

ANASTATHE (nas-tat) ou **ANASTATHES** (nass-ta-tèss) n. m. Genre de coléoptères longicornes, de la sous-famille des lamiinés, répandus dans l'Indo-Malaisie. (Les anastathes sont des saperdes longues de 15 à 20 millimètres, ordinairement rougeâtres, avec les élytres tachés de bleu foncé, comme chez l'anastathes biplagiata, du Siam.)

ANATAËLIE (é-lî) ou **ANATAELIA** (ta-é) n. f. Genre d'insectes orthoptères, de la famille des forficulidés, qui habitent les Canaries. (L'anataelia Canariensis, de Ténériffe, est le type de ce nouveau genre, voisin des pygidicranes.)

ANATIDÉS n. m. pl. Famille d'oiseaux palmipèdes ansériformes, qui se divise d'après la classification la plus récente (1899) en onze sous-familles : cygninés, ansérinés, [illegible] anatinés, fuligulinés, érismaturinés, merganettinés, mer[illegible]

ANATINÉS n. m. pl. Sous-famille d'oiseaux palmipèdes ansériformes, de la famille des anatidés, renfermant les canards et genres voisins. (D'après la classification de Sharp [1899], les anatinés comprennent 21 genres, dont le type est le canard [anas].) — Un ANATINÉ.

ANAXERTA (ksèr) n. f. Genre d'insectes coléoptères phytophages, de la famille des chrysomélidés, dont l'espèce type [illegible] Madagascar. (Cet insecte est une altise voisine des arsipoda.)

ANCEY (Georges-Marie-Edmond MATHIRON DE CURNIFRE, dit Georges), auteur dramatique français, né à Paris en 1860. Entré au ministère des affaires étrangères, puis attaché d'ambassade, il débuta en 1886 par un recueil de vers intitulé Autres choses. Dans ses premières pièces de théâtre, représentées au Théâtre-Libre : Monsieur [illegible] (1891), il poussait à bout de parti pris la sottise et la méchanceté humaines. Mais ces pièces ne s'en recommandent pas moins, surtout l'École des Veufs, soit par la vigueur de l'observation, soit par le relief et la netteté de la facture. Il a fait représenter encore : la Grand'Mère (Odéon, 1890), la Dupe (Théâtre-Libre, 1891). Dans l'Avenir (Théâtre-Antoine, 1899), on ne trouve plus rien de forcé. Cette comédie mérite, pour sa vérité caractéristique à la fois et délicate, d'être rangée parmi celles qui font le plus d'honneur au théâtre contemporain. En 1901, il a publié Ces Messieurs, interdits sur la scène par la censure, autorisés plus tard (Gymnase, 1905), et qui méritent les mêmes éloges.

ANCHER (Michael), peintre danois, né dans l'île de Bornholm en 1849. Elève de l'académie de Copenhague et de Roed et Vermehren, il s'établit, ses études terminées, à Skagen (Jutland), et peignit des scènes maritimes inspirées par les paysages et la vie des habitants de cette âpre région, aux côtes constamment déchiquetées par une mer furieuse. Ses peintures, imprégnées de mélancolie, ont eu du succès dans les expositions allemandes, où il a fréquemment envoyé. On pouvait voir de lui, à l'Exposition universelle de 1889 : le Malade, les Deux amis, et, à celle de 1900 : le Noyé, Trois pêcheurs. — Sa femme, Anna BRONDUM, peintre danoise, née à Skagen en 1859, fut élève de Kyhn et de Puvis de Chavannes. Elle s'est fait une réputation par des sujets de genre traités avec esprit. Elle a envoyé à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) : [illegible] Enterrement; Effet de soleil dans une chambre bleue et [illegible] récompensé par une médaille d'argent.

ANCHOIQUE adj. Syn. de LÉPARGYLIQUE (t. V).

ANCHON (kon) n. m. Genre d'insectes hémiptères homoptères, de la famille des membracidés, comprenant quelques espèces de la région indienne. (L'espèce type est l'anchon rectangulatum, de Ceylan.)

ANCHONOMORPHE ou **ANCHONOMORPHA** (ko) n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionidés, comprenant quelques espèces découvertes dans l'Amérique centrale. (Les anchonomorphes sont des charançons de taille médiocre, voisins des hilipus. L'espèce type est l'anchonomorpha occulta, du Mexique.)

ANCHOTEFFLUS (ko-té-fluss) n. m. Genre d'insectes coléoptères carnivores, de la famille des carabidés, des îles Hawaï. (L'anchotefflus gracilis est le type de ce genre, qui appartient au groupe des anchoménides.)

ANCHYLOSTOME (ki-lo-stom') n. m. Ver nématode qui vit dans l'intestin grêle de l'homme.

ANCISTROCLADACÉES [illegible] dones dialypétales comprenant trois genres dont presque toutes les espèces habitent l'Asie tropicale. — Une ANCISTROCLADACÉE.

— Encycl. [illegible] paits [illegible]

*Ancona [illegible] *italiennes,* recueillies et annotées (1889); une seconde [illegible]

ANCORABOLE [illegible] ANCORABOLUS [illegible] n. m. Genre [illegible] Europe [illegible]

ANCOUMÉ [illegible] n. m. Genre de burséracées.

— Encycl. [illegible] est un arbre du Gabon, à grandes feuilles composées pennées [illegible] drupe à cinq angles. La plante fournit une résine odorante [illegible] nes et constitue une sorte d'encens. Le bois, léger, se laisse [illegible] importé en Europe [illegible] est utilisé [illegible] dans la construction des barques.

*ANCRE n. f. — Aérost. [illegible] servant au moment de l'atterrissage pour arrêter les ballons.

[illegible]

ANCUDITE n. f. Sorte de terre à porcelaine ou kaolin.

ANCYLITE n. f. Carbonate hydraté naturel de cérium et strontiane.

ANDASTE [illegible] ou ANDASTA (*dass*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des argiopidés, propres à Ceylan. (L'*andasta semiargentea* est une petite araignée [illegible] noire et grise, avec l'abdomen argenté.)

*Anderloni [illegible] graveur italien, né à Brescia en [illegible]. Il est mort à Pavie en 18[illegible].

ANDERSONIE (*dèr, nî*) ou ANDERSONIA (*dèr*) n. f. Genre de poissons [illegible] de la famille des siluridés, des eaux stagnantes du Soudan. (L'*andersonia leptura* est un petit silure allongé, déprimé, à pédoncule caudal mince, grisâtre, marbré de noir en dessus, blanc en dessous. Cette nouvelle espèce a été découverte à Koshec.)

ANDINOMYS (*miss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, établi en 1902 pour une espèce nouvelle des Andes de Bolivie (*andinomys edax*).

ANDIODRILE ou ANDIODRILUS [illegible] n. m. Genre [illegible] de la famille des lombricidés, comprenant quelques espèces propres à l'Amérique méridionale. (L'espèce type de ce genre est un [illegible])

Andler (Charles), professeur et socialiste français, né à [illegible]. Maître de conférences [illegible] à l'École normale supérieure, [illegible] du cours de langue et de littérature allemandes à la faculté des lettres de Paris, il a publié sur les questions so[illegible]

ANDORITE n. f. Sulfure naturel d'argent, plomb et anti[illegible]

Andrade [illegible] ayant fait banqueroute, il en résulta des troubles graves. [illegible]

ANDRÆA (*dré-a*) n. f. Genre d'éponges hexactinellides, de la famille des mellitionidés, fossiles dans le turonien. [illegible]

ANDRAHOMANUS [illegible] ptères hétéromères, de la famille des anthicidés, voisins [illegible]

André (Louis-Jules), architecte français, né et mort [illegible]

André [illegible] Bourget [illegible] en 1877, lieutenant-[illegible] en 1888, général de brigade en 1893 [illegible] au commandement de l'École polytech[illegible] il s'efforça de modifier les programmes d'en[illegible] et jusqu'en 1897 il partit pour aller commander au Mans l'artillerie du 4e corps d'armée. Divisionnaire en 1899, le général André commanda la 10e division d'infanterie à Paris, pendant une année, et fut appelé au ministère de la guerre en 1900. Comme ministre, il a introduit dans l'armée : la suppression des inspections générales et l'institution de nouvelles règles pour l'établissement des tableaux d'avancement; l'endivisionnement de l'artillerie, pour rattacher, dès le temps de paix, aux divisions, les batteries qui leur seraient affectées en temps de guerre, [illegible] morale et matérielle des militaires : liberté du mariage pour [illegible] interdiction de la vente de boissons alcooliques dans les casernes; suppression du minimum de taille pour les conscrits, encouragements aux sociétés de gymnastique et de tir, etc. Atteint par la limite d'âge en 1903, il n'en resta pas moins ministre de la guerre et reçut à cette occasion la médaille militaire. Au cours de sa carrière, le général André s'est occupé d'études scientifiques et littéraires. Il fut, pour les questions militaires et les sciences mathématiques, un des collaborateurs de Littré.

Comme ministre, le général André s'est associé à la politique du cabinet Waldeck-Rousseau où il remplaça le général de Galliffet, et surtout à celle du cabinet Combes. Des polémiques de presse et des débats à la Chambre des députés, provoqués par le parti nationaliste — en particulier par Guyot de Villeneuve — révélèrent l'existence au ministère de la guerre de fiches sur la vie privée et les opinions politiques des officiers. Les incidents parlementaires et l'agitation dans le pays, auxquels donna lieu la divulgation de ces faits, finirent par entraîner la démission du ministre, qui eut pour successeur Berteaux.

Sa femme, née Marguerite Chapuy, fut une cantatrice de valeur. V. Chapuy.

André.

André (Gaspard), architecte français, né à Lyon en 1840, mort à Cannes en 1896. Élève de Questel, il obtint le second grand prix de Rome, fit un voyage en Italie en 1867 et retourna se fixer dans sa ville natale. On lui doit le théâtre des Célestins, à Lyon, la fontaine des Jacobins, le temple du quai de la Guillotière. Il était chargé, quand la mort le surprit, de la construction de l'Université de Lausanne. Gaspard André fut un artiste d'un goût fin et sûr. On lui a élevé une statue à Lyon en 1905. — Son fils, François-Paul-Pierre, architecte français, né à Paris en 1860, fut son élève. Il remporta le prix de Rome en 1885 sur un *Edifice destiné à une académie de médecine*. Il a exposé une *Restauration du théâtre et du forum d'Ostie*, qui obtint une médaille de première classe au Salon de 1891 et, à l'Exposition universelle de 1900, valut à son auteur une médaille d'or.

Andrea (Zoan), graveur italien, disciple de Mantegna. On connaît de lui une pièce datée de 1505, qu'il a signée du monogramme A. Z. On cite aussi trente-cinq planches d'après Mantegna, Dürer, Léonard et des compositions anonymes. Ses estampes sont très recherchées.

Andrea dall' Aquila, sculpteur italien, né à Aquila au début du XVe siècle. Il reçut les leçons de Donatello et a égalé son maître par ses sculptures du monument de Maria Pereira et de sa fille érigé dans l'église de San Bernardino à Aquila. Le décor en est de la plus grande beauté. On cite aussi d'Andrea l'arc de triomphe à l'honneur d'Alphonse Ier, à Naples.

Andrée (Salomon Auguste), explorateur suédois, né à Grenna (Dalécarlie) en 1854, mort dans les régions arctiques en 1897. Après avoir fait plusieurs séjours dans les régions boréales et exécuté en ballon différentes ascensions, cet ingénieur conçut le projet de gagner le pôle nord en ballon; vingt-trois heures devaient, dans les conditions les plus favorables, suffire pour l'atteindre au départ du Spitzberg. Parti en juillet 1897, sur l'*Aigle*, de l'île aux Danois (Spitzberg), avec ses compatriotes Frankel et Strindberg, Andrée n'a plus reparu depuis lors; son ballon, poussé vers le sud-est, est probablement tombé dans les eaux libres qui séparent le Spitzberg de la Nouvelle-Zemble.

Andrée

ANDREIUS [illegible] n. m. Genre [illegible] porte-aiguillon de la famille des sphégidés, dont l'espèce type (*andreius Abbotti*) est une méthoque nouvelle du Congo.

ANDREMIUS (*dré-mi-uss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères hétéromères, de la famille des ténébrionidés, voisins des [illegible] et propres à Madagascar (*andremius* [illegible])

Andrieu (Bertrand), graveur en médailles, né à Bordeaux en 1761, mort à Paris en 1822. Il se rendit dans cette ville en 1786 et reçut les leçons de Gatteaux. Il de[illegible] par une médaille, *la Prise de la Bastille*, qui eut un immense succès. Il donna pour pendant à cette première œuvre : *l'Arrivée du roi à Paris.* La paix de Lunéville lui inspira une composition des plus ingénieuses. [illegible] *Bataille de Marengo*, *le* [illegible] *des trois Empereurs, la* [illegible] *Bataille d'Austerlitz.* Après un [illegible] *la Paix de* [illegible] *Montenotte*, [illegible] *Naissance et baptême du roi de Rome*, [illegible]

du duc d'Angoulême à Bordeaux, etc. Andrieu n'eut pas de rival à son époque au point de vue de l'habileté, mais beaucoup de ses compositions se rapprochent du tableau.

ANDRIMONT, comm. de Belgique (prov. de Liège, arr. de Verviers), sur la Vesdre, affluent de l'Ourthe; 5.000 hab. Filatures de laine; carrières.

ANDROMMA n. m. Genre d'arachnides aranéides, famille des attidés, comptant deux espèces propres à l'Afrique. Les andrommas sont des petites araignées de la famille des cybéodinés, fauves et grises. L'*andromma Raffrayi* vit au Cap avec les fourmis.)

ANDRORRHOPIE (*dro-ro-pi* — du gr. *andreios*, mâle, et *rhopê*, prépondérance) n. f. Biol. Prépondérance du mâle dans l'évolution des espèces (Packard). (On a établi, en effet, que la femelle est plus conservatrice, le mâle plus progressiste. Le mâle indique mieux que la femelle la direction du développement et revêt plus tôt qu'elle les caractères futurs de l'espèce.) V. biométrique.

ANDROYNA (*dro-i*) n. f. Genre d'insectes coléoptères carnivores, de la famille des carabidés, comptant quelques espèces propres à Madagascar. (Ce sont des féronies du groupe des chétodactyliens; de taille moyenne, noires, à antennes grêles et assez courtes, etc. L'espèce type est l'*androyna Alluaudi*, de la montagne d'André.

ANDRYALE n. f. Genre de composées chicoracées, de la tribu des crépidées.

— Encycl. Les andryales sont de petites herbes vivaces ou bisannuelles, à port d'épervière, caractérisées par leur réceptacle présentant des fossettes à bords hérissés ou ciliés. On en compte une douzaine d'espèces habitant la région méditerranéenne.

ANECHE n. m. Cépage blanc, particulier au département de l'Isère.

ANÉMO-CINÉMOGRAPHE n. m. Indicateur enregistreur de la vitesse moyenne du vent par seconde.

ANEMOPÆGMA n. f. Genre de bignoniacées comprenant plus de 25 espèces indigènes du Brésil, qui sont pour la plupart de belles plantes grimpantes.

ANÉMOTROPISME (*pism* — du gr. *anemos*, vent, et *tropos*, action de tourner) n. m. Position que prennent les animaux volants par rapport au vent.

ANEPIUS (*né-pi-uss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères brachélytres, de la famille des staphylinidés, créé pour quelques espèces nouvelles d'Australie. (L'*anepius raucus* est le type de ces petits staphylins, voisins de nos *proteinus*.)

ANÉRYTHROPSIE (*psi* — du gr. *an* priv., *eruthros*, rouge, et *opsis*, vue) n. f. Syn. de anérythroblepsie.

ANEUROPS (*ropss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des nitidulidés, dont l'espèce est propre au Guatemala (*aneurops* [illegible]).

Ange du foyer (L'), pièce en trois actes de G.-A. de Caillavet et Robert de Flers (Nouveautés, 1905). — Ce coureur de Jacques Chardin néglige sa femme Marianne; mais son ami le baron Sigismond des Oublies la cultive. Il est convenu que Marianne ira visiter la garçonnière de Sigismond dès que les obligations mondaines et les occupations de coquetterie lui laisseront une minute. En attendant, elle y envoie sa femme de chambre, dûment voilée... afin de sauver les apparences vis-à-vis du concierge de cet excellent baron. Celui-ci, pour que rien ne dérange son existence organisée avec une parfaite science de la volupté discrète, surveille les frasques du mari, leur impose une sage retenue, les endigue au besoin, accomplit les ruptures nécessaires. N'empêche que Marianne, lorsqu'elle se rend enfin chez lui, y découvre la preuve que Jacques la trompe avec la petite Chouquette, du théâtre des Capucines. Colère de la jeune femme, projet de divorce (assez invraisemblable, à vrai dire), et, comme conséquence, suppression de l'emploi de suppléant auquel aspirait Sigismond... car une femme qui se respecte n'a d'amant que si elle est mariée. Mais l'ange du foyer — c'est le nom qu'a mérité des Oublies — ne va pas laisser sans lutte désorganiser ainsi sa petite existence. Il s'entremet, et, comme la vertu est toujours récompensée, il mène à bien cette bonne action : réconcilier deux époux. Des jours heureux s'annoncent pour le gentil ménage.

Les scènes, spirituelles ou burlesques, ne sont point dépourvues d'observation. Finesse, folle gaieté, philosophie, voilà plus qu'il n'en faut pour former un tout amusant.

*Angeli (Henri de), peintre hongrois, né à Oedenburg en 1840. Cet artiste a pris part à l'Exposition universelle de 1878 (Paris) avec douze *Portraits*, qui lui valurent une médaille de 3e classe; en 1900, le peintre exposa le portrait de l'*Impératrice Frédéric*, et se vit décerner une médaille d'or.

Angellier (*Auguste*-Jean), professeur et poète français, né à Dunkerque en 1848. Agrégé d'anglais (1874), professeur au lycée Charlemagne (1874-1878), rédacteur au « Temps » (1879-1880), maître de conférences à la faculté des lettres de Douai (1881), il passa le doctorat ès lettres en 1893, avec une thèse remarquable : *la Vie et les Œuvres de Robert Burns*, dans laquelle, réagissant contre les théories de Taine, il s'est attaché surtout à exprimer d'une manière complète l'individualité d'un poète. Il fut nommé professeur à la faculté des lettres de Lille (1893), dont il devint doyen (1897-1900), puis maître de conférences à l'École normale supérieure (1901). Il a publié : [illegible] *Dulcis et carminibus* [thèse latine] (1893). Poète, il s'est fait connaître par le recueil *A l'amie perdue* [illegible] (1896), roman d'amour en sonnets irréguliers, œuvre d'une harmonie adoucie, d'une inspiration personnelle et sincère, enrichie de fines descriptions, animée d'une émotion forte et pure. Il a composé d'autres recueils : *le* [illegible] (1903), *Dans la lumière antique : dialogues d'arts* (1905).

Angerburg, ville d'Allemagne (Prusse orientale), sur l'Angerapp, affluent du Pregel; 4.500 hab.

ANG-KHAK n. m. Matière colorante rouge, employée en Chine pour les matières alimentaires.

— Encycl. L'*ang-khak*, qui est le produit de sécrétion d'une bactérie, est surtout employé dans la province de Canton. Pour sa préparation, on étend sur une assiette une légère couche de bouillie de riz; on l'ensemence avec

une préparation antérieure, et on dépose la sciure dans un lieu frais et aéré. Au bout de huit jours, la surface du riz est couverte d'une riche végétation [illegible]. L'addition d'un peu d'arsenic empêche la formation d'autres bactéries.

Anglia docet [illegible] par laquelle on exprime [illegible] auquel l'Angleterre prétend parmi les nations modernes.

Angol, ville du Chili, capitale de la prov. de Malleco, dans une vallée du versant occidental des Andes; [illegible] hab. [illegible]

Angostura ou **Ciudad Bolivar**, ville de la république de Venezuela, [illegible]

Anhématochromie [illegible] sang, et *khrôma*, couleur [illegible] moins profonde de la coloration des hématies, observée dans diverses maladies [illegible]

Anhidrose ou **Anidrose** [illegible]

Anhydrobiose [illegible] vie) n. f. Vie latente, déterminée par la privation complète d'eau, par la dessiccation lente des tissus (Giard). (Les organismes en anhydrobiose sont à l'état d'indifférence chimique [illegible])

Anhydroferrite [illegible]

Anilpyruvate n. m. Sel de l'acide anilpyruvique.

Anilpyruvique [illegible]

qui se forme dans l'action de l'acide pyruvique sur l'aniline.

Aniluvitonate n. m. Sel de l'acide aniluvitonique.

Aniluvitonique (*nik'*) adj. m. Se dit d'un acide [illegible]

Anisien, enne (*zi-in, èn'*) adj. Se dit du sous-étage [illegible]

Anisilate n. m. Sel de l'acide anisilique.

Anisile n. m. [illegible]

que l'on peut considérer comme le radical de l'acide anisique et que l'on obtient par oxydation de l'anisoïne.

Anisilique (*lik'*) adj. Se dit d'un acide [illegible]

que l'on obtient en traitant l'aniline par la potasse chaude, puis en précipitant par l'acide chlorhydrique la masse dissoute dans l'eau.

Anisocorie (*rî*) n. f. Inégalité des deux pupilles.

Anisodonte n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des [illegible] nouvelle espèce découverte à Java.

[illegible] meux, dont la morsure est peu dangereuse tant ses crochets sont placés en arrière, long de 50 à 60 centimètres, cylindrique, avec la tête petite, distincte du cou, il est d'un gris brun tacheté de jaunâtre et de noir, avec le ventre [illegible]

Anisoline [illegible] tion de l'iodure de méthyle sur la rhodamine. (L'anisoline, d'une belle couleur bleue, est employée pour la teinture du coton mordancé au tannin.)

Anisonchinés [illegible]

Anisonchus (*kuss*) n. m. Genre de mammifères ongulés, type de la sous-famille des *anisonchinés*, comptant deux espèces fossiles dans le tertiaire éocène de l'Amérique du Nord. (L'*anisonchus sectorius* est le type de ces animaux éteints, découverts vers la fin du XIX[e] siècle dans les riches gisements fossilifères du Nouveau-Mexique par les commissions américaines.)

Anisotonie (*nî* — du gr. *a* priv., *isos*, égal, et *tonos*, tension) n. f. Propriété de solutions dialysables qui ne sont pas en équilibre [illegible]

Anisotonique (*nik'*) adj. Se dit d'une solution qui n'est pas en équilibre moléculaire avec le milieu. (Les solutions anisotoniques sont, au point de vue biologique, toxiques, car elles tendent à l'isotonie et détruisent en conséquence l'équilibre du milieu intérieur et auquel sont adaptés les éléments cellulaires.) V. isotonie, sérum isotonique, etc.

***Anker**, peintre [illegible]

Anklam, ville de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Poméranie, présid. de Stettin]), sur la Peene, un peu en amont de son embouchure dans le Kleines Haff; 14.617 hab. Raffinerie de sucre et fabrique de savons; brasserie.

Ankylocheilie [illegible] *los*, lèvre) n. f. Soudure des lèvres [illegible]

Ankylorrhinie (*lo-ri-nî* — du gr. *agkulos*, recourbé, et *rhis*, *rinos*, nez) n. f. Soudure des narines.

Annalistique (*an'-na-liss-tik'*) n. f. Partie de la critique historique, relative aux annalistes.

Annapolis, comté du Canada (Nouvelle-Ecosse), à la rive est de la baie de Fundy; 3.388 kilom. carr.; 19.000 hab. Peu d'Acadiens-Français.

Anneau [illegible] champignons, s'étend, dans le jeune âge, du pied au bord du chapeau et, plus tard, forme une sorte de bague à la partie supérieure du pied. (Le *champignon de couche*, la [illegible])

Annedouche (Alfred-Joseph), graveur français, né à Paris en 1833. Il a débuté au Salon de 1863 avec la *Visite* [illegible] guereau, dont les peintures ont trouvé en lui un traducteur [illegible] *raudeuses*, *l'Orage*, *Biblis*, *la Tentation*, etc. Les burins d'Annedouche, très fins de touche, lui ont valu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900 (Paris).

***Année** n. f. — Encycl. L'*année commune*, dans le calendrier israélite, se compose de 12 mois lunaires, chaque mois comprenant 29 ou 30 jours; elle peut compter 353, 354 ou [illegible]

L'*année embolismique* peut être elle-même défective, régulière ou abondante, suivant qu'elle compte 383, 384 ou 385 jours. D'autre part, les années communes et embolismiques se succèdent de façon à faire coïncider le commencement de l'année israélite avec celui de l'année solaire [illegible]

Année sociologique (l'), périodique annuel, fondé par Emile Durkheim en 1897 et publié avec le concours d'un certain nombre de collaborateurs. On y trouve, outre des mémoires originaux, l'analyse de tous les travaux parus dans l'année écoulée et pouvant intéresser les différentes branches de la sociologie.

Annen, bourg d'Allemagne (Prusse [prov. de Westphalie]); 10.960 hab. Verreries, houille.

***Annenkov** (Michel Nicolaïevitch), général russe, né [illegible] oukase du 17 mars 1891 prescrivit la construction du Transsibérien et consacra ainsi le triomphe de l'idée chère au général Annenkov. Celui-ci fut nommé, à ce moment, membre du conseil de l'Empire. En 1896, il acheta le journal *Rouss* (« la Russie »), dont il devint le directeur. Il faisait en France de fréquents séjours avec sa femme, sœur du vicomte Eugène-Melchior de Vogüé.

Annexite (*an'-nèk-sit'*) n. f. Inflammation des annexes de l'utérus, c'est-à-dire de l'ovaire et de la trompe.

Annoville [illegible] de Coutances, sur la Manche; 780 hab. Très belle plage, qui continue celle de Montmartin-sur-Mer.

Annual Register (the), publication anglaise annuelle, où sont résumés les événements de l'année. L'idée en fut conçue par les libraires Dodsley, et le premier volume parut en 1758. Ce précieux répertoire n'a pas cessé de paraître depuis.

***Annulaire** n. m. Genre de champignons de la famille des agaricinées, caractérisé par des spores rosées ou couleur chair, un pied présentant un volve à sa base, mais dépourvu d'anneau.

***Annunzio** (Gabriele d'), poète et romancier italien, [illegible] — Depuis l'article que nous lui avons consacré en 1897, d'Annunzio a énormément produit, et son originalité s'est puissamment dégagée. Il a associé l'épopée au lyrisme [illegible] (1901), où il a peint le héros d'Aspromonte et le solitaire de Caprera sous son double aspect de guerrier et d'homme des champs. Mais il est plus vraiment lui-même dans les [illegible] *della Terra et degli Eroi*. La [illegible] l'homme » : il y décrit un triple voyage accompli dans la terre sainte (la Grèce), le [illegible] la terre moderne (le désert sans vie et sans oasis). Ce [illegible] teur prétend retracer l'histoire des races latines, peut être accompli par chaque individu et le conduire « à la tranquille solitude, à la maîtrise de soi-même et des choses ». La seconde partie des *Laudi* (1904), dont de nombreux fragments avaient paru d'abord dans la « Nuova antologia » (de 1900 à 1903), est d'inspiration complètement païenne et panthéiste.

En continuant son œuvre de romancier, d'Annunzio a prétendu, comme Zola, l'enfermer dans le cadre d'une classification rigoureuse : il répartit tous ses romans passés et futurs dans les trois cycles de la rose, du lis et de la grenade, voulant symboliser ainsi le passage de la vie sensuelle (rose) à la vie sentimentale (lis) et intellectuelle (grenade). Le plus célèbre de ses nouveaux romans est *il Fuoco* (1900), où il exhibe son moi avec une inconscience qui désarme, et chante, à sa propre louange, une « lauda » d'un lyrisme exubérant. Enfin, d'Annunzio a voulu renouveler le théâtre italien, mais jusqu'ici cette tentative a peu réussi. Une série de fantaisies lyriques : *Sogno di un* [illegible] *tunno* (1899); des tragédies en prose à hautes prétentions psychologiques : *la Città morta* (1898); *la Gioconda* (1899); [illegible] des paraboles d'une simplicité affectée : *la Parabola delle* [illegible] *dell' uomo ricco et del povero Lazzaro* (1898) n'ont eu aucun succès, surtout en Italie. Il en a obtenu davantage avec *Francesca da Rimini* (1902), reconstitution archéologique trop minutieuse, somptueux tableau d'histoire où les caractères sont sacrifiés. Il a pris enfin une véritable revanche avec *la Figlia di Jorio*, tragédie pastorale en 3 actes et en vers (première représentation, Milan, 2 mars 1904), tableau vigoureux de la vie, des superstitions et des passions populaires dans les Abruzzes. D'Annunzio, qui s'était fait nommer député (1897), a renoncé au renouvellement de son mandat.

[illegible] « *Cosmopolis* » (1898); L.-G. Pélissier, *Sur le théâtre de* [illegible]

[illegible]

Anoka [illegible]

Anomalite [illegible]

Anomalurinés n. m. pl. Sous-famille de mammifères [illegible]

Anophèle [illegible] némocères, de la famille des [illegible]

D'après les derniers travaux, on doit considérer les moustiques [illegible] tant parmi les plus nuisibles. Ils transmettent par leurs piqûres les hématozoaires qui [illegible] vres paludéennes. Ce sont no- [illegible] *culipennis* d'Eu- [illegible] *funesta* d'Afrique occidentale; *nyssorhynchus Lutzi* du Brésil; *myzorhynchus Coustani* des Mascareignes, etc. Il est intéressant de constater que la petite île d'Asinara, au N.-O. de la Sardaigne, naguère très fiévreuse, est aujourd'hui assainie depuis qu'on y a détruit les moustiques.

Anoplonasse ou **Anoplonassa** n. m. Genre de [illegible] prenant une espèce fossile dans le tertiaire de l'Amérique du Nord. (Les débris de ce curieux cétacé ont été trouvés dans les gisements oligocènes de la Caroline du Sud.)

Anorthoïte n. f. Variété d'anorthite.

Anorthosite n. f. Roche appartenant à la famille des gabbros et voisine des norites. (Elle est riche en alumine; l'élément feldspathique dominant est du plagioclase.)

Ans, comm. de Belgique (prov. et arr. de Liège), à la source de la Légie, petit affluent de la Meuse; 9.000 hab. Houillères, usines.

Anschütz (Hermann), peintre d'histoire allemand, né [illegible] Munich, pour la grande salle de l'Odéon, un *Jugement de Midas*, à fresque, et alla ensuite étudier la peinture murale des anciens à Pompéi et à Herculanum. A son retour, en 1831, il prit la direction technique des peintures décoratives murales du nouveau palais royal (d'après les cartons de Clément Zimmermann); il fit exécuter, notamment, celles de la salle de bal et de la grande salle à manger. Il faut citer encore de lui une excellente *Assomption* [illegible] au château de Bellevue près Berlin, et une *Marie, reine du ciel*, dans l'église catholique de la garnison de Coblentz.

Anseghem, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale, arr. de Courtrai), entre l'Escaut et la Lys; 3.700 hab. Brasseries; eaux-de-vie; bestiaux.

Ansériformes (du lat. *anser*, *eris*, oie, et de *forme*) n. m. pl. Ordre d'oiseaux répondant à peu près au groupe des palmipèdes lamellirostres des anciens auteurs et renfermant les *cygnes*, les *canards*, les *oies* et les *harles*. [illegible] *forme*.

Ansérine n. f. Nom vulgaire de diverses plantes (ambroisie, chénopode, potentielle, vulvaire, etc.).

Ansérinés n. m. pl. Sous-famille d'oiseaux palmipèdes ansériformes, de la famille des *ansérïdés*, renfermant les *oies* et les genres voisins. (Dans la classification de Sharp [1899], la sous-famille des ansérinés comprend neuf [illegible])

Anslyn [illegible] en 1838. D'abord peintre, puis relieur, il fit de lui-même son instruction, devint instituteur en chef à Amsterdam et à Haarlem et écrivit, au milieu de nombreux ouvrages scolaires, trois livres d'éducation : *le Brave Henri*, *le Brave Jacob*, *la Brave Marie*, qui obtinrent un énorme succès. [illegible] à tous ceux qui ont lu *le Brave Henri*.

Antagonistographe (*niss* — de *antagoniste*, et du gr. *graphein*, décrire) n. m. Myographe qui sert à comparer les forces de deux muscles et en mesure la différence.

Antarctique [illegible] 1895, le Norvégien Borchgrevink exposa au congrès international des sciences géographiques tenu à Londres comment il avait gagné la terre Victoria, que le monde scientifique commença à se préoccuper effectivement de nouvelles expéditions antarctiques. La *Belgica*, commandée par le lieutenant de vaisseau Adrien de Gerlache, ouvrit la nouvelle série d'explorations par une brillante [illegible]

TERRES ANTARCTIQUES

[illegible] le capitaine Scot continuait sur le *Discovery* la reconnaissance de la terre Victoria, commencée par Ross en 1841. [illegible] Belgica, jusque dans les abords de la terre Alexandre-Ier, une exploration qui a donné d'heureux résultats, et produit un nouveau progrès dans la connaissance de l'océan Glacial antarctique.

ANTARCTIQUES [illegible] ont eu pour résultats soit la découverte de terres nou- [illegible] visitées, les explorateurs des différentes nations s'étaient d'ailleurs mis d'accord pour se partager les zones de re- [illegible] ci-jointe. Au S. de l'océan Indien, le *Gauss* d'Erik von Drygalski a découvert la terre de l'Empereur-Guillaume II; [illegible] vert la terre du roi Édouard-VII; au S. de l'Amérique, la [illegible] tologie, la météorologie, la géographie physique ont éga- [illegible]

[illegible] volume intitulé *le Crépuscule des Idoles*, Paris 1899). [illegible]

[illegible] Le chrétien et l'anarchiste se valent complètement; leur [illegible] explication de ce factum tourmenté: il ne s'agirait pas du christianisme en lui-même, mais d'une certaine catégorie de chrétiens dont l'insincérité intellectuelle ainsi que la fausse piété et la fausse humilité révoltaient Nietzsche.

ANTÉDÉVIATION (*si-on*) n. f. Pathol. Déplacement de l'utérus en avant de sa position normale avec changement dans la direction de son axe.

— ENCYCL. L'*antédéviation* s'observe surtout dans les cas de tumeur utérine avec métrite ou dans les inflammations périutérines. Le traitement consiste dans le massage et souvent dans la laparotomie.

ANTENNE n. f. V. TÉLÉGRAPHIE SANS FIL, t. VII.

* **ANTEPENDIUM** (*té-pin-di-om'*) n. m. — Parement d'autel dans le haut moyen âge.

* **ANTÉPOSITION** (*si-on*) n. f. — Pathol. Déplacement de l'utérus en avant, sans qu'il y ait courbure ou flexion de l'organe. (Elle est de règle au début de la grossesse.)

ANTHÉMOL n. m. Composé [illegible], que l'on rencontre dans l'huile de camomille romaine.

ANTHEMURGUS (*te, gluss*) n. m. Genre d'insectes hyménoptères porte-aiguillon, de la famille des apidés, créé sur une nouvelle espèce découverte dans l'Illinois (*anthe-* [illegible]

* **ANTHEROZOIDES** n. pl. — ENCYCL. La présence d'*anthérozoïdes* ciliés analogues à ceux qu'on rencontre chez les cryptogames vasculaires, a été découverte, en 1896, dans les *cycadées* et les *ginkgos* par deux botanistes japonais Ikeno et Hirosé, ainsi que par Webber, de Chicago. Or, les *cycadées* sont justement considérées comme les phanérogames les plus inférieures, les plus voisines des ptéridophytes. La présence d'anthérozoïdes ciliés, dans les gymnospermes (déjà prévue il y a bien longtemps par Hofmeister), établit un lien de plus entre les cryptogames vasculaires et les gymnospermes et montre [illegible] fossé profond ne sépare ces deux groupes.

Les anthérozoïdes du *ginkgo* et des *cycadées* ont une forme de toupie et sont recouverts sur une partie de leur surface par une bande spiralée (ou *blépharoblaste*) couverte de *cils vibratiles*. Le *blépharoblaste* semble n'avoir qu'un rôle dans la motilité de l'anthérozoïde et se résorber au moment de la fécondation.

[illegible] à homologuer les deux noyaux générateurs situés à l'extrémité du tube pollinique des angiospermes et gymnospermes autres [illegible] de ces noyaux pénétrant dans le sac embryonnaire lors de la fécondation. Jusqu'à présent, il semble qu'on doive [illegible]

ANTHOGRAMMITE n. f. Silicate naturel magnésien et ferreux appartenant au genre amphibole. ‖ On dit aussi [illegible]

ANTHOPHYCE ou **ANTHOPHYCUS** [illegible] d'algues phéophycées (algues brunes), de la famille des [illegible] par la [illegible] renciation extérieure de ses organes végétatifs. Ce sont des plantes des régions australes.)

* **ANTHRACNOSE** (*trak*) n. f. — ENCYCL. Vitic. Si le soufre sublimé et trituré ou, mieux, les mélanges de soufre et chaux appliqués de dix en dix jours [illegible] des résultats constatés dans le traitement de l'anthracnose, leur emploi, qu'il faut toujours préconiser dans le cas où l'on se trouve en présence du mal bien caractérisé mais encore à son début, ne doit point être le mode unique de combattre cette maladie. Comme il est, en somme, plus facile de prévenir que de guérir, il convient de ne pas perdre de vue qu'un traitement préventif s'impose là où les vignobles sont plus particulièrement menacés de l'anthracnose. Le meilleur remède préventif est le badigeonnage des souches avec une solution tiède de sulfate de fer à 50 0/0 ou de: sulfate de fer, 50 kilogr.; acide sulfurique versé sur le sulfate, un litre; eau chaude, 100 litres. On se sert pour l'épandage soit de pinceaux, soit plus souvent de tampons de chiffons fixés à l'extrémité d'un manche (afin que les mains ne soient pas atteintes par la solution ferrique), et à l'aide desquels on imbibe fortement la souche — préalablement déchaussée et taillée — les coursons, les longs bois et même les yeux. L'emploi de pulvérisateurs est à recommander, non seulement à cause de sa rapidité, mais aussi en raison de l'économie qu'il offre. Si l'on écorce la vigne, ce qui n'est pas indispensable, il faut réunir et brûler les écorces tombées. En tout cas, badigeonnages ou pulvérisations se pratiquent immédiatement avant le débourrement: l'expérience a prouvé que ce moment est le plus propice et qu'il vaut mieux agir avant l'épanouissement des bourgeons. Il faut profiter d'un jour chaud et sulfater si possible après une légère pluie, une fine rosée ou par un temps brumeux, pour éviter autant que faire se peut la concentration rapide du liquide.

ANTHRACOPROTÉINE n. f. Matière albuminoïde qui se trouve dans les spores de la bactéridie charbonneuse.

ANTHRACOUMARATE n. m. Sel de l'acide anthracoumarique.

ANTHRACOUMARIQUE (*rik'*) adj. m. Se dit d'un acide que l'on obtient quand on traite un mélange d'acide cinnamique et d'acide oxybenzoïque par l'acide sulfurique.

ANTHRAMINE n. f. Dérivé amidé de l'anthracène, ayant pour formule:

[illegible]

ANTHRANILE n. m. Nom donné à l'anhydride de l'acide o-amidobenzoïque.

ANTHRANISOL n. m. Ether phénolique $C^{14}H^9-O-CH^3$, que l'on obtient en faisant passer un courant d'acide chlorhydrique dans une solution bouillante d'anthrol et dans l'alcool anisique.

SYN. **Methoxyanthracene, oxyde d'anthracényle.**

ANTHRAPINACONE n. f. Composé

[illegible]

qui se forme dans la préparation de l'anthracène, lorsqu'on traite l'anthraquinone par le zinc et l'ammoniaque.

ANTHRAQUINOLÉINE (*lé*) n. f. Composé [illegible] Az, que l'on obtient en chauffant un mélange d'acide sulfurique, de glycérine, d'anthramine et d'anthracène.

ANTHRONE n. f. Nom donné au groupement CH^2-CO–, qui constitue le groupement anthracénique.

ANTHROPOCENTRIQUE (*san-trik'*) adj. Relatif à l'anthropocentrisme, qui tient de l'anthropocentrisme: *Théorie* ANTHROPOCENTRIQUE.

ANTHROPOCENTRISME (*san-triss'* — du gr. *anthrôpos*, homme, et *kentron*, centre) n. m. Système qui considère l'homme comme le centre de l'univers, et qui lui rapporte toute chose.

ANTHROPODE ou **ANTHROPODUS** (*duss*) n. m. Genre de mammifères primates, de la famille des simiidés, fondé pour un grand singe fossile, découvert dans le pliocène du midi de la France. (L'*anthropodus Rouvillei* se place près du [illegible] grande forme éteinte voisine des orangs et des gibbons, qui a vécu à Java pendant l'époque quaternaire.)

ANTHROPODE ou **ANTHROPODUS** (*duss*) n. m. Genre de singes anthropoïdes, créé en 1901 par Schlosser pour une forme fossile découverte dans le tertiaire de Souabe [illegible]

ANTHROPOGÉOGRAPHIE (du gr. *anthrôpos*, homme, et de *géographie*) n. f. Rameau de la géographie générale comparée, qui a spécialement pour objet l'étude de l'extension et de la répartition de l'homme sur la terre, et qui étudie l'homme, à l'aide de l'ethnographie et de la statistique, sans jamais perdre de vue la place qu'il occupe sur le globe, l'espace où il se meut et le cadre qui le limite.

SYN. GÉOGRAPHIE HUMAINE.

— ENCYCL. L'[illegible] est donc beaucoup plus qu'une application de la géographie à l'histoire. Dans son *Anthropo-Geographie* (Stuttgart, 1882-1891), que complète sa *Vœlkerkunde* (Leipzig, 1886-1888), le Dr Friedrich Ratzel a véritablement créé la science de l'anthropogéographie, à laquelle s'adonnent maintenant nombre de géographes, parmi lesquels il convient de citer en France les professeurs Vidal de la Blache, Jean Brunhes, etc. D'après ses idées a été commencée, sous la direction du Dr Hans F. Helmolt, une *Weltgeschichte* [illegible] sept volumes [illegible]

ANTHROPOPLASTIE [illegible] *-nique*, Conservation artificielle des cadavres par des procédés galvanoplastiques. V. EMBAUMEMENT au t. IV.

ANTHROPOPS (*popss*) n. m. Genre de mammifères primates, de la famille des cébidés, comptant une espèce fossile dans le tertiaire éocène de Patagonie. (L'*anthropops perfectus* était un petit singe voisin des nyctipithèques actuels.)

ANTHROXANATE n. m. Sel de l'acide anthroxanique.

ANTHROXANIQUE (*nik'*) adj. Se dit d'un acide que l'on obtient en oxydant par le permanganate de potassium l'aldéhyde correspondante. ‖ Se dit d'une aldéhyde que l'on obtient en traitant l'acide ortho-nitrophénylοxyacrylique par la chaleur.

ANTHUME adj. Mot forgé plaisamment par Alphonse [illegible] POSTHUME.

ANTIADMINISTRATIF [illegible] adj. Qui est contraire aux habitudes d'une administration.

L'Assistance publique est [illegible] *de la bouche de* [illegible] *faut ce mot* ANTIADMINISTRATIF [illegible]. Léon Frapié.

ANTIALBUMOSE n. f. [illegible] temps que de la syntonine et de l'hémialbumose, lors [illegible] neutralise une digestion [illegible].

Antibel [illegible], pièce en [illegible] actes et en prose, d'Émile Pouvillon et Armand d'Artois [illegible] février 1899. Antibel, riche fermier [illegible], a perdu sa femme, [illegible] il y a sept ans. [illegible] bien qu'il approche de la cinquantaine, il aime la jeune Jane, sa servante, et veut l'épouser. Martril [illegible] est furieuse. Les gens du pays [illegible] mais Antibel n'en fait qu'à sa tête, car il est [illegible], et Jane l'admire, et Jane l'aime aussi. Or, Jan, le fils d'Antibel, revient du Tonkin. La tête montée par Martril, il hait sa belle-mère. Mais bientôt la beauté, la bonté de Jane, changent cette haine en amour. Il la désire, et il vient la nuit rôder sous ses fenêtres. Martril a relevé sur la terre fraîche des traces de pas : elle avertit Antibel [illegible] le place en embuscade, son fusil aux mains. Au moment où Antibel va tirer sur l'amant prétendu qui se présente, Martril reconnaît son petit-fils. Pour le sauver, elle invente que Jan est venu là pour Mette, la sœur de Jane, dont justement les contrevents, contigus à ceux de la fermière, viennent de s'ouvrir. On les mariera. Mais Jan [illegible] un triste [illegible], car il ne pense qu'à Jane. Il surprend cette dernière près de la fontaine, laisse échapper son secret fatal, et, emporté par la passion, se jette sur la jeune femme. Antibel paraît, sa faux à la main. Il tuerait Jan, mais Martril sauve encore une fois le jeune homme [illegible] son père [illegible]. Peut-être, guéri, reviendra-t-il pour épouser Mette... ou bien celle-ci sera la femme d'un personnage épisodique [illegible] en mariage.

Le défaut de la pièce, c'est que les deux premiers actes, tableaux agréables, ne la « posent » pas suffisamment : l'exposition manquant d'indications nettes sur le caractère des personnages, on ne s'intéresse pas suffisamment à eux. Quand le spectateur est enfin fixé et que le drame commence vraiment, c'est-à-dire au troisième acte, il devient très intéressant.

ANTICANCÉREUX, EUSE adj. *Sérum anticancéreux*. V. SÉRUM.

ANTICATHODE n. f. Petite lame reliée métalliquement à l'anode d'un tube de Crookes, et qui reçoit et arrête le faisceau des rayons cathodiques.

— ENCYCL. L'*anticathode* est le lieu de production des rayons X. Comme, sous l'influence de la pulvérisation cathodique, elle peut être portée à des températures très élevées, on la fait généralement de platine iridié. On l'incline à 45° sur l'axe de la cupule cathodique pour renvoyer les rayons X latéralement. La puissance limite de la décharge dans un tube de Crookes est donnée par la température de fusion de l'anticathode.

ANTICLÉRICALISME (*lissm'*) n. m. Ensemble de tendances politiques opposées à celle du clergé catholique.

ANTICOHÉREUR n. m. Appareil employé dans certaines installations de télégraphie sans fil et qui comprend un morceau de miroir à l'argent rayé d'un bord à l'autre d'une discontinuité faite à l'aide d'une lame de rasoir. (L'appareil est monté comme un cohéreur, chaque partie du miroir constituant une électrode; l'air étant entretenu suffisamment humide, le courant passe constamment, la résistance étant d'environ 50 ohms, mais, dès que les ondes herziennes agissent, on voit la résistance passer brusquement à plus de [illegible].)

ANTICONCORDATAIRE (*tèr'*) adj. Opposé au concordat : *Écrivain anticoncordataire*. — Substantiv. : *Un* ANTICONCORDATAIRE.

— n. m. pl. Schismatiques qui refusèrent de reconnaître le concordat. — *Un* ANTICONCORDATAIRE.

— ENCYCL. Hist. relig. Un concordat ayant été conclu entre le saint-siège et le gouvernement français, Pie VII, dans le bref *Tam multa* (15 août 1801), demanda aux évêques français de donner leur démission. Un certain nombre refusèrent. En 1803, parurent les *Expostulations canoniques*, etc., où ils formaient opposition au concordat et au bref *Tam multa*. En 1803, ceux d'entre eux qui résidaient en Angleterre signèrent, au nombre de treize, des écrits plus vifs encore que les *Expostulations*. Plus tard, Louis XVIII essaya d'obtenir les démissions qui n'avaient pas été données. Après des négociations, en 1816, presque tous les non-démissionnaires se soumirent. L'évêque de Blois, Mgr de Thémines, résista et devint le représentant de ceux qu'on appelait *la Petite Eglise*. Mais il se soumit lui-même à Pie VIII, en 1829.

ANTICORPS (*kor'*) n. m. Biol. Substances qui apparaissent dans le sérum d'un animal auquel on a injecté des microbes pathogènes et qui ont la propriété d'immobiliser, d'agglutiner ou de détruire les éléments parasitaires.

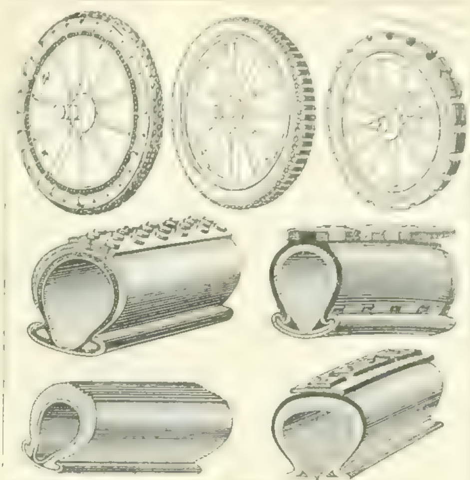
— ENCYCL. Suivant Metchnikoff, qui a étudié ces substances, elles seraient produites par les leucocytes polynucléaires ou microphages, les cellules lymphatiques, de la moelle osseuse, de la rate, etc., qui jouissent en même temps de la propriété de *phagocytose*. (V. ce mot.) Les anticorps seraient de deux sortes : les *alexines* (v. ce mot), qui sont bactéricides, et les *antitoxines* (v. ce mot) qui neutralisent les toxines bactériennes. Cependant, Büchner confond à peu près les alexines et les anticorps, tandis qu'il considère les antitoxines comme des produits bactériens modifiés, non toxiques, qui agissent bien plus en stimulant les dépenses naturelles de l'organisme qu'en neutralisant ou en détruisant les toxines bactériennes.

BIBLIOGR. : Metchnikoff, *L'Immunité dans les maladies infectieuses* (Paris, 1902).

ANTICYTHÈRE. Le service grec des antiquités s'est préoccupé d'exécuter des fouilles très fructueuses sur le rocher d'Anticythère, voisin de l'île de Cythère, au delà des caps de Laconie. Tout près des côtes d'Anticythère, ce service a pu retirer de la mer des trésors artistiques, débris d'un antique naufrage : notamment, une foule de statues dont beaucoup ont été malheureusement défigurées par l'action des eaux. Parmi les objets assez bien conservés, nous signalerons des bronzes, surtout un Hermès, un athlète, un portrait de roi ; plusieurs chevaux de marbre, des vases, des verres colorés à reliefs, etc.

ANTICYTOTOXIQUE (du gr. *anti*, contre, *kutos*, cellule, *toxikon*, poison) adj. Se dit d'un remède propre à éviter la destruction des cellules et par suite à reculer la vieillesse : *Sérum anticytotoxique*. V. SÉRUM.

ANTIDÉRAPANT (*pan*), **E** adj. Autom. et cycl. Se dit d'un bandage, d'une enveloppe, d'une chaîne, d'une dent-



Antidérapants.

telure, etc., fixées à une roue en vue de l'empêcher de déraper : *pneu antidérapant*.

— N. m. : *Un* ANTIDÉRAPANT.

ANTIGRÉVISTE [illegible] celle qui s'oppose à une grève : *Il grossit sa petite armée permanente d'*ANTIGRÉVISTES [illegible] *vail* ». (H. Harduin.)

— Adjectiv. : *Le* [illegible] ANTIGRÉVISTE.

ANTIHYPNOTIQUE (*tik'*) adj. Qui agit contre l'hypnose, qui empêche de dormir, qui réveille.

ANTIHYSTÉRIQUE (*rik'*) adj. Qui agit sur l'hystérie. — n. m. : *Les bromures, les* [illegible] *leurs* ANTIHYSTÉRIQUES *connus*.

Antijuif français illustré (L'), journal hebdomadaire, fondé à Paris en 1898, comme organe officiel de la Ligue antisémitique de France. Le directeur et rédacteur principal en était alors Jules Guérin. C'est dans l'immeuble où s'imprimait ce journal, dans la rue de Chabrol, que se barricada Jules Guérin, sous le coup d'un mandat d'amener, en 1899.

ANTIKINASE n. f. Ferment soluble ou enzyme capable d'entraver l'action activante des *kinases* (v. ENTÉROKINASE) sur les ferments pancréatiques. (Les antikinases existent dans le sérum sanguin et les macérations de ténia.)

***ANTILLES.** — Il est aujourd'hui établi que les îles du Vent contiennent encore des cônes volcaniques en activité. A côté de cônes d'éruption que l'on considère comme éteints, d'autres ont encore des vestiges de leur ancienne activité, tels que des exhalaisons de fumées et la formation continue de dépôts ; tels sont l'île Nevis (ou Nièves), la soufrière de l'île Montserrat, celle de la Guadeloupe, la solfatare de la Dominique, le cratère du Qualibou dans l'île Sainte-Lucie. Enfin, la soufrière de Saint-Vincent et la montagne Pelée, de la Martinique, ont prouvé, en 1902, leur activité d'une manière désastreuse, dévastant une partie de l'île qui les porte, et causant la mort d'un grand nombre d'individus, tandis que plusieurs autres terres de la chaîne antillienne, Saint-Kitts notamment, donnaient des signes d'une incontestable agitation.

Ces dernières années ont amené de grands changements dans l'archipel : l'Espagne en a été chassée par les États-Unis, qui ont également pris Porto-Rico et déclaré Cuba république indépendante, non sans se réserver en réalité la domination sur cette « perle des Antilles ». D'ailleurs, leur action s'y est montrée très bienfaisante : ils y ont drainé, assaini les villes, fait disparaître, ou presque, la fièvre jaune, ouvert des routes, construit des chemins de fer, instauré l'ordre, développé les cultures, [illegible].

ANTIMIGRAINEUX (*grè-neû*), **EUSE** adj. Propre à combattre la migraine [illegible]. — n. m. : *Un* ANTIMIGRAINEUX.

ANTIMILITARISTE [illegible] et adj. tiré de *militarisme*) n. et adj. Qui attaque violemment les lois militaires et prêche la désertion : *Le procès des* ANTIMILITARISTES. *Affiche* ANTIMILITARISTE.

***ANTINOÉ.** — Depuis 1896, l'archéologue Albert Gayet dirige des fouilles très fructueuses sur l'emplacement ou autour de la ville égyptienne d'Antinoé. On sait que cette ville fut construite par l'empereur Hadrien, sur les bords du Nil, en souvenir de son favori Antinoüs qui s'était noyé près de là dans le fleuve. Gayet a exploré cette région pour le compte du musée Guimet et de la Société française des fouilles archéologiques. Il a constaté d'abord que l'Antinoé romaine occupait l'emplacement d'une vieille cité égyptienne. De celle-ci, il a retrouvé tout un quartier, avec ses maisons et ses rues ; et, au centre de ce quartier, un temple funéraire de Ramsès II, dont une bonne partie est encore debout, avec la décoration de bas-reliefs et d'inscriptions. Dans la montagne voisine, le long d'une gorge sauvage, s'étend un vaste Champ d'offrandes, encombré de grands vases de terre, déposés là par des pèlerins à l'époque romaine ; ce sont probablement des souvenirs du pèlerinage institué par Hadrien en l'honneur d'Antinoüs, qui paraît avoir été enterré tout près de là, et à qui fut sans doute consacré l'ancien temple de Ramsès II. En ces dernières années, Gayet a surtout exploré les nécropoles voisines, où il a fait des découvertes inattendues. Il y a trouvé d'innombrables momies de Romains du Bas-Empire et de Byzantins, avec leurs somptueux costumes bien conservés avec des inscriptions et un riche mobilier funéraire. Ces trouvailles, qui évoquent le souvenir de la vie antique entre le IVe et le VIIe siècle de notre ère, ont été exposées à plusieurs reprises au musée Guimet, où l'on a surtout admiré la tombe de Thaïs et de Sérapion. Une partie [illegible] collections d'Europe.

ANTINONNINE [illegible] millième ou au deux-millième pour détruire certaines maladies parasitaires des plantes. Presque sans action sur [illegible] à la chaleur ; elle n'est pas toxique pour l'homme.

ANTIOQUIA [illegible]

ANTIPESTEUX, EUSE [illegible]

ANTIPNEUMOCOCCIQUE [illegible] remède propre à combattre les infections à pneumocoques [illegible]

ANTIPULSATEUR [illegible] ayant pour but de maintenir une pression constante dans les canalisations qui alimentent ces machines.

— ENCYCL. P[illegible] moteurs à gaz, il faut que le mélange tonnant se forme dans des conditions rigoureusement constantes. Les *antipulsateurs* servent donc à maintenir une pression constante [illegible]

L'antipulsateur Bray a la forme d'un soufflet circulaire placé verticalement, recevant le gaz par sa partie supérieure, le débitant par son orifice central ; une flasque rigide pouvant se déplacer parallèlement à elle-même constitue sa partie antérieure. Au centre de la flasque et à l'intérieur du soufflet, est fixée une soupape cylindrique, qui obture plus ou moins un orifice latéral, traversé par le gaz allant au moteur, en sorte qu'il soit fermé quand la poche est pleine. L'aspiration du moteur dans la poche y détermine un vide relatif faisant reculer la flasque et rouvrir l'orifice. L'antipulsateur Duplex est entièrement métallique, à part son diaphragme et son soufflet.

ANTISCLÉREUX, EUSE (*sklé-reû, euz'*) adj. Se dit d'un remède destiné à combattre la sclérose et surtout l'artério[illegible]

ANTISEPTISER [illegible]

ANTISTÉRÉOGRAPHIQUE [illegible] sur les sphères, d'un cône ayant pour pôle un point de la sphère et pour base une courbe tracée sur le plan de l'équateur correspondant au pôle considéré : *La courbe de Vi*[illegible]

ANTISTROPHE (*strof'*) n. m. Genre de myrsinacées.

— ENCYCL. L[illegible] indiens, voisins des *ardisiées* ; ils ont de petites fleurs roses isolées ou disposées en ombelles axillaires.

ANTISUDORAL, E, AUX adj. Qui empêche la sueur ou diminue sa sécrétion.

ANTISYPHILITIQUE [illegible]

ANTITHERMIQUE (*tèr-mik'*) adj. Qui abaisse la température [illegible]

ANTITUBERCULEUX, EUSE [illegible] *culeux*) n. et adj. Qui est propre à guérir la tuberculose : [illegible]

ANTLÉRITE n. f. Sulfate hydraté naturel de cuivre.

***ANTOINE** (André), acteur et directeur de théâtre, né à Limoges en 1858. — Ayant rompu avec Paul Ginisty, auquel il s'était associé pour administrer l'Odéon, il prit la direction d'un théâtre non plus destiné aux seuls abonnés, comme l'ancien Théâtre-Libre, mais ouvert au grand public. A cet effet, il choisit la salle des Menus-Plaisirs, boulevard de Strasbourg, à laquelle il donna son nom, et ouvrit le « Théâtre-Antoine » le 30 septembre 1897. Il réunit une excellente troupe et se réserva de jouer lui-même, comme par le passé. De même que le Théâtre-Libre, le Théâtre-Antoine fit appel aux jeunes auteurs désireux d'entrer dans des voies nouvelles. C'est ainsi qu'il joua : *le Repas du lion*, *la Nouvelle idole* et *la Fille sauvage*, *le Coup d'aile*, de François de Curel ; *l'Avenir*, de Georges Ancey ; *Résultat* [illegible]



[illegible] *la foi des étoiles*, de Trarieux ; *la Clairière* et *Oiseaux de passage*, de Lucien Descaves et Maurice Donnay ; *les Gaîtés de l'escadron*, de Courteline ; *Vers l'Amour*, de Gandillot, etc., et des ouvrages étrangers, tels que : *l'Honneur*, de Sudermann ; *le Voiturier Henschel*, *les Tisserands*, de Hauptmann ; *la Puissance des ténèbres*, de Tolstoï ; *Vieil* [illegible]

Antoinette Sabrier, pièce en trois actes, de Romain [illegible] aime profondément sa femme Antoinette, mais n'a guère le temps de le lui montrer, absorbé qu'il est en des affaires qui lui vaudront des millions ou la ruine. Antoinette, elle, est son alliée, rien de plus. Alliée, du moins, qui reste fidèle, malgré l'amour sincère de Gaston Doreuil, malgré les instances passionnées du commanditaire Jamagne, et de bien d'autres. Mais voici qu'elle rencontre Dangenne, l'homme qui fera parler son cœur, jusqu'alors muet. Honnête, Antoinette ne veut point de partage. Elle se refuse. Mais, profitant d'une absence de Sabrier, elle partira, divorcera, puis épousera Dangenne. Sabrier revient. Il est ruiné. Jamagne, furieux, l'accule à la faillite. Dès lors, Antoinette ne *peut* plus l'abandonner. Seulement, à bout de forces, elle se donne à Dangenne. Celui-ci offre à Sabrier les cinq cent mille francs qui le sauveraient.

avec justesse, sont points avec vigueur; par la forme, car

Antokolski ... sculpteur russe

Antonin ...



sieurs maisons de son ordre; il ... de Florence, devint prieur du célèbre couvent de Saint-Marc, ... malgré ses résistances et sur l'ordre formel du pape Eu-... lut être administré par lui en mourant, et il le fit venir exprès ...

Antonin.

... nérailles; Adrien VI le canonisa, en 1523. Il a composé une ...

Antonio da Murano, peintre du XVe siècle. Il travailla ... laboration avec Giovanni Alamanni; parfois aussi avec ... le nom de Vivarini. Son premier ouvrage important, avec ... Venise. Son chef-d'œuvre, avec le même collaborateur, ... quatre Pères de l'Église (Académie de Venise), exécutée en 1446. Avec Bartolommeo, il a peint un retable d'autel. ... est une œuvre de jeunesse.

Antonovitch (Vladimir Bonifaticostek), savant russe, ... débuté par des études médicales, il se consacra aux études historiques et devint professeur d'histoire à l'université de Kiev. On lui doit de nombreux travaux, presque ... de la Lithuanie et de la Petite-Russie ... *historiques du peuple petit-russien*, publié à Kiev en 1875, en collaboration avec Dragomanov.

Antoung, port fluvial de l'empire chinois (Mand-chourie) ... sur la rive droite de l'estuaire du Yalou ... de la ville coréenne de Oui-Djou. Ouvert au commerce international au début de l'année 1904, ce port a été évacué ... par les Japonais ...

ANUBIAS (*bi-àss*) n. m. Genre d'aroïdées, constituant ... de l'Afrique tropicale; les ... étamines, dans la fleur ...

ANUROMÈLE ou **ANUROMÈLES** ... lidés, fondé pour une espèce ... animal de la taille d'un ... nocturne, insectivore, intermé-... et les chéropes.)

Anvers ... les dernières années, le plus préoc-... coup trop petit, en dépit des travaux exécutés de 1875 à ... En outre, l'Escaut, en dépit d'une profondeur très suffi-... accès facile pour les navires de fort tonnage.

Pour remédier à tous ces inconvénients à la fois, on a proposé de rectifier le cours de l'Escaut en aval d'Anvers en creusant la «Grande Coupure», qui supprimerait ... du fleuve rapprochés et brusques, et four-... on devait établir vers l'est un ... canal creusé dans la Grande ... ait la démolition de l'en-... dopté. On a seulement dé-... pure; et on complétera par de nombreux forts la ligne ... mantèlement de l'enceinte actuelle d'Anvers.

ANVERSIEN ...

AORTISME ... n. m. Pathol. Ensemble des phénomènes pathologiques qui sont sous la dépendance de l'*artériosclérose* de l'aorte.

* **Aoste** (DUC). V. Amédée, t. Ier.

* **Aouach**, fleuve du nord-est de l'Afrique. — Ce fleuve, ... important du pays des Danakil et des Somalis du Nord-Est, après avoir pris sa source dans le Choa, constitue la limite naturelle entre les plateaux du Choa et les steppes, entre les Abyssins agriculteurs et les Danakil nomades, et se perd, avant d'arriver au golfe d'Aden, dans les marais et les lacs de l'Aouach. Pendant la saison des pluies, c'est un fleuve considérable.

APACHE n. m. Membre d'une association de rôdeurs parisiens qui avaient emprunté leur nom à la tribu peau-rouge des Apaches. ‖ Par ext. Malfaiteur, rôdeur, voleur.

APÆGOCERA (*pé, sé*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères bombyciens, de la famille des agaristidés, créé en 1905 pour des formes propres à l'Afrique tropicale. L'*apægocera* ... de Guinée, est le type de ces papillons noirs, variés de blanc et de brun, à abdomen ... à trompe bien développée.)

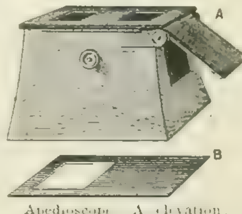


Apatame.

APATAME n. m. Sorte d'abri grossier que les nègres d'Afrique, particulièrement ceux de la côte occidentale, font avec des branchages feuillus supportés par des pieux.

APÉDIOSCOPE (*oss* — du gr. *a* priv., *pédion*, plaine, et *skopein*, examiner) n. m. Appareil servant aux projections stéréoscopiques.

Encycl. Physiq. Pour obtenir la sensation du relief, il faut projeter sur un écran les deux images stéréoscopiques en les superposant et faire en sorte que chaque œil puisse, dans l'image fusionnée, retrouver celle qui lui appartient. D'Almeida, en utilisant l'absorption des couleurs par des verres colorés, parvint à donner une première solution du problème (1858). Plus tard, Knight indiqua un dispositif nouveau; enfin, Bellieni imagina l'*apédioscope* (1903), dont voici le principe. Un des deux yeux O regarde une des vues directement; l'autre, O', regarde la seconde vue réfléchie par deux miroirs faisant entre eux un angle déterminé. Le plus petit de ces derniers, l'apédioscope proprement dit M, est placé à l'intérieur de l'appareil et le plus grand M' à l'extérieur. Une fenêtre permet aux rayons renvoyés par le grand miroir de pénétrer dans l'intérieur pour être réfléchis par le petit miroir, qui les renvoie à la rétine de l'œil O' de l'observateur. L'aspect général de l'instrument rappelle celui du *stéréoscope* ordinaire. V. ce mot.



Apédioscope : A, élévation ; B, fond de l'appareil.

O O' M M'

Apen, bourg d'Allemagne (Oldenbourg), sur un affluent du Leda; 1.558 hab.

APHAKIE (*kî* — du gr. *a* priv. et *phakos*, lentille) n. f. Absence ou disparition du cristallin, congénitale ou traumatique.

APHALGÉSIE (*zî* — du gr. *apo*, loin de, et *algêsis*, douleur) n. f. Hyperesthésie à la douleur, qui s'observe dans l'hystérie et le tabès.

APHANOCAPSE n. m. Genre d'algues cyanophycées caractérisé par des cellules arrondies, pouvant se diviser dans toutes les directions, se groupant de façons très irrégulières, et présentant une enveloppe gélatineuse. (Ces algues vivent dans l'eau de source, sur la terre humide, les murs, les rochers, et sont extrêmement répandues.)

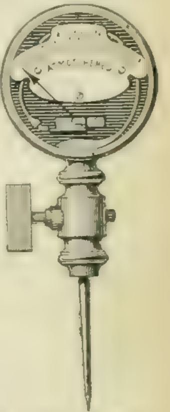
APHANOTHÈCE n. m. Genre d'algues cyanophycées, caractérisé par des cellules allongées, ne se cloisonnant que perpendiculairement à leur plus grande dimension, plongées dans une masse gélatineuse, et se groupant très irrégulièrement. (Elles vivent dans les eaux douces, dans l'air humide, au pied des murs ou sur la terre.)

APHRITE n. f. Sorte de calcaire nacré.

* **Aphrodisias**. — Depuis l'année 1903, Gaudin a entrepris des fouilles importantes sur l'emplacement de l'ancienne ville d'Aphrodisias, située en Carie (Asie Mineure). Il a d'abord étudié les murailles de la cité, qui sont d'assez basse époque, et il a dégagé les trois portes principales. Il a ensuite retrouvé ou déblayé les ruines de nombreux monuments : le célèbre temple d'Aphrodite, l'agora, deux propylées à colonnes, avec les fragments d'une belle frise, qui représente des Amours à cheval, des scènes de chasse, etc.; des thermes romains, une riche série de bas-reliefs et de sarcophages; enfin, un gymnase, et, dans ce gymnase, une fontaine monumentale ornée de sculptures ... *gigantomachie* et rappelant la frise de l'autel de Pergame.

Aphrodite, mœurs antiques, par Pierre Louÿs (1896). — Le sculpteur alexandrin Démétrios, auteur de chefs-d'œuvre et beau comme un jeune dieu, est l'amant de la reine Bérénice, ... toutes les femmes aussi raffolent de lui, entre autres, Chrysis, une jeune courtisane galiléenne, à la chevelure d'or. Elle exige, pour se donner, que Démétrios commette trois crimes. Et il les commet. Quand il a volé le miroir de Bacchis, assassiné la femme du grand prêtre pour lui voler son peigne d'ivoire, et volé encore le collier de perles de l'Aphrodite, Chrysis, qui croyait se jouer, Chrysis est éperdue d'amour. Mais ... l'ayant ... en songe, ne veut plus d'elle. Elle supplie. A son tour, il impose une épreuve, et qui sera mortelle : que Chrysis se montre en public, parée des trois bijoux qui viennent du sacrilège et du crime, et, après l'arrestation, il ira passer la dernière nuit avec elle. Il se rend, en effet, dans la prison, mais il est si froid, que Chrysis, après un élan, retombe glacée. Puis elle boit la ciguë, et meurt. L'artiste de génie fait revivre en marbre le beau corps. Celui-là est immortel. L'autre, Myrtocleia et Rhodis, deux petites courtisanes, l'ensevelissent avec pitié et piété.

Telle est la fable qui sert de prétexte à Pierre Louÿs pour écrire, en une langue souple et chaude, une œuvre curieuse. Elle s'entremêle d'épisodes que nous ne pouvons même énumérer tous : une nuit d'amour entre Myrtocleia et Rhodis, puis Chrysis; une orgie chez Bacchis, etc. Cette peinture des mœurs de l'antique Alexandrie est très libre : mais dans tout le livre, sous une apparence frivole, se cache une philosophie ironique.



Aphromètre Salleron.

APHROMÈTRE (du gr. *aphros*, mousse, et *métron*, mesure) n. m. Sorte de manomètre à air comprimé, destiné à mesurer la tension de la mousse dans les bouteilles de vin mousseux : *L'aphromètre est utilisé dans l'industrie du champagne.*

APIFUGE (du lat. *apis*, abeille, et *fugare*, mettre en fuite) adj. Se dit d'un liquide dont on s'enduit la figure et les mains pour se préserver des piqûres des abeilles.
— n. m. : *Un apifuge.*

APIOLIQUE adj. *Acide apiolique*. V. apiol, t. Ier.

APIONE n. f. Composé $C^9H^{10}O^4$, que l'on obtient en traitant en tubes scellés l'acide apiolique par l'acide sulfurique étendu.

APIONOL n. m. Tétraphénol non isolé, qui semble former le noyau fondamental de l'apiol et de ses dérivés.

Apiskigamish, grand lac du Canada (territoire d'Ungava), sur le cours de la Grande Baleine (Great Whale), tributaire oriental de la baie d'Hudson. Un peu plus de 100.000 hectares.

APISTOCÈRE n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des rhyzopaussidés, fondé en 1899 pour une curieuse espèce du Congo, l'*apistocerus Wasmanni*.



Apistocère (gr. 4 fois).

***APLATISSEUR** n. m. — Encycl. Agric. *Aplatisseur de grains*. Les aplatisseurs de grains, comme on sait, servent principalement pour l'avoine. Il résulterait d'expériences entreprises il y a quelques années par Paul Gay, alors répétiteur de l'École de Grignon, et depuis prématurément décédé, que dans tous les cas le concassage des grains est préférable à leur aplatissage. Outre que l'emploi du concasseur s'impose absolument lorsque les animaux sont âgés, et qu'ils effectuent la mastication d'une façon incomplète, l'*aplatisseur* exige par rapport au *concasseur*, et pour l'obtention de résultats mécaniques à peu près équivalents, une dépense de force environ deux fois plus grande. Ajoutons que le coefficient de digestibilité des grains aplatis est toujours moindre que celui des grains concassés. (Cf. *Annales agronomiques* de Dehérain, XXII, pages 145, ...: C. R. des expériences de Paul Gay.)

APOATROPINE n. f. Composé $C^{17}H^{21}AzO^2$, qui paraît être un isomère ... de la belladonine, et que l'on obtient en traitant l'atropine par l'acide sulfurique. Syn. atropamine.

APOCAFÉINE n. f. Composé $C^7H^7Az^3O^5$, que l'on obtient par oxydation de la caféine par l'acide chlorhydrique et le chlorate de potassium.

APOCOLCHICÉINE n. f. Base que l'on obtient en même temps par la colchicéine, lorsqu'on traite la colchicine par l'acide chlorhydrique étendu.

***APOCRISIAIRE** (*zi-èr*) n. m. Admin. ecclés. Mandataire des papes, des patriarches. — Dans les anciens monastères, Trésorier. — Sous Charlemagne, Grand aumônier.

APODOLIRION n. m. Genre d'amaryllidacées, comprenant un petit nombre d'espèces du Cap. Les apodolirions rappellent les *colchiques* ou les *crocus*. Ils sont voisins des *zéphyranthes*, mais ont des pétales linéaires, deux cercles d'étamines à filets très courts, et les petites graines arrondies.

APOHARMINE n. f. Base $C^8H^8Az^2$, résultant de la décomposition de l'acide harmique à 345°.

Apol (Lodewijk Frederik Hendrik), peintre néerlandais, né à La Haye en 1850. Il fut de bonne heure attiré par les bois, la glace, la neige, et a rendu d'une manière saisissante les paysages d'hiver. En 1869, l'État acheta pour le pavillon de Harlem son *Hiver dans le bois*, qu'il avait exposé à La Haye. Il fit partie de l'expédition au pôle nord, dans le dessein d'en rapporter des inspirations nouvelles pour ses paysages favoris. Il a, depuis, donné de nombreux tableaux, entre autres, *Soir d'hiver*, etc.

Apollinaris, source minérale de l'empire d'Allemagne, découverte en l'année 1853 dans la vallée d'Ahr, affluent gauche du Rhin. L'eau de table effervescente, analogue à l'eau de Seltz, dont on fait une grande consommation en Suisse, en Hollande, en Angleterre, dans les colonies et en Amérique.

APOMIXIE (du gr. *apo*, loin de, et *mixis*, union) n. f. Réduction ou épuration du mélange des plasmas ancestraux, qui est la conséquence de l'*amphimixie*. D'après Weismann, c'est la division réductrice ou *réduction chromatique*, qui est l'instrument de l'apomixie, car elle élimine une partie des substances cytoplasmiques et nucléaires.)

APONOGÉTONACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille des monocotylédones fluviales, réunie parfois aux potamogétonacées. V. aponogéton.

— Encycl. Les [illegible] des fleurs hermaphrodites en épis, avec [illegible] de une ou deux bractées plus ou moins colorées. L'androcée comprend en général 2 [illegible] et l'ovaire 3 carpelles à ovules anatropes dressés. Le fruit est un follicule, contenant des graines sans albumen et sans embryon droit. On en connaît [illegible]

APOPHYLLÉNATE n. m. [illegible]

APOPHYLLÉNIQUE adj. Se dit d'un acide qui se forme dans l'oxydation de la cotarnine.

APOSAFRANONE n. f. Composé que l'on obtient en traitant à chaud l'aposafranine par [illegible] Syn. de BENZINDULONE.

APOSÉPINE n. f. Base que l'on obtient en traitant la [illegible] par la [illegible]

Apôtres (les quatre), surnommés aussi **les Quatre Tempéraments,** l'une des dernières et des plus sublimes œuvres d'Albert Dürer, conservée aujourd'hui à la Pinacothèque de Munich. Albert Dürer a [illegible] panneaux, à droite, saint Paul et saint Marc, à gauche, saint Jean et saint Pierre. Saint Jean et saint Paul sont plus en avant et drapés dans des manteaux à plis amples. Par l'expression de ces quatre figures de si haute spiritualité et pourtant si puissamment individuelles — d'où le surnom des *Quatre Tempéraments* — Albert Dürer a voulu résumer les aspects divers de l'humanité et exprimer en même temps l'esprit du christianisme, fait originairement d'amour, de justice et [illegible]. En 1526, le peintre fit hommage des *Quatre Apôtres* à sa ville natale. Ils figurèrent à l'hôtel de ville de Nuremberg jusqu'au jour où le conseil, en 1627, les céda au roi Maximilien de Bavière, ce qui explique leur présence à la Pinacothèque de Munich. Ils furent remplacés à Nuremberg par des copies de Wisscher.

Les quatre Apôtres, d'après Albert Dürer.

APPAREILLADE (*a-pa-rè-i-ad'*) n. f. Action d'appareiller par couples les perdrix en vue de la reproduction.

Appel au soldat (L'), roman, par Maurice Barrès (1900), le second de la série : *le Roman de l'énergie nationale*. Ce roman comprend : une thèse de philosophie historique, le récit d'une aventure politique réelle et une histoire d'amour fictive. La thèse, c'est qu'une nation, si elle veut vivre, doit se considérer comme l'héritière de tous les morts qui reposent dans son sol et doit se pénétrer des habitudes accumulées depuis des siècles. Il est des heures d'excitation où une nation a très vivement le sentiment de sa tradition propre et s'oppose avec force à l'étranger. Selon l'auteur, la crise boulangiste a été un de ces moments. Le général aura été pour le peuple un « drapeau vivant », une image populaire autour de laquelle se sont groupées les énergies nationales. L'auteur apporte dans sa narration du boulangisme une pénétrante psychologie, un art solide et poignant. Enfin, à côté du récit historique se déroule l'histoire finement sensuelle des amours de Sturel avec Mme de Nelles, où le style atteint un haut degré de douceur harmonieuse et enveloppante.

Appel des Girondins (L'), *le 30 octobre 1793*. Cette toile, de grandes dimensions, a figuré au Salon de 1879 et a valu à son auteur, François Flameng, une seconde médaille et le prix du Salon. Elle est inspirée de la légende révolutionnaire qui veut qu'après leur condamnation les députés girondins se soient réunis une dernière fois, dans la prison de la Conciergerie, pour partager, au dire de Michelet, « un repas soigné, délicat, préparé par un ami ». Le jour se lève, un jour triste d'octobre, qui éclaire [illegible] les voûtes de pierre de la Conciergerie. La table est à demi desservie, la nappe est froissée. Les envoyés du tribunal révolutionnaire [illegible] appellent les vaincus, qui répondent les uns stoïquement, les autres ironiquement ou rageusement à l'appel du valet de bourreau. Quoique présent, Valazé se tait : un poignard a percé son cœur. Il gît sur un brancard. Vergniaud, dont la conscience est tranquille, suit déjà l'escorte de gendarmes révolutionnaires. Cette scène ainsi présentée fut un succès pour Flameng. La critique loua l'heureux groupement des personnages et l'aspect saisissant de la scène. L'*Appel des Girondins* a été acquis par l'État et placé au musée de Boulogne-sur-Mer.

L'Appel des Girondins, d'après F. Flameng.

***APPENDICE** n. m. — Aérost. Manche en étoffe, adaptée à l'ouverture du pôle inférieur de l'enveloppe d'un ballon, pour permettre au gaz de s'échapper en cas de surpression.

APPENDICITAIRE (*a-pin, tèr'*) adj. Qui est sujet aux crises d'appendicite.
— n. : *Un* APPENDICITAIRE.

APPENDICITEUX, EUSE [illegible]

APPENDICULAIRE [illegible] adj. [illegible] employé pour désigner les crises d'appendicite à répétition : *Être sujet aux coliques appendiculaires.*

APPETIT [illegible] Bon appétit, messieurs! [illegible] Ruy Blas, survenant au milieu d'une délibération du conseil des ministres et voyant ceux-ci dilapider les finances de l'Espagne, l'un demandant le revenu des forêts, l'autre déclarant qu'il cédera les nègres si on lui donne l'arsenic, intervient en s'écriant : *Bon appétit, messieurs!* Le mot est resté et s'applique dans des circonstances équivalentes ou supposées telles.

***APPIAN** [illegible]

***APPONYI** (Georges, comte), homme d'État hongrois, né en 1808. — Il est mort en 1899.

***APPRÉCIATEUR** n. m. — Appareil facilitant le tirage des clichés sur papier au bromure d'argent.
— Encycl. Photogr. L'[illegible], dont le commandant Houdaille formula le principe, facilite le tirage des clichés sur papier au gélatino-bromure d'argent. Il se compose d'un carton portant d'un côté trois trous et de l'autre sept teintes graduées transparentes. On met, sur une partie noire du cliché, l'un des trois trous, et on l'examine par transparence afin de l'assimiler à l'une des sept teintes placées à côté. La seconde partie de l'instrument consiste en un ruban gradué, qu'on peut fixer sur une table au moyen de deux punaises et sur lequel coulisse un porte-bougie. On place le châssis contenant le cliché et la surface sensible à l'extrémité du ruban, sur un repère. On amène la bougie sur le ruban à la graduation correspondant au chiffre indiqué par la teinte trouvée lors de la comparaison. Puis, une fois le temps de pose déterminé pour le papier et le révélateur employés, il restera *le même pour tous les clichés*. Il suffira seulement de faire varier la position de la bougie selon les indications du comparateur.

APPRIVOISEUR (*a-pri*) n. m. Celui qui apprivoise.

APRAXIE [illegible] Pathol. Confusion dans l'usage des objets, comme de prendre un couteau pour une fourchette.

APROSEXIE (*sèk-si* — du gr. *a* priv., et *prosexis*, attention) n. f. Pathol. Difficulté extrême, impossibilité même de suivre une pensée.

APSETTE n. f. Genre de poissons anacanthines, de la famille des pleuronectidés, établi en 1900 pour une espèce propre aux mers de la Nouvelle-Zélande. L'*apsetta* [illegible] est un poisson plat, voisin des rhombosoleas, mais avec les yeux placés sur la face gauche.

Apsette.

APSITHRA [illegible] insectes lépidoptères rhopalocères [illegible] des nymphalidés, comprenant de jolis papillons voisins des cyrestis et propres à la Malaisie.

APTANOGYNE ou **APTANOGYNA** n. f. Genre d'insectes diptères némocères, de la famille des mycétophilidés, renfermant quelques espèces nouvelles de l'Europe méridionale. (L'espèce type de ces petits diptères voisins des sciara est l'*aptanogyna microthorax*, de Sicile.)

APTITUDE [illegible] service militaire. Elle a été de nouveau réglementée par l'instruction du 31 janvier 1902, qui remplace celle du 17 mars 1890, et qui a été rédigée dans le but d'admettre dans les rangs de l'armée un certain nombre de jeunes gens atteints d'infirmités légères ou de défectuosités physiques qui semblent encore compatibles avec le service armé, tandis que, jusqu'alors, ces jeunes gens étaient versés dans le service auxiliaire ou définitivement exemptés.

AQUICOLE (*ku-i* — du lat. *aqua*, eau, et *colere*, habiter) adj. Qui vit dans l'eau.

AQUILA (saint), disciple de l'apôtre saint Paul, né dans le Pont et mort, croit-on, à Rome. Il était marié à [illegible]

AQUILA [illegible] Pedro Ier, et devint ainsi le beau-frère du comte d'Eu. Il était également, par sa sœur Marie-Christine, l'oncle de [illegible] de son neveu François II, roi des Deux-Siciles, il commanda la flotte napolitaine, lorsque Garibaldi fit sa campagne [illegible] il a peint des marines et exposé souvent aux Salons de Paris.

AQUIRY ou **ACRE**, sous-affluent du fleuve des Amazones, prenant sa source dans la Montaña péruvienne et confluant avec le rio Purus sur le territoire brésilien d'Amazonas, après avoir parcouru un territoire très riche en arbres à caoutchouc et, durant la majeure partie de son cours supérieur [illegible] frontière entre le Pérou et la Bolivie. Sur sa rive droite a été fondé, en 1899, le port bolivien de Puerto Alonso (auj. *Acre*).

A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons, par Edmond Demolins (Paris, 1897). — La supériorité anglo-saxonne, telle que la considère Edmond Demolins, s'étend au sens pratique, et s'affirme, selon lui, dans les qualités d'énergie et d'initiative auxquelles la race doit d'avoir étendu sa domination sur presque un quart de la surface terrestre. L'éducation anglaise, dit-il, développe et fortifie ces qualités. De très bonne heure, les pères anglo-saxons mettent leurs enfants à la pratique des choses [illegible]. Une part très grande est faite dans l'éducation à l'apprentissage technique et au développement [illegible] et les enfants savent que leurs parents ne se chargeront pas de faire leur situation. Demolins constate que notre système d'éducation est tout autre et il en relève les défauts. C'est donc par des moyens à la fois très simples et très efficaces que les peuples anglo-saxons s'attachent à développer chez les jeunes générations l'activité et l'audace.

***ARACHIDE** n. f. — Encycl. La culture de l'arachide s'est beaucoup développée, au cours de ces dernières années, dans les pays chauds, et surtout dans la colonie française de l'Afrique-Occidentale, où elle constitue un des principaux produits d'exportation. Dans le midi de la France, les tentatives faites ont été moins heureuses. L'arachide est surtout cultivée pour l'huile que fournissent ses graines, à raison de 11 à 13 kilogrammes d'huile par hectolitre de graines. C'est avec l'huile d'arachides que sont alimentées une grande partie des savonneries des régions marseillaise et bordelaise. Hors de France, c'est dans l'Espagne méridionale, et particulièrement en Andalousie, que les cultures d'arachides sont le plus prospères.

ARAGO (Pierre-Jean-*François*), homme politique français, né à Fougerolles (Lot-et-Garonne) en 1862. Petit-fils de François Arago, il débuta dans la diplomatie, en 1880, comme attaché à Berne, entra à la direction politique en 1894, fut sous-chef du cabinet du ministère (1895-1896), remplit les fonctions de chef du service des sections étrangères à l'Exposition universelle de 1900, fut chargé de mission en 1901 et fut mis en disponibilité en 1903 avec le grade de ministre plénipotentiaire. En 1903, il fut élu député républicain de l'arrondissement de Grasse, en remplacement de Rouvier, devenu sénateur, et fut réélu en 1906.

ARAGOTITE n. f. Hydrocarbure naturel volatil.

***ARAGOUARY,** fleuve côtier de l'Amérique du Sud. — La sentence arbitrale prononcée par le Conseil fédéral suisse, le 1er décembre 1900, a attribué aux États-Unis du Brésil tout le territoire contesté arrosé par l'Aragouary, et dont une partie au moins, celle qui se trouvait située sur la rive gauche du fleuve, était revendiquée par la France.

***ARAIGNÉE** n. f. — Mécan. Rainures en croix creusées dans un coussinet pour régulariser le graissage.

Araignées (les), par Louis Planet, Paris, 1905. Excellent petit ouvrage de vulgarisation, consacré exclusivement aux arachnides de France. — C'est un volume accompagné de 18 planches et orné de nombreuses figures dans le texte. L'auteur a donné une grande place aux mœurs des araignées, à leur manière de chasser, de construire leurs abris ou leurs pièges. Outre les araignées vraies, les chernètes, les scorpions et les opiliones sont décrits.

Araignées (Histoire naturelle des), par Eug. Simon, Paris, 1903. — Cet ouvrage, le plus considérable que l'on ait encore publié sur la question, fut commencé en 1892. Il est illustré de deux mille figures dessinées par l'auteur. L'anatomie, la biologie et l'histoire des mœurs des aranéides y sont traitées de la façon la plus complète. Tous les genres sont énumérés et décrits, répartis suivant une classification nouvelle. Ce magnifique travail, le plus important qu'ait produit la zoologie descriptive en France depuis des années, a valu à son auteur le prix Cuvier, décerné par l'Académie des sciences en 1901.

ARAIGNER [illegible]

***ARANÉIDES** n. m. pl. — Encycl. D'après les travaux les plus récents (1903), la classification des aranéides a été ainsi établie en deux sous-ordres renfermant quarante et une familles :
[illegible] avicularidés, alypidés : [illegible] *lates* : hypochilidés, uloboridés, pséchridés, zoropsidés, dictynidés, œcobiidés, érésidés, filistatidés. — 2e section : *Ecribellates* : sicariidés, leptonétidés, oonopidés, hadrotarsidés, caponiidés, dysdéridés, prodidomidés, drassidés, sténochilidés, palpimanidés, zodariidés, hersiliidés, pholcidés, théridiidés, archéidés, mimétidés, argiopidés, bradystichidés, thomisidés, platoridés, clubionidés, urocténidés, agélénidés, pisauridés, tréchaléidés, lycosidés, senoculidés, périssoblemmatidés, oxyopidés, salticidés.

***ARANY** (Ladislas), littérateur hongrois, né à Szalonta en 1844. — Il est mort à Budapest en 1898.

ARAR n. m. Arbre ressemblant au thuya, qui pousse dans le nord de l'Afrique. Il donne la gomme sandaraque, qui sert pour la fabrication des vernis et des onguents, ainsi qu'un bois très bon et très beau.

ARBANITÉS n. m. pl. Sous-famille d'arachnides aranéides, de la famille des aviculariidés, renfermant les

ARBANITIS [illegible]

ARBITRAGE [illegible]

ARBO [illegible]

ARBORELIUS [illegible] ou de Rome. Citons un très bel *Orage* au musée de Stock- [illegible]

***ARBRE** n. m. Encycl. Les arbres ou arbrisseaux (arbres fruitiers mis à part), indépendamment de leur emploi en [illegible] maints produits d'une importance extrême.

[illegible] *terie* ont fait l'objet d'un tableau spécial (v. t. II).

[illegible] le charme, le platane, le cornouiller, le coudrier, l'épine [illegible] des bois, genévrier, lentisque, olivier, myrte, oranger, citronnier et vigne); en *boissellerie*, le bouleau blanc est d'un usage courant; mais on utilise également l'aune, le hêtre, le charme, le saule, le micocoulier; la *tonnellerie* [illegible]

Ce sont surtout les écorces qui trouvent leur emploi dans la *tannerie* (chêne, bouleau, aune, châtaignier, sapin, [illegible] palétuvier, myrobalan, bauhinie, etc.)

Nombreuses sont les essences qui fournissent des colo- [illegible] sumac, mûrier, césalpinie, bois du Brésil, quercitron, etc.

La *pharmacie* emploie les produits balsamiques, rési- [illegible] fournit la manne; le houx donne la glu; les ficus et certaines lianes le caoutchouc; la balsamée et le myroxyle, [illegible] tacées; des cinchonées, on tire le quinquina; du laurier du Japon, le camphre; l'olivier, le noyer, le noisetier fournissent des huiles comestibles, le genévrier oxycèdre l'huile de cade, le cornouiller une huile propre à l'éclairage, de même certains palmiers et cocotiers; du ceroxylon [illegible] de Chine (croton) possède des graines riches en graisse. La *parfumerie* emploie non seulement les fleurs de beaucoup d'arbres ou d'arbrisseaux, mais encore les parties [illegible] utilise les feuilles ou les écorces de certains arbres (tilleul des bois, mûrier, cocotier, cotonnier, raphia) à la fabrication de cordages et de tissus. Outre le chêne-liège, le bombax, l'ochrome, le ptérocarpe, etc. fournissent des *substances élastiques*; l'artocarpus, l'aralia, la broussonétie [illegible] citer pour mémoire le cacaoyer, l'arbre à thé, le caféier, le poivrier, l'arbre à pain, le sagoutier, le palmier (chou palmiste, vin de palme, etc., pour donner une idée, encore que cette énumération soit bien incomplète, de l'importance économique des arbres. V. BOIS (planches en couleurs) pour la texture des diverses essences.

[illegible] abattus par ordre de l'autorité lorsque les plantations ont [illegible]

L'abatage des arbres appartenant à autrui est puni d'un [illegible] lité de la peine puisse excéder cinq ans (C. pén., art. 445). [illegible] les arbres marqués ou désignés pour demeurer en ré- [illegible] des ventes forestières sont à la charge des acquéreurs, [illegible]

ARCA [illegible], sculpteur italien du XVe siècle, [illegible] re par le cou- [illegible] la base du couvercle. (V. DOMINIQUE [saint], t. III.) On doit au même artiste le relief équestre peint d'*Annibale Bentivoglio*, à Saint-Jacques-le-Majeur (1458), et un grand relief de *Madone* en argile dorée sur la façade du palais apostolique (1478), ample et grande figure avec une riche draperie.

ARCANETTE (*nèt'*) n. f. Nom donné à la sarcelle d'eau dans certaines régions de l'est de la France.

ARC-BOUTEMENT (*ar'*, *man'*) n. m. Arrêt du mouvement rotatif de deux roues dentées par suite d'un défaut [illegible]

ARC-DE-CLOÎTRE n. m. Voûte formée par la pénétra- [illegible]

ARCE [illegible]

ARCHDEACON (Edmond-Sébastien), député français, né et mort à Paris (1861-1906), nationaliste, antisémite et plébiscitaire. Administrateur de la régie générale des chemins de fer, conseiller général de l'Yonne, il fut élu député [illegible] vent la parole pour combattre la politique dite « du bloc ». Propriétaire d'une grande écurie de courses, Archdeacon s'était également beaucoup occupé d'aviation, et il avait fait construire dans ce but un aéroplane qui fut expéri- [illegible]

ARCHÉE ou **ARCHÆA** [illegible] Genre d'arachnides [illegible]


Archée.

ARCHÉIDÉS n. m. pl. Famille d'arachnides aranéides écribellates, [illegible]

— Encycl. Cette famille fut établie pour des formes fossiles dans le tertiaire du nord de l'Europe, puis [illegible] dans l'Amérique du Sud. Ces araignées sont extrêmement remarquables par leur tête non soudée avec le thorax et très prolongée en avant, par leurs chélicères nettement séparés des organes buccaux, et dont le mode d'insertion rappelle celui des antennes chez les insectes.

Archéologie française [illegible] *depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, par Camille Enlart, 1902 et ann. suiv. — L'auteur a pris le terme « archéologie » dans le sens le plus large, qui comprend l'architecture religieuse, civile et militaire, la sculpture, la peinture, les vitraux, la céramique, le mobilier, l'iconographie et les meubles. Il évite les questions « sujettes à controverses »; il n'aborde que celles « dont la preuve lui paraît tangible » et s'arrête à la solution de celles [illegible] et d'autre ».

Ce livre est un excellent instrument de travail pour l'archéologue. En tête, sous le titre de *Définitions et principes*, Enlart définit les termes employés dans son étude et expose les principes et les traditions auxquels l'art a obéi. Venant aux différents ordres d'architecture, il donne une masse considérable d'exemples graphiques des monuments dont il parle, en les rapprochant des monuments antiques ou étrangers dont ils participent dans une certaine mesure. Des plans accompagnent les vues monumentales. Chaque chapitre est suivi d'une bibliographie [illegible] la répartition régionale des monuments. Dans la partie de l'ouvrage consacrée à l'architecture privée, l'auteur ne se propose pas seulement de permettre l'identification des morceaux d'architecture qui subsistent, mais de restituer dans la mesure du possible le décor de notre histoire.

ARCHER (James), peintre écossais, né à Edimbourg en 1824. Élève de l'académie d'Edimbourg, il exposa en 1869 une *Cène*, puis s'adonna à la peinture de genre et au portrait. En 1862, il alla s'établir à Londres et donna alors ses meilleures toiles: *le Puritain* (1865); *Au temps de* [illegible]

ARCHER (William), littérateur anglais né à Perth, en 1856. [illegible] au journal *The World*. Ceux qui ont paru de 1893 à 1897, ont été annuellement réunis en volumes sous le titre de: [illegible] tique s'est ensuite portée vers l'étude des poètes anglais contemporains. Il a publié: *l'Amérique d'aujourd'hui* (1900); *Poètes de la jeune génération* (1901); etc.

ARCHIGONIE [illegible] génération) n. f. Biol. Production d'organismes vivants sans parents [illegible] par opposition à la *tocogonie* ou [illegible]


Archinard.

***ARCHINARD** (Louis), général [illegible] commandement de la bri- [illegible] adjoint de l'artillerie de marine en 1899 et promu général de division en 1900. Comme tel, il fut inspecteur général permanent de l'ar- [illegible] 1901, le commandement de la 32e division d'infanterie [illegible] les troupes coloniales.

ARCHIPATELIN, INE adj. Augmentatif plaisant de patelin. (Se dit d'une personne extrêmement souple et [illegible]

ARCHIPLASMA [illegible]

***ARCHITECTURE** n. f. — Encycl. *Écoles régionales*. Les écoles régionales [illegible] en vue d'assurer le recrutement professionnel, insuffisamment garanti par l'École nationale des beaux-arts.

La création des écoles régionales étend à toute la France le bénéfice de l'organisation de l'École nationale.

Un premier décret en date du 23 janvier 1903 substitue un conseil supérieur de l'enseignement des beaux-arts au conseil supérieur d'enseignement institué près l'École des beaux-arts; un décret de même date institue les écoles régionales; enfin, un arrêté ministériel du 26 janvier 1903 réglemente dans le détail l'organisation des écoles.

Les écoles régionales sont créées par décrets rendus sur le rapport du ministre des beaux-arts, le conseil supérieur de l'enseignement des beaux-arts entendu. Le personnel des écoles comprend: le directeur, le secrétaire faisant fonction de comptable, les professeurs et des auxiliaires subalternes (gardes ou surveillants), tous nommés par le ministre, soit sur la présentation du conseil supérieur, soit sur la proposition du directeur. L'enseignement embrasse: le dessin ornemental, la perspective, l'histoire générale, les mathématiques et la mécanique, la géométrie descriptive, la stéréotomie et le levé de plans, la physique et la chimie, la construction, la législation du bâtiment, l'histoire générale de l'architecture française, la composition décorative, la théorie de l'architecture, l'histoire de l'art et l'archéologie, le dessin de figure, l'enseignement simultané des trois arts.

Les études se divisent en deux classes, comportant chacune des cours dont les programmes sont soumis à l'approbation du ministre, après avis du conseil supérieur. Les élèves de la seconde classe se recrutent en deux concours annuels, parmi les jeunes gens âgés de 15 ans [illegible]

Les écoles régionales d'architecture délivrent des certificats d'études et des diplômes d'architecte. Pour avoir droit à ceux-ci, il faut subir des épreuves qui ont lieu à Paris deux fois par an, et auxquelles on n'est admis à prendre part qu'en justifiant de l'obtention d'un certain nombre de valeurs dans les travaux de l'école. Les postulants doivent en outre produire un certificat constatant qu'ils ont suivi d'une manière assidue, pendant une année au moins, des travaux de construction, ou qu'ils les ont personnellement dirigés.

La création des écoles régionales appelait, comme corollaire, l'établissement d'un conseil supérieur de l'enseignement des beaux-arts, dont l'action, pour ce qui touche à l'architecture, s'exerce dans toute la France. Chaque nouvelle école est représentée par trois délégués. Ce conseil étudie toutes les créations se rattachant à l'enseignement de l'architecture, examine les programmes des cours et enfin prend part au recrutement du personnel des professeurs.

Archives de l'histoire de France [illegible], par Ch.-V. Langlois et H. Stein (1891-1893). Sous ce titre, les auteurs ont donné un relevé sommaire de tous les dépôts d'archives qui existent en France et à l'étranger et indiqué pour chacun l'histoire de leur formation, la nature et les dates des fonds qui les composent, la liste des catalogues qui ont pu en être dressés. Les documents d'archives (pièces officielles, chartes, comptes, enquêtes, correspondances) relatifs à l'histoire de France, étant dispersés par toute l'Europe, cet ouvrage rend de grands services aux travailleurs en les guidant dans leurs recherches.

ARCHOPLASMA [illegible] *khos*, premier, et *plasma*, de *plassein*, former) n. m. Biol. Nom donné par Boveri à la *sphère attractive* (v. CARYOCINÈSE) ou *vésicule directrice* de Guignard, parce qu'il la considérait comme un des organites primitifs de la cellule.


Arcière.

ARCIÈRE (de l'ital. *arciere*, archer) n. m. Nom donné aux gardes du corps de l'empereur d'Autriche, actuellement armés d'une épée et d'un fusil à baïonnette, mais qui, autrefois, étaient armés d'un arc. ‖ On dit aussi ARZIÈRE.

[illegible]

ARCO (ALONZO **del**), peintre espagnol, né et mort à Madrid (1625-1670); nommé aussi **el Sordillo** (le Sourd **de Pereada**, parce qu'il était sourd-muet et élève d'Antonio de Pereada. Il a peint des tableaux d'église, dont les principaux sont à Madrid, et des portraits. Il ne manquait point de facilité, mais son dessin est parfois négligé.

ARCOSCOPE (*koss* — du lat. *arcus*, arc, et du gr. *skopein*, examiner) n. m. Appareil constituant un dispositif expérimental permettant d'étudier les variations d'éclat subies par un arc à courants alternatifs pendant une période, ces variations, à cause de leur trop grande fréquence, ne pouvant être observées directement.

ARCOZZI-MASINO (Luigi), agronome italien, né en 1809, mort en 1899. Publiciste de talent, il a beaucoup contribué par son action et par ses écrits au développement scientifique de l'agriculture et de la viticulture en Italie. Il avait fondé en 1858 le journal *l'Economia rurale*, qui succédait à l'ancien « Repertorio di Agricoltura ». Il fut président du Comice agricole de Turin et du Cercle œnophile subalpin.

ARCTIQUE (océan) **GLACIAL**. De récentes études ont permis, en complétant, en précisant et en rectifiant la connaissance des mers arctiques, d'accroître une partie des notions acquises sur elles. C'est ainsi qu'on a constaté que la crête sous-marine Wyville Thomson, reliant les deux archipels des Shetland et des Féroé et se poursuivant jusqu'à l'Islande, marque véritablement vers le sud la frontière de la faune arctique (Dr Norris Wolfonden entre 1900 et 1902) et que, dans la dépression marine dite *fosse suédoise*, située à peu près à égale distance du Groenland et du Spitzberg, les fonds ne dépassent pas en réalité 2.700 m. (Dr G. Nathorst en 1898); la grande cavité de l'Atlantique nord ne s'étend donc pas jusqu'à la vaste dépression du bassin polaire découverte par Nansen. De son côté, le commandant allemand Rüdiger a déterminé la limite septentrionale du plateau sous-marin

sur lequel repose le Spitzberg [illegible].
Sur les courants des mers arctiques et en particulier sur les dernières manifestations du Gulf Stream, sur la salinité de leurs eaux, les migrations des poissons, etc., les dernières observations de Nansen, du prince Galitzine et du capitaine Varnek, du commandant danois Ryder, etc., ont également jeté une vive lumière.

ARCTIQUES (terres). — Depuis le voyage de Nansen, quelques kilomètres ont encore, dans les régions polaires arctiques, été gagnés sur l'inconnu; tandis, en effet, que le célèbre explorateur norvégien [illegible] avril 1895, [illegible] a, le 25 avril [illegible] latitude [illegible]. Mais cette expédition n'a pas sensiblement modifié notre connaissance des mers arctiques: celle qui, seule des explorations contemporaines, mérite à cet égard d'être signalée de manière spéciale, est celle du capitaine Otto Sverdrup sur le *Fram* de 1898 à 1902, qui a eu pour résultat la découverte, à l'O. des terres de Grinnell et [illegible], de plusieurs [illegible] terres Axel Heiberg, Ellef Ringnes, Amund Ringnes, etc.).

ARCTOGALIDIE (*di*) ou **ARCTOGALIDIA** n. f. Genre de mammifères carnassiers de la famille des viverridés, comptant [illegible] espèces propres à l'Inde et à la Malaisie.

— Encycl. Les *arctogalidies* ou *arctogales* des anciens auteurs sont des animaux élancés, de taille médiocre, à livrée jaunâtre, rayée transversalement de brun sur le dos. L'espèce type du genre est l'*arctogalidia leucotis*, répandue de l'Assam à Bornéo, c'est le [illegible] des Malais.

Arctogalidie.

ARDANT DU PICQ (Charles), officier et écrivain militaire français, né à Périgueux en 1821, mort à Metz en 1870. Elève de l'Ecole militaire de Saint-Cyr en 1841, il en sortit dans l'infanterie, servit en Crimée, en Algérie, et fit la campagne d'Italie en 1859. Il était, en 1870, colonel du 10ᵉ de ligne, qu'il conduisit sous Metz. Le 17 août, il était frappé, au milieu de l'état-major de son régiment, par un obus et mourait à Metz, deux jours après. Il avait rédigé un certain nombre d'*Etudes*, qui furent publiées après sa mort dans le « Bulletin de la Réunion des officiers » (1876-1877), puis réunies en volume : *Etudes sur le Combat* (1880); il y étudie les conditions du combat moderne, comparées à celles du combat dans l'antiquité et au moyen âge, et il insiste surtout sur les facteurs moraux, toujours les mêmes depuis qu'il existe des soldats, qui déterminent la victoire.

***ARDITI** (Louis), compositeur italien, né à Crescentino en 1822. — Il est mort à Brighton en 1903.

***ARÈNE** (Emmanuel), homme politique et journaliste français, né à Ajaccio en 1856. — Réélu député depuis 1881 par l'arrondissement de Sartène, il démissionna en 1897, pour se faire élire par l'arrondissement d'Ajaccio, en remplacement de Ceccaldi, décédé. Réélu encore par cette nouvelle circonscription en 1898 et en 1902, il fut élu sénateur le 18 septembre 1904, en remplacement de feu Muracciole. Il a écrit *l'Adversaire* avec Capus (1903)

***ARÉOLAIRE** (*lèr*) adj. — Encycl. Biol. *Théorie aréolaire du cytoplasma.* Eismond croit que le protoplasma est constitué, au point de vue de la structure, par des alvéoles, mais que ces alvéoles sont limités, non par des parois sphériques, mais par des lamelles anastomosées, limitant de petites chambres ou *aréoles*, qui communiquent toutes entre elles. Cette théorie est donc intermédiaire à la théorie *alvéolaire* (v. ce mot) et à la théorie *réticulaire* (v. ce mot et PROTOPLASMA).

ARETHUSA ou **ARÉTHUSE** n. f. Genre de cœlentérés, de la famille des physalidés. (L'arethusa est formée d'une vésicule aérifère dépourvue de crête aliforme, sous laquelle pendent des polypes munis de grands tentacules.)

ARGAN n. m. Variété de cépage noir du Midi, vigoureux et robuste, dont le fruit donne un vin coloré, mais de goût peu délicat. Syn. GROS MARGILLIN, BRUMEAU.

ARGAO (et non **Argas**), comm. des Philippines (île de Cébu), sur le détroit séparant cette île de Bohol; 30.000 hab.

ARGENAU (**Gniewkowo** jusqu'en 1879), ville d'Allemagne (Prusse-Orientale [prov. de Posen]); 2.820 hab.

Argent (L'), roman par Emile Zola (1891). — Saccard, le frère du ministre Rougon, est ruiné, mais ne désespère pas de reconquérir la Bourse, Paris, le monde. Dans la fréquentation de l'ingénieur Hamelin et de sa sœur Caroline, qui reviennent d'Orient, il puise l'idée de spéculations grandioses. Il fonde, au capital de vingt-cinq millions, la *Banque universelle*, qui lancera des affaires fabuleuses, entre autres ce projet mirifique : la Terre sainte rachetée à la Turquie pour y installer le pape roi !... Le monde catholique s'enthousiasme, la fièvre de l'or s'allume dans toutes les classes, le capital de la Banque est porté à cent cinquante millions; les actions montent progressivement jusqu'à trois mille francs. C'est l'apogée du spéculateur, c'est l'apothéose de l'or, au milieu des splendeurs de l'Exposition universelle de 1867 et des dernières flambées de l'Empire finissant. Puis, un jour, tout s'écroule : Gundermann, le banquier juif, a pris ombrage de la puissance rivale; il finit par vaincre Saccard, que la baronne Sandorff, une ancienne maîtresse, trahit en livrant ses secrets. On arrête Hamelin et Saccard. Ce dernier, dans sa prison même, rêve déjà de nouveaux millions.

A côté des personnages principaux, nombre de types curieusement fouillés : Busch et la Méchain, acheteurs de créances véreuses; Sigismond, le frère de Busch, qui se meurt et rêve de bouleverser le monde par un collectivisme niveleur; Jantrou, journaliste crapuleux et redoutable; la princesse d'Orviedo, qui sacrifie aux pauvres les millions volés par feu son mari; Victor, bâtard du banquier, bandit de douze ans, qui vole et qui viole... On ne saurait citer tous ceux qui grouillent à travers l'œuvre, débordante de vie, où brille à chaque page l'argent, l'argent monstre et dieu, l'argent fumier, mais fumier dans lequel pousse le progrès, le bien-être, la force, la gloire, et auquel on aura [illegible] des saletés et des crimes dont il est la cause ».

ARGENTEUIL, [illegible]
[illegible]
Rouge et la rivière du Nord [illegible]
[illegible]

***ARGENTINE** [illegible]
blique Argentine qui, depuis le [illegible]
[illegible]
[illegible] affluent de l'Uruguay), se trouve, depuis la décision arbitrale du 20 novembre 1902, pourvue d'une frontière définitive du côté du Chili. A cette date, le roi de Grande-Bretagne et d'Irlande, mettant fin au conflit interminable engendré par le contesté chilo-argentin, a donné aux deux républiques hispano-américaines leur frontière au sud du 40ᵉ degré de latitude. Cette frontière, d'une manière générale, ne passe ni par la ligne de partage des eaux, ni par celle des plus hauts sommets, et la plupart des bassins hydrographiques réclamés par l'un ou l'autre des deux Etats sont partagés entre eux; des 92.000 kilom. carrés en litige, les 37.000 dévolus à l'Argentine, situés surtout dans le Nord, à l'O. des sources du Chubut, sont de fertiles pâturages, présentant une plus réelle valeur que les flancs montagneux couverts de forêts attribués au Chili, et couvrent précisément les districts où cette république a déjà commencé les travaux de colonisation.

Après règlements de frontière avec le Brésil à propos du pays des Missions, et avec le Chili à propos de la Patagonie, l'Argentine se trouve occuper 2.806.520 kilom. carr., sur lesquels le recensement de 1901 a reconnu la présence de 4.045.000 hab., dont seulement 30.000 Indiens. Là-dessus les nationaux, les Argentins, c'est-à-dire les gens nés dans le pays, quelle que soit la nationalité de leurs pères, comptaient pour 2.950.000, les personnes nées en Amérique autre [illegible] l'Argentine [illegible] de 20.000, les Italiens pour près de 500.000, les Espagnols pour près de 200.000, les Français pour 94.000, les Anglais pour 22.000, les Allemands pour 17.000, etc.

ARGENTISTE (*jan-tisst'*) n. m. Polit. Partisan de la frappe libre de l'argent, particulièrement aux Etats-Unis: [illegible]

ARGENTOBISMUTITE (*jan*) n. f. Sulfure naturel d'argent et de bismuth.

ARGININE n. f. Base hexonique $C^6H^{14}Az^4O^2$, que l'on obtient lorsque l'on hydrolyse certaines protamines par les acides étendus et bouillants : L'ARGININE *se trouve dans un grand nombre de végétaux : le topinambour, la courge*, etc.

***ARGOS**, ville de l'ancienne Grèce (Argolide). — Des découvertes importantes ont été faites récemment sur l'emplacement ou autour d'Argos, l'une des plus anciennes et des plus célèbres villes de Grèce. On connaît les découvertes retentissantes de Schliemann à Mycènes et à Tirynthe. Près de Mycènes, à Tsafer-Aga, Kofiniotis vient de retrouver l'antique cité d'Asine, avec les murs mycéniens de son acropole, les soubassements de son vieux palais encore orné de fresques et de bas-reliefs, avec ses tombeaux et son vieux temple d'Apollon Pythien. Entre Mycènes et Argos, l'école américaine d'Athènes a déblayé l'antique Heraion ou sanctuaire de Héra, et, dans un luxueux ouvrage, sous la direction de Waldstein, elle vient de publier les résultats de ses longues fouilles : découverte de deux temples successifs, de portiques, de terres cuites décoratives, de métopes, de bas-reliefs, de bronzes, de figurines. Actuellement, c'est l'emplacement même d'Argos qu'explore Vollgraff. Jusqu'ici, l'on n'y visitait qu'un beau théâtre, quelques pans de murs romains, et, sur les deux acropoles de Larissa et d'Aspis, des restes de murs mycéniens, les ruines d'un château byzantin et franc. En quelques campagnes de fouilles, Vollgraff vient de découvrir beaucoup de nouveau : des restes considérables de la citadelle hellénique; les soubassements d'un palais royal, d'un bouleutérion ou salle du sénat, d'un petit temple, de maisons; le tracé d'une agora romaine; dans le ravin qui se creuse entre Larissa et Aspis, une nécropole mycénienne, avec des tombes creusées dans le roc, des poteries primitives, des ornements d'or, de bronze et d'ivoire; enfin, les terrasses des temples d'Apollon Pythien et d'Athéna Oxyderkès, situés sur la pente sud-ouest de l'Aspis, et une construction rectangulaire, qui est peut-être le *manteion* ou temple-oracle d'Apollon.

ARGUÉSIENNE [illegible] *courbe*, Lieu des points inverses de cette courbe, par rapport à un triangle fixe.
[illegible] ARGUÉSIENNE.
— Encycl. [illegible]
et un point M de son plan, on démontre en géométrie du triangle que les symétriques des droites AM, BM, CM, prises respectivement par rapport aux bissectrices des angles A, B, C, concourent en un même point M', que l'on appelle l'inverse ou le conjugué isogonal du point M. La *transformation arguésienne*, étudiée surtout par Steiner, Magnus, Mathieu, Cayley et Saltel, consiste à substituer à chaque point d'une courbe donnée son inverse. C'est Saltel qui l'a ainsi désignée, afin de rappeler le nom du mathématicien Desargues.

***ARGYLL** (George John Douglas CAMPBELL, duc D'), homme d'Etat et écrivain anglais, né à Ardencaple-Castle (Dumbartonshire) en 1823. — Il est mort en 1900. Il avait épousé en 1844 la fille aînée du duc de Sutherland, et, devenu veuf, la fille aînée de l'évêque anglican de Saint-Albans. Il eut de ce double mariage douze enfants. L'aîné, le marquis de Lorne, né en 1845, obtint la main d'une fille de la reine Victoria, la princesse Louise (1871), et se distingua également comme homme politique et comme écrivain.

ARGYRIE (*rî* — du gr. *arguros*, argent) n. f. Coloration ardoisée de la peau, qui est due à l'administration prolongée du nitrate d'argent. (Elle est indélébile.)

ARGYROPYRRHOTINE n. f. Sulfure naturel d'argent [illegible]

ARHEILGEN [illegible]
3.600 hab.

ARHINOLEMUS [illegible] de la [illegible]

Ariana [illegible]
Gustave Revilliod, qui le fit construire entre 1877 et 1884 en sa propriété de [illegible] une situation adm[illegible] d'où l'on a une magnifique vue [illegible]

[illegible] nom d'ARIANA, donné à ce palais par son fondateur, et celui de sa mère, *Ariane* Revilliod. Gustave Revilliod avait reçu en héritage un premier fonds de curiosités considérable. Des voyages prolongés en Europe et hors d'Europe accrurent ces richesses, au point que la maison Revilliod, ouverte aux visiteurs étrangers dès 1866 rue de l'Hôtel-de-Ville, devint insuffisante. De là l'*Ariana*.

Le musée Ariana est moins un musée qu'une sorte d'exposition presque universelle des arts en raccourci, où le moderne joue un rôle considérable. On y trouve, non seulement de la sculpture (très peu il est vrai), de la tapisserie, de la peinture et de la gravure, mais des spécimens de tous les arts industriels, classés par nations et par époques, non seulement pour les pays d'Europe, mais pour les pays exotiques. Les porcelaines allemandes, italiennes, suisses, russes, françaises, anglaises, etc., y abondent. Les céramiques antiques comptent plus de 200 pièces. Puis viennent les faïences, celles d'Europe, d'Asie et d'Afrique, les statuettes, une salle spéciale très riche, pour la Chine et le Japon. La *salle Revilliod*, plus loin, est exclusivement consacrée aux portraits et aux souvenirs de la famille. L'exposition céramique reprend avec une salle orientale, consacrée spécialement à l'extrême Orient. Viennent ensuite les vitraux, collection très curieuse de pièces généralement anciennes, dont le joyau est la série qui provient de l'église Saint-Fargeau, dans l'Yonne, spécimen précieux de l'art français des XIIIᵉ et XIVᵉ siècles.

Au premier étage, une chambre chinoise et japonaise, moderne; une galerie circulaire pleine de vitrines, de meubles anciens et modernes, d'armes, de bannières, de bibelots, etc. L'originalité de cette partie du palais est une exposition d'argenterie et d'orfèvrerie (moderne, en général), des styles les plus divers : argenterie indienne, chinoise, russe, arabe, mexicaine, etc.; prix de tirs suisses, médailles, médaillons, et une collection de monnaies très abondante. Puis la salle des étains, la dinanderie, les cuivres, les cristaux et la verrerie, la dentelle, les bijoux, les miniatures, les gravures, une collection d'autographes, quelques manuscrits enluminés, et un musée de peinture (où il y a beaucoup de mélange, il est vrai), qui ne contient pas moins de 314 pièces.

ARIANIDE n. f. Genre d'insectes coléoptères longicornes, de la sous-famille des lamiinés, propre à Madagascar. (Ce sont de jolies petites saperdes, à longues antennes, et dont la livrée est noire variée de rouge et de gris.)

ARISAKA n. m. Nom du fusil en service dans l'armée japonaise.

— Encycl. Adopté en 1897 pour l'armement de l'infanterie japonaise, le fusil *Arisaka* est une arme de petit calibre : 6ᵐᵐ,5, du type Mauser, à magasin et à chargeur. Ce dernier contient cinq cartouches comme le magasin que l'on peut remplir d'un seul coup. La balle, en plomb durci, recouverte d'une enveloppe ou chemise en maillechort, possède une vitesse initiale de 725 mètres, ce qui donne à l'arme une trajectoire très tendue et une force de pénétration très grande.

ARISTIE (*riss-tî* — du gr. *aristos*, le meilleur) n. f. Sociol. Fraction de la société composée des citoyens réputés les meilleurs, les plus intelligents et les plus capables : [illegible] l'ARISTIE. (Jean Izoulet.)

ARISTON [illegible] instrument de musique automatique, constitué par des lames métalliques mises en mouvement au moyen de cartons circulaires perforés, qui permettent à l'air de faire vibrer telle ou telle anche à un moment donné. Chaque carton, représentant un air, est placé à plat sur l'appareil et mû par une manivelle qui actionne en même temps la soufflerie. Cette sorte d'instrument se fabrique surtout à Leipzig. On l'emploie beaucoup dans les campagnes pour faire danser.

***ARIZONA**. — En 1906, le territoire de l'Arizona (Etats-Unis) a été réuni au Nouveau Mexique pour constituer un seul Etat, qui doit porter le nom d'Arizona. V. ETATS-UNIS.

ARLECDON, bourg de la Grande-Bretagne (Angleterre, [comté de Cumberland]); 3.600 hab. Houille et fer.

Arlequin roi, [illegible]

[illegible] entrepris de mener à bien une œuvre hérissée de difficul- [illegible] a voulu y voir une virulente attaque contre la royauté, d'abord de violents démêlés avec la censure, ensuite un [illegible]

Arlette ou Herlette, [illegible] Benoit ou Benoit.

[illegible] pelletier, du nom de Robert, et qui, à son commerce de [illegible] refusa d'abord ; mais il crut devoir consulter un vieil er- [illegible] Diable lui témoigna, parait-il, une grande tendresse, et l'en- [illegible] plus grand soin, comme si, dit un chroniqueur, il eût été fils de reine de France. Après la mort de Robert, Guillaume [illegible] Arlette eut encore deux fils, dont l'un, Robert, devint évêque, et l'autre, Odon, fut créé comte.

[illegible]

Arloing [illegible] né à Cusset (Allier) en 1846. Il débuta comme chef des travaux d'anatomie et de physiologie de l'Ecole vétérinaire de Lyon, fit successivement son doctorat ès sciences naturelles et son doctorat en médecine. Arloing devint professeur à l'école vétérinaire de Toulouse, puis à celle de Lyon ; [illegible] de l'école vétérinaire et professeur de médecine expéri- [illegible] mentale et la bactériologie, en particulier sur [illegible] celle de Koch appliqué au diagnostic de la tuberculose, etc., [illegible]

Armenie [illegible] Turquie d'Asie (Anatolie [vi- [illegible]

Armadale, ville de la Grande-Bretagne (Ecosse [illegible]

[illegible] s. On lui [illegible] e médailles. Il a écrit un ouvrage : [illegible]

[illegible] qui désire Gabrielle d'Exireuil, le retient en lui offrant [illegible] violente résistance, se laisse prendre par le financier. [illegible] — qui se venge ainsi de la divulgation de son propre adul- [illegible] ne trouve en face de lui qu'un aliéné. Il crache au visage de l'inconscient, dont il ne peut plus tirer vengeance. Sur les instances de la famille du baron ruiné, il continue à s'occuper de ses affaires, parce que le lien de l'argent le retient. Ce roman se recommande non seulement par une observation fine et aiguë de la réalité, mais encore par la netteté et la pénétration de la réflexion personnelle, on peut dire, de la philosophie de l'auteur. La pensée maîtresse du roman est celle-ci : « Pour soutenir la famille, pour contenir la société, pour fournir à tout ce beau monde sa rigoureuse tenue, il y a une armature en métal, qui est faite de son argent. ». — Dix ans plus tard, Eugène Brieux tira de ce roman une pièce en cinq actes (Vaudeville, 19 avril 1905), pièce qui a des scènes poignantes, mais où l'auteur, en voulant conserver le plus possible des personnages ou des épisodes du roman, n'a pu donner aux principaux un relief suffisant.

ARMÉE : [illegible] quel l'Europe et, peut-on dire, le monde entier est soumis [illegible] grande majorité des Etats, une transformation de l'organisation militaire : d'une façon générale, les armées de métier ont fait place aux armées nationales, recrutées par le service obligatoire, qui seul peut fournir des effectifs assez élevés pour [illegible] derne. On trouvera, dans la notice relative [illegible] le pays traditionnel des armées de métier, est à la veille de suivre l'exemple.

Le tableau ci-joint est destiné à montrer le rapport actuellement existant entre l'effectif des armées de chaque pays et le budget correspondant. Ce rapport reflète très exactement le caractère de l'armée [illegible] exemple, les sacrifices très considérables que la France, la Russie, l'Allemagne consentent pour soutenir leur force militaire, sacrifices dépassés pourtant par les Etats-Unis, dont l'armée, recrutée encore par voie d'engagements, est proportionnellement une des plus chères du monde. Au contraire, l'armée turque — effectifs souvent irrégulièrement encadrés et plus mal payés encore — et l'armée suisse, grâce à la constitution toute particulière de ses milices, sont entretenues [illegible] moins de frais.

ARMÉNITE n. f. Phosphate [illegible] naturel, qui est le [illegible]

Armessin (Nicolas de L'). V. Larmessin (de), t. V.

Armez (Louis), député français, né à Paris en 1838, républicain. Ancien élève de l'Ecole centrale, il fut élu en 1876 député de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), et n'a cessé depuis lors de faire partie de la Chambre, sauf de 1885 à 188[illegible]. Il s'est beaucoup occupé des questions concernant la marine marchande et les intérêts des pêcheurs. La famille Armez [illegible] possédé la tête du cardinal de Richelieu, séparée du cadavre embaumé, lors de la profanation du tombeau de la Sorbonne en 1793 et dérobée par un [illegible] de la rue de la Harpe [illegible] Cheval. Celui-ci en fit don à l'abbé Nicolas Armez, [illegible] du député actuel et représenta aussi le [illegible] Chambre de 1836 à 1848, restitua la pré- [illegible] prière du ministre Duruy et de l'empereur Napoléon III.

Armour (Phillip), célèbre fabricant de conserves de viandes à Chicago, né dans l'Etat de New-York, mort à Chicago (1828-1901). Il fit une fortune colossale dans le commerce des grains, puis des conserves, et donna un million et demi de dollars à l'Institut de technologie de Chicago, qui porte son nom.

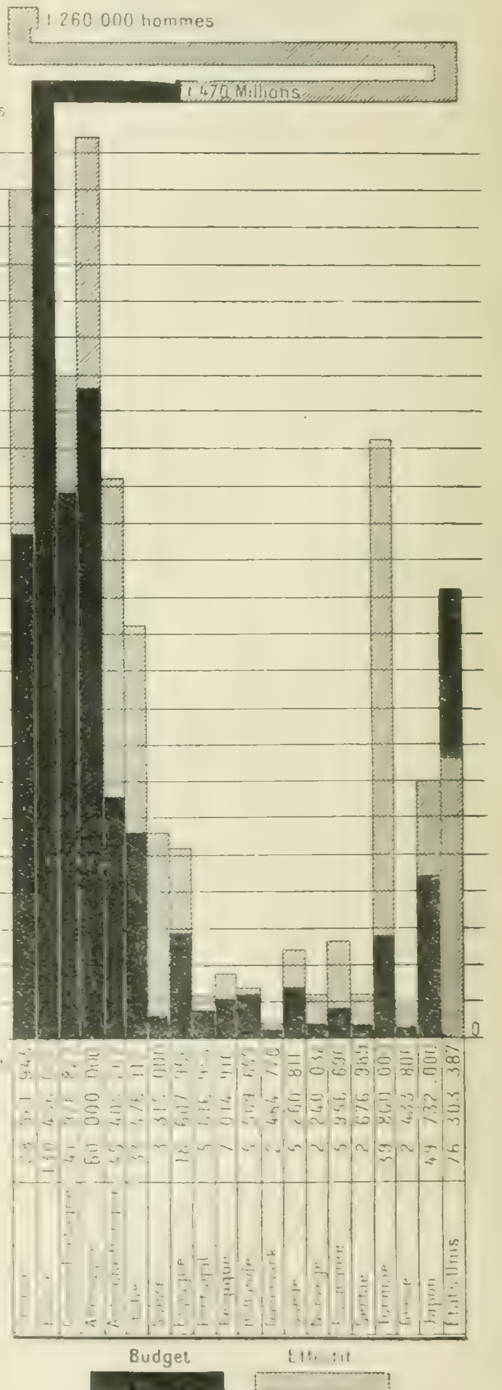
Armstead (H[illegible]), sculpteur anglais, né à Londres en 1828. En même temps que la sculpture en marbre, [illegible] argent. Ses travaux en marbre, bronze, [illegible] peintres de diverses écoles ; en outre, les [illegible] Cambridge, etc.

Armstrong [illegible]

Arnaud [illegible]

[illegible] remarquer par les qualités de la pensée et du style poétique. [illegible] Mademoiselle du Vigean, fut donnée à la Comédie-Française en 1883. Elle écrivit deux drames en vers, *Jane Grey* et *Carmagnola,* qui ne furent pas joués. L'Odéon donna de Simone Arnaud en 1886 : *1802*, à-propos en vers à l'occasion de l'anniversaire de Victor Hugo et un drame en quatre actes en vers, *les Fils de Jahel,* tragédie biblique puissante, qui met en scène l'histoire des Macchabées. *L'Oiseau bleu,* conte dramatisé en deux actes et en vers libres, avec musique d'Arthur Coquard, a été représenté à la Bodinière en 1894. Simone Arnaud est revenue au drame en vers avec *Jeanne d'Arc,* qui n'a pas été joué. Elle écrivit, avec Edouard Blau, le livret de la *Jacquerie,* drame lyrique en quatre actes, musique d'Edouard Lalo et Arthur Coquard, joué à l'Opéra-Comique en 1895. Reprenant un sujet déjà traité par elle, elle en tira une nouvelle œuvre : *Jahel,* drame lyrique en quatre actes, en collaboration avec Louis Gallet, musique d'Arthur Coquard, qui fut joué à Rouen en 1899.

Arneiro (José-Augusto Ferreira-Veiga, vicomte d'), compositeur portugais, né à Macao (Chine) en 1838, fils d'un père portugais et d'une mère suédoise. Il se fit connaître par quelques morceaux symphoniques, entre autres la *Question d'Orient*, jouée au Théâtre Académique ; puis il fit représenter au grand théâtre San Carlos, de Lisbonne, un ballet fantastique intitulé *Gina.* Mais ce qui fit surtout sa réputation fut un *Te Deum,* qui est considéré comme une œuvre de premier ordre. Quelques compositions religieuses de moindre importance suivirent



[illegible] ras italiens, l'un *l'Elisir di giovinezza*, représenté en 1876 [illegible] San Carlos, l'autre [illegible], paru sur la même scène en 1885, et qui, tous deux, consacrèrent la [illegible]

ARNIMITE n. f. Sulfate hydraté naturel de cuivre.

ARNOLD (sir Edwin), poète anglais, né à Gravesend en 1832, mort en 1904. Il se fit connaître par le poème *Belshazzar's Feast*. Il devint principal du collège sanscrit de Poona (1856-1861), et, de retour en Angleterre, collabora au « Daily Telegraph ». Il a traduit des poèmes hindous, fait des adaptations du grec, de l'arabe, du persan, du sanscrit : *Poems* (1853) ; *the Light of Asia* (1879), qui eut beaucoup de succès ; *Indian Poetry* (1881) ; *Lotus and Jewel* (1888) ; *the Light of the World* (1891) ; *Adzuma or the Japanese Wife*, pièce de théâtre (1893) ; etc.

ARNOLDSON (Sigrid), cantatrice suédoise, née à Stockholm en 1867. Fille et élève d'un ténor renommé du Théâtre Royal de Stockholm, elle n'était cependant point destinée au théâtre. C'est sur les instances de sa compatriote Christine Nillson qu'elle fut envoyée à Paris pour y faire ses études de musique et de chant. Elle débuta à l'Opéra-Italien de Moscou en 1886 avec un succès retentissant. Elle alla donner ensuite quelques représentations à Londres, à Amsterdam et à Stockholm, puis joua *Mignon* à l'Opéra-Comique de Paris, où l'on applaudit la fraîcheur de sa voix et son talent scénique. De Paris elle entreprit une tournée triomphale à travers l'Europe, puis en Amérique.

Sigrid Arnoldson.

A son retour, elle chanta de nouveau dans les grandes villes de l'Europe et revint périodiquement à Paris, où elle se fit entendre à divers ses reprises, tantôt dans *Mignon*, tantôt dans *Lakmé*. La voix de Sigrid Arnoldson, très étendue mais non très puissante, est d'un timbre délicieux et d'une égalité prodigieuse. Sa vocalisation est d'une sûreté et d'une agilité remarquables. Son talent est d'ailleurs d'une souplesse extraordinaire, et l'on peut s'en rendre compte par la variété de son répertoire, qui comprend des ouvrages pris dans toutes les écoles.

ARNSBERG. Géogr. V. ARENSBERG. [illegible]

AROMITE n. f. Sulfate hydraté naturel de magnésie et d'alumine.

AROUSSI, grande tribu de l'Ethiopie méridionale, peuplant, dans le pays des Gallas, les hautes vallées du Djouba et de son affluent droit le Daua. Etudiée d'abord par les explorateurs italiens Bottego et Ruspoli, elle a été ensuite visitée par la mission française du vicomte du Bourg de Bozas.

ARPÈTE ou **ARPETTE** (*pèt'* — peut-être de *arpenter*) n. Argot parisien. Apprenti, apprentie : *Il est interdit de faire porter de lourds fardeaux par les* ARPÈTES.

ARQUILLIÈRE (Alexandre-Claudius), acteur français, né à Bron (Loire) en 1870. Il suivit un moment les cours du Conservatoire, prit des leçons de Talbot, et, dès 1888, entra au Théâtre-Libre créé par Antoine, où il se fit remarquer dans un grand nombre de rôles. A la disparition du Théâtre-Libre il entra à la Renaissance, où il se montra dans la *Princesse lointaine* ; de là passa à l'Ambigu, pour y jouer les *Deux Gosses*, et en 1897 entra au théâtre Antoine. Il fit de nombreuses créations dans : *le Repas du lion, le Retour de l'Aigle, le Gendarme est sans pitié, Résultat des courses, la Nouvelle Idole, Qui Sazarac ne sache rien, En paix, le Gitan, la Clairière*, etc. En 1902 Arquillière passa au Gymnase, où il créa : *la Poigne, le Domaine, la Joie du Talion, Manoune*, et, vers 1903, il rentra à la Renaissance. Arquillière ne s'est pas contenté d'être un comédien de talent ; il a fait jouer à l'Ambigu, en 1905, un drame de la vie militaire intitulé *la Grande Famille*, qui a été très favorablement accueilli.

ARRÉAT (Jean-Lucien), philosophe français, né à Pertuis (Vaucluse) en 1841. Il a publié : *[illegible] intellectuelle* (1877) ; *les Questions sociales contemporaines* (1886), de Ad. Coste, en collaboration avec Burdeau ; *De l'instruction publique*, mémoire couronné au concours Péreire (1882) ; *Journal d'un philosophe* (1887) ; *Mémoire et imagination*, 2e édit. (1903) ; *les Croyances de demain* (1898) ; *Dix années de philosophie* (1901) ; *le Sentiment religieux en France* (1903) ; il a traduit de G. Hirth : *Physiologie de l'Art ; la Vie plastique, fonction de l'écorce cérébrale ; les Localisations cérébrales en psychologie* ; etc.

ARRESTERON (*a-rèss*) n. m. Nom donné dans le sud-ouest de la France à un champignon comestible, l'*agaric* [illegible].

*__ARRÊT__ n. m. — Football. *Arrêt de volée*. Action d'attraper le ballon de volée lorsqu'il vient directement de l'adversaire. (Le joueur qui réussit ce coup doit aussitôt, pour que l'arrêt de volée soit constaté, faire une marque sur le sol avec son talon.)

ARRHÉNAL n. m. Syn. de MÉTHYLARSINATE DISODIQUE.

ARRHÉNIE (*a-ré-nî*) n. f. Genre de champignons de la famille des agaricinées, caractérisé par ses spores blanches, sa consistance dure, presque ligneuse, et l'aspect de ses feuillets qui sont très peu développés et réduits à de simples plissements.

*__ARRHENIUS__ (Johan), botaniste et agronome suédois, né à Klotdala (Suède) en 1811. Il est mort en 1889.

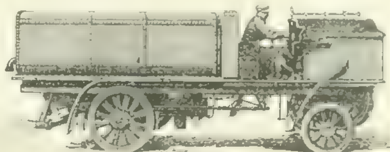
*__ARRIÈRE__ n. m. — Football. Joueur qui reste près du but pour arrêter tout adversaire se dirigeant avec le ballon vers la ligne du but ou pour renvoyer le ballon d'un coup de pied le plus loin possible.

ARRIVISME (*a-ri-vissm'*) n. m. Manière d'être, tendances de l'arriviste.

*__ARROSEUR__ n. m. — ENCYCL. *Arroseur automatique pour les plantes d'appartement*. Ce petit appareil, dont l'invention date de quelques années, se compose d'un ballon de verre et d'une sorte de chapeau en terre cuite, dont le fond est de forme comparable à celle d'un cul de bouteille. Il [illegible] d'eau jusqu'à une certaine hauteur, et renversé au-dessus du chapeau en terre. Le rebord extérieur [illegible] la surface de la terre qu'il s'agit d'arroser automatiquement (c'est-à-dire la terre contenue dans un vase ou un pot). Il renferme de l'eau, mais il plonge dans la terre du vase, et il est rempli de terre dans la sorte de [illegible] en haut son ouverture centrale. En définitive, l'eau et la terre,

Arroseur [illegible] : 1. [illegible] ; 2. Chapeau en terre [illegible] ; 3. [illegible] ; 4. L'appareil en place.

l'une à l'intérieur et l'autre à l'extérieur du chapeau, ne se trouvent en contact que par cette ouverture, et l'écoulement de l'eau ne peut se produire qu'autant que la terre, étant sèche ou relativement sèche, peut exercer, par



Arroseur automobile.

action capillaire, une véritable aspiration : en conséquence, elle s'arrose d'elle-même, et dans la mesure de ses besoins.

— *Arroseurs automobiles*. L'application de l'automobile à l'arrosage des grandes villes est entrée dans la prati-



Tramway arroseur.

que courante depuis quelques années. A Paris, des arroseurs automobiles très puissants parcourent les grandes voies, telles que l'avenue du Bois-de-Boulogne, et projettent avec force une véritable nappe d'eau sous pression, suffisante pour arroser amplement, d'un seul coup, une rue de moyenne largeur. En Amérique et dans quelques villes d'Europe, à Milan notamment, des services de tramways électriques arroseurs ont été organisés ; ces véhicules munis d'un réservoir de grande capacité projettent à l'aide de lances spéciales un véritable rideau d'eau sur tout leur parcours, qu'ils effectuent à grande vitesse vers quatre heures du matin, lorsque les voies sont à peu près désertes.

ARROW, nom de deux lacs du Canada (Colombie britannique), l'un et l'autre simples épanouissements du lit de la Colombie : l'Arrow d'en haut a plus de 25.000 hectares ; l'Arrow d'en bas plus de 16.000.

ARSENGLANZ n. m. Syn. de ARSENIC NATIF [illegible].

*__ARSENIC__ n. m. — ENCYCL. [illegible] a signalé (1898-1902) la présence constante, dans l'organisme, d'arsenic à l'état de traces en combinaison organique constitutive des cellules nucléoprotéiques, principalement dans la glande thyroïde. L'auteur conclut à une fonction de cet *arsenic normal*, les nucléoprotéides activant la vie générale et concourant à la reproduction des tissus. L'arsenic provient de nos aliments (peau, cervelle), de quelques végétaux, des eaux ; l'excédent s'élimine par la pousse des poils, la desquamation de la peau chez l'homme, par le sang menstruel chez la femme ; dans ce cas, s'il y a fécondation, le métalloïde est utilisé pour la formation du nouvel être ; cette découverte explique en outre l'influence des médications arsenicales organiques (cacodylate), les relations entre la glande thyroïde et la grossesse, la coupe des cheveux chez la femme et ses règles, etc.

ARSÉNOLAMPRITE (*lan*) n. m. Arsenic natif.

ARSÉNOPHYLLITE n. f. Acide arsénieux naturel.

*__ARSIN__ n. m. — Bois brûlé ou endommagé par le feu.

ARSONVALISATION n. f. (de d'Arsonval, n. pr.). Application des courants de haute fréquence à la thérapeutique médicale.

— ENCYCL. Le professeur d'Arsonval en étudiant les courants de Tesla a établi toute une série d'appareils, dont l'usage se généralise de plus en plus dans le traitement de diverses maladies. Aussi a-t-on donné son nom à cette application des courants de haute fréquence.

On utilise principalement, pour les applications générales, le solénoïde, en le mettant en rapport avec les armatures extrêmes des condensateurs (v. *haute* FRÉQUENCE) et, pour les applications locales, la bobine inductrice et les résonnateurs d'O[illegible] [illegible] sensibilité soit at[illegible] [illegible] dans les maladies [illegible] matismes, artériosclérose, arthritisme, eczéma, diabète, albuminurie. Elle est absolument contre-indiquée dans les maladies cardiaques valvulaires.

ART : [illegible] pression est née du grand mouvement d'art décoratif qui, à partir de [illegible] dans l'Europe occidentale [illegible] qualifie *art nouveau* [illegible] *ne*, tout meuble, tout objet dont les dispositions de forme et de décor s'écartent de la tradition et des styles.

[illegible] mouvement d'art [illegible] s'agit ne fut pas aussi spontanée qu'on le croit généralement. De 1815, époque où disparaît le style Empire, à 1880, il serait possible de constater bien des variations dans la décoration du mobilier et du bibelot. Par exemple, on pouvait voir à l'Exposition universelle de 1900 des reconstitutions [illegible] Napoléon III que différenciaient certains caractères. Mais [illegible] la production de ces diverses époques pour qu'un style prît naissance et reçût un nom caractéristique. Cependant, durant ce laps de temps, certains artistes avaient cherché à exprimer leur idéal décoratif autrement que leurs devanciers.

Jean-Ch. Cazin, après 1870 ; Jean Carriès, aux environs de 1880, modèlent et décorent des poteries. Félix Bracquemond apporte sa collaboration aux porcelaineries Haviland [illegible] de 1889 pour constater un progrès certain pouvant amener l'éclosion d'un art nouveau. L'Angleterre, dans le mobilier, affirmait sa logique ; les orfèvres américains, Graham et Augustus Tiffany paraient les pièces produites par leurs ateliers de décors neufs, tandis que les verreries de Louis-C. Tiffany révolutionnaient l'art du vitrail. En France, une élite d'artistes et d'industriels exposait des œuvres qui témoignaient également des progrès accomplis. Emile Gallé avait envoyé des meubles dont il avait fixé les lignes et créé le décor, et des vases, en verre coloré, dont il tirait par le feu des effets saisissants. Cl. Massier, Chapiet, Dammouse et Delaherche réunissaient des grès flammés, neufs de forme et de coloration ; Vever, Boucheron et Lucien Falize, des orfèvreries et des bijoux qui témoignaient de recherches nouvelles. L'évolution était même assez avancée pour que Falize proposât de repousser dans le métal des herbes potagères pour la décoration d'un typique service d'orfèvrerie.

Les exemples fournis par l'Exposition universelle de 1889 portèrent rapidement leurs fruits. Tout allait concourir à une rénovation décorative. Les artistes libérés du préjugé du grand art, cherchent des formes. Aussi, en 1891, [illegible] d'art décoratif, peu importante la première année, mais significative au Salon de 1892, où les étains de J. Desbois, Alexandre Charpentier, Jean Baffier sont exposés pour la première fois. La Société des Artistes français, réfractaire tout d'abord à l'art décoratif, est contrainte de céder lors du Salon de 1895, qui comprend une section spéciale aux objets d'art.

Le 22 décembre de cette même année, au retour d'une mission aux Etats-Unis, S. Bing inaugure dans son hôtel de la rue Chauchat, approprié au goût du jour par Bonnier, un magasin qui prend pour titre *l'Art nouveau*. A l'étranger les progrès de cet art nouveau ne sont pas moins considérables. En Angleterre, les magasins Liberty, les manufactures de papier peint d'Essex, les ateliers de Merton-Abbey et de Kelmscott-Press, que dirige William Morris et auxquels Burne-Jones et Walter Crane fournissent des modèles, jouissent d'une faveur extrême. Il n'est pas jusqu'au grand bazar londonien (Maple) qui ne rajeunisse ses modèles et offre à sa clientèle de l'art nouveau. On inaugure à Bruxelles, en février 1894, la première exposition de la *Libre Esthétique*, où une large place est réservée aux manifestations décoratives, et en décembre de la même année, une *Maison d'art*, installée dans l'ancien hôtel de Edmond Picard, le célèbre avocat belge, ouvre ses portes aux acheteurs bruxellois. Toutes les productions décoratives de l'Europe, qu'elles émanent d'artistes célèbres ou d'humbles ateliers campagnards, s'y trouvent réunis. Mouvements simultanés, un peu antérieurs ou légèrement postérieurs, en Allemagne, en Autriche, en Hollande, en Danemark, dont les porcelaines [illegible] manufacture royale [illegible] bien avant 1895 la faveur des amateurs les plus délicats.

L'expression *art nouveau* est dès lors entrée dans le [illegible]

[illegible]

sincère de la nature d'autre part, leur ont permis de parer l'armature première de leurs conceptions décoratives [illegible]

[illegible] vif, les artistes se sont surtout préoccupés de trouver des [illegible] vues que paraissent leurs courbes, il fallait relever ces dispositions neuves de décorations capables de satisfaire [illegible]

[illegible] nues par la stylisation outrancière de certaines plantes. Il est vrai que l'Allemagne avait besoin du secours de ces décorations pour donner un peu d'amabilité aux pylones art nouveau et aux mobiliers géométriques, parés de moulura- [illegible] rendre sa capitale, Munich, la plus grecque possible?

L'art nouveau, avec des caractères particuliers provenant des ressources, des habitudes et des goûts locaux, est [illegible] distraire leur œil, ont-ils, par contre, fait une large place aux cuivres luisants découpés en arabesques ajourées et appliqués sur des bois naturellement riches de coloration ou égayés de tonalités factices.

Il n'en a pas été de même en France. Au lieu de se contenter des stylisations schématiques de la flore et de la faune, les artistes de ce pays ont eu la préoccupation de parer les formes nouvelles d'une ornementation sculptée, [illegible] était présentée avec tout son agrément. C'était déjà la préoccupation des exposants de 1889. Mais ceux-ci cherchaient la nouveauté dans le réalisme absolu. Leurs successeurs se sont souvenus à point que l'art exquis du XVIII[e] siècle tenait son charme non pas de l'imitation rigoureuse de la nature, mais, bien plutôt, de sa libre interprétation. Et les meilleurs parmi les ouvriers d'art du temps présent se sont efforcés de donner à leurs con- [illegible] l'imprévu que la faune et la flore, librement interprétées, pouvaient assurer. Si les plus heureux constructeurs de [illegible] ont demandé peu à la sculpture, quoique celle-ci fût parfois d'une aide efficace, comme le prouvent certains ensem- [illegible] et de la figure humaine, des effets nouveaux, puissants [illegible] une large place. Tel est le cas de René Lalique, dont les créations suggèrent les plus délicates rêveries, ou des bi- [illegible] Becker, Rupert-Carabin, etc. Ici la richesse est autrement grande, l'effet autrement puissant que dans les rébus graphiques qui voient le jour à Bruxelles ou à Berlin.

Mais, ainsi que cela est déjà arrivé, il y a eu excès en art nouveau. Nombre d'artistes secondaires ont abusé de cette facile ornementation graphique qui, de Belgique et d'Allemagne, a envahi la France et facilité la production d'une foule de bibelots médiocres. Aussi une réaction [illegible]

Art [illegible]

[illegible] plus publiés ces cinquante dernières années, et qui ont [illegible] sur le rôle de certains grands artistes, ont fait leur temps. [illegible] le sentiment.

Les collaborateurs d'André Michel : Henri Bouchot, [illegible] Marcel, A. Perate, P. Vitry, sont chargés de traiter l'épo- [illegible]

[illegible]

Art [illegible]

[illegible] XIX[e] siècle et compte [illegible] geon, etc.; le deuxième a pour objet *l'Art au* XIX[e] *siècle,* présenté par V. Champier, G. Geffroy, Fiérens-Gevaert, [illegible] try, etc. Le *Musée d'art* est surtout une œuvre très utile de vulgarisation artistique, contenant une abondante collection de photographies des chefs-d'œuvre de tous les temps et de tous les pays, dans la peinture, la sculpture, l'architecture, les arts décoratifs, etc.

Arts [illegible] vier 1902 en livraisons mensuelles abondamment illustrées, sous la direction de Manzi et Joyant.

Cette publication s'occupe de l'art ancien et moderne. Des numéros spéciaux ont été consacrés à la donation Dutuit [illegible] et de l'Art musulman, etc. Une large place est faite aux accroissements des musées, aux collections particulières et aux ventes d'objets d'art. Les *Arts* sont publiés sous l'inspiration de M. Frédéric Masson et les articles qui y sont contenus sont signés de MM. Maurice Tourneux, [illegible] A. Marguillier, etc.

Arts décoratifs (CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DES). Institué par arrêté du ministre de l'Instruction publique en date du 10 février 1906, sur la proposition du sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, ce conseil a pour objet de donner à l'enseignement des arts décoratifs une direction appropriée aux besoins modernes et aux nécessités industrielles des différentes régions, en même temps que d'établir un lien entre les chefs d'industrie, les artisans d'art et les écoles.

Arts décoratifs (UNION CENTRALE DES). La Société de l'Union centrale des Arts décoratifs a pour but d'entretenir et de développer en France la culture des arts qui poursuivent la réalisation du beau dans l'utile. Pour réaliser cette ambition, elle crée des cours spéciaux, des lectures et des conférences publiques; elle organise des concours et des expositions temporaires ou permanentes d'art décoratif et d'industries d'art. Elle se manifeste surtout à Paris par le musée qu'elle a créé et la bibliothèque [illegible] et de documents relatifs aux arts.

L'Union centrale des arts décoratifs a été reconnue d'utilité publique le 15 mai 1882. Mais ses origines sont plus anciennes. A la suite de leur visite à l'Exposition internationale de Londres en 1851, quelques Français, notamment de Laborde, avaient signalé l'aide utile que les arts avaient apporté à l'industrie anglaise. Les conclusions du rapporteur de l'Exposition universelle de Londres de 1862, Prosper Mérimée, furent identiques.

C'est alors que quelques hommes d'élite pensèrent à fonder à Paris, sous le titre d'*Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie,* une société dont le but et les divers moyens d'action étaient sensiblement les mêmes que ceux de l'actuelle *Union centrale des arts décoratifs.*

L'*Union centrale des beaux-arts,* qui s'affirma dès sa constitution par une exposition organisée au palais de l'Industrie en 1863, fut autorisée par décision ministérielle du 26 juillet et par arrêté préfectoral du 1 août 1864. Elle créa une bibliothèque, organisa des conférences, des concours, et manifesta sa vitalité dans un certain nombre d'expositions d'art appliqué à l'industrie. Mais ses membres ne purent réunir les fonds nécessaires à la création d'un musée permanent d'art décoratif.

Fort ébranlée par les événements de 1870-1871, l'*Union centrale des beaux-arts* fut réorganisée sur de nouvelles bases en 1872. Néanmoins cette transformation ne lui permit pas d'étendre encore son champ d'action. Aussi, en 1877, une association distincte se constitua-t-elle pour créer à Paris un musée des arts décoratifs. Après avoir formé en moins de quatre ans un premier fonds de collection, au moyen des souscriptions de ses membres et de dons d'amateurs généreux, cette association fusionna avec l'*Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie* et prit le nom d'*Union centrale des arts décoratifs.*

La nouvelle société, présidée par Antonin Proust, se préoccupa surtout de donner plus d'extension au musée qu'elle avait formé et installé provisoirement au palais de l'Industrie. Dans ce but, le gouvernement l'autorisa, par arrêté ministériel du 1[er] juin 1882, à organiser une loterie qui produisit 5.812.000 francs. D'autre part son nouveau président, Georges Berger, obtenait de la Chambre des députés la cession à l'*Union centrale des arts décoratifs,* pour la construction de son musée, des terrains domaniaux de l'ancienne Cour des comptes, quai d'Orsay. Mais le Sénat se refusa à ratifier cette cession et offrit en échange à l'*Union centrale* le pavillon de Marsan et ses dépendances, sous la condition que les locaux aménagés en musée et les objets d'art qu'ils devaient contenir reviendraient à l'État après une période d'exploitation de [illegible] d'appropriation.

[illegible] par une loi du 12 novembre 1897, mais ce n'est qu'en 1901 que l'*Union centrale* a pu prendre possession du pavillon de Marsan. Les travaux, menés activement, permirent à [illegible] partielles. Mais le musée de l'*Union centrale des arts décoratifs* et la bibliothèque annexée n'ont pu être définitivement ouverts au public que le 27 mai 1905.

ARTÉNACIE (*si*) ou **ARTENACIA** (*té*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des linéidés, qui habitent le midi de la France. (L'*artenacia jourella* est une teigne de 2 centimètres d'envergure, d'un blanc bleuâtre ombré de jaunâtre, avec des taches brunes; la chenille, verte ou rougeâtre avec des lignes jaunes, vit sur le nerprun.)

ARTÉRIOSCLÉREUX, EUSE adj. Qui concerne l'arté- [illegible]

ARTERN, ville de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [illegible] Fabriques de sucre, de papier, salines. Eaux minérales.

ARTHONIE (*ni*) n. f. Lichen de la famille des graphidacées, poussant sur les rochers ou les troncs d'arbres, très adhérent au support et se présentant comme une quantité de petites lignes noirâtres droites, flexueuses ou brisées.

ARTHRODÈSE (du gr. *arthron,* articulation, et *desis,* [illegible]) n. f. Opération tendant à provoquer l'ankylose dans une articulation.

ARTHROLYSE (du gr. *arthron,* articulation, et *lusis,* action de résoudre) n. f. Section des ligaments et de la capsule d'une articulation ankylosée pour tâcher de lui rendre possibles les mouvements.

ARTHROSPORE (*spor*) n. f. Spore qui ne se différencie pas de sa cellule mère.

ARTHROSPORÉ, E adj. Qui produit des arthrospores : *Une bactérie* ARTHROSPORÉE.

ARTICLIER (*klié*) n. m. Faiseur d'articles de journal, de revue.

***ARTON** (Léopold-Emile ARON, dit), homme d'affaires, né à Strasbourg en 1850. — Il est mort à Paris en 1905. Il fut successivement négociant en cafés dans l'Amérique du Sud, courtier de change, associé dans une société de dynamite et, enfin, entremetteur dans l'affaire du Panama pour l'achat de votes parlementaires. Il fut poursuivi et prit la fuite à travers l'Europe, finit par s'établir marchand de thé sous un faux nom à Londres, où il fut arrêté. Ramené à Paris, il passa en cour d'assises, fut condamné, puis gracié. Depuis 1899, Arton avait recommencé le change et l'escompte, mais des embarras financiers le conduisirent au suicide. V. PANAMA (*Affaire de*).

ART ROË, pseudonyme de **Mahon** (Benjamin-Léon-Marcelin-Patrice), officier et écrivain militaire français, né à Lons-le-Saunier en 1865. Capitaine d'artillerie (1896), détaché à l'état-major de l'armée (1901), il a écrit plusieurs ouvrages, où il a donné des peintures assez heureuses de la vie militaire : *Pingot et moi, Journal d'un officier d'artillerie* (1893); *Bachelu* (1895); *Sous l'étendard* (1895); *Papa Félix, Trois grenadiers de l'an VIII* (1896); *Mon régiment russe* (1899), où il a exposé les principes militaires du général Dragomirov et donné un aperçu de ses impressions sur l'armée russe.

ARTUS (Louis), critique et auteur dramatique, né à Paris en 1870. Il a fait représenter : *la Duchesse Putiphar,* fantaisie romantique en vers, au Nouveau-Théâtre (1892); *Clématite,* pièce en vers (1892); *Ce qu'on doit taire,* un acte (Vaudeville, 1893); *Y. T..., rue des Dames,* avec Maurice Froyez, vaudeville en trois actes (Déjazet, 1894); *Séduction,* fantaisie en un acte, en vers, avec Bonamy (théâtre d'Application, 1895); *les Vieux Péchés,* en vers (1898); *la Culotte,* pièce en trois actes, avec L. Sylvane (Palais-Royal, 1898); *la Poire,* en trois actes (Palais-Royal, 1899); *la Famille Gaudissart,* folie-vaudeville en un acte (Cluny, 1903); *Cœur de moineau,* comédie en quatre actes (Athénée, 1905), pièce fine, spirituelle et émue. Il a donné à la « Presse », puis à l'« Intransigeant » des feuilletons dramatiques intéressants.

ARUNDALE (Francis), architecte et dessinateur anglais, né à Londres en 1807, mort à Brighton en 1853. Elève d'Aug. Pugin, pour lequel il exécuta les dessins de son grand ouvrage sur l'ancienne architecture de la Normandie, il fit, en 1831 et 1833, des voyages d'études en Egypte, en Palestine; plus tard, il visita la Grèce, la France et l'Italie. Il rapporta de ces voyages quantité de dessins. Il est surtout connu comme peintre et dessinateur d'architecture. Il a d'ailleurs beaucoup écrit lui-même, notamment sur les œuvres de Palladio (1832), sur Jérusalem et le mont Sinaï (1837), sur les antiques du British Museum (1842), sur les légendes d'Egypte (posthume, paru en 1857), etc.

***ARVÈDE BARINE** (M[me] Charles VINCENS, dite), femme de lettres française, née à Paris en 1840. — Depuis 1894, elle a publié : *Névrosés,* étude pleine d'intérêt sur Hoffmann, de Quincey, Edgar Poe et Gérard de Nerval, la névrose littéraire allemande, anglaise, américaine et française (1898); *Saint François d'Assise et la légende des trois compagnons* (1901), et un important ouvrage historique sur le XVII[e] siècle en deux volumes intitulés, le premier : *la Jeunesse de la Grande Mademoiselle,* 1627-1652 (1901), et le second : *Louis XIV et la Grande Mademoiselle,* 1652-1693 (1905).

ARYANISME (*nissm'*) n. m. Caractère propre aux Aryas. ‖ Connaissance, science des Aryas.

ARYSTIDICTYÉ (*riss*) ou **ARYSTIDICTYA** n. f. Genre d'éponges hexactinellides, de la famille des dictyospongidés, comprenant quelques espèces fossiles dans le dévonien des Etats-Unis.

ARZURNITE n. f. Espèce minérale, composée de sulfate de plomb et de chlorure de cuivre.

***AS** [illegible] — Fam. [illegible] pour le numéro [illegible]. Dans les cafés et restaurants, table qui est censée porter le numéro un, chaque table ayant son numéro pour la commodité du service [illegible] « *à l'as.* » (Fr. Coppée.) ‖ En yachting, nom donné souvent à la personne [illegible]

ASAGRÉINE n. f. Syn. de VÉRATRINE. V. VÉRATRINE [illegible]

ASAKI (Georges), poète roumain, né en 1788, mort à Jassy en 1869. Après de brillantes études en Allemagne, en Italie et en Autriche, il retourna dans sa patrie, et se voua avec ardeur au relèvement intellectuel de la Roumanie et surtout à l'épuration de sa langue. Il fonda la première imprimerie roumaine et publia le premier journal, qu'il dirigea pendant trente ans. Nommé ministre de l'instruction publique (1856), il fonda un grand nombre d'écoles primaires et secondaires, ainsi que l'Académie roumaine. Parmi ses œuvres, les plus marquantes sont un [illegible] et de nombreuses traductions. Sa fille épousa Edgar Quinet.

ASARIQUE adj. Syn. de ASARONIQUE.

ASARONATE n. m. Sel de l'acide asaronique.

ASARONIQUE adj. Se dit d'un acide

CH^3O [illegible] CO^2H,

que l'on obtient en oxydant l'asarone par le permanganate de potassium. Syn. ASARIQUE.

ASBOLITE n. f. Minér. Syn. de ASBOLANE.

Art nouveau [illegible] 1. [illegible] — 2. Porte d'hôtel [illegible] — 3. [illegible] — 4. Vase [illegible] — 6. Dentelle [illegible] — 7. Broche [illegible] — 8. Porte [illegible] — 9. Reliure [illegible] — 10. [illegible] — 11. [illegible] — 12. [illegible] — 13. Boucle [illegible] — 15. [illegible] — 16. Lustre [illegible] — 17. [illegible] — 18. Peigne [illegible] — 19. Coquemar en argent [illegible].

ASCÈSE (*ass-sèz'* — du gr. *askêsis*, application, exercice) n. f. État de l'âme de l'ascète, aspiration aux plus hautes vertus : *Les abus de l'*ASCÈSE *ne paraissent pas* [illegible] *Philon; ces états* [illegible] *s'obtiennent par l'enthousiasme*, *par l'amour et le renoncement à soi-même.* E. Renan.

ASCHARITE (*as-ka*) n. f. Borate hydraté naturel de magnésie.

ASCHIZOMYS (*ass-ki-zo-miss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la sous-famille des microtinés, comptant une espèce propre au nord extrême de l'Asie. (Le genre *aschizomys* a été établi en 1898 par Miller, pour un petit campagnol (*aschizomys lemmineus*), découvert dans les parages du détroit de Behring, et présentant l'aspect des lemmings.)

Aschizomys.

ASCIGÈNE (*ass-si* [illegible] — du gr. *askos*, outre, et *gennân*, engendrer) adj. Qui provient d'un asque.

ASCIGÈRE (*ass* [illegible] du gr. *askos*, outre, et du lat. *gerere*, porter) adj. Qui produit des asques.

ASCOBACILLE n. m. Syn. de ASCOBACTÈRE.

ASCOBACTÈRE (*ass*) n. m. Genre de bacilles, trouvé par Babès dans l'air.

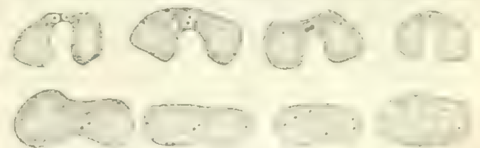
— Encycl. L'*ascobactère* existe presque toujours [illegible] le jetage des chevaux morveux et il a pu parfois être confondu avec le bacille de la morve ; il ne semble pas être pathogène.

ASCOCHYTE (*ass* [illegible]) n. m. Genre de champignons du groupe des sphéropsidées, caractérisé par ses spores blanches ou légèrement verdâtres, ovoïdes ou allongées, pourvues d'une cloison. (Ces champignons se développent généralement en parasites sur les feuilles ou les fruits et y produisent des maladies qui se manifestent par des taches colorées plus ou moins étendues. Une espèce, l'*ascochyte du pois*, nuit souvent beaucoup aux pois, haricots et autres légumineuses cultivées.)

ASCOCOQUE (*ass-ko-kok'*) n. m. Genre de micrococques, découvert par Billroth dans l'eau de viande putréfiée.

— Encycl. L'*ascocoque* est le microbe de la [illegible] mycose du cheval ; on le rencontre aussi exceptionnellement chez le porc et le bœuf et même l'homme.

* **ASCOMYCÈTES** (*ass*) n. m. pl. — Encycl. De récents travaux ont démontré d'une façon positive, dans un certain nombre de cas déjà, la réalité de phénomènes sexuels qui jusqu'ici étaient considérés comme douteux chez les champignons ascomycètes. La formation des asques est précédée de l'union, sinon toujours de deux masses protoplasmiques, au moins de deux noyaux. Dans certaines levures on a même constaté la réunion en une seule de deux cellules voisines, et la fusion de leurs deux noyaux en un seul, puis la division de ce noyau unique en deux, [illegible]



noyaux, s'organise une certaine quantité de protaplasma, qui se revêt d'une enveloppe de cellulose, constituant [illegible]

ASCOPHYLLE (*ass*) n. f. Algue de la famille des fucacées, commune sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche, fixée aux rochers par une sorte de bouton en forme de disque. (Elle est constituée par de longs filaments [illegible] trémité des renflements arrondis, partiellement creux, aérifères, servant de flotteurs.)

ASEBOFUCHSINE [illegible] l'on retire en même temps que l'aséboquercétine des feuilles de [illegible]

[illegible]

ASEBOGENINE [illegible]

ASEBOPURPURINE [illegible]

ASEBOQUERCETINE [illegible]

ASEBOTINE [illegible]

ASEBOTOXINE [illegible]

ASEMNA [illegible]

ASEROE [illegible] nique perforé et porte à son sommet des rayons bifurqués, à la surface desquels se forment les spores. (C'est un champignon exotique, d'une odeur repoussante.)

ASEXUÉ, E (du gr. *a*, priv., et de *sexe*) adj. Privé, dé- [illegible]

Ashuanipi, [illegible] qui donne son nom à l'un des territoires ajoutés récemment [illegible] Il [illegible] Hamilton ou Grande Rivière, tributaire de l'Océan Glacial. [illegible]

Ashuanipi, l'un des trois territoires entre lesquels on [illegible]

Asiatic Review [illegible] *oriental and colonial Record*, revue trimestrielle anglaise, fondée en janvier 1886 et publiée par l'*Oriental Institute* [illegible] faire connaître aux lecteurs occidentaux tout ce qui con- [illegible] histoire naturelle, politique, religion, légendes et superstitions, coutumes, éducation, art, commerce, agriculture, état social, etc. Depuis janvier 1891, elle comprend dans son plan l'Afrique et les colonies anglaises. Son directeur est C. E. Lyne. Outre des écrivains nationaux, éminents dans leur spécialité, comme le colonel Yule, le professeur Douglas, sir R. L. Playfair, B. H. Baden-Powell, lord Curzon, sir P. Colquhoun, C. G. Leland, lord Hobhouse, H. Beveridge, sir R. K. Wilson, on trouve parmi ses collaborateurs des savants européens de notoriété universelle, comme Maspéro, Max Nordau, Vambéry, etc., à côté de Turcs, de Japonais, d'Hindous, de Chinois et de représentants de presque tous les autres pays asiatiques.

ASIDÉRITE n. f. Météorite ne renfermant pas de fer [illegible]

Asie [illegible] jeté quelque jour sur l'orographie massive, confuse, embrouillée de l'Asie; beaucoup d'altitudes ont été fixées, des glaciers énormes ont été découverts.

L'Himalaya reste comme ci-devant le culmen de l'Asie, comme de toute la terre, mais on se croit toujours en droit de supposer que, derrière son Gaurisankar, haut de 8.840 mètres, se dressent des pics encore plus élevés. C'est surtout dans l'Asie centrale, sur les plateaux les plus vastes, les plus froids, les plus rébarbatifs du monde, qu'on a plus ou moins reconnu des chaînes inconnues jusqu'alors, mesuré des pics, découvert des lacs sans déversoir, si bien que beaucoup de noms nouveaux ont pris place sur les cartes: monts Dupleix, monts Prjévalsky, monts Christophe-Colomb, mont Littledale, monts Welby, chaîne Crevaux, chaîne Marco-Polo, pic Bonvalot, volcan Ruysbruck, volcan Elisée-Reclus, lac Montcalm, lac Armand-David, etc.

En somme, malgré la fixation de nouvelles altitudes, la découverte de nouveaux glaciers, rien n'a changé notablement l'idée qu'on s'était faite de l'orographie de l'Asie, de ses chaînes énormes, de ses « toits du monde », de ses immenses plaines sans eau, de ses bassins fermés où les froids sont terribles, les chaleurs terribles aussi.

Géographie politique. Le partage de l'Asie a continué durant les dernières années du XIX[e] siècle et les pre- [illegible] Asie à n'importe quel peuple européen, et, bien qu'il y ait continuité du sol entre la Russie d'Europe et ses possessions asiatiques, cette puissance n'a pu venir à bout [illegible]

[illegible] *unication*. Les voies de communica- [illegible] à ces dernières années, existaient sur l'immense surface du continent asiatique, étaient presque exclusivement des voies naturelles (fleuves, rivières) ou [illegible] vers les steppes, les forêts, les plateaux et les défilés [illegible] impérial de la Chine étaient de véritables exceptions. Il [illegible] l'Asie compte, avec le Transsibérien, le réseau des che- [illegible] e connaît pas, on ne peut pas con- [illegible] ties du monde, notamment avec l'Europe. Ce qu'on peut [illegible]

Les principaux changements qu'y ont apportés ces dernières années, c'est d'abord le développement rapide du commerce japonais, dont on craint qu'il ne supplante tous les autres en Chine; c'est ensuite la concurrence, [illegible] prépondérance industrielle et commerciale aux Anglais, dans la Chine [illegible] on dit, et dans l'Asie Mineure, sur laquelle ils ont de grandes idées de colonisation, peut-être même de domination politique, et ailleurs encore.

Quant au commerce français en Orient, il fait assez triste figure à côté de l'anglais, de l'allemand; en beaucoup de lieux il décroît, en beaucoup d'autres il se maintient à peine; n'était l'Indo-Chine et, bien entendu, l'Asie Mineure, notre pavillon y serait presque inconnu.

Il va sans dire que la colonisation rapide de la Sibérie par les Russes, la création, rapide aussi, du réseau des chemins de fer chinois, celle du réseau de l'Asie Mineure, bref le progrès des voies de communication dans tout le continent, ne tarderont guère à y doubler, à y tripler, sinon même à y décupler les achats, les ventes, les mouvements de capitaux.

Explorations. [illegible] du Transsibérien a presque exclusivement absorbé durant les dernières années l'attention des Russes, il n'en a pas été de même dans l'empire chinois, où Anglais, Français, Russes, d'autres encore, ont exécuté de belles et importantes explorations. Le capitaine M. S. Welby et le lieutenant Malcolm se sont rendus, en 1896-1897, de l'Inde à la Chine à travers les montagnes qui couvrent [illegible] nord-sud de Prjévalski, de Bonvalot et du prince Henri d'Orléans, de Rockhill, de Dutreuil de Rhins, de Littledale. A la même époque, le capitaine H. H. P. Deasy accomplissait (1896-1899), soit au Tibet, soit dans la partie occidentale du Turkestan chinois limitrophe des Pamirs russe, afghan et anglais, d'intéressantes reconnaissances, auxquelles font pendant plus au N., sur les territoires mongol et tibétain, les travaux du Russe Kozlof et de ses collaborateurs entre 1899 et 1901. C'est le Tibet, dont la partie nord-orientale a été visitée par K. Futterer en 1898, et où le Cosaque Tsybikoff, puis le colonel Younghusband, ont gagné Lhassa, qui a le plus bénéficié de ces reconnaissances; les autres parties de l'Asie centrale ont été, comme le Tibet, étudiées par le Suédois Sven Hédin, dont le voyage de 1894-1897, très fécond en résultats géographiques, a rectifié le dessin des principales lignes topographiques existantes, et ajouté à la science, des steppes kirghizes à Pékin, sur les cimes du Pamir et du Tibet comme dans les cuvettes du Tarim et du Tsaïdam, 3.250 kilom. de pays encore inconnus, — dont le voyage de 1899-1901 n'a été moins fécond en résultats, ni pour les sables de l'Asie centrale, ni pour les plateaux glacés du Tibet. Signalons encore, en Asie centrale, le récent voyage du D[r] A. Stein dans le Turkestan oriental, voyage au cours duquel la ville de Khotan a été reliée à la triangulation de l'Inde. — A l'est de l'Asie centrale, dans la Chine propre, le Français Bons d'Anty a exploré, en 1896-1897, le Yunnan et la Birmanie; l'Anglais Logan Jack s'est rendu (en 1900) de Chang-Haï à Bhamo à travers le Yalong, le Yang-tsé, le Mékong et la Salouen, et a constaté l'existence d'un coude du Yalong en face le coude du Yang-tsé, signalé en 1895 par Bonin et traversé dans toute sa longueur en 1903 par Gervais Courtellemont; le lieutenant Hourst a de son côté étudié et remonté les rapides du Yang-tsé; enfin, le lieutenant G. Grillières a ajouté, en 1902-1903, à la somme des connaissances géographiques déjà acquises sur le Yunnan de nouveaux éléments d'information. Un peu auparavant, W. M. Barclay avait accompli un intéressant voyage de Han-Kéou à Canton (1898-1899). — Quant à l'Indo-Chine, les missions Génin et Blim et Guillet (1899-1900) ont précisé l'hydrographie du Bas-Annam, tandis que les consciencieux itinéraires du capitaine Cottes à l'intérieur du pays ont complété les intéressants travaux de la mission Pavie.

Asie française (Comité de l'), comité constitué sur le même plan que le Comité de l'Afrique française, et fondé en l'année 1901 sous la présidence d'Etienne dans le but d'exercer sur la politique asiatique française une action heureuse en formant l'opinion publique et en lui fournissant des données de toute nature qui lui manquent trop souvent. Ce Comité a déjà subventionné plusieurs missions économiques (car, en Asie, nous avons moins d'ambitions territoriales à poursuivre qu'en Afrique, et notre action doit être surtout morale et économique) et publie un *Bulletin* mensuel depuis sa fondation.

ASKRI [illegible] tassin recruté dans les tribus musulmanes.

ASMERINX [illegible] Genre d'insectes coléoptères carnassiers, de la famille des carabidés, comptant une quinzaine d'espèces répandues de l'Europe au Japon. (Les *asmerinx* sont des harpales de taille médiocre, habitant surtout les montagnes. La seule espèce européenne, qui se trouve aussi en France, est l'*asmerinx lævicollis*.)



Asmerinx [illegible]

Asne (Michel, l'), graveur français. V. Lasne (Michel), t. V.

Asnelles ou **Asnelles-la-Belle-Plage**, comm. du Calvados, arrond. et à 12 kilom. de Bayeux, sur la Manche [illegible]

*__Asnyk__ [illegible] — Il est mort à Cracovie en 1897.

ASPERGILLAIRE [illegible]

ASPERGILLIEN, ENNE [illegible] Qui a rapport à l'aspergillose, qui ressemble à l'aspergillose.

ASPERGILLOSE (*ass-pèr-jil-lôz'*) n. f. Pseudo-tuberculose dont l'agent est l'*aspergillus fumigatus*. V. aspergille, t. I[er].

— Encycl. L'*aspergillose* [illegible] la marche lente, chronique, d'une tuberculose pulmonaire. Elle s'observe presque exclusivement chez les *gaveurs de pigeons*, qui se remplissent la bouche de grains de blé et les insufflent dans le bec des pigeons. On a pu reproduire la maladie expérimentalement chez les animaux par injections intraveineuses.

ASPERIFOLIACÉES [illegible]

ASPÉROLITE (*ass*) n. f. Silicate hydraté naturel de cuivre.

ASPIRINE (*ass*) n. f. Acide acétylsalicylique.

— Encycl. L'*aspirine* cristallise en aiguilles blanches, peu solubles dans l'eau. Sa saveur est légèrement acide, mais agréable. On l'emploie comme succédané du salicylate de soude; c'est un antinervin. Les doses habituelles [illegible] grammes par vingt-quatre heures, [illegible] toxique.

ASPOROGÈNE [illegible] *sporos*, semence, et *gennân*, engendrer) adj. Qui n'engendre pas de spore.

Asquith (Herbert Henry), homme politique anglais, né à Morley (Yorkshire) en 1852, libéral avancé et im- [illegible] Oxford, débuta au barreau en 1876, devint conseiller de la reine en 1890. Devenu membre du Parlement pour l'East Fife (Écosse) en 1886, il a été constamment réélu par cette circonscription. Ayant contribué à la chute du cabinet Salisbury, en 1892, il entra dans le ministère Gladstone avec le portefeuille de l'intérieur, et prit une part brillante à la discussion du *home rule*. Après la chute du cabinet Rosebery (1895), il reprit ses occupations au barreau. Il fut chargé du portefeuille des finances dans le ministère libéral de sir Campbell Bannermann, constitué à la chute du cabinet Balfour (1905). Asquith, avec sa parole incisive et mordante, est un des plus remarquables avocats du barreau anglais.



Asquith.

ASSCHIEN n. m. Etage géologique du terrain oligocène inférieur et caractérisé par les sables fins d'Assche (Belgique).

*__Asse__ (Louis-Eugène-Auguste), littérateur français, né à Paris en 1830. — Il est mort dans cette ville en 1901.

Assebrouck, comm. de la Belgique (Flandre-Occidentale [arr. de Bruges]), sur le canal de Bruges à Gand; 3.000 hab.

Asselin [illegible] **Louis**. Nouvelle variété décorative mise dans le commerce par les frères Haltet, de Troyes. (Se caractérise par son feuillage étroit à bords ondulés, irrégulièrement crénelés et lisérés de blanc argent mat.)

Asser (Tobias Michaël Carel), né à Amsterdam en 1838. Professeur à l'université d'Amsterdam en 1862, chargé du cours de droit commercial et de droit international privé; vice-président de la Commission d'examen pour la carrière diplomatique, avocat-conseil au ministère des affaires étrangères, membre du conseil d'Etat, collaborateur de la « Revue de droit international et de législation comparée », il a représenté la Hollande aux conférences de 1881 et de 1886, pour le transport par chemins de fer, à la conférence de Paris de 1882 pour la protection des câbles sous-marins, de Berlin de 1884 pour l'Etat du Congo, de Paris pour le canal de Suez en 1885, de la paix à La Haye.

***ASSIMILATION** n. f. — Biol. Opération par laquelle la cellule vivante transforme certaines substances du milieu nutritif, appelées *aliments*, en substances *identiques* à celles qui la constituent.

— Encycl. L'*assimilation* (*ad-similare*, rendre semblable) est la propriété fondamentale et caractéristique de la matière vivante, laquelle seule la possède. Cette propriété est la condition et la seule explication possible de la croissance, de l'évolution, de la reproduction, de la différenciation et même de la *mort* (v. ce mot), au moins chez les organismes complexes. L'assimilation, au sens étymologique du mot, est prouvée par ce fait que les propriétés d'une substance vivante qui se nourrit ne changent pas. Y. Delage suppose que les phénomènes d'osmose qui se passent au niveau des diverses membranes tissulaires ou cellulaires constituent un processus d'*approximations progressives*, ce qui est probable en effet; mais le phénomène chimique de la synthèse assimilatrice n'en est pas sensiblement éclairé pour cela. Pflüger et A. Gautier attribuent, dans ces synthèses, l'importance principale au groupe C Az H, Laumonier au phosphore, Herrera aux éléments minéraux. Haacke et Verworn admettent une succession de combinaisons et de dédoublements purement théoriques. Il est d'ailleurs certain que les actions physiques et spécialement électriques jouent un rôle notable [illegible] dans l'ignorance où nous sommes du phénomène réel, admettre, avec Le Dantec, que les choses se passent grossièrement comme suit, en dehors de toute hypothèse:

[illegible]

α désignant la matière vivante, λ la valeur de son augmentation de masse pendant un temps quelconque, Q les aliments et R les déchets, *excreta* ou excréments, dont les uns sont solubles et éliminables et les autres insolubles. L'*addition directe* (v. ce mot) n'est qu'une des formes de l'assimilation dans laquelle Q = α. Il n'y a, entre les végétaux et les animaux, d'autres différences dans l'assimilation: chez les premiers, Q = CO^2, H^2O, Az, etc.; chez les seconds, Q = albumine, sueur, graisse, etc.; en outre, parmi les R des végétaux figure la cellulose; parmi les R des animaux, la kératine, etc. Dans tous les cas, la formule [illegible] de Le Dantec) reste rigoureusement exacte.

Cl. Bernard et son école ont enseigné que la vie d'un organisme comprend deux périodes alternatives: une période d'activité pendant laquelle la matière vivante s'use comme une machine qui fonctionne, et une période de repos pendant laquelle elle répare ses pertes. Il résulterait de là que, plus un organisme fonctionne, plus il s'use et diminue; plus un organisme se repose, plus il croît et augmente. Or l'expérience prouve le contraire. Un organe qui fonctionne beaucoup augmente de masse vivante (bien que pouvant maigrir), tandis qu'un organe

qui se repose trop s'atrophie. Si les athlètes ont de gros muscles, c'est qu'ils les exercent beaucoup. Par conséquent, il y a relation entre le fonctionnement et l'assimilation et fonctionnement et assimilation sont corrélatifs : c'est la loi de *l'assimilation fonctionnelle* de Le Dantec.

***ASSIMILÉS** n. m. pl. — Militaires non combattants dont les grades correspondent à ceux des combattants : intendants, médecins, pharmaciens, vétérinaires.

***ASSINIBOIA**. — Ce territoire du Nord-Ouest canadien n'existe plus ; il a été réuni en 1905 à celui de Saskatchewan pour former la *province* ou *Etat de Saskatchewan*. V. ce mot.

ASSIOUT, ville d'Egypte (Haute-Egypte). V. SIOUT.

***ASSISTANCE** n. f. — ENCYCL. *Assistance judiciaire*. La loi du 30 janvier 1851, qui a constitué et organisé l'assistance judiciaire, a été revisée et complétée par une loi du 10 juillet 1901, surtout au point de vue de [illegible] droit éventuel à l'assistance judiciaire. Cette loi a assuré à l'assisté une justice absolument gratuite.

1° *Etendue du droit éventuel à l'assistance*. Le bénéfice éventuel de l'assistance judiciaire est accordé : 1° à toute personne à laquelle l'insuffisance de ses ressources rend impossible l'exercice de ses droits ; 2° non seulement aux individus, mais aussi aux établissements et associations d'assistance publique ou privée jouissant de la personnalité civile ; 3° soit en demandant, soit en défendant ; 4° devant toutes les juridictions civiles (à l'exception des seuls conseils de prud'hommes) et devant toutes les juridictions d'instruction et de répression ; 5° en dehors de tout litige, pour les actes de juridiction gracieuse, ainsi que pour les actes conservatoires, tels que saisies-arrêts et autres mesures de même ordre ; 6° pour les actes de procédure et d'exécution à opérer tant en vertu des décisions en vue desquelles l'assistance judiciaire a été accordée qu'en vertu des décisions obtenues sous le bénéfice de cette assistance, et même en vertu d'un simple contrat, exécutoire par lui-même.

2° *Formes dans lesquelles l'assistance judiciaire est accordée*. L'admission à l'assistance judiciaire est prononcée par un bureau spécial, qui est établi : 1° auprès de chaque tribunal d'arrondissement ; 2° dans chaque cour d'appel ; 3° près la Cour de cassation et le conseil d'Etat.

Toute personne qui réclame l'assistance judiciaire doit adresser sa demande (écrite sur papier libre ou verbale) soit au procureur de la République près le tribunal de son domicile, soit au maire de son domicile, chargé de la transmettre immédiatement au procureur de la République. En même temps, le réclamant doit fournir : 1° un extrait du rôle de ses contributions ou un certificat du percepteur de son domicile, constatant qu'il n'est pas imposé ; 2° une déclaration attestant qu'il est, à cause de l'insuffisance de ses ressources, dans l'impossibilité d'exercer ses droits en justice et énumérant ses moyens d'existence, quels qu'ils soient. En outre, le réclamant affirme la sincérité de sa déclaration devant le maire de la commune de son domicile ; le maire lui en donne acte, au bas de la déclaration. Le bureau spécial est saisi de la demande par le procureur de la République.

En cas d'appel, si l'assisté est intimé, le bénéfice de l'assistance judiciaire lui est maintenu de plein droit ; s'il est appelant, il doit obtenir l'assistance du bureau établi près la cour d'appel. En cas de pourvoi en cassation, les mêmes règles sont applicables.

3° *Effets de l'assistance judiciaire*. Sur l'envoi à qui de droit de la décision du bureau portant admission à l'assistance judiciaire, il est désigné à l'assisté, suivant les circonstances et la juridiction, un huissier, un avoué, un avocat chargés de lui prêter leur ministère.

L'assisté est dispensé provisoirement du payement des frais exposés dans l'action en justice intentée ; l'Etat lui fait l'avance de ces frais. Si l'assisté gagne le procès, l'Etat recouvre sur l'adversaire tous ces frais. Si cet adversaire est insolvable ou si c'est l'assisté qui a perdu le procès, l'assisté est, pendant dix ans, soumis à l'action de l'Etat pour le recouvrement des frais avancés, de sorte que, s'il venait à meilleure fortune, il serait tenu, pendant ce temps, de rembourser ses frais.

4° *Retrait de l'assistance judiciaire*. Le bénéfice de l'assistance judiciaire peut être retiré en tout état de cause, même après la fin des instances et procédures pour lesquelles elle a été accordée : 1° s'il survient à l'assisté des ressources reconnues suffisantes ; 2° s'il a surpris la décision du bureau par une déclaration frauduleuse (sans préjudice, en ce dernier cas, de poursuites correctionnelles).

Le retrait rend immédiatement exigibles les frais de toute nature dont l'assisté avait été dispensé.

— *Assistance aux vieillards, infirmes et incurables*. La loi du 14 juillet 1905, développant le principe posé par l'article 43 de la loi de finances du 29 mars 1897, a organisé, à partir du 1er janvier 1907, un service d'assistance obligatoire en faveur des vieillards, infirmes ou incurables.

Admission à l'assistance. « Tout Français privé de ressources, incapable de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence et, soit âgé de plus de soixante-dix ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable » reçoit l'assistance instituée par la loi du 14 juillet 1905. (Art. 1er.)

L'assistance est donnée par la commune où l'assisté a son domicile de secours ; à défaut de domicile de secours communal, par le département où l'assisté a son domicile de secours départemental ; à défaut de tout domicile de secours, par l'Etat. (Art. 2.) Le service est organisé dans chaque département par le conseil général. (Art. 6.)

Chaque année, un mois avant la première session ordinaire du conseil municipal, le bureau d'assistance dresse la liste des vieillards, des infirmes et des incurables qui, dans une demande écrite, ont fait valoir leurs titres au service d'assistance. La liste préparatoire ainsi dressée est divisée en deux parties : la première, comprenant ceux qui ont leur domicile de secours dans la commune ; la seconde, ceux qui ont leur domicile de secours dans une autre commune, ou qui ont le domicile de secours départemental, ou qui n'ont aucun domicile de secours. Il est procédé à la révision de la liste un mois avant chacune des trois autres sessions du conseil municipal, et en cas de besoin dans le cours de l'année. A défaut par le bureau de dresser la liste, elle est établie d'office par le conseil municipal. (Art. 7.)

Le conseil municipal, délibérant en comité secret sur la totalité des demandes préalablement soumises au bureau d'assistance, propose l'admission à l'assistance des personnes ayant leur domicile de secours dans la commune et règle les conditions dans lesquelles elles seront assistées : à domicile ou dans un établissement hospitalier. (Art. 8.)

Pendant un délai de vingt jours à dater du dépôt, au secrétariat de la mairie, [illegible] dont la demande a été écartée ou incomplètement accueillie peuvent présenter une réclamation à la mairie, et tout habitant a la faculté de réclamer l'inscription ou la radiation des personnes omises ou indûment portées sur la liste. (Art. 9.) Le même droit appartient au préfet ou au sous-préfet. (Art. 10.) Il est statué, dans le délai d'un mois, sur les réclamations, par une *commission cantonale* présidée par le sous-préfet (à défaut, par le juge de paix), et dont les décisions peuvent être déférées, dans les vingt jours de la notification, au ministre de l'intérieur, qui saisit du litige la *commission centrale* instituée auprès du ministère de l'intérieur pour donner son avis sur l'admission à l'assistance aux frais de l'Etat. (Art. 11 et 17.) L'admission est prononcée par le ministre de l'intérieur pour les intéressés qui n'ont pas de domicile de secours, et par la commission départementale pour ceux qui ont le domicile de secours départemental. Les décisions de la commission départementale peuvent être réformées par le conseil général, et les intéressés peuvent toujours se pourvoir devant le ministère de l'intérieur. (Art. 14-16). Si l'intéressé cesse d'être sans ressources, l'assistance lui est retirée.

Mode d'assistance. « Les vieillards, les infirmes et les incurables ayant le domicile de secours communal ou départemental reçoivent l'assistance à domicile. Ceux qui ne peuvent être utilement assistés à domicile sont placés, s'ils y consentent, dans un hospice public, soit dans un établissement privé ou chez des particuliers, ou enfin dans les établissements publics ou privés où le logis seulement, et indépendamment d'une autre forme d'assistance, leur est assuré. Le mode d'assistance appliqué à chaque cas individuel n'a aucun caractère définitif. » (Art. 19.)

L'assistance à domicile consiste dans une allocation mensuelle, incessible et insaisissable, de 5 francs au moins et, à moins de circonstances exceptionnelles, de 30 francs au plus. La quotité de l'allocation est diminuée du montant des ressources que posséderait l'assisté. Par exception, les ressources provenant de l'épargne n'entrent en décompte que si elles excèdent 60 francs (120 francs lorsque les ayants droit ont élevé trois enfants jusqu'à l'âge de seize ans). L'excédent n'est compté que pour moitié, mais les ressources d'épargne et l'allocation d'assistance ne peuvent ensemble dépasser 480 francs. Les ressources permanentes provenant de la bienfaisance privée sont également comptées pour moitié et soumises quant au cumul à la même limite maximum de 480 francs. (Art. 20.)

Assistance publique (MÉDAILLES D'HONNEUR DE L'). Médailles [illegible] par décret du 31 décembre 1903 en faveur des personnes qui se distinguent par leurs services et leur dévouement à la cause de l'assistance publique. Ces médailles sont décernées avec un diplôme par arrêté du ministre de l'intérieur, sur la proposition du directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques. Elles sont en bronze, argent ou or, et du module de 27 millimètres. Les médailles de bronze et d'argent sont suspendues par une bélière à un ruban à sept raies verticales alternativement jaune et blanche ; la médaille d'or est attachée au même ruban agrémenté d'une rosette. En cas d'indignité dûment constatée, la médaille peut être retirée dans la forme où elle a été accordée.

Médaille de l'Assistance publique (avers et revers).

ASSMUSS (Robert), paysagiste et illustrateur allemand, né à Stuhm (Prusse-Occidentale) en 1842. Elève de Völcker pour la peinture, il commença par des illustrations pour l'*Illustrirte Zeitung*, pour la revue populaire « die Gartenlaube », et depuis il illustra la *Guerre de 1870-1871*. En 1872, il visita Munich, parcourut la haute Italie, la Suisse, les pays d'Empire, les Karpathes, la Hongrie, etc. Puis il fit paraître un grand ouvrage illustré : *Alsace-Lorraine*. De ces divers voyages il a rapporté de beaux dessins : *le Passage de la Gemmi, Paysages des Karpathes*, etc.

***ASSOCIATION** n. f. — Sports. Une des formes du football. V. FOOTBALL, t. IV.

— Dr. ENCYCL. Le régime du droit d'association a été complètement modifié par la loi du 1er juillet 1901.

L'article 1er de cette loi contient la définition suivante : « L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leur activité, dans un but autre que de partager des bénéfices. » Les sociétés civiles ou commerciales, en particulier l' « association commerciale en participation » du Code de commerce, etc., ne seraient point association *hoc sensu* ; la loi ne touche point à leur législation spéciale. Même parmi les associations rentrant dans sa définition, les syndicats professionnels, et certaines autres associations économiques, conservent leur législation antérieure. La loi elle-même fait aux congrégations religieuses un régime particulier.

Le contrat défini par la nouvelle loi est régi, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations ; notamment l'objet de l'association doit être licite. Celle-ci peut se former librement, sans autorisation ni déclaration préalable ; mais elle n'a de capacité juridique que sous certaines conditions lui conférant une capacité restreinte, ou si elle est reconnue d'utilité publique. La dissolution des associations est volontaire, statutaire ou judiciaire ; elle ne peut être administrative. Pour certaines associations spécifiées, il peut y avoir lieu à dissolution par décret en conseil des ministres. Tout membre d'une association à durée indéterminée peut toujours se retirer, après payement des cotisations échues et de l'année courante, nonobstant toute clause contraire.

Pour acquérir la capacité restreinte, l'association doit, [illegible] exemplaires des statuts) à la préfecture ou à [illegible] changements dans son administration ou sa direction et toute modification à ses statuts ; ces modifications et changements [illegible] ont été déclarés.

L'association à capacité restreinte peut, sans aucune autorisation spéciale, ester en justice, contracter à titre [illegible] tions de l'Etat, des départements et des communes : 1° les [illegible] capacité ne va pas au delà.

[illegible] une direction centrale sont soumises aux for[illegible] tions fixées pour les associations déclarées. El[illegible] dans les trois mois, les nouvelles associations [illegible]

La reconnaissance d'utilité publique a lieu par [illegible] ble les formalités imposées aux associations décla[illegible] Les associations reconnues ont, quant aux changements dans l'administration ou la direction et aux modifications [illegible] déclarées (décret du 16 août 1901). La sanction est ici [illegible] unions peuvent aussi être reconnues d'utilité publique. Les associations (et unions) reconnues d'utilité publique peuvent faire tous les actes de la vie civile qui ne sont pas interdits par leurs statuts, mais elles ne peuvent posséder ou acquérir d'autres immeubles que ceux nécessaires au but qu'elles se proposent. Elles ne peuvent accepter définitivement des dons ou des legs sans une autorisation administrative. Elles ne peuvent accepter une donation avec réserve d'usufruit au profit du donateur. Toutes les valeurs mobilières d'une association doivent être placées en titres nominatifs.

En cas de dissolution des associations déclarées, ou reconnues d'utilité publique, leurs biens sont dévolus conformément aux statuts ou à la décision de l'assemblée générale qui prononce la dissolution volontaire ; les statuts, produits à l'appui des demandes de reconnaissance d'utilité publique, doivent s'expliquer sur la dévolution, mais sont, d'ailleurs, modifiables. A défaut, la dévolution a lieu, suivant les règles déterminées, en une assemblée générale réunie à cette seule fin ; cette assemblée ne peut attribuer aux associés, en dehors de la reprise des apports, une part quelconque des biens de l'association (loi de 1901, art. 9, et décret du 16 août 1901, art. 11, 14 et 15).

Association cultuelle. La loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat a prévu, sous ses articles 18 et suivants, la formation d'associations dites « cultuelles », destinées à assurer l'exercice des cultes.

Ces associations doivent être composées au moins : dans les communes dont la population est inférieure à 1.000 habitants, de 7 personnes ; dans les communes de 1.000 à 20.000 habitants, de 15 personnes ; dans les communes de plus de 20.000 habitants, de 25 personnes majeures, domiciliées dans la circonscription religieuse.

Elles peuvent constituer des unions ayant une direction ou une administration centrale.

Indépendamment des biens des menses, fabriques et consistoires qui leur sont dévolus aux termes de l'article 4 de la loi, les associations qui se sont conformées aux règles d'organisation générale du culte peuvent recevoir des cotisations périodiques, le produit de quêtes et collectes et des rétributions pour les cérémonies religieuses, pour la location des bancs et chaises, pour la fourniture des objets destinés au service des funérailles.

Les associations et les unions dressent chaque année un inventaire de leurs biens et un état de leurs recettes et de leurs dépenses, qui doit être soumis à l'approbation de l'assemblée générale des sociétaires. Elles sont, de plus, assujetties à un contrôle financier, exercé par des inspecteurs de l'enregistrement.

Elles peuvent employer leurs ressources disponibles à la constitution d'un fonds de réserve suffisant pour assurer les frais du culte et d'une réserve spéciale pour faire face aux dépenses de construction et de réparation des immeubles affectés au culte.

Les directeurs ou administrateurs des associations ayant contrevenu aux dispositions de la loi sont passibles d'une amende de 16 francs à 200 francs, portée au double en cas de récidive ; les tribunaux peuvent même prononcer la dissolution de l'association ou de l'union.

— Milit. Une circulaire ministérielle du 15 novembre 1904, complétant et modifiant celle du 27 mai 1895, a défini les conditions auxquelles les militaires peuvent faire partie des associations civiles. Un militaire ne peut, sous aucun prétexte, entrer dans une association ayant un caractère politique ou religieux, ni dans aucune autre sans l'autorisation expresse du ministre de la guerre. Les militaires ont toute liberté de faire partie des associations commerciales, d'assurances, etc., mais seulement à titre d'actionnaires ou commanditaires.

Association générale automobile, association [illegible] bile-Club de France et de la Société d'encouragement pour le développement de l'industrie automobile en France, dans le but de favoriser les progrès et l'extension des industries se rattachant à l'automobilisme, de vulgariser les idées et les connaissances spéciales relatives à la locomotion mécanique, d'étudier et de poursuivre la réalisation de toutes les mesures utiles d'ordres technique, administratif, législatif, contentieux et économique, de grouper pour la défense de leurs intérêts communs tous ceux qui construisent, vendent ou possèdent des véhicules [illegible] traction mécanique.

Assomption [illegible] *somption*, congrégation de femmes fondée à Paris en 1839 par Mlle Anne-Eugénie Milleret de Brou, en religion mère Marie-Eugénie de Jésus. A la fois hospitalière et enseignante, elle a pour but de recevoir les dames qui désirent

[illegible]

outre, dans les cérémonies, un [illegible]

ASSOMPTIONNISTE [illegible] P. [illegible] Assomptionnistes [illegible] pour but la sanctification personnelle de ses membres et l'évangélisation en France et à l'étranger. Sa règle, empruntée à l'ordre de Saint-Augustin, concilie les formes monastiques du passé avec toutes les exigences modernes de l'apostolat. Elle eut des œuvres nombreuses et [illegible] qu'en 1900 ; elle avait des collèges et [illegible] prenait la direction d'une trentaine de publications de propagande, entre [illegible] nait une active campagne électorale. Elle fut alors poursuivie pour infrac- [illegible] Douze religieux furent condamnés, notamment les PP. Bailly, directeur de la *Croix*, et Picard, et l'institut fut dissous. Depuis l'ordre n'existe plus qu'en dehors de France ; le nombre de ses membres et de ses mai- [illegible] en Espagne, en Belgique, en Angleterre, aux États-Unis, au Chili et surtout en Orient, où ses missions ont reçu les éloges et les subventions du gouvernement français. Son supérieur général réside à Rome. Le costume est celui des ermites de Saint-Augustin : robe noire en forme de sac et à larges manches, camail avec capuchon, étroite ceinture de cuir, dont une partie pend le long du corps.

Assomptionniste.

*** ASSOUAN**, ville de la Haute-Égypte. — Le gigantesque barrage-réservoir construit par les Anglais à 5 kilom. en amont de la ville traverse de part en part la première cataracte du Nil, sur une longueur de 1.966 mètres ; il a commencé à fonctionner au mois d'octobre 1902. Bien qu'il soit capable d'emmagasiner un milliard de mètres cubes d'eau, il n'est nullement en état, comme on l'avait espéré d'abord, [illegible] gasine ne suffit qu'à procurer aux cultures établies l'eau qui leur manquait.

ASSURANCE [illegible] La loi du 8 décembre 1904 interdit, comme contraire à l'ordre public, toute assurance au décès reposant sur la tête d'enfants de moins de douze ans. Une exception est faite en faveur des contre-assurances ayant pour objet le remboursement, en cas de décès, des primes versées pour une assurance en cas de vie.

[illegible] Les sociétés d'assurances sur la vie étaient déjà soumises à l'autorisation et à la surveillance du gouvernement en vertu de la loi du 24 juillet 1867. Un contrôle rigoureux de leur fonctionnement [illegible] la loi du 17 mars 1905. Qu'elles soient françaises ou étrangères, ces sociétés ne peuvent fonctionner qu'après avoir été enregistrées, sur leur demande [illegible] de refuser l'enregistrement si les statuts contiennent des [illegible] ces entreprises. Aucune modification, soit aux statuts, soit aux tarifs de primes ou cotisations, ne peut être mise en vigueur qu'après un nouvel enregistrement obtenu [illegible]

Les sociétés françaises anonymes ou en commandite doivent avoir un capital social de 2 millions de francs au moins et leurs statuts doivent spécifier la dissolution obligatoire en cas de perte de la moitié de ce capital. Les sociétés françaises à forme mutuelle ou à forme tontinière doivent constituer un fonds de premier établissement [illegible]

Toutes les sociétés sont tenues de constituer une réserve de garantie, dont le montant, variable pour chaque catégorie d'entreprises, est fixé par décret. Celles qui [illegible] rie. Jusqu'à concurrence du montant de ces diverses ré- [illegible] opérations d'assurances par un privilège spécial que crée la loi du 17 mars 1905. Pour les entreprises étrangères, les valeurs représentant cette portion d'actif doivent faire l'objet d'un dépôt à la caisse des dépôts et consignations.

Il est constitué, auprès du ministre du commerce, un comité consultatif des assurances sur la vie. Les sociétés sont soumises à la surveillance de commissaires-contrôleurs assermentés.

Obligation est faite aux entreprises de publier annuel- [illegible] détaillé, avec états et tableaux, dont elles doivent délivrer un exemplaire à tout assuré ou associé qui en fait la demande, moyennant le payement d'une somme qui ne peut excéder 1 franc ; l'autre, sommaire, comprenant le compte général des profits et pertes, la balance générale des écritures et le mouvement général des opérations en cours, qu'elles doivent faire insérer à leurs frais au « Journal officiel ».

[illegible] *surances*. L'article 17 de la loi du 13 avril 1898 établit, à la charge des compagnies et sociétés d'assurances françaises et étrangères sur l'incendie, à l'exception des caisses départementales organisées par les conseils généraux, une taxe fixe annuelle de 6 francs par million du capital qu'elles assurent en France. Les opérations de réassurances ne doivent pas entrer en ligne de compte pour le calcul de la taxe, lorsqu'elle est payée par l'assureur principal. La taxe nouvelle est recouvrée et les instances sont introduites et jugées comme en matière d'enregistrement. Les mesures d'exécution ont été déterminées par un règlement d'administration publique du 12 juillet 1898 : les sociétés d'assurances étrangères contre l'incendie doivent, avant toute opération en France, faire agréer par l'administration de l'enregistrement un représentant français personnellement responsable du payement de la taxe et des amendes.

Astarté, opéra en quatre actes, poème de Louis de Gramont, musique de Xavier Leroux (15 févr. 1901).

— *Livret*. Hercule, fervent de Vesta, a juré d'abolir le culte d'Astarté, l'impudique déesse honorée en Lydie, où règne Omphale, célèbre par sa beauté et sa débauche. Malgré l'opposition de Déjanire que de sombres pressentiments tourmentent, il part avec une armée et vient mettre le siège devant Sardes ; loin d'opposer la moindre résistance à l'envahisseur, les habitants, ou plutôt les habitantes de cette cité voluptueuse le sollicitent ellesmêmes d'entrer dans la ville et lui promettent mille délices ; la rigide vertu d'Hercule ne tient pas devant la splendeur de la reine Omphale, qu'il se promettait naguère d'immoler et aux pieds de qui il dépose maintenant ses armes, sa peau de lion, tout, jusqu'à sa dignité. Or Omphale, à son tour, s'éprend du héros qu'elle a séduit ; Astarté, déesse non de l'Amour, mais de la luxure, ne saurait tolérer une passion qui ne soit point uniquement physique : Hercule périra donc. Ayant reçu de Déjanire, épouse à bon droit inquiète, une tunique jadis trempée dans le sang du centaure Nessus, il se voit, le fatal vêtement à peine jeté sur ses épaules, environné de flammes qui se communiquent au palais d'Omphale et au milieu desquelles il meurt en hurlant.

— *Partition*. La musique est remarquable, surtout par ses qualités de vigueur. Le premier acte, notamment, où, parmi le tumulte de l'orchestre, les cuivres prodiguent d'incessantes fanfares environnant de leur éclat agressif les orgueilleux défis lancés à pleine voix par Hercule, le premier acte est des plus retentissants. Quand l'orchestre déchaîné ne rugit point, il s'attendrit en des langueurs singulières, dont la volupté souligne la hardiesse du livret. D'autres pages sont d'une inspiration plus reposée, telle la scène des adieux ; quelques ariosos du grand prêtre, le prélude du deuxième acte ressortissant au style de l'oratorio comptent parmi les pages les plus remarquables de l'ouvrage. L'instrumentation, peut-être trop riche en cuivre, ne laisse pas que de présenter de fort agréables détails : le violon solo, la flûte et le hautbois enserrent d'adorables entrelacs le divertissement des prêtresses lesbiennes ; les altos esquissent un railleur bourdonnement de rouet quand le héros accepte, d'Omphale, l'humiliante quenouille ; enfin, pendant les libations à Astarté, aux scintillements de harpes, aux clairs tintements du célesta s'ajoutent d'étranges sonnettes carillonnantes.

ASTASIE [illegible] — du gr. *a* priv., et [illegible] action de se tenir debout) n. f. Impossibilité de rester debout.

ASTÉATOSE (*ass* [illegible] — du gr. *a* priv., et *stear, atos*, suif) n. f. Disparition de la sécrétion graisseuse de la peau, qui s'observe dans un grand nombre de dermatoses.

ASTÉLIE (*ass-té-lî*) n. f. Genre de liliacées dracænées. — ENCYCL. Les *astélies* sont de petites plantes néozélandaises, dont quelques-unes, comme l'*astélie de Cun-* [illegible] et l'*astélie de Banks*, sont cultivées comme ornementales.

ASTER (*ass-tèr* — du lat. *aster*, étoile) n. m. Biol. Fines stries rayonnantes, qui partent de la couche corticale de la *sphère attractive*, à laquelle elles donnent l'aspect d'un soleil entouré de rayons. (L'aster apparaît au cours de la prophase de la cariocynèse. Il y a autant d'asters que de centrosomes.)

ASTEROPONTIUS [illegible] n. m. Genre de crustacés copépodes, de la famille des astrochéridés, créé en 1903 pour des formes nouvelles découvertes à Ceylan. (L'espèce type de ces petits animaux ma- [illegible]

ASTIQUAGE (*ass-ti-kaj'*) n. m. Action d'astiquer. ‖ On écrit aussi [illegible]

ASTIRIA [illegible] cées comprenant des arbres couverts de poils, à feuilles cordiformes, à fleurs roses, groupées en cymes axillaires, qui croissent dans l'île Bourbon.

Asteropontius [illegible]

ASTOCHITE (*kit'*) n. f. Silicate naturel de magnésie, [illegible]

ASTOMIE [illegible] — du gr. *a* priv., et *stoma*, bouche) n. f. Monstruosité due à l'absence congénitale de la bouche.

ASTRAPÉPHOBIE [illegible] — du gr. *astrapê*, éclair, et *phobos*, crainte) n. f. Peur maladive des éclairs ou du tonnerre.

ASTRAUDO [illegible] en 1871. Auteur de divers travaux historiques, il a publié, avec le comte de Montalbo, un *Dictionnaire bibliographi-* [illegible]

ASTRILD n. m. Zool. V. BENGALI, t. II.

ASTROCHÉLIDÉS [illegible] n. m. pl. Famille d'échinodermes ophiurides, comprenant les genres *astrocheles*, [illegible] — Un ASTROCHÉLIDÉ.

ASTROÏDE (*ass* — du gr. *astron*, astre, et *eidos*, forme) adj. Disposé en forme d'étoile.

ASTROPHYTON n. m. Zool. V. EURYALE, t. IV.

ASTROPHYTONIDÉS n. m. pl. Famille d'échinodermes ophiurides, chez lesquels les bras, bifurqués à la base, sont irrégulièrement ramifiés en de multiples branches pouvant s'enrouler autour des corps étrangers. — Un ASTROPHYTONIDÉ.

ASTROSCHÈME (*ass-tro-skèm'*) n. f. Genre d'échinodermes, comprenant des ophiures, et qui s'est augmenté d'espèces découvertes dans les grands fonds du Pacifique, espèces remarquables par leur taille et la longueur de leurs bras ; telles sont les *astroschemas* [illegible]

ASTROTOMA (*ass*) n. m. Genre d'échinodermes ophiurides, de la famille des astrochélidés, comptant quelques espèces propres aux grandes profondeurs de l'océan Pacifique. (Les astrotomas sont des ophiures dont le disque à cinq lobes excavés émet de longs bras très fins à l'extrémité.)

Astrotoma.

ASTRUP (Eiwind), explorateur norvégien, né à Christiania en 1871, mort en décembre 1895 ou janvier 1896 dans le Dovrefield (Norvège). Il accompagna Peary dans ses voyages de 1891-1892 et de 1893-1894 au Groenland et publia en 1895, à Christiania, un volume intitulé : *Au voisinage du pôle nord*.

ASTURIES (*Charles*-Marie-François-d'Assise-Pasqual-Ferdinand-Antoine de Padoue-François de Paule-Alphonse-André-Avellino-Tancred, prince des), né à Gries, près de Botzen, en 1870. Il appartient à la maison de Bourbon (branche des Deux-Siciles). Petit-fils du roi Ferdinand II (1810-1859) et fils d'Alphonse, comte de Caserta, et de la princesse Antoinette de Bourbon-Naples, fille du comte de Trapani, il épousa, en 1901, Maria de Las Mercedes, princesse des Asturies ; à cette occasion, il fut naturalisé en Espagne avec le titre d'infant d'Espagne (1901) et devint général de brigade dans l'armée espagnole. — Sa femme, Maria de las Mercedes-Isabelle-Thérèse-Christine-Alphonsine-Hyacinthe, princesse **des Asturies**, née et morte à Madrid (1880-1904), fille aînée du roi Alphonse XII et de l'archiduchesse Marie-Christine, lui donna trois enfants : deux princes et une infante.

ASTYGRAPHIE (*ass* [illegible] — du gr. *astu*, ville, et *graphein*, décrire) n. f. Description exacte et détaillée d'une ville.

ASYLLABIE (*bi* — de *a* priv., et de *syllabe*) n. f. Aphasie dans laquelle le malade peut lire séparément toutes les lettres d'une syllabe sans pouvoir les assembler.

ASYMBOLIE (*sin-li* — du gr. *a* priv., et *sumbolon*, symbole) n. f. Impossibilité de comprendre les idées et les sentiments exprimés par signes.

ASYNCHRONE (*kro-n'* — *a* priv., et *synchrone*) adj. Qui n'est pas synchrone.

ASYNCLITISME (*tissm'* — du gr. *a* priv., *sun*, avec, et *klinein*, pencher) n. m. Défaut de coïncidence entre l'axe du bassin et l'axe de la tête du fœtus pendant l'accouchement.

ASYNDACTYLES n. m. pl. Section des mammifères marsupiaux diprotodontes, renfermant les familles des [illegible] (A l'exception des cœnolestes encore vivants, tous les asyndactyles sont éteints. Leurs débris se trouvent dans le crétacé et le tertiaire du nouveau monde. Cette section a été établie par Thomas en 1895.) — *Un* ASYNDACTYLE.

ATAVA (Serge Nicolaevitch TERPIGOREV, dit **Serge**), écrivain russe, né en 1841, mort en 1905. De bonne heure il commença à publier des études de mœurs et des nouvelles. Un recueil édité en 1881 sous ce titre : *l'Appauvrissement*, obtint un grand succès. Il y dépeint l'appauvrissement des propriétaires ruraux, conséquence de la suppression du servage. Il a collaboré à un grand nombre de recueils ; la plupart de ses études ont été réunies en volumes.

ATÉLOPROSOPIE (*pî* — du gr. *a* priv., *telos*, achèvement, et *prosôpon*, visage) n. f. Malformation de la face.

ATÉMADOULET (*lè* — ar. *itimad eddaoulet*, appui de l'empire) n. m. Hist. Autrefois, Premier ministre des rois de Perse.

*** ATHABASKA**, territoire du Nord-Ouest canadien. — Il a cessé d'exister en 1905 ; il a été réuni à celui d'Alberta, pour constituer le nouvel État d'ALBERTA. V. ce mot.

ATHÉLIE (*lî* — du gr. *a* priv., et *thêlê*, mamelle) n. f. Absence du mamelon.

Athenæum (THE), « journal de littérature anglaise et étrangère, de science, des beaux-arts, de musique et d'art dramatique ». Un premier « Athenæum », fondé en 1807 par John Aikin, disparut en 1809. Le second, qui poursuit sa carrière sans défaillance, fut fondé en 1828 par James Silk Buckingham, qui lui assigna pour objet d'être, « comme l'Athenæum de l'antiquité, le rendez-vous des philosophes, historiens, orateurs et poètes les plus distingués de nos jours ». En 1830, ce journal, après bien des vicissitudes, passa aux mains de Charles Wentworth Dilke, grâce auquel il conquit la place qu'il occupe encore à la tête de la critique anglaise. John Sterling, un des successeurs de Buckingham et le prédécesseur de Dilke, avait changé le jour de publication, qui était le mercredi, pour le samedi, et avait arrêté court la vénalité qui s'introduisait dans sa critique. L'habile administrateur [illegible] jusqu'à sa mort en 1882, laissant à son fils la continuation de son œuvre. En 1846, [illegible] Hervey, afin de se consacrer au « Daily News ». En 1853, Hervey fut remplacé par W. H. Dixon, et le journal qui, depuis 1834, avait vingt-quatre pages au lieu de seize, agrandit son format. W. H. Dixon se retira en 1870. Le rédacteur en chef est maintenant Mr. John Randall. L'« Athenæum » présente chaque semaine un tableau concis, mais fidèle, du mouvement intellectuel, non seulement en Grande-Bretagne, mais dans le monde entier. Ses articles de critique

sont toujours l'œuvre d'écrivains compétents dont l'anonymat protège l'indépendance ; aussi font-ils autorité.

*** Athènes.** — Des fouilles récentes ont, sur plusieurs points, complété nos données sur l'Athènes antique. Dœrpfeld, pendant bien des années, a poursuivi des fouilles très importantes dans la région comprise entre l'Acropole, l'Aréopage et le Pnyx. Il a découvert une fontaine, qu'il identifie avec la célèbre *Ennéakrounos*, placée jusqu'ici dans un tout autre quartier, près de l'Ilissos ; autour de cette fontaine, un aqueduc souterrain, des conduits et des bassins destinés à recueillir les eaux des collines voisines, le tout fort ancien et creusé dans le roc ; enfin, tout un réseau de rues, bordées de constructions grecques ou romaines, maisons, chapelles, hiéron d'Asklépios, etc. La plus considérable de ces constructions est un sanctuaire de Dionysos, où l'on relève les traces de trois édifices superposés et, naturellement, d'époques très différentes. De ces trois édifices, le plus ancien paraît dater du VIe siècle avant notre ère ; le second, d'un des siècles suivants ; le troisième, d'après les inscriptions qui le concernent, était un *Baccheion* du temps des Romains, lieu de réunion du thiase des *Iobacchoi*, composé d'une grande salle à trois nefs et d'une petite salle contiguë à une chapelle d'Artemis. Suivant Dœrpfeld, ce serait l'emplacement du sanctuaire de *Dionysos Limnaios*, qu'on cherche ordinairement au S.-E. de l'Acropole.

Signalons encore d'autres découvertes dans d'autres parties de la ville. Dœrpfeld a dégagé, au N. de l'Aéropage et à l'E. du soi-disant *Theseion*, les ruines d'un portique, qu'il croit être le Portique Royal de l'Agora. Tout récemment, la Société archéologique d'Athènes et le Service des antiquités ont déblayé le portique d'Attale et le Péribole de l'Olympieion. On a reconstruit le stade Panathénaïque. On a découvert une trentaine de tombes près de la voie Sacrée d'Eleusis : des tombes en brique et en pierre, qui datent des environs de l'ère chrétienne.

L'Acropole même a révélé du nouveau. Naguère, en achevant le déblaiement méthodique, Kavvadias y avait découvert des soubassements d'un temple primitif d'Athêna, engagés en partie sous l'Erechtheion, et une très curieuse série de petites statues peintes, où l'on a reconnu des prêtresses. Depuis, il a trouvé de nouvelles grottes pélasgiques sur les pentes du rocher. A l'O. de l'Acropole, sous les Propylées de Periclès, il a constaté l'existence de constructions plus anciennes, restes des petits propylées primitifs. Enfin, l'on s'est occupé de consolider le Parthénon, fort ébranlé par le temps et par les tremblements de terre. On travaille même à restaurer prudemment l'Erechtheion, en remettant en place les blocs de marbre et les fragments sculptés qui gisaient sur le sol autour du monument.

Atikameg, lac du Canada (Saskatchewan) ; superficie d'environ 23.000 hectares.

Atjeh. Géogr. V. Achem, t. Ier.

Atkins (Tommy), nom familier du simple soldat anglais. On l'appelle aussi Tommy [illegible]. Pl. Tommies.

Atlantic Monthly (the), revue américaine mensuelle, fondée en 1857 à Boston, dans un dîner où l'éditeur Phillips avait réuni les poètes Longfellow et Whittier, l'humoriste O. W. Holmes, l'historien Motley, le philosophe Emerson et d'autres écrivains. La direction de la revue fut confiée à James Russell Lowell, et elle eut tout d'abord pour programme de maintenir haut le goût littéraire et la culture libérale de l'esprit. Parmi les collaborateurs de la première heure qui mirent cette revue au premier rang et en firent, au milieu des journaux puritains et sectaires de l'époque, un véritable instrument d'émancipation intellectuelle, il faut encore citer Mrs. Beecher Stowe, la grande antiesclavagiste ; l'historien philosophe John Fiske, le grand romancier Nathaniel Hawthorne, etc. En 1862, l'illustre savant Agassiz commença à l' « Atlantic Monthly » une collaboration qui ne se termina qu'après sa mort (1874), car le dernier de ses articles publiés par la revue fut posthume. En 1859, l' « Atlantic Monthly » devint la propriété des éditeurs Ticknor et Fields ; deux ans plus tard, ce dernier remplaçait Lowell comme rédacteur en chef. Il occupa brillamment ce poste pendant dix ans et le céda à W. D. Howells, qui eut lui-même pour successeur, en 1880, T. B. Aldrich. Il n'est guère d'écrivain américain digne de mémoire, qui n'ait contribué à soutenir et à augmenter le succès de l' « Atlantic Monthly », publiée depuis bien des années déjà par les éditeurs Houghton, Mifflin et Cie, de Boston.

Atlantics, nouveau département ou Etat de la Colombie, créé en 1905 aux dépens des Etats de Bolivar et de Magdalena. Il tire son nom de sa situation, non pas précisément sur l'Atlantique, mais sur la mer des Antilles, grand golfe de cet océan. Il possède le cours inférieur et le delta du grand fleuve Magdalena. Capit. *Barranquilla*.

Atlantida, nouveau département de l'Amérique centrale, en Honduras, sur le rivage de l'Atlantique, ici nommée *mer des Antilles*, en *tierra caliente* ou Terre Chaude. [illegible] hab. au plus.

*** Atlantique** (océan). — *Histoire de l'exploration de l'Atlantique.* Bien avant l'époque où commence l'histoire de la découverte de l'Atlantique, les navigateurs méditerranéens s'étaient avancés jusqu'aux Colonnes d'Hercule et avaient vu se déployer devant eux l'immensité de cet océan, qui, dans le système d'Homère, entoure toute l'étendue des terres. Avaient-ils, avant le VIe siècle qui précède notre ère, fait davantage ? Il est impossible de l'affirmer. C'est en tout cas à cette époque, avec les voyages des Carthaginois Hannon et Himilcon, l'un au S., l'autre au N. du détroit de Gadès, que s'ouvre la période historique de la découverte de l'Atlantique, à laquelle, dans l'antiquité, travaillèrent certainement Euthymène, Pythéas (qui s'avança jusqu'à l'Islande) et Polybe. Mais, au moyen âge, tandis que, grâce aux efforts d'Alfred le Grand, la connaissance du littoral scandinave se développait, tandis que les Normands, par l'Islande, gagnaient le Groenland et les pays situés des deux côtés du golfe du Saint-Laurent (Markland, Vinland), les constatations faites du côté du Sud tombaient dans l'oubli le plus complet, et les archipels les plus rapprochés de la côte africaine eux-mêmes étaient inconnus de tous au moment où les Maghrourin arabes se lancèrent dans la « mer ténébreuse ». A des marins catalans et génois revient le mérite de la découverte de ces îles (XIVe s.) ; quant à l'exploration du littoral même, elle est due aux Portugais qui, dans le cours du XVe siècle, en reconnurent toute la côte depuis le cap Bojador jusqu'au cap des Tempêtes ou de Bonne-Espérance. Ainsi fut achevée la découverte de la bordure orientale de l'océan Atlantique, au moment même où commençait la reconnaissance de ses rivages occidentaux. — De ce côté, la découverte fut extrêmement rapide et ne prit guère plus d'un quart de siècle. C'est en 1492, en effet, que Christophe Colomb vint atterrir à Guanahani ; dès 1520, Magellan pénétrait dans le détroit qui porte son nom, et, dès 1524, Verrazano, en suivant les côtes des Etats-Unis, reliait aux reconnaissances plus méridionales des Espagnols celles plus septentrionales des Cortereal et de Jean Cabot. Espagnols, Portugais, Italiens, Anglais et Français avaient coopéré à cette œuvre géographique, que précisèrent les navigateurs des époques suivantes, du côté du nouveau aussi bien que du côté de l'ancien monde.

Les études océanographiques, qui n'ont guère commencé qu'avec le XIXe siècle, ont déjà singulièrement précisé notre connaissance de l'Atlantique ; elles ont permis de se rendre un compte exact du rôle du Gulf-Stream, dont on savait déjà la direction, la vitesse et même le nom au XVIIIe siècle. Elles ont permis de dresser la carte des courants, des vents, des profondeurs, des températures, de la salinité, de la composition des fonds de l'océan Atlantique, etc. Les travaux du capitaine Maury, ceux des savants embarqués sur le *Lightning*, le *Porcupine*, le *Challenger*, le *Blake*, le *Travailleur*, le *Talisman*, l'*Hirondelle*, la *Princesse Alice*, etc., ont jeté les bases de la connaissance proprement océanographique de l'Atlantique, la plus importante pour tous ceux qui accordent, dans l'étude du globe, à l'examen des eaux marines le rôle essentiel qui leur revient en réalité.

Atlin, grand lac allongé du Canada (Colombie britannique et Youkon), d'où sort un torrent du bassin supérieur du Youkon ; environ 88.000 hectares.

ATOLLA n. f. Genre de méduses acalèphes, ordre des discoméduses, dont le pourtour de l'ombrelle est divisé en 32 à 64 lobes marginaux, portant 16 à 32 tubercules sensitifs rudimentaires, qui alternent avec autant de tentacules.

ATRACÉS n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des aviculariidés, sous-famille des diplurinés, renfermant les genres *atrax* et *hadronyche*. Cette tribu a été fondée par [illegible]

ATRANORATE n. m. Sel de l'acide atranorique.

ATRANORINIQUE adj. V. atranorique.

ATRANORIQUE adj. Se dit d'un acide $C^{19}H^{18}O^{8}$, que l'on rencontre dans un certain nombre de plantes, en particulier dans le *cladonia rangiformis*, où l'on trouve aussi l'acide usnique. (L'action de l'eau à 150° le transforme en *acide atrarique* $C^{10}H^{10}O^{4}$ et *acide atranorinique* $C^{9}H^{10}O^{4}$.)

ATRARIQUE adj. V. atranorique.

ATRAX (*trakss*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, type de la tribu des *atracés*, propre à l'Australie. (Les atrax sont des mygales de taille médiocre, de couleurs sombres, à pattes courtes et hérissées de longs crins ; ils ne vivent pas dans des terriers, mais dans des toiles ressemblant à celles de nos tégénaires, tendues entre les racines des arbres. L'espèce type est l'*atrax robustus*.)

ATRIPHTHALOÏDE adj. Math. Se dit d'une courbe dont l'équation en coordonnées polaires est

[illegible]

h, k désignant des longueurs données.

— Encycl. Au cours de ses recherches sur la forme de la surface des mers recouvrant une sphère attractive, le Dr Haugton a rencontré une famille de courbes très générales, qu'il nomma *atriphthalassiques*. L'*atriphthaloïde* est une courbe de cette famille.

ATROLACTIQUE adj. Se dit d'un acide que l'on prépare en oxydant l'acide hydratropique par le permanganate de potassium.

ATROMARGINÉ, E (du lat. *ater, tri*, noir, et de *marginé*) adj. Se dit des papiers bordés de noir à la manière des lettres de décès ou du papier de deuil.

ATRONATE n. m. Sel de l'acide atronique.

ATRONIQUE adj. Se dit d'un acide monobasique $C^{17}H^{14}O^{2}$, que l'on obtient par distillation sèche d'un des acides isatropiques.

ATRONOL n. m. Hydrocarbure $C^{16}H^{14}$, qui se forme dans la distillation sèche d'un des acides isatropiques.

ATROPAMINE n. f. V. apoatropine.

ATROXINDOL n. m. Anhydride de l'acide *o*-amido-hydratropique.

***ATTÉNUATION** n. f. — *Atténuation et aggravation des peines.* La loi du 26 mars 1891 sur l'atténuation et l'aggravation des peines a été déclarée applicable en temps de paix, par la loi du 28 juin 1904, aux condamnations à l'amende, à l'emprisonnement ou aux travaux publics prononcées contre des militaires par des tribunaux civils ou militaires.

Attikonak, grand lac du Canada (prov. de Québec [territoire d'Ashuanipi]), à 555 mètres d'altitude ; il en sort une des branches du fleuve Hamilton ou Grande Rivière. Environ 85.000 hectares.

ATTIRANCE (*a-ti*) n. f. Qualité de ce qui est attirant, attrayant.

ATTITUDE n. f. [illegible] *militaire*, Position de « garde-à-vous », que prend un soldat lorsqu'il se présente ou parle à un supérieur.

*** Aubé** (Jean-Paul), sculpteur français, né à Longwy en [illegible]. — Cet artiste, titulaire d'une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889, avait envoyé à celle de 1900 : *Glorification de la Charité*, couronnement de l'hôtel de la Charité, dû à Mme la comtesse de Castellane ; *la France conviant la Russie à visiter sa capitale*, groupe argent et cristal de roche (appartient à l'État) ; *la Reconnaissance*, statuette bois ; *Normande*, buste bois ; *les Vendanges*, groupe décoratif pour la salle des fêtes ; *le Laitage*, groupe [illegible]

Une ingénieuse statue de *Boucher* marbre blanc, [illegible]

Aubert (Augustin-Raymond), peintre français, né et [illegible]

Aubert [illegible] Rome, pour la gravure, en 1844. Il envoya d'abord aux [illegible] Il a fait surtout des peintures de genre et des portraits [illegible] 1885), etc., œuvres joliment composées, et d'une couleur agréable.

Aubert (Georges), officier français né à Paris, mort à Donville, près de Granville (1838-1899). Il était petit-fils de Junot, duc d'Abrantès, par sa mère, Constance d'Abrantès, qui avait épousé Louis Aubert. (V. Aubert [Constance], t. Ier.) Il entra dans l'infanterie de marine, fit les campagnes d'Italie, de Chine, de Cochinchine. Capitaine lors de la guerre de 1870, il prit part aux opérations devant Sedan et à la reprise de Bazeilles sur les Bavarois. Pendant la bataille du 2 septembre 1870, la division d'infanterie de marine, dut, cédant au nombre, se reporter en arrière, puis reprit Bazeilles avec de grandes pertes. Avec le commandant Lambert blessé et quelques hommes, le capitaine Aubert entra dans la maison Bourgerie, où ils furent attaqués par les Bavarois, et ces braves s'y défendirent héroïquement. Ce fut Aubert qui tira les dernières cartouches, qu'un tableau de Neuville a popularisées. Il prit sa retraite comme chef de bataillon.

Aubin (saint) [en lat. *Albinus*], évêque d'Angers, né en 468, mort en 549. Issu d'une famille noble, anglaise d'origine, mais établie en Bretagne, il fut d'abord abbé du monastère de Cincillac, depuis Tintillane, près d'Angers, puis évêque d'Angers en 529. Il mourut à quatre-vingt-un ans. — Fête le 1er mars.

Aublet (Albert), peintre français, né à Paris en 1850, élève de Gérome. Il commença par la peinture d'histoire ; puis s'adonna au portrait et à la peinture de genre. Principales œuvres : *une Boucherie* (1873) ; *Néron empoisonn*[illegible] *Henri de Guise chez Henri III à Blois* ; *la Salle d'inhalation au Mont-Dore* ; *les Derviches hurleurs* (1882) ; de nombreux portraits. Il exposait à l'Exposition universelle de [illegible]

AUBURN (mot angl. ; du v. franç. *auborne*, bas lat. *alburnus*) adj. Qui est d'un brun rouge : *Cheval* auburn.

Audegem, comm. de Belgique (Flandre-Orientale [arrond. de Termonde]), entre la Dendre et l'Escaut ; 2.700 hab.

Audenshaw, ville d'Angleterre (comté de Lancastre), près de Manchester ; 6.550 hab. (1891). Fabrication de chapeaux et machines de tissage.

Auderghem, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]), sur la Woluve, affl. de la Senne ; 5.250 hab. Teinturerie.

Au-dessus des forces humaines, drame de Björnstjerne Björnson, en deux parties, la première en deux actes, la seconde en quatre actes. Elles ont été représentées au théâtre de l'Œuvre, la première seule en 1894, sous le titre de *Au delà des forces*, et les deux ensemble en 1901. — Le pasteur Sang, dont la femme Clara est paralysée, demande au ciel un prodige qui la guérisse, et pense que sa foi l'obtiendra. Autour de lui, tous s'étonnent et doutent, excepté le pasteur Bratt. Le miracle semble sur le point de s'accomplir, quand Clara et Sang, à bout de forces, tombent morts. Ils laissent deux orphelins, Elias et Rachel. Cette première partie montre que la conquête de Dieu est au-dessus de nos forces.

Bratt, dont la croyance fut déçue, est devenu socialiste ; Elias grandi, et d'abord son élève, est anarchiste. Dans une grève, le premier soutient de sa parole les ouvriers contre les patrons ; l'autre est l'homme du geste. Il enferme les patrons dans le château où ils discutent, et qui est bâti sur des carrières où il a disposé de la dynamite. Lui-même est avec eux, sous le déguisement d'un domestique. Sans le reconnaître d'abord, le patron Holger, à ses paroles menaçantes, l'abat de son revolver. Et puis tout saute. Holger cependant ne meurt pas ; mais il demeure estropié, infirme. Avant l'explosion, il avait préposé Rachel à la direction d'un hôpital, désiré par elle, fondé par lui. Plus tard il avoue à la jeune fille que c'est lui qui, sans l'avoir reconnu, a tué Elias. Elias, lui aussi, avait voulu au delà des forces. Rachel pense à mourir. Mais ses neveux arrivent, deux enfants. Ils aiment la vie, ils entrevoient un avenir heureux. « Que faut-il faire, demandent-ils à Rachel, pour que tu ne pleures plus ? — Allez prier Holger qu'il soit doux avec les ouvriers. »

Ce drame est trop touffu pour qu'une très courte analyse en donne une idée exacte. Contentons-nous de dire qu'une chaude éloquence, en même temps que d'idéales aspirations vers le bonheur universel, animent cette œuvre, qui est de premier ordre par la hauteur de la pensée.

Audiat (Paul-Louis-Gabriel), professeur et littérateur, né à Saintes en 1863. Fils de Louis Audiat, historien et archéologue justement estimé pour ses travaux sur la Saintonge, il entra à l'École normale, en sortit agrégé des lettres et fit des études de droit dans le dessein d'entrer au barreau. Mais il revint vite au professorat, et occupa pendant une dizaine d'années la chaire de rhétorique au collège Stanislas. Puis il fut nommé professeur au lycée Janson-de-Sailly. Sous le pseudonyme de Gabriel Aubray, il s'est fait connaître dans la critique par ses articles, où il pare des grâces robustes d'un style original et sain une rare délicatesse d'impression et une complète franchise de jugement. Ses deux premiers volumes, *les Lettres à ma cousine* et *l'Allée des demoiselles*, celui-ci

AUDIFFRED ... mais démissionna le 20 janvier 1895, pour reprendre son ... secours aux ouvriers mineurs, sur celles des sociétés de secours mutuels, sur la réorganisation des Halles centrales (Paris), etc. Il avait contribué en 1897 à la fondation du Grand Cercle républicain; mais il combattit la politique dite « d'action républicaine » et celle du bloc, et devint, avec Méline, l'un des chefs du parti progressiste.

* **AUDIFFRET-PASQUIER** (Edme-Armand-Gaston, duc ...

* **AUDRAN** ...

AUDRESSELLES, comm. du Pas-de-Calais ... lom. de Boulogne, non loin du ...

AUER (Ignace), homme politique allemand, né à Dommelstadt ... en 1846. Il reçut une instruction ... de sellier, voyagea à travers l'Allemagne, puis alla s'établir à Munich. Tout jeune, il fut un des chefs du syndicat des ouvriers ... mouvement socialiste. Il devint ... et membre de son comité directeur. Il fit partie du Reichstag ... puté de la circonscription saxonne de Glauchau-Meerana. Depuis 1890, il est le secrétaire général du comité directeur de son parti. Auer est un excellent orateur et a créé la forte organisation du parti socialiste allemand.

AUERBACH, ville d'Allemagne (roy. de Saxe [cercle de Zwickau]), sur le Gölzch, sous-affluent de la Saale, par l'Ester Blanche ; 4.800 hab. Cotonnades. ‖ Bourg du roy. ...

AUERLITE ...

AUFFRAY (Jules-Auguste), homme politique français ... mobilisés de la Seine, devint auditeur au conseil d'Etat (1877-1879), reprit sa place au barreau, échoua en 1885 aux élections législatives en Seine-et-Oise. Rédacteur en chef ... secrétaire de la Ligue de consultation nationale, il échoua encore à deux reprises dans les Ardennes en 1888 et 1889, fit en 1893 une campagne très remarquée contre la revision du procès Dreyfus, dans la « Vérité », fut élu en 1900 conseiller municipal ... Il s'est beaucoup occupé des affaires d'assistance. On a ...

AUGAGNEUR (Victor), médecin chirurgien et homme ... études dans cette ville et fut nommé en 1883 chirurgien en chef de l'hospice de l'Antiquaille, agrégé de chirurgie en 1884, professeur de pathologie chirurgicale à la Faculté ... vénériennes et cutanées. Conseiller municipal dès 1888, il devint adjoint, puis maire de Lyon en 1900 et adopta des mesures pour supprimer les octrois et diminuer l'alcoolisme en réduisant le nombre des cabarets. Nommé député ... part, dans le groupe socialiste, à la discussion de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat. Il se montra ... mentaire). On lui doit un grand nombre de travaux sur les maladies vénériennes et cutanées, notamment sur la *Syphilis héréditaire tardive*, dont il a le premier indiqué les ... un *Traité des maladies vénériennes*, etc. En 1905, il abandonna ...

AUGET ... sieurs fusils à répétition, notamment du kropatschek et du lebel), qui alternativement s'abaisse pour recevoir les cartouches ... faire passer dans le canon. V. LEBEL (t. V).

AUGIBI ...

AUGOUARD (Prosper), missionnaire et évêque français, ... naire pour s'engager dans les zouaves de Charette pendant la guerre franco-allemande, puis y rentra de nouveau, et fut ordonné prêtre en 1876. L'année suivante, il partit pour le Gabon comme missionnaire de la congrégation du Saint-Esprit. En 1881, le P. Augouard fit un premier voyage jusqu'au Stanley-Pool, où il rencontra Stanley. Il retourna dans l'intérieur en 1883 et fonda la mission de Linzolo, en aval de Brazzaville. Remontant le fleuve, il alla ensuite créer Liranga, à 600 kilomètres de Brazzaville. La congrégation s'étant munie d'un petit vapeur, le *Léon-XIII*, remplacé plus tard sous le même nom par un vapeur plus grand, le Père Augouard put donner une grande extension aux missions. En 1890, il devint vicaire apostolique de l'Oubanghi avec le titre d'évêque de Sinita. Il envoya ses missionnaires fonder les missions de Saint-Paul des Rapides (1893) et de la Sainte-Famille des Banziris (1894), puis d'autres sur l'Ogôoué et l'Alima. Mgr Augouard a publié trois dictionnaires des dialectes ... *la Mission de l'Oubanghi* ...

AUGUEZ (Numa), chanteur français, né à Saleux (Somme), en 1847, mort à Paris en 1903. Elève du Conservatoire, il entra en 1871 à l'Opéra, où il resta pendant dix ans. En 1883 et 1884, il chanta en Italie, puis revint à Paris et il interpréta à l'Eden, sous la direction de Lamoureux ... Depuis lors, il chanta, avec sa belle voix de baryton, aux concerts Lamoureux et devint, en 1899, professeur au Conservatoire.

AUGUSTA-VICTORIA (Frédérique-Louise-Féodora-Jenny), impératrice allemande, femme de l'empereur Guillaume II, née à Dolzig en 1858. Elle appartient à la maison de Holstein (branche de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg). Fille du duc Frédéric (1829-1880) et d'Adélaïde, princesse de Hohenlohe-Langenbourg (1835-1900), elle épousa le 27 février 1881, à Berlin, l'empereur allemand et roi de Prusse Guillaume II.

Augusta-Victoria.

AUGUSTIN (Basilio), homme d'Etat espagnol ... Général estimé, il fut le dernier capitaine général des Philippines (1898).

AUGUSTIN-THIERRY (Gilbert), écrivain français, né à Paris en 1843. Neveu d'Augustin Thierry et fils d'Amédée, il s'occupa d'abord d'études historiques. En 1865, il entra comme auditeur au Conseil d'Etat. Dès 1864, il publia un important travail sur les révolutions d'Angleterre, et donna ensuite à diverses revues des articles d'une érudition élégante et d'un tour original. On a de lui un grand nombre de romans, presque tous historiques, à tendances idéalistes, et où il aime à faire entrer un élément supra-naturel. Nous citerons : *l'Aventure d'une âme en peine; le Capitaine Sans-façon ; Marfa ; le Palimpseste ; la Tresse blonde ; la ... ; la Bien Aimée ; Rédemption ; la Brune ... de l'Amour*.

AULACODISQUE ... n. f. Genre d'algues de la famille des diatomées, à valves circulaires, présentant sur leur bord de petits prolongements renflés à leur extrémité. Ce genre comprend environ cent espèces marines, la plupart existant aussi à l'état fossile.)

AULAN (Marie-Jean-Arthur HAROUARD DE SUAREZ, comte D') homme politique français, né à Paris en 1833. Elève de Saint-Cyr, il servit dans les carabiniers (1856-...), fut écuyer de Napoléon III (1868-1870) ... Maire d'Aulan, conseiller général de la Drôme, il fut élu député de l'arrondissement de Nyons en 1876. Membre du groupe de l'appel au peuple, il appuya le gouvernement du 16 mai, fut réélu en 1877, et son élection ayant été invalidée par la Chambre, il échoua en 1878 et fut réélu en 1879. Il se présenta sans succès aux élections législatives en 1881 et de 1885. — Son fils, FRANÇOIS, né à Livourne en 1861, après avoir servi dans la cavalerie, s'occupa activement de sport. Elu député de Nyons aux élections générales de 1898, avec un programme nationaliste, il échoua en 1902 et devint conseiller municipal de Paris pour le quartier de Chaillot (XVI[e] arr.).

AULISQUE ... Genre d'algues, de la famille des diatomées, ayant des valves aplaties, rondes ou elliptiques qui présentent un petit nombre de prolongements peu élevés et comme tronqués, et qui sont généralement pourvues d'ornements en lignes rayonnantes.

AULNIS DE BOUROUILL (Johan, baron D'), né à Groningue en 1850. Avocat à Amsterdam en 1874, employé au ministère des finances, à La Haye, il fut bientôt après nommé ... professeur ... à l'Université d'Utrecht. Il a collaboré à la revue de jurisprudence « Thémis » ; il a écrit : *le Socialisme de la chaire, le Socialisme d'aujourd'hui, ... berté de la presse* ; il a défendu contre les prétentions catholiques les universités d'Etat.

AUM, ... depuis les temps les plus reculés.

— ENCYCL. Ce terme paraît avoir représenté primitivement la trinité védique des feux des trois mondes « Agni, Indra, Soûrya », ou celle des éléments du sacrifice « Agni, Vâyou, Soma » ; puis, à l'époque des Oupanichads, les trois manifestations de l'âme universelle ... ensuite les trois pouvoirs divins « Création, Préservation, Destruction » ...

AURANTIA ... n. f. Matière colorante employée en photographie dans la préparation des écrans compensateurs.

AURANTIOL ...

AURÈLE ou **AURÉLIE** (sainte). Vierge, parente du martyr saint Adrias. Elle alla de Grèce à Rome avec sa mère, et s'établit avec elle dans cette ville, près du ...

AURELI (Cesare), sculpteur italien, né à Rome en 1844. Elève, à Rome, de l'académie Saint-Luc et du sculpteur Edouard Muller. Principales œuvres : statues de *Luca della Robbia*, de *Thomas Morus*, de *Galilée*, de *Milton jeune étudiant l'astronomie*, du *Tasse malade*, etc.

AURÉOBASIDIE ... n. f. Champignon de la famille des exobasidiées, qui apparaît comme une poussière blanche sur les feuilles de vigne et les grains de raisin et provoque leur dessiccation. (Le dommage n'a jamais été considérable.)

AURÉOLINE ... n. f. Poudre colorante jaune, de composition variable, que l'on emploie en photographie pour teindre le papier, le calicot, la soie.

AURIGE ... cher) n. m. Mot par lequel les archéologues désignent, d'ailleurs improprement, les conducteurs de chars grecs dans les morceaux de sculpture antique récemment découverts.

— ENCYCL. Tel est ... la frise du tombeau de Mausole, au British Museum. Le plus beau type d'aurige grec est celui qui a été découvert par Homolle, dans les remarquables fouilles qu'il a dirigées à Delphes, en 1896. L'original est en bronze. Un moulage est au Louvre, un autre à l'Ecole des beaux-arts. Cette œuvre, qui appartient à la période de l' « archaïsme avancé » (fin du VI[e] s. et début du V[e] s. av. J.-C.), est d'une fermeté, d'une sobriété et d'une simplicité vraiment saisissantes.

Aurige de Delphes.

AURIOL (George), littérateur et artiste français, né à Beauvais en 1863. Littérateur et poète, il s'est d'abord fait connaître par des contes et des chansons pour les enfants d'une agréable saveur; puis, il a composé des fantaisies humoristiques, où il s'est révélé un observateur pince-sans-rire et narquois. Il a publié : *les Rondes du valet de carreau* (1887; musique de Legay); *Sur le Pont d'Avignon* (1889, musique de Dihau) ; *Rondes et Chansons d'avril* (1890; musique de Dauphin et Blanc); *Chansons d'Ecosse et de Bretagne* (1892 ; musique des mêmes); puis, dans le genre humoristique : *Histoire de rire* (1892) ; *En revenant de Pontoise* (1893) ; *J'ai tué ma bonne* (1894); *Hanneton vole* (1895) ; *Ma Chemise brûle* (1896) ; *le Chapeau sur l'oreille* (1897) ; *A la façon de Barbari* (1898) ; *la Charrue avant les bœufs* (1902); *l'Hôtellerie du Temps perdu* (1905). Dessinateur décorateur, il s'est créé un genre à lui, simple, bien équilibré, bien adapté à l'emploi auquel il l'a consacré : l'ornementation du livre en général, décorations de revues, couvertures, titres de reliures, dessins de gardes, monogrammes. Il a exécuté quelques estampes, et publié en 1902 son *Premier Livre de cachets et monogrammes*. Il s'est voué aussi à la rénovation de l'art typographique. Outre un nombre considérable de vignettes, on lui doit plusieurs types : d'abord un type de labeur et son italique : le *caractère Auriol*; puis la *française légère*, le *champlevé*, la *française allongée* et le *montjoye*. Ces caractères, tout en se prêtant aux besoins de l'imprimerie moderne, sont conçus d'après les règles de la typographie.

AURORA, ville des Etats-Unis (Etat d'Indiana [comté de Dearborn]), sur la rive droite de l'Ohio; 5.000 hab. Commerce important. Localité fondée par des Allemands en 1819.

Aurore (L'), journal quotidien, fondé à Paris en 1897 par Ern. Vaughan, ancien rédacteur et administrateur de l' « Intransigeant ». Ce journal, républicain socialiste, prit comme principal rédacteur politique G. Clemenceau. C'est dans l' « Aurore » que, le 13 janvier 1898, E. Zola publia sa fameuse lettre au président de la République sur l'affaire Dreyfus, qui motiva des poursuites. En 1903, Vaughan se retira du journal, dont G. Clemenceau devint rédacteur en chef.

Aurore, réflexions sur les préjugés moraux, ouvrage de Fr. Nietzsche (1881 ; trad. fr. de H. Albert, 1901). — C'est avec ce livre que le penseur allemand commence sa campagne contre la morale, et qu'il annonce le nouvel évangile que *Zarathoustra* développera plus tard. C'est par la transvaluation des valeurs, c'est-à-dire en s'affranchissant de toutes les valeurs morales reconnues jusqu'aujourd'hui, en osant croire à tout ce qui, jusqu'à présent, a été interdit, méprisé, maudit, que l'homme verra l'*aurore* des jours nouveaux. Ce livre n'est pas agressif à la façon d'*Humain, trop humain*, mais le but qu'il poursuit est le même : la destruction des valeurs morales actuelles et l'édification, sur leurs ruines, de nouvelles valeurs, objets de nos désirs et mobiles de nos actions.

* **AUSTRALIE** (*Confédération australienne*). A l'imitation des Etats-Unis et, tout récemment, du Canada, les divers Etats de l'Australie se sont fédérés sous le nom d'*Australian Commonwealth*, c'est-à-dire de « république fédérale australienne ». Chacune des six colonies contribue comme suit à la fédération commune, en tant que superficie et population, d'après le recensement du 31 mars 1901 :

Nouvelle-Galles du Sud	[illegible]	[illegible]
Queensland	[illegible]	[illegible]
Victoria	[illegible]	1.201.341
Australie méridionale	[illegible]	[illegible]
Australie occidentale	[illegible]	[illegible]
Tasmanie	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]

En ajoutant 200.000 pour les indigènes non civilisés on arrive à peu de chose près à une population de 4 millions d'âmes, soit une personne seulement sur deux kilomètres carrés; il convient d'observer que le continent australien est presque partout de climat sec, de nature désertique. Capit. *Bombala*.

... La confédération australienne ... a été constituée par acte du Parlement britannique en juillet 1900 et établie depuis le 1[er] janvier 1901. Les colonies anglaises d'Australie ont adopté une constitution fédérale et créé un Parlement autonome ayant pour mission de faire des lois applicables aux six Etats australiens : Australie occidentale, Austra-

lie septentrionale, Australie méridionale, Queensland, Nouvelle-Galles du Sud, Victoria et à la Tasmanie, qui a déclaré entrer dans la fédération. Seule des colonies australiennes la Nouvelle-Zélande a [illegible].

Le pouvoir législatif est confié à un Parlement fédéral composé du roi, d'un Sénat et d'une Chambre des représentants. Le gouverneur général, représentant du pouvoir royal, possède des attributions importantes, qu'on pourrait comparer à celles du président de la République en France. Comme lui, il fixe les époques des sessions du Parlement ; il peut proroger ses sessions, [illegible] tenir au moins une session par an. Il nomme et il révoque à son gré les membres de son conseil exécutif. Tous les fonctionnaires fédéraux et en particulier les membres du tribunal fédéral, nommé Haute Cour fédérale, sont désignés par lui en conseil. Enfin, il est le commandant en chef des forces militaires et navales de la fédération.

Drapeau australien.

Mais le gouverneur général possède certaines attributions que n'a pas en France le président de la République. Toutes les fois qu'un bill est voté, le gouverneur général peut le rejeter, ou le réserver pour l'approbation du roi. Dans ce dernier cas, le bill est encore considéré comme sans effet, à moins que le roi ne le sanctionne dans les deux ans. En tout temps et par sa seule volonté, le gouverneur général peut dissoudre la Chambre des représentants. Enfin, si un désaccord grave se manifeste entre les deux Chambres, une même loi ayant été dans un délai de trois ans votée deux fois par la Chambre des représentants et ayant été chaque fois amendée ou rejetée par le Sénat, le gouverneur général peut dissoudre en même temps les deux Chambres.

En face du gouverneur général nommé par le roi d'Angleterre, à côté des Parlements provinciaux, la Constitution de 1901 fait donc apparaître une nouvelle puissance : les deux Chambres fédérales, le Sénat et la Chambre des représentants.

Chaque Etat s'est réservé le droit de légiférer sur la plupart des questions. Aussi le Parlement fédéral n'a-t-il reçu que des attributions limitées aux [illegible] le besoin très net d'une législation uniforme : les relations commerciales avec les autres pays, ou entre les Etats de la fédération, les services postaux, télégraphiques ou téléphoniques, la défense militaire et maritime de la fédération, le monnayage et le cours monétaire, les émissions de papier-monnaie, la législation des banques opérant dans toute la fédération, les marques de fabrique, des brevets d'invention, etc. Les Etats conservent donc les attributions très importantes, comme le régime des impôts, l'organisation de la propriété, les chemins de fer, l'enseignement.

Le gouvernement fédéral a son siège dans la Nouvelle-Galles du Sud, [illegible] sur un territoire qui constitue un territoire indépendant et régi uniquement par lui.

Il y a pour chacun des six Etats six sénateurs fédéraux, élus pour six ans par les assemblées des Etats.

Les membres de la Chambre des représentants sont élus au suffrage direct pour trois ans. Ils sont deux fois plus nombreux que les sénateurs.

— *Exploration.* Les observations effectuées en 1892 par Joseph Brooks ont permis de constater que le pic Mueller, considéré à tort jusqu'à présent comme le plus haut sommet des Alpes australiennes, ne mesure que 2.215 mètres, et que le mont Kosciusko culmine à 2.236 mètres.

AUSTRIUM (*ôs-tri-om*) n. m. Métal que l'on extrait de l'orthite et qui semble n'être autre chose que du gallium, les spectres des deux métaux étant identiques.

AUSTRO-HONGRIE. Géogr. Syn. de AUTRICHE-HONGRIE.

AUTARCHIE [illegible] commander) n. f. Gouvernement des citoyens d'un Etat par eux-mêmes. [illegible] *substituer le mot* AUTARCHIE. (Journal des Economistes.)

AUTERI-POMAR (Michel), sculpteur, né à Palerme en 18[illegible]. [illegible] dessin, retourna ensuite à Palerme, et s'adonna à la sculpture. On lui doit, notamment, le mausolée de l'historien *Giuseppe Lafarina* (mort en 1863), sur la place Solferino à Turin, [illegible] de Plaisance, et le modèle du tombeau de *Victor-Emmanuel*. Il a publié aussi quelques écrits littéraires.

AUTOCHTONISME (*tok-to-nissm'* — de *autochtone*) n. m. Biol. Qualité des espèces végétales, ou des races humaines dont l'habitat n'a pas varié depuis les temps les plus éloignés.

AUTOCONDUCTION [illegible] n. f. Production de courants dans un corps placé à l'intérieur d'un solénoïde traversé par des courants de haute fréquence, sans que ce corps soit dans le circuit ; ce sont ces courants qui agissent sur l'organisme des malades dans la *d'Arsonvalisation.*

AUTOCONSERVATION (*sèr-va-si-on*) n. f. Théorie de Pfeffer, en vertu de laquelle il y a, entre les espèces dans la nature, comme entre les organes dans l'organisme, suivant la conception de W. Roux, une corrélation telle que chaque espèce dépend de toutes les autres et que toutes concourent à maintenir leurs caractères particuliers et leur sphère d'extension.

AUTOCYCLE (du gr. *autos*, soi-même, et *kuklos*, cercle) n. m. Bicyclette, tricycle mû au moyen d'un moteur.

AUTOCYTOTOXINE (du gr. *autos*, soi-même, *kutos*, cellule, et *toxikon*, poison) n. f. Substance active, mais inconnue, du sérum autocytotoxique.

AUTODÉCOHÉREUR n. m. Cohéreur employé dans certains appareils de télégraphie sans fil et qui a la propriété d'être à décohésion spontanée, évitant ainsi l'emploi du frappeur.

AUTODÉTERMINATION (*tèr, si-on*) n. f. Biol. Théorie de W. Roux, en vertu de laquelle l'organisme renferme en lui-même la raison de son fonctionnement et partant de sa structure.

— Encycl. C'est l'*excitation fonctionnelle* qui serait la cause de la lutte des parties de l'organisme et, par conséquent, [illegible]. V. AUTOMORPHISME.

Fig. [illegible] — [illegible]

Fig. [illegible] — [illegible]

AUTODIFFÉRENCIATION (*di-fé, si-on*) n. f. Dans la théorie de Pfeffer, différenciation des espèces suivant les conditions de l'ambiance.

— Encycl. Tant que l'ambiance (conditions physiques, chimiques et biologiques) reste invariable, chaque espèce conserve ses caractères et sa situation, d'après Pfeffer. Mais, si elle vient à changer, l'espèce ou les espèces changent aussi et, cette variation influençant les rapports réciproques des espèces et de l'ambiance, chaque espèce se modifie, pour son propre compte, et d'après ses qualités propres. V. [illegible].

AUTODROME (du rad. *auto*, premier élément de *automobile*, et [illegible]) [illegible] courses d'automobiles.

AUTOGRAPHISME [illegible]

AUTOINFECTION (*ô-to-in-fèk-si-on*) n. f. Infection due aux microbes qui existent normalement dans un organisme.

— Encycl. [illegible] nisme est surmené pour une cause quelconque. C'est ainsi que le pneumocoque existant presque toujours dans la bouche peut, à la suite d'un surmenage, provoquer une pneumonie. C'est encore par une autoinfection que certains auteurs expliquent l'apparition de la fièvre typhoïde, en disant que le bacille d'Eberth préexiste dans l'intestin et ne devient virulent que par suite d'une mauvaise alimentation ou d'un changement de l'eau bue habituellement.

AUTOINTOXICATION [illegible] plus ou moins graves provoqués par la rétention dans l'économie des poisons sécrétés normalement ou non par les tissus sous l'influence d'un fonctionnement insuffisant des émonctoires naturels ou organes d'élimination (rein, peau, poumons, etc.) ou même de certaines glandes, comme le foie, chargées de détruire les poisons circulants.

— Encycl. Tous les organes, en fonctionnant même normalement, produisent des déchets, dont les uns sont insolubles et se déposent, et dont les autres sont solubles et diffusent dans le milieu intérieur. Quand la production des toxines tissulaires est plus rapide que leur diffusion, il y a *fatigue* locale ; quand elle est plus rapide que leur élimination à l'extérieur, il y a *sommeil*. Quand le fonctionnement est anormal, non seulement les déchets sont plus abondants, mais ils sont aussi d'une autre nature, de telle sorte que la fatigue ou la somnolence peut se compliquer de douleurs, de vertiges, de contractions musculaires involontaires, de phénomènes nerveux variés. Naturellement, si le foie et les autres glandes antitoxiques, si les organes d'excrétion, comme les reins, ne fonctionnent pas ou fonctionnent mal, les accidents d'autointoxication peuvent être très graves et provoquer même rapidement la mort (urémie). Souvent, d'ailleurs, l'autointoxication peut devenir *chronique*, c'est-à-dire qu'elle se régularise de telle sorte que les troubles n'apparaissent que de temps à autre, sous forme de crises plus ou moins violentes. Tel est l'accès de goutte, telle est la débâcle diarrhéique chez les constipés.

[illegible] représentent l'une des classes les plus importantes des maladies et surtout des maladies chroniques, des *diathèses*, l'autre étant représentée par les *hétérointoxications*, maladies généralement aiguës, provoquées par des agents venus de l'extérieur, poisons ou microbes pathogènes.

AUTOMATIQUE [illegible] recharge d'elle-même, la réaction des gaz de la poudre exerçant, au moment où un coup part, l'action nécessaire sur le mécanisme de culasse pour amener le rechargement du coup suivant. (Le tireur n'a qu'à presser sur la gâchette pour faire partir successivement les différents coups sans même cesser d'épauler. Le chargement automatique a été appliqué à divers fusils et pistolets à répétition, et surtout à des mitrailleuses dont le tir devient ainsi continu.)

AUTOMOBILE [illegible] d'abord un adjectif employé seulement dans le langage technique comme synonyme de *automatique* par ex. dans [illegible] *automobile*). L'invention des voitures automobiles fit entrer ce mot dans le langage usuel, qui en fit un substantif. Le genre de ce substantif fut longtemps indécis ; l'Académie, réagissant contre l'usage naissant, en fit un masculin. En même temps, l'usage précisait et limitait la signification du mot *automobile*, en l'appliquant uniquement aux véhicules dont la propulsion est obtenue par des moteurs légers créés spécialement pour les voitures de tourisme et placés ensuite dans des canots ou des camions.

[illegible] chercheurs audacieux rêvèrent de la voiture automobile, mais c'est seulement en 1765 qu'un officier de l'artillerie française, Nicolas-Joseph Cugnot, fit circuler un chariot à vapeur devant le duc de Choiseul. Cugnot en construisit [illegible] cock, Gurney, etc., reprirent le problème, et, de 1830 à 1840, firent rouler des diligences à vapeur avec une certaine régularité. Une de ces voitures, amenée en France par Charles Dietz, avait accompli, en 1836, le trajet Paris-Saint-Germain et retour en une heure et demie. Les chemins de fer et l'opposition du Parlement arrêtèrent cette [illegible] teurs n'avaient pas délaissé cette passionnante recherche. [illegible] léguée par les créateurs, Cugnot et les Anglais. Leur succès fut maigre. Vers la même époque, Serpollet énon[illegible] sa chaudière légère, puissante, inexplosible, créait un type de voiture à vapeur réellement pratique, qu'il construit encore, après vingt ans de perfectionnements.

D'autres inventeurs, sans viser spécialement la locomotion automobile, imaginaient et bâtissaient peu à peu le moteur à explosion, qu'elle devait plus tard utiliser. En 1860, reprenant les travaux d'un grand précurseur, Lebon (1790), et d'un physicien habile, de la Rive (1835), Lenoir construisait le moteur à gaz. L'Allemand Otto lui [illegible]

[illegible]

les soupapes d'admission commandées.

[illegible] Dion fondait l'Automobile-Club en 1895, et donnait ainsi la première impulsion, avec Pierre Giffard, à un mouvement sportif qui, [illegible] (1898), Paris-Toulouse et retour (1900), Pa- [illegible] (1903-1904-1905), etc., força le public à apprécier les nouvelles voitures et mit si bien [illegible] de ces courses la plupart des dispositifs aujourd'hui adoptés d'une manière générale. (Citons la direction irréversible après Paris-Marseille ; le pneumatique après Paris-Amsterdam, etc.)

[illegible] cipalement employés pour la locomotion automobile sont : [illegible] voitures de ville.

Nous étudierons particulièrement la voiture de tourisme [illegible] donné naissance, par modifications, aux autres véhicules automobiles.

Dans une voiture automobile, on distingue la carrosserie ou caisse et le châssis qui la supporte.

Les formes des carrosseries sont des plus diverses et leur luxe a été ces dernières années porté très loin. On les distingue en voitures ouvertes (tonneau, phaé- [illegible] (landaulet, etc.). La comparaison entre la planche du tome Ier et la planche ci-jointe indique les progrès ainsi [illegible]

Les châssis qui supportent ces carrosseries ont progressé aussi, dans le sens de la robustesse et de la puissance considérablement augmentées chaque année sans augmentation de poids. Le châssis comprend les principaux organes suivants :

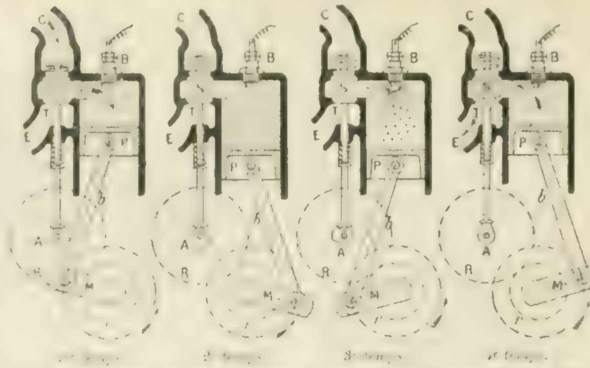
L'*ossature* ou *châssis* proprement dit ; la *suspension* ; [illegible] longerons entretoisés par une traverse à l'avant et à l'arrière et une ou deux traverses intermédiaires destinées à supporter les organes de la voiture. On fait le châssis soit en bois de frêne, armé aux longerons par des plaques de tôle d'acier (voitures de tous types), soit en tubes [illegible] des formes rigides et légères (voitures de luxe), parfois en [illegible] tie est visible sur les deux figures 1 et 2.

2° *Suspension.* La suspension des voitures automobiles, qui doit être très souple pour protéger le châssis contre les déformations résultant des inégalités de la route, se fait en général avec des ressorts à lames. On met ordinairement deux ressorts à l'avant, sous les longerons, et deux ressorts à l'arrière, latéralement aux longerons et en dehors d'eux. On ajoute parfois à l'arrière, pour augmenter la douceur, un ressort transversal ou des ressorts supplémentaires supportant l'extrémité des ressorts principaux. Les chocs for- [illegible] nuelles pour en améliorer la qualité ;

[illegible] des voitures automobiles, on a vite abandonné [illegible] cheville ouvrière adopté pour les voitures attelées et dont la raison était uniquement que l'essieu avant est, dans ces voitures, à la fois di- [illegible] aux deux extrémités près des roues. La partie médiane porte les ressorts, les parties articulées des extrémités constituent les fusées des roues.

Les deux fusées mobiles portent chacune un bras, ce qui permet de réunir par une bielle dite d'accouplement les deux fusées. L'une des fusées, généralement celle de droite, porte un deuxième bras qui est réuni par une bielle au mécanisme de direction. Ces bielles sont nettement visibles sur la figure 1.

[illegible] nombreuses manières. Au point de vue du mode [illegible] début, d'une barre analogue à celle d'un gouvernail ; elle existe encore, [illegible] bielle qui actionne la fusée de droite de l'essieu avant a [illegible] soit dans un écrou qui monte ou descend le long d'elle, soit dans un secteur denté, dont les dents reproduisent une partie de l'écrou, et qui se déplace de même. Cet écrou ou ce secteur commande alors par renvoi de sonnette la bielle qui rejoint l'essieu articulé. On distingue très bien l'emplacement de la vis et du secteur dans la figure 1.



[illegible]

La présence de la vis est fort importante, car elle seule constitue la sécurité de la direction. En effet, la vis peut toujours faire monter ou descendre l'écrou, tandis que l'écrou ne peut faire tourner la vis ; cette propriété a fait qualifier ces directions d'*irréversibles*, puisque la roue ne peut faire dévier la direction qui cependant la déplace aisément. Des amortisseurs élastiques placés aux extrémités des bielles donnent cependant à la direction la souplesse nécessaire pour éviter la rupture dans un choc latéral sur une roue.

5° *Moteur.* Le moteur le plus employé est le moteur à explosion, ainsi appelé parce qu'il tire sa puissance des propriétés explosives d'un mélange en certaines proportions d'air et de vapeurs ou de gaz combustibles. Dans les moteurs fixes, on utilise surtout le *gaz* [illegible] ou le *gaz* [illegible]. (V. ces mots.) Pour les automobiles, on préfère employer les vapeurs d'un liquide volatil combustible appelé d'une manière générale *carburant.* En France, on utilise de préférence l'*essence de pétrole*, carbure d'hydrogène de densité comprise entre 0,68 et 0,72, dont les vapeurs sont inflammables à la température ordinaire. On est arrivé à utiliser aussi l'*alcool*, dont l'emploi est indiqué surtout dans les colonies, où l'on peut le préparer sur place. Dans la marine, on préfère le *pétrole lampant*, qui diminue les risques d'incendie, mais on commençait à peine en 1906 à savoir l'employer sans mécompte. On a employé aussi la benzine, l'alcool carburé par un benzène, la paraffine, l'huile lourde de houille, etc. En somme, rien ne s'oppose à priori à l'emploi d'un liquide combustible quelconque. Toute la difficulté consiste à obtenir avec lui un mélange d'air et de vapeur inflammable ou tout au moins un brouillard de fines gouttelettes liquides, tout aussi explosif qu'un gaz.

Tout moteur à explosion comprendra donc trois organes essentiels : le moteur proprement dit, le carburateur pour confectionner le mélange détonant et l'appareil d'allumage permettant de l'enflammer au moment voulu. Le moteur est à simple ou double effet, suivant qu'on utilise une seule ou les deux faces du piston. Le simple effet est [illegible]

On appelle cycle la série d'opérations successives subies par les gaz remplissant le cylindre. Le cycle le plus employé, indiqué par Beau de Rochas, appliqué par Otto, est dit à quatre temps, parce qu'il dure quatre courses simples du piston. La figure 3 représente les quatre temps : 1er temps : aspiration des gaz frais par la soupape S [illegible] ; 2e temps : compression du mélange, soupapes fermées ; 3e temps : allumage, explosion et détente ; 4e temps : expulsion des gaz brûlés par la soupape d'échappement T. La compression a pour but d'augmenter le rendement thermique du moteur en élevant la température de combustion (principe de Carnot). Pour activer les explosions, on emploie aussi l'avance à l'allumage.

Un volant régularise et entretient la rotation pendant les courses non motrices. On peut placer plusieurs cylindres côte à côte, chacun d'eux travaillant séparément. On en a mis ainsi deux, trois, quatre, six et huit, le 4-cylindres constituant le type le plus répandu. Le 8-cylindres se fait souvent sans volant.

Nos figures 4 et 5 représentent un moteur du type courant, à quatre cylindres en vue extérieure et en coupe transversale. Une coupe longitudinale se trouve dans notre figure 1.

L'arbre coudé qui reçoit l'attaque des quatre pistons s'appelle vilebrequin.

La soupape d'admission est maintenue par un faible ressort et s'ouvre automatiquement ; celle d'échappement, maintenue fermée par un ressort pendant l'aspiration, est ouverte pendant l'échappement par une came. Quand il y a plusieurs cylindres, on place toutes les cames sur un même arbre. Depuis quelques années, on commande aussi les soupapes d'admission par cames. Elles deviennent alors identiques à celles d'échappement. L'arbre à cames fait un tour par cycle, soit tous les deux tours du moteur, grâce à un renvoi d'engrenages réducteurs, qui commande aussi l'allumage. (V. ce mot.)

Pour produire le mélange tonnant au moyen d'un liquide volatil, on emploie un *carburateur* constitué par un orifice d'entrée de l'air, dans lequel débouche un orifice étroit de forme très variable, appelé *gicleur*. L'aspiration de l'air fait jaillir l'essence en la pulvérisant et c'est un brouillard qui pénètre dans le moteur (on l'appelle habituellement gaz). Pour obtenir un fonctionnement régulier, le gicleur est relié à un vase dont le niveau est maintenu constant par un flotteur. Généralement l'air employé à entrainer l'essence est réchauffé par passage sur le tuyau d'échappement du moteur et un deuxième orifice réglable permet d'ajouter ce qu'il faut d'air pour réaliser la meilleure carburation.

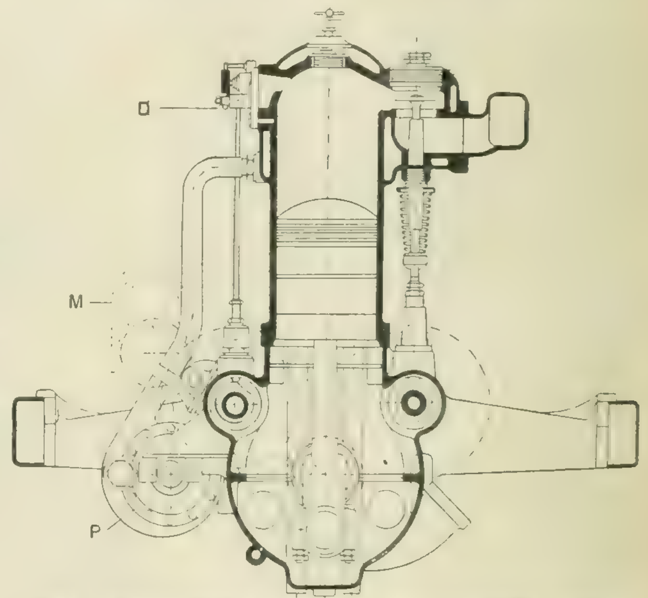
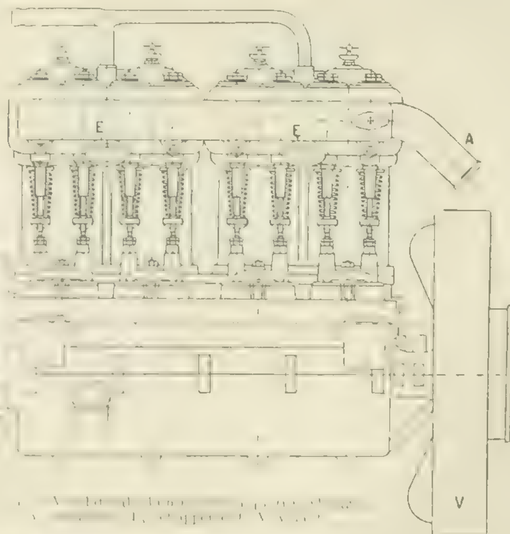


Fig. [illegible] — Coupe transversale d'un moteur : D, [illegible] ; M, [illegible] ; P, [illegible].

Pour empêcher la destruction du moteur par trop grand échauffement des parois du cylindre, on les refroidit par une circulation d'eau. Cette circulation est parfois obtenue par simple différence de densité de l'eau chaude et de l'eau froide ; c'est ce qu'on appelle circulation par thermo-siphon. Le plus souvent l'eau est refoulée par une *pompe* et va ensuite se refroidir dans un *radiateur* placé à l'avant de la voiture. On se contente parfois pour faire circuler l'air dans le radiateur de la marche de la voiture ; on ajoute souvent un ventilateur dans ce but, afin que le refroidissement soit assuré à toutes les vitesses de la voiture. Ce ventilateur est souvent constitué par les bras du volant du moteur.

6° [illegible] Comme il faut démarrer à vide le moteur en le lançant à la main par une manivelle, on intercale entre lui et la transmission un embrayage. Cet embrayage est généralement constitué par un cône de friction, qui pénètre dans un cône inverse ménagé dans le volant. V. cet organe *fig.* 1.



[illegible]

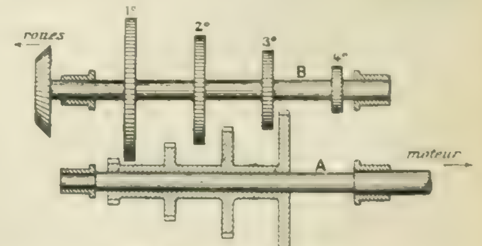
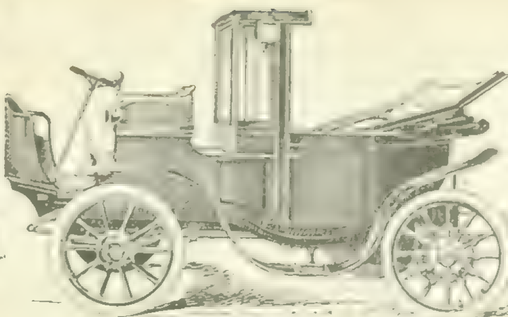


Fig. [illegible] — Changement de vitesse.

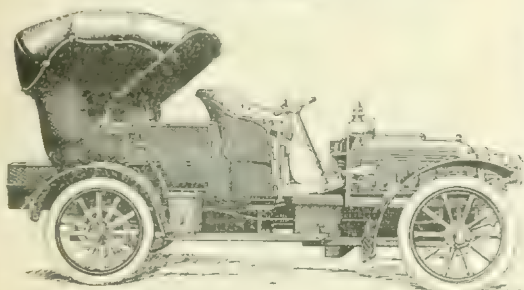


Berline de voyage

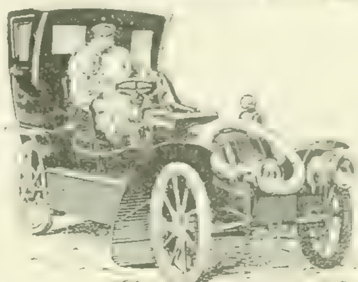


Landaulet trois-quart électrique

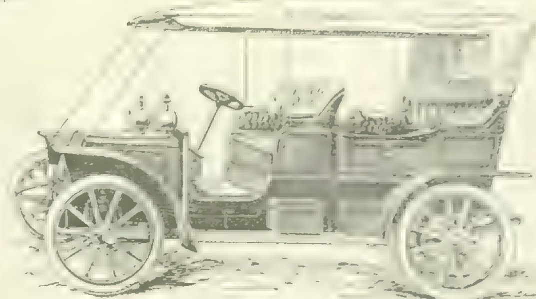




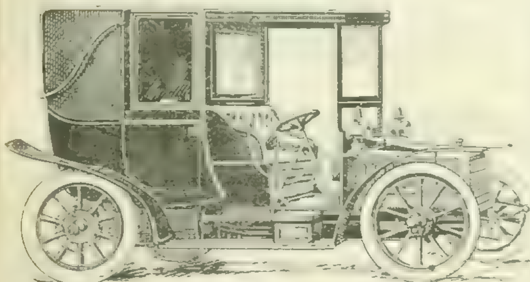
Double-phaeton Roi des Belges



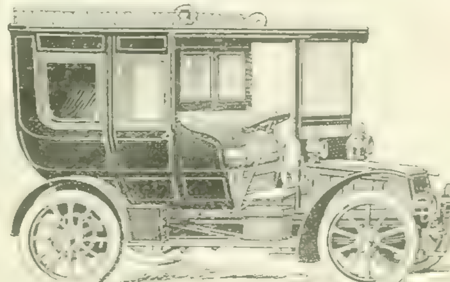
Cab



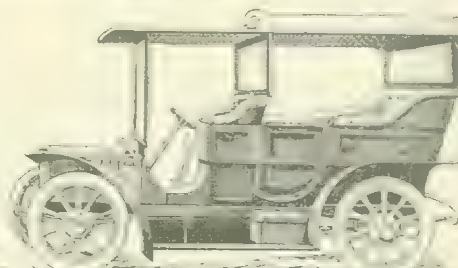
Phaéton [illegible]



Landaulet

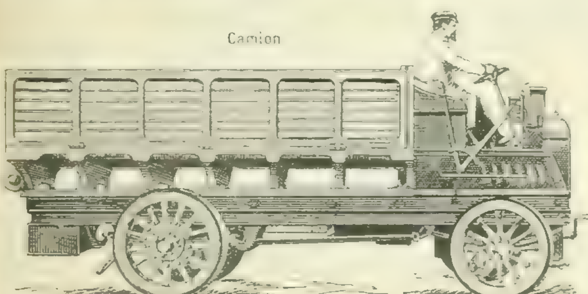


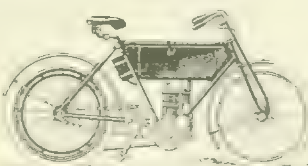
Limousine



Double-phaéton [illegible]

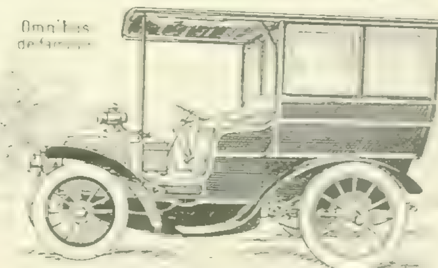
Camion





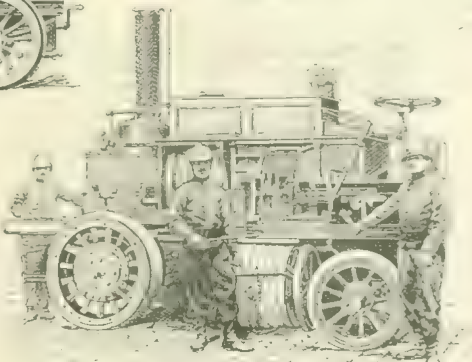
Motocyclette

Omnibus de famille





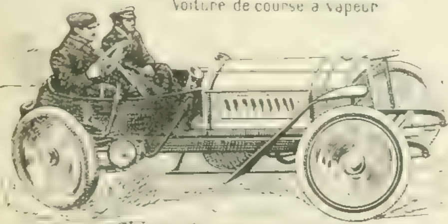
Voiture de course à vapeur



Pompe automobile des pompiers de Paris

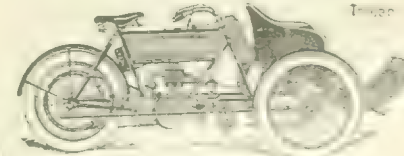
Voiture de livraison

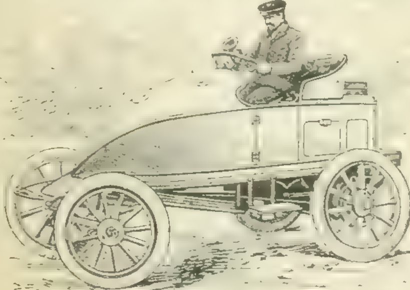




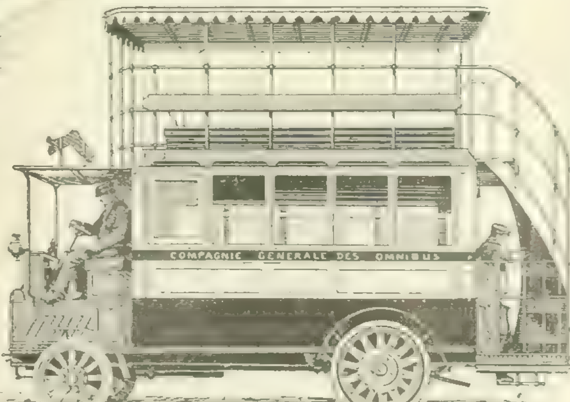
Voiture de course à petrole

Tricar





Voiture de course à vapeur



Omnibus



Voiture de course à pétrole

Voir au tome Ier les premières voitures automobiles.

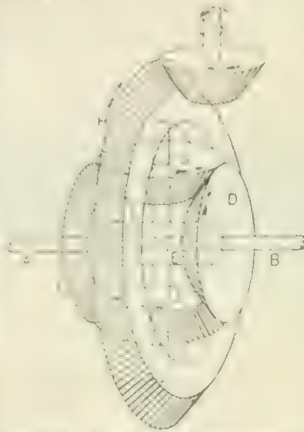
[illegible]

senté ouvert.

[illegible] mission est le *différentiel*, dont l'invention ou plutôt l'ap- [illegible]

Son but est de per- [illegible] roues motrices de prendre une vitesse [illegible] celle de l'autre roue dans les virages, [illegible] glissements sur le sol.

[illegible] permet d'en saisir le fonctionnement. [illegible] entraîne les axes [illegible] des roues motrices, qui peuvent être [illegible] droite les satellites ne tournent pas et [illegible] ralentit, les satellites roulent sur C et poussent en [illegible] qu'en virage et réalise le paradoxe de deux roues indépendantes et cependant reliées toutes deux entre elles et au moteur.



[illegible] tier. Ces tubes et le *carter* du différentiel constituent alors l'essieu arrière.

[illegible] donc articuler par des cardans (v. ce mot) l'arbre L qui va du changement de vitesse au différentiel. C'est alors [illegible] placer l'ensemble du différentiel sur le châssis, prendre un essieu dormant, rigide, avec des roues folles, et relier [illegible]

7° *Freins*. Une voiture automobile a besoin de freins puissants. La loi en exige deux au moins. Ordinairement on place sur les moyeux des roues arrière deux freins actionnés simultanément par un levier à main, comme le changement de vitesse, et sur la transmission, près du différentiel, un ou deux freins mus par pédale comme l'embrayage.

Ces freins sont formés soit d'une bande souple d'acier garnie de fibres de bois vulcanisé roulées sur un tambour, soit plus souvent de deux mâchoires qui enserrent ce tambour en frottant sur sa circonférence extérieure ou de deux sabots qui s'écartent à l'intérieur. (V. *fig.* 1 et 2). Une béquille s'appuyant à volonté sur le sol ou une roue [illegible] involontaire de la voiture.

8° *Roues*. Ces roues sont généralement en bois, mais avec moyeux métalliques comme les roues d'artillerie. [illegible] grâce à l'amortissement produit par le pneumatique.

[illegible] auffé par un ou plusieurs [illegible] serpentin de l'eau, qui sort immédia- [illegible] teur. Cette chaudière est donc inexplosible. Le moteur actionne directement le différentiel sans embrayage ni [illegible] souplesse du moteur.

[illegible] urs à explosion. Il [illegible] n de l'hélice.

[illegible]

Citons parmi les grandes marques connues pour la construction des automobiles et motocyclettes : En *France* : Ariès, Bayard-Clément, Berliet, Bollée, Brillié, Brouhot, Bruneau, Clément, Cottereau, Darracq, Decauville, Dietrich, Delahaye, Delaunay-Belleville, Dion-Bouton, Gallia, [illegible], Hotchkiss, Krieger, Motte, Mors, Panhard-Levassor, Peugeot, Radia, Renault, Richard-Brasier, Rochet-Schneider, Védrine, Werner, etc. ; en *Allemagne* et en *Autriche* : Benz, Daimler, Mercédès, etc. ; en *Angleterre* : Napier, Wolseley, etc. ; en *Hollande* : Spyker, etc. ; [illegible] Fiat, Itala, etc. ; aux *États-Unis* : Locomobile, Olsmobile, Pope Toledo, Stanley, etc.

III. — FORMALITÉS À REMPLIR. *Certificat de capacité*. Nul ne peut conduire un automobile s'il ne possède : 1° un certificat de capacité ; 2° le récépissé de déclaration de son véhicule.

Pour obtenir le certificat de capacité, il faut : fournir une demande sur papier timbré à 60 centimes et l'adresser au préfet de police pour Paris et au préfet pour les départements. Il faut, en outre, joindre à cette demande : 1° un certificat de domicile délivré à Paris par les commissaires de police et partout ailleurs dans les départements, par le maire de la commune ; 2° une pièce justificative d'identité donnant l'état civil (acte ou bulletin de naissance, livret de mariage ou militaire, etc.) ; 3° deux photographies non collées.

Le certificat de capacité sera délivré sur cette demande régulièrement établie, après examen pratique (conduite de la voiture), subi devant le service des mines (l'Association générale automobile peut également faire passer ces examens).

Certificat de la voiture. Avant de mettre en service une voiture automobile, il faut :

1° En faire une déclaration sur papier timbré à 60 centimes, adressée au préfet de police pour Paris et au préfet pour les départements. La déclaration doit indiquer : nom et prénoms du propriétaire ; son domicile, le nom du constructeur de l'automobile ; l'indication du type du véhicule ; le numéro d'ordre dans la série du type ; si la voiture peut ou non faire plus de 30 kilomètres à l'heure.

2° Joindre à cette demande la copie du procès-verbal de réception du type du véhicule que l'on possède par le service des mines (avoir toujours soin de réclamer cette copie au vendeur de la machine).

Sur la présentation des pièces ci-dessus indiquées, le récépissé de déclaration de la voiture doit être immédiatement remis.

Il ne restera plus alors qu'à munir la voiture des numéros réglementaires qui seront indiqués par le préfet, si elle peut faire plus de 30 kilomètres à l'heure.

Immatriculation. Chaque automobile doit porter à l'avant et à l'arrière un numéro d'immatriculation. A ce numéro sont jointes une ou deux lettres, qui varient selon la région, ce qui permet d'innombrables combinaisons, tout en évitant de prendre plus de trois chiffres pour le numéro. Exemples : 530-A ; 318-GG ; 464-E 2.

La répartition de ces lettres a été basée sur celle des arrondissements minéralogiques de France. Nous en donnons ici le tableau.

LETTRES D'IMMATRICULATION	CHEFS-LIEUX D'ARRONDISSEMENTS minéralogiques	ARRONDISSEMENTS MINÉRALOGIQUES comprenant les départements suivants
A	Alais	Ardèche, Gard, Lozère, Hérault [illegible]
R	Arras	Pas-de-Calais, Oise, Somme
B	Bordeaux. .	Charente, Charente-Inférieure, Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Gers, Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrén.
C	Chalon-sur-Saône	Ain, Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Doubs, Jura, Yonne.
H	Chambéry	Savoie, Haute-Savoie, Hautes-Alpes [illegible]
I	Clermont-Ferrand.	Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Allier, Nièvre.
[illegible]	[illegible]	[illegible]
L	[illegible]	[illegible]
M	Marseille	[illegible]
N	[illegible]	[illegible]
P	[illegible]	Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, [illegible] et-Cher, Loiret, Vienne, Cher, [illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible] Seine-et-Marne [illegible] rieure
S	Saint-Étienne. . . .	Loire, Rhône.
T	[illegible]	[illegible] Aveyron, Lot, Tarn-et-Garonne, [illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Les déclarations relatives aux voitures automobiles doivent être faites à la mairie de l'arrondissement pour [illegible] ont leur résidence. Voici le taux de la taxe :

[illegible] la contribution pour les voitures, chevaux, mules et mulets, relatif aux voitures automobiles, qui avait fait l'objet de l'article 3 de la loi du 13 avril 1898, est fixé de la manière suivante :

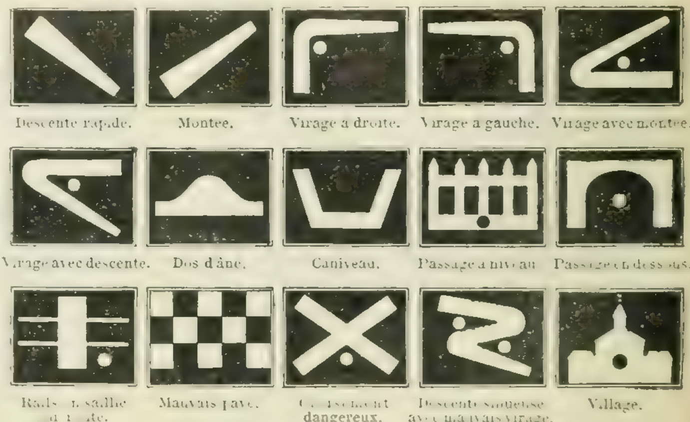
VILLES, COMMUNES [illegible]	SOMMES À PAYER [illegible]		
	[illegible]		[illegible]
	[illegible]	à plus de 2 places	[illegible]
	[illegible]	francs	francs
Paris	50	90	[illegible]
[illegible]			
[illegible]	40	75	[illegible]
[illegible]	30	60	[illegible]
[illegible]	25	50	[illegible]
[illegible]	20	40	[illegible]

D'autre part, les villes peuvent être autorisées à créer, en remplacement des droits d'octroi, une taxe égale (au maximum) aux taxes en principal établies sur les automobiles.

La contribution est due à partir du 1er du mois dans lequel a eu lieu la prise de possession de l'automobile, sans qu'il y ait lieu de tenir compte des taxes imposées au nom de précédents possesseurs.

IV. — SIGNAUX DE ROUTE. L'Association générale automobile a établi un code de signaux de route qui parle aux yeux, chaque plaque indicatrice donnant l'impression graphique de l'obstacle signalé. Ces signes, placés sur des poteaux à 300 ou 400 mètres de l'endroit qu'ils indiquent, d'un dessin très visible en blanc sur fond bleu foncé, rendent de grands services aux touristes et peuvent éviter bien des accidents en prévenant à temps le chauffeur des points dangereux sans nécessiter de sa part une lecture souvent difficile.

SIGNAUX DE ROUTE POUR AUTOMOBILES



V. — AUTOMOBILES MILITAIRES. C'est en 1902 qu'a été adopté définitivement l'usage des automobiles pour le transport du personnel et du matériel aux armées. Une instruction confidentielle du 18 février de cette année sur l'emploi des automobiles destinés au transport du personnel a déterminé quelle catégorie d'automobiles devait être utilisée, en cas de guerre, dans chaque quartier général. Puis, par une instruction du 9 avril suivant, a été réglementée l'utilisation des automobiles, dans les quartiers généraux, pour les manœuvres et les voyages d'état-major. Afin d'assurer le recrutement de ces voitures, de leurs conducteurs et des chauffeurs, le ministre de la guerre indique chaque année les manœuvres et voyages d'état-major pendant lesquels les membres du conseil supérieur de la guerre ou les commandants de corps d'armée sont autorisés à faire usage d'automobiles. En principe, les automobiles et leurs conducteurs sont recrutés dans la région du corps d'armée appelé à les utiliser. En outre, le ministre fait connaître chaque année les régions où devront se recruter les voitures et conducteurs destinés aux quartiers généraux d'armée ou de direction des manœuvres. Les automobiles employés doivent appartenir à la catégorie prévue pour le quartier général correspondant en cas de guerre.

Des indemnités variables sont allouées aux propriétaires de machines, tant pendant l'exécution des manœuvres ou voyages d'état-major, que pour se rendre au point de concentration et en revenir par voie de terre.

En 1904, on vit naître l'automobile véritablement militaire, prenant indirectement sa part au combat. Brillié, reprenant les études de Scotte, livrait au Portugal des tracteurs pour pièces de gros calibre, permettant de transporter rapidement obusiers et gros canons jusqu'ici réservés au siège des places fortes. (L'Angleterre avait déjà essayé cela au Transvaal avec des locomotives routières à vapeur dont elle a la spécialité.)

En même temps, le colonel Renard mettait au point son train militaire, bientôt copié en Allemagne et en Angleterre, destiné au transport rapide des troupes et surtout des munitions.

En Amérique, on réalisait une voiture d'ambulance cuirassée, permettant de recueillir sans risque et de soigner immédiatement les blessés.

Depuis peu de temps, enfin, la maison Charron-Girardot-Voigt, reprenant un problème souvent travaillé, surtout en Autriche, établissait pour l'armée russe une voiture véritablement offensive, dont nous donnons la reproduction, et qui est la dernière voiture militaire en [illegible]

Cette voiture, mue par un moteur de 30 chevaux, transporte une mitrailleuse Hotchkiss. La mitrailleuse est placée dans une tourelle tournante étudiée par un officier de marine, Guyo, et peut battre tout l'horizon.

Les roues sont en bois, [illegible] couvre aussi toute la voiture, protège le radiateur par des ailettes; les roues arrière sont aussi recouvertes. Ce blindage, en acier-nickel de 6 millimètres d'épaisseur,

Voiture C. G. V. [illegible]

peut recevoir une balle [illegible] sans être perforé [illegible]

Un phare de route et un phare de combat [illegible] protégé par le blindage éclairent la route.

Les pneumatiques sont garnis [illegible] chambre à air [illegible] une matière spéciale permettant à la

Voiture C. G. V. en ordre de combat [illegible]

rigueur de rouler sur pneus crevés. Enfin, deux rails mobiles peuvent être placés au-dessus d'un fossé pour permettre l'accès des champs.

Sur route, la voiture fait 45 kilomètres à l'heure et [illegible] en terre labourée. Elle pèse 3 tonnes et transporte 120 litres d'essence, 50 litres d'huile de graissage et 10.000 cartouches d'infanterie pour la mitrailleuse.

Aux grandes manœuvres de 1905, on fit l'essai d'une voiture projecteur établie par Kriéger, dont le moteur actionne une dynamo qu'on peut utiliser à volonté à la propulsion [illegible] ou à l'alimentation d'un très puissant projecteur qui peut au besoin être transporté hors de la voiture.

Citons enfin la voiture pour télégraphie sans fil étudiée par la maison Panhard-Levassor avec le concours de [illegible] Arsonval et nous aurons passé en revue les principales applications de l'automobile à la guerre.

— Navig. fluv. *Barrages automobiles.* Barrages constitués par un déversoir en maçonnerie couronné par des *hausses,* panneaux mobiles autour d'un axe horizontal placé de façon telle que la pression de l'eau les couche lorsque son niveau s'élève par une crue. Le trop-plein disparu, les hausses se relèvent d'elles-mêmes.

Automobile-Club, association fondée à Paris, le 12 novembre 1895, sur l'initiative du comte de Dion, avec le concours de Deprez, G. Berger, Ballif, Recopé, de Zuylen, [illegible] et sous le patronage de Marinoni, Levassor, etc. Elle se propose de développer en France l'industrie automobile et ses filiales, au moyen d'encouragements de toute sorte, notamment de courses (Paris-Bordeaux, Paris-Marseille [1896], Paris-Amsterdam, etc.) et d'expositions (les *Salons de l'Automobile*), dont les premiers se sont tenus aux Tuileries et les suivants au Grand Palais. Pour exécuter cette dernière partie de son programme, l'Automobile-Club a formé un consortium avec les deux chambres syndicales de l'Automobile, les directeurs des grands journaux de sport, etc. Il règle la participation de l'industrie automobile française aux grandes épreuves internationales. Il a eu son siège, de 1895 à 1900, 4, place de l'Opéra; depuis cette date, 6 et 8, place de la Concorde.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT

Insigne de l'Automobile-Club.

***AUTOMOBILISME** [illegible] n. m. — Encycl. Milit. Des corps spéciaux d'automobilistes ont été constitués dans plusieurs armées étrangères.

En Allemagne, on a formé en 1904 un corps [illegible] des volontaires de l'automobile » (*Automobil-Freiwilligen-Korps*), composé de membres du Club automobile allemand. Les hommes qui veulent en faire partie doivent s'engager, en se conformant à certaines prescriptions déterminées, à servir dans l'armée en temps de paix comme en temps de guerre. Les conditions pour entrer dans ce corps sont : d'être de nationalité allemande ; de posséder un automobile d'un type et d'une puissance déterminés et d'avoir le certificat de conducteur. Les membres s'engagent à faire, pendant quatre années consécutives, deux à trois périodes d'exercice de dix jours au plus, puis à fournir, en temps de guerre, un service illimité. Pendant les exercices, ils portent un uniforme spécial, et une indemnité leur est allouée pour l'entretien de leur machine et celui de leur mécanicien.

[illegible] posséder son automobile et s'engage à faire chaque année une période d'instruction de dix jours, pendant lesquels il reçoit une indemnité quotidienne de 2 livres. Quarante motocyclistes sont adjoints aux automobilistes proprement dits.

En Autriche-Hongrie, il a été constitué, d'accord avec le Club automobile autrichien, un « corps d'automobilistes du landsturm », dont la mission sera de fournir à l'armée, en temps de paix comme en temps de guerre, des automobilistes et des motocyclistes, ou tout au moins les machines nécessaires, et de former en outre des hommes à l'exécution de ce service, en même temps que de [illegible] son développement.

AUTOMORPHISME [illegible] et *morphê,* forme) n. m. Théorie de W. Roux, en vertu de laquelle il y a, dans tout organisme, lutte des organes entre eux, des cellules et même des parties constituantes de la cellule entre elles, chaque organe, chaque cellule, chaque organite cherchant à se développer davantage et à prendre la prédominance. (C'est cette lutte, d'après W. Roux, qui produit la différenciation cellulaire, le balancement organique et l'harmonie des fonctions et des organes, du corps en un mot. Pfeffer a étendu cette conception aux espèces, dont la lutte déterminerait également l'autodifférenciation et l'automorphisme.)

— Bibliogr. : W. Roux, [illegible] Leipzig, 188[illegible] [illegible] Paris, 189[illegible]

AUTOPEXIE [illegible] fixation) n. f. Opération consistant à fixer le corps de l'utérus à sa portion cervicale pour corriger une rétrodéviation.

AUTORÉGULATION [illegible] fonction physiologique, de se régulariser elle-même.

— Encycl. Un cas remarquable d'*autorégulation* est celui relatif à la sexualité, chez certaines espèces. Quand les mâles sont plus abondants que les femelles, les petits sont en majorité mâles ; mais bientôt, ces derniers deviennent les plus nombreux, et alors les petits sont en majorité femelles, et ainsi de suite. On a tenté d'expliquer cette autorégulation des sexes en disant que, lorsqu'un élément sexuel est jeune et l'autre vieux, c'est le jeune qui détermine le sexe, mâle s'il est mâle, femelle s'il est femelle, etc. Mais rien n'est venu vérifier expérimentalement cette manière de voir.

[illegible] (Hernig) se manifeste chez l'homme, par exemple, quand le rapport de l'assimilation à la désassimilation égale 1, quelle que soit la grandeur des échanges. Dans ce cas, en effet, un aliment ingéré en excès est désintégré et éliminé par l'urine (azote) dans les mêmes proportions (Verworn). V. Biotonus.

AUTOSCAPHE [illegible] *skaphos,* barque) n. m. Canot automobile.

Autre danger (l'), comédie en quatre actes, de Maurice Donnay [illegible] femme de l'ingénieur Jadain, la mère d'une jolie fillette de douze ans, Madeleine, devient la maîtresse d'un ami d'adolescence soudain retrouvé, le jeune et brillant avocat Freydières. Leur liaison dure tout un lustre sans nuage. Mais alors Madeleine, qui a dix-sept ans, s'éprend en secret de Freydières, et celui-ci, certains indices de jalousie le révèlent, se met à aimer aussi Madeleine. Or, une indiscrétion apprend à cette dernière la vérité : l'homme qu'elle adore est l'amant de sa mère. (Dans l'adultère, le premier danger auquel on songe, c'est le mari ; l'autre — d'où le titre — c'est la grande fille ou le grand fils.) Danger terrible. Madeleine s'évanouit, elle est malade, elle va mourir. Et Mme Jadain, folle de son enfant, ne voit d'autre moyen, pour la sauver, que de lui donner comme mari son amant.

Tel est le fait brutal, dégagé des épisodes. Mais ces épisodes, dans la pièce, jouent un grand rôle, un trop grand rôle même, car l'auteur ne commence à développer son vrai sujet qu'à la fin du troisième acte. Malgré cette singularité de construction, l'œuvre est fort intéressante. Après des hors-d'œuvre charmants, le quatrième acte, très beau, en affirma le succès, malgré ce que le dénouement a de vraiment pénible.

***AUTRICHE-HONGRIE.** [illegible] *raine.* L'auteur de cette dynastie est le comte Rodolphe de Habsbourg, qui fut élu empereur d'Allemagne en 1273. Par suite du mariage de Maximilien Ier avec Marie de Bourgogne (1486), la puissance de la maison d'Autriche s'étendit rapidement sur une grande partie de l'Europe et sur l'Amérique centrale et méridionale ; mais Charles-Quint partagea son empire trop vaste entre son fils Philippe II, roi d'Espagne, et son frère Ferdinand Ier, empereur d'Allemagne. La ligne autrichienne se divisa en deux branches : la première s'éteignit en 1633, et la deuxième en 1740. Marie-Thérèse, fille du dernier empereur, Charles VI, épousa en 1736 François de Lorraine, qui devint empereur d'Allemagne, en 1745, sous le nom de François Ier, et fonda la nouvelle ligne de Lorraine. Ses deux fils, Joseph II et Léopold II (frères de Marie-Antoinette, reine de France), transmirent la couronne impériale et les États héréditaires [illegible] magne de 1792 à 1804, François II abdiqua et régna en Autriche sous le nom de François Ier (1804).

La maison de Lorraine compte actuellement deux lignes : 1° la ligne impériale, partagée en deux branches principales, l'une régnante (empereurs d'Autriche et rois de Hongrie), l'autre non régnante (grands-ducs de Toscane) ; 2° ligne non régnante (ducs de Modène ou maison d'Autriche-Este), éteinte quant à la descendance masculine depuis 1875.

— Histoire. [illegible] cupation de la Bosnie et de l'Herzégovine se heurta à la résistance des populations. Les troupes ne purent entrer [illegible] autrichiennes occupèrent aussi, le 8 [illegible] février 1879 le cabinet Auersperg, qui avait donné sa démission au cours des négociations tendant au renouvellement du pacte austro-hongrois. En août 1879, le comte Taaffe succéda à M. Streymayr à la présidence du con-[illegible] tionnaires les portef[illegible] du parti libéral allema[illegible] tenta encore le parti all[illegible] l'Université de Prague en [illegible] étudiants des deux langues.

[illegible] plus en plus influents. Aux élections de 1883 pour la diète provinciale de Bohême, les Allemands cessèrent d'avoir la prépondérance. La lutte des nationalités se manifesta [illegible] et la diète d'Agram, sans s'associer à l'émeute, montra ses tendances séparatistes.

Au début de 1884, les libéraux allemands essayèrent, en Cisleithanie, de renverser le cabinet Taaffe en voulant faire reconnaître à l'allemand le caractère de langue officielle, mais ils échouèrent dans leur tentative. Le ministère se trouva ensuite en présence de difficultés suscitées par les socialistes. En Croatie, de nouvelles violences amenèrent la dissolution de la diète.

Les élections de 1885 à la Chambre cisleithane furent favorables aux Slaves, qui formaient la majorité gouvernementale. La lutte des nationalités reprit encore sur la question des langues. Une motion tendant à faire conférer à l'allemand le caractère de langue officielle fut présentée au Reichsrat ; mais les Tchèques blâmèrent vivement le cabinet de son attitude (1886). A la fin de l'année 1886, les Allemands de Bohême commencèrent leur rupture avec les Tchèques.

[illegible] landsturm fit de celui-ci une véritable armée régulière. L'attitude de l'Autriche dans les Balkans put faire penser qu'elle avait l'intention de prendre position dans la mer Égée. Elle imposa à la Serbie un ministère docile à ses inspirations et le plaça sous sa tutelle économique.

L'Autriche-Hongrie s'était alliée en 1879 à son ancienne rivale, la Prusse, devenue l'Allemagne ; elle avait signé avec elle un traité d'alliance défensive, auquel, en 1882, l'Italie avait donné son adhésion. C'est ainsi que s'était constituée la triple alliance. L'alliance austro-germanique fut renouvelée à la fin de mars 1887.

Les dernières années du ministère Taaffe. Les haines de race rendaient difficile la tâche du gouvernement. Le comte Taaffe parvint cependant à maintenir son système d'équilibre entre les nombreux partis qui composaient le Reichsrat. La question scolaire, posée par les catholiques qui réclamaient des écoles confessionnelles, agita le Parlement et le pays en 1889, mais sans résultat. La mort de l'archiduc Rodolphe dans des conditions particulièrement dramatiques, en 1889, fut une cruelle épreuve pour la famille impériale. Le mouvement socialiste se manifesta, en 1889 et en 1890, par de nombreuses grèves.

L'une des questions qui préoccupèrent le plus la politique autrichienne en 1890 fut celle du compromis tchèque-allemand. (V. Bohême.) Cette tentative de réconciliation entre les Slaves de Bohême et les Allemands ne réussit pas. Le comte Taaffe parla de se retirer, mais l'empereur ne voulut pas se séparer de son ministre, qui obtint une dissolution anticipée du Reichsrat en janvier 1891. Les élections qui eurent lieu du 27 février au 21 mars abou-[illegible] dissolution de la majorité qui soutenait le comte Taaffe. Le président du conseil se rapprocha du parti libéral allemand. Le projet de compromis, soumis en 1892 à la diète de Bohême, fut ajourné le 14 mars pour un temps indéfini.

Des traités de commerce furent conclus, en 1892, par l'Autriche avec l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la Serbie, la Suisse.

Mais le rapprochement du comte Taaffe avec les libéraux allemands ne put être de longue durée. Un projet de réforme électorale présenté par le cabinet amena sa chute ; il fut renversé par le parti libéral allemand, le parti conservateur et le parti polonais.

[illegible] le 12 novembre 1893, fut présidé par le prince de Windischgrætz. Le président du conseil, voulant détourner l'attention du Parlement des questions de nationalité, proposa de grandes réformes économiques et sociales. Mais la coalition disparate qui soutenait le ministère menaça de s'effondrer avant la réalisation de ses projets réformateurs.

La plus grande difficulté était pour le ministère la réforme électorale, dont la nécessité s'imposait, mais sur laquelle on n'avait pu se mettre d'accord. Le ministère Windischgrætz n'avait fait aboutir aucune des réformes qu'il avait annoncées. Il dut donner sa démission, qui fut acceptée le 19 juin 1895.

[illegible] binet provisoire présidé par le comte Kielmansegg, sous lequel eurent lieu les élections municipales de Vienne, qui furent un succès pour le parti clérical. Le 3 octobre 1895, le comte Badeni fut mis à la tête du gouvernement. Il s'attira la haine des ultramontains en prononçant la dissolution du conseil municipal de la capitale, qui avait par deux fois élu maire le Dr Lueger, chef de ce parti.

[illegible] forme électorale, admettant le principe du suffrage universel, par la création d'une cinquième curie élisant un député par 300.000 hab. Le vote de ce projet, en mai, fut un grand succès pour le ministère.

Les élections faites en mars 1897 conformément à la loi électorale nouvelle, donnèrent des éléments très disparates. Dans le but de rattacher les Tchèques à la majorité gouvernementale, le comte Badeni rendit, pour la Bohême et la Moravie, des ordonnances sur les langues qui mécon-

AUTRICHE-HONGRIE : Tableau généalogique.

[illegible] II
[illegible] Marie-Antoinette.
[illegible]
Grand [illegible] Empereur d'Allemagne 1790.
[illegible]

[illegible]
Né 178[illegible], m. 1859.
Ép. morganatiquement 1827 Anne [illegible]

[illegible]
Comte de Meran
Né 1839, m. 1891.

Marie
Née 1831
m. 1834.

Marie-[illegible]
Née 18[illegible]
Ép. 1842 le prince de Savoie Victor-Emmanuel depuis roi d'Italie, né 1820, m. 1878.

[illegible]

Ferdinand Ier
Né 17[illegible], m. 18[illegible]
Empereur d'Autriche 18[illegible]. Abdique en faveur de son neveu François-Joseph, 1848.
Ép. 18[illegible] Marie-Anne de Savoie, fille de [illegible] roi de Sardaigne, [illegible] 18[illegible].

Marie-Léopoldine Caroline
Née 1797, m. 1826.
Ép. 1817 Don Pedro Ier, empereur du Brésil, né 1798, m. 1834.

Marie-Clémentine
Née 1798, m. 1881.
Ép. 1816 Léopold, prince des Deux-Siciles, né 1790, m. 18[illegible].

Caroline-Ferdinande [illegible]
Née 1802, m. 1832.
Ép. 18[illegible] Frédéric-Auguste II, roi de Saxe, né 179[illegible], m. 1854.

[illegible]
Renonce à la couronne 1848, en faveur de son fils aîné, [illegible]
Ép. 18[illegible] Sophie, fille de Maximilien Ier, roi de Bavière, née 18[illegible], m. 18[illegible].

François-Joseph Ier
Né 1830.
Empereur d'Autriche 1848.
Ép. 18[illegible] Élisabeth, fille de Maximilien, duc en Bavière, née 18[illegible], m. 1898.

Ferdinand (Maximilien)
Né 1832, m. 1867.
Empereur du Mexique 1864.
Ép. 1857 Charlotte, fille de Léopold Ier, roi des Belges, née 1840.

Charles-Louis
Né 1833, m. 1896.
Ép. 1° 1856 Marguerite, fille de Jean, roi de Saxe, née 1840, m. 1858.
2° 1862 Marie-Annonciade [illegible], fille de François II, roi des Deux-Siciles, née 1843, m. 1871.
3° 1873 Marie-Thérèse, infante de Portugal, fille de Dom Miguel, née 18[illegible].

Rodolphe
Prince impérial
Né 1858, m. 1889.
Ép. 1881 Stéphanie, fille de Léopold II, roi des Belges, née 1864. [illegible]

[illegible] Marie
Née 1883.
Ép. 1902 Otto, prince de Windischgraetz, né 18[illegible].

Marie-Valérie
Née 1868.
Ép. 1890 François-Salvator, fils de l'archiduc d'Autriche Charles-Salvator ; né 1866.

François-Ferdinand
Héritier présomptif.
Né 1863.
Ép. 1900 morganatiquement la comtesse Chotek, princesse de Hohenberg, née 1868.

Othon-François
Né 1865.
Ép. 1886 Marie-Josèphe, fille du prince Georges de Saxe, née 1867.

Ferdinand-Charles-Louis
Né 1868.

Marguerite-Sophie
Née 1870, m. 1902.
Ép. 1893 Albert, duc de Wurtemberg, né 1865.

Marie-Annonciade
Née 1876.

Élisabeth
Née 1878.
Ép. 1903 Aloyse, prince de Liechtenstein.

Charles-François
Né 1887.

Maximilien-Eugène
Né 1895.

Ligne impériale : IIe branche (non régnante)
Grands-ducs de Toscane

Auteur : Ferdinand III, 2e fils de l'empereur Léopold II.
Né 1769, m. 1824.
Grand-duc 1791, rétabl. 1814.
Ép. 1° 1790 Marie-Louise-Amélie, fille de Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, née 1773, m. 1802.
2° 1821 Marie, fille du prince Maximilien Ier de Saxe, née 1796, m. 18[illegible].

Léopold II
Né 1797, m. 1870.
Abdique 1859.
Ép. 1° 1817 Marie-Anne, fille de Maximilien, prince de Saxe ; née 1799, m. 1832.
2° 1833 Marie-Antoinette, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 1814, m. 1898.

Louise
Née 1798, m. 18[illegible].

Thérèse
Née 1801, m. 1855.
Ép. 1817 Charles-Albert, roi de Sardaigne, né 1798, m. 1849.

Caroline, Née 1822, m. 1841.

Auguste-Ferdinande-Louise, Née 1825, m. 1864. Ep. 1844 Luitpold, prince de Bavière, fils de Louis Ier, roi de Bavière, né 1821.

Marie-Isabelle, Née 1834, m. 1901. Ep. 1850 François de Paule, prince des Deux-Siciles, comte de Trapani, né 1827, m. 1892.

Ferdinand IV, Né 1835.
Ep. 1° 1856 Anne, princesse de Saxe, née 1836, m. 1859.
2° 1868 Alice, princesse de Bourbon-Parme, née 1849.

1° Antoinette, née 1858, m. 1883.
2° Léopold-Ferdinand, né 1868. Renonce au rang d'archiduc et prend le nom de Léopold Wolfling, 1902.
3° Louise-Antoinette, née 1870. Ep. 1891 Frédéric-Auguste, prince royal de Saxe, roi de Saxe 1904 ; né 1865. Divorcée 1903.
4° Joseph-Ferdinand, né 1872.
5° Pierre-Ferdinand, né 1874. Ep. 1900 Marie-Christine de Bourbon-Siciles, née 187[illegible]. Enfants : Godefroy, né 1902. Hélène, née 1903.
6° Henri-Ferdinand, né 1878.
7° Anne-Marie-Thérèse, née 1879. Ep. 1901 Jean, prince de Hohenlohe-Bartenstein.
8° Marguerite-Marie, née 1881.
9° Germana-Marie-Thérèse, née 1884.
10° Robert-Ferdinand-Salvator, né 188[illegible], m. 1895.
11° Agnès, née 1891.

Marie-Chrétienne, Née 1838.

Charles-Salvator, Né 1839, m. 1892.
Ep. 1861 Marie-Immaculée-Clémentine, princesse de Bourbon-Siciles, née 1844, m. 1899.

- **Marie-Thérèse**, Née 1862. Ep. 1886 Charles-Étienne, archiduc d'Autriche, né 1860.
- **Léopold-Salvator**, Né 1863. Ep. 1889 Blanche de Castille, princesse de Bourbon, née 1868.
  1° Maria de los Dolores-Beatrix, née 1891.
  2° Marie-Immaculée, née 1892.
  3° Marguerite, née 1894.
  4° Renier-Charles, né 189[illegible].
  5° Léopold, né 1897.
  6° Marie-Antonia, née 1899.
  7° Antoine, né 1901.
  8° Assunta, née 1902.
- **François-Salvator**, Né 1866. Ep. 1890 Marie-Valérie, archiduchesse d'Autriche, née 1868.
  1° Élisabeth-Françoise, née 1892.
  2° François-Charles, né 1893.
  3° Hubert-Salvator, né 1894.
  4° Hedwige, née 1896.
  5° Théodore-Salvator, né 1899.
  6° Gertrude, née 1900.
  7° Marie-Élisabeth, née 1901.
  8° Clément-Salvator, né 1904.
- **Caroline**, Née 1869. Ep. 1894 Auguste-Léopold, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, né 1867.
- **Albert-Salvator**, Né 1871, m. 1896.
- **Marie-Antoinette-Immaculée**, Née 1874, m. 1891.
- **Marie-Immaculée-Renée**, Née 1878. Ep. 1900 Robert, duc de Wurtemberg, né 1873.
- **Renier-Salvator**, Né 1880, m. 1889.
- **Henriette**, Née 1884, m. 1886.
- **Ferdinand-Salvator**, Né 1888, m. 1891.

Marie-Anne-Caroline, Née 1840, m. 1841.

Marie-Louise-Annonciade, Née 184[illegible]. Ep. 186[illegible] Charles, prince d'Isenbourg, m. 1899.

Louis-Salvator, Né 1847.

Jean-Népomucène, Né 1852.

Ligne impériale : IIIe branche.

Auteur : Charles, 3e fils de Léopold II.
Duc de Teschen.
Né 1771, m. 1847.
Ep. 181[illegible] Henriette, fille du prince de Nassau-Weilbourg, née 1797, m. 1829.

Marie-Thérèse-Caroline, Née 1816, m. 18[illegible]. Ep. 1837 Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, né 1810, m. 18[illegible].

Albert, Né 1817, m. 1895. Ep. 1844 Hildegarde, fille de Louis Ier, roi de Bavière, née 182[illegible], m. 1864.

- **Marie-Thérèse**, Née 1845. Ep. 186[illegible] Philippe-Alexandre, duc de Wurtemberg, né 1838.
- **Charles**, Né 1847, m. 1848.
- **Mathilde**, Née 1849, m. 1867.

Charles-Ferdinand, Né 1818, m. 1874. Ep. 1854 Élisabeth, fille de l'archiduc Joseph et veuve de Ferdinand, prince de Modène, m. 1849, née 1831, m. 1903.

- **Frédéric**, Né 18[illegible], m. 18[illegible]. Ep. 1878 Isabelle, princesse de Croÿ, née 18[illegible].
  1° [illegible]
  2° [illegible]
  3° [illegible]
  4° [illegible]
  5° [illegible]
  6° [illegible]
  7° [illegible]
  8° [illegible]
  9° [illegible]
- **Marie-Christine**, Née 1858. Ep. 1879 Alphonse XII, roi d'Espagne, né 185[illegible], m. 1885. Régente 1886-1902.
- **Charles-Étienne**, Né 1860. Ep. 1886 Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche, née 1862.
  1° Éléonore, née 1886.
  2° Renée, née 1888.
  3° Charles, né 1888.
  4° Mechtilde, née 1891.
  5° [illegible]
  6° [illegible]
- **Eugène**, Né 18[illegible].

Frédéric, Né 1821, m. 18[illegible].

Marie-Caroline, Née 182[illegible]. Ep. 18[illegible] Renier, fils de l'archiduc [illegible]

Guillaume, Né 18[illegible], m. 18[illegible].

Ligne impériale : IVe branche.

Auteur : [illegible]

[illegible]

II Ligne. Ducs de Modène, Maison d'Este.

[illegible]

[illegible]

allemande. Mais, le jour même, il se retira.

[illegible]

la Chambre, et le 26 juillet, la clôture de la session fut prononcée. A la rentrée des Chambres, le 29 septembre [illegible]

Le ministère Thun ne pouvait vivre indéfiniment sous un régime dictatorial d'ordonnances. Il réunit en septembre le Parlement pour faire désigner les membres des délégations qui votent le budget commun; comme prélimi- [illegible]

[illegible] neur de Styrie, constitua un cabinet d'affaires neutre. [illegible] nances sur les langues. Puis, le Parlement se réunit le [illegible] Mais, au lieu des Allemands, ce furent les Tchèques qui arrêtèrent le cours des affaires. Il fallut encore proroger le compromis par voie de décret impérial, et fixer de la même façon le budget autrichien de 1900. Le cabinet Clary, [illegible] qui avait fait partie des trois cabinets précédents, fut investi de la présidence provisoire du conseil des ministres. [illegible] 1900, était composé en majeure partie de personnalités à tendances allemandes centralistes. M. de Kœrber chercha à gagner les chefs de partis à l'idée d'une conférence de conciliation entre les Allemands et les Tchèques; il demanda en vain à ces derniers de suspendre pendant ce [illegible] reunit le 5 février, mais elle échoua.

[illegible] réunit le Parlement le 6 juin. Mais, après des séances où l'obstruction des Tchèques devint scandaleuse, il fit signer à l'empereur un décret déclarant la session close. Le 7 septembre, la dissolution du Parlement fut prononcée.

Le 17 août, eurent lieu, dans toute l'Autriche-Hongrie, des fêtes en l'honneur du 70e anniversaire de l'empereur François-Joseph. L'archiduc Charles-Louis, frère aîné de l'empereur, étant mort, son fils, l'archiduc François-Ferdinand, était le plus proche héritier du trône; s'étant marié avec la comtesse Chotek, fille d'un seigneur de [illegible] de succession au trône.

La campagne électorale s'ouvrit à la fin de 1900, entièrement dominée par le conflit entre les nationalités. Les élections, terminées en janvier 1901, furent une défaite de l'ancienne majorité slave cléricale et des socialistes; le morcellement en fractions nationales et politiques fut encore plus accentué que dans l'ancien Parlement.

[illegible] mentaires sur le terrain économique. Les Tchèques consentirent à suspendre leur obstruction, et, après quatre années stériles, les travaux parlementaires reprirent. On vota une loi sur les canaux, puis des lois ouvrières, des [illegible] le budget de 1902 fut voté.

Mais la lutte entre les nationalités recommença bientôt, [illegible] Tchèques déclaraient qu'ils s'opposeraient à tout compromis avec la Hongrie tant qu'on n'aurait pas remis en vi- [illegible]

Le 31 décembre 1902, les présidents du Conseil d'Autriche et de Hongrie, MM. de Kœrber et de Szell, arri- [illegible] entre les deux pays. En janvier 1903, des projets de loi [illegible] autrichien et hongrois, mais ni l'un ni l'autre n'accepterent ce compromis. La situation du ministère devint de [illegible] sa démission, que l'empereur d'ailleurs refusa.

[illegible]

Nouveau ministère Gautsch. Le 31 décembre, le baron de Gautsch fut appelé à présider le ministère. Après de longs débats, il obtint, le 12 mai 1905, le vote du nouveau tarif douanier austro-hongrois, terminant ainsi une partie importante des projets de loi relatifs au compromis. Malheureusement, le désaccord entre la Cour et le Parle- [illegible] dualiste est fatalement appelé à disparaître.

AUVARD [illegible] et fut reçu au concours de 1886 comme accoucheur des hôpitaux et attaché en cette qualité à l'hôpital Saint-Louis (1897). Il a rédigé de nombreux mémoires sur les questions obstétricales et publié notamment les ouvrages sui- [illegible] (1905); *De la stérilité chez la femme;* etc.

AUXIRON (Claude-François-Joseph d'), économiste et ingénieur-hydrographe français, né à Besançon en 1731, mort à Paris en 1778. Officier, capitaine dans la légion de Lorraine, chevalier de Saint-Louis, il se fit connaître [illegible] *gouvernements*, etc. (1765), et traduisit de l'allemand un ouvrage [illegible] *Théorie des fleuves* [illegible] (1769). En collaboration avec le chevalier Charles-François Monnin de Follenay, il tenta, dès 1770, c'est-à-dire avant Jouffroy d'Abbans, l'utilisation de la vapeur dans la navigation fluviale. V. FOLLENAY.

AUXOCHROME n. m. Syn. de CHROMOGÈNE. V. COLORANT, t. III.

AVAITE n. f. Variété d'iridium.

AVAKOUMOVITCH (Jovan), homme d'État serbe, né à [illegible] ministre de la justice et président du Conseil de 1892 à 1893. Après l'assassinat du roi Alexandre, il fut le chef du ministère qui installa le nouveau roi Pierre Karageorgevitch et qui se retira peu de temps après l'avènement du souverain.

AVALON, grande presqu'île sud-est et district de l'île de Terre-Neuve et faite elle-même de quatre presqu'îles; pays rugueux, montueux, brumeux, peuplé de [illegible] habit. le port Saint-Jean, capitale de l'île, indente une de ces quatre presqu'îles.

***AVANCE** n. f. — Autom. *Avance à l'allumage.* Locution employée dans la technique du moteur à explosion. (V. au mot AUTOMOBILE l'indication des quatre temps du cycle.)

— ENCYCL. D'après l'exposé des quatre temps du cycle : aspiration, compression, détente, échappement, il semble nécessaire de produire l'allumage du mélange tonnant au commencement de la course de détente. Cela n'est exact que pour les moteurs à faible vitesse de rotation. Dès que le moteur tourne vite, il faut, pour laisser à la combustion vive, improprement appelée explosion, le temps de se produire pendant que le piston est encore au commencement de sa course, déterminer l'inflammation avant même le commencement de la course de détente, à la fin de la course de compression. C'est cette opération qu'on appelle *avance à l'allumage*.

Dans les moteurs à grande vitesse employés en automobile, une avance de quelques centièmes de la course du piston, c'est-à-dire quand le piston a encore quelques centièmes de sa course à parcourir, est absolument nécessaire. Si l'on adopte une trop faible avance, le moteur manque de force et les combustions s'achèvent dans le tuyau d'échappement, qui rougit. Si l'avance est trop grande, au contraire, il en résulte des compressions exagérées sur le piston, qui produisent des bruits secs dans le moteur. On dit alors que celui-ci *cogne*.

***AVANCEMENT** n. m. — Industr. Nombre qui mesure le travail fait par une machine-outil, telle que scie, perforateur, excavateur, pendant l'unité de temps, la seconde, la minute ou l'heure suivant les cas.

AVANTAGEUR n. m. Milit. Terme par lequel on a désigné longtemps, dans l'armée allemande, les jeunes gens qui s'engageaient dans les conditions voulues pour arriver à l'épaulette. On les appelle aujourd'hui FAHNENJUNKER.

AVANT-BASSIN n. m. La partie du port située en avant [illegible]

AVANT-METRÉ n. m. Ensemble des différentes mesures [illegible]

AVANTS [illegible] sion de suivre le ballon sans arrêt d'un bout à l'autre de la partie, du plus près possible, de former la mêlée, d'attendre le ballon aux touches, de préparer les lignes d'arrière.

AVANT-VIN [illegible] doux, c'est-à-dire dont la fermentation n'est pas achevée.

***AVARIE** [illegible] la syphilis et à ses suites, d'après le titre de la pièce de [illegible]

***AVARIÉ, E** [illegible]

Avariés (LES), pièce en trois actes, d'Eug. Brieux. (Théâtre Antoine, 1905.) — Un fiancé, atteint de la syphilis, va consulter un spécialiste célèbre. « Monsieur, lui dit ce dernier, ce serait un crime ignoble de vous marier avant quatre ans. » Mais des considérations impérieuses — la crainte d'un beau-père violent, une [illegible] mois, puis épouse. Résultat : la fillette qui naît de ce mariage est contaminée, la nourrice sera probablement [illegible] nourrice procure à la grand'mère l'occasion de montrer en quels abîmes d'égoïsme féroce peuvent descendre certaines personnes, que l'on ne regarde pas cependant comme [illegible]

Outre le talent, il faut plus d'une sorte de courage pour [illegible] chez un homme de théâtre aussi habile que Brieux, a été de faire sciemment une pièce qui n'est pas une pièce, mais une conférence dialoguée. Les personnages ne sont pas des personnages, mais des entités; ils s'appellent : l'avarié, le docteur, l'épouse, la nourrice, etc. A la scène, les *Avariés* ne pouvaient prétendre à un très grand succès; mais ils firent, par le monde, un bruit retentissant, ce qui est flatteur, et ils ont produit, produisent et produiront sûrement quelque bien, ce qui est glorieux.

La censure avait à l'avance surexcité l'attention publique en interdisant longtemps cette œuvre de haute moralité, dont l'auteur, en sa dédicace au professeur Fournier, membre de l'Académie de médecine, précisait ainsi la portée : « Je pense, avec vous, que la syphilis perdra considérablement de sa gravité lorsqu'on osera parler ouvertement d'un mal qui n'est ni une honte, ni un châtiment, et lorsque ceux qui en seront atteints, sachant quels malheurs ils peuvent propager, connaîtront mieux leurs devoirs envers les autres et envers eux-mêmes. »

***AVARIER** (s') [illegible] v. a. — Communiquer la syphilis.

AVASITE n. f. Silicate hydraté naturel de fer.

***AVELLAN**, amiral russe, né à Loviz en 1839. — En qualité de chef d'état-major, il collabora avec le vice-amiral Tyrtof, alors ministre de la marine, au développement des forces navales russes. Il fut nommé aide de camp général de l'empereur et devint lui-même ministre, lors de la mort subite de son chef, en mars 1903.

***AVENEL** (Paul), littérateur français, né à Chaumont (Oise) en 1823. — Il est mort à Paris en 1902.

Avenir (l') de la science, par E. Renan. V. SCIENCE (*l'Avenir de la*), t. VII.

Avenir (L'), comédie en trois actes, de G. Ancey (théâtre Antoine, 1899). — Trois crises dans la vie d'une femme, chacune à cinq ans de distance. Première crise : Etienne Ducarre et Jeanne Fontet s'aiment, mais elle n'a pas de dot et lui, mélancolique employé de ministère, ne gagne que 3.000 francs. Aussi, Mme Fontet mère leur démontre-t-elle qu'ils ne peuvent se marier. Heureusement, il y a Masson, un vieux garçon très riche, à qui feu Fontet rendit un grand service. On va lui demander une dot pour Jeanne. Pressenti, le vieux offre mieux... et pire : il épousera lui-même. Révolte des deux jeunes gens. Mais la pratique Mme Fontet les convertit encore. Les 30.000 livres de rente du vieillard sont bonnes à prendre, et lui-même ne durera guère. Il ne s'agit donc que d'un peu de patience : le mariage de Jeanne et d'Etienne se célébrera fin Masson. Deuxième crise : Jeanne, devenue Mme Masson, soigne son invalide, grincheux, jaloux — et au besoin l'amuse, car il a des retours de gaillardise. Etienne devient de plus en plus mélancolique, et aussi s'impatiente. Si encore Jeanne venait le voir !... Elle promet. Ira-t-elle ?... Elle est écœurée. Un jeune cousin, joyeux viveur, Maurice Martenot, s'efforce de la distraire. Troisième crise : Masson est mort. Mais Jeanne s'aperçoit alors qu'Etienne a vieilli, et elle n'a pas goût pour le rôle de garde-malade. L'employé lui-même, qui a maintenant ses habitudes, ses manies, ne tient plus au mariage. Ils se séparent en bons amis. Et la pratique Mme Fontet, constatant que sa fille en est à l'âge terrible pour les femmes, prévoit avec terreur que c'est Maurice le fêtard qui fera danser les écus de la jeune veuve.

La pièce est d'un réalisme noir et inspire une profonde tristesse.

AVERKAMP (Anton), compositeur hollandais, né à Willige-Langerak en 1861, fit d'abord des études de musique à Amsterdam, sous la direction de Daniel de Lange, alla les compléter à Berlin et à Munich, fut nommé en 1886 professeur à l'Ecole de musique d'Amsterdam, devient le rédacteur musical de l'« Amsterdammer » et a composé des recueils de chant, des cantates, des symphonies, des ballades, pour chœur et orchestre, le plus souvent sur des sujets religieux.

AVEROF (Georges AVYHERIS, dit), financier et philanthrope grec, né à Épire, mort à Alexandrie (1814-1899). Il quitta très jeune son pays natal, se rendit en Égypte, puis passa en Russie, où il changea son nom d'Avyheris en celui d'Averof. Il s'adonna au commerce et à l'agriculture, et se fixa à Alexandrie (1866), où il se livra à des opérations de banque. Averof fit un noble usage de ses richesses. Très patriote, il fit construire à Athènes des écoles, des hôpitaux, l'Ecole militaire des Evelpides, l'Ecole des arts et métiers, fit restaurer le stade antique des jeux Olympiques. Lorsqu'en 1897 les hostilités éclatèrent entre la Grèce et la Turquie, Averof fit don au gouvernement hellénique d'une somme de 30 millions comme souscription personnelle.

***AVERTISSEUR** n. m. — Locom. Appareil destiné à prévenir du passage d'un véhicule.

— ENCYCL. Sur voie ferrée, le sifflet à vapeur ou à air comprimé (trains électriques), la cloche sont les plus employés. Sur route, on emploie le grelot, la sonnette, le timbre. Le cyclisme, puis l'automobilisme amenèrent la création d'appareils plus puissants, la corne et la trompe, instruments à *anche*. (V. ce mot.) La corne est un cornet un peu recourbé, qui est actionné par une poire en caoutchouc. La trompe, au contraire, est repliée plusieurs fois sur elle-même pour allonger la colonne d'air en vibration et rendre le son plus grave et plus supportable, tout en portant aussi loin.

Aujourd'hui, on remplace parfois la poire par un corps de pompe et un piston, ce qui donne un appareil plus robuste et plus puissant. Enfin, l'automobile a emprunté récemment à la navigation son puissant appareil, appelé *sirène* par Cagniard de Latour (v. ce nom), qui l'inventa pour l'étude du son.

Cet appareil, transformé pour l'application à l'automobile, devint un petit ventilateur, qui aspire l'air par un orifice en pavillon et le chasse par sa périphérie. Celle-ci est fermée de deux cylindres, [illegible] l'autre tournant avec le ventilateur, et tous deux percés de fenêtres. L'air ne peut s'échapper que par intermittences, quand les fenêtres coïncident. Il résulte de ces rapides intermittences [illegible] Chose à remarquer, le son est guidé vers l'extérieur par le pavillon servant à l'aspiration, si bien qu'il circule dans ce pavillon en sens contraire de l'air aspiré.

Cet appareil est commandé par courroie ou par friction.

AVES, petite île de la mer des Antilles, isolée et déserte, située dans l'ouest de la Guadeloupe et de la Domi-

nique, par 66° de longitude O. de Paris. Demeurée sans maître jusqu'au début du XXe siècle, elle a été annexée à l'Angleterre par le croiseur [illegible], le 11 août 19[illegible].

Aveugles (LES **Jeunes**), groupe en marbre, du sculpteur Hippolyte Lefebvre, qui a obtenu la médaille d'honneur au Salon des artistes français de 1902. Des jeunes filles aveugles, assises dans la campagne, écoutent l'une d'entre elles qui joue de la cithare.

Les Jeunes Aveugles, d'après H. Lefebvre.

Ce groupe se recommande par une émotion forte et attendrissante, en même temps que simple et naturelle.

AVEULI, E part. pass. de *aveulir*. Rendu veule.

AVEULIR (*le u*, et *veule*) v. a. Rendre veule.

AVEULISSANT, E (de *aveulir*) adj. Qui rend veule, mou, faible. [illegible] *de notre mariage contemporain.* (P. et Victor Margueritte.)

AVEULISSEMENT [illegible] n. m. État de ce qui est aveuli.

***AVIATION** n. f. — ENCYCL. Les progrès considérables réalisés au cours de ces dernières années dans la navigation aérienne avec les ballons dirigeables, au moyen de moteurs extra-légers (V. AÉROSTATION), n'ont pas ralenti les recherches des partisans du plus lourd que l'air, et dans cette voie également de réelles améliorations sont à signaler. Les inventeurs ont tenté de construire soit des *hélicoptères*, soit des *aéroplanes*. Les premiers de ces appareils, généralement munis d'hélices suspensives, ne sont guère sortis du domaine de l'expérience de laboratoire avec des modèles réduits. Pourtant, il faut enregistrer les bons résultats obtenus par les appareils Dufaux et Léger, qui ont réussi à s'élever de terre au moyen de leurs hélices ascensionnelles, ce qui a décidé Santos-Dumont à établir (janvier 1906) un grand modèle d'hélicoptère, muni d'un moteur à pétrole de force considérable et de poids très réduit. Dans l'aéroplane, au contraire, les modèles ont cessé d'être construits en réduction, et il a été exécuté des appareils assez robustes pour soulever le poids d'un homme. C'est en Amérique que les expériences du vol plané ont été poursuivies avec le plus de méthode, dans le seul but d'établir les lois d'équilibre d'un corps au milieu de l'air en mouvement.

C'est ainsi que, dès 1896, des essais furent entrepris par l'ingénieur Chanutte, de Chicago, qui, assisté de ses collaborateurs, Herring et Avery, a expérimenté sur les bords du lac Michigan un appareil destiné à conserver au milieu de l'air un équilibre en quelque sorte automatique. Ses premiers modèles comprenaient un dispositif à ailes multiples; le dernier ne comprend que deux surfaces parallèles. Les expériences en ont été plus heureuses que celles de l'appareil de Pilcher, sorte d'oiseau volant assez semblable à une gigantesque chauve-souris ; le 30 septembre 1899, Pilcher, ayant tenté une sortie par un temps de bourrasque, vit son appareil chavirer, fut précipité sur le sol et se tua. Les tentatives de vol plané n'en ont pas moins été activement poursuivies. En 1900, Wilbur et Orville Wright, de Dayton Ohio), construisirent une machine à deux surfaces, avec un gouvernail horizontal à l'avant; l'appareil était muni de patins pour glisser doucement sur le sol à l'atterrissage, et l'opérateur devait rester étendu sur la plate-forme inférieure. Les expériences furent faites au-dessus d'une vaste plaine de sable, au bord de la mer; la surface totale de l'appareil, qui pesait 45 kilogrammes, était de 28 mètres carrés. Un aéroplane de ce système, muni d'un moteur de 12 chevaux, a pu remonter en moins d'une minute, sur 266 mètres, un vent de 10 mètres à la seconde. Depuis cette date, les frères Wright ont annoncé officiellement (1905) avoir construit un aéroplane d'un poids plus lourd et muni d'un moteur de 24 chevaux, grâce auquel ils auraient pu évoluer à 38 mètres de hauteur, et parcourir d'assez longues distances (près de 40 kilom.). Leur appareil présente l'aspect d'un immense cerf-volant, composé de deux plans horizontaux, de forme rectangulaire, solidement reliés par des tiges rigides et légères, et destinés à glisser dans l'air, le moteur jouant dès lors le rôle de la corde dans le cerf-volant. En France, le capitaine d'artillerie Ferber, répétant les expériences de Chanutte et des frères Wright, a construit également un aéroplane, composé essentiellement de deux plans horizontaux réunis par des tiges rigides et pourvu d'un moteur, ainsi que d'un gouvernail. Pour le lancement de l'appareil, il utilise un pylône de 18 mètres de haut, muni d'une sorte de long fléau, dont l'une des extrémités supporte l'appareil à expérimenter, tandis que l'autre est équilibrée convenablement au moyen d'un poids mobile. L'appareil a donné des résultats encourageants, et le capitaine Ferber a réussi à planer pendant quelques dizaines de mètres. Afin de stimuler les inventeurs, l'Aéro-Club de France a organisé, avec le concours d'Archdeacon et de Deutsch, un prix de 50.000 francs destiné à récompenser le premier aviateur qui réussira à parcourir 1 kilomètre en circuit fermé. Et Archdeacon lui-même a fait construire un aéroplane à moteur à pétrole, de dimensions exceptionnellement considérables. Cet aéroplane comprend non plus un seul, mais bien deux bâtis en forme de caisses ouvertes sur les côtés; la charpente est en bois de frêne et les cadres sont recouverts d'une étoffe de soie. Le dispositif est muni de deux gouvernails, dont l'un est placé à l'avant, l'autre [illegible] menté en grand et, de toute façon, l'*aviation* reste encore confinée dans le champ des courageuses, mais aventureuses expériences. Le plus léger que l'air, avec les essais des ballons dirigeables de Santos-Dumont et les résultats plus confirmés de Lebaudy, conserve encore son avantage.

AVICENNA (*sèn'-na*) n. m. Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, de la sous-famille des pentatominés, établi pour une espèce d'Australie. (L'*avi*[illegible] d'un jaune luisant, longue de 17 à 18 millimètres.)

AVICULARIÉS n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la sous-famille des *aviculariinés*, renfermant les my[illegible]

***AVICULARIIDÉS** n. m. pl. — D'après [illegible] famille des aviculariidés est divisée en neuf sous-familles : *paratropidinés, actinopodinés, migi*[illegible] *chybothriinés, hexurinés*. V. chacun de ces mots, pour la répartition des genres.

AVICULARIINÉS n. m. pl. Sous-famille d'arachnides aranéides théraphoses, de la famille des *aviculariidés*, comptant de nombreux genres, répartis en douze tribus. (Les tribus d'aviculariinés sont : *ischnocolés, eurypelmatés, lasiodorés, théraphosés, ornithoctonés, harpacti*[illegible])

AVIOLE ou **AVIOLA** n. f. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des agéléuidés, comptant quelques espèces propres à Ceylan et au sud de l'Inde. (Les avioles sont de petites araignées allongées, à longues pattes poilues, de couleur fauve et jaunâtre.)

AVION n. m. Appareil d'aviation inventé par Ader. V. AVIATION, t. Ier.

AVIT (saint). Plusieurs saints ont porté ce nom; en particulier : un solitaire du Périgord, mort à Ruffec en 518 (fête le 22 mars); — un évêque de Vienne en Dauphiné, vers le milieu du Ve siècle (fête le 5 févr.) [v. AVITUS]; — AVIT ou AVY, abbé de Micy, né à Orléans, mort vers 530 (fête le 17 juin); — un évêque d'Auvergne, mort vers 600 (fête le 21 août); — un évêque de Clermont, mort vers 689 (fête le 21 janv.).

AVOCAILLON (*ka, ill* [*ll* mll.]) n. m. Avocat sans notoriété. [illegible] V. Margueritte.)

AVOIEMENT (*voi-man*) n. m. Dr. Terme de droit usité dans le Nord pour désigner le matériel donné à ferme : [illegible]

AVOINER v. a. Mettre au régime de l'avoine.

AVORNINE n. f. Syn. de FRANGULINE. (T. IV.)

***AVOUER** v. a. — ALLUS. : **N'avouez jamais !** Le boucher Avinain, condamné à mort pour assassinats (Paris, 1867), était persuadé qu'il serait gracié parce qu'il avait avoué ses crimes. Il éprouva donc une déception cruelle quand on le conduisit à l'échafaud. Sur la plate-forme, il s'écria: « Messieurs, n'avouez jamais ! » On rappelle ces mots, sérieusement ou par plaisanterie, dans les circonstances les plus diverses.

***AVRIL** (L.-M.-Adolphe, baron D'), diplomate et écrivain français, né à Paris en 1822. — Il est mort au château de Coppières (Seine-et-Oise) en 1904.

AXEL-HEIBERG (TERRE), grande île américaine, située, comme les terres Isachsen, Ellef Ringnes, Amund Ringnes et du Roi-Christian, au nord-est de l'archipel Parry, et séparée des terres d'Ellesmere ou du Roi-Oscar, de Grinnell et de Grant, par l'Eureka Sund et le détroit Fridtjof Nansen. Elle a été découverte, comme toutes les autres îles situées à l'est de la mer du Prince-Gustave-Adolphe, par l'expédition norvégienne du capitaine Sverdrup, entre le printemps de 1900 et l'été de 1902.

AXOPLASMA (*plass* — de *axe*, et du gr. *plasma*; de *plassein*, former) n. m. Hyaloplasma du cylindraxe. (C'est une mince couche de protoplasma hyalin et homogène, qui s'étale à la surface du cylindraxe et de ses fibrilles.)

AYMARD (saint), abbé de Cluny au Xe siècle. Il succéda en cette qualité à saint Odon, en 942; six ans après, étant devenu aveugle, il fit élire à sa place saint Maïeul, et ne s'occupa plus que de sa propre sanctification, donnant jusqu'à la fin l'exemple d'une résignation parfaite. Il mourut en 965. — Il est honoré chez les bénédictins le 5 octobre.

AYMON (LES QUATRE FILS). V. AIMON, t. Ier.

AYNARD (Édouard), député français, né à Lyon en 1837. Banquier à Lyon, président de la chambre de commerce, conseiller municipal (1871-1880), régent de la Banque de France, il fut élu député de Lyon (VIIIe circonscription) en 1889 et successivement réélu en 1893, 1898, 1902 et 1906. Il a été vice-président de la Chambre, de 1898 à 1902. Très versé dans les questions économiques, il a pris une grande part à toutes les discussions relatives aux douanes, à la rente, à l'impôt sur le revenu, à la journée de huit heures. Il a écrit d'importants rapports sur les caisses d'épargne et la liberté de l'enseignement. Il appartient au parti libéral républicain. Amateur d'art éclairé, il a été élu membre libre de l'Académie des beaux-arts [illegible]

AYSÉNIE [illegible]

AYWAILLE [illegible]

AZCARRAGA [illegible] d'état-major, lieutenant en 1854, il fit la guerre contre les [illegible] cliste ayant disparu, les conservateurs se désunirent, les [illegible]

AZOBENZÈNE [illegible]

AZOL [illegible] formule de composition est représentée par une chaîne fermée comprenant cinq atomes, dont un au moins d'azote. (Si la chaîne pentatomique contient deux atomes d'azote, le corps correspondant est appelé DIAZOL.)

AZOTE [illegible] les trèfles, luzernes, sainfoins, gesses, pois, vesces, féveroles, haricots, etc.) jouissent de la singulière vertu d'enrichir en azote le sol qui les produit. On sait aussi que ce phénomène, constaté probablement de temps immémorial, ne fut expliqué qu'en 1885, à la suite des expériences d'Hellriegel et Wilfarth. Tandis que les céréales ou les racines, d'une manière générale toutes les plantes des cultures, puisent uniquement dans la terre, et par conséquent exportent du sol cultivé l'azote qui entre pour une part dans la constitution de leurs tissus — donc qui entre pour une part dans la constitution de la récolte — les légumineuses joignent au banal pouvoir de se nourrir comme les autres plantes de l'azote minéral de la terre celui rare et précieux d'absorber directement l'azote gazeux [illegible] *elles sont presque toujours importatrices d'azote*, en ce sens [illegible] donnant d'autre part à la terre cultivée la substance de leurs racines — et quelquefois de leurs tiges et de leurs feuilles (par exemple lorsqu'on les enfouit toutes vivantes) — elles font passer en quelque sorte l'azote de l'air dans la terre végétale. Toutefois, ce pouvoir fixateur est un pouvoir d'emprunt. La question, en d'autres termes, est bien plus compliquée qu'elle n'apparaît d'abord. Les légumineuses n'absorbent l'azote aérien que par le concours de bactéries qui vivent sur leurs racines, dans les nodosités ou protubérances qu'on y remarque. Entre la plante supérieure et les êtres microscopiques qu'elle héberge, il se produit probablement cette sorte d'association qu'on désigne du nom de *symbiose*, la bactérie, dans le cas actuel, vivant en parasite aux dépens de son associée, mais — après l'avoir puisée dans l'air sous forme gazeuse — lui abandonnant finalement, sous forme de résidus assimilables de déchets minéraux, partie ou totalité de l'azote dont celle-ci a besoin. Dans tous les cas, et quel que puisse être le mécanisme vrai du phénomène, la constatation pure et simple de sa réalité constituait, pour la science agronomique, en même temps que l'une de ses plus grandes, l'une de ses plus fécondes découvertes, la plus féconde peut-être depuis la découverte par Muntz et Schlœsing du ferment nitrificateur. Comme celle-ci, d'ailleurs, outre qu'elle laissait entrevoir de nouveaux horizons, elle restait, on peut dire, incomplète, inachevée, imprécisée dans ses détails, et l'on conçoit en conséquence que beaucoup de biologistes ou de chimistes agronomes aient entrepris dans cette direction nouvelle de nombreux travaux. Il serait fort long de les analyser tous, mais il est indispensable, énumérant les principaux, d'en exprimer l'essentiel.

Nous rappellerons d'abord, bien que déjà anciennes et [illegible]

rent. Aboutissant à cette conclusion *qu'il e*[illegible]

devoir constituer, en effet, dans l'étude de la [illegible] une étape fondamentale. Les plantes dont il s'agi[illegible] tiennent, faut-il ajouter, au monde des infiniment [illegible]

tats alors obtenus pour perdre ainsi, vis-à-vis de la culture, tout intérêt immédiat, n'en gardaient pas moins, quant [illegible]

pour une part tout à fait récentes, deux bactériolo[illegible] Bouilhac et Giustanini, se sont chargés au surplus [illegible] prouver. Ils ont montré non seulement qu'entre l'a[illegible]

lation de ce même principe par certaines algues, il [illegible] une complète analogie — que celles-ci, pour abs[illegible] l'azote de l'air, ont besoin comme les autres du co[illegible] de bactéries associées — mais de plus, en faisant vég[illegible] dans un sable stérile et dépourvu d'azote minéral u[illegible] lange fixateur d'algues et bactéries, *ils ont transfor*[illegible]

Or il n'est pas besoin d'insister beaucoup pour faire sentir, dans son ampleur, la portée pratique et les conséquences possibles de cette dernière expérience. S'il est exact qu'en additionnant une terre cultivée de tel mélange convenable de micro-organismes bien connus et bien déterminés — et qu'on obtiendrait aisément, toujours par les mêmes procédés, dans un laboratoire ou une usine [illegible] tillés à cet effet — on puisse lui procurer à volonté le [illegible] voir d'absorber, de transformer en elle-même, de rendre [illegible]

Aeroplane E. Archdeacon
1905

Aeroplane a moteur
du capitaine Ferber
1905

Aeroplane
des frères Wright
1905

Aeroplane de Chanutte
1896

L'homme volant de Pilcher
1899

[illegible]

[illegible] rien présumer de cette révolution et de décider qu'elle so [illegible] la solution heureuse du même problème. Passant un peu [illegible] qu'ils en imprégnent leurs semences une poudre fixa- [illegible]

[illegible] plutôt confuses et incertaines, que l'invention [illegible].

Encore pourrait-on faire remarquer que, de ces données scientifiques, la partie vraiment solide se trouvait contenue tout entière dans les travaux antérieurs d'autres savants, car aussi bien — et pour ne point parler de Berthelot qui fut en cette question comme en tant d'autres un admirable précurseur — Ed. Henry, par exemple, présentait dès 1897, à la Société des sciences de Nancy, un mémoire remarquable où l'action de l'azote aérien par rapport à la terre, et au maintien de sa fertilité, était déjà envisagé relativement au sol et fort clairement définie. Interprétant ce fait — par lui-même d'ailleurs reconnu et par lui encore mis en pleine lumière — à savoir que la proportion d'azote, dans la matière constituant les feuilles mortes, s'élève progressivement à mesure que, sous le couvert de la forêt, les feuilles se décomposent en fermentant et se transforment en terreau — et que ce gain, s'il ne résulte pour une part que de la disparition d'autres éléments, se trouve bien être, pour une autre part importante, un accroissement véritable et absolu — il en avait hardiment conclu au pullulement, dans les feuilles décomposées, de bactéries fixatrices de l'azote aérien, compara- [illegible] des expériences d'Hellriegel et Wilfarth, et jouant en quelque sorte, vis-à-vis du terreau, le même rôle que ces dernières vis-à-vis des légumineuses.

***AZOTEUX, EUSE** adj. — Encycl. *Anhydride azoteux.* Az^2O^3. Ce composé, mal défini, a été obtenu pur en faisant passer des étincelles électriques dans l'air liquide; c'est alors une poudre amorphe bleu pâle, fusible à — 111° en un liquide bleu stable jusqu'à — 22°, décomposable au-dessus en oxydes [illegible].

***AZOTHYDRIQUE** adj. — Encycl. *Acide azothydrique.* Az^3H. C'est un gaz instable, dérivé hydrogéné de l'azote découvert par Curtius (1889), soluble dans l'eau en formant une solution douée de propriétés très acides; celle-ci attaque les métaux avec dégagement d'hydrogène et formation d'azotures du type Az^3M', forme des sels cristallisés avec les bases alcalines. On prépare l'acide par décomposition de l'azoture de sodium dans l'eau; cet azoture prend naissance par réaction du gaz ammoniac sur le protoxyde d'azote, en présence de sodium.

AZOXIQUE adj. Syn. de OXYAZOÏQUE (T. VI).

AZZURI (Francesco), architecte italien, né à Rome en 1831. Il étudia l'art de l'architecte et de l'ingénieur sous son oncle Giovanni Azzuri, voyagea en Italie et à l'étranger et fit, en diverses villes d'Italie, des constructions importantes. On lui doit, à Rome: le palais Negroni, dans la rue Condotti; l'hôtel Bristol; la villa du peintre Siemiradski; le nouveau théâtre National; le palais de la république de Saint-Marin, etc. On lui doit aussi le plan du parc de la villa Barberini.











BAARDERADEEL, [illegible] des Pays-Bas (Frise) [illegible] district ; [illegible] hab.

BABAX [illegible] passereaux [illegible] tirostres, de la [illegible] comptant deux espèces propres [illegible] sont des oiseaux de taille médiocre, élancés, à bec assez long et grêle, à livrée rousse, qui vivent dans les forêts de montagnes [illegible].

***BABEAU** (Albert-Arsène), historien français, né à Cambrai en 1835. — Il a été élu, en 1901, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

BABÈS (Victor), anatomo-pathologiste et bactériologiste roumain, né à Vienne en 1854. Après avoir fait ses études dans cette ville et travaillé en Allemagne avec Virchow et Koch, en France avec Cornil, il fut nommé professeur à la faculté de médecine de Budapest, puis appelé par le Parlement roumain aux fonctions de professeur à la faculté de médecine de Bucarest et de directeur de l'Institut de pathologie et de bactériologie qu'il créa. On lui doit la première description du bacille de la morve (1881); il démontra la pénétration de la bactéridie charbonneuse par la muqueuse de l'estomac, celle de la peau intacte par le bacille de la lèpre (qu'il avait déterminé dans la forme nerveuse de cette maladie), celle de la muqueuse des amygdales par le bacille de la tuberculose (1888). Il a découvert les parasites endoglobulaires du bétail (babesioses ou piroplasmoses), les propriétés immunisantes du sang des animaux immunisés, qu'il a appliquées dans le traitement roumain de la rage et de la morve, l'importance des associations microbiennes dans la tuberculose, les corpuscules métachromatiques des microbes, les microbes hémorragiques de l'homme, les formes de microbes intermédiaires à l'Eberth et au *bacillus coli* provoquant des maladies spéciales. Il a inventé un sérum antituberculeux. Tous ces travaux ont paru dans les « Annales de bactériologie de Bucarest » (1888-1900); le *Traité de bactériologie* Cornil-Babès [illegible] sa *Monographie sur la lèpre* [illegible] ; son *Manuel* [illegible] *pathologique* et son *Atlas d'histologie pathologique du système nerveux* (1905). Il a été nommé correspondant de l'Académie de médecine de Paris.

BABINSKI (Joseph-François-Félix), médecin français, d'origine polonaise, né à Paris en 1857. Chef de clinique à la Salpêtrière, puis médecin des hôpitaux de Paris (1890), il est connu surtout par ses travaux sur les maladies du système nerveux. On lui doit la decouverte de plusieurs signes donnant les moyens de distinguer les affections organiques de la moelle et du cerveau d'avec les névroses. Il a fait connaitre, en particulier, un symptôme, le phénomène des orteils, désigné sous la dénomination de « signe de Babinski » et qui permet de déceler l'existence d'une perturbation du système pyramidal.

Il a établi que certains troubles dans les réflexes pupillaires étaient révélateurs de la syphilis du système nerveux central et a donné ainsi le moyen de la combattre dès son début. Ses travaux sur l'asynergie cérébelleuse, la diadococinésie, l'équilibre statique et l'équilibre cinétique, la catalepsie cérébelleuse ont été une rénovation de la physiologie et de la pathologie du cervelet. Enfin, ses recherches sur le vertige voltaïque ont introduit des notions nouvelles dans la physiologie et la pathologie de l'oreille et l'ont amené à trouver un moyen de combattre le vertige auriculaire, contre lequel la thérapeutique était jusqu'alors impuissante.

***BABYLONE**. — *Fouilles*. En 1903, les Allemands ont déblayé la grande porte d'Ichtar (Astarté), une des portes de l'ancienne Babylone.

BAC (Sigismond Ferdinand BACH, dit), dessinateur, né à Stuttgart de parents autrichiens, en 1859, naturalisé Français [illegible] à la « Vie parisienne ». Avec Henri Lavedan, il publia un album sur *les Enfants au* XVIIIᵉ *siècle*, puis une série de vingt planches sur [illegible] œuvre principale est la suite de dix albums et cinq volumes de dessins parus de 1894 à 1903 sur *l'Amour contemporain*. Ce sont des croquis plaisants de la femme moderne, qui dénotent surtout beaucoup de facilité. Il faut signaler encore quelques affiches et de grandes estampes coloriées sur l'*Histoire d'un fils de famille pendant la Révolution*. Bac a enfin commencé à écrire des livres de voyage [illegible] paru en 1906.

***BACCALAURÉAT** [illegible] *secondaire*. Le décret du 31 mai 1902, commenté et développé par l'arrêté ministériel du même jour, a modifié les conditions d'obtention du grade de bachelier. Nous indiquons [illegible] apportées à l'ancien régime.

[illegible] Tout candidat est autorisé à le produire, mais seulement devant la faculté dans le ressort de laquelle se trouve l'établissement auquel appartient le candidat (sauf pour [illegible] être produits devant les facultés des universités de Lyon et de Grenoble). Lorsqu'un candidat a produit un livret scolaire, il ne peut être ajourné, soit après l'épreuve écrite, soit après l'épreuve orale, sans que le jury ait examiné son livret dans sa délibération sur l'ajournement. Mention en est portée, sous la signature du président du [illegible] scolaire.

[illegible] condaire sont divisées en deux parties. Les épreuves de la deuxième ne peuvent être subies qu'un an après celles de la première ; et nulle dispense, sous aucun prétexte, ne peut être accordée de ce chef. Est considéré comme équivalant à une année l'intervalle compris entre la session d'octobre-novembre et celle de juillet-août.

La première partie comprend quatre séries d'épreuves, entre lesquelles les candidats peuvent choisir au moment de leur inscription. Ce sont :

I. *Latin-grec*, comprenant, à l'écrit, une composition française, une version latine et une version grecque, celle-ci devant porter sur un texte facile, et sans difficultés dialectales ; à l'oral, l'explication d'un texte fran- [illegible] culté ; une épreuve de langue vivante étrangère (allemand, anglais, espagnol, italien ou russe-arabe, dans l'académie d'Alger), au choix du candidat ; enfin, des interrogations sur l'histoire ancienne, l'histoire moderne, [illegible] le programme de la classe de première de la section A de l'enseignement secondaire.

II. [illegible] position française, une version latine, et une composition en langue vivante étrangère (v. plus haut, pour la nomenclature des langues autorisées) ; à l'oral, l'explication d'un texte latin, d'un texte français, deux épreuves sur deux langues vivantes étrangères, dont l'une porte obligatoirement sur l'allemand ou l'anglais, l'autre sur l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien ou le russe, au choix du candidat ; une interrogation sur l'histoire ancienne, une interrogation sur l'histoire moderne, une interrogation sur

physiques, une dissertation de philosophie; à l'oral, des

sur la chimie, sur les sciences naturelles, sur la philosophie, sur l'histoire contemporaine, d'après le programme

qui suivent leur échec. Mais ils doivent se présenter,

l'ont subi.

Les sujets de composition sont, en principe, choisis par le doyen de la faculté devant laquelle les épreuves sont subies; mais le ministre se réserve le droit d'imposer, dans un but de comparaison, un sujet commun aux candidats de toutes les universités de France.

BACCELLI fils du médecin Guido Baccelli. La hauteur de son inspiration, la simplicité de son style, étranger à tout artifice d'école, font de lui un des meilleurs écrivains de l'Italie contemporaine. Sa préoccupation est de traduire en vers

socier intimement la philosophie à la poésie. Ses œuvres, dont la plus ancienne (*Germina*) date de 1884, forment une

les âges; *Vittime e Ribelli* retrace les luttes où se débat-

de l'humanité depuis ses origines. Son recueil, *Vettee*

la description de paysages et de scènes alpestres. Bac-

diverses revues, et dans le volume *Sentimenti* (1905). Il fut, en 1900, élu membre de la Chambre des députés et

le ministère Sonnino.

BACH Toulouse en 1899. Il a construit de nombreux édifices dans le style du XIII[e] siècle, dont il avait fait une étude approfondie. Il a longtemps professé à l'École des beaux-arts

la même ville, etc.

BACHEM

it au Landtag et

Il s'est montré

ossiles dans le

***BACHOLLE** n. f.

forme de

au moment des

malade.

BACILLOSE

BACKER culer, dans le vocabulaire des chemins de fer et des bateaux à vapeur.

BACKHUYZEN Backhuyzen fut élève de son père, mais ne se confina pas

à Vienne, etc. — Sa sœur, GERARDINA JACOBA, élève aussi de son père, a peint avec talent les fleurs et les fruits.

BACKLUND (Johann Oscar), astronome suédois, né à Lenghem (Suède) en 1846. Après avoir fait ses études à

passa l'année suivante à celui de Dorpat. En 1879, il fut nommé astronome adjoint à l'Observatoire de Poulkova (Russie), et directeur en 1893. Ses travaux, qui lui valurent d'être élu membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg et correspondant de l'Institut de France (1895).

particulier, il a conclu de ses calculs que l'accélération de la comète d'Encke résulte de l'action perturbatrice d'un

BACQUET (Paul-Eugène-Victor), sculpteur français, pris part aux Salons annuels depuis 1870. On a principa-

BACQUETER v. a.

BACTÉRICIDE

un litre de bouillon de culture, empêche la prolifération d'un microbe.

BACTÉRIEN, ENNE

BACTRIOLES n. f. pl. Rognures d'or provenant d'un

BACTRYLLIUM n. m. Genre d'algues fossiles du rhétien, dans lequel elles forment souvent des roches entières.

BACULAIRES n. m. pl. Secte d'anabaptistes qui parut en 1528, ainsi appelée parce qu'elle soutenait que c'était un crime de porter d'autre arme qu'un bâton (en latin *baculus*), et de repousser la force par la force. — *Un* BACULAIRE.

BACULOMÉTRIE Art de mesurer les hauteurs et les distances avec un bâton.

BADDECKITE (*bad'-dè-kit'*) n. f. Substance minérale appartenant à la famille des *micas*. (C'est une variété de *muscovite*.)

BADDELEYITE (*bad'-dé-lé-it'*) n. f. Oxyde naturel de zirconium.

BADÉNITE n. f. Arséniure bismuthifère naturel de cobalt, nickel et fer.

***BADER** (Clarisse), femme de lettres française, née à Strasbourg en 18 . Elle est morte en 19 .

BADESCU Dès 1864, lorsqu'il était encore collégien, il eut des vers de lui publiés par l'« Aurore roumaine » de Pest. Il colla- vant les cours de la faculté de philosophie de Pesth. C'est là qu'il publia son premier volume de *Poésies originales*, suivies de pièces traduites du magyar (1868). La même année, il allait comme boursier de l'État étudier à la faculté des lettres de Bucarest, où il collaborait à différents journaux, notamment au « Romanul ». Il parcourut ensuite la Transylvanie à la recherche de poésies populaires, dont il a publié des versions remarquables. Mais il ne considérait pas encore ses études comme terminées, et on le retrouve à la faculté des lettres de Jassy et à l'Académie commerciale de Pest, où il apprit la comptabilité. Journaliste d'un talent souple et fécond, il a collaboré très activement comme critique aux « Convorbiri literare » et a rédigé en chef successivement le « Courrier de Jassy », le « Nouveau courrier roumain de Jassy » qu'il fonda (1872), et la « Trompette des Karpathes », à Bucarest.

BADIGEONNAGE sont libres, en principe, de faire procéder, quand ils le jugent utile, au *badigeonnage* de la façade de leurs maisons.

Une autorisation du maire est nécessaire lorsque cette façade, située sur la voie publique, ne se trouve pas sur l'alignement et que la maison est dès lors sujette à reculement, ou bien encore lorsqu'un arrêté municipal interdit de faire aucuns travaux aux maisons sans autorisation préalable. Cependant, dans ce dernier cas, l'autorisation est inutile lorsque l'arrêté, spécifiant la nature des travaux interdits, ne désigne pas nommément le badigeonnage.

municipale de badigeonner périodiquement les façades de leurs maisons bordant la voie publique. V. FAÇADE.

BADRÉE n. f. Dans quelques départements, Marmelade de poires ou de pommes.

BADRELLE

gnon comestible.

BAÉRIELLE (*ba-é-ri-èl'*) n. f. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des drassidés, créé en 1903 pour une curieuse araignée myrmécophile, des Andes argen- les nids d'une fourmi [*camponotus punctulatus*]. La femelle dispose en pile ses cocons ovigères, discoïdes, faits d'une fine soie blanche très serrée, etc.)

BAERTSOEN (Albert), peintre belge, né à Gand en

a permis d'exprimer dans une forme neuve le charme des vieilles villes de Flandre, notamment de Bruges, où il a habité. Il présente ces calmes cités au crépuscule ou par les temps de demi-lumière si communs de ces contrées, durant les mois d'automne et d'hiver, et traduit ses sensations en nuances d'une extrême distinction. Baertsoen est un des fidèles des expositions françaises où la plupart de ses productions ont figuré. Le musée du Luxembourg pos- (1904). On voit de lui au musée de Bruxelles : *Chalands* *flamande, le soir* (1897). Il a aussi gravé à l'eau-forte huit planches réunies sous le titre : *Vieilles villes* et quelques planches en couleur, qui conservent le charme et les qualités de ton de ses peintures.

BÆYER chimiste allemand

***BAFFIER** (Eugène), sculpteur français, né à Neuvy-le-nées, cet artiste expose des œuvres de petites dimensions en étain, en bronze ou en cuivre, telles que *candélabres, cruchons, figurines, vases, panetières*, etc. Outre les écrits Baffier a publié

BAFOUILLEUR, EUSE

BAFROBIT (saint), martyrisé à Milan avec sainte Judith et plusieurs autres, on ne sait exactement à quelle époque. — Fête le 6 mai.

***BAGHIRMI** ou **BAGUIRMI**, État musulman de l'Afrique centrale. — Placé tout entier par la convention franco-allemande de 1894, dans la zone d'influence française, le Baghirmi a été visité en 1897 par Émile Gentil, qui obtint du sultan Abderrhaman Gaourang un traité d'alliance et de protectorat avec la France; mais il fut, peu de temps après, soumis temporairement par Rabah. Gaourang dut, après avoir incendié lui-même sa capitale Massénia, se réfugier sur le territoire français; et, lorsque le lieutenant Bretonnet essaya un peu plus tard de pacifier le Baghirmi, il fut attaqué et tué par Rabah au combat de Togbao (1899). La mort de Bretonnet fut vengée, après la jonction des missions Foureau-Lamy, Joalland-Meynier et Gentil au confluent du Chari et du Logone, à Koussri, où fut vaincu et tué Rabah (1900). Depuis lors, le Baghirmi a été replacé sous la domination de Gaourang et le protectorat de la France.

BAGNEUX n. m. Arg. militaire. Disciplinaire puni de prison.

BAGNOLD-BURGERS (John), peintre anglais (1830-1897). Il fut élève de son père et acquit promptement une grande notoriété par ses tableaux de genre. On cite de lui : *la Bohémienne de Séville, la Fabrique de cigarettes à Séville, la Sévillane*, etc. Cet artiste, après avoir longtemps séjourné en Espagne, a été reçu membre de la Royal Academy de Londres.

BAGNOLOIS ou **BAGNOLIENS** n. m. pl. Hérétiques qui parurent au VIII[e] siècle. — *Un* BAGNOLOIS ou BAGNOLIEN.

— ENCYCL. Ces hérétiques tirent leur nom de Bagnols (dans le Languedoc), où ils étaient en assez grand nombre. Ils étaient au fond manichéens; ce sont des précurseurs des albigeois. Pour eux, Dieu n'a pas la prescience, le monde est éternel, etc. Ils rejetaient l'Ancien Testament et une partie du Nouveau.

BAGOT, comté du Canada (prov. de Québec), sur le cours carr. Riches mines de cuivre; 16.300 hab. canadiens-français; population en décroissance, par suite de l'émigration aux États-Unis, à Montréal et autres villes.

BAGOTITE n. f. Zéolithe sodico-calcique, qui est une variété de *thomsonite*.

BAGOULAGE n. m. Arg. Bavardage.

BAGOULER v. n. Arg. Bavarder.

BAHR (Hermann), écrivain allemand, né à Linz en 1863. Il étudia la philosophie, le droit et les sciences politiques à Vienne, Graz, Czernowitz et Berlin, voyagea en Suisse, en France, en Espagne, dans l'Afrique du Nord et en Russie et se fixa ensuite à Vienne. Il y devint rédacteur de la « Gazette allemande », soutint une vive polémique contre le célèbre économiste et homme d'État Schäffle, dont il combattit les idées dans un ouvrage : *Manque de perspicacité de M. Schäffle*. En 1890, il publia avec Otto Brahm et Arno Holz la revue *la Tribune*, et s'y éleva contre le naturalisme en littérature. Il a publié une série d'ouvrages de critique littéraire très appréciés : *Cri- ralisme* (1891). Parmi ses poésies, nous citons : *les Hommes*

BAIANISTES n. m. pl. Partisans de Baïus.

BAIGNAGE

pour en faciliter le dévidage. (L'eau doit être à 85° environ; la durée du baignage des cocons ne doit pas dépasser cinq minutes.)

BAIGNANT

ployé pour désigner les cultures comme celle du riz aquatique, dont toutes les phases se succèdent sur une terre imperméable recouverte d'une nappe d'eau de 12 à 25 centimètres de hauteur, mais on l'applique aussi aux prairies irriguées de Normandie, en particulier dans le département du Calvados.

***BAIL** (Joseph), né à Limonest (Rhône) en 18 . — Cet artiste, qui prend part régulièrement aux Salons annuels, a envoyé à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) : *les*

Une médaille d'or lui a été [illegible] obtenu la médaille d'honneur au Salon de 1902 [illegible] *Dentellières*. Il a encore exposé le *Benedicite des hospitalières de Beaune* (1903), *la Veuve* (1904), *Petites filles de* [illegible] *Marken* (Hollande, 1905).

BAILE [illegible] n. Nom donné, en Provence, au berger conduisant les troupeaux transhumants. Maître valet, dans les métairies du midi de la France.

[illegible]

*BAILEY (Philippe-James), poète anglais, né à Nottingham en 1816. Il est mort dans la même ville en 1902.

BAILLAUD (Édouard-Benjamin), astronome français, né à Chalon-sur-Saône en 1848. A sa sortie de l'École normale supérieure, il devint professeur au lycée de Fontanes (1872) et à divers autres établissements d'enseignement secondaire de la capitale, passa son doctorat [illegible] et, après un court séjour à l'Observatoire de Paris, fut mis à la tête de celui de Toulouse (1878). Outre de nombreux *Mémoires* sur les satellites de Saturne, la photographie céleste, la fonction perturbatrice, etc., il a publié un *Cours d'astronomie*. [illegible] Baillaud a été nommé correspondant de l'Institut de France.

BAILLET (Georges), acteur français, né à Vaucé [illegible] Élève de Bressant au Conservatoire, il débuta en 1872, à l'Odéon, dans Valère de *Tartufe*. Il ne tarda pas à se faire remarquer dans l'emploi des amoureux, et, [illegible] d'une façon distinguée le rôle du marquis de Pescara dans *les Drames sacrés* [illegible]. Il fut alors appelé à la Comédie-Française (1875), où il prit un rang distingué dans le répertoire classique. Dans ses nombreuses créations, il faut surtout signaler [illegible] *Daniel Rochat*, *la Princesse de Bagdad*, *Denise*, *les Rantzau*, *Antoinette Rigaud*, *Margot*, *Roland*, [illegible] Parmi ceux qu'il reprit, ceux, particulièrement, lui firent le plus grand honneur : don César de Bazan de *Ruy Blas* et Lucien de Riverolles de [illegible] *les Demoiselles de Saint-Cyr*, *Mariage sous Louis XV*, *le Monde où l'on s'ennuie*, [illegible] etc. Baillet a été reçu sociétaire en 188[illegible].

BAILLET (Ernest), peintre français, né à Brest en 187[illegible] [illegible] Salmier et Pelouze, il s'adonna au paysage et choisit de préférence ses sujets en Normandie, [illegible] de Pont-de-l'Arche et de Portejoie. Mention honorable en 188[illegible], avec une *Vue de Pont Saint-Pierre*, il obtint une médaille de seconde classe, en 18[illegible] avec la [illegible] et *Matinée de septembre en Seine*, et une mention honorable à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), où il avait envoyé un [illegible] et [illegible]. Les toiles d'Ernest Baillet sont lumineuses. Il sait tirer un heureux parti des symphonies roses et blanches [illegible] argentées, durant les mois printaniers [illegible] à la saison automnale, les paysages baignés par la Seine sinueuse.

BAILLIESTON, bourg d'Écosse (comté de Lanark), dans la banlieue de Glasgow; [illegible] Forges, fonderies, [illegible] tures.

BAILLONIE [illegible] de *Baillon*, bot. franç.) n. f. Genre de verbénacées.

— ENCYCL. Les *baillonies* sont de petits arbrisseaux [illegible], de l'Amérique du Sud ; leurs feuilles, petites, [illegible] souvent presque nulles, donnent à ces plantes un port de [illegible] d'où le nom d'une des espèces. Par leurs fleurs, les baillonies se rapprochent des *lantana* et des [illegible], dont elles diffèrent principalement par le développement du calice.

BAILLOUD (Maurice-Camille), général français, né à Tours en 1847. Élève de l'École spéciale de Saint-Cyr (1866), puis de l'École d'application d'état-major, il fit la campagne de 1870 dans les rangs du 3e régiment de [illegible] d'Afrique et fut blessé à Sedan. Lors de la suppression du corps d'état-major en 188[illegible], il fut classé dans l'artillerie, et, en 188[illegible], il fut nommé chef d'escadron. En 1888, il fit partie de la mission envoyée dans l'Asie centrale, au Caucase et en Arménie. Lieutenant-colonel en 1891, colonel en 189[illegible], il fut nommé en [illegible] directeur du service des étapes du corps expéditionnaire de Madagascar. Promu général de brigade en 1898, il fut en même temps nommé chef de la maison militaire du président de la République, situation qu'il quitta pour prendre, le [illegible] juillet 1900, le commandement de la 2e brigade du corps expéditionnaire français en Chine. Au cours de cette campagne, il fut chargé de commander la colonne internationale envoyée pour enlever la ville de Pao-Ting-Fou et ouvrir la route de Lou-Tsin. Promu divisionnaire en 190[illegible], il a commandé la [illegible] division d'infanterie à Saint-Servan puis, en 1902, la division d'Alger et a été nommé en 1906 commandant du 20e corps d'armée, à Nancy.

BAILLY (Charles-Éloy), sculpteur français, né à Remenoville (Meurthe) en 18[illegible], mort à Paris en 1895. Élève de Robinet, il a exposé avec succès un grand nombre d'œuvres, parmi lesquelles *la Bonté*, statue (1867), sujet tiré des fables de La Fontaine, *Voltaire*, statuette (188[illegible]) et *l'Abbé Grégoire*, statue bronze inaugurée à Lunéville en 1885. Bailly a composé une quantité considérable de bustes-portraits.

BAILLY (Vincent de Paul), religieux et journaliste français, né à Berteaucourt (Somme) en 1832. Son père avait fondé à Paris la *Tribune catholique*, qui devint l'*Univers*, et fut le premier président des conférences de Saint-Vincent de Paul. Il entra en 1852 à l'administration des télégraphes, et fut détaché plusieurs fois au service particulier de Napoléon III. Assomptionniste depuis 186[illegible], il devint aumônier des volontaires qui allèrent au secours de Pie IX, puis des soldats français pendant la guerre de 1870 : il assista aux batailles de Borny et de Gravelotte, fut fait prisonnier et emmené à Mayence. A Paris, après la Commune, il s'occupa d'œuvres ouvrières, de pèlerinages à Lourdes, à Rome, à Jérusalem, et surtout de presse catholique populaire : il fonda le *Pèlerin*, *la Croix* et un grand nombre de publications. V. PRESSE.

[illegible]

Bailly

BAILLY [illegible] supérieure (1855). Reçu agrégé de grammaire, il professa dans divers lycées. Il prit de bonne [illegible]

[illegible]

BAILLY (Charles [illegible]) [illegible] Paris, un groupe en [illegible] statue [illegible] un terrassier), marbre acquis par la Ville de Paris (1905); des bustes [illegible] à Lyon, Nancy et Lille, etc.

BAIN (saint) [en latin *Bai*-[illegible]. [illegible] à Fontenelle, en Normandie, il devint évêque de Thérouanne en 696. Mais, épris de la solitude, il se [illegible] pour rentrer dans son ancien monastère, dont il devint abbé. Pépin, ayant rebâti l'abbaye de Fleury, en confia la direction à saint Bain, qui mourut peu après, vers [illegible] 20 juin.

*BAIN (Alexandre), [illegible] philosophe [illegible], né à Aberdeen, Écosse, en 1818. Il est mort dans sa ville natale [illegible]

A. Bain.

Baiser (le). Ce groupe en marbre, l'un des chefs-d'œuvre de la sculpture [illegible] célèbres d'Auguste Rodin, est placé au [illegible] Luxembourg depuis 1898. Comme beaucoup d'œuvres de Rodin, le *Baiser* est un morceau détaché, agrandi, transfiguré de la *Porte de l'Enfer* [illegible] fut primitivement un petit haut-relief inspiré par l'épisode dantesque de Paolo et de Francesca da Rimini. Vers [illegible], Rodin modifia son idée première et modela d'après les données du haut-relief un groupe demi-nature. En 1887, Auguste Rodin fit l'[illegible] en marbre du groupe [illegible], qui ne fut terminé qu'en 1898, année où le *Baiser* a figuré au Salon de la Société nationale des beaux-arts. Dans l'idée d'Auguste Rodin, le *Baiser* symbolise autant la *Foi* que *la Passion*.

Le Baiser [illegible]

BAKAÏRI, tribu de l'intérieur du Brésil, habitant le plateau du Mato Grosso aux sources du Xingu, découverte en 188[illegible] [illegible] voyageur allemand Karl von den Steinen. Elle serait d'origine caraïbe et se divise en deux branches : les Bakaïri occidentaux, convertis au christianisme et devenus de véritables Brésiliens, et les Bakaïri orientaux, encore indépendants.

BAKAR, très vaste lac du Canada (territoire de Keewatin). Environ [illegible]

BAKHUIZEN VAN DEN BRINK (Reinier-Cornelis), [illegible], né à Amsterdam en 1810, mort à La Haye en 1863. Il parcourut la Belgique en fouillant les archives. De retour en Hollande, il fut employé aux archives, dont il devint, en 185[illegible], le directeur. Sa réputation s'établit bien vite dans le pays et à l'étranger. Avec Potgieter, Heye, Pol, Drost, il fonda les *Muses* et, plus tard, le *Gids*, qui est devenu la première revue de Hollande. Il collabora au « Nederlansche Spectator ». Ses articles ont été réunis en 1860 et 1877.

BAKHUYZEN (H[illegible]) [illegible] à La Haye en 1838. Professeur au Gymnase de sa ville natale (1861), il prit le grade de docteur en philosophie deux ans après. Puis on le chargea d'enseigner la physique au Polytechnicum de Delft (1867), qu'il quitta en 1872 pour aller occuper à Leyde la chaire d'astronomie à l'université [illegible]

[illegible] carte du ciel. A la suite de [illegible] collaboration avec son frère [illegible]

BALADEUR [illegible]

BALAFRE [illegible]

BALANCE [illegible]

BALAI [illegible] sent chez divers arbres [illegible] produ-[illegible]

La cause en [illegible] divers champignons, principalement [illegible]

BALANCIER [illegible]

BALANOÏDE [illegible]

BALANT ou BALLANT [illegible]

BALART [illegible] critique dans la « Démocratie », journal d'Emilio Castelar avec qui il [illegible] d'une émotion profonde que lui avait inspirées la mort de sa femme. Dans son ouvrage de critique : *el Prosaismo en el arte* [illegible] sénateur, conseiller d'État, membre de l'Académie espagnole (1891). Dans les derniers temps [illegible]

BALAT (Alphonse) [illegible] et à la remarquable restauration du château de Laeken. Balat avait été nommé correspondant étranger de l'Institut de France en 1891.

BALATONIEN, ENNE [illegible]

BALAYEUSE [illegible]

[illegible]

des balayeuses munies de réservoirs permettant de faire [illegible] dans l'atmosphère. En une heure, une balayeuse-arroseuse peut nettoyer 15.000 mètres carrés, faisant ainsi plus de travail que quatre balayeuses à traction animale.

*BALBEK, ville de la Turquie d'Asie. — Une mission allemande a entrepris, ces dernières années, de déblayer [illegible] Héliopolis, en Syrie. Elle a dégagé une cour hexagonale, entourée de portiques ; des propylées, une basilique, un grand autel monumental ; le temple de Hélios ou du Soleil, l'un des plus vastes qui existent, avec sa large terrasse et son soubassement colossal, où s'alignent des blocs longs de

[illegible]

les fouilles.

BALBIANI [illegible]

BALBINE [illegible] Quirin, tribun militaire, elle [illegible] saint Alexan- [illegible] par ordre de l'empereur Adrien, elle fut décapitée, après d'atroces tortures, comme lui et un jour après lui, vers l'an 132. Les chrétiens enterrèrent leurs corps sur la voie Appienne, et ce lieu fut nommé dans la suite cimetière de Sainte-Balbine. Une église lui fut [illegible]

BALCON [illegible] face et la ligne formant la limite de la propriété du voisin; 2° un espace de 0m,60 entre la ligne extérieure de leur [illegible] civil.) Si ces distances ne sont pas observées, le voisin peut faire prononcer par le juge de paix la suppression pure et simple ou la diminution de la saillie du balcon. Cependant, la jouissance d'un tel balcon pendant trente [illegible] servitude, dont l'effet est de rendre le propriétaire du fonds [illegible] la suppression.

Les balcons établis dans les constructions bordant la voie publique ne sont pas soumis à ces dispositions restrictives; mais, lorsqu'un règlement spécial ne détermine pas leur mode d'ouverture, leur établissement est subordonné à une autorisation du préfet ou du maire auquel doit être adressée une demande sur papier timbré. Le préfet délivre l'autorisation pour les routes nationales et départementales, hors des villes et dans la traversée des villes soumises au régime de la grande voirie, ainsi que pour les chemins vicinaux de grande communication. Ce pouvoir appartient au maire pour les rues des villes ou bourgs ne formant pas le prolongement des grandes routes ou des chemins de grande communication.

Le maximum de la saillie formée par les balcons est limité, dans les départements, à 0m,22 pour les petits balcons [illegible] est fixée d'après la largeur de la rue; elle varie également, suivant qu'ils sont placés aux étages supérieurs ou inférieurs. Pour les étages supérieurs, la saillie sur l'alignement est, au maximum, des huit centièmes de la largeur de la voie sur les rues de moins de 10 mètres de largeur, et de 0m,60, plus deux centièmes de la largeur [illegible] 10 mètres de largeur et au-dessus. Pour les étages inférieurs, elle ne doit pas dépasser le quart de celle qui est permise pour la partie supérieure, et peut être, en tout [illegible]

Les contraventions relatives à l'établissement non autorisé de balcons sur la voie publique sont de la compétence du conseil de préfecture en matière de grande voirie et du tribunal de simple police en matière de petite voirie. Le [illegible]

BALDI (Pier Maria), peintre et architecte florentin, [illegible] Baldi reçut le titre d'inspecteur des bâtiments du duché de Toscane. Il a construit la fontaine de la place Santa Croce à Florence, en 1673. On cite de lui comme peintre [illegible] C'est à lui que la galerie des portraits d'artistes des [illegible]

BALDWIN [illegible] américain, né à Columbia en 1861. Il fit une partie de ses [illegible] Berlin, et enseigna dans diverses universités américaines. Il a été vice-président des congrès internationaux de psy- [illegible] L'université d'Oxford lui a décerné le titre de docteur ès [illegible] trad. franç. par [illegible] progrès individuel et ethnique, Baldwin s'est surtout [illegible] celle-ci cependant la résultante des individus.

Par ses autres ouvrages [illegible] Baldwin a largement contribué aux progrès de la psychologie fondée sur l'observation, l'expérimentation et l'analyse psychophysiologique.

BALÉE ou **BALÉA** [illegible] Genre de mollusques gastéropodes pulmonés, de la famille des pupidés, comptant quelques espèces répandues en Europe. (Les balées sont des petits animaux terrestres voisins des clausilies, dont la mince coquille turriculée, spiralée, n'est pas munie d'un clausilium. L'espèce type est la *balea perversa*, de [illegible])

BALFOUR (Arthur James), homme d'État anglais, né en 1848. Premier lord de la Trésorerie et leader à la Chambre des communes, Balfour succéda à lord Salisbury lorsque celui-ci donna sa démission de premier ministre, le 13 juillet 1902. Conservateur pur, Balfour, qui est neveu de lord Salisbury, déclara son intention de suivre la politique de son prédécesseur. Son programme économique [illegible] toute modification grave aux traditions libre-échangistes. Il fut très combattu par l'ancien ministre J. Chamberlain, qui s'était fait le champion du protectionnisme, et il s'efforça d'éviter de prendre parti entre les deux systèmes. Mais l'unité du parti conservateur se trouvant détruite, Balfour dut donner sa démission au début de décembre 1905, et un cabinet libéral fut constitué. Il fut réélu en 1906 par la Cité de Londres.

BALIOSTICUS [illegible] n. m. Genre de conifères, fossiles dans les schistes de Solenhofen.

***BALLAY** (Noël-Eugène), administrateur colonial français, né à Fontenay-sur-Eure en 1847. — Il est mort à Saint-Louis (Sénégal) en 1902. Gouverneur de la Guinée française (1891), il se montra administrateur de premier ordre, et jeta les bases du développement commercial de la colonie naissante. Il était en congé en France, lorsque la fièvre jaune éclata au Sénégal, faisant de grands ravages parmi les Européens. Sur sa demande, il fut nommé (1er nov. 1900) gouverneur général de l'Afrique-Occidentale et mourut bientôt à Saint-Louis, emporté par le diabète et la fatigue, laissant un bel exemple d'abnégation et de dévouement à ses fonctions.

Ballay.

***BALLE** n. f. *Balle* **D.** Milit. Nom donné au projectile adopté en 1904 pour le fusil Lebel. ‖ *Balle* **S,** Nom donné au projectile adopté pour le fusil de guerre allemand.

— Encycl. C'est à la suite de longues études poursuivies par l'artillerie française, dirigées par l'ingénieur Vieille (v. ce nom), qu'a été définitivement établie cette nouvelle balle. Elle est en bronze, un peu plus longue et de forme plus pointue que la balle précédemment en service. Elle est aussi un peu plus légère, et sa forme rappelle assez bien celle d'un cigare. La charge a été augmentée en même temps que le poids de la balle diminuait, et la nouvelle cartouche ainsi obtenue a pu néanmoins tenir dans la chambre du fusil, qu'elle remplit même plus exactement que l'ancienne. Le résultat obtenu a été d'augmenter la puissance de perforation de la balle, et surtout de rendre la trajectoire de l'arme plus tendue et le tir assez rasant pour que, jusqu'à 600 mètres, le terrain soit entièrement battu, puisqu'à cette distance la flèche maximum de la trajectoire ne dépasse pas 1m,70. La valeur militaire du fusil Lebel se trouve ainsi notablement augmentée.

1. Balle D. — 2. Balle S.

A l'exemple de la France, les Allemands ont adopté, pour leur fusil de guerre, une balle de forme très allongée et presque conique. Leur nouvelle balle S, pourvue d'une chemise en acier nickelé, plus légère de 4gr,7 que l'ancien projectile, mais lancée par une charge de poudre plus forte, dessine une trajectoire très aplatie, de façon à porter à 675 mètres la zone dangereuse du tir.

BALLENY (îles), petit archipel volcanique de la région antarctique, découvert en 1839 par le baleinier Balleny sous le cercle polaire austral, en avant de la terre Victoria.

BALLÉS (*ba-lé*) n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, renfermant les genres *ballus*, [illegible]

BALLESTREM (François, comte de), homme politique allemand, [illegible] et prit part aux campagnes de 1866 et de 1870, contre l'Autriche et la France, comme officier de cuirassiers. Il quitta le service en 1870, comme invalide, à la suite d'une chute de cheval, et se rallia au parti clérical du centre, que Windthorst venait de créer. Élu député au Reichstag en 1872, il prit une part importante au Kulturkampf et à la lutte des catholiques contre Bismarck et devint le chef du groupe aristocratique de son parti. Vice-président du Reichstag depuis 1890, il en fut élu président en 1895 et se rapprocha alors de la cour. Il est devenu l'un des favoris de Guillaume II, et a pris une part active dans le sens gouvernemental aux débats du Reichstag.

BALLET (Gilbert), neurologiste français, né à Ambazac (Haute-Vienne) en 1853. Il fut le premier chef de clinique de Charcot, lors de la fondation de la chaire des maladies [illegible] l'étude des maladies nerveuses et mentales. Nommé professeur agrégé à la Faculté, médecin des hôpitaux, il a créé un cours très suivi à l'Hôtel-Dieu. Ses principaux travaux, dont plusieurs ont été traduits en langue étrangère, [illegible] *Langage* (1886) [illegible] *Psychoses et affections nerveuses* (1897) [illegible] l'un des principaux experts pour la médecine mentale à la cour de Paris, il a été nommé président du congrès des aliénistes français en 1901.

***BALLON** n. m. [illegible] V. AÉROSTATION.

— Football. *Ballon mort,* Ballon qui sort des limites du jeu.

BALLONNET (*ba-lo-nè*) n. m. Petit ballon.

— Aérost. Enveloppe en forme de tore, que l'on manœuvre de la nacelle, que l'on peut remplir ou vider plus ou moins, et qui permet ainsi de diminuer ou d'augmenter à volonté l'enveloppe à gaz proprement dite.

BALLOT (Marcel), auteur dramatique et critique français, né à Paris en 1860. Fils de Charles Ballot, avocat général à la cour de Paris, vice-président du conseil d'État, il fut d'abord avocat à la cour d'appel. De 1884 à [illegible] « l'Indépendance belge »; il est chargé, depuis 1902, de la critique littéraire au « Figaro ». Il est [illegible] président de l'Association syndicale des critiques littéraires. Il fut lauréat de l'Académie française en 1883.

Les œuvres de Marcel Ballot sont : *Éloge de Lamartine,* puis des œuvres dramatiques qu'il fit en collaboration avec Ambroise Janvier : *Mon nom,* comédie en trois actes; *les Amants légitimes,* comédie en trois actes (Gymnase, 1893), pièce très amusante; *les Jocrisses du divorce,* comédie en trois actes; *la Bonne Hôtesse,* comédie en trois actes (Vaudeville, 1899); [illegible] pièce en trois actes (Théâtre-Français, 1903); [illegible] comédie en un acte et en vers.

***BALLOT** (Victor-Marie-Louis), né à Fort-de-France (Martinique) en 1853. — Ballot qui, en 1889, avait été nommé résident des établissements français au Bénin, fut, en 1891, promu au grade de gouverneur des colonies. Après la conquête, par un décret du 10 mars 1893, les établissements du Bénin furent constitués en colonie distincte et son administration supérieure confiée à Ballot, qui conserva ses fonctions jusqu'en 1897. Il présida donc à l'organisation de notre nouvelle possession et fut pour le Dahomey ce que Ballay fut pour la Guinée française. Il organisa des missions dans l'hinterland et dans la boucle du Niger, accompagna le commandant Decœur au pays des Mahis (fondation de Carnotville, 1893); puis, pendant que l'administrateur Alby se dirigeait vers l'ouest, il partit de Nikki pour rejoindre Boussa sur le Niger, reliant ainsi le haut Dahomey à ce fleuve par un itinéraire nouveau (1895). Il chargea enfin le lieutenant de vaisseau Bretonnet d'une mission dans la direction du moyen Niger.

Ballot.

BALLOT-BEAUPRÉ (Marie-Clément-Jules-Alexis), magistrat français, né à Saint-Denis (la Réunion) en 1836. Reçu docteur en droit, il entra dans la magistrature en 1862 comme substitut à Montbrison, et passa à Marseille en 1867. Procureur de la République à Toulon en 1872, puis procureur général à Bastia (1876) et à Nancy (1878), il devint premier président de cette cour en 1879 et conseiller à la Cour de cassation en 1882. Il y fut nommé président de chambre en 1899. La même année, il fut désigné comme rapporteur dans l'affaire de revision Dreyfus, et conclut au renvoi de Dreyfus devant un nouveau conseil de guerre. Il devint premier président de la Cour de cassation en 1900.

Ballot-Beaupré.

BALLU (Roger), homme politique français, né à Paris en 1852. Licencié en droit, il fit la campagne de 1870-1871, se livra à l'étude des beaux-arts, fut commissaire principal en diverses expositions, et devint inspecteur général des Beaux-Arts en 1883. Ses opinions politiques (nationalistes) le firent révoquer en 1901. Conseiller général de Seine-et-Oise pour le canton du Raincy, il fut élu député de la 2e circonscription de Pontoise en 1902. Invalidé, il fut réélu, et siégea parmi les républicains nationalistes. Il a publié : *les Artistes contemporains* (1877); *l'Art* [illegible]

***BALLU** (Albert), architecte français, né à Paris en 1849. — Architecte en chef, depuis 1889, des monuments historiques de l'Algérie, il fut nommé inspecteur général des [illegible] position universelle de 1900 (Paris), avec des études sur le [illegible]

BALLUS (*luss*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, type de la tribu des *ballés,* comptant une douzaine d'espèces répandues sur l'hémisphère nord. (Les *ballus* sont des petites araignées sauteuses, courtes, trapues, coriaces, couvertes d'un duvet fauve ou blanc. Le *ballus depressus* est commun en France, dans les forêts.)

BALOUCHE, personne née au Béloutchistan, ou qui habite ce pays.

— Adjectiv. Relatif au Béloutchistan : *Provinces* BALOUCHES.

BALSAMINE ou **BALSAMIE** [illegible] pourrait de son lait saint Remy, évêque de Reims, [illegible] l'appelle-t-on vulgairement *sainte* [illegible] au Ve siècle. On battit en son [illegible] gale qui porte son nom. — Fête le [illegible].

BALTHAZAR, saint, l'un des trois mages, qui vinrent d'Orient en Judée pour adorer Jésus [illegible] [illegible] trois mages furent baptisés plus tard par saint Thomas et prêchèrent ensuite l'Évangile dans leur pays. Cologne, [illegible] honore le [illegible].

***BALTIMORE**, ville des États-Unis d'Amérique. — Un [illegible] anéantit Chicago en 1871 l'Amérique n'avait rien vu de semblable [illegible] Baltimore [illegible] à tout le quartier. Au moment où l'incendie approchait du port, un vent violent, soufflant du nord, chassa les flammes [illegible] du petit cours d'eau boueux qui traverse le quartier des affaires : là furent brûlées les usines pour la mise en boîtes des huîtres et des fruits. Le 8, à huit heures du soir, le fléau était maîtrisé. Les débris formaient sur plusieurs points des rues des piles de 10 pieds de hauteur.

***BALUCKI** (Michel), poète dramatique et romancier polonais, né à Cracovie en 18[illegible] ville en 1901. Parmi ses nombreux romans, on cite surtout [illegible] tache surtout à la description des mœurs de la bourgeoisie. Ses ouvrages dramatiques les plus remarquables sont : *la* [illegible] *Famille Dryleck*; etc.

***BAMBERGER** (Louis), écrivain et homme politique allemand, né à Mayence en 182[illegible].

BAMBONNER (*ban-bo-né*) v. n. Parler entre ses dents.

BAMBUSICOLE ou **BAMBUSICOLA** [illegible] d'oiseaux gallinacés, de la famille des phasianidés, comptant trois espèces propres à la région indo-chinoise. (Les bambusicoles sont des cailles voisines des cailles naines [illegible].)

BAMIÈS (*mi-èss*) n. m. Variété de gombo ou ketmie comestible, [illegible] cultive comme plante potagère.

***BANC** n. m. — Techn. *Banc d'essai.* Dans les ateliers de construction d'automobiles, Succession de chevalets sur lesquels les moteurs sont fixés pour essayer leur bon fonctionnement sous tous les rapports.

— ENCYCL. Dr. En raison des entraves et même des dangers que peut présenter, pour la circulation, toute saillie sur la voie publique, il est interdit de juxtaposer, sans autorisation préalable, des *bancs* aux façades des maisons, lorsqu'ils dépassent les alignements.

Pour les mêmes motifs, il est également nécessaire d'obtenir une permission avant d'établir des bancs dans les lieux publics.

Les demandes d'autorisation, libellées sur papier timbré, doivent être adressées au maire pour les rues et places appartenant exclusivement à la voirie urbaine ou formant le prolongement d'un chemin vicinal ordinaire; au préfet ou au sous-préfet pour les routes, rues et places qui dépendent, soit de la grande voirie, soit d'un chemin vicinal de grande communication ou d'intérêt commun. L'autorité compétente, à Paris, est le préfet de la Seine.

Les décisions sont prises sous forme d'arrêtés qui peuvent déterminer la dimension des bancs. Les permissions données sont toujours révocables, lorsque l'intérêt public rend leur retrait nécessaire.

Les contraventions sont jugées par le conseil de préfecture ou par le tribunal de simple police, selon qu'il s'agit de la grande ou de la petite voirie. Les pénalités sont l'amende et la démolition.

BANÈS (Antoine-Anatole), compositeur français, né à Paris en 1856. Il a fait ses études musicales sous la direction d'Émile Durand, professeur d'harmonie au Conservatoire, et, de bonne heure, songea à se produire au théâtre. Après s'être essayé dans diverses pochades musicales données à l'Eldorado, ainsi qu'avec un ballet, *Tohu-Bohu*, aux Folies-Bergère, il a fait représenter les ouvrages suivants : *la Nuit de noce* (1886); *les* [illegible] 4 actes (1887); *Toto*, 3 actes (1892); *Olympia*, ballet (1893); *Madame Rose*, un acte (1893); *le Bonhomme de neige*, 3 actes (1894); *le Roi Frelon*, 3 actes (1895); *Nuit d'amour*, 3 actes (1896); *la Sœur de Jocrisse*, un acte (1901); *Mademoiselle Cyclamen*, ballet (1904); *le Péage*, ballet (1905). Banès, qui est un musicien instruit, est archiviste-adjoint à la bibliothèque de l'Opéra.

BANGIACÉES n. f. pl. Famille d'algues, de l'ordre des floridées, à thalle filamenteux ou aplati en lame. (Elles se multiplient asexuellement par des spores qui naissent isolément dans des cellules ordinaires du thalle, et sexuellement par l'union de pollinides, petits, sans mouvement propre, avec des oosphères beaucoup plus grosses. Les bangiacées sont pour la plupart marines, très répandues surtout dans les zones tempérées.) — *Une* BANGIACÉE.

BANGIE (*jî*) n. f. Genre d'algues, type de la famille des *bangiacées*, à thalle filamenteux, non ramifié, fixé aux rochers ou aux cailloux par une partie basilaire élargie. (Quelques espèces habitent les eaux douces; la plupart sont marines.)

***BANGOUÉOLO**, grand lac de l'Afrique central. — Ce lac, qui se vide par les chutes Giraud dans le Louapoula, diminue de surface et se morcelle.

BANKIVA (coq et POULE DE), nom d'une espèce de gallinacés du genre coq, qui habite à l'état sauvage dans les îles de la Malaisie et l'Hindoustan jusqu'aux flancs de l'Himalaya, mais qui s'accommode bien de l'état domestique.

— ENCYCL. La plupart des caractères du *coq de Bankiva* (*gallus Bankiva* ou *gallus ferrugineus*) sont analogues à ceux des races domestiques d'Europe; certains auteurs [illegible] domestiques; il offre de nombreux points de ressemblance avec la poule de combat anglaise; sa chair est très estimée [illegible] un plumage brillant : tête jaune, dos et ailes rouges, queue noire, une crête dentelée et des barbillons d'un rouge vif. Quant à la poule, de taille un peu plus petite, elle possède un plumage brun et noir.

***BANNE** n. f. — ENCYCL. Dr. Les *bannes* ne peuvent être posées que devant les façades où il existe un trottoir. Une autorisation du maire et l'acquittement d'un droit de petite voirie doivent précéder leur établissement. Leur dimension maximum, fixée dans les départements à 1m,50, doit être réduite, quand le trottoir a moins de 2 mètres, de manière que la longueur du trottoir excède toujours de 50 centimètres au moins la saillie des bannes. Aucune des parties des supports ne doit être à moins de 2m,50 au-dessus du trottoir. A Paris, le maximum de saillie des bannes à rez-de-chaussée est de 3 mètres; la distance entre leur saillie et l'aplomb de l'arête du trottoir ne doit pas être inférieure à 50 centimètres; la hauteur à laquelle doivent être arrêtées les parties accessoires est de 2m,50. La saillie des bannes aux étages, au droit de chaque croisée non pourvue de grand balcon, ne doit pas dépasser 80 centimètres; au-devant des croisées pourvues de grands balcons, elles peuvent avoir la même longueur et la même saillie que ces balcons. Décr. du 13 août 1902, art. 35.)

Les bannes doivent être essentiellement mobiles; elles ne peuvent être mises en place ou développées qu'au moment où le soleil donne sur les boutiques qu'elles sont destinées à abriter. Cependant, sur les quais, places et boulevards, elles peuvent être conservées dans le cours de la journée, si elles ne gênent point la circulation. En outre, elles doivent être disposées de façon à ne masquer ni les appareils de l'éclairage public, ni les plaques indicatrices des noms des voies publiques.

BANNING (Émile), écrivain et administrateur belge, né à Liège en 1836, mort à Bruxelles en 1898. Directeur des archives au ministère des affaires étrangères, il fut secrétaire de l'Association internationale africaine et l'un des collaborateurs du baron Lambermont; il contribua ainsi à la préparation des négociations qui aboutirent à la conférence de Berlin et à la création de l'État indépendant du Congo. Homme de grand savoir, membre de l'Académie royale de Belgique, il a écrit plusieurs ouvrages estimés d'histoire et de politique : *l'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles* (1877); *l'Association internationale africaine et le Comité d'études du haut Congo* (188[illegible]); [illegible] *Portugal à la souveraineté de certains territoires de la côte occidentale d'Afrique* (1883); *le Partage politique de l'Afrique* [illegible] *récentes* (*1885-1888*) (1888). Dans la « Patria belgica », il a écrit : *Histoire parlementaire de la Belgique depuis 1830*, [illegible] Van de Weyer [illegible].

***Banque de France.** Le maximum [illegible] billets de la banque de France a été élevé à 5 milliards 800 millions. (Loi du 9 février 1906.)

BANS (Louis-Charles-Jacques-Albert), peintre français, [illegible] Marcke, il se consacra à la peinture de paysage. Ses sites normands lui valurent une juste réputation. Citons de lui : [illegible] *Pair-du-Mont, Retour des moulières à Villerville*, etc.

BAN-SAINT-MARTIN, bourg d'Alsace-Lorraine (Lorraine), dans la banlieue et à l'O. de Metz, sur la ligne de [illegible] Moselle; 2.500 hab. A l'O. de la ville, sur un éperon de 360 mètres d'altitude, s'élève le fort Frédéric-Charles, qui existait déjà en 1870, et constituait, avant la création des nouvelles défenses, une des clefs du camp retranché de Metz.

BANTI (MALADIE DE) [illegible]

— ENCYCL. La *maladie de Banti* est une forme de splénomégalie dans laquelle on constate, en outre de l'hypertrophie de la rate et des crises douloureuses localisées à l'hypocondre gauche, de la fièvre, des vomissements et une anémie intense, sans leucémie. On ignore la nature de cette maladie, dont la marche est essentiellement chronique. L'opothérapie a été essayée, sans résultats bien encourageants.

BANT'YOU n. m. Instrument de musique dont se servent les habitants des rives du Niger, et composé d'une table d'harmonie sur laquelle se trouvent huit baguettes mises en vibration [illegible] deux mains; deux autres baguettes placées dessous servent à la fois de sillet et de chevalet.

BAPTISTIN (*ba-tiss*) n. m. Membre d'une congrégation d'hommes fondée au XVIIIe siècle.

— ENCYCL. Les *baptistins* sont une congrégation de prêtres missionnaires, qui s'est mise sous les auspices de saint Jean-Baptiste, d'où son nom. Elle fut fondée, sous l'inspiration de la fondatrice des baptistines, par un prêtre de Gênes, le P. Olivier, et Benoît XIV en approuva les statuts en 1755. Ces religieux s'engageaient par vœu à aller en mission dans les pays hérétiques ou infidèles, partout où la Propagande les enverrait; ils ne pouvaient [illegible] des prêtres de la mission [illegible] partenait à cette congrégation.

BAPTISTINE n. f. Religieuse d'une congrégation de femmes [illegible].

— ENCYCL. Cette congrégation [illegible] 1688. Ces religieuses se nomment officiellement [illegible] Baptiste ». Elles observent la clôture, habitent dans de petites cellules, dorment tout habillées, s'abstiennent de viande et jeûnent toute l'année. Fondée à Gênes, la congrégation fut approuvée par Benoît XIV; la supérieure et ses compagnes prirent l'habit en 1746. Leur robe [illegible] nique en scapulaire, un manteau qui tombe jusqu'à terre, une ceinture de crin, des sandales de corde et un voile de couleur sombre comme le reste du costume.

***BARA** (Jules), homme d'État [illegible]

BARADÉE [illegible] au t. VII.

BARAESTHÉSIOMÈTRE [illegible] sensation, et *métron*, mesure) n. m. Instrument destiné à mesurer les sensations tactiles, et qui est construit sur le modèle des bascules ordinaires.

***BARAGNON** (Pierre), homme politique et journaliste français, né à Mouriès (Bouches-[illegible]

BARAIL [illegible] Du [illegible] à Versailles en 1820. — Il est mort à Neuilly (Seine) en 1902.

BARALITE n. f. Minerai de fer, analogue à la chamoisite.

BARALT (Rafael María), écrivain espagnol, né à Ma[illegible] fut membre de l'Académie espagnole et directeur de la « Gazette officielle ». Il a laissé une *Histoire antique et moderne de Venezuela* (1841) et un *Dictionnaire de galli*[illegible].

BARANDAGE [illegible] lement appelé la *fare*, est un mode de pêche prohibé. Il [illegible] à faire remonter ou redescendre le poisson vers ce filet en jetant des pierres, en traînant des pièces de bois ou des chaînes dans l'eau en aval ou en amont, à l'emprisonner ensuite en repliant le filet en demi-cercle vers la berge et à le pêcher enfin avec des éperviers.

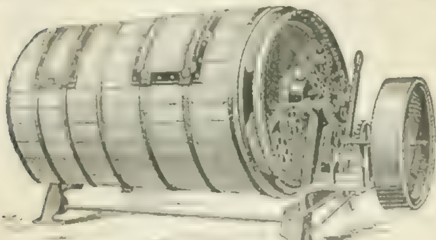
BARÂTAKA n. f. Conque trompette dont les indigènes du Bengale se servent dans les diverses cérémonies.

BARATIERI [illegible] (Trentin) en 1841, mort à Sterzing (Tyrol) en 1901. Il suivit en 1860, en Sicile, l'expédition de Garibaldi et fit partie des Mille de Marsala. Lors de la fusion des troupes garibaldiennes dans l'armée royale du Piémont en 1861, il entra dans l'infanterie, puis passa dans les bersagliers. Devenu général, il fut promu, en 1892, gouverneur de l'Erythrée. En 1894, il s'em[illegible] le Tigré, occupa Adoua, battit les Abyssins à Koatit, à Senafé, et, dans une nouvelle campagne, en 1895, occupa Adigat et destitua le ras Mangascia. En juin 1895, il retourna à Rome, où il fut accueilli comme un triomphateur. Trois mois plus tard, il repartit pour l'Érythrée. Ménélik, empereur d'Abyssinie, marchait à la tête de ses armées contre les Italiens. Baratieri reçut de Crispi l'ordre d'aller en avant dans un pays inconnu; il obéit. Le 7 décembre 1895, le major Toselli [illegible] garde, fut battu par Makonnen à Amba-Alagi. Baratieri, menacé sur son flanc droit, se replia, pendant que [illegible] ayant attaqué l'armée de Ménélik à l'O. d'Adoua, il subit une défaite écrasante, qui eut pour conséquence la chute de Crispi. Baratieri, traduit devant un conseil de guerre à Massaouah, fut acquitté, tout en étant rendu moralement responsable du désastre. Il retourna alors en Italie, où il vécut depuis, retiré dans le Trentin, son pays natal. Pour justifier sa conduite, il publia : *Mémoires* [illegible]

BARATTE-MALAXEUR [illegible]

[illegible] derablement réduite.

[illegible] trouvent [illegible] un plan



[illegible] ratter, on fait tourner le tonneau à une allure assez rapide; les rouleaux restent alors immobiles et jouent le rôle [illegible] tonneau et les rouleaux sont animés simultanément d'un mouvement de rotation combiné, de façon à assurer le [illegible] leaux, le tonneau seul continue à tourner lentement, et [illegible] l'extraire de l'appareil. Une bonde permet l'échappement [illegible] permettent de suivre les phases successives du barattage.

BARAU [illegible] artiste est un observateur fin et sincère de la nature, qu'il [illegible] panneaux décoratifs; etc. Il reçut une médaille d'or à [illegible]

Barbares (LES), tragédie lyrique en trois actes et un prologue [illegible] de Camille Saint-Saëns. (Opéra, 23 oct. 1901.)

— *Livret.* L'action se passe sous les murs d'Orange, un siècle avant Jésus-Christ, à l'époque de l'invasion des Teutons. A l'entrée du drame, les barbares sont aux prises avec les Romains faiblissant sous le nombre, tandis que Floria, la grande prêtresse de Vesta, s'est réfugiée dans l'amphithéâtre avec les vierges ses compagnes, les femmes et les [illegible] théâtre et vont tout massacrer, quand leur chef Marcomir [illegible] propos leur fureur meurtrière. Pour sauver les vaincus, [illegible] du vainqueur; au reste, la générosité de Marcomir, sa bonne mine aussi, ne laissent pas la prêtresse insensible. Elle suivra désormais son époux et son maître, et l'aventure se terminerait à la satisfaction générale si la femme d'Euryale, Livie, n'avait fait le serment de découvrir et d'immoler le meurtrier du défunt. Pour le contraindre à se déclarer, elle assure, en présence de Marcomir, que le consul fut tué par un lâche « dans le dos » : — Tu mens, c'était au cœur, s'écrie le chef barbare, à bon droit froissé. — Au cœur, donc! riposte la veuve en plongeant dans le sein de Marcomir le même glaive qui frappa Euryale.

[illegible] partition est d'une belle ordonnance. L'œuvre musicale elle-même est d'une conception nette, parfaitement équilibrée, mais abstraite, froide et dépourvue de couleur locale. Le [illegible] Marcomir s'alanguit; celui de Livie manque de cohérence et de vraisemblance. L'œuvre abonde d'ailleurs en passages remarquables : les plaintes de Livie ; la page sympho- [illegible]

BARBARY (saint), abbé de Moutier-Roseille, dans la [illegible] 25 novembre.

BARBAT [illegible]



BARBE-DE-BOUC, BARBE-DE-CHÈVRE n. f. Nom [illegible]

***BARBEDETTE** (Pierre-Hippolyte), littérateur et homme [illegible] Il est mort à [illegible]

BARBE-DE-VACHE [illegible]

BARBEDIENNE (Ferdinand), fondeur en bronze, né à Saint-Martin de Fresnay (Calvados) en 1810, mort à Paris en [illegible] papiers peints. Mais, ayant alors rencontré Achille Collas [illegible] séduit par cette invention et s'associa avec le mécanicien. En 1839, il fondait la maison où il allait faire reproduire en bronze la plupart des statues des musées d'Europe, suffisamment réduites pour pouvoir orner les [illegible] çaise, purent ainsi bénéficier d'une vulgarisation relative. Mais le fondeur ne s'en tint pas là. Il appliqua ses procédés aux travaux des sculpteurs contemporains, en leur permettant de tirer ainsi profit de l'édition de leurs œuvres. Parallèlement, enfin, il créa de très nombreux modèles de bronzes d'ameublement.

BARBELURE [illegible]

BARBERETTE [illegible]

***Barberini** (PALAIS), palais de Rome, siège de l'ambassadeur d'Espagne et édifice de style baroque. Commencé par [illegible] Maderna et terminé par le Bernin, il



Palais Barberini.

renferme une galerie de sculptures antiques et modernes et une galerie de peintures, où l'on remarque le portrait de la *Fornarina*, par Raphaël, et la bibliothèque Barberini, qui compte 7.000 manuscrits.

BARBEY (Édouard-Polydore-Isaac), homme politique français, né à Béziers en 1831. Il est mort à Paris en 1905. Officier de marine, il démissionna en 1863. Élu sénateur du Tarn en 1882, il devint ministre de la marine dans les cabinets Rouvier (1887), Tirard (1889) et de Freycinet (1892). Il se signala dans ces fonctions par de nombreuses réformes et fit adopter, en 1891, malgré la vive opposition de G. Clemenceau, un projet de reconstitution de la flotte.

BARBEZIEUX (COQ et POULE DE), race de gallinacés du genre *coq*, que certains auteurs considèrent comme une variété de la race espagnole de combat, et d'autres comme issue de la race de Bresse. [illegible] Le *coq de Barbezieux* possède une crête assez développée; le plumage est d'un noir mat chez la poule et à reflets chez le coq. Assez bonne pondeuse, la poule de Barbezieux est une [illegible] couveuse. Les [illegible] engraissement très facile, et ce sont eux qui fournissent la majeure partie des volailles truffées si renommées de Périgueux, de Ruffec, etc.



Coq et poule de Barbezieux.

BARBIER (Jules-Claude), magistrat et écrivain français, né à [illegible] en 1815, mort à Paris en [illegible] ensuite président de chambre (1881), procureur général (1882) et premier président (1884-1900). C'était un magistrat rompu à la connaissance du droit et de la pratique. Outre un grand nombre de mémoires et de discours, on [illegible] la traduction en vers des *Satires* de Perse (1843); de l'*Iliade* [illegible]

BARBIER (Paul [illegible]

BARBIER DE MONTAULT (Xavier), archéologue français [illegible] Il est mort à Blaslay [illegible]

BARBIFÈRE ou **BARBIGÈRE** (du lat. *barba*, barbe, et *ferre* ou *gerere*, porter) adj. Qui porte une barbe.

BARBIFRONTIE ou **BARBIFRONTIA** [illegible] n. f. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des pyralidés, comprenant des pyrales [illegible] Australie. L'espèce type est la *barbifrontia hemileucella*.)



BARBOU (Alfred), littérateur français, né à Mayet (Sarthe) en 1846. Il fit ses études au lycée du Mans, se rendit à Paris, et débuta de bonne heure dans le journalisme littéraire. Sous son nom et sous divers pseudonymes : BREVANNES, LUSSAC, HASSAN, il a donné des articles et des chroniques à divers journaux, entre autres : au « Petit Journal », où, pendant plus de vingt ans, il fut un des journalistes qui employaient collectivement le pseudonyme de THOMAS GRIMM. Il fut attaché dès 1871 à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Il a publié : *Histoire du ministère Polignac* (sous [illegible] *Victor Hugo et son temps* (1881), son ouvrage le plus remarquable; [illegible] *les Grands Marins de la France* (1885); [illegible] *Histoire de la guerre au Dahomey* (1893) [illegible]

BARBUSSE (Henri), littérateur français, né à Asnières (Seine) en 1874. Après des études classiques poussées jusqu'à la licence de philosophie, il s'adonna aux belles-lettres et fournit des articles de critique et des variétés à un grand nombre de revues et de journaux. Son premier volume, des poésies intitulées *Pleureuses*, parut en 1895. Depuis, il a publié un roman : *les Suppliants* (1903). Il est devenu critique dramatique à la « Grande Revue ». Il a présidé avec Pierre Lafitte à la fondation de la revue [illegible] 1905, dont il devint rédacteur en chef. [illegible]

BARCHTCHINA n. f. Mot russe par lequel on désigne la corvée due par le paysan au seigneur. (Ce mot n'est qu'une contraction du mot *boïarchtchina*, qui signifiait le bien seigneurial, la terre en *boïarine*, dont le nom, par une contraction semblable, a donné, d'autre part, celui de *barine*.)

BARCKHAUSEN (Henri-Auguste), jurisconsulte et littérateur français, né à Bordeaux en 1834. Préfet de la Gironde en 1871 et professeur à la faculté de droit de Bordeaux, il a publié : [illegible] *un Paragraphe de* l'Esprit des lois (1882); *Statuts et règlements de l'ancienne université de Bordeaux* [illegible] (1886); *le Livre des coutumes*, publié avec des variantes et des notes (1890). Avec R. Dezeimeris, il a donné une édition des *Essais de Montaigne* (1874). Il est membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

BARDA n. m. Arg. milit. Ensemble des effets d'habillement et de grand équipement et d'armement d'un soldat : *Avoir tout son* BARDA *sur le dos. Toucher, verser son* BARDA.

BARDO (saint), évêque et confesseur. Né en Allemagne vers la fin du Xe siècle, il fut nommé successivement, par l'empereur Conrad, évêque de Mayence. Il mourut en 1051. — Fête le 10 juin.

BARDOUX (Achille-Octave-Marie-*Jacques*), publiciste français, né à Versailles en 1874. Fils d'A. Bardoux, membre de l'Institut et sénateur inamovible, il se fit inscrire à l'ordre des avocats près la cour d'appel de Paris. Docteur ès lettres en 1901, il renonça au barreau et fut chargé de traiter les questions anglaises au « Journal des Débats » (1903) et à la « Revue Bleue » (1904). Prenant une part active au mouvement des universités populaires, il créa, en 1899, la *Fondation universitaire de Belleville*, sur le modèle des « settlements » anglais, et collabora, dès 1900, aux travaux du Musée social. Il a publié : *Souvenirs d'Oxford* (1898); *le Mouvement idéaliste et social dans la littérature anglaise* [illegible] *John Ruskin* (1900); *un Conteur anglo-saxon : Gautier Map* (1900); *la Fondation universitaire de Belleville* (1902); *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine : les Crises belliqueuses* (1906).

BAREAU (*Georges*-Marie-Valentin), sculpteur français, né à Paimbœuf en 1866. Élève de Gauthier et de Thomas, il a exposé aux Salons depuis 1891. [illegible] statuette bronze, et la *Mort de* [illegible], statue plâtre, valurent, en 1893, une médaille à leur auteur. Deux ans plus tard, Bareau obtenait une nouvelle récompense avec son groupe *Pour le drapeau*, et *Souviens-toi*, projet de monument militaire. Le prix de Paris fut en outre accordé cette même année au statuaire. En 1897, Bareau a exposé [illegible], statue plâtre, honorée d'une première médaille. Enfin, à l'Exposition universelle de 1900, les œuvres précédentes, réexposées, méritèrent à l'artiste une médaille d'or. Il est en outre l'auteur de la statue de [illegible], bronze, érigée par souscription franco-canadienne sur les remparts de Saint-Malo, et inaugurée par des fêtes franco-canadiennes en juillet 1905.

BARÈGES (BAINS DE). Syn. de BAINS SULFUREUX.

BARÉGIENNES (*ji-èn'*) n. f. pl. Nom par lequel on désigne des roches pétrosiliceuses résultant du métamorphisme de certains calcaires des environs de Barèges.

BARETTE (*rèt'*) n. f. Sorte de football Rugby.

***BARFOD** (Paul-Frédéric), [illegible] né à Lyngbye (Jutland) en 1811. Il est mort à Copenhague en 1896.

BARGA, ville d'Italie (Toscane [prov. de Lucques]), au penchant de l'Apennin ligure, près du Serchio ; 8.560 hab.

BARGELLO (LE), édifice de Florence où se trouve aujourd'hui le [illegible], édifice gothique, construit en 1255 servit dès 1261 d'habitation au podestat, le premier magistrat de la ville; d'où son ancien nom de *Palais du Podestat*. Depuis le XVIe siècle jusqu'à 1859, il servit une prison et la demeure du *bargello*, ou chef de la police. Il fut ensuite restauré et affecté au *Musée national* [illegible] La

[illegible] est armée [illegible] les armes [illegible] Les collections du musée [illegible] les sculptures [illegible] grands maîtres florentins [illegible] terres cuites [illegible] res, des verreries, des majo-[illegible]

BARGIEL [illegible] compositeur [illegible] professeur au Conservatoire de Berlin à par-[illegible] ses [illegible] tions sont estimées en Allemagne [illegible] et de [illegible] beau-frère de Robert Schumann.

[illegible]

BARGINE n. f. Cépage blanc à bourgeonnement duveteux, cultivé dans l'est de la France. (On l'appelle aussi [illegible])

BARI [illegible] dinand II de Naples, de la famille des Bourbons. Il avait [illegible]

*__BARIC__ (Jules-Jean-Antoine), dessinateur et caricaturiste [illegible]

BARICALCITE [illegible]

BARIGOULE n. f. Nom vulgaire d'un champignon comestible [illegible]

***BARILLOT** [illegible] A la suite de ces deux expositions, Barillot s'est vu [illegible] BONVALLET, née à Montigny-lès-Metz (Moselle), s'est distinguée [illegible]

BARKLYITE [illegible]

BARLEEIA (*lé-ia*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes prosobranches, de la famille des rissoïdés, propre aux mers d'Europe. (La *barleeia rubra*, type du genre, est un petit animal à tentacules simples, obtus, à pied lancéolé, antérieurement tronqué, échancré postérieurement, [illegible] vent se suspendre au moyen d'un filament visqueux sécrété par le pied.)

BARLOW [illegible] que chez les nourrissons, et qui présente, au point de vue clinique, de l'anémie intense et des douleurs osseuses, et au point de vue anatomique, des hémorragies sous-périostées. ‖ On l'appelle aussi SCORBUT INFANTILE.

— ENCYCL. On l'a rapprochée du scorbut (d'où son nom), en raison de certains symptômes et de ce fait que la médication antiscorbutique a une influence heureuse sur son évolution. Mais beaucoup de pédiatres la considèrent comme une variété de rachitisme, due principalement à l'usage exclusif du lait stérilisé, privé ainsi de ses oxydases. L'allaitement au sein, les bains salés et la médication antiscorbutique constituent les points essentiels du traitement.

BAR-MAID (mot angl.) n. f. Fille qui sert les consommations dans un bar. ‖ Pl. *Des* BAR-MAIDS.

BAR-MAN [illegible] n. m. Garçon qui sert les consommations [illegible] Pl. *Des* BAR-MEN.

BARMSTEDT, ville d'Allemagne (Prusse septentrionale [Slesvig-Holstein, présid. de Holstein]), sur la Kruckau, affluent de l'Elbe ; 6.000 hab.

BARNARD [illegible] cour de Charlemagne, et fut élu vers l'an 817 archevêque de Vienne en Dauphiné. Ayant pris parti pour les fils de Louis le Débonnaire révoltés contre leur père, il en éprouva ensuite un sincère repentir. Il mourut au monastère de Romans, en [illegible]

BARNARD (Frédéric), graveur anglais, [illegible] en 1896 à Wimbledon, victime d'un incendie qui avait pris dans son appartement. Barnard a collaboré au *Punch*, au *Fun* depuis 1863, et a illustré de nombreux ouvrages, entre autres, les œuvres de Dickens.

Barnard.

BARNARDIUS (*di-uss*) n. m. Genre d'oiseaux grimpeurs de la famille des psittacidés, comptant quatre espèces propres à l'Australie. (Les *barnardius* sont des perroquets du groupe des platycerques.)

BARNATO [illegible] le Roi de l'or, [illegible] par suicide en mer, près [illegible] s'essaya sans succès dans la comédie et se rendit, à vingt ans, au Transvaal pour y chercher fortune. Il arriva à Kimberley à l'époque où les mines de diamant commençaient à devenir productives. Il fit partie d'un cirque, tint un bar, ouvrit des séances de boxe, vendit des articles de pacotille, gagna un tout petit capital et acheta alors à des mineurs des diamants emportés frauduleusement des [illegible] priétaire de mines d'or, il était devenu dès 1886 une puissance financière. Il entra d'abord en rivalité avec Cecil Rhodes, puis tous deux se rapprochèrent pour fonder la compagnie *De Beers consolidated mines*. Barnato, qui en possédait 30.000 actions, en devint administrateur à vie. Il acheta à Johannesburg d'immenses terrains, y créa un service des eaux, une banque, une entreprise de charbonnages, prit des actions dans les mines Primrose, Kinsberg, Balmoral, Buffelsdorn, etc., devint membre du Parlement du Cap et fonda à Londres la banque Barnato consolidated, au capital de 62 millions 1/2 de francs, dont le public acheta les actions à des prix fous. Barnato possédait, dit on, plus de 600 millions lorsque éclata le krach des mines, qui lui fit perdre la moitié de sa fortune. Atteint d'une affection mentale, Barnato avait, à trois reprises, tenté de se suicider, lorsqu'il s'embarqua pour Londres sur le paquebot *Scot*. Il se promenait sur le pont avec un voyageur, quand, pris tout à coup de folie, il se précipita dans la mer.

BAROGYROSCOPE (*ross-kop'* — du gr. *baros*, poids, *guros*, et cercle, et *skopein*, examiner) n. m. Appareil imaginé par Ph. Gilbert pour démontrer mécaniquement la rotation de la terre.

— ENCYCL. Le *barogyroscope* se compose d'un tore en bronze, dont l'axe d'acier pivote librement dans des tourillons coniques ; ces tourillons sont creusés dans des vis qui traversent une chape reposant par les couteaux sur des surfaces en acier trempé. La mobilité du système autour des arêtes des couteaux est telle qu'un léger souffle suffit à provoquer des oscillations. On amènerait par tâtonnements successifs, au moyen des vis, l'appareil dans un état d'équilibre indifférent autour de l'axe de suspension. Mais, grâce à un petit poids curseur, on assure au tore une position verticale d'équilibre stable. D'autre part, le support des couteaux, monté sur un pied, tourne à frottement dur autour d'un axe vertical, en sorte qu'on peut disposer dans tous les azimuts le plan vertical passant par la ligne d'arêtes des couteaux. Des engrenages permettent d'imprimer au tore une rotation très rapide. Enfin, des vis calantes et un niveau permettent d'assurer l'horizontalité de l'axe de suspension. Pour voir se développer les phénomènes délicats, mais nets, qui accusent la rotation du globe terrestre, on met les rouages en mouvement dans un sens voulu, après quoi on replace le système mobile sur son support, en le guidant par des fourchettes. La position d'équilibre stable du tore et de la chape ne répond plus généralement à une direction verticale de l'aiguille. La théorie apprend que l'inclinaison de cette dernière est d'autant plus marquée que la terre tourne plus rapidement, que son diamètre est plus grand et que l'expérience s'effectue en un lieu plus rapproché de l'équateur. La déviation est la plus forte quand le plan d'oscillation de l'aiguille coïncide avec le plan du méridien.

Barogyroscope.

BAROJA [illegible] roman et publia depuis 1900 : *Vidas sombrias* (1900) ; *la Caza* [illegible] (1904). Ces trois derniers romans forment trilogie sous le titre général [illegible]

*__BARON__ (Louis BOUCHENEZ, dit), acteur français, né à Alençon en 1838. — Il s'est éloigné à diverses reprises des Variétés pour aller faire quelques créations à la Gaîté, aux Folies-Dramatiques 1897), au Châtelet (1899) ; puis il est rentré aux [illegible] faire applaudir son jeu plein de fantaisie cocasse, dans *la* [illegible]

Baron.

BARON (Théodore), peintre belge, né à Bruxelles en 1840, mort à Saint-Servais, près de Namur, en 1899. Il était directeur de l'Académie de peinture de Namur. Baron fut un paysagiste austère, dont les œuvres sont empreintes d'une mélancolie pénétrante. Il s'est fait le peintre des dunes roussies de bruyères ou parfois ensevelies sous la neige. Rappelons de lui : *Site du Condroz, automne ; les* [illegible] *à Anseremme* ; etc.

BA-RONGA, population de race bantoue, établie autour de la baie Delagoa (Afrique orientale portugaise) et dans un rayon de 50 kilom. dans l'intérieur. Elle compte environ 100.000 individus, qui parlent un langage se rattachant à la langue amatonga. Le missionnaire suisse Junod, [illegible]

BAROP [illegible] deries de fer, laminoirs.

BAROSÉISMES (*zé-issm'* — du gr. *baros*, pression, et [illegible]

[illegible] nisme se dirige du [illegible] tive dans le cas [illegible] sortes de barotaxies : *thermotaxie* [illegible] ou moins fort de la substance vivante avec [illegible] lides ; *rhéotaxie* (action de se mouvoir en [illegible] du courant de l'eau), et *géotaxie* (phénomène d'après lequel certains organismes se placent et se meuvent de manière à diriger leur grand axe dans un sens déterminé [illegible]

BAROTROPISME [illegible] dans laquelle une partie seulement de l'organisme est influencée dans sa direction ou ses mouvements par l'action inégale de la pression. (On ne l'observe que chez les végétaux.) [illegible]

BA-ROTSÉ ou **BA-ROTSI** (ROYAUME DES), royaume indigène de l'Afrique australe, placé sous la domination de l'Angleterre et appartenant à la Rhodesia, dont il occupe sur la rive gauche du Zambèze la partie nord-occidentale. Naguère opprimés par les Makololos, les Ba-Rotsé, qui sont venus du Sud à une époque dont ils ont perdu le souvenir, se sont affranchis de ce joug et ont soumis peu à peu toutes les tribus environnantes ; eux-mêmes ont à leur tête un autocrate absolu, à qui, en principe, appartiennent le sol et ses produits et tous les habitants. Lialoui, sur la rive gauche du Zambèze, est la résidence de ce souverain ; quant à l'administration britannique du pays, elle a son quartier général à Kalomo. — Cf. Alfred Bertrand (*Au pays des Ba-Rotsi*, Paris, 1900).

BARRAC (*ba-rak'*) n. m. Nom donné aux parcs à moutons [illegible]

BARRACAND [illegible] fois satirique et lyrique, *Donaniel*, qui révélait un talent robuste et original. Ce poème fut suivi d'un autre, d'inspiration plus philosophique, *le Docteur Gul* (1869), qui en est comme le complément. Puis vinrent *Jeannette* (1871), poème tout plein des tableaux de la guerre et de l'invasion, et *l'Enragé* (1873), où l'auteur donne libre champ [illegible] matique et écrivit une centaine d'actes, tous inédits, à l'exception de ceux qui composent le volume intitulé [illegible] et *Tristan*, proverbe en un acte, 1878). En 1882, sa pièce *Lamartine et la Muse* remporta le prix du concours de poésie à l'Académie française. Depuis, il a surtout fait des nouvelles et des romans, qui parurent d'abord dans les revues et les journaux avant d'être publiés en volumes [illegible] (1886), publié d'abord sous ce titre : *En Province ; le Ma-*[illegible] *Monstre* (1888) et, plus récemment, *la Belle Madame* [illegible] présent, où Barracand déploie toutes les ressources de son talent d'une vigueur un peu hautaine et âpre dans l'ironie, en même temps que le résultat de ses méditations sur les problèmes sociaux. Les premières œuvres de Barracand ont paru sous le pseudonyme de LÉON GRANDET.

BARRACAS AL SUR [illegible]

BARRADIS (*ba-ra-diss'*) n. m. Barrière faite de piquets pour enclore un champ. (Cette expression est usitée dans [illegible])

*__BARRAGE__ (*ba-raj'*) n. m. — Tir. Situation de deux ou plusieurs tireurs qui, ayant obtenu le même nombre de points dans un concours, recommencent à tirer ensemble jusqu'au moment où chacun se trouve éliminé par un point plus faible. (Dans le tir à la cible, le barrage est réglé, en cas d'égalité de points, par la balle la plus proche du centre.)

[illegible] de plus en plus grande de la puissance des hautes chutes (v. HOUILLE BLANCHE), la construction des barrages-réservoirs est étudiée spécialement dans tous les pays du monde. Au congrès de la houille blanche, tenu à Grenoble en septembre 1902, la question barrage-réservoir pour haute chute a été longuement discutée. Le but de ces barrages est de créer des réservoirs artificiels pour accroître à de certaines heures de la journée le débit du cours d'eau, de façon à pouvoir augmenter la puissance de l'usine hydraulique, génératrice d'électricité, selon les besoins de l'exploitation. Les réservoirs créés par des barrages peuvent non seulement servir de régulateurs pour le débit d'une chute, mais encore emmagasiner les eaux trop abondantes lors des crues et éviter ainsi de véritables catastrophes. Ces barrages, selon leur mode de construction, se divisent en trois types : 1° les *barrages en terre*, constitués à l'aide d'un remblai convenablement établi ; 2° les *barrages mixtes*, composés avec des matériaux divers : terre, maçonnerie, bois, rocaille, métal ; 3° les *barrages en maçonnerie*, construits en maçonnerie exclusivement composée de pierre et de mortier. Les barrages constitués par un remblai de terre remontent à la plus haute antiquité : ils sont très employés en Angleterre où plusieurs atteignent 30 mètres de hauteur. Parmi les barrages mixtes, on peut citer celui presque entièrement [illegible]

Fran[illegible]
en [illegible]

Barral [illegible]

Barrau [illegible]
bas-relief.

Barre [illegible]

***Barré** [illegible]

Barre [illegible] vriers, ouvrier brossier lui-même, il réussit, en travaillant seul, à entrer à l'École centrale des arts et manufactures, dont il sortit ingénieur en 1851. Il fut attaché à la [illegible]

Barré (Albert), vaudevilliste, né à Paris en 1854. Il débuta en 1880 par une jolie comédie en trois actes, *les Gilets jaunes*; puis, il commença dès l'année suivante sa collaboration avec P. Bilhaud et écrivit avec lui *J'attends* [illegible] adjoint un troisième signataire, Hennequin. Toutes ces pièces, fort amusantes par l'intrigue et le dialogue, furent [illegible] Albert Barré devint en même temps l'un des fournisseurs attitrés du théâtre [illegible] Il faut ajouter à cette liste quelques opérettes mises en musique [illegible] Les Folies-Dramatiques ont d'ailleurs bénéficié à plusieurs reprises de la verve gauloise, sinon grivoise, d'Albert Barré [illegible]

Barré de Saint-Venant. V. Saint-Venant, t. VII.

Barrera (Édouard-Pierre-Antoine), marin français, né à [illegible] contre-amiral en 1890, vice-amiral en 1895, il prit part au bombardement de Bomarsund, au siège de Sébastopol, aux [illegible] 1870 aux combats de Bondy et d'Avron.

Barrère (Camille), diplomate français, né en 1851. [illegible] il fut nommé la même année secrétaire d'ambassade et, [illegible] tiaire. En 1883, il fut chargé du consulat général en Égypte. Il fut successivement ministre plénipotentiaire à Stockholm (1885), chargé d'affaires à Munich [illegible] nal (1897). Il a signé des actes diplomatiques relatifs à la navigation du Danube (Galatz, 1882; Londres, 1883), puis a siégé à la conférence de Londres concernant les affaires financières [illegible] internationale du canal de Suez [illegible] rences sanitaires internationales [illegible] 1895 avec la Suisse. Il s'est utilement efforcé de rapprocher la France et l'Italie, dont la triple alliance et surtout la politique personnelle de Crispi avaient rendu les rapports difficiles et même hostiles.

***Barrès** (Maurice), écrivain français, né à Charmes [illegible] *l'Appel au soldat* (1900), seconde partie du *Roman de l'énergie nationale*, où l'auteur raconte le mouvement boulangiste [illegible] série, qui a pour sujet l'affaire de Panama, non moins riche que la précédente en tableaux historiques d'un ro[illegible] il faut cultiver chez un petit Français les forces morales, les souvenirs historiques hérités de nos ancêtres; [illegible] défendu d'avoir, dans la seconde partie de sa carrière littéraire [illegible] traditionaliste, relevé tous les autels qu'il avait brisés [illegible] térêt général : « C'est par la méditation intérieure, dit-il, et par l'analyse que j'ai vu la terre et les morts, c'est-à-dire la patrie, faisant le fondement de la personnalité, formant et alimentant notre individu. » Barrès a été élu en [illegible] 1906 membre de l'Académie française et député de Paris.

Maurice Barrès.

Barrette [illegible] Pièce du mécanisme d'un revolver, articulée avec la détente et terminée par un bec qui agit sur les dents de la crémaillère du barillet pour déterminer son mouvement de rotation.

***Barrias** (*Louis*-Ernest), sculpteur français, né à Paris en 1841. — Il y est mort en 1905. Depuis 1897, il a donné successivement : le monument de *Lavoisier*, à Paris (1898); *la Nature se dévoilant*, statue composite de marbre, d'onyx, d'ivoire, d'un très bel effet polychrome (1899); la décoration allégorique de la grande horloge placée sur la Bibliothèque nationale (Paris) du côté de la rue Vivienne (1901); le monument de *Victor Hugo*, à Paris [illegible] Bonsecours, près Rouen. Parmi les bustes que Barrias a [illegible]

Barrie, ville du Canada (prov. d'Ontario), ch.-l. du comté de Simcoe, sur une baie du lac Simcoe, tributaire du lac Huron [illegible]

Barrie (James Matthew), romancier anglais, né à Kirriemuir (comté de Forfar) en 1860. Il continue la tradition de Walter Scott et de John Galt en décrivant les mœurs rustiques de l'Écosse. Il reçut sa première éducation à l'école communale avant de passer à l'université d'Édimbourg et de débuter comme écrivain à Londres, dans le « Speaker » et le « National Observer ». Son œuvre de jeunesse [illegible] publiée en 1887 et contenant une satire de la vie londonienne, ne laissait pas prévoir un successeur de George Eliot. Mais, avec ses *Idylles* [illegible] et leur suite [illegible] il trouve sa voie et fait revivre en tableaux pleins d'humour les tisserands de campagne du temps jadis.

Avec la même veine légère il aborde le théâtre, où [illegible] 1897, tiré d'un roman précédent, paru en 1891, *l'invité à la noce*, l'étincelante comédie *the* [illegible] révélèrent le côté plaisant de son talent, parfois voisin du mélodrame et de la farce, et lui valurent une grande popularité. Il faut citer également de brillantes fantaisies sur les fervents du tabac dans *My Lady Nicotine* (1899), le volume de *Sentimental Tommy* (1897), suivi de *Tommy and Grizel* (1900), avec un personnage de journaliste bohème, O.-P. Pyn, croqué sur le vif, et le récit pathétique [illegible] inspiré, dit-on, par la vie et les derniers moments de la mère de l'auteur. Art délicat, finesse d'esprit, humour caché, telles sont les qualités que l'on remarque chez Barrie, jointes à un style vigoureux. Il ne lui manque guère qu'un peu plus de largeur de vues et une facture plus habile dans la construction de ses romans.

Barrier (Gustave-Joseph-Victor), vétérinaire français, né à Baume-les-Dames en 1853. Élève de l'École nationale vétérinaire d'Alfort (1871-1875), il devint professeur d'histoire naturelle et de matière médicale à l'École vétérinaire de Toulouse (1878), professeur d'anatomie, d'histologie et d'extérieur à l'École d'Alfort (1879), et directeur de cette école en 1899. Il fut élu membre de l'Académie de médecine en 1903. Il a écrit depuis 1875, outre un grand nombre de travaux et de mémoires publiés dans des recueils spéciaux et relatifs aux questions d'anatomie, de physiologie, de tératologie et d'hygiène vétérinaires : un *Traité de* [illegible] avec Arm. Goubaux, 1884) [2ᵉ édit. 1890]. Comme professeur, il [illegible] l'enseignement vétérinaire par une étude plus méthodique de l'extérieur du cheval et par le perfectionnement et le développement des travaux pratiques.

Barrier.

Barrière [illegible] né à Limoux en 1860. Entré à l'École de Saint-Cyr en 1880, il était officier de hussards, lorsqu'il démissionna et s'adonna à la littérature. Il collabora à la « République française », à la « Revue blanche » et, en 1890, publia son premier volume intitulé : *l'Œuvre de Balzac*. Son œuvre capitale est une heptalogie, qui a pour titre général : *les Hommes de demain*, et qui se décompose en une trilogie [illegible] *le Roman de la Question sociale*), une trilogie philosophique [illegible] Jusqu'à présent, il n'a paru que la première partie de la première trilogie, *le Nouveau Don Juan*, en trois volumes : [illegible] *Ruines de l'amour*, et le premier volume de la seconde trilogie, *l'Art des passions* (1904), étude analytique et critique des mœurs contemporaines. L'auteur se montre convaincu de la loi certaine du progrès social, mais de la nullité du progrès de l'homme sur lui-même.

Barrili (Antoine-Jules), littérateur et homme politique italien, né à Gênes en 1836. Sa verve intarissable et la fécondité de son imagination séduisent le grand public, et il satisfait les plus délicats par la pureté d'un style éloigné de toute affectation et le charme tout attique du récit. La plupart de ses romans ont paru d'abord en feuilletons dans le « Movimento » le « Caffaro » (fondé par lui à Gênes en 1876) et la « Gazzetta del Popolo ». Les plus goûtés sont des romans historiques, dont plusieurs forment un cycle rattaché au nom et aux aventures de Christophe Colomb [illegible] *d'oro*, 1895); parmi les autres, les principaux sont : *l'Undecimo* [illegible] *Sirena* (1889); *Rosa di Gerico* (1891); *la Figlia del re* (1893); [illegible] (1899); *Giulia Vandi* (1900); *il Ponte del Paradiso* (1904). Barrili a publié en outre plusieurs volumes d'études littéraires : *Da Virgilio a Dante, il rinnovamento letterario dalla metà del 1700 alla metà del 1800*; des souvenirs autobiographiques [illegible] et une comédie : *Zio Cesare* (1888). Barrili, professeur de littérature italienne à l'université de Gênes depuis 1894, a été doyen de la faculté des lettres de 1895 à 1901 et recteur de l'Université en 1902-1903.

Barrois (*Charles*-Eugène), professeur et géologue français, né à Lille en 1851. Docteur ès sciences, professeur de géologie et de minéralogie à la faculté des sciences de Lille, il est devenu membre de l'Académie des sciences en 1904, dans la section de minéralogie. On doit à ce savant éminent : *Recherches sur le terrain crétacé supérieur de l'Angleterre et de l'Irlande* (1876); *a Geological Sketch of the Boulonnais* [illegible] *Asturies et de la Galice* (1882); *Sur le kerzanton de la rade de Brest* (1886); *Faune du calcaire d'Erbray* [*Loire-Inférieure*] (1889); *Mémoire sur la distribution des graptolithes en France* [illegible] et nombre d'études sur la structure de la Bretagne. La plupart de ces travaux ont paru dans les « Annales de la Société géologique du Nord », les « Annales des sciences géologiques », etc. Ch. Barrois a traduit le *Traité de paléontologie*, de K.-A. Zittel (1883). Il a établi pour la grande *Carte géologique de la France* les feuilles de Brest, Belle-Isle, Quiberon, Saint-Nazaire. Il fut, en 1900, choisi comme secrétaire général du Congrès international des sciences géologiques.

Barrucand (Victor), littérateur français, né à Poitiers en 1866. On a de lui deux volumes de vers : *Rythmes et Rimes*, à mettre en musique, et *Amour et Idéal*; quelques œuvres dramatiques [illegible] social; *Pour le Roi*; des études historiques et philosophiques : *la Vie véritable du citoyen Jean Rossignol, vainqueur de la Bastille*; *Bouddhisme* (1893); *Mémoires et notes* [illegible] *l'Islam* (1905). Barrucand s'est toujours beaucoup occupé des questions sociales : une série de conférences, réunies en un volume sous le titre : *le Pain gratuit* (1895), eut un grand retentissement dans la presse. Barrucand est un des rédacteurs fondateurs du journal international *le Courrier Européen*, créé en 1904; il est devenu directeur de l'« Akhbar », à Alger.

***Barry** (François-Pierre), peintre français, né à Marseille en 1813. — Il est mort à Saint Laurent du Var (Alpes-Maritimes) en 1905.

Barry (Dʳ William), théologien et littérateur catholique anglais, né à Londres en 1849. Il fit de brillantes études à Rome et fut témoin de la prise de cette ville par les troupes italiennes en 1870. De 1873 à 1877, il professa la philosophie au collège théologique de Birmingham, tout en remplissant les fonctions de vice-président; il enseigna ensuite la théologie à Oscott College, près de Birmingham, où il avait été élève (1877-1880); il prêcha une mission à Wolverhampton (1882) et fut nommé recteur de Saint-Birinus à Dorchester. Depuis, il a fait des conférences et des prédications en Amérique, à la Royal Institution et dans beaucoup de villes d'Angleterre. W. Barry est un polyglotte qui, outre les langues classiques, connaît le français, l'allemand, l'italien, l'espagnol, et qui se plaît à l'étude approfondie de l'hébreu et du persan. Il s'intéresse beaucoup aux questions sociales et aux réformes projetées et poursuivies dans un esprit chrétien. Il est surtout un essayiste compréhensif et brillant. Il a donné aux revues un grand nombre d'écrits remarquables; parmi ses autres ouvrages, nous citerons : [illegible] nouvelles d'un haut enseignement moral; *Arden Massiter*; [illegible] par l'abbé A. Clément, 1905); *Heralds of Revolt*, recueil d'études critiques; *Renan*.

Barse (saint), évêque d'Édesse au ɪvᵉ siècle. Son attachement aux décrets du concile de Nicée le fit exiler par l'empereur arien Valens, sur les confins de la Libye (vers l'an 370). Il y mourut peu de temps après. — Fête le 15 octobre chez les Grecs; chez les Latins, le 30 janvier.

Barsenore (saint), abbé de La Croix, en Normandie, vers la fin du vɪɪᵉ siècle. La plus grande partie de ses reliques est à Fécamp. — Fête le 13 septembre.

Bartels (Adolphe), écrivain et poète allemand, né à Wesselburen (Holstein) en 1862. Après une jeunesse malheureuse, il étudia la philosophie, la littérature et l'histoire [illegible] supplément littéraire du « Journal de Francfort », de 1890 à 1892 [illegible] à Weimar, il écrivit dans la revue littéraire et artistique « der Kunstwart » et dans d'autres périodiques. Il a publié un grand nombre de poésies, de romans et d'ouvrages [illegible] *stupide*, épopée burlesque (1899); *Du plus profond de mon âme*, recueil (1897); *De ma patrie entourée des mers* (1896); [illegible] *Poète* (1890); *le Jeune Luther* (1900); les romans histo[illegible]

les biographies de *Frédéric Hebbel* [illegible] *Hauptmann* (1897), qui souleva de vives [illegible], *la Poésie allemande contemporaine* (1900).

BARTH (Théodore), homme politique allemand, né à [illegible]delstadt (Westphalie) en 1848. Il [illegible] à Brême comme avocat, puis fut successivement magistrat à Bremerhaven, syndic de la chambre de commerce et membre du grand conseil de Brême. En 1879, il avait représenté les trois villes hanséatiques dans la commission douanière du conseil fédéral de l'Empire. Après avoir voyagé en France, en Angleterre et dans l'Amérique du Nord, il s'établit en 1883 à Berlin, fonda un journal hebdomadaire, la *Nation*, fut élu député au Reichstag en 1887 et membre du conseil [illegible], et devint un des chefs du parti libéral radical (*freisinnige Partei*). Lorsqu'en 1893 ce parti se scinda en deux groupes, Barth devint le chef de la fraction modérée, l'Union libérale (*freisinnige Vereinigung*), qui accorda au gouvernement tous les crédits pour l'armée et la marine. Mais, quand le gouvernement impérial fit adopter des tarifs douaniers protectionnistes (1902), le libre-échangiste Barth lui fit une opposition énergique, de concert avec les socialistes, s'efforça d'entraîner son parti dans la voie des grandes réformes sociales, préconisa l'entente avec les socialistes et, aux élections, conseilla notamment de soutenir ces derniers au second tour de scrutin contre les partis réactionnaires. Battu aux élections [illegible] tous ses efforts à la formation d'un grand parti libéral de réformes.

BARTHÉLEMY (saint). Outre l'apôtre, plusieurs saints ou bienheureux ont porté ce nom. Citons : saint BARTHÉLEMY, évêque de Paris, ami de Louis VIII, mort en 1227 [illegible] le bienheureux BARTHÉLEMY [illegible] au XIIIe siècle, il s'attacha à saint Dominique, prêcha dans la Lombardie et la Romagne, fut nommé par Grégoire IX maître du sacré palais (1235), fut l'ami de saint Louis, devint évêque de Nimésie, dans l'île de Chypre, puis de Vicence, dont il fut aussi, sur la demande des habitants, le seigneur temporel, et où il mourut en 1270. Béatifié par Pie VI, il est honoré le 1er juill. et le 23 oct. ; — le bienheureux BARTHÉLEMY DE BOLOGNE, dominicain aussi ; sacré évêque de Maraga, dans la Grande-Arménie, par Jean XXII (1318), il évangélisa les Arméniens avec quelques religieux de son ordre. Il fonda, avec la règle de saint Dominique, la congrégation des Frères-Unis. Jean XXII le nomma archevêque de Naxivan, au pied du mont Ararat. Il mourut en 1333. Il a traduit en arménien plusieurs ouvrages de théologie, les règles de son ordre, etc. (fête le 15 août).

BARTHÉLEMY (Raymond), sculpteur français, né à Toulouse en 1833, mort à Paris en 1902. Élève de Duret, il remporta le prix de Rome en 18[illegible] sur *[illegible] géant à l'autel de Minerve*, et débuta au Salon dès 1859. Son *Faune jouant* [illegible], aujourd'hui dans le jardin du Luxembourg (Paris), fut honoré d'une médaille (1867). Un groupe, *Ganymède*, exposé en 1869, fut l'objet d'une nouvelle récompense. On lui doit aussi : *le Cardinal de La Rochefoucauld*, buste marbre (bibliothèque de Sainte-Geneviève) ; *Elie de Beaumont*, buste marbre (École des mines) ; *le peintre Bachelier* (École des arts décoratifs) ; *Sébastien Bourdon*, statue pierre (façade du musée de Montpellier). Barthélemy a pris part à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) avec *Pastourelle du faune*, groupe marbre, et l'*Electricité*, statue bronze, qui valurent à l'auteur une médaille d'or.

* **BARTHOLDI** (Frédéric-Auguste), sculpteur français, né à Colmar en 1834. — Il est mort à Paris en 1904, laissant inachevé le *Monument aux aéronautes* que le sculpteur Louis Noël, sur la désignation de l'auteur, fut chargé de terminer. Quelques jours après la mort de Bartholdi, on inaugura au cimetière du Père-Lachaise (Paris) le *Monument du sergent Hoff*, qui avait occupé l'artiste durant les derniers mois de sa vie.

BARTHOLINITE n. f. Inflammation de la glande de Bartholin.

— ENCYCL. La *bartholinite* s'observe surtout à la suite des blennorragies ; elle se traite par des bains prolongés et, s'il est nécessaire, lorsque le pus est collecté, par l'incision ou l'extirpation.

BARTHOLOMÆ (Christian), linguiste allemand, né au village de Forst, près de Bayreuth, en 1855. Il prit le grade de docteur à Leipzig en 1877, devint en 1879 privatdozent, en 1885, professeur extraordinaire à Halle, puis à Munich (même année) ; enfin, en 1898, professeur ordinaire de linguistique indo-européenne à Giessen. C'est l'un des maîtres des études iraniennes. Citons de lui : *le Verbe* [illegible] 1878 [illegible] 1882, 1887 ; *Manuel pour l'étude des anciens dialectes* [illegible] (1883) ; *Contributions à l'étude de la flexion dans les langues indo-germaniques* (1888) ; *Études sur l'histoire des langues indo-germaniques* (1890-1891) ; *Lexique de l'ancien iranien* (1904), etc. Il a rédigé, dans le *Précis de philologie iranienne* de Geiger-Kuhn, la préhistoire des langues iraniennes et l'histoire du zend et de l'ancien perse.

BARTHOLOMÉ (Paul-Albert), peintre et sculpteur français, né à Thiverval (Seine-et-Oise) en 1848. L'art de Bartholomé est essentiellement expressif ; il parle à l'esprit plus qu'aux yeux, à la façon des images de pierre qui décorent les cathédrales. Il s'ensuit que la beauté d'une œuvre comme le *Monument aux Morts* provient de l'inspiration plus que de la perfection technique. On n'y rencontre pas de *morceaux*. Ils n'auraient, au reste, pas leur emploi, étant noyés dans l'effet général.

En fait, à l'encontre de la presque totalité des sculpteurs modernes, Bartholomé est plus artiste qu'exécutant, d'où, dans ses œuvres, des trouvailles d'effet et d'attitude qui étonnent et émeuvent, mais qui appartiennent à l'art du peintre plus qu'à celui du statuaire. Il est aussi éloigné des classiques que des romantiques. Mais c'est sa gloire d'avoir autant exprimé avec aussi peu d'éducation traditionniste.

Bartholomé.

* **BARTHOU** (Jean-Louis), homme politique français, né à Oloron-Sainte-Marie [illegible] à prendre une part active aux débats et aux travaux de la Chambre [illegible] nonçait au banquet de l'Alliance démocratique, à Paris, un discours sensationnel, où il déclarait qu'il s'associerait loyalement à la politique [illegible] en ce qui concerne la loi sur les associations, l'interdiction de l'enseignement congréganiste et la séparation [illegible] Il s'est beaucoup occupé de l'action syndicale. En mars 1906, il accepta le portefeuille des travaux publics dans le cabinet Sarrien. Il a publié [illegible] *dicale ; la loi de 188*[illegible].

BARTSCH (Charles), philologue allemand, né à Sprottau (gouv. de Liegnitz) en 1832, mort à Heidelberg en 1888. Il étudia d'abord la philologie classique, mais bientôt se spécialisa dans le domaine des langues germaniques et romanes. En 1853, il entreprit un voyage d'études à l'étranger et explora les bibliothèques de Londres, Paris et Oxford, à la recherche des manuscrits provençaux. Il fut nommé, en 1855, conservateur du musée germanique de Nuremberg, devint en 1858 professeur de philologie allemande et romane à Rostock, qu'il quitta en 1871 pour donner le même enseignement à Heidelberg. Le nombre de ses publications est considérable. Il a édité beaucoup d'anciennes poésies allemandes, notamment les *Nibelungen* (*der Nibelunge nôt*), avec variantes et glossaire (1870-1880). Cette publication avait été précédée de *Recherches sur le poème des Nibelungen* (1865), qui firent époque. Dans l'œuvre du romaniste il convient de citer : *Monuments de* [illegible] 1882 [illegible] *Chrestomathie* [illegible] *tourelles en ancien français* (1870) ; *la Langue et la Littérature françaises depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe siècle* (en collaboration avec Ad. Horning et Ch. Leclerc, 1887) ; etc.

BARYCHÉLÉS (*ké-lé*) n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la sous-famille des *barychélinés*, comprenant les *barychèles* et genres voisins, en tout quatorze genres représentés dans les régions tropicales du globe. — *Un* BARYCHÉLÉ.

BARYCHÉLINÉS (*ké*) n. m. pl. Sous-famille d'arachnides aranéides, de la famille des aviculariidés, renfermant les trois tribus des *barychélés, leptopelmatés* et *sasonés*. — *Un* BARYCHÉLINÉ.

BARYPHAS (*fass*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, type de la tribu des *baryphés*, comptant quelques espèces propres à l'Afrique moyenne et méridionale. (Les baryphas sont des araignées assez fortes, trapues, noires, couvertes d'écailles blanches, grises et cuivrées ; leur abdomen est bordé souvent de rouge.)

BARYPHÉS n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, renfermant les genres *baryphas* et *pachomius*. — *Un* BARYPHÉ.

BARYSILITE n. f. Syn. de BARYSIL. (T. Ier.)

BARZELLOTTI (Giacomo), philosophe italien, né à Florence en 1854, d'abord *libero docente*, puis successivement professeur aux universités de Pavie, Naples et Rome. La plupart de ses ouvrages et articles sont consacrés à l'étude des questions de morale et de politique contemporaines et à l'exposé critique des principaux systèmes philosophiques de la deuxième moitié du XIXe siècle. Les principaux sont : *Santi, solitari, filosofi* (1886) ; *Studi e Ritratti* (1893) ; *Ippolito Taine* (1895, trad. en franç. par A. Dietrich sous le titre de *la Philosophie de Taine* (1900) ; *la Filosofia di F. G. Nietsche* (1900). Il a publié en outre des livres ou articles sur la situation morale, politique et sociale de l'Italie moderne : *la Letteratura e la Rivoluzione in Italia* (1875) ; *Dal Rinascimento al Risorgimento* (1904) ; *la Nostra Letteratura, la Politica estera dell' Italia, l'Italia e il Papato* (dans la « Nuova Antologia » des 16 mai 1901, 16 février 1902, 1er mars 1904).

BAS (F. DE), écrivain militaire hollandais, né à La Haye en 1850, suivit les cours de l'Académie militaire à Bréda. Attaché à l'état-major, lieutenant-colonel de hussards, directeur des archives historiques de l'état-major, il a composé : *le Prince Frédéric et son temps ; la Guerre dano-allemande ; Histoire et tactique de la cavalerie* ; etc.

BASCARRHINUS (*nuss*) n. m. Genre d'insectes hémiptères homoptères, de la famille des jassidés, créé en 1898 pour une cicadelle nouvelle habitant l'isthme de Panama (*bascarrhinus platypoides*).

BASCHET (René), publiciste français, né à Paris en 1860. Fils de Ludovic Baschet, qui était à la tête d'une importante librairie d'art, René Baschet y travailla auprès de son père, dès 1880. Il participa successivement à la création du « Paris illustré » (1883), de la « Revue illustrée », qu'il dirigea de 1887 à 1903, du « Panorama », un des premiers grands succès de l'illustration photographique (1895), du « Portfolio d'Art », etc. En 1901, Adolphe Brisson l'appela à le seconder dans l'administration des « Annales politiques et littéraires », et, en 1904, après la mort de L. Marc, il fut nommé à la direction de l' « Illustration ». Membre du syndicat de la presse parisienne, de l'Association des journalistes parisiens et de celle des journalistes républicains, Marcel Baschet est devenu président du Syndicat de la presse périodique.

BASCHET (André-*Marcel*), peintre français, né à Gagny (Seine-et-Oise) en 1862, frère du précédent. Élève de Boulanger et de Jules Lefebvre à l'École des beaux-arts, grand prix de Rome en 1883, il s'adonna principalement à la peinture de portraits, genre où son talent lui acquit une prompte notoriété. Un portrait de femme (1889) lui valut une seconde médaille ; son *Francisque Sarcey chez sa fille, Mme Brisson* (1893), fut très remarqué ; de même le portrait d'*Ambroise Thomas* en 1895, ceux de *H. Brisson* et de *Lavedan* en 1896, etc. ; dans ces dernières années, il a surtout exécuté des portraits de femmes, empreints d'un caractère de grande élégance et d'aristocratique tenue.

BASCULE (LA), comédie en quatre actes, de Maurice Donnay (Gymnase, 31 octobre 1901). — Hubert de Plouha, un irrésolu, aime bien sa gentille femme Marguerite, mais ne se prive pas de goûter à d'autres fruits. Ainsi, retrouvant l'étoile Rosine Bernier, qu'il avait un peu connue débutante, il devient son amant. En son cœur indécis, tantôt [illegible] dix kilomètres l'un de l'autre. Hubert reçoit un télégramme [illegible] signé du nom d'un vague mari qu'elle pos[illegible] voit un duel, un scandale, s'affole, expédie son chauffeur Chavresac avec mission de demander [illegible] plement revoir son amant et lui fournissait le prétexte [illegible] soir, elle l'enferme à clef chez elle et lui fait ainsi man[illegible] elle, forcé d'inventer une explication, il en trouve une [illegible] émotion que je viens de te causer sciemment fait partie d'une cure. Dans l'état où te voici, nous ne saurions manquer de..., etc., etc. Que voudrait-on qu'elle fît ! [illegible]

L'anecdote est menue, mais si friandement flanquée de hors-d'œuvre si appétissants, [illegible] gale en partageant la gaieté souriante du spirituel auteur.

BASE-BALL [illegible] Sorte de jeu de balle très en faveur aux États-Unis.

— ENCYCL. Le *base-ball* se joue à dix-huit joueurs divisés en deux camps. Les uns *battent la balle*, les autres *tiennent le champ*. Un joueur du camp désigné pour battre s'efforce de frapper avec une large batte en bois la balle que lui envoie [illegible] adverse ; il est secondé par un *attrapeur*, chargé d'attraper la balle avec les mains au cas où il l'aurait manquée. Lorsque la balle a été correctement renvoyée ou manquée trois fois de suite par [illegible] *teur* devient *coureur* et doit parcourir un trajet marqué d'arrêts appelés *bases*. Tous les joueurs de cette [illegible] même et tentent de regagner le camp. On compte au profit des *batteurs* le nombre de courses réussies pendant la trajection ou le retour de la balle ou les balles manquées par l'adversaire ; par contre, ceux qui tiennent le champ ont l'avantage quand ils rattrapent au vol la balle lancée par le *batteur*, quand un des leurs, porteur de la balle, arrive à toucher un *coureur* qui n'est plus à l'abri sur une base et aussi dans quelques autres cas. La balle est faite de cuir et de bois ; il serait dangereux de la recevoir ; aussi on ne la lance jamais sur un joueur et on doit, pour le mettre hors du jeu, le toucher avec elle en la tenant dans la main. Lorsque trois joueurs de l'un des camps ont perdu, tous les joueurs rentrent, et l'autre côté prend position dans le champ à son tour. Quand trois joueurs de chaque camp ont perdu, la manche est finie. La partie se dispute en neuf manches et le camp qui a obtenu le plus grand nombre de courses ou points a gagné.

BASEL, comm. de Belgique (Flandre-Orientale [arrond. [illegible]

BASES (mot angl.) n. f. pl. Sport. Piquets, au nombre de trois, employés dans le jeu de base-ball. (*First base*, P[illegible] *base*, Troisième base.

* **BASIDIOMYCÈTES** n. m. pl. — ENCYCL. Les recherches récentes ont conduit à donner à cet ordre une étendue plus considérable en y comprenant les *urédinées* et les *ustilaginées*, considérées naguère encore comme formant des ordres distincts, mais dont les spores se forment sur des filaments courts, cloisonnés, tout à fait comparables à certaines basides de véritables basidiomycètes. Dans un autre ordre d'idées, on a découvert récemment, chez quelques basidiomycètes, l'union de noyaux entre eux, phénomène qui peut être, quoique les interprétations des mycologues varient, considéré comme un phénomène de sexualité, alors qu'auparavant on n'admettait l'existence d'aucun organe sexuel chez les basidiomycètes.

BASILE (saint). Outre saint Basile le Grand, évêque de Césarée en Cappadoce, d'autres saints ont porté ce nom : saint BASILE ou BASILÉE, évêque d'Amasée, dans le Pont,

(fête les 28 mars et 26 avr.); —

BASILIEN, ENNE

Basile.

— ENCYCL. Saint Basile est appelé le patriarche des moines d'Orient. Jeune encore, il s'était retiré dans un

ami saint Grégoire de Nazianze ve-

cette solitude.



Basile se fit l'apôtre de la vie religieuse dans les villes et les villages du Pont. A sa voix, des monastères s'élevèrent et le désert se peupla. Il composa une règle pour ses religieux, laquelle se répandit dans tout l'Orient, effaçant toutes les

Elle passa même en Occident, et,

il y avait des monastères de l'ordre de Saint-Basile en Italie. Saint

fois par les souverains pontifes.

Du vivant même de son fondateur, l'ordre de Saint-Basile devint très florissant; on a même dit, non sans quelque exagération, qu'il compta dès lors jusqu'à 90.000 moines ou plus, à ne le considérer qu'en

après plus de trois siècles de prospérité, l'hérésie, le schisme et des circonstances politiques le décimèrent. Au VIIIe siècle, Constantin Copronyme persécuta les basiliens qui n'étaient pas iconoclastes comme lui; les monastères furent dépeuplés et dépouillés de leurs biens. Les Grecs comptent plus de 1.800 archevêques ou évêques de cet ordre, béatifiés ou honorés comme saints, plus de 3.000 abbés, plus de 11.000 martyrs, et un nombre infini de confesseurs et de vierges. Les basiliens revendiquent aussi quatorze ou quinze papes. Mais ces nombres paraissent exagérés, certains de ceux qui les composent devant compter plutôt parmi les moines de Saint-Antoine ou les religieux de Saint-Benoît. Ce qu'il y a de certain,

n'est religieux de l'ordre de Saint-Basile ou de celui de

maisons en France. Mais il s'en est établi en Italie, en

matiques de Russie se réclament à peu près tous de saint Basile, quoiqu'ils aient changé bien des choses dans sa règle. Ces monastères sont nombreux, fort riches et fort puissants. Ils fournissent tous les archevêques et évêques de la Russie. Ces moines sont habillés de noir, portent une soutane, un manteau long et, sur la tête, une sorte de chaperon ou voile noir qui pend par derrière sur les épaules.

BASILIEN (saint), martyr, à Laodicée en Syrie (fête le 18 déc.).

BASILITE

BASILIQUE n. f. Liturg. Voir ÉGLISE, t. IV.

BASIOPHTHALMES

gastéropodes prosobranches ténioglosses, comprenant ceux qui, comme les cyclostomes, ont les yeux placés à la base des tentacules. (Les basiophthalmes comptent les trois familles des *cyclostomidés, aciculidés, truncatellidés*.)

BASIOTRIPSIE

lorsqu'il y a empêchement absolu à l'accouchement. (On

BASLY

ouvriers, mineur à Anzin, il l'occasion d'une grève, en

un syndicat. Conseiller muni-

BASOPHOBIE



BASQUAI

— ENCYCL. On donne également à la race basquaise le nom de *race d'Aspe*, parce qu'elle est originaire de la vallée du même nom. Corps trapu, croupe large et fournie, membres courts, tête petite, œil grand et largement ouvert, pelage fauve clair, tels sont ses caractères distinctifs. Solides, résistants, vigoureux et sobres, les bœufs de race basquaise sont employés aux labours et aux autres travaux agricoles et rendent de grands services aux populations rurales. Mis à l'engraissement, ils fournissent une viande de boucherie d'excellente qualité.

BASSARICYON n. m. Genre de mammifères carnassiers ... comptant deux espèces propres à l'Amérique centrale et à l'Équateur. (Les bassaricyons sont voisins des coatis et des ratons, dont ils ont les mœurs grimpeurs.)

Bassaricyon.

BASSET (René), ... né à Lunéville en 1855. ... chargé de cours à l'École supérieure des lettres d'Alger (1880), il est devenu directeur de cet établissement et membre correspondant de l'Institut. Il s'est distingué dans les études africaines (linguistique, histoire, archéologie, géographie et folk-lore). Citons, parmi ses très nombreuses publications : ... *traduite* ... *la Poésie arabe* ... *Études sur l'histoire d'Éthiopie* (1882), *Mission scientifique* ... en collaboration avec O. Houdas, 1882-1884); *Études sur l'histoire d'Éthiopie* (1882); *Notes de lexicographie berbère* (1883-1888), ... (1887); *Contes populaires berbères* (1887); *Rapport sur les études berbères, éthiopiennes et arabes* (1892); *Études sur les dialectes berbères* (1894); *Nouveaux contes berbères* (1897); *Documents géographiques sur l'Afrique septentrionale, traduits de l'arabe* (1898), ... (1899); *Rapport sur les études berbères et haoussa* (1902); *Contes populaires d'Afrique* (1903); etc. Il a traduit les *Apocryphes éthiopiens* (1893 et suiv.), édité les *Observations générales sur la langue touareg* de Masqueray (1897), et publié des articles dans le « Journal asiatique », les « Mémoires de la Société de linguistique », le « Bulletin de correspondance africaine », etc.

BASSEVELDE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arr. d'Eecloo]); 4.000 hab. Distilleries, fabrication de dentelles.

BASSIEN (saint), né en Sicile vers l'an 322, mort à Lodi en 413. Fils de Sergius, gouverneur de Syracuse, il fut envoyé à Rome pour y faire ses études. Il s'y convertit au christianisme. Devenu évêque de Lodi en 377, il se lia d'une étroite amitié avec saint Ambroise de Milan, dont il reçut le dernier soupir (fête le 19 janv.).

BASSILLE (sainte), vierge et martyre, née vers 240 à Rome, où elle fut exécutée. Fille d'un sénateur païen, élevée chrétiennement après la mort de ses parents, elle refusa d'épouser un chevalier romain, nommé Pompée, à qui son père avait promis sa main. Celui-là la dénonça, et elle fut livrée au bourreau, qui la tua d'un coup d'épée. C'était sous l'empereur Valérien. Un cimetière de Rome a emprunté son nom. Fête le 20 mai.

BASSOMPIERRE (Aimé-Henry-Edmond SEVERIN, dit), peintre français, né et mort à Paris (1809-1896). Élève d'Hersent et de Detouche, il s'adonna principalement au portrait et il signa de nombreux pastels. Il mourut inspecteur des Beaux-Arts de la ville de Paris, fonction qu'il remplit durant de longues années.

BASSONISTE (*ba-so-nisst'*) n. m. Celui qui joue du basson.

***BASSORA**, ville de la Turquie d'Asie. — Dans les projets des ingénieurs, cette ville doit être le point terminus de la voie ferrée qui, partant de Constantinople et de Smyrne, gagnerait le golfe Persique en passant par Adana, Biredjik, Diarbekir, Mossoul et Bagdad.

BASSOT (Jean-Antoine-Léon), officier et savant français, né à Renève (Côte-d'Or) en 1841. Ancien élève de l'École polytechnique, il était capitaine au moment de la guerre franco-allemande de 1870, et servit avec distinction à l'armée de Metz. Il fut cité à l'ordre du jour de l'armée pour sa brillante conduite à la journée de Servigny-Noisseville. Après la guerre, il s'attacha surtout, aux côtés du général Perrier, à des travaux géographiques et géodésiques, relatifs surtout à la triangulation de la France. Il était colonel depuis 1892 et employé au ministère de la guerre, à la direction du service géographique, lorsqu'il succéda 1898 comme chef de ce service, au général de La Noë. Il était nommé général de brigade quelques mois après (1899). Il avait été élu, en 1893, membre titulaire de l'Académie des sciences, dans la section de navigation et de géographie, en remplacement du vice-amiral Jurien de La Gravière. Longtemps professeur de géodésie à l'école supérieure de guerre, le général Bassot a écrit de nombreux et remarquables mémoires, parmi lesquels on peut citer : *Détermination de la différence de longitude entre Paris et Madrid* (1889), avec Esteban, etc.

BASTA (*bass* — mot espagn. ou ital. signif. *il suffit*). Il

BASTENNES, comm. des Landes, arrond. et à 13 kil. de Saint-Sever, à quelque distance du Luy, affluent de l'Adour; 400 hab. Vignobles produisant des vins estimés; eaux minérales chlorurées sodiques froides, utilisées comme boisson tonique.

***BASTERNE** n. f. — Archéol. C'était ce qu'anciennement, jusqu'au XVIIIe siècle, on appelait des *bran-*... -dire un véhicule, suspendu sur deux longs ... entre les mulets, devant et derrière la voiture, on attelait une mule ou un cheval.

BASTEROTIE — **BASTEROTIA**

famille des cyprinidés, comptant une dizaine d'espèces, répandues dans les mers chaudes. (Des formes fossiles existent dans le tertiaire d'Europe et aussi dans le carbonifère de l'Inde.)

BASTERT (Nicolas), peintre néerlandais, né à Maarsseveen en 1854, élève de l'Académie d'Amsterdam et d'Anvers. Ses paysages : *Village sous la neige, Mai*, avec les pommiers en fleur et les vertes prairies; *Soleil d'octobre, Fin d'automne, un Pont, le Kerkrooster à Kortenhoef*, marquent les diverses faces de son talent original. Il a été récompensé à Amsterdam, à Bruxelles, à Chicago, à Munich et à Paris aux Expositions universelles de 1889 et de 1900.

***BASTIAN** (Adolphe), voyageur allemand, né à Brême en 1826. — Il est mort à Port of Spain (île de la Trinité [petites Antilles]) en 1905, au cours d'une mission ethnographique. Parmi ses principaux travaux, on doit citer : *der Mensch in der Geschichte* (1860); *die Völker des östlichen Asien* (1866-1871); *Beiträge zur vergleichenden Psychologie* (1868); *Ethnologische Forschungen* (1871-1873); *die Kulturländer des alten Amerika* (1878-1889); *der Buddhismus in seiner Psychologie* (1882); *Indonesien oder die Inseln des Malaiischen Archipels* (1884-1889). C'est lui qui fonda en 1869, avec Virchow, la « Zeitschrift fur Ethnologie », l'organe de la Société anthropologique de Berlin.

BASTRINGUER (*bass-trin-ghé*) v. n. Pop. Fréquenter les bastringues.

BATAILLE (Henri-Jules), général français, né à Bourg-d'Oisans (Isère) en 1816, mort en 1882. Élève de l'École militaire de Saint-Cyr en 1834, il en sortit comme sous-lieutenant d'infanterie, et fut presque immédiatement envoyé en Algérie, où sa bravoure et son entrain lui valurent un avancement rapide. Colonel en 1853, il gagnait quatre ans après ses étoiles de général de brigade, à la suite de plusieurs expéditions vigoureusement conduites en Kabylie. Il fit en 1859 la campagne d'Italie, se distingua particulièrement à Magenta et à Solférino, et fut promu divisionnaire en 1866. Au début des hostilités de la guerre franco-allemande (1870-1871), il fut appelé au commandement de la 2e division du 2e corps de l'armée du Rhin, montra son énergie coutumière à la bataille de Forbach et à Rezonville, eut à supporter le premier effort des Prussiens devant Vionville. Il fut grièvement blessé à la tête de ses régiments, en essayant d'enlever le village. Prisonnier lors de la capitulation de Metz, il fut à son retour de captivité appelé au commandement du 2e corps de l'armée de Versailles, puis placé à la tête du 5e corps, à Orléans.

BATAILLE (Georges-Frédéric), instituteur et poète français, né à Mamers ... Il a écrit des poésies consciencieuses et sincères : chansons, fables, sonnets; et il a publié des travaux intéressants sur la mycologie et des ouvrages pédagogiques : *la Grammaire pratique; Lectures illustrées de l'école; Anthologie de l'enfance*, choix de poésies; *Méthode maternelle de lecture; Récitations françaises et lectures morales.*

BATAILLE (Albert), journaliste et littérateur français, né à Blois en 1856, mort à Paris en ... Avocat à Paris, il devint rédacteur judiciaire au « Figaro » et s'attacha à raconter les causes criminelles et mondaines sous une forme attrayante et vivante. Il se fit également au barreau une place enviable. On lui doit aussi des nouvelles et un roman : *la Conquête de Lucy* (1884).

BATAILLE (Félix-*Henry*), auteur dramatique français, né à Nîmes en 1872. Il débuta par des études de peinture aux Beaux-Arts et dirigea, en 1894, le « Journal des artistes ». Il fit représenter en 1894 sa première pièce, *la Belle au bois dormant*, féerie lyrique, musique de G. Hue, au théâtre de l'Œuvre, et, deux ans après, *la Lépreuse*, tragédie légendaire. Il a ensuite donné au théâtre : *Ton sang*, tragédie moderne en quatre actes; *l'Enchantement*, comédie en quatre actes (Odéon, Gymnase, en 1900); *le Masque*, comédie en trois actes (Vaudeville, 1902); *Résurrection*, drame en cinq actes, adaptation très habile du roman de Tolstoï (Odéon, 1902); *Maman Colibri*, comédie en quatre actes (Vaudeville, 1904); *la Marche nuptiale*, pièce en quatre actes (Vaudeville, 1905).

Les premières pièces de Henry Bataille : *la Lépreuse*, écrite en vers libres, et *Ton sang*, étaient qualifiées de tragédies. Les pièces suivantes, aussi bien *Maman Colibri* que la *Marche nuptiale*, quoique écrites en prose et sur des sujets pris dans la vie moderne, sont néanmoins des œuvres de poète. Bataille a un talent captivant, très nuancé; il établit ses caractères par petites touches, cherchant à dégager ce qu'il appelle le « lyrisme intérieur ». Son style est pittoresque, imagé, orné de jolis couplets poétiques, mais il n'est pas exempt d'un peu de préciosité.

Il a publié des poésies : *la Chambre blanche* (1895); *Têtes et pensées*, album de lithographies originales (1901); ...

BATAVITE n. f. Substance minérale, intermédiaire du mica et de la chlorite.

BAT' D'AF' (abréviation de BATAILLON D'AFRIQUE) n. m. Arg. Bataillon d'infanterie légère cantonné en Afrique, dans lequel on incorpore les recrues qui, antérieurement au tirage au sort, ont subi une ou plusieurs condamnations judiciaires. (V. INFANTERIE *légère d'Afrique* [t. V].) || Soldat des bataillons d'Afrique. Syn. JOYEUX, ZÉPHIR.

BATEAU

BATES (Henry Walter), naturaliste anglais, né à Leicester en 1825, mort à Londres en 1892. Il est surtout connu comme entomologiste descripteur. Après un voyage dans l'Amazonie dont il a exposé les résultats dans un ouvrage classique, ... il devint secrétaire général de la Société de géographie de Londres et publia dès lors, sans discontinuer, des travaux importants, parmi lesquels on doit citer en première ligne sa collaboration à la « Biologia centraliamericana », où il donna la description des *cicindelidæ* et *carabidæ*, etc., ses travaux sur les *coléoptères carnassiers* du Japon, de l'Inde, etc.

BATES (Harry), sculpteur anglais, né en 1850, mort en 1899, associé de la Royal Academy de Londres. Il fut élève de Dalou et de Rodin. On cite de lui : *Socrate enseignant le peuple, Orphée, Homère chantant.* Une statue de Bates, *Pandore*, est à la National Gallery et, dans la cour d'honneur de la Royal Academy, on voit de lui la statue équestre de *lord Roberts*.

***BATHANG**, ville du Thibet oriental [illegible] de l'empire chinois [illegible] bétaine voisine du Yunnan et arrosée par le Mékong et le Yang-tsé-Kiang. On doit au Père J.-A. Soulié, missionnaire à Yargong [illegible] principauté, soumise à la Chine et divisée en quatre préfectures, que sa situation géographique fera peut-être entrer un jour dans la zone des pays de l'empire chinois réservés à l'influence française [illegible].

BATHYBATE ou **BATHYBATES** (*tèss*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, de la famille des cichlidés, créé en 1898 pour une curieuse espèce découverte dans le lac Tanganyika *bathybates ferox*.


Bathybate.

BATHYLYCHNUS [illegible] n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des stomiidés, créé en 1902 pour une curieuse forme, voisine des stomias, vivant à 2.000 mètres de profondeur dans les parages de Ceylan.

BATHYPHANTE ou **BATHYPHANTES** (*tèss*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des argiopidés, comptant une soixantaine d'espèces répandues dans les régions froides et tempérées des deux hémisphères.

— ENCYCL. Les *bathyphantes* sont des petites araignées du groupe des linyphies, brunes ou rousses, portant souvent des taches blanches sur l'abdomen. Ils vivent sous les pierres ou sur les plantes, dans les prairies et les marais ; leur toile est en nappe légère. Le *bathyphantes gracilis* est commun en France.

BATHYPLOTE n. m. Genre d'holothuries, de la famille des holothuriidés, comptant quelques espèces répandues dans les mers chaudes. (Le *bathyplotes rubicundus* est le type de ces holothuries du groupe des *stichopus*, qui vivent dans les grands fonds ; il mesure 20 centimètres de long et est entièrement d'un beau rouge clair.)

BATIANOF (Mikhael Ivanovitch), général russe, né en 1835. Il sortit en 1852 de l'École des cadets de Moscou pour entrer au service militaire. Dès cette année même, il fit campagne au Caucase et passa de là en Crimée, où il fut blessé. Promu général major en 1877, il reçut en même temps le titre d'officier à la suite du tsar Alexandre II, pour sa conduite au cours de la campagne russo-turque. Général lieutenant en 1887, il fut appelé en 1893 au commandement du 12e corps d'armée, dont le quartier général se trouve à Vinitsa, dans la circonscription militaire de Kiev, ce qui le plaça sous les ordres du général Dragomirof, alors commandant de cette circonscription. Il fut promu général d'infanterie en 1899, et, en 1903, il quitta son commandement pour entrer au conseil supérieur de la guerre.

BATIDACÉES n. f. pl. Bot. Famille de dicotylédones apétales. — Une BATIDACÉE.

— ENCYCL. Les *batidacées* sont représentées par le *batide maritime* habitant les régions maritimes de l'Amérique tropicale. C'est un petit arbrisseau à feuilles simples, sessiles, opposées. Les fleurs, unisexuées, sont groupées en épis à l'aisselle des feuilles. La fleur mâle est complètement nue, réduite à quatre étamines et à un disque extra-staminal bien développé, remplaçant en quelque sorte un périanthe. La fleur femelle est réduite à deux carpelles biovulés, subdivisés chacun par une fausse cloison.

BATIFFOL (Pierre-Henri), ecclésiastique français, né à Toulouse en 1861. Il se fit recevoir docteur ès lettres avec une thèse sur les fondations monastiques grecques de l'Italie méridionale, *l'Abbaye de Rossano* (1892). Se consacrant aux études d'histoire ecclésiastique ancienne, il donne l'*Histoire du bréviaire romain* (1893), publie de nombreux articles de critique religieuse dans la « Revue biblique » (1892 et suiv.), et une *Histoire de la littérature grecque chrétienne* (1897), dans la « Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique », dont il est le fondateur. Nommé recteur de l'Institut catholique de Toulouse en 1898, il y organise l'enseignement des sciences religieuses et lui donne pour organe le « Bulletin de littérature ecclésiastique » (1899 et suiv.), qui a pris une part active au mouvement des études ecclésiastiques. Il a publié en 1900 des *Tractatus Origenis* inédits et, en 1902, une première série d'*Études d'histoire et de théologie positive*, où il a fait une histoire des origines de la discipline pénitentielle, et, en 1905, une seconde série d'*Études* consacrées à l'histoire du développement du dogme de la présence réelle. Il devint prélat romain en 1899.

BATIGNY (Jules-Louis), architecte français, né à Valenciennes en 1838. Élève de l'École des beaux-arts, il obtint le deuxième second grand prix de Rome en 1865, et, en 1867, le premier second grand prix. En 1861, il avait été attaché en qualité d'inspecteur aux travaux de l'Opéra, et il conserva ces fonctions jusqu'en 1875. Son activité s'est surtout manifestée dans le nord de la France, dans les fonctions d'architecte des Bâtiments civils. On lui doit la reconstruction de la façade de l'hôtel de ville de Valenciennes, la décoration des chapelles, autels et orgues de la cathédrale de la même ville ; la mairie de Douchy, la féculerie de Saint-Ghislain (Belgique), le collège de Saint-Vaast, à Béthune ; etc. Mais son œuvre la plus considérable est l'École nationale des arts et métiers à Lille, où il avait déjà construit l'hôtel des commissaires priseurs, l'église du Sacré-Cœur, et donné le dessin du tombeau du général Faidherbe. Grand prix à l'Exposition universelle de 1900, il a été nommé membre correspondant de l'Académie des beaux-arts en 1901.

BATILLIAT (Marcel), romancier français, né à Lyon en 1871. Il subit d'abord la double influence de Zola et des symbolistes, ainsi que en témoignent les poèmes et les essais qu'il fit paraître dans des revues d'avant-garde, et son premier roman : *Chair mystique* (1897). Mais il se dégagea promptement des procédés d'école, et se manifesta artiste original, à la fois dans la conception et dans l'exécution, dès le premier volume de sa trilogie intitulée *le Règne de la Beauté*, où il s'efforce d'arriver, non pas à une copie ou à une suggestion, mais à « une interprétation harmonieuse et décorative de la nature, de la pen- [illegible]

[illegible] tresse. Citons encore une étude biographique et critique sur Paul Alexis [illegible] prononcé à la cérémonie commémorative de Médan (1905).

BATIS [illegible] rostres, de la famille des muscicapidés, comptant douze espèces propres à l'Afrique. (Les batis sont des gobe-mouches voisins des parisomes, de taille médiocre, de livrée peu brillante. Ils sont répandus du Sénégal et du pays des Somalis [illegible].)

BÂTISSE [illegible] rayons sont placés parallèlement à ce même trou de vol.

BAT-L'ÂNE n. m. invar. Nom donné par plaisanterie, dans certaines campagnes, aux conducteurs de bêtes de somme et particulièrement aux garçons meuniers qui vont avec leur âne prendre le grain chez les particuliers et y rapportent la farine.

BÂTONNADE [illegible]

***BÂTONNET** n. m. — Anat. *Couche des bâtonnets*, Partie de la rétine formée de petits corps cylindriques disposés verticalement les uns à côté des autres. (Ce sont de petits cylindres transparents, flexibles, très serrés les uns contre les autres, d'une longueur de 0mm,05 à 0mm,07 et d'une largeur de 0mm,02 à 0mm,03.)

— Zool. Infusoire filiforme.

***BATOUM**, ville et port de la Transcaucasie. — Pour arriver dans ce port de la mer Noire, le pétrole est, depuis Bakou, chassé dans des tuyaux sur un parcours de 160 milles, puis transporté par chemin de fer sur un nouveau parcours de 400 milles.

Une explosion, qui s'est produite dans l'un des quartiers les plus populeux, le 25 juillet 1901, a mis une partie de la ville en ruine et détruit un grand nombre d'édifices ; les victimes ont été nombreuses.

BATOVANIÉ [illegible] culière employée par les cosaques pour immobiliser leurs chevaux quand ils doivent combattre à pied. On dit aussi BATOVKA.

— ENCYCL. La *batovanié* consiste à placer les deux chevaux d'une même file, l'un à côté de l'autre, parallèlement, mais tête à croupe. On passe alors les rênes de chaque cheval sous le surfaix de l'autre, et on fixe ensuite l'extrémité de ces rênes au troussequin de la selle. Les deux chevaux ainsi liés l'un à l'autre ne peuvent pas bouger, et il suffit d'un seul homme surveillant pour tout un peloton, ce qui permet d'utiliser tout le monde pour le combat à pied. Mais ce système a l'inconvénient d'exiger un temps assez long pour détacher les chevaux, quand on veut reprendre le combat à cheval.

BATRACHOSYOPLASTIE [illegible] sion de la grenouillette et suture consécutive des deux lèvres de la muqueuse.

***BATTA** (Alexandre), violoncelliste, né à Maestricht en 1816. [illegible]

BATTABLE (*ba-tabl'*) adj. Qui peut être battu.

***BATTAGE** (*ba-taj'*) n. m. — Séric. Opération destinée à enlever la bave défectueuse et tendue des cocons pour faciliter le dépelotonnage.

***BATTANT** n. m. — Partie flottante d'un pavillon.

***BATTE** n. f. — Jeu. Au jeu de base-ball, Sorte de massue en bois, en forme de bouteille allongée. ‖ Au cricket, Engin servant à lancer la balle. Syn. BATTOIR.

***BATTERIE** [illegible] Tandis que les batteries de campagne françaises ou étrangères étaient jusqu'à présent toujours à 8 ou à 6 pièces, la batterie de 75 m/m n'est qu'à 4 pièces seulement. On lui a donné cette composition, d'abord pour rendre plus facile au capitaine la surveillance du tir, et aussi parce que la rapidité de celui-ci semble exiger un approvisionnement de munitions plus considérable. Aussi la batterie comporte-t-elle trois caissons par pièce, soit 12 caissons. Elle est complétée par un chariot de batterie, une forge, une fourragère et trois ou quatre fourgons à vivres ou à bagages, ce qui fait un total de 24 ou 25 voitures. Chaque avant-train de canon ou de caisson contenant 24 cartouches et chaque arrière-train de caisson en contenant 72, chacune des quatre pièces de la batterie se trouve approvisionnée à 312 coups. [illegible]

***BATTERMANN** [illegible], homme politique allemand, né à Wolfach (gr.-duché de Bade) en 1854. Après avoir été fonctionnaire en Bade et en Alsace, il s'établit comme avocat à Mannheim (Bade), y devint membre du conseil municipal en 1887 et député au Reichstag en 1893. Il échoua aux élections en 1903, mais fut réélu en 1904 à Francfort-sur-l'Oder (Prusse). Depuis la mort de Benningsen, il est le chef du parti national-libéral, qu'il dirige dans un sens réactionnaire, favorable aux cléricaux. C'est un orateur éloquent et fleuri.

***BATTEUR** (*ba-teur*), **EUSE** n. — Jeux. Au cricket, Joueur qui envoie la balle. ‖ Au base-ball, Joueur qui tient la batte. [illegible] dévidement.

***BATTRE** v. a. — Au cricket, Servir la balle.

BATWICK, v. d'Angleterre (comté de Somerset), sur l'Avon-West, qui la sépare de la grande ville industrielle de Bath ; 6.000 hab. Fabrication de velours, forges.

BAUCHE (*bôch'*) n. f. Écon. rur. Nom que l'on donne, en certaines régions, aux herbes de marais susceptibles d'être fauchées pour être utilisées ensuite comme litière, soit comme engrais (composts).

BAUCHE (LA), comm. de la Savoie, arrond. et à 28 kilom. de Chambéry, près d'un petit sous-affluent du Rhône par le Giers ; 310 hab. Eaux minérales gazeuses, employées dans le traitement des maladies de l'appareil digestif.

BAUD [illegible]

BAUD [illegible] en 1899. Il fut élève de B. Menn, mais se forma [illegible] aussi, connut Courbet sur la fin de sa [illegible] arts de Genève. En 1881, il fit un [illegible] suisses et en particulier des Alpes Be[illegible] de ses compatriotes, il était parvenu à rendre l[illegible] dioses beautés, tantôt froides, tantôt enflamme[illegible] d'une vérité qui, ici plus qu'ailleurs, [illegible] à cause de la pureté de l'air et de cert[illegible] parence qui semblent défier l'art le plus cons[illegible] Bovy avait fini par se vouer à la montagne. [illegible] pris, avec un groupe d'artistes suisses, un *Panorama des Alpes*, qui eut un grand succès. Il mourut prématurément [illegible]

BAUDE [illegible]

BAUDELE [illegible] de Tours rapporte que, de son temps, le tombeau du martyr [illegible]

BAUDIME (saint) [en lat. *Baudimius*], confesseur, ho[illegible]

BAUDIN (saint), évêque de Tours au VIe siècle. Ses reliques sont conservées à Loches. — Fête le 7 novembre.

BAUDIN (Pierre), homme politique français, né à Nantua en 1863, neveu du député Baudin, tué sur les barricades en 1851. Avocat à la cour d'appel de Paris, il entra en 1894 au conseil municipal de cette ville, en devint président en 1896, fut élu député de la Seine le 22 mai 1898, démissionna (juin 1900), pour se faire réélire par le département de l'Ain (1er juill.). Il fut réélu en 1902 et au renouvellement de 1906. Pierre Baudin a été ministre des travaux publics dans le cabinet Waldeck-Rousseau (1899-1902). Publiciste distingué, il a donné des articles (économie sociale, questions militaires, etc.) à de [illegible] *Majors* (1905).


P. Baudin.

BAUDITZ (Sofus Gustav), romancier danois, né à Aarhus en 1850. Il débuta par des nouvelles : *Au Bord de la mer* et *Dans la forêt* (1873) ; *Novellettes* (1887) ; etc., et de petites pièces de théâtre, et atteignit à la grande [illegible] et surtout les *Chroniques d'une ville de garnison* (1892). On lui doit encore : *le Puits d'Absalon* (1901) ; *les Comé*[illegible]

BAUDOIN (saint) [en lat. *Balduinus*], martyr au VIIe siècle. Fils de saint Blandin et de sainte Salaberge, il devint chanoine de Laon et fut assassiné, vers 677, peut-être à l'instigation d'Ebroïn, maire du palais de Thierry III.

***BAUDOIN** (Paul-Albert), peintre et décorateur français. Cet artiste a pris part à l'Exposition [illegible] de 1889 (Paris) avec un fragment de décoration [illegible] pour lequel il s'est vu décerner une médaille d'or.

***BAUDOT** (Jean-Maurice-Émile), télégraphiste français, [illegible] en 1903.

BAUDOUIN DE COURTENAY [illegible] à Radzymin (gouv. de Varsovie), d'une famille d'origine française en 1845. Spécialisé dans la philologie slave, il fut appelé (1875) à l'enseigner à l'université de Kazan, qu'il quitta plus tard pour celle de Dorpat. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, écrits les uns dans une des langues slaves littéraires (russe, polonais, tchèque, slovène), les autres en allemand et même en italien. Ses études de dialectologie slave sont surtout estimées. Citons de lui : [illegible]

[illegible]

BAUDRILLART [illegible] **Baudrillart,** [illegible]

BAUDRY [illegible] vii[e] siècle. Proche parent de Dagobert I[er], il fonda le [illegible] autre saint BAUDRY était porcher à Sombernon (Côte-d'Or). Il est honoré à Autun le 8 juillet et le 16 octobre.

BAUER [illegible] connaître tout jeune par des dessins originaux remar- [illegible] les personnages rappelèrent bien vite la manière de Gustave Doré. Un voyage en Orient lui donna de nouvelles ressources. A l'Exposition internationale de Paris, en 1900, il obtint le grand prix.

BAUER (Marie-Bernard), prédicateur, né à Pest (Hongrie) en 1829, mort à Paris en 1903. D'origine juive, il se convertit au catholicisme, entra chez les carmes, s'adonna [illegible] faveur de l'impératrice, qui le fit nommer protonotaire apostolique (1868) et fut très recherché dans le monde comme prédicateur et confesseur. En 1870-1871, il fut [illegible] presse et, peu après, il abandonna l'état ecclésiastique.

***BAUJAULT** [illegible]

BAULE (saint). Deux saints portent ce nom : l'un, martyr [illegible] seur, honoré par les coptes et les Éthiopiens le 4 octobre.

BAUMANN [illegible] travaux d'érudition fort estimés, entre autres : *Quellen* [illegible]

BAUMANN (Oscar), voya- [illegible] la traversée de l'Afrique, de [illegible]

[illegible] 1894), et des monographies des trois îles de Zanzibar, [illegible]

BAUMARD ou **BEAUMEZ** [illegible] Pendant les incursions des Normands, ses reliques ont été [illegible]

BAUMBACH (Max), sculpteur allemand, né à Wurzen en 1859. Après avoir suivi les cours de l'Académie de Berlin, il débuta par de petites figures gaiement modelées. Le succès qui les accueillit l'encouragea à s'attaquer à d'importants morceaux, et il envoya à l'Exposition du jubilé de l'Académie de Berlin, en 1886, trois grands Hermès et des bustes de bacchantes. On lui doit encore *la Prière,* une statue de *Nemrod,* un groupe colossal d'animaux pour le panorama de Sundfluth, à Berlin. Il a obtenu le premier prix pour l'érection du monument de Frédéric III sur le champ de bataille de Wœrth.

BAUMES [illegible] s'exprimer ainsi : Toute femme qui, n'étant pas syphilitique, met au monde un enfant syphilitique du fait du père, est vaccinée, c'est-à-dire inapte à contracter la syphilis. La mère doit par suite nourrir son enfant, car elle seule peut l'allaiter sans contracter la syphilis. Cette loi semble démontrée et est généralement adoptée.

BAUMGART (Emile), administrateur de la manufacture nationale de Sèvres, né à Troyes (Aube) en 1843. En 1871, Jules Simon le fit entrer comme rédacteur à la direction des Beaux-Arts. Nommé peu après sous-chef du bureau des monuments historiques et secrétaire adjoint de la commission du même nom, il présida à l'organisation de l'Exposition des travaux des monuments historiques, en 1878, au Trocadéro et fut nommé membre du conseil supérieur des Beaux-Arts. Au décès de Champfleury, survenu en 1889, il fut appelé aux fonctions d'administrateur adjoint et de conservateur du musée de la manufacture nationale de Sèvres, et, en 1891, nommé administrateur de la manufacture en remplacement de Th. Deck. Il a réorganisé cet établissement sur un plan tout nouveau, qui a servi de modèle pour les manufactures de Berlin et de Saxe.

Baumgart.

Il contribua, pour une très grande part, au succès qu'obtint en 1900 l'exposition de la manufacture nationale de Sèvres, où les œuvres exposées étaient non seulement impeccables, mais encore neuves de forme et de décor ; où les applications décoratives du grès cérame avaient également une large place. Il n'a pas eu moins de mérite dans le succès de la céramique française à l'Exposition de Saint-Louis en 1905.

On lui doit : *la Manufacture nationale de Sèvres à l'Exposition universelle de 1900,* et plusieurs études sur la célèbre manufacture. Il a également publié divers travaux relatifs aux monuments historiques. Il a collaboré aussi au « Nouveau Larousse illustré ».

BAUMGARTEN (Jean), littérateur allemand, né à Aix-la-Chapelle en 1821, mort à Coblentz en 1897. Professeur au collège de Coblentz, il s'adonna à l'étude de la langue, des patois, de la littérature populaire et des mœurs de la France. Il a publié en français des ouvrages qui sont, pour la plupart, des recueils d'anas. Nous citerons : *Glossaire* [illegible] *Anthologie* [illegible] *leurs auteurs* (1874); *la France contemporaine* (1878); *les* [illegible]

***BAUMSTARK** (Reinhold), homme politique allemand, né à Fribourg en 1831. — Il est mort à Mannheim en 1900.

BAUSCHINGEN (Jules), astronome allemand. V. MEYER.

BAVASSER (*va-sé* — dérivé de *baver,* avec suffixe emprunté à un verbe du type *jacasser*) v. n. Parler en articulant mal et sans penser à ce que l'on dit : *Attention!* [illegible]

BAVÉNITE n. f. Zéolithe calcico-potassique, voisine de [illegible]

BAVIE (*vî*) ou **BAVIA** n. f. Genre d'arachnides aranéides, type de la tribu des *baviés,* comptant une dizaine [illegible] bavies sont de fortes araignées sauteuses, à long abdomen, couvertes d'un duvet blanc, rouge ou fauve, formant [illegible]

***BAVIER** (Siméon), homme d'État suisse, né à Coire en [illegible]

BAVIÈRE [illegible] *kenfeld.* L'ancienne maison de Wittelsbach était représentée, en 1180, par le comte palatin Othon de Wittelsbach, qui fut investi du duché de Bavière par Frédéric Barberousse. Ses descendants devinrent comtes palatins du Rhin (1214), puis électeurs palatins (1285). Il y eut, en 1294, une [illegible] Maximilien le Grand obtint le Palatinat et une nouvelle investiture de la dignité palatine en 1648. La ligne ducale [illegible] comtes de Deux-Ponts-Birkenfeld, fut substituée par droit [illegible] Chrétien II (1637-1717) est l'auteur de la ligne royale (de- [illegible] Deux-Ponts, électeur de Bavière, duc de Juliers et de Berg, fut élevé en 1805 au rang imprévu de roi de Bavière par Napoléon. La ligne royale s'est partagée en [illegible] Luitpold et du prince Adalbert. (V. le tableau.)

BAVIÉS n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la [illegible]

BAYADO (*ba-ïa*) n. m. Bâton noueux. Matraque, en [illegible]

BAYARD (Thomas-Francis), homme politique américain, né à Wilmington (Delaware) en 1828, mort à New-York en 1898. Avocat il devint procureur général, fut élu en 1869 sénateur du Delaware et réélu en 1875 et 1881. Il prit une part active aux débats du Sénat, et fut un des chefs du parti démocrate. En 1876 et 1880, il fut porté candidat à la présidence de la République, mais ne fut point élu. En 1885, il devint secrétaire d'État dans le ministère constitué par le président Cleveland. En 1889, il rentra dans la vie privée, d'où il sortit en 1893, lorsque Cleveland, président pour la seconde fois, lui confia l'ambassade des États-Unis à Londres. Il occupa ce poste jusqu'à l'avènement du président Mac Kinley (1897).

***BAYARD DE LA VINGTRIE** (Paul-Armand), sculpteur, né à Paris en 1846. — Il y est mort en 1900. Outre sa fonction d'inspecteur de l'enseignement du dessin, il était répétiteur à l'École polytechnique. Sa dernière œuvre importante est une statue de *Coyzevox* pour Lyon.

BAYE (Amour-Auguste-Louis-Joseph BERTHELOT, baron DE), comte de Saint-Laurens, archéologue et voyageur français, né à Paris en 1853. Il se fit connaître, dès l'âge de dix-neuf ans, par ses découvertes de grottes préhistoriques dans la vallée du Petit Morin, et explora plus tard diverses nécropoles franques de la Marne et de la Côte-d'Or. Il y trouva la matière de nombreux travaux savants. En 1880, il résuma les principaux résultats de ses découvertes et de ses études dans son volume : *l'Archéologie préhistorique.* De nombreux voyages qu'il fit à travers l'Europe eurent pour but des recherches ethnographiques et archéologiques. Il visita le Danemark et la Suède, puis il alla étudier en Angleterre les antiquités anglo-saxonnes, auxquelles il consacra un volume : *Études archéologiques. Époque des invasions barbares. Industrie anglo-saxonne* (1889). Ses séjours en Italie lui permirent de publier un ouvrage semblable sur *l'Industrie longobarde* (1888). Ce fut encore l'époque des invasions barbares qu'il étudia au cours d'une mission en Autriche-Hongrie. Depuis 1889, il se consacra surtout à l'étude de la Russie d'Europe et d'Asie, où il remplit de nombreuses missions scientifiques, dont il a publié les résultats au retour de chacun de ses voyages. Il a, à diverses reprises, exposé au musée Guimet les collections qu'il a rapportées. Le baron de Baye a été nommé, en 1906, président de la Société nationale des antiquaires de France. — Sa femme, M[me] la baronne **de Baye,** née Marie-Béatrice OPPENHEIM, a publié quelques volumes de poésies : *Grisailles et pastels* (1896); *les Heures sacrées* (1899); *l'Âme brûlante* (1905).

Baye.

BAYERSDORFER (Adolphe), conservateur de la Pinacothèque royale de Munich et écrivain d'art, né en 1842, mort à Munich en 1901. Après un séjour à Florence, il fut attaché d'abord à la galerie de Schleissheim, qu'il réorganisa, puis à la Pinacothèque de Munich, dont il publia le catalogue en 1891, en collaboration avec de Reber. Entre temps, il dirigea, également avec de Reber, plusieurs publications importantes : le *Klassischer Bilderschatz* (1889 et suiv.) et le *Klassischer Skulpturenschatz* (1896 et suiv.).

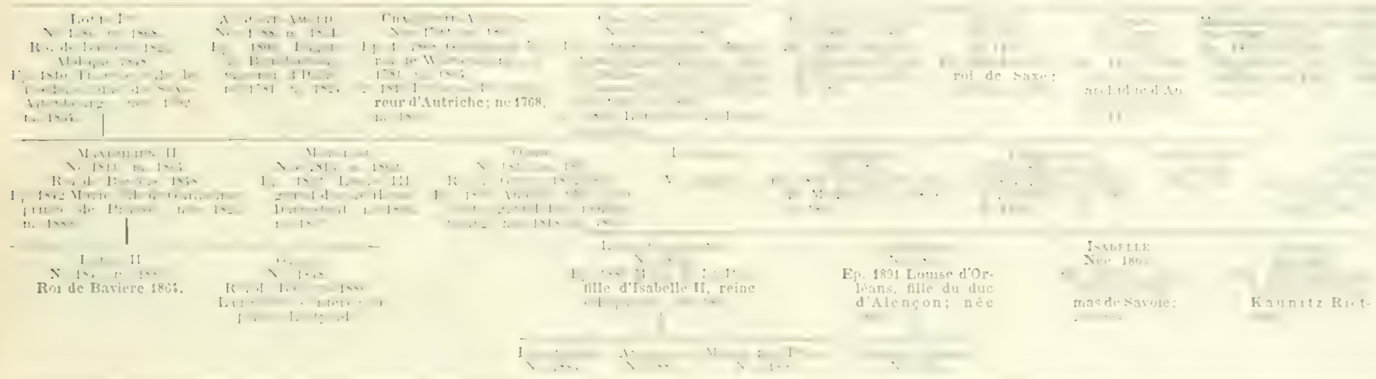
***BAYOL** (Jean-Marie), explorateur et administrateur français, né à Paris en 1849. — Il y est mort en 1905. Le D[r] Bayol, qui avait fait partie d'une des premières missions du capitaine Gallieni au Soudan, fut chargé, en 1887, de procéder à la délimitation entre le Togoland et les territoires qui constituent aujourd'hui la colonie du Dahomey, alors qu'il était lieutenant gouverneur du Sénégal. Devenu, en 1889, lieutenant gouverneur des Rivières du Sud, il fut envoyé à Abomey pour demander au roi Glégl é des explications sur son attitude hostile à l'égard de la France ; il y fut fort mal reçu et courut risque d'être retenu prisonnier à Abomey. Rentré en France et retraité, il fut élu sénateur des Bouches-du-Rhône en 1904. Il avait composé de délicates poésies provençales et fait de curieuses expériences de magnétisme et de spiritisme.

J.-M. Bayol.

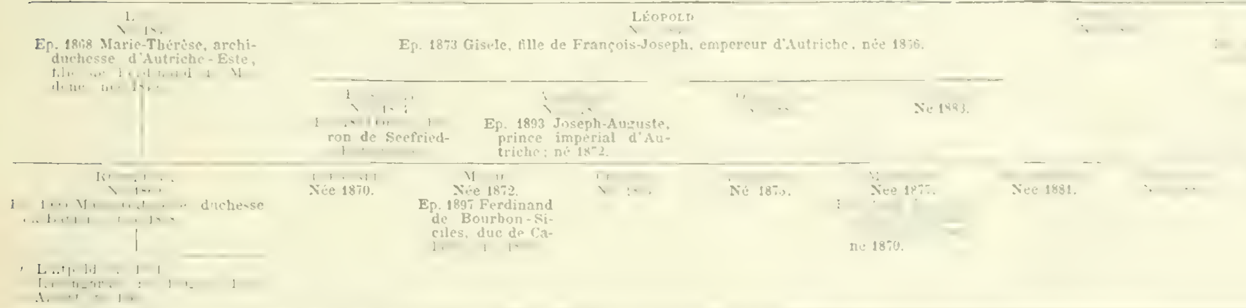
Bazaar (THE), journal anglais, fondé à Londres en 1868, publié trois fois par semaine et qui a pour but principal de mettre en rapport les personnes qui, en dehors du commerce, ont des objets à vendre et celles qui désirent les acheter. Le journal a tout un personnel d'experts capables de priser tout ce qui peut se vendre ou s'acheter. La première partie contient : « le Cabinet du directeur », où celui-ci fait ses communications au public; « le Boudoir », où l'on traite des modes et de la toilette; « la Bibliothèque », consacrée aux livres et à la littérature; « le [illegible] admet les articles de fond et les variétés sur toutes sortes de sujets ayant un côté pratique; « le Cabinet du collectionneur », plein d'indications précieuses; « la Salle de la ménagère », où s'élaborent les recettes et se centralise tout ce qui concerne l'approvisionnement; « le Salon », ouvert aux causeries et aux jeux; « l'Atelier », où l'on apprend à fabriquer chez soi et à peu de frais les meubles et les objets de commodité ou d'ornement. Il y a aussi un « Livre noir », où sont inscrits les escrocs pris et condamnés, et une « liste d'exclusion », où sont affichés les noms des clients auxquels le journal refuse désormais ses services. Cette publication est dirigée par Mr. L. Upcott Gill. Elle a pour titre complet : *the Bazaar,* [illegible]

BAVIÈRE : Tableau généalogique.

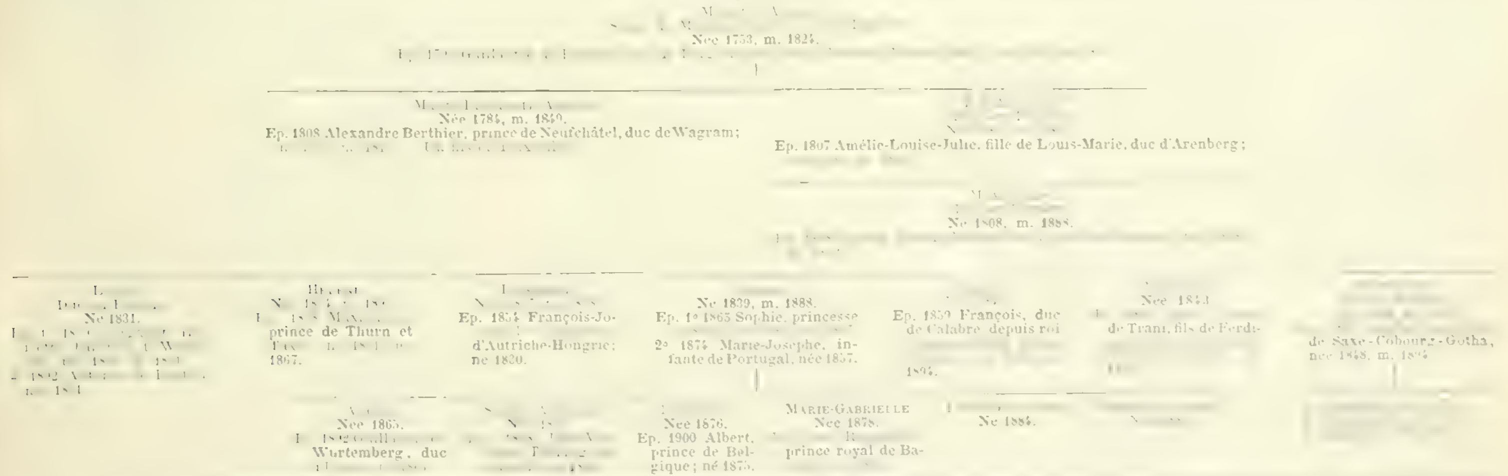
I. Ligne royale



Régent du royaume 1886.
Ep. 1844 Auguste, archiduchesse d'Autriche, fille de Léopold II, grand duc de Toscane ; née 1825, m. 1864.



II. Ligne ducale



***BAZAR DE LA CHARITÉ.** [illegible] *Notre-Dame de Consolation*, a été inaugurée le [illegible], rue Jean-Goujon, Paris [illegible] Guilbert, architecte. La [illegible] corée de peintures, par Albert Maignan. D'importantes sculptures décoratives par Hiolin ornent l'intérieur, et une *Vierge* colossale de Daillon surmonte l'édifice.



Chapelle N.-D. de consolation.

***BAZIN** (René), écrivain français, né à Angers, en 1853. — René Bazin, qui venait de publier un de ses plus beaux livres, [illegible] (1899), bientôt suivi des [illegible] (1901), admirable tableau de la vie et des sentiments [illegible] [illegible] 18 juin 1903, en remplacement de Legouvé, et reçu le 28 avril 1904 par Brunetière. A la liste de ses ouvrages, il faut ajouter [illegible]

Mentionnons aussi : *l'Enseigne* [illegible] Bazin s'est fait l'éditeur habile [illegible] Pé-T'ang, à Pékin, contre les [illegible] fourni (1905) à Edmond Harau- [illegible]



[illegible]BDALLOPHYTON [illegible] sont de curieuses plantes mexicaines, voisines des *cytinets*. Ce [illegible] rophylle, analogue à un mycélium de champignon. Les fleurs ont un périanthe rotacé et sont dépourvues de bractées.

BEAMINSTER, [illegible] non loin du Brit naissant ; 2.700 hab.

BEARD [illegible] ainsi nommée parce que Beard, médecin américain, est le premier qui ait défini les symptômes essentiels de cette affection et institué un traitement classique. Au point de vue étiologique, il attribuait une importance considérable aux traumatismes (chutes, coups, accidents de voiture ou de chemin de fer), alors que ce n'est qu'une cause déterminante purement occasionnelle. V. NEURASTHÉNIE, t. VI.

BEARD (William), peintre [illegible] peinture d'animaux. Doué d'un esprit satirique, il a composé [illegible] plus sérieuse à ses peintures [illegible]



BEARDSLEY (Aubrey), dessi- [illegible]

[illegible]

Beariz [illegible]

Beat — **Bié** [illegible]

Béate (sainte), martyre en Afrique, souffrit avec un [illegible]

Béatrice d'Est (la bienheureuse), née à Ferrare dans [illegible] veuve et embrassa l'état de religieuse dans un monastère [illegible] Fête le 18 janvier.

Beau [illegible]

Beau (Jean-Baptiste-Paul), diplomate et administrateur [illegible] matique en 1883, comme attaché d'ambassade, il fut [illegible] puis chef du bureau du personnel au ministère des affaires [illegible] cassé, chef du cabinet, du personnel et du secrétariat [illegible] ciations relatives aux événements de 1900 entre les puissances [illegible] gouverneur général de l'Indo-Chine.

Beaubourg (Maurice), auteur dramatique et romancier [illegible] le Maurice Beaubourg est connu des lettrés depuis 1890. [illegible] par François de Nion, des études littéraires, des notes d'art et surtout des nouvelles, dont la forme neuve, l'ironie subtile et le style nerveux mirent son nom en vedette. Le [illegible] *sassins*, parut en 1890 avec une préface de Maurice Barrès. Il publia trois ans plus tard des *Nouvelles passionnées*, où se marquait déjà le mélange d'humour et de sentimentalité qui caractérise cet écrivain. En 1894, il fit représenter à l'Œuvre l'*Image*, pièce inégale où l'auteur s'efforçait de rénover le théâtre idéaliste, et qui se terminait par une [illegible] cès complet; cette pièce fut suivie par la *Maison des* [illegible] romancier, Beaubourg a fait paraître : *la Saison au bois de* [illegible] chent parfois par des longueurs dans le récit. Entre temps [illegible] vue encyclopédique », le « Figaro » ont publié des nouvelles signées de Maurice Beaubourg. Il a donné aussi en 1904-1905 une série d'études théâtrales aux « Arts de la vie ».

Beauce, comté du Canada (prov. de Québec), théâtre d'une colonisation très active sur 4.250 kilom. carr.; parmi ses 43.000 habitants, il y a plus de 42.000 Français.

Beauclair (Henri), écrivain français, né à Lisieux en 1860. Il a débuté dans des publications et revues de « jeunes ». Il fut, avec Gabriel Vicaire, l'auteur de cette mystification littéraire, qui est un chef-d'œuvre du genre, [illegible] Comme poète, il a publié des volumes où le talent ne [illegible] *trcole* (1884-1886). Comme prosateur : *le Pantalon de* [illegible] néral du « Petit Journal ».

Beauclerc (lady Diana), dessinateur anglais, née en 1734, morte en 1808. Elle s'est adonnée à la peinture et au modelage, mais elle est surtout connue par ses compositions qui ont servi à l'illustration des ballades de *Lenore* [illegible]

Beaucoup de bruit pour rien, opéra en quatre actes et cinq tableaux, paroles d'Édouard Blau, musique de Paul Puget, représenté à l'Opéra-Comique de Paris le [illegible] Shakspeare (v. t. Ier), le sujet de son livret, sur lequel Paul Puget a écrit une partition touffue, colorée, construite habilement dans les conditions du drame lyrique moderne. A citer l'introduction, d'un style large, le couplet de Héro et de Béatrix, le monologue de Claudio, malheureusement accompagné par les cuivres d'une façon formidable. Les excès de l'orchestre sont d'ailleurs le dé[illegible]

Beaucourt de Noortvelde (Patrice-Antoine de), [illegible] 1795). D'une ancienne famille originaire de l'Artois, il fut [illegible] droits et tonlieux à Bruges. Il a publié des travaux historiques sur les Flandres, en puisant surtout dans les ar[illegible] *fidèle des troubles et révolutions arrivés en Flandre depuis* [illegible] quelques poésies latines et françaises.

Beaudouin (Pierre-Marie *Mondry*), helléniste français [illegible] normale supérieure, agrégé, puis élève de l'École française d'Athènes, il fut nommé ensuite maître de conférences à la faculté des lettres de Bordeaux (1880-1884). En 1884, il se fit recevoir docteur ès lettres. Mondry Beaudouin est devenu, en 1884, professeur à la faculté des lettres de Toulouse, et l'un des principaux collabo[illegible] considérable de comptes rendus sous la signature : My. Il a collaboré au « Bulletin de correspondance hellénique », aux « Annales de la faculté des lettres de Bordeaux [illegible] *ceaux choisis* d'Eschyle. Il est membre correspondant de l'Académie des inscriptions.

Beaudouin (Édouard), jurisconsulte français, né à [illegible] de Grenoble, en 1899. Reçu agrégé, il fut attaché à la faculté de droit de Grenoble, où il devint professeur titulaire en 1885. Il enseigna à la fois le droit romain et l'histoire du droit français, et il publia sur ces deux matières des études importantes qui ont paru dans des revues spéciales : *le Majus et le Minus Latium* (1879); *le Jus Italicum* (1881-1882); *la Participation des hommes* [illegible] *droit de propriété* et *les Grands Domaines dans l'empire* [illegible]

*__Beaufort d'Hautpoul__ (Charles-Marie-Napoléon [illegible]), général français, né à Naples en 1804 [illegible] à Paris en 18[illegible]

Beaufort (Willem Hendrik de), homme politique hollandais, né près d'Amersfoort en 1845. Il débuta par une thèse de droit sur les rapports de l'État avec les différentes églises; voyagea en Égypte et en Palestine, s'occupa de littérature et d'histoire, fait partie du comité de [illegible] à la seconde, tantôt à la première Chambre des états généraux et fut ministre des affaires étrangères de 1897 à 1901. Il appartient au parti libéral.

Beaufort (Karel-Antonin Godin de), homme politique hollandais, né à Utrecht en 1850, membre de la seconde Chambre de 1882 à 1888, membre de la commission d'enquête sur la situation de l'agriculture instituée en 1886. Il a été ministre des finances de 1888 à 1891 et est membre de la première Chambre depuis 1893.

*__Beaujolais__ [illegible] V. Mâconnais, t. V.

Beaulieu, comm. du Puy-de-Dôme, arrond. et à 14 kilom. d'Issoire; 730 hab. Eaux minérales, bicarbonatées sodiques, ferrugineuses, utilisées surtout comme eaux de table. Nombreuses ruines romaines, qui appartiendraient, d'après la tradition, à une cité disparue nommée *Golome*.

Beaulieu, comm. des Alpes-Maritimes, arr. et à [illegible] kil. de Nice et à 3 kil. de Villefranche, au-dessus de *l'anse de Beaulieu*, petite échancrure du littoral méditerranéen; 1.400 hab. Magnifiques villas. Jardins; oliviers.

*__Beaulieu__ [illegible] Hist. V. Monsieur [illegible] V.

Beaulieu (Henri-Anatole de), peintre français, né [illegible] mort à Paris 1819-1884. Il reçut les leçons de Delacroix [illegible] à la peinture de genre. L'*Œuf* [illegible] exposé en 1868, valut une médaille à l'auteur. On cite de lui : *Souvenir d'une rencontre* et des scènes algériennes, parmi [illegible]

Beaume (Georges), écrivain français, né à Pézenas (Hérault) en 1861. Il débuta dans la littérature en 1888, par un livre intitulé : *Cyniques*. L'année suivante, il entrait au cabinet du préfet de police, et publia successivement : *Sous la Robe*, qui eut du succès, et *le Péché*, qui révéla un talent et un tempérament d'écrivain véritable. Depuis, il a fait paraître des romans et des nouvelles dans plusieurs grands journaux et dans presque toutes les revues. Voici les titres des principales de ses œuvres : *les Vendanges*, qui fut couronné par l'Académie française, *Sainte-Ni*[illegible] *rasque, le Pré de l'amour, la Belle Étoile, les Jacques*, roman [illegible] l'auteur fut écolier, *Monsieur le député*, etc., à quoi il faut ajouter trois volumes de nouvelles : *Au pays des* [illegible]

Beaumer (saint) [en lat. *Baudomirus*], diacre dans le Perche, au VIe siècle. Il fut catéchiste dans l'Église du Mans. — Il est honoré dans le Perche le 3 novembre.

Beaumont (Claude-François), peintre italien, né et mort à Turin (1694-1766), était issu d'une famille française. Il porta les titres de peintre de la Cour, de premier peintre du cabinet du roi et décora le château royal de Turin de *scènes de l'histoire d'Énée*, estimées si remarquables que le nom de « Galerie de Beaumont » fut donné à l'une des salles qui renferment ces peintures. Beaumont a doté Turin d'une manufacture de tapisseries. Il est mort directeur de l'Académie des beaux-arts de Turin.

Beaumont (Claude-Étienne), architecte français, né à Besançon en 1757, mort à Paris en 1811. Il fut inspecteur des travaux de l'église de la Madeleine aux approches de la Révolution; puis, tour à tour révoqué et rétabli dans ses fonctions, il se trouva mêlé à l'histoire du monument jusqu'à sa mort. On lui doit le premier théâtre des Variétés.

Beaune, [illegible] Côte-d'Or. Elle commence à Santenay et va jusqu'à Comblanchien, englobant les communes suivantes : Santenay, Chassagne-Montrachet, Puligny-Montrachet, Corpeau, Gamay, Saint-Aubin, Meursault, Auxey-le-Grand, Monthelie, Volnay, Pommard, Beaune, Savigny-lès-Beaune, Chorey, Pernand, Aloxe-Corton, Ladoix-Serrigny, Corgoloin, Comblanchien. V. Bourgogne, t. II.

Beaunier (André), littérateur français, né à Évreux en 1869. Ancien élève de l'École normale, agrégé des lettres, il se consacra d'abord à la philologie romane, fut l'élève de Gaston Paris et publia différents travaux dans cet ordre d'études. Puis il collabora à divers journaux et revues, surtout à la « Revue de Paris », au « Journal des Débats », au « Figaro ». Il a publié des romans satiriques d'une ironie spirituelle et légère : *les* [illegible]

Beauquier (Charles), homme politique français, né à Besançon en 1833. Archiviste-paléographe, journaliste, collaborateur sous l'empire de la « Tribune » et du « Réveil », fondateur du journal *le* [illegible], sous-préfet de Pontarlier (1870-1871), directeur du « Républicain de l'Est », puis de la « Fraternité », conseiller général du Doubs (1871), conseiller municipal de Besançon (1873), il fut élu député de la première circonscription de Besançon en 1880 et fut successivement réélu en 1881, en 1885, en 1889, en 1893, en 1898 et en 1902. Radical, il a appuyé la politique des cabinets Waldeck-Rousseau et Combes. Citons de lui : *Philosophie de la* [illegible] *dans l'Est* (1873); *Vocabulaire étymologique des provincialismes* [illegible] *la Musique et* [illegible] *Comté* (1894); *la Déclaration de fortune* (1896); *Blason populaire de Franche-Comté* (1897), etc. Il s'est efforcé de propager les idées de décentralisation et de régionalisme.

Beauquier.

Beauraing, ville de Belgique (prov. de Namur [arr. de Dinant]), non loin du Biron naissant, sous-affluent de la Meuse par la Lesse. 700 hab.

Beauregard (Paul), homme politique français, né au Havre en 1853. Professeur à la faculté de droit de Paris, il fut élu député de la Seine par la 1re circonscription du XVIe arrondissement de Paris en 1898, réélu en 1902 et en 1906, comme républicain progressiste. On a de lui : *Du paiement avec subrogation*, [illegible] *en droit romain, sa nature et ses effets dans le droit français* (1876); *Essai sur la théorie du salaire, la main-d'œuvre et son prix* (1887); *Éléments d'économie politique* (1889); *la Théorie de la rente foncière* (1891); *la Question des associations* (1892). Il a fondé le journal *le Monde économique* (1891). Comme professeur d'économie politique, P. Beauregard a suivi, non sans une réelle originalité, les tendances de l'école classique libérale; à la Chambre, il a défendu, avec beaucoup d'énergie, une parole sûre et brillante, la politique du parti modéré, et vivement combattu le ministère Combes. Il a été élu en 1905 membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de Clément Juglar.

P. Beauregard

Beaurepaire (Charles-Marie de Robillard de), érudit français, né à Avranches en 1828, président de la « Société de l'histoire de Normandie » et de la « Société des bibliophiles normands », archiviste du département de la Seine-Inférieure de 1851 à 1905, archiviste honoraire, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). On lui doit : *Notes et documents concernant l'état des campagnes de la haute Normandie* [illegible] *riques et archéologiques; Mélanges historiques et archéologiques* [illegible] *Inférieure; Inventaire des archives de la ville de Rouen; Notices sur Jeanne d'Arc et P. Corneille*; etc.

Beaury-Saurel (Amélie), femme peintre française, née à Barcelone (Espagne) de parents français en 1856. Élève de Bouguereau, Robert-Fleury, J. Lefebvre, J.-P. Laurens et Benjamin-Constant, elle s'est fait connaître comme professeur et comme peintre de portraits très distingués. Outre ses tableaux à l'huile, elle a donné des pastels et des fusains. Médaille de bronze aux Expositions de 1889 et de 1900 (Paris).

Principales œuvres : *le Travail; la Reine Jeanne à Tordesillas* (pastel); *Après déjeuner* (fusain); *Ève* (1901); [illegible] portraits au fusain ou à l'huile, et enfin, deux portraits teintés de fantaisie : *Dans* [illegible], et [illegible] 1901.

Beausacq (Diane de Suin, comtesse de), femme auteur française, née à Cherbourg en 1829, morte à Paris en 1899. Fille du vice-amiral de Suin, elle épousa un ingénieur de la marine, le comte Alfred de Beausacq, dont elle se sépara au bout de peu d'années. La comtesse de Beausacq avait beaucoup voyagé à l'étranger. Cette femme, à la conversation si fine, si enjouée, fut un écrivain de mérite. Elle collabora au « Correspondant » et se fit connaître tout à coup en publiant, sous le pseudonyme de comtesse Diane, un recueil intitulé : *Maximes* [illegible] 1883. On y trouve des pensées ingénieuses, subtiles, parfois profondes. Elle a publié, en outre : *le Livre d'or de la comtesse Diane* (1888), un recueil original de demandes et de réponses faites au jeu des petits papiers, et qui compte pour collaborateurs Henri Martin, Pierre Loti, Sully Prudhomme, de Heredia, Jules Ricard, Édouard Hervé, la reine de Roumanie, etc.; enfin, *les* [illegible] 1898. La comtesse de Beausacq a laissé des *Mémoires*, encore inédits.

BEAUVAIS (Jacques), sculpteur, dessinateur et graveur français du XVIII[e] siècle, élève de Coustou le jeune. Il obtint le prix de Rome en sculpture en 1764 sur *Sabinus et Éponine amenés devant l'empereur Vespasien*. De retour d'Italie, Beauvais se consacra plus spécialement à la gravure. On cite toutefois de lui deux *Vestales*, statues en terre cuite passées en vente en 1818. Ses *Suites de vases*, comprenant trente pièces, et ses *Vues de Venise* (trois pièces), sont recherchées.

BEAVER, le **Castor** des Canadiens, lac du Canada (Alberta), à l'E. d'Edmonton, origine d'un affluent droit de la Saskatchewan du Nord ; 23.000 hectares.

BEAVERDAM, ville des États-Unis (État de Wisconsin [comté de Dodge]), sur le *Beaverdam*, affluent du Rock River ; 8.000 hab.

BÉBÊTE de *bête*, avec redoublement de la syllabe initiale adj. Fam. Adoucissement du mot BÊTE, pour [illegible] par euphémisme d'une personne ou d'une chose qu'elle est niaise : *Cette fille est* BÉBÊTE.

BECELAERE, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale [arr. d'Ypres]) ; 3.100 h. Manufacture de lainages.

BÉCHAR, nom d'un petit massif montagneux, d'un oued et d'une tribu arabe du Maroc méridional, à l'O. de Figuig. Le massif de Béchar, situé à l'E. de la petite oasis d'Ouakda, s'élève à 1.100 mètres environ d'altitude. L'oued Béchar, né dans le djebel Grouz, à l'O. de Figuig, se dirige vers le sud-ouest et vient grossir l'oued Guir, après avoir baigné Ouakda. La tribu des Béchar, enfin, qui forme une des branches les plus importantes des Ouled Djerir, est surtout connue pour ses habitudes pillardes et la part qu'elle a prise, dans le Sud Oranais, à la résistance à la pénétration française au S. de Figuig.

BÉCHARA [illegible] *bonne nouvelle* n. f. En Algérie, Somme que les indigènes pillards font payer aux colons, en échange de la restitution des bestiaux qu'ils leur ont volés.

BÉCHARD (Frédéric), littérateur français, né à Nîmes en 1824, mort à Neuilly en 1895. Après avoir été sous-préfet de 1848 à 1850, il s'adonna à la littérature et collabora à divers journaux, entre autres à « la Gazette de France », où, pendant de longues années, il rédigea la critique dramatique. Soit seul, soit en collaboration avec de Pontmartin, il avait publié des romans : *les Existences déclassées* (1859) ; *les Corbeaux du Gévaudan ; les Traqueurs de dot ; Jambe d'argent*, etc. En outre, il avait fait jouer des comédies : *les Tribulations d'un grand homme* (Odéon, 1857) ; *les Déclassés* (Vaudeville, 1859), qui eut un vif succès, et un drame avec Charles Lafont : *le Passé d'une femme* (Odéon, 1859). C'est à cet écrivain, au style simple et ferme, qu'on doit le mot « déclassé ».

BÉCHAUX (Auguste-Étienne), économiste français, né à Porrentruy en 1854, correspondant de l'Institut de France, professeur honoraire à la faculté libre de droit de Lille. Il a publié d'importants travaux, parmi lesquels il faut mentionner les suivants : *le Socialisme d'État* [illegible] (1885) ; *la Politique sociale en Belgique* (1885) ; [illegible] *l'époque moderne* (1887) ; *la Question des [illegible]* (1888) ; *le Droit et les Faits économiques* (1889) ; *Salaires et syndicats mixtes* (1891) ; *la Question des accidents du travail*, d'après le Congrès de Berne (1892) ; *les Revendications ouvrières en France* (2[e] éd., 1894) ; *la Verrerie et les verriers* (1896) ; *l'Histoire sociale et la Provence* (1898) ; *les Emprunts des États étrangers en France* (1898) ; [illegible] *la paix sociale devant le socialisme* (1901) ; *les Écoles économiques au XX[e] siècle* (t. I[er]) ; *l'École économique française* (1902, trad. en plusieurs langues) et d'importants mémoires pour des questions d'économie sociale. Il a collaboré à plusieurs journaux et revues.

BECHI (D[r] Emilio), chimiste et agronome italien, né et mort à Florence (1820-1900). Ancien professeur de chimie agricole à l'Institut forestier de Vallombrosa, président de l'Institut royal technique de Florence, ancien directeur de la station agronomique de Florence (1888-1893), Emilio Bechi fut en outre membre titulaire ou correspondant de plusieurs sociétés ou corps savants. On lui doit de nombreux travaux sur les eaux minérales et sulfureuses, sur la chimie des roches et des métaux, sur les « suffioni » de Toscane, une méthode pour extraire l'iode de ses combinaisons (1849), une autre pour reconnaître, dans un mélange de diverses huiles, la présence de l'huile de coton (1886-1890), une étude au point de vue chimique sur le pain et sur le vin (*Prolusione al corso di chimica merceologica* [illegible]) et différentes études et publications agronomiques ou de technologie agricole, notamment : *Esperienze e ricerche interno all'Ercodendron* [illegible] *tossera* (1893) ; *la Fabbricazione dell'olio* (1897) ; [illegible] *dell'olio* (1897-1898). D'autre part, il a publié à Florence, de 1870 à 1892, neuf fascicules d'« esperienze agrarie ».

BECHTEL (Friedrich), linguiste allemand, né à Durlach (Bade) en 1855. Il fut nommé professeur de linguistique comparative à Gœttingue, puis à Halle, et devint un des « indogermanistes » les plus réputés de l'Allemagne. Son principal ouvrage a pour titre : *les Problèmes fondamentaux de la linguistique indo-germanique depuis Schleicher* (1891). C'est une excellente contribution à l'histoire de la linguistique. Citons encore : *les Inscriptions du dialecte ionien* (1887) ; *les Noms grecs masculins de personnes formés d'un seul radical* (1898) ; *les Noms [illegible] systématiquement* (1902), etc. Il a collaboré, à partir de 1888, au « Recueil des inscriptions dialectales grecques » de Collitz (1884 et suiv.), a aidé A. Fick à reviser son livre sur *les Noms de personnes grecs* (1894) et a publié des articles dans les « Beitrægen » de Bezzenberger (*Contributions à la science des langues indo-germaniques*).

BECK (Jean-Népomucène), chanteur dramatique allemand, né à Pest en 1828, mort à Vienne en 1893. Sa belle voix de baryton et son talent remarquable le rendirent fameux dans toute l'Allemagne et en Autriche. En 1868, il créa, à Munich, Hans Sachs des *Maîtres Chanteurs de Nuremberg*, puis il alla à Vienne, où il devint l'un des artistes les plus acclamés de l'Opéra impérial. Atteint d'une maladie cérébrale, il dut être transporté dans une maison de santé, où il mourut au bout de quelques mois.

BECKENHAM, ville d'Angleterre (comté de Kent), dans la banlieue de Londres, dont c'est pour ainsi dire un faubourg [illegible] de fer, forges.

BECKER [illegible] l'école de Dusseldorf. Doué d'un tempérament puissant, il a été l'un des peintres réalistes les plus en vue. On cite [illegible]

BECKER [illegible]

BECKER [illegible] 1846. Élève de Gérome, il débuta au Salon de 1868 avec une toile ayant pour titre : *Dans les catacombes*. Ses peintures [illegible] appréciées.

BECKER (Edmond), sculpteur français, né à Paris en 1871. Il a exposé pour la première fois au Salon de 1899, où il avait un buste. Mais c'est surtout comme artiste décorateur qu'il s'est fait connaître. Depuis 1898 il n'a cessé d'envoyer au Salon des Artistes français de menus objets : plateaux, baguiers, peignes et agrafes, sculptés dans le bois ou l'ivoire avec originalité et goût. Aussi, a-t-il obtenu à l'Exposition universelle de 1900 une médaille d'or et, au Salon de 1902, une médaille de seconde classe. On voit des œuvres d'Ed. Becker au musée des Arts décoratifs et au musée de Francfort.

*__BECQUE__ (Henry François), auteur dramatique français, né à Paris en 1837. — Il y est mort en 1899.

BECQUER (Gustavo Adolfo), écrivain espagnol, né à Séville en 1836, mort à Madrid en 1870. Il occupa quelque temps un modeste emploi dans l'administration des biens nationaux, écrivit dans quelques journaux, et mourut à trente-quatre ans. Ses œuvres se composent : 1° de 22 légendes [illegible] ressemblent parfois aux légendes en vers de J. Zorrilla [illegible] *Beso, el Miserere*, etc.) ; 2° de 9 lettres descriptives et pittoresques [illegible] de Veruela (Aragon), où les médecins avaient envoyé l'auteur ; 3° de quelques articles de revues et journaux ; 4° de poésies lyriques, intitulées simplement *Rimas*. Ce sont elles qui constituent le principal titre de Becquer. Ces poésies, au nombre de 80 environ, et dont quelques-unes ne comptent que quelques vers, ont un accent personnel très intime et très pénétrant. Elles nous peignent avec des traits touchants l'âme passionnée du poète, ses amours, ses espoirs, ses désillusions, ses douleurs et ses misères. Elles ont exercé sur l'imagination de la jeunesse espagnole la même action que celles d'Alfred de Musset en France. Beaucoup de ces poésies, où une imagination ardente se joint à un sentiment profond, sont restées longtemps dans toutes les mémoires espagnoles (par ex. : *Volverán las* [illegible] *bramando..., Cuando me lo contaron sentí el frío*, etc.). Entre Espronceda et Zorilla d'une part, les poètes du romantisme psychologique et descriptif, et Nuñez de Arce et Campoamor de l'autre, qui représentent des tendances nouvelles, Becquer forme, en quelque sorte, la transition. Le petit volume des *Rimas* occupera une place importante dans l'histoire de la poésie lyrique au XIX[e] siècle.

*__BECQUET__ (Just), sculpteur français. — Cet artiste, qui n'a cessé de prendre part aux Salons annuels, a vu récompenser par le jury un *Vendangeur* (1869) ; *Ismaël* (1871) l'une de ses œuvres maîtresses ; *le R. P. Ducoudray* (1877). Becquet a obtenu la médaille d'honneur au Salon de 1904, avec [illegible]

BÉDARRIDES (Gustave-Emmanuel), magistrat français, né à Aix (Bouches-du-Rhône) en 1817, mort à Paris en 1899. Substitut du procureur du roi à Aix (1846), il devint substitut du procureur général dans la même ville (1848), premier avocat général (1848), président de chambre [illegible] Nommé en 1864 avocat général à la Cour de cassation, il fut attaché à la chambre criminelle ; en 1875, il remplaça Blanche comme premier avocat général et passa à la chambre civile. Le 7 juillet 1877, il fut nommé président de la chambre des requêtes. Il était vice-président du consistoire central israélite de France. On a de lui un *Éloge de Fr.* [illegible] *et le Droit provençal*.

BEDBURDYK, ville d'Allemagne (Prusse-Occidentale [prov. du Rhin, présid. de Dusseldorf]), près d'un petit sous-affluent du Rhin ; 5.000 hab. Produits chimiques ; sucreries mécaniques, forges.

BEDBURG, ville d'Allemagne (Prusse-Occidentale [prov. du Rhin, présid. de Cologne]), sur l'Erft, affluent du Rhin ; [illegible]

BEDBURN-NORTH, ville d'Angleterre (comté de Durham) ; 3.000 hab.

BÈDE (saint), surnommé **le Vénérable**. — Fête le [illegible]

BÈDE le Jeune (saint), moine en Italie, mort au monastère de Gavel, entre Venise et Ferrare, en 883. C'était un des principaux seigneurs de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve. Il se retira, déjà âgé, dans le monastère où il mourut, après avoir plusieurs fois refusé l'épiscopat. [illegible]

BÉDIER (Joseph), professeur et érudit français, né à la Réunion en 1862. Après de brillantes études au lycée Louis-le-Grand, il entra à l'École normale, d'où il sortit comme agrégé des lettres. Il passa son doctorat en 1893, devint maître de conférences à la faculté des lettres de [illegible] s'est surtout occupé, avec une [illegible] tions folkloristes. Nous citerons d'abord, parmi ses principaux travaux : une étude de premier ordre [illegible] (1893), dans laquelle il a essayé de montrer comment ces courts [illegible] l'Orient antique, circulent à travers les littératures populaires. Mentionnons encore une thèse latine sur Colin Muset, une intéressante [illegible] férents articles de revue, réunis sous le titre d'*Études* [illegible] téressante discussion dans laquelle Bédier s'est efforcé [illegible] et les sources dont le grand écrivain s'est servi.

BEDOLE [illegible]

BEDOTIE ou **BEDOTIA** [illegible] thines, de la famille des athérinidés, créé en 1903 pour une forme voi[illegible]

BEDOUES, comm. de la Lo[illegible] Tarn ; 400 hab. Gisement de plomb ; sources minérales.

BEDWELTY ou **BIDWELTY** [illegible] gne (pays de Galles [comté de Monmouth]), sur le canal de Monmouth ; 38.000 hab. Mines de fer, forges, laminoirs ; fabrication de produits chimiques, d'étoffes de coton, etc.

BEECHER (Henry Ward), prédicateur et théologien protestant américain, frère de Beecher-Stowe, né à Litchfield [illegible] en 1887. Après avoir collaboré au « Cincinnati Journal » (1836), il fut pasteur, d'abord dans l'Indiana, puis à Brooklyn. Il acquit une grande réputation de prédicateur évangélique, non seulement par son éloquence, mais aussi par la largeur de son esprit et son ardeur à défendre toutes les causes où la liberté et la dignité humaine, sont en jeu. Il fut un des premiers collaborateurs du « New York Independent » [illegible] *New York Christian Union* (1870-1880). Parmi ses nombreux [illegible] *and ears, Royal Truths, Norwood*, roman (1867) ; *Lecture* [illegible] *England, the Overture of angels, Plymouth* (c'est le nom de l'église dont il était pasteur) *pulpit sermons ; Prayers* [illegible]

BEEF-EATER [illegible] à certains fonctionnaires des yeomen de la garde et aux gardiens de la Tour, qui portent un costume XV[e] siècle. (V. YEOMAN, t. VII.) Certains auteurs font de ce mot une corruption du français BUFFETIER.

BEER [illegible] publié une *Histoire de la littérature anglaise* jusqu'en 1900 ; une *Histoire de la littérature néerlandaise* de 188[illegible] à 1890, qu'il vient de poursuivre jusqu'en 1903 pour com[illegible] ten Brink. Il a donné de nombreuses traductions alle[illegible] revue « Nord et Sud », dont il fut le créateur et dont il reste le directeur et dans d'autres périodiques.

BEERMANS (Catharina), artiste dramatique, née en [illegible] la Sarah Bernhardt hollandaise. Elle débuta à Anvers à dix-huit ans. Depuis, elle créa le rôle de la reine Louise dans l'*École des princes* de Multa[illegible] dernière création fut la mère Chatiard, dans les *Mauvais Bergers*, de Mirbeau.

BEERNAERT (Euphrosine), peintre belge, née en 1831, morte à Bruxelles en 1901. Elle s'est adonnée avec un art supérieur à la peinture de genre. On cite d'elle l'*Entrée* [illegible]

BEERNEM, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale [illegible]

BEERS [illegible] gique) en 1852. Élève de l'académie d'Anvers, Jan Van Beers, qui a longtemps habité Paris, y est surtout connu par ses toiles de genre et ses petits portraits expressifs, que recommande un fini qui va jusqu'à la minutie. C'est [illegible] paravant, Jan Van Beers avait peint d'importantes compositions qui témoignent de qualités plus sérieuses. Une de ses premières œuvres, le portrait du poète Jacob de Maerlant, appela sur lui l'attention des connaisseurs, qu'il intéressa plus encore par ses interprétations de légendes. [illegible]

[illegible]

BEERTA [illegible]

BE[illegible]

BEGAS [illegible] est correspondant [illegible]

BEGIN (Charles-Auguste) [illegible] né à [illegible] Saint-Cyr [illegible] promu lieutenant-colonel en 1873, commanda les troupes [illegible] de Indo-Chine, gouverneur de la colonie par intérim, général [illegible]

BEGUINE [illegible] *meuse*, œuvre très étudiée et d'une rare distinction. Il est [illegible] *Première Parure*, qui, comme les œuvres précédemment citées, valut une médaille à son auteur. Au Salon de 1904, [illegible] bronze.

BEHAGLE (Ferdinand-Marie-Ferdinand DE), explorateur [illegible] né à Roche[illegible] en 1857, mort au Baghirmi (Soudan central) en 1899. Après avoir exécuté plusieurs voyages sur mer, il entra dans l'administration des communes mixtes de l'Algérie, puis se consacra à l'exploration de l'Afrique centrale. Au cours d'un voyage qu'il avait entrepris du Congo à la Méditerranée par le Tchad, il pénétra, en dépit de tous les conseils contraires, [illegible] comme prisonnier, puis le fit tuer un peu plus tard.

BÉHAÏ, E adj. Qui se rapporte au béhaïsme. (S'emploie [illegible])

BEHAISME [illegible] Religion des disciples de [illegible]
— [illegible] Mirza Housseïn Ali Nouri Beha'u'llah [illegible] Des 1844, il fut un des premiers [illegible] de sa doctrine en Perse. Après sa mort, il fut, avec les principaux babis, exilé à Bagdad, puis à Constantinople et à Andrinople, sous la surveillance du gouvernement ottoman. C'est dans cette dernière ville qu'il déclara publiquement sa mission. Il était *Celui que Dieu devait manifester*, que le Bab avait annoncé dans ses écrits, la grande manifestation de Dieu promise pour les *derniers jours*; et dans des lettres aux principaux chefs d'Etat [illegible] à lui pour établir la religion et la paix universelles. De ce jour, les babis, qui le reconnurent, devinrent des béhaïs. Le sultan l'exila [illegible] à Saint-Jean-d'Acre [illegible] de ses œuvres doctrinales, et mourut en 1892 (29 mai). Il avait confié à son fils Abbas Efendi Abdul Beha le soin de répandre la religion et d'entretenir les relations avec les croyants de toutes les parties du monde. Actuellement, en effet, il y a des béhaïs partout, non seulement dans les pays musulmans, mais encore dans tous les [illegible] au Japon, aux Indes, etc. C'est que Beha'u'llah a su transformer le babisme en une religion universelle, qui se présente comme l'aboutissement et le complément nécessaire de toutes les anciennes croyances. Les juifs attendent le Messie, les chrétiens le retour du Christ, les musulmans le Medhi, les bouddhistes le cinquième Bouddha, les zoroastriens Chah Behram, les Hindous la réincarnation de Krishna, et les athées... une meilleure organisation sociale! Beha'u'llah représente tout cela, et détruit ainsi les rivalités et les haines des différentes religions réconciliées dans leur pureté primitive, et débarrassées de la corruption des dogmes et des rites. Point de clergés, point de cérémonies cultuelles, point de prières en commun; le seul dogme: la croyance en Dieu [illegible] nombreuses lettres ou tablettes adressées à des souverains [illegible] dans tous les actes de la vie, qu'il faut accomplir dans l'amour du prochain. Chacun doit avoir un métier. L'éducation des enfants est recommandée et réglementée. Nul n'a le pouvoir de recevoir la confession des péchés ou de donner l'absolution. Les prêtres des religions existantes [illegible] universellement recommandée, etc. Les questions qui ne sont pas traitées sont réservées à la loi civile de chaque [illegible] justice instituées par Beha'u'llah. Le respect envers le chef de l'Etat fait partie du respect envers Dieu. Le langage universel et la création de tribunaux d'arbitrage entre les nations doivent arriver à supprimer les guerres. « Vous êtes tous les feuilles d'un même arbre, et les gouttes d'une même mer », a dit Beha'u'llah. En somme, c'est moins une religion nouvelle, que la Religion, re[illegible] Abdul Beha.
[illegible]

[illegible] Paris, [illegible] Paris, [illegible] New-York [illegible]

BEHANZIN ou **BEDAZIN**, le dernier roi du Dahomey, [illegible] nom de prince Kondô, lorsque, en 1889, il succéda à son père. Dès le début de son [illegible] trouver en hostilité avec la France, à laquelle il réclamait, comme dépendances naturelles de son royaume, Kotonou et même Porto-Novo. Ce n'est qu'à grand'peine qu'après le succès de la petite colonne du commandant Terrillon, il consentit à remettre en liberté les Européens [illegible] qu'il retenait prisonniers à Abomey. Par le traité du [illegible] bientôt à respecter Porto-Novo; mais il ne tint pas longtemps ses engagements et, en 1892, il faisait attaquer la canonnière française *Topaze*, que montait le lieutenant-gouverneur Ballot, agression qui motivait bientôt l'expédition du colonel Dodds et la conquête du Dahomey. Après une pénible poursuite à travers la brousse, Behanzin en était réduit à faire sa soumission sans conditions [illegible] à la Martinique, [illegible] en Algérie, est autorisé par le ministre des colonies.

Behanzin.

BÉHIC (Armand), homme politique français, né et mort à Paris (1809-1891). Inspecteur des finances (1845), directeur du contrôle et de la comptabilité générale au ministère de la marine, il fut élu député du Nord (Avesnes) le 1er août 1846, prit place au centre droit et démissionna après les journées de Février 1848. Il entra alors dans l'industrie privée, dirigea les forges de Vierzon, fut élu conseiller d'Etat par l'Assemblée nationale législative (1849), redevint, après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, directeur des forges de Vierzon. En 1853, il fut appelé au poste difficile d'inspecteur général des Messageries maritimes et donna une telle impulsion aux services de cette société qu'il fut bientôt nommé président du conseil d'administration. Il s'occupa encore activement de la création des banques coloniales. En 1863, il était désigné par Napoléon III pour le portefeuille de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, tenu jusque-là par Rouher, et qu'il conserva jusqu'au 17 janvier 1867. Il entra alors au Sénat, où il siégea jusqu'en 1870. Six ans après, il reparaissait sur la scène politique, ayant été élu sénateur de la Gironde (30 janv. 1876), avec un programme bonapartiste. Non réélu en 1879, il ne se représenta plus et se contenta de son mandat de conseiller général des Bouches-du-Rhône.

Béhic.

BEHRING (Emile-Adolphe), médecin et bactériologiste allemand, né à Hansdorf, près de Deutsch-Eylau en 1854. Il fit ses études à l'Ecole militaire de Berlin et fut nommé médecin-major à Bonn en 1887. En 1891, il fut nommé assistant à l'Institut pour les maladies infectieuses, en 1893, professeur titulaire. En 1894, il passa comme professeur d'hygiène à Hall; enfin, en 1895, il devint directeur de l'Institut hygiénique de Marbourg. Behring a étudié principalement la bactériologie, on lui doit des travaux importants sur les désinfectants et surtout des études sur les sérums.

C'est Behring qui a montré que le sérum du sang des animaux vaccinés contre la diphtérie pouvait rendre réfractaires à cette maladie d'autres animaux; de plus, que ce sérum [illegible]. Grâce aux propriétés ainsi découvertes, Roux, de Paris, put faire entrer dans la pratique la sérumthérapie de la diphtérie.

L'Académie de médecine de Paris lui décerna un prix de 25.000 francs; l'Académie des sciences de Paris un prix de 50.000 francs à partager avec Roux. Il fut titulaire du prix Nobel. En 1905, au Congrès de la tuberculose, siégeant à Paris, il fit une communication retentissante sur la tuberculose et s'engagea à publier bientôt un procédé de guérison de la tuberculose humaine.

Outre les travaux cités plus haut, on lui doit : *l'Histoire de la diphtérie* et la *Sérumthérapie du sang*.

Behring.

BEIJERLAND (OUD-), ville du royaume des Pays-Bas (prov. de Sud-Hollande), à quelque distance d'un bras détaché de la Meuse [illegible]

BEIRA, ville et port de l'Afrique orientale portugaise, sur l'estuaire par lequel les fleuves Pongoué et Bousi se jettent dans l'océan Indien; 4.100 hab., dont 1.500 blancs. Un chemin de fer unit ce port, dont la prospérité s'accroît [illegible] Boulouvayo, dans la Rhodésia.

BEIRENDRECHT, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers), près de l'Escaut; 2.[illegible]

BEISSIER (Fernand), littérateur français, né à Arles (Bouches-du-Rhône) en 1858. Après avoir fait éditer quel[illegible] *le Roman d'un notaire*. [illegible] il se tourna vers le théâtre et fit représenter en 1883, aux Menus-Plaisirs, *le Roman d'un notaire*. Parmi ses autres pièces, [illegible] Mais il est surtout connu comme librettiste d'opérettes; il a écrit : *la Lune*, trois actes, pour le compositeur Audran (Vaudeville, 1890); *le Brillant Achille*, avec Clairville, pour [illegible] Cieutat (Scala, 1892); *la Saint-Valentin*, avec Ordonneau, [illegible] *Léda*, pour Justin Clérice (Parisiana, 1895 et 1896). Parallèlement, Fernand Beissier a publié différents recueils de nouvelles : *Contes à Simonne*, *Mémoires d'un Pierrot* et *Contes du Tambourin*.

BEITH, ville du Royaume-Uni (Ecosse [comté d'Ayr]), sur le Rye-Water, affl. du Garnoth; 7.000 hab. Fabrication d'étoffes, produits chimiques, forges. Mines de houille.

BEJETSK, ville de la Russie nord-orientale, chef-lieu d'un district du gouvernement de Tver, non loin de la Mologa; 4.000 hab. — Le *district de Bejetsk* a 27.000 hab.

BEJIS, ville de l'Espagne orientale (prov. de Castellon de la Plaña), sur le Palencia, grossi à cet endroit du Canales; 3.500 hab.

BELA (*bé*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes prosobranches, de la famille des térébridés, comptant quelques espèces répandues dans les mers froides. (Les *bela* sont des animaux assez petits, dont les yeux sont placés à mi-hauteur sur les tentacules; leur coquille en fuseau, longuement spiralée, a son bord labial à peine sinué. L'espèce type est la *bela empitala*.)

BELA DE LUKACS, homme politique hongrois, né en 1847, mort par suicide à Budapest en 1901. Député depuis 1872 et membre du parti libéral, il devint ministre du commerce (1894-1895).

BELATE (COL DE), un des principaux cols des Pyrénées, dans le pays basque. Il fait communiquer, par 868 mètres d'altitude, les vallées de la Bidassoa française et de l'Arga espagnole (bassin de l'Ebre par l'Aragon). C'est une des routes les plus faciles des Pyrénées occidentales.

BELCELE, comm. de la Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arr. de Saint-Nicolas]); 3.700 h. Tissus: soierie.

BELCREDI (Richard, comte), homme d'Etat autrichien, né en 1823. — Il est mort à Gmunden en 1902.

BELEMNOTEUTHIS (*tiss*) n. f. Genre de mollusques céphalopodes, de la famille des bélemnotidés, comprenant une espèce fossile dans l'oxfordien anglais.

— ENCYCL. La *belemnoteuthis antiqua* nous fournit un remarquable exemple des céphalopodes éteints; on en possède des exemplaires tellement bien conservés qu'on voit leurs tentacules, leurs yeux, leurs nageoires. Cet animal mesurait environ 30 centimètres de long.

Belemnoteuthis.

BELFORT (Charles), violoniste français, né à Toulon en 1871. Il débuta à Monte-Carlo, puis entreprit une tournée en Amérique, où il fit applaudir sa virtuosité à New-York, à San Francisco, à [illegible], à Orange, puis se fit entendre en Italie avant de rentrer en France. Il fut nommé membre honoraire de l'Académie de Belgique.

BELGERN, ville d'Allemagne (Saxe prussienne [présid. de Merseburg]), près de l'Elbe; 5.000 hab. Fabrication d'étoffes.

Belgica, nom donné par Adrien de Gerlache au petit trois-mâts norvégien *Patria*. Ce bâtiment a porté dans les mers antarctiques situées au sud de l'Amérique l'expédition belge de 1898-1899, et est le premier navire qui ait hiverné dans la banquise australe.

***BELGIQUE** — HISTOIRE. *La Belgique sous Léopold Ier*. Le premier roi des Belges, Léopold Ier (v. au t. V), prêta serment à la constitution le 21 juillet 1831, mais l'Etat nouveau eut à repousser des attaques de la Hollande, et son indépendance ne fut reconnue par le roi Guillaume qu'en 1839. L'histoire intérieure de la Belgique eut, dès le début, pour caractéristique la lutte entre le parti libéral et le parti catholique qui, unis contre la domination hollandaise, ne tardèrent pas à se diviser. De nombreux ministères se succédèrent, à tour de rôle libéraux ou catholiques, le roi se conformant strictement aux indications de la majorité.

La Belgique sous Léopold II. Affaires extérieures. Le roi Léopold Ier étant mort le 10 décembre 1865, son fils Léopold II lui succéda. Au point de vue extérieur, il s'appliqua à maintenir la neutralité de la Belgique, notamment pendant la guerre franco-allemande en 1870. Des fortifications furent élevées sur divers points, notamment sur la Meuse, pour sauvegarder cette neutralité.

Ministères libéraux et catholiques. La même alternative entre ministères libéraux et catholiques continua à se produire sous le règne de Léopold II, dont l'attitude constitutionnelle ne fut pas moins correcte que celle de son père. Au ministère libéral Frère-Orban succéda, en 1870, le ministère catholique d'Anethan, puis, en 1871, le cabinet Malou. Le parti catholique donna la haute main au clergé en matière d'instruction publique et devint omnipotent; mais les élections de 1878 [illegible] la majorité aux libéraux. Le roi appela de nouveau Frère-Orban à constituer un ministère.

Frère-Orban obtint des Chambres le vote d'une loi qui fut promulguée le 1er juillet 1879, par laquelle la direction de l'enseignement fut rendue à l'Etat. Les catholiques organisèrent [illegible] prit un caractère d'acuité qu'elle n'avait jamais eu. Néanmoins [illegible] belge purent être célébrées avec éclat en 1880. Mais le mauvais état des finances et les divisions du parti libéral aboutirent, aux élections de 1884, à la défaite du gouvernement et ramenèrent une majorité catholique.

Malou revint aux affaires renoua avec le Vatican les relations diplomatiques, interrompues sous le précédent

BELGIQUE : Tableau généalogique.

Maison de Saxe-Cobourg. (V. *Saxe.*)

[illegible]

Léopold II
[illegible]

Comte de Hainaut.

Ep. 1° 1881 Rodolphe, prince impérial d'Autriche ; né 1858, m. 1889.
[illegible]

Née 1870
Ep. 1896 Emmanuel, duc de Vendôme : né 1872.

Ep. 1894 Charles Antoine.

[illegible]

ministère, et déposa un projet de loi tendant à remplacer les écoles d'Etat par des écoles libres.

Mais la réaction avait été trop violente et, en octobre 1884, le roi choisit comme président du conseil Beernaert qui, tout en partageant les idées du groupe catholique, se distinguait par une plus grande modération. Il remplaça la loi scolaire libérale par une loi conforme aux vœux des catholiques, mais ne fit que des réformes prudentes. Les Chambres donnèrent, en 1885, leur assentiment à l'acceptation par le roi de la souveraineté de l'Etat indépendant du Congo. (V. CONGO.) Le ministère eut à lutter contre le mouvement socialiste, qui prit une sérieuse extension à partir des grèves de 1886, motivées par une crise industrielle.

La revision de la constitution. C'est depuis la même époque aussi que l'agitation revisionniste devint plus vive. La Belgique était encore régie par la constitution de 1831, qui avait établi le cens. Une loi du 24 août 1883 avait appliqué en outre le système de l'adjonction des capacités. Mais un mouvement accentué se produisit en faveur du suffrage universel. Les socialistes organisèrent en 1890 de grandes manifestations en ce sens ; l'extension du droit de suffrage fit aussi partie du programme du parti libéral. Beernaert céda habilement au courant d'opinion, de façon à le diriger, et mit à l'étude la question de la revision en s'efforçant de l'accomplir par l'accord de tous les partis. La tâche était d'autant plus difficile que les partis étaient loin d'être d'accord sur la question. La droite était nettement hostile au principe même de la revision ; la gauche, d'accord sur le principe, était divisée sur la formule à appliquer.

Après de longues discussions, les deux Chambres votèrent, en mai 1892, le principe de la revision, avec l'indication des articles à reviser. Puis les Chambres furent dissoutes. Les élections eurent lieu le 14 juin et la Constituante fut réunie le 12 juillet. D'après la constitution, les votes de celle-ci sur la revision doivent être émis par les deux tiers des suffrages au moins. Or, le parti catholique ne disposait plus de cette majorité. Le gouvernement n'était plus maître de la situation, et il fallut trouver une base d'entente. Les deux questions les plus discutées étaient l'établissement du suffrage universel réclamé par les gauches et le référendum demandé par le roi et diversement apprécié par les partis de droite et de gauche. Le rejet de la motion Janson, en faveur du suffrage universel pur et simple, amena une violente agitation ouvrière. Le président du conseil, craignant de voir l'émeute dégénérer en révolution, conjura la droite de se rallier à la formule proposée par Nyssens, qui admettait le suffrage universel en le tempérant par le vote plural. Le vote de cette proposition à une forte majorité, le 21 avril 1893, fut un succès pour le ministère et amena une détente dans le pays. Les textes revisés de la constitution furent sanctionnés par le roi, le 7 septembre 1893.

La Constituante, qui s'était séparée en août, rentra en session extraordinaire le 17 octobre suivant. Il restait encore à examiner le projet de loi électorale tenant compte des intérêts des minorités, présenté par Beernaert. Le projet ayant été mis en échec, Beernaert donna sa démission le 28 mars 1894. Néanmoins, le roi conserva les autres ministres, sauf celui de la justice, et donna la présidence du conseil à de Burlet, ministre de l'intérieur, qui était favorable aussi à la représentation proportionnelle, en sorte que les tendances de Beernaert continuaient à prévaloir.

Ministère de Burlet. C'est le 14 octobre 1894 que la Belgique fit la première expérience du suffrage universel plural, sous le ministère de droite présidé par de Burlet. Le parti libéral disparut presque ; mais, si les conservateurs augmentèrent en nombre, on vit aussi arriver au Parlement un groupe socialiste. Une loi sur l'électorat communal, admettant le principe de la représentation proportionnelle, fut votée et appliquée en 1895 ; elle donna la majorité aux conservateurs dans la plupart des conseils. Un nouveau tarif douanier fut voté en 1895. La loi scolaire de 1884 fut remplacée par celle du 16 août 1895 qui fut une sorte de transaction. De Burlet donna sa démission, le 25 février 1896.

Ministère de Smet de Naeyer. La présidence du conseil échut à de Smet de Naeyer, ministre des finances. Le renouvellement par moitié de la Chambre des représentants, en juillet 1896, maintint encore la majorité à la droite. Un projet présenté par le général Brassine, ministre de la guerre, pour établir le service personnel, amena sa chute ; il fut remplacé par Vandenpeereboom, ministre des chemins de fer. Des actes divers réglèrent la situation du Congo au point de vue international, et un grand développement économique lui fut donné ; le chemin de fer de Matadi fut terminé en mai 1898. Les élections législatives de 1898 ne modifièrent pas beaucoup la composition du Parlement. Mais un nouveau mouvement revisionniste se produisit, et les difficultés qui s'élevèrent pour arrêter un programme de revision amenèrent la retraite du président du conseil, en janvier 1899.

Ministère Vandenpeereboom. Le ministre de la guerre, Vandenpeereboom, prit la présidence du conseil. La question de la réforme électorale fit au cabinet une existence courte et agitée. Pressé par une fraction de la majorité d'instituer la représentation proportionnelle, Vandenpeereboom proposa cette réforme dans de telles conditions qu'il provoqua une opposition violente à la Chambre et, dans la rue, une émeute qui menaçait de dégénérer en révolution. Il dut retirer son projet et, le 1er août, il donna sa démission.

Ministère de Smet de Naeyer. De Smet de Naeyer étant revenu à la présidence du conseil, une nouvelle loi électorale, votée le 29 décembre 1899, consacra l'application intégrale de la représentation proportionnelle pour les élections à la Chambre des représentants et au Sénat. Ce régime fut inauguré aux élections du 27 mai 1900 ; la majorité resta aux catholiques.

La question du Congo se posa devant le Parlement par l'expiration, en 1900, de la convention conclue en 1890 entre l'Etat belge et le gouvernement du Congo. La Belgique avait avancé à son roi 25 millions, et il avait été stipulé qu'au bout de ces dix années, elle pourrait soit annexer l'Etat du Congo, soit réclamer les avances faites. D'autre part, le testament du roi (août 1889) léguait l'Etat indépendant à la Belgique : enfin la France, par une convention signée en février 1895, ratifiait ces dispositions, au prix d'une confirmation précise de son droit de préemption. Le gouvernement belge, faisant valoir l'importance des résultats obtenus dans la pacification et la mise en valeur du pays, eût désiré la reprise immédiate du Congo ; mais devant l'opposition d'une fraction importante du parti avancé, il se rallia au maintien du *statu quo*, la Belgique renonçant momentanément au remboursement des vingt-cinq millions, et les obligations financières de l'Etat indépendant ne devant reprendre leur cours qu'à partir du moment où la Belgique renoncerait définitivement à l'annexer.

Depuis longtemps à l'ordre du jour, la question de la réorganisation de l'armée fut réglée en 1902, par une loi ratifiée en mars par le Sénat. Une vive campagne revisionniste recommença la même année. A la suite du rejet d'une proposition de loi tendant à consulter le peuple par voie de référendum sur l'établissement du suffrage universel pur et simple, des manifestations violentes eurent lieu en Belgique, ainsi que des grèves. Néanmoins, les élections en mai 1902 furent favorables au gouvernement. La question du suffrage universel restait encore en suspens. Mais la répression du jeu fut définitivement votée par une loi applicable en 1903. Le 19 septembre 1902, la reine des Belges, Marie-Henriette, mourut à Spa.

Des élections eurent lieu, en 1904, pour le renouvellement, par moitié, des députés, dans quelques-unes des provinces, et des sénateurs, dans les autres. Ces élections furent favorables à l'opposition. Raffermi et renforcé par cette victoire, le parti libéral mena une campagne énergique contre les catholiques. Les embarras financiers du gouvernement vinrent en aide aux efforts de l'opposition ; l'outillage économique, que Smet de Naeyer avait entrepris de créer, avait entraîné de lourdes charges pour lesquelles il avait fallu de nouveaux impôts. Le progrès des partis de gauche paraît devoir ramener la question du droit de suffrage à l'ordre du jour, mais l'entente n'est pas complète entre eux.

De grandes fêtes commémoratives du 75e anniversaire de l'indépendance de la Belgique ont été célébrées en juillet 1905, et à l'occasion de cet anniversaire, une Exposition universelle et internationale a été ouverte à Liège le 27 avril. V. EXPOSITION.

BELGRANO (Manuel), patriote et général argentin, né à Buenos-Ayres en 1770, mort en 1820. Après avoir fait ses études en Espagne, il revint à Buenos-Ayres, où il fut d'abord secrétaire du « consulado » en 1793. Il fit partie, en qualité de capitaine, des milices qui chassèrent les Anglais, qui s'étaient emparés de Buenos-Ayres (1806). Général de l'armée du Paraguay en 1810 et 1811, il accomplit contre les troupes de ce pays des prodiges de valeur, avec une poignée d'hommes. Nommé général de l'armée du Pérou, il fut vainqueur des Hispano-Péruviens à Tucuman en 1812 et à Salta en 1813. Il affecta à la création d'écoles la somme d'argent que l'Assemblée constituante lui avait votée en signe de reconnaissance. Au retour d'une mission en Europe, en 1815, il fut de nouveau général de l'armée du Pérou. Pendant quatre ans, il lutta, avec des chances diverses, dans le haut Pérou, contre les forces espagnoles du Chili et du Pérou. Rappelé à Santa-Fé (1819), pour réprimer une révolution, il tomba malade et mourut. Ce fut un homme énergique, actif, courageux, désintéressé, dont les victoires assurèrent l'émancipation de la république Argentine.

BELIZE, ville de l'Amérique centrale, capitale de la colonie anglaise du Honduras, à l'embouchure du fleuve côtier homonyme dans le golfe de Honduras : 9.100 hab. Petit port assez actif, exportant des bois de construction, des cafés ; la ville, fondée par l'Ecossais Wallace, est gênée dans son développement par le caractère marécageux de toute la région voisine.

BELJAME [illegible] après avoir professé au lycée Louis-le-Grand, il occupa le premier, en qualité de maître de conférences, la chaire de langue et de littérature anglaises qui venait d'être créée à la Sorbonne, et dont il devint titulaire comme professeur en 1901. De 1903 à 1906 il fut chargé des conférences de [illegible] au collège de la Trinité, à l'université de Cambridge. Il a publié des textes critiques avec traduction française de *Macbeth*, de *Julius Cæsar* et d'*Othello*, de Shakspeare, travaux qui ont été couronnés par l'Académie française (1902) ; on lui doit aussi des éditions avec traduction et notes du poème de Shelley intitulé *Alastor* (1895) et d'*Enoch Arden* de Tennyson (1892) ; une étude [illegible] enfin il a revisé la seconde édition du petit dictionnaire de poche français-anglais de John Bellows.

BELL (Joachim HOUNAU, dit *Georges*), littérateur français, né à Pau en 1824. Fils d'un médecin militaire, il se jeta dans la politique en 1848 et fut condamné à la déportation par la haute cour de Bourges. Il fut envoyé en Afrique, puis gracié quelque temps après, et, rentré en France, il s'occupa de littérature. Il a écrit des études [illegible] *Montfort* (1854) ; puis des romans : *Scènes de la vie de châ*[illegible] *Paris incendié* (1872-1873), il a donné un tableau frappant des désastres de la Commune. Il a écrit aussi : *Comment les monarchies finissent* (1878) et, en 1875, le théâtre du Château-d'Eau a représenté un drame de lui : *le Drapeau* [illegible].

BELLAIGUE (Camille), musicographe français, né à Paris en 1858. Il entra jeune au Conservatoire, et fut élève de la classe de piano de Marmontel père. Après avoir obtenu un premier accessit en 1876, il se vit décerner le second prix en 1877 et le premier prix en 1878, et travailla ensuite la théorie de l'art avec Paladilhe. Tout en poursuivant son éducation musicale, Bellaigue se livrait à l'étude du droit et prenait le grade de licencié. Il débuta en donnant un certain nombre d'articles au « Correspondant », après quoi il prit la succession de Blaze de Bury comme critique musical de la « Revue des Deux Mondes ». Traditionnaliste en art, il défend assez habilement le passé contre certains excès du présent, et n'admet pas que la musique ait pris naissance seulement avec Wagner, tout en constatant sa maîtrise et sa puissance. Bellaigue, qui a donné, il y a une quinzaine d'années, une série de conférences sur l'art musical français, a réuni successivement en volumes la plupart des travaux publiés par lui à la « Revue des Deux Mondes ». Voici la liste de ses ouvrages : *l'Année musicale*, 1887, 1888, 1889, 1890, 1891, 1892, 1893, 7 vol. ; *un Siècle de musique française* (1887) ; *Portraits et silhouettes de musiciens*, publiés d'abord dans le [illegible] *Etudes musicales et nouvelles silhouettes de musiciens* 1898 ; *Impressions musicales et littéraires* 1900 ; *Etudes musicales*, seconde série (1903). Tous ces ouvrages se recommandent non seulement par leur valeur esthétique, mais par la distinction d'une forme élégante et châtiée.

* **BELLAMY** (Edouard), écrivain américain, né à Chicopee-Falls (Massachusetts) en 1850. — Il y est mort en 1898.

BELLAN (Ferdinand), peintre français, né à Paris en 1870. Elève de Feyen-Perrin, de Bonnat et de Roll, Ferdinand Bellan a exposé pour la première fois en 1888. Il s'est fait apprécier dans des impressions de Hollande et des scènes d'intérieur d'un gracieux intimisme. On voit de lui au Petit Palais : *l'Angélus* et *Prière du soir*. Le musée de Lille possède de F. Bellan une *Kermesse* et le musée de Dieppe : *Famille inquiète*.

* **BELLANGÉ** (Eugène), peintre militaire, né à Rouen en 1837. — Il est mort à Paris en 1895. Il avait reçu des leçons de son père, Louis Bellangé, et de Picot. Il se consacra au genre dans lequel s'était illustré son père, cédant volontiers au charme des épisodes de bivouac. Citons de [illegible] *Châlons* ; *l'Assaut, infanterie de ligne* ; *un Tirailleur* ; etc., autant d'œuvres peintes avec goût, composées avec esprit, qui placent leur auteur dans la lignée de Vernet et de Protais.

BELL[illegible]ENNE [illegible] étage géologique établi par Choffat pour des couches intermédiaires entre l'aptien et le cénomanien.

BELLATROPINE *bèl-la*[illegible] n. f. Composé que l'on obtient en même temps que l'acide atropique, quand on soumet la belladonine, avec une certaine quantité d'eau, pendant longtemps et à haute température, à l'action de la chaleur.

* **BELLAY** [illegible]

BELLE-ANGEVINE [illegible]

BELLE-CHASSE [illegible]

BELLE-CÔTE, comm. d'Algérie (dép. d'Oran), arr. et [illegible]

BELLE-DE-VITRY [illegible]

BELLE-FACE [illegible]

BELLEFONTE, ville des États-Unis [illegible] fluent de la Susquehanna ; 3.500 hab.

BELLEGHEM, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale [illegible]

* **BELLEL** (Jean-Joseph), paysagiste et dessinateur [illegible] *La Roche, près Chateldon [Puy-de-Dôme]* (1887), qui valurent à l'auteur une récompense.

BELLEMAIN (Marie-André-Félix), architecte français, [illegible]

* **BELLEMARE** (Adrien-Alexandre-Adolphe CARREY **de**), [illegible] — [illegible] en 1905.

* **BELLENGER** [illegible], graveur sur bois, [illegible]

BELLERMANN (Gottfried-Heinrich), compositeur et musicographe [illegible] dam en 1903. Professeur de musique à l'université de Berlin et membre de l'Académie des beaux-arts, on lui doit des psaumes, des motets, des chœurs et divers ouvrages, notamment sur la musique proportionnelle et les [illegible] *contrepoint*, plusieurs fois réédité, etc.

BELLESSORT [illegible] un premier volume de vers fort remarqué : *Mythes et* [illegible] spectacles de la nature ou de l'histoire, et qui sait exprimer les complexités de l'âme moderne dans une langue d'une pureté robuste et classique (1896). Presque [illegible] Après des voyages en Amérique et dans l'Orient, il en- [illegible] *naise* (1903, ouvrage couronné aussi par l'Académie; *la* [illegible] *japonaises* (1906). Belessort connaît aussi les pays scan- [illegible] et intéressantes, et on lui doit l'adaptation française de deux romans suédois très originaux de Mlle Selma Lager- [illegible]

BELLEVILLE, ville industrielle du Canada (Ontario), [illegible]

BELLEW (Henry Walter), explorateur et orientaliste anglais, né dans l'Inde en 1834, mort dans le Berkshire [illegible]

BELLI (Giuseppe Gioacchino), célèbre poète italien, [illegible] ont paru entre 1830 et 1837, et dont Morandi a publié une [illegible]

BELLINCIONI (Gemma), cantatrice dramatique ita- [illegible] elle se produisait au théâtre Costanzi de Rome dans la [illegible] ce sentiment de mélancolie pénétrante qui distingue son talent d'une façon si particulière. Cantatrice brillante et [illegible] mier ordre. Elle s'est même essayée dans le « théâtre de prose », comme disent les Italiens, et, après avoir chanté la *Traviata*, elle a joué la *Dame aux camélias*, non sans un véritable succès. Son talent est, au reste, très varié, ce que prouve son répertoire, qui comprend des ouvrages comme *Otello, Gioconda, le Barbier de Séville, Faust,* [illegible] *la Bohème*, etc.

Mme Bellincioni s'est fait applaudir non seulement sur les plus grandes scènes de son pays, mais en Autriche, en Allemagne, en Hongrie, et jusqu'en Amérique. Après avoir chanté à Milan, en italien, *la Cabrera*, de Gabriel Dupont (1904), elle alla à Paris la chanter en français à l'Opéra-Comique.

BELLO HORIZONTE, localité des États unis du Brésil, capitale de l'État de Minas Geraes, sur le plateau et sur la rivière Arrudas. Cette ville a été fondée il y a quelques années pour remplacer l'ancienne capitale, moins centrale, *Ouro Preto*.

BELLOC (Émile), géographe et limnologue français, né à Toulouse en 1841. Il a publié de très nombreux travaux de géographie physique et d'histoire naturelle, et en particulier des études d'aquiculture, d'ichtyologie, de pisciculture et d'hydrologie. Beaucoup de ces travaux concernent la région pyrénéenne. E. Belloc s'est surtout attaché aux lacs des Pyrénées dans lesquels il a pratiqué de nombreux sondages et dont il a étudié l'origine géologique, les poissons, la végétation, les diatomées, etc. Il a entrepris des études glaciaires sur les Pyrénées, fait des travaux sur l'aquiculture du sud-ouest de la France, sur la faune microscopique des eaux douces de la même région, étudié les algues d'Algérie, de Tunis et du Maroc, de l'Islande, du lac de Tibériade. A citer aussi : *Noms scientifiques et vulgaires des principaux poissons et crustacés d'eau douce* (1899). Il a inventé un appareil de sondage désigné sous le nom de *sondeur E. Belloc*, portatif et pratique, qui, destiné principalement aux levers topographiques des reliefs sous-marins et sous-lacustres, peut servir aussi à mesurer verticalement la profondeur de toute cavité.

BELLOCHIN (*lo-chin*) n. m. Variété de cépage rouge, cultivée dans les environs de Chambéry.

BELLONE ou **BELLONA** (*bèl*) n. f. Genre d'oiseaux passereaux ténuirostres, de la famille des trochilidés, comptant trois espèces propres aux Antilles. (Ce sont de jolis oiseaux-mouches huppés.)

BELLOWS (John), imprimeur et lexicographe anglais, né à Liskeard (Cornwall) en 1831, mort à Painswick (Gloucestershire), en 1902. Il travailla chez les imprimeurs de la reine, les Harrison, à Londres, puis il accepta le poste de contremaître dans une petite imprimerie de Gloucester, dont il devint le propriétaire en 1858, et qu'il agrandit peu à peu jusqu'à en faire un établissement considérable (*Steam Press*). Au cours des travaux nécessités par ces agrandissements successifs, il découvrit les vieux murs romains de la cité de Gloucester, et cette circonstance le poussa à l'étude de l'archéologie. En même temps, il approfondissait la langue française et, au bout de sept ans de préparation, il publiait la première édition de son petit *Dictionnaire*, rédigé avec le concours d'Auguste Beljame (1872) et dédié au prince Lucien Bonaparte. John Bellows, qui appartenait à la Société des amis (*Quakers*), combattit ardemment le projet du *home rule* pour l'Irlande proposé par Gladstone (1886) et mit ses presses au service de la *Liberal unionist Association*. Il fit plusieurs voyages, presque toujours dans un intérêt de propagande ou de bonne œuvre, notamment en Russie (1892 et 1899), en faveur des stundistes et des doukhobortsys à Constantinople, pour porter des secours aux Arméniens (1896-1897). En 1870, il avait été de ceux qui vinrent distribuer des vivres et des vêtements aux victimes de la guerre en France. Plus tard (1898), il remplit avec zèle les fonctions de secrétaire du comité formé par la Société des amis pour aider les doukhobortsys à émigrer au Canada. Enfin, en 1901, il visita avec sa femme les États-Unis. Outre son *Dictionnaire* de poche français-anglais et anglais-français, on doit à John Bellows : *Outline dictionary for the use of missionaries, explorers and students of languages*, avec une introduction par Max Muller (1867) ; *the Track of the war around Metz* (1871), et un grand nombre de brochures sur des sujets de politique ou d'archéologie. — Sa femme ELIZABETH **Bellows**, née EARNSHAW, a publié un volume intéressant sur cet homme de bien, intitulé : *John Bellows : letters and memoir*.

BELOCH (Jules), historien et professeur allemand, né à Nieder-Petschkendorf (Silésie) en 1854. Il étudia l'histoire et les langues anciennes à Leipzig, Berlin et Heidelberg de 1872 à 1877, et fut nommé en 1879 professeur d'histoire ancienne à Rome. Depuis 1891, il publia la revue : *Études d'histoire ancienne*, qui contient surtout les travaux de ses élèves. Il s'attacha à l'étude économique et sociale de l'antiquité grecque. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels : *la Campanie, histoire et topographie de l'antique Naples et de ses environs* (1879) ; *la Politique attique depuis Périclès* (1884) ; *la Population du monde gréco-romain* (1886) ; *Histoire grecque* (1899), œuvre originale et très hardie par ses aperçus d'histoire économique et sociale.

BÉLONÉPHOBIE [illegible], et *phobos*, crainte) n. f. Angoisse à l'idée de toucher des aiguilles ou des épingles.

BÉLONÉSIE [illegible]

BELONOGLANIS [illegible] genre de poissons physos- [illegible]



[illegible]

[illegible] silure nouveau de l'Afrique tropicale (*belenoglanis tenuis*, [illegible]

BÉLONOPTÈRE [illegible] comptant trois espèces propres à l'Amérique du Sud. (Ce sont des vanneaux ayant un éperon aux ailes, l'espèce type est le *belonopterus cayennensis* de toute l'Amérique tropicale.)

BELOSSARD (*lo-sar*) n. m. Cépage rouge cultivé dans le département de l'Ain, et dont les fruits sont aussi d'excellents raisins de table.

BELTRAMI (Eugène), mathématicien italien, né à Crémone en 1835, mort à Rome en 1900. Il obtint la chaire d'analyse à l'université de Bologne (1862), et ses premiers travaux mathématiques datent de cette époque. L'un d'eux, roulant sur la géométrie des formes binaires, mérite une mention, car il renferme une généralisation intéressante des théorèmes de Feuerbach et de Steiner sur la conique des neuf points. Puis, dans divers mémoires, insérés soit dans les *Annali di matematica*, le *Giornale di matematiche* de Naples, les *Rendiconti del Istituto lombardo* de Milan, il s'attaqua à la théorie des paramètres différentiels, que Lamé avait déjà considérés dans une fonction d'un point de l'espace. Beltrami réussit à faire voir que l'analogie persistait dans le cas d'une fonction d'un point d'une surface courbe. Les conséquences de cette sagace conception ont été des plus heureuses pour la géométrie en montrant sous un jour nouveau la théorie des surfaces. Leur influence sur l'analyse n'a pas eu de moins bons résultats. Les méthodes employées dans le plan à l'étude d'une variable complexe ont pu de la sorte être étendues à une surface courbe.



Beltrami.

Beltrami s'occupa également des fondements de la géométrie. A propos des recherches de Riemann sur l'espace sphérique à courbure constante positive (1867), il fit connaître que les surfaces à courbure constante, mais négative (pseudosphères), jouissent de propriétés telles que la géométrie « non euclidienne » exposée par Lobatchevski dans ses *Nouveaux principes* (1836-1838), n'est autre que la géométrie de l'espace pseudosphérique.

Entre temps, le sagace mathématicien avait occupé successivement la chaire de géodésie à l'université de Pise (1863), celles de mécanique aux universités de Bologne (1866), de Rome (1873), et, depuis 1876, il professa la physique mathématique à l'université de Pavie. Ces fonctions ne l'absorbèrent pas entièrement, et les théories de l'élasticité, de l'électricité et de l'hydrodynamique lui durent de remarquables progrès.

Dans un ordre d'idées analogue, Beltrami publia d'importantes études sur la cinématique des fluides, l'attraction des ellipsoïdes, la fonction potentielle, etc. Il inséra même dans le *Nuovo Cimento* plusieurs travaux de physique expérimentale. Enfin, l'Académie dei Lincei et l'Académie des sciences de Bologne se l'étaient associé depuis longtemps, et, en 1890, l'Institut de France l'avait élu comme correspondant.

BELTRAMI (Luca), architecte italien, né à Milan en 1854. Ancien élève de l'École polytechnique et de l'École des beaux-arts de Milan, il alla à Paris perfectionner ses études et fut attaché, comme inspecteur, aux travaux de l'Hôtel de ville de Paris. Rentré en Italie, sa haute valeur fut vite appréciée. Son projet pour la façade du Dôme de Milan a été primé au concours de 1888. Il a élevé à Milan le palais de l'Exposition permanente des beaux-arts, la synagogue, le palais des assurances générales. Il a achevé le palais Marino (hôtel de ville) et restauré le château des Sforza. Comme directeur du bureau des monuments de la Lombardie, il a été chargé de l'entretien et de la restauration de nombreux monuments du moyen âge et de la Renaissance, et son concours a été demandé par la ville de Venise lorsqu'il s'est agi d'étudier les fondations du nouveau campanile de Saint-Marc. Professeur d'architecture, Luca Beltrami est l'auteur d'importantes publications sur son art, et il a collaboré en France à l'*Architecture moderne*, de Planat. Ses travaux témoignent de beaucoup de science et de goût.

Député au Parlement italien de 1890 à 1897, Luca Beltrami est devenu sénateur du royaume. L'Institut royal des architectes britanniques le compte parmi ses membres honoraires, et l'Académie des beaux-arts de France l'a nommé, en 1903, membre correspondant.

BELTRAND (Tony), graveur sur bois, né à Lyon en 1848, mort en 1904. Élève de Cabasson et de Pannemaker, il s'est acquis une sérieuse réputation par ses *Vues de Paris, Types bretons* et ses illustrations soignées pour des éditions de bibliophiles. On peut considérer Beltrand comme un des maîtres qui ont le plus contribué à la renaissance de la xylographie à notre époque.

BEN-AHIN, comm. de Belgique (prov. de Liège, arrond. de Huy), sur la rive droite de la Meuse ; 2.720 hab. Beau château ; ruines de la forteresse de Beaufort, que les Français détruisirent en 1554.

BENARD (Henri-Jean-Émile), architecte français, né à Goderville (Seine-Inférieure) en 1844. Il remporta le prix de Rome en 1867 sur un *Palais pour l'Exposition des beaux-arts*. De retour en France, il se fixa au Havre, où il a construit l'*Hôtel de la Caisse d'épargne*, les *Docks-Entrepôts* et une *Salle des fêtes* susceptible de contenir 3.000 spectateurs. On lui doit aussi le *Tribunal de commerce* de Fécamp, plusieurs églises dans la région. S'étant rendu à Paris, il fut le lauréat d'un concours international ouvert pour la construction de l'*université de Californie*, à San-Francisco, mais il ne put exécuter son projet. Les plans de cette Université, vaste entassement de constructions de tout ordre, valurent à Benard un grand prix à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). Benard succéda pendant une année à Coquart comme professeur à l'École des beaux-arts, à Paris, puis il dut résigner ses fonctions pour se rendre à Mexico, où il est chargé de construire le *Palais législatif fédéral*.

BENAVENTE (Jacinto), auteur dramatique espagnol, né à Madrid en 1866. Il a fait représenter au théâtre un très grand nombre de comédies et de *sainetes*. Toutes ces pièces forment actuellement six volumes. Parmi les plus

connues, il faut citer : *la Corse*, *el Niño* [illegible] *Rosas de Otoño*, *la Canada de los* [illegible], [illegible] *el Norbrecito*, *la Princesa Bebé*, [illegible] en dehors du théâtre : *Cartas de mujeres*, *Figulinas*, *En Madrid y en varias casas*. C'est l'un des auteurs dramatiques les plus en vogue [illegible].

BENDL (Charles), compositeur de musique tchèque, né et mort à Prague [illegible]. Il [illegible] la musique à Prague et à Paris, [illegible] à l'orchestre du théâtre d'Anvers. Rentré dans sa ville natale, il fit jouer un opéra, *Lesla*, qui obtint un grand succès (1868). Il a donné depuis, au théâtre de Prague, un certain nombre d'opéras et d'opéras-comiques : *Bretislas et Jitka, le Vieux* [illegible], etc. Il a écrit en outre de nombreux morceaux pour piano et pour orchestre.

***BENEDETTI** (Vincent), diplomate français, né à Bastia (Corse) en 1817. — Il est mort à Paris en 1900.

BÉNÉDICTIE (*dik-tî*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes prosobranches, de la famille des hydrobiidés, comptant quelques espèces propres à la Sibérie. (Les bénédicties sont des animaux fluviatiles ou lacustres, à coquille mince, renflée, conique, à bouche arrondie.)

BÉNÉDIKT (Moriz), neurologiste hongrois, né à Eisenstadt (Hongrie) en 1835, professeur d'électrothérapie à la Faculté de Vienne, correspondant de l'Académie de médecine de Paris. Parmi ses nombreux travaux, on peut citer ceux sur le changement de la conductibilité électrique par l'intensité et la durée du courant (1857); sur le daltonisme pathologique (1864), l'anatomie pathologique de la rage 1875-1897); sur la neuropathologie et l'électrothérapie (1875); sur le crâne de Charlotte Corday; sur l'anatomie comparée de la surface cérébrale (1893); l'hypnotisme et la suggestion (1894); la psychologie générale (1895); sur la double conductibilité des nerfs (1897); sur le traitement de la constipation par l'électricité (1870). Cette même année, il donna la première description de l'agoraphobie. En 1875, il appela l'attention sur l'anthropologie criminelle, alors peu étudiée, et, en 1904, demanda la création d'établissements spéciaux pour les individus qui, sans être de véritables fous, sont un danger pour la société. Dans son ouvrage sur la *Biomécanique de la circulation* (1903), il a montré que les artères synonymes des deux côtés du corps sont inégalement larges dans l'état physiologique, et il a exposé le mécanisme de cœurs locaux créés par les muscles des vaisseaux. Enfin, en 1905, il a publié un article de philosophie scientifique sur *les Origines des formes de la vie* dans la « Revue scientifique » de Paris.

Bénédikt (SYNDROME DE). Méd. Tremblement d'une moitié du corps, qui indique une lésion des pédoncules cérébraux.

BÉNÉDITE (Georges), égyptologue français, né à Nîmes en 1857. Il commença ses études classiques au lycée de Nîmes et les acheva à Paris. Il entra dans l'atelier Daumet, où il dessina et fit de l'architecture pendant deux ans. Mais les cours de l'École des hautes études (section de philologie) et du Collège de France qu'il suivait en même temps l'orientèrent vers l'égyptologie. Membre de la mission archéologique du Caire en 1887, et chargé de mission par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il fut à son retour attaché au département égyptien du musée du Louvre. Conservateur adjoint du même département depuis 1895, on lui doit la réorganisation et la transformation des collections égyptiennes. Il devint en 1899 suppléant de Maspero à la chaire de philologie et d'archéologie égyptienne du Collège de France et membre de la commission du *Corpus* des inscriptions sémitiques. Chargé de neuf missions en Orient, dont l'une a enrichi le Louvre du Mastaba égyptien, il a obtenu le prix Bordin en 1895. Il a publié d'importants travaux dans les *Mémoires de la mission du Caire* (inscriptions des temples de Philæ); *le Recueil Piot*, musée du Louvre; *la Revue archéologique*; *la Gazette des Beaux-Arts*, etc. Il est l'auteur d'un *Guide d'Égypte*, et a collaboré à la publication internationale du catalogue du musée du Caire. En 1889 et 1890, le « Temps » a publié ses correspondances archéologiques l'Égypte et du Sinaï.

BÉNÉDITE (Léonce), conservateur du musée du Luxembourg, frère du précédent, né à Nîmes en 1859. Comme son frère, il fit ses études au lycée de sa ville natale, et les compléta à Paris. En 1882, il fut attaché au musée de Versailles et dirigea dès lors ses investigations sur l'art au XVIIe et au XVIIIe siècle. Appelé en 1886 au musée du Luxembourg pour seconder le conservateur, Étienne Arago, il consacra ses efforts à l'augmentation des collections dont il avait la garde et à la divulgation de l'art français du XIXe siècle. Grâce à lui la collection documentaire des dessins et des esquisses ayant servi à la préparation des œuvres conservées au Luxembourg, collection commencée par Étienne Arago, prit une extension imprévue. En 1889, à la mort d'Étienne Arago, Bénédite fut désigné comme son successeur. Il organisa des expositions temporaires réservées à un artiste ou à un groupe d'artistes, initiative excellente, qui a permis aux amateurs de connaître plus intimement, de comprendre mieux, des artistes en renom.

Il a publié de nombreuses monographies de maîtres contemporains : *les Sculpteurs contemporains*; *le Musée du Luxembourg*; enfin, *l'Art au XIXe siècle*, rapport général sur les beaux-arts à l'Exposition universelle de 1900.

Il a fondé avec Édouard Garnier le *Bulletin des Musées*, revue qui eut peu de durée, et, avec H.-P. Dillon, l'*Album des peintres lithographes*. Il est devenu président de la Société des peintres orientalistes, de la Société des peintres lithographes et de la Société des peintres graveurs français.

BÉNÉVOLENCE (*lanss* — lat. *benevolentia*) n. f. Bon vouloir, dispositions favorables : *Au [illegible] tions, elle n'avait pas affecté tant de* BÉNÉVOLENCE. (Myriam Harry.)

***BENI**, nom d'un département de la république de Bolivie. — Ce département, amputé du très vaste pays qu'on a nommé *Territoire national*, n'a plus que 264.456 kilom. carr. (au lieu de plus de 700.000), avec 32.000 hab. seulement..

BÉNIQUÉ (BOUGIE DE), sonde en étain, destinée à pratiquer le cathétérisme.

— ENCYCL. Les *bougies de Béniqué*, ou plus simplement les *béniqués*, présentent une double courbure qui peut épouser le trajet de l'urètre. Ces instruments sont employés surtout pour dilater l'urètre dans le traitement des rétrécissements, principalement après l'urétrotomie interne ou l'électrolyse linéaire. On leur donne un numéro, et les diamètres de deux numéros successifs diffèrent de un sixième de millimètre.

BENLLIURE Y GIL (M[illegible]), [illegible] Valencia (Espagne) en 1862. Élève de l'académie de Valencia, il a connu les rapides succès. Auteur de monuments, de groupes importants et de bustes, il a été souvent chargé de perpétuer par le marbre et le bronze les effigies des gloires et des personnages officiels de l'Espagne. Il envoya à l'Exposition de 1889 (Paris) plusieurs œuvres et un important bas-relief marbre et bronze, qui réunissait la *Famille royale*. L'art décoratif ne l'a pas laissé indifférent comme en témoignent une *Cheminée* (bronze) et un sceau en argent qui étaient joints aux œuvres statuaires. Ces envois ont valu un grand prix à leur auteur. Membre de l'académie de San-Fernando, de Madrid, et de l'académie de San-Luca, à Rome, Benlliure y Gil a été nommé membre correspondant de l'Académie des beaux-arts de Paris, en 1[illegible].

BENNETTITACÉES [illegible] **BENNETIACÉES** [illegible] *ne-ti*) n. f. pl. Famille de plantes, voisines des euphorbiacées, considérées par certains auteurs comme tribu de cette dernière famille sous le nom de *bennettiées*. — *Une* BENNETTITACÉE ou [illegible].

BENNIGSEN (Rodolphe DE), homme d'État allemand, [illegible] Hanovre en 1[illegible].

BENOIST (Charles), homme politique français, né à Courseulles en 1861. Professeur à l'École des sciences politiques, rédacteur politique de la « Revue des Deux Mondes » et publiciste distingué, il fut élu député par la première circonscription du VIe arrondissement de Paris en 1902 et réélu en 1906. Républicain libéral, adversaire du cabinet Combes, il s'est acquis à la Chambre une considération due à la solidité de ses connaissances générales, à la rigueur de sa logique et à la causticité de son éloquence. Grand travailleur, il est l'auteur d'un rapport des plus documentés sur la codification des lois ouvrières. Citons de [illegible]

***BENOÎT** (Pierre-Léonard-Léopold), dit **Peter Benoit**, compositeur, né à Harlebeke (Belgique) en 18[illegible]. — Il est mort à Anvers en 1[illegible].

BENOÎT (Louis-François), pianiste et compositeur français, né et mort à Paris [illegible] d'orgue, il se consacra au professorat et à la composition. On lui doit des ouvrages d'enseignement pour le piano (*Exercices* [illegible] *mique*; *Méthode de lecture musicale*), et des morceaux pour piano, et pour piano et violon.

BENOITE (sainte), appelée encore *sainte* BÉATE, vierge du IIIe siècle. Elle est honorée dans le diocèse de Sens. Fête le [illegible] juin.

BENOUVILLE (Pierre-Louis-Alfred), architecte français, né à Rome en 1852. Fils du peintre Achille Benouville, il se fit remarquer au Salon [illegible] *à Rome*. Benouville obtint deux récompenses pour ces envois. On lui doit encore : *Église de Daphni en Grèce* (essai de restauration), *Souvenirs de Pompéi* (treize études), etc. Benouville est mort en 1889. — Son frère et élève LÉON **Benouville**, [illegible] *d'un jardin d'acclimatation*. Depuis lors, il s'est consacré à des études tendant à la rénovation du mobilier de notre époque. Ses efforts dans ce sens avaient été couronnés de succès et Benouville, en possession d'une juste notoriété, était à sa mort vice-président de la Société des décorateurs. On a vu de lui, aux Salons de la Société [illegible] *sons d'ouvriers*, *Mobilier de maison ouvrière*, etc.

BENSON (Edward Frederick), romancier anglais, né à Wellington College en 1867, [illegible] anglican de Canterbury. Après de très fortes études, il fut chargé d'une mission à Athènes pour la *British Archeological School* (1892-1895), puis en Égypte pour la *Hellenic Society*. Son premier roman, *Dodo*, « un détail d'aujourd'hui », le rendit célèbre (1893). Il a donné depuis : [illegible] *Limitations, the Babe* (1897), *Vintage* (1898), avec sa suite, [illegible]

BENT (Théodore), archéologue et explorateur anglais, [illegible] en Asie Mineure, en Abyssinie, etc., puis visita, en 1891, avec sa femme, les ruines de Zimbabye (Mashonaland), et conclut à l'origine arabe de ces curieux vestiges. Il venait de faire un dernier voyage en Arabie, lorsqu'il [illegible]. Il a laissé : [illegible] *the insular Greeks* (1885); *Ruined ci-*[illegible] *pians* (1896); etc.

BENTÉNIE [illegible] *ni*) n. f. Genre de poissons acanthop-[illegible] [illegible] voisine des pteracles.

BENTHODYTE [illegible] de tubercules crochus sur leur région dorsale; [illegible]

BENTLEY [illegible] testant dans l'État indépendant du Congo. [illegible] chutes. Il a écrit un important ouvrage sur [illegible]

BENZACINE [illegible] tion du zinc-éthyle sur le cyanure de benzyle.

BENZALDOXIME [illegible]

BENZAM-OXALIQUE (*bin*) adj. Se dit d'un acide [illegible] que l'on obtient en chauffant vers 180° un mélange d'acide [illegible]

BENZAM-SÉBACIQUE [illegible]

BENZAZURINE [illegible]

BENZHYDRAZOÏNE [illegible]

BENZILIDÈNE (*bin*) n. m. Radical bivalent C^6H^5C-H =, qui n'existe pas à l'état libre.

BENZINDULINE [illegible] groupements benziniques. V. INDULINE, t. IV.

BENZOFURFURANE [illegible]

BENZOFUROÏNE [illegible] que l'on obtient en traitant par la chaleur un mélange de [illegible]

BENZONAPHTONE (*bin*) n. m. Composé que l'on obtient [illegible] de naphtoquinone.

***BEŒTHY** [illegible]

BÉQUIGNAOU [illegible] vignobles du Bordelais. (Son aire de culture est peu étendue, car le vin qu'il donne est de qualité médiocre.)

***BÉQUILLE** n. f. — Autom. Dispositif de sécurité des [illegible] tige rigide articulée au châssis et terminée par une pointe.

— ENCYCL. Il faut empêcher qu'une voiture gravissant une rampe puisse reculer si le moteur vient à s'arrêter. On a employé pour cela la béquille. Quand on monte une [illegible] d'environ 30 degrés sur le sol. Si la voiture vient à reculer, la pointe, entrant dans le sol, doit s'opposer à ce mouvement.

On tend aujourd'hui à abandonner ce dispositif. Il est en effet dangereux, car il faut que la voiture recule pour que la béquille entre dans le sol; si celle-ci ne mord pas de suite (sur le pavé, par exemple), la voiture prend de la vitesse et quand la béquille veut l'arrêter, culbute ou retourne la béquille vers l'avant. On préfère aujourd'hui un cliquet placé sur la transmission, soit sur le cardan longitudinal, soit sur le différentiel, et qui est ordinairement relevé, pour ne pas faire de bruit.

Ajoutons que ces dispositifs, béquille ou cliquet, sont moins utiles depuis que les freins à enroulement, qui ne freinent que dans le sens de la marche, ont été abandonnés pour les freins à mâchoires, qui freinent par simple pression sur une jante spéciale concentrique à la roue et sont par suite aussi actifs dans les deux sens de rotation, comme le classique frein sur le bandage en fer des roues de voitures ordinaires, dont ils sont un simple perfectionnement.

BERARD [illegible] 1220. Il fut envoyé avec quatre religieux par saint François d'Assise chez les mahométans, pour les évangéliser. [illegible] les accablèrent de mauvais traitements. Ils s'embarquèrent alors pour le Maroc, où, après diverses tortures, ils eurent la tête fendue d'un coup de cimeterre. Le pape Sixte IV [illegible]

BÉRARD (Alexandre), homme politique français, né à [illegible] substitut du procureur de la République à Saint-Étienne et du procureur général à Grenoble. Conseiller général de l'Ain en 1886, il fut élu comme radical député de l'arrondissement de Trévoux en 1893 et réélu en 1898 et 1902. Sous-secrétaire d'État des postes et télégraphes dans le cabinet Combes (1902), il a conservé ces fonctions dans le cabinet Rouvier (1905). Collaborateur de plusieurs journaux républicains de Lyon et de Bourg, il a encore donné : [illegible]

[illegible] 1893 [illegible] 1897 [illegible] Il a égale[illegible]

Bérard [illegible], [illegible] français, [illegible] sorti en 1880 [illegible] en Orient en qua[illegible] française d'Athènes, et, de [illegible] avant d'entrer à l'École [illegible] passait ses examens de [illegible] thèse sur l'*Origine* [illegible] il montrait la perma[illegible] et les usages de la Grèce des antiques [illegible] Au même ordre d'études appar[illegible] curieuse monographie *les Phéniciens de l'Odyssée* (1902-1903), où V. Bérard montre combien fidèles sont les descriptions [illegible] de la Méditerranée. [illegible] à l'École navale, professeur à l'École supérieure de la marine, V. Bérard a en outre publié, dans la Revue de Paris [illegible] un certain nombre [illegible] relatives notamment à la question d'Orient et écrites dans un style nerveux et brillant. Nous citerons : *la Macédoine* (1897); [illegible] 1898 ; [illegible] *Questions extérieures* [illegible] *l'Affaire marocaine* 1906.

Bérardi (Jean-Baptiste-Auguste-Léon), publiciste, né à Marseille en 1817, mort à Bruxelles en 1897. Il publia des nouvelles dans les journaux et fit jouer, entre autres pièces, *le Papillon jaune et bleu.* Entraîné vers la politique, [illegible] l'« Indépendance belge » [illegible] et le directeur politique en 1858. Grâce à lui, ce journal, organe des idées libérales et bien informé, fut lu avec avidité en France, [illegible] arrêté à la frontière. Un certain nombre de ses nouvelles ont été réunies en volume, sous le pseudonyme de *Mané-Thécel-Pharès.*

BERARDIUS [illegible] genre de mammifères cétacés, de la tribu des ziphiinés, comptant deux espèces qui habitent les mers boréales et australes. (Ce sont de grands souffleurs voisins des *ziphius*; le *berardius Vegax* est propre à la mer de Behring, le *berardius Arnouxi* se trouve de la Nouvelle-Zélande à l'île Chatam.)

* **Beraud** (Jean), peintre français, né à Saint-Pétersbourg [illegible] à l'Exposition de 1889 (Paris), et fit partie du jury à celle de 1900. Jean Béraud a mis dans sa peinture une note boulevardière [illegible] pas peu contribué à son succès. [illegible] sérieux, on sent qu'il se moque; [illegible] rire adroit. Il lui était réservé de [illegible] restaurant de nuit. D'ailleurs, ces petites toiles proprettes et vernissées [illegible] miniatures à l'huile, ont toujours excité plus de curiosité que de scandale. Tel tableau de Béraud, objet minuscule perdu dans les hangars des expositions [illegible] toute, si l'adresse de ces tableautins prétendus religieux n'est pas niable, il est permis



Béraud

de leur préférer la vivacité des petits portraits, ou encore l'exactitude aiguisée de certains coins de la vie mondaine, comme *le Cercle.* Béraud exposait en 1900 : *la Madeleine* [illegible] *le Christ, l'Évocation* et deux *Portraits.* Il a donné depuis, au Salon de la Société [illegible] et *Portrait* (1901); *la Famille du duc de Doudeauville, le Christ, la Sortie du lycée,* un *Portrait* et deux *Études* (1903); *le* [illegible]

BERBAMINE [illegible]

BERBÉRAL [*bèr*] n. m. Composé qui se forme dans l'oxy[illegible] potassium.

Bercail (LE), comédie en trois actes, de Henry Bernstein (Gymnase, 1904). — Eveline est une cérébrale passionnée, aspirant sans cesse vers des bonheurs inaccessibles. Après une jeunesse sans joie, elle s'est laissé épouser à vingt ans par Etienne Landry, commerçant intègre, mais pas du tout « intellectuel », et qui a plus de deux fois son âge. Premier résultat : elle s'ennuie à commettre une sottise. Second résultat : elle la commet, en s'enfuyant avec Jacques Foucher, dit romancier, en réalité goujat de lettres mâtiné de faiseur, qui l'a séduite par son bagout. Quatre années durant, elle reste à ses côtés, quoique revenue de toutes ses illusions, ennuyée comme devant, et par surcroît écœurée; car Jacques l'oblige [illegible] Elle le quitte, se fait actrice, vient jouer à Lyon, où Landry habite avec leur bébé. La nuit de Noël, elle est prise d'un irrésistible désir de le revoir, ce petit. Une vieille bonne dévouée l'introduit dans la maison de Landry, et ce dernier la surprend. Il croit ne l'aimer plus — il est même sur le point de se remarier — mais il est demeuré jaloux, partant faible. Elle se traîne à ses pieds, l'implore. D'abord implacable, il finit par fléchir. Eveline reste. Jusqu'à quand ?... On peut se le demander, car elle a été [illegible]

Le sujet est fort usé. L'auteur n'en a que plus de mérite [illegible] moins est très beau par la netteté de l'exposition et la véhémence des caractères, où le second, en apparence caricatural, peint de touches vigoureuses un monde point du tout [illegible] les fortes qualités de dramatiste de Henry Bernstein.

Bercaire (saint), abbé de Hautvillers en Champagne, né vers 636, mort en 696. Il était issu d'une famille illustre d'Aquitaine. D'abord moine à Luxeuil, il détermina l'archevêque de Reims, saint Nivard, à fonder le monastère de Hautvillers. Il mourut assassiné. — Fête le 26 mars [illegible]

BERCEAU n. m. — Artill. Organe spécial aux affûts de canons [illegible] 75 [illegible] à tir rapide. V. CANON.

— ENCYCL. Dans le canon de 75 $^m/_m$, la pièce, constituée par l'ensemble de la bouche à feu proprement dite et du frein, ne repose pas directement sur l'affût, mais sur un organe intermédiaire appelé *berceau.* Ce berceau se compose de deux *ailes* — la droite et la gauche — qui se terminent à l'avant par des demi-tourillons pivotant dans les sous-bandes de l'affût, et qui portent à l'arrière un secteur denté, muni d'une oreille dans laquelle s'engage un des tourillons de la tête de la vis de pointage.

Le corps de frein, lui-même, solidaire de la pièce, est à l'arrière, réuni au berceau par la douille-écrou de la vis de pointage. Et à l'avant, les deux tourillons de ce corps de frein tournent dans les deux demi-tourillons du berceau. Ce dispositif est utilisé dans le pointage en hauteur pour corriger l'angle de site, c'est-à-dire pour tenir compte de la différence éventuelle de niveau entre le terrain où la pièce est mise en batterie, et le but sur lequel on tire. A cet effet, le berceau porte un secteur gradué et un appareil de visée appelé *collimateur,* fixé parallèlement à la ligne passant par le zéro de ce secteur. En dirigeant cette ligne sur le but on fait pivoter l'ensemble de la pièce et du berceau autour des tourillons de celui-ci, jusqu'à ce que l'axe de ce berceau, et par suite l'axe de la pièce, fasse avec l'horizontale un angle égal à l'angle de site. Dès lors, il n'y a plus qu'à pointer la pièce en hauteur en lui donnant l'angle de tir correspondant à la distance, comme si la pièce et le but se trouvaient au même niveau. Lorsque le but n'est pas visible de la pièce, on peut donner au berceau l'inclinaison voulue à l'aide d'un niveau à bulle d'air, auquel on fait marquer l'angle de site mesuré directement.

* **Berchère** (Narcisse), peintre français. — Aux œuvres de cet artiste déjà signalées, il convient d'ajouter, parmi ses dernières toiles : *le Puits de Jacob en Syrie, Vue du Nil, Mosquée au Caire, Crépuscule après le simoun.* Berchère, dont la palette n'est pas sans affinités avec celle de Fromentin, a, comme lui, tenu la plume avec talent. Son ouvrage *le Désert de Suez, cinq mois dans l'isthme* (1863), est remarquable par l'originalité des aperçus et le coloris du style.

BERDANELLE (*bèr-da-nèl*) n. f. Nom vulgaire d'un champignon comestible, la *russule verdoyante.*

BERELLAIA (*bé-rèl-la-ia*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes prosobranches, de la famille des aciculidés, comprenant des formes fossiles dans le tertiaire éocène du bassin de Paris. (La *berellaia Fischeri* est une petite coquille allongée, cylindrique, tronquée, à spire plate.)

Bérenger (Henry), littérateur français, né à Rugles en 1867. Président de l'Association des étudiants, il a collaboré à diverses revues et s'est fait connaître du grand public par un livre de vers, *l'Âme moderne* (1892). Bientôt il débutait dans le roman avec *l'Effort* (1893), où il exposait une morale de l'effort appliqué au devoir, le devoir étant l'amour. Vinrent ensuite : *l'Aristocratie intellectuelle* (1895); *la Proie* (1897), curieuse étude de mœurs politiques; *la Conscience nationale* (1898), où il traitait de la crise de l'éducation nationale et du prolétariat intellectuel; *la France intellectuelle* (1899); *Essai sur la théorie de l'âme d'Edouard Schuré* (1900). Déjà très mêlé au mouvement politique, il devint membre du bureau de l'Association nationale des libres penseurs (1902), et prit la direction du journal « l'Action », d'abord avec l'ex-abbé Charbonnel et Marguerite Durand, puis en 1904, il resta seul directeur. V. ACTION.

Bérenger-Feraud (Laurent-Jean-Baptiste), médecin et écrivain français, né à Saint-Paul-du-Var (Alpes-Maritimes) en 1832, mort à Toulon en 1900. Entré dans le service de santé de la marine, il devint médecin en chef en 1872, directeur du service de santé en 1884, et correspondant de l'Institut. On lui doit de nombreux ouvrages : *Traité clinique des maladies des Européens au Sénégal* (1875-1878); *les Peuplades de la Sénégambie* (1879); *la Martinique* (1881); *la Race provençale* (1883); *Réminiscences populaires de la Provence* (1885); *Traité théorique et clinique de la fièvre jaune* (1890); etc.

Bérénice (sainte), vierge et martyre, morte en Mésopotamie l'an 304. Elle était issue d'une noble et riche famille d'Antioche. Son père était païen. Durant la persécution de Dioclétien, elle s'enfuit avec sa mère sainte Domnine et sa sœur sainte Prosdocé, à Édesse, en Mésopotamie. Mais son père les dénonça et on donna l'ordre de les conduire à Hiéraple, en Syrie. Durant le voyage, elles se précipitèrent dans une rivière pour échapper à la brutalité des soldats. L'Église, qui condamne de pareils actes en général, a voulu rendre hommage ici à la grandeur héroïque de l'intention, en honorant la mère et ses deux filles comme martyres. — Fête chez les Grecs le 4 octobre, chez les Latins le 14 avril.

Berenson (Bernhard), critique d'art de langue anglaise, né près de Wilna (Lithuanie) en 1865, élevé à Boston. Il compléta ses études à Paris, à Oxford et à Berlin; il visita ensuite l'Italie et la Grèce et publia de nombreux articles, non seulement dans les revues anglaises, mais dans la « Gazette des beaux-arts », la « Revue archéologique », la « Revue critique »; les plus importants de ces articles ont été réunis en 2 volumes sous le titre : [illegible] 1902 [illegible] En 1894, parut son premier grand ouvrage : *Venetian painters,* suivi, un an après, de *Lorenzo Lotto.* Puis vinrent les *Florentine painters* (1896) et les *Central Italian painters* (1897), complétés par les *North Italian painters* (1906). Il y soutient la thèse que l'objet de tout art est l'exaltation de la vie, et que les instruments propres à atteindre cette fin sont, dans les arts plastiques et graphiques, les « valeurs tactiles », c'est-à-dire la forme et le mouvement. En 1903, il [illegible] où il a classé, en en déterminant de façon certaine l'auteur, chaque dessin connu de cette école. Cette recherche l'a amené à refaire dans ce dernier ouvrage toute l'histoire de la peinture florentine depuis Fra Angelico jusqu'à Michel-Ange. [illegible] il a épousé en 1900 Mary W. Costello [illegible] P. Pearsall Smith, de Philadelphie, critique d'art distingué, qui est devenue collaboratrice à la « Gazette des beaux-arts » sous le pseudonyme de MARY LOGAN.

Bereny (**Lovas-**), ville d'Autriche-Hongrie (Hongrie-Occidentale [comitat de Stuhlweissenburg] [illegible] hab. Vignobles, lainages.

Berestovaïa, ville de la Russie (gouv. de Tauride); 5.000 hab.

Beretchka-Palanka, ville d'Austro-Hongrie (Bosnie), sur la Save, grosse de la *Beretchka*; 3.000 hab. Draps.

BÉRÉZOFITE n. f. Chromocarbonate naturel de plomb.

Berg (Lodewyk Willem VAN DEN), jurisconsulte hollandais, né à Haarlem en 1845. Il fut employé au ministère des finances à Batavia et, en 1887, devint professeur à l'Institut de Delft formant des fonctionnaires pour les Indes. Il a publié de nombreux écrits sur le droit musulman, sur le clergé mahométan et les biens ecclésiastiques à Java et à Madura en hollandais; en français, il a donné : *le Guide des zélés croyants; Manuel des jurisprudences musulmanes; le Hadramaut et les Colonies arabes dans l'archipel Indien;* etc.

Berg (Norbert Pieter VAN DEN), agent principal de la Banque néerlando-indienne, né en 1830. Nommé en 1873 président de la Banque de Java et, en cette qualité, auteur de rapports remarqués sur le marché monétaire à Java, il a publié, en outre, de nombreux opuscules relatifs aux finances, qui lui valurent d'être nommé par l'université de Leyde docteur *honoris causa.*

Bergambacht, ville du roy. des Pays-Bas (prov. de Sud-Hollande), sur le Leck; 4.000 hab.

Bergansius (Johannes Willem), officier et homme politique hollandais, né à Delft en 1836. Il conquit successivement ses grades dans l'armée et, en 1887, fut nommé colonel et directeur des établissements réservés de l'artillerie. De 1888 à 1891, il fut ministre de la guerre. En 1890, il était général major et, en 1896, lieutenant général. En 1898, il fut mis à la retraite et, en 1901, il était élu député d'Elst. Il devint pour la seconde fois ministre de la guerre dans le cabinet Kuyper et le resta jusqu'en 1905. Catholique, il défendit contre son parti le service militaire personnel, mais, par l'obstruction de ses coreligionnaires, le projet de loi ne put pas être discuté jusqu'à la fin, et ce n'est pas son nom qui est attaché à cette réforme.

***BERGE** n. f. — ENCYCL. La *berge* est considérée comme l'accessoire du cours d'eau, du canal, du fossé ou du chemin qu'elle borde. Son entretien incombe dès lors au propriétaire de la partie principale.

La conservation des berges des rivières navigables et flottables et des grandes routes est assurée par l'État. Il en est de même de celle des canaux de navigation dépendant du domaine public, sauf lorsque ces canaux ont fait l'objet de concessions à des tiers. Dans ce cas, il appartient aux concessionnaires d'effectuer les réparations utiles. Les communes ont à leur charge l'entretien des berges des chemins vicinaux.

Les propriétaires riverains sont tenus de la conservation des berges des rivières non navigables et flottables, afin d'éviter toute déperdition d'eau qui pourrait être dommageable aux propriétaires des fonds inférieurs (application de l'art. 644 du Code civil). Lorsque des travaux sont effectués au bord de la rivière en vue de l'alimentation d'une usine située en aval, l'entretien des berges incombe à l'usinier au profit exclusif duquel ont été faits les travaux; mais, si ces travaux profitent également aux propriétaires riverains, ceux-ci sont tenus de supporter les frais d'entretien concurremment avec l'usinier.

Berger (Georges), homme politique français, né à Paris en 1834. — Ingénieur des mines, il se distingua dans l'organisation de diverses Expositions universelles tenues à Paris, depuis celle de 1867. Il a été directeur général de l'Exposition de 1889 et membre de la commission supérieure de celle de 1900. Élu, comme républicain, député de la 2ᵉ circonscription du IXᵉ arrondissement de Paris en 1889, il a été successivement réélu en 1893, 1898, 1902 et 1906. Il a été élu membre libre de l'Académie des beaux-arts en 1903. Il a combattu la politique du cabinet Combes. On lui doit de nombreux et importants travaux relatifs aux Expositions et aux questions douanières. Il a contribué, par son action puissante et éclairée, à la fondation du Musée des arts décoratifs et à son installation au pavillon de Marsan. Citons encore : *l'Art dans l'industrie* (1884); *l'École française de peinture depuis ses origines jusqu'à la fin du règne de Louis XIV* (1879).



Georges Berger.

* **Berger** (Samuel), théologien et écrivain français, né en 1843. — Il est mort à Sèvres (Seine-et-Oise) en 1900. Pasteur luthérien de la paroisse du Gros-Caillou (Paris), professeur et bibliothécaire à la faculté de théologie protestante de Paris, ses principales œuvres sont : *F.-C. Baur,* [illegible] 1867; contribution importante à l'« Encyclopédie des sciences religieuses »; *la Bible au XVIᵉ siècle* (1879); *la Bible française au moyen âge* (1884), thèse pour le doctorat en théologie, couronnée par l'Académie des inscriptions; *Histoire de la Vulgate* (1893), thèse pour le doctorat ès lettres, couronnée par l'Académie des inscriptions; etc. Il fut membre de la Société nationale des antiquaires de France et de l'Académie royale de Madrid, docteur des universités de Cambridge, Dublin et Leipzig.

Berger (Paul), chirurgien français, frère du précédent, né à Beaumont-sur-le-Rhin en 1845, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Paris, chirurgien des hôpitaux. On lui doit des travaux importants dont les plus récents sont relatifs à l'amputation du membre supérieur dans la contiguïté du tronc, au traitement des hernies, au traitement des pertes étendues de substance par la méthode italienne modifiée.

Berger (Théodore), administrateur français, frère des précédents, né en 1848, mort à Paris en 1900. Blessé

et décoré au siège de Strasbourg (1870) comme sous-lieutenant de la garde mobile du Bas-Rhin. Il fut, après la guerre, secrétaire de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains, fondée par [illegible]. Financier très habile, il a été administrateur de la Banque impériale ottomane, qui connut sous lui une grande prospérité. Il prit une part très active à la réorganisation financière et administrative de l'empire ottoman [illegible] Smyrne-Cassaba, de Salonique-Constantinople, de Beyrouth-Damas, etc. Vice-président du Comptoir national d'escompte (Paris), il l'a reconstitué sur ses bases actuelles, avec Denormandie.

*BERGER [illegible] a été élu membre de l'Académie des [illegible].

BERGER (Julius), peintre autrichien, né à Neutitschein en 1850, mort à Vienne en 1902. Il s'adonna avec succès à la peinture d'histoire. Il est l'auteur du remarquable plafond du Musée impérial de Vienne, où il a groupé les *Habsbourg*, bienfaiteurs des arts. Berger avait remporté le prix de Rome en Autriche, en 1874. Il est mort professeur à l'École des arts décoratifs de Vienne.

*BERGERET (Jules-Victor), homme politique français, né à Paris en 1839. — Il est mort à New-York en 1905.

*BERGERET (Denis-Pierre), peintre français, né à Villeparisis en 1845. — Bergeret, qui ne cesse de prendre part aux Salons annuels, a envoyé à l'Exposition universelle de 1889 : *Raisins, Nèfles, Perdrix*, et à celle de 1900 : *Fruits*, *Sur les sables*; [illegible], et enfin les *Crevettes*, l'œuvre la plus connue de l'artiste, déjà exposée en 1877. Il s'est vu décerner une médaille d'argent aux deux Expositions.

BERGERET (Monsieur), personnage d'Anatole France. V. t. V. HISTOIRE CONTEMPORAINE.

*BERGERON (Etienne-Jules), médecin français, né à Moret (Seine-et-Marne) en 1817. — Il est mort à Paris en 1900.

Bergeron (MALADIE DE). Méd. Forme de chorée électrique, caractérisée par des secousses rythmiques qui se produisent à intervalles plus ou moins éloignés. (Elle se montre de préférence chez les enfants et paraît souvent en rapport avec des troubles gastro-intestinaux, v. CHORÉE.)

BERGÈS (Aristide), ingénieur français, né à Toulouse en 1833, mort à Lancey (Isère) en 1904. Sorti de l'École centrale, il s'était établi à Lancey, où il fonda une papeterie : c'est là qu'il eut l'idée d'utiliser les hautes chutes des montagnes dauphinoises, et il y consacra une vie d'efforts hardis, de travail persévérant et de volonté tenace. Il réussit au point de capter des chutes d'altitudes diverses, donnant de 500 à 4.000 chevaux-vapeur. Il fut donc l'inventeur de cette *houille blanche*, qui est aujourd'hui à l'ordre du jour dans les centres industriels des pays de montagnes. On doit à Bergès différentes brochures intéressantes sur la houille blanche.

BERGÈS (Ernest-Georges), peintre français, né à Bayonne en 1870, élève de Bonnat, [illegible] et Achille Zo. Il obtint une 3e médaille, en 1894, avec une *Fuite en Égypte*; en 1897, un *Saint Georges* [illegible], d'allure picaresque et originale, lui valait une 2e médaille et une bourse de voyage. A l'Exposition universelle de 1900 (Paris), il obtenait une médaille d'argent (*Flamencas*, *8 médaillons décoratifs*, etc.) ; *Visite* [illegible] (1901) ; *Portrait*, et [illegible] (1902) ; *Espagne* (1903) ; [illegible] (1904), et *Portrait* (1904). Talent [illegible] coloré, Bergès a subi profondément l'influence de l'Espagne, dont il a fait une étude spéciale.

*BERG (Ludvig-Rudolph-Sophus), naturaliste danois, né à Copenhague en 1824. Médecin des hôpitaux, il s'est fait connaître par une série de travaux sur l'anatomie comparée des mollusques (1853-1905). Il faut citer notamment ses recherches sur les lamellariidés (*Marsenia*) [1853], sur les éolidies (1885), sur les opisthobranches provenant des campagnes de *l'Hirondelle* (1893), sur les lamellariidés récoltés par le Challenger (1880), et un nombre considérable de mémoires parus dans le *Zeitschrift für Wissenschaftlichen Zoologie*, le *Kosmos*, le *Zoologische Anzeiger*, etc.

BERGH (Séverin), historien suédois, né à Stockholm en 1858. Il étudia à Upsal, où il défendit sa thèse : *Charles IX et la noblesse suédoise (1607-1609)* et entra aux Archives du royaume à Stockholm, où il dirigea d'importantes publications de textes (*Svenska riksrådets protokoll*, depuis la 4e partie, [illegible] *protokoll*, avec série, depuis la 9e partie).

BERGH (Richard), peintre suédois, né à Stockholm en 1858. Élève de l'Académie des beaux-arts de Stockholm et de J.-P. Laurens à Paris, il est devenu l'un des peintres les plus réputés de la Suède. Il a exécuté, particulièrement, de beaux portraits. Au Salon de Paris, en 1883, il obtint une troisième médaille avec *En Suède, à la tombée du soir*. Ses envois à l'Exposition universelle de 1889 lui valurent une médaille d'or. Il a figuré également à l'Exposition universelle de 1900 avec le *Chevalier et la Jeune Fille*, l'une de ses meilleures œuvres, et le *Portrait d'Eva Bonnier*, artiste suédoise.

BERGHOFEN, ville d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Westphalie, présid. d'Arnsberg]) ; 3.000 hab. Vignobles ; produits chimiques. Aux environs, gisement de fer.

BERGIS ou BÉRÉGISE (saint), abbé né en Lorraine vers le milieu du VIIe siècle, mort dans les Ardennes vers la fin du VIIe siècle. D'abord moine dans le monastère de Saint-Tron, il devint confesseur de Pépin d'Héristal, dont les libéralités l'aidèrent à fonder le monastère de Saint-Hubert, dans les Ardennes. Il en fut le premier abbé et y mourut. — Fête le 2 et le 3 octobre.

BERGONDO, comm. d'Espagne (Galice [prov. de la Corogne], sur le Mandeo); 6.000 hab. Élevage.

BERGREICHENSTEIN, ville d'Austro-Hongrie (Bohême), ch.-l. de district, non loin de la Vattava, sous-affluent de l'Elbe par la Moldau ; 3.000 hab. Papeteries, fabrication d'étoffes de laine, verrerie ; posséda jadis des lavages d'or.

BERGSON (Henri), philosophe français, né à Paris en 1859. Issu d'une famille d'origine irlandaise, il fut admis, à titre d'étranger, à l'École normale, puis naturalisé Français, et reçu agrégé de philosophie. Il enseigna ensuite en 1889, professeur dans divers lycées de Paris, maître de conférences à l'École normale, il a été nommé ensuite professeur au Collège de France [illegible] principaux problèmes, ou plutôt des malentendus de la métaphysique, dans une analyse plus profonde des phénomènes de la conscience, où il aperçoit comme le déroulement continu d'une même trame d'états se pénétrant les uns les autres, et dont il exprime les nuances multiples dans une langue imagée et sobre. Nous citerons de [illegible] *tion du comique* (1900) ; etc.

BÉRILLON [illegible] ses études à Paris et devint l'élève assidu de Dumontpallier et, plus tard, son meilleur collaborateur. [illegible] l'étude des phénomènes de l'hypnotisme une méthode scientifique inconnue avant lui. Il fut secrétaire général du premier congrès international de l'hypnotisme (1889), puis du second (1900). Successivement professeur à l'École de psychologie, directeur de cette école, il dirige la « Revue de l'hypnotisme et de la psychologie ». Bérillon a créé la méthode hypno-pédagogique si employée pour la lutte contre l'alcoolisme. Professeur libre à la Faculté de médecine depuis 1887, il a vulgarisé les méthodes employées pour la [illegible] a publié un grand nombre de travaux [illegible] diverses revues.

BERKA-AN-DER-ILM, ville d'Allemagne, ch.-l. d'un canton du grand-duché de Saxe-Weimar, [illegible] affluent de l'Elbe par la Saale ; 2.000 hab. Eaux minérales sulfureuses et ferrugineuses ; draps.

BERKSHIRE (RACE PORCINE DE), variété anglaise de suidés, issue de croisements entre les races siamoise, cochinchinoise et la race napolitaine. (De couleur noire ou noir mélangé de blanc, le porc de Berkshire est un animal à corps allongé et cylindrique, d'une rusticité et d'une fécondité remarquables. [V. PORC, t. VI].)

BERLAER, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Malines]), non loin de la Grande Nèthe, sous-affluent de l'Escaut par le Rupel ; 4.850 hab. Dentelles, toiles.

BERLAERE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Termonde]), [illegible] ; 4.600 hab. Filatures. Vaste étang.

BERLAUITE n. f. Substance minérale, qui est un produit d'altération voisin de la chlorite.

BERLEPSCH (Hans Eduard), peintre, dessinateur et écrivain suisse, né à Saint-Gall en 1852. Il se perfectionna dans la peinture à Munich. Avec le prince Kotzebue, il assista aux opérations de l'armée russe en Bulgarie et en Turquie pendant la guerre de 1879, puis il voyagea en France et en Espagne. Il a beaucoup produit ; ses peintures à l'huile et ses aquarelles sont estimées. Comme dessinateur, il publie dans des journaux illustrés des vues et des monuments de la Suisse et des pays qu'il a visités. Il a aussi beaucoup écrit sur son art en allemand. On peut citer : *la Renaissance allemande*, qu'il publia en Suisse (1878) [illegible] ; *les Eaux-fortes de Rembrandt* (1880) ; *la Suisse centrale et la haute Italie* (1884) ; *Origine et développement de la peinture sur verre en Suisse* ; *les Trésors de l'art décoratif dans* [illegible] *allemande il y a trois cents ans* ; *l'Exposition nationale allemande d'art décoratif à Munich* (1888), sans compter d'assez nombreux poèmes à propos de différentes expositions, sur les Alpes, sur l'art appliqué aux métaux, etc.

BERLET (Edmond), homme politique français, né et mort à Nancy (1837-1886). Avocat au barreau de Nancy, il fut élu, en 1871, représentant de la Meurthe à l'Assemblée nationale. Membre de la gauche républicaine, il appuya la politique de Thiers. Élu député de Nancy (1876), il fut réélu (1877), puis, en 1881, il fut sous-secrétaire d'État aux colonies dans le 2e cabinet de Freycinet (30 janv.-7 août 1882). En 1883, il était nommé sénateur de Meurthe-et-Moselle, en remplacement de feu Varroy.

BERLIER (Jean-Baptiste), ingénieur français né à Rive-de-Gier (Loire) en 1843. Après avoir suivi les cours de l'École des mines de Saint-Étienne, puis de l'École centrale de Lyon, il dirigea une usine de produits chimiques sise à Saint-Fons. Mis un peu plus tard à la tête de la première compagnie de vidanges de Lyon, il exécuta d'intéressantes recherches sur la distillation des urines et leur transformation en sulfate d'ammoniaque. Inventeur d'un système de vidange pneumatique expérimenté à Paris dès 1882 et généralisé depuis dans la capitale, Berlier est surtout connu par la réalisation du siphon Clichy-Asnières, difficile entreprise exécutée sous la Seine au moyen de la méthode dite « du bouclier » (1892-1894), et par la construction d'un tramway *tubulaire* souterrain (1906), le *tube Berlier*, qui, en reliant Montmartre à Montparnasse, complète le réseau du Métropolitain de Paris.

Berliner Tageblatt (*Journal de Berlin*), fondé en 1873, et dont le rédacteur en chef, le Dr Levysohn, avait, en 1870, rédigé le *Moniteur prussien* à Versailles, organe d'opposition modérée. Il a été un instant en butte aux poursuites du gouvernement, à cause de ses attaques assez vives contre le prince de Bismarck. A maintes reprises, ses correspondants ont été expulsés des pays où ils résidaient, à cause des appréciations dépourvues de bienveillance de leurs correspondances. Cette mésaventure est arrivée notamment à Levysohn, lui-même, expulsé d'Autriche par le cabinet Auersberg ; à Bærenfeld, expulsé de Russie en 1871 ; à Otto Brandes, expulsé de France en 1893.

BERLITZ (MÉTHODE), méthode pour l'enseignement des langues vivantes, ainsi nommée du nom de son auteur, le [illegible] Il enseignait les langues vivantes d'après la méthode grammaticale traditionnelle lorsque, ayant eu affaire à un élève avec qui il ne possédait pas d'idiome commun, il [illegible] les dimensions de la table par un geste de la main, il lui [illegible] ensuite des actions simples en disant ce qu'il fait, et rendra ainsi l'élève capable d'employer des verbes. Quand il s'agira plus tard d'exprimer des idées abstraites, ou de dégager les notions grammaticales des exemples cités, le professeur devra user d'assez longs détours, mais toujours en recourant à l'intuition. On voit que cette méthode peut être dite « naturelle », et on l'a comparée avec assez de raison à la méthode socratique.

La méthode Berlitz s'est répandue dans les États-Unis et en Europe ; les établissements qui en font usage s'appellent *the Berlitz schools of languages* (écoles Berlitz de langues vivantes). — Il est à remarquer que la méthode [illegible] nisée en France par Firmery, Hovelaque, Schweitzer, et imposée dans l'Université depuis 1901, est une adaptation de la méthode Berlitz, modifiée en raison du nombre, de l'âge des élèves, et des examens auxquels ils se préparent. [illegible]

BERNADETTE SOUBIROUS [illegible] Fille d'un meunier très pauvre, elle fut l'aînée de six enfants. Elle avait quatorze ans, quand se produisirent les [illegible] elle entra dans l'Institut des sœurs de la charité de Nevers, où elle mourut, sans avoir revu Lourdes. [illegible] *ments de Lourdes* (Paris, 1905).

BERNARD [illegible] Avocat à Bordeaux, puis avocat général à Nîmes, substitut du procureur général à Paris, avocat général et pro[illegible] cassation, procureur général à Paris, il remplit les fonctions de procureur général près la Haute Cour lors du procès intenté à Déroulède, Marcel Habert, etc., pour complot contre la sûreté de l'État. Il fut ensuite (1900) nommé président de chambre à la Cour de cassation.

BERNARD, prince héritier de Saxe-Meiningen, né à Meiningen en 1851, fils du duc Georges et de la duchesse Charlotte, fille du prince Albert de Prusse. Il prit part à la guerre de 1870 dans l'état-major de la 4e division de cavalerie, fut nommé commandant en 1878 dans le 1er ré[illegible] grand état-major, puis devint colonel (1887), général de brigade (1889) et général de division dans la garde (1891). Il avait épousé en 1878 la princesse Charlotte, fille aînée de l'empereur Frédéric III et sœur de Guillaume II, née à Potsdam en 1860. Amis des lettres et des arts, les deux époux eurent de nombreux démêlés avec l'empereur Guillaume II, qui reprocha au prince Bernard de négliger ses fonctions militaires et, en 1893, le mit en disponibilité. Rentré en grâce, l'année suivante, le prince reçut successivement le commandement du VIe corps d'armée à Breslau, du IIIe corps d'armée à Berlin de la garde impériale, puis fut nommé inspecteur général de l'armée et commandant d'armée en cas de guerre.

BERNARD [illegible] matique, né à Besançon en 1866. Il débuta en 1894 par des contes écrits en collaboration avec Pierre Veber : *Vous m'en direz tant* ; puis, l'année suivante, il donna au théâtre de l'Œuvre son amusante fantaisie en un acte, *les Pieds nickelés*, qui fut reprise maintes fois dans la suite. Il allait d'ailleurs se faire une spécialité de ces pièces brèves, où la cocasserie de l'intrigue le dispute à celle du dialogue. Ce fut encore le théâtre de l'Œuvre qui représenta pour la première fois le *Fardeau de la liberté* (1897) ; entre temps l'Odéon avait accueilli *Allez messieurs !* (1897). Dès lors, ces bouffonneries en un acte se succèdent sans [illegible] *Seul bandit du village* (1898) ; *le Vrai Courage* (1899) ; et ce vaudeville si souvent joué un peu partout : *l'Anglais tel qu'on le parle* (Athénée, 1899) ; *la Mariée du Touring-Club* [illegible] *Daisy* (Renaissance, 1902) ; *la Bande à Léon* (Nouveautés, [illegible] (Vaudeville, 1905) ; *Triplepatte* (Athénée, 1905) qui a été un succès dans le genre bouffe ; etc. Tristan Bernard n'avait pas abandonné le conte ; il en publia de nouveaux re[illegible] *toutes réserves* (1898). Son chef-d'œuvre, par la finesse de l'observation et la discrétion de l'humour, *les Mémoires d'un jeune homme rangé*, date de 1899 ; son roman, *un Mari pacifique*, parut en 1901. Tristan Bernard a aussi collaboré avec Alphonse Allais et écrit avec lui *Silvérie* ou *les Fonds hollandais* un acte ; il a de plus fourni au musicien Claude Terrasse le livret d'un opéra bouffe en deux [illegible]

BERNARDAKIS [illegible] né à Mitylène en 1834. Il fit ses études à Athènes, à Munich, à Berlin où il fut reçu docteur en philosophie. Professeur d'histoire à Athènes, de 1861 à 1869, il devint précepteur des princes royaux, puis se retira dans son pays natal. Citons, parmi ses principales œuvres, le poème [illegible] les drames *Maria Doxapatri* (1858) ; *les Cypsélides* (1860) ; [illegible]

Perdrômos et les fragments d'un poème [illegible] Il a publié [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Bernard-Derosne [illegible] [illegible] [illegible] *De* [illegible] [illegible] ainsi que *M*[illegible] *H*[illegible] il publia *Deux* [illegible] [illegible] romans [illegible] il écrivit : *Lucie* [illegible] *de Tomba* (1879) [illegible] pseudonyme Jules Bernat, socié[illegible] [illegible] où elle joua sous le nom [illegible]

Bernardin (Napoléon Maurice), professeur et publi[illegible] à Paris en 1856. Élève de l'École normale supé[illegible] agrégé des lettres en 1879, docteur ès lettres [illegible] 1895, il enseigna successivement la rhétorique dans di-vers lycées, entre autres à Charlemagne, à Paris. Ecrivain élégant et érudit, il a beaucoup publié sur le XVII[e] siècle, qu'il connaît à fond. On lui doit : *Théâtre complet de Racine*, en 4 vol. [illegible] *Racine*, *Tristan L'Hermite* [illegible], ouvrage de minutieuse et solide érudition (thèse, 1895), couronné par l'Académie française [illegible] *M*[illegible] 1895 [illegible] *H*[illegible] XVII[e] siècle [illegible] *Devant le rideau*, recueil de conférences données pour la plupart à l'Odéon; [illegible] *en France et les Théâtres de la foire* [illegible] *Contes et causeries* [illegible] etc. Il a [illegible] une édition de *P*[illegible], des recueils classiques d'auteurs français des trois derniers siècles et des articles de littérature dans le *Nouveau Larousse*.

Bernardine (la bienheureuse), du tiers ordre de Saint-François, en Espagne [illegible] exactement [illegible] [illegible] Fête le 21 septembre.

Bernard-Ptolomée (saint), fondateur des olivétains, né à Sienne, [illegible] en 1272, mort en 1348. Issu de l'il-lustre famille des Ptoloméi, il remplit avec honneur les [illegible] de sa patrie, puis, fatigué de la gloire, il vendit ses biens, en distribua le prix aux pauvres et se retira dans un désert, où des disciples vinrent le re-joindre. Il accepta par la suite la règle de saint Benoît et prit l'habit blanc. C'est ainsi qu'il fonda la « congrégation de la Vierge Marie du mont Olivet ». La congrégation des rites approuva le culte dont il était l'objet en 1644. — Fête le 21 août.

Bernays (Michel), littérateur et critique allemand, né à Hambourg en 1834, mort à Carlsruhe en 1897. Privat-docent à Leipzig en 1872, il devint, en 1873, professeur de l'histoire de la littérature, à Munich. Philologue distin-gué, il s'occupa surtout des littératures allemande et an-glaise. On lui doit : *Critique historique du texte de Gœthe* (1866); *Lettres de Gœthe à F.-A. Wolff* (1868), avec [illegible] *Drames de Shakspeare* (1872); *le Jeune Gœthe* (1875), édition des lettres et poésies de Gœthe, de 1764 à 1776; etc.

Berne, ville d'Allemagne (gr.-duché d'Oldenbourg), sur l'Ollen, sous-affluent du Weser; 5.000 hab. Produits chimiques, toiles.

* **Berne-Bellecour** (Étienne-Prosper), peintre fran-çais, né à Boulogne-sur-Mer en 1838. — Cet artiste a pris part aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris) avec : *P*[illegible], *Manœuvres d'embarquement*, [illegible] *Napoléon I*[er], *Attaque im-*[illegible] *Contretemps*, *Manœuvres d'artillerie* et *En faction*, autant de pages alertes, pres-tement conçues, qui ont été récompensées par les juges internationaux. — Son fils, Félix-Georges **Berne-Bel-lecour,** né à Louveciennes en 1867, mort à Paris en 1898, avait obtenu du succès au Salon de 1894, où il avait ex-posé un remarquable *Portrait*. Ce jeune peintre prenait par aux Salons annuels depuis 1890.

Bernède (Arthur), auteur dramatique et romancier français, né à Redon (Ille-et-Vilaine) en 1871. Il fut attaché à la préfecture de la Seine de 1895 à 1901, date à partir de laquelle il se consacra uniquement aux lettres. Comme auteur dramatique, il a fait représenter avec suc-cès : *le Bijou de Stéphana*, trois actes, avec A. Dubarry [illegible] *M*[illegible] *Ma*[illegible] (189[illegible]); *Vaine de Lenclos*, opéra-comique avec Lénéka (1895), musique de Missa; *Sapho*, cinq actes, avec Henri Cain, d'après le roman de Daudet, musique de Massenet (Opéra-Comique, 1898); *la* [illegible] en cinq actes (Ambigu, 1899); *les Petites Vestales*, opérette en trois actes, avec E. De-[illegible] (Renaissance, 1900); *les Idées de M. Coton*, un acte (Renaissance, 1900); *la Lune de miel*, avec Daniel Riche, trois actes (Cluny, 1901); *la Loi du talion*, deux actes (Bodinière, 1902); *les Mi-rages*, trois actes (Théâtre-Trianon, 1904); *la Soutane*, trois actes (Théâtre-Molière, 1905); *Sous l'épaulette*, drame en cinq actes (Porte-Saint-Martin, 1906), où l'auteur traite avec une grande dextérité de main la grave question de la rivalité dans l'armée entre officiers républicains et pau-vres et officiers nobles et riches. De l'œuvre écrite sans parti pris se dégage une poignante émotion. Comme ro-mancier [illegible] *Mort*, *la Soutane*, *les Tonsurés* (1906); etc. Il a en outre collaboré au « Nouveau Larousse illustré ».

Berneval, comm. de la Seine-Inférieure, arrond. [illegible] [illegible] [illegible] BERNEVAL [illegible] Paris de [illegible]

Bernhardi [illegible] officier et écrivain alle-[illegible] [illegible] en 186[illegible] [illegible] prit part à la guerre [illegible] entra à l'Académie de guerre, puis au grand état-major, fut envoyé en Grèce [illegible] à 18[illegible], fut attaché militaire à l'ambassade d'Allemagne de Berne de 1891 à 1894, puis commanda un régiment de dragons, [illegible] par la suite historique. Il est désigné pour un grand commandement en cas de guerre. Il a publié les très [illegible] mémoires de son père *Aus dem Leben Theo-*[illegible] *Bernhardi's* (189[illegible]-1900).

Bernheim (Hippolyte), médecin français, né à Mul-house (Haut-Rhin) en 1837. Il fit ses études à Strasbourg et passa une thèse remarquée sur *la myocardite aiguë* (18[illegible]). Professeur agrégé à la faculté de Strasbourg (1868), il alla s'établir à Nancy après la guerre franco-allemande. Il s'est consacré surtout à l'étude de l'hypno-tisme et de la suggestion. On lui doit : *Des fièvres typhi-ques en général* (1868); *Leçons de clinique médicale* (1877); *Contribution à l'étude des localisations cérébrales* (1878); *De la suggestion dans l'état hypnotique et à l'état de veille* (1884); *De la suggestion et de ses applications à la théra-peutique* (1886); *Recueil de faits cliniques* (1890); *Hypno-tisme, suggestion et psychothérapie* (1890) [2[e] édit. en 1903 avec considérations nouvelles sur l'hystérie]; *l'Hypnotisme et la suggestion dans leurs rapports avec la médecine légale* (1897).

Bernheim (Adrien), littérateur et administrateur français, né à Paris en 1861, inspecteur général, commis-saire du gouvernement auprès des théâtres nationaux, et président de l'œuvre des Trente ans de théâtre, qu'il a fondée (1901) et qui est destinée à venir en aide à ceux qu'une longue carrière dramatique n'a pas mis à l'abri du besoin. En 1899-1900, il a parcouru l'Alsace-Lorraine, l'Autriche et l'Allemagne, avec mission du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts d'étudier le théâtre populaire (*Folkestheater*), dans ces différents pays. Il a publié : *l'Enseignement dramatique au Conser-vatoire*, en collaboration avec Léo de Leymarie (1883) et *Trente ans de théâtre*, notes et souvenirs, dont il a paru trois séries (1902, 1904 et 1906).

* **Bernier** (Stanislas-Louis), architecte français, né à Paris en 1845. — Bernier, ayant terminé en 1898 la re-construction du théâtre de l'Opéra-Comique, fut élu à l'Académie des beaux-arts en remplacement de Ginain. A l'Exposition universelle de 1900 (Paris), où il avait envoyé les plans du théâtre de l'Opéra-Comique, Bernier a été honoré d'un grand prix.

* **Bernier** (Camille), peintre français, né Colmar en 1823 — Il est mort à Paris en 1902. Ce paysagiste alsacien, qui s'était fait le peintre attitré de la Bretagne, a obtenu une médaille à l'Exposition universelle de 1878 (Paris) avec *une Ferme de Bannalec* et *Sabotiers dans le bois de Quimerc'h*. A l'Exposition universelle de 1889, Bernier, qui avait envoyé : *l'Etang*, *le Vallon*, *Bords de l'Isole*, *le Ma-tin*, *l'Allée abandonnée*, se vit décerner un grand prix.

Bernon (le bienheureux), premier abbé de Cluny, né en Bourgogne vers le milieu du IX[e] siècle, mort à Cluny en 927. Il quitta le monde, devint abbé de Baume, où il reçut, en 900, saint Odon, accepta de Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, le gouvernement de l'abbaye de Cluny, que ce prince venait de fonder, et s'en démit en faveur de saint Odon. Il mourut l'année suivante. — Fête le 13 janvier.

BERNONITE n. f. Hydrate naturel d'alumine et de chaux.

Bernstamm (Léopold-B.), sculpteur russe, né à Riga en 1859, élève de Mercié, à Paris, et de l'académie de Saint-Pétersbourg. L'art de Bernstamm est essentielle-ment français et a été récompensé aux Salons et aux Expositions universelles de Paris (médaille d'argent en 1889, médaille d'or en 1900). Auteur de bustes et parfois simplement de têtes, il excelle à faire saillir le caractère dominant d'un visage, à l'accuser avec une justesse presque cruelle. Il semble avoir fixé, figé le caractère de ses modèles dans une exécution instantanée, heurtée, bousculée. L'Exposition de 1900 (Paris) en donnait toute une galerie : *Pierre le Grand et Louis XV* et *Rubinstein* étaient les seules statues. Tout le reste n'était que bustes : *Gérôme*, *Flaubert*, *Henri Brisson*, *Li-Hung-Chang*, *Jules Chéret*, *Grévin*, *Coquelin*, *prince Bariatinsky*, *Ambroise Thomas*, *Rodin*, *Paul Deschanel*; *Coquelin* dans « Thermi-dor »; *Jules Simon*, maquette; *Waldeck-Rousseau*; puis des statuettes, genre mixte où il excelle : *E. Rostand*, *D[r] La-badie-Lagrave*; *Coquelin cadet*, dans le « Malade imagi-naire », un vrai bijou de bronze. Au Salon de 1900, *le Co-lonel Marchand*; en 1901, *Caillaux*; *Sada-Yacco*; en 1902, *le Pape Léon XIII*; *le D[r] Doyen*; en 1903, *Edouard De-taille*; *François Coppée*; en 1904, *Léon Bonnat*; *M[me] Bern-stamm*, etc. Il n'a cessé de fournir le musée Grévin de « modèles » pour ses portraits d'actualité.

Bernstein (Jules), physiologiste et professeur alle-mand, né à Berlin en 1839. Il étudia la médecine dans sa ville natale, à Halle et à Heidelberg, devint professeur de physique dans cette dernière université en 1869, pro-fesseur de médecine à Berlin en 1871, enfin professeur titulaire de physiologie à Halle (1873) et directeur du la-boratoire de physiologie. Son enseignement était des plus recherchés en Allemagne. Il fit de nombreuses observa-tions sur le système nerveux de l'homme et contribua beaucoup aux progrès de la science des maladies ner-veuses. Il a publié : *Recherches sur la* [illegible] *et* [illegible] (1871); *les Cinq Sens de l'homme* (2[e] édit., 1889). A partir de 1888, il dirigea la publi-cation périodique de ses travaux et de ceux de ses élèves : *Recherches faites dans l'Institut physiologique de Halle*.

Bernstein (Edouard), écrivain et homme politique allemand, né à Berlin en 1850. Il y fit ses études secon-daires, puis entra dans la banque. De bonne heure il adhéra au programme socialiste, fut un des principaux délégués du congrès de Gotha, qui scella l'union entre les socialistes allemands, et prit en 1878 la direction du Sozialdemokrat, qui paraissait à Zurich comme organe central du parti socialiste, soumis à des lois d'exception. Expulsé de Suisse et condamné plusieurs fois par contu-mace pour délits de presse, il se réfugia à Londres (1888) et ne put rentrer en Allemagne qu'en 1901. De 1885 à 1901, il dirigea avec Kautsky la revue socialiste *le Temps Nou-veau*. Il a collaboré ensuite à plusieurs journaux socia-listes, publié de 1900 à 1906 les *Documents du socialisme*, et dirigé enfin, depuis 1900, la revue *Cahiers mensuels du socialisme*. D'abord un des principaux théoriciens du marxisme orthodoxe, il en fit une critique incisive dans un [illegible] (1899). Il rejeta principalement la théorie de l'effondrement naturel de la société capitaliste, essaya de prouver que la concen-tration des capitaux ne se faisait pas aussi rapidement que l'avait prédit Karl Marx, proposa à son parti la revi-sion de la déclaration de principes de son programme et lui conseilla de se préoccuper surtout de réformes pratiques. Devenu le théoricien des socialistes réformistes et évolu-tionnistes ou revisionnistes, il eut de violentes polémi-ques avec les socialistes intransigeants, surtout avec Kautsky, puis avec Bebel, et fut blâmé par les congrès de Hanovre (1899), Lubeck (1901) et Dresde (1903). Elu député au Reichstag (1902), il y joua un grand rôle, prit une part remarquable à la propagande socialiste; il fut un des promoteurs de la grève générale pour obtenir des réformes politiques. En dehors des ouvrages déjà cités, il a publié : *le Socialisme en Angleterre aux* XVI[e] *et* XVII[e] *siècles*, dans *Histoire du socialisme en monographies* (1895); *Histoire et théorie du socialisme* (1901).

Bernstein (*Henry*-Léon-Gustave-Charles), auteur dramatique, né à Paris en 1876. Il a fait représenter : *le Marché* (théâtre Antoine, 1900); *le Détour* (Gymnase, 1902); *Joujou* (Gymnase, 1902); *Frère Jacques*, avec P. Veber (Vaudeville, 1903); *le Bercail* (Gymnase, 1904); *la Rafale* (Gymnase, 1905). La caractéristique du talent de Bernstein est la vigueur, la logique et la franchise de l'exécution. Dans ses dernières pièces, il a surtout poussé à l'extrême l'intensité dramatique et la violence.

Berr (Georges), acteur et littérateur français, né à Paris en 1867. En sortant du lycée, il entra au Conserva-toire, où il obtint le premier prix de comédie en 1886. Engagé alors au Théâtre-Français, il s'y fit applaudir dans l'ancien et le nouveau répertoire par son jeu plein de naturel, de verve et d'esprit, fut reçu sociétaire en 1891 et fut nommé professeur au Conservatoire en 1900. Soit sous le pseudonyme de Georges Colias, soit sous son nom, il a fait jouer, entre autres pièces : *le Dernier des Margoty* (1896); *Plaisir d'amour*, avec Feyder (Cluny, 1899); *un Fiacre à l'heure* (Vaudeville, 1899); *Moins cinq!* avec Gavault (Palais-Royal, 1900); *Phœbé*, ballet (Opéra-Comique, 1900); *M[me] Flirt*, avec Gavault (Athénée, 1900); *Balancez vos dames*, avec Gavault (Grand-Guignol, 1900); *l'Inconnue*, avec Gavault (Palais-Royal, 1901); *l'Irrésolu* (Comédie-Française, 1903); *les M*[illegible] (Bouffes-Pari-siens, 1905); *la Grimpette* (Palais-Royal, 19[illegible]).

Berrias, comm. de l'Ardèche, arrond. et à 16 kil. de Largentière, sur le Granzon, sous-affluent du Rhône par l'Ardèche; 920 hab.

Berry (Georges), homme politique français, né à Bellac en 1852. Docteur en droit, avocat, il se fit con-naître par d'intéressantes publications économiques et fut ensuite attiré par la politique. Conseiller municipal de Paris de 1881 à 1891, il prit une part considérable aux tra-vaux de cette assemblée, comme aussi à ceux de la Cham-bre des députés, où il entra en 1893 comme représentant de la première circonscription du IX[e] arrondissement de Paris. Il siégea parmi les libéraux. Réélu en 1898, 1902 et 1906, il a combattu à la fois la politique du parti nationa-liste et celle du cabinet Combes. Citons de lui : *Moralité du divorce* (1880); *la Peine de mort nécessaire* (1881); *l'Anar-chie et l'Athéisme dans la question sociale* (1888); *les Mendiants* (1891); *les Petits Martyrs, mendiants et pros-tituées* (1892); *l'Assistance par le travail en Allemagne* (1893), etc., et diverses poésies comme : *les Inondés* (1875); *les Lyonnais* (1877).

* **Bersezio** (Vittorio), littérateur italien, né à Coni en 1830. — Il est mort à Turin en 1900.

Bersham, ville de la Grande-Bretagne (pays de Galles [comté de Dembigh]), sur un affluent du Clwyd; 4.500 hab. Fabrication de toiles; aux environs, gisements de houille.

Bersted, ville d'Angleterre (comté de Sussex); 4.000 hab. Elevage.

Bertal (Georges Albert, connu sous le pseudonyme anagrammatique de), journaliste et auteur dramatique français, né à Aigre (Charente) en 1856, mort à Paris en 1897. Il débuta par un recueil de vers : *Ruades et cares-ses*, entra dans le journalisme et fit la critique des théâ-tres au « Rappel ». Bertal, à qui l'on doit un ouvrage in-téressant sur *Auguste Vacquerie* (1888), s'est surtout fait connaître comme auteur dramatique. Nous citerons : *le Justicier de la maison*, drame (1887); *le Prince Soleil* (1889); *un Drôle*, comédie (1889); *Robert Burat*, drame; *Norah la Dompteuse*, vaudeville (1891); *Bacchanale*, opéra-comique (1893); *la Fin d'un rêve*, comédie (1894); *une Dette de jeunesse*, comédie (1894); *une Séparation*, comé-die (1894); *l'Apostat*, drame (1895); *le Modèle*, comédie, avec Henry Fouquier (1896); etc.

* **Bertaux** (M[me] Léon), sculpteur français, née à Paris en 1825. — Sous le titre de *prix Bertaux*, cette artiste a fondé en 1904, à l'Ecole des beaux-arts, un prix annuel destiné à récompenser l'élève femme, sculpteur ou peintre, qui a obtenu le plus grand nombre de médailles dans les concours de l'Ecole pendant l'année scolaire.

Berteaux (Hippolyte-Dominique), peintre français, né à Saint-Quentin en 1843. Elève de H. Flandrin, Le-quien et Léon Cogniet, il a débuté au Salon de 1864 avec *les Génies du jour chassant les génies de la nuit*, dessin. Depuis lors, il s'est fait un nom connu comme portrai-tiste et peintre d'histoire. Citons de lui : le *Plafond du Théâtre Graslin*, à Nantes; [illegible] *de la* [illegible]; [illegible] *H*[illegible]; *Assassinat de l'évêque Audrein*; les portraits de *M[me] Maurice Sibille*, de *Raoul Pugno*, etc. On lui doit d'importantes décorations au palais du Sénat (Paris), et au musée de Nantes.

Berteaux (Henry-Maurice), homme politique fran-çais, né à Saint-Maur-les-Fossés en 1852. Agent de change près la Bourse de Paris (1879), il fut élu député de la première circonscription de Versailles, en 1893, avec un programme radical. Il fit partie dans cette législature de commissions importantes, notamment celle du Panama et celle du budget et fut président du groupe parlemen-taire de défense des ouvriers et employés des chemins de fer. Il déposa un projet d'impôt général et progressif sur le revenu. Réélu en 1898, il fit de nouveau partie de la com-mission du budget, et cette commission décida, en 1901, sur sa proposition, d'incorporer le principe de l'impôt sur le revenu dans le budget de 1902. Réélu encore aux élec-tions générales de 1902, comme radical-socialiste, il se spécialisa de plus en plus dans les questions concernant l'armée et les finances, ayant été rapporteur du budget de la guerre de 1902, rapporteur général du budget de 1903,

rapporteur de la loi du service de deux ans, et il prit très souvent la parole pour soutenir la politique [illegible]. En 1904, il succéda au ministère de la guerre, au général André, démissionnaire, et conserva son portefeuille dans le cabinet Rouvier (1905). Il s'efforça de calmer les susceptibilités excitées dans l'armée par l'affaire des fiches, supprimant les notes confidentielles, réglant la communication aux officiers des notes du feuillet du personnel, et réalisa diverses réformes tendant à l'amélioration de la condition matérielle et morale du soldat, mais excitant les défiances des patriotes par une série de discours et de manifestations extra parlementaires. Le 10 novembre 1905, il démissionnait brusquement, ayant constaté, disait-il, que la majorité obtenue par le gouvernement se composait des membres de la droite et de cette partie du centre qui n'a jamais cessé d'attaquer le ministre de la guerre et de travestir tous ses actes. Il fut réélu en 1906.

BERTHE (sainte), première abbesse d'Avenay, près de Reims, et martyre, née vers le milieu du VIIe siècle, morte à Avenay vers l'an 690. D'une famille illustre de Champagne, elle épousa Gombert, proche parent des rois Clovis II et Sigebert II. Gombert fonda un monastère et s'en alla prêcher l'évangile dans la Hollande, où il subit le martyre. Berthe, de son côté, fonda le monastère d'Avenay et y fut assassinée par certains de ses parents, irrités de voir ses grands biens s'en aller en aumônes. On enterra à Avenay, l'un près de l'autre, les corps des deux époux, et tous deux sont honorés le 1er mai. — Une autre sainte BERTHE vécut aussi au VIIe siècle et fut fondatrice et abbesse du monastère de Blangy, dans l'Artois; elle eut pour filles sainte Gertrude et sainte Déotide. — Fête le 4 juillet.

BERTHEROY (Berthe-Jeanne-Corinne LE BARILLIER, dite **Jean**), femme de lettres française, née à Bordeaux, où son père était médecin, en 1868. Elle commença, dans sa ville natale, des études classiques, qu'elle poursuivit à Paris. Elle débuta dès 1887 par un volume de vers intitulé *Vibrations*, qui faisait pressentir le talent chaud et viril qu'elle déploya dans le recueil suivant, *Marie-Madeleine*, poème (1888) et *Femmes antiques* (1890), qui fut couronné par l'Académie française. Depuis, elle a publié de nombreux romans remarquables par l'éclat du style, l'ardeur de la passion et la recherche de l'idéal. Ils se divisent en romans antiques et en romans modernes. Citons, parmi les premiers : *Cléopâtre* (1891), *Mimo Bathylle* (1894), *la Danseuse de Pompéi* (1899), *la Beauté d'Alcias*, *les Vierges de Syracuse* (1902). *Xénomès* (1893) est un roman historique que l'Académie française a couronné. *Le Roman d'une âme* (1895), *le Double Joug* (1896), *Sur la pente* (1897), *les Trois filles de Pieter Waldorp* (1897), *le Mirage*, *le Rachat* (1901), *les Dieux familiers* (1904) sont des romans modernes. *Le Jardin des Tolosati* (1905) sort de cette classification et est une fantaisie charmante et passionnée, où l'auteur montre la lutte de l'idéal et des sens. *Le Journal de Marguerite Plantin* (1899) est une curieuse restitution historique, qui a obtenu une médaille d'or de la Société d'encouragement au bien. Elle a fait représenter à la Comédie-Française un acte en vers, *Aristophane et Molière* (1897). Enfin, l'Académie française ayant proposé l'éloge de Chénier comme sujet de son concours d'éloquence, Jean Bertheroy a remporté le prix.

BERTHEVIN (saint), martyr, honoré particulièrement dans le diocèse du Mans. — Fête le 8 septembre.

BERTHIER, comté du Canada (prov. de Québec), à la rive gauche du Saint-Laurent ; 5.000 kil. carr. Lacs, torrents, cascades, vastes forêts. Près de 25.000 hab., tous Canadiens-Français.

BERTHOLDSDORF, bourg d'Austro-Hongrie (Autriche [prov. de Basse-Autriche]), sur un petit sous-affluent du Danube ; 3.700 hab. Petite industrie assez active : fabrication de toiles, papeteries. Vignobles.

BERTILLON (Alphonse), statisticien français, créateur de l'anthropométrie, né à Paris en 1853. Il est le fils de Louis-Adolphe Bertillon, m. en 1883, et le frère de Jacques Bertillon (v. t. II). Il entreprit de bonne heure des études approfondies d'ethnographie, dont il publia en 1883 le résultat dans son livre : *l'Ethnographie moderne ; les races sauvages*, *Afrique*, *Amérique*, *Océanie*, *Asie et régions boréales*. Mais il s'appliquait en même temps à tirer parti des caractères extérieurs de la physionomie et du corps humain, méthodiquement classés et rigoureusement mesurés, pour arriver à l'identification parfaite des criminels. C'était la base de l'*anthropométrie* (v. ce mot, t. Ier), dont Bertillon créa le premier service à la Préfecture de police en 1880. Depuis cette date, il est arrivé à en perfectionner, sur bien des points de détail, les procédés essentiels; citons notamment l'utilisation des empreintes du pouce, qui donne une quasi-certitude aux reconnaissances encore douteuses, et qui a permis de prouver la culpabilité de certains assassins, d'après la seule empreinte laissée par leur main sur un carreau, ou sur le verre où ils avaient bu chez leur victime. Bertillon, qui n'a cessé de diriger à la Préfecture de police le service d'identification, a joué un rôle considérable dans les débats judiciaires auxquels a donné lieu la reprise de l'affaire Dreyfus; il affirma en effet pouvoir au moyen de certains procédés géométriques, appliqués à l'écriture du fameux bordereau, démontrer à nouveau la culpabilité de l'ex-capitaine. On doit à Alphonse Bertillon, entre autres ouvrages : *l'Anthropométrie judiciaire à Paris en 1889* (1890) ; *la Photographie judiciaire* (1890) ; *De la reconstitution du signalement anthropométrique au moyen des vêtements* (1892) ; *Identification anthropométrique ; instruction signalétique* (1893); etc.

Bertillon.

BERTIN (Ernest), littérateur français, né à Paris en 1833, mort à Passy en 1901. Élève de l'École normale supérieure, il professa la rhétorique en province, puis au collège Rollin (Paris) et fut chargé d'un cours libre de littérature historique à la Sorbonne. Il était en outre rédacteur au « Journal des Débats ». On lui doit, entre autres ouvrages : *Études sur la société française* [illegible].

BERTIN [illegible]

BERTINI [illegible]

BERTNAY (Paul [illegible]) [illegible] *Jacqueline Gaudry*. Certains de ces romans furent traduits à l'étranger, surtout en Italie, où plusieurs ont été adaptés à la scène. Il avait précédemment publié dans les journaux de Lyon : *l'Affaire de la rue de* [illegible], *La Lionne*, [illegible] *de Mattaincourt*, *le Roi* [illegible]. Il a fait jouer en 1884 aux Célestins de Lyon, un drame en trois actes, *l'Impasse*.

BERTOARE (sainte), fondatrice du monastère de Notre-Dame-de-Sales, morte vers 690. Elle est honorée à Bourges le 4 décembre.

BERTOLAZZI (Carlo), auteur dramatique italien, né à Rivalta d'Adda (prov. de Crémone) en 1870. Bertolazzi a débuté par des comédies et de petits drames en dialecte milanais, mais il a bientôt compris la nécessité, pour arriver au grand public, d'user de la langue littéraire. Il s'est progressivement élevé jusqu'à la comédie de caractère et a mis sur la scène quelques types pathétiques de vie, quoique, en général, un peu dépourvus de nuances. Ses principales pièces sont : *l'Egoista* (1901), *la Casa del Sonno* (1903), *l'Amigo di tutti* (1903), *Lulu* (1904) ; *il Diavolo e l'acqua santa* (1904), *il Matrimonio della Cenci* (1905), les dernières ont obtenu un franc succès et assurent à Bertolazzi une place des plus distinguées parmi les jeunes dramaturges italiens.

Bertrade, comédie en quatre actes de Jules Lemaître (Renaissance, 4 nov. 1905). — Le marquis Gonzague de Mauferrand avait des millions ; il les a dilapidés. Il a une fille, Bertrade ; il ne s'est jamais occupé d'elle que pour lui manger sa dot. Quand le crédit même du seigneur est épuisé et qu'on est à la veille de le vendre, deux sauveurs s'offrent : d'abord son ami Chaillard, un faiseur d'affaires, gorgé de millions, qui lui rendrait l'opulence, à la condition qu'on lui accorde la main de Bertrade; ensuite, Fabienne, une ancienne au duc, ex-chanteuse à Bobino, qui est devenue très régulièrement baronne de Romelsbach, et qui, veuve, légitimement riche, désirerait se faire épouser par Gonzague. Le duc, familiarisé avec les expédients, donnerait bien Bertrade à Chaillard; mais le projet est irréalisable, car Bertrade aime son cousin Hubert de Tarane. Faute de cette mésalliance, le duc se résignerait à l'autre, plutôt qu'à la pauvreté. Cette fois, c'est sa fille elle-même qui lui fait honte. Rappelé à la dignité, M. de Mauferrand se tue en disant : « Dieu me comprendra. »

L'auteur, dit-on, voulut peindre, à sa phase aiguë, le conflit de l'argent et de la noblesse ; mais sa comédie est moins une pièce à thèse qu'une pièce tendancieuse, propre à montrer la corruption des temps, pourris par le terrible virus : l'appétit des jouissances et l'amour de l'argent qui les donne. Aucun des personnages, pas même [illegible], n'apparaît franchement sympathique. [illegible] l'œuvre, par endroits fort émouvante, garde partout une belle tenue littéraire.

BERTRAN (saint), né dans le Poitou vers le milieu du VIe siècle, mort en 623. Archidiacre de Saint-Germain, évêque de Paris, il fut élu évêque du Mans en 586. Les guerres intestines qui troublaient alors la France l'obligèrent à quitter trois fois son diocèse. Mais, avec l'aide de Clotaire, qui réunit à son royaume ceux de Bourgogne et d'Austrasie, il répara les désordres causés par son absence. Frédégonde le protégea. Il a laissé un testament célèbre dans l'antiquité ecclésiastique, car il y fait des legs considérables et y donne des indications précieuses. — Fête 30 juin et 3 juillet.

BERTRAND (le bienheureux), patriarche d'Aquilée, né en France, dans le Quercy, vers 1260, mort en Italie, non loin d'Udine, en 1350. Sa famille possédait un château près de Cahors. Bertrand fit ses études de droit à Toulouse, devint doyen du chapitre d'Angoulême, puis chapelain du pape Jean XXII, son compatriote, enfin patriarche d'Aquilée. Clément VI l'envoya en qualité de [illegible] à la cour du roi de Hongrie. Défenseur déterminé des [illegible] de son Église, il fut assassiné par ses ennemis [illegible] revenait d'un concile de Padoue à Aquilée. Benoît XIV approuva son culte en 1756. — Fête le 6 juin.

BERTRAND (saint), évêque de Comminges, en Gascogne, né à L'Isle-Jourdain (Gers), mort à [illegible] Saint-Bertrand de Comminges en 1123. [illegible] sa mère, de Guillaume Taillefer, [illegible] de Toulouse et évêque de Comminges en 1073. Il rebâtit sa cathédrale, fit construire à côte un cloître pour les clercs de l'église, qu'il assujettit à la vie commune, et agrandit si bien sa ville épiscopale [illegible] être regardé comme le second fondateur. Il mourut après un épiscopat de cinquante ans. — Fête le 15 octobre.

* **BERTRAND** (Alexandre), archéologue français, né à Paris en 1820. — Il est mort à Saint-Germain-en-Laye en [illegible].

* **BERTRAND** (Joseph-Louis-François), mathématicien français, frère du précédent, né à Paris en 1822. — Il est mort en [illegible].

* **BERTRAND** [illegible]

BERTRAND [illegible]

BERTRANE [illegible]

BERTRANES [illegible]

BERTRIN [illegible]

BERTRIX, [illegible] arrond. de Neufchâteau [illegible]

BERVIE ou **BERVY**, [illegible] sur le fleuve [illegible] dans la mer du Nord [illegible] Fabrication [illegible] filatures, draps.

BERWICK et ALBE (Carlos Maria [illegible]-Stuart-y-Portocarrero, duc de), né à Madrid en 1849, mort à New-York en 1901. Descendant en ligne directe de Jacques II, roi d'Angleterre, [illegible] seizième [illegible] neveu par sa mère de l'ex-impératrice des Français. Il avait été ambassadeur extraordinaire auprès de diverses cours et, sénateur, il appartenait au parti libéral.

BERZEVICZY (Albert), [illegible] né à Berzevicz [illegible] Après avoir fini ses études, il voyagea en Europe, entra en 1876, au service du comitat, devint professeur de politique et d'économie sociale à l'école de droit d'Eperjes, puis député de cette ville (1881). Rapporteur du budget de l'instruction publique, il fit un voyage en Allemagne pour étudier les universités [illegible] des cultes et de l'instruction publique (1887). Après la démission d'Albin Csaky, il quitta le ministère, fit plusieurs voyages en Italie et fut nommé ministre de l'instruction publique [illegible] d'Étienne Tisza (1903); il se retira après les élections de 1905. La même année il fut élu [illegible] hongroise. Berzeviczy a publié de nombreux ouvrages et brochures sur les questions d'enseignement [illegible] ment un livre sur l'*Italie* (trad. en allem., 1899) et il a réuni, en deux volumes, ses *Discours et études* (1905).

BESACE n. f. — Courbe formée par deux boucles et ainsi appelée par Cramer, qui la décrit dans son *Analyse des lignes courbes* (1750). [Pour la construire, on prend l'ordonnée PM égale à la corde OR d'un cercle. Le cas particulier du huit se produit quand la circonférence est tangente [illegible].]

BESANA in Brianza, [illegible] (prov. de Milan) [illegible] ture; commerce de céréales.

* **BESANT** (sir Walter), littérateur anglais, né à Portsmouth en 1836. — [illegible]

* **BESNARD** (Armand-Louis-Charles-Gustave), marin français, né à Rambouillet en 1833. — Il est mort en son château de Rohu, près de Lorient, en 1903. Il quitta le pouvoir avec le ministère Méline, le 25 juin 1898. Pendant son passage aux affaires, il s'attacha à supprimer les réformes faites par son prédécesseur. Il remplaça notamment l'école supérieure de la marine, installée par Lockroy sur des croiseurs, par une école des hautes études de la marine installée à Paris. Son administration fut l'objet d'assez vives attaques. Toutefois [illegible] qu'il combina ses efforts avec ceux de la commission d'enquête extra-parlementaire et qu'il chercha à reporter sur la flotte toutes les économies [illegible] [illegible] par la limite d'âge [illegible] bre 1898 et passa dans le cadre de réserve.

BESNARD (Paul-Albert), peintre français, né à Paris en 1849. [illegible] fragment [illegible] (*Apollon et* [illegible] *heures* [illegible]. La même année, l'artiste a ouvert chez Georges Petit une Exposition spéciale, où l'on a vu, en deux [illegible] années. Cette exposition, tout [illegible] vement classé cet artiste parmi [illegible].


A. Besnard.

BESNIER [illegible] à Hon[illegible] en 1857, [illegible] hôpitaux de Paris en 1863 et enfin médecin de l'hôpital Saint-Louis en 1872. C'est dans ce dernier établissement qu'il a conquis sa renommée par son enseignement de la dermatologie. Il a fondé les *Annales de* [illegible] et a publié un grand nombre d'articles sur les maladies de la peau. Citons : traduction des *L*[illegible] de Kaposi; *la Sy-ph*[illegible] *les Affections parasitaires et* [illegible]. Le Dr Besnier est membre de l'Académie de médecine depuis 1880.

BESSON (Gustave-Auguste), industriel français, né et mort à Paris (1820-1875). Il se rendit de bonne heure très habile dans la fabrication des instruments de musique en cuivre. On lui doit l'invention des cornets à pistons qui portent son nom et celle de la perce pleine.

BESSON (François-Nicolas-Xavier-Louis), prélat et prédicateur français, né à Baume-les-Dames (Doubs) en 1821, mort à Nîmes en 1888. D'abord aumônier du collège de Gray, vicaire de cette ville, vicaire de la Madeleine de Besançon, il devint supérieur du collège ecclésiastique de cette ville et commença une série de conférences qui attirèrent sur lui l'attention publique. Il fut nommé évêque de Nîmes en 1875. Il a publié un assez grand nombre d'ouvrages. Citons de lui ses conférences, parues sous ces titres : *l'Homme-Dieu* (1864) ; *l'Eglise, œuvre de l'Homme-Dieu* (1865) ; *le Décalogue ou les Lois de l'Homme-Dieu* (1868) ; *les Sacrements ou la Grâce de l'Homme-Dieu* (1871) ; *le Sacré-Cœur de l'Homme-Dieu* (1873) ; *les Mystères de* [illegible] *de la gloire de l'Homme-Dieu* (1874). On lui doit aussi *l'Année d'expiation et de grâce* (1873) ; *l'A*[illegible] *pèlerinages* (187[illegible]) ; des *Panégyriques et oraisons funèbres*, en deux séries ; des notices biographiques, des recherches archéologiques, dont *Mémoire historique sur l'abbaye et la ville de Lure* (1846). Mgr Besson fut un orateur disert et un écrivain apprécié.

BEST, ville du royaume des Pays-Bas (Brabant-Septentrional) ; 2.000 hab. Elevage de bestiaux ; commerce de céréales.

BESZTERCZE, nom de trois bourgs d'Austro-Hongrie (Hongrie) : le premier, O-BESZTERCZE (comitat de Trencsin), sur un sous-affluent du Danube par le Waag, a 3.000 hab. ; — le second, UJ-BESZTERCZE (comitat de Trencsin), sur un sous-affluent du Danube par le Waag, a 2.900 hab. ; — le troisième VAG-BESZTERCZE, dans le comitat de Trencsin, sur un sous-affluent du Danube par le Waag, a 2.700 hab., et possède des distilleries et des fabriques de toiles.

BETAIL [illegible] Encycl. Agric. *Résumé des recherches et* [illegible] *concernant l'alimentation rationnelle du bétail*. Pour cette raison qu'un chien, par exemple, exclusivement nourri de viande complètement dégraissée, peut vivre à la rigueur, et que, nourri exclusivement de graisse ou de sucre (ou même de graisse et de sucre), il périrait bientôt d'inanition ; pour ce motif, en d'autres termes, que les substances quaternaires azotées, toutes celles qu'on désigne du nom générique de *protéine* constituent dans les aliments des principes qui peuvent se substituer aux autres et auxquels aucun autre (*graisse, sucre* ou *féculent*) ne se peut substituer ; pour ce motif encore peut-être que les aliments dits « *concentrés* », ou riches en protéine, exercent, durant la période d'engraissement, une influence favorable, on était parvenu peu à peu, dans les recherches et les théories sur l'alimentation du bétail, à exagérer, hors de toute proportion, l'importance des principes azotés. On peut dire que tout l'effort de la science, surtout depuis dix ans (1895-1905), aura été, en ce genre de recherches, de remettre les choses au point. Toutefois, ce résultat n'est pas si médiocre qu'on pourrait le croire. Considéré du point de vue de l'éleveur, il se traduit aussitôt par deux faits pratiquement considérables. On a modifié ou l'on tend à modifier l'ancien mode d'estimation des aliments.

L'ancien mode d'estimation des aliments, ou bien négligeait de parti pris — comme étant sans valeur vis-à-vis des principes azotés — les principes ternaires des aliments (Boussingault et même Sanson), ou du moins (Julius Kühn par exemple) donnait à la matière azotée par [illegible] pour conséquence l'emploi de rations beaucoup trop riches en protéine, partant relativement coûteuses. Or les expériences notamment de Gustave Kühn et de Kellner en Allemagne, d'Aimé Girard et Gouin, Grandeau, Dickson, Malpeaux et Chauveau en France, ne laissent plus douter que, si la nutrition des jeunes et des femelles en lactation nécessite en effet une proportion élevée d'azote, les rations de travail et d'engraissement peuvent contenir [illegible] azotées, pouvant

au lieu des valeurs $\frac{1}{5}$ et $\frac{1}{6}$ que l'on conseillait naguère,

[illegible] $\frac{1}{10}$ et $\frac{1}{12}$.

Dans ces conditions nouvelles, beaucoup d'aliments jadis [illegible] en sucre ou en fécule — ont pris d'autant plus d'importance qu'à une grande valeur nutritive ils allient souvent une faible valeur marchande. Mais, dans ces conditions nouvelles, aussi bien, la nécessité s'imposait de substituer à l'ancien mode d'estimation des aliments, aux vieux procédés de Boussingault, ou même de Julius Kühn, un procédé nouveau, en harmonie avec les progrès de la science, ou conforme tout au moins aux réalités de la pratique.

L'on y est parvenu en Allemagne, par l'emploi d'une méthode qu'on peut qualifier de *statistique*. En comparant, d'après la moyenne de leur valeur marchande, les aliments qui contiennent beaucoup d'azote à ceux qui contiennent beaucoup d'hydrocarbones (il faut entendre par ce dernier mot les sucres et les fécules indistinctement), en supposant d'autre part (supposition tout à fait gratuite, mais pratiquement admissible) que les matières grasses sont assimilables aux matières azotées, les Allemands ont établi que la protéine et la graisse doivent être évaluées deux fois plus environ que les hydrocarbones. Cette relation étant admise, il devient très facile de calculer, en opposition au prix d'achat, la valeur réelle d'un aliment quelconque. Sa composition chimique ayant été déterminée, il suffit de considérer cet aliment non plus comme forme de telle ou telle proportion de protéine, de graisse et d'hydrocarbones, mais comme la somme d'une certaine quantité d'unités nutritives d'ailleurs identiques, et dont le total s'obtient en ajoutant, à la proportion des hydrocarbones, le double de la proportion de protéine et de graisse. Dès lors, si l'on divise la valeur d'achat par ce total, le quotient exprime pour l'aliment considéré le prix qu'il fait payer l'unité nutritive.

Le défaut grave de ce système est de ne pas opposer, malheureusement, l'une à l'autre deux notions parfaitement distinctes : à savoir la valeur marchande et la valeur réellement nutritive ou physiologique des aliments. Aussi comprend-on que Mallèvre ait proposé en France de substituer à la méthode allemande une méthode nouvelle, basée, celle-ci, sur les pouvoirs calorifiques des principes alimentaires. Il résulte des expériences de Max Rübner et de Stohmann que les principes alimentaires dégagent, lorsqu'ils sont comburés lentement dans l'organisme, la même quantité de chaleur qu'ils dégageraient par une combustion vive à l'air libre ou en vase clos. En conséquence, l'énergie potentielle qu'ils apportent à l'organisme se trouve représentée par leur chaleur de combustion (déduction faite toutefois de la chaleur de combustion des résidus non digérés et des produits non brûlés et rejetés dans l'urine) et, si cette énergie est d'autre part tout entière utilisable par l'organisme et tout entière utilisée par lui, le pouvoir calorifique des principes alimentaires devient l'exacte mesure de leur pouvoir nutritif. Comparés de ce point de vue nouveau, et pour cette raison que 100 grammes de matière grasse dégagent en brûlant dans l'organisme la même quantité de chaleur ou d'énergie qu'à peu près 240 grammes de protéine ou d'hydrocarbones, ces derniers principes prennent chacun par rapport au premier une valeur 2,4 fois moins grande, et l'un par rapport à l'autre une valeur équivalente. Leurs coefficients respectifs deviennent donc 1 pour la protéine, 2, 4 pour la matière grasse, et 1 pour les hydrocarbones, au lieu des coefficients des Allemands, que nous avons vus être égaux à 2, 2 et 1. Entre cette méthode, en somme, et la méthode allemande, il se produirait dans l'application des divergences inconciliables, si l'introduction dans l'une d'elles d'un autre élément de calcul ne venait atténuer ces divergences et pour ainsi dire les effacer. C'est qu'indépendamment de leur valeur de nutrition, les principes azotés ont une valeur comme source d'engrais, comme élément ultérieur de fertilisation du sol, et cette seconde valeur, en s'ajoutant à la première, augmente presque du simple au double. Si donc, en raison de ce fait, on corrige les coefficients du système de Mallèvre et qu'on porte à 2 celui de la protéine — ou qu'inversement on adopte les mêmes coefficients qu'en Allemagne, mais en négligeant, ainsi que d'ailleurs font nos voisins, d'opérer cette correction — il arrive que les chiffres s'identifient, sauf pour la matière grasse, où persiste une différence de quatre dixièmes d'unité. Sous cette condition, par conséquent, d'*effectuer dans un cas la correction nécessitée par la valeur engrais de la protéine, et de supposer qu'elle est toute faite dans le second*, les deux méthodes se traduisent, lorsqu'on opère les calculs, par des résultats presque identiques. Mais le système français présente par rapport à l'autre l'avantage énorme d'être vraiment rationnel et scientifique, perfectible d'ailleurs autant que la science elle-même, et, comme le dit Gouin, l'un de ses protagonistes, d'une plus grande souplesse dans l'application, puisque aussi bien il permet, au contraire du système allemand, de tenir compte, dans le calcul du prix de revient de l'unité nutritive, ou de ne pas tenir compte, à volonté, de la valeur, en graisse des aliments.

— BIBLIOGR. : C. Pagès, *les Méthodes pratiques en zootechnie* (Paris, 1898); Ch. Cornevin, *Traité de zootechnie spéciale. Les porcs* (Paris, 1898); *les Petits Mammifères de la basse-cour et de la maison* (Paris, 1898); E. de Rotrou, *Traité de culture et d'élevage intensifs* (Tours, 1899) ; Marcel Vacher et Mallèvre, *Album des races bovines françaises* (Paris, 1901) ; P. Diffloth, *Zootechnie* et *Zootechnie des bovidés* (Paris, 1903); Louis Léouzon, *Agronomes et éleveurs* (Paris, 1904) ; L. Grandeau, *Alimentation des animaux* (articles parus dans le « Journal d'agriculture pratique ») ; Raoul Gouin, *Alimentation rationnelle des animaux domestiques* (Paris, 1905); comte Imbart de La Tour, *la* [illegible] *en France et* [illegible] (Paris, 190[illegible]).

[illegible] *contre la mortalité du bétail*. Il a déjà été dit dans le présent *Supplément*, à l'article [illegible], que le nombre des sociétés d'assurances mutuelles contre la mortalité du bétail qui était d'une dizaine en 1889 (exactement treize d'après S. Guéraud de La Harpe) s'est accru en sept ans, de 1896 à 1904, d'une manière considérable, passant, quant au nombre des sociétés, d'environ 1.500 à près de 5 000, quant au nombre des sociétaires, d'environ 115.000 à près de 300.000, enfin, quant au capital assuré d'environ 70 millions à près de 200 millions de francs. Or ce rapide développement, qui est dû pour une large part à l'initiative officielle, aux [illegible] des professeurs départementaux et des professeurs spéciaux d'agriculture, démontre mieux que tout commentaire quelle faveur a rencontrée dans nos campagnes ce genre d'institution. Elles sont peut-être, de toutes les formes rurales de mutualité ou de coopération, même y compris les syndicats pour l'achat des semences et des engrais, celles dont l'essor, bien qu'un peu tardif, fut le plus remarquable. C'est qu'aussi elles répondaient à un profond besoin, car autant l'assurance du bétail est d'une absolue nécessité, surtout pour le moyen ou le petit cultivateur dont les troupeaux payent, comme on sait, aux maladies et à la mort un tribut beaucoup plus lourd que ceux du grand éleveur, autant ne pouvait-elle, pour se généraliser et devenir vraiment populaire, revêtir un aspect plus éminemment favorable.

Les avantages des Mutuelles-Bétail sont en effet aisément discernables pour tous, accessibles d'ailleurs même aux moins fortunés, et elles résolvent un problème que par tout autre moyen on pouvait croire insoluble. Sous condition de les restreindre à une seule, ou tout au plus à deux ou trois communes, elles permettent la réduction, au strict minimum, des frais administratifs et, en un genre d'assurances dont la fraude était le grave écueil, elles n'engagent et solidarisent que des coopérants qui se connaissent et qui, en raison de leur vie commune, exercent, fût-ce involontairement, l'un vis-à-vis de l'autre la plus efficace surveillance. Elles moralisent en quelque sorte l'assurance du bétail et permettent son plein effet. Bien entendu, le danger résultant de ce que leur rayon d'action est ainsi volontairement restreint se pallie, sans difficulté, par la réassurance, c'est-à-dire par la création, moyennant le payement d'une faible surprime, d'une caisse de réserve commune à tout un canton, ou même à tout un département, ou même à toute une région, et dans laquelle, lorsqu'elles sont trop éprouvées, peuvent venir puiser les sociétés locales. Ce double et fondamental principe de sociétés de peu d'étendue combinées en syndicats plus puissants de réassurance est tout à fait typique et caractérise, on peut dire, l'institution. Avec ce principe, toutefois, il convient dans l'application d'en observer plusieurs autres que l'expérience a non moins bien consacrés.

Pour que les animaux assurés ne soient pas moins bien soignés ou nourris après qu'avant l'assurance — en d'autres termes pour éviter qu'à ce point de vue les intérêts de la mutuelle et ceux du propriétaire ne se contredisent — celui-ci devra rester son propre assureur pour une fraction importante de la valeur de l'animal.

L'indemnité en cas de sinistre ne devra jamais atteindre — le prix obtenu, pour les abats ou pour la viande lorsqu'elle était comestible, ayant été déduite au préalable — que les 2/3, les 3/4 ou au maximum les 4/5 de cette valeur. Pour éviter d'autre part l'effondrement de la Société, on devra exclure de l'assurance tous les cas de mort par épizootie, la Société pouvant être tenue, dans ces cas, au remboursement partiel ou total des frais de vétérinaire et de pharmacie.

De plus il est important de régler les sinistres sans tarder et de constituer à cet effet le capital nécessaire par le versement, dès le début de l'exercice, d'une cotisation préalable que l'on complète s'il y a lieu, l'exercice écoulé, par un nouveau versement. Et il est important aussi, pour réduire au minimum les frais d'administration, d'admettre, pour toutes les fonctions du bureau, et même pour les expertises, le principe de la gratuité.

Tandis que, pour le petit bétail — nous voulons dire les chèvres et les moutons — les quelques sociétés d'assurances constituées jusqu'ici ont adopté en général le système de cotisation à prime fixe (et par suite de l'indemnité d'avance connue et invariable), la valeur de la cotisation, dans l'assurance des chevaux et du gros bétail, se déduit, comme il est juste et rationnel, de la valeur des animaux assurés et — suivant l'espèce animale et sa fragilité plus ou moins grande — elle atteint d'ordinaire, dans ces conditions, un demi à un pour cent de cette valeur. Le seul inconvénient de ce système (qui est en même temps un avantage) est de forcer à de fréquentes estimations. On les renouvelle par exemple tous les six mois et, dans ce cas, la cotisation est également semestrielle.

Les Mutuelles-Bétail aussi bien que les autres sociétés d'assurances mutuelles agricoles sont régies actuellement par la loi du 4 juillet 1900, c'est-à-dire se trouvent régies, en fait, par la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels. Elles sont exemptes (sauf le droit de timbre de 10 centimes), de tous droits de timbre ou d'enregistrement. Elles se peuvent donc constituer le plus simplement du monde sans frais aucuns et sans difficultés administratives.

— BIBLIOGR. : Georges Malherbe, *l'Assurance et la Réassurance du bétail* (Bruxelles, 1898); « Journal d'agriculture pratique », article de S. Guéraud de La Harpe sur les *Mutuelles-Bétail* (année 1901, t. Ier; V. Cayasse, *Guide pratique des associations agricoles* (Paris, 1901); André Avenel, *Guide pratique pour la création et le fonctionnement des Caisses d'assurance contre la mortalité du bétail* (Langres, 1901); comte de Rocquigny, *Guide pour l'organisation des associations agricoles* (Paris, 1903).

BÉTANCÈS (Dr Ramon), homme politique, né à Porto-Rico en 1830, mort à Paris en 1898. S'étant rendu jeune en France, il y fit ses études médicales. De retour dans son île natale, il y conquit comme médecin une grande popularité. Les abus commis par l'administration de l'Espagne l'amenèrent à consacrer son énergie à la cause de l'indépendance de Porto-Rico, et par suite de Cuba. Il contribua fortement, en 1868, à la révolution de Lares, qui prépara l'abolition de l'esclavage à Porto-Rico. Contraint de quitter son île, il se fixa à Paris et devint le représentant dans cette ville de la junte révolutionnaire cubaine. Il mourut à la fin d'une guerre sanglante qui rendit Cuba indépendante, mais non sa petite patrie, tombée au pouvoir des États-Unis.

BETCHIK-DAGH, petit massif montagneux de la Turquie d'Europe, dans la partie septentrionale de Salonique ; c'est un empâtement de granits boisés, culminant à 1.000 mètres environ d'altitude, et dominant, au nord-est, la vallée de la Strouma.

BETETA, ville d'Espagne (Nouvelle-Castille [prov. de Beteta, distr. de Priego]), au milieu de la sierra de Cuenca et sur le rio Guadiela, affluent du Tage. [illegible] Eaux minérales ferrugineuses chaudes. Etablissement de bains ; fabrication de toiles, sparterie, etc.

BETHAIRE ou **BOAIRE** saint (en lat. *Bertharius*), évêque de Chartres, mort au VIIe siècle. Il fut d'abord archichapelain du roi Clotaire II. La guerre civile désolait

alors la France. La ville de Chartres [illegible] l'église [illegible] diocésains. Mais ses vertus touchèrent Thierry, le vainqueur, [illegible]

BETHEL, nom d'un certain nombre de villes des Etats-Unis : ville de l'Etat de Connecticut (comté de Fairfield) [illegible] — Bourg de l'Etat de Pensylvanie (comté de Lebanon) ; 3.000 hab. Aux environs, mines de houille et de fer. — Bourg de l'Etat de Pensylvanie (comté de Berks) ; 3.500 hab. Pétrole.

BETHESDA, bourg de la Grande-Bretagne (pays de Galles [comté de Caernarvon]), sur un petit fleuve côtier ; 6.000 hab., partagés en un certain nombre de petites agglomérations. Toiles ; aux environs, mines de houille.

BETHMANN-HOLLWEG (Théobald), homme d'Etat allemand, né en 1856 à Hohenfinow [illegible] (Brandebourg). Il étudia le droit à Bonn, à Gœttingue et à Berlin, fut reçu docteur en droit en 1883 et entra en 1884 dans l'administration prussienne. Il devint successivement *landrat* (sous-préfet) dans les environs de Berlin, conseiller de préfecture à Potsdam (1896), *regierungs-präsident* (préfet) de l'arrondissement de Bromberg (Posen) et président supérieur (gouverneur civil) de la province de Brandebourg (1899). Il sut gagner la faveur de l'empereur Guillaume Ier, se montra administrateur intelligent et éclairé, [illegible] la prospérité économique de sa province, mais s'inféoda à la politique réactionnaire et se concilia les sympathies de la noblesse prussienne. Il fut nommé ministre de l'intérieur du royaume de Prusse en 1905.

BÉTHUNE (Henri-Gaston), aquarelliste français, né et mort à Paris (1857-1897), élève de Noël [illegible] et se fit connaître par ses *Vues de la Côte d'Azur* et ses *Paysages* de Suisse et d'Angleterre. Les œuvres de cet artiste, fluides et lumineuses, sont empreintes de grâce et de distinction. Il s'adonna aussi à la peinture à l'huile et au pastel.


Betola (gr. nat.).

BETOLA n. f. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des notodontidés, créé en 1901 pour une notodonte nouvelle découverte au Venezuela (*betola acuta*).

***BÉTOLAUD** (Jacques-Alexandre-Célestin), avocat français, né à La Souterraine en 1828. — Il a été élu membre de l'Académie des sciences morales en 1893.

***BETTERAVE** n. f. — ENCYCL. Agric. *Greffage et bouturage de la betterave.* En Allemagne d'abord, puis en France, on a tenté de multiplier rapidement par le greffage ou le bouturage les races améliorées de betteraves. On sait que les betteraves fournissent leurs graines au bout de la seconde année de végétation et que le système de multiplication des graines d'ordinaire en usage consiste à replanter au printemps des betteraves choisies dans la récolte précédente, ou des planchons cultivés spécialement. Mais un même pied ne donne alors, en fin de compte, qu'une quantité de graines relativement très faible, et par suite la reproduction d'un sujet déterminé, la multiplication de sa descendance sont longues. Par le procédé nouveau de bouturage et greffage, on précipite cette reproduction et on gagne énormément de temps. Il consiste, en effet, au lieu de le replanter simplement, à détacher au printemps du pied dont on veut multiplier l'espèce autant d'œilletons qu'il s'en produit sur le collet, puis à les greffer sur autant de betteraves quelconques, ou sinon à les bouturer. Dans ces conditions, on obtient à l'automne — mises à part les non-réussites — le même nombre de pieds fructifères qu'on a pu faire de greffes ou de boutures, et dans le même temps qu'avec les procédés habituels, pour une même betterave d'origine, une quantité de graines infiniment plus considérable, soit plusieurs kilogrammes (jusqu'à 8 et 10), au lieu de 200 à 300 grammes.

« La multiplication des graines est telle, qu'au bout de cinq ans on peut en avoir obtenu, provenant d'un même pied, plus le second kilogrammes. »

L'inconvénient grave de la méthode est dans les soins minutieux qu'elle exige, surtout le greffage. Les betteraves



1. Betterave greffée [illegible] ; 2. Betterave [illegible] de betterave [illegible]

destinées à fournir les greffons doivent être mises en serre dans des récipients de terre à une température de 18 à 20 degrés. Les œilletons commencent à se développer à la périphérie du collet. Quand l'un d'eux atteint 2 ou 3 centimètres de long, on l'enlève avec une gouge, en ayant soin de détacher avec lui un morceau de chair, et on l'insère au-dessous du collet sur la betterave porte-greffe, dans laquelle on a pratiqué une ouverture un peu plus étroite que le fragment détaché avec le greffon. Quand le greffon est repris, on dépote cette betterave et on la met en pleine terre.

[illegible] à l'automne qui suit leur plantation. Toutefois, dans certaines cultures, un grand nombre de boutures fructifient aussi vite que les greffes, et ce résultat proviendrait de ce que l'œilleton destiné au bouturage est enlevé de la betterave mère avec une languette d'épiderme, et de ce que celle-ci, qui est longue de plusieurs centimètres, donne naissance rapidement à beaucoup de radicelles.

[illegible] nouvelles expériences culturales entreprises sur la betterave à sucre paraissent requérir l'attention. Il résulte tout d'abord que l'épandage en couverture de nitrate de soude — sous condition de l'opérer en plusieurs fois et quand la betterave est encore jeune, au plus tard, par exemple, après le second binage — assure, sans aucun inconvénient pour la production du sucre, une bien meilleure utilisation de l'engrais et, par suite, une économie importante dans son emploi. Il résulte aussi — parmi beaucoup d'autres constatations intéressantes — la supériorité économique du labourage à vapeur sur le labourage par chevaux — le premier déterminant, à dépense équivalente, une plus grande production de sucre — et, toujours du point de vue économique, la supériorité des cultures soignées, la nécessité autant que l'avantage d'un nombre de binages suffisant.

D'autres expériences sont relatives à l'espacement des betteraves ou, d'une manière plus précise, à la disposition que sur le champ de culture les plants affectent l'un par rapport à l'autre. Il s'agit de savoir si les betteraves semées et cultivées en poquets fournissent de plus forts rendements et offrent moins ou plus de facilités de culture que les betteraves cultivées selon l'usage, c'est-à-dire provenant de semis en lignes continues. Or, quant à la quantité de graines qu'il faut employer à l'hectare, quant à la teneur en sucre et la pureté du jus sucré et quant à la production totale de sucre, il n'est pas douteux que la culture en poquets présente sur la culture en usage des avantages sensibles, mais il faut, pour ce mode de semis, une terre admirablement préparée, des soins et une surveillance excessifs, car la moindre paille, le moindre caillou mélangé aux graines, en bouchant, lors du semis, les orifices du semoir, suffit à déterminer un grand nombre de manques.

BETTINI (Alessandro), chanteur italien, né à Novare vers 1820, mort en 1898. Sa belle voix de ténor lui valut de très grands succès en Italie, à Paris, où il fut engagé au Théâtre-Italien en 1852, et sur les grandes scènes italiennes de l'Europe. Bettini excellait dans les rôles qui demandent de la légèreté et de la grâce, et fut surtout applaudi dans : *le Barbier de Séville, Don Pasquale, la* [illegible] Depuis qu'il avait quitté le théâtre, il s'était adonné à l'enseignement. Il avait épousé une cantatrice française, Mlle Zélia Gillebert, qui suivit la carrière italienne sous le nom de Trebelli, et qui ne tarda pas à se séparer de lui.

BETZ (Franz), chanteur scénique allemand, né à Mayence en 1835, mort à Berlin en 1900. Il fut l'un des meilleurs barytons et l'un des chanteurs wagnériens les plus fameux de l'Allemagne. Il débuta en 1856 à Hanovre, fut engagé ensuite à l'Opéra royal de Berlin, auquel il ne cessa d'appartenir jusqu'à sa mort, tout en allant faire à Bayreuth les saisons wagnériennes et donner à Vienne plusieurs représentations. Aussi distingué comme comédien que comme virtuose, il créa, en 1876, le rôle de Wotan dans la *Valkyrie*, et se rendit célèbre dans celui de Hans Sachs des *Maîtres chanteurs*, qui fut toujours l'un de ses plus grands succès.

BEUERN, ville d'Allemagne (gr.-duché de Bade [cercle de Baden-Baden]), sur l'Oos, petit sous-affluent du Rhin par le Murg ; 3.500 hab., partagés en deux agglomérations. Sources thermales ferrugineuses, analogues comme propriétés et comme utilisation à celles de Baden-Baden.

BEURDELEY (Paul), avocat français, né et mort à Paris (1842-1905). Docteur en droit, il se fit inscrire au barreau et il débuta sous le second Empire. Sous la République, il devint avocat de divers ministères et, pendant dix-huit ans, il exerça avec dévouement les fonctions de maire du VIIIe arrondissement de Paris. Esprit curieux et sagace, il s'intéressait vivement à toutes les questions d'éducation et d'art populaires. Grâce à son initiative, l'Association de la presse de l'enseignement, dont il était le président, organisa en 1904, au Cercle de la librairie de Paris, une exposition : *l'Art à l'école*. Il avait formé une collection importante d'images populaires, réunissant les spécimens les plus curieux des imprimeries parisiennes et provinciales.

BEURERIE (*ri*) n. f. Bot. Genre de borraginacées, comprenant une trentaine d'espèces habitant soit l'Inde, soit l'Amérique centrale. (Dans l'Inde, la *beurerie succulente* a des fruits comestibles.)

BEUREY, comm. de l'Aube, arr. et à 23 kil. de Bar-sur-Seine, sur une hauteur isolée, dominant deux petits sous-affluents de la Seine par l'Arce ; 310 hab. Source ferrugineuse. Vestiges romains.

BEURMANN (Karl Moritz VON), explorateur allemand, né à Potsdam en 1835, mort dans le Ouadaï en 1863. Lieutenant dans l'armée prussienne, il donna sa démission en 1859 et entreprit, en 1860, en Nubie et dans le Soudan égyptien, un voyage dont il publia les résultats dans les *Mitteilungen* de Petermann (1861 et 1862). Il repartit de Benghazi en 1862 à la recherche de l'explorateur Vogel, perdu dans la région du Tchad, traversa le Sahara jusqu'à Kouka, puis du Bornou se rendit dans le Sokoto. Il retourna ensuite à Kouka, et c'est en voulant gagner le Ouadaï, en passant par le Kanem, qu'il fut assassiné.

***BEURRE** n. m. — ENCYCL. *Beurres réfrigérés.* Le commerce des beurres réfrigérés a pris une grande extension dans le monde entier, surtout aux Etats-Unis, où le magasinage du beurre dans des entrepôts frigorifiques spéciaux a créé toute une industrie nouvelle. Le beurre congelé peut se conserver indéfiniment, mais il doit être consommé peu de temps après sa décongélation : le beurre simplement réfrigéré à une température voisine de zéro se conserve plusieurs mois et peut être livré à la consommation dans les mêmes conditions que le beurre frais. La conservation du beurre doit se faire dans des chambres froides ne contenant aucun autre produit, car, à n'importe [illegible] de lait ou d'eau. En France, il existe quelques grandes fabriques de beurre qui possèdent un magasin frigorifique. Etant donné la grande facilité de transport qu'offre le [illegible] dié en blocs compacts, glacés à une température de 10 degrés au-dessous de zéro. Ce procédé de conservation qui permet d'exporter les beurres du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, en Angleterre, a fait baisser [illegible] salés d'origine française.

BEUVE [illegible] morte en 673. Elle était sœur de saint Baudri et proche parente du roi Dagobert Ier. Elle vécut dans le monde jusqu'à trente ans, et, ayant pris alors le voile, devint, malgré [illegible] dans un faubourg de Reims. — Fête le 24 avril.

BEUVON [illegible] Voghera, près de Pavie, en 985. Issu d'une famille noble, il embrassa le métier des armes et se montra soldat aussi vaillant que chrétien accompli. Il marcha, à la tête d'une troupe de braves, contre les Sarrasins qui avaient fait une excursion en Provence et les battit dans plusieurs rencontres. Ayant ensuite renoncé au monde, il entreprit le pèlerinage de Rome et mourut en route. — Fête le [illegible]

BEYER (Konrad), philosophe et écrivain allemand, né [illegible] étudia les lettres à Leipzig, séjourna dans plusieurs villes universitaires allemandes et s'établit en 1886 à Stuttgart, où le roi de Wurtemberg le nomma conseiller à la cour. Il a fait de nombreuses recherches critiques sur le poète Rückert et sur la littérature hindoue. Ses principaux [illegible] *posthumes de Frédéric Rückert et nouvelles additions* [illegible] *allemand* (2e éd., 1887). Il a publié un roman sous le pseudonyme de C. BYR : *les Amours de l'archiduc Charles* (1888).

BEYERLEIN (François-Adam), officier et littérateur allemand, né à Wittenberg en 1861. Il entra dans l'armée en 1879, devint officier, obtint le garde de capitaine et démissionna en 1901. Il avait étudié les lettres et l'économie politique et il publia en 1903 un roman militaire qui eut un grand retentissement : *Iéna ou Sedan*, (trad. franç. de Joseph Schrœder et P. Bruck-Gilbert, avec préface de Pierre Baudin (1903). C'est une étude, sincère jusqu'à la sévérité, de la nouvelle armée allemande. En 1904, Beyerlein écrivit une pièce de théâtre, dont les personnages sont également des soldats : *la Retraite*, qui fut représentée avec succès en France comme en Allemagne, et s'adonna complètement à la carrière des lettres.

BEYLICAL, E, AUX (*bè*) adj. Qui appartient, qui a rapport [illegible]

BEZSONOV (Pierre-Alexiévich), savant russe, né en 1828, mort vers 1900. Il fut professeur de philologie slave à l'université de Karhkov. On lui doit un grand nombre de travaux sur la littérature populaire russe et celle des peuples slaves, notamment la publication de l'ouvrage du Croate Krijanitch sur la Russie au XVIIe siècle (1851), et des chants populaires de la Russie Blanche.

BEZZENBERGER (Adalbert), linguiste allemand, né à Cassel en 1851. Il fit ses études à Gœttingue et à Munich, devint en 1880 professeur de sanscrit et de grammaire comparée à Kœnigsberg. Il a publié : *Recherches sur les adverbes et les particules en gothique* (1873 ; *Contributions* [illegible] *lithuaniennes* (1882) ; *Études dialectales sur le lette* (1885) ; [illegible] *et ses habitants* (1889 ; etc. Depuis 1877, il dirige la publication des *Contributions à la science des langues indo-germaniques*, où il a fait paraître de nombreux articles. Il a édité les *Opuscules* de Th. Benfey (1890-1892), et a collaboré à la quatrième édition du « Dictionnaire comparé des langues indo-germaniques » (1891).

BIA n. m. Cépage blanc, cultivé dans l'Isère, où il donne de bons vins. (Son aire de culture est peu étendue, en raison de son manque de vigueur.)

BIACÉTÉNYLCARBONIQUE adj. Syn. BIACÉTYLÈNE-DI- [illegible]

BIACETENYLE [illegible] que l'on obtient en traitant l'acide biacétényldicarbonique par une solution ammoniacale de chlorure cuivreux, puis en chauffant le précipité obtenu avec une solution concentrée de cyanure de potassium.

BIACÉTYLE n. m. V. DIACÉTYLE. (T. III.)

BIALLYLE n. m. V. DIALLYLE. (T. III.)

BIALY-KAMIEN [illegible] Galicie [cercle de Zloczov] ; 3.500 hab. Toiles, distillerie, sucrerie, chocolaterie.

BIAMIDOGÈNE [illegible]

BIAMYLE [illegible] par l'action du sodium sur l'iodure d'amyle.

BIAMYLÈNE n. m. V. DIAMYLÈNE. (T. III.)

BIANCHERI (Giuseppe), homme politique italien, né à [illegible] des députés par Vintimille et fut constamment réélu depuis, par diverses circonscriptions (San-Remo, Empoli, Oneglio, Porto-Maurizio). Le plus ancien parlementaire de l'Italie et jouissant d'une grande influence, il devint président de la Chambre le 12 mars 1870. Il conserva ces hautes fonctions presque sans interruption jusqu'en 1876 et de 1884 à 1895 ; il en fut investi de nouveau en 1898 et en 1902. Il a été ministre de la marine dans le cabinet Ricasoli (1867).

BIANCOLINE n. f. Genre de crustacés amphipodes crevettines, de la famille des grammaridés, propre à la Mé-

[illegible]

BIANOR [illegible]

BIANTHYLE [illegible]

BIARD [illegible]

BIART [illegible]

BIATORE [illegible]

BIBBONA, [illegible] dessus de la Cecina ; 5.000 hab. Soie, filatures. Aux environs [illegible]

BIBENZYLE [illegible]

BIBESCO [illegible]

Bible d'Amiens [illegible] de John Ruskin, ce livre devait être seulement le premier volume d'un ouvrage sur l'art chrétien. La mort interrompit [illegible] n'est pas seulement une merveille de l'architecture, c'est aussi un livre d'où il faut tirer un enseignement. Ruskin, [illegible] que parce que celle-ci est une expression de l'esprit et, pour Ruskin, c'est le sentiment religieux qui doit être le premier facteur de toute œuvre d'art.

C'est avec une sorte d'enthousiasme sacré et profond [illegible] la Venise de la Picardie. L'historique de la cité et la description de ses beautés en sont faits sur un ton qui rappelle [illegible] satiriques de l'art du maître hucher Jean Turpin, pour ne voir la cathédrale que sous son aspect mystique et surnaturel. La majeure partie du livre retrace l'histoire de Clovis, la légende de saint Martin et celle de saint Jérôme, premier traducteur de la Bible. Dans toute la cathédrale, Ruskin n'a voulu voir que le porche occidental. Les sculptures de cette partie du grand vaisseau lui fournissent [illegible]

Bibliographie [illegible]

Bibliographie générale (MANUEL DE), par Henri [illegible] bibliographies parues jusqu'à la fin de 1896, est une *Bibliographie* [illegible] *theca bibliographica* (Leipzig, 1866). Il l'a complété par une [illegible] des ateliers typographiques de l'origine de l'imprimerie [illegible]

Bibliographie historique (MANUEL DE), par Ch.-V. [illegible] lage bibliographique des sciences historiques. La seconde constitue une esquisse de l'histoire des études historiques, de la Renaissance à la fin du XVIIIe siècle, suivie d'un tableau de l'organisation des études philologiques et [illegible] en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie, mais dans la plupart des pays civilisés. L'auteur y fait connaître l'évolution générale des études et des principales œuvres accomplies par l'érudition des derniers siècles.

***Bibliothèque nationale.** — *Catalogue général.* Sous les auspices du ministère de l'instruction publique a été [illegible] rable est précédée d'une introduction historique de Léo[illegible] lions et demi de volumes. Elle sera divisée en trois séries. Une première série alphabétique est consacrée aux ou[illegible] comprendra les œuvres anonymes ou émanées de collec[illegible] d'un genre spécial, qu'il y a tout avantage à laisser groupées : tels les actes du pouvoir souverain, les documents parlementaires et administratifs, les publications des sociétés savantes, les catalogues des bibliothèques pu[illegible] nant le catalogue alphabétique des auteurs depuis Aachs jusqu'à Albyville, comprend 11.067 notices, correspon[illegible] courant est constitué par le Bulletin mensuel des publications nouvelles, tant françaises qu'étrangères, reçues [illegible] 1878 pour les publications étrangères, depuis 1882 pour les publications françaises.

[illegible] pour l'obliger en outre à calomnier les chrétiens, qu'on [illegible] d'un enfant. Elle se révolta contre l'accusation et se déclara alors hautement chrétienne. Elle fut mise à mort avec saint Pothin et ses compagnons. C'était durant la [illegible]

BICANE n. f. Cépage blanc, cultivé principalement en [illegible] d'énormes grappes, aussi est-il cultivé en espalier pour la [illegible]

BICARVACROL n. m. Composé que l'on obtient en traitant [illegible]

BICÉTYLE n. m. Hydrocarbure que l'on obtient par l'action du sodium sur une solution d'iodure de cétyle dans l'éther.

BICHE (la), lac du Canada (Alberta), qui donne naissance à la rivière la Biche, tributaire droit de l'Athabasca [illegible]

BICORNE adj. f. Nom donné, dans la classification des [illegible] dont l'écusson présente [illegible]

BICORNE n. [illegible] cycl. Cette courbe, ainsi nommée à cause de sa forme, se construit de la [illegible] S', deux circonférences de rayon a tangentes en A, le *bicorne* (M) est le lieu des intersections de l'ordonnée d'un point B de S' avec la polaire [illegible] cartésiennes est

$$[illegible]$$

[illegible]

[illegible] paramétriques :

$$[illegible]$$

BICRÉSYLE [illegible]

BICRÉSYLINE [illegible]

BIDÉCÈNE [illegible]

BIDÉCYLE n. m. Syn. de EICOSANE. (T. IV.)

BIDENS [illegible] n. m. Genre de composées tubuliflores [illegible]

[illegible] ces ; ce sont des herbes annuelles ou vivaces, à feuilles opposées dentées ou composées ; les capitules isolés ou en grappes sont de taille variable et ont des fleurs en languette jaunes ou blanches. Un petit nombre d'espèces habitent l'Europe ; la plupart sont américaines.

Bidens : *a*, fleur ; *b*, fruit.

BIÉ [illegible]

***BIEDERMANN** (Frédéric-Charles), publiciste allemand, né à Leipzig en 1812. — Il y est mort en 1901.

BIEFVE (Édouard DE), peintre d'histoire belge, né et mort à Bruxelles (1809-1882). Élève de l'académie de Bruxelles, il composa quelques tableaux dans le genre classique, puis se rendit à Paris [illegible] De là il envoya aux Salons belges des œuvres remarquables, notamment [illegible] En 1841, il exécuta, pour le Musée national de Bruxelles, son œuvre capitale [illegible] *quisition*. Une répétition de ce tableau brillant, coloré, est dans la Galerie nationale de Berlin. La réputation de Biefve déclina un peu par la suite. Pourtant, ce sont encore des œuvres importantes que : *la Paix des Dames* [illegible]

BIÉLIKI, bourg de Russie (gouv. de Poltava), sur la Vorskla, sous-affluent du Dniéper ; 5.000 hab. Commerce de bestiaux, distilleries.

BIÉLIKOVI, bourg de Russie (gouv. de Poltava), sur un petit sous-affluent du Don ; 4.000 hab.

BIÉLILOFKA, bourg de Russie (gouv. de Kiev), sur [illegible]

BIÉLITZA (NOVO-), ville de Russie (gouv. de Kiev), sur le Dniéper [illegible]

BIELKA, ville de Russie (gouv. de Kharkov), sur un petit sous-affluent du Don [illegible] réales, distilleries.

BIÉLOGORIÉ, ville de Russie (gouv. de Kiev), sur le Don ; 7.000 hab. Industrie active ; fabrication de pâtes alimentaires, eaux-de-vie, etc.

BIÉLOGORODKA, bourg de Russie (gouv. de Wolhynie [illegible] Distilleries, tanneries.

BIÉLOKOURAKINA, bourg de Russie (gouv. de Kharkov [illegible] tilleries.

BIÉLOLOUTZKAÏA, bourg de Russie (gouv. de Kharkov [illegible]

BIÉLOTZERKOVKA, [illegible] tava, sur l'Oulaï, sous-affluent du Dniéper par la Soula ; 3.000 hab. Céréales.

BIÉLOVODSK, [illegible] eaux-de-vie, tanneries.

BIÉLOZÉRIÉ, bourg de Russie (gouv. de Kiev), sur [illegible]

BIÉLOZERKA, [illegible]

BIÉLOZERKA-BOLCHAÏA, ville de Russie (Tauride ; [illegible] hab. Vignobles, distillerie.

BIÉLOZERKA-VERKHNAÏA, bourg de Russie (Tauride [illegible] hab. Distilleries.

BIÉLOZERSK, ville de Russie (gouv. de Novgorod), [illegible] 7.000 hab. Industrie et commerce actifs ; fabrication de toiles, distilleries d'eau-de-vie, tanneries, etc. La ville est une des plus anciennes de cette partie de la Russie, mentionnée [illegible] principauté particulière.

BIELSCHOWITZ, bourg d'Allemagne (Prusse [prov. de Silésie, présid. d'Oppeln]) ; 3.500 hab. Métallurgie du fer et du zinc, laminoirs, forges, fabrication de toiles.

BIELSK, ville de Russie (gouv. de Poltava), sur le [illegible]

BIÉLYÉ-KOLODÉRI, bourg de Russie (gouv. de Moscou), sur l'Oka, affluent du Volga ; 3.500 hab. Industrie active : distilleries d'eaux-de-vie, tannerie, grande fabrication de toiles.

BIÉLYI-JAR, bourg de Russie (gouv. de Samara), sur le Volga ; 5.000 hab. Petit port de rivière assez actif ; pêcheries, tanneries, distilleries.

BIÉLYI-KOLODEZ, bourg de Russie (gouv. de Kharkov) ; 3.000 h. Céréales. — Ville du gouv. de Koursk, sur la Tima, sous-affluent du Dniéper ; 4.000 hab. Tanneries.

BIELZITE (*bil-zit'*) n. f. Carbure d'hydrogène naturel, qui est une résine fossile.

BIENAIMÉ (Amédée-Pierre-Léonard), amiral et homme politique français, né à Paris en 1843. Entré à l'École navale en 1859, aspirant en 1861, il combattit à Puebla ; enseigne de vaisseau en 1864, il était encore la même année pour sa belle conduite à la Grande Comore ; lieutenant de vaisseau 1868, il servit pendant le siège de Paris (1870-1871) et se distingua au combat du Moulin-de-Pierre. Capitaine de frégate (1880), capitaine de vaisseau (1887), il remplit une mission au Spitzberg, participe à la conquête de Madagascar et plante le drapeau français à Tamatave, à Majunga, à Marovoay. Promu contre-amiral le 8 juin 1895 et vice-amiral le 8 avril 1900, il remplit en 1901 les fonctions de chef d'état-major général de la marine et fut nommé préfet maritime de Toulon en 1902. Mis en disponibilité à la suite de dissentiments très prononcés et très vifs avec le ministre de la marine, C. Pelletan, il demanda sa mise à la retraite (1904) et, sollicité par le parti nationaliste, posa sa candidature dans le IIe arrondissement de Paris. Il fut élu député le 8 janvier 1905. Il a publié avec P. Colliard : *Péril national* (1905).

BIENAYMÉ (Irénée-Jules), statisticien et administrateur français, né et mort à Paris (1796-1878). Admis à l'École polytechnique en 1815, il n'y resta qu'un an et, étant entré dans l'administration des finances, il parvint au grade d'inspecteur général. Très érudit, il s'occupa surtout de l'étude du calcul des probabilités et de ses applications aux sciences financières ; c'est lui qui fixa la base des calculs pour la caisse de retraite de la vieillesse. Il fut nommé membre libre de l'Académie des sciences en 1852. On lui doit notamment : *Probabilité des erreurs dans la méthode des moindres carrés* (1852) ; *Remarques sur les différences qui distinguent l'interpolation de Cauchy de la méthode des moindres carrés* (1853) ; *Considérations à l'appui de la découverte de Laplace* (1853) ; *Sur les fractions continues de M. Tchebichef* (1858) ; *Sur un principe de M. Poisson : loi des grands nombres* (1859).

BIENAYMÉ (Arthur-François-Alphonse), ingénieur français, né à Paris en 1834, m. en 1906. Sorti de l'École polytechnique en 1853, il entra dans le génie maritime où il fit sa carrière. Il devint directeur des constructions navales en 1886. Il fut directeur de l'École d'application du génie maritime, à Brest. En 1901, il fut nommé membre de l'Académie des sciences (géographie et navigation). On cite, parmi ses travaux savants : *les Machines marines*. [illegible] (1887, avec atlas). La liste de ses publications est donnée dans : *Notice sur les travaux de M. Bienaymé* (1885 et 1892).

BIENOWITZ, bourg d'Allemagne (Prusse [prov. de Silésie]), sur la Katzbach, affluent de l'Oder ; 600 h. C'est près de Bienowitz que Frédéric II gagna, en 1760, sur le général autrichien Laudon la bataille dite *de Liegnitz*.

BIENSERVIDA, ville d'Espagne (Murcie [prov. d'Albacète]), sur un sous-affluent du Guadalquivir par le Guadarmena ; 2.000 hab. Eaux thermales sulfureuses et ferrugineuses.

BIENVENU (le bienheureux) [en lat. *Benvenutus*], disciple de saint François, mort à Corneto, dans la Pouille, en 1232. Fête le 29 juin. — Un autre bienheureux du même nom, franciscain, lui aussi, fut nommé par Urbain IX évêque d'Osimo, dans la province de Rome, où il mourut, après douze ans d'épiscopat en 1276. Fête le 22 mars.

BIENVENU MARTIN. V. MARTIN (Bienvenu).

BIERBAUM (Otto Jules), écrivain allemand, né à Grünberg [illegible] philosophie et de droit, et se livra ensuite à l'étude du chinois dans le but d'entrer dans la carrière consulaire. Mais, ayant écrit pour la « Nouvelle Presse libre » de Vienne des articles remarqués, il renonça à cet avenir pour se [illegible] Berlin, où, l'année précédente, il avait, pendant cinq mois, dirigé la revue [illegible] Théâtre libre [illegible] dique *Pan* et il devint l'un des éditeurs de la revue « l'Ile ».

Les premières œuvres de Bierbaum le montrent sous l'influence du naturalisme, qui était alors la mode régnante [illegible] bolisme teinté de moyen âge, forme d'art pour laquelle [illegible] humoriste dont la gaieté, un peu débridée et qui ne ré[illegible] mans où la fantaisie règne souverainement et où la des-

[illegible] place à la [illegible]. Tels sont : [illegible] sous le titre [illegible] 1899; un Voyage [illegible] Bierbaum a écrit des études de littérature et d'art : *Detlev* [illegible] 1903 ; une pièce de [illegible] *Kern* (1905); etc.

Bierbeek [illegible] **Bierlais**, [illegible] gique [illegible] taire de la Dyle [illegible]

Biermer (Magnus), économiste et professeur allemand, [illegible] nique d'Aix-la-Chapelle, à l'académie de Munster, à l'uni[illegible] de plusieurs grandes commissions d'études pour l'établissement de canaux et de voies ferrées en Prusse et membre des commissions d'assurances sociales de l'empire. [illegible] *la question monétaire* (2e éd., 1896); *l'Etalon d'or* (1896); [illegible] *Grande-Bretagne* (1898); *la Politique commerciale alle*[illegible]

***Bierstadt** (Albert), peintre américain, d'origine allemande, [illegible] en 1902. Il s'est consacré à la peinture de paysage dans le goût des maîtres de l'école de Dusseldorf, où il s'était formé. Fixé en Amérique depuis près d'un demi-siècle, il s'est fait une grande réputation aux Etats-Unis. Citons de [illegible] *Rocheuses, Lander's-Peak*, etc. Bierstadt a fréquemment séjourné en France.

Biéthényle n. m. Syn. de bivinyle.

Bietre [illegible] mort en [illegible]

***Bigéminé, e** adj. — Méd. Se dit du pouls lorsque deux pulsations se succèdent rapidement et sont séparées des deux suivantes par un intervalle plus long. (S'observe dans l'intoxication digitalique.)

Biggar, v. du Royaume-Uni (Ecosse [comté d'Edimbourg]), sur le *Biggar-Water*; 3.000 hab. Fabrication d'étoffes, filatures, lainages.

Bighildino, bourg de Russie (gouv. de Riazan), sur le Don : 3.500 hab. Tanneries, distilleries d'eau-de-vie.

Bigliana, bourg d'Austro-Hongrie (prov. du Littoral), dans les Alpes Carniques et non loin de la mer Adriatique; 3.000 hab. Vignobles.

***Bigot** (Léon), littérateur français, né à Paris en 1835. — Il est mort à Caen en 1905.

Bigot (Alexandre), céramiste français, né à Mer (Loir-et-Cher) en 1862. Il suivit le cours de Wurtz à la Sorbonne, prit sa licence de physique en 1884, fut préparateur de Friedel à l'Ecole des mines, professa les sciences en 1887 à l'Ecole alsacienne, et passa son doctorat en 1890 avec une thèse sur les *Dérivés de la glycérine*. En 1889, Carriès lui demanda des conseils techniques sur la fusion de certains émaux. Ce qu'aucun livre ne pouvait lui apprendre, Bigot le chercha par des expériences scientifiques multipliées, et le trouva. Il apprit alors le métier de potier, étudia méthodiquement, grâce à ses connaissances géologiques, une série innombrable de compositions d'émaux, fit parmi celles-ci un choix artistique, soumit au grand feu (1.300°) terre et émail cuits dans une seule opération savamment combinée, et put bientôt montrer dans les *grès flammés* une hardiesse d'application, une richesse de tons et une grande variété de formes. A partir de 1894, les Salons annuels et les Expositions marquent ses progrès et ses succès. En 1896-1897, Bigot, à l'exemple de Carriès, applique le grès à l'architecture, et exécute ses premières cheminées, à la fois pratiques et décoratives. En 1899, il entreprend la façade d'une maison de l'avenue Rapp, toute en grès, tentative couronnée au concours de la Ville de Paris. En 1900, il obtient un grand prix à l'Exposition, et plusieurs médailles. En 1905, la Société centrale des architectes lui décerne sa grande médaille à titre de décorateur.

Bigot.

Parti de l'ustensile (tasse, encrier, porte-bouquet), Bigot a parcouru toute l'échelle de la céramique d'art pour arriver à la grande décoration et à l'architecture elle-même. Il ne s'est pas borné au simple placage des façades. C'est une vraie collaboration du grès avec le ciment armé qu'il a tentée, par exemple dans la *façade et l'intérieur de l'église Saint-Jean de Montmartre*.

Outre les travaux cités (auxquels il faut joindre une maison rue Franklin (Paris), une autre avenue Wagram, etc.), les principales applications du grès à l'architecture réalisées par Bigot sont : *Décoration intérieure de la chapelle Saint-Médard; Décoration de l'autel et de la chaire de Saint-Antoine; Décoration extérieure de l'établissement thermal d'Evian; le Dôme du four crématoire au Père-Lachaise*; etc.

Bigouden [illegible] n. f. Nom donné aux femmes de Pont-l'Abbé (Finistère), à cause de leur coiffe appelée *bigouden*.

Bigourdan (Guillaume), astronome français, né à Sistels (Tarn-et-Garonne) en 1851, il entra à l'Observatoire de Toulouse, puis à celui de Paris en 1880, et devint membre du Bureau des longitudes (1903) et membre de l'Académie des sciences (1904). Ses travaux portent essentiellement sur les procédés d'observation et la mesure des positions des objets célestes. Il a entrepris, durant de longues années, un catalogue des nébuleuses visibles à Paris et découvrit, chemin faisant, un certain nombre de nébuleuses faibles, restées inaperçues jusqu'alors. Il développa l'usage de la vis pour la mesure des deux coordonnées, l'usage des pointes pour les mesures d'étoiles doubles, fit de nombreuses observations de comètes, se préoccupa des erreurs d'observation et des perfectionnements à apporter aux instruments, accumula les données relatives à la météorologie, à l'intensité de la pesanteur, et groupa d'utiles données pour contribuer à des recherches d'histoire et de bibliographie astronomique.

Bigsbyite n. f. Oxyde naturel de fer et de manganèse avec titane.

***Bigue** n. f. Encycl. — *Bigue flottante*. On a construit pour l'arsenal de Dantzig une bigue de grande dimension, capable de soulever un poids de 150 tonnes à la vitesse de 0m,5 par minute. La disposition spéciale du fauconneau ou sommet de la charpente de cette bigue permet d'opérer toutes les manœuvres, dépôt ou prise des charges, devant les pieds mêmes de la machine, ce qui est indispensable pour la manutention des pièces de très fortes dimensions. Etant donnée l'impossibilité d'installer un appareil aussi puissant sur pivot, on évitant les effets de torsion, on a dû l'établir sur un ponton qui permet, par son déplacement, d'atteindre tous les points de la surface d'un navire. La hauteur extérieure de la flèche de la bigue

[illegible]

est de 48 mètres, et sa volée maximum de 30 mètres. Le ponton, qui mesure 27 mètres de longueur sur 20 mètres de largeur et 3 mètres de hauteur, est muni de deux hélices actionnées chacune par un moteur de 60 chevaux. En mettant en marche contraire les deux propulseurs, on fait virer le ponton et, par conséquent, la bigue tout entière. Comme contrepoids, on a ménagé dans le ponton un réservoir à eau (*water-ballast*) de 130 tonnes, dont le remplissage et la vidange sont effectués à l'aide d'une pompe à vapeur.

Bihar (monts), massif montagneux d'Austro-Hongrie, aux confins de la Transylvanie. Les monts Bihar sont limités au N. par le Körös Rapide, au S. par le Körös Blanc. Leurs principales arêtes s'étendent du N. au S. et encadrent les pittoresques et profondes vallées du Körös Noir et du Vida. Principaux sommets : le *Vlegyasza* (1.847 m. d'altitude) et le *Kukurbeta* (1.851 m.). Vastes forêts; gisements miniers : sel, fer, cuivre, nickel, etc.

Bihourd (Paul-Louis-Georges), diplomate français d'origine bordelaise, né en 1846. Avocat à la cour d'appel, il prit part à la guerre franco-allemande de 1870-1871, fut fait prisonnier à Metz et interné à Brême. De retour en France, il débuta dans l'administration préfectorale comme secrétaire général de la préfecture de la Charente (1876); il remplit les mêmes fonctions dans l'Yonne et en Seine-et-Marne. Il fut préfet de l'Aube en 1877, de l'Hérault en 1879, du Pas-de-Calais en 1880, de Meurthe-et-Moselle en 1883. Directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'Intérieur en 1885, il fut nommé, en 1886, ministre plénipotentiaire, chargé des fonctions de résident général en Annam et au Tonkin (non installé). Il fut ensuite chargé, en 1888, des fonctions d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Lisbonne (1890), à La Haye (1895), où il fut également plénipotentiaire à la conférence de la Paix (1899). En janvier 1900, il fut envoyé comme ambassadeur à Berlin.

Biia ou **Biya**, riv. de la Sibérie méridionale, une des deux branches mères du grand fleuve Obi ou Ob. Elle naît près de la frontière chinoise, sur un plateau des monts Altaï, haut de 2.300 mètres, et sert d'affluent au lac Djuldju-Kol, sous le nom de *Tchoulychman*, se jette dans la partie méridionale du lac Teletzkoïé et en sort au N.-O. sous le nom de Biia. Après avoir arrosé Biisk, elle s'unit à la rivière Katound, plus occidentale, pour former l'Obi.

Bilbasov (Vasili Andreevitch), historien et publiciste russe, né à Poltava en 1837, mort à Pavlovsk en 1904. Il fit ses études à l'université de Saint-Pétersbourg, où il devint plus tard professeur. Il a publié de nombreux travaux historiques, relatifs à l'histoire de la Russie, de l'Allemagne et des pays slaves. Le plus important est une histoire de Catherine II. Cet ouvrage fut commencé en Russie, mais la suite de la publication fut interdite pour des raisons politiques. Une partie de cet ouvrage a été traduite en allemand (*Geschichte Catharina II*, Berlin).

Bilbaut-Vauchelet (Juliette-Marie-Angélique), cantatrice scénique française, née à Douai en 1855. Elève de l'Ecole de musique de Douai, elle y étudia d'abord le violon, puis le chant, alla ensuite à Paris, et se fit admettre au Conservatoire, où elle obtint, en 1875, le premier prix de chant et un second prix d'opéra-comique. Engagée à l'Opéra-Comique, elle y débuta avec un succès éclatant dans le *Pré aux Clercs*, en 1877. Sa voix étendue et déli[illegible]

[illegible] *mants de la couronne*, où surtout son triomphe fut complet; puis, elle créa plusieurs rôles dans : *Galante Aventure*, la [illegible]

baut-Vauchelet, qui avait épousé en 1881 le ténor Nicot, [illegible]

Bilboquettiste [ke-tist'] n. m. Qui joue au bilboquet, qui est habile au bilboquet.

Bildt (Karl Nils Daniel), diplomate et historien sué[illegible]

Rome (1905). Erudit, très lettré, il a publié divers livres d'histoire, relatifs notamment à l'histoire de la colonie [illegible] *et le cardinal Azzolino* (1899); etc.

Bilharziose [illegible] l'organisme de la *bilharzia*.

— Encycl. Les accidents de la *bilharziose* ne s'observent qu'en Afrique. Les œufs sont absorbés dans les eaux de boisson; le développement des vers provoque surtout des hématuries.

Bilhaud (Paul), auteur dramatique, né à Allichamps (Cher) en 1854. Il fut attaché pendant une quinzaine d'années au ministère des Beaux-Arts. Il débuta en 1879 par des monologues, dont quelques-uns devinrent célèbres, tels *le Hanneton*, et par des chansons qui furent mises en musique par Darcier ou Henrion; puis il donna en 1881, au théâtre du Gymnase, *la Première Querelle* (1895), et écrivit avec Albert Barré une série de vaudevilles [illegible] *Paradis* (1895). Cette dernière pièce marquait en outre le commencement de sa longue collaboration avec Hennequin. Il avait donné au Vaudeville : *les Espérances* (1892), et *la Veuve de Damoclès*; de courtes comédies en un acte, *Première ivresse* et *Qui?* (1894) lui permirent d'entrer successivement à l'Odéon et au Théâtre-Français. *Ma Bru*, écrite avec Fabrice Carré, fut du reste un des succès de l'Odéon (1899). Avec Hennequin, Paul Bilhaud a signé *M'amour* (Palais-Royal, 1901); *Nelly Rozier* (Nouveautés, 1901); *la Famille Boléro* (Nouveautés, 1903); *Heureuse*, avec Hennequin (Vaudeville, 1903); *les Dragées d'Hercule* (1904); *la Gueule du loup*, avec Hennequin (Nouveautés, 1904). Toutes ces comédies-vaudevilles, très habilement faites, valent par le comique des quiproquos et la vivacité du dialogue. Paul Bilhaud a publié en outre deux volumes de vers fantaisistes : *Gens qui rient* (1881), *Ça!... et le reste* (1903), un volume de prose : *Nous deux* (1904), des livres pour les enfants, et donné quelques livrets aux compositeurs Ch. Lecocq, G. Serpette, etc.

[illegible]

Bilibine (Ivan Iakovlevitch), peintre russe, né à Tarkhovkov (gouv. de Saint-Pétersbourg) en 1876. Il fit ses études à Saint-Pétersbourg, commença son droit et étudia la peinture sous la direction de Riepine et de Iaroschenko. Il se perfectionna ensuite à Munich. Il s'est particulièrement consacré à l'illustration polychrome des contes et des épopées populaires russes.

Biligène, biligénique adj. Qui a rapport à la bili[illegible]

Biligénèse (de *bile*, et du gr. *génésis*, formation) n. f. Physiol. Elaboration de la bile par le foie. V. bile, et foie.

Bilimbaevskié, v. de Russie (gouv. de Perm); 7.500 h. Forges, fonderies de fer.

Biliphéique [illegible] *phaios*, brun) adj. Qui a rapport à la bile. [illegible] la présence dans le sang des pigments normaux de la bile; on l'oppose à l'*ictère hémaphéique*, dû à une destruction anormale des globules rouges.

Bilk, bourg d'Allemagne (Prusse [prov. du Rhin, présid. de Dusseldorf]); 5.000 hab. C'est proprement un faubourg industriel de Dusseldorf. Observatoire astronomique; importantes usines pour la construction du matériel de chemins de fer.

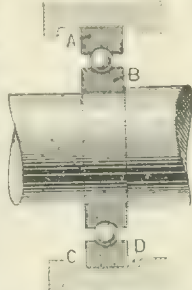
***Bille** [illegible] construction de machines de plus en plus employé aujourd'hui pour diminuer les frottements. Au début, elle fut réservée à la bicyclette, dont tous les *roulements* furent bientôt *montés sur billes*.

Aujourd'hui on constitue couramment des paliers et des butées à billes dans des machines de toutes sortes. Vigreux l'introduisit dans la construction des turbines hydrauliques en créant son pivot à billes destiné à remplacer le pivot d'Arson presque exclusivement em[illegible] pliqua les roulements à billes successivement aux changements de vitesse, aux magnétos d'allumage, aux fusées des roues, sur l'initiative d'un Allemand, Maybach, puis récemment aux paliers des moteurs à explosion Hotchkiss, Charron) et même aux têtes de bielle (Boudreaux) avec grand succès. Enfin, l'industrie électrique a introduit aussi la bille dans ses moteurs. Les roulements de bicyclette

[illegible] creuse le chemin des bil- [illegible]



alors cône et cuvette s'usent. Si le roulement est à *trois* contacts, l'usure a [illegible] pivotement. Ce dispositif à trois contacts est alors préférable [illegible] toujours l'usure uniquement sur la partie tournante du roulement à billes et éviter l'usure [illegible]

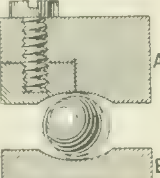


[illegible] roulement par cônes et cuvettes [illegible] En construction mécanique usuelle on préfère des coussinets à billes, [illegible] d'une cuvette.

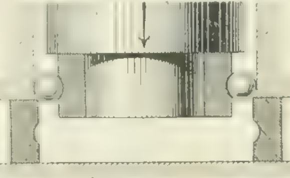
Ces coussinets sont alors formés de deux bagues concentriques, les billes roulant dans une gorge creusée à l'extérieur de la bague interne et à l'intérieur de la [illegible]

On monte toujours ces roulements [illegible] des bagues pour que l'autre [illegible] un jeu de 1 millimètre environ.

Primitivement, on introduisait les billes entre les deux bagues par une encoche pratiquée dans celle des deux bagues qui ne tourne pas (*fig.* 3). Cette encoche était refermée par une pièce rapportée, et on la plaçait dans la partie où elle ne travaille pas, par exemple en haut de la bague fixe, pour un coussinet supportant le poids d'un arbre. C'était une sujétion. On l'a fait disparaître aujourd'hui par deux procédés. Le plus ancien consiste à introduire les billes en désaxant les deux bagues; puis, comme on ne peut ainsi en introduire qu'une partie de ce qui remplirait le coussinet, on maintient les billes écartées uniformément en introduisant entre elles des petits ressorts. Le plus récent procédé consiste tout simplement à empiler l'un sur l'autre la grande bague, les billes et la petite bague, et à [illegible] le tout l'un dans l'autre d'un coup de presse [illegible]



[illegible] tage constitue [illegible] sistance de toutes [illegible]



Au début, on mettait de toutes petites billes; aujourd'hui, la tendance est d'en employer de 8 à 20 millimètres de diamètre, suivant les charges. L'huile adhère aux billes par capillarité et permet leur glissement l'une sur l'autre sans résistance. Il faut donc que la force centrifuge n'empêche pas l'adhérence de l'huile. Cette condition conduit à employer des billes d'autant plus grandes que la vitesse de déplacement d'un des chemins de roulement par rapport à l'autre est plus grande. Cependant cette vitesse ne doit guère dépasser 6 à 8 mètres par seconde, le roulement à billes étant, ce qui peut sembler paradoxal puisqu'il diminue les frottements, un roulement de petite vitesse. Lorsqu'on atteint des vitesses périphériques des coussinets plus élevées (on est déjà parvenu à 15 mètres pour des turbines à vapeur et pour des chemins de fer électriques notamment), il faut revenir au coussinet lisse, dont le coefficient de frottement s'améliore d'ailleurs avec la vitesse.

D'une manière générale on peut compter qu'un coussinet à billes présente un effort résistant dû au frottement égal au 1/1.000 de la charge, ce frottement pouvant [illegible] billes tournant lentement.

Quant à la résistance proprement dite des billes en acier dur cémenté, elle est énorme. Une bille de 19 millimètres entre deux plans d'acier cémenté ne se brise pas avant une pression dépassant 20 tonnes.

BILLE (Carl Steen Andersen), homme politique danois, né à Nykjøping en 1828, mort à Copenhague en 1898. Il vécut quelque temps à Paris, revint ensuite dans sa [illegible] posten », remplacé peu après par le « Dagblad », journal politique dont il devint propriétaire en 1853, et qui, persécuté par le gouvernement, prit bientôt une grande impor- [illegible] son journal d'après les modèles anglais, en fait l'organe [illegible] ting (1861), il est réélu pendant vingt ans. Correspondant [illegible]

BILLEREY (François), médecin français (1776-1839). Il remporta en 1803, sur Laënnec, son ami et son émule, le [illegible] 1805), y devint directeur de l'École de médecine et inspecteur des eaux minérales. Il eut le mérite de reconnaître et de proclamer, à l'encontre de la science officielle, la con- [illegible] *la* [illegible] *de l'Inde* (1832). On lui doit aussi la création des thermes d'Uriage.

***BILLET** (Pierre-Célestin), peintre français, né à Cantin (Nord) en 1876. — Ce peintre a pris part à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) avec *Pêcheuses de crevettes* [illegible] qui ont valu à leur auteur une médaille d'argent.

BILLING (Axel Gottfrid Leonard), évêque suédois, né à Ennestad (Kristianstad) en 1841. Ses études terminées à l'université de Lund, il fut désigné pour enseigner la théologie et l'hébreu à l'école cathédrale de cette ville, devint (1867) docent de théologie pratique à l'université, se fit ordonner prêtre (1872), fut nommé (1881) professeur de théologie pratique, puis évêque de Vesterås (1884), et chapelain de la cour (1885). Membre de la première chambre du Riksdag depuis 1883, il y est devenu le défenseur attitré des idées conservatrices de la majorité du clergé suédois. On lui doit de nombreux travaux théologiques.

BILLINGE, [illegible] Angleterre [illegible] partagée entre les deux agglomérations de BILLINGE-CHAPEL-END et de BILLING-HIGHER-END. Commerce de céréales et de bestiaux.

BILLOT (Albert), diplomate français, né en 1841. Docteur en droit, il entra au ministère des affaires étrangères en 1865 et y suivit toute la carrière. Directeur du contentieux et ministre plénipotentiaire en 1880, il devint directeur des affaires politiques en 1882. Il fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Lisbonne en 1885, présida, la même année, la commission du canal de Suez. Il fut ambassadeur à Rome, auprès du Quirinal, de 1890 à 1897. Il a publié : *Traité de l'extradition* (1874).

BILSE (Fritz Oswald), officier et écrivain allemand, né à Kirn sur la Nahe (prov. Rhénane) en 1878. Il publia, en 1903, sous le titre *une Petite garnison*, un roman qui eut un certain retentissement. Il y fait une vive et ardente critique de la vie militaire dans une petite ville de garnison. Il montre la démoralisation du corps des officiers; l'alcoolisme devenant une diversion à l'ennui, les dettes amenant les officiers à des actes répréhensibles, le service souffrant aussi bien du favoritisme que de la rancune. Ce qui fut un objet de scandale, c'est le caractère de roman à clef donné à ce livre, où la ville et la garnison de Forbach reconnurent aisément les originaux sous les noms d'emprunt. Bilse fut traduit devant le conseil de guerre de Metz et, après de longs débats (9-11 nov. 1903), condamné, pour offenses envers ses supérieurs et désobéissance, à six mois de prison. Il était, de plus, rayé des cadres de l'armée et son roman confisqué. Le bruit fait autour de l'affaire aida au succès du livre, qui ne témoigne pas d'un grand talent littéraire. Outre ce roman, Bilse a écrit : *Fantaisies militaires* (1903), *Vérité*, drame (1904), *le Château bleu*, roman (1904), *Chère patrie*, roman (1905), *Fruits meurtris*, drame (1905).

BIMBISARA n. f. Genre d'insectes lépidoptères rhopalocères, de la famille des nymphalidés, créé en 1899 pour quelques espèces de la région indo-malaise. (Ce sont de jolis papillons voisins des neptis; la *bimbisara pseudorkasi*, de l'Inde, est le type du genre.)



Bimbisara red. d'un tiers).

BINDESBÖLL (Michel-Gottlieb-Birkner), architecte danois, né en 1800, mort à Copenhague en 1856. Il parcourut l'Allemagne et la France afin d'étudier l'architecture et les monuments, retourna à Copenhague et fit ensuite des voyages en Italie et en Grèce, où il se passionna pour les architectures et les décorations des temps archaïques. A son retour en Danemark, il construisit, de 1839 à 1848, le musée Thorwaldsen en utilisant les éléments décoratifs des étrusques. On lui doit, aussi, l'établissement de bains de Klampenborg et plusieurs églises et hôtels de ville danois.

***BINET** (Victor-Jean-Baptiste-Barthélemy), peintre français, né à Rouen en 1849. — Ce fin paysagiste a pris part aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris). A cette dernière, il avait envoyé *la Barre à Saint-Aubin-sur-Quillebeuf, Soir d'été, Crépuscule à Croisset, les Usines à Croisset, Nuit claire, la Plaine, la Barre, Soir d'hiver*, qui lui ont valu une médaille d'or à chacune des deux Expositions. Il a continué à exposer, aux Salons annuels, des paysages de sa province natale. Au Salon de 1904, il a envoyé : *Jardin à Caudebec-en-Caux*.

BINET (René), architecte et aquarelliste français, né à Chaumont (Yonne) en 1866. Il entra à l'École des beaux-arts en 1886, et débuta aux Salons comme aquarelliste. Ses *Vues d'Algérie*, d'un dessin pur, d'une intensité de tons remarquable, lui valurent, en peu d'années, une réputation incontestée. Comme architecte, il a construit la *Porte monumentale* de l'Exposition universelle de 1900 (Paris) ouvrant sur la place de la Concorde.

BING (Samuel), collectionneur français, né en 1838, mort à Vaucresson (Seine-et-Oise) en 1905. Il débuta dans l'industrie de la céramique et s'intéressa particulièrement aux produits de l'extrême Orient, qu'il alla en 1875 étudier sur place en parcourant la Chine et le Japon. Il y acheta des bibelots, véritables chefs-d'œuvre, les envoya en Europe et fut un des promoteurs du japonisme en France. Il fut recherché comme expert dans les ventes artistiques et rédigea, à cet effet, des catalogues précieux par leur érudition; ce fut lui qui dirigea la vente des collections importantes, celles, entre autres, de Burty, Goncourt, Hayashi, Gillot, etc. Son *Japon artistique*, publication périodique, fit connaître les artistes de ce pays.

BINGER [*jé*] (Louis-Gustave), explorateur et administrateur français, né à Strasbourg en 1856. Il profita de ses longs séjours dans l'Afrique occidentale, comme officier d'infanterie de marine, pour étudier les langues du pays, remplit plusieurs missions scientifiques au Sénégal [illegible] de 1887 à 1889 [illegible] Niger jusqu'au golfe de Guinée. Après avoir rédigé la relation de ce voyage, Binger exécuta une nouvelle exploration à l'intérieur de la Côte d'Ivoire, dont il fut nommé gouverneur en 1893. En 1897, il fut nommé directeur des affaires d'Afrique au ministère des colonies. Ses travaux les plus importants sont la carte des pays du Soudan occidental [illegible] et *Du Niger au golfe de Guinée par le pays de Kong et le Mossi* (1891).



Binger.

BINONYLE n. m. Hydrocarbure [illegible] que l'on obtient en traitant l'iodure de nonyle par le sodium.

BIOGÈNE (du gr. *bios*, vie, et *gennân*, engendrer) n. m. Biol. Nom sous lequel Verworn désigne la molécule d'albumine vivante (le matière vivante), pour la distinguer de la molécule d'albumine morte.

— ENCYCL. Les caractères du *biogène* sont : l'existence d'un radical CAz, combiné en cyanogène (Pflüger), radical qui n'existe pas dans l'albumine morte, et une grande instabilité, qui le rapproche des matières explosibles. « Les biogènes représentent le véritable substratum de la vie. C'est dans leur continuelle décomposition et recomposition que consiste le processus de la vie dont les divers phénomènes vitaux sont l'expression. » (Verworn.)

BIOGNOSIE (*ghno-zî* — du gr. *bios*, vie, et *gnôsis*, connaissance) n. f. Étude de la physiologie des organismes végétaux et animaux, considérée dans ce qu'elle a de spécial par rapport aux fonctions d'échanges de matières, d'échanges de forces et des changements morphologiques (croissance, génération, développement, hérédité).

BIOLLAY (Paul-Maurice-Valentin), auteur dramatique français, né à Paris en 1859. Il a fait représenter des saynètes et des pièces d'un tour agréable et spirituel : *Hier et Aujourd'hui*, comédie en un acte (Menus-Plaisirs, 1885); *une Affaire*, comédie en un acte (Déjazet, 1885); *Entre deux âges*, comédie en un acte (1886); *Tous les lauriers ne sont pas roses*, comédie en deux actes (1887); *l'Embarquement pour Cythère*, comédie en un acte (cercle Pigalle, 1887); *Monsieur Bute*, pièce en 3 actes (théâtre Libre, 1890); *l'Affranchie*, comédie en 3 actes (théâtre Libre, 1892); *les Petites*, pièce en 3 actes (théâtre Antoine, 1902); *les Angles du divorce*, comédie en 5 actes (Athénée, 1902); etc.

Biologia centrali-americana, publication, fondée en 1880 par Ducane Godman, de Londres, et destinée à faire connaître l'histoire physique et naturelle de l'Amérique centrale, ainsi que son archéologie. Non content de consacrer des sommes énormes à cet ouvrage scientifique orné de plusieurs centaines de planches, D. Godman n'a pas cessé d'acheter des collections dont les spécimens servent aux descriptions faites par les savants, ses collaborateurs. Parmi eux, il faut citer : E.-R. Alston, qui a publié *les Mammifères*; O. Salvin, *les Oiseaux* (4 vol.); A. Günther, *les Reptiles et Batraciens*; E. von Martens, *les Mollusques terrestres et d'eau douce*; W. Bates, *les Coléoptères carnassiers*; etc. L'archéologie a été traitée par A. P. Maudslay et par J.-T. Godman, etc. Avec l'*Expédition du « Challenger »*, c'est la publication scientifique qui honore le plus l'Angleterre, et l'on doit remarquer qu'elle est entièrement due à l'initiative privée.

BIOMÉTRIQUE (*trik*) ou **BIOMÉTRIE** (*trî* — du gr. *bios*, vie, et *métron*, mesure) n. f. Biol. Partie nouvelle de la biologie, qui applique aux êtres vivants les méthodes statistiques et les formules du calcul des probabilités. (A. Giard.)

— ENCYCL. Fondée par Quételet, Galton et Pearson, elle a déjà donné, entre les mains de Wheldon, de Davenport, de Camerano, des résultats intéressants, notamment en ce qui concerne le mode d'association et la fréquence des caractères et des attributs, ainsi que le sens et l'amplitude des variations morphologiques.

BIONOMIE (*mî* — du gr. *bios*, vie, et *nomos*, loi) n. f. Science des lois de la vie.

— ENCYCL. Considérée à tort comme synonyme de *biologie*, la *bionomie*, dont le nom paraît avoir été employé pour la première fois par Erasme Darwin, grand-père de l'illustre naturaliste Ch. Darwin, est l'étude et la recherche des lois qui président aux phénomènes de la vie, des plus simples aux plus complexes. Elle n'est donc qu'une branche de la biologie et se distingue à la fois de la biologie générale, qui étudie les rapports des organismes entre eux et avec le milieu dans le présent et le passé, de la physiologie cellulaire, de la physiologie générale et de la morphologie, auxquelles elle emprunte cependant leurs lois les plus compréhensives. W. Preyer s'est servi de ce terme comme synonyme de *physiologie générale*. Plus récemment, Wilson l'a utilisé dans le sens qui vient d'être indiqué.

BIOPSIE (*op-sî*) n. f. Opération ayant pour but de prélever sur un individu vivant un fragment d'organe pour le soumettre à l'examen microscopique. (La biopsie est employée surtout pour le diagnostic des tumeurs, afin de reconnaître si elles sont bénignes ou d'origine maligne.)

BIOT (Gustave), graveur belge, né à Bruxelles en 1833, mort en 1905. Élève de Calametta, il conquit le prix de Rome en 1855. Depuis, il a exposé fréquemment au Salon de Paris, où il obtint en 1873 une médaille de 2e classe, et en 1876 une médaille de 1re classe avec le *Triomphe de Galatée*, d'après Raphaël. Cette même œuvre et le *Portrait de l'empereur d'Autriche*, d'après Angeli, lui valurent une médaille de 1re classe à l'Exposition de 1878 (Paris). Hors concours en 1889, il a reçu une médaille d'or en 1900. On cite encore, parmi ses meilleures planches : *Paysans flamands*, d'après Madou; *Madonna della Scala*, d'après Corrège; [illegible] d'après Germak; le *Portrait de* [illegible], d'après Sandoz; *l'Ascension du Christ*, d'après Gustave Doré; le *Portrait de la reine des Belges*, d'après Gallait; *la Madeleine*, d'après Quentin Metzys.

Gustave Biot était membre de l'Académie des beaux-arts de Bruxelles depuis 1884 et membre correspondant de l'Académie des beaux-arts de Paris depuis 1893.

BIOTONUS (*auss*[illegible] du gr. [illegible]) n. m. Biol. Rapport entre [illegible] assimilation [illegible] et la désassimilation D.

[illegible] Le rapport $\frac{A}{D}$ [illegible] correspond à l'équilibre des échanges et, par conséquent, à l'état adulte. Le rapport $\frac{A}{D}>1$ exprime la croissance, la période d'anabolisme ; le rapport $\frac{A}{D}<1$ exprime l'atrophie, la vieillesse, la période [illegible] variable des excitants, et c'est là ce qu'il est difficile de [illegible]

BIPHÉNOL n. m. Syn. de DIPHÉNOL. (T. III.)

BIPHÉNYLÈNE [illegible] (T. III.)

BIPHTALIQUE [illegible]

BIPHTALYLE n. m. V. DIPHTALYLE.

BIPIPÉRIDINE n. f. Composé que l'on obtient en traitant la [illegible]

BIPOLAIRE (*lèr*) adj. Qui possède deux pôles. (Se dit surtout des cellules nerveuses possédant deux prolongements axiles.)

BIQUINOLÉINE n. f. Syn. de DIQUINOLÉINE. ‖ V. QUINOLÉINE. (T. VII.)

BIRADIOLITE ou **BIRADIOLITES** [illegible] mollusques lamellibranches, de la famille des radiolitidés, comptant de nombreuses espèces fossiles dans le crétacé de l'hémisphère nord. (Les biradiolites sont des coquilles épaisses, à valves inégales, plus ou moins coniques, et singulièrement contournées, etc.)

[illegible]

BIRCH-HIRSCHFELD (Adolf), professeur et érudit allemand, né à Kiel en 1849. Il étudia à partir de 1868 les sciences naturelles, puis la philologie et les littératures romanes, et fut chargé d'un cours à l'université de Leipzig en 1878. Il séjourna à Paris [illegible], y étudia les sources de la littérature française et fut nommé en 1883 professeur de langue et de littérature françaises à l'université de Giessen, et en 1891 à celle de Leipzig. Il est un de ceux qui ont le plus contribué à répandre la connaissance de la littérature française dans les pays germaniques. Il a publié de nombreux travaux, parmi lesquels nous citons : [illegible] (1878) : *Histoire de la littérature française* (en collaboration avec Suchier ; Birch a traité l'époque moderne 1900, avec des illustrations) ; enfin, un grand ouvrage original, non encore terminé : *Histoire de la littérature française depuis le XVIe siècle* [illegible] 1901 ; les autres volumes sont en préparation.

BIRCH-HIRSCHFELD (Félix-Victor), médecin allemand, né à Kluvensiek (Holstein) en 1842. Il fit ses études à Leipzig, et, en 1869, devint attaché à l'asile d'aliénés de Lennenstein. Il fut nommé en 1870 prosecteur de l'hôpital de Dresde, et parvint au professorat d'anatomie pathologique en 1885. On lui doit de nombreux travaux, dont les principaux sont : *Manuel d'Anatomie pathologique* (1877) ; [illegible] *de l'exercice des muscles pour la santé* (1883) ; *Principes de pathologie générale* (1892) ; *Scrofule et maladies des* [illegible]

Birchippia [illegible]

BIRCHIPPIA n. f. Genre d'insectes hémiptères phytophtires, de la famille des coccidés, créé en 1900 pour des cochenilles d'Australie, dont la [illegible] est le type.

BIRD-RATTLE n. m. Sorte de hochet rempli de petits cailloux, dont les Indiens de l'Alaska se servent pour rythmer leurs pas de danse.

Bird-rattle.

BIRÉ (Jean-Baptiste-*Edmond*), littérateur et historien français, né à Luçon (Vendée) en 1829. Docteur en droit de la faculté de Paris, il fut de 1855 à 1870 avocat et secrétaire de la chambre de commerce de Nantes. On lui doit des ouvrages d'histoire : *la Légende des Girondins* (1881) ; *Légendes révolutionnaires* (1883) ; *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur* (1887-1892), ouvrage qui a obtenu le second prix Gobert ; *les Défenseurs de Louis XVI* (1893) ; *les Historiens de la Révolution et de l'Empire* (1893) ; *Mémoires et Souvenirs* (1894-1897) ; *le Clergé de France pendant la Révolution* (1895) ; *les Historiens de la Restauration, de la monarchie de Juillet et du second Empire* (1896). Il a publié encore des études biographiques : *les Poètes lauréats de l'Académie française*, avec E. Grimaud (1864) ; *V. Hugo et la Restauration* (1869) ; *V. Hugo avant 1830* (1883) ; *V. Hugo après 1830* (1891) ; *V. de Laprade, sa vie et ses œuvres* (1887) ; *V. Hugo après 1852* (1890) ; *H. de Balzac* (1897) ; *Alfred Nettement* (1902) ; *A. de Pontmartin* (1904), ouvrage qui a obtenu le prix Guyot ; *les Dernières Années de Chateaubriand* (1903) ; *Biographies contemporaines* (1905). Enfin, il a composé des *Portraits historiques et littéraires* (1888-1890) ; *Études et portraits* (1891), qui ont obtenu le prix Montyon ; *Causeries littéraires* (1889-1890) ; *Études d'histoire et de littérature* (1896), qui ont reçu le prix Marcelin Guérin ; *De 1789 à 1815, souvenirs et portraits* (1902), etc. Il a donné une excellente édition avec notes des *Mémoires d'outre-tombe* (1903-1905) et des *Mémoires du général d'Andigné* (1903). E. Biré a obtenu en 1900 le prix Née pour l'ensemble de ses ouvrages. Ses travaux, écrits dans un esprit royaliste et catholique, se recommandent par l'intérêt de l'exposition et par une connaissance remarquablement approfondie des documents historiques et littéraires relatifs au XIXe siècle.

BIRÉSORCINE [illegible] lorsqu'on traite la résorcine par la potasse.

BIRGITTAINS [illegible] **BRIGITTAINS** [illegible] (ordre de SAINTE-).

BIRGITTE [illegible]

BIRJI [illegible] Poneviej), sur l'Opocha, tributaire de l'Aa de Courlande ; 3.000 hab. [illegible]

BIRMENSDORF, comm. de Suisse (cant. et distr. de Zurich), dans la vallée de la Reppisch ; 1.300 hab. Agriculture, viticulture. Filatures de soie et de coton. Fabrique de lampes à incandescence.

BIRMENSTORF, [illegible] distr. de Baden), sur la Reuss, sous-affluent du Rhin par l'Aar ; [illegible] sulfate de magnésie.

BIRSFELDEN, comm. de Suisse (cant. de Bâle-Campagne), au confluent de la Birse et du Rhin ; 3.600 hab.

BIRT (Theodor), philologue allemand, né à Wandsbek (près de Hambourg), en 1852. Il suivit les cours des universités de Leipzig et de Bonn, se fit recevoir docteur et fut nommé professeur de philologie classique et d'éloquence à Marbourg. Il fit à deux reprises des voyages d'études en Italie, en 1881, pour rechercher des manuscrits, en 1894-1895 dans un but archéologique. Il a publié : [illegible] *rue de la littérature* (1882) ; *Deux satires politiques de l'ancienne Rome* (1888) ; *la Première édition critique de Claudien* (1882) [illegible] *Entretiens à Rome : cinq dialogues de voyageurs allemands* [illegible] X^e *siècle* (1901) ; etc. Il a aussi publié des vers sous le pseudonyme de BEATUS RHENANUS : *Philippe le Généreux* (1886) ; *Attarachus et Valeria* (1887) ; *Maître Martin* [illegible]

BISCOË (ÎLES), petit groupe d'îles placé dans la région antarctique, en avant de la terre de Graham, découvert en février 1832 par le baleinier John Biscoë.

BISE n. f. Nom donné, avec des qualificatifs divers, à plusieurs espèces de champignons comestibles. (La *bise rouge* ou *bise vraie* est la russule couleur feuille-morte : la [illegible])

BISEAUTOIR (*bi-zô*) n. m. Impr. Plaque épaisse de fonte montée ou non sur un bâti et le long de laquelle fonctionne un rabot servant aux clicheurs à raboter et à biseauter les clichés. Syn. RABOT. (V. la planche *Imprimerie*, t. V.)

— Rel. Machine pour biseauter le carton. (V. la planche *Reliure*, t. VII.)

BISHOP (Isabella BIRD, dame J. F.), voyageuse écossaise, née à Édimbourg en 1834. Elle a exécuté de nombreux voyages, dont le plus important l'a conduite, en 1896, depuis la Corée et Chang-Haï jusqu'en plein cœur de la Chine, au pays des Mang-tsé, par le Sé-tchouen, Kouan-Hien et Li-Fang-Ting ; puis, par la plaine de Scheng-tou et la rivière Min, elle regagna Tchoung-king. Ses principales relations sont : *Hawaian Archipel and Sandwich Islands* (1875) [illegible] *Golden Chersonese* (1883) ; *Among the Tibetans* (1894).

BISHOP'S CANNING, bourg du Royaume-Uni (comté de Wilts) ; 4.000 hab., partagés en plusieurs agglomérations rurales. Commerce de produits agricoles. Quincaillerie.

***BISMARCK** (Henri-Ferdinand-Herbert, comte DE), homme politique allemand, né à Berlin en 1849. — Il est mort à Friedrichsruhe en 1904.

BISMARCK (comte Guillaume DE), administrateur allemand, fils du chancelier, né à Francfort-sur-le-Mein en 1852, mort à Varzin en 1901. D'abord assesseur judiciaire et attaché à la chancellerie de l'empire, il devint préfet de Hanau (Hesse), préfet en Alsace-Lorraine, enfin président supérieur du Hanovre, d'où il passa à Kœnigsberg. Il avait été de 1878 à 1881 député de Mulhausen au Reichstag.

***BISMARCK-BOHLEN** (Frédéric-Alexandre, comte DE), général prussien, né à Karlsburg (Poméranie) en 1818. Il y est mort en 1903.

BISMARCKBURG, poste de la Guinée septentrionale, colonie allemande du Togo, dans le pays d'Adéli ; station importante, fondée en 1886.

BISMILLAH (*biss*) n. m. Expression arabe : « Au nom de Dieu très puissant et très miséricordieux » par laquelle commencent la plupart des ouvrages arabes d'une certaine époque : *Ce livre n'a pas le* BISMILLAH.

BISMUTHISME (*biss-mu-tissm'*) n. m. Méd. Accidents toxiques, déterminés principalement par des pansements avec des sels de bismuth. (On observe alors de la stomatite, des troubles gastro-intestinaux et de l'albuminurie. Ces accidents sont rares. Le traitement consiste en purgatifs et en boissons abondantes.)

BISSANDOUGOU, ville de l'Afrique-Occidentale française (Guinée française), dans l'Ouassoulou, cercle de Kankan ; poste français, marché important. Cette ville, naguère capitale de Samory, a donné son nom au traité de 1887, plaçant les États de ce sultan sous le protectorat français et cédant à la France des territoires situés au N. du Niger et du Tankisso ; elle fut incendiée par Samory lui-même, lors de sa prise par les Français (1891).

BISSCHOP (C.), peintre néerlandais, né à Leeuwarden en 1828. Il fut élève de Schmidt et de H. Van Hove, mais ne tarda pas à se dégager de leur influence et à affirmer son originalité. Il se plaît surtout à peindre des scènes frisonnes. Son *Trouwdag* (le Jour des noces), exposé à Amsterdam en 1871, consacra sa réputation. Il a excellé aussi dans le portrait. — Sa femme, KATE **Bisschop-Swift**, née à Londres en 1836, fut aussi une artiste de talent et cultiva le même genre que son mari.

BISSE n. m. Nom sous lequel sont désignés, dans le canton suisse du Valais, des canaux ou aqueducs qui, construits parfois par des moyens aussi primitifs qu'ingénieux et hardis, amènent dans des terrains arides l'eau nécessaire pour les transformer en vignobles luxuriants [illegible]

***BISSON** (Alexandre-Charles-Auguste), vaudevilliste [illegible] *les Anabaptistes*, quatre actes, de Bisson et J. Berr de [illegible] Alexandre Bisson est en outre le librettiste du *Capitaine Thérèse* [illegible]

BISTOUILLE (*bis-tou, ll* mll.) n. f. Dans le Pas-de-Calais [illegible] beaucoup d'eau-de-vie.

BISTRINGOT (*biss-trin-gho*) n. m. Pop. Cabaret, débit de [illegible]

BISTRO (*biss-tro*) n. m. Pop. Marchand de vin, restau[illegible]

BISULFITE n. m. V. SULFITE, t. VII.

BITHYMOL n. m. Composé que l'on obtient par l'oxydation du thymol à l'aide de l'oxyde de fer en solution neutre.

BITTENCOURT (Carlos Machado), maréchal brésilien, [illegible] en 1897. Engagé en 1857, il fut nommé capitaine en 1869 pour des actions d'éclat pendant la guerre contre le Paraguay. Colonel en 1885, général de brigade en 1889, général de division en 1892, il fut promu maréchal en 1895. En 1897, il devint ministre de la guerre. Il accompagnait le président de la république, Prudente de Moraes, à l'arsenal de Rio, lorsqu'un soldat, Marcellino Bispo de Mello, tira un coup de feu sur ce dernier sans l'atteindre. Le frère du président, le colonel Mendes de Moraes, ayant frappé Mello d'un coup de sabre, Bittencourt s'interposa pour empêcher qu'on ne tuât l'agresseur. Celui-ci se précipita sur le ministre de la guerre et le frappa mortellement de quatre coups de couteau.

BITTIUM (*bi-ti-om'*) n. m. Genre de mollusques gastéropodes prosobranches, de la famille des cérithiidés, comptant quelques espèces répandues dans toutes les mers. (Les *bittium* sont des animaux de taille médiocre, à tentacules longs, ayant les yeux à leur base ; leur coquille petite, allongée, spiralée, à nombreux tours de spire, est munie d'un opercule arrondi, paucispiré. Le *bittium reticulatum* se trouve dans la Méditerranée.)

BITU-UVU n. m. Flûte en bambou, fermée à ses deux extrémités, percée de sept trous latéraux, dont trois au milieu dans le sens de la circonfé[illegible] *particulièrement dans les îles Viti.*

Bitu-uvu.

BIURET [illegible] d'un violet pourpre, obtenue en traitant à froid le biuret par une lessive de potasse ou de soude très étendue en présence de traces de sulfate de cuivre.

— ENCYCL. La *reaction du biuret* est employée surtout pour caractériser les peptones et les corps voisins. Le liquide que l'on suppose contenir une peptone est additionné d'une goutte d'une solution de sulfate de cuivre très étendue, puis l'on ajoute à chaud goutte à goutte la solution d'alcali. La coloration apparaît brusquement ; elle est caractéristique.

BIVA ou **BÛVA** (mot japon.) n. f. Instrument de musique en usage au Japon. (C'est une sorte de guitare ou de mandoline, dont on pince les quatre cordes de soie avec les doigts, ou que l'on touche avec un plectre, et qui sert à accompagner les chants amoureux ou guerriers.)

D'un doigt distrait frôlant la sonore *biva* . . .

BIVINYLE n. m. Composé $C^2H^2=CH^2=CH-CH-CH^2$, que l'on obtient en faisant passer dans une solution cupro-ammoniacale, puis dans le brome, les gaz résultant de la décomposition par la chaleur de l'éthylène. ‖ Syn. BIÉTHÉNYLE.

BIZEMONT (Henri DE), marin et géographe français, né à Nancy en 1839, mort au château de Mouchy, près La Charité, en 1899. À sa sortie de l'École navale, il prit part à la guerre d'Italie, puis servit en Cochinchine, où il devint, en 1865, chef de la municipalité de Saïgon. [illegible] dans une campagne sur le haut Nil, et songeait à entreprendre, après le retour de l'explorateur anglais en Égypte, la traversée de l'Afrique équatoriale du Nil au Gabon, lorsque la guerre franco-allemande (1870-1871) le contraignit de rentrer en France. Promu au grade de capitaine de frégate (1880), il ne tarda pas à prendre sa retraite, et se consacra dès lors exclusivement à des études d'ordre géographique et maritime.

BJÖRLIN (Gustave), écrivain et homme politique suédois, né à Amal en 1845. Élève de l'école de Karlberg, il devint officier, et se distingua par ses travaux d'histoire militaire. Capitaine (1879), colonel, gouverneur militaire de Gotland (1895), il représenta cette île à la première chambre du Riksdag depuis 1895. Chef de la section historique de l'état-major de l'armée, il a rédigé *la Guerre suédoise de 1808-1809* (1890-1894). On lui doit de nombreux traités historiques et militaires, des romans, etc.

BLACIQUE (*sik'*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, de la famille des tyrannidés, comptant quinze espèces propres à l'Amérique tropicale. (Les bla-

[illegible]

*BLACK [illegible]

Black and White [illegible] journal [illegible] photographiques, [illegible]. Il donne, surtout dans ses numéros exceptionnels de Noël, du printemps, [illegible] en couleurs remarquables.

*BLACKMORE (Richard Doddridge), auteur anglais, né [illegible] en 182[illegible]. — Il est mort à [illegible].

Blackwood's Magazine, revue mensuelle dont le premier numéro parut le 1er avril 1817, chez l'éditeur W. Blackwood, d'Édimbourg, sous ce titre : *Edinburgh Monthly Magazine*, qu'il changea pour le titre qu'elle a toujours porté depuis. La revue avait reçu, dès les commencements (oct. 1817), une vigoureuse impulsion par la publication d'une prétendue traduction d'un manuscrit chaldéen, qui n'était qu'une satire un peu rude, mais spirituelle, de ses ennemis et concurrents. Le *Blackwood's Magazine* [illegible] aussi [illegible] dans la même ligne *conservatrice*. On appelle familièrement, en Angleterre, ce type de la revue [illegible] *Magazine*, et *Ebony* « ébène », du nom patronymique de ses propriétaires, [illegible] parmi les très nombreuses œuvres qu'elle a publié et qui eurent du retentissement, on [illegible] par le colonel George Chesnay, au lendemain de la guerre franco-allemande [illegible] 1871 [illegible], la [illegible] du professeur W[illegible], et les *M*[illegible] par Samuel Smiles 1891.

BLAD [illegible] ou **BLED** [illegible] — Mot de l'arabe. n. m. Pays, région. Au Maroc, on distingue le Bled-el-Maghzen et le Bled-es-Siba ou pays de gouvernement et pays insoumis. Les Européens du nord de l'Afrique disent communément « aller dans le bled » pour « aller dans l'intérieur des terres ».)

*BLADÉ (Jean-François), érudit et folkloriste français, né à L[illegible] en 1827. — Il est mort à Paris en 1900.

BLAEN-HOUDDAN, ville du Royaume-Uni (pays de Galles [comté de Glamorgan]), sur un petit sous-affluent du Severn; [illegible] hab. Gisements de fer, forges, hauts fourneaux, fabrication de toiles.

BLAHOVIECHTCHENCA, ville de Russie (gouv. d'Iékatérinoslav); 3.000 hab. Grand monastère. Distillerie.

BLAID (*blèd*), n. m. Variété de jeu de pelote, qui consiste à lancer la balle contre un mur, un fronton. (On lance la balle avec l'aide de la *chistera* ou bien avec la paume de la main [illegible], ou enfin avec l'aide d'une raquette en bois appelée *palu.*)

BLAIR (*blèr*) n. m. Argot. Nez.

BLAIZE (Léonard-Jean), écrivain français, né à l'île Maurice en 1860. Il passa une grande partie de sa jeunesse à Marseille, où il forma et fonda, avec Jean Lombard, un groupe littéraire et artistique, qui eut pour organe la revue [illegible]. Il a donné des romans qui doivent leur intérêt à une observation juste et sincère de la vie sociale, [illegible] personnages [illegible] vrais et vivants : *les* [illegible] 1891; [illegible] 1894; [illegible] 1897; [illegible] 1898; [illegible] 1900; [illegible] 1902). Jean Blaize a pris une part très active aux « lectures populaires » du soir, organisées dans différents quartiers de Paris, et, dans cet ordre d'idées, il a publié deux volumes pleins de notions précises et pratiques : *l'Art de dire* (1903) [illegible] 1905.

BLAKISTON (Thomas Wright), officier d'artillerie et [illegible], né à Lymington (Hampshire) en 1832, mort à San Diego (Californie) en 1891. Il visita les montagnes Rocheuses canadiennes, de 1857 à 1859, comme membre de l'expédition Palliser, puis, après la paix de Tien-tsin de 1861, remonta le cours du moyen et du haut Yang-tsé-Kiang et, en 1871, parcourut l'île de Yéso. On lui doit, outre différentes études ornithologiques : *Report* [illegible] 1862.

BLANC [illegible] Nom donné à les maladies des végétaux, causées aux végétaux par divers champignons et se manifestant par des taches blanches, souvent poussiéreuses, sur les tiges et les feuilles. (Le blanc des céréales est dû à un érysiphe; le blanc du rosier à un sphérothèque, etc.) [illegible] ou *mauzat blanc* (Lot-et-Garonne); *blanc précoce*, donnant des raisins de table et dont l'aire de culture n'est pas limitée; *blanc d'Ambre*, cultivé dans le [illegible] dans la Sa[illegible]

BLANC (Alberto, baron), diplomate italien, né et mort [illegible] avoir été attaché au cabinet de Cavour, il fut directeur des affaires politiques, puis secrétaire général du ministère [illegible] avoir occupé l'ambassade [illegible] collaboration avec Artom : [illegible]

BLANC [illegible]

[illegible] de Clovis, ainsi que *Grégoire de Tours écrivant l'histoire de France*, cartons des peintures murales exécutées par lui-même au Panthéon. Il s'était vu décerner une médaille d'or.

BLANC (Edmond), homme politique et éleveur français, né à Paris en 1856. De très bonne heure il s'adonna au sport hippique et à l'élevage, fonda une écurie de courses bientôt réputée, alimentée de produits de premier ordre par les sélections des haras bientôt créés à Villebon, à La Celle-Saint-Cloud et à Pouzac, dans les Hautes-Pyrénées. Ce dernier établissement a joué un certain rôle dans l'amélioration de la race chevaline tarbaise. Les couleurs d'Edmond Blanc ont été, depuis 1879, souvent victorieuses dans le Grand Prix de Paris. Il fut, en 1893, candidat aux élections législatives dans l'arrondissement de Bagnères; il fut élu contre Cabardos, avec un programme républicain modéré, mais invalidé au mois de mars suivant. Les électeurs le renvoyèrent à la Chambre. En 1897, il fut nommé membre du conseil supérieur des haras. Il a renoncé en 1898 à la vie politique pour s'occuper uniquement, et avec le plus grand succès, des questions d'élevage.

Blancador l'Avantageux, roman de Maurice Maindron, 1901. — C'est au temps de Henri IV, troublé en bannes politiques et religieuses, que fleurit ce beau gentilhomme. Séduire les femmes, débaucher les filles, se faire voler, attraper de l'argent à toutes et à tous, trahir et au besoin assassiner, sont ses principales occupations. Elles ne vont point, comme on pense, sans complications multiples. De leur côté, le riche maltôtier Bourassou de Trois-Mares, qui escroque à Blancador son patrimoine; sa femme, fort plaisante; Gaston de Séligny, qui aime Hulline de Talmant, laquelle devient la femme de l'hypocrite et cupide huguenot Justus de Corpoy, et est convoitée par Blancador; la blonde et superbe chasseresse Diane de Formansin, à qui songe également ce *Bel-Ami* du XVIe siècle; le pasteur Jean Textor, honnête et humain, évangélique; le valet Jacquemin; de Martinglise, de Puydragan, de Mouflers, de Malapère de Madron, qui trichent au jeu; de la Piroulette, de Biroulan, de Mirole, qui, avec aisance daguent les gens par derrière, etc., sont personnages à l'existence abondamment remplie. Les aventures, donc, vibrantes de luxure, de convoitises, de haines, foisonnent, s'enchevêtrent, se débrouillent. Mais si, malgré quelque monotonie, elles captivent; si l'on s'intéresse à la malheureuse Hulline, faussement accusée d'adultère par de Corpoy, condamnée grâce aux infâmes machinations de Blancador, murée dans un cachot, délivrée par Séligny, en vain, car elle devient folle et se jette par la fenêtre; si l'on frémit au supplice de l'accorte Jeannine, fouettée, marquée au fer rouge, puis livrée aux lubricités de la valetaille, là n'est point cependant le principal mérite de l'auteur. Possédant en ses moindres détails l'époque qu'il fait revivre, il donne au lecteur, tant il déguise avec grâce son érudition, l'illusion de la connaître aussi; et c'est un grand charme de se mêler en une intimité avertie à ces aïeux si proches et pourtant si différents de nous.

*BLANCHARD (Auguste), graveur français, né à Paris en 1819. — Il y est mort en 1898. Il avait cessé de prendre part aux Salons ou aux Expositions universelles depuis plusieurs années.

*BLANCHARD (Emile), naturaliste français, né à Paris en 1820. — Il y est mort en 1900. Devenu aveugle dans ses dernières années, ce savant avait dû cesser son enseignement au Muséum dès 1894. Il continua cependant de publier, jusqu'à sa fin, des articles et des comptes rendus dans les recueils de l'Académie des sciences et le « Journal des savants ». On doit citer : *Tombouctou la Mystérieuse* (1897); *la Spéléologie* (1898); *Vers le pôle, par Nansen; les Parsis* (1899); *Trois ans aux déserts d'Asie de Sven Hedin* (1899).

*BLANCHARD (Raphaël), médecin et naturaliste français, né à Saint-Christophe (Indre-et-Loire) en 1857. — Il a été nommé en 1900 secrétaire général honoraire de la Société zoologique de France; en 1903, vice-président de la Société de médecine et d'hygiène tropicales; en 1904, vice-président du comité permanent des congrès coloniaux français, etc. Il a organisé à la faculté de médecine l'enseignement des maladies parasitaires et créé les *Archives de parasitologie*, recueil périodique d'importants travaux, résultats des expériences et des études faites dans son laboratoire. Il a institué, sous le nom d'*Enseignement colonial libre*, une série de conférences publiques et gratuites, destinées à faire connaître les colonies françaises à tous les points de vue, etc. Son plus important et récent ouvrage est l'histoire naturelle médicale des *Moustiques*, ouvrage où se trouvent réunis tous les renseignements sur ces insectes diptères et les ravages pathologiques qu'ils causent par leurs piqûres.

*BLANCHARD (Jules), sculpteur français, né à Puiseaux (Loiret) en 1832. — Il a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), où il avait envoyé *une Découverte*, statue marbre (1886); *Diane surprise*, statue marbre (1881); *la Science*, statue plâtre (1886), et *Boccador*, modèle plâtre de la statue qui décore l'Hôtel de ville de Paris. Blanchard a fait partie du jury international de l'Exposition universelle de 1900 (Paris).

BLANCHARD (saint) confesseur, qui vécut à Nécllesle-Repos, en Brie, au milieu du VIIe siècle. Il mourut en 659. Une paroisse du diocèse d'Auch s'appelle, de son nom, *Saint-Blanquard*. — Fête le 10 mars.

BLANCHE (Jacques), peintre français, né à Paris en 1861, élève de Gervex et Humbert. Cet artiste très personnel s'est élevé peu à peu au rang de maître dans le portrait. L'intimité de ses figures, la grâce fraîche et vaporeuse de sa couleur lui donnent une physionomie à part. Son art rappelle un peu celui de certains maîtres anglais du XVIIIe siècle, peintres de portraits en plein air, dans les parcs aristocratiques. Nous citerons parmi ses principales œuvres, les portraits suivants : *le peintre Thaulow et ses* [illegible] 1900, [illegible] 1901, et les portraits [illegible] où l'artiste a cherché, une fois de plus, l'accord du groupe et du portrait [illegible] *de Mozart*

1901, recherche très fine, mais d'une inspiration un peu ambiguë; deux interprétations très artistiques d'après le *Mi*[illegible] *de Bérénice*.

Blanchette, pièce en trois actes d'Eug. Brieux (théâtre Libre, 1892; reprise au Théâtre-Antoine 1897, et à la Comédie-Française (1903). — Le cabaretier Rousset, par vanité, fait donner à sa fille Blanchette une « brillante éducation ». A dix-huit ans, pourvue de diplômes, elle retourne chez elle, en attendant la place d'institutrice promise par le gouvernement. La place ne vient pas. Ce qui vient, c'est la discorde, le malheur. Rousset, inintelligent, brutal, égoïste, regrette tant d'argent dépensé pour obtenir une fille qui ne lui est bonne à rien; Blanchette, distinguée, aspirant au progrès, friande d'une vie heureuse devinée, se choque de ce qu'elle voit, de ce qu'elle entend, de tout, en un milieu qui n'est plus le sien. Sa mère pleure. Querelles, mauvais traitements... fuite de la jeune fille, et série de désillusions. Les hommes?... Ils la désirent, rien de plus. Le travail?... Il ne la nourrit pas. Écœurée, Blanchette finit par se vendre; elle devient cocotte.

Tel était, du moins, le dénouement de 1892. En 1897, autre version. La jeune fille, exposée à toutes les tentations et à toutes les tentatives, a échappé à tout. Elle revient au logis paternel, meurtrie, mais pure. Elle demande pardon. Elle se mariera.

Seule, la première conclusion apparaissait logique. L'autre, conventionnelle, est sans doute une concession faite à ceux qui auront reproché à l'auteur de discréditer les bienfaits de l'instruction.

Quoi qu'il en soit, le conflit reste dramatique entre des personnages bien campés; des situations nettes, exposées en une langue rapide, incisive, jaillit l'émotion qui a fait le succès de l'œuvre.

BLANCHON n. m. Variété de cépage blanc, cultivée dans le département de l'Ardèche.

*BLANCO (Antonio GUZMAN-), homme d'État vénézuélien, né en 1829. — Il est mort à Paris en 1899.

BLANCO Y ERENAS (Ramon), marquis de Peña Plata, maréchal et homme d'État espagnol, né à Saint-Sébastien en 1833. Lieutenant en 1855, capitaine en 1858, il prit part à l'annexion de Saint-Domingue par l'Espagne. Après avoir été gouverneur de Mindanao (Philippines), il retourna en Espagne comme colonel général pendant la guerre civile de 1871, et assista sous les ordres du duc de La Torre à toutes les opérations de la campagne. Il prit part à tous les combats, notamment, comme maréchal de camp, à la libération de Bilbao et d'Irun. En 1875, il passa à l'armée de Catalogne, à la pacification de laquelle il contribua. L'assaut de Peña Plata lui valut son marquisat. Il fut nommé successivement capitaine général d'Aragon, de Catalogne et de Cuba. En 1892, il accompagna Alphonse XII en Allemagne. En 1893, il alla comme capitaine général aux Philippines, où il contint la révolte de 1895. Nommé capitaine général et gouverneur général de Cuba en 1897-1898, il résista d'abord avec succès à l'envahissement des troupes nord-américaines. Il prit part ensuite aux travaux pour la paix définitive entre l'Espagne et les États-Unis. Dans les différents postes qu'il a occupés, il a su s'attirer les sympathies et il a fait preuve d'une grande intelligence et d'énergie.

Blanco y Erenas.

BLANGIES, ville de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Mons]), sur un petit sous-affluent de l'Escaut par la Bonnelle; 1.500 hab. Sucrerie.

BLANKENBERGHE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arr. de Bruges]), sur la mer du Nord; 5.900 hab. Un canal de 13 kilomètres l'unit au canal de Bruges à Ostende. Pêche, plage fréquentée. Petit port.

BLARINE n. f. Genre de mammifères insectivores, de la famille des soricidés, comptant seize espèces propres aux deux Amériques. (Les blarines sont des musaraignes à queue courte, dont les formes trapues rappellent celles des taupes.)

*BLASCO (Eusebio), journaliste et auteur dramatique espagnol, né à Saragosse en 1844. — Il est mort à Madrid en 1903.

BLASS (Friedrich), philologue allemand, né en 1843 à Osnabrück, où il fit ses premières études. Professeur dans divers gymnases, il s'est distingué comme helléniste. Sa critique sagace, quelquefois aventureuse, s'est exercée surtout sur les orateurs grecs et sur le Nouveau Testament. Ses principales publications sont : *l'Éloquence attique* (1868-1880; 2e édit. 1887-1898); [illegible] 1865; [illegible] *de la prose attique littéraire* (1901), ouvrage trop systématique; *Grammaire du grec du Nouveau Testament* (1896), [illegible] en anglais, 1898; *Notes de critique textuelle sur Marc* (1899); *Notes de critique textuelle sur Matthieu* (1900); *la Prononciation du grec* (1870; 3e édit. 1888); *Histoire de* [illegible] *de la paléographie*, etc., dans le 1er vol. du *Handbuch* de J. von Müller (2e édit., 1891); etc. On lui doit en outre des éditions d'Hypéride, d'Andocide, d'Antiphon, de Dinarque, d'Hypéride, de Bacchylide, de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote, de saint Luc, des *Actes des Apôtres*, etc., et d'innombrables articles de revues.

BLASS (Albert DONAT, dit), dessinateur et caricaturiste français, né à Bordeaux en 1847, mort à Paris en 1892. Il se fit surtout connaître comme dessinateur humoriste du « Triboulet », journal satirique conservateur, où il présenta la République et les chefs du parti républicain, Gambetta, Jules Grévy, Jules Ferry, Brisson, Constans dans des attitudes triviales ou occupés à des besognes crapuleuses. Son dessin, volontairement sommaire et laid, contrastait avec la littérature précieuse, les mots piquants qui se rencontraient dans le « Triboulet ».

Il a collaboré aussi à la « Caricature » et au « Journal amusant » et a donné quelques en-têtes à la « Revue encyclopédique ».

BLASTOGÉNÈSE [illegible] n. f. Bot. [illegible]

— Encycl. Les règles [illegible] à la *blastogénèse*, jusque dans ces derniers temps, étaient la non-équivalence des feuillets germinatifs et le parallélisme de l'ontogénèse et de la blastogénèse. Mais des observations plus attentives, particulièrement chez les Tunisiens, ont montré que ces deux règles sont fréquemment en défaut (Garstang).

BLASTOGÉNÉTIQUE adj. [illegible] à la blastogénèse, aux premiers stades du développement. ‖ *Feuillet blastogénétique*, Feuillet germinatif [illegible] des blastomères.

BLASTOPORE [illegible] n. f. Bouche primitive de la gastrula [illegible].

BLASTOSPHÈRE (du gr. *blastos*, [illegible]) n. m. Nom donné à un stade de la segmentation du vitellus lorsque la morula se transforme en une vésicule remplie de liquide.

BLATTE n. f. Ceinture placée autour du corps du chien d'un contrebandier et renfermant de 2 à 6 kilogrammes de tabac.

BLATTIACÉES (*bla-ti*) n. f. pl. Bot. Famille de dicotylédones dialypétales [illegible].

— Encycl. Les *blattiacées* sont des arbrisseaux à feuilles opposées, habitant les régions tropicales. Voisines des *lythracées*, les blattiacées sont caractérisées par leur mode de placentation et par la concrescence partielle de l'ovaire et du réceptacle. [illegible]

***BLAU** (Edouard), auteur dramatique français, né à Blois en 1836. — Il est mort à Paris en 1906.

BLAUNERIE (*blô-ne-ri*) ou **BLAUNERIA** (*blô-né*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes pulmonés, de la famille des auriculidés, comptant quelques espèces répandues dans les Antilles et l'Océanie. (Ce sont des petits animaux des rivages marins, qui vivent sous les pierres.)

BLAVETTE (*vèt'*) n. f. Variété de cépage à fruits rouges, cultivée dans le département de l'Ardèche.

BLAYDON-BURN, ville du Royaume-Uni (Angleterre [comté de Durham]), sur la Tyne; 4.000 hab. Centre industriel assez important; mines de houille, forges, fonderies de fer, briques réfractaires.

BLAZOWA, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Galicie [cercle de Jaslo]), sur un petit sous-affluent de la Vistule par le San; 3.500 hab.

BLED (Victor Du), historien français, né à Saint-Remy Marne en 1848. Il fut sous-préfet de 1875 à 1877, puis il donna, en France et à l'étranger, des conférences nombreuses sur des sujets historiques, politiques et sociaux. Il a collaboré à de nombreux journaux, notamment à la « Revue des Deux Mondes », à la « Revue bleue », à la « Quinzaine », à l' « Echo de Paris », à l' « Eclair », au « Gaulois », au « Moniteur universel », etc. Il a publié une *Histoire de la monarchie de Juillet* (1877-1879), couronnée par l'Académie française. L'ouvrage qui parut ensuite, couronné aussi par l'Académie, est intitulé : *les* [illegible] *XVIIIe siècle*. Mais le grand travail de V. du Bled est une *Histoire de la société française du XVIe au XXe siècle* (1900), dont les quatre premiers volumes sont consacrés au XVIIe siècle et dont le cinquième a paru en avril 1905. L'Académie a récompensé en bloc tout ce qui en a paru avec les autres livres de V. du Bled sur la société française, en lui décernant le prix Monbinne (1903). En 1905, elle lui a donné le prix Petit-Bourg.

BLEDA (*blé-da*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, de la famille des pycnonotidés, comptant trente-deux espèces répandues dans l'Afrique et l'Inde. (Les *bleda* sont de taille médiocre; leur livrée est jaunâtre et grise; leurs mœurs sont celles des gobe-mouches. Le *bleda icterica* se trouve dans l'Inde du Sud et à Ceylan, les autres dans l'Afrique équatoriale [*bleda nigriceps*, Kilimandjaro], etc.)

BLEHR (Otto-Albert), homme politique norvégien, né dans l'Hedemark, en 1847. Il s'occupa de journalisme, devint avocat à Laerdal (Sogn) [1878], et prit aussitôt une part active au mouvement démocratique et national organisé par la gauche. Représentant de son amt (1883-1885, 1886-1888), il a joué un rôle important au storting, et est devenu ministre d'Etat en résidence à Stockholm, sous le ministère Steen (1891-1893). Représentant du Nordland (1895-1897), réélu en 1897, il faisait partie du second ministère Steen (1898-1902) et semblait sur le point de faire agréer à Stockholm les revendications norvégiennes lorsqu'il succéda à Steen; les élections de 1903 l'obligèrent à céder le pouvoir à un ministère de concentration (Hagerup).

BLEICHER (Marie-Gustave), savant français, né à Colmar en 1838, mort à Nancy en 1901. Médecin-major dans l'armée d'Afrique, docteur en médecine, docteur ès sciences, il quitta l'armée pour devenir professeur d'histoire naturelle à l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy, dont il fut nommé directeur en 1900. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *les Fécules* (1878); *Matériaux pour* [illegible]; *Guide du géologue en Lorraine* (1887); *les Vosges, le Sol et les Habitants* (1889); etc. Il fut tué d'un coup de revolver par un pharmacien de Nancy, R. Four, qui se tua ensuite de la même façon.

***BLÉMONT** (Léon-Emile Petitdidier, connu sous le nom d'Emile), littérateur français, né à Paris en 1839. — Parmi ses derniers ouvrages, nous citerons : *En mémoire d'un enfant* (1899); [illegible] *quoi tient l'amour* (1903); *Beautés étrangères*, poésies (1904); *Chez Phidias*, poème dramatique (1905); *la Bégum Jeanne*, poème (1905); [illegible], comédie historique, avec J. Truffier (1905).

BLENNERHASSET (lady Charlotte, née comtesse Leyden), écrivain allemand, née à Munich en 1843. Elle s'est distinguée par ses travaux de critique et d'histoire littéraire. L'ouvrage qui la fit connaître est son étude sur *Madame de Staël* [illegible] (1890). Lady Blennerhasset écrivit aussi un *Talleyrand* (1894), où elle fait revivre la figure du célèbre homme d'Etat et son milieu. L'université de Munich récompensa ses travaux en lui décernant le titre de docteur *honoris causa*. Des nouvelles études historiques et littéraires sont [illegible] *man* (1904), œuvre importante.

Outre ces livres, lady Blennerhasset a écrit une grande quantité d'articles parus dans divers périodiques. Citons : [illegible] *d'Annunzio* (1898) et *Alfred Lord Tennyson* (1899).

BLÉPHAROBLASTE [illegible] *blastos*, germe) n. m. V. anthérozoïdes.

BLÉPHAROPHTALMIE [illegible] et *ophthalmos*, œil) n. f. Inflammation de la conjonctive et des paupières.

BLÉPHARORRHAPHIE [illegible] pière, et *rhaphê*, suture) n. f. Suture des deux paupières.

BLES (David), peintre hollandais, né à La Haye en 1821, mort en 1901. Il étudia d'abord à Amsterdam et ensuite à Paris. En 1843, il retourna dans son pays natal, qu'il ne quitta plus. Parmi ses tableaux tantôt historiques, tantôt humoristiques, on cite principalement : *la* [illegible]

***BLESSÉS** (Société de secours aux). V. Croix-Rouge, t. III.

***BLESSURE** n. f. — Encycl. Milit. Tout en rappelant que l'inscription des blessures ne peut, en principe, avoir lieu que sur le vu d'un *certificat d'origine* (v. ce mot) établi dans les conditions prescrites, l'arrêté ministériel du 23 décembre 1903 spécifie qu'il est des cas où cette constatation réglementaire ne peut être faite. Elle peut alors être remplacée par la déclaration sur l'honneur et écrite, avec légalisation des signatures, faite par deux témoins bien famés et connus, militaires ou civils, ayant assisté à l'affaire, ou ayant été traités avec le blessé, ou l'ayant relevé sur le champ de bataille et soigné. A défaut de cette déclaration, les blessures peuvent encore être mentionnées après constatation de deux médecins militaires et sur le vu de documents officiels, tels que : feuille de route, billet d'entrée ou de sortie d'hôpital ou d'ambulance, etc., établissant d'une manière suffisamment précise l'époque et la nature de la blessure.

***BLEU, E** adj. — *Langue bleue* ou *bolack*, Idiome artificiel, imaginé par Léon Bollack, et destiné, dans la pensée de son créateur, à offrir à tous les peuples civilisés un instrument « facile » d'intercommunication par la parole ou l'écriture.

— Méd. *Maladie bleue*. Syn. de cyanose.

Fam. Stupéfait : [illegible] *resta* bleu. ‖ Stupéfiant : *On l'a permis? Elle est* bleue, *celle-là*.

— Encycl. La *langue bleue* est basée sur la [illegible] de la sensation ». Quatre règles fondamentales en marquent les bases : 1° la lettre n'a qu'un son et un son est toujours représenté par un seul et même signe; 2° le sens de chaque mot est toujours plus resserré que dans toute langue vivante; 3° une classe de mots (c'est-à-dire une partie du discours) aura un seul et même aspect; 4° toute phrase n'aura qu'une construction possible où chaque mot aura sa place fixe, pour ainsi dire, à l'avance.

***BLEU** ou **PETIT BLEU** n. m. Carte-télégramme fermée, de couleur bleue, qui s'expédie par tubes pneumatiques, et qui est d'un grand usage à Paris pour la petite correspondance.

BLIABERGITE (*bèr*) n. f. Silicate naturel d'alumine appartenant au genre *clintonite*.

BLIMOND (saint), moine dans le Ponthieu, au VIIe siècle. Disciple de saint Valéry, il travailla efficacement avec son maître à la conversion des païens du nord de la France, se retira avec lui dans une solitude de Ponthieu nommée Leuconay, qui leur fut donnée par le roi Clotaire II. Avec l'autorisation de l'évêque d'Amiens, ils y bâtirent un monastère que peuplèrent de nombreux disciples, et qui s'appela le monastère de Leuconay et, plus tard, de Saint-Valéry. La ville de Saint-Valéry s'est formée autour de ce monastère. Saint Blimond mourut vers le milieu du VIIe siècle.

BLINK (Hendrik), géographe hollandais, né à W[illegible] près Meppel, en 1852. D'abord instituteur, il se consacra ensuite exclusivement à l'étude de la géographie et compléta ses études à Paris, puis à Strasbourg. Il a publié : *la Terre et ses habitants, Stanley et le Continent noir*, etc. En 1886, il a fondé les *Vragen van den Dag* (*Questions du jour*), revue scientifique très estimée, dont il est resté le directeur.

BLINLIVET (saint), évêque de Vannes, en Bretagne, au IXe siècle. Il se démit de ses fonctions pour devenir moine à Quimperlé [illegible]

BLIZZARD (*bli-zeurd'*) n. m. Dans les Etats-Unis, Vent glacial, accompagné de tourmentes de neige, qui souffle en hiver de la région des montagnes Rocheuses.

***BLOC** n. m. — Encycl. Ce mot est entré dans la terminologie politique sous les auspices de G. Clemenceau, qui, parlant de la pièce de Sardou, *Thermidor*, l'appliqua à la Révolution française. Puis il en fit le titre du curieux petit journal qu'il publia, seul, de 1901 à 1902. On eut ensuite le bloc de la défense républicaine, suscité par Waldeck-Rousseau. Mais le mot s'applique surtout à la majorité qui appuya constamment le cabinet Combes, majorité formée des groupes de gauche, à l'exclusion du centre et de la droite, et aussi à la politique de ce ministère, qui continua, en l'accentuant, celle du ministère de [illegible]

BLOCH (Jean), industriel et publiciste polonais-russe, d'origine israélite, né et mort à Varsovie (1836-1901). Il a consacré d'importants ouvrages à l'étude des chemins de fer russes et des questions financières concernant la Russie et la Pologne. Il a employé les dernières années de sa vie à une propagande énergique en faveur de la paix universelle. Son but était de montrer surtout que [illegible] rendent la guerre de plus en plus difficile. Il a fait [illegible] *la paix*; etc. Il a écrit sur la même question, en russe, un [illegible]

BLOCH (Rosine), cantatrice dramatique française, née [illegible] chant et d'opéra, et les deux premiers l'année suivante. [illegible] d'ampleur, la vigueur et le velouté tout ensemble de sa [illegible] valurent un accueil chaleureux de la part du public. Elle ne fut pas moins heureuse dans les autres rôles du répertoire [illegible] *phète*. Elle fit une seule création, dans la *Coupe du roi de Thulé*, puis, en 1880, elle quitta le théâtre.

BLOCH (Gustave), érudit et professeur français, né à Fegersheim (Alsace) en 1848. Elève de l'Ecole normale, il en sortit agrégé des lettres, puis fit partie des écoles françaises de Rome et d'Athènes. Après un court stage dans l'enseignement secondaire, il était nommé maître de conférences, puis professeur d'histoire à la faculté des lettres de Lyon, après la publication d'une thèse de doctorat remarquable sur *les Origines du sénat romain* (1883), dans laquelle il essayait de reconstituer l'histoire du sénat romain pendant la période royale. Nommé maître de conférences à l'Ecole normale en 1891, il a quitté cette situation au moment de la réorganisation de cette école en 1904, pour enseigner à la faculté des lettres de l'université de Paris. On doit encore à Gustave Bloch, qui est un érudit de valeur et un professeur méthodique et clair, une [illegible] *avant Jésus-Christ* (1886).

***BLOCK** (Maurice), économiste français, né à Berlin en 1816. — Il est mort à Paris en 1901.

BLOK (Petrus Johannes), historien hollandais, né au Helder en 1855, professeur d'histoire générale et nationale, en 1884, à Groningue et, en 1894, professeur d'histoire nationale à l'université de Leyde. Il a publié, entre autres [illegible] *dance de Louis de Nassau*, qui précéda une *Biographie de Louis de Nassau*; mais son grand ouvrage, une œuvre capitale [illegible]

BLOMMERS (Bernardus Johannes), peintre hollandais, né à La Haye en 1845. Il exposa à La Haye, en 1875, un tableau : *Où sont les pigeons ?* qui eut un grand succès. Ses œuvres, qui se distinguent par une vraie puissance de coloris, par une touche spirituelle, sont très recherchées.

BLONDEAU (Henri-Marie-Gabriel), auteur dramatique français, né à Paris en 1841. Il était commis chez un agent de change lorsqu'il débuta à la scène avec son ami et allié Monréal, qui devait être pendant quarante-cinq ans son collaborateur assidu, en donnant aux petits théâtres et aux cafés-concerts des chansons et des vaudevilles. Ils ont composé des vaudevilles : *les Frères Craquenfort, les* [illegible] *cassonne* (1867); *Mam'zelle Clochette, la Saint-Sylvestre* (1869); *Paris dans l'eau* (1872); *41.000 francs de récompense* (avec Laurencin, 1873); *Colin Tampon* (1874); *les Environs de Paris* (1877); *la Serviette de Jeannot, les* [illegible] *On demande une étoile* (1904); des féeries : *les Pommes d'or* (avec Chivot et Duru, 1873); *Pif! paf!* (avec Clairville, 1875); des drames : *Carnot* (avec Jonathan, 1884); des parodies : *l'Ami Fritz-Poulet* (1876); *la Petite Francillon* (1887); des opérettes : *Dagobert et son vélocipède* (musique de Demarquette, 1867); *Gabrielle de Vergy* (musique de Demarquette, 1873); *la Veuve Malborough* (musique de Marc-Chautagne, 1873); *la Nuit de noces de la fille Angot* (musique de Charles Lecocq, 1873); *les Pommes d'or* (musique d'Audran, 1881); *le Paradis de Mahomet* (musique de Rob. Planquette, 1906), et un très grand nombre de revues représentées aux Délassements-Comiques, au Château-d'Eau, aux Folies-Dramatiques, à Déjazet, aux Variétés, etc., depuis *Tapez-moi là-dessus*, en 1867, jusqu'à *Paris qui chante*, qui est de 1903. Pendant la Commune de Paris, Blondeau et Monréal rédigèrent un journal satirique : *le Fils du Père Duchêne illustré*.

BLONDEL (Spire), écrivain français, né à Laigle (Orne) en 1836, mort à Cézy (Yonne) en 1900. Il s'est intéressé parallèlement à l'art et à l'histoire des mœurs. Les documents qu'il avait réunis lui ont permis de consacrer entre temps de curieuses monographies au bibelot. Il avait préludé par des *Recherches sur les couronnes de fleurs*. Il a publié successivement : *Histoire des éventails chez tous les peuples* (1875); *le Jade*, étude historique, archéologique et littéraire sur la pierre appelée *yu* par les Chinois; *Recherches sur les bijoux des peuples primitifs* (1876); *Histoire anecdotique du piano* (1880), qui parut d'abord dans la « Revue britannique »; *l'Art intime et le Goût en France* (1884); *les Outils de l'écrivain, l'Art pendant la Révolution*, [illegible] beaux-arts », et à la « Revue britannique ». Ses travaux bien documentés peuvent être consultés avec fruit.

BLONDEL (Paul), architecte français, né et mort à Paris (1847-1897). Il remporta le prix de Rome en 1876 sur *un Palais des arts*. Son envoi le plus remarqué fut la *Restitution du temple de la Fortune Prénestine*. De retour en France, il construisit l'hôtel de la caisse d'épargne à Mayenne, une bibliothèque à Mulhouse, l'Ecole professionnelle des aveugles à Paris, le dispensaire de la rue d'Alésia, la Bourse du commerce à Paris, puis il recueillit au Louvre la succession d'Edmond Guillaume en 1894 et il donnait ses soins à l'appropriation de la salle des Etats, quand la mort la surprit.

BLONDEL (Hippolyte-Marie-*Georges*), historien et économiste français, né à Dijon en 1856. Il fut chargé, en 1884, d'un cours d'histoire du droit à la faculté de droit de Lyon et, en 1894, d'un cours d'histoire des institutions

[illegible]

Blondiaux (Paul-Henri-Prosper), officier et explora[illegible] populations anthropophages de la grande forêt l'empêchè[illegible]

Blood-horse [illegible]

Blos [illegible] à plusieurs journaux et subit de nombreuses peines de [illegible] depuis 1890. Il a publié de nombreuses études historiques sur les mouvements populaires en Allemagne, en [illegible]

***Blouet** (Paul), littérateur français, dit **Max O'Rell**, [illegible] — Il est mort à Paris en 1903.

Blount (sir Edward Charles), financier et industriel [illegible] Stafford), en 1809, mort à East-Greenstead en 1905. Il descendait d'une famille de vieille noblesse française, les Le Blounds, comtes de Guines (Picardie). Il débuta dans la diplomatie et fut attaché à l'ambassade d'Angleterre à Paris en 1829. Mais il se tourna vers les grandes affaires financières et fonda, en 1831, la Banque Edward Blount père et fils. Cet établissement fut absorbé en 1870 par la Société générale, à Paris, dont sir Blount fut président du conseil d'administration jusqu'en 1901. Il fut également président de la Compagnie française des chemins de fer de l'Ouest. Il avait été créé baronnet en 1888. Il a publié en 1902 un intéressant volume de *Mémoires*.

***Blowitz** (Henry Georges Stephan Adolphe Opper de), journaliste, né au château de Blowitz (cercle de Pilsna, Bohême) en 1825. — Il est mort à Paris en 1903.

***Bloy** (Léon), écrivain français, né à Périgueux en 1846. — Depuis 1898, il a publié trois volumes de notes personnelles très mordantes sur les contemporains, sous les titres suivants : *le Mendiant ingrat* (1898) ; *Mon Journal* (1904) ; *Quatre ans de captivité à Cochons-sur-Marne* (1905). On lui doit encore plusieurs livres de polémique : *Je* [illegible] exaspéré qu'est l'auteur stigmatise les propres défenseurs de son parti, Brunetière, Huysmans, Bourget, etc. Jehan Rictus, seul, trouve grâce devant lui.

Blueite n. f. Sulfure naturel nickelifère de fer.

Blue-jacket [illegible]

Bluff (*bleuf* — de l'angl. *to bluff*, leurrer par de fausses apparences, des paroles emphatiques de charlatan) n. m. Parole ou action destinée à intimider et à tromper les gens sur ses forces, [illegible] jeu qu'on ne l'a réellement.

Bluffer [illegible] v. n. Tromper l'adversaire à certains jeux, comme la bouillotte [illegible] croire que l'on doit avoir en main [illegible]

Bluffeur, euse [illegible]

Blum [illegible] publié encore : *la Poudre de Perlinpinpin, Robinson Cru*[illegible]

Blum [illegible] il fut, pendant plusieurs années, le critique littéraire. Il y donna des nouvelles d'une fine pénétration, comme [illegible] où il a donné des critiques littéraires. [illegible]

Blumenthal (comte Léonard DE), feld-maréchal [illegible] — Il est mort dans sa propriété de Quellendorf en 1900.

Blumenthal (Daniel), homme politique alsacien, né à [illegible] Il fut stagiaire auprès de plusieurs tribunaux de son pays natal, s'établit en 1886 comme avocat à Colmar et acquit très vite une grande réputation, comme orateur, par son esprit et sa verve. Il se lança dans la politique, fonda, en 1891, le parti démocratique d'Alsace-Lorraine et fut nommé en 1892 conseiller municipal, en 1900 conseiller général, en 1905 maire de Colmar. A la tête du mouvement anticlérical et démocratique, il défendit les idées de la Révolution française, réclama l'autonomie complète de l'Alsace-Lorraine, la laïcisation de tous les services publics, l'égalité de la langue française et son enseignement dans les écoles primaires, le suffrage universel direct et secret pour toutes les élections. Il fut élu membre de la délégation d'Alsace-Lorraine en 1902. Député au Reichstag en 1903, pour la circonscription de Strasbourg-Campagne, il y combattit la politique de Guillaume II, défendit les intérêts de ses compatriotes et préconisa énergiquement une politique d'entente cordiale avec la France. Par son éloquence et son activité incessante, il conquit vite une très grande autorité dans les milieux politiques allemands, surtout chez les démocrates, et y devint un des hommes politiques les plus influents.

***Boa** (du nom du reptile, à cause de sa forme n. m. Fourrure étroite et longue, que les femmes portent autour du cou pour se garantir du froid. On fait aussi des boas de plumes, etc.

Boa.

Boarding-house (*bor'din'gh'-haouz*) — expr. angl., composée de *boarding*, action de vivre en pension, et *house*, maison) n. m. Hôtel anglais du type « pension de famille ». [illegible] (Paul Soudan.)

Bobba (Romuald), professeur et philosophe italien, né à Cigliano, dans la province de Novare, en 1828, mort en 1905. Reçu docteur en philosophie, il fut plusieurs années professeur de lycée, publia des travaux qui attirèrent l'attention et fut appelé à la chaire d'histoire de la philosophie à l'université de Turin, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Parmi ses nombreux travaux, il faut citer : *Saggio intorno ad alcuni filosofi italiani meno noti prima e dopo la pretesa Riforma Cartesiana* (1868) ; *Saggio intorno alla pretologia d'Ermenegildo Pini* (1870) ; *Critica filosofica*, ouvrage de controverse, en réponse au professeur Fiorentino (1870) ; *Storia della filosofia rispetto alla conoscenza*, qui est sa grande œuvre, en 4 vol. (1873) ; *Della educazione nei suoi principii e rapporti colla istruzione secondaria classica* (1876) ; *lo Sperimentalismo e l'Apriorismo nella filosofia contemporanea* (1881) ; *Saggio sulla filosofia greco-romana considerata nelle sue fonti e nel suo svolgimento fino a Cicerone inclusivamente*, avec une *Anthologia philosophica ex Marco Tullio Cicerone* (1882), et beaucoup d'autres travaux de critique ou de polémique. Dans les dernières années de sa vie, Romuald Bobba a écrit de savantes études sur les principaux ouvrages philosophiques parus en Europe. Parmi ses travaux d'un intérêt plus général, nous citerons : *le Apologie nei primi tre secoli della Chiesa ; la Dottrina dell' intelletto in Aristotele*, et le discours qu'il prononça à l'université de Turin pour l'inauguration de l'année académique 1892-1893 sur « le passé et le présent de la philosophie ».

Bobin (saint), évêque de Troyes, en Champagne, né en Aquitaine ; il vécut au IXe siècle. Il avait été moine à Moustier-La-Celle avant son épiscopat. Il y fut inhumé. — Fête le 31 janvier.

Bobo-Dioulasso, ville ou plus exactement gros village de l'Afrique-Occidentale française, dans la boucle du Niger, ch.-l. d'un des territoires militaires créés à la suite du rattachement de l'ancien Soudan au gouvernement général de l'Afrique-Occidentale. Marché important de bestiaux. Curieuse mosquée. Tire son nom de la peuplade des *Bobos*, qui appartient à la grande famille *foulbé*, mais a conservé quelques traces des anciennes mœurs anthropophagiques.

Bobrek, ville d'Allemagne (Prusse [prov. de Silésie, présid. d'Oppeln]), sur la rivière de Bentken ; 4.000 hab. Industrie importante métallurgique : fer et zinc ; forges aux environs, gisements de fer et de houille.

Bobrikov (Nicolas Ivanovitch), général de l'infanterie russe, aide de camp général et gouverneur général de Finlande, né en 1839, tué à Helsingfors en 1904. Il fut promu officier en 1858 pendant la guerre turco-russe, mais il s'occupa de l'organisation des formations de réserve et de remplacement à constituer dans la circonscription militaire de Saint-Pétersbourg. L'activité dont il fit preuve en cette circonstance attira sur lui l'attention toute particulière de l'empereur Alexandre II, qui le nomma général major en 1878 et officier à la suite de Sa Majesté. Promu général lieutenant en 1884 et nommé chef d'état-major de la circonscription militaire de Saint-Pétersbourg, c'est après avoir exercé ces fonctions pendant plus de quatorze années et après avoir été promu général de l'infanterie en 1897, que le général Bobrikov fut, en 1898, nommé aide de camp général de l'empereur et gouverneur général de la Finlande. Sa mission spéciale était surtout de russifier le grand-duché. Son premier soin fut de dissoudre les troupes nationales finlandaises et d'introduire dans le grand-duché la loi militaire russe. Ces mesures soulevèrent des haines qui se tournèrent contre la personne du gouverneur et, le 16 juin 1904, le général Bobrikov tomba victime de son système sous les coups d'un Finlandais nommé Schaumann, appartenant à une famille très estimée, qui tua le gouverneur sur l'escalier même du Sénat.

Bob-sleigh [illegible] traîneau, formé de deux trains placés l'un derrière l'autre. [illegible] La direction se donne au moyen d'un volant analogue à

Bob-sleigh.

[illegible] Un frein puissant formé de deux crampons de fer, placé à l'arrière est relié à l'avant par [illegible] sur laquelle se place le pied du conducteur. Un tablier métallique sert de coupe-vent. Les personnes sont assises chacune entre les jambes de la personne placée derrière [illegible]

Bocas del Toro, ville de l'Amérique centrale (État de Panama), sur une île à l'entrée de la vaste baie de l'Amirauté ; 12.000 hab.

Boccardo (Gerolamo), économiste et publiciste italien, né à Gênes en 1829, mort en 1904. Il aborda de bonne heure dans le journalisme et s'y produisit avec une telle distinction que le comte de Cavour lui aurait confié le sous-secrétariat de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, si le jeune écrivain avait pu se décider à quitter Gênes. Il devint professeur d'économie politique à l'Université, chevalier du Mérite civil et sénateur du royaume d'Italie (1877). Il dirigea la *Nuova Enciclopedia popolare*, dont il écrivit l'introduction et de très nombreux articles. Il était aussi à la tête de la *Biblioteca dell' Economista*, pour les publications de laquelle il fit neuf préfaces, qui ont été réimprimées en un volume, sous ce titre : *l'Economia politica moderna e la Sociologia* (1883). Parmi ses autres ouvrages, nous citerons : *Trattato teorico-pratico di Economia politica*, dont la septième édition a paru en 1885 ; *Sismopirologia ; Terremoti e vulcani ; Storia del Commercio* (3e éd., 1885) ; *Dizionario dell' Economia e del Commercio ; Fisica del Globo ; la Terra e la sua progressiva conquista ; Feste, giuochi e spettacoli ; Feudalismo laico ; Diritto commerciale ; Diritto administrativo ; Contabilità ; Antichità romane e greche ; Corso di Storia universale ; Doveri e diritti del cittadino* (5e éd., 1886) ; *i Principii della scienza e dell'arte delle finanze ; Note e memorie di un Economista*. — Son fils, Ernest **Boccardo**, professeur à l'École industrielle de Vicence, a publié, entre autres ouvrages techniques, un remarquable *Trattato di geometria pratica*.

***Bocher** (Henri-Édouard), homme politique français, né à Paris 1811. — Il est mort dans la même ville en 1900.

Bock (Alexandre DE), sculpteur russe, né en 1829, mort en 1895. Il était professeur de sculpture à l'Académie impériale des beaux-arts. On cite de lui : *le Jugement de Salomon*, bas-relief placé dans la façade du Palais de justice de Saint-Pétersbourg, et la statue colossale de *Minerve*, qui surmonte le dôme de l'Académie, dans la même ville.

Bock (Charles), voyageur danois, né à Copenhague en 1849. Il commença, en 1878, par accompagner dans le centre de l'île de Sumatra le marquis de Tweeddale, et y fit d'importantes collections ; puis, après la mort de son chef, passa à Java et gagna la partie sud-orientale de Bornéo, où il vécut longtemps parmi les Dayaks et réunit d'importantes séries ethnographiques. En 1881, il visita le Siam et remonta le Ménam jusqu'au Laos ; puis, à partir de 1886, entra dans la carrière consulaire. Citons, parmi ses ouvrages : *Head-hunters of Borneo* (1881) ; *Temples and Elephants through upper Siam and Laos* (1884), et surtout *Reis in Oost-en Zind-Borneo* (1881-1887, 2 vol. et atlas).

Bock (Théophile-Émile-Achille DE), peintre hollandais, né à La Haye en 1851. Il fit ses premières études dans son pays et les compléta ensuite à l'étranger, principalement à Fontainebleau. Il a obtenu des médailles à Paris, Munich, Berlin, Dresde et Chicago, et les musées de Dresde, de Barcelone, d'Anvers, de Rotterdam possèdent de ses tableaux.

Bockum, ville d'Allemagne (Prusse-Occidentale [prov. de Westphalie, présid. de Dusseldorf]), près d'un petit sous-affluent du Rhin ; 2.500 hab.

Bocsko-Raho, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie orientale [comitat de Marmaros]), sur la Theiss, affluent du Danube ; 3.000 hab. Eaux thermales sulfureuses.

Bodakva, bourg de Russie (gouv. de Poltava [dist. de [illegible]]), sur la Soula, affluent du Dniepr [illegible] ; 5.000 hab. Distilleries d'eaux-de-vie ; verrerie importante.

Bodard (saint), confesseur au VIIe siècle. — Il est honoré dans le Poitou le 25 juin.

Bodiansky (Osip Maximovitch), savant russe, né en 1808, mort en 1877. Après avoir débuté par des écrits en petit-russe, il se consacra à l'étude des langues et des littératures slaves et devint professeur à l'université de Moscou. On estime particulièrement son *Essai sur la poésie des peuples slaves* (1837), ses [illegible] (1855). Il a dirigé la publication de la Société d'histoire et d'archéologie de Moscou.

Bodin (Paul-Joseph), ingénieur français, né à Saumur en 1849. Élève de l'École centrale, ingénieur des Arts et manufactures, il est devenu administrateur de la Société de construction des Batignolles et professeur à l'École centrale. En 1901, il a été élu président de la Société des ingénieurs civils de France. Paul-Joseph Bodin a dressé les plans et dirigé la construction du viaduc du Viaur, près de Tanus, qui est aujourd'hui le plus grand pont en

ar- [illegible] monde entier. Ce viaduc métallique, remarquable par la hardiesse de sa construction, la légèreté et l'élégance de ses formes, mesure 460 mètres de longueur, 220 mètres d'ouverture et 115 mètres de hauteur. Il fut la première application (1897) [illegible] du système [illegible] cantilever, qui a valu à Bodin en 1899 le prix Montyon de mécanique de l'Académie des sciences.

BODLEY (John Edward Courtenay), historien anglais, né à Shelton en 1853. Il termina ses études à Oxford, fut inscrit au barreau de Londres en 1874, devint en 1882 secrétaire particulier du président du Local Government Board, en 1884 secrétaire de la Commission du travail et eut une part importante au fameux rapport sur la situation des classes ouvrières. Après avoir accompli un grand voyage d'études en Europe, en Afrique et aux États-Unis (1885-1891), il séjourna presque exclusivement en France pour s'y consacrer aux travaux préparatoires de l'œuvre qui a consacré sa réputation : *France* (1898), remarquable essai sur l'histoire et le fonctionnement des institutions politiques en France. Citons encore de lui : *the Catholic Democracy of America* (1890), *l'Anglomanie et les Traditions françaises* (1899).

BODO n. m. Petit animal microscopique unicellulaire du groupe des flagellates, sans membrane, ovoïde ou fusiforme, qui vit dans les eaux douces ou salées.

BODON ou **LEUDIN** (saint), évêque de Toul, mort vers l'an 675. Issu d'une famille illustre établie sur le territoire de Toul, il était frère de sainte Salaberge. Marié, il entra dans un monastère d'hommes à Laon, pendant que sa femme entrait dans un monastère de femmes, après avoir renoncé comme lui à ses grands biens. Sa fille Thetberge dirigea plus tard un monastère, qu'il fonda quand il eut été élevé sur le siège épiscopal de Toul. Ses reliques furent transférées à Laon et réunies à celles de sainte Salaberge. — Fête le 11 septembre.

BŒCKINGEN, ville d'Allemagne (Wurtemberg [cercle du Neckar]) ; 3.000 hab.

***BŒCKLIN** (Arnold), peintre suisse, né à Bâle en 1827. Fixé depuis plusieurs années à Fiesole, il y est mort en 1901.

***BŒGH** (Erik), écrivain dramatique danois, né à Copenhague en 1822. — Il y est mort en 1899.

BŒHLE, ville de Prusse (prov. de Westphalie [présid. d'Arnsberg]), non loin de la Ruhr, affluent du Rhin ; 3.000 hab. Filatures.

BOËLLMANN (Léon), organiste et compositeur français, né à Ensisheim (Alsace) en 1862, mort à Paris en 1897. Il fut élève à l'École de musique classique dirigée par Gustave Lefèvre, dont il devint le gendre. Il était à peine âgé de dix-huit ans lorsqu'il fut nommé organiste à Saint-Vincent-de-Paul, où il ne tarda pas à se faire remarquer non seulement par son talent d'exécutant, mais par son habileté d'improvisateur et par des compositions qui se distinguaient à la fois par leur charme mélodique et par l'élégance et la solidité de leur forme. Cet artiste, mort prématurément à l'âge de trente-cinq ans, n'a pas laissé moins de 68 compositions publiées, dont plusieurs d'une grande importance. Nous nous bornerons à indiquer : Symphonie en *fa;* Variations symphoniques pour violoncelle-solo et orchestre ; *Hérode*, scène lyrique avec orchestre ; un quatuor et un trio avec piano, qui lui firent décerner par l'Académie des beaux-arts le prix Chartier pour la musique de chambre ; Suite pour violoncelle et piano ; Fantaisie dialoguée pour orgue et orchestre ; Fantaisie sur des airs hongrois ; Scènes du moyen âge ; Suite gothique ; puis des motets, dont un surtout, *Veni Creator*, est d'un très bel accent ; des mélodies vocales d'un charme exquis, un recueil de pièces d'orgue et d'autres pièces détachées, des morceaux de piano, etc.

BŒLON, ville d'Austro-Hongrie (Transylvanie [distr. de Haromszek]), sur l'Aluta, affluent du Danube ; 3.000 hab. Gisements de cuivre et de sel gemme.

BŒLSCHE (Guillaume), écrivain et critique allemand, né à Cologne en 1861. Il fit ses études au lycée de sa ville natale, où son père fut rédacteur de la « Gazette de Cologne ». Après un séjour en Italie, il étudia la philologie et l'histoire de l'art à l'université de Bonn, puis les sciences naturelles à Paris et se fixa, en 1887, à Berlin.

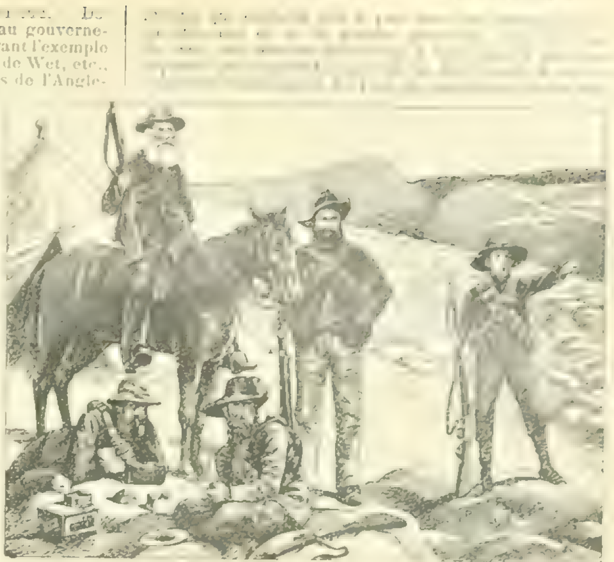
Bœlsche est devenu le directeur de la revue *le Théâtre libre*, publication d'avant-garde. Esprit souple et fécond, il s'est occupé de sciences naturelles, a écrit des romans et s'est adonné à la critique littéraire. Ses principales publications relatives à l'histoire naturelle sont : *Histoire de l'évolution de la nature* (1894-1895), œuvre de vulgarisation, *l'Amour dans la nature* (1898-1903) ; *Du bacille à l'anthropoïde* (1900) ; *l'Origine de l'homme* (1904) ; *le Triomphe de la vie* (1905) ; *le Secret de la nature* (1905). Il s'est également intéressé au spiritisme et a tiré parti de ses études sur ce domaine dans *la Déesse du Midi* (1891), où l'un des principaux éléments d'intérêt est le charme des descriptions dont la grande ville et le pittoresque *Spreewald* lui ont fourni les éléments. *Paul* (1885), qui est un roman historique du temps de Marc-Aurèle, n'a pas la valeur de l'œuvre précédente, non plus que le roman humoristique *le Charme du roi Arpus* (1887). En 1887, il avait publié une sorte de manifeste esthétique, aux tendances naturalistes, et où se reconnaît l'influence de Zola : *les Assises de la poésie d'après les sciences naturelles.*

Une série d'essais ingénieux parus en 1902 : *Derrière la ville cosmopolite* a eu un légitime succès, ainsi qu'un livre plein d'aperçus intéressants : *Gœthe au* XX*e siècle* (4e éd. 1903). Bœlsche s'est récemment occupé de Noralis, à qui il a consacré une étude dans la « Revue allemande » (*Deutsche Rundschau*, 26), et dont il a préfacé une édition des œuvres choisies (1901) et de *Henri d'Ofterdingen* (1901).

BŒMELBURG (Théodore), homme politique allemand, né à West-Œnnen (Westphalie) en 1863. Il resta à l'école primaire jusqu'en 1876, apprit le métier de maçon et travailla comme ouvrier dans la région industrielle du Rhin, puis à partir de 1887 à Hambourg. Elu en 1894 président de l'Union des syndicats des ouvriers maçons de l'Allemagne, à appointements fixes, et maintenu tous les ans dans ses fonctions, il parcourut toute l'Allemagne, forma et développa partout les syndicats des maçons et y réunit plus de 100.000 ouvriers. Il dirigea plusieurs grandes grèves, devint un des principaux chefs des syndicats socialistes allemands, présida plusieurs fois leurs congrès, prit en même temps une part prépondérante à l'action politique du parti socialiste et fut élu député au Reichstag en 1903, où il s'est distingué comme orateur politique.

***BOERS** [illegible]. Depuis le jour où ils ont fait leur soumission au gouvernement britannique (31 mai 1902), les Boers, suivant l'exemple que leur donnent leurs chefs, les Botha, les de Wet, etc., n'ont cessé de se comporter en loyaux sujets de l'Angleterre. Ils se sont montrés uniquement préoccupés de reprendre leur genre de vie habituel, de relever leurs fermes détruites, de reconstituer leurs troupeaux anéantis pendant la guerre de 1899-1902, et ont, lorsqu'ils l'ont jugé nécessaire, transmis leurs réclamations au ministère anglais de la manière la plus correcte et la plus modérée. Cependant l'occupation militaire n'a pas encore cessé d'exister sur le territoire des anciennes républiques sud-africaines, qui sont actuellement des colonies de la couronne, où le gouvernement civil fonctionnera dès qu'il sera possible. L'Angleterre, qui s'est attachée (sans le déclarer officiellement) à ne faire peser sur eux aucun tribut de guerre, laisse les Boers libres de faire apprendre à leurs enfants le hollandais, s'ils le désirent, et a eu soin, en introduisant la main-d'œuvre asiatique dans l'Afrique australe, de la réglementer de telle sorte qu'aucun danger d'invasion jaune ne pût se produire. Mais les rancunes des glorieux vaincus d'hier sont naturellement loin d'avoir disparu ; et, en dépit de leur nouvelle étiquette britannique, les Boers n'en continuent pas moins de former une nationalité très fortement caractérisée, gardant précieusement ses idées, ses traditions et ses mœurs particulières, et ayant le souci de conserver son individualité. Pour l'histoire politique, voir ORANGE et TRANSVAAL.

— Une émigration assez importante de Boers a eu lieu au Mexique, à la suite des désastres causés dans les deux républiques sud-africaines par l'invasion anglaise ; elle a été facilitée par le gouvernement mexicain, qui a mis à la disposition des émigrants une grande superficie de terres, dans l'État de Tamaulipas notamment, en même temps que les instruments nécessaires pour les cultiver, et de grandes facilités de crédit. De même, de nombreux colons se sont établis dans l'État de Chihuahua.



BOETTE n. f. V. BOITTE, t. II.

BOGDANOVITCH (Modeste Ivanovitch), historien russe, né en 1805, mort à Oranienbaum en 1882. Il embrassa la carrière militaire et fut professeur à l'Académie de guerre de Saint-Pétersbourg. Il a écrit de nombreux ouvrages, dont les plus estimés sont : *la Campagne de Bonaparte en Italie* (1860) ; *l'Histoire de la guerre patriotique de 1812* (1860) ; *l'Histoire du règne de l'empereur Alexandre Ier* (1871), qui fut couronnée par l'Académie de Saint-Pétersbourg ; *l'Histoire de la guerre d'Orient* (1878). La plupart de ses ouvrages ont été traduits en allemand et en français.

BOGENSE, ville du Danemark (île de Fionie), sur la Baltique ; 3.000 hab. Port de pêche et de cabotage.

***BOGINO** (Frédéric-Louis), statuaire français, né à Paris en 1831. — Cet artiste qui, outre ses monuments d'un caractère historique, a signé un certain nombre de bustes remarqués, notamment celui de *Mme Jules Janin*, est mort à Paris en 1899.

BOGNOR, ville d'Angleterre (comté de Sussex), sur la Manche ; 2.900 hab. Petit port de pêche ; bains de mer.

BOGOLIEPOV (Nicolas Pavlovitch), homme d'État russe, né à Serpoukhov en 1846, mort à Saint-Pétersbourg en 1901. Professeur de droit romain à Moscou, il devint curateur du Cercle académique de Moscou. Remarqué par l'empereur, il fut appelé en 1898 au ministère de l'instruction publique. Il organisa la section russe de l'instruction publique à l'Exposition de 1900 (Paris). Il fut assassiné le 2 (15) mars 1901, à Saint-Pétersbourg, par un étudiant.

***BOGORODSK**, ville de Russie (gouv. de Moscou), ch.-l. de district, sur la Kliazma, affluent du Volga ; 3.000 hab. Importante manufacture de draps.

***BOGOSLOVSK**, ville de Russie (gouv. de Perm) [illegible] hab. Métallurgie du cuivre.

BOGOSLOVSKITE [illegible] n. f. Silicate naturel de cuivre.

BOGUTSCHÜTZ, ville de Prusse (prov. de Silésie) ; 6.000 hab. Métallurgie du fer et du zinc. [illegible]

***BOHÊME**. — HISTOIRE. *La Bohême de* [illegible]. Les Tchèques n'avaient rien gagné au mouvement de 1848, et ce ne fut guère que vingt ans après que leur parti s'organisa. Le gouvernement autrichien, qui, en 1867, avait conclu un accord avec la Hongrie, n'avait rien fait pour la Bohême. En 1868, les Tchèques rédigèrent une déclaration qui est devenue la base de leurs revendications autonomistes. En 1871, ils touchèrent presque au but ; sous le ministère Hohenwart, l'empereur d'Autriche avait promis de se faire couronner roi de Bohême ; mais les protestations des Magyars, qui redoutaient d'être amoindris par une extension du dualisme, firent abandonner ce projet.

De 1871 à 1879, sous le ministère du comte Auersperg, qui se rejeta dans la germanisation et le centralisme, les Tchèques adoptèrent une politique abstentionniste, ne voulant pas siéger au Reichsrath comme représentants de simples circonscriptions électorales. Après Palacky, mort en 1876, ce fut son gendre, le Dr Rieger, qui prit la direction du parti.

Le ministère Taaffe, qui prit le pouvoir en 1879, [illegible] signa à un compromis assurant à la Bohême une autonomie relative. Dès lors, le Dr Rieger et ses amis se départirent de leur politique et rentrèrent au Reichsrath de Vienne, pour bénéficier de ces premières concessions et chercher à en obtenir d'autres.

Vieux-Tchèques et Jeunes-Tchèques. L'évolution accomplie par Rieger n'avait pas rencontré une unanime approbation. D'un côté, les amis de Rieger, unis contre les tendances révolutionnaires aux grands propriétaires cléricaux et féodaux, représentaient, sous le nom de *Vieux-Tchèques*, les idées conservatrices ; ils soutenaient le cabinet Taaffe et siégeaient à droite. Mais, d'autre part, des nationalistes irréconciliables, qui eurent pour chefs Gregr et Herold, formèrent, sous le nom de *Jeunes-Tchèques*, un [illegible]

veaux sièges. Leur campagne contre les Vieux-Tchèques devint dès lors de plus en plus active et efficace.

Le renouvellement du Landtag de Bohême, en 1889, fut une nouvelle victoire pour les Jeunes-Tchèques et une [illegible] imputait aux complaisances des Vieux-Tchèques vis-à-vis du ministère Taaffe [illegible] d'Autriche, déjà roi de Hongrie, à se faire couronner roi de Bohême et à autoriser l'usage du tchèque comme [illegible] les Vieux-Tchèques, qui, pour faire échec aux Jeunes-Tchèques, tentèrent une entente avec les Allemands.

[illegible] comte Taaffe, entre Vieux-Tchèques et Allemands, des conférences officielles s'ouvrirent à Vienne en 1890 ; les Jeunes-Tchèques n'y furent pas invités. Le compromis fut signé le 19 janvier. Le 20 février, les Jeunes-Tchèques publièrent un manifeste de protestation, invitant les Vieux-Tchèques à démissionner, c'est-à-dire à faire trancher le différend par le peuple. Des conférences complémentaires eurent lieu entre Allemands et Vieux-Tchèques, en avril 1900, mais l'entente parut plutôt s'affaiblir que s'affirmer. Quand le débat fut porté au Landtag de Bohême, au mois de mai, il donna lieu à une grande agitation et à de vives discussions, mais Jeunes et Vieux-Tchèques s'unirent contre les Allemands dans un vote sur une question de langues, et la Diète fut prorogée [illegible] Reichsrath qui allait s'ouvrir, sans que le compromis fût voté. Quand elle se réunit de nouveau en janvier 1891, les Tchèques [illegible] restrictions que les Allemands y virent de leur part un complet revirement. Par représailles, ceux-ci s'abstinrent [illegible] en 1891.

L'œuvre patiente de Rieger se trouvait ainsi anéantie. Le parti des Vieux-Tchèques subit une défaite complète aux élections au Reichsrath, en février-mars 1891. Rieger, ballotté au premier tour de scrutin, ne se représenta même pas au second.

Le comte de Taaffe, ayant cherché alors une majorité dans la gauche allemande, ne put trouver les termes d'une entente avec les Jeunes-Tchèques pour faire aboutir le compromis. Lorsqu'en 1892 on reprit, à la Diète de Bohême, la suite de la discussion des projets formant la base du compromis, cette assemblée en prononça, le 14 mars, le rejet indéfini. Le gouvernement de Vienne voulut néanmoins réaliser, par voie d'ordonnance, les mesures prévues par cet acte, quoique non ratifié par la Diète locale, et il créa dans un district de la Bohême un tribunal purement allemand. Les Jeunes-Tchèques, contestant la légalité de cette mesure, demandèrent la mise en accusation du ministre de la justice, le comte Schœnborn, sans l'obtenir d'ailleurs.

[illegible] tionalités ne fit que s'envenimer. En août 1893, des désordres eurent lieu à Prague et la ville fut déclarée en petit état de siège ; le droit de réunion et la liberté de la presse y furent suspendus. Le cabinet présidé par le prince Windischgrætz qui, en novembre 1893, succéda au comte de Taaffe, fut un ministère de coalition contre le fédéralisme et notamment contre la Bohême. Ce fut désormais la guerre déclarée entre les Jeunes-Tchèques et l'empire ; il était regrettable pour la nation tchèque qu'elle eût repoussé les bases de la réconciliation que [illegible]

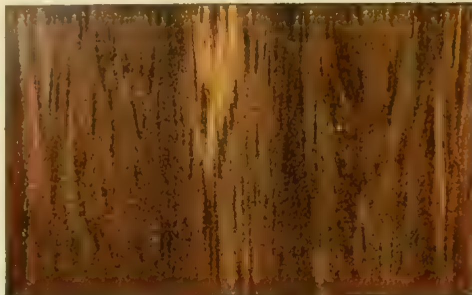
L'une des premières mesures du comte Badeni, devenu président du conseil, fut, en octobre 1895, de lever le petit état de siège établi à Prague et d'accorder une amnistie pour les délits politiques. Mais quelques semaines auparavant, le congrès des Jeunes-Tchèques avait décidé de continuer la résistance et renouvelé leur accord de 1891, d'après lequel les bases d'une entente, s'il en était proposé une, ne pourraient être discutées que par le congrès du parti et non par ses députés ; on voulait éviter ainsi le retour de concessions semblables à celles jadis consenties par les Vieux-Tchèques et qui avaient causé la ruine de leur parti.

En novembre 1895, les Jeunes-Tchèques emportèrent 90 sièges aux élections pour la Diète de Bohême. Ils réclamaient principalement l'usage officiel des deux langues et combattaient la prétention du parti allemand d'obtenir une division administrative de la Bohême suivant la langue de la majorité.

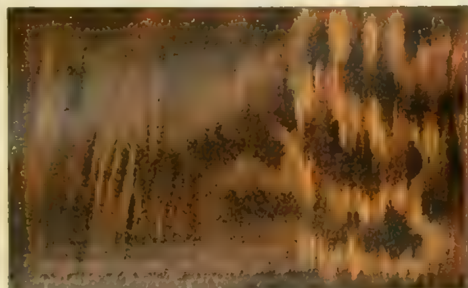
Le comte Badeni publia, en avril 1897, des ordonnances provisoires qui mettaient les deux langues sur un pied

Nouveau Larousse illustré


ACACIA (Faux)

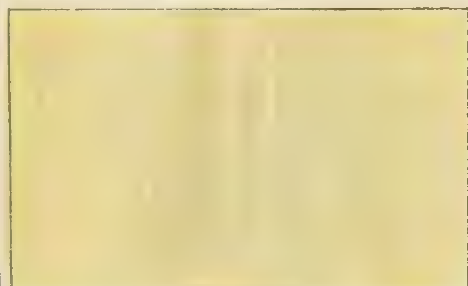

ACAJOU

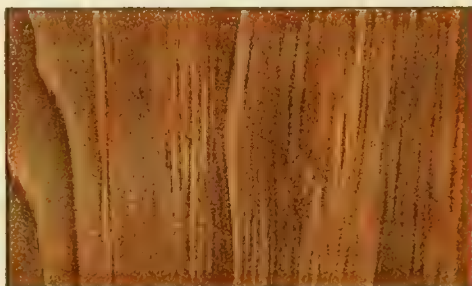

AMARANTE

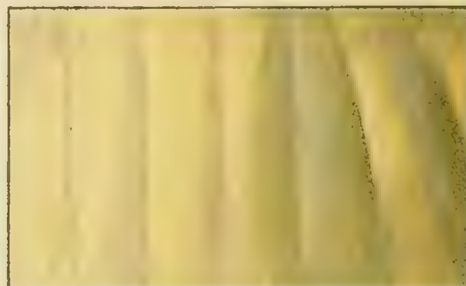

AMOURETTE


AUNE


BOULEAU

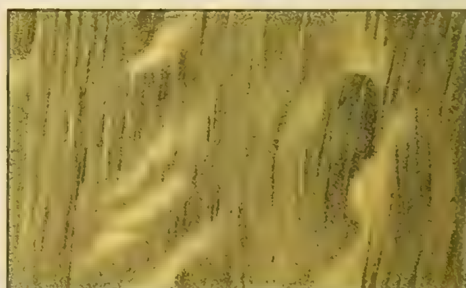

BUIS

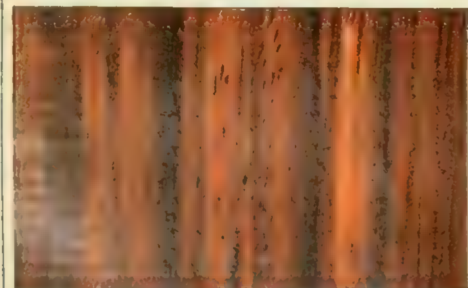

CÈDRE

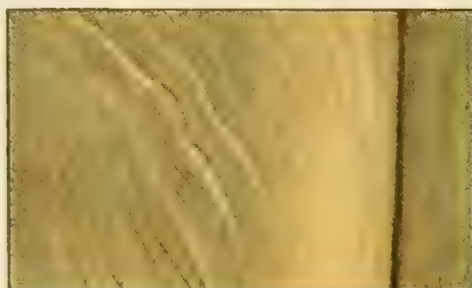

CERISIER


CHARME


CHÂTAIGNIER


CHÊNE

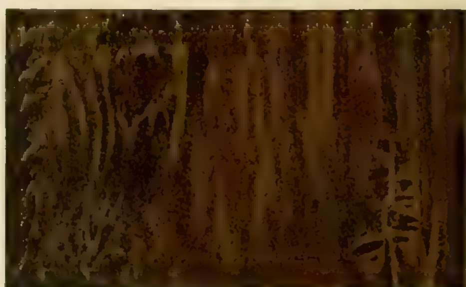

CORAIL


CORMIER


EBÈNE NOIRE


ÉRABLE MOUCHETÉ


FRÊNE


GAYAC

H. Grisard del.

BOIS



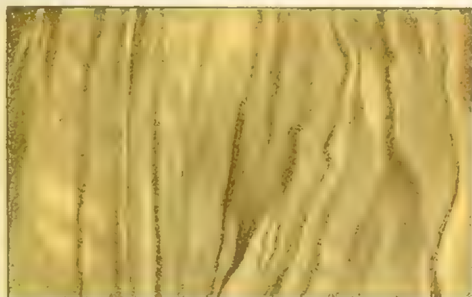
HÊTRE



MERISIER



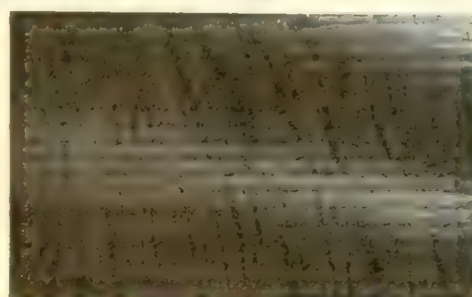
NOYER



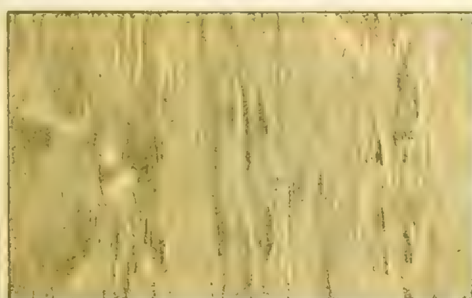
OLIVIER



ORME



PALISSANDRE



PEUPLIER



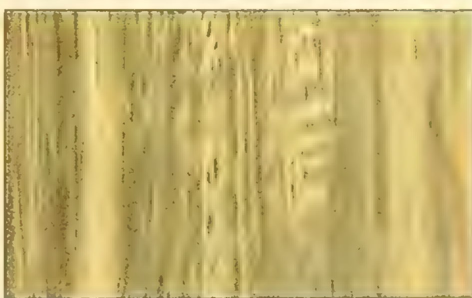
PITCHPIN



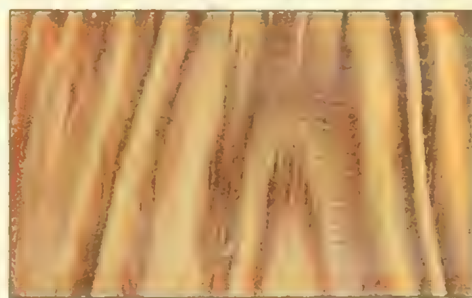
PLATANE



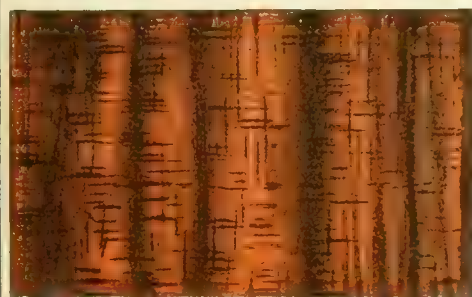
POIRIER



PRUNIER D'AUSTRALIE



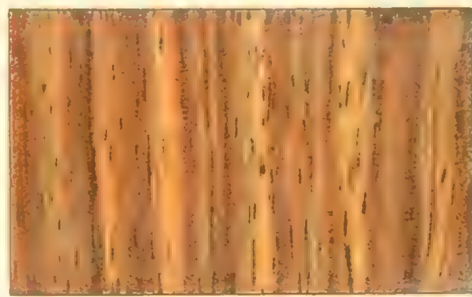
ROSE (Bois de)



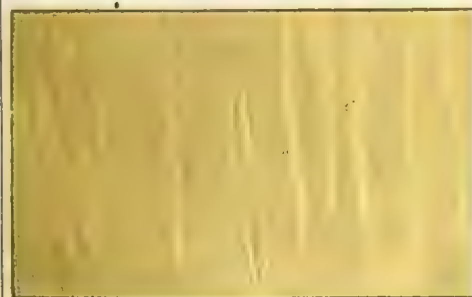
SANTAL ROUGE



SAPIN



SATINE ROUGE



SYCOMORE



THUYA



TILLEUL

H. Grisard del.

[illegible] sur les langues qui abolissaient celles de 1897 et divisaient la Bohême en districts allemands, tchèques et mixtes; la connaissance des deux langues n'était imposée aux fonc- [illegible]

Le même jour, le baron Gautsch donna sa démission et le comte Thun, qui lui succéda, essaya de maintenir en Bohême un régime équitable en prenant les ordonnances pour base de son administration. Mais ce régime ne fut accepté par les Tchèques que comme provisoire; quant aux Allemands, ils le combattirent avec énergie et, au Reichsrath, la gauche allemande pratiqua une obstruction sans précédent. La vie parlementaire fut suspendue en Autriche pendant la plus grande partie de l'année 1899, les Allemands exigeant le retrait des ordonnances et les Tchèques leur maintien.

[illegible] Le 17 octobre 1899, sous le ministère Clary, un décret impérial suspendit les ordonnances sur les langues. Désormais, ce ne furent plus les Allemands qui arrêtèrent la marche des affaires, ce furent les Tchèques. Vainement le cabinet Kœrber essaya-t-il, en 1900, d'arriver à une entente entre Allemands et Tchèques au moyen d'une conférence entre les chefs des deux partis; quand le ministère voulut présenter au Parlement un projet de loi sur la question, les Tchèques rendirent toute discussion impossible. L'obstruction systématique et tumultueuse des 62 députés tchèques aboutit à la dissolution du Parlement.

Cependant, après le renouvellement de la Chambre, en janvier 1901, les Tchèques consentirent à suspendre l'obstruction, malgré l'opposition de la noblesse féodale de [illegible]. Le voyage de l'empereur en Bohême semblait aussi devoir être un gage de paix. Mais l'opposition reprit bientôt, pour persister pendant plusieurs années, les députés tchèques subordonnant tous leurs votes à une solution de la question des nationalités en un sens conforme à leurs désirs et refusant même d'examiner tout projet d'entente ne leur donnant pas entière satisfaction. (V. AUTRICHE.) Au Landtag de Bohême, ce fut la minorité allemande qui décida d'empêcher tout travail parlementaire, tant que les députés tchèques au Reichsrath feraient de l'obstruction. En octobre 1905, la population tchèque se livra, à Brünn, à des manifestations violentes contre les Allemands.

Bohème (LA), opéra semi-sérieux en quatre actes, [illegible] Puccini, représenté au théâtre royal de Turin le 1er février 1896. Adapté à la scène française par Paul Ferrier, il fut représenté à l'Opéra-Comique le 13 juin 1898 et favorablement accueilli. Le livret est tiré de la *Vie de Bohème*, de Henri Murger. La partition, d'un sentiment mélodique aimable sans grande nouveauté, est du moins vivace, accorte, gracieuse et bien en scène.

Bohème (LA), comédie lyrique en quatre actes, paroles et musique de Ruggero Leoncavallo, représentée à Venise, sur le théâtre de la Fenice, le 6 mai 1897. L'auteur a tiré, lui aussi, son livret du roman de Murger. Adaptée à la scène française par Crosti, elle a été représentée à la Renaissance le 1er octobre 1899. La musique, tour à tour brillante et sensuelle ou mélodramatique, a paru assez intéressante : on a cité particulièrement, au premier acte, la chanson de Mimi et celle de Musette, la scène du repas et le duo de Marcel et de Musette; au troisième, la romance de Marcel, et, au quatrième, un quatuor très applaudi.

BOHÉMIANISME [illegible] — Dérivé de *Bohémien*. n. m. État de quelqu'un dont la vie est errante et vagabonde : [illegible] BOHÉMIANISME. (P. Bourget.)

BOHL (Joan), littérateur hollandais, né à Zierikzee en 1836. Destiné d'abord au commerce, il visita les principales villes de l'Europe où il étudia les lois et les usages des différents pays, prit son doctorat en droit, s'établit avocat à Amsterdam et, sous différents pseudonymes, publia de nombreux écrits dont plusieurs en français pour défendre les doctrines catholiques. Sa traduction de la *Divine Comédie*, du Dante, en hollandais, est très appré- [illegible] ont été sévèrement critiqués par la jeune école hollandaise.

BOHRDT (Hans), peintre allemand, né à Berlin en 1857. Il s'est formé lui-même et a fait de grands voyages sur mer, afin de connaître mieux le spectacle changeant de l'Océan. Hans Bohrdt a traduit ses impressions dans de nombreuses aquarelles et peintures à l'huile : mers calmes ou agitées, ciels bas d'hiver, ciels éclatants d'été. Il a peint aussi un certain nombre de toiles officielles se rapportant à des cérémonies ou à des événements maritimes où l'empereur Guillaume II a joué un rôle. Il a au reste accompagné celui-ci en 1896, lors de son voyage en Italie.

BOIABAD, ville de la Turquie d'Asie (Anatolie [vilayet de Kastamouni, sandjak de Sinope]), au-dessus d'un affluent gauche du Kisil-Irmak; population estimée tantôt [illegible]

BOÏDÉS n. m. pl. ENCYCL. Zool. Dans la nomenclature actuelle, cette grande famille de reptiles ophidiens se divise en deux tribus. La première, dite des *boinés*, comprend [illegible] *charina*, qui comptent relativement peu de représentants hors du nouveau monde. Dans la seconde, dite des pythoninés, rentrent les genres *loxocemus*, *liasis nardoa*, *python*, [illegible] dans les régions chaudes de l'ancien monde.

***BOILVIN** (Émile), peintre et graveur français, né à [illegible] l'eau-forte a fait apprécier ses compositions aux Salons annuels; il a remporté un éclatant succès en 1898 avec *le* [illegible]

BOIRAC (Émile), administrateur et philosophe français, né à Guelma (Algérie) en 1851. Il professa dans divers lycées, puis à la faculté des lettres de Dijon, fut nommé recteur de l'académie de Grenoble, puis recteur de l'académie de Dijon en 1902.

Comme administrateur, on lui doit l'organisation de l'Institut électro-technique de Grenoble et de l'Institut œnologique de Dijon. Comme philosophe, il a publié en 1889 [illegible] thèse : *l'Idée du phénomène* (1895), dans laquelle il s'efforce de concilier les théories de Fouillée et celles de Renouvier sur la substance, la réalité du monde extérieur, l'idéalisme phénoméniste. L'Être est pour lui identique à la pensée; la substance n'est rien de plus que la pensée du rapport qui lie les phénomènes entre eux; elle ne peut être que dans la conscience et n'est point quelque chose de différent de notre propre nature psychique.

Il a obtenu le prix Halphen de l'Institut pour ses *Leçons de psychologie appliquée à l'éducation* (en collaboration avec Magendie). Il a collaboré à plusieurs revues, et, dans un article publié par la « Revue philosophique » en 1899, *les Phénomènes cryptoïdes*, il soutient la thèse de la possibilité et même de la réalité des phénomènes « relativement inconnaissables » qui diffèrent des « plus sensibles et des plus constants non en eux-mêmes, mais par rapport à nous ». Il s'agit surtout des faits de télépathie, d'extériorisation de la sensibilité, des faits qui demandent, pour être observés, des « réalisateurs » ou « révélateurs » spéciaux.

BOIS (LAC DES), le **Lake of the Woods** des Anglais, grand lac de l'Amérique du Nord, en Canada (Ontario et Manitoba) et aux États-Unis (Minnesota); réservoir de la rivière Winnipeg, qui s'en échappe à Rat Portage; 565.000 hectares (?), dont 375.000 au Canada.

BOIS (Jules), littérateur français, né à Marseille en 1870. Il a écrit au « Gil Blas », où il fait la critique dramatique et littéraire, et au « Temps », où il publia une curieuse série intitulée *Petites Églises philosophiques*, dans la même veine que ses *Petites Religions de Paris* (1894). L'œuvre de Jules Bois, sous ses différentes formes, est toujours *métapsychique*. Outre deux volumes de vers : *Il ne faut* [illegible] (1891), et *Prière* (1895), il a donné *l'Éternelle Poupée* (1894), où il expose ce qu'il y a d'artificiel dans la vie sociale. Puis vinrent : *la Douleur d'aimer* (1895), confessions d'un jeune homme; *le Satanisme et la Magie* (1895), ouvrage mis à l'index, interdiction que Léon XIII leva depuis; *l'Ève nouvelle* (1896), premier et retentissant appel littéraire en faveur de l'égalité morale et sociale de la femme avec l'homme, suivi de la *Femme inquiète* (1897), où l'Ève nouvelle apparaît, en une série de petits récits, tourmentée par sa propre conquête; *une Nouvelle Douleur* (1899), qui est celle de l'homme trouvant en la femme qu'il aime un être intelligent et moral égal à lui et rebelle à son joug; *l'Au-delà et les Forces inconnues* (1902) « opinion de l'élite sur le Mystère »; *le Monde invisible*, critique énergique des spirites, occultistes, théosophes ou mages; *le Mystère et la Volupté* (1901), recueil de nouvelles écrites en Syrie, au cours d'un voyage en Asie et en Égypte, dont Jules Bois a, en partie, fixé les impressions dans *Visions de l'Inde* (1903); *le Miracle moderne*, et un volume où l'auteur a réuni quelques-unes des conférences qu'il a faites à l'étranger, et dont le titre : *Une seule morale pour les deux sexes*, résume la nature et les limites de son féminisme. Ajoutons une petite pièce philosophique en prose : *la Faulx*, un poème dramatique; *les Noces de Sathan*, mis à la scène par Lugné Poë; *la Porte héroïque du Ciel*, « drame ésotérique », joué sur le théâtre Antoine de La Rochefoucaud, et *Hippolyte couronné*, tragédie en 4 actes représentée sur le théâtre d'Orange (1904) et à l'Odéon (1905), heureuse et forte reconstitution du drame antique. Le but que Jules Bois propose aux efforts de l'homme, c'est le développement harmonieux des énergies de l'âme, l'éducation et l'entraînement systématique de la volonté.

***BOIS** n. m. — ENCYCL. *Conservation des bois*. Les diverses méthodes de conservation des bois (bois de construction, traverses de voies ferrées, etc.) sont basées sur le remplacement de la sève par un liquide aseptique (solution de sulfate de cuivre, créosote). On immerge en général le bois dans la solution, et l'absorption s'effectue par capillarité, au bout d'un temps plus ou moins long. Parfois on accélère l'absorption en comprimant le liquide, qui est ainsi forcé de remonter les vaisseaux, dont il chasse la sève.

Un nouveau procédé, dû à Nadon-Bretonneau, apporte une amélioration aux systèmes connus, car il obtient le même résultat en beaucoup moins de temps en utilisant l'électricité à haute tension. De grands bacs reçoivent les pièces de bois à injecter, qui sont ensuite recouvertes par une dissolution tiède contenant 75 p. 100 de carbonate de soude, 10 p. 100 de borax et 5 p. 100 de résine. Des fils conducteurs convenablement disposés permettent de faire passer dans la masse un courant électrique de 120 volts pendant un temps qui varie de six à huit heures; en sortant de ces bacs, les pièces sont immergées dans une solution plus chaude, enfin, retirées et placées sous des hangars très aérés où s'effectue le séchage, qui dure de quinze jours à deux mois. A l'aide de ce procédé, on peut injecter des bois qui jusque-là étaient réfractaires à l'injection.

BOISBAUDRAN (Horace LECOQ **de**), peintre et dessinateur français. V. LECOQ DE BOISBAUDRAN, t. V.

BOIS-COLOMBES, comm. de la Seine, arrond. de Saint-Denis, à 9 kilom. de Paris; 12.800 hab. Ch. de fer O. (gare Saint-Lazare). Fabrique de parfumerie, brasserie.

BOISDEFFRE [illegible], compositeur français, né à Vesoul en 1838. On connaît de lui un assez grand nombre de compositions importantes : deux trios, un quatuor, deux quintettes et un sextuor pour piano et instruments à cordes; *Scènes champêtres* pour orchestre; *le Cantique des Cantiques*; *Moïse sauvé des eaux*, scènes chorales avec *soli*; *Dans la forêt*; *les Lendemains de la vie*, odes pour *soli* et chœurs; de nombreuses mélodies vocales, et des pièces de genre pour divers instruments : piano, violon, violoncelle, clarinette, hautbois, etc.

***BOISDEFFRE** (Raoul-François-Charles LE MOUTON **de**), général français, né à Alençon en 1839. — Démissionnaire de ses fonctions de chef d'état-major général en 1898, à la suite de la découverte du « faux Henry » (affaire Dreyfus), il resta dans la position de disponibilité jusqu'à son passage [illegible] dans le cadre de réserve (1904).

BOISSARD DE BOISDENIER (Joseph-Ferdinand), peintre, [illegible] français, né à Châteauroux en [illegible], mort à Paris en [illegible]. Élève de Gros et de Devéria [illegible] *Épisode de la retraite de Moscou*, tableau qui fut placé depuis au musée de Rouen [illegible] à l'Exposition centennale [illegible], rappela l'attention sur ce peintre, d'un réalisme sombre et vigoureux. Il a peint encore : *Jésus* [illegible] (1840); *Saint Jérôme* (1839); *le Roi* [illegible] (1841); *Jeune Femme jouant avec une perruche* (1844); *Leone Hume* (1845); *le Christ en croix* (1845); *Sainte Madeleine au désert* (1846); *le Christ déposé de la croix* (1847); *le Départ* (1848); *Moïse* (1849); *un Concert*; *Lorette*, *Corbeau* (1851); *l'École des vaches* (1852); *le Premier* [illegible] (1855); *Pifferari*; *Omnia cantitas*; *Intérieur flamand au XVIIe siècle* (1857).

BOISSCHOT, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arr. de Malines]), près de la Grande Nethe; 2.900 hab.

BOISSEAU (Émile-André), sculpteur français, né à Varzy (Nièvre) en 1842. Élève de Dumont et de Bonnassieux à l'École des beaux-arts. Principales œuvres : *le* [illegible] (1880), 2e médaille; *le* [illegible] (1887), 1re médaille, au palais de l'Élysée; *la Défense du foyer* (1884), jardin du Champ-de-Mars, etc. Titulaire d'une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 [illegible] *qui boit dans sa main*, marbre, et un groupe polychrome : *les Fils de Chlodomir* (marbre, onyx, bronze, argent et pierres précieuses). En 1900, à l'Exposition universelle, il exposait, outre ces deux dernières œuvres : *Isabelle d'Este*, buste marbre; *Ogier le Troubadour*, marbre polychromé; *Mousmé japonaise*, œuvre aussi polychromée. Au Salon, même année : *le Salon de Vénus* [illegible]; en 1901, un portrait; en 1902, *Amour maternel*, groupe marbre; en 1903, *Enfant et chat*, groupe marbre; en 1904, *Amour* [illegible], groupe marbre, et le modèle du monument de *Claude Tillier*, pour la ville de Clamecy.

BOISSELOT (Paulin-Louis), acteur français, né et mort à Paris (1829-1905). Il s'essaya tout jeune, dans les petits théâtres de la banlieue de Paris, et, en 1856, fut engagé aux Folies-Dramatiques, où il se fit une situation dans l'emploi des comiques de vaudeville. Mais, tout en jouant les pièces des autres, il en écrivit lui-même, et il en fit représenter un certain nombre : [illegible] *Trois Nez rissons en carnaval*, *Amour et Amour-propre*, *le Loup*, *les Soirées du boulevard du Temple*, [illegible] *le Carnaval des blanchisseuses*, etc.

Boisselot.

En 1859, Boisselot était engagé au Vaudeville, qu'il quitta, en 1862, pour aller passer quelques années à Bruxelles. De retour à Paris, il reparaît au Vaudeville en 1875, y devient régisseur général en 1879, sans cesser de se consacrer à son emploi, et conserve ces fonctions jusqu'en 1893. Parmi les pièces auxquelles il prêta son talent fin, délicat, il faut citer : *les Vacances du capitaine Tic*, *Nos Intimes*, *le Club*, *Tête de Linotte*, *les Surprises du divorce*, *le Conseil judiciaire*, *le Voyage d'agrément*, *Feu Toupinel*, *Monsieur le Directeur*, *la Famille Pont-Biquet*, etc. Depuis 1896, il joua au Gymnase, au Vaudeville et au Palais-Royal surtout, où il se fit applaudir dans : *Coralie et Cie*, *les Femmes de paille*, *Moins Cinq*, *M'amour*, *Bichette*, *Sacré Léonce*, *l'Affaire Mathieu*, *le Sublime Ernest*, *le Rêve d'Adèle*, etc. Boisselot était, dans un genre secondaire, un artiste de premier ordre.

BOISSEVAIN (Charles), publiciste hollandais, né à Amsterdam en 1842, rédacteur en chef de la grande feuille libérale d'Amsterdam, collaborateur au « Gids » depuis 1872, a publié différents volumes de voyages, a fait une brillante campagne en faveur des Boers durant la guerre sud-africaine et plus tard contre le ministère Kuyper, qu'il a combattu sur le terrain religieux, politique et économique.

***BOISSIER** (Gaston), littérateur français, né à Nîmes en 1823. — Il a été élu en 1895 secrétaire perpétuel de l'Académie française; en cette qualité, il a rédigé chaque année le rapport traditionnel sur les concours littéraires de cette académie. En outre, il a publié quelques articles dans la « Revue des Deux Mondes », et il a réuni ces articles en volumes, d'où une seconde édition de *l'Afrique romaine* (avec de nouveaux chapitres sur l'amphithéâtre d'El Djem et le théâtre de Dougga), et deux volumes nouveaux : *Tacite* (1903), *la Conjuration de Catilina* (1905).

BOISSON n. f. — ENCYCL. Finance. *Historique*. Établi au XIVe siècle, peu après la bataille de Poitiers, sur la base du 13e de la valeur des boissons vendues, successivement aggravé par une série d'édits relatifs aux *aides*, l'impôt sur les boissons suscita des protestations et des plaintes dont on retrouve l'écho dans les cahiers des états généraux de 1789. Il bénéficia du mouvement de réaction contre les impôts indirects qui caractérisa l'œuvre de la Constituante : deux décrets (19 et 20 mars 1791) supprimèrent l'impôt des boissons. Mais, rétabli par la loi du 5 ventôse an XII, il fut définitivement maintenu et réorganisé par la loi du 28 avril 1816, dont les dispositions sur la matière ont, depuis, reçu de profondes modifications. La réforme de cet impôt a été à l'ordre du jour, en France, pendant un demi-siècle. Trois grandes enquêtes, ouvertes en 1851, en 1866, et 1879, avaient abouti à des travaux importants, à côté desquels [illegible] la loi de 1816 était encore resté debout. Après la loi du 29 décembre 1897, qui imposait aux communes l'obligation de ramener à un maximum leurs taxes d'octroi sur les vins, cidres, poirés, hydromels, bières (et eaux minérales), la loi de finance [illegible] et celle du 29 décembre 1900 supprima les droits de détail, d'entrée et de taxe unique, et étendit le droit de circulation sur les vins, cidres, poirés et hydromels.

Les boissons sont divisées en trois catégories :

[illegible], qui est passé de 156 fr. 25 à 220 fr. par hect. d'alcool pur, et à un *droit d'entrée* variant de

7 fr. 50 [illegible] 30 fr., suivant l'importance des villes aux portes desquelles [illegible] Malgré ces taxes et les lourds droits [illegible] qui viennent s'y ajouter, il s'en faut encore que la France soit au nombre des pays les plus imposés, sans parler même de ceux, Suisse, Russie, où existe le monopole de l'alcool.

Les taxes frappent les eaux-de-vie, esprits, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie, absinthes, et, d'une manière générale, tout *liquide* alcoolique [illegible] Les vins autres [illegible] que les vins de liqueur ou mousseux, sont soumis au régime de l'alcool pour leur richesse alcoolique totale, acquise ou en puissance. L'addition d'alcool aux vins, autres que les vins de liqueur et les vins d'exportation, est interdite et punie [illegible] mateur. Les vermouts et vins de liqueur ou d'imitation sont imposés pour leur force alcoolique totale, avec un minimum de 16° pour les vermouts et de 15° pour les vins de liqueur ou d'imitation; ils sont passibles des demi-droits de consommation et d'entrée (et d'octroi) jusqu'à 15° et des droits pleins au delà de 15°, décharge étant donnée, sous certaines conditions, de l'alcool employé à la fabrication, au moment de son utilisation. Toutefois, les vins doux naturels, c'est-à-dire d'après la définition légale (loi du 13 avril 1898, art. 22) ceux qui possèdent naturellement une richesse alcoolique totale acquise ou en puissance d'au moins 14°, peuvent, à la demande des producteurs, et sur justification de leur nature, être maintenus sous le régime des vins [illegible] et peuvent alors, sous certaines conditions, être donné décharge, moyennant le payement du droit [illegible] de consommation, de l'alcool employé au mutage de ces vins avant la fermentation.

Nul ne peut, en vue de la distillation, préparer des macérations de grains, de matières farineuses ou amylacées, ou mettre en fermentation des matières sucrées, ni procéder à aucune opération chimique, ayant pour conséquence directe ou indirecte une production d'alcool, sans en avoir préalablement fait la déclaration au bureau de la régie (loi du 29 déc. 1900, art. 9, § 2).

Une exception au régime ordinaire est constituée par le *privilège des bouilleurs de cru*. V. BOUILLEUR.

Régime des vins, cidres, poirés et hydromels. Depuis la loi du 29 décembre 1900, ces divers liquides n'acquittent plus qu'un droit unique, le *droit de circulation*. Ce droit frappe toute quantité, quelle qu'elle soit, expédiée par les récoltants ou les marchands en gros aux consommateurs et aux débitants; il est uniformément de 1 fr. 50 c. l'hectolitre pour les vins et de 0 fr. 80 c. pour les cidres, poirés et hydromels. Les vendanges fraîches, circulant hors de l'arrondissement de récolte et des cantons limitrophes en quantités supérieures à 10 hectolitres, sont soumises à la circulation aux mêmes formalités que les vins, et passibles du même droit, à raison de 2 hectolitres de vin par 3 hectolitres de vendange.

Aucun enlèvement et transport de vins, cidres, poirés, hydromels, ni d'alcools, ne peut être fait sans une déclaration préalable de l'expéditeur ou de l'acheteur et sans que le conducteur soit muni d'un titre de mouvement dit *expédition*, constatant le payement du droit lors de l'enlèvement (c'est alors ce qu'on appelle un *congé*), ou garantissant le payement de la taxe par le destinataire (en ce cas, c'est un *acquit-à-caution*). La déclaration est faite et les pièces sont délivrées à la recette buraliste. Pour les transports de vins, cidres, poirés, effectués de leur pressoir ou d'un pressoir public à leurs caves et celliers ou de l'une à l'autre de leurs caves dans le canton de récolte et les communes limitrophes de ce canton, les récoltants sont admis à détacher eux-mêmes des *laissez-passer* d'un registre à souche mis à leur disposition et contrôlé par les agents de la régie. Le laissez-passer est même inutile pour les petites quantités transportées, dans ces cas, à bras ou à dos d'homme. Circulent librement aussi les vins emportés par les voyageurs pour leur usage personnel pendant le voyage (trois bouteilles au maximum par personne). La pratique administrative a apporté quelque tempérament à la rigueur des formalités légales à la circulation : par exemple, en n'exigeant ni déclaration ni expédition pour les quantités minimes emportées à la main par les consommateurs de chez les débitants; mais ce tempérament n'est pas la loi, et les tribunaux doivent nécessairement appliquer celle-ci quand ils en sont requis.

Régime des bières. Les bières acquittent un droit unique, dit *droit de fabrication*, dont l'assiette est déterminée par la loi du 30 mai 1899. Les brasseurs sont soumis à la déclaration préalable, à d'étroites obligations professionnelles et à l'exercice de la régie; mais, contrairement à ce qui a lieu pour les boissons précédentes, la surveillance cesse aussitôt le produit obtenu. V. BIÈRE.

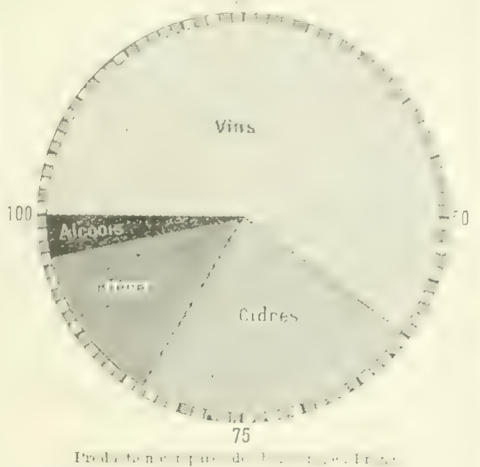
Dispositions diverses. Les impôts établis sur les boissons ne sont pas dus en principe si ces liquides sont exportés; le bénéfice de l'exemption de droits, ou la restitution de ceux qui auraient été perçus, supposent, toutefois, certaines conditions. Les boissons alcooliques importées de l'étranger en France payent des *droits de douane*, dans le montant desquels les taxes intérieures tantôt sont comprises (bières), tantôt ne sont pas comprises (alcools).

Les producteurs, en vue de la vente de vins, cidres, poirés et hydromels, autres que les propriétaires récoltants, les débitants et marchands de boissons (non, toutefois, les marchands de bière en gros) et les propriétaires récoltants qui vendent au détail les boissons provenant de leur récolte, les brasseurs, les bouilleurs de profession et assimilés et les distillateurs d'alcool figurent au nombre des professions soumises à l'impôt des *licences*.

La licence, ou permis d'exercer une industrie ou un commerce, s'applique en principe à toutes personnes placées sous l'action de la régie des contributions indirectes, et a pour objet de déterminer les établissements soumis à cette action; elle comporte un impôt indirect, qui doit être distingué de la patente. La loi du 29 décembre 1900 en a remanié le tarif en ce qui concerne les boissons. A la licence des commerçants de boissons peut d'ailleurs parfois, par application de la loi du 29 décembre 1897 sur les octrois, venir s'ajouter une licence. V. LICENCE MUNICIPALE.

— *Statistique.* La France récolte du vin et du cidre, fabrique de la bière et de l'alcool. Le diagramme ci-contre indique, d'après une moyenne établie sur les dix dernières années, la proportion dans laquelle chacune de ces espèces est entrée dans la production totale des boissons.

Notre pays [illegible] produits. Les dernières statistiques publiées par le ministère des finances [illegible] tares de vignes à l'état de rapport normal disséminées sur tous les points du territoire, et une production moyenne de 42.300.000 hectolitres; mais cette production



Production totale des boissons en France.

est essentiellement variable pour des motifs d'ordre presque exclusivement climatérique : la récolte de 1903 ne s'est élevée qu'à [illegible] hectolitres [illegible] dépassé 66.000.000 d'hectolitres. Nos exportations varient peu; elles portent uniquement sur des vins de luxe et atteignent en moyenne 1.800.000 hectolitres. Le chiffre de nos importations, oscillant entre 9.000.000 et 4.500.000 hectolitres, progresse ou diminue suivant la pénurie ou l'abondance de nos récoltes.

Pendant la même période et d'après des renseignements puisés aux mêmes sources, la production du cidre, presque exclusivement concentrée dans le Centre et dans l'Ouest, ressort en moyenne à 14.500.000 hectolitres; mais les rendements sont susceptibles de subir de plus grands écarts encore que pour le vin : de 5.670.000 hectolitres en 1903, la récolte est passée à 40.900.000 hectolitres en 1904. La consommation est essentiellement locale; l'exportation presque nulle.

La bière, au contraire, régulièrement consommée par la masse des populations françaises du Nord et de l'Est, est l'objet d'une industrie essentiellement stable. Le chiffre moyen de production est de 9.165.000 hectolitres par an.

La fabrication des alcools est évaluée à 2.800.000 hectolitres; mais cette évaluation ne repose sur aucune base certaine, car si la production des alcools d'industrie provenant de la mise en œuvre de substances farineuses, de mélasses ou de betteraves, est intégralement contrôlée par le fisc, celle des eaux-de-vie de vin, de marcs ou de fruits a toujours presque entièrement échappé à tout contrôle. Et l'activité de la fraude qui s'exerce sur les spiritueux ne permet pas de chercher un élément d'appréciation dans l'importance des quantités consommées.

— BIBLIOGR. : Desbats, *Régime des boissons* (Paris, 1891); Emion, *Régime des boissons* (Paris, 1878); Olibo, *Des contributions indirectes* (Lyon, 1878); Projets et propositions de loi, rapports parlementaires [illegible] Chambre des députés [illegible] 1912 et 1918.

BOISSY D'ANGLAS (François-Antoine, baron), homme politique français, né à Paris en 1846. Petit-fils du fameux conventionnel, il débuta dans l'administration, fut conseiller de préfecture [illegible] Conseiller général de l'Ardèche, il fut élu député de la 2e circonscription de Tournon en 1877, fut réélu en 1881 et 1885. Entre temps, il accomplissait, avec le titre de ministre plénipotentiaire, une mission au Mexique (1880-1881). En 1889, il était élu député de Nyons; il fut réélu en 1893, mais échoua en 1898. En 1903, il était nommé sénateur de l'Ardèche, et prit place sur les bancs des radicaux.

BOITEUX (Henri-Gaston-Marie), marin français, né à Monts-sur-la-Nied, près de Metz, en 1863, mort à Grenoble en 1897. Entré dans la marine en 1880, il se distingua, en 1884, pendant la guerre contre la Chine, dans les combats de la rivière Min et à la prise de Kelung. L'amiral Courbet l'attacha alors à son état-major. Lieutenant de vaisseau en 1890, il reçut le commandement de la canonnière *Mage*, sur le Niger, en 1891, commanda en 1893 la flottille, poussa une pointe hardie vers Tombouctou et y entra sans coup férir, plusieurs semaines avant l'arrivée de la colonne Bonnier.

***BOITTE** (Louis-François-Philippe), architecte français, né à Paris en 1830. — Cet artiste a pris part aux Expositions universelles de 1889 et 1900 (Paris) avec : *Restauration de la chapelle de la salle de bal de Fontainebleau; Restauration du château de Fère-en-Tardenois* (Aisne); *Grotte des Pins à Fontainebleau*, qui lui valurent une médaille d'argent à chacune de ces Expositions.

BOIVIN-CHAMPEAUX (Louis), magistrat et écrivain français, né aux Andelys [illegible] peaux (Eure) en 1899. D'abord avocat, il entra dans la magistrature comme substitut, fut avocat général à la cour de Caen, procureur général à Poitiers et à Caen, et premier président de la cour de Bourges (1877-1883). Magistrat instruit et lettré, il a publié plusieurs ouvrages historiques, et s'est occupé particulièrement de l'histoire de la Normandie, soit au sujet de la conquête de l'Angleterre, soit pendant la période de la Révolution. Nous citerons, parmi ses écrits : *les Fédéralistes du département de l'Eure* [illegible] *historiques sur la Révolution dans le département de l'Eure*.

BOLAK [illegible]

BOLBOPSITTACUS [illegible] le *bolbopsittacus lunulatus*, de [illegible]

BOLBORHYNQUE Genre d'oiseaux grimpeurs, de [illegible] tant sept espèces propres à l'A[illegible] rhynques sont des perruches voi[illegible]

BOLDINI [illegible] ensuite à Londres. Ses portraits vivants et souples, peints [illegible] suivit. Il fut apprécié non seulement pour ses portraits à l'huile ou à l'aquarelle, mais encore pour ses peintures de genre [illegible]

Les portraits peints par Boldini vivent d'une vie intense; les personnages s'agitent, remuent. Ils sont à la fois caricaturaux et flattés, véridiques pourtant. Les femmes, qu'il décollète largement, laissent voir une épaule entière, un sein à peine contenu par le corsage lâche.

Parmi ses plus beaux portraits, on peut citer : ceux du [illegible] de *Veil-Picard*, etc. Boldini a obtenu le Grand prix aux [illegible]

BOLEITE [illegible] plomb et argent.

BOLET [illegible] certaines régions de la France, associé à diverses qualifications pour désigner les espèces de la famille des agaricinées; par exemple le bolet d'Alzino est le *collybie à pied à fuseau*; le bolet d'Aulivié est le *pleurote de l'o*[illegible] bolet fol est le *lactaire poivré*, etc. Ces quatre espèces sont comestibles.

BOLETASE [illegible]

***BOLIVIE** — [illegible] a définitivement tranché le différend qui, à propos de leur frontières respectives, avait surgi entre les États unis du Brésil et la Bolivie. L'accord du 17 novembre 1903 a désigné comme limite des deux États le rio Aquiry ou Acre, affluent droit du rio Purus, dans son cours supérieur; pour dédommager la Bolivie de la perte des riches territoires forestiers et miniers qu'elle abandonnait au Brésil, il lui a attribué le triangle précédemment brésilien formé par le confluent du Madeira avec son affluent l'Abuna. Du fait de cette convention, la Bolivie se trouve pourvue, d'un bout à l'autre de son territoire confinant au Brésil [illegible] même nulle part ailleurs : du côté du Pérou et du Chili, certaines limites sont encore sujettes à contestation, et il n'est pas un point de la frontière méridionale, confinant à la république Argentine et au Paraguay, qui puisse jusqu'à présent être tenu pour définitivement déterminé.

[illegible] ments, la Bolivie compte actuellement encore, même après le règlement de la question de l'Acre, un « territoire national de colonisation » peuplé de 31.883 hab., et un « territoire du littoral » peuplé de 49.820 hab. La population totale, en tenant compte de la population non recensée et des Indiens sauvages, est évaluée à 1.816.000 individus, dont 91.000 sont attribués aux Indiens demeurés encore en dehors de la civilisation européenne.

BOLLACK (Léon), inventeur de la *langue bleue*, né à Paris en 1859. La langue bleue, qu'il a appelée aussi, de son nom, *bolak*, était destinée, dans sa pensée, à servir de langue universelle. (V. BLEU.) L. Bollack a développé les règles de cette langue nouvelle dans diverses publications [illegible] *nationale pratique* (1899); *Grammaire abrégée de la langue* [illegible]

BOLLAND (Gerardus Johannes Petrus Josephus), philosophe hollandais, né à Groningue en 1854. D'abord instituteur primaire, il devint professeur en 1881 au gymnase de Batavia, ensuite professeur de philosophie à l'université de Leyde. Il a publié : *la Providence et La loi de la nature; Apparence et réalité; l'Évangile de Jean; le Pentateuque;* [illegible] *Spinoza, Hegel; Lettre ouverte à Schaepman*, etc. Il a pris une attitude ouvertement hostile contre l'Église catholique et a été l'objet de vives attaques.

BOLOVEN [illegible] orientale (Laos), faisant partie des ramifications de la [illegible] et qui se terminent sur la rive gauche du fleuve. Le plateau presque carré, mesurant 100 kilom. de côté, élevé de 1.000 à 1.200 mètres dans sa terrasse centrale, est constitué par une série de terrasses aux versants escar[illegible] il est peuplé d'environ 20.000 individus, des Khas sauvages dont la tribu la plus importante, celle des Boloven, [illegible] le plateau des Boloven semble susceptible de devenir plus tard, durant la bonne saison, un lieu de repos pour les colons européens, mais il ne pourra pas rivaliser avec le plateau de Tran-Ninh pour l'établissement d'un sanatorium indo-chinois.

BOLTANA, ville d'Espagne, ch.-l. d'un district de la prov. de Huesca, sur l'Ara, sous-affluent de l'Èbre par la [illegible]

BOLTZMANN (Ludwig), physicien autrichien, né à Vienne en 1844. Il a été professeur de physique en [illegible] mathématiques aux universités de Vienne, Graz, [illegible] [illegible] des sciences de Paris.

BOLYAI [illegible] professeur de mathématiques, physique et chimie au [illegible] Il a publié des ouvrages [illegible] en latin et en magyar. Son [illegible] — Son fils, Jean **Bolyai**, né à Vasarhely en 1802, mort [illegible] au premier volume du *Tentamen*, [illegible]

Bomba [illegible] ses sujets et de divers bombardements de villes révoltées.

BOMBALA ou **BOMBELA**, ville d'Australie (Nouvelle-[illegible]), sur la rivière *Bombala*; 1.500 hab. Cette ville est située près de la frontière du Victoria.

*__BOMBE__ n. f. — [illegible] *Faire une* BOMBE [illegible]



Bombylode réd. d'un tiers.

BOMBYLIODE ou **BOMBILIODES** [illegible] Genre d'insectes lépidoptères [illegible], de la famille des syntomidés, créé en 1898 pour quelques espèces de l'Amérique tropicale [illegible] Brésil.

BOMPARD (Louis-Maurice), diplomate français, né à Metz en 1854. Il débuta dans l'administration préfectorale comme conseiller de préfecture du département du Nord et entra ensuite dans la carrière diplomatique en qualité d'attaché à la résidence générale de France à Tunis, où il remplit les fonctions de secrétaire général du gouvernement tunisien (1882-1886). En 1889, il fut nommé conseiller d'ambassade, faisant fonctions de résident, à Tananarive, puis résident général. Il a été ensuite successivement ministre résident au Montenegro en 1892, sous-directeur à la direction des consulats au ministère des affaires étrangères en 1893 et directeur de ce service de 1893 à 1898. Le gouvernement de la République l'a nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1902. On lui doit un important et utile ouvrage intitulé : *la Législation de la Tunisie,* qui est un recueil des lois, décrets et règlements en vigueur dans la régence de Tunis.

BOMPIANI (Roberto), peintre italien, né à Rome en 1821. Il a abordé tous les genres : peinture d'histoire, sujets religieux, portraits. Il s'est complu à évoquer des scènes de l'antiquité grecque et romaine. Il a exposé rarement à Paris. Toutefois, on a pu voir à l'Exposition universelle de 1855 : *la Vierge et l'Enfant Jésus* et *Virgile et Dante transportés par Caron* et, à celle de 1878, *Judith* et *Portrait d'une dame.* Peintre essentiellement classique, Bompiani est membre de l'académie de Saint-Luc, à Rome, des académies de Florence et de Venise et correspondant de l'Académie des Beaux-arts depuis 1895.

*__BON__ n. m. — ENCYCL. Écon. polit. *Bons d'importation pour les blés.* Les bons d'importation (*Einfurscheine*), créés en Allemagne par la loi du 18 août 1894, sont des titres d'échange nominatifs, non transmissibles par endossement et négociés une fois seulement, avec lesquels l'exportateur de froment, seigle, colza, avoine ou orge (par quantités de 500 kilogr. au moins), ou celui auquel il les aura vendus, acquittera les droits d'entrée, qu'à leur défaut il aurait dû payer, pour des quantités égales de denrées semblables ou pour certains produits exotiques frappés d'un droit de douane à leur entrée en Allemagne. Le délai d'apurement est de six mois au plus.

Le *bon d'importation* permet aux producteurs du Nord et de l'Est, pays de surproduction, d'écouler à l'étranger, avec un gain suffisant, des denrées pour lesquelles les frais de transport à destination des pays allemands déficitaires seraient trop élevés. Le marché des bons s'élargissant, puisqu'il est possible de les employer au payement des droits d'entrée de certaines denrées exotiques, il existe une concurrence suffisante qui permet de maintenir leurs cours. D'autre part, le chancelier peut en limiter le montant total en déclarant qu'ils ne s'appliqueront [illegible] à la sortie desquelles ils ont été délivrés. Les avantages du système [illegible] par la sortie préalable; *pas d'agio,* par la vente consécu[illegible]

Les renseignements fournis, et surtout ceux de l'enquête de Meaux, permettent, malgré quelques protestations, d'affirmer que les bons d'importation ont donné en Allemagne les meilleurs résultats, en complétant le jeu d'une admission temporaire strictement réglementée [illegible] Le ministre du Trésor a pu dire au Reichstag que, « parmi les lois récentes, aucune n'avait eu d'effets plus heureux et qu'aucune n'avait été [illegible] le monde de l'agriculture et les cercles commerciaux ».

[illegible] de remédier, par la création de bons d'importation, à l'avilissement des prix du blé. Viger y voyait un moyen de contre-balancer heureusement les effets de suspensions ou de réductions des [illegible] une situation anormale causée par le trafic des acquits-à-caution et leurs délais d'apurement, par des taux d'extraction des farines beaucoup trop faibles, surtout jusqu'en 1896, et par les délais exagérés des entrepôts de toute nature, réels ou fictifs. [illegible] de créer des bons pour toute exportation de farine ou de blé. Ces bons devaient servir à acquitter les droits d'entrée sur des quantités équivalentes ou égales de blés, cafés, thés ou cacaos. Ils étaient transmissibles au porteur et valables pour six mois ou un an. De plus, ils étaient *remboursables, s'ils n'étaient utilisés dans le délai de* [illegible] Les objections étaient les suivantes : dépense considérable et impossible à évaluer pour le Trésor; spéculation encore plus intense, les bons étant un moyen de spéculation « d'une souplesse rare » ; concurrence anormale des blés étrangers aux blés indigènes sur le marché français; possibilité pour d'autres producteurs agricoles ou industriels de réclamer, eux aussi, le bénéfice des primes d'exportation; augmentation de la production du blé; invraisemblance d'une application identique de la mesure proposée à deux pays aussi différents, au point de vue de la production, que l'Allemagne et la France.

Méline qualifiait les bons d'importation d'« empiriques » et d'« illusoires », et de nombreuses sociétés d'agriculture se déclaraient opposées à cette réforme. Il est vrai de dire qu'un nombre égal de sociétés demandaient au contraire son application et répondaient aux objections présentées que : 1° le marché français était si peu réservé aux blés indigènes que les droits de douane pouvaient être suspendus ; 2° la spéculation était impossible en raison des acquits de droits sur les thés, cafés, etc., par les bons d'importation ; 3° les exportations seraient limitées par la concurrence ; 4° l'augmentation de la production du blé en France était pratiquement assez limitée ; quant aux représailles, elles n'étaient point à redouter, et l'Allemagne n'en avait jamais souffert. Cependant, le Sénat, après des discours remarquables des ministres de l'agriculture et des finances, refusa de passer à la discussion des articles (8 mars 1901).

D'autres projets, qui limitaient le montant des primes à payer au montant des droits encaissés sur le blé, ou n'appliquaient le système qu'au blé seul ou à ses dérivés, n'eurent pas plus de succès, mais une loi du 4 février 1902 a modifié l'admission temporaire et diminué ses dangers par l'incessibilité du titre de cession et une réglementation plus étroite.

Bon Juge (LE), comédie en trois actes, d'Alex. Bisson (Vaudeville, 1901). — Leplantois est un déplorable juge d'instruction. Borné, il fait arrêter d'abord le malheureux Lajaunette, qui fut dupe en une affaire de titres faux, ensuite Duvigneul, reporter madré, qui, pour mieux étudier le système pénitentiaire, a écrit une lettre anonyme où il se désigne comme un assassin jusqu'alors introuvable. Libertin, Leplantois poursuit de ses assiduités Luce de Perpignan, maîtresse de Lajaunette. Ce dernier, le magistrat se résigne enfin, de très mauvaise grâce, à le remettre en liberté, faute de preuves. Quant à Duvigneul, c'est Mme Leplantois elle-même, dame patronnesse d'une œuvre pour l'amélioration morale des détenus, qui le fait évader. Aussitôt, les deux anciennes victimes du juge complotent contre lui, avec la complicité de Mme Leplantois, de sa mère et du greffier Bluteau, une vengeance infernale. Une villa de Lajaunette, sur une plage normande, est momentanément transformée en hôtel. Luce y entraîne Leplantois en partie fine, et le magistrat y retrouve sa belle-mère en caissière, sa femme en cocotte, Lajaunette en garçon de restaurant, etc. Sur une simple dénonciation anonyme, on l'arrête comme escroc, et il juge dès lors fort mauvais les procédés qu'il appliquait si gaillardement aux autres. Affolé, croyant vivre un cauchemar, il demande grâce et promet de démissionner.

Le *Bon Juge* relève du vaudeville, plutôt que de la comédie. Il n'en pose pas moins un grave problème : la légèreté criminelle avec laquelle certains juges d'instruction se jouent de la liberté d'autrui. L'auteur aborde la question par le côté plaisant. Il la traite souvent avec finesse, parfois avec un comique un peu gros, toujours avec beaucoup de verve et de gaieté.

BON (saint), martyr à Rome, mort pour la foi durant la persécution de Valérien, en 257. Il était prêtre. — Fête le 1er août.

Bon plaisir (LE), par H. de Régnier (1902). — Ce roman est moins un récit suivi, qu'une série d'aventures d'amour, de guerre ou de cour contées, non sans quelque sensualité, d'une plume alerte et spirituelle, qui fait penser aux auteurs de mémoires de l'époque classique. Le romancier accentue ce caractère à la fin de son livre, en substituant à la narration directe des fragments de pseudo-mémoires où ses personnages n'apparaissent plus que dans une sorte de lointain. Comment le maréchal de Manissart, tout en faisant la guerre en Flandre, mène galante vie; comment il retrouve dans son château de Pocancy, qui fut jadis le compagnon de ses exploits amoureux ; comment le fils de celui-ci, Antoine de Pocancy, ébloui par le passage du roi, s'arrache aux bras de la femme d'un commissaire des guerres pour courir au combat et à la gloire ; comment le siège de Dortmude s'égaie d'aventures fort galantes ; comment Antoine de Pocancy se rend à la cour et se marie avec la fille du maréchal et comment il échoue complètement dans le grand dessein de sa vie, qui était de plaire au roi : tels sont les principaux événements du livre, sans parler des descriptions voluptueuses des belles personnes qui charment les loisirs des héros, ou des caractères épisodiques : le médecin Corvisot, l'abbé du Val-Notre-Dame, l'entremetteuse Courlandon, le précepteur Berlestange, le fournisseur des guerres Dalanzières, qui sont peints avec verve et pittoresque.

BONANG n. m. Instrument de musique javanais. V. GAMELAN, GONGSA, t. IV.

BONANZA, petite rivière du Dominion canadien, territoire du Nord-Ouest (district du Klondike). Cet affluent gauche de la rivière de Klondike, long de 41 kilom. seulement, se jette dans le Klondike un peu en amont de son confluent avec le Youkon, tout près de Dawson City ; sur ses bords se trouvent quelques-uns des placers aurifères les plus riches du Klondike ; en une seule année, on en a [illegible] tonnes d'or, soit environ 2 millions de francs. Aussi un millier de mineurs travaillaient-ils, vers le 1er janvier 1898, sur les rives de ce ruisseau et de ses différentes branches.

*__BONAPARTE__, famille corse (**Buonaparte**), originaire d'Italie. — Les diverses branches qui s'étaient établies à Bologne, Trevise et Florence, s'étaient ralliées à la faction gibeline. Expulsée de Florence par les guelfes, au commencement du XVe siècle, l'une d'elles se réfugia en Corse dans la piève de Talavo ; elle reçut maintes faveurs des Génois, dominateurs de l'île, dont elle avait épousé les intérêts. Toutefois, sa fortune resta médiocre ; les Bonaparte furent avocats pour la plupart ; l'incorporation de la Corse au royaume de France (1768) fut un bienfait pour la famille. Il ne reste que deux lignes : celle de Lucien et celle de Jérôme Bonaparte.

*__BONAPARTE__ (princesse *Mathilde* Laetitia-Wilhelmine), fille de Jérôme Bonaparte, née à Trieste en 1820. — Elle est morte à Paris en 1904. La princesse Mathilde, qui avait été élève de Ch. Giraud, pratiqua l'aquarelle et le pastel. Protectrice des artistes et amateur d'un goût très sûr, elle avait assemblé des œuvres d'art de grande valeur dans son hôtel de la rue de Berry et dans sa résidence de Saint-Gratien. Quelques-unes de ces œuvres, intéressantes pour l'histoire, ont été léguées au musée de Versailles, d'autres au Louvre ; son buste, par Carpeaux (une merveille), au musée du Louvre. Citons aussi un portrait de la princesse par Besnard : vêtue de rouge, la princesse travaille à la lumière d'une grande lampe, qui répand sa clarté sur toute la composition.

La collection d'œuvres d'art et de bijoux inestimables de la princesse Mathilde fut vendue, d'après ses volontés, en mai 1904. Deux somptueux catalogues, richement illustrés, en furent dressés, précédés d'une très belle préface de Frédéric Masson. Parmi les joyaux historiques, figurait un collier offert par Napoléon Ier à la reine de Westphalie, mère de la princesse. Parmi les peintures anciennes, des œuvres nombreuses de grands artistes presque tous français, et surtout Charles Giraud, le maître de la princesse.

*__BONAPARTE__ (Charlotte-Honorine-Joséphine, princesse), fille de Charles Bonaparte, comtesse Primoli, née à Rome en 1832. — Elle est morte aux environs de Rome en 1901. La perte d'un de ses enfants avait ébranlé sa raison vers 1880.

*__BONAPARTE__ (Napoléon-Charles-Grégoire-Jacques-Philippe), fils de Charles Bonaparte, né à Rome en 1839. — Il est mort à Rome en 1899.

BONAVENTURE, comté du Canada (prov. de Québec), sur la rive nord de la baie des Chaleurs (golfe du St-Laurent) ; 8.525 kilom. carr., 24.500 hab., dont plus de 17.000 Canadiens-Français ; un peu plus de 500 Indiens de la nation des Micmacs.

BONAVENTURE BONACORSI (le bienheureux), servite italien, né vers le milieu du XIIIe siècle, mort à Orvietto l'an 1313. Il était d'une famille distinguée de Pistoie, en Toscane. Il devint un des principaux chefs des Gibelins. Mais ayant entendu saint Philippe Béniti prêcher contre les discordes sanglantes, il renonça au monde, se réconcilia avec les chefs du parti guelfe, demanda publiquement pardon du mal qu'il avait pu faire à sa patrie et entra chez les servites, où il reçut le sacerdoce, et où on lui confia plus tard des fonctions importantes de l'ordre. En 1822, le pape Pie VII approuva le culte que les fidèles lui rendaient de temps immémorial. — Fête le 14 décembre.

BONAVENTURE DE POTENZA (le bienheureux), franciscain, né à Potenza, alors dans le royaume de Naples, en 1651, mort en 1711. Né de parents pauvres, il prit le nom de Bonaventure quand il fit profession comme frère mineur. Il fut maître des novices et prêcha avec succès des missions, surtout à Naples, où l'on admira universellement sa charité durant une maladie épidémique. Pie VI le béatifia en 1773. — Fête le 15 octobre.

BONAVENTURE ou **VENTURE DE MÉACO** (saint), l'un des vingt-deux martyrs du Japon, crucifiés près de Nagasaki en 1597. Il a été canonisé avec ses compagnons de martyre par Urbain VIII. — Fête le 5 février.

*__BONBON__ n. m. — ENCYCL. Dr. Une ordonnance de police de 1841 a interdit aux confiseurs établis à Paris de faire usage de certaines matières colorantes pour la fabrication des bonbons et pastilles. Les substances prohibées sont : le jaune de chrome, le minium, le massicot, la litharge, le vermillon, le vert de Scheele, le blanc de plomb ou céruse, le blanc d'argent, le bleu de cobalt, l'orpiment, le vert-de-gris, la gomme-gutte.

Est au contraire autorisé l'emploi de l'indigo, du bleu de Prusse, de l'outremer artificiel, pour les couleurs bleues ; celui de la cochenille, du carmin, de la laque carminée, de l'oseille, pour les couleurs rouges ; du safran, de la graine d'Avignon, de la graine de Perse, du quercitron, du curcuma, du fustet, pour les couleurs jaunes.

Cette fabrication n'est pas réglementée dans les départements ; mais l'emploi à la préparation de produits alimentaires de substances colorantes nuisibles à la santé de l'homme est interdit en tous lieux, par application de l'article 2 de la loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes commerciales.

BOND (Edward Augustus), bibliographe anglais, né à Hanwell en 1815, mort à Londres en 1898. Conservateur en chef du département des manuscrits au British Museum (1867), il en acheva, en 1870, le catalogue complet ; puis il publia des fac-similés des chartes anglo-saxonnes de 676 à la conquête par Guillaume le Conquérant. Devenu le premier fonctionnaire du Museum sous le titre de *principal librarian* (1878-1888), il introduisit, dans cet établissement d'importantes réformes. Il avait fondé en 1870 la Société paléographique.

BOND (saint), mort au VIIe siècle. Il fut enterré près de Sens, où l'on a bâti plus tard sur son tombeau une église en son honneur. — Fête le 29 octobre.

BONET ou **BONT** (saint), évêque de Clermont, en Auvergne, né en 623, mort à Lyon en 710. Issu d'une famille illustre, il fut d'abord chancelier de Sigebert, roi d'Austrasie, puis, en 680, gouverneur de Marseille et de toute la Provence. En 689, il devint évêque de Clermont, après saint Avit II, son frère aîné, qui, en mourant, le demanda pour successeur. Son élection lui ayant ensuite inspiré des scrupules, il se démit de son siège et se retira dans l'abbaye de Manlieu. Il mourut en revenant d'un pèlerinage à Rome. — Fête le 15 janvier.

BONET-MAURY (Amy-Gaston-Charles-Auguste), théologien protestant français, né à Paris en 1842. Docteur ès

BONAPARTE : Tableau généalogique.

[illegible]

LUCIEN

Née 1777, m. 1820.
Princesse de Lucques
[illegible]

Napoléon ... reur d'Autriche; née 1791,
[illegible]

Paterson;

1852-1871.

Colonel wurtember-
[illegible]

née 1814, m. 1870.

Ep. 1859 Clotil[illegible]

Branche aînée.

[illegible]

CHARLES-LUCIEN
[illegible]

m. 1870.
Ep. 1821 Tho-
[illegible]

MARIE

Née 1810.
Ep. le marquis ... rati.

rianne Cecchi, née 1811, m. 1891.

Né 1815, m. 1881.

m. 1877.
Ep. 1839 Caroline Cardinali;
m. 1879.

tini, m. 1858.

m. 1876.

Née 1882

Ep. 1844 une fille du [illegible]

Cardinal 1868.

Née 1830, m. 1900.
Ep. ... del Gallo, marquis [illegible]

Primoli; m. 1883.

m. 1890.
comte de Cam-
[illegible]

Née 1836, m. 1900.
Ep. 1856 son cousin, [illegible]

Ep. 1859 Marie-Christine, princesse Ruspoli;

1° Maria, née 1870, m. 1878.

[illegible]

Vice-roi d'Italie 1805.
Duc de Leuchtenberg 1817.
[illegible]

Née 1783, m. 1837.
[illegible]

Née 1789, m. 1860.
Ep. 1806 Charles-Frédéric, grand-
[illegible]

m. 1876.
Ep. 1823 Oscar Ier, roi de Suède, fils [illegible] né 1799, m. 1859.

Ep. 1826 Frédéric, prince de Hohen[illegible]gen; né 1801, m. [illegible]

Duc de Leuchtenberg.
Né 1810, m. 1835.
[illegible]

m. 1873.
Ep. 1829 dom Pedro,
[illegible]

THÉODELINDE
[illegible] comte de Wurtemberg; né 1810, m. [illegible]

Né 1817, m. 1852.
[illegible] Nicolas Ier, empereur de Russie; née 1819, m. 1876.

MARIE
Née 1841.
[illegible] prince de Bade;
[illegible]

Duc de Leuchtenberg.
Né 1843, m. 1891.
[illegible] (veuve Akinsow), comtesse de Beauharnais; née 1840, [illegible]

d'Oldenbourg; né [illegible]

chinina; née 1845, m. 1870.

SERGE
m. 1877.

GEORGES
[illegible]

Duc de Leuchtenberg.
Né 1868.
Ep. 1894 Marie, comtesse Grabbe; née 1869.

Duc de Leuchtenberg.
Né 1872.
Ep. 1895 Olga, princesse Repnine.

[illegible]
6° Michel, né 1905.

2° Dimitri, né 1898.
3° Natalie, née 1900.

[illegible]

revues, au « Bulletin de la Société d'his- [illegible]

BON-FERMIER [illegible] grain en est jaune, gros, obtus et très [illegible] de l'hybride du *trésor,* mais il s'en distingue par sa teinte blanc laiteux caractéristique. Cet épi, plus fort que celui du grosbleu, est porté par une paille plus courte, [illegible]

[illegible]

BONFILIO MONALDI (le bienheureux), l'un des sept patriciens de Florence fon- [illegible]

BONGEIA n. f. Genre d'insectes ortho- [illegible] des locustidés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle découverte dans l'Afrique occidentale (*bongeia puncticollis*).

BONGOS, [illegible] tant, dans la partie orientale du bassin du Nil, les vallées d'affluents et de sous-affluents du Bahr-el-Ghazal, ainsi que les hautes vallées des affluents du M'Bor- [illegible] Ce sont des noirs pacifiques, dont les in- [illegible] entréduit rapidement [illegible] dividus environ.

[illegible] grandeur.

***BONHEUR** (Ma[illegible] Rosa), femme pein- [illegible]

BONHEUR (Jules-Isidore), sculpteur français, né en 1827 à Bordeaux, fils du peintre Raymond Bonheur, et frère de Rosa Bonheur. Il étudia la peinture avec son père et débuta par des tableaux d'animalier. Mais bientôt il délaissa la peinture pour la sculpture d'animaux. Il a acquis dans cet art un véritable talent, qui le classe assez haut dans ce genre. Il a l'observation, la vérité. Il a produit en marbre, mais surtout en bronze : *Taureaux,* [illegible] *daire, Lion blessé,* etc. — Son frère, FRANÇOIS-AUGUSTE **Bonheur**, [illegible] 1884, a peint des scènes de genre, des portraits et des paysages d'Auvergne ou des Pyrénées avec des animaux.

Bonheur des dames (AU), roman d'Émile Zola (1883). [illegible] plu à Octave Mouret, patron du Bonheur des dames, le grand magasin de nouveautés, elle entre dans ce magasin comme vendeuse. Une méprise bête et méchante d'un inspecteur repoussé par elle la fait renvoyer. Plus tard, Octave rencontre la jeune fille aux Tuileries, et de nouveau subit son charme. Réintégrant le magasin, elle y devient seconde, puis première. Octave souhaiterait ardemment qu'elle devînt aussi sa maîtresse. Mais Denise, par amour de la vie paisible, lui oppose une calme résistance, dénuée de calcul, qui obtient toutefois des résultats supérieurs à ceux de la plus raffinée coquetterie : le richis- [illegible] un bon génie qui améliore la vie des employés, fait leur sort moins précaire.

Cette simple histoire d'amour sert de prétexte à l'auteur pour sculpter de nombreuses et curieuses figures, celles des petits commerçants que dévore le magasin-monstre : l'oncle Baudu, qui voit mourir de désespoir sa fille et sa femme ; le vieux Bourras, marchand de parapluies, charitable et entêté jusqu'à la folie ; Robineau, qui se jette sous les roues d'un omnibus ; etc. Elle encadre surtout une magistrale étude du magasin lui-même. Gigantesque pieuvre d'étoffes précieuses, le Bonheur des dames, sur un océan de tentations dont les blanches lingeries crêtent les vagues, étend ses tentacules destinés [illegible] L'œuvre est d'une puissance descriptive saisissante.

Bonheur, mesdames ! (LE), pièce en quatre actes, [illegible] nande, marquise des Arromanches, est une petite jeune femme « rigolotte » : ce qu'elle aime, c'est le bonheur des [illegible] le sculpteur Georges Carter et sa femme Paulette font un excellent ménage depuis quinze ans, elle résout de devenir la maîtresse de Georges. Elle y réussit sans peine, car on répète à l'artiste, toutes les cinq minutes, qu'il est un mari modèle, fidèle, incapable de tromper sa femme, et il se pique au jeu. Mais Paulette est une fine commère. Dès qu'elle connaît le coup de canif, elle entreprend sans bruit, à travers un amusant imbroglio, de réparer la déchirure. Elle y réussit, reprend son Georges, repêche aussi Fernande, qui s'était donnée à la vapeur au petit fat de René Marchand, parce qu'elle le croyait l'amant de Paulette, et la rend à son mari, ce be- [illegible] tendrement, et Mme Dikar, l'amusante belle-mère de Georges, [illegible]

Pièce morale, par conséquent, malgré les apparences, et pièce d'une fraîcheur gaie. L'idée en est ingénieuse, le développement mutin et voluptueux.

BONHOMME (Paul), chroniqueur, auteur dramatique [illegible] à Paris, par des monologues, des livres pour la jeunesse et deux volumes de *Charades en action* (1886) ; puis publia [illegible] *Panache, les Petites Tournesol, Monsieur la Pudeur,* etc. Écrivain d'esprit alerte, il a longtemps rédigé la chronique judiciaire du « Soleil » et la chronique de tête du « Soleil du Dimanche ». Il a fait jouer : *le Merle* (Menus-Plaisirs, 1886) ; *Monsieur la Pudeur,* en collaboration avec Alphonse Allais (Cluny, 1903) ; *Bonne Récompense,* avec Félix Galipaux (Fantaisies-Parisiennes, 1906) ; etc.

BONIFACE (Maurice), auteur dramatique français, né à Lille en 18[illegible] *siennes,* mais il se tourna vers le théâtre et donna à l'Odéon, en 1887, une pièce en vers en trois actes : *le Marquis Papillon.* Depuis, il semble s'être surtout efforcé de montrer que la vie est en contradiction constante avec la rigueur de la morale enseignée, et d'essayer de rendre nos jugements moins sévères pour ceux qui ont commis une faute. C'était déjà l'argument de *Tante Léontine,* trois actes qu'il écrivit en collaboration avec E. Bodin, et qui furent joués au théâtre Antoine en 1890 : on y voit des bourgeois de province à préjugés accepter l'argent de la tante « irrégulière » pour constituer la dot de leur fille. Ces compromissions servent encore de thème à la *Crise* (1893, Vaudeville), où il présente un député acceptant le déshonneur conjugal qui n'entrave pas son avenir politique. Dans les *Petites marques* (2 actes, 1895, Comédie-Française) Boniface montre que les gens des meilleurs cercles peuvent avoir, eux aussi, une tare dans leur passé : c'est sans doute sa comédie la plus fine et la mieux observée. Il a repris son thème favori dans *Clarisse Arbois,* trois actes représentés au théâtre de la Renaissance en 1903 ; comme il l'écrivit lui-même dans la préface de la pièce, il voulut soulever à nouveau la question de la mesure dans laquelle les femmes devraient pratiquer la vertu. Maurice Boniface n'est pas un auteur abondant, mais ses comédies, très étudiées et très écrites, gardent toujours la tenue de nos petits-maîtres classiques du XVIIIe siècle.

BONIFACE (saint). Plusieurs saints ont porté ce nom. Outre celui qui fut l'apôtre de l'Allemagne, on peut citer un saint du IVe siècle, qui fut martyrisé à Tarse en Cilicie. Il était intendant d'une dame romaine nommée Aglaé, distinguée à Rome par sa naissance, sa fortune et sa beauté. Il vivait irrégulièrement avec elle quand, prise de remords, elle lui demanda d'aller en Orient pour rapporter des reliques de martyrs. Arrivé à Tarse, Boniface vit vingt martyrs qui supportaient d'affreux supplices avec une tranquillité inaltérable. Il courut à eux et les embrassa en s'écriant : « Qu'il est grand le Dieu des chrétiens ! qu'il est grand le Dieu des martyrs ! » Il fut arrêté aussitôt, supporta ses tortures sans faiblir et fut décapité le lendemain (vers l'an 307). Ses gens rapportèrent son corps à Rome, où Aglaé le reçut solennellement et lui donna la sépulture. A sa mort, elle fut enterrée près de ses reliques. — Fête le 14 mai.

BONIFACE ou **BRUNON** (saint). V. BRUNON.

BONILLA (don Manuel), général et homme politique américain, président de la République du Honduras, [illegible] en 1849. Il entra dans la politique au moment de la révolution de 1872 ; l'année suivante, il était lieutenant-colonel au service du gouvernement libéral de Céléo-Arias, et se conduisait brillamment dans la défense de Comayagua contre les troupes coalisées du Guatemala et de Costa-Rica. Appelé à de hautes fonctions par le président Soto, il passa dans l'opposition sous le [illegible] nement de son successeur, Ponciano Leiva, et, après un premier échec, réussit à le renverser en 1891. Nommé vice-président de la République, et ministre de la guerre, il conserva ces fonctions jusqu'en 1898. Cinq ans après, il [illegible] ayant été dissous par la force, il dut, pour établir son autorité, soutenir une lutte acharnée contre le général Sierra, [illegible]

Bonilla

***BONNAFFE** [illegible] en 1825. — Il est mort à Paris en 1903. Il avait réuni, dans ses dernières années, ses meilleures pages publiées par la « Gazette des beaux-arts », dont il était le collaborateur [illegible]

BONNAL [illegible] bataille de Frœschwiller. Capitaine en 1873, breveté d'état-major, il commanda l'École normale de gymnas- [illegible] bataillon en 1881. L'année suivante, le commandant Bonnal [illegible] Tonkin pour organiser l'armée annamite. Peu après son retour en France, il fut nommé adjoint au directeur des études de l'École supérieure de guerre et instructeur d'infanterie à cette école. Colonel en 1894, général de brigade en 1899, il fut appelé, en 1901, à commander l'École supérieure de guerre. Disponible de 1902 à 1905, il écrivit des ouvrages militaires d'une haute valeur : *la Récente Guerre* [illegible] tout la série d'études parues sous le titre général de : [illegible] (1904) ; etc. En 1905, rappelé à l'activité, il redevint membre du Comité d'infanterie. L'Académie française lui [illegible]

BONNARD (Pierre), artiste français, né à Fontenay-aux-Roses en 1867. Ses véritables maîtres sont les Japonais [illegible] au besoin son impression jusqu'à la caricature. Il a exposé à la Société nationale des beaux-arts et au Salon d'automne : *le Moulin-Rouge, la Place Clichy, la Famille bourgeoise, Sommeil,* qui caractérisent sa manière. Il a composé aussi quelques affiches : *Revue Blanche, France-Champagne,* et édité des recueils d'estampes.

***BONNAT** (*Léon*-Joseph-Florentin), peintre français. — Il a été nommé, en mai 1905, directeur de l'École des beaux-arts, en remplacement de Paul Dubois, décédé.

***BONNEAU** (Alcide), littérateur français, né à Orléans en 18[illegible] Il est mort à Paris en 190[illegible]

BONNEFOIS (Eugénie), fondatrice de l'école foraine, née à Dardilly (Rhône) en 1829. Élevée elle-même parmi les forains, elle s'engagea, en 1870, dans les ambulancières et assista comme telle à tous les combats livrés sous Paris. Reprenant alors sa vie de foraine, elle se mit à travailler courageusement pour compléter l'éducation sommaire que lui avaient donnée ses parents, et c'est en s'instruisant elle-même qu'elle conçut le projet de doter les enfants des forains de ce qui lui avait manqué. Elle trouva des sympathies et put, en juin 1893, transformer le panorama qu'elle exploitait, en une école, qui suivit dès lors les forains dans leurs déplacements.

BONNEFON (Jean-*Paul*), littérateur français, né à Sauveterre-de-Guyenne (Gironde) en 1861. Il fit ses études de droit, obtint le diplôme de l'École des langues orientales vivantes, entra comme surnuméraire à la bibliothèque de l'Arsenal (1888) et fut nommé bibliothécaire en 1889. Il a collaboré à plusieurs revues, à la « Gazette des Beaux-Arts », au « Nouveau Larousse illustré » etc. Secrétaire général de la Société d'histoire littéraire de la France, il en a dirigé la revue depuis 1894. Il a aussi dirigé le recueil périodique intitulé : *Souvenirs et mémoires.* Il a publié : [illegible] *Montaigne, l'homme et l'œuvre* (1893), ouvrage consciencieux et intéressant, réimprimé, avec de nouvelles parties, sous ce titre : *Montaigne et ses amis : La Boétie, Charron et Mlle de Gournay* (1898) ; des recueils classiques sur *la Société française du XVIe, du XVIIe et du XVIIIe siècle,* d'après les auteurs de lettres et de mémoires (1903, 1905 et 1906), etc.

BONNEFON (Marie-François-Joseph-*Jean* DE), journaliste français, né à Aurillac (Cantal), en 1866. Il s'occupa d'abord des questions relatives à l'Allemagne, et fut expulsé de ce pays par décret impérial de 1887. Il se consacra ensuite aux questions ecclésiastiques qu'il traita dans de nombreux journaux. Il a publié : *Pensées du vicomte de Bonald* (1886) ; *le Drame impérial* (1887) ; *la Politique d'un saint* (1888) ; *le Pape de demain* (1889) ; *les Soutanes poli-* [illegible] *marchands* (1902) ; *Lourdes et ses tenanciers* (1905) ; *le Cantique des cantiques* (1905) ; *les Titres nobiliaires, les Décorations, les Prélats* [illegible]

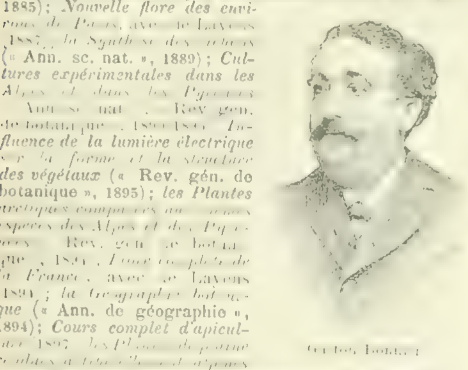
BONNEFOY-SIBOUR (Georges-Auguste), homme politique français, né à Pont-Saint-Esprit en 1849, radical. Petit-neveu de l'archevêque Sibour, fils de l'ancien sénateur du Gard, il fit la campagne de 1870-1871 avec le grade de capitaine des mobiles du Gard, entra en 1877 au conseil général de ce département, devint maire de Pont-Saint-Esprit et fut élu en 1899 député de l'arrondissement d'Uzès. Il ne se représenta pas en 1893, et devint, en 1894, sénateur du Gard. Secrétaire du Sénat (1897-1899), il fut réélu au renouvellement triennal de 1903 et devint questeur en 1904. Il a appuyé très énergiquement la politique du cabinet Combes.

BONNEGRÂCE (Adolphe-Charles), peintre français, né à Toulon en 18[illegible] baron Gros, il fut un portraitiste renommé. Le caractère, le style, la sobriété du coloris distinguaient ses ouvrages. Rappelons entre autres les portraits de *J. Claretie, Th.* [illegible]

BONNET (Alfred-Max[illegible] **Max**), philologue français, né à Francfort-sur-le-Mein en 1841. Professeur [illegible] Monge, puis à l'École alsacienne de Paris (1874-1881), il fut nommé suppléant, puis chargé de cours à la faculté des lettres de Montpellier, où, après avoir été reçu docteur ès lettres en 1890, il fut nommé professeur titulaire. [illegible] témoigne d'un travail considérable, et est une précieuse [illegible] *re libello.* Il a publié : *De la langue latine considérée dans* [illegible] *subfiguratione empirica* (1872) ; une adaptation française [illegible] de Gache et Piquet) ; *la Philologie classique, six conférences* (1892) ; des éditions de Grégoire de Tours (1885, dans les « Monumenta Germaniæ historica »), des *Acta Thomæ* [illegible] (1891-1898) ; etc. Il a collaboré à plusieurs revues importantes et est devenu, en 1898, membre correspondant de l'Académie des inscriptions.

*BONNETAIN (Paul), littérateur, explorateur et administrateur français, né à Nîmes [illegible]. Il est mort à Khong (Laos) en 18[illegible].

*BONNIER (Gaston), botaniste français, né à Paris en 1853. Il a publié, entre autres ouvrages et mémoires : *les Nectaires* (« Ann. sc. nat. », 1879); *Recherches sur la respiration et la transpiration des végétaux*, avec Mangin (« Ann. sc. nat. », 188[illegible]); [illegible] *absorbées ou dégagées par les végétaux* (« Ann. sc. nat. », 1885); *Nouvelle flore des environs de Paris*, avec de Layens (1887); *la Synthèse des lichens* (« Ann. sc. nat. », 1889); *Cultures expérimentales dans les Alpes et dans les Pyrénées* (« Ann. sc. nat. », « Rev. gén. de botanique », 1890-189[illegible]); *Influence de la lumière électrique sur la forme et la structure des végétaux* (« Rev. gén. de botanique », 1895); *les Plantes arctiques comparées aux mêmes espèces des Alpes et des Pyrénées* (« Rev. gén. de botanique », 189[illegible]); *Flore complète de la France*, avec de Layens (189[illegible]); *la Géographie botanique* (« Ann. de géographie », 1894); *Cours complet d'apiculture* (189[illegible]); *les Plantes de prairie* [illegible] (18[illegible]); *Cultures expérimentales de plantes du Nord dans la région méditerranéenne* (1900); *Continuité anatomique de la racine de la tige et de la feuille* (1902); *les Plantes du plateau des Nilghiris* (*Inde méridionale*) (190[illegible]); *Cours de botanique*, avec Leclerc du Sablon (190[illegible]); *Album de la nouvelle flore* (190[illegible]); *l'Enchaînement des organismes* (1906).



Gaston Bonnier.

Gaston Bonnier a en outre publié un grand nombre d'ouvrages pour l'enseignement : *Biologie animale*, *Biologie végétale*, *Paléontologie*, etc. Il a fondé en 1889 la *Revue générale de botanique*.

BONNIER (Louis), architecte français, né à Templeuve (Nord) en 1856. Il fut élève de Moyaux et d'André. Il étudia la reconstruction du Palais des Beaux-Arts de Lille et son projet fut primé, mais non exécuté. Primé au concours public pour la reconstruction de la mairie d'Issy, Louis Bonnier fut chargé de l'exécution du monument. Il a doté Templeuve d'une mairie spacieuse avec salle des fêtes et beffroi. Auteur du pavillon du Creusot à l'Exposition universelle de 1900, il a construit à Paris le dispensaire Jouy-Rouve, et à Wimereux le laboratoire de zoologie maritime. Inspecteur des travaux de l'Exposition universelle de 1889 (Paris), architecte de l'Exposition de Londres en 1890, Bonnier fut, comme inspecteur des Bâtiments civils, adjoint à Dutert pour la construction des nouvelles galeries du Muséum (à Paris). Il a été, depuis, promu architecte en chef des Bâtiments civils et Palais nationaux, pour le palais de l'Elysée.

Architecte-voyer en chef adjoint de la Ville de Paris, il fut chargé d'étudier le nouveau règlement de voirie sur la hauteur des constructions et l'augmentation de la saillie des façades et nommé commissaire du gouvernement près le conseil d'Etat, lorsque le règlement de voirie fut soumis à l'examen de cette haute assemblée.

Louis Bonnier, qui obtint une seconde médaille en 1886 avec un relevé des *Ruines de l'abbaye de Saint-Bertin*, est un aquarelliste de mérite.

BONNIÈRES (Guillaume-François-*Robert* DE), littérateur français, né et mort à Paris (1850-1905). Après avoir fait son droit, il débuta au « Figaro », sous le pseudonyme de JANUS, et au « Gaulois » sous celui de ROBERT-ESTIENNE. Il avait le don de la causticité. Comme publiciste, il a édité : *Lettres grecques de Mme Chénier* (1879); un volume de vers, *Contes de fées* (1880); plusieurs romans : *les Monach* (1884); *le Baiser de Maïna* (1886); *Jeanne Avril* (1887); *le Petit Margemont* (1890); *Lord Hyland* (1895), et *Mémoires d'aujourd'hui* (1883-1888).

BONOSIAQUE n. m. V. BONOSIEN, t. II.

BON-SAUVEUR (CONGRÉGATION DU), congrégation de femmes, fondée à Saint-Lô au XVIIe siècle. En 1712, quatre jeunes filles pieuses de Saint-Lô firent, devant un notaire de la ville, un acte d'association par lequel elles mettaient tous leurs biens en commun « pour se consacrer à l'instruction de la jeunesse et au soulagement des pauvres malades de Saint-Lô ». Quelques années après, une ursuline de Caen, qui était venue les rejoindre, Anne Leroy, retourna à Caen et fonda une maison similaire avec les mêmes règles, laquelle fut légalement reconnue par lettres patentes en 1751; ces religieuses sont appelées Filles du Bon-Sauveur, comme celles de Saint-Lô. Leur but est de se vouer à l'instruction des jeunes filles et au soin des malades. A Caen, elles se consacrèrent aussi à l'instruction et à la correction des filles de mauvaise vie. Sous la Restauration, elles ouvrirent une école de sourds-muets, et furent chargées aussi de la maison d'aliénés du département.

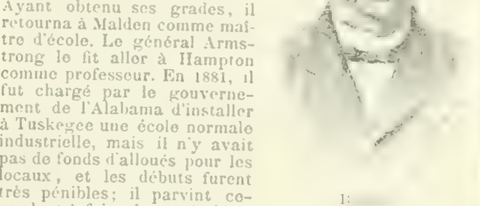
BON-SECOURS (FRÈRES DE NOTRE-DAME-DE-), congrégation d'hommes établie à Marseille, et dont le but est de soigner les hommes et les enfants malades.

BON-SECOURS (SŒURS DU), congrégation de femmes, fondée à Paris au XIXe siècle. En 1821, à Paris, Mlle Montale eut l'idée de réunir des personnes charitables, qui se consacreraient au service des malades. L'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, leur donna l'habit et reçut leurs vœux en 1824. Le curé de Saint-Sulpice fut leur supérieur. Trente ans après elles avaient fondé plusieurs maisons dans diverses villes de France. Ce sont avant tout des sœurs gardes-malades, mais elles élèvent aussi des enfants pauvres et des orphelins.

BONS-FIEUX, congrégation d'hommes fondée à Armentières en 1615, et dont le nom officiel est *Congrégation des Frères pénitents du tiers ordre de Saint-François*.

BONTOUX (Paul-Eugène), ingénieur et financier français, né à Gap en 1820, mort à Cannes en 1904. A sa sortie de l'École polytechnique, il choisit la carrière d'ingénieur; il construisit différentes voies ferrées en France et devint directeur des chemins de fer du Sud de l'Autriche. Il se lança ensuite dans des spéculations industrielles qui [illegible] En 1878, l'Union générale, établissement destiné à faire [illegible]. Au début, l'Union générale fut heureuse dans ses opérations. Mais une [illegible] ses cours et causa la ruine de cet établissement. En 1882, l'Union générale fut déclarée en faillite et Bontoux condamné à cinq ans de prison et 3.000 francs d'amende : la Cour d'appel réduisit la peine à deux ans. Bontoux vécut alors à l'étranger et ne revint en France qu'en 1897. Le « krach » de l'Union générale causa, par répercussion, des ruines nombreuses.

BOOKER (Thomas *Washington*), éducateur nègre américain, né dans une plantation à Malden (Virginie) vers 1860. Ses parents étaient esclaves, et sa mère cuisinière à la plantation; la guerre de Sécession les affranchit. Washington Booker s'engagea comme manœuvre dans les salines, et dès qu'il eut quelque argent, il fit en grande partie à pied, s'arrêtant en route pour travailler dans les fermes, un trajet de 500 milles pour se rendre à l'école d'Hampton, que le général Armstrong avait créée pour les nègres. Il y remplit l'office de portier et suivit les cours. Ayant obtenu ses grades, il retourna à Malden comme maître d'école. Le général Armstrong le fit aller à Hampton comme professeur. En 1881, il fut chargé par le gouvernement de l'Alabama d'installer à Tuskegee une école normale industrielle, mais il n'y avait pas de fonds d'alloués pour les locaux, et les débuts furent très pénibles; il parvint cependant à faire de cet établissement la plus grande et la mieux organisée des écoles professionnelles pour nègres aux Etats-Unis. Washington Booker jouit d'une grande influence morale et, avec une infatigable activité, il a fait des conférences en faveur de l'instruction des nègres, fondé des écoles et travaillé ainsi puissamment à l'affranchissement de la race nègre. En le recevant chez lui, en dépit des préjugés de race, le président Roosevelt a rendu hommage à son haut mérite.



[illegible]

BOOMERANG n. m. V. BOUMERANG, t. II.

BOQUEUR (*keur'*) n. m. Ouvrier fondeur.

BORCHGREVINK (C. Egeberg), explorateur norvégien, né à Christiania en 1864. Après avoir séjourné dans l'Australie méridionale, la Nouvelle-Galles du Sud et le Queensland, il s'embarqua en 1894 comme matelot sur un baleinier norvégien, à destination des régions antarctiques, mit le pied sur la terre Victoria qui n'avait pas été vue depuis le voyage de sir James Clarke Ross en 1841, puis, après avoir rendu compte de son voyage au Congrès international des sciences géographiques (Londres, 1895), repartit pour les parages du pôle sud à bord du *Southern Cross* (18[illegible]) [illegible] nombreuses expéditions qui, au début du XXe siècle, ont commencé l'attaque du pôle antarctique.

BORDA (le), vaisseau-école de l'École navale, ancré sur rade à Brest. V. ÉCOLE, t. IV.

BORDACHIEN (*chi-in*) n. m. Fam. Elève du *Borda*.

BORDEAUX (Henry), romancier et critique français, né à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) en 1870. [illegible] études de droit, il fit la chronique de l'Exposition (1889) au « Petit Journal », et publia une étude sur Villiers de l'Isle-Adam et une série d'articles de critique qui, réunis plus tard en volume : *Ames modernes* (1894), attirèrent l'attention. Son premier roman, *Jeanne Michelin*, chronique du XVIIIe siècle, parut en 1895. A la mort de son père (1896), avocat en Savoie, il alla occuper sa place et plaida avec succès pendant quatre ans, tout en faisant la critique des livres à la « Revue hebdomadaire ». Après le succès du roman *Pays natal* (1900), il se consacra tout à fait aux lettres. Outre les livres déjà cités, il a publié : *Sentiments et idées de ce temps*, ouvrage d'observation critique et philosophique, auquel l'Académie décerna le prix Bordin (1897); *les Ecrivains et les Mœurs*, en deux séries (1900-1902); *la Voie sans retour* (1901); *la Peur de vivre*, qui eut un prix Montyon (1902); *l'Amour en fuite*, recueil de trois nouvelles (1903); *le Lac noir* (1904); *la Petite Mademoiselle*; *Deux Méditations sur la mort* (1905); *Pèlerinages littéraires*, notes rétrospectives d'un critique devenu romancier, et *les Roquevillard*, qui parurent d'abord dans la « Revue des Deux Mondes » (1906). Il a aussi collaboré au « Figaro », à l'« Eclair », au « Correspondant », et il a fait de nombreuses conférences en France, en Suisse et en Belgique. Son talent distingué et souple est un composé bien équilibré de sens artistique, de tendance à la poésie en même temps qu'à l'abstraction, d'esprit pratique, de faculté d'observation et d'amour de la vie. — Son frère ALBERT **Bordeaux**, ingénieur des mines, né à Thonon en 1865, a publié, outre des ouvrages techniques, à la suite de missions à l'étranger, *Rhodésie et Transvaal*, *Sibérie*, *la Bosnie populaire*, *la* [illegible]

***BORDELAIS, AISE** adj. — Econ. rur. *Race bordelaise*, nom donné à une catégorie de bovinés, comprenant principalement des vaches laitières et que l'on rencontre aux environs immédiats de Bordeaux.

— ENCYCL. Cette catégorie, qu'on nomme aussi *race gouine*, ne constitue pas à proprement parler une race, mais une simple variété issue de vaches bretonnes amenées dans la région en période de gestation. Ce qui la fait classer à part, c'est la différence de taille qui la distingue de sa souche mère. En effet, les vaches bordelaises sont plus grandes et plus trapues que les [illegible] et noire.

BORDERÉE n. f. Genre de dioscoréacées, voisin du genre *dioscorea*, dont il se distingue par ses graines non ailées. [illegible] tement des Hautes-Pyrénées. La *borderée des Pyrénées*, qu'on trouve à Gavarnie, est une petite herbe à feuilles cordiformes [illegible]

Borderée : *a*, plante [illegible]; *b*, fleur mâle [illegible]

BORDES ([illegible]), [illegible] français, né à Pau en 1852. Elève de Bonnat et de Cormon. [illegible] genre et des scènes d'histoire. Il obtint une seconde médaille [illegible] remarquée, et qui se trouve maintenant au musée de Reims. [illegible] sède de cet artiste : *le Labour* [illegible] de Bordeaux, *le Sonneur sous le porche*, et le musée de Pau, outre la scène de genre citée [illegible] *pitalier*, *Attila consultant les augures*, *Baigneuse*, et *Portrait de M.* [illegible] le portrait. Ses œuvres sont expressives et distinguées et montrent en Ernest Bordes un dessinateur serré et un peintre souple et vigoureux.

BORDES (Charles), musicien français, né à Vouvray-sur-Loire en 1865. Elève de César Franck, il fut d'abord [illegible] Saint-Gervais (Paris). C'est là qu'il fonda sous ce titre : *les Chanteurs de Saint-Gervais* [illegible] instruisit lui-même et à la tête de laquelle il dirigea de très remarquables exécutions d'œuvres des maîtres des XVe, XVIe et XVIIe siècles. Entre autres, il fit entendre ainsi, pour la première fois en France, le *Stabat Mater* et d'autres chefs-d'œuvre de Palestrina. Les séances religieuses des Chanteurs de Saint-Gervais attirèrent la foule en cette église. Malheureusement, des difficultés s'élevèrent entre le chapitre et le maître de chapelle, et celui-ci dut se retirer. La société ne fut pas pour cela dissoute, et elle trouva un nouvel élément d'action lorsque Charles Bordes eut fondé, rue Saint-Jacques, une école de musique à laquelle il donna le nom de *Schola cantorum*, et dont il prit la direction conjointement avec Vincent d'Indy. [illegible] intéressants, dans lesquels, notamment, elle a exécuté l'*Orfeo* de Monteverde. Charles Bordes a fait de fréquents voyages avec ses artistes, non seulement en France, mais à l'étranger, où il a su faire admirer, en d'excellentes exécutions, des chefs-d'œuvre à tort oubliés. Pour la défense et la propagation des idées qui lui sont chères, il a fondé, en 1895, une revue de musique religieuse, *la Tribune de Saint-Gervais*. Il a entrepris encore la publication des œuvres qu'il fait exécuter, et dont les exemplaires étaient devenus introuvables. En tant que compositeur, Charles Bordes s'est fait connaître par quelques pièces d'orchestre, des morceaux de piano, des mélodies vocales, etc.

BORDET [illegible] **BORDETTO** [illegible] signe en Languedoc un champignon comestible, la *russule verdoyante*.

BOREL (Henri), littérateur néerlandais, né à Dordrecht en 1869. En 1892, il alla en Chine et, après quelques années, dans les Indes orientales hollandaises comme interprète de la langue chinoise. Il a écrit : *Sagesse et beauté de la Chine*; *Kwan Yin*; *un livre des dieux et de l'enfer*; *le Petit*; *la Petite Sœur*; *le Droit de l'amour*, *étude de la vie de l'Inde*; *Lelianes*; *Sagesse et beauté de l'Inde*. Il a publié aussi dans le « Gids » une étude très remarquée et très discutée sur ou plutôt contre les missions catholiques et protestantes en Chine.

BORGESIUS (H. Goeman), homme politique hollandais, né à Schilwolde en 1847. Docteur en droit, professeur, il fut nommé rédacteur en chef du journal « Het Vaderland » à La Haye et, bientôt après, directeur de la première Société néerlandaise d'assurances sur la vie, contre l'invalidité et les accidents. Depuis 1877, il a été membre de la Chambre des députés; en 1897, il a été ministre de l'intérieur jusqu'en 1901, et c'est lui qui a formé en 1905, après l'échec de Kuyper, le cabinet libéral où il n'est pas entré. Il s'est fait une spécialité des questions d'instruction et des questions sociales.

BORGHI-MAMO (Adélaïde), cantatrice italienne, née à Bologne en 1826, morte en 1901. Elle débuta en 1846 à Urbino, où sa belle voix de mezzo-soprano fit merveille dans *il Giuramento*, de Mercadante. Trois ans plus tard, à Malte, Adelaïde Borghi épousa l'ingénieur Mamo. Déjà elle s'était fait remarquer dans divers ouvrages : *le Barbier de Séville*, *Norma*, *Cenerentola*, *il Trovatore*. Engagée en 1853 au Théâtre-Italien de Paris, elle y obtint de brillants succès dans *Matilde di Shabran*, *Sémiramide*, *il Crociato*, *gli Arabi nelle Gallie*, etc. Ces succès la firent appeler à l'Opéra, où elle débuta, en 1856, dans Fidès du *Prophète* et dans Léonor de la *Favorite*, rôle qui lui fut particulièrement favorable. C'est elle qui créa, à ce théâtre, le personnage de Mélusine dans la *Magicienne* d'Halévy, et celui d'Olympia dans *Herculanum*, de Félicien David, où la solide beauté de sa voix était mise en valeur par son rare talent de cantatrice et son superbe sentiment dramatique. En 1860, elle quitta l'Opéra pour rentrer au Théâtre-Italien, où [illegible] d'un opéra nouveau de Braga, *Margherita la Mendicante*. [illegible] ensuite à l'étranger. Elle abandonna la scène vers 1875. — Sa fille, Erminia BORGHI-MAMO, douée d'une voix de soprano suave et pénétrante, aborda elle-même le théâtre vers 1870. Après avoir obtenu un très grand succès à Bologne en 1875, dans *Mefistofele*, de Boito, elle fit, en 1876-1877, une saison au Théâtre-Italien de Paris, où elle fut très bien accueillie. Elle épousait, peu d'années après, Cuzzo-Crea, et quitta la scène à son tour.

***BORGNIS-DESBORDES** (Gustave), général français, né à Paris en 1839. — Il est mort à Saïgon en 1900. Appelé au commencement de l'année 1899, au lendemain de la guerre hispano-américaine, au commandement des troupes de l'Indo-Chine, le général Borgnis-Desbordes

[illegible]

BORICISME (*sissm'*) n. m. [illegible] rique.

— [illegible] rique est absolument inoffen- [illegible] Mais il [illegible] pansements. Dans ce cas, on a [illegible] qui consistent en exanthèmes ou érythèmes, purpura, diarrhée, [illegible] collapsus. Il est donc recommandé de n'user qu'avec prudence, pour les pansements, d'acide borique en poudre.

[illegible]

Borkman [illegible] quatre actes en [illegible] et représentée [illegible] L'œuvre d'Ibsen montre la [illegible] à tout jusqu'à son amour [illegible] Borkman, qui a inutilement abandonné celle qui l'aimait, qui s'est vu acculé [illegible] abandonné par son fils, meurt dans un accès de folie de l'or. Comme Solness le constructeur, comme Rosmer, Borkman est une des créations typiques d'Ibsen dans lesquelles l'intelligen[illegible] caractère prime tous les autres, et si ce mode d'abréviation d'art éloigne un peu les personnages du dramaturge de la réalité ordinaire, il en fait par excellence des personnages scéniques où le trait dominant est seul marqué, mais de façon ineffa[illegible] pour principaux interprètes à Paris [illegible] et Lugné-Poe.

BORMIDIEN, ENNE ([illegible]) adj. Se dit d'un étage [illegible] appartenant à l'oligocène inférieur et créé par Pareto pour certaines couches de Ligurie.

— n. m. *Le* BORMIDIEN.

* **BORNIER** (Henri, vicomte DE), littérateur et poète français, né à Paris en 18[illegible]. — Il est mort dans la même ville en 1901. A la liste déjà donnée de ses œuvres, il faut ajouter [illegible], drame en vers (1899).

BORNSLAV-SCHNIRCH, sculpteur tchèque, né et mort à Prague (1845-1901). Il s'est acquis une légitime réputation par ses œuvres de style, la statue colossale du roi [illegible] *saint Wenceslas*. Il a décoré [illegible] créations de Prague, tels que le musée national, le Théâtre tchèque, le Rudolphinum, etc.

BOROLANITE n. f. Roche appartenant à la famille syénitique. [illegible]

BOROMAGNÉSITE n. f. Borate hydraté naturel de magnésie. [illegible] T. VII.

BORSCHARDT-LUEGER (PISTOLET AUTOMATIQUE), arme adoptée en Suisse en 1900 et en Bulgarie en 1903 pour tous les officiers. (On la désigne souvent sous le nom de *parabellum*. [illegible] et le poids de 835 grammes.)

BORYSSE (saint), prince de Kiovie, assassiné vers le commencement du XIe siècle. Il était oncle paternel d'Anne de Russie, femme de Henri Ier, roi de France. Il fut tué par son frère. — On l'honore en Wolhynie le 24 juillet.

BOS (Jan Ritzema), botaniste hollandais, né à Groningue en 1850. Docteur ès sciences physiques et naturelles, il fut attaché à l'Institut agronomique de Groningue, à l'Ecole d'agriculture de Wageningen, professeur extraordinaire [illegible] à Amsterdam et, depuis 189[illegible], directeur du laboratoire phytopathologique Willie Commelin Schotten. Délégué à la conférence de Paris en 1895 pour la protection des oiseaux utiles, il fut envoyé par le gouvernement des Pays-Bas aux Etats-Unis pour faire une enquête sur la nocuité et la propagation de la cochenille et voir les mesures de précaution qu'on devrait prendre en Hollande. Il a écrit en allemand, en anglais, en [illegible] articles d'histoire naturelle.

BOSCARD (*boss-kar'* — étym. inconn.) n. m. Parasite [illegible]

BOSCO-REALE [illegible] tout entier au Louvre, a été étudié en détail par Héron [illegible] *Piot*). D'autres pièces du trésor ont été offertes au Louvre ou acquises par ce musée. D'intéressants spécimens du mobilier antique ont été découverts depuis à Bosco-Reale et achetés par le musée de Berlin.

On a continué les fouilles dans la riche villa d'où provient le trésor. On y a dégagé le perron, plusieurs chambres ou vestibules, un vaste péristyle et, en contre-bas, [illegible] rêt principal de ces fouilles est dans la découverte d'un bel ensemble de fresques assez bien conservées, qui décoraient soit le péristyle, soit différentes chambres. Parmi ces fresques, nous citerons : un temple devant lequel est [illegible] maisons superposées, avec colonnades et balcons ; des guirlandes de vignes ; surtout des figures plus grandes que nature, qui représentent un vieillard vu de profil et appuyé sur un bâton, une sibylle assise, un génie dionysiaque, un athlète, une femme assise sur un siège à dossier, accompagnée d'une servante et jouant de la cithare. Deux fresques de Bosco-Reale ont été acquises par le musée du Louvre ; un paysage avec constructions rustiques et une marine avec rameurs et pêcheurs.

BOSE (Jagadis Chunder), physicien, indou, né à My[illegible] terre pour compléter ses études scientifiques, retourna [illegible] et professa au collège de la présidence à Calcutta. Bose inventa un appareil qui produit des radiations électriques très courtes et permet de répéter aisément les expériences de Hertz sur l'analogie entre les ondes électromagnétiques et les ondes lumineuses : réflexion, réfraction, diffraction, polarisation (1897). Trois ans plus tard, il exposa, au congrès international de physique réuni à Paris, ses découvertes sur des phénomènes moléculaires d'une haute portée philosophique, car ils tendraient à prouver l'existence d'une propriété générale commune à toutes les formes vivantes ou [illegible] de la matière.

BOSHOF, bourg de l'Afrique australe, dans l'ancien Etat libre d'Orange, ch.-l. de district, au milieu d'une prospère région pastorale ; 1.000 hab. environ. Important marché de bestiaux. C'est aux environs de Boshof que la petite troupe du colonel français Villebois-Mareuil, au service des Boers, fut surprise et partiellement détruite par les Anglais en 1900.

BOSNIEN, ENNE (*boss-ni-in, èn'*) adj. Se dit d'un sous-étage géologique appartenant à la partie moyenne du système triasique et caractérisé par le *ceratites trinodosus*.

— n. m. *Le* BOSNIEN.

BOSS (m. angl. signif. *patron*) n. m. Aux Etats-Unis, Chef d'un parti, d'une coterie.

BOSTONITE (*boss*) n. f. Roche appartenant à la famille des diorites et voisine des andésites. (Sa structure est trachytique.)

* **BOSTRYCHIDÉS** (*boss-tri-ki*) n. m. pl. — ENCYCL. Des travaux importants ont été publiés sur cette famille d'insectes coléoptères, notamment en France par P. Lesne. Ce savant a créé de nouveaux genres : *bostrychoplites*, où rentrent beaucoup de nouvelles espèces africaines (*bostrychoplites armatus*, etc.) ; *bostrychopsis*, représenté à Formose et dans l'Amérique tropicale ; *dexicrates*, *heterobostrychus*, *lichenophanes*, *neoterius*, etc.

BOSWEL (James), biographe anglais, né à Edimbourg en 1740, mort à Londres en 1795. Fils aîné de lord Anchinbek, légiste de la Couronne (lawlord), il fréquenta les universités d'Edimbourg et de Glasgow, puis alla à Londres, où il fit la connaissance du Dr Sam. Johnson, le grand critique de la capitale. Le jeune Ecossais passa l'hiver de 1763 à Utrecht, en Hollande, où il suivit des cours de droit civil et voyagea ensuite en Allemagne, en Italie, en Suisse et poussa jusqu'en Corse (1765) pour voir Paoli. A son retour en Angleterre, il publia des impressions sur la Corse et sur son héros national (1768) qui obtinrent un réel succès. L'année suivante Boswell épousa sa cousine Margaret Montgomery et prit l'habitude de venir chaque année à Londres pour y retrouver son idole le Dr Johnson. En 1773 il fut élu membre du *Literary Club* et accompagna peu après Johnson dans son voyage aux Hébrides, dont il donna un récit intéressant. En 1786 Boswell se fit inscrire au barreau de Londres, mais ne fut jamais qu'un avocat médiocre. La mort de sa femme, en 1789, le laissa désemparé et il tomba dans l'intempérance. Pour se ressaisir, il résolut d'écrire la vie de son meilleur ami et publia, en 1791, *the Life of Samuel Johnson*, dont le succès fut éclatant. Malheureusement la santé du biographe était ruinée ; il succomba deux ans plus tard.

BOTHA (Louis), général boer, né à Greytown, dans le Natal, en 1864. Il alla se fixer au Transvaal, dans le district de Vryheid, et s'y occupa d'agriculture. Devenu membre du Volksraad, où il appartenait au parti progressiste, il paraissait appelé à un brillant avenir politique. Comme soldat, il avait déjà soutenu de rudes combats contre les indigènes, sous les ordres de Lucas Meyer, et la guerre avec l'Angleterre ayant éclaté, il prit rang dans l'armée boer. Energique et ayant un grand ascendant sur les troupes, il fut chargé de la défense des positions de la Tugela. Il empêcha, par la victoire remportée à Colenso, le 15 décembre 1899, le général Buller de franchir cette rivière ; il avait alors suppléé Lucas Meyer comme général provisoire et, après cette affaire, il fut nommé généralissime à la place de Joubert (le [illegible] mars 1900). Le 24 janvier 1900, une nouvelle victoire de Botha, à Spion-Kop, obligea les Anglais à abandonner les positions qu'ils avaient prises en ce point. Botha dirigea ensuite le passage de la Klip et la retraite vers l'Est. Les Anglais le repoussèrent du côté des montagnes de Lydenburg, où il continua la résistance jusqu'à la fin des opérations. Après la conclusion de la paix, aux négociations de laquelle il avait pris une grande part (31 mai 1902), il se rendit en Europe avec de La Rey et de Wet, fut reçu à Londres par le roi Edouard VII, visita Krüger en Hollande, et recueillit partout des secours pour ses compatriotes.



Botha

BOTHWELL, comté du Canada (prov. d'Ontario), à la rive nord du lac Erié ; 1.286 kilom. carr. Pays fertile, bon climat, pétrole ; 25.200 hab., Anglais, Ecossais, Allemands ; près de [illegible] Canadiens-Français.

BOTHYNOPTERA n. f. Genre d'insectes coléoptères carnassiers, de la famille des carabidés, comptant [illegible] propres à la région indo-malaise. (Les *bothynoptera* appartiennent au groupe des calleida et sont remarquables par leurs élytres profondément excavés et bossués. L'espèce type est la *bothynoptera dorsigera*, des montagnes d'Indo-Chine.)



Bothynoptera

BOTHYNOSCELIS [illegible] n. m. Genre d'insectes [illegible], de la sous-famille des lamiinés, créé en 1903 par Aurivillius pour des formes nouvellement découvertes dans l'Afrique tropicale (Le *bothynoscelis* [illegible], du Cameroun, est le type de ce genre voisin des idactus.)



[illegible]

BOTREL (Théodore), chansonnier et littérateur français, né à Dinan en 1868. Fils d'un forgeron, il se rendit à Paris et se fit connaître en chantant des chansons mélancoliques et touchantes, tendres et farouches, inspirées par la nature sauvage, par l'âpre vie des paysans et des marins bretons. Plusieurs de ses refrains, comme la *Paimpolaise*, sont devenues populaires. Citons de lui des recueils de chansons : *Chansons de Bretagne* (1897) ; *Chansons de chez nous* (1898) ; *Chansons et Ballades* (189[illegible]) ; *Coups de clairon* (1900) ; etc. ; des récits en vers et en prose, la cantate couronnée pour l'Exposition de 1900, *Pour la Patrie* ; et des pièces de théâtre : [illegible] ; *le Poignard* (189[illegible]) ; *Nos Bicyclistes* (189[illegible]) ; *Chantepie*, drame en trois actes (1896) ; *les Chansons des petits Bretons* ; *la Voix du [illegible]* (1901) ; *Chansons en [illegible]* (19[illegible]) ; *Coups de clairon* (1903) ; etc.

BOTRYOCÉPHALE n. m. Ver intestinal de l'ordre des cestodes, dont la première métamorphose se passe dans le corps de certains poissons (féra du lac de Genève) et dont la deuxième métamorphose s'accomplit dans l'intestin de l'homme.

— ENCYCL. Ce parasite est caractérisé par une tête sans crochet et un long corps, dont chaque anneau est muni d'un pore génital. Les vermifuges sont ordinairement suffisants pour en débarrasser l'intestin.

BOTRYOCÉPHALIQUE adj. Qui a rapport au botryocéphale.

BOTRYOGENES (MICROCOCCUS) n. m. Microbe de la botryomycose.

BOTRYOMYCES (*sèss*) n. m. Genre de coccacées microscopiques, qui se rencontrent dans des tumeurs fibreuses du cheval, et dont le développement constitue la *botryomycose*.

BOTRYOMYCOSE (du gr. *botrus*, grappe de raisin, et *mukês*, champignon) n. f. Maladie commune au cheval et à l'homme, causée par le *micrococcus botryogenes*, microbe qui se rapproche par beaucoup de caractères du staphylocoque.

— ENCYCL. Chez l'homme, la *botryomycose* est caractérisée par l'existence d'une petite tumeur pédonculée et framboisée, siégeant de préférence à la main ou aux doigts et d'une grande ténacité. Les éléments essentiels de cette tumeur sont des masses mûriformes, à grains jaunâtres (botryomyces), constituées par une néo-formation des tissus sous l'influence de l'agent pathogène infectieux. L'excision soigneuse est toujours le traitement de choix. On a rapproché cette maladie de l'*actimomycose*. (V. ce mot.)

BOTTÉE (Louis-Alexandre), graveur en médailles français, né à Paris en 1852. Elève de l'Ecole des beaux-arts, il remporta le prix de Rome en 1878. De Rome il envoya quelques œuvres en sculpture : *Novice*, tête d'étude, médaillon bronze ; *Saint Sébastien*, bas-relief plâtre, qui lui valut une médaille au Salon de 1882. De retour à Paris, il se consacra à la gravure en médailles. Il a exposé : *Babinet et Geffroy*, membres de l'Institut ; *la Guerre et la Paix*, médaille commémorative des guerres du Chili ; *Inauguration du port de Tunis* ; *la Ville de Paris enseignant le dessin* ; *Entrevue de Cronstadt* ; *Mlle Bartet* ; *Médaille de la Société des architectes diplômés* ; *le Centenaire du Muséum d'histoire naturelle de Paris*, etc. Bottée a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 où, à côté d'un ensemble de médailles, figuraient : *le Reliquaire*, groupe en ivoire, bois et marbre, et *Sainte Marthe*, groupe en bronze, or, marbre et ivoire.

BOTTEGO (Vittorio), explorateur italien, né à Parme en 1861, mort à l'intérieur du Somali en 1897. Après avoir, de l'Erythrée (où il avait été envoyé comme officier), exécuté plusieurs petits voyages dans le pays des Danakils, il accomplit en 1892-1893 une importante exploration depuis Berdera jusqu'au Djouba, puis repartit en 1895 pour une seconde expédition, au cours de laquelle il atteignit le lac Pagadé (qu'il appela Regina-Margherita), explora l'Omo et le Sobat, et fut assassiné après avoir franchi la ligne de faîte entre les territoires drainés par le Sobat et par le Nil Bleu. Il a laissé : *Viaggi di scoperta nel cuore dell'Africa : il Giuba esplorato* (1895), et ses compagnons, les lieutenants Vannutelli et Citerni, ont publié à leur retour le récit du dernier voyage de Bottego sous le titre de *Seconda spedizione Bottego : l'Omo* (1899).

BOTTERO (Alessandro), chanteur scénique italien, né à Gênes en 1831, mort à Milan en 1892. Il apprit d'abord à jouer du violon, fit partie de divers orchestres en France et en Suisse, devint maître de musique à Lausanne, à Canelli, à Alexandrie, et, en 1853, chantait dans les églises à Acqui. C'est en 1857 qu'il débutait à Milan, dans le *Don Bucefalo* de Cagnoni, où son succès fut tel qu'il le rendit fameux par toute l'Italie et qu'il colporta cet ouvrage dans tous les théâtres. Il était excellent dans [illegible] *Comare*, dans le *Barbier de Séville* (Basile), *Papa Martin*, *Michele Perrin*, *il Duca di Tapigliano*, etc. Bottero parcourut l'Europe et l'Amérique, excitant partout le rire et les applaudissements, revint à Milan, où il prit un instant la direction du théâtre Santa Radegonda, fit ensuite une courte apparition à celui de la Scala, puis quitta la scène pour se livrer à l'enseignement du chant.

BOTTNIEN, ENNE (*bot-ni-in, èn'*) adj. Se dit d'une division du terrain archéen caractérisée par les schistes cristallins des environs de Tammerfors.

— n. m. *Le* BOTTNIEN.

* **BOU-AMAMA** (Mohammed-ben-Arbi-Hadji), marabout, né à Figuig en 18[illegible]. — Depuis l'insurrection de 1881, qui ne put être réprimée qu'après de longs mois de lutte, le vieux chef, fixé à Deldour, dans le Touat septentrional, puis dans l'oasis de Figuig, fut mêlé, directement ou indirectement, aux mouvements dirigés contre la France, du côté du Sud-Oranais. Il fit bien acte de soumission en 1900, mais on dut néanmoins le surveiller de près et, en 1902, il laissa Figuig et se retira vers le Nord, où il pou-

vait rejoindre les tribus hostiles des Beni Guil. En 1907, les contingents de Bou Amama vinrent aider le Rogui dans sa révolte contre le makhzen; en septembre, il alla s'installer à Aghlal, chez les Beni-Bou-Zeggou.

Boubée (Simon), journaliste et littérateur français, né à La Rochefoucauld (Charente) en 1851, mort à Rome en 1901. Catholique et monarchiste ardent, il collabora longtemps à la *Gazette de France* et au *Gaulois*. Il publia, entre autres romans : *le Vieux Fantôme* (1877), *Mongroléon Ier, roi du Kaortay* (1880), satire contre Gambetta ; *Mademoiselle Rébus* (1884) ; *Maia de cire* (1888), etc.

Boubouroche, titre et personnage d'une nouvelle de Georges Courteline (1893). Ernest Boubouroche, colosse ingénu, est sûr de la fidélité d'Adèle, qu'il entretient depuis huit ans. Certain soir, un voisin de palier de la jeune femme croit devoir, par amour de la vérité, informer Boubouroche qu'il est trompé. Le colosse se refuse d'abord à le croire. Puis, furieux, il monte chez sa maîtresse. Celle-ci, dès ses premières paroles, le prend de haut, se moque, et, lui mettant une lampe aux mains : « Puisqu'il y a un homme caché ici, exige-t-elle, trouve-le ! » Boubouroche cherche inutilement. Mais soudain un courant d'air éteint la lampe, et, dans l'obscurité, des raies lumineuses sortent des panneaux d'une immense armoire. L'ayant ouverte, Boubouroche y trouve un jeune homme qui, confortablement installé, attend son heure en lisant. Fureur du colosse, attitude très crâne du jeune homme, qui s'en va seulement quand il a obtenu le serment que Boubouroche ne touchera pas à un cheveu d'Adèle. « Quel est cet homme? interroge Boubouroche. — Mais je ne sais pas, moi ! déclare Adèle avec candeur. — Que faisait-il ici ? — Je ne puis te le révéler : c'est un secret de famille !... » Et le colosse finit par croire à l'innocence de sa maîtresse. Il gifle bien quelqu'un, mais c'est le voisin de palier qui a faussement accusé la pauvre Adèle.

De cette nouvelle gaie, fine étude psychologique, l'auteur a tiré une pièce en deux actes, plus amusante encore. (Théâtre-Antoine, 27 avril 1893.)

Bouchaud (Pierre-Marie-Antoine-Raphaël de), poète et critique d'art français, né à Chasselay (Rhône) en 1865. Licencié ès lettres, il suivit quelque temps les cours de l'Ecole des chartes, et voyagea en Italie. Son premier livre fut un volume de vers : *Rythmes et nombres* (1895), que suivirent les *Mirages* (1897), le *Recueil des souvenirs* (1899), et les *Heures de la Muse* (1903). En même temps il donnait des volumes de nouvelles : *Vie manquée*, *Histoire d'un baiser* (1898). Critique d'art, il a publié : *Claudius Popelin, peintre, émailleur et poète* (1894) ; *Pierre de Nolhac et ses travaux* (1896) ; *Michel-Ange à Rome* (1900) ; *la Sculpture à Rome, à Sienne* (1901) ; *Raphaël à Rome* (1902) ; *Benvenuto Cellini ; les Successeurs de Donatello* (1903) ; *Naples, son site, son histoire, sa sculpture ; Etapes italiennes* (1905). Dans un genre différent, il a encore publié : *la Pastorale dans le Tasse* (1897) ; *Sur les chemins de la vie* (1900), et *Considérations sur quelques écoles poétiques contemporaines et sur les tempéraments à appliquer à certaines règles de la prosodie française*. — Mme Madeleine **de Bouchaud** a écrit sous le pseudonyme de Cardeline deux volumes de pensées ingénieuses intitulés : *Intailles*, et deux romans remarqués : *l'Erreur d'Hermane* et *les Destinées rivales*.

Bouché (Carl de), peintre verrier allemand, né à Munich en 1845. Après avoir reçu l'enseignement de l'Académie de cette ville, il alla à Florence suivre les cours alors si appréciés de Swertschkow. De retour en Allemagne, il a exécuté de nombreux vitraux et verrières pour les églises, les châteaux et palais. Certaines pièces de son œuvre sont conservées dans les musées, les écoles.

***Bouché-Leclercq** (Auguste), professeur et historien français, né à Francières (Oise) en 1842. — Il a été élu en 1898 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a publié encore : *les Précurseurs de l'astrologie grecque* (1897) ; *Leçons d'histoire grecque* (1900) ; *Histoire des Lagides* (1904).

Bouché-Leclercq.

Boucher (Henry), homme politique français, né à Bruyères en 1847. Licencié en droit, il écrivit de nombreux articles politiques et économiques sous divers pseudonymes. En 1872, il se consacra à l'industrie, et, grand fabricant de papier et de cellulose, devint président de la chambre de commerce des Vosges. En 1880, il entra au conseil général, fut conseiller municipal de Gérardmer et fut élu député de la deuxième circonscription d'Epinal en 1889. Réélu en 1893, il fut titulaire du portefeuille du commerce dans le cabinet Méline (1896-1898), et fut encore réélu député en 1898, en 1902 et en 1906. Membre du conseil supérieur de l'agriculture et du conseil supérieur de l'enseignement technique, Boucher s'est surtout occupé des questions de douanes et d'impôt sur le revenu.

***Boucher** (Alfred), sculpteur français, né à Bouy-sur-Orvin (Aube) en 1850. — Aux œuvres signalées déjà, se sont ajoutées : *Philosophie de l'histoire*, statue marbre ; *l'Hirondelle blessée*, statue marbre ; *le Faune*, groupe marbre ; *la Tendresse*, groupe marbre ; *le Sculpteur florentin*, statue marbre ; *Mme Henri Rochefort*, buste marbre, etc. Il a obtenu un grand prix à l'Exposition de 1900 (Paris). En 1905, Boucher a été le promoteur de la *Ruche*, cité d'ateliers à bon marché. La même année, l'artiste a été appelé au conseil supérieur de l'enseignement des beaux-arts.

Alfred Boucher.

Boucher (Jean), sculpteur français, né à Cesson (Ille-et-Vilaine) en 1870, élève de Falguière et de Mercié. Durant son séjour à l'Ecole des beaux-arts, il a obtenu les prix Chenavard et Desprez et un deuxième, puis un premier second grand prix de Rome. Il a exposé aux Salons de la Société des artistes français des groupes bien composés et [illegible] ; troisième médaille, en 1896, avec *un Soir* (hôtel de ville de Montauban ; première médaille, en 1899, avec *Antique et Moderne* (musée de Nantes) ; prix national, en 1901, avec *Devant la mer* (Petit-Palais). Jean Boucher est l'auteur du monument à *Ernest Renan*, élevé à Tréguier par les Bleus de Bretagne.

Boucher-Desnoyers. V. Desnoyers (Auguste-Gaspard-Louis Boucher, baron), graveur français, au t. III.

Bouchet (Guillaume), sieur de Brocourt, [illegible], né à Poitiers vers la fin de 1513, mort en 1593 ou 1594. On manque de renseignements sur sa vie. On sait seulement qu'il était le fils de Jacques Bouchet, imprimeur à Poitiers, et qu'il fit partie du petit groupe de poètes et de littérateurs qui se trouvaient dans cette ville, au milieu du XVIe siècle, autour de Jean de La Péruse et de Tabureau. Guillaume Bouchet versifia lui aussi, mais avec moins de succès que lorsqu'il écrivit en prose. Juge-consul des marchands de Poitiers, il composa, à son loisir, un recueil plein de savoir et de verve, intitulé *les Serées*, et qui est une œuvre très personnelle, pour ses qualités primesautières comme pour son abondante érudition. Ecrit à l'inspiration des *Essais* de Montaigne, dont Bouchet est un admirateur fervent et d'ailleurs maladroit, son livre est une suite de réflexions plus plaisantes que profondes sur de bons tours et de bons mots que quelques amis sont censés se conter pour passer les soirées et fournir matière aux devis. Tel qu'il est, c'est-à-dire lourd trop souvent et fréquemment grossier, le livre eut un réel succès quand il parut (Poitiers, 1584). Il a eu par la suite, nombre de rééditions plus ou moins modifiées (Paris, [illegible]). Charles Royer et Ernest Courbet, sous le pseudonyme C.-E. Roybet, ont donné une excellente réimpression des *Serées* dans la *Bibliothèque* [illegible] (Paris, 1873-1882).

Bouchor (Joseph-Félix), peintre français, né à Paris en 1853. Il fut d'abord marin, puis étudiant en droit. Enfin, la peinture l'attirant, il reçut les conseils de Benjamin Constant et de Jules Lefebvre. En 1878, il envoya au Salon : *Neige en forêt* et *Porte de Moret*. Peu de temps après, il visita l'Egypte et la Turquie. De retour en France, il s'installa en 1887 à Freneuse (Seine-Inférieure). Il est, depuis, resté fidèle à ce coin de Normandie. Plusieurs des œuvres de Félix Bouchor ont été acquises par l'Etat. Le musée de Marseille possède : *la Butelée d'herbe* ; le musée de Rouen : *Aurore de mai* ; le musée de Lille : *Pêcheurs aux verveux*. Il a peint pour la Sorbonne deux panneaux : *Printemps, Automne*, et, pour le foyer du théâtre de l'Odéon, le portrait de *Jean Richepin*. Il est le frère du poète Maurice Bouchor.

Bouchot (Henri), historien d'art français, né à Beure, près de Besançon, en 1849. Sorti de l'Ecole des chartes en 1872, il se fit admettre à la Bibliothèque nationale, département des Estampes, dont il devint, en 1898, le conservateur. Bouchot a publié de nombreux ouvrages, parmi lesquels il convient de rappeler : *les Portraits au crayon des XVIe et XVIIe siècles* (1884) ; *le Livre* (1886) ; *les Reliures d'art, à la bibliothèque nationale* (1888) ; *la Franche-Comté* (1889) ; *J. Callot* (1890) ; *les Livres à Vignettes* (1891) ; *le Luxe français* (1892-1893) ; *la Lithographie* (1895) ; *la Toilette à la cour de Napoléon* (1895) ; *les Elégances du second Empire* (1896) ; *Epopée du costume militaire français* (1898) ; *l'Art dans la décoration du diplôme* (1901) ; *un Ancêtre de la gravure sur bois* (1902) ; *la Femme anglaise et ses peintres* (1902) ; *les Deux Cents incunables du cabinet des estampes* (1903) ; etc. C'est Bouchot qui a eu l'initiative de l'Exposition des Primitifs dont il a publié une étude et un catalogue raisonné en 1904. La même année, il fut élu membre libre de l'Académie des beaux-arts, en remplacement de Corroyer.

Bouchout, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers), entre l'Escaut et la Grande Nèthe ; 3.400 hab.

Boucicaut (hôpital), rue de la Convention (Paris), fondé par testament, par Mme Vve Boucicaut et remis à l'Assistance publique. Cet hôpital, qui présente tous les perfectionnements scientifiques et est le modèle actuel du genre, comprend un service de médecine, un de chirurgie et une maternité, soit 231 lits et 25 berceaux. Il est constitué par un certain nombre de pavillons généralement bas, entourés de jardins, bien aérés, et permettant l'isolement des malades. Les employés des magasins du Bon Marché y sont soignés gratuitement.

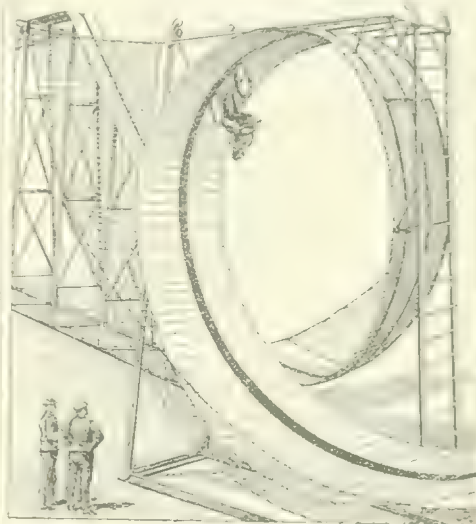
***Boucle** n. f. — Encycl. On a appelé ainsi un dispositif constitué par une piste inclinée, qui décrit une boucle verticale, et sur laquelle se lance un bicycliste.

Cet exercice d'acrobatie consiste à prendre un élan considérable sur la première partie de la piste, dont l'inclinaison est de 45°, pour arriver à la boucle proprement dite et la doubler en en suivant la courbe. Le principal attrait du spectacle consiste justement en ce que le cycliste, pour exécuter le « bouclement de la boucle » (*looping the loop*), se trouve à un moment donné pédaler la tête en bas, mais il bénéficie à ce moment de la force centrifuge développée par la vitesse acquise, et sa bicyclette adhère, pour ainsi dire, à la paroi de la piste ; la durée totale du trajet ne dépasse pas d'ailleurs cinq secondes. On a calculé que la force centrifuge, pour les appareils exhibés dans différents music-halls (bicyclettes, wagonnets et même automobiles), appliquait l'opérateur et sa machine contre les parois de la boucle avec une force de 600 kilogr. ; toute chute due à la pesanteur devient donc impossible. L'idée de cette piste à boucle n'est d'ailleurs pas nouvelle, bien que le *looping the loop* ait attiré dans les music-halls de nombreux spectateurs avides d'émotions. En 1846, en effet, le 12 septembre, en présence de Thiers et de Dumon, alors ministre des travaux publics, l'ingénieur Clavières expérimentait dans les jardins de Frascati, au Havre, un appareil consistant en un wagonnet circulant sur une piste inclinée (pente de 42 centimètres par mètre), qui décrivait, en [illegible], était destiné tout d'abord à expérimenter des systèmes de freins ; mais il se trouva un audacieux qui voulut prendre place dans le wagonnet et, qui, le premier, « boucla la boucle [illegible] secondes.

Après les exploits des professionnels, en 1903, une piste



à l'usage du public fut installée avenue de Suffren, et plus tard dans le local de l'ancien Pôle Nord, à Paris : cette piste de 86 mètres de développement était parcourue par un wagonnet qui pouvait contenir six personnes.



Du principe mécanique de la boucle dérivent un certain nombre de « créations » acrobatiques, plus périlleuses, et qui ont eu une certaine vogue dans les music-halls parisiens. Nous citerons notamment l'exercice de la *flèche humaine*, dans laquelle une jeune fille, Mlle Dutrieu, franchissait environ 7 mètres de vide, à bicyclette, passant d'un plan incliné, qui lui fournissait un certain élan, à un autre plan incliné dont le profil continuait exactement la courbe dessinée par la bicycliste et sa machine ; enfin le saut périlleux exécuté par une voiture automobile qui suivait le trajet d'une boucle ouverte à sa partie supérieure. Ce dernier exercice, exécuté par Mlle Randal, coûta la vie à sa créatrice.

Bouclier n. m. — Géol. Nom par lequel on désigne les régions qui se sont toujours tenues en état d'immersion depuis les temps archéens. (Tels sont le *bouclier scandinave*, le *bouclier canadien*, etc.)

— Encycl. Artill. Les affûts des canons de campagne de 75 millimètres à tir rapide sont munis de deux boucliers portés par les flasques à hauteur des tourillons. Ces boucliers sont des plaques de tôle d'acier chromé de 5 millimètres d'épaisseur qui, jusqu'à la distance de 150 mètres, sont à l'épreuve d'une balle de fusil modèle 1886 (fusil Lebel). La partie inférieure de chaque bouclier se relève pendant les routes, afin d'éviter tout accrochage des obstacles que peut présenter le terrain. Un petit bouclier spécial protège les instruments de pointage. Sur le bouclier droit est fixé un sac aux armements, qui contient deux appareils de pointage, un niveau de pointage et deux clefs de cadenas. On enlève ce sac lors de la mise en batterie, en rabattant la partie inférieure des boucliers qui couvrent alors entièrement les servants et les protègent contre les balles des tireurs ennemis, ainsi que contre les éclats ou balles des projectiles explosifs. Le fond des coffres du caisson est lui-même constitué par une plaque en tôle d'acier toute semblable aux boucliers d'affût, et qui forme également bouclier quand le caisson est en batterie. V. canon.

— Techn. Inventé par l'ingénieur anglais Brunel pour la construction du premier tunnel sous la Tamise, cet appareil, considérablement modifié, est devenu d'un usage courant pour les travaux souterrains dans les terrains suffisamment tendres et surtout ébouleux, ou aquifères. Le bouclier moderne consiste en un court cylindre d'acier d'un diamètre un peu supérieur à celui du tunnel qu'il s'agit d'exécuter. Ce cylindre est muni à l'avant d'une garniture tranchante, qui découpe le sol en avançant comme un vide-pomme dans un fruit. En arrière du bouclier, on pose les anneaux de fonte ou d'acier destinés à former le tunnel lorsqu'ils seront revêtus de maçonnerie ; s'appuyant sur le dernier anneau posé, des vérins hydrauliques poussent le bouclier en avant. Au fur et à mesure de l'avancement, on ôte les déblais et on pose les tranches successives du tunnel. Pour éviter l'irruption de

[illegible] dans les terrains aquifères [illegible] [illegible] [illegible] Pour [illegible] supprime l'éventrement des voies publiques, le travail [illegible] sous le sol [illegible] de [illegible]

BOUDENOOT [illegible] techniques, il entra en 1885 au conseil général du Pas-de-Calais et fut élu député républicain de l'arrondissement de Montreuil en 1889. Réélu en 1893 et [illegible] sénateur du Pas-de-Calais en [illegible], tant à la Chambre qu'au Sénat, une influence considérable sur les questions relatives aux travaux publics. [illegible] *[illegible] de l'initiative des députés en [illegible]* [illegible] *[illegible] la [illegible] de la [illegible] de fer* [illegible]

BOUDEWYNSE (Achille-Jacques-Petrus), peintre [illegible] à la Haye en 1862. Il étudia [illegible] des beaux-arts à La Haye [illegible] et de l'Europe [illegible] Paris. Il est [illegible] un portraitiste; il a fait des portraits fort appréciés d'hommes éminents de son pays [illegible] portrait de sa mère que s'est le mieux révélé son talent. Il a obtenu une médaille à l'Exposition universelle de Paris en 1900.

BOUDILOVITCH (Antoine), savant russe, né en 1846. Il s'est particulièrement consacré à l'étude des questions d'histoire et de philologie slaves, et a été professeur de philologie [illegible] aux universités de Dorpat et de Varsovie. Parmi ses travaux, les plus importants sont ceux relatifs à l'histoire [illegible] slaves, à celle de la langue et de la [illegible]. Son œuvre capitale est un travail sur la *Langue panslave* (Varsovie, 1892) qui, suivant l'auteur, doit nécessairement être le russe. Boudilovitch est devenu ministre de l'instruction publique en 1905.

BOUDIN (Eugène-Louis), peintre français, né à Honfleur en 1825, mort à Paris en 1898. Il s'est consacré à la peinture des plages de la Normandie, de la Bretagne et de la Hollande. Ses toiles, fort nombreuses, sont inondées de franche lumière. Son coloris est d'une grande richesse et d'une fluidité remarquable. Citons parmi les meilleures œuvres de ce mariniste, qui eût peut-être mérité une célébrité plus grande de son vivant : *le Pardon de Sainte-Anne* [illegible] *de Douarnenez* (1869), *la Meuse à* [illegible] *les Régates de* [illegible] *de Deauville*; etc. A l'Exposition universelle de 1889 (Paris), un *Coucher de soleil*, marine, et les *Lamaneurs* valurent à l'artiste une médaille d'or. (V. G. Cahen, *La Vie et les Œuvres d'Eugène Boudin* [1900].)

* **BOUDOURESQUE** (Auguste-Acanthe), chanteur français, né à La Bastide-sur-l'Hers (Ariège) en 1835. — Il est mort à Marseille en 1905. Après avoir parcouru pendant quelque temps la province et l'étranger, il s'était retiré à Marseille. Boudouresque s'exerçait aussi à la peinture et avait envoyé aux Salons de 1881 et 1885 des marines non sans mérite.

BOUFFIOULX, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]), sur l'Eau-d'Heure, affluent de la Sambre ; [illegible] hab. Fonderies et forges ; carrière.

Bouffons (Guerre des), querelle célèbre qui éclata au XVIII° siècle entre les partisans de la musique italienne et ceux de la musique française.

En 1752 une petite troupe de chanteurs bouffes italiens obtenait du roi l'autorisation de donner à l'Opéra les jolis *intermezzi* qui constituaient leur répertoire. Ils débutèrent, le 1er août, par le chef-d'œuvre de Pergolèse, *la Serva padrona*, qui obtint un succès prodigieux, et auquel ils firent succéder *il Giocatore*, d'Orlandini ; *il Maestro di musica*, de Pergolèse ; *la Finta Cameriera*, de Latilla ; *la Donna superba*, de Rinaldo de Capoue ; *la Scaltra governatrice*, de Cocchi ; *il Cinese rimpatriato*, de Selletti ; *la Zingara*, de Rinaldo ; *gli Artigiani arrichiti*, de Latilla ; *il Paratajo*, de Jomelli ; *Bertoldo in corte*, de Ciampi, et enfin *i Viaggiatori*, de Leonardo Leo. Le succès de plus en plus prononcé de ces différents ouvrages fit éclater cette fameuse querelle artistique des *bouffonnistes* et des [illegible], *guerre des bouffons* ou *guerre des coins*, parce que les partisans de la musique française se réunissaient dans la salle sous la loge du roi (coin du roi), tandis que les tenants de la musique italienne se rassemblaient sous la loge de la reine (coin de la reine).

Les hostilités ne tardèrent pas à se traduire avec une [illegible] par des [illegible] de plume. Les Italiens étaient surtout défendus par : Jean-Jacques Rousseau, Grimm et le baron d'Holbach, qui traînaient aux gémonies la musique française ; celle-ci était défendue par Fréron, Cazotte, Pidausat de Mairobert, l'abbé Laugier, le P. Castel et autres. Le baron d'Holbach ouvrit la marche avec [illegible] Grimm [illegible] pas à le suivre avec son *Petit Prophète de Boehmischbroda*, pamphlet mordant, qui est resté l'un des modèles du genre. Ce fut alors un déluge d'écrits satiriques de toute sorte, en prose ou en vers, brochures, pamphlets, libelles, dans lesquels les adversaires [illegible] arguments, et perdaient souvent toute courtoisie. On vit paraître ainsi successivement : [illegible] *[illegible] des bouffons à l'auteur* [illegible] *[illegible] au parterre intéressé dans la querelle des deux coins*, du baron d'Holbach ; *les* [illegible] de Pidausat de Mairobert : *Lettre d'un symphoniste de l'Académie royale de* [illegible] Rousseau [illegible]

[illegible] sa vigueur en publiant sa fameuse *Lettre sur la musique française*, écrit admirable au point de vue de la forme, [illegible]. Cette lettre fit véritablement scandale, et la lutte reprit de plus belle. Rousseau fut pris à partie avec violence. C'est [illegible] *Lettre sur la musique française en réponse à celle de J.-J. Rousseau*, du fameux pamphlétaire Fréron ; les *Observations sur la lettre de J.-J. Rousseau au sujet de la musique française*, de Cazotte ; la *Lettre sur celle de M. J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, sur la musique* d'Yso ; l'*Apologie de la musique française contre M. Rousseau*, de l'abbé Laugier ; l'*Arrest du conseil d'État d'Apollon rendu en faveur de l'orchestre de l'Opéra contre J.-J. Rousseau, copiste de musique*, de Travenol, membre de cet orchestre ; etc.

Boucher.

Le nombre des écrits nés de la guerre des bouffons ne s'élève pas à moins de soixante-trois. Parmi ceux qui prirent part à cette polémique furieuse, il faut encore citer les noms de l'académicien Boissy, du P. Castel, jésuite, du compositeur Blainville, du chevalier de la Morlière, du notaire Robineau, du négociant de Rochemont, de Rameau lui-même, des abbés Arnaud, Aubert et de Caveirac, du vielliste Bâton le Jeune, du peintre Dandré-Bardon, de l'auteur dramatique Pierre de Morand, de Caux de Cappeval, de Bonneval, de Coste d'Arnobat, sans compter les anonymes. La querelle dura plus de deux années, car les derniers pamphlets sont du milieu de 1754, et il ne fallut rien moins, pour ramener le calme après une campagne si ardente, que le départ des bouffons et leur éloignement de l'opéra. Les têtes ne s'échauffèrent de nouveau que vingt ans après, lorsque l'arrivée à Paris de Gluck et de Piccinni fit naître une nouvelle querelle du même genre, la non moins fameuse guerre des gluckistes et des piccinnistes.

BOUGAUD (Louis-Emile), prélat et écrivain français, né à Dijon en 1823, mort à Laval en 1888. Ordonné prêtre à Paris en 1846, il fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire de Dijon, devint aumônier de la Visitation, fonctions qu'il remplit pendant dix années. La *Vie de sainte Chantal* (1861), qu'il écrivit alors, attira sur lui l'attention de Dupanloup, qui le fit vicaire général d'Orléans (1861). Il y composa la *Vie de sainte Monique* (1865), puis l'*Histoire de la bienheureuse Marguerite-Marie* (1874), enfin un livre apologétique important et très remarqué : *le Christianisme et les Temps présents* (1878-1884). Il se livra alors à la prédication avec succès. Le successeur de Dupanloup le maintint dans ses fonctions de vicaire général. Il fut nommé évêque de Laval en 1888 ; mais il mourut la même année. Outre les ouvrages déjà cités, on lui doit : *le Grand Péril de l'Eglise de France*, une *Vie de saint Vincent de Paul* et un volume de discours. Ses écrits hagiographiques et son apologie du christianisme, où il a su parler à ses contemporains, ont mérité et obtenu beaucoup de retentissement.

* **BOUGIE** n. f. Autom. Appareil servant à l'allumage des moteurs à explosion.

— ENCYCL. La *bougie* est un cylindre de porcelaine, dont la mèche est formée d'une tige métallique isolée A, que, dans l'intérieur du cylindre moteur, un faible espace (1/2 millimètre) sépare d'une autre pièce métallique B portée par l'écrou de fixation dans la paroi du moteur. Si l'on produit une différence de potentiel entre les deux pointes qui terminent A et B, une étincelle se produit entre elles dans le cylindre.

Coupe d'une bougie.

Ordinairement B est reliée à la source d'électricité par la masse métallique du moteur. A l'est par un fil fortement isolé, dit *fil de bougie*. V. l'emploi de la bougie à l'art. ALLUMAGE.

BOUGLISITE n. f. Substance résultant du mélange du gypse et de l'anglésite.

* **BOUGUEREAU** (*William*-Adolphe), peintre français, né à La Rochelle en 1825. — Il est mort dans la même ville en 1905. Vice-président de la Société des artistes français, président de l'Association Taylor, et membre de l'Institut depuis 1876, l'artiste n'avait point ralenti sa production dans l'âge le plus avancé. Au Salon de 1905, on pouvait voir encore une *Océanide*, qui ne trahissait aucune défaillance.

BOU HAMARA ou **l'Homme à l'ânesse**, de son nom DJILALI BEN DRISS ZERHOUNI EL YOUSSEFI, agitateur marocain, né vers 1865 au village des Ouled-Youssef, dans le Zerhoun. Il étudia au corps des *Tolba Mohendisin* (élèves ingénieurs), puis devint secrétaire de Moulaï Omar, frère du sultan du Maroc Abd-el-Aziz. Impliqué dans une intrigue, il fut jeté en prison et y resta deux ans. Il voyagea en Algérie et en Tunisie et, pour vivre, s'établit aspirant marabout sous le vocable de Bou Hamara, parcourant les tribus et, par ses tours de prestidigitation, facilement transformés en miracles, il acquit un grand renom de sainteté. Trouvant dans les Riata des auxiliaires prêts à agir, il se fit passer pour Moulay Mohammed ben el Hassan, le frère aîné du sultan, et se posa en prétendant au trône. On l'appela dès lors *Rogui*, nom donné, au Maroc, à tout homme qui aspire à renverser le sultan. En 1902, ayant réuni de nombreux partisans, il entra à Taza, où il installa un gouvernement révolutionnaire et d'où il aurait pu se porter sur Fez. Mais le 29 janvier 1903, le ministre de la guerre el-Menebhi, tomba à l'improviste sur son camp et l'obligea à s'enfuir dans les montagnes des Riata. Bou Hamara perdit beaucoup de son prestige et fut abandonné par les Riata, mais ayant réuni d'autres partisans, il continua la lutte et ne put être capturé par les colonnes chérifiennes. Ayant attaqué Oudjda en avril 1905, il fut repoussé et il se retira sur la rive gauche de la Moulouia.

* **BOUILLEUR** [illegible] *Bouilleur de cru*. La loi du 29 décembre 1900 porta une première atteinte au privilège des bouilleurs de cru ; celle du 31 mars 1903 le réglementa étroitement.

Sous l'empire de ces dispositions législatives, tous les récoltants étaient tenus d'acquitter le droit général de consommation sur les eaux-de-vie qu'ils produisaient. Une quantité de 20 litres d'alcool pur leur était toutefois allouée en franchise sur leur fabrication annuelle, à titre de consommation de famille. La mainmise par le fisc sur la production des bouilleurs devait inévitablement astreindre ces derniers à l'accomplissement de formalités gênantes dont seuls étaient dispensés les plus petits d'entre eux, ceux dont les moyens de production (superficie des vignes, nombre et dimension des arbres fruitiers) ne permettaient pas d'obtenir plus de 50 litres d'alcool pur. Aussi, quelques facilités qui leur aient été ensuite accordées par la loi du 22 avril 1905, prescrivant l'ouverture obligatoire, dans chaque commune, d'ateliers publics de distillation qui devaient permettre aux intéressés de satisfaire à leurs obligations fiscales sans ouvrir leur domicile aux vérifications du service, les bouilleurs de cru soumis aux exercices n'ont pas tardé à faire entendre de nouvelles doléances. Leurs plaintes ont trouvé un écho au Parlement, et le privilège a été intégralement rétabli par la loi du 27 février 1906. Aux termes de cette loi, les propriétaires distillant les marcs, vins, cidres et poirés, prunes, cerises, prunelles et lies qui proviennent exclusivement de leurs récoltes sont de nouveau dispensés de toute déclaration préalable et affranchis de l'exercice.

Cependant, certains gros producteurs de fines eaux-de-vie de vin ont demandé que leur fabrication ne cessât pas d'être contrôlée, afin de pouvoir continuer à expédier leurs marchandises sous le lien des titres de mouvement portant certificat d'origine, délivrés pour les seules eaux-de-vie naturelles produites sous les yeux de la régie. (V. *Suppl.* SPIRITUEUX.) Satisfaction leur a été donnée par l'art. 10 de la loi de finances du 17 avril 1906, qui a remis en vigueur la plupart des dispositions des lois de 1903 et 1905, implicitement abrogées par la loi du 27 février 1906, pour les bouilleurs qui en demandent le maintien à leur égard par une déclaration faite huit jours à l'avance à la recette buraliste.

Mais, en règle générale, quelle que soit l'importance de leur fabrication d'eaux-de-vie, les bouilleurs de cru y procèdent librement. Par voie de conséquence, les quantités de spiritueux qu'ils consomment sur place ne supportent pas le droit général de consommation (220 francs par hectolitre d'alcool pur). L'article 11 de la loi du 17 avril 1906 leur accorde la franchise de ce même droit pour les produits de leur distillation qu'ils transportent dans des caves ou magasins séparés de la brûlerie, à la condition de faire au bureau de la régie la déclaration préalable de ce transport et de se munir d'un acquit-à-caution.

L'immunité dont jouissent ces récoltants pour le droit général de consommation ne s'étend pas aux taxes locales : le produit total de leur fabrication, alors même qu'il n'y a pas eu déplacement, est passible des droits d'entrée et d'octroi s'il en est d'exigibles. Il résulte en effet de l'ordonnance du 9 décembre 1814 (art. [illegible]) et de [illegible], en ce qui touche l'octroi, et de la loi du 28 juin 1816 (art. 17), en ce qui concerne les droits d'entrée, que toute personne, sans exception, qui récolte, fabrique ou prépare dans l'intérieur d'une ville sujette des alcools et autres objets compris aux tarifs, doit en faire la déclaration et acquitter immédiatement le droit si elle ne réclame pas la faculté d'entrepôt. Cette déclaration doit précéder de douze heures au moins la première fabrication de l'année.

* **BOUILLIER** (Francisque), philosophe français, né à Lyon en 1813. — Il est mort à Saint-Andéol (Isère) en 1899.

BOUILLY (Georges), chirurgien français, né à Orléans, en 1848, mort à Paris le 14 mars 1903. Il fit toutes ses études médicales à Paris et fut successivement interne puis médecin des hôpitaux, et enfin agrégé de la faculté de médecine. Bouilly fut surtout un opérateur habile et il acquit une véritable renommée dans les opérations abdomino-pelviennes. Peu didactique, il ne laissa que des observations publiées dans les journaux médicaux, les congrès ou à la Société de chirurgie, dont il fut le président. Cependant il est l'auteur du tome IV du *Manuel de pathologie externe*, si connu sous le nom des *Quatre agrégés*, dans lequel il traite des affections des organes génito-urinaires et des membres.

BOUKAY (Maurice). Biogr. V. COUYBA.

* **BOUKHARIE**, khanat de l'Asie centrale. — Le pays de Boukhara ne compterait, d'après les calculs publiés en 1901 par le Dr A. Supan, qu'une population totale de 1.500.000 individus, sur une superficie de 205.000 kilom. carr. ; c'est donc une densité de 7 hab. par kilom. carré.

* **BOULANGER** (*Ernest*-Henri-Alexandre), compositeur français, né à Paris en 1815. — Il y est mort en 1900.

BOULARD (Auguste), peintre français, né et mort à Paris (1825-1897), élève de Léon Cogniet et de Jules Dupré. Cet artiste, qui fut longtemps méconnu, était un peintre de genre et un portraitiste robuste, consciencieux, doué d'un talent de coloriste extrêmement remarquable. En 1896, il fit une exposition générale de ses œuvres, qui obtint un très grand succès. Citons de lui : *la Plage au Portel*, *l'Attente de [illegible]*, *[illegible] à Cayeux*, *les Chênes de Kerroul*, *la Ferme du pêcheur*, *le*

BOURBON-ORLÉANS : Tableau généalogique.

m. 1850.

Auguste, prince de Saxe-Cobourg-Gotha ; m. 1881.

Victoire,

duc de

m. 1881.

(V. Belgique)

Schwerin ;

de Chartres,

prince

m. 1894.

(V. ci-dessous.)

2° Louis Fernando,

Descendants du duc d'Orléans et du duc de Nemours, fils de Louis-Philippe I[er], roi des Français.

Duc de Chartres.

GASTON
Comte d'Eu.

Ep. 1864 Isabelle de Bragance, fille

de Danemark ; né 1858.

2° Henri, né 1867, m. 1901.

Marie-Dorothée, princesse impériale et ar-

Mac-Mahon, duc de Magenta.

belle, princesse d'Orléans ; née 1878.

3° Antoine, né 1881.

de Belgique,

Rameau de la ligne royale d'Espagne (Bourbon-Anjou).

DEUX-SICILES.

Deuxième branche de la ligne Bourbon-Anjou (Espagne).

Frère :

Autres enfants de François I[er]

(V. ci-dessous *.)

Roi 1830.

Ep. 1° 1832 Marie-Christine, princesse de Savoie ; née 1812, m. 1836.

Comte d'Aquila.
Né 1824, m. 1897.
Ep. 1844 Januaria, prin-

FRANÇOIS II
m. 1894.
Bavière ; née 1841.

LOUIS
Comte

thilde, duchesse en

ALPHONSE
de Caserte.
(V. ci-contre.)

m. 1871.
Ep. 1862 Char-
d'Autriche ;

m. 1899.
Ep. 1861 Char-
né 1839, m. 1892.

GAÉTAN
Comte de Girgenti.
m. 1871.
Ep. 1868 Marie-Isabelle-
infante d'Espagne
1851.

MARIE-PIE
Née 1849, m. 1882.
Ep. 1869 Robert de Bourbon,

Comte de Bari.
Né 1852.
Ep. morganatique
Blanche de Mar-

Né 1857,

LOUIS-MARIE
Comte d'Aquila
Ep. morgan.
tesse de
ghelma.
et un fils.

Né 1847.
Ep. morgan.
comtesse d'Espina.

Bourbon-Siciles,
née 1841.

m. 1873.

Ep. 1889 Guil-
lern ; né 1864.

m. 1870.

MARIE-CHRISTINE
Née 1806,
Ep. 1829 Ferdinand VII, roi d'Espagne ;
1833.

Prince de Syracuse.

m. 1898.
Ep. 1833 Léo-
cane ; né 1779,

Ep. 1832 l'infant Sébastien de
gance ; né 1811,

Maria de las Mercedes, princesse des Asturies ; née 1880, m. 1904.

4° Marie-

12° Gabriel, né 1897.

[illegible]

Boulard, [illegible]

BOULAVA [illegible]

BOULE [illegible] professeur et géologue [illegible] en 1861. Docteur ès [illegible] a professé la géologie à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, avant [illegible] au Muséum, puis professeur de pa[illegible] pement. Il a été chargé en outre de plusieurs missions scientifiques [illegible] plusieurs publications, notamment la revue l'« Anthropologie », [illegible] léontologie », la collection des « Guides du naturaliste et de l'archéologue », etc. On lui doit un certain nombre d'ouvrages [illegible] sur la géologie et la paléontologie de la France. Nous citerons notamment : *Description géologique du Velay* (1892), thèse de doctorat fort remarquable ; *le Cantal* [illegible] (1896), *les Volcans de la France* [illegible] Boule a également établi les feuillets au 1/80000 de la carte géologique de France relatifs au Massif central (feuilles du Puy, de Mende, Figeac, Privas, massif du Cantal, etc.).

Boule.

BOULENGER (Hippolyte), paysagiste belge du XIXᵉ siècle, né à Tournai en 1837, mort à Bruxelles en 1874. C'est à Paris, où il fut envoyé à treize ans, qu'il commença son éducation artistique. Mais, peu après, en 1853, il retourna à Bruxelles, où il dut occuper pour vivre un petit emploi chez un ornemaniste, travailler comme peintre décorateur et dessinateur de dentelles, brosser aussi des scènes religieuses et des chemins de croix. Mais un camarade plus aisé, Camille Van Camp, le conduisit à dix kilomètres de Bruxelles, dans le village de Tervueren. Ce délicieux coin de nature fut une révélation pour Boulenger. Il se voua à sa représentation et y vécut tant bien que mal jusqu'à ce que le Salon de 1866 eut mis son nom en vedette. Il était alors maître de ses moyens, comme le prouve la *Lisière de bois*, peinte en 1865 et placée aujourd'hui au musée de Bruxelles. Dès lors, le succès alla grandissant ; mais le caractère du peintre ne s'en aigrit pas moins ; la maladie, suite des privations et des excès de jadis, le terrassa et il mourut en pleine gloire.

Boulenger est le maître incontesté de l'école de Tervueren, dont les tendances et les procédés d'exécution rappellent l'école de Barbizon : même souci de beauté caractéristique, même amour de la nature vraie.

Le musée de Bruxelles possède, en dehors de la *Lisière de bois* de 1865, deux œuvres importantes d'H. Boulenger : une *Vue de Dinant* et *l'Allée des Charmes* (1872). Parmi ses œuvres principales, on cite encore : *Rochers de Falmagne*, [illegible] *Vue de Boitsfort, l'Inondation, la Sablonnière*, [illegible] *Saint-Hubert*, [illegible] (1869), la plus outrancière des œuvres d'Hippolyte Boulenger.

BOULENGER (Marcel), romancier français, né à Paris en 1873. Après des études faites au lycée Condorcet, il fut plusieurs années attaché comme sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, qu'il quitta pour se consacrer entièrement aux lettres. Il a publié quatre romans auxquels la critique et le public ont fait bon accueil : *la Femme baroque* (1898), *le Page* (1900), *la Croix de Malte* (1901) ; *Couplées* (1903), à quoi il faut ajouter un [illegible], *Au pays de Sylvie* (1904).

* **BOULER** v. a. *Bouler les cornes d'un taureau*, Garnir l'extrémité des cornes de boules de cuir : *Cornes* BOULÉES.

* **BOULET** n. m. — *Boulet rouge*. Nom qui désigne, dans certains pays, l'*oronge vraie*, champignon comestible.

BOULGARIS ou **BULGARIS** (Demetrios), homme d'Etat grec, né à Hydra en 1803, mort à Athènes en 1878. Il se distingua dans la guerre de l'Indépendance. En 1848, il fit partie du ministère Canaris. En 1855, il fut chargé de constituer un cabinet et contribua à rétablir l'ordre en Grèce, à l'époque de la guerre de Crimée. Renvoyé [illegible] la révolution qui chassa, en 1862, le roi Otton, et forma un triumvirat avec Canaris et Rufos. [illegible] ner : mis en accusation, il fut acquitté, mais avec un vote de [illegible]

BOULOGNE ou **BOLOGNE** (sainte), vierge et martyre, [illegible] honorée dans le Bassigny, aujourd'hui la Haute-Marne. Une église a été élevée en son honneur dans un village [illegible]

BOULONITE n. f. Sulfate naturel de baryum.

* **BOULOUVAYO** ou **BULUVAYO**, localité de l'Afrique australe (Rhodesia). — Boulouvayo est sur la ligne de [illegible] région aurifère. C'est une ville importante, siège de l'administration de la Compagnie anglaise sud-africaine, reliée par voie ferrée à Vryburg, à Beira et au Zambèze (chutes Victoria). C'est l'ancienne capitale du roi mata[illegible]

BOUNAR DAGH, massif montagneux de la Turquie [illegible] au N.-E. de la baie de Rendina, couvrant une vaste él[illegible]

BOUND (de l'allem. *bund*, union), parti formé, en Russie, de [illegible] israélites.

— ENCYCL. La Russie est, depuis le partage de la Pologne, la première puissance juive du monde. Sur environ 7.200.000 Israélites qui habitent en Europe, elle en abrite près de 4 millions. Parqués dans la Pologne proprement [illegible] et dans d'anciennes annexes de la Pologne, le « territoire », ces Israélites sont soumis à une rigoureuse législation d'exception. C'est parmi eux que se recrutent les partisans du Bound.

Pénétré de théories libertaires, le Bound vise à l'égalité économique, en même temps qu'à l'égalité politique ; il est aussi hostile au patronat qu'au tsarisme. Il préconise nettement les moyens révolutionnaires. Le Bound est en guerre déclarée avec le sionisme, qui préconise l'exode des Juifs en Palestine, ou dans l'Ouganda.

BOUNDISTE (*dist'*) n. m. Partisan du Bound.

* **BOUQUET DE LA GRYE** (Jean-Jacques-Anatole), ingénieur hydrographe français, né à Thiers en 1827. Ingénieur en chef du corps des ingénieurs-hydrographes de la marine en 1886, membre du Bureau des longitudes et, depuis 1884, membre de l'Académie des sciences pour la section de géographie et de navigation. En dehors des travaux précédemment cités, il a publié : *Guide* [illegible] (1881), *Dynamique de la* [illegible] *port de la Rochelle* (1882), [illegible] *Paris port de mer* (1884) ; *Rapport sur le régime de la Loire navigable* (1887).

BOUR (Edouard), écrivain d'art et publiciste lorrain, né en 1831, mort à Nancy en 1905. Directeur de la « Lorraine artiste », et rédacteur en chef du « Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est », il a beaucoup fait pour l'encouragement de l'art lorrain et pour la dotation et l'organisation des musées de Nancy. Vice-président de la commission administrative, il y créa notamment une section d'art décoratif. C'était un partisan décidé de la décentralisation artistique et un adepte convaincu de cette « Ecole de Nancy » qui fournit des artistes distingués dans toutes les branches de l'art dit « moderne ».

BOURBAZ ou **VULBAND** (saint), martyrisé dans le Bugey au VIIᵉ siècle. Il était patrice de Bourgogne ; il fut tué par les émissaires d'Ebroïn vers l'an 660. Saint Eloi a fait son éloge. — Fête le 10 mai.

BOURBON (Charles DE). V. ASTURIES (prince des).

BOURBON-ORLÉANS, maison de France. (V. ESPAGNE.) La première maison d'Orléans, issue de Gaston, frère de Louis XIII, s'est éteinte en 1693 avec Marguerite-Louise, fille de Gaston et femme de Côme III de Médicis, duc de Toscane (m. en 1721).

La seconde maison, celle qui subsiste, descend de Philippe Iᵉʳ (Monsieur), frère de Louis XIV, qui épousa successivement Henriette d'Angleterre (fille du roi Charles Iᵉʳ), et Elisabeth-Charlotte de Bavière, fille de Charles-Louis, électeur de Bavière, comte palatin du Rhin. Les princes d'Orléans, qualifiés du titre de « premiers princes du sang royal de France », reçurent en apanage, outre le duché d'Orléans, ceux de Valois, Chartres, Nemours, Montpensier et la principauté de Joinville, domaines qui s'accrurent par héritage d'autres riches possessions.

Philippe le Régent (1715) et Philippe-Egalité sont les représentants les plus connus de la maison d'Orléans, avant et pendant la Révolution.

BOURBOULENC (*lenk*) n. m. Cépage à fruits rouges, cultivé principalement dans les départements du Gard et de Vaucluse.

BOURCET (Pierre-Joseph DE), officier et écrivain français, né à Usseaux (Piémont) en 1700, mort en 1780. Il entra au service à dix-huit ans, servit dans l'artillerie et le génie, se distingua en Italie pendant les campagnes de 1733 et de 1741, sous les ordres du maréchal de Maillebois, et, en 1756, commanda l'artillerie et le génie à l'armée d'Allemagne. Il fut ensuite commissaire principal pour la limite des frontières de Dauphiné, de Provence et de Bourgogne (1759), et commandant en second du Dauphiné (1762). On lui doit une remarquable carte topographique du haut Dauphiné (1758), des *Mémoires historiques de la guerre que les Français ont soutenue en Allemagne depuis 1757 jusqu'en 1762* (1792), et des *Mémoires militaires sur les frontières de la France, du Piémont, de la Savoie, depuis l'embouchure du Var jusqu'au lac de Genève* (1801).

* **BOURDALOUE** (*loû*) n. m. — P. et ch. Nom donné à des tampons de nivellement placés au bas de certaines maisons dans toutes les rues de Paris, et qui donnent en mètres et en millimètres la cote exacte au-dessus du niveau de la mer.

BOURDEAU (Louis), philosophe et sociologue français, né à Rochechouart en 1824, mort à Paris en 1900. Il était neveu de l'ancien garde des sceaux du ministère Martignac, Pierre-Alpinien-Bertrand BOURDEAU (1770-1845). Dans un premier ouvrage, *Théorie des sciences, plan de science intégrale* (1882), il tenta de donner un prolongement en quelque sorte encyclopédique à la philosophie positive d'Auguste Comte. La philosophie de l'histoire lui doit *l'Histoire et les Historiens* (1888). Citons encore : *l'Histoire des arts utiles* (4 vol.), comprenant : *les Forces de l'industrie* (1884), *la Conquête du monde animal* (1885) ; [illegible] (1893), *l'Histoire de l'alimentation* (1894).

Les deux grands ouvrages philosophiques de Louis Bourdeau sont : *le Problème de la mort* (1893), *et le Problème de la vie* (en 1901). Dans le premier de ces volumes, l'auteur montre comment les doctrines philosophiques et religieuses, les inventions poétiques, ont conduit les hommes à concevoir de diverses façons un monde meilleur ou pire, sans avoir pu démontrer la valeur objective de l'idée de vie future. Il s'efforce de faire prévaloir la négation rigoureuse de l'immortalité. Le *Problème de la vie* nous offre l'analyse des conditions de la vie individuelle [illegible] social, tend naturellement à faire partie d'une synthèse toujours plus vaste ; et l'on peut tirer de cette tendance une morale d'« eurythmie universelle ».

BOURDEAU [illegible], philosophe français, neveu du précédent, né à [illegible] en 1848. Il est membre de l'Institut [illegible] sciences morales et politiques, collaborateur au « Journal des Débats », de la « Revue des Deux Mondes », et de la « Revue politique et parlementaire », il a publié sur les questions philosophiques, et, en particulier, sur le mouvement socialiste, des études compréhensives et pénétrantes : *Schopenhauer, Pensées et fragments* (1880), *Mémoires de Henri Heine* (1884) ; *le Socialisme allemand et le Nihilisme russe* (1892) ; *La Rochefoucauld*, dans la « Petite Collection des grands écrivains » (1895) ; *l'Evolution du socialisme* (1901), *les Maîtres de la pensée contemporaine* (1904) ; *Socialistes et sociologues* (1905) ; *Poètes et humoristes de l'Allemagne* (1906).

BOURDELLE (Emile), sculpteur français, né à Montauban en 1861. Elève de l'Ecole des beaux-arts de Toulouse, puis de l'Ecole des beaux-arts de Paris, où il eut Falguière comme professeur. Il débuta au Salon de 1884 avec le buste du compositeur Saintis. De petites compositions : un *Marsyas*, une *Scène du déluge*, et, peu après, *la Femme du* [illegible] [illegible] aux Salons suivants, il envoya [illegible] (1893), musée de Montauban ; *l'Amour agonise* (1886) ; *Adam* (1889) puis une série de bustes et une suite de dessins pour illustrer *Cesette*, d'Emile Pouvillon. Bourdelle, a, sous l'influence de Dalou, évidente dans certains de ses bustes, de Rodin ensuite, conquis une technique souple qui lui permet d'exprimer son art fait à la fois de grâce et de force. A partir de 1893, il entreprit une œuvre considérable, le *Monument des combattants*, destiné à la ville de Montauban. Simultanément avec des bustes, des bas-reliefs destinés à décorer la villa de la veuve de Michelet, à Vélizy, il envoya aux Salons qui suivirent des fragments de ce monument, qui a été inauguré après neuf années de travail, en 1902. Il convient de mentionner aussi les portraits au pastel, effigies charmantes de femmes et d'enfants, enlevés dans une atmosphère vaporeuse.

BOURDICHON (Jehan), peintre et miniaturiste français, né et mort à Tours (1457-1521). Ce maître, qui honora à si haut titre l'école française à l'époque de la Renaissance, nous est principalement connu par des mentions d'archives, mais les ouvrages rappelés dans les comptes royaux ont disparu. Toutefois, *les Heures d'Anne de Bretagne*, que conserve la Bibliothèque nationale et dont les miniatures sont l'œuvre de Bourdichon, suffisent à nous faire juges de la clarté, de la science, du goût qu'il savait déployer dans ses compositions. La fertilité, la variété de son esprit se trahissent dans les admirables et riches bordures de ce manuscrit. En 1904, à l'Exposition des Primitifs, a paru un petit *Portrait de gentilhomme*, peint à l'huile, sur bois, dans des proportions très réduites, qui était du plus haut mérite. D'autres portraits, d'un grand charme, ont été considérés comme étant « de l'école de Bourdichon » et non peints par ce maître de premier ordre.

BOURDON, ruisseau du département de l'Yonne, sous-affluent de la Seine par le Loing et l'Yonne. Il sort de l'étang Chanin, dans une forêt de la Puisaye, traverse un chapelet d'étangs, dont quelques-uns, comme l'*étang Bourdon*, servent à l'alimentation du canal de Briare, et vient finir à Saint-Fargeau, dans le Loing, dont il double environ le volume ; cours, 12 kilom.

BOURENINE (Victor Petrovich), littérateur russe, né à Moscou en 1841. Il a fait jouer un certain nombre de drames et de comédies : *la Mort d'Agrippine, Médée, Messaline* ; écrit des poésies, des romans. On estime surtout les articles de critique qu'il a donnés à la « Gazette de Saint-Pétersbourg » et au « Nouveau Temps ».

BOURG DE BOZAS (Robert, vicomte DU), voyageur français, né en 1871, mort à Amadis (Etat indépendant du Congo) en 1902. Pour accroître en Afrique le prestige de la France, il entreprit en ce pays, en 1902, à la tête d'une mission scientifique, un voyage qui le conduisit, par l'Ogaden, les pays Aroussis et Gallas, de Djibouti aux provinces équatoriales et au Nil. Au lieu de redescendre ce fleuve jusqu'à la Méditerranée, le vicomte du Bourg estima préférable de traverser l'Afrique de part en part et gagna le bassin du Congo, où il mourut sur les bords de l'Ouellé. Ses compagnons retournèrent alors en France par la voie la plus rapide, en 1903, rapportant une masse de documents scientifiques de toute nature qui sont utilisés pour la rédaction d'un grand ouvrage dont le premier volume a paru sous le titre de *Mission scientifique du Bourg de Bozas : de la mer Rouge à l'Atlantique à travers l'Afrique tropicale* (1906).

* **BOURGEOIS** (Louis-Maximilien), statuaire et médailleur français, né à Paris en 1839. — Il est mort à Sèvres en 1901. En ses dernières années, l'habile artiste a exposé : *Harmonie*, statuette bronze, et la médaille du *Centenaire de la Chambre des députés*. Une médaille d'argent lui fut décernée par le jury à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), où figurèrent ses principales œuvres.

* **BOURGEOIS** (*Léon*-Victor-Auguste), homme politique français, né à Paris en 1851. — Il démissionna avec le cabinet Brisson (1898), et en 1899 il représentait la France à la conférence de la Paix. Rappelé de La Haye par le président de la République, il reçut l'offre de constituer un ministère pour remplacer le cabinet Charles Dupuy, offre qu'il déclina. Son influence à la Chambre continuait à grandir et, en 1900, il s'opposait efficacement à une reprise de l'affaire Dreyfus. En 1901, il présida le congrès radical, fut, une fois de plus (1902), réélu député de Châlons-sur-Marne, et porté à la présidence de la Chambre (1ᵉʳ juin 1902). Trois jours après, le président Loubet faisait appel à son concours pour former un ministère en remplacement du cabinet Waldeck-Rousseau. Bourgeois déclina cette offre pour raisons de santé et désigna Brisson [illegible] Combes. [illegible] en 1903, il fut désigné, le 1ᵉʳ février de la même année, pour faire partie de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, ayant pris, le 20 janvier 1902, très éloquemment, la défense de l'œuvre de la conférence de la Paix. Il ne posa point sa candidature à la présidence de la Chambre, en 1904, et se retira même quelque temps de la vie publique, à cause de deuils de famille.

Le 20 avril 1905, il était élu sénateur de la Marne, en remplacement du duc d'Audiffret-Pasquier, inamovible, décédé. Enfin, le 14 mars 1906, il acceptait le portefeuille des Affaires étrangères dans le [illegible] Sarrien. A la liste des œuvres de Léon Bourgeois publiée par ce *Dictionnaire*, il convient d'ajouter : [illegible] (1897), *Déclarations* [illegible] *et du citoyen expliquée* (1901), [illegible] collaboration avec

A. Metin (*les Applications de la solidarité sociale*, 1902; *Essai d'une philosophie de la solidarité. Conférences et discussions* (1902), en collaboration avec A. Croiset).

BOURGEOIS (Emile), professeur et historien français, né à Paris en 1857. Ancien élève de l'Ecole normale, docteur ès lettres, professeur à l'Université de Paris et à l'Ecole libre des sciences politiques, il est entré, en 1882, dans l'enseignement supérieur [illegible]. Après les travaux et les thèses en 1885 sur l'histoire ancienne et la moyen âge (*Constitution de Carthage*, 1881; *le Capitulaire de Kiersy sur Oise*, 1885; *Etude sur les* [illegible], 1885; *Hoppe, Fabre, margrave de Neustrie*, 1886), Emile Bourgeois a consacré depuis 1887 ses travaux et son enseignement à l'histoire moderne et contemporaine. Il a publié ainsi une étude sur *Neuchâtel et la Politique prussienne en Franche-Comté* [1707] (1887); *les Lettres intimes d'Alberoni avec la cour de Parme* (1892); une édition [illegible] Siècle de Louis XIV (1893); *le Grand Siècle* (1896), tableau, avec nombreuses illustrations, des lettres, des mœurs et des arts au XVIIe siècle; une édition critique de la *Relation de Spanheim sur la cour de France* (Louis XIV) (1900).

Lauréat de l'Institut en 1891 pour un Mémoire en quatre volumes sur la politique du Régent et de l'abbé Dubois, Emile Bourgeois a terminé en 1905 son ouvrage principal commencé en 1892, son *Manuel historique de politique étrangère*, tableau résumé et documenté des relations des nations et des Etats depuis le début du XVIIe siècle jusqu'en 1878. Comme professeur, il a suivi et examiné les principaux problèmes qui se sont posés depuis vingt ans dans l'enseignement national; mentionnons ses études sur *l'Enseignement et* [illegible] *en 1881*, *l'Enseignement secondaire selon le vœu de la France* (1900); *la Liberté d'enseignement*, histoire et doctrine (1902), etc.

BOURGEOISITE n. f. Silicate naturel de chaux.

***BOURGET** (Paul), écrivain français, né à Amiens en 1852. — Parmi les principaux ouvrages qu'il a publiés depuis 1898, il faut citer : *Complications sentimentales; la Duchesse bleue* (1898); *Drames de famille*, *l'Ecran*, *le Fantôme*, *un Homme d'affaires* (1900), *l'Etape*; *Monique* (1902), *l'Eau profonde* (1903); *un Divorce* (1904); *un Saint* (1905); *les Deux Sœurs* (1906). En 1903, l'Odéon a représenté le *Luxe des autres*, comédie en 3 actes, de P. Bourget et H. Amic. Sans cesser d'analyser avec pénétration les maladies morales de sa génération, l'auteur s'est plus particulièrement attaché à en découvrir les causes et les remèdes : il a été amené ainsi à appliquer son rare talent de romancier psychologue et moraliste aux problèmes sociaux, politiques et religieux; à défendre avec beaucoup de force et de souplesse la solution où son enquête personnelle l'a conduit, qui est le retour à la monarchie traditionnelle et aux croyances catholiques. Le plus brillant exemple de cette partie de son œuvre, et l'on peut dire une des œuvres les plus remarquables de l'époque, est son roman *l'Etape*, où il a eu pour objet de démontrer quelle désorganisation engendrent dans la famille la rupture des traditions et le passage brusque d'un milieu à un milieu nouveau. V. ETAPE.

BOURGIN (saint), confesseur à Thouarcé (diocèse d'Angers) vers la fin du VIe siècle. — Fête le 17 novembre.

BOURG-LÉOPOLD, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arr. de Hasselt]), au milieu des bruyères de la Campine ; 3.000 hab. Camp militaire de Beverloo.

BOURGNEUF-VAL-D'OR. Géogr. V. TOUCHES, au t. VII.

BOURGOGNE (Adrien-Jean-Baptiste-François), soldat et écrivain français, né à Condé-sur-Escaut (Nord), en 1785, mort en 1867. Il entra en 1805 au corps des élites de la garde, à Fontainebleau. Il fit la campagne de 1806, passa caporal en 1807; deux fois blessé à Essling (1809), il combattit de 1809 à 1811 en Autriche, en Espagne et en Portugal. Promu sergent à Wilna (1812), il souffrit cruellement lors de la retraite de Russie. En mars 1813, Bourgogne, devenu sous-lieutenant au 143e de ligne, fut blessé à Dessau (12 oct.) et fait prisonnier. Il démissionna en 1814, se maria peu après, s'établit marchand drapier, puis s'occupa d'affaires industrielles. En 1830, il fut nommé lieutenant-adjudant de place à Condé et décoré en 1831; il prit sa retraite en 1853. Il a laissé d'intéressants mémoires sur les années 1812-1813, très descriptifs surtout dans les chapitres où il est question de l'expédition de Russie, « vrai drame de la fin ».

BOURJANE ou **BORIZANY** n. m. Nom donné aux porteurs à Madagascar.

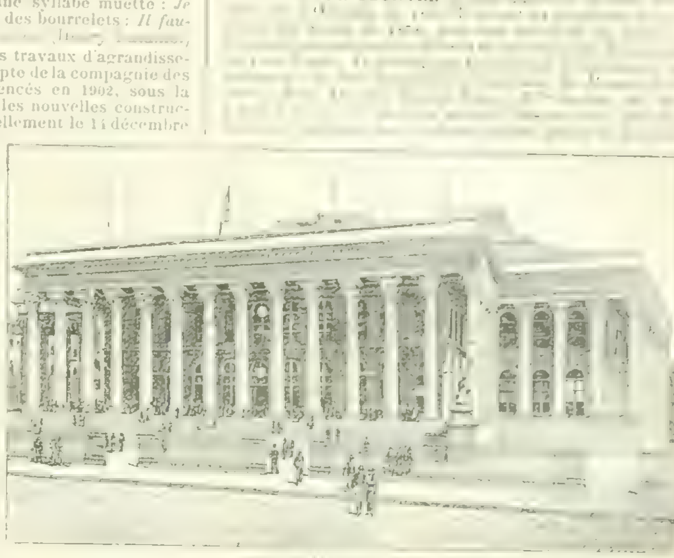
BOURQUELOT (Elie-Emile), pharmacien français, né à Jandun (Ardennes) en 1851. Il fit ses études à Paris et fut successivement interne des hôpitaux (1876) et pharmacien en chef de l'hôpital des Enfants malades, de Laënnec, etc. Reçu docteur ès sciences en 1884 sur sa belle thèse des *Phénomènes de la digestion chez* [illegible] *céphalopodes*, il fut ensuite professeur adjoint et bientôt professeur titulaire de pharmacie galénique à l'Ecole supérieure de pharmacie (1897). La même année, il fut nommé membre de l'Académie de médecine. Bourquelot s'est surtout occupé de chimie biologique ; il a publié un grand nombre de notes et de mémoires à l'Académie des sciences, à la Société de biologie, etc. On lui doit la découverte de plusieurs ferments solubles (maltase, tréhalase, seminase, etc.), et il a retiré de diverses plantes des principes nouveaux intéressants. Ses principaux ouvrages sont : *les Fermentations* (1893) et *les Ferments solubles* (1896).

BOURRAS (Mathias-Alphonse), officier français, né à Pompignan (Gard) en 1836, mort en 1880. Il servit, pendant la campagne franco-allemande de 1870-1871, comme colonel auxiliaire, d'abord chef du corps franc des Vosges placé sous les ordres du général Cambriels, dont il protégea la retraite après le combat de la Bourgonce; il fut ensuite rattaché à l'armée de l'Est, commandée par le général Bourbaki. Officier énergique et audacieux, il livra aux Allemands un certain nombre de combats, souvent heureux, notamment à Brouvelieures, à Abbevillers, à Nuits, à Vougeot, etc. Entraîné dans la retraite générale de l'armée de l'Est après la journée d'Héricourt, il réussit, au prix des plus grandes fatigues, à traverser avec son bataillon les cluses du Jura et gagna Gex le 3 février 1871, évitant à ses troupes le passage en terre helvétique et le désarmement.

BOURRAT (Jean), homme politique français, né à Saint-André en 1859. Ingénieur civil, il entra au conseil municipal de Perpignan, puis au conseil général des Pyrénées-Orientales. Il fut élu député par la 2e circonscription de Perpignan, en 1893, en remplacement d'Emile Brousse [illegible]. Il siégea dans les rangs des républicains socialistes. Membre du comité consultatif des chemins de fer, Bourrat s'est signalé à la Chambre et dans la presse par la campagne énergique qu'il a entreprise en faveur du rachat des chemins de fer par l'Etat.

BOURRELER [illegible] grave sur l'e du radical devant une syllabe muette : *Je bourrèle. Il bourrèlera*) v. a. Poser des bourrelets : *Il faudra que je* [illegible].

***BOURSE** (PALAIS DE LA). — Les travaux d'agrandissement de la Bourse, exécutés au compte de la compagnie des agents de change, ont été commencés en 1902, sous la direction de l'architecte Cavel, et les nouvelles constructions ont pu être inaugurées officiellement le 14 décembre 1903. Le palais de la Bourse, qui formait auparavant un quadrilatère, est maintenant transformé en croix latine, par suite de l'adjonction, au nord et au sud, de deux transepts que contourne l'ancienne colonnade.



[illegible]

Un peu auparavant, en 1899, on avait restauré les grisailles imitant le relief [illegible] de la grande salle où se trouve la Corbeille, peintes en 1826 par Abel de Pujol et Masquier.

Au cours des travaux, deux découvertes intéressantes ont été faites. Le 17 avril 1903, sous le troisième entrecolonnement de la façade septentrionale du portique extérieur, vers l'angle nord-ouest, on a retrouvé une boîte d'acajou contenant une plaque de métal sur laquelle était gravée une inscription relatant la pose de la première pierre du monument, le 24 mars 1808. En juillet 1903, on a également retrouvé une autre boîte en zinc avec couvercle en cuivre, renfermant une petite statuette de Vierge à l'enfant, en terre cuite, avec des fragments d'anciennes étoffes et une inscription relatant la pose, le 3 août 1663, de la première pierre du couvent des Filles Saint-Thomas, que le palais de la Bourse a remplacé.

La chambre syndicale des agents de change primitivement logée dans un ancien hôtel de la rue Ménars a installé ses services dans le transept sud et a pris possession de la belle salle décorée de peintures et de sculptures, réservée d'abord au tribunal de commerce et occupée ensuite par les appareils de transmission du bureau télégraphique de la Bourse. Les travaux d'agrandissement ont été continués sous la direction d'Eustache, qui remplaça, depuis le 18 avril 1905, Cavel, décédé.

***Bourse du travail.** — ENCYCL. Le décret du 11 août 1905 donne au préfet de la Seine le droit de prendre telle mesure qu'il jugera utile pour assurer le maintien de l'ordre et le respect des lois et règlements dans l'intérieur des locaux occupés par la Bourse du travail. Il confère ensuite au conseil municipal un pouvoir de juridiction spéciale en stipulant qu'il pourra être fait appel devant lui des décisions prises par la commission administrative élue par les délégués des syndicats et chargée de l'administration générale de la Bourse du travail, ainsi que de l'examen de toutes les questions relatives à son fonctionnement.

***Bourses de licence.** — ENCYCL. L'examen en vue de l'obtention des bourses de licence a été modifié par le décret du 10 mai 1904, qui a réglé en même temps les conditions d'admission à l'Ecole normale supérieure. Aux termes de ce décret, les épreuves sont communes aux candidats à l'école et aux bourses, et ce sont seulement les premiers classés qui peuvent choisir l'entrée à l'Ecole normale, les autres étant répartis d'après leur rang de classement dans les universités de province. Les épreuves traditionnelles (composition française et composition latine) ont été supprimées et remplacées par un concours plus complet, destiné à justifier de la culture générale des candidats. V. ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

Bourse ou la vie (LA), comédie en quatre actes, d'Alfred Capus (Gymnase, 1900). — Un ménage parisien composé de Jacques Herbault, bon garçon et faible, et d'Hélène aimant la vie heureuse et gaie, se ruine. Jacques propose de se retirer en province. « Jamais!... répond Hélène; on s'y ennuie. Lance-toi plutôt dans les affaires. » Les affaires, a dit Dumas fils, « c'est l'argent des autres ». C'est bien ainsi que l'entend Brassac, dont Jacques devient l'associé. Quand ce faiseur a suffisamment plumé les gogos, il file en Belgique, et c'est Jacques qu'arrête, avec une exquise courtoisie, un commissaire homme du monde. Pendant qu'il est à la Douillette, prison modèle qui justifie ce doux nom, sa femme, pour l'en tirer, demande avec candeur trois cent mille francs au banquier Le Houssel. Ce financier veut bien... à la condition qu'Hélène viendra chercher la somme chez lui. Elle lui fait spirituellement comprendre qu'il la prend pour une autre, et Le Houssel, honteux de sa conduite, offre la forte somme sans conditions. Mais on n'en a plus besoin : une comtesse exotique, amoureuse de Brassac, l'épouse et désintéresse les créanciers.

Dans cette pièce, il y a deux actes d'excellente comédie de mœurs [illegible] nouement est un peu artificiel, l'auteur nous y conduit à travers des observations [illegible] logue spirituel.



Boussinesq.

BOUSSINESQ [illegible] *Théorie analytique de la chaleur* [illegible] et avec la *Théorie nouvelle de la Lumière*.

[illegible]

BOUTET DE MONVEL [illegible]

[illegible] très léchées dans leur substance diaphane. On lui doit aussi des illustrations d'ouvrages pour les enfants, qu'il [illegible] *de Jeanne d'Arc* est, en ce genre, une œuvre de valeur. L'artiste a été moins heureux lorsqu'il a voulu faire passer certaines de ces scènes du petit format de l'album aux grandes dimensions de la peinture décorative.

BOUTIGNY (Paul-Emile), peintre français, né à Paris en 1853. Il reçut les leçons de Cabanel. Il s'est essayé [illegible] inspiré par les *Soirées de Médan*, de Maupassant, exposé en 1884, valut à son auteur une médaille de 3e classe, mais l'artiste ne tarda pas à se consacrer à la peinture militaire. Citons de lui dans cet ordre : *un Brave*, épisode de la guerre de 1870, acquis par la ville de Paris; *un Blessé d'Ulm*, [illegible] *Général Bessières transporté mourant*. Boutigny a pris part aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 avec : *la Confrontation* (au musée d'Albi); *le Maréchal Lannes à Essling* (au musée [illegible]) [illegible] *jaquelein au combat de Cholet*, œuvres remarquées, qui furent [illegible].

***BOUTMY** (Emile), publiciste français, né à Paris en 1835. [illegible]

***BOUTROUX** (Etienne-Emile-Marie), philosophe français, né à [illegible] appelé en 1902 à la direction de la fondation Thiers. Outre les deux études sur Aristote et Kant, chefs-d'œuvre de précision et de condensation, qu'on trouve dans ses *Etudes d'histoire* [illegible] niers travaux : *De l'idée de loi naturelle dans la science et la philosophie* (1895). La nécessité, selon Boutroux, n'est qu'apparente dans la nature; le mécanisme et ses lois nous font concevoir à tort une sorte de fatalité universelle; le point de vue de la qualité doit se superposer à celui de la quantité; au-dessus du mouvement, est la finalité, au delà de l'enchaînement rigoureux des causes et des effets, il faut voir la contingence et le progrès. Les divers ordres de phénomènes (mécaniques, physico-chimiques, biologiques et psychologiques) se sont superposés les uns aux autres d'une façon contingente et l'on ne peut passer des degrés inférieurs aux stades supérieurs de l'évolution naturelle sans voir une synthèse progressive de formes irréductibles les unes aux autres. Comme moraliste, Boutroux a écrit la préface d'un recueil de conférences faites au Collège libre des sciences sociales : *la Morale sociale* (1899). Il y montre que la morale ne peut plus s'isoler des sciences de faits et ne pas tenir compte de la solidarité sociale.



Boutmy.

BOUTRY [illegible] en 1857. Il entra dans l'atelier de Cavelier, à l'Ecole des beaux-arts de Paris, où il obtint le prix de Rome en 1887 [illegible] *sse*. De Rome, il envoya au Salon de 1891 *l'Amour et la Folie*, bas-relief plâtre, et un *Chasseur*, statue plâtre, qui lui valurent une médaille de 2e classe. Aux Salons suivants, Boutry exposa un vigoureux groupe en bronze, représentant des *Chasseurs* (acquis par l'Etat); le buste d'*Eugène Guillaume* (auj. à l'Ecole des beaux-arts); *Maternité*, groupe; *Suzanne au bain*, statue marbre, etc. Boutry, fixé à Lille, s'est consacré à l'enseignement de son art.

BOUTS (Dirck), peintre. V. STUERBOUT, au t. VII.

BOUTTEVILLE [illegible] turité très tardive.

***BOUVARD** (Joseph-Antoine), architecte français, né à Saint-Jean-de-Bournay (Isère) en 1840. — Il est devenu

[illegible]

Bouvenne [illegible] le charme de commentaires et de souvenirs personnels au [illegible]

Bouvet [illegible], chanteur français, né à [illegible] *Bas-bleus* (1883). Il fit ses débuts à l'Opéra-Comique, en [illegible] dans le Figaro du *Barbier de Séville*. Parmi ses principales créations, il faut citer : *le Chevalier Jean*, [illegible] pression. Bouvet a cultivé la peinture de paysages et de marines. L'État a acheté deux de ses tableaux, dont l'un, [illegible] a été placé au musée de Reims.

Bouvier (Louis-Eugène), naturaliste français, né à Saint-Laurent (Jura) en 1856. Il a débuté dans l'enseignement primaire supérieur, puis [illegible] il a été nommé membre de l'Académie des sciences. Ses premiers travaux sur l'anatomie des mollusques l'ont classé parmi les meilleurs naturalistes de notre époque. Collaborateur d'Alphonse Milne-Edwards pour la publication des crustacés récoltés par diverses expéditions scientifiques (*Travailleur, Talisman, Hirondelle*), jusqu'en 1898, Bouvier s'est depuis consacré à l'étude des autres articulés. Ses travaux sur les onychophores comptent parmi les plus importants publiés en ces dernières années. La *Monographie des onychophores* a paru, en 1905, dans les « Annales des sciences naturelles » ; elle résume toutes les observations faites sur ces curieux arthropodes, depuis les études classiques de Moseley (1875). Il faut citer encore : *Monographie des* [illegible] *Bathynomus* ; etc.


Bouvier.

*Bouvreuil n. m. Race de pigeons, à tête longue, fine et [illegible]

— Encycl. Les principaux caractères de cette race sont, avec ceux déjà cités : œil rouge orangé clair, tarses nus et d'un rouge vif. Le plumage est d'une jolie couleur, soit blanc avec poitrail noir, rouge ou chamois, soit noir avec poitrail rouge.

Très rustique, cette race peut être élevée facilement en basse-cour, car elle [illegible] rarement le colombier.


Pigeon bouvreuil.

Bouwmeester (Louis), acteur hollandais, [illegible] à Amsterdam, et se fit bientôt une place à part sur la scène hollandaise. Louis XI, le Marchand de Venise, Œdipe-roi, [illegible] ont été ses principales créations. Il a eu l'honneur de jouer en hollandais au Théâtre-Français à Paris, et il a donné une représentation du *Marchand de Venise* devant les membres du congrès international des religions.

Boverie (Eugène [illegible]), sculpteur français, né à Paris en 1869. Élève de Chapu et Antonin Mercié, il débuta au Salon des Artistes français en 1893 avec un groupe, *Caïn*, qui lui valut une médaille de 2e classe. L'Institut donna le prix Maillé-Latour-Landry à son envoi de 1895, *Abandonnée*, simple femme du peuple qui tient [illegible] *Baudin*, maintenant au faubourg Saint-Antoine, et dont le plâtre fut récompensé par une première médaille au Salon de 1901. Membre du jury depuis cette époque, il a [illegible] aux soldats morts de Neufchâteau et de Verdun, la statue [illegible] représenté dans l'attitude qu'il dut avoir cent ans auparavant, lorsque, le 12 juillet 1789, il montait sur une chaise pour haranguer le peuple.

Bovet (Eugène-Victor-Félix), historien et littérateur [illegible] mais il se tourna bientôt vers les études de théologie qu'il [illegible] bliothécaire de cette dernière ville de 1848 à 1859, et pu[illegible] directeur de la « Revue suisse ». On lui doit aussi une traduction d'une biographie allemande du comte de Zinzendorf. Après un voyage qu'il fit en Palestine, en 1858, pour des études archéologiques et religieuses, il publia : [illegible] Enfin, il a écrit l'*Histoire* [illegible] (1872).

*Bovet (Marie-Anne de), femme de lettres, née à Metz [illegible]

*Bovidés n. m. pl. — Encycl. Zool. Dans la classification actuelle, les *bovidés* constituent une grande famille parmi les mammifères artiodactyles ruminants. Cette famille comprend onze sous-familles, qui ne se divisent pas en tribus, et qui sont : les *bubalinés, céphalolophinés, neotraginés, cervicaprinés, antilopinés, hippotraginés, tragélaphinés, rupicaprinés, caprinés, ovibosinés, bovinés*. La sous-famille des bovinés compte huit genres : [illegible]

Bovio (Giovanni), économiste et homme politique italien, né à Trani en 1838, mort à Naples en 1903. Il fit luimême son éducation, devint professeur de droit public à l'université de Naples, fut élu député de Bari en 1876, en fut constamment réélu jusqu'à sa mort. Il fut un des leaders du parti républicain. On lui doit des ouvrages de droit et de philosophie, notamment : *Saggio critico del diritto penale e del fondamento etico* ; *Scienza del diritto* ; [illegible] *Politici in Europa* (1886) ; *Scritti filosofici e politici* (1883) ; *Voltaire* (1878).

Bovovaccin (ksin) n. m. Vaccin retiré par Behring des cultures tuberculeuses, et qui préserve les bovidés de la tuberculose.

Bowdon, ville d'Angleterre (comté de Chester) ; 19.000 hab. Élevage ; fromages.

Bowler (bô-leur — m. angl.) n. m. Celui qui sert la balle au cricket.

Bowmann (disques de). Histol. Petits disques perpendiculaires à la direction des fibres musculaires, qui apparaissent quand on traite ces fibres par certains réactifs et notamment par l'acide chlorhydrique étendu. (Ces disques ne semblent pas avoir une signification morphologique précise.)

Boxers ou **Boxeurs**, nom donné aux membres d'une des nombreuses sociétés secrètes, à la fois politiques et religieuses, de la Chine, les *I-ho-Kinen* ou *Lutteurs pour la justice et la concorde*. Intolérants, fanatiques et d'esprit rétrograde, les Boxers furent les principaux agents d'exécution du mouvement insurrectionnel contre les étrangers, qui donna lieu, au mois de juillet 1900, à une intervention collective de l'Europe en Chine. — *Un* Boxer ou Boxeur.

Boxing-bag ou **Punching-bag** (*bo-ksin'gh', peun'-tchin'gh'-bag'* — expr. angl. signif. *sac pour boxer*) n. m. Sac rempli de son ou de sable et maintenu verticalement par des liens élastiques en haut et en bas ; on s'en sert pour s'exercer à la boxe.

Boyer d'Agen (Jean-Auguste Boyer, dit *Augustin*), publiciste et littérateur français, né à Agen en 1859. Élève au petit séminaire de cette ville, il passa à Rome ses examens de théologie et de droit ecclésiastique, puis renonça à l'état ecclésiastique pour se consacrer aux lettres. Il publia des nouvelles, des poésies : *les Litanies des Pouacres* (1887) ; *les Fleurs noires* (1889) ; *le Livre d'heures d'un cadet de Gascogne* (1898) ; *Rocamadour*, poème languedocien (1899) ; des romans : *Monsieur le Rédacteur* ; *le Pays natal* (1888) ; *Ahenobarba* ; *la Vocation de Boccace* ; *la Gouine* (1889), publiée de nouveau en 1890 sous le titre : *la Vénus de Paris* ; *Pascal Bordelas* (1890) ; *la Terre de Lourdes* (1894). Puis il se dirigea vers les études historiques, artistiques et religieuses ; *Pinturicchio* (1899-1901) ; des études sur le pape *Léon XIII* ; *Introduction aux mélodies grégoriennes* (1894) ; *les Parias de France* (1902). Il s'est fait une notoriété dans les questions catholiques et romaines. Il donna en 1899 dans le « Figaro » une interview retentissante du pape Léon XIII sur l'affaire Dreyfus. Il rapporta de Rome une médaille représentant le visage du Christ, médaille dont l'antiquité fut discutée. Il a publié les *Œuvres complètes de Jasmin*. — Sa femme, Marthe-Marie-Louise **Boyer-Breton**, s'est distinguée dans le portrait.

Boylesve (René Tardivaux, dit René), romancier français, né à La Haye-Descartes (Indre-et-Loire) en 1867. Il suivit les cours de l'École des sciences politiques et de l'École du Louvre, et publia en 1896 : *le Médecin des dames de Néans*, qui inaugurait sa série d'études provinciales ; *Mademoiselle Cloque* (1899), où l'auteur montre l'idéal catholique intransigeant en lutte avec les mœurs nouvelles ; *la Becquée* (1901), où sont portraiturés les pro[illegible] très vif du pittoresque, les mœurs et les figures d'une petite ville. Parallèlement, René Boylesve écrivait des romans plus passionnés et leur donnait l'Italie pour décor : [illegible] fantaisie plus libre encore. Dans le *Bel Avenir* (1905), roman satirique, il se montre une fois de plus parmi nos écrivains l'un de ceux qui, tout en puisant leurs sujets [illegible]

Boysset (Charles), [illegible], né à Chalon-sur-Saône en 1817. — Il est mort à Paris en 1901.

Braakensiek (Johan Coenraad), [illegible] à Amsterdam en [illegible] sa ville natale et s'y établit comme peintre et dessinateur. En cette qualité, il fut d'abord attaché au journal « les [illegible] en 1885, il entra à l'« Amsterdammer », journal hebdomadaire, où il publia toutes les semaines des illustrations fort remarquées, non seulement en Hollande, mais à l'étranger. Il a illustré les livres de Justus Van Maurik, *le Capitaine Marryat*, des scènes et des types de la vie d'étudiant, etc.

Braardite n. f. Minerai d'argent de la série des *argents rouges*.

Braasot (*bra-zo*), **Bradsot** (*brad-so*) ou **Braxy** n. m. Maladie épizootique qui sévit sur les moutons en Islande, en Norvège, en Écosse.

— Encycl. Le *braasot* débute par une inflammation de l'abomasum et détermine des hémorragies qui occasionnent la mort dans les vingt-quatre heures. Cette maladie, que l'on a souvent confondue avec le charbon, mais qui est due à un champignon, comme l'ont démontré les savants norvégiens et danois, ne sévit qu'en hiver, et les grands froids la rendent particulièrement meurtrière. L'Écosse seule lui paye un tribut d'environ 150.000 têtes de bétail par an.

Brabant ou **Brebant** (Pierre de), dit **Clugnet**, amiral de France, mort vers 1425, seigneur de La Crévelle et de Mâcon, il fut chambellan de Charles VI et chevalier de l'hôtel du duc d'Orléans. Il prit part, le 19 mai 1402, à un combat victorieux engagé, près de Bordeaux, par sept chevaliers français contre autant d'Anglais. En 1405, il acheta à Regnault de Trye la charge d'amiral de France. Il épousa, l'année suivante, la veuve du comte Guy de Blois, Marie, sœur du comte de Namur. Assez malheureux dans une campagne contre les Anglais, il devint ensuite l'un des chefs les plus ardents du parti armagnac. Il combattit les Bourguignons en Picardie, fit en 1411 une tentative infructueuse sur Rethel et, plus heureux à Bapaume, il y fit un grand butin. En 1413, il força Jean sans Peur à sortir de la capitale ; mais il ne sut pas prendre de mesures efficaces pour protéger les côtes contre l'invasion anglaise ; à Azincourt, il joua aussi un rôle assez malheureux. Très en faveur auprès de son parti, il gagna Paris, se prêta aux excès commis par les Armagnacs et fut assez heureux pour quitter la capitale avant le retour offensif des Bourguignons. Après l'assassinat de Jean sans Peur, il occupa Vitry, où il prit position.

Bracco (Roberto), auteur dramatique italien, né à Naples en 1862. Après avoir passé dans l'administration des douanes, il débuta fort jeune encore dans le journalisme à Naples. Il écrit pour le théâtre depuis une douzaine d'années. Ses principales pièces, où la gaieté s'allie à une ironie souvent cruelle, sont : *una Donna, Maschere*, [illegible] *il Diritto di vivere* (1900) ; *uno Degli onesti* (1901) ; *Sperduti nel buio* (1901) ; *Maternità* (1903) ; *il Frutto acerbo* (1904) ; *la Piccola fonte* (1905). Il a composé en outre trois volumes de nouvelles, *il Diritto dell'amore*, etc., et des poésies en dialecte napolitain.

Brachyanticlinal, e, aux (*ki, tri*) adj. Se dit en géologie des plis *anticlinaux* de très peu d'étendue, et qui, au lieu de former de très longs plis comme dans le Jura, ne donnent lieu qu'à des dômes de plus ou moins d'importance.

Brachycardie (*ki, dî* — du gr. *brakhus*, court, et *kardia*, cœur) n. f. Diminution du nombre des pulsations cardiaques.

— Encycl. La *brachycardie* s'observe parfois à l'état normal, et les brachycardiques ne sont pas rares ; le plus célèbre fut Napoléon Ier (40 à 45 pulsations par minute). En général, la lenteur des battements cardiaques s'observe dans les intoxications avec hypothermie.

Brachycardique (*ki, dik'*) adj. Qui est atteint de brachycardie.
— n. *Un* brachycardique.

Brachydactylie (*ki, lî* — du gr. *brakhus*, court, et *daktulos*, doigt) n. f. Diminution de la longueur des doigts, due à une malformation congénitale ou à un arrêt de développement après la naissance.

Brachypteracias (*ki-pté-ra-si-ass*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux lévirostres, type de la sous-famille des *brachyptéraciinés*, comptant une seule espèce propre à Madagascar, le *brachypteracias leptosomus*, voisin des rolliers.

Brachyptéraciinés (*ki*) n. m. pl. Tribu d'oiseaux passereaux lévirostres, de la famille des coraciidés, renfermant les genres *brachypteracias, atelornis, coracopitta, uratelornis*. — *Un* brachyptéraciiné.

Brachyptéryginés (*ki*) n. m. pl. Sous-famille d'oiseaux passereaux dentirostres, de la famille des timéliidés, renfermant les genres *brachypteryx, arrenga, heterorornis, tesia*, etc. — *Un* brachyptéryginé.

Brachypteryx (*ki-pté-rikss*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, type de la sous-famille des *brachyptéryginés*, comptant sept espèces propres à l'Indo-Malaisie. (Les *brachypteryx* sont de taille médiocre, roux et gris, variés souvent de rouge et de jaune ; ils vivent dans les buissons épais des montagnes de Java [*brachypteryx montana* des Nilghiris ; *brachypteryx rufiventris*], etc.).

Brachystégie (*kiss-té-jî*) n. f. Genre de légumineuses césalpiniées, comprenant douze espèces de l'Afrique tropicale.

— Encycl. Les *brachystégies* sont des arbres à feuilles composées imparipennées, stipu[illegible] *culée* est recherchée par les indigènes pour ses graines co[illegible] textile, qui leur sert à faire des vêtements.


Brachyure.

Brachyure (*ki*) n. m. Genre de mammifères primates, de la famille des cébidés, comptant trois espèces propres à l'Amazonie. (Les brachyures sont des singes voisins des sakis, mais leur queue est réduite à un moignon, et leur fourrure très longue.)

BRACKEBUSCHITE [illegible] argentine.

BRACQUEMOND (Félix-Joseph-Auguste), [illegible] graveur, né à Paris en 182[illegible]. [illegible]

BRADA [illegible] Henrietta [illegible], dite [illegible], née à Paris en 18[illegible] et mariée en 18[illegible] au comte de [illegible]. Paris. Son premier article de la « Vie parisienne » parut en 1871 ; c'était le commencement d'une longue collaboration [illegible] *Petits et Grands* (1898). [illegible] par l'Académie française. Parmi les autres romans de Brada, il faut signaler [illegible] 1892, *l'Ombre* (1898), [illegible] *reuse* (1897). Brada n'est d'ailleurs pas féministe dans le sens moderne du mot : elle est au contraire l'adversaire résolue du divorce et l'a combattu dans ses deux livres : [illegible]

BRADEL [illegible] n. m. Sorte de reliure [illegible]

— Encycl. [illegible] est remplacée par de la toile ou du papier. En outre, deux des tranches, gouttière et queue, sont souvent laissées intactes ou ébarbées légèrement ; la tête est jaspée. Commode et pratique pour une bibliothèque privée, la reliure n'offre pas assez de solidité pour des ouvrages souvent consultés. La reliure dite anglaise est une sorte de bradel.

BRADFORD-ON-AVON, [illegible] draps ; filatures de coton, papeterie, produits chimiques.

BRADYARTHRIE [illegible]

BRADYCARDIE [illegible] cœur) n. f. Ralentissement des pulsations cardiaques, qui [illegible] coïncide avec des vertiges et des attaques épileptiformes.

BRADYDIASTOLIE [illegible] de *diastole*) n. f. Durée excessive de la pause diastolique du cœur.

BRADYLALIE [illegible] n. f. Articulation saccadée, monotone et lente des syllabes.

BRADYORNIS (*niss*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, de la famille des muscicapidés et propres à l'Afrique [illegible] sont des gobe-mouches gris, roux et bruns ; on les trouve dans la Sénégambie [illegible]

Brad[illegible]

BRADYPHASIE [illegible] du gr. *bradus*, lent, et *phasis*, parole) n. f. Prononciation lente, en traînant sur les syllabes.

BRADYPTÈRE n. m. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, de la famille des sylviidés, de l'Afrique [illegible] sont des fauvettes voisines des mégalures.)

BRADYTROPHIE [illegible] ralentie (Landouzy).

— Encycl. [illegible] *phie* est constitutionnelle et correspond à la diathèse arthritique. V. ARTHRITISME. Son caractère essentiel est le ralentissement des échanges et notamment la diminution du taux des oxydations intraorganiques. La goutte, le rhumatisme [illegible] lithiase biliaire, l'obésité, l'asthme, le diabète, les hémorroïdes, l'eczéma, certaines névralgies, certains troubles neurasthéniques (neuro-arthritisme) sont sous sa dépendance. V. au nom des diverses maladies.

BRAECKE (Pierre), sculpteur belge, né à Nieuport en 1859. Élève de G. Vanderlinden, il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), avec un groupe en marbre : [illegible] vain, œuvres que le jury international a honorées d'une médaille d'or.

BRAEKELEER (Henri DE), peintre belge, né et mort à Anvers (1840-1888). [illegible] qu'on appelle le « genre », est en réalité un peintre d'*intérieur* de la véritable lignée des anciens maîtres flamands. Sa couleur est parfois un peu brutale, et ses perspectives manquent de profondeur ; mais sa palette est riche, son observation serrée et sévère. Il manie aussi la lumière en maître. L'exposition rétrospective de Bruxelles a produit, en 1905, un choix très remarquable des toiles de cet artiste.

BRAGUET (*ghè*) ou **BRAQUET** (*kè*) n. m. Nom employé quelquefois pour désigner le [illegible] la Saint-Georges, champignon comestible.

BRAHM (Marcel BERNHARDT, [illegible]), littérateur français, né à Mulhouse en [illegible] la « Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg » et publia d'abord un recueil de vers d'inspiration montmartroise : *Chansons poilantes* (1892). Les autres poèmes ont été [illegible] venteur du point d'ironie. L'ironie est, en effet, le signe [illegible] phique ou sentimental, et c'est moins dans ses romans, [illegible] études sur les merveilles ignorées du musée Carnavalet, dont il est secrétaire depuis plusieurs années.

BRAHMANIEN, ENNE [illegible] géologique constituant la base du système triasique : il [illegible]

BRAIE [illegible] appliqué autour d'un étambot de mât de poupe, afin d'empêcher l'introduction de l'eau dans l'entrepont ou la cale.

BRAMBILLA [illegible] Cassano. — Elle est morte à Milan en 1903.

BRANCA (Ascanio), homme politique et économiste italien, né à Potenza [illegible] Journaliste, il combattit avec Garibaldi, devint député de Potenza (1870), fut sous-secrétaire d'État au ministère de l'agriculture et du commerce, ministre des travaux [illegible] montra l'adversaire déclaré de Crispi.

BRANCHE [illegible] d'une noble lignée.

BRANCHYOMMA [illegible] sédentaires, faisant partie du groupe des sabelles. (Ils habitent un tube membraneux et ils sont munis de branchies céphaliques étalées en disque, qui sont situées sur les deux premiers anneaux du corps, et dont les filaments portent des yeux à leur extrémité.)

BRAND (Ernest), médecin allemand, né à Feuchtwangen (Franconie) en 1826, mort à Stettin en 1897. Il fit ses études à Erlangen et à Munich, et c'est là, après avoir vu mourir cinq de ses amis de la fièvre typhoïde, qu'il se mit à étudier la thérapeutique de cette maladie. En 1861, il publia son célèbre ouvrage : *l'Hydrothérapie de la fièvre typhoïde*, où il montra l'action favorable des bains froids, donnés d'une façon systématique, sur l'évolution et les différents symptômes de la typhoïde. Il sut faire adopter sa méthode dans l'armée prussienne et fit tomber la mortalité de 25 p. 100 à 8 p. 100. Pendant la guerre de 1870-1871, Glénard, alors étudiant en médecine et qui était prisonnier à Stettin, put se convaincre par son observation personnelle de l'excellence des bains froids. A son retour de captivité, il s'efforça de faire adopter ce mode de traitement : l'école lyonnaise l'accepta presque de suite ; à Paris, l'adoption en fut difficile. Aujourd'hui, la fièvre typhoïde est exclusivement traitée par la méthode de Brand, et on a même étendu l'hydrothérapie froide au traitement de toutes les pyrexies.

BRAND [illegible] fièvre typhoïde par les bains froids. (Cette thérapeutique s'est étendue à un grand nombre de pyrexies, lorsque la température du malade s'élève au delà de 40°.)

BRANDÈS [illegible] brillante de cette actrice à la Comédie-Française s'est continuée avec : *le Demi-Monde*, [illegible] *Passé*. Cependant, mécontente de la part qui lui était faite comme sociétaire, elle quitta ce théâtre, et accepta, [illegible] Renaissance, où elle fit applaudir, dans : *Clarisse Ar*-[illegible] les qualités très personnelles d'un jeu sobre et nerveux, d'une diction expressive et nuancée. Elle est une des interprètes les plus sûres et les plus fines des caractères de femmes, si subtils et complexes, du théâtre français contemporain.

BRANDON, grand comté du Canada (Manitoba), le long de l'Assiniboine, affluent gauche de la Rivière Rouge du Nord ; 13.720 kilom. carr. ; 39.500 hab. Terres de « prairies », extrêmement propres aux céréales.

BRANDT (Gérard), littérateur néerlandais, né à Amsterdam en 1626, mort à Rotterdam en 1685. Il fut d'abord [illegible] il écrivit le *Torquatus simulator*. Il devint pasteur remontrant et, en 1671, il publia la première portion de son *Histoire de la Réformation*, dont la quatrième et dernière partie ne parut qu'après sa mort. Cet ouvrage se distingue par sa modération et son esprit de tolérance. On doit également à Brandt : une *Vie de P. C. Hooft*, une *Vie de Von*-[illegible] eurent leur heure de succès. Il publia la *Preuve de la vraie religion*, de Grotius, avec des annotations. Mais c'est surtout son œuvre d'historien qui a survécu.

BRANDT (Thure), médecin suédois, né et mort à Sœ-[illegible] comme élève officier à Stockholm et fut nommé à Norr-[illegible] sa méthode de massage des organes abdominaux de la femme. Il obtint des résultats remarquables dans le traitement des œdèmes péri-utérins, dans le prolapsus de l'utérus et dans toutes les atonies musculaires de l'abdomen. Sa méthode devint rapidement populaire en Suède ; [illegible] professeur Schultze d'Iéna pria Brandt d'opérer dans sa clinique. Peu à peu, le massage des organes pelviens s'est répandu, et il est très utilisé dans un grand nombre de maladies chroniques. Les principaux ouvrages de [illegible]

BRANDTITE [illegible]

BRANDYWINE [illegible]

BRANGWYN [illegible]

Principales œuvres : *Marché sur le port*, et *Source* [illegible] marquables du même artiste se voient à Rome, Venise, [illegible] divers hôtels privés d'Angleterre et d'Amérique.

BRANLY [illegible] en 1846. Élève de l'École normale supérieure, il fut nommé adjoint du laboratoire de l'enseignement de la physique, où il resta jusqu'en 1875. Il avait obtenu le grade de docteur ès sciences en 1873. En 1875, il fut nommé professeur au collège Rollin, puis il quitta l'Université et devint professeur de physique à l'Institut catholique de Paris. En 1882, il passa sa thèse de doctorat en médecine. Il s'est fait connaître par ses recherches sur l'électricité, en [illegible] électrostatiques dans les circuits des piles, sur la décharge électrique par les rayons violets, par les gaz et les corps incandescents. On lui doit sur-[illegible] ducteur ou cohéreur, qui porte son nom, et qui constitue l'organe principal dans le sys-[illegible] Curie, le prix Osiris. En 1905, faisant une application de sa découverte sur le radioconducteur, il donna une solution générale du problème de la télémécanique (v. ce mot). Outre un certain nombre de mémoires publiés dans les principales revues scientifiques, on lui doit : *Traité élémen*-[illegible]

BRANSFIELD [illegible] antarctiques, s'étendant au sud du nouveau monde et séparant les Shetland méridionales de l'île Joinville et des terres Louis-Philippe et de la Trinité.

BRANT, comté du Canada (prov. d'Ontario), sur le [illegible] 1.229 kilom. carr. ; 27.000 hab., dont près de 17.000 à Brantford : Anglais, Écossais, Irlandais, Allemands ; 275 Canadiens-Français ; 2.856 Indiens, de la nation des Iroquois.

BRAQUAGE (*kaj'*) n. m. Action de braquer, de diriger || Action de braquer les chevaux d'un tramway.

BRAQUER [illegible] Leur faire suivre, en tirant sur le véhicule, une direction oblique à la direction générale de la ligne principale, pour faciliter le passage d'une voiture de tramway sur une aiguille de bifurcation.

BRAS D'OR, lacs-détroits du Canada (Nouvelle-Écosse), petites mers intérieures : le GRAND BRAS D'OR, entre [illegible] pleur, 59.000 hectares, 84 mètres de fond ; le PETIT BRAS [illegible] hectares, 99 mètres de creux : « On dirait un fleuve superbe ; l'Amérique du Nord n'a rien de plus beau comme agencements infinis de la roche et de l'eau. »

BRASHEAR-CITY, bourg des États-Unis (État de Louisiane), sur l'Atchafalaya ; 4.000 hab. Port de commerce.

BRASILITE n. m. Oxyde naturel de zirconium.

BRASSEUR [illegible] avoir fait pendant vingt ans la joie du public, fonda le théâtre des Nouveautés, il débuta à ce théâtre en 1879, dans *Fleur d'oranger*. Tout de suite il donna les preuves de cette originalité pleine de finesse et de grâce, de ce sentiment comique plein de tact et sans excès, qui en font l'un des co-[illegible] les plus amusants. Après avoir [illegible] rent bientôt en pleine lumière [illegible] *Beau de Tire-Larigot*, *Adam et Ève*, etc., il quitta ce théâtre à passa aux Variétés, où il devint le favori du public, grâce à l'étonnante souplesse d'un talent qui semble se renouveler. Sans citer tous les ouvrages où il se produisit à ce théâtre, on peut mentionner ceux où il trouva ses plus [illegible]

Brasseur

[illegible]

BRATEAU [illegible] à Bourges [illegible] Ses états d'art [illegible] quelques-unes de leurs intéressantes nouveautés [illegible] des Arts de [illegible]

[illegible]

BRAUBAUERSCHAFT, circonscription [illegible] Allemagne (roy. de Prusse [illegible] 14.526 hab. Produits [illegible], manufacture de glaces et de miroirs.

BRAUNSIELLE ou **BRAUNSIELLA** n. f. Genre [illegible] de la famille des clavigérides [illegible] pour les formes propres à l'Afrique australe. L'espèce type du genre [illegible] du Cap [illegible] clavigères européens, dont elle a la taille et la coloration rousse.)

Braves Gens (Les), roman, par Paul et Victor Margueritte [illegible].

BRAVY [illegible] abbé en Auvergne au VIII[e] siècle. Il est [illegible] à Pouzac. — Fête le 15 septembre.

***BRAY** (Otton-Camille-Hugues, comte DE), diplomate allemand, né à Berlin en 18[illegible]. — Il est mort à Munich en 1899.

***BRAZZA** (Pierre-Paul-François-Camille SAVORGNAN de), explorateur [illegible], né à Castelgandolfo, près de Rome, en 1852. — Brutalement relevé de ses fonctions en l'année 1897 par une simple lettre de service, Savorgnan de Brazza rentra dans la vie privée. Cinq ans plus tard, le Parlement vota en sa faveur une pension nationale de [illegible] mais ce n'était pas encore là une réparation [illegible]. Elle fut accordée à Brazza au début de l'année [illegible], au moment où le fondateur du Congo français fut chargé par le gouvernement d'aller faire une enquête sur la situation de cette colonie et sur les réformes à y introduire. Au retour de cette mission, au cours de laquelle il avait abusé de ses forces déjà chancelantes, Savorgnan de Brazza mourut à Dakar (sept. 1905). La France lui a fait des funérailles nationales.

BRAZZEIA [illegible] — dédié à l'explorateur *de Brazza*) n. f. Genre de rhaptopétalacées.

— ENCYCL. Les *brazzeia* sont des arbres du Congo à feuilles alternes simples. Les fleurs naissent directement en bouquets sur le tronc: elles sont intéressantes par leur corolle à pétales soudés entre eux jusqu'au sommet et par leur androcée, comprenant un grand nombre d'étamines. On sait que les plantes à androcée méristémone sont très rares chez les gamopétales.

BRÉAUTÉ (Albert), peintre français, né à Paris en 18[illegible]. Élève de Lehmann, L. O. Merson et Cormon, il s'est fait remarquer comme peintre de genre. On lui doit, entre autres ouvrages : *l'Apéritif*, *la Repasseuse*, *le Matin*, *le Déjeuner*, *les Masques*, *le Repos*. Toutes ces œuvres ont été l'objet de récompenses de la part du jury. Au Salon en 19[illegible], il a exposé *Dur avenir*.

BRÉCHITE n. m. Autre nom des aspergilles, mollusques lamellibranches vulgairement appelés *arrosoirs*.

BREDBURY, ville du Royaume-Uni (comté de Chester), à quelque distance du canal de Peake: 4.000 hab. Fromageries, commerce de produits agricoles, toiles.

BREDERO (Gerbrand Adriaenszoon), poète et auteur de farces [illegible], né à Amsterdam en 1585, mort en 1618. Il fut d'abord destiné à la peinture et entra dans l'atelier du peintre F. Badens; mais on ne connaît aucun tableau de lui. Très jeune, il s'adonna à la poésie, fit partie de la chambre de rhétorique *In Liefde bloeyende* (Florissant dans l'amour), où il rencontra les meilleurs esprits du temps, Hooft, Coster, Vondel, Rœmer, Visscher, Maria Tesselschade, qu'il aurait bien voulu épouser. Il a composé la farce de la *Vache*, du *Meunier*, *le Brabançon espagnol*, d'autres encore, qui, représentées à la Vieille-Chambre ou à l'Académie néerlandaise, étaient accueillies par des rires et des applaudissements bien que le goût n'en fût pas très délicat. Il a publié aussi des chansons [illegible] sous le nom de *Rimes néerlandaises*.

BREDIUS (Abraham), critique d'art hollandais, né à Amsterdam en 1855. Il se consacra dès sa vingtième année à l'histoire de l'art et particulièrement de l'école hollandaise [illegible] XVI[e] et XVII[e] siècles. Il visita les grands et les petits musées de l'Europe et publia surtout à l'étranger [illegible]. Il a fait le catalogue du musée [illegible] en 1885 en hollandais, en 1887 [illegible] *les Chefs-d'œuvre du* [illegible] à Munich, en allemand, de 1886 à 1888; une édition française a été publiée en 1887 [illegible] l'Académie des beaux-arts en 1900.

BREDOW, ville d'Allemagne (Prusse [prov. de Poméranie, présid. de Stettin]), près de Dantzig; 7.000 hab. Fabrication de produits chimiques, machines, constructions navales; port de rivière très actif sur l'Oder.

BRÉE, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Maeseyck]), dans la Campine, près du canal de la Meuse à l'Escaut; 3.300 hab.

BREEDENE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-[illegible]

[illegible]

BREGIN [illegible] très vigoureux et d'un rendement élevé, il est cultivé principalement sur les coteaux.)

BREHMER [illegible]

tuberculose. En 1859, il fonda à Gœrbersdorf un sanatorium où le traitement était basé sur l'établissement de conditions physiologiques favorables, comprenant *nourriture rationnelle, gymnastique respiratoire, adaptation au froid*. Les succès obtenus lui permirent de faire de son sanatorium un établissement modèle (1862). Ses principaux écrits sont : *les Lois et la curabilité de la tuberculose pulmonaire chronique* (1856); *l'Étiologie de la phtisie chronique au point de vue de l'expérience clinique* (1885); *la Thérapeutique de la phtisie pulmonaire* (1887).

BREITNER (George Hendrik), peintre néerlandais, né à Rotterdam en 18[illegible]. Il étudia à l'Académie de La Haye et débuta par une étude de hussards lancés au galop. Il a peint les vieux quartiers d'Amsterdam, de préférence par les temps de neige ou les sombres jours d'hiver. Beaucoup de vues de ville, les rues en mouvement, les terrains à bâtir, les chevaux de trait : le dessin est ferme, plein de mouvement et de vie; le coloris puissant.

BREMIE (*mî*) n. f. Champignon de la famille des péronosporées, cause de la maladie des laitues appelée *meunier*, à cause des taches blanchâtres qui se forment sur les feuilles.

BRENET (Marie BOBILLIER, plus connue sous le pseudonyme de **Michel**), femme musicologue française, née à Lunéville en 1858. Elle a composé sur l'histoire de la musique des ouvrages remarquables, qui lui ont valu une grande autorité en France et en Allemagne : *Histoire de la symphonie à orchestre jusqu'à Beethoven* (1882); *Grétry, sa vie et ses œuvres* (1884); *Deux pages de la vie de Berlioz* (1889); *Jean de Ockeghem, maître de la chapelle des rois Charles VII et Louis XI* (1893); *Sébastien de Brossard, prêtre, compositeur, écrivain et bibliophile* (1896); *Claude Goudimel* (1898); *Notes sur l'histoire du luth en France* (Turin, 1899); *les Concerts en France sous l'ancien régime* (1900); *la Jeunesse de Rameau* (Turin, 1903); *Palestrina* (1905). Elle a collaboré au « Ménestrel », au « Correspondant », etc.

BRENNE, ville d'Austro-Hongrie (prov. de Silésie autrichienne), sur la Bremitza, tributaire de la Vistule; 3.500 hab.; toiles, eaux-de-vie.

BRENNER (Victor David), médailleur américain, d'origine russe, né à Shavly (Russie) en 1871. Après avoir appris le métier de graveur sur acier à l'atelier paternel, il partit pour l'Amérique, débarqua à New-York en 1890 et fut naturalisé citoyen américain en 1895. Il revint en Europe en 1898, suivit les cours de l'Académie Julian, à Paris, et entra l'année suivante à l'atelier d'élèves de Roty. Cet artiste qui a partagé son temps entre l'Amérique et la France, a déjà produit une œuvre considérable. Il a gravé la médaille frappée à l'occasion de la *Participation des États-Unis à l'Exposition universelle de Paris*, celles des *Volontaires de la guerre hispano-américaine*, de l'*Université de Wisconsin*, du *Voyage du prince Henri de Prusse en Amérique*. On lui doit aussi un certain nombre de portraits de notabilités américaines, et une amusante plaquette à la gloire de Whistler.

Ses médailles sont d'un habile modelé et les effigies qu'il a gravées se recommandent par leur expression. L'œuvre de Brenner se trouve au musée du Luxembourg.

BRERA (la) ou **Palais des Sciences, Lettres et Arts**, musée de Milan, établi dans un ancien collège de jésuites. Il renferme, outre la bibliothèque, l'observatoire, le cabinet des médailles et le musée archéologique, une célèbre galerie de peinture. On y remarque surtout le fameux *Sposalizio* ou *Mariage de la Vierge*, attribué à Raphaël, et de nombreux tableaux et fresques de l'école lombarde. Citons les fresques de Bernardino Luini, des tableaux de Mantegna, de Carlo Crivelli.

***BRÉSIL** (Jules-Henri), comédien et auteur dramatique, né à Paris en 1823. — Il est mort à Bois-Colombes en 1899.

***BRÉSIL**. — *Progrès de la délimitation du territoire*. Grâce à son entente avec ses voisins, ou à des sentences arbitrales qui lui ont été favorables, le Brésil a singulièrement augmenté son territoire, dont la superficie a été portée à 8.361.350 kilom. carrés, soit à quinze ou seize fois la France; mais la population est de 20 millions tout au plus, ou 5,4 seulement au kilomètre carré. Si, au N.-E., sa frontière s'étend depuis la fin de l'année 1900 jusqu'au fleuve Oyapock et aux monts Tumuc-Humac, qui le séparent de la Guyane française, si, du côté de la Guyane hollandaise et de la Guyane anglaise orientale, ses limites peuvent être également considérées comme définitives, par contre il n'en est pas de même dans la partie la plus septentrionale de la frontière, où aucun jugement n'a encore exactement déterminé la séparation territoriale des deux pays. Du côté du Venezuela, la commission brésilienne qui fonctionna de 1879 à 1884 a entièrement tracé la ligne frontière depuis le mont Roraima jusqu'à la Piedra del Cocuy, où confinent le Venezuela, la Colombie et le Brésil. A l'O., sur toute l'étendue de leur territoire limitrophe, la Colombie et le Pérou se trouvent en conflit avec leur puissant voisin, qui l'était également, il y a peu de mois encore, avec la Bolivie au sujet du territoire de l'Acre; un compromis a tranché cette question en 1903 et assigné comme frontière aux deux États le cours supérieur du rio Aquiry. Par là, et par d'autres conventions antérieures, le Brésil est arrivé à posséder du côté de la Bolivie, du Paraguay, de la république Argentine et de l'Uruguay, une frontière nettement tracée, qu'on peut considérer comme définitive.

BRESLAU (Louise-Catherine), femme peintre suisse, née à Zurich en 1858. Élève de Tony Robert-Fleury, elle s'est fait remarquer par ses portraits vivement crayonnés, et par ses intérieurs ou scènes de mœurs, d'une touche aussi juste que hardie. Elle a beaucoup pratiqué le pastel, qui sied à sa manière très expéditive et volontiers hachée.

Nous citerons parmi ses principales œuvres : *Portrait de mes amis* (au musée de Genève, 1881); *Five o'clock tea* (1883); *Nos [illegible]* (1884); *Portrait de Carriès* (1887); *A contre-jour* (musée de Berne, 1889); *Thé de jeunes filles* (au ministère de l'intérieur); *Gamines* (1892, au musée de Carpentras); *Chansons en [illegible]* (1896); *[illegible]* (musée d'Aarau); *Fillettes* (musée du Luxembourg); *Enfant songeur* (musée du Luxembourg).

Louise Breslau obtint une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 à Paris. Elle exposa en 1900 : *la* [illegible], [illegible] au pastel, et un quatrième pastel, *la Toilette*.

***BRESSAN, ANE** adj. — *Coq et poule de race bressane*. Les individus de cette race possèdent les caractères suivants : le coq a une tête fine, une crête droite et dentelée, des yeux vifs; sa queue est constituée par de magnifiques plumes gracieusement recourbées en faucille; la poule est vive d'allures et possède des pattes grises assez fines. Il existe deux variétés, l'une grise (environs de Bourg), l'autre noire (environs de Louhans). Dans l'une et l'autre, les poules sont d'excellentes pondeuses, et leur rusticité les fait rechercher pour le peuplement de la basse-cour. Faciles à engraisser, elles sont universellement appréciées pour leur chair qui possède un goût exquis. L'élevage de ces volailles est une branche très importante du commerce des départements de l'Ain et de Saône-et-Loire.

Coq et poule de race bressane.

BRESSLAU (Harry), historien allemand, né à Dannenberg (Hanovre) en 1848. D'origine juive, il étudia de 1866 à 1869 l'histoire et la philologie à Gœttingue et à Berlin, fut professeur de l'enseignement secondaire à Francfort-sur-le-Mein et à Berlin, puis fut nommé en 1877 professeur suppléant d'histoire à l'université de Berlin. Appelé en 1890 comme professeur titulaire d'histoire du moyen âge à l'université de Strasbourg, il fut élevé deux fois au rectorat et devint un des médiévistes les plus renommés de l'Allemagne. Depuis 1888, il était membre du comité de publication du grand recueil des « Monumenta Germaniæ historica » et dirigeait la revue périodique : « Neue Archiv der Gesellschaft für altere deutsche Geschichtskunde ». On peut citer de lui : *la Chancellerie de l'empereur Conrad II* (1869); *Annales de l'Empire allemand sous l'empereur Henri II* (1874); *Annales de l'Empire allemand sous l'empereur Conrad II* (1879-1884); *Manuel de diplomatique pour l'Allemagne et l'Italie* (1889); etc.

BRESSOUX, ville de Belgique (prov. et arrond. de Liège); 8.900 hab.

***BRETON** (Émile-Adélard), peintre français. — Il est mort à Courrières en 1902. L'habile paysagiste, qui avait obtenu une médaille d'or aux Expositions universelles de 1878 et de 1889 (Paris), a pris part à l'Exposition de 1900 avec les œuvres suivantes : *Dur hiver, Bois sacré, la Grêle, Avant la tempête, la Toussaint, un Dimanche soir en hiver*.

***BRETON** (*Jules*-Adolphe), paysagiste et poète français, né à Courrières (Pas-de-Calais) en 1827. — Parmi les derniers volumes qu'il a publiés, nous citerons : *Savarelle* (1898); *l'Art et les Artistes*; *Nos Peintres du siècle* (1899); *Delphine Bernard, la femme et l'artiste* (1902); *la Peinture* (1904).

Bretonneau (HÔPITAL). L'hôpital Bretonneau, rue Carpeaux, à Paris, affecté aux enfants au-dessous de quinze ans, a été construit par Héneux, architecte, et ouvert en 1901. Le nom de Bretonneau lui a été donné en souvenir du médecin de ce nom (1771-1862), célèbre par ses travaux sur le croup.

Le nombre de lits est de 261, et les malades, reçus de Paris et de la banlieue, sont répartis en plusieurs pavillons isolés, suivant la nature des affections.

Il existe un service de consultations externes de médecine et de chirurgie, des maladies du larynx, du nez et des oreilles et des maladies des dents; des bains et des douches sont également donnés aux malades du dehors qui passent par cette consultation, et des médicaments sont délivrés à ceux dont les parents sont indigents.

A chaque service est annexé un laboratoire.

L'hôpital couvre une superficie de 14.500 mètres, limité par trois rues; l'aspect d'ensemble de tous les bâtiments, aux façades et aux toitures polychromes, clairs et très aérés, formés pour la plupart d'un simple rez-de-chaussée et séparés par des cours ou des jardins, est élégant, harmonieux, et évoque l'image d'un groupe de villas.

BRETONNET (Henri-Étienne), marin et administrateur colonial, né à Mézières (Seine-et-Oise) en 1864, tué dans le Baghirmi en 1899. Entré dans la marine (1882), Bretonnet, enseigne de vaisseau, accompagna le lieutenant Mizon dans sa campagne de la Bénoué et de l'Adamaoua (1892-1893). Nommé lieutenant de vaisseau (1894), il fut envoyé en mission au Dahomey, fonda des postes sur le Niger, prit Boussa (1897). Après un séjour en France, Bretonnet, nommé administrateur colonial de 2[e] classe (1898), repartit pour l'Afrique avec la mission de continuer, au Baghirmi et au Chari, l'œuvre de Gentil. Attaqué par Rabah, qui avait conquis le Bornou et menaçait le sultan du Baghirmi, Bretonnet dut soutenir le combat avec trente tirailleurs sénégalais contre sept à huit mille hommes commandés par Rabah. Il y perdit la vie.

BRETTES (Louis-Joseph, vicomte DE), explorateur français, né à Limoges en 1861. Après des voyages sur les côtes septentrionale et occidentale de l'Afrique, il se rendit à deux reprises dans le Gran Chaco (1884 et 1886-1889), explora la sierra Nevada de Santa Marta de 1890 à 1891, puis exécuta en Colombie différents voyages. Mallat de Bassilan a publié, d'après ses notes, *l'Amérique inconnue* (1895).

BREUER (Peter), sculpteur allemand, né à Cologne en 1856, a été honoré d'un grand prix par le jury de l'Exposition universelle de 1900 (Paris) pour un groupe en marbre, *Adam et Ève*, d'un mérite supérieur.

BRÉVAL (Berthe-Agnès-Lisette SCHILLING, dite *Lucienne*), cantatrice dramatique, née à Berlin en 1869. Élève du Conservatoire de Paris, elle y obtint en 1890 le second prix de chant et le premier prix d'opéra. Joignant à une belle voix de soprano un extérieur physique et une physionomie expressive, elle ne tarda pas à être engagée à

l'Opéra, où elle débuta, en 1892, dans le rôle de Selika, de l'*Africaine*. [illegible] *Patrie*, etc. [illegible] sonnifiait majestueusement Armide dans la belle reprise [illegible] Orange la *Pallas-Athéné*, écrite pour elle par Saint-Saëns, et elle s'est produite à Monte-Carlo et au théâtre Covent-Garden, de Londres, avec autant de succès qu'à Paris.

* **BREVET** n. m. — [illegible] ment de l'annuité.

Les descriptions et dessins de tous les brevets d'invention et certificats d'addition sont publiés *in extenso*, par fascicules séparés, dans leur ordre d'enregistrement.

L'intéressé peut désirer que les détails de l'invention [illegible] connus trop tôt. La loi lui permet d'arriver indirectement à ce résultat. « La délivrance (*du brevet*) n'aura lieu qu'un an après le jour du dépôt de la demande, si ladite demande [illegible]; dans ce cas, la publication des descriptions et dessins n'a [illegible] auraient déjà profité des délais de priorité accordés par des traités de réciprocité, notamment par l'article 4 de la [illegible] priété industrielle du 20 mars 1883, d'après lequel celui qui a régulièrement fait le dépôt d'une demande de brevet dans l'un des Etats contractants jouit, pour effectuer le dépôt dans les autres Etats, sous réserve des droits des tiers, d'un droit de priorité pendant un délai de six mois (plus un mois pour les pays d'outre-mer).

Sauf peut-être le cas de force majeure, le non-payement de l'annuité en temps voulu était une cause irrémédiable de déchéance du brevet. La loi du 7 avril 1902 atténue quelque peu la rigueur de cette disposition, en complétant ainsi l'article 32 : « L'intéressé aura toutefois un délai de trois mois au plus pour effectuer valablement le payement de son annuité; mais il devra verser en outre une taxe supplémentaire de 5 francs s'il effectue le payement dans le premier mois, de 10 francs s'il effectue le payement dans le second mois, et de 15 francs s'il effectue le payement dans le troisième mois. — Cette taxe supplémentaire devra être acquittée en même temps que l'annuité en retard. »

Les formalités à remplir par toute personne qui veut prendre un brevet sont déterminées par l'arrêté ministériel du 11 août 1903.

L'*Office national de la propriété industrielle*, institué près le Conservatoire des arts et métiers par la loi du 9 juillet 1901, est dépositaire des inscriptions, dessins, échantillons ou modèles des brevets, publie un catalogue des brevets et certificats d'addition, communique les descriptions de brevets périmés, etc.

— Milit. *Brevet spécial d'aptitude militaire*. Institué par l'instruction ministérielle du 17 août 1903, pour l'application de la loi du 8 avril 1903. Cette loi a modifié celle du 14 avril 1832 sur l'avancement, en permettant de nommer caporaux ou brigadiers, après quatre mois seulement de service actif, « les militaires qui auront justifié avoir acquis, » avant leur incorporation, la pratique de certains exercices » susceptibles de faciliter l'instruction militaire ».

En conséquence, l'instruction du 17 août 1903 a fait connaître que les jeunes gens désireux de profiter des avantages ainsi institués devraient subir un examen devant une commission constituée dans chaque corps de troupes ou fraction de corps détachée isolément. Cet examen porte sur la marche, le tir, la gymnastique, — plus l'équitation dans la cavalerie, — puis sur l'aptitude générale au commandement et les aptitudes spéciales, c'est-à-dire les notions sur certaines questions relatives au service des différentes armes. Les candidats peuvent produire à la commission d'examen tous certificats ou diplômes de tir ou de gymnastique dont ils seraient porteurs. Comme sanction des épreuves et à la condition d'avoir obtenu un nombre de points déterminé, les candidats reçoivent un *brevet spécial d'aptitude militaire*, dont il est fait mention sur leur livret matricule.

BREYELL, localité d'Allemagne, royaume de Prusse, [illegible]

BRIACH (saint), abbé de Guingamp, en Bretagne, mort en 627. Une église porte son nom, et on y vénère ses reliques. — Fête le 17 décembre.

* **BRIALMONT** (Henri-Alexis), général belge, né à Venloo en 1821. — Il est mort à Bruxelles en 1903. Nommé député en 1892, il consacra les dernières années de sa vie à plaider pour l'adoption du service militaire obligatoire.

Briand

BRIAND (Aristide), homme politique français, né à Nantes en 1862. Un des membres les plus actifs du parti socialiste français, secrétaire du comité général et quelque temps directeur politique du journal « la Lanterne », il fut élu député de la première circonscription de Saint-Etienne en 1902 et entra au Conseil supérieur du travail. Auteur d'une proposition de séparation des Eglises et de l'Etat, il déposa sur cette question en 1903 un rapport fortement documenté, en vue de faire aboutir la séparation d'une façon équitable et sans qu'elle devînt une œuvre de passion et de fanatisme. En mars 1906, il [illegible] cultes dans le cabinet Sarrien. Il fut réélu aux élections [illegible]

BRICE [illegible] court en 1830, mort à Pont-à-Mousson en 1905. Agriculteur, vice-président de la Société centrale d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, auteur de nombreux articles [illegible] député de la première circonscription de Nancy en 1893, comme républicain libéral. Il a été réélu en 1902. Il est l'auteur de propositions de loi relatives à la taxe des céréales et à la taxe sur les ouvriers étrangers et a [illegible]

BRICKA (Carl Frederik), historien danois, né à Copenhague en 1845. Il est connu par ses *Communications* [illegible] d'érudition considérables sur les *Brefs de Christian IV* (1878-1891); son *Lexique biographique* (1887-1901); ses *Kanallicts Bretboger* (1885-1886); *Historisk Tidsskrift* (1879-1895).

BRIDGE (mot angl.) n. m. Jeu de cartes qui se joue à quatre, deux contre deux, avec un jeu de 52 cartes.

— Encycl. Dans le bridge, l'*as* est la plus forte carte; les autres ont leur valeur habituelle depuis le *roi* jusqu'au *deux*. Les associés s'assoient en face l'un de l'autre. Le donneur distribue toutes les cartes une à une en commençant par la gauche et ne retourne pas d'atout.

Ayant relevé son jeu, suivant sa composition, il annonce quel sera l'atout, à moins qu'il ne préfère jouer *sans atout*. Dans ce cas, les cartes gardent leur valeur et on ne peut pas couper.

Si le donneur ne [illegible] gner l'atout, il *passe parole* à son partenaire, qui, lui, est obligé de choisir atout ou sans atout.

L'atout étant désigné, le premier à jouer, celui qui est à gauche du donneur, dit *contre* s'il a un beau jeu. Si son jeu n'est pas suffisant il demande à son associé : « *puis-je jouer* »; celui-ci lui répond *oui* ou *contre*. Il a le droit alors de désigner un autre atout, mais il faut qu'il fasse au moins sept levées. Le camp du donneur peut faire *recontre* (8 levées), puis ses adversaires *surcontre* (9 levées) et ainsi de suite. Chaque contre double chaque fois la valeur de la levée. Ces annonces ayant été faites, le premier à jouer, qui reste toujours celui qui est à la gauche du donneur, jette une carte. Le partenaire du donneur étale son jeu sur table; il sert de *mort* et la partie se joue comme au whist.

Pour compter les points on additionne les *levées* et les *honneurs*.

On ne marque les levées qu'au-dessus de six; elles prennent le nom de *tricks*.

Valeur des levées :

Chaque trick à cœur [illegible]	vaut [illegible] points
— carreau [illegible]	[illegible]
— trèfle [illegible]	[illegible]
— pique [illegible]	[illegible]
— sans atout [illegible]	[illegible]

Les honneurs, quand on joue avec un atout, sont l'*as*, le *roi*, la *dame*, le *valet* et le *dix* [illegible]

Valeur des honneurs :

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible] dans la même main [illegible]	[illegible]
[illegible] dans la même main [illegible]	[illegible]

Si un joueur n'a pas d'atouts, les honneurs de ses adversaires sont diminués de la valeur de 2 tricks ou il avantage son partenaire de cette valeur. Ce coup s'appelle *chicane*.

Quand on joue *sans atout* les honneurs sont les quatre as et l'on compte :

2 as dans chaque camp [illegible]	[illegible]
3 as séparés [illegible]	[illegible]
3 as dans la même main [illegible]	[illegible]
4 as dont 3 dans la même main [illegible]	[illegible]
4 as dans la même main [illegible]	[illegible]

La partie se joue en 30 points.

Les gagnants ajoutent à leurs points 100, plus leurs honneurs, et déduisent du total les points et les honneurs de leurs adversaires : la différence entre les deux totaux représente le nombre de points gagnés.

Si les deux joueurs font 13 levées ils marquent en plus des levées 40 points pour le *grand chelem*.

Si les deux joueurs font 12 levées ils marquent en plus des levées 20 points pour le *petit chelem*.

BRIDGMAN (Frédéric-Arthur), peintre américain, né à Tuskegee (Alabama) en 1847. Il se rendit très jeune à Paris, où il reçut les leçons de Gérome. Il s'est consacré à la peinture de portraits et aux scènes orientales. [illegible] récompense au Salon de 1877, avec les [illegible] *mie*. Il a exposé depuis lors : *Divertissements d'un roi assyrien*, *Allah! Allah! Akbar*, *le Pirate d'amour*, *la Fête du Pro*[illegible] 1904, l'artiste a exposé : *Cabal*[illegible] *l'Exposition de 1900*. Bridgman a publié divers écrits sur l'art. Il est le fondateur de la Société des artistes américains à Paris.

* **BRIÈRE DE L'ISLE** (Louis-Alexandre-Esprit-Gaston), général français, né à la Martinique en 1827. — Il est mort à Saint-Leu-Taverny (Seine-et-Oise) en 1896.

BRIERLEY-HILL, ville d'Angleterre (comté de Stafford); [illegible] hab. Métallurgie, forges, verreries, etc.

BRIEUX [illegible] Brieux; les *Avariés* et les *Remplaçantes* [illegible] *ternité* (théâtre Antoine, 9 déc. [illegible]) les théories des partisans de la [illegible] sée dix ans auparavant, et dont la première avait été donnée au [illegible] jouer aussi à l'Odéon en 1904, en collaboration avec J. Sigaux, une pièce en quatre actes, [illegible] roman de Paul Hervieu, au Vaudeville, et, en 1906, *les Hannetons*, au théâtre de la Renaissance.

BRIGITTE DE NOGENT [illegible] liques furent découvertes en Touraine sous le prédécesseur de saint Grégoire de Tours — Fête le 3 juillet.

Brignol et sa fille, comédie en trois actes, d'Alfred [illegible] réussi. Il vient à Paris ouvrir un cabinet d'affaires, et dilapide les fonds qu'on lui confie. Ce n'est pas un escroc conscient : c'est un type intermédiaire entre l'imbécile, le poète et le filou. Il a toujours en train, de très bonne foi, une grande affaire qui lui rapportera des millions. En attendant, il a mangé les trente mille francs du commandant Brunet. Maurice Vernot, neveu de ce dernier, vient les lui réclamer avec violence. Mais l'entrée de Cécile, fille de Brignol, apaise le jeune homme. Il prête à l'homme d'affaires la somme réclamée. Celui-ci, dès lors, ménage des tête-à-tête aux jeunes gens. Cela finira-t-il par une séduction ?... Il se pourrait. Cécile, cependant, nature complexe, rouée en ce qu'elle sent très bien l'aide que sa seule présence apporte à son père — innocente, car elle ignore en quoi consistent au juste les affaires de ce dernier — en résumé foncièrement honnête, se révolte quand elle apprend ce que l'on a pensé faire d'elle. Maurice, très épris, l'épouse. Ce dénouement, un peu conventionnel, d'une comédie de mœurs où les caractères sont observés avec exactitude, rendus avec finesse, dévoile déjà l'optimisme volontaire, ironique un peu, dont l'auteur, alors à ses débuts, a marqué depuis bien des pièces à succès.

BRIN (Benedetto), homme politique italien, né à Turin en [illegible] Livourne, puis inspecteur général au ministère de la marine, il dirigea la construction des énormes cuirassés *Duilio*, *Dandolo*, *Lepanto*, *Italia*. Entré à la Chambre des députés, il fut à quatre reprises, à partir de 1878, ministre de la marine, reçut le portefeuille des affaires étrangères dans le ministère Giolitti (1892) et dirigea de nouveau le ministère de la marine dans le cabinet di Rudini, du 10 mars 1896 jusqu'à sa mort (24 mai). Il passait pour le premier ingénieur maritime de l'Italie. Parlementaire consommé, il s'était rangé parmi les plus fidèles amis de la Triple Alliance.

BRINDEAU (Paul-Louis), ouvrier d'art français, né à Champs-sur-Marne en 1858, fils de Brindeau (de Jarny), so[illegible] position universelle, dans la section de bijouterie et de joaillerie. Il a exposé, depuis, au Salon de la Société nationale, au Salon d'automne et au musée Galliera, qui possède de lui des œuvres charmantes. Il s'est surtout appliqué à forger lui-même le fil de cuivre et à allier dans ses formes la soli[illegible] peintre français, né à Paris en 1867, fut d'abord élève de Gervex et de Humbert, puis de Roll et de Carrière. Il exposa pour la première fois en 1887 et se fit bientôt connaître par d'excellents portraits. Mais il ne s'enferma dans aucun genre et se montra tour à tour paysagiste de Bretagne ou de Tunisie, chroniqueur de la vie des brodeuses algériennes et des Bédouines, et, sans excès de coloris d'ailleurs, ce nouvel orientaliste sut rendre la lumière des pays ensoleillés.

BRINK (Jan ten) [illegible] avoir fait des études de théologie, il entreprit, en qualité de précepteur, un voyage à Batavia. De retour en Hollande, il s'adonna à l'enseignement à La Haye, puis à l'université de Leyde, où il devint professeur de littérature (1864). Ecrivain agréable et fécond, il a écrit notamment une *Histoire illustrée de la littérature néerlandaise*, un *Essai* [illegible] *Belmonte*, de nombreuses nouvelles et des études critiques sur le mouvement littéraire en France.

BRIOLAGE n. m. Chant dont s'accompagnent dans le labour les paysans du bas Berry.

— Encycl. Le *briolage* a pour but de soutenir et d'animer les bœufs. C'est une sorte de récitatif assez lent et même mélancolique, avec arrêts et reprises suivant le [illegible] Noire. C'est pour cela que George Sand en parle souvent et l'a même décrit. Il existe encore à La Châtre des concours de briolage. Chopin avait déclaré impossible la transcription musicale de ce chant, à cause de la présence de certaines notes que les lois de la musique n'admettent pas. Toutefois une notation approximative, mais qui ne fausse pas l'allure de ce chant, a été tentée. La voici :

BRIOLER [illegible]

BRIOLEUX EUSE [illegible]

BRIOUKHOVETZKAIA, [illegible]

BRIOVELLIEN [illegible]

BRISE-BISE [illegible]

Briseis, [illegible] Mendès, musique posthume d'Emmanuel [illegible]

[illegible] attestant Éros et Cypris [illegible] Thanastô ne veut pas mourir... Ce n'est point qu'elle redoute le trépas : si elle demande à vivre, c'est pour [illegible] teurs, de tous ceux à qui elle pourra transmettre la bonne [illegible] pour le salut de sa mère, un catéchiste apparaît, un [illegible] il va vers Thanastô, et celle-ci, pour obtenir d'être guérie, [illegible] la consacrera au service de Dieu, qu'elle la donnera tout [illegible] gessante, passionnée, douloureuse, elle dit son amour pour [illegible] de son être. Mais Thanastô exige d'elle le devoir filial, lui rappelle sa promesse de se sacrifier, s'il le fallait, pour sauver sa mère : vaincue, Briséis cède et suit le [illegible] zèle de prosélyte.

Le poème est harmonieux, sonore, très littéraire. La musique est riche d'effets, d'harmonies. Mais les idées mélodiques sont courtes et vite rompues. Il faut louer la grâce caressante du premier chœur, la progression sonore de l'évocation à Phœbos, la musique austère qui accompagne l'arrivée du catéchiste.

BRISE-JET (*jè*) n.m. invar. Rondelle de caoutchouc munie d'une toile métallique, qu'on adapte à un robinet, de façon à briser la violence du jet d'eau et [illegible]

BRISPOT (Henri), peintre [illegible] Élève de Bonnat, doué d'un talent subtil et très affiné, Brispot s'est fait une place importante parmi les meilleurs peintres de genre. Citons de lui : [illegible] Salon de 19[illegible] les musées de Dieppe, Rouen et Épinal.

BRISSAUD (Édouard), anatomo-pathologiste et neurologiste [illegible] le collaborateur de Charcot et de Lasègue, il devint médecin des hôpitaux, puis professeur à la Faculté, d'abord [illegible] Dans ses premiers mémoires, il démontra, avant la découverte du bacille de Koch, la nature tuberculeuse des lésions scrofuleuses graves, mais se spécialisa bientôt dans l'étude de l'anatomie et de la physiologie des nerfs : localisations [illegible] avec les parties périphériques, suppléances et compensations réciproques des différentes parties de l'écorce du cerveau ; mouvements d'expansion et de retrait du cerveau chez l'homme ; analyse graphique de la contraction musculaire dans les réflexes rotuliens ; recherches microphoniques sur le bruit des muscles contracturés (1879), sur leur température (1880). Puis il publia, notamment dans la « Revue neurologique » fondée par lui, de nombreux travaux de pathologie ; étude sur l'idiotie ; mécanisme de l'athétose ; la chorée variable des dégénérés ; les contractures des hémiplégiques et des hystéro-épileptiques ; le rire et le pleurer spasmodiques ; les troubles de la sensibilité chez les hémiplégiques ; la faculté d'épeler et ses rapports avec l'aphasie ; les paralysies hystériques ; le zona du tronc ; les rapports du gigantisme et [illegible] le délire de maigreur, etc. Il y a lieu de citer encore ses [illegible]

BRISSAUD (Jean-Baptiste), professeur et jurisconsulte [illegible] mort à Toulouse en 1904. Professeur de droit civil à l'université de Berne avant d'être chargé de cours aux facultés [illegible] nommé professeur d'histoire du droit à cette dernière faculté [illegible] et de Kruger, *Histoire des sources et de la littérature* [illegible] ouvrage original sur les anciennes institutions de la France.

***BRISSON** (Henri), homme politique français, né à Bourges en 1835. — Remplacé à la présidence du conseil le 1er novembre 1898 par Charles Dupuy, Brisson rentra dans le rang. Aux élections générales, il échoua (27 avr. 1902) dans le X[e] arrondissement de Paris et se présenta alors, au scrutin de ballottage, dans la quatrième circonscription de Marseille. Élu le 11 mai, il redevint président de la Chambre, le 12 janvier 1904. Mais il ne conserva qu'un an ces hautes fonctions, auxquelles il fut cependant rappelé après avoir été réélu député en 1906.

***BRISSON** (Adolphe), littérateur français, directeur des « Annales politiques et littéraires », né à Paris en 1860. — Il a publié, en outre des ouvrages déjà cités, cinq volumes de *Portraits intimes*, de 1896 à 1901, d'autres études du même genre sous des titres divers : *Pointes sèches, Au coin de Parnasse* (1898) ; *Nos humoristes* (1902) ; *les Prophètes* (1903), des livres d'observation plus générale : *Scènes et types de l'Exposition* (1901), *Paris intime*, et des œuvres de fiction : *Florise Bonheur* (1902) ; *l'Envers de la gloire* (1904). En 1903, il a été chargé du feuilleton dramatique au « Temps ».

A. Brisson.

BRITANNIA n. f. Variété de fraise, grosse, oblongue, à chair très sucrée, et qui est de demi-saison.

BRITHOLITE n. f. Silicophosphate naturel avec cérium, lanthane, etc.

British Empire League, ligue formée en Angleterre en vue de resserrer les liens entre le Royaume-Uni et ses colonies. A sa tête est le duc de Devonshire. Une autre ligue poursuivant le même but, l'*Imperial Federation League,* avait déjà été créée en 1884, mais elle avait été dissoute en 1893, parce qu'on n'était pas d'accord sur les moyens à employer. La nouvelle ligue, fondée en 1895, a réalisé de grands progrès dans le sens de l'« impérialisme », notamment en établissant des liens commerciaux plus étroits entre l'Angleterre et ses colonies.

BRITZ, ville d'Allemagne (Brandebourg) ; 3.000 hab.

BROAD CHURCH (*brôd-tcheurtch*), mot angl. signif. *église large*, n. m. Mot par lequel on désigne ceux des membres de l'Église anglicane qui ont pour tendance caractéristique le latitudinarisme antidogmatique. (Ils repoussent toute intervention trop nette de l'autorité ecclésiastique, se montrent très accueillants aux objections de la critique, indulgents pour les doutes et désireux de concilier dans une religion large et vague des croyances individualistes.)

BROCA (Auguste), chirurgien français, né à Paris en 1859. Fils du professeur de clinique chirurgicale à la Faculté, qui fut un des principaux créateurs de l'anthropologie en France, il fut nommé chirurgien des hôpitaux en 1890, professeur agrégé en 1895. Il s'est spécialisé de bonne heure dans la chirurgie infantile et a fait ses principaux travaux dans les hôpitaux Trousseau et des Enfants malades, notamment sur le bec-de-lièvre, pour lequel il a indiqué une forme spéciale d'opération ; sur le pied bot et la luxation congénitale de la hanche, qui, à son avis, peut être fréquemment guérie par un traitement non sanglant ; sur la cure radicale de la hernie, sur l'ostéomyélite, sur la coxalgie, pour laquelle il préconise l'extension continue ; sur l'appendicite, qu'il a largement contribué à faire opérer *à froid*. Rédacteur en chef de la « Gazette hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie », il a été l'un des principaux collaborateurs du *Traité des maladies de l'enfance* et a publié, avec Legendre, un *Traité de thérapeutique infantile chirurgicale* (1894) ; avec Maubert, un *Traité de chirurgie cérébrale* (1895), et deux volumes de *Leçons cliniques* (1903). — Son frère, ÉLIE ANDRÉ **Broca,** médecin et physicien français, né à Paris en 1863, fut élève de l'École polytechnique puis fut reçu docteur en médecine avec une thèse où il démontre qu'on peut voir les éruptions cutanées longtemps d'avance avec le verre bleu Isly. Il devint agrégé de physique à la Faculté de médecine de Paris en 1898, répétiteur à l'École polytechnique en 1902. Auteur d'une centaine de mémoires de physique pure et appliquée à la médecine, il a montré que la vision binoculaire double la sensibilité (1893), que l'adaptation rétinienne explique les variations de l'acuité visuelle (1901), puis, avec Sulzer, que le temps nécessaire pour reconnaître une lettre dépend de son diamètre apparent et de sa complexité (1903) ; avec Richet, il a établi l'existence de la période réfractaire des centres nerveux (1897). En physique pure, il a construit le galvanomètre le plus sensible et le plus stable (1896), puis établi l'existence des rayons cathodiques de seconde espèce (1898) et celle du pouvoir inducteur spécifique dans les conducteurs (1905).

BROCCHI (Paul), zoologiste français, né en 1839, mort à Paris en 1898. Il professa la zoologie à l'Institut agronomique et fut maître de conférences à l'École des ponts et chaussées. On lui doit notamment [illegible] *la pisciculture* (1897).

BROCCHITE (*bro-kit'*) n. f. Silicate hydraté naturel de magnésie avec fluor.

***BROCHARD** (*Victor*-Charles-Louis), philosophe français [illegible] Il est devenu en 1900 membre de l'Académie des sciences morales.

BROCHART (Constant-Joseph), peintre pastelliste, né à Lille en 1816, mort à Paris en 1899. Il fut le promoteur [illegible] le pastel en France. Ses œuvres (portraits et scènes de genre) sont empreintes de la grâce du XVIII[e] siècle. Parmi ses pastels nous citerons : *une Bacchante* (1852), *la Bulle de savon*, [illegible] (1855), *le Baiser dérobé* (1866), le portrait de *Christine Nilsson*, *Biaga* (1867), *Oracle en Kabylie* (1868), *Regrets et sympathie*, *Après le bal* (1869), *le Lac, Courage* (1870), *la Pêche*, [illegible] (1872), *Ondine près d'une cascade* (musée de Lille).

***BROCK** (Thomas), sculpteur anglais, né à Worcester en 1847. — Il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) avec un ensemble d'ouvrages d'un style sobre et puissant tels que : *J. J. Colman*, [illegible] *Lord Leighton* (buste), et une statue d'*Ève*. Le jury international l'a honoré d'un grand prix.

***BROCKHAUS** (Heinrich Rudolf), éditeur allemand, né en 1838. — Il est mort à Leipzig en 1898.

BROCQ (Anne-Jean-Louis), médecin français, né à Laroque-Timbaut (Lot-et-Garonne) en 1856. Il fit sa thèse en 1882 sur la dermatite exfoliatrice généralisée. Ce travail le conduisit à se spécialiser dans l'étude des maladies cutanées. Devenu médecin des hôpitaux, il opta pour l'hôpital Broca. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des maladies de la peau*, avec un abrégé de la symptomatologie, du diagnostic et de l'étiologie des dermatoses (1892) ; *Traitement des dermatoses par la petite chirurgie et les agents physiques* (1898), en collaboration avec le Dr Jacquet [illegible] Il est un des directeurs de la *Pratique dermatologique*.

BRODRICK (William St. John FREMANTLE), homme politique anglais, né en 1856. Fils aîné du vicomte Midleton, il termina à Oxford de brillantes études. Membre de la Chambre des communes depuis 1880, il fit partie de la commission d'enquête sur les prisons en Irlande (1883-1885), fut, dans le second ministère Salisbury, secrétaire financier au ministère de la guerre (1886-1892), contribua grandement à la chute du cabinet Rosebery et devint alors (1895) sous-secrétaire d'État à la guerre et (1897) conseiller privé. Il succéda à lord Curzon comme sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères en 1898, devint secrétaire d'État à la guerre en 1900 et secrétaire d'État pour l'Inde en 1903. Brodrick est un des principaux leaders du parti conservateur.

BRŒGGERITE n. f. Uranate naturel de fer, de plomb et d'hélium.

BROERMAN (Eugène), peintre belge, né à Bruxelles en 1861. Élève de Stallaert, il obtint le prix Godecharle et se rendit à Rome. E. Broerman a fréquemment représenté des scènes de la vie des pêcheurs flamands. Il s'est aussi préoccupé, en dehors de ses travaux d'artiste, de l'esthétique des villes. Exposant aux Salons et aux Expositions universelles de Paris, il a obtenu une médaille de bronze en 1889. Le musée de Bruxelles possède de lui une tête de femme [illegible]

BROFELDT (Juhani), écrivain finlandais, connu sous le pseudonyme de **Juhani Aho,** né à Lapinlahti (Finlande) en 1861. Il débuta par des vers, publia en 1882 ses premières nouvelles et, peu après, le récit : *Quand père acheta la lampe,* qui révélait un maître de la langue finlandaise. Journaliste, profondément ému des souffrances de ses compatriotes, il publia ensuite de nombreuses nouvelles peignant la vie paysanne, satires voilées de l'administration russe. On lui doit aussi des romans psychologiques : *la Fille du pasteur* (1885) ; *Seul* (1891) ; et surtout *la Femme du pasteur* (1893), qui, important en Finlande les crudités du naturalisme français, causa une vive émotion ; une vaste composition historique, *Panu* (1898) ; etc. Il est le plus grand écrivain de langue finlandaise vivant et l'un des plus nobles apôtres de la cause nationale.

***BROGLIE** (Jacques-Victor-Albert, duc DE), homme d'État et historien français, né à Paris en 1821. — Il est mort à Paris en 1901. A la liste précédemment donnée de ses ouvrages, il convient d'ajouter : *le Père Lacordaire* (1889) ; [illegible] *Chapelle* (1892) ; *le Présent et l'Avenir du catholicisme en France* (1892) ; *le Concordat* (1893) ; [illegible] (1895) ; *l'Église et l'Idée religieuse* (1895) ; *la Mission de M. Gontaut-Biron à Berlin* (1896) ; [illegible]

BROGLIE (César-Paul-Emmanuel DE), historien français, né à Paris en 1854. Le quatrième des fils du duc Albert de Broglie, il a publié diverses études historiques : [illegible]

***BROHAN** [illegible]

BROMACÉTIQUE adj. [illegible]

BROMALINE n. f. Substance cristallisée ayant pour formule $C^6H^{12}N^4H^2Br$, et qui fond à 200°. (La bromaline est [illegible])

BROME, comté du Canada (prov. de Québec), à la frontière des États-Unis [illegible] dont 4.800 Canadiens-Français ; cet élément tend à la majorité [illegible]

BRONSART VON SCHELLENDORF (Walter), général prussien, frère du général Paul Bronsart von Schellendorf, né à Dantzig en 1833. [illegible] du service topographique du grand état-major et eut désormais un avancement rapide. Nommé commandant en 1866 et chef de l'état-major de la 17[e] division à Kiel, il prit part à la guerre austro-prussienne [illegible] France en qualité de chef d'état-major du [illegible] corps [illegible] Rezonville et à Saint-Privat. Général en 1880 [illegible] 17[e] division [illegible] 1888, le 10[e] corps

d'armée [illegible]. En 1893, il fut nommé ministre de la guerre [illegible] [illegible] distingua comme orateur [illegible] complète, donna sa démission et vécut désormais dans la retraite [illegible].

Bronsveld [illegible]. Il a souvent représenté l'orthodoxie protestante au [illegible] cules théologiques. Mais c'est surtout dans la politique [illegible] dateur du parti des chrétiens historiques, il est resté fidèle à l'esprit des statuts primitifs et a combattu dans sa revue [illegible] pour son alliance « monstrueuse » avec les catholiques, et a certainement contribué à sa chute en juin 1905.

Bronzée [illegible]. V. Addison, t. II.

Bronzitite n. f. [illegible] péridotites. (C'est une pyroxénite à bronzite et à diopside.)

Brook [illegible] fossé plein d'eau, qui est un des principaux obstacles du [illegible].

Brooke (le révérend Augustus Stopford), critique littérateur irlandais, né à [illegible] en 1832. Au sortir de Trinity College, la grande univer- [illegible] qu'il se révéla comme critique littéraire par un livre [illegible] d'abord à St. James Chapel jusqu'en 1875, puis, jusqu'en 1894, à Bedford Chapel, dans le quartier de Bloomsbury. Il s'y fit connaître par des sermons d'une grande élévation de pensée et d'une forme exquise, et publia quelques ouvrages portant sur la théologie, tels que *Jésus et la pensée moderne*, où se montrait une hardiesse de vues qui l'amena à rompre avec l'orthodoxie anglicane. Entre temps, il revenait à des études moins graves. En 1876, il [illegible] *anglaise*, resté l'un des modèles du genre ; il donnait, en deux volumes, une *Histoire des débuts de la littérature* [illegible] travaux remarqués sur *Lord Tennyson* et *Browning* (1894 et 1902), sans parler d'un volume de vers et d'un court travail sur *Milton*. Enfin, son *Histoire de la littérature anglaise jusqu'à la conquête normande* (1898) compléta sa première esquisse. Par la sûreté de son érudition, l'étendue de ses connaissances et les qualités de son style, St. Brooke occupe un rang élevé dans la critique anglaise contemporaine.

Brookésie [illegible] famille des chamæléonidés, comptant trois espèces de petits caméléons propres à Madagascar.

Brooks (Richard-Edwin), sculpteur américain, né à Braintree (Massachusetts) en 1865, élève de Bartlett, Aubé et Injalbert. Il se fixa en France. Dès 1895, sa statue *Chant* [illegible] obtint une médaille pour sa statue du *colonel Thomas Cass*, destinée à être érigée à Boston. Une médaille d'or lui fut décernée par le jury de l'Exposition universelle de 1900 (Paris). [illegible] tion de Saint-Louis (1904). Brooks s'est également fait apprécier comme médailleur.

Brosténite (*bross*) n. f. Manganite naturel de fer et manganèse.

Broughton (miss Rhoda), femme de lettres anglaise, née à Segrwyd Hall (Denbighshire), dans la partie septentrionale du pays de Galles, en 1840. Elle a beaucoup voyagé en France et en Allemagne. Ses romans sont intéressants et ont toujours eu un grand succès de popularité. La plupart ont été traduits en français. On peut citer : *Elle pousse comme une fleur*, son premier ouvrage (1867) ; *Ce n'est pas sage ; c'est trop bien*, publié la même année [illegible] *mas Eve* (1873), contes de Noël, republiés en 1879 sous le titre de *Histoire du crépuscule* ; *Joan* (1876) ; *A la réflexion* [illegible] *rybdis* (1895) ; *Dear Faustina* (1897) ; *le Jeu et la Chandelle* [illegible] *belles-sœurs* (1900) ; *Lavinia* (1902).

Brouillard [illegible]. Des essais pour la dissipation du brouillard à l'aide de décharges électriques à très hautes tensions ont été faits en [illegible] ces expériences repose sur ce phénomène physique très connu : qu'une série de fortes étincelles électriques éclatant dans une pièce remplie de brouillard de fumée en rend bientôt l'atmosphère limpide, les particules solides ou liquides, en suspension dans l'air, obéissant à l'action de la pesanteur, dès que l'atmosphère est dans l'action d'un champ électrostatique suffisamment puissant. L'appareil industriel capable de produire des effets à l'air libre, dans un rayon assez étendu pour être pratique, se compose d'un alternateur alimentant un transformateur, qui élève considérablement la tension. Les décharges ont lieu dans l'atmosphère par une série de pointes.

Brousse (*Paul*-Louis-Marie), homme politique français, né à Montpellier en 1844. Étudiant en médecine, il se distingua pendant l'épidémie cholérique de 1867 à Montpellier, ce qui lui valut la médaille d'or des hôpitaux. Dès sa jeunesse il se jeta avec ardeur dans la politique, fit une vive opposition à l'Empire et fut un des membres les plus actifs de l'Internationale. Impliqué dans les affaires de la Commune (1871), il se réfugia à Barcelone, où il prit part au mouvement en faveur de l'établissement de la République. Expulsé d'Espagne, il s'établit en Suisse, fut délégué au Congrès de Genève [illegible] opinions et les doctrines exposées dans ce journal le firent expulser de Suisse. Il passa en Angleterre. Revenu en France en 1881, il créa avec Joffrin le parti possibiliste, qui bientôt prit son nom : le parti broussiste, qui viso à la transformation de la société sans révolution violente. Élu conseiller municipal de Paris par le quartier des Épinettes (XVIIe arrondissement), il a constamment été réélu et il devint président du Conseil municipal en 1905. Paul Brousse est un des créateurs du Laboratoire municipal et un des organisateurs de l'entente municipale franco-anglaise. Il a représenté la Ville de Paris aux fêtes de Londres de 1905 et reçut les délégués [illegible] en 1906. Collaborateur de nombreux journaux socialistes, [illegible] *universel et le Problème de la souveraineté du peuple* (1874) ; [illegible]

Brouwer [illegible] en 1873. Député à la seconde Chambre de 1863 à 1867, il était depuis 1856 employé aux archives du royaume, où il fit l'inventaire des pièces concernant le commerce avec le Levant, les registres de la Chambre des comptes de Hollande, les sentences civiles de la Cour de Hollande, et publia plus tard des extraits de la correspondance de la Compagnie des Indes orientales et la collection des chartes de Bourgogne.

Browne [illegible] connue sous le pseudonyme de **Henriette**, femme peintre, née à Paris en 1829. — Elle est morte à Paris en 1901.

Browning (pistolet automatique), arme adoptée officiellement en Belgique, par arrêté royal du 3 juillet 1900, pour l'armement des officiers et des sous-officiers, en remplacement du revolver Nagant. Ce pistolet, du calibre de 7^mm,63 et dont la longueur totale dépasse à peine 16 centimètres, ne pèse guère que 600 grammes, avec son magasin rempli de sept cartouches. Il a sur le revolver l'avantage très précieux de pouvoir être chargé très rapidement.

Brownlite n. f. Carbonate naturel de baryum et de chaux.

***Brozik** (Vacslav *ou* Vinceslas), peintre tchèque, né à Pilsen en 1852. — Il est mort à Paris en 1901. Il avait été anobli. Lors de l'Exposition universelle de 1900 (Paris), où il n'avait encore envoyé qu'un *Portrait*, Brozik a fait partie du jury international chargé de décerner les récompenses.

Bru (ma), comédie en trois actes, de Fabrice Carré et Paul Bilhaud (Odéon, 1899). — Marthe, la femme de Paul Leverdier, est jeune, jolie, en tous points charmante, et adorée de son mari : c'est assez pour que Mme Leverdier mère la déteste. Marthe y met longtemps du sien, puis se révolte et se venge. Sa belle-mère lui a donné une femme de chambre qui l'espionne. Marthe s'arrange de façon que celle-ci la croie en commerce amoureux avec Honoré Tessard, secrétaire de Leverdier père, député nul et coureur. Mme Leverdier prévenue, et ravie de perdre enfin sa bru, vole à la garçonnière d'Honoré. Elle y trouve bien une femme... mais c'est la comtesse Lodoïska, destinée dans sa pensée à Paul, après le divorce d'avec Marthe — et un homme... mais c'est son propre mari, le député Leverdier. La terrible femme dicte à ce dernier une lettre de démission et l'emmène en province. Voilà Paul et Marthe délivrés.

Des personnages épisodiques — un musicien sourd, un critique d'art myope, un sous-chef de protocole affligé d'une maladie qui lui fait prononcer de gros mots dans les cérémonies officielles, etc. — apportent encore à l'action, déjà comique, un bon contingent de drôlerie. La pièce, écrite sans prétention, mais avec esprit, obtint un franc succès de gaieté.

Bruandet (Lazare), peintre et graveur, né et mort à Paris (1755-1803). Il s'est particulièrement adonné à la peinture des *Vues de Paris*. Le style de Ruysdaël l'a visiblement préoccupé. Citons, parmi ses œuvres : *Vue* [illegible] musée du Louvre). On voit de ses peintures dans les musées de Chalon-sur-Saône, d'Arras et de Nancy.

Bruce, grand comté du Canada (prov. d'Ontario), entre [illegible] 59.000 hab.

Bruck (Rosa), actrice française, née à Paris en 1865. Élève de Maubant au Conservatoire, elle obtint en 1883 [illegible] Marsy et Brandès. Engagée aussitôt à la Comédie-Française, elle y débutait le 22 octobre 1883 dans *Amphitryon*, puis se montrait successivement dans *Phèdre* (Aricie), *Britannicus*, *le Mariage de Figaro* (Chérubin), *un Caprice*, *Ruy Blas*, etc., faisait une création dans *Antoinette Rigaud* et, en 1885, quittait la maison de Molière pour entrer au Gymnase. Elle crée à ce théâtre *la Comtesse Sarah*, joue *Dora*, *Froufrou*, passe ensuite à l'Odéon, y joue *Roméo et Juliette*, *le Secret de Gilberte*, et va pendant quelques années tenir son emploi de jeunes premières au théâtre français de Saint-Pétersbourg. De retour [illegible] naissance en 1898, au Vaudeville en 1901, au théâtre Antoine en 1902, pour reparaître à la Renaissance en 1904. Rosa Bruck est une actrice intéressante, douée d'un très réel talent.

Brückner (Alexander), historien russe, né à Saint-Pétersbourg en 1834. D'abord commerçant, il fit ses études à Heidelberg, Iéna et Berlin, puis occupa les chaires d'histoire de Saint-Pétersbourg, d'Odessa, de Dorpat. Il est surtout connu par ses travaux fort importants sur l'histoire de la civilisation : *Kulturhistorische Studien* (1878), et ceux sur Catherine II : *Katharina die Zweite* (1883) et *Pierre le Grand* (1879). Mentionnons encore, dans [illegible]

Brugère [illegible] 1861, dans l'artillerie, il servit [illegible] engagement, il [illegible] vembre, se rendit à Tours et continua la [illegible] mandant de l'artillerie du [illegible] Sa conduite au combat de Juranville lui valut le grade de chef d'escadron. S'évadant encore quand l'armée [illegible] née en Suisse, il regagna Bor- [illegible] sieurs expéditions. Rentré en France, il fut, en 1879, attaché à la personne du président de la République. Nommé lieutenant-colonel, il prit part, avec ce grade, à l'expédition de Tunisie comme commandant l'artillerie de la brigade Logerot, et fut nommé colonel en 1881, au moment même où il venait d'obtenir le brevet d'état-major. Six mois après, il prenait à Vincennes le com[illegible] 12e régiment d'artillerie, qu'il exerça jusqu'à [illegible] époque où il rentra à l'Élysée pour remplacer le général [illegible] 1890, il alla prendre le commandement [illegible] 1899, il se démit peu après de cette situation pour ne conserver que celle de membre du conseil supérieur de la guerre, dont il reçut la vice-présidence en 1900. Au cours de sa carrière, il s'est livré à de nombreux travaux sur le matériel d'artillerie et les substances explosibles.

Brugère.

Bruges la Morte, roman, par Georges Rodenbach (1892). — Hugues Viane a perdu une femme tendrement aimée : il va ensevelir sa douleur dans la paix de Bruges, et peu à peu, par l'effet de la torpeur calmante qui se dégage de la vieille ville endormie, son chagrin s'apaise. Mais il rencontre une danseuse de théâtre qui ressemble à la femme qu'il a perdue ; il se lie avec elle à cause de cette ressemblance. L'illusion dure peu, la vulgarité de sa maîtresse l'excède sans qu'il ait le courage de la quitter. Un jour qu'elle a osé, en raillant, parer son cou d'une natte de cheveux qu'Hugues Viane avait gardée de la défunte, il l'étrangle avec ces mêmes cheveux. La fin mélodramatique du roman contraste avec le début si apaisé, et surtout avec les descriptions si fidèles et si pénétrantes de Bruges, de son atmosphère bienfaisante et de sa paisible mélancolie.

Brulat (Paul), romancier français, né à Saint-Jean de Muzols (Ardèche) en 1866. Il fit ses études au lycée de Marseille et son droit à Paris, où il connut, comme la plupart des écrivains sans fortune, les difficultés des débuts. Tour à tour rédacteur à la « Presse », au « Journal », à l'« Événement », au « Matin », il publia chaque année un [illegible] *la Rédemption*, *l'Ennemie* (1896), qui n'obtinrent qu'un succès d'estime, le révélèrent bien plus comme un penseur, un psychologue épris d'idées que comme un romancier. Ce n'est qu'après avoir écrit dix livres, dont *le Reporter* (1897) et *la Faiseuse de gloire* (1900), critiques véhémentes de la presse contemporaine, qu'il conquit le grand public avec un roman très émouvant et très humain, *la Gangue* (1903). Ses autres œuvres, *l'Eldorado* (1904), *l'Aventure* [illegible] d'un louable effort pour se renouveler sans cesse et ont consacré sa réputation. Il faut encore citer, parmi ses ou- [illegible] (1898). Le talent de Paul Brulat vaut surtout par [illegible] cérité, l'analyse des caractères et la vigueur de la [illegible]

Brûle [illegible] règle, au jeu, de brûler, c'est-à-dire de faire disparaître toute carte qui a été vue de l'un des joueurs. L'homme qui est démasqué, connu pour ce qu'il est réellement, n'a plus, en effet, qu'à disparaître.)

Brulow ou **Brüllow** (Charles-Paul), peintre russe, né à Saint-Pétersbourg en 1799, mort à Marciano, près Rome, en 1852. En 1823, il se rendit en Italie, où il étudia les maîtres et copia dans la grandeur de l'original [illegible] du récit de Pline le Jeune, une importante composition : *les Derniers jours de Pompéi* (musée de l'Ermitage), sui- [illegible] tures et des fresques dans les cathédrales [illegible] *Ascension du Christ*). D'un voyage en [illegible] 1835, Brülow avait rapporté de nom[illegible]

Brumérite [illegible] une variété bleue de calcite.

Brun (Lucien), avocat et homme politique français, [illegible] Lyon, il fut élu (1871) député de l'Ain à l'Assemblée nationale, devint un des chefs du parti légitimiste et contribua à la chute de Thiers. Il fut un des négociateurs qui amenèrent la fusion des orléanistes et des légitimistes en 1873 ; puis, au mois d'octobre de la même année, il se rendit avec Chesnelong auprès du comte de Chambord pour lui offrir la couronne et lui soumettre le programme élaboré par la droite. Le prétendant ayant refusé d'adopter le drapeau tricolore, la combinaison échoua. Lucien Brun combattit la Constitution votée le [illegible]

[illegible]

BRUN [illegible] écrivain une intéressante documentation. Il a publié en [illegible]

BRUNDOBRA ou **BRUNNDOBRA**, [illegible]

BRUNET [illegible] Denis (Réunion) en 1847, mort à Paris en 1905. Publi[illegible] conscription de la Réunion en 1893, successivement réélu en 1898 et en 1902, il devint sénateur de cette colonie [illegible]

***BRUNETIÈRE** (Ferdinand), écrivain, critique et profes[illegible] dans l'ordre purement littéraire : la septième série de ses [illegible] *française classique,* qui est le développement des idées [illegible] tout dirigé son activité et son éloquence vers les grandes questions philosophiques, sociales et religieuses, qu'il a examinées dans des discours, des recueils ou des études [illegible] *les Motifs d'espérer* (1901) ; *Nouveaux discours de combat ; Cinq lettres sur Ernest Renan* (1903); *Sur les chemins de* [illegible] œuvres de ce genre, Brunetière n'a cessé de combattre ceux qu'il a appelés « les ennemis de l'âme française » : individualistes, humanitaires, collectivistes, internationa[illegible] auquel il estime que la grandeur de la France est indisso[illegible] christianisme celles des revendications de la Révolution française qu'il jugeait durables et légitimes, et à démontrer les convenances réciproques du catholicisme et d'une démocratie organisée; en même temps que, dans l'ordre [illegible]

BRUN FOURCA n. m. Variété de cépage à fruits rouges, cultivée dans la région provençale. (Vigoureux, robuste et d'un rendement assez abondant, il donne de bons vins ordinaires.)

BRUNI (Feodor Antonovitch), peintre russe, né à Milan en 1800, mort à Saint-Pétersbourg en 1875. Il fit son éducation à Rome, où il copia principalement des ta[illegible] l'Académie Saint-Pétersbourg et, en 1866, directeur de l'École de mosaïque. Le musée de l'Ermitage possède de lui [illegible] *Bacchante,* œuvres qui reflètent, malgré certaines recherches de coloris, une éducation toute classique.

***BRUNISSURE** n. f. — ENCYCL. Vitic. *Brunissure de la vigne.* Il y a encore peu d'années, on attribuait cette maladie de la vigne (v. t. II) à l'action d'un myxomycète : le *plasmodiophora vitis.* Il résulte de travaux récents de Ravaz que la cause en serait uniquement l'affaiblissement occasionné par la surproduction.

Les remèdes à la brunissure sont, en conséquence, de réduire la production de la souche et d'augmenter sa vigueur, et Ravaz conseille, pour empêcher l'apparition et la réapparition de la maladie, en même temps qu'une taille plus courte, l'arrosage de la vigne et l'emploi [illegible] ment l'usage, à titre préventif, de porte-greffes vigoureux et bien adaptés au greffon.

BRUNNER (Heinrich), historien et jurisconsulte autri[illegible] seigna comme privatdocent le droit allemand à Vienne en 1865; puis fut professeur à l'université de Lemberg, en Galicie, et, de là, passa à Prague en 1870, et à Strasbourg en 1872. La même année, il fut nommé professeur à l'université de Berlin, où il enseigna à la fois l'his[illegible] droit commercial et le droit maritime. Il publia de très nombreux travaux, et se fit connaître en France par ses importantes études sur l'histoire du droit français; il a en particulier étudié les caractères du vieux droit normand et apporté quelques clartés dans l'histoire de l'ancienne procédure. Entré en 1884 à l'Académie des sciences de Berlin, Brunner prit en 1886 la direction de la *Lectio* [illegible] avec Schröder, celle de la « Zeitschrift der Savignystiftung für Rechtsgeschichte », fondée par Saviguy. Ses deux plus [illegible] *gerichte* (1871), dans lequel il montre les rapports entre l'institution du jury en Angleterre et en France, et [illegible]

BRUNNERITE [illegible] une variété bleue de calcite.

BRUNON [illegible] **BONIFACE** [illegible] le milieu du Xe siècle, mort en Russie, en 1009. Issu d'une des plus illustres familles de Saxe, il reçut une éducation soignée, devint chapelain d'Othon III, dont il était proche parent, et qui l'admit dans son intimité. Saint Romuald, fondateur des camaldules, étant venu à la cour en 993, Brunon le suivit et entra dans son ordre. Le pape Jean XVIII lui confia la mission de prêcher chez les infidèles et le fit sacrer évêque. Il prêcha en Prusse, mais avec peu de fruit, puis passa en Russie, où le succès qu'il obtint lui valut la persécution des idolâtres: il fut décapité avec dix-huit chrétiens. — Fête le 15 octobre.

BRUNOT (Ferdinand), grammairien français, né à Saint-Dié (Vosges) en 1860. Entré à l'École normale supérieure en 1879, il fut reçu agrégé de grammaire en 1882, professa la seconde au lycée de Bar-le-Duc et fut nommé en 1883 maître de conférences à la faculté des lettres de Lyon. Reçu docteur ès lettres en 1891 avec une excellente thèse sur Malherbe (*Étude sur la doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*), il fut appelé la même année à la Sorbonne, en qualité de maître de conférences de grammaire. En 1892, il fut chargé d'enseigner l'histoire de la langue française à la fois à l'École normale et à la Sorbonne. En 1900, il succéda à Petit de Julleville dans la chaire d'histoire de la langue française de l'université de Paris. On lui doit, outre sa thèse française, une thèse latine : *De Philiberti Bugnonii vita et eroticis versibus* (1891); des articles de revues; un bon précis de *Grammaire historique de la langue française* (1886) et surtout une *Histoire de la langue française des origines à 1900,* monument d'érudition et de goût, qui fit d'abord partie de l'*Histoire de la langue et de la littérature françaises,* publiée de 1894 à 1900, sous la direction de Petit de Julleville. En l'éditant à part, à partir de 1905, l'auteur a considérablement étendu son premier travail. La partie consacrée à la langue du moyen âge est complète et au courant. Mais c'est surtout à partir du XVIe siècle que le travail devient original. Le grammairien est doublé d'un fin psychologue, et l'exposé historique est aussi remarquable par sa clarté que par la masse des documents mis en œuvre.

BRUNSCHWICG (Léon), professeur et philosophe français, né à Paris en 1869. Élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, en 1891, il professa au Havre et à Toulouse, puis à Paris, au lycée Henri-IV. En 1897, il obtint le grade de docteur ès lettres avec deux thèses remarquables : *la Modalité du jugement* et *Qua ratione Aristoteles metaphysicam vim syllogismo inesse demonstraverit.* Nous mentionnerons, parmi ses autres ouvrages: *Spinoza* (1894), étude couronnée par l'Institut; *Introduction à la vie de l'esprit* (1900); *l'Idéalisme contemporain* (1905), une savante édition des *Pensées* de Pascal dans la collection des *Grands écrivains de la France* (1897-1904), et enfin une active collaboration, depuis sa fondation (1893), à la « Revue de métaphysique et de morale ».

BRUSSEGHEM, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]); 2.350 hab.

BRUSTIANO (*bruss-ti*) n. m. Variété de cépage à fruits blancs, cultivé dans les vignobles de la Corse.

BRUTAILS (Élie-Jean-Auguste), érudit français, né à Viviez (Aveyron) en 1859, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions), archiviste des Pyrénées-Orientales, puis de la Gironde, chargé du cours de paléographie à la faculté des lettres de Bordeaux, juge au tribunal supérieur d'Andorre. Il a rempli diverses missions scientifiques en France et à l'étranger, et il a attaché son nom à d'importants ouvrages, notamment : *Étude sur l'esclavage en Roussillon* (1886); *Notes sur l'économie rurale du Roussillon à la fin de l'ancien régime* (1889); *Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge* (1891); *Notes sur l'art religieux en Roussillon* (1893); trad. en catalan et republié en 1901; *Cartulaire de Saint-Seurin de Bordeaux* (1897); *l'Archéologie du moyen âge et ses méthodes* (1900), *la Coutume d'Andorre* (1904).

BRUYANCE (*brui-ianss*) n. f. Fam. Clameur bruyante : *Les bosquets de la Closerie des lilas ont retenti de nos* BRUYANCES. (Monselet.)

BRUYERRE (Louis), auteur dramatique, né à Paris en 1864. Après un passage à l'École des beaux-arts, il fit recevoir, en 1891, au Théâtre-Libre, *le Devoir,* pièce en quatre actes qui fut représentée en 1893, puis au théâtre Antoine, en 1897, *En Paix,* cinq actes représentés en 1900. Cette pièce, qui consacra sa réputation, fut regardée comme un vigoureux plaidoyer dirigé contre les médecins aliénistes, mais elle a été surtout pour l'auteur un prétexte à faire ressortir la psychologie de ses personnages par le seul jeu des circonstances. L'écrivain se garde, en effet, de tout monologue et de toute déclamation inutiles: son art ne vise qu'à représenter la réalité, en dehors de toute convention.

BRYAN (William Jennings), homme politique américain, né à Salem (Illinois) en 1860. Avocat à Jacksonville, puis à Lincoln, il s'acquit une grande réputation par ses revendications relatives à un impôt [illegible] Membre du Congrès en 1890, il y fit une active propagande en faveur de la frappe libre de l'argent. Élu en 1896 membre de la [illegible] il échoua dans son élection à la présidence contre Mac-Kinley. Il écrivit l'histoire de cette campagne : *the First Battle. A story of the campaign of 1896* (1897). La « seconde bataille », comme il disait, fut livrée en 1900, et il la perdit encore. Mac-Kinley fut réélu et les démocrates songèrent à un autre candidat pour l'opposer à Roosevelt [illegible]

Bryaxonome [illegible]

BRYAXONOME n. m. Genre d'insectes coléoptères, de la famille des [illegible] nidés, créé en 1898 pour des formes propres à l'Afrique australe et voisines des reichenbachies *bryaxonoma filiceum,* du Cap).

BRYCE (James), [illegible] homme d'État anglais, [illegible] correspondant de l'Académie des sciences morales depuis 1892, il en devint associé étranger en 1904. En décembre 1905, il fit partie, comme secrétaire pour l'Irlande, du cabinet présidé par sir H. Campbell-Bannerman.

BRYOLOPHE n. m. Genre de poissons acanthoptères, de la famille des blenniidés, créé en 1902 pour une nouvelle espèce des côtes du Japon (*bryolophus lysimus*).

Bryolophe.

BRYOMIME n. f. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des noctuidés, créé en 1900 pour une nouvelle noctuelle, voisine des bryophiles propre à la Turquie d'Asie (*bryomima carducha,* de Mardin).

Bryomime (r. nat.).

BRYORÉTINE n. f. Composé $C^{17}H^{...}O^{..}$, qui se forme dans l'action de l'acide sulfurique étendu sur la *bryonine* [illegible]

BUCCHERO (*bouk-kéro*) [illegible] n. m. Nom donné à une branche de l'ancienne céramique de la Toscane (VIIe-IVe s. av. J.-C.), qui a pour caractéristique sa couleur grisâtre, puis d'un noir franc, obtenue sans doute à l'aide d'une abondante fumigation, opérée primitivement à l'air libre, plus tard avec beaucoup plus d'efficacité en vase clos ou dans un four.

— ENCYCL. On entend par *bucchero italico* principalement des vases grossiers, façonnés à la main, de formes assez nombreuses, les unes indigènes, les autres empruntées à la Grèce ou à l'Orient, décorées sommairement d'étoiles, de rosettes, de stries obtenues à l'aide d'une roulette, plus rarement de figures animales ou humaines fort maladroitement exécutées. Mais on peut ranger dans cette même catégorie une foule d'essais plus ou moins réussis, car, jusqu'à l'avènement du *bucchero nero,* la céramique de l'Italie centrale est d'une variété chaotique. Le *bucchero nero* est la véritable céramique nationale des Étrusques ; ses plus anciens spécimens remontent à la fin du VIIe siècle; façonnés à la main, elles sont de petites dimensions et d'ornementation très sommaire. Mais rapidement les influences orientales révèlent aux potiers les zones d'animaux ou de guerriers, les chasses, les scènes de banquets, ainsi que des ornements en ronde bosse et beaucoup de formes nouvelles, le tout emprunté très vraisemblablement à des originaux en bronze importés. Le goût de l'ouvrier toscan se forme à cette école, les formes s'allègent, la décoration devient d'une finesse extrême et s'obtient au moyen de cylindres en terre cuite gravés en creux. On ose exécuter des pièces de grandes dimensions dont quelques-unes ont près d'un mètre de haut; on varie les formes avec une surprenante hardiesse, une fantaisie souvent des plus heureuses. Les sujets d'ornementation, toujours obtenus à l'aide de l'estampage, reproduisent jusqu'à la fin soit les motifs traditionnels de l'art oriental, lions, chimères, etc., soit des scènes empruntées à la légende grecque antique; le mélange de ces divers éléments atteste souvent le peu de discernement de l'artisan étrusque. En résumé, le *bucchero nero,* céramique étrusque par excellence, n'est pas original par l'invention, mais par une adaptation heureuse d'éléments grecs et orientaux au vieux fonds de la céramique primitive, qu'ils surent d'ailleurs grandement perfectionner en des procédés techniques.

Vases de bucchero.

BUCCINANOPS (*buk-si-na-nopss*) n. m. Genre de mollusques gastéropodes, de la famille des nassidés, comptant quelques espèces répandues dans les mers du sud.

— ENCYCL. Les *buccinanops* sont de curieux animaux aveugles, à pied très vaste, qui peut absorber une grande quantité d'eau et la lancer en jets fins à une assez grande [illegible] distance. Le *buccinanops semiplicatum* se trouve au Cap. Des formes fossiles existent dans le tertiaire [illegible] de l'Amérique du Nord.

Buccinanops.

BUCCOLARYNGÉ, E adj. Qui se rapporte à la fois à la bouche et au larynx : *Infection* BUCCOLARYNGÉE.

***BUCHANAN** (Robert), poète et auteur dramatique anglais, né à Glasgow en 1841. — Il est mort à Londres en 1901.

BUCHANANIE (*ka, nî*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes pulmonés, de la famille [illegible] tant une seule espèce des côtes du Chili.

— ENCYCL. La *buchanania* [illegible] long de 8 à 9 centimètres, ovale, avec un tubercule sur le dos; des tentacules effilés portent les yeux à leur extrémité. Cet animal extraordinaire, observé par Lesson en 1820, n'a jamais été retrouvé.

Buchananie : 1. dessus; 2. [illegible]

BUCHELER (Franz), philologue allemand, né à Rheinberg en 1837. Il suivit, à partir de 1852, les cours de l'université de Bonn, où il obtint son habilitation en 1857. Il fut nommé en 1858 professeur extraordinaire, en 1862 professeur ordinaire de philologie classique à Fribourg. Il occupa ensuite la même chaire à Greifswald (1866), et enfin à Bonn (1870). Il a publié des travaux remarquables de grammaire, de critique et d'épigraphie. On doit citer tout d'abord son [illegible] (1866),

qui fut traduit en français et revu par Louis Havet (1875). Autres travaux originaux : [illegible] (1884) ; *le Droit de Gortyne*, en collaboration avec Zitelmann (Francfort-sur-le-Mein, 1885). Parmi les textes édités par Bücheler, mentionnons le *De aquis urbis Romae* de Frontin (1858) ; le *Pervigilium Veneris* (1859) ; *Petronii saturarum reliquiae* (1862) ; *l'Hymne homérique à Cérès* (1869) ; *les Fragments de Quintus Cicéron* (1869) ; *les Mimiambes d'Hérondas* (1892) ; une *Anthologie latine* (1895-1897), en collaboration avec Riese, etc. Il a publié une nouvelle édition des *Satires* de *Perse*, de Juvénal (1886), et a donné de nombreux articles dans les revues savantes, notamment sur les dialectes italiques. Bücheler est devenu en 1878 un des éditeurs du *Rheinisches Museum für Philologie*, et, en 1891, il a été nommé membre correspondant de l'Académie des inscriptions.

BÜCHER (Adalbert-Bruno), critique d'art allemand, né à Köslin (Prusse) en 1826, mort en 1899. Frère de l'homme politique Lothar Bucher, il fit du journalisme à Vienne, fut secrétaire au musée autrichien des Arts et Métiers qu'on venait de fonder (1868), et devint directeur de cet établissement. Il contribua beaucoup au développement des arts industriels en Autriche. Il a publié, notamment : *l'Art dans le métier* (1872), *Histoire des arts industriels* (1875), *Catéchisme de l'histoire de l'art ; Dictionnaire des industries d'art* (1884).

BUCHNER (Hans), bactériologiste allemand, né à Munich en 1850. En 1875, il devint médecin dans l'armée bavaroise, et médecin principal en 1893. Dès 1880, il était privat-docent pour l'hygiène à Munich, puis il devint professeur, et enfin directeur de l'Institut d'hygiène. Buchner montra que l'inflammation, la sécrétion du pus, l'élévation de la température étaient les modes de défense de l'organisme contre les infections microbiennes. En 1878, il donna le moyen de diminuer la virulence des cultures des bactéries de l'anthrax en modifiant les conditions de développement ; en 1890, il signala la présence dans le sérum sanguin d'animaux infectés de substances albuminoïdes favorisant la résistance de l'organisme. Il a publié un grand nombre de mémoires sur la contagion de l'anthrax ; sur l'influence de la lumière sur les bactéries ; sur le nettoyage automatique des rivières ; sur l'excitabilité chimique des leucocytes. Il a retiré des cultures tuberculeuses une nouvelle tuberculine.

*__BUCHNER__ (Frédéric-Charles-Chrétien-Louis), médecin et philosophe allemand, né à Darmstadt en 1824. — Il y est mort en 1899.

BUCHS, comm. de Suisse (canton de Saint-Gall), près du Rhin ; 3.900 hab. Elève de bétail ; broderies.

BUCHSWEILER, ville de l'empire d'Allemagne (Alsace-Lorraine [Basse-Alsace, cercle de Saverne]), dans les Vosges ; 3.114 hab. Fabrique chimique.

BUCKHAVEN ou **BUCKHYNE**, ville du Royaume-Uni (Ecosse [comté de Fife]), sur le golfe du Forth ; 4.000 hab. Petit port de commerce et de pêche.

BUCQUOY (Jules), médecin français, né à Péronne (Somme) en 1829. Nommé médecin des hôpitaux en 1862 et professeur agrégé en 1863, il suppléa pendant deux ans le professeur Grisolles dans son cours de clinique interne à l'Hôtel-Dieu. Outre de nombreuses communications aux sociétés savantes, il a publié : *Purpura hemorrhagica* ou *Maladie de Werlhoff* (1855), *Etude sur les congestions sanguines dans les fièvres* (1858), *Des concrétions sanguines* (1863), et ses *Leçons sur les maladies du cœur*. Bucquoy fut l'un des fondateurs de la Société de thérapeutique et fut élu membre de l'Académie de médecine en 1882. Il fit connaître en France le *strophantus*, plante dont il établit les propriétés cardiaques, et a beaucoup contribué au développement de l'œuvre des hôpitaux marins dont il est président.

BUCRANIE (ni) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des thomisidés, comptant quelques espèces propres à l'Amérique tropicale. (Les bucranies appartiennent à la tribu des aphantochilinés ; ces curieuses araignées, de taille moyenne, sont d'un brun vif.)

Bucranie.

Budapesti Hirlap, journal hongrois, fondé, en 1881, par Joseph Csukassi et Eugène Rakosi, qui en est devenu le directeur. Au début, le journal était plutôt littéraire ; Rakosi, écrivain dramatique de premier ordre, membre de la Chambre des magnats, a su grouper autour de son organe les meilleurs écrivains du pays et a encouragé les débuts de nombreux poètes et romanciers. Sans être inféodé à aucun parti politique, le *Hirlap* sert d'une façon puissante la cause nationale et défend partout les intérêts magyars. Il est l'un des plus répandus des journaux hongrois ; il édite de préférence les œuvres de la jeune génération.

BUDIN (Paul), médecin accoucheur français, né à Emencourt-le-Sec (Seine-et-Oise) en 1846. En 1876, il passa brillamment sa thèse sur « les conditions qui favorisent la déformation de la tête du fœtus pendant l'accouchement », puis publia un important mémoire sur « la compression cérébrale envisagée au point de vue de l'obstétrique », dans lequel il démontrait que les pressions exécutées brusquement avec le forceps sont pleines de péril, tandis que les pressions et les tractions lentes et continues sont à la fois plus efficaces et sans danger. En 1880, il fut nommé agrégé d'accouchement avec un travail très complet sur les varices chez les femmes enceintes, et deux ans plus tard arrivait bon premier au premier concours d'accoucheur des hôpitaux. Il publia alors deux traductions avec notes du *Mécanisme de l'accouchement* de Duncan et du *Traité d'accouchement* de Playfair. Dans un curieux travail sur les grossesses gémellaires, il a expliqué la variété des signes perçus par ce fait que les jumeaux peuvent tantôt être l'un au-dessus de l'autre, tantôt l'un à côté de l'autre, tantôt au-devant l'un de l'autre. Ses études sur les battements du cœur du fœtus ont établi que de leur nombre il est impossible d'inférer sûrement le sexe du fœtus. Nommé accoucheur [illegible] 1889, professeur de clinique d'accouchement de Paris en 1895, [illegible]

BUDOCK (saint), évêque dans le territoire de Vannes, [illegible] dans son évêché vers la fin du même siècle. Obligé de quitter sa patrie avec d'autres moines, pour échapper à la fureur [illegible] et fonda, dans l'île des Lauriers, près de celle de Bréhat, un monastère qui devint célèbre. Saint Magloire, s'étant démis de l'épiscopat, le choisit pour son successeur. — Fête le 9 décembre.

BUEA, [illegible] allemande du Kameroun, au versant sud-oriental du massif montagneux du Kameroun [illegible]

BUFFALO, lac du Canada (Alberta), coupé par le 73e degré de latitude N., sur un affluent gauche du fleuve Churchill ; 72.000 hectares.

BUFFALO, lac du Canada (Alberta), origine de la rivière à la Biche, affluent gauche de la Saskatchewan du Sud ; 14.000 hectares.

BUFFENOIR (Hippolyte), littérateur français, né à Vougeot (Côte-d'Or) en 1847. [illegible] recueil de poésies : *les Premiers Baisers*. D'autres recueils analogues suivirent : *la Vie ardente* (1883) ; *Cris d'amour et d'orgueil* (1887) ; *Pour la gloire* (1892). L'auteur s'y montre parnassien correct, mais sans grande personnalité. Il a également publié un roman, *le Député Rouquerolle* (1889), et des études sur le XVIIIe siècle consacrées à Jean-Jacques Rousseau et à la comtesse d'Houdetot.

BUFFET (Anne-Joseph-Paul-André), homme politique français, né à Paris en 1857. Fils du sénateur et ancien ministre, il fit ses études de droit et devint secrétaire de la conférence des avocats. Il défendit le duc d'Orléans lorsque ce prince fut déféré au tribunal correctionnel pour être venu en France, malgré la loi d'expulsion, afin d'y demander son enrôlement militaire. En 1898, le duc d'Orléans lui confia la direction de son bureau politique à Paris. En même temps, Buffet devenait un des directeurs de la ligue de la Jeunesse royaliste. Ses agissements dans les troubles suscités par les phases de l'affaire Dreyfus, la part que prirent les membres de la Jeunesse royaliste dans les scandales d'Auteuil (4 juin 1899) attirèrent l'attention du gouvernement qui impliqua Buffet dans le complot antisémite, nationaliste et royaliste. Il fut arrêté le 22 août 1899, avec Paul Déroulède et autres, et, reconnu par la haute Cour coupable d'avoir concerté un complot ayant pour but de détruire ou de changer le gouvernement, fut condamné le 4 janvier 1900 à la peine du bannissement pendant dix années. Il fut conduit le soir même à la frontière belge. Le 28 février 1901, une polémique s'élevait entre Paul Déroulède et Buffet au sujet du rôle joué par les émissaires royalistes vis-à-vis de Déroulède, dans la nuit du 23 février 1899. Cette polémique s'envenima et, de Saint-Sébastien, Déroulède envoya à Bruxelles ses témoins à Buffet. Les deux adversaires, après de nombreuses pérégrinations et de multiples tentatives, toutes déjouées par la police, durent renoncer, d'un commun accord, à leur duel. Buffet, gracié le 14 juillet 1905, a été compris dans la loi d'amnistie du 2 novembre de la même année.

BUFFET (Paul), peintre français, né à Paris en 1864. Il entra en 1884 à l'atelier Boulanger et Jules Lefebvre, et exposa pour la première fois en 1890 ; sa *Tentation du Christ* (1893), depuis au musée de Romorantin, le mit hors concours ; en 1894, le *Défilé de la Hache* (musée de Nantes) lui valut une bourse de voyage, et, deux ans après, il remporta le prix du Salon avec la *Fête antique*, aujourd'hui à la Sorbonne. Il partit ensuite pour l'Abyssinie, à la fin de la guerre du négus avec l'Italie. Il envoya au Salon de 1897 une vue de l'entrée du *Palais du ras Makonnen* et, en 1898, une *Bataille d'Adoua*, représentant le négus. Ce tableau, longtemps au musée du Luxembourg, a été placé dans une des salles du Sénat. En 1900, il obtint une médaille d'argent à l'Exposition universelle. Il a exposé depuis des portraits, des paysages dorés d'automne et fait plusieurs décorations importantes, entre autres celle de la coupole de l'église de Ville-d'Avray, avec Waldmeier, et celle de l'église des chartreux, à Peñaflor (Espagne), qu'il a peinte en collaboration avec son frère Amédée. — AMÉDÉE **Buffet,** né à Paris en 1869, élève de Jules Lefebvre et Tony Robert Fleury, peintre de valeur lui-même, fut le collaborateur de son aîné. Son *Christ à Béthanie* lui valut une seconde médaille en 1899 ; son [illegible] *prisonniers*, rapportée de Tunisie, est au musée du Puy ; son tableau du Salon de 1902 [illegible] acquis par l'Etat.

BUGA, ville de la Colombie (Etat de Cauca), à 5 kilom. du Cauca, grand tributaire du Magdalena ; 14.000 hab.

BUGGENHOUT, [illegible] Orientale [arrond. de Termonde]), près de l'Escaut ; 6.250 h.

BUHLERTHAL, ville d'Allemagne (gr.-duché de Bade [cercle de Baden-Baden]) ; 3.000 hab. Produits chimiques. Scieries mécaniques.

BUISSON [illegible] quitta les fonctions de directeur de l'enseignement primaire pour occuper à la Sorbonne la chaire de « science de l'éducation ». Aux élections générales de 1902, il posa sa candidature dans la deuxième circonscription du XIIIe arrondissement de Paris, avec un programme radical-socialiste. Elu député au second tour de scrutin, contre Paulin Méry, il appuya vivement la politique du cabinet Combes. Il rapporta notamment la loi relative à la suppression de l'enseignement congréganiste et présida la commission de séparation des Eglises et de l'Etat. [illegible] réélu député en 1906.

*__BULAND__ (Jean-Emile), graveur français, né à Paris en 1857. — Il reçut les leçons de Cabanel et d'Henriquel-Du[illegible] [illegible] planches les plus remarquables sont : *Mad*[illegible]

BULGARES [illegible] sectes : les patarins, les cathares, les albigeois, etc. Les bulgares se formèrent au IXe siècle ; ils tiraient leur ori[illegible] rent condamnés en 1176 dans un con[illegible] les maris qui vivaient conjugalement avec leurs femmes, proscrivaient le serment dans tous les cas, etc. Ayant [illegible] appelèrent pape, et qui résida en Bulgarie ; c'est là que les albigeois, résidant en France, allaient le consulter. Le mot se corrompit dans la langue usuelle, et devint [illegible] sodomites et aux usuriers, les bulgares étant réputés pratiquer ces deux vices.

BULGARIE [illegible] forme d'un bouton de guêtre, une consistance molle, une couleur noire et pousse très fréquemment sur les troncs d'arbres coupés. (Il a des asques qui produisent chacun huit spores ovoïdes, noirâtres.)

*__BULGARIE__. — *Langue et littérature.* La langue bulgare appartient à la famille des langues slaves, mais elle se distingue par certains traits caractéristiques. Elle a perdu la déclinaison et, de même que le roumain, elle met l'article à la fin des substantifs. Comme le serbe, elle forme le futur avec le verbe auxiliaire *vouloir*. Elle renferme un grand nombre de mots turcs et grecs. Comme le serbe et le russe, elle emploie l'alphabet cyrillique.

Les principaux dialectes sont : le dialecte oriental, parlé sur le Danube inférieur et en Thrace ; le dialecte du Rhodope, parlé dans la région du Rhodope ; le dialecte occidental, parlé dans la région de Viddin, de Sofia et en Macédoine. La littérature bulgare remonte au IXe siècle ; mais elle a pour organe, au moyen âge, une autre langue, le slavon, que certains philologues estiment être l'ancien bulgare et d'autres l'ancien slovène. Cette littérature se modèle sur les types byzantins et a surtout un caractère [illegible] D'anciens manuscrits bulgares sont aujourd'hui dispersés dans les pays slaves. Beaucoup ont péri lors des catastrophes qui ont anéanti l'indépendance nationale.

La littérature néo-bulgare date de la fin du XVIIIe siècle. Elle a pour fondateur le moine Païsii qui a écrit une chronique nationale, et l'évêque Sofroni, mort vers 1815, dont les mémoires sont très curieux. En 1824, paraît le [illegible] mier journal.

Ce n'est guère que dans la seconde moitié du XIXe siècle que l'on a vu apparaître des œuvres proprement littéraires. Elles sont dues surtout à des poètes et à des publicistes dont les principaux ont été Gerov, Slaveikov, Jinsifov, Rakovski, Karavelov, l'évêque Clément. Parmi les littérateurs actuels, il faut citer en première ligne le poète Vazov, le publiciste Velitchkov, le polygraphe Schichmanov. Depuis l'indépendance, une société littéraire et une académie ont été ouvertes à Sofia. Un théâtre national a été créé ; les journaux et livres se sont multipliés, mais la littérature bulgare ne pourra atteindre son plein développement que le jour où tous les pays bulgares auront retrouvé leur indépendance.

BULIMINE n. m. Genre de mollusques gastéropodes pulmonés, de la famille des pupidés, comptant de nombreuses espèces, toutes propres à l'ancien monde. (Les bulimines sont des petits animaux terrestres pareils aux bulimes, mais leur coquille, ovale, conique, perforée, a sa bouche en fente toujours moindre que la moitié de la longueur totale, etc. Le *bulimimus obscurus*, d'Europe, en est un exemple.)

Bulimine.

BULINE n. m. Genre de mollusques gastéropodes pulmonés, de la famille des limnéidés, comptant de nombreuses espèces répandues dans la région méditerranéenne, l'Afrique, l'Océanie et les Antilles. (Les bulines ou isidores sont des animaux d'eau douce voisins des planorbes.)

BULLADAN ou **BULLAWADÛN**, localité de la Turquie [illegible]

BULLÉ, E [illegible] Papier parsemé de bulles.

BULLER [illegible] dans le Devonshire en 1839. Lieutenant en 1862, colonel en 1879, major général en 1884, il prit part à de nombreuses guerres coloniales. Il fit la campagne de Chine en 1860, accompagna Wolseley dans la guerre de 1873-1874 contre les Achantis, servit dans les guerres contre les Cafres en 1878-1879 et contre les Zoulous en 1879. Chef d'état-major de sir Evelyn Wood dans la guerre boer en 1881, il fut battu à Majuba-Hill par le général Joubert ; puis il combattit en Egypte depuis 1882, servit dans la guerre du Soudan, comme chef d'état-major de Wolseley, de 1884 à 1885, et le remplaça en 1890 à la tête des troupes. Il fut promu lieutenant général en 1891. En 1899, il fut nommé général en chef des troupes anglaises au Transvaal. Ses opérations malheureuses sur la Tugela aboutirent à la reddition de Ladysmith. Remplacé par le général Roberts, il reçut le commandement du 1er corps d'armée, à Aldershot. Il fut révoqué en 1901 pour avoir, dans un banquet politique, pris la parole pour se défendre contre les accusations de la presse relatives à sa conduite au Transvaal.

BULLEUX [illegible] l'on entend à l'auscultation du poumon dans diverses

[illegible]

Bullion [illegible] due à Paillet, peintre expert, qui fit reconstruire la plus grande partie des bâtiments et pratiquer, dit Thiéry (*Guide* [illegible]) terrain isolé une grande salle destinée particulièrement [illegible] autres salles ont été également disposées pour pouvoir y [illegible] compagnie des commissaires priseurs s'installa dans une salle de la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'en 1851, [illegible] actuel, que, par habitude, de vieux Parisiens continuent [illegible]

BULNES (Manuel), homme d'Etat chilien (1799-1866). Officier pendant la guerre de l'indépendance du Chili, général sous la présidence de Prieto, dont il était le ne[illegible] général bolivien Santa-Cruz, qui s'était proposé de former une fédération péruvio-bolivienne, vraisemblablement au détriment du Chili. Au retour de cette victoire, il fut élu président de la république du Chili, le 18 septembre 1841. [illegible] mandat, en 1851. Il trouva en Manuel Montt un zélé collaborateur dans sa politique conservatrice, qu'il sut adoucir. Pendant les dix années de sa présidence, le Chili vécut dans une paix profonde et prospère. Un mouvement littéraire s'esquissa. A cette époque remonte la fondation de l'Université, de l'Ecole normale d'instituteurs, de l'Ecole des arts et métiers, de l'Ecole navale du Chili. Vers la fin de sa présidence, il y eut une échauffourée révolutionnaire, immédiatement réprimée. Sous son successeur, le président Montt, Bulnes vainquit les libé[illegible]

BULOW [illegible] entra en 1857 comme attaché au ministère des affaires étrangères et fut nommé, en 1867, conseiller de légation. [illegible] celui-ci voyageait à l'étranger, et fut nommé successivement ambassadeur de Prusse à Stuttgart (1881) et à Berne (1882). C'était un des disciples préférés et un des auxiliaires les plus adroits de Bismarck. Il joua un grand rôle dans les négociations de la Triple-Alliance et se signala par sa prudence et sa modération. En 1892, il fut envoyé comme ambassadeur auprès du saint-siège, avec mission d'obtenir du pape Léon XIII qu'il appuyât la poli[illegible] France. Il demanda que le pape enlevât à la France le [illegible] magne au moins le protectorat des missions allemandes et de leurs adeptes. Lorsqu'en octobre 1898 Léon XIII confirma le protectorat français, repoussant ainsi les prétentions allemandes, Otto de Bülow fut rappelé à cause de son échec et donna sa démission.

BULOW [illegible] Bernard Ernest de Bülow, qui fut secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères, après avoir d'abord été au service du Danemark. Il s'engagea dans un régiment de hussards en 1870 et devint officier. Après la guerre franco-allemande, il entra dans l'administration, puis embrassa la carrière diplomatique. Il fut at[illegible] nes, secrétaire d'ambassade à Paris (1879), en 1888 conseiller [illegible] bourg, en 1888 ambassadeur d'Allemagne à Bucarest, en 189[illegible] à Rome, auprès du roi d'Italie. En 1897, il fut nommé secrétaire d'Etat des affaires étrangères, à Berlin. Il devait inaugurer la nouvelle politique impérialiste d'expansion économique de l'Allemagne, et déploya, déguisée par son amabilité souriante, une énergique activité. [illegible] obtint, dans l'empire turc, des avantages commerciaux considérables, procéda en Chine à l'organisation de la colonie de Kiao-Tchéou, décida, au moment de l'insurrection des Boxers, l'envoi en extrême Orient du maréchal de Waldersee avec 20.000 soldats, fit proclamer par un accord anglo-allemand la liberté commerciale et le principe de la porte ouverte en Chine, et obtint toutes les concessions de chemins de fer dans le [illegible] lemagne des îles Mariannes et des Carolines et, en récom[illegible] l'Angleterre pendant la guerre du Transvaal, malgré l'opi[illegible] il fut nommé chancelier de l'empire, en remplacement du prince de Hohenlohe. A l'intérieur, il se rapprocha des cléricaux catholiques, augmenta la force militaire et surtout navale de l'empire, développa l'industrie et le com[illegible] en obtenant du parlement prussien le vote de crédits [illegible] industrielle entre l'Elbe et le Rhin. Il fit réprimer très énergiquement les menées socialistes par les tribunaux. En 1905, il prit nettement position contre la France dans l'affaire [illegible]

épousé la princesse de Camporeale, belle-fille de l'homme d'Etat italien Minghetti.

BULOZ (Charles), publiciste français, né et mort à Paris (1843-1905). Fils de François Buloz, qui prit en main en 1831 la « Revue des Deux Mondes » et la transforma, il succéda en 1877 à son père comme directeur de cette publication, puis donna sa démission en 1893.

BULUWAYO. [illegible]

BUMPLITZ, [illegible] Fourrages; fromagerie.

BUNAU-VARILLA (Philippe-Jean), ingénieur français, [illegible] nique de Panama, il avait ardemment préconisé en France, puis aux Etats-Unis, l'achèvement du canal. Le gouvernement provisoire de la nouvelle république de Panama, en novembre 1903, le nomma ministre plénipotentiaire près le gouvernement des Etats-Unis. Le 18 novembre, il signa avec le secrétaire d'Etat américain, Hay, un traité assurant la construction du canal, mais consacrant sur cette voie la mainmise complète des Etats-Unis.

*****BUNGE** (Frédéric-Georges DE), jurisconsulte russe, né à Kiev en 1802. — Il est mort à Wiesbaden en 1897.

BUNNER (Henry Cuyler), écrivain américain, né en 1855. Le journal qui tient à New-York la place du « Charivari » français et du « Punch » anglais, le « Puck », l'a eu comme rédacteur en chef. Il a écrit des poésies dont une, *the Way to Arcady*, est extrêmement populaire. On a de lui plusieurs œuvres de fiction qui ne sont pas sans mérite : *A Woman of Honor; the Story of a New York House; the Bridge* (*le Pont*), scènes de mœurs du quartier français à New-York; *Zadoc Pine* et autres nouvelles; *the Runaway Browns* (les Browns en fuite), aventures drôles et suggestives d'un couple qui rompt en visière à la société et vagabonde au milieu de toutes sortes de gens de bas étage.

*****BUNSEN** (Robert-Guillaume), chimiste et physicien, né à Gœttingue en 1811. — Il est mort à Heidelberg en 1899.

BUNSITE n. f. Fluocarbonate naturel de cérium, lanthane, didyme et chaux.

*****BURANI** [illegible] **Paul**, auteur dramatique et chansonnier français, né à Paris en 1845. — Il y est mort en 1901.

BURBAGE (Richard), un des plus grands acteurs de l'Angleterre, surnommé **Roscius** par ses compatriotes, né vers 1567, mort en 1618. Fils de l'acteur James Burbage, qui construisit, en 1576, le théâtre de Blackfriars, il fonda lui-même le théâtre du Globe en prenant Shakspeare pour un de ses associés. Jusqu'à sa mort, il joua sur ces deux scènes et créa les principaux rôles des drames de Shakspeare. Il cultivait la peinture avec talent.

BURCHARD ou **BURCARD** (le bienheureux), archevêque de Vienne, en Dauphiné, mort en 1025, après un assez long épiscopat. Rodolphe III, roi de Bourgogne, lui donna le titre de comte, qui passa à plusieurs de ses successeurs. — Fête le 19 août.

BURDON-SANDERSON (sir John Scott), médecin anglais, né à Jesmond, près de Newcastle en 1828. Il étudia d'abord la diphtérie et le choléra, puis, en 1860, fut nommé médecin de Consumption Hospital et, plus tard, de Middlessex Hospital. Il fut ensuite professeur de physiologie à University College de Londres (1874) et, en 1883, il devint professeur à Oxford. Les antivivisectionnistes l'attaquèrent avec violence. Burdon-Sanderson pour ses travaux a eu la médaille de la Société royale de médecine (1883) et il occupe une grande place dans les commissions royales des hôpitaux et de la tuberculose. Il a été fait baronnet en 1899.

BUREAU n. m. — ENCYCL. *Bureau de placement.* Le décret du 25 mars 1852 avait subordonné l'ouverture d'un bureau de placement à l'obtention d'une permission spéciale délivrée par l'autorité municipale, chargée de la surveillance des établissements de cet ordre et de la réglementation des droits perçus par le gérant. La loi du 14 mars 1904, motivée par de nombreux et persistants abus, a organisé le placement gratuit des employés et ouvriers des deux sexes et de toute profession. Dans ce but, trois sortes de mesures sont édictées : 1° les municipalités sont autorisées à supprimer les bureaux de placement payants moyennant indemnité (en cas de désaccord, le conseil de préfecture en fixe le montant); 2° les frais de placement sont supportés, dans les bureaux maintenus, par les employeurs, jamais par les employés (amende de 16 fr. à 100 fr. et emprisonnement de six jours à un mois ou l'une de ces deux peines); 3° aucun hôtelier, logeur, restaurateur ou débitant de boissons ne peut joindre à son établissement un bureau de placement.

Lorsqu'une municipalité supprime des bureaux de placement, la suppression doit s'appliquer à tous les bureaux d'une même catégorie.

BURGENSTOCK, montagne boisée, située sur la rive méridionale du lac des Quatre-Cantons, atteignant 1.134 mètres à la Hammetschwand et tombant à pic sur le lac. On y accède par un chemin de fer funiculaire long de 937 mètres, ayant 45 p. 100 de pente moyenne, qui part de la station même de Kehrsiten et qui conduit les touristes à l'altitude de 870 mètres (soit 433 m. au-dessus du lac), à une station climatique d'où on jouit d'une vue superbe sur les différents bras du lac des Quatre-Cantons et sur les Alpes.

BURGESS-HILL, ville d'Angleterre (Sussex oriental); 4.145 hab. Tuilerie.

BURGHER (mot du dialecte boer hollandais) n. m. Nom donné, dans les années qui précédèrent l'annexion des républiques sud-africaines aux possessions britanniques, aux citoyens de la république sud-africaine du Transvaal et de l'État libre d'Orange.

— ENCYCL. Seuls, les *burghers* étaient investis au Transvaal des droits politiques et admis à prendre part à l'élection du chef de l'Etat, ainsi qu'à celle des membres des assemblées délibérantes. Seuls, également, ils avaient accès aux fonctions publiques. En revanche, ils étaient soumis de dix-huit à soixante ans au service mili[illegible]

Burgonde (LA), opéra en quatre actes, poème d'Emile Bergerat et Camille de Sainte-Croix, musique de Paul Vidal, représenté à l'Opéra le 23 décembre 1898.

— *Livret.* Attila est amoureux d'Ilda, fille du roi des Burgondes, qu'il détient en otage et dispute à deux autres captifs également épris d'elle : Gautier d'Aquitaine et Hagen, roi de Worms. A ce dernier, il rend la liberté; mais Hagen ne peut se résigner à vivre loin de celle qu'il aime, encore qu'elle l'ait dédaignée, et reviendra bientôt au camp du vainqueur. Pendant une fête sanglante où les [illegible] leurs danses devant les Huns, Ilda la Burgonde et Gautier, secrètement protégés par Pyrrha, favorite d'Attila, s'évadent. Hagen, aussitôt, se présente, masqué, et se fait fort de retrouver les fugitifs, sous condition qu'Attila lui donnera l'épouse qu'il désire. Le conquérant s'engage par un serment solennel.

Hagen, à l'acte suivant, ramène enchaînés Gautier et Ilda. Il a tenu sa parole; mais Attila renie la sienne quand le roi de Worms, se démasquant, réclame la main de la Burgonde. Il envoie Gautier au supplice; puis, sans plus se soucier de Hagen, élève Ilda au rang de favorite et lui confie la garde du « Glaive-Roi », dont la lame, vierge de sang humain, symbolise la gloire des Huns. Nouvelle Judith, Ilda s'empresse de plonger l'arme sacrée dans le sein de cet autre Holopherne, et s'enfuit, définitivement cette fois, avec Gautier (que Hagen repentant a arraché à ses bourreaux) vers le beau pays d'Aquitaine.

— *Partition.* La musique, bien écrite et bien orchestrée, manque de nouveauté, de relief dramatique. Le compositeur de talent se révèle pourtant dans ses pages telles que le joli chœur de femmes au premier acte, la courte cantilène de Hagen, l'heureuse phrase du duo de Gautier et d'Ilda : *O Dieu d'amour, Dieu d'Aquitaine;* au second acte, une phrase d'Attila : *Pour affirmer sa bienvenue,* etc.

BURGÖRNER, ville d'Allemagne (roy. de Prusse [illegible] de Merseburg), sur la Wipper; [illegible] hab.

BURGSTEINFURT, ville d'Allemagne (roy. de Prusse [illegible] de Munster), sur l'Aa; [illegible] hab. Fabrication de cigares et de tabac, brasserie. Ch.-l. du comté de Steinfurt.

BURIOT (*ri-o*) n. m. Tas de foin qu'on a rassemblé avant qu'il fût séché complètement, afin de lui conserver une belle couleur verte. ‖ Par ext. Tas de céréales :

[illegible]

BURKLI (Karl), socialiste suisse, né et mort à Zurich (1823-1901). Disciple de Fourier, il suivit Considérant en 1855, lorsqu'il alla au Texas pour y fonder une colonie communiste. Il retourna en Suisse et se fit connaître comme orateur socialiste. Il avait fondé à Zurich (1851) la première société coopérative de consommation en Suisse.

BURLET (Jules-Philippe-Marie DE), homme politique belge, né à Ixelles-lez-Bruxelles en 1844, mort à Nivelles (Belgique) en 1897. Avocat, puis juge suppléant à Nivelles, il fut bourgmestre de la ville de 1872 à 1891. Membre en 1884 de la Chambre des représentants, où il siégeait parmi les catholiques, il s'y consacra à faire triompher la réaction protectionniste. Après avoir perdu son siège en 1888, il entra en 1891 dans le cabinet Beernaert comme ministre de l'intérieur et de l'instruction publique et, quand Beernaert se retira, Burlet devint président du conseil. Il était rentré à la Chambre en 1892 et, après un échec aux élections de 1894, il fut, la même année, nommé sénateur par le conseil provincial du Brabant. En 1895, il remplaça de Mérode aux ministère des affaires étrangères.

BURLEY-IN-WHARFEDALE, ville d'Angleterre (comté d'York), sur le *Wharfe*, affluent de l'Ouse; 3.000 hab. Filatures de coton, fabrication de draps, commerce de bestiaux.

Burlington Magazine (THE), grande revue d'art anglaise, paraissant tous les mois, et fondée en avril 1903. — Son cadre comprend toutes les manifestations des arts graphiques et plastiques, anciennes ou modernes : peinture, sculpture, dessin, gravure, architecture, meuble, orfèvrerie, argenterie, ferronnerie, cuivres et étains, porcelaine, faïence, poterie, dentelle, tapisserie, broderie, calligraphie, typographie, reliure, etc. Les questions politiques et administratives qui intéressent l'art sont traitées dans la revue, et la bibliographie et la critique de toutes les publications relatives à l'art sous toutes ses formes y sont un objet particulier d'attention.

BURMITE n. f. Carbure naturel d'hydrogène qui est une résine fossile.

*****BURNAND** (Eugène), peintre et graveur suisse, né à Moudon en 1850. — Comme aquafortiste, Burnand est connu pour sa suite de planches destinées à l'illustration de *Mireille*. Deux médailles d'or lui ont été décernées à la suite des Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris. Il avait envoyé à cette dernière : *Invitation au festin* (évangile de saint Matthieu).

BURNÉSIE (*zî*) n. f. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, de la famille des sylviidés, comptant seize espèces propres aux régions tropicales de l'ancien monde. (Les burnésies sont des fauvettes voisines des malures grises ou verdâtres, avec le ventre jaune ou blanc. L'espèce [illegible] est répandue du nord de l'Inde à Sumatra.)

BURNEY (François-Eugène), graveur français, né à Mailley (Haute-Saône) en 1845. Elève de Waltner et de F. Gaillard, dont il s'est approprié le style avec un rare talent, il débuta par un portrait de *Nieuwerkerke*, d'après Ingres. On vit de lui, au Salon de 1881, *Mgr de Ségur*, burin, d'après une peinture de Gaillard; au Salon de 1886, *la Chocolatière*, d'après Liotard, qui fut récompensée d'une deuxième médaille; à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), le portrait du *docteur Paradis* et *Pierre Corneille* valent une médaille d'or à l'artiste qui, au Salon de 1897, remporte une médaille de première classe avec [illegible] naissance conservé au Louvre. De nouveau, à l'Exposi[illegible] Jean Perréal, et *Marthe Brandès*, d'après Chartran, sont honorées d'une médaille d'or. Citons encore de cet artiste : *Chant du soir*, d'après Maxence; *le Siège de Paris*, d'après Meissonier; des portraits : *Mme Edmond Adam*, etc.

BURNHAM, ville d'Angleterre (comté de Somerset), sur la baie de Bridgewater; [illegible] hab.

BURNS (John), socialiste et [illegible] anglais, né à Vauxhall (Londres) en 1858. D'abord apprenti chez un ingénieur, il fut initié aux doctrines socialistes par un Français qui avait fait [illegible] Paris. Il fut embarqué [illegible] à bord d'un bateau qui faisait le service du Niger et voyagea ensuite en Europe. Des conférences qu'il fit à Londres sur le socialisme attirèrent sur lui l'attention. En 1885, il se présenta aux élections générales comme candidat socialiste, mais sans succès. Emprisonné pour sa participation aux troubles de Trafalgar-Square en 1888, il [illegible] rable dans la grève des dockers et la fit triompher. Membre du County Council de Londres en 1889 pour le district de Battersea, il entra au Parlement en 1892 [illegible] 1900. L'énergie et le bon sens [illegible] en même temps que son talent d'orateur, l'avaient rendu très populaire et lui avaient fait acquérir sur les associations ouvrières une autorité considérable. Bien que très dévoué aux idées socialistes, il se montra l'adversaire du socialisme violent. Il entra, en décembre 1905, dans le ministère présidé par sir Campbell-Bannerman, comme président de l'Office du gouvernement local. C'était la première fois qu'un député ouvrier arrivait au pouvoir en Angleterre.

BURNT LAKE (Lac Brûlé des Canadiens), lac du Canada (prov. de Québec), près de 15.000 hectares. Ses eaux se versent dans la Romaine, tributaire nord de l'estuaire du Saint-Laurent.

BURRARD, très vaste district du Canada (Colombie britannique), le long du Pacifique et du détroit de Georgie, pays de hautes montagnes, de précipices, de forêts, de lacs; 480.000 kilom. carr.; 42.000 hab., dont 27.000 pour Vancouver, la ville où s'achève le chemin de fer canadien du Pacifique.

BURRIE n. f. Genre d'insectes orthoptères, de la famille des phasmidés, créé en 1900 pour quelques phasmes du pays des Somalis. (L'espèce type est la [illegible].)

BURRILVILLE, ville des États-Unis (État de Rhode Island [comté de Providence]), sur le Branch River; 6.000 hab. Minoteries, forges, filatures, papeteries.

BURROUGHS (John), poète et critique américain, né à Roxbury (New-York) en 1837. Il fut instituteur, puis employé au ministère des finances, à Washington. Là, son médecin, pour le guérir d'une dyspepsie, lui conseilla de vivre à la campagne, et le poète, qui aimait passionnément la nature, se fit fermier, comme son père. On a de lui: *Wake-Robin* (1871); *Winter Sunshine*; *Birds and Poets*; *Locusts and wild Honey* [Sauterelle et miel sauvage] (1879); *Signs and Seasons* (1886); *Indoor Studies*; *Riverby* (1894); *Whitman* [illegible].

BURTON (LISÉRÉ DE), coloration violacée des gencives au niveau du collet des dents.
— ENCYCL. Le liséré de Burton est un symptôme de l'intoxication par le plomb et s'observe dans tous les cas de saturnisme chronique. Il indique une altération des gencives et de la racine des dents. Les soins de propreté doivent être rigoureux, si l'on ne veut pas perdre les dents; bien entendu, le traitement général du saturnisme s'impose.

BÜSBACH, ville d'Allemagne (Prusse [prov. du Rhin, présid. d'Aix-la-Chapelle]); 4.700 hab. Métallurgie, filatures.

***BUSCH** (Jules-Hermann-*Maurice*), publiciste allemand, né à Dresde en 1821. — Il est mort à Leipzig en 1899.

BUSCH (Guillaume), dessinateur humoriste allemand, né à Wiedensahl (Hanovre) en 1833. Après être sorti de l'École polytechnique de Hanovre, il suivit les cours des académies des beaux-arts de Dusseldorf, Anvers et Munich. Mais son tempérament l'attira tout de suite vers la caricature; il devança Caran d'Ache dans le genre expressif du dessin très schématique exécuté par un simple trait. Son observation profonde n'est pas exempte d'une poésie familière. Il se plaît surtout à illustrer des poèmes burlesques écrits par lui-même, et dans ces minuscules épopées bourgeoises il se montre incomparable. Il faut citer parmi ses ouvrages: *Max et Moritz*, [illegible] *Antoine de Padoue*, *la Belle Hélène*, [illegible] (1876), *Max et Mme Knopp* (1877) [illegible].

G. Busch.

BUSHMANITE n. f. Sulfate hydraté naturel, qui est l'alun de manganèse.

BUSINESS (*biz-nèss* — m. angl.) n. m. Affaire, trafic, produit: *Les Américains* [illegible] *business*.

BUSKEN HUET (Coenraad), littérateur hollandais, né à La Haye en 1826, mort à Paris en 1886. Il fit à Leyde des études de théologie, fut pasteur de l'église wallonne de Haarlem en 1851 jusqu'en 1862, où il donna sa démission, entra à la rédaction du « Journal de Haarlem », fut chargé en 1863 de faire à la revue « le Gids » les articles de chronique et de critique, partit en 1868 pour les Indes, jusqu'en 1876, s'occupa de journalisme à Java, revint en Europe et s'établit à Paris, où il mourut. Il a laissé une œuvre considérable, et on s'accorde à le regarder comme un des meilleurs écrivains néerlandais du XIXe siècle. Outre quelques brochures littéraires et théologiques et deux volumes de *Lettres sur la Bible*, il a écrit: *Jacques Saurin et Théodore Huet*, essai critique [illegible] d'histoire littéraire (1866); *Lidewyde*, roman (1868 et 1872); [illegible] *dam*, notes de voyage en Italie (1877); *Potgieter*, souvenirs personnels (1877); *George Sand* (1877); *le Pays de Rubens*, notes de voyage en Belgique (1879); *Fantaisies littéraires* (20 vol.); *le Pays de Rembrandt*, études sur la civilisation des Pays-Bas du Nord au XVIIe siècle (1884), etc. — Sa femme, ANNE-DOROTHÉE **Busken Huet-van der Tholl**, [illegible] des volumes de nouvelles et traduit en hollandais plusieurs volumes de George Eliot, miss Thackeray, Florence Nightingale et autres.

BUSLAJEW [illegible] russe. V. BOUSLAEV, t. II.

BUSOLT (Georges), historien et professeur allemand, né à Keppuren, près d'Insterburg, en 1850. Il étudia l'histoire et les langues anciennes à Kœnigsberg, fut envoyé par le gouvernement prussien comme boursier d'études en Italie et en Grèce (1875-1876) et devint professeur d'histoire ancienne à l'université de Kœnigsberg (1878), puis à celle de Kiel (1879). Il a publié: *la Deuxième confédération athénienne* (1875); *les Lacédémoniens et leurs alliés* (1878); *Recherches sur l'histoire grecque* (1885); *Histoire grecque jusqu'à la bataille de Chéronée*, ouvrage qui se signale par ses précieuses indications de sources.

***BUSSANG**, comm. des Vosges. — *Le Théâtre du peuple.* C'est en 1895 que Maurice Pottecher y fonda le Théâtre du Peuple, dont les spectacles en plein air attirent chaque année un grand nombre d'étrangers et d'artistes, et qui marqua en France le réveil du véritable théâtre populaire capable d'émouvoir et d'intéresser l'ensemble des citoyens sans distinction de classe ou de fortune. Le succès de cette tentative a d'ailleurs fait naître beaucoup d'imitations en Bretagne, en Poitou et à Paris même. Tous les ans, au mois d'août, le Théâtre du Peuple donne deux représentations au moins (en 1905 il y en a eu quatre), dont l'une est toujours gratuite. En dix ans, on a joué onze pièces nouvelles, alternativement drames et comédies, toutes dues à Pottecher, soit seul, soit en collaboration: *le Diable marchand de goutte*; *Morteville*; *le Sotré de Noël*, farce rustique écrite avec R. Auvray; *Liberté*; *le Lundi de la Pentecôte*; *Chacun cherche son trésor*, avec la musique de scène de L. Michelot; *l'Héritage*; *C'est le vent*; *À l'écu d'argent*; *la Passion de Jeanne d'Arc*. Le théâtre de Bussang a en outre donné *le Médecin malgré lui*, de Molière; *Macbeth*, de Shakspeare; et *Poil de carotte*, de Jules Renard. Toutes ces pièces sont jouées par des acteurs non professionnels, comprenant, comme le public, des hommes de toute condition. La scène primitive a été refaite et agrandie; le fond de cette scène, construite au flanc de la montagne, peut à volonté être formé de panneaux peints ou s'ouvrir sur le décor naturel des arbres et des champs. Sur les parois, on a gravé la devise: *Pour l'art, pour l'humanité.*

BUSSE (Hans), écrivain et graphologue allemand, né à Mölln (Lauenburg) en 1871. Après avoir poussé ses études vers la psychologie, l'histoire de l'art et la paléographie, il se consacra à la recherche des rapports qui peuvent exister entre l'écriture de l'homme et son caractère. Il a fondé un institut et une société de graphologie à Munich et a été rédacteur en chef de différents journaux traitant de cette science. Depuis 1901, il est à la tête de la *Graphologische Praxis*. Il a publié: *Lieder des* [illegible] *der Liebe* (1899); *Tod des Sonnensuchers* (1901); *Graphologie, une science en formation* (1895) et beaucoup d'autres ouvrages spéciaux, parmi lesquels il faut citer *Bismarcks Charakter* (1898) et *Comment je juge mon écriture*.

BUSSE (Karl), poète et romancier allemand, né à Lindenstadt-Birnbaum (prov. de Posen [Prusse]) en 1872. Il étudia la littérature, l'histoire et la philosophie à Berlin, et prit le diplôme de docteur à l'université de Rostock. On a de lui deux volumes de poésies diverses (*Gedichte*), et d'autres ouvrages en vers: *Ich weiss es nicht*, *In junger Sonne*, *Stille Geschichten*, *Traüme*. Il a écrit des [illegible] *che Witka* (1897).

***BUSSON** (Charles), paysagiste français, né à Montoire (Loir-et-Cher) en 1822. — Hors concours lors de l'Exposition universelle de 1889 (Paris) et membre du jury à celle de 1900, il a pris part à ces deux Expositions avec des œuvres de premier ordre, telles que: *l'Abreuvoir du vieux pont*, *le Château de Lavardin*, *Après l'orage*, *Dernière journée d'été*, *Vieille ferme normande*, *Fontaines de Daviette, près Saint-Martin-les-Bois*; *le Pouliguen*, *Souvenir du Berry*, *Gelée blanche*, *Plaine de Montoire*. Busson, toujours épris des sites de France, est fidèle aux Salons annuels. On a vu de lui en 1904: *Après la pluie*, *Souvenir du Berry*; *Un des derniers beaux jours en Sologne*. — Son fils GEORGES-LOUIS-CHARLES **Busson**, peintre français, né à Paris en 1859, s'est distingué par la franchise et la vigueur de ses *chasses*. Il est demeuré fidèle à cet ordre de compositions. Citons de lui: *le Rembûché*, *Souvenir des premières chasses d'automne*, *un Lunch après la chasse*, *un Retour de chasse*, *Au feu!* (musée de Périgueux); *Hallali de sanglier*, *un Coup de collier* (démolition de la Cour des comptes). Il avait au Salon de 1904 une peinture d'une poésie pénétrante: *Souvenir de Bretagne*.

BUSSY (Marie-Anne-*Louis* DE), ingénieur et savant français, né et mort à Paris (1821-1903). Élève de l'École polytechnique en 1841, il en sortit comme élève ingénieur du génie maritime et fit la plus grande partie de sa carrière comme attaché au service des constructions navales à Lorient. Il a eu une part très considérable dans l'établissement des modèles de la flotte de guerre française contemporaine. On lui doit notamment l'introduction de l'acier dans les constructions navales, de nombreux per- [illegible] importants sur l'utilisation des aciers au nickel dans la protection des navires. Les cuirassés du type *Redoutable*, les avisos des types *Forbin* et *Condor*, furent construits sur ses plans, et il donna toute la mesure de son talent dans la création du croiseur cuirassé *Dupuy-de-Lôme* qui fut, à son apparition, considéré comme la plus remar[illegible] rre du monde entier. En 1888, il succéda au [illegible] rrier à l'Académie des [illegible] tion. Admis à la retraite l'année suivante, il pa[illegible] dans le travail et la pratique du bien.

BUTASTUR [illegible] Genre d'oiseaux rapaces, de la famille des falconidés, comptant quatre es[illegible] Nubie à la Malaisie et au [illegible] de petits aigles voisins des bateleurs, qui vivent au bord des fleuves et ont les mœurs des pygargues.)

BUTÉNE [illegible]

BUTÉOLE n. f. Genre d'oiseaux rapaces, de la famille des falconidés, comptant deux espèces propres aux régions chaudes de l'Amérique. (Les butéoles sont des buses à livrée foncée. L'espèce type du genre [illegible].)

Butéole.

BUTEUR n. m. A la pelote basque, Celui qui sert [illegible]

BUTLER (Joseph), philosophe et théologien anglais, [illegible] Il était le huitième et dernier enfant d'un drapier dissi[illegible] dans un séminaire presbytérien, où il eut pour condisciple le futur archevêque Secker. Butler passa à l'Église anglicane vers 1713, entra au collège d'Oriel, à Oxford, et, devenu pasteur de l'Église établie, il fut nommé prédicateur de la Rolls-Chapel, à Londres, grâce au père d'un de ses amis de l'université, l'évêque de Durham Talbot. C'est alors qu'il prononça une série de sermons remarquables, publiés en 1726, et dont les trois premiers sur la nature humaine ont renouvelé la théorie de la morale. Développant les idées en germe chez Shaftesbury, il insiste sur l'autorité absolue de la conscience et montre que les instincts sociaux et altruistes ne sont pas moins naturels à l'homme que les instincts égoïstes. Il obtint la prébende de Hougthon en 1721, et la cure de Stanhope en 1725. Il fut nommé, en 1733, chapelain du lord chancelier anglais Talbot, prébendier de Rochester, trois ans plus tard, et devint chapelain privé (clerk of the closet de la reine Caroline. C'est en 1736 que Butler publia, contre les déistes anglais, son ouvrage resté célèbre: *l'Analogie de la Religion, naturelle et révélée, à la constitution et au cours de la nature*. Il fut promu évêque de Bristol en 1738, doyen de Saint-Paul à Londres en 1740, refusa l'archevêché de Cantorbéry en 1747, et reçut, en 1750, l'évêché de Durham. D'une rare élévation de pensée, il écrivit d'un style parfois traînant, mais avec une logique impeccable.

BUTLER (William Allen), poète et littérateur américain, né à Albany en 1825, mort en 1902. Élève de l'université de New-York, il étudia le droit sous la direction de son père et passa deux ans à visiter l'Europe (1846-1848) avant de s'établir comme avocat à New-York. Il devint bientôt un collaborateur assidu de la « Democratic Review » et du « Literary World ». Il avait débuté vers 1846 par un livre remarqué: *the Future*. Il continua sa carrière littéraire en publiant des poésies, souvent satiriques, et des ouvrages de divers genres, parmi lesquels nous citerons: *Barnum's Parnassus* (1850); *Nothing to Wear*, mordante satire de la société américaine qui eut un grand retentissement (1857); *Two Millions* (1858); la biographie de Martin van Buren, le huitième président des États-Unis; une étude dont sa profession de foi lui fournissait les éléments, *Lawyer and Client* (1871), et [illegible] mergau (1890).

BUTORIDE ou **BUTORIDES** (*dess*) [la forme anc. *botaurides* serait plus logique] n. m. Genre d'oiseaux échassiers, de la famille des ardéidés, comptant quinze espèces répandues sur le globe [illegible] sont de petits hérons assez grêles, à livrée ordinairement grise, parfois marquée de noir et de blanc. Le butoride à tête noire (*butorides atricapilla*) se trouve du Sénégal à Madagascar.

***BUTTE** n. f. — Artill. *Butte de renversement*, Sorte de tige métallique terminée par un pied et consolidée par un arcboutant. [illegible] caisson du canon de 75 mm à tir rapide est muni de deux tiges semblables, qui, horizontales quand le caisson est dans la position de route, deviennent verticales au contraire quand, pour mettre ce caisson « en batterie », on le fait basculer autour de son essieu. C'est alors sur ces buttes de renversement, appuyées au sol, que le caisson repose et se trouve soutenu à l'arrière.

BUTTI (E. A.), romancier et dramaturge italien, né à Milan en 1868. Il étudia tour à tour la médecine, les mathématiques et le droit, et débuta en 1891 par un roman assez peu original, *l'Automa*, où il ne faisait que marcher sur les traces de l'école naturaliste. Déjà ses autres

romans nous montrent en lui un philosophe qui croit à la mission sociale de l'écrivain et s'apprête à proposer ses idées. Celles de Butti, en morale, en religion, et sociologie, sont nettement conservatrices.

Ses romans : [illegible] (1895), *l'Immorale* (1897), *l'Incantesimo* (1897) semblent vouloir montrer les catastrophes auxquelles conduisent selon lui le matérialisme, l'individualisme, l'abandon des idées religieuses; ils trahissent pour le fond l'influence de Bourget et, pour la forme, celle de Maupassant. Butti s'est voué ensuite au théâtre, où il a continué avec plus de retentissement sa campagne contre les idées modernes. *L'Utopia* nous fait assister à la faillite de la science; la *Fine d'un ideale* (1899) à [illegible] des tendances. Dans sa tétralogie *gli Atei* composée de *la Corsa al piacere* (1900), *Lucifero* (1901), *la Tempesta* (1902), *Il Gigante e il Pigmeo* (1903), il prétend renverser les quatre idoles sur lesquelles se fonde la négation religieuse, à savoir : l'amour du plaisir, la suprématie de la science, la croyance au progrès et à une morale laïque. Ce n'est pas que Butti prêche nettement le retour aux idées traditionnelles. Il n'oppose aux théories qu'il combat qu'un mysticisme assez vague.

Son style est souvent tendu et pénible et l'action assez médiocrement conduite; aussi ses pièces ont-elles rarement obtenu un franc succès; toutes ont excité au moins un vif intérêt de curiosité, notamment *il Gigante e il Pigmei*, où on a voulu voir le portrait d'écrivains en vogue, et la plus [illegible] *Fiamme nell' ombra* (1904), [illegible] dans une âme de prêtre, entre les plus hauts devoirs et les passions les plus vives.

Butze (Nuscha), artiste dramatique allemande, née à Berlin en 1860. Tout enfant, elle manifesta des dispositions extraordinaires pour le théâtre et se fit applaudir dans les salons. Plus tard, elle parut sur la scène dans différentes villes, et engagée au théâtre de Leipzig, s'y distingua d'abord dans les rôles d'humour et de sentiment; mais, dès qu'elle eut abordé les grands rôles de caractère dans la tragédie, elle y déploya un talent de premier ordre. Au théâtre de la cour, à Wiesbaden, où elle resta six ans, elle acheva de conquérir une grande réputation (1882-1888), qu'elle soutint brillamment à Berlin de 1888 à 1893. Elle employa quelques années en tournées, recueillant partout des succès, et en 1898 retourna à Berlin, où elle prit la direction du *Neues Theater*. Elle excelle dans les personnages tragiques de l'histoire. Parmi ses créations les plus remarquables, on cite Marie Stuart, Minna von Barnhelm, et Portia du *Marchand de Venise*.

Buys Ballot (C. H. D.), astronome hollandais, né à Kloetingen en 1817, mort en 1898. Il fut nommé à trente ans professeur de physique à l'université d'Utrecht. Ses goûts le portaient vers les études astronomiques. Il commença par publier, en français, ses *Changements périodiques de température dépendant de la nature du soleil et de la lune, déduits des observations néerlandaises de 1729 à 1845*. Nommé directeur de l'Institut météorologique néerlandais, il donna ses *Règles pour les changements de temps à attendre en Hollande, en rapport avec les indications télégraphiques quotidiennes*. En anglais, il écrivit ses *Suggestions pour un système uniforme d'observations météorologiques* et la *Suite aux suggestions*.

Buys (Johan Théodore), jurisconsulte hollandais, né en 1828, professeur à l'Athénée d'Amsterdam en 1862, appelé en 1864 à Leyde comme professeur de droit à l'université, a publié, sans parler de ses articles dans le [illegible], un essai sur *la Dette publique néerlandaise* [illegible] (1876), et, de 1883 à 1887, deux volumes sur *la Constitution* [illegible], qui font autorité.

Buysse (Cyriel), romancier flamand, né à Nevele (Belgique) en 1859. Il débuta en 1893 par une œuvre très puissante : *le Droit du plus fort*, où l'on voit la brute Reus Balduk martyriser sa femme. C'était le premier ouvrage d'une série d'études naturalistes de la vie des paysans; *le Valet de pique* [*Schoppenboer*] (1898) devait mettre en scène les mêmes personnages. Parallèlement, C. Buysse observait la vie bourgeoise dans *Sursum corda* (1894), *la Maison bleue* (1895), *un Lion des Flandres* (1900), sorte d'autobiographie; *Après* (1904). L'écrivain s'est aussi tourné vers le théâtre et y a donné : *la Famille van Paemel*, quatre actes, *le Soir des Rois*, trois actes, et *les Emigrants*, représentés au cercle Multatuli de Gand, ainsi qu'*un Crime social*, joué à Amsterdam en 1904. Cyriel Buysse est avant tout un réaliste et, s'il fallait le rapprocher d'un écrivain français, c'est avec Maupassant qu'on pourrait le mieux le comparer. Il a comme lui publié quelques volumes de nouvelles saisissantes : *Remords*, *Nick en peigne*, *Du pays de Flandre*, *Pauvres gens*; mais, en réalité, il est resté foncièrement flamand, et n'a écrit en français que quelques contes.

Buzeu (saint), évêque en Bretagne, né en Angleterre, mort en Bretagne vers l'an 600. D'abord disciple de saint Gildas, il s'associa ensuite aux travaux apostoliques de saint Magloire, qu'il remplaça dans le gouvernement du monastère de Dol, et du pieux troupeau qui se forma autour, durant les ravages des Normands. Ses reliques furent, avec d'autres, transportées à Paris, dans une église qui prit le nom de Saint-Magloire. — Fête les 19 et 24 novembre.

BYCANISTE (ni-sst), n. m. Genre d'oiseaux passereaux



Bycanistes : *a*, subquadratus; *b*, cylindricus; *c*, subcylindricus; *d*, cristatus.

lévirostres, de la famille des bucérotidés, comptant sept espèces propres à l'Afrique tropicale.

Bychev, ville de Russie (gouv. de Kiev), sur un petit sous-affluent du Dnieper par l'Irpen; 3.500 hab.

Byker, ville du Royaume-Uni (comté de Northumberland); 13.000 hab.; verreries, filatures, papeterie.

BYLINE (du russe *bylina*, pron. *bouilina*) n. m. Mot, qu'on trouve dans l'étude comparée des littératures, et qui désigne les épopées populaires de la Grande-Russie, qui ont surtout pour héros le prince Vladimir de Kiev et des personnages légendaires, tels que Ilia de Mourom, Alecha Popovitch, Solovej Boudimirovitch, etc. (Il existe en Russie de nombreux recueils de *byline*. Ils ont été étudiés en France par A. Rambaud, dans son livre sur *la Russie épique* [1876].

Bymowskii, ville de Russie (gouv. de Perm [distr. d'Ossa]), sur le *Byia*, sous-affluent de la Kama par la Sylva; 3.500 hab. Métallurgie du cuivre.

Byngowskii, ville de Russie (gouv. de Perm [distr. de Catherinenbourg]), sur la Neiva, grossie à cet endroit de la Bynga (bass. de l'Ob par le Tobol); 4.500 hab.

BYSSINOSIS (*bi-si-no-ziss* — du gr. *bussinos*, de coton) n. m. Pneumokoniose qui se rencontre chez les ouvriers qui travaillent le coton et en respirent les poussières.

BYSSOCARDIUM (bi-so-kar-di-om') n. m. Genre de mollusques lamellibranches, de la famille des cardiidés, comprenant des formes fossiles dans le tertiaire français.

Bytchkov (Athanase Feodorovitch), savant russe, né en 1818, mort en 1899. Il fit ses études à Moscou et entra à la bibliothèque impériale de Pétersbourg, dont il devint directeur. Il fut en outre attaché à diverses commissions et membre de l'Académie des sciences. Il a pris une part importante aux publications de cette compagnie. Il s'est surtout occupé de bibliographie, d'histoire littéraire et de publications de textes. Il a notamment édité un certain nombre d'anciennes chroniques russes : *les Papiers et les Lettres de Pierre le Grand*, *les Lettres de Catherine II*, etc.

Byvanck (W. G. C.), littérateur hollandais, né à Amsterdam en 1848. Il devint en 1896 bibliothécaire de la Bibliothèque royale de La Haye et fut mis à la tête du Museum Nieermanno-Westreenianum. Ses principales œuvres sont un *Essai sur François Villon*, en français; *la Poésie et la Vie au* XIX*e siècle*, en hollandais; *Parijs*, *1891*, *Notities*, paru aussi en français sous le titre : *un Hollandais à Paris*; *le Jeune* [illegible] *da Costa*; etc.

Byzance, roman, par Jean Lombard (1890). — Ce livre a pour sujet les luttes du cirque entre Bleus et Verts, dégénérant en factions dans l'empire, dont chacune s'appuyait sur une conception différente du christianisme, du « Iézous », celle des iconoclastes avec l'Église de la Sainte-Sagesse, et celle des iconolâtres avec l'Église de la Sainte-Pureté. Ceux-ci complotent de renverser Constantin V Copronyme, fils de Léon l'Isaurien, de son cathisma d'Autokratôr, pour y pousser le jeune Oupravda, petit-fils de Justinien, et son épouse Eutokkia, petite-fille de Théodose. Les Helladiques et les Sclavons veulent reprendre Byzance sur les Isauriens d'Asie. Ils n'aboutissent, à travers des scènes de luttes, de massacres, de supplices, de mutilations, d'amour bestial, de prédications enthousiastes ou haineuses, d'intrigues de soldats, de domestiques et de prêtres, qu'à l'écrasement du Basileus secret et de ses partisans sous les ruines de l'Église de la Sainte-Pureté, abattue par les iconoclastes, soutiens du Copronyme isaurien. Et c'est ainsi que triompha l'esprit asiatique sur « les sublimes spiritualités de la doctrine du Bien que, dans l'empire d'Orient, régénéré devaient implanter la race sclavonne et la race helladique, instauratrices du culte des Eikônes, nées des Arts humains continuateurs de la Vie et héritières spirituelles du Bouddha aryaque dont le sémite Iézous fut la réincarnation blonde, émaciée et secourable, quoi que fissent les Puissants et les Forts pour le rendre dieu réel du mal ». Des tableaux gigantesques, des descriptions colorées et frénétiques signalent cette œuvre singulière, écrite dans un style barbare, polychrome, hérissé de termes techniques empruntés aux langues anciennes.



Cabanes (Louis), peintre français, né à [illegible] en 18[illegible]. [illegible] ses premières études à l'École des beaux-arts de [illegible] et [illegible] à Paris, [illegible] à l'École des beaux-arts, tout en suivant l'enseignement de Jean-Paul Laurens. [illegible] au Salon des artistes français [illegible] musée de [illegible] le Montauban. A la suite [illegible] en Algérie [illegible] pris en 1901, il rapporta de nombreuses études, qui, jointes à ses souvenirs, lui permirent, par la suite, de peindre des scènes [illegible] de la vie [illegible] désert. Le *[illegible] vane*, exposé au Salon de 1902 et aujourd'hui au Petit Palais, obtint une troisième médaille. Le Salon de 1903 vit : *le [illegible]* [illegible] Montauban [illegible] à L. Cabanes une seconde médaille. A cette toile, qui présentait d'une façon saisissante les souffrances du prolétariat arabe, a succédé, au Salon de 1905, une œuvre de [illegible].

Cabanès (Augustin), médecin et historien français, né à Gourdon en 1862, docteur en médecine, pharmacien de 1re classe et ancien interne des hôpitaux de Paris. Il commença dès 1885 à appliquer ses connaissances historiques et [illegible] à différents périodiques médicaux et littéraires [illegible] *[illegible] médicale,* périodique bimensuel plus spécialement consacré aux relations de la médecine avec la littérature, l'art et l'histoire. Les ouvrages du Dr Cabanès sont les suivants : *Marat inconnu* (18[illegible]); [illegible] *par un Anglais* (1901) [illegible]; *les Indiscrétions de l'histoire*, [illegible] *l'histoire* (1901); *Poisons et sortilèges*, et *la Névrose révolutionnaire* (1905), ces deux derniers ouvrages écrits en collaboration avec le Dr Nass. On [illegible] au Dr Cabanès : [illegible] (1[illegible]); *[illegible] d'autrefois* (1905); indépendamment de sa thèse sur : *l'Emploi des préparations d'hydrastis Canadensis en médecine*, et de plusieurs brochures médico-historiques (*la Peste dans l'imagination populaire*; [illegible]; *les Premiers Ages de l'anesthésie*). Dans cette série de travaux, le Dr Cabanès s'est, d'une façon continue, appuyé sur les données biologiques pour résoudre une foule de problèmes historiques. Il a, en outre, pris l'initiative pour [illegible] du Luxembourg (1898).

Cabanyes [illegible] publié l'année même de sa mort un volume de vers : *Preludios de mi lira,* où l'imitation d'Horace est sensible. Ces poésies, longtemps ignorées, furent remises en honneur après la mort du jeune poète, par Milay Fontanals et Menendez Pelayo.

Cabarcos, comm. d'Espagne (Galice [prov. de Lugo]), sur un petit affluent du fleuve côtier l'Eo; 4.000 hab.

CABÉCÈRE (du portug. *cabeça,* tête, chef) n. m. Nom sous lequel on désigne, au Dahomey, certains chefs de villages ou personnages influents.

CABÉCÉRIAT (*ri-a*) n. m. Dignité de cabécère.

CABERNELLE [illegible] dans les vignobles du Bordelais, et qui, provenant du cabernet franc, possède tous les caractères de ce cépage, mais offre l'inconvénient d'être plus que lui sujet à la coulure.

Cabié (Louis), peintre français, né à Dol (Ille-et-Vilaine) en 1857. Il se rendit très jeune à Bordeaux et reçut ensuite les conseils d'Harpignies. A partir de 1887, il exposa au Salon des artistes français : *la Charente* (1894), qui est au musée de Cognac. Le *Soir* (1899) lui valut une 3e médaille et fut acquis par l'Etat pour le musée de Chambéry. En 1902, il obtint une 2e médaille avec les toiles : *Noirmoutier* (musée d'Angers), et *l'Approche de l'orage* (musée du Luxembourg). Il faut signaler encore : *la Val*[illegible] coloris et la solidité de la construction ont toujours été les qualités dominantes de ses œuvres.

***CÂBLE** n. m. — Fam. Dépêche télégraphique envoyée [illegible].

CABOCHEUR (de *caboche*) n. m. Techn. Garçon boucher dont la fonction spéciale est de fendre les têtes de moutons pour en extraire la cervelle.

Cabotins! comédie en quatre actes et en prose, [illegible] — Pierre Cardevent, jeune sculpteur pauvre, aime Louise-[illegible] la famille Laversée. La mère de l'artiste, une vieille paysanne avisée, ne veut pas de ce mariage pour son fils. Grigneux, un bohème qui aurait eu peut-être du talent, mais que des chagrins secrets ont poussé à la morphinomanie, conseille aussi à Cardevent, auquel il a voué une affection paternelle, de ne jamais aimer. Cependant, Louise-Valentine est chassée par Mme Laversée, qui a sur[illegible] celle-ci se réfugie chez Cardevent, et le sculpteur, après avoir obtenu la médaille d'honneur au Salon, l'épouse. Il [illegible]

Pierre habite une maison peuplée uniquement de Provençaux, ses compatriotes, et surnommée, pour cette [illegible] « cabotins », ont formé une société d'admiration et d'aide mutuelles, la *Tomate*. Là s'agitent, outre l'insinuant docteur précité, le peintre Caracel, fondateur de l'école des à-partistes; le romancier Larvejol, auteur de *Vierge et nourrice,* et d'une pièce provisoirement baptisée *En*[illegible] remuant, le plus malin de tous, Pégomas, Méridional d'une faconde endiablée, qui, secrétaire de Laversée, se fait élire député à sa place. Il y a là un vaudeville.

La fusion du vaudeville et du drame, opérée par endroits non sans adresse, donne *Cabotins!*.. La partie mélodra[illegible] sieurs sont neufs et jolis, amuse par son mouvement, par sa gaieté franche et spirituelle.

Cabrera (LA), drame lyrique en deux parties, paroles de Henri Cain, musique de Gabriel Dupont, représenté à l'Opéra-Comique le 5 mai 1905. Cet ouvrage, joué un an avant à la Scala de Milan, avait obtenu le prix international de 50.000 francs offert par l'éditeur italien Sonzogno. Le mélodrame, rapide et violent, composé par Henri Cain, est l'histoire d'une pauvre gardeuse de chèvres, Amalia, qui, fiancée avec le marin Pedrito, se laisse séduire pendant l'absence de celui-ci par un riche bellâtre, Juan Cheppa. Pedrito, à son retour, la chasse et elle n'obtient son pardon que pour mourir de misère et de douleur.

Sur ce livret, G. Dupont a écrit une partition dans laquelle, sans s'être encore dégagé des imitations, il a

[illegible] solriété, de [illegible]

CABRERETS ou **CABRERETZ**, [illegible]

CABRIÈRES [illegible] de [illegible] du collège de l'Assomption, chanoine titulaire et vicaire [illegible] Léon XIII [illegible] un ouvrage anglais et un éloge de Reboul, qui figure en tête des œuvres du poète. Il s'est fait une place [illegible] son talent et sa distinction.

CABRILLOS (*loss*) n. m. Nom employé dans le sud-ouest de la France pour désigner une espèce de champignon, la *girole vraie* ou *chanterelle comestible*.

CABROL [illegible], poème (1872), d'un assez grand nombre de pièces de théâtre [illegible]

CABROL (dom Fernand), bénédictin et érudit français, né à Marseille en 18[illegible] Benoît, devint prieur de Saint-Pierre de Solesme, puis prieur de Farnborough (Angleterre). Quand ce prieuré fut [illegible] *sur la peregrinatio silviæ (les églises de Jérusalem, la discipline, la liturgie au IVe siècle)* [1895]; *le Livre de la prière antique* (1900), un de ses ouvrages les plus répandus. Il [illegible] *numenta ecclesiæ liturgica*. Il a entrepris aussi un dictionnaire important sous ce titre : *Dictionnaire d'archéologie* [illegible]

CABUCHAGE n. m. [illegible]

*__CACAO__ n. m. — ENCYCL. *Culture*. Le cacaoyer est un arbuste exigeant, qui ne réussit que dans les régions tropicales forestières, où il tombe de l'eau une grande partie de l'année et où la température moyenne se maintient



[illegible] humus. Si le terrain est médiocre, il faut le planter en creusant des fosses profondes qu'on remplit de détritus [illegible] avec des bananiers plantés à proximité. Plus tard, les bananiers sont étouffés et remplacés par des arbres [illegible] troisième année, donne un rendement sérieux à partir de la cinquième ou sixième, et est en plein rapport à la dixième; il vit de vingt-cinq à quarante ans et davantage [illegible] laissant partir un scion. Il est très sensible à la fumure, [illegible] ces dernières années on a appliqué la greffe à la multiplication des bonnes variétés. Le cacaoyer développe ses [illegible] adulte très soigné produit annuellement une moyenne de [illegible] kilogr. Les cacaoyères les mieux entretenues de San Thomé [illegible]

— *Utilisation*. Le cacao est introduit, dans les ports d'Europe, en fèves entourées d'un tégument ou coque. Ces graines, après triage, sont torréfiées en vue de développer l'arome. Elles sont ensuite débarrassées de leur coque, puis broyées et pulvérisées par des appareils spéciaux, et, par l'adjonction de sucre, transformées en chocolat. [illegible] poids de la fève décortiquée.

Pour la fabrication du *chocolat ordinaire*, on emploie, sans adjonction de graisse, le produit résultant du broyage des amandes et on le mélange à parties égales avec du sucre. Les *chocolats bon marché* contiennent jusqu'à [illegible] p. 100 de sucre : pour les mouler, il est nécessaire d'y ajouter une proportion plus forte de matières grasses (beurre de cacao, beurre de coco ou beurre de karité).

Les *chocolats fondants* et les bonbons au chocolat contiennent aussi une plus forte proportion de beurre obtenue par l'adjonction de beurre de cacao de bonne qualité.

Les *cacaos en poudre* et les cacaos solubles ou désagrégés sont, au contraire, obtenus en débeurrant. C'est de ce débeurrage que provient le *beurre de cacao* du commerce.

La culture du cacaoyer a pris une très grande extension. Le *theobroma cacao* est toujours l'espèce universellement cultivée, ainsi que ses variétés améliorées.

Longtemps monopolisée entre les mains des Espagnols, la production du cacao resta jusque vers 1850 confinée dans l'Amérique du Nord et méridionale. L'Amérique du Sud exporte encore des quantités considérables de cacao, mais elle a trouvé des rivaux redoutables en Afrique occidentale, à Ceylan, dans les Antilles et les Indes néerlandaises. Aujourd'hui le premier pays producteur du monde est la colonie portugaise de San Thomé, qui exporte annuellement pour plus de 30 millions de francs de cacao.

La République de l'Equateur (cacao de Guayaquil) a passé du premier au second rang ; viennent ensuite le Brésil, le Venezuela, Saint-Domingue, Grenade, Ceylan, Gold-Coast, Surinam, Haïti, la Jamaïque, les Indes néerlandaises, la Martinique, le Cameroun, Fernando-Pô.

Dans les colonies françaises on trouve des pays qui seraient très propres à la culture du cacaoyer, notamment au Gabon (Congo français), à la Côte d'Ivoire (Afrique occidentale française), dans certaines parties de la côte E. de Madagascar. Mais la culture du cacaoyer ne se fait encore que sur une petite échelle ; les régions où elle est le plus répandue sont : la Guadeloupe, puis la Martinique, le Congo français et Madagascar.

CACÉRÈS (Ramon), général et homme politique dominicain, [illegible] 1899, il assassina le général Heureaux, président de la république Dominicaine. Ce crime politique fut suivi d'une révolution, à la tête de laquelle se mit Cacérès. Celui-ci se joignit aux jimenistes, et Jimenès devint, en 1899, président de la république Dominicaine, poste qu'il conserva jusqu'en 1902. Cacérès, nommé vice-président pendant la législature de Moralès, prit la tête d'un mouvement révolutionnaire contre ce président, dans le dessein de le remplacer. Cacérès, homme sans instruction et d'une intelligence fruste, a fait preuve d'une grande énergie.

CACÉRÈS (Andrès Avelino), général et homme d'Etat péruvien, né en 1833. [illegible] il sut, malgré le peu de ressources du pays, tenir le Chili en échec. La paix faite, il s'insurgea contre le président Iglesias, et le remplaça à la présidence (1886-1890). Il sut rétablir l'administration du pays et relever le crédit national. Après la mort du président Bermudez, en 1894, il se fit proclamer dictateur, puis il fut élu président la même année ; mais il fut renversé par Pierola en 1895. Il [illegible]

CACHEMIRE (CHÈVRE DU), variété de la race asiatique (*ovis capra Asiatica*), qui emprunte son nom à la région où elle est élevée. Moins grande que celle des variétés d'Angora et du Thibet, la chèvre du Cachemire a pour caractères particuliers une tête fine, dépourvue de cornes, un pelage très abondant, constitué par de longs poils cachant une sorte de duvet soyeux qu'on recueille, au moment de la mue, par un peignage quotidien, et qui sert à la fabrication des tissus dits *cachemire*. Cette variété s'accommode fort bien de notre climat, et il n'est pas rare de rencontrer un peu partout en Europe, et particulièrement en France, des chèvres du Cachemire ; mais elles ont alors perdu la principale de leurs qualités : elles ne produisent plus le duvet soyeux et, de ce fait, deviennent identiques aux individus des races autochtones.

CACHETERO [illegible] — mot espagnol [illegible]. Dans les courses de taureaux, Poignard avec lequel le puntillero achève le taureau en le frappant entre les vertèbres cervicales. ‖ Le torero qui achève le taureau avec ce poignard. [illegible]

*__CACODYLATE__ n. m. [illegible] tique dans les anémies, la convalescence des maladies graves ; on les administre sous forme d'injections hypodermiques à la dose de 5 centigrammes dissous dans 1 centimètre cube. Les cacodylates les plus employés sont ceux de soude et de fer.

CACODYLE n. m. Substance résultant de la combinaison [illegible]

CACODYLIQUE adj. Qui a rapport au cacodyle. ‖ *Acide cacodylique* [illegible]

CACOGAMIE [illegible] **CACOGAMIA** [illegible] des teignes, voisines des dasycères, est la *cacogamia* [illegible]



CACUMINAL, E, AUX [illegible] adj. Se dit [illegible] émis en retroussant la langue [illegible] plus usité auj. que son synonyme impropre : CÉRÉBRAL.) [illegible]

CADDIE [illegible] — mot angl. [illegible] n. m. Sport. Au jeu de golf, Enfant chargé de porter les [illegible]

*__CADET__ n. m. — Milit. Terme employé dans l'armée allemande et l'armée austro-hongroise pour désigner les élèves de certaines écoles militaires.

— ENCYCL. En Allemagne, il y a dix écoles de cadets, dont huit en Prusse, une en Bavière et une en Saxe, renfermant un total [illegible] après un examen variant suivant l'âge. En sortant de ces écoles, les cadets entrent à l'École supérieure de Gross Lichterfelde, près de Berlin, où passent deux années ceux qui sont candidats à l'épaulette et vont servir alors dans les corps de troupe pour obtenir le grade de *fähnrich* et entrer ensuite dans une école de guerre.

*__CADET DE GASSICOURT__ (Charles-Jules-Ernest), médecin français, né à Paris en 18[illegible] en 1900.

CADI (SIERRA DEL), petit massif montagneux de l'Espagne septentrionale, dans le système pyrénéen. La sierra del Cadi s'étend au S.-E. de la haute vallée de la Sègre, développant sa principale arête du S.-O. au N.-O., et se prolongeant par delà la frontière française, jusqu'à l'important massif du Canigou. Elle culmine, par 2.535 mètres d'altitude. Des lambeaux de forêts, jadis immenses (hêtres, chênes, etc.), couvrent ses flancs profondément ravinés, d'où descendent le Ter et le Llobrégat, et qui contiennent d'assez importantes richesses minérales (houille, fer, cuivre, etc.), ainsi que des carrières de marbre.

CADIMA, ville du Portugal central (prov. de Beira [distr. de Coimbre]) ; 3.700 hab.

CADINENE n. m. [illegible] que l'on trouve dans l'huile de cade, l'assa fœtida, l'ylang-ylang, l'essence de bétel, de patchouli, etc.

CADIOT (Pierre-Juste), vétérinaire français, né à Bassigny (Meurthe-et-Moselle) en 1858. Il a fait ses études à l'École vétérinaire d'Alfort, fut ensuite nommé chef des travaux de chirurgie à cette école (1885) et enfin professeur de clinique en 1888. Il est membre de l'Académie de médecine depuis 1905. Cadiot a publié de nombreux travaux sur l'art vétérinaire, surtout au point de vue pathologique ; parmi ses principaux ouvrages, citons : *De l'ova-* [illegible] *des animaux domestiques* (1895-1903) ; *la Tuberculose du chien* (1893) ; *les Tumeurs malignes des animaux* (1894) ; *Médecine canine* (1901) ; etc.

*__CADORNA__ (Raffaele), général italien, né à Milan en 1815. — Il est mort à Rome en 1897.

*__CADRATIN__ n. m. Arg. typogr. Chapeau haut de forme.

*__CADRE__ n. m. — Jeu de billard. *Partie au cadre*, Partie dans laquelle on trace à la craie, sur le billard, à 35 ou 45 centimètres des bandes, et, parallèlement à ces bandes, quatre lignes formant quatre carrés et quatre rectangles. (Dans chaque carré ou rectangle, on ne peut faire plus de deux carambolages sans qu'au second coup, une des billes 2 ou 3 sorte du compartiment. On peut d'ailleurs y rentrer ensuite. Dans la partie centrale du billard, on peut faire autant de carambolages que l'on veut.)

CÆNITE n. f. Syn. de KAINITE.

CÆNOTHERIUM (*sé, té-ri-om'*) n. m. Genre de mammifères artiodactyles, de la famille des anoplothériidés, comptant une dizaine d'espèces fossiles dans le tertiaire de l'Europe occidentale et centrale.

— ENCYCL. Les *cænotheriums* sont le type d'une sous-famille dite des *cænothériinés*, où rentre aussi le genre *plesiomeryx*. Ces animaux, de la taille d'un lapin, vivaient par troupes, comme les ruminants actuels dont on les a souvent considérés comme les ancêtres. Une espèce abondait à l'époque miocène dans la France centrale.

*__CAFARD__ n. m. — Fam. Manie bizarre [illegible]

CAGGEVINNE-ASSENT, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]), près d'un affluent du Demer ; 2.250 hab.

*__CAGNAT__ (René-Louis-Victor), professeur et écrivain français, né à Paris en 18[illegible]

*__CAGNE__ n. f. [illegible] l'on prépare les élèves à l'École normale supérieure (pour la section des lettres).

*__CAGNEUX__ [illegible] Arg. des lycées. Élève de cagne.

*__CAHEN__ (Isidore), philosophe français, né à Paris en 18[illegible]

*__CAHEN__ [illegible] compositeur français, né en 184[illegible]

CAHEN (Coralie LÉVY, dame), femme philanthrope française, née à Nancy en 18[illegible], morte à Paris en 18[illegible] se consacra aux œuvres de charité. Au début de la guerre de 1870, elle s'installa à Metz en qualité de vice-présidente [illegible]

allemands. Après la capitulation, elle gagna [illegible] la Suisse et se mit à la disposition [illegible] de la Défense nationale. Gambetta lui [illegible] en hôpital les bâtiments [illegible]. Dans les jours d'encombrement, elle eut à [illegible] cents blessés à la fois. Lorsque les Prussiens [illegible] Vendôme, ils voulurent substituer le drapeau allemand au drapeau français sur l'hôpital-ambulance. Coralie Cahen s'y opposa avec une grande énergie. [illegible] elle se rendit en Allemagne [illegible] connu. A la fin de 1872, elle avait visité soixante-six forteresses et [illegible] plus un prisonnier français. [illegible] Coralie Cahen [illegible] l'Association des dames françaises, dont elle était vice-présidente. Elle fut nommée chevalier de la Légion d'honneur, au titre militaire, le 28 décembre 1888.

Cahiers de la Quinzaine [illegible] française, fondée en 1900 par Charles Péguy, qui s'adjoignit comme collaborateurs E. Fournière, J. Tharaud, Vandervelde. Dès sa première année, elle publia une consultation internationale des socialistes sur l'affaire Dreyfus, au moment où la revue *la Vogue* provoquait une consultation analogue des artistes et des écrivains étrangers. Soutenus par les souscriptions des adhérents, les *Cahiers de la Quinzaine* prirent assez de développement pour pouvoir [illegible]. Antonin Lavergne son roman *Jean Coste,* Romain Rolland ses drames populaires, [illegible].

CAHU (Théodore), homme de lettres, né à Beaugency (Loiret) en 1853. Il se destinait au barreau : la guerre de [illegible] soldat. Entré [illegible] à Saumur [illegible] plus tard comme écuyer instructeur, successivement lieutenant aux cuirassiers, aux chasseurs, puis capitaine, il quitta l'armée pour la politique et les lettres. Il collabora à divers journaux, puis écrivit de nombreux romans, nouvelles, livres d'histoire, où l'on retrouve, à côté des qualités du psychologue, [illegible]. Les plus connus de ces ouvrages sont : *Vers la paix, l'Oubli*, [illegible] *toire, Second mariage, l'Oasis, Doute mortel, un Amour* [illegible].

CAHUN [illegible] à Haguenau (Bas-Rhin) en 1841. — Il est mort en 1900.

CÁI BAN NHAC n. m. Instrument de musique dont les Annamites se servent dans les cérémonies religieuses. [illegible] trois planchettes, dont deux représentent les ailes et celle du milieu le corps d'un dragon fantastique. Les ailes sont garnies de grelots et la planchette du milieu est ter-[illegible] par [illegible], que le musicien appuie contre la ceinture en tenant l'appareil obliquement afin de pouvoir librement choquer les planchettes latérales contre celle du milieu.

CÁI CHUONG CHUA [illegible] cloche, et *chua*, temple) n. f. Cloche de bronze dont les Annamites se servent dans les cérémonies religieuses.

CÁI DAN NHA TRO n. m. Sorte de guitare annamite, à caisse trapézoïdale et montée [illegible].

CÁI KÈN DÔI n. m. Chalumeau double [illegible] lés, percés chacun de sept trous et possédant [illegible] tuyau.

CAILLAUX [illegible] français, né au Mans en 1863. Fils d'Eugène Caillaux, [illegible] des finances (v. t. II), il entra, après avoir fait ses études de droit, dans l'administration [illegible] et consignations, fut reçu inspecteur des finances (1888). Il [illegible] conférences à l'École libre des sciences politiques. Elu député [illegible] Mamers) en 1898, réélu en 1902, il fit partie du groupe progressiste, dont il se détacha bientôt. En 1899, il obtenait le portefeuille des finances dans le cabinet Waldeck-Rousseau. Parmi les réformes qu'il réalisa, il faut signaler l'organisation du régime financier de l'Algérie, la modification du régime fiscal des sucres, etc. Démissionnaire avec le cabinet, en juin 1902, il a été réélu en 1906 et nommé vice-président de la Chambre. Il a donné une importante introduction à l'ouvrage [illegible].

CAILLAVET (Georges-Armand DE), auteur dramatique et journaliste français, né à Paris en 1869. Il débuta par une bluette en un acte en vers : *Colombine,* fit représenter quelques années plus [illegible] de sa collaboration avec Robert de Flers ; les deux auteurs ont donné d'abord un petit opéra-bouffe en un acte, *Chonchette,* musique de Claude Terrasse (Capucines, 1902), et successivement trois opéras-bouffes : *les Travaux d'Hercule* [illegible] sique fut écrite par Claude Terrasse ; une comédie : *les* [illegible] même année : *la Montansier,* pièce en quatre actes avec [illegible] riétés, 1906). Les premières de ces pièces valent surtout [illegible] rellement créé à l'aide d'anachronismes volontaires. Les comédies de de Flers et de Caillavet sont au sens propre du mot des comédies légères. Ils descendent, aussi bien pour les comédies que pour les opéras bouffes, de Meilhac et Halévy. On remarque dans leurs pièces beaucoup de fantaisie et de gaieté. De Caillavet, collaborateur au journal « Le Figaro », a donné régulièrement des chroniques fantaisistes.

CAILLEMER (Exupère), jurisconsulte et historien français, né à Saint-Lô en 1837. Docteur en droit en 1861, reçu premier au concours d'agrégation des facultés de droit en 1862. Caillemer fut chargé d'un cours de code civil à la faculté de Grenoble et devint titulaire de cet enseignement en 1864. Lors de la création de la faculté de Lyon en 1875, il en fut nommé doyen et y reçut une chaire de code civil. Il sut promptement élever cette faculté au rang des premières de province. Parmi ses nombreux travaux, on doit citer, outre sa thèse sur les [illegible] *nes,* qui lui valurent, en 1880, le prix décerné par l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. Il rédigea aussi, dans le « Dictionnaire des antiquités [illegible] » la plupart des articles relatifs au droit public et privé de la Grèce.

CAILLEUX [illegible] dit DE), architecte français et ancien directeur des Beaux-Arts, né à Rouen en 1788, mort à Paris en 1876. A. de Cailleux avait envoyé au Salon de 1819, où il exposa pour la première fois, un *Projet de caserne pour un régiment d'infanterie de la garde royale.* Au Salon de 1822, il obtint une seconde médaille. Comme artiste et littérateur, il a pris part à la publication du *Voyage pittoresque dans l'ancienne France* [illegible] *die.* Attaché, sous la Restauration, au ministère de la Maison du Roi, en qualité de secrétaire général des musées, il devint ensuite directeur-adjoint, puis directeur des Beaux-Arts, en 1841, à la mort de Forbin. Dans ces fonctions, il eut à surveiller, de concert avec l'architecte Fontaine, l'organisation du musée historique de Versailles, dont Louis-Philippe avait décidé la création. Il occupa ce poste jusqu'en février 1848. L'académie des Beaux-Arts l'élut membre libre, en 1845.

CAIMITIER (*ti-é*) n. m. Genre de sapotacées, comprenant des arbres à suc laiteux, qui croissent dans l'Amérique tropicale, et qui fournissent des fruits comestibles très recherchés.

CÁI MO CÁ n. m. Instrument dont les prêtres et les veilleurs de nuit se servent [illegible] de bois creuse ayant la forme d'un poisson. On le frappe à l'aide d'un morceau de bois et il rend un son qu'on entend au loin.)

CAIN (*Georges*-Jules-Auguste), peintre français, fils d'Auguste Cain (v. t. II), né à Paris en 1856. Élève de Cabanel, G. Vibert et Detaille. Il a exposé depuis 1878 de nombreux tableaux, dont il a emprunté la plupart des sujets à l'histoire anecdotique, comme : *le Buste de Marat au pilier des Halles* (1880) ; *le* [illegible] *buste de la du Barry* (1881) ; [illegible] *comtesse Guiccioli* (1891) ; *Napoléon après l'abdication* (1893) ; *la Mort des derniers Montagnards* [illegible] 1894 [illegible] médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900). [illegible] servateur du musée Carnavalet (Paris) et directeur des collections d'art de ce musée, qu'il a réorganisé. Organisateur de l'Exposition rétrospective [illegible] Paris [illegible] 1900, il fut, par la suite, chargé d'installer les collections artistiques de la Ville de Paris au Petit Palais. Lorsque le legs Dutuit vint les enrichir d'une façon inespérée, ce fut encore Georges Cain qui ramena de Rouen ce trésor d'art et le mit en valeur dans la partie du Petit Palais qui lui a été réservée. Ses nouvelles fonctions ont contraint Georges Cain à abandonner presque complètement la peinture. En revanche, il a été pris par la littérature. Collaborateur au « Figaro », il a publié : *la Collection Dutuit ; Croquis du Vieux Paris ; Coins de Paris ;* [illegible]

Georges Cain.

CAIN (Henri), peintre et auteur dramatique français, frère du précédent, né à Paris en 1859. Élève de J.-P. Laurens et Ed. Detaille. Nous citerons, parmi ses toiles : *la Fin d'une conspiration sous Louis XVIII* (1883) ; *le Vi*[illegible] *tireuse de cartes* (1892) ; *Saint Georges et le Monstre* (1896), qui lui valut une médaille de seconde classe ; *l'Or triomphant et ses victimes* (1897) ; parmi ses portraits : le duc d'Aumale, Léon Carvalho, Auguste Cain (pastel). Il est aussi un auteur dramatique plein de verve et un librettiste habile. On lui doit nombre de livrets d'opéras-comiques [illegible] *Cabrera* grand prix Sonzogno), musique de G. Dupont (1905) ; [illegible] *Callot,* drame, avec Adenis [illegible] et plus récemment, *les Mirages,* avec le même ; *une Aventure de la Guimard,* ballet-pantomime (1900) ; *Cigale,* ballet, musique de Massenet.

CAINE [illegible] romancier et auteur dramatique anglais, né à Runcorn (Cheshire) en 1853. Il fut pendant six ans un des principaux [illegible] par Dante Gabriel Rossetti, il resta auprès du poète jusqu'à la mort de celui-ci (1881-1882) et publia peu après [illegible] *Three Centuries* (1882), une *Vie de Coleridge* et *Cobwebs of Criticism* (1883). En 1885 seulement, il débuta comme romancier avec *the Shadow of a crime.* Il collabora à [illegible] York Herald », fit des conférences à la Royal Institution, [illegible] comité russo-juif en Pologne, fonda la « Philosophical Institution » [illegible] Canada négocier au nom de la Société des auteurs un traité littéraire avec le Dominion.

Le succès a accueilli toutes ses œuvres de fiction, où se déploie, dans un style imagé et chaud, une imagination [illegible] de réminiscences bibliques. On peut citer : *a Son of Hagar* (1886) ; *the Deemster* (1887), dramatisé sous le titre [illegible] théâtre ; *the Christian* (1897), qui fut extrêmement lu et discuté, et d'où un drame fut tiré presque aussitôt ; *the Eternal City* (1901) et *the Prodigal Son* (1904).

CAIRD (John), théologien et prédicateur anglican, né à Greenock (Écosse) en 1823. Docteur en théologie et principal de l'université de Glasgow, il a publié, sous le patronage de la reine Victoria, dont il était un des chapelains, *the Religion of Common Life* (1856). On a encore du Dr Caird, outre un volume de sermons (1858), *the Universal Religion* (1874), *Unity of the Sciences* (1873-1874), *Introduction to the Philosophy of Religion* et quelques autres ouvrages. — Son frère EDWARD **Caird,** philosophe et littérateur écossais, né à Greenock sur la Clyde en 1835, fit à Balliol College (Oxford) des études brillantes. Il fut professeur de morale à l'université de Glasgow, puis directeur ou master de Balliol College (Oxford), et devint, en 1903, correspondant de l'Académie des sciences morales.

Caird débuta par un *Exposé critique de la philosophie de Kant* (1877), où il s'efforça de retrouver chez l'auteur [illegible] développées plus tard par Hegel. Hégélien convaincu, il a publié un ouvrage consacré à son maître (1883), un autre à Auguste Comte (1885), un cours professé sur l'*Évolution de la religion* (1893) et en dernier lieu un volume sur [illegible] (1904). Dans un domaine moins ardu, il s'est fait connaître par des *Essays in literature,* où l'on remarque son appréciation sympathique de Thomas Carlyle.

CAIRN [illegible] explorateurs des régions polaires insèrent des lettres et des documents pour marquer leur passage et donner de leurs nouvelles à ceux qui parcourent la même route.

CAISSE [illegible] Dr. La loi du 29 décembre 1905 a créé au profit des marins français une caisse nationale de prévoyance contre les risques et accidents de leur profession. Cette caisse est [illegible] a son existence indépendante. Le ministre de la marine, assisté d'un conseil d'administration spécial, est chargé [illegible]

En font obligatoirement et exclusivement partie, tous les inscrits maritimes, à partir de l'âge de 10 ans, ainsi que le personnel non inscrit embarqué sur tous les bâtiments de mer français autres que les navires de guerre ou ceux exclusivement affectés à un service public.

La caisse de prévoyance est alimentée par une taxe que versent les propriétaires ou armateurs de navires ou [illegible] et legs des particuliers, des subsides des départements, des communes, des établissements publics et des associations ; par diverses subventions allouées par le ministre de la marine, et enfin, en cas d'insuffisance, par des avances faites par l'État et qui doivent lui être remboursées dès que les recettes l'emportent sur les charges. La taxe versée par les propriétaires ou armateurs de navires ou de bateaux est fixée à 3 fr. 50 pour 100 fr. de salaires portés sur le rôle d'équipage. Le taux des cotisations imposées aux intéressés varie suivant leur grade et selon [illegible] qu'ils pratiquent le cabotage, le pilotage ou la petite pêche.

Les participants atteints de blessures ou de maladies ayant leur cause directe dans un accident ou un risque de leur profession survenu pendant la durée d'un embarquement sur un navire français ont droit soit à une pension viagère d'infirmités, soit à une indemnité journalière, suivant que l'incapacité de travail est absolue et permanente ou temporaire. Ont également droit à pension, les veuves des participants tués ou périssant par suite des causes et dans les conditions sus-indiquées, pourvu que le mariage soit antérieur à l'origine des blessures. Les orphelins reçoivent, quel que soit leur nombre, et jusqu'à ce que le plus jeune ait accompli l'âge de 16 ans, un secours annuel unique de taux égal à celui de la pension

[illegible]
suspension du payement de la pension ou autre allocation. Le payement est rétabli en cas de réhabilitation ou de [illegible]

CAISSON [illegible] train semblable à celui du canon et portant, comme lui, un coffre à munitions contenant vingt-quatre cartouches. L'arrière-train du caisson est disposé d'une façon toute spéciale. La flèche, munie d'une lunette qui la réunit à l'avant-train, est articulée avec le corps du caisson et maintenue rigide pendant les routes au moyen d'un axe d'accrochage portant un levier. Lors du tir, le caisson se [illegible] paré de son avant-train, est disposé à 0m,50 à gauche du canon. On fait, en même temps, basculer cet arrière-train du caisson autour de l'essieu, et il repose alors à l'arrière sur les *butées de renversement*, tandis qu'il est soutenu à l'avant par la flèche appuyée sur le sol par sa lunette et faisant ainsi l'office d'arc-boutant. Dans cette position, les deux coffres à munitions portés par l'arrière-train se présentent comme des sortes d'armoires dont leurs couvercles forment les portes, et une fois ces couvercles ouverts à droite et à gauche, les servants ont devant eux les cartouches placées horizontalement le culot en ar[illegible] munitions est ménagé un emplacement qui contient à la [illegible] rieure un *débouchoir*, pouvant se rabattre ou se relever à volonté autour d'un axe d'accrochage. Quand le caisson est en batterie, on rabat ce débouchoir, qui repose sur le sol et peut être alors utilisé. Pour les routes, on le relève et on le fixe au moyen d'un levier d'accrochage. Derrière lui sont encore emmagasinés trois sacs à terre et deux bidons à huile et à pétrole; les coffres constituent pour les servants un abri assez efficace, car leur fond, en tôle d'acier, forme *bouclier*. V. CANON.

[illegible] La construction de tunnels sous la Seine pour le passage du chemin de fer métropolitain de Paris a nécessité l'emploi de caissons métalliques énormes immergés dans le fleuve. (V. CAISSON [illegible]

[illegible]

charpente métallique du tunnel, dont la voûte est recouverte d'un cuvelage en fonte solidement cimenté et revêtue d'une maçonnerie analogue à celle employée dans les tunnels ordinaires des voies souterraines du métropolitain. La traversée totale du fleuve a demandé l'immersion successive de trois caissons, que l'on a réuni bout à bout après [illegible]

CAJOL n. m. Nom que l'on donne, dans les fromageries de la Brie, à une sorte de natte en jonc tressé sur laquelle on fait égoutter les fromages frais.

CAKE-WALK [illegible] Danse importée d'Amérique en Europe et qui dérive de la bamboula des nègres.
— ENCYCL. Le *cake-walk* vient des Etats-Unis d'Amérique où les nègres du Sud le tiennent en grand honneur. Il fait dans certaines régions l'objet de concours dont un gâteau monstre est le prix; d'où son nom de « cake-walk », [illegible] siane, il passa, très modifié, sur la scène des music-halls de New-York, où sa vogue fut grande. C'est de là qu'il fut importé en France en 1900 pendant l'Exposition universelle.
Le cake-walk, dont la plupart des figures ne se font qu'au pas cadencé, n'est qu'une suite d'évolutions, de

[illegible]

déhanchements, de renversements, de battements de somollo, de piaffements épileptiques, accompagnés parfois de cris stridents. Violente, parfois barbare, relevée d'une pointe de volupté un peu sauvage, telle est cette danse que [illegible] de music-hall.

CALABACILLO [illegible] cultivée à Trinidad et nommée ainsi à cause de la ressemblance de son fruit avec celui du calebassier : *Le fruit du* [illegible]

CALABRE [illegible] de l'Italie. — La Calabre, et, plus particulièrement la région qui va de Catanzaro au détroit de Messine et forme comme la pointe de la botte italienne, a été le théâtre, le 8 septembre 1905, d'une des plus violentes crises séismiques qui aient jamais ravagé cette partie de l'Italie, où cependant les tremblements de terre sont fréquents. La catastrophe a coïncidé avec un retour inquiétant d'activité des volcans des îles et de la côte de la mer Tyrrhénienne, le Vésuve, le Stromboli et l'Etna. 173 communes environ ont été atteintes, dans les provinces de Catanzaro, Reggio et Cosenza; 4.600 maisons détruites, 30 églises renversées, 4.000 victimes. 70.000 personnes se trouvant sans abri, tel fut le bilan de ce cataclysme, qui motiva en Italie et dans toute l'Europe un vif mouvement de pitié.

Calabre (CONGRÉGATION DE). On désigne ainsi tantôt les « ermites de Saint-Augustin » et tantôt la « congrégation de Saint-Bernard ».

CALAF, ville d'Espagne (Catalogne [prov. de Barcelone]), près de la Noya naissante, affluent du Llobrégat; [illegible]

CALAÏNITE n. f. Espèce de turquoise.

CALAMELAPS (*mé-lapss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant trois espèces propres à l'Afrique tropicale.
— ENCYCL. Les *calamelaps* sont des serpents à dents venimeuses placées très en arrière. Leur tête, petite, n'est pas distincte du cou, leurs yeux ont la pupille ronde; leur taille est très médiocre; leur livrée, d'un brun uniforme, est parfois variée de rouge foncé comme dans le *calamelaps concolor*, de Cafrerie.

CALAMISTRÉ, E [illegible] Zool. Qui a passé par le *calamistrum*, en parlant des fils sécrétés par les araignées.
— ENCYCL. La production des fils [illegible] étant soumise à la volonté, les fileuses ne les emploient pas exclusivement. Les grands fils qui suspendent la toile ou la divisent sont simples et produits par les filières; les fils calamistrés, destinés plus spécialement à retenir la proie, en occupent les intervalles.

*__CALAMISTRUM__ (*miss-trom'*) n. m. — Brosse de soies existant aux pattes de certaines araignées [illegible] V. CALAMISTRÉ.
— ENCYCL. On entend par *calamistrum* un appareil de poils disposés comme les barbes d'une plume, en une ou deux séries, et placés sur le métatarse de la quatrième paire de pattes chez toutes les araignées dites *cribellatées*. Le calamistrum sert à la fabrication des fils cotonneux dits « calamistrés », quand ceux-ci sortent du cribellum; il joue vis-à-vis d'eux le rôle de carde et de dévidoir. V. CRIBELLUM.

Patte d'araignée : *m*, métatarse; *c*, crins d'un calamistrum.

CALANCE n. f. Arg. typogr. Inactivité forcée du compositeur, par manque de copie.

CALANDRELLI (Alexandre), sculpteur allemand, né à Berlin en 1834. Il étudia à l'académie de Berlin, voyagea en Italie, puis s'établit à Berlin. Il exécuta ses premiers travaux en cire. Peu à peu il agrandit son échelle et finit par des statues colossales. Principales œuvres : les *Figures* [illegible] de l'ordre de la Croix-de-Fer; deux *lansquenets* de grandeur naturelle; statues de *Pierre de Cornélius*, du *général* [illegible] pour le grand monument de Frédéric-Guillaume III, à Cologne); un *haut relief* remarquable pour le monument de la Victoire, à Berlin; quatre *Muses* dans la rotonde du Musée national, même ville; deux *groupes* pour le nouveau Pont-Royal; la grande statue de bronze de *Frédéric-Guillaume IV*; les statues colossales de *Guillaume Ier* en uniforme de cuirassier, et de l'*électeur Frédéric Ier* (monument national du Marienberg, près Brandebourg); la statue colossale de *Guillaume II*, à Berlin, etc.

CALAUD (Pieter), ingénieur hollandais, né à Zierikzée en 1826. Elève à l'académie militaire de Bréda, il fut nommé en 1845 aspirant ingénieur et devint, en 1881, inspecteur en chef du régime des eaux, fonctions qu'il abandonna en 1891. Son œuvre principale est la Nieuwe Waterweg (la « Nouvelle Voie Maritime ») de Rotterdam à la mer dont il dressa les plans, dirigea tous les travaux, y compris les deux digues de 2.000 et 2.300 mètres dans la mer du Nord. Son ouvrage sur l'influence de la marée dans les fleuves a été traduit en français et en allemand.

CALCAR, ville d'Allemagne (Prusse [présid. de Dusseldorf]), sur un petit affluent du Rhin; 3.000 hab. Filatures, fabrication d'étoffes. Vignobles.

CALCÉDONITE n. f. Variété de calcédoine.

CALCIOSTRONTIANITE (*oss*) n. f. Carbonate naturel de strontiane. (C'est une variété calcarifère de *strontianite*.)

CALCIUM [illegible] *pur*. Moissan (1898), en traitant l'iodure de calcium par un excès de sodium, a réduit le calcium à l'état libre; celui-ci se dissolvant dans l'excès de métal alcalin y cristallise. On le sépare par lévigation dans l'alcool absolu sous forme de cristaux hexagonaux blanc d'argent durs et brillants, inaltérables à l'air sec. Fondu dans le vide, à 760°, ce métal ressemble au zinc; sa densité est de 1.85. Il se combine directement à l'hydrogène CaH^2 et à l'azote Az^2Ca^3, mais ces deux combinaisons sont décomposées par l'eau.

CALCOMALACHITE n. f. Substance minérale résultant [illegible]

CALCOVOLBORTHITE [illegible] de cuivre et de chaux. (C'est une variété très calcarifère de *volborthite*.)

CALDANICCIA, bourg de la Corse, arrond. et à 19 kilom. d'Ajaccio, comm. de Valle-di-Mezzano, près de la petite plaine marécageuse et insalubre de Campa dell Oro; 150 hab. Eaux thermales sulfurées sodiques (38° C.), employées en boissons, bains et lotions dans le traitement des maladies de la peau.

CALDAS, nouveau département ou Etat de la Colombie, créé en 1905 aux dépens des Etats d'Antioquia et de Cauca. Il s'étend sur la Cordillère occidentale et la Cordillère centrale, qui s'élèvent ici à des altitudes de plus de 4.000, même de 5.000 mètres et plus, et a pour grande rivière le Cauca, tributaire gauche du Magdalena. Capit. *Manizales*.

CALDECOTT (Randolph), dessinateur et caricaturiste [illegible] dans la Floride (Etats-Unis) en 1886. Ses parents le destinaient aux affaires et le firent entrer dans une maison de banque. Mais une vocation irrésistible pour le dessin s'était emparée de lui; il se rendit à Londres en 1872, et travailla pour une des principales revues, la « London Society ». C'est alors qu'il connut le sculpteur Dalou, dont il subit quelque peu l'influence. Il obtint aussi un certain succès par ses aquarelles et devint, en 1882, membre de l'Institut des aquarellistes anglais. Mais la faveur populaire ne lui fut acquise que lorsqu'on le chargea, vers la fin de 1875, d'une partie des gravures du *Sketch Book* de Washington Irving. L'année suivante, il illustra également le *Bracebridge Hall* [illegible] trouva sa véritable voie dans la publication d'albums coloriés pour enfants, qui parurent sous [illegible] On y admire, en même temps que sa saine et franche gaieté, l'art exquis avec lequel il rend la grâce enfantine et féminine. Il collabora en 1879 à l'ouvrage de luxe de Mr Blackburn sur la Bretagne, *Breton Folks*, et fut bientôt l'un des artistes les plus appréciés du « Punch », le grand journal amusant, et du « Graphic ». Caldecott a laissé une œuvre pleine de vigueur, où éclate sa joie de vivre. Il possédait une science curieuse du mobilier et des modes d'autrefois.

Caldecott.

CALDEIRA (*dé-i-ra* — terme espag. signif. *chaudière*) n. f. Géol. Nom donné aux doubles cratères concentriques analogues à ceux des Açores. (La structure du Vésuve, qui comporte un cratère actuel renfermé dans un cratère beaucoup plus grand, dont la Somma représente les ruines, en est un exemple.)

*__CALÉDONIEN, ENNE__ [illegible] étage géologique établi par Geikie pour distinguer la partie inférieure de [illegible] dévonien d'Ecosse.
— n. m. : *Le* CALÉDONIEN.

CALENZANO, ville d'Italie (Toscane [prov. de Florence]), au pied du mont Morello; 6.700 hab. Sériciculture, oliviers, moulins à huile, bons vignobles.

CALERA (LA), bourg de l'Espagne centrale (Nouvelle-Castille [prov. de Tolède]), non loin du Tage; 3.500 hab.

CALESTANO, bourg d'Italie (prov. de Parme), sur le Baganza, sous-affluent du Pô par la Parma; 3.200 hab. Sériciculture, vignobles, carrières de marbre blanc.

CALICE al Cornoviglio, bourg d'Italie (Toscane [prov. de Massa-e-Carrara]), sur l'Usurana, sous-affluent de la Magra par la Vara; 3.700 hab.

CALICIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de lichens à thalle formant une croûte très adhérente au support et à fructifications portées sur un court pédicelle, et dont la tribu des *caliciées*, avec le genre *calicion*, est le type. — *Une* CALICIACÉE.

CALIMERA, bourg d'Italie (prov. d'Otrante); 3.000 hab. Vignobles fournissant des vins très estimés. La population de Calimera, d'origine albanaise, est renommée pour la beauté de ses femmes.

CALISH (Moritz), peintre hollandais, né à Amsterdam en 1819, mort en 1870. Lithographe habile, connu pour ses illustrations, il fit d'abord de la peinture historique; citons parmi ses tableaux : *Cimabue et Giotto*, puis de la peinture de genre : [illegible] etc.

CALIZZANO, bourg d'Italie (Ligurie [prov. de Gênes]), à quelque distance de la Bormida, sous-affluent du Pô par le Tanaro; 3.000 hab. Vignobles, sériciculture; marbre.

CALLANDREAU (Pierre-Jean-Octave), né à Angoulême en 1852, mort à Paris en 1904. Elève à l'Ecole polytechnique, puis de l'Ecole d'astronomie de l'Observatoire de Paris, sous Leverrier, il devint astronome, plus tard membre de l'Académie des sciences (1895) et professeur d'astronomie à l'Ecole polytechnique (1893).
Ce fut non seulement un astronome d'observation, mais un analyste habile, dont les travaux sont simples et élégants, avec la recherche constante de la facilité en applications pratiques. Il appliqua d'abord les fractions continues algébriques au calcul des transcendantes de Laplace, ce qui lui permet une très grande approximation; il étudie une singularité du mouvement de Pallas. Il effectue plusieurs recherches très instructives sur les termes éloignés dans les séries employées pour résoudre quelques-unes des questions les plus élevées de la mécanique céleste et fournit ainsi un utile complément aux belles recherches de Cauchy et de Puiseux en ce qui concerne les inégalités d'ordre élevé. Il simplifie l'analyse de Laplace pour trouver la limite de l'excentricité pour la convergence des séries du mouvement elliptique; il abrège le calcul des perturbations et construit des tables permettant de trouver l'anomalie vraie, connaissant l'anomalie moyenne.
[illegible] qui concernent les figures d'équilibre des corps célestes; l'étude des comètes périodiques du groupe de Jupiter, la capture des comètes, leurs relations avec les étoiles filantes, les petites planètes et les lacunes de l'anneau, le calcul des orbites.

CALLIBLÉPHARIDE n. f. Algue de l'ordre des floridées, à thalle aplati, se ramifiant en dichotomie ou suivant le mode penné, pourvu souvent au bord de petites pinnules simples ou rameuses elles-mêmes et sur lesquelles sont les fructifications. (Elle habite l'Atlantique.)

CALLILÉPIDE n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des drassidés, comptant une soixantaine d'espèces répandues sur le globe.

— Encycl. Les *callilépides* [illegible] taille moyenne, extrêmement vives, qui filent sous les pierres [illegible] *callilepis nocturna* se trouve dans toute la France.

CALLILITHE n. f. Sulfure naturel de nickel, d'antimoine et de bismuth.

CALLINECTE [illegible] espèces répandues dans les mers chaudes. (Le *callinectes larvatus*, commun dans tout l'Atlantique tropical, est un exemple [illegible].)

CALLIURICHTYS [illegible]

[illegible]

en 1903 pour des formes propres aux mers du Japon. (On en connaît [illegible].)

CALLOPHIS (*fiss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille [illegible] au sud-est de l'Asie.

— Encycl. [illegible] des élaps, ayant les dents venimeuses placées en arrière,

[illegible]

mais très fortes; de taille médiocre ou moyenne, ils ont [illegible] Ces ophidiens, peu dangereux, sont cependant très craints [illegible] commun dans toute l'Inde.

CALLORIE (*rî*) n. f. Champignon discomycète de consistance un peu molle, poussant en général sur les troncs d'arbres, produisant des spores allongées, fusiformes, incolores, pourvues d'une cloison.

CALLOSE (du lat. *callum*, enveloppe dure) n. f. Principe immédiat non encore isolé à l'état de pureté, qui se trouve dans les membranes de certaines cellules végétales.

*__CALMELS__ (Anatole-Célestin), sculpteur français, né à Paris en 1822. [illegible]

CALMETTE (Gaston), journaliste français, né en 1858. Rédacteur au « Figaro », puis secrétaire de la rédaction depuis 1894, il devint directeur-gérant de ce journal en 1903. Bien accueilli du roi d'Italie, Humbert, en 1894, il avait, la même année, obtenu de lui, par une requête écrite, la mise en liberté du capitaine français Romani, condamné par les tribunaux italiens pour espionnage. — Son frère, Albert-Léon-Charles **Calmette**, bactériologiste français, né à Nice en 1863, fut d'abord médecin de la marine et occupa la fonction de directeur de l'Institut bactériologique de Saïgon de 1890 à 1893, puis revint en France, fonda l'Institut Pasteur de Lille et devint professeur de bactériologie et d'hygiène à la Faculté de cette ville. Il a écrit de nombreux mémoires sur la bactériologie, la chimie physiologique et l'hygiène. Parmi ces travaux, nous citerons ses études de 1893 à 1899 sur *les venins et le sérum antivenimeux*, qui a permis de supprimer les accidents souvent si graves dus à la morsure des reptiles; sur [illegible] (1901); sur *la peste bubonique* (1895-1899); sur *l'ankylosto-*[illegible] en 1901 le préventorium, type du dispensaire antituberculeux, et en 1905, à Montigny, un sanatorium familial pour l'assistance et le traitement des tuberculeux. Membre correspondant de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences, il a été lauréat du prix Audiffred, de l'Académie des sciences morales, en 1905.

CALMETTES (Fernand), littérateur et peintre, né à Paris en 1846. Il suivit d'abord les cours de l'École des chartes et de l'École des hautes études, et débuta par quelques brochures d'archéologie. Mais, entraîné par son goût pour la peinture, il envoya à plusieurs reprises au Salon des tableaux d'histoire, des portraits et des études de marins. La critique d'art le conduisit à la littérature : ses romans *Pauvre fille, Sœur aînée, Simplette, Mlle Volonté* parurent avec des illustrations du peintre de 1888 à 1891; *le Vice* fut publié en 1896. Fernand Calmettes est encore l'auteur d'un livre de souvenirs personnels très sincères sur *Leconte de Lisle et ses amis* (1903) et il a réédité divers mémoires historiques, ceux du *baron Thiébault, d'une Inconnue, du duc de Choiseul.* Enfin, il a organisé plusieurs expositions : celle de Delacroix à l'École des beaux-arts (1885); celle de la Révolution au Louvre en 1899, et celle du centenaire des Gobelins au Grand Palais en 1901.

CALMETTES (André), acteur français, né à Paris en 1861. Élève de Got au Conservatoire, il commença sa carrière à l'Odéon, débuta en 1885 dans *Don Juan* et demeura six années à ce théâtre, y faisant, outre les rôles qu'il reprenait dans le répertoire, diverses créations dans *Renée Mauperin*, [illegible] *reuse, Fleurs d'avril, Passionnément*, etc. Porel ayant quitté la direction de l'Odéon pour prendre celle du Grand-Théâtre (salle de l'Eden, aujourd'hui détruite), Calmettes l'y suivit et se fit remarquer dans *Sapho, Lysistrata, Pêcheurs d'Islande, l'Arlésienne*, etc. Il alla créer ensuite *l'Aïeule* à l'Ambigu, puis, passant au Gymnase, il y joue : *la Servante, le Pèlerinage, Famille, les Demi-Vierges, Marcelle,* [illegible] au théâtre Sarah-Bernhardt, dans *l'Aiglon* (1900); à la Porte-Saint-Martin, où il reprend *l'Assommoir*. Après une tournée à l'étranger, il a pris momentanément, à Paris, la direction du théâtre Sarah-Bernhardt.

CALMONT, [illegible] 16 kilom. de Villefranche, sur l'Hers, sous-affluent de la Garonne par l'Ariège; 1.600 hab. Poterie.

CALMPTHOUT, ville de Belgique (prov. et arr. d'Anvers) [illegible] dans la Campine; 4.250 hab. Fabrication de dentelles, draps; brasserie, tanneries, huileries.

CALONECTRIE (*nèk-trî*) n. f. Genre de champignons du groupe des hypocréacées. (Il se distingue par des périthèces épars ou groupés, qui se développent sous l'épiderme des feuilles et le brisent ensuite, et dont les asques produisent des spores incolores, allongées, quelquefois fusiformes à deux cloisons ou davantage.)

*__CALONNE__ (le vicomte Alphonse Bernard de), littérateur [illegible]

CALOPLAQUE n. m. Lichen de la famille des lécanoracées [illegible] écorces d'arbres, plus rarement sur les pierres, et portant des fructifications jaunes ou rouges.

CALOPRYMNE ou **CALOPRYMNUS** (*prim'-nuss*) n. m. Genre de mammifères marsupiaux, de la famille des macropodidés, comptant une seule espèce, propre au sud de l'Australie. (Le *caloprymnus campestris* est un petit kangouroo voisin des bettongies et des potorous avec lesquels on l'a longtemps confondu.)

CALOSPHÉRIE [illegible] de champignons du groupe des sphériacées, caractérisé par ses périthèces groupés dans un stroma, ses asques en massue, entremêlés de paraphyses et contenant huit spores incolores, unicellulaires, allongées.

CALOSPORE (*loss*) n. f. Genre de champignons du groupe des sphériacées, caractérisé par ses périthèces réunis dans un stroma, ses asques contenant huit spores oblongues ou fusiformes, incolores, présentant au moins deux cloisons, souvent davantage.

CALOT (Jean-François), chirurgien français, né à Arrens (Hautes-Pyrénées) en 1861. Il s'est consacré au traitement chirurgical de la tuberculose osseuse de l'enfance et à l'orthopédie et est devenu à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) chirurgien de l'hôpital Rothschild, de l'hôpital Cazin-Perrochaud, etc. Il a publié de nombreuses observations et indiqué des modes de traitements personnels : [illegible] *des pieds bots*, etc. Il a indiqué *les maladies qu'on peut soigner à Berck* (1900). Calot est surtout connu pour son redressement de force du *mal de Pott* vertébral, qui a été très discuté, et pour sa réduction de la *luxation congénitale de la hanche*, qui est de plus en plus adoptée (1901).

*__CALOTTE__ n. f. — Encycl. Géol. *Calotte schisteuse.* Cette formation ou *schieferhülle* des Allemands est composée de marbres, conglomérats, quartzites, micaschistes, amphibolites, calcichistes; elle est constante dans les Alpes orientales, où elle recouvre des gneiss anciens. Son âge, que l'on a cru précambrien, serait, d'après Termier, voisin de la base des terrains secondaires.

CALRY, comm. d'Irlande (Connaught [comté de Sligo]), près de la baie de Sligo; 5.500 hab. Toiles.

CALSTOCK, bourg du Royaume-Uni (Angleterre [comté de Cornwall]), petit port sur le Tamar; 7.000 hab. Commerce très actif; houille, cuivre, bois.

CALTAVUTURO, ville du roy. d'Italie (Sicile [prov. de Palerme]), sur la Grande; 6.000 hab. Carrières de marbre, vignobles, sériciculture; huile d'olive.

CALVATIE (*sî*) n. f. Genre de champignons de la famille des lycoperdacées, mais différant des lycoperdons [illegible] longe jusque dans le pied.

CALVÉ (Emma), cantatrice française, née à Decazeville [illegible] l'étranger, particulièrement en Amérique, où elle a obtenu de grands succès. Elle n'a paru que par intermittances à l'Opéra-Comique, pour s'y montrer dans quelques rôles de son répertoire : [illegible] *cana*, etc., et pour créer le rôle de la *Carmélite*.

CALVERLEY, ville d'Angleterre (comté d'York [West Riding]), près de l'Aire, affluent de l'Ouse; 42.000 hab., partagés en quatre agglomérations importantes. Industrie et commerce actifs; filatures, fabrication d'étoffes de coton; métallurgie du fer, quincaillerie.

CALVIN [illegible] phe Le Brasseur, dit **Paul**), acteur français, né et mort à Paris (1838-1896). Il commença, enfant, à jouer la comédie au petit théâtre des Jeunes-Élèves (théâtre Comte), situé au passage Choiseul, puis appartint au Petit-Lazari du boulevard du Temple, d'où il passa aux Folies-Dramatiques, où il resta six années. Engagé alors aux Galeries Saint-Hubert de Bruxelles, il y demeura jusqu'en 1872, époque à laquelle il vint [illegible]

[illegible] **CAMARILLISTE** [illegible] narilla, d'une coterie.

CAMBIDGE [illegible]

CAMBRILS, ville d'Espagne (Catalogne [prov. de Tarragone]), petit port assez actif sur la Méditerranée. Petite industrie; poterie, fabrication de toiles. Cambrils, qui date de l'époque romaine, exporte des huiles, des grains, des vins, etc., produits en abondance par toute la région [illegible]

*__CAMBRURE__ n. f. Reliure. Opération consistant à ramener les feuilles de l'ouvrage au moyen du fer à polir pour qu'il y ait adhérence parfaite.

*__CAMÉLIDÉS__ n. m. pl. Famille de mammifères artiodactyles ruminants, renfermant les chameaux et genres [illegible] en sous-familles dites des *leptotragulinés, poebrothérinés, protolabinés* et *camélinés*. Cette dernière comprend, outre les chameaux (*camelus*), les lamas, et un certain nombre de genres éteints dont les représentants ont vécu à l'époque tertiaire dans le nouveau monde, comme les *pro-*[illegible]

*__CAMERATA__ (comtesse). V. Bacciochi [illegible] Elisa), au t. Ier.

CAMESCASSE (Jean-Louis-Ernest), administrateur et homme politique français, né à Brest en 1838, mort à Paris en 1897. Fils d'un conseiller à la Cour de cassation, il exerça la profession d'avocat à Paris (1858). Bien que son père fût bonapartiste, il se joignit, sous l'Empire, au groupe de l'opposition républicaine. Après la révolution du 4 septembre 1870, il fut nommé préfet de Loir-et-Cher, d'où il passa dans le Cher en 1871. Le renversement de Thiers en 1873 lui fit quitter l'administration. Nommé préfet de la Haute-Savoie en 1876, il fut révoqué après le 16 mai 1877 [illegible] devint préfet du Pas-de-Calais. Directeur de l'administration départementale et communale au ministère de [illegible] police, en 1881. Les électeurs de Brest l'envoyèrent siéger à la Chambre des députés. A la préfecture de police, où il resta jusqu'en 1885, il eut de fréquents démêlés avec le conseil municipal et se signala surtout en faisant fermer un grand nombre de cercles et de tripots. Il ne fut pas réélu député en 1885; mais, l'année suivante, il retourna à la Chambre à la suite d'une élection partielle dans le Pas-de-Calais, et il appuya le gouvernement contre le boulangisme. Aux élections sénatoriales de janvier 1891, il fut élu sénateur dans le même département.

CAMOINS-LES-BAINS [illegible] seille. Eaux minérales sulfurées calciques froides, exploitées dans un établissement de bains assez fréquenté.

Camondo [illegible] tion). La collection Isaac de Camondo, qui réunit un ensemble d'objets précieux de différentes époques et écoles, a pris une importance extrême [illegible] l'Exposition rétrospective de l'art français, or-[illegible] en 1900, d'une pendule du XVIIIe siècle portant sur son socle le groupe des [illegible] net, échantillon parfait de l'art maniéré de Falconnet. On trouve encore dans cette collection : des bronzes, des tapisseries, des objets français et italiens du XVe siècle, des dessins du XVIIIe, des estampes japonaises, des tableaux de Delacroix, de Corot, et des maîtres impressionnistes : Manet, Degas, Monet.

[illegible] (collection Camondo).

CAMP [illegible]

CAMPAGNANO [illegible] Rome), sur le lac Bracciano; 2.850 hab. Sériciculture, huileries, vignobles.

CAMPAGNATICO, ville d'Italie (Toscane [prov. de Grosseto]), sur l'Ombrone; 4.200 hab. Fabrication de toiles, chapeaux. Eaux minérales sulfureuses et ferrugineuses. Aux environs, gisements de cuivre et de fer.

CAMPAGNE (Daniel), sculpteur français, né à Gontaud (Lot-et-Garonne) en 1851. Après avoir fait la campagne de 1870 dans le corps des zouaves de l'Ouest commandé par Charette, il se rendit à Paris et entra dans l'atelier de Falguière. En 1889, il envoya un premier buste au Salon, puis, dès l'année suivante, il exposa un monument de grandes dimensions : *Autour du drapeau*, érigé à Agen en 1891. Parmi les envois des années suivantes, on doit si-[illegible]

[illegible] Fr. [illegible] sculpta la statue équestre [illegible] [illegible] [illegible] buste [illegible]

CAMPAGNE, comm. de l'Aude, arrond. et à 22 kilom. [illegible] sur la rive gauche du [illegible] [illegible] sodiques et ferrugineuses, utilisées dans un petit établissement [illegible] de la chlorose, de la gastralgie, de la gravelle, des fièvres intermittentes. Sa[illegible]

CAMPANA (LA), ville d'Espagne (Andalousie [prov. de Séville]), sur la Madre Virga, affluent du Guadalquivir ; 7.000 hab. Commerce de céréales, fruits, etc. Vignobles.

CAMPANIA n. f. Planète télescopique n° 377, découverte en 1893 par Charlois.

CAMPAUNA, ville de la Colombie (Etat de Boyaca), sur un petit sous-affluent du Magdalena par le rio Minero ; 6.000 hab. Chapelleries ; plantations de canne à sucre, cacao, café, etc. ; aux environs, magnifiques défilés du rio Minero.

CAMPBELL (Dr Lewis), professeur et érudit écossais, né à [illegible] Il enseigna à Queen's College (Oxford), puis alla comme professeur de grec à l'université de Saint-Andrews. Outre de nombreuses éditions de textes classiques grecs, il a publié la *Vie du physicien* [illegible] en collaboration avec W. Garnett, et celle de son professeur *Benjamin Jowett ;* des traductions [illegible] en vers anglais, un traité [illegible] 1898, [illegible] *the Tragic Drama* dans Eschyle, Sophocle et Shakspeare (1901). Campbell a donné beaucoup d'articles à divers périodiques. Il a écrit deux importantes études sur Platon [illegible] *Encyclopedia Britannica*.

CAMPBELL (Beatrice Stella TANNER, Mrs. Patrick), actrice anglaise, née à Londres en 1865. Elle acquit d'abord une réputation de salon et, en 1886, commença à se faire connaître dans diverses tournées dramatiques. Elle parut aux matinées du Vaudeville, à Londres (1890), et l'année suivante loua le théâtre de Shaftesbury. Mais, deux mois après, elle était engagée à l'Adelphi Theatre (août 1891), qu'elle quitta en 1893 pour aller créer le rôle de Paula [illegible] au théâtre de Saint-James dans *the Second Mrs. Tanqueray*. Elle a aussi joué avec succès au théâtre de Haymarket, au Garrick et au Lyceum. Dans le répertoire classique, ses meilleurs rôles sont Juliet, dans *Romeo and Juliet*, lady Teazle dans *the School for scandal*, Ophelia et lady Macbeth.

CAMPBELL-BANNERMAN (sir Henry), homme d'Etat anglais, né à Stracathro (Ecosse) en 1836. D'une vieille famille bourgeoise, il reçut à l'université de Cambridge [illegible] et, à trente-deux ans, en 1868, il siégea au Parlement, comme représentant de la circonscription de Stirling, en Ecosse. Dès son entrée dans la vie politique, il appartint au parti radical, tandis que son père, sir James Campbell, était un conservateur extrême. En 1871 et 1880, Gladstone lui avait assigné les fonctions de secrétaire du War Office. De 1882 à 1884, il fut secrétaire général [illegible] 1885, il fut ministre d'Irlande ; en 1886, ministre de la guerre. Il revint au War Office de 1892 à 1895 [illegible] étant vaincu, il fit partie de l'opposition à la Chambre des communes, et, en 1899, il devint, à la place de sir William Harcourt, le leader de ce parti. Le 10 décembre 1905, il fut appelé à remplacer Balfour comme premier lord de la Trésorerie et premier ministre. Sir Campbell-Bannerman était à ce moment toujours membre de la Chambre des communes, ses électeurs n'ayant pas cessé de lui être fidèles depuis sa première élection. Il ne s'est jamais écarté de la voie radicale et s'est toujours signalé par la sincérité désintéressée de ses opinions ; il s'est toujours montré le protecteur du prolétariat. — Son frère, sir JAMES **Campbell**, [illegible]

Campbell-Bannerman

CAMPENHOUT, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arr. de Bruxelles]), sur un petit affluent de la Dyle ; 3.150 hab. Fabrication et blanchisserie de toiles, dentelles, etc.

*__CAMPERIO__ (Manfredo), voyageur et géographe italien, né à Milan en 1826. — Il est mort à Naples en 1899.

CAMPHANE (kan) n. m. Nom sous lequel on désigne [illegible]

*__CAMPHAUSEN__ (Otto), homme politique prussien, né à [illegible]

CAMPHIN-EN-PEVELE, comm. du Nord, arrond. et à 8 kilom. de Lille, non loin de la Deule ; 1.200 hab. Filature de coton, fabrication d'étoffes, draps, etc.

CAMPHOCRÉOSOTE n. f. Chim. Syn. de CARVACROL.

CAMPHOLIDE n. f. Lactone que l'on obtient en traitant [illegible]

*__CAMPHRE__ [illegible] tielle de bergamote et qui, purifié, admet pour formule [illegible] qui se forme dans l'essence que l'on obtient en distillant de vieilles cubèbes ; il admet pour formule $C^{15}H^{26}O$. ‖ *Camphre de ledum palustre*. Camphre $C^{10}H^{16}O$, que l'on [illegible] *de matico*. Camphre $C^{12}H^{20}O$, que l'on retire des feuilles de [illegible]

CAMPILLO DE ALTOBURY, ville d'Espagne (Nouvelle-Castille [illegible])

CAMPILLO (Narciso), poète et romancier espagnol, né en 1830. Il a publié divers recueils de vers : *Poesias* (1858), *Nuevas poesias* (1867). Il s'inspire des auteurs les plus variés, Herrera et Luis de Leon, Lamartine et V. Hugo, Zorrilla et Saavedra. Il a écrit aussi des contes [illegible] la manière andalouse : *Una docena de cuentos* (1878), *Nuevos cuentos* (1881).

CAMPIMÈTRE (*kan-pi* — du lat. *campus*, champ, et du gr. *métron*, mesure) n. m. Instrument servant à déterminer l'étendue du champ visuel. (Il est composé d'un arc de cercle mobile autour de son centre.)

CAMPINE (COQ ET POULE DE LA). — On donne le nom de *coq de la Campine* à des gallinacées originaires du pays de ce nom. Il existe deux variétés dans cette race : une variété argentée (le coq a la tête et le camail blancs, le dos et les jambes d'un blanc pur, les faucilles noires, bordées de blanc ; la poule a la tête et le camail blancs, tout le reste de son plumage blanc rayé de noir) et une variété dorée (le blanc est alors remplacé par le jaune brun). Les caractères de cette jolie race sont les suivants : bec court, œil grand, crête frisée, pattes fines d'un gris bleuté. Très rustique, cette race est recherchée pour la fécondité de la poule, dont la ponte est tellement abondante qu'elle lui a fait donner le nom de « pond tous les jours ».

Coq et poule de la Campine

CAMPLONG, comm. de l'Hérault, arr. et à 9 kilom. de Béziers, sur la Mare, affluent de l'Orbe ; 600 hab. Bons vignobles. Tuilerie, verrerie ; aux environs, gisements de fer et de houille activement exploités.

CAMPO, bourg d'Espagne (Estremadure [prov. de Cacérès]), près d'un petit sous-affluent du Tage ; 3.000 hab. Toiles, vignobles. — Bourg de la province de Pontevedra, sur un petit tributaire de la ria de Pontevedra par le Lerez ; 4.000 hab. Gisements de fer, de cuivre, vignobles, tuileries.

CAMPOALEGRE, ville de Colombie (Etat de Tolima), sur le rio Delicias, affluent du Magdalena ; 4.000 hab. Plantations de café, canne à sucre ; lavages d'or.

*__CAMPOAMOR__ (don Ramon DE), poète, philosophe et homme politique espagnol, né à Navia (Asturies) en 1817. — Il est mort à Madrid en 1901.

Campoamor

CAMPOGALLIANO, bourg d'Italie (Emilie [prov. de Modène]), sur la Secchia, affluent du Pô ; 4.000 hab. Sériciculture, fabrication de chapeaux de paille.

CAMPOLIGURE, bourg d'Italie (Ligurie [prov. de Gênes]) ; 3.000 hab. Fabrication de toiles, vignobles.

CAMPOSANTO, ville de la république Argentine, chef-lieu de département, sur un petit affluent du Bermejo ; 8.000 hab. Plantations de caféiers, cacaoyers, canne à sucre, distilleries.

CAMPOS SALLES (Manoel Ferraz DE), homme d'Etat brésilien, né à Campinas (Etat de Sao-Paulo) en 1846. Après avoir fait des études de droit, il devint, sous l'empire, député républicain à l'Assemblée provinciale de Sao-Paulo, puis à la Chambre nationale, où il fut un des plus ardents champions de l'abolition de l'esclavage et prêcha d'exemple en émancipant les esclaves de ses propriétés. Il prit une part active à la proclamation de la République et fut, en 1889, ministre de la justice dans le gouvernement provisoire. Il fut bientôt nommé sénateur, puis gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo. Elu président de la République, le 1er mars 1898, pour prendre le 15 novembre suivant la place de Prudente de Moraes, il fit un voyage en Europe avant de prendre possession de cette magistrature et séjourna surtout en France. Ses fonctions de président de la République prirent fin en novembre 1902.

CAMPS, [illegible] dép. du Var, arrond. et à [illegible] sur un petit sous-affluent de l'Argens [illegible]

CAMPTODACTYLIE (*kan* [illegible] — du gr. *kamptos*, recourbé, et *daktulos*, doigt) n. f. Flexion permanente d'un ou de plusieurs doigts de la main. [illegible] La camptodactylie est une malformation qui s'observe surtout chez les arthritiques ; elle porte généralement sur l'articulation de la première phalange avec la deuxième. [illegible]

CAMPYLOCENTRE (*kan* [illegible]) n. m. Genre d'orchidées, comprenant une quinzaine d'espèces originaires de l'Amérique du Sud et de l'Inde. (Quelques espèces sont parfois cultivées dans les serres des régions tempérées.)

CAMPYLOGRAPHE [illegible] — du gr. *kampulos*, recourbé, [illegible]) n. m. Appareil imaginé par Devenerens pour dessiner les courbes.

— ENCYCL. Le campylographe se compose de deux bielles [illegible] plées. Dans chaque couple, rayon et vitesse de rotation sont identiques. D'un couple à l'autre, rayon et vitesse peuvent différer. A l'intersection des deux bielles, se trouve un crayon qui trace des courbes sur le papier fixé à un plateau. Si ce dernier est immobile, la résultante des deux mouvements oscillatoires est une figure de Lissajous (courbe obtenue par la réflexion d'un rayon lumineux sur deux diapasons oscillants dans deux plans rectangulaires). La composition de trois mouvements s'effectue en réalisant la rotation du plateau qui porte le papier enregistreur, pendant que les bielles conservent leurs mouvements rectangulaires oscillatoires. Le style peut alors tracer des courbes extrêmement compliquées. Outre son intérêt comme instrument de laboratoire, le campylographe fournit des motifs de décoration artistique.

CAMRANH (BAIE DE), baie de la côte française de l'Indo-Chine, en Annam (prov. de Khanh-Hoa). Fermée à son entrée par un certain nombre de petits îlots rocheux, elle s'enfonce profondément dans les terres, dominée par un petit massif montagneux de 1.300 à 1.400 mètres d'altitude. Profonde et parfaitement abritée, elle servit de mouillage à la flotte de l'amiral russe Rojestvenski, en route pour le Japon (1905), et ce stationnement prolongé motiva les plaintes, d'ailleurs injustifiées, du gouvernement japonais.

*__CANADA.__ — *Littérature.* L'élément canadien-français (un million et demi) qui domine dans la province de Québec et qui forme une minorité importante dans toutes les autres parties du Canada, à l'exception de la Colombie française, a conservé sa langue, qu'il parle avec une fidélité archaïque, où se retrouvent nombre de tournures et de locutions tombées en désuétude depuis l'époque classique de notre littérature. Malheureusement, il s'y est forcément produit une infiltration d'anglicismes qui en trouble la pureté. Québec, Montréal, Ottawa, beaucoup de petites villes et de bourgades ont des revues et des journaux imprimés en français, qui soutiennent vaillamment les traditions et les principes de leur ancêtre : *le Canadien*. La part faite à la poésie, aux chroniques, aux nouvelles et romans y est souvent considérable, et ce sont en grande partie des auteurs du cru qui la remplissent. Parmi les écrivains canadiens qui ont une œuvre et dont le nom mérite d'être connu en dehors de leur pays natal et plus spécialement dans la mère patrie, il faut citer les historiens F.-X. Garneau, abbé Ferland, abbé Taillon, abbé Laverdière, abbé Casgrain, abbé Victor-A. Huard, Paul Bruchési, archevêque de Montréal ; Taché, Turcotte, A.-N. Montpetit, Napoléon Legendre ; parmi les romanciers : Bourrassa, Chauveau, Faucher de Saint-Maurice, Gerin-Lajoie ; parmi les poètes : Marchand, qui fut premier ministre de la province de Québec et dont la fille, Mme J.-M. Dandurand, inaugura au Canada les palmes d'officier d'Académie (1898) ; Launay, Wilfrid Larose, Jules Charbonneau, E.-Z. Massicote, Albert Ferland, Alfred Gauveau, Régny Tremblay, B. Sulte, le Dr Nérée Beauchemin, le sonnettiste Arthur de Boissière et, les dominant tous par le talent et par la force de l'inspiration, Octave Crémazie et Charles Fréchette, le « poète national » qui fut couronné par l'Académie française. Cette distinction a été aussi accordée à un poète d'Ottawa, W. Chapman, que la « Revue des poètes » a fait connaître au public français.

— BIBLIOGR. : *Histoire de la littérature canadienne*, d'Edmond Lareau (Montréal, 1874) ; *Etudes de littérature canadienne française*, Charles ab der Halden (Paris, 1904).

— *Evolution politique.* Bien que colonie anglaise, le Canada a des liens de moins en moins étroits avec la métropole et paraît évoluer rapidement vers l'indépendance. Les cabinets conservateurs issus de la Chambre nommée en 1891 n'avaient pas réussi à accroître sa prospérité. En 1896, les libéraux arrivèrent au pouvoir et le ministère présidé par sir Wilfrid Laurier, avec Tarte aux travaux publics, fit beaucoup pour le développement économique du pays. Le renouvellement du Parlement fédéral, en 1904, fut un succès complet pour le parti libéral. Sir Wilfrid Laurier, dont la majorité avait augmenté aux élections de 1900, vit cette majorité s'accroître encore au scrutin du 3 novembre 1904. Le succès du parti au pouvoir est dû, en grande partie, au prestige qu'exerce ce ministre, et au remarquable essor pris par le commerce canadien. La découverte des mines d'or du Klondyke a attiré vers le Canada de nombreux immigrants. La population de 4.833.239 hab. en 1891, s'est élevée à 5.371.315 en 1901. Une commission mixte d'arbitrage, constituée en vertu d'une convention signée à Washington le 24 janvier 1903, a prononcé, le 20 octobre 1903, sur la question de délimitation de la région litigieuse entre les Etats-Unis et le Canada, dans le territoire d'Alaska, une sentence, très avantageuse pour les Etats-Unis, qui ferme au Canada l'accès de la mer sur tout le littoral de ce territoire.

CANALA ou **KANALA**, bourg de la Nouvelle-Calédonie, sur la côte nord-orientale de l'île, qui forme à cet endroit une baie profonde et bien abritée ; 3.000 hab. Belles plantations ; aux environs, gisements de nickel.

CANALEJAS (Don Francisco DE Paula), critique espagnol, né vers 1830, mort à Madrid en 1883. Elève de l'Université centrale, il devint professeur de littérature à Valladolid, directeur de la « Revista Iberica », professeur à la faculté de philosophie et belles-lettres de Madrid, et membre de l'Académie espagnole. Il a publié [illegible] *le Sage*, roman historique, écrit en collaboration avec [illegible]

CANALEJAS (José), homme politique espagnol, né au Ferrol en 1854. Il fut d'abord professeur auxiliaire à la faculté de philosophie et des lettres de Madrid et secrétaire général de la compagnie des chemins de fer de Madrid à Ciudad Real. Elu député pour la première fois en 1881, il fut réélu dans les législatures suivantes. Entre temps, il fut sous-secrétaire de la vice-présidence du conseil, ministre de Fomento en 1888, de la justice en 1890, des finances en 1894-1895. Dans ces différentes situations, où il s'efforça de réaliser des réformes utiles, il fit toujours preuve d'idées très libérales. C'est aussi un écrivain distingué, qui a notamment publié une *Histoire* [illegible] Il a été élu président de la Chambre en 19[illegible].

CANARI n. m. Cépage noir, cultivé dans le département de l'Ariège et donnant des fruits gros, sphériques, à chair assez ferme et sucrée.

CANCÉRINE ou **CANCERINA** n. f. Genre de crustacés copépodes, créé en 1901 pour une forme singulière découverte sur les côtes d'Angleterre. L'espèce type du genre est la *cancerina confusa*.

CANCOILLOTE [illegible] n. f. T. rural. Nom que, dans les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, on donne à un fromage spécial.

— ENCYCL. La *cancoillote* s'obtient en faisant cailler le lait, puis en laissant pourrir le caillé obtenu; on le cuit alors. Cela fait, on le mélange avec du beurre, on sale et on ajoute un peu de farine, en ayant soin de malaxer le tout. On conserve la cancoillote dans des bols ou des pots; c'est un fromage pâteux, presque liquide.

Cancerine [illegible]

CANDAMO (Manuel), président de la république du Pérou, né à Lima en 1842, mort à Yura, près d'Arequipa, en 1904. Il avait fait son éducation à Paris, était devenu journaliste en son pays, puis diplomate et financier. Il prit part, comme simple soldat, à la guerre contre le Chili. Sénateur, président du Sénat, membre du conseil d'Etat, il devint, en 1903, président de la République. Dans sa longue carrière politique, il montra une intelligence remarquable, une grande droiture d'esprit et un dévouement sans bornes pour son pays.

CANDÈZE (Ernest), médecin et naturaliste belge, né à Liège en 1827, mort à Glain près Liège en 1898. Il a dirigé l'asile des aliénés de Glain et s'est fait connaître par des travaux considérables d'entomologie, dont le principal est la *Monographie des élatérides* (1857-1863, 4 vol. in-8°, 25 planches). Membre de l'Académie des sciences de Belgique (1858), secrétaire de la Société royale des sciences de Liége (1870), il a publié, en collaboration avec Chapuis : *Catalogue des larves de coléoptères* (1853); *Métamorphoses de quelques coléoptères* (1861), et quelques œuvres de fantaisie dans le *Magasin d'éducation et de récréation*, telles que : *les Aventures d'un grillon; Périnette ou les Aventures surprenantes de cinq moineaux; la Gilpepe ou l'Infortunes d'une population d'insectes*.

CANDIANO POPESCO (Alexandre), général roumain, né en 1841, mort à Bucarest en 1901. Il fut tour à tour avocat, conspirateur, député, poète et l'un des plus brillants officiers de son pays. Lors de la guerre turco-russe en 1877, à la tête d'un bataillon, il prit d'assaut la redoute de Grivitza et s'empara d'un drapeau russe. Aide de camp du roi Charles, il fut nommé général en 1894. On lui doit un recueil de poésies militaires, intitulé *Tava*.

CANDLE, lac du Canada (Saskatchewan), qui s'écoule par le Big Sturgeon, tributaire gauche de la Saskatchewan du Nord; 32.000 hectares.

CANDOLLÉACÉES [illegible] n. f. pl. Nom donné par divers auteurs à la famille des stylidiacées. (V. ce mot, t. VII.) *Une* CANDOLLÉACÉE.

CANET, comm. des Pyrénées-Orientales, arrond. et à 10 kilom. de Perpignan, à quelque distance de la Méditerranée; 1.030 hab. Tramway électrique vers Perpignan, et prolongé d'autre part vers Canet-Plage, qui est une station balnéaire assez fréquentée; magnifique plage de sable. Aux environs, vignobles produisant des vins estimés : *Castel-Roussillon*, etc. Il subsiste des fortifications de l'ancienne ville (le *Cyneticum* des Romains), qui fut prise en 1641 par Condé.

CANET-DE-MAR, ville d'Espagne (Catalogne [prov. de Barcelone]), sur la Méditerranée; 4.000 hab. Cabotage actif; pêcheries.

CANEVARO (Felice Napoleone, comte), amiral et homme d'Etat italien, né à Lima (Pérou) en 1838, d'une famille originaire de Ligurie. Il entra à l'Ecole navale de Gênes à l'âge de quatorze ans et en sortit enseigne en 1855. Il prit part avec distinction aux campagnes de 1859, 1860, 1861 et 1866. Député de Gênes de 1872 à 1877, il fut élu de nouveau en 1887, année où il fut nommé contre-amiral. Il devint vice-amiral en 1893 et fut élu sénateur en 1896. Envoyé en 1897 à la tête de l'escadre italienne dans les eaux de Crète, il remplit les fonctions de président du conseil des amiraux de la flotte internationale. Rudini l'appela, en 1898, à remplacer Brin à la tête du ministère de la marine. Peu de temps après, il passa aux affaires étrangères dans le ministère Pelloux; il fut renversé avec le cabinet entier, en 1899.

CANFIELDITE (*fil*) n. f. Variété stannifère d'argyrodite.

CANGOURA n. f. Plante grimpante vénéneuse, de la famille des connaracées, originaire de San Salvador. (On emploie ses graines pour empoisonner les animaux. Elles renferment une huile verdâtre, qui paralyse le système nerveux. A faible dose, la paralysie ne vient que progressivement, mais dure longtemps.)

CANIAC, comm. du dép. du Lot, arr. et à 13 kilom. de Gourdon, au milieu des causses; 720 hab. Intéressante église romane du XIIe siècle; truffes.

***CANIDÉS** n. m. pl. — ENCYCL. D'après les travaux les plus récents, la grande famille des *canidés* se subdivise en trois sous-familles. Les deux premières, dites des *amphicyoninés* et des *simocyoninés*, ne comptent que des représentants fossiles dans les terrains tertiaires. Celle des *caninés* comprend, outre les genres éteints (*cyotherium, cynodictis, galecynus*, etc.), les chiens proprement dits (*canis*), dont font partie les loups avec leurs sous-genres *thous* et *lupulus*. Au premier répondent les petits chiens sauvages américains, au second les chacals et le coyote. Viennent ensuite les *nyctereutes* du nord de l'Asie, les *renards* (vulpes), les *fennecs, urocyons, cyons, icticyons, lycaons* et *otocyons*.

CANIVELLES (*vèl'* — étymol. incert. : serait le fém. de *caniveau*, dér. de *canne*, au sens de tuyau; latin *canna*, canne, roseau. Il y aurait ainsi un rapport analogique avec le *canon* ou tube [illegible] avec le *tibia*, qui est à la fois une flûte et l'os creux le plus grand de la [illegible]

CANIVET (Charles), écrivain français, né à Valognes (Manche) [illegible]. Il alla à Paris comme secrétaire d'Amédée Thierry, entra au journal le Soleil [illegible] 1873 à 1905. Il s'y occupa de critique littéraire, et y signa en même temps [illegible] nyme de JEAN DE NIVELLE. On a de lui des poésies : *Croquis et paysages* [illegible] *les Colonies perdues* (1884).

CANNELTON, ville des Etats-Unis (Etat d'Indiana), sur l'Ohio; [illegible] hab. Métallurgie [illegible] chines agricoles.

CANNIZZARO (Stanislao), chimiste italien, né à Palerme en 1826. Après avoir commencé ses études de médecine à l'université de sa ville natale (1841-1842), il devint préparateur de chimie à Pise. Mais, ayant pris part à l'insurrection sicilienne de 1848, il dut s'enfuir, passa alors en France et travailla à Paris. De retour dans la péninsule, il professa la physique et la chimie au collège d'Alexandrie, en Piémont (1851), qu'il quitta pour occuper successivement les chaires de chimie des universités de Gênes (1855), de Palerme (1861), de Rome (1871), et fut nommé sénateur du royaume d'Italie, la même année. Cannizzaro publia de nombreux mémoires de chimie, dispersés dans divers recueils. Les principaux roulent sur la dissociation, les formules de constitution des composés organiques, la philosophie chimique, l'alcool benzoïque, l'alcool anisique, les amides cyaniques, les acides isomériques, et ces remarquables travaux lui valurent d'être élu membre ou correspondant de presque toutes les académies et sociétés savantes de l'Europe. En 1894, il a été élu correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

***CANON** n. m. — ENCYCL. Artill. La rapidité du tir n'étant pas moins recherchée pour les canons que celle de leur déplacement, il était nécessaire, pour l'obtenir, de limiter, sinon de supprimer, au moyen de freins divers, le recul des pièces, ou tout au moins de faire en sorte que ce recul fût accompli sans déranger le pointage. Le problème, facile à résoudre avec les pièces de siège, de marine, installées à un poste fixe, au moyen d'un dispositif convenable de l'affût, a reçu, pour le matériel de campagne, une solution également satisfaisante par l'adoption du canon de 75 millimètres, modèle 1897. La rapidité du tir a été obtenue : d'abord par un dispositif de la fermeture de la culasse analogue à celui dit « Nordenfeldt » ou « à vis excentrée ». C'est une modification du système de Bange : 1° la vis est à filets continus, ce qui assure au bloc une très grande résistance pour une faible longueur; 2° le bloc n'a pas besoin de sortir du canon pour que la culasse s'ouvre; il tourne autour de son axe, excentrique par rapport à celui de l'âme; et il suffit d'agir sur un levier, dans un sens ou dans l'autre, pour produire successivement les deux mouvements de rotation que comporte l'ouverture ou la fermeture de la culasse. La face du bloc, qui s'applique au fond de l'âme, présente d'ailleurs une rampe hélicoïdale, qui assure la mise en place progressive du culot de la douille, tout à fait analogue à celle des cartouches de fusil, et qui contient comme elle à la fois la charge et le projectile. Cette cartouche à canon n'a pas moins de 0m,75 de long. Son projectile, obus à mitraille ou à mélinite, pèse près de 7 kilogr. et il est lancé avec une vitesse initiale de plus de 500 mètres. La pièce repose sur un *berceau* (v. ce mot), qui renferme le frein hydropneumatique [illegible] tiné à éteindre progressivement son mouvement de recul sans que celui-ci se communique à l'affût, dont la fixité est en outre assurée par une bêche de crosse et par des socs fixés aux sabots d'enrayage. Pour le tir, la hauteur correspondant à la distance est donnée au moyen d'un mécanisme disposé à droite de la pièce, et qui donne au berceau l'inclinaison voulue, tandis que le pointeur, assis sur un siège fixé à gauche de l'affût, et abrité par un bouclier, donne [illegible] un niveau placé sous ses yeux. Il exécute les petites corrections en hauteur qui peuvent être nécessaires.

La pièce peut arriver ainsi à tirer vingt-cinq coups par minute. On puise les munitions dans l'arrière-train du caisson. V. CAISSON.

— *Canon en fil d'acier*. Le canon en fil d'acier a été pour la première fois construit en France, par les usines de Fives-Lille (Nord), vers 1878. Les Américains ont repris cette invention en modifiant un peu la construction française originale. Ce canon est, à poids égal, l'arme dont les résultats balistiques ont été les plus satisfaisants. Le canon est constitué par un tube mince en acier, qui forme l'âme de la pièce, tube sur lequel on enroule des bandes d'acier, qui, à leur tour, sont entourées de fils d'acier roulés en spirale, fils extrêmement résistants, capables de supporter une pression minimum de 128.000 livres anglaises par pouce carré (env. 9 t 1/2). Une enveloppe extérieure en acier est [illegible]

[illegible]

CANNONBY, ville du Royaume-Uni (Angleterre [comté [illegible]

CANOT [illegible] barcations à moteur. (Cette appellation est défectueuse car, en effet, toute embarcation qui n'emprunte pas le secours de la rame ou de la voile est *automobile*. Il serait préférable de désigner les canots munis d'un moteur sous [illegible] *boat*. On a proposé aussi *autoscaphe*, mais le terme *canot automobile* est aujourd'hui consacré.

[illegible] canot de rivière, de petite dimension, auquel on avait adapté un moteur à explosion d'automobile pour réaliser la propulsion avec une machinerie moins encombrante qu'avec la vapeur. Il fut créé en France par des constructeurs de voitures et moteurs.

Cependant quelques constructeurs navals établirent des moteurs plus robustes que le moteur de voiture, et [illegible] moteurs à explosion et cependant aussi marins que des bateaux à vapeur, avec un encombrement et un coût bien moindres et capables d'entreprendre des traversées importantes.

[illegible] breuses barques de pêche possèdent un moteur à explosion, généralement au pétrole lampant, qui leur permet d'étendre leur zone de pêche en les mettant à l'abri des [illegible] n'est qu'un auxiliaire, utilisé seulement quand la voile ne peut servir.

Le type de moteur employé en construction navale est le type créé pour la voiture automobile, c'est-à-dire un moteur polycylindrique de préférence, tournant à des vitesses comprises entre 350 et 1.000 tours à la minute, avec carburateur à essence ou à pétrole lampant, allumage électrique par accumulateur ou par magnétos.

Pour les canots de petite dimension, tel que celui que

[illegible] notre fig. 1 [illegible] type [illegible] robustes [illegible] moteur [illegible] toute [illegible] [illegible]

On [illegible] sur deux [illegible] poutres, [illegible] une plus [illegible] à manivelle placée plus haut permet la mise en route. Le moteur et [illegible] son fonctionnement sont placés sous un capot. (V. ce mot.) L'échappement se fait [illegible] à l'arrière, [illegible] avec un dispositif spécial empêchant l'entrée de l'eau au moteur, soit enfin dans une cheminée surmontant le capot. Enfin, un appareil spécial sert pour l'obtention de la marche arrière, que le moteur à explosion ne peut généralement pas réaliser par lui-même, comme le moteur à vapeur. (Certains moteurs cependant jouissent de cette propriété, [illegible] ment de l'arbre à cames de la distribution.)

On a parfois employé [illegible] emploie un appareil spécial, dit changement de marche.

Cet appareil est le plus souvent basé sur l'emploi d'un différentiel. (V. ce mot.) En voici alors le principe (*fig.* 2) : L'arbre du moteur se termine par un engrenage et l'arbre [illegible] par un autre [illegible], ces deux engrenages

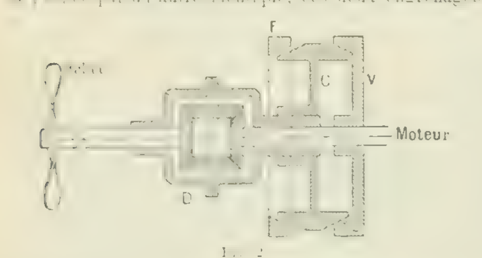


Fig. 2.

étant reliés par des satellites portés par la boîte D du différentiel. Cette boîte porte un prolongement concentrique [illegible] embrayage C. Poussé à droite, il s'embraye dans V, qui peut être le volant du moteur.

Le différentiel est alors bloqué et l'hélice tourne dans le sens du moteur. En poussant le cône vers la gauche, l'on amène dans un cône [illegible] Alors le différentiel joue et actionne l'hélice en [illegible] c'est la marche arrière. Le cône fixe F est souvent remplacé par une bande de frein. Dans la position intermédiaire de C, on rend le différentiel fou et il tourne sans entraîner l'hélice.

[illegible] l'arbre de l'hélice par deux cardans (v. ce mot), disposition qui évite les effets nuisibles que pourrait avoir une légère flexion de la coque sur l'arbre. Cet arbre est parfois très long, puisque la pratique est de reporter le moteur sur l'avant pour charger celle-ci dans les petits bateaux légers et à grande vitesse. On évite ainsi [illegible] fasse trop complètement sortir l'avant et enfoncer l'arrière.

[illegible] gouvernail et les leviers de manœuvre du moteur et du changement de marche, on permet à un seul homme de conduire même un grand [illegible]

Quand on place un moteur auxiliaire dans une barque à voiles, un très faible moteur [illegible] On le place [illegible] à l'arrière, près du gouvernail, comme dans le bateau de notre figure 3.

On remarquera la manivelle de mise en [illegible] à voile.

Enfin dans notre figure 4 nous donnons un [illegible] New-York, pour le service des douanes de Costa-Rica. Ce bateau, de 48 tonneaux et [illegible] Wolverine de 36 chevaux chacun, à trois cylindres et deux hélices. Un petit moteur de 3 chevaux 1/2 actionne une dynamo d'éclairage. Ce bateau a accompli un voyage [illegible] New-York [illegible] Costa-Rica, en hiver, faisant d'une seule escale 2.357 kilomètres [illegible] autant de sécurité qu'un bateau à vapeur.

CANTACUZINO ou **CANTACUZENE** [illegible] rest en 1898. Secrétaire général du ministère des finances (1877), puis directeur général de la régie des monopoles de l'État (1879), directeur général du chemin de fer rou[illegible] tre des finances, du cabinet libéral présidé par Démètre [illegible]

CANTH (Minna Wilhelmina JOHNSSON, dame), femme de lettres finlandaise, née à Tammerfors en 1844. Elle collabora avec son mari, professeur de lycée, à divers journaux, publia un volume de nouvelles (1878), puis, de[illegible] maison de commerce, qu'elle dirigea sans cesser de s'occuper de littérature. Sa rude expérience de la vie se [illegible] *Sylvi* (1893); etc., dans lesquels elle dénonce violemment les injustices sociales. Une partie de ses œuvres, toutes écrites en langue finnoise, ont été traduites en suédois et en [illegible]

CANTIANO, ville d'Italie (Marches [prov. de Pesaro et Urbino]), sur un petit sous-affluent du Tibre; 4.000 hab. Sériciculture, fabrication de chapeaux de paille, toiles; fortifications anciennes. Dans l'église, tableaux remarquables signés du Pérugin.

CANTILEVER ou **CANTILEVERS** n. m. [illegible] Nom donné par les Américains d'abord, les Anglais ensuite, à

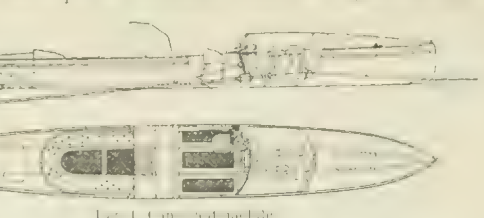


Fig. 1. [illegible]

un type de pont métallique en poutres rivées ou articulées, qui est dénommé plus spécialement : *pont à poutres à consoles*. Plusieurs types analogues existent en Amérique, parmi lesquels : le *pont du Niagara*, ceux du Mohawk, du Kentucky, etc. Le spécimen le plus remarquable est le *pont du Forth*, en Angleterre. (V. [illegible])

Dans ces ponts, les piles en tours métalliques, établies à l'extrémité d'une travée, sont munies de consoles supportant une petite travée transversale, qui réunit les deux piles. Ce dispositif permet le passage au-dessus d'un bras de mer, d'un cours d'eau, sans qu'il soit nécessaire d'installer au préalable des échafaudages pour construire le pont, les deux bras métalliques dont l'ensemble doit constituer une travée pouvant s'avancer l'un vers l'autre, à la hauteur voulue, jusqu'à ce qu'ils deviennent jointifs par leurs extrémités, que l'on assemble en les articulant ou les rivant.

CANTILLANA, ville d'Espagne (Andalousie [prov. de Séville]), sur le Guadalquivir; 6.500 hab. Vignobles.

CANTIN, comm. du dép. du Nord, arrond. et à 8 kilom. de Douai, près d'un petit sous-affluent de l'Escaut par la Lys; 900 hab. Blanchisserie de toiles; dentelles; métallurgie du fer; aux environs, mine de houille.

CANTOR (Moritz), mathématicien allemand, né en 1829 à Mannheim. Professeur de mathématiques à Heidelberg, il a publié des travaux se rapportant presque tous à

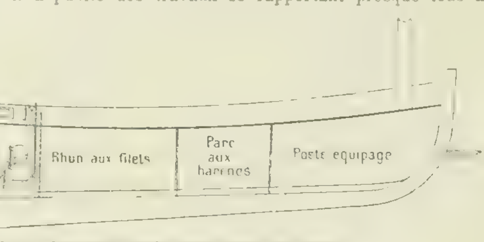


Fig. 3. [illegible] pêche avec moteur auxiliaire.

l'historiographie scientifique. Ses trois volumes de *Cours sur l'histoire des mathématiques* (1894-1901) font autorité en la matière. Dans ce remarquable ouvrage se trouvent exposées en détail la vie et l'œuvre des mathématiciens depuis l'origine de la civilisation jusqu'en 1758. Il est

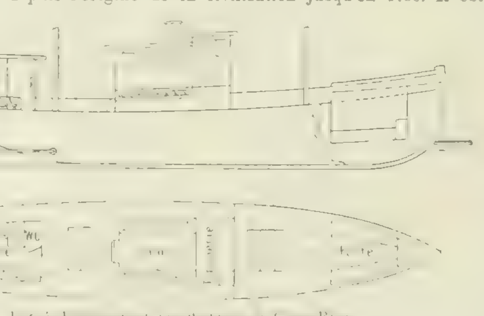


Fig. 4. [illegible] Costa-Rica.

devenu membre ou correspondant de nombreuses académies et sociétés savantes.

CANTOR (Georg), mathématicien russe, né à Saint-Pétersbourg en 1845. Professeur à l'université de Halle, il a composé de nombreux mémoires, mais il est surtout connu par sa *Théorie des ensembles*. Il a démontré, en particulier, qu'il existe deux espèces d'ensembles infinis : 1° les ensembles *énumérables*, dont les quantités peuvent être dénombrées ou énumérées de façon que dans le système un rang déterminé soit assigné à chaque quantité ou élément, et 2° les ensembles *non énumérables*, où cela n'est plus possible.

CANTUFFE n. m. Genre de légumineuses césalpiniées.
— ENCYCL. Les [illegible] sont des petits arbrisseaux grimpants, à feuilles composées imparipennées, à petites fleurs jaunes; les espèces, peu nombreuses, se rencontrent en Abyssinie, en Chine, en quelques points de l'Asie méridionale et en Australie.

CANZO, ville d'Italie (Lombardie [prov. de Venise]), sur un petit affluent de l'Adda; 3.000 hab. Sériciculture.

CAORLE, ville d'Italie (prov. de Venise), au milieu des [illegible] de l'Adriatique; [illegible] Pêcheries.

*__CAOUTCHOUC__ n. m. — ENCYCL. A la suite des explorations [illegible] Huber et Ule au Brésil, Chevalier en Afrique tropicale et centrale, Spire en Indo-Chine, Schlechter [illegible] de grands progrès ont été réalisés dans la connaissance des plantes tropicales fournissant du caoutchouc. On connaît actuellement plus de cent trente espèces botaniques, d'où l'on peut extraire la précieuse substance. Les plantes à caoutchouc sont nombreuses dans les familles des euphorbiacées, moracées, asclépiadacées, apocynacées, la première et la dernière étant particulièrement riches.

Le caoutchouc de Para, de la région des Amazones et de l'Orénoque, est fourni non seulement par l'*hevea Brasiliensis*, mais encore par quelques autres espèces du même genre récemment découvertes.

Le *caoutchouc de Céara* provient du *manihot Glaziovi* nommé *maniçoba* au Brésil. Le caoutchouc du Centre-Amérique et du Mexique provient surtout du *castilloa elastica* et de divers *sapium*. Les caoutchoucs de l'Inde sont tirés du *ficus elastica* et, depuis peu, des cultures d'*hevea*; les caoutchoucs du Laos et du Tonkin proviennent des lianes : *parameria glandulifera*, *ecdysanthera* [illegible] principalement; les caoutchoucs de Java et Bornéo de divers *ficus* et des *willughbeia*; ceux de la Nouvelle-Calédonie d'un *ficus* et d'un *alstonia*; le caoutchouc de Madagascar provient d'euphorbes cactiformes (*euphorbia* [illegible], *euphorbia* [illegible]) principalement et de lianes (*landolphia Madagascariensis*, *landolphia Perrieri*, *Mascarenhasia elastica*, etc.).

Le caoutchouc d'Afrique est fourni par des lianes de la famille des apocynacées (*landolphia*, *blitandra*, *carpodinus*) et par un grand arbre découvert récemment, qui vit dans les profondeurs de la grande forêt vierge, depuis le cœur du Congo jusqu'à la Côte d'Ivoire. C'est l'*iré* des indigènes, que les botanistes ont nommé *funtamia elastica*. Citons, parmi les lianes, le *landolphia owariensis* ou *vahé*, très répandu sur tout le contour du golfe de Guinée, et le *landolphia Dawei*, dont le rendement annuel peut aller jusqu'à 500 grammes d'excellent produit par an, pour une seule liane à partir de la dixième année, et qui fournit une partie du caoutchouc de l'Ouganda et des montagnes du Cameroun. Le *landolphia Tolloni*, et quelques autres landolphiées rencontrées au centre de l'Afrique, fournissent par le traitement de leurs rhizomes et de leurs racines ce que l'on a nommé le *caoutchouc des herbes* ou *caoutchouc des racines*.

Un autre caoutchouc intéressant est celui qui est fourni par le fruit de certaines *loranthacées*, et spécialement le *strutanthus syringifolius*, plantes parasites vivant sur les arbres à la façon du gui. On les exploite dans l'Amérique du Sud. Citons aussi le caoutchouc de *Guayule* (*parthenium argentatum*), petit arbuste de la famille des composées, vivant dans les steppes broussailleux des hauts plateaux mexicains, et qui vient d'attirer l'attention. Le caoutchouc n'y serait pas contenu dans des laticifères, mais dans le suc cellulaire du bois et surtout dans l'écorce.

Toutes ces plantes à caoutchouc sont propres aux pays tropicaux. On a signalé en 1901 et 1902 la présence, dans les laticifères du fusain du Japon, d'une substance élastique présentant les réactions microchimiques du caoutchouc. Quant au *ficus* cultivé dans nos appartements, il diffère un peu du véritable *ficus elastica* et ne donne pas de caoutchouc, malgré le nom vulgaire qu'il porte.

Par contre, le véritable *ficus elastica* planté comme arbres d'avenues dans la région méditerranéenne, à Palerme et au Caire, a donné de bon caoutchouc.

— *Le latex et la coagulation du caoutchouc.* Le mode de formation du caoutchouc dans les laticifères des plantes est encore fort obscur. On tend de plus en plus à admettre qu'il provient d'hydrates de carbone qui existent constamment dans les laticifères et se sont transformés sous l'action des rayons solaires. Quelques-uns y voient surtout une sécrétion qui sert à panser les blessures des parties âgées de la plante.

Sur le phénomène de la coagulation, les savants ne sont pas plus d'accord. D'aucuns n'admettent pas ce terme : la coagulation s'applique aux albumines dissous; le caoutchouc, qui n'est jamais dissous dans le sérum mais y demeure en globules plus ou moins fins émulsionnés, doit être considéré comme *coalescent*. L'accolement des globules aurait lieu par suite de la variation de leur tension superficielle due à la dissolution des résines; les globules deviendraient plus collants.

Les méthodes employées pour coaguler les latex caoutchoutifères sont innombrables. Il faut d'abord citer le séchage sur les écorces d'arbres, sur la terre nue ou recouverte, ou même sur le corps humain. Au Brésil, on a surtout recours à la chaleur sèche et à l'enfumage.

Beaucoup d'agents chimiques sont d'excellents coagulants : l'alcool, l'acétone, les acides, un grand nombre de sels. On en fait rarement usage dans la pratique. Cependant, en Casamance et en Guinée française, les indigènes se servent de l'eau salée.

La plupart des peuplades africaines donnent la préférence à l'emploi des sucs végétaux [illegible] infusions de tamarin, de fruits de baobab, etc., décoctions de [illegible] de Guinée, [illegible] Le liquide exprimé est versé encore chaud dans le latex. La coagulation se produit immédiatement. Le caoutchouc ainsi obtenu est de très belle qualité et presque inaltérable. Il y a lieu [illegible] vulgariser cette méthode très simple, préconisée dès 1899 par les membres de la mission du général de Trentinian envoyée par le gouvernement au Soudan français pour étudier les meilleurs procédés d'exploitation et de préparation du caoutchouc, la plus grande source de richesse des colonies françaises.

— *Culture des plantes à caoutchouc.* Jusqu'à ces derniers temps tout le caoutchouc provenait de l'exploitation des arbres ou des lianes vivant à l'état sauvage dans les forêts et les savanes. En présence de la grande valeur atteinte par ce produit, on s'est préoccupé de multiplier ces plantes par la culture. Des essais de plantations des espèces suivantes : *hevea Brasiliensis*, *castilloa elastica*, *ficus elastica*, *manihot Glaziovi*, diverses espèces de *landolphia*, etc., ont été tentés dans presque tous les pays tropicaux du monde. Les essais de culture n'ont pas toujours été très encourageants : ou le rendement a été trop faible, (*manihot Glaziovi*) ou la croissance a été trop lente (*landolphia*). Il semble aujourd'hui que l'Européen ne doit chercher à cultiver que les espèces à fort rendement ayant déjà fait leurs preuves et surtout l'*hevea* et le *ficus elastica*.

Aucune culture tropicale n'est susceptible de donner de plus gros bénéfices que l'*hevea*. Celui-ci vit de préférence dans les pays chauds et humides, encore couverts de forêts et aussi près que possible de l'équateur. Il a une



[illegible]
12. Récolte du latex de landolphia. — 13. Landolphia Tollonii : *a*, fleur ; *b*, fruit ; *c*, feuille. — 14. Ficus elastica : *1*, fleur mâle ; *2*, fleur femelle ; *3*, coupe longitudinale d'un fruit.

[illegible] et soumis à des [illegible]

Pour réagir contre la destruction des lianes africaines, [illegible] indigènes, mais aussi des dévastations occasionnées par les feux de brousse, presque tous les gouvernements coloniaux ont pris des mesures diverses, en vue de protéger les forêts à caoutchouc ; enfin le gouvernement général de l'Afrique occidentale française a cherché à amener les indigènes à constituer dans chaque village des sortes de plantations communales de lianes.

— *Usages.* Les usages du caoutchouc deviennent innombrables. Les principaux sont : les chaussures et vêtements imperméables, les appareils de chirurgie, les ballons et jouets, les courroies de transmission, les joints à eau et à vapeur, les tapis, clapets, bâches scaphandres, la *feuille anglaise* (plus de 2.000 objets divers : blagues à tabac, pochettes, bretelles, etc.), les garnitures de fer à cheval, les tuyaux d'arrosage, de pompes à incendie, les articles destinés à l'industrie électrique, enfin, depuis le grand développement pris par l'industrie cycliste et automobile, la fabrication des bandages élastiques pour roues et pneumatiques. Dans l'industrie automobile on utilise les sortes de caoutchouc de première qualité, mais dans beaucoup d'autres branches on emploie des sortes très inférieures et, notamment, le *caoutchouc artificiel* ou *factice*, fabriqué en traitant l'huile de lin, enfin le *caoutchouc régénéré*, obtenu en faisant subir diverses manipulations aux objets de caoutchouc hors d'usage et aux déchets de toutes sortes.

— *Production mondiale.* En 1900, elle a été de 50.000 tonnes et est passée en 1903-1904 à 61.759 tonnes.

Cette production annuelle est estimée à plus de 500 millions de francs. Elle a plus que décuplé depuis cinquante ans. Dans cette production, l'Amérique tient le premier rang, puis viennent l'Afrique, l'Asie et l'Océanie. Le Brésil reste toujours le premier pays producteur du monde ; en 1904, il a exporté 30.400 tonnes, dont plus de 24.000 fournies par l'arbre nommé *hevea*.

En Afrique, le Congo indépendant tient la tête des pays producteurs avec une exportation de 5.350 tonnes en 1902. Les colonies françaises produisent annuellement au total environ 6.000 tonnes. La Guinée française vient au premier rang ; puis la Côte d'Ivoire, le Congo français, Madagascar, enfin l'Indo-Chine française et la Nouvelle-Calédonie.

***CAPACITAIRE** n. m. — Celui qui est pourvu du certificat de capacité en droit

CAPACITÉ [illegible] *toire,* La plus grande quantité d'air que l'homme peut aspirer et expirer par une inspiration et une expiration aussi énergiques que possible.

— Encycl. Physiologiquement, la *capacité vitale* comprend : la valeur des respirations normales (1/2 litre environ), l'air de réserve respiratoire et l'air complémentaire (v. respiration), soit, au total, de 3 litres et demi à 4 litres. Naturellement, la valeur de cette capacité dépend de l'âge, de la taille, du sexe. Les exercices d'entraînement et la gymnastique respiratoire l'augmentent ; la claustration, les affections pleuro-pulmonaires la diminuent. Plus elle est grande, plus l'individu paraît offrir de résistance à l'assoupissement, à la fatigue de course, à la tuberculose. On doit donc s'efforcer de la développer de bonne heure chez les jeunes gens.

La capacité vitale se mesure à l'aide [illegible]

CAPANNOLI, ville d'Italie (prov. de Pise), près de l'Era, affluent de l'Arno ; 3.500 hab. Sériciculture ; fabrication de toiles ; bons vignobles.

CAP-BRETON, comté du Canada (Nouvelle-Écosse), sur le rivage est de l'île de Cap-Breton ; 2.472 kilom. carr. 49.000 hab. en 1901, contre 34.000 en 1891, accroissement qui tient à la richesse des mines de houille de Sydney, très active- [illegible]

CAPELLAN (*pèl'*) n. m. Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, de la famille des capsidés, créé pour des formes propres à l'Amérique tropicale. Le *capellanus parsus* du Guatemala est le type de ces punaises voisines des phytocoris, allongées, de taille médiocre, à cuisses postérieures épaisses, à corselet court, etc.)

***CAPELLARO** (Charles-Romain), sculpteur français, né à Paris en 1826. — Il est mort à Paris en 1899.

CAPELLARO (Paul-Gabriel), sculpteur français, né à Paris en 1862. Il reçut les leçons de Dumont, Thomas et Bonnassieux. Il remporta le prix de Rome en 1886 sur *Tobie retirant un poisson de l'eau.* Il exposa au Salon de [illegible]

une première récompense. Plus personnel est le *Déluge,* groupe marbre.

CAPES (Bernard), romancier anglais, né à Brixton Hill, près de Londres, en 1854. Il écrivit d'abord sous le pseudonyme de Bevis Cane. La première œuvre qu'il signa de son nom est intitulée *the Mill of Silence* (1896). Depuis, il a donné avec un succès croissant : *the Lake of Wine* [illegible] (1900) ; *Love like a Gipsy* (1901) ; *Plots ; a Castle in Spain ; the Secret in the Hill* (1903) ; *the Extraordinary Confessions of Diana Please,* et *a Jay of Italy* (1905). Les dernières productions affirment de plus en plus une entente de la composition, une puissance de créer des personnages distincts et vivants, et un talent d'écrivain qui le mettent au premier rang des romanciers anglais de son temps.

***CAPITAINE** n. m. — Sport. Chef d'une équipe de joueurs, au football.

Capitaine Blomet (le), comédie en trois actes, [illegible] vicomte Adrien de Mandane, alors qu'il était lieutenant en Algérie, fut l'amant, lui vingt-huitième, de la délicieuse Flavie, femme du capitaine Blomet. Depuis, il a quitté le service, a épousé la charmante Micheline, et Flavie a trépassé. Peu après la mort de cette dernière, de nombreuses lettres, découvertes dans un secrétaire, apprenaient au capitaine ses multiples infortunes. Il démissionnait, devenait de première force au pistolet, et commençait une tournée chez les anciens amants de la défunte. A ceux qu'il trouve nantis d'une jolie femme, il donne des échantillons de son adresse, puis leur laisse le choix entre un duel... et la peine du talion. Chez les Mandane, Micheline imagine de feindre qu'elle veut donner au terrible capitaine le plaisir de cette dernière vengeance. Il se laisse prendre au piège. La jeune femme le martyrise pendant quinze jours, le privant de fumer, de boire, etc., puis, ce temps écoulé, l'ex-officier s'aperçoit qu'il a été « roulé dans la farine ». Mais comme il est bien loin d'être une brute, il pardonne paternellement, et Micheline lui saute au cou. Cette fantaisie spirituelle est d'un charme léger.

CAPITAL [illegible] d'assurance en cas de vie consistant en une convention par laquelle l'assureur s'engage moyennant le versement par l'assuré d'une prime consistant en une somme fixe ou en

[illegible] à l'assureur [illegible]

Encycl. [illegible] appartiennent définitivement à l'assureur au cas de mort [illegible] l'assuré peut [illegible] un capital [illegible] est généralement préférée. [illegible] l'assureur peut s'engager à verser [illegible]

Capitole romain ancien et moderne [illegible], par E. R[illegible] (Paris, 190[illegible]). — Ce volume n'est pas une simple description archéologique, une sorte de guide actuel et rétrospectif du Capitole romain. De l'antiquité, rien ne [illegible] archives de l'État. Tout ce qui concerne le vieux Capitole est donc un pur objet de reconstitution, d'hypothèse, fondée, il est vrai, sur des documents assez sûrs. Quant à l'état actuel, il est dû à Michel-Ange. L'auteur nous décrit donc les modifications successives qu'ont subies ces lieux célèbres, mais aussi il nous raconte l'histoire de ceux-ci, nous les montre comme le centre de la vie municipale, avec ses scènes tragiques ou joyeuses, couronnements de papes et de poètes, exécutions, etc. La documentation extrêmement abondante et le grand nombre [illegible] ajoutent à l'intérêt de cet ouvrage la valeur d'un excellent instrument d'information.

CAPNODION n. m. Champignon du groupe des périsporiacées, ayant pour une même espèce plusieurs sortes de fructifications. (Il se présente sur les feuilles ou les brindilles, sous forme de taches dures, noires, qui produisent [illegible])

CAPNOFUGE [illegible] fumée, et du lat. *fugare*, mettre en fuite) adj. Qui protège contre la fumée.

***CAPOT** n. m. — Automob. Couvercle en tôle légère recouvrant le moteur d'une voiture automobile.

— Encycl. Primitivement le capot fut une simple protection contre la pluie et la boue en même temps qu'une [illegible] que le moteur avait l'inesthétique. On se préoccupait peu d'y assurer une ventilation, qui aurait du reste été gênante pour les lampes ou brûleurs chauffant le tube incandescent employé alors pour l'allumage. Aujourd'hui la ventilation directe du moteur est considérée comme un moyen commode d'ajouter au refroidissement par la circulation d'eau. Le capot forme alors comme un couloir guidant l'air sur le moteur.

Le moteur étant à l'avant de la voiture, séparé des voyageurs par une cloison appelée souvent *pare-crotte*, nom resté de la carrosserie hippique, le capot ne recouvre que le dessus et les côtés latéraux du moteur. La cloison avant est le plus souvent aujourd'hui remplacée par le radiateur, destiné à refroidir l'eau de circulation. Sous le moteur, le capot est souvent fermé par une tôle.

Quant à sa forme, elle varie d'une voiture à l'autre au gré de la fantaisie ou des nécessités spéciales de chaque type de voiture. Aujourd'hui le capot, bien que percé de portes permettant la surveillance du moteur, peut s'enlever complètement pour faciliter les réparations. L'adjonction au radiateur d'un ventilateur pour forcer l'air à [illegible] à rendre à peu près étanches les parois latérales et inférieures du capot lorsque le ventilateur est constitué, cas fréquent, par les bras du volant du moteur placé à l'arrière du capot. Sans cette étanchéité, l'aspiration de ce ventilateur [illegible] à l'avant du capot. Lorsque le ventilateur est constitué par une hélice placée directement derrière le radiateur, cette étanchéité n'a plus raison d'être.

Dans les canots automobiles, le moteur possède aussi un capot, mais il est le plus souvent en bois comme la coque, bien que la tôle soit préférable.

***CAPOTAGE** n. m. — Autom. Fabrication d'une capote, ou adaptation d'une capote à une voiture automobile : *Le* [illegible] et imperméable de la capote d'une voiture : *Cette voiture* [illegible] tomobile, qui se retourne entièrement sur lui-même.

— Encycl. Lorsque certaines ruptures d'organes se produisent dans une voiture automobile, l'avant du châssis tombe brusquement sur le sol qu'il laboure, et si le moindre obstacle vient alors l'arrêter, l'arrière de la voiture, emporté par la vitesse, se soulève, culbute par-dessus [illegible] tement retourné.

Une cause fréquente de cet accident est la rupture de la barre d'accouplement de la direction, barre qui réunit entre elles les deux fusées articulées de l'essieu avant. Quand cette barre se rompt, ou bien la roue de gauche seule dévie, l'autre restant maintenue par la direction et la voiture vire brusquement, et verse, ou bien les deux roues dévient en s'ouvrant simultanément, l'une à gauche, l'autre à droite, s'opposant ainsi à la marche. Inca[illegible] position, elles se brisent et l'avant de la voiture vient frapper le sol.

La rupture de l'essieu avant peut aussi amener le ca[illegible] latérale de la voiture qui verse, parce qu'en pratique il est rare qu'une voiture verse tout à fait de côté, ou capote tout à fait régulièrement suivant son axe longitudinal.

CAPOTER v. a. Autom. Placer une capote sur une voiture.

— V. n. En parant d'un automobile, Se renverser en [illegible]

CAPELLE-AU-BOIS, [illegible]

CAPPELLEN, comm. de Belgique (prov. et arr. d'Anvers), [illegible]

CAPPIELLO [illegible] grandes peintures en 1892, à Florence. S'étant rendu à Paris [illegible] dans la caricature ou mieux dans le portrait de caractère, auquel il se consacra presque complètement, et collabora à divers journaux. Il a publié trois albums sur le théâtre contemporain et les gens de lettres; en quelques traits presque géométriques, il sait résumer la physionomie d'une actrice et il rehausse le tout de teintes plates. Ce procédé convient parfaitement à l'affiche, et Cappiello s'est dans ce genre acquis une juste réputation. Mais il est un côté moins connu des œuvres de l'artiste, qu'il convient pourtant de signaler : c'est la série de ses portraits au pastel, qui rappellent par leur aspect gracieux, leur forte structure et leur accent, les [illegible] du XVIII[e] siècle.

CÂPRE, CÂPRESSE [illegible] n. Nom donné, aux Antilles françaises, aux personnes issues du croisement des nègres et des mulâtres.

[illegible]

CAPRINÉS n. m. pl. Sous-famille de mammifères artiodactyles ruminants, de la famille des bovidés, renfermant les chèvres et les moutons. [illegible]

— Encycl. Dans les classifications les plus récentes (1899), on a réuni en une seule sous-famille les anciens groupes des ovidés et des capridés, et on y fait rentrer les genres [illegible] (chèvre et bouquetin), *hemitragus*, *ovis* (mouton et mouflon) et *ovibos* (bœuf musqué) ; ce dernier genre est parfois considéré comme type d'une sous-famille particulière dite des *ovibovinés*.

***CAPRIVI DE CAPRERA DE MONTECUCULLI** (Georges-Léon, comte DE), général et homme d'État prussien, né à Charlottenbourg en 1831. — Il est mort à Skyren en 1899.

CAPRONNIER (Jean-Baptiste), peintre verrier belge, né et mort à Bruxelles (1814-1891). Après avoir étudié les procédés de fabrication des anciens maîtres il exécuta pour le musée archéologique de Bruxelles des copies des plus belles verrières de Belgique. Il exécuta, d'après les dessins de Navez, le grand vitrail de la chapelle du Saint-Sacrement dans l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles. Il peignit ensuite pour la chapelle du Saint-Sang, à Bruges, une série d'allégories ayant trait à l'histoire du Saint-Sang et les principaux épisodes de la vie de Jésus-Christ, et composa pour l'église Saint-Jacques, à Amsterdam, une série de vitraux sur le dogme de l'Immaculée-Conception. A l'Exposition universelle de 1855 (Paris), il obtint l'unique médaille de 2[e] classe réservée à la peinture sur verre. L'église d'Esquermes, près de Lille, lui doit les deux roses de son transept; les églises de Glasgow, de Duncaster, de Skipton (en Angleterre), l'église Saint-Julien (à Rome) possèdent également de ses œuvres. Les verrières qui ornent les chapelles des châteaux de Bouchout et d'Ochain comptent parmi les meilleures productions de Capronnier. Constantin Meunier et Charles de Groux exécutèrent pour son compte des dessins de vitraux.

***CAPSULE** n. f. — Archéol. Pommeau d'épée plat ou hémisphérique, façonné en capsule ou muni d'oreillons saillants, comme on l'observe dans les dagues levantines du XVI[e] siècle.

CAPTIER (Jules-Emmanuel), supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, né à Tarare en 1828, mort à Rocca-di-Papa, sur les collines du Latium, en 1903. Il entra à Saint-Sulpice en 1848, et devint prêtre en 1852. Il occupa longtemps l'emploi d'économe au séminaire de Bordeaux, puis à celui de Lyon et devint directeur de ce dernier séminaire. En 1874, on le nomma procureur de la Compagnie à Rome; il fit de la procure à la fois une maison régulière pour les ecclésiastiques complétant leurs études et une maison hospitalière pour les évêques durant leur séjour à Rome. En 1894, la compagnie de Saint-Sulpice l'élut pour supérieur général et il dut rentrer en France. Sentant sa santé chancelante, il donna sa démission en 1901; il se retira alors à Rome, et mourut, de consomption. — Son frère, le **P. Captier**, né en 1829, fit ses études comme lui à Saint-Sulpice, entra dans l'ordre de Saint-Dominique et, en 1871, fut tué par la Commune de Paris.

***CAPTIER** (François-Étienne), sculpteur et peintre français, né à Baugy (Saône-et-Loire) en 1842. — Il s'est suicidé à Paris en 1902. Ce sculpteur, dont le musée du Luxembourg renferme une figure de *Désespérance*, devint presque aveugle en 1901. Il avait obtenu une médaille d'or à l'Exposition de 1900 (Paris) et, lorsqu'il mourut, on voyait de lui au Salon une *Vénus anadyomène*.

CAPTIVITÉ [illegible] Milit. État d'un militaire tombé entre les mains de l'ennemi.

— Encycl. Comme le rappelle l'arrêté ministériel du 23 décembre 1903, le temps passé en captivité ou internement doit être mentionné sur les états de services de tout militaire, après la campagne. L'officier rentrant de captivité reprend sa place dans l'armée s'il se trouve un emploi vacant; sinon, il est placé en non-activité [illegible] le cadre actif.

***CAPUANA** (Luigi), romancier et critique italien, né à Mineo (Catane) en 1839. — Capuana est resté, depuis [illegible] de l'école naturaliste; mais il les a renouvelés par la force de l'invention, la finesse de l'observation psychologique, la vigueur d'un style limpide et concis. Ses plus récentes publications (des recueils de nouvelles pour la [illegible] (1901); *Parole di donna* (1902). Plusieurs de ces récits ont été traduits en français. Capuana a fait jouer aussi quelques drames et publié plusieurs volumes de critique : *Studi* [illegible]

CAPUCINES [illegible] à Paris en 1900 par Mortier dans l'ancienne salle des conférences où débutèrent Sarcey, J. Lemaître, Brunetière, Bourget, etc., et qui, après, servit aux séances d'illusionnisme des frères Isola; on y a vu représenter des comé[illegible]

***CAPUS** (Alfred), littérateur et auteur dramatique, né à Aix en 1858. — Sa réputation n'a fait que s'accroître avec [illegible] *Mariage de Fanfan* (trois actes, 1900) aux Nouveautés; *la Bourse ou la vie* (quatre actes, au Gymnase, 1900); *la Veine* (quatre actes, aux Variétés, 1901); *la Petite Fonctionnaire* (trois actes, aux Nouveautés, 1901); *les Deux Écoles* (quatre actes, Variétés, 1902); *la Châtelaine* (quatre actes, Renaissance, 1902); *le Beau Jeune Homme* (cinq actes, Variétés, 1903); *l'Adversaire*, en collaboration avec Emmanuel Arène (quatre actes, Renaissance, 1903); *Notre jeunesse* (quatre actes, Comédie-Française, 1904); *Monsieur Piégois* (trois actes, Renaissance, 1905); *l'Attentat*, en collaboration avec Lucien Descaves (cinq actes, Gaîté, 1906). Il a paru un premier volume de son *Théâtre*, qui comprend : *Brignol et sa fille* et *les Petites Folles*.

Capus.

CARABIN (François-Rupert), sculpteur et ornemaniste français, né à Saverne (Alsace) en 1862. Élève de Perrin et des écoles municipales de Paris, il se forma librement par la suite. En 1884, il fut l'un des fondateurs de la Société des artistes indépendants. Il y exposa de la petite statuaire, jusqu'au moment où les Salons officiels admirent ses nouveautés (1891). L'art décoratif de Carabin a quelque chose de familier et de populaire; l'un des premiers, il a réhabilité les matières réputées viles ou communes, comme le bois. La liaison des arts dits « industriels » et de l'art en a été affermie. Carabin a surtout exposé des meubles sculptés, ornés de figures ou de compositions assorties à la fonction du meuble : bibliothèques de bois et de fer forgé, tables, coffres, fontaines, etc. On lui doit une grande et belle vitrine en bois sculpté (musée Galliera), et aussi des statues décoratives en bois, des statuettes, des médailles, des bijoux.

CARACOL n. m. Mot employé, en Égypte, par les indigènes et les étrangers, pour désigner une prison.

— Encycl. Au point de vue étymologique, il semble qu'il y ait lieu de rapprocher ce mot du français *caraque*, de l'espagnol *caraca*, de l'italien *caracca*, mots qui signifient une sorte de grand navire du XVI[e] siècle, c'est-à-dire *galère*, d'où, par extension, *galères*, *bagne*, *prison*. On peut remarquer aussi qu'en Tunisie on se sert du mot *karraka* pour désigner un bagne. Au surplus le mot *caraca* aurait été emprunté par les Espagnols aux indigènes de l'île Célèbes.

CARACUL n. m. Fourrure. V. KARAKUL au t. V.

ÇARADIYA-VINA n. m. Instrument de musique hindou à cordes pincées, monté de six cordes de boyau et ayant en outre des cordes sympathiques, dont le nombre est généralement de huit, quelquefois de douze.

Çaradiya-vina.

CARAGUEL (Joseph), écrivain français, né à Narbonne en 1855. Il débuta en 1883 par un roman, *le Boul' Mich*, puis il publia, en 1887, un nouveau roman, *les Barthozouls*. En 1895, il fit représenter au Théâtre-Libre une pièce en quatre actes, *la Fumée puis la flamme*, qui eut un certain retentissement. Il faut encore signaler son livre *la Raison passionnée*, recueil d'articles parus dans le « Journal » de 1892 à 1895.

***CARAN D'ACHE** (Emmanuel POIRÉ, dit), dessinateur et caricaturiste français, né à Moscou en 1858. — Parmi ses principaux recueils, nous citerons : *les Courses dans l'antiquité* (1888), *Nos soldats du siècle* (1889), *Fantaisies* (1890), *Bric-à-brac* (1893), *les Lundis de Caran d'Ache* (1895), *C'est à prendre ou à laisser* (1898); *Pages d'histoire* (1904). Il a collaboré périodiquement à diverses publications, entre autres au « Journal ».

Caran d'Ache.

***CARATHÉODORY** (prince Alexandre), homme d'État ottoman, né à Constantinople en 18[illegible]. Il est mort à Constantinople en 1906.

CARAZO, département de l'Amérique centrale (Nicaragua), entre l'océan Pacifique et le lac de Nicaragua; 20.000 hab. environ.

CARBÉRINES n. f. pl. Nom générique d'hydrates répondant à la formule générale $R-C\equiv OH$. [illegible]

CARBINOL n. m. Syn. de ALCOOL MÉTHYLIQUE. V. MÉTHYLIQUE (t. VI).

CARBOBENZOÏQUE adj. Syn. de MÉTHYLBENZOÏQUE [illegible] (t. VI).

CARBOL n. m. Nom que l'on donne quelquefois au phénol ordinaire.

CARBONITE n. f. Coke naturel résultant de la transformation de la houille dans le sol sous l'influence d'une température élevée.

CARBORUNDUM [illegible] n. m. Technol. Siliciure de carbone, SiC, cristallisé, préparé industriellement pour la première fois par Acheson en soumettant à la haute température du four électrique un mélange de charbon de cornue et de silice (sable de verrier).

— Encycl. La masse obtenue, agglomérat de cristaux assez petits, brillants, est broyée grossièrement, lavée à l'acide sulfurique pour enlever le fer, puis classée mécaniquement en diverses grosseurs. Ces cristaux de densité 3,1, rayant le rubis, sont utilisés pour confectionner des meules usantes, tailler les pierres précieuses,

dépolir le verre, polir l'acier, etc. Leur seul inconvénient est la fragilité qui les [illegible] en poussière.

CARBOUNAT [illegible] n. m. Nom donné par les vignerons languedociens à l'anthracnose.

CARBURANT, E adj. Qui contient du carbure d'hydrogène : *Mélange* CARBURANT.

CARBURANT adj. pris substantiv. sous-entendu *liquide*, *gaz*, n. m. Substance riche en carbone que l'on mêle à l'air sous forme de vapeur ou de gaz pour former un mélange explosif. ‖ Substance riche en carbone que l'on ajoute à un combustible pour augmenter la chaleur qu'il peut dégager par sa combustion.

ENCYCL. Dans le premier sens, tout corps combustible pourrait servir de *carburant*, ce mot étant alors synonyme de combustible. L'emploi du mot carburant au lieu du mot combustible vient de ce que, sauf rares exceptions, tous les combustibles usuels sont à base de carbone. Mais pour donner à un combustible le nom de carburant, l'industrie exige qu'il présente certaines propriétés. C'est ainsi que le sucre, plus riche en carbone que l'alcool, n'est pas industriellement un carburant comme ce dernier. Pour servir de carburant, un corps doit pouvoir se mêler facilement à l'air pour former un mélange détonant à propriétés constantes, condition qui écarte les corps pulvérulents et laisse seuls en présence les corps volatils et les gaz.

Voici une liste des carburants les plus divers et leurs principales caractéristiques :

CARBURANTS	COMPOSITION	[illegible]	[illegible] H	[illegible] O	ÉTAT DU CORPS ET DENSITÉ	[illegible]
Méthane	CH^4	[illegible]	25		Gaz	[illegible]
Essence	[illegible]	84	16		Liquide δ = 0,7[illegible]	11[illegible]
Pétrole	[illegible]	[illegible]	[illegible]		Liquide δ = 0,80[illegible]	11,32
Paraffine	[illegible]	86	14		Solide	11,29
Éthylène	C^2H^4	86	14		Gaz	12,18
Acétylène	C^2H^2	92	8		Gaz	12,10
Benzène	C^6H^6	92	8		Liquide δ = 0,88	[illegible]
Naphtaline	[illegible]	[illegible]	[illegible]		Solide	[illegible]
Alcool méthylique	[illegible]	[illegible]	12	[illegible]	Liquide δ = 0,8[illegible]	[illegible]
Alcool éthylique	[illegible]	[illegible]	13	[illegible]	Liquide δ = [illegible]	7,08
Oxyde de carbone	CO	[illegible]		[illegible]	Gaz	2,40

Les compositions d[illegible] de l'essence, composés [illegible] sont approximatives.

Les carburants gazeux : méthane, partie principale du gaz d'éclairage ; oxyde de carbone, base du gaz à l'eau et du gaz pauvre, sont utilisés dans les moteurs fixes ou pour l'éclairage par becs à incandescence.

Pour les moteurs d'automobiles, on emploie des carburants liquides : l'essence, l'alcool, le pétrole. La naphtaline solide, mais très volatile a été employée aussi, mais rarement. La grande volatilité de l'essence à froid fait qu'on l'emploie plus que l'alcool ou le pétrole.

Essence et pétrole. On emploie seulement depuis peu le pétrole, mais nous le joignons à l'essence, car ces deux corps, sans composition chimique bien définie, sont tous deux des mélanges de carbures d'hydrogène et diffèrent seulement par la densité.

Les carbures d'hydrogène saturés forment une suite dont la formule générale est C^nH^{2n+2}.

La densité croît et le point d'ébullition aussi avec *n*. D'après Sorel, la *gazoline*, employée surtout pour former l'air carburé destiné à l'éclairage par canalisations, est constituée principalement par [illegible] C^5H^{12}, mêlé de carbures plus légers.

L'*octane* C^8H^{18} est abondant dans l'essence, et le [illegible] $C^{11}H^{24}$ sous les formes [illegible] forme la base du pétrole raffiné.

L'essence est vaporisée à froid dans le carburateur. Pour le pétrole, il faut le chauffer à une température assez élevée pour éviter la condensation, assez basse pour éviter la dissociation. Ces deux limites fort rapprochées gênent beaucoup le fonctionnement des carburateurs à pétrole basés sur simple vaporisation à chaud.

La condensation donne en effet par défaut de combustion l'encrassage des bougies d'allumage des moteurs. La dissociation, souvent appelée *cracking*, est plus dangereuse.

Voici, autant qu'il est possible de l'expliquer, son mécanisme. Sous l'influence de la chaleur, il tend à se produire

$$C^nH^{2n+2} = [illegible]H^{2n} + CH^2.$$

En réalité, il y a retour à des carbures plus légers et formation de radicaux CH^2 ou plutôt C^2H^4 éthylène, phénomène peu dangereux [illegible] sous certaines influences de température et de pression [illegible] grave, la réaction

$$3C^2H^4 = [illegible]H^6 + 2C^2H^2,$$

c'est-à-dire transformation du carbure à demi saturé éthylène en carbure saturé CH^4 et carbure non saturé C^2H^2, c'est-à-dire de l'acétylène ; or l'acétylène, composé endothermique détonant spontanément par simple compression, est fort dangereux dans les moteurs [illegible] nant des explosions prématurées.

On a essayé d'éviter ce phénomène par deux procédés, dont la théorie est d'ailleurs insuffisamment établie : le premier consiste à chauffer suffisamment le pétrole pour être sûr d'éviter l'acétylène ou les produits analogues ; il se forme alors du charbon, qu'on transforme en oxyde de carbone par une [illegible] ; le deuxième consiste à [illegible] en même temps [illegible] dans le pétrole [illegible].

Alcool. L'alcool, d'un prix à la vérité plus élevé, est plus facile à employer, car il est plus volatil que le pétrole et ne se dissocie pas facilement. Chimiquement, l'alcool le plus employé, l'alcool éthylique, de formule C^2H^6O, se comporte comme $C^2H^4 + H^2O$, c'est-à-dire un carbure étendu d'eau, qui lui enlève pour sa vaporisation une bonne partie de la chaleur dégagée par sa combustion.

Alcool carburé. On carbure parfois des liquides peu [illegible]

[illegible]

On emploie [illegible]

Le plus [illegible]

On appelle [illegible]

La benzine [illegible]

***CARBURATEUR** n. m. Appareil servant à carburer l'air par mélange avec des vapeurs [illegible].

ENCYCL. [illegible] formes très différentes [illegible] carburateur [illegible] depuis le beaucoup [illegible].

Dans les deux cas le carburateur [illegible] usine à gaz, mais le gaz n'est pas [illegible] veut utiliser le gaz sur place ou le transporter [illegible] canalisations.

L'idée de charger l'air atmosphérique de vapeurs hydrocarburées pour en constituer un gaz combustible analogue au gaz d'éclairage n'est pas nouvelle et fut imaginée dès l'instant où le pétrole russe ou américain devint de consommation courante. De nombreux essais furent tentés, mais c'est seulement de nos jours qu'on a pu considérer la question comme résolue, et ce fut avec l'aide des compagnies gazières mêmes, qui voyaient d'abord dans l'air carburé un concurrent.

Dans les grandes et importantes [illegible] pour produire un gaz riche et le tenant constante. Il n'en est pas de même dans les petites usines à gaz. Un moyen d'ajouter au gaz des vapeurs d'hydrocarbure pour l'enrichir et le maintenir de qualité constante devait [illegible] accueilli avec faveur par les compagnies gazières. Cet appareil carburant du mauvais gaz d'éclairage pouvait évidemment aussi [illegible] un gaz inerte, par exemple l'air atmosphérique.

On fera disparaître tout danger d'explosion du gaz lui-même dans les appareils [illegible] combustion, en incorporant à l'air une dose suffisante de vapeurs carburantes pour que la teneur favorable [illegible] soit [illegible] passée [illegible]. Dans les conditions de composition, le gaz d'air carburé brûlera à la sortie des appareils d'utilisation comme du gaz d'éclairage ordinaire, avec cet avantage même [illegible] partie de l'air nécessaire à la combustion des vapeurs qui lui donnent ses propriétés il sera plus facile d'y mêler le complément d'air nécessaire à sa combustion que de réaliser la même opération pour le gaz d'éclairage, et les appareils auront un meilleur rendement.

On peut diviser les carburateurs en trois catégories :

1° Carburateurs domestiques pour l'alimentation d'une lampe unique ;

2° Carburateurs pour l'alimentation d'un moteur unique.

3° Carburateurs pour l'alimentation d'une canalisation.

1° CARBURATEURS DOMESTIQUES POUR L'ALIMENTATION D'UNE LAMPE UNIQUE. — Nous faisons figurer ici ces appareils uniquement pour mémoire, car ils font généralement corps avec la lampe qu'ils alimentent et se confondent avec elle. [illegible] traitant de l'éclairage par l'alcool ou le pétrole dans des lampes à incandescence.

Nous signalerons cependant ici un appareil qui eut un moment de vogue [illegible] gaz. Une boîte en fer-blanc analogue aux bidons bien connus d'essence ou de pétrole contenait une matière poreuse formant des cloisons entre lesquelles pouvait circuler de l'air. Cette matière poreuse était imprégnée d'essence de pétrole, dont les vapeurs sont plus denses que l'air. L'appareil était ouvert en haut par un petit orifice de rentrée d'air et en bas par un raccord qu'on réunissait par un tube de caoutchouc à une lampe ou un réchaud, après avoir placé l'appareil à environ un mètre plus haut que la lampe ou le réchaud. Par suite de la grande densité des vapeurs, l'air saturé s'écoulait par le bas en alimentant le foyer. Cet appareil était évidemment très simple mais il exigeait une essence de qualité constante et choisie avec soin.

2° CARBURATEURS POUR L'ALIMENTATION D'UN MOTEUR UNIQUE. Le carburateur [illegible] organe accessoire du moteur. Nous avons signalé cet organe au mot AUTOMOBILE.

Essentiellement ce carburateur comprend toujours un orifice de faible section projetant le carburant à l'intérieur d'une chambre de vaporisation, où s'élabore le gaz d'air carburé appelé le plus souvent simplement gaz. L'air employé, appelé souvent air primaire, est capté en un point échauffé par le rayonnement du tuyau d'échappement du moteur, de façon à faciliter la vaporisation du carburant. Comme le dosage exact des vapeurs de carburant dans l'air destiné à les brûler est fort important pour le bon rendement du moteur, on introduit généralement une faible quantité d'air primaire, de façon à constituer un gaz riche, puis on y ajoute un complément d'air secondaire pour parfaire le dosage, et l'orifice d'admission de ce complément est réglable à volonté ou automatiquement.

Une chambre de mélange et un dispositif assurant l'alimentation régulière en carburant de l'appareil complèteront le carburateur. On y joint souvent une enveloppe de réchauffage. Cette enveloppe est nécessaire avec l'alcool ou le pétrole. Enfin, on réunit souvent au carburateur un organe de réglage destiné à proportionner la quantité de mélange introduite dans le moteur à la puissance qu'on veut réaliser.

[illegible]

[illegible] l'aspiration du moteur pour faire jaillir l'essence. Le dosage peut donc changer, si l'aspiration change [illegible] tiné à parer à cet inconvénient.

Primitivement, les moteurs, fixes ou d'automobiles [illegible] ouverture de la soupape d'échappement le plus souvent, ce qui faisait varier le nombre d'explosions à la minute, la puissance variant évidemment [illegible] proportionnellement, soit encore en conservant à l'intérieur du cylindre à fin d'échappement une quantité variable de gaz brûlés réduisant d'autant la place disponible pour les gaz frais et par suite la puissance [illegible] par brûleurs pour l'automobile, et d'autre part les moteurs fixes les ont conservés comme conduisant à la meilleure utilisation du combustible. Des moteurs réglés par ces procédés donnent une aspiration toujours la même dans le carburateur.

Il suffisait donc d'avoir un carburateur réglable à la main pour maintenir le dosage constant quand variait la nature de l'essence, la température de l'air, etc., ou quand on voulait modifier beaucoup l'allure du moteur.

L'allumage électrique des moteurs d'automobiles a permis de donner à celui-ci de la souplesse et de réaliser les variations de vitesse de la voiture par variation du nombre de tours du moteur.

On a placé entre le carburateur et le moteur un *étrangleur* destiné à régler la quantité de mélange tonnant absorbé par le moteur. En diminuant cette quantité, le moteur, affaibli, ralentit, ainsi que la voiture, jusqu'à ce que la diminution d'effort de traction correspondant à la vitesse atteinte soit suffisante pour que le moteur puisse maintenir cette vitesse. [illegible], en augmentant la quantité de gaz absorbée par le moteur, celui-ci accélère jusqu'à ce que l'augmentation d'effort de traction résultant de l'accroissement [illegible] effort. Un tel dispositif permet donc de conduire une voiture à toutes les vitesses [illegible] plus grande jusqu'à la plus faible, sans toucher au changement de vitesse qui devient alors [illegible] destiné à permettre à la voiture d'aborder des rampes.

Quand [illegible] dispositif, on n'avait que des carburateurs *non automatiques*. Or, l'emploi de l'étrangleur faisait évidemment varier dans une grande limite la force de l'aspiration et les variations qui en résultaient [illegible] mécomptes jusqu'à ce qu'on ait réussi à donner au carburateur l'automaticité nécessaire.

[illegible] nous (*fig.* 1) une coupe d'un carburateur non automatique.

[illegible] veau constant ; B, flotteur ; D, bouchon du niveau constant ; [illegible]

cord en communication avec l'échappement ; V, V, chambres du [illegible]

L'essence arrive en I, traverse un filtre H et pénètre dans le vase A. Celui-ci contient un flotteur B, qui, par son action sur des leviers G et F, peut ouvrir ou fermer l'arrivée d'essence et maintenir le niveau constant. Un appareil analogue existe dans presque tous les carburateurs.

L'essence est conduite de là en M, petite chambre

[illegible]

Au repos le niveau de l'essence est à peu près celui des rainures du champignon. Quand l'aspiration se produit, la diminution de pression fait jaillir l'essence par les rai- [illegible] sature d'essence. L'air passant *autour* du tube N par les [illegible] l'air primaire. Un plateau perforé Q règle l'ouverture des [illegible] mieux les mêler. Une sorte de languette R peut venir fermer plus ou moins l'ouverture Y du conduit allant au moteur pour régler la quantité de mélange admise par celui-ci. Elle constitue donc l'*étrangleur*. Quand le moteur aspire peu, soit qu'il tourne lentement, soit que l'étrangleur agisse, il jaillira fort peu d'essence et la carburation sera pauvre et insuffisante peut-être. Il fallait donc pour assurer l'automaticité, c'est-à-dire éviter d'avoir à régler à nouveau la carburation, que l'appareil soit capable, automatiquement, de *régler l'ouverture d'entrée* [illegible] *burateur reste telle que la quantité totale d'air introduite sous forme d'air primaire et secondaire reste proportionnelle à la quantité d'essence qui est débitée par le ou les* [illegible]

On peut résoudre ce problème en limitant l'admission d'air primaire au minimum d'air nécessaire et en réglant le giclage pour cette admission d'air, puis ajouter un orifice d'air secondaire ouvert plus ou moins par l'aspiration même et proportionnellement à elle-même. Cela est réalisé dans le carburateur suivant.

[illegible] Le colonel Krebs, qui a donné la théorie du carburateur automatique, a opposé à l'aspiration du moteur la résistance variable d'un ressort R. Voici le fonctionnement :

[illegible]

ton P maintenu par le ressort R et rendu étanche par le [illegible] d'essence.

Quand l'aspiration croît, elle comprime le ressort R en [illegible] et aussi augmentation d'essence, car l'aspiration est plus forte puisqu'elle peut maintenir R comprimé. On conçoit [illegible] admission pour compenser la faible compression qui en résulte au moteur.) Bien que la figure ne le représente pas, ce carburateur est alimenté par un niveau constant à flotteur comme le précédent.

D'autres carburateurs remplacent le piston et les ouvertures qu'il découvre par une soupape qui s'ouvre propor- [illegible] ment; en effet, la soupape d'admission automatique étant contrôlée par un ressort s'ouvrait pour une valeur de l'admission à peu près constante, celle qui égalait la force [illegible] tile l'automaticité du carburateur.

[illegible] réaliser à peu près l'automaticité sans pièces mobiles. Voici le principe de son appareil (fig. 3). L'essence est aspirée dans un gicleur [illegible] très forte aspiration même à faible aspiration du moteur, mais l'essence n'est pas libre de circuler dans le gicleur. Elle doit serpenter dans le tube G autour d'un filet de vis qui remplit ce gicleur. Il en résulte un frottement, qui, en vertu des lois de l'écoulement des fluides, croît comme le carré de [illegible] assurer la bonne carburation à faible aspiration, comme il [illegible]

Fig. 3.

évitera qu'il ne devienne trop grand aux grandes aspirations et la carburation se maintiendra constante.

[illegible] à essence, automatique de préférence aujourd'hui, dont le [illegible]

[illegible] exposer le principe au mot *carburant*.

[illegible] sation. Ces appareils servent à produire un air carburé capable de remplacer le gaz d'éclairage, c'est-à-dire capable d'être canalisé sans se modifier dans les canalisations. Il faut naturellement faire entrer dans un volume d'air donné un poids maximum d'hydrocarbure. On prend [illegible] Elle donne 12.000 calories par kilogr. L'expérience a démontré qu'il ne fallait pas en incorporer plus de 250 grammes à un mètre cube d'air; au delà il se produit en hiver des condensations d'essence dans les conduites. [illegible] moyenne.)

L'appareil, petite usine à gaz, qui engendre ce gaz, marche automatiquement. Des quantités d'appareils ont été brevetés. Analysons leur principe. Une *pompe* rotative, souvent faite d'une simple roue à palettes tournant dans l'eau, comme cela se fait dans les *compteurs à gaz*, refoule l'air au *carburateur saturateur*, et de là au *gazomètre*, où il s'emmagasine.

Généralement la pompe (ou soufflet) est actionnée par un poids comme une horloge. Quand le gazomètre est plein, il serre un frein, qui arrête le tambour qu'entraîne le poids et produit ainsi la cessation de la production de gaz, tant qu'il n'y a pas dépense de gaz.

Le *carburateur saturateur* est le plus souvent un large conduit quadrangulaire, recourbé en zigzags, que l'essence descend en se volatilisant dans l'air qui remonte les zigzags. Cet appareil est plongé dans la cuve du gazomètre pour que l'eau qui la remplit empêche son refroidissement, que l'évaporation de l'essence amènerait bien vite.

L'essence est versée en haut du saturateur par un *doseur*, qui est actionné lui aussi par le contrepoids. Tournant donc aussi vite que la pompe à air, il distribue toujours exactement ce qu'il faut d'essence pour saturer l'air envoyé. Suivant les appareils, l'essence est amenée au doseur par un élévateur ou par un vase à niveau rendu constant par un flotteur. (V. aux carburateurs pour moteurs.) Cet appareil a été simplifié pour son application aux moteurs. En conservant simplement un réservoir contenant l'essence et que traverse l'air aspiré par le moteur, on réalise le carburateur dit *à léchage* ou [illegible] suivant la manière dont l'air vient se [illegible] ger de vapeurs au contact de l'essence. Ce mode de carburateur n'a d'ailleurs été appliqué qu'à de faibles moteurs.

***CARBURATION** n. f. — Action de carburer l'air, un gaz ou un liquide en y ajoutant un corps carburant. ‖ S'emploie aussi comme syn. de [illegible] *bonne carburation*, Avoir réalisé le meilleur dosage d'air et de vapeur d'essence pour assurer le maximum de puissance à un moteur d'automobile.

— ENCYCL. Techn. La *carburation*, telle qu'on la produit dans les carburateurs d'automobiles, est un phénomène complexe, dont toutes les lois ne sont pas encore connues. Voici la plus simple et celle dont la vérification est à peu près complète.

1° La carburation parfaite, pour un moteur, est toujours réalisée avec plus d'air que la quantité théoriquement nécessaire à la combinaison;

2° Il existe une température critique pour chaque proportion d'air en dessous de laquelle elle ne peut se produire parfaitement;

3° Le temps qui sépare chaque projection de gouttelettes d'essence du moment où le mélange de vapeurs parvient au moteur joue un grand rôle.

Voici la démonstration rapide de ces lois.

En s'évaporant, l'essence refroidit à la fois l'air et sa vapeur à une même température inférieure à la température initiale. Pour que la vaporisation soit complète, il faut que dans le mélange produit la tension de l'essence soit inférieure à la valeur limite correspondant à la vapeur saturée sous cette pression. (V. VAPEUR SATURÉE.) Supposons qu'on veuille vaporiser l'essence avec 15 kilogrammes d'air par kilogramme d'essence, quantité théoriquement suffisante. L'abaissement de température sera de 29°. Or, la tension de vapeur de l'essence dans le mélange sera celle correspondant à — 18° à la saturation. Pour que l'évaporation puisse être complète, il faudra donc une température initiale de 11° au-dessus de zéro.

Si l'on avait pris 20 kilogrammes d'air, cette température minimum serait de 0°, et avec 25 kilogrammes d'air elle serait de — 9°.

En résumé, il faut donc toujours pour que la carburation puisse s'effectuer facilement que la tension de vapeur *f* de l'essence dans le mélange d'air carburé soit inférieure à la tension F maximum correspondant à la température de vaporisation. Claudel a indiqué que $\frac{F}{f}$ [illegible] était généralement de 2,5. Le rôle du temps [illegible] nécessaire à la vaporisation est [illegible] d'obliger à conserver un dosage d'air supérieur à celui théoriquement nécessaire.

En effet, la vitesse de vaporisation V est proportionnelle à la différence entre la tension de vapeur *p* existant à un moment quelconque et celle F maximum possible à la température où se fait la vaporisation. On peut donc poser $V = K(F-p)$, K étant un coefficient qui dépend du carburateur et du carburant. On tirerait de cette équation celle donnant le temps *t* nécessaire pour arriver à la pression *p*. C'est une équation de la forme

$$t = \frac{1}{K} \log. nep. \frac{F}{F-p}.$$

On voit que *t* sera infini pour $p = F$, c'est-à-dire pour la vaporisation jusqu'au degré de saturation de la vapeur pour la température donnée. On ne peut par conséquent atteindre ce point.

Il faut donc pour réaliser un mélange explosif élever la température pour augmenter F; c'est le rôle du réchauffage du carburateur. On arrive ainsi à vaporiser assez vite l'essence pour satisfaire aux besoins du moteur et à lui fournir un mélange assez chargé de vapeurs carburantes pour être explosif.

Cette condition essentielle n'est nullement assurée par les lois précédentes, qui régissent seulement le phénomène de la vaporisation et montrent qu'on ne peut éviter un excès d'air, qui est généralement de 0,3 à 0,7 fois en sus du volume théoriquement nécessaire.

Heureusement un tel mélange avec les carburants usuels est encore aisément combustible, surtout après compression préalable.

CARBURER v. a. Mélanger un corps carburant à l'air ou à un liquide pour lui donner des propriétés combustibles ou explosives.

***CARCASSIÈRE** (*ka-si*) n. f. — Ouvrière qui fait les carcasses des couronnes de fleurs artificielles, des chapeaux de femme, etc.

CARCHI, prov. de la république de l'Équateur, sur un haut plateau des Andes, à la frontière de la Colombie; 36.000 hab. Ch.-l. *Tulcan*.

***CARDAN** n. m. Mécan. Articulation permettant des mouvements dans tous les sens.

— ENCYCL. C'est le savant Jérôme Cardan qui imagina ce dispositif pour soustraire une boussole au mouvement des navires, remplaçant ainsi avantageusement l'aiguille aimantée soutenue par un flotteur sur un vase plein d'eau qu'employaient les navigateurs. V. SUSPENSION, t. VII.

Le *cardan* (ou *suspension à la Cardan*) est appliqué fréquemment à l'articulation d'arbres de transmission. Deux types souvent adoptés pour la construction de cette articulation sont représentés fig. 1 et 2.

Fig. 1.

Dans la fig. 1, les arbres P et Q sont terminés par des fourches articulées aux extrémités d'un croisillon ABCD.

Dans la fig. 2, les arbres P et Q se terminent l'un, Q, par un *carré sphérique* C; l'autre, P, par une boîte carrée B. Les flancs du carré C et de la boîte B sont cémentés et trempés pour réduire l'usure. Ce dernier mode de construction est fort employé en automobile par suite de sa légèreté. Il a l'inconvénient de s'user vite, car les efforts exercés sur les faces frottantes sont très grands. Le type [illegible] ter l'usure en éloignant assez les extrémités du croisillon de l'axe pour que les efforts y soient réduits suffisamment pour n'entraîner aucune fatigue des tourillons.

Fig. 2.

Fig. 3.

On démontre géométriquement que, avec une articulation unique (fig. 3), l'arbre A et l'arbre B ne tournent pas à la même vitesse.

Si A tourne à une vitesse ω uniforme, deux fois par tour la vitesse de B varie [illegible]

Au contraire (fig. 4), avec deux articulations faisant des angles égaux, l'arbre A et l'arbre B conserveront la même vitesse uniforme. [illegible] sions importantes pour les transmissions [illegible]

Fig. 4.

— [illegible] L'automobile emploie le cardan pour transmettre l'effort moteur du changement de vitesse au différentiel. Soit P le dernier arbre du changement de vitesse, D le différentiel, dans son carter E, faisant corps avec l'essieu arrière. Le différentiel porte une couronne dentée commandée par un pignon, qu'actionne l'arbre P par l'intermédiaire du cardan.

Fig. 5.

Dans le premier type (fig. 6), le pignon est porté par un arbre R parallèle à l'arbre P, et lui est réuni par double articulation A et B. Le but de ces articulations est de permettre les flexions des ressorts reliant l'essieu et son carter E au châssis. Examinons ce qui se passe dans une flexion. Des bielles I, H, articulées en O, maintiennent le carter, le [illegible]

Fig. 6.

Pendant la flexion, R tourne autour de O [illegible] qu'approximativement [illegible] transmis aux roues [illegible]

Le deuxième type est [illegible] possède qu'une articulation en A [illegible] longé par un manchon M enveloppant l'arbre C pour le soustraire à la flexion quand E tend à tourner autour de son axe dans un [illegible]

Ce type, n'ayant qu'une articulation, ne peut pas transmettre un mouvement uniforme aux roues. Pratiquement, l'angle α est toujours très petit dans ces transmissions. (On les construit de façon que la voiture arrêtée et chargée l'angle α soit nul.) L'irrégularité de la vitesse est donc peu nuisible et est à peu près supprimée par l'élasticité des organes, particulièrement de l'arbre C, toujours long. On interpose d'ailleurs parfois une jonction élastique sur le parcours de l'effort, soit au différentiel, soit à l'une des articulations, pour mieux réaliser cette uniformité.

***CARDIAQUE** adj. et n. — Se dit d'une personne atteinte d'une maladie de cœur. [illegible]

***CARDINAL** adj. — *Veines cardinales,* Premières veines de l'embryon, au nombre de quatre, et qui plus tard deviennent les veines jugulaires et les veines azygos.

***CARDINAL** n. m. — *Le cardinal des mers,* Périphrase célèbre, par laquelle Jules Janin a désigné le homard, s'imaginant que ce crustacé avait dans la mer les belles couleurs qu'il revêt à la cuisson.

CARDIOGLOSSE n. f. Genre de batraciens anoures, de la famille des dendrobatidés, créé en 1900 pour une espèce nouvelle, découverte au Gabon, la *cardioglossa gracilis.* (C'est une grenouille de taille médiocre, vivant sur les arbres à la façon des rainettes; elle se caractérise par sa vaste langue cordiforme et son absence de sternum osseux.)



CARDIOÏDE n. f. Conchoïde du cercle, le pôle étant pris en un point du cercle : *a* étant la longueur constante portée sur la sécante dans l'un ou l'autre sens, R le rayon du cercle, la cardioïde a pour équation en coordonnées polaires

$$\rho = a + 2R\cos\theta.$$

CARDIOPNEUMOGRAPHE du gr. *kardia,* cœur, *pneuma,* souffle, et *graphein,* écrire) n. m. Appareil qui permet d'étudier les contractions du cœur par les variations de la pression qu'elles exercent sur les poumons.

Cardioglosse.

CARDIOSCOPE (du gr. *kardia,* cœur, et *skopein,* examiner) n. m. Appareil servant à examiner les contractions cardiaques. (Il est composé d'un support horizontal sur lequel on place un cœur de grenouille ou de tortue détaché de l'animal au moment même de l'examen, et de deux petites plaques de liège placées l'une sur le ventricule, l'autre sur l'oreillette. Ces deux plaques communiquent leurs mouvements à deux miroirs qui projettent des rayons lumineux et amplifient les contractions.)

CARDIOSCOPIE n. f. Examen direct des contractions cardiaques au moyen du cardioscope.

***CARDUCCI** (Giosué), poète et critique italien, né à Val-di-Castello en 1836. — Ses œuvres poétiques comprennent les recueils suivants : *Rime* (1857) [ce recueil a reparu très augmenté en 1880, sous le titre de *Juvenilia*]; *Levia Gravia* (1868), sous le pseudonyme de ENOTRIO ROMANO (nouv. édit. augmentée en 1880); c'est à la suite de ce recueil que se trouve le fameux *Inno a Satana,* publié d'abord en 1865, *Poesie di G. Carducci* (Enotrio Romano, 1871), republié sous le titre *Giambi ed Epodi;* c'est ce recueil qui comprend les poésies politiques et satiriques les plus violentes, *Nuove Poesie* (1873) [nouv. édit. augmentée, 1889], où se trouve la célèbre série de sonnets sur la Révolution française, intitulée *Ça ira,* et *l'Intermezzo,* un des pamphlets littéraires les plus amers qui aient été écrits; *Odi barbare* (1877), *Nuove Odi barbare* (1882), *Terze Odi barbare* (1889); *Rime et Ritmi* (1898). Toutes ces poésies ont été réunies en un seul volume (1901), qui donne même quelques fragments jusque-là inédits. Carducci a été, dans la première partie de sa carrière, le poète du parti extrême, qui n'admettait aucune transaction avec le pouvoir temporel, et voulait réaliser à tout prix l'unité italienne; aussi est-ce l'invective et la satire qui dominent dans ses premières œuvres. Quand l'idéal de ce parti eut été réalisé, en 1870, la muse du poète se fit naturellement plus sereine. C'est alors qu'il créa la versification « barbare », qui, repoussant la rime, essaye de reproduire les mètres lyriques grecs et latins, mais en négligeant la quantité des syllabes, pour ne tenir compte que de leur nombre et de l'accent. Cette réforme, analogue à celle que Baïf avait tentée en France au XVIe siècle, provoqua en Italie des polémiques passionnées. Carducci a écrit dans ce système quelques pièces remarquables : *Alle Fonti del Clitumno, Alle Stazione, Miramar, Per la morte di Napoleone Eugenio;* et il a eu quelques habiles imitateurs (Chiarini, Mazzoni), mais cette tentative n'a eu en somme qu'un succès éphémère. Carducci a continué avec une juvénile ardeur son œuvre de savant et de critique. Ses derniers travaux sont : *la Storia del Giorno* (poème de Parini, 1892); *Sullo svolgimento dell' Ode in Italia* (1902), *Primavere e fiori della lirica moderna in Italia* (1903). Il fut professeur à l'université de Bologne de 1861 à 1904.



Carducci.

CARDWELL, comté du Canada (Ontario), sur le plateau de faîte entre les lacs Huron et Ontario. Un peu moins de 1.000 kilom. carr., 13.000 hab., la plupart d'origine irlandaise; population en voie de diminution depuis 1871.

CAREPALXIS [illegible] de la famille des argiopidés, comptant une dizaine d'espèces répandues dans la région australienne et l'Amérique tropicale. (Les carepalxis, voisins de nos épeires, ont un abdomen haut et bossué, des pattes longues et épineuses. [illegible] d'Australie, est le type du genre.)



CARETTE (Mme), née BOUVET, née à Saint-Servan vers 1834. Ancienne lectrice et dame du palais de l'impératrice Eugénie, elle a publié de fort intéressants [illegible] *Tuileries* (1888-1891); des romans : *l'Outrage* (1885), *Passion* (1884), un choix de mémoires et écrits de femmes françaises aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, [illegible] biographies. Cette collection, à l'usage des jeunes filles, comprend : Mlle de Montpensier, Mme d'Abrantès, Mme Campan, Mme de Motteville, la comtesse d'Aulnoy, etc.

CAREY (Miss Rosa Nouchette), femme de lettres anglaise, née à Londres en 1840. Ses romans, au nombre d'une trentaine, présentent presque toujours, dans un style pur et aimable, des tableaux de la vie de famille, où d'honnêtes et sensibles personnages luttent contre la misère et les difficultés de la vie avec un espoir inlassable qui reçoit sa récompense à la fin. Les plus remarquables sont : *Not like other Girls* [illegible] *Heathcote's Trials* (1885); *Esther* (1887); *Life's trivial Round;* [illegible] *the Moorings* (1904); *the Household of Peter* (1905); etc.

CARIBOU ET YALE, district du Canada (Colombie britannique), à la frontière des États-Unis, sur le cours des fleuves Fraser et Colombie; 62.000 hab.

CARICACÉES (*sé*) n. f. pl. Bot. Famille de dicotylédones [illegible]

— ENCYCL. Les *caricacées,* comprises autrefois dans les *bixacées,* qui sont des dialypétales, sont formées par les genres *papayer* (carica) et *jacaratie.* Ce sont de petits arbres, parcourus par un réseau de cellules laticifères; les feuilles alternes sont palmilobées dans les papayers, et composées-palmées dans les jacaraties. Les fleurs ont une corolle gamopétale, un verticille d'étamines dans les fleurs mâles, et un ovaire formé de cinq carpelles ouverts, à placentation pariétale dans les fleurs femelles.

CARICYPHUS (*fuss*) n. m. Genre de crustacés décapodes macroures, de la sous-famille des palémoninés, comptant une dizaine d'espèces répandues de l'Asie tropicale à l'Océanie. (Ce sont des crangons fort petits, dont le céphalothorax est armé d'une forte épine rostrale. L'espèce type est le *caricyphus cornutus,* des Philippines.)

CARINA n. f. Planète télescopique n° 491, découverte par Max Wolf en 1902.

CARIOPHYLLENE n. m. Sesquiterpène $C^{15}H^{24}$, fusible à 161°, isolé des essences de girofle et de copahu.

CARISTIE-MARTEL (Léa), femme artiste et professeur, née à Paris en 1868. Petite-fille de l'architecte Caristie, fille de Caristie-Martel, de la Comédie-Française, elle fut engagée par Perrin, alors directeur de ce théâtre, dès l'âge de six ans, et y resta jusqu'à douze. Elle fit ensuite des études au Conservatoire et en sortit avec le prix de tragédie. Elle débuta alors à l'Odéon, où elle se fit remarquer particulièrement dans : *Marie Stuart, Andromaque, l'Assommoir* et *le Ventre de Paris.* Elle disparut de la scène au bout de trois ans, après avoir créé le principal rôle de *Jacques Bonhomme,* par Jacques Malus (pseudonyme du député Maujan), sur le théâtre d'Orange. Depuis, Léa Caristie-Martel s'est consacrée à l'enseignement, sauf dans les courtes périodes pendant lesquelles elle a dirigé les représentations du théâtre romain d'Orange.

CARITÉ ou **KARITÉ** (BEURRE DE). V. GALAM (t. IV).

***CARLÈS** (Jean-*Antonin*), sculpteur français, né à Gimont en 1851. — Il a pris part à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) avec un certain nombre de bustes remarquables, et *Officier de ville au XVIe siècle,* et s'est vu décerner une médaille d'or. En 1900, il obtint un grand prix. Il avait exposé : *Junon,* groupe marbre, et un fragment du groupe [illegible] château de la Boissière). En 1906, il a donné au Salon : *le Monument* [illegible] *commandant Hériot,* grand groupe en marbre savamment composé, et *Retour de chasse,* statue en marbre pleine de grâce et d'élégance, qui lui valurent la médaille d'honneur.



A. Carlès.

CARLIER (Emilie THÉVENIN, dame), née à Langres en 1874. Mariée en 1894 à Maurice Carlier, alors vice-consul de France à Saïda, sur la côte de Syrie (m. en 1899), elle partit avec lui pour un nouveau poste, Sivas, dans les montagnes d'Arménie. Elle fit preuve, en 1895, pendant les massacres, d'un courage et d'une énergie remarquables, et reçut en récompense la croix de la Légion d'honneur. Elle a publié [illegible]

CARLOS Ier (Ferdinand-Louis-Marie-François d'Assise), roi de Portugal, né à Lisbonne en 1863. Fils aîné du roi Louis Ier et de la reine Maria Pia, il succéda à son père en 1889. Trois ans auparavant, il avait épousé la princesse Marie-Amélie de Bourbon, fille du comte de Paris. Dès le début de son règne, il dut s'efforcer de régler le conflit qui venait de s'élever entre le Portugal et l'Angleterre, au sujet de l'Afrique orientale. Le Portugal dut céder, mais l'opinion publique, irritée par ces concessions qu'elle jugeait excessives, manifesta son mécontentement; des [illegible] depuis cette date, Carlos Ier s'est toujours appliqué, en gouvernant selon la charte, à entretenir de bonnes relations avec les puissances et à mettre fin aux difficultés financières qui ont marqué le début de son règne. Don Carlos est un pastelliste et un aquarelliste de sérieux talent. On a vu de lui à l'Exposition [illegible] un grand pastel : *le Le*[illegible] d'un effet puissant, que le jury international honora d'une médaille d'argent. On cite encore de Don Carlos : *Guerrier africain,* [illegible] *de la mer.* Il a reçu en 1903 le président Loubet, à qui il a rendu officiellement sa visite à Paris en 1905. De son mariage avec la princesse Amélie d'Orléans (1886) sont issus : Louis-Philippe [illegible] et Manuel, duc de Beja, né à Lisbonne en 1889.



Carlos Ier.

CARL-ROSA (Mario), peintre paysagiste français, né à Loudun (Vienne) en 1855. Il a successivement exposé un *Village lorrain* (1886), *la Meuse à Domremy* (1890), *Argenton* (musée de Tunis), *Derniers rayons d'automne* (1894). Son tableau *En décembre* (1895) le mit hors concours; il représentait une forêt de bouleaux au bord d'un étang. L'eau a du reste fréquemment servi de sujet aux paysages du peintre : *le Fleuve* (1897), *la Rivière* (1898), *la Journée brumeuse sur les bords de la Seine* (1900) en sont des exemples successifs. Il faut citer aussi ses toiles : *Au pays de Chabichou,* morceau pittoresque de la Vienne, *Au pays franc-comtois* (1905); *Matinée d'automne sur les bords de la Seine* (1906), etc. Carl-Rosa a publié quelques brochures : *Pour la vérité, l'art et la patrie* et *Res non verba.*

CARLSON (Charles-Frédéric-Ernest), historien suédois, né à Stockholm en 1851. Privatdocent à l'université d'Upsal, il devint professeur d'histoire à celle de Göteborg, en 1890. En 1896, il fut envoyé comme représentant de cette ville à la seconde Chambre du Riksdag. Il a publié de nombreux ouvrages sur l'histoire de la Suède et les lettres de Charles XII (1893), traduites en allemand par Newius : *Karls XII. eigenhändige Briefe* (1894).

CARLSTAD (CONFÉRENCE DE). C'est à Carlstad, en Suède, que s'est réunie, le 31 août 1905, la conférence suédo-norvégienne chargée d'établir les clauses de la séparation des deux pays. Cette commission, constituée d'un commun accord, se composait, pour la Suède, de Landeberg, Wachtmeister, Staaf et Hammarskjœld; pour la Norvège, de Michelsen, Lœvland, Berner et Vogt. La question capitale qu'elle eut à résoudre fut celle des fortifications norvégiennes, dont la Suède réclamait le démantèlement. La Norvège, sans s'y refuser nettement, exigeant au préalable la signature d'un traité d'arbitrage. En fin de compte, et grâce aux dispositions conciliantes des plénipotentiaires, la Suède accepta le traité d'arbitrage et la Norvège concéda la démolition de toutes celles de ses forteresses qui n'avaient point un caractère historique, notamment celles de Frederiksten et de Kongswinger, que leur ancienneté rend d'ailleurs militairement à peu près indéfendables.

CARLUS (Jean), sculpteur français, né à Lavaur (Tarn) en 1852. Élève de Falguière et de Mercié, dont il reçut les conseils après être sorti de l'École des beaux-arts de Toulouse. Il fut mis hors concours après l'Exposition de 1889 (Paris) et obtint une première médaille dix ans après. Ses principales œuvres sont le groupe de *Molière avec sa servante* (musée de Sens), le monument *Aux trois Instituteurs de l'Aisne,* érigé à Laon en 1899 (V. INSTITUTEURS), la statue de *Buffon,* pour le Muséum de Paris, celle de *Pierre Vaux,* à Chalon-sur-Saône et des figures décoratives pour le monument du *cardinal de Bonnechose* (cathédrale de Rouen), pour le Petit-Palais, pour la place du Capitole de Toulouse (*les Eaux*) et pour la mairie du Xe arrondissement de Paris (*l'Orfèvrerie*).

CARMAN (Bliss), littérateur et journaliste américain, né à Fredericton (New Brunswick [Canada]) en 1861. Rédacteur en chef de l'« Independant », de New-York, il a publié des poésies et des œuvres d'imagination en prose, parmi lesquelles : *Low Tide on Grand Pré* (1893); *Behind* [illegible] deux volumes de *Songs from Vagabondia,* en collaboration avec Richard Hoven (1894-1896); *By the Aurelian Wall* [illegible] séries de chants et poèmes lyriques intitulés : *Pipes of P*[illegible]

CARNARE n. m. Cépage noir, cultivé dans les départements de l'Isère et de Maine-et-Loire. (Il donne des fruits moyens, globuleux, à chair juteuse et sucrée.)

CARNAUD (Maximilien-Albert), homme politique français, né à Paris en 1863. Instituteur, conseiller général de Marseille, il fut révoqué de ses fonctions d'instituteur en raison de ses théories collectivistes. Élu député de la 1re circonscription de Marseille, en 1894, réélu en 1898, en 1902 et en 1906, il s'occupa de la question des inscrits maritimes et appuya vivement la politique anticléricale du cabinet Combes. Il a fondé le *Bulletin des instituteurs et* [illegible] direction de la « Petite République ».

CARNEGIE (Andrew), manufacturier et philanthrope américain, né à Dumferline (Écosse) en 1837. Sa famille alla s'établir en 1848 à Pittsburg (Pensylvanie), où il fut successivement mécanicien, télégraphiste et employé de chemin de fer. Il devint administrateur d'un chemin de fer de Pensylvanie, s'intéressa à l'établissement d'un puits de pétrole, puis créa une fonderie qui lui procura de si gros bénéfices qu'on le surnomma **le Roi du fer.** Il employa les revenus de son immense fortune non à des œuvres de

[illegible] chards, estimant [illegible] le droit et le devoir de travailler pour se procurer le nécessaire. Mais [illegible] institutions [illegible] surtout des bibliothèques pu[illegible] et dans sa ville natale, des musées d'art, des laboratoires, des établissements scien[illegible] New-York une salle de concerts colos[illegible] traduit par Jules Combe [illegible] *l'Empire des affaires*, traduit par A. Maillet (1903); *l'A. B. C. de l'argent*, traduit par A. Maillet (1904) : ce dernier volume contient *l'Évangile de la richesse*, fameux en Amérique et en Angleterre [illegible]

Carnegie.

CARNIOLES n. f. pl. [illegible] de CARGNEULES.

CARNOTITE n. f. Uranovanadate hydraté naturel de [illegible]

CARNOUSTIC, bourg du Royaume-Uni (Écosse [comté de Forfar]), petit port sur la mer du Nord; 6.000 hab. Cabotage, petite station balnéaire assez fréquentée en été.

CARO (José Eusebio), homme d'État et poète de la république de Nueva Granada, né à Ocaña en 1817, mort à Santa Marta en 1853. Après avoir joué un rôle actif dans la politique et les révolutions de son pays, il fut [illegible] à New-York. Il a laissé un certain nombre de poésies appréciées.

CARO (Pauline CASSIN, dame), romancière française, née en 1835. — Elle est morte à Paris en 1901.

CARO-DELVAILLE (Henri) peintre français, né à Bayonne en 1876. Élève de Bonnat et de Maignan, il a obtenu une 3ᵉ médaille au Salon des artistes français en 1901, et une 2ᵉ médaille à l'Exposition internationale de Munich en 1905. Parmi ses principales œuvres, nous citerons : [illegible] (1901), *la Belle-fille; la Dame* [illegible] (1902) *la Femme aux estampes* [illegible] *Ma femme et ses sœurs* (musée du Luxembourg), [illegible] 1905, etc., sans parler de nombreux portraits. Cet artiste excelle à peindre la femme d'aujourd'hui, en la plaçant dans son intérieur aux heures de repos, de réceptions intimes, dans le luxe clair d'un ameublement moderne, dans les attitudes gracieuses d'une nonchalance heureuse.

CAROL (Jean), pseudonyme de *Gabriel* LAFAILLE, littérateur et voyageur français, né à Toulouse en 1848. Il écrivit dans des journaux périodiques parisiens de nombreux articles de critique d'art, des nouvelles et des romans. Parmi ces derniers, ont paru en volumes : *l'Honneur est sauf*, satire de mœurs et de mœurs littéraires (l'Académie française lui attribua le prix de Jouy); *Réparation* (1892); *le Portrait* (1893); *Sœur Jeanne* (1894), couronné par l'Académie; *l'Enfant*; *la Bataille d'Hennebont*, satire des mœurs politiques. Dix ans de voyages en Europe, dans la Russie d'Asie, à Madagascar, en Océanie lui fournirent les matériaux qu'il mit en œuvre dans : *les Deux* [illegible] (1897), *Chez les Hovas* (1898), *Au pays rouge*, peinture exacte et saisissante des populations malgaches, au milieu desquelles l'auteur séjourna deux ans [illegible] *la Nouvelle-Calédonie* [illegible] (1900), *une Question franco-anglaise, les Nouvelles-Hébrides*, et enfin *le Bagne*, tableau très documenté de l'administration pénitentiaire et de la vie des forçats en Nouvelle-Calédonie (1903). Jean Carol s'est essayé dès 1875 au théâtre, à l'occasion du centenaire de l'indépendance des États-Unis, en présentant au concours institué alors entre les auteurs dramatiques français un drame intitulé *le Patriote*, écrit en collaboration avec Armand d'Artois, et qui obtint le premier prix *ex æquo* avec un *Nouveau Monde* de Villiers de L'Isle-Adam. Ce drame, traduit en anglais, est populaire aux États-Unis; [illegible] Il a encore donné au théâtre, et avec succès : *Pécheresse* (Re[illegible]).

CAROLAIS, AISE (*lè, èz*) n. et adj. Nom sous lequel on désigne, dans le midi de la France, une variété de bovidés issue de la race ibérique et qui peuple le plateau de la Cerdagne et les plateaux des Pyrénées ariégeoises. (Très dense jadis, cette population bovine se restreint de plus en plus devant l'extension de la variété gasconne.)

CAROLINES [illegible] et de la perte des Philippines, l'Espagne se décida à vendre à l'Allemagne cette dernière parcelle de son empire colonial en extrême Orient.

CAROLUS DURAN [illegible] en remplacement de Gérome, et au mois de décembre de la même année, il a été appelé à la direction de l'Académie de France à Rome, en remplacement de Guillaume [illegible]

CARPAINE n. f. [illegible]

CARPEAUX (Charles), explorateur et archéologue français, né à Paris en 1870, mort à Saïgon en 1904. Fils du sculpteur Carpeaux, il fut chargé en 1900 d'une mission archéologique en Indo-Chine et, en 1903, devint chef des travaux pratiques de l'École française d'extrême Orient. [illegible]

CARPI [illegible]

CARPOGONE (du gr. *karpos*, fruit, et *gonos*, semence) n. f. Cellule dans laquelle se forme l'oosphère ou élément femelle des algues de l'ordre des floridées.

— ENCYCL. Cette cellule, renflée à sa base, se termine par un prolongement appelé *trichogyne*; les organes mâles ou pollinides, immobiles, mais amenés passivement par les courants d'eau sur le trichogyne, y déversent leur contenu qui va s'unir à l'oosphère formée dans la partie élargie de la cellule, et l'œuf se trouve ainsi constitué.

CARPOÏDES n. m. pl. Paléont. Classe d'échinodermes établie en 1901 et comprenant les familles des [illegible], *anomalocystidés*, *cheirocrinidés*, *dendrocystidés*, *malocystidés*, *amygdalocystidés*, *comarocystidés*. (Les carpoïdes sont une simple division des cystoïdes.) [illegible]

***CARRÉ** (Albert), acteur, directeur de théâtre et auteur dramatique français, né à Strasbourg en 1852. — Il s'est fait remarquer non seulement par l'activité qu'il a déployée dans la direction de l'Opéra-Comique, où il a monté sans cesse des pièces nouvelles, mais surtout par le soin et le goût qu'il a apportés dans la mise en scène des ouvrages : décors, costumes, etc. Il suffit, pour s'en rendre compte, de rappeler tous les ouvrages montés par lui : *la Reine Fiammette, Cendrillon, Titania, l'Ouragan, Grisélidis, Pelléas et Mélisande, l'Enfant Roi, le Jongleur de Notre-Dame, Miarka, les Pêcheurs de Saint-Jean*, etc. Il a été chargé par le ministère d'une mission en Allemagne, à l'effet d'étudier les conditions du théâtre dans les villes les plus importantes de ce pays, et il a rendu compte de cette mission dans un rapport fort intéressant adressé au ministre. — MARGUERITE **Carre**, sa femme, née Giraud, a débuté à l'Opéra-Comique, en 1901, dans le rôle de Mimi de la *Vie de Bohème*. Douée d'une voix charmante, comédienne intelligente, elle ne tardait pas à prendre dans le répertoire une place importante. Elle a fait d'intéressantes créations dans : *Titania, la Petite Maison, la Fille de Roland, Miarka*, et s'est montrée dans d'autres ouvrages, entre autres *Cendrillon, Manon, Werther, le Roi d'Ys*, etc.

A. Carré

CARRÈRE (Jean), poète et publiciste français, né à Agen en 1867. Il se fit de bonne heure connaître dans sa ville natale comme poète (*l'Aube* [1891]), et conférencier (*Conférence sur la charité* [1890]), et, venu à Paris, y publia en 1894 un recueil qui fut remarqué : *Ce qui renaît toujours*. Une langue colorée, harmonieuse sans recherche, une poésie intime et pénétrante étaient les qualités maîtresses de ces vers. En juillet 1893, les troubles du quartier latin, survenus à la suite de la mort de l'étudiant Nuger, firent de Jean Carrère un des chefs du mouvement des étudiants : président du « Comité de la Source » il s'efforça de prévenir les conflits violents entre ses camarades et la police; quelques jours après, il était l'objet de deux guets-apens restés mystérieux; il fut grièvement blessé dans le second. Revenu à la littérature, il publia ses *Premières poésies* (1893) ; entreprit une série de conférences sur Mistral (1895), se retira en pays basque, où il ne cessa de faire de la propagande décentralisatrice, jusqu'au jour où, pris par un désir de vie active, il alla suivre au Transvaal, comme correspondant de guerre, les armées anglaises. Il en a rapporté deux volumes écrits dans un style sobre et coloré, et pleins de renseignements intéressants : *la Guerre du Transvaal*, en pleine épopée (1901), et *le Pays de l'or rouge* (1903).

CARRÉSINE (*ka-ré*) adj. f. Nom donné, dans la classification des vaches laitières proposée par Guénon, à celles dont l'écusson est coupé carrément à sa partie supérieure. V. ÉCUSSON, t. IV.

CARRIER (*ka-ri-é*) n. m. Nom d'une race de pigeons de colombier.

— ENCYCL. Les principaux caractères du *carrier* sont les suivants : taille assez forte, bec gros et chargé de caroncules bien développées, cou mince, poitrine bombée, ailes longues, pattes rouges. Il en existe plusieurs variétés très recherchées, bien que les individus de cette race soient d'un caractère plutôt farouche et qu'ils abandonnent quelquefois leurs petits; mais c'est surtout pour leur fécondité rare qu'ils sont recherchés.

CARRIERA (Rosalba), célèbre pastelliste italienne, plus connue sous le nom de **Rosalba**. V. ROSALBA (t. VII).

Carrière (LA), comédie en cinq actes d'Abel Hermant (Gymnase, 1897). — La Carrière, c'est la carrière diplomatique. Elle exige que le diplomate se marie (aussi le duc de Xaintrailles épouse Yvonne), mais non qu'il aime sa femme. Elle exige aussi, paraît-il, qu'il ait pour maîtresse une ambassadrice ; c'est pourquoi Xaintrailles est l'amant de lady Huxley-Stone. Yvonne, bien qu'elle sorte du couvent, voit clairement ce qui se passe. Aussi, quand l'archiduc Paul, qui a signé à son contrat et à la cour duquel les deux coupables sont attachés, se déclare amoureux d'elle, elle ne lui témoigne aucune froideur. Elle accepte même un rendez-vous; mais elle ne s'y rend que dans le seul but de provoquer le déplacement de son mari. Ce résultat obtenu elle se fait adroitement renvoyer ou indignant l'archiduc : elle a, en effet, allumé une cigarette à la lampe qui brûle devant l'image d'un aïeul assassiné !.. Yvonne ensuite fait croire à Xaintrailles qu'elle l'a trompé. Le diplomate entre dans un accès de fureur jaloux et prouve qu'il aime sa femme beaucoup plus qu'il ne voulait le laisser paraître.

Les personnages sont bien imaginés, intéressants, et ont assuré à la pièce un brillant succès.

CARRIÈRE (Auguste), orientaliste français, né à Saint-Pierre-le-Vieux (Seine-Inférieure) en 1838, mort en 1902. Professeur à Strasbourg, il entra à Paris comme répétiteur à l'école des langues orientales ; il devint ensuite professeur d'arménien à cette école et maître de conférences à l'École pratique des hautes études. En 1895, il fut nommé directeur d'études pour l'enseignement des langues sémitiques à l'École des hautes études en remplacement de Joseph Derenbourg. Il a publié : une traduction de la *Grammaire arménienne*, de Lauer (1883), un *Ancien Glossaire latin-arménien* (1886), *Moïse de Khoren et les Généalogies patriarcales* (1891).

***CARRIÈRE** (Eugène-Anatole), peintre français, né à Gournay (Seine-et-Oise) en 1849, mort à Paris en 1906. Il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), avec huit ouvrages. Mais c'est principalement comme lithographe que Carrière s'imposa d'abord à l'attention du public. Ses portraits lithographiés valurent à leur auteur un grand prix.

CARRINGTON (Henry), poète et traducteur anglais, né à Wellingford (Connecticut) en 1814, mort en 1906. Il se fit connaître par des traductions en vers de poésies choisies de Victor Hugo et de Baudelaire, où la littéralité n'exclut pas l'élégance. On a aussi de lui une version métrique de l'*Imitation de Jésus-Christ*, un poème : *the Siren*, et une anthologie de la poésie française du Xᵉ au XIXᵉ siècle. — Une de ses filles, mariée au comte italien Martinengo, a publié, entre autres ouvrages : *Studies in Folk-Lore, Italian Characters*, et *the Liberation of Italy*.

E. Carrière

CARRINGTON (lord Charles-Robert), homme d'État anglais, né en 1843. Il fut capitaine dans le régiment des gardes royaux à cheval, puis lieutenant-colonel d'infanterie. Il accompagna le prince de Galles dans son voyage aux Indes en 1875-1876, voyagea aux États-Unis et dans les colonies anglaises et fut gouverneur de la Nouvelle-Galles du Sud de 1885 à 1890. En 1892, il devint chambellan de la reine. Il fit aussi partie du conseil de comté de Londres. En politique, il fut un libéral, et il entra, en 1905, comme ministre de l'agriculture dans le cabinet libéral présidé par sir Campbell-Bannerman.

CARRION (MALADIE DE), maladie endémique des pays chauds, caractérisée par une éruption cutanée formant des saillies framboisées et par des symptômes généraux graves pouvant entraîner la mort. (C'est une variété de *verrugo*. V. ce mot.

CARROLL (Lewis). Biogr. V. DODGSON.

***CARROSSAGE** n. m. — Inclinaison légère des extrémités d'un essieu vers le sol, qui fait rapprocher les deux roues vers le bas et s'écarter vers le haut.

— ENCYCL. Une roue en bois avec moyeu de bois présente certaines dispositions en apparence bizarres, et qui en font cependant l'organe robuste et durable que les Gaulois ont tiré de la roue rudimentaire des peuples antiques.

Pour permettre l'embattage de la roue par le cercle en fer qui protège la jante, il faut que la roue présente une certaine conicité qui permette le serrage plastique des rayons par ce cercle ; cette conicité s'appelle *écuanteur*, du mot *écu*, bouclier creux. Si une telle roue était emmanchée droit sur l'essieu, ses rayons s'appuieraient obliquement sur le sol. En inclinant la fusée, les rayons portent droit. De plus, cette inclinaison tend à faire rentrer la fusée dans la roue, d'où : 1° repos de la rondelle de sûreté R, qui ne fatigue qu'accidentellement ; 2° appui de la rondelle fixe DE sur la rondelle mobile qui termine la *boîte* en fer, bronze ou fonte qui garnit le moyeu de bois.

D B O A B E

Carrossage.

L'angle AOB ne doit pas être trop grand, car il amènerait un grippage de la boîte sur la rondelle DE. Ordinairement, on donne à l'angle AOB une valeur comprise entre 3° et 5°.

***CARROSSERIE** n. f. — Autom. Tout ce qui, dans la construction d'une voiture automobile, relève spécialement de l'art du carrossier, comme la caisse, les sièges, les garnitures, par opposition au mécanisme, qui comprend le moteur, le châssis et les roues.

***CARTAILHAC** (*ta-llak*) (Émile), écrivain et savant français, né à Marseille en 1845. — Il a dirigé à partir de 1898 la publication d'un *Atlas des monuments et de l'art ancien du Midi de la France*.

***CARTE** n. f. — ENCYCL. *Cartes postales illustrées*. Les arrêtés ministériels en vigueur prévoient, suivant les cas, leur affranchissement à 5, 10, 15 ou 25 centimes.

Cartailhac

Peuvent être affranchies à 5 centimes :

1° Les cartes postales illustrées ayant moins de 45 centimètres de côté, expédiées sous enveloppe ouverte ou à découvert, des divers points du territoire à destination de la France, de l'Algérie et des colonies. Le recto de ces cartes porte obligatoirement

l'adresse du destinataire, et, facultativement, la mention « carte postale », ainsi que [illegible] timbre, d'une griffe [illegible] plaque, des nom, profession, et adresse [illegible] dication qui peut être manuscrite [illegible] rieur. Le timbre d'affranchissement peut être apposé soit au recto, soit au verso.

2° Les cartes postales illustrées [illegible] maximum que les précédentes, expédiées, sous enveloppe ouverte ou à découvert, de France [illegible] l'étranger ou réciproquement, à condition que la mention « carte postale » ne figure pas au recto, ou qu'elle soit biffée de façon très apparente, et que les cartes ne portent pas de mentions pouvant présenter le caractère de correspondance personnelle.

3° Les cartes postales illustrées expédiées à découvert, portant au verso les mentions constitutives de la carte de visite (nom, prénoms, profession, adresse de l'expéditeur), auxquelles peuvent être ajoutées [illegible] citations, remerciements, compliments de condoléances ou autres formules de politesse manuscrites n'excédant pas cinq mots. Dans le régime international, les mentions constitutives de la carte de visite doivent être imprimées.

Doivent être affranchies à 10 centimes les cartes postales illustrées, expédiées comme cartes postales de la France pour l'étranger ou réciproquement. Dans ce cas, les dimensions ne doivent pas dépasser 14 centimètres de longueur, 9 centimètres de largeur; le poids ne doit pas excéder [illegible] grammes [illegible]. Le texte de correspondance peut être soit au verso, soit au recto. Dans ce dernier cas, les cartes doivent porter au recto le titre imprimé : « carte postale ». Le recto doit être divisé, d'une manière très visible, par un ou plusieurs traits verticaux, en deux parties, portant imprimé en tête : celle de gauche, le mot « correspondance »; celle de droite, l'une des deux mentions : « adresse » ou « adresse du destinataire ». La partie de droite, destinée à recevoir l'adresse du destinataire, doit avoir une étendue au moins égale à la partie de gauche, qui peut être utilisée pour la correspondance. Tous les pays étrangers n'acceptent pas la correspondance au recto.

Les cartes postales illustrées sous enveloppe fermée, que cette enveloppe soit transparente ou opaque, doivent être affranchies à 15 centimes, si elles sont à destination de la France, de l'Algérie et des colonies, et à 25 centimes à destination de l'étranger. Elles doivent satisfaire aux conditions des lettres ordinaires. L'expédition des cartes illustrées sous une bande au tarif des imprimés n'est pas admise; il n'est pas fait de distinction entre les cartes portant le titre « carte postale » et les cartes sur lesquelles ce titre a été biffé, gratté ou masqué.

Toute mention ou inscription, au recto et au verso, doit porter directement sur les cartes; il est interdit de joindre, de coller ou d'attacher aux cartes postales des objets quelconques, en dehors des timbres-poste d'affranchissement et des étiquettes indicatives des noms, prénoms, qualités, professions et adresses des expéditeurs.

— *Cartes pneumatiques.* Un mode spécial de correspondance est organisé dans l'intérieur de Paris et dans quelques communes de la banlieue, au moyen de tubes pneumatiques. L'administration des postes met à la disposition du public des cartes et des enveloppes, dites « pneumatiques »; mais leur usage n'est pas obligatoire. Le prix des cartes et enveloppes spéciales ou le taux d'affranchissement des correspondances transmises par la voie pneumatique est de 30 centimes jusqu'à 7 grammes, de [illegible] centimes de 7 à 15 grammes, [illegible] 1 franc de 15 à 30 grammes (poids maximum).

Les cartes ou enveloppes ne doivent contenir ni corps dur ni valeur au porteur, ni objet dont le transport par la poste est interdit; elles doivent rester assez flexibles pour pouvoir être pliées en vue de leur insertion dans les boîtes des trains pneumatiques. Si elles ne remplissent pas ces conditions réglementaires, elles sont assimilées à des lettres ordinaires et traitées comme telles.

CARTEL ou **KARTELL** [forme allem.] (*tèl*) n. m. Association plus ou moins étroite, mais durable, formée entre agriculteurs ou entrepreneurs indépendants, pour prévenir la surproduction ou empêcher l'avilissement des prix.

— Encycl. Écon. polit. Les *cartels* se distinguent des « corner », qui sont des coalitions éphémères de spéculation, et des « trusts » qui, fondés dans un but de spéculation, comme les « corner », et plus fortement constitués que les cartels, ne laissent à leurs membres aucun caractère individuel. Le cartel (cartel en profondeur) peut, comme le trust, renfermer non seulement des producteurs d'une même branche, mais tous les éléments de production, depuis le minerai et le combustible jusqu'au produit achevé.

Les cartels sont nés à l'abri des droits protecteurs et de certains éléments d'ordre naturel (situation géographique) ou artificiel (dispositions fiscales). Ils veulent, en supprimant certains frais généraux, en organisant mieux la vente, en limitant la production le cas échéant, en créant des débouchés à l'extérieur, diminuer les effets d'une concurrence dangereuse et régulariser les cours. Mais on peut craindre de leur part une dépréciation des salaires, bien qu'on prétende l'éventualité impossible, le prix de vente restant rémunérateur. Ce qui est certain, c'est qu'ils occasionnent une hausse des prix à l'intérieur, rendent la concurrence plus difficile à l'étranger aux négociants contraints de subir leurs conditions de vente, oppriment quelquefois les petits industriels qui fabriquent des produits achevés et font du commerçant un intermédiaire sans initiative possible. Ils ont réussi souvent à empêcher une baisse excessive ou servi, comme le cartel du sucre en Allemagne, à concurrencer utilement des produits étrangers. En Allemagne surtout, où les cartels de l'agriculture sont très nombreux (cartels du blé, de la viande, du lait, de l'alcool) et certains cartels de l'industrie tout-puissants (syndicat rhéno-westphalien), on a songé à réglementer leur activité ou à surveiller leur fonctionnement; mais il ne paraît pas que les projets présentés aient été accueillis favorablement : certains cartels ont eux-mêmes réglementé utilement la vente à l'extérieur, et des accords internationaux, comme la convention de Bruxelles de 1902, ont mis fin au développement anormal de la concurrence internationale.

***CARTER** n. m. — Enveloppe métallique protégeant des pièces de machine animées d'un mouvement rapide contre l'introduction de corps étrangers.

— Encycl. Cette enveloppe constitue soit un simple écran destiné à empêcher des accidents aux gens qui approchent de la machine, soit une boîte fermée qui permet d'assurer le graissage des organes par leur barbotage dans un bain d'huile. Dans ce dernier cas, le carter devient souvent en même temps le support des organes en mouvement.

Les machines industrielles l'emploient sous toutes ses formes, mais lui donnent souvent des noms différents suivant les types de machines.

Dans l'automobile, il a fallu de toute nécessité adopter un carter étanche pour les organes principaux : moteur, changement de vitesse, etc. Dans ces organes, le carter constitue en même temps un bâti robuste supportant les organes en mouvement. Le carter du moteur forme une longue boîte munie de bras pour se fixer au châssis de la voiture et les cylindres lui servent de couvercle. Ces carters d'automobile sont le plus souvent construits en aluminium ou plutôt en un alliage qui porte des noms divers suivant ses fabricants, et qui consiste simplement en aluminium additionné de produits : magnésium, fer, cuivre, zinc, plomb, etc., destinés à lui donner plus de fluidité pour la coulée et plus de résistance mécanique. V. ALUMINIUM.

***CARTHAGE.** — *Archéol.* Les fouilles de Carthage, continuées sans relâche respectivement par Gauckler et par le P. Delattre, ont amené chaque année de nouvelles découvertes. Depuis 1899, les efforts du premier ont porté principalement sur le quartier de Dermèche. La méthode qu'il a suivie a été de relever très exactement tous les débris superposés des divers étages de la ville antique. Outre une nécropole punique très ancienne, il a trouvé un groupe d'ateliers de potiers puniques avec une foule de terres cuites préparées ou cuites et prêtes à être livrées, ainsi qu'un four intact, tels qu'ils furent abandonnés lors du sac de la ville par les Romains.

Une des découvertes les plus importantes est celle d'un arsenal punique avec une foule de boulets de pierre et de balles de fronde portant des inscriptions néo-puniques. Une vaste et riche maison romaine renfermait une salle murée, qui recélait une multitude de statuettes païennes, quelques statues et des bas-reliefs, le tout sans doute enterré là par les païens des derniers temps pour être soustrait aux profanations des chrétiens.

On a déblayé une grandiose basilique byzantine avec tous les bâtiments accessoires, ornée de riches mosaïques, deux rues bordées de maisons luxueuses décorées de mosaïques, parmi lesquelles un vaste édifice, où Gauckler reconnaît un couvent. Le même archéologue a dégagé l'Odéon et un théâtre voisin; sous la scène du premier étaient de vastes citernes, comblées en partie au moyen de débris de toute sorte, parmi lesquels beaucoup de statues plus ou moins mutilées. Sur la colline de l'Odéon aussi, une nécropole punique a été explorée. Enfin, une étude patiente des voies et sentiers actuels a permis à Gauckler de reconstituer le réseau des voies de la première colonie romaine, celle de C. Gracchus.

Le P. Delattre a constaté l'existence, près de la chapelle de Saint-Louis, d'un temple d'Esculape. Son principal effort a porté sur la nécropole punique de Sainte-Monique, qui lui a livré des monuments de premier ordre, entre autres des sarcophages puniques de style grec, les uns simplement peints, les autres avec des couvercles surmontés de statues couchées d'hommes et de femmes. L'une d'elles est devenue aussitôt célèbre. Elle représente une belle jeune femme aux yeux grands ouverts, tenant d'une main une colombe, de l'autre une cassette, et dont le costume très riche et compliqué est carthaginois, tandis que le style de la statue est grec. La figure est entièrement coloriée. La même nécropole a fourni une multitude de figurines et des inscriptions intéressantes.

Enfin, sur la colline du Bordj-Djedid, on a trouvé un grand édifice orné de mosaïques païennes et chrétiennes, ainsi que l'emplacement de la caserne de la première cohorte urbaine.

Les musées de Carthage se sont considérablement augmentés pendant cette période, en particulier le musée Alaoui, qui, de trois salles, a passé à vingt-cinq.

Carthage romaine, par Auguste Audollent (1901). — Bien que les ouvrages et les mémoires sur l'Afrique romaine soient assez nombreux pour constituer une bibliothèque, aucun historien toutefois, n'avait encore tracé d'ensemble, avec l'autorité d'une profonde érudition jointe à une parfaite connaissance des lieux, le tableau archéologique, historique, littéraire, de cette seconde Carthage. C'est ce qu'a fait avec succès Audollent, qui, s'appuyant sur les nombreuses recherches effectuées en Tunisie surtout depuis vingt-cinq ans et sur ses observations personnelles, a réalisé un travail durable. Topographie, histoire, mœurs, arts, littérature, vie sociale et politique, commerce, marine, industrie, religion païenne et christianisme y sont présentés avec un grand luxe de détails, toujours étayés de références. Une bibliographie qui occupe plusieurs pages, sans parler des renvois indiqués en notes, font de la *Carthage romaine* un répertoire aussi complet que possible sur le sujet, et infiniment précieux pour les études africaines en général.

***CARTOUCHE** n. f. — Artill. *Cartouche à obus*, Nom donné à la charge du canon de 75 m/m à tir rapide.

— Encycl. La *cartouche* du canon de 75 m/m est formée par une douille en laiton, de forme générale tronconique et d'un diamètre notablement plus fort que le projectile. D'où nécessité d'un cône de raccordement pour réunir le corps de la douille au collet, c'est-à-dire la partie cylindrique qui maintient par serrage le culot du projectile jusqu'à la ceinture en s'appuyant à celle-ci. A l'arrière, la douille présente un culot surépaissi bordé d'un bourrelet, destiné à donner prise à l'extracteur. Comme la cartouche est chargée en poudre B — poudre sans fumée — formée de petits fagots (v. ce mot) de composition explosive, on a déposé au centre du fond de la douille un tube porte-amorce. Un dernier élément de la cartouche est constitué par une série de rondelles de feutre interposées entre le culot de l'obus et la charge de poudre, et qui sont, en général, collées elles-mêmes à la douille.

CARUS (Paul A.), philosophe et écrivain allemand, né à Isenburg, en Prusse, en 1852. Après avoir professé à l'École des Cadets de Dresde, il partit pour les États-Unis (1881), où il fut d'abord professeur. Mais il se consacra bientôt entièrement à la philosophie et aux lettres, et prit la direction de deux publications périodiques de Chicago [illegible] en anglais beaucoup d'ouvrages, dont voici les principaux : [illegible] *Karma*, histoire des premiers temps du bouddhisme; *Eros* [illegible]

CARUSO (Enrico), ténor italien, né à Naples vers 1868. Son premier début eut lieu au théâtre Nuovo de Naples [illegible] passé quelque temps aux théâtres de Naples, le Bellini et le Mercadante, il se fit entendre à Palerme, puis fut engagé en Égypte. De retour en Italie, il se produisit dans presque toute la péninsule, chantant tour à tour : *Rigoletto*, [illegible] *de perles*, *Iris*, *Gioconda*, les [illegible] Puccini). Sa renommée grandissant, il fut appelé à Saint-Pétersbourg, à Moscou et à Varsovie, puis partit pour l'Amérique où il chanta avec grand succès. De retour en Europe, il parut au théâtre communal de Bologne, puis à la Scala de Milan, où il créa la *Fedora*, de Giordano, et la *Germania*, d'Alberto Franchetti, tout en jouant : *Lohengrin* [illegible] *l'Elisir d'amore*, etc. En 1905, Caruso fit partie de la troupe lyrique italienne qu'Édouard Sonzogno amena au théâtre Sarah-Bernhardt, et l'accueil que lui fit le public parisien ne fut pas moins chaleureux que celui qu'il avait reçu partout ailleurs.

Caruso justifie la renommée qu'il a acquise par la seule qualité de sa voix, qui est d'un timbre exquis, joignant la force à la grâce et la puissance à la pureté.

CARVESTRÈNE (*vèss*) n. m. Terpène $C^{10}H^{16}$, que l'on obtient par distillation du chlorhydrate de vestrylamine.

CARYOCARACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones [illegible]

— Encycl. La famille des *caryocaracées* est constituée par les genres *caryocar* et *anthodisque*, qui sont des arbrisseaux, le premier à feuilles opposées, le second à feuilles alternes, tous deux de l'Amérique tropicale. Les fleurs, en grappes terminales, ont une corolle dialypétale, des étamines nombreuses, parfois groupées en cinq faisceaux, et jusqu'à vingt carpelles uniovulés. Le fruit est drupacé; les graines sont caractérisées par le grand développement de l'embryon, dont la tigelle, très grande, est parfois contournée en spirale.

CARYOCÉRITE n. f. Silicoborate naturel, voisin de la *mélanocérite*.

CARYOLYSE (du gr. *karuon*, noyau, et *luein*, dissoudre) n. f. Biol. Dissolution du noyau cellulaire.

— Encycl. On désignait autrefois, sous ce nom, la *caryocinèse*. Aujourd'hui, la *caryolyse* désigne les phénomènes de dégénération qui s'observent dans le noyau des cellules, lesquelles subissent une fonte partielle ou totale. Les intoxications peuvent également déterminer la *caryolyse*, qui semble souvent résulter de l'action de solutions non isotoniques. (V. isotonie.) Le signe histochimique de la caryolyse est la diminution du pouvoir chromatixateur [illegible]

CARYOMICROSOME n. f. Petit grain de chromatine, qui, réuni à d'autres en forme de chapelet, contribue à former le caryomitome.

CARYOMITOME [illegible] qui se colore très facilement et est composé de grains de chromatine.

CARYOMITOSE n. f. Syn. de caryocinèse.

CARYOPILITE n. f. Silicate hydraté naturel de manganèse.

Cas Wagner [illegible] tion française de Henri Albert, faisant partie du volume intitulé : *le Crépuscule des idoles* (1899). Célèbre pamphlet de Frédéric Nietzsche, dans lequel il s'efforce de démontrer que l'art wagnérien est un art de décadence. — Wagner, suivant lui, est le type du décadent. Il a rendu malade la musique : « Les problèmes qu'il transporta sur la scène (ce ne sont que des cas d'hystérie), le caractère [illegible] sensibilité exaspérée, son goût qui exige des condiments [illegible] héros et de ses héroïnes (un véritable musée d'anatomie [illegible] se tromper : Wagner est une névrose. » Cette âpre polémique a ceci de piquant qu'elle émane d'un ancien admirateur, disciple et ami de Richard Wagner.

CASA-BLANCA. Géogr. V. Dar-el-Beida, t. III.

CASATI (Gaetano), voyageur italien, né à Lesmo, près de Monza, en 1838, mort à Cortenuova, dans la Brianza, en 1902. Fils d'un médecin, il s'engagea dans les bersaglieri quand éclata la guerre pour l'indépendance en 1859 et acquit le grade d'officier. Fait capitaine en 1879, il partit pour l'Afrique, à la sollicitation de son compatriote Gessi-pacha, gouverneur, au nom de l'Égypte, du Bahr-el-Ghazal. Il atteignit Meschra-er-Rek en 1880 et étudia l'hydrographie des bassins de l'Ouellé et de l'Ikiri. Il prit une route nouvelle pour gagner la province d'Emin-pacha, l'Equatoria, mais fut retenu assez longtemps pri-

sonnier par les M... [illegible]

CASCARONIE [illegible]

... [illegible] ... posées-imparipennées, ont des folioles glanduleuses; sa ... [illegible] ... en grappes axillaires, les gousses, extrêmement plates, ... [illegible]

CASÉASE (du lat. *caseus*, fromage) n. f. Ferment ... [illegible] ... de la *caséase*, dont Roberts et Sydney ... [illegible] ... la propriété de coaguler le lait en liqueur neutre ou légèrement alcalin.

***CASÉEUX** (zé-ŭ), **EUSE** (du lat. *caseus*, fromage) adj. Pathol. Qui ressemble au fromage. Se dit surtout de la ... [illegible]

— Encycl. Pathol. ... [illegible] ... Elle consiste dans la fonte des éléments cellulaires, donnant naissance à une matière grisâtre ou jaunâtre, tout à fait comparable à ... [illegible] ... d'où son nom. D'ailleurs, la dégénérescence caséeuse n'est qu'une forme de la dégénérescence graisseuse, souvent compliquée de ... [illegible] ... Paris, 1897.

CASÉIFICATION (*si-on* — du lat. *caseus*, fromage, et ... [illegible]

— Pathol. Transformation des tubercules en une substance grise, jaunâtre, granuleuse.

— Encycl. Pathol. La *caséification* est le ramollissement du tubercule; c'est un mode de défense de l'organisme qui cherche à éliminer les microbes. Elle précède la caverne pulmonaire; lorsque le ramollissement est plus accentué, la matière caséeuse disparaît avec le pus.

CASÉIFIER (Prend deux *i* de suite aux deux prem. pers. du plur. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *Nous caséifions. Que vous caséifiiez.*) v. a. Effectuer la caséification de.

***CASÉINE** n. f. — Encycl. L'industrie beurrière laisse, en ... [illegible] ... quantité, la matière albuminoïde du lait ainsi que le sucre; afin d'utiliser cette caséine, toute une industrie s'est créée en Amérique et en Allemagne depuis quelques années. En France, des *caséineries* industrielles se sont fondées aussi et on cite des usines produisant par an 100.000 kilogrammes de caséine industrielle. Cette caséine se présente sous l'aspect d'une substance blanche ... [illegible] ... La caséine industrielle est employée dans la fabrication de divers corps isolants pour l'appareillage électrique et, sous le nom de *galalith*, on fabrique en Allemagne un produit à base de caséine qui peut remplacer le celluloïd dans tous ses emplois, en ayant de plus l'avantage d'être ininflammable.

CASÉINERIE n. f. V. CASÉINE.

CASERTE (Alphonse-Marie-Joseph-Albert, comte de), de la maison des Bourbon d'Espagne, branche des Deux-Siciles, né à Caserte ... [illegible] ... fils de Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, et de Thérèse, née princesse impériale et archiduchesse d'Autriche, le comte de Caserte prétend ... [illegible] ... François II, roi des Deux-Siciles et de Jérusalem, duc de Parme, Plaisance, Guastalla, etc., mort en 1894, après avoir été déchu du trône par le plébiscite de 1860, à la suite de la proclamation de Victor-Emmanuel comme roi d'Italie. ... [illegible]

CASHER ... [illegible]

CASPARSSON (Karl Edvard), homme politique suédois, ... [illegible] ... (1818-1877), il acheta en 1853 le domaine de Brunna (Upland), et se consacra à l'agriculture et à la défense des intérêts agricoles. Membre de la première chambre du Riksdag, puis de la seconde chambre, vice-président de la première chambre, il prit une part active à tous les débats d'ordre économique ou militaire, combattit la politique financière et militaire du « landtmanna parti », mais fut le champion le plus écouté du protectionnisme. ... [illegible]

***CASSAGNAC** (Paul Granier de), publiciste et homme ... [illegible] ... Viâtre (Loir-et-Cher) en 1904. Ses principaux articles et ... [illegible]

CASSATT (Mary), femme peintre et graveur américain, née à Pittsburg (Pensylvanie) vers 1845. Elle étudia d'abord la peinture à l'académie de Philadelphie, puis visita les musées d'Italie, d'Espagne et de Hollande, et ... [illegible] ... véritable maître. De lui, elle tient un dessin ferme, allié ... [illegible] ... ticipé aux manifestations organisées par les peintres im... [illegible]

... ressentent de l'influence japonaise, ont fait l'objet d'une exposition spéciale à la galerie Durand-Ruel, en avril 1891.

CASSE n. f. Maladie des vins due à l'action de ferments solubles ou d'agents chimiques.

— Encycl. Confondue en général avec la tourne, la casse n'a été sérieusement étudiée qu'à partir de 1894.

Il y a lieu de distinguer deux sortes de casses : la *casse bleue* et la *casse brune*.

Casse bleue ou *casse ferrique*. — Fréquente surtout chez les vins blancs, elle est due à la formation d'un tannate ferrique. Le vin contient du fer, mais à l'état de sel ferreux, et, si la dose en est exagérée (introduction de terre avec les grappes dans la cuve, emploi de cuves en ciment ou d'instruments vinaires en fer), l'action de l'air en oxydant les sels ferreux les fait passer à l'état de sels ferriques, et le trouble bleu caractéristique apparaît à la surface du liquide.

Il faut donc éviter ces causes prédisposantes, et, quand la casse apparaît, augmenter l'acidité du vin (quelques grammes d'acide tartrique par litre); l'aération provoquera la formation d'un abondant précipité, dont on débarrassera le liquide par un collage. On peut aussi combiner les deux modes de traitement.

Dans les vins rouges (qui contiennent normalement plus de fer que les blancs), on n'a pas avantage à faire précipiter la matière colorante, car on diminue sensiblement la coloration même du vin; il faut alors se borner à une acidification suivie d'un collage.

Casse brune ou *casse oxydasique*. — Beaucoup plus grave que la précédente, celle-ci se manifeste dans les vins rouges par une altération rapide et profonde de la couleur et de la limpidité; les vins se troublent, abandonnent leur matière colorante et présentent un aspect, une odeur et un goût repoussants; dans les vins blancs, le liquide vire au brun et laisse déposer un abondant précipité.

L'affection se manifeste souvent à la suite d'un soutirage, alors que le vin non soutiré reste parfaitement limpide.

Diverses opinions ont été émises sur la cause de la maladie, mais c'est Gouraud qui, le premier, a révélé l'existence d'une diastase dans les vins cassés. Cette diastase (oxydase) se trouve dans le raisin lui-même, en dehors de toute cause pathogène, et agit en transportant l'oxygène de l'air sur les principes les plus oxydables du vin.

Mais, si la diastase peut exister naturellement dans le vin, il est reconnu aussi que la pourriture grise, due au *botrytis cinerea*, en augmente sensiblement la proportion.

Il est donc utile d'opérer la cueillette quand le raisin est dans sa maturité moyenne. On peut aussi activer la fermentation par l'emploi de levures sélectionnées, enfin et surtout soumettre les moûts au pasteurisateur jusqu'à une température de 80° environ.

En dehors des moyens préventifs cités plus haut, la pratique judicieuse de certaines mesures d'hygiène donnera de bons résultats : amélioration du vin par des coupages, adjonction des éléments qui lui font défaut (alcool, tanin, acide, l'acidité rendant l'oxydase moins active), pratique du filtrage, collage et soutirage pour entraîner l'oxydase par les lies.

Casse brune et casse bleue se superposent souvent, mais le traitement reste le même.

On a décrit également des casses chimiques (sous l'influence de l'aldéhyde formique) et des casses d'origine bactérienne, mais elles sont moins fréquentes que celles décrites ci-dessus.

CASSELINE (*ka-se*) ou **CASSINE** (*ka-sin'*) n. f. Nom usité dans le nord de la France pour désigner la CHANTERELLE COMESTIBLE.

CASSE-LUNETTE n. m. Nom vulgaire de la CENTAURÉE. Pl. des CASSE-LUNETTE.

***CASSER** v. n. — Se dit d'un vin atteint de la maladie appelée *casse*.

CASSOT (*Cécile*-Christine), romancière française, née à Vaux-sur-Vienne en 1853. Elle débuta, en 1877, par la publication de deux nouvelles : *une Héroïne* et *une Confession*. *Un Amour de prêtre* et la *Délaissée* suivirent en 1883. Enfin, elle aborda le roman en 1886 avec *Honorée*, et depuis elle a publié un certain nombre d'œuvres sentimentales : *le Chant de l'alouette* (1887), *Mort d'amour* (1888), *Fœp amour* (1889), *Vierge d'Irlande* (1889), *le Secret d'Ursule*. Les derniers romans parus de cet auteur sont : *la Fille d'un assassin*, *Comment ils l'aiment* et *Fleur de resurrection* (1894).

CASSUÉJOULS, comm. du départ. de l'Aveyron, arrond. ... [illegible] ... Eaux minérales froides, ferrugineuses bicarbonatées, employées comme boisson.

CASTAGNY (Armand-Alexandre de), général français, né à Vannes ... [illegible] ... mort à Belle-Isle en 1900. Élève de Saint-Cyr en 1824, il assista comme lieutenant à la prise d'Anvers (1832), servit en Algérie et devint lieutenant-colonel en 1852. Colonel du 82e de ligne, il se signala en Crimée, à la prise du Mamelon-Vert. Il montra le même courage en Italie, à Magenta, où il était général de brigade. Divisionnaire en 1864, il commanda au Mexique la colonne française qui brûla la ville de Saint-Sébastien et passa par les armes Romanero et ses compagnons : faits qui soulevèrent de vives protestations au Corps législatif. En 1870, il commandait ... [illegible] ... lorsqu'il fut grièvement blessé à Borny. Après la paix, il resta dans le cadre de disponibilité et fut mis à la retraite en 1879.

CASTANIER (Prosper), littérateur français, né à Saint-... [illegible] ... quelques études sous le titre de *Pierre Mauget*, il entreprit une *Histoire de la Provence dans l'antiquité*, qui est demeurée ... [illegible] ... genre du roman historique ayant alors retrouvé auprès du public une certaine faveur, P. Castanier ... [illegible] ... est souvent un prétexte au libertinage. Il faut citer, parmi ... [illegible]

CASTANITE ... [illegible]

CASTELAR ... [illegible] ... Il est mort à San Pedro de Pinatar en 1899. Il venait, lorsqu'il mourut, d'être élu député de Murcie et il se proposait d'opposer ... [illegible] ... les républicains et les libéraux au parti conservateur qui soutenait le ministère Silvela.

CASTELET (*kass-te-lè*) n. m. Sér. Petit appareil en fer blanc, à double paroi, servant à faire éclore les œufs des vers à soie.

***CASTELNUOVO** (Enrico), romancier italien, né à Florence en 1839. — Castelnuovo réussit surtout dans la courte nouvelle d'où se dégage une émotion discrète; il plaît par la vérité de l'observation, l'agrément du récit et l'élégance du style; aussi tient-il, parmi les romanciers de second ordre, un des premiers rangs. Ses principaux ouvrages, presque tous des recueils de contes, sont : *la Casa bianca* (1873); *Lauretta* (1876); *il Professore Romualdo* (1878) ... [illegible] ... *Marcherita* (1904), dans la « Nuova Antologia » ... [illegible]

CASTERLÉ, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Turnhout]), près de la Petite Nèthe (bassin de l'Escaut) : 1.900 hab.

CASTERLIEN, ENNE (*kass-tèr-li-in, è-ne*) adj. Se dit d'un étage géologique du terrain pliocène belge et caractérisé par l'*isocardia cor*.

— n. m. *Le* CASTERLIEN.

CASTEX (Hubert), général et écrivain français, né à Paris en 1828. Sorti de Saint-Cyr en 1849, il entra à l'École d'état-major. Il était capitaine en 1854, faisait dans ce grade la campagne de Crimée, devenait en 1863 lieutenant-colonel, servait à l'armée du Rhin en 1870, et devenait enfin colonel en 1875. Son nom avait été mêlé à quelques incidents politiques retentissants. Général de brigade de cavalerie en 1885, il prenait sa retraite cinq ans après. On lui doit un certain nombre de récits militaires d'un grand intérêt, écrits dans une forme précise et brève : *Ce que j'ai vu* (1900); *Au bivouac et plus tard* (1901), etc. — Sa femme Adélaïde-Sophie-Hermanie MATENAS, née à Rouen en 1838, a publié sous le nom de GALLERITA : *un Trousseau de clefs* (1885); *Pensées et fragments* (1886); etc.

CASTEX (André), chirurgien français, né à Bordeaux en 1851. Après avoir passé par l'internat des hôpitaux de Paris, il devint prosecteur et chef de clinique à la Faculté et se spécialisa bientôt dans les affections des oreilles, du nez et du larynx. Sa compétence est si bien reconnue pour ces maladies que la Faculté, quoiqu'il ne soit pas agrégé, l'a chargé de les enseigner. Il est, en outre, chirurgien de la clinique de l'Institution nationale des sourds-muets de Paris. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Traité des maladies du larynx, du nez et des oreilles* (1901); *les Maladies de la voix* (1902); *Causes de la surdi-mutité* [congrès de Madrid] (1903). Il a fondé, en 1895, le *Bulletin de laryngologie, otologie et rhinologie*, publication trimestrielle, dans laquelle il a fait paraître de nombreux mémoires.

CASTIGLIONE (Virginia OLDOINI, comtesse VERASIS di), née à Florence en 1837, morte à Paris en 1899. Fille du marquis Oldoini et d'une enfant du jurisconsulte toscan Antonio Lamporecchio, élevée à Florence dans le palais de son grand-père, elle fut mariée à quinze ans au comte Verasis di Castiglione, écuyer du roi Victor-Emmanuel à la cour piémontaise. Les Castiglione vinrent à Paris après la guerre de Crimée, et furent présentés à la cour. D'une beauté sculpturale, la comtesse Castiglione exerça, dit-on, quelque influence sur Napoléon III. Elle parut à un bal des Tuileries dans un costume de Salammbô qui fit scandale, et on dut la prier de se retirer. Après être restée dans l'isolement, en Italie, pendant une vingtaine d'années, elle retourna à Paris où elle vécut oubliée.

CASTINE (*kass-tin'* — de l'allem. *kalkstein*, pierre à chaux) n. f. Métall. Pierre calcaire employée comme fondant dans le traitement des minerais de fer.

CASTRO PEREIRA CORTE REAL (José Luciano de), homme d'État portugais, né à Lisbonne en 1834. Il fut élu en 1854 membre de la Chambre des députés, et passa plus tard à la Chambre des pairs. Chef du parti libéral progressiste, il fut ministre de la justice dans le cabinet Loulé (1869-1870), ministre de l'intérieur dans le cabinet Braamcamp (1879-1881), président du conseil et ministre de l'intérieur de 1886 à 1890. Conseiller d'État en service ordinaire, il fut aussi gouverneur du Crédit foncier portugais. Il fut chargé, en 1897, de former un nouveau ministère dans lequel il eut la présidence du conseil et le portefeuille de l'intérieur, et qui donna sa démission en 1900. Il revint aux affaires en 1904 comme président du conseil et ministre sans portefeuille dans un ministère progressiste.

CASTRO (Cipriano), homme d'État vénézuélien, né près de Cristobal del Tachira en 1857. Soldat de fortune, parvenu au grade de général, surnommé ... [illegible] ... Castro commença par soulever, en 1899, la région des Andes contre le général Ignacio Andrade, et entra en maître à Caracas. Il régla avec l'Angleterre le différend relatif au contesté ... [illegible] ... café et du bétail, d'incessantes ... [illegible] ... tions de Castro, devenu dictateur, et de sa soldatesque, jetèrent le trouble dans le pays et motivèrent une série de révoltes et de complots. Malgré ces embarras, Castro ... [illegible] ... extérieure lui attira, aussitôt qu'il fut rentré à Caracas, de-

Castro.

[illegible] dues à leurs nationaux pour réquisitions ou pillage, il opposa la compétence des tribunaux vénézuéliens. Castro élabora cependant un accord avec la France (protocole du 19 février 1902) [illegible] glais et italien établirent le blocus des côtes du Venezuela [illegible] dont seraient payées les créances de ces pays.

[illegible] Compagnie américaine des asphaltes de Bermudez et la [illegible] il provoqua la rupture des relations diplomatiques avec la France [illegible].

Castro Pereira Corte Real (José Luciano DE), [illegible] tions de ministre de l'intérieur quand il fut nommé, pour la première fois, président du conseil en 1886. A partir de cette époque, il fut à plusieurs reprises président du conseil, alternant pour ainsi dire dans cette charge avec M. Hintze Ribeiro, chef du parti régénérateur au Portugal. Il fut en effet président du conseil, ministre des finances et de la justice en 1886; de nouveau président du conseil et ministre de l'intérieur en 1897; président du conseil et ministre de la guerre par intérim en 1898; [illegible] pair du royaume, Castro Pereira est devenu le chef du parti progressiste en Portugal.

CASWELLITE (*kass-vél'*) n. f. Silicate hydraté naturel appartenant au genre [illegible].

CATABROSA n. f. Genre de graminées festucées, comprenant [illegible] commune en France et répandue dans tout l'hémisphère nord. (Ses glumelles, trinervées et peu saillantes, sont dépourvues d'arête et à peu près égales. Les feuilles sont arrondies au sommet et à ligule membraneuse.)

CATACLYSMIEN [illegible] Partisan de la théorie géologique des cataclysmes.

***Catacombes de Rome.** — Archéol. Diverses découvertes [illegible] ne pénétrait auparavant dans le cimetière des Saints-[illegible] martyrs de la persécution de Dioclétien, que par un étroit couloir. On a cherché et trouvé l'entrée principale, une large galerie, longue de plusieurs centaines de mètres, qui conduit aux cryptes historiques des martyrs. Au cimetière [illegible] fouilles abandonnées depuis 1864 a amené la découverte d'une basilique et du tombeau du martyr éponyme de la catacombe.

La découverte de beaucoup la plus précieuse, si, comme il y a lieu de le croire, les conjectures des archéologues romains sont fondées, est celle que l'on a faite au cimetière de Priscille, sur la même voie, d'un baptistère très ancien, élevé au-dessus d'une piscine. La topographie, les inscriptions découvertes en ce lieu, d'autres indices encore, donnent lieu de penser qu'on se trouve en présence d'un monument élevé en mémoire du séjour de saint Pierre dans ces parages voisins de l'Ostrianum et de la piscine où il baptisait. Les inscriptions semblent attester que le souvenir de saint Pierre y fut vénéré jusqu'au IVe siècle. Il est certain que la piscine est antérieure au cimetière, qui est lui-même le plus ancien de Rome.

[illegible] historique des martyrs Marc et Marcellianus et celle du pape Damase. On y a reconnu la tombe de la mère du pontife avec une inscription en vers, œuvre de celui-ci.

On a retrouvé enfin au cimetière de Commodilla, près Saint-Paul-hors-les-Murs, la basilique des saints Félix et Adauctus, découverte il y a deux cents ans par Boldetti, et dont la voûte s'était alors écroulée. Cette crypte est particulièrement intéressante par les peintures qu'elle renferme.

CATACROTISME (*tissm'* — du gr. *kata*, de haut en bas, et *krotos*, choc) n. m. Soulèvement de la ligne de descente d'un tracé artériel pris au sphygmographe. (La cause en est mal connue. [V. DICROTISME.])

CATALAN n. m. Nom vulgaire d'un champignon comestible [illegible].

CATALASE n. f. Ferment soluble découvert par Oscar Lœw dans les feuilles de tabac et qui se comporte comme un agent réducteur, en ce sens qu'il véhicule les molécules d'hydrogène libre et les cède à certaines substances avec lesquelles on le met en contact. V. RÉDUCTASE.

CATALYSEUR n. m. Nom que l'on donne au corps qui provoque une action [illegible].

CATARCHÉEN, ENNE (*kè-in, èn'*) adj. Nom donné par Sederholm à la partie la plus ancienne du terrain archéen. (Ce terrain, très typique en Finlande, y est extrêmement disloqué et métamorphisé.) [illegible]

***Catargi** (Lascar), homme d'État roumain, né en Moldavie en 182[illegible].

Catat (Louis-Dominique-Marie), explorateur français, né en 1859. Enseigne de vaisseau en 1881, puis docteur en médecine, il accomplit, en 1889-1891, avec Maistre et Foucart, une fructueuse exploration à Madagascar. De Tananarive comme centre, la mission explora l'Imérina, puis retourna à Tamatave par la route dite de Radama Ier. Remontant à la baie d'Antongil, Catat traversa l'île jusqu'à Majunga et regagna Tananarive par les vallées du centre. De là, avec Maistre, il se rendit à Fianarantsoa, entra dans le pays des Baras et des Antanosy émigrés, et atteignit Fort-Dauphin en juillet 1890. Les voyageurs remontèrent à Fianarantsoa par le pays des Antaisaka, gagnèrent Tananarive et, en janvier 1891, Tamatave. Il a publié la relation [illegible].

CATATYPIE (*pî* — du gr. *kata*, de haut en bas, et *tupos*, caractère) n. f. Genre de tirage d'épreuves photographiques, consistant à mettre en œuvre certaines actions catalytiques, sans l'aide de la lumière.

CATAWBA [illegible] greffe, mais sans grand résultat.

CATCHER [illegible]

Cate (Siebe ten), peintre néerlandais, né à Sneek en 1858. Il suivit les cours de l'académie royale d'Amsterdam. Il s'est fait une spécialité des vues de ville. Les grandes métropoles le séduisent et il rend d'une manière saisis[illegible] ou perdues dans la mystérieuse lumière du soir. Il a obtenu la médaille d'or à l'Exposition de Paris en 1900.

Caters (Louis-Pierre-Ernest, baron DE), littérateur [illegible] beaucoup de journaux, qui publièrent ses romans : *Pas-*[illegible] et les *Pirates de Venise* ont paru d'abord, ainsi que beaucoup de nouvelles, dans des journaux pour la jeunesse. Il a signé du pseudonyme de RAPIÈRE des études très appréciées sur la technique de l'escrime, et de celui de SAINT-GEORGES des articles sur le cheval et les questions qui s'y rapportent, ainsi que sur l'histoire du turf au XIXe siècle.

CATHARTIQUE adj. Se dit des purgatifs intermédiaires aux laxatifs et aux drastiques, comme le jalap et la scammonée. ‖ *Acide cathartique*, Principe purgatif du séné.

CATHÉDRACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, provenant du démembrement de l'ancienne famille peu homogène des olacacées. (Les cathédracées sont définies par leurs fleurs à corolle gamopétale, androcée isostémone, ovaire supère contenant des ovules à deux téguments [illegible].)

Cathelin (Louis-Jacques), graveur français, né et mort à Paris (1739-1804). Ce fut l'un des meilleurs disciples de l'excellent graveur Philippe Le Bas. Quoiqu'il ait gravé d'après les anciens maîtres, il est surtout connu par ses reproductions d'œuvres modernes. Il a beaucoup gravé d'après Vanloo et Joseph Vernet. Il a collaboré [illegible].

CATHÉNOTHÉISME (*issm'* — formé des éléments grecs *kath' hêna*, un par un, *théos*, dieu, et du suffixe *isme*) n. m. Relig. Mot créé par Max Müller pour désigner une variété de polythéisme où l'on n'adore qu'un dieu à la fois [illegible] (V. HÉNOTHÉISME.) ‖ On écrit aussi KATHÉNOTÉISME.

CATHÉNOTHÉISTE (*isst'*) n. et adj. Partisan du cathénothéisme [illegible]

— Par ext., Celui qui, en art ou en littérature, n'ad[illegible] écrit aussi KATHÉNOTHÉISTE.

Catherine, pièce en quatre actes de Henri Lavedan (Comédie-Française, 24 janv. 1898). — Le jeune duc de Coutras aime Catherine Vallon, le professeur de piano de sa sœur. La duchesse, sa mère, consent à ce qu'il l'épouse et va demander la main de la jeune fille. Or, celle-ci vient précisément de l'accorder, non sans de douloureux tiraillements, car elle aime en secret le duc, à un modeste employé, Georges Mantel. Ce dernier apprend les faits. Aussitôt il se sacrifie. Il s'efface devant le duc. Le mariage accompli, le grand seigneur et la plébéienne s'aperçoivent qu'ils ne sont guère faits l'un pour l'autre. On parle de divorce. Georges Mantel, au nom de son héroïsme passé, intervient et empêche la rupture.

La pièce est romanesque, mais elle a l'émotion, le charme, et elle offre dans son ensemble des qualités supérieures, qui, dans plusieurs scènes, vont jusqu'à la perfection.

CATHKINITE n. f. Silicate naturel appartenant au genre [illegible]

Catilina [illegible] — L'auteur étudie les préliminaires de la conjuration, le consulat de Cicéron antérieurement à la conjuration, la conjuration, les discours de Cicéron (*Catilinaires*), les nones de décembre où furent exécutés les complices du conspirateur. Un certain nombre de questions se posent toujours à propos de ce grave épisode : Quel était le véritable but de la conjuration ? César en a-t-il été le complice ? Comment juger le rôle de Cicéron en cette affaire ? Suivant G. Boissier, la conjuration était plus sociale que politique. Il s'agissait de chasser et de massacrer les riches et de se mettre à leur place. En ce qui concerne César, G. Boissier n'admet pas qu'il ait pu être complice. C'était un trop grand esprit et une âme trop généreuse pour s'affilier à une bande d'assassins et d'incendiaires. Mais, comme il haïssait l'ordre de choses alors existant, il voyait sans déplaisir les tentatives capables de l'ébranler. Il ne put d'ailleurs connaître toute l'horreur de la conjuration que par la révélation qu'apporta Cicéron à la tribune. De Cicéron enfin, à l'encontre de Mommsen, Boissier loue le rôle sans réserve. Il est véritable qu'il risqua sa vie pour la liberté de son pays, qu'il déploya autant d'habileté que d'énergie dans sa lutte contre Catilina. Quant à l'exécution des complices de celui-ci, si elle était en dehors des usages de Rome, on ne saurait dire qu'elle fût illégale, puisque, par la formule *caveant consules*, le sénat avait investi ces magistrats d'un pouvoir équivalent à celui de l'ancienne dictature. En outre, Cicéron avait eu la précaution de se faire couvrir par un vote du sénat. Il ne restait pas moins que le fait d'avoir fait exécuter sans les entendre des citoyens romains devait inévitablement demeurer un grief facile à exploiter pour les adversaires du grand orateur. Pour conclure, Boissier s'approprie le mot de Sénèque qui résume bien sa propre pensée, que Cicéron a loué son consulat sans mesure, mais non pas sans raison.

Cattanco (Danese), sculpteur italien, né à Colonnata près de Carrare en 1509, mort à Padoue en 1573. Il fut le contemporain et probablement l'élève de Jacques Sansovino; il l'accompagna à Venise. Là il travailla à la fontaine de la Zecca, et il sculpta un *saint Jérôme* pour l'église [illegible] sont d'un style agréable et [illegible] il fut lié avec le Tasse. On a de lui *l'Amor* [illegible]

Cauer (Paul), philologue allemand, né à Breslau en 1854. Professeur d'abord dans un gymnase de Berlin, il devint ensuite professeur des classes supérieures à Kiel. Il a pu[illegible] *tica militans, Expériences et Vœux dans* [illegible]

ÇAUKTIKA-VINA n. f. Instrument de musique hindou, monté de cinq cordes de métal, que l'on pince, et dont le manche porte seize divisions.

Çauktika-[illegible]

CAULOSTÉRINE [illegible] mère de la cholestérine, trouvé dans les graines et les pousses du lupin.

Caumont [illegible] Crèvecœur à plumage de couleur noire, à chair fine et [illegible]

Caussade [illegible] répandue dans le sud-ouest de la France, particulièrement dans le Tarn-et-Garonne, et dite aussi *variété béarnaise* ou *gasconne*. (La poule de Caussade est d'un développement rapide ; elle pond abondamment, et sa chair est d'excellente qualité.)

CAUSSETTA (*kô-sèt-ta*) n. f. Nom employé dans le midi de la France pour désigner un champignon comestible, l'*armillaire robuste*.

CAUSUS (*kô-zuss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des vipéridés, comptant quatre espèces propres [illegible] nale. [illegible] dus souvent avec les najas, sont des serpents très [illegible] taille moyenne, cylindriques, couverts de petites écailles ciselées; leur queue, courte, est munie en dessous de plaques sur un ou deux rangs. Leur livrée est brune ou olivâtre, variée de noir. Le *causus rhombeatus* est commun à toute l'Afrique tropicale jusqu'au Cap.

Cauvain (Henri), administrateur et littérateur français, [illegible] appartint à l'administration des finances et fut trésorier-payeur général. C'est lui qui organisa le service de la trésorerie des postes aux grandes manœuvres d'armée, où il prit le germe de la maladie qui devait l'emporter. Il s'était, en outre, fait connaître comme un littérateur de mérite et un agréable romancier. Nous citerons : *Maximilien* [illegible] 1884); *le Grand vaincu* (1885), ouvrage sur Montcalm ; *la* [illegible]

Cauvalat, hameau du départ. du Gard, dans la commune d'Avèze, arrond. et à 3 kilom. du Vigan ; 28 hab. Eaux minérales froides, sulfurées calciques, à saveur amère, utilisées dans un petit établissement en boisson, bains et douches, pour le traitement des rhumatismes, dyspepsie, chlorose, anémie, etc.

Cauwein (Madison Julius), poète et littérateur américain, [illegible] plusieurs volumes de vers d'un talent subtil et délicat, où apparaissent avec une grande sincérité l'amour et l'intelligence de la nature. Nous citerons : *Blooms of the* [illegible] (1891); *Moods and memories* (1892); *Poems of nature and love* (1893); *Intimations of the beautiful* (1894); *the Garden* [illegible] (1898); *Myth and Romance* (1899); *one Day and another*, églogue lyrique; *Weeds by the wall* (1901); *a Voice on the wind* (1902); *Kentucky poems*, pour lesquels le critique anglais Edmund Gosse a écrit une introduction (1902), et [illegible]

Caux (COQ et POULE DE), variété de la race de Crèvecœur, commune en Normandie, où elle est assez appréciée. (Son plumage est noir. Bonne pondeuse, mais médiocre couveuse, la poule de Caux est très rustique.)

Cava n. f. Planète télescopique n° 505, découverte en 1902 par Frost.

Cavaignac [illegible] politique français, né à Paris en 1853. — Il est mort au château d'Ourne, près de Flée (Sarthe), en 1905. Il prit position contre la revision du procès Dreyfus. Dans une séance de la Chambre (1898), il affirma qu'il était convaincu de la culpabilité du condamné et donna lecture d'un document qui, quelques semaines plus tard, fut reconnu comme l'œuvre du colonel Henry. Il donna sa démission en déclarant toutefois, dans sa lettre au président du conseil, « qu'il demeurait convaincu de la culpabilité de Dreyfus et aussi résolu que précédemment à combattre la revision du procès ». En 1899, il fut un des premiers adhérents à la ligue de la Patrie française et présida, à la Chambre, le groupe nationaliste parlementaire; mais sa carrière politique semblait terminée, et il avait annoncé sa résolution de ne pas se représenter aux élections législatives de 1906.

***CAVAILLÉ-COLL** [illegible] Paris en 1899.

***CAVALCASELLE** (Jean-Baptiste), écrivain d'art, né à [illegible] en 1819. Il est mort à Rome en 1897.

CAVALIERI [illegible] née à Rome en 1874 [illegible] aux Folies-Bergère [illegible] engagement pour le théâtre San Carlo [illegible] en 1900, dans *La Bohème* [illegible] Naples, à Ravenne [illegible] Saint-Pétersbourg, dans *la Vie de Bohème, la Traviata, Faust, Rigoletto*, etc.

[illegible] accueil flatteur du public parisien lors que [illegible] la troupe lyrique italienne qu'Edouard Sonzogno avait amenée en 1905 au théâtre Sarah-Bernhardt. Dans un opéra de Umberto Giordano, *Fedora*, tiré du drame de Sardou, elle fit preuve d'un réel sentiment dramatique. Elle retourna ensuite en Italie, joua *Manon* à Rome, et alla de nouveau se faire entendre à Saint-Pétersbourg.

CAVE (sir Lewis William), magistrat anglais, né à Desborough, Northamptonshire en 1832, mort à Epsom en 1897. Il entra au barreau de Londres en 1859, se fit remarquer comme jurisconsulte, fut nommé commissaire des [illegible] à la haute cour (1881), chargé en 1883 de juger les affaires de banqueroute. L'un des magistrats les plus estimés de l'Angleterre, il a publié plusieurs recueils de jurisprudence.

CAVELIER DE CUVERVILLE V. CUVERVILLE.

CAVVADIAS (Panagiotis), archéologue grec, né à Céphalonie en 1850. Il fit des études d'archéologie à Athènes, Munich, Berlin, Paris, et obtint le titre de docteur en philosophie. Il devint éphore ou directeur général des antiquités et musées de la Grèce et professeur à l'Université d'Athènes. En cette qualité, il a dirigé ou surveillé la plupart des fouilles qui, sur tant de points, ont renouvelé notre connaissance de l'art grec et de la civilisation hellénique. En 1881-1887, il attira l'attention du monde savant par ses belles découvertes d'Epidaure, complétées ensuite par de nouvelles fouilles. Il a retrouvé ou déblayé à Epidaure le temple d'Asklepios, la Tholos et le théâtre de Polyclète, les Propylées, le gymnase et le stade, plusieurs portiques et divers édifices, les frontons du temple principal et une riche série de sculptures ou d'inscriptions, notamment les curieuses tables où sont relatés des miracles d'Asklepios. Depuis 1883, Cavvadias a entrepris et poursuivi méthodiquement le déblayement définitif de l'Acropole d'Athènes. Il y a découvert, entre l'Erechtheion et le Parthénon, les soubassements du temple primitif d'Athéna, et, près de là, une précieuse série archaïque de statues féminines peintes, qui paraissent représenter des prêtresses. Il a retrouvé encore plusieurs frontons fort anciens, d'autres sculptures, des inscriptions, des grottes pélasgiques, et, tout récemment, les restes de Propylées antérieurs à ceux de Périclès. Cavvadias a repris ensuite à Samos les fouilles du célèbre temple de Héra, qu'il a déblayé en grande partie. Enfin, il a présidé à l'organisation des deux admirables musées d'Athènes [illegible] de l'Acropole [illegible] sont réunis les bas-reliefs, les statues, toutes les antiquités trouvées sur l'Acropole; le Musée national, admirablement classé et d'une richesse unique, où sont réunies les autres antiquités transportées ou trouvées à Athènes, et où se déroule de salle en salle toute l'histoire de l'art grec. [illegible] *Catalogue des sculptures* [illegible] *Fouilles d'Epidaure* [illegible] *Musées d'Athènes* [illegible] *d'Athènes* (1906). Il fut élu membre correspondant de l'Académie des inscriptions de Paris (1894) et de l'Académie [illegible].

CAWNPORE, ville de l'Inde anglaise. V. CANPOUR (t. II).

CAZEMAJOU (Gabriel-Marius), officier et voyageur [illegible] assassiné à Zinder (Soudan central) en 1898. Après avoir servi dans le [illegible] il fit en 1893 un voyage dans le sud de la Tunisie jusqu'aux environs de Ghadamès, et dirigea en 1896 une expédition qui devait partir du Niger pour gagner le Tchad, puis l'Oubanghi [illegible] Marchand [illegible] atteignit Zinder, dont l'émir le fit tuer.

CAZES (Romain), peintre français d'histoire, né à Saint-Béat (Haute-Garonne) en 1810, mort à Saint-Gau[illegible] dans la manière de son maître : [illegible] *Vertus théologales* (1877); etc. [illegible] murale directe, et avec succès [illegible] dessin est très correct, son style [illegible] lité. Une exposition de ses œu[illegible]

CAZIN [illegible] *Crépuscule.*

[illegible] sa femme, Mme MARIE **Cazin**, née à Paimboeuf, en 1845, sculpteur et peintre, élève de Rosa Bonheur, Barye et Cazin, a obtenu une médaille d'or et une médaille d'argent aux deux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris). Principales œuvres : *Saint Marc*, bas-relief bronze; *Saint Jean*, bas-relief bronze; *Jeunes filles*, groupe bronze; *A la mémoire de J.-Ch. Cazin* [illegible] *Portrait de J.-Ch. Cazin* (1904); etc.

CAZIN (J.-M.-*Michel*), artiste français, fils des précédents, né à Paris en 1869. Elève de son père Jean-Charles Cazin, et de sa mère, il fut formé de très bonne heure aux arts du dessin. Il exposait dès 1885. Graveur, céramiste, médailleur, il envoyait des grès, des eaux-fortes, des plaquettes à l'Exposition de 1900 (Paris), où il remportait deux médailles d'argent et une médaille d'or.

CEBRENNUS (*sé-brèn-nuss*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des clubionidés, comptant cinq espèces propres à l'Afrique désertique et à la Syrie.

— ENCYCL. Les *cebrennus* appartiennent à la sous-famille des sparassinés; ce sont de grandes araignées fauves, qui se tiennent dans une coque soyeuse fixée aux plantes. Leur morsure, sans être dangereuse, est redoutée. Ils se nourrissent surtout d'insectes coléoptères du genre *tentyria*, dont les débris revêtent l'extérieur de leur nid. Le *cebrennus Wagæ*, d'Algérie, est le type du genre.

***CECCHI** (Antonio), voyageur et marin italien, né à Pesaro en 1849. — Il est mort assassiné près de Magadoxo, en 1896.

***CÉCITÉ** n. f. — *Cécité littérale*, Abolition de la faculté de lire les lettres. ‖ *Cécité psychique*, Abolition de la faculté de reconnaître les personnes et les objets que l'on voit. ‖ *Cécité verbale*, Abolition de la faculté de comprendre les idées exprimées par les mots que l'on lit.

— Alpin. *Cécité des neiges*, Amaurose résultant de l'insolation produite dans la cornée par la réverbération prolongée des neiges.

CEDAR, grand lac du Canada (Saskatchewan), sur le cours de la Saskatchewan, en amont des rapides qui la jettent dans le lac Winnipeg; environ 71.000 hect.

CÉGAMITE n. m. Minerai de zinc, qui est la *calamine terreuse* des anciens auteurs.

CEI (FUSIL AUTOMATIQUE), inventé par le capitaine de bersaglieri de ce nom, qui l'avait présenté dès 1895, mais qui l'a perfectionné et rendu pratique en 1904. Cette arme dérive directement du fusil modèle 1891, ou fusil Carcano-Paravicino, en service dans l'armée italienne, où son adoption officielle date du 29 mars 1892. C'est une arme à chargement multiple, du calibre de 6mm,5, avec magasin central fixe et mécanisme à répétition du système Mannlicher. La cartouche, chargée de 1gr,95 de balistite, donne à la balle une vitesse initiale de 720 mètres, mais est très courte et très légère, ce qui permet d'en mettre 6 dans le chargeur et d'en faire porter jusqu'à 162 par l'homme. Le fusil Cei, dérivé de celui-ci, en utilise les organes principaux, et ne pèse que 3kg,500.

CELAKOVSKY (Jaromir), Biogr. V. CZELAKOVSKY.

CELLOSE (*sèl'*) n. m. Sucre $C^{12}H^{22}O^{11}$, dérivé de la cellulose en saponifiant par la potasse son dérivé acétique. (Poudre cristalline dans l'eau chaude, insoluble dans l'alcool, réduisant la liqueur de Fehling; l'hydratation dédouble ce sucre en deux molécules de glucose.)

CELLULASE n. f. Chim. V. CYTASE.

CELLULIFUGE (*sè-lu* — de *cellule*, et du lat. *fugere*, fuir) adj. Qui s'éloigne de la cellule. — Se dit surtout de l'excitation qui part d'une cellule nerveuse : *Conduction* CELLULIFUGE.

CELLULIPÈTE (*sè-lu* — de *cellule*, et du lat. *petere*, gagner) adj. Qui se rapproche de la cellule. — Se dit de l'excitation qui va de la périphérie aux centres nerveux : *Conduction* CELLULIPÈTE.

CELLULITHE (*sè-lu*) n. f. Produit industriel obtenu par le broyage de la pâte de bois jusqu'à destruction complète des fibres. (La pâte ainsi obtenue est mélangée avec des matières minérales, de la cire ou du caoutchouc, des couleurs, du noir de fumée, etc., puis pressée et séchée. Le produit se laisse travailler comme la corne ou l'ébonite; on l'a surtout employé pour les rondelles de joints.)

***CELLULOÏD** n. m. — ENCYCL. Parmi les procédés inventés pour rendre le celluloïd ininflammable tout en lui conservant sa souplesse, on peut en citer deux qui, basés sur un principe très différent, donnent une solution satisfaisante du problème. Le premier consiste en l'adjonction d'un caséinate insoluble à la nitro-cellulose; celle-ci étant plastique, on l'arrose d'une dissolution de camphre et d'alcool; le produit ainsi composé est d'autant moins inflammable qu'il contient plus de caséinate; normalement, on peut admettre qu'il est environ quinze fois moins inflammable que le celluloïd ordinaire. (V. CASÉINE.) Un autre procédé, basé sur le principe des gaz ignifuges, consiste à mêler une solution éthéroalcoolique de celluloïd avec une solution [illegible] on obtient ainsi par évaporation une substance translucide de couleur écaille, qui n'a perdu aucune des propriétés du celluloïd et est devenue incombustible.

CÉLOCRYPTE n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des cryptophagidés, créé en 1900 pour quelques espèces découvertes dans l'Amérique centrale. (Les célocryptes sont petits, oblongs, peu brillants; ils vivent de débris de végétaux dans les [illegible])

CELTIQUE [illegible] *tique*. Se dit d'une race de suidés dont les individus peuplent le nord-ouest de l'Europe, et qui a, par croisement, donné naissance à une multitude de variétés.

— ENCYCL. Linguist. Les langues *celtiques* forment l'un [illegible] ou *cymrique* (pays de Galles), le *cornique*, parlé en Cornouailles et disparu depuis le XVIIIe siècle, le *breton* de l'Armorique française, importé de Grande-Bretagne vers le IVe ou le Ve siècle de notre ère, et qui ne descend nullement du gaulois); 3e le *gaélique*, qui comprend le *gaélique* [illegible] ou *gaélique* proprement dit, l'*irlandais* et le *manois* (parler de l'île de Man). Le vieil irlandais est précieux pour l'étude historique des langues celtiques. Ces langues, comparées aux autres groupes de dialectes indo-européens, ont pour caractéristiques, d'après Brugmann : 1° changement de *ē* primitif indo-européen en *ī* [illegible] lat. [illegible]; 2° développement en *ri, li* de *r* et *l* voyelles; 3° chute de *p* indo-européen (irlandais *ro* = grec *pro* avant); 4° changement de *qu* indo-européen en *b* (lithuanien *gyvas*, lat. *vivus*, vivant — vieil irland. *beo*); 5° génitif singulier en *-ī* des thèmes en *-o-*; 6° prétérit en *-ss-*. — Le celtique possède, comme l'italique, un déponent passif en *r*. On en a quelquefois déduit l'unité originelle de ces deux groupes. Il a pu y avoir simplement emprunt par suite de voisinage.

— BIBLIOGR. : H. d'Arbois de Jubainville, *Eléments de la grammaire celtique, déclinaison, conjugaison* (Paris, 1903).

CENA (Giovanni), poète et critique italien, né à Montanaro Canavese (Piémont) en 1870. Après avoir été typographe, il étudia à Turin et débuta par un volume de vers (*la Madre*, 1897), que fit remarquer la sincérité de l'accent et l'aversion contre tout procédé d'école. Il a publié depuis un nouveau volume de vers (*in Ombra*, 1899) et fait paraître dans la « Nuova Antologia » un grand nombre de poésies détachées, un roman (*gli Ammonitori*, 1903) et divers articles de critique.

Cendrillon, féerie en quatre actes et six tableaux, paroles de Henri Cain, musique de J. Massenet, représenté à l'Opéra-Comique le 24 mai 1899. — Le livret est habilement tiré du conte de Perrault. La partition est d'une inspiration charmante, avec des détails tantôt piquants, tantôt gracieux et poétiques. Il faut citer le tableau du chêne des Fées, avec ses chœurs d'esprits invisibles, à bouche fermée, d'un caractère mystérieux, avec les jolies vocalises de la fée. On peut signaler, au point de vue comique, la scène de la belle-mère de Cendrillon et de ses filles, au premier acte, puis l'introduction du second (le bal), avec l'entrée plaisante des courtisans et des docteurs, et aussi l'entrée de Cendrillon, qui donne lieu à un chœur très original. On trouve de la tendresse et de l'émotion dans le premier duo de Cendrillon et du prince Charmant, dans l'épisode de leur rencontre sous le chêne des Fées, dans les deux scènes où Cendrillon est consolée par son père, au troisième et au quatrième acte.

CÉNOLESTE n. m. Genre de mammifères marsupiaux, type d'une famille des *cénolestidés*, et qui compte deux espèces propres à l'Amérique centrale : *cænolestes fuliginosus*, répandu du Mexique à l'Equateur, et *cænolestes obscurus*, de la Colombie. (Ce sont des animaux de taille médiocre, de couleur sombre, nocturnes, vivant dans les forêts, où ils chassent surtout les insectes.)

Cénoleste

CÉNOSITE n. f. Silicate hydraté naturel d'yttrium, erbium et chaux.

CENTRIFUGATION (*san, si-on*) n. f. Chim. Application de la force centrifuge produite par la rapide rotation d'un liquide. (La centrifugation rend de grands services dans l'analyse des beurres, laits, huiles, etc.; pour agglomérer les précipités ou rompre l'état vésiculaire d'une émulsion.

CENTRIFUGATEUR (*san*) ou **CENTRIFUGEUR** (*san, en*) n. m. Chim. Appareil mécanique permettant d'appliquer la centrifugation dans les laboratoires.

Centrifugateur.

CENTROLÉCITHE (*san* — du gr. *kentron*, centre, et *lekithos*, jaune d'œuf) adj. Se dit d'un œuf dont le [illegible] ou vitellus nutritif se trouve accumulé au centre. V. ŒUF.

CENTROTAXIE (*san* — du gr. *kentron*, centre, et *taxis*, arrangement) n. f. Biol. Forme de barotaxie, en vertu de laquelle certains organismes unicellulaires (paramécies, etc.) [illegible] aux points où la pression est le plus faible, quelle que soit l'origine de la pression, centrifugation, etc. (Jensen.)

CENTURIATION (*san* [illegible]) n. f. Antiq. rom. Répartition, sur le cadastre, des terres par centuries.

Century illustrated monthly Magazine, revue mensuelle américaine, publiée à New-York par la [illegible] laborateurs, sans compter quelques noms français comme [illegible] écrivains, tels que Mark Twain, Bret Harte, S. D. Collingwood [illegible] Crawford, Rudyard Kipling et Wolcot Balestier.

CÉOME n. m. Nom donné à l'une des formes fructifères [illegible] se développe sur le pin et provoque la courbure de ses rameaux.)

CÈPE [illegible]

[illegible] le *cèpe fol* est le bolet bleuissant, vénéneux.

***CÉPHALONIE**, une des îles Ioniennes. — Ce nom n'est pas seulement celui d'une des îles Ioniennes; c'est encore celui d'un nome ou département du royaume de Grèce (Grèce insulaire), mesurant une superficie de 815 kilom. carr et ayant une population de 83.363 hab. Ch.-l. *Argostoli*.

CEPHEIA (*sé-fé-ia*) n. f. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des thérédiidés, propre au midi de la France. La *cepheia longiseta* est une petite araignée brune, hérissée de longs crins blancs, qui vit sous les pierres, dans [illegible]

CÉPHÉLINE n. f. Alcaloïde $C^{14}H^{19}O^2Az$, qui se trouve [illegible]

CERADINI (Giulio), physiologiste italien, né et mort à Milan (1844-1894). Il fit partie à seize ans de l'expédition des Mille, puis étudia à Pavie et devint en 1869 assistant de l'hôpital de Milan. Il travailla ensuite à Heidelberg, à Leipzig, à Florence et enfin fut nommé professeur de physiologie à Milan. Cerasini a étudié spécialement le cœur et [illegible]

CÉRAMO-CRISTAL n. m. Verre dévitrifié, d'aspect analogue à la pierre de taille et susceptible de remplacer dans la construction la brique ou la pierre. Syn. PIERRE [illegible]

— ENCYCL. Le [illegible] tance à l'écrasement, au choc, à l'arrachement, à l'usure, à la gelée. Inventé par Garchey, il est obtenu par fusion, dévitrification et mise sous presse de fragments de verre à bouteilles. Après avoir lavé les tessons de bouteilles on les réduit en fragments à l'aide d'un broyeur; puis, pour obtenir des grains de différentes grosseurs, on les fait passer dans un classeur giratoire composé de tablettes superposées, assemblées dans une caisse et animées d'un mouvement rapide. Après le classement, les poudres de verre sont disposées dans des moules en fonte que l'on place au four d'échauffement. Là, les parcelles de verre éprouvent isolément l'action dévitrifiante de la chaleur et se ramollissent pour constituer bientôt une masse pâteuse. On introduit alors les moules dans un second four où la température atteint 1.300°, et ils en sortent pour passer sous la presse hydraulique portant la matrice qui donnera au bloc sa forme définitive. Refroidis lentement, puis retirés des moules, les pavés de céramo-cristal offrent alors, suivant la finesse de leur grain, l'aspect de la pierre blanche d'Angoulême, de la pierre bleue de Lausanne, de la pierre de taille ou du marbre. Non seulement le céramo-cristal résiste aux intempéries, mais il est inaltérable aux acides, et sa dureté exige que les outils avec lesquels on le travaille soient trempés au mercure. Son emploi se généralise de plus en plus: on l'a utilisé beaucoup jusqu'à présent dans les salles d'hôpitaux et d'opérations, où il offre l'avantage de pouvoir être constamment maintenu dans un parfait état de propreté par des lavages antiseptiques; il sert également au revêtement des voûtes, murs et trottoirs des stations souterraines de chemin de fer, etc.

CÉRASITE n. f. Variété de cordiérite, avec inclusions charbonneuses.

CERASOPHILA (*sé*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, de la famille des pycnonotidés, de Birmanie. (Le *cerasophila Thompsoni* se caractérise par ses tarses courts, à neuf scutelles, sa queue fourchue, la courbe peu accentuée de son bec. Il est brun, varié de gris et de blanc, avec la tête tachée de rouge et de jaune; il a la taille d'un merle. Il vit dans les forêts des montagnes.)

CÉRATINELLE (*nèl*) n. f. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des argiopidés, comptant une dizaine d'espèces répandues en Europe et en Chine. (Ce sont de petites araignées du groupe des érigones, noires ou rousses, luisantes, qui errent lentement sous les mousses. La *ceratinella brevis*, type du genre, se trouve en France.)

CÉRATION (*si-on*) n. f. Genre de champignons myxomycètes, se développant généralement sur le bois en décomposition, à plasmode épais, simple ou peu ramifié.

CÉRAUNOGRAPHIE (*rô, fi* — du gr. *keraunos*, foudre, et *graphê*, description) n. f. Étude des actions de la foudre.

CERCOSPORE (*sèr-koss*) n. f. Genre de champignons hyphomycètes formés de filaments noirâtres portant à leur extrémité des spores allongées, brunes ou verdâtres en général, plus épaisses à leur base qu'à leur sommet, divisées par un assez grand nombre de cloisons transversales. (Une espèce forme des taches sur les feuilles de céleri et en diminue beaucoup la valeur marchande; une autre attaque les feuilles de la betterave.)

CÈRE (Emile), homme politique français, né à Bédarieux en 1863. Collaborateur dès 1881 de la « France » d'Emile de Girardin, il s'occupa activement de l'amélioration du sort matériel des maîtres répétiteurs des lycées et des collèges, fonda le *Progrès universitaire*, devint informateur parlementaire du « Petit Journal » (1890-1898), prit en 1898 la direction du « Réveil du Jura ». Elu député du Jura, en 1898, réélu en 1902 et 1906, il appuya la politique du cabinet Combes, et devint membre du conseil supérieur du travail, du bureau des poids et mesures, etc. Il a publié: *les Huissiers, les abus qu'ils commettent, les règlements qu'ils violent* (1883); *les Petits Patriotes, histoire des enfants* [illegible] *Sans-Gêne et les Femmes soldats* (1894); *la Vraie Madame Sans-Gêne* (réédition des mémoires de Thérèse Figueur, publiés en 1842, avec étude-préface, 1894); etc.

***CÉRÉBELLEUX, EUSE** adj. — Pathol. *Ataxie cérébelleuse*, Lésion du cervelet et spécialement du vermis, entraînant une démarche titubante qui ressemble à celle de l'ivresse.

CÉRÉBRALITÉ (de *cérébral*, dérivé lui-même de *cerebrum*, cerveau) n. f. Puissance du cerveau, intelligence: [illegible] CÉRÉBRALITÉ. (J. Marni.)

CÉRÉBRASTHÉNIE [illegible] veau, et du gr. *a* priv., et *sthénos*, force) n. f. Neurasthénie qui présente une prédominance, parfois extrême, de symptômes cérébraux (céphalée, vertige, troubles psychiques), ce qui peut la faire confondre avec une affection organique du cerveau. V. NEURASTHÉNIE, et PSYCHASTHÉNIE.

CERFBERR [illegible] 1858. Il collabora à divers journaux, au « Dictionnaire de la femme », et au « Dictionnaire de l'industrie », de Lami, où il rédigea tout ce qui concerne les arts décoratifs. On lui doit encore plusieurs autres ouvrages techniques et documentaires, tels que le *Dictionnaire de la Boulangerie* (1898); [illegible] cher à cette série de travaux son premier volume, *l'Archi*- [illegible] (1900), et plusieurs romans et contes à l'usage de la jeunesse, dont plusieurs ont été illustrés par lui. Il a fait aussi du théâtre. Citons: *le Coup du lapin*, à Déjazet (1884); *les Tribula*- [illegible] écrit les poèmes de *Rubezahl*, dont la partition, par Georges Hüe, obtint le prix musical de la Ville de Paris [illegible] chanté à la deuxième fête fédérale des Sociétés musicales de France (1891), etc.

CERF-VOLANT [illegible] *Cerf-volant météorologique*. Pour l'observation de l'atmosphère, le cerf-volant, bien équilibré, muni d'appareils enregistreurs, est un instrument d'un maniement beaucoup plus simple que les ballons. L'altitude atteinte peut être considérable; à différentes reprises, elle a dépassé 5.000 mètres à l'observatoire de Blue-Hill (États-Unis) et, en France, à l'observatoire de Trappes, où M. Teisserenc de Bort a fait des expériences météorologiques remarquables à l'aide de cerf-volant muni d'un météorographe [illegible] à dilatation de liquide et un hygromètre à cheveux, tous ces appareils étant [illegible] qu'avec un ballon captif et, étant donnée la simplicité du système, beaucoup plus pratique.

Cerf-volant, muni d'un [illegible]

CÉRHOMILITE n. f. Variété d'homilite riche en cérium.

CÉRIDIE (*di*) ou **CERIDIA** n. f. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des sphingidés, créé en 1903 pour un beau smérinthe de l'Afrique orientale (*ceridia miru*).

Céridie (réd. d'un tiers).

***CÉRIGO**, île grecque de la Méditerranée orientale. — Archéol. Les recherches entreprises par le gouvernement grec dans les parages de Cérigo ont été particulièrement fructueuses. Elles ont amené la découverte, au fond de la mer, de nombreux débris artistiques parfois importants, notamment une très élégante statue de jeune homme en marbre, une tête de lutteur en bronze, etc., le tout provenant certainement d'un naufrage. Les débris de bronze étaient les plus nombreux. Aux pieds de certaines statues adhèrent encore les semelles de plomb qui les fixaient à leur piédestal. Il s'agit donc là probablement d'œuvres d'art *originales* (d'où le prix inestimable de la trouvaille) que quelque proconsul romain envoyait en Italie. Lucien parle d'une trirème chargée de statues, envoyée par Sylla en Italie, et qui aurait précisément fait naufrage dans ces parages.

[illegible]

CERNURE (*sèr*) n. f. État des yeux cernés. ‖ Cercle bleu violacé qui entoure les yeux fatigués: *Les yeux gros avec* [illegible]

CÉROCIDE ou **CEROCIDA** n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des thérédiidés, propre au Venezuela. [illegible] *strigosa*, décrit par Simon en 1896, est une petite araignée orangée ou blanchâtre, remarquable par l'écusson coriace de l'abdomen chez les mâles; cet abdomen globuleux, venant après un long céphalothorax cylindrique, donne à cette curieuse araignée quelque ressemblance avec une fourmi. Elle vit dans les forêts obscures et humides.)

CÉROSTRÉÉS (*ross*) n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des argiopidés, renfermant les genres

CEROSTRIS [illegible] taine d'espèces propres à l'Afrique tropicale et australe [illegible] grosses araignées, courtes et trapues, dont l'énorme abdo- [illegible]

CERTIFICAT [illegible] moins d'une année de présence sous les drapeaux. Ma[illegible]

[illegible] vret individuel de l'homme, s[illegible] le certificat de bonne conduite lui avait été accordé ou refusé. Des ordres ont été en outre donnés pour faire disparaître des livrets, sur la demande des intéressés, toutes les inscriptions de ce genre.

CERVELAT [illegible] **CERVELAS** (*la*) n. m. Instrument de musique à vent et à anche, en usage au XVIᵉ et au XVIIᵉ siècles: [illegible]

CERVERA Y TOPETE [illegible] en Andalousie en 1839. Neveu de l'amiral Topete, qui forma, avec les généraux Prim et Serrano, la trinité révolutionnaire de 1868, il prit part, comme officier de marine, [illegible] Jolo (Philippines), à Cuba et à la défense de l'arsenal de [illegible] civile. Il était capitaine de vaisseau quand il fut nommé ministre de la marine en 1892. Commandant de l'escadre espagnole de l'Atlantique pendant la guerre américaine, il alla s'enfermer avec cette escadre dans la baie de Santiago de Cuba et, quand il voulut en sortir en juillet 1898, sur l'ordre du gouvernement espagnol, il fut poursuivi par les navires américains de l'amiral Sampson; son escadre fut détruite, et il fut fait prisonnier.

***CERVIDÉS** n. m. pl. — ENCYCL. D'après les classifications actuelles, la famille des cervidés se divise en quatre sous-familles: *moschinés* (chevrotains), *hydropotinés*, [illegible] prement dits (*cervus*) avec les sous-genres *rucervus*, *elaphurus*, *axis*, *pseudaxis*, *daim* (dama), *megaceros*. Elle comprend encore les *élans*, les *rennes*, les *chevreuils*, les *cariacous*, divisés en plusieurs sous-genres, les *pudua*. Quelques espèces nouvelles de cerfs ont été découvertes dans ces dernières années, en Chine (*cervus Dejeani*, Setchouan, 1896), dans l'Amérique centrale (*cariacus Nelsoni*, *Thomasi*, 1898), etc.

CÉRYOMYCE n. m. Champignon constitué par une masse globuleuse, présentant à son intérieur des logettes sur les parois desquelles naissent des spores représentant généralement une forme anormale d'un champignon de la famille des polyporées.

CÉSAR n. m. Cépage rouge de l'Yonne, assez élevé, donnant de grosses grappes à grains globuleux, et dont la chair est ferme et sucrée. Syn. ROMAIN, PICARNIAU.

***César** (AUTEL DE). — Archéol. A l'endroit de Rome où avait été dressé le bûcher funèbre de César, au Forum, près de la Regia, le peuple dressa un autel où aussitôt un culte spontané s'organisa. Enlevé par Dolabella, gendre de Cicéron, il fut violemment réclamé par le peuple, dont le sang coula abondamment en cette circonstance. En 42 av. J.-C., les triumvirs décrétèrent qu'on élèverait à César un temple, qui jouirait du droit d'asile, et que l'autel naguère supprimé serait rétabli. La base de cet autel a été retrouvée pendant les fouilles de 1898. Elle était engagée dans un mur, qui, probablement, la recouvrait depuis l'abolition du culte païen.

CESAREO (Giovanni Alfredo), poète et critique italien, né à Messine en 1861, professeur à l'université de cette ville. Il débuta en 1887 par un volume de vers, *le Occidentali*, d'une grande richesse de rimes et de rythmes; depuis, il a publié dans diverses revues un grand nombre de vers d'une inspiration moins facile, et où l'on sent parfois la recherche de l'effet. On lui doit un volume fort érudit sur l'ancienne poésie lyrique italienne (*la Poesia siciliana sotto gli Svevi*, 1894), des recherches ingénieuses et riches en idées nouvelles sur la chronologie, la valeur esthétique et la portée morale des poésies de Pétrarque (*Sulle poesie volgari del Petrarca*, 1898) et un volume d'études littéraires sur divers sujets (*Conversazioni letterarie*, 1899).

CÉSOSE n. f. Nom générique de toute glucose possédant une fonction cétone.

CESSON (Victor-Etienne), peintre français, né et mort à Coincy (Aisne) (1835-1902). Il étudia à Paris, à l'École des beaux-arts, puis chez Amaury-Duval, qui l'occupa dans l'exécution de ses peintures murales de l'église de Saint-Germain-en-Laye. Cesson l'accompagna ensuite dans ses voyages et visita avec lui l'Égypte, la Nubie et la Syrie, puis il travailla avec Puvis de Chavannes. Cesson s'était fait connaître en 1861 avec une *Vue du mont Canigou*. Il donna ensuite: *Hylas* et *Rentrée à l'église du Pardon de* [illegible] d'après Amaury-Duval (1868); *Portrait de Mˡˡᵉ M. M* (1876). Un de ses derniers envois remonte au Salon de 1880; il y avait exposé: *Environs de Perpignan* et *Vue prise au géant de Montpreux, près Coincy*, son pays natal, où il s'était retiré durant les dernières années de sa vie.

***CÉTACÉS** n. m. pl. — ENCYCL. D'après la classification actuelle, l'ordre des cétacés est ainsi divisé en deux sous-ordres: 1° zeuglodontes, avec la seule famille des *zeuglodontidés*; 2° odontocètes, avec les cinq familles des [illegible] *balénidés*.

CÉTIPINATE n. m. Sel de l'acide cétipinique.

CÉTIPINIQUE adj. Se dit d'un acide de formule [illegible]

tient en traitant leurs molécules d'éther acétique par l'éther oxalique en présence de sodium. Syn. [illegible]

CÉTOBUTYRIQUE adj. [illegible]

CÉTONE n. f. [illegible]

CÉTONE-IMIDE n. f. [illegible]

CÉTOSE [illegible]

CÉTOXIME n. m. Nom générique de tout oxime cor[illegible]. Syn. de ACÉTOXIME.

CÉTRAIRE n. m. Genre de lichens, type de la famille des *cétrariacées*, à thalle en lanières ou en petit[illegible] de consistance coriace. (Le *cétraire d'Islande*, [illegible] dans les régions polaires ou dans les parties les plus élevées des hautes montagnes, sert à fabriquer une pâte pectorale.)

CÉTRARIACÉES n. f. pl. Famille de lichens qui ne poussent que sur la terre et ont un thalle brun ou jaunâtre sur les deux faces, de consistance ferme, comme [illegible]

CEYLONIE [illegible] copépodes, de la famille des harpactidés, trouvés dans les pêcheries [illegible]

CEYSSATITE (sa-tit) n. f. Sorte d'opale voisine de la [illegible]

CEZANNE (Paul), peintre français, né à Aix en Provence en 1839. C'est surtout dans la peinture des fruits que Cézanne excelle, ainsi que dans la représentation des paysages de Provence. Parmi ses œuvres, il faut citer, [illegible] *l'Estaque* et *la Cour de village* [illegible] *la Tentation de saint Antoine*, etc. Bien que classé parmi les impressionnistes, Cézanne occupe une place à part. Son dessin est souvent gauche, mais sa pâte est d'une grande puissance et son art n'a pas été sans influence sur quelques peintres des générations qui l'ont suivi.

CHABANIAN (Arsène), peintre arménien, né à Erzeroum (Arménie) en 1864. Élève de J.-P. Laurens et de Benjamin Constant, il s'est consacré au genre de la marine. Parmi ses œuvres, il faut rappeler : [illegible] *de l'Océan* (1898), *la Nuit* (1901), *Soleil couchant* (1902), *la* [illegible] *les bords de l'Océan* (1904), *Clair de lune* (1905). Chabanian s'est attaché à traduire l'immensité de la mer et à y ajouter volontiers la poésie mystérieuse du soir.

CHABAS (Maurice), peintre français, né à Nantes en 1862. Élève de Bouguereau et Robert-Fleury, il a exposé des portraits, des paysages et des compositions symboliques ou philosophiques, parmi lesquelles il faut citer : [illegible] (musée de Hanovre), *l'Idéal pays* (musée de Laval), *le Départ des Heures*; *le Couronnement d'...*; *l'Ange des poètes et les Arts*; *les Gommeurs sur la plage de Radenez* et *les Rayons dorés à Port-Maneck* (1906). L'artiste s'efforce toujours de rendre sensible le charme poétique qui est contenu dans la nature, même dans les motifs d'apparence les plus vulgaires. Décorateur remarquable, il a orné de peintures murales la mairie du XIVe arrondissement de Paris, la mairie de Vincennes, la gare de Lyon-Perrache, où il a représenté *l'Art de la soie*, et les hospices du département de la Mayenne. Ces peintures participent à la décoration architecturale par l'équilibre des lignes, par l'harmonie des surfaces diversement colorées, au milieu desquelles se trouve toujours une dominante assez vive, l'artiste cherchant, là comme dans ses toiles, la beauté de la matière et la richesse des tonalités. — Son frère, *Paul*-Emile **Chabas,** peintre français, né à Nantes en 1869, fut élève de Bouguereau et de T. Robert-Fleury. Il n'avait que seize ans lorsqu'il débuta au Salon, et sa [illegible] : seconde médaille en 1896 et prix national trois ans après [illegible] (musée de Nantes). Parmi ses autres œuvres, il faut noter : *Chez Al*[illegible] *Nageuse* (1906), et de nombreux portraits, entre autres ceux [illegible]

***CHABAUD** (Louis-Félix), sculpteur français, graveur en pierres fines et graveur en médailles, né à Venelles (Bouches-du-Rhône) [illegible]

CHABRABEH [illegible]

CHACHANI, montagne du Pérou (6.096 m.), station météorologique la plus élevée du globe.

CHACHKA n. f. Nom du sabre cosaque, qui a fini par devenir celui de toute la cavalerie [illegible] l'armée russe.

— Encycl. La [illegible] rement courbe, assez large et pleine, [illegible] presque aussi bien à pointer qu'à sabrer. La chachka cosaque est sans garde; [illegible] ivert de cuir, et les anneaux qui le suspendent aux [illegible]

Chachka.

CHÆTANGIACÉES (*ké*) n. f. pl. Famille d'algues floridées [illegible] le thalle et entourées d'une enveloppe spéciale ouverte par un pore au sommet. (Presque toutes les chætangiacées habitent [illegible])

CHÆTANGION (*ké*) n. m. Genre d'algues, type de la famille des *chætangiacées*, ayant un thalle plus ou moins aplati et foliacé, présentant une partie interne d'un tissu plus lâche appelé quelquefois *moelle* et une partie externe à cellules plus petites, plus serrées, désignée sous le nom d'écorce. (Il habite les mers australes.)

CHÆTOCÈRE (*ké*) n. f. Algue de la famille des diatomées, dont les cellules restent groupées en files et portent chacune quatre épines très longues. (Il y a environ dans ce genre une cinquantaine d'espèces marines.)

CHÆTOMION (*ké*) n. m. Champignon du groupe des sphériacées, se développant généralement sur les excréments des animaux et se présentant sous forme de petites bouteilles noirâtres d'environ un millimètre de hauteur, par l'ouverture desquelles sortent les spores qui sont unicellulaires, arrondies, noires.

CHAFFANJON (Jean), explorateur français, né en 1854. Après avoir accompli trois voyages dans le bassin de l'Orénoque (1884-1891), il exécuta en Asie, avec Mangini et Gay (1894-1896), une exploration qui le mena de la région transcaspienne à Vladivostock par le Turkestan russe, la Mongolie et la Mandchourie. Chaffanjon a publié *l'Orénoque et le Caura* (1889).

CHAFFRE ou **THÉOPHROI** (saint), abbé et martyr, né à Orange dans la seconde moitié du VIIe siècle, mort à Carmeri, dans le Velay, en 728. Fils de Leufroi, gouverneur du pays d'Orange, il prit l'habit monastique au monastère de Carmeri-en-Velay, dont il devint abbé. Lors de l'invasion des Sarrasins, il fit cacher ses moines dans une forêt voisine, et resta lui-même dans le monastère, où les Sarrasins, furieux de le trouver seul, l'accablèrent de mauvais traitements. Il mourut de ses blessures quelques jours après. La ville de Monastier-Saint-Chaffre s'est formée autour de son monastère. — Fête le 19 octobre.

CHAGAS (Manoel PINHEIRO), écrivain portugais, né à Lisbonne en 1842, mort en 1895. Il fut successivement professeur, député, ministre de la marine en 1883, membre de l'Académie des sciences. Il se fit connaître en littérature comme romancier, comme auteur dramatique, et comme poète. Parmi ses romans, qui obtinrent un grand succès, nous citerons : *le Secret de la vicomtesse, les Tristesses au bord de la mer, le Balcon de Juliette, le Masque rouge*, etc.; parmi ses œuvres dramatiques : *le Drame du peuple, la Juive, la Quenouille d'Hercule, la Prière du soir, Magdeleine, Hélène*, etc. Ses poèmes les plus connus sont : *la Jeunesse, la Liberté, l'Ange du foyer.* Il a laissé aussi une *Histoire du Portugal* et des biographies de Portugais ou de Brésiliens, parmi lesquelles son étude sur Alexandre Herculano. Il a donné en outre une quantité considérable d'articles à divers périodiques.

CHAGERAN n. m. Un des noms vulgaires de l'*oronge vraie*, excellent champignon comestible.

CHAGNOALD (saint), vulgairement appelé saint Chagnon ou saint Cannoald, mort évêque de Laon vers l'an 633. Fils d'un des principaux officiers de Théodebert II, roi d'Austrasie, il fut le frère de saint Faron, évêque de Meaux, et de sainte Fare, abbesse de Faremoutiers. D'abord moine à Luxeuil (vers 594), il suivit saint Colomban en Suisse pour prêcher l'évangile aux infidèles, revint à Luxeuil, et son père ayant fondé le monastère de Faremoutiers, qui était double, y établit des religieux qu'il gouverna, tandis que sa sœur dirigeait les religieuses, et, en 620, fut élevé sur le siège de Laon, qu'il administra jusqu'à sa mort. — Fête le 4 et le 6 septembre.

CHAHINE (Edgar), peintre-graveur, né à Vienne (Autriche) de parents arméniens, en 1873. Il étudia, d'abord la peinture à Venise, puis se rendit à Paris, où il exposa aux Salons : *un Gueux* (1896), *l'Asphyxiée* (1898), *Montmartre* (1899). C'est à ce moment qu'il commença à graver à la pointe sèche ses premières planches : *Bohémiens en Turquie, le Château-Rouge*; il se servit ensuite de l'eau-forte, du grain et enfin du vernis mou. Chahine s'est attaché à représenter les aspects les plus divers de la vie parisienne, depuis la vie luxueuse des boulevards jusqu'à la misère des quartiers excentriques. Parmi ses œuvres, il faut citer : *la Distribution de soupe, l'Ataxique, le Chiffonnier, les Lutteurs, les Poids, Saint-Ouen,* et toute une série de jeunes femmes. Il a gravé également quelques portraits, ainsi qu'une suite de planches pour l'illustration de l'*Histoire comique* d'Anatole France. Il a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de 1900 (Paris).

CHA-HO, rivière de Mandchourie, entre Moukden et Liao-Yang. Affluent du Taï-tsé-Ho, qui passe à Liao-Yang et qui lui-même est un affluent du Liao. Le Cha-Ho coupe la route de Liao-Yang à Moukden à environ 25 kilomètres au S. de cette dernière ville, au point où se trouve la petite ville de Chao-Ho-Pou. Cours, 100 kil. environ. Sur les bords du Cha-Ho ont été livrés entre Russes et Japonais, du 9 au 21 octobre 1904, une série de violents combats, dont le résultat final fut indécis.

Cha-ho (BATAILLE DU), nom donné à la série de combats qui eurent lieu sur les bords de cette rivière, du 9 au 21 octobre 1904, entre l'armée russe de Mandchourie, commandée par le général Kouropatkine, et l'armée japonaise du général Oyama. L'armée russe était formée en trois groupes commandés respectivement par les généraux Stackelberg, Zoroubaïef et Bilderling; les forces japonaises se composaient des trois armées des généraux Kuroki, Nodzu et Oku : chacune des deux armées mettait en ligne 240.000 combattants environ. Le résultat final fut indécis, et les Russes, après quelques avantages chèrement acquis, ne purent conserver que la [illegible] évacuée dans la [illegible] par les Japonais.

***CHAIGNET** (Anthelme-Édouard), professeur et écrivain français, né à Paris en 181[illegible]. Il est mort à Poitiers en 1901.

CHAILAR, localité commerciale de l'empire chinois (Mandchourie [prov. de Hé-loung-Kiang]), sur la rivière [illegible], affluent de l'Argoun [illegible]

CHAILLEY (Joseph), *dit* **Chailley-Bert,** né à Saint-Florentin (Yonne) en 1854. Docteur en droit, il s'est consacré à l'économie politique et à la colonisation. Successivement secrétaire de la rédaction de l'« Économiste français », rédacteur aux « Débats », à la « République française », au « Monde économique », à la « Revue des Deux Mondes », etc., professeur à l'École des sciences politiques, secrétaire général de l'Union coloniale française, il a été chargé de missions diverses pour poursuivre des études de colonisation comparées en Indo-Chine (1886), aux Indes néerlandaises (1897), aux Indes anglaises (1900-1901, 1904-1905). Il a publié : *l'Esprit de réforme* (1885), *Paul Bert au Tonkin* (1887), *la Colonisation de l'Indo-Chine, l'Expérience anglaise, Études sur les Anglais à Hong-Kong, les Anglais en Birmanie* (1892), *les Hollandais à Java* (1900); *Dix années de politique coloniale* (1904); *Dictionnaire d'économie politique,* avec Léon Say (1890-1892), *Recueil des lois sociales de la France*, avec Arthur Fontaine (1896); divers volumes d'éducation, brochures de propagande coloniale : *l'Age de l'agriculture, les Colonies et l'Éducation, Tu seras commerçant, Livret de colonisation.* Il a fondé : 1° l'Institut colonial international (1893), société savante de 60 membres, tirés des diverses nations colonisatrices, qui a publié (et continue à publier) vingt volumes de documents et rapports sur les principales questions coloniales; 2° la Société des études économiques (1895) et la revue *la Quinzaine coloniale*, organe de l'Union coloniale française. Il a été élu député de la Vendée en 1906.

***CHAILLU** (Paul BELLONI du), voyageur américain, né à la Nouvelle-Orléans en 1837. — Il est mort à Saint-Pétersbourg en 1903.

CHALAZODERMIE (*der-mi* — du gr. *khalasis*, relâchement, et *derma*, peau) n. f. Pathol. Affection cutanée, caractérisée par la formation, en certaines régions (génitale, abdominale, palpébrale, faciale, etc.), de plis épais qui retombent sur les parties situées plus bas. (Cette affection semble ordinairement congénitale et paraît dépendre d'une insuffisance de tonicité.)

CHALCOLAMPÉRITE (*kal-ko-lan*) n. f. Siliconiobate naturel appartenant au groupe du pyrochlore.

CHALCOSCIRTÉS (*kal-ko-sir*) n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, renfermant les genres *chalcoscirtus, semiopyla, jolias, neon.* — Un CHALCOSCIRTÉ.

— Encycl. Les araignées de cette tribu sont de taille très petite; leur livrée sombre ou bronzée, souvent variée de jaune, est parfois rehaussée d'un duvet orangé. Leurs représentants, peu nombreux, sont répandus sur le globe. Le *chalcoscirtus infimus* se trouve en France dans les lieux secs et pierreux.

CHALCOSTAKTIQUE (*kal-koss-tak-tik*) n. m. Silicate hydraté naturel de cuivre. V. CHRYSOCOLLE, t. II.

CHALICOLITE (*ka*) n. f. Zéolite sodico-calcique, qui est une variété de thomsonite.

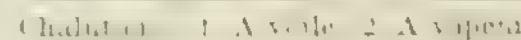
CHALICOSE (*ka* — du gr. *khalix*, cailloux, moellon) n. f. Maladie professionnelle, phtisie des tailleurs de pierre. (C'est une pneumokoniose ou altération des vésicules pulmonaires par la fixation des poussières calcaires ou siliceuses respirées pendant le travail. On l'observe chez les tailleurs de pierre, les piqueurs de meules, les porcelainiers, etc.)

CHALLENGE (*tcha-lèn'-dje* — mot angl., signif. *défi, provocation*; de l'anc. franç. *chalenge*, contestation; dérivé du lat. *calumnia*, fausse accusation, chicane) n. m. En matière de sport en général, Epreuve annuelle dans laquelle le gagnant détient un objet jusqu'à ce qu'un concurrent, dans une épreuve ultérieure, l'en dépossède, ce qui peut avoir lieu au bout de trois ans ou indéfiniment : CHALLENGE *d'athlétisme.*

***CHALLENGER,** corvette de la marine britannique qui, de 1872 à 1876, exécuta sous le commandement d'abord du capitaine sir Georges Nares, puis (1875) du capitaine Frank Thomson, un très important voyage de circumnavigation autour du monde; elle suivit un itinéraire qui permit à la commission scientifique qu'elle portait (Wyville Thomson, John Murray, J.-J. Buchanan, etc.) de faire des études et des observations océanographiques de tout genre. Ténériffe, les îles Bermudes, les Açores, Madère, l'archipel du Cap-Vert, Bahia, Tristan d'Acunha, le Cap marquent les principales étapes de la première partie du voyage; de là, après une visite aux îles Crozet et à Kerguélen, et une pointe jusqu'au cercle polaire antarctique, le *Challenger* gagna Melbourne, la Nouvelle-Zélande et les îles Fidji, puis, par le détroit de Torrès, les mers de Banda, de Soulou et de Chine, atteignit les Philippines; Hongkong, les îles de l'Amirauté, Yokohama, Honolulu, Taïti, Valparaiso sont les points les plus importants touchés dans la dernière partie du voyage du *Challenger*. Outre la relation d'ensemble de Sprey, le voyage du *Challenger* a fourni le sujet de nombreuses et importantes publications scientifiques : *the Voyage of the Challenger, the Atlantic*, par W. Thomson (1877), etc.

***CHALUTIER** n. m. Bateau aménagé pour la pêche au chalut.

— Encycl. Les exigences de la concurrence entre pêcheurs ont amené le remplacement des anciens chalutiers à voiles, chargés de traîner les lourdes trailles, par des bâtiments plus puissants, d'un tonnage plus considérable et mus par la vapeur, qui sont aisément à la manœuvre et au hissage des filets. Les chalutiers, lorsque se dépeuple une région de pêche, permettent ainsi aux marins d'aller chercher au loin aisément des parages plus favorables. C'est pour ce motif que la marine de pêche anglaise, chargée de pourvoir à une consommation de poissons frais très supérieure à la consommation française, a été la première à recourir aux chalutiers à vapeur. Elle compte aujourd'hui près d'un millier de ces bâtiments, dont



Chalutiers : 1. A voile; 2. A vapeur.

une part [illegible] dans [illegible] Nord [illegible] russe [illegible] son départ pour les mers [illegible] V. Hull.

En France, les [illegible] se munir également de puissants chalutiers. Dieppe, Boulogne, Le Havre, Arcachon ont donné l'exemple, suivi bientôt par les stations de moindre importance. Actuellement [illegible] neaux, et leur rendement est souvent considérable. D'autre part [illegible] voile. Dans certains ports du midi de la France, notamment à Marseille, Collioure, etc., des désordres graves ont été à plusieurs reprises sur le point de se produire.

CHAMÆDOREA (*ka-mé*) [illegible] plantes d'appartement.

CHAMÆSIPHON (*ka-mé*) n. m. Genre d'algues, type de la famille des *chamæsiphonacées*, caractérisé par la forme allongée des cellules dont le contenu se fragmente pour la reproduction en spores qui sortent par une perforation du sommet de la cellule. (Ce sont des plantes d'eau douce très répandues partout, vivant sur les pierres ou sur les plantes aquatiques.)

CHAMÆSIPHONACÉES [illegible] gues cyanophycées, unicellulaires, vivant isolées ou se groupant de façons variées, se reproduisant par spores [illegible] CHAMÆSIPHON.

CHAMANT ou **AMANT** [illegible] siècle. — Fête le [illegible] novembre.

CHAMBAREAUD (Jean-Antoine-Victor-Hélie), magistrat français [illegible] Seine-et-Oise [illegible] conseiller en [illegible] il fut nommé président [illegible] phases du procès Dreyfus : rapport sur le pourvoi formé par E. Zola; enquête ouverte sur l'affaire en revision; loi de dessaisissement; direction, comme président de la chambre criminelle (1904), des débats sur la nouvelle instance Dreyfus, qui se terminèrent par la déclaration de recevabilité de la demande en revision.

CHÂMBAS ou **CHAAMBA**, une des plus importantes tribus du Sahara septentrional, aux confins des départements algériens de Constantine et d'Alger, et, de là, jusqu'au Touat et à Ouargla. Ils se partagent en trois principaux groupements : les Bou-Rouba, qui circulent autour de Ouargla, les Oum-Madhi (autour d'El Golea), et les Berazga, autour de Meli[illegible] dans la vallée [illegible] même nom : au total, [illegible] nomades, pasteurs possédant de puissants troupeaux de moutons, d'ailleurs industrieux et relativement honnêtes, surtout en comparaison avec leurs proches voisins du Sud, les Touareg Hoggar. Ils parlent l'arabe, bien que d'origine berbère. La France les a soumis en 1873, et, depuis l'occupation de El Golea, ils se sont montrés des guides fidèles et des auxiliaires utiles contre les Touareg.

***CHAMBERLAIN** (sir NEVILLE BOWLES), général anglais, né à Rio-Janeiro en 18[illegible] près de Southampton, en 1[illegible].

***CHAMBERLAIN** (Joseph), homme d'État anglais, né à Londres en 1836. — Secrétaire d'État pour les colonies dans le cabinet Salisbury, en 1895, il inaugura une politique d'impérialisme intransigeant, devant laquelle dut céder en bien des circonstances l'influence modératrice du premier ministre. A la fin de 1895 [illegible] force du Dr Jameson sur le Transvaal; s'il le désavoua et s'il fit poursuivre les coupables, le rôle qu'il joua dans [illegible] mystérieux. Ce fut d'ailleurs sa politique qui amena, à la fin de 1899, la guerre avec le Transvaal; il se déroba en effet à toutes les [illegible] de conciliation. La paix conclue avec les Boers, Chamberlain fit en 1902 [illegible] voyage dans l'Afrique du Sud pour se rendre compte par lui-même de la situation.

C'est dans l'impérialisme représenté par Chamberlain qu'il faut chercher les raisons de la politique agressive suivie par l'Angleterre à l'égard des puissances du continent et, en particulier, envers la France, puis l'Allemagne. Ayant [illegible] l'encontre des traditions de l'Angleterre, il fut très attaqué et donna sa démission de ministre des colonies en 1903. Il poursuivit, depuis, une campagne énergique en faveur du protectionnisme. (V. GRANDE-BRETAGNE.) — Son fils, J. AUSTEN **Chamberlain**, [illegible] crétaire particulier, entra au Parlement en 1895. Il fut nommé successivement membre civil du conseil de l'Amirauté, secrétaire financier du Trésor, enfin postmaster général du Royaume-Uni. En 1903, il entra dans le ministère Balfour, constitué à la suite de la démission de son père, comme [illegible].

J. Chamberlain.

CHAMBERLAIN (Houston Stewart), critique musical et publiciste allemand, d'origine anglaise, né à Portsmouth en 1855. Fils de l'amiral Chamberlain, il fut élevé partie en France au lycée de Versailles, partie à Cheltenham College. Il alla finir ses études à l'université de Genève. Son mariage avec la fille d'un magistrat prussien fit de cet Anglais de culture française un écrivain allemand. Versé dans la science musicale et admirateur de Wagner, il publia successivement : [illegible]

[illegible]

Chambers's Journal, publication hebdomadaire d'un caractère encyclopédique et vulgarisateur. Fondée en 1832, elle a subi plusieurs transformations ou modifications [illegible] rédaction.

CHAMBLY-ET-VERCHÈRES, comté du Canada (prov. de Québec) [illegible] hab., tous Canadiens-Français.

CHAMBRE [illegible] cho en caoutchouc qui constitue un organe essentiel du pneumatique. (V. ce mot.)

***CHAMBRUN** (Joseph-Dominique-Aldebert PINETON, comte DE), homme politique et sociologue français, né à [illegible] Nice en 1899. Le comte de Chambrun a écrit divers ouvrages [illegible] deux volumes sur l'œuvre musicale de Wagner.

CHAMINADE (Cécile), femme pianiste et compositeur française, née à Paris vers 1856. Elle s'est fait apprécier, comme compositeur, aussi bien dans la musique sérieuse que dans la musique légère, et elle fait preuve, en outre, d'une singulière fécondité. Nous citerons, parmi ses œuvres : *Callirhoé*, ballet en un acte (1888); 1re suite d'orchestre; *Pièces romantiques* pour orchestre; diverses pièces d'orchestre; *Concertstück* pour piano et orchestre (1892); *les Amazones*, symphonie dramatique; deux trios pour piano, violon et violoncelle; Scherzo pour violon et orchestre; Sonate pour piano; trois pièces pour piano et [illegible] pianos; 12 études de concert, 6 pièces romantiques, 6 romances sans paroles, 6 pièces humoristiques pour piano; une centaine de morceaux détachés pour piano; 3 recueils de mélodies vocales, parmi lesquelles on peut signaler : [illegible] de chant.

CHAMPEAUX (Louis-Alfred DE), archéologue français, [illegible] l'hôtel de ville de Paris, il devint inspecteur des Beaux-Arts, puis conservateur de la bibliothèque de l'Union des arts décoratifs. On lui doit : *le Meuble* (1885); *Dictionnaire des fondeurs ciseleurs*, etc. (1886); *les Monuments de Paris* (1887); *Histoire de la peinture décorative* (1889); [illegible]

CHAMPEIL (Jean-Baptiste-Antoine), statuaire français, né à Paris en 1866. Il obtint le grand prix de Rome en 1896 avec un remarquable *Mucius Scævola*, et, la même année, il exposa au Salon un *Narcisse* qui lui valut une 3e médaille. A la villa Médicis, il sculpta un haut relief, *Muse exilée*, qui fut exécuté en marbre pour l'État; puis il envoya de Rome : *Tentation; le Printemps de la vie*, groupe idyllique, où la grâce antique s'allie à la tendresse moderne, et qui fut récompensé par une 1re médaille. Ses œuvres sont caractérisées par la simplicité des lignes et l'élégance des formes. Depuis, l'artiste a sculpté le *Monument* [illegible] *Souvenir*, bas-relief en marbre pour le tombeau de Louis Pille, à Nogent-l'Artaud (Aisne), et le *Monument de Benjamin Godard* (1906) pour le square Lamartine (Paris).

CHAMPIGNEULLE (Charles), peintre verrier, né à Metz en 1853, mort à Savonnières-en-Perthois (Meuse) en 1905. Fils du directeur de l'établissement de vitraux de Metz, il put dès son enfance s'initier aux secrets du métier. Après la guerre franco-allemande de 1870, pendant laquelle il avait fait campagne, il se rendit à Bar-le-Duc avec son père, puis il entra à l'École des beaux-arts de Paris, où il suivit les leçons de Cavelier. Dès 1878 il exposa un *Moïse*, puis une *Jeanne d'Arc*. Mais il revint vite à l'art du vitrail, et, ayant été appelé à diriger la maison fondée à Paris par Coffetier, il composa différentes verrières modernes : celles de l'*Eden-Théâtre* et de l'hôtel du Figaro, entre autres. Il exécuta en outre de nombreuses œuvres d'après les maîtres anciens : ce fut à Jordaens qu'il emprunta le modèle du *Truand et de la Ribaude*. Enfin, il demanda divers cartons aux artistes modernes, à Wagrez celui de la [illegible] Maignan celui de la *Vie de Jeanne d'Arc*, à Mucha celui d'un *Saint Hubert*. Il a collaboré aussi à la décoration de l'église votive élevée à Saint-Pétersbourg, en commémoration du mariage du tsar, à celle de la cathédrale de Metz et à celle de Saint-Philippe du Roule (Paris).

***CHAMPION** (*chan*) n. m. — Sport. Celui qui a remporté le premier prix pour tel ou tel exercice, dans un concours national ou international, et qui est considéré en quelque sorte comme le roi de ce sport, tant qu'un autre ne triomphe pas de lui.

CHAMPIONNAT [illegible] tional ou international dans lequel se dispute le premier prix de tel ou tel sport : *Le* CHAMPIONNAT *des exercices athlétiques*. ‖ Qualité de vainqueur dans ce concours. [illegible]

CHAMPLAIN, grand comté du Canada (prov. de Québec), à la rive gauche du Saint-Laurent, en amont de Québec et sur le Saint-Maurice; 25.560 kilom. carr.; 35.159 hab., presque tous Français. Colonisation rapide.

CHAMPLIEU, hameau situé à 3 kilomètres d'Orrouy [illegible] Le hameau possède une église des XIIIe et XVIe siècles. Des fouilles d'une certaine importance ont été exécutées à Champlieu, de 1866 à 1870, aux frais de l'impératrice Eugénie. Elles ont mis au jour les restes d'un camp romain et d'une bourgade romaine. On y voit encore les ruines pittoresques de thermes, d'un temple et surtout d'un théâtre assez bien conservé pour qu'à plusieurs reprises il ait été question d'y donner des représentations analogues à celles du théâtre d'Orange.

CHAMPOLLION (Eugène-André), graveur français, né [illegible] rable de planches gravées, soit d'après des œuvres d'ar[illegible]

***CHAMPSAUR** (Félicien), chroniqueur et romancier [illegible] continué à publier des romans où il a fait goûter ses qua[illegible] *naise* 1900), curieuse évocation de la vie nipponne; *Lulu* [illegible]; *l'Arriviste* (1902), roman social; *l'Orgie latine* (1903), histoire de Messaline; *l'Ingénue* (1905), recueil [illegible] *pereur des pauvres* (1906). Il a fait représenter : *les Trois* [illegible]

CHAMP-[illegible] [illegible] çaise, connue sous le nom d'André Léa, née à Lus[illegible]

CHANARALITE [illegible] cobalt et de nickel.

CHANCEL (Jules-Joseph-Gabriel), auteur dramatique, né à Marseille en 1867. Il abandonna l'étude de la médecine pour entrer dans le journalisme, après un séjour de deux ans en Allemagne, d'où il rapporta des études de mœurs publiées en 1892 à « l'Écho de Paris »; il fit paraître ensuite au « Figaro » sa suite intitulée *les Plaisirs gratuits de Paris*. En 1894, sa comédie *Maîtresse-femme* [illegible] matique, et depuis, soit seul, soit avec des collaborateurs, il a donné successivement à l'Athénée, aux Folies-Dramatiques, aux Nouveautés (Paris), *l'Auréole* (5 actes, 1901), [illegible] *Consort* (avec Xanrof, 1903), qui eut un grand succès, etc. Il s'est aussi spécialisé dans la littérature enfantine, et [illegible] *fants à travers l'histoire*.

CHAND [illegible] marchand de vin.)

CHANDAIL [illegible] ou maillot de laine ou de coton, à col droit ou reversible, sans boutons ni boutonnières, que portent les cyclistes, les coureurs, etc.

CHANDELLE [illegible] lawn-tennis, Action de renvoyer la balle perpendiculairement par-dessus la tête de l'adversaire.

***CHANGEMENT** n. m. — Autom[illegible] qui transmet, avec des vitesses variées, le mouvement du moteur aux [illegible]

— ENCYCL. Milit. *Changement d'armée*. On nomme ainsi l'opération par laquelle un militaire passe de l'armée métropolitaine dans l'armée coloniale et inversement. D'après la loi du 21 mars 1905, tout militaire des troupes métropolitaines peut demander son passage dans les troupes coloniales, à condition d'avoir encore au moins deux ans et trois mois de service à faire. D'autre part, les militaires des troupes coloniales ne sont pas autorisés à demander leur passage aux troupes métropolitaines. Toutefois, les demandes de permutation entre sous-officiers des deux armées peuvent être admises dans les conditions déterminées par le ministre de la guerre.

Chandail.

Changement de corps. Un décret du 22 novembre 1904 a simplifié la procédure à suivre par les officiers qui désirent changer de corps pour convenance personnelle. Le consentement des deux chefs de corps est désormais seul nécessaire.

CHANGER [illegible] Vers du poète Barthélemy dans la *Justification* (1832), qu'il écrivit lorsque, ayant cessé de publier sa *Némésis*, il fut accusé de s'être laissé acheter par la cour. (La pensée est souvent attribuée à Talleyrand.)

***CHANGEUR** n. m. — ENCYCL. Fin. Depuis 1789, les *changeurs* exercent librement leur industrie. Le décret du 27 mai 1791 les astreint toutefois à recevoir, sur le pied du tarif public qui doit être ostensiblement affiché dans leurs bureaux, toutes les espèces nationales et étrangères qui leur sont présentées. Ils sont en outre tenus de remettre aux intéressés des bordereaux de leurs décomptes. Mais, en fait, ces prescriptions ne sont jamais mises à exécution, en raison de l'extrême variabilité du cours du change auquel sont faites les opérations des changeurs.

CHANG-KON n. m. Tambour chinois, dont le corps en bois rappelle la forme d'un sablier, et dont les membranes des deux extrémités sont en peau [illegible]

CHANOINE (Charles-Sulpice-Jules), général français, né à Dijon en 1835. Sorti de l'École de Saint-Cyr, il servit en [illegible] chef de la mission militaire envoyée au Japon en 1867, mission qui jeta les premières bases de la réorganisation de l'armée japonaise et fonda l'arsenal de Yokoska. Plus tard, il retourna dans ce pays avec le grade de colonel, et fut, en 1885, nommé attaché militaire en Chine, où il reçut les étoiles de général de brigade. Il fut promu divisionnaire en 1893, au moment de l'arrivée à Paris des marins russes conduits par l'amiral Avelane, qu'il reçut au cercle militaire. Il prit ensuite à Lille le commandement de la 1re division d'infanterie, et fut, en 1898, appelé au poste de ministre de la guerre, en remplacement du général Zurlinden. Il ne fut d'ailleurs ministre que quelques semaines, ayant brusquement dé-

Chang-kon.

[illegible] Chanoine, [illegible] l'assassinat du capitaine Cazemajou, de reconnaître, avec [illegible] la tassset. Fou[illegible] l'envoi d'une mission d'enquête dirigée par le lieutenant-[illegible] Voulet, [illegible] fortune de son camarade, et fut bientôt assassiné comme lui par ses tirailleurs révoltés.

Chantagrel [illegible] révolution de 1848. Puis il fut professeur libre de droit, [illegible] versaire déterminé de l'émission des obligations à lots. Il [illegible] Compagnie, et l'exposé qu'il fit de ces tentatives de cor[illegible] aux élections législatives de 1889. En 1898, il était élu sé[illegible]

Chantemesse (André), médecin bactériologiste et [illegible] avec le professeur Cornil et à l'Institut Pasteur, il alla [illegible] agrégé en 1889, il devint d'a[illegible] expérimentale et comparée, puis professeur d'hygiène à la Faculté et membre du comité consultatif d'hygiène de France et du comité de salubrité de la Seine, membre de l'Académie de médecine en 1901. Inspecteur général des services sanitaires, il a été chargé de nombreuses missions en France et à l'étranger, à l'occasion des épidémies. Ses principaux travaux ont trait à la bactériologie, à la dysenterie épidémique, à la pneumo-entérite des porcs, à l'infection de l'eau [illegible] inventé un sérum. Il en a été de même pour sa commu[illegible] par les huîtres. Dans un mémoire récent, il a confirmé la théorie d'après laquelle la transmission des affections épidémiques et notamment celle du choléra serait due à des mouches.

Chantemesse.

Chantepie de La Saussaye (Pierre-Daniel), théologien hollandais, né à Leeuwarden en 1848. Il fut profes[illegible] professeur à l'université de Leyde. Son principal ouvrage [illegible] avec préface de Max Muller), qui a été traduit en français sous la direction de H. Hubert et J. Leroy (1904) et en allemand. Il a publié en outre : *Histoire de la religion* [illegible]

Chantereine, nom ancien de la rue de Paris appelée aujourd'hui *rue de la Victoire*, où se trouvait un petit [illegible] Joséphine de Beauharnais, femme de Bonaparte, habita cet hôtel, où elle fit de grands embellissements, bien qu'elle ne l'eût qu'en location. A son retour d'Italie, Bona[illegible] nant 52.400 francs, et Joséphine y entassa les raretés qu'elle avait rapportées d'Italie. C'est après la campagne d'Egypte que la rue Chantereine devint la rue de la Victoire et c'est dans cet hôtel que fut tramé le complot du 18-Brumaire. L'hôtel de la rue de la Victoire appartint, après Napoléon, au général Bertrand, puis au général [illegible] passage à la rue de Châteaudun.

Chanteurs [illegible] les chanteurs ambulants doivent obtenir une autorisation du maire. A Paris, ils sont tenus de porter une médaille sur laquelle sont inscrits leur noms, prénoms et le nu[illegible] peuvent chanter que les chansons qui auront été revêtues de l'estampille du ministre de l'intérieur. Il leur est interdit de se faire accompagner d'enfants de moins de seize ans. (Ord. du préfet de police du 30 nov. 1853.)

Chantransie [illegible] constituée par des filaments grêles très irrégulièrement ramifiés, vivant généralement sur d'autres plantes et y formant de petits buissons ou de petits gazons très peu étendus. (La plupart des espèces se développent dans les eaux douces, quelques-unes sont marines.)

Chan[illegible] l'infanterie de marine, à la Guadeloupe et en Cochin-[illegible] France pour prendre part à la guerre franco-allemande, [illegible] puis demeura prisonnier en Allemagne jusqu'en mars 1871. Chef de bataillon en 1875, il fit campagne au Tonkin, sous les ordres du capitaine de vaisseau Rivière, et, le 3 avril, [illegible] du bureau des troupes au ministère de la Marine, il fut promu général de brigade en 1887. Commandant supérieur [illegible] première brigade du Tonkin, il remplissait les fonctions d'inspecteur général adjoint des troupes de l'infanterie de marine lorsqu'il mourut prématurément.

Chaparico [illegible]

Chaparral ou **Chaparal** n. m. Dénomination espagnole des buissons épineux bas et rabougris qui parsèment au Texas de vastes prairies herbacées. Leconte de Lisle, dans la *Prairie*, a parlé d'une troupe de bisons,

... aux poils épars, toujours accrue,
[illegible]

Chaparral ou **Chaparal**, v. des Etats-Unis de [illegible] chaîne centrale de la Cordillère, dans une haute plaine qu'arrose le rio Saldaña, affluent du rio Magdalena ; 7.000 hab. Sources minérales ; gisements d'or, de fer, de charbon, de pétrole, d'alun aux environs.

***Chapeau** n. m. — Techn. Nom donné à une pièce en cuivre qui supporte le barillet, dans une serrure à pompe.

Chapeauter (*po-té*) v. a. Fam. Coiffer d'un chapeau. [illegible]

Chapelle-lez-Herlaimont, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arr. de Charleroi]), près du Piéton, affluent de la Sambre ; 6.950 hab. Houillère.

Chaperon (Philippe), décorateur français, né à Paris en 1823. Après être passé par l'atelier de l'architecte Calais, il entra en 1842 chez le maître décorateur Cicéri, et fit ensuite un voyage en Espagne, où il séjourna deux ans. C'est à son retour qu'il s'associa avec Rubé, un de ses condisciples de l'atelier Cicéri : leur collaboration devait durer trente ans. Philippe Chaperon a brossé de nombreux décors de théâtre : [illegible] *Henri VIII* ; à l'Opéra-Comique ceux du *Rêve*, de *Manon*, de *Werther* ; au Théâtre-Français [illegible] de *Thermidor*, etc. Il faut citer encore ses décors de *Théodora*, de la *Tosca*, de *Macbeth*, de *Se*[illegible] peron devint son collaborateur assidu. Philippe Chaperon est en outre l'auteur de la décoration du casino de Monte-Carlo. — Son fils, Eugène **Chaperon**, peintre militaire français, né à Paris en 1857, entra à l'Ecole des beaux-arts en 1873 dans l'atelier Pils, puis dans celui d'Edouard Detaille et exposa en 1878 une toile représentant deux dragons égarés, surpris par l'orage. Depuis, il a régulièrement paru aux divers Salons de la Société des Artistes français ; ses principaux tableaux sont : *le Combat d'artillerie dans un village* (musée [illegible] *régiment* (1887), qui valut à l'auteur une première médaille ; [illegible] 1895) chargeant le torse nu ; *Murat et la Chute de l'Aigle* [illegible] (1905). Il a fréquemment passé l'été dans une caserne ou suivi les manœuvres pour faire des études sur le vif ; son dessin est très soigné, et afin de ne pas perdre de détails, le peintre préfère travailler dans des tonalités grises et recherche plus volontiers les effets sans soleil. Eugène Chaperon a illustré plusieurs volumes [illegible] *français, Soldats de France* [illegible] Georges d'Esparbès.

Ph. Chaperon.

***Chaplain** (Jules-Clément), sculpteur et graveur [illegible] beaux-arts. — Il s'est vu décerner un grand prix à l'Exposition de 1900 (Paris) pour un cadre de médailles d'une exceptionnelle variété.

Chaplain.

Chaplet (Ernest), céramiste français, né à Sèvres en 1835. Après avoir fait quelques copies au musée céramique de la manufacture de porcelaine de cette ville et collaboré à la décoration des vases exposés par cet établissement à l'Exposition universelle de 1855 (Paris), il [illegible] Reine, et fit des recherches sur les émaux stannifères dans le but de reconstituer la belle céramique italienne du XVI[e] siècle. En 1872, il créa la faïence dite « barbotine » qui eut un grand succès à l'Exposition de 1878, et, de 1882 à 1888 il fit à Vaugirard toute une série de grès mats, décorés ou émaillés. C'est à cette époque que Chaplet fonda l'usine de Choisy-le-Roi pour se consacrer plus spécialement aux flambés. Toutes les couleurs de la palette firent successivement leur apparition, depuis les bleus argentins, les blancs, les gris tourterelle jusqu'aux jaunes. L'Exposition universelle de 1900 consacra le succès du céramiste.

Chaplin, [illegible] la Prairie. Il reçoit la rivière *Chaplin* et n'a pas d'écoulement ; il frôle le chemin de fer canadien du Pacifique ; 17.000 hectares.

Chapuis (Auguste), compositeur français, né à Dampierre-sur-Salon (Haute-Saône) en 1858. Il fut d'abord enfant de chœur, entra ensuite au Conservatoire de Paris, et en sortit avec le premier prix d'harmonie en 1877 et le premier prix d'orgue en 1880. Il obtint en 1886 le prix Rossini, que l'Académie des beaux-arts lui décerna pour [illegible] après, il devenait titulaire de l'orgue de Saint-Roch ; en 1892, il faisait représenter à l'Opéra-Comique un ouvrage [illegible] il était nommé professeur d'une classe d'harmonie (femmes) au Conservatoire [illegible] gnement du chant dans les écoles municipales. On lui doit deux recueils de mélodies vocales : *les Caresses* et *Poèmes* [illegible] pour orchestre ; une sonate d'orchestre avec violon principal ; un quatuor pour instruments à cordes ; des pièces pour piano et violon ; des pièces pour violoncelle ; plusieurs messes ; des chœurs, des motets, des mélodies détachées, etc.

Chaput (Victor-Alexandre-*Henri*), chirurgien français, né à Tonnerre (Yonne) en 1857. Il fit ses études à Paris et fut reçu docteur en médecine en 1885 et chirurgien des hôpitaux en 1888. Chaput fut successivement chirurgien de l'hôpital Broussais, de l'hôpital Boucicaut, enfin de l'hôpital Lariboisière. On lui doit de très nombreuses publications. En chirurgie intestinale, ses travaux les plus importants sont : *Traitement des fistules sterco*[illegible] nouveaux de sutures intestinales, etc. La gynécologie lui est redevable d'un *Traitement des salpingites par l'hysté*[illegible] surtout été l'objet de ses soins, et on doit citer : *Fractu*[illegible] Enfin, les procédés d'asepsie, d'antisepsie, d'anesthésie, de pansements, lui sont redevables de divers mémoires : sur les gants de caoutchouc, l'éthérisation, la stovaïne, etc., et surtout d'un procédé pratique pour la *rachicocaïnisation*.

Chapuy (Marguerite), cantatrice française, née en 1850. Issue d'une famille d'artistes dramatiques, elle suivit, au Conservatoire, les cours de Regnier, obtint en 1869 un deuxième prix de comédie, et débuta avec succès au Vaudeville. La fermeture des théâtres en août 1870 interrompit sa carrière ; elle en profita pour se perfectionner dans le chant, et, douée d'une fort belle voix, maniée avec beaucoup de distinction et de grâce, elle débuta en 1872 à l'Opéra-Comique dans le rôle d'Haydée. Elle parut ensuite, avec éclat, dans les *Dragons de Villars*, les *Noces de Jeannette*, le *Domino noir*, et créa en 1875 la Micaela de *Carmen*. En 1876, après une saison passée à Londres, elle devait renoncer définitivement au théâtre en épousant le commandant d'artillerie André, qui fut plus tard général et ministre de la guerre.

***Charavay** (Marie-Etienne), archiviste-paléographe, né à Paris en 1848. — Il est mort à Bois-le-Roi (Seine-et-Marne) en 1899. Il fut secrétaire général de la Ligue de l'enseignement. Expert près les tribunaux, il eut à examiner les pièces attribuées à Dreyfus, conclut d'abord contre l'accusé, puis, après un nouvel examen, en sa faveur. Sa bonne foi ayant été mise en doute, la douleur qu'il en ressentit hâta sa fin.

***Charbon** n. f. — Encycl. Thérap. On emploie en médecine le charbon animal et le charbon végétal. Le *charbon animal*, surtout étudié par Figuier, Lebourdais, Touéry, n'est utilisé que comme décolorant et désinfectant, et son usage est de plus en plus restreint. Le *charbon végétal*, obtenu par la calcination des bois légers, particulièrement du bois de peuplier, est employé comme absorbant et comme désinfectant. Il doit être finement pulvérisé et s'administre généralement à la dose de 1 à 5 grammes dans la dyspepsie avec éructation et ballonnement abdominal. A la dose de 100 grammes par vingt-quatre heures, il peut aseptiser les garde-robes.

Son pouvoir absorbant l'a fait adopter depuis peu en chirurgie militaire pour prévenir l'infection et soustraire les plaies au contact de l'air.

Charbonnel (Victor), homme de lettres et journaliste français, né à Murat en 1863. Elève du séminaire de Saint-Sulpice (Paris), il fut ordonné prêtre, prit le grade de licencié ès lettres et professa au collège libre Saint-Etienne, à Meaux. Il entreprit dans la presse, notamment dans l'« Eclair », un mouvement en faveur du catholicisme libéral et chercha à organiser pour 1900 un congrès universel des religions. Voyant l'appui des catholiques lui manquer, Charbonnel, depuis longtemps en désaccord avec les chefs du clergé, écrivit en 1897 à l'archevêque de Paris qu'il ne faisait plus partie du clergé ni de l'Eglise. Il entreprit alors une série de conférences anticléricales ; [illegible] En 1901, il fut l'un des fondateurs du journal *la Raison*. En 1902, il se porta, sans succès, candidat à la députation dans le XVI[e] arrondissement de Paris. Il devint ensuite directeur de l'« Action » avec Henry Bérenger. En 1903, il fut condamné à diverses amendes pour distribution de prospectus d'une traduction d'extraits des *Diaconales* (instructions à l'usage des confesseurs), avec commentaires. Après des démêlés avec H. Bérenger, Charbonnel quitta [illegible]

Charbonnier (*bo-ni-é*) n. m. Nom vulgaire d'un champignon [illegible]

Charcoal (mot angl.) n. m. Charbon de bois en paillettes, très employé comme isolant calorifuge dans les entrepôts frigorifiques.

— Encycl. Ce produit est obtenu par la combustion lente en vase clos de déchets de bois tendre ; il se présente sous l'aspect de paillettes de 10 à 15 millimètres de longueur [illegible] isolant a été pris comme unité dans l'industrie frigorifique [illegible] minérale.

Charcot (*Jean*-Baptiste-Etienne-Auguste), médecin et explorateur français, fils du célèbre clinicien Jean-Martin Charcot, né à Neuilly-sur-Seine [illegible] l'école des infirmières de la Salpêtrière, il a publié différents travaux sur les maladies du système nerveux. Marié en 1896 à Jeanne Hugo, avec laquelle il accomplit, en 1902, un voyage dans les mers arctiques jusqu'à l'île Jan-Mayen, il forma, au retour de cette croisière, le projet de tenter la circumnavigation et l'étude scientifique de l'archipel de la Nouvelle-Zemble ; puis, à la suite de mauvaises nouvelles de l'expédition d'Otto Nordenskjöld, se

tourna du côté de l'Antarctique. Parti du Havre sur le *Français* en 1903, il revint en 1905, après avoir [illegible] les côtes extérieures de l'archipel de Palmer [illegible] des portions nouvelles de la terre de Graham et exécuté à grande distance un relèvement de la [illegible]

CHARCOT [illegible] ceau pyramidal et les grandes cellules ganglionnaires des cornes antérieures [illegible] Au point de vue clinique, elle est caractérisée par la paralysie spasmodique [illegible]

CHARCOT-MARIE [illegible] laire décrite par Charcot et Pierre Marie, et qui consiste en un envahissement progressif et successif des pieds, des jambes, des mains. Il y a en outre un tremblement fibrillaire [illegible]

CHARCUTERIE [illegible] nément, qu'emploient les charcutiers dans la fabrication de leurs produits, et aussi des nombreux déchets et résidus que laisse cette fabrication, la profession qu'ils exercent est étroitement surveillée dans la plupart des villes. Les maires sont en effet tenus de veiller à la salubrité des comestibles exposés à la vente. (Loi du 5 avr. 1884, art. 97.)

S'il existe un abattoir communal, les tueries particulières sont interdites. Les habitants conservent cependant généralement le droit d'abattre chez eux les porcs destinés à leur consommation, pourvu que ce soit dans un lieu clos et séparé de la voie publique. L'ouverture d'un établissement de charcuterie peut être soumise à une autorisation préalable qui n'est accordée que si les ateliers et magasins dans lesquels s'effectueront les fabrications et les ventes remplissent certaines conditions de sûreté et de salubrité. C'est ainsi qu'à Paris des ordonnances de police réglementent la hauteur des cuisines et boutiques des charcutiers, prescrivent l'emploi de dalles et carreaux pour revêtir le sol de ces locaux et déterminent leur mode d'aération.

L'usage de vases et ustensiles de cuivre, de poteries vernissées, [illegible] tout autre métal est interdit. L'emploi de sels de morue, de varech ou de salpêtre pour la préparation des viandes est également prohibé. Des mesures particulières peuvent être prises pour la conservation et l'évacuation des eaux de lavage. A Paris, ces eaux doivent être transportées à [illegible] tonneaux hermétiquement fermés et jutés.

La mise en vente de viandes de charcuterie corrompues, leur simple détention par les commerçants dans les magasins, boutiques, ateliers ou abattoirs, sont punies des peines d'emprisonnement et d'amende prévues par la loi du 1ᵉʳ août 1905. Les marchandises sont saisies, confisquées et détruites.

CHARGEMENT [illegible] *tures*. Les infractions aux règlements de police municipale relatifs au chargement des voitures sont punies d'une amende de 1 à 5 francs et d'un emprisonnement de trois jours au plus en cas de récidive. (C. pén., art. 471 et 474. Une amende de 11 à 15 francs est prononcée contre ceux qui, par le chargement excessif des voitures, ont occasionné la mort ou la blessure d'animaux appartenant à autrui. (C. pén., art. 479.)

— *Chargement des navires*. Sauf le cas de force majeure constaté par un rapport fait dans les formes prescrites par la loi des 6-22 août 1791, le chargement des navires ne peut s'opérer que dans les limites des ports, déterminées par arrêtés préfectoraux, où seulement s'exerce l'action du bureau local des [illegible]

CHARGER (SE) [illegible] **Mon Dieu, protégez moi contre mes amis; quant à mes ennemis, je m'en charge.** On attribue ce mot au connétable de Montmorency. Barbey d'Aurevilly lui croyait une origine espagnole. Voltaire l'a si souvent pris à son propre compte sous cette forme [illegible] *de mes ennemis*, qu'on le lui a attribué également.

CHARINE ou **CHARINA** (*ka*) n. f. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des boïdés, comptant des boas propres à l'Amérique du Nord. (Les charines sont des serpents non venimeux, de taille médiocre, caractérisés par leur tête non distincte du cou, à museau rond et saillant, aux yeux petits avec pupille verticale, leur corps cylindrique, leur queue non préhensile; leur livrée, d'un brun jaune uniforme, est beaucoup plus claire en dessous.)

CHARITÉ (sainte), en latin *Charitas*, vierge et martyre, morte à Rome dans la persécution d'Adrien, vers l'an 137. Elle était fille de sainte Sophie, et sœur de sainte Foi et de sainte Espérance, la mère ayant donné à ses filles les noms des vertus théologales. Elle souffrit le martyre avec ses sœurs, et sa mère l'exhorta au courage. — Fête le 1ᵉʳ août.

CHARLES Iᵉʳ, roi de Portugal. V. CARLOS.

CHARLES-EDMOND [illegible] littérateur et auteur dramatique, né en Pologne en 1822. — Il est mort à Menton en 1899.

CHARLES-LOUIS-JOSEPH-MARIE (archiduc), prince de la maison de Habsbourg-Lorraine, né à Schœnbrunn en 1833, mort à Vienne en 1896. Frère cadet de l'empereur d'Autriche, François-Joseph, et de l'archiduc Maximilien, empereur du Mexique, il eut une existence très calme. Il suivit l'empereur François-Joseph dans la guerre d'Italie, ne prit aucune part aux affaires publiques, mais s'appliqua à favoriser le développement de l'industrie et des institutions de charité. Il était devenu héritier du trône à la mort de son neveu Rodolphe (1889). Il épousa : 1° en 1856, la princesse Marguerite de Saxe (1840-1858), fille du roi Jean; 2° en 1862, la princesse Marie-Annonciade des Deux-Siciles (1843-1871), [illegible] la princesse Marie-Thérèse de Bragance, née en 1855, fille de l'ex-roi de Portugal, dom Miguel. L'archiduc François-Ferdinand, l'aîné des enfants de son second mariage, né en 1863, est devenu, par la mort de l'archiduc Charles-Louis, son père, l'héritier du trône impérial.

CHARLEVOIX, comté du Canada (prov. de Québec), à la rive gauche du Saint-Laurent, élargi en estuaire à l'aval de Québec; 582.000 kilom. carr.; 19.334 hab.

CHARLIE (J.-O. LABOURASSE, dit **Robert**), journaliste français, né à Vouthon-Haut (Meuse) en 1849. Il collabora [illegible] tional » (1889), dont il devint bientôt rédacteur en chef. [illegible] questions d'économie politique et sociale, entreprit une campagne contre la bière allemande, et publia deux volumes sur ce sujet : *le Poison allemand* et *la Bière française* [illegible] remplit les fonctions de secrétaire dans la section des [illegible] *d'hui* et plusieurs recueils de nouvelles.

CHARLOIS (Auguste-Honoré-Pierre), astronome français, né à La Cadière (Var) en 1864. Il entra à l'Observatoire de Nice comme secrétaire, et, en 1882, accompagna Thollon en Espagne pour l'observation du passage de Vénus. Chargé, quelques années plus tard, de la recherche [illegible] servation directe et 75 par la photographie). Charlois releva, en outre, sur ses clichés, les positions de 331 planètes distinctes ou non, fit des milliers d'observations équatoriales, calcula les éléments elliptiques de 16 comètes, les orbites circulaires d'une centaine de planètes et mesura 338 étoiles doubles. Il fut le premier avec Wolf, d'Heidelberg, à faire usage de la méthode photographique pour la recherche des planètes. Charlois est devenu astronome titulaire à l'Observatoire de Nice.

CHARLOTTE, comté du Canada (Nouveau-Brunswick), [illegible] tuaires : 3.426 kilom carr.; 22.500 hab.

CHARMETANT (Félix-Jacques-Joseph), protonotaire [illegible] Missionnaire d'Afrique ou Père blanc, alors l'un des aides les plus éminents du cardinal Lavigerie, il installa à Zanzibar la première caravane des « missionnaires d'Afrique » qui ait pénétré dans le centre du continent noir. En 1883, il fut nommé directeur de l'Œuvre des écoles d'Orient qu'avaient créée en 1856 l'abbé Lavigerie et le baron A. Cauchy, et qui est l'œuvre de la propagation de la foi pour les pays musulmans, dans le Levant. Il fut plusieurs fois chargé de missions diplomatiques entre le Saint-Siège et des chancelleries européennes. Il a publié : [illegible] *à Zanzibar*. Il rédige, depuis 1887, la « Revue de la Terre-Sainte et de l'Orient chrétien ».

CHARNACÉ (Guy DE), littérateur français, né à Château-Gontier en 1825. On lui doit un certain nombre d'ouvrages, dans des genres fort divers, et qui ne manquent ni de piquant, ni d'érudition. Citons : *Causeries sur mes contemporains* [illegible] (1866-1869); plusieurs romans : *Drames mystérieux* (1879); [illegible] *ennemis* (1887); *le Chasseur noir* (1890); *Sur le vif : portraits* (1890); *Expiation* (1892); *l'Amour et l'Argent* (1893); [illegible] enfin quelques livres d'économie rurale.

CHARPENTIER (Eugène-Louis), peintre de batailles français, né et mort à Paris (1811-1890). Élève de Gérard et de L. Cogniet, il s'est longtemps adonné, d'une façon [illegible] *lytechnique à la bataille de Paris* (30 mars 1814); *Bataille de la Tchernaïa* (1855); etc. Dans un autre genre, il a [illegible] *chais enseignant la musique aux filles de Louis XV* (1848); etc. Ses meilleures toiles sont au musée de Versailles, dans la galerie des Batailles.

CHARPENTIER (Pierre-Marie-Augustin), médecin, physiologiste et neurologiste français, né à Argenton-sur-Creuse (Indre) en 1852. Agrégé des facultés de médecine en 1878, professeur à la faculté de Nancy, il a donné un grand développement au laboratoire de recherches [illegible] Société de biologie et aux Académies des sciences et de médecine un grand nombre de mémoires qui ont été récompensés par le titre de correspondant de l'Académie de médecine (1888) et par des prix, notamment par le prix Le Caze de physiologie en 1901. Nous citerons notamment : étude des excitations sensorielles et émotionnelles sur le cœur (1877); analyse des fonctions de la rétine, découverte de deux modes distincts de sensibilité de l'œil à la lumière; travaux sur la photométrie, sur la persistance des impressions, sur les sensations auditives, sur la vitesse des réactions nerveuses; découverte d'oscillations nerveuses sous l'influence des excitations, mémoires où Charpentier a cherché à approfondir l'étude des relations existant entre les agents physiques [illegible] par Blondlot sur les propriétés des rayons N, il a étudié leur émission par le corps, spécialement par le système nerveux, leurs relations avec les phénomènes nerveux, avec la pensée, leurs réac[illegible] (notes à l'Académie de médecine en 1903-1904). Il a publié : *Exa*[illegible]

CHARPENTIER (Alexandre-Louis-Marie), sculpteur français, né à Paris en 1856, élève du médailleur Ponscarme. Après avoir envoyé au Salon quelques médailles et de petits portraits, il [illegible] relief, *Tireur d'arc*; un autre, en 1883, *Jeune mère allaitant* [illegible] bas-relief des *Boulangers*. En 1890, il envoya une *Femme* [illegible] sur papier gaufré, des entrées de serrures et mille objets divers. C'est de cette période aussi que date le monument de *Charlet*, élevé en 1895 au square [illegible] statuaire est revenu au grand [illegible] dans toutes ses productions cet amour de la grâce et du décor [illegible] maîtres depuis Jean Goujon [illegible]

Alex. Charpentier.

CHARPENTIER Félix-Mau[rice] [illegible] Bollène (Vaucluse) en 1858. Élève de Cavelier et de Doublemard, il a obtenu une première médaille et le prix du [illegible] prix à l'Exposition universelle de 1900. Principales œuvres : [illegible] les *Lutteurs* reparaissaient en marbre en 1893; *l'Illusion*, marbre (1895, musée du Luxembourg); *l'Étoile filante*, plâtre (1896); *l'Étoile filante*, marbre (1897); *Douleur* [illegible] 1899); *Volupté*, plâtre (1900); *Vo*[illegible] bas-relief marbre, et *Sentinelle*, statue plâtre; en 1904, *le Dernier* [illegible] et *Jeanne d'Arc*, statue plâtre. Citons encore de lui de nombreux *portraits*.

***CHARPENTIER** (Gustave), compositeur français, né à Dieuze (Lorraine) en 1860. — Il a remporté un succès à l'Opéra-Comique avec son opéra *Louise*, « roman musical » dont il a écrit [illegible] vres indiquées de Charpentier, il faut ajouter : *Impressions d'Italie*, poèmes symphoniques; *Im*[illegible] *à Watteau*, pour l'inauguration du monument du peintre; [illegible]

Son frère VICTOR **Charpentier**, violoncelliste à l'Opéra, s'est fait connaître comme chef d'orchestre.

CHARPENTIER [illegible] *l'Initiateur* (1897); *la Petite Bohême* (1900), *l'Amoureuse Rédemption* (1902); etc. Entre temps, il a publié, en 1898, un livre de sociologie, *l'Évangile du bonheur*, et il a donné un roman social, *la Beauté du devoir* (1906), dont l'action se passe dans le monde militaire. Dans ses romans, d'une donnée souvent scabreuse, Charpentier s'est attaché à défendre l'union libre, l'émancipation de la femme, qu'il a d'ailleurs peinte surtout comme une créature sensuelle.

CHARRERIE [illegible] FANTERIE) n. f. Ensemble des troupes montées sur des chars, dans les armées de l'antiquité : *Les Barbares, pour*[illegible] *pas à se rallier*. (G. Maspero.)

***CHARRETIER** n. m. — ENCYCL. Dr. Les *charretiers* sont obligés de se tenir constamment à portée de leurs chevaux et de leurs voitures; ils doivent toujours être en état de les guider et conduire; ils sont tenus d'occuper un seul côté des rues, chemins ou voies publiques, de se détourner ou se ranger devant toutes autres voitures, et, à leur approche, de leur laisser libre au moins la moitié de la voie. Ils ne peuvent faire ou laisser courir leurs chevaux dans l'intérieur d'un lieu habité; ils doivent les empêcher de passer sur le terrain d'autrui, ensemencé ou chargé d'une récolte, en quelque saison que ce soit, ou dans un bois-taillis appartenant à autrui. Toute infraction à ces prescriptions est punie d'une amende de 6 à 10 francs; cette amende est réduite de 1 à 5 francs, au cas de passage sur le terrain d'autrui après que la récolte est faite, mais avant qu'elle soit enlevée.

***CHARRIAGE** (*cha-ri-aj*) n. m. — Géol. Phénomène que les études très nombreuses ont révélé comme fréquent dans les régions disloquées, notamment dans les Alpes. La *nappe de charriage* résulte du renversement d'un pli, puis de l'étranglement de ce pli, enfin de la rupture de l'étranglement. Si la poussée orogénique continue, la nappe s'éloigne de plus en plus de sa racine. On dit, selon les cas, *lame, nappe* ou *paquet de charriage*.

CHARRIN (Albert), médecin bactériologiste français, né à Condrieu (Rhône) en 1857. Attaché d'abord à l'Institut Pasteur comme directeur de laboratoire, il devint médecin des hôpitaux, agrégé et professeur au Collège de France. Ses principaux travaux se rapportent à la médecine expérimentale. Il s'est efforcé de reproduire chez l'animal les phénomènes observés au lit du malade. Tout en admettant la grande importance des bactéries, il a été conduit à reconnaître la large part qui revient à l'organisme dans la genèse des maladies, la réaction défensive des cellules et l'action de l'hérédité et [illegible]

comme les maladies [illegible] se présente à l'aide des principes [illegible] tous [illegible] naissent sous l'influence des parasites. L'étude des causes lui a semblé devoir seule permettre d'instituer une thérapeutique [illegible] *pendant la grossesse* [avec Guillemonat] (1900); *la Pa*[illegible] et des ouvrages plus [illegible] *Pathologie générale infectieuse* (1898).

CHARRUE [illegible] Dr. La charrue du laboureur rentre dans la catégorie des objets déclarés insaisissables par la loi. Deux exceptions sont faites à cette règle : la première, au profit de la personne qui a fourni l'instrument aratoire ou qui a prêté une somme d'argent pour l'acheter ou le réparer; la deuxième, au profit du propriétaire du sol à la culture duquel la charrue est employée, si le fermage en argent ou en nature est demeuré impayé. (C. de proc. civ., art. 592 et 593.)

La destruction de la charrue d'autrui est punie d'un emprisonnement d'un mois au moins, d'un an au plus, et d'une amende qui ne peut excéder le quart des restitutions et dommages-intérêts, ni être au-dessous de 16 francs. [illegible]

En raison du mauvais usage que pourraient en faire les voleurs et les malfaiteurs, il est défendu, sous peine d'une amende de 1 à 5 francs et de la confiscation de l'instrument, de laisser les coutres de charrue dans les champs, dans les cours non closes et dans les halls accessibles au public. (C. pén., art. 471 et 472.)

CHARTERED [illegible] mot angl. signif. *pourvu d'un traité*) n. f. et adj. Qualificatif que l'on donne, en Angleterre, à un certain nombre de compagnies privées, agissant avec des capitaux sur lesquels l'État n'a aucun contrôle, mais auxquelles il confère, pour des motifs d'ordre politique ou économique, des privilèges particuliers.

— ENCYCL. Ce système de mise en valeur de colonies lointaines est le premier qui ait été pratiqué par les Européens : les compagnies privilégiées françaises de Richelieu et de Colbert, la fameuse compagnie fondée par Law, n'étaient pas autre chose que des compagnies à charte. Mais, de nos jours, le système de la charte n'est guère pratiqué que par les Anglais, qui l'ont en particulier appliqué à l'exploitation des territoires du bas Niger (*Royal Niger Company*), et surtout à celle de l'hinterland de la [illegible] (*British South Africa Chartered Company*). C'est cette dernière organisation, dont Cecil Rhodes fut le promoteur, que l'on désigne communément sous le nom de Chartered. Son territoire, qui porte quelquefois les noms de Zambézie ou de Rhodésie, présente dans l'empire colonial une importance exceptionnelle, non seulement en raison de son étendue (environ le quart de l'Europe) et de sa richesse (diamants, or, élevage, culture des céréales), mais aussi en raison de sa position sur la ligne qui doit joindre un jour, selon les projets des coloniaux anglais, le Cap au Caire. Ce sont en partie les agissements de la Chartered et de son chef qui ont motivé le conflit entre l'Angleterre et les deux républiques du Transvaal et de l'Orange. L'exploitation du pays par la compagnie privilégiée, bien que marquée par d'incontestables bienfaits locaux (télégraphes, chemins de fer, etc.), n'en a pas moins été signalée par de graves abus de pouvoir et, notamment, par une regrettable dureté à l'égard des populations nègres de l'Afrique australe.

CHARTIER saint en latin *Carterius*, prêtre qui florissait dans le VI[e] siècle, près de La Châtre en Berry. Le lieu qu'il habita porte aujourd'hui son nom; c'est une petite ville, *Saint-Chartier*. — Fête le 1[er] février.

***CHARTRAN** (Théobald) peintre français, né à Besançon en 1849. — Nous citerons, parmi les principaux tableaux qu'il a envoyés depuis 1898 au Salon : [illegible] tableau destiné aux galeries de Versailles; *Portrait du car*[illegible] *Portrait de S. A. le Maharajah de Kapurthala* (1906), etc.

CHARTREUX [illegible]

CHASMIAS [illegible] thoptères, de la famille des gobiidés, créé en 1901 pour [illegible]

CHASMOGAME [illegible] et *gamos*, mariage) adj. Se dit des fleurs ouvertes, lorsque [illegible] rentes sont ainsi favorisés.) [illegible]

CHASSE n. f. — En T. de relieur, Partie de la couverture qui déborde en tête et en queue des livres reliés.

CHASSEPOT (Antoine-Alphonse), armurier français. [illegible]

CHASSIN (Charles-Louis), publiciste français, né à Nantes en 1831, mort à Paris en 1901. Il fonda en 1868 la *Démocratie*, journal hebdomadaire, collabora à divers périodiques et devint rédacteur en chef du « Bulletin des [illegible] *Histoire politique de la révolution de Hongrie* (1859-1860), avec Iranyi; *le Génie de la Révolution française* (1863); *le Parlement républicain* (1879); *l'Église et les* [illegible] *la Vendée patriote* (1892-1893); *les Pacificateurs de l'Ouest* (1897-1899); *le Général Hoche à Quiberon* (1898); *les Volontaires nationaux pendant la Révolution* (1899).

***CHÂSSIS** n. m. — Autom. Cadre en acier embouti, en tubes d'acier brasés, ou en bois fretté, qui constitue l'ossature d'une voiture automobile et qui, reposant sur les ressorts des roues, supporte le moteur et la carrosserie. ‖ Par ext. L'ensemble de ce cadre, du moteur et des roues, c'est-à-dire la partie mécanique de l'automobile. V. AUTOMOBILE.

CHASTANET (Auguste), poète et félibre, né et mort à Mussidan (Dordogne) [1825-1902]. Il composa plusieurs poèmes, notamment sur les femmes de France pendant la guerre de 1870. Il publia de nombreuses poésies en patois périgourdin, entre autres : *lous Bouqueits de la Jano* (1875); [illegible] *lou Chavau de Batistou* (1879); *Moun Toutoun Giraumoun* (1881); *lou Paradis de las belasmais* (1885); *Per tua lou tems : chansons* (1890). Ami de Mistral, il était majoral du félibrige et président de l'école félibréenne *lou Bournat* (la Ruche) *dou Perigord*.

CHASTENET (Guillaume), homme politique français, né à Saint-Médard-de-Guizières en 1858. Docteur en droit, il se fit inscrire au barreau de Paris en 1891. Il avait été directeur du contentieux de l'Exposition universelle de 1889 (Paris). Élu député républicain de Libourne, en 1897, il fut réélu en 1898, en 1902 et en 1906. A la Chambre, où il a appuyé la politique du cabinet Combes, il s'est surtout occupé des sociétés d'assurances. Il a publié des ouvrages de droit et d'économie politique.

Château historique, comédie en trois actes, d'Alex. Bisson et J. Berr de Turique (Odéon, 18 déc. 1900). — Le château des Fontenelles, habité jadis par J.-J. Rousseau, plus récemment par le poète psychologue Paul Coudray, l'est actuellement par Colombin, commerçant enrichi pour avoir inventé un bouton à double patin; par sa fille Marguerite, mariée au chimiste Beaudoin; par sa fille Henriette, à marier, et par la tante Chloé. Tout ce monde est en proie au mal du snobisme littéraire. Seul, le chimiste reste sain. Mais il est ennuyé et inquiet d'un si fâcheux état d'esprit : qu'adviendrait-il si le divin Paul Coudray apparaissait tout à coup à sa femme Marguerite?... Pour le tirer de peine, un de ses amis, l'explorateur Claude Barrois, se donne comme étant Paul Coudray lui-même, et, au nom du poète psychologue, commet cent goujateries. Non sans peine, il effarouche tante Chloé et dégoûte enfin Marguerite. Mais il n'a joué qu'envers elles son rôle grossier; pour Henriette, au contraire, qu'il trouve charmante, il fut charmant. Aussi, quand Marguerite, avertie de la mystification, s'est livrée à d'ingénieuses représailles en inventant à son tour un faux Claude Barrois, qui est son propre frère Ludovic, revenu de Madagascar après dix ans d'absence et qui lui fait une cour extravagante, la jeune fille et l'explorateur convolent en justes noces.

Château historique, mi-partie comédie et satire, mi-partie vaudeville, est dans toutes ses parties une pièce gaie, amusante et honnêtement plaisante.

CHÂTEAUGAY, comté du Canada (prov. de Québec), à la rive droite du Saint-Laurent; 647 kilom. carr.; 15.700 hab.

CHATELAIN (*Émile*-Louis-Marie), érudit et latiniste français, né à Paris en 1851. Ancien membre de l'école française de Rome, il est devenu bibliothécaire à la Sorbonne, secrétaire et maître de conférences à l'École des hautes études et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1903). Il a publié une remarquable *Paléographie des classiques latins* (1[re] partie, 1884-1892; 2[e] partie, 1894-1900), une collation d'un manuscrit de Quintilien (Paris, 1875); *Notice sur les manuscrits des poésies de S. Paulin de Nole* (1880); *Notice sur Charles Thurot* (1882); *Observations critiques sur les « Statuts et privilèges des universités françaises », publiés par Marcel Fournier* (1892); *Manuscrits de la bibliothèque de l'Université tirés des dépôts littéraires* (1885); *la Tachygraphie syllabique* (1899); *Uncialis scriptura codicum latinorum novis exemplis illustrata* (1901); *Leopoldo Delisle gratulatur Æmilius Chatelain* (1902); *Gastoni Boissier dedicatio* (dans les *Mélanges Boissier*, 1903, etc.). Il a publié pour les classes un *Lexique latin-français* (1882); une Prosodie latine (en collab. avec Thurot); un *Cours de grammaire latine* (en collab. avec Hamel, 1903), et a refondu les dictionnaires latins de Quicherat. Il a dirigé la « Revue de philologie » et la « Revue des bibliothèques ».

Châtelaine (LA), comédie en quatre actes, d'Alfred Capus [illegible] M. de Rive a rendu très malheureuse sa délicieuse femme Thérèse et l'a dépouillée. Ils sont en instance de divorce. Il reste à Thérèse un château grevé d'hypothèques, qui vaut trente mille francs. Quelqu'un lui en offre trois cent mille. C'est André Jossan, ancien fêtard, optimiste à la fois énergique et doux, qui s'est ruiné, puis a refait une grosse fortune. Il a vu la mélancolique châtelaine, il l'aime, il l'épousera. Mais l'autoritaire M[me] de La Baudière, tante de Thérèse, avait jeté son dévolu sur ce héros charmant pour sa fille Lucienne. Furieuse, elle prévient de Rive. Celui-ci, pas très méchant au fond, mais guignard et n'admettant pas le bonheur d'autrui, ne veut plus divorcer. Pour contraindre Thérèse à réintégrer le domicile conjugal, il lui enlève son enfant, le petit Jacques. Affolée, la femme se sacrifierait à la mère; mais Jossan l'optimiste ramène de Rive à de meilleurs sentiments, arrange toutes choses et devient le mari de Thérèse. Lucienne épousera Charles de Néray, un petit avocat qui l'aime.

Comme les autres œuvres de l'auteur, celle-ci se tisse d'événements plutôt conventionnels, où s'agitent des personnages un peu factices, auxquels l'auteur prête son esprit charmeur, et qui s'acheminent, à travers des ironies souriantes, vers des dénouements non point rigoureusement logiques, mais qui satisfont tout le monde.

***CHATIN** (Adolphe), botaniste français, né à Tullins [illegible] Il est mort aux Essarts-le-Roi en 1901. [illegible] Chatin, est devenu membre de l'Académie des sciences en 1909.

CHATTIEN, ENNE (*cha-ti-in, è-n'*) adj. Se dit d'un étage géologique formé de sables marins et constituant, en différentes localités, un passage entre les terrains oligocène et miocène de l'Allemagne du Nord.

— n. m. : *Le* CHATTIEN.

CHAUCHARD (H.-A.), philanthrope français, né en 1828. Il fut avec Hériot, en 1855, un des fondateurs des grands magasins du Louvre, à la direction desquels il participa jusqu'en 1885. Depuis cette date, il a consacré une large part de sa grande fortune à encourager l'art français, et à soutenir la plupart des grandes œuvres philanthropiques. C'est ainsi qu'il a constitué une belle galerie de tableaux où figurent quelques-unes des meilleures toiles de Millet, Théodore Rousseau, Jules Dupré, etc. De même, il a largement subventionné, entre autres fondations, la Caisse des Victimes du Devoir, l'Union française pour le sauvetage des Enfants moralement abandonnés, la Société nationale de Sauvetage des Naufragés, l'Œuvre du Pain pour tous, etc. Enfin, il a fait don aux grands magasins du Louvre d'une superbe propriété à Versailles, le Pavillon de Madame, qui doit servir de maison de retraite aux anciens employés de cet établissement.

***CHAUDIÈRE** n. f. V. VAPEUR (*appareils à*).

CHAUDOIR (Maximilien, baron DE), entomologiste russe, né à Iwanza, près de Jitomir (Volhynie), en 1816, mort à Amélie-les-Bains en 1880. Il est connu par ses travaux sur les coléoptères carnivores; il a continué dans ses publications le *Species* entrepris au commencement du XIX[e] siècle par le comte Dejean, dont il avait acquis la collection en 1878. On lui doit les monographies de la plupart des groupes des *carabides* et des *cicindélides*.

***CHAUDORDY** (Jean-Baptiste-Alexandre DAMAZE, comte DE), diplomate français, né à Agen en 1826. — Il est mort à Paris en 1899.

***CHAUFFAGE** n. m. — ENCYCL. *Chauffage électrique*. Dans les pays de houille blanche, où l'énergie électrique est très bon marché, son emploi comme mode de chauffage est tout indiqué. Si le prix du courant ne dépasse pas 15 centimes le kilowatt, il y a économie sur tous les systèmes de chauffage employés pour la cuisson des aliments. Les appareils sont basés sur l'emploi des résistances, dont la composition varie selon les constructeurs; la prise du courant se fait à l'aide de fils souples et par plots mobiles comme pour les lampes ordinaires. Le chauffage électrique des appartements est obtenu avec des appareils munis d'une série de résistances, dans lesquelles le courant élève la température, au point de pousser parfois jusqu'à l'incandescence les substances incombustibles formant résistance.

CHAUFFARD (Anatole-Marie-Émile), médecin français, né à Angers en 1855, fils du professeur à la faculté de médecine du même nom. Après avoir fait de brillantes études couronnées par la médaille d'or de l'internat, il devint médecin des hôpitaux en 1883 et agrégé en 1886, membre de l'Académie de médecine en 1902. Il a étudié les déterminations gastriques et les complications pancréatiques de la fièvre typhoïde, une forme de lombricose simulant cette maladie, l'origine et le traitement des ictères infectieux. Il a publié une monographie des maladies du foie dans le *Traité de médecine* de Charcot-Brissaud et dans le *Traité de pathologie générale* de Bouchard. On lui doit également différents travaux sur les maladies du système nerveux, de l'appareil respiratoire, du cœur et de l'appareil urinaire, partie qu'il a écrite dans le *Traité de médecine* de Brouardel Gilbert.

***CHAUFFEUR** n. m. — Primitivem. Toute personne se livrant habituellement au sport de l'automobile : *Pe*[illegible]

[illegible]

d'[illegible] Plus spécialem. aujourd'hui, Conducteur à gages.

***CHAULAGE** n. m. — ENCYCL. *Chaulage des arbres fruitiers*. Cette opération a pour but, en protégeant les arbres fruitiers contre les parasites animaux ou végétaux, de les rendre plus vigoureux et plus productifs.

Les mousses et lichens qui recouvrent parfois l'écorce des pommiers, poiriers, pruniers, amandiers, etc., cultivés en terrain trop humide ou trop pauvre, diminuent sensiblement la vigueur de ces arbres qui, parfois, nouent difficilement : c'est alors que le chaulage méthodiquement appliqué rend d'appréciables services.

Il faut, avant de chauler les arbres, les débarrasser des éléments hétérogènes qui les recouvrent, et pour cela les racler ou les brosser à l'aide d'une raclette ou d'une brosse métallique. On applique le lait de chaux soit avec un gros pinceau, soit à l'aide d'une pompe ou d'une seringue à main, et l'opération doit être effectuée à la fin de l'automne ou pendant l'hiver, c'est-à-dire durant le repos de la végétation; en la répétant tous les trois ou quatre ans, on conserve aux arbres une vigueur remarquable.

CHAULMOOGRA n. m. — *Huile de chaulmoogra*. Huile fournie par le *chaulmoogra odorata*, de la famille des bixacées. (Cette huile est un médicament qui jouit dans tout l'Hindoustan d'une énorme réputation pour la guérison des maladies de la peau. On l'administre à l'intérieur,

[illegible]

CHAUMET (J. B. William), compositeur français, né à Bordeaux en 1842, mort à Paris [illegible] poème dramatique, paroles de Georges Boyer (Conservatoire, 1885) [illegible] et G. Docquois (Opéra-Comique, 1903), partition d'une inspiration aimable et gracieuse. On lui doit en outre un grand nombre de morceaux de concert.

CHAUMIÉ (Joseph), homme politique français, né à Agen en 1849. Docteur en droit, il se fit inscrire au barreau de Paris en 1872, au barreau d'Agen en 1875, où il devint membre du conseil de l'ordre en 1885 et bâtonnier en 1888. Conseiller municipal et maire d'Agen de 1896 [illegible] acceptait le portefeuille de l'instruction publique et des beaux-arts dans le cabinet Combes. Dans le cabinet Rouvier (janv. 1905-mars 1906), il prit le portefeuille de la justice.

CHAUMOND ou **ENNEMOND** [illegible] Chalon-sur-Saône en 657. Il occupait un poste important à la cour de Clovis II, qui le fit parrain de son fils, plus tard Clotaire III, quand il fut demandé comme évêque par le clergé et le peuple de Lyon. Il occupa ce siège peu d'années, car Ebroïn, maire du palais, craignant qu'il ne découvrît à Clotaire III et à sa mère, sainte Bathilde, régente du royaume, les vexations dont les habitants de Lyon étaient l'objet, le fit massacrer sous les yeux de saint Wilfrid, qui l'accompagnait. C'est de lui que la ville de Saint-Chamond a pris son nom. Ce saint est encore appelé saint **Delphin**. — Fête le 28 septembre.

CHAUSSEMICHE (François-Benjamin), architecte français, né à Paris en 1864. Il remporta le prix de Rome en 1893 avec un *Palais pour sociétés savantes*. Après son retour d'Italie, il envoya au Salon diverses *Études d'antique* et *Études de la Renaissance*, qui furent récompensées; mais son œuvre la plus importante dans ce genre de travaux est la *Restauration de l'acropole d'Anxur*, exposée en 1903, et qui valut à son auteur la médaille d'honneur.

CHAUSSON (Ernest), compositeur français, né à Paris en 1855, mort à Limay (Seine-et-Oise) en 1899. Avocat, il abandonna bientôt le code pour la musique; il entra au Conservatoire (classe de Massenet) et reçut aussi les leçons de César Franck, qui ont eu sur lui une influence durable. Son nom commençait à devenir célèbre, quand un accident de bicyclette vint briser son existence. Parmi ses œuvres, citons : *la Tempête* (Shakspeare), musique de scène; *la Légende de sainte Cécile* (Bouchor), drame lyrique en trois actes; *le Roi Arthus*, drame lyrique en trois actes (Bruxelles, 1903). Orchestre : *Viviane*, poème symphonique; *Hymne védique* (Leconte de Lisle), chœur; *la Caravane* (Th. Gautier); *Poème de l'amour et de la mer* (Bouchor).

CHAUTEMPS (Emile), homme politique français, né à Valleiry (Haute-Savoie) en 1850. Docteur en médecine, il se lança de bonne heure dans la politique, fut membre du conseil municipal de Paris (1884-1889), présida cette assemblée (1889) et fut élu député radical du IIIe arrondissement de Paris en 1889. Successivement réélu en 1889 et en 1893, il devint député de la Haute-Savoie en 1897, fut réélu en 1902 et passa au Sénat en 1905. Il fut ministre des colonies dans le cabinet Ribot (janv.-octobre 1895). Il a publié : *l'Organisation sanitaire de Paris. Hôpitaux d'isolement, voitures d'ambulance, stations de désin-* [illegible]

CHAUVEAU (Jean-Baptiste-*Auguste*), physiologiste français, né à Villeneuve-la-Guyard (Yonne) en 1827. Élève de l'École vétérinaire d'Alfort, il devint professeur à l'École vétérinaire de Lyon, puis directeur en 1875. Il prit ensuite ses grades médicaux, fut correspondant et devint membre de l'Académie de médecine, puis de l'Académie des sciences. Il a été inspecteur général des écoles vétérinaires; il est devenu professeur de pathologie expérimentale au Muséum d'histoire naturelle. On lui doit [illegible] et de travaux sur presque tous les problèmes de la physiologie et de la médecine. Après quelques études anatomiques et la publication d'un *Traité d'anatomie comparée des animaux domestiques* (1857), il a donné divers mémoires sur la circulation : *Mécanisme du cœur* (1860); [illegible] *rapports du choc du cœur avec les mouvements des oreillettes et* [illegible] tions du système nerveux, la nutrition, l'électro-physiologie, les fonctions hépatiques, etc., ont aussi retenu son attention; il a indiqué le résultat de ses recherches dans : [illegible] *tion glycogénique*, etc. Depuis 1880, Chauveau a abordé les grandes questions issues des découvertes de Pasteur : la virulence, les vaccines, les microbes, l'immunité lui sont redevables de grandes découvertes aux points de vue technique et doctrinal : *Ferments et virus* (1881); *la Théorie* [illegible] *propriété par les produits de la vie microbienne* (1880-1888); *la Vaccine; Relations qui existent entre la vaccine et la variole; la Septicémie puerpérale et gangréneuse*; etc. Ensuite, il a étudié en diverses communications à l'Académie des sciences : *les Gaz du sang* et *l'Influence de la pression atmosphérique sur la circulation*.

CHAUVEAU (Joseph-Charles-*Franck*), homme politique français, né à Paris en 1846. Fils d'un avoué, il se fit inscrire au barreau de Paris et débuta dans la politique comme député républicain de Senlis (1876). Il fut réélu en 1877, en 1881, mais échoua en 1885. En 1888, il fut élu sénateur de l'Oise et réélu en 1897. Vice-président du Sénat de 1898 à 1901, président ou rapporteur de commissions importantes, il fit en 1896 une vive campagne contre le cabinet Bourgeois, qu'il obligea à démissionner. En 1899, il fut membre de la commission d'instruction de la Haute Cour (affaire Déroulède) et fit partie de la minorité qui s'opposa aux poursuites. Il ne fut pas réélu au renouvellement de 1906. Secrétaire de la Société de législation comparée, amateur d'art éclairé, Franck Chauveau a publié : [illegible] *lation électorale de l'Angleterre* (1874); etc.

CHAUVEL (*Théophile*-Narcisse), peintre, graveur et lithographe français, né à Paris en 1831. Élève de l'École des beaux-arts, il commença par s'adonner à la peinture [illegible] *la Seine près Neuilly* (1857); *Forêt de Fontainebleau* (1859); *Environs d'Avranches* (1864); etc.). Puis il s'occupa de gravure et de lithographie. Lithographe remarquable, il acquit une réputation encore plus grande comme aqua-fortiste : médaille d'honneur en 1881, grands prix en 1889 et 1900. A l'Exposition universelle de Paris (1900), l'artiste avait envoyé : *l'Abreuvoir*, d'après Corot; *Chemin détrempé*, d'après Leader; *les Dunes*, d'après le même; *Fin d'automne*, d'après Millais Bart, et *l'Énigme*, d'après Orchardson, etc.

CHAUVEL (Jules), chirurgien militaire français, né à Quintenic (Côtes-du-Nord) en 1841. Il s'est fait connaître par plusieurs travaux importants sur l'ophtalmologie et les opérations à faire après les batailles, et a occupé une chaire à l'École du Val-de-Grâce et la situation de directeur du service de santé du gouvernement de Paris et celle de médecin inspecteur de l'armée. Ses ouvrages : *Examen de l'œil et de la vision* (1883); *Précis d'opérations de* [illegible] *ophtalmologiques* (1896), l'ont fait nommer membre de l'Académie de médecine.

CHAVANE n. m. Un des noms vulgaires du *lactaire poivré*, champignon comestible.

CHAVANNES (Edouard), orientaliste français, né à Lyon en 1865. Ancien élève de l'École normale supérieure (1885), agrégé de philosophie (1888), chargé de missions scientifiques en Chine de 1889 à 1891 et de 1891 à 1893, professeur de langue et de littérature chinoises au Collège de France (1893), secrétaire de la Société asiatique (1895), membre de l'Institut (Académie des inscriptions) (1903), il a publié : *la Sculpture sur pierre en Chine au temps des deux dynasties Han* (1893); *les Mémoires historiques de Se-ma Ts'ien*, traduits et annotés (1895-1905); *Documents sur les Tou-kine* (Turcs) *occidentaux* (1903), et de nombreux mémoires sur des questions d'épigraphie et de géographie historique. Directeur avec Henri Cordier de la revue « T'oung-pao », consacrée à l'étude des civilisations de l'extrême Orient, il a donné, en collaboration avec Andler, une traduction française de l'ouvrage de Kant : *Premiers principes métaphysiques de la science de la nature* (1891).

***CHAVETTE** (Eugène VACHETTE, connu sous le pseudonyme de), littérateur français, né à Paris en 1827. — Il est mort à Montfermeil en [illegible]

CHAVIBÉTOL n. m. Isomère de l'eugénol, que l'on trouve en même temps que le chavicol dans l'essence de bétel.

CHAVICOL n. m. Phénol $CH^2=CH-CH^2-C^6H^4\cdot OH$, que l'on trouve dans l'essence de bétel. V. BÉTEL (t. II).

CHAZELLITE (*zèl*) n. f. Sulfure naturel d'antimoine, qui est une variété de berthiérite.

CHÉ n. m. Instrument de musique chinois, de forme trapézoïdale, monté de seize cordes de laiton tendues par des chevilles de bois. La caisse contient un fil d'acier tourné en spirale, destiné probablement à produire un effet rythmique. Le ché se joue avec ou sans plectre.

Ché

CHEBROUX (Ernest), chansonnier français, né à Lusignan (Vienne) en 1840. D'abord apprenti imprimeur, il entra en 1873 à la « Lice chansonnière », organisa avec Sarcey les vendredis classiques de la chanson à l'Eden-Concert, puis, en 1885, réunit ses premières œuvres sous le titre de *Chansons et sonnets*, avec une préface rimée de son ami Gustave Nadaud. Chebroux y conserve le sens de la tradition française et s'y montre le digne descendant des grands chansonniers. Son second volume, *Chansons et toasts*, parut en 1899. Chebroux a contribué à faire élever une statue à Béranger en 1878; douze ans plus tard, il recommença à Lyon une campagne analogue en faveur du monument de Pierre Dupont. Enfin, il a fondé à Paris, en 1900, *l'Œuvre de la chanson française*, qui a pour but d'apprendre aux classes ouvrières les jolies chansons de France.

CHÉBULATE n. m. Sel de l'acide chébulique.

CHÉBULIQUE (*lik'*) adj. Se dit d'un acide $C^{28}H^{24}O^{19}$ que l'on trouve dans les fruits du *terminalia chebula*.

CHECA (Ulpiano), peintre espagnol, né à Colmeñar de Oreja (Espagne) en 1860. Elève de l'École des beaux-arts de Madrid, lauréat et pensionnaire à Rome, Checa a depuis beaucoup vécu à Paris. Coloriste très bien doué, sa palette est vigoureuse, ses sujets sont traités avec beaucoup de verve, et parfois d'emportement. Sa réputation commença avec *Invasion des Barbares*, œuvre énergique et légèrement truculente, qui fut son dernier envoi de Rome (1887). Depuis, il a donné : *Course de chars romains* (1890); *Invasion d'Attila* (1892); *Naumachie* (1894); *Derniers jours de Pompéi* (1900); etc. *L'Invasion des Barbares* est au musée de Madrid.

CHEDANNE (Georges-Paul), architecte français, né à Maromme (Seine-Inférieure) en 1861. Il reçut les leçons de Guadet, et remporta le prix de Rome en 1887 sur *un Gymnase*. Dès 1891, il obtint une médaille au Salon pour ses *Études sur le théâtre de Marcellus*. Il exposa au Salon suivant *Études sur le tabularium*, qui lui valurent une nouvelle récompense. En 1894, il obtint la médaille d'honneur avec sa *Restauration du Panthéon de Rome*. Cet important travail, réexposé en 1900, fut honoré d'un grand prix. Chedanne a construit les grands hôtels Mercédès et Elysée Palace et il est devenu architecte du ministère des affaires étrangères.

CHEF (saint) [en lat. *Theuderius*], abbé, mort à Vienne, en Dauphiné, vers l'an 575. D'une des premières familles de Vienne, il renonça au monde et fonda un monastère près de Vienne. C'est de lui que la petite ville de Saint-Chef, [illegible]

CHEICKH-SAÏD [illegible]

CHEILO-ANGIOSCOPIE [illegible]

CHEIPOUR [illegible] analogue.)

CHEIRODENDRON [illegible] feuilles opposées.

CHELIGA [illegible] *universelle des femmes*. Elle [illegible] polonais une vingtaine de romans, contes, nou- [illegible] *vers le combat*) et plusieurs pièces de théâtre, [illegible] couronnées aux concours dramatiques et représentées sur les scènes polonaises. Venue [illegible] dans les journaux, des articles de revues, des nouvelles et des pièces de théâtre, dont les principales sont : *l'Ornière* [illegible] révolution en Russie.

CHÉLIS ou **CHÉLY** (saint), évêque de Javoux aujour- [illegible] son nom Saint-Chély, l'une dans le diocèse de Mende, [illegible]

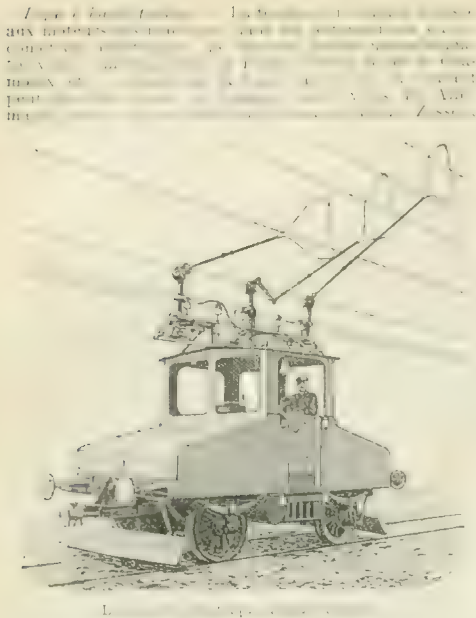
CHELMINSKI (Jean), peintre de genre polonais, né à [illegible] chasse ou de bivouac; son coloris est vigoureux et même [illegible] à l'Exposition universelle de Paris, en 1900, une toile, *Vauchamps, 1814*; au Salon de 1903, *la Retraite de Russie, 1812*.

CHELMONSKI (Joseph), peintre polonais, né à Boczki, près de Varsovie, en 1850. Élève de Gerson, il termina ses études à Munich, où il vécut en 1873 et 1874. Il s'installa ensuite à Paris et exposa au Salon annuel. Il obtint une [illegible] *Martin* (1875), et produisit depuis : *Traîneau poursuivi par* [illegible] où l'on voyait de lui, outre sa toile du Salon de 1886 : [illegible] *seurs, Retour de la messe* (Pologne). Il retourna ensuite à Varsovie, d'où il envoya à l'Exposition de 1900 un *Paysage*.

CHEMAKHA [illegible] truite le 12 février 1902 par un des plus terribles tremblements de terre que l'on ait jamais eu à enregistrer dans cette région, où cependant la même ville, à cinq reprises différentes depuis 1806, avait été bouleversée par les séismes. Toutes les maisons s'étant écroulées, des incendies s'allumèrent un peu partout sous les décombres, où près de 5.000 victimes furent ensevelies. Les ressources de la ville se trouvaient détruites en même temps.

CHEMIN [illegible] *trique*. La traction électrique tend de plus en plus à remplacer la traction à vapeur sur les voies ferrées pour les lignes de banlieue des grandes villes, où circulent des trains-tramways légers et très nombreux, ainsi que pour les voies ferrées en montagne, où la source d'énergie peut se capter sur place en utilisant une chute d'eau. Pour les grandes lignes, dès que l'on a dépassé la distance de 50 à 60 kilomètres, il est reconnu aujourd'hui que la traction électrique, à moins de disposer d'une situation locale tout à fait exceptionnelle, est sensiblement plus onéreuse et moins pratique que la traction à vapeur. Contrairement à l'opinion admise, la vitesse en exploitation courante est moins élevée avec la traction électrique qu'avec la traction à vapeur. Aussi, d'après les résultats fournis par les exploitations commerciales en cours depuis une dizaine [illegible] grandes banlieues, à trafic intense sur une courte distance. La Compagnie d'Orléans a fait une application de ce principe depuis 1902 sur la ligne de Paris à Juvisy. [illegible] permis de multiplier les lignes de montagne depuis quelques années en Europe et en Amérique. En France, la ligne du Fayet à Chamonix, ouverte à l'exploitation par [illegible] cularité d'être sans crémaillère pour des rampes atteignant [illegible] trique. D'une longueur d'environ 20 kilomètres, rencontrant de fortes rampes, des courbes, et ayant nécessité des travaux d'art nombreux, la ligne de Chamonix est une véritable voie d'expériences; l'énergie est fournie par deux usines hydro-électriques, qui utilisent une dérivation de l'Arve, l'une à Servoz, l'autre aux Chavants. La voie comprend deux rails de roulement et un rail conducteur constitué par une file de rail Vignole; le courant revient par les rails de roulement; le rail conducteur est recouvert d'une sorte de carter protecteur dans les endroits où passe le public. Ce dispositif d'appareillage pour voie sans trolley est généralement adopté en France. Sur les chemins de fer électriques, il n'y a ordinairement pas de tracteur proprement dit : chaque voiture est automotrice et, pour assurer l'adhérence, possède un moteur sur chaque essieu.

[illegible] aux [illegible]



[illegible]

où des études se poursuivent depuis 1902, des locomotives [illegible] volts [illegible] vitesse d'expérience de 200 kilomètres à l'heure; ces moteurs sont alimentés par un courant triphasé de 10.000 volts [illegible] formateurs placés sur la voiture permettent d'abaisser cette tension à 750 volts selon la vitesse des moteurs. [illegible] construire une voie spéciale, avec rails pesant 12 kilogrammes le mètre courant, [illegible] nécessaire pour supporter [illegible] lomètres à l'heure, obtenue sur un très faible parcours, en voie rectiligne, pendant [illegible] haute tension aux vitesses [illegible] n'a encore rien donné de commercialement utilisable.



[illegible] Les chemins de fer monorail avec voies suspendues placées au-dessus des voitures [illegible] pour de faibles parcours, dans les endroits pittoresques et montagneux, comme [illegible] une ligne aérienne complète à voitures suspendues, avec traversées urbaines, est en exploitation depuis 1901 entre Barmen et Elberfeld. [illegible] l'heure; les voitures automotrices, de forme très allongée, [illegible]

CHEMINÉE [illegible] tombent les pierres détachées par le gel.

— ENCYCL. Dr. Celui qui veut construire une cheminée près d'un mur mitoyen ou non est obligé à laisser la distance prescrite par les règlements et usages particuliers [illegible] mêmes règlements et usages pour éviter de nuire au voisin. (C. civ., art. 674.) Les règlements en question édictent ordinairement des prescriptions empruntées aux ordonnances [illegible] et 11 décembre 1852, qui régissent la matière pour la ville de Paris. Toutes les cheminées doivent être établies et [illegible] voir être facilement nettoyées et ramonées. Il est inter[illegible] rement extérieur du mur entourant ces foyers et les [illegible] es ne doivent être posés que sur des voûtes en maçonnerie ou sur des trémies en matériaux incombustibles. Il [illegible] est interdit de poser les bois des combles et des planchers à moins de 16 centimètres de toute face intérieure des [illegible] cheminée doit, à moins d'autorisation spéciale, avoir son tuyau particulier dans toute la hauteur du bâtiment.

Les propriétaires sont tenus d'entretenir constamment [illegible] en bon état; ils répondent du préjudice [illegible] construction cause au voisin. Celui-ci peut de faire procéder au nettoyage et au ramonage. Les arrêtés municipaux ordonnent généralement aux habitants de faire procéder une ou deux fois par an au ramonage des cheminées. Cette opération doit être faite plus fréquemment pour celles qui servent à l'exercice de certaines professions.

[illegible] des cheminées est puni d'une amende de 1 à 5 francs et d'un emprisonnement de 3 jours au plus en cas de récidive. [illegible] est prononcée contre ceux à qui incombe l'entretien des cheminées, lorsque la vétusté ou le défaut de réparation ou de nettoyage a causé l'incendie des propriétés mobilières ou immobilières d'autrui. (C. pén., art. 458.)

Chemoulpo ou **Tchemoulpo** [illegible] en vue de ce port de Corée, par deux bâtiments russes, [illegible] une escadre japonaise de quatorze bâtiments, dont six croiseurs et huit torpilleurs. L'amiral Uriu, qui la com[illegible] russes y restaient, ceux-ci sortirent et furent attaqués dès qu'ils eurent franchi la passe. Dans l'impossibilité où ils se trouvaient de forcer le passage, le capitaine Roudnief, qui commandait le *Varyag*, et le capitaine Biélaief, qui commandait le *Koréiets*, coulèrent leurs bâtiments.

CHENAY (Pierre-*Paul*), graveur français, [illegible] (Ain) en 1818, mort à Paris en 1906. Élève du baron Bosio, il étudia d'abord la sculpture, puis la gravure. Très jeune, [illegible] portrait du roi, de la reine, du prince d'Orange. De retour à Paris, il se lia avec les écrivains de la seconde génération romantique. Il exécuta notamment [illegible] graphie du Louvre. Il épousa la sœur de la femme de Victor Hugo, et vécut ensuite quelque temps à Guernesey dans l'intimité du poète, puis revint et installa son atelier [illegible] part d'une ophtalmie, délaissé du public, il voulut se rap[illegible] qui n'était à la louange ni du sujet ni de l'auteur. L'opinion lui fut défavorable, et dès lors son isolement fut complet et sa vieillesse malheureuse. Il ressaisit le burin très tard, après une demi-guérison de sa maladie d'yeux et, à quatre-vingt-deux ans, il exposait encore une *Madame* [illegible] qui lui valait une récompense à l'Exposition universelle de 1900 (Paris).

CHÊNE, bourg de Suisse (canton de Genève), sur la Seimaz, qui comprend les deux communes de CHÊNE-BOUGERIES, sur la rive droite de la rivière (2.130 hab.), et CHÊNE-BOURG, sur la rive gauche (1.200 hab.). Cette dernière commune possède des fabriques de tabac, de bougies et savons. Vignoble. Patrie de Louis Favre, l'entrepreneur des travaux du Saint-Gothard.

CHENEVIÈRE (Adolphe), littérateur genevois, né à Genève en 1855. Il se tourna d'abord vers les sciences naturelles, puis compléta ses études à Paris, où il se fit recevoir docteur ès lettres avec une thèse latine : *De Plutarchi familiaribus et amicis*, et une thèse française sur Bonaventure des Périers. On lui doit d'autres ouvrages d'érudition et de critique, notamment un *Lexique de la langue de Bonaventure des Périers*, en collaboration avec F. Frank (1888); une édition des *Œuvres poétiques de Jean Bertaut* (1891); et, en collaboration avec Alfred Cartier, une étude sur *Antoine du Moulin*, valet de chambre de la reine de Navarre. Chenevière fut un des premiers qui popularisèrent en France les auteurs du Nord et particulièrement Ibsen, dont il traduisit, avec C. Johannsen, *la Dame de la mer* et *l'Ennemi du peuple*. Comme conteur et romancier, il a donné, à partir de 1888, [illegible] (1901); *Pour Elles* (1903); un livre pour la jeunesse, *Jac*[illegible]

CHENIT (LE), comm. de Suisse (cant. de Vaud), dans la vallée de Joux, à l'extrémité sud du lac; 3.800 hab. [illegible]

*__CHENNEVIÈRES-POINTEL__ (Charles-Philippe), marquis [illegible] — Il est mort à Paris en 1899. Outre les ouvrages que nous avons cités, on lui doit : *les Caprices de Manette* (1878); [illegible] part à la publication du *Journal* de Dangeau et à celle [illegible]

CHÉNOCHOLATE (ko) n. m. Sel de l'acide chénocholique.

CHÉNOCHOLIQUE [illegible] bile) adj. Se dit d'un acide que l'on trouve dans la bile d'oie.

CHERATTE, comm. de Belgique (prov. et arrond. de [illegible]

*__CHERBULIEZ__ (Victor), littérateur suisse, né à Genève en [illegible] et-Marne) en 1899.

CHERCHEWSKI (MALADIE DE), atonie intestinale à peu près complète, pouvant simuler l'obstruction intestinale. On l'observe principalement chez les neurasthéniques avec entéroptose.

[illegible]

CHÉROCINE [illegible] Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des sphingidés, créé en 1903 pour un sphinx nouveau de l'Afrique orien[illegible]

CHÉRON (saint) [en lat. *Ceraunus*], martyr, mort près de Chartres au V[e] siècle. Il distribua sa fortune aux pauvres, s'ensevelit dans la solitude, se fit ensuite ordonner diacre, évangélisa la Gaule, spécialement le pays chartrain, et fut tué par des voleurs au moment où, quittant Chartres, il partait pour évangéliser Paris. Le lieu de son tombeau fut appelé depuis *Montagne sainte* et il s'y établit un pèlerinage. Une abbaye, dans le pays chartrain, prit son nom et reçut ses reliques. — Fête le 28 mai.

*__CHÉRONÉE__, ville de l'ancienne Grèce (Béotie). — Archéol. Au nom et pour le compte de la Société archéologique d'Athènes, Soteriodis a dirigé d'intéressants travaux de recherches près de Chéronée, en Béotie, sur l'emplacement du champ de bataille où Philippe de Macédoine mit en déroute les Béotiens et les Athéniens confédérés (338 av. J.-C.). A 2 kilomètres à l'est de la ville, il a fouillé un grand tumulus, de 70 mètres de circonférence, qui contenait des vases, des fragments de lances et d'épées; il y reconnaît le tombeau des Macédoniens tués dans la bataille. A quelque distance de là, il a redressé sur sa base le fameux lion de marbre qui s'élevait sur la tombe des Thébains. Ce monument s'était conservé intact jusqu'au début du XIX[e] siècle; il fut renversé, pendant la guerre de l'indépendance hellénique, par le chef Odysseus, qui fit sauter le colosse avec de la poudre, croyant y trouver un trésor. Après cet exploit, les débris du monument disparurent sous le sable. Ils ont été retrouvés de nos jours et remis en place par les soins de la Société archéologique d'Athènes. La tête du lion est d'un beau travail. Le monument se dresse sur le bord d'une enceinte quadrangulaire, qui contenait les ossements des Thébains [illegible]

*__CHESNELONG__ (Pierre-Charles), homme politique français, né à Orthez (Basses-Pyrénées) en 1820. — Il y est mort en 1899.

CHÉTOPELMATÉS [illegible] chnides aranéides, de la famille des aviculariidés, renfermant les genres *chétopelme, adranochélie, chétorrombe*, [illegible]

— ENCYCL. Les *chétopelmatés* comptent d'assez nombreux représentants dans les régions chaudes du globe. Ce sont des mygales brunes ou noirâtres, couvertes d'un duvet rougeâtre, parfois orangé et vert, qui vivent dans les creux d'arbres ou les fissures des roches, où elles filent une toile légère. Certaines chétopelmes vivent même dans les coins sombres des maisons, comme la *chætopelma olivacea* d'Égypte.

*__CHEVAL__ n. m. — ENCYCL. Dr. Le vol ou la tentative de vol d'un cheval dans un champ est puni d'un emprisonnement d'un an au moins, de 5 ans au plus et d'une amende de 16 à 500 francs. (C. pén., art. 388.) Une peine d'emprisonnement de la même durée et une amende de 16 à [illegible] francs sont prononcées contre celui qui a volontairement empoisonné un cheval ne lui appartenant pas. (C. pén., art. 452.) Celui qui a tué, sans nécessité, le cheval d'autrui, est passible d'un emprisonnement dont la durée varie suivant que le délit a été commis : dans les bâtiments, enclos et dépendances, ou sur les terres dont le maître de l'animal tué est propriétaire, locataire, colon ou fermier (2 mois à 6 mois); dans les lieux dont le coupable est propriétaire, locataire, colon ou fermier (6 jours à 1 mois); dans tout autre lieu (15 jours à 6 semaines). (C. pén., art. [illegible])

Il appartient aux maires de prendre les mesures de précaution nécessaires pour prévenir les accidents qui peuvent être occasionnés par les chevaux attelés ou non attelés sur la voie publique.

Les chevaux entiers peuvent être considérés comme animaux dangereux. Leur propriétaire doit, dans ce cas, les tenir enfermés, attachés, enchaînés de manière qu'ils ne puissent causer aucun accident soit aux personnes, soit aux animaux domestiques. (L. 21 juin 1898, art. 14.)

Lorsque des chevaux errants sans gardien, ou dont le gardien refuse de se faire connaître, sont trouvés pacageant sur des terrains appartenant à autrui, sur les accotements ou dépendances des routes, canaux, chemins, ou sur des terrains communaux, le propriétaire lésé ou son représentant a le droit de les conduire ou de les faire conduire immédiatement au lieu de dépôt désigné par l'autorité municipale. Le maire donne avis du dommage au propriétaire responsable, s'il connaît ce dernier. Dans le cas contraire, il est procédé à la vente des chevaux. (Même loi, art. 15.)

CHEVALIER (Albert), comédien, chanteur populaire et auteur anglais, né à Londres en 1861, d'un père français qui [illegible] Il débuta en 1877, au théâtre du Prince-de-Galles, sous le [illegible] Après un engagement au Court-Theatre, il se mit à chanter des chansons populaires qu'il composait généralement lui-même, paroles et musique, au Pavillon Music-Hall et organisa ensuite des tournées à l'étranger. Outre un grand nombre de petites pièces, de saynètes et de monologues, il a donné au Globe-Theatre une comédie, *Tommy Dodd*, où il a créé le principal personnage (1898), et a publié [illegible]

CHEVALIER (*Auguste*-Jean-Baptiste), botaniste et [illegible] occidental en étudiant la géographie botanique et la flore économique de ces pays. A son retour, il fut chargé d'organiser les services botaniques du laboratoire colonial du Muséum. En 1902-1903, il accomplit une seconde exploration, dont le but était également scientifique et écono[illegible] du Chari. Il retourna en 1905 dans l'Afrique occidentale avec la mission de rechercher l'emplacement convenable pour un jardin d'essais destiné à être à la fois un centre de cultures générales et de recherches savantes. Il a [illegible] illustré.

CHEVALIN n. m. Cépage blanc, cultivé dans le département de l'Ain, qui possède des grappes courtes, [illegible] dont les grains renferment une chair juteuse et sucrée.

CHEVALLIER (Marie-Raphaël), général français, né à La Motte-Beuvron en 1841. Élève de [illegible] de Saint-Cyr en 1863, il en sortit [illegible] et prit part, en 1867 et [illegible] des provinces de [illegible] en Cochinchine, par le vice-amiral de La Grandière. Chef de bataillon en 1882, il commanda [illegible] au Tonkin [illegible] qui coûta la vie [illegible] Rivière. En 1883, il fit partie du corps commandé par l'amiral Courbet, qui s'empara de Sontay. En 1885, il commanda le régiment de tirailleurs annamites et, l'année suivante, il pacifia le Cambodge. Cette mission terminée, il revint en France en 1887, fut nommé colonel l'année suivante. Général de brigade en 189[illegible] [illegible]

CHEVASSU (Francis), littérateur et journaliste français, né à Paris en 1862. Entré de bonne heure dans le journalisme, il donna des chroniques littéraires à divers périodiques, entre autres au « Gil Blas », qu'il rédigea en chef pendant deux ans environ (1895-1897). Il recueillit en un volume intitulé *les Parisiens* une série de portraits qui avaient paru dans ce dernier journal. L'année suivante il publia sous le pseudonyme de [illegible] : *les Grands Enterrements*, un volume de critique humoristique : puis il se consacra presque entièrement aux journaux, où il fit goûter l'âpre et franche saveur de ses chroniques. Il collabora surtout au « Figaro », où il fut chargé en 1905, de la rédaction du « Supplément littéraire ». Un recueil de quelques-unes de ses chroniques, publié sous le titre de [illegible], a reçu de l'Académie française le prix Jouy.

*CHEVAUCHEMENT n. m. [illegible] Phénomène fréquent dans les terrains très disloqués, notamment dans les chaînes de montagnes : Alpes, Pyrénées, etc. (Il consiste en des couches plus ou moins anciennes, soulevées, puis poussées ou renversées sur des terrains plus récents.)

CHEVILLARD (Pierre-Alexandre-*Camille*), compositeur et chef d'orchestre français, né à Paris en 1859. Il entra au Conservatoire, et obtint en 1880 un second prix de piano. Il travailla ensuite quelque temps avec Emmanuel Chabrier, mais en réalité, apprit seul la théorie de l'art. Devenu, en 1887, le collaborateur de Charles Lamoureux comme chef du chant à l'Eden-Théâtre pour la première représentation de *Lohengrin*, il devint bientôt son gendre. Il avait déjà plusieurs fois suppléé son beau-père au pupitre de directeur, lorsque la mort de celui-ci le fit désigner pour son successeur. Il devint le chef d'orchestre de l'Association des concerts Lamoureux et, dans ces fonctions, fit preuve d'un talent plein de sûreté et de précision, avec une connaissance approfondie des œuvres classiques qu'il était appelé à faire exécuter.

Chevillard a donné comme compositeur : un trio, un quatuor et un quintette avec piano ; un quatuor pour instruments à cordes ; sonate pour piano et violon ; sonate pour piano et violoncelle ; [illegible] symphonique ; *Ballade symphonique* ; *Fantaisie symphonique*, tous trois exécutés aux concerts Lamoureux ; quatre pièces pour alto et violoncelle ; *Etude chromatique, Thème et variations* pour piano ; plusieurs mélodies vocales ; musique de scène pour la [illegible] d'Edouard Schuré, représenté au Nouveau-Théâtre (théâtre de l'Œuvre) en 190[illegible]. — CAMILLE **Chevillard**, [illegible] LAMOUREUX, a donné [illegible] traduction française de la brochure de Félix Weingartner : *la Symphonie après Beethoven*.

***CHEVREAU** (Julien-Théophile-Henri), administrateur français, né à Paris-Belleville en 182[illegible]. Il est mort à Yerres en 1903.

CHEVRETIN n. m. Nom donné, en Savoie, au fromage fabriqué avec du lait de chèvre.

CHEVRETTE [illegible] ou **CHEVRILLE** [illegible] ou **CHEVROTTE** n. f. Nom [illegible]

CHEVRILLON (*André*-Louis), voyageur et écrivain français, né à Ruelle (Charente) en 1864. Reçu agrégé de l'Université pour la langue anglaise, il fut nommé professeur à l'École navale. De 1889 à 1891, il fut chargé de cours à la faculté des lettres de Lille, et pendant cette période, il voyagea dans l'Inde, aux États-Unis et en Palestine. Reçu docteur avec une thèse qui fut couronnée par l'Académie française, sur *Sydney Smith et la Renaissance* [illegible] voyages et parcourut la Syrie et l'Égypte ; en 1901, il repartit pour l'Inde et la Birmanie et, en 1905, visita le Maroc. Chevrillon, qui met une grande puissance d'observation et une remarquable netteté de jugement au service d'un chaud et vigoureux talent d'écrivain, a publié un grand nombre d'articles dans les grandes Revues, et, en volume : *Dans l'Inde*, ouvrage couronné par l'Académie française (1891), qui, onze ans plus tard, lui décerna le prix Vitet pour l'ensemble de ses travaux ; *Terres mortes* (1898) ; *Etudes anglaises* (1901) ; *Sanctuaires et Paysages d'Asie* (1905) [illegible]

CHEVTCHENKO (Taras), poète de l'Ukraine. V. SCHEVTCHENKO.

CHIALA (Luigi), historien et homme politique italien, né à Ivrée en 1834, mort en 1904. Il prit part aux campagnes de 1859 à 1866. Tout jeune encore, il dirigea la « Rivista contemporanea » puis l'*Italia militare*, fondée par lui et enfin la « Rivista militare italiana ». Ayant reçu les confidences de Cavour et d'autres hommes d'État, et s'étant au reste livré à de longues recherches dans des archives publiques et privées, il avait acquis de l'histoire intérieure et diplomatique de l'Italie une profonde connaissance. Ses livres, diffus et mal composés, sont une mine de renseignements généralement sûrs. Les principaux sont : *la Triplice e la Duplice Alleanza* (1897) ; *Giacomo Dina e l'Op*[illegible] *italiana* [illegible] *Ancora un po' più di luce sugli avvenimenti dell' anno 1866* (1902). Il a publié des articles riches en documents ou en piquantes révélations.

CHIARINI (Giuseppe), poète et critique italien, né à Arezzo en 1833, directeur de l'enseignement supérieur à Rome. Il a été longtemps à la tête de l'« Ateneo italiano » et de la « Rivista d'Italia ». Ses meilleurs articles [illegible]

[illegible] *bare* » (1878). Il a traduit en vers élégants Heine (1883) et des fragments de divers poètes anglais, et donné une excellente édition [illegible]

CHIASSO, comm. de Suisse (cant. du Tessin), sur la Falopia, non loin de la frontière italienne et du tunnel du Saint-Gothard [illegible] importante fabrique de tabacs et cigares, de ciments, pâtes alimentaires.

CHIBONGAMAN, lac du Canada (prov. de Québec) ; [illegible]

CHICAGO, [illegible]

CHICHERINE. Biogr. V. TCHITCHERINE.

CHICOUTIMI, ville du Canada (prov. de Québec), ch.-l. du comté de Chicoutimi [illegible]

CHICOUTIMI-ET-SAGUENAY, immense comté du Canada (prov. de Québec), sur le lac Saint-Jean, la rivière Saguenay et la rive gauche de l'estuaire du Saint-Laurent ; 308.000 kilom. carr. ; 48.300 hab., contre 23.000 en 1871 ; 44.300 Canadiens-Français et 1.990 Indiens. Colonisation très active autour du lac Saint-Jean ; pêche le long du grand estuaire.

*CHIEN n. m. [illegible] prescriptions ont été édictées par la loi du 21 juin 1898 pour remédier aux inconvénients que peut présenter la libre circulation des chiens sur la voie publique. Les maires prennent toutes les mesures propres à empêcher la divagation des chiens ; ils peuvent ordonner que ces animaux seront tenus en laisse ou muselés. Ils prescrivent que les chiens errants et tous ceux qui seraient trouvés sur la voie publique ou dans les champs, non munis d'un collier portant le nom et le domicile de leur maître, seront conduits à la fourrière et abattus après un délai de quarante-huit heures, s'ils n'ont point été réclamés et si le propriétaire reste inconnu. Le délai est porté à huit jours francs pour les chiens avec collier, ou portant la marque de leur maître. Les propriétaires, fermiers ou métayers ont le droit de saisir ou de faire saisir par le garde champêtre, ou tout autre agent de la force publique, les chiens que leurs maîtres laissent divaguer dans les bois, les vignes ou les récoltes. Les chiens saisis sont conduits au lieu de dépôt désigné par le maire. Lorsqu'ils n'ont pas été réclamés dans les délais fixés ci-dessus et lorsque les dommages et les autres frais n'ont pas été payés, ils peuvent être abattus sur l'ordre du maire.

Toute personne qui tue volontairement un chien, sans nécessité, dans un lieu dont celui à qui cet animal appartient est propriétaire, est passible d'un emprisonnement de 6 jours à 6 mois et d'une amende qui ne peut excéder le quart des restitutions et dommages-intérêts ni être au-dessous de 16 francs. (C. pén., art. 454 et 455.) Si le chien n'est que blessé, la durée de l'incarcération est réduite à un mois ; mais, soit au cas de mort de l'animal, soit au cas de simple blessure, la détention peut être du double si le délit a été commis la nuit ou dans une étable ou dans un enclos rural. (Loi du 28 sept. 1791, titre II, art. 30.)

Une amende de 11 à 15 francs est prononcée contre celui qui a involontairement occasionné la mort ou la blessure d'un chien appartenant à autrui. (C. pén., art. 479.)

Le propriétaire d'un chien ou la personne à laquelle est confié le soin ou la conduite de l'animal encourt une amende de 5 à 15 francs et une peine d'emprisonnement de 1 à 5 jours, lorsqu'elle exerce publiquement et abusivement de mauvais traitements envers lui. La peine de la prison est toujours appliquée en cas de récidive. (Loi du 2 juill. 1850, art. unique. — Cass., 4 avr. 1853.)

— *Généalogie du chien*. Le graphique ci-dessous a pour but de montrer la filiation des différentes variétés du chien domestique et les produits dérivés des croisements.

Pointer
Braque
Foxhund
Bâtards français

Chien de Berger

***CHIFFLART** (Nicolas-François), peintre et graveur français, né à Saint-Omer en 1825. — Il est mort à Paris en 1901.

CHIGNAN (saint), second évêque de Périgueux, successeur de saint Front. On ne sait pas exactement la date [illegible]

CHIGOT [illegible] le portrait de son père. Parmi ses œuvres, il faut citer un *Marius échappé aux émissaires de Sylla* [illegible]

CHILCOH ou **CHILKO**, lac allongé du Canada (Colombie [illegible]) affluent droit du Fraser ; environ 45.000 hectares.

***CHILI**. — *Histoire*. Depuis la chute et la mort du dictateur Balmaceda, le Chili a joui d'un calme relatif, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. L'amiral Jorge Montt parvint, le 18 septembre 1896, à l'expiration de ses pouvoirs, sans que des incidents graves aient marqué sa présidence. Son successeur, Frederico Errazuriz, fils d'un ancien président, n'arriva à la présidence qu'à une faible majorité ; le fractionnement des partis rendit le gouvernement très instable, et de nombreux ministères se succédèrent. Le 18 septembre 1901, le congrès confia le pouvoir exécutif à Germán R[illegible] une politique pacifique, évita des conflits avec le Pérou et l'Argentine. R[illegible] 1906, par Pedro Montt. Une sentence arbitrale, rendue le [illegible] mit fin à la difficulté qui divisait le Chili et la république Argentine au sujet de la frontière des Andes : l'arbitre traça une frontière arbitraire entre le principal relief de la Cordillère des Andes et la ligne de partage des eaux continentales, donnant ainsi, pour partie, satisfaction aux [illegible] fondé des unes ni des autres.

CHILKOOT [illegible] **CHILKAT** [illegible] Rocheuses septentrionales, haut d'environ 1.165 mètres et infranchissable aux bêtes de somme, par lequel passe la route de Dyea au lac Bennet, la plus courte entre les ports américains du Pacifique et Dawson City, capitale du district aurifère du Klondyke (Dominion canadien).

CHILKOV ou **KHILKOV** (Michel Ivanovitch, prince), ingénieur et homme d'État russe, né en 1843. Après avoir servi dans l'armée, il voyagea en Amérique, étudia particulièrement les chemins de fer américains, et travailla comme simple ouvrier. De retour en Russie, il collabora à l'œuvre du général Annenkov et dirigea la construction de diverses lignes de chemins de fer. En 1895, il devint ministre des communications ; il déploya en cette qualité la plus remarquable activité et dirigea les travaux du transsibérien, grâce auquel la Russie put ravitailler ses troupes d'extrême Orient pendant la guerre contre le Japon.

CHILLED-SHOT [illegible] *die*) n. m. Tir. Plomb qui a acquis une dureté exceptionnelle par refroidissement subit.

CHILOCHROMIS (*ki-lo-kro-miss*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, de la famille des cichlidés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle découverte dans le Congo français. Le *chilochromis Duponti*, de la rivière [illegible] poisson de taille médiocre, voisin des tilapies.

CHILOGONE [illegible]

qui comprennent le CHILOGONE *comme cas particulier.* [illegible]

CHIMIOCAUSTIE [illegible] *brûler*) n. f. Cautérisation par des substances chimiques comme le nitrate d'argent, la potasse caustique, etc.

***CHINCHOLLE** (*Charles*-Henri-Hippolyte), littérateur et [illegible] mort à Paris en 1902.

CHINE. [illegible] les Européens aient eu raison, ou plus [illegible] de provoquer ce qu'on est convenu d'a[illegible] il est certain que leur emprise sur la [illegible] en plus puissante. Anglais, Américains, [illegible] çais, Belges et autres, essayent de s'emparer des entreprises les plus avantageuses : exploitation du charbon de terre, tissage du coton, manufactures diverses et surtout construction de chemins de fer, car l'établissement de voies ferrées auxquelles on fournit naturellement les [illegible] les ponts métalliques, les locomotives, comporte des avantages très sérieux pour l'industrie métallurgique de la nation concessionnaire.

France, Angleterre, Allemagne, États-Unis, Russie, Italie, se sont disputé les lignes à construire et, sauf l'Italie, qui n'a obtenu qu'un chemin de fer de 20 kilomètres, non encore livré à la circulation, de Pékin à un bassin houiller des environs, tous les autres impétrants ont obtenu des concessions précieuses : avant tous la Russie, à laquelle la Chine a fait, par contrainte plutôt que de bon gré, l'octroi des lignes de la Mandchourie, si précieuses pour l'empire slave, mais qui lui sont disputées avec tant d'acharnement par les Japonais. La France s'est fait don-

CHINE : Tableau généalogique.

[illegible]

M. 1889.

[illegible]

[illegible] la métallurgie chinoise. Allemands, Anglais, Yankees, ont été [illegible] pour la Chine un réseau provisoire de 11.203 kilomètres, avec un certain nombre de lignes [illegible]

— *Histoire.* [illegible] Tung-Shi, avait, à la mort de celui-ci, en 1875, fait monter sur le trône un enfant de trois ans, Kouang-Siu, cousin de l'empereur défunt. Impératrice ambitieuse, Ts'eu-Hi, à la majorité de Kouang-Siu, ne lui laissa exercer le pouvoir, en 1889, qu'en se réservant une certaine autorité. Après la guerre sino-japonaise, Kouang-Siu se lança dans la politique des innovations. Il mécontenta ainsi l'impératrice et chercha à se soustraire à sa domination, mais celle-ci [illegible] et prit la régence.

La faiblesse de la Chine, battue par le Japon, avait permis aux étrangers de prendre pied de plus en plus dans l'empire ; de 1897 à 1898, ils avaient obtenu, sous le titre de *cessions à bail,* d'importants territoires qui devenaient des points d'appui pour leurs flottes, et ils s'étaient fait en outre concéder des chemins de fer qui les amenaient à pénétrer dans l'intérieur, ainsi que divers avantages industriels et commerciaux. L'impératrice, contre toute attente, continua elle-même à accorder des prérogatives aux étrangers, dissimulant ainsi sa véritable politique, et, bientôt, une révolution mit un temps d'arrêt dans les progrès des Européens.

[illegible] de l'étranger. L'une d'elles, la secte des *Boxeurs,* provoqua un soulèvement, qui éclata en mai 1900. Le gouvernement chinois laissa l'effervescence se propager et les massacres se multiplier. Les flottes alliées tirent une démonstration et prirent, le 17 juin, les forts de Takou. Le 10 juin, le prince Touan, qui était à la tête des Boxeurs, avait été nommé membre du Tsong-li-Yamen ; c'était la reconnaissance officielle du mouvement boxeur. Le 19 juin, ordre fut donné aux étrangers de quitter Pékin ; le ministre d'Allemagne, von Ketteler, qui voulut se rendre au Tsong-li Yamen, bien qu'on l'en dissuadât, fut assassiné le 20 juin. Alors, commença cet effroyable siège des Légations qui dura jusqu'au 14 août ; les assiégés résistèrent héroïquement et furent délivrés par l'armée des alliés, arrivée de Tien-Tsin. La cour s'enfuit de Pékin et gagna Si-Ngan. Le corps expéditionnaire des puissances continua la lutte contre les Boxeurs, pendant que les gouvernements entamaient des négociations avec le vice-roi Li-Hong-Tchang et exigeaient le châtiment des coupables. Le protocole final fut signé le 7 septembre 1901. Le 7 janvier 1902, la cour rentra à Pékin ; elle a paru s'ouvrir davantage depuis cette époque aux idées européennes. Sous l'influence du Japon notamment, la Chine paraît en voie de sortir de son inertie traditionnelle.

— *Armée.* Une réorganisation complète de l'armée chinoise a été commencée en 1901. L'exécution en fut confiée à Li-Hong-Tchang, qui devait mourir cette même année, mais non sans avoir jeté les bases de la réforme. Son plan consistait à prendre les meilleurs éléments des deux sortes de troupes alors existantes, — celle des « Huit bannières » [illegible] armées : l'une dite du Pé-Yang, dans la province du Pé-Tchi-Li, l'autre dite du Hou-Pé, dans la province de ce nom, sur le cours moyen du Yang-tsé-Kiang. Ces deux armées ont formé le noyau des forces militaires actuelles de l'empire chinois, dont, après la mort de Li-Hong-Tchang, l'organisation fut continuée par Youan-Ch'-Kaï. Celui-ci établit tout un plan de réorganisation des forces de l'empire et fixa d'abord nettement les règles du recrutement [illegible] doit avoir lieu entre 20 et 25 ans ; l'homme de recrue doit d'abord servir trois ans sous les drapeaux, puis passer [illegible] l'armée territoriale, avec obligation d'une période d'exercice annuelle d'un mois. — Le *recrutement des officiers* a [illegible] Une seizième école fut encore créée dans le Turkestan chinois. — Puis, pour perfectionner l'instruction des officiers [illegible] *-taire* sur le modèle de celle créée précédemment à Pao-ting-Fou, par Youan-Chi-Kaï et qui dut recevoir, comme celle-ci, des instructeurs japonais. En outre, à Pékin, en [illegible] établissement spécial pour l'instruction militaire de la noblesse chinoise, sur le modèle de celui qui existe à Tokio pour le même objet. Enfin, fut encore décidée l'ouverture d'écoles préparatoires de district et d'une école préparatoire centrale, pour l'artillerie, le génie et la musique militaire, toujours comme au Japon. Les écoles militaires renferment ensemble un total de plus de 3.000 élèves, mais dont 10 ou 12 0/0 seulement peuvent arriver à obtenir un poste d'officier dans l'armée. Quant à la hiérarchie militaire, elle a été régulièrement organisée pour l'armée nouvelle en trois classes ou catégories, dont chacune comporte trois grades et qui correspondent respectivement : la première, dite *Chang-teng-Chun-Kouan,* à celle des officiers généraux, la deuxième, *Choung-teng-Chun-Kouan,* à celle des officiers supérieurs, et la troisième, *Hsia-teng-Chun-Kouan,* à celle des officiers subalternes.

Toutes les troupes des deux armées nouvellement constituées, du Hou-Pé et du Pé-Yang, ont été établies dans des camps organisés *ad hoc,* dont chacun forme un quadrilatère entouré de murs, et renferme, soit un bataillon d'infanterie à 500 hommes, soit un escadron de cavalerie à 200 ou 250, soit un groupe d'artillerie à 300 ou 400. Les officiers résident dans ces camps avec leurs soldats, mais sans leurs familles.

Une *école de santé militaire,* dirigée par des médecins français, a été établie à Tien-Tsin. Quant au *service d'état-major,* il sera constitué au fur et à mesure que le personnel nécessaire sera fourni par l'académie militaire de Pékin, mentionnée plus haut et destinée surtout à le préparer.

— *Dynastie.* La dynastie tsing (mandchoue) occupe depuis 1644 le trône du Céleste-Empire. L'empereur régnant est le 9e de la dynastie. — *Nota.* Les noms officiels ou qualificatifs donnés aux souverains ou pris par eux précèdent le nom propre qu'ils portaient en premier lieu.

CHIOT (*chi-o*) n. m. Petit chien de chasse non sevré.

***CHIPIEZ** (Charles), architecte, inspecteur général de l'enseignement du dessin, né à Ecully (Rhône), en 1835. — Il est mort à Paris en 1901.

CHIRK, v. de la Grande-Bretagne (pays de Galles [comté de Denbigh]), sur le canal Ellesmeere ; 2.700 hab. Houille, métallurgie du fer.

CHIROMÉGALIE [illegible] ou **CHEIROMÉGALIE** [illegible] — du gr. *kheir,* [illegible], grand), n. f. Pathol. Forme d'acromégalie, dans laquelle il y a hypertrophie des doigts et des mains. (On l'observe d'après Charcot et Brissaud, dans la syringomyélie.

***CHIROPTÈRES** n. m. pl. — ENCYCL. D'après la classification actuelle, les mammifères de l'ordre des chiroptères se divisent en six familles : *ptéropidés,* [illegible] *lophidés, nyctéridés, vespertilionidés, emballonuridés,* [illegible]. On a généralement renoncé aux coupes anciennes des *frugivores* et *insectivores,* [illegible].

CHISTERA (*tchi-sté-ra*) n. f. Pelote basque. (C'est une sorte de gant d'osier, long et étroit, recourbé, affectant la forme d'un grand ongle, dans lequel la main du joueur est maintenue par des lanières de cuir, et qui sert à imprimer à la balle un mouvement rapide.) V. PELOTE au t. VI.

CHITARRONE n. f. Instrument de musique à cordes pincées, en usage en Italie au XVIe et au XVIIe siècle.

— ENCYCL. La *chitarrone* était montée de cinq cordes doubles et une simple au premier cheviller et de huit simples au second. Ces cordes étaient de métal suivant quelques auteurs ; mais, si l'on considère certaines représentations de cet instrument dans des tableaux [illegible]

Chitarrone.

CHITONIE (*ni*) n. f. Genre de champignons de la famille des agaricinées, caractérisé par ses spores brun pourpre, l'existence d'une volve, le pied généralement dépourvu d'anneau et les lames n'arrivant pas jusqu'au pied.

CHITRY-LES-MINES, comm. de la Nièvre, arr. et à [illegible] 500 hab. Tire son nom d'un gisement de plomb argentifère [illegible] XIIe siècle.

* **CHIVOT** (Henri-Charles), auteur dramatique, né à Paris [illegible]

CHLEUH, nom donné, au Maroc, à certaines tribus berbères, qui habitent notamment dans la région du Tafilet.

CHLOE n. f. Planète télescopique n° 402 découverte en 1895 [illegible]

CHLOEA n. m. Genre de poissons acanthoptères de la [illegible]

Chloea.

[illegible] quelques espèces des eaux douces et saumâtres du Japon. (Outre les formes nouvelles récemment découvertes, on range dans ce genre le *gobius castaneus* et espèces alliées.)

CHLORACÉTIQUE adj. V. ACÉTIQUE au t. Ier.

CHLORALISME [illegible] n. m. Pathol. Accidents provoqués par l'abus du chloral, soit qu'on en ait pris une trop forte dose, soit qu'on ait contracté l'habitude d'user immodérément de ce médicament.

— ENCYCL. Les symptômes du *chloralisme* sont : sommeil profond, diminution ou abolition des réflexes et de la sensibilité, extrémités froides (la température peut tomber à 33° C.), parfois éruption cutanée semblable à l'urticaire. Mort par arrêt de la respiration et paralysie du cœur. Le traitement consiste en vomitif ou lavage de l'estomac, réchauffement du malade, massage, sinapismes aux jambes, injection hypodermique de caféine et, dans les cas graves, de strychnine ; respiration artificielle.

CHLORALOMANIE [illegible] folie, manie) n. f. Chloralisme chronique, résultant de l'habitude morbide du chloral, qui se transforme en une impulsion d'autant plus irrésistible que l'intoxication est plus intense. (Le traitement est celui de l'*alcoolisme chronique* et de la *morphinomanie.*)

CHLORARGYRITE (*klo*) n. f. Chlorure naturel d'argent.

CHLORARSÉNIANE (*klo*) n. f. Arséniate naturel de manganèse.

CHLORÉE (*klo*) n. f. Lichen de la famille des usnéacées, à rameaux creux au centre et creusés à la surface d'un grand nombre de petites fossettes anguleuses.

CHLOROCHYTRION (*klo*) n. m. Genre d'algues unicellulaires, de la famille des protococcacées, vivant en parasites dans l'intérieur même des cellules de diverses plantes aquatiques.

CHLOROCOQUE [illegible] n. f. Algue de la famille des protococcacées, formée de cellules isolées, arrondies, souvent entourées d'une gaine gélatineuse, se reproduisant par zoospores à deux cils vibratiles. (Ce genre contient une vingtaine d'espèces très répandues sur la terre humide, les écorces d'arbres, dans tout le globe.)

CHLOROCYTE [illegible] cellule) n. m. Histol. Globule rouge du sang qui, par suite d'une transformation vésiculeuse dégénérative, a perdu une grande partie de sa matière colorante ou hémoglobine (Hayem). [S'observe dans les chloroses et dans certaines intoxications.]

CHLOROPITE n. f. Substance minérale chloritique des diabases.

CHLOROPLASTE [illegible] vert, et *plassein,* former) n. m. Nom donné parfois aux chloroleucites, c'est-à-dire aux organites différenciés du protoplasma des cellules végétales qui servent de support à la chlorophylle.

CHLOROSAPHIR (*klo*) n. m. Variété verte de corindon.

CHLOROSE (*klo*) n. f. Genre d'orchidées. (La *chlorose à larges feuilles* est une espèce [illegible])

CHLOROSPLENION (*klo-ross-plé*) n. m. Champignon de la famille des pezizacées, dont la fructification a la forme d'une petite coupe brièvement pédicellée, verdâtre, produit des asques fortement en massue ayant chacun huit spores allongées, incolores, unicellulaires. (On trouve souvent dans les forêts des morceaux de bois colorés en vert : cela est dû au mycélium d'une espèce de ce genre, le *chlorosplenion vert-de-gris.*)

CHLOROTHORITE (*klo*) n. f. Sorte de thorite uranifère, voisine de la [illegible]

CHMAINPO ou **CHINAMPO**, [illegible] V. TCHINAMPO, au t. VII, p. [illegible]

CHMIELOWSKI (Pierre), historien littéraire et critique polonais, né en Podolie en 1848, mort à Lemberg (Galicie) en 1904. Il fit ses études à Varsovie, entra dans l'enseignement privé et collabora à divers recueils, où il se fit remarquer par des études sur la littérature polonaise. Il fut directeur de la revue « Ateneum », publia de nombreuses éditions des classiques polonais, des recueils d'études sur *les Femmes de Krasinski, Slowacki et Mickiewicz* [illegible] sur *Kraszewski* (1886) ; sur *Mickiewicz* (1887). On lui doit [illegible] (1888), et une *Histoire de la littérature polonaise* (1900). Il avait été nommé en 1903 professeur de littérature polonaise à l'université de Lemberg.

CHOANE [illegible] térieur des fosses nasales.

CHOBHAM, ville d'Angleterre (comté de Surrey), à quelque distance de la Tamise ; 2.900 hab.

* **CHOC** [illegible] aux grandes opérations et qui se caractérise par de la stupeur avec hypothermie. (En général, il n'y a pas perte [illegible] succède aux graves accidents traumatiques et qui a les mêmes symptômes que ceux du choc opératoire.

CHOCOLAT n. m. V. CACAO.

CHODENSCHLOSS, ville d'Austro-Hongrie (Bohême [illegible]) droit la frontière bavaroise ; 3.000 hab. Industrie assez active ; fabrication de papier, porcelaine, draps.

CHŒROMYCE (*ké*) n. m. Champignon souterrain, voisin des truffes, à chair marbrée de veines noirâtres, à asques allongés et produisant chacun huit spores globuleuses, verruqueuses, brun foncé.

CHOLANGIOTOMIE [illegible] vaisseau, et *tomê,* section) n. f. Section du canal biliaire dans un but chirurgical.

CHOLÉCYSTOPEXIE [illegible] OPÉRATION DE CZERNY.

CHOLÉCYSTORRHAPHIE (*ko-lé-siss-to-ra-fi* — du gr. [illegible] suture [illegible]

d'une plaie de la vésicule biliaire à la suite d'un trauma[illegible] opération.

CHOLÉCYSTOSTOMIE [illegible] la vésicule biliaire, avec abouchement des parois aux lèvres de l'incision de la peau.

ENCYCL. La [illegible] dehors.

CHOLÉDOCHOSTOMIE [illegible]

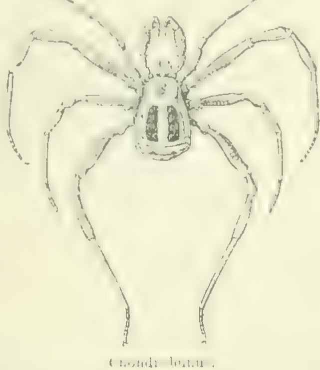
CHOLÉRIGÈNE [illegible]

CHOLMONDELEY [illegible] société mondaine, ont vivement intéressé le public anglais et dénotent un talent délicat et original.

CHOLOJOW, ville d'Austro-Hongrie (Bohême [distr. de Radziechow]); 3.500 hab., en deux agglomérations principales. Kaolin.

CHOLURIE [illegible] n. f. Emission de pigments biliaires par l'urine, qui s'observe dans l'ictère. (On décèle la *cholurie* par la réaction de Gmelin.) V. GMELIN.

CHONDROBUNUS [illegible] n. m. Genre d'arachnides phalangides, de la famille des opilionides, créé en 1905 pour des formes nouvelles découvertes dans la région [illegible]. Le type de ces faucheurs, voisin des sterrhosomes, est le *chondrobunus granulatus*.



Chondrobunus.

CHONDROCARPE [illegible] ou **CHONDROCARPUS** [illegible] n. m. Genre de crustacés copépodes, de la famille des chondracanthidés, créé en 1905 pour une nouvelle espèce découverte à Zanzibar (*chondrocarpus* [illegible]).

CHONDRONOIDE [illegible] n. f. Composé mal défini, qui se formerait lorsqu'on décompose des matières albuminoïdes par la trypsine.

CHONDROPEPTONE (*kon-dro-pèp*) n. f. Composé mal défini, que l'on obtient par l'action des acides étendus sur le *mucostroïde*.

CHONDROSTIBIANE (*kon-dross-ti*) n. f. Substance minérale résultant d'un mélange de pyrosclérite et de feldspath altéré.

CHORDÉS (*kor*) n. m. pl. Syn. ancien de VERTÉBRÉS.

CHORÉIFORME (*ko*) adj. Qui ressemble à la chorée : *Mouvements* CHORÉIFORMES.

CHORO (*ko-ro* — du gr. *khoros*, danse) n. f. Danse nationale bulgare, qui ressemble à notre farandole.

— ENCYCL. Pour exécuter la *choro*, les danseurs se tiennent tous par la main en formant un cercle ou un demi-cercle. Ils font deux pas en avant vers la droite et un pas en arrière vers la gauche, d'une allure tantôt vive, tantôt lente. Parfois la file des danseurs passe sous un arc formé par les mains de deux danseuses. La danse est rythmée par des chansons, parfois aussi par les sons d'une cornemuse appelée *gaida*.

[illegible] vue dessous.

CHOROVOD [illegible] du gr. *khoros*, danse, et [illegible], conduire) n. m. Danse populaire russe.

— ENCYCL. Le *chorovod* est uniquement dansé par les jeunes filles, pendant la période qui va de Pâques à la fin de juillet. C'est une ronde accompagnée de chant et qui se danse sans le concours d'aucun instrument. Le chorovod est dirigé par une *khorovodnitsa*. Certains refrains paraissent avoir un caractère [illegible]. On a voulu y voir une survivance du culte du soleil.

CHORZOW, bourg d'Allemagne (Prusse [prov. de Silésie, présid. d'Oppeln]) [illegible] houille.

CHOSMALAL, localité de la république Argentine (Patagonie), chef-lieu du territoire de Neuquen, sur la rive septentrionale du fleuve Neuquen, au confluent du rio Curuleubu. Village sans importance.

CHOSTIÉ, ville de Russie (gouv. de Riazan [distr. de Kasimov]), à quelque distance de l'Oka (bassin du Volga); 3.000 hab. Carrosserie.

CHOULKINGA, ville de Russie (gouv. de Kharkof [distr. de Starobielsk]), sur l'Aïdar, affluent du Donetz; 4.500 hab. Pelleteries.

CHOUMADIA ou **CHUMADIA**, une des grandes régions naturelles de la Serbie centrale. La Choumadia est un vaste plateau [illegible]

CHOUMIATCHI [illegible] Dniéper par le Soj; 3.000 hab.

CHOURAKHANA [illegible] russe), ch.-l. d'un district du territoire de l'Amou-Daria; [illegible]

CHOURALINSK [illegible] de Caterinenbourg]), près de la Neiva naissante (bassin [illegible]

CHOURUN n. m. Nom sous lequel sont désignés, dans le [illegible] aux rivières qui coulent souterrainement sous les vallées mortes de la surface du sol. (Un d'entre eux, le chourun Martin, est le plus profond gouffre naturel connu.)

CHPOLA, ville de Russie (gouv. de Kiev [distr. de Zvenigorodka]), sur la Chpolka, petit sous-affluent du Boug méridional par la Siniouka; 8.000 hab. Sucrerie.

CHRÉTIEN (saint), prêtre à Douai, on ne sait à quelle date. Il était attaché au service de l'église de Saint-Aubin à Douai, et on a porté longtemps ses reliques dans les processions de cette ville. — Fête le 7 avril.

CHRÉTIENNE ou **CHRISTIENNE** (sainte), vierge, apôtre [illegible] Amenée en captivité chez ce peuple, qui habitait entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, elle frappa tous ceux qui la connurent par ses vertus extraordinaires. Le roi du pays voulut connaître Chrétienne, qui lui apprit le christianisme et, sur son conseil, il demanda à l'empereur Constantin des évêques et des prêtres. Les missionnaires vinrent et tout le peuple embrassa la foi. En empruntant ce nom pour le donner à des enfants, on le prend souvent sous sa forme latine : on dit *Christiane*. Fête le 15 décembre. — Une autre Chrétienne, la bienheureuse CHRÉTIENNE DE SAINTE-CROIX, née en Toscane, près de Florence, en 1259, morte en 1310, fut une religieuse honorée le 18 février, et dont le culte a été approuvé par Pie VI en 1776.

CHRIST (Wilhelm), philologue allemand, né à Geisenheim (Nassau) en 1831. Il enseigna au gymnase Maximilien de Munich (1854), devint en 1860 professeur ordinaire de philologie classique à l'université de cette ville. C'est un helléniste de valeur. Citons de lui : *Éléments de phonétique grecque* (1859); *Anthologie de poésies grecques chrétiennes* (1871), en collaboration avec Paranikas; *Métrique des Grecs et des Romains*, ouvrage capital (1874); *Histoire de la littérature grecque* [illegible] *grecque* (1902). On estime ses éditions de Pindare (1869 et 1873), de la *Poétique* (1878), et de la *Métaphysique* d'Aristote (1886). On lui doit aussi une intéressante *Édition critique de l'Iliade d'Homère* (1884), dont les prolégomènes sont remarquables.

CHRISTIAN n. m. Partisan d'une secte des baptistes, qui naquit vers 1804 à Portsmouth (États-Unis) et eut pour inspirateur Elias Smith. (Ses membres entendent s'appeler *chrétiens* tout court. Ils ne baptisent que les adultes, rejettent à peu près tous les dogmes, et ne sont guère que des rationalistes au point de vue doctrinal.)

CHRISTIAN IX, [illegible]

CHRISTIAN (Arthur), administrateur français, né à Paris en 1838. Petit-fils de Christian, qui fut le secrétaire particulier de Lazare Carnot et le premier directeur du Conservatoire des arts et métiers, il fut d'abord avocat à la Cour d'appel de Paris. Il entra dans l'administration en 1879, et fut successivement secrétaire général du Gers et de la Manche; inspecteur général des services administratifs; préfet de la Charente et de la Somme; directeur de la Sûreté générale; préfet de l'Hérault, de la Loire et d'Alger; enfin, directeur de l'Imprimerie nationale de 1895 à 1906, époque à laquelle il fut mis à la retraite. Il a [illegible]

CHRISTIANBERG, ville d'Austro-Hongrie (Bohême [cercle de Budweiss]), près de la Blanitz naissante (bassin de l'Elbe par la Bladawa); 2.500 hab. Filatures. Fabrication de glaces et miroirs à Ernstbrunn.

CHRISTIANE [illegible]

CHRISTIE (Richard Copley), historien anglais, né à Lenton (comté de Nottingham) en 1830, mort dans sa propriété de Ribsden (Surrey) en 1901. Il entra au barreau de Manchester, mais ne tarda pas à se livrer à l'enseignement supérieur et fut successivement professeur d'économie politique et professeur d'histoire au collège d'Owen (Manchester). Il accepta en 1872 les fonctions laïques de chancelier du diocèse de Manchester. Il publia [illegible] (trad. franç. par Stryienski, 1886), tableau animé du mouvement littéraire et religieux du XVIe siècle. Il passa toute sa vie à recueillir des livres rares et précieux. En dehors de sa biographie de Dolet, il publia quelques [illegible] magnifique bibliothèque de Ribsden, véritable trésor, devint la propriété du collège d'Owen.

CHRISTIEN ou **CHRÉTIEN** (le bienheureux), évêque [illegible] Saint-Germain d'Auxerre, il en devint abbé. Il fut plus tard évêque d'Auxerre. On le voit siéger, en cette qualité, au concile de Toucy, en 860. — Fête le 22 décembre.

CHRISTINE (sainte). Outre la vierge, patronne de Palerme (v. t. II), plusieurs saintes ont porté ce nom. Une d'elles fut martyrisée à Césarée de Cappadoce, sous Dioclétien. Ayant d'abord abjuré avec sa sœur sainte Callixte, elles furent chargées de ramener au culte des idoles sainte Dorothée, qui, au contraire, les ramena elles-mêmes à celui de Jésus-Christ. Elles furent brûlées [illegible]

CHRISTITCH [illegible] en Slavonie, il se fit naturaliser sujet serbe, devint [illegible] cabinet. Il se retira après la mort du prince Michel. En 1882, le roi Milan le rappela au pouvoir et lui confia le soin d'écraser le parti radical. Il quitta le ministère en [illegible] cabinet en 1886 et élabora pour le roi Milan une nouvelle constitution. En 1895, il fut rappelé au [illegible] 560.000 francs. Il se retira [illegible]

CHRISTOBALITE (*kriss*) n. f. Silice naturelle SiO^2, que l'on trouve avec la tridymite en prismes quadratiques avec groupements complexes sur un trachyte [illegible]

CHRISTOPHLE [illegible] Médéric-Charles), homme politique et administrateur français [illegible] en 1904.

CHRISTYA (*kriss*) n. f. Genre d'insectes diptères némocères, de la famille des culicidés, créé pour des formes nouvelles, découvertes dans l'Afrique tropicale. (La *christya implexa*, type de ce genre, est un moustique dont [illegible]

CHRODEGAND [illegible] un autre évêque a porté ce nom. Il était frère de sainte Opportune, abbesse de Montreuil, et devint évêque de Seez vers le milieu du VIIIe siècle. Après une longue absence de son diocèse, motivée d'abord par un pèlerinage [illegible]

CHROMATOLYSE [illegible] lyse, dans laquelle il y a dissolution de la chromatine, qui n'est plus capable d'être mise en évidence par les colorants appropriés.

***CHROME** n. m. — ENCYCL. Chim. Les nouvelles réactions aluminothermiques permettent la préparation du chrome pur en très grandes quantités : dans un four de briques magnésiennes, on enflamme un mélange d'oxyde de chrome et de poudre d'aluminium; la réaction a lieu sans violence, et le chrome se sépare fondu pur. Dans cet état, il est malléable, et la métallurgie l'utilise pour obtenir les aciers chromés à la place des anciens ferrochromes très riches en carbone, la teneur en chrome n'étant plus limitée par suite de l'introduction conséquente de carbone.

CHROMOCYTOMÈTRE [illegible] par Rizzozero pour mesurer la richesse du sang en hémoglobine et en globules.

CHROMOGÈNE (*kro* — du gr. *khrôma*, couleur, et *gennân*, engendrer) adj. Qui produit, qui donne naissance à des substances colorées : *Substance* CHROMOGÈNE.

[illegible] ainsi : 1° toute substance incolore par elle-même, mais qui, sous certaines influences (oxydation), donne un produit coloré, tel la chromogène de l'urobiline;

2° les microbes ou bactéries qui sécrètent des produits colorés qui teignent leurs colonies, comme le *staphylococcus aureus*, le bacille *pyocyanique*, etc.

CHROMOGRAPHIE (*kro, fî* — du gr. *chroma*, couleur, et *graphein*, écrire) n. f. Nom générique sous lequel on désigne des vignettes en couleurs.

CHROMOMÈTRE (*kro* — du gr. *khroma*, couleur, et *me*[illegible]

CHROMOPHILE (*kro* — du gr. *khrôma*, couleur, et *phi*[illegible] lement observés dans le corps cellulaire des neurones, qui jouissent de la propriété de fixer énergiquement les [illegible]

CHROMOPHILLYSE [illegible] leur, *philos*, ami, et *luein*, dissoudre) n. f. Modification dégénérative des organites chromophiles du corps cellulaire des neurones, qui s'observe à la suite d'intoxication expérimentale ou d'électrisation. (Il ne faut pas confondre la *chromophillise*, qui n'intéresse pas la chromatine nucléaire, avec la *chromatolyse*.)

CHROMOPHORE [illegible] porte) n. m. Nom donné à tout groupe qui, introduit dans un carbure aromatique incolore, le transforme en un corps [illegible]

CHROMOPLASTE [illegible] intra-cellulaires formant les petits cristaux colorés qui donnent les couleurs rouges et jaunes aux pétales des fleurs.

CHROMOPTOMÈTRE [illegible] *optesthai*, voir, et *métron*, mesure) n. m. Appareil qui sert [illegible] daltonisme.

CHROMORADIOMÈTRE (*kro*) n. m. Instrument destiné au dosage de la quantité de rayons X émis par une ampoule.

[illegible] Holzknecht de Vienne; il est fondé sur ce fait que certains sels changent de coloration sous l'action des rayons cathodiques et des radiations. Une solution de nature inconnue a été choisie par Holzknecht et l'on apprécie le virage par comparaison avec une échelle graduée. L'unité ainsi [illegible] monde entier. V. RADIOMÈTRE.

CHROMOSCOPE [illegible] examiner à la [illegible] épreuves [illegible] leurs fondamentales : [illegible] positifs sur verre, dont [illegible] à l'aide de plaques et d'écrans orthochromatiques. Le chromoscope contient trois écrans colorés invariables, qui se trouvent placés devant les positifs qui leur sont propres, et l'ensemble des trois épreuves se superpose à l'aide d'un système [illegible] pour ne former qu'une seule image, normalement colorée, devant l'oculaire de l'appareil, simple pour les vues monoculaires ou double pour les épreuves stéréoscopiques.

Chromoscope. B, [illegible]; M, M, glaces; O, oculaire.

CHROMOWULFÉNITE [illegible] n. f. Variété chromifère de wulfénite.

CHRONOMÉTRAGE [illegible] n. m. Action de chronométrer : [illegible]

CHRONOMÉTRER [illegible] nométrent ; excepté au fut. de l'ind. et du prés. du condit. : [illegible] Relever exactement le temps pendant lequel une action s'est accomplie, en particulier la durée d'une course.

***CHRONOMÉTRIE** n. f. — Encycl. Au congrès international de *chronométrie* tenu à Paris en 1900 on a discuté les différentes expériences auxquelles doivent être soumis les chronomètres de précision dans les observatoires spéciaux, dont le plus ancien est celui de Genève créé en 1842. A l'observatoire chronométrique de Besançon (fondé en 1888) voici les différentes épreuves auxquelles sont soumis les instruments et leur durée : 1° le chronomètre reste vertical, pendant en haut ; 2° le chronomètre reste vertical, pendant à droite ; 3° le chronomètre reste vertical, pendant à gauche. Ces trois expériences durent cinq jours chacune à une température de 15° ; 4° le chronomètre demeure horizontal, cadran en haut (0°) ; 5° le chronomètre demeure horizontal, cadran en haut (15°) ; 6° le chronomètre demeure horizontal, cadran en haut (30°) ; 7° le chronomètre demeure horizontal, cadran en bas (15°) ; 8° on remet le chronomètre vertical, pendant en haut (15°). Ces différentes expériences durent six jours chacune. Quand l'instrument est reconnu satisfaisant il est délivré un bulletin par l'observatoire constatant le résultat des expériences. En Hollande la durée des épreuves est d'une année. En Allemagne on soumet l'appareil à des trépidations et à des mouvements de roulis et de tangage pour déterminer son exactitude.

CHRONOPHOTOGRAPHIQUE (*kro, fik'*) adj. Relatif à la chronophotographie.

CHRONOPOSE n. m. Phot. Dispositif donnant le temps de pose pour tous les jours de l'année, suivant les différents sujets et l'état du ciel.

***CHRONOTACHYMÈTRE** n. m. — Encycl. Le *chronotachymètre* permet de se rendre compte, par simple lecture, de la vitesse par heure d'un automobile. C'est une montre spéciale, munie d'une aiguille trotteuse A, se déplaçant à la périphérie sur des cercles concentriques portant une série de graduations, [illegible] cadran B, dont l'index se déplace d'une division chaque [illegible] aiguille A a fait une rotation, indique le nombre de tours effectués par cette dernière en une minute. Les couleurs des circonférences du grand cadran et des cases du petit se correspondent. Enfin, les chiffres inscrits [illegible] très par heure.

Chronotachymètre.

Pour se servir du chronotachymètre, on place la trotteuse A au zéro, en pressant sur la poussette de la couronne, puis on la met en marche par une nouvelle pression lorsqu'on passe devant une première borne kilométrique, et on l'arrête de même devant la borne kilométrique suivante. On consulte alors l'index B, qui indique la couleur [illegible]

[illegible]

les [illegible]

CHRYSILLÉS (*kri*) n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des attidés, renfermant les *chrysilla* et genres voisins. — *Un* CHRYSILLÉ.

— Encycl. La tribu des *chrysillés* compte une centaine d'espèces réparties dans douze genres et répandues sur tout le globe. Ce sont des petites araignées sauteuses, dont la livrée sombre est souvent rehaussée de chevrons clairs, ou brille sous un revêtement d'écailles vertes, dorées, rouges. Ces saltiques se plaisent dans les endroits les plus ensoleillés et courent rapidement sur les plantes. Les *heliophanus* de nos pays appartiennent à ce groupe.

CHTCHÉDRINE, pseudonyme de l'écrivain russe Saltykov. V. ce nom, t. VII.

CHTCHI [illegible] n. m. Nom donné par les Russes à une sorte de soupe aux choux, qui tient une grande place dans l'alimentation des soldats.

CHUDANT (Jean-Adolphe), peintre français, né à Besançon en 1860. Il fut élève, à l'École des beaux-arts, de Guadet pour l'architecture ; comme peintre, il étudia chez Joseph Blanc. Coloriste distingué, il a souvent traité des sujets algériens. Il s'est ensuite occupé d'arts décoratifs. Principales toiles : *Alger, rue du Rempart* (1893) ; *Avril en Franche-Comté* (1895) ; *Jet d'eau, effet de nuit* (1898) ; [illegible] (1898) ; *Port d'Alger, crépuscule d'hiver* (1899) ; *la Préfecture du Doubs*, panneau décoratif (appartient à la Ville de Besançon, 1903) ; *la Source, la Rivière, la Mer, la Montagne, le Glacier, la Nuit* (1906), etc.

CHULA n. f. Danse portugaise.

CHULALONGKORN (Somdetch Phra Paramindr Maha), roi de Siam, né en 1853. Fils du roi Maha Mongkout, il monta sur le trône le 1er octobre 1868, à la mort de son père. Conformément à l'usage, il prit pour femme une de ses demi-sœurs ; l'ayant perdue, il prit successivement deux autres de ses demi-sœurs, celles-ci étant les seules femmes du harem pouvant avoir le titre de reine. La seconde reine profita de son ascendant sur le roi pour pousser aux affaires un demi-frère du roi, Dewawongse, qui devint tout-puissant. Se reposant sur lui du soin du gouvernement Chulalongkorn voyagea dans l'Inde en 1871 et en revint avec des projets de réforme. Il envoya des missions en Europe et établit, en 1882, une ambassade à Londres et, plus tard, à Paris. En 1883, il abolit les pouvoirs de second roi, plus apparents que réels, qu'il avait conférés, au début de son règne, à un de ses cousins. Il fit proclamer solennellement héritier du trône, en 1887, son fils aîné, mais celui-ci mourut en 1895. Chulalongkorn fit, en 1897, un voyage en Europe. Dans les difficultés que le Siam eut avec la France, le roi subit l'influence d'un ancien ministre belge, Rollin-Jacquemyns, et se laissa dominer par l'Angleterre, qui avait pris au Siam une grande influence. V. Siam.

Chulalongkorn.

CHUNELLIDÉS [illegible] n. m. pl. Famille d'anthozoaires alcyonaires, établie en 1902 pour des animaux marins voisins des pennatules découverts dans les parages de l'Afrique orientale et vivant dans les grands fonds. (L'*amphianthus abyssorum* et la *chunella* [illegible] sont les représentants de cette famille.)

***CHUQUET** (Arthur-Maxime), historien français, né à Rocroi en 1853. — Il a été nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1900. La série des ouvrages : *les Guerres de la Révolution* a été achevée en 11 vol. (1891-1895), et *la Jeunesse de Napoléon*, en 3 vol. (1897-1899). Aux ouvrages précédemment cités, il faut ajouter : *l'École de Mars* [1794] (1899) ; *l'Alsace en 1814 ; Stendhal-Beyle* (1900) ; *Études de littérature allemande* (1900-1902) ; *Dugommier* (1738-1794) (1904) ; *la Légion germanique* [1792-1793] (1904). Il a publié, dans la collection des *Grands écrivains de la France : J.-J. Rousseau* (1893).

***CHURCH** (Frederick Edwin), paysagiste américain, né à Hartford (Connecticut) en 1826. — Il est mort à New-York en 1900.

CHURCHILL (Winston Leonard Spencer), homme politique anglais, membre du Parlement, né en 1874. Il reçut une éducation militaire à Sandhurst et fit ses premières armes en 1895 à Cuba, au service de l'Espagne. Il servit ensuite au Pendjab (1897), puis en Égypte, où il fit partie des troupes expéditionnaires du Nil (1898) et assista à la bataille de Khartoum. Il fit, comme lieutenant, la campagne du Transvaal. De retour en Angleterre, il fut envoyé à la Chambre des communes par les conservateurs d'Oldham (1900). Il a publié plusieurs récits militaires : *the Story of the Malakand Field Force* (1898) ; *the River War* (1899), souvenirs de ses campagnes au Pendjab ; [illegible]

CHUTE (La), bourg du Dominion canadien (prov. de Québec), ch.-l. du cant. d'Argenteuil, sur le Nord, affl. de la rivière Ottawa ; 4.000 hab. Minoteries, scieries.

CHYLEMA [illegible] n. m. Biol. Nom sous lequel Bütschli a désigné la gouttelette liquide, hyaline, contenue dans les alvéoles du protoplasma et à laquelle semblent appartenir toutes les propriétés actives caractéristiques de la matière vivante. V. alvéolaire (théorie).

CHYPRE [illegible] de Cesnola ont attiré l'attention sur l'art cypriote, peuplé nos musées de curieuses sculptures archaïques et montré l'importance de Chypre comme trait d'union entre l'Orient et la Grèce. Aussi les fouilles se sont multipliées dans cette île. Des archéologues allemands, en [illegible] une nécropole royale, plusieurs temples et de belles sculptures ; à *Idalion*, un sanctuaire fort curieux et des statues dressées dans un bois sacré. Des délégués du British Museum ont dirigé des fouilles sur plusieurs points [illegible] à *Kilepsada* et *Hagia-Paraskevi*. La nécropole d'Amathonte a fourni beaucoup de vases et de bronzes, des scarabées, des lingots d'or et d'argent, des pierres gravées. A Courion, on a trouvé un temple de Déméter, des inscriptions, une grande nécropole de l'âge mycénien. Enfin, Enlart et d'autres archéologues ont étudié, à Nicosie, à Famagouste et ailleurs, les imposantes ruines gothiques qui datent du temps de la domination française.

CHYTROGLOSSE (*ki*) n. f. Genre d'orchidées, voisin des odontoglosses et des oncidies, comprenant un petit nombre d'espèces de l'Amérique du Sud.

CIAMPOLI (Domenico), romancier et critique italien, né à Atezza (Abruzzes) en 1852. Il est l'auteur de romans et de nouvelles dont plusieurs ont eu un grand succès : [illegible] (1897). Ciampoli, qui connaît les littératures slaves, a beaucoup fait pour les vulgariser en Italie ; il a publié dans cet ordre d'idées des traductions de poésies russes, serbes et bulgares : *Mélodie russe* (1881) ; *Fiori esotici* (1882) ; *Poeti stranieri* (1904), et de nombreux articles de critique, dont plusieurs ont été réunis en volume (*Saggi critici di letterature straniere* [1904]).

CIBORIE (*ri*) n. f. Genre de champignons de la famille des pezizacées, ayant une fructification en coupe longuement pédicellée, produisant des spores ovoïdes ou en bâtonnets cylindriques, unicellulaires, incolores.

CICERO, ville des États-Unis (État de New-York [comté d'Onondaga]) ; 4.500 hab.

Cicéron et ses amis, par Gaston Boissier (Paris, 1882). — C'est une étude sur la société romaine au temps de César, écrite presque entièrement d'après les *Lettres* de Cicéron, dont G. Boissier a montré l'extraordinaire richesse en renseignements historiques d'une remarquable sincérité. L'auteur a essayé de donner du grand orateur romain une physionomie vivante et vraie, opposant ses qualités d'homme privé, sa droiture, sa bonté un peu désabusée, son sens artistique, aux imperfections de l'homme politique, timoré, indécis, manquant de caractère par excès peut-être d'intelligence. Après s'être occupé de la vie publique et de la vie privée de Cicéron, il a consacré quelques chapitres à ses amis : Atticus, Curio, Cœlius, etc., à la jeunesse romaine, aux conséquences de Pharsale, à Brutus, etc. Le livre, écrit dans un style vif et net, très documenté sans inutile appareil d'érudition, est rempli de vues justes et fines sur l'état moral de la société romaine à la veille de la transformation impériale.

CIDRICOLE (de *cidre*, et du lat. *colere*, cultiver) adj. Se dit de ce qui concerne le cidre, la fabrication du cidre : *L'industrie* CIDRICOLE *est florissante dans les départements du nord-ouest de la France.*

CIENZKOVITZ ou **CIEZKOWICE**, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Galicie), sur la Biala, sous-affluent de la Vistule par le Donaïec ; 2.500 hab. Fabrication d'étoffes de laine, machines agricoles, etc.

CIERP, comm. de la Haute-Garonne, arr. et à 16 kil. de Saint-Gaudens, sur la Pique, et non loin de la Garonne ; 830 hab. Ch. de f. Midi. Aux environs, carrières de marbre.

CIEZANOW, bourg d'Austro-Hongrie (Galicie), ch.-l. d'un district du cercle de Zolkiew ; [illegible] hab. Fabrication de toiles, salines.

CIFRAN (peut-être altérat. de *chanfrein*, l'objet ayant la forme du chanfrein du cheval [l'orthographe *six-francs*, déduite de ce fait hypothétique que cet instrument coûtait à l'origine six francs, est invraisemblable]) n. m. Planche triangulaire, oblongue, arrondie à ses deux extrémités, et sur laquelle les tailleurs posent les vêtements ou les parties planes des vêtements pour les repasser au carreau.

Cifran.

***CIGARETTE** n. f. — Gaufrette roulée en forme de cigarette.

— Agric. Bonne variété potagère de pomme de terre originaire d'Angleterre. (Introduite en France, ou tout au moins mise dans le commerce vers 1900-1901. Ses tubercules jaunes, à chair blanche, sont arrondis, réguliers, avec des yeux à peine apparents ; ce [illegible] le pelage.)

CIMBRISHAM, ville maritime de la Suède méridionale [illegible] de cabotage.

CIMELITZ ou **CIMELICE**, [illegible] Bohême (cercle de Pisek), sur un petit sous-affluent de l'Elbe par la Moldau ; 2.700 hab. Dentelles ; kaolin.

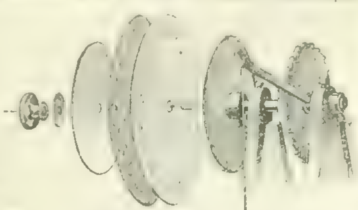
***CIMENT** n. m. — Encycl. Le *ciment armé*, inventé par J. Menier, a montré des qualités remarquables de résistance à la traction et à l'écrasement, et son emploi est devenu de plus en plus fréquent dans la construction. Le ciment armé n'est que du ciment de Portland ordinaire, dans lequel on a noyé du fer, généralement en barres. Grâce à l'adhérence parfaite du ciment qui, en se contractant [illegible] les deux matériaux ne forment plus en quelque sorte qu'un seul corps [illegible] fer apportant sa résistance à l'extension et le ciment sa résistance à l'écrasement. Il en résulte que sous une faible épaisseur, une planche de ciment armé peut porter une charge considérable. Il faut encore ajouter à cette qualité : l'incombustibilité, l'imperméabilité, la durée (puisque l'oxydation du fer noyé est impossible et que le ciment est presque insensible aux influences climatériques), l'économie de place, une grande facilité d'exécution des travaux et [illegible] celui de la pierre de taille dans beaucoup de régions.

Le ciment armé fut employé d'abord pour la construction [illegible] tance, on ne tarda pas à l'utiliser pour la construction des planchers, voûtes, escaliers, etc. ; des édifices entiers [illegible] notamment à Paris, à Alger, au Caire, etc. [illegible] encore

[illegible] des canalisations [illegible] métallique noyée dans le [illegible] naviguant depuis de longues années sur le Tibre, etc.)

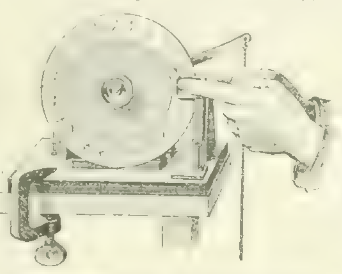
CIMINITE n. f. Roche éruptive appartenant à la famille des syénites et formant transition entre les trachytes et [illegible].

***CINÉMATOGRAPHE** n. m. — ENCYCL. *Cinématographe pour aveugles.* [illegible] [illegible] monté d'un axe horizontal sur lequel est calée une roue dentée. [illegible] reliée à une pédale, permet [illegible] de faire tourner le plateau [illegible]



vertical. Deux feuilles très minces d'étain, découpées en cercle, d'un diamètre supérieur à celui du plateau, portent sur leur pourtour le relief gaufré d'un sujet mobile dans les différentes phases de son mouvement.

On applique les deux feuilles l'une contre l'autre, de manière que les reliefs se correspondent exactement, afin de [illegible] toucher la sensation de l'objet. Ces cercles d'étain sont percés [illegible] leur centre, [illegible] faire glisser sur l'axe qui supporte le plateau et en [illegible] dernier, en les [illegible] qu'ils viennent s'appuyer contre sa surface.



[illegible] les fenêtres).

Les feuilles sont maintenues en place à l'aide d'un petit goujon implanté en un point quelconque du plateau et qui sert de repère en traversant ces feuilles. Un second disque métallique rigide vient se poser sur les feuilles, et le tout est maintenu en place par un écrou central serré à volonté. Seuls, les reliefs des feuilles d'étain dépassent les deux plateaux postérieur et antérieur. Ces reliefs viennent successivement passer entre deux petites fenêtres sur chacune desquelles l'aveugle appuie l'index des deux mains. On donne à l'ensemble un mouvement de rotation à l'aide de la pédale, et, par la succession rapide de l'objet dans les positions diverses de son mouvement, l'aveugle a l'illusion que c'est le même sujet qui est resté sous ses doigts, en se mouvant et se [illegible].

CINGLURE n. f. Action de cingler, de frapper avec un objet flexible. ‖ Fig. Douleur morale, comparable à celle produite par un coup de cravache : *La* CINGLURE *de l'ou-*[illegible] *cœur.* (Marcel Prévost.)

CINNAMOCINNAMIQUE [illegible] V. t. VII.

CINNAMYLSTYRONE n. f. Syn. de STYRACINE. V. t. VII.

CINQUIEN [illegible] n. m. Variété de cépage blanc, cultivée [illegible] vignobles du Jura.

CIONOPSIS (*psiss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionidés, créé en 1903, pour des charançons nouveaux du Guatémala; voisins de nos anthonomes. (Le *cionopsis pallatus* est le type du genre.)



[illegible]

CIRAN ou **SIGIRAN** (saint), abbé en Berri, né vers la fin du VIe siècle, mort à Lonrey en 657. Il entra à la cour de Clotaire II, qui le fit son échanson, puis renonça au monde. Il bâtit deux monastères, sur les confins du Berri et de la Touraine; ce dernier prit dans la suite le nom de Saint-Cyran. — [illegible] décembre.

CIRCINÉ, E adj. Se dit, en dermatologie, des lésions de la peau groupées en forme de cercle, dont le centre [illegible].

CIRCLE CITY, localité du territoire américain d'Alaska, sur le Youkon, considérée jusqu'en l'année 1896 comme le centre des gisements aurifères de toute la région. On y avait établi un hôpital et des magasins, bâti la plus belle maison de tout l'Alaska. La découverte des riches gisements du Klondyke détermina au mois de septembre de cette année un véritable exode des mineurs sur la frontière alasko-canadienne; et dès lors, Circle City est demeurée à peu près abandonnée.

***CIRCONSTANCE** n. f. — ENCYCL. Milit. *Circonstances atténuantes.* La loi du 19 juillet 1901 a rendu l'article 463 du code pénal applicable, en temps de paix, à tous les crimes et délits réprimés par les codes de justice militaire de l'armée de terre et de l'armée de mer. Nonobstant toute réduction de peines par suite de circonstances atténuantes, la destitution doit toujours être appliquée quand elle est prononcée par les codes de justice militaire.

— *Condamnés avec sursis.* D'après la loi du 21 mars 1905, les hommes condamnés avec application de la loi du 26 mars 1891, dite « loi de sursis », ne tombent pas sous le coup des prescriptions militaires relatives aux personnes ayant subi des condamnations. Ils conservent toute liberté de contracter un engagement volontaire de trois ans, quatre ans ou cinq ans dans un corps de leur choix. Toutefois, en cas d'inconduite grave durant leur présence sous les drapeaux, ces condamnés avec sursis peuvent, sur la proposition de leur chef de corps et par simple décision ministérielle, être envoyés aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique, ou bien, en temps de paix, dans des compagnies spécialement désignées pour y accomplir leurs périodes d'exercices. Les mêmes dispositions sont applicables aux inscrits maritimes dont la loi du 21 décembre 1896 prescrit, en raison de condamnations encourues, l'incorporation dans un corps disciplinaire.

***CIRCUIT** n. m. — En terme de sport, Itinéraire fermé [illegible]

CIRCULAIRE [illegible] lement du cordon ombilical autour du cou du fœtus.

— ENCYCL. Les *circulaires du cordon* peuvent, lorsqu'elles sont trop serrées, provoquer l'étranglement du fœtus; dans d'autres cas, si le cordon est trop court, il peut y avoir décollement du placenta ou inversion utérine. Pour éviter ces accidents, aussitôt que la tête fœtale a dépassé la vulve, l'accoucheur avec un doigt cherche autour du cou s'il y a des circulaires; si elles existent, il tâche de les faire passer par-dessus la tête, mais parfois cette opération est impossible; on doit alors desserrer les circulaires de telle sorte que le corps du fœtus puisse passer dedans comme au travers d'un cerceau.

***CIRCULATION** n. f. — Autom. *Circulation d'eau.*

***CIRCUMBAÏKAL, E, AUX** (*kom'*) adj. — *Chemin de fer circumbaïkal,* Voie ferrée contournant le lac Baïkal, construite pour relier l'une à l'autre les deux parties du Transsibérien.

— ENCYCL. La construction, commencée en 1899, ne fut achevée que le 26 septembre 1904, par suite d'hésitations sur la [illegible] de Baïkal, du Transsibérien, à Koultouk, et revient ensuite à Nyssorek, sur l'autre bord du lac. La longueur totale de la voie est de 258 kilom. Elle peut supporter une circulation quotidienne d'au moins dix trains de trente wagons chacun, soit un rendement de trois cents wagons par jour, quadruple de celui qu'on obtenait avec les bâtiments qui, auparavant, transportaient les trains à travers le lac, entre les deux parties du Transsibérien.

***CIREUX, EUSE** adj. — Pathol. *Dégénérescence cireuse.* Mode de dégénérescence dans laquelle les cellules deviennent blanchâtres, à éclat gras et semblables à la cire blanche.

— ENCYCL. Lukjanow, après Zenker, attribue la *dégénérescence cireuse* à la coagulation de la myosine et à des altérations des propriétés électriques des muscles. Elle s'observe en effet surtout dans les muscles traumatisés ou tétanisés, ou encore trichinés, dans les atrophies musculaires qui apparaissent dans l'organisme pour des raisons [illegible] chute, etc.). On l'obtient expérimentalement par cautérisation au nitrate d'argent.

CISNEROS BETENCOURT (Salvador), marquis DE SANTA LUCIA, homme politique cubain, né à Puerto Principe (auj. Camaguey) vers 1830. Il prit une part très active à la grande révolution cubaine de 1868 contre le gouvernement espagnol. Il fit d'abord partie du gouvernement républicain établi dans le centre de l'île de Cuba. Par la suite, il succéda, en décembre 1873, à Cespedes, comme président de la république Cubaine, qui avait été constituée le 10 avril 1869, dans le centre et à l'est de Cuba.

CISSE (*siss*) n. m. Genre de vitacées, comprenant près de trois cents espèces, réparties dans les régions tropicales ou subtropicales. (Les cisses sont des arbustes grimpants dont les fleurs tétramères, hermaphrodites, ont un ovaire surmonté d'un style mince et allongé.)

***CITATION** n. f. — ENCYCL. Dr. *Abus de citation.* La victime soit d'une contravention, soit d'un délit peut, en son propre nom, donner directement citation devant le tribunal soit de simple police, soit de police correctionnelle, et, quoique n'exerçant pas l'action publique, saisir, cependant, de celle-ci la juridiction pénale. En fait, ce droit de citation directe peut aboutir à saisir la juridiction pénale de poursuites intentées à tort : par suite, il est de nature à donner lieu à des abus qui, dans la pratique, sont dits *abus de citation* ou *abus de citation directe.*

Voici comment le Code d'instruction criminelle a prévu et réprimé les abus de citation directe : lorsque le fait poursuivi n'est pas au nombre de ceux que frappe la loi pénale, qu'il ne constitue ni un délit ni une contravention de police, le prévenu renvoyé de la poursuite peut, sur sa demande (sous forme de demande reconventionnelle), à raison du préjudice matériel ou moral subi par lui du fait de la poursuite, obtenir, immédiatement, du même tribunal une condamnation à des dommages-intérêts contre la partie qui l'a actionné mal à propos (art. 159, 191, 212).

En réalité, une telle sanction reste illusoire si la partie poursuivante est insolvable.

Cité des Eaux (LA), recueil de vers par Henri de Régnier (1903). — Il a pour épigraphe les mots de Michelet : « Versailles, cité des eaux... »; en effet le premier quart du volume est consacré à la ville de Louis XIV et comprend, outre un *Salut à Versailles,* d'une noble allure, vingt-sept sonnets, où l'auteur exprime le charme de l'automne dans les jardins de Versailles, près des bassins aux eaux sombres, des statues mutilées et moussues, des allées désertes et envahies par les feuilles mortes. A côté de ces sonnets, à côté des quatre *Poèmes d'Italie* et d'autres pièces du même genre d'un caractère descriptif, où la fine mélancolie du poète s'accommode souvent d'une pompe et d'un éclat tout parnassiens, et d'une symétrie parfois un peu extérieure, on trouve des morceaux symboliques, où la mythologie antique sert à exprimer les complications d'une âme moderne, où l'auteur use d'une versification plus indépendante (*le Sang de Marsyas, Pan, la Course*). Les *Odes et poésies,* les *Inscriptions lues au soir tombant,* achèvent l'impression de tristesse douce, d'harmonie élégante et fluide qui se dégage de la *Cité des Eaux.*

***CITERNE** n. f. — Géol. Nom par lequel on désigne les sources geysériennes qui ont perdu leur activité jaillissante. (Il y en a un certain nombre en Islande.)

CITÉS-JARDINS n. f. pl. Sortes de cités ouvrières, créées principalement en Angleterre, où l'on s'est efforcé de [illegible]

— ENCYCL. On cite notamment la petite ville de Bourn-[illegible] de jardins, les demeures de 2.000 ouvriers; Port-Sunlight, près de Liverpool, créé en 1889, et qui offre à ses 3.000 hab., aux prix les plus réduits, de charmants cottages bordés de pelouses et de parcs; Beautiful-City, que Carnegie fait construire en [illegible] près de Londres, et qui doit abriter 30.000 travailleurs. Ces villes renferment tous les éta-[illegible] bibliothèque, théâtre, etc. En fournissant aux ouvriers des logements sains et agréables, des jardins de culture [illegible] ris, 1904).

CITHAROCYATHUS [illegible] établi pour des formes nouvelles découvertes par l'expédition du *Siboga.* (Les *citharocyathus* sont des coraux de mers profondes, vivant dans l'archipel Indien [illegible].)

CITRAL n. m. Nom de l'aldéhyde décinique. V. DÉCI-[illegible] T. III.

CITROINE (saint), confesseur, mort vers l'an 580. — Il est honoré dans le Poitou le 19 novembre.

CITROPHÈNE n. m. Composé voisin de la phénacétine, qui s'emploie à la dose de 1 à 3 grammes comme antithermique dans la pneumonie et la scarlatine.

CIUDAD-JIMENOS, ville du Mexique (État de Chihuahua), près du Bolson di Mapimi, immense steppe-désert; 10.000 hab.

Civiltà Cattolica, revue italienne, publiée à Rome par les Pères de la Compagnie de Jésus. Elle paraît deux fois par mois. La collection comprend un grand nombre de volumes réunis par séries. Fondée en 1849, quand elle célébra son cinquantenaire, en 1899, la *Civiltà Cattolica* comprenait seize séries et commençait le sixième volume de la dix-septième. Elle paraît avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique et soutient énergiquement les droits et prérogatives de l'Église.

CIZY (saint), martyr, en Languedoc, au VIIIe siècle. Il fut mis à mort par les Sarrazins. — Fête le 16 août.

CLADONIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de lichens constitués par de petites tiges en général très ramifiées, quelquefois presque simples et terminées par une petite coupe vivant à terre ou sur les branches d'arbres. — *Une* CLADONIACÉE.

CLADONIE (*nî*) n. f. Genre de lichen, type de la famille des *cladoniacées,* à tiges creuses et à fructifications généralement globuleuses. (Une espèce commune en France, la *cladonie des rennes,* couvre en Suède et Norvège d'immenses espaces et sert de nourriture aux rennes qui savent très bien la trouver, même sous la neige.)

CLADOPHORÉES (*ré*) n. f. pl. Tribu d'algues chloropycées, de la famille des confervacées, et dont les principaux genres sont : *siphonoclade, chitomorphe, rhizoclone, cladophore, gomontie microdicte, cinadyomène,* etc. — *Une* [illegible]

CLADOTHRIX (*triks*) n. m. Genre de bactériacées filamenteuses.

— ENCYCL. Le genre *cladothrix* est très répandu dans la nature; on en rencontre différentes espèces dans l'air, l'eau, le sol, d'autres sur les muqueuses des voies digestives, la bouche, etc. Les cladothrix agissent surtout dans la décomposition des matières organiques; certains cependant ont une action pathogène et donnent naissance à des maladies longues à marche chronique, ressemblant à la tuberculose; les agents de l'actinomycose et du farcin appartiennent à ce genre.

CLAIBORNIEN, ENNE [illegible] d'un étage géologique de l'Amérique du Nord, caractérisé par *ostræa sellæformis,* et qui paraît être synchronique de l'étage *lutétien* du bassin de Paris. — n. m. : *Le* CLAIBOR-[illegible]

***CLAIE** n. f. — Dans les courses de chevaux, Obstacle formé d'un treillage d'osier et de branchages, ayant la hauteur d'une haie.

CLAIRE, lac du Canada (Alberta), dans le delta que forme la rencontre de la rivière de la Paix et de l'Athabaska. Séparé du grand lac Athabaska par une levée de terre, il a 104.000 hectares environ.

CLAIRENT ou **CLARENT** [illegible] en Dauphiné, mort vers l'an 620. — Fête 25 et 26 avril.

Clairière (LA), comédie en cinq actes, de Maurice Donnay et Lucien Descaves. (Théâtre-Antoine, 6 avr. 1900.) — En mourant, un philanthrope sceptique a légué au tailleur Rouffieu le domaine de la Clairière, pour qu'il y organise une communauté laïque. Rouffieu s'installe avec sa femme Adèle. Parmi les autres membres du phalanstère, se détachent l'ébéniste Collonges, le docteur Alleyras et sa maîtresse, l'institutrice Hélène Souricet. Collonges est un réfractaire; Alleyras a refusé son concours à Verdier, député « républicain-radical-socialiste-indépendant », qui a, par vengeance, ameuté contre lui sa petite ville; Hélène, rendue mère, puis abandonnée par le fils Verdier, avait cru pouvoir recourir au docteur pour un avortement. L'association paraît d'abord prospérer. Mais Adèle devient amoureuse de Collonges, qui aime Hélène; le paysan chargé de vendre les volailles et les légumes vole ses compagnons, etc. Bref, le jeu naturel des passions de chacun amène la désorganisation et la ruine de l'ensemble. La sensuelle et vindicative Adèle dénonce Collonges; son mari la chasse; Collonges s'enfuit; Hélène promet de le rejoindre. Le philanthrope défunt avait eu raison de douter du succès de la tentative.

Telles sont les grandes lignes de cette pièce originale, loyale, forte et hardie. La conclusion n'en est point pessimiste. Les initiateurs, en effet, ne perdent pas la foi, car ils se reconnaissent responsables des causes de l'in-

[illegible] meilleur.

*CLAMAGERAN (Jean-Jules), homme politique français, [illegible]

CLANGOREUX, EUSE [illegible]

CLAQUETTE [illegible]

CLARETIE [illegible] Jules [illegible]

CLARETTA [illegible]

CLARI [illegible] jésuites, il fut ordonné prêtre en 1859, devint camérier [illegible] (1893). Léon XIII, qui l'avait pris en amitié, le nomma [illegible] rata. Fidèle interprète de la politique pontificale, il s'atta- [illegible] reconnaître le gouvernement établi, sauf à s'unir sur le terrain religieux; mais son rôle resta un peu effacé.

CLARIGERE ou CLARIGER [illegible] n. m. Genre de pois-

Clarigère

sons acanthoptères, de la famille des gobiidés, créé en 1901 pour une forme nouvelle découverte au Japon (*cla-* [illegible]).

CLARK [illegible] par être assistant de Stephenson pendant la construction du pont Britannia, puis il fut successivement attaché à diverses compagnies de télégraphe, soit comme ingénieur, soit comme directeur. Aussi les principaux travaux de Clark se rapportent aux lois des courants dans les câbles sous-marins et aux mesures électriques. L'invention d'une pile, modification particulière de l'élément [illegible] pile est souvent employée comme étalon de force électromotrice, car elle varie très régulièrement entre 5° et 25°.

*CLARKE [illegible] Cowden [illegible] de lettres anglaise, née en 1809. — Elle est morte dans [illegible]

CLARKE (James Freeman), théologien et professeur [illegible] rienne dont il fut le pasteur (1841), puis occupa la chaire [illegible]

CLARTE [illegible]

CLARY [illegible] mand. Il a planté parfois son chevalet dans la forêt de [illegible] et aux Andelys qu'il a peint. Ses œuvres témoignent d'une vision fine et délicate. Sa manière, un peu monotone au début, s'est colorée et nuancée.

CLASMATOCYTE [illegible] de nombreux prolongements moniliformes, qu'on observe [illegible] peuvent devenir fixes en perdant leurs prolongements.)

CLASMATOSE [illegible] corps cellulaire.

CLASSEN (Johannes), philologue allemand, né et mort [illegible] une célèbre édition de Thucydide, avec d'abondantes notes [illegible] *Byzantine* (1839-1841) et publié deux ouvrages originaux : [illegible] *homérique* (1867). Il a écrit, en outre, des bio- [illegible]

CLASTE (*klast'*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, [illegible] dite des *clastés*; cette grosse araignée jaune ou vert pâle porte sur son abdomen deux bandes orangées. A cette tribu appartient aussi le genre *prychia*, des mêmes régions. Quant aux clastes américains des vieux auteurs, ce sont des araignées inconnues, qui n'appartiennent pas à ce groupe.

Claude-Bernard (HÔPITAL), construit à Aubervilliers [illegible] services de l'Assistance publique avaient livré aux flammes les baraquements que l'on avait construits en 1884, [illegible] parfaitement insalubres. A leur place a été construit un hôpital à pavillons séparés, où sont réunis tous les perfectionnements hygiéniques, et qui doit assurer notamment l'isolement complet de chaque catégorie de malades.

CLAUDIEN (saint), nom porté par plusieurs saints. La plupart sont des martyrs. L'un d'eux souffrit le martyre à Troyes, vers l'an 273. — Fête le 21 juillet.

CLAUDIN (Gustave), journaliste et littérateur français, né à La Ferté-sous-Jouarre en 1823, mort à Paris en 1896. Il fut quelque temps le secrétaire de Lamartine et, dès 1848, débuta dans le journalisme. Il se servait du pseudonyme [illegible] *rences du Purgatoire* (1849); *Palsambleu*, petit roman de mœurs (1856); *Point et virgule*, recueil de nouvelles; *Paris et l'Exposition universelle* (1867); *Méry; Entre minuit et une heure* (1868); [illegible] *tout à l'ail* (1878); *Fosca* (1880); *Tarte à la crème* (1881); *les Vingt-huit jours d'Anaïs* (1882); *le Store baissé; les Joyeuses Commères de Paris* (1885); *le Mariage de la Diva* (1886); *les Sabots du comte Brocoli; les Femmes jugées par le diable* (1887); *la Veuve au Bois dormant; la Fiancée bien gardée; le Droit régalien* (1888); etc. Il avait publié : *Mes Souvenirs : les boulevards de 1840 à 1870*. Il fut, en effet, un des derniers « boulevardiers », trouvant dans cet horizon si limité assez d'espace pour faire évoluer à l'aise son talent de sceptique élégant, spirituel et sec.

CLAUDIN (Anatole), libraire et écrivain français, né à Orléans en 1833, mort à Charenton en 1906. Libraire à Paris, expert-paléographe, il a particulièrement étudié l'histoire de l'imprimerie. Sous le titre d'*Antiquités typographiques de la France*, il a groupé dans trois volumes, couronnés par l'Académie des inscriptions, diverses études se rapportant à ce sujet (1880-1897). Il a écrit surtout : *Histoire de l'imprimerie en France au XVe et au XVIe siècle* (1900-1902); puis des études sur les *Origines de l'imprimerie*, dans quelques villes ou régions françaises.

*CLAUS (Charles), zoologiste allemand, né à Vienne en 1835. — Il y est mort en 1899.

CLAUS (Émile), peintre flamand, né à Vive-Saint-Éloi [illegible] il fut d'abord sous l'influence romantique quand il débuta en 1874; mais il subit bientôt celle des impressionnistes, [illegible] lumière et d'atmosphère claire. Comme les impressionnistes, il se sert de la division des tons et de la touche pour exprimer la vibration des rayons solaires et, de même que Claude Monet, il tâche de surprendre la beauté joyeuse de la nature. En 1882, il envoya au Salon des artistes français son *Combat de coqs; le Bateau qui passe, les Sarcleuses de lin, la Vieille Lys* suivirent en 1885, 1887 et 1890. En 1891, il passa à la Société nationale des beaux-arts avec *Vent et Soleil*, puis il exposa successivement : [illegible] ajouter quelques portraits de femmes et celui de *Camille Lemonnier*. Le musée du Luxembourg conserve sa *Maison Zonneschyn*; on trouve au musée de Bruxelles: *les Vaches traversant la Lys* et *la Récolte du lin*; au musée de Gand : *la Journée de soleil*; au musée d'Anvers : *les Sarcleuses*; [illegible]

CLAUSEN ou CLAUSSEN (Sophus), poète, romancier et auteur dramatique danois, né à Helletoste [illegible] sens et à Nyborg, puis se rendit à Copenhague où il publia son premier livre, *Naturboern* (1887). En 1892, il visita la France et l'Italie; puis il reprit sa profession de journaliste à Nykøbing jusqu'en 1895. Dès lors, il s'est adonné tout entier aux belles-lettres et s'est fait une célébrité [illegible] prose des effusions lyriques. Voici les principaux : *Jeunes Paysans* (1894), avec un préambule en vers intitulé *Froehen* [illegible] en vers lyriques: *Entre deux rives* (1899); *Junker Firlefanz* [illegible] les mœurs des humbles dans les petites villes.

CLAUSTROPHOBIE [illegible] veuse que certaines personnes éprouvent lorsqu'elles sont dans des endroits clos, et qui les oblige, par exemple [illegible]

CLAVEAU (Anatole-Ferdinand-Pierre), journaliste et littérateur français, né à Bièvres (Seine-et-Oise), en 1835. Entré à l'École normale supérieure en 1854, il quitta la carrière de l'enseignement pour celle des lettres. Il débuta par des articles de critique littéraire à la « Revue de l'instruction publique » et au « Journal des Débats ». Il fut un des collaborateurs de Vapereau pour la première édition de son *Dictionnaire des contemporains* et, de 1859 [illegible] raires, politiques et théâtrales. Il écrivit en 1868, sous [illegible] *Profils parlementaires*, modérés de ton, mais hardis pour [illegible] un rédacteur attitré (1878) sous le pseudonyme : QUIDAM. Claveau, qui a employé plusieurs autres pseudonymes, tels que : RENÉ DANIEL, QUI SAIT, d'autres encore, [illegible] à ces deux journaux ont été réunies successivement en trois volumes : *Contre le flot*, où il s'efforce de remonter le courant matérialiste, tout-puissant alors (1886); *Pile ou face* (1889), et [illegible] (1894). Entré au Corps législatif comme secrétaire-rédacteur en 1865, il resta en la même qualité à l'Assemblée nationale (1871) et à la Chambre des députés, où il devint [illegible]

CLAY (Edmund R.), philosophe, d'origine irlandaise, mais Américain de nationalité, mort vers 1890. Son nom véritable n'est pas connu. On sait par son traducteur, A. Burdeau, qu'il dut à la dégénérescence héréditaire dont il fut victime la pensée maîtresse de son ouvrage *l'Alternative*; car ce n'est que vers l'âge de cinquante ans qu'il reconnut en lui-même les effets d'une discipline religieuse, essentiellement chrétienne, qui l'arracha à la débilité intellectuelle. Il devint philosophe sans avoir appris ni le langage, ni les doctrines philosophiques; et, après quelques événements considérés par lui comme miraculeux, il s'efforça de trouver dans sa propre existence la preuve d'une force naturelle capable d'accomplir des prodiges dans l'évolution des esprits humains. Outre *l'Alternative*, parue à Londres en 1882, il a écrit pour la [illegible] (1888), et, pour la « Revue philosophique » de 1889 : *le* [illegible]

Son principal ouvrage est *l'Alternative*, traduit en français par Burdeau (1886), et dont le traducteur a pu dire qu'il est une tentative de reconstruction sur la psychologie rénovée « d'une sorte de christianisme libre ». L'alternative est celle dans laquelle se trouve placé tout homme qui sait qu'il peut continuer à être le jouet de forces inconscientes ou devenir une personne véritable, un agent libre. L'un des traits saillants de la psychologie sur laquelle se fonde la thèse de l'alternative est la distinction entre les actions intentionnelles, considérées comme instinctives, et les actions volontaires, dans lesquelles le libre arbitre « sert de gouvernail, non de propulseur » : la volonté ne peut que conduire à la « sanctification » par la réforme des penchants et par l'abnégation. En dehors de la volition, les faits de conscience (appelés simplement « consciences ») sont des produits de l' « organisme mental » qui est étroitement lié au corps; car l'esprit est un composé d'âme et de corps, « le cerveau est une partie de l'esprit » et « toute conscience est l'effet d'un événement corporel inconscient ». Comment échapper au déterminisme rigoureux qui nous met sous la dépendance du corps? On ne le peut que par la piété et la charité, et c'est le christianisme qui a montré la voie à suivre. Le christianisme a développé les qualités du cœur; or, dans l'émotion bienveillante est le germe d'une « connaissance sous-instinctive », qui mène à la sagesse. Cette vertu chrétienne contient autant de grandeur d'âme que d'humilité. La piété entraîne vénération de la source auguste du devoir et pureté morale. Mais la science semble établir que le libre arbitre n'existe pas et par conséquent que l'alternative, le choix entre la « folie » et la sagesse, n'est pas possible. La science, n'étant que le sens commun confirmé, n'est pas capable de prouver sa propre valeur : le scepticisme nous permet de conclure selon l'intérêt suprême de l'humanité » : il est le « dernier rempart du christianisme ». Encore faut-il que ce christianisme ne soit pas dogmatique : les idées de créateur et de Providence, les conceptions contraires à la dignité et à la vraie charité, relèvent, d'après l'auteur, d'un christianisme imparfait.

CLAYDEN (Peter William), journaliste et littérateur anglais, né à Wallingford (Berkshire) en 1827, mort en 1902. Élevé pour le commerce, il devint pasteur des unitariens à Boston en 1855, d'où il fut appelé à Rochdale (1859), puis à Nottingham. Dans ces trois localités, il avait manifesté ses goûts et son tempérament de publiciste en collaborant à divers périodiques. En 1866, il remplaça miss Martineau à la rédaction du « Daily News », dont il fut secrétaire en 1868, et codirecteur avec sir John Robinson, de 1887 à 1896. Il se présenta plusieurs fois et dans plusieurs collèges sans succès aux élections de la Chambre des communes comme candidat libéral. Ce fut pour soutenir les intérêts de ce parti qu'il fonda le *Reading Observer* (1873), dont il conserva la propriété jusqu'en 1879. Parmi les nombreux écrits de P. W. Clayden sur des questions religieuses, historiques et politiques, il faut citer : *Religious Value of the Doctrine of Continuity* (1866); *Scientific Men and Religious Teachers* (1874); *England under* [illegible] lumes sur le banquier-poète Samuel Rogers et son époque (1887-1889) [illegible]

CLAYS (Paul-Jean), peintre belge, né et mort à Bruges (1819-1900). Élève de Gudin, il est l'un des paysagistes et marinistes les plus connus de l'école belge du XIXe siècle. Il s'est fait l'interprète des rivages de la Hollande, des ports de Belgique et d'Angleterre avec une maîtrise qui le rapproche des vieux peintres d'Amsterdam. Parmi ses meilleures œuvres, citons : *l'Escaut à Anvers, un Coup de* [illegible]

*CLAZOMENES, [illegible] un baptistère. Des nécropoles grecques de la région est sortie une très curieuse série de sarcophages peints, qui datent pour la plupart du VIe siècle avant notre ère, et où se déroulent en longues bandes des frises de figures noires, processions, sacrifices, scènes funéraires. On peut voir au Louvre [illegible]

CLÉDAT [illegible] Il a, en outre,

publié : [illegible]

CLEMENCEAU [illegible] veur de la revision du procès Dreyfus et il publia, par la suite, plusieurs volumes incisifs sur la question. Quittant [illegible] politique, il convient de rappeler que c'est le 29 janvier [illegible] et, en 1903, il prenait la direction de l'*Aurore*. Au Sénat, il combattit Waldeck-Rousseau, lorsque cet homme d'État voulut s'opposer à l'application trop rigoureuse de la loi des associations aux congrégations religieuses, et il mena [illegible] (1900); *Des juges* (1900); *Justice militaire* (1901); *le Voile* [illegible]

CLEMENS [illegible] tion avec C.-D. Warner; *les Aventures de Tom Sawyer* [illegible]

CLÉMENSAT-LES-EAUX, [illegible] du Bois-Noir, sous-affluent de la Loire; 150 hab. Eaux minérales froides acidules ferrugineuses.

CLÉMENT (Jean-Baptiste), socialiste et chansonnier français, [illegible] en 1903. Monteur en bronze, il se lança dans la politique à [illegible] France après l'amnistie (1879), il continua la propagande socialiste, collabora à divers journaux et acquit une assez grande notoriété par ses chansons sentimentales, comme *le Temps des cerises, Connais-tu l'amour*, etc., ou sociales, comme : *Paysans, les Gueux, le Semeur*.

CLÉMENT (Basile DROUMEF, dit), métropolite bul[illegible] Il étudia au séminaire d'Odessa, puis à l'académie théologique de Kiev et se fit moine sous le nom de Clément en 1873. Après la création de la principauté de Bulgarie [illegible] polite de Tirnovo. Il présida, sous le prince Alexandre de Battenberg, le ministère conservateur libéral (nov. 1879-mars [illegible] 1895, après la révolution de Philippopoli, [illegible] en faveur de l'union de la Bulgarie et de la Roumélie orientale, et présida pendant quelques jours le gouvernement après l'abdication du prince Alexandre [illegible] Ferdinand de Bulgarie, il fut [illegible] chassé de Sofia par Stamboulof (1888), puis interné dans un couvent (1893). Après la chute de Stamboulof (1894), il revint à Sofia et à Tirnovo et fut mis peu après à la tête d'une mission envoyée au tsar Nicolas II pour amener la réconciliation de la Russie avec la Bulgarie.

CLÉMENT (Frédéric-Jean-Edmond), chanteur scénique français, né à Paris en 1867. Fils d'un chanteur, il fut au Conservatoire élève de Warot, dans la classe duquel il remporta un brillant premier prix en 1889. Engagé aussitôt à l'Opéra-Comique, il débuta avec succès à ce théâtre la même année, dans *Mireille*, et ne tarda pas à prendre pied dans le répertoire, grâce à son habileté de chanteur et à d'heureuses qualités scéniques. On le vit [illegible] *et Virginie*, etc. Ses créations ne furent pas moins nombreuses, et il établit des rôles importants dans : *Benvenuto, les Folies amoureuses, Phryné, l'Attaque du moulin, le Flibustier, Falstaff, la Vivandière, Xavière, l'Amour à la Bastide* [illegible] *Juif polonais, la Petite Maison*, etc. Clément, qui possède une voix souple, claire, bien timbrée, et dont il se sert avec beaucoup d'art, représente le type de ténor léger d'opéra-comique. Il a obtenu de vifs succès tant au théâtre de la Monnaie de Bruxelles qu'à l'Opéra-Comique de Paris.

CLÉMENTEL (Étienne), homme politique français, né à Clermont-Ferrand [illegible]

[illegible] colonies, une politique dite d'association des indigènes. [illegible]

CLÉMENTINE [illegible] de Saxe-Cobourg et Gotha, née à Paris en 1817. Fille de Louis-Philippe, roi [illegible] Siciles, et par conséquent sœur du prince Louis, duc de Nemours; du prince François, prince de Joinville; etc. Elle a épousé à Paris, le 20 avril 1843, Auguste, prince [illegible] décédé le 26 juillet 1881. Elle a quatre enfants, dont le prince Ferdinand de Bulgarie.

CLÉMENT-JANIN (Noel), écrivain et critique d'art, né [illegible] Michel-Hilaire Clément-Janin (1831-1885), auteur d'ou[illegible] joignant ses recherches personnelles aux notes laissées par son père, publia d'abord des volumes et plaquettes [illegible] (1889); *les Enseignes et les arbres de la liberté* (1889); *le Morimont de Dijon, bourreaux et suppliciés* (1889); *les Vieilles maisons de Dijon* (1890). Venu vers cette époque à Paris, il collabora à divers revues et périodiques. Au « Figaro », il publia en 1893 une série de lettres d'Augustine Brohan et, en 1894, d'autres lettres de Mlle Georges, en même temps qu'il donnait des chroniques, des critiques d'art ou de littérature à plusieurs journaux. Il a successivement rempli les fonctions de rédacteur en chef à la « Publicité française illustrée », à la « Revue artistique », et de directeur à l'« Estampe et l'affiche ». Il a [illegible] « Revue des arts décoratifs », à la « Revue Universelle [illegible] dont il est le correspondant français. Il prend, chaque année, une part importante à la publication de l'« Almanach du Bibliophile », et a résumé ses opinions sur la [illegible]

CLÉOPÂTRE (sainte), religieuse au Xe siècle. Elle ap[illegible] chez les Moscovites le 20 octobre.

CLÉOPHAS [illegible]

CLERGET [illegible] à Dijon en 1818, mort à Paris en 1899. Il débuta au Salon de 1843. Il exposa, depuis lors, de nombreux dessins, aquarelles ou lithographies représentant des *Paysages* et des *Monuments d'architecture*. Clerget était professeur de dessin à la maison d'éducation de la Légion d'honneur, à Saint-Denis.

CLÉRICE (Justin), compositeur argentin, né à Buenos-Ayres en 1863. Venu en France à l'âge de dix-huit ans, il suivit au Conservatoire de Paris le cours d'harmonie de Pessard et le cours de composition de Léo Delibes. Son début au théâtre eut lieu au théâtre Trinidad de Lisbonne, où il donna en 1887 un opéra-comique en trois actes intitulé : *le Meunier d'Alcala*. Il fit représenter ensuite, sur divers théâtres parisiens, toute une série d'ouvrages qui ne sortaient guère du genre de l'opérette : *Figarello*, un [illegible] *pays noir*, ballet en deux actes (Anvers, 1891); *le 3e Hussards*, trois actes (Gaîté, 1894); *Phrynette*, un acte (Pari[illegible] 1898); *les Petites Vestales*, trois actes, avec Fr. Le Vey (Renaissance, 1900; *Vercingétorix*, ballet en trois actes (Hippodrome, 1900); *une Fête à Rome*, ballet en un acte (Hippodrome, 1900); *un Ordre de l'empereur*, trois actes (Bouffes-Parisiens, 1902), *Mimosa*, ballet japonais en deux actes (Toulouse, 1904); *Otero chez elle*, un acte (théâtre [illegible] neuf tableaux, avec Edmond Diet (Monte-Carlo, 1904); *les Robinsonnes*, un acte (Eldorado, 1904); *Au temps jadis*, ballet-opéra en trois actes, avec chœurs (Monte-Carlo, 1905); *Paris s'amuse*, deux actes et sept tableaux (Pari[illegible] *Filles Jackson et Cie*, trois actes (Bouffes-Parisiens, 1905); *Hardi, les Bleus*, etc.

CLERY [illegible] est mort à Paris en 1904. Il a légué une somme de 100.000 fr. à la Société protectrice des animaux, à charge par celle-ci de décerner chaque année une prime de 3.000 francs à l'instituteur qui aura le mieux enseigné à ses élèves la douceur envers les animaux.

CLÉTHRACÉES [illegible] vent être placées parmi les *éricinées*, au voisinage des *éricacées*, des *pyrolacées* et des *épacracées*. Ce sont des sous-arbrisseaux caractérisés : 1° par leur corolle à *pétales libres*; 2° par l'androcée formé de deux verticilles d'étamines ployées vers l'extérieur dans le bouton, et par le *pollen simple*; 3° par l'*absence de disque* nectarifère; 4° par l'*ovaire supère* à trois loges.

*CLIMATÉRIQUE adj. — Se dit abusivement et fautive[illegible] RIQUE *d'un pays*. (On emploie mieux, dans ce sens particulier, le néologisme CLIMATIQUE, bien que l'expression *station climatérique*, dans le sens de localité réputée par la douceur et l'égalité de son climat, soit aujourd'hui définitivement acceptée.)

*CLIMATIQUE [illegible] par Elisée Reclus et par d'autres géographes, exclusivement dans le sens de relatif au climat : *Le massif granitique du Limousin, les Cévennes et les Alpes partagent la France en deux zones* CLIMATIQUES *distinctes*. (E. Reclus).

*CLIMATOLOGIE [illegible] *science des climats*, a vu ses progrès favorisés par le classement méthodique des observations météorologiques [illegible] des déserts. La publication de l'important [illegible] vue particulier de l'influence des climats sur la vie des plantes, on lira avec profit les notices insérées en général, [illegible] Griesebach: *la Végétation de la Terre* (trad. de Tchihatchef).

La température, l'humidité, le régime des vents sont [illegible] vra tenir compte non seulement de la moyenne absolue [illegible] la durée des périodes froides et chaudes, le nombre de jours pendant lesquels le thermomètre se tient au-dessus de tel ou tel degré, etc., et ceci notamment afin de calculer les températures utiles à chacune des principales formes de la végétation ou des principales espèces fau[illegible] vents, c'est la persistance, en tout cas la durée de tel ou tel régime qui importe, plutôt que la quantité absolue [illegible] vent a dominé.

On distingue généralement, en climatologie, deux formes principales de climat : le climat *maritime* et le climat *continental*, qui d'ailleurs peuvent, dans chaque région, [illegible] toutes sortes de formes intermédiaires. Le climat maritime est propre aux îles, aux côtes, aux régions ouvertes frappées régulièrement par les vents marins. Il est caractérisé par l'égalité de la température, la régularité des vents, l'abondance des précipitations fluviales. En France, la côte occidentale de la Bretagne est la région qui présente à son plus haut point de netteté le climat maritime. Le climat continental, au contraire, est caractérisé par la variation brusque des températures, chaudes ou froides à l'excès, et par l'inégalité des saisons. Le climat désertique peut être considéré comme l'exagération du climat [illegible] la même journée le thermomètre s'élever à + 50° C. et s'abaisser, dans la dernière partie de la nuit, à — 2° ou — 3° C. Dans chaque région, on voit d'ailleurs intervenir, dans l'explication du climat, à côté de la latitude absolue, qui règle l'insolation, le relief même du pays considéré, son altitude absolue, et surtout sa disposition par rapport aux brises marines, dont le rôle est de régulariser la température et l'humidité.

CLINODACTYLIE [illegible]

— ENCYCL. La *clinodactylie* s'observe surtout à la suite de blessures ayant entraîné des rétractions cicatricielles ou ligamenteuses. Généralement, les orteils sont déviés vers la face plantaire, mais on observe aussi des déviations dorsales et latérales.

CLINOTHÉRAPIE [illegible] traitement) n. f. Méthode thérapeutique, qui consiste essentiellement dans le séjour au lit, pendant des semaines et des mois. (Cette méthode a été et est encore employée avec succès pour le traitement de certaines psychoses.)

CLINOZOÏSITE n. f. Silicate naturel d'alumine et de chaux qui est une zoïsite monoclinique.

CLINTON-COLDEN, grand lac du Canada (territoire du Mackenzie), reçoit le tribut du lac Aylma et s'écoule par un vaste torrent, tributaire du lac des Esclaves; environ 173.000 hectares.

Clio, [illegible] Chacun de ces cinq contes consacrés à la muse de l'histoire est destiné à représenter un âge de l'humanité. Le *Chanteur de Kymé* nous montre le vieil aède homérique dans la grossièreté des travaux primitifs que l'archéologie se plaît à reconstituer pour les époques lointaines. Dans *Komus l'Atrébate*, nous voyons une image des mœurs et de l'âme gauloises au temps de Jules César. *Farinata degli Uberti* est un conte florentin, inspiré de la *Divine* [illegible] cle et oppose les deux grands partis politiques qui se partageaient la France de ce temps. Enfin, le *Muiron* (nom de la frégate qui ramena Bonaparte d'Égypte) nous dévoile l'âme, les projets et les idées du futur empereur. De tous les ouvrages d'A. France, *Clio* est celui où il s'est le plus attaché à reconstituer des temps disparus : il y emprunte beaucoup à l'histoire. Néanmoins, les détails d'érudition n'ont d'intérêt qu'en tant qu'ils servent comme de vêtement aux idées, aux sentiments personnels de l'auteur, que son ironie s'attaque à la religion, à la politique ou aux mœurs. Le style de ces contes est d'un art sobre, pur et classique.

CLITOPILE n. m. Genre de champignons de la famille des agaricinées, caractérisé par ses spores couleur chair et ses feuillets décurrents. (Une espèce commune, le *clitopile petite prune*, est comestible.)

CLOAQUE [illegible] tien de la Souabe.

CLOCHE [illegible] décret du 16 mars 1906, dans les locaux servant à l'exercice du culte, les sonneries de cloches sont réglées par arrêté municipal, et, en cas de désaccord entre le maire et le président ou directeur de l'association cultuelle, par arrêté préfectoral. L'arrêté pris dans chaque commune par le maire à l'effet de régler l'usage des cloches tant pour les sonneries civiles que pour les sonneries religieuses est, avant la transmission au préfet ou au sous-préfet, communiqué au président ou directeur de l'association cultuelle à qui est laissé un délai de quinze jours pour former à la mairie, s'il y a lieu, une opposition écrite et motivée, dont il lui est délivré récépissé. A l'expiration dudit délai, le maire transmet au préfet son arrêté, qui,

à défaut d'opposition, est exécutoire. [illegible] il est statué par arrêté préfectoral.

Les cloches [illegible] peuvent être [illegible] [illegible] ou autorise [illegible]

[illegible] entre les mains du président ou directeur de l'association cultuelle, une [illegible] qui ne peut en faire usage que pour les sonneries civiles mentionnées à l'article précédent et l'entretien de l'horloge publique. Si l'entrée du clocher n'est pas indépendante de celle de l'église, [illegible] porte de l'église est déposée entre les mains du maire.

Les articles 100 et 101 de la loi du 5 avril 1884 sur les clochers des églises, les sonneries et l'usage des clefs du clocher ont été abrogés par l'article 44 de la loi du 9 décembre 1905.

Cloche engloutie (LA), conte dramatique en 5 actes, de Gerhart Hauptmann, représenté à Berlin en 1897. — C'est la plus purement allemande des pièces de l'auteur : on y assiste à la lutte du monde chrétien et du monde païen ; celui-là représenté par le maître fondeur Henri, qui veut faire mettre une cloche au haut de la montagne, celui-ci par le faune, l'ondin, la sorcière et cette créature mi-femme et mi-fée qu'est la jolie Rautendelein. Le faune a fait rouler la cloche au fond du lac, et maître Henri, qui s'est épris de Rautendelein, est abandonné par elle et meurt misérablement. La *Cloche engloutie* fut traduite en français par A.-F. Hérold et représentée à Paris au théâtre de l'Œuvre presque en même temps qu'à Berlin. Mais tandis que la pièce obtenait un succès considérable dans toutes les villes d'Allemagne, elle fut assez mal accueillie en France, en dépit du mélange de fantastique et de vérité, de poésie et de familiarité qui font le mérite de l'œuvre de G. Hauptmann.

Clodoche, nom de guerre d'un danseur (Dutilleul) qui, sous le second empire, se rendit fameux au bal masqué de l'Opéra comme coryphée d'un quadrille grotesque composé d'un pompier, d'une pêcheuse de crevettes, d'un highlander et d'une nourrice, quadrille qui, outre son accoutrement bizarre, se distinguait encore par ses déhanchements et ses trépignements frénétiques.

CLONUS (*nuss* — du gr. *klonos*, agitation) n. m. Trépidation rapide qui s'observe lorsqu'on fléchit rapidement le pied d'un malade sur la jambe.

— ENCYCL. Le *clonus du pied*, dit aussi *trépidation épileptoïde* ou *spinale*, s'observe lorsque les réflexes sont exagérés et provient des contractions successives des extenseurs et des fléchisseurs, provoquées par le mouvement imprimé au pied.

CLOS (Dominique), botaniste français, né à Sorèze (Tarn) en 1821. Il fit ses études au lycée de Toulouse, puis alla à Paris, où il prit successivement les grades de licencié ès sciences naturelles, docteur ès sciences et docteur en médecine. En 1850, il est nommé répétiteur à l'Institut national de botanique de Versailles ; en 1853, il devient professeur de botanique à la faculté de Toulouse et directeur du jardin des plantes de cette ville. Clos a publié de nombreux mémoires sur la botanique théorique. On lui doit : *Essai de tératologie taxinomique* (1871) ; *Du collet dans les plantes* ; *Nouvel aperçu sur la théorie des inflorescences* ; etc. L'agriculture lui est redevable de l'introduction en France de la culture de l'*astragale en faux*, légumineuse fourragère de Russie.

CLOSTRIDION n. m. Genre de bactériacées comprenant des bâtonnets renflés en forme de fuseau ou de battant de cloche. (L'espèce type est la bactéridie du *charbon symptomatique*.)

CLOUGH (Arthur-Hugh), poète anglais, né à Liverpool en 1819, mort à Florence en 1861. Il termina son éducation au collège de Balliol, à Oxford, fut élu agrégé et subit quelque temps l'influence des chefs du mouvement néo-catholique ; mais ne tarda pas à s'y soustraire et crut même devoir quitter l'Université en 1848. A ce moment commence sa carrière littéraire. Il publia alors son premier poème, *The Bothie of Toper-na-Vuolich*, récit, en hexamètres un peu frustes, d'une tournée de vacances faite avec ses élèves dans les Hautes Terres d'Écosse. Au sortir d'Oxford, il voyage en France et en Italie pendant quelque temps avec le philosophe Emerson, et accepte à [illegible] progrès sensible sur le précédent. L'année suivante (1850), il profite de ses congés pour visiter Venise et y compose son *récit poétique de Dypsychus*, suivi d'un épilogue humoristique en prose. C'est là son meilleur ouvrage. Deux ans après, il se démit de ses fonctions et partit pour l'Amérique en compagnie de Thackeray et de Lowell. Une nomination officielle d'examinateur le rappela en Angleterre. Désigné en 1856 comme secrétaire d'une commission chargée d'étudier les écoles militaires du continent, il séjourna successivement en Grèce, à Constantinople et à Florence. Déjà malade, il songeait au retour, quand la mort le surprit en Italie. Matthew Arnold consacra au défunt l'une des plus belles élégies du siècle dernier, *Thyrsis*, et la veuve publia sa correspondance et sa biographie.

CLOUNEAU [illegible] **CLOUSEAU** [illegible] **CLUSEAU** [illegible]

CLOUSTONITE (*sto*) n. f. Substance minérale appartenant au groupe des résines fossiles.

CLOVÈNE [illegible] obtenu par l'action de l'anhydride phosphorique sur l'alcool caryophyllénique.

[illegible]

[illegible] territoire anglais avaient assiégé le poste et Clozel, accouru pour le dégager, eut à subir un combat inégal, dans lequel il fut blessé. Il devint ensuite secrétaire général du gouvernement de la Côte d'Ivoire, puis lieutenant gouverneur en 1903. Il a écrit : *les Coutumes indigènes de la Côte d'Ivoire* (avec Villamur, 1902).

CLUB (*kleub* — m. angl. signif. *massue*) n. m. Au jeu de golf, Crosse employée pour pousser les balles. (V. GOLF, t. IV.) [On distingue parmi les clubs, suivant la taille, la forme, etc. : 1° play-club ; 2° putter ; 3° spoon ; 4° sand-iron ; 5° cleik ; 6° niblick.]

Club (ou plus exactement **Comité**) **franco-américain**, fondé en 1895 sous le patronage de l'Université de Paris, pour favoriser le rapprochement des universités de France et d'Amérique. Il est formé de savants, de professeurs des universités et de membres des parlements de France et des États-Unis. Ses moyens d'action, en France, sont la propagande faite par ses membres et les renseignements qu'il fournit gratuitement aux étudiants français désireux d'aller aux États-Unis. Le Comité a publié en anglais une brochure destinée à faire connaître aux étrangers les ressources des universités françaises.

Il y a aussi une *Association américaine des arts de Paris*, 2, impasse Conti, où les artistes et étudiants américains trouvent tous les avantages d'un cercle : vaste bibliothèque, salles de lecture, billard, parloir aménagé pour servir de salle de spectacle et un bon restaurant à prix modérés.

CLUBIONIDÉS n. m. pl. Famille d'arachnides aranéides, renfermant les *clubiones* (classées autrefois dans la famille des *drassidés*), *sparasses*, *cténes* et autres genres. — *Un* CLUBIONIDÉ.

— ENCYCL. La grande famille des *clubionidés* se divise en huit sous-familles : *cténinés*, *sélénopinés*, *sparassinés*, *clubioninés*, [illegible]. Les clubioninés se subdivisent en deux tribus : *clubionés* et *anyphénés*.

***CLUSERET** (Gustave-Paul), officier et homme politique français, né à Suresnes (Seine) en 1823. — Il est mort à La Capte, près Hyères, en 1900. A l'occasion de l'affaire Dreyfus, il s'était rangé parmi les nationalistes.

CLYDONITIDÉS n. m. pl. Paléont. Famille de mollusques céphalopodes ammonéens, renfermant les genres *clydonite*, *choristoceras*, *rhabdoceras* et *cochloceras*. — *Un* CLYDONITIDÉ.

CLYTOSTOME (*toss*) n. f. Genre de bignoniacées.

— ENCYCL. La *clytostome callistegioïde* est une espèce de l'Amérique du Sud, caractérisée par son fruit qui est une capsule couverte d'aiguillons. La plante est fréquemment cultivée sous le nom de *bignonia speciosa*.

CNOSSE ou **GNOSSE**. — Archéol. V. CRÈTE.

COACHMAN (*kôtch-man* — m. angl. signif. *cocher*) n. m. Sorte de paletot que l'on met pour conduire. || Pl. *Des* COACHMEN.

COAGULASE n. f. Nom donné à des ferments solubles ou enzymes, qui jouissent de la propriété de changer l'état physique et de précipiter de leurs solutions certaines substances, comme la présure, la caséase, qui coagulent le lait ; le fibrin-ferment, plasmase ou thrombase, qui coagulent le sang, etc. (V. PRÉSURE, CASÉASE, PLASMASE, etc.) [On pense aujourd'hui que ces coagulases agissent principalement par leurs propriétés physiques (colloïdes), qui peuvent modifier l'état chimique des substances ou de certaines substances avec lesquelles elles sont en contact.]

COAHUILA. Géogr. V. COHAHUILA (t. III).

***COALESCENCE** n. f. — Biol. Fusion de parties simples d'un organisme en un tout plus complexe.

— ENCYCL. Les exemples de *coalescence* sont nombreux : formes massives de beaucoup d'éponges, ombrelle des méduses, forme sphéroïdale des oursins, forme cylindroïde des holothuries, etc. E. Perrier a accepté la conception de Dugès et s'en est servi pour montrer que c'est grâce à ce phénomène que les mérides, comme la *planula*, le *nauplius*, la *trochisphère*, peuvent prendre le caractère plus perfectionné de dèmes ou de zoïdes.

COALISEUR, EUSE adj. Qui tend à former une coalition, à grouper des efforts individuels : *Chez les esprits [illegible] coaliseur des êtres de [illegible] de même faiblesse.* (Léon Frapié.)

COBBE (miss Frances Power), femme de lettres et réformatrice anglaise, née près de Dublin en 1822, morte en 1904. Ses écrits touchent surtout à l'émancipation et à la protection de la femme. Citons : *an Essay on intuitive morals* (1855) ; *Religious Duty* (1857) ; *Pursuits of Women* ; *Cities of the Past* (1863) ; *Broken Lights* (1864) ; *Studies ethical and social* (1865) ; *Hours of Work and Play* (1867) ; *Dawning Lights* (1868) ; *Alone to the Alone* (1871) ; *Darwinism in morals* (1872) ; *Hopes of the human race* (1874) ; *False Beasts and True* (1875) ; *a Faithless World* (1885) ; *the Scientific Spirit of the age* (1888) ; *the Modern Rack* (1889) ; *the Friend of man* (2e éd., 1890) ; et son Autobiographie. Elle a travaillé avec Mary Carpenter à l'organisation des écoles pénitentiaires et des écoles pour les enfants pauvres, et avec miss Elliot pour fonder des institutions destinées à venir en aide aux jeunes servantes et [illegible] eurent un grand retentissement. Elle fut pendant dix-huit ans le secrétaire général de la « Victoria Street Society » pour la protection des animaux contre la vivisection, qu'elle avait fondée, et plus tard elle présida l'Union britannique pour l'abolition de la vivisection.

COCAÏNISATION (*si-on*) n. f. Injection de cocaïne pour produire l'anesthésie.

— ENCYCL. [illegible] par les dentistes pour l'avulsion des dents, est de plus en plus employée pour les opérations de petite chirurgie. On se sert de solutions à 1 pour 100, 1 pour 200 ou même plus étendues, et on injecte 1 ou 2 centimètres cubes dans le derme ; on pousse progressivement l'aiguille en même temps que le piston. On peut ainsi faire des résections de côtes, des amputations, etc. Depuis 1903, on pratique aussi la cocaïnisation intrarachidienne, qui permet, en suivant une technique bien déterminée, de faire toutes les opérations en conservant au malade sa pleine connaissance. (V. RACHICOCAÏNISATION.)

COCCACÉES (*ko-ka-sé*) n. f. pl. Famille de microbes à formes sphériques ou légèrement ovoïdes. — *Une* COCCACÉE.

— ENCYCL. Les *coccacées* ne présentent des formes allongées que dans des conditions anormales ; elles se multiplient généralement par division et forment alors des amas irréguliers, des couples ou des chapelets. La formation de spores n'est connue que chez quelques espèces. On partage les coccacées en quatre genres : *micrococque*, *sarcine*, *streptococque* et *ascococque*.

COCCICULTURE (*kok-si* — du lat. *coccus*, cochenille, et de *culture*) n. f. Élevage de la cochenille.

COCCIDIOSE (*kok-si*) n. f. Affection causée par la présence de coccidies, parasites unicellulaires du groupe des protospermées.

— ENCYCL. La *coccidiose* du foie, seule maladie de ce genre observée incontestablement chez l'homme, quoique très rarement, détermine des lésions d'apparence tantôt kystiques, tantôt néoplasiques. Chez le lapin, la coccidiose de l'intestin est très fréquente. D'ailleurs, divers auteurs, et notamment Le Dantec et Bérard, font jouer aux coccidies un certain rôle dans la pathogénie des tumeurs cancéreuses.

COCCOBACILLE (*ko-ko-ba-sil'*) n. m. Nom donné au bacille de la peste bubonique, parce qu'il est à peine plus long que large. V. PESTE.

COCCOBACTÉRIE (*ko-ko-bak-té-rî*) n. f. Suivant Billroth, unique espèce de microbe d'où dériverait par polymorphisme les bactériacées, les coccacées, etc. (Cette manière de voir n'est pas admise.)

COCCOTHRIX (*ko-ko-triks*) n. m. Nom donné à des formes de bacilles tuberculeux présentant des renflements et des étranglements, qui se rencontrent dans les vieilles cultures.

COCCUS (*kok-kuss*) n. m. Microbe en forme de sphère ou d'ellipsoïde, qui a donné son nom à la famille des coccacées. Ce mot désigne toutes les espèces de cette famille : *Les sarcines sont des* COCCUS *groupés en forme de cube.*

***COCHENILLE** n. f. — ENCYCL. Parmi les travaux les plus importants parus dans ces dernières années sur les cochenilles et les dégâts causés par certaines d'entre elles, il faut citer, en Allemagne, ceux de Frank et Krüger sur les *coccidés* nuisibles aux arbres fruitiers et à la vigne, et ceux de Koch ; en Angleterre, ceux de Green sur les espèces de l'Inde ; aux États-Unis, ceux de King et d'Ashmead sur les parasites qui détruisent les cochenilles, de Hempel sur les *coccidés* du Brésil, etc.

***COCHERY** (Louis-Adolphe), homme politique français, né à Paris en 1819. — Il y est mort en 1900. Il fut réélu comme sénateur du Loiret en 1897. Au Sénat comme à la Chambre, il vota avec la gauche républicaine et l'union républicaine.

***COCHERY** (*Georges*-Charles-Paul), homme politique français, né à Paris en 1855. — Fils du précédent, il fut élève de l'École polytechnique (1875), servit dans l'artillerie et démissionna pour devenir directeur du cabinet et du service central au ministère des postes et télégraphes (1878-1885). Conseiller général du Loiret (1883), il fut élu député républicain de l'arrondissement de Pithiviers en 1885 et réélu en 1889, 1893, 1898, 1902 et 1906. Rapporteur général de la commission du budget, président de cette commission importante, il combattit le projet d'impôt sur le revenu présenté par le cabinet Bourgeois. Il fut ministre des finances dans le cabinet Méline (1895-1898), puis vice-président de la Chambre (1898-1902).

***COCHIN** (Denys), homme politique français, né à Paris en 1851. — Réélu député en 1902 par le VIIIe arrondissement de Paris (1re circonscription), il a pris une part importante aux débats de la Chambre, s'occupant surtout, avec compétence, des questions de politique étrangère, et combattant vivement le cabinet Combes. Il a publié : *le Monde extérieur* (1895), ouvrage couronné par l'Académie française ; *Contre les barbares* (1899) ; *l'Esprit nouveau* (1900) ; *Ententes et ruptures* (1905). Il a été réélu en 1906.

***COCHINCHINOIS, E** adj. — *Race cochinchinoise*, Race de gallinacés, très répandue dans la presqu'île indo-chinoise et en Chine.

— ENCYCL. Introduites en Europe au milieu du XIXe siècle (1843 ou 1845), les volailles cochinchinoises excitèrent l'attention des éleveurs. De forte taille ($0^m,70$ et $0^m,75$ de haut) et d'aspect massif, les coqs cochinchinois ont la poitrine large, le cou ramassé, la tête petite avec une crête droite finement et régulièrement découpée, les reins forts et larges, les pattes écartées et [illegible] est plus ramassée que le coq, mais plus volumineuse encore ; c'est une bonne pondeuse [illegible] elle est incapable d'élever sa couvée ; les fortes plumes [illegible] piétine maladroitement et finit par abandonner complètement au bout d'une quinzaine de jours. Il existe, quant au plumage, différentes variétés de cette race [illegible]

[illegible]

COCHLOSPERMACÉES [illegible] axile, ainsi que par des graines à albumen oléagineux, [illegible]

[illegible] la dens[illegible] [illegible] SPERMACET.

COCK (César [illegible]) [illegible] Il y est mort en 1[illegible].

***COCO** n. m. — Arg. de mar. Officier. ‖ Soldat appartenant aux compagnies de discipline servant dans les colonies.

***COCOTTES** n. f. pl. — ENCYCL. Musiq. On donne le [illegible] le registre le plus élevé de sa voix. Les cocottes, dont l'exécution exige d'ailleurs une grande habileté, sont comme une sorte de vocalisation sèche, brillante et pleine d'éclat. Elles sont exclusivement du domaine du [illegible].

***CODEMO-GERSTENBRAND** [illegible] Elle est morte à Ve[illegible]nise en 1898.

CODONOCÈRE ou **CODONOCERA** n. m. Genre de [illegible] famille des cypridinidés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle découverte [illegible] (*[illegible] cruenta*, de Poulo Pinang).

CŒCOPILUMNUS (*sé, nuss*) n. m. Genre de crustacés décapodes brachyures, de la famille des xanthidés, crée en 1902 pour un crabe nouveau, découvert aux îles Maldives (*cœcopi[illegible]*).

Cœcopilumnus.

COELLO DE PORTUGAL Y DE QUESADA (D. Francisco), géographe espagnol, [illegible] en 18[illegible], mort à Ma[illegible] en 18[illegible]. D'une famille de noblesse ancienne, il sortit le premier de l'Académie du génie (1839). Il avait fait ses premières armes en Espagne, et, en 1844, il avait été détaché en mission en Algérie avec le grade de capitaine du génie. En 1858, il fut spécialement chargé des travaux du cadastre parcellaire espagnol. Colonel en 1865, il eut, en 1866, la direction de tous les travaux officiels géographiques, géodésiques et géologiques.

Comme géographe, son œuvre capitale est l'atlas des provinces d'Espagne à l'échelle du 200 000e (*Mapa general de España,* 65 feuilles), dont il avait commencé la publication en 1846. Il a publié aussi les cartes de diverses provinces au 400 000e, etc. Le colonel Coello était membre de l'Académie royale d'histoire depuis 1874. Il avait fondé la Société de géographie de Madrid en 1876 et en était devenu le président. En 1883, il fut aussi fondateur et président de la Société de géographie commerciale de Madrid : en cette qualité il fut le promoteur de plusieurs expéditions faites en Afrique, au sud du Maroc, au rio de Oro, dans l'Adrar, et il obtint la prise de possession de ces territoires.

COENEN (Frans), compositeur hollandais, né à Rotterdam en 1826. Musicien de talent, élève de Vieuxtemps, il fut directeur du conservatoire d'Amsterdam et composa une messe, des oratorios : *Elie en Horeb, Marie-Magdeleine,* des chœurs comme *la Voix de la mer,* etc.

COENEN (Frans), littérateur néerlandais, né à Amsterdam en 1866. En 1892, il fut promu docteur en droit et se fit quelque temps journaliste, puis devint directeur du musée Willet-Holthuyxen à Amsterdam. Il a écrit beaucoup d'ouvrages, qui se distinguent par un sombre pessimisme : [illegible] *nical; Dans les ténèbres; Symptômes fugitifs; Ennui.*

CŒUR [illegible] son cœur, toute son ardeur : *Il siffle ce mauvais acteur à* [illegible] (H. W[illegible]).

— REM. Cette locution est sortie de l'expression *Se donner au cœur joie d'une chose,* c'est-à-dire *en faisant une chose.* L'inversion n'est plus comprise, et l'on a fini par voir dans *à cœur joie,* qui n'a plus aucun sens si l'on supprime le verbe *donner,* une locution adverbiale ana[illegible].

Cœur et la Loi (LE), comédie en trois actes, de Paul et Victor Margueritte (Odéon, 9 oct. 1905). — Eparvié aimait Francine Favié. Il demanda sa main ; elle n'en fut pas même informée, et il partit pour le Congo. Depuis, on a marié Francine à Le Hagre, amoureux de sa dot. Il la trompe. Malheureuse, elle sollicite le divorce, est déboutée en première instance, et fait appel. Pendant les lenteurs de la procédure, Eparvié revient. Quand Francine et lui se revoient, ils s'aiment. Le Hagre, habile homme, qui ne veut point restituer la dot, fait agir sur le président ; de plus, sous prétexte que Francine est allée un jour chez Le Hagre, l'avocat du mari plaide qu'il y a eu réconciliation. C'est pourquoi le jugement définitif ordonne que Francine réintègre le domicile conjugal. Se soumettra-t-elle ? C'est ce que lui conseille sa mère ; Mme Favié représente la femme ancienne, que la religion dressait à la soumission absolue et à la résignation. Francine, au contraire, entend donner raison à son cœur contre la loi. Elle partira pour la Suisse avec sa petite fille et avec Eparvié. La loi obtient ainsi ce résultat : une femme qui ne demandait qu'à suivre le droit chemin devient une irrégulière et, puisque l'habile Le Hagre garde la dot, sera forcément une femme entretenue. Il faut donc rendre le divorce plus accessible aux honnêtes gens, le déclarer possible par consentement mutuel, et même, sous certaines garanties, par la volonté d'un seul, telle est la thèse que les frères Margueritte avaient déjà exposée dans leur roman *Deux Vies* (1902) ; ils l'ont transformée en une pièce émouvante.

Cœur de moineau, comédie en quatre actes de Louis Artus (Athénée, 1905). — Claude Latournelle est un charmant garçon, qui adore toutes les femmes. Il le leur dit, et il passe des bras de l'une aux bras de l'autre, avec une perpétuelle et parfaite sincérité. Il a une charmante maîtresse, la chanteuse Margot, quand il demande la main d'Huguette de Pontison, une jeune fille avec laquelle il flirta l'été précédent. Une fois le mari d'Huguette, il l'aime de tout son cœur ; mais il rencontre aussi en chemin Mme Lemercier, une quadragénaire encore belle, et la petite femme de chambre Arlette, et Nadia, une superbe Russe névrosée ; il y a aussi Margot qui revient, et peut-être l'énumération n'est-elle pas complète. Huguette surprend son Claude presque en flagrant délit, et se fâche. On parle de divorce. Mais Claude pleure ; Huguette sait bien qu'au fond son mari l'aime malgré tout ; elle se résigne et pardonne à Claude, qui jure une fois de plus de l'aimer toujours.

Le sujet est traité avec une légèreté spirituelle, semée, çà et là, de passages attendris, et le mélange forme un ensemble de l'effet le plus heureux.

COGNEMENT (*man*) n. m. Action de cogner, de frapper [illegible] *un* COGNEMENT *de querelle de ménage, sourd, consistant, et* [illegible] *seur.* (Léon Frapié.)

COGORDAN (Georges), diplomate français, né et mort à Paris (1849-1904). Entré au ministère des affaires étrangères en 1874, ministre plénipotentiaire en 1886, il fut secrétaire de la commission internationale du canal de Suez, puis chargé de la légation de France à Pékin. En 1902, il devint directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères. Il a publié un savant ouvrage sur la *Nationalité* et une étude sur *Joseph de M[illegible]*.

COHAUSEN (Charles Auguste DE), archéologue et historien allemand, né à Rome en 1812, mort à Wiesbaden en 1894. Il fut directeur du muséum d'antiquités de Nassau, à Wiesbaden. Il a laissé de nombreux ouvrages d'archéologie et d'histoire, parmi lesquels on peut citer : *der Palast zu Ingelheim* (1852) ; *Cäsars Rheinbrücken* (1867) ; *die* [illegible] *der Römische Grenzwall in Deutschland,* et un ouvrage sur Wiesbaden (1889).

***COHEN** (Jules-Emile-David), compositeur français, né à Marseille en 1830. — Il est mort à Paris en 1901.

COHÉNITE n. f. Carbure météorique de fer, nickel et cobalt.

COHÉREUR n. m. V. TÉLÉGRAPHIE sans fil, au t. VII.

COHN (Clara VIEBIG, dame), femme de lettres allemande, née à Trèves en 1860. Sortie du conservatoire de musique de Berlin, elle débuta dans les lettres, en 1896, par une série de romans où elle traduit avec beaucoup de saveur les impressions recueillies pendant de longs séjours dans l'Eifel. Les principaux sont : *Enfant de l'Eifel* (1897) ; *Filles du Reinland* (1897) ; *Dilettantes de la vie* (1899) ; *Vive l'art* (1899) ; *le Village des femmes* (1900) ; *le Pain quotidien* (1901) ; *la Lutte pour le mari* ; etc. Une grande richesse de coloris dans les descriptions, beaucoup de relief dans la peinture des caractères, un style sobre et nerveux, telles sont les qualités qui ont attiré aussitôt l'attention sur cette romancière, que le succès de sa pièce *Barbara Holzer* (1898) avait encore contribué à mettre en vedette.

***COIFFE** n. f. — En T. de relieur, Rebord qui surmonte le dos des livres reliés et déborde en tête et en queue : [illegible]

COILLARD (François), missionnaire protestant et explorateur français, né à Asnières-lès-Bourges (Cher) en 1834, mort dans l'Afrique australe en 1904. Il laissa Paris en 1857 et se fixa en 1858 sur les rives du Calédon, affluent du fleuve Orange. En 1877, il quitta avec sa femme le pays des Bassoutos et alla chercher un champ de mission plus au nord. Il a raconté ses voyages et ses travaux dans son ouvrage : *Sur le haut Zambèze* (1898). Tous les explorateurs : Serpa Pinto qui se réfugia malade auprès de lui, le capitaine Bertrand qui voyagea dans le pays des Ba-Rotsi, ont rendu hommage à l'influence civilisatrice qu'il exerça durant sa longue et périlleuse carrière.

COIMELLE ou **COUAMELLE** (*mèl'*) n. f. Nom très répandu pour désigner un champignon comestible, la *lépiote élevée.*

***COIN** n. m. — Géol. *Coins calcaires.* Se dit de plis couchés, à axe horizontal, et dont la pointe pénètre comme un coin dans le gneiss, par exemple. (On en connaît plusieurs exemples dans les Alpes Bernoises [Mettenberg, [illegible]].)

COLARIEN, ENNE adj. Linguist. V. KOLARIEN, au t. V.

COLE (Belle), cantatrice américaine, née à Chautauqua (New-York), morte à Londres en 1904. Elle reçut de son père ses premières leçons de musique. C'est dans l'église à la mode de la cinquième avenue, à New-York, qu'elle fit entendre pour la première fois en public sa chaude et puissante voix de contralto. Théodore Thomas l'engagea pour la grande tournée de concerts qu'il fit en 1883, puis elle se rendit à Londres (1888). Après avoir chanté dans *Elijah* à Eton College, elle parut devant l'empereur d'Allemagne, par ordre de la reine Victoria, au concert donné à Royal Albert Hall, où elle chanta la *Légende dorée,* de sir A. Sullivan. Elle fit en Australie et en Nouvelle-Zélande une tournée musicale triomphale et, sur toutes les scènes où elle parut, au Handel Festival, au Crystal Palace, aux Lundis populaires et aux concerts de « Boosey Ballad », elle recueillit d'enthousiastes applaudissements.

COLENSO, ville de l'Afrique méridionale, dans la colonie anglaise du Natal, sur la Tugela. Mission anglicane. C'est près de Colenso que fut livrée, en décembre 1899, une sanglante bataille où le général anglais Buller perdit une partie de son artillerie et ne put forcer le passage de la rivière, défendu par le général boer Botha.

COLÉOCHÉTACÉES (*ké-ta-sé*) n. f. pl. Famille d'algues chlorophycées, à thalle filamenteux constituant de petits coussins ou de petits disques, se reproduisant sexuellement par des zoospores à deux cils vibratiles et sexuellement par l'union d'anthérozoïdes également à deux cils, qui s'unissent à des oosphères nées isolément dans les [illegible]

COLÉOCHETE (*kèt'*) n. f. Genre d'algues, de la famille [illegible] toutes les parties du monde.

COLÉOSPORION (*spo*) n. m. Nom donné à l'une des formes fructifères du genre péridermion, de l'ordre [illegible] sieurs cloisons transversales. (Le coleosporion [illegible] est une espèce très répandue, correspondant au peridermion du pin, qui cause souvent des torts sérieux aux plantations de diverses espèces de pins.)

COLERIDGE (Henry James), jésuite anglais, né en 1822, mort en 1893. Frère de sir John Coleridge, qui fut lord chef de la Justice, il fut élevé à Eton et à Trinity College Oxford. Il devint fellow d'Oriel College en [illegible] es arts en 1847. Clergyman en Devonshire, il [illegible] fonctions et au protestantisme pour entrer [illegible] catholique en 1852. Prêtre bientôt et jésuite [illegible] *Month* (1865-1881), et composa de nombreux [illegible] franc. 1888-1890) ; *la Formation* [illegible] 1890). On a aussi de lui des *Sermons,* etc.

COLIBACILLE [illegible] cille qui vit en saprophyte dans l'intestin de l'homme et des animaux. Syn. BACTERIUM COLI COMMUNE.

— ENCYCL. Le *colibacille* est doué de mobilité et ne se colore pas par la méthode de Gram. Sous certaines influences et en particulier par suite d'une modification dans la réaction du milieu, il peut devenir pathogène et produire des maladies dangereuses. (V. COLIBACILLOSE.) Pendant quelque temps, on l'a confondu avec le bacille de la fièvre typhoïde, ou bacille d'Eberth, et on lui a attribué en conséquence l'éclosion de la fièvre typhoïde.

COLIBACILLOSE (*sil'*) n. f. Nom sous lequel on désigne les accidents morbides et les maladies déterminées par la présence du colibacille : diarrhée infantile, cholera nostras, affections génito-urinaires ascendantes, cholécystites, angiocolites, abcès divers, etc.

COLIN (Maurice), homme politique français, né à Lyon en 1859. Il fit de brillantes études de droit, se fit inscrire au barreau de Paris en 1881, fut nommé en 1887 professeur de droit constitutionnel à l'Ecole de droit d'Alger, collabora aux principales revues juridiques, à la « Revue politique », à la « Revue des Deux Mondes », au « Journal des Débats », etc., et fut élu, pour la première fois, député radical de la première circonscription d'Alger aux élections générales de 1902, contre Edouard Drumont. A la Chambre, il appuya la politique des cabinets Waldeck-Rousseau et Combes, et il déposa une proposition tendant à la suppression de l'enseignement congréganiste ; il fut réélu en 1906. Il a publié : *Traité de droit administratif* (1890) ; *Traité des donations et testaments* (1897) ; *Quelques questions algériennes* (1899) ; etc.

COLIN (Gustave), peintre français, né à Arras en 1828. Elève du peintre artésien Constant Dutilleux et de Thomas Couture, il débuta en 1863 au Salon desormais célèbre des Refusés, avec des *Joueurs de pelote,* et de 1865 à 1889 il envoya successivement au Salon des Artistes français : *la Barre de la Bidassoa, une Course de novillos,* [illegible] *tin en Navarre* (1883), qui, à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), lui valut une médaille d'argent. A la section centennale de la même exposition reparurent *la Chasse de Diane,* toile décorative importante, *le Chemin de Bordagain* et *la Sortie de messe.* A partir de 1890, il passa à la Société nationale, où il continua à montrer des scènes d'Espagne et du pays basque : *Novillada en Biscaye, Procession à Fontarabie, Chanteuse des rues en Navarre, le Retour de la fontaine, Joueurs de pelote basque,* etc. A l'Exposition centennale de 1900, la *Récolte du maïs* et l'*Entrée de port* témoignèrent à nouveau de sa maîtrise. Très épris de l'Espagne et de ses peintres, il fit preuve de tendances très indépendantes, préoccupé de simplifier la facture pour se rapprocher de la vie, d'exalter tout à la fois la couleur et le mouvement. La plupart des musées de France conservent quelques-unes de ses fortes pages : le Luxembourg, un *Quartier de gitanos* ; l'Hôtel de ville de Paris, tout un panneau ; le musée de Pau, *la Course de novillos* ; celui d'Arras, *le Lavoir de San Pedro* ; celui de Bayonne, *un Intérieur de forêt.*

COLIN (Léon), médecin militaire français, né à Saint-Quérin (Meurthe) en 1830, mort à Paris en 1906. Il fit ses études à Strasbourg, puis au Val-de-Grâce et, en 1859, fut nommé professeur agrégé à l'Ecole d'application, où il fit des conférences remarquables sur la tuberculisation aiguë et les maladies des voies respiratoires, qu'il publia en 1864. Après avoir participé à l'occupation des Etats pontificaux en 1864, où il recueillit des documents sur les fièvres intermittentes, il vint succéder à Laveran, en 1867, au Val-de-Grâce, dans la chaire d'épidémiologie des armées, qu'il occupa quinze ans. Pendant la guerre de 1870, il fut chargé de l'hôpital militaire des varioleux de Bicêtre, où il recueillit les éléments de son livre : *la Variole au point de vue épidémiologique et prophylactique* (1873), puis devint sous-directeur de l'Ecole d'application (1879-1881), directeur du service de santé du gouvernement de Paris, inspecteur général et président du comité technique (1888-1895), membre du conseil d'hygiène de Paris et du comité consultatif d'hygiène de France. Il avait été élu, en 1880, membre de l'Académie de médecine, dont il fut président en 1905. Il a publié dans les recueils de médecine militaire et civile de nombreux mémoires sur la fièvre typhoïde, le choléra, l'eau dans les casernes de Paris, la pelade, la diarrhée de Cochinchine, l'ingestion de l'eau marécageuse comme cause de dysenterie, l'influence pathologique de l'encombrement ; il a collaboré [illegible] a fait éditer : *Traité des fièvres intermittentes* (1870) ; *Epidémies et milieux épidémiques* (1873) ; *la Fièvre typhoïde dans l'armée* (prix Lacaze en 1878) ; *Traité des maladies épidémiques : origine, évolution, prophylaxie* (prix de l'Académie des sciences en 1882) ; *Paris : sa topographie, son hygiène, ses maladies* (prix Montyon en 1885) ; *Epidémiologie,* dans l'« Encyclopédie d'hygiène et de médecine publiques » (1875).

COLIN (le P. Elie), jésuite et savant français, né à Lavaur en 1852. Envoyé en 1880 à Madagascar comme

membre de la [illegible]

de l'observatoire de Tananarive, détruit en 1895 par les [illegible]

[illegible] des observations météorologiques et astronomiques, des rapports et communications [illegible] P. Roblet deux cartes de l'Imérina (Nord et Sud); collaboration [illegible] d'occupation : il a exécuté sur une grande partie de Madagascar des levées magnétiques de précision. On lui [illegible]

Trois fois lauréat de l'Académie des sciences (1890, 1898, [illegible]

COLLARGOL [illegible] faisant agir en solution le nitrate d'argent sur le sulfate ferreux.

— Encycl. On emploie le *collargol* en thérapeutique dans les maladies les plus diverses d'origine infectieuse (fièvre puerpérale, septicémie, etc.). Le meilleur mode d'administration est l'injection intra-veineuse; les pommades ou les injections sous-cutanées donnent des résultats aléatoires. Quelques heures après l'injection, la fièvre tombe, mais on doit recommencer tous les deux ou trois [illegible]

COLLECOTRIQUE [illegible] végétaux, à spores un peu fusiformes, incolores, unicellulaires. (Une espèce produit une maladie sur les gousses des haricots, une autre sur les melons.)

Collège libre des sciences sociales. V. École, [illegible]

COLLEMACÉES [illegible] tués par des masses irrégulières gélatineuses, se gonflant [illegible]

COLLEME [illegible] des *collémacées*, généralement d'un vert très foncé, presque noirâtre, et dont la consistance molle et gélatineuse est due à l'algue qui entre dans sa constitution et appartient au genre nostoc.

Colles [illegible]

COLLETT [illegible] Wergeland, femme de lettres norvégienne, née à Cristiansand [illegible] France, en Italie et en Allemagne, amassant des observations et des impressions pour la grande œuvre de sa vie, qui devait être la revendication des droits de la femme. En 1855, elle publia son livre le plus remarquable, où elle soutint éloquemment la thèse de l'émancipation féminine : *les Filles d'Amtmann*. Citons encore un livre de doctrine [illegible] *feuilles*, en quatre volumes, dont le dernier a pour titre : [illegible]

COLLICATIF, IVE [illegible]

*__COLLIER__ n. m. — Techn. Dans une serrure à pompe, Pièce en acier découpée maintenant le barillet immobile lorsque la serrure est fermée ou ouverte.

COLLIGNON [illegible] nouvelle ». De retour à Metz, il s'inscrivit au barreau de cette ville. Il y fonda le Cercle messin de la Ligue de l'enseignement, et collabora à de nombreux journaux de Paris et de province. Il revenait d'un voyage en Algérie et en Tunisie, dont il a publié la relation, lorsque éclata la guerre avec l'Allemagne, au cours de laquelle il se distingua comme volontaire. Après la guerre, il suivit la politique de Gambetta, fonda la « Vie littéraire », lutta [illegible] tique radicale, sans compromission avec le parti collectiviste, contre lequel il lutta, sans succès d'ailleurs, dans le X[e] arrondissement, où il combattait, avec un journal qu'il avait créé exprès, *la Vie politique*, la candidature de Groussier, qui fut réélu (1896). Les principaux ouvrages de A. Collignon sont : deux volumes d'études littéraires et philosophiques sous le titre commun : *l'Art et la Vie*, et [illegible] réflexions d'un lecteur; *la Religion des lettres*, la seule, selon lui, qui puisse relier entre eux tous les hommes et devenir universelle (1896). Collignon collabora à un grand [illegible] et au « Dictionnaire international des écrivains », de A. de [illegible]

COLLIN (Paul-Adrien-François), poète français, né à [illegible] mis en musique, et il a fait un grand nombre de livrets [illegible] laquelle il prit part au 27[e] régiment de marche, lui inspire [illegible] tique; des sonnets publiés vers la même époque par [illegible] naître dans les milieux lettrés. Parmi ses meilleurs ouvrages [illegible] lyrique, musique de Charles Lefebvre (1879); *la Fille de Jaïre*, oratorio qui, avec la musique de la vicomtesse de [illegible] *sibles*, où se trouve la meilleure production de son talent [illegible]

[illegible] *Mes petits concerts* (1892); *Poésies ensemble* (1893); *Fleurs de givre* (1899). Paul Collin a fondé, avec Guillot de Saubris, la Société chorale d'amateurs.

COLLIN (Louis-Joseph-*Raphaël*), peintre français, né à Paris en 1850. Il a exposé aux Salons : *Floréal* (1886), musée du Luxembourg; *Fin d'Été* (1887), panneau décoratif pour la salle à manger du recteur de la Sorbonne; [illegible] (1889) au *Printemps* [illegible] pour le foyer de l'Odéon; *Au bord de la mer* (1892); *la Poésie*, panneau pour le Salon [illegible] Paris, et [illegible] *Éveil* et *Primrose* (1894), au musée de Bucarest; *Jeune* [illegible] *solitude* (1902); *Quiétude* et [illegible] est toujours traitée d'une façon définitive et présentée dans des tonalités claires et argentées.

Durant les années 1898-1899, Collin a exécuté, pour le petit foyer de l'Opéra-Comique, un [illegible] un panneau central : *l'Inspiration musicale* et deux panneaux [illegible] Pour des particuliers il exécuta d'autres ensembles importants : [illegible] neaux : *la Poésie lyrique* et *la Poésie légère*, sont accompagnées de cinq autres petites compositions représentant des enfants avec des attributs : violon, cor, mandoline, flûte, castagnettes (Paris). En 1902, trois panneaux en longueur : *la Pastorale*, *l'Élégie*, *la Romance* (New-York). Il a peint en outre un grand nombre de portraits, surtout de femmes et d'enfants, qui se recommandent par une grande pureté de dessin. En 1888 il exécute avec succès une série de camaïeux destinés à l'illustration d'un *Daphnis et Chloé*, paru en 1890. Il a pris part à l'Exposition universelle de 1889, où il obtint un grand prix. Il a été membre du jury à celle de 1900. Il est devenu professeur de dessin à l'École des beaux-arts.

R. Collin.

COLLINGWOOD, ville du Canada (prov. d'Ontario [illegible] sur la baie de Nottawasaga, rentrant de la baie Georgienne (lac Huron); 6 000 hab.

COLLITZ (Hermann), linguiste allemand, né en 1855. Il entra, en 1866, comme professeur au Bryn Mawr College, près de Philadelphie. Il a joué un rôle important dans la révolution linguistique dite des « néo-grammairiens ». Il fut en effet un des premiers à démontrer que la distinction de l'*e* et de l'*o* est indo-européenne, et, par conséquent, que le vocalisme grec est le meilleur représentant du vocalisme indo-européen. Il a publié : *le Développement de la série des palatales indo-iraniennes* (1878); *la* [illegible] *et en grec* (1884); *Relations de parenté entre les dialectes* [illegible] (1885); *la Nouvelle Méthode de recherches linguistiques et l'Explication de l'apophonie indo-germanique* (1886). Il devint en 1884 un des éditeurs de la « Collection des inscriptions grecques dialectales » (Gœttingue).

COLMET-DAÂGE (Gabriel-Frédéric), jurisconsulte français, né et mort à Paris (1813-1896). Docteur en droit en 1837, il fut nommé en 1841 professeur suppléant à la faculté de droit de Paris; en 1845-1846, il suppléa Rossi pour le droit constitutionnel. En 1847, il obtint, au concours, la chaire de procédure civile et l'occupa jusqu'en 1871. A cette époque, il inaugura le nouvel enseignement du droit constitutionnel, qui avait été supprimé en 1851. Il fut doyen de la faculté de droit de Paris, de 1868 à 1879. Il a complété et continué les *Leçons de procédure civile* de Boitard. Il a écrit aussi : *Histoire d'une vieille maison de province, 1783-1883* (1884); *la Famille de Pilate*, tragédie en vers (1885). — Son frère, Félix-Isidore (1817-1885), fut un avocat distingué au barreau de Paris, où il fut inscrit en 1839.

COLMET DE SANTERRE (Edmond-Louis-Armand), jurisconsulte français, né et mort à Paris (1821-1903). Docteur en droit, il fut reçu au concours professeur de droit civil à la faculté de droit de Paris (1850), dont il devint doyen en 1887, et fut membre de l'Académie des sciences morales en 1888. On lui doit les six derniers volumes du *Cours analytique du Code civil*, commencé par Demante (1848-1883), un *Manuel élémentaire de droit civil* (1884-1888) et, parmi ses travaux académiques : *le Divorce* [illegible]

COLOBONEME n. m. Genre de méduses craspédotes, [illegible] le grand Océan. (L'espèce type de ce genre est le *colobonema sericeum*, recueilli par l'expédition du *Valdivia*.)

COLO-COLOSTOMIE (*sto-mî*) n. f. Opération consistant à aboucher deux anses du gros intestin, pour supprimer la partie intermédiaire siège d'une tumeur.

Cologne (Gazette de) [illegible] un des plus anciens et des plus importants journaux de l'Allemagne. Sa fondation remonte indirectement aux anciens « journaux de poste », fusionnés en 1762 dans la *Kaiserliche-Reichs-* [illegible] laquelle fut supprimée en 1794, lors de la conquête française, et remplacée par la « Postamts-Zeitung » et la « Kölner-Zeitung ». Marcus Du Mont Schauberg les acheta l'une et l'autre en 1802 et en fit un seul journal, avec le titre qu'elle a toujours porté depuis, sauf en 1805, où elle fut suspendue, et de 1809 à 1814, où elle fut supprimée par décret impérial. Elle n'eut plus dès lors qu'à lutter contre la censure jusqu'en 1851, se développant malgré les entraves et les vexations, et devenant, avant l'établissement de toute ligne télégraphique [illegible] correspondants spéciaux, un des journaux politiques les mieux informés de l'Europe. Elle est restée dans la famille de Marcus Du Mont Schauberg, dont les descendants, Joseph et Alfred Neven-Du Mont en sont les propriétaires et directeurs. Sa politique est nationale-libérale, en même temps que résolument anticléricale. Elle a constamment soutenu Bismarck et elle est considérée comme le porte-parole autorisé de l'Allemagne en ce qui concerne les affaires étrangères. La « Gazette de Cologne » s'intéresse beaucoup aux questions coloniales et envoie depuis bien des années des expéditions spéciales aux pays d'outre-mer. Les différents rédacteurs en chef qui se sont succédé à la « Gazette » depuis 1843 sont : le D[r] Karl Andrée, Brüggemann (1845-[illegible]), le D[r] Heinrich Kruse [illegible], le D[r] August Schmitz (1872-1901) et Ernest Posse.

COLOMA (le P. Luis), écrivain espagnol, né à Jerez de la Frontera en 1851. Après avoir fait son droit à Séville et écrit dans quelques journaux, il entra dans la compagnie de Jésus en 1875. Ses premières nouvelles, insérées, pour la plupart, dans un journal religieux, *el Mensajero del Corazón de Jesús*, [illegible] *hadita del niño Jesús*, etc.). Un roman, intitulé *Pequeñeces* (Petitesses), et qui contenait, sous des pseudonymes plus ou moins transparents, une satire très vive de la société espagnole contemporaine, le mit tout à coup en lumière, en 1890, et provoqua d'ardentes polémiques. Elles ne tardèrent pas à s'apaiser, et le P. Coloma paraît avoir renoncé au genre qui lui avait valu une réputation bruyante pendant quelques années.

COLOMB (saint). Outre un abbé irlandais qui porte ce nom, fête le [illegible] souffrit le martyre en 731. A l'approche des Sarrasins, saint Porcaire, abbé du monastère de Lérins (sur la côte de Provence), fit partir pour l'Italie les plus jeunes de ses religieux avec des enfants élevés dans l'abbaye. Cinq cents moines restèrent avec lui et furent massacrés. Saint Colomb, qui s'était d'abord caché sur le rivage, rejoignit ses frères et mourut avec eux. — Fête le 12 août.

*__COLOMB__ (Christophe). — Les études critiques de Gonzalez de La Rosa, Henry Vignaud et d'autres historiens ont, depuis 1900, renouvelé ou précisé sur certains points la biographie du découvreur du nouveau monde. Elles ont permis de déterminer [illegible] date de sa naissance (qui est de 1451 ou au plus tôt des mois de novembre ou décembre 1450), d'affirmer que sa famille est simplement une famille de tisserands, qu'il était encore tisserand à Savone à l'âge de vingt-deux ans et que son instruction scientifique date seulement de son établissement en Portugal et en Espagne, enfin qu'il arriva pour la première fois en Portugal en 1476, mais ne s'y établit et ne s'y maria qu'à partir de 1477. Il en ressort encore que Colomb n'a pas voulu donner de renseignements exats sur ce qui le touchait personnellement.

Beaucoup plus discutée demeure la question des relations de Christophe Colomb avec Toscanelli. Gonzalez de La Rosa et Henry Vignaud nient l'existence de ces relations et tiennent même pour fausses la lettre et la carte sur la route des Indes par l'Ouest, adressées en 1474 par l'astronome florentin au chanoine Fernam Martins; par contre, d'autres critiques persistent à voir dans Toscanelli l'inspirateur direct de Christophe Colomb. D'autres adoptent une solution mitigée : pour eux, les lettres de Toscanelli à Colomb citées par Fernand Colomb et Las Casas sont fausses et ont été fabriquées par Fernand Colomb, mais la lettre et la carte de 1474 sont authentiques et ont été connues de Christophe Colomb, que les idées et la carte du savant florentin ont inspiré dans tout le cours de son premier voyage.

COLOMB (Louis-Joseph-Jean-François-Isidore de), général français, né à Figeac (Lot) en 18[illegible], mort à Autoire (Lot) en 1902. Sorti de Saint-Cyr en 1844, dans l'infanterie, il gagna tous ses grades en Afrique où il resta vingt-six ans et où il était général de brigade en 1870, quand il fut appelé en France sur la demande du général Chanzy et mis à la tête d'abord d'une division, puis du 17[e] corps d'armée avec lequel il prit part aux derniers combats livrés par la 2[e] armée de la Loire, notamment à la défense énergique du plateau d'Auvours pendant la bataille du Mans. Appartenant à une famille dont plusieurs membres avaient émigré à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, le général de Colomb se trouva, au cours de cette campagne, avoir devant lui, à Sillé-le-Guillaume, un général ennemi du même nom que lui, nom porté à cette même date par six autres officiers de l'armée prussienne. Après la guerre, le général de Colomb commanda successivement la [illegible] division à Orléans, puis le 15[e] corps d'armée à Marseille. Écrivain militaire distingué et connaissant bien l'Algérie, il a établi une excellente carte d'une partie du Sahara et son nom a été donné à l'un des postes du cercle de Taghit.

COLOMBEY (Charles-Hippolyte Tardiveau, dit), acteur français, né à Chalonnes [illegible] commença à jouer la comédie à Nantes [illegible] puis fut engagé en 1872 au théâtre de cette ville, d'où il alla tenir l'emploi des comiques à Rouen et à Bruxelles. De Bruxelles il se rendit à Paris, parut un instant au Vaudeville, puis entra à l'Odéon, où il se fit remarquer dans : *la Vie de Bohème, le Fils de famille, Claudie, Germinie Lacerteux*, tout en jouant divers ouvrages du répertoire, entre autres *Tartufe*. On le voit ensuite aux Folies-Dramatiques (*Coquin de printemps*), aux Nouveautés (*la Demoiselle du téléphone*), au Gymnase [illegible] Palais-Royal, puis encore aux Nouveautés, où il fait toute une série d'excellentes créations dans : *l'Hôtel du libre-échange*, [illegible] *Erreurs du mariage, le Sursis, le Petites Folles, le Contrôleur des wagons-lits, la Dame de chez Maxim, les Maris* [illegible] passe des Nouveautés au Vaudeville, où il crée *Décadence, l'Esbroufe, la Troisième Lune*, etc., et revient enfin encore aux Nouveautés.

*__COLOMBIE__ ou __NOUVELLE-GRENADE__, république de l'Amérique du Sud. [illegible] entre la Colombie et le Venezuela a été fixée par une décision arbitrale de la reine régente d'Espagne, le 16 mars 1891. Du côté du Brésil [illegible] Appelée *Nouvelle-Grenade* jusqu'en 1861, la Colombie est une république unitaire depuis la constitution du 5 août 1886. Il y a deux Chambres. Le Sénat se compose de membres nommés, au deuxième degré, à raison de trois par département. Les sénateurs sont élus pour une période de six ans. Quant aux députés ou représentants, ils sont nommés pour quatre ans, à raison de 1 par [illegible] habitants. Les deux Chambres se réunissent tous les deux ans.

[illegible] Le Dr Rafael Nuñez [illegible] sous la nouvelle constitution, en 1886, il fut réélu pour [illegible] les exercer à sa place.

[illegible] Mais ils recommencèrent l'année suivante, le président Caro, conservateur militant, s'étant attiré la haine du [illegible] suite d'un conflit entre le pouvoir exécutif et la Chambre. [illegible] des révolutionnaires vénézuéliens à la solde de Castro; la [illegible] principal chef insurgé, le général Uribe.

La Colombie comprenait, d'après la constitution de 1886, neuf départements : Antioquia, Bolivar, Boyaca, Cauca, [illegible] lima. Le 4 novembre 1903, à la suite d'un mouvement [illegible] tant le traité rédigé par les Etats-Unis pour rendre pos- [illegible]

[illegible] les légations de France et des Etats-Unis. En outre, le [illegible] vernement nord-américain une note très énergique dans le fond, très modérée dans la forme, protestant contre la séparation de Panama, mais ce fut en vain : les Etats-Unis [illegible]

[illegible] constitua les territoires méridionaux de la Colombie en [illegible]

Le général Reyes fut élu président le 29 février 1904, à la place de Marroquin. Le 8 novembre 1905, trois arrangements entre la Colombie et le Pérou ont mis fin à des difficultés qui existaient depuis longtemps entre les deux pays : une convention de frontière donnant comme limite aux deux Etats le rio Putumayo, un traité de commerce, une convention d'arbitrage remettant au pape le soin de statuer sur les litiges ultérieurs qui surviendraient entre les deux Etats.

Colombin (saint), abbé de Lure, en Franche-Comté, né en Irlande, mort à Lure dans la première moitié du VIIe siècle. C'est l'un des douze religieux qui accompagnèrent saint Colomban quand il vint en France en 585. [illegible] en céda le gouvernement, vers 620, à saint Colombin, son compatriote et son filleul. — Fête le 13 septembre.

Colombkill [illegible]

Colomer [illegible] (Espagne) en 1842 (naturalisé français 1868). Elève de Marmontel et de François Bazin au Conservatoire de Paris, il y obtint le premier prix de piano en 1861 et le premier prix d'harmonie en 1863. Il étudia ensuite l'orgue, la fugue et la composition. Il se livra alors à l'enseignement et à la composition, et produisit un grand nombre d'œuvres sérieuses, qui se font remarquer par de rares qualités de forme et d'inspiration. Citons : Symphonie en *fa*; Suite d'orchestre ; Airs de ballet en forme de suite d'orchestre ; *Polonaise*, pour orchestre ; *Théodoric*, ouverture symphonique ; *Esquisses symphoniques* ; deux concertos pour piano et orchestre ; nonettes pour instruments à vent ; duo pour piano et hautbois ; trois sonates pour piano et violon, piano et violoncelle, piano et cor ; trio pour piano, violon et violoncelle ; etc.

Colon (îles), nom nouveau des îles Galapagos.

Colon, département de l'Amérique centrale (Honduras), sur le rivage de la mer des Antilles ; 15.000 hab. environ.

*colonie [illegible] des colonies françaises est dotée, dès le temps de paix, des forces nécessaires pour sa défense intérieure et extérieure. Mais, pendant longtemps, la mise en défense des colonies contre des attaques venues de l'extérieur, par terre ou par mer, a été assez négligée, les troupes envoyées outre-mer, qui alors dépendaient du ministère de la marine, ayant plutôt eu pour mission de conquérir et de pacifier. Cependant, le comité technique des inspecteurs généraux des troupes de la marine et ensuite un comité technique de défense des colonies, siégeant au ministère des colonies, se préoccupèrent de la mise en état de défense des colonies. Le décret du 1er avril 1899, créant des points d'appui de la flotte (v. point d'appui), eut pour objet de faciliter cette défense. Il en fut de même de la loi du 7 juillet 1900, qui a rattaché l'armée coloniale au ministère de la guerre. D'après cette loi, le gouverneur a, dans chaque colonie, sous sa haute autorité, le commandant supérieur des troupes, qui est responsable vis-à-vis de lui de la préparation et de la conduite des opérations militaires.

Des décrets spéciaux organisèrent, dans chaque colonie, un conseil de défense chargé de donner, à titre purement consultatif, son avis sur toutes les questions concernant la défense du pays, ses fortifications, le casernement des troupes, etc. Depuis le décret du 31 octobre 1902, portant réorganisation des conseils de défense aux colonies, un seul conseil de défense siège dans la colonie principale de chaque groupe : Indo-Chine, Afrique occidentale, Afrique orientale, Antilles, Pacifique.

Les commandants supérieurs sont nommés par décret, sur la proposition des ministres de la guerre et des colonies.

[illegible] butions dévolues en France aux commissions mixtes des travaux publics, pour l'étude des projets qui intéressent à la fois la défense du territoire et un ou plusieurs services civils. V. troupes coloniales.

Colonies de vacances, œuvre dont le but est d'envoyer les enfants pauvres passer quelques semaines à la campagne durant [illegible] 171 colonies de vacances envoyant à la campagne 32.000 enfants ; en France, 52 institutions analogues s'occupaient de 8.216 enfants. Des œuvres de ce genre ont été créées à Paris, puis en province. A Saint-Etienne, Louis Comte a fondé l'œuvre des Enfants à la montagne.

Colonieu (Victor-Martin), général français, né à [illegible] l'Ecole polytechnique, il fut envoyé en Algérie, où il apprit l'arabe, devint capitaine de tirailleurs, chef de bureau arabe et prit part à l'expédition de la grande Kabylie. Lieutenant-colonel, il fut blessé en 1870 à Reichshoffen, commanda une section pendant le siège de Paris, reçut le grade de colonel (nov. 1870), devint général de brigade [illegible] l'insurrection de Bou-Amama dans le Sud-Oranais.

colonique (*nik'*) adj. Qui a rapport au métayage ou colonat partiaire : *L'impôt* colonique *annuel*. (Guillaumin.)

Colonne (la), roman, par Lucien Descaves (1901). — L'action se passe pendant la Commune : on parle de déboulonner la colonne Vendôme... L'invalide Prophète voit en ce monument un symbole glorieux de notre grandeur militaire, et s'efforce de le sauver; l'ouvrier Rabouille le considère comme un emblème de la destruction brutale, de l'esclavage, et veut qu'on l'abatte. L'affection de ces deux antagonistes se concentre sur Adrien, fils de Céline, sœur de Prophète. Chacun d'eux s'applique à orienter dans son sens l'esprit de l'enfant, et Prophète déteste Rabouille. Sa haine s'exaspère quand un avis mensonger lui dénonce ce dernier comme ayant été l'amant de Céline et comme étant le père d'Adrien. L'ancien soldat projette de tuer le félon. Ce meurtre ne sera pas nécessaire : Rabouille se fera tuer. Mais, auparavant, il convainc Prophète que son amour pour Céline demeura toujours loyal, et après lui avoir remis pour Adrien sa montre et ses économies, il le conjure d'enseigner à l'enfant l'amour de la paix féconde, du travail enfantant l'universel bien-être, l'utilité d'être humain et secourable.

Ainsi une fable émouvante s'entremêle à des pages d'histoire prises sur le vif, donnant un charme de plus à l'œuvre sobre et forte de Lucien Descaves, à la fois satirique et enthousiaste. On en peut retenir cette pensée de Rabouille : « Les idoles ont leurs niches en nous ; ce n'est pas la pioche qui les renversera. »

colopexie [illegible] de fixer) n. f. Fixation du côlon à la paroi abdominale pour empêcher le prolapsus du rectum.

[illegible] va à la recherche du côlon dans la fosse iliaque gauche, puis le fixe à la partie inférieure de la plaie. Il ouvre ensuite l'intestin, de manière à former un anus artificiel temporaire, qui permet à la rectite et aux ulcérations de guérir.

colorectostomie [illegible] aboucher le côlon au rectum.

colostomie [illegible]

colotomie (*mi* — de *côlon*, et du gr. *tomê*, section) n. f. Opération consistant à aboucher le côlon descendant (opération d'Amussat) ou l'S iliaque (opération de Lithe) avec la paroi abdominale, pour la création d'un anus artificiel.

colpoglosse n. m. Genre de batraciens anoures, de la famille des dyscophidés, créé en 1904 pour une espèce découverte à Bornéo.

[illegible] *sus Brooksi* représente seul en Malaisie cette famille, dont, à l'exception des calluella de Birmanie, tous les genres sont propres à Madagascar. Il ressemble à un petit crapaud ovoïde, jaune marbré de brun en dessus, blanc en dessous avec des lignes sombres et mesure 7 centimètres de long.

colpo-hystérectomie [illegible]

colpo-hystéropexie (*iss. pèk-sî*) n. f. Opération servant à fixer le col de l'utérus à la paroi vaginale pour remédier à une rétroflexion utérine.

colpopérinéoplastie (*plass-ti*) n. f. Opération ayant pour but de diminuer l'orifice vulvaire pour remédier au prolapsus utérin.

colpoprotectomie (*tèk-to-mi*) n. f. Opération consis- [illegible] de la paroi recto-vaginale.

colpo-rectocèle n. f. Hernie de l'intestin à travers [illegible]

Colson (Clément), ingénieur et magistrat français, né à Versailles en 1853. Ingénieur des ponts et chaussées, il entra au conseil d'Etat et fut nommé conseiller en 1897. Professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées, promu au grade d'ingénieur en chef des ponts et chaussées, il a écrit de substantiels ouvrages d'économie politique et d'administration : *la Garantie d'intérêts et son* [illegible]

*colubridés n. m. pl. — Encycl. Zool. D'après la classification actuellement admise, la grande famille des *colubridés*, dont les espèces, réparties en 242 genres, sont au nombre de près de mille, se divise en trois groupes principaux : 1° *aglyphes*, avec les trois sous-familles des *acrochordinés*, *colubrinés* et *rhachiodontinés* ; 2° *opisthoglyphes*, avec les trois sous-familles des *homalopsinés*, *dipsadomorphinés* et *élachistodontinés* ; 3° *protéroglyphes*, deux sous-familles : *hydrophiinés*, *élapinés*. Les colubridés renferment donc non seulement les couleuvres, mais aussi des serpents venimeux tels que les hydrophis et les najas. Tous ont comme caractère commun la mobilité des os de la face, les préfrontaux n'étant pas en contact avec les nasaux, la présence d'un coronoïde aux mâchoires, etc.

*columbarium n. m. — Auj. Bâtiment pourvu de niches [illegible]

Columbia [illegible]

Columelle [illegible] prolonge l'axe de la capsule des mousses est renflée à sa [illegible]

Co[illegible] [illegible] putation d'un bras. Il avait visité les principales cliniques d'Europe, avait acquis une grande réputation comme pra- [illegible]

[illegible] fait l'objet de soins tout particuliers chez les éleveurs anglais. Intrépide et hardi, d'un aspect svelte et imposant, doué d'une remarquable vigueur, le coq de combat a une tête longue et mince, armée d'un bec fort et un peu courbe, une crête petite, des oreillons et des barbillons



minces et rouges ; l'œil est petit et vif, les ailes courtes, mais fortes ; enfin, les pattes, très élevées et armées d'ergots solides, sont surmontées par des cuisses longues et trapues ; l'aspect extérieur est modifié par les éleveurs, qui éliminent crête et barbillons pour développer encore chez le volatile l'aptitude au combat. La poule, svelte et agile, possède les mêmes caractères généraux.

Il existe de nombreuses variétés de cette race, entre autres une variété naine qui reproduit la plupart des caractères de la grande espèce.

Combes (Justin-Louis-*Emile*), homme politique français, né à Rocquecourbe (Tarn) en 1835. Issu d'une famille de petits artisans, il fit ses études au petit séminaire de Castres, les acheva à Paris à l'école des Carmes (1852-1853), professa la quatrième au séminaire de Cas- [illegible] doctorat ès lettres au grand sé- [illegible] somption de Nîmes (1857-1860). [illegible] Pons (1860-1862), et alla à Paris faire ses études de médecine. Reçu docteur en médecine en 1868, il exerça à Pons, devint maire de cette ville en 1875, conseiller général de la Charente-Inférieure en 1879. En 1881, il se présenta sans succès aux élections législatives dans la première circonscription de Saintes, contre Jolibois, mais en 1885, il fut élu sénateur. Il a été réélu successivement aux renouvellements de 1894 et de 1903, et cette dernière fois par deux départements : la Corse et la Charente-Inférieure, pour laquelle il opta. Combes acquit peu à peu une très grande influence sur la haute Assemblée, dont il fut vice-président en 1894 et 1895. Ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes dans le cabinet Bourgeois (1895- [illegible] l'œuvre de la défense républicaine et fut désigné par Waldeck-Rousseau pour lui succéder à la tête du gouvernement, le 7 juin 1902, avec le portefeuille de l'intérieur et des cultes. Seulement, le nouveau président du conseil accentua fortement la politique de son prédécesseur dans le sens anticlérical. Les congrégations religieuses furent finalement privées de leur droit à l'enseignement. Après quoi, se posa le problème compliqué de la séparation des Eglises et de l'Etat. Le cabinet Combes fut obligé de se retirer le 24 janvier 1905, à la suite de l'agitation profonde qu'avaient suscitée dans le pays et dans le Parlement les procédés de délation dits « des fiches », appliqués à l'armée et aux fonctionnaires. Emile Combes a publié : *la* [illegible]



Emile Combes.

Combes de Lestrade (vicomte Gaëtan-Guillaume), économiste français, né à Castres (Tarn) en 1859. Elève de l'Ecole polytechnique, il se voua à l'étude du droit public, fit des études dans ce sens en Russie, en Allemagne, en Italie et devint membre correspondant de l'Académie des sciences morales (1901). Collaborateur au « Journal

[illegible]

*COMBINAISON [illegible]

COMBINATEUR [illegible] n. m. Appareil [illegible]

[illegible] s'appelle aussi [illegible], du mot anglais *controller*, *règle-marche*, etc. Notre figure 1 représente une coupe schématique de cet appareil. On l'emploie surtout avec des moteurs à courant continu [illegible].

Sur un [illegible] isolant fixe A sont fixés des [illegible] B en cuivre ou en charbon, qui sont réunis électriquement aux bornes du moteur, [illegible] ducteurs et de l'arrivée du [illegible] lant porte des blocs de cuivre ou plots saillants, qui peuvent venir [illegible] les balais. Ces plots sont réunis entre eux par des connexions noyées dans le cylindre. Ils forment des files longitudinales sur le cylindre et la rotation de celui-ci substitue une file à une autre pour modifier le couplage du moteur.

Combinateur. Fig. 1.

[illegible] leur relation avec le moteur, ses inducteurs, une résistance de démarrage et les prises de courant.

Examinons, par exemple, le fonctionnement du frein [illegible] balais 4 et 5 correspondant au moteur sont reliés à 6, [illegible]

Combinateur. Fig. 2.

[illegible] et à 2 relié à la résistance, enfin le circuit se ferme par les balais 3 et 7. On voit que le moteur est auto-excité et débite sur une résistance. Il freine donc. On interpréterait de la même manière les autres positions des balais sur le cylindre du combinateur.

En augmentant le nombre des touches ou balais, on pourrait subdiviser la résistance, alimenter deux moteurs ou même quatre, comme cela se fait dans les tramways.

Les voitures électriques possèdent une position spéciale [illegible] à la charge de la batterie.

Quand le combinateur doit coupler de gros courants, on y ajoute une bobine de soufflage magnétique pour éviter d'allumer des arcs entre plots et balais.

On emploie des trains formés de plusieurs voitures motrices (Metropolitain). Dans ce cas on fait usage des relais électriques pour actionner des *contacteurs*, qui établissent les circuits proprement dits. Ces contacteurs existent dans chacune des voitures et sont actionnés par un courant faible que leur envoie un combinateur unique placé dans la première voiture. Il faut alors réunir entre les voitures par un *coupleur* non pas les circuits principaux parcourus par de gros courants, mais seulement les circuits des contacteurs, qui sont beaucoup plus faibles. Le coupleur met en série tous les contacteurs jouant le même [illegible]

Comby (Jules), médecin, français, né à Pompadour [illegible] cialiser dans la médecine infantile en créant le dispensaire de la Villette, puis devint médecin des hôpitaux [illegible] d'observation lui a permis d'écrire plus d'une centaine de mémoires originaux, parmi lesquels il convient de citer [illegible] couronnés par l'Académie de médecine. Il a montré com[illegible] premier âge, par suite d'une mauvaise alimentation, et a insisté sur l'utilité de faire boire de l'eau aux enfants, dès [illegible] directeur, il a fait de nombreuses campagnes pour l'hygiène infantile et a notamment montré les dangers du lait ma[illegible] tous ont eu plusieurs éditions. Il a largement collaboré [illegible]

[illegible] la codification des règlements antérieurs et des usages [illegible] ratification des actes de société des comédiens, dont le dernier, en 1803, avait régulièrement reconstitué la Compagnie, déjà réorganisée par celui de 1799. Les pouvoirs administratifs, aux termes de ce décret, appartenaient au comité d'administration composé de sociétaires, sous le contrôle plus ou moins actif d'un délégué du ministre, qui s'appela tantôt surintendant des spectacles, tantôt commissaire royal, et enfin administrateur général. Ce fonctionnaire vit peu à peu son autorité s'accroître, du fait même du comité d'administration, heureux de se décharger d'une partie de sa responsabilité pendant les années peu prospères qui suivirent 1830. Cette tendance aboutit au décret de 1850 qui conférait à l'administrateur général les pouvoirs du comité d'administration, lequel n'avait plus guère que voix consultative. Ce décret fut complété par celui de 1859, qui apporta quelques dispositions nouvelles relativement aux droits d'auteur. Enfin, en 1901, les deux décrets d'octobre et de novembre supprimèrent le comité de lecture, donnant à l'administrateur général le droit de refuser ou d'accepter les pièces sans lui faire partager en rien la responsabilité financière de ses décisions. D'un autre côté, en vertu de ces décrets, le comité d'administration peut imposer à tout comédien ayant vingt ans de service l'obligation de prendre sa retraite. — La Comédie-Française reçoit de l'Etat une subvention de 240.000 francs.

Comédiens (Maison des). Elle a été fondée par les soins de la société des Artistes dramatiques, et grâce aux efforts persévérants de son président, Constant Coquelin, qui avait su intéresser à cette œuvre un grand nombre de notabilités artistiques, mondaines ou politiques. Elle a été ouverte le 1er avril et inaugurée le 27 mai 1905. Elle a pour but de fournir aux acteurs âgés de soixante ans pour les hommes et de cinquante-cinq ans pour les femmes, et qui auront fait preuve de prévoyance en versant à la société des Artistes dramatiques la somme de 400 francs environ en trente ans, un asile confortable, dans lequel chacun pourra posséder une chambre individuelle, les repas étant pris dans un réfectoire commun. L'asile, pourvu d'un parc fort agréable, est situé à Pont-aux-Dames (Seine-et-Marne); ce sont les Invalides de l'art dramatique. Les bâtiments en ont été établis sur les plans de l'architecte Binet.

COMÉDINETTE [illegible] n. f. Petite comédie : *Quelque délicate* COMÉDINETTE. (Catulle Mendès.)

COMÈTE n. f. Nom que les relieurs donnent à une tranchefile toute préparée et qu'ils coupent au fur et à mesure de leurs besoins : *La* COMÈTE *est [illegible] dans la reliure commune.*

— Autom. Obturateur fait d'une pochette en caoutchouc garnie d'une bille de métal, pour boucher instantanément les perforations des chambres à air qu'enveloppent les pneumatiques des automobiles, des bicyclettes, etc.

1 — B — C — A — 2

[illegible]

Comitan, ville du Mexique (Etat de Chiapas), près des frontières du Guatemala ; 10.000 hab.

COMITIAL, E, AUX (*si-al'* — lat. *comitialis*) adj. Pathol. *Mal comitial*. Syn. de ÉPILEPSIE (*morbus comitialis*).

COMMABACILLE n. m. Nom du bacille du choléra, appelé aussi BACILLE VIRGULE.

COMMANDO n. m. Mot hollandais par lequel on désignait, dans les armées boers, un groupement de cent hommes, réuni sous le commandement d'un même chef.

*COMMERCE n. m. — Encycl. *Conseillers du commerce extérieur*. Dans le but de favoriser l'expansion économique de la France, le décret du 26 décembre 1905 a fait une obligation aux conseillers du commerce extérieur de placer, au cours de leur période de cinq années de fonctions, au moins deux Français dans une exploitation, entreprise ou tout autre établissement commercial, industriel ou agricole, situé soit dans une colonie française ou un pays de protectorat, soit à l'étranger. Le premier placement doit être notifié au ministère du commerce avant l'expiration de la deuxième année de fonctions. Les conseillers qui ne satisfont pas à cette obligation sont considérés comme démissionnaires et rayés des listes de contrôle.

*COMMÈRE n. f. Théâtr. V. COMPÈRE.

Commine (saint), martyr, décapité à Lyon avec saint Pothin et quarante-quatre autres, sous le règne de Marc-Aurèle [illegible]

***Commissaire** (Sébastien), homme politique français, [illegible]

COMMISSIONNÉ [illegible] Peuvent être maintenus en qualité de commissionnés : les sous-officiers de toutes armes ayant au moins dix ans de service et arrivés à l'expiration de leur engagement; les gendarmes, sapeurs-pompiers de Paris, cavaliers de remonte, le personnel de la justice militaire et des écoles militaires, les caporaux et soldats des troupes coloniales, ainsi que ceux affectés à certains emplois ou services : ouvriers, gardes-magasin, moniteurs de gymnastique et d'escrime, tambours, clairons, trompettes, chauffeurs, mécaniciens, etc. Peuvent être admis en qualité de commis[illegible] compli le service exigé dans l'armée active et rentrés [illegible]

Les militaires commissionnés sont soumis aux lois et règlements militaires. En outre, toute commission est retirée de plein droit quand, ayant été délivrée pour tenir un certain emploi ou en vertu d'un traité déterminé, cet emploi est supprimé ou le traité résilié ou expiré.

Le militaire commissionné peut être mis à la retraite après vingt-cinq ans de services. Il ne peut être main[illegible] exception pour ceux occupant les emplois de maîtres et chefs ouvriers, ou appartenant au personnel subalterne de la justice militaire, ainsi que pour certains sous-officiers des sections de secrétaires d'état major, commis et ouvriers d'administration, qui peuvent être maintenus dans les conditions fixées par les règlements des services intéressés, mais seulement jusqu'à l'âge de soixante [illegible]

*COMMUNE n. f. — Encycl. Dr. *Actions judiciaires*. La loi du 15 avril 1884 avait, en principe, interdit aux communes d'ester en justice sans autorisation du conseil de préfecture. Cette autorisation a été supprimée par la loi du 8 janvier 1905 ; désormais, le conseil municipal délibère sur les actions à intenter ou à soutenir, et, si cette assemblée décide de plaider, le maire représente la commune en justice.

Les contribuables conservent le droit de suppléer à l'inaction du conseil municipal, mais ils doivent toujours obtenir l'autorisation du conseil de préfecture avant d'intenter l'action ou d'y défendre.

La liberté de plaider accordée aux communes a été étendue aux établissements publics; toutefois, les conseils municipaux sont appelés à donner leur avis sur les actions judiciaires autres que les actions possessoires que ces établissements se proposent d'intenter ou de soutenir. En cas de désaccord l'établissement, ne peut ester en justice ou se pourvoir, après jugement, devant une autre juridiction, qu'en vertu d'une autorisation du conseil de préfecture. Les contribuables et les établissements publics peuvent se pourvoir devant le conseil d'Etat contre toute décision du conseil de préfecture portant refus d'autorisation.

*COMORE [illegible] D'ANJOUAN. — Devenus ordres français par décret du 10 mai 1896, ces deux ordres ont été modifiés, quant au ruban, par le décret du 5 décembre 1899. Le bijou pour chacun reste le même, mais le ruban, pour les deux décorations, est aujourd'hui bleu clair, avec double liséré orange.

*COMPAGNIE n. f. — Encycl. Milit. *Compagnies de discipline*. Le régime des compagnies de discipline a été modifié par le décret du 2 janvier 1902. Les diverses punitions ont été remaniées de façon à faire disparaître les différences qu'elles comportaient par rapport aux punitions de même nom en usage dans les corps de troupes et qui en augmentaient beaucoup la gravité. De plus, les gradés intérieurs ont été ramenés, en matière de punition, aux mêmes droits que dans les autres corps de troupes. Le commandant de compagnie et les officiers généraux ont seuls conservé les pouvoirs spéciaux dont ils jouissaient précédemment. Ensuite, il a été créé, dans chaque compagnie, une *section* dite *de transition*, destinée à recevoir les fusiliers dont la bonne conduite mérite un adoucissement de régime et qui n'ont pas encore le temps voulu pour la réintégration dans un corps de troupe ordinaire.

En outre, à l'une des compagnies est rattachée une « section des mutilés », destinée à recevoir les hommes qui se sont mutilés volontairement, ainsi que les simulateurs.

Il ne peut être infligé aux disciplinaires d'autres punitions que celles en usage dans les autres corps de troupes. C'est seulement en cas de violence et de fureur grave d'un disciplinaire que le commandant d'un détachement peut ordonner l'application momentanée de « l'appareil de sûreté », s'il ne dispose d'aucun local propre à servir de prison.

*COMPÈRE n. m. — Théâtr. Dans les revues. Personnage chargé, de concert avec la *commère*, de provoquer le défilé des différentes figures qui représentent les principaux événements de l'année, de les annoncer, de dialoguer avec elles, de faire la transition entre les scènes.

COMPÉTITIF, IVE (*kon*) adj. Relatif à une compétition : *Intrigues* COMPÉTITIVES.

COMPLEXUS (*kon-plèk-suss* — mot lat. signif. *enchaînement*) n. m. Ensemble des phénomènes morbides qui caractérisent une maladie : *Le* COMPLEXUS *inflammatoire*.

COMPOSSIBLE (*kon-po-sibl'* — du lat. *cum*, avec, et de *possible*) adj. Philos. Dont l'existence n'est pas exclue par l'existence d'autre chose : *Le maximum de bonheur* COMPOSSIBLE *avec l'existence d'un monde fini*.

— n. m. *Des* COMPOSSIBLES.

COMPRADOR (*kon* — m. espagn. signif. *acheteur*) n. m. Comm. Intermédiaire au moyen duquel s'opèrent en Chine toutes les transactions commerciales entre les Européens et les indigènes. ‖ Pl. COMPRADORES.

— Encycl. Lors de l'établissement des premiers étrangers en Chine, l'intérieur du pays étant fermé aux négociants européens, ceux-ci se trouvaient dans la nécessité d'avoir recours à des intermédiaires indigènes. Ces indigènes, qui allaient *acheter* dans l'intérieur les marchandises à échanger contre les marchandises européennes, reçurent des trafiquants espagnols qui les employaient le nom de *compradores*, et ce nom leur resta. En dépit des changements des conditions commerciales, le comprador est resté l'intermédiaire obligé et onéreux. Les *compradores* forment une corporation riche et puissante.

*COMPRESSION n. m. — Encycl. Dans les moteurs à explosion, le mélange tonnant formé d'air et de gaz ou de vapeur combustible est comprimé avant d'être allumé.

Le but de cette compression est d'élever la température maximum de l'explosion. En premier lieu, elle échauffe le mélange, la chaleur engendrée par la compression n'ayant pas le temps de se trop dissiper par les parois. Les gaz plus chauds avant inflammation donneront évidemment, toutes choses égales d'ailleurs, une température plus élevée.

En second lieu, la compression modifie les conditions chimiques de la combinaison. Elle rend explosifs des mélanges qui ne le sont pas à pression normale et active beaucoup la rapidité de combustion de tous les mélanges combustibles. (C'est d'ailleurs une loi générale de la chimie que la pression ait un rôle important dans les [illegible] La combustion étant plus rapide, la chaleur fournie n'a pas autant de facilité pour se dissiper et la température maximum atteinte est plus élevée. Or, le théorème de Carnot enseigne que le rendement thermique d'un moteur est d'autant plus élevé qu'est plus grand l'écart entre les températures initiale [illegible]

[illegible] ciation de l'oxyde de carbone impose à la pression ordinaire); avec compression on peut approcher, croit-on, de 2.000° dans les gros moteurs.

Enfin la compression rendant la combustion plus vive ; on peut donner au piston des moteurs une vitesse plus grande sans qu'elle devienne trop voisine de la vitesse de propagation de la combustion dans le mélange. Cette considération est très importante dans les moteurs d'automobiles, où l'on veut tourner [illegible] tours par

seconde, c'est-à-dire laisser à l'explosion seulement un soixantième de seconde pour s'accomplir. Pour cette raison on adopte des compressions d'autant plus élevées qu'on veut réaliser des moteurs de plus grande puissance sous le même volume et le plus grande vitesse de rotation.

Pour les moteurs tournant à 1.000 tours par minute, on prend ordinairement un volume après compression égal au tiers du volume primitif. Avec l'échauffement on atteint alors des pressions de 6 kilogrammes environ. Dans les moteurs à grande vitesse on va jusqu'à 12 kilogrammes par centimètre carré.

La limite des compressions est donnée par le risque de produire l'allumage par simple compression. Cet allumage, en cas général, est dangereux car il produit l'inflammation simultanée en tous les points de la masse gazeuse et l'explosion est beaucoup plus brutale que lorsqu'elle se propage d'un point à un autre. On n'a pu dépasser cette limite qu'en appauvrissant le mélange gazeux. C'est ce que fait le moteur à gaz Letombe, qui réduit la teneur du mélange pour diminuer la puissance du moteur, mais produit alors une surcompression pour assurer encore son inflammation.

Enfin, Diesel a imaginé de comprimer l'air séparément à 30 kilogrammes et d'y injecter alors le combustible qui s'enflamme spontanément à cause de la haute température produite par la compression.

***COMPTEUR** n. m. — *Compteurs à liquides.* Appareils qui permettent le mesurage des liquides industriels qui coulent d'une façon ininterrompue.

— Encycl. *Compteurs à alcool.* Ces compteurs ont pour but, non seulement de mesurer le volume de l'alcool qui passe, mais encore d'apprécier son degré. Le premier type de compteur employé est le *compteur Siemens*, qui comprend un appareil rotatif à augets, où le liquide pénètre, après avoir pris une composition homogène; d'autre part un alcoomètre spécial permet de totaliser les degrés d'alcool pur.

On utilise de préférence aujourd'hui les *compteurs Bedout*. Ces appareils sont de deux sortes. Dans les *compteurs à poids constant*, l'alcool est pesé avec une balance ordinaire du type Roberval; un système de basculage fort simple permet à cette pesée de s'effectuer automatiquement; les deux vases, qui forment bascule, se déversent successivement dans un réservoir dès qu'ils contiennent un poids déterminé de liquide; d'autre part, un dispositif spécial permet pendant chaque remplissage des vases, de prélever un échantillon dont le volume est proportionnel au volume du liquide contenu dans le vase au moment du basculage. Ces échantillons identiques à la moyenne du liquide sont emmagasinés dans un réservoir spécial et essayés à l'alcoomètre.

Les *compteurs à volume constant* ne sont qu'une transformation ingénieuse des compteurs pondéraux

COMPTON, comté du Canada (prov. de Québec), à la frontière des États-Unis; 3.575 kilom. carr.; 26.500 hab., dont 14.500 Canadiens français.

COMPTON-GIFFORD, ville d'Angleterre (comté de Devon), près Plymouth; 3.000 hab.

COMTE (Pierre-Charles), peintre français, né à Lyon en 1823, mort à Paris en 1895. Elève de l'École de Lyon, puis de Robert-Fleury, il débuta en 1845, mais ne se fit remarquer qu'en 1848 avec des tableaux tels que : *le Couronnement d'Inès de Castro, le Dernier coup de dé, la Visite de Charles IX à Coligny, Jeanne d'Arc et le Roi.* Il mit le comble à sa réputation avec son tableau *Henri III et le duc de Guise* (1855), placé depuis au musée du Luxembourg, composition simple et claire, aux costumes diaprés avec art, au coloris brillant. Il exposa encore : *le Joueur de biniou, l'Arrestation du cardinal de Guise et de d'Espignac* (1855), *Henri III visitant sa ménagerie* (1857), *le Cardinal de Richelieu; Alain Chartier et Marguerite d'Écosse* (1859); *Charles-Quint et la duchesse d'Étampes, Récréation de Louis XI* (1863); *Henri III pendant l'assassinat du duc de Guise* (1867); *Marie Touchet* (1870); *les Cages de Fontainebleau au XVIe siècle* (1874); *la Nièce du Duc d'Orléans* (1877); *France, 1° moitié du XVIe siècle, Étrennes de Fontainebleau* (1880); *Coup de queue sous Louis XIII* (1884). Ce peintre a un dessin précis, très pittoresque, et en même temps très savant; son coloris est brillant, ses types fins et élégants.

COMTE (Jules), administrateur et écrivain français, né à Paris en 1846. Licencié ès lettres, il entra en 1866 au ministère d'État, plus tard direction des Beaux-Arts. En 1878, il devint chef du bureau de l'enseignement et fut chargé d'étudier la réorganisation de l'enseignement du dessin et des écoles des beaux-arts des départements. Il contribua à la création d'un corps d'inspecteurs spéciaux pour l'enseignement du dessin. En 1881, il devint chef de division et inspecteur général des écoles d'art décoratif. En 1886, il fut appelé à la direction des bâtiments civils et palais nationaux. Il obtint les crédits nécessaires pour mener à bien la restauration du palais de Versailles et remettre en état le domaine de Saint-Cloud abandonné depuis le siège. C'est aussi sous sa direction que fut définitivement arrêté le programme des travaux d'agrandissement de la Bibliothèque nationale. Rentré dans la vie privée, Jules Comte a fondé la *Revue de l'art ancien et moderne.* Il avait été au journal *le Pays* de 1867 à 1870. De 1873 à 1886, on rencontre sa signature à l'« Illustration », au bas des articles de critique d'art. Auteur d'un volume sur *la Tapisserie de Bayeux* et d'études sur *les Musées et les Écoles d'art en France*, Jules Comte a attaché son nom à la Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts, dont il est le fondateur.

COMTESSE (Robert), homme d'État suisse, né à Fontaines en 1847. Il fit ses études à Heidelberg et à Paris et, en 1871, fut, pour la première fois, élu député. Juge d'instruction en 1875, membre du conseil d'État du canton de Neuchâtel en 1877, il fut, de 1883 à 1899, l'un des membres les plus actifs du Congrès national, qu'il présida en 1894-1895. Il fut élu, en 1899, membre du Conseil fédéral, où il dirigea successivement les départements des finances, de la justice et de police, et des chemins de fer. En décembre 1903, il fut élu par l'Assemblée fédérale président de la Confédération pour 1904.

CONCENTRATION n. f. — Encycl. *Camps de concentration.* On a donné ce nom pendant la guerre du Transvaal, aux camps de refuge, placés sous la surveillance des soldats anglais, où était parquée la population non combattante des républiques boers. Le but [illegible] mesure (que les Espagnols avaient antérieurement appliquée pendant les révoltes cubaines) était d'assurer plus facilement l'alimentation des femmes, vieillards et enfants, au milieu d'un pays dévasté par la guerre, et en l'absence des hommes valides. Dans la réalité, les Anglais possédaient par ce moyen une véritable population d'otages, et la résistance des Boers se trouvait amollie d'autant. Enfin, la plupart de ces camps de concentration étaient installés dans de déplorables conditions d'hygiène et de ravitaillement. Aussi la mortalité y fut-elle, surtout [illegible] nature à soulever parfois en Europe et en Amérique de violentes protestations humanitaires. Les misères de la [illegible] des républiques de l'Afrique du Sud.

CONCHITE n. f. Calcite ou aragonite des coquilles fossiles.

CONCLAVE n. m. — [illegible] élevé le cardinal Sarto, archevêque de Venise, au souverain pontificat, sous le nom de Pie X. Le pape Léon XIII étant mort le 20 juillet 1903, le conclave se réunit régulièrement dix jours après le décès du pape, le vendredi 31 juillet. Sur soixante-quatre cardinaux vivants, les électeurs se trouvèrent, en l'absence des archevêques de Sydney et de Palerme, au nombre de soixante-deux.

Le scrutin eut lieu dans la chapelle Sixtine. Les séances furent présidées par le cardinal Oreglia, doyen des cardinaux-évêques et camerlingue de l'église. Pour les fonctions de secrétaire du conclave, la presque unanimité des suffrages se porta sur Mgr Merry del Val, depuis cardinal et secrétaire d'État.

Outre les cardinaux et leur suite (un ecclésiastique et un domestique pour chacun), le Vatican renfermait près de trois cents personnes pour le service du conclave : médecins, chirurgiens, gardiens des tours, sacristes ou sacristains, cuisiniers, barbiers, balayeurs, lampistes, etc. En vertu d'un droit héréditaire, le prince Chigi, maréchal du conclave, à la tête de la petite armée pontificale, était chargé de protéger la sécurité des cardinaux et de veiller à ce que la clôture fût exactement observée.

Le conclave s'ouvrit, selon l'usage, par le chant du *Veni creator;* les cardinaux se rendirent processionnellement à la Sixtine. Deux scrutins eurent lieu chaque jour. Il fallait réunir 42 suffrages pour être élu, car la majorité des deux tiers est nécessaire.

Sur les trois scrutateurs désignés par le sort, pour cette première séance, le premier fut le cardinal Rampolla, qui eut 24 voix; le cardinal Gotti en eut 17, le cardinal Sarto 5, Seraphino Vannutelli 4, trois autres 2 et six 1. Le cardinal-doyen refusa d'employer l'*accession* (V. t. III.) Le soir, le cardinal Rampolla recueillit 29 voix, Gotti 19, Sarto 10, 7 allèrent à divers autres noms.

Le dimanche matin, 2 août, le cardinal autrichien Puzyna, archevêque de Cracovie, au nom de l'empereur d'Autriche, usant de sa *voix exclusive* (*veto exclusionis*), déclara s'opposer à l'élection du cardinal Rampolla. Le doyen se leva aussitôt et dit que cette communication ne pouvait être accueillie par le conclave ni à titre officiel ni à titre officieux. A son tour, le cardinal Rampolla protesta contre une telle ingérence, ajoutant que personnellement « rien de plus honorable ni de plus agréable ne pouvait lui arriver ». Les bulletins étant déjà prêts, cet incident ne put avoir d'influence. Le résultat fut : Rampolla 29, Sarto 21, Gotti 9, divers 3. Au scrutin du soir, on put voir l'effet de l'intervention de l'Autriche. Le cardinal Rampolla eut 30 voix, une de plus qu'il n'en avait réuni encore; mais le cardinal Sarto, continuant le mouvement commencé, monta à 24, tandis que des noms divers en recueillaient 8.

Dès ce moment, il était visible que le sacré collège était partagé en deux parties à peu près égales : ceux qui voulaient continuer le gouvernement de Léon XIII en nommant son secrétaire d'État, et ceux qui voulaient une politique nouvelle, avec un homme nouveau. Le cardinal Sarto supplia ses collègues de ne pas penser à lui : néanmoins le lendemain matin, lundi, le nombre de ses voix s'éleva à 27, tandis que celles du cardinal Rampolla tombaient à 24, ce qui rendait dès lors certain le résultat définitif. Les amis particuliers de l'archevêque de Venise finirent par lui arracher son consentement; et le soir, le conclave lui donna 35 suffrages, alors qu'il n'en accordait plus que 16 au cardinal Rampolla. C'était l'élection assurée pour le lendemain. Ce jour-là, mardi 4 août, dans la séance du matin, le cardinal Sarto vit 50 voix se grouper sur son nom, 10 restant fidèles au cardinal Rampolla, et 2 au cardinal Gotti. Il dépassait donc de 8 suffrages la majorité requise. Il dut accepter l'élection et déclara qu'il prenait le nom de Pie X.

Alors tous les baldaquins furent abaissés, sauf celui du nouveau pape; Pie X revêtit la soutane blanche, et tous les cardinaux vinrent lui rendre hommage, en s'agenouillant devant lui pour lui baiser successivement le pied, la main et la joue; c'est ce qu'on appelle l'*adoration.* Déjà la foule, réunie sur la place Saint-Pierre, savait que le scrutin avait donné un résultat. Car les bulletins ayant été brûlés sans la paille humide qui est ajoutée lors des scrutins stériles, elle avait aperçu la légère fumée blanche qui annonce l'élection. Une demi-heure après, le doyen des cardinaux-diacres, le cardinal Macchi, montait dans la galerie ouverte qui domine le portique de Saint-Pierre, et s'écriait : « Je vous annonce une grande joie; nous avons un pape, le cardinal Sarto, qui a pris le nom de Pie X. »

— [illegible] *conclave, par un témoin.* Paris, 1904.

CONCORZ (saint), évêque de Saintes, mort vers 510. — Fête le 25 février.

***CONCOURS** n. m. — Encycl. *Concours agricoles.* L'arrêté du ministre de l'agriculture du 18 janvier 1904 a supprimé les concours *régionaux* agricoles et leur a substitué trois concours *nationaux* annuels dans l'Ouest, le Sud-Ouest et l'Est. En outre, des fonds sont affectés par le budget de l'agriculture : 1° aux concours spéciaux s'étendant à tous les objets intéressant l'agriculture; 2° aux concours de primes d'honneur de la grande et de la petite culture; 3° aux prix culturaux et de spécialités, aux récompenses réservées aux journaliers et serviteurs ruraux.

— *Concours général.* On nommait ainsi un concours général entre les élèves des lycées de Paris et de Versailles et entre les élèves des lycées et collèges des départements. [illegible] de toutes nationalités et de toutes professions qui auraient fait les pièces les plus réussies en prose et en vers français, en vers latins et en musique, à la louange de la nation et de ses grands hommes, sur des sujets désignés par les juges du concours. Les prix devaient être distribués tous les quatre ans. En 1755, un autre chanoine, Bernard Collot, complétait la libéralité de Le Gendre en léguant à [illegible] aux élèves des collèges. L'institution ne prit sa forme définitive que sous le premier Empire : les prix furent multi-[illegible] Versailles. Sous le second Empire, le ministère Duruy étendit le concours aux lycées et collèges de province. Le concours général, sous sa double forme, ne connut d'interruption qu'en 1793, en 1815, en 1871. La plus glorieuse récompense était le prix d'honneur de rhétorique décerné au discours latin, puis, à partir de 1880, au discours français.

Les palmarès du concours général portent en foule les noms d'hommes qui ont illustré le XIXe siècle dans toutes les branches de l'activité. L'époque la plus brillante du concours général paraît se rapporter aux règnes de Louis-Philippe et de Napoléon III. [illegible] réduite et l'année 1904 vit sa suppression.

CONCURRENCIER [illegible] ÈRE [illegible] concurrence.

CONDÉ [illegible] en France, vers 685. Étant passé en France, vers le milieu du VIIe siècle, il entra dans l'abbaye de Fontenelles, et se retira ensuite dans une île de la Seine nommée Beleinac, [illegible] L'île de Beleinac ayant été envahie par les eaux de la Seine et submergée, les religieux de saint Condé furent [illegible]

CONDER (Claude Reignier), officier et orientaliste anglais, né en Angleterre en 1848. Il fit partie de l'état-major général en Égypte, où il assista aux batailles de Kassassin et de Tel-el-Kébir (1882), et au Bechuanaland (1884-1885); envoyé comme commissaire du gouvernement britannique sur la frontière du Transvaal, il fut ensuite chargé de l'inspection de l'artillerie en Angleterre (1887-1894), puis en Irlande. Entre temps, il remplit une mission spéciale de distribution de secours en Irlande (1895), et exerça un [illegible] tout ce qui touche la topographie, l'histoire et la langue de la Palestine. Il a publié le résultat de ses études dans : [illegible] (1884); *Palestine* (1891); *Tell Amarna Tablets* (1893); *Bible* [illegible] (1900); *the First Bible* (1903).

***CONDUCTION** n. f. — Encycl. Physiol. *Conduction nerveuse.* On nomme ainsi un phénomène par lequel le nerf manifeste sa *conductibilité.* Il ne peut donc apparaître que dans les neurones dont l'intégrité est complète. De plus, de l'origine du neurone à sa terminaison, la conduction reste identique, c'est-à-dire que chaque nerf ne conduit que l'influx nerveux qu'il a reçu et, en vertu des gaines qui le protègent, ne peut ni recevoir l'influx d'une fibre nerveuse voisine, ni le lui transmettre. C'est la *conduction isolée* de J. Müller, qui conduit à l'*énergie spécifique* des nerfs, en vertu de laquelle, quelle que soit la nature de l'excitation, un même nerf donne toujours une même réaction (motrice ou sensitive).

CONDUCTIVITÉ n. f. Electr. Syn. de conduction.

***CÔNE** n. m. — Mécan. Dans un roulement à billes, Pièce conique sur laquelle agit la poussée latérale des billes, et qui sert à régler ce roulement. ‖ *Cône d'embrayage.* Dans un embrayage à friction, couple de deux cônes, l'un femelle, souvent formé par le volant du moteur, l'autre, mâle, en aluminium garni de cuir à sa périphérie, qui pénètre dans le premier et s'y coince pour produire l'em-[illegible]

CONFÉRENCE [illegible] L'institution des conférences régimentaires qui, jusqu'en 1901, n'avait jamais fonctionné qu'à titre purement accidentel, s'est développée et régularisée en 1902 et 1903. Et la circulaire ministérielle du 13 août 1904 l'a définitivement confirmée en faisant de ces conférences une des bases essentielles de l'éducation du soldat. Des leçons spéciales ont été organisées dans les écoles militaires pour préparer les officiers à leur rôle d'éducateur. Et il a été établi que leur préceptorat intellectuel devait porter sur quatre sortes de thèmes déterminés : 1° les *thèmes militaires et patriotiques*; 2° les *thèmes économiques*, comportant des notions sur l'agriculture et sur l'industrie de la région; sur l'empire colonial de la France, ses productions, ses ressources, etc.; 3° les *thèmes moraux* : respect de l'uniforme, idées dont le drapeau est le sym-[illegible] aujourd'hui, qu'elle ne doit plus être accompagnée d'actes de cruauté ni de pillage, etc. Il est fait appel au concours des sociétés civiles telles que la Société des conférences [illegible] France, etc., pour traiter ces différents sujets.

CONFORMISME [illegible]

CONFUSION [illegible] d'ordre psychique, essentiellement caractérisé par l'impuissance ou la faiblesse intellectuelle, l'absence d'idées, l'impossibilité d'apprécier et de coordonner les sensations perçues. (Dans la confusion mentale, les troubles émotionnels font défaut, contrairement à ce qu'on observe dans la *mélancolie.* Elle existe dans la *psychasthénie*, mais peut aussi s'observer dans certaines maladies aiguës, comme conséquence d'une intoxication ou d'un grand épuisement.)

CONGO FRANÇAIS [illegible] Congo français, explorée par Savorgnan de Brazza, lui dut aussi son premier développement. Il fut aidé dans

[illegible] Nord-Est. De Brazza dirigea ses collaborateurs vers le [illegible]

[illegible] l'Allemagne établit la limite des territoires des deux puissances dans l'Adamaoua, et le traité du 14 août 1894 avec l'Etat indépendant fixa la frontière entre les deux posses[illegible] occuper les territoires abandonnés par les Belges et, en 1896, s'avança jusqu'au Bahr-el-Ghazal, préparant ainsi [illegible] ravitailler la mission Marchand, dut procéder à l'évacua[illegible]

Du côté du Cameroun, la convention franco-allemande du 15 mars 1894 avait laissé à la France l'accès au Tchad. Clozel remonta la Sangha et atteignit les affluents supé[illegible] envoyé dans la même direction, transporta un vapeur démontable [illegible] sous le protectorat de la France, mais il fallut lutter [illegible]

L'étude des ressources économiques du Congo n'avait pas cessé d'être poursuivie depuis de Brazza. On se préoccupa aussi d'étudier les moyens de créer des voies de communication. Les administrateurs Fourneau et Fondère étudièrent une route de l'estuaire du Gabon à Ouesso, sur la Sangha (1899). De nombreuses missions to[illegible] aux délimitations des concessions accordées et à la confection du cadastre.

La convention du 27 juin avec l'Espagne ayant déterminé la frontière du Congo et de la possession espagnole du rio Mouni, une commission franco-espagnole procéda, [illegible] la mission française était dirigée par Bonnel de Mézières qu'accompagnaient le capitaine Roche et le sous-lieutenant Duboc.

Après la défaite et la mort de Rabah, en 1900, le décret [illegible] la région du Chari sous la dénomination de « Territoire militaire des pays et protectorats du Tchad ». A sa tête fut placé le commandant Destenave, qui, arrivé à Fort-Crampel en mai 1901, obtint la soumission pacifique du cheik Senoussi, d'el Kouti, sur le territoire duquel avait été massacré Crampel en 1891. Passant dans le Chari, Destenave, alors lieutenant-colonel, reprit les opérations contre les fils de Rabah, que le capitaine Robillot avait, à la fin de 1900, rejetés à l'ouest du Chari. Une colonne, commandée par le capitaine Dangeville, surprit Fat-el-Allah, fils de Rabah, dans son tata fortifié de Goudjba, et sa mort, après un combat acharné, mit fin à la puissance des successeurs [illegible]

Des opérations furent ensuite dirigées dans le Kanem. Le capitaine Millot, attaqué par des Touareg appelés au Kanem par les Senoussia, trouva la mort près de Mao, le 3 novembre 1901. Mais des échecs furent infligés aux Touareg par le capitaine Truffert en décembre 1901 et, le 20 janvier 1902, par le lieutenant-colonel Destenave à Biz-Allali. Mais la France ne poursuivit pas l'occupation [illegible]

Aug. Chevalier fut chargé d'une mission économique au Chari et au lac Tchad (1902-1904). En 1902, l'administrateur Rousset détermina une nouvelle route plus courte entre les bassins de l'Oubangui et du Chari. Les reconnaissances qu'effectua le capitaine Lofler, de la Sangha au Chari et à la Bénoué, en 1901, et la mission du capitaine Lenfant sur la Bénoué et le Chari (1903-1904) firent reconnaître l'existence d'une voie fluviale reliant d'une façon à peu près continue l'Atlantique au lac Tchad.

La frontière française est, du côté du Cameroun allemand, délimitée d'une manière très imparfaite, comme on a fourni la preuve, au mois de mai 1905, le déplorable in[illegible] Une commission franco-allemande a cependant opéré en 1901-1902 dans cette région, pour établir la frontière d'une manière définitive et précise; pour compléter ses travaux, et déterminer la latitude exacte, mathématique des points contestés, une nouvelle commission franco-allemande a été nommée, que dirigent le commandant Moll et le capitaine Cottes du côté français, et l'Allemand von Dankelmann.

— ADMIN. L'organisation administrative du Congo français a été modifiée par un décret du 15 février 1906. [illegible] français et dépendances sont placées sous la direction po[illegible] brassent les circonscriptions ci-après déterminées, savoir :

1° Le Gabon, c'est-à-dire la région limitée au nord par la Guinée espagnole et le Cameroun ; à l'est, par la ligne [illegible] cette ligne avec le méridien de Macabana ; puis, par ce méridien jusqu'à la frontière portugaise ; au sud, par la frontière portugaise jusqu'à l'océan Atlantique ;

[illegible] limités par le Gabon et la frontière du Cameroun jusqu'au 7e degré de latitude nord, puis par ce parallèle jusqu'à la ligne de partage des eaux entre le bassin du Chari et le [illegible] jusques et non compris le bassin de l'Ombella et l'enclave [illegible]

3° Le territoire de l'Oubangui-Chari, limité à l'ouest par la colonie du Moyen-Congo, au nord par le 7e degré de [illegible] vers l'est la ligne de démarcation du bassin conventionnel, puis par cette ligne elle-même jusqu'à la frontière de l'Etat Indépendant ;

4° Le territoire militaire du Tchad, comprenant au nord de l'Oubangui-Chari l'ensemble des régions placées sous l'influence de la France en vertu de conventions interna[illegible]

Les quatre circonscriptions déterminées ci-dessus constituent trois colonies, dont chacune a son autonomie administrative et financière, savoir : 1° la colonie du Gabon; 2° la colonie du Moyen-Congo; 3° la colonie de l'Oubangui-Chari-Tchad, dont les chefs-lieux sont respectivement : Libreville, Brazzaville et Fort-de-Possel.

[illegible] *gouverneurs.* Le commissaire général du gouvernement est le dépositaire des pouvoirs de la République dans toute l'étendue des possessions du Congo français et dépendances. Il est assisté d'un conseil de gouvernement et d'un secrétaire général ayant rang de gouverneur. Il organise les services à l'exception de ceux qui sont régis par les actes de l'autorité métropolitaine, il règle leurs attributions. Il détermine les circonscriptions administratives dans chacune des possessions placées sous sa haute autorité. Il nomme tous les fonctionnaires ou agents des services locaux, à l'exception toutefois de ceux dont la nomination est réservée à l'autorité métropolitaine.

Le commissaire général, déchargé de l'administration personnelle d'un territoire, a la haute direction de l'ensemble de nos possessions du Congo français.

Le Gabon et le Moyen-Congo forment deux colonies, ayant chacune un budget local; mais tandis que la première demeure placée sous l'autorité immédiate d'un lieutenant-gouverneur, la seconde est sous la direction d'un administrateur en chef des colonies, faisant fonctions de lieutenant-gouverneur. L'Oubangui-Chari et le territoire militaire du Tchad sont réunis en une troisième colonie, comprenant deux circonscriptions : celle de l'Oubangui et celle du Tchad.

La colonie de l'Oubangui-Chari-Tchad est placée sous l'autorité immédiate d'un lieutenant-gouverneur, assisté d'un conseil d'administration. Le territoire militaire du Tchad est administré par l'officier commandant les troupes qui y sont stationnées. V. MOYEN-CONGO et OUBANGUI.

Sociétés concessionnaires. Un commissaire spécial du gouvernement près les sociétés concessionnaires a été institué en 1902 pour suivre l'étude des questions économiques et représenter l'administration dans ses relations auprès desdites sociétés. D'autre part, pour seconder l'action de ce fonctionnaire, il a été institué un service du contrôle local près les sociétés concessionnaires.

Régime financier. Le décret du 15 février 1906 a créé un budget général du Congo français pour lequel le commissaire général du gouvernement a l'ordonnancement des dépenses. Ce budget général a des ressources propres très importantes, car elles comprennent notamment tous les droits perçus sur les marchandises à l'entrée et à la sortie. Il pourvoit à toutes les dépenses communes aux diverses fractions du Congo français, sauf à recevoir, s'il y a lieu, des contributions des budgets locaux ou à allouer à ces mêmes budgets les subventions qui leur seraient nécessaires.

Dans les colonies du Gabon et du Moyen-Congo, les recettes et les dépenses du service local forment un budget particulier établi par le lieutenant-gouverneur et l'administrateur en chef en conseil d'administration.

Dans la colonie de l'Oubangui-Chari-Tchad, le territoire de l'Oubangui-Chari et le territoire militaire du Tchad ont chacun un budget propre. Ces budgets sont établis par le lieutenant-gouverneur en conseil d'administration.

Les divers budgets du Gabon, du Moyen-Congo et de l'Oubangui-Chari-Tchad sont pris par le commissaire général en conseil de gouvernement et approuvés par décrets rendus sur la proposition du ministre des colonies.

Les lieutenants-gouverneurs du Gabon et de l'Oubangui-Chari-Tchad et l'administrateur en chef du Moyen-Congo ont chacun, sous le contrôle du commissaire général du gouvernement, l'ordonnancement des budgets locaux des colonies qu'ils administrent.

Le commandant du territoire militaire du Tchad est sous-ordonnateur de son budget sous l'autorité du lieutenant-gouverneur de l'Oubangui-Chari-Tchad.

Le service du Trésor est assuré :

1° Par un trésorier-payeur à Brazzaville pour le Moyen-Congo ;

2° Par deux trésoriers particuliers à Libreville pour le Gabon, à Fort-de-Possel pour l'Oubangui-Chari-Tchad ;

3° Par un préposé du Trésor résidant à Fort-Lamy et représentant le service du Trésor dans le territoire du Tchad.

Justice. La justice est administrée par un tribunal supérieur, une cour criminelle, des tribunaux de première instance (Libreville et Brazzaville), des justices de paix à compétence étendue, des tribunaux spéciaux et par des tribunaux indigènes.

Les administrateurs des régions peuvent être chargés par arrêté pris en conseil d'administration, sur la proposition du chef du service judiciaire, des fonctions de *juge* [illegible]

***CONGRÉGATION** n. f. — ENCYCL. La loi fondamentale régissant actuellement les *congrégations* religieuses est la loi du 1er juillet 1901. (Art. 13 à 18.) Elle a été complétée, au point de vue de son exécution, par des décrets en date des 1er juillet et 16 août 1901, ainsi que par les lois des 4 décembre 1902 et 17 juillet 1903; d'autre part, à la loi du 1er juillet 1901 se rattache, au point de vue de son origine et de son esprit général, la loi du 7 juillet 1904, relative à la suppression de l'enseignement congréganiste. V. ENSEIGNEMENT congréganiste.

I. *[illegible]* *sées.* Aucune congrégation religieuse ne peut se former sans autorisation donnée par une loi, qui détermine, en même temps, les conditions de son fonctionnement ; elle ne peut, d'autre part, fonder aucun nouvel établissement qu'en vertu d'un décret rendu en conseil d'Etat.

Aux congrégations existant au moment de la promulgation de la loi du 1er juillet 1901, non antérieurement autorisées ou reconnues, a été imparti un délai de trois mois pour solliciter leur autorisation par une loi; celles qui, dans ce délai, n'ont pas fait toutes diligences pour régulariser leur situation ont été réputées illicites et considérées comme dissoutes. Signalons qu'en 1903, la Chambre des députés a, en bloc, repoussé toute une série de demandes d'autorisation formées par des congrégations.

II. [illegible] Les membres des congrégations non autorisées encourent une amende de [illegible] au double à l'endroit des administrateurs ou fondateurs.

Les mêmes peines sont applicables au fait d'ouverture ou de tenue d'un établissement congréganiste (de quelque nature qu'il soit) non spécialement autorisé par décret.

2° *Incapacité.* L'enseignement est interdit aux membres des congrégations non autorisées. V. ENSEIGNEMENT congréganiste.

3° *Sanctions civiles; liquidation.* Les biens détenus par les congrégations non autorisées font l'objet d'une liquidation en justice. Un liquidateur est, de par la loi, mis en possession de tous ces biens ; cependant, les congréganistes et aussi les donateurs et testateurs, leurs héritiers et ayants droit peuvent introduire contre le liquidateur des actions en revendication. Tous les immeubles qui n'ont pas été revendiqués sont vendus. Les fonds en provenant, ainsi que les valeurs mobilières, sont (sous réserve des prélèvements pour l'entretien des pauvres hospitalisés) déposés à la Caisse des dépôts et consignations, au profit de qui de droit, c'est-à-dire, notamment, au profit des membres de la congrégation qui n'auraient pas de moyens d'existence assurés.

III. *[illegible]* La dissolution de la congrégation ou la fermeture de tout établissement peut être prononcée par décret rendu en conseil des ministres.

Des mesures de publicité que voici sont, sous peine d'amende et d'emprisonnement contre leurs représentants ou directeurs, imposées aux congrégations autorisées : toute congrégation religieuse tient un état de ses recettes et dépenses ; elle dresse, chaque année, le compte financier de l'année écoulée et l'état inventorié de ses biens meubles et immeubles ; la liste complète de ses membres, mentionnant leur nom patronymique ainsi que le nom sous lequel ils sont désignés dans la congrégation, leur nationalité, âge et lieu de naissance ; la date de leur entrée doit se trouver au siège de la congrégation ; celle-ci est tenue de représenter sans déplacement, sur toute réquisition du préfet, à lui-même ou à son délégué, les comptes, états et listes ci-dessus indiqués.

IV. *[illegible]* Sont frappés de nullité tous actes, à titre onéreux ou à titre gratuit, accomplis soit directement, soit par personne interposée, ayant pour objet de permettre aux congrégations de se soustraire aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901.

***CONGREVE** (Richard), philosophe et écrivain anglais, né à Leamington (comté de Warwick) en 1818. — Il est mort à Hampstead, près Londres, en 1899.

CONGRINE n. f. [illegible] III).

CONIACIEN, ENNE [illegible] Se dit d'un sous-étage géologique établi par Coquand pour distinguer la partie inférieure de l'étage emschérien. (L'*actinocamax Westphalicus* en est un fossile caractéristique.) — [illegible] *Le* CONIACIEN.

CONN (LAC), un des lacs les plus curieux de l'Irlande nord-occidentale (prov. de Connaught [comté de Mayo]). C'est une nappe d'eau de forme très irrégulière, allongée du N.-E. au S.-E., et logée dans la remarquable dépression qui relie la baie Killala à la baie de Gallway. Le lac, grossi du Deel, se déverse dans le Moy, tributaire de la baie de Killala.

CONNARITE (*kon'-na*) n. f. Hydrosilicate naturel de nickel.

CONNAUGHT (*Arthur*-Guillaume-Patrick-Albert, duc de CONNAUGHT ET STRATHEARN, comte DE SUSSEX), né au palais de Buckingham, à Londres, en 1850. Fils du prince consort Albert de Saxe-Cobourg-et-Gotha et de la reine Victoria, il épousa à Windsor-Castle, le 13 mars 1879, Louise-Marguerite, princesse de Prusse, née en 1860. En 1899, il renonça pour lui et pour son fils à la succession dans les duchés de Saxe-Cobourg et Gotha. Le duc de Connaught a trois enfants : 1° la princesse MARGUERITE-[illegible], née à [illegible]-Park en 1882, mariée le 15 juin 1905 au prince héritier de Suède, Gustave-Adolphe ; 2° ARTHUR-FREDERICK-PATRICK-ALBERT, né en 1883; et 3° la princesse VICTORIA-PATRICIA-HELENE-ELISABETH, née en 1886.

Connoisseur (THE), publication anglaise illustrée, mensuelle, fondée en 1901, et destinée aux collectionneurs. Son programme comprend tout ce qui peut se collectionner : peintures, dessins, sculptures, estampes, livres, reliures, manuscrits, meubles, porcelaines, faïences, poteries, étoffes anciennes, broderies, dentelles, violons et instruments de musique, armes et armures, médailles et monnaies, autographes, affiches et timbres-poste. Les articles sont dus à des experts ou à des critiques d'art et à des amateurs autorisés. En tête des annonces de chaque numéro est un « registre » (*the Connoisseur Register*), où les abonnés peuvent offrir en vente les objets d'art précieux dont ils désirent se défaire. Un supplément relate les prix des principales ventes (*sale prices*) d'œuvres d'art en Grande-Bretagne et sur le continent.

CONOCAIN (saint), en lat. *Cuenegannus*, évêque de [illegible] Montreuil. — Fête le 15 octobre.

CONOPHIS [illegible] reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant trois espèces propres aux régions chaudes [illegible] grandes cou[illegible] driques, à tête distincte du cou ; les yeux, moyens, ont une pupille ronde. La livrée, jaunâtre ou gris verdâtre, porte ordinairement des lignes noires. Le *conophis lineatus* est commun dans l'Amérique centrale.)

[illegible]

CONQUEROR [illegible] comme porte-greffes, mais qui a été abandonné à cause de sa résistance insuffisante au phylloxéra.

CONRAD (Johannes Ernst), économiste allemand, né en [illegible] dans la Prusse [illegible], où son père était

CONGO FRANÇAIS

Chef-lieu

Localité

Echelle

DARFOUR

DAR MOUGA

SOUDAN EGYPTIEN

BAHR EL GHAZAL

OUADAÏ

TERRITOIRE DU BAGUIRMI

DAR ROUNGA

TCHAD

TERRITOIRE DE DAR BANDA

DAR FERTIT

L'OUBANGUI-CHARI

ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

AFRIQUE ORle ANGLAISE

EST AFRICAIN ALLEMAND

NIGÉRIA

BORNOU

SOKOTO

ZARIA

KANO

KATSENA

ADAMAOUA

CAMEROUN

COLONIE DU GABON

MOYEN CONGO

OCÉAN ATLANTIQUE

Baie de Biafra

Fernando-Po

Libreville

Kouka

Yola

Bangui

Brazzaville

propriétaire. Il étudia les sciences naturelles à Berlin et à Iéna [illegible] privat-docent [illegible] Halle. Il fut nommé, en 1891, membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris (section [illegible]) [illegible] *Friedrich List* [illegible] *Bruno Hildebrand* [illegible] *Nationalökonomie* [illegible] Bruno Hildebrand, puis seul jusqu'en 1891, et ensuite en [illegible] *Handwörterbuch für Staatswissenschaften* (1891 et suiv.). Depuis 1877, il a fait aussi paraître : [illegible] *Volkswirtschaftliche und statistische Abhandlungen des staatswissenschaftlichen Seminars zu Halle.*

Conscience (ESSAI SUR LES DONNÉES IMMÉDIATES DE LA), par Henri Bergson (1889). — Il est une conscience superficielle de nous-mêmes, une conscience façonnée en quelque sorte par le sens commun et qui nous fait [illegible] d'états psychiques bien distincts les uns des autres, de sensations ayant une intensité variable : ce moi se prête à la psychométrie et à la psychophysique ; c'est lui que les déterministes placent au sein des faits naturels pour le soumettre aux lois de la nature. Mais il est une « conscience attentive » qui fait abstraction de grossières images, qui nous découvre tels que nous sommes, échappant par notre nature même, purement qualitative, à la mesure, à la quantification, à l'appréciation objective et par conséquent à tout déterminisme. Nous sommes « libres toutes les fois que nous voulons rentrer en nous-mêmes », toutes les fois que nous échappons à l'obsession de la forme spatiale qui a perverti complètement notre notion de la durée interne. Cette durée est telle, en effet, que ses moments « ne sont pas extérieurs les uns aux autres », ne se distinguent pas et que si l'on veut les séparer, les opposer pour les unir ensuite par un rapport de causalité, ils disparaissent et on ne garde que leur symbole. Ils ne peuvent « ni se fixer, ni s'exprimer » : ils sont seulement sentis dans leur originalité irréductible ; leur durée, loin de pouvoir être mesurée, ne peut donc, elle aussi, être « sentie ». Quant à l'intensité des états psychiques, elle est pur changement qualitatif ; nous ne la voyons croître ou décroître que par suite de la part plus ou moins grande que l'organisme prend à ces états. La psychophysique, qui aurait besoin d'unités de mesure et de grandeurs superposables, ne trouve aucune matière dans le moi réel ; elle ne vaut que pour « l'image d'abord réfractée, ensuite solidifiée dans l'espace homogène ». Ainsi le problème de la liberté ou du déterminisme est résolu d'une façon originale par l'appel aux données immédiates de la conscience la plus attentive : toute possibilité de détermination est enlevée.

Conscience de l'enfant (LA), comédie en quatre actes, de Gaston Devore (Comédie-Française, 11 déc. 1899). Cauvelin est un vieux magistrat d'une honnêteté rigidité, aux idées absolues. Cela ne l'a pas empêché de marier fort sottement sa fille Jenny au financier Montret, un brillant faiseur, et son bon fils Emmanuel à Eva, une coquette avide de luxe. Emmanuel, cependant, adore sa femme, et Montret est adoré par Jenny, dont il a une fille déjà grande, Germaine. Les deux ménages sont parfaitement heureux. Seulement, Montret est l'amant d'Eva. Il fait des affaires très risquées, et se voit sur le point d'être mis en faillite. Lorsque Cauvelin sait cela, il n'a de repos qu'il n'ait appris l'horrible vérité à tout le monde, détruisant le bonheur de tous, ordonnant à ses enfants de se séparer, et à Germaine d'abandonner son père. On lui obéit d'abord. Mais, comme Mme Montret aime son mari, elle lui pardonne ; comme Emmanuel est fou de sa femme, il [illegible] avec lui en Italie, et Germaine, l'enfant dont la conscience a été un moment tiraillée entre l'austère [illegible] grand-père et son amour pour sa mère [illegible]. Le vertueux Cauvelin, reste seul avec ses principes... et avec la bonne vieille Mme Cauvelin, qui a le cœur bien gros, mais qui, elle non plus, n'abandonnera pas son mari.

Cette œuvre est touffue et laisse une impression un peu confuse. Mais elle n'en révèle pas moins chez son auteur de très puissantes qualités dramatiques, et il s'en dégage par endroits une poignante émotion.

***CONSEIL** n. m. — ENCYCL. Mar. *Conseil supérieur de la défense nationale.* La défense du territoire français, tant colonial que métropolitain, relève des trois ministères de la guerre, de la marine et des colonies, chacun pourvu d'attributions distinctes et individuellement responsable de son département devant les Chambres. Ces trois ministères étant appelés à une constante coopération, une coordination constante de leurs efforts serait indispensable en temps de guerre, et le développement des intérêts nationaux sur tous les points du globe a fait ressortir l'absolue nécessité de créer un organe centralisateur chargé d'assurer dans les questions générales de la défense nationale l'unité de vues et de décision.

En conséquence, le décret du 3 avril 1906 a constitué [illegible] miner toutes les questions qui exigent la coopération de deux ou plusieurs départements ministériels ».

[illegible] institués auprès des ministères précités : il s'y superpose avec une mission différente, celle d'indiquer aux ministres de la guerre, de la marine et des colonies les directions générales des études à entreprendre pour assurer la coordination des forces militaires dont ils ont l'administration. Ses avis et délibérations sont remis au président [illegible] du conseil des ministres, président; le ministre des affaires [illegible] le ministre de la guerre, le ministre de la marine, le ministre des colonies. Le président de la République peut provoquer la réunion [illegible]

avec voix consultative. D'autre part, le conseil peut convoquer, pour les entendre à titre consultatif, les personnes susceptibles d'apporter un concours utile à ses travaux.

L'examen des mesures rentrant dans les attributions du conseil supérieur, mais dont l'étude ou l'exécution nécessiterait une entente entre les ministères des affaires étrangères, de la guerre et de la marine, est confié à un comité composé du directeur des affaires politiques, représentant le ministre des affaires étrangères, du chef d'état-major général de l'armée, du chef d'état-major général de la marine.

Le secrétaire du conseil supérieur de la défense nationale est le secrétaire du conseil supérieur de la guerre. Il est secondé par trois officiers supérieurs désignés respectivement dans leur département par les ministres de la guerre, de la marine et des colonies.

Conseil supérieur de la guerre. Réorganisé par décret du 15 février 1903, le conseil est, aux termes de ce décret, *nécessairement* consulté par le ministre de la guerre sur les dispositions essentielles de la mobilisation, le plan de concentration, l'établissement de nouvelles voies stratégiques, l'organisation générale de l'armée, les méthodes générales d'instruction, l'adoption de nouveaux engins de guerre, la création ou la suppression des places fortes, la défense des côtes et, d'une manière générale, sur toutes les mesures pouvant affecter la constitution de l'armée et les conditions prévues pour son emploi. Le conseil *peut*, en outre, être consulté sur d'autres questions que le ministre juge à propos de lui soumettre. Les matières à soumettre au conseil sont communiquées à ses membres individuellement, trois jours au moins avant les séances. Le conseil est composé de treize membres au maximum : soit de onze généraux de division, membres titulaires nommés par décret, en dehors du ministre, président, et du chef d'état-major général de l'armée, rapporteur, qui sont membres de droit.

Le sous-chef d'état-major général, chargé du bureau des opérations militaires, est secrétaire du conseil, auquel peuvent être admis, à titre consultatif, sur l'ordre du ministre, les présidents de comités techniques, les directeurs du ministère de la guerre et, selon les questions à traiter, diverses autres personnalités compétentes. Les membres titulaires du conseil supérieur de la guerre sont à la disposition du ministre, qui, par ordres spéciaux, les charge de présider aux grandes manœuvres, d'accomplir des voyages d'études, des missions particulières, etc.

Les membres titulaires désignés pour commander les armées en temps de guerre reçoivent, dès le temps de paix, des lettres de service leur faisant connaître les corps d'armée sur lesquels s'étendra éventuellement leur autorité ; ils sont particulièrement chargés de présider aux grandes manœuvres de ces corps et d'exercer la direction des manœuvres exécutées par plusieurs corps d'armée.

Le président de la République peut provoquer la réunion du conseil supérieur de la guerre. Il en prend la présidence toutes les fois qu'il le juge utile. Le président du conseil des ministres et le ministre de la marine sont convoqués à ces séances spéciales. V. JUSTICE MILITAIRE.

***CONSEILLER** n. m. — ENCYCL. *Conseillers d'agriculture de la France.* On désigne officiellement de ce nom des correspondants du ministère de l'agriculture institués, par décret du 23 mai 1901, dans les colonies françaises et les pays étrangers et choisis « parmi les agriculteurs, savants, fonctionnaires, industriels ou négociants jouissant d'une grande notoriété et susceptibles de fournir des renseignements utiles à l'agriculture, les industries agricoles ou le commerce des produits agricoles ». Les conseillers d'agriculture sont nommés par décret. Ils sont en relation permanente et directe avec l'office des renseignements agricoles (direction de l'agriculture). Ils peuvent être chargés de missions spéciales. Leurs fonctions sont entièrement gratuites.

CONSELHEIRO (Antonio), fanatique brésilien, mort à Canudos en 1887. Retiré à partir de 1877, environ, dans les régions forestières de l'Etat de Bahia, il prêcha d'abord une sorte de communisme mystique et une religion fondée sur des interprétations anarchiques du christianisme. Il joignit ensuite à ses prédications des appels à l'insurrection contre le gouvernement républicain. Entouré de quelques milliers d'adhérents, qui vivaient dans la mortification et les prières, et qui le considéraient comme une sorte de Messie, soutenu, a-t-on prétendu, par l'argent des monarchistes (ou sébastianistes), il repoussa plusieurs expéditions militaires envoyées contre lui en février et en août 1887. Enfin, en novembre de la même année, il fut complètement battu et tué, à Canudos, par les troupes que commandait le maréchal, ministre de la guerre, Carlos Machado Bittencourt.

Conservatoire national de musique et de déclamation. — Un décret du 8 octobre 1905 [illegible] des 11 septembre 1878 et [illegible] août 1894, a [illegible] Conservatoire national de musique et de déclamation. [illegible] grouper et de condenser dans un texte unique tous les règlements particuliers qui régissaient le Conservatoire et se trouvaient épars dans de nombreux documents. Il contient en outre des parties nouvelles relatives principalement à la nomination, aux traitements et à l'avancement du personnel administratif et enseignant ; aux peines disciplinaires qui lui sont applicables ; au conseil supérieur de l'enseignement dont les membres sont augmentés en nombre afin de n'écarter aucune compétence aux jurys d'admission dans lesquels on appelle [illegible] seurs appartenant à d'autres enseignements. Un règlement d'administration publique portant la même date fixe les conditions d'application du décret. Enfin, un décret [illegible] tant le nombre des élèves admis aux classes de violon et en enlevant toute limitation au nombre des élèves femmes dans les classes d'instruments à archet.

Considérations inactuelles [illegible] 4 parties 1873-1876 [illegible] Nietzsche [illegible]

ces libelles; il n'en a publié réellement que quatre, qui sont intitulés : *David Strauss*, *Utilité et dangers de l'histoire pour la vie*, *Schopenhauer éducateur*, *Wagner à Bayreuth*.

Dans les *Considérations*, Nietzsche [illegible] sa propre expression, vomit de la lave et critique la société moderne, ses vices et ses ridicules. Il attaque le « philistin » béat, fier de sa science et confiant en elle ; il attaque aussi la culture historique, qui menace d'étouffer l'énergie de la jeunesse et la joie de l'action. Il montre aussi les raisons de la suspicion dans laquelle sont tenus les philosophes indépendants et solitaires (Schopenhauer) : « Partout où s'est constituée une société puissante, un Etat, une religion, une opinion publique, en un mot partout où s'est établi une tyrannie, elle a haï le philosophe solitaire ; car le philosophe ouvre à l'homme un asile où aucune tyrannie ne peut pénétrer, la caverne du monde intérieur, le labyrinthe du cœur, et cela irrite les tyrans. » Dans la quatrième et dernière *Considération*, Nietzsche étudie le génie de Wagner et voit en lui une nature musicale d'une force unique « qui, désespéré d'avoir affaire à des demi-musiciens et à des profanes, s'est ouvert un accès dans les autres arts, afin de communiquer sa pensée avec une clarté centuple ».

CONSORCE (sainte), en lat. *Consortia*, vierge qui vécut en Provence au VIe siècle. Elle était fille de saint Eucher II, qui monta sur le siège de Lyon en 523, et sœur de sainte Tullie. — Fête le 22 juin.

CONSTANCE (sainte), martyre avec saint Félix sous Néron. Elle souffrit pour la foi à Nocéra, en Italie. Deux villes italiennes de ce nom, l'une dans l'Ombrie, l'autre dans la Campanie, revendiquent l'honneur d'avoir été le théâtre de son martyre. — Fête le 19 septembre.

CONSTANS (*Léopold*-Eugène), romaniste et latiniste français, né à Millau (Aveyron) en 1845. Professeur dans divers collèges et lycées de province, il est en 1882 une suppléance à Louis-le-Grand, et l'année suivante dans la chaire de littérature latine de la faculté des lettres de Toulouse, et fut enfin nommé chargé de cours, puis titulaire de la même chaire à la faculté d'Aix et chargé d'un cours complémentaire d'histoire de la langue et de la littérature provençales. Ses thèses ont pour titres : *De sermone Sallustiano*, et *la Légende d'Œdipe étudiée dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes* (1881). Dans l'œuvre romaniste, citons : *Chrestomathie de l'ancien français* (1884), *Marie de Compiègne et l'Évangile aux femmes, poème satirique du XIIIe siècle* (1876), *Essai sur l'histoire du sous-dialecte du Rouergue* (1880), *le Roman de Thèbes* (édition critique, 1890); *l'Epopée antique* (dans l'*Histoire de la littérature française* de Petit de Julleville, 1896). Comme latiniste, il a publié : *César, Guerre des Gaules* (édit. scolaire, 1884); *Salluste* (texte et trad., 1888); *Etude sur la langue de Tacite* (1893); *les Annales de Tacite* (édit. scolaire, 1896, en collaboration avec P. Girbal); *Corrections au texte de Tacite et de Sénèque* (*Mélanges Boissier*, 1903).

***CONSTANT** (Benjamin), peintre français, né à Paris en 1845. — Il est mort à Paris en 1902. Ce puissant portraitiste a peint encore le portrait du *duc d'Aumale* (1897). Il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), avec un ensemble de sept ouvrages également remarquables, parmi lesquels : *Mes deux fils*, qui valurent au peintre un grand prix. On vit de lui, au Salon de 1901 : *Portrait de Léon XIII* et *la Princesse de Galles*; au Salon de 1902, *M. de Blowitz*, etc.

CONSTANT de Tours (Constant CHMIELENSKI, dit), littérateur français, d'une famille d'origine polonaise, né à Tours en 1850. Vulgarisateur géographique, il a publié des *Guides Albums du touriste*. Il a écrit aussi : *Voyage d'un petit Parisien* (1897); *le Bel, pays de France* (1905); *le Train d'Orient et les Vacances par terre et par mer de Paris à Constantinople* (1905).

CONSTANT-DUFEUX (Simon-Claude), architecte français, né et mort à Paris (1801-1871). Elève de l'Ecole des beaux-arts, il obtint le grand prix avec un *Projet de lazaret*. Revenu d'Italie et mis en évidence par son envoi de cinquième année, un *Projet de Chambre des députés*, il ouvrit presque aussitôt un atelier libre d'élèves. Nommé en 1845 professeur de perspective à l'Ecole des beaux-arts, il fut chargé, lors de la réorganisation de l'Ecole en 1863, de la direction d'un atelier d'architecture, qu'il conserva jusqu'en 1870. Constant-Dufeux fut plus un théoricien qu'un praticien. On lui doit, néanmoins, un grand nombre de travaux, entre autres le nouveau portail avec flèche et travée de l'orgue de l'église Saint-Laurent. Il dota le Panthéon des portes de bronze qui ouvrent sur les façades latérales et restaura, pour le compte du service des Monuments historiques, [illegible] à Vienne. Il fut aussi chargé des études-projets d'un *Hôtel* [illegible]

CONSTANTIN (saint), martyr à Ephèse vers le milieu du IIIe siècle, sous la persécution de Dèce. Il se cacha avec six autres chrétiens dans une caverne, où ils furent découverts et dont les persécuteurs murèrent l'entrée. Ils « s'endormirent » ainsi « dans le seigneur », et on les honore sous le nom des *sept Dormants*. Leurs reliques furent transportées à Marseille au Ve siècle. Fête le 27 juillet. — Un autre saint Constantin fut évêque de Gap au VIe siècle. Fête le 12 avril. — Un autre, roi des Bretons, fut converti par saint Gildas de Rhuys et, renonçant au monde, prit l'habit religieux et alla, avec saint Colomb, prêcher l'évangile dans le nord de l'Ecosse, où il fut mis à mort par les païens. Fête le 11 mars. — On vénère le 11 mars aussi saint Constantin II, roi d'Ecosse, qui monta sur le trône en [illegible] et fut égorgé par les Danois en 874. Il est honoré comme martyr.

CONSTANTIN (Konstantinos), duc de Sparte, prince royal de Grèce, fils de Georges Ier, roi des Hellènes, et de Olga Constantinovna, grande-duchesse de Russie, né à Athènes en 1868. Il a épousé, le 15 octobre 1889, Sophie, princesse de Prusse.

CONSTANTIN CONSTANTINOVITCH, poète russe, né en 1858. Il est le fils du grand-duc Constantin Nicolaevitch. C'est le seul membre de la famille impériale russe qui se soit livré à la littérature. Il a servi dans la marine et dans l'armée, et a été colonel du fameux régiment Préobrajensky. Il est inspecteur des écoles militaires. Depuis 1889, il est président de l'Académie des sciences de

[illegible] Pétersbourg [illegible] Romanov [illegible] distingués, qui rappellent [illegible] Polonsky, et les [illegible] qui ont une véritable valeur [illegible].

Constitutions ecclésiastiques. [illegible] canonistes [illegible] ecclésiastiques [illegible] les *décrets*, les *décrétales*, les *rescrits*. Les décrets sont [illegible] propre initiative, sans avoir été consulté par personne. [illegible] des évêques ou d'autres personnages ; pour les rescrits, [illegible] gent les fidèles de leur diocèse ; celles des papes et des conciles généraux ont force de loi sur l'Église universelle.

Constitutions apostoliques. Hist. ecclés. V. APOS-[illegible]

CONSUME [illegible] par l'évaporation [illegible] naires ou [illegible]

[illegible] température, à la surface plus ou moins étendue des tonneaux ; la nature même des bois influe sur sa marche. [illegible] et surtout pour les vins nouveaux qui perdent insensiblement du gaz carbonique ; enfin, les celliers trop aérés [illegible] quant, mais la régie accorde 8 p. 100 du volume imputable à la consume pour une année.

CONTE [illegible] à Perpignan en 1862. [illegible] parut [illegible].

Contemporains [illegible] par Jules Lemaître. [illegible] Il y traite des hommes et des sujets les plus divers avec [illegible] trente dernières années du dernier siècle qui n'ait son chapitre ou sa page dans ces sept volumes, et les retours vers le passé y sont fréquents. Quelques-uns de ces articles eurent à leur apparition un grand retentissement, tel celui de Georges Ohnet (vol. Ier). Citons aussi, entre tant d'autres, les pages relatives à Zola, à Anatole France, à Guy de Maupassant, à Paul Bourget [illegible], à Loti. Le 6e volume débute par une prise à partie, fort modérée d'ailleurs, de la critique dogmatique de F. Brunetière. [illegible] des dissertations. Toute l'histoire de la littérature contemporaine et de ce qui y touche est donc là, jugée par un esprit délié, malin, original, maître des plus fines ressources de la langue et pour qui le scepticisme n'est que [illegible]

Contemporary Review (THE), une des plus importantes revues mensuelles anglaises, fondée en 1862 par l'éditeur Alexander Strahan, qui en prit la direction après la mort de Henry Alford, le premier rédacteur en chef. En 1882, [illegible]. Les éditeurs sont maintenant H. Marshall et fils. C'est un des principaux organes de l'opinion libérale. Les questions [illegible] térature françaises y tiennent une place considérable et [illegible] par des Français d'une autorité reconnue. William Sharp, [illegible] celticisme du nom de cette fictive FIONA MACLEAD, dont il avait créé de toutes pièces la personnalité littéraire pour mieux cacher la sienne propre.

CONTEST [illegible] évêque de Bayeux [illegible] l'an 510. Il succéda à saint Mauvien, qui mourut vers l'an 480. Des hostilités violentes le forcèrent à se réfugier dans la solitude, mais il en revint, le calme étant rétabli, et gouverna son diocèse avec un nouveau zèle. Une commune de la Mayenne porte son nom. — Fête le 19 janvier.

CONTIE (*ti*) n. f. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant vingt et une espèces répandues de l'Europe méridionale à l'Asie et aussi en Amérique. (Les conties sont des couleuvres de taille médiocre. La *contia collaris*, qui se trouve depuis l'archipel grec jusqu'en Perse, est le seul représentant européen [illegible].)

CONTRIBULE (lat. *contribulis*) n. Se dit de personnes appartenant à une même tribu [illegible] (Élisée Reclus.)

CONTRIBUTION [illegible] *Loyer matriciel*. Dans les chefs-lieux de département et dans les communes dont la population [illegible] 5.000 habitants, la loi du 13 juillet 1903 autorise les conseils municipaux à déterminer le loyer matriciel minimum, en déduisant de la valeur locative d'habitation de chaque contribuable une somme constante fixée par ces assemblées. La déduction ainsi autorisée est applicable exclusivement : 1° aux contribuables qui ont leur domicile réel dans la commune ; 2° à l'habitation principale, en cas de pluralité d'habitations dans la même commune.

Réclamations. [illegible] réclamations, des modifications favorables à l'intérêt des contribuables.

Dans le cas où une demande en décharge ou réduction est entachée d'un vice de forme, au lieu d'être purement et simplement déclarée non recevable, elle est déposée [illegible] les rectifications nécessaires. Le réclamant est autorisé à [illegible] seulement pour introduire sa demande, mais pour la [illegible]

La loi du 13 avril 1898 (art. 53) donne à l'administration la faculté d'employer pour la notification des som-[illegible] le concours des agents des postes.

— *Administration des contributions indirectes. Origine et* [illegible] nis », la régie des contributions indirectes, ainsi appelée depuis 1815, se rattache par son origine à l'ancienne administration des aides dont l'Assemblée constituante avait prononcé la suppression. Elle est chargée de la perception des droits sur les boissons (vins, cidres, spiritueux, bières), les huiles, les vinaigres, les bougies, les voitures publiques, les ouvrages d'or et d'argent, les cartes à jouer, la dynamite ; elle concourt, avec la régie des douanes, au recouvrement des taxes sur les sels et sur les sucres ; elle surveille la vente des produits des monopoles fiscaux établis sur les tabacs, les poudres à feu et les allumettes dont elle encaisse le prix.

— *Assiette et recouvrement*. Les impôts indirects sont perçus tantôt à la production et tantôt à la consommation. Dans le premier cas, chaque fabrication est subordonnée à une déclaration préalable et suivie par le service qui tient le compte des produits obtenus. Lorsque les droits ne sont dus qu'à la consommation, la circulation de la matière imposable est réglementée, et quand la marchandise est placée en entrepôt, en attendant sa livraison au consommateur, le service exerce sa surveillance dans les magasins, tient le compte des entrées et des sorties, opère des recensements et constate les droits sur les manquants. Les assujettis, c'est-à-dire les fabricants ou les commerçants qui trafiquent des objets soumis aux droits, ne peuvent généralement se livrer aux opérations qui les placent sous la surveillance de la régie sans acquitter un droit spécial, dit *de licence*. Les titres de mouvement destinés à suivre la marchandise imposable dans ses déplacements sont extraits de registres à souche, tenus par les receveurs buralistes. Ils portent le nom de *congés* lorsque les droits sont payés à l'enlèvement, de *passavants* ou de *laissez-passer* lorsque la circulation a lieu en franchise, d'*acquits-à-caution* lorsque les droits sont consignés ou simplement garantis. La demande de titres de mouvement peut être valablement faite soit par l'expéditeur, soit par l'acheteur de la marchandise ; la responsabilité de ce dernier est engagée lorsque le transport irrégulier est effectué par ses soins.

Les [illegible] principal et des décimes qui se confondent dans le tarif à appliquer. Elles sont en principe acquittées au comptant. Toutefois, les droits sur les sels, les bières, les sucres, les huiles, les bougies, les cartes à jouer et la dynamite peuvent faire l'objet, lorsqu'ils s'élèvent à un minimum de 300 francs, d'obligations cautionnées à quatre mois de date, qui donnent lieu à la perception d'un intérêt de crédit de 3 p. 100. (Loi du 15 févr. 1875.)

La prescription est acquise aux redevables contre la régie pour les droits que ses préposés n'auraient pas réclamés dans l'espace d'un an à compter de l'époque où ils étaient exigibles.

— *Organisation et administration*. La régie des contributions indirectes est placée sous les ordres d'un di-[illegible] certain nombre de chefs et de sous-chefs de bureau et de rédacteurs qui composent l'administration centrale. Le service extérieur est administré dans chaque département par un directeur qui a sous ses ordres des sous-directeurs qui administrent un ou plusieurs arrondissements ; des inspecteurs départementaux qui vérifient sur le terrain les assujettis, les agents d'exécution et les comptables ; des receveurs principaux, aux sièges de la direction et des sous-directions, qui centralisent les opé-[illegible] tion ; des receveurs entreposeurs, chargés de l'approvisionnement des débits de tabac et de poudres à feu ; des receveurs particuliers sédentaires, qui perçoivent dans les villes les droits constatés par des commis dirigés par des chefs de poste et des contrôleurs ; des receveurs ambulants et des commis principaux chargés de la constatation et du recouvrement des droits dans les campagnes, et enfin des préposés et des surnuméraires, recrutés au concours, qui ont à peu près les mêmes attributions que les commis. Ce personnel ne comprend pas moins de [illegible]

[illegible] est la voie générale de poursuites que l'Administration emploie contre les redevables en retard pour acquitter les droits. Lorsque ces redevables contestent l'exigibilité des droits réclamés, ils doivent faire opposition à la contrainte qui leur a été délivrée. L'affaire est portée devant le tribunal civil en observant les règles d'une procédure spéciale fixée par le décret du 1er germinal an XIII. Le tribunal civil statue en premier et en dernier ressort.

— *Exécution des contraintes ; privilège*. Lorsque l'exigibilité des droits n'est pas contestée, ou bien encore lorsque, après opposition à contrainte, le tribunal a validé cet exploit, la régie poursuit le recouvrement de sa créance par les voies d'exécution du droit commun. L'article 47 du décret du 1er germinal an XIII lui donne « privilège et préférence à tous les créanciers sur les meubles et effets mobiliers des redevables pour les droits, à l'exception des frais de justice, de ce qui sera dû pour six mois de loyer seulement et sauf aussi la revendication dûment formée par les propriétaires de marchandises en nature qui seront encore sous balle et sous corde ».

— *Contentieux correctionnel*. La recherche de la fraude constitue l'une des principales attributions des employés des contributions indirectes. Cette recherche est facilitée par le pouvoir, exorbitant du droit commun, qui a de tout temps été conféré aux agents de cette administration d'effectuer des visites domiciliaires (v. ce mot), tant chez les assujettis que chez les simples particuliers, en observant certaines formalités.

Les infractions aux lois et règlements sur les contributions indirectes sont relevées par des procès-verbaux [illegible] ans, imparti par l'article 638 du Code d'instruction criminelle, est expiré. Dans le but d'assurer un plus grand caractère d'authenticité aux procès-verbaux qui, sous son empire, faisaient foi en justice jusqu'à inscription de faux, le décret du 1er germinal an XIII avait entouré leur rédaction de nombreuses et minutieuses formalités, qui [illegible] 30 décembre 1903 a supprimé la sanction de nullité atta-[illegible] qu'à preuve contraire.

[illegible] peut seul les ratifier si ce minimum excède 3.000 francs. Lorsqu'un procès-verbal ne prend pas fin à l'amiable, une assignation est délivrée par la régie au contrevenant, dans les trois mois de la date de ce procès-verbal. L'inobservation de ce délai entraîne la déchéance au profit du [illegible] gnation en temps utile proroge pendant trois ans les droits de la régie. L'affaire est appelée devant le tribunal correctionnel au jour fixé par la citation. Si le prévenu demande à faire la preuve, le tribunal renvoie la cause à quinzaine au moins. L'intéressé dépose au greffe la liste des témoins qu'il veut faire entendre, dans le délai de trois jours francs à compter de l'audience où le renvoi a été prononcé. Le jugement qui intervient prononce la condamnation du délinquant à l'amende, au double décime et demi de cette amende, à la confiscation des objets [illegible]

Le prévenu peut être admis au bénéfice des circonstances atténuantes lorsque sa bonne foi est dûment établie et qu'il n'est pas en état de récidive depuis un an. La loi de [illegible] été l'objet d'un procès-verbal, suivi de condamnation ou de transaction, pour une contravention punie par la loi d'une amende supérieure à 600 francs. Bien qu'un jugement soit intervenu, la régie peut encore transiger avec l'intéressé ; mais, la plupart du temps, elle fait exécuter la sentence : si le condamné ne verse pas de son propre mouvement le montant des condamnations prononcées, elle procède par voie de saisie ou requiert la contrainte par corps contre lui afin d'éprouver sa solvabilité.

Certaines infractions, le colportage des tabacs, le mouillage des vins par exemple, constituent à la fois des délits de droit commun et des contraventions fiscales. Les procès-verbaux qui les relèvent donnent naissance à la double poursuite de la régie et du parquet, et les jugements qui condamnent les délinquants à l'amende fiscale prononcent contre eux une peine d'emprisonnement requise par le ministère public.

CONTUBERNALITÉ [illegible] n. f. Fraternité d'armes, camaraderie.

CONTY [illegible] teur français, né à Beauvais en 1829, mort à Courbevoie (Seine) en 1896. Il est créateur des guides de voyage connus sous le nom de *Guides pratiques Conty* (1897-1899).

CONVERS (Louis), sculpteur français, né à Paris en 1860, élève de Millet, de Cavelier et de Barrias. Prix de [illegible] position universelle de 1900 (Paris), il avait envoyé à cette dernière : *l'Énigme*, bas-relief plâtre ; *la Légende et le Passé*, marbre (à l'Institut) ; *la Justice*, plâtre (le [illegible] plaquette pierre.

CONVERSATIONNISTE [illegible]

Conversion d'Alceste [illegible] vers, de Georges Courteline. (Comédie-Française, 15 janvier [illegible] procès. Il se croit heureux et trouve maintenant que [illegible]

Mais sa mansuétude voulue se trouve mise coup sur coup à trois rudes épreuves. D'abord, ayant eu la complaisance d'approuver un second sonnet d'Oronte, il se voit pressé par celui-ci de lui ouvrir les portes du *Mercure galant*, et comme il refuse, Oronte l'injurie. Puis, c'est M. Loyal qui apporte le mémoire interminable des frais du procès gagné. Alceste se fâche et sort avec lui pour en faire rabattre. Philinte et Célimène restent seuls. De leur conversation ressort qu'ils sont amants, et qu'ils prisent beaucoup moins le nouvel Alceste que l'ancien. Or Alceste, rentré sans bruit, les a entendus. Il les considère, et, les désignant successivement :

[illegible]

dit-il. L'indignation s'empare de lui. Les deux coupables ont un instant d'inquiétude. Mais non ; Alceste pleure. Il ira [illegible]

L'idée, ingénieuse en sa mélancolie, est rendue par de jolis vers bien frappés, avec, çà et là, de plaisants rappels de Boileau, de Corneille, de Molière lui-même, et l'auteur ne souffre point du voisinage de ces illustres modèles.

CONVOYON (saint), en latin *Convoïo*, abbé de Redon en Bretagne, né à Comblesac, vers le commencement du IXe siècle, mort à Plélan en 868. Archidiacre de Vannes, il renonça à cette dignité pour se retirer dans une solitude, près de Redon. Il y bâtit un monastère qui devint célèbre ; mais les religieux furent obligés, par les incursions des Normands, de quitter le monastère de Redon pour celui de Plélan, où le saint mourut et d'où son corps fut rapporté [illegible] Redon. — Fête le [illegible] janvier.

CONWAY (Moncure Daniel), auteur américain, né en Virginie en 18[illegible]. Devenu pasteur [illegible], il s'occupa d'abord de questions [illegible] philosophiques et de sujets théologiques. De la [illegible] *Idols and Ideals* (18[illegible]), [illegible] *Demonology and Devil-lore* (18[illegible]) et *the Wandering Jew* (18[illegible]). [illegible] *and* [illegible] par des [illegible]. Il publie une Vie [illegible] (18[illegible]), plein [illegible] la biographie [illegible] après celle de Thomas Paine, fameux athée du XVIII[e] siècle, dont il édite les [illegible] 18[illegible] à 18[illegible]. Esprit distingué [illegible] M. D. Conway joint au goût [illegible] et attrayant.

CONWAY (sir William Martin), critique d'art et voyageur anglais, né à Rochester en 18[illegible]. De ses visites aux [illegible] des bibliothèques de l'Europe il rapporta les matériaux d'une *Histoire des* [illegible] *sur bois allemandes*. Après avoir professé l'histoire et la philosophie de l'art à Cambridge et à Liverpool, il abandonna l'enseignement pour satisfaire son goût des voyages. Il parcourut l'Égypte, la Syrie, la Turquie, la Grèce, l'Algérie et l'Espagne. En 1892 il [illegible] une importante expédition dans l'Himalaya. En 18[illegible] il parcourut toute la chaîne des Alpes; en 18[illegible]-18[illegible], il explora pour la première fois l'intérieur du Spitzberg; en 18[illegible] il visita la Bolivie, la chaîne des Andes [illegible] exécuta quelques ascensions mémorables, et les glaciers de la Terre de Feu. Ses principaux ouvrages sont : *le* [illegible] *de l'art à la Liverpool Royal Institution; le Développement artistique de Reynolds et de Gainsborough* (1886); *les Primitifs flamands* (1887); *Restes littéraires d'Albert Dürer; l'Aurore de l'art dans le monde antique* (18[illegible]); *Ascensions et explorations dans le Karakoram Himalaya* (18[illegible]); *les Alpes de bout en bout* (18[illegible]); *le Spitzberg traversé pour la première fois* (1897), traduit et résumé en français par Ch. Rabot; *Esquisses en* [illegible] *arctiques; Ascensions et explorations dans les Andes de Bolivie* (1897); *Tierra del Fuego* (190[illegible]), et une série de *guides* à l'usage du touriste et de l'ascensionniste dans les Alpes Pennines et Lépontiennes.

COOK (AGENCE), fondée en 1841 par un commerçant établi à Market-Harborough (comté de Leicester), Thomas Cook, à l'effet d'organiser des voyages économiques en commun. L'entreprise débuta par un train de plaisir entre Leicester et Loughborough, prolongé bientôt jusqu'à Liverpool. Peu à peu le système rayonna sur toute l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, et bientôt le continent. Enfin, en 1871, Thomas Cook conduisit lui-même le premier *tourist's party* inscrit pour faire un voyage autour du monde. L'Égypte, la Syrie, la Palestine, la Turquie d'Europe et d'Asie, les Indes, l'Australie furent à leur tour régulièrement visitées. L'agence, installée dans Ludgate Circus, eut une douzaine de succursales à Londres et près de deux cents établies en des villes choisies dans tous les pays du monde; elle posséda des bateaux à vapeur et des bateaux à voiles, construisit des hôtels, etc. Quand Thomas Cook mourut en 1892, son fils prit la direction de l'agence. L'agence Cook publie des guides de voyages et des cartes spécialement adaptés à ses itinéraires. Elle possède à Paris deux succursales : on y délivre des billets de touriste et on y organise des voyages pour toutes les parties du monde.

COOLGARDITE n. f. Tellurure naturel d'or, argent et mercure.

COOLUS (René WEIL, dit **Romain**), littérateur et auteur dramatique français, né en 1869. Admis à l'École normale supérieure en 1888, il en sortit en 1891 comme agrégé de philosophie, professa au lycée de Chartres, mais ne tarda pas à se donner à la littérature en collaborant à des revues d'avant-garde (Revue Blanche, Revue contemporaine). Bientôt il faisait jouer au Théâtre-Libre : *le Ménage Brésile*, dont la donnée, d'un pessimisme un peu outrancier, ne fut pas sans scandaliser quelque peu la critique. Vinrent ensuite : *Raphaël* (théâtre de l'Œuvre, 1893); *l'Enfant malade*, curieuse étude de psychologie féminine (1897); *Cœurblette* (1899); *Lysiane*, qui servit de rentrée à Sarah-Bernhardt, au théâtre de la Renaissance (1898); *les Amants de Sazy* (1901); *Lucette* (Gymnase, 190[illegible]), enfin *Antoinette Sabrier* (190[illegible]) et *l'Enfant chérie* (Gymnase, 1906). Les premières pièces de Coolus témoignent d'un don d'observation personnelle aiguë étaient surtout des études de mœurs, [illegible] en général de mauvais [illegible] dans les cadres un peu spéciaux. Les dernières, au contraire, et notamment *Antoinette Sabrier*, accusent une manière plus large, une langue sobre et nerveuse, et un souci plus grand des situations dramatiques.

*__COOMANS__ (Jean-Baptiste), homme politique et publiciste [illegible] à Bruxelles en 181[illegible]. — Il est mort à Schaerbeek en 1895.

COOPER (Thomas Sidney), peintre et lithographe anglais, né et mort à Cantorbéry (1803-1902). Il commença par peindre des voitures, puis des décors de théâtre. En 1823, il put aller à Londres et étudier d'après l'antique au British Museum et à l'Académie, et s'établit comme professeur de dessin dans sa ville natale. Puis il voyagea pédestrement dans le nord de la France, la Flandre et le Brabant, gagnant sa vie le long du chemin en peignant des portraits et des enseignes. Arrivé à Bruxelles, il s'y [illegible] à peindre des animaux et des paysages. La révolution de 1830 le décida à retourner en Angleterre, où [illegible] deux ou trois années à des travaux obscurs. Avant [illegible] Suffolk Street Gallery, il se trouva dès lors en vue. Couronné à Liverpool et médaillé à Man[illegible] 18[illegible], comme associé à l'Académie royale, dont il devint membre en 1867. Il [illegible] qu'il donna à la ville, à charge d'en faire une école de dessin pour [illegible] Ses tableaux les plus [illegible] le goût de [illegible] *Bétail* [illegible] 18[illegible].

Drawing book of animals (18[illegible]); *Beauties of poetry and art* (1865); etc. Artiste laborieux et fécond, chez qui l'habileté de main tenait lieu de poésie et de pensée, il a suscité des contrefaçons sans nombre. Il avait fini par instituer une sorte de bureau où, moyennant salaire, il authentiquait ou déclarait faux les tableaux vendus sous son nom. Il a publié un curieux volume de souvenirs personnels intitulé *My life* (1890).

COOPER (Henri VENDERJENCH, dit), acteur français, d'origine belge, né à Bruxelles vers 1845. S'étant rendu fort jeune à Paris, il s'essaya d'abord sur le petit théâtre de la rue de la Tour-d'Auvergne. Il partit ensuite pour la province, fit une tournée en Italie, fut engagé au Havre, puis débuta aux Bouffes-Parisiens, en 1867, dans la *Bonne aux camélias*, et, en 1868, entra aux Variétés, où il fit preuve de verve, de chaleur et de grâce élégante. On se rappelle surtout ses heureuses créations dans *Nitouche* et *Ma cousine*. Il se montre ensuite à la Gaîté dans le *Grand Mogol*, à la Porte-Saint-Martin dans le *Crocodile* et le *Petit Faust*, puis il rentre aux Variétés, où il reste jusqu'en 1893. Appelé à cette époque au théâtre français de Saint-Pétersbourg, il reste plusieurs années en Russie, et reparaît en 1900 à Paris, pour entrer au Palais-Royal, où il créa des rôles dans : *l'Inconnu, l'Affaire Mathieu, Bichette, la Carotte, les Dupont, le Rêve d'Adèle, la Marmotte, Tonton, l'Escapade, les Dragées d'Hercule*, etc.; aux Variétés, il créa la *Piste* de Sardou.

*__Coopération des idées__, dénomination spéciale de la première des universités populaires, fondée en 1896-1897 par Georges Deherme, sous ce titre : « la Coopération des idées pour l'enseignement supérieur et l'éducation éthique-sociale du peuple. » — Le succès rapide de cette institution y introduisit promptement des éléments qui l'auraient fait dévier sans la résistance du fondateur et de ses premiers adhérents. Il y eut scission; les initiateurs de la Coopération des idées durent céder aux dissidents et aux rivaux le local et le matériel de leur université, et furent obligés de la transporter ailleurs. Elle s'établit alors au n° 234 du Faubourg-Saint-Antoine, où elle ouvrit des salles pour la lecture, la conversation, les jeux de calcul et d'adresse; où elle donna des cours et des conférences chaque soir, et, tous les dimanches, un spectacle ou un concert. Elle poursuit sans relâche le but en vue duquel elle a été créée, qui est de former « des citoyens libres d'une démocratie de liberté », en plaçant au-dessus de toute discussion « les éléments organiques de toute société : la famille, la commune, la patrie ». Comme son nom le proclame, elle appelle tout le monde à participer à son œuvre. Loin de tendre à uniformiser, elle voudrait « fortifier les croyances et les opinions de chacun ». Profondément imbus de l'esprit comtiste, les hommes qui sont à la tête de ce groupement déclarent que « la coopération des idées et la liberté spirituelle peuvent seules endiguer l'anarchie intellectuelle et morale qui nous divise et nous oppose », et que « l'Université populaire nous apprendra à penser et à agir en aimant ».

Dès le début, la première université populaire eut un organe périodique, « la Coopération des idées », revue mensuelle de sociologie positive, qui devint, en 1900, le « Journal hebdomadaire d'action et d'éducation sociale », et, en 1901 : la « Revue mensuelle d'éducation sociale ».

Sur l'initiative de Blanche-Schweig, présidente du Syndicat des femmes caissières, comptables et employées aux écritures, il s'est greffé (1905) sur la « Coopération des idées » une « Association d'études pour l'orientation professionnelle », qui a organisé des cours spéciaux sur les avantages et les inconvénients de chaque profession.

COOPÉRITE n. f. Silicate hydraté naturel de magnésie, appartenant au genre serpentine.

COORONGITE n. f. Sorte de caoutchouc minéral.

COOTE (Charles-Henry), érudit anglais, né en 1840, mort en 1899. Employé au British Museum, il s'adonna surtout à la cartographie. Parmi ses travaux remarquables, il faut citer la collection des *Anciens voyages par mer et par terre en Russie et en Perse*, en collaboration avec E. Delmar Morgan (1886), une *Reproduction du globe de Johann Schoner* (1523, 1888), *le Voyage de Lisbonne aux Indes, 1505-1506*, par Albéric Vespuce (1894); le texte explicatif des *Cartes remarquables du XV[e], du XVI[e] et du XVII[e] siècle*, publiées par F. Muller et C[ie] (1894-1895), et enfin l'introduction à la publication du comte de Crawford : *Fac-similés autotypiques de trois mappemondes*.

COPÉRINE n. f. Substance minérale voisine de la *Chalcanite*.

COPLEY (John Singleton), peintre d'histoire et portraitiste anglais, né à Boston (Amérique du Nord) en 1737, mort à Londres en 1815. Son père était Anglais, sa mère Irlandaise. Il étudia d'abord sans maître. En 1760, il exposa un portrait à Londres. Ses progrès et ses succès furent rapides. En 1774, il fit le voyage de Rome. Puis il alla à Londres, où il s'établit. Il fut élu successivement associé, puis membre de l'Académie royale (1777-1779). Ses meilleures toiles d'histoire sont : *la Mort de lord Chatham; la Mort du major Pierson; Charles I[er] ordonnant l'arrestation de cinq membres de la Chambre des communes; le Couronnement de Jane Grey*; une *Résurrection de Notre-Seigneur*, etc. Comme portraitiste, sa meilleure œuvre est le groupe des *Princesses Mary, Sophie et Amélie*, représentées dans un parc, avec des chiens et des perroquets.

COPOCROSSÉS (*kro-sé*) n. m. pl. Tribu d'araignées aranéides, de la famille des salticidés, comprenant les genres *copocrossa, ocrisiona, holoplatys*. (Un copocrossé.)

ENCYCL. Répandues de l'Inde tropicale à l'Australie, les araignées de ce groupe se font remarquer par leurs formes allongées, étroites, aplaties; toutes sont petites et couvertes d'un duvet léger. [illegible] du Queensland, est le type de ces nouvelles saltiques.

*__COPPÉE__ (François), poète français, né à Paris en 1842. — Depuis la *Bonne Souffrance* (1898), qui marque son évolution religieuse, il se consacra à la politique. Président d'honneur de la *Patrie française* (1899), il donna sa démission à la suite des élections de 1902 et, dès lors, rentra peu à peu dans la vie privée, ne prenant la parole ou la plume qu'à de rares intervalles. Trois volumes : *Dans la prière et dans la lutte* (poésies, 1901), *Contes pour les jours de fête* (1902) et *Des Vers français* (1906) marquent pour lui cette période, avec différents articles et poèmes parus dans les journaux et les revues d'opposition. On y retrouve, à travers les passions de l'heure présente, les qualités qui l'ont fait aimer.

COPPOLANI (Xavier), explorateur et administrateur français, né à Marignana (Corse) en 1866, assassiné à Tidjikdja (Tagant [Afrique Occidentale française]) en 1905. Après avoir été administrateur des communes mixtes en Algérie jusqu'en 1898, il fut chargé dans le Hodh d'une mission à la suite de laquelle il entreprit, comme secrétaire général des colonies (1902), de réorganiser, sous le nom de Mauritanie occidentale, le protectorat des Maures de la rive droite du Sénégal. Il réussit dans ses premières campagnes et périt au moment où, après avoir organisé le Tagant, il allait passer dans l'Adrar. Il a écrit, avec Depont, un important ouvrage sur les *Confréries religieuses musulmanes* (1897). Le nom de *Fort-Coppolani* a été, peu de temps après, donné à la localité même de Tidjikdja.

COPRÉMIE (*mî* — du gr. *kopros*, excrément, et *haima*, sang) n. f. Accidents d'intoxication, observés principalement dans la constipation opiniâtre et qui résultent de la résorption, au niveau des muqueuses intestinales, des toxines fécales.

COPROLALIE (*lî* — du gr. *kopros*, excrément, et *lalein*, parler) n. f. Stigmate psychique des dégénérés, qui consiste en une impulsion morbide à prononcer des mots et des expressions orduriers. (La *scatologie* n'en est souvent qu'une forme débutante ou atténuée.)

COPROLITHIQUE (du gr. *kopros*, excrément, et *lithos*, pierre) adj. Se dit des calculs intestinaux.

COPROPTILIE ou **COPROPTILIA** n. f. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des tinéidés, créé en 1903 pour des formes nouvelles découvertes à Java. (Les coproptilies sont des teignes voisines de nos géléchies; l'espèce type est la *coproptilia glebicolorella*.)

Coproptilie (gr. deux fois).

*__COPYRIGHT__ n. m. V. PROPRIÉTÉ *littéraire et artistique*.

COPYRIGHTER (*co-pé-ra-i-té*) v. a. Attribuer le copyright à : COPYRIGHTER *un livre. Ouvrage qui n'a pas été* COPYRIGHTÉ.

*__COQUART__ (Ernest-Georges), architecte français, né à Paris en 1831. — Il est mort à Paris en 1902. Un monument commémoratif lui a été élevé à l'École des beaux-arts en 1905 par Bernier, architecte, et Marqueste, statuaire, ses confrères à l'Institut, avec le produit d'une souscription publique.

*__COQUELIN__ (Benoît-Constant), acteur français, né à Boulogne-sur-Mer en 1841. — Depuis *Cyrano de Bergerac*, C. Coquelin a créé peu de rôles nouveaux; il faut pourtant citer ceux de Bonaparte dans *Plus que reine* d'Émile Bergerat (1899), de Jean-Bart dans le drame d'Edmond Haraucourt (1900), de l'abbé Piou dans *Nos deux consciences* (1902), l'oncle Ulrich dans les *Oberlé*, et Montferrant dans l'*Attentat*. C'est sur son initiative et grâce à ses efforts que la Société des artistes dramatiques, dont il est président, a pu fonder, en 1905, la Maison des comédiens. (V. COMÉDIENS.) — JEAN **Coquelin** joua à côté de son père les rôles de Talleyrand et de Bordier dans la première et la dernière de ces pièces; il parut aussi dans le drame des *Oberlé*, tiré du roman de R. Bazin (1905).

COQUEREL (Jean-Étienne), pasteur protestant français, né à Amsterdam en 1829, mort à Paris en 1901. Fils d'Athanase Coquerel (v. t. VI), il fut pasteur suffragant à Montauban, puis aumônier protestant du lycée Henri-IV à Paris. Partisan de la liberté religieuse et politique, il la défendit dans diverses revues et journaux. On lui doit : *Liberté et orthodoxie* (1864), *M. Guizot et l'Orthodoxie protestante* (1864); *les Aventures d'un réfugié* (1871); *Sous la Commune* (1873); etc.

COQUILHAT (Camille-Aimé), explorateur et administrateur colonial belge, né à Liège en 1853, mort à Boma (État indépendant du Congo) en 1891. D'une famille d'origine française et fils d'un général belge, il se préparait, à Bruxelles, à entrer à l'École militaire, quand, la guerre franco-allemande venant d'éclater, il prit sans autorisation du service en France, et assista à tous les combats de l'armée du Nord. Rentré à Bruxelles à la paix, il passa devant un conseil de guerre et fut acquitté.

Il fut alors admis à l'École militaire de Bruxelles, puis à l'École de guerre, et, lieutenant en 1882, il partit pour le Congo comme chef de poste. En 1884, il reçut le commandement du district des Bangalas, chez lesquels il parvint à établir son autorité. En 1886, il tira d'une situation critique le commandant des Falls, Deane, attaqué par Rachid, neveu de Tippou-Tib. Après deux ans de repos, Coquilhat devint chef de division au département de l'intérieur de l'État du Congo, à Bruxelles, puis il retourna, en 1890, au Congo comme inspecteur de l'État indépendant et fut, la même année, nommé vice-gouverneur. Mais il succomba bientôt à la dysenterie. Il a publié : *Sur le Haut Congo* (1888).

*__COQUIN__ n. m. — Géol. Nom vulgaire des rognons de phosphate de chaux, que l'on trouve dans certains sables verts de l'étage albien des Ardennes et que l'on exploite pour l'amendement des terres. (Ces rognons résultent le plus souvent de la concentration du phosphate par attraction moléculaire autour d'un débris fossile.)

CORA n. f. Planète télescopique n° 504, découverte en 1902 par Dailey.

CORALLINACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'algues marines de l'ordre des floridées, caractérisées par leur thalle généralement très ramifié, filamenteux ou aplati en forme de feuilles, s'incrustant d'une quantité énorme de calcaire, ce qui donne à ces plantes l'aspect de polypiers. — *Une* CORALLINACÉE.

CORALLINE n. f. Genre d'algues, type de la famille des *corallinacées*, caractérisé par ses fructifications toujours disposées à l'extrémité des ramifications du thalle.

* **CORAN** (Charles-Fran[illegible]) [illegible]

* **CORBEILLE** [illegible]

[illegible] postérieure]. (Leurs cylindraxes et les collatérales qu'ils émettent se dirigent vers la partie profonde de l'écorce [illegible] qui vient entourer le corps cellulaire des cellules de Pur[illegible]

CORBEL [illegible] et qui donne des fruits en grappes compactes, à grains ronds, dont la chair est juteuse, un peu sucrée et légère[illegible]

CORBIÈRE (Edouard-Joachim, dit **Tristan**), poète français, né au domaine de Coat-Congar, comm. de Plou[illegible] Il était fils d'Edouard Corbière, capitaine au long cours et auteur de romans maritimes. (V. t. III.) Atteint de bonne heure d'une maladie de poitrine, il s'établit à Roscoff, [illegible] fait construire. En 1872, il alla s'établir à Paris, vivant de la vie de bohème, collabora sous le pseudonyme de TRISTAN à « la Vie parisienne », où il publia quelques-uns de ses poèmes (1873) et réunit ses vers en un volume : [illegible] mourir dans son pays. Corbière demeura assez inconnu jusqu'au jour où Verlaine le révéla au public dans ses [illegible] inachevés, souvent obscurs, parfois bizarres et de mau[illegible] pathétique sous l'amertume et l'ironie et les plaisanteries baroques; ils laissent voir une sensibilité comprimée. Les tableaux de la vie bretonne sont d'une rare vigueur. T. Corbière avait d'ailleurs un talent de dessinateur qu'il employait surtout à tracer des charges de sa bizarre personne.

CORDAY (Louis-Edouard POLLET, dit **Michel**), romancier français, né à Paris en 1869. Sorti de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole d'application de Fontainebleau, il fut lieutenant du génie, donna sa démission pour se consacrer à la littérature et publia d'abord au « Gil-Blas » et au « Journal » des scènes de la *Vie d'officiers*. Ses premiers romans furent *Mariés jeunes* (1896) et *Confession d'un* [illegible] de la classe moyenne né vers 1870. A partir de 1901, il se consacra plus particulièrement au roman physiologique, vers lequel il se sentait attiré par son désir de mêler l'art et la science, et il se mit à chercher dans les anomalies ou dans les tares organiques le germe de nombreuses déchéances morales. Ses œuvres en ce genre sont : *Vénus* [illegible]

* **CORDE** n. f. — [illegible]

* **CORDÉE** n. f. — Alpin. Caravane d'ascensionnistes dont les membres sont reliés par une corde.

CORDEIRO (Luciano), géographe et littérateur portu[illegible] Lisbonne en 1901. Il se fit d'abord connaître comme journaliste, devint rédacteur en chef du journal « Revoluçao de Septembro », et fonda en 1873, avec Rodrigo Affonso [illegible] la *Commissão de geographia*, qui se transforma l'année suivante en *Sociedade de geographia*, et en fut le secrétaire [illegible] *Segundo livro de critica* (1871) : une collection de précieux documents inédits (*Viagens, exploracões e conquistas dos Portuguezes*, 1881); etc., ainsi que différents mémoires en [illegible] XVI[e] *siècle, d'après les premières explorations portugaises* (1878); etc.

CORDELIA, héroïne de Shakspeare, la fille du roi Lear. V. LEAR [illegible]

CORDEVOLIEN, ENNE [illegible] géologique constituant, dans la région alpine et méditerranéenne, la partie supérieure de l'étage tyrolien. (Le *trachyceras Aon* en est le fossile caractéristique.)

[illegible]

* **CORDIER** (Henri-Joseph-Charles), sculpteur français, né à Cambrai en 1827. — Il est mort à Alger en 1905. Il s'est fait connaître par ses « bustes ethnographiques », et c'est principalement au Muséum d'histoire naturelle de Paris que l'on peut étudier son œuvre. Il est aussi l'auteur de statues décoratives à l'église de Sainte-Clotilde, à l'église de Saint-Augustin et à la tour Saint-Jacques (Paris). — Son fils LOUIS-HENRI, sculpteur, est né à Paris [illegible] (Paris), *Cuirassier*, statue équestre en bronze; à celle de 1900 : *Cheval à la sphère*, bronze, *Bouvier à la charrue*, *Assad, cheval arabe*, œuvres vigoureuses que le jury se plut à récompenser d'une médaille d'or. Au Salon de 1906 il a donné *Le doute*, groupe en marbre, et *Nymphéa*, statue en quartz rose. Cordier excelle à modeler les chevaux.

* **CORDIER** (Henri), orientaliste français, né à la Nouvelle-Orléans en 1849. — Aux ouvrages précédemment ci[illegible] *les Etudes chinoises, 1895-1898* (1899); puis deux études littéraires : *Stendhal et ses amis* (1890); *Molière jugé par Stendhal* (1898). Henri Cordier a enfin publié une importante série d'ouvrages sur l'histoire diplomatique du Céleste-Empire et ses rapports avec les puissances européennes : [illegible]

CORDONAL, E, AUX adj. Anat. Se dit des neurones dont le cylindraxe appartient aux cordons blancs de la moelle épinière.

CORDONNIER (Louis-Marie), architecte français, né à Haubourdin (Nord) en 1854. Elève de son père et d'André, il obtint son premier succès au Salon de 18[illegible] [illegible] *kerque*, valut à son auteur un grand prix.

* **CORDONNIER** (Alphonse-Amédée), sculpteur français, [illegible] statue marbre; *le Printemps*, groupe marbre (musée de Château-Thierry); *Maternité*, statue pierre. En 1900, une médaille d'or fut décernée à Cordonnier, qui avait exposé *Obsessions*, marbre et bois; *Inoculations*, groupe marbre; *Marchand de deux antiques*. *Marche funèbre*, groupe en pierre (1906). Il est l'auteur du monument de la *Défense nationale*, à Lille, de celui de *Nadaud*, le chansonnier.

CORDYCEPS [illegible] pocréacées. [illegible] *cordyceps* vivent [illegible] les insectes, ayant un stroma dressé, dans lequel sont plongés des périthèces dont les asques ont huit [illegible] très grêles et très allongées. [illegible] commune, le *cordyceps militaire*, envahit et tue les chenilles d'un grand nombre d'espèces de papillons.

Cordyceps : *a*, cinérea; *b*, militaire; [illegible]

CORDYLITE n. f. Fluocarbonate naturel, qui est une variété de parisite à baryum.

CORÉCAULE (*kôl'*) ou **CORECAULUS** (*ré-kô-luss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionidés, créé pour des charançons nouveaux de Madagascar, voisins des *caulostrophus*. (Le *corecaulus breviceps* est le type du genre.)

* **CORÉE** (TAÏ-HAN). — *Dynastie de Han*. Cette dynastie date son origine de l'année 1391. Son représentant actuel est le 30[e] des rois de Corée, si l'on admet dans leur liste quatre princes qui n'ont jamais régné.

[illegible]

— *Histoire*. La Corée, depuis longtemps soumise à la suzeraineté de la Chine, devait tenter le Japon dont les ambitions s'étaient accrues avec les progrès de sa civilisation. C'est en 1876 qu'il réussit à arracher à la Chine une entente sur l'établissement d'un condominium en Corée, dont il reconnut l'indépendance, et, l'année suivante, les Japonais acquirent le droit de venir dans les ports et d'avoir des représentants diplomatiques à Séoul. Sur le conseil de la Chine, le roi de Corée, Li-Hsi, fit aux blancs les mêmes avantages qu'aux Japonais pour contre-balancer l'influence de ceux-ci. Fousan fut ouvert au commerce international en 1879, Gensan en 1880, Tchemoulpo en 1882. Cette politique fut développée encore par les traités de commerce signés en 1882 avec les Etats-Unis, en 1883 avec l'Allemagne et l'Angleterre, en 1884 avec l'Italie et avec la Russie, en 1886 avec la France, en 1892 avec l'Autriche-Hongrie.

Mais les Japonais étaient toujours prédominants en Corée, où le parti du progrès leur était favorable. En décembre 1884, des bandes stipendiées par le parti national, hostile aux étrangers, tentèrent de soulever le peuple contre les progressistes, tandis qu'un ancien envoyé de Corée au Japon, Kim-ok-Kioun, s'efforçait de renverser, au profit de cette puissance, la dynastie de Han qui régnait depuis le XIV[e] siècle; les Japonais occupèrent le palais, où ils formèrent un ministère. Mais les Chinois intervinrent, incendièrent la légation du mikado et restèrent maîtres de Séoul. Le Japon envoya des troupes en Corée et voulut affirmer ses prétentions. Une convention intervint alors à Tien-Tsin, en 1885, entre la Corée d'une part, la Chine et le Japon de l'autre. Le Japon se fit accorder tout un quartier de Séoul pour sa légation et se fit reconnaître par la Chine des droits égaux aux siens; chaque Etat se réserva le droit d'envoyer des troupes à toute époque, à la condition de le notifier à l'autre préalablement.

Cependant la Corée, aidée du conseiller étranger, l'Américain Denny, avait cherché à se rendre indépendante et elle avait tenté de trouver un appui auprès du gouvernement russe, avec lequel elle conclut un traité en 1888. Mais l'insuccès des ambassades coréennes auprès des puissances étrangères fit revivre l'influence de la Chine, qui profita d'une occasion pour manifester ses droits de suzeraineté : la reine mère Chouo étant morte, la mission envoyée par l'empereur pour le représenter aux funérailles fut reçue en 1890, par le roi Li, avec toutes les marques de la vassalité.

Ce fut un échec pour le Japon. Mais, en 1891, il signa un traité de commerce avec la Corée et prit dans ce pays une influence économique de plus en plus marquée. Des révoltes ayant éclaté en Corée en 1893, puis en 1894, le roi fit appel à son suzerain, qui envoya des troupes, et, après un ultimatum, cet exemple fut suivi par le Japon. Ce fut l'origine de la guerre sino-japonaise. La défaite de la Chine mit fin à sa suzeraineté séculaire sur la Corée et permit aux Japonais de s'établir despotiquement dans ce pays.

[illegible] palais privé où résidait le roi et massacra la reine Taou-Lang-Dao, qui était l'âme de la résistance aux empiètements des Japonais. Le roi Li-Hsi se mit dans la main du gouvernement russe en se réfugiant à la légation de Russie, en février 1896. Ce fut l'occasion depuis longtemps cherchée dont le représentant de la Russie profita pour accroître l'influence de cette puissance en Corée, mais ce fut en même temps le premier acte d'où devait sortir la [illegible] tuation privilégiée qu'elle avait acquise. Une convention russo-japonaise, signée le 28 mai 1896, re[illegible] pes en Corée pour la garde de leurs légations respectives. Le roi de Corée rompit les derniers liens qui le rattachaient à la Chine en se proclamant empereur sous le [illegible] Chosen, en celui de Taï-Han, qui rappelait l'origine de sa [illegible] que, vu le développement des entrep[illegible] et industrielles du Japon en Corée, [illegible] aucune entrave. A la suite de cet ac[illegible] sait pouvoir poursuivre son œuvre pacif[illegible] traité anglo-japonais du 30 janvier 1902 accentua le caractère de la politique russe en Corée. Le ministre de Russie à Séoul, Pavlof, obtint diverses concessions, tandis que l'empereur écartait les demandes japonaises. Aux griefs des Japonais relatifs à la Corée s'en joignirent d'autres touchant la Mandchourie, que la Russie n'évacuait pas, bien qu'elle s'y fût engagée en 1902. Le 6 février 1904, le Japon rompit les rapports diplomatiques avec la Russie, et, dans la nuit du 8 au 9, Port-Arthur fut attaqué. Le 9, une division japonaise coula deux navires russes dans le port neutre de Tchemoulpo, en Corée. Les Japonais débarquèrent, occupèrent Séoul et amenèrent l'empereur à signer, le 23 février, un traité plaçant entièrement son pays sous l'action protectrice du Japon.

Le traité de paix du 5 septembre 1905, qui mit fin à la guerre russo-japonaise, reconnut l'influence exclusive du Japon sur la Corée; en fait, la presqu'île fut dès lors placée sous le protectorat japonais. En conséquence, un traité conclu entre la Corée et le Japon, le 17 novembre, resserra encore les liens de vasselage déjà établis le [illegible]

CORELLI (Marie), romancière anglaise, née en 1864. Son premier ouvrage, *a Romance of two Worlds* (1886), annonçait un écrivain vigoureux, décidé avant tout à briguer la faveur populaire. Ainsi s'explique le ton sensationnel et voisin du mélodrame des volumes qui suivirent jusqu'en 1892 : *Thelma Wormwood*, drame parisien (1887); *Ardath* (1889) et *the Soul of Lilith* (1892). Le succès encouragea l'auteur à risquer des tentatives de plus en plus audacieuses. Elle aborda les grands sujets philosophiques et religieux avec *Barabbas* (1893) — rêve de la tragédie mondiale, comme l'indique son sous-titre — avec *the Sorrows of Satan* (1895) et *the Mighty Atom* (1896), critique d'un enseignement purement laïque. Ce sont encore des livres à thèses que *the Murder of Delicia* (1896), *Ziska* (1897), *the Problem of a wicked Soul*, *Jane* (1898) et *Boy*. Enfin, *the Master Christian* (1900) contient un vif réquisitoire contre la société moderne sous sa forme cosmopolite, et *Temporal Power* (1902) dut une vogue momentanée à ses allusions transparentes. On y retrouve en effet les personnes et les événements mis en évidence par le changement de règne survenu en Angleterre à la mort de la reine Victoria. Grâce à son style chaud et coloré, visant à l'énergie, mais tombant parfois dans l'emphase, miss Corelli a su se créer une véritable popularité auprès de lecteurs avides de péripéties émouvantes.

CORGÉMONT, comm. de Suisse (cant. de Berne), sur la Suze, dans le vallon de Saint-Imier; 1.500 hab., occupés pour la plupart à des travaux d'horlogerie, soit à titre privé, soit dans les fabriques.

CORIANDOLI (mot ital. signif. *fruits de la coriandre*) n. m. pl. Confetti en plâtre, dont le milieu est formé par un fruit de coriandre.

CORIANDROL [illegible] l'essence de coriandre.

* **CORINDON** n. m. — ENCYCL. Techn. Le *corindon*, jusqu'à ces dernières années utilisé comme gemme précieuse, est aujourd'hui recherché par l'industrie comme matière usante (v. ABRASIF); on a constaté sa présence dans un grand nombre de roches éruptives, où il remplace le quartz, les cristaux étant engagés au sein de la masse rocheuse; telles sont les *pegmatites* à corindon, les *anorthosites* à corindon, la *plumasite*, etc., dans leurs roches métamorphisées, dans les schistes et les alluvions issues de la désagrégation des précédentes roches.

L'alluvion fournit les cristaux de joaillerie : la roche est seule exploitée pour l'industrie. Le Canada traite des bancs importants de syénite à 15 p. 100 de corindon. Le corindon est extrait par broyage, criblage et séparation mécanique; préparé en poudre, il est employé soit seul, soit aggloméré en meules par une pâte céramique; outre ces usages abrasifs, on peut l'utiliser pour préparer l'aluminium, comme matière céramique réfractaire. A côté de ce corindon naturel, plusieurs procédés permettent d'obtenir un corindon artificiel en cristaux trop petits pour servir en joaillerie, mais suffisants pour l'industrie, tels le chauffage sous pression de la bauxite, le broyage des scories des réactions aluminothermiques (*corubis*).

* **CORINTHE**. — Archéol. L'emplacement de Corinthe n'avait été, jusqu'à nos jours, l'objet d'aucune explora[illegible] quelques fouilles au sanctuaire des Jeux isthmiques, situé à quelques kilomètres de Corinthe : dans l'isthme, près du golfe Saronique, on avait relevé le plan de l'enceinte de Poseidon, du théâtre et du stade. Mais l'Ecole américaine d'Athènes a été plus heureuse sur l'emplacement même de Corinthe. Une seule ruine bien caractérisée marquait le site de la célèbre cité : le vieux temple dorique, l'un des vétérans de l'architecture grecque. Les Américains en ont dégagé les soubassements; ils en ont retrouvé bien des débris. Sur le côté sud de la colline du temple, ils ont découvert un portique grec, long de plus de 100 mètres, soutenu à la façade par des colonnes doriques, à l'intérieur par un rang de colonnes ioniques; plus à l'est, un second portique grec, plus large que le précédent, mais plus mal conservé; plus haut, sur la pente de

[illegible]
mentaux, etc.; une magnifique avenue dallée, partout [illegible] ornementées, etc. On a dû construire un musée près des [illegible] richesses.

*CORMON (Pierre-Étienne [illegible] Eugène [illegible] en 1903.

CORMON [illegible] part à l'Exposition universelle [illegible] *mine*, etc. Un grand prix lui [illegible] 1900, l'artiste était hors con- [illegible] occasion *huit cartons* des compositions peintes dans une [illegible] belle et grande toile décorative destinée à servir de modèle [illegible]

F. Cormon.

CORMORANT, [illegible] hectares.

*CORNE n. f. — *Corne d'abondance*, Champignon de la famille des théléphorées, de couleur noirâtre, de consistance [illegible] et allongé, comestible, mais peu délicat.

CORNEILLE (Pierre-Urbain), docteur en médecine et [illegible] représentations étaient données en plein air. Il a fait ainsi [illegible] *Chambrille*, un acte en vers (1897); *Erinna*, trois actes en [illegible] prose (1902); *Marie de Magdala*, trois actes en vers (1903); *A chacun sa destinée*, cinq actes en prose (1904). Il a en outre donné : *le Bonheur des autres*, cinq actes en prose (Bordeaux, 1898); *les Yeux jaunes*, trois actes en prose (1905). Enfin, on lui doit : *Envoûtement*, roman (1896); *le Démon de la chair*, roman (1898); *Contes indécents et moraux* (1899). Il avait fondé le *Mercure Poitevin*, revue men- [illegible]

CORNÉLIA [illegible]

CORNELIANISME [illegible]

CORNÉLIE (sainte), martyre en Afrique avec saint [illegible]

CORNELIUS [illegible]

CORNELIUS [illegible]

CORNÉLY (Rodolphe), jésuite et exégète allemand, né à Breyell (cercle de Düsseldorf) en 1830. Il entra dans la compagnie de Jésus en 1852, enseigna pendant quelques années les humanités et alla étudier les langues orientales à Beyrouth (1863-1865) et à Paris (1866). Il ensei- [illegible] Hummelauer, Knabenbauer et quelques autres jésuites, [illegible] il entendait y recueillir les richesses du passé, tout en se tenant au point pour les méthodes et les connaissances actuelles. Une trentaine de volumes parurent en vingt ans (Paris). La collection comprend, outre une introduc- [illegible] du Nouveau Testament, en trois volumes, les textes des livres sacrés avec introductions et commentaires développés, une concordance, un lexique biblique des volumes de philologie et d'archéologie biblique. L'introduction est du P. Cornély lui-même; de lui aussi sont le volume sur l'épître aux Romains et les deux volumes sur les épîtres aux Corinthiens et aux Galates. L'ouvrage est écrit en [illegible] de sa grande introduction, souvent rééditée. On dit qu'il [illegible] indique aux catholiques tout un programme d'études bibliques.

*C[illegible]

[illegible]

[illegible] l'ex-capitaine. Il a depuis lors également collaboré au « Siècle ». Il a écrit, entre autres ouvrages : *le Czar et le* [illegible]

CORNER n. m. Syndicat de pure spéculation formé entre non-producteurs.

— ENCYCL. Écon. polit. Le *corner* est une entreprise faite par un ou quelques individus en vue d'acquérir tout le stock disponible d'une marchandise et de créer une hausse [illegible] cière ou syndicat) créée dans le même but se nomme *ring* en Allemagne *schwanze*). Les mots *corner* et *ring* sont parfois employés indifféremment. V. CARTEL.

Le *corner* doit acheter le stock disponible et limiter les ventes à la consommation journalière en les consentant à des prix gradués au fur et à mesure de la hausse. En même temps, il achète à terme toutes les quantités offertes [illegible] vent se racheter et le payement de leurs différences constitue le bénéfice le plus net du corner.

[illegible] les blés à Chicago, sur les cotons à Liverpool, sur les maïs à Vienne. Mais, il se peut qu'une production plus intense anéantisse les calculs des membres du corner; l'offre augmente et la demande réelle demeurant stationnaire, le corner échoue, comme sur les cuivres en 1889 [illegible]

CORNET [illegible] les mineurs donnent à de minces rigoles d'eau coulant [illegible] ques sur le sol.

— Vitic. Cépage noir, cultivé dans le département de la Drôme, à maturité précoce, et donnant des fruits à chair molle, juteuse et sucrée. Syn. PARVEROT.

CORNEVIN (Charles), vétérinaire français, né à Is-en-[illegible] auteur de quelques travaux originaux de médecine vétérinaire, principalement en collaboration avec Arloing et Thomas, d'un mémoire couronné par l'Académie des sciences, sur le *Charbon symptomatique du bœuf*, dont l'édition primitive date de 1883, et d'une *Première étude sur le rouget du porc* (1885). Cornevin a laissé également de nombreux ouvrages d'enseignement ou de vulgarisation, dont quelques-uns, notamment son *Traité de zootechnie générale* (1890); ses *Traités de zootechnie spéciale* (1895-1896-1898); son *Traité de l'âge des animaux domestiques d'après les dents et les productions épidermiques* (ce dernier écrit en collaboration avec F.-X. Lesbre, 1893), sont devenus classiques. Citons encore : *Des plantes* [illegible] *bétail* (1892); *De la production du lait* (1894). Cornevin a [illegible]

Cornhill Magazine [illegible] importante par la valeur littéraire et documentaire de ses articles. Elle fut fondée le 1er janvier 1860 par George M. Smith et eut d'abord son siège dans le quartier de Londres appelé CORNHILL, d'où le magazine prit son nom. Pendant les deux premières années de son existence, le *Cornhill* eut pour rédacteur en chef William M. Thackeray, qui y donna plusieurs romans et essais humoristiques, et sut grouper autour de lui les écrivains les plus brillants de l'époque, parmi lesquels Alfred Tennyson, les deux Trollope, George Eliot, G. A. Sala, Thomas Hood, John Ruskin, Matthew Arnold, lord Lytton. Il fut pendant une assez longue période illustré par des artistes, tels que Millais, G. Du Maurier, sir Noel Paton, G. D. Leslie, Hubert Herkomer, etc.

*CORNICHE n. f. — Alpin. Se dit des crêtes de neiges qui se sont infléchies d'un côté de leur axe, soit par leur propre poids, soit sous l'influence du vent qui pousse la neige de ce côté. (Il en résulte un vide invisible pour l'as- [illegible]

CORNIEULES n. f. pl. Nom par lequel on désigne les dolomies caverneuses et cloisonnées du Tyrol. Syn. de [illegible]

CORNIFÈRE adj. *Calcaire cornifère*, Roche ainsi nommée des lits de silex corné disposés dans sa masse. (Ce calcaire est riche en polypiers et en poissons. On le trouve à la base du dévonien moyen de l'Amérique du Nord.)

CORNISH (Charles John), écrivain anglais, né à Sal- [illegible] chaire de latin et de grec à Saint-Paul's School, qu'il occupa toute sa vie. Tout le temps qu'il ne devait pas à ses fonctions, il le donnait à l'observation de la nature et aux exercices de plein air. Sans études scientifiques spéciales, [illegible] des articles d'histoire naturelle et de sport qui étaient un des grands charmes de cette publication. Il fit ensuite partie de la rédaction de « Country Life », où il traitait de tout ce qui se rapporte à la vie rurale anglaise. Il a publié en [illegible] *Life at the Zoo* (1895); [illegible] *the Naturalist on the Tha-* [illegible]

Cornu.

CORNU n. f. Trompette romaine en bronze, cour- [illegible]

*CORNU (Marie-Alfred), [illegible] y est mort [illegible]

CORNU [illegible]

CORNU [illegible] Il obtint une deuxième médaille en 1886; une médaille [illegible]

[illegible] bre, à l'État); un *Marin anglais* (statue dans la salle des [illegible]

CORNWALL, l'un des trois comtés de la Jamaïque (Antilles anglaises). Il occupe les montagnes et les rives découpées de la région occidentale de l'île; 215.000 hab., sur 4.018 kilom. carr.

*CORONEOS (Pavos), révolutionnaire grec, né à Constantinople en 1811. — Il est mort en 1899.

*CORONINI-CRONBERG (François, comte DE), homme politique autrichien, né à Goritz en 1833. — Il est mort à Saint-Peter, près Goritz, en 1901. Il avait donné sa démission de député en 1895 et était devenu membre de la Chambre des seigneurs.

CORONITE n. f. Borosilicate naturel d'alumine, qui est [illegible]

CORONNAT (Pierre-Guillaume-Paul), général français, [illegible] il s'embarqua dès 1869 pour la Cochinchine, d'où il alla passer deux ans au Japon; puis il retourna en France où, promu capitaine, il fut admis à l'École supérieure de guerre, dont il sortit en 1877. Revenu en Indo-Chine en 1882, il y fut chef d'état-major du général Bouët, commandant en chef au Tonkin, prit une part importante aux opérations contre les Pavillons-Noirs et repartit pour la France comme lieutenant-colonel. Appelé en 1886 au commandement du régiment de tirailleurs sénégalais, il reçut, l'année suivante, le commandement d'une colonne chargée de faire cesser une révolte fomentée dans le Bayol et le Cayor. Cette campagne lui valut le grade de colonel et le commandement supérieur des troupes de la colonie. Général en 1891, il commanda d'abord une brigade à Rochefort, puis à Brest et, en 1894, il fut appelé au commandement en second des troupes de l'Indo-Chine. Élevé enfin, en 1900, au grade de général de division, il fut nommé d'abord inspecteur adjoint de l'infanterie coloniale et appelé ensuite (1902) au commandement supérieur des forces militaires de l'Indo-Chine à Hanoï.

CORPS À CORPS n. m. Escr. Position de deux tireurs, [illegible] n'ayant pas rompu.

CORRADINI (Enrico), auteur dramatique italien, né à Florence en 1868. Ses drames, *Dopo la Morte* (1895), *la Leonessa* (1898), *Giacomo Vettori* (1900), sont écrits pour la lecture, non pour la représentation; c'est de l'histoire ou de la philosophie dialoguées. Dans son *Giulio Cesare* (1902), César incarne le type du « surhomme », étranger à toute notion de moralité, et qui considérerait comme un crime tout scrupule qui entraverait sa destinée; cette hautaine figure se détache parmi une foule de comparses, où l'auteur a fait revivre, avec un curieux souci de la vérité historique, les principaux types de la république romaine en décadence. Corradini a écrit aussi un roman, *la Gioia* (1897), et des nouvelles, *le Sette lampade d'oro*, où il a déployé de brillantes qualités de styliste.

CORRÉARD (François), professeur et historien fran- [illegible] de l'École normale, agrégé, il professa l'histoire d'abord en province, puis à Paris aux lycées Rollin et Charlemagne. On lui doit des ouvrages estimés : *Vercingétorix* (1884); *Michelet* (1886); *Histoire nationale et notes som-* [illegible] 1885, 3 vol.); *Histoire de l'Europe et de la France depuis* [illegible]

*CORRECTION [illegible] ayant passé par une maison de correction n'en conservent pas moins la faculté de contracter un engagement dans un corps de troupes quelconque, s'ils ont été enfermés dans cette maison à la suite d'un jugement les acquittant comme [illegible]

CORRICIDE ou CORICIDE (de *cor*, et du lat. *cædere*, tuer; mot forgé à l'imitation de *homicide, parricide*, etc.) [illegible] pieds.

*CORRIDOR n. m. — Théâtr. Nom donné à des sortes de balcons de bois suspendus les uns au-dessus des autres, [illegible]

CORRIGAN [illegible] plus spécialement d'origine endocardique, et caractérisée par un pouls fort, bondissant, donnant l'impression d'une détente brusque de ressort, suivi d'une dépression marquée avec dicrotisme (pouls de Corrigan). || Syn. de INSUF- [illegible]

*CORRIGAN (Michel-Augustin), archevêque américain [illegible]

CORRODI [illegible] son père et s'adonna au genre, au paysage et au portrait. [illegible] Londres. Très apprécié en Angleterre, il donna des leçons à la reine Alexandra. Le prince de Galles et des princes allemands ont acquis un certain nombre de ses tableaux. Citons de lui : *Forêt de pins* (Vienne, 1874); *les Marais* [illegible]

*CORROSION n. f. — ENCYCL. L'amirauté anglaise a fait procéder à des expériences méthodiques pour déterminer l'influence de l'eau de mer sur les métaux usuels employés dans l'industrie maritime. D'après ces expériences, qui ont duré une année, il résulte que le cuivre contenant [illegible] cuivre pur; le fer phosphoreux est 14 fois moins corrodé [illegible]

[illegible]

CORROYER [illegible]

CORT [illegible]

CORTADA [illegible]

CORTAILLOD, petite comm. de Suisse (cant. de Neu-[illegible]

CORTEX n. m. Mot lat. signif. *écorce* et souvent em-[illegible]

CORTEZ, nouveau département de l'Amérique cen-[illegible] Antilles); 22.000 hab.

CORTICION n. m. Champignon de la famille des théléphorées, formant sur les écorces d'arbres des plaques minces, sèches, relevées un peu sur les bords, de formes généralement très irrégulières.

CORUBIS (*biss*) n. m. Techn. Corindon artificiel, obtenu dans les scories des réactions aluminothermiques, et uti-[illegible]

CORYNE n. m. Champignon discomycète, à fructification globuleuse ou en toupie, de consistance gélatineuse, poussant sur les bois morts, produisant des spores allongées, incolores, formées de trois cellules au moins.

CORYNOCARPACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylé-[illegible] des géraniacées. Elle est caractérisée par un androcée comprenant deux verticilles de cinq étamines, le verticille externe étant réduit à des staminodes épisépales foliacés.

***COS,** île de l'archipel des Sporades. — Archéol. De-[illegible] méthodique du célèbre Asklepieion de Cos. Il y a découvert de nombreux monuments disposés sur trois ter-[illegible] bois sacré, il a trouvé les soubassements d'un assez grand [illegible] et plus tard transformé en église. La terrasse intermé-[illegible] avant notre ère. Dans le sol de la cella était aménagé un caveau, le *thesauros*, mentionné par des inscriptions, où l'on conservait l'argent recueilli pour les frais de la Grande Fête. La terrasse inférieure, par où l'on pénétrait dans l'enceinte de l'Asklepieion, présente des propylées monumentaux. Elle portait l'établissement de bains, qui se développa surtout au temps des Romains. Autour des portiques, en dehors de l'enceinte, on a trouvé des ruines étendues, des maisons de toute dimension, et un grand établissement thermal, changé plus tard en église, et devenu maintenant un musée.

Les fouilles ont révélé près de 200 inscriptions, dont beaucoup sont importantes pour l'histoire de l'île; des décrets honorifiques votés par différents peuples en souvenir des services rendus par les habiles médecins de Cos, les asklépiades.

COSENZ (Enrico), général et homme politique italien, [illegible] 1848 l'armée napolitaine pour prendre part au mouvement patriotique et à la défense de Venise. Après la reprise de cette ville par les Autrichiens, il se réfugia à Tunis. Lorsqu'il apprit en 1859 que Garibaldi recrutait des volontaires pour envahir les Deux-Siciles, il se joignit à lui, se distingua à Milazzo et fut, après l'entrée des Mille à Naples, nommé par Garibaldi ministre de la guerre. En 1861, il reçut le commandement d'une division dans l'armée italienne et devint ensuite chef du premier corps d'armée à Turin (1870) et chef d'état-major général (1881-1893). Il avait été député et sénateur.

COSIJU (Peter Jakob), professeur et linguiste hollan-[illegible] (1879), où il fut chargé d'enseigner les langues anciennes des peuples germaniques, et dont il devint recteur en 1898; il fut un collaborateur actif du « Dictionnaire néer-[illegible]

COSMOCHLORE (*koss-mo-klor*) n. m. Silicate naturel [illegible]

Cosmopolitan (THE), revue américaine mensuelle [illegible] York. Une chronique, divisée en autant de paragraphes que de sujets et faite par plusieurs écrivains sous le [illegible] Femmes et les Événements] a été longtemps un des traits originaux de la revue; le Français Paul Blouet, sous son pseudonyme de « Max O'Rell », y a longtemps collaboré.

Cosmos, revue des sciences et de leurs applications, [illegible] l'abbé Moigno comme rédacteur en chef. En 1884, l'abbé Moigno étant mort, la rédaction du *Cosmos* fut prise par les Pères de l'Assomption, après que la « Bonne [illegible] gine elle n'a cessé de combattre toute doctrine contraire aux principes de l'Église catholique.

[illegible] les lampes de projection ordinaires. Dans cet appareil, les [illegible] avec la surface de l'objet à projeter, qu'il s'agisse d'un [illegible]

COSMOZOAIRE (*koss-mo-zo-èr*) — du gr. *kosmos*, l'uni-[illegible] et qui, selon une théorie, aujourd'hui abandonnée, de W. Thomson, aurait apporté la vie sur la terre.

COSQUIN (Emmanuel-Georges), publiciste français, né [illegible] l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1902), il a écrit divers ouvrages de folk-lore, notamment : *Contes* [illegible]

***COSTE** (Adolphe-Anthime), publiciste français, né à [illegible]

COSWAY (Richard), peintre anglais, né à Tiverton (Devonshire) en 1740, mort à Londres en 1821. Il peignit quelques tableaux à l'huile, scènes fantastiques, allégoriques ou mythologiques, mais sa réputation lui vient de ses miniatures sur ivoire. Son talent lui valut l'amitié du prince de Galles, depuis George IV. Il fut élu académicien en 1771. On compte parmi ses meilleures productions : [illegible] peu agréable, il eut la fortune d'épouser vers 1770 Maria-Cécilia-Louisa Hadfield. (V. art. suiv.)

COSWAY [illegible] femme peintre et musicienne anglaise, née en Italie en 1745, morte à Lyon après 1821. Remarquable par les charmes de son esprit, elle fit du salon de son mari, le peintre Cosway, un rendez-vous recherché, où se rencontraient la plus haute aristocratie et les plus fins esprits anglais.

Comme artiste, elle est influencée par Hogarth, ainsi que le prouvent la série de ses dessins réunis sous ce [illegible] mari, elle peignit des scènes allégoriques ou mythologi-[illegible] où Maria Cosway se trouvait vers 1800. Elle avait entrepris de dessiner les chefs-d'œuvre du Louvre en vue d'une publication dont il parut, à partir de 1802, cinq livrai-[illegible] travail entrepris par Maria Cosway, qui retourna en Angleterre. Toutefois, en 1821, à la suite de la double mort [illegible] Lyon dans un couvent, en devint supérieure et y mourut.

COT (saint), en latin *Cottus*, martyr dans l'Auxerrois, vers l'an 275. Il assista au martyre de saint Prisque, et fut [illegible] bois la tête du martyr. Son corps fut placé plus tard dans l'église que saint Germain d'Auxerre fit bâtir en l'hon-[illegible]

***CÔTE D'IVOIRE,** colonie française. — *Exploration*. La [illegible] qu'au 11e parallèle, complétant ainsi l'arrangement du 12 juillet 1893, qui ne l'avait déterminée que jusqu'au [illegible] la Volta fut faite en 1900, par une mission ayant à sa tête le capitaine Peltier comme commissaire français.

La jonction de la Côte d'Ivoire et du Soudan, tentée par plusieurs explorateurs, le lieutenant Blondiaux, Eysséric et Corroyé, Pauly et Bailly-Fortilière, fut réalisée, en 1899, par l'administrateur Hostains et le lieutenant d'Ollone, qui, de la côte, arrivèrent à Beyla, au Soudan, où ils trouvèrent les lieutenants Wœlffel et Mangin, [illegible] vers les populations du sud du Soudan.

La mission Houdaille, en 1898-1899, fit des reconnaissances pour la construction d'un chemin de fer dirigé sur Kong et le choix d'un emplacement pour un port.

En 1891, le lieutenant de dragons Arago, envoyé par le Comité de l'Afrique française, tenta de pénétrer dans l'intérieur du pays en suivant le cours de la Sassandra, mais il ne put remonter que jusqu'à Kouati. Ses pirogues échouèrent dans les rapides du fleuve, et il dut revenir à la côte.

Pobéguin, administrateur des colonies, qui com-[illegible] explora toute la portion occidentale du pays jusqu'au rio Cavally, et y traça de 1.500 à 1.600 kilomètres d'itinéraires nouveaux. Il remonta la Sassandra pendant 130 kilomètres et reconnut que ce grand et beau fleuve est malheureusement impropre à la navigation et au commerce.

Plusieurs fructueuses explorations furent accomplies, à partir de 1897, par Georges Thomann, administrateur des colonies. Dans un premier voyage, il pénétra chez les [illegible] remonta le fleuve, et put remonter jusqu'à Soubré.

Il repartit de Sassandra en décembre 1897 et remonta encore jusqu'à Soubré, parvint ensuite jusqu'à Nahoua; enfin, en 1898, il parvint jusqu'à Nouépoudou, près du 7e degré de latitude nord.

En 1900, Thomann, à la suite d'un nouveau voyage, détermina le cours approximatif de la haute Sassandra et de [illegible] d'une façon définitive l'identité du Férédougouba et de la [illegible] Blondiaux.

— *Chemins de fer.* Après la mission remplie par le capitaine du génie Houdaille, en 1898-1899, il fut décidé que la ligne ferrée partirait d'Abidjean, devenu en 1900, sous le nom de Bingerville, le chef-lieu de la colonie et qu'elle s'enfoncerait dans le Baoulé, pour pénétrer vers Kong.

[illegible] La loi du 5 juillet 1903, autorisant le gouvernement gé-[illegible] de voie ferrée.

[illegible] supprime les « secteurs côtiers » ou secteurs du littoral (v. ce mot), et répartit les attributions de la défense entre les préfets maritimes et les généraux commandant les [illegible] guerre, de la défense contre un « ennemi flottant », c'est-à-dire opérant à bord de navires pour reconnaître la côte ou bombarder la place. Cette mission est confiée, dans chaque place de guerre du littoral, à un officier de marine qui, sous les ordres du gouverneur, exerce les fonctions de commandant de l'ensemble du front de mer de la place. Il a sous son autorité d'abord les éléments flottants que la marine met à sa disposition, ainsi que les moyens de défense fixe et d'information, tels que lignes de torpilles, estacades, projecteurs, sémaphores; puis les batteries de côte et les petits détachements ou fractions de la garni-[illegible] mer. D'autre part, les généraux commandant les régions de corps d'armée côtières sont chargés de défendre leur région contre un ennemi qui aurait débarqué et qui prendrait des dispositions pour mettre des troupes à terre. Ils disposent pour cette défense de toutes les troupes mobiles constituées sur leur territoire ou placées temporairement sous leurs ordres.

***COTTENS** (Victor DE), auteur dramatique français, né [illegible] Royal une comédie-vaudeville en trois actes, *Chut!* écrite avec Paul Gavault; *Cocher, rue Boudreau*, avec Gavault (1897). Il collabora également avec Pierre Veber et donna avec lui au théâtre Cluny, en 1901, un autre vaudeville en trois actes, *la Dame du commissaire*. Victor de Cottens a en outre signé seul une revue locale jouée au casino de Cannes en 1902 : *Pst! venez tous pêcher 5, rue Bossu*, et, avec Darlay, *l'Oncle d'Amérique* (Châtelet, [illegible] Fordyce, *Country Girl*, adaptation d'une pièce anglaise de Tanner (Moulin-Rouge, 1904). Depuis plusieurs années, Cottens fait la revue annuelle des Folies-Bergère sous le titre de : *une Revue aux Folies-Bergère*. De Cottens est un de ceux qui ont contribué à introduire en France la « pièce à spectacle », où l'auteur se préoccupe surtout [illegible]

***COTTET** (Charles), peintre français, né au Puy en [illegible] tion universelle de 1900 Paris : le triptyque du *Départ des ma-*[illegible] *sur la lande, Nuit de la Saint-*[illegible] *Saint-Jean*, etc., qui lui méritèrent la médaille d'or. Il con-[illegible] annuels, des paysages bretons ou des scènes bretonnes (pardons, processions, etc.). Son *Jour de fête* (pardon de Sainte-[illegible] 1904, a été très remarqué. En [illegible] *tes*) un imposant ensemble de plus de cent morceaux, toiles ou études, tous consacrés aux pays du soleil, Espagne, Constantinople et haute Égypte. [illegible] *en-Royans* (Dauphiné), et des études de femme.

Cottet.

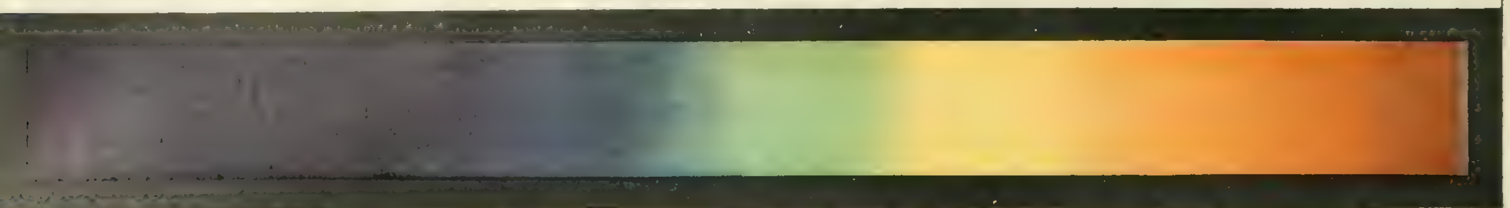
COTTIN (Paul), historien et bibliographe français, né [illegible] bibliothèque de l'Arsenal. En 1881, il fonda la *Revue rétrospective*, recueil de documents historiques inédits, dont la seconde série s'intitule *Nouvelle Revue rétrospective*, et qui cessa de paraître en 1904. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *un Protégé de Bachaumont*, correspondance inédite du *marquis d'Eguilles* (1887); *Mes inscriptions*, journal intime de Restif de La Bretonne, et *Rapports inédits du lieutenant de police René d'Argenson* (1891), qui font l'un et l'autre partie de la « Bibliothèque elzévirienne »; *l'Angleterre devant ses alliés; Toulon et les* [illegible] *gogne*, en collaboration avec Hénault (1898); *Sophie Monnier et Mirabeau* (d'après leur correspondance secrète [illegible] ration avec de Grouchy; etc.

COUANON [illegible] préparateur de sciences physiques à l'École nationale d'agriculture de Grignon. Lors de la crise phylloxérique, il fut l'un des premiers à rechercher les causes du mal et à proposer, pour l'enrayer, divers moyens dont l'immunisation des ceps par l'eau chaude à 53°. Inspecteur géné-[illegible] contre le fléau, plus partisan, d'ailleurs, du traitement curatif par les insecticides (sulfure de carbone, etc.) que de l'emploi des cépages américains. Inspecteur général de la viticulture, en 1896, il a rédigé sur les maladies de la [illegible] Comme publiciste, Couanon a collaboré au « Parlement », [illegible] breux journaux agricoles et au « Nouveau Larousse illus-[illegible] *ploi du sulfure de carbone contre le phylloxéra* (1884).

COUBÉ (Stephen), jésuite et orateur français, né à Lyon en 1857. Il entra dans la Compagnie de Jésus en

COULEURS

SPECTRE SOLAIRE



CLASSIFICATION DES COULEURS PAR GROUPES COMPLÉMENTRES

	Bleu	Jaune	Rouge
Couleurs simples			
Couleurs composées	Orangé	Violet	Vert

FORMATION DES COULEURS COMPOSÉES

	Orangé	Violet	Vert
par mélange			
par juxtaposition (mélange optique)	Jaune - rouge	Rouge - bleu	Bleu - Jaune

COULEURS EMPLOYÉES DANS LA PEINTURE ARTISTIQUE

Bitume	Brun de Mars	Brun rouge	Sang-de-dragon	Rouge de Saturne	Vermillon	Rouge de Venise	Brun Van Dyck	Momie
Sepia	Pierre de fiel	Cadmium foncé	Cadmium clair	Noir de pêche	Jaune citron	Laque de gaude	Jaune indien	Brun de Madder
Rouge indien	Garance grenat	Violet rouge	Violet bleu	Gris de Payn	Violet de cobalt	Laque violette	Laque brûlée	Ocre jaune
Rouge de Mars	Carmin	Carthame	Laque capucine	Blanc	Pourpre impérial	Garance rose	Laque de garance	Terre de Cassel
Ocre de ru	Vert émeraude	Vert de vessie	Vert Véronèse	Teinte neutre	Vert lumière	Vert mousse	Vert de Scheele	Tre de Sienne brûlée
Vert de chrome	Bleu de Prusse	Bleu d'outremer	Bleu de cobalt	Noir d'ivoire	Bleu céruleum	Smalt	Bleu minéral	Tre d'ombre naturelle
[illegible]	Stil de grain	Ocre rouge	Vert anglais	Vert olive	Laque verte	Terre verte	Violet de Mars	Tre d'ombre brûlée

COULEURS CONVENTIONNELLES POUR CARTES ET PLANS

Mers	Rivières	Eaux stagnantes	Terres cultivées	Bâtiments	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

PRINCIPALES COULEURS EMPLOYÉES DANS LA PEINTURE INDUSTRIELLE

Grenat	Rouge rubis	Corail	Saumon	Rouge excelsior	Chrome orange	Brun laqué
Havane	Jaune napolitain	Jaune soufre	Chamois	Jaune paille	Mimosa	Bleu victoria
Bleu de roi	Bleu chasseur	Bleu turquoise	Bleu azur	Gris perle	Bleu hindou	Vert wagon
Vert tyrolien	Vert madrilène	Vert électrique	Vert d'eau	Vert de mer	Vert olive	Vert équipages

PRINCIPALES COULEURS EMPLOYÉES DANS LA TEINTURE DES TISSUS

Colorants basiques

Fuchsine	Rosolane	Brun Bismarck	Chrysoïdine	Violet de Paris 170 E	Violet de Paris [illegible] X E
Violet cristallisé	Bleu victoria	Vert brillant	Vert malachite	Nigrisine	Safranine

Colorants acides

Induline	Bleu soluble	Citronine	Orange 1	Orange 4	Vert [illegible]
Ponceau	Eosine	Extrait d'orseille	Coccéïne	Roccelline	Rouge [illegible]

Colorants spéciaux pour le coton et pour la laine *(c) coton (l) laine*

Indigo (c)	Indigotine (l)	Rouge d'alizarine (c)	Rouge de St Denis (c)	Bleu direct (c)	[illegible] direct (l)

[illegible] l'appela dans les principales chaires. Il parla aussi dans les congrès catholiques (Paris, Lille, Lourdes, Paray-le-Monial, Bruxelles, Fribourg, etc.). Enfin, il a donné, dans [illegible] goûtées sur les principales questions morales et politiques de ce temps. Il est l'organisateur des pèlerinages [illegible]

COUCHERON-AAMOT (William), écrivain norvégien, [illegible] naître par des récits qui peignent la vie maritime : *la* [illegible] De retour en Norvège, il publia plusieurs volumes qui dénotent une connaissance approfondie du pays et des [illegible] ques contre les organisateurs des missions.

COUCKELAERE, comm. de Belgique (prov. de la Flan- [illegible] ques de toiles et de dentelles.

COUCOU [illegible] nacés en raison de leur couleur qui se rapproche de celle [illegible] *très estimée.*

COUCOUMELLE [illegible] senter des teintes variées.

***COUDREAU** (Henri-Anatole), explorateur français, né [illegible] en 1859. — Il est mort au [illegible] en 1899. Cet explorateur a continué ses reconnaissances des affluents de l'Amazone jusqu'à sa mort. Il avait publié dans les dernières années de sa vie une série de relations de ses expéditions sur les rivières Tpajoz, Xingu, Tocantino-[illegible] du Trombetas, a continué son œuvre après la mort de [illegible] du Curua, du Mapuera et du Maycuru (1900-1903).

***COUGNY** (Louis-Edmond), sculpteur français, né à [illegible] de ce statuaire déjà citées, ajoutons le *Tombeau de Claude Tillier*, à Nevers, et les bustes de *Castagnary* et d'*Egger*.

COUHOÏARN (saint), en latin *Couhoiarnus*, moine bénédictin de l'abbaye du Saint-Sauveur, à Redon, mort en [illegible]

COULEUR n. f. — ENCYCL. Les couleurs composant le spectre solaire sont au nombre de sept (violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge), mais chacune peut parcourir une gamme très étendue de tons. Sans compter les couleurs complémentaires, le mélange des couleurs simples donne encore les couleurs composées variables elles aussi à l'infini. Dans cette multitude de teintes, il arrive fréquemment que la même couleur change d'appellation suivant qu'elle est employée dans la peinture artistique, la peinture industrielle, les arts de la reproduction, la teinture des étoffes, etc.

Les deux planches ci-contre présentent en groupes les couleurs les plus connues, sinon les plus employées dans chacune de ces spécialités.

COULISSE n. f. — [illegible] Entoche faite dans le pêne dormant pour le maintenir pa-[illegible]

COULLIÉ (Pierre-Hector), archevêque de Lyon et cardinal français, né à Paris en 1829. Il fit ses études au petit séminaire de Saint-Nicolas-des-Champs, et sa théologie à Saint-Sulpice. Prêtre en 1851, il fut nommé vicaire à Sainte-Marguerite, puis à Saint-Eustache, et devint, en 1872, premier vicaire de Notre-Dame-des-Victoires. Il entra ensuite à l'archevêché de Paris comme promoteur [illegible] évêque d'Orléans, en 1876, avec le titre d'évêque *in partibus* de Sidonie, il lui succéda quand il mourut, deux ans après, en 1878. Il fut nommé archevêque de Lyon en 1893, après le décès du cardinal Foulon, et, en 1897, cardinal-prêtre du titre de la Trinité-des-Monts. Comme archevêque de Lyon, il porte le titre de primat des Gaules, qui appartient à ce siège depuis le IX[e] siècle.

COUP [illegible]

Coup d'aile (LE), pièce en trois actes de François de Curel (Théâtre-Antoine, 10 janvier 1906). — Michel Pinson, officier français servant en Afrique, a voulu se tailler, indépendant de toute hiérarchie, une libre part de gloire et de puissance. Révolté, il a tiré contre ceux qu'on [illegible] terreur sur des nègres qui finalement le frappent, le blessent grièvement. Sauvé, il vit d'abord à Londres sous le [illegible] fille naturelle de Michel et d'une femme qu'il abandonna. Hélène, une révoltée aussi, surtout une exaltée, se sent [illegible] lui le père qu'elle déteste. Elle désire lui prouver que son dévouement peut aller jusqu'au crime. Aussi, comme son oncle Bernard loge le colonel d'un régiment en manœuvres, et que, le soir, on rapporte à leur villa le drapeau, elle vole le drapeau. Avant d'accepter qu'elle le suive, Michel révèle sa qualité de père. Hélène, alors, accable d'injures celui que lui fit maudire sa mère expirante. Le caractère violent de Michel l'emporte ; il se jette sur sa fille, la frappe avec brutalité. Elle est ou elle paraît domptée ; elle s'enfuit avec lui.

La vie, le mouvement, l'énergie, traduits en style vibrant, sont les principales qualités de cette pièce, dont le défaut est peut-être le manque de clarté.

***COUPER** v. n. — Au lawn-tennis, Renvoyer la balle de telle manière qu'en touchant le sol elle rebondisse de travers.

***COUPERUS** (Louis-Marie-Anne), poète et littérateur hollandais, né à La Haye en 18[illegible] renfermé de plus en plus dans la prose et dans le roman. Après un voyage aux Indes, il a publié dans le « Gids », mais surtout dans la « Groot Nederland », une revue dont il est un des fondateurs et des directeurs, toute une série [illegible] *Gens*, roman des Indes et de La Haye ; *les Choses qui sont* [illegible]

COUPE-VENT n. m. et adj. Ch. de f. Dispositif dont on revêt l'avant des locomotives à grande vitesse, et qui consiste en un assemblage de pièces de tôle auquel on donne la forme d'une lame qui fend l'atmosphère comme un éperon de navire pénètre dans l'eau, et va s'élargissant pour protéger toute la partie antéro-supérieure de la ma-[illegible] V. la planche LOCOMOTIVE, t. V.

— Cycl. Carré en carton, en tôle, etc., placé à l'arrière d'une motocyclette d'entraînement et destiné à protéger contre le vent le cycliste qui court derrière.

COUPHOCHLORITE (*klo*) n. m. Arséniate hydraté naturel d'alumine et de cuivre.

***COUPLE** n. m. — ENCYCL. Mécan. *Couple d'un moteur.* Un moteur peut toujours être assimilé à une force produisant la rotation de l'arbre en agissant sur lui avec un certain bras de levier. Le produit de cette force par le bras de levier est le *couple* du moteur (appelé *torque* par certains auteurs, à l'imitation des Anglais). Le couple d'un moteur s'exprime ordinairement en *kilogramme-mètres.* On le mesure directement avec le frein dynamique de Prony, le couple étant alors le produit de la force de frottement du frein (qu'on mesure par un dispositif spécial) multiplié par le rayon de la poulie du frein. La force s'exprime en kilogrammes et le rayon d'action en mètres. Nous avons donc écrit, suivant l'habitude de beaucoup d'auteurs, *kilogramme-mètre* pour distinguer l'unité de couple, — couple d'une force de un kilogramme avec un rayon d'un mètre, — du kilogrammètre, unité de travail, travail d'une force d'un kilogramme parcourant un mètre dans sa direction.

Le produit du couple d'un moteur par sa vitesse angulaire donne sa puissance en kilogrammètres par seconde. Le couple ne peut donc donner qu'une très incomplète idée d'un moteur ; par exemple une roue de moulin tournant à 6 tours par minute avec un couple de 478 kilogramme-mètres [illegible] et une turbine à vapeur tournant à [illegible] tours par minute avec un couple de [illegible] grammes auront cependant la même puissance de 300 kilogrammètres (Kgm), soit 4 chevaux-vapeur.

***COUR** n. f. — ENCYCL. *Haute cour.* Le Sénat constitué en haute cour de justice, en vertu de l'article 9 de la loi constitutionnelle du 24 février 1875 et de l'article 12 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, a été réuni deux fois sous la troisième République, en 1889 et en 1899.

Par décret présidentiel du 8 avril 1889, la haute cour fut convoquée le 12 avril suivant, pour juger le général Boulanger, Henri Rochefort et Dillon, accusés d'attentats contre la sûreté de l'État et autres faits connexes. Le général Boulanger avait pris la fuite, accompagné de Dillon, le 1[er] avril, et avait gagné la Belgique, puis l'Angleterre. Henri Rochefort avait passé à Londres. Le procès fut donc instruit contre des contumaces. Le Royer, président du Sénat, présidait la haute cour ; Quesnay de Beaurepaire, procureur général, remplissait les fonctions de ministère public ; Albert Sorel, secrétaire général de la présidence du Sénat, celles de greffier en chef. Le 6 juillet, Quesnay de Beaurepaire prononçait son réquisitoire ; la cour siégeait du 8 au 14 août et le 14 août 1889 l'arrêt était prononcé, condamnant à la détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée les trois accusés déclarés coupables du crime de complot et d'attentat à la sûreté de l'État, et en outre, en ce qui concerne le général Boulanger, de détournement de deniers publics.

La haute cour fut convoquée de nouveau, par décret du 4 septembre 1899, pour juger le procès des nationalistes. Elle fut présidée par Armand Fallières, président du Sénat ; le procureur général était Octave Bernard ; le greffier en chef, Albert Sorel. Vingt-quatre personnes étaient inculpées, appartenant les unes à la Ligue des patriotes, les autres à la Ligue antisémite, les autres à la Jeunesse royaliste. Au bout de quarante-sept audiences, comprises entre le 18 septembre 1899 et le 4 janvier 1900, l'arrêt fut prononcé, condamnant à dix ans de bannissement Buffet, Déroulède, de Lur-Saluces, déclarés coupables de complot suivi d'actes commis ou commencés pour en préparer l'exécution. Jules Guérin était condamné à dix ans de détention. (V. FORT CHABROL.) Tous les autres inculpés étaient mis hors de cause ou acquittés, notamment Godefroy [illegible] Baudry d'Asson.

Quant à Marcel Habert, qui ne s'était constitué prisonnier que le 19 décembre 1899, son cas nécessita une nouvelle session de la haute cour, comprise entre le 19 et le 23 février 1900. Il fut condamné à cinq ans de bannissement.

***COURAJOD** (Louis), critique d'art français, né et mort à Paris (1841-1896). — Les élèves de Courajod ont publié après sa mort les leçons qu'il avait professées à l'école du Louvre de 1887 à 1896. Ce recueil (1899-1903), dont la direction a été confiée à Henry Lemonnier et André Michel, [illegible] *thique* (édité avec le concours du P. de La Croix) ; II. *Ori-*[illegible] En tête du troisième volume, André Michel a donné une étude sur « l'enseignement de Louis Courajod », cet enseignement si personnel où la *latinisation* de l'art français fut si rudement prise à partie, où la part du réalisme dans la formation de cet art fut mise en relief, en même [illegible]

COURANT [illegible] à Paris en 1865. Il fut interprète du ministère des affaires étrangères en Chine, Japon et Corée (1888-1896), suppléa, de [illegible] conférences à l'université de Lyon et professeur près la [illegible] nales des sciences politiques », 1904) ; *la Vie politique en extrême Orient* (1903-1905) ; *Catalogue des livres chinois,* [illegible] au « Journal asiatique », à la « Revue critique », etc.

***COURBE** n. f. — ENCYCL. Biol. *Courbe galtonienne.* Dans toute espèce, il y a des variations individuelles d'amplitudes différentes, qui oscillent autour d'un type moyen schématique. Si l'on porte sur la ligne des abscisses la grandeur de la variation et sur celle des ordonnées la grandeur correspondant au nombre des individus qui présentent chaque variation, on obtient une courbe que Quételet appelait *binomiale*, et que l'on désigne ordinairement sous le nom de *courbe galtonienne*, en raison de l'emploi étendu que Galton en a fait pour l'étude des questions [illegible]

COURBELIGNE adj. f. Syn. de COURBELINE, v. t. III.

***COURCEL** (Alphonse [illegible] baron DE), diplomate français, né à Paris en 1835. — Il fut chargé, en février 1906, de représenter le gouvernement français aux obsèques du roi Christian IX de Danemark.

COURCELLES, ville de Belgique (prov. de Hainaut [arr. de Charleroi]), sur des ruisseaux qui vont au Piéton, tributaire de la Sambre bassin de la Meuse) ; 16.700 hab. Houillère ; fabriques de toile, tréfilerie, [illegible]

COURCODÈME ou **CORCODEME** (saint), en latin *Corcodomus*, diacre et martyr dans [illegible] Auxerrois au III[e] siècle. Il fut envoyé de Rome, vers 257, par le pape Sixte II, avec saint Pérégny, qui fut évêque d'Auxerre. — Fête le 18 mai.

COURCY (Charles DE), auteur dramatique français, né à Passy en 1836. — Fils de Frédéric de Courcy [1795-1862], qui fut un fécond vaudevilliste, il débuta par une comédie jouée au Vaudeville en 1856 et fit représenter à l'Odéon, en 1860, un drame en cinq actes : *Daniel Lambert*, suivi bientôt d'une œuvre du même genre : *Diane de Valmenil.* Il revint aux scènes d'observation fine et au dialogue avec *les Vieilles Filles.* Entre temps, il avait donné au Gymnase, avec Lambert Thiboust, deux actes : *la Marieuse ;* il collabora ensuite avec E. Nus et écrivit avec lui : *Mademoiselle Didier* (quatre actes) et *Madame de Navarret* (1887). Sa jolie comédie en un acte : *une Conversion*, qui date de 1891, a terminé sa carrière d'auteur dramatique. On lui doit, en outre, *Histoires du Café de Paris.*

COURGENAY, comm. de Suisse (cant. de Berne), sur le versant nord du Lomont ; 1.600 hab. Station du ch. de f. Délémont-Delle ; fabrique de cigares.

***COURMEAUX** (Pierre-Eugène), [illegible] politique français, né à Reims en 1817. — Il est mort à Reims en 1902.

Courpière (Souvenirs du vicomte de) [1901] ; **Monsieur de Courpière marié** [1905], romans par Abel Hermant. Le sous-titre que portent les deux œuvres : « Mémoires pour servir à l'histoire de la société » est d'une généralité véritablement un peu risquée ; car le héros du livre et le milieu très aristocratique où il vit — dont il vit, pourrait-on dire — témoignent d'une absence de sens moral trop parfaite pour ne pas être exceptionnelle. Il est difficile d'avoir, en effet, sous le vernis léger de la correction mondaine, plus de vices que le vicomte de Courpière, et moins de scrupules pour les satisfaire. Tout enfant, il exploite ses camarades et s'approprie élégamment la bourse de sa mère ; jeune homme, il cambriole ses tiroirs et se décide à utiliser ses avantages physiques pour chercher dans le commerce des femmes tout ce qu'un habile homme sans préjugés en peut tirer : les profits après le plaisir. Plus tard, il commettra quelques faux, et finira, grâce à d'admirables combinaisons, par épouser la richissime M[lle] Lambercier. Marié, il semble un instant sortir [illegible] tenant c'est lui qui les paye. Toutefois, il révèle par un coup de maître final qu'un génie comme le sien ne saurait déchoir. On l'avait marié sous le sévère régime dotal ; l'adroit vicomte se conduit de si scandaleuse façon, qu'il amène la vicomtesse, quoique follement éprise, à demander le divorce. M. de Courpière consent à le laisser prononcer contre lui, galamment... à condition qu'on lui verse un petit dédommagement d'un million. Puis il revient s'installer auprès de sa femme avec la plus parfaite aisance, [illegible] pas. Rien n'est changé, si ce n'est que le charmant homme n'est plus gêné par ce ridicule régime dotal. Les autres personnages sont à l'avenant. Pour n'en citer que deux, [illegible] mari le sait, son fils également, et ils en bénéficient chacun [illegible] maîtresse 80.000 livres de rentes. Le père et le fils discutent gravement si l'honneur permet d'accepter cet héritage. Le comte refuse en apparence, pour que le vicomte [illegible]

Une observation aiguë et personnelle, un style incisif [illegible] apparence singulière de vérité. L'agrément et l'intérêt des détails font oublier ce que l'ensemble, considéré comme une contribution à « l'histoire de la société », a de réelle-[illegible]

***COURRIERES**, [illegible] dont l'histoire des houillères fasse mention. Le grisou est assez rare au milieu des couches exploitées de la mine ; mais, un incendie s'étant déclaré dans une galerie, il se produisit probablement une véritable distillation de la houille en vase clos, avec production de gaz inflammables ou toxiques. [illegible] dans les galeries, lorsqu'une explosion se produisit, tuant par la violence du choc ou la formation de gaz délétères la majorité des travailleurs, et démolissant les boisages [illegible] cente. Près de 1.200 mineurs restèrent ainsi ensevelis, malgré le secours de nombreuses équipes de sauveteurs, dont une allemande. Treize d'entre eux seulement, après vingt jours de captivité errante au fond des galeries, réussirent à gagner l'accrochage ; un quatorzième ne remonta à la surface que le vingt-quatrième jour après la catastrophe. Une longue grève d'une partie du bassin houiller suivit [illegible].

***COURROIE** n. f. — Encycl. Autom. La courroie est peu employée pour la transmission dans les voitures automobiles, surtout parce qu'on n'a pas su l'employer avec une vitesse suffisante pour assurer sa bonne utilisation. Cependant, le camion Dufour emploie une courroie pour réunir le moteur au changement de vitesse sur des poulies de 50 centimètres de diamètre, ce qui donne des vitesses linéaires de courroie voisines de 25 mètres par seconde. Elle permet alors de transmettre une grande force avec bon rendement, grâce à la faible tension nécessaire.

La motocyclette, au contraire, emploie généralement la courroie comme organe de transmission, à cause de sa souplesse. En effet, le moteur de motocyclette a un si petit volant qu'il réagit très durement sur ses organes de transmission et fatigue beaucoup les engrenages et les chaînes si l'on ne prend pas des dispositions spéciales d'amortissement qui compliquent la construction. La courroie [illegible] de petite dimension placée en bout d'arbre du moteur à une poulie plus grande, en tôle mince, fixée aux rayons de la roue arrière et un peu plus petite qu'elle.

Il en résulte que la vitesse linéaire de la courroie est toujours inférieure à la vitesse de propulsion de la motocyclette et voisine de 6 à 10 mètres au plus. Dans ces conditions, elle transmettra sa puissance en exerçant un grand effort de traction sur son brin tendu. Or, l'angle d'enroulement sur la petite poulie est très faible, de 125 à [illegible] cuir, il faut alors une tension initiale énorme, qui fatigue beaucoup courroie et paliers.

Ame
A B
Fig. 1.

Certains inventeurs ont diminué cette tension en employant une petite poulie en cuir de champ, dont l'adhérence est plus grande. D'autres ont modifié la courroie elle-même. On imagina d'abord de la constituer par une lanière de cuir tordue sur elle-même, avec une âme au centre, en corde. Cette disposition avait l'avantage de faciliter beaucoup la tension. La courroie se plaçait sur des poulies à gorge (fig. 1). Le serrage sur les joues de la gorge en A et B augmentait l'adhérence (elle est doublée si l'angle des deux joues est de 60 degrés, ce qui avait généralement lieu). Il faut d'ailleurs éviter soigneusement que la courroie ronde ne vienne porter au fond de la gorge, car cela supprimerait le [illegible] l'adhérence.

O
f A B f
α C
F
Fig. 2.

En effet, soit (fig. 2) ACB la gorge [illegible] OF la pression en un point de la courroie sur la poulie. OF se décompose en deux forces

Of Of' et Of = Of' = [illegible]

On voit que Of augmente quand α diminue, et l'augmentation [illegible]. Par exemple, si $\alpha = 30°$, $\sin \alpha = \frac{1}{2}$ et Of = Of' = OF. Il y a donc adhérence en A et en B égale à l'adhérence unique qui se produirait en C si la courroie touchait en ce dernier point.

Fig. 3.

L'usage a montré que la courroie tordue se déformait vite en s'aplatissant. Cela venait de ce qu'elle n'avait que peu de points de contact avec la poulie. Aussi, lui a-t-on depuis peu substitué une courroie formée de trois bandes de cuir (fig. 3) clouées ou cousues l'une sur l'autre et [illegible]

[illegible] du coton imprégné de *balata* non sans succès.

***COURS** n. m. — Terrain préparé pour le jeu de *lawn-tennis*. V. ce mot au t. V.

***COURSE** [illegible] modifications ont été apportées au fonctionnement des courses, tel qu'il avait été organisé par la loi du 2 juin 1891 et les décrets des 7 juillet 1891 et 24 novembre 1896, dont certaines dispositions étaient restées lettre morte. Les nouvelles mesures ont fait l'objet du décret du 18 août 1905 et de communications officielles adressées par le ministre de l'agriculture à chaque société de courses. Le décret du 18 août 1905 réorganise la comptabilité des sociétés et institue une commission spéciale chargée de vérifier le projet de budget et les comptes annuels qu'elles sont tenues d'adresser au ministre de l'agriculture. Celui-ci est autorisé à faire redresser d'office, sur les livres, les comptes qui auraient donné lieu de la part de la commission à des observations justifiées non suivies d'effet. Le décret laisse aux sociétés l'administration, sous le contrôle de l'État, des ressources provenant des prélèvements autorisés sur le pari mutuel pour frais de fonctionnement et de surveillance ; mais il stipule que les reliquats, s'il en [illegible] années. Toutes les res[illegible] l'exception des fonds de roulement, doivent être représentées par des valeurs de premier ordre. Les sociétés ne peuvent acquérir d'autres immeu[illegible] reconnus strictement nécessaires à leur exploitation, et les acquisitions [illegible] faites qu'après autorisation spéciale du ministre [illegible].



Les mesures qui ont fait l'objet de communications officiellement notifiées aux sociétés ont [illegible] paris illicites qui avaient pris une extension inquiétante au détriment du pari mutuel, seul autorisé sur les champs de courses [illegible]. Dans le but de faire dis[illegible] destines qui opèrent tant [illegible] ont été instituées pour récompenser les agents qui auront [illegible]

[illegible] 12 novembre 1903 a déterminé dans quelles conditions doivent être organisées et courues les courses militaires, instituées pour la première fois en 1850, supprimées en 1869, puis rétablies quelques années après la guerre de 1870, et qui ont été l'objet de plusieurs règlements successifs en 1880, 1890 et 1892. Les courses militaires ne peuvent être courues que par des chevaux inscrits sur [illegible] montés par des sous-officiers de l'armée active ou par des officiers en activité de service, y compris les officiers de [illegible] d'instruction. Aucun prix en argent ne peut être affecté [illegible] qu'en objets d'art ou d'utilité militaire. La tenue militaire est de rigueur pour toutes les courses militaires.

Course de chars romains, tableau de Checa (Salon de 1890). Des quadriges lancés à toute vitesse arrivent au bout du cirque et s'apprêtent à contourner l'extrémité de la *spina*, sur laquelle sont assis des spectateurs. Un des chars, tournant trop court, s'est écrasé contre la borne et un autre quadrige, attelé de chevaux blancs, s'arrête brusquement derrière lui, tandis qu'un troisième, au premier plan sur la gauche, va franchir le difficile passage. L'œuvre est mouvementée, violente et d'un coloris éclatant.

Course du flambeau [illegible] Revel, veuve, est aimée de l'Américain Stangy, que volontiers elle aimerait. Elle refuse cependant de l'épouser, car ce serait risquer de diminuer, s'il survenait d'autres enfants, la part d'héritage de sa fille Marie-Jeanne, qu'elle adore. Stangy parti, Marie-Jeanne quitte à son tour Sabine stupéfaite, pour se marier à Didier Maravon. Didier fait de mauvaises affaires. Il faudrait, pour le sauver de la faillite, 300.000 francs. Sabine les demande à sa mère, Mme Fontenais, qui refuse. Alors, Sabine les lui vole ; inutilement d'ailleurs, car elle ne peut négocier les [illegible] apparaît nécessaire pour que Marie-Jeanne devienne riche par héritage. Sabine ne tue pas sa mère, mais elle [illegible] qu'elle sache que l'air trop vif des montagnes sera mortel [illegible] et Marie-Jeanne suit Didier.

Ainsi, par amour pour sa fille, Sabine s'est sa[illegible] mère... et sa fille, la traitant comme elle-même a traité Mme Fontenais, la laisse seule, en proie à un désespoir mortel.

Tel le coureur antique, épuisé, passait à un autre coureur le flambeau qui devait arriver à l'autel, en ne s'inquiétant que de son successeur et non point de son prédécesseur, ainsi le père, ainsi la mère s'occupe de son enfant et non de ses propres auteurs, et l'enfant, à son tour, se montre ingrat. C'est, suivant l'auteur, la loi de l'humanité.

La pièce est forte, bien charpentée ; elle montre à nu des sentiments qui ne sont pas nobles, mais elle émeut jusqu'à l'angoisse, et reste fort belle.

COURSELLES-DUMONT [illegible] Paris en 1856. Il fut quelque temps élève de Pils à l'École des beaux-arts ; mais son vrai maître fut Élie Delaunay, chez lequel il entra dès 1876, et dont il devint le collaborateur, lorsque Delaunay eut assumé de grands travaux pour l'Hôtel de Ville, la Cour de cassation, le Panthéon. Les morceaux du Panthéon seuls furent menés à bonne fin (achevés en 1895), grâce au dévouement de Courselles-[illegible] (*Attila*) sur une simple ébauche, après la mort du maître. Sa signature y est jointe à celle d'Élie Delaunay. Courselles-Dumont a obtenu, en 1898, une première récompense au Salon avec *le Conquérant* ; une seconde avec *le Printemps* (1901), aujourd'hui au musée de Soissons. On lui doit, en outre : *Pêcheurs retrouvant la tête d'Orphée* (1899) ; *le Travail couronnant l'Art*, plafond pour la mairie d'As[illegible] cuté aussi un certain nombre de grandes aquarelles (*Persée et Andromède*, 1904) ; autres aquarelles aux musées de Montauban, Toulouse, etc., où se sent l'influence de Gus[illegible] ginales (*Salomé*, 1887, etc.).

COURSISTE [illegible] les *cours* des universités.

COURS-LES-BAINS, [illegible] minérales ferrugineuses et alcalines employées contre l'anémie et la chlorose. Établissement thermal.

COURTAUD (*tô*) n. m. Instrument de musique à vent [illegible] courtaud, du genre des bassons, à pavillon [illegible] vait de basse à la musette.)

COURT-CIRCUIT [illegible] un conducteur de résistance nulle ou très faible deux points entre lesquels existe une différence de potentiel.

— [illegible] être ou accidentels et dangereux ou provoqués intentionnellement et utiles.

L'énergie dépensée dans un conducteur électrique de résistance R, dont les extrémités sont à une différence de potentiel E, étant, d'après la loi de Joule, représentée par [illegible] l'énergie est considérable et croît indéfiniment quand la dépense de potentiel est entretenue par un générateur. Cette dépense [illegible] conducteur qui entraîne sa fusion et sa volatilisation et il en résulte des accidents plus ou moins graves, incendie, destruction [illegible] dans une canalisation de lumière électrique par exemple, l'isolement des conducteurs venant à disparaître à cause de l'humidité, de vapeurs ou de toute autre cause désagrégeant ou détruisant la matière isolante, ces conducteurs viennent au contact. Le même accident se produirait si on réunissait par un fil métallique les deux bornes d'un voltmètre ou d'une lampe en dérivation. Dans l'industrie on pare aux effets destructeurs des courts-circuits par l'emploi de fusibles et de disjoncteurs qui séparent automa[illegible]

Dans certains cas, on utilise la grande quantité de chaleur dégagée par les courts-circuits pour produire des effets utiles : ainsi l'allumage des lampes à arc, certains procédés de soudures électriques ne sont que des utilisations des courts-circuits.

Lorsque la différence de potentiel entre les deux points d'un circuit réuni par un conducteur de faible résistance est peu élevée, l'introduction de ce conducteur n'a pour effet que de dériver la plus grande partie du courant ; c'est ce qui arrive par exemple quand on met un conducteur entre les bornes d'un ampèremètre ou d'une manière générale entre les bornes de tout récepteur en série. C'est là, dans l'industrie, une opération courante à laquelle on a donné le nom de *mise du récepteur en court-circuit*.

COURTE n. f. Nom de la poule d'eau dans l'Artois, le Calaisis et quelques autres régions du nord de la France.

***COURTELINE** (Georges Moinaux, dit), auteur drama[illegible] 1899), toutes deux tirées des [illegible] Moinaux, et la seconde en collaboration avec Pierre Veber ; puis *le Commissaire est* [illegible] *soi* (1903), ces trois dernières œuvres jouées au théâtre An[illegible] en un acte. Courteline conti[illegible] d'observateur un peu amer sous un masque de bouffonnerie. Ce tempérament de misanthrope devait d'ailleurs l'amener à écrire la *Conversion d'Alceste*, un acte en vers, qui fut représenté à la Comédie-Française en 1905.



COURTELLEMONT [illegible]

*COURTINE (CAMP DE LA). Milit. Camp [illegible] établi au nord de la commune de [illegible] et inauguré en 1901. Le camp de La Courtine est assez vaste pour que l'artillerie puisse y [illegible]. Ses terrains se trouvent sur les pentes nord-est du plateau de Millevaches [illegible] de Telle [illegible] de 2 k. [illegible] le camp [illegible] Aubusson.

COURT [illegible], peintre français, [illegible] Ses envois à l'Exposition [illegible] d'Alata, Sous les noisetiers et trois *Portraits* lui valurent une médaille d'or. [illegible] quelques portraits remarquables [illegible] au Salon, *Doungson*, *Madrilène* et [illegible] *Portraits*.

COUSURE n. f. En T. de relieur, Action de coudre ensemble les feuilles d'un volume destiné à la reliure. (On dit aussi COUSAGE n. m.) Résultat de cette action : *Une* COUSURE *peu solide*.

*COUTAN (Jules-Félix), sculpteur français, né à Paris en 1848. — Il s'est vu décerner une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), où il avait envoyé : *la Paix armée* et un *Génie*. En 1900, il a obtenu un grand prix avec sa statue en pierre : *la France de François Ier*, destinée au pont Alexandre III. La même année, il remplaçait Falguière à l'Académie des beaux-arts. En 1905, il a succédé à Barrias comme professeur chef d'atelier de sculpture à l'École des beaux-arts.

COUTAN-MONTORGUEIL (Laure), femme sculpteur, née MARTIN, à Dun-sur-Auron (Cher) en 1855. Après avoir fait des décors de porcelaine et des figurines de terre cuite, elle exposa des sculptures au Salon de 1882. Elle a modelé de nombreux bustes et diverses figures : *Surprise*, *Sirius* (palais Mustapha, à Alger), la *Source* (au musée de Bourges), la *Fontaine* (mairie de Choisy-le-Roi). Elle est aussi l'auteur des monuments de *Gav*[illegible], au Père-Lachaise, d'*Hégésippe Moreau*, au cimetière Montparnasse, etc.

COUTEAUX (Aristide), homme politique français, né à Usson-du-Poitou en 1835. Publiciste, collaborateur de nombreux journaux de province, sous le pseudonyme de JACQUEMOT, rédacteur de la chronique agricole du « Temps », collaborateur du « Matin », etc., il fut élu sénateur de la Vienne et réélu en 1900. Il a appuyé la politique des cabinets Waldeck-Rousseau et Combes, et il est devenu membre du Conseil supérieur de l'agriculture. Il a publié : *Droit populaire et droit divin* (1872) ; *Chez les bêtes, Souvenirs et réflexions d'un vieux chasseur* (1892).

COUTRIER (*trié* — de *coutre*) n. m. Charrue sans avant-train.

COUTURE (Léonce), ecclésiastique et érudit français, né à Cazaubon (Gers) en 1832, mort à Toulouse en 1902. Élevé au séminaire d'Auch, il ne franchit jamais que le premier et le plus humble des ordres de la cléricature : il reçut la tonsure (1852) et la porta toute sa vie, sans aller plus loin dans la voie ecclésiastique. Professeur au collège de Lectoure (1853-1858), il alla ensuite étudier à Paris (1858-1859), et, en 1863, entra comme professeur au petit séminaire d'Auch, où il devait rester jusqu'en 1880. Il fut nommé, durant ce temps, archiviste de la ville d'Auch, puis archiviste du département du Gers. Dès le début de 1879, devenu professeur à l'Institut catholique de Toulouse, il commença son *Cours de langues et littératures romanes*. Il ne devait pas cesser d'enseigner dans cet établissement jusqu'à sa mort. Membre de la Société archéologique du Midi et de l'Académie des jeux floraux, il dirigeait la « Revue de Gascogne ». Léonce Couture ne se spécialisa jamais : il cultiva à la fois les sciences philosophiques, historiques, philologiques ; il donna des leçons très appréciées, laissa beaucoup d'articles d'une science étendue et d'un sentiment littéraire délicat, mais n'écrivit pas beaucoup d'ouvrages. On peut cependant citer de lui un discours sur le *Génie gascon*, prononcé devant l'Académie des jeux floraux de Toulouse.

COUTURIER (Philibert-Léon), peintre français, né à Chalon-sur-Saône en 1823, mort à Saint-Quentin en 1901. Élève de Picot, il abandonna la peinture historique pour se consacrer à la peinture des animaux et surtout aux *Animaux de basse-cour*, titre d'une de ses premières toiles (1853). Il peignit ensuite : *Servante plumant du gibier* (1855) ; *un Coin de basse-cour* (1857) ; *Conseil tenu par les rats* (1861) ; *le Rat qui s'est retiré du monde* (1863) ; *Volailles effarouchées par un faucon* (1864) ; *Jeune fermière* [illegible] (1880). Il fit aussi quelques portraits et écrivit des études sur Corot et Millet, un roman philosophique : *Manuscrit de* [illegible].

COUTURIER [illegible], peintre français, né à Marseille en 1843. Il étudia d'abord à l'École des beaux-arts de Lyon, où professait alors Danguin ; il se rendit ensuite à Paris et [illegible] Cabanel. Il débuta au Salon, en [illegible]. La guerre de 1870-1871 interrompit ses travaux, et Couturier ne reparut au Salon qu'en 1874, avec une toile militaire : *Éclaireurs*, faite à l'aide de souvenirs personnels, et que suivirent plusieurs épisodes et scènes de la vie militaire [illegible]. Couturier [illegible] d'examiner [illegible] et d'observer la vie du bord, évolua vers la représentation des scènes maritimes. Son premier essai, *le Dimanche à bord*, parut au Salon de 1887. A ce tableau ont succédé : [illegible] *du Borda* (1889) ; *le Cabestan* [illegible] ; *un Homme à* [illegible] ; *l'Escadre* [illegible] *im-périaux russes* (1899). Au Salon de 1904, il avait portraituré le *Revitsan*, le cuirassé qui eut tant à souffrir des Japonais lors du siège de Port-Arthur. En 1906, il a donné [illegible] *Port-Arthur* [illegible] de la ture, sont parées de claires tonalités et pittoresquement mouvementées. Comme illustrateur il est l'auteur, avec [illegible].

C[illegible] [illegible] à l'Exposition [illegible].

COUVERCHEL (Alfred), peintre français, né à Marseille-le-Petit en 1834, mort à Croissy (Seine-et-Oise) en 1867. Élève de Picot et d'Horace Vernet, il a peint des épisodes des guerres d'Afrique, dans un style qui rappelle celui de l'auteur de la *Prise de la Smalah*. Le musée d'Alger renferme une énorme toile de Couverchel, représentant, à grande échelle, un épisode de la guerre de Kabylie. Son tableau principal est la *Bataille de Magenta* (1861).

COUVINIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Se dit d'un étage géologique appartenant au dévonien moyen de la Belgique. (Il est composé de schistes à calcéoles dans lesquels se trouve intercalé le calcaire de Couvin.)

— n. m. : *Le* COUVINIEN.

COUVREUR (Auguste-Pierre-Louis), homme politique belge, né à Gand en 1827, mort à Ixelles en 1894. Économiste et libre-échangiste, il fut un des fondateurs de l'Association pour la réforme douanière, de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales, de la Ligue libérale, de la Ligue de l'enseignement, etc. Rédacteur attitré de l'« Indépendance belge », rédacteur en chef de l'« Économiste belge », correspondant belge du « Times », il fut élu député de l'arrondissement de Bruxelles à la Chambre des représentants et constamment réélu jusqu'en 1884. Membre de l'extrême gauche, il fut élevé à la vice-présidence de l'Assemblée. Couvreur fit encore partie de la conférence de Bruxelles (1876), de la Société de géographie de Bruxelles, qui le nomma président en 1891, de la Société d'études coloniales, dont il fut président en 1894, etc. Citons, parmi ses travaux : *Congrès international des réformes douanières* (1857) ; *Annales de l'Association internationale pour le progrès des sciences sociales* (1863) ; *Congrès international d'hygiène et d'économie sociale* (1877). — Sa femme, née Jessie HUYBERS, femme de lettres anglaise, née à Londres en 1848, morte à Bruxelles en 1897, écrivit de bonne heure, en Australie, des contes et des nouvelles sous le pseudonyme de TASMA. Elle fut ensuite, à Bruxelles, la correspondante du « Times ». Ses principaux ouvrages sont : *Uncle Piper of Pipershill* (1887), roman qui parut d'abord dans un journal australien ; *In earliest Youth* (1888) ; *the Penance of Portia James* (1891) ; *Knight of the White Feather* (1895) ; *Not Counting the Cost* (1895).

COUVREUR (André), littérateur français, né à Seclin (Nord) en 1865. Après avoir fait ses études de médecine et publié un volume de vers, il fit paraître en 1899 son premier roman, *le Mal nécessaire*, qui devait être le premier d'une série intitulée : *les Dangers sociaux*, et qui comprit encore : *les Mancenilles*, procès de la débauche contemporaine (1900), et la *Source fatale*, procès de l'alcoolisme (1901). Dans toutes ces œuvres, le médecin demeure le collaborateur de l'écrivain, et la psychologie des personnages est toujours commandée par leurs tares physiologiques. *La Famille* est le titre de la seconde trilogie de romans d'André Couvreur ; elle comprend : *la Force du sang* (1902), *la Graine* (1903), et *le Fruit* (1906). On doit encore à cet auteur un curieux ouvrage : *Caresco Surhomme ou le Voyage en Eucrasie* (1904), conte étrange et fantastique, où le rêve coudoie la réalité.

COUVRURE n. f. En T. de relieur, Opération consistant à recouvrir les plats et le dos d'un livre de peau, de toile, de papier, etc.

COUYBA (Charles-Maurice), homme politique français, né à Dampierre-sur-Salon en 1866. Professeur agrégé de l'Université, il fut élu conseiller général de la Haute-Saône en 1895 et député radical de l'arrondissement de Gray en 1897. Il fut réélu aux élections générales de 1898, 1902 et 1906. Secrétaire de la Chambre en 1902 et 1903, rapporteur du budget des Beaux-Arts, il appuya la politique des cabinets Waldeck-Rousseau et Combes. Sous le pseudonyme de MAURICE BOUKAY, il a publié des poésies et des chansons dont l'une, *les Stances à Manon*, est célèbre. Citons : *Chansons d'amour* (1893) ; *Nouvelles chansons : rêves, joies, regrets* (1895) ; *Chansons rouges* (1897) ; *l'Art et la Démocratie* (1902) ; *Classiques et modernes, la Réforme de l'enseignement secondaire* (1901).

COWDENBEATH, ville d'Écosse (comté de Fife) ; 4.300 h. Houille.

COWPÉRITE (*kou*) n. f. Inflammation des glandes de Cowper ou bulbo-urétrales, à la suite d'une blennorragie.

COYE, comm. du départ. de l'Oise, arrond. et à 23 kilom. de Senlis, sur la Thève, sous-affl. de la Seine par l'Oise ; 1.199 hab. Petite industrie et commerce actifs.

CRACK (*krak'* — mot angl.) n. m. Turf. Se dit d'un cheval favori.

CRADDOCK (Charles-Egbert), pseudonyme de miss *Mary* NOAILLES MURFREE, femme de lettres américaine, née à Murfreesboro (Tennessee) vers 1851. Elle commença en 1878 à publier sous ce pseudonyme des nouvelles et des romans dans les magazines américains, et elle avait acquis une véritable notoriété lorsqu'elle laissa révéler son vrai nom après la publication de ses deux premiers volumes : *In the Tennessee Mountains* et *Where the Battle was Fought* (1884). Depuis, elle a fait paraître un grand nombre de récits émouvants auxquels elle aime à donner pour cadre les paysages grandioses et pittoresques au milieu desquels elle fut élevée. Citons : *Down the Ravine* ; *the Prophet of the Great Smoky Mountains* (1885) ; *In the Clouds* (1886) ; *the Story of Keedon Bluffs* (1887) ; *the Despot of Broomsedge Cove* (1888) ; *the Phantoms of the Footbridge* ; *the Mystery of Witch-face Mountain* (1895) ; *the Juggler* (1897) ; *the Bushwackers* (1899) ; *the Champion* (1902) ; *a Spectre of Power* (1903).

CRAIGIE (Pearl Mary Teresa RICHARDS, Mrs), plus connue sous son pseudonyme de *John Oliver* HOBBES, femme de lettres américaine, née à Boston en 1867. Elle a donné des articles ou des nouvelles à quantité de journaux et de revues, et elle a collaboré à l'« Encyclopædia Britannica ». Après son livre de début, *Some Emotions and a moral*, qui fit sensation (1891), elle publia : *the Sinner's Comedy* (1892) ; *a Study in Temptations* (1893) ; *a Bundle of Life* (1894) ; *the Gods, some Mortals, and Lord Wickenham* (1895) ; *the Herb Moon* (189[illegible]) ; *School for Saints* (1897) ; *the* [illegible] (1900) ; *the Serious Wooing* (1901) ; *Love and the Soul Hunters* ; *Tales about Temperaments* (1902) ; *Imperial India* (1903) ; *the Vineyard* (1904) ; *the Flute of Pan* (1905) ; etc. Comme auteur dramatique, Mrs. Craigie, toujours sous le pseudonyme de J. O. HOBBES, débuta en 189[illegible] par un proverbe en un acte : *Journeys end in Lovers meeting*. Elle a fait jouer depuis avec succès, au théâtre de Saint-James, *the Ambassador* (1898) ; *Repentance*, drame en un acte (1899) ; *the Wisdom of the Wise* (1902) ; et en collaboration, sur d'autres théâtres, *the Bishop's Move* (1902) et *the Flute of Pan* (1904), qui précéda le roman de même titre.

CRAIGTONITE (*krègh*) n. f. Substance minérale, résultant du mélange de différents oxydes de fer, alumine, manganèse, etc.

Crainquebille, pièce en trois tableaux, d'Anatole France (Renaissance, août 1903), tirée d'une nouvelle du même auteur, *l'Affaire Crainquebille*. — Crainquebille est un vieux marchand des quatre-saisons, brave homme, honnête et borné. Il reçoit de l'agent 64 l'ordre de « circuler » ; mais, comme il attend quatorze sous qu'une cliente est allée chercher, il ne peut obéir immédiatement. L'agent verbalise et croit entendre le cri de : « Mort aux vaches ! » Poursuivi en police correctionnelle, pour ce cri qu'il n'a pas proféré, maladroitement défendu, Crainquebille est condamné à quinze jours de prison, malgré le témoignage favorable de l'éminent docteur Mathieu, qui a vu la scène et qui prévint même l'agent 64 de son erreur. Quand il sort de prison, Crainquebille n'est plus le même homme. Tout le monde lui tourne le dos, et le pauvre vieux, désormais sans courage, irait se jeter à la Seine, si la Souris, un petit gavroche souffreteux qui a lui-même bien du mal à gagner sa vie, ne le sauvait en lui rendant un peu d'espérance.

Ce petit drame de la rue, d'une ironie cruelle et d'une amère philosophie, est une œuvre forte, émouvante, où l'auteur met en scène ces humbles qui supportent les injustices, les misères de notre état social.

CRAMPEL (Paul), explorateur français, né à Nancy en 1864, assassiné à El-Kouti (Afrique centrale) en 1891. Chargé en 1886, par le ministère de l'instruction publique, d'une mission dans l'Afrique centrale, il accompagna d'abord Savorgnan de Brazza en qualité de secrétaire, puis, en 1888-1889, explora seul le nord du Congo français, délimitant la frontière de notre colonie au sud du Cameroun allemand et reconnaissant les sources et une partie du cours du haut Ivindo. Aussitôt guéri d'une blessure et remis de ses fatigues, Crampel, soutenu par des concours bénévoles, repart pour l'Afrique équatoriale (1890), dans le but de réunir sur les rives du Tchad les possessions françaises du Soudan, de l'Algérie et du Congo ; de Bangui, il pénètre, non sans difficultés, dans le bassin du Chari, et succombe à El-Kouti, dans un guet-apens organisé par le chef musulman Senoussi, avec l'assentiment de Rabah. La mort de Crampel, qui avait suivi la constitution définitive du *Comité de l'Afrique française*, a été vengée par ses successeurs immédiats, et son plan a été réalisé en 1900 par la jonction des trois missions Gentil, Foureau-Lamy et Joalland-Meynier venues du Congo, de l'Algérie et du Soudan central. On doit à Crampel un récit, de sa première exploration, dans le *Bulletin* du comité ; les documents relatifs à son second voyage ont été utilisés par Harry Alis dans ses ouvrages intitulés : *A la conquête du Tchad* (1891) et *Nos Africains* (1894).

Crampel

CRAN n. m. Géol. *Cran de retour*, Sorte de faille qui recoupe le bassin houiller franco-belge et sépare la partie dite *Combles nord* de celle dite *Combles sud*.

CRANE (Stephen), journaliste et romancier américain, né à Newark (New-Jersey) en 1870, mort en Angleterre en 1900. Il fut correspondant militaire du « New-York Journal » et de la « Westminster Gazette » pendant la guerre gréco-turque (1897), et du premier de ces journaux seulement pendant la guerre hispano-américaine. Il a publié avec succès plusieurs romans et nouvelles : *Maggie, ou une Fille des rues* (1891) ; *the Red Badge of Courage* (1895), qui est un chef-d'œuvre ; *George's Mother* (1896) ; *the Little Regiment* ; *the Open Boat* et autres récits ; *the Third Violet* (1897) ; *Pictures of War* ; *the Eternal Patience* (1898) ; *Wounds in the Rain* ; *Whilomville Stories* (1900). Citons aussi un volume de vers : *the Black Riders and other Lines* (1894).

CRANIOCLASIE (*si* — du gr. *kranion*, crâne, et *klasis*, action de briser) n. f. Extraction de la tête du fœtus par broiement avec le cranioclaste.

CRANIOMALACIE (*si* — du gr. *kranion*, crâne, et *malakos*, mou) n. f. Déformation des os du crâne produisant, principalement au niveau des pariétaux et de l'occipital, une dépression molle. Elle est due à un amincissement des os en un point et s'observe chez certains rachitiques. V. RACHITISME, et OSTÉOMALACIE.

CRAPOUDIN GRIS n. m. Nom vulgaire d'un champignon vénéneux, *Tricholoma pardinum*, facile à confondre avec une espèce comestible, *Tricholoma terreum*.

CRAQUELLEMENT ou **CRAQUELEMENT** (*kra-kè-le-man*) n. m. État de ce qui est craquelé.

*CRAUK (Gustave-Adolphe-Désiré), sculpteur français, né à Valenciennes en 1827. — Il est mort à Meudon en 1905. Il avait cessé de prendre part aux Expositions depuis 1878. L'éminent statuaire, qui a travaillé jusqu'à sa dernière heure, a laissé dans son atelier trois œuvres de haut mérite : un *Centaure*, de proportions colossales, *les Deux* [illegible] et une *Vierge assise*. Valenciennes, sa ville natale, possède la plupart des modèles de ses œuvres.

*CRAWFORD (Francis Marion), écrivain américain, né à Bagni di Lucca (Toscane) en 1854. — Depuis *Katharine Lauderdale* et *les Ralstons*, qui parurent en 1894, la fécondité de cet écrivain ne s'est pas ralentie. Demeurant presque toujours dans sa « villa Crawford », à Sant'Agnello di Sorrento, près de Naples, c'est d'ordinaire le paysage, les mœurs et l'histoire italiennes qui forment le cadre et le fond de ses récits, comme *Casa Braccio* (1895) ; *Corleone* (1897) ; *Ave Roma immortalis* (1898) ; *Marietta, a Maid of Venice* (1901) ; *Cecilia, a Story of modern Rome* (1902) ; *the Heart of Rome* (1903) ; *Venetian Gleanings* (1905), etc.

Citons encore quelques romans [illegible] *Via Crucis*, [illegible] 1899; *In the Palace [illegible]* [illegible] le palais de Philippe II d'Espagne (1900), et un livre de voyage, *Constantinople* (1895). La seule œuvre dramatique que l'on connaisse de Marion Crawford est *Francesca da Rimini*, adaptée [illegible] par Marcel Schwob.

*__CRÉDIT__ n. m. [illegible] novembre 1894 avait autorisé la création de petites banques coopératives au sein des syndicats agricoles. La loi du 31 mars 1899 complète la précédente et favorise largement les opérations des caisses régionales de crédit agricole mutuel.

Au moment du renouvellement du privilège de la Banque de France (loi du 17 nov. 1897), il fut convenu que la nouvelle avance de 40 millions consentie par la Banque au Trésor, ainsi que la redevance annuelle qu'elle doit payer, seraient réservées en faveur de l'extension du crédit agricole. L'article 1er décide que ces sommes seront attribuées à titre d'avances sans intérêts aux caisses *régionales* de crédit agricole mutuel, constituées d'après les dispositions de la loi [illegible] 1894.

Ces caisses régionales ont pour but de faciliter les opérations concernant l'industrie agricole effectuées par les membres des sociétés *locales* de crédit mutuel de leur circonscription et garanties par ces sociétés; elles peuvent intervenir de deux manières bien différentes, soit en escomptant à leur tour les effets souscrits par les membres des sociétés locales et endossés par celles-ci, soit en faisant à ces caisses locales des avances pour la constitution de leurs fonds de roulement. Toutes autres opérations leur sont formellement interdites.

Le montant des avances faites aux caisses régionales ne peut excéder le montant du capital versé en espèces. Ces avances, consenties pour une durée de cinq ans seulement, sont renouvelables. En cas de violation des statuts ou de modifications à ces statuts, qui diminueraient les garanties de remboursement, elles deviendraient immédiatement remboursables.

La répartition des avances est faite par le ministre de l'agriculture sur l'avis d'une commission spéciale nommée par décret.

Le décret du 11 avril 1905 comporte des prescriptions qui ont pour objet de permettre et de faciliter le contrôle des caisses régionales et d'en assurer la régularité.

*__CREIGHTON__ (Mandell), évêque et historien anglais, né à Carlisle en 1843. [illegible]

CRÉMAZIE (Octave), poète canadien-français, né en 1827, mort au Havre en 1879. — Son grand-père, *Jacques* CRÉMAZIE, originaire du comté de Foix, était allé en 1759 à Québec. Crémazie s'y établit libraire avec ses deux frères, Joseph et Jacques, pour associés. Il se fit bientôt connaître par ses goûts littéraires et par ses poésies, où il chantait surtout les souvenirs glorieux du Canada. Il prit une part active à toutes les entreprises qui pouvaient développer l'activité intellectuelle des Canadiens-Français et aviver en eux la conscience de leur race, telles que les Soirées canadiennes et l'Institut canadien de Québec. Mais, absorbé par ces soins, il laissa péricliter son commerce, se laissa entraîner à des expédients fâcheux et dut quitter le Canada (1862). S'étant rendu en France, il y vécut, sous le nom de Jules Fontaine, dans une situation précaire. Son œuvre consiste en quelques centaines de vers, en un « Journal du siège de Paris », auquel il assista en observateur curieux et passionné, et en lettres à sa famille et à l'abbé Casgrain, l'historien du Canada. Tout cela forme un volume sous le titre d'*Œuvres complètes* (1882). Le premier, Crémazie s'est inspiré des paysages canadiens et de l'histoire canadienne; c'est à lui que remonte le mouvement littéraire français-canadien.

CREMER (William Randell), député anglais, né à Fareham (Hampshire) en 1829. Ouvrier charpentier, il prit part à tous les mouvements radicaux et, en 1859, à l'agitation unioniste. Il s'associa à toutes les œuvres ouvrières. Il fut élu député comme gladstonien libéral en 1886 et en 1892. Toute sa vie, il a fait une ardente propagande pour la paix universelle et l'accord entre les peuples. En 1864, il fut nommé secrétaire de la Ligue internationale de l'arbitrage et il l'était encore lorsqu'en 1903 il reçut le prix Nobel pour la paix.

CREMNOPHOBIE (*krèm. bî* — du gr. *krêmnos*, précipice, et *phobos*, crainte) n. f. Peur morbide du vide, angoisse que certaines personnes éprouvent à la vue d'un précipice. (Elle s'observe principalement dans les états neurasthéniques.)

CREMONA n. f. Planète télescopique n° 486, découverte par Carnera en 1902.

CRÉNOTHRIX (*triks*) n. m. Genre de microbes voisins des algues oscillaires, dont ils ne diffèrent que par l'absence de chlorophylle et de phycocyanine.

Crépuscule des idoles (LE) [*die Götzendämmerung*] (1889, trad. franç. de Henri Albert, 1899), ouvrage de Frédéric Nietzsche. — Le titre complet est : *le Crépuscule des idoles* ou *Comment l'on fait de la philosophie à coups de marteau*, c'est-à-dire comment l'on éprouve avec le marteau la solidité des idoles qu'adorent les hommes. « Il y a, dit Nietzsche, plus d'idoles que de réalités dans le monde. Quelle jouissance que de poser des questions à coups de marteau et de recevoir en réponse le son creux qui révèle des entrailles gonflées et vides. » Dans la pensée de Nietzsche, ce livre n'est qu'une sorte de délassement satirique au milieu des travaux préparatoires à son grand ouvrage sur la *Transvaluation des valeurs*. Il s'y trouve nombre de pages curieuses sur Renan, Gœthe, etc.

CRESCENT (saint), en lat. *Crescens*, évêque et martyr sous Trajan. Il était évêque chez les Galates en Asie Mineure. Le martyrologe romain ajoute que, au cours de sa vie, il se rendit en Gaule pour y prêcher l'évangile et y fonda le siège épiscopal de Vienne, dont il fut le premier titulaire. Cette tradition est contestée, mais elle est chère à l'Eglise de Vienne, qui honore saint Crescent comme son apôtre. — Fête le 27 juin.

CRESCENTIEN (saint), en lat. *Crescentianus*. Une dizaine de saints de ce nom sont mentionnés au calendrier. Tous sont des martyrs des premiers siècles de l'Eglise, sauf un qui fut évêque en Afrique au Ve siècle, et qui fut exilé loin de son troupeau par le prince arien Genséric, roi des Vandales. — On célèbre sa fête le 28 novembre.

CRÉSORCINE-CARBONIQUE [illegible]

CRÉSORSELLATE (*sèl'*) n. m. Sel de l'acide crésorsellique.

CRÉSORSELLIQUE (*sel'-lik*) adj. Se dit d'un acide de formule $C^6H^2(CH^3)(CO^2H)(OH)^2$, que l'on obtient en fondant l'acide O-toluique disulfonique avec de la potasse caustique. Syn. CRÉSORCINE CARBONIQUE.

CRESPO (Joachim), président de la république du Venezuela, né à San Francisco de Cuba en 1845, mort en 1898. Il entra jeune dans l'armée. Ami du président Gusman Blanco, il devint son ministre de la guerre et de la marine, et fut son collaborateur actif dans l'œuvre du développement du commerce et de l'industrie. En 1884, il fut élu président du Venezuela. Il gouverna selon les instructions de Blanco, qui le remplaça en 1886; puis il contribua à mettre fin à l'autocratie que celui-ci exerçait au Venezuela. Au commencement de 1892, il prit les armes contre le président Palacio, entra en triomphateur à Caracas et se fit élire président. Il exerça le pouvoir suprême jusqu'en 1898 et le remit alors à son successeur, le général Andrade, qu'il avait contribué à faire nommer. Pour exercer une sorte de contrôle, il se fit élire gouverneur de l'Etat de Miranda, le plus important du pays. Le général Hernandez, battu aux élections présidentielles, organisa un mouvement à l'intérieur : pendant une escarmouche contre les bandes rebelles d'Hernandez, Crespo fut tué.

CRESSICULTURE n. f. Culture du cresson (quelques-uns écrivent CRESSONICULTURE).

CRESSON (Guillaume-Ernest), avocat et homme politique français, né à Calais en 1824, mort à Paris en 1903. Secrétaire de la conférence des avocats de 1848 à 1849, il prononça l'*Eloge du chancelier de L'Hospital*, en 1849. Membre du conseil de l'ordre, il fut bâtonnier. Il plaida dans des causes retentissantes, entre autres dans celles de l'assassinat du général Bréa en 1848. Nommé préfet de police le 2 novembre 1870, il eut à faire face aux difficultés des derniers temps du siège de Paris et se démit de ses fonctions le 11 février 1871. Il fut président de la Société générale des prisons de 1872 à 1893. Il publia : *les* [illegible]

CRÉSYLACÉTATE n. m. Sel de l'acide *crésylacétique*.

CRÉSYLACÉTIQUE adj. m. Se dit d'un acide de formule $CH^3.C^6H^4.CH^2.CO^2H$, dont on obtient le composé méta en traitant par la chaleur, dans un tube scellé, le nitrile correspondant, auquel on a ajouté trois fois son poids d'acide chlorhydrique fumant.

CRÉSYLBUTYLÈNE n. m. Carbure $CH^3.C^6H^4.CH^2.C^3H^5$, que l'on obtient par l'action du sodium sur un mélange de métaxylène monochloré et d'iodure d'allyle. (C'est un liquide bouillant à 195°.)

CRÉSYLPROPIONATE n. m. Sel de l'acide crésylpropionique.

CRÉSYLPROPIONIQUE adj. m. Se dit d'un acide de formule $CH^3.C^6H^4.CH^2.CH^2.CO^2H$, dont le composé méta s'obtient par l'action de l'acide nitrique à chaud sur l'isobutyltoluène. (C'est un corps solide qui fond à 125°.) Syn. MÉTHYLPHÉNYLPROPIONIQUE [illegible]

CRÉSYLPROPYLÈNE n. m. Carbure qui a pour formule $CH^3.C^6H^4.CH = CH.CH^3$, et qui se forme dans l'action de la potasse alcoolique à chaud sur le chlorocymène. (C'est un liquide qui bout à 192°.)

*__CRÈTE__, île de l'Archipel. — *Histoire*. Après que le prince Georges de Grèce eut été nommé pour trois ans haut commissaire des puissances en Crète, en 1898, la constitution du 28 avril 1899 établit une assemblée de 74 députés, 64 élus de façon à assurer la représentation des minorités, 10 nommés par le prince; les uns et les autres sont élus ou nommés pour deux ans. Le prince est chef du pouvoir exécutif. Sa mission fut renouvelée en 1901 et en 1904.

En septembre 1904, il y eut dans toute la Crète une grande manifestation en faveur de l'annexion de l'île à la Grèce. En mars 1905, ce fut une véritable insurrection. Les insurgés, réunis à Therisso, se constituèrent en assemblée nationale provisoire et choisirent comme président Papayamakis. Les détachements français, italien et russe, ainsi que la gendarmerie, marchèrent sur Therisso, et le gouvernement princier s'efforça d'éviter les conflits. Après le discours d'ouverture du prince Georges, plein de conseils sages et modérés, l'assemblée des représentants de l'île adopta, le 20 avril 1905, un ordre du jour tendant à ce que l'île soit réunie à la Grèce; mais les représentants des puissances protectrices de la Crète (Italie, France, Angleterre, Russie), réunis à Rome, le 24 avril, décidèrent qu'il était impossible, dans les conditions présentes, que le statut politique de l'île soit modifié. Mais l'insurrection continua et la Chambre persista dans son vote d'annexion. Les quatre puissances protectrices durent, en juillet, adresser une proclamation aux insurgés, les invitant à déposer les armes; l'insurrection put être à la fin réprimée.

— *Archéol.* Les fouilles pratiquées en Crète, sur une foule de points, ont amené des découvertes de première importance.

Le signal de ces découvertes a été donné par une mission anglaise qui, depuis 1894, fouille chaque année à *Gnosse*, sous la direction d'Evans. On a déblayé presque complètement un immense palais, analogue à ceux de Mycènes et de Tirynthe, mais beaucoup plus étendu et plus somptueux. Sous cet édifice, on a reconnu les soubassements et bien des restes d'un autre palais plus ancien, qui lui-même avait recouvert des établissements préhistoriques. On a pu relever presque entièrement le plan du palais supérieur, dont la conservation est remarquable, et qui, en quelques endroits, avait au moins trois étages. La décoration murale, les ustensiles et les objets d'art industriel, qui ont été recueillis par milliers, attestent une étonnante richesse : vases mycéniens ou prémycéniens, grandes amphores, objets en or, en bronze, en ivoire, en verre; sceaux d'argile, cartouches égyptiens cylindres babyloniens; ex-voto, stèles, terres cuites peintes, doubles haches; innombrables tablettes à inscriptions mystérieuses, où l'on reconnaît plusieurs systèmes successifs d'écriture; mosaïques, reliefs en stuc coloré; fresques infiniment curieuses, qui représentent des cortèges, des processions, des combats de cirque, des scènes d'apparat [illegible] en costume de cour, d'aspect très moderne. [illegible] la Crète anté-homérique qui revit dans ce [illegible] blayement méthodique du palais. En outre, il a entrepris de fouiller une grande nécropole. Il a ouvert une centaine de tombes, contemporaines de la dernière période du palais, et dont l'une, située sur une hauteur, paraît être une tombe royale. On a trouvé dans cette nécropole [illegible]

Des découvertes analogues ont été faites à *Phæstos* par une mission italienne. On y a mis au jour un grand palais mycénien, construit sur les ruines d'un autre palais : deux grandes cours pavées, avec un autel et des bancs de [illegible] breuses chambres, trois salles [illegible] des bains, des magasins. Le pla[illegible] tion était moins riche, et l'on n'a pas rencontré autant de fresques. Outre le grand palais, on a découvert à Phæstos un palais plus petit, d'autres édifices du même style, des rues, des maisons, et, dans la nécropole, des tombes en forme de tholos, où l'on a recueilli beaucoup de vases primitifs, des bronzes, des armes, des miroirs.

L'Ecole anglaise d'Athènes a entrepris une exploration analogue à *Palæokastro*, l'ancienne *Eleia*. On a déblayé un quartier de la ville, beaucoup de rues et de maisons. On a découvert des vases de style mycénien, des statuettes d'ivoire de style égyptien, des sceaux, des pierres gravées; une inscription reproduisant un hymne à Zeus Dictæos; les débris d'une frise qui représentait des chars et qui provient du *Dictæon*, le sanctuaire de Zeus Dictæos.

L'Ecole française d'Athènes a fouillé les ruines de *Goulas*. On a dégagé une grande rue, qui part d'une des portes de la ville et qui escalade l'acropole entre une rangée de magasins et une muraille flanquée de tours. Cette rue se dirige vers l'agora, où était un temple de Zeus ou d'Arès. Près de l'angle nord de l'agora, un large escalier conduit au prytanée, composé d'une chambre intérieure avec autel et banc, et d'une chambre extérieure qui devait contenir le foyer. Au cours des travaux, on a rencontré quelques inscriptions et des terres cuites.

D'autres chantiers de recherches ont été ouverts dans presque toutes les parties de la Crète, à *Gortyne*, à *Gournéa*, à *Præsos*, à *Zakro*, etc. Presque partout, l'on a reconnu l'existence de palais ou d'autres édifices mycéniens ou prémycéniens, moins bien conservés que ceux de Gnosse ou de Phæstos, mais de même origine et de même style.

Toutes ces découvertes ont une importance considérable pour l'histoire de la civilisation. Les trouvailles de Schliemann à Mycènes, à Tirynthe, à Troie, avaient révélé jadis la Grèce dite *mycénienne*. Les découvertes de Crète confirment ces données, montrent l'art mycénien dans tout son éclat, avec une richesse et une variété qu'on soupçonnait à peine. En outre, elles font entrevoir une civilisation encore plus ancienne, qui était déjà brillante; sur plusieurs points, elles permettent de remonter, au delà de la période prémycénienne, jusqu'aux âges préhistoriques. On a pu contester certaines hypothèses d'Evans et de ses émules, par exemple l'identification du palais de Gnosse avec le Labyrinthe. Mais un grand fait nouveau est acquis à la science, un fait qui bouleverse les idées courantes sur les origines du monde grec. Outre des influences égyptiennes, babyloniennes ou phéniciennes, les fouilles de Crète attestent l'existence d'une grande civilisation crétoise qui a dû exercer une action puissante sur tout le bassin de la mer Egée. La légende, longtemps dédaignée, se trouve confirmée par un ensemble imposant de documents.

CRETIUS (Constantin), peintre allemand, né à Brieg (Silésie) en 1814, mort à Berlin en 1901. Il s'est fait connaître par des tableaux de genre, des pages d'histoire et des portraits. Le roi Frédéric Guillaume IV l'envoya à Constantinople avec mission de peindre le portrait du Sultan *Abd-ul Medchid* (1846). Il devint, en 1860, membre de l'Académie des beaux-arts de Berlin. Citons de lui, dans la peinture de genre : *les Savoyards*; *la Fête des fleurs à Genzano*; *Touriste en Suisse*, etc. Comme peintre d'histoire, on lui doit *la Résurrection du Christ* (église de Freistadt); *Louis XIV et Mancini*, etc.

CREUSA n. f. Planète télescopique n° 488, découverte par Max Wolf en 1902.

CREVANT (MOUTONS DE), variété ovine du Berry, qui fait l'objet d'un élevage particulier dans le département de l'Indre, et en particulier dans la vallée Noire. Dans le Berry, on dit *race de Crevant*, mais c'est bien en réalité une variété de la race du bassin de la Loire : les quatre variétés berrichonnes étant d'ailleurs : variété *de Crevant*, [illegible]

CRÈVECŒUR (RACE DE), race de gallinacés très estimés, tant pour l'excellence de leur chair que pour l'abondance de la production. Cette race, l'une des plus belles incontestablement parmi les gallinacés de France, pos-



sède les caractères suivants : le coq a le plumage très fourni, noir, à reflets violets et verts sur le cou et les faucilles; sa tête est ornée d'une forte houppe de plumes fines retombant en arrière; des favoris épais couvrent les joues; le bec, noir, est cravaté en dessous d'une

touffe très tourné[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] est assez [illegible] [illegible] [illegible] les pays d'herbage, sous un climat tempéré, et redoute le brouillard.

CRÈVE-TONNEAU [illegible] Appareil imaginé par Pascal pour vérifier la loi relative à la pression des liquides sur les parois. ‖ Pl. *Des* CRÈVE-[illegible]


Crève-tonneau.

[illegible] *de Pascal*, exécuté pour la première fois par Pascal à Rouen (1647), sert à montrer comment, avec une petite masse de liquide, on peut produire une pression considérable. Un tonneau plein d'eau est placé debout et le fonds supérieur est surmonté d'un tube de verre qui communique avec l'intérieur du tonneau. On verse de l'eau dans le tube, quand la hauteur [illegible] mètres, on commence à voir les douves du tonneau se déformer puis bientôt se disjoindre [illegible] sur une portion de la paroi interne du tonneau est égale au poids d'une colonne cylindrique de liquide ayant pour section la portion de paroi considérée et pour hauteur la distance du centre de cette portion de paroi à la surface libre du liquide.

CRIBELLATÉ, E [illegible] Qui est pourvu d'un cribellum [illegible] (arachnides aranéides cribellatés) comptent parmi les araignées vraies. Ce sont celles qui possèdent le [illegible] comme les [illegible] et les eresus, tandis que ces appareils manquent chez les araignées dites *écribellates*. Les araignées cribellatées, de beaucoup les moins nombreuses, se répartissent en onze familles.

CRIBELLUM (*bèl-lom'*) n. m. Zool. Pièce cornée placée [illegible] | Pl. [illegible]

— ENCYCL. Le *cribellum* n'existe que chez les araignées dites *cribellatées*. Cette plaque chitineuse, placée à l'abdomen, entre les filières inférieures ou au-dessous d'elles, est criblée de petits pores dont chacun donne naissance à un tube fin qui est en communication avec une glande. Le liquide gommeux sécrété par ces glandes sort par ces tubes ou fusules; il est alors étiré par les calamistra en fils cotonneux destinés à retenir la proie dans les toiles.

Cri du Peuple (LE), journal politique quotidien. Il parut [illegible] 11 mars 1871, puis du 21 mars au 23 mai 1871, avec Jules Vallès pour rédacteur en chef; il eut alors 83 numéros en tout; il faisait appel à la révolution. Il reparut le 28 octobre 1883, toujours sous la direction de Jules Vallès, et, reprenant sa ligne de conduite, il engagea une campagne violente contre la majorité républicaine. A la mort de Vallès, la direction passa aux mains de Séverine et le journal devint l'organe du groupe socialiste de Jules Guesde. En 1885, il rompit avec les radicaux et engagea des polémiques personnelles qui lui valurent des condamnations. En 1887, Jules Guesde quitta le journal pour fonder *la Voix du Peuple*, qui ne vécut que quelques jours; d'autres rédacteurs, en 1888, se retirèrent [illegible] *le Cri du Peuple* disparut le 9 février 1889 et se fondit avec *l'Homme libre* dans un nouveau journal, *l'Egalité* dirigé par Jules Roques.

CRIMINALISATION (*si-on*) n. f. Action de rendre criminel.

CRIMINALISTIQUE (*liss-tik'*) n. f. Ensemble des connaissances pratiques d'ordres divers qui sont nécessaires [illegible] *Le congrès de l'union inter-*[illegible] *tifs pour les étudiants.*



CRINONISCUS [illegible] crustacés isopodes, du groupe des épicarides, qui habitent sur les côtes de l'océan Atlantique et vivent en parasites sur la balane perforée.

— ENCYCL. Le mâle, libre et très agile, n'a rien qui le distingue spécialement du groupe auquel il appartient. La femelle, au contraire, unique dans chaque balane infestée, a un aspect très particulier, affectant la forme d'une étoile [illegible] portion dorsale du cirripède.

CRIOLLO (de *créole*) n. m. Nom donné au meilleur cacao du Venezuela. (Il y en a deux sortes : le *colorado* ou *rouge* [illegible] criollo, mais de qualité inférieure.) V. fig. CACAO.

CRIPTANA. V. CAMPO DE CRIPTANA.

CRISPE (saint), en lat. *Crispus*, disciple de saint Paul, et, d'après une tradition de l'Église grecque, évêque de l'île d'Égine. Saint Paul parle de lui dans sa première épître aux Corinthiens, car il était de Corinthe; chef de la synagogue de cette ville, il fut l'un des premiers à se convertir à la voix de saint Paul. — Fête le 4 octobre.

[illegible] dernières années furent attristées par le scandale de la Banque de Naples (1897). Crispi avait puisé dans les [illegible] vote de blâme. Malgré ce coup porté à l'homme d'État, la popularité de Crispi resta presque intacte en Sicile, où il avait son siège électoral. Malade, aigri, affaibli par les années, et devenu presque aveugle, il ne faisait plus que de rares apparitions à la Chambre. Au commencement de 1901, à Rome, en allant saluer la reine Marguerite, il fit une chute dans un salon du palais de la reine et se blessa à la tête en heurtant le bord d'un vase de porcelaine. Cette chute occasionna chez le vieillard un ébranlement cérébral qui l'entraîna au tombeau. On lui fit à Naples des obsèques solennelles et son corps fut transporté au Panthéon de Palerme.

***CRISTALLISATION** n. f. — ALLUS. LITTÉR. Stendhal, dans son livre *De l'amour*, définit la cristallisation « l'opération de l'esprit qui tire de tout ce qui se présente la découverte que l'objet aimé a de nouvelles perfections ». De même que, dans les mines de sel de Salzbourg, un rameau d'arbre se couvre au bout de quelque temps de cristaux brillants, de même, dans l'imagination d'un amant, l'objet aimé ne cesse de s'embellir de nouveaux charmes. Cette théorie psychologique, à laquelle on fait souvent allusion, tient une place importante dans le fameux livre *De l'amour*, et Stendhal l'illustre de piquantes anecdotes.


Croce gr. d'un tiers.

CRISTATELLE (*kriss-ta-tèl'*) n. f. Genre de capparidacées, comprenant des herbes à fleurs solitaires ou groupées en grappes, dont les feuilles sont parfois utilisées comme vermicides.

CROCE n. f. Genre d'insectes némoptères planipennes, de la famille des hémérobidés, comptant quelques espèces répandues dans les régions chaudes.

— ENCYCL. Les *croces* sont remarquables par la longueur de leurs ailes inférieures filiformes. Une curieuse espèce australienne, découverte en 1905, présente ces ailes quatre fois plus longues que l'insecte lui-même : c'est la *croce attenuata*, de la Nouvelle-Galles du Sud.

***CROISER** v. a. — Véner. *Croiser l'enceinte*, Traverser avec le limier l'enceinte où repose la bête quand on veut la mettre sur pied.

***CROISSANCE** n. f. — *Fièvre de croissance*, Mouvement fébrile avec douleurs des articulations au niveau des épiphyses, qui s'observe chez des jeunes gens à la suite d'une croissance rapide.

CROISSET (Francis WIENER, dit de), littérateur, né à Bruxelles en 1877. Il donna d'abord un volume de vers : *les Nuits de quinze ans* (1898), puis un acte en prose : *Qui trop embrasse* (1899), joué aux Mathurins. Après avoir fait quelques conférences et écrit des chroniques pour le « Figaro », le « Gaulois », l'« Echo de Paris », la « Presse », il se consacra entièrement au théâtre. Il a fait représenter : *Par politesse* (Capucines, 1899); *l'Homme à l'oreille coupée* (1900), dont les représentations furent interrompues par la censure et qui, remanié, fut donné quelques jours plus tard sous le titre de : *une Mauvaise Plaisanterie; le Je ne sais quoi*, comédie en trois actes, avec Maurice de Waleffe (Capucines, 1901); *Chérubin*, qui n'eut qu'une répétition générale à la Comédie-Française (1901), et fut une des causes de la suppression du comité de lecture (la pièce fut reprise par le théâtre du Parc de Bruxelles, en même temps qu'elle était transformée en comédie chantée avec musique de Massenet pour le théâtre de Monte-Carlo); *les Deux Courtisanes* (Mathurins, 1902); *le Paon*, trois actes en vers joués à la Comédie-Française en 1904, et qui fut pour F. de Croisset l'occasion de prendre sa revanche de la mésaventure de *Chérubin*. Il faut citer encore, parmi ses œuvres théâtrales : *la Passerelle*, avec Mme Fred Gresac (1902); *Par vertu et consentement mutuel* (Athénée, 1902); *la Bonne Intention* (Capucines, 1905), et *le Bonheur, mesdames* (Variétés, 1905); *le Tour de main*, avec Tarride (1906). F. de Croisset excelle dans la comédie légère, spirituellement libertine.

***CROISY** (Onésime-Aristide), sculpteur français, né à Fagnon (Ardennes) en 1840. Il est mort à Paris en 1899. Il avait fait apprécier au Salon de 1897 le soubassement, peuplé de moujiks et d'enfants russes, d'un monument colossal destiné à la ville de Soumy (gouv. de Kharkov). On lui doit aussi de nombreux bustes d'un caractère énergique : *Emile Perrin, Emile Augier, Tirman*, etc.

Croix (LA), journal catholique quotidien, fondé à Paris en 1880 par les augustins de l'Assomption, le P. Bailly fut le principal rédacteur. Il a eu ensuite comme rédacteur en chef Jules Bouvattier, ancien député. Il est accompagné depuis 1894 de la *Croix-Supplément*, publiée en petit format. La même maison publie en grand et en petit format la *Croix du Dimanche*, journal hebdomadaire (édition des villes et édition des campagnes). La *Croix* est complétée par les *Croix* de province, la plupart hebdomadaires. V. PRESSE (*Bonne*), t. VII.

Croix huguenote. V. SAINT-ESPRIT.

Croix-Verte française (la), société de secours aux militaires coloniaux. Elle a eu pour origine l'*Association tonkinoise*, créée à Paris en 1888, sous les auspices de René de Cuers, pour resserrer les liens de camaraderie d'anciens compagnons d'armes. Etendant son cercle d'action, de Cuers la transforma, en 1892, en une *Société de secours aux militaires coloniaux* qui prit bientôt le nom de *Croix-Verte française*, son insigne étant une croix verte sur fond jaune. Un dortoir-réfectoire fut d'abord ouvert en 1892 à La Chapelle [illegible] à Sèvres, en 1898. Sous la direction de de Cuers, aidé de Mme de Cuers, elle a hospitalisé un grand nombre de soldats coloniaux [illegible] des établissements similaires dans diverses villes.

***CROIZETTE** (Sophie-Alexandrine CROISETTE, dite), actrice [illegible] à Saint-Pétersbourg en 1847 [illegible] à Paris en 1901.

CROKER (Richard), chef de Tammany Hall de New-York, né en 1843. Menant de front la politique et les affaires, n'exerçant aucune fonction publique et n'étant investi d'aucun mandat électif, le *boss*, comme on l'a surnommé, devint le grand leader du parti démocrate de New-York, et le tout-puissant chef du Tammany Hall, dont le but est de faire détenir tous les emplois administratifs, judiciaires et exécutifs des Etats-Unis par les seuls associés du parti. D'abord partisan de la politique impérialiste, il en fut ensuite, après un voyage en Europe en 1899, un des adversaires les plus résolus. Il s'est retiré en 1902.

CROMÉRIEN, ENNE (*ri-in, èn'*) adj. Se dit d'une zone géologique établie pour désigner le sommet du pliocène de Hollande et les rivages anglais de Norfolk et de Suffolk. La zone cromérienne est caractérisée par le *forestbed* [couches de la forêt] de Cromer.

— n. m. : *Le* CROMÉRIEN.

CROMFORDITE (*krom'*) n. f. Chlorocarbonate de plomb qui est le *plomb corné*.

CROMPTON (Henry), jurisconsulte anglais, né à Liverpool en 1836, mort à Court House, Farnham, comté de Surrey (Angleterre), en 1904. Partisan très actif de la doctrine d'Auguste Comte, il s'occupait en même temps des *Trades Unions* et de la solution des différends entre patrons et ouvriers par la conciliation et l'arbitrage. Son ouvrage, *Industrial Conciliation* (1876), fait autorité. En 1899, Crompton prit la direction du groupe des positivistes anglais et préconisa l'alliance de la France et de l'Angleterre.

CRONJE (Piet Arnoldus), général boer, né en 1835. Fermier des environs de Potchefstroom, il fit pendant la guerre anglo-transvaalienne de 1878 ses premières armes, comme chef d'un des commandos du général Joubert. Au moment du raid fameux du Dr Jameson, il fut mis à la tête des troupes envoyées contre la petite troupe anglaise, qu'il réussit à capturer, s'attirant ainsi la haine des Uitlanders. En 1899, lorsque s'ouvrirent les hostilités décisives entre les Anglais et les républiques sud-africaines, il fut mis à la tête de l'armée chargée d'opérer dans l'ouest de l'Orange. Ses commandos furent victorieux sur la Modder; mais lui-même, malgré les conseils du colonel français de Villebois-Mareuil, s'obstina à ne pas s'éloigner de cette rivière lorsque apparurent les troupes très supérieures en nombre du maréchal Roberts. Tourné par le nord, puis cerné à Paardeberg, il dut, après sept jours de lutte et pour éviter l'anéantissement complet de sa colonne, capituler avec armes et bagages. Il fut envoyé en captivité à Sainte-Hélène. Brave soldat, mais général insuffisant il est devenu, après la guerre le chef d'une petite troupe qui a représenté, dans les cirques de l'Amérique du Nord, les principaux épisodes de la guerre anglo-boer.

***CROS** (César-Isidore-*Henri*), sculpteur français, né à Narbonne en 1840. — Il a pris part à l'Exposition de 1889 (Paris) avec : *les Druidesses*, bas-relief marbre (au musée de Soissons), *la Verrerie antique, Europe, la Peinture, la Source gelée*, en pâte de verre. En 1900, il se vit décerner une médaille d'or pour *Histoire du feu*, bas-relief en pâte de verre et des *Vases* décoratifs également en pâte de verre ou en grès. En 1905, il a exposé au Salon une *tête de Méduse* en pâte de verre.

CROSNIER (Irma), actrice française, née et morte à Paris (1820-1905). Elève de Samson au Conservatoire, elle débuta à la Comédie-Française en 1846 dans *Tartuffe*, où, en dépit de son jeune âge, elle jouait le rôle de Mme Pernelle. Elle quitta ce théâtre pour accompagner Rachel dans ses grandes tournées à l'étranger, jouant auprès d'elle les confidentes de tragédie. De retour en France, elle alla tenir l'emploi des premiers rôles dans diverses villes de province, notamment à Toulouse. Enfin, en 1873, elle était engagée à l'Odéon pour y jouer les duègnes et s'y montra excellente non seulement dans le répertoire, où elle apportait les bonnes traditions de l'école, mais dans les pièces modernes, se faisant remarquer surtout dans *l'Arlésienne, Numa Roumestan, Crime et châtiment, Germinie Lacerteux*, etc. Entre temps, elle se montra aux Bouffes-Parisiens dans la jolie pantomime de *l'Enfant prodigue*, et aux Variétés, dans *Ma Cousine*.

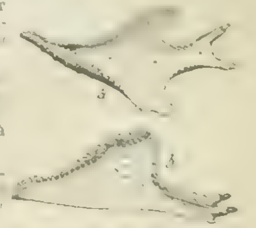
CROSS (abréviation de cross-country, v. t. III) n. m. : *Un* CROSS *militaire*.

CROSS (Henri-Edmond DELACROIX, dit), peintre français. V. DELACROIX.

***CROSSE** n. f. — Boucher. Partie du bœuf qui vient immédiatement au-dessous du gîte ou trumeau, sur chacun des membres, et qui est rangée dans la troisième qualité de viande : *Pour les membres antérieurs, on dit* CROSSE *d'avant, et* CROSSE [illegible] V. VEAU, t. II.

CROSSITE (*kro-sit'*) n. f. Substance minérale résultant du mélange isomorphe [illegible] beckite.

CROSSLANDIE ou **CROSSLANDIA** n. f. Genre de mollusques gastéropodes opisthobranches, de la famille des dorididés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle découverte à Zanzibar [illegible]


[illegible]

CROTONISATION [illegible] n. f. Se dit de la condensation des aldéhydes avec déshydratation. (Elle se fait à chaud.)

***CROUSILLAT** (Antoine-Blaise), poète provençal, né à Salon en 1814. Il y est mort en 1899.

***CROUSLE** (François-Léon), professeur et littérateur, né à Paris en 1830. Il y est mort en 1903.

CROWE (Joseph Arthur), historien d'art, né à Londres en 1825. Il est mort à Wurtzbourg en 1896. Outre les ouvrages cités de lui, signalons un volume de mémoires [illegible]

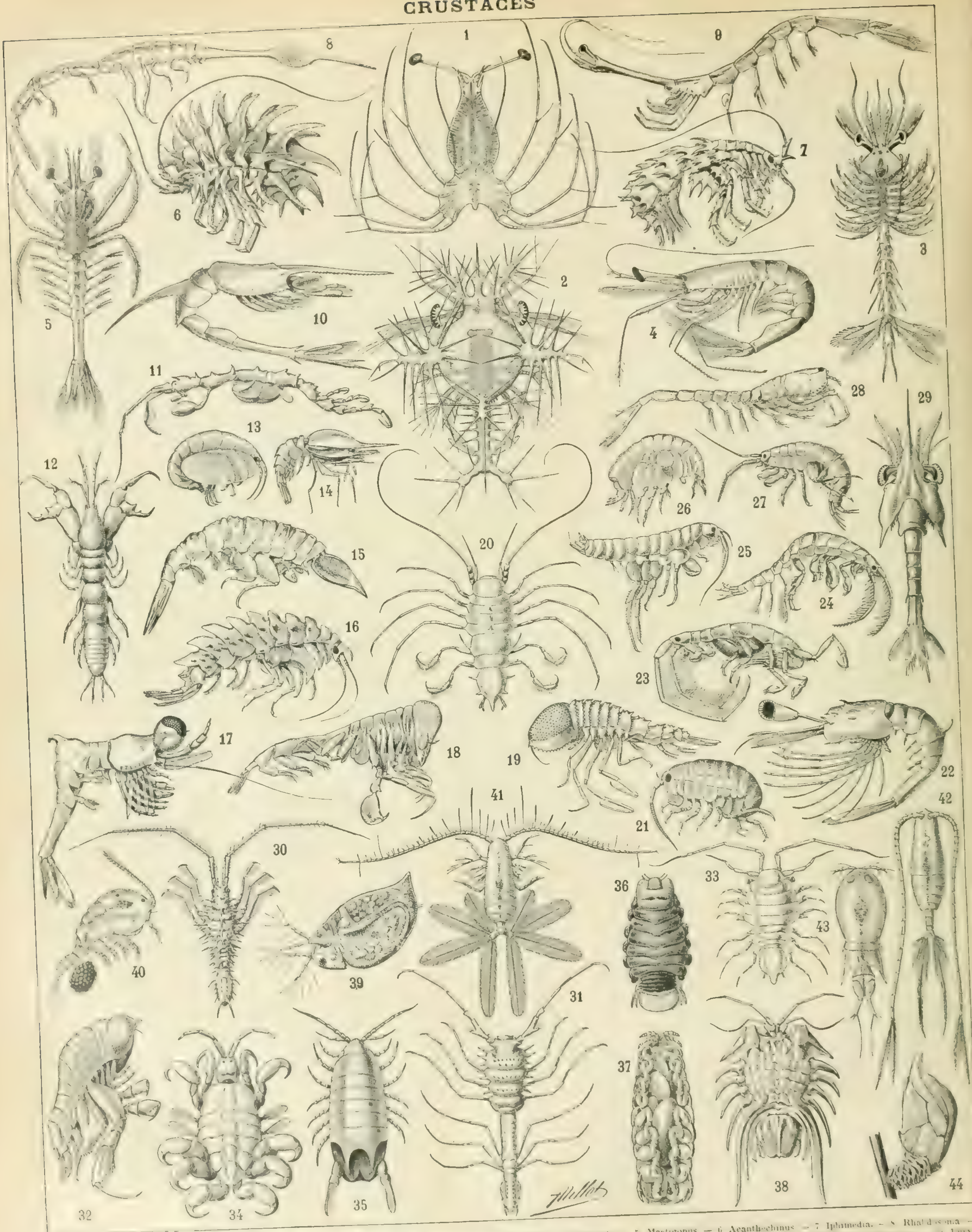
CROZALS (Jacques-Ferdinand-Joseph DE), professeur et historien français, né à Alignan-du-Vent (Hérault) en

CRUSTACÉS



CRUSTACÉS. — 1. [illegible] — 2. [illegible] — 3. Trapézie. — [illegible]
12. Leptopodie. — [illegible]
25. Gnatophausie. — [illegible]
[illegible]

CRUSTACÉS



[illegible] 1 [illegible] — 2 [illegible] de Sergeste. — 3 Acanthosome de Sergeste. — 4 Sergeste. — 5 Mastigopus — 6 Acanthechinus — 7 Iphimedia. — 8 Rhabdosoma — [illegible] 12 [illegible] — [illegible] Metope — 14 Notostomus — 15 Oxycéphale — 16 Epimeria — 17 Caricyphus — 18 Phronime — 19 Cystisoma — 20 Eury- [illegible] — 25 Orchestie — 26 Tryphosa — 27 Gammare — 28 [illegible] — 29 [illegible] — 30 Arcturus — [illegible] — [illegible] — 35 Nérea — 36 Cymothoa oestrum — 37 Cymothoa Banksii dessous — 38 [illegible] — 39 Daphnie — 40 Cyclope — 41 Calanus [illegible] — 42 Calanus gracilis — 43 [illegible] — 44 Scalpel.

[illegible]

CRUASIEN, ENNE (*zi-in, èn*) adj. Se dit d'une zone géologique caractérisée par l'importante assise des calcai- [illegible]

CRUPPI [illegible] nérales de 1902, il continua à intervenir activement dans [illegible] politique du cabinet Combes. Rapporteur du budget de la justice, il a déposé des propositions intéressantes, relatives à la réforme de notre organisation judiciaire. L'arrondisse- [illegible]

***CRUSTACÉS** n. m. pl. — Cette classe d'animaux s'est enrichie de genres nouveaux, découverts au cours des [illegible] du *Valdivia*. Depuis les crustacés microscopiques constituant le plancton, jusqu'aux espèces des grands fonds, on trouve une multiplicité de formes et souvent une richesse de [illegible]

Cruveilhier [illegible]

CRUZADE n. f. Nom vulgaire d'un champignon comestible, la *russule couleur feuille-morte*.

CRYANESTHÉSIE [illegible]

CRYMOTHÉRAPIE [illegible] méthode de Pictet, dans laquelle on utilise les températures très basses, pour lesquelles le corps humain devient diathermane. (Le plus ordinairement, on se sert de [illegible] cations cutanées.)

***CRYOSCOPIE** [illegible] est employée pour déterminer le poids moléculaire des substances dissoutes ; elle sert à indiquer le fonctionnement de l'appareil rénal. Fort préconisée par certains auteurs, elle reste néanmoins une méthode de laboratoire. [illegible] lage du lait, préconisée par le Dr Parmentier, est basée sur le point de congélation du lait qui varie selon la teneur [illegible] du lait normal pur est de 0°55 au-dessous de zéro, lorsque [illegible] mouillé ; lorsque le lait a été altéré par l'addition d'une substance quelconque, le point de congélation baisse ; d'après le Dr Parmentier ce point varie aussi si la vache est tuberculeuse ou atteinte de mammite. A l'aide de tables dressées avec soin et d'un thermomètre de précision on peut donc établir la quantité d'eau que contient un lait, son point de congélation étant variable selon sa pureté.

CRYOTHÉRAPIE [illegible]

CRYPHŒCÉS (*fé-sé*) n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des agélénidés, renfermant les genres [illegible]

— ENCYCL. Les araignées de cette tribu sont de taille médiocre ou petite et répandues surtout sur l'hémisphère nord ; elles sont en général d'un fauve testacé ; beaucoup vivent dans les lieux obscurs, les grottes, comme le *chori-* [illegible] rénées, ou sous les mousses des bois.

***CRYPTIDINE** n. f. Composé azoté basique $C^{11}H^{11}Az$, bouillant à 274°, que l'on trouve dans le goudron de houille.

CRYPTOIDE [illegible] *tos*, caché, et *eidos*, aspect) adj. S'emploie pour désigner les phénomènes qui se dérobent aux moyens habituels [illegible]

Cryptophoranthe.

CRYPTOPHORANTHE n. m. Genre d'orchidées, comprenant une dizaine d'espèces propres au Brésil et à l'Inde. (Le *cryptophoranthe atropourpre*, plus connu sous le nom de *pleurothallis fenestrata*, est fréquemment cultivé en serres dans les régions tempérées.)

CRYPTOPHTALMIE (*mî* — du gr. *kruptos*, caché, et *oph-* [illegible] sont réduits à une simple vésicule sans orifice palpébral.

CRYPTOSPORION [illegible] des mélanconiées, se développant dans l'intérieur des feuilles et les brisant pour venir au dehors. (Il est caractérisé par des spores un peu arquées, fusiformes, incolores, unicellulaires. Une espèce se développe dans les feuilles de châtaignier, les dessèche et cause leur chute [illegible]

CRYPTOTHÈLE [illegible] et type d'une sous-famille dite des cryptothélinés, dont [illegible] gnées de taille moyenne, brunes, avec les pattes bi- [illegible] vivent enterrées dans les forêts humides de l'Océanie.)

CRYPTOTILE n. m. Silicate hydraté naturel d'aluminium de formule [illegible]

CRYSTALLIAS n. m. Genre de poissons acanthoptères, de la famille [illegible] pour une espèce découverte dans les parages du Ja- [illegible] *matsushimæ*.)

CRYSTALLODES [illegible] comprenant un flotteur, douze vésicules natatoires disposées sur deux rangs et une tige courte et rigide : celle-ci est couverte de bouchers prismatiques et elle porte, sur la face ventrale, des polypes nourriciers et des tentacules qui présentent de fines ramifications terminées par trois [illegible]

CTÉNINÉS n. m. pl. Sous-famille d'arachnides aranéides, de la famille des clubionidés, renfermant les *ctenes* et formes voisines. — *Un* CTÉNINE.

[illegible] *nes, caloctènes, acanthés*. Toutes ces araignées sont en général de grande taille et répandues dans les régions chaudes du globe ; aucune ne se trouve en Europe.

CTÉNIZÉS n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des aviculariidés, renfermant les genres *ctenisa*, [illegible] *chrotus, æpycephalus, acattyma*, dont tous les représentants sont des mygales terricoles, répandues dans les régions [illegible]

CTÉNOLÉPISME (*pissm'*) n. m. Genre d'insectes orthoptères thysanoures, de la famille des lépismatidés, créé en 1905 pour une douzaine d'espèces répandues sur le globe. (Les cténolépismes sont allongés, étroits, à livrée sombre ou mouchetée, parfois d'un rouge violacé. Le *ctenolepisma Targionii*, type du genre, se trouve dans la région méditerranéenne ; c'est le seul qui remonte autant vers le Nord.)

CTYPÉITE n. f. Carbonate naturel de chaux, qui est une [illegible]

CUA ou **KOUA** n. m. En T. géogr., Nom donné, au Tonkin, aux bras du delta des fleuves, aux rivières et aux arroyos débouchant à la mer.

***CUBA**. — HISTOIRE. Le traité définitif de paix entre l'Espagne et les Etats-Unis, signé à Paris le 10 décembre 1898, stipulait l'abandon par l'Espagne de tout droit de souveraineté sur Cuba. L'île devait, après son évacuation par l'Espagne, être occupée par les Etats-Unis, mais ceux-ci avaient déclaré qu'ils repoussaient toute intention d'exercer une souveraineté, une juridiction ou un contrôle sur l'île de Cuba, et qu'une fois la pacification accomplie, ils laisseraient le gouvernement et le contrôle de l'île au peuple cubain. Le dernier délai pour l'évacuation fut fixé au 1er janvier 1899. Le gouverneur espagnol, maréchal Blanco, avait laissé l'île, le 26 novembre. Le 1er janvier, le général Castellanos, chargé de présider à l'évacuation, fit remise de la souveraineté sur l'île au général Wade, président de la commission américaine. Le major gé- [illegible] le gouvernement de l'île, qu'il eut à tirer de son état anarchique. Une entente avec le général Maximo Gomez, chef de l'armée de la révolution cubaine, amena celle-ci à déposer les armes. [illegible] militaire, le major général Wood, fut installé le 13 dé- [illegible] le 25 juin 1900, un ordre pour l'élection d'une convention chargée d'élaborer une constitution. La Constituante, qui s'ouvrit le 5 novembre, réussit à présenter, en janvier 1901, un avant-projet de constitution comportant un président de la République, élu par un suffrage à deux [illegible] de quatre membres par département, par l'ayuntamiento des municipalités, et d'une Chambre des représentants, élue au suffrage universel, à raison d'un député pour 30.000 habitants. Mais le Congrès de Washington vota certains articles, présentés par Platt comme amendement au budget de la guerre, qui restreignaient l'indépendance de Cuba en limitant le droit pour la République cubaine de conclure des traités et de gérer ses finances, en l'obligeant à l'observation de mesures sanitaires et en réservant la question de possession de l'île des Pins. De plus, les Etats-Unis pouvaient exercer le droit d'intervention pour préserver l'indépendance cubaine en cas de troubles et se réser-

[illegible] pour établir [illegible] la Conventi[illegible]

[illegible]

deman[illegible] l'opposition qu'il rencontra, le [illegible] traité de réciprocité. Le Sénat cuba[illegible] sistance commanatoire des Etats-Uni[illegible] fut conclu un traité permanent, qui [illegible] de l'amendement Platt ; il y est dit [illegible] cains pourront établir un dépôt de charbon à l'île des Pins.

Le président Estrada Palma, qui s'était jusque-là appuyé sur tous les partis sans distinction, fit au début [illegible] concours duquel il comptait pour sa [illegible] dence. Le cabinet donna sa démissio[illegible] modérés, fut constitué. En août, à la dema[illegible] naux libéraux, la Chambre des députés dé[illegible] dement Platt ne serait pas annexé au texte offi[illegible] constitution cubaine et n'en ferait pas partie. [illegible]

Une tentative séparatiste eut lieu, en noven[illegible]

Les résidents américains, acquéreurs de [illegible] partie des terrains de l'île, avaient [illegible] nement spécial et demandé l'annex[illegible] mais cette puissance reconnut la s[illegible]

CUBÉBÈNE [illegible] dans l'essence de cubèbe.

CUBOIZITE [illegible] qui est la *chabasie*.

CUCCHEITE (*ku-ké-it'*) n. f. Substance minérale qui est une altération micacée de tourmaline lithinifère.

CUDDAPAH, GADDAPA ou **KADAPA**, ville de l'Inde anglaise (Deccan [présid. de Madras], sur la Bogavanka, affluent de la Pennar supérieure ; 19.000 hab. Fabrication d'étoffes communes ; exportation de riz et de coton. Ch.-l. [illegible] Etat musulman ; ancien palais.

CUERS [illegible] dans l'administration des Finances, qu'il quitta en 1880 pour entrer dans le journalisme. Il collabora successive- [illegible] au *Journal* et se spécialisa dans l'étude des questions militaires et coloniales. Entre temps il fit représenter au [illegible] 3 actes (1885), *Roger le mécanicien*, drame en 5 actes (1886), [illegible] ciété de secours aux militaires coloniaux, [illegible] sident perpétuel et qui est, pour les malades et invalides de l'armée coloniale, ce qu'est la *Croix-Rouge* pour les blessés de l'armée métropolitaine.

CUGNOT (Louis-Léon), sculpteur français, né et mort [illegible] au Salon de 1863 avec le plâtre du *Corybante étouffant les* [illegible] décore le jardin des Tuileries. On d[illegible] loge) ; *Notre-Dame de Juilly* ; le *Monument des généraux* [illegible]

CULASSE [illegible] moteur. Cette partie sert de chambre de compression et porte les chapelles des soupapes et l'appar[illegible] Dans certains moteurs elle est fondue à part, dans d'autres [illegible]

C'est elle surtout qu'il faut refroidir, aussi dans certains moteurs de faible dimension, pour motocycles, par exemple, on a muni la culasse d'une circulation d'eau en laissant des ailettes au cylindre. On dit alors qu'on a placé une culasse à eau.

CULBUTEUR [illegible] Autom. Dans le moteur d'automobile [illegible] *soir*. Quand la soupape s'ouvre [illegible] la tige de soupape et il la soulève directement.

Quand la soupape s'ouvre en sens contraire du soulèvement du poussoir on prolonge celui-ci par une tige qui pousse l'extrémité d'un petit fléau de balance B, dont l'autre extrémité appuie sur la soupape A.

CUL DE LAMPE [illegible] pompe. Partie découpée fixée sur le palastre et formant l'entrée intérieure de cette serrure.

CULEBRA (La), col remarquable de l'Amérique cen- [illegible] partie de la ligne de faite entre les deux océans Atlantique et Pacifique, au point où elle traverse obliquement

l'isthme. Elle ne s'élève à cet endroit qu'à [illegible] mètres au-dessus du niveau de [illegible] ingénieurs [illegible] cette dépression pour le creusement [illegible] Panama.

*CULICIDÉS [illegible] Zool. [illegible] presque tous les [illegible] sous-famille des *culicinés* que se rangent les cousins pro[illegible] et près de trente genres dont l'en[illegible] cents espèces, dont beaucoup [illegible] non contents de piquer [illegible] leur sang, beaucoup de ces moustiques [illegible] maladies mortelles. — [illegible]

CULLY, comm. de Suisse (cant. de Vaud), dans un golfe du Léman; [illegible] hab. Ch. de f. du Simplon. Bon vignoble.

CULMEN [illegible] m. lat.) n. m. Terme géogr. Nom employé parfois pour désigner le point le plus élevé, le sommet d'une montagne isolée, d'un massif ou d'une chaîne de montagnes. On dit plutôt POINT CULMINANT.

*CULMINER v. n. — Géogr. Verbe employé par un certain nombre de géographes dans le sens de *Atteindre* la hauteur la plus considérable, en parlant d'un point ou d'un pic, d'une chaîne ou d'un massif de montagnes.

CUMONT (Arthur-Timothée-Antoine-Victor, vicomte [illegible]), homme politique français, né à Angers en 1818, mort à Saint-Georges-sur-Loire en 1902. Rédacteur en chef de l'« Union de l'Ouest », fondée par de Falloux, il fut élu, en 1871, représentant de Maine-et-Loire à l'Assemblée nationale. Il devint ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, dans le cabinet de Cissey (1874-1875). Son passage aux affaires est demeuré légendaire. Il eut à la tribune, où pourtant il ne parut guère, des phrases malheureuses dont les journaux firent gorges chaudes, notamment celle-ci : « Je suis libéral, mais j'aime passionnément l'autorité. » De Cumont, qui avait voté les lois constitutionnelles, ne fit plus partie d'aucune assemblée et se consacra exclusivement à la direction de son journal en 1876.

CUMONT (Franz-Valery-Marie), philologue et archéologue belge, professeur à l'université de Gand, né à Alost en 1868. Son ouvrage capital a pour titre : *Textes et monuments figurés relatifs aux mystères de Mithra* (1895-1899). Citons aussi de lui : *Les Mystères de Mithra* (1899); *Notes sur un temple mithriaque d'Ostie* (1891); *Musées royaux des arts décoratifs et industriels. Catalogue des sculptures et inscriptions antiques* (1899); sur l'*Authenticité de quelques lettres de Julien* (1889); *Recherches sur la tradition manuscrite des lettres de l'empereur Julien* (avec J. Bidez, 1898); etc. Il est devenu membre correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions).

*CUMUL n. m. — Législ. La loi du 31 mars 1903 (art. 103) prohibe le cumul de tout traitement avec l'indemnité législative allouée aux sénateurs.

CUMULITES n. f. pl. Nom par lequel on désigne certains éléments indiquant, dans la pâte des roches éruptives, une tendance à la cristallisation. (Les cumulites sont des sphérules de *globulites* [v. ce mot] n'ayant pas d'action sur la lumière polarisée. — Une CUMULITE.)

CUMULO-VOLCAN n. m. Volcan dans lequel il se produit une masse de lave solide en forme de dôme et que l'effort interne soulève peu à peu. Durant la grande éruption de la Martinique, la montagne Pelée a offert un exemple très net de ce phénomène, lequel a été étudié par A. Lacroix.) ‖ Pl. *Des* CUMULO-VOLCANS.

CUNDEAMOR n. m. Variété de cacao moins aromatique et plus amère que le criollo, mais plus rustique aussi et s'accommodant facilement des terrains peu fertiles. (On le cultive dans toute l'Amérique méridionale.)

CUNEHYSTÉRECTOMIE (*ké-to-mi*) n. f. Opération destinée à remédier à la flexion de l'utérus, et qui consiste, après laparotomie, à réséquer une partie de la paroi antérieure de l'utérus pour la rétroflexion ou de la paroi postérieure pour l'antéroflexion.

*CUNÉO D'ORNANO, journaliste et homme politique français, né à Rome en 1845. — Il venait d'être réélu aux élections législatives de 1906, quand il mourut subitement à Paris.

CUNISSET-CARNOT (Paul), magistrat et publiciste français, né à Pouilly-en-Montagne (Côte-d'Or) en 1849. Gendre de Sadi Carnot, président de la République, il fut conseiller général du département de la Côte-d'Or, parvint dans la magistrature aux grades d'avocat général, puis de premier président à la cour d'appel de Dijon et écrivit des ouvrages de genre très varié : *Du lièvre* [illegible] *du président de Brosses avec Voltaire* [illegible] (1888); *Vocabulaire de pommes* (1891); *le Petit* [illegible] *livre d'agriculture et d'horticulture* [illegible] *de tout le monde. Guide pratique de la* [illegible] (1891); *la Conciliation des affaires* [illegible] *et actes usuels* (1892); *le Livre* [illegible] (1893; 3e éd., 1902) [illegible]

CUNNINGHAM (sir Alexander [illegible]), né à Westminster en 1814, mort à South Kensington en [illegible]. Fils de l'érudit Allan Cunningham, il entra dans l'armée du Bengale en 1831, fut aide de camp de lord Auckland, prit part à la première campagne contre les Sikhs [illegible], puis à la seconde (1848-1849), devint ingénieur en chef en Birmanie (1856-1858), puis dans les provinces du Nord-[illegible] (1861) et prit sa retraite avec le grade de [illegible] lui donna la direction générale de l'inspection archéologique [illegible]

CUNNINGHAME-GRAHAM [illegible] Cunninghame-Graham d'Ardoch, il fut élevé à Harrow, et [illegible]

a publié, outre des « Notes sur le district de Menteith » (1895), un recueil en collaboration avec sa femme : *Father Archangel of Scotland and other Essays* (1896), et seul : [illegible] *Conquistadores de Sevilla* (1898); *Mogreb el Acksa*, relations d'un voyage au Maroc (1898); *the Ipané* (1899), un recueil de *Treize histoires* (1900); *A Vanished Arcadia* (1901); *Success* (1902), et la vie de *Hernando de Soto* (1903).

*CUPRIQUE adj. — Encycl. *Produits cupriques anticryptogamiques.* La loi du 4 août 1903 punit d'une amende de 15 francs à 25 francs inclusivement ceux qui, au moment de la vente ou de la livraison de produits cupriques anticryptogamiques, matières premières ou composées, n'en ont pas fait connaître à l'acheteur, sur la facture, la teneur en cuivre pur par 100 kilogr. de matière facturée telle qu'elle est livrée à la consommation.

CUPROBINNITE (*bin-nit*) n. f. Arséniosulfure naturel de cuivre.

CUPROBISMUTHITE (*biss*) n. f. Sulfure naturel de cuivre et de bismuth.

CUPROFERRITE (*fèr'*) n. f. Sulfate naturel cuprifère de fer.

CUPROGOSLARITE (*ghoss*) n. f. Sulfate hydraté naturel de zinc et de cuivre.

*CUPULE n. f. — Archéol. préhist. Petite coupe creusée de main d'homme, qu'on rencontre à la surface de certains mégalithes ou de certaines roches, accompagnées parfois de cercles concentriques.

CUQ (Edouard), jurisconsulte français, né à Saintes en 1850. Agrégé des facultés de droit, il fut chargé de cours, puis professeur à la faculté de droit de Bordeaux, d'où il passa à celle de Paris. Il enseigna constamment le droit romain. Ayant été membre de l'Ecole française de Rome, il donna à ses études de droit romain une orientation historique et, l'un des premiers, il montra tout le parti que le droit romain et particulièrement le droit public peut tirer de l'épigraphie. Il publia de nombreux travaux de droit romain et d'épigraphie juridique, dont les plus importants sont : *Etudes d'épigraphie juridique* (formant le 21e fascicule de la *Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome*, 1881); *le Conseil des empereurs, d'Auguste à Dioclétien* (1884); *Recherches historiques sur le testament per as et libram* (1886); *le Colonat partiaire dans l'Afrique romaine* (1897); *les Institutions juridiques des Romains* : I. *L'Ancien Droit* (1891); II. *Le Droit classique et le Droit du Bas-Empire* (1902). On lui doit aussi, comme auxiliaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le tome X des *Œuvres de Borghesi*, publication dirigée par Waddington et Héron de Villefosse.

*CURAGE n. m. — Encycl. Dr. Le curage des rivières navigables et flottables incombe à l'Etat. Celui des cours d'eau non navigables et non flottables est à la charge des riverains. Il y est pourvu de la manière prescrite par les anciens règlements et d'après les usages locaux. Le préfet est chargé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de ces règlements et usages. Le maire dresse ordinairement le projet des travaux et établit un rôle de répartition. Après approbation du projet par le préfet, il met individuellement les propriétaires en demeure de procéder au curage aux conditions fixées et dans un délai déterminé. Si le propriétaire n'obtempère pas à cette mise en demeure, le maire fait procéder d'office aux travaux à l'expiration du délai accordé. Il dresse ensuite un état de la dépense, et cet état, rendu exécutoire par le préfet, est mis en recouvrement par le percepteur.

A défaut d'anciens règlements ou usages locaux, ou si l'application des règlements et l'exécution du mode de curage consacré par l'usage présentent des difficultés, les riverains peuvent se réunir en associations syndicales pour effectuer les travaux (lois des 21 juin 1865 et 22 déc. 1888).

Si les tentatives faites en vue d'arriver à la constitution d'une telle association n'aboutissent pas, il est statué par un décret en conseil d'Etat. Les rôles de répartition des sommes nécessaires au payement de ces travaux sont dressés sous la surveillance du préfet et rendus exécutoires par lui. Le recouvrement est fait dans les mêmes formes qu'en matière de contributions directes. Si les travaux de curage intéressent la salubrité publique, le décret qui les ordonne peut, après avis du conseil général et des conseils municipaux intéressés, mettre une partie de la dépense à la charge des communes dont le territoire est assaini. Il est pourvu par les communes au curage des fossés et aqueducs qui sont d'utilité communale.

*CURE n. f. — *Cure radicale*, Opération ayant pour but d'amener une guérison complète, radicale, d'une malformation : *La* CURE *radicale des hernies est une opération* [illegible]

*CUREL (François DE), auteur dramatique français, né à Metz en 1854. — Depuis 1900, F. de Curel a fait jouer, au théâtre Antoine : *la Fille sauvage* (6 actes, 1902) et *le Coup d'aile* (1906). Il s'y montre de plus en plus idéaliste, et l'idée générale de l'auteur commande l'intrigue et souvent la psychologie des personnages. Dans la *Fille sauvage*, on voit celle-ci, partie de l'animalité, après être passée, au contact des civilisés, par nos croyances et notre positivisme, revenir à sa nature primitive; dans le *Coup d'aile*, dont le sujet est emprunté à un événement contemporain, c'est le désir exaspéré de la domination qui se transforme peu à peu en véritable folie. La troupe de la Comédie-Française a repris en outre, en 1900, les *Fossiles*, joués huit ans auparavant au Théâtre-Libre.

*CUREMENT n. m. — Encycl. Dr. Le curement des puits et celui des fosses d'aisances sont à la charge du bailleur, s'il n'y a clause contraire (C. civ., art. 1756).

Le maire peut prendre des mesures de police et de salubrité relatives au mode et aux époques du curement; ses arrêtés sont obligatoires et toute infraction est punie d'une amende de 1 à 15 francs. En cas de récidive, une peine d'emprisonnement de trois jours au plus peut être prononcée (C. pén., art. 471 et 474).

CURIE (Pierre), physicien français, né en 1859 à Paris, [illegible] par un examen [illegible] préparateur. Ses premiers travaux furent faits en collaboration avec son frère, un [illegible] ils découvrirent les phénomènes de la *piézo-électricité*. En 1882, Curie fut nommé chef des travaux de physique à l'Ecole de physique et de chimie industrielle de la Ville de Paris. Il passa sa thèse de doctorat, en 1895, avec un mémoire sur les *Propriétés magnétiques des corps à diverses températures*. Il épousa la même année Marie Sklodowska, qui avait fait de brillantes études à la Sorbonne; depuis cette époque, sa femme travailla à ses côtés et fut associée à toutes ses recherches. Après avoir passé son doctorat, Curie avait été nommé professeur de physique générale à l'Ecole de physique et de chimie. En 1904, la moitié du prix Nobel pour les sciences lui fut attribuée ainsi qu'à sa femme; en 1903, la médaille Davy leur avait été également attribuée par la Société royale de Londres. Depuis cette époque, Curie fut nommé professeur de physique générale à la Sorbonne (1904), membre de l'Académie des sciences (1905). Citons, parmi ses travaux les plus importants, son étude sur les *longueurs d'ondes calorifiques* (en collaboration avec Desains); ses différents travaux sur la *piézo-électricité* et sur le *phénomène réciproque de dilatation électrique des cristaux* (en collaboration avec son frère); ses recherches sur *les propriétés magnétiques des corps à diverses températures*; il découvrit avec sa femme le *polonium* et le *radium*, et étudia ces substances nouvelles fortement radio-actives; depuis cette époque, il se consacra entièrement à l'étude de ces nouvelles sources d'énergie. On doit aussi à Curie la réalisation d'un certain nombre d'instruments particuliers : électromètre, condensateur à anneau de garde, balance à lecture directe, etc., avec lesquels il a effectué les mesures si diverses dont il a eu besoin dans le cours de ses travaux. — Sa femme, Marie SKLODOWSKA, née à Varsovie en 1867, fit ses études à Varsovie, puis à la Sorbonne. Après son mariage (1895), elle travailla aux côtés de son mari, s'occupant surtout des substances radio-actives; c'est avec un travail sur ce sujet qu'elle passa sa thèse de doctorat en 1904. A la mort de Curie, la chaire créée pour lui à la Sorbonne ayant été maintenue par arrêté ministériel, Mme Curie en fut nommée titulaire avec le titre de « chargée de cours »; c'était la première fois qu'une femme occupait une chaire du haut enseignement.

Curie.

Mme Curie.

CUROIR n. m. Agric. Syn. de CURETTE. (V. t. III.)

*CURTIS (George Ticknor), historien et publiciste américain, né à Watertown (Massachusetts) en 1812. — Il est mort à New-York en 1892. Il a laissé d'importants ouvrages de jurisprudence sur le droit maritime au point de vue américain, sur la propriété littéraire, sur la loi des patentes; des commentaires sur « la jurisprudence, la pratique et la juridiction particulière des tribunaux des Etats-Unis », et un traité intitulé *Equity Precedents*. On lui doit encore une *Vie de Daniel Webster* en trois volumes, une *Vie de James Buchanan*, quinzième président des Etats-Unis, et un ouvrage politico-historique sur un général de la guerre de Sécession : *Mac Clellan's last service to the Republic*. Mais l'œuvre à laquelle il travailla toute sa vie, c'est l'*Histoire constitutionnelle des Etats-Unis depuis la Déclaration d'indépendance jusqu'à la fin de la guerre civile*, qui ne parut en entier qu'après sa mort, complétée d'après ses notes par Joseph Culbertson Clayton. Il faut y joindre : *Implied Powers of the Constitution* (1885).

*CURZON de Kedleston (George Nathaniel, lord), homme politique anglais, né à Kedleston en 1859. — Son gouvernement de l'Inde, dont il prit possession en 1899, fut difficile. Lord Curzon eut, en effet, pour ses débuts, à faire face aux demandes de la métropole, pour l'extension coloniale de l'Empire et il réalisa le tour de force d'expédier, en 1899, 8.000 hommes dans l'Afrique du Sud, et, en 1900, environ 20.000 en Chine. Il lui fallut ensuite parer à la plus épouvantable famine qui se fût encore produite (1900). Il réalisa d'importantes réformes dans les travaux publics; installa un bureau des chemins de fer, un département du commerce et de l'industrie; réforma la police. Il se montra bon pour les indigènes « qui sont, disait-il, nos égaux aux yeux de Dieu et de la loi », tint à Delhi, en 1903, un grand durbar impérial pour célébrer le couronnement du premier empereur britannique de l'Inde. Il fut l'instigateur de la mission du Thibet (1904), qui, après maintes aventures, réussit à conclure un traité favorable. Laissant ses pouvoirs à lord Ampthill, il séjourna quelques mois en Angleterre. En 1905, il renouvela le traité avec l'Afghanistan, constitua la nouvelle province d'Eastern Bengal and Assam. Il avait entrepris la réorganisation de l'armée, mais il ne s'entendit pas avec lord Kitchener, commandant en chef, qui ambitionnait la suprématie du pouvoir militaire sur le civil. Lord Curzon, trouvant que le gouvernement de la métropole le soutenait mal, démissionna en 1905 et fut remplacé par [illegible] Minto. La cité de Londres lui avait décerné en grande pompe, en 1904, le titre de « citoyen libre ».

Curzon de Kedleston.

CUSCATLAN, [illegible]

CUSCUTE [illegible] le procédé de destruction au sulfate de fer reste souvent inefficace et que, d'autre part, il convient, quelle que soit [illegible] point du territoire si l'on n'agit pas en même temps sur [illegible] elle une mesure administrative tout indiquée.

Le procédé de destruction au sulfate de fer, disions-nous, reste souvent inefficace. En premier lieu les graines [illegible] agents de destruction les plus énergiques. En second lieu, et quelque soin qu'on prenne, la solution de sulfate ne peut mouiller totalement et par conséquent désorganiser d'une manière complète, même la plante à l'état adulte. Ses tiges s'enroulent ou se pelotonnent, laissant entre elles des espaces capillaires dans lesquels le liquide ne pénètre pas, de sorte qu'il en reste toujours des fragments qui échappent et qui se développent et se multiplient à nouveau. En conséquence, Schribaux conseille un nouveau procédé de destruction à la fois plus économique et [illegible] de cuscute, et compris dans la surface à traiter une zone extérieure périphérique large d'au moins 1 mètre, on enfouit la légumineuse sur l'étendue totale de cette surface, et l'on sème sur la terre ainsi retournée, puis, fortement tassée, une graminée dont on choisit l'espèce en raison des circonstances. La cuscute, qui ne peut vivre sur une graminée, ne tarde pas à périr d'inanition.

[illegible] cuscute (*cuscuta Gronovii*) a été importée en France avec des semences de luzerne originaires du Canada et des États-Unis, ainsi qu'avec des semences de trèfle venues du Chili. Vigoureuse et mûrissant parfaitement sous notre climat, elle se propage sur nos luzernes avec une rapidité non moins grande que la cuscute d'Europe, et [illegible] luzernières des taches qui gagnent progressivement en étendue. En outre, elle jouit du fâcheux privilège d'avoir [illegible] même que celui des semences de luzerne, si bien que [illegible] que impossible.

Nous croyons utile d'énumérer ci-dessous, tels que les a donnés Schribaux, les principaux caractères botaniques de la cuscute d'Amérique : tiges fortes, jaunes; fleurs grandes, odorantes, de couleur blanche, réunies en cymes lâches, paniculées; calice gamosépale; lobes de la corolle étalés, ordinairement plus courts que le tube profondément campanulé; écailles très frangées; stigmates capités; capsule globuleuse, indéhiscente; graines [illegible] de diamètre.

CUSHING (Frank H.), ethnographe américain, né à Northeast (État de New-York) en 1857, mort à New-York en 1900. Dès son enfance, Cushing fit dans l'État de New-York des excursions où il recueillit des spécimens archéologiques et ethnographiques. En 1879, il fit partie d'une expédition organisée pour faire des investigations dans les villages du Nouveau-Mexique, où il fut initié dans l'ordre secret des « prêtres guérisseurs ».

[illegible] il dirigea une nouvelle expédition archéologique chargée de faire des fouilles dans le sud de l'Arizona et du Nouveau-Mexique; il en rapporta une collection considérable [illegible] au bureau ethnologique des États-Unis pour y diriger la rédaction d'un mémoire sur les mythes des Zunis, que ce bureau devait publier. Trois ans après il entreprit une troisième expédition organisée sous les auspices du bureau ethnologique et de l'Université de Pensylvanie pour [illegible] ment riche en résultats.

CUST (Robert Needham), orientaliste anglais, né à Cockayne en 1821. Il séjourna dans l'Inde, où il rem[illegible] retour en Europe, il s'établit à Londres, mais fit de nombreux voyages en Asie Mineure, en Turquie, dans l'Afrique du Nord, etc. On lui doit d'excellents travaux [illegible] 1887 et 1891); *les Langues modernes de l'Afrique* (1883), etc. [illegible] *quaires de Lourdes, Saragosse, Lorette et Jérusalem* (1885).

CUVERVILLE [illegible] à Allineuc (Côtes-du-Nord) en 1831. Il fut élu sénateur du Finistère en 1901. — Son fils, ARMAND-MARIE, officier de marine, né à Brest en 1863, mort à Port-Arthur en 1904. Enseigne de vaisseau en 1884, lieutenant de vaisseau en 1889, attaché naval à Saint-Pétersbourg en 1900, capi[illegible] Orient pour y suivre les opérations navales de la guerre russo-japonaise, il partit de Saint-Pétersbourg le 6 avril 1904. Il quittait Port-Arthur en jonque, pour se rendre à Chang-Haï-Kouan ou Chin-Van-Tao, lorsqu'il fut assassiné en mer par des matelots chinois.

CUVIÈRE n. m. Genre de rubiacées coffées, tribu des [illegible]

— ENCYCL. Les *cuvières* sont de petits arbres à feuilles coriaces, opposées-décussées à fleurs unisexuées, à corolle campanulée, formant d'abondantes inflorescences. La plupart des espèces de cuvières appartiennent à la catégorie [illegible] branches renflées, creusées de cavités et habitées par les fourmis.

Cuvillier-Fleury [illegible] *Journal intime* [illegible] ries, et en exil de 1832 à 1851. Dans les chapitres de début, l'auteur du *Journal intime* s'étend avec esprit sur les derniers temps de la cour de Charles X, sur le ministère Polignac, les célèbres Ordonnances et les journées de 1830, puis sur la révolution qui amena Louis-Philippe au pouvoir. Viennent ensuite divers récits concernant le départ de Charles X, la transition précipitée d'un régime à l'autre, la curée des places et les premiers ministères du roi des Français, les événements de Pologne, le bannissement des Bourbons, l'élection du prince de Cobourg au trône de Belgique, les réceptions aux Tuileries, le mariage de la princesse Louise avec le roi des Belges, la prise d'Anvers, le duel d'Armand Carrel, le procès de la *Tribune*, les manifestations oratoires de Thiers et du duc de Broglie, le procès d'Avril, l'attentat de Fieschi, les inondations de Lyon, la mort du duc d'Orléans, la première représentation des *Burgraves*, la prise de la Smala, la manifestation légitimiste de Belgrave Square, le ministère Guizot, la mort du duc d'Angoulême, et d'autres faits pleins d'intérêt. Les notes du *Journal intime* sont ornées ou suivies de lettres fort curieuses de Barbier, du duc d'Orléans, du duc d'Aumale, à l'auteur. Il faut y ajouter l'importante correspondance de Cuvillier-Fleury avec sa femme de 1841 à 1849. Ce qui fait le mérite de ces récits et de ces lettres, c'est l'exactitude scrupuleuse des faits rapportés et le style alerte, souple, familier et spirituel qui dénote une fois de plus combien Cuvillier-Fleury était un loyal, fin et vigoureux écrivain.

CUYPERS (Petrus Josephus Hubertus), architecte hollandais, né à Roermond en 1827. Il suivit les cours de l'académie d'Anvers, fut élève de Viollet-le-Duc et fit de grands voyages à travers l'Europe. Il s'adonna à l'étude du style gothique; on lui doit la restauration de ce style dans la construction de plusieurs églises de Hollande. En 1875, il fut appelé à Mayence, pour y restaurer la cathédrale. Il exécuta ce travail en s'écartant des plans de son prédécesseur, Wessiken, pour s'attacher à une conception plus étroite et plus sévère du style ancien de l'édifice. Il donna ensuite (1878) un mémoire sur cette cathédrale. De 1877 à 1885, il a bâti le Musée national et la gare centrale d'Amsterdam.

CYANE n. f. Planète télescopique, n° 403, découverte [illegible]

CYANHYDRAZENE [illegible]

CYANODERMIE (*dèr-mî* — du gr. *kuanos*, bleu, et *derma*, peau) n. f. Méd. Coloration bleuâtre de la peau, nommée aussi MALADIE BLEUE. (Elle est due à un trouble circulatoire [illegible] gne plus particulièrement la teinte bleuâtre des téguments provoquée par la communication anormale des [illegible]

CYANOFERRITE (*fèr*) n. f. Sulfate naturel cuprifère de fer.

CYBAR (saint), en latin *Eparchius*, reclus à Angoulême au VI[e] siècle. D'abord moine au monastère de Sédaciac, en Périgord, il se fixa ensuite dans une cellule près d'Angoulême vers 540, et y mourut en 581. Deux paroisses du diocèse d'Angoulême portent son nom. — Fête le 1[er] juillet.

CYCLADES, [illegible] (Grèce insulaire), d'une superficie de 2.695 kilom. carr., [illegible]

***CYCLE** n. m. — Dénomination officielle donnée aux divisions des études secondaires d'après les programmes de 1902.

— ENCYCL. L'enseignement secondaire est coordonné à l'enseignement primaire de manière à faire suite à celui-ci, dont la durée est de quatre années. Il est lui-même partagé en deux cycles, l'un d'une durée de quatre années, l'autre de trois années. Dans le premier cycle, qui comprend les classes de la sixième à la troisième inclusivement, les élèves ont le choix entre deux sections : dans la première sont enseignées, indépendamment des matières communes, le latin à partir de la sixième et le grec à titre facultatif à partir de la quatrième. Dans le second, allégé du latin et du grec, une place plus considérable est attribuée au français, au dessin, aux sciences. Les deux sections comportent un programme tel qu'à l'achèvement du premier cycle l'élève possède son cours d'études complet, qui peut se suffire à lui-même. A l'issue du premier cycle, un certificat d'études peut être décerné, sans examen public, après délibération des professeurs, en tenant compte des notes obtenues durant les quatre années d'études.

Le second cycle offre aux élèves quatre groupements de principaux cours : 1° le latin avec le grec; 2° le latin avec une étude plus développée des langues; 3° le latin avec une étude plus complète des sciences; 4° l'étude des langues unies à celle des sciences, sans cours de latin. Cette dernière section s'ouvre indifféremment à tous les élèves sortant du premier cycle.

Enfin, pour les élèves qui ne se destinent pas au baccalauréat, il est institué dans un certain nombre d'établissements, à l'issue du premier cycle, un cours d'études dans lequel les sciences sont étudiées surtout au point de vue des applications et dont le programme peut varier suivant les régions.

Quatre séries de baccalauréat s'offrent aux quatre groupements du second cycle, mais il n'existe qu'un seul diplôme, celui de bachelier, donnant des droits égaux, quelle que soit la mention qu'il porte.

[illegible]

CYCLINELLE ou **CYCLINELLA** n. f. Genre de mollusques lamellibranches, de la famille des vénéridés, créé en 1902 pour des formes nouvelles découvertes sur les côtes de Californie et du Mexique. (La *cyclinella Singleyi* est le type de ce genre.)

CYCLING [illegible] dérivé de *cycle*, n. m. Pratique des sports vélocipédiques : [illegible] *den-parties*, CYCLING. (P. et V. Margueritte.)

***CYCLIQUE** adj. — Chim. *Composés cycliques*. En[illegible] une chaîne fermée.

CYCLISTE [illegible] définitivement organisée en France [illegible] dans l'armée française. A [illegible] deux compagnies; en Ital[illegible] Autriche [illegible] clistes, afin de pouvoir suivre en toute circonstance les [illegible]

CYCLO [illegible] linéaire d'atomes de carbone fermée sur elle-même. (Ainsi, on dit *cyclopropane* pour *triméthylène*, *cyclobutane* [illegible]

CYCLOCOSMIES [illegible] aranéides, de la famille des aviculariidés, renfermant les genres *cyclocos*[illegible]

— ENCYCL. La tribu [illegible] des cténizinés; elle comprend des mygales remarquables par leur ab[illegible] sont propres à l'Amérique centrale et au sud des États-Unis.

CYCLOSÉS n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des argiopidés, renfermant les genres *cyclose*, *ne*[illegible] souvent forte, à abdomen plus ou moins tuberculeux, noir ou rougeâtre, taché de blanc; elles font une vaste toile verticale dont les cercles sont nombreux et serrés. Le [illegible] globe et deux se trouvent aux environs de Paris (*cyclosa* [illegible]

CYLINDRE [illegible] moteurs d'automobiles sont en fonte ou en acier forgé.

En fonte, dans les moteurs à plusieurs cylindres, on les coule souvent par paires. La fonte employée doit être absolument étanche, de grain fin et très fluide pour permettre la réalisation des minces épaisseurs nécessaires. On fait alors le plus souvent la chambre de circulation d'eau fondue avec le cylindre, avec des ouvertures pour retirer le noyau de sable après la fonte. Cette ouverture est bouchée par une plaque vissée.

Quand on fait le cylindre en acier, on forge un tube qui devient le cylindre et on lui rapporte une culasse en fonte ou acier coulé, de préférence en fonte. Il faut alors une enveloppe de circulation d'eau en cuivre ou laiton.

CYLINDRÉE n. f. Autom. Capacité intérieure d'un cy[illegible] par le piston au premier temps.

CYLINDRITE [illegible] et d'étain.

CYLINDROÏDE [illegible] est un conoïde dans lequel les pieds des normales qu'on peut mener à cette surface par un point extérieur sont sur une courbe plane.

CYLLINE [illegible] mort en 406. — Fête le 13 février.

CYMBALUM [illegible]

CYNTHIA n. m. Genre de tuniciers fixes de l'ordre des ascidies; leur corps sessile est entouré d'un manteau coriace, leur sac branchial présente des replis longitudinaux et les orifices de leurs deux siphons sont à quatre lobes.

CYON (Élie DE), savant et publiciste russe, né à Telsch en 1843. Docteur en médecine, professeur de physiologie [illegible] de Saint-Pétersbourg, il obtint le prix Montyon (1867) pour sa découverte des nerfs du cœur. Fait conseiller d'État actuel russe en 1877, il collabora à la « Gazette de Moscou » de Katkof; et, venu en France, il fut directeur du « Gaulois », puis de la « Nouvelle Revue ». Nommé en 1887 délégué du ministère des finances à Paris, il prit avec Katkof l'initiative de l'alliance franco-russe auprès d'Alexandre III. Pour son livre : *M. Witte et les finances russes*, où il attaqua violemment la gestion financière de ce ministre, Cyon, disgracié, fut exilé de Russie. Ses autres ouvrages politiques sont : *la Russie contemporaine* [illegible] *les Nerfs du cœur* (1905), etc.

CYPHOKENTIA [illegible]

CYPRIEN [illegible] citer deux saints français. L'un fut évêque de Toulon et mourut vers le milieu du VI[e] siècle. Élevé dans le monastère de Saint-Hilaire de Marseille, il fut ordonné diacre par saint Césaire, évêque d'Arles, et placé par lui plus [illegible] Césaire. C'est un des patrons de Toulon. Fête le 31 octobre. — Un autre saint Cyprien, appelé aussi saint Subran, [illegible] IV[e] siècle. Il quitta son monastère pour se retirer dans

une solitude sur les bords de la Dordogne. L'ermitage [illegible] la petite ville de Saint-Cyprien [illegible] [illegible].

CYRILLE [illegible] Alexandre II et [illegible] Nicolas II. Capitaine de [illegible] de la garde, [illegible] l'amiral [illegible] *Petropavlovsk*, il échappa miraculeusement à la [illegible] cuirasse fit explo[illegible]

CYRTARACHNÉS [illegible] n. m. pl. [illegible] aranéides, de la famille des argiopidés, renfermant les genres [illegible] — [illegible] CYRTARACHNE.

— ENCYCL. Les [illegible] de taille moyenne, ordinairement [illegible] elles tendent leurs grandes toiles régulières à la manière de nos épeires. Toutes sont propres aux régions chaudes de l'ancien monde; deux se trouvent dans la région méditerranéenne et jusqu'en Provence [illegible].

Cyrtarachne.

CYRTOPHORE n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des argiopidés, et type d'une tribu dite *les cyrtophores*.

— ENCYCL. Les *cyrtophores* sont des épeires remarquables par leur [illegible], les mâles étant souvent dix fois plus petits que les femelles. Ces araignées, de taille forte, à livrée bariolée de teintes vives, font des toiles horizontales [illegible], maintenues par un grand réseau irrégulier placé en dessus et en dessous. On connaît plus de trente espèces de cyrtophores, répandues surtout dans les régions chaudes. Le *cyrtophora opuntiæ* se trouve sur les côtes de Provence.

Cyrtophore.

CYSTECTOMIE (*siss-tèk-to-mî* — du gr. *kustis*, vessie, et *tomê*, section) n. f. Ablation plus ou moins complète de la vessie.

CYSTICOTOMIE (*siss-[illegible]-mî* — de *cystique*, et du gr. *tomê*, section) n. f. Incision du canal cystique.

CYSTISOME ou **CYSTISOMA** (*siss'*) n. m. Genre de crustacés amphipodes, type de la famille des *cystisomidés*. (Le *cystisoma spinosum*, répandu dans les mers tempérées et chaudes, semble être la seule espèce de ce genre singulier.)

CYSTISOMIDÉS (*siss*) n. m. pl. Famille de crustacés amphipodes hypérines, renfermant les genres *cys[illegible]* et *[illegible]*. — [illegible] CYSTISOMIDÉ.

CYSTOPE (*siss*) n. m. [illegible] champignons de la famille des péronosporées, produisant sur diverses plantes la maladie appelée [illegible] *blanche*.

— ENCYCL. Le *cystope* apparait sur les feuilles [illegible] des taches blanches [illegible] [illegible] spores [illegible] à deux cils [illegible] [illegible] par les stomates [illegible] Il se forme en outre, dans l'intérieur même des feuilles, des œufs qui conservent le champignon pendant la mauvaise saison. L'espèce la plus commune est le *cystope blanc*, qui attaque et déforme les tendres de beaucoup de crucifères.

Cystope: 1. [illegible]; 2. [illegible]; 3. [illegible]

CYSTOPEXIE (*siss-to-pè-ksî*) n. f. Opération destinée à remédier à la cystocèle compliquée de colpocèle par fixation de la paroi vésicale du vagin à la paroi abdominale.

CYSTOSCOPE (*siss-toss-kop'* — du gr. *kustis*, vessie, et *skopein*, examiner) n. m. Instrument qui tout à la fois éclaire la vessie et permet de la regarder.

— ENCYCL. Le *cystoscope* a la forme d'une sonde ordinaire rigide; son extrémité porte une petite lampe électrique, qui permet d'éclairer la paroi de la vessie; un jeu

Cystoscope avec sonde exploratrice.

de lentilles renvoie l'image vésicale dans l'intérieur de la sonde et l'œil placé à l'extrémité externe peut apprécier les lésions. Généralement, on dilate la vessie par une injection d'eau bouillie, de manière à éloigner les parois. Cet instrument permet, lorsqu'il y a infection rénale, de reconnaître par quel uretère s'écoule le pus et, par suite, quel est le rein lésé. On peut ainsi, quand un seul rein est malade, l'enlever sans hésitation.

CYSTOSCOPIE (*siss-toss-ko-pî*) n. f. Examen de la vessie par le cystoscope.

CYTASE (du gr. *kutos*, cellule) n. f. Biol. Ferment soluble ou enzyme cytohydrolytique, c'est-à-dire capable de dissoudre le cytoplasma, la cellulose et les produits similaires. Syn. CELLULASE.

— ENCYCL. Les *cytases* sont *thermolabiles*, et sont détruites à la température de + 55° C.; en outre, elles sont spécifiques aux organismes qui les fournissent; aussi existent-elles dans l'*immunité* naturelle. V. IMMUNITÉ.

Les cytases sont particulièrement répandues dans le règne végétal, où elles jouent un rôle important dans la dissolution des cellules de l'albumen (datte, orge germé, etc.).

CYTODIAGNOSTIC (*ghnoss-tik'* — du gr. *kutos*, cellule, et de *diagnostic*) n. m. Méd. Application de la formule leucocytaire ou, plus exactement, de la composition leucocytaire des épanchements à l'établissement et à la précision du diagnostic de certaines maladies.

— ENCYCL. Le *cytodiagnostic*, étudié d'abord par Widal et Ravaut, et dont l'usage s'est généralisé depuis, est fondé sur ce fait que toute inflammation locale détermine un appel de leucocytes, et que ces leucocytes varient de nombre et de nature suivant la cause de l'inflammation. Par conséquent, la nature et la proportion de l'espèce de leucocyte dominante constitue l'élément essentiel du cytodiagnostic.

On utilise le cytodiagnostic pour l'examen microscopique des liquides céphalo-rachidiens (méningites tuberculeuses, cérébro-spinales, etc., paralysie générale progressive, tabes), pleuraux (pleurésies tuberculeuses, hydrothorax, hémothorax, pleurésies cancéreuses, rhumatismales, etc.), vaginaux (hydrocèles), articulaires (hydarthroses blennorragiques, rhumatismales, tabétiques, hygroma), péricardiques, ascitiques, etc.

La technique est sensiblement celle usitée pour l'examen microscopique du sang, en ce qui regarde la fixation et la coloration; mais il est souvent nécessaire de se débarrasser de la fibrine et de procéder à la centrifugation, quand le liquide ne contient qu'une petite quantité d'éléments figurés.

CYTOLYSE (du gr. *kutos*, cellule, et *luein*, dissoudre) n. f. Dissolution d'un élément anatomique (cellule, hématie, leucocyte, etc.), principalement sous l'influence d'un sérum *cytolytique*. V. ce mot.

CYTOLYSINE n. f. Substance contenue dans un sérum cytolytique et qui serait l'agent actif de la cytolyse.

CYTOLYTIQUE (*tik'* — de *cytolyse*) adj. Se dit d'un sérum obtenu (Leudemann, Metchnikoff, Bardet) en injectant à un animal A un tissu quelconque (sang, sperme, foie, etc.) d'un autre animal B appartenant à *une autre espèce*. (L'animal A, s'il résiste, donne un sérum qui, injecté à un autre animal de la même espèce que A, le rend capable de détruire par *cytolyse* le tissu de B, précédemment injecté.)

CYTOMÈTRE n. m. Syn. de GLOBULIMÈTRE.

CYTOMICROSOME n. m. Granulation du cytomitome.

— ENCYCL. Les *cytomicrosomes* sont généralement groupés en chapelet, et c'est l'ensemble ainsi obtenu qui forme le cytomitome.

CYTOMITOME (du gr. *kutos*, cellule, et *mitos*, fil) n. m. Filament du spongioplasma d'une cellule.

CYTORYCTES (*rik-tèss*) n. m. Nom donné par certains auteurs à l'agent de la vaccine, mais dont la spécificité n'est généralement pas admise.

CYTOTOXINE (du gr. *kutos*, cellule, et *toxikon*, poison) n. f. Principe actif, mais inconnu, des sérums cytotoxiques, agissant par *cytolyse*. (Il y en a autant que de sérums : *hémotoxine*, *hépatotoxine*, *leucotoxine*, *néphrotoxine*, *spermotoxine*, etc. V. ces mots.)

CYVRAN (saint), en latin *Cyprianus*, confesseur, honoré dans le Poitou. Une église abbatiale de Poitiers l'avait autrefois pour patron. On se demande s'il n'est pas le même que saint Cyprien, de Brescia, qui florissait vers le milieu du VIe siècle. — Fête le 11 juin.

CZAMARA ou **CZAMARKA** n. f. Costume slave particulièrement porté en Pologne et en Bohême. (C'est une redingote à brandebourgs. Le mot est identique au français *simarre*. La forme *czamara* est polonaise. Les Tchèques n'ont adopté ce vêtement que depuis 1848, pour se distinguer des Allemands.)

Czamara.

CZECH (Svatopleck), écrivain tchèque, né à Ostredek en 1846. Tout en travaillant dans des études d'avoué, il se consacra jeune encore à des travaux littéraires en vers et en prose. Czech est à la fois un poète, un romancier et un humoriste excellent. Il est membre de l'académie de Prague. Parmi ses œuvres en prose, on cite : *le Candidat à l'immortalité*; *les Voyages de M. Brouczek*; parmi ses poèmes, de nombreux recueils de vers, dont le plus célèbre est intitulé : *les Chants d'un esclave*; des épopées : *Dagmeer*, *la S'ava*, etc.

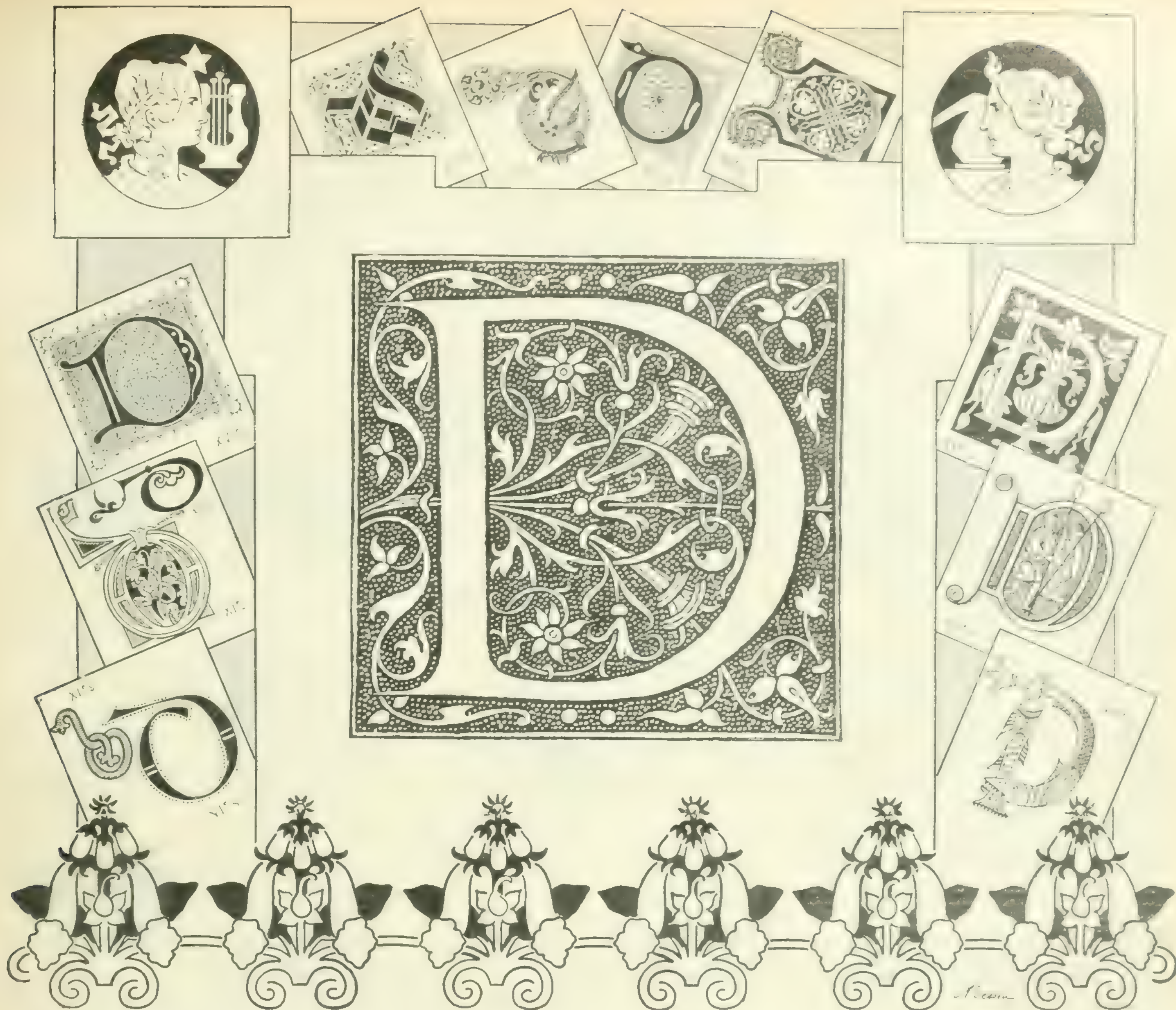
CZELAKOVSKY (Jaromir), historien tchèque, né à Breslau en 1846, fils du littérateur Ladislas Czelakovsky. (V. t. III.) Il est directeur des archives de la ville de Prague, professeur de droit tchèque à l'université de cette ville. Il a publié en tchèque et en latin un grand nombre de travaux relatifs à l'histoire du droit slave, qui lui ont valu le titre de membre de l'Académie tchèque et de correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

CZERMAK (Jaroslaw), peintre d'histoire et de genre tchèque, né à Prague en 1831, mort à Paris en 1878. Élève de l'académie de Prague, il eut pour maîtres Wappers et Gallait; celui-ci exerça sur lui une grande influence. Ses premiers tableaux, d'une facture énergique et d'un coloris brillant, retraçaient des épisodes de l'histoire de Bohême et des mœurs slaves. Il évoqua ainsi, notamment, l'époque des hussites; par la suite, il versa dans la peinture de genre. Ses meilleures toiles d'histoire sont : *le Poète de cour de Rodolphe II mendiant sur un pont de Prague* (1854); *Condamnation à mort de Conrad de Hohenstauffen et de Frédéric de Bade; Épisode du combat de la Montagne-Blanche*, etc. A la suite d'un voyage qu'il accomplit en 1858, en Hongrie, Bosnie et Croatie, il peignit : *Monténégrines montant la garde devant une caverne* (1861); *Herzégoviniennes enlevées par les Turcs* (1867); *Retour des Monténégrins dans leur pays dévasté* (1877), etc.

CZIK (MONTS DE), un des massifs principaux des Karpathes centrales, à l'est de l'Aluta supérieure. Culmen, le Nagy-Sandó (1.640 m. d'alt.).

CZIMBALUM (*tsim-ba-lom*) ou **CYMBALUM** (*sin-ba-lom*) n. m. Instrument de musique, sorte de xylophone, à cordes frappées, très populaire en Hongrie, où il fait partie des orchestres tziganes : *Le* CZIMBALUM *est monté de trente-cinq cordes d'acier.*

Czimbalum.



DABER, ville d'Allemagne (Prusse [illegible]), [illegible] Stettin, [illegible] Rega, par [illegible] 2.500 hab. Toiles, [illegible]

DABERT (saint), en latin [illegible], évêque de Bourges, mort en [illegible] — Fête le 19 janvier.

DABIE, ville de Russie [illegible] gouv. [illegible] Kalisz, sur le Ner, affluent de la Warta [illegible] hab.

DABRINGHAUSEN, ville d'Allemagne (Prusse [prov. du Rhin, présid. de Dusseldorf]), près d'un petit sous-affluent du Rhin [illegible] hab.

DABROWA, ville d'Austro-Hongrie (Galicie [illegible]) [illegible] de Tarnow, près [illegible] la Vistule, [illegible] hab. Marchés agricoles [illegible] bestiaux et de céréales.

DACHEUX (Léon), historien alsacien, né et mort à Strasbourg (1835-[illegible]) [illegible] la Société des monuments historiques [illegible] ouvrage est [illegible] Il a [illegible] aussi [illegible] (1876).

DACRYOMYCÈTES n. m. pl. Champignons se développant généralement sur les brindilles sèches. (Ils ont la [illegible] de petites masses [illegible], de couleur généralement vive, de consistance molle, sont caractérisés par des basides non cloisonnées, mais fourchues [illegible] deux spores [illegible]) — [illegible] DACRYOMYCÈTE.

DACTYLE n. m. Machine à écrire, pourvue d'un moteur électrique.

DACTYLOSCOPIE [illegible] n. f. Procédé [illegible] tion au moyen des empreintes digitales.

— ENCYCL. La *dactyloscopie*, qui est aujourd'hui un des procédés les plus employés dans l'anthropométrie, est fondée sur cette constatation que les empreintes des doigts ainsi que les dessins épidermiques de la paume de la main sont d'une fixité remarquable chez l'homme, quel que soit d'ailleurs l'âge du sujet. La marque ou empreinte d'un pouce sur une surface molle, telle que la cire, ou, par hasard, sur un meuble, un verre, etc., peut servir à déceler avec une certitude absolue la main qui l'a tracée. On comprend le profit que peut tirer de ce fait la recherche des criminels. D'autre part, on sait que les anciens souverains orientaux avaient coutume de signer avec la paume de leur main les écrits auxquels ils voulaient donner leur valeur incontestable; et l'on a proposé aux mouleurs, faïenciers, sculpteurs, etc., d'apposer sur la pâte encore molle de leurs œuvres cette preuve inaltérable d'authenticité.

DADEN ou **DAADEN**, ville d'Allemagne (Prusse [prov. [illegible]), [illegible], par le R[illegible]

DAFF n. m. Tambour algérien formé d'un cadre de bois carré dont les côtés sont taillés en arêtes vives; à l'intérieur sont tendues deux cordes de boyaux appliquées contre chacune des membranes recouvrant ce cadre.

DAGMERSELLEN, comm. de Suisse [illegible] Wigger; 1.800 hab. Agriculture, industrie laitière, élève de bétail sur le Kreuzberg; pèlerinage fréquenté.

* **DAGNAN-BOUVERET** (Pascal-Adol[illegible]) [illegible] obtenu la médaille d'honneur au Salon de 1889, où il avait [illegible] année, à l'Exposition universelle (Paris), Dagnan-Bouveret, qui avait envoyé plusieurs œuvres, se vit décerner un grand prix. A l'Exposition de 1900, la même récompense lui fut votée par le jury international. Il est entré à l'Institut, où il a remplacé Vollon en 1900.

DAGNAUX (Albert-Marie-Adolphe), peintre français, né à P[illegible] d'Annecy). Paysagiste, il a brossé des coins de Creuse. [illegible] *les-Roses* (1905); et surtout des environs de Mantes : *le* [illegible] (un *Dos de femme*, de 1898, est au musée de Lille) et de nombreux portraits. Il faut ajouter à son œuvre quelques [illegible] *jeunesse*, commandée par l'État pour le lycée Fénelon, et qui vaut tout à la fois par l'heureux arrangement de la [illegible] du coloris.

* **DAGOBERT II** [illegible] le 23 décembre.

DAHAREH [illegible] cercle de bois recouvert d'une membrane d'un seul côté; derrière cette membrane, à l'intérieur du cercle sont suspendus des grelots et des a[illegible]

* **DAHL** [illegible]

* **DAHLGREN** (Frédéric-Auguste), [illegible]

DAHLGREN (Eric Guillaume), géo[illegible] caire de l'Académie suédoise des sciences. Ses études sur l'histoire de la géographie sont très estimées ainsi que ses travaux sur l'histoire du commerce français dans la mer [illegible]

* **DAHOMEY.** — *Délimitation.* La délimitation des territoires du Dahomey et du Togo fut faite, en exécution du traité franco-allemand du 23 juillet 1897, par une commission qui opéra de 1898 à 1900, ayant à sa tête, pour la section française, le capitaine Plé. Celle de la frontière [illegible] Plé de la mer à l'intersection du 9e parallèle et de la rivière Oeuara, fut achevée au-dessus de ce point jusqu'au Niger. [illegible] tête, pour la section française, le commandant Toutée.

— *Suppression du royaume d'Abomey.* Par un arrêté du 12 février 1900, le gouvernement [illegible] royaume d'Abomey [illegible] Ago-Agbo à Porto-Novo.

— [illegible] vents et la colonie [illegible] occupa de [illegible] voie ferrée [illegible] mission, [illegible] Guyon, fut en[illegible] le tracé d'un [illegible] sur 180 kilomètres et elle [illegible] terrain jusqu'à Tchaourou, à la [illegible] décret du 26 juin 1900 concéda à un particulier la construction de la superstructure et de [l'exploitation] du chemin de fer; par un autre décret, du [illegible], la Compagnie française de chemins de fer du Dahomey lui fut substituée.

La ligne partant du wharf de Kotonou, dans la direction de l'Ouest, pour franchir la lagune à Pahou et se diriger ensuite vers le Nord, fut ouverte à l'exploitation, sur 65 kilomètres, entre Kotonou et Attogon, en septembre 1902. Par arrêté du 30 octobre, 23 kilomètres furent encore inaugurés entre Attogon et Tofo. L'embranchement sur Ouidah fut également achevé.

Le 24 août 1904, fut signée une convention entre le gouverneur de l'Afrique occidentale et la Compagnie française de chemins de fer du Dahomey, par laquelle la colonie rachète les travaux de superstructure exécutés par la compagnie sur les parties de ligne Kotonou-Toffo et Pahou-Ouidah alors exploitées et d'une longueur totale de 102 kilomètres. La colonie devra continuer les travaux d'infrastructure jusqu'à Parakou (440 kilomètres de Kotonou) et sur l'embranchement de Ouidah au lac Ahemé, destiné à relier la région d'Athiemé et du Couffo à Ouidah et à Kotonou. La Compagnie devra exécuter, comme entrepreneur, les travaux de superstructure de la ligne et en ouvrira successivement les diverses parties à l'exploitation à mesure qu'elles seront exécutées.

Le 1er juillet 1905, la section comprise entre Toffo et Dan (kil. 143) a été ouverte à l'exploitation, traversant la [illegible] dépression du Lama et dépassant Abomey, et peu de temps après fut ouverte la section de Dan à Paouignan (kil. 204). De Paouignan, la ligne sera prolongée jusqu'à Parakou, et ensuite jusqu'au Niger.

*Dahra. — Dans son acception la plus commune, ce nom désigne la région de l'Algérie (départ. d'Alger et d'Oran) comprise entre la mer Méditerranée et la dépression du Cheliff. Mais on nomme aussi *Dahra* les hauts plateaux marocains compris entre les deux grands soulèvements de l'Atlas et qui reproduisent, par leurs productions et par leurs climats, les hauts plateaux d'Algérie. Ils sont d'ailleurs plus élevés que ces derniers (1.200 à 1.300 m. d'altitude); leur zone s'étend davantage en largeur du N. au S. et les lacs salés y sont très rares.

*Dahshour, petit village d'Egypte (prov. de Gizèh). — Le site de Dahshour avait été exploré en 1882 et 1883 par Maspéro, qui avait essayé de pénétrer dans la grande pyramide en briques, mais avait dû suspendre les travaux faute d'argent. De Morgan les reprit pendant l'hiver de 1893-1894 et les prolongea jusqu'au milieu de l'année 1895; il put ainsi explorer une grande partie de la nécropole et en retirer quantité de monuments précieux qui lui permirent de déterminer exactement l'âge des différents quartiers dont elle se compose. Près de la pyramide du Nord, un souterrain long de 110 mètres renfermait les sépultures de douze femmes du harem d'Ousirtasen III, ses sœurs, ses épouses ou ses filles. Les chambres où elles reposaient avaient été violées dans l'antiquité, mais les voleurs, après avoir ramassé les bijoux, les objets précieux qu'ils y rencontrèrent, n'avaient pas eu le temps de les emporter. Ils avaient creusé dans le sol même de la galerie deux trous où ils enterrèrent leur butin, dont on a retrouvé les principales pièces. Plusieurs tombeaux isolés découverts en 1895, près de la pyramide ruinée qui fut alors attribuée au Pharaon Amenemhait II, rendirent des trésors comparables à ceux des femmes d'Ousirtasen III. Les fouilles, arrêtées par de Morgan à la fin de 1895, sont demeurées suspendues, mais le site n'est pas épuisé.

Les bijoux découverts par de Morgan à Dahshour sont conservés au musée du Caire, à l'exception d'un petit nombre, qui ont été volés par les ouvriers au cours de la fouille. La plupart des pièces qui composent ce trésor sont d'un travail admirable et peuvent soutenir la comparaison avec les plus beaux bijoux de l'antiquité classique. On les trouvera reproduites, partie en couleur, dans Morgan, *Fouilles à Dahshour* [illegible].

Daïa (monts [illegible]), [illegible] montagneux de l'Algérie, dans le département d'Oran. Les monts Daïa font partie de l'Atlas septentrional, dont ils constituent en quelque sorte le dernier talus au-dessus de la dépression des [illegible] plateaux, [illegible] le chott [illegible] Chergui. Ils s'étendent entre la vallée de l'oued Messou[illegible], et les monts de Saïda qui les prolongent [illegible] mètres d'altitude, massifs calcaires, boisés, avec de prospères pâturages. De nombreux cours d'eau en descendent, tributaires de la Macta par l'oued Habra, et utilisés en irrigations.

Daillion (Horace), sculpteur français, né à Paris en 1854. Elève de Dumont et d'Aimé Millet, il a exposé au Salon depuis 1876. Talent souple et ingénieux, il est l'auteur d'un grand nombre de groupes et de figures décoratives, parmi lesquelles : *le Reveil d'Adam* (Petit Palais); [illegible] (jardin du Luxembourg); [illegible] cimetière Montparnasse; [illegible] musée de Charleville; *le Monument Pasteur* [illegible]. Il a exécuté la statuaire extérieure de la chapelle de la rue Jean-Goujon (Paris), et à l'intérieur, la *Vierge colossale de la Pitié*. Il a obtenu des médailles d'or [illegible] Au Salon de 1906, il a donné *Jeune mère*, [illegible], groupe en plâtre.

Daily Chronicle (THE), journal anglais, fondé en 1855. C'était à l'origine une feuille locale ne s'occupant que [illegible] Edward Lloyd, en 1877, en fit un grand journal d'intérêt général, avec une ligne d'action libérale et indépendante. Ce journal est libre-échangiste, [illegible] l'hygiène des classes laborieuses, à l'instruction primaire et aux [illegible] qui en fait les frais. Depuis le 29 février 1904, le *Daily Chronicle* est devenu [illegible] lecteurs garde ses traits distinctifs, particulièrement sa *literary page*, où la critique littéraire, dramatique et artistique, s'est acquis une réputation de sincérité et de justesse. Il publie des illustrations intéressantes. Le premier rédacteur en chef, depuis la transformation opérée par Edward Lloyd, a été Robert Whelan Boyle (1877-1890), et, après lui, A. F. Fletcher (1890-1895), H. W. Massingham (1895-1899), W. J. Fisher (1899-1904) et Robert Donald.

Daily Express (THE), grand journal quotidien à un sou (demi-penny), publié à Londres. Il a été créé en avril 1900 par M. C. Arthur Pearson, connu par ses autres publications, le *Pearson's Magazine*, le *Pearson's Weekly*, *Home Notes*, etc. L'originalité du *Daily Express*, c'est que les annonces sont partout mêlées aux articles et que la première page est consacrée, le recto aux nouvelles importantes, et le verso aux choses de sport. Ce journal fait profession d'être, en politique, indépendant et impérialiste.

Daily Mail (THE), grand journal quotidien anglais, à un sou (demi-penny), paraissant le matin. Il a été fondé en 1896 par Alfred C. Harmsworth, l'éditeur du *Harmsworth's Magazine*, des *Evening News*, des *Answers*, etc. Sans autre ligne politique que la défense des intérêts anglais et l'extension de la puissance anglaise dans le monde, le *Daily Mail* tire quotidiennement à plus d'un million d'exemplaires. Depuis 1904, il publie une édition « continentale » à Paris, qui dessert l'Europe méridionale avec une avance de plusieurs heures sur les journaux de Londres. En 1901, il a commencé la publication d'un annuaire, le *Daily Mail Year Book*.

Dalbeattie, ville du Royaume-Uni (Ecosse [comté de Kirkcudbright]), à quelque distance de l'Urr Water, tributaire du golfe de Solway; 4.300 hab. Fabrication de cordages, toile à voile, petit port de pêche et de cabotage assez animé; minoteries.

Dale, comté des Etats-Unis (Etat d'Alabama), traversé par la rivière Choctawhatchee, tributaire du golfe du Mexique; 20.000 hab.

DALÉE n. f. Genre de légumineuses-papilionacées, tribu des galégées.

— Encycl. Les *dalées* sont de petits arbrisseaux, parfois des herbes, à feuilles composées imparipennées pourvues de stipules et de stipelles, et présentant souvent des points glanduleux translucides. Les fleurs, généralement bleues ou rouges, ont cinq pétales onguiés; les ailes et la carène sont souvent soudées par leur base au tube formé par la concrescence des dix étamines. L'ovaire contient de trois à six ovules. Ce genre, mal connu, comprend plus de cent espèces, toutes américaines.

Dalée : *a*, fleur; *b*, fruit.

DALÉNIE (*nî*) n. f. Genre de mélastomacées.

— Encycl. La *dalénie belle*, de Bornéo, est un petit arbrisseau grimpant, à grandes feuilles, dont les rameaux sont couverts de racines adventives. Les fleurs roses, en panicules terminant les rameaux, sont tétramères, avec calice formant calyptre et étamines inégales. Le fruit est une baie contenant des graines ailées.

Dalhem, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liége), sur la Berwinne, affluent de la Meuse; 1.500 hab. Cette commune était autrefois le chef-lieu d'un comté, qui comprenait une vingtaine de villages et formait l'un des trois cantons du Limbourg, connus sous le nom de *pays d'outre-Meuse*.

Daligé de Fontenay (Léonard-Alexis), peintre français, né et mort à Paris (1813-1892). Il exposa pour la première fois au Salon de 1833, où il avait envoyé : *Etude d'après nature faite à Caen*. Les toiles qui suivirent témoignent de voyages en Suisse, en Allemagne, en Espagne. Ses paysages d'allure classique lui valurent des médailles aux Salons. On citera : *Vue prise sur le chemin de Maladetta* (musée de Marseille); *l'Ile d'Elbe dans le lointain* (musée de Montauban); *Vue prise dans la vallée de Lauterbrunnen* (musée de Montpellier). Il est l'auteur d'une notice sur la vie et les travaux du peintre J.-C. Ducornet (18[illegible]).

Daliphard (Edouard), peintre français, né à Rouen en 1833, mort en 1877. Il se consacra au paysage, qu'il traduisit avec compréhension de la nature vraie. Il visita la France du Nord et du Centre, la Belgique et la Hollande et même l'Orient, où il fit un long séjour. Il en rapporta de nombreuses études et de remarquables aquarelles. Il débuta au Salon de 1864 avec une *Entrée du village de Wasterslagen* (Campine) et une *Vue prise à Poissy*, où il a passé une partie de sa vie. Il envoya au Salon de 1873 [illegible] *de Poissy*. Une de ses dernières toiles, *Mélancolie* (Salon de 187[illegible]), fut acquise par le musée de Rouen, qui possède également [illegible].

Dalldorf, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. de Potsdam, cercle de Niederbarnim]), à quelque distance d'un petit sous-affluent de l'Elbe; 3.198 hab. Asile d'aliénés.

Dalles (Les Grandes-), station balnéaire de la côte française de la Manche, dans la commune de Sassetot-le-Mauconduit (Seine-Inférieure); 500 hab. environ. La plage, de galets, formant une petite crique protégée par deux falaises, est bien abritée, et fort agréable.

Dalles (Les Petites-), plage de la côte française de la Manche, comprise dans les deux communes de Saint-Martin-aux-Buneaux et de Sassetot; 400 hab. environ. Plage de galets resserrée entre de hautes falaises.

Dalmace (saint), évêque de Rodez, né à Rodez vers la fin du Ve siècle, mort dans cette ville en 580. Il fut élu en 524 évêque de sa ville natale. Théodebert, roi d'Austrasie, prenait souvent ses conseils. Il fut célèbre par ses austérités, son amour des pauvres, son zèle pour la beauté des églises. Une paroisse du diocèse de Rodez s'appelle de son nom Saint-Dalmasi. — Fête le 13 novembre.

Dalny (mot russe signif. *lointain*), nom donné par les Russes à la ville située au fond du golfe de Ta-lien-ouan, après que ce territoire leur eut été cédé à bail par la Chine en 1898. Reliée au chemin de fer transmandchourien, elle avait, au début de la guerre russo-japonaise 40.000 h. Le traité de Portsmouth l'a attribuée au Japon.

*Dalou (Jules), sculpteur français, né à Paris en 18[illegible]. — Il est mort à Paris en 1902. Il envoya à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) de nombreux bustes. En 1901, il exposa une statuette en bronze de *Lavoisier*, et d'autres bustes. En 1899 fut inauguré le *monument d'Alphand*, à l'entrée du bois de Boulogne. Dalou avait fait la maquette du monument que les Bleus de Bretagne voulaient élever à Hoche à Quiberon, et il terminait le monument de Gambetta que lui avait commandé la ville de Bordeaux, lorsqu'il succomba aux suites d'une affection cardiaque.

Dalpayrat (Pierre-Adrien), céramiste d'art français, né à Limoges en 1844. Cet artiste s'est fait une spécialité des *grès flammés* aux jaspures rouges ou verdâtres. L'un des premiers, il a appliqué la facture de ses grands vases décoratifs aux objets mobiliers de la table (tasses, soucoupes, théières, encriers). Ses grandes pièces sont d'un galbe et d'une énergie de couleur admirables. Membre du jury de l'Exposition de 1900, médaille d'or en 1900, hors concours à Chicago, etc. Des ateliers de Bourg-la-Reine sortent les *vases Dalpayrat* dont plus d'un modèle se voit dans les principaux musées de France et de l'étranger.

Dalpayrat.

Dalradien (*di-in*) n. m. Nom par lequel H. O. Geikie désigne une importante série de formations précambriennes de l'Ecosse, qui se poursuit sur une étendue de plus de 500 kilomètres.

Dalstein (Jean-Baptiste-Jules), général français, né à Metz en 1845. Il entra à l'Ecole polytechnique en 1864, à l'Ecole d'application en 1866 et fut promu lieutenant du génie en 1868. Il fit la campagne franco-allemande de 1870, prit part aux grandes batailles livrées autour de Metz et fut, après la capitulation, prisonnier de guerre à Brême. Rentré en France en 1871, il fut envoyé comme capitaine en Algérie. Il fut pendant cinq ans aide de camp du général Moritz, avec lequel il fit, en 1881, la campagne de Tunisie et celle du Sud-Oranais. Chef du génie à Laghouat, promu commandant en 1885, il fut, au commencement de 1886, nommé chef d'état-major du corps expéditionnaire du Tonkin. Lieutenant-colonel en 1890, il fut attaché l'année suivante à la maison militaire du président de la République, dont il continua à faire partie comme colonel jusqu'en 1894. Promu général de brigade en 1897, divisionnaire en 1901, il fut mis en 1903 à la tête du 6e corps d'armée et conserva ce commandement quand, en 1904, il fut nommé membre du conseil supérieur de la guerre. Au mois de juin 1906, il fut appelé au gouvernement militaire de Paris, en remplacement du général Dessirier, décédé.

Dalstein

Dalton, ville des Etats-Unis (Georgie), ch.-l. du comté de Whitfield, à quelque distance du Comasanga, affluent du Coosa; 10.000 hab.

Dalton-le-Dale, comm. d'Angleterre (comté de Durham), sur la mer du Nord; 13.000 hab. Commerce de bestiaux.

Dalwar, nom donné en 1904 par le sirdar de l'armée égyptienne, sir Reginald Wingate, à l'ancien village soudanien de Fachoda.

Daly (John Augustin), auteur dramatique et directeur de théâtre, né à Plymouth (Nouvelle-Caroline [Etats-Unis]) en 1838, mort à Londres en 1899. De 1859 à 1869, il écrivit des articles de critique dramatique dans les journaux de New-York; puis il se fit directeur de théâtre. En 1893, il se fit construire le Daly's Theatre, dans Leicester Square, où il monta, entre autres ouvrages, plusieurs pièces de Shakspeare, et *the Foresters*, de Tennyson. Sarah Bernhardt y fut fort applaudie en 1894 et 1895. Daly a écrit pour son théâtre deux ou trois pièces originales et un assez grand nombre d'adaptations de pièces, françaises surtout. Il laisse un livre à la mémoire d'une actrice célèbre : *Woffington, a Tribute to the actress and the woman* (1888).

Dalziel, comm. d'Ecosse (comté de Lanark), sur la Clyde; 10.000 hab., partagés en plusieurs agglomérations.

Dalziel (AGENCE), agence d'informations télégraphiques, dont le siège est rue du 4-Septembre, à Paris. Elle fut fondée en 1891 par Dalziel, Anglais d'éducation française, qui en avait déjà créé une semblable à Londres et à New-York. Il s'associa avec un rédacteur du *Journal des Débats*, H. Percher (Harry Alis), et ils établirent une agence télégraphique au capital de 20 millions de francs. La règle de l'agence est de n'avoir que des informations directes, transmises par ses correspondants au moyen de l'électricité. Tout ce qui y parvient par le télégraphe ou le téléphone est, séance tenante, transcrit par le micrographe Edison et envoyé aux journaux abonnés. La presse française se trouve ainsi mise en situation de ne plus dépendre, pour les nouvelles étrangères, des grands journaux anglais et américains.

DANEMARK : Tableau généalogique.

[illegible]

duc Constantin de Russie ; [illegible]

CHARLES [illegible] Née 1875. Ep. 1896 Frédéric, prince de Schaumbourg-Lippe ; [illegible] Née 1878. [illegible] prince de Suède.

née 1879. Ep. 1896 Maud, princesse de Grande-Bre- [illegible]

ALEXANDRE. [illegible]

DÂMÂNA n. m. Tambour en usage dans les Indes orientales, [illegible]

DAMASCUS, ville des Etats-Unis [illegible] Wayne, sur le Delaware, [illegible] aux environs. [illegible]

DAMAT [illegible]

DAMBEZA [illegible] premier envoi au Salon date de 1889, puis il exposa successivement [illegible] *garde* (1897) ; le *Bois de châtaigniers* (1899), qui lui valut une troisième médaille ; le *Passeur* (1902), qui le mit hors concours ; la *Mare* (1906). Après cette date il alla travailler en Espagne, puis dans les Ardennes belges, et enfin en Norvège, d'où il rapporta toute une série de toiles. [illegible] Damboza aime surtout les soirs paisibles, les heures tardives et dorées, les hameaux nichés au creux des collines, les rivières aux eaux moirées et tranquilles : il excelle à les traduire en une manière sobre et harmonieuse. Le musée de Nemours conserve de lui une toile importante, *Coucher [illegible]*

DAMÉ [illegible] au boulevard Saint-Germain, *la Charité recueillant la vieillesse*, monument composé de cinq figures de marbre, pour la chapelle de l'hospice des Petites Sœurs des pauvres à Levallois-Perret ; *Victor Jacquemont*, statue pour l'Hôtel de ville de Paris. L'Etat a envoyé au musée de Laon le groupe *Céphale et Procris* ; la fonderie du Val d'Osne possède [illegible] position de 1889 (Paris) le sculpteur exécuta deux figures décoratives destinées au dôme central : pour celle de 1900, il modela une frise de 28 mètres, représentant les arts du bois, du verre et du fer, et qui décora le Palais des industries. Quelques bustes, ceux de *Raspail* pour le square de la Guillotière à Lyon, de *Camoëns* et *Calderon*, entre autres, complètent l'œuvre d'Ernest Damé.

DAMERON (Emile-Charles), paysagiste français, né à Paris en 1848. Elève de Pelouse, titulaire du prix Troyon [illegible] l'Exposition de 1889 (Paris), il recevait une médaille d'or ; en 1900, il était membre du jury. Il exposait alors un choix de ses œuvres : *Culture des fleurs au cap d'Antibes* ; *la Vallée et le Château d'Angles-sur-Anglin* (Vienne), qui appartient à l'Etat [illegible] *les Foins, bords de la Seine*. Il a donné depuis, aux Salons [illegible] *de Vénasque* ; en 1902, deux vues de *Montbard* ou des environs ; en 1903, deux sujets pris à Antibes ; en 1904, [illegible] *effet du soir* ; en 1906, *Chenonceaux*, gracieux panneau [illegible]

DAME-RONDE n. f. Cône de maçonnerie construit sur [illegible]

DAMIEN DE VEUSTER (le P. Joseph), missionnaire catholique, membre de la congrégation française dite *de Picpus*, [illegible] la lèpre à Molokaï, dans les îles Sandwich, en 1889. Envoyé comme missionnaire, en 1863, dans les îles Hawaï, il trouva, dans ses courses apostoliques, une population nombreuse de lépreux internés par le gouvernement havaïen dans l'île de Molokaï. Il demanda aussitôt à ses supérieurs l'autorisation de ne plus quitter ces malheureux, et il resta enfermé dans l'île avec eux pendant seize ans (1873-1889). Il les soigna et les consola. Les lépreux s'attachèrent à l'héroïque missionnaire, qui leur avait fait retrouver le courage, et lui-même, dans ses lettres, se déclarait heureux, assurant qu'il ne les quitterait jamais. La terrible maladie qui devait l'atteindre un jour, il le savait bien, se déclara en 1885. Durant quatre années environ, elle alla en s'aggravant toujours, sans que l'intrépide religieux retranchât rien de son double ministère auprès de ses frères d'infortune.

Sous l'inspiration du prince de Galles, les Anglais décidèrent de construire un monument à Molokaï en souvenir du Père Damien, projet qui fut exécuté en 1891. Louvain, de son côté, a élevé au missionnaire des lépreux une statue qui a été inaugurée en 1894.

A peine eut-il appris la mort de son frère, que le P. Pamphile Damien partit pour le remplacer et passer, comme lui, le reste de ses jours au milieu des lépreux. C'était faire de l'héroïsme une tradition de famille.

DAMMAN (Benjamin-Auguste-Louis), peintre-graveur français, né à Dunkerque (Nord) en 1835, élève de Robert-Fleury et de Charles Waltner. Après avoir exposé quelques peintures aux Salons de 1868 et 1869 (*Portrait d'enfant, Contemplation*), il reparut huit ans après comme aquafortiste avec une *Catherine de Médicis* et une eau-forte d'après Diaz. En 1879, sa *Nativité de la Vierge* d'après Murillo lui valut une troisième médaille ; la seconde médaille lui échut en 1883, pour ses *Glaneuses* d'après Millet. Celui-ci est du reste le peintre qu'il interpréta [illegible] (1888), *les Petites Bergères*. Il faut encore signaler à son actif *Tobie et l'Ange* d'après Rembrandt, *la Vierge de Cima* pour la Chalcographie du Louvre, *les Foins* d'après Lhermitte, toute une série de timbres gravés au burin pour les colonies françaises, de petits portraits originaux et enfin, quelques estampes en couleurs : *le Père Léger*, [illegible]

DAMMOUSE (Albert-Louis), céramiste français, né à Paris en 1848. Il a contribué à renouveler les arts céramiques en France. Son œuvre comprend surtout des grès et porcelaines décorées au grand feu et des coupes ou vases en pâte de verre.

*__DAMOUR__ (Augustin-Alexis), minéralogiste français, né en 1808. — Il est mort à Paris en 1902.

DAMPIERRE (marquis Elie DE), homme politique et agronome français, né au château du Saumon, dans la commune de Sauveterre d'Astaffort (Lot-et-Garonne), en [illegible] Charles Picot de Dampierre, il professa sous Louis-Philippe des idées libérales et se porta sans succès à la députation, comme candidat de l'opposition. Après la révolution de Février, il fut élu représentant du peuple par le département des Landes et siégea à droite. Il soutint le gouvernement de Louis Bonaparte, devenu président ; mais, réélu à l'Assemblée législative, il se prononça contre la politique personnelle du prince Napoléon et, après le coup d'Etat du 2 décembre, il rentra dans la vie privée. Député des Landes à l'Assemblée nationale, en 1871, il prit place à droite, parmi les légitimistes modérés. C'est sur son rapport que fut créé, à ce moment, l'Institut agronomique. Il contribua à renverser Thiers en 1873, appuya la politique du duc de Broglie, et vota contre la Constitution de 1875. Après la dissolution de l'Assemblée, il se présenta sans succès dans les Landes en 1876, au Sénat, puis à la Chambre des députés, et renonça dès lors à la vie politique. Il se livra toute sa vie à l'agriculture en habile praticien, contribua à son amélioration et ne cessa de défendre les intérêts de l'agriculture française. Il fut président de la Société des agriculteurs de France, de 1878 jusqu'à sa mort. Il a écrit : *Races bovines de France*. [illegible]

*__DAMPT__ (Jean-Auguste), sculpteur français, né à Venarey (Côte-d'Or) en 1858. — Il s'est vu décerner une médaille d'or à l'Exposition de 1889 (Paris), où il avait envoyé ses meilleures œuvres déjà connues du public. En 1900, on a vu de lui : *Femme au chat* et *Enfant*. En 1906, il a donné au Salon une statue (figure funéraire) en marbre, et un buste en marbre rose. Dampt excelle à traiter non seulement l'ivoire et les métaux précieux, mais le bois et le meuble. Parmi les objets d'art mobilier de style « moderne », ceux qu'a exécutés le ciseau de Dampt (lits, bibliothèques, etc.) se sont toujours distingués par leur finesse et leur originalité.

DANA (William P. W.), peintre américain, né à Boston (Etats-Unis) en 1833. Il fut d'abord marin, puis, désirant se consacrer à la peinture, se rendit à Paris en 1852, où il eut comme professeurs Picot et Le Poittevin. De retour en Amérique, en 1862, il se spécialisa dans les marines. Il choisit la tombée du jour et, parfois, de la pénombre monte la lueur des goëmons brûlés sur le rivage. Il a séjourné à plusieurs reprises en France, et ses œuvres ont figuré aux Salons et Expositions de Paris. En 1878, il donna : *Solitude, une Bourrasque, la Plage de Dinard* ; en 1889 : *le* [illegible] *clair de lune*, et deux *Vues de la Tamise*.

DANAE [illegible] de Syrie et de Perse, voisine des *asperges* et des *petits-houx*. La tige, dressée, a des feuilles réduites à fleurs en grappes terminales, hermaphrodites, et possédant un pé- [illegible]

DANBÉ [illegible] né à Caen en 1840, mort à Paris en 1905. Après sa sortie du Conservatoire, il fut successivement premier violon aux [illegible] et y resta jusqu'à la chute de l'entreprise. Presque aussitôt il devint le successeur de Lamoureux démissionnaire, à la tête de l'orchestre de l'Opéra-Comique. Il remplit ces fonctions de 1877 à 1898, où un différend avec une nouvelle direction l'amena lui-même à donner sa démission. Dans le même temps, il appartenait à la Société des concerts du Conservatoire, où il exécutait le concerto de violon de Victorin Joncières, et où bientôt il était élu second chef. En 1899, le théâtre de la Renaissance s'étant transformé en Théâtre-Lyrique, Danbé y devint chef d'orchestre et directeur de la musique. C'est là qu'il eut [illegible] depuis longtemps oubliée, et dont l'Opéra-Comique jugea bon de s'emparer après la fermeture de la Renaissance. Danbé a publié un certain nombre de compositions pour le violon : une Méthode, divers recueils d'études, divertissements et récréations, etc.

DANBURG, ville des Etats-Unis (Connecticut), ch.-l. [illegible] Housatonic ; 14.000 hab.

DANBY, bourg d'Angleterre (comté d'York [North Riding]), sur l'Esk, petit fleuve côtier tributaire de la mer du Nord ; 3.700 hab. Fabrication de toiles grossières, commerce de houille. Aux environs, gisements de houille.

*__DANCKELMANN__ (Bernard DE), forestier allemand, né [illegible]

DANCO [illegible] l'Amérique et constituant la partie la plus septentrionale de la côte occidentale de la Terre de Graham, par 65 degrés de latitude sud. Elle a été découverte et levée en janvier 1898 par le Belge Adrien de Gerlache, qui lui a donné le nom d'un de ses compagnons, le lieutenant Danco, mort au cours de l'hivernage.

DANDINE n. f. Tringle de fer, pour fouetter le vin pendant le collage.

DANE, comté des Etats-Unis (Wisconsin), dans le haut bassin de la rivière Illinois. Le sol, parsemé de petits lacs, est très fertile. Ce comté, peuplé de 70.000 hab. sur 3.500 kilom. carr., renferme la capitale de l'Etat, *Madison*.

DANEI (Paul-François), fondateur des passionistes, plus connu sous le nom de Paul-de-La-Croix. V. ce mot.

DANEMARK [illegible] *Holstein*). La branche aînée de Holstein-Oldenbourg s'étant éteinte en 1863 en la personne de Frédéric VII, après avoir régi le Danemark durant quatre siècles, le prince Christian de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg recueillit la succession vacante, conformément au traité de Londres de 1852, par laquelle convention les grandes puissances l'avaient désigné. Le successeur du roi Frédéric VII inaugura son règne sous le nom de Christian IX.

[illegible] Estrup, en se retirant, le 7 août 1894, avait permis au Danemark de revenir à un régime de légalité. Ainsi prenait fin un conflit qui divisait, depuis 1877, le gouvernement danois et le Folkething, ou Chambre des députés. Ce fut le baron de Reedtz Thott, ministre des affaires étrangères dans le ministère Estrup, qui eut la présidence du nouveau cabinet ; on y maintint ceux des anciens ministres qui avaient contribué à amener le nouvel état de choses et on élimina seulement ceux dont la situation eût été trop difficile ; on n'attribua aucun portefeuille aux libéraux modérés, sur lesquels le cabinet allait s'appuyer.

Les débuts de la session 1894-1895 furent peu encourageants. Les modérés et la droite, qui devaient former [illegible]

Les élections générales du 9 avril 1895 furent défavo- [illegible]

[illegible] rité était, il est vrai, précaire, car [illegible] l'appoint des socialistes. Mais, après [illegible] ministre dans le cabinet Estrup, un groupe nouveau, celui de la *jeune droite*, opposé à toute union avec les modérés de gauche, et l'ancien compromis ne devait pas se renouveler. Dinesen, qui était le secrétaire du comité d'action [illegible] rés, donna sa démission.

Bien que la nouvelle majorité se fût posée en parti réformateur, le travail législatif de deux années fut insignifiant. Un projet de loi, relatif aux écoles primaires, qui était très populaire, échoua devant le Sénat. L'entente

[illegible] ne se fit pas facilement avec le ministère, [illegible] sur les questions de défense [illegible] les travaux consentir [illegible] litaires contre la promesse de certaines réformes. Mais le Landsthing, [illegible] Estrup, et qui comptait une majorité de droite, reprocha au ministère, avec lequel il était cependant, en principe, en conformité d'opinion, ses concessions à la gauche, et il refusa de voter le budget. Ce refus fut suivi, le 11 mai, [illegible]

Ministère Hörring. Un nouveau cabinet, constitué après une longue crise, le 23 mai 1897, fut présidé par Hugo Hørring, ministre de l'intérieur dans le précédent ministère; ce fut une reconstruction, car la plupart des membres de l'ancien cabinet restèrent dans le nouveau en changeant de département. Le ministère déposa un projet de budget qui passa sans entraves, toutes les questions de conflit étant éliminées.

A la réouverture du Riksdag ou Parlement, en octobre 1897, les Chambres parurent résolues à éviter un nouveau conflit, et toutes les grandes questions restèrent en suspens. Les conservateurs manifestèrent l'intention de se présenter aux élections avec un programme unique, mais les questions de personne détruisaient l'unité du parti. Dinesen et Scavenius représentaient des tendances contraires, le premier travaillant à introduire dans la droite un groupe modéré capable de résister à Estrup et de soutenir le baron de Reedtz Thott. Mais les conservateurs subirent un échec aux élections municipales de Copenhague et un plus grave aux élections législatives d'avril 1898. Les radicaux et socialistes accrurent notablement leurs forces.

La situation internationale ayant paru au gouvernement être troublée par la guerre hispano-américaine, il estima que les crédits militaires régulièrement votés étaient insuffisants et, de sa propre autorité, il consacra 500.000 couronnes à la fortification maritime de Copenhague. La commission du budget ne voulut point reconnaître la légitimité du procédé, et le Folkething s'associa [illegible]

Les radicaux « réformateurs » adoptèrent une attitude obstructionniste. Cependant, en 1899, le projet sur l'enseignement primaire fut voté par les deux Chambres, ainsi que quelques autres lois. Le socialisme et les grèves ayant fait des progrès, les patrons pratiquèrent le « lock-out » des ouvriers; l'accord ne fut rétabli que sous forme de résolutions provisoires.

Le cabinet fut reconstitué en partie, dans l'été de 1899, et ses membres les moins populaires furent sacrifiés, mais son autorité s'était considérablement amoindrie, et vainement Hörring s'était-il efforcé de contribuer à la réalisation de toutes les mesures sur lesquelles pouvaient s'accorder les deux Chambres. Le 27 avril 1900, le roi accepta la démission du cabinet.

Ministère de Séhested. Le nouveau président du conseil fut de Séhested, sénateur, qui occupa la charge de ministre des affaires étrangères. Le ministère, qui était d'accord avec la majorité du Landsthing, ne pouvait compter de la part du Folkething sur plus de complaisance que le précédent, la gauche n'étant pas satisfaite de la solution donnée à la crise ministérielle. Il gouverna péniblement dès que son chef eut arboré franchement les couleurs de son parti, la droite. Tandis que des projets financiers présentés par la gauche avaient été adoptés par le Folkething à une énorme majorité, le gouvernement put à peine faire élire par le Sénat, en décembre 1900, un comité pour examiner les siens.

En février 1901, la commission du Landsthing déclara dans son rapport qu'elle ne prenait pas directement le parti du gouvernement, mais qu'elle s'inspirait des principes contenus dans ses propositions et s'écartait des idées qui dominaient dans les propositions du Folkething. Le gouvernement se déclara prêt à suivre la majorité du Landsthing. Un comité commun de membres des deux Chambres fut nommé, mais ne s'entendit pas, et la session fut close le 31 mars 1901 sans résultat. Les élections, le 3 avril, amenèrent une diminution considérable des forces de droite et du parti modéré et une augmentation proportionnelle de la gauche et des socialistes. Le cabinet devait forcément tomber.

Ministère Deuntzer. Le cabinet de Séhested ayant démissionné au mois de juillet, le professeur Deuntzer fut invité à former un ministère; ce fut le premier cabinet exclusivement composé de membres de la gauche. Une ovation imposante fut faite pour ce motif au roi, le 1er septembre. La gauche se transforma en parti ministériel et fut prête à examiner les projets concernant la réforme judiciaire, l'organisation de la défense nationale, la réforme des impôts.

En septembre 1902, les élections pour le Landsthing y déplacèrent la majorité, qui passa à la gauche. Le Parlement s'occupa ensuite spécialement de la réforme judiciaire, puis de la modification de l'impôt foncier, qui fut votée, mais la clôture de la session, le 13 mai 1903, marqua l'ajournement indéfini de la première question. Les élections au Folkething, le 16 juin, consacrèrent une forte majorité au profit de la gauche réformiste et portèrent de [illegible]

Un jubilé fut organisé, en novembre 1903, pour fêter la quarantième année de règne du roi Christian IX, alors âgé de quatre-vingt-cinq ans. Le 7 avril 1904, il fêta le 86e anniversaire de sa naissance.

La nouvelle Chambre ne fit pas mieux aboutir que l'ancienne plusieurs des projets qui lui furent soumis.

Le projet de réforme présenté par le ministre de la justice, Alberti, échoua à nouveau. Le cabinet était d'ailleurs sans homogénéité, comme la gauche elle-même, et ce fut la cause de sa chute. L'opposition que fit la gauche au projet de Madsen, ministre de la guerre, relativement aux fortifications de Copenhague, amena sa démission; les autres membres du cabinet ne s'entendirent pas sur le parti à prendre, et finalement ils durent tous se retirer.

Ministère Christensen. Ce fut l'un des ministres démissionnaires, [illegible] Christensen, que le roi chargea de constituer [illegible] ministère, le 13 janvier 1905; il joignit à la présidence du conseil les portefeuilles de la guerre et de [illegible] Plus que l'ancien, ce cabinet eut un caractère agraire et modéré. Christensen continua dans ses grandes lignes la politique de Madsen pour la défense de Copenhague dans laquelle les éléments radicaux voient une menace contre l'Allemagne [illegible]

les projets de loi sur la réforme judiciaire, l'extension du suffrage communal et le mariage civil obligatoire.

Le vieux roi Christian IX mourut le 29 janvier 1906, après un règne de quarante-deux ans. L'une de ses plus constantes préoccupations avait toujours été d'assurer la défense du Danemark, et c'est à ce programme que se conformèrent les ministres de la guerre Madsen, puis Christensen.

DANET (Charles-Louis-Albert), avocat français, né à Privas en 1846. Inscrit au barreau de la cour d'appel de Paris en 1868, il fut nommé secrétaire de la conférence des avocats en 1873. Membre du conseil de l'ordre de 1890 à 1894, il plaida dans de nombreuses affaires importantes, civiles ou criminelles, dont beaucoup furent sensationnelles, et notamment, aux assises, dans les affaires Marchandon, Pranzini, de Jonquières, Prado; il défendit Lucien Fenayrou. Il plaida pour Mlles Gouffé, comme partie civile, contre Eyraud et Gabrielle Bompard; pour le député Sans-Leroy, dans l'affaire du Panama; pour le marquis de Nayve, etc. Membre de la Société de médecine légale de France, il en fut le président en 1890-1891.

DANEV (Stoïan), homme d'Etat bulgare, né à Choumen, en 1858. Il prit à l'étranger le titre de docteur en droit. Avocat et publiciste, il devint, après la mort de Stamboulov, vice-président de l'Assemblée nationale bulgare, ministre des affaires étrangères en 1901, et président du conseil en 1902. Il contribua à rapprocher la Bulgarie de la Russie.

DANEZY n. m. Cépage blanc, cultivé dans quelques vignobles du département de l'Allier.

DANGER (Henri-Camille), peintre français, né à Paris en 1860. Elève de Gérome et Aimé Millet, il debuta au Salon de 1886 par une toile intitulée *Chez un ami*, et obtint le prix de Rome l'année suivante. Sa peinture à préoccupations idéologiques est celle d'un exécutant habile. Parmi ses tableaux, il faut mentionner : *Que nous nous aimions les uns les autres* (1893), *Baigneuse*, *Lucioles*, *les Grands Artisans de l'arbitrage et de la paix* (1898); *Fléau!* (1901), *Une Séance de la conférence de La Haye* (1903), *Mon royaume n'est pas de ce monde* (1905). Il a obtenu une seconde médaille en 1893 et une médaille d'argent à l'Exposition de 1900 (Paris).

Daniel Cortis, roman d'Antonio Fogazzaro (1885). — Daniel Cortis aime sa cousine Hélène, mariée à un homme sans mœurs et bassement égoïste, le baron de Santa Giulia. Il a perdu prématurément un père vénéré, et il nourrit une hostilité à peine déguisée à l'égard de sa mère, parce que l'infidélité de celle-ci a assombri et abrégé les jours de son mari. Or Cortis apprend que l'amant de sa mère a été précisément le baron de Santa Giulia; et sa cousine, qui n'est retenue par aucun frein de religion ni de convenances, est toute prête à tomber dans ses bras : il semble donc qu'il doive saisir cette occasion de se venger d'un homme qu'il hait et méprise. Au contraire, il triomphe de sa propre passion et décide Hélène à suivre dans l'exil un mari indigne, qui ne saura jamais quel danger il a couru et quel sacrifice sa femme s'est imposé pour lui. — *Daniel Cortis* est un hymne à la volonté, qui, guidée par une conscience droite, s'élève au plus haut degré de la vertu. Ecrite à une époque où le roman ne peignait guère que des êtres de passion, cette œuvre était une véritable nouveauté. L'auteur y aborde en outre le problème des rapports de la papauté avec la société moderne et le pouvoir civil. Cortis est un libéral, qui rêve la conciliation du catholicisme et de la démocratie et se fait nommer député pour défendre et propager ses idées. Mais ces deux sujets se croisent sans cesse, ce qui brise l'unité et nuit à l'intérêt; les personnages épisodiques, au reste très vivants, sont trop nombreux; la trame du récit est trop dense et l'étude des caractères trop peu poussée; celui du héros lui-même n'est pas très net : nous ne comprenons pas comment ce catholique pratiquant ne repousse pas dès l'abord l'idée de séduire une femme mariée, et la lutte qui doit s'engager dans son cœur ne nous est pas décrite en traits assez précis. L'exécution de ce roman n'est donc pas tout à fait à la hauteur de son inspiration.

DANIELSON (Johan Richard), historien finlandais, né à Hauho en 1853. Sa thèse *Zur Geschichte der sächsischen Politik, 1706-1709*) lui valut le titre de « docent » d'histoire à l'université d'Helsingfors (1878). Professeur (1880), il publia une œuvre considérable : *die Nordische Frage in den Jahren 1746-1751*, puis s'occupa d'histoire moderne et contemporaine pour défendre son pays contre la politique de russification; de là le livre populaire *l'Union de la Finlande et de l'empire russe* (1890), réponse à l'ouvrage officieux de K. Ordin, diverses brochures et une histoire, basée sur des recherches d'archives, de la guerre de 1808-1809 (1896). Représentant de l'Université (1885-1904), puis du clergé de Borgo à la diète, il y fut un des avocats les plus écoutés des droits de la Finlande et, dès le début du conflit de 1899, l'un des plus fermes adhérents du parti des Vieux-Fennomanes, dirigé par Yrjö-Koskinen. Vice-chancelier de l'Université (1903), il a été anobli en 1904.

DANILO-ALEXANDRE, prince héritier du Monténégro, né à Cettigné en 1871. Colonel d'un régiment de tirailleurs russes, lieutenant-colonel d'un régiment serbe, il épousa, en 1899, à Cettigné, Militza (ci-devant Jutta), duchesse de Mecklembourg, née en 1880.

DANILOFKA, bourg de Russie (gouv. de Saratof), sur un petit sous-affluent du Don par la Medviéditza; [illegible] hab. Céréales.

DANILOVSKAÏA, bourg de Russie (gouv. de Moscou), sur la Moscova; 4.000 hab. Forges, fabrication de machines, toiles, étoffes de laine et de coton. C'est un faubourg industriel de Moscou.

DANKOF, ville de Russie (gouv. de Riazan), sur une hauteur dominant le Don (rive dr.); 5.000 hab.

DAN-LENO, acteur et chorégraphe anglais, né en 1863, mort à Claphan-Park, près Londres, en 1904. Il avait débuté à l'âge de quatre ans en dansant dans un concert à Londres, puis il apprit à chanter, à réciter et devint un artiste hors ligne dans son genre, qui était surtout celui de la fantaisie. Il excellait à jouer les types populaires et se fit un grand renom dans les music-halls londoniens.

DANNAT (William T.), peintre américain, né à New-York en 1853. S'étant rendu très jeune en Europe, il commença en Allemagne ses études d'architecture, fréquenta les ateliers de peinture de l'Académie royale de Munich et s'adonna complètement à cet art quand il se fixa à Paris en 1879. Il n'eut pas de maîtres, au sens absolu du mot, mais il reçut quelques conseils de Carolus Duran et de Munkacsy. Il exposa pour la première fois au Salon de 1883; son *Contrebandier aragonais* fut acquis par l'Etat au Luxembourg. Le musée de New York conserve le *Quatuor* (1884), et celui de Chicago la *Sacristie en Aragon* (1887); le *Portrait de la mère de l'artiste* suivit en 1886, et la *Femme en rouge* (musée du Luxembourg) parut à l'Exposition de 1889 (Paris). En 1890, il envoya une *Femme espagnole et contrebandier* (1891), effet de lumière artificielle (musée de Philadelphie), une autre toile de *Femmes espagnoles* (1892) et le portrait de la *Belle Otero* (1893). Depuis, W. T. Dannat a peu exposé; il faut pourtant citer encore parmi ses portraits, ceux de la *duchesse de Mecklembourg Schwerin*, du *général Porter*, et de *Gaston Calmettes*.

* **DANOIS, OISE** adj. — Encycl. *Race danoise.* On nomme ainsi une race ovine dolichocéphale, dont les représentants se rencontrent dans tout le nord de l'Europe (Russie, Suède, Norvège, Jutland, Allemagne du Nord-Ouest, nord et ouest de la France, Ecosse, Irlande, Islande). En France, elle a été introduite dans la Flandre, l'Artois, la Picardie et le Poitou à la fin du XVIe siècle, lors du dessèchement des marais opéré par le Hollandais Bradley appelé par Sully. La race danoise a donné naissance à de nombreuses variétés, qui, toutes, possèdent une remarquable aptitude à s'acclimater même dans les terres pauvres des pays froids et brumeux. Ses principaux caractères sont les suivants : tête grosse, oreilles longues, horizontales ou pendantes, cou long et mince, corps étroit, membres longs et forts; la brebis est bonne laitière.

Mouton de race danoise.

DANRIT (le capitaine), pseudonyme de E. DRIANT, officier et écrivain français. V. DRIANT.

DANSEURS n. m. pl. Secte qui se forma à Aix-la-Chapelle l'an 1374. Elle se répandit dans le pays de Liège, le Hainaut et la Flandre. Ces fanatiques des deux sexes se mettaient tout à coup à danser jusqu'à ce qu'ils tombassent à la renverse, presque inanimés. Ils prétendaient qu'ils étaient favorisés, durant leur danse, de visions extraordinaires. Ils mendiaient de ville en ville, et méprisaient toute autorité religieuse et tout culte établi. On les prit à Liége pour des possédés et plusieurs furent exorcisés.

DANSVILLE, bourg des Etats-Unis (New-York [comté de Livingstone]), sur un affluent du Genesee; 5.000 hab. Minoteries, filatures.

DANTE (saint), en lat. *Dantes*, martyr à Carthage en 304. Il périt avec saint Saturnin, saint Datif et quarante-neuf autres, qui d'Abidine furent conduits à Carthage, où ils souffrirent pour leur foi. C'était durant la persécution de Dioclétien. — Fête le 11 février.

* **DANUBE,** fleuve de l'Europe centrale. — C'est en 1902 qu'ont été achevés les importants travaux de correction du cours du Danube, destinés à assurer la sécurité de la navigation de Galatz à la mer, ainsi que l'avait projeté pour la première fois le congrès de Paris en 1856. Ces travaux ont été poursuivis sous l'impulsion et la direction de la commission internationale du Danube, qui percevait à cet effet des droits de navigation et de pilotage. Les ingénieurs ont modifié profondément le bras de Soulina, au moyen de plusieurs *raccourcis* canalisés à la profondeur minimum de 5m,48. La distance de Toultcha à la mer a été ainsi réduite de plus de 20 kilomètres. La dernière section du canal maritime créé par la rectification du bras de Soulina a été inaugurée au mois de février 1902.

DANVILLE, ville des Etats-Unis (Kentucky), ch.-l. du comté de Boyle, sur un petit sous-affluent du Kentucky par le Dick's River; 4.000 hab. Machines agricoles, minoteries. Faculté de théologie presbytérienne.

DAONPOW ou **DUPPAU,** ville d'Austro-Hongrie (Bohême), ch.-l. du district de Kaaden, sur un petit sous-affluent de l'Elbe par l'Eger; [illegible] hab. [illegible]

* **DAPHNITE** n. f. — Minér. Variété de chlorite, que l'on rencontre sur les cristaux de mispickel et de quartz.

DAPHYLLITE n. f. Sulfotellurure naturel de bismuth.

DARANTOIDE n. m. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des lithosiidés, créé en 1900 pour une lithosie découverte en Nouvelle-Guinée (*darantoides* [illegible]). Des espèces nouvelles du même groupe ont été récemment décrites par le même auteur (*diploa*, *infumata*, Afrique orientale; [illegible], Bolivie; [illegible], Mexique, etc.]

[illegible]

DARANYI (Ignace), homme politique hongrois, né à Budapest en 1849. Il embrassa la profession d'avocat, devint aussi député [illegible] pour la ville de Budapest et, plus tard, [illegible] cette assemblée. En 1895, il devint ministre de l'agriculture. Il donna sa démission en [illegible]

DARAPSKITE n. f. Sulfoazotate hydraté naturel de soude.

DARBOUX (Jean Gaston), géomètre français, né à Nîmes en 1842. — Il est devenu en 1900 secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

DARÇANA (darche-na), mot sanscrit signifiant « démonstration et système », employé pour désigner collectivement les six grandes écoles de la philosophie in-

[illegible] *Nyâya*, école logique, *Vaiséshika*, école atomique, *Sânkhya*, [illegible] *Yoga*, école mystique [illegible] et *Outtara-mîmânsa* [illegible] le nom de *Védânta* [illegible] Patandjali [illegible]

DARCY [illegible], architecte [illegible] Henri Labrouste, Lassus et Viollet-le-Duc, il se consacra [illegible] tifs et les plus autorisés de la Commission des monuments historiques. Il fut architecte de la basilique de Saint-Denis, ainsi que des édifices diocésains de Reims et d'Evreux. Il a exposé de remarquables restaurations des [illegible]

DARDA, [illegible]

DARFELD, bourg [illegible] affluent de l'Issel; 2.500 hab. Mousselines.

DARGENT [illegible] **Jean** [illegible] Il est mort à Paris en 1899.

***DARIMON** (Louis-Alfred), publiciste et homme politique français, né à [illegible] *Ministère du* [illegible]

DARLAN (Jean-Baptiste-Joas), homme politique français, né à [illegible] (Gironde) en 1848. Notaire à Marmande (1871-1878), avocat à Nérac, conseiller municipal et maire de cette ville (1880-1896), conseiller général de Lot-et-Garonne (1886-1898), il fut élu député radical de l'arrondissement de Nérac en 1890, en remplacement d'A. Fallières, devenu sénateur. Réélu en 1893, rapporteur de la commission relative aux conventions avec les compagnies de chemins de fer, il reçut le portefeuille de la justice dans le cabinet Méline (22 avr. 1896) et il démissionna le 2 décembre 1897, à la suite des tiraillements qu'il avait constamment avec ses collègues du cabinet où il représentait seul l'élément radical. Il se représenta, sans succès, aux élections législatives du 8 mai 1898 et fut [illegible] à Paris.

DARLINGTON, ville des Etats-Unis (Wisconsin), ch.-l. du comté de La Fayette, sur le Pecatonica [illegible] Rock-River [illegible] hab.

DARLU (Julien-Marie-Alphonse), moraliste français, né près de Bergerac en 1849. Agrégé de philosophie [illegible], il enseigna successivement dans les lycées de garçons et dans les écoles normales supérieures de Fontenay et de Sèvres, puis en 1899 fut nommé inspecteur général de l'enseignement secondaire. A ce titre, il s'est surtout occupé de l'organisation de l'enseignement de la morale dans les classes du premier cycle des lycées et collèges. Comme moraliste, il a écrit de nombreux articles dans diverses revues; deux de ses conférences ont pris place l'une, sur *la Classification des idées morales du temps présent*, dans « Morale sociale » (1899), l'autre, sur la « Morale [illegible] l'âme est de nature divine ou quasi divine, qu'elle fournit un « point fixe », dont on peut faire dépendre le « principe formel » de la morale; quant à la matière des devoirs, elle ne peut que varier et l'on doit tenir compte de l'évolution sociale, de la réalité des agrégats sociaux. Le point de vue naturaliste n'est pas celui de la conscience; c'est le christianisme qui fournit « l'assise fondamentale de la conscience moderne ». La solidarité limite l'activité morale, mais ne la règle pas.

DARO, comm. de Suisse (cant. du Tessin), sur un petit plateau au pied du mont Arbino; 2.000 hab. Ch. de f. du Gothard. Viticulture, élève du bétail. Ateliers de la compagnie de chemin de fer du Gothard.

DAROWA, ville d'Austro-Hongrie (Bohême [cercle de Pilsen]); 2.000 hab. Les environs contiennent les gîtes minéraux les plus variés : houille, fer, pyrites cuivreuses, exploités, quelques-uns, depuis fort longtemps.

DARRAS (Joseph-Epiphane), historien ecclésiastique français, né à Troyes en 1828, mort à Paris en 1878. Après avoir fait ses études secondaires au petit séminaire de Troyes et ses études théologiques au grand séminaire de la même ville, il fut envoyé comme professeur au petit séminaire; il y resta une année, et entra chez le prince de Brienne comme précepteur de son petit-fils et aumônier de la princesse mère. Il passait à Paris six mois de l'année, ce qui lui permettait les recherches nécessaires à ses travaux historiques, qui finirent par l'absorber entièrement; il s'établit alors à Paris. Il publia, au début de sa carrière, la *Légende de Notre-Dame*, traduisit de l'italien l'*Histoire du concile de Trente* de Pallavicini, et fit paraître un manuel d'histoire ecclésiastique, en quatre volumes, intitulé *Histoire de l'Eglise* (1854), ouvrage de seconde main mais agréablement écrit, qui est parvenu jusqu'à la 15e édition et auquel J. Fèvre a ajouté un cinquième volume, pour le conduire jusqu'à nos jours (1905). On a aussi [illegible] (1864), et *Saint Denys l'Aréopagite, premier évêque de Paris* (1863), où il soutient contre beaucoup de critiques, même catholiques, que les Gaules ont été évangélisées dès les temps apostoliques. Son œuvre principale est l'*Histoire générale de l'Eglise* [illegible] (1862-1877). La mort l'empêcha de la pousser au delà du 25e volume, [illegible] depuis, par Bareille jusqu'au pontificat de Clément VII (du 26e au 32e volume) et par J. Fèvre jusqu'à l'avènement [illegible] groupé les faits, non plus par époques, mais autour de chaque pape. On lui reproche des inexactitudes et [illegible]

DARVYRA [illegible] de 43 centimètres.

DASTRE [illegible] *et de la bile et sur le fer hépatique*, avec N. Floresco (1898); [illegible] auteur se range, après une réserve formelle concernant les phénomènes mentaux, à la nouvelle forme du matérialisme qu'il appelle la *doctrine de l'énergie*. La définition [illegible] sur des hypothèses et de ne rien préjuger. La mort n'a, par suite, pas besoin de définition, et Dastre, étudiant le vieillissement des êtres vivants, montre l'*immortalité des protozoaires* à côté de la léthalité des métazoaires et des [illegible]

DASTROS ou **D'ASTROS** (Jean Guilhem), poète gascon, né à La Garde-Fimarcon, près Lectoure, vers 1600. Vicaire à Saint-Clar-de-Lomagne, contemporain de Goudouli, qui le tenait en grande estime, il contribua, comme ce dernier, à la renaissance de la langue d'oc, dont il fut l'ardent panégyriste. Son principal ouvrage a pour titre : [illegible] *Lomagne* (1642; 1867). Dastros a publié, en outre, des poésies détachées, des litanies, des prières et des noëls, qui l'ont rendu très populaire en Gascogne. Il était non seulement poète, mais lexicologue. Cénac-Moncaut a retrouvé [illegible] Dastros est l'auteur.

DASYE (zî) n. f. Algue de l'ordre des floridées, à thalle filamenteux, rameux, dressé, à sporanges portés sur des ramifications généralement verticillées par cinq, recouverts de cellules dans le jeune âge, mais complètement libres à l'état adulte. (Le genre comprend de 30 à 40 espèces habitant les mers tropicales.)

DASYMYS [illegible] *miss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, comptant trois espèces propres à l'Afrique centrale et méridionale. (Les dasymys sont des animaux assez petits, faisant le passage des rats vrais aux golundas; ils sont surtout voisins des petits acomys africains.)

DASZYNSKI (Ignace), homme politique polonais, né à Zbasaz (Galicie) en 1866. Député au parlement de Vienne, chef du parti socialiste polonais, il a rédigé divers journaux socialistes et publié un certain nombre de brochures, notamment une histoire du parti social-démocratique en Pologne.

DAUCHEZ [illegible] plein air et les scènes de nature : *Pèlerinage* (1896); [illegible] *varech, Soleil d'automne, la Prairie*, etc. 1906). Il a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition de 1900 (Paris). [illegible] au musée du Luxembourg, à Pittsburgh, Brême, Helsingfors, Philadelphie, Budapest.

***DAUDET** [illegible] français, né à Nîmes en 1837. — Depuis 1890, il a publié : *Mademoiselle de Circé* (1893); *Histoire diplomatique de l'alliance franco-russe* (1894); *le Poitou, les Chouans sous le* [illegible] *tion* (1904 [prix Gobert]); *la Terreur blanche* (1906) et de nombreux romans, parmi lesquels : *un Amour de Barras*, [illegible]

***DAUDET** (Léon), littérateur français, né à Paris en 1868. — Depuis *Sébastien Goubès*, publié en 1899, Léon Daudet, outre un nombre considérable d'articles disséminés [illegible] Parole », a donné des volumes où son talent s'affirme avec une maîtrise croissante et d'où, si la satire passionnée y domine souvent, ne sont absentes ni la grâce ni l'émotion. [illegible] *Etreintes* (1901); *le Pays des Parlementeurs* (1903); *la Déchéance* (1904); *le Partage de l'enfant*, âpre et émouvant plaidoyer contre le divorce (1905). Comme polémiste, Léon Daudet est une des personnalités marquantes du parti nationaliste.

DAUM (Jean-*Antonin*), maître verrier français, né à Bitche en 1864, ingénieur des arts et manufactures. Dès son entrée à la verrerie dirigée depuis 1875 par son père à Nancy, il se consacra à des recherches de technique artistique sur l'emploi des acides fluorhydriques concentrés fumants (1891), sur les superpositions à chaud de verres colorés, enfin, en 1900, sur les décorations de grand feu par [illegible] infiniment variée, gravures à la roue et à l'acide, peinture, [illegible] lumière électrique, réalisent des effets de décoration lumineuse d'une extrême recherche. Le thème des compositions s'inspire directement de la nature, faune, flore, ou d'aspects de la nature : la forêt, la prairie, l'orage.

DAUMAS [illegible] D'autres statues à Compiègne, Toulon, etc.

DAUMET [illegible] né à Paris en 1826. — Il a restauré Chantilly avec tant de [illegible] de cette restauration, ainsi que le *Palais des facultés* de Grenoble, il fut honoré d'un grand prix.

DAUPHIN (Charles-Albert), homme politique français, né à Amiens en 1826, mort à Argœuves (Somme) en 1898. [illegible] fet de la Somme en 1871, il fut élu député en 1872. Après le 24 mai 1873, il protesta contre la politique de combat du cabinet de Broglie en donnant sa démission de maire d'Amiens. Il fut alors élu président du conseil général de la Somme, puis, en 1876, élu sénateur. Il siégea au centre gauche. Tout en exerçant ce mandat, il remplit les fonctions de procureur général près la Cour d'appel de Paris (1879-1883), puis fut ministre des finances dans le cabinet Goblet (déc. 1886-mai 1887). Il avait pro[illegible] transformé en taxe de répartition.

DAUPHINITE [illegible] cristaux dans certains gneiss.

DAUSCH [illegible] Waldsee (Haute-Souabe) en 1841. Elève de l'Ecole des beaux-arts de Munich, il acheva de se former à Rome (1869). En 1873, il retourna en Allemagne, ouvrit un atelier, et se classa avec son groupe de *Samson et Dalila*. Ensuite, vint une longue série de sujets mythologiques ou [illegible] *chante, le Jour et la Nuit*, bas-relief; *la Jeunesse et la Vieillesse, Siegfried vainqueur du dragon* (jardin public de Brême); *la Charité*, groupe (Kunsthalle de Brême); *Hercule et le Centaure*, etc.

DAUSSET (Louis), professeur et homme politique français, [illegible] fesseur à Angoulême, puis au collège Stanislas à Paris, il fut révoqué en 1900 par le ministre de l'instruction publique, pour la part qu'il avait prise à la fondation de la « Patrie française », dont il était secrétaire général. Peu après, il était élu conseiller municipal de Paris par le quartier des Enfants-Rouges (IIIe arrondissement), où il battait Lucipia, ancien président du conseil municipal. Lui-même devenait, en 1901, président de cette assemblée. Les rapports furent alors très tendus entre elle et le gouvernement. Aux élections législatives de cette même année, il se présenta, sans succès, dans le IIIe arrondissement. Il fut réélu conseiller municipal au renouvellement du 1er mai 1904, mais il échoua de nouveau aux élections législatives de mai 1906.

***DAVID** (l'abbé Armand), missionnaire français, né en 1826. — Il est mort à Paris en 1900. La collection scientifique qu'il avait formée au cours de ses voyages, et qu'il avait laissée aux Prêtres de la Mission dont il faisait partie, a été donnée par eux à l'Institut catholique de Paris.

DAVID (Edouard), écrivain et homme politique allemand, né à Ediger-sur-Moselle (Prusse-Rhénane) en 1863. Il fut employé de commerce à Berlin, puis étudia les lettres et l'histoire à Giessen de 1886 à 1890, fut reçu docteur ès lettres en 1891 et devint professeur au gymnase de Giessen. Il se lança dans le mouvement socialiste, fut, à partir de 1894, rédacteur du journal socialiste de Mayence, et fut élu député à la Chambre hessoise en 1896, au Reichstag en 1903, et conseiller municipal de Mayence en 1905. En 1906, il fut nommé secrétaire général du parti socialiste hessois à Offenbach. Il s'occupa particulièrement de la question agraire, rédigea en 1895 avec Liebknecht un projet de programme agraire qui fut rejeté par le congrès général du parti socialiste, publia un [illegible] *de la production*, dans lequel il se montra partisan de la propriété individuelle partielle des petits paysans, et devint un des principaux théoriciens du socialisme réformiste en Allemagne. — Sa femme, GERTRUDE **David**, a pris une part active au mouvement coopératif en Allemagne et a collaboré régulièrement à la revue de Bernstein : *Cahiers mensuels du socialisme*.

DAVIDA [illegible] en 1903 par Dugan.

DAVIDS [illegible] du gouvernement anglais une fonction civile à Ceylan. Après son retour en Angleterre, il exerça la profession d'avocat (1876), puis fut nommé, en 1883, professeur de pâli et de littérature bouddhique à l'University College de Londres. La Société royale asiatique le choisit pour [illegible] pâli, pour laquelle il publia les ouvrages bouddhiques *Sumangala* et *Digha Nikâya*. Parmi ses ouvrages originaux, il faut citer : *les Anciennes Monnaies et Mesures de* [illegible] *la religion expliqués par le bouddhisme de l'Inde* (1881; *le Bouddhisme* (1878; 2e édit. 1887, trad. allem. par A. Pfungst, 1899); *Textes Vinaya* (en collaboration avec [illegible]

DAVIDSON (John), poète et auteur dramat[illegible] écos[illegible] né à Barrhead (Renfrewshire) en 1857 [illegible] aide au laboratoire [illegible] comme instituteur [illegible] nombre d'écoles, et fut [illegible] à Glasgow (1884-1885). [illegible] avaient déjà valu une certaine notoriété. Il put faire imprimer [illegible] pièce tirée des chroniques (1886) [illegible] (1888), *Scaramouche in Naxos* [illegible] tenter la fortune à Londres [illegible]. Les articles de critique et les poésies qu'il [illegible] *Glasgow Herald* et au « Speaker » lui facilitèrent ses débuts. Parmi ses nombreux ouvrages, nous [illegible] (1890), *the Great Men, In a Music Hall* [illegible] poèmes (1891), *Fleet Street Eclogues* (1893), [illegible] d'une autre série intitulée : *the Wonderful Mission of lord Lavender* (1895); *Ballads and Songs* (1894-1896); *Godfrida*, pièce de théâtre; *the Last* [illegible] et autres poèmes (1898); *Self's the Man*, tragi-comédie; *the Testament of a Vivisector*; *the Testament of a Man Forbid* (1901); *the Testament of an Empire Builder*; *the Knight of the Maypole* (1902); *a Rosary* (1903); *a Queen's Romance*; *the Testament of a Prime Minister* (1904). On a publié un volume de ses « poésies choisies » (*Selected Poems*, 1905).

DAVIS (H[illegible] William), [illegible] peintre et sculpteur anglais, [illegible] Middlesex en 1833. Élève de l'Académie de Londres, il passa plusieurs années à Boulogne, et exposa des paysages à partir de 1862 : *Vue de la côte française* (1863), *le Troupeau égaré* (1865); *Après-midi d'avril* (1868); *Lever de lune* (1871); *Après-midi d'automne* (1873), etc. En sculpture, son principal ouvrage est un *Taureau trottant*, bronze (1872). Il fut nommé en 1877 membre de l'Académie de Londres.

***DAVOUT** (Léopold-Claude-Étienne-Jules-Charles), duc d'AUERSTÆDT, général français, né à Escolives (Yonne) en 1829. — Est mort à Paris en 1904. Il résigna ses fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur en septembre 1901, et resta président de la Société de la Croix-Rouge française jusqu'à sa mort.

***DAWANT** (Albert-Alphonse-Pierre), peintre français, né à Paris en 1852. — Il a obtenu une médaille d'or à la suite de l'Exposition de 1889 (Paris) où il avait envoyé ses œuvres précédemment médaillées, a pris part à l'Exposition de 1900 (Paris), avec *le Sauvetage* (musée d'Amiens), et *Mort de Du Couëdic, commandant de la Surveillante*.

DAWE (George), peintre et graveur anglais, né et mort à Londres (1781-1829). Très précoce, il gravait à quatorze ans les portraits des reines Élisabeth et Marie d'après Graham, et, à vingt ans, le monument du marquis Cornwallis. Il délaissa ensuite la gravure, pour la peinture d'histoire et le portrait, et donna : *Achille à la mort de Patrocle* (1803); *Néhémie* (1804); *Scène de Cymbeline* (1809); *Andromaque*; etc. Ses *portraits* furent très à la mode, vers la même époque. Il fut nommé membre de l'Académie en 1814, entra alors au service d'Alexandre Ier de Russie, et peignit plusieurs centaines de portraits d'officiers et de membres de la noblesse russe.

DAWSON (George Mercer), savant explorateur canadien, né à Pictou (Nouvelle-Écosse) en 1849, mort à Ottawa en 1901. Fils du géologue George William Dawson, il fut attaché aux commissions d'exploration et de délimitation de la Colombie britannique, puis entra au Geological Survey du Canada, dont il devint directeur en 1895, après avoir accompli d'importantes reconnaissances scientifiques dans les parties les plus occidentales du Dominion. C'est Dawson qui, le premier, exécuta l'étude géologique de la Colombie britannique et des provinces du Nord-Ouest. Ses principaux ouvrages sont : *Descriptive sketch of the physical geography and geology of the Dominion of Canada* (1884; en collaboration avec A. R. C. Selwyn); *the Mineral Wealth of British Columbia* (1888); *Observations of the Behring Sea* (1892).

DAYNES-GRASSOT (Brigitte-Corinne), actrice française, née vers 1840. Comédienne pleine de verve, d'une gaieté irrésistible, elle tint d'abord avec beaucoup de succès l'emploi des soubrettes et des déjazets dans les grandes villes de province. Appelée à Paris, elle consentit, jeune encore, à jouer les duègnes au Vaudeville, et, dès ses débuts, elle fit preuve d'une originalité qui lui valut d'éclatants succès de rire dans : *la Flamboyante*, *le Conseil judiciaire* et *les Surprises du divorce*. Depuis, ces succès n'ont fait que s'accroître à chacune de ses créations : *Ma[illegible]*, *le Député*, *Zaza*, *le Bon Juge*, etc. En 1896, elle passa du Vaudeville au Gymnase, pour revenir en 1900 au Vaudeville, où elle a retrouvé son succès.

DAYOT (*Armand*-Pierre-Marie), né à Paimpol (Côtes-du-Nord) en 1857. Il débuta par des études de médecine, puis fit son droit, fut chef de cabinet du préfet d'Oran, puis du ministre des Arts (cabinet Gambetta). Il s'adonna à la carrière littéraire en se spécialisant davantage dans l'étude de l'histoire de l'art et du mouvement artistique contemporain. Il a été nommé inspecteur général des beaux-[illegible] salons et des ouvrages d'art intéressants : *les Maîtres de la caricature* [illegible] [illegible] c'est à ses recherches qu'on doit la suite de ces albums inté[illegible] *la Restauration, les Journées révolutionnaires* (1830-1848), *le* [illegible] au XVIIIe [illegible], etc., où des milliers d'estampes sont chronologiquement clas[illegible] [illegible] II [illegible] nateur de l'érection du monument d'Ernest Renan à Tré[illegible] est devenu le président.

DAZA [illegible] La

Chambre bolivienne le mit hors la loi et le déclara traître à la patrie. Il habita longtemps Paris, où il mena grande vie; puis, à court d'argent, il se fixa à Puno, au Pérou. Le Sénat brésilien refusa de le déclarer traître à la patrie, mais le reconnut coupable de vol au préjudice du Trésor. Le général était allé près du petit village d'Uyuni, d'où il cherchait à raviver le zèle de ses partisans, quand la justice bolivienne lança contre lui un mandat d'arrêt. Il fut pris, malmené par la populace et tué d'une balle tirée par derrière, pendant qu'on le conduisait, sous escorte, dans la maison où on devait l'enfermer.

DCHUNIJE, port de la Turquie d'Asie (Syrie), au pied du Liban, au N.-E. de Beyrout.

DEADWOD, ville des États-Unis (Dakota), au milieu des Black Hills; 8.000 hab. Aux environs, nombreux gisements aurifères qui ont assuré le peuplement de la région.

DEAKISTE (*kisst'*) n. m. Partisan de Deak.

— ENCYCL. Les *deakistes* constituèrent un parti qui s'était groupé autour de François Deak, en 1861, et créa avec lui le dualisme austro-hongrois qui régit actuellement la monarchie des Habsbourg. Ce parti a existé jusqu'en février 1875; il a fusionné ensuite avec le centre gauche et a pris le nom de « parti libéral ». Il est resté au pouvoir jusqu'aux élections de janvier 1905.

***DE AMICIS** (Edmond), publiciste italien, né à Oneglia en 1846. — Il reste un conteur sans hautes prétentions psychologiques, mais brillant et varié, tour à tour piquant et pathétique dans : *Cuore* (1886), qui fut l'un des plus grands succès de librairie du siècle; *Sull' Oceano* (1889), peinture poignante d'un convoi d'émigrants italiens en route pour l'Amérique; *il Romanzo d'un maestro* (1890); *la Carozza di tutti* (1899), amusants croquis de types campagnards et citadins, le dernier est le « Journal des observations faites pendant un an sur les lignes de tramways de Turin »); *Memorie* (1900); *Ricordi d'infanzia e di scuola* (1901). Depuis quelques années, la question sociale intéresse vivement de Amicis, qui a consacré aux problèmes contemporains un roman, *il Primo Maggio* (1902), et plusieurs volumes de discours, conférences ou articles : *Speranze e Glorie* (1900); *Lotte civili* (1901); *Pagine parlate* (1903).

De Amicis.

DEARBORN, ville des États-Unis (État de Michigan [comté de Wayne]), sur la rivière Rouge; 3.500 hab. Fabrication d'armes, arsenal.

***DÉBARQUEMENT** n. m. — ENCYCL. *Débarquement de marchandises.* Le débarquement des marchandises doit avoir lieu, sauf le cas de force majeure, dans les limites des ports où s'exerce l'action du bureau local des douanes. (V. CHARGEMENT.) Il ne peut, en principe, être effectué que de jour, à des heures variant suivant les saisons, en présence des préposés des douanes et après représentation d'un permis délivré par le bureau des douanes en marge de la déclaration en détail des marchandises qui a dû être faite à ce bureau. V. DÉCLARATION.

L'administration des douanes permet cependant le débarquement dès la remise d'une déclaration sommaire, à condition que les marchandises soient emmagasinées dans des locaux spéciaux dénommés *tentes* ou *magasins-cales*, d'où elles sont ultérieurement extraites pour être vérifiées par le service, au vu de permis réguliers de débarquement délivrés après qu'a été complétée la déclaration sommaire en question. Elle admet également les débarquements de nuit, sous la surveillance des agents, moyennant une rétribution spéciale.

Les navires sont déchargés à tour de rôle, suivant la date de la déclaration. Lorsque le tour de déchargement d'un navire est arrivé, les préposés des douanes sont tenus de se transporter à la première réquisition, à peine de répondre des événements résultant de leur refus.

Le débarquement avec permis, en dehors des heures fixées par la loi, entraîne la confiscation des marchandises. (Loi du 22 août 1791, tit. XIII, art. 9.) Le débarquement sans permis est puni d'une amende de 100 francs, décimes et dépens en sus. (Loi du 16 mai 1863, art. 19.)

DEBAY (Victor-Aimé), romancier français, né à Nantes en 1862. Après avoir fait ses études de droit et des études musicales qui lui permirent dans la suite de donner régulièrement le compte rendu des œuvres lyriques au « Courrier musical », il publia, en 1893, ses *Poèmes intimes* et débuta deux ans plus tard dans le roman avec la *Maison du rêve*, ouvrage où le fantastique se mêle au réel. L'*Amie suprême* devait avoir la musique pour véritable héroïne; *Au milieu d'une vie* eut pour cadre le milieu des peintres. Dans l'*Étoile* (1906), l'auteur montre combien de tristesses sont cachées sous le masque souriant de la comédienne. Toutes ces œuvres sont empreintes d'un véritable sentiment poétique. On doit encore à Victor Debay quelques nouvelles : *Hors la vie* (1895) et *Cousin Sidonie* (1904).

DEBDOU, massif montagneux du Maroc, au S.-O. de l'oued Za. Il s'étend à la frontière septentrionale des Dahra ou hauts plateaux marocains et au S. de la fertile plaine de Tafrata; 1.618 mètres d'altitude. La chaîne tire son nom du village de *Debdou*, reconnu par de Foucauld en 1884.

DEBELIACZA, ville d'Austro-Hongrie (Hongrie mérid. [comitat de Temes]), sur le Vietalva; [illegible] Salines.

DEBELLE (Alexandre-Joseph), peintre français, né à Voreppe (Isère) en 1805, mort à Grenoble en 1897. Élève de Gros, il débuta dès 1837 par des paysages dont les sujets sont tirés de sa région, si fertile en sites pittoresques. Mais il se sentait attiré vers la peinture d'histoire, et on lui doit d'importantes décorations murales : un puissant effet, l'église de Saint-Louis en l'Île, à Paris, renferme de ce peintre *Moïse et Élie*, page d'un très [illegible], il exposa en outre au Salon : *Arrivée de Napoléon à Grenoble*; *Rentrée de Napoléon à Paris en 1814*; *le* [illegible] *à la Madeleine*; *Mécherim de Hon*[illegible] *III*. Fixé à Grenoble, Debelle a décoré de nombreux édifices de l'Isère; l'hôtel de ville de Grenoble possède : *Grenoble assiégée par les Alliés*; la préfecture, l'*Assemblée des notables à Vizille*, etc.

DÉBEURRER (*beu-ré*) v. a. Débarrasser du beurre : *Cacao* DÉBEURRÉ.

DEBILLY (Jean-Louis), général français, né à Dreux en 1763, blessé mortellement à Auerstædt en 1806. Il fit ses études à Dreux, à Paris et à Chartres. Il était, en 1789, professeur de mathématiques, lorsqu'il s'engagea dans la garde nationale de Paris. Élu capitaine en 1792, il servit aux armées de Luckner et de Dumouriez, puis fut envoyé en Bretagne, à Brest. En 1793 seulement, il entrait dans l'armée régulière avec le grade d'adjoint aux adjudants généraux. Il eut le principal mérite de la résistance de Nantes aux Vendéens insurgés. En 1795, il combattit aux armées de la Moselle et du Rhin, et gagnait bientôt le grade d'adjudant général chef de brigade; comme chef d'État-major, il prêtait à Kléber et à Marceau, dans des circonstances difficiles, le concours de ses sérieuses qualités d'organisateur. Sous le Consulat, après avoir dirigé au ministère de la guerre la 3e division, il fut employé à l'armée d'Allemagne, sous les ordres de Moreau, dans la division Decaen, et il se signala par sa bravoure à Hohenlinden. Il eut un rôle également brillant à Austerlitz; l'année suivante, il était mortellement frappé au cours de la journée d'Auerstædt, à la tête de sa brigade, qui faisait partie de la division Morand.

DEBON (François-Hippolyte), peintre français, né et mort à Paris (1807-1872). Élève de Gros et d'Abel de Pujol, il continua comme eux à cultiver le genre de la peinture historique et envoya aux divers Salons : *Rubens en Espagne*, *la Bataille d'Hastings* (1845); *Henri VIII et François Ier* (1846), tableau placé depuis au musée de Versailles; *Défaite d'Attila à Châlons* (1848). Parmi ses autres toiles, il convient de rappeler : *la Fête de l'agriculture au temps des Gaulois* (1859); *une Bataille près de Grenade* (1852); *l'Entrée de Guillaume le Conquérant à Londres* (1855); *Christophe Colomb* (1857); *Sainte Geneviève* (1859); *Henri VIII* (1861); *les Écueils de la vie* (1865); *la Fête donnée à Venise à Henri IV* (1869); *Philippe IV et Velasquez* (1872). Il faut ajouter à son œuvre deux compositions peintes pour l'hôtel de ville de Dreux : *le Siège de La Rochelle* et *l'Hôtel de Rambouillet*.

***DÉBOURBEUR** n. m. — Appareil à débourber, et spécialement appareil destiné à séparer les lies du moût.

— ENCYCL. Le *débourbeur* de moûts, utilisé dans la vinification et la fabrication du cidre, peut s'adapter à tous les genres de pressoirs, notamment aux presses continues, et retient les grosses lies ou bourbes entraînées avec les moûts à la suite de l'égouttage et du pressurage de la vendange.

Débourbeur de moûts (système Mabille).

Il est constitué par un cylindre de toile métallique en forme de tronc de cône et monté sur une tige horizontale faisant l'office d'arbre, et que met en mouvement une roue dentée placée du côté de la petite base; l'extrémité opposée de l'arbre est pourvue d'une roue à cames, dont la rotation a pour effet de soulever tout le cône métallique pour le laisser retomber brusquement. Le moût entre dans l'appareil par le côté de la petite base, et, par l'effet de la rotation et des chocs du cylindre, traverse la toile métallique, tandis que les lies cheminent vers la grande base pour s'échapper au dehors.

DEBOVE (Maurice-Georges), médecin français, né à Paris en 1845. Médecin des hôpitaux en 1877, agrégé en 1878, professeur de pathologie, puis de clinique médicale, membre de l'Académie de médecine en 1893, doyen de la Faculté en 1901, président du Comité consultatif d'hygiène de France. Ses études ont porté sur les maladies nerveuses (sclérose latérale amyotrophique, les tremblements), le traitement des névralgies par le refroidissement intense produit par les vapeurs de chlorure de méthyle, celui des phtisiques par la suralimentation (poudre de viande) avec au besoin gavage par la sonde œsophagienne, les lésions produites par l'alcoolisme, qu'il a combattues dans de nombreux articles. Ses principaux ouvrages sont : *Leçons sur la tuberculose parasitaire*, publiées par le Dr Faisans (1884); *Traité de médecine* et *Manuel de diagnostic médical*, en collaboration avec le Dr Achard (1899); *Formulaire de thérapeutique et de pharmacologie*, en collaboration avec le Dr Gourin (1902); *Précis de pathologie interne*, en collaboration avec le Dr Sallard (1902). Debove était arrivé au décanat avec tout un programme de réformes de la Faculté, notamment en ce qui concerne les mises à la retraite des professeurs qui depuis des années ne font plus leurs cours.

Debove.

***DÉBRAYAGE** n. m. — ENCYCL. Automob. Tant que le *débrayage* ne fut utilisé que pour réunir ou séparer une machine-outil de la transmission de l'atelier, l'emploi d'une courroie voyageant à volonté d'une poulie clavetée sur une poulie folle, et réciproquement, fut suffisant. (V. DÉBRAYAGE, t. III.) Mais peu à peu se rencontrèrent des cas où de grandes puissances devaient être transmises, nécessitant la création de nombreux et fort dissemblables appareils réalisant mécaniquement le débrayage, certains permettant aussi l'embrayage, ou opération inverse du débrayage.

Nous séparerons ces appareils en deux classes :

A. Appareils permettant momentanément l'entraînement d'un des arbres par l'autre à une vitesse inférieure

à la sienne propre. Ces appareils permettent [illegible] débrayage [illegible] C'est à proprement parler des embrayages [illegible] dé-brayons à ce mot. V. EMBRAYAGE.

B. Appareils permettant seulement la suppression de la liaison entre les deux arbres pour l'arrêt de l'un d'eux par exemple. Ce sont les [illegible] proprement dits. En voici quelques [illegible] appareil, le plus simple [illegible] permet [illegible] entraîner à volonté deux arbres [illegible] l'autre. L'un des manchons à crans, celui de l'arbre *B*, peut coulisser sur son arbre [illegible] débrayage. En l'entraînant les dents [illegible] arbres [illegible] trainer l'autre dans un certain sens de rotation sans l'entraîner dans l'autre sens. Ce même dispositif se retrouve dans le remontoir des montres : le bouton moleté tourné dans un sens agit sur le ressort, et dans l'autre ne produit aucune action. La roue libre des bicyclettes, qui réalise le même principe par les cliquets [illegible] rentre dans le même type d'appareil (fig. 3.)

A B F1 F2

Fig. 1.

A B R

Fig. 2.

Dans l'appareil de la figure 1, le débrayage s'obtient en amenant [illegible] commande [illegible] bile.

Le débrayage (fig. 2) se produit automatiquement quand l'arbre *A* tourne dans le sens de la flèche. S'il tourne en sens contraire, le ressort *R* ramène le manchon mobile sur l'arbre *B* et celui-ci est entraîné. Enfin dans la roue libre (fig. 3), la roue de chaîne peut entraîner l'arbre *A* dans le sens inverse de la marche des aiguilles d'une montre, car les cliquets *C* sont alors relevés par les dents du rochet *R* porté par l'arbre *A*.

C R C A

Fig. 3.

DEBSCHWITZ, localité d'Allemagne (principauté de Reuss), près de l'Elster Blanche ; 5.600 hab. Fabrication de cigares, teinturerie.

DEBUSSY (Achille-*Claude*), compositeur français, né à Saint-Germain-en-Laye en 1862. Élève d'Ernest Guiraud au Conservatoire, il concourut pour la première fois à l'Institut en 1883, où il obtint le premier second prix, et, l'année suivante, il remportait le premier grand prix de Rome pour la cantate intitulée *l'Enfant prodigue*. Après son séjour réglementaire en Italie et en Allemagne, il [illegible] par la publication d'un recueil de mélodies intitulé *Proses lyriques*, et en faisant exécuter une pièce symphonique [illegible] *la Demoiselle élue*, pour voix de femmes, *soli*, chœur et orchestre. Debussy fit encore exécuter une suite symphonique : *Printemps*, et publia, avec un quatuor pour instruments à cordes, deux recueils de pièces de piano (*Arabesques* et [illegible]), *Cinq Poèmes de Baudelaire* (chant), et plusieurs mélodies vocales. Enfin, en 1902, il faisait son début au théâtre en donnant à l'Opéra-Comique *Pelléas et Mélisande*, drame lyrique, dont il avait écrit la musique sur le texte même d'un drame étrange de Maurice Maeterlinck.

Debussy s'est essayé aussi dans la critique et, sous ce [illegible]

DEBUT (Jean-*Didier*), statuaire français, né à Moulins [illegible] d'Angers, il obtint un second grand prix de Rome en 1851 avec un *Patrocle* (musée de Moulins), et exposa aux Salons depuis 1848. Parmi ses œuvres, de facture très conscien-[illegible] d'hui détruit ; les *Danaïdes* (bas-relief en plâtre, 1869) ; la statue de l'*impératrice Eugénie*, qui fut brisée dans son atelier en 1871 par les membres de la Commune ; de *Bou-*[illegible] ainsi que de nombreuses figures décoratives pour le tribunal de commerce, l'Opéra, l'Hôtel de ville de Paris. Le musée de Moulins conserve aussi de Didier Debut : *Alexandre après le meurtre de Clitus* (concours de Rome de 1853), [illegible]

Decadence, comédie en quatre actes, d'Albert Guinon (Vaudeville, 1904 ; la pièce, d'abord interdite par la censure, [illegible] fois de plus des nobles ruinés aux prises avec des hommes d'argent juifs. Il fait ces derniers d'une bassesse, d'une lâcheté surprenantes ; mais les premiers sont en-[illegible] plus de cent fois millionnaire, aime Jeannine, la fille du duc de Barfleur. Le gentilhomme ruiné a deux millions de dettes. Nathan rachète toutes les créances et lui dit : « Donnez-moi votre fille ou je vous envoie l'huissier. » Le duc préfère vendre sa fille, et Jeannine, qui n'ignore rien, accepte le marché. Le mariage accompli, la famille de Barfleur, ses alliés, ses amis, tout en se faisant héberger, fêter par les Strohmann, et en leur empruntant de l'argent sans vergogne, continuent à les insulter du mépris le plus lourd, et les Strohmann ne se révoltent pas. Jeannine fait croire à son mari qu'elle est la maîtresse du marquis de Chérancé, ce qui n'est pas encore exact, en ajoutant : « Si cela ne vous convient pas, dites-le lui donc vous-même », et Nathan ne dit rien. Au sortir du cirque Molier, où les nobles de France se transforment en clowns [illegible] lendemain seulement, Nathan court l'y chercher. Il la [illegible] démontre qu'avec ce noble sans le sou la vie sera fort triste, et Jeannine revient à son mari.

L'auteur a fait un tableau outré d'une situation qui, dans la vie réelle, ne peut être que très exceptionnelle. Mais, [illegible]

DECAEN [illegible] néral du premier Empire Claude-Mathieu-Isidore, comte Decaen, qui fut gouverneur des Indes françaises. Sorti [illegible] sous-lieutenant d'infanterie, il fut envoyé en Afrique, où il fit une rapide et brillante carrière. Il était colonel au moment de la guerre de Crimée et gagna à l'assaut de Malakof ses étoiles de général de brigade. Il faisait partie du 2ᵉ corps à l'attaque de Magenta, et fut nommé divisionnaire en remplacement du général Espinasse. Au début de la guerre franco-allemande (1870-1871), il reçut le commandement d'une division d'infanterie du 3ᵉ corps, commandé par le maréchal Bazaine, auquel il succéda lorsque celui-ci fut appelé à diriger l'armée du Rhin. A la journée de Borny, il fut atteint d'une balle au genou, mais refusa de descendre de cheval et de quitter son commandement. Son cheval ayant été tué quelques instants après, le général eut la jambe brisée et fut emporté à Metz, où il mourait quelques jours plus tard. C'était un des chefs les plus vigoureux et les plus appréciés de l'armée du Rhin.

DÉCAPELAGE n. m. Mines. Mise au jour d'une veine de houille à une faible profondeur et exploitée en *galerie* [illegible]

***DECHARME** (Paul), professeur et écrivain français, [illegible] *Critique des traditions religieuses chez les Grecs, des* [illegible] consciencieuse et d'une belle tenue littéraire.

DÉCHAUSSÉ [illegible] ainsi, outre les carmes qui adoptèrent la réforme de sainte Thérèse, les frères mineurs de l'étroite observance en Espagne, qui se distinguaient ainsi des religieux de l'étroite observance d'Italie, appelés *réformés*. Les *frères mineurs déchaussés* marchaient nu-pieds, sans sandales.

On a aussi nommé *déchaussés*, au temps de saint Augustin, des hérétiques qui prétendaient que, pour être sauvé, il fallait aller nu-pieds.

DÉCHENAUD (Adolphe), peintre français, né à Sennecey-le-Grand (Saône-et-Loire) en 1868. Élève de Boulanger, de Benjamin Constant et de Jules Lefebvre, prix de Rome en 1894, il obtint sa première récompense au Salon de 1899 avec : *Philosophe* et *Etude de femme* ; en 1900, un *Portrait* lui valait une 3ᵉ médaille, et, l'année suivante, il obtenait une 1ʳᵉ médaille avec le très beau *Portrait de mon père*, et un autre *Portrait*. En 1902, il a donné : *Ven-*[illegible] deux *Portraits*.

DÉCHRISTIANISATEUR, TRICE (*kriss-ti*) n. et adj. Qui se propose de détruire le christianisme.

DÉCIDUOME (du lat. *decidua*, caduque) n. m. Méd. *Déciduome malin*, Néoplasie maligne de l'utérus, qui apparaît et se développe après accouchement ou avortement. (Elle prend probablement son origine dans les débris de la caduque retenus par l'utérus.)

DÉCIMALISATION [illegible] décimal de toutes les mesures.

DÉCIMALISER v. a. Réduire au système décimal.

***DÉCLARATION** n. f. — ENCYCL. *Déclaration de marchandises*. Toute importation ou exportation de marchandises doit faire l'objet d'une déclaration préalable au bureau de douanes du port de débarquement ou d'embarquement, s'il s'agit d'importation ou d'exportation par mer, au bureau placé sur le parcours de ces marchandises, si l'entrée ou la sortie a lieu par terre.

Indépendamment de la signature du déclarant et de la désignation des marchandises et, le cas échéant, de la valeur du contenu, les déclarations d'importation ou d'exportation doivent énoncer la provenance des marchandises, le lieu de destination, et, s'il s'agit d'un transport par mer, le nom du navire et celui du capitaine. Au cas d'importation par terre, les déclarations doivent, en outre, contenir le nom, l'état ou profession et le domicile du destinataire des marchandises. L'indication du poids et de la mesure n'est pas exigée pour les marchandises sujettes à coulage (huiles, vins, liqueurs logés dans des fûts ; sucres bruts en balles ou sacs, etc.).

Les déclarations affranchies du timbre peuvent être faites de vive voix. Dans ce cas, le déclarant est tenu de signer le registre sur lequel ses paroles sont recueillies. S'il ne sait pas signer, il en est fait mention.

Les marchandises non déclarées sont constituées en dépôt dans le magasin de la douane, inscrites sur un registre spécial, et, si elles ne sont pas réclamées et déclarées dans le délai de deux mois à dater de cette inscription, elles deviennent la propriété de l'Etat et, à ce titre, sont vendues sans l'intervention de la justice. (Décr. du 4 germinal an II.) L'administration des douanes ne procède généralement à la vente des marchandises non déclarées qu'un an après la constitution du dépôt.

DECŒUR (Henri-Alexis), officier et explorateur fran-[illegible] polytechnique, il entra en 1878 dans l'artillerie de la marine. Comme capitaine, il fut officier d'ordonnance de l'amiral Aube. En 1891, il fut nommé chef de service à Kotonou et passa chef d'escadron en 1893. Chargé d'ex-[illegible] partie le lieutenant Baud, il fit signer des trai-[illegible] geant le Gourma sous le protectorat de la France, et arriva à Say avant l'Allemand de Carnap, ayant ainsi contribué à assurer à la France l'hinterland du Dahomey. Il venait [illegible]

[illegible]

DECOLLETEUR [illegible] fonds au moyen du tour à décolleter.

DECOLYA n. f. Genre d'insectes orth[illegible] de la famille des locustidés, créé en 18[illegible] nouvelle découverte dans l'Inde mérid[illegible]

visenda est une sauterelle verte, de taille moyenne, très [illegible] longueur de ses antennes.

DECOMPRESSEUR [illegible] qui jouant le rôle de *détendeur*, permet d'extraire méthodiquement, d'un appareil compresseur, la quantité d'air nécessaire au fonctionnement d'une machine actionnée par l'air comprimé.

***DÉCOMPRESSION** n. f. — Automob. Opération qui supprime momentanément la compression dans le cylindre d'un moteur à explosion pour faciliter la mise en route à [illegible]

— ENCYCL. Cette opération se fait par un robinet ou par une soupape que la compression maintient fermée et qu'on ouvre par un levier. Alors le piston, dans son mouvement de retour, rencontre une résistance moindre et l'effort, incapable de vaincre la compression normalement nécessaire pour le bon fonctionnement du moteur, suffit pour le faire tourner au moment de la mise en route.

DÉCONGELATION [illegible]

— ENCYCL. *Décongélation électrique*. Dans plusieurs cités de l'Amérique du Nord où il règne pendant l'hiver un froid intense et où le courant électrique est répandu à profusion dans toutes les villes, le service de la voirie urbaine utilise la résistance qu'offrent les conduites métalliques de distribution d'eau au passage du courant pour les échauffer et amener leur décongélation rapide, ainsi que celle des bornes-fontaines.

DÉCONGELER [illegible] état ordinaire.

DECORAH, ville des Etats-Unis (Iowa), ch.-l. du [illegible] sipi ; 4.000 hab.

DECORI [illegible] secrétaire de la conférence des avocats, avocat de l'administration des douanes, il prononça de nombreuses plaidoiries publiées dans la « Revue des grands procès » [illegible] un brillant avocat d'assises. Il a publié la *Correspondance* [illegible]

DECORI (Louis), acteur et auteur dramatique français, [illegible] à la Gaîté, en 1882, dans une reprise de *Monte-Cristo*, puis appartint tour à tour à divers théâtres, notamment à l'Odéon, où il créa : *le Chemineau*, *le Passé* et *les Truands*, [illegible] *patries*, *la Famille Martial*, *l'As de trèfle*, *les Deux Gosses*, [illegible] que Sarah Bernhardt emmena avec elle en Amérique. Il a fait représenter à l'Ambigu plusieurs drames écrits [illegible] *ban rouge*, avec Pierre Salles (1903) ; *le Crime d'Aix*, avec Pujol et Holacher (1904). Il jouait l'un des rôles impor-[illegible]

DECOURCELLE [illegible]

compter les *Deux Gosses*, parus en 1889, et dont nous parlons à leur ordre alphabétique. A la liste des pièces de cet auteur, il faut ajouter : *la Poudre de Perlinpinpin* (Châtelet, 1898) ; *Robinson Crusoé* (Châtelet, 1899) ; *A perpète* (Ambigu, 1899) ; *l'Autre France* (Ambigu, 1900) ; *le Petit Chaperon rouge* (Châtelet, 1900) ; *la Princesse Bébé* (Nouveautés, 1902) ; *le Chien du régiment* (Gaîté, 1902) ; *Werther* (théâtre Sarah-Bernhardt, 1903) ; *la Bail-*[illegible] (Vaudeville, 1905).

DECOURDEMANCHE [illegible] financier français, [illegible] à Paris [illegible] Membre [illegible] Société asiatique [illegible] Paris [illegible] publié [illegible] sur les langues orientales [illegible] ouvrages : *les Plaisanteries* [illegible] *Nasr-ed-Din* [illegible] *Mets et au pro*[illegible] 1879 [illegible] 1886, *Etab*[illegible] *le M*[illegible] 18[illegible] Il [illegible] françaises et [illegible] le Globe. Il a écrit [illegible] *Manuel des valeurs cotées* [illegible] *Bourse de Paris* 1893.

*DECRAIS (Pierre-Louis-Albert), diplomate et homme politique français, né à Bordeaux en 1838. Élu dans la [illegible] de Bordeaux en 1897, il fut réélu en 1898, en 1902 et fut ministre des colonies dans le cabinet Waldeck-Rousseau (22 juin 1899-juin 1902). Élu sénateur de la Gironde en 1903, il fut réélu en 1906. Il a publié : *les Conditions du travail en Autriche* (1890).

DECROIX (Émile), fondateur et président de la Société contre l'abus du tabac, né à Sains (Pas-de-Calais) en 1821, mort à Paris en 1901. [illegible] devenu vétérinaire [illegible] se fit connaître par son active propagande contre l'abus du tabac, au sujet duquel il publia des brochures.

DÉCURRENT [illegible] (lat. *decurrens*, qui court en descendant) n. m. Se dit des lames des champignons quand [illegible] le long du pied, comme [illegible] latérille.

Dédale, [illegible] pièce en cinq actes, de Paul Hervieu (Comédie-Française, 19 décembre 1903.) — Max de Pogis a épousé Marianne Vilard-Duval et il a eu d'elle un garçonnet. Mais il mène une vie si dissipée qu'elle aboutit au divorce. Rendue libre, Marianne épouse Guillaume Le Breuil. Elle a gardé l'enfant. Or Max, qui s'était remarié de son côté, est devenu veuf, s'est assagi, et revendique ses [illegible] l'enfant [illegible] présence [illegible] En réalité, ils n'ont jamais cessé de s'aimer. Aussi Marianne, d'abord très dure, finit par consentir à ce que Max emmène leur fils, pour un mois, à la campagne, chez ses parents à lui. L'enfant tombe malade. Marianne accourt pour le soigner, tandis que son second mari, Guillaume, reste à Paris. Quand les deux anciens époux ont vécu de nouveau un certain temps sous le même toit, il arrive qu'un soir Max s'introduit dans la chambre de Marianne et refuse de s'en aller. Elle lui résiste longtemps, car elle veut rester fidèle à son nouveau mari, puis la nature l'emporte sur les conventions sociales, et elle redevient sienne. A son retour à Paris, Guillaume lui arrache la vérité. Fou de colère, il s'élance à la [illegible] de Max. Les deux hommes se rencontrent sur le bord d'un précipice. Guillaume y jette Max et s'y jette avec lui.

La pièce, ainsi résumée, semble bourrée de faits. Dans la réalité, au contraire, elle est un peu abstraite et s'égare quelquefois en de longs raisonnements, qui, d'ailleurs, ne font nullement sortir du dédale où se débat la pauvre créature humaine en certains cas inextricables. L'œuvre n'en reste pas moins émouvante, surtout dans les deux scènes principales : celle où Max reprend Marianne et celle où la malheureuse femme supplie vainement Guillaume de ne pas courir au-devant d'un crime.

*DEDANS [illegible] Billard. Expression dont se sert le joueur de la partie au cadre, pour avertir que la bille, étant sortie du compartiment, y est rentrée.

DEDDINGTON, ville d'Angleterre (comté d'Oxford), à [illegible] la Tamise; 2 500 hab. Cotonnades [illegible] Tanneries.

DE DEKEN (le P. Constant), missionnaire belge, né à Wilrijck, près d'Anvers, en 1852, mort à Boma (Congo) en 1896. Ce missionnaire catholique des missions de Scheut était déjà en Chine depuis dix ans, et avait été de Pékin à Ili [illegible] désert de Gobi, quand il se joignit à Kouldja au prince Henri d'Orléans et à Bonvalot, il les accompagna dans leur grande traversée de l'Asie centrale [illegible] jusqu'à Hanoï. Le P. De Deken a publié *A travers l'Asie* (1894).

DÉDOUANAGE n. m. Action de dédouaner; résultat de cette action. On dit aussi DÉDOUANEMENT.

DÉDOUANEMENT n. m. V. DÉDOUANAGE.

DÉDOUANER [illegible] de *douane*) v. a. Faire [illegible] en acquittant les droits. || Enlever le plomb dont l'administration des douanes a [illegible] *venant de l'étranger*.

DEECKE (Wilhelm), philologue allemand, né à Lübeck [illegible] à Strasbourg en 1897. Il [illegible] par Manteuffel à Buchsweiler, avec les mêmes fonctions, et enfin à Mulhouse. Ses travaux les plus estimés sont relatifs [illegible] 1877, contribution [illegible] *des écoles* (1893); etc. Il a publié une nouvelle édition des [illegible] 1888.

DÉFENDANT (saint), en latin *Defendens*, martyr en [illegible]

DEFFÈS [illegible] compositeur français, né à [illegible]

[illegible] **EMENT** [illegible] des obstacles [illegible] les terrains voisins.

[illegible]

DEFFIXION [illegible]

[illegible]

den). Elle sert à marquer les nuances de la pensée. On la trouve en indo-européen, mais elle est surtout développée dans les langues sémitiques.

DEFODON (Jacques-Charles), pédagogue français, né à Rouen en 1832, mort à Paris en 1891. Professeur de français à l'École normale des instituteurs de la Seine, puis, en 1879, bibliothécaire du Musée pédagogique, il fut nommé en 1885 inspecteur primaire de la Seine. Il a écrit des livres scolaires et de pédagogie, et plusieurs, notamment, sur les expositions scolaires. Il fut rédacteur en chef du « Manuel général de l'instruction primaire », recueil pédagogique.

DÉFRAPPER v. a. *Mar.* Détacher une corde de son point d'attache.

DEFRASSE (Alphonse-Alexandre), architecte français, né à Paris en 1860. Élève de l'École des beaux-arts et de Jules André, dès 1882, il obtenait une médaille de 2e classe; en 1886, le prix de Rome; enfin, la médaille d'honneur en 1893, pour sa *Restauration de l'enceinte sacrée d'Épidaure*. Cette *Restauration* reparaissait à l'Exposition de 1900 (Paris), avec des études sur *la Ca d'Oro*, et la *Loge des Marquis à Pompéi*.

DÉFRETTER v. a. Techn. Enlever une frette à un tuyau, à un arbre tournant.

***DÉFRICHEMENT** n. m. — ENCYCL. Dr. Les déclarations que les propriétaires sont tenus de faire à la sous-préfecture avant de procéder au *défrichement* de leurs bois doivent être établies en double expédition. Il est nécessaire qu'elles indiquent la dénomination, la situation et l'étendue des bois à défricher. Elles doivent en outre contenir élection de domicile dans le canton de la situation de ces bois. (Décr. du 22 nov. 1859.)

Des exceptions à la défense de défricher ont été faites à l'égard des jeunes bois semés ou plantés depuis moins de vingt ans, des parcs ou jardins clos ou attenant aux habitations et des bois non clos, d'une étendue inférieure à dix hectares, lorsqu'ils ne font pas partie d'un autre bois qui compléterait une contenance de dix hectares, ou qu'ils ne sont pas situés sur le sommet ou la pente d'une montagne. (Code for., art. 224.) La prohibition ne s'étend pas non plus aux défrichements partiels n'ayant pas pour but de dénaturer la propriété, mais de faciliter l'exploitation des bois.

Les contraventions ne peuvent pas être poursuivies, s'il s'est écoulé un délai de deux ans depuis l'époque où le défrichement a été consommé. (Code for., art. 225.)

DEFUISSEAUX (Alfred), homme politique belge, né et mort à Mons (1823-1901). Avocat, il publia le *Catéchisme du peuple*, organisa la grève de 1888, se rendit en France, puis fut impliqué dans l'affaire dite du « grand complot » et condamné à quinze ans de réclusion. Devenu en 1894 membre de la Chambre des députés, il retourna en Belgique, purgea sa contumace, fut acquitté, puis réélu député en 1898 et 1900. Il était le chef reconnu de la fédération socialiste borine. — Son frère LÉON **Defuisseaux,** homme politique belge, né à Mons en 1841, secrétaire de Jules Favre (1862-1863), se fit inscrire au barreau de Bruxelles en 1863. En 1870, il fut élu membre de la Chambre des représentants pour Mons, qu'il représenta jusqu'en 1881. Socialiste militant, il siégea à l'extrême gauche, réclama le suffrage universel intégral et la revision de la Constitution. Il démissionna, prit une part active au mouvement socialiste et fut même un moment impliqué en 1884 dans un complot contre la sûreté de l'État. Directeur de la « République belge », collaborateur de la « Chronique » et autres journaux, il a publié : *les Hontes du suffrage universel* (1881).

***DEGAS** (Hilaire-Germain-Edgar), peintre et pastelliste français, né à Paris en 1834. Son œuvre est éparse chez les amateurs et les artistes. Parfois, quelques morceaux en ont été rassemblés dans des expositions spéciales et limitées, celles des impressionnistes par exemple. L'exposition centennale de 1900 montrait de lui cinq pastels : trois sujets de *Danseuses*, une *Repasseuse*, et *la Famille Mante*. La collection Caillebotte, au musée du Luxembourg, en montre sept : *Danseuse sur la scène*, *Danseuse nouant son brodequin*, *un Café boulevard Montmartre*, *les Figurants*, *Femme au bain*, *Chanteuse*, et *Femme nue accroupie, vue de dos*.

***DÉGAZONNEMENT** n. m. — ENCYCL. Le *dégazonnement* est une opération courante en jardinage et permet d'opérer le nivellement, l'exhaussement, le vallonnement, etc., d'une pelouse, sans avoir à redouter l'absence de gazon pendant une période plus ou moins longue, à la suite de ces travaux.

On découpe à la bêche des rectangles réguliers que l'on soulève ensuite au moyen d'une pelle et que l'on place les uns sur les autres (de manière que l'herbe de l'un touche l'herbe de l'autre) pendant le travail de l'ameublissement. Les pelouses ayant la forme désirée, il ne reste plus qu'à replacer les rectangles gazonnés les uns à côté des autres, à les aplanir avec un battoir et à les arroser abondamment.

Dans la grande culture, tout au moins dans le cas où l'arrosement des prairies est facile, le dégazonnement est quelquefois pratiqué pour niveler les terrains ou leur donner une pente favorable à l'écoulement des eaux. On se sert alors du cordeau pour découper à la hache des tranches parallèles que l'on débite ensuite à la longueur uniforme de [illegible] centimètres. On profite pour effectuer le dégazonnement de la saison des pluies. Quand on replace les rectangles de gazon, on a soin de laisser subsister entre eux un vide que comble le battage.

DEGLANE (*Henri*-Adolphe-Auguste), architecte français, né à Paris en 1855. Élève de l'École des beaux-arts, prix de Rome en 1881, il obtint une 2e médaille en 1887 [illegible] en 1888, la médaille [illegible] Exposition universelle de 1889 (Paris), il reçut une médaille d'or. Il collabora à la construction du Grand Palais pour l'Exposition de 1900. Il fut titulaire du grand prix à la même Exposition.

***DÉGOMMAGE** n. m. — Automob. Action de décoller les [illegible] moteur à explosion.

[illegible] Quand un moteur est resté longtemps [illegible] ce ne sont que celles au piston ou au cylindre par de l'huile durcie; il n'y a plus étanchéité parfaite et le déplacement du piston devient difficile. Une goutte de pétrole versée par le robinet de décompression suffit à cette opération, rendue moins fréquente aujourd'hui à cause de la meilleure qualité des huiles qui se résinifient moins vite que ne le faisaient celles employées il y a quelques années, avec lesquelles le dégommage était nécessaire presque à chaque mise en route.

DE GREEF (Guillaume-Joseph), professeur et sociologue belge, né à Bruxelles en 1842. Docteur en droit, il fut professeur de sociologie à l'université libre de Bruxelles, dont il se sépara lors de la suppression du cours d'Élisée Reclus. Il devint professeur de sociologie, d'économie sociale et de psychologie, puis recteur de l'université nouvelle de Bruxelles fondée en 1894. Il a écrit des ouvrages presque tous fort importants et d'une belle tenue scientifique : *Introduction à la sociologie* (1886-1889); *l'Évolution des croyances et des doctrines politiques* (1895); *les Lois sociologiques* (1893); *Sociologie générale élémentaire* (1895); *la Constituante et le Régime représentatif* (1892); *le Crédit commercial et la Banque nationale de Belgique* (1899); *le Transformisme social. Essai sur le progrès et le regrès des sociétés* (1895), qu'on peut considérer comme son chef-d'œuvre, et dans lequel il se propose de démontrer que le bien, le mal, le progrès et le regrès dépendent de conditions positives, qu'il appartient à la science de dégager; *Problèmes de philosophie positive; l'Enseignement intégral, l'Inconnaissable* (1900); *la Sociologie économique* (1904).



De Greef.

Profondément évolutionniste, il a adopté les vues fondamentales de Spencer, notamment en ce qui concerne l'analogie bio-sociologique, qui sert de fondement à son exposé des faits sociaux. Il fait de la société un « hyperorganisme », qui diffère des simples individus vivants, surtout au point de vue de la continuité, de la conscience, de l'hétérogénéité et de la complexité des éléments, mais dans lequel on peut apercevoir des fonctions, des organes, des tissus, etc. Les routes, les lignes télégraphiques, la monnaie, les banques constituent un « système circulatoire »; les organes régulateurs de la production et de la consommation d'une part, des croyances et des mœurs d'autre part, constituent l'équivalent du système nerveux sympathique et spinal; la structure osseuse et musculaire est fournie par le territoire et la population (que de Greef compare l'un à la partie femelle, l'autre à la partie mâle, qui donnent naissance à la vie sociale).

Le « corps social » évolue sous l'influence de facteurs variés, que l'on peut classer par ordre de « généralité et de fatalité décroissantes » en : astronomiques, physiques, géographiques, chimiques, inorganiques, organiques et enfin psychologiques. Les derniers de ces facteurs sont donc ceux qui rendent le plus difficile l'étude scientifique des faits sociaux. Ces faits dépendent de forces : *a*) économiques, *b*) génésiques, *c*) artistiques, *d*) scientifiques [croyances religieuses et métaphysiques y comprises], *e*) morales, *f*) juridiques, *g*) politiques — qui ont entre elles des relations de moins en moins inconscientes et fatales, de plus en plus intelligentes et contractuelles. L'évolution se fait de la société à base nutritive et génésique à la société par concours volontaire et nettement conscient d'intelligences solidaires dans la lutte contre les forces de la nature.

Mais, malgré la puissance de l'hérédité biologique et sociale, l'évolution est loin d'être unilinéaire : le progrès, en certains ordres de faits, peut entraîner une régression en d'autres ordres. Les variations sont incessantes (transformisme social) et l'on ne saurait admettre un rigoureux déterminisme économique.

DÉGRESSIF (*gré-sif*), **IVE** adj. Qui va en diminuant. — Fin. *Impôt dégressif*, Impôt dont le taux diminue en même temps que les facultés des contribuables.

DE GROOT (Guillaume), statuaire belge, né à Bruxelles en 1839, membre de l'Académie royale de Belgique et correspondant de l'Institut de France. Parmi ses œuvres de fort belle tenue sculpturale et de facture serrée, il convient de rappeler : *le Génie des arts* (1879) et *la Musique* (1880), qui ornent le palais des beaux arts de Bruxelles; *le Travail* (1880), qui se trouve dans le musée; deux groupes à l'entrée de la bibliothèque royale de la même ville, et un fronton représentant la *Numismatique*; différentes statues à la Maison du Roi, à l'Académie de médecine, à la Banque nationale de Belgique, ainsi que le monument de *Charles Rogier*, sur la place de la Liberté. Guillaume de Groot est en outre l'auteur de nombreux bustes, entre autres ceux de *Van Volxem*, du *Commandant Godefroid*, de *Th. Braun*, de *Van der Borght* et de *E. Banning*. Il a obtenu une médaille d'or à Bruxelles en 1872, une autre à Berlin en 1877, d'autres encore à Munich (1879), Paris (1881), Vienne (1888). [illegible] de Bruxelles conserve une de ses plus récentes statues : *Jeunesse* (1904).

DE GROUX (Charles-Corneille-Auguste DEGROUX, dit), peintre belge, né à Comines (Belgique) en 1825, mort à Bruxelles en 1870. Élève de l'Académie de Bruxelles, et de Navez, qui était lui-même élève de David, c'est le peintre de genre exact, ingénieux, et très coloré, des mœurs populaires, des scènes de taverne et de boutique. Quoique élevé à l'école classique, De Groux avait une palette très chaude, et il rendait avec beaucoup de vivacité et de verve [illegible] Sa *P*[illegible] (1857), son *Bénédicité*, etc., sont des œuvres populaires.

DE GROUX (*Henry*-Jules-Charles-Corneille DEGROUX, dit), peintre belge, né à Bruxelles en 1867, fils du précédent. Élève de l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, où il reçut les leçons de Portaels, il exposa d'abord dans sa ville natale *le Prodigue*, *le Meurtre*, *le Pèlerinage de Saint-Guidon* (1886), *la Fiancée mystique* et, en 1890,

aborda les grandes surfaces avec le [illegible], la *Procession*, puis le [illegible], qu'il exposa au Salon des Vingt de Bruxelles et que le roi Léopold fit envoyer à Paris. [illegible] cette toile fut [illegible] nationale, mais l'attention qu'elle suscita dans la presse n'en fut que plus grande. Si le peintre s'y montrait insouciant [illegible] en même temps [illegible] coloris, d'un grand sens du dramatique et de l'expressif. Ces qualités sont celles qu'on retrouve dans les œuvres suivantes de Henri De Groux : [illegible] *les Vendanges*, et toute une série de sujets napoléoniens [illegible].

Henri De Groux est également l'auteur [illegible] de pastels et de lithographies ; parmi celles-ci on doit rappeler toute une suite de portraits [illegible].

DEGTIANOÉ, bourg de Russie (gouv. de Riazan [illegible]) [illegible] de Riazan (distr. de Spask) ; 3.000 hab.

***DEHÉRAIN** (Pierre-Paul), chimiste et agronome français, né à Paris en [illegible].

DEHERME (Georges), sociologue français, fondateur des universités populaires, né à Marseille en 1870. Il fut d'abord typographe, puis comptable à la « Moissonneuse », société coopérative de consommation. En même temps, il propageait les doctrines positivistes et, plus particulièrement, celles de tolérance, de libre discussion et de coopération dans un grand nombre de journaux, de revues. Il n'avait pas dix-huit ans lorsqu'il écrivit son premier article. De 1896 à 1900, on le trouve secrétaire de la rédaction du Bulletin de l' « Union pour l'action morale ». En 1896, il créa la [illegible], et, en 1898, la première université populaire. En 1903, le gouvernement l'envoie en Indo-Chine étudier la main-d'œuvre de l'industrie du meuble. Le ministre des colonies lui confia bientôt après (1905) une mission en Afrique occidentale, où il étudia les mœurs des indigènes. En dehors des nombreux articles qu'il a donnés à la presse périodique, G. Deherme a publié [illegible] *français*, est une étude critique sur Edmond Thiaudière et ses [illegible] *des idées*, est un exposé de son œuvre et du but qu'il poursuit.

DEHOL n. m. Tambour [illegible] dont la caisse est en bois : *On frappe* [illegible] *baguettes*.

Dehol.

***DEHORS** n. m. — Escr. Ligne de sixte. (Syn. DESSUS.) ‖ *Dehors bas*, Ligne d'octave.

DÉHOUILLEUSE [illegible] n. f. Nom générique des machines destinées à l'abatage mécanique du charbon dans les galeries de mines.

DEIR-EZ-ZÔR ou **DEIR**, ch.-l. du district de la Turquie d'Asie (Syrie), dans la plaine de Mésopotamie, qui a nom *Zôr* (v. ce mot), sur la rive droite de l'Euphrate ; 20.000 hab. Ch.-l. du caza ou canton de Zôr.

DEITERS [illegible] prolongement cylindrique unique, émanant de chaque neurone au pôle cellulifuge du corps cellulaire, c'est-à-dire dans la région opposée aux arborisations protoplasmiques ou chevelu. Ce prolongement, recouvert de gaines et entouré de myéline, devient le cylindre-axe, qui se résout lui-même en fibrilles très fines.)

DEJADA n. f. Au jeu de la pelote basque, Balle lancée très doucement juste à la limite de la raie horizontale.

Déjanire, tragédie en quatre actes, en prose rythmée, de Louis Gallet, avec musique de Saint-Saëns, représentée aux Arènes de Béziers le 28 août 1898 et à l'Opéra le 11 novembre 1898. Louis Gallet, s'inspirant des *Trachiniennes* de Sophocle, avait raconté la jalousie de Déjanire et la mort d'Hercule dans un grand drame mêlé de chœurs et de danses. La musique suit de près l'action et la commente soit par des chœurs célébrant les dieux, chœurs à l'unisson d'une belle sonorité, soit par de courts mélodrames accompagnant l'entrée ou la sortie des personnages. L'introduction du troisième acte est la meilleure page de la partition ; il faut citer encore l'*Hymne* [illegible].

DEJEAN (Louis), sculpteur français, né à Paris en 1872. Élève de Ch. Gautier, à l'Ecole des arts décoratifs. Il a surtout donné, depuis 1899, des sujets de petite sculpture dans lesquels il a pris pour thème préféré la Parisienne moderne, et où le sens de la vie est remarquable. A signaler, entre autres, *deux Têtes riantes*, groupées, 1902, et un bas-relief marbre, commandé par l'Etat, *Baigneuses*, au Salon de 1906. Dejean a été médaillé dès sa seconde exposition, en 1900.

DÉJERINE (Jules), médecin neurologiste, né à Genève de parents français, en 1849. Après avoir été nommé chef de clinique médicale à la Charité (Paris) l'année même de sa thèse en 1879, qui avait pour titre : *Recherches sur les lésions du* [illegible] *ascendante aiguë*, il devint médecin des hôpitaux en 1882 et agrégé en 1886. En cette qualité, il fut chargé d'un cours auxiliaire d'anatomie pathologique en 1889 et suppléa Peter en 1893 à la clinique de Necker. Dès 1879, la Société anatomique lui décernait le prix Godard pour ses recherches sur les lésions du système nerveux de la paralysie diphtéritique, et l'Institut, en 1886, lui donnait un des prix Montyon pour son travail sur la myopathie atrophique progressive. Dans les leçons à l'hospice des Enfants malades et surtout à Bicêtre, dont il est médecin depuis 1887, puis à la Salpêtrière en 1895, il a exposé ses études sur l'aphasie, les localisations cérébrales et encéphaliques, le tabes, la maladie de Friedreich, les myélites, la syringomyélie, les névrites de l'enfance, les paralysies par compression, la maladie de Thompson. Dans son ouvrage sur l'hérédité dans les maladies du système nerveux (1884), il estime que le domaine de ces affections ira toujours en grandissant, leur origine étant l'intensité de la vie produite par la civilisation. Il a publié une *Anatomie des centres nerveux* 1895 ; *Sémiologie du système* [illegible] Bouchard (1900), et de nombreux mémoires dans les recueils de neurologie. En 1901, il fut nommé professeur d'histoire de la médecine. — Sa femme Augusta KLUMPKE, née à San-Francisco (Californie) en 1859, fut interne des hôpitaux de Paris ; elle se distingua par des travaux sur les maladies nerveuses, qui l'ont fait nommer [illegible] valu le prix Godard de l'Académie de médecine, en 1885, [illegible] *du plexus brachial* ; le prix Lallemand de l'Académie des sciences en 1889, pour sa thèse de doctorat : *Des polynévrites* [illegible] *particulier*. Elle a publié, en collaboration avec son mari, [illegible].

DEKABRISTES [illegible] ou **DÉCEMBRISTES** [illegible] (*décembre* se dit en russe « dekabr ») n. m. pl. Membres de la conspiration qui s'organisa à Saint-Pétersbourg au début du règne de l'empereur Nicolas Ier. — *Un* DEKABRISTE [illegible].

— ENCYCL. Cette conspiration avait pour objet d'écarter du trône Nicolas, dont on connaissait les idées absolutistes, et de lui substituer le grand-duc Constantin, son aîné, qui avait renoncé au trône pour vivre à Varsovie et auquel on prêtait des idées libérales. Grâce à lui, les conjurés espéraient introduire le régime constitutionnel en Russie. Le 14/26 décembre 1825, ils réussirent à soulever une partie des troupes de Pétersbourg en leur persuadant que la renonciation de Constantin était apocryphe. Ils leur firent crier : Vive Constantin ! et même *Vive la Constitution !* Les soldats, ignorants, s'imaginaient que *Konstitoutsia* était la femme de Constantin. Nicolas, à l'aide des troupes restées fidèles, étouffa promptement la conjuration.

Cinq des principaux chefs, Pestel, Mouraviev-Apostol, Ryleiev, Bestoujev-Rioumine, Kakhovsky, furent condamnés à être pendus et moururent courageusement. Cent vingt furent déportés en Sibérie. Ceux qui survivaient en 1856 revinrent en Russie, à la suite d'une amnistie accordée par l'empereur Alexandre II. L'un d'entre eux, Rozen, a publié à Leipzig, en allemand, *les M*[illegible].

DEKKING (Henri), littérateur néerlandais, né à Rotterdam en 1871. Rédacteur au journal « Rotterdamsch Nieuwsblad », il a écrit trois pièces de théâtre : *les Grands Jours*, comédie en trois actes : *le Poulet d'or*, *le Nouveau Pont*, drame, et deux romans : *les Accablés* (1904) ; *le Petit* [illegible] *Vanna*, de Maeterlinck.

DELACROIX (Henri-Edmond), peintre français, né à Douai en 1856. Il suivit parallèlement les cours de la Faculté des sciences et ceux de l'Académie des beaux-arts de Lille. Mais, entraîné vers l'art, il quitta Lille pour Paris où, dès son arrivée, il reçut les conseils de Bonvin. Delacroix exposa au Salon de 1881 : *Coin de cuisine* et, en 1883, *Vieilles choses*. Bonvin lui ayant fait observer combien était lourd à porter pour un peintre ce nom de Delacroix, il prit le pseudonyme de CROSS. Séduit par les œuvres de Monet, H.-E. Cross s'orienta vers l'impressionnisme, et prit part à diverses expositions. Il a envoyé au Salon de la Société nationale : *une Après-midi au Luxembourg* [illegible] (1893). Très intéressé par les recherches de Seurat et de Signac, il [illegible]. Il appartient depuis cette époque au groupe néo-impressionniste.

DELAFOSSE (Jules-Victor), homme politique français, né à Pontfarcy (Calvados) en 1843. Il entra en 1870 dans la rédaction du « Journal de Paris », en 1873 à celle du « Paris-Journal », et, en 1876, il se présenta sans succès aux élections législatives dans l'arrondissement de Vire avec un programme bonapartiste. Il fonda ensuite la *Nation*, qui ne réussit pas, puis l'*Ami de l'ordre* (1876). Elu député en 1877 à Vire, où il s'était présenté avec l'appui du gouvernement du 16-Mai, il fut invalidé par la Chambre, mais réélu en 1878. Orateur influent de la droite, il fut successivement réélu jusqu'en 1898, fut alors battu par le candidat républicain, mais le battit à son tour en 1902. Delafosse prit une très grande part aux discussions, notamment sur les questions de politique extérieure, dans lesquelles il est fort compétent ; il appuya assez vivement le boulangisme et combattit la politique du cabinet Combes. Ses électeurs le renvoyèrent à la Chambre aux élections générales de mai 1906. Il a publié : *Hommes et choses* (1888) ; *A travers la politique* (1889) ; *Etudes et portraits* (1894) ; *Vingt ans au Parlement* (1898) ; *Figures contemporaines* (1899) ; *Théorie de l'ordre* (1901) ; *Psychologie du député* (1904).

DELAHAYE (Jules), homme politique français, né à Angers en 1851. Archiviste-paléographe, archiviste de Loir-et-Cher, il prit la direction de l'organe monarchiste « le Journal d'Indre-et-Loire » et ne tarda pas à se distinguer par une politique des plus ardentes contre Mgr Meignan, archevêque de Tours. Puis il passa au boulangisme. C'est lui qui organisa la manifestation de Tours (7 mars 1889), où le général Boulanger lança son dernier manifeste. Il fut élu député de Chinon en 1889, avec un programme nationaliste qui contenait cette assertion : « La guerre civile et la guerre étrangère, c'est Jules Ferry avec tous ses complices. L'ordre et la paix, c'est le général Boulanger. » Invalidé par la Chambre, il fut réélu en 1880. Il joua un grand rôle dans l'affaire du Panama, et notamment se livra, en 1892, contre un grand nombre de députés, à des accusations de corruption, à la suite desquelles la Chambre vota la nomination de la commission d'enquête de trente-trois membres. Delahaye fut battu aux élections législatives de 1893, et de nouveau à celles de 1902. Il a écrit : *Essai sur l'histoire de la réforme ecclésiastique au* [illegible].

DELAHERCHE (Auguste), potier et céramiste d'art français, né à Beauvais en 1857. Elève de l'Ecole des arts décoratifs de Paris, il fit ses premiers essais céramiques dans une modeste fabrique des environs de Beauvais. La tradition ne s'était pas encore tout à fait perdue de la poterie de grès d'usage courant, dans cette région où jadis, au XVIe siècle, la fabrique de Savignies avait mis profondément sa marque. Delaherche chercha à renouer la tradition du grès d'art, tout en maintenant les anciennes formes très simples, et en luttant contre l'invasion de la « barbotine » et des galbes tourmentés modernes. Il s'en tint au décor gravé, ou aux coulures d'émaux. Puis il se livra à une série de recherches sur les colorations au grand feu avec le cuivre (rouges et flambés), avec le fer, le titane, etc. On lui doit, pour une notable part, la renaissance de ce [illegible] aux grandes pièces de céramique, [illegible] ves, d'une couleur inaltérable. [illegible] travaux à la fabrique de l'Italienne [illegible] brique de Vaugirard. A partir de 1894, il a transporté ses ateliers à Armentières de l'Oise. Il y a continué ses travaux de grès flammés, et commencé ses séries de porce[illegible] prix en 1900, etc. Delaherche a vu ses œuvres dispersées dans les principaux musées d'Europe.

DELAI [illegible] *Délai-congé*. Lorsqu'il n'a pas été fait de bail ou lorsque le bail a été fait sans fixation de durée, la location ne peut prendre fin que par congé.

Le congé doit être donné dans les délais fixés par l'usage des lieux (C. civ., art. 1736). D'après les usages en vigueur à P[illegible] d'avance si le prix annuel de la location n'excède pas 400 francs, au moins trois mois d'avance si le prix annuel excède 400 francs, à quelque somme qu'il puisse s'élever. Le congé doit être signifié au moins six mois d'avance si le bail a pour objet une maison entière, un corps de logis, une boutique située sur une rue, quel que soit le chiffre du loyer. Le délai est de trois mois pour les boutiques ne donnant pas sur la rue.

[illegible] conséquence, à Paris et dans tous les lieux où les locations de maisons ou de parties de maisons se font par périodes trimestrielles commençant avec les mois de janvier, avril, juillet, octobre de chaque année, le délai du congé ne court que du jour qui précède de six semaines, de trois ou de six mois ce terme d'usage.

Si les délais n'ont pas été observés, on admet généralement que le congé ne produit pas d'effet et qu'il y a lieu de le renouveler pour le terme suivant.

La plupart des usages locaux accordent au locataire un délai de grâce pour vider les lieux et faire les réparations locatives. Ce délai est généralement de 8 jours lorsque le congé a été donné à six semaines de date, de 15 jours lorsqu'il a été donné à trois ou à six mois.

DELANCE [illegible] en 1848, élève de Gérome. Il a débuté par la peinture d'histoire et la peinture religieuse, puis il a incliné vers la peinture décorative et le paysage. Au Salon de 1888, il obtint une première médaille avec sa *Légende de saint Denis*. Il exposa en 1900 : *les Hauteurs de Montmartre* (à la ville de Paris) ; *l'Eau*, panneau décoratif, et *l'Entrée d'une mine* (au Ministère des travaux publics). Salon de 1901 : *le Père Didon* ; *Arcueil en 1895* ; *la Guerre* ; *Paysages des Pyrénées*. En 1902 : divers *Paysages* empruntés à Oloron, au cours de l'Allier, au Puy-de-Dôme, etc. ; en 1903 : autres *Paysages* ; en 1904 : un *portrait* ; *le Port* [illegible].

DELAND (Margaretta Wade CAMPBELL, Mrs.), femme de lettres américaine, née à Alleghany (Pensylvanie) en 1857. Après avoir donné un volume en vers, *the Old Garden* (1886), elle publia un roman où elle met en conflit, avec une tragique tendresse, la conscience d'un pasteur [illegible] *Preacher* (1888). Du coup, sa réputation fut faite. Elle a produit ensuite : *Florida Days* (1889) ; *Sidney* (1890) ; *the Story of a Child* (1892) ; *Mr. Tommy Dove*, et autres récits [illegible].

DELARBRE [illegible] Sainte-Adresse en 1821, mort à Paris en 1903. Directeur au ministère de la marine et des colonies, il fut nommé en 1877 trésorier général des Invalides de la marine et, lorsqu'il prit sa retraite, devint président du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest. Il avait fait partie du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur. Il a publié : *le Marquis de Chasseloup-Laubat* (1874) ; *le Conseil d'Etat, son organisation et ses attributions* (1876) ; *Honneurs et préséances civils et militaires* (1876) ; *les Colonies françaises, leur organisation, leur administration* (1877) ; *la Liberté du commerce aux colonies* (1879) ; *la Marine militaire de la France, son organisation* [illegible] *sions du personnel du département de la marine et des colonies* (1880) ; *la Légion d'honneur, histoire, organisation, administration* (1887) ; *Tourville et la Marine de son temps* (1889) ; *Caisse des invalides de la marine* (1890).

DELARD (Joseph-Eugène), écrivain français, né au château du Cayrou, près Puy-l'Evêque (Lot), en 1858. Il abandonna le droit pour les lettres et débuta en 1889 par la publication, dans la « Revue des Deux Mondes », d'un roman d'observation rurale : *le Joug*. Il fit paraître ensuite une série de romans : *les Dupourquet* (1892) ; *le Sillon* [illegible] électorales ; *Ames simples*, recueil de nouvelles ; *le Désir*, roman de psychologie contemporaine. Critique d'art en même temps que romancier, Eugène Delard a été nommé, en 1903, conservateur du musée Galliera, où il a organisé diverses expositions d'art décoratif moderne : *l'Ivoire*, les *Dentelles*, *le Fer forgé*, *le Cuivre et l'Etain*, *la Soie*. Eugène Delard a enfin écrit quelques œuvres théâtrales : *l'Intruse*, comédie en trois actes, et *la Cage*, pièce en deux actes (Odéon, 1904).

DELAREY [illegible] V. LA REY [illegible].

DELASALLE [illegible] Paris vers 1870. Elève de J.-P. Laurens, de Benjamin-Constant et de Jules Lefebvre, elle obtint une deuxième médaille avec le *Retour de la chasse* et la *Grand'-Mère*, portrait ; en 1899, elle expose le *Terrassier* et *un Soir à Saint-Cloud* et, en 1900 (Exposition universelle [Paris]),

deux des toiles précédentes, un dessin, et un *Portrait du peintre Benjamin-Constant*, à la sanguine lui valurent une médaille d'argent. Un autre portrait de *Benjamin-Constant* paraissait au Salon de 1901 avec un *Panneau décoratif*; un troisième au Salon de 1902; en 1903, *le Parc de Greenwich*; *le Pont-Neuf; Sur la Tamise*, et un *Portrait*. En 1904, *une Matinée brumeuse à Paris* et des portraits; en 1906, un *Portrait* et un panneau décoratif, *le Repas*. Le talent de cette artiste se recommande par une grande sûreté et une remarquable largeur de facture.

Delattre (Eugène), homme politique français, né à Rambures (Somme) en 1830. Avocat à la cour d'appel de Paris (1852), préfet de la Mayenne (1870-1871), conseiller municipal de Paris pour le quartier de la Villette (1874-1881), il fut élu député de la première circonscription de Saint-Denis en 1881, avec un programme radical. Il prit une part active aux discussions de la Chambre, réclama notamment une enquête sur les affaires de Tunisie. Réélu en 1885, il se spécialisa dans les questions relatives aux chemins de fer. Il ne se représenta pas en 1889. Il a écrit : *Tribulations des voyageurs et des expéditeurs en chemin de fer* (1858), *l'Avenir et chemins de fer* (1861); *Devoirs du suffrage universel* (1863), *la Justice dans les prochaines élections* (1864).

***Delaunay** (Louis-Arsène), acteur français, né à Paris en 1826. — Il est mort à Versailles en 1903.

Delaunay-Belleville (Louis), ingénieur français, né à Corbeil en 1843. Elève à l'Ecole polytechnique en 1862, puis à l'Ecole du génie maritime de 1864 à 1867, il entra immédiatement dans l'industrie comme associé de la maison Belleville, déjà spécialisée dans la fabrication des chaudières pour bâtiments à vapeur. Pendant la guerre franco-allemande, il servit comme officier du génie. Delaunay-Belleville a été membre de la commission centrale des machines à vapeur, au ministère des travaux publics (1886), membre du conseil de perfectionnement et du conseil d'administration du Conservatoire des arts et métiers (1893), membre (1898), puis président actif et honoraire (1900), par délibération spéciale, de la chambre de commerce de Paris. En 1896, il avait été appelé aux fonctions de directeur général de l'exploitation, et vice-président du comité des directeurs de l'Exposition universelle de 1900. Il est administrateur de la Cie des chemins de fer d'Orléans, et censeur de la Banque de France. On doit à Delaunay-Belleville, entre autres publications remarquables : *Lois et règlements concernant les appareils à vapeur, en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique*.

Delauney (Félix-*Julien*), officier et météorologiste français, né à Bordeaux en 1843. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il fit toute sa carrière militaire dans l'artillerie de marine, parvint au grade de lieutenant-colonel et prit sa retraite en 1899. Entre temps, il se livra à des recherches d'astronomie, de météorologie et de balistique. Il est surtout connu pour sa prédiction de l'éruption du Krakatoa (1883), fondée sur certains principes exposés dans les *Lois des grands tremblements de terre* (1884). Mais la commission nommée par l'Académie des sciences de Paris pour examiner les théories de Delauney jugea qu'elles reposaient seulement sur de vagues conjectures. Ce savant a encore publié de nombreux articles ou mémoires dans la *Nature*, la *Revue maritime*, le *Bulletin de la Société astronomique de France*, etc.

Delbeke (Louis-Auguste-Corneille), peintre belge, né à Poperinghe en 1821, mort à Schaerbeek-lez-Bruxelles en 1891. Il obtint à Ypres, en 1841, un prix de peinture qui, joint à une petite subvention votée par la ville, lui permit d'aller étudier à l'Académie des beaux-arts d'Anvers. En 1849, il remporta le second grand prix de Rome et séjourna dans cette ville jusqu'en 1854. Il retourna alors en Belgique, où son art archaïque et compliqué de préoccupations ésotériques fut peu apprécié. On lui doit de grandes compositions historiques et satiriques. Il décora, à Bruxelles, en collaboration avec Jean Verhas, la loge des Amis philanthropes, et exécuta une série de peintures murales dans les halles d'Ypres (1880). C'est là son œuvre capitale. Aussi, les esquisses de ses compositions ont-elles figuré, en 1905, à l'Exposition rétrospective de l'art belge en compagnie de la *Tâche accomplie* et de la *Boulangerie coopérative*. Louis Delbeke a publié : *les Clefs de Jérusalem, Lumière et Ténèbre, le Fond de la boîte à Pandore ou le Sphinx évangélique, l'Harmonie universelle et omniverselle* ou *l'Absolu*, ouvrage de philosophie ésotérique.

***Delbœuf** (Joseph-Remy-Léopold), philosophe et mathématicien belge, né à Liège en 1831, mort à Bonn en 1896. — A partir de 1887, Delbœuf s'adonna à l'étude de l'hypnotisme. Il a publié une étude : *De l'origine des effets curatifs de l'hypnotisme* (1887), qui l'a fait rattacher à l'école de Nancy (celle de Liébeault et de Bernheim), d'après laquelle la suggestibilité est la base de l'hypnose. Il a défendu la cause des représentations publiques d'hypnotisme, en faisant remarquer notamment que c'est aux « magnétiseurs » ou psychologues non médecins que l'on doit à peu près tout ce que l'on sait de l'hypnotisme.

Delbœuf (loi de). Delbœuf a cherché à démontrer que la sélection naturelle est, à elle seule, capable d'engendrer des formes spécifiques nouvelles, en établissant la formule mathématique de la variation, formule qui se résume ainsi : « Quelque faible que soit le nombre des individus variés par rapport à celui des non variés, le nombre des variés ira toujours en croissant et finira par dépasser celui des individus ayant gardé le type primitif » (loi de Delbœuf). Y. Delage a objecté que cette loi ne peut être applicable que dans le cas où une cause modificatrice, active, permanente, n'atteindrait, pour quelque raison, qu'une partie des individus de l'espèce et garderait toute son influence sur ceux qu'elle a déjà atteints. Mais ce cas n'a pas encore été rencontré.

Delbos (Léon), publiciste français, né à Breteuil-sur-Iton (Eure) en 1849, professeur à l'école navale anglaise « Britannia ». Il débuta par la publication, en 1879, de *l'Athée*; mais, sauf pour son ouvrage paru en 1891 sous le titre de *Pauvre humanité*, il se consacra surtout aux rapports franco-anglais, soit de manière générale dans sa brochure [illegible] et son livre *les Deux Rivales* (1890), soit de manière plus didactique [illegible] *Indes orientales* (1893).

Delbos (Etienne-Marie-Justin-*Victor*), philosophe français, né à Figeac (Lot) en 1862. Elève de l'Ecole normale supérieure (1882-1886), agrégé de philosophie (1885), docteur ès lettres (1902), professeur de philosophie dans divers lycées, ensuite maître de conférences de philosophie à la Sorbonne, il a publié : *le Problème moral dans la philosophie de Spinoza et dans l'histoire du spinozisme* (1893); *la Philosophie pratique de Kant* (1905).

Delboulle (Achille-Jacques-Arsène), professeur et philologue français, né à Dancourt (Seine-Inférieure) en 1834, mort à Grandcourt (Seine-Inférieure) en 1905. Il resta dans l'Université de 1856 à 1890. Très versé dans la connaissance des origines et des dialectes de la langue française, il a fourni une collaboration importante au *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, de F. Godefroy; au *Dictionnaire général*, de Hatzfeld et Darmesteter; à la *Romania*, à la « Revue critique d'histoire et de littérature », à la « Revue d'histoire littéraire de la France ». On lui doit en outre un *Glossaire de la vallée d'Yères* (haut normand), avec un *Supplément* (1876-1877), des *Matériaux pour servir à l'histoire du français* (1880); le *Livre de l'institution de la femme chrestienne*, par J. Loys Vivès, traduit par Pierre de Changy, avec préface et glossaire (1889); une édition d'Anacréon et des poèmes anacréontiques avec les traductions et imitations des poètes du XVIe siècle (1891); les *Fables de La Fontaine*, additions à l'historique des *Fables* (1893).

***Delbrück** (Martin-Frédéric-Rodolphe), homme politique allemand, né à Berlin en 1817. — Il est y mort en 1903.

Delbrück (Berthold), linguiste allemand, né en 1842. Il fut professeur de sanscrit et de grammaire comparée à l'université d'Iéna (1869), et devint un maître des études de syntaxe comparée indo-européenne. Ses principaux ouvrages sont : *Recherches de syntaxe* (1871-1878); *Introduction à l'étude du langage* (1880); *les Noms de parenté en indo-germanique* (1889); *Syntaxe comparée des langues indo-germaniques* (1893-1900, forme les tomes III, IV et V du *Grundriss* de Brugmann); *les Problèmes fondamentaux de la linguistique, examen critique de la « Psychologie du langage » de Wundt* (1901); etc.

Delbrück (Hans), historien allemand, né à Bergen en 1848. Il venait de terminer ses études universitaires, quand il fut choisi par le kronprinz Frédéric comme précepteur de son plus jeune fils, le prince Valdemar. A la mort de celui-ci, il entra dans la carrière universitaire. Privatdocent à l'université de Berlin en 1881, il enseigna l'histoire moderne. Il fit partie du Landtag prussien et du Parlement allemand, et fut nommé, en 1896, professeur ordinaire à l'université de Berlin. Esprit très indépendant, il critiqua, en 1898, dans les « Preussische Jahrbücher » dont il était directeur, les expulsions de sujets danois exécutées au Slesvig-Holstein, et fut poursuivi devant le tribunal disciplinaire qui le condamna à une amende. Ses principaux ouvrages ont trait à l'histoire militaire : *la Stratégie de Périclès expliquée par la stratégie de Frédéric le Grand* (1890); *Frédéric, Napoléon, Moltke, ancienne et nouvelle stratégie* (1892); etc.


Delbrück.

***Delcassé** (Théophile), homme politique français, né à Pamiers en 1852. — Delcassé conserva le portefeuille des affaires étrangères depuis 1898 jusqu'au mois de juin 1905, sous les ministères Combes et Rouvier. Depuis 1900, il s'attacha à conclure avec les puissances voisines de la France un certain nombre d'importants accords, qu'ont sanctionnés de solennelles visites de souverains étrangers à Paris : notamment le rétablissement d'une politique d'entente économique avec l'Italie, les accords franco-anglais concernant le Maroc, Terre-Neuve et l'Egypte, et l'accord franco-espagnol touchant le Maroc. Il négocia les visites officielles en France du tsar Nicolas II, du roi d'Angleterre Edouard VII, des rois d'Italie Victor-Emmanuel III et d'Espagne Alphonse XIII. La série de ces manifestations amicales, succédant à des accords écrits, ne fut pas sans alarmer l'Allemagne, qui affecta d'y voir une menace d'isolement politique en Europe. Au mois de juin 1905, un brusque conflit éclatait, la diplomatie allemande refusant de reconnaître les accords signés par la France relativement au Maroc, sous prétexte qu'ils lui avaient été communiqués dans une forme extra-officielle. La nécessité pour la France de ne pas décliner un débat international à la conférence d'Algésiras (v. Maroc) amena la démission de Delcassé. La circonscription de Foix le renvoya à la Chambre aux élections générales de 1906.

Delcourt (Pierre), romancier français et archéologue, né à Ajaccio (Corse) en 1852. Il publia en 1880 son premier roman : *l'Agence Taboureau*. Les livres suivants furent : *Fialle* (1882); *le Juge d'instruction, Feu Tricoche* (1883); *le Vieux Fauteuil, le Dernier des Parthenay* (1886); *la Tour de Nesle* (1886); *le Mariage du sang* (1887); *le Gardien de nuit* (1890); *le Grand Flambart et Rêves d'amour* (1900), paru dans la « Lanterne ». Il a collaboré à divers journaux, et a écrit en outre un certain nombre de curieux ouvrages sur l'archéologie parisienne : *Glossaire du langage dans le journalisme parisien* (1887); *Ce qu'on mange à Paris* (1887), et le *Dictionnaire des monuments parisiens*.

***Delebecque** (Alphonse-Charles), général français, né à Douai en 1824. — Il est mort à Vincelles (Yonne) en 1893.

Delebecque (André), ingénieur et naturaliste français, né à Paris en 1861. Il s'est particulièrement adonné à l'étude des lacs ou *limnologie*. On lui doit un important *Atlas des lacs français* (1894) et un bel ouvrage sur *les Lacs français* (1897).

Deledda (Grazia), romancière italienne, née à Nuoro (prov. de Sassari [Sardaigne]) en 1872; elle habita jusqu'à son mariage (1900) sa province natale, qui lui a fourni le sujet et le cadre de tous ses récits. Elle débuta, à peine âgée de vingt ans, par un volume de contes sardes, *Racconti sardi* (1893); elle obtint avec *Elias Portolù* (1900) son premier grand succès, qui fit connaître son nom dans l'Europe entière. Son œuvre se compose, en outre de ces deux volumes, de deux recueils de nouvelles : *le Tentazioni* (1899); *la Regina delle tenebre* (1902), et de huit romans : *Anime oneste* (1895); *la Via del male* (1896); *il Tesoro* (1897); *la Giustizia* (1901); *Dopo il divorzio* (1902); *Cenere* (1903); *i Giuochi della vita* (1903); *Nostalgie* (1905), et d'une esquisse dramatique : *Odio vince* (1904). Ce qui a fait la vogue des romans de Grazia Deledda, c'est la spontanéité de son inspiration et l'exotique originalité des mœurs qu'elle décrit. Ses personnages, tous empruntés au milieu où elle a passé ses premières années, sont des âmes frustes et simples, voisines de la nature, remuées de passions âpres et violentes, auxquelles elles s'abandonnent avec une sorte d'inconscience. Elle les dépeint avec une vérité d'observation, une simplicité de style qui nous reposent des subtilités du roman psychologique. Un autre charme de ses œuvres consiste dans la description d'une nature grandiose, dont la vie semble se confondre avec celle des acteurs du drame. Ses derniers récits sont tout imprégnés, comme ceux des romanciers russes, qui paraissent avoir eu sur elle quelque influence, d'une profonde sympathie pour ces faibles et ces humbles, jouets d'une destinée qu'ils subissent sans la comprendre. Plusieurs ouvrages de Grazia Deledda ont été traduits en français : *Elias Portolù*, dans la « Revue des Deux Mondes » (1903); *Cenere*, dans la « Revue de Paris » (1904); *le Tentazioni*, dans le « Mercure de France » (1905), et quelques nouvelles dans la « Revue bleue » (1904).

Delfour (Louis-Clodomir), ecclésiastique français, né à Euzet-les-Bains (Gard) en 1862. Il fut nommé professeur de rhétorique à Saint-Stanislas de Nîmes en 1884, reçu docteur ès lettres en 1892, et devint chanoine titulaire de Nîmes en 1895. Il a publié : *la Bible dans Racine* (1892), thèse de doctorat; *la Religion des contemporains*, en quatre séries, dont la première parut en 1895; enfin *Catholicisme et romantisme* en 1904. Il s'est aussi adonné à la prédication.

Delhi, ville des Etats-Unis (New-York), ch.-l. du comté de Delaware, sur le Coquago, affluent du Delaware; 3.700 hab.

Delia n. f. Planète télescopique n° 395, découverte en 1894 par Charlois.

Delianov (Ivan Davidovitch), homme d'Etat russe, né en 1818, mort en 1898. D'origine arménienne, il fit ses études à Moscou et entra dans l'administration; il fut membre du comité de la censure, directeur de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, adjoint au ministre et, en 1888, ministre de l'instruction publique. Il promulgua un nouveau statut pour les universités, ouvrit l'université de Tomsk, un certain nombre d'établissements techniques, et déploya une activité considérable. Il était membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. En 1888, l'empereur lui avait conféré le titre de comte.

Delilia (Alfred-Georges-Marie), journaliste et auteur dramatique français, né à Paris en 1844. Après avoir collaboré au « Tintamarre » et à « l'Evénement », il fit représenter en 1867 un acte : *On nous écrit de Marseille*, et successivement : *Rendez-moi ma femme, Au Grand Cerf*, vaudeville en trois actes (Folies Saint-Antoine, 1872); *Mémoires d'un flageolet, Bichette* (Délassements-Comiques), *la Dompteuse de Bougival* (Folies-Marigny, 1875), *le Petit Tour du monde* (1876), toutes ces pièces écrites en collaboration avec Ch. Le Senne. Avec Jules Jouy, A. Delilia a donné : *Que d'eau ! que d'eau !* (1891), et seul : *la Chaîne des dames* (1895), *Mam'zelle Bémol* (Cluny, 1895), *Mimi Pinson*. Courriériste théâtral au « Figaro », il a été secrétaire général de différents théâtres.

Delisle (Oscar-Fernand Drulhon-Delisle, dit **Fernand**), littérateur français, né à Anduze (Gard) en 1832. Après avoir écrit un volume de vers, *Sous les lauriers-roses* (1850), il fit campagne en Italie avec Garibaldi et les *Mille*, s'engagea pendant la guerre franco-allemande, fut lieutenant. Chef de bataillon des fédérés pendant la Commune, il fut condamné à la déportation et vécut jusqu'à l'amnistie de 1879 à Bruxelles, où il fonda trois journaux : *le Lutin illustré, l'Entr'acte* et *le Petit Journal belge*. F. Delisle a publié un *Guide de Bruxelles* (1872), l'*Histoire populaire et tintamarresque de la Belgique* (1875), l'*Almanach de Van Koppernolle* (1874-1876), et fait paraître, dans le « Voltaire » : *la Vie en exil* (1881); *Histoire tintamarresque des jésuites* (1882); *Souvenirs de chasse en Provence* (1883); *la Comtesse Dynamite* (1884); *Sous la neige et les obus* (1885); *un Duel au sabre* (1890).

***Delitzsch** (Frédéric), assyriologue allemand, né en 1850. — Outre les ouvrages déjà cités, il a publié : *Dictionnaire manuel de l'assyrien* (1896); *le Développement du plus ancien système d'écriture, origine des caractères cunéiformes* (1897); *l'Epopée babylonienne de la création* (1897); *Ex Oriente Lux : Un mot en faveur de la Société des orientalistes allemands* (1898); *Babel et la Bible* (ouvrage de libre critique que Guillaume II crut devoir réfuter; 1902); *Au pays de l'antique paradis* (1903).

Délivrande (religieuses de Notre-Dame de la), congrégation de femmes fondée à La Délivrande (Calvados), en 1831, par Mlle Le Forestier d'Osseville, en religion sœur Sainte-Marie. Cette congrégation fut établie avec les mêmes règles que celles du couvent de la Charité de Bayeux, où la fondatrice fit son noviciat. Aux trois vœux ordinaires, ces religieuses ajoutent celui de se consacrer à l'éducation des petites filles pauvres. On s'occupa aussi, dans cette maison, de donner aux jeunes personnes les soins orthopédiques dont elles pouvaient avoir besoin; des retraites y furent en outre organisées à l'usage des femmes du monde. Dix-sept ans après la fondation, appelée par celui qui fut depuis le cardinal Wiseman, une colonie de ces religieuses alla fonder dans un faubourg de Londres une maison destinée aux orphelines.

Della Rocca (Enrico), général italien, né à Turin en 1807, mort en 1897. D'abord page à l'Académie militaire de Turin (1816), il entra à l'état-major en 1825. C'est vers cette époque qu'il se lia avec Charles-Albert. Devenu roi, celui-ci lui donna, en 1848, le commandement de la 5e division, à la tête de laquelle Della Rocca fit les deux campagnes de 1848 et 1849. Victor-Emmanuel lui confia le ministère de la guerre et marine, puis, en 1851, la direction de l'état-major. Della Rocca fit les campagnes de 1859, 1860 et 1866. Sa dernière œuvre militaire fut consacrée aux travaux de défense de Rome en 1870. Très avant

dans la confiance du roi. Della R[illegible] a été chargé, à diverses reprises, de missions spéciales [illegible] importantes. On a de lui *Autobiografia d'un [illegible]*, *Ricordi storici e aneddottici del generale Enrico Della Rocca* (1897-1898).

*DELLINGSHAUSEN (Nicolas, baron [illegible]), physicien russe, né à Kaltenack (Esthonie) en 1827. — Il est mort à Riga en 1896.

*DEL LUNGO (Isidore), lexicographe et critique italien, né à Montevarchi [illegible] en 1841. — Écrivain élégant et [illegible]. Del Lungo est un des érudits qui ont le plus fait pour [illegible] connaissance de la biographie et des œuvres de Dante et, en général, de l'histoire politique et littéraire de la Toscane aux XIIIe et XIVe siècles. C'est à ces deux ordres de sujets que se rapportent la plupart de ses publications : *Dino Compagni e la sua cronica* (1879-1887), savante étude où il a [illegible] en réfutant les arguments de Fanfani et de Scheffer-Boichorst, l'authenticité de la célèbre chronique : *Dante nei tempi di Dante* (1888) ; *Pagine letterarie e ricordi* (1893) ; *Firenze [illegible]* (1897) ; *Dal secolo e dal poema di Dante* (1898) ; *Da Bonifazio VIII ad Arrigo VII, Pagine di storia fiorentina per la vita di Dante* (1899) ; *Conferenze fiorentine* (1901).

*DELLWIG, ville d'Allemagne (Prusse [prov. de Westphalie, présid. d'Arnsberg]), sur la Ruhr, affluent du Rhin ; 2.500 hab. Vignobles.

*DELMAS (Jean-François), chanteur français, né à Lyon en 1861. — Le talent de cet excellent artiste s'est affirmé de nouveau dans tous les rôles de basse qu'il a été appelé à établir dans les ouvrages nouveaux : *Astarté*, *le Roi de Paris*, *les Barbares*, *Orsola*, *l'Étranger*, *le Fils de l'Étoile*, *Daria*, ainsi que dans les reprises d'*Armide*, de *la Statue* et du *Freischütz*, et dans *Tristan et Ysolde* de Wagner.

Delmas.

DELMET (Paul), chansonnier français, né et mort à Paris (1862-1904). Élève de Massenet, il cultiva la chanson, qu'il composa et chanta lui-même dans les cabarets artistiques de Montmartre. Beaucoup de ses compositions sont charmantes : telles les *Stances à Manon*, *Mélancolie*, *[illegible]*, *Petite Brunette aux yeux doux*, etc.

*DELOCHE (Jules-Edouard-Maximin), administrateur et érudit français, né à Tulle (Corrèze) en 1817. — Il est mort à Paris en [illegible].

DELOMBRE (Paul), homme politique français, né à Maubeuge en 1848. Avocat à la cour d'appel de Paris (1869), il débuta en même temps dans le journalisme et collabora notamment au « Temps », où ses études économiques et financières furent remarquées. En 1889, il échoua aux élections législatives dans le Ve arrondissement de Paris ; après la chute du boulangisme, il fut élu par l'arrondissement de Barcelonnette [illegible]. A la Chambre, il siégea parmi les républicains progressistes, fut à plusieurs reprises rapporteur et président de la commission du budget, et, réélu député en 1898, devint ministre du commerce, dans le cabinet Charles Dupuy (1er nov. 1898-22 juin 1899). De nouveau réélu en 1902, il échoua en 1906. Delombre [illegible] promoteurs de l'Exposition de 1900 (Paris), un des fondateurs de l'Association nationale républicaine et un des premiers artisans de l'œuvre de la mutualité. [illegible] *[illegible] chemins de fer. Etude d'histoire financière* (1878) ; *le Projet de [illegible]* (1881), etc.

Delombre.

DELORME (Jean-*André*), sculpteur français, né et mort à Sainte-Agathe-en-Donzy (Loire) [1831-1905]. Élève de Bonnassieux, il fut un artiste de talent ; on lui doit une grande quantité de figures et de bustes, mais son œuvre principale est une statuette, *Mercure* (1876), souvent reproduite.

DELORME (Demesvar), homme politique haïtien, né au Cap en 1835. Il avait déjà acquis, par ses travaux littéraires, une certaine notoriété, lorsque le président Geffrard le chargea, en 1861, d'une mission diplomatique auprès de la reine d'Angleterre et de l'empereur Napoléon III, mission dans laquelle il fut puissamment aidé par l'amitié de Lamartine. A son retour à Haïti, il fut élu député, et devint un des membres les plus actifs du parti des réformes. Mais il fut obligé, en 1865, à la suite de troubles intérieurs, de s'exiler en Europe, où il séjourna à Bruxelles, dans l'intimité de Victor Hugo. Il ne put rentrer dans sa patrie que deux ans plus tard. Réélu député, et nommé ministre des affaires étrangères et de l'instruction publique, il dut de nouveau s'exiler en Europe, où il fit un séjour de dix années. En 1878, il pouvait définitivement rentrer à Haïti, où il fut presque immédiatement appelé à la présidence de la Chambre des représentants. On lui doit : *les Théoriciens au pouvoir* (1870) ; *Francesca*, roman historique, écrit à Rome (1872) ; *le Damné* (1877) ; diverses brochures politiques, entre autres : *la Démocratie et le Préjugé de couleur aux États-Unis*, et *le Misère au milieu des richesses* (1873) ; etc.

DELORME (Edmond), chirurgien militaire français, né à Lunéville en 1845. Élève d'abord de la Faculté de Strasbourg, il termina ses études à Paris, entra dans l'armée et devint successivement médecin principal, professeur agrégé au Val-de-Grâce, et fut chargé du cours de médecine opératoire, puis de la clinique chirurgicale (1887). Après avoir obtenu le prix Barbier de l'Académie de médecine (1881) avec un travail sur les ligatures d'artères, le prix de chirurgie militaire en 1885, avec un mémoire sur les *Résultats cliniques et fonctionnels des résections articulaires en chirurgie d'armée*, le prix Laborie pour [illegible] *[illegible] produites par les balles*, il fut nommé membre de l'Académie de médecine en 1887 et directeur du Val-de-Grâce. Outre [illegible] chirurgie sur des sujets de chirurgie militaire, il a inventé une pince spéciale pour l'extraction des balles et il a [illegible] qu'il a fondée, une quantité d'observations intéressantes. Citons encore : le *Manuel technique du brancardier* (1880) ; l'*Histoire médicale de la guerre de Sécession* (1884) ; un *Traité de chirurgie de guerre* (1888-1893), qui fut couronné par l'Institut en 1893 (prix Montyon). Il a installé au Val-de-Grâce, dans une salle du musée, une collection très curieuse de 800 pièces de fractures produites par des balles.

DELORMEL (Lucien), chansonnier français, né et mort à Paris (1847-1899). Il est l'auteur de cinq à six mille chansons, d'une cinquantaine de pièces en un acte, d'autant de revues et d'une dizaine d'opérettes. Il a écrit avec Villemer les chansons d'Alsace-Lorraine : *le Maître d'école alsacien*, *la Tombe dans les blés*, et, en collaboration avec Léon Garnier, tous les grands succès du chanteur populaire Paulus : *En revenant de la revue* et *le Père la Victoire*, etc. Il est également l'auteur des chansons : *Brin de vie*, *les Blondes*, etc., et resta pendant quinze ans l'un des maîtres du café-concert.

DELORT (Jacques-Henri, baron), général français, né à Vic-Fezensac en 1769, mort à La Chaussée-Saint-Victor, en Touraine, en 1846. Il était reçu avocat au Parlement de Paris, lorsqu'il s'engagea en 1792, fut élu capitaine au 3e bataillon des volontaires du Gers, et servit à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il fut aide de camp du général Moncey. Il était parvenu au grade de colonel quand il fut désigné comme sous-chef (1805) puis chef (1809) d'état-major du 2e corps de la Grande-Armée ; à ce titre il combattit en Allemagne pendant la campagne de Wagram. Général de brigade en 1811, il fut fait prisonnier, malgré sa bravoure, dans la malheureuse affaire de la Fère-Champenoise. Retraité en 1826, il fut rappelé à l'activité de 1831 à 1834 pour remplir les fonctions de chef d'état-major de l'armée d'Afrique auprès du maréchal Clauzel.

DELORT (Charles-Edmond), peintre français, né à Nîmes en 1841, mort à Saint-Eugène, près d'Alger, en 1895. Il renonça à la carrière militaire, à laquelle on le destinait, et entra à l'Ecole des beaux-arts, dans l'atelier de Gleyre et Gérome. Ses premiers envois au Salon, en 1864, sont deux sujets pris dans la vie algérienne : une *Boutique de barbiers* et une *Entrée de mosquée*. Il se consacra surtout, dans la suite, aux scènes de genre et d'histoire et composa successivement : *Chloé* (1866), au musée de Nîmes ; *Pages chassant des lapins au XVe siècle* (1869) ; *[illegible]* (1870) ; *[illegible]* ; *la classe* (1873) ; *[illegible]* ; *Manon Lescaut* (1875) ; *[illegible]* (1888) ; *Retour d'exil* (1889). Ce fut son dernier envoi au Salon des Champs-Elysées, où il avait obtenu une seconde médaille en 1882. Mais il envoya encore au Salon du Champ-de-Mars en 1890 un *Intérieur d'église* et, l'année suivante, un *Sergent racoleur au XVIIIe siècle*. Paralysé de la main droite dans les dernières années de sa vie, il avait appris à peindre de la main gauche ; une seconde attaque le réduisit à l'impuissance complète.

*DÉLOS. — Archéol. L'Ecole française d'Athènes poursuit les fouilles de Délos depuis 1873. Dès cette époque on y explorait la colline du Cynthe ; on y découvrait un temple-caverne, et plus haut, sur un plateau rocheux, le *temenos* de Zeus et d'Athéna Cynthiens. En 1877, commencèrent les fouilles du grand *temenos* d'Apollon ; depuis cette époque, les recherches y ont recommencé presque chaque année, et elles ont toujours été fructueuses. On y découvrit successivement les temples d'Apollon et d'Artémis, plusieurs autres temples, le sanctuaire des Taureaux, une rangée de *trésors* disposés en demi-cercle, des habitations de prêtres et de théores, des voies sacrées, des esplanades, des autels et des exèdres, les murs du péribole, une série de portiques et de boutiques. En même temps, l'on explorait les autres quartiers de Délos. Au nord, le quartier du lac sacré, avec ses nombreux monuments : l'agora romaine, les chapelles et les comptoirs des confréries de marchands, les deux Palestres, le stade. Au sud, la ville haute, étagée sur les pentes du Cynthe et près des rives de l'Inopos : le théâtre et la rue dallée qui y conduit ; des maisons de la période hellénistique ; sur les bords du torrent, un petit odéon et une série de sanctuaires ou d'autels dédiés à des dieux étrangers, aux Cabires, à Isis et à Sérapis, à l'Aphrodite syrienne. A l'ouest, le quartier des ports et des docks, avec des restes de quais, des magasins et des entrepôts de toute sorte. Dans l'ensemble, on a découvert plus de soixante édifices, d'innombrables sculptures, et plusieurs milliers d'inscriptions, décrets de tout genre. Grâce à la munificence du duc de Loubat, on a pu entreprendre le déblayement méthodique de toutes ces ruines. On a également exploré l'île de Rheneia, appelée aussi *grande Délos*, qui est très voisine de l'île d'Apollon, et qui lui servait de nécropole. On y a découvert un petit temple d'Hêraklès avec la statue du dieu ; devant le temple, une cour à portiques, avec des fresques, des mosaïques, des bas-reliefs à décorations marines ; dans la nécropole, beaucoup de vases à ornementation géométrique.

*DELPHES. — Archéol. Les fouilles de Delphes sont à peu près terminées. Les premières recherches, tentées par Ottfried Müller et par Le Bas, datent du milieu du XIXe siècle. L'Ecole française d'Athènes a eu l'honneur de mener l'œuvre à bonne fin. Vers 1860, elle découvrit un grand mur polygonal couvert de centaines d'inscriptions ; vers 1880, le célèbre trésor des Athéniens. En 1890, elle obtint du gouvernement grec l'autorisation de déplacer le village de Kastri, qui occupait l'emplacement du sanctuaire d'Apollon, et des crédits importants votés par les Chambres françaises lui permirent d'entreprendre le déblayement méthodique. De 1892 à 1896, elle dégagea toute l'enceinte principale, avec ses terrasses superposées, sa voie sacrée, longue et sinueuse, ses esplanades, ses bases d'ex-voto, ses nombreux et curieux trésors, son temple d'Apollon ; au-dessus du temple, un grand escalier, le théâtre et la Lesché. Au cours des fouilles, on dé[illegible] des groupes offerts en ex-voto, des débris de frontons, des frises sculptées, les métopes du trésor des Athéniens, un [illegible] d'innombrables inscriptions, dédicaces, décrets de toute sorte, comptes et inventaires du temple, hymnes avec notation musicale, etc.

[illegible] servé. Au sud et à l'ouest de l'enceinte d'Apollon, divers [illegible] de *Marmaria*. C'est une grande terrasse, longue de plus de cent mètres, entourée de murailles helléniques ou polygonales. On y a découvert trois portes, six temples ou [illegible] Pronaia ; à l'autre bout, un second temple d'Athéna ; entre les deux, un *Trésor*, sans doute celui des Phocéens, une *tholos*, un autel. Ces édifices étaient richement décorés, comme l'attestent des terres cuites décoratives, des plaques de bronze, des fragments de métopes qui représentaient probablement des combats contre les amazones ou les centaures.

En 1903, l'on a inauguré solennellement le musée de Delphes, qui a été construit aux frais d'un banquier athénien Syngros, et qui est aujourd'hui l'un des plus riches de Grèce.

DELPHI, ville des Etats-Unis (Indiana), ch.-l. du comté de Carroll, sur un petit affluent du Wabash (bassin du M[illegible]

DELPHIN [illegible] lutta contre les priscillianistes et les condamna dans un [illegible]

DELPIT [illegible] Nouvelle-Orléans en 1844. — Il est mort à Québec en 1900.

DELPORTE (Augustin), officier et savant belge, né à Tournai en 1844, mort à Manyanga (Etat indépendant du Congo) en 1891. Docteur ès sciences et professeur de géodésie et d'astronomie à l'Ecole de guerre de Bruxelles, il fut un des principaux pionniers scientifiques de l'Etat indépendant, où il exécuta des déterminations astronomiques, des levers topographiques, etc. Ses principaux ouvrages sont : *Astronomie et cartographie pratiques à l'usage des explorateurs de l'Afrique* (1889) ; *Exploration* [illegible]

DELSOR (Nicolas), prêtre et homme politique alsacien, né à Strasbourg en 1847. Il fit ses études au petit séminaire de sa ville natale (1858-1865), fut d'abord professeur au petit séminaire, puis successivement curé dans diverses paroisses de l'Alsace. Il se signala comme prédicateur et conférencier en langue française et en langue allemande, fonda en 1882 et dirigea la *Revue catholique d'Alsace*, et publia un grand nombre d'études sur l'histoire du catholicisme dans son pays natal. D'abord protestataire et adversaire de l'Allemagne, il fut un des chefs principaux du parti catholique d'Alsace-Lorraine, préconisa sa fusion avec le parti du centre allemand, devint député au Reichs[illegible] journal quotidien à Strasbourg, *le Messager du peuple*, favorable aux Allemands.

En 1904, il se rendit en France pour faire une conférence à Lunéville, mais soupçonné d'y venir exciter les passions cléricales contre le ministère Combes, il fut expulsé, et son expulsion souleva de violents incidents au Parlement français.

DELTEIL [illegible] en 1869. Il a exposé au Salon, où il a envoyé des eaux-[illegible] d'après Dampt ; *Paysages et marines*, d'après Eug. Boudin. Delteil, qui joint à ses qualités d'artiste une grande érudition technique, a dirigé, à titre d'expert, d'importantes ventes d'estampes à l'hôtel Drouot. On lui doit : le *Cata*[illegible] avec N.-A. Hazard ; le *Catalogue raisonné des estampes* [illegible] *illustré* (t. Ier, Millet, Rousseau, Dupré, Jongkind, 1906), publication qui donne, en même temps que la description, le fac-similé de chacune des pièces décrites.

*DELTOUR (Nicolas-Félix), professeur et écrivain, né à Paris en 1822. — Il y est mort en 1904.

DELYANNIS [illegible] Kalavryta en 1826. — Il est mort assassiné à Athènes en 1905. Porté de nouveau au pouvoir le 3 décembre 1902, il en descendit le 25 juin 1903, pour redevenir président du conseil le 22 décembre 1904. Il fut assassiné le 13 juin 1905, en entrant à la Chambre, par un individu nommé Gherakaris, joueur de profession, qui voulait se venger des mesures prises par le ministre contre les maisons de jeu. Des funérailles nationales lui furent faites.

DELZANT (Alidor), homme de lettres et bibliophile français, né à Condé-sur-Escaut (Nord) en 1848, mort à Paraÿs, près Astaffort (Lot-et-Garonne), en 1905. D'abord avocat, il abandonna le barreau pour se consacrer aux lettres. Intimement lié avec Paul de Saint-Victor, il fut chargé, avec le bibliophile Jacob, de publier son œuvre. Il réunit ses souvenirs particuliers sur le critique en un volume : *Paul de Saint-Victor* (1886). Il fut aussi, à la mort d'Edm. de Goncourt, l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il donna ses soins aux catalogues de sa vente, notamment à celui de la curieuse bibliothèque. Auparavant, il avait publié un volume sur *les Goncourt* (1889). Il avait réuni une bibliothèque d'environ 50.000 volumes, comprenant les ouvrages les plus rares, des documents originaux, des manuscrits précieux, des correspondances et pièces curieuses sur presque tous les grands littérateurs du XIXe siècle. Parmi ses autres ouvrages, citons : *Gabrielle Delzant* (1904) et ses *Lettres* consacrées à la mémoire de sa femme, [illegible]

DÉMAILLAGE [illegible]

DEMANGE-AUX-EAUX, [illegible] 16 kilom. de Commercy, sur l'Ornain, sous-affluent de la

Seine par la Saulx et la Marne : 700 hab. Métallurgie du fer, fabrication de toiles, bonneterie. Ch. de f. Est.

DÉMANILLER (*ni, ll* mll.) v. a. Séparer des objets unis par les mailles.

DEMARÇAY (Eugène), chimiste français, né en 1852, mort en 1903. Élève de Cahours, répétiteur à l'École polytechnique, Demarçay, outre la découverte de l'acide tétrique et de ses homologues, de recherches sur les sulfures d'azote, a surtout étudié la séparation des terres rares par la méthode spectroscopique préparant les sels purs de néodyme, praséodyme, samarium et isolant, le premier, un métal de ce groupe, l'*europium*.

DÉMATOPHORE n. m. Champignon qui cause la maladie appelée *pourridié*, et qui attaque principalement la vigne et les arbres fruitiers, quelquefois aussi les arbres forestiers. (C'est surtout son mycélium, formé de plaques ténues ou de fins cordons, qui cause les principaux dégâts en vivant à l'intérieur des plantes attaquées.)

DÉMATRICULER v. a. Enlever le numéro matricule sur un effet d'équipement militaire.

DEMBICA, ville d'Austro-Hongrie (Galicie), ch.-l. d'un district du cercle de Tarnov, sur la Visoka, affluent de la Vistule ; 5.000 hab.

DEMBLON (Célestin), homme politique belge, né à Neuville-en-Condroz en 1859. Il fut instituteur, mais ses opinions politiques le firent révoquer en 1883. Il se consacra alors de plus en plus activement au journalisme et à la propagande socialiste, écrivit au « Peuple », fonda le « Wallon » (1884), collabora à la « Réforme », à la « Jeune Belgique », à la « Basoche », etc., et participa à presque tous les congrès socialistes internationaux. Il se rendit notamment à Paris en 1889. Il entra à la Chambre comme représentant pour l'arrondissement de Liége en 1894 et fut successivement réélu. Il eut en 1900 une altercation retentissante avec Carton de Wyart, ce qui lui valut de la cour d'appel de Bruxelles une condamnation. Demblon, qui a été encore conseiller communal de Liége (1895-1900), occupe depuis 1894 à l'Université nouvelle de Bruxelles la chaire de l'histoire de la littérature française. Il a publié de nombreux ouvrages, entre autres : *Contes mélancoliques, Mes croquis, Noël d'un démocrate, les Émerveillements.*

DEMCHINSK, ville de Russie (gouv. de Tambow [distr. d'Ousman]), sur un petit sous-affluent du Don par le Voronèje ; 6.000 hab. Toiles. Fut jadis le siège d'une voïvodie.

DEMENTIEFKA, ville de Russie (gouv. de Kharkof [distr. de Kharkof]), sur la Lopane, sous-affluent du Don par l'Ouda ; 3.500 hab.

DEMÈTRE (saint). Plusieurs saints ont porté ce nom, particulièrement, en France, saint Démètre, évêque de Gap au Vᵉ siècle. — Fête le 15 octobre.

***DEMI** n. m. — Verre de bière dont la contenance était originairement d'un demi-litre. ‖ Contenu de ce verre.

— Football. Nom donné aux joueurs qui ont pour mission de recevoir le ballon au sortir de la mêlée, de tromper l'adversaire, de s'échapper avec le ballon, de le passer rapidement aux *trois-quarts*.

DEMI-FOND n. m. invar. Sport. *Course de demi-fond*, Course de moyenne distance.

DÉMINÉRALISATION n. f. Élimination par les urines, de substances minérales en quantité supérieure à la normale et nuisible au bon fonctionnement de l'organisme.

— Encycl. La *déminéralisation* s'observe au cours de diverses maladies chroniques ou aiguës. Un des premiers exemples connus est l'élimination des phosphates au cours des tuberculoses osseuses et pulmonaires ; d'où la nécessité de remplacer cette élimination par des phosphates, glycéro-phosphates, hypophosphites, etc. Au cours de la grossesse, la femme perd une quantité abondante de chaux employée au développement de son fœtus et parfois les os deviennent mous. Dans la fièvre typhoïde, la déminéralisation porte sur tous les sels minéraux, d'où la lenteur de la convalescence.

Les phénomènes de la déminéralisation sont aujourd'hui bien connus et étudiés avec soin, et lorsque le malade ne peut avaler les substances nécessaires à la reconstitution de son organisme, il est bon de les lui faire prendre en lavement.

DÉMINÉRALISER v. a. Perdre des sels minéraux : *Se* DÉMINÉRALISER.

DEMI-RONDE n. f. Lime plate d'un côté, arrondie de l'autre. ‖ Pl. *Des* DEMI-RONDES.

DEMI-SAISON n. f. *Paletot, vêtement de demi-saison*, ou absolument n. m. *Un demi-saison*, Paletot, vêtement moins épais qu'un paletot d'hiver, qu'on porte à l'automne et au printemps. ‖ Pl. *Des* DEMI-SAISONS.

***DEMI-SOLDE** n. m. invar. — Officier placé en demi-solde.

— Encycl. Ce terme, aujourd'hui à peu près inusité, s'est surtout appliqué, sous la deuxième Restauration, aux très nombreux officiers de l'armée impériale placés, après la journée de Waterloo et le licenciement de l'armée de la Loire, dans la position de disponibilité, avec réduction de moitié de la solde. Cette mesure avait pour but de réduire les cadres, de faire place aux officiers royalistes anciens émigrés, enfin de punir ceux qui, après avoir prêté serment à Louis XVIII en 1814, avaient néanmoins servi dans l'armée de Napoléon pendant les Cent-Jours. L'hostilité fut très violente entre les officiers royalistes et les demi-solde, et se traduisit par d'innombrables duels ; et les demi-solde formèrent les éléments principaux des conjurations dites libérales, mais en réalité surtout bonapartistes, qui troublèrent le gouvernement des *ultras*. Une détente se produisit de 1819 à 1823, sous le ministère du duc Decazes, qui rouvrit les rangs de l'armée à un grand nombre de demi-solde. Le gouvernement de Charles X leur fut moins clément, grâce à l'influence de Villèle ; la plus grande partie dut attendre, pour obtenir satisfaction, la révolution de Juillet.

DEMOLDER (Eugène), littérateur belge, né à Bruxelles en 1862. Après avoir fait ses études de droit à Bruxelles, il s'inscrivit au barreau de Bruxelles, collabora à « la Jeune Belgique », à la « Société nouvelle », il publia en 1888 son premier livre, *la Légende d'Yperdamme*, avec quelques dessins de Félicien Rops ; *les Récits de la Kermesse, le grand Saint Nicolas, Quatuor, Sous la robe*, suivirent. Mais son chef-d'œuvre est la *Route d'Émeraude* (1899). En une suite de tableaux rembranesques, l'auteur dit les aventures du jeune peintre Robus Barent. Depuis, il a fait paraître les romans suivants : *les Patins de la reine de Hollande* (1901), *l'Arche de monsieur Cheunus* (1904) et *le Jardinier de la Pompadour* (1904), tableau charmant et libre des mœurs du XVIIIᵉ siècle. On lui doit, en outre, des critiques d'art sur Rops, H. de Brækeler, C. Mounier, et un livre d'impressions de voyage, *l'Espagne en auto* (1906), livre d'impressions d'art en même temps, et qui nous conduit de Madrid à Grenade, Cordoue, Séville, Tolède, Saint-Sébastien.

DEMOLINS (Edmond), historien et sociologue français, né à Marseille en 1852. Depuis l'*Éducation nouvelle* (1898), il a publié : *Boers et Anglais : Où est le droit ?* (1899), *Comment la route crée le type social : I les Routes de l'antiquité* (1901), *A-t-on intérêt à s'emparer du pouvoir ?* (1902), ouvrages où il démontre l'infériorité sociale des peuples qui, confiants dans l'action de l'État, accroissent sans cesse ses attributions, se déshabituent de l'effort et préparent leur assujettissement aux peuples d'initiative audacieuse ; *Comment la Route crée le type social : II les Routes du monde moderne* (1903) ; *l'École des roches* (1903) ; *l'Organisation du travail* (1904), et, avec R. Pinot et P. de Routiers, *la Méthode sociale* (1904) ; etc. Dans les deux parties de : *Comment la route crée le type social*, il a tenté d'expliquer le caractère de chacun des grands peuples de l'antiquité et de chacune des grandes peuplades sauvages des deux continents par les modifications subies au cours de leurs pérégrinations à travers le monde par les hommes primitifs issus du plateau central, suivant qu'ils ont pris la route des steppes, la route des savanes et des toundras, celle des forêts, celle du désert ou celle des ports maritimes.

***DÉMOLITION** n. f. — Encycl. Dr. Avant d'entreprendre la démolition d'un immeuble joignant la voie publique, les propriétaires doivent en demander l'autorisation au maire chargé de faire prendre les précautions nécessaires pour éviter les accidents. Si les mesures prescrites n'ont pas été prises, et si le défaut de précautions occasionne des accidents, ceux qui en sont la cause sont passibles d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 50 francs à 600 francs, lorsqu'il y a eu mort d'homme (C. pén., art. 319), d'un emprisonnement de six jours à deux mois, et d'une amende de 16 francs à 100 francs, ou de l'une de ces peines seulement, s'il n'est résulté que des blessures. (C. pén., art. 320.)

La démolition de certains ouvrages peut être ordonnée d'office par le maire, lorsque ces ouvrages ont été établis en contravention aux lois ou règlements. Il en est ainsi des immeubles édifiés en violation des règles relatives à l'alignement ou à la hauteur des façades. Mais l'autorité municipale ne doit pas prendre de mesures d'exécution sans avoir, au préalable, obtenu de la juridiction compétente (conseil de préfecture ou juge de paix, suivant qu'il s'agit de grande ou de petite voirie) une décision condamnant le contrevenant à la démolition et le chargeant elle-même d'y procéder d'office, en cas d'inexécution des travaux dans un délai déterminé.

Lorsque les bâtiments longeant la voie publique menacent ruine et peuvent, par leur effondrement, compromettre la sécurité, le maire, sans provoquer de décision judiciaire, après avoir fait constater l'imminence du péril par un homme de l'art désigné par le juge de paix, a le droit de faire exécuter d'office, aux frais des propriétaires, les mesures indispensables que ceux-ci n'auraient pas exécutées dans un court délai imparti par sommation.

Les frais de démolition d'un mur mitoyen sont à la charge des copropriétaires et proportionnellement au droit de chacun d'eux (C. civ., art. 655). Cependant, il est de jurisprudence que le propriétaire qui démolit un mur mitoyen dans son intérêt exclusif supporte seul les frais des travaux.

***DEMONT** (Adrien-Louis), peintre paysagiste français, né à Douai en 1851. — En 1904, il a exposé deux toiles d'un aspect saisissant : *le Vieux Manoir*, et *Tentation sur la montagne*. En 1906, il a donné deux tableaux tout aussi remarquables : *les Effluves de la Terre* et *les Épaves du Crysolithe*. Demont a obtenu deux médailles d'or aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris), où il avait envoyé : *le Blé qui mûrit, Village de pêcheurs, Vieux Paysan, l'Hiver en Flandre, les Danaïdes, la Terre promise, les Épaves*, etc.

***DEMONT-BRETON** (Virginie), femme peintre française, née à Courrières (Pas-de-Calais) en 1859. — Cette artiste, au talent plein de puissance, a obtenu une médaille d'or aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris), où l'on put admirer à nouveau ses meilleures œuvres : *le Pain, Hommes de mer, Dans l'eau bleue, Alma Mater*, etc. Au Salon de 1904, elle a exposé : *Départ pour l'Islande*, et *le Gâteau de Noël*. En 1906, elle a donné deux toiles charmantes : *le Vieux bateau* et *le Coquillage*.

DEMONTZEY (Gabriel-Louis-Prosper), sylviculteur français, né à Saint-Dié en 1831, mort à Aix en 1898. Il entra à l'École forestière en 1850, fut nommé garde-général à Orléansville en 1853, puis sous-inspecteur à Alger en 1860. Envoyé à Nice en 1863, comme chef de la commission de reboisement, il fut nommé inspecteur des forêts en 1868. Dans cette région si souvent dévastée par les torrents, il appliqua toute son énergie à substituer la plantation rationnelle à l'ensemencement et à corriger les lits des torrents. C'est ainsi que des travaux considérables endiguèrent le Bourget et qu'un barrage puissant contint le Riou-Bourdoux. En 1882, Demontzey fut nommé inspecteur général, et il organisa brillamment le pavillon des forêts à l'Exposition de 1889. Par son inlassable activité, il a contribué à l'agrandissement du domaine forestier de la France et donné une vigoureuse impulsion à la sylviculture rationnelle. Ses principaux ouvrages sont : *Étude sur les travaux de reboisement et de gazonnement des montagnes* (1878), et *l'Extinction des torrents en France par le reboisement* (1894). Citons encore : *De quelques essences propres au reboisement dans les pays chauds* (1863) ; *les Travaux de correction des torrents* (1875) ; *Traité pratique du reboisement et du gazonnement* (1882) ; *la Restauration des terrains en montagne, au Pavillon des forêts* (1889) ; *les Retenues d'eau et le reboisement dans le bassin de la Durance* (1896).

DEMOOR (Jean), savant belge, né à Etterbeek en 1867. Chargé de cours à l'Université libre de Belgique, assistant à l'Institut Solvay, il s'est occupé surtout de la question ardue des localisations cérébrales. Citons : *Cours sur la lutte de l'organisme contre les maladies infectieuses* (1897) ; *l'Évolution régressive en biologie et en sociologie* (1897) ; *le Mécanisme et la Signification de l'état moniliforme des neurones* (1898) ; *les Centres sensitivo-moteurs et les Centres d'association chez le chien* (1899).

DEMORY (Charles-Théophile), peintre français, né et mort à Arras (1833-1896). Élève de son père Louis Demory et de Léon Cogniet, il commença à exposer au Salon de 1868 avec *un Garde suisse du pape à la fin du XVIᵉ siècle* ; deux ans plus tard, il envoya le portrait du *général Véron de Bellecourt*. Mais il se spécialisa vite dans la représentation des scènes du pays breton et exposa successivement *Intérieur breton* (1875), *Jeune fille bretonne* (1876), *Joueurs de boules à Pont-Aven* (1878), *un Vieux Conteur breton, le Chemin de Kéraz* (1879), *un Mariage en Bretagne* (1880). Il se rapprocha ensuite de son pays natal en peignant les types des côtes normandes : *Femme du Pollet* (1881), *Pêcheuse de Granville* (1882), *le Père Ferdinand* (1884). Charles Demory fut le fondateur de l'Union artistique d'Arras.

DENDERBELLE, comm. de Belgique (Flandre-Orientale [arr. de Termonde]), près de la Dendre, affluent de l'Escaut ; 1.630 hab.



Dendrelaphis.

DENDRELAPHIS (*din-drè-la-fiss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant cinq espèces répandues dans la région indo-chinoise et indo-malaise. (Ce sont des couleuvres de grande taille, à livrée verdâtre variée de blanc et de brun, et qui vivent dans les arbres. Le *dendrelaphis tristis*, de l'Inde et de Ceylan, atteint près de 2 mètres de long.)

DENEKAMP, ville du roy. des Pays-Bas (prov. d'Over-Yssel), sur un petit canal dérivé du Rhin ; 5.000 hab. Commerce important de bestiaux.

DENHOLM GATE, ville d'Angleterre (comté d'York [West Riding]) ; 3.700 hab.

***DENIFLE** (le P. Frédéric-Henri Suso), historien et dominicain autrichien, né à Imst (Tyrol) en 1844. — Il est mort à Munich en 1905. Il était depuis 1897 correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Parmi ses derniers ouvrages, on peut citer : *la Vie spirituelle. Choix de pensées extraites des mystiques allemands du XIVᵉ siècle* (1897) ; *la Désolation des églises, monastères et hôpitaux en France pendant la guerre de Cent ans* (1897-1899) ; *le Procès de Jeanne d'Arc et l'Université de Paris* (1898), et, en allemand : *Luther und Luthertum in der ersten Entwickelung* (1904), remarquable ouvrage qu'il laissa inachevé.

DENIKER (Joseph), naturaliste et anthropologiste français, né à Astrakan en 1852. Bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle, il a écrit de nombreux mémoires sur la géographie, l'anthropologie et l'ethnographie des peuples asiatiques. Ses principaux ouvrages sont : *Bibliographie des travaux scientifiques publiés par les sociétés savantes de France* (1897), et *Races et peuples de la terre* (1900).

DENIS (Hector), homme politique et philosophe belge, né à Braine-le-Comte en 1842. Docteur en droit (1865), docteur ès sciences naturelles (1868), il se fit inscrire au barreau de Bruxelles en 1866. Un des organisateurs des congrès internationaux d'étudiants (Liége, 1865 ; Bruxelles, 1866), il prit une part active au mouvement socialiste et donna à un grand nombre de journaux et de revues des études sur l'organisation du travail, sur les aspirations du prolétariat, sur l'histoire des doctrines économiques, sur les salaires, etc. En 1878, il obtenait la chaire de législation industrielle à l'École polytechnique ; en 1886, celle de philosophie à la faculté des sciences ; en 1889, celle d'histoire des systèmes sociaux à l'École des sciences sociales ; il fit encore le cours d'économie politique fondé par la ville de Bruxelles, et celui de géographie à l'École normale de jeunes filles. Recteur de l'Université libre (1892), il démissionna pour protester contre la suspension du cours d'Élisée Reclus (1894). Membre de la classe des lettres et des sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique, directeur de l'Institut Solvay, il fut élu membre de la Chambre des représentants, en 1894, par l'arrondissement de Liége, qui l'a constamment réélu.

Citons, parmi ses publications : *l'Impôt sur le revenu* (1883) ; *Observations sur les projets d'impôts et leurs rapports avec le développement organique de notre système financier* (1883) ; *l'Alimentation et la Force de travail* (1887) ; *De la constitution de la morale positive* (1887) ; *Sur la constitution de la sociologie et l'organisation du suffrage universel* (1891) ; *Histoire des systèmes économiques et socialistes* (1897) ; *la Dépression économique et sociale et l'Histoire des prix* (1895) ; *l'Union du crédit de Bruxelles* (1899), etc.

DENIS (Ernest), professeur et historien français, né à Nîmes en 1849. Élève de l'École normale supérieure il en sortit agrégé d'histoire, professa en province, prit, en 1878, le grade de docteur ès lettres avec une thèse sur Jean Huss, fut chargé de la chaire d'histoire à la faculté des lettres de Bordeaux et enfin appelé à la Sorbonne, à Paris, comme suppléant de Rambaud, auquel il succéda dans son enseignement de l'histoire moderne. Il s'est consacré surtout à l'étude des peuples slaves et de la Bohême : *Huss et la guerre des Hussites* (1878), thèse de doctorat ; *la Fin de l'indépendance bohême* (1890) ; *la Bohême depuis la Montagne Blanche* (1903) ; *l'Allemagne, de 1789 à 1810* (1896) ; *l'Allemagne, de 1810 à 1852* (1898), etc. Il a fourni aussi une importante collaboration à l'*Histoire générale*, de Lavisse et Rambaud.

DENIS (Maurice), peintre français, né à Granville (Manche) en 1870. Il débuta au Salon des Champs-Élysées, en 1890, avec un pastel, *Enfant de chœur*, et se classa parmi les peintres de l'école dite « symboliste ». Citons de lui : *le Sacré tutélaire, les Fiancés* (1895), *le Verger des vierges sages, les Muses* (1893), *l'Annonciation* (1894), *la Sainte Famille* (1902), *Procession, Caresse maternelle*

1904 ; *la Visitation, les Pèlerins d'Emmaüs* (1896), *Jésus chez Marthe* (1896), *Femme au lilas*, *Madone* (1898), *Christ aux enfants* (1901), *Vierge au baiser*, *Notre-Dame de l'École* (1903), *Scène mythologique* (1904), *la Foi*, *l'Adoration des Mages* (1905), *Calypso*, *Narcisse*, *l'Heureux verger*, *Baigneuses* (1906), etc. Il a exécuté de nombreux travaux décoratifs, et publié douze lithographies en couleurs réunies sous le titre : *Amour*, ainsi qu'une série de 216 illustrations, gravées sur bois, pour l'*Imitation de Jésus-Christ* (1903).

Sous le pseudonyme de Pierre Louis, il donna en 1890, dans la revue l'*Art et Critique*, de curieuses notes sur le *Néo-Traditionnisme*, et dans l'*Occident*, des études consacrées à la *Peinture religieuse*, à la *Méthode classique* et aux *Élèves d'Ingres*.

Denise sainte. Une martyre de ce nom est honorée à Alexandrie le 12 décembre; une autre chez les Éthiopiens, le 8 avril. Une troisième, sœur de sainte Dative et mère de saint Majoric, était une chrétienne d'Afrique, remarquable par ses vertus, comme par sa beauté et sa noblesse. Elle subit le supplice de la flagellation sur la place publique et releva le courage de son fils Majoric, qui tremblait devant les tourments. — Fête le 6 décembre.

Denneville, comm. de la Manche, arr. et à 37 kilom. de Coutances, sur la Manche ; 600 hab. Plage de sable.

*__Denormandie__ (Louis-Jules-Ernest), homme politique français, né à Paris en 1821. — Il y est mort en 1902. Il a publié en 1890 *Temps passés, jours présents : Notes de famille.*

***Dentelle** n. f. — Encycl. Législ. *Dentelle à la main.* La loi du 5 juillet 1903 a prescrit l'organisation de l'enseignement de la dentelle à la main dans les écoles primaires de filles et dans les écoles normales d'institutrices des départements où la fabrication est en usage. La même loi a décidé la création, dans les principaux centres denteliers, de cours et ateliers de perfectionnement, ou d'écoles propres à développer l'éducation artistique des ouvrières et des dessinateurs.

Dentellières (les), tableau de Joseph Bail qui a valu à son auteur la médaille d'honneur au Salon de 1902. — Le jour, tamisé par de blancs rideaux, entre doucement par la haute fenêtre; il éclaire un groupe de sept dentellières affairées sur leur métier. Leur costume simple, leur coiffe modeste leur donnent une grâce exquise. — Au fond une porte ouverte permet à l'œil de suivre l'enfilade des pièces. Bail a été, ici, particulièrement bien inspiré. Les figures sont habilement groupées et l'artiste a tiré un parti merveilleux de l'effet de lumière, du clair-obscur qui donne tant de charme à ses tableaux.



Les Dentellières, d'après J. Bail.

Dentiphone (*dan*) n. m. Petit appareil qui se tient entre les dents et, recueillant les vibrations sonores, les transmet à l'oreille par l'intermédiaire des os. (Il est surtout utilisé dans certains cas de surdité due à des lésions de l'oreille moyenne.)

Dentisterie (*dan-tiss-te-rî*) n. f. Métier de dentiste ; art d'arranger les dents. (S'emploie vulgairement pour odontotechnie.)

Dento-linguale n. f. Syn. de linguale-dentale, en parlant des voyelles.

Denton ou **Dentons**, ville des États-Unis (Maryland), ch.-l. du comté de Caroline, sur le Choptank, affluent du Chesapeake ; 600 hab.

***Denzinger** (François-Joseph), architecte allemand, né à Liège en 1821. — Il est mort à Nuremberg en 1894.

Déodorisation (*si-on*) n. f. Action d'enlever l'odeur.

Déodoriser v. a. Enlever l'odeur : Désodoriser une *plante*.

***Déontologie** n. f. — Ensemble des usages qui régient les rapports des médecins entre eux, au point de vue de leurs clientèles réciproques.

Depasse (Hector), publiciste français, né à Armentières en 1843. Il collabora notamment au Siècle, à la République française, à l'Écho de Paris, aux « Droits de l'homme », etc. Conseiller municipal pour le quartier Saint-Germain-des-Prés (1887), il fit partie du groupe des Droits de Paris, coopéra activement à la fondation des lycées de jeunes filles et à la formation d'un comité d'études sur l'histoire de Paris pendant la Révolution française. Il se présenta sans succès au conseil municipal en 1893 et aux élections législatives de 1902 ; mais fut élu en 1906 dans la circonscription de Saint-Denis. Il fut chef du cabinet de Spuller, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts (1893-1894). Citons, parmi ses écrits : *le Cléricalisme* (1877); *Carnot* (1880); [illegible] (1889); *Transformations sociales* (1894); *le travail et de ses conditions* (1895).

Dépêche (la), journal politique quotidien, fondé à Toulouse en 1870. Organe de la démocratie avancée, la *Dépêche*, très répandue dans le Midi, eut pour premier rédacteur en chef l'avocat Louis Braud; elle a compté ou compte parmi ses rédacteurs politiques : Goblet, Clemenceau, Jaurès, C. Pelletan, Ranc, H. Maret, Allain-Targé, Lockroy, Henry Bérenger, Albert Sarraut, etc.; parmi ses rédacteurs littéraires : Fr. Sarcey, A. Silvestre, E. Pouvillon, Octave Charme, Xavier de Ricard, Gustave Geffroy, etc. La *Dépêche*, dirigée par Sans et Huc, publie des éditions régionales pour le Centre, le Midi, le Sud-Ouest, etc. Elle possède un bureau spécial de rédaction à Paris.

Depéret (Charles-Jean-Julien), professeur et géologue français, né à Perpignan en 1854. Docteur ès sciences, professeur de géologie à la faculté des sciences de Lyon, puis doyen de cette faculté, il a publié un certain nombre de bonnes études sur la géologie des régions méditerranéennes, des Karpathes, du Massif central français, des Vosges, de la vallée du Rhône, etc.

***Deperthes** (Pierre-Joseph-Édouard), architecte français, né à Houldizy (Ardennes) en 1833. — Il est mort à Reims en 1898.

***Dépilage** n. m. — Techn. [illegible]

Dépoisser v. a. [illegible]

***Dépolarisant, ante** [illegible] tivement au masc.

[illegible] trique a été préconisé en 1901 lors de l'Exposition de la Société de physique. Ce dépolarisant, à base de cuprate alcalin, a l'extrême avantage de se réoxyder automatiquement aux dépens de l'air atmosphérique ; il peut donc durer indéfiniment et assurer une grande constance à la pile [illegible] excitateur et au zinc.

Depont (Léonce), poète français, né à Saintes en 1862. Après avoir fait ses études au lycée de La Rochelle, il vint à Paris, en 1880, et entra dans l'enseignement, qu'il quitta au bout d'une quinzaine d'années. Il a publié successivement : *Sérénités* (1897); *Déclins* (1899); *Pèlerinages* (1902); *le Triomphe de Pan* (1905). En 1903, l'Académie française, qui l'avait déjà couronné deux fois, lui décerna le grand prix de poésie pour son *Ode à Victor Hugo*. Artiste consciencieux et habile, Léonce Depont excelle surtout dans la peinture des choses et des animaux; il sait leur donner une âme, et certaines de ses pièces sur les bœufs et les arbres sont de petits chefs-d'œuvre.

***Depping** (Guillaume), érudit français, né à Paris en 1829. — Il y est mort en 1901.

Depré (Ernest), auteur dramatique français, né à Paris en 1854. Il débuta par quelques monologues, puis écrivit pour le musicien L. de Wenzel l'opérette *le Chevalier mignon*, et signa avec C. Clairville le livret de *Madame Boniface*, trois actes, pour le compositeur Paul Lacome. De la même collaboration parurent successivement *la Briquedondaine*, revue; *Mes aïeux*, comédie en trois actes (1889); *la Miniature*, comédie en un acte. Avec Émile Moreau, Ernest Depré écrivit *le Drapeau*, drame ; avec F. Galipaux, *Madame l'Avocat*, vaudeville en trois actes, représenté à l'Athénée-Comique en 1896; avec A. Bernède, *les Petites Vestales*, opéra bouffe en trois actes, joué à la Renaissance en 1900, avec la musique de Frédéric Le Rey et Justin Clérico; enfin, avec Paul Charton, *Père naturel*, pièce en trois actes donnée au théâtre Antoine en 1899. On doit encore à Ernest Depré : *Fleur de vertu*, opérette, pour Edmond Diet; *Madame Putiphar*, et un court recueil [illegible]

***Dépret** (Louis), poète et littérateur français, né à [illegible] en 1837. — Il est mort à [illegible]

***Déraciné, e** part. pass. pris substantiv. — Homme qui a rompu les liens qui le rattachaient à son pays d'origine. (Ce sens est dû à Maurice Barrès, qui a intitulé un de ses romans : *les Déracinés*. [V. l'art. suiv.])

Déracinés (les), par Maurice Barrès (1897). — Ce roman forme la première partie de la série intitulée *le Roman de l'énergie nationale*, [illegible] *l'Appel au soldat* et *Leurs figures*. Les *Déracinés* sont sept jeunes Lorrains de caractères assez différents, mais de formation intellectuelle commune. Élèves du professeur Bouteiller, ils n'ont gardé de son enseignement kantien que la critique : leur maître « ne leur a donné aucun point d'appui dans la race, dans le sol » ; leur désir de l'action ne sait où se prendre. Ce sont des individus désarmés, dépaysés à Paris, proie facile pour tous les désordres. Si la fine sensibilité de Sturel, le principal personnage, ou la fermeté philosophique de son ami Rœmerspacher les gardent contre les pires égarements, il n'en est pas de même de leurs camarades Racadot et Mouchefrin, deux malheureux étudiants déclassés, que le désir de parvenir mène jusqu'à l'assassinat. L'auteur nous conduit, tantôt dans la pension bourgeoise où Sturel abrite ses amours, tantôt dans les taudis où Mouchefrin et Racadot dévorent leurs faibles ressources avec « la Léontine », tantôt dans les coulisses du journal « la Vraie République », qu'ils ont acheté, et où ils achèvent de se ruiner et de se démoraliser; enfin, dans des milieux politiques où, suivant son habitude, l'auteur mêle ses personnages fictifs parmi les personnages réels. Des épisodes, comme la visite de Taine à Rœmerspacher, l'entrevue des sept jeunes Lorrains au tombeau de l'Empereur, les amours de Sturel avec la belle Arménienne Astiné Aravian, le meurtre de la jeune femme par Racadot, le portrait du professeur Bouteillier, chez qui l'impératif catégorique se concilie admirablement avec l'ambition politique, ajoutent [illegible]

Dérapage n. m. — [illegible] ment que pour une bicyclette, amener d'accidents.

Le danger du dérapage vient de ce que la voiture qui dé[illegible] glissant; mais il peut avoir lieu aussi sur bon sol, quand [illegible]

En virage, une voiture peut déraper et glisser vers [illegible] à l'adhérence des roues sur le sol. Pour les voitures lourdes du haut, comme les voitures fermées, ce dérapage peut se terminer par un renversement, plus dangereux encore. On évite ces dangers en virant lentement. Les coups de frein peuvent également amener le dérapage pour diverses causes. En effet, une roue libre de tourner adhère toujours au sol et par conséquent suit [illegible] tion. Si on gêne la rotation, par exemple en la ralentissant par un frein, elle glisse sur le sol. A ce moment elle ne [illegible] qu'elle n'adhère plus complètement au sol. Elle peut alors [illegible] s'il existe des efforts tendant à l'entraîner transversalement : ce sera le dérapage. Diverses causes peuvent alors amener la production de ces efforts transversaux : par exemple, une charge placée sur un seul côté de la voiture, au moment où la voiture freine, tend à l'entraîner de ce côté. De même, des freins inégalement serrés, ou un sol glissant et incliné. Quand la voiture dérape, le conducteur ne peut plus la diriger, et il ne [illegible] le sol est très glissant ou la vitesse suffisante, la voiture pivote sur elle-même de un ou deux tours parfois. On dit qu'elle fait un tête-à-queue.

Des pneumatiques antidérapants, en augmentant l'adhé[illegible] danger.

Dératisation (*si-on* — du préf. *dé*, et de *rat*, à l'aide du suffixe *is*, afin d'éviter une confusion avec les composés de *rate*) n. f. Expression du langage sanitaire, désignant la destruction des rats qui se trouvent à bord des bâtiments provenant des pays contaminés de peste : *La* [illegible]

Derby, ville des États-Unis (État de Connecticut [illegible] tion d'instruments aratoires.

Dercum (maladie de), forme d'adipose, dans laquelle les masses adipeuses sont douloureuses (*adipose douloureuse*), avec troubles sensitifs et psychiques et terminaison fatale. (Il y a de plus calcification de la thyroïde, avec [illegible]

Derenbourg [illegible] 1895. — Son fils, Hartwig **Derenbourg***, orientaliste français, né à Paris en 1844, a été élu en 1900 membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Derenkovetz, [illegible] de Tcherkassy, sur un petit affluent du Dniéper ; 4.500 hab.

Dériveter v. a. Enlever les rivets de.

Dermatol n. m. Sous-gallate de bismuth, qui se présente sous forme d'une poudre légèrement jaune, et qui peut remplacer l'iodoforme dans ses différents usages médicinaux ; il a l'avantage de ne posséder aucune odeur.

Dermato-neurose ou **Dermato-névrose** n. f. Affection de la peau secondaire à une altération du système nerveux, central, périphérique ou ganglionnaire.

— Encycl. Il y a plusieurs sortes de *dermato-neuroses* : [illegible] 3° vaso-motrices (urticaire, maladie de Raynaud) ; 4° enfin, trophiques. Ces dernières constituent le groupe des *trophonévroses* (v. ce mot), avec manifestations si variées, et parmi lesquelles figurent : le mal perforant, la pelade de Jacquet, etc. Les dermato-névroses résultent d'une insuffisance de l'action fonctionnelle (et par conséquent trophique) du système nerveux qui normalement anime les régions de la peau où apparaît la lésion cutanée.

Pour le traitement et les symptômes, v. aux différents noms cités.

Dermatopsie [illegible] *opsis*, vue) n. f. Propriété que possèdent certains tissus tégumentaires d'être sensibles à la lumière, comme la rétine (R. Dubois). (Tel est le tégument externe du siphon de la *pholade dactyle*.)

Dermatoptique [illegible] *tique*. Phénomène de sensibilité à la lumière que présentent les tissus tégumentaires doués de *dermatopsie*.

Dermographie [illegible] écrire. n. f. V. urticaire.

Dérobage n. m. Action de se dérober : *L'ancien officier prenait position d'excuse et de* dérobage. (Marcel Prévost.)

***Dérobement** n. m. — Escr. Attaque finissant en ligne basse.

***Déroulède** (Paul), littérateur et homme politique [illegible] tive du boulevard de Reuilly. Déroulède dut comparaître devant la Haute Cour. Malade, il ne prit guère part aux débats qu'à l'audience du 19 novembre 1899, où ses violences de langage lui valurent une condamnation à deux ans de prison pour insultes à la magistrature, peine qui [illegible] nissement que la Haute Cour prononça contre lui le 3 janvier 1900. Un an après (4 mars 1901), la Chambre le déclarait déchu de son mandat. Il s'établit à Saint-Sébastien, eut avec André Buffet des démêlés à propos de certains détails du complot nationaliste et royaliste. (V. Buffet [*André*]), et, gracié en 1905 par le président de la République, ne voulut point accepter d'apparente faveur ; il ne rentra en France, après avoir séjourné quelque temps à Vienne, qu'après le vote de la loi d'amnistie du 2 novembre 1905. Accueilli avec enthousiasme par ses partisans, [illegible]

il n'est guère sorti de la vie privée que pour préparer sa candidature dans la Charente aux élections de 1906, mais il échoua. Il a publié encore : *la Plus belle fille du monde* (1898), conte dialogué en vers libres.

DERRÉ (Emile), sculpteur français, né à Paris en 1867. Il a conservé dans son œuvre un caractère populaire très attachant et il est l'un des rares artistes contemporains qui ont su sculpter des images charmantes aux portails des maisons. Il débuta au Salon de 1895 avec l'*Ame des pierres*, obtint une 3e médaille en 1898 avec la *Statue de Pierre*, et une seconde médaille l'année suivante avec le *Chapiteau des baisers*, œuvre d'un sentiment exquis, dont l'Etat fit l'acquisition. Ses œuvres principales sont : *la Fontaine d'amour* (1902), *la Petite Fontaine des Innocents* (1904), commandée par la Ville de Paris; *la Grotte d'amour* (1905), *l'Amour, la Maternité et la Mort*, motifs d'exécution pour une maison du boulevard Raspail (1905). Au Salon de 1906, il a exposé : *Petite fontaine des Innocents* (pierre et bronze à cire perdue), et *le Chapiteau des baisers*, en pierre.

DERVICH-PACHA, général et diplomate ottoman, né à Constantinople en 1817. — Il est mort à Constantinople en 1896.

DÉSADAPTATION (*si-on*) n. f. Biol. Perte de l'adaptation.

— Encycl. Toute adaptation étant une variation, la *désadaptation* peut résulter soit du retour aux conditions primitives antérieures à la variation, soit d'une adaptation nouvelle qui rend inutile l'adaptation considérée. L'*habitude* est le mécanisme de la désadaptation, aussi bien que de l'adaptation, mais, dans le cas de la désadaptation et appliquée à l'organe ou à la fonction considérée, elle peut être négative et s'appelle alors *désuétude*.

DÉSAFFOURCHAGE n. m. Syn. de DÉSAFFOURCHEMENT.

*__DESBEAUX__ (Emile), journaliste et romancier français, né à Paris en 1845. — Il y est mort en 1903.

*__DESBOUTIN__ (Marcelin-Gilbert), peintre et graveur français, né à Cérilly (Allier) en 1823. — Il est mort à Nice en 1902. Son portrait, par lui-même, acquis par l'Etat, a été placé au musée du Luxembourg.

*__DESBROSSES__ (Jean-Alfred), peintre français, né à Paris en 1835. — Il est mort à Paris, en 1906.

*__DESCA__ (Edmond), statuaire français, né à Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées) en 1855. — Il s'est vu décerner une médaille d'or aux Expositions de 1889 et de 1900 (Paris). Il a exposé, au Salon de 1904, un *Saint Jean-Baptiste*, tête d'une belle expression, et un *Portrait*. Au Salon de 1905, il envoya un groupe en pierre : *Nos aïeules*, et un buste. En 1906, il a donné un buste, et *la Résistance*, groupe en plâtre.

DESCAMPS (Edouard-Eugène-François, baron), homme politique et jurisconsulte belge, né à Belœil en 1847. Il fit de brillantes études à l'université catholique de Louvain et les acheva dans diverses universités de France et d'Allemagne. Docteur en droit (1869), docteur en sciences politiques et administratives (1870), il s'inscrivit au barreau de Louvain, dont il devint bâtonnier en 1895. Professeur de droit administratif à l'université catholique de Louvain (1872), il y occupa la chaire de philosophie du droit (1874), puis celle de droit international (1881). Après avoir siégé au conseil provincial de Brabant, de 1884 à 1892, il fut élu membre du Sénat par l'arrondissement de Louvain, en 1892. Descamps devint membre de l'Académie royale de Belgique, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques (1895). Il n'est guère d'œuvre importante à laquelle il n'ait collaboré.

Il a représenté le gouvernement aux conférences internationales de Bruxelles (1889), Berne (1894), Paris (1896), La Haye (1891). Il est encore membre du conseil supérieur de l'Etat indépendant du Congo et membre de la Cour permanente d'arbitrage de La Haye. Ses ouvrages sont fort nombreux. Citons : *l'Action du christianisme dans la science et dans les lois* (1881) ; *les Harmonies du droit naturel et du droit chrétien* (1881) ; *Code constitutionnel belge* (1887) ; *Essais de philosophie juridique selon saint Thomas d'Aquin* (1888) ; *Etudes d'art oratoire et de législation* (1888) ; *l'Art de la Belgique dans le mouvement africain* (1889) ; *Africa*, drame en cinq actes en vers (1893) ; *l'Afrique nouvelle. Essai sur l'Etat civilisateur dans les pays neufs et sur la fondation, l'organisation et le gouvernement de l'Etat indépendant du Congo* (1903).

*__DESCAVES__ (Lucien), romancier et auteur dramatique français, né à Paris en 1861. — En 1900, il devint membre de l'académie des Goncourt et il fit jouer cette même année au théâtre Antoine *la Clairière*, pièce en cinq actes sur un essai de réalisation de l'utopie communiste, écrite en collaboration avec Maurice Donnay, ainsi que *Oiseaux de passage*, quatre actes (1904), où il montre l'impuissance de l'amour à vaincre les antagonismes de race. Entre temps, il avait donné seul, toujours au théâtre Antoine, *Tiers Etat*, un acte (1902), et publié un roman, *la Colonne*, épisode de la Commune et étude de la rivalité de l'ouvrier socialiste Rabouille et de l'invalide Prophète, qui représente la tradition militariste. Il faut enfin ajouter à son œuvre *l'Attentat*, cinq actes écrits en collaboration avec Alfred Capus (Gaîté, 1906).

*__DESCHAMPS__ (Louis-Henri), peintre français, né à Montélimar (Drôme) en 1846. — Il y est mort en 1902, à la suite d'une longue maladie qui l'avait réduit à l'inaction depuis plusieurs années. A l'Exposition universelle de 1900 (Paris), où l'on avait vu de lui : *la Charité, la Prière, Gitane, Erudit*, et le *Portrait de l'auteur*, Deschamps avait obtenu une médaille d'or.

DESCHAMPS (Marie-Blanche), cantatrice scénique française, née à Lyon en 1859. Elle commença ses études musicales à Lyon, passa un instant au Conservatoire de Paris, puis, en 1879, débuta dans *Mignon* au théâtre de la Monnaie de Bruxelles, où sa belle voix et ses qualités scéniques lui valurent aussitôt un grand succès. Elle resta six ans à ce théâtre, où elle fit d'importantes créations dans *Hérodiade* et dans *Sigurd*, puis, engagée à l'Opéra-Comique, elle débuta en 1885 dans *une Nuit de Cléopâtre*, après quoi elle joua *Mignon, Carmen, les Dragons de Villars*, etc., puis créa *Plutus, Benvenuto* et *le Roi d'Ys*, où elle se fit remarquer dans le rôle de Margared. En 1891, elle passa à l'Opéra, y joua *le Prophète, la Favorite, Aïda, Hamlet, Lohengrin, Sigurd*, créa *Samson et Dalila, la Valkyrie, Messidor*, après quoi elle revint à l'Opéra-Comique, pour y faire de nouvelles créations dans : *Cendrillon, Louise* et *la Troupe Jolicœur*. Blanche Deschamps, qui avait épousé Léon Jéhin, chef d'orchestre du théâtre de Monte-Carlo, entra dans la troupe de ce théâtre, où elle s'est montrée, entre autres, dans les deux opéras posthumes de César Franck, *Hulda* et *Ghiselle*.

DESCHAMPS (Léon), littérateur français, né à Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres) en 1863, mort à Paris en 1899. Fils d'un cuisinier, il fut lui-même apprenti cuisinier, se rendit à Paris en 1879, compléta son instruction, passa des examens pour être secrétaire de commissariat de police, renonça à cette fonction, entra comme employé à la « Gazette du Palais », et publia : *A la grâce du monstre*, recueil de vers (1886) ; *Contes à Sylvie*, nouvelles (1887) ; et *le Village*, roman de mœurs paysannes (1888). Il fonda alors une revue destinée aux jeunes : *la Plume* (1889), à laquelle il consacra toute son énergie, accueillant largement les nouvelles écoles : décadents, symbolistes, romanistes, naturistes, et dont il était arrivé à assurer le succès lorsqu'il mourut subitement.

*__DESCHANEL__ (*Emile*-Auguste-Etienne-Martin), littérateur français, né à Paris en 1819. — Il y est mort en 1904.

DESCHAUMES (Edmond), littérateur français, né aux Ternes (Neuilly-sur-Seine) en 1856. Il débuta à la « Revue littéraire et artistique », dont il devint rédacteur en chef, puis fut un des principaux collaborateurs du « Chat Noir ». De la butte Montmartre, le jeune journaliste descendit au boulevard. Il donna de brillantes chroniques au « Soir », au « Voltaire », au « Réveil », à l'« Evénement », à l'« Echo de Paris », etc. Ses œuvres principales sont : *le Grand Patriote* (1887), étude politique de la vie de Gambetta; *la Retraite infernale* (1888), étude sur la campagne de l'armée de la Loire ; *le Journal d'un lycéen pendant le siège de Paris* (1889) ; *la Banqueroute de l'amour* (1896). Comme romancier, Edmond Deschaumes a publié : *Hélène et Jacques* (1893) ; *la Kreutzer* (1898) ; *l'Auteur mondain* (1901), etc.

*__DESCHNEFF__, voyageur russe du XVIIIe siècle. — Son nom a été donné en 1898 au Cap Oriental, pointe extrême de la Sibérie.

DES CILLEULS (Alfred), administrateur et économiste français, né à Cahors en 1838. Entré comme employé à la Préfecture de la Seine, il y devint chef de division. Comme économiste, il appartient à l'école de Le Play. Il a écrit : *Traité de la législation et de l'administration de la voirie urbaine* (1877) ; *la Population de la France en 1789* (1885) ; *Des recours établis pour illégalité d'impôts* (1889) ; *le Régime des établissements d'utilité publique* (1891) ; *Des secours à domicile de la ville de Paris* (1892) ; *Histoire et régime de la grande industrie en France aux XVIIe et XVIIIe siècles* (1898) ; *la Population* (1902), etc.

DÉSCOLARISER (*déss-ko*) v. a. Enlever le caractère scolaire à une personne ou à un objet : *Pendant un instant, les têtes se sont offertes* DÉSCOLARISÉES, *naturelles, transparentes.* (Léon Frapié.)

DESEILLIGNY (Alfred-Nicolas PIERROT-), homme politique français, né et mort à Paris (1828-1875). Directeur des usines du Creusot (1853), gendre de Schneider, il devint administrateur des mines de Decazeville (1867). Envoyé au Corps législatif en 1869 par la 3e circonscription de l'Aveyron, il appuya la politique d'Emile Ollivier. Réélu à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, vice-président du centre gauche, il participa à la discussion des préliminaires de paix et siégea dans les commissions les plus importantes. A partir de 1873, il se posa en adversaire de Thiers. Aussi reçut-il le portefeuille des travaux publics dans le premier cabinet de Broglie (25 mai-26 nov. 1873). Il l'échangea contre celui de l'agriculture et du commerce dans le second cabinet de Broglie (26 nov. 1873-22 mai 1874). Il avait voté pour le septennat, et, bien qu'il se fût prononcé contre l'amendement Wallon, il vota pour les lois constitutionnelles. Il a écrit : *De l'influence de l'éducation sur la moralité et le bien-être des classes laborieuses* (1868).

DÉSÉNERVER (*nèr*) v. a. Guérir de l'énervement : DÉSÉNERVONS-*nous... pensons à autre chose.* (Henry Bataille.)

DÉSÉQUILIBRE (*ki-libr*) n. m. Manque d'équilibre, surtout d'équilibre mental.

*__DÉSÉQUIPER__ (*ki-pé*) v. a. — Théâtr. Disloquer les équipes qui concourent à la représentation d'une pièce à spectacle : DÉSÉQUIPER *une féerie pour commencer les répétitions générales de la suivante.*

DÉSERTEUSE (*zèr*) n. f. et adj. Celle qui déserte : *Les* DÉSERTEUSES *du foyer connaîtront bientôt la vanité des chimères, la laideur ou la cruauté du réel.* (Catulle Mendès.) [Mot créé par Brieux, qui l'a donné pour titre à l'une de ses pièces. V. l'art. suiv.]

Déserteuse (LA), pièce en quatre actes de Brieux et Jean Sigaux (Odéon, 15 oct. 1904). — Mme Gabrielle Forjot, follement éprise de musique et de grand art, néglige son mari et sa grande fillette Pascaline, devient la maîtresse de l'impresario Rametty, et finalement déserte à sa suite le domicile conjugal. Forjot, le divorce obtenu, épouse Hélène, la pauvre institutrice de son enfant, une jeune fille aux sentiments nobles et dévoués, qui s'était faite dès longtemps la seconde maman de Pascaline. Celle-ci aimait d'une tendresse craintive, mais passionnée, sa vraie mère. Aussi, lorsque Gabrielle, après avoir couru le monde, revient et revoit sa fille, Pascaline, qui n'avait jusqu'alors ressenti que de la rancune contre l'étrangère, lui témoigne désormais une haine ingénieusement cruelle. Hélène endure son martyre sans que jamais une parole d'elle éclaire Pascaline sur les fautes de la déserteuse. Accusée de calcul vénal par Gabrielle et sa fille, elle serait prête à leur laisser la place libre pour que Pascaline soit heureuse, à fuir à son tour la maison qui est devenue la sienne et où elle ramena la paix, le bonheur. Forjot ne l'entend pas ainsi, et il réussit à faire comprendre à Gabrielle combien elle aurait tort, à tous les points de vue, de persister à vouloir reprendre Pascaline ou à exiger qu'Hélène parte. C'est elle, la détraquée, qui s'en va, pour épouser, dit-elle, Rametty, et en disant : « Pascaline, embrasse Hélène ; Hélène, je vous la confie. »

Sauf la douloureuse Hélène, aucun des personnages n'est franchement sympathique ; mais le drame poignant qui se joue entre eux n'en impressionne pas moins profondément. Il s'égaye par éclairs des apparitions d'un compositeur qui se décerne modestement du génie et que tout le monde appelle « le Maître ».

*__DÉSÉTABLISSEMENT__ n. m. — Encycl. Le mot anglais *disestablishment*, qui signifie littéralement le « retrait du support » de l'Etat à une Eglise *établie*, correspond assez bien à ce que nous entendons en France par *séparation* des Eglises et de l'Etat. L'Eglise d'Angleterre et l'Eglise d'Ecosse sont encore aujourd'hui des Eglises établies. Quant à l'Eglise d'Irlande, unie à l'Eglise d'Angleterre de 1801 à 1870, elle a été *désétablie* par un acte du Parlement de 1869 (32 et 33 Vict., cap. 42).

C'est Gladstone qui, le 1er mars 1869, déposa un projet de loi dans lequel il demandait que l'Eglise d'Irlande fût dépouillée de tout caractère officiel et devînt une Eglise libre. Par suite, les évêques irlandais devaient cesser de siéger à la Chambre des lords ; une partie de la dotation de l'Eglise était supprimée ; le clergé et les fidèles devaient élire un conseil de direction, qui serait reconnu par le gouvernement et aurait l'existence légale ; les cours ecclésiastiques étaient dissoutes ; de larges indemnités étaient accordées aux membres du clergé, et leurs droits acquis soigneusement protégés. Cependant, le parti conservateur, dirigé par Disraéli, lutta contre la loi à la Chambre des communes avec une indomptable énergie. L'opposition à la Chambre des lords, conduite par lord Derby, fut également extrêmement vive. Malgré tout, la réforme fut votée. Le 26 juillet 1869, la reine donnait sa sanction au « disestablishment » de l'Eglise d'Irlande. On fixa au 1er janvier 1871 la date de l'exécution de la réforme. Elle avait été d'abord accueillie assez mal par le public et par les pasteurs intéressés. Pendant la discussion de la loi, il y eut dans tout le pays des réunions où les invectives les plus passionnées furent lancées contre le gouvernement. Gladstone fut dénoncé comme « traître à la reine, à son pays et à son Dieu ». Les clergymen n'étaient pas les plus modérés. Un d'eux dit en pleine église que le gouvernement « était un cabinet de brigands ». Un autre proposa de faire sauter les églises et d'en disperser les débris « aux quatre coins des cieux », plutôt que de les « livrer aux infidèles ». Mais toute cette agitation tomba au bout de quelques semaines.

DÉSÉTAMER v. a. Enlever l'étamage de.

*__DESGOFFE__ (Blaise-Alexandre), peintre français, né à Paris en 1830. — Il y est mort en 1901. Il avait exposé au Salon de la même année : un *Reliquaire du XVIe siècle*, et un *Calice en cristal de roche*.

DÉSHERBAGE (*dé-zèr*) n. m. Action de désherber, d'ôter les mauvaises herbes : *L'ouvrier propose au binage et au* DÉSHERBAGE. (André Theuriet.)

DES HOUX (Henri). Biogr. V. DURAND-MORIMBEAU au t. III.

DÉSIRAT (saint), en latin *Desideratus*, évêque de Clermont, en Auvergne, mort en 602. Ses reliques sont honorées à Saint Allyre. — Fête le 11 février.

DÉSIRÉ (saint). Outre saint **Désiré** ou **Didier**, en latin *Desiderius* (v. t. III), on honore saint **Désiré** (*Desideratus*) évêque de Besançon vers la fin du IVe siècle (fête le 27 juillet), saint **Désiré**, évêque de Bourges au VIe siècle (fête le 8 mai), et saint **Désiré**, religieux de Fontenelle, fils de saint Vaneng, le fondateur du monastère de Fécamp. Il mourut sur la fin du VIIe siècle. Fête le 18 décembre.

DÉSIRÉ-LUCAS, peintre français, né à Fort-de-France (Martinique) en 1869, élève de Bouguereau, T. Robert-Fleury et Jules Lefebvre. Après avoir exposé en 1893 et 1894 des portraits de jeunes femmes, il se mit à représenter la vie bretonne avec la *Tricoteuse* (1897), le *Conte de grand'mère* (1898), le *Vœu du petit mousse* (1900), toiles peintes dans une manière assez sombre. Parmi ses autres tableaux, il faut citer : *le Bénédicité* (1901) ; *le Vieux loup de mer* (1904), *l'Homme des champs; Sous le pommier* (1905) ; *le Déjeuner des enfants, le Village de Saint-Cado, dans la brume* (1906). Dans ces dernières œuvres, la peinture de Désiré-Lucas s'est heureusement éclaircie. L'artiste a lui-même traduit par la lithographie ou l'eau-forte quelques-unes de ses toiles, comme le *Bénédicité* ou le *Conte de grand'mère*. Il a obtenu une médaille en 1898 et une seconde médaille en 1899.

*__DESJARDINS__ (Achille-Arthur), magistrat français, né à Beauvais en 1835. — Il est mort à Paris en 1901.

DESLANDRES (*Henri*-Alexandre), astronome français, né à Paris en 1853. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il entra dans le corps du génie, mais une fois capitaine et breveté d'état-major, il quitta l'armée pour s'adonner à la science (1883). Cinq ans plus tard, il soutenait sa thèse de doctorat et devint, en 1897, astronome titulaire à l'observatoire de Meudon. Ses principales découvertes se rapportent à la spectroscopie céleste. Grâce à d'ingénieux appareils de son invention, il a pu photographier la chromosphère, appliquer le principe Döppler-Fizeau à la mesure de la vitesse des astres et compléter les études de ses prédécesseurs sur les radiations ultra-violettes. Deslandres fut chargé de plusieurs missions pour l'observation d'éclipses à l'étranger et l'Académie des sciences de Paris l'élut en remplacement de Faye (1902).

DESMAREST (Edouard), économiste français, né et mort à Paris (1830-1870). Attaché au ministère de l'intérieur sous le second Empire, il ne cessa de vulgariser la mutualité parmi les populations urbaines et rurales. Ses principaux ouvrages sont : *Commentaire du décret organique de 1852*, et *Législation et organisation des Sociétés de secours mutuels en Europe*.

DESMARETS (Ernest-Léon-Joseph), avocat français, né à Paris en 1815, mort à Javerlhac (Dordogne) en 1901. Inscrit au barreau de Paris en 1837, il devint bâtonnier en 1864-1865 et se fit remarquer par sa verve et son esprit. Sa vaillante conduite pendant l'insurrection de juin 1848 le fit décorer. Après le 4 septembre 1870, il fut nommé conseiller d'Etat dans la commission provisoire gouvernementale, puis devint maire du IXe arrondissement de Paris. On lui doit : *les Principes et les Hommes* (1849) ; *les Acteurs du drame contemporain* ; *Silhouettes politiques* (1882).

DES MARETS ou **DESMARETS**, contrôleur des finances. V. MARETS (Nicolas DES) au t. V.

***DESMAZE** (Charles-Adrien), magistrat et écrivain français, né à Saint-Quentin en 18.. — Il est mort à Paris en 19..

DE SMEDT (Charles). V. SMEDT.

DESMODÉS (*dèss-mo-dè*) n. m. pl. Tribu de mammifères chiroptères, de la famille des phyllostomidés, sous-famille des phyllostominés, dont le genre *desmode* est le type. — *Un* DESMODÉ.

— ENCYCL. Ces chauves-souris, de taille médiocre, sont propres à l'Amérique tropicale. Les *desmodés* comptent deux genres, *desmode*, avec deux espèces *desmodus rufus*, *desmodus Youngi* et *diphylla*.

DESNOS (Charles-Jules-Pierre), ingénieur français, né et mort à Paris (18..-1882). Sorti en 18.. de l'École centrale, il se fit, comme ingénieur-conseil, une spécialité des questions techniques concernant le droit industriel. Nous citerons, parmi ses publications : le journal *l'Invention* (18..-1873) ; *le Régime de l'invention* (1862), en collaboration avec Breulier, avocat à la cour de Paris ; *l'Annuaire des inventeurs* (résumé pratique des législations françaises et étrangères sur les brevets d'invention).

DÉSOLIDARISER v. a. Rompre un lien de solidarité : *Les intérêts particuliers* DÉSOLIDARISENT *parfois les* [illegible]

— **Se désolidariser** v. pr. : *Le ministre de la guerre s'est désolidarisé de ses collègues.*

DESORMES (Louis-César), chef d'orchestre et compositeur français, né à Alger en 18.., mort à Paris en 1898. Après avoir passé un instant au Conservatoire, il se livra à la composition et publia d'abord une quantité de romances et chansons pour les cafés-concerts, ainsi qu'un grand nombre de morceaux légers pour le piano. Devenu successivement chef d'orchestre aux Folies-Bergère, au café de l'Horloge et aux Ambassadeurs, il écrivit pour ces divers établissements, et aussi pour l'Eldorado, toute une série d'opérettes et de ballets. A citer, parmi les premières : *les Diamants de Florinette*, *Antoine et Cléopâtre*, *une Mauvaise Connaissance*, *une Lune de miel*, *Pas si bête!*, etc. Ses ballets, au nombre de quarante environ, avaient pour titre : *la Sequenille*, *Rêve d'or*, *les Fêtes Parisiennes*, *Joujoux-ballet*, *la Castillane*, *Fleur de lotus*, *les Demoiselles du XXe siècle*.

DESPRÈS (Suzanne), actrice française, née à Verdun en 1875. Élève de Worms au Conservatoire, elle en sortit en 1897 avec un premier prix de comédie et un second prix de tragédie. Déjà elle avait fait remarquer ses excellentes qualités de comédienne en jouant dans les spectacles de l'Œuvre, dirigés par Lugné-Poë, qui l'épousa ; elle s'y était montrée dans : *un Ennemi du peuple*, *Solness le Constructeur*, *le Petit Eyolf*, *la Brebis*, *la Cloche engloutie*, *la Noblesse de la terre*, etc. Engagée en 1898 au Gymnase, où elle crée *l'Aînée*, elle passe bientôt au théâtre Antoine, où elle joue d'une façon remarquable : *Gitane*, *Poil de carotte*, *la Clairière*, *les Remplaçantes*, paraît à la Porte-Saint-Martin dans une reprise de *l'Assommoir*, rentre au Gymnase dans *Maman Colibri*, puis, en 1902, débute à la Comédie-Française dans *la Petite Amie*, après quoi elle passe entre au Vaudeville pour y créer avec succès *l'Escalier* et divers autres ouvrages.

Suzanne Desprès.

DESPREZ (Florimond), agriculteur et agronome français, né en 1820, mort à Capelle (Nord) en 1900. Il a consacré près d'un demi-siècle au développement d'une spécialité très importante et très délicate, la production industrielle des semences perfectionnées de céréales, de plantes sarclées et fourragères. Les résultats remarquables auxquels il était parvenu, et les nombreux articles — comptes rendus de ses expériences — publiés par lui dans la presse agricole (notamment dans le « Journal d'agriculture pratique ») lui avaient acquis, en France et en Europe, une légitime notoriété. La petite ferme qu'exploitait déjà son père vers 1840 s'était transformée peu à peu en une vaste exploitation qui pourvoyait de semences sélectionnées (principalement de semences de betteraves) la plupart des cultivateurs du nord de la France. Un grand laboratoire était annexé aux cultures.

DESSABLAGE (*dè-sa*) n. m. Action de dessabler. ‖ Pièce fondue : DESSABLAGE [illegible] Quelques-uns écrivent, mais moins bien, DÉSABLAGE.

***DESSABLER** (*dè-sa*) v. a. — Enlever le sable qui a servi à former le moule dans lequel on a coulé une pièce en métal : DESSABLER *une statue*, *un buste*. Quelques-uns écrivent, mais moins bien, DÉSABLER.

DESSIRIER (Jean-Edouard), général français, né à Naisey (Doubs) en 1842, mort à Paris en 1906. Sorti de Saint-Cyr comme sous-lieutenant au 2e zouaves, il fit avec ce corps la campagne de 1870 et fut blessé à Frœschwiller. Tandis qu'on l'emmenait prisonnier en Allemagne, il s'évada, gagna Bitche, en sortit le 19 décembre à travers les lignes ennemies, parvint, en passant par le duché de Bade et la Suisse, à rejoindre le 2e zouaves de marche en avant de Vierzon, et prit part à la campagne de l'Est. En 1871, il fit campagne en Kabylie, sous le général Lallemand. Attaché, en 1879, à la personne du président de la République, il fut, à la fin de cette même année, promu chef de bataillon et retourna en Algérie. En 1881, il prit part à l'expédition de Tunisie, puis fit colonne dans la province d'Alger. Rentré à l'Elysée en 1882, lieutenant-colonel en 1885, colonel en 1888, général de brigade en 1893, divisionnaire en 1898, il resta à Montauban comme chef de la 33e division d'infanterie, puis fut appelé, en 1901, au commandement du 7e corps d'armée à Besançon. En 1903, il fut nommé presque simultanément membre du conseil supérieur de la guerre et gouverneur militaire de Paris.

***DESSOUS** n. m. — Escr. Coups se terminant en septime ou en octave.

DESTELDONCK, comm. de Belgique (Flandre-Orient. [arr. de Gand]), sur le canal de Gand à Termonde ; 1.300 hab.

DESTINÉZITE (*dè-sti*) n. f. Sulfate hydraté de fer, attaqué par les acides.

DESTREM (Casimir), peintre français, né à Toulouse en 1844. Élève de Bonnat, il a obtenu une deuxième médaille en 1886 et une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889 (Paris). Il a pris part à la décoration de la *Salle des Illustres* au Capitole de Toulouse. Il a traité des sujets d'allégorie, d'histoire ou de simple décoration : [illegible]

***DESTREM** (Jean-Marie), journaliste et romancier, né à Paris en 1842. — Il a publié encore des romans et nouvelles : [illegible] (1902) ; *le Dossier d'un déporté de 1804* (qui est un mémoire sur son grand-père Hugues Destrem) [illegible] présenter à l'Odéon [illegible] *Colin-Maillard*, un acte (1900) et, en collaboration avec Grenet-Dancourt : *l'Agrafe*, un acte (1905).

DESTROYER (*déss-troï-yeur* — mot angl. signif. *destructeur*) n. m. Bâtiment de guerre de moyen tonnage, à marche très rapide, supérieur en artillerie aux torpilleurs ordinaires, muni de tubes lance-torpilles et destiné à servir d'éclaireur [illegible] et aux bâtiments de commerce. (On dit aussi CONTRE-TORPILLEUR.) V. TORPILLEUR.

DÉSUET, **ETTE** adj. Tombé en désuétude, passé : *Un habit désuet*, [illegible] (J. Marni.)

***DESVALLIÈRES** (Maurice), auteur dramatique français, né à Paris en 1857. — Depuis 1897, il a fait jouer : *la Vie en voyage* (Vaudeville, 1901), cinq actes, avec musique de Gabriel Marie ; puis *Maître Nitouche*, trois actes, en collaboration avec Antony Mars, joué aux Nouveautés en 1903 ; *l'Age d'or*, pièce féerique en quatre actes, écrite avec G. Feydeau, et représentée aux Variétés en 1905 avec musique de Louis Varney ; enfin, *le Bonheur d'en face*, comédie en deux actes, en collaboration avec Hugues Delorme (théâtre des Deux-Masques, 1906).

DESVALLIÈRES (George), peintre français, né à Paris en 1861, élève d'Élie Delaunay et de Gustave Moreau. Il débuta par des œuvres de facture très serrée dans la manière des maîtres italiens, et conserva toujours la tradition de son second maître. Un mélange d'imaginaire et de vérité donne à ses tableaux un caractère particulier. Son premier envoi au Salon fut un portrait de jeune fille (1883), et il exposa dès l'année suivante une œuvre excellente de dessin et de modelé, un *Condottiere* (musée de Nîmes). Il obtint une seconde médaille en 1894 pour deux portraits féminins. Parmi ses autres œuvres, il faut citer : *les Joueurs de balles*, *Narcisse*, *la Tête de Jean* (musée du Luxembourg, 1896), *les Fiancés* (1897), *Flore* (1898), *l'Æternum transvertere*, grand panneau décoratif acquis par l'Etat ; *Orphée* (1903) ; le portrait de *Mme D...* (musée du Luxembourg, 1904), [illegible] et *la Madeleine* (1905), les illustrations de *Rolla*, et des études de Londres et des cafés-concerts.

DESVERGNES (Charles-Jean-Cléophas), sculpteur français, né à Bellegarde (Loiret) en 1860. Il travailla sous la direction de Chapu et de Thomas, remporta le prix de Rome en 1889 sur *le Retour de l'enfant prodigue*, envoya de Rome au Salon de 1892 un bas-relief : *Mater dolorosa*, puis exposa *l'Humanité consolée*, haut-relief marbre (église Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Paris), et *l'Inspiration*, statue marbre, furent très justement remarqués. Au Salon de 1906, il a donné un groupe en marbre, *Maternité*.

DÉSYLE n. m. V. DÉSONYLE, ZONE, t. III.

DÉSYLIQUE adj. V. DÉSONYLIQUE, t. III.

***DETAILLE** (Jean-Baptiste-*Edouard*), peintre militaire français, né à Paris en 1848. — Il a obtenu un grand prix à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), où l'on a vu de lui : *Bivouac du bataillon des tirailleurs de la famille impériale*, *la Revue*, [illegible] *Alpes*, etc. En 1905, il a exposé son œuvre jusqu'ici la plus vaste : *la Chevauchée* [illegible] à décorer l'abside du Panthéon.

***DÉTONANT** adj. — *Mélange détonant*, Nom donné au mélange de gaz ou de vapeurs combustibles et d'air dont la combustion explosive engendre la puissance des moteurs dits « à explosion », ou parfois improprement « à combustion interne ».

— ENCYCL. Le phénomène de combustion qui se passe dans un moteur à explosion est une combustion fort rapide, mais elle n'est pas cependant absolument instantanée. Elle dure un temps appréciable, souvent plus du tiers de la course du piston dans les moteurs à grande vitesse employés sur les automobiles. La vitesse de combustion est liée à la teneur en combustible du mélange, ainsi qu'à ses propriétés chimiques, notamment à sa chaleur de combustion. On l'augmente par la compression, qui doit par conséquent être d'autant plus grande dans les moteurs que ceux-ci doivent tourner plus vite ou utiliser un combustible de moindre puissance calorifique.

DÉTORTILLEUSE n. f. Syn. de TORDEUSE RÉCURSIVE.

DETOUCHE (Laurent-Didier), peintre français, né à Reims en 1815, mort à Paris en 1882. Il s'adonna à la peinture d'histoire et de genre à l'exemple de ses maîtres Paul Delaroche et Robert Fleury. Le musée de Reims possède ses *Petits amateurs* ; la cathédrale de la même ville un *Saint Paul ermite* (1840) ; l'église de Fismes une [illegible] *de bijoux* (1875). Detouche, qui était grand admirateur des maîtres vénitiens, a en outre publié une notice sur *la Vie et les œuvres de P. Véronèse* (18..).

DETOUR (LE), comédie en trois actes de Bernstein (Gymnase, 3 janvier 1902). — Jacqueline est la fille de Ray[illegible] qu'elle a percée à jour. Aussi, lorsque Cyril, un des habitués [illegible] maîtresse, elle lui explique posément pourquoi elle préfère [illegible] lorsque le mari rêvé s'offre en la personne du jeune [illegible] avec non moins de franchise, d'abord qu'elle ne l'aime [illegible] famille aussi austère que la sienne. L'amoureux lève tous les obstacles, le mariage se fait, et voilà Jacqueline fort malheureuse dans son nouveau milieu. On insiste trop sur la faveur grande qu'on lui fit en l'accueillant, sur tout ce qu'il lui faut racheter et conquérir à force de vertu. Jacqueline s'ennuie. Cependant, dans ce cadre de bigotisme, la luxure exerce quand même ses ravages. Ainsi, Lucienne, la jeune belle-sœur de Jacqueline, lui confie qu'elle va se marier à un homme qu'elle n'aime pas pour se donner avec plus de tranquillité à un autre homme qu'elle aime. Jacqueline est dégoûtée. Aussi, lorsque Raymonde vient la voir et que toute la famille Rousseau outrage à plaisir cette mère adorée, la jeune femme se trouve tout à fait à point pour suivre Cyril qui renouvelle ses propositions. Jacqueline aura donc vainement pris un détour ; elle revient fatalement à la voie que font sienne l'influence atavique et celle du premier milieu.

La thèse est fort contestable, mais la pièce est intéressante et habilement conduite.

DETRIE [illegible] gagé dans l'infanterie en 1847, il devint sous-lieutenant en 1853, fut envoyé en Crimée, où il fut promu lieutenant, passa capitaine en 1862, prit part à la guerre du Mexique, où sa brillante conduite à l'affaire de Borrego, dans laquelle il protégea la retraite du corps expéditionnaire, lui valut le grade de chef de bataillon. Colonel en 1870 après l'expédition de l'Oued-Ghir, Détrie commanda le 2e zouaves à Frœschwiller et y fut grièvement blessé. De retour en Afrique après la guerre, il prit part à diverses expéditions, [illegible]

DETTMANN (Louis), illustrateur et peintre allemand, [illegible] peintures qui témoignent d'un réel sentiment du plein air, [illegible] aquarelles.

DETTWEILER (Pierre), médecin allemand, né à Wintersheim (Hesse-Rhénane) en 1837. Il fut médecin militaire et prit part aux guerres dano-allemande, austro-allemande et franco-allemande. En 1876, il devint directeur du sanatorium de Falkenstein, dans le Taunus ; il y appliqua la méthode hygiénique de Brehmer, pour le traitement de la phtisie. C'est grâce à lui que cette méthode s'est généralisée et a été adoptée partout. Dettweiler a contribué beaucoup à la création des nombreux sanatoria de l'Allemagne, en particulier à ceux destinés aux ouvriers. Mais les résultats, d'abord fort encourageants, n'ont pas répondu toujours à l'attente générale : le sanatorium n'est probablement pas encore le procédé de la cure de la tuberculose pulmonaire qu'adoptera l'avenir. Dettweiler a publié : *le Traitement de la phtisie dans les sanatoriums* [illegible]

DEUCHER (Adolphe), homme d'Etat suisse, né à Steckborn (Thurgovie) en 1831. Docteur en médecine, il s'établit dans son pays natal et devint membre du conseil exécutif de son canton. En 1879, il fut élu au conseil national, qu'il présida en 1882. Appelé au conseil fédéral en 1883, il y dirigea successivement les départements de la justice et de la police, des postes, télégraphes et chemins de fer, et celui de l'intérieur. Président de la Confédération en 1886, il dirigea les affaires étrangères, d'après l'usage alors en vigueur. En 1887, il fut préposé au département du commerce et de l'agriculture. Il fut réélu président de la Confédération pour 1897.

***DEUIL** n. m. — ENCYCL. Milit. Dans l'armée française, le deuil de famille est indiqué par un crêpe au bras gauche. Le deuil militaire l'est, pour les officiers, par un crêpe à la poignée de l'épée ; pour les drapeaux ou étendards, par un crêpe à la lance. Le drapeau du régiment porte le deuil de son colonel jusqu'à l'arrivée de son successeur ; tous les drapeaux de l'armée portent de même le deuil du Président de la République. Le deuil militaire est alors porté pendant un mois par les officiers, soit de l'armée entière, soit du régiment qui a perdu son chef.

DEUSSEN (Paul), philosophe et indianiste allemand, né à Oberdreis (distr. de Neuwied) en 1845. Professeur à l'université de Berlin, puis à Kiel, il est un disciple de Kant et de Schopenhauer, mais il a subi l'influence de la philosophie de l'Inde. Ses principaux ouvrages sont : [illegible] *Platon* (1869) ; *Éléments de métaphysique* (2e éd., 1890) ; *le Système du Védânta* (1883) ; *les Sûtras du Védânta* (trad. du sanscrit) (1884) ; *l'Impératif catégorique* (1891) ; *Histoire* [illegible] *gions* (1894 et suiv. ; trad. franç., 1899), ouvrage considérable [illegible] *Éléments de la philosophie hindoue* (en angl., 1900), etc.

DEUTÉRO-ALBUMOSE [illegible]

DEUTOLÉCITHE [illegible] jaune d'œuf) n. m. Matières de réserves alimentaires ou lécithiques accumulées, non dans l'œuf non segmenté (protolécithe), mais dans les cellules de l'embryon. V. ŒUF, et LÉCITHE.

DEUTOPLASMA [illegible] *plassein*, former) n. m. Matières de réserves non douées de propriétés vitales, bien qu'incluses dans la cellule, par opposition à *protoplasma*, formé de substances vivantes. (On désigne habituellement sous le nom de *deutoplasma* le vitellus nutritif de l'œuf.)

DEUTSCH (Simon), socialiste allemand, né à Vienne en 1824, mort à Londres en 1877. [illegible]

quante à l'insurrection démocratique à Vienne en 1848, fut condamné à mort de ce chef, se réfugia en Suisse, puis à Paris, où il se lia d'amitié avec Michelet, connut Proudhon, Tolain et les socialistes, entra dans l'*Internationale*, prit part à tous ses congrès et y chercha à concilier les écoles opposées Marx et Bakounine. En 1870, il se déclara en faveur de la France républicaine contre l'Allemagne et combattit dans les armées de l'Est. En 1874, il remplaça Marx dans le comité directeur de l'*Internationale*, mais ne put empêcher sa dislocation en 1876. Il vécut à Londres et à Paris au milieu d'un groupe de révolutionnaires de tous les pays, et, avant sa mort, contribua à la formation de la *Jeune Turquie*.

Deutsch (Henri), dit **de la Meurthe,** industriel et philanthrope français, né à Paris en 1846. Fils du grand industriel Alexandre Deutsch (de la Meurthe), il entra en 1866 dans la maison fondée par son père, présida aux débuts de l'industrie pétrolifère en France, et contribua à la création et à l'organisation des nombreux établissements et raffineries dont il prit la direction avec son frère. Membre du jury de l'Exposition universelle en 1889, il se fit remarquer par l'organisation de l'exposition spéciale de l'industrie et des applications du pétrole. Il a consigné ses observations professionnelles dans un livre documenté : *le Pétrole*. Sportsman, Henri Deutsch a été un des fondateurs de l'Automobile-Club de France, puis de l'Aéro-Club. Il a contribué aux progrès en France de l'industrie automobile, créé un prix de 100.000 francs destiné à récompenser l'aéronaute qui, parti en dirigeable des coteaux de Saint-Cloud, réussirait à doubler, en moins d'une demi-heure, la tour Eiffel (le prix fut gagné, le 17 octobre 1901, par Santos-Dumont), et institué également, entre autres encouragements aux différentes branches de sport, un prix de 50.000 francs, qui doit être décerné à l'appareil, plus lourd que l'air, capable d'accomplir un circuit fermé d'un kilomètre au moins, avec atterrissage par les seuls moyens du bord, etc. Lui-même a construit un grand dirigeable, « la Ville de Paris ». Enfin, il a contribué, dans le domaine artistique, avec le prince de Monaco et la comtesse Greffulhe, à l'organisation du grand concours qui, grâce à une subvention de 50.000 francs, doit permettre aux compositeurs de talent, même pauvres et obscurs, de faire connaître et exécuter leurs œuvres.

Deutsche Rundschau, revue mensuelle allemande, fondée en 1874 et dirigée depuis par l'écrivain Jules Rodenberg. Elle publie des articles politiques, historiques, littéraires et artistiques, des chroniques littéraires et politiques régulières, tant de l'Allemagne que des autres pays, compte parmi ses collaborateurs les meilleurs professeurs allemands, des sommités du monde militaire et plusieurs hommes politiques du parti national-libéral et du parti conservateur-libéral.

Deutsch-Oth ou **Deutsch-Altheim,** nom allemand d'**Audun-le-Tiche,** localité d'Alsace-Lorraine (Lorraine), peuplée de 2.726 hab. en 1895. V. Audun-le-Tiche, t. Ier.

Deutsch-Tscherbenei, ville d'Allemagne (Prusse [prov. de Sibérie, présid. de Breslau]), sur la Metkau, sous-affluent de l'Oder ; 3.000 hab. Aux environs se trouvent les célèbres sources minérales de Kudowa.

Deux Consciences (nos), pièce en cinq actes de **P.** Anthelme (Porte-Saint-Martin, 15 nov. 1902). — Le paysan Bressaud a commis un assassinat suivi de vol ; mais, pour ce faire, il avait pris à l'abbé Pioux, curé de Glandieu, une vieille soutane, dont deux boutons se détachent dans la chambre du crime, et de vieilles chaussures, dont le juge d'instruction relève les empreintes. D'autre part, sous peine de détruire à jamais le bonheur de son ami le Dr Bordier, l'abbé Pioux ne peut dire où il se trouvait au moment de l'assassinat. Il était, en effet, auprès de Mme Bordier, qui avait eu, avant le mariage, une triste aventure d'amour, et qui a choisi l'abbé pour confident. Aussi est-il arrêté, jugé, condamné. Il n'aurait cependant qu'un mot à dire pour faire éclater son innocence, car il sait qui est le vrai coupable. Seulement il ne le sait que par la confession de la Bressaude, femme de l'assassin. C'est pourquoi, malgré les supplications du docteur, un penseur libre mais magnanime, qui, instruit par Mme Bordier de la vérité, l'autorise à la dire en plein tribunal ; malgré le désespoir de Mme Pioux, la mère ; malgré la révolte si naturelle de tout son être, l'abbé montera sur l'échafaud. Non, car à la dernière seconde, Bressaud avoue son crime, puis se fait justice. L'auteur a voulu opposer la foi révolutionnaire et la foi religieuse, et sa pièce, d'une inspiration élevée, souvent émouvante, aboutit à cette conclusion qu'elles peuvent toutes les deux engendrer l'héroïsme.

Deux Écoles (les), comédie en quatre actes, d'Alfred Capus (Variétés, 28 févr. 1902). — Parmi les femmes qui sont trompées par leur mari, il y a deux *écoles* : celles qui pardonnent et font semblant de ne rien voir : celles qui sont jalouses et veulent tout quitter. Edouard Maubrun aime bien sa femme Henriette, mais il aime bien aussi les autres. Quand il l'a trompée pendant sept ans, Henriette se décide à divorcer. Elle épousera en secondes noces M. Le Hautois, personnage sérieux, incapable d'infidélités. Elle confie ce projet à ses parents, M. et Mme Joulin, ménage dans lequel Mme Joulin est de l'école de l'indulgence. Ils ne l'encouragent guère : elle persiste néanmoins dans son dessein. Pourtant elle aime encore son mari. Il suffit qu'elle le rencontre au restaurant, en compagnie de la jeune Estelle, pour que toutes choses s'arrangent le plus naturellement du monde. C'est M. Le Hautois, l'homme vertueux, qui s'embarrassera d'Estelle, et la délicieuse Henriette redeviendra Mme Maubrun.

Les personnages, d'une psychologie très sobre, traduisent dans des scènes enchaînées avec beaucoup d'art, en un dialogue spirituel, une morale indulgente, un optimisme aimable, doux et bienveillant.

Deux Gosses (les), pièce en deux parties et huit tableaux, de Pierre Decourcelle (Ambigu, 19 févr. 1896). — La pièce est trop touffue pour être analysée ici par le détail. L'on y voit un mari, de Kerlor, soupçonner à tort sa femme d'adultère, la chasser, et livrer son jeune fils, qu'il croit un bâtard, au bandit la Limace, ayant pour compagne la somnambule Zéphyrine. Après bien des péripéties, Mme de Kerlor croit retrouver son enfant en la personne de Claudinet, petit phtisique souffreteux, puis le retrouve véritablement en la personne du jeune Fanfan, un brave garçonnet de beaucoup de cœur et très déluré. Fanfan reprend à travers mille dangers les lettres établissant l'innocence de sa mère, sauve son père du couteau des assassins, et noie la Limace.

Ce drame est habilement construit, avec des parties attendrissantes, toutes celles où sont en scène les deux gosses, Fanfan protégeant son pauvre Claudinet, et où la recherche heureuse des effets scéniques matériels n'exclut point une adroite mise en œuvre des sentiments. La pièce obtint un succès immense.

Deux-Montagnes (lac des), lac du Canada (prov. de Québec), simple élargissement de la rivière Ottawa. Plus de 16.000 hectares.

Deval (*Abel*-Paul-Marie-Benjamin Boularan dit), acteur et directeur de théâtre français, né à Albi en 1863. Il a mené de front les études médicales et les études théâtrales. Docteur en médecine, il entra au Conservatoire, d'où il sortit en 1889 avec un premier accessit de tragédie. Il débuta aussitôt au théâtre du Parc, à Bruxelles, d'où il retourna à Paris au bout d'un an. Engagé successivement à la Porte-Saint-Martin, au Châtelet et à la Renaissance de Mme Sarah Bernhardt, il crée à ce dernier théâtre : *les Rois, Gismonda, Magda, Spiritisme, les Mauvais Bergers, la Ville morte, Lysiane*, etc. Il fit ensuite une saison au Caire, puis, de retour en France, prit la direction de l'Athénée, où il ne cessa de jouer la comédie, et créa des rôles importants dans *l'Amour qui pleure, en Fête, le Vertige, l'Auréole, Madame Flirt, le Cadre, Chiffon*, etc.

Devambez (André-Victor-Edouard), peintre français, né à Paris en 1867. Elève de Benjamin-Constant, de G. Guay et de Jules Lefebvre. Prix de Rome en 1890, il obtint en 1898 une deuxième médaille avec une *Conversion de Marie-Madeleine*. Mais il abandonna presque aussitôt ce genre et révéla un talent original, plein de piquant et d'imprévu, avec : *Sur l'herbe* (1900) ; *une Première au théâtre Montmartre* et *Saint Jean de Capistran dans les rues de Pérouse* (1901) ; *la Charge* (la police chargeant la foule, vue prise d'un cinquième étage, effet curieux et bizarre), et *Trente ans ou la Vie d'un joueur, théâtre Montmartre* (1902) ; *une Rafle* (sujet analogue à la *Charge*), et *Ecole d'enfants* (sujet également pris d'une perspective très haute, 1903) ; *les Incompris*, et « *Je suis Jean Valjean* », scène originale, d'après les *Misérables*, et destinée à la maison de Victor Hugo. En 1906, il a donné au Salon : *Paris sous la Commune (l'Appel) et les Ivrognes*. Devambez a montré aussi dans l'illustration des qualités d'invention et de fantaisie très amusantes.

**Devancement* n. m. — Milit. *Devancement d'appel*. Terme officiel par lequel sont désignés, dans la loi du 21 mars 1905, certains engagements d'une nature particulière, institués par cette loi.

— Encycl. Tout en supprimant la faculté de devancer l'appel, que la loi de 1889 maintenait encore pour entrer dans la marine ou dans les troupes coloniales, la loi du 21 mars 1905 a institué, sous ce même titre, une catégorie spéciale d'engagements volontaires. Tous les ans, mais seulement dans une proportion qui ne peut dépasser 4 pour 100 de l'effectif de la dernière classe incorporée, les jeunes gens âgés d'au moins dix-huit ans, satisfaisant d'ailleurs aux conditions d'aptitude physique et autres exigées pour l'engagement volontaire, mais pourvus en outre du certificat ou brevet d'aptitude militaire institué par la loi du 8 avril 1903, sont admis, par ordre de mérite à contracter, au moment de l'incorporation de la classe, un engagement spécial de trois ans, dit *de devancement d'appel*. Cet engagement leur laisse la faculté d'être mis en congé après deux années de service s'ils ont : 1° obtenu le certificat d'aptitude aux fonctions de chef de section ; 2° pris l'engagement d'effectuer tous les trois ans, pendant la durée de leurs obligations militaires, des périodes d'exercice de quatre semaines dans la réserve et de deux semaines dans la territoriale. Ces engagements ne sont d'ailleurs pas contractés par les intéressés pour un corps de troupes déterminé.

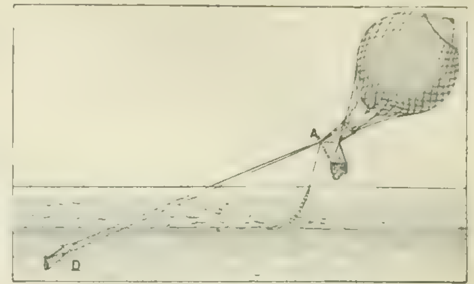
Devant-les-Ponts, ville d'Allemagne (Alsace-Lorraine), à quelque distance de la Moselle, et près de Metz ; 2.500 hab. Fabrication de machines agricoles, forges, construction de matériel de chemins de fer.

De Vere (Aubrey Thomas), poète et publiciste irlandais, né à Curragh Chase (Limerick) en 1814, mort en 1902. Fils de sir Aubrey de Vere (1788-1846), poète et auteur dramatique, Th. de Vere a publié de nombreux volumes de vers, où il déploie un talent facile et distingué : *the Waldenses, the Search after Proserpine* (1843) ; *Poems, miscellaneous and sacred, May carols, the Sisters* (1861) ; *the Infant Bridal, Irish odes* (1869) ; *the Legend of St. Patrick* (1872), *Alexander the Great* (1874) ; *St. Thomas of Canterbury* (1876), *Legends of the Saxon Saints* (1879), *the Foray of Queen Meave*, et autres légendes irlandaises de l'âge héroïque (1882), *Legends and records of the Church and the Empire* (1887), *St. Peter's chains* (1888) ; *Religious poems of the nineteenth century, Medieval records and sonnets* (1893). Parmi ses écrits en prose, beaucoup sont consacrés aux questions politiques et religieuses relatives à l'Irlande, comme *English misrule and Irish misdeeds*, et *Ireland's Church property and the right use of it*. Dans un autre ordre d'idées, il faut citer des *Esquisses pittoresques de Grèce et de Turquie* (1850) ; deux volumes d'*Essais littéraires*, et surtout des *Recollections* (1897), intéressants souvenirs d'une longue existence où tous les événements religieux, politiques, littéraires et sociaux de près d'un siècle ont laissé leur impression.

Dévernissage (vé-ni-saj) n. m. Action d'enlever le vernis qui recouvre une surface quelconque et en particulier un tableau. V. restauration, t. VII.

Déviateur n. m. Appareil permettant de faire dévier un ballon de la direction du vent dans un voyage aérien maritime. Syn. parabérive.

— Encycl. Le *déviateur lamellaire*, inventé par l'aéronaute Hervé pour permettre une dirigeabilité relative des ballons sphériques au-dessus de la mer, consiste en une série de lames parallèles D reliées deux à deux par des lames d'acier rigide articulées l'une dans l'autre, et dont le pliage s'effectue comme celui d'une persienne-jalousie. Cet appareil plonge dans la mer à l'aide d'un cordage de manœuvre le reliant à l'aérostat en A, et flottant au-dessus de la mer. En repliant les lames dans un sens ou dans l'autre, on obtiendra, sous la poussée de la dérive, une inclinaison immédiate et la remorque du ballon dans le sens désiré. D'après les expériences d'Hervé, on peut obtenir une déviation de 60° dans le sens du vent. Le



Aérostat muni d'un déviateur à maxima.

déviateur dit *à maxima* est constitué par des lames concaves, le déviateur *à minima* par des lames planes. Le déviateur a été utilisé par le comte de La Vaulx lors de ses expériences au-dessus de la Méditerranée en 1901.

Deville (Jean-Marie-Alexandre-Alphonse), avocat et homme politique français, né à Dôle en 1856. Elève de l'Ecole libre des sciences politiques, il se fit inscrire au barreau de Paris et devint en 1882 secrétaire de la conférence des avocats. En 1885, il fut élu conseiller municipal par le quartier Notre-Dame-des-Champs, qui depuis l'a constamment réélu. Président du conseil municipal en 1903, Deville a collaboré au « Correspondant », au « Monde », au « Moniteur », etc.

Devolder (Joseph), homme politique belge, né à Bruxelles en 1842. Il fut inscrit en 1864 au barreau de Bruxelles, où il conquit une grande réputation. En même temps, il exerçait une influence considérable dans les milieux politiques comme vice-président de l'Association conservatrice. En 1884, il devenait chef du département de la justice ; en 1886, il était élu député d'Audenarde. Démissionnaire l'année suivante, il prenait en 1887 le portefeuille de l'intérieur et siégeait jusqu'en 1890 dans le conseil de la Couronne. A la fin de 1890, il devenait directeur de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale. En 1894, il était élu au Sénat, et nommé ministre d'Etat en 1900. En 1890, il est devenu vice-président du conseil supérieur de l'Etat indépendant du Congo et il a négocié, en cette qualité, avec la France, le traité du 14 août 1892.

Dévolé, e adj. Qui subit la dévole.

Devon n. m. Poisson artificiel dont le corps est en bois, gutta, liège, plume ou métal doré ou argenté, et la monture, en florence acier ou corde à guitare, pourvue de quatre jeux d'hameçons triples sur émerillon. (On s'en sert pour pêcher les poissons voraces : perche, truite, brochet, saumon, etc.)


Devon.

***Devon septentrional,** terre arctique de l'Amérique du Nord. — L'exploration des côtes septentrionales de cette terre arctique, qui fait partie de l'archipel Parry, a été achevée de 1899 à 1902 par l'expédition norvégienne du capitaine Otto Sverdrup.

Devore (Gaston), auteur dramatique français, né à Paris en 1855. Après s'être consacré pendant plusieurs années au commerce, il fonda l'« Indépendant théâtral » et débuta au théâtre par un acte psychologique et philosophique : *Tentation* (Odéon, 1894). La même année, il donna au Cercle funambulesque un drame mimé réaliste : *Sourds-Muets*. Sa première œuvre importante fut sa pièce en trois actes : *Demi-Sœurs*, qui ne comporte aucun rôle d'homme, et qui, après avoir été jouée au Cercle des Escholiers, fut reprise en 1902 au théâtre Antoine. Il donna ensuite *Conscience de l'enfant*, quatre actes (Théâtre-Français, 1899) ; *les Complaisances* (Renaissance), etc.

Devosa n. f. Planète télescopique n° 337, découverte en 1892 par Charlois.

Dévote ou **Divue** (sainte), en latin *Devota*, née en Corse, patronne de Monaco, où l'on vénère ses reliques. — Fête le 27 janvier.

Devoyod (Jules), chanteur français, né en 1841, mort à Moscou en 1901. Elève du Conservatoire de Paris (prix d'opéra, 1866), il fit assez longtemps partie, comme baryton, de l'Académie nationale de musique, puis quitta la France, et remporta de brillants succès à l'étranger. Il chantait le rôle de Rigoletto à Moscou, lorsqu'il tomba en scène, foudroyé par une maladie du cœur.

De Vriendt (Juliaan), artiste belge, peintre d'histoire et de portraits, né à Gand en 1842. Il débuta en [illegible] à l'exposition triennale d'Anvers par *Marie Madeleine entourée d'anges* ; en 1865, il exposa à Gand, *la Mort de sainte Godelieve*. Ses principales œuvres sont : *le Cantique de Noël* (Exposition universelle de Paris, 1867) ; *Sainte Elisabeth de Hongrie repoussée par les habitants d'Eisenach* (musée de Liège) ; *Sainte Elisabeth chassée de la Wartbourg* ; *la Justice de Baudoin à la hache* ; *la Veillée de sainte Cécile* ; *Griselidis* ; *le Trousseau* ; *la Prière de la Madeleine* et *Sainte Elisabeth portant du pain aux pauvres*, ces trois dernières œuvres acquises par la reine des Belges ; *les Derniers jours de la Vierge à Jérusalem* (musée de Barcelone) ; *la Fille de Jaïre* (musée d'Anvers) ; *le Chant de Noël* (musée de Bruxelles). De Vriendt est un partisan du nationalisme dans l'art, qu'il défendit à la Chambre des représentants, où il fut élu en 1894. En [illegible], il refusa un nouveau mandat, afin de pouvoir se consacrer entièrement à son art. Albrecht, son frère, étant mort en 1900, il le remplaça dans la direction de l'Académie royale d'Anvers, et il termina la décoration de la salle échevinale de Bruges, qu'il avait commencée. On lui doit encore les peintures décoratives de la salle de la cour d'assises du Palais de justice d'Anvers et des portraits.

DEVRIENT Il est mort à ...

***DEWALQUE** ...

DEWET. ...

DEXIOCARDIE ...

DEXTRINASE ...

DEXTROCARDIE ...

DÉZALEY ou **DÉSALEY** (le), nom donné à la partie orientale du vignoble de Lavaux (Suisse [cant. de Vaud]), ... ce vignoble.

DEZARROIS ... Mâcon (Saône-et-Loire) en 1864. Prix de Rome en 1892, il obtint une première médaille en 1896, pour une belle ... Dagnan-Bouveret (eau-forte et burin).

DHANIS (François), explorateur belge, né à Londres en 1862. Il débuta par servir dans le régiment belge des ingénieurs, puis entra en 1886 au service de l'État indépendant du Congo, devint en 1888 commandant du district ... en 1890 de l'exploration du Kouango, puis l'année suivante du commandement du district du Loualaba, il fut promu en 1894 inspecteur de l'État et, en 1898, vice-gou...

***DHORMOYS** (Louis-Eugène LAMBERT, connu sous le nom de **Paul**), littérateur et administrateur, né à Paris ...

DIABANTITE ... te hydraté naturel d'alumi... ...nésie voisin ...

DIABOLO n. m. Nom donné à un jeu qui est la reconstitution sportive de l'ancien ... avec lequel on se livre à ce jeu.

... ment dit, formé de deux cônes creux parfaitement équilibrés, assemblés par ... leur base d'amortisseurs; 2° de deux baguettes réunies ... *bolo* reposant sur le sol, avec la cordelette engagée dans son axe, le joueur, qui tient une baguette dans chaque main, relève la droite; le diabolo roule alors sur la corde, et on accentue son mouvement ... la baguette droite un mouvement alternatif vertical. 2° le joueur fait courir le ... de la cordelette, le lance en l'air et le rattrape sur cette corde, ce qui s'obtient en écartant et en rapprochant les baguettes. Des joueurs ...

DIACÉTÉMIE ... n. f. Présence dans le sang de l'acide éthyldiacétique. V. DIACÉTURIE.

DIACÉTIQUE ...

DIACÉTURIE ... n. f. Présence dans l'urine de l'acide éthyldiacétique.

— ENCYCL. ... rouge bordeaux que cette urine prend quand on y ajoute une goutte de perchlorure de fer (réaction de Gerhard). Pour quelques auteurs, la présence de l'acide éthyldiacétique dans le sang serait la cause du coma diabétique. Mais cette théorie n'est pas admise par tout le monde. V. ...

DIACOMMATIQUE ... *comma*) adj. Musiq. Qui monte ou descend d'un comma. ‖ *Intervalle diacommatique*, Intervalle qui existe entre une note haussée d'un dièse et la note d'un ton au-dessus baissée d'un bémol.

DIACONALES (du lat. *diaconus*, diacre) n. f. pl. Théol. Leçons faites aux diacres, dans les grands séminaires, sur la partie de la théologie morale qui concerne les péchés contre la chasteté : *Le supérieur du séminaire s'était chargé des* DIACONALES.

— ENCYCL. Le mot *diaconales* vient du mot *diacre* (en lat. *diaconus*) : les leçons ont pris leur nom des auditeurs. Il est d'usage, parmi les directeurs des grands séminaires, en faisant étudier aux élèves la théologie morale ... partie qui s'occupe des péchés contraires à la vertu de ... gravité des fautes qui sont justement les plus communes, ... rance naïve, en recevant alors certains aveux, non seulement les rendrait ridicules et leur enlèverait toute autorité, ... questions du plus fâcheux effet. Ils doivent pouvoir tout entendre sans surprise et tout comprendre sans explication, à demi-mot.

... de donner les conseils dont une âme débile, coupable ou troublée, peut avoir besoin, s'ils ne connaissaient pas les sources de certaines faiblesses, les occasions qui y mènent et les conséquences qui les suivent. Bref, les directeurs des séminaires appliquent aux maladies de l'âme la méthode qu'on suit ailleurs pour les maladies du corps, que l'on fait étudier en détail aux élèves de médecine, sans s'effaroucher pour leur délicatesse d'une étude scientifique, que l'on trouve, avec raison, louable et salutaire puisqu'elle tourne au bien des malades. Les diacres sont traités comme de futurs médecins des âmes; les diaconales sont des leçons de pathologie morale.

DIACONIE ... un cardinal-diacre.

DIACRYLATE n. m. Sel de l'acide diacrylique.

DIACRYLIQUE ... obtient facilement le sel de calcium en chauffant le paralactate.

DIADOCHOCINÉSIE ... **DIADOCOCINÉSIE** (*zi* — du gr. *diadokhos*, successeur, et *kinêsis*, mouvement) n. f. Physiol. Fonction qui permet l'accomplissement de mouvements successifs : *La* DIADOCHOCINÉSIE, ...

DIALLAGITE n. f. Roche appartenant au groupe des pyroxénites et caractérisée par la diallage et la bronzite.

DIAMIDE ...

DIAMIDOGÈNE ...

DIANTHRYLE ...

DIAPHANISER (de *diaphane*) v. a. Rendre transparent : ...

DIAPHRAGMOMÈTRE (de *diaphragme*, et du gr. *métron*, mesure) n. m. Appareil qui permet de connaître immédiatement l'ouverture utile du diaphragme d'un objectif photographique quelle que soit sa distance focale. (Le diaphragmomètre consiste en une bague mobile, placée à côté de l'anneau molleté de la monture de l'objectif; cette bague porte une graduation donnant les ouvertures relatives correspondant à la distance focale de l'objectif sur laquelle elle est montée.)

DIAPLÉGIE ... plégie qui atteint un seul côté du corps.

DIAPNOMÈTRE ... mètre, utilisé pour mesurer la sécrétion sudorale.

... membraneux, généralement un estomac de grenouille rempli de mercure, qui communique avec un tube capillaire contourné et gradué en divisions hygrométriques. Le réservoir est placé dans une petite cloche, qu'on applique sur la peau au point dont on veut connaître la sécrétion.

DIASTASIGÈNE ... et *gennân*, produire) adj. Se dit d'une cellule jouissant de la propriété de donner naissance à des ferments solubles, diastases ou enzymes. (Les cellules des glandes salivaires, pancréatiques, etc., sont diastasigènes au même titre que les cellules de levure, de tyrothrix, etc. [V. DIASTASE, et ZYMOGÈNESE.])

DIATOMITE ... ferrique.

***DIAZ** ... président de la République du Mexique, né à Oaxaca en 1828. — Les pouvoirs lui ont été renouvelés en 1900 et en 1904, et le Mexique n'a cessé de voir s'accroître, sous son gouvernement tranquille et pacifique, sa prospérité économique. En 1901, c'est à Mexico que se sont tenues ... américain, où toutes les républiques du Nouveau-Monde envoyèrent des délégués.

DIAZ DE LA PEÑA (E...gène), compositeur français, ... Peña, né à Paris en 1837. — Il est mort à Colleville (Calvados) en 1901. Il était ... la peinture, qu'il avait étudiée autrefois avec son père.

DIAZOL ...

DIAZORÉACTION ...

DIAZORÉSORCINE ...

DIAZORÉSORUFINE n. f. V. RÉSORUFINE.

DIBARBITURIQUE adj. V. BARBITURIQUE au t. I.

DIBBLE ...



... céréales ou des ...

DIBELET ...

DIBIOSE (du gr. *dis*, deux, et *bios*, vie) n. f. Biol. Propriété que possèdent certains organismes unicellulaires ...

DIBIOTE adj. Biol. Se dit d'un organisme unicellulaire ... d'être dibiote. Avec le moût sucré, elle donne, en con...ion anaérobie, de l'alcool, de l'acide carbonique, etc.

DIBROMOCROTONIQUE adj. V. CROTONIQUE au t. III.

DIBUTYRYLE n. m. Composé que l'on obtient en ...

DICENTA (Joaquin), écrivain espagnol, né à Calatayud ... au théâtre qu'elle apparaît avec le plus ... ses pièces obtinrent un grand succès, ... de ses dernières œuvres. ... nières productions, nous ci... tiago Rusiñol.

DICHROME (*krom'*) adj. Se dit d'un corps transparent qui se présente pour des épaisseurs différentes sous deux cou... *coloration rouge pour une couche très épaisse, est un corps* ...

DICKEBUSCH, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale, arrond. d'Ypres), sur un petit tributaire de l'Yser; 1 300 hab. Dentelles; école manufacturière de dentelles.

DICKELVENNE, comm. de Belgique (Flandre-Orien... un site ancien de l'époque gallo-romaine.

DICKSBERGITE n. f. Syn. de RUTILE.

***DICKSON** (Oscar), riche Suédois, protecteur des artis...

DICLIDURÉS n. m. pl. Tribu de mammifères chiroptères, de la sous-famille des emballonurinés, renfermant le seul genre *diclidurus*. Les diclidurus sont des ... ris de taille ... livrée plus ... claire, à queue courte presque dégagée de la membrane ... le. Les deux espèces qu'on en connaît sont propres à l'Amérique chaude : ...

DICRÉSYLINE n. f. Composé qui se forme lorsqu'on traite l'hydrazotoluine par l'acide chlorhydrique concentré et bouillant.

DICTYOPHAROÏDE n. m. Genre d'insectes hémiptères ... pour des formes nouvelles, voisines des dictyophares, découvertes dans l'Amérique centrale. (Le *dictyopharoïdes tenuirostris*, du Mexique, est le type du genre.)

DICYMBA ... térés de la classe des siphonophores. Ils sont formés d'une longue tige mobile, qui porte à l'extrémité supérieure un flotteur plein d'air et deux grandes cloches natatoires; sur cette tige sont insérés de nombreux individus réunis en groupes, qui sont éloignés les uns des autres, et qui ne comprennent chacun qu'un seul polype nourricier.)

DIDIÉRÉE n. f. Bot. Genre de sapindacées, type d'une tribu dite des *di*...

— ENCYCL. Les *didiérées* et les espèces du genre voisin *alluaudie* sont des arbustes cactiformes, propres aux régions arides du sud et du sud-est de Madagascar. Les principales espèces sont la *didiérée admi*...

[illegible] des mines au Transvaal; ce bois est connu sous le nom de [illegible].

Didier-Pouget [illegible], peintre français, né à Toulouse [illegible]. [illegible] paysages de [illegible] *effet d[illegible]* [illegible] peintre des bruyères. Ses toiles représentant des landes, des coteaux tapissés de bruyères roses en fleur, sous les buées du matin ou dans la chaleur assoupie du soleil couchant, sont très habilement peintes et d'un effet charmant; elles ont fait [illegible]. Il a exposé : *l'Etang de C[illegible]* (1886); [illegible] (1888); *Crépuscule sur les monts de l'A[illegible]* [illegible] (musée de Mâcon); *les A[illegible] landes de Gascogne* [illegible]; *B[illegible]* (1894); *le Matin, bruyères en fleur* [illegible] (musée de Boston); [illegible] *plateau de* [illegible] (1896); *B[illegible] dans la la[illegible]* (1896) [musée de Lyon]; [illegible] *de T[illegible]* (1897) [musée de Toulouse]; *le M[illegible]* [illegible] (1898); *B[illegible]* (1899) [musée [illegible]]; [illegible] *de G[illegible]* (1900); *Vallée de la [illegible] Saint-Cirq-la-Popie* (1901) [musée de Cahors]; *Vallée de la [illegible]* (1902); *[illegible] de L[illegible]* (1903); *le Matin dans [illegible]* (1904); *B[illegible]* (1905); *[illegible] de [illegible]* [illegible], etc. Il a obtenu des récompenses aux Salons de [illegible] et à l'Exposition de 1900.

***Didon** (le P. Henri), [illegible] et écrivain catholique, [illegible]. Il est mort à Toulouse (Haute-Garonne) en 1900.

Didron (Édouard-Amédée), peintre verrier, né à Paris en 1836. — Il y est mort en 1902. Cet artiste érudit dirigeait, depuis 1867, la précieuse publication des « Annales archéologiques ». Il possédait une très riche bibliothèque [illegible] vente spéciale.

***Didyme** [illegible] sanctuaire d'Apollon [illegible], situé à [illegible], près de Milet, avait été [illegible] partiellement en 1873 par Rayet et Thomas; on voit au Louvre plusieurs des marbres découverts alors. Haussoullier et Pontremoli ont dégagé les deux façades gigantesques du temple d'Apollon. Ils ont découvert [illegible] très curieux chapiteaux à figures et des inscriptions précieuses pour l'histoire des chantiers grecs ou de l'administration des temples : des marques d'architectes, des inventaires, des dédicaces, des décrets, des lettres de rois, des listes de prêtres et de prophètes attachés au [illegible] l'oracle.

[illegible] de Morgan, dans ses fouilles de Suse, a retrouvé un curieux ex-voto qui a fait partie du butin emporté par Darius après le sac du temple de Didyme : c'est un grand osselet de bronze, qui porte une dédicace à Apollon, rédigée en vieil ionien.

Enfin, la mission allemande qui fouille à Milet a étudié le tracé de la voie sacrée qui conduisait de Milet à Didyme. Le long de la route, on a trouvé un *hérôon* et un beau monument funéraire de style dorique.

Dié (saint). Outre un solitaire du Blaisois et un évêque de Nevers (v. t. III), on peut citer saint **Die**, évêque de [illegible] en Dauphiné, mort vers [illegible] (fête le 15 oct.), et saint **Dié** ou **Déodat**, religieux du monastère de Lagny, près Paris, au VIIᵉ siècle (fête le 3 févr.).

Dieffenbach (Antoine-Henri), peintre de genre allemand, né à Wiesbaden en 1831. Il étudia d'abord à Strasbourg, puis fit quelque temps de la sculpture à Paris chez Pradier; il revint à la peinture et acheva ses études chez Jordan, à Dusseldorf. Il habita ensuite Wiesbaden jusqu'en 1863 et Paris jusqu'à la guerre; par la suite, Berlin. Sa spécialité est la peinture des scènes enfantines et rustiques; il y apporte beaucoup d'esprit et de bonhomie. Son tableau le plus populaire, souvent reproduit par la [illegible] (1865). À mentionner [illegible], Berlin, etc.

***Diehl** (Michel-Charles), érudit français, né à Strasbourg [illegible]. Il devint en 1897 correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Après *l'Afrique* [illegible] (1896), il a publié *[illegible]* (1901), [illegible] *siècle* (1901), couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres; *Ravenne* (1903); *Théo*[illegible] (1906). Il a donné au « Nouveau Larousse illustré » de nombreux articles d'histoire byzantine.

Diels (Hermann Alexandre), philologue allemand, né à Biebrich-sur-le-Rhin en 1848, professeur de philologie classique à l'université de Berlin. C'est surtout un helléniste, et ses travaux, qui font autorité, sont le plus souvent consacrés aux philosophes grecs. Il faut citer de [illegible] *antérieurs à Socrate* (grec et allemand, 1903), etc. Il est devenu le directeur de l'édition, entreprise par l'Académie des sciences de Berlin, des commentateurs grecs d'Aristote, et il a collaboré à de nombreuses revues. En 1895, l'Académie de Berlin l'a choisi pour secrétaire perpétuel, et en 1897, à la mort d'Ernst Curtius, il est entré à la direction centrale de l'Institut impérial d'archéologie. [illegible] de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Diemeringen, [illegible] Basse-Lorraine [illegible] Sarre et la Moselle; 1.500 hab. Salines, vignobles; à [illegible].

Diepoldsau, [illegible] Saint-Gall (distr. d'Unter-Rheinthal), bâtie dans une boucle du Rhin [illegible] grands travaux pour corriger les écarts du fleuve; 2.200 [illegible].

Diessbach (Ober-), comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Konolfingen]), sur la route de Berthoud à Thoune; 1.500 hab. Culture fourragère, fromagerie, briqueterie; fabrique de plumes métalliques.

Dieterle [illegible]

[illegible] et gracieux, a surtout reproduit les paysages des bords de la Seine, de Paris à la côte normande. Œuvres : *la Vallée de Valmont, effet du soir* (1900); *la Grande Mare à Criquebœuf en Caux*, *les Terre-Neuvas à Fécamp* (1901); *le Pays de Caux*; *Fécamp* (1902); *le Plateau de Saint-Léonard en Caux*; *la Destruction des fanes* (1903); *Menace d'orage* et *le Canal di Santi Apostoli, à Venise* (1904); *Le*[illegible] (1906). — Sa femme, *Marie* Van Marcke, née à Sèvres, peintre animalier et paysagiste, a été récompensée au Salon de 1884 et aux Expositions universelles de 1889 et 1900 (Paris). Parmi ses œuvres, citons : *le Matin, Embouchure de la Seine* (1900); *Deux sœurs* (1901); *les Genêts* (1902); *un Coin d'herbage, Normandie* (1903); *Bestiaux dans les basses terres de la Roque, Normandie* (1904); *Chemin de Saint-Pierre du Val, Normandie* (1906).

Dietikon, comm. de Suisse (cant. et distr. de Zurich), dans la vallée de la Limmat; 2.800 hab. Ville industrielle : usine électrique, filatures de coton et de soie; élève de bétail; vignoble.

***Dietrich** (Antoine), peintre d'histoire allemand, né à Meissen en 1833. — Il est mort à Leipzig en 1904. Cet artiste éminent, élève de Schnorr von Carolsfeld, était professeur à l'Académie de cette ville.

Dietzéite n. f. Iodochromate naturel de chaux.

Dietzia n. f. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionidés, créé en 1903 pour des charançons de l'Amérique centrale voisins des anthonomes. La *dietzia bifasciata*, de Panama, est le type du genre.

Dietzia [illegible].

***Dietz-Monnin** (Charles), industriel et homme politique français, né à Barr (Bas-Rhin) en 1826. — Il est mort à Paris en 1896.

Dieu, poème de Victor Hugo (juin 1891 — composé à Guernesey de 1853 à 1855). — L'œuvre se divise en trois parties : *Ascension dans les ténèbres; Dieu; le Jour.* Le poète, à la recherche de l'infini, voit apparaître devant lui, dans les ténèbres, l'Esprit humain qui lui offre de lui dévoiler les mystères de la nature. C'est Dieu que l'homme veut connaître, et il demande *Lui.* Un rire sarcastique lui répond dans l'ombre. Cependant, le fantôme se répand en une multitude de voix confuses. Ce sont les voix de la fausse sagesse humaine qui parlent dans l'infini : les unes veulent effrayer l'homme en lui montrant l'impuissance de sa pensée; les autres font passer devant lui les différents dieux que l'homme a créés : le Dieu des Grecs, le Jéhovah des Juifs, le Dieu politique en costume d'empereur; le Dieu des bonnes gens, etc.; une autre lui déclare qu'il ne doit chercher à connaître que les lois et les forces de la nature. C'est à cet endroit que se place le poème de *la Goutte d'eau,* où Victor Hugo décrit le lent travail de la goutte qui pendant la durée des siècles a fouillé la roche des Pyrénées et creusé le cirque de Gavarnie. Cependant, rien ne rebute la recherche de l'homme. Il insiste et voilà que, sous forme d'oiseaux symboliques, les systèmes métaphysiques, dans un ordre de perfections croissantes, lui apparaissent. L'auteur a lui-même expliqué ainsi ces symboles : « La chauve-souris représente l'athéisme : *nihil;* le hibou, le scepticisme : *quid ?*; le corbeau, le manichéisme : *duplex;* le vautour, le paganisme : *multiplex;* l'aigle, le mosaïsme : *unus;* le griffon, le christianisme : *triplex;* l'ange, le rationalisme : *homo;* la lumière, ce qui n'a pas encore de nom : *Deus.* » Le poète monte encore plus haut dans l'espace. Il va pénétrer le mystère des mondes. Mais un spectre enveloppé d'un suaire le touche du doigt et il meurt. — On retrouve dans ce poème l'imagination puissante du poète, des vers sonores et des métaphores éclatantes.

Dieudonné (Guillaume-Marius), sculpteur français, né et mort à Arles (1827-1897). S'étant rendu à Paris, il prit des leçons de Bonnassieux, entra à l'École des beaux-arts, exposa au Salon de 1853 à 1882 des bustes et des statues, puis se retira dans sa ville natale, où il devint conservateur des musées municipaux. Parmi ses œuvres, nous citerons : *le Serpent d'airain* (1850); *Épisode du Massacre des Innocents* (1851); *Enfant jouant au sabot* (1868); la statue monumentale de *Constantin le Jeune* (1877); les bustes du général *Chapuis,* au Père-Lachaise; de *Balechou,* à Arles; de *Bourcet,* à Arles; un buste d'*Arlésienne,* qui a été reproduit à des milliers d'exemplaires.

***Dieulafoy** (Marcel-Auguste), archéologue français, né à Toulouse en 1844. — Dieulafoy, qui est depuis 1895 membre libre de l'Académie des inscriptions, a communiqué à cette académie diverses études relatives au moyen âge, notamment : *le Château-Gaillard et l'Architecture militaire au* XIIIᵉ *siècle* (1898); *la Bataille de Mu*[illegible] (1900); *la Statuaire polychrome en Espagne du* XIIIᵉ *au* XVᵉ *siècle* (dans les *Monuments Piot,* t. X). Il a commencé une série d'études sur les armées grecques.

***Diez** (Robert), sculpteur allemand, né à Pössnech (Saxe-Meiningen) en 1844. — Il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) où il s'est vu décerner un grand prix. Il avait envoyé un bronze de haut style : *la Tempête.*

Differdange ou **Differdingen**, bourg du grand-duché de Luxembourg (arrond. d'Esch), près d'un petit tributaire de [illegible] par la Sûre et la Moselle; 2.500 hab. Métallurgie du fer, forges.

***Différentiel** n. m. Mécanisme composé d'une boîte d'engrenages, disposé sur l'arbre des pignons de chaîne d'un automobile ou sur l'arbre des roues motrices, et dont le but est de permettre à chacune de ces roues de tourner à une vitesse différente dans les virages, tout en recevant l'effort de traction du moteur. V. automobile.

Digby, ville du Dominion canadien (Nouvelle-Écosse), ch.-l. du comté homonyme, à quelque distance de la baie de Fundy; 3.000 hab. Petit port.

Digitalose n. f. Alcaloïde extrait de la digitale et voisin de la digitaline.

***Digue** n. f. — Encycl. Les propriétaires riverains des cours d'eau peuvent en principe élever des *digues* pour garantir leur fonds contre les crues, pourvu qu'il n'en résulte aucun changement préjudiciable à leurs voisins. La loi du 28 mai 1858 a toutefois apporté de nombreuses restrictions à cette règle. Il ne peut être établi, sans déclaration préalable à l'autorité préfectorale qui a le droit d'interdire ou de modifier le travail, aucune digue sur les parties submersibles des vallées de la Seine, de la Loire, du Rhône, de la Garonne et de leurs affluents ci-après désignés : Yonne, Aube, Marne et Oise (Seine) — Allier, Cher, Maine (Loire), — Ain, Saône, Isère et Durance (Rhône), — Gers et Baïse (Garonne). Dans les vallées protégées par des digues, sont considérées comme submersibles les surfaces qui seraient atteintes par les eaux, si les levées venaient à être rompues ou supprimées. Les infractions sont punies comme contraventions en matière de grande voirie. Toute digue, établie dans les vallées susdésignées, qui sera reconnue faire obstacle à l'écoulement des eaux ou restreindre d'une manière nuisible le champ des inondations, pourra être déplacée, modifiée ou supprimée par ordre de l'autorité préfectorale, sauf le payement, s'il y a lieu, d'une indemnité de dommage fixée à dire d'experts.

Dans certaines autres contrées, il paraît au contraire nécessaire de prescrire la construction de digues à la mer ou contre les fleuves, rivières et torrents. Lorsque cette nécessité est reconnue par décret, la construction et l'entretien des digues incombe aux riverains dont les propriétés sont protégées, proportionnellement à leur intérêt, sauf le cas où le gouvernement croit juste d'accorder des secours sur les fonds publics. (Loi du 16 sept. 1807, art. 33.)

Les intéressés peuvent former des associations syndicales pour effectuer les travaux ordonnés.

Le rétablissement des digues est considéré comme grosse réparation à la charge du propriétaire, à moins que leur destruction n'ait été occasionnée par le défaut d'entretien incombant à l'usufruitier. (C. civ., art 605 et 606.)

Dihydrazine n. f. Base que l'on obtient par la réduction du composé dinitrosé qui se forme lorsqu'on traite le chlorhydrate de pipérazine par une solution de nitrite de sodium.

Dilectateur (*lèk* — lat. *dilectator*) n. m. Antiq. rom. Commissaire choisi dans l'ordre équestre et investi d'une délégation spéciale pour procéder au recrutement des troupes dans les provinces impériales.

Dilke (Emilia Francis Strong, lady), écrivain d'art anglaise, née à Ilfracombe en 1842, morte à Woking en 1904. Elle avait épousé l'homme politique Charles Dilke. Parmi ses publications sur l'art, aussi estimées que nombreuses, citons : *Histoire de la Renaissance artistique en France* (1879); *Claude Lorrain d'après des documents inédits* (1884); etc. Elle a collaboré à plusieurs revues britanniques et, en France, à la « Gazette des beaux-arts ».

***Dill** (Louis), peintre allemand, né à Gernsbach (gr.-duché de Bade) en 1848. — Il s'est de plus en plus affirmé comme le maître incontesté de l'école de Dachau, cette école de paysagistes allemands préoccupés d'allier à la vérité le souci du style. Il est maintenant professeur à l'académie de Carlsruhe. Parmi ses œuvres récentes, citons : *Wartburg* (au Reichstag), *Canal hollandais* (galerie nationale de Berlin), *Trabacola* (galerie de Saint-Gallen), *Canal vénitien* (galerie de Stuttgart).

Dillens (Juliaan), sculpteur belge, né à Anvers en 1850, mort à Bruxelles en 1904. Élève de son père Henri Dillens, il s'est acquis une juste réputation par ses œuvres décoratives. Homme d'initiative, il fut le fondateur de l'« Essor », groupement d'artistes qui organisa les premières expositions des beaux-arts en Belgique, et il fut durant seize ans le président de cette société. C'est également Dillens qui fonda l'académie de Saint-Gilles. Il est mort professeur à l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles. Il a pris part aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris) avec : *la Justice inspirée par le Droit et la Clémence,* groupe; *Fronton de l'hospice-orphelinat des Trois-Alices,* bas-relief; *Metdepenningen,* statue érigée à Gand; le *Monument d'Anspach,* érigé à Bruxelles; *le Silence de la tombe,* etc. Il a laissé inachevés : *le Travail et le Droit,* deux figures destinées à l'hôtel de ville de Bruxelles.

***Dillmann** (Chrétien-Frédéric-Auguste), orientaliste allemand, né à Illingen (Wurtemberg) en 1823. — Il est mort à Berlin en 1894.

Dillon (Arthur-Marie, comte), homme politique français, né à Paris en 1834. Descendant du comte Arthur de Dillon, d'origine irlandaise, qui fut député de la Martinique aux états généraux de 1789 et exécuté en 1794, il fit ses études à l'école militaire de Saint-Cyr, servit dans la cavalerie et démissionna pour s'occuper d'affaires industrielles. Camarade d'école et ami intime du général Boulanger, il fut le ministre des finances du boulangisme, et négocia les conditions d'une entente avec les monarchistes. Il accompagna le général dans sa fuite à Bruxelles (1889). Condamné comme contumace par la Haute Cour à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée, il fut pourtant, le 22 septembre 1889, élu député par la première circonscription de Lorient, mais la Chambre annula cette élection. Le comte Dillon fut amnistié par la loi du 1ᵉʳ février 1895.

Dilobate n. m. Genre de batraciens anoures, de la famille des ranidés, créé en 1900 pour une nouvelle grenouille, découverte au Gabon, remarquable par sa pupille verticale et ses pieds à quatre [illegible].

Dilobate.

Dilophie (*fî*) n. f. Petit champignon qui attaque les épis de blé et de diverses graminées sauvages et les détruit complètement en les transformant en une masse irrégulière, noire, qui contient les fructifications du champignon, périthèces ou pycnides.

Dilsen, comm. de Belgique (Limbourg [arrond. de Maeseyck]), près de la Meuse, qui forme la frontière avec les Pays-Bas; 1.500 hab. Carrières.

DIMÉTHYLHYDANTOINE n. f. [illegible] se forme lorsqu'on fait [illegible] mélange d'acétone et d'acide [illegible]

DIMPLIPITO n. m. [illegible] base, et que l'on [illegible] les baguettes.

DINARIEN [illegible]

— n. m. [illegible]

Dinaphe [illegible]

DINET (Alphonse-Étienne), peintre français, né à Paris en 1861. [illegible] Exposition [illegible] le *Matin en Orient*; en 1906, il a donné : *Dans un café de* [illegible]

DINEVAUT [illegible] reliques dans cette dernière ville. — Fête le 11 août.

DING (Henry-Marius), sculpteur français, né à [illegible] *Enfant à la source*; monument de [illegible] nération de la Révolution à Grenoble.

DINGLEY (Nelson), homme politique américain, né à [illegible] « Lewiston Journal », qu'il dirigea pendant une trentaine d'années. [illegible] gouverneur [illegible] la Chambre des représentants des États-Unis. Membre [illegible] sident de l'important comité des « Voies et moyens ». En cette qualité il eut à défendre devant l'assemblée le nouveau tarif des douanes, qui s'est appelé, de son nom, le « tarif Dingley ». Le tarif de 1894 avait causé des mécomptes budgétaires, et le déficit croissait chaque [illegible] veau projet qui fut promulgué le 24 juillet. Ce tarif établit le principe d'un droit de représailles sur les marchandises bénéficiant à l'étranger de primes d'exportation [illegible] supplémentaire équivalant à cette prime. Les marchandises importées sur navires étrangers sont passibles d'une surtaxe de pavillon de 10 p. 100, à l'exception de celles qui sont importées sous pavillon ayant obtenu le traitement national américain en vertu d'un traité. Les droits sur les [illegible] et lainages, sur les sucres, sont particulièrement surélevés; le lin, le chanvre, le froment, le maïs, le bétail sont très protégés.

DINOCOSSONUS [illegible] res, de la famille des curculionidés, [illegible] et se rapprochant de nos cossonus. (L'espèce type est [illegible])

Dinocossonus [illegible]

DINOMÉNIE (*ní*) n. f. Genre de mollusques aplacophores, [illegible] créé en 1902 pour des formes nouvelles découvertes par l'ex[illegible] mêmes sont de curieux mollusques vermiformes, voisins des néoménies ; les deux espèces [illegible] *dinomenia verrucosa*, habitent les mers de l'archipel Indien.)

Dinoménie

DINOMYS (*miss*) n. m. Genre [illegible] au Pérou, est le seul représentant de ce genre, pour lequel on a fondé la famille des *dinomyidés*. De taille moyenne, de cou[illegible] d'autre intérêt que de faire le passage entre les pacas [illegible]

DINSDALE, bourg d'Angleterre [illegible] contre l'anémie et les maladies [illegible] thermal ; aux environs, houille et fer.

Dinomys

DION (Albert, marquis de), homme politique français, né à Nantes en 1856. Ingénieur constructeur, il fonda à Puteaux en 1883 une usine considérable, qui fabriqua des chaudières pour torpilleurs, puis pour automobiles, industrie à laquelle il donna une grande impulsion. Vice-président de l'Automobile-Club de France, de Dion se lança dans la politique, fonda la ligue du suffrage universel, dont il fut vice-président, fut élu conseiller général de la Loire-Inférieure (1901), puis député nationaliste plébiscitaire de Nantes, en 1902 et en 1906.

DIONÉ n. f. Satellite de Saturne découvert par J.-D. Cassini, le 21 mars 1684. Il effectue sa révolution sidérale autour de la planète en 2 jours 17 heures 41 min. 9 sec.

DIONINE n. f. V. MORPHINE (T. VI.)

DIOPSIDITE [illegible]

DIOSIMA [illegible]

DIOXYANTHRACÈNE [illegible]

DIPAULI (baron), homme politique autrichien, né au [illegible] garde papale. Rentré dans son pays, il fut (1873) élu député par le parti conservateur et, pendant trente ans, lutta avec passion pour l'autonomie du Tyrol. En 1895, il [illegible] féodale du cabinet Thun, dans lequel il devint ministre du commerce. Son alliance avec les partis slaves finit par être désapprouvée par ses électeurs, qui, en 1900, ne renouvelèrent point son mandat. Il conserva néanmoins son siège héréditaire à la Chambre des seigneurs.

DIPHASÉ, E adj. *Courants diphasés*. V. COURANT. (T. III.)

DIPHÉNYLGLYCOLIQUE [illegible]

DIPHOLIS (*liss*) n. f. Genre de sapotacées, caractérisé par des fleurs pentamères, à pétales tripartis, et par des graines contenant un albumen abondant. (Ce genre comprend un petit nombre d'espèces indiennes. La *dipholis à feuilles de saule* ou *galimeta* a un bois rouge sang très compact ; l'écorce, amère et astringente, est employée contre les fièvres intermittentes.)

DIPHTALATE n. m. Sel de l'acide diphtalique.

DIPHTALIQUE [illegible]

DIPHTALYLE n. m. Composé $C^{16}H^{8}O^{4}$, que l'on obtient en [illegible]

DIPIPÉRIDINE n. f. Syn. de BIPIPÉRIDINE.

DIPLACOUSIE [illegible] entendre) n. f. Trouble auriculaire, dans lequel l'oreille perçoit simultanément deux sons différant d'une tierce, d'une quarte ou d'une octave. (Les deux oreilles peuvent éprouver ce trouble auditif.) V. PARACOUSIE, au t. VI.

DIPLOCOQUE [illegible] n. m. Se dit des microbes du genre coccus associés deux par deux. (Les microbes de la pneumonie [*pneumocoque*], de la blennorragie [*gonocoque*] sont des diplocoques.)

DIPLODINE n. m. Champignon à petites fructifications noires, qui attaque divers arbres et y produit des chancres. [illegible] années, dans le Languedoc de grands dégâts.)

DIPLOLÈME ou **DIPLOLŒMUS** (*lé-muss*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des iguanidés, comptant une seule espèce [illegible] Patagonie. Le *di*[illegible] sale, couvert de petites écailles, à queue assez courte et ronde ; d'un [illegible]

Diplolème

DIPLÔME [illegible] On désigne sous ce nom un certain nombre de certificats délivrés par les facultés et par l'École normale supérieure et qui ont pour but de constater la haute culture scientifique des candidats déjà licenciés, mais visant particulièrement l'agrégation. Institué (pour l'histoire et la géographie seulement) en 1895, le diplôme d'études supérieures a été généralisé par le décret ministériel du 18 juin 1904, qui en exige de tous les candidats à l'agrégation la production préalable.

En principe, les épreuves du diplôme d'études supérieures comprennent : 1° un travail écrit, composé par le candidat sur un sujet agréé par la faculté ; 2° une interrogation sur ce travail, dont le candidat doit soutenir les principales conclusions ; 3° des interrogations sur des sujets se rapportant à la même partie de la physique, des mathématiques ou des sciences naturelles, ou, pour les branches littéraires, une explication ou une discussion d'un texte. (Interrogations et texte doivent être indiqués au candidat trois mois au moins avant la date de l'examen.)

Aux termes du décret du 18 juin 1904, il existe :

Dans la partie scientifique :

1° [illegible]

Est tenu pour équivalent de ce diplôme un des certificats suivants, délivrés en conformité du décret du 22 janvier 1896 sur la licence ès sciences : *Géométrie supérieure*, [illegible]

2° [illegible] siques. (Est tenu pour l'équivalent de ce diplôme le *Certi*[illegible]

3° Un diplôme d'études supérieures de sciences naturelles.

Dans la partie littéraire :

1° Un diplôme d'études supérieures de philosophie.

2° Un diplôme d'études supérieures de langues classiques.

3° Un diplôme d'études supérieures de langues et littératures étrangères vivantes.

4° Un diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie, dont les épreuves sont ainsi fixées :

a) Composition et discussion d'un mémoire d'histoire ou de géographie, dont le sujet aura été choisi par le candidat et agréé par la faculté.

b) Discussion d'une question d'histoire et d'une question [illegible] par la faculté. Ces questions sont prises dans des périodes de l'histoire ou des parties de la géographie autres [illegible]

c) [illegible]

d) Une épreuve tirée, au choix du candidat, soit des études auxiliaires de l'histoire (archéologie, épigraphie,

[illegible] matières ci-dessus indi[illegible]

DIPLOMESODON n. m. [illegible] des soricidés, comptant une seule espèce propre [illegible] crocidures.)

DIPLOPHORA [illegible] l'Australie. [illegible] plats ; ils n'ont ni [illegible] leur queue est ronde, etc. Ces animaux atteignent [illegible] centimètres de long, comme le *diporophora bilineata*, dont la li[illegible] moins distinctes. Ils sont insectivores et courent rapidement parmi les rochers et sur les arbres.

DIPROTODONTES n. m. pl. Sous-ordre de mammifères [illegible] *colomyidés*, *diprotodontidés*, *macropodidés*, *abdéritidés*, [illegible] qui rappellent celles des rongeurs. Ils atteignaient, aux époques géologiques, des dimensions gigantesques, et ils comptent aujourd'hui les plus grands des marsupiaux vivants, qui sont les kangourous.

DIPROTODONTIDÉS n. m. pl. Paléont. Famille de mammifères [illegible] breux genres éteints. — *Un* DIPROTODONTIDÉ.

— ENCYCL. Cette famille comprend les formes les plus gigantesques de la série des marsupiaux fossiles, tels les *nototherium* du quaternaire australien, dont le crâne seul mesure 50 centimètres de long. Aux diprotodontidés appartiennent aussi les immenses *diprotodons*, du quaternaire australien, dont le crâne mesure un mètre de long, et qui furent confondus par les anciens paléontologistes avec les mastodontes et les dinotheriums.

DIPSOSAURE [illegible] DIPSOSAURUS [illegible] de reptiles sauriens, de la famille des [illegible] comptant une espèce répandue de la Cal[illegible] *sosaurus dor*[illegible] animal subcylindrique, à queue longue, à doigts comprimés ; de couleur brunâtre, il est varié de noir, ocellé de blanc. Il atteint 30 centimètres de long.)

DIPYRRYLCARBONYLE [illegible] que l'on obtient par l'action de l'oxychlorure de carbone [illegible]

DIQUINHYDRONE [illegible]

DIQUINOLÉINE [illegible]

DIQUINONE [illegible] et qu'on obtient en fines aiguilles jaunes en même temps [illegible] quinone par la soude, que l'on sépare l'oxyhydroquinone formée, puis la dihydroquinone.

DIRAISON [illegible] et écrivain français, né en 1873. Élève de l'École navale en 1891, aspirant en 1894, enseigne en 1896, il publia en 1900, sous le pseudonyme d'OLIVIER SEYLOR, un livre documentaire et violent, *les Maritimes*, où certaines person[illegible] noms à peine déguisés, et sans bienveillance [illegible] criptions pleines de vérité et de vie, un [illegible] la vivacité des attaques contenues dans le livre. Le scandale fut grand. Des duels suivirent, et Diraison dut quitter [illegible] *la volupté*, roman du Pacifique (1905) ; etc.

DIRECTION [illegible] qui commande le mouvement à droite ou à gauche des roues de devant.

DIRESORCINE [illegible]

DISCABELLO [illegible]

DISCOBLASTULA [illegible] oiseaux et en général des œufs à segmentation partielle. La *discoblastula* a la forme d'une calotte appliquée sur le vitellus nutritif, calotte à deux parois, entre lesquelles, [illegible]

DISCOGASTRULA (*diss-ko-gas-tru-la* — du gr. *diskos*, disque, et *gastêr*, *gastros*, estomac) n. f. Biol. Gastrula des œufs des oiseaux et en général des œufs à segmentation partielle. Elle se forme par la prolifération des feuillets de la *discoblastula* et spécialement du feuillet externe, qui [illegible].

DISCOMYCÈS n. m. Syn. de BOTRYOMYCES.

DISCONALIA (*diss*) n. f. Genre de cœlentérés, de la classe des siphonophores, comprenant un très vaste flotteur discoïde, qui est composé de plusieurs chambres, et qui surmonte un gros polype nourricier central, entouré de nombreux tentacules ramifiés, groupés en huit faisceaux, et de seize petits polypes reproducteurs, dépourvus de bouche.

DISPENSE n. f. — ENCYCL. Milit. *Dispenses de service militaire*. Les dispenses admises en temps de paix par la loi du 25 juillet 1889 ont été supprimées par la loi du 21 mars 1905. Il ne peut plus en être accordé pour le service militaire proprement dit, mais seulement pour les *périodes d'instruction* auxquelles sont astreints les réservistes de l'armée active et les hommes de l'armée territoriale. Ces derniers *sont dispensés de droit* de répondre à l'appel de leur classe pour ces périodes quand, au moment de l'appel, ils sont inscrits depuis au moins cinq ans sur les contrôles d'un corps de sapeurs-pompiers régulièrement organisé. La même dispense *peut être accordée*, sur leur demande, aux réservistes de l'armée active aussi bien qu'aux territoriaux remplissant les devoirs de soutiens indispensables de famille. Chaque demande de ce genre doit être appuyée d'un relevé des contributions payées par le réclamant ou par ses ascendants, certifié par le percepteur ; d'un avis motivé de trois citoyens résidant dans la commune, faisant partie de la réserve et jouissant de leurs droits civils et politiques ; enfin, d'un avis motivé du conseil municipal. Puis les demandes ainsi annotées sont envoyées par les maires aux préfets, qui les transmettent aux généraux commandant les subdivisions, et ceux-ci statuent, chacun d'eux pouvant accorder des dispenses jusqu'à concurrence de 6 p. 100 du nombre des hommes convoqués. La dispense n'a d'ailleurs d'effet que pour une convocation. Quant aux dispenses de service actif supprimées, plusieurs ont été remplacées par des *sursis d'incorporation*. V. ce mot.

*DISPENSÉ n. m. — ENCYCL. Milit. *Peloton de dispensés*. C'est par une circulaire ministérielle du 29 décembre 1900 que fut posé le principe du groupement des *dispensés* de l'article 23 en « peloton d'instruction ». Dans le but de préparer ces jeunes gens aux fonctions d'officiers de réserve (l'étendue même des connaissances qui motivaient leur dispense étant une garantie de leur aptitude à exercer ces fonctions), il fut donc décidé que tous les dispensés de l'article 23 seraient obligatoirement incorporés dans ces « pelotons », à l'exception des étudiants en médecine et des élèves ecclésiastiques, tandis que les étudiants en pharmacie pourraient y être admis sur leur demande, ainsi que les dispensés de l'article 21 et les ajournés n'ayant qu'un an de service à faire, si leur instruction générale et leurs aptitudes justifiaient cette faveur. La loi de 1905 qui impose le service de deux ans a transformé cette organisation.

DISPIRÈME (*diss* — du gr. *dis*, deux, et *speirêma*, peloton) n. m. Biol. Spirème double, apparaissant, au cours de la *caryocinèse*, aux pôles de la cellule, quand les chromosomes se refusionnent en peloton (spirème) pour constituer les deux nouveaux noyaux (stade du dispirème).

DISPORA n. f. Bactérie qui se rencontre dans les grains de képhya, et qui semble caractéristique de cette fermentation. V. KÉPHYA.

DISSENTANTS ou **OPPOSANTS** n. m. pl. Nom général que l'on donne en Angleterre aux membres des sectes qui sont tolérées bien qu'elle se séparent sur la doctrine et la discipline de l'Eglise anglicane. ‖ On les appelle aussi, et plus souvent, NON-CONFORMISTES.

DISSOLUTION n. f. Cycle et autom. Solution visqueuse de caoutchouc non vulcanisé dans des solvants divers, le plus souvent sulfure de carbone ou benzine. (Cette solution est employée principalement pour coller des pièces de caoutchouc sur les déchirures des chambres à air des pneumatiques.)

DISSYMÉTRIE n. f. Se dit pour ASYMÉTRIE. (V. t. Ier.)

DISSYMÉTRIQUE adj. Se dit quelquefois pour ASYMÉTRIQUE (V. t. Ier). *Carbone asymétrique* ou *dissymétrique*. V. STÉRÉOCHIMIE (t. VII).

DISTINGUEUR (*diss-tin-gheur*), **EUSE** n. et adj. Qui cherche des distinctions subtiles : *Leur logique rudimen-* [illegible] *tout raisonnement contra-* [illegible] DISTINGUEUR [illegible]

DISTŒCHURUS (*diss-té-* [illegible]) [illegible] mammifères marsupiaux, [illegible] géridés, comptant une seule espèce propre à la N[illegible] (*Dis-tœchurus pennatus* est un petit phalanger volant, voisin [illegible]. Il a été découvert sur les monts Arfacks [région nord-est], puis retrouvé dans le sud.)

[illegible]

DISTRÉ (*di-tré*), comm. de Maine-et-Loire, arrond. et à 4 kilom. de Saumur, sur un petit affluent de la Loire par le Thouet ; 700 hab. Vins mousseux estimés, fabrication d'eaux-de-vie ; nombreux monuments mégalithiques.

*DISTRIBUTEUR n. m. Autom. Dans les voitures automobiles, ce mot désigne généralement l'appareil chargé de fournir successivement le courant électrique à l'appareil d'allumage de chaque cylindre (v. ALLUMAGE).

Ce distributeur se construit de nombreuses manières, mais les plus employées se ramènent à deux types. Dans le premier, un contact métallique mobile réuni à la masse tourne sur un cylindre isolant et rencontre successivement [illegible] la source de courant par l'intermédiaire de la bobine correspondante à chaque cylindre. Quand le contact mobile passe sur le plot métallique, il le réunit à la masse, ce qui ferme le circuit correspondant et le courant passe dans la bobine en produisant l'étincelle d'allumage. Le deuxième type de distributeur réalise le même résultat, mais avec des contacts fixes, actionnés l'un après l'autre par une came tournante mue par le moteur.

DISULFINIQUE (*nik*) adj. Se dit d'un quelconque des [illegible] que l'on obtient en traitant par la poudre de zinc les acides disulfoniques.

DITOLYLE n. m. Syn. de DICRÉSYLE (v. ce mot au t. III).

DITOLYLINE n. f. Syn. de DICRÉSYLINE.

DITRO-VARHEGY, bourg d'Austro-Hongrie (Transylvanie) ; 3.000 hab. Salines, sources minérales.

DITTENBERGER (Wilhelm), philologue allemand, né à Heidelberg en 1840. Il fit ses études à Iéna et à Gœttingue, fut attaché en 1863 au gymnase de cette dernière ville, où il se fit habiliter en 1864. L'année suivante, il fut nommé professeur adjoint au gymnase Joachimsthal, à Berlin. En 1874, il devint professeur ordinaire à l'université de Halle. Ses travaux d'épigraphie relatifs surtout à l'Attique font autorité. Citons de lui : *les Ephèbes de l'Attique* (dissertation latine, 1863) ; *les Inscriptions attiques de l'époque romaine* (1878-1882 ; t. III du *Corpus inscriptionum atticarum*) ; *Recueil d'inscriptions grecques* (*Sylloge inscriptionum græcarum*, 1883, 2e édit., 1898 et suiv.) ; *Recueil complet des inscriptions de la Grèce septentrionale* (t. Ier, 1891), etc.

DIVITIEN (saint), évêque de Soissons, mort au commencement du IVe siècle. — Fête le 25 octobre.

*DIVORCE n. m. — ENCYCL. V. ADULTÈRE.

Divorce (UN), roman, par P. Bourget (1904). — Gabrielle de Chambault s'est séparée par le divorce d'un mari alcoolique et débauché ; elle s'est remariée avec un honnête homme, Albert Darras, qui a élevé comme sien le fils né du premier lit, Lucien de Chambault, et qui, tout anticlérical qu'il est, laisse sa femme élever religieusement sa fille Jeanne. Mais Gabrielle Darras a senti en elle-même renaître les sentiments religieux de sa première enfance ; elle voudrait communier avec sa fille. Or l'Eglise, qui ne reconnaît pas son second mariage et la juge en état de péché, lui refuse l'Eucharistie. Ce refus la désespère : elle considère comme des punitions tous les dissentiments qui viennent troubler son ménage. Son fils Lucien s'éprend d'une étudiante en médecine, Berthe Planat, autrefois séduite par un lâche, d'ailleurs foncièrement honnête, et, devant l'opposition de son père adoptif, il quitte la maison pour se rapprocher de son véritable père, M. de Chambault. Ce dernier meurt : Mme Darras pourrait se mettre en règle avec l'Eglise en consacrant son mariage civil par un mariage religieux. Mais Darras, hostile à la religion de sa femme, se refuse à considérer comme irrégulière une union légale, consacrée par douze ans d'affection et d'estime mutuelles. Mme Darras en arrive à s'enfuir du domicile conjugal en emmenant sa fille, pour y revenir presque aussitôt, il est vrai ; mais une cause de désunion subsistera entre les deux époux, à moins que, chez Darras, la bonté et la tendresse ne l'emportent un jour sur les convictions. Suivant la thèse de l'auteur, développée d'une façon saisissante par un personnage du roman, le P. Euvrard, il ne s'agit pas de savoir si pour tel ou tel *individu* le divorce est le seul moyen d'échapper à de terribles souffrances, mais si, *en général et pour l'ensemble de la société*, l'indissolubilité du mariage ne lui est pas préférable. Paul Bourget l'a illustrée de scènes fortes et pathétiques, qui mettent aux prises des caractères étudiés avec une grande vérité psychologique et sociale et un souci très méritoire d'impartialité.

DIXYLBENZÈNE (*bin*) n. m. Carbure $C^6H^4(CH^2.C^6H^4.CH^3)^2$, que l'on obtient lorsqu'on fait agir, en présence du chlorure d'aluminium, le chlorure de paratolyle sur le benzène.

DIXYLCÉTONE n. f. Nom de deux composés isomériques $[(CH^3)^2C^6H^3]^2CO$ qui se forment lorsqu'on fait agir, en présence du chlorure d'aluminium, le xylène sur l'oxychlorure de carbone.

DIXYLITONE n. f. Composé $C^{15}H^{20}O^2$, que l'on obtient en condensant l'acétone par l'acide chlorhydrique.

DIXYLYLÉTHANE n. m. Carbure dont la formule est $[(CH^3)^2C^6H^3]^2=CH.CH^3$ et que l'on obtient en traitant par le chlorure d'aluminium un mélange de chlorure d'éthylidène et de métaxylène.

DIZEINS ou **DIZANS** (saint), en latin *Decentius*, évêque de Saintes au VIe siècle. On vénère ses reliques à Ardes, en Auvergne. — Fête le 25 juin.

DIZFOUL, ville de Perse (Khouzistan), sur le *Dizfoul*, tributaire du Tigre par le Karoun ; 25.000 hab. Les chroniqueurs musulmans en attribuent la fondation à Ardeschir, fondateur de la dynastie des Sassanides. C'est le principal marché du Khouzistan.

DIZYGOTHÈQUE (*tèk*) n. m. Genre d'araliacées, comprenant des arbres néocalédoniens, caractérisés par leurs étamines exceptionnelles, dont les anthères ont *huit sacs polliniques*.

DJELLABA (*djel*) n. f. Sorte de blouse tombant plus bas que les genoux, avec manches et capuchon. (Les manches, courtes et assez larges, sont fendues sous les bras et à la saignée du bras pour la facilité des mouvements. Ce vêtement, qui est soit en laine, soit en coton, soit en drap, est porté, au Maroc, par les indigènes de condition modeste. C'est, d'ailleurs, un excellent vêtement contre la pluie, le froid et la chaleur.) ‖ On dit aussi, suivant les régions, une JELLABA.

Djellaba.

DOBIASCHOFSKY (Franz), peintre d'histoire autrichien, né et mort à Vienne (1818-1867). Elève de Führich et de Kupelwieser à l'académie de Vienne, il fut reçu membre de l'académie dès 1848. Il a fait de la peinture religieuse et de la peinture d'histoire. Sa production est considérable : citons, *Mort de sainte Cécile* (1837) ; *Sacrifice d'Abraham* (1839) ; *Jean-Baptiste dans le désert* (1843) ; *Saint Boniface prêchant* (1844) ; *Sainte Barbe*, tableau d'autel (1845) ; *Cimabué et Giotto* (1847) ; *Lazare et le Riche* (1848) ; *Faust et Marguerite* (1849) (musée de Vienne) ; *le Duc Ernest délivrant de Louis la princesse Cimburgis* (1850) ; *Joseph et l'Enfant Jésus*, tableau d'autel ; *le Miracle des roses de sainte Elisabeth*, tableau d'autel à l'église Sainte-Elisabeth de Vienne ; etc. Il a aussi exécuté quelques fresques dans la vieille église de Lerchenfeld et d'autres dans l'escalier du grand Opéra de Vienne. Enfin, il a gravé quelques-unes de ses propres compositions.

*DOCHE (Marie-Charlotte-Eugénie DE PLUNKETT, dame), actrice française, née à Bruxelles en 1821. — Elle est morte à Paris en 1900.

DOCKER (*do-keur* — de l'angl. *dock*, bassin, et du suffixe *er*, eur) n. m. Ouvrier des docks employé au chargement et au déchargement des navires, dans un port de mer.

DOCQUOIS (*Georges*-Louis-Edmond), auteur dramatique et poète français, né à Boulogne-sur-Mer en 1863. Il fut quelque temps comédien en province (Saint-Brieuc, 1884 ; Cherbourg, 1885), mais quitta vite cette carrière. Il collabora au « Journal » (1892), puis au « Journal amusant » et au « Sourire ». Il a donné à celui-ci plus de deux cents contes en vers d'un tour marotique. En 1895, avec Maurice Ropiquet et le compositeur Georges Charton, Docquois fonda, à Montmartre, le Tréteau de Tabarin. Il administra les théâtres khédiviaux du Caire et d'Alexandrie, durant la saison 1902-1903. Il a publié : *le Congrès des poètes* (1894) ; *Bêtes et gens de lettres* (1895) ; *l'Armoire aux bonshommes* (1900) ; *les Minutes libertines* (1904) ; *les Péchés capiteux* (1906). Il a fait représenter : *Mélie*, d'après J. Reibrach (théâtre Libre, 1892) ; *la Demande*, avec Jules Renard (Odéon, 1895) ; *le Pont aux ânes*, farce en vers (Odéon, 1897) ; *Théâtre bref*, en collaboration avec Emile Codey ; *Quand on l'est...* (1897) ; *Voyageuse* (1897) ; *Leur régime* (Grand Guignol, 1897) ; *Mme Bigarot n'y tient pas*, avec F. Cresson (Athénée, 1899) ; *le Peigne*, avec P. Acker (Folies-Dramatiques, 1901) ; *la Petite Maison*, avec Al. Bisson (Opéra-Comique, 1903) ; *le Renoncement*, en vers (Comédie-Française, 1903) ; *Rue Saint-Thomas-du-Louvre*, en vers (Comédie-Française, 1905) ; *la Consigne*, avec O. Méténier (Mathurins, 1905).

*DOCTORAT n. m. — ENCYCL. *Doctorat ès lettres*. Les épreuves du doctorat ès lettres ont été modifiées assez profondément en ce qui concerne la composition des thèses. Celles-ci sont toujours au nombre de deux. La première est toujours rédigée en français. Par contre, la thèse latine a cessé d'être obligatoire ; elle est remplacée par un travail critique ou par un mémoire rédigé soit en français, soit dans une des langues anciennes ou modernes enseignées à la Faculté. Le sujet des deux thèses doit recevoir l'approbation de la Faculté et elles ne peuvent être imprimées qu'avec le visa du recteur de l'Université, sauf recours au ministre, qui statue alors en section permanente du conseil supérieur de l'instruction publique. Le ministre peut refuser le diplôme pour les motifs tirés de l'ordre public ou de la morale publique, mais après en avoir référé au conseil supérieur de l'instruction publique.

*DODDS (Alfred-Amédée), général français, né à Saint-Louis (Sénégal) en 1842. — Général de division en 1899, il fut commandant en chef des troupes de l'Indo-Chine. En 1901, il fut nommé commandant du corps d'armée des troupes coloniales ayant son quartier général à Paris. Il devint membre du conseil supérieur de la guerre en 1904.

DODGEVILLE, ville des Etats-Unis (Wisconsin), ch.-l. du comté d'Iowa, près d'un petit sous affluent du Rock River par le Pecatonica (bassin du Mississipi) ; 4.700 hab. Aux environs, gisements de cuivre et de plomb argentifère activement exploités.

DODGSON (Charles Lutwidge), pasteur et littérateur anglais, né à Daresbury in Runcorn (comté de Chester), où son père était pasteur (1833-1898). Elève au collège de Rugby, et à Christ Church (Oxford) en 1854, élu agrégé ou *student* de Christ Church, il y professa les sciences exactes et, en 1861, il entra dans les ordres de l'Eglise anglicane. Comme mathématicien, Dodgson publia bon nombre de livres sur l'algèbre et la trigonométrie ainsi que d'autres ouvrages : *Euclid and his modern rivals* (1879) ; *Curiosa mathematica* et *Symbolic Logic* (1896).

Toutefois, il ne fut connu du grand public que sous le nom de plume de LEWIS CARROLL et atteignit d'emblée une popularité durable par son conte de fées : *Alice's adventures in Wonderland* (1865), dont le merveilleux fantastique, cachant des vérités de sens commun, conquit la faveur des petits et des grands, et mérita les honneurs de la traduction en diverses langues européennes. Racontés à l'origine pour amuser une enfant, Alice, fille du doyen Liddell de Christ Church, ces récits spirituels eurent un immense succès, ainsi que la suite qui parut en 1872 sous ce titre : *Through the looking-glass* (1871) et qu'illustrèrent également les gravures amusantes du dessinateur Tenniel. Dodgson exploita cette veine heureuse en faisant paraître successivement : *Phantasmagoria* (1869) ; *the Hunting of the snark* (1876) ; *D[illegible]* (1879) ; *Rhyme? and Reason?* (1883) ; *A tangled tale* (1885) ; *Sylvie and Bruno* (1889), mais ne sut pas éviter la monotonie et parfois l'ennui qui sont l'écueil habituel de l'exploitation à outrance d'un même filon littéraire.

DODOLEIN (saint), en latin *Dodolinus*, évêque de Vienne en Dauphiné, au VIIe siècle. — Fête le 1er avril.

DODON (saint). V. DON.

DODRELABI n. m. Variété de raisin noir à maturité tardive, mais remarquable par la grosseur de ses grains.

— ENCYCL. Le *dodrelabi*, vigoureux et fertile, est d'une culture très facile sous verre ; aussi est-il surtout un raisin de serre ; il demande beaucoup de chaleur pour se développer ; d'ailleurs, le ciselage pratiqué durant la maturation augmente encore le développement des grains. Cette variété est au raisin ce que la *belle-angevine* est à la poire, c'est-à-dire que le fruit est recherché simplement pour sa grosseur, car si ses grains possèdent parfois une chair ferme et sucrée, ils sont le plus souvent sans grande saveur.

DŒBLING (OBER- et UNTER-), nom de deux villages d'Austro-Hongrie (Basse-Autriche), compris autrefois dans le district d'Hernals, mais qui font partie aujourd'hui de l'agglomération viennoise ; 17.000 hab. Source minérale. Belles villas, grands entrepôts de vins ; brasseries.

*DŒRPFELD (Guillaume), archéologue et architecte allemand, né à Barmen en 1853. Il [illegible] comme architecte à la mission allemande des fouilles d'Olympie (1876-1881). En 1882, il [illegible] l'Institut archéologique allemand d'Athènes, dont il devint directeur. Il collabora aux [illegible] de Schliemann, notamment à Tirynthe (1884-1885) et à Troie; en 1893, après la mort de Schliemann, il reprit les fouilles de Troie, dont il a résumé les principaux résultats dans un ouvrage paru en 1902. Il s'est aussi occupé d'Ithaque, et a soutenu que l'île d'Ulysse devait être [illegible], non pas avec la moderne *Thaki*, mais avec Leucade. Dœrpfeld a entrepris les fouilles importantes à Athènes; il y a déblayé tout un quartier de l'Athènes antique, entre l'Aréopage et le Pnyx; il y a découvert plusieurs rues, de nombreuses maisons, des sanctuaires, entre autres une série d'édifices superposés, d'époques différentes, qui étaient consacrés à Dionysos, et qui marquent peut-être l'emplacement du Lenæon; il a cru retrouver dans cette région les restes de la célèbre fontaine Callirrhoé. En 1900, Dœrpfeld a repris les fouilles de Pergame; après l'Acropole, il a commencé le déblayement de la ville proprement dite. Enfin, il a étudié à Athènes le théâtre de Dionysos, en le comparant aux autres théâtres grecs; il a proposé une théorie nouvelle, soutenant que les acteurs grecs jouaient ordinairement, non pas sur la scène, mais dans l'orchestre, à côté du chœur. Outre un grand nombre d'articles et de mémoires, dont la plupart ont paru dans les « Mitteilungen » de l'Institut allemand d'Athènes, Dœrpfeld a publié plusieurs ouvrages, notamment : *Troie* [illegible]

DOG ou **CHIEN**, lac du Canada (Ontario), qui s'écoule par la Kaministiquia dans le lac Supérieur; près de 16.000 hectares.

DOGGERBANK ou **BANC DES DOGRES**. [illegible]

DOGNACSKAÏTE (*ghnak-ska*) n. f. Sulfure naturel de cuivre et de bismuth.

DOLAINCOURT, comm. des Vosges, arr. et à [illegible] de Neufchâteau, près du Vair, sous-affluent de la Moselle; 142 hab. Eaux minérales sulfureuses sodiques arsénicales froides, utilisées en boisson, pulvérisation et injections, pour le traitement des pharyngites granuleuses, laryngites, pleurésies chroniques, gravelle, catarrhes vésicaux, etc.

*DOLENT (Charles-Antoine FOURNIER, dit **Jean**), écrivain français, né à Paris en 1835. — Très épris d'art, il a visité les grands musées des villes du Nord avec le peintre Eugène Carrière. Ses livres, où la fantaisie de l'esprit va de pair avec celle d'un style finement ouvré, sont : *une Volée de merles* (1862); *le Roman de la chair* (1866); *Avant le déluge* (1872); *l'Insoumis* (1872); *Petit manuel d'art à l'usage des ignorants* (1874); *le Livre d'art des femmes* (1877); *Amoureux d'art* (1888); *Monstres* (1896), et *Maître de sa joie* (1902). On trouve une nouvelle de lui : *Fend-le-Vent*, histoire d'un âne dans les « Nouvelles à l'eau-forte » publiées chez Lemerre en 1880, et une autre : *la Parade des joueurs*, dans le « Livre des têtes de bois » (1883). A cette dernière se rattache, par une analogie de sujet, *la Parade de la dette*, ouvrage qui n'a pas été mis dans le commerce. Il a paru une sorte d'anthologie tirée des livres de Jean Dolent, sous ce titre : *Façons d'esprit*, par [illegible]

DOLÉRIS (Amédée), gynécologue et accoucheur français, né à Lembeye (Basses-Pyrénées) en 1852. Après avoir travaillé dans le laboratoire de Pasteur à l'École normale et comme interne de la Maternité sous la direction du professeur Depaul, il présenta comme thèse en 1880 un important mémoire sur la pathogénie et la thérapeutique des accidents infectieux des suites de couches. Chef de clinique de Pajot en 1884, il devint accoucheur des hôpitaux en 1885, chef de service de la maternité de la Pitié en 1895, puis de l'hôpital Boucicaut et élu membre de l'Académie en 1905. Ses principaux travaux ont porté sur le traitement de l'avortement, de l'endométrite septique post-puerpérale, de la métrite, de la salpyngo-ovarite, les déchirures du col utérin, du périnée, la stérilité féminine, les fibromes utérins, les ptoses génitales, les hémorragies latentes de la grossesse, la vulvite. Il a imaginé divers instruments et appareils d'obstétrique et de gynécologie et des procédés spéciaux opératoires qui ont été adoptés par les accoucheurs, et découvert en 1879 le streptocoque de l'érysipèle. Fondateur en 1886 des *Archives d'obstétrique et de gynécologie* et, en 1896, de la revue mensuelle « la Gynécologie », ses principales grandes publications ont été la traduction du traité de Lusk : *Science et accouchement* (1884); un traité de *Pratique gynécologique* (1898); *les Métrites et les Fausses Métrites* (1900).

DOLICHORHYNCHUS (*kuss*) n. m. Sous-genre d'amphioxus, créé en 1901 pour une espèce nouvelle découverte dans le golfe du Bengale. Les *Dolichorhynchus* [illegible] compte parmi les rares représentants du groupe des leptocardiens; ce curieux petit poisson a été trouvé sur la côte d'Orissa.)


Dolichorhynchus.

DOLISIE (Albert), gouverneur des colonies françaises, né à Mutzig (Alsace) en 1856, mort à Orléans en 1899. Élève de l'École polytechnique en 1878, il alla pour la première fois en 1882 dans l'Afrique équatoriale, où il fut pendant seize ans l'un des collaborateurs les plus actifs de de Brazza, dans la mission de l'Ouest-Africain. En 1885, il reconnut les affluents nord du Congo et créa, sur la rive gauche de l'Oubangui, le poste important de N'Koundja, qui permit à la France d'obtenir en échange d'autres territoires occupés par les Belges. En 1886, il occupa la rive droite de l'Oubangui et fut blessé deux fois. Administrateur à Brazzaville en 1888, il alla, deux ans après, créer un poste à Bangui. Nommé gouverneur en 1894, il fit tous les intérims pendant les séjours de de Brazza dans l'intérieur de la colonie.

DOLMŒ, petit archipel de la côte occidentale de la Norvège, à quelque distance de la baie de Drontheim. Il se compose [illegible] d'une superficie de 2.000 hectares environ, et peuplés de 400 habitants, généralement pêcheurs.

DOMASZEWSKI (Alfred DE), philologue allemand, né à [illegible] 1879, à Vienne, où il devint assistant au séminaire d'archéologie et d'épigraphie (1879-1881), puis professeur de gymnase (1880-1882). Après s'être fait recevoir docteur, il fut attaché comme adjoint au musée de sculpture de Berlin (1882-1883), se fit habiliter à l'université de Vienne et exerça de 1884 à 1887 les fonctions de conservateur adjoint pour la numismatique ancienne au musée de la cour. En 1887, il devint professeur extraordinaire d'histoire ancienne à Heidelberg et obtint l'ordinariat en 1890. Il a accompli plusieurs voyages scientifiques, notamment dans l'Arabie Pétrée. Ses principales publications sont une refonte de l'ouvrage de Marquardt : *l'Administration de l'État romain* (t. II, en collaboration avec H. Dessau, 1884); *les Drapeaux dans l'armée romaine* (1885); *la Religion de l'armée romaine* (1895); une édition du *Liber de munitionibus castrorum* (1887); *la Colonne de Marcus* (avec E. Peterson, 1895), et le 3ᵉ volume supplémentaire du *Corpus inscriptionum latinarum* (en collaboration avec Mommsen et O. Hirschfeld).

DOMELA NIEUWENHUIS (Ferdinand), socialiste hollandais, né à Amsterdam en 1846. Ancien pasteur, il se consacra entièrement à la propagande socialiste, collabora au *Recht voor allen*, dont il prit ensuite la direction et, devenu chef du parti socialiste, entra à la Chambre en 1890, mais non sans peine, car il fut élu au scrutin de ballottage, grâce au concours des conservateurs. Entre autre publications, on lui doit : *le Socialisme en danger* (1896), auquel Elisée Reclus donna une préface.

*DOMENECH (abbé Emmanuel-Henri-Dieudonné), littérateur français, né à Lyon [illegible]

DOMICE (saint), en latin *Domitius*, solitaire, dans le diocèse d'Amiens, mort au commencement du VIIIᵉ siècle. Prêtre, il se retira dans la solitude, où il mena une vie très austère. Sainte Ulphe se mit plus tard sous sa direction et bâtit une cellule près de la sienne. — Fête le 23 octobre.

DOMICILIATION [illegible] où un effet est payable.

DOMINGITE n. f. Sulfoantimoniure naturel de plomb et de fer. Syn. de WARRENITE.

DOMITIEN (saint). Plusieurs saints ont porté ce nom. Outre un évêque de Mitylène (v. t. III), on trouve trois saints français : saint Domitien, évêque de Châlons-sur-Marne au Xᵉ siècle (fête le 9 août); saint Domitien, Romain de naissance, mais qui fut moine à Lérins, puis dans le diocèse de Lyon, où il fonda un monastère, et qui mourut au milieu du Vᵉ siècle (fête le 1ᵉʳ juillet); saint Domitien, Français de naissance, qui fut évêque de Tongres, puis de Maestricht; il mourut en 560 (fête le 7 mai).

DOMNE ou **ALOMNE** (sainte), en lat. *Domna*, martyre à Lyon en 177. C'était une compagne de saint Pothin, évêque de Lyon. Elle mourut avec lui sous le règne de Marc-Aurèle. — Fête le 2 juin.

DOMNIN [illegible]

*DOMPIERRE d'Hornoy (Charles-Marius-Albert DE), amiral et homme politique français, né à Hornoy (Somme) en 1816. — Il est mort à Paris en 1901.

DON [illegible] vrier 1901 a réglementé la tutelle administrative en matière de dons et de legs. Les dons et legs faits à *l'État* ou aux services de l'État non pourvus de la personnalité civile sont autorisés par décret. Le conseil général statue définitivement sur l'acceptation des libéralités faites aux *départements* quand il n'y a pas réclamation des familles et sur le refus des mêmes libéralités dans tous les cas. Le conseil municipal statue définitivement sur les libéralités faites aux *communes* quand elles ne donnent pas lieu à réclamation des familles et sur le refus des mêmes libéralités dans tous les cas; mais le préfet peut provoquer une seconde délibération et le refus n'est alors définitif que si l'assemblée déclare y persister. Les *hospices, bureaux de bienfaisance* et autres *établissements publics*, acceptent ou refusent sans autorisation les dons et legs non grevés de charges, conditions ou affectation immobilière; dans le cas contraire, l'autorisation est donnée par le préfet ou par décret, selon que l'établissement est communal ou départemental. Enfin, en ce qui concerne les *établissements d'utilité publique*, l'autorisation est donnée par arrêté préfectoral, ou par décret du conseil d'État, si la libéralité consiste en immeubles d'une valeur supérieure à 3.000 francs.

Dans tous les cas où les dons et legs donnent lieu à réclamation, l'autorisation de les accepter est accordée par décret du conseil d'État.

DON ou **DODON** (saint), martyr en Lorraine au Vᵉ siècle. Il fut mis à mort par les Vandales, et on érigea plus tard un prieuré, qui prit son nom, sur les bords de la Meurthe à l'endroit témoin de son martyre. — Fête le 7 avril.

DONAT (saint). Beaucoup de saints, particulièrement de martyrs, ont porté ce nom. Outre l'évêque d'Arezzo (v. t. III), citons, en France, saint Donat, évêque de Besançon, né vers la fin du VIᵉ siècle, mort en 660. Fils de Vandaterse, duc de la Bourgogne transjurane, il fut baptisé par saint Colomban, se fit moine dans l'abbaye de Luxeuil, et devint évêque de Besançon en 624. Il a composé, à l'usage des religieux, un ouvrage intitulé *Commonitorium*. — Fête le 22 juillet; mais à Besançon on honore saint Donat le 7 août.

Donatienne, [illegible] avait publié, en 1894, un récit intitulé *Donatienne* dans son volume d'*Humble amour*. Il le reprit en 1903 pour donner, sous le même titre, non plus une nouvelle de quatre-vingts pages, mais un roman. — Jean Louarn, un paysan breton, resté seul avec trois enfants pendant que sa femme, Donatienne, est nourrice à Paris, ne reçoit bientôt plus de nouvelles de l'absente. Menacé d'être « saisi », il abandonne à l'huissier tout ce qu'il possède; il quitte le pays, traînant après soi une petite charrette où deux de ses enfants sont couchés, tandis que l'aînée [illegible] se terminait le récit primitif, petit chef-d'œuvre par la sobriété forte des peintures et par l'[illegible] tique. Dans la suite, ce qui se rap[illegible] mérite pas moins d'éloges; et le pèlerinage que fait à travers la France Jean Louarn, vi[illegible] [illegible] vient retrouver son mari blessé et ses enfants, est fort belle.

DONATO [illegible]

DONDEY [illegible]

DONDOUKOV-KORSAKOV [illegible] est mort à Saint-Pétersbourg en 1893.

*DONNAY (Charles-*Maurice*), auteur dramatique, né à Paris en 1859. — Depuis 1899, il a fait jouer : *[illegible] prince* (Variétés, 1900), fantaisie libre tirée [illegible] actes (Gymnase, 1901), comédie légère où l'auteur étudie le revers [illegible] nez-y d'amour de son principal personnage balançant constamment entre sa femme et sa maîtresse [illegible] nase, 1904), exemple de l'incompatibilité d'humeur et d'amour entre la race juive et la race aryenne; *l'Escalade*, quatre actes (Renaissance, 1904), pièce charmante où un docte professeur se transforme en Roméo, mais qui finit par un indulgent mariage, et enfin *Paraître* (Comédie-Française, 1906), œuvre profonde par le sujet, amusante par les détails d'observation et l'esprit du dialogue, dans laquelle Donnay montre les ravages que peut causer dans un milieu jusque là honnête le besoin d'afficher une situation ou un luxe disproportionnés. Citons encore deux pièces écrites en collaboration avec Lucien Descaves et jouées au théâtre Antoine en 1900 et 1904, *la Clairière* (1900), et *Oiseaux de passage* (1904). Depuis *Amants*, tout en conservant ses qualités de mordant et d'esprit, Maurice Donnay a élargi sa manière, en montrant plus de profondeur.

Donnay.

DONNERSBACH [illegible] Styrie), sur un petit sous-affluent du Danube par l'Enns; 1.700 hab. Sources minérales ferrugineuses.

DONNIN (saint). Il mourut tout jeune; c'était encore un enfant. On visite ses reliques au Puy-en-Velay. — Fête le 16 juillet.

DONNIS (saint), en lat. *Domninus*, premier évêque de Digne-en-Dauphiné, né en Afrique, mort à Digne après le milieu du IVᵉ siècle. Il alla d'Afrique dans les Gaules pour prêcher la foi avec saint Marcellin, d'Embrun. Il exerça son zèle à Digne principalement; il y convertit beaucoup de païens et en devint le premier évêque. Sa ville épiscopale garde ses reliques. — Fête le 13 février.

DONOP (Raoul-Marie), général français, né à Paris en 1841. Élève de l'École militaire de Saint-Cyr, de 1859 à 1861, puis de l'École d'état-major, il servit d'abord en Algérie, devint capitaine en 1868, fut aide de camp du général Lallemand, et fit la campagne de 1870 avec la division de cavalerie du 7ᵉ corps d'armée. Prisonnier de guerre à Sedan, il retourna en Algérie après la conclusion de la paix, et participa à la répression de l'insurrection de Kabylie. Chef d'escadron (1877), lieutenant-colonel [illegible] cavalerie au ministère de la guerre, puis commanda la 6ᵉ brigade de dragons (1891). Divisionnaire en 1897, il était appelé deux ans plus tard au commandement du 10ᵉ corps d'armée, à Rennes, puis à la présidence du comité de cavalerie. Membre du conseil supérieur de la guerre en 1902, il est passé en 1905 au cadre de réserve. Il s'est attaché, pendant les dernières années de sa carrière militaire, à doter la cavalerie française d'une saine et uniforme doctrine de combat, et il a présidé dans ce but, à plusieurs reprises, d'importantes manœuvres d'ensemble de cavalerie.

Don Quichotte, drame héroï-comique en vers, en trois parties et huit tableaux, de Jean Richepin (Comédie-Française, 1905). — On retrouve dans l'œuvre très belle du poète français les épisodes les plus connus du roman espagnol : le troupeau de moutons pris pour une armée, les moulins à vent pris pour des géants, Sancho berné par des muletiers, etc. Mais, pour éviter la monotonie, les aventures de don Quichotte et de son écuyer se compliquent d'une intrigue amoureuse : Cardenio aime Dorothea, nièce de don Quichotte, et il a pour ami le bachelier Carrasco; d'autre part, la jeune fille est poursuivie [illegible] Ginès de Passamont. Après maintes épreuves, Cardenio [illegible] le don Quichotte grotesque que Cervantes présente au début de son livre et le noble amant de l'idéal qu'on y voit par la suite. C'est à ce dernier qu'il a donné la préférence. Et la conclusion de son drame, écrit en cette langue poétique si souple, d'une éloquence sonore, qui lui est propre, est celle-ci : Quand don Quichotte est guéri de son héroïque démence, quand il ne croit plus en Dulcinée, il n'a plus qu'à mourir; et il meurt, en effet, entouré de l'amour et du respect de tous. Mais avant d'exhaler le dernier souffle, il s'exprime ainsi :

[illegible]

Qu'importe! Il a semé. Les fleurs refleuriront

DOPPER (*do-pé*) v. a. Administrer un doping à : DOPPER *un cheval de course.*

DOPPING (*do-pin'gh*) n. m. Méthode par laquelle on [illegible] aux chevaux [illegible] une ardeur [illegible] est sévèrement interdit par les codes de courses.)

— Encycl. Milit. Une circulaire du ministre de la guerre [illegible] a interdit [illegible] l'usage [illegible] sous le nom de dopping, d'administrer des excitants aux chevaux au moment d'une course. Il est formellement interdit, dans toutes les circonstances (courses, raids, reconnaissances à grandes distances, etc.), d'administrer un excitant quelconque à un cheval inscrit sur les contrôles de l'armée. Le ministre s'est réservé de statuer sur les cas où il pourrait y avoir lieu de le faire, dans un but expérimental et scientifique.

DORADE n. f. Nom vulgaire d'un champignon comestible, la *vesse orange* ou *amanite des Césars.*

DORÉ, grand lac du Canada (Saskatchewan). Il s'écoule par la rivière *Doré* dans la rivière Castor, tête du grand fleuve Churchill. Environ 62.000 hectares.

DORGÈRE (le P.), missionnaire français, né à Nantes en 1856. Entré en 1879 au séminaire des Missions africaines de Lyon, il partit pour la Guinée en 1881, et fut, à partir de la fin de 1883, chargé d'évangéliser le Dahomey. Il [illegible] dans ce pays en 1890 et négocia [illegible] le traité de Ouidah, qui mit fin à la première campagne du Dahomey. En 1893, il créa une ferme-école au Dahomey. Son œuvre de civilisation française dans ce pays est très remarquable.

DORISON (Léon), professeur et publiciste français, né à Paris en 1857. Entré à l'École normale en 1878, agrégé des lettres en 1881, docteur ès lettres en 1892, professeur aux lycées de Moulins (1881), et de Clermont (1882), maître de conférences à la faculté de Clermont, de 1884 à 1892, puis professeur de littérature grecque à la faculté de Dijon, et doyen de cette faculté en 1903, il a donné sur Alfred de Vigny deux livres remarquables : *Alfred de Vigny, poète philosophe* (1892), et *un Symbole social* (étude sur la poésie politique dans Alfred de Vigny) [1894]. On lui doit aussi diverses études sur les questions de morale sociale (*Religion et liberté, Positivisme social*, etc.), ainsi que sur des questions d'enseignement.

*__DORKING__ (RACE DE) ou **DORKING** n. m. Race de gallinacées.

— Encycl. Essentiellement anglaise, cette race, remarquable par ses qualités, tire son nom de la ville de Dorking (comté de Surrey). Le corps est massif, la poitrine large, le bréchet très long, les pattes courtes, d'un blanc rosé et munies de cinq doigts (signe caractéristique de la race), alors que les autres gallinacés n'en possèdent que quatre.

Le coq a la tête forte, les yeux larges et noirs ; la crête droite et régulièrement dentelée, les barbillons longs


Coq et poule de Dorking.

et pendants. Le plumage est diversement coloré : ailes noires aux extrémités blanches, camail jaune paille du plus bel effet, poitrine noire, faucilles larges et gracieusement recourbées.

La poule, excellente couveuse, possède, elle aussi, un plumage richement coloré : dos et ailes gris foncé, poitrine brun noir. Les Anglais distinguent plusieurs variétés de cette race, dont la plus estimée est le *dorking foncé* (dorking coloured), puis viennent *dorking* [illegible] silver grey [illegible] [illegible] race de table, et comme telle très recherchée, la race de Dorking possède une chair succulente et abondante, soutenue par un squelette [illegible] de chair et que son squelette [illegible] peu de poids.

DOROPONTIUS [illegible] n. m. [illegible] de la famille des astérochéridés, créé en 1903 pour des formes vivant en parasites sur divers poissons de la côte [illegible] Le *doropontius* [illegible], de Ceylan, est [illegible]

Doropontius grossi.

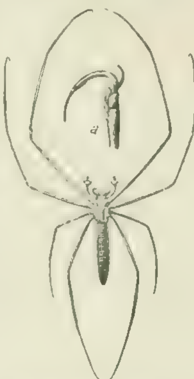
DOROTHÉE (sœurs de sainte-), congrégation de femmes [illegible] pour l'éducation des jeunes filles, surtout des jeunes filles pauvres et abandonnées. Les religieuses désignent dans chaque quartier qu'elles habitent des jeunes filles chargées de veiller sur leurs protégées. Ces jeunes filles sont sous la dépendance d'une surveillante, et les surveillantes sont elles-mêmes en rapport avec la supérieure d'une compagnie. Les sœurs de Sainte-Dorothée [illegible] à Rome, à Gênes, à Venise, à Bologne et ailleurs. Grégoire XVI les approuva en 1836.

DOROTHÉE n. f. Planète télescopique n° 339, découverte en 1892 par Max Wolf.

DOROTHEENDORF, bourg d'Allemagne (Prusse [présid. d'Oppeln]) ; 5.000 hab. Mine de houille.

DORYONYCHUS (*kuss*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la sous-famille des tétragnathinés, créé en 1900 pour des formes nouvelles des îles Hawaï.

— Encycl. Le *doryonychus raptor*, type de ce genre, est une araignée voisine de nos tétragnathes, mais qui présente ce caractère, unique dans tout l'ordre des aranéides, d'avoir un article terminal supplémentaire aux tarses antérieurs, article sur lequel s'insèrent deux griffes extraordinairement inégales.


Doryonychus (double de gr. nat.) : a, crochet terminal de la patte antérieure.

DOSNE (Félicie), femme philanthrope française, née et morte à Paris (1823-1906). Sœur de Mme Thiers, Mlle Dosne vécut constamment avec sa sœur et son beau-frère, et elle tint une grande place au foyer de l'homme d'État, apportant une collaboration discrète à ses travaux. Ayant survécu à M. et Mme Thiers, et leur ayant succédé, elle consacra ses vingt dernières années à publier et à mettre en ordre les papiers et correspondances de Thiers. Elle créa, en 1891, la fondation Thiers. (V. t. VII.) Elle fonda à Pont-Aven, en 1897, une station de sauvetage en souvenir de ses deux neveux, le général Charlemagne et le capitaine de vaisseau du même nom, qui commandait le *Monge*, perdu corps et biens dans les mers de Chine. En 1901, elle donna à l'académie de Marseille la maison natale de son beau-frère pour y créer un musée de souvenirs relatifs à l'homme d'État, et ajouta à sa donation l'immeuble contigu et un revenu perpétuel. Elle a institué, en faveur de l'Académie d'Aix en Provence, à laquelle Thiers n'avait cessé de s'intéresser particulièrement, un prix d'une valeur de 3.000 francs, destiné à l'auteur du meilleur des ouvrages, manuscrits ou imprimés, soumis au jugement de l'académie d'Aix, sur un sujet intéressant la Provence. Enfin, elle a constitué, par son testament, deux fondations intéressantes. Pour assurer la conservation de l'hôtel de la place Saint-Georges, habité par Thiers, et reconstruit conformément à un décret de l'Assemblée nationale après sa destruction par la Commune de Paris, elle en a fait don à la Bibliothèque nationale, sous cette réserve, entre autres, qu'une bibliothèque d'histoire y fût créée, ainsi qu'un service de prêts aux savants de province et de l'étranger. Enfin, elle a affecté son hôtel de l'avenue Bugeaud à la création d'une « Retraite Dosne », pour de vieilles dames sans fortune ou veuves d'officiers.

*__DOSSIER__ n. m. — Encycl. *Dossiers des fonctionnaires.* Aux termes de l'article 65 de la loi de finance du 22 avril 1905, « tous les fonctionnaires civils et militaires, tous les employés et ouvriers de toutes les administrations publiques ont droit à la communication personnelle et confidentielle de toutes les notes, feuilles signalétiques et tous autres documents composant leur dossier, soit avant d'être l'objet d'une mesure disciplinaire ou d'un déplacement d'office, soit avant d'être retardés dans leur avancement à l'ancienneté ».

DOSSINIE (*do-si-nî*) n. f. Genre d'orchidées. (La *dossinia marmorata* de Bornéo, dite aussi *ancœctochilus Lowii* et remarquable par la beauté de ses feuilles élégamment nervées, est très fréquemment cultivée en serre.)

*__DOT__ n. f. — Encycl. Milit. Une circulaire ministérielle du 1er octobre 1900 a supprimé, pour tous les officiers et sous-officiers, fonctionnaires militaires et assimilés, quel que soit leur grade et quelle que soit leur solde, l'obligation, pour obtenir l'autorisation de se marier, de justifier de l'apport d'une dot par la future. Mais la demande d'autorisation de mariage subsiste, dans des formes strictement déterminées. V. mariage.

DOTRIACONTANE n. m. Carbure $C^{32}H^{66}$, fusible à 70°, bouillant à 310°, obtenu en traitant l'iodure de cétyle par le sodium en présence de benzène. Syn. dicétyle.

DOTZHEIM, ville d'Allemagne (Prusse [prov. de Hesse-Nassau, présid. de Wiesbaden]), près d'un petit sous-affluent du Mein ; 4.000 hab. Fabrication de jouets, toiles.

DOUAIS (Marie-Jean-Célestin), évêque et érudit français, né à Béziers en 1848. Ordonné prêtre en 1874, à Saint-Sulpice, professeur à l'école libre de la Trinité de Béziers (1874-1875), vicaire à Sainte-Anne de Montpellier (1876-1878), aumônier du pensionnat des frères de Béziers (1878-1879), professeur d'histoire ecclésiastique à l'Institut catholique de Toulouse (1880-1897), vicaire général de Montpellier (1897-1899), il fut préconisé évêque de Beauvais à la fin de 1879. Il a écrit beaucoup d'ouvrages d'érudition, particulièrement touchant l'histoire du Midi, et surtout l'histoire religieuse. Citons : *les Albigeois, leurs origines* (1879); *les Sources de l'histoire de l'Inquisition dans le Midi de la France au* XIIIe *et au* XIVe *siècle* (1881); *Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des frères Prêcheurs au* XIIIe *et au* XIVe *siècle* (1884); *les Frères Prêcheurs en Gascogne au* XIIIe *et au* XIVe *siècle* (1885); *Practica Inquisitionis heretice pravitatis*, auctore Bernardo Guidonis, document publié pour la première fois (1886); *Cartulaire de l'abbaye de Saint Sernin de Toulouse (844-1200)*, couronné par l'Institut (1887); *les Manuscrits du château de Merville.* Notice, extraits et fac-similés (1890); *les Guerres de religion du Languedoc, d'après les papiers du baron de Fourquevaux* [illegible] (1891); *Dépêches de M. de Fourquevaux, ambassadeur* (1896-1902 ; 3 vol.); *Charles VII et le Languedoc, d'après un registre de la [illegible]* [illegible] (1897); *Documents pour servir à l'histoire de Languedoc* (1902-1904), etc.

DOUANE n. f. — Encycl. *Abandon des marchandises.* Les droits de douane, n'étant dus que pour les marchandises qui en sont le gage, ne peuvent être exigés des importateurs qui, après avoir régulièrement déclaré les objets imposables, en font l'abandon par écrit. Cet abandon transfère à l'État la propriété des marchandises qui peuvent dès lors être vendues sans délai par les soins de l'administration des douanes.

DOUBBELN, ville de Russie (gouv. de Livonie [distr. de Riga]), au débouché de l'Aa Livonienne dans le golfe de Courlande ; 3.000 hab. Petit port. Bains de mer.

Double Maîtresse (la), roman, par H. de Régnier (1900). — Elevé par une mère sévère, énergique et économe, Nicolas de Galandot était, à trente ans, un garçon sympathique, rêveur et timide. Sa cousine Julie de Mausseuil, à quinze ans beaucoup plus avisée que lui, tenta de le déniaiser. L'arrivée inopinée de la mère de Nicolas interrompit brutalement cette entreprise. Renvoyée, Julie épousa un vieux débauché, M. de Portebize. Quant à Nicolas, il vécut désormais du souvenir de cette occasion manquée. Après la mort de sa mère, il partit pour l'Italie, où il s'occupa avec indolence d'archéologie jusqu'au jour où il aperçut une jeune courtisane qui mangeait du raisin dans la même pose où Julie avait jadis mangé du raisin devant lui lorsqu'elle voulut le séduire. Il devient désormais l'esclave de cette Olympia, se laisse ruiner par elle et par son amant de cœur, s'abaisse aux plus vils emplois et meurt misérablement, sans avoir tiré d'autre plaisir de cette femme que de la contempler. Il laisse ses biens au jeune Portebize, le fils de sa cousine Julie, laquelle est d'ailleurs restée galante jusque dans son âge mûr. A cette singulière aventure sont mêlées les amours du jeune Portebize avec les danseuses Dambreville et Fanchon, les sages propos de l'abbé Hubertet, les folies du cardinal Lamparelli, les excentricités de M. Tobyson de Tottenwood. D'une composition bizarre, ce roman se distingue par le détail plaisant des anecdotes, une résurrection curieuse des anciennes mœurs, une saveur de vieux mémoires, et, en même temps, un débordement de vie plantureuse et sensuelle.

DOUBLE-PESÉE n. f. *Méthode de la double pesée* ou *Méthode de Borda.* V. balance. T. Ier.

DOUBLE-PHAÉTON n. m. Autom. Voiture découverte contenant deux banquettes qui font face en avant. V. la planche automobile.

DOUBOVOÉ, ville de Russie (gouv. de Riazan [distr. de Ranenbourg]), sur un petit sous-affluent du Don par le Voronèje ; 5.000 hab.

DOUBOVYA-GRADY, bourg de Russie (gouv. de Poltava), sur l'Or, tributaire du Dniéper ; 2.000 hab. Sources minérales renommées pour le traitement des maladies de l'estomac et de la vessie.

DOUBROVINE (Nicolas Féodorovitch), historien russe, né en 1837, mort en 1904. Il fut rédacteur en chef de la revue « l'Antiquité russe », et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. Parmi ses travaux historiques, nous citerons : *Histoire de la domination russe au Caucase* (1871); *Histoire de la guerre d'Orient de 1853 à 1856* (1878); *Pougatchev et ses complices* (1884) ; *Biographie de Prjevalsky* (1890); etc.

DOUCELIN (saint), en latin *Dulcidinus*, confesseur dans l'Anjou au xe siècle. Une bulle du pape Jean XVIII en fait mention. — Fête le 8 juillet.

*__DOUCET__ (Henry-Lucien), peintre français, né à Paris en 1856. — Il est mort à Saint-Leu-d'Esserent (Oise) en 1896. Élève de J. Lefebvre et Boulanger, remarqué dès ses débuts au Salon en 1877 pour son *Adam et Ève*, grand prix de Rome en 1880, il fit quelque bruit avec son envoi de la villa Médicis, une *Bérénice* dont il avait pris le sujet dans Edgar Poe et que l'Institut refusa d'exposer à l'École des beaux-arts, et avec son *Harem*, qui scandalisa le vieux paysagiste Cabat, alors directeur de l'Académie de France en Italie. Mais l'audace n'existait que dans le sujet ; le peintre se laissa rapidement aller à une facilité habile et brossa de nombreux portraits jolis et sans grand caractère, tels ceux de *R. Jullian* (1878) ; de *Mme Galli-Marié*, de l'Opéra-Comique (1884); de ses parents (1891). Parmi ses autres tableaux, on peut mentionner : *Atala* (1878); *Agar* (1883); *Après le bal* (1888); *Soirée d'automne, Five o'clock tea, Christ mort* (1895). Très adroit pastelliste, il exposa également en 1895 un pastel de la *princesse Mathilde.* Lucien Doucet avait obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 (Paris).


Dou-co ou câi-nhi.

DOUCIS (saint). V. Dulcide (saint).

DOU-CO ou **CÂI-NHI** n. m. Instrument de musique annamite, à archet, monté de deux cordes, et dont la caisse sonore en ivoire est recouverte d'une membrane formant table d'harmonie.

DOUGLAS (Louis-Guillaume-Auguste), homme politique suédois, né à Zurich en 1849. Il étudia à Heidelberg, Upsal et Lund, fut (1881-1888) attaché à la maison du prince héritier et entra (1890) à la première chambre du Riksdag, élu par le landsting d'Ostergötland. Gouverneur du län d'Upsala (1893), il succéda à R. Lewenhaupt comme ministre des affaires étrangères (1895-1899), puis devint gouverneur du län d'Ostergötland (1901).

Douleur, tableau de Gabriel Ferrier (musée du Luxembourg). Cette peinture remarquable a obtenu la médaille d'honneur au Salon de 1903. Le Christ est étendu à terre ; ses membres sont rigides et le corps est amaigri par le martyr. Mais la tête, encore empreinte de bonté et d'idéal, est restée belle, expressive. Dans un abandon de tout son être, la Madeleine, enveloppée d'un long voile de deuil, s'est jetée aux côtés du Christ et couvre de baisers le visage. Près d'eux, des ronces et des épines rappellent les outrages et les lentes tortures qui précédèrent la crucifixion. La nuit tombe : une dernière lueur caresse le groupe douloureux. L'effet est intense.

Douleurs (les Deux), groupe en marbre, par Théodore Rivière, au musée du Luxembourg. Il parut d'abord au Salon de 1903. Deux femmes, deux générations, deux douleurs : la mère à l'expérience de la souffrance. Ses yeux profondément creusés, son regard fixe, sa figure altérée, disent sa douleur ; mais elle la concentre, elle lui résiste, elle se tient encore droite et vaillante, capable

de servir d'appui à une autre [illegible] fille, celle de sa fille. [illegible] les yeux [illegible] elle cherche instinctivement [illegible] de ses années d'enfance. Et ces deux figures de deuil, dans leurs voiles flottants [illegible] forment un groupe naturel d'une grande vérité, en exprimant [illegible] la tristesse humaine.

DOULS (Camille), explorateur français, né à Rodez en 1864 [illegible] Sahara en 1889. Il [illegible] en 1887 la région du Maroc. En vue de ce voyage, il avait appris l'arabe et étudié le Coran ; il s'était fait passer pour un marchand musulman, mais il tomba aux mains d'une tribu des Oulad Delim et fut fait prisonnier. Rendu à la liberté, il suivit la tribu, fut même fiancé à la fille d'un chef, et ne put qu'à un subterfuge de pouvoir gagner la côte. Fait prisonnier de nouveau, il eut beaucoup de peine à s'échapper. Il avait pu parcourir l'oued Draa et le Sous marocain. Il repartit en 1888 avec le projet de gagner Tombouctou en partant du Maroc. Il put traverser le Touat, mais fut assassiné entre l'Aoulef et l'oasis d'Akabli, probablement par ses guides touareg. Douls a raconté son premier voyage dans le « Bulletin de la Société de géographie » (1888). On trouvera des détails sur le second dans : « Compte rendu des séances de [illegible] 1889 et 1890).

DOUMA n. f. Mot qui, en russe, veut dire « conseil » et est encore usité aujourd'hui pour désigner le conseil municipal d'une ville (*gorodskaïa douma*).

— Absolum. (avec une majuscule). Le Parlement russe. V. la partie encycl.

— Encycl. Dans [illegible] russe au moyen âge, la *douma* est un conseil qui assiste le souverain. Il n'a pas d'attributions bien déterminées. Le souverain consulte qui il veut parmi ses proches : ses conseillers sont appelés *doumtsz* ; ils n'ont d'ailleurs [illegible] A Moscou, peu à peu, la douma prend le caractère d'une institution régulière et finit par se réunir tous les jours, sauf le dimanche. Elle est appelée *boïarskaïa douma* (conseil des boïars) et devient une sorte de corps législatif ; elle a des secrétaires régulièrement nommés, que les étrangers appellent des secrétaires d'Etat. Ils appellent aussi cette douma un sénat ; elle a une part du pouvoir exécutif : le premier conseiller de la douma est considéré par eux comme une sorte de vice-roi. Elle n'a d'ailleurs ni organisation précise, ni procédure déterminée. A dater du règne de Pierre le Grand), le nom de la douma disparaît, pour faire place à la chancellerie intime, où des ministres se réunissent [illegible]

Le nom de *douma* a été repris pour désigner l'assemblée nationale dont la Russie a été dotée en vertu de la constitution octroyée par l'empereur (1905) et qui a tenu sa première séance le 10 mai 1906.

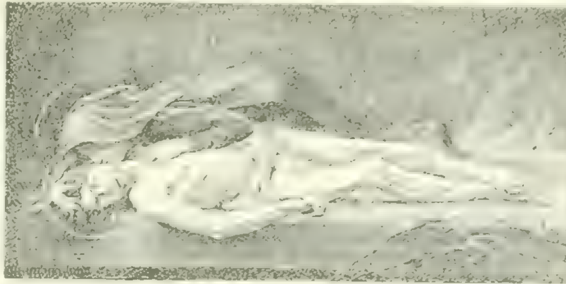
[illegible] d'après H. [illegible]

DOUMER (Paul), homme politique français, né à Aurillac (Cantal) en 1857. — Après avoir réalisé d'importantes réformes, qui portèrent surtout sur l'organisation financière de la colonie et sur le développement de ses voies et moyens de transport, il donna en avril 1902 sa démission de gouverneur général de l'Indo-Chine. Aux élections générales de 1902, il se faisait réélire député par la deuxième circonscription de Laon. Il retrouva à la Chambre son influence d'antan, prenant aux débats et aux travaux parlementaires une part importante et déposant notamment une proposition intéressante relative à la participation aux bénéfices. Il se déclara contre la politique suivie par le cabinet Combes. Président de la commission du budget, il fut élu président de la Chambre en 1905, contre Brisson, et réélu à ces hautes fonctions en 1906. Ses amis firent une vive campagne en faveur de son élection à la présidence de la République. Mais, le 17 janvier 1906, il n'obtenait à l'Assemblée nationale de Versailles que 371 voix contre 449 à Arm. Fallières. Il a été réélu aux élections législatives de 1906. Il a [illegible]

DOUMERGUE (Gaston), homme politique français, né à Aigues-Vives en 1853. Avocat au barreau de Nîmes (1885), il entra dans la magistrature coloniale, fut juge de paix en Cochinchine (1888), puis en Algérie (1890-1893). Elu député de la deuxième circonscription de Nîmes le 17 décembre 1893, comme radical-socialiste, successivement réélu en 1898, 1902 et 1906, il fut secrétaire de la Chambre (1895-1896), prit le portefeuille des colonies dans le cabinet Combes (7 juin 1902-24 janv. 1905) [illegible] dans le cabinet Sarrien (mars 1906).

***DOUMIC** (René), littérateur et critique français, né à Paris en 1860. — Depuis ses conférences en Amérique et plus particulièrement à Harvard University (1898), R. Doumic a fait un cours de littérature à l'Extension universitaire d'Anvers, et une série de conférences sur Lamartine à la Société des conférences (1906). Il a publié les volumes IV et V de ses *Etudes sur la littérature française* (1899-1905) ; *les Hommes et les Idées du XIXe siècle* (1903), et *les Lettres d'*[illegible] (1905). Il dirige le magazine : *les Lectures pour tous*.

DOURNOVO (Ivan Nicolaïévitch), homme d'Etat russe, né en 1834, mort en 1903. Il fut gouverneur de province, [illegible] ministre de l'intérieur. Il fit, en cette qualité, prendre un certain nombre de mesures réactionnaires (restriction des attributions des zemstvos et des franchises municipales). Il mourut subitement, pendant un voyage en Allemagne.



Douleur, d'après G. Ferrier.

DOUTARA [illegible]

DOVÉE n. f. Genre de restiacées, habitant les montagnes de l'Afrique australe. (Les dovées ont des fleurs trimères, dioïques ; leurs fruits sont des petites capsules à trois côtes. [illegible])

DOVIRAT ou **DOVIRET** (DJEBEL), petit massif montagneux de la Tunisie [illegible] lisière de la frontière tripolitaine. Il prolonge au sud le petit soulèvement des Troglodytes, et dresse à 1.000 mètres environ ses sommets calcaires creusés de grottes. Plusieurs oueds en descendent, tributaires, à l'est, du Khaoui el Hamia, et, au sud, de l'oued Tefourent, dont la profonde dépression limite le djebel Dovirat.

Doutara.

DOWIE (John Alexander), fondateur de religion, né à Edimbourg en 1848. Il étudia à l'université de sa ville natale, puis alla s'établir dans l'Australie du Sud, où il fut ordonné pasteur congrégationaliste, et où il fonda l' « Association de guérison divine en Australie et en Nouvelle-Zélande ». Il se rendit en Amérique en 1886, annonçant qu'il était *le prophète Elie réincarné*, et fonda en 1894 l' « Eglise chrétienne apostolique de Sion », dont il se proclamait le surveillant (*overseer*) général, en même temps que le « premier apôtre du seigneur Jésus le Christ ». L'Eglise fondée, les fidèles bâtirent une ville, Zion-City (la cité de Sion), entre Chicago et Milwaukee, sur les bords du lac Michigan (1901-1902). Elle compte aujourd'hui plus de 20.000 habitants. Dowie alla à Londres en 1903 et en 1904. Au dernier voyage, les hôteliers de la ville refusèrent de l'héberger, parce qu'il avait mal parlé du roi Edouard dans des discours faits en Australie. Le prophète voulut ensuite fonder près de New-York et de Berlin de nouvelles cités, mais il échoua. Après de vaines tentatives d'évangélisation de l'Australie, il se rendit au Mexique pour y fonder une autre Sion ; ce fut un désastre financier. En 1906 une assemblée générale des *sionistes* prononça sa déchéance, « attendu que le prophète est devenu extravagant, hypocrite, despote, injuste et polygame ».

DOWSON (Ernest Christopher), poète anglais, né à Lee (comté de Kent) en 1867, mort à Catford (même comté) en 1900. Après avoir terminé ses études à Oxford, il passa quelques années à Londres, puis séjourna longtemps en France et retourna en Angleterre en 1899. Il a écrit un volume de poésies, *Verse* (1896), où la plupart des pièces sont de petits chefs-d'œuvre d'art et d'émotion lyriques. Il a encore produit une fantaisie dramatique en un acte et en vers, *the Pierrot of the Minute* (1897), avec des illustrations d'Aubry Beardsley ; un volume posthume mêlé de vers et de prose, intitulé : *Decorations*. Il a écrit, en collaboration avec Arthur Moore, deux romans : *a Comedy of Masks* (1893) et *Adrian Rome* (1899) ; [illegible] *Liaisons dangereuses*, de Laclos (1898), *la Pucelle*, de Voltaire (1899). Il a publié, sous le titre de *Dilemmas* (Dilemmes, 1895), des « récits et études de sentiment ».

***DOYEN** (Eugène-Louis), chirurgien français, né à Reims en 1859. — En 1900, il participa activement au Congrès international de médecine et reçut la visite des savants étrangers, qui assistèrent à ses opérations. Il a participé au congrès international de Madrid (1903) et au congrès international de Lisbonne (1906). Parmi ses travaux récents, nous citerons : *le Micrococcus neoformans, parasite du cancer* (1901) ; *le Protéol* (caséine formique), nouvel antiseptique [illegible] *cique* (1902) ; *le Cancer, chirurgie de l'estomac* (1903) ; *Traité* [illegible] *chirurgicale et de technique opératoire*.

Doyen (SÉRUM DE) [illegible] (dont les résultats sont discutés) n'est pas un véritable sérum, c'est-à-dire un liquide extrait du sang d'animaux immunisés. C'est plutôt un vaccin, puisqu'il est constitué par des cultures atténuées de *micrococcus neoformans*.

DOYLE (sir Arthur CONAN), [illegible] Edimbourg en 1859. Fils d'un clerc du Trésor écossais, il étudia la médecine à l'université d'Edimbourg ; mais, tout en exerçant la profession de médecin, il se fit connaître, en 1887, comme romancier, par *une Etude en écarlate*, et, un peu plus tard, par *Micah Clarke* (1888). C'est en 1890 qu'il attira définitivement l'attention du public, grâce au succès incontesté de *White Company*. A la même date, il introduisit en Angleterre le roman policier. Gaboriau lui servit de modèle pour la célèbre série des *Aventures de Sherlock Holmes*. Ces récits vifs, à l'intrigue ingénieuse, créèrent un genre nouveau dans la littérature anglaise et suscitèrent bon nombre d'imitateurs. Le fin limier Sherlock Holmes restera l'un des types impérissables de la fin du XIXe siècle. On le suit sans se lasser à la recherche de mystérieux criminels dans le *Brigadier Gérard* [illegible] des meilleures nouvelles de Conan Doyle.

[illegible] rope et en Amérique, il publia sous le titre de *la Cause* [illegible] anglais. L'ouvrage eut un certain retentissement et le [illegible]

DRA[illegible] propre à l'Amérique tropicale. [illegible] *guyanensis* est un grand lézard qui atteint 83 cen[illegible] brun olive, avec des taches claires sur les flancs, des marques noires sur la tête, il a le ventre jaunâtre marqué de blanc. Il vit dans les forêts, grimpe aux arbres, se nourrit d'œufs d'oiseaux, de petits animaux.

DRACONETTA [illegible] Genre de poissons aca[illegible] verte dans les mers du [illegible] deurs de trente mètres. Ce poisson, trouvé dans la ba[illegible]



de Suruga, est le type d'une nouvelle famille dite des [illegible]

DRACUNCULOSE [illegible] par le *dragonneau* ou *filaire de Médine* et caractérisée par une tumeur cutanée qui contient le parasite, et qui généralement s'ouvre spontanément.

DRAGA, reine de Serbie, née à Gornji-Milanovatz en 1867, assassinée à Belgrade en 1903. Petite-fille d'un compagnon d'armes de Milan Obrenovitch, fille du président de district Lunievitza, Draga Lunievitza fut élevée à Chabatz et à Belgrade, et épousa très jeune le fils d'un médecin du palais, l'ingénieur tchèque Machin, qui au bout de deux ans mourut selon les uns d'une attaque d'apoplexie et, selon les autres, de suicide, à la suite de chagrins domestiques. Restée veuve, Draga devint (1892) dame d'honneur de la reine Natalie, qui l'emmena en France. Le jeune roi Alexandre la vit pour la première fois à Biarritz et s'en éprit follement ; faible et têtu, il se donna tout entier à Draga, qui fut congédiée par Natalie en 1897. La dame d'honneur retourna alors à Belgrade et s'efforça de se concilier la faveur du roi Milan, qui la lui accorda dans l'espoir d'exercer indirectement une action puissante sur l'esprit de son fils. Celui-ci acheta pour Draga, près du Konak, une maison où il la rencontrait librement. Mais la favorite toute-puissante voulut être reine, et, un jour, annonça au jeune roi qu'elle serait prochainement mère (1900).

Alexandre lança aussitôt un manifeste pour annoncer son mariage avec Draga, beaucoup plus âgée que lui. Il repoussa tout conseil de sa mère, et priva de son commandement militaire le roi Milan, qui avait manifesté son mécontentement et dû quitter la Serbie. Le mariage eut lieu le 5 août. L'élévation de Draga au trône avait suscité des jalousies. A la suite d'une fausse grossesse, on apprit qu'une opération qu'elle avait subie la condamnait à rester stérile. La reine chercha alors à amener le roi à choisir pour héritier son frère Nicodème Lunievitza. L'armée s'indigna ; on attaqua sans mesure sa vie passée. Elle amassa les haines sur elle et fut victime, à Bel[illegible] la tête duquel était son beau-frère, le colonel Machin.

***DRAGOMANOV** [illegible] Sofia en 1895.

DRAGOMIROV [illegible] est mort en 1905.

DRAGON n. m. Variété de pigeon qui se rapproche sensiblement du carrier. (C'est un excellent pigeon pour l'engraissement ; sa chair est très estimée.)

Dragons de l'Impératrice [illegible] trois actes, paroles de George[illegible] sique d'André Messager, re[illegible] riétés Paris, le 13 février 1905. Le sujet de la pièce, dont l'action se passe en 1860, consiste dans la rivalité amoureuse entre un officier des cent gardes et un officier du régiment légendaire des dragons de l'impératrice : les incidents sont fournis par un éventail appartenant à l'impératrice, prêté par elle à une des dames de la cour et qui, passant de main en main, finit par amener le dénouement. Sur ce sujet, Messager a écrit une partition délicate, empreinte d'élégance, dont il faut retenir surtout, au premier acte, les couplets comiques du prince de Ca[illegible]

Dragomirov.

rinthe, au second les strophes de Lucrèce et l'ariette [illegible] mante de l'éventail, et certains [illegible]

DRAMARD (Georges DE), peintre français, [illegible] Vides [illegible] Dives (Calvados) en [illegible], mort à Paris en 1905. Élève de [illegible] et de [illegible], il [illegible] peinture de [illegible] et [illegible] personnages [illegible] particulièrement attaché à [illegible]. On a de lui [illegible] *M[illegible]*, *P[illegible]*, [illegible] *D[illegible]*, *M[illegible] Lami [illegible]*, *B[illegible]*, [illegible] *[illegible] de Hoïd* [illegible] [illegible] et [illegible] aux nombreuses expositions d'art. C'est à lui que revient l'honneur d'avoir [illegible] la Société des amis des arts.

DRAPEAU n. m. — ENCYCL. Aux drapeaux décorés [illegible] III [illegible] ajouter celui des sapeurs-pompiers, qui a [illegible] cette distinction en 1905, et celui du 1er régiment étranger en 1906.

DRAPEYRON (Ludovic), professeur, historien et géographe français, né à Limoges en 1839. — Il est mort à Paris en 1901.

*DRAVIDIEN (*di-en*) n. m. — Géol. Étage géologique établi par Noetling et correspondant au permien moyen ou penjabien.

DREJERE n. f. Genre d'acanthacées, comprenant de petits arbrisseaux de l'Amérique tropicale, caractérisés par leurs inflorescences en épis, leurs fleurs à sépales égaux, à corolle bilabiée, à étamines incluses, et par leurs fruits qui sont des capsules très plates, longuement pédonculées. Les espèces principales sont la *drejère de Bo[illegible]*, à épis glabres, et la *drejère de Willdenow*, à épis velus.

DREUX (saint). V. DROGON.

DREVE (holl. et flam. *dreef*) n. f. En Belgique et dans le nord de la France, Allée, avenue.

DREYER (Max), auteur dramatique allemand, né à Rostock en 1862. Il a plus d'habileté dans l'exécution que de force et d'originalité dans l'invention. Nous citerons, parmi ses œuvres déjà nombreuses : *Frauenwille* (1892); *Drei* (1892); *Winterschlaf* (1895); *Eine* (1896); *In Behandlung*, une de ses meilleures comédies (1897); *Hans* (1898); *Lautes und Leises* (1899); *der Probekandidat* (1899), qui a eu le succès le plus éclatant dans toute l'Allemagne; *der Sieger* (1900); *Schelmenspiele* (1901); *Stichwort* (1902); *das Tal des Lebens* (1902); *Müller Hildebrandt* (1903), etc.

*DREYFUS (Abraham), littérateur français, né à Paris en 1847. Depuis 1891, il a fait jouer au Vaudeville une comédie en un acte : *De une heure à trois heures*, et au théâtre Antoine, en 1898, une nouvelle pièce en deux actes, [illegible]. Comme journaliste, il a collaboré à l'*Aurore* et au *Siècle*, et publié en 1900, dans le *Soir*, toute une série de chroniques sous le titre de *Lundis juifs*.

*DREYSS (Charles-Louis), historien français, né à Paris en 1821. — Il y est mort en 1905.

DRIANT (Émile-Auguste-Cyprien), officier et écrivain militaire français, né à Neufchâtel (Aisne) en 1855. Élève de l'École militaire de Saint-Cyr en 1875, il en sortit dans l'infanterie, passa par l'École de guerre, reçut le brevet d'état-major, et servit en qualité d'officier d'ordonnance auprès du général Boulanger, dont il épousa l'une des filles. Il servit aux zouaves, en Tunisie, devint instructeur à Saint-Cyr, fut promu chef de bataillon en 1896, et fut enfin appelé au commandement du 1er bataillon de chasseurs à pied, à Troyes. A la suite de ses violentes protestations au sujet de l'affaire des fiches, il fut mis à la retraite, sur sa demande, en 1905. Il s'est présenté aux élections législatives de 1906, dans la 2e circonscription de Pontoise [illegible]. Le commandant Driant a signé, sous le pseudonyme anagrammatique de CAPITAINE DANRIT, un certain nombre de romans d'un vif intérêt dramatique et qui sont en même temps de remarquables œuvres de vulgarisation de la science militaire. Nous citerons, notamment : *la Guerre de demain* (1888-1893); *la Guerre en [illegible]*; *[illegible]*; *la Guerre [illegible] en ballon*; *l'Invasion noire* (1894); *[illegible]* (1901); *l'In[illegible]*; *Jean Tapin* (1898), etc.

DRIBBLER (angl. *to dribble*) v. a. Football. Pousser (le ballon) avec le pied, par coups légers et successifs, de manière à le diriger à travers les rangs de l'équipe adverse.

DRIBBLING mot angl.) n. m. Action de dribbler.

DRINOV (Marin), historien bulgare, né à Panagiourichte (Roumélie orientale) en 1837. Il alla étudier en Russie et devint professeur d'histoire à l'université de Kharkov. Pendant la guerre qui aboutit à l'indépendance de la Bulgarie, il fut gouverneur de Sofia. En 1881, il devint [illegible] Mais il ne tarda pas à quitter son pays pour reprendre sa chaire en Russie. Il a publié en bulgare et en russe de nombreux travaux historiques, dont les principaux sont : *Coup d'œil sur [illegible]* (1869); *[illegible]* *et Byzance* (1876); etc.

DRIVER (*draï-veur* — mot angl.) n. m. Sport. Celui qui conduit un attelage, particulièrement dans une course.

DRIVING (*draï-vin'gh'* — mot angl.) n. m. Sport. Action de conduire un attelage.

DROCTOVÉE (saint), en lat. *Droctoveus*, abbé de Saint-Vincent, près de Paris, né dans le diocèse d'Autun vers 535, mort dans son monastère vers 580. Le roi Childebert ayant fondé le monastère de Saint-Vincent, plus connu [illegible] sous le nom de Saint-Germain-des-Prés, l'évêque de Paris, saint Germain, en confia la direction à Droctovée, qui avait été son disciple à l'abbaye de Saint-Symphorien. Celui-ci se montra digne de ce choix par ses vertus et sa sagesse. Il mourut à quarante-cinq ans et fut inhumé dans son abbaye. — Fête le 10 mars.

DROGON, DREUX ou **DRUNS** (saint), en lat. *Drogo*, [illegible] à Épinoy en Flandre vers 1105, mort à Sebourg, dans le Hainaut, en 1186. Après avoir distribué ses biens, il entreprit divers pèlerinages, resta ensuite six ans comme berger au service d'une dame pieuse, à Sebourg, puis, effrayé par la renommée de ses vertus, fit de nouveaux pèlerinages à Rome et ailleurs, et revint enfin vivre en reclus à Sebourg, dans une cellule où il passa quarante-cinq ans. Il mourut à quatre-vingt-quatre ans. C'est le patron des bergers. — Fête le 16 avril.

Droit constitutionnel français et comparé (ÉLÉMENTS DE), par A. Esmein (1896). — Cet important traité est à la fois élémentaire et scientifique. L'auteur l'a divisé en deux parties : l'une générale, l'autre spéciale. La première est consacrée aux principes généraux du droit constitutionnel dans les États dont les constitutions « ont la liberté politique pour objet direct », selon le mot de Montesquieu, c'est-à-dire ont pris pour base le principe de la souveraineté nationale ou qui, malgré la forme monarchique de l'État, pratiquent le gouvernement parlementaire. De là le titre de la première partie : *la Liberté moderne*. Cette liberté, l'auteur en rattache l'origine à deux sources : les institutions et les principes fournis par le droit de l'Angleterre; les principes dégagés par les philosophes du XVIIIe siècle et proclamés par la Révolution française.

La seconde partie de l'ouvrage est l'exposé du droit constitutionnel de la République française. L'auteur combat, comme inexacte et dangereuse, l'idée que l'État ne serait pas une forme vraiment spécifique des sociétés humaines, mais un groupement de même nature que les autres associations formées entre les hommes.

DROITERIE (*rî*) n. f. État de celui qui est droitier.

DRONSART (Marie), femme de lettres française, née à Paris où elle est morte en 1901. Mariée d'abord à un Anglais, Kenyon de Blackwell, qu'elle suivit en Angleterre, elle se familiarisa avec la littérature de ce pays. Devenue veuve, elle rentra en France et se remaria avec un ancien fonctionnaire, Dronsart, qui mourut en 1881. Elle publia des traductions d'ouvrages anglais et italiens, puis des livres originaux : *Portraits d'outre-Manche* (1886); *le Prince de Bismarck* (1887); *W. E. Gladstone* (1893); *les Grandes Voyageuses* (1893); etc.

DROOGENBOSCH, comm. de Belgique (Brabant [arr. de Bruxelles]); 1.500 hab.

DROUAUT ou **DROUET** (saint), en latin *Droctoaldus*, prédécesseur immédiat de saint Eleuthère sur le siège d'Auxerre, mort en 532. — Fête le 8 novembre.

DROUYN (Léo), peintre, graveur et archéologue français, né à Izon (Gironde) en 1816, mort à Bordeaux en 1896. Il fit apprécier comme peintre ses *Paysages des Landes*, exposés aux Salons de Paris de 1851 à 1880, et grava à l'eau-forte des *Vues de Bordeaux*, des *Vues de Bazas*. On lui doit un ouvrage précieux sur les édifices de sa région : *Choix de types d'architecture religieuse de la Gironde* (1845); *Bordeaux vers 1450* (1874); *Variétés girondines* ou *Essais archéologiques* (1878-1885).

DROVNI n. m. Traîneau des paysans russes.

DROZ (Édouard), littérateur français, né à Besançon en 1855. Entré à l'École normale en 1874, il fut professeur au lycée puis à la faculté des lettres de sa ville natale depuis 1879. Il a traduit, en collaboration avec A. Kontz, le premier volume de l'*Histoire de la littérature romaine*, de Ribbeck (1891), et il a publié dans la « Revue des cours et conférences », de 1894 à 1896, des leçons sur la critique littéraire dans l'œuvre de Taine. En 1905, a paru de Droz un roman à tendances socialistes : *Au petit battant*, scènes de la vie populaire en province.

Dans sa thèse, *le Scepticisme de Pascal considéré dans le livre des « Pensées »* (1886), Ed. Droz a voulu montrer que le mépris de Pascal pour la raison humaine était d'inspiration janséniste. Ce mépris « n'était pas *un cas* dans Port-Royal, mais la règle » : c'était la doctrine des Singlin, Saci, Arnauld, Nicole. Mais les inspirateurs de Pascal n'étaient pas sceptiques; ils sont reconnus nettement antipyrrhoniens. Donc l'influence de Port-Royal ne pouvait que détourner Pascal d'un scepticisme véritable.

DRUMLINS n. m. pl. Éminences arrondies constituées par du drift, terrain d'origine glaciaire, assez développé aux États-Unis. (Les drumlins seraient d'anciennes moraines profondes, et leur compacité assez grande serait due à la pression prolongée de glaciers disparus.)

DRUMMOND (Henry), philosophe et théologien écossais, né à Stirling en 1851, mort à Tunbridge Wells en 1897. Ordonné pasteur, il fut attaché à la mission de Malte. De retour en Écosse, il devint professeur à Glasgow (1884). Il fit ensuite, avec le professeur Geikie, des voyages dans les montagnes Rocheuses, plus tard dans le sud de l'Afrique, et voyagea en Australie. On lui doit : *la Loi naturelle dans le monde religieux* (1883); *l'Afrique tropicale* (1888); des *Sermons et Méditations ; le Perfectionnement de l'homme* (1894), essai philosophique, où il cherche à établir l'existence de facteurs altruistes dans le processus de la sélection naturelle.

*DRUMONT (*Édouard*-Adolphe), homme politique et écrivain français, né à Paris en 1844. — Le 11 juin 1901, lors d'une interpellation relative à l'Algérie, il fut frappé de la censure avec exclusion temporaire pour avoir traité Monis et de Lanessan d'« hommes tarés ». Il refusa de quitter la salle des séances et dut être expulsé *manu militari*. Aux élections générales législatives de 1902, il se représenta dans la première circonscription d'Alger; mais Maurice Colin, professeur de droit constitutionnel à l'École de droit d'Alger, l'emporta sur lui d'un millier de voix. Drumont continua dans la presse sa campagne contre le sémitisme et contre la politique du « bloc. » Il a encore publié : *les Tréteaux du succès*; *[illegible]* (1901); *Vieux portraits [illegible]* (1903).

DRY, lac des États-Unis d'Amérique, dans l'État d'Arizona. Cette nappe d'eau saumâtre, souvent transformée en lagunes pendant les sécheresses de l'été, occupe, par 90 mètres d'altitude seulement, le fond de la dépression désertique du Colorado, que parcourt du N.-O. au S.-E. la voie ferrée de Los Angeles à Arizona-City et qui porte le nom de Cohahuilla-Valley. Elle est dominée de très près, à l'E., par les monts Chocolate, qui lui envoient, de même qu'à l'O. la sierra San-Jacinto, un certain nombre de petits cours d'eau, souvent taris pendant la saison sèche.

DRYMITACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. — Un DRYMITACÉE.

— ENCYCL. Les *drymitacées* sont caractérisées par des fleurs à corolle dialypétale, à étamines nombreuses et à ovaire constitué par des carpelles indépendants. Les fruits sont des baies. Ce sont des arbustes à feuilles alternes sans stipules, partageant avec les *trochodendracées* et les *tetracentracées*, [illegible] fonctionnel dans les angiospermes, d'avoir un bois secondaire homogène, dépourvu de fibres.

DRYOPHIOPS (*pss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant deux espèces propres à l'Asie tropicale et à la Malaisie.

— ENCYCL. Les *dryophiops* sont des serpents allongés, élancés; leur taille atteint 1 mètre; leur livrée est d'un rouge bronzé, varié de noir et de jaune ou de vert. Les principales espèces du genre sont le *dryophiops rubescens*, d'Indo-Chine et de l'archipel Indien, et le *dryophiops philippinus*, des Philippines; leurs mœurs sont celles des couleuvres.

Dryophiops.

DUANESBURGH, bourg des États-Unis (New-York [comté de Schenectady]), à quelque distance du Mohawk, tributaire de l'Hudson; 4.700 hab. Industrie active.

DUBAWNT, très grand lac du Canada (territoire du Mackenzie), sous le 63e degré de latitude N.; il s'écoule dans la baie d'Hudson; 400.000 hectares environ.

DUBINI (MALADIE DE), forme clinique, presque spéciale à l'Italie, de la chorée électrique, dans laquelle les attaques convulsives sont suivies de paralysie et aboutissent au coma et à la mort.

Dublin Review (THE), importante publication catholique anglaise, trimestrielle, fondée en 1836 par Daniel O'Connell et le cardinal Wiseman. Elle eut une grande influence sur l'école d'Oxford, et l'on peut lui attribuer la conversion au catholicisme de deux chefs de cette école, Newman et William George Ward, qui, à partir de 1845, devinrent ses assidus collaborateurs. En 1863, la propriété et la direction de la revue passèrent aux mains de W. G. Ward, qui mena jusqu'en 1870 une campagne vigoureuse en faveur de l'infaillibilité du pape. En 1878, l'évêque, plus tard cardinal Vaughan, devint propriétaire de la « Revue de Dublin », et Mgr Hedley, de l'ordre des bénédictins, en fut le rédacteur en chef. *Monsignore* Moyes lui succéda et, depuis 1896, le fils de W. G. Ward, Wilfrid Philip Ward, en a dirigé la rédaction avec Reginald Balfour pour secrétaire, et entouré d'un état-major d'écrivains considérables par le talent et l'autorité, tels que W. S. Lilly, le secrétaire de l'Union catholique de la Grande-Bretagne, le Dr W. Bacon, le vicomte Landaff, dom Chapman, l'abbé Gasquet, Bacon von Hügel, le professeur Windle, le père R. H. Benson, le Dr van Biesen, etc.

DU BODAN (Charles-Marie-Christophe), homme politique français, né à Quimper en 1827, mort à Paris en 1897. Procureur de la République à Orléans lors de l'occupation de cette ville par les Prussiens en 1870, il se fit alors remarquer par sa résistance aux exigences des vainqueurs. Membre de l'Assemblée nationale dans le Morbihan (avr. 1873), il siégea à l'extrême droite et signa la proposition demandant le rétablissement de la monarchie. Depuis lors, il fut constamment réélu député.

*DUBOIS (Paul), statuaire et peintre français, né à Nogent-sur-Seine (Aube) en 1829. — Il est mort à Paris en 1905. Il avait exposé aux Salons quelques portraits et bustes, entre autres le buste de *Saint-Saëns* (1901), ainsi qu'un groupe de deux Alsaciennes ayant pour titre *Souvenir* (1902).

DUBOIS (Louis), peintre belge, né à Bruxelles en 1830, mort à Schaerbeck en 1880. Après avoir étudié à Paris dans l'atelier de Couture et dans l'atelier Saint-Luc, à Bruxelles, il s'abandonna à son tempérament, épris de vigueur et de rutilance. Ainsi qu'Alfred Stevens et Henri de Braekeler, il se plaît à employer les bruns mordorés de l'air, des fonds, des carnations, et il se sert constamment de ces dessous chauds d'or roux. Parmi ses œuvres, il faut citer : *le Portrait du père de l'artiste* (1853); *les Cigognes* (1858); *le Chevreuil mort* (1863); *l'Enfant de [illegible]*; *Poissons et accessoires* (1874), toiles au musée de Bruxelles.

DUBOIS (Henri-Pierre-*Hippolyte*), peintre français, né à Nantes en 1831, mort en 1896. Élève de Gleyre, il débuta au Salon de 1863 par l'envoi d'un portrait de femme, mais il se consacra particulièrement à la peinture des scènes mythologiques et des nus féminins. Parmi ses œuvres, il convient de rappeler : *Bethsabée* (1864); *Daphnis et Chloé* (1865); *[illegible]* (1866); *[illegible] Calisto* 1867; *[illegible]* (1868). Cette dernière toile, qui lui valut une médaille, est maintenant au musée de Nantes avec sa *Diane*. En 1870, Hippolyte Dubois exposa des *Baigneuses*, puis une *[illegible]* (1873), *la Bonne Aventure* (1875), et le portrait de *Mme [illegible]*. Vers la fin de sa vie, le peintre avait été séduit par la vie algérienne, et de son séjour en Algérie datent sa *Rue d'Alger*, son *Musicien arabe* (1880), ainsi que son *Intérieur [illegible]* (1881) et son *[illegible]* (1882).

*DUBOIS (Alphée), graveur en médailles, né à Paris en 1831. — Il est mort à Clamart en 1905.

DUBOIS (Marie-*Eugène*-François-Thomas), savant néerlandais, né à Eysden en 1858. Il fit à Amsterdam des études en médecine, fut nommé en 1880 adjoint à l'enseignement de l'anatomie; en 1881, professeur d'anatomie à l'École de dessin industriel; en 1886, officier de santé près de l'armée des Indes; en 1898, professeur extraordinaire à l'université d'Amsterdam. Chargé de 1889 à 1895 de recherches paléontologiques à Sumatra et à Java, il découvrit (1891) en faisant des fouilles dans les terrains quaternaires de Trinil, une calotte cranienne, deux molaires et un fémur d'un animal intermédiaire entre l'homme et le gibbon. Cet ancêtre préhistorique a reçu le nom de *pithecanthrope*. Dubois fit un voyage scientifique dans l'Inde anglaise, fut nommé docteur *honoris causa* en botanique et en zoologie, membre honoraire de plusieurs sociétés anthropologiques étrangères et conservateur du cabinet paléontologique et paléontologique de l'Institut Teylers à Haarlem.

***DUBOIS** (Ernest-Henri), sculpteur français, né à Dieppe en 1863. — Ce sculpteur [illegible] la médaille d'honneur [illegible] en 1899 pour son *Monument de B*[illegible] de Meaux. En 1905, il a exposé [illegible]

***DU BOIS-REYMOND** (Emile), physiologiste allemand, né à Berlin en 1818. — Il y est mort en 1896.

DUBOR (Georges DE), littérateur français, né à Toulouse en 1848. [illegible] vint à Paris (1887), et entra à la Bibliothèque nationale en qualité d'attaché libre. Il s'intéressa aux questions agricoles, puis s'adonna au roman, à la critique musicale et au théâtre. Il a publié : *la* [illegible] *l'amour* (1905). Il a fait la critique musicale au « Voltaire » et au « Rapido », dirigé le « Progrès artistique et littéraire », collaboré au « Grand Dictionnaire du XIXe siècle » et à la « Revue encyclopédique ». Au théâtre, il a fait représenter [illegible]

***DUBOST** (Henri-Antoine, dit **Antonin**), homme politique français, né à [illegible] — Membre, puis rapporteur général de la commission des finances, il s'opposa avec une inlassable énergie à [illegible] des dépenses budgétaires, montrant que notre pays a atteint, sinon dépassé, la limite des facultés contributives et qu'il serait possible, avec de la méthode et de la persévérance, de trouver une économie de 250 millions de francs sur l'ensemble de nos services publics. Réélu sénateur le 7 janvier 1906, à une grosse majorité, il fut choisi par ses collègues comme vice-président et, en cette qualité, annonça au Congrès de Versailles l'élection de Fallières à la présidence de la République. Lui-même succéda, le 16 février 1906, à ce dernier, dans les hautes fonctions de président du Sénat, obtenant la majorité considérable de 241 voix sur 262 votants.



DUBOUZÉTIE (*ti* — de *Dubouzet*, n. pr.) n. f. Genre d'éléocarpacées, dont l'espèce la plus connue est la *dubouzétie campanulée*. (C'est une superbe plante de la Nouvelle-Calédonie qui possède de grandes fleurs orangées, à sépales veloutés et longues étamines, très ornementales.)

***DUBUFE** (Edouard-Marie-*Guillaume*), peintre français, né à Paris en 1853. — [illegible] une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), où il avait envoyé *un Nid* et diverses compositions déjà connues. On a vu de lui en 1900 : *la Maison de la Vierge; la Cigale; la Fourmi; Sommeil divin* (musée de Lyon). [illegible]

DU BUIT (Charles-Henry), avocat français, né à Mulhouse en 1837. Avocat à la cour d'appel de Paris et, en 1861, docteur en droit, il fut élu membre du conseil de l'ordre en 1880 et bâtonnier en 1891-1892 et 1892-1893. Il s'est fait une place à part au Palais dans les affaires de finances. Il a plaidé pour Bontoux, directeur de l'Union générale (1882); Lavoissières, dans l'affaire du Comptoir d'escompte et de la Société des métaux (1890); Marius Fontane, dans l'affaire de Panama (1893); Donon, dans celle des Comptes courants (1893), etc. Il a soutenu les réclamations de la Comédie-Française contre l'ex-sociétaire Coquelin, contre Marthe Brandès, etc. (1895).

DUBUS (Edouard), poète français, né à Beauvais en 1864, mort à Paris en 1895. Il collabora d'abord aux revues symbolistes : au « Scapin », à la « Revue indépendante », au « Mercure de France », à la « Plume », et publia un recueil de poésies : *Quand les violons sont partis*. L'auteur, maître en l'art de manier le vers et de faire chatoyer les mots, s'y montre, comme Verlaine, épris de la nuance. Quelques pièces comme l'*Aurore* ou les *Bals* trouveront sans doute place un jour dans les anthologies. Les poésies d'Ed. Dubus ont été rééditées en 1905.

***DUBUT DE LAFOREST** (Jean-Louis), romancier français, né à Saint-Pardoux (Dordogne) en 1853. — Il est mort à Paris en 1902. Aux ouvrages cités, il faut ajouter : *Messi*[illegible] *des grands-ducs* (1901). Il avait écrit avec Oscar Méténier [illegible] 1892), et *Rabelais* (Nouveau-Théâtre, 1892).

DUC-DE-MALAKOFF n. m. Variété de cépage blanc cultivée dans le département de Maine-et-Loire et donnant des fruits à pulpe ferme et très sucrée. (C'est un plant de jardin; on le cultive de préférence en espalier en vue de la production de raisins de table; mais il est malheureusement sujet à la coulure.)

DUCHENNE (MALADIE DE). Syn. de PARALYSIE LABIO-GLOSSO-LARYNGÉE.

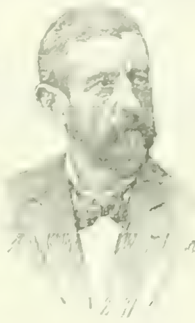
***DUCHESNE** (Louis-Marie-Olivier, abbé), archéologue français, né à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine) en 1843. — L'abbé Duchesne, aujourd'hui Mgr Duchesne (car il a reçu le titre de protonotaire apostolique), membre de l'Académie des inscriptions depuis 1888, directeur de l'Ecole française archéologique de Rome depuis 1895, a continué ses recherches sur l'histoire ancienne du christianisme. Il a publié une série d'importants ouvrages ou mémoires, notamment : *Liber pontificalis* [illegible] *natisme* (1890; dans les *Mélanges de l'Ecole de Rome*); *les Anciens Catalogues épiscopaux de la province de Tours* (1890); *Martyrologium Hieronymianum* (1894), dans les *Acta sanctorum* des bollandistes); *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule* [illegible] dans les *Mélanges Julien Havet*; *Autonomies ecclésiastiques* [illegible] *chrétien* (1902); *l'Arménie chrétienne dans l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe* 1905; dans les *Mélanges Nicole*); *His*[illegible]



L. Duchesne.

DUCHESNE-FOURNET (Charles-Auguste-Jean), explorateur [illegible] 1904. Après avoir fait ses études à l'Ecole des sciences politiques et à l'Ecole coloniale, et voyagé dans le sud-est de l'Europe, il se rendit dans l'Amérique équatoriale et y recueillit les éléments d'un travail sur la main-d'œuvre [illegible] (1901-1902) une exploration qui le conduisit de Djibouti, par Addis-Ababa, au lac Tsana et au Ouallaga. On a de lui [illegible]

***DUCLAUX** (Emile), chimiste [illegible] est mort à Paris en 1904. Il se [illegible] cita l'affaire Dreyfus et fut [illegible] des droits de l'homme et du citoyen. Aux ouvrages déjà cités, il faut ajouter : *l'Hygiène sociale* (1902); *Chimie biologique* (1903). Peu avant son décès, il venait de terminer des *Etudes sur l'hydrographie souterraine*.



Duclaux.

DUCLAUX ([illegible]), femme poète d'origine anglaise, née à Leamington (comté de Warwick), en 1857. Elevée à Bruxelles, puis en Italie, elle acheva son éducation à University College, à Londres. Elle épousa d'abord le philologue James Darmesteter, et ensuite le savant Emile Duclaux. Son talent, à la fois gracieux et viril, et tout nourri d'érudition, s'affirma en vers et en prose, en anglais et en français, dans un grand nombre d'ouvrages. Nous citerons, en anglais : *a Handful of ho*[illegible] *and questions in history* (1888); *Songs, Ballads, and a Garden Play* (1888); *Retrospect, and other Poems* (1893); *Life of Renan* (1897); *a Mediæval Garland* (1897); *Collected Poems* (1901); *the Fields of France* (1903); *the Return to nature* (1904); en français : *Marguerites du temps passé* (1892); *Froissart* dans la « Collection des grands écrivains français » (1894); *la Vie de Renan* (1898) et *la Reine de Navarre* (1900), qui ne sont guère que des traductions de ses livres anglais sur les mêmes sujets, et *les Grands écrivains* [illegible]

DU CLEUZIOU (Henri-Raison), écrivain, archéologue et dessinateur français, né à Lannion en 1833, mort à l'hospice de Bicêtre en 1896. Il débuta dans les lettres, à Paris, par des articles signés HENRI DE KERSEVANT. Il fonda avec Vermorel, en 1861, *la Jeune France*, puis *la Jeunesse et le Mouvement*, feuilles littéraires à tendances républicaines, qui disparurent après diverses condamnations. Epris d'archéologie, il écrivit un grand nombre d'articles, qu'il illustrait lui-même de dessins, sur le vieux Paris qui disparaissait au moment des grands travaux entrepris par Haussmann. En 1871, il fut chargé d'une mission à Carnac, dont il releva le plan et d'où il rapporta des vues pittoresques. Il a publié : *Bric-à-brac* (1859), résumé d'articles; *Salon de 1863; les Soldats* (1863); *De la poterie gauloise* (1872); *l'Art national* (1881-1883); *l'Œuvre de Delacroix* (1885); *la Création de l'homme et les Premiers Ages de l'humanité* (1886-1887), où il soutient que la période tertiaire a été le paradis terrestre de l'humanité; *la France artistique et pittoresque* (1885-1888), sur la Bretagne et le pays de Léon; *les Monuments historiques de la France* (1887-1888).

***DU COMMUN DU LOCLE** (Camille), auteur dramatique [illegible] à Capri (Italie) en 1903.

DUCOUDRAY (Gustave), historien français, né à Sens en 1832, mort à Paris en 1906. Elève de l'Ecole normale supérieure, agrégé d'histoire, professeur à l'Ecole normale supérieure d'enseignement primaire de Saint-Cloud, inspecteur d'Académie à Angers, il a écrit pour l'enseignement des ouvrages nombreux et appréciés : *Histoire* [illegible] *de France depuis l'origine jusqu'à la Révolution* (1866); *Simples récits d'histoire ancienne* (1868); *Simples récits d'histoire de France* (1868); *Cent récits d'histoire de France* (1878); *Cent récits d'histoire de France contemporaine* (1882); *Histoire générale depuis l'invasion des barbares* (1883); *Récits et biographies d'histoire de France* (1885); etc.

***DUCOURET** (Hadji-Abd-el-Hamid-bey), voyageur français, né à Huningue (Haut-Rhin) en 1812. — Il est mort à Paris en 18[illegible]

DUCROS (Alexandre), poète français, né à Nîmes en 1823. Ce n'est qu'assez tard qu'il publia ses œuvres. Les premières parues sont de brèves comédies en un acte : [illegible] *de Pandore* (1876); *le Coq de Béotie* (1877). Entre temps, il avait réuni en volume quelques-unes de ses satires contre le second Empire, sous le titre : *les Etrivières* (1875). On lui doit : *Poésies nouvelles* (1885); *Caresses d'antan* (1896); *Fleurs d'asphalte* (1898). Ducros est un rimeur agréable, mais qui se laisse trop aller à sa facilité naturelle. On lui doit : *Petits récits et contes pour mes petits amis* (1888).

Duel (LE), pièce en trois actes de Henri Lavedan (Comédie-Française, 1905). — Le duc de Chailles, un « dégénéré » qui n'eut jamais d'autre idéal que les jouissances viles, est aujourd'hui un morphinomane mourant. Il est momentanément sauvé par le Dr Morey, un beau carac[illegible] s'agitent en elle la jetteraient aux bras du docteur si elle cédait à leur impulsion. Mais elle les combat en ravivant au fond d'elle-même les ardeurs d'une foi qu'elle croyait morte, en allant s'agenouiller aux pieds d'un prêtre [illegible] lante, l'abbé Daniel. Or, l'abbé Daniel est le frère du Dr Morey. Ils ne se voyaient plus depuis dix ans, mais la duchesse de Chailles les remet en présence. D'où un [illegible] duel, cette fois, de l'abbé [illegible] malade ?... Doute angoissant. Mais tout s'arrange. Mgr Bolène, un évêque missionnaire qui fut martyrisé, ramène la paix dans l'âme de l'abbé Daniel, et le prêtre le suivra quand il repartira pour la Chine. D'autre part, le duc de Chailles meurt fort à propos pour permettre au docteur d'épouser sa veuve.

Le *Duel* est une belle étude psychologique, largement traitée en une langue sobre et forte.

DUFAU (Clémentine-Hélène), peintre française, née à Quinsac (Gironde) en 1869. Elève de Bouguereau et de Tony Robert-Fleury, elle obtint un premier succès (prix Bashkirtseff) au Salon de 1895 avec *Amour de l'art* et *Ricochets*; une nouvelle récompense en 1897 avec *Fils de mariniers* et un *Portrait*. Une bourse de voyage lui fut décernée l'année suivante *Travail* et *Jeux d'été*; à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), elle obtint une médaille d'argent. Sa grande toile décorative, *Jeunesse*, fut remarquée au Salon de 1905, où elle exposa également *Femme et bibelots*. En 1906 elle a donné un gracieux *Fragment de décoration pour la maison du poète Rostand*.

DUFEUILLE (François-Eugène), publiciste français, né à Rouen en 1842. Précepteur des enfants de Buffet, secrétaire particulier de cet homme d'État, il entra en 1869 à la rédaction du « Journal des Débats », auquel il collabora jusqu'en 1872. Il passa alors au « Journal de Paris », fut chef de cabinet du président de l'Assemblée nationale (Buffet) de 1873 à 1875, puis chef du cabinet du vice-président du conseil, ministre de l'intérieur (Buffet), en 1875. Collaborateur du « Français » (1877), il dirigea, à partir de 1884, la « Correspondance nationale ». Un des conseillers du comte de Paris, puis du duc [illegible] qu'en 1897, il joua un certain rôle pendant l[illegible] Dufeuille, élève et ami de Prévost-Paradol, a donné des articles intéressants au « Correspondant », à la « Revue de Paris ». Il a publié : *Réflexions d'un monarchiste* (1901).

DUFFAUD (Jean-Baptiste), peintre français, né à Marseille en 1853. Elève de Gérome et de Barrias, récompensé au Salon de 1889, il obtint en 1891 une deuxième médaille et le prix Marie Bashkirtsef. En 1896, il exposa *Don Juan* et *Portrait*. Citons encore : *Portrait de ma mère* (1900); *les Anglais en Islande en 1798* et *Portrait* (1901); *Pastorale* et *Portrait* (1902); en 1903, *deux Portraits*; en 1904, le *Portrait du ministre Trouillot*; en 1906, deux *Portraits*.

***DUFFERIN** (Frederick Temple Hamilton BLACKWOOD, comte, puis marquis DE), diplomate et homme politique anglais, né à Florence en 1826. — Il est mort dans son domaine de Clandeboye en 1902. Après une carrière aussi brillante qu'heureuse, le marquis de Dufferin avait été terrassé par la maladie. Un de ses fils fut tué pendant la guerre du Transvaal. Etranger aux affaires de finances, il avait accepté la présidence d'une entreprise financière dont la déconfiture lui coûta des sommes énormes et faillit compromettre son nom. Il avait épousé en 1862 une femme remarquable par son esprit et son savoir, lady Georgina de Killybeagh Castlebown. Lady Dufferin avait publié sur son séjour dans l'Inde un livre intéressant, qui a été traduit en français sous le titre de *Quatre ans aux Indes anglaises, notre vice-royauté. Fragments de mon journal* (18[illegible]

DUFFY [illegible] que irlandais, né dans le comté de Monaghan en 1816. — Il est mort à Nice en 1903.

DUFRAINE (Charles), sculpteur français, né à Saint-Germain-du-Plain, dans le Chalonnais, en 1827, mort à Lyon en 1900. Elève de Bonnet, dont il fut le collaborateur dans l'exécution de la fontaine de la place Louis-XVI [illegible] et de l'Hôtel de ville, il ne tarda pas à se consacrer exclusivement à l'art religieux. Ses ouvrages décorent l'église Saint-Georges, celles de l'Hôtel-Dieu, de l'hôpital Saint-Joseph, de Fourvière, de Notre-Dame-Saint-Vincent, à Lyon; les églises d'Ars, de Couzon, de Bourg, etc. Un style sobre, un sentiment élevé sont les caractéristiques de l'artiste. Il est, en sculpture, un disciple d'Hippolyte Flandrin, dont il rappelle l'émotion contenue. Entre temps, Dufraine a sculpté les bustes du pasteur *Aeschimann*, du peintre *Chatigny* et le *Fronton de la préfecture du Rhône*.

DUFRANE (Eva), cantatrice française, née en 1856, morte à Paris en 1905. Sortie du Conservatoire de Bruxelles, elle débuta à l'Opéra en 1879, dans le rôle de Rachel de la *Juive*, puis elle aborda tous les grands rôles des opéras de Meyerbeer. Elle parcourut ensuite la province et y chanta les œuvres de Wagner.

DUHEM (*Pierre*-Maurice-Marie), physicien et mathé[illegible] l'Ecole normale supérieure, il fut nommé maître de conférences à la faculté des sciences de Lille (1887), puis, six ans plus tard, à celle de Rennes. Appelé comme professeur à la faculté des sciences de Bordeaux, il ne se contenta pas d'y donner, depuis 1895, de magistrales leçons sur l'hydrodynamique, l'élasticité, l'acoustique, la mécanique chimique, la thermodynamique, l'électricité et le magnétisme, mais il publia encore, sur presque toutes les branches de la physique mathématique, de nombreux et remarquables livres ou mémoires qui lui valurent d'être élu correspondant de l'Académie des sciences (1900). Travailleur infatigable, Duhem éclaircit, en outre, plusieurs points importants d'histoire scientifique, grâce au dépouillement de manuscrits anciens. Distinguons enfin son intéressante *Evolution de la mécanique* (1903), son étude critique des *Origines de la statique* (1905), qui lui

permit d'arriver à cette conclusion inattendue : la science mécanique et physique moderne [illegible] par une suite ininterrompue de perfectionnements à peine sensibles, des doctrines professées [illegible] au moyen âge, et *la Théorie* [illegible] 1906.

DUHRING [illegible] dermatose caractérisée par [illegible], de la dépression nerveuse [illegible] de la douleur. Les lésions [illegible] de la peau sont bulleuses, vésiculeuses [illegible]. Il y a rarement du purpura, [illegible] des ulcérations, de la lymphangite, des adénopathies suppurées ou non et de la kératodermie. La maladie paraît liée à l'arthritisme, au surmenage, aux grossesses répétées, aux émotions déprimantes. Traitement contre les phénomènes généraux, strychnine, arsenic organique, reminéralisateurs phosphorés ; contre la fièvre et les douleurs, pyramidon ; contre les lésions cutanées : lotions au sublimé, à la cocaïne, liniment oléo-calcaire, pansements secs. La maladie est longue, le pronostic à réserver.

DUJARDIN (Edouard), historien, poète et romancier français, né à Saint-Gervais (Loir-et-Cher) en 1861. Il fonda successivement la *Revue* [illegible] et la *Revue indépendante* (1886), et publia la même année un volume de contes : *les Hantises*, qui fut suivi en 1887 d'un roman : *[illegible]*, où il traduisait, ainsi que dans ses [illegible] en prose et en vers libres, une certaine parenté avec l'œuvre de Jules Laforgue. Edouard Dujardin a fait jouer trois tragédies symbolistes en vers libres : *[illegible]* (1891), au Théâtre d'application, *le Chevalier du passé* (1892), au théâtre Moderne et *la Fin d'Antonia* (1893), au Vaudeville. Après avoir donné un nouveau roman : *l'Initiation au péché et à l'amour* (1898), et un recueil de poésies : *le Délassement du guerrier* (1904), Edouard Dujardin est revenu aux études historiques, a fondé la *Revue des idées*, et enfin fait paraître en 1906 le premier volume d'une histoire critique du judaïsme ancien et du christianisme primitif : *la Source du fleuve chrétien*.

DUJARDIN-BEAUMETZ (Henri-Charles-Etienne BEAUMETZ, dit), peintre et homme politique français, né à Paris en 1852. Il reçut les leçons de Cabanel et de Louis Roux et se consacra à la peinture militaire. Il débuta au Salon de 1875 avec : *En reconnaissance à La Ville-Evrard ; Siège de Paris, décembre 1870*. L'année suivante, il exposa : *Mobiles évacuant le plateau d'Avron pendant le bombardement*. On vit ensuite de cet artiste : *l'Arrière-Garde, Infanterie de soutien, la Prise d'un château en 1870, Les voilà !* l'œuvre la plus connue du peintre, et qui lui valut une médaille. Cette toile est actuellement au ministère de la guerre. Citons encore : *le Bataillon des Gravilliers part pour la frontière, la Brigade Lapasset brûle ses drapeaux (Metz, 26 octobre 1870), A Champigny*, etc. Dujardin-Beaumetz, député de l'Aude depuis 1889, fut nommé sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts en 1905, et conserva ce poste dans le cabinet Sarrien (mars 1906).

DUKAS (*Paul* Abraham), compositeur français, né à Paris en 1865. Il entra au Conservatoire et obtint le premier prix de contrepoint et fugue en 1886. Il se présenta en 1888 au concours de Rome et se vit décerner le second grand prix pour la cantate intitulée *Velléda*. Ayant échoué au concours de l'année suivante, il renonça à la recherche du premier prix et se livra à des travaux de composition. Il écrivit trois ouvertures : *Le Roi Lear, Gœtz von Berlichingen* et *Polyeucte ;* une symphonie en trois parties, et *l'Apprenti sorcier*, poème symphonique, œuvre curieuse, originale, dont l'orchestre est écrit de main de maître, et qui fait partie aujourd'hui du répertoire de tous les grands concerts ; une sonate pour piano, des chœurs et des mélodies vocales, etc.

Paul Dukas a écrit une partie de l'orchestration de *Frédégonde*, l'opéra qu'Ernest Guiraud avait laissé inachevé et qui ne fut représenté qu'après sa mort. C'est encore lui qui a fait la revision de la partition des *Indes galantes*, pour l'édition des œuvres de ce maître, continuée sous la direction de Saint-Saëns. Il s'est occupé aussi de littérature musicale, et après avoir collaboré à la *Revue hebdomadaire*, est devenu critique à la *Gazette des beaux-arts*.

DULAC (Charles-Marie), peintre et lithographe français, né et mort à Paris (1865-1898). Sa vocation s'affirma dès l'enfance, et l'on put suivre aux Indépendants, puis aux Salons du Champ-de-Mars, le développement incessant de sa personnalité et les progrès de son idéalisme. Ses effets de neige à Montmartre attirèrent d'abord l'attention sur lui. Puis ce furent ses grandioses cathédrales, les grâces et les majestés de la basilique de Vézelay, les études d'Italie, de Flandre, de Provence, plus pleines de pensées peut-être que toutes ses autres œuvres. Ses lithographies sont le meilleur de son œuvre. C'est dans la *Suite de paysages* (1893) et surtout dans le *Cantique des créatures* (1895), où Dulac a donné la pleine mesure de son originalité et le meilleur témoignage de sa compréhension de la nature.

DULCIDE ou **DOUCIS** (saint), en lat. *Dulcidius* ou plutôt, d'après les Bollandistes, *Dulcitius*, évêque d'Agen, mort dans le premier tiers du Vᵉ siècle. Il succéda, sur le siège d'Agen, à saint Phébade, dont il était disciple et qui l'avait lui-même désigné. Il bâtit une église où il transféra les reliques de sainte Foi, et il y transféra aussi les reliques de saint Caprais et de ses compagnons. Sa renommée paraît s'être étendue assez loin, car on vénère ses reliques à Chamberet, paroisse qui faisait partie autrefois du diocèse de Limoges, où le saint est honoré, qui appartient maintenant à celui de Tulle, et une paroisse du diocèse d'Orléans l'a pour patron. Le calendrier ecclésiastique fait mémoire de lui le 6 octobre. A Agen, [illegible] le 16 du même mois.

DUMASINE n. f. Acétone $C^6H^{10}O$, que l'on retire des huiles provenant de la rectification de l'alcool méthylique.

DUMAY [illegible], administrateur français, né à Paris en 1843. Entré au ministère de l'intérieur, il fut nommé en 1870 chef du cabinet du secrétaire général de [illegible] cultes [illegible] habileté ; lors de la discussion devant le Parlement de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, il fut désigné comme [illegible]

***DUMÉNY** (Camille-Georges RICHOMME, dit), acteur français, né à Paris en 1857. — Après avoir créé, d'une façon remarquable, Pétrone de *Quo Vadis*, à la Porte-Saint-Martin, il créa, avec non moins de succès, au théâtre Antoine, divers rôles dans *l'Honneur, le Capitaine Bonnet, Tiers Etat, Boule de Suif*, il alla jouer à l'Odéon *Résurrection*, puis rentra au Gymnase, où il fit, comme dans les autres théâtres, remarquer son talent plein d'élégance dans *l'Epave, le Retour de Jérusalem, l'Age d'aimer, la Rafale, l'Enfant chérie*, etc.

Duményy

DU MINIL (*Renée*-Marie-Louise-Thérèse-Marthe SEVENO), actrice française, née à Bourges en 1868. Admise au Conservatoire dans la classe de Delaunay, elle en sortit en 1886, avec un second prix de tragédie et le premier prix de comédie. Engagée aussitôt à la Comédie-Française, elle y débuta en 1886 dans *Denise*, et joua ensuite successivement *Hamlet, Mademoiselle de Belle Isle, Jean Baudry, Andromaque, Horace, les Femmes savantes*, etc. Elle se fit promptement une place importante dans le répertoire, et fut reçue sociétaire en 1896 ; elle a créé, avec talent, un grand nombre de rôles, dans : *Gertrude, le Cimetière Saint-Joseph, une Séparation, la Femme de Tabarin, les Petites Marques, la Loi de l'homme, la Vassale, Pour l'avenir, la Voix du rêve, Amoureuse amitié, 1807, le Dédale, la Plus faible*, etc.

DUMINY (saint), en lat. *Dominius*, solitaire, dans le Limousin, au VIIᵉ siècle. Son corps est honoré à Gimel. — Fête le 13 novembre.

***DÜMMLER** (Ernst Ludwig), historien allemand, né à Berlin en 1830. — Il est mort en 1902.

DUMOULIN (Louis), peintre français, né à Paris en 1860. Elève de Lehmann, il se dégagea de bonne heure des formules de l'école en écoutant les conseils de Manet et de Gervex, et débuta par des scènes de la vie de Paris notées avec une imprécision volontaire. Pour son tableau des *Chevaux de bois*, il s'inspira des vers charmants de Verlaine qui, à son tour, écrivit son délicieux sonnet *l'Aube à l'envers*, d'après la toile de Louis Dumoulin, *le Point du jour*. Puis l'artiste alla planter son chevalet à Rouen, qu'il peignit sous forme de triptyque, à Morlaix, au Havre, et dans toute l'Europe. En 1884, la Ville de Paris fit l'acquisition de sa *Place Clichy* et, en 1886, l'Etat lui acheta son *Quatorze juillet place de la Bastille*. En 1887 et 1888 il visita la Chine, le Japon, les Indes, décora le palais du gouverneur de l'Indo-Chine à Saïgon. En 1895, la guerre sino-japonaise fut l'occasion d'un nouveau voyage. Au retour, il prépara pour l'Exposition de 1900 son panorama du *Tour du monde* et visita ensuite la Tunisie. Peintre du ministère de la marine, il a brossé sa toile de *l'Escadre du Nord à Cronstadt* (musée de Versailles) ; il a créé une série de timbres tunisiens. Il a décoré l'amphithéâtre de l'Ecole des chartes, et la plupart des musées de France possèdent quelques-unes de ses œuvres. En 1906 il a donné au Salon *la Somme*, triptyque.

DUNAJEWSKI (Julien), homme d'Etat autrichien, né à Stanislawow (Galicie) en 1822, mort en 1894. Il fit des études juridiques aux universités de Lemberg et de Vienne, et enseigna les finances et la statistique à l'université de Cracovie, dont il fut recteur. Nommé en 1870 député à la diète de Galicie, il fut envoyé, en 1873, au Reichsrath de Vienne, où il se fit remarquer par sa compétence dans les questions économiques. En 1886, il devint ministre des finances dans le cabinet Taaffe. Il quitta le ministère en 1891, fut nommé membre de la Chambre des seigneurs. Désormais, il se tint à l'écart de la vie politique.

***DUNANT** (Jean-Henry), littérateur et philanthrope suisse, né à Genève en 1828. — Il vivait pauvre et oublié dans un hospice communal de vieillards, à Heiden, dans le canton d'Appenzell, en Suisse, quand, en 1901, le prix Nobel, dit « de la Paix », dont le montant est de 104.000 francs, fut partagé entre Frédéric Passy et lui. Depuis plusieurs années, la baronne de Suttner, présidente de la Ligue autrichienne de la paix, s'était efforcée de tirer de l'oubli le créateur de la Croix-Rouge.

DUNBAR (Paul-Laurence), poète nègre des Etats-Unis, né en 1872, mort à Dayton (Ohio) en 1906. Célèbre sous le surnom de THE NEGRO POET, il a beaucoup écrit dans les journaux, et donna des lectures publiques de ses poésies. Parmi ses volumes de vers, où se rencontrent parfois des pièces dans les patois encore usités parmi les nègres américains, on peut citer : *Oak and Ivy Poems* (1893) ; *Lyrics of Lowly Life* (1896) ; *Lyrics of the Hearthside* (1899), et *Love and Laughter* (1903). Il a aussi donné deux romans (1901) : *the Sport of the Gods* et *the Fanatics*.

DUNCAN (Pierre-Martin), botaniste et géologue anglais, né à Twickenham en 1824, mort en 1891. Professeur de géologie au Kings' College pendant la plus grande partie de sa vie, il fut également membre de la Société royale de Londres, de la Société linnéenne, enfin, en 1876-1877, président élu de la Société de géologie. Ses travaux ont beaucoup contribué à faire connaître la structure géologique de l'Ecosse, de l'Irlande, des régions hercyniennes de l'Europe, ainsi que la géologie des Etats-Unis, sur laquelle on lui doit d'importants mémoires.

DUNCORMICK, bourg d'Irlande (Leinster [comté de Wexford]), sur la mer d'Irlande ; 2.000 hab. Petit port.

DUNDASITE n. f. Phosphocarbonate hydraté naturel d'alumine et de magnésie.

DUNKERS n. m. pl. Membres d'une secte baptiste, établie par Conrad Peysel, l'an 1724, en Amérique.

— ENCYCL. Les *dunkers* ont fondé la ville d'Euphrates, à vingt lieues de Philadelphie, et y forment une nombreuse colonie. Ils ne baptisent que les adultes, et ils les baptisent par immersion, d'où leur nom qui signifie « plongeurs ». Ils restent célibataires, vivent ordinairement de légumes, portent une longue robe avec ceinture et capuchon. Ils s'interdisent tout procès et ne prennent pas part à la guerre. Avec des doctrines protestantes, ils rappellent les moines catholiques.

DUNKI (Louis), peintre et dessinateur suisse, né à Genève en 1856. Elève de Barth-Menn et de l'Alsacien Lix, il a illustré successivement : *Charles le Téméraire*, de Walter Scott ; *Contes à ma sœur*, d'Hégésippe Moreau ; *Servitude et grandeur militaires*, d'A. de Vigny, *la Maison du Chat-qui-pelote*, de Balzac ; le *Jean-Louis*, de Bachelin, et les *Petites Chroniques genevoises*. La plupart de ces illustrations ont été gravées sur bois. Louis Dunki a exécuté en 1902 les maquettes et dessiné l'album du cortège du 3ᵉ centenaire de l'*Escalade* de Genève. Il est l'auteur de quelques toiles et aquarelles représentant des sujets militaires et des scènes algériennes.

DUNLEITH, ville des Etats-Unis (Illinois [comté de Jo-Daviess]), sur le Mississipi ; 3.000 hab. Minoteries, filatures. C'est un faubourg industriel de Duluque, qui s'étend de l'autre côté du grand fleuve.

DUNNVILLE, bourg du Dominion canadien (prov. d'Ontario [comté de Monck]), sur le Grand River, tributaire du lac Erié ; 3.000 hab. Minoteries, scieries mécaniques.

DUNTOCHER, ville du Royaume-Uni (Ecosse septentr. [comté de Dunbarton]), à quelque distance de la Clyde ; 2.500 hab. Ruines romaines du mur des Pictes. Aux environs, gisements de houille et de fer.

***DÜNTZER** (Jean-Henri-Joseph), littérateur et philologue allemand, né à Cologne en 1813. — Il y est mort en 1901.

DUPAPEATRA, ville d'Austro-Hongrie (Hongrie [comitat de Zarad]), près d'un petit sous-affluent du Danube ; 2.200 hab. Commerce de bestiaux et de céréales ; sources salines. Aux environs, gîtes d'or et d'argent exploités.

DUPERRÉ (Victor-Auguste, baron), vice-amiral français, né et mort à Paris (1825-1900). Fils de l'amiral Victor-Guy Duperré, il entra dans la marine en 1840. Dès sa première campagne, sur la *Bayonnaise*, il fut cité à l'ordre du jour par l'amiral Jurien de La Gravière dans les mers de Chine et du Japon. Lieutenant de vaisseau, il se distingua, en 1855, à l'attaque de Bomarsund et au blocus de Sweaborg. Quelque temps attaché au prince Jérôme Napoléon, il devint ensuite, avec le grade de capitaine de frégate, en 1859, chef de cabinet de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine, puis de son successeur, l'amiral Rigault de Genouilly, et fut nommé capitaine de vaisseau en 1865. Pendant la guerre de 1870, il occupa un poste à Cherbourg. Promu contre-amiral en 1873, Duperré fut chef d'état-major de l'amiral de Dompierre d'Hornoy, ministre de la marine et des colonies. En 1874, il fut nommé gouverneur de la Cochinchine, et en 1879, fut promu vice-amiral. Il fut tour à tour préfet maritime à Toulon, commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée, président du conseil des travaux, vice-président du conseil d'amirauté, où il se montra hostile aux réformes proposées par le vice-amiral Aube, ministre de la marine, et passa en 1890 dans le cadre de réserve. Il fonda le Yacht-Club et fut vice-président du cercle de l'Union artistique.

DUPERRÉ (Charles-Marie), vice-amiral français, né à Baguer-Morvan (Ille-et-Vilaine) en 1832. Cousin du précédent, il entra à l'Ecole navale en 1847, fut lieutenant de vaisseau en 1859. Il prit part à l'expédition de la Baltique en 1854 et ensuite à la guerre d'Italie, durant laquelle il commanda une canonnière dans l'Adriatique. Il fut, après cette guerre, nommé officier d'ordonnance de Napoléon III et, plus tard, aide de camp du prince impérial. Promu capitaine de frégate en 1866 et capitaine de vaisseau en 1870, il reçut l'ordre, après le désastre de Sedan, d'accompagner le prince impérial à l'étranger. Interné en Belgique, il fut autorisé à séjourner en Angleterre jusqu'à la fin des hostilités. Rappelé au service actif après la guerre, il devint, en 1875, chef d'état-major de l'amiral La Roncière Le Noury, commandant de l'escadre d'évolutions. Il fut promu contre-amiral en 1878, commanda en chef la division navale des mers de Chine et du Japon, devint vice-amiral en 1884, et fut successivement préfet maritime à Lorient, Brest et Toulon. En 1890, il fut appelé à commander en chef l'escadre d'évolutions de la Méditerranée, et conserva ce poste jusqu'en 1891. Il devint ensuite président du conseil des travaux de la marine et passa dans le cadre de réserve en 1897.

DUPLESSIS (Léon), littérateur français, né à Cassel en 1853. Son premier livre est un recueil de poésies : *Erostrate* (1882). Il fut suivi d'une série de pièces : *le duc de Tyrone* (1889) ; *Novella d'Andrea* (1898) ; *Modeste Mignon* et de *l'Enquête de Montbijou* (1894), satire alerte de nos travers, où, sous prétexte de faire parler un moine du XIIᵉ siècle en quête d'un remède pour guérir le roi Louis le Gros de l'obésité, l'auteur ridiculise nos mœurs politiques et sociales actuelles.

DUPONT (Gabriel), compositeur français, né à Caen en 1878. Il fut, à Paris, l'élève de Massenet et de Widor, et obtint le premier second prix de Rome en 1901. Il se présenta au concours international qu'ouvrait en Italie Edouard Sonzogno pour la composition d'un opéra, avec un prix de 50.000 francs, et dans ce désir, il demanda un poème à Henri Cain, qui lui donna celui de la *Cabrera* [la Chevrière]. Sur 137 partitions présentées, trois furent définitivement choisies pour la représentation, et, à l'issue de cette représentation, le jury international adjugea le prix de 50.000 francs à l'ouvrage de Gabriel Dupont. Mise en scène par son collaborateur Henri Cain, son œuvre fut représentée à Milan puis à l'Opéra-Comique de Paris, le 5 mai 1905. Gemma Bellincioni, qui s'était chargée à Milan du rôle principal de la *Cabrera*, consentit à venir le chanter à Paris, en français, heureuse de contribuer ainsi deux fois au succès du compositeur. En dehors de cet ouvrage, Gabriel Dupont a composé un poème symphonique couronné à un concours ouvert à Nancy, un poème pour violon et orchestre, un recueil de mélodies vocales, plusieurs mélodies détachées, etc.

DUPRÉ (Augustin), orfèvre, médailleur et graveur général des monnaies, né à Saint-Etienne (Loire) en 1748, mort à Armentières (Seine-et-Marne) en 1833. Entré jeune à la manufacture d'armes de Saint-Etienne, il suivit les cours de ciselure et de sculpture ouverts dans cette ville par Jacques Olanier, alla se perfectionner à Lyon, puis à Paris, où il acquit vite de la réputation comme ciseleur et bientôt, comme médailleur. Il grava la médaille frappée à l'occasion de la *Jonction souterraine de l'Escaut et de la Somme*, et celles de *Benjamin Franklin*, de la *Liberté*

américaine, de *Grox*, de *Morgan*, de *J. P.* [illegible], les *Mines d'or d'Albemont* 1782 [illegible] *maire de Paris* 1789, la *Serment* [illegible] *fédératif* 1790. A la suite [illegible] cret du 28 juillet 1791, nommé [illegible] naies, fonctions qu'il conserva [illegible] durant ce laps de temps le *Génie* [illegible] *unissant la Liberté et l'Égalité*, type [illegible] qu'en ces dernières années sur nos monnaies [illegible] gent; la *Liberté de l'an IV* [illegible] sait, assistant on, le petit profil [illegible] diverses autres médailles [illegible] 1802 et le *Lion de l'Académie celtique* 1807. Il a exposé aux Salons de 1775 [illegible] 1791, 1802, 1804, 1808 [illegible] Palais du Louvre. Son œuvre presque complète et la plupart de ses maquettes sont réunies au musée Carnavalet.

***DUPRÉ** Julien, peintre français, né à Paris en 1851. — Ce peintre des sites agrestes et des mœurs champêtres, que l'influence de Pils et de Lehmann n'a pas détourné de sa voie, a remporté une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) et a fait partie du jury international en 1900. On a vu de lui à ces deux expositions : *la Vache enragée* (musée du Luxembourg), *Vaches à l'abreuvoir*, *la Vallée de la Bonde*, *Dans la plaine*, *ou Chemin au Mesnil*. En 1901, il a exposé *la Prairie* et *Dans les champs*. En 1906, il a donné au Salon *Dans la plaine*, et *En Picardie*.

Julien Dupré.

DUPUIS Philippe (*Félix*), peintre français, né à Lyon en 1824, mort à Paris en 1890. Il fut élève de Léon Cogniet. A part son *Dernier sommeil de Jésus sur la croix*, exposé en 1861, il ne montra guère aux Salons, de 1850 à 1880, que les portraits, parmi lesquels il convient de rappeler celui de *Pierre Dubois* [illegible]. Le succès qu'il obtint ainsi le décida à s'établir à Londres, d'où, après une longue absence, les exposants parisiennes, il envoya ses portraits des *Enfants de M. W. H.* 1879, puis celui de *sir Frederick Leighton* 1880. Parmi les œuvres postérieures, il faut signaler ses effigies d'*Édouard Drumont* et d'*E. Lebey*, directeur de l'agence Havas, ainsi que ses grandes et dernières compositions : *Daphné*, *Carnot organisant la victoire*, et *le Lac*, inspiré de Lamartine.

***DUPUIS** (Joseph Lambert, dit **Jose**), acteur français, né à Liège (Belgique) en 1831. — Il est mort à Nogent-sur-Marne en 1900.

DUPUIS Toon, sculpteur, né à Anvers en 1877. Il reçut des leçons de son père, sculpteur lui-même, et suivit les cours de l'Académie d'Anvers. Il se fixa à La Haye, où son habileté à saisir l'esprit de ses modèles lui a valu une réputation. Sa tête caractéristique d'après Havermans et surtout son buste de *Mesdag*, exposé à Amsterdam, l'ont rendu populaire.

DUPUY Dominique, général français, né à Toulouse en 1767, mort au Caire en 1798. Après avoir servi au régiment d'Artois jusqu'en 1781, il avait quitté la vie militaire pour exercer le commerce à Toulouse, lorsqu'il entra dans la société des Amis de la Constitution, en 1791, puis fut élu lieutenant-colonel du bataillon de la Haute-Garonne. Il servit à l'armée d'Italie, devint aide de camp du général Brunet, fut nommé général de brigade, mais tomba bientôt en disgrâce et comparut même devant le tribunal révolutionnaire pour avoir tenu des propos hostiles au gouvernement de la Convention. Acquitté, puis réintégré en qualité de chef de bataillon à l'armée d'Italie, il prit part à la campagne de 1796 sous les ordres de Laharpe, et l'année suivante, commanda la légendaire 32ᵉ demi-brigade qui fit dire à Bonaparte, au combat de Lonato : « J'étais tranquille, la 32ᵉ était là ! » Gouverneur de la place et du château de Milan, puis nommé général de brigade, il refusa ce grade pour rester à la tête de sa troupe qu'il mena en Égypte, et qui combattit sous ses ordres à la bataille des Pyramides. Il fut de nouveau promu général de brigade après cette bataille, et chargé des fonctions de gouverneur du Caire. Une sédition ayant éclaté dans la ville, il n'hésita pas à se jeter au milieu des révoltés, et fut mortellement atteint d'un coup de lance. « J'ai perdu un ami et la France un de ses plus généreux défenseurs », dit le premier Consul en apprenant cette mort. Un monument, dû à Griffoul-Dorval, a été élevé, à Toulouse, au général Dupuy.

DUPUY Pierre *Adrien*, professeur français, inspecteur général de l'instruction publique, né au Puy (Haute-Loire) en 1854, mort à Paris en 1905. Il fut successivement professeur dans divers lycées de province et de Paris, et aux Écoles normales supérieures de filles, à Sèvres et à Fontenay. En 1895, il quitta l'enseignement actif pour accepter un poste d'inspecteur d'académie à Paris, et, en 1899, il fut promu inspecteur général de l'instruction publique. Entre temps, il avait exercé les fonctions de chef de cabinet auprès de son frère, Charles Dupuy, pendant la présidence de celui-ci à la Chambre (1893) et au conseil des ministres (1894), et celles de directeur du cabinet du président du conseil lorsque Charles Dupuy revint pour la troisième fois au pouvoir. Il a publié, outre des articles dans les journaux d'enseignement : *l'État et l'Université ou la Vraie Réforme de l'enseignement secondaire* (1890), et une *Histoire de la littérature française au XVIIᵉ siècle* (1892).

DUPUY-DUTEMPS (Ludovic), homme politique français, né aux Cabannes (Tarn) en 1847. Avocat aux barreaux de Gaillac et de Toulouse, maire de Gaillac (1881), conseiller général du Tarn (1883), il fut élu député de l'arrondissement de Gaillac en 1889. Réélu en 1893, il devint ministre des travaux publics dans le 3ᵉ cabinet Ribot (26 janv.-1ᵉʳ nov. 1895). Il ne se représenta pas en 1898. Il a collaboré à divers journaux, entre autres à l'« Action » et au « Siècle ».

DUQUESNE (Edmond), acteur français, né à Angers en 1854. Il commença sa carrière en province, du Havre [illegible]

[illegible]

DURAND (Jean-Pierre), dit **Durand de Gros**, [illegible]

DURAND [illegible]

DURAND (Jules-Marie [illegible]

DURAND Marguerite [illegible]

DURANGEL Antoine Victor Léopold, peintre français, né à Marseille en 1828, mort à Paris en 1898. Élève de Wachsmuth, d'Horace Vernet et de l'École des beaux-arts, il s'adonna à la peinture religieuse ; on lui doit de nombreux portraits.

DURDIK (Joseph), philosophe tchèque, né à Hora (Bohême) en 1837, mort en 1902. Il fit ses études à l'université de Prague, y devint professeur et membre de l'Académie tchèque. Dans ses nombreux écrits en langue tchèque, il s'est particulièrement occupé d'esthétique, de psychologie et de l'histoire de la philosophie.

DURIER (Charles-Henri), publiciste français, né et mort à Paris (1830-1904). Chef de division au ministère de la justice, il collabora au journal « le Siècle », où il donna des études littéraires et des nouvelles ; il écrivit aussi dans le « Journal officiel ». Il publia un roman, *Molly* 1861. Mais c'est par ses travaux se rapportant à l'alpinisme qu'il acquit une grande notoriété. Il s'efforça de vulgariser les notions géographiques et scientifiques acquises grâce aux hautes ascensions. Il contribua à la création du Club alpin français 1874, dont il fut secrétaire général. Il a écrit un ouvrage sur *le Mont Blanc* 1877. Il était le frère de l'avocat Louis Émile Durier 1829-1899.

DURIF n. m. Variété de cépage rouge, des départements de la Drôme et de l'Isère. (Il donne des raisins à [illegible] ferme, juteuse et sucrée. SYN. : SERIN, PALEUX NOIR.)

DUROCHER Léon, poète et littérateur français, né à Pontivy en 1862. Il se fit connaître par ses chansons au Chat Noir : [illegible] Membre de la délégation [illegible] Williams, et [illegible] Depuis, il a fondé le Dîner du Moulin à Sel, réunion mensuelle de gens de lettres, et il est devenu le *pentyern*, ou capitaine porte-drapeau, du Parti national de la Renaissance bretonne [illegible] Amaury. Il a collaboré à une multitude de journaux et de revues, parmi lesquels il faut mentionner la « Plume », qu'il contribua à fonder. Il a publié : *Clairons et binious*; *Binious et tambours*; [illegible]

DURRIS, ville du Royaume-Uni (Écosse [comté de Kincardine]), sur le Dee, [illegible] environs, sources minérales ferrugineuses.

***DURST** Auguste, peintre français, né à Paris en 1842. — Ce peintre des animaux de basse-cour et des intérieurs de ferme a fait apprécier aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris) deux de ses meilleures toiles : *les Filles du fermier* et *Poules* [illegible].

Du sang, de la volupté et de la mort, par Maurice Barrès 1894. — Ce livre se compose de pièces [illegible] sur les sujets très divers [illegible] elles ont toutes ce caractère commun de chercher dans la volupté, dans les larmes, dans la douleur, une exaltation de la personnalité et une glorification [illegible] René moderne ; tantôt l'auteur se complait dans la mollesse des jardins de Lombardie et des îles Borromées, dans l'automne de Parme, dans le sépulcre de Ravenne, dans les contrastes de Sienne, grave et voluptueuse, dans la mélancolie de Versailles. Il analyse les charmes de la dévotion [illegible]

[illegible]

DUSTMANN [illegible]

DUTCH-FLAT [illegible]

DUTERT [illegible] qui n'a pas moins de 420 mètres de long sur 115 de large et 45 de haut [illegible]

DUTUIT [illegible] de l'art. Les tableaux voisinent avec les émaux, les sculptures avec les faïences, les estampes, les livres, les manuscrits avec les bronzes, les monnaies et les médailles. Il s'y trouve une toile authentique de Rembrandt, son portrait par lui-même [illegible] Autrement important est *le Massacre des Innocents*, du Poussin. On rencontre encore les noms de Ruysdaël, d'Hobbema, de Terburg, de Steen, de Metsu, de Gonzalès Coques, de Pater, de Boucher, d'Hubert Robert, sur des toiles importantes. Parmi les dessins, sanguine de Watteau, des gouaches d'Ostade, un admirable Ph. de Koninck et surtout quatre très beaux Guardi. [illegible] *Hermine regrettée* (Anne de Bretagne). Les œuvres gravées de Dürer et de Rembrandt [illegible] superbes états. Parmi les terres cuites de Clodion, les céramiques de Gubbio, les plats de Palissy, les faïences de Rouen, de Moustiers, de Strasbourg, les porcelaines délicates de Sceaux, on cherche surtout les spécimens des rares faïences d'Oiron (Saint-Porchaire) et, notamment, *le Biberon*, aux armes des Marnef, payé 32.000 francs à la vente Spitzer. Cependant, à côté, des monnaies grecques des bronzes antiques, des médailles de Pisano et, surtout, une merveilleuse statuette en ivoire d'acteur tragique, travail grec, sollicitent l'attention.

[illegible]

Son frère, Auguste (1812-1902), reçut des leçons de [illegible] partagea leur passion. Ses prédilections allèrent aux beaux meubles [illegible]

***DUVAL** (Aline), actrice, née à Paris vers 1824. — Elle y est morte en 1903.

***DUVAUCHEL** [illegible] Aux œuvres précédemment citées, il faut ajouter : *l'Héroïne*, poème [illegible] (1903). Ses *Poésies* complètes (1869-1902) ont été réunies en 190[illegible]

DUVAUT [illegible] *les Matins roses* (1891), *l'Amour dans la rosée* (1892), *le Gai Village* (1899). Dans tous ces vers, adroitement rimés, l'auteur a chanté la vie rustique [illegible] Clair Tisseur, une place enviable.

DUVAUX [illegible]

DUVERDY [illegible] en 1830, mort à Paris en 1898. Avocat à Paris, il fit partie du conseil de l'ordre (1886-1890). Il avait succédé à son beau-père [illegible] comme rédacteur en chef de la « Gazette des tribunaux ». On lui doit : *Traité des prises maritimes* avec Pistoye ; *Traité du contrat de transport par terre* (1861) ; *Traité pratique et juridique de l'application des tarifs* [illegible]

***DUVERNOY** (Henri-Charles-Louis), pianiste et compositeur français, né à Paris en 18[illegible]. Il est mort à Paris en 19[illegible].

DUVEYRIER, poste militaire de l'Algérie, dans le Sahara [illegible] Atlas saha-

rieu, à l'entrée du désert, sur l'oued Zea'ba, affluent de l'oued Zoustana [illegible]. Duveyrier se trouve [illegible] de Figuig sur le [illegible].

Duvivier (Joseph [illegible]), [illegible], mort à Tournay en 1833. La publi[illegible] 1788 [illegible] de Franken-berg [illegible]. Peu de temps après, il fut ex[illegible] longtemps le Journal [illegible] Pays-Bas. Nommé chanoine titulaire [illegible] des chapitres de Tournay en 1803, il devint archidiacre en 1804, assista avec son évêque [illegible] concile de 1811, fut, comme lui, arrêté et envoyé à Vincennes. A la mort de l'évêque de Tournay, il fut l'un des vicaires capitulaires nommés par le chapitre. Il mourut à quatre-vingt-deux ans. Il a écrit plusieurs ouvrages, dont le *Préservatif contre la suite du sophisme dévoilé* (1803), qui eut beaucoup de succès.

Duysbourg, comm. de Belgique (Brabant [arr. de Louvain]), à la lisière de la forêt de Soignes; [illegible] hab.

* **Dvorak** (Anton), compositeur tchèque, né à Mühlhausen (Bohême) en 1841. Il est mort à Prague en 1904. L'empereur lui avait conféré le titre de membre de la Chambre des seigneurs, et la ville de Prague lui a fait des [illegible].

DVORNIK n. m. Mot russe qui veut dire *portier*. (Les dvorniks des maisons particulières sont tenus de surveiller la partie de la rue qui est située devant leur immeuble et servent d'auxiliaires à la police municipale.)

Dwelshauvers-Dery (Victor-Auguste-Ernest), ingénieur belge, né à Dinant (Belgique) en 1836. Il fit ses études à Bruxelles et à Liège, passa en 1861 son doctorat ès sciences physiques et, après avoir été successivement répétiteur et chargé de cours à l'université de Liège, il y professa la mécanique appliquée. Ses travaux, d'une haute portée pratique, se rapportent presque tous à la machine à vapeur. Il a formulé, en particulier, les lois de la détente, exécuté d'intéressants essais sur l'économie de la compression dans l'espace mort et publié des études expérimentales complètes sur la *dynamique* et la *calorimétrie* de la machine à vapeur.

Dybfest (Arne), écrivain norvégien, né à Trondhjem en 1868, mort en 1892. Journaliste, il fut d'abord attaché à divers organes scandinaves en Amérique, et connut aux Etats-Unis, puis à Paris, des anarchistes notables pour lesquels il dit son admiration en un volume enthousiaste : *Parmi les anarchistes* (1890). De retour en Norvège (1889), il collabora à divers journaux, et publia deux volumes (*Ira*, 1891; *Deux Nouvelles*, 1892), œuvres bizarres et maladives, mais d'une extrême recherche de forme. Il se suicida en se jetant à la mer pendant une traversée.

Dybowski (Jean), agronome et explorateur français, né à Paris en 1856. Fils d'un Polonais réfugié en France après 1830, il entra à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, où il devint répétiteur du cours de botanique, puis maître de conférences d'horticulture. A la fin de 1889, il fut chargé, par les ministres de l'agriculture et de l'instruction publique, d'une exploration scientifique dans le Sud-Algérien, au delà d'El-Goléa, et il rapporta de cette mission de nombreux documents de botanique et de zoologie. En 1891, le *Comité de l'Afrique française* lui confia la mission de rejoindre Crampel dans les régions qui séparent le Congo français du lac Tchad. A la nouvelle du massacre de cette mission, il se porta de Bangui vers El-Kouti et vengea la mort de l'explorateur; au retour, il explora les rivières Ombella et Kemo, affluents de l'Oubangui et fonda le poste de Kemo; il rentra en France en novembre 1892. Directeur de l'agriculture et du commerce en Tunisie, puis professeur de cultures tropicales à l'Institut national agronomique, inspecteur général de l'agriculture coloniale, il contribua beaucoup au développement de l'agriculture dans les colonies et à la création des jardins d'essai. Il a rempli plusieurs missions en Afrique pour l'étude de ces questions. Il fut le promoteur de la création du jardin colonial de Nogent-sur-Marne, dont il fut nommé directeur en 1899. Il a publié notamment : *Traité de culture potagère* (1885; 2e éd., 1894); *Guide du jardinage* (1899); *la Route du Tchad; du Loango au Chari* (1893); *les Jardins d'essai coloniaux* (1897).

Dyé (Alfred-Henri), marin et explorateur français, né à l'Isle-Saint-Denis (Seine) en 1871. Sorti de l'Ecole navale en 1892, enseigne de vaisseau en 1896, il fut détaché aux colonies et envoyé dans le Haut-Oubangui avec la mission Marchand. Au prix des plus grands efforts, il réussit à ravitailler la mission et conduisit sa canonnière dans l'Ouellé et le M'Bomou. Lieutenant de vaisseau en 1899, il fut second de la mission Mazeran, qui procéda, en 1902, à l'étude de la navigabilité du Sénégal. Il fut chargé de diriger, en 1905, une mission hydrographique sur les côtes du Maroc, organisée par le comité du Maroc. Les résultats en ont été publiés dans le « Bulletin du comité de l'Afrique française » (nov. 1905).

Dyea, localité de l'Alaska, située au fond du canal de Lynn, près de côtes presque inaccessibles baignées par l'océan Pacifique. Les chercheurs d'or se rendant au Klondyke y ont établi une sorte de vaste camp, et le gouvernement des Etats-Unis, à qui appartient cette partie du littoral, y a créé un poste militaire qui met le bon ordre parmi les mineurs et assiste les officiers des douanes américaines dans leur tâche.

DYGOGRAMME n. m. Instrument employé sur les navires pour mesurer la déviation de l'aiguille aimantée sous l'influence d'un courant magnétique.

Dymas ou **Dysmas** (saint), nom du bon larron, d'après certains hagiographes. Crucifié avec Jésus, il ne s'associa pas aux blasphèmes des Juifs contre leur victime et réprimanda l'autre larron. Il dit même à Jésus : « Seigneur, souvenez-vous de moi, quand vous serez dans votre royaume. » Jésus lui répondit : « Je vous dis en vérité que vous serez aujourd'hui avec moi en paradis. » Le culte du bon larron est reconnu dans l'Eglise, mais le nom qu'on lui donne est incertain. — Fête le 25 mars.

DYNAMOPHARE n. f. Générateur électrique, consistant en une dynamo de petite dimension, et faisant partie de la lampe qu'elle est chargée d'alimenter.

— ENCYCL. Employée sur les chemins de fer américains, pour l'éclairage de puissants projecteurs de locomotives, la *dynamophare* a été récemment appliquée à l'éclairage des voitures automobiles; une batterie d'accumulateurs doit servir de réserve pour alimenter la lampe pendant les arrêts du moteur. Un régulateur spécial maintient la tension constante, quelle que soit la vitesse fournie à la dynamo.

DYNAMOPHORE (du gr. *dunamis*, force, et *phoros*, qui porte) adj. Qui contient de l'énergie à l'état potentiel.

— ENCYCL. On désigne spécialement sous le nom de *dynamophore* les aliments capables de fournir de la chaleur en brûlant. Tels sont le sucre, l'amidon, les corps gras. Les albumines sont des aliments à la fois dynamophores et plastiques. Les aliments dynamophores ne sont pas nécessairement *dynamogènes*, puisque tout dépend de leur utilisation par l'économie. V. DYNAMOGÉNIE, ISODYNAMIE, RATION alimentaire.

DYSARTHRIE (*trî* — préf. péjor. *dys*, et gr. *arthron*, articulation) n. f. Difficulté de parler due à un trouble de la prononciation dépendant d'une lésion de l'écorce cérébrale.

DYSCHROMIE (*diss-kro-mî* — préf. péjor. *dys*, et gr. *khrôma*, couleur) n. f. Trouble de la pigmentation de la peau. V. ACHROMIE, t. Ier, et HYPERCHROMIE.

DYSIDROSE (préf. péjor. *dys*, et gr. *idrôs*, sueur) n. f. Affection cutanée, douloureuse, qui se caractérise par un éruption vésiculeuse siégeant dans les espaces interdigitaux et les faces latérales des doigts. (Le malade éprouve une sensation de brûlure vive; l'affection est sujette à récidiver, elle se traite par des pommades à l'oxyde de zinc et à l'ichtyol.)

DYSKOLITE n. f. Minér. Syn. de SAUSSURITE.

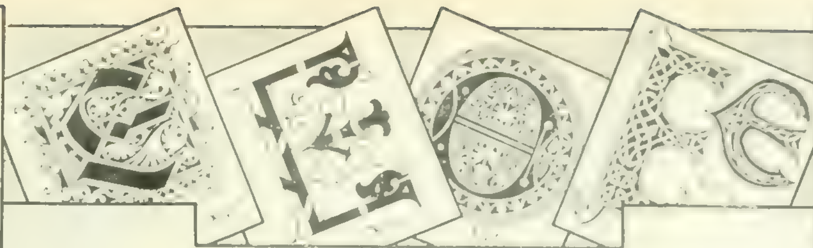
DYSLEXIE (*diss-lèk-si* — préf. péjor. *dys*, et gr. *lexis*, mot) n. f. Forme atténuée d'alexie, dans laquelle on éprouve seulement de la difficulté pour comprendre les idées exprimées par l'écriture.

DYSLOGIE (*diss-lo-jî* — préf. péjor. *dys*, et gr. *logos*, parole) n. f. Difficulté à parler provenant d'un trouble de l'intelligence.

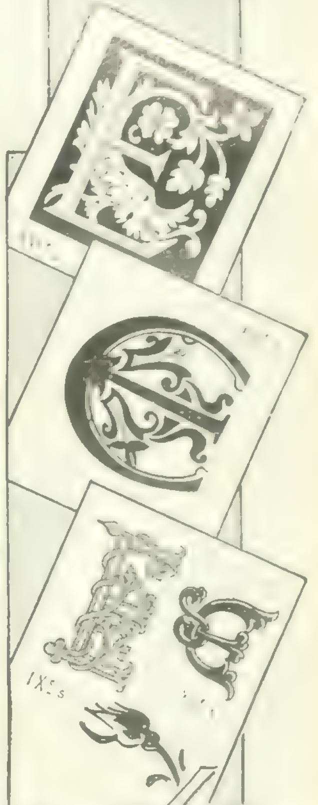
DYSTOPIE (*diss-to-pî* — préf. péjor. *dys*, et gr. *topos*, lieu) n. f. Anomalie congénitale dans la position d'un organe : *On signale quelques cas de déplacement du cœur à droite, mais c'est une* DYSTOPIE *rare*.

Dziatzko (Karl), philologue allemand, né à Neustadt (Haute-Silésie) en 1842, mort à Gœttingue en 1903. Il fut étudiant à Breslau et à Bonn, devint en 1865 professeur au lycée de Lucerne et, en 1871, bibliothécaire de l'université de Fribourg-en-Brisgau, où il se fit habiliter (janv. 1872), pour la philologie classique. Cette même année, il fut nommé professeur au gymnase de Karlsruhe, et, en octobre, bibliothécaire en chef de la bibliothèque royale et universitaire de Breslau. Il devint en 1886 bibliothécaire en chef à Gœttingue et professeur ordinaire des sciences auxiliaires des bibliothèques (*Bibliothekshilfswissenschaften*). C'est un latiniste distingué, dont les travaux sur Térence font autorité. On lui doit : *Contribution à la critique du commentaire de Donat sur Térence* (1879); une édition de comédies choisies de Térence, avec commentaire en allemand : *Phormio* (1874; 2e édit. 1884); *Adelphi* (1881), et une édition critique sur Térence (1884). Son *Instruction pour le classement des titres dans le catalogue alphabétique sur fiches de la bibliothèque de Breslau* (1886) a été traduite en italien (1887) et adaptée en anglais par Linderfeldt (1890). Il a publié à partir de 1886 une *Collection de travaux relatifs à la science des bibliothèques*.



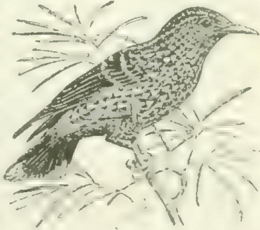








EAFA [illegible] n. m. Genre d'oiseaux passereaux ténuirostres, de la famille des méliphagidés, créé pour une espèce nouvelle, découverte dans le sud de la Nouvelle-Guinée.

— ENCYCL. L'*eafa maculata* est de la taille d'un serin, avec le bec assez long, courbé; sa livrée, d'un vert olivâtre, est tachée de jaune en dessus; le dessous, plus foncé, est largement marqué de blanc. Il vit à des altitudes de 800 à 1.000 mètres, dans la Papouasie anglaise.


Eafa.

EAGLE ou **AIGLE**, lac du Canada (Ontario), à côté du chemin de fer canadien du Pacifique sur le cours de la rivière *Eagle*, tributaire de l'English River. Environ 33.000 hectares.

EANNE (saint), en lat. *Amarius*, évêque en Gaule au [illegible] siècle. On l'a honoré en Poitou. — Fête le 1er novembre.

EAST-RIVER, rivière des États-Unis (New York). C'est proprement le canal rendu accessible aux bâtiments du plus fort tonnage, par lequel la baie de New York communique avec le détroit de Long Island.

EAU (CAP DE L'), cap de la côte marocaine de la Méditerranée, à peu près à égale distance entre le cap Milonia et le cap des Trois-Fourches. Ce promontoire, élevé et rocheux, constitue proprement le dernier éperon du djebel Kebdara. A quelques milles au large du cap de l'Eau, se trouve le petit archipel espagnol des îles Zaffarines.

EAU CLAIRE, lac du Canada (Ungava), [illegible] naissance à l'*Eau Claire*, tributaire est de la baie d'Hudson; près de 123.000 hectares.

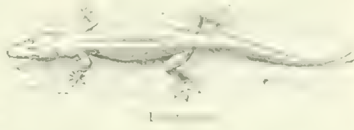
ÉBAUBISSEMENT [illegible] n. m. Fam. État de celui qui est ébaubi.

EBB-AND-FLOW, lac du Canada (Manitoba), d'une superficie de 10.000 hectares.

EBELING [illegible]

EBENAVIA (*é-bé*) n. m. Genre de reptiles sauriens de la famille des geckonidés, comptant deux espèces propres à Madagascar et à Nossi-Bé.

— ENCYCL. Les *ebenavia* sont des geckos très voisins des [illegible]. Ils en diffèrent par [illegible] [illegible] leur [illegible] sont [illegible] [illegible] de brun; ils ne dépassent guère 8 centimètres de long.


[illegible]

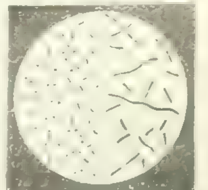
EBERLE (Syrius), sculpteur bavarois, né à Pfronten en [illegible] [illegible] riques qu'il a exécutés sur les places publiques de plusieurs villes de Bavière. Le roi Louis II lui fit d'importantes commandes de travaux décoratifs. Eberle mourut professeur à l'Académie des beaux-arts de Munich.

EBERLE (Robert), peintre allemand, [illegible] sur le lac de Constance, en 1815, mort à Eberfing, près Munich, en 1860. Il excelle dans la peinture des animaux domestiques [illegible] à la nouvelle Pinacothèque de Munich. — Son fils, ADOLPHE **Eberle**, peintre de genre, né à Munich en 1843, s'est fait connaître par de jolies scènes de mœurs brillamment [illegible] *Danse des fiancés; le Bénédicité*; etc.

EBERTH [illegible] allemand, né à Wurtzbourg en 1835. Il fit ses études à Wurtzbourg et fut nommé ensuite à Zurich professeur [illegible] rinaire comme professeur de pathologie et d'histologie. En 1881, il passe à Halle [illegible] [illegible] travaux sur les épithéliums, le rachitisme et ses rapports avec le crétinisme, etc. Il est surtout connu pour sa belle description du bacille de la fièvre typhoïde, dont il démontra la spécificité et pour lequel il indiqua les méthodes de culture et de séparation; aussi a-t-on donné son nom à ce microbe (*bacille d'Eberth*). Citons parmi ses principaux ouvrages : *Examen du crachat au point de vue des* [illegible] *Progrès de la médecine*; etc.

Eberth (BACILLE D'), agent pathogène de la fièvre typhoïde, découvert par Eberth et étudié par Gaffky. [illegible]

— ENCYCL. Le *bacille d'Eberth* est un bacille de dimensions variables, ordinairement petites, se présentant parfois par deux éléments réunis dans les jeunes cultures, ou bien en forme de navette, non sporulée, dans les vieilles. Il ne prend pas le gram, et il est généralement très mo- [illegible] et ondulés. Il se cultive dans les milieux ordinaires et ne liquéfie pas la gélatine; très peu sensible aux basses températures, il est rapidement tué par les rayons chimiques et par les antiseptiques ordinaires. [illegible] d'agglutination sous l'influence du sérum d'un animal immunisé ou d'une personne atteinte de fièvre typhoïde. Widal a utilisé cette propriété pour le diagnostic de la fièvre typhoïde.


[illegible]

EBERTHIEN, ENNE [illegible] adj. Se dit de toute maladie provoquée par le bacille d'Eberth et [illegible]

EBONTOMORPHE adj. Biol. *Larve* ou *Nymphe ébontomorphe*, Forme larvaire des acariens, ainsi appelée par Berlese parce qu'elle possède des organes génitaux sem- [illegible]

EBRÉGISILE [illegible] Meaux, au VIIe siècle. — Fête le [illegible]

ECCHONDROSE (*kon* — du gr. *ek*, dehors, et *chondros*, cartilage) n. f. Saillie formée par la prolifération anormale du tissu cartilagineux, sous l'influence d'irritations de causes variées. (On observe ces saillies surtout au niveau des articulations, plus rarement des côtes ou du larynx. Ce sont ces ecchondroses qui contribuent à former les [illegible] que l'on observe dans les arthrites chroniques.)

ECDÉMIQUE adj. Se dit d'une maladie qui n'est ni *épidémique* ni *endémique*.

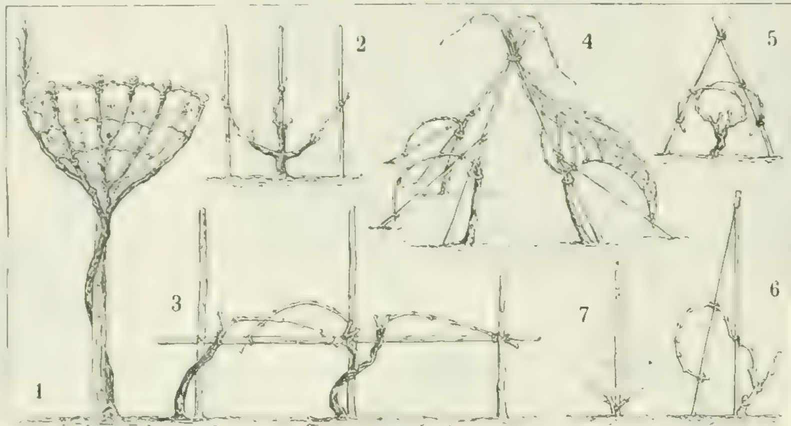
ECDICE (saint), en latin *Ecdicius*. Deux saints ont porté ce nom, l'un était un des quarante martyrs de Sébaste, en Arménie, qui périrent sur un étang glacé en 320. Fête le 10 mars. L'autre fut évêque de Vienne en Dauphiné, après saint Sandou, vers le milieu du VIIe siècle. — Fête le 23 octobre.

***ÉCHAFAUD** n. m. — ENCYCL. Dr. Les *échafauds* servant à la construction ou à la réparation des bâtiments ne peuvent être établis sans la permission de l'autorité municipale. Le maire s'assure qu'ils sont construits avec solidité. Ceux qui montent de fond doivent être éclairés pendant la nuit. L'éclairage est à la charge du propriétaire ou de l'entrepreneur.

Des ordonnances de police spéciales réglementent, à Paris, le mode d'établissement des échafauds construits à l'occasion d'une fête ou d'une cérémonie publique.

ECHAILLON (L'), hameau de la Savoie, comm. de Saint-Jean-de-Maurienne, sur l'Arc, grossi à cet endroit de l'Arvant; 140 hab. Eaux minérales bicarbonatées sodiques, gazeuses, employées comme eaux de table, dans le traitement des maladies de l'appareil digestif. Marbre.

***ÉCHALASSAGE** n. m. — ENCYCL. L'*échalassage* a pour but, en relevant les sarments de la vigne, de permettre à la lumière et à la chaleur solaires de pénétrer jusqu'au fruit. Dans les régions méridionales, où l'échaudage est à redouter, on laisse les vignes, sans soutien, étaler leurs rameaux; de cette manière, le raisin est abrité. Mais, dans les vignobles du Bordelais, de l'Anjou, de la Bourgogne, de la Champagne, en un mot, des régions où la chaleur est tempérée, il est de toute nécessité de relever les sarments sur un tuteur. En général, on fiche en terre, à l'aide d'un plante-échalas, un seul tuteur pour chaque souche, sur lequel on accole les rameaux au moyen d'un lien de paille; dans les vignobles de Côte-Rôtie, on assemble par trois les tuteurs de façon à opposer au vent un peu plus de résistance. Le mode de conduite fait d'ailleurs varier l'échalassage lui-même, et chaque région viticole adopte une manière appropriée aux exigences de son climat. C'est ainsi que les échalas communs sont remplacés en Haute-Savoie par des arbres morts (crosses), dans la Haute-Garonne (arrond. de Muret et Saint-Gaudens) par des arbres vivants (hautains) qui servent de supports à la vigne, et qu'en maintes régions on abandonne peu à peu l'échalassage pour palisser les vignes. V. PALISSAGE (t. VI).



Échalassage : 1. Vigne sur hautain (Haute-Garonne); 2. Dans le palus de la Gironde; 3. En Touraine; 4. Dans le vignoble de Côte-Rôtie; 5. Du chardenet à Solutré; 6. Dans le Puy-de-Dôme; 7. En Bourgogne. V. TAILLE au t. VII.

ECHALLON, comm. de l'Ain, arrond. et à 19 kilom. de Nantua, au-dessus de la Semine, sous-affluent du Rhône par la Valserine; 850 hab. Vannerie, scieries, jouets, tabletterie; commerce de bestiaux, fromages, etc.

ÉCHANCRÉ, E adj. Se dit des feuillets des champignons qui se relèvent d'abord un peu, puis s'abaissent de nouveau à leur insertion sur le pied, de façon qu'ils paraissent présenter une petite échancrure près du pied. (Le vrai mousseron ou tricholome de la Saint-Georges possède des feuillets insérés de cette façon.) ‖ On dit aussi ÉMARGINÉ, E.

***ÉCHANGE** n. m. — ENCYCL. Dr. civ. Les articles 1703 à 1707 du Code civil énoncent, à propos du contrat d'ÉCHANGE, les règles suivantes : « L'échange s'opère par le seul consentement, de la même manière que la vente. Si l'un des copermutants prouve que l'autre n'est pas propriétaire de la chose [illegible] donnée en échange, il ne peut pas être forcé à livrer celle qu'il a promise en échange, mais seulement à rendre celle qu'il a reçue. Le copermutant qui est évincé de la chose qu'il a reçue en échange, a le choix de conclure à des dommages-intérêts ou de répéter sa chose. La rescision pour cause de lésion (admise en matière de vente) n'a pas lieu dans le contrat d'échange, mais toutes les autres règles prescrites pour le contrat de vente s'appliquent à l'échange. »

Lorsque les deux choses échangées n'ont pas la même valeur, l'un des échangistes paye à l'autre, pour établir l'égalité, une certaine somme qui est appelée *soulte* ou *retour*.

Voici quelques effets de l'échange : 1° sous le régime matrimonial de la communauté, l'immeuble acquis, pendant le mariage, à titre d'échange contre l'immeuble appartenant à l'un des deux époux, n'entre point en communauté et est subrogé aux lieu et place de celui qui a été aliéné, sauf, s'il y a soulte, la récompense due à la communauté (C. civ., art. 1407); 2° sous le régime dotal, au cas d'échange d'un immeuble dotal, l'immeuble reçu en échange devient dotal, ainsi que l'excédent du prix, s'il y en a, et il doit être fait emploi de cet excédent au profit de la femme (C. civ., art. [illegible]).

— *Régime fiscal.* Les échanges d'immeubles sont assujettis à un droit [illegible] de 3 fr. 50 pour 100, liquidé sur le revenu capitalisé par *20* de l'une des parts (par *25* s'il s'agit d'immeubles ruraux); lorsque les parts échangées ne sont pas d'égale valeur, ce droit est exigible sur la moindre part et il est perçu, en outre, le *droit de vente* de 7 pour 100 sur la soulte ou sur la plus-value.

Les minutes et expéditions des actes d'échange peuvent être rédigées sur *papier non timbré,* à la condition que le contrat ne renferme pas de dispositions indépendantes dans le sens de l'art. 11. (L. 22 frim. an VII.)

La formalité de la *transcription* au bureau du conservateur des hypothèques ne donne lieu à aucun droit autre que la taxe de 25 centimes pour 100 établie par la loi du 27 juil. 1900. (L. 22 avril 1905, art. 3, 6 et 7.)

Le tarif du droit d'enregistrement est réduit à 20 centimes pour 100 pour les échanges d'*immeubles ruraux* situés dans la même commune ou dans des communes limitrophes, ou bien, en dehors de ces limites, lorsque l'un des immeubles est contigu aux propriétés de l'échangiste qui le reçoit, mais dans le cas seulement où les biens échangés appartiennent aux contractants en vertu d'actes enregistrés depuis plus de deux ans, ou leur proviennent de succession.

***ÉCHANTILLON** n. m. — ENCYCL. Les régies financières chargées de la perception des impôts établis sur les marchandises ou sur les objets de consommation ont, de tout temps, exempté des droits ou admis au bénéfice d'un régime de faveur les petites quantités de ces marchandises ou objets considérés comme *échantillons*.

L'administration des douanes ne perçoit pas, à l'exportation, le droit de statistique sur les échantillons qui n'ont aucune valeur marchande. Elle accorde des facilités particulières pour les échantillons que l'industrie nationale confie aux voyageurs de commerce.

L'importation des échantillons sans valeur marchande est effectuée en franchise. Pour celle des échantillons qui pourraient être utilisés comme marchandises, le bénéfice de la franchise temporaire est subordonné à la consignation des droits. Dans ce cas, les échantillons sont plombés et estampillés au bureau d'entrée; le nombre des plombs, cachets ou estampilles, est mentionné sur la reconnaissance de consignation qui doit être représentée au moment de la réexportation. Les opérations dont il s'agit ne peuvent s'effectuer que dans les bureaux ouverts à l'importation des marchandises taxées à plus de 20 francs par 100 kilogr.

Les échantillons prélevés par le commerce sur les denrées de consommation et autres marchandises sont assujettis aux droits d'après leurs espèces et qualités.

L'administration des contributions indirectes exempte des taxes qui leur sont propres et affranchit de toute formalité à la circulation les vins et spiritueux transportés, à titre d'échantillons, par les voyageurs de commerce ou expédiés, au même titre, sous le régime des colis postaux. Pour bénéficier de ces exemptions, les échantillons doivent être enfermés dans des flacons d'une contenance de 25 centilitres et au-dessous pour les vins et de 10 centilitres et au-dessous pour les alcools; la quantité totale adressée à un même destinataire ne doit pas dépasser 3 litres pour les vins, 1 litre pour les vins de liqueur et 1 litre d'alcool pur pour les spiritueux.

Les agents des douanes et des contributions indirectes sont autorisés à prélever des échantillons sur les marchandises et objets passibles de l'impôt. Ces prises d'essai sont effectuées, tantôt en vue de déterminer la quotité des droits exigibles — c'est le cas pour les sucres — tantôt dans le but de savoir si les produits remplissent les conditions voulues pour bénéficier d'une immunité prévue par la loi ou accordée par la jurisprudence; il en est ainsi pour les alcools dénaturés. D'une manière générale, des échantillons sont prélevés lorsque des doutes ou des contestations s'élèvent sur la nature, l'espèce ou la qualité de liquides rencontrés en cours de transport ou présentés lors des vérifications ou recensements chez les assujettis. Ces échantillons sont, en principe, prélevés gratuitement.

La loi du 1er août 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles autorise également les fonctionnaires chargés de son application à prélever des échantillons et stipule que le prix de ceux qui seront reconnus bons sera remboursé d'après leur valeur le jour du prélèvement.

***ÉCHAPPEMENT** n. m. — Mécan. Expulsion des gaz contenus dans le cylindre d'un moteur thermique.

— ENCYCL. Dans la machine à vapeur, la vapeur détendue est expulsée à fin de course et pendant le retour du piston, soit par l'orifice qui sert à l'admission (distribution par tiroir), soit par un orifice spécial (distribution Corliss ou par soupapes).

L'*échappement* peut alors se faire soit à l'air libre (échappement libre), soit dans l'espace clos appelé *condenseur*.

La résistance à la circulation de la vapeur dans les conduits d'échappement constitue la contre-pression, qui se retranche de la pression d'admission pour donner la pression motrice.

L'échappement libre des grosses machines à vapeur se fait soit dans une cheminée de tôle, conduisant la vapeur à une hauteur suffisante pour n'être pas gênante, soit parfois dans une citerne couverte, où elle se condense en grande partie.

Les moteurs à mélange tonnant, gaz, pétrole, essence, etc., réalisent toujours l'expulsion des gaz brûlés à l'air libre. Cette opération se produit de manières différentes suivant le cycle adopté pour le fonctionnement du moteur. Dans le cycle à quatre temps, l'échappement dure toute la durée de la quatrième course, et les gaz sont généralement évacués par une soupape, dite d'*échappement*. Dans le cycle à deux temps, l'échappement est beaucoup plus rapide; il s'effectue pendant la fin de la course de détente des gaz et le commencement de la course de retour du piston; les gaz brûlés s'échappent rapidement à ce moment, car ils sont refoulés par la poussée des gaz frais qui sont déjà admis à fin de course et sont fournis sous pression.

L'échappement dans les moteurs à deux temps se fait généralement par des lumières pratiquées dans le cylindre et découvertes par le piston à la fin de sa course.

Dans tous les moteurs, à vapeur ou à gaz détonants, l'échappement commence toujours un peu avant la fin de la course de détente; cette *avance à l'échappement* fait perdre peu de travail utile à la détente, et, en assurant une bien meilleure évacuation des gaz, diminue la contre-pression, ce qui récupère largement ce qui a été perdu sur la détente. Cette opération présente aussi, pour le moteur à explosion léger à grande vitesse comme le moteur d'automobile, l'avantage spécial de laisser moins longtemps les gaz chauds en contact avec les parois, qui s'échauffent ainsi beaucoup moins. Il devient alors beaucoup plus facile de maintenir leur température assez basse pour que l'huile de graissage ne soit pas décomposée et brûlée par l'explosion.

La soupape d'échappement fatigue beaucoup au contact des gaz chauds qu'elle laisse passer. Dans les gros moteurs on refroidit la soupape et son siège par une circulation d'eau, mais cela est impossible, au moins pour la soupape, dans les moteurs d'automobiles. On évite une trop rapide corrosion en choisissant des métaux peu oxydables, nickel pur ou acier-nickel à 33 pour 100, pour la fabrication de cet organe délicat. Une précaution utile pour assurer une longue existence à cette soupape consiste à donner toujours une *avance à l'allumage* suffisante pour que la combustion soit complètement terminée dès le commencement de la course de détente. Les gaz se refroidissent alors par détente et s'échappent à relativement basse température (300 à 400 degrés). Au contraire, si l'*avance à l'allumage* est trop faible, la combustion s'achève pendant l'échappement et brûle rapidement la soupape, en rougissant parfois les parois du tube d'échappement.

Une avance à l'allumage suffisante est d'autant plus nécessaire que non seulement elle sauvegarde la soupape d'échappement, mais encore diminue la consommation du moteur en permettant d'utiliser des mélanges moins riches en carburants et augmente le rendement, puisqu'une moins grande quantité de chaleur est rejetée inemployée avec les gaz brûlés.

***ÉCHAUDAGE** n. m. — Vitic. Accident produit par l'excès de la chaleur solaire sur les raisins. Syn. GRILLAGE, ÉCHAUDURE.

— ENCYCL. Si, après avoir été abrités par un feuillage épais, les raisins verts sont dégagés et brusquement exposés aux rayons du soleil, ils ne tardent pas à rougir et, s'ils sont encore peu développés, à se dessécher rapidement; si la véraison est avancée, leur pédicelle se ramollit, prend une teinte rouge caractéristique, et le développement des grains se fait d'une manière imparfaite.

C'est surtout dans les régions méridionales et durant les mois de juillet et août que l'*échaudage* est à redouter; aussi les vignes languedociennes ne sont-elles pas relevées sur échalas; elles traînent au contraire sur le sol, abritant ainsi leurs fruits sous un épais rideau de feuillage. Les soufrages contre l'oïdium peuvent aussi être la cause de l'échaudage; aussi recommande-t-on de ne pas les effectuer dans le milieu du jour.

***ÉCHÉANCE** n. f. — ENCYCL. Dr. comm. L'article 134 du Code de commerce a été modifié ainsi qu'il suit par la loi du 28 mars 1904 : « Si l'*échéance* d'une lettre de change est à un jour férié légal, elle est payable le premier jour ouvrable qui suit. Il en est de même des billets à ordre et de tous autres effets de commerce. » Précédemment, les effets de commerce étaient payables la veille de l'échéance quand celle-ci tombait un jour de fête légale.

La loi du 13 juillet 1905 stipule d'autre part qu'aucun payement d'aucune sorte sur effet, mandat, chèque, compte courant, dépôt de fonds ou de titres ou autrement, ne peut être exigé ni aucun protêt dressé : les 2 janvier, 15 juillet, 2 novembre et 26 décembre, lorsque ces jours tombent un samedi et le 14 août lorsqu'il tombe un lundi. Dans ce cas, le protêt des effets impayés le samedi ou le lundi précédents, bien que ne pouvant être fait que le lundi ou le mercredi suivant, conserve toute sa valeur à l'égard du tiré ainsi qu'à l'égard des tiers.

***ECHEGARAY** (don José), savant, auteur dramatique et homme politique espagnol, né à Madrid en 1835. — Il a été honoré, en 1905, du grand prix de poésie, institué par Nobel. — Son frère cadet, D. MIGUEL **Echegaray**, a écrit et fait représenter sur les diverses scènes de Madrid un très grand nombre de comédies, vaudevilles et saynètes, parmi lesquelles nous citerons : *la Fuerza de un niño, Sin familia, En primera clase,* [illegible]*, la Credencial, Inocencia, el* [illegible]*, los Hugonotes, el Octavo no mentir, el Dúo de la Africana,* etc.

***ÉCHELLE** n. f. *Échelle Gugumus.* V. GUGUMUS.

***ÉCHENILLAGE** n. m. — ENCYCL. Cette opération est le plus souvent exécutée au moyen de l'échenilloir, mais l'inconvénient qui résulte de la suppression des branches et brindilles chargées des nids de chenilles a fait chercher d'autres procédés moins onéreux. Un des plus efficaces parmi ces derniers est l'enfumage. Il se pratique à l'aide d'un petit fourneau léger, qui peut aisément s'adapter à l'extrémité d'un long manche au moyen d'une douille (D). Ce fourneau est composé d'un récipient sans ouverture latérale, qui constitue le foyer (F); l'air nécessaire à la

combustion arrive par de petits trous (O) pratiqués à la périphérie du bord inférieur; le dessus du fourneau est plan, percé d'une ouverture un peu large sur laquelle s'adapte une cheminée (C) tronconique, et d'une série circulaire de petits trous (T), que des tubes mettent en relations avec le foyer; une petite galerie évasée fait de la partie supérieure du fourneau une sorte de cuvette. Un combustible quelconque étant placé à l'intérieur du fourneau par le trou de la cheminée enlevée, on jette par dessus du tabac ou du soufre, et l'on allume après avoir remis la cheminée en place. Porté sous les branches envahies, l'appareil y dégage une fumée épaisse; les chenilles sont asphyxiées, puis tombent dans la cuvette et, de là, dans le foyer lui-même par les trous ménagés à cet effet.

ÉCHIDNASE (*kid*) n. f. Biol. Substance toxique du venin de la vipère, qui détermine les accidents locaux de la morsure. (Découverte par Phisalix, elle agit par le mécanisme des colloïdes et est rapidement détruite par la chaleur. Avec l'*échidnotoxine* et l'*échidnovaccin*, elle constitue les trois substances actives du venin des vipères.)

ECHIDNOTOXINE (*kid*) n. f. Biol. Toxine du venin de la vipère, qui produit les accidents généraux de la morsure et particulièrement les troubles nerveux et vaso-moteurs. (C'est elle qui détermine la mort.)

ÉCHIDNOVACCIN (*kid'*) n. m. Biol. Substance très peu toxique du venin de la vipère. (Elle est douée de propriétés vaccinantes, mais son existence, dans le venin, est indépendante de celles de l'échidnase et de l'échidnotoxine.)

ECHINOCLINUM (*é-ki, nom'*) ou **ECHINOCLINUS** (*é-ki, nuss*) n. m. Genre d'ascidies, de la famille des didemnidés, créé en 1902 pour des formes nouvelles découvertes dans les mers des Antilles (*echinoclinum verrucosum* des Bermudes, type).

Echinoclinum : *a*, colonie entière ; *b*, individu isolé (grossi) ; *c*, spicule.

ÉCHINODORE (*ki*) n. f. Genre d'alismacées, comprenant une vingtaine d'espèces pour la plupart américaines. (Les échinodores se distinguent par leur gynécée, semblable à celui des renoncules, comprenant un grand nombre de petits carpelles uniovulés. La seule espèce européenne est l'*echinodorus ranunculoides*.)

ECHTELER (Joseph), sculpteur allemand, né à Legau (Haute-Souabe) en 1853. Il fut, jusqu'à douze ans, vacher et entra ensuite chez un sculpteur d'imagerie religieuse où son goût pour la sculpture se développa. Après un court séjour à l'École des beaux-arts de Stuttgart, il se rendit à Munich, où il parfit son éducation sous la direction des professeurs Widmann et Knabl. Il débuta par des bustes et affirma ensuite son talent vigoureux et rude dans de grandes figures inspirées par la mythologie ou la vie du Christ. Il a sculpté aussi des figures d'animaux. On lui doit : *Ecce Homo, Mater dolorosa, le Protecteur des orphelins, Pyrrhus et la Panthère combattant pour Hélène, Hercule et le Lion de Némée, Enfant avec chien et colombe, Vénus entourée de lions.* Il a exécuté pour l'Amérique le *Monument du général Grant* et modelé une série de médailles à l'effigie des princes allemands.

ECHZELL, bourg d'Allemagne (grand-duché de Hesse [prov. de Hesse Supérieure, cercle de Nidda]), sur un petit sous-affluent du Rhin par la Nidda et le Mein; 2.000 hab. Scieries, eaux minérales salifères, sodiques et sulfureuses.

ECITODULUS (*é-si, luss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères brachélytres, de la tribu des aléochariens, créé en 1900 pour un curieux staphylin vivant avec certaines fourmis du Brésil.

— Encycl. L'*ecitodulus crassicornis* est commensal de l'*eciton legionis*, fourmi à grandes mandibules. Des formes voisines, décrites par le même auteur, sont l'*ecitogaster Schmaltzi*, qui vit avec un autre eciton (*e. depredator*), et l'*ecitoxenia mirabilis*, avec l'*eciton quadriglume*.

Ecitodulus (gr. 8 fois).

ECK (Wilhelm Eberhard), jurisconsulte allemand, né et mort à Berlin (1838-1901). Il enseigna le droit romain à l'université de Berlin de 1866 à 1900 et publia des ouvrages, notamment sur le nouveau code civil allemand.

ECKBOLSHEIM, ville d'Alsace-Lorraine (Basse-Alsace), sur le canal de la Bruche : 1.700 hab. Chanvre, fabrication de toiles. Faisait, avant 1871, partie du département du Bas-Rhin.

ECKERTSBERG, ville de Prusse (prov. de Prusse-Orientale [présid. de Gumbinnen]), sur le petit lac de Spirding; 3.000 hab.

ECKESEY, ville d'Allemagne (Prusse [présid. d'Arnsberg]), au confluent de la Bolme et de la Ruhr; 6.900 hab. Industrie très active : acièries; construction de machines et outils; matériel de chemin de fer; chaudronnerie.

ECKMANN (Otto), peintre allemand, né à Hambourg en 1865, mort à Badenweiler (gr.-duché de Bade) en 1902. Il fut en Allemagne le rénovateur de l'art appliqué et se révéla comme l'un des décorateurs les mieux doués et les plus fertiles de son époque. Ses créations se sont manifestées sous toutes les formes : décorations murales, tentures, tapisseries, papiers peints, vitraux, meubles, ferronnerie, etc. On lui doit la fondation de la manufacture de Scherrebeck. Il a été nommé en 1897 professeur à l'École des arts décoratifs de Berlin.

***ECKSTEIN** (Ernest), écrivain allemand, né à Giessen en 1845. — Il est mort à Dresde en 1900.

***ECLAIRAGE** n. m. — [illegible] d'*éclairage* prévu par le contrat de concession nécessite des travaux de voirie, l'entrepreneur ne peut les effectuer qu'après avoir obtenu l'autorisation de se servir de la voie publique [illegible] l'éclairage. Cette permission de voirie est accordée par le maire, lorsque les travaux doivent être exécutés sur la voirie municipale; par le préfet, lorsqu'ils doivent être effectués sur la grande voirie. (Circ. des min. de l'Int. et des Tr. publ. [illegible]) non motivé par l'intérêt général, le préfet a le droit de délivrer d'office la permission de voirie sur les voies communales. [illegible]

L'éclairage de la voie publique n'est pas obligatoire pour les communes; mais, en fait, toutes celles qui ont des ressources suffisantes sont dans l'usage d'y pourvoir, soit au moyen d'un service spécial, soit au moyen d'un traité passé avec un entrepreneur ou une compagnie.

Le conseil municipal détermine le mode d'éclairage et se prononce sur les clauses et conditions à insérer dans le cahier des charges lorsque l'entreprise doit être mise en adjudication ou dans les traités à conclure avec les [illegible] Ces traités doivent être approuvés par le préfet lorsque les revenus ordinaires des communes sont inférieurs à 3 millions ; le chef de l'État les ratifie par décret lorsque les revenus dépassent ce chiffre ou lorsqu'ils sont faits pour plus de trente ans ou encore lorsqu'ils créent un monopole.

Une commune ne peut constituer au profit d'un particulier ou d'une société le monopole exclusif de l'éclairage privé.

L'éclairage des matériaux déposés dans les rues et places et celui des excavations faites sur la voie publique sont obligatoires sous peine d'une amende de 1 à 5 francs et d'un emprisonnement de trois jours au plus en cas de récidive. (C. pén., art. 471, 474.) Si le défaut d'éclairage occasionne la blessure ou la mort d'animaux ou de bestiaux appartenant à autrui, le propriétaire ou l'entrepreneur responsable est passible d'une amende de 11 à 15 francs. S'il en résulte des blessures ou la mort d'une personne, le fait est considéré et puni comme blessures ou homicide involontaires. (C. pén., art. 319, 474.)

ECLARON, comm. de la Haute-Marne, arrond. et à 13 kilom. de Wassy, sur la Blaise, sous-affluent de la Seine par la Marne; 900 hab. Industrie assez active : haut fourneau, forge, quincaillerie. Fabrication de toiles.

ECLASSAN, comm. de l'Ardèche, arrond. et à 21 kilom. de Tournon, à quelque distance de l'Ozon, sous-affluent du Rhône; 800 hab.

***ÉCLATEMENT** n. m. — Autom. Déchirement brusque du pneumatique ou de sa chambre à air par la pression intérieure.

— Encycl. Diverses causes produisent l'éclatement, qu'il faut se garder de confondre avec la crevaison. Des pneumatiques protégés contre les perforations peuvent encore éclater.

Une cause fréquente d'éclatement est un pinçon de la chambre à air entre les talons ou les tringles qui fixent l'enveloppe de protection de la chambre. Le pli, n'étant plus strictement maintenu par l'enveloppe, se déchire avec bruit et la chambre se dégonfle. Cette cause existe pour les pneus de voiture automobile comme pour ceux de bicyclette, mais les pneus de voiture automobile connaissent aussi l'éclatement par échauffement. Quand un pneumatique n'est pas assez gonflé, il s'aplatit beaucoup en roulant, ses parois fortement pliées à chaque tour de roue s'échauffent par frottement moléculaire et par frottement de la chambre sur l'enveloppe (on diminue ce dernier frottement en lubrifiant la surface de la chambre avec du talc), et peu à peu l'élévation de température diminue la chambre à air, qui se déchire bien qu'appuyée partout sur l'enveloppe.

Cet éclatement, même avec des pneumatiques bien gonflés, est très fréquent sur les voitures de course, où la grande vitesse augmente l'échauffement.

L'éclatement peut aussi intéresser l'enveloppe intérieure quand celle-ci présente un point faible, soit déchirure, soit pourriture des toiles. Généralement alors la chambre sort par le point faible en produisant une *hernie*, qui éclate à son tour.

ÉCLUSE (L'), comm. des Pyrénées-Orientales, arrond. et à 11 kilom. de Céret, sur le Rome, affluent du Tech; 100 hab. Curieuses antiquités romaines, notamment les débris de trois forteresses qui commandaient au sud l'accès du Roussillon; c'est la *Clausæ Spaniæ* des Romains.

***ÉCOLE** n. f. — Encycl. *Service militaire des Élèves.* D'après la loi du 21 mars 1905, les jeunes gens admis à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr ou à l'École polytechnique doivent faire une année de service dans un corps de troupes aux conditions ordinaires avant d'entrer dans ces écoles, à moins d'y être admis avant d'avoir atteint l'âge de dix-huit ans, auquel cas ils y entrent immédiatement, mais doivent, quand ils ont dix-huit ans, contracter un engagement de quatre années; et alors ils doivent, en sortant de l'école, servir d'abord dans un corps de troupes aux conditions ordinaires, après quoi ils sont nommés sous-lieutenants de l'armée active, ou sous-lieutenants de réserve pour ceux qui sortent de l'École polytechnique dans les services civils.

Les jeunes gens admis, après concours, à l'*École normale supérieure*, à l'*École forestière*, à l'*École centrale des arts et manufactures*, à l'*École nationale des mines*, à l'*École des ponts et chaussées* ou à l'*École des mines de Saint-Étienne*, peuvent faire, à leur choix, la première de leurs deux années de service dans un corps de troupes aux conditions ordinaires, soit avant d'entrer à l'école, soit après en être sortis, à moins qu'au moment de leur admission ils n'aient pas atteint l'âge de dix-huit ans ou ne soient pas reconnus aptes au service, auquel cas ils doivent, une fois entrés à l'École, contracter, dès qu'ils [illegible] l'aptitude voulue, un engagement de quatre ans pour les écoles où la durée des études est de deux ans, et de cinq ans pour celles où la durée des études est de trois années. La durée de cet engagement est comptée à partir du moment de l'admission.

[illegible] écoles, une instruction militaire les préparant au grade [illegible] sortie de ces écoles, ont satisfait aux examens d'aptitude de ce grade et qui avaient fait un an de service avant leur entrée, accomplissent immédiatement leur deuxième [illegible] nants de réserve. Les jeunes gens qui n'avaient pas fait cette année de service avant leur entrée dans les écoles [illegible] servent une seconde année en qualité de sous-lieutenants de réserve. Enfin, les élèves qui, à leur sortie des écoles, [illegible] tement sous-lieutenants de réserve, ainsi que ceux qui [illegible] qui l'ont quittée pour une cause quelconque, sont incorporés dans un corps de troupes comme simples soldats [illegible] service, suivant qu'ils avaient fait, ou non, un an avant leur entrée à l'école. Dans ce cas, l'engagement qu'ils avaient contracté est annulé.

Les jeunes gens admis à l'*École du service de santé militaire* font une année de service dans un corps de troupes aux conditions ordinaires avant leur entrée dans cette école. Ceux qui ont subi avec succès le concours d'admission à l'emploi d'élève en pharmacie du service de santé, ou d'aide-vétérinaire stagiaire, font une année de service dans les mêmes conditions avant d'être affectés à ces emplois. Ceux qui n'obtiendraient pas le grade d'aide-major ou d'aide-vétérinaire, ou qui ne réaliseraient pas l'engagement sexennal, qui leur est toujours imposé, doivent accomplir leur deuxième année de service comme médecins ou vétérinaires auxiliaires. Ces dispositions sont également applicables aux élèves de l'*École de mé-* [illegible]

Écoles congréganistes. [illegible]

École d'application de l'artillerie et du génie. [illegible] de l'École polytechnique, qui jusqu'alors passaient directement de cette école à l'École d'application, sont d'abord envoyés comme sous-lieutenants pendant un an dans les corps de troupes de leurs armes respectives. Ceux qui ont choisi l'arme du génie sont affectés aux portions centra- [illegible]

École des hautes études sociales. École libre d'enseignement supérieur dont le but est essentiellement de donner des connaissances immédiatement utilisables à ceux qui veulent devenir des hommes d'action. Elle fut fondée en 1900 par la fusion de l'*École de morale* et de l'*École de journalisme*, qui venaient d'être créées, et auxquelles on ajouta alors l'*École sociale* et plus tard l'*École d'art*. Toutes les sections sont autant d'instituts d'éducation sociale et professionnelle, où les problèmes sont étudiés non sous leur aspect théorique, mais en vue de l'acquisition d'une compétence pratique. Les professeurs ne sont assujettis à aucune doctrine, mais doivent s'abstenir de prosélytisme; ils peuvent exposer toutes les solutions des problèmes sociaux qui reposent sur une recherche scientifique de la vérité faite de bonne foi et sans parti pris. A l'École de morale a été jointe la pédagogie. L'École sociale comprend l'exposé des doctrines, l'étude géographique, historique et critique des faits sociaux et l'étude de certaines questions pratiques. L'enseignement de l'École d'art comprend non seulement les arts à proprement parler, mais aussi la littérature et le théâtre. L'École de journalisme a, dans son programme, des exercices pratiques, des cours professionnels et divers cours sur la presse. — L'École des hautes études sociales a eu comme premier président Émile Boutroux. Pour chaque section, il est délivré un diplôme sur examen. En outre, un diplôme d'école est conféré, sans examen nouveau, à tout élève qui présente deux diplômes de section, pourvu que l'un d'eux soit celui de l'École sociale.

École des scaphandriers. V. scaphandrier.

***École française d'Athènes.** — Le décret du 20 janvier 1900, créant une section étrangère à l'École française d'Athènes, a été modifié par un décret du 14 juillet de la même année. Les membres de cette section doivent être agréés par le ministre de l'instruction publique. Les candidats sont présentés soit directement par leurs gouvernements, soit par l'intermédiaire du comité de patronage des étudiants étrangers à Paris. Les membres de la section étrangère sont logés gratuitement dans un immeuble mis à la disposition de l'école par ce comité. Les gouvernements étrangers ou le comité s'engagent à payer pour chacun des membres une redevance annuelle à titre de frais de service. Les frais de nourriture de ces membres sont à leur charge ou à celle de leurs gouvernements.

École française d'extrême Orient. — Cette école [illegible] ral de l'Indo-Chine, du 15 décembre 1898 : elle a été définitivement constituée par décret présidentiel du 26 février 1901. L'idée première en naquit à Paris. L'institution a porté successivement deux noms : celui de *mission*, puis celui d'*école*. Elle a ce caractère commun avec ses deux sœurs aînées, les Écoles françaises d'Athènes et de Rome, qu'elle n'enseigne pas, ou du moins qu'elle ne fait pas sa principale fonction d'enseigner; les pensionnaires qui lui viennent de France sont des collaborateurs et non des élèves. Elle est donc avant tout une institution de recherches scientifiques. Le domaine de ces recherches ne se borne pas à l'Indo-Chine : il embrasse tout l'extrême Orient, en y comprenant l'Inde. L'Indo-Chine ne s'explique pas par elle-même : elle est un confluent de races et de civilisations qu'on ne saurait comprendre sans remonter à leurs sources. On ne peut étudier le Laos sans [illegible] sans la Chine, les Chams sans la Malaisie. L'extrême Orient est un tout, et c'est ce tout qui constitue le champ de travail de cette école.

L'école est autre chose encore qu'un établissement scientifique : elle est un service administratif chargé de la conservation des antiquités.

***École militaire de l'artillerie et du génie** de [illegible] 18 février 1905, les sous-officiers de l'infanterie, de la [illegible]

l'admission à cette école [illegible] génie. Les sujets des compositions [illegible] sont les mêmes que [illegible] au génie. [illegible] portent [illegible] les éléments [illegible] tion [illegible] le nombre des [illegible] admettre aussi à [illegible] génie. Avant d'y être [illegible] de deux mois dans un régiment [illegible] les notions techniques nécessaires pour suivre avec fruit les cours de l'école.

École nationale supérieure d'agriculture coloniale. — Un décret du 28 janvier 1899 a créé à Vincennes un *Jardin d'essais colonial*, qui a pris, décr. du [illegible] le nom de *Jardin colonial* et a été transféré à Nogent-sur-Marne (Seine). Ce service, réglementé par l'arrêté du 7 mai 1900, a pour objet de fournir aux jardins d'essais des possessions françaises les produits culturaux dont ils pourraient avoir besoin, ainsi que de réunir tous les renseignements les intéressant. Il est administré par un conseil d'administration de sept membres, nommés par le ministre des colonies.

En 1902, un décret du [illegible] a transformé le jardin colonial en *École nationale supérieure d'agriculture coloniale*, et un autre décret du 28 mai suivant a institué un [illegible]

École normale de gymnastique et d'escrime. [illegible] du 7 août 1902, l'enseignement de l'école comporte chaque année trois cours de gymnastique de trois mois chacun et un cours d'escrime de dix mois. Ce dernier commence le 15 octobre et se termine le 15 août suivant. Les trois cours de gymnastique annuels vont respectivement : du 1er février au 1er mai, du 15 mai au 15 août, du 15 octobre au 15 janvier. L'école, placée sous les ordres directs du ministre de la guerre, comprend deux divisions d'instruction : la division de gymnastique, à laquelle appartiennent les officiers élèves et les élèves de la troupe; la division d'escrime, formée de prévôts au nombre de 66, provenant de tous les corps d'armée à raison de 3, 4 ou 5 pour chacun d'eux. Les officiers du cadre fixe sont choisis, à la fin de chaque cours, parmi les officiers élèves jugés les meilleurs instructeurs par le commandant de l'école. Les officiers envoyés à l'Ecole doivent avoir au moins deux ans de grade de lieutenant et au plus trente-deux ans d'âge, les sous-officiers être âgés de moins de vingt-six ans et avoir quatre ans de service à faire. Les trois cours de gymnastique annuels sont destinés successivement aux différents corps, dont le premier comprend : les 6e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e et 16e corps; le second : les 14e, 15e, 17e, 18e, 19e, 20e corps et la division d'occupation de Tunisie; le troisième : les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 7e et 8e corps.

*__École normale supérieure.__ — L'Ecole normale supérieure a vu sa constitution et son recrutement complètement modifiés par les décrets ministériels du 10 novembre 1903 et du 10 mai de l'année suivante. Aux termes du premier de ces décrets, elle a cessé de constituer un établissement indépendant pour être réunie à l'Université de Paris, tout en restant d'ailleurs investie de la personnalité civile et dotée d'un budget propre. Elle est administrée, sous l'autorité du vice-recteur de l'Académie, par un directeur et un sous-directeur, l'un de l'ordre des lettres, l'autre de l'ordre des sciences. Tous deux sont nommés par décret pour cinq ans, d'après deux listes de présentation de deux noms chacune, dressées, l'une par le conseil de l'Université de Paris, l'autre par la section permanente du conseil supérieur de l'instruction publique; leurs pouvoirs sont renouvelables. Les élèves, nommés au concours, sont pensionnaires ou externes. Il est mis en outre à la disposition de l'école un nombre de bourses égal au nombre moyen des bourses d'agrégation attribuées aux facultés des sciences et des lettres de l'Université pendant les cinq ans qui ont précédé la mise en vigueur du nouveau régime. Suivant leur rang de classement au concours d'admission, les élèves choisissent entre les pensions et les bourses de l'Etat. D'autre part, les emplois permanents de maîtres de conférences à l'École normale supérieure ont été supprimés. L'enseignement dans les diverses branches est confié par le ministre, pour une durée déterminée, à des professeurs chargés de cours et maîtres de conférences de la faculté des lettres et des sciences de l'Université de Paris.

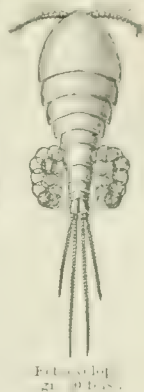
Le décret du 10 mai 1904 a fixé à nouveau les conditions de l'examen d'admission à l'école. Les épreuves, désormais, sont les mêmes que pour l'obtention des bourses de licence. Elles comprennent une composition française (coefficient, 3), un thème latin (coefficient, 2), une version latine (coefficient, 2), une composition de philosophie (coefficient, 3) et une composition d'histoire (coefficient, 3); et, au choix des candidats, une des trois épreuves suivantes : version grecque, composition en allemand ou en anglais; composition sur un sujet de mathématiques ou de physique d'après le programme de la classe de philosophie (coefficient, 3). La connaissance de l'anglais ou de l'allemand est exigée de ceux des candidats qui se destinent à l'histoire ou à la géographie. Dans la [illegible] épreuves communes à tous les [illegible] mathématiques, une de physique, une composition française et une version de langue étrangère), il a été institué des épreuves spéciales où figurent la chimie, la physique et les sciences naturelles, et dont les sujets sont tirés du programme du P. C. N. Cette dernière disposition a pour but de permettre aux candidats que leur goût a tournés déjà vers les sciences physiques ou naturelles de se présenter à l'école avec autant de chances de succès que leurs camarades déjà spécialisés dans les mathématiques.

*__Écoles nationales d'arts et métiers.__ — Une loi [illegible] a [illegible] une *École nationale d'arts et métiers* et institué, auprès de cet établissement, un conseil de perfectionnement dont la composition et les attributions sont déterminées par décret.

*__Écoles pratiques d'agriculture.__ — Les écoles pratiques [illegible] en ce qui touche leur installation, le recrutement au concours du personnel enseignant et les modes et conditions d'admission [illegible]

*__ÉCOULEMENT__ n. m. Encycl. — Arboric. *Écoulement muqueux*, Formation chez divers arbres : chêne, bouleau, hêtre, saule, etc., d'un liquide blanchâtre, brun ou noir, qui [illegible] Dans ce liquide, on trouve plusieurs espèces de bactéries, des [illegible] sans que l'on ait, le plus souvent, déterminé la véritable cause de l'écoulement.

Ecska, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie [illegible] de Torontal [illegible] distr. de Gross-Becskerek]), sur une petite rivière du bassin du Danube; 4.700 hab. Salines, commerce de céréales et de bestiaux.


Ectocyclope [illegible]

ECTASINE (*èk* — du gr. *ektasis*, dilatation) n. f. Nom donné à certaines toxines microbiennes qui jouissent de la propriété de produire la vaso-dilatation. (On a rapproché de l'ectasine le principe actif contenu dans l'extrait des glandes surrénales et désigné par Takounine sous le nom d'*adrénaline*.

ECTOCYCLOPE (*èk*) n. m. Genre de crustacés copépodes nageurs, de la famille des cyclopidés, créé en 1904 pour des formes propres à l'Afrique du Sud. L'*ectocyclops rubescens*, observé dans les eaux douces du Natal, est le type de ces petits entomostracés rougeâtres, très voisins de nos cyclopes, dont ils diffèrent par la dimension et la segmentation de leurs appendices.)

ECTOSOME (*èk* — du gr. *ektos*, au dehors, et *sôma*, corps) n. m. Biol. Corpuscules extranucléaires érythrophiles, que l'on observe, dans les cellules sexuelles de certains animaux (*cyclopes*), pendant la division, et qui disparaissent pendant le repos, pour réapparaître dans l'une des cellules filles aux alentours de l'une des sphères directrices.

ECTOSPORÉ, E adj. Se dit des champignons chez lesquels les spores sont en dehors des cellules mères.

ECTRODACTYLIE (*èk, lî*) n. f. Absence congénitale d'un ou de plusieurs doigts.

*__ÉCUANTEUR__ n. f. — Encycl. L'*écuanteur* est une condition qui va de pair avec le *carrossage* ou inclinaison vers le sol de l'extrémité des essieux. Elle permet de bander comme un ressort toute la roue, quand on pose la jante en fer, par l'opération dite *embattage*. Cette écuanteur mettant les rayons obliquement par rapport à la fusée, il faut incliner cette dernière vers le sol pour ramener verticalement le rai ou rayon inférieur qui porte la charge. Quand l'essieu est tournant (comme dans les automobiles), il ne reçoit pas de carrossage; il faut alors supprimer aussi l'écuanteur de la roue, et celle-ci peut prendre du jeu quand les bois travaillent. Dans ce cas, on doit parfois réparer la roue et remettre les rais en compression dans la jante, par des cales introduites dans le moyeu; c'est le *châtrage*. Certaines roues avec rayons prolongés par une vis et un écrou (roue Soulas) évitent cette opération.

Edburga n. f. Planète télescopique n° 413, découverte en 1896 par Max Wolf.

Eddyville, ville des Etats-Unis (Kentucky), ch.-l. du comté de Lyon, sur le Cumberland, sous-affluent du Mississipi par l'Ohio; 2.000 hab. Métallurgie.

Edegem, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers); 2.000 hab. Toiles de lin.

Edelburge ou **Edilburge** (sainte), reine des Northumbres, en Angleterre, morte au monastère de Linning, vers le milieu du VIIe siècle. Fille de saint Ethelbert, roi de Kent, elle se convertit et fut baptisée, comme son père, en 597. Elle épousa saint Edwig, roi des Northumbres, qui était encore païen, mais qui se convertit et fut baptisé en 627. Six ans après, il fut tué dans une bataille. Edelburge se retira près de son frère, roi de Kent, et fonda le monastère de Linning, où elle prit l'habit religieux et mourut. — Fête le 10 septembre.

*__Edelfelt__ (Albert), peintre russe, né à Helsingfors en 1854. — Il est mort à Borgo en 1905. Il avait pris part à l'Exposition universelle de 1900 Paris avec le *Portrait de Mme Pasteur*, *Incantation*, *Pêcheuses*, *le Christ et la Madeleine*, *les Fraises*. Ayant été élu membre du jury international, il se trouva hors concours. Quand, en 1899, un ukase bouleversa la constitution finlandaise, Edelfelt fut parmi les plus ardents pour organiser la résistance et, comme membre de la noblesse, il défendit énergiquement, à la Diète finlandaise, les intérêts de son pays, où il était très aimé et qu'il habitait pendant six mois de l'année, pour revenir passer l'autre moitié à son atelier de Paris.


Edelfelt.

Edgartown, ville des Etats-Unis (Massachusetts), ch.-l. du comté de Dukes, dans l'île de Wyneyard; 3.000 hab. Petit port de pêche qui arme pour la baleine; commerce d'huile de poisson. Cabotage.

Edgbaston, comm. d'Angleterre (comté de Warwick); 21.000 hab. C'est un faubourg industriel de Birmingham.

Edibe (saint), en latin *Edibius*, évêque de Soissons au Ve siècle. On l'appelait aussi Herlebe. Il succéda à Onésime II. Il sauva la ville de Soissons des ravages d'Attila. — Fête le 10 décembre.

Edigne (sainte), en latin *Edigna*, vierge d'origine française, morte en Bavière au commencement du VIIIe siècle. [illegible] France. Elle quitta la cour et renonça au monde, alla vivre dans la solitude, et passa en Bavière, où elle fonda plusieurs monastères. [illegible] Fête le 26 février.

Edilburge (sainte). V. Edelburge.

Edkins (Joseph), missionnaire et sinologue anglais, né à Nailsworth en 1823. Il appartint, de 1848 à 1880, à la Société des missions de Londres et séjourna en Chine, notamment à Chang-Haï, à Tien-Tsin et à Pékin. Il collabora à la version chinoise du Nouveau Testament (1870). De 1880 à 1885, il fut au service du gouvernement chinois. Il a publié de bons ouvrages de grammaire chinoise, en particulier une étude sur *l'Evolution de la langue chinoise* (1888), où il entend démontrer que le monosyllabisme chinois n'est pas primitif. On lui doit aussi : *Grammaire de la langue mandarine* (1857); *Grammaire du dialecte de Chang-Haï* 1857; *la Religion en Chine* (3e édit., 1884); *le Bouddhisme chinois* (1880); *l'Evolution de la langue hébraïque* (1889); etc.

Edmond (John Philip), bibliothécaire et bibliographe écossais, né à Aberdeen en 1850, mort à Edimbourg en 1906. Bibliothécaire à Sion College, à Londres (1889), puis chez le comte de Crawford, à Haigh Hall, comté de Wigan (1891), il devint administrateur de la bibliothèque de la société des *Writers to the Signet* (avocats et avoués) d'Edimbourg (1894). Dès 1882, il donna une étude remarquable sur les imprimeurs d'Aberdeen de 1620 à 1736. A Haigh Hall, il amassa les matériaux de plusieurs catalogues descriptifs et raisonnés très importants, publiés plus tard dans la série intitulée *Bibliotheca Lindesiana : Livres et manuscrits chinois* (1895); *Affiches et placards anglais de 1603 à 1897* (1898); *Journaux anglais depuis 1641* (1901); *Bulletins de l'Assemblée nationale et de la Convention*; *Collection de 1.500 brochures par Martin Luther et ses contemporains* (1903). Son grand ouvrage est une *Histoire de l'imprimerie en Écosse* (1890), qu'il écrivit en collaboration avec Robert Dickson.

Edmond ou **Edme** (saint), en latin *Edmundus*. Outre saint Edmond, archevêque de Cantorbéry (v. t. IV), il faut citer saint Edmond, roi des Est-Angles ou Anglais orientaux, né en 840, mort en 870. Fils d'Offa, qui renonça à la couronne pour aller finir pieusement sa vie à Rome, il fut sacré à quinze ans, se montra très dévoué au bien de ses sujets, et d'une ferveur extraordinaire dans le service de Dieu. Les Danois ayant envahi le pays sous la conduite de Hinguar, il fut fait prisonnier, et on lui offrit de conserver son royaume, en acceptant certaines conditions imposées par le vainqueur. Il jugea ces conditions contraires à la religion et à l'intérêt de son peuple et les refusa. Il fut attaché à un arbre, déchiré à coups de fouet, criblé de flèches, et eut enfin la tête tranchée. Le concile national d'Oxford, en 1122, déclara sa fête obligatoire dans toute l'Église britannique; les rois d'Angleterre l'honoraient comme un de leurs patrons. — Fête le 20 novembre.

Edna n. f. Planète télescopique n° 445, découverte en 1899 par Coddington.

Édouard (saint), en latin *Eduardus*, dit *le Martyr*, roi des Anglo-Saxons. V. t. IV. — Fête le 18 mars.

Édouard VII, roi d'Angleterre. (V. au t. IV, Galles [Albert-Edouard, prince *de*]). La reine Victoria étant morte le 22 janvier 1901, le prince de Galles, son fils, fut proclamé roi d'Angleterre sous le nom d'Édouard VII, le 24 janvier. Le roi maintint aux affaires le cabinet Salisbury et se renferma dans son rôle de souverain constitutionnel, laissant le ministère poursuivre sa politique impérialiste et continuer la lutte contre les Boers. Les fêtes du couronnement furent fixées du 26 juin au 3 juillet 1902. La guerre du Transvaal n'avait pas pris fin, et Edouard VII désirait la voir se terminer avant cette solennité; le 1er juin, il put annoncer que la paix avec les chefs boers avait été signée. Mais l'état de santé du roi s'étant subitement aggravé et l'opération de l'appendicite ayant été reconnue nécessaire, le couronnement n'eut lieu que le 9 août.

Edouard VII accomplit successivement, en 1903, plusieurs voyages officiels : en Portugal, en Italie, en France, en Autriche. Le voyage du roi à Paris fut le point de départ d'un rapprochement entre la France et l'Angleterre et de ce qu'on a appelé l'« entente cordiale ». Le président de la République française, Loubet, rendit visite au roi à Londres, du 6 au 9 juillet 1903. L'arrangement franco-anglais du 8 avril 1904 (v. accords anglo-français), destiné à mettre fin aux conflits d'intérêts de la France et de l'Angleterre sur divers points du globe, fut une consécration de ce rapprochement, auquel le roi avait pris personnellement une grande part. De son mariage avec la princesse Alexandra de Danemark, Edouard VII a eu cinq enfants: 1° Albert-Victor, duc de Clarence (1864-1892); 2° Georges, duc d'York, puis duc de Cornouailles et prince de Galles, prince héritier, né en 1865, marié en 1893 à la princesse Mary de Teck; 3° la princesse Louise, née en 1867, mariée au duc de Fife; 4° la princesse Victoria, née en 1868; 5° la princesse Maud, née en 1869, mariée en 1896 au prince Charles de Danemark.

Éducation de prince, série de dialogues, par Maurice Donnay (1895). — La reine en exil d'un royaume imaginaire — ancienne chanteuse de café-concert, que le roi a épousée à la suite d'une soirée capiteuse — destitue le grave M. de Ronceval, précepteur de son fils Alexandre [illegible], et le remplace par Cercleux, dont le nom indique les goûts de viveur. Chargé de déniaiser le jeune prince, ce nouveau Mentor promène à Paris, dans le demi-monde masculin et féminin des petits théâtres, des restaurants de nuit, des courses, des bains de mer, etc., un Télémaque « fin de siècle », bon enfant et qui se moque de tout. Ses familiers deviennent d'Auvert, Suzanne Ortolan, de Vaufroy, Hubert Cresson, de Laray, des Gaffes, etc. Une telle donnée fournit à l'auteur un prétexte excellent pour écrire, sans avoir l'air d'y toucher, une satire violente, mais spirituelle, des gens qui s'amusent et pour montrer quelle impression produisent en leurs âmes nulles les grandes questions sociales, littéraires, artistiques, etc., qui s'agitent autour d'eux. La forme est gaie, le fond d'une profonde amertume. Ces instantanés des mœurs et du langage d'une société finissante, l'auteur a eu peu de peine à les coordonner en quatre actes. La comédie ainsi formée fut représentée avec succès au théâtre des Variétés (17 mars 1900).

Edwards (Alfred Charles Félix Joseph), journaliste [illegible], né à Constantinople en 18[illegible] d'un père anglais et d'une mère française. Entré dès l'âge de vingt ans au Figaro, il y introduisit le système du grand reportage à la façon des journaux américains. Il passa successivement au « Gaulois » et au « Clairon », puis il fut chargé

par un groupe de financiers américains de fonder à Paris, le *Matin*, journal quotidien [illegible] devint un adepte militant du parti socialiste révolutionnaire [illegible]

EEDEN [illegible] pendant sept ans, il traita avec le célèbre docteur Van Renterghem les maladies nerveuses, selon la méthode de [illegible] d'*Ida*.

EEGHEM, comm. de Belgique [illegible]

EEKHOFF (Wopke), historien et antiquaire hollandais, [illegible] ville natale, il publia en 1847 une description historique de Leeuwarden et, en 1851, de la Frise. Plus tard, il publia [illegible] graphies de Frisons illustres, et, en 1873, aux frais de la province, un atlas de la Frise, en 33 planches.

EFFLAN [illegible] dais et solitaire, mort dans l'Armorique en 512. Il quitta [illegible] une église de son nom à Saint-Michel-en-Grève, dans les Côtes-du-Nord. [illegible]

EFFLEURAGE [illegible]

EFFLEUREUR, EUSE (*é-fleu*) adj. Qui effleure, touche [illegible]

EFFRAYAMMENT [illegible]

E FINITA LA COMMEDIA (*la comédie est terminée*), mots italiens que prononçait autrefois, en Italie, dans les petits théâtres, l'acteur chargé de dire les derniers mots d'une pièce, et par lesquels il congédiait les spectateurs. [illegible]

EGECE [illegible]

EGELSHOFEN, [illegible] 1.600 hab. Fabriques de meubles, chaussures, tricots; industrie laitière; vignobles.

EGERBEGY, ville d'Austro-Hongrie (Hongrie transylvanienne [comitat de Torda, distr. de Mesöseg]); 2.400 hab. Salines.

EGERI ou **ÆGERI**, nom de deux communes de Suisse du canton de Zug; la première, OBER-EGERI, sur le Schluenbach, au bord du *lac d'Egeri*, a 2.000 h. Elevage du bétail; fromages, sériciculture. — La seconde, UNTER-[illegible] Village industriel; filature et tissage de coton; carrière. [illegible]

EGERSUND ou **EKERSUND**, ville de la Norvège (prov. de Christiansand [distr. de Stavanger]), port sur l'océan Atlantique; 2.700 hab. Scieries; commerce de bois, [illegible]

EGERSZEG (ZALA), bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie), ch.-l. du comitat de Zala, sur le *Zala*, affluent du lac Balaton; [illegible]

EGGE (Peter), écrivain norvégien, né à Trondhjem en 1866. Fils d'ouvrier, il se fit connaître par un roman, *Peuple* (1891), bientôt suivi d'une série d'autres volumes dans lesquels il donne une peinture vigoureuse, parfois humoristique, de la vie des travailleurs de sa petite ville.

EGGERSRIET, bourg de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. de Rorschach]), sur un petit affluent de la Goldach; 1.500 hab. Agriculture; industrie laitière.

EGIDY [illegible] Il entra dans l'armée prussienne et devint lieutenant-colonel en 1889. Il médita sur les problèmes religieux et sociaux, conçut l'idée d'une réforme du christianisme et se mit à propager ses idées de christianisme rationaliste et pratique, social, dans un livre publié en 1890 : *Réflexions sérieuses*, auquel vinrent s'ajouter : *Suite aux* [illegible] Il proposa de réformer les croyances protestantes et le dogme, fut violemment attaqué par les orthodoxes et exclu de l'armée. Il s'établit à Berlin en 1892, fut un des directeurs de la revue « le Christianisme uni » et se déclara en faveur du pacifisme et de la réduction des armées permanentes.

ÉGINE [illegible] wængler, a entrepris des fouilles importantes au célèbre temple d'Égine, dont Garnier a laissé une restauration graphique, et dont proviennent les précieux frontons conservés à Munich. Il a déblayé en partie les terrasses du temple qui était consacré à Aphrodite Aphaia. Il y a découvert les soubassements ou les débris de plusieurs sanctuaires successifs; non loin de là, les restes de vieilles constructions doriques, chapelles, maisons, réservoirs; plusieurs inscriptions, dont une dédicace à Aphaia; des fragments d'autres frontons, des reliefs de bronze ou de marbre, un sphinx qui a servi d'acrotère; des dépôts d'offrandes, d'où l'on a retiré des idoles mycéniennes, des figurines d'animaux, des statuettes et des fibules de bronze, des vases géométriques ou corinthiens, des sca-[illegible]

EGINITIS [illegible] d'Athènes lui offrit une bourse d'études à Paris, afin de [illegible] travailla aux observatoires de Paris et de Nice et au Bu-[illegible] hellénique l'appela à la direction de l'observatoire d'Athènes; il occupe encore ce poste, en même temps que la chaire d'astronomie à l'université de cette ville. On lui doit de savants travaux sur la stabilité du système solaire, les étoiles filantes, etc., ainsi que sur la météorologie. Outre un assez grand nombre de mémoires publiés dans les comptes rendus de l'Académie des sciences de Paris, dans les annales de l'observatoire de Paris et les annales de l'observatoire d'Athènes, il a édité à part : [illegible]

***EGLE** (Joseph von), architecte allemand, né à Dellmensingen (Wurtemberg) en 1818. — Il est mort à Stuttgart en 1899. Il était membre de l'académie de Vienne.

***EGLI** (Jean-Jacques), géographe suisse, né à Laufen [illegible]

ÉGLISE [illegible] 9 décembre 1905 a dissous les biens qui jusqu'alors avaient rattaché les Églises à l'État, et supprimé les établissements publics du culte. Auparavant, l'organisation administrative du culte catholique en France dérivait du Concordat et de la loi du 18 germinal an X, portant que cette convention, ses articles organiques et ceux des cultes pro-[illegible] blissements publics du culte des associations cultuelles. Sauf les pensions et allocations temporaires prévues par cette loi, les ministres des cultes ne seront plus salariés, et l'État se désintéresse de leur nomination. Le pape peut donc choisir à son gré les archevêques et évêques, en supprimer ou en créer de nouveaux, et les archevêques et évêques peuvent également à leur gré pourvoir aux cures et en modifier le nombre, suivant les besoins du culte.

Les édifices et autres établissements dont la jouissance est sous certaines conditions assurée par la loi aux Églises sont laissés gratuitement à la disposition des associations cultuelles.

Décrets d'application. Trois décrets rendus dans la forme des règlements d'administration publique ont déterminé : 1° les conditions dans lesquelles il serait procédé à l'inventaire des biens des fabriques, menses épiscopales, etc. (décret du 29 déc. 1905); 2° le mode d'attribution des pensions et allocations accordées aux ministres des cultes par l'article 11 de la loi de séparation (décret du 19 janvier 1906); 3° le mode d'attribution des biens, l'acquittement des dettes, la confection de l'inventaire des archives ecclésiastiques et bibliothèques, la constitution et la dissolution des associations moins leur régime financier (décret du 16 mars 1906).

[illegible] que assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes, sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public. » (Art. 1er.)

« La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. » (Art. 2.) Peuvent seules être inscrites aux budgets de l'État, des départements ou des communes, les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer l'exercice des cultes dans les établissements publics, lycées, collèges, écoles, hospices, prisons.

— *Attribution des biens.* Les établissements publics du culte avaient soit la propriété, soit la jouissance des biens mobiliers ou immobiliers nécessaires à leur fonctionnement. La loi de séparation répartit comme suit l'attribution des biens :

Biens provenant de l'État. Les biens provenant de l'État non grevés d'une fondation pieuse créée postérieurement à la loi du 18 germinal an X font retour à l'État. (Art. 5.)

Biens grevés d'une affectation. Les biens mobiliers ou immobiliers grevés d'une affectation charitable ou de toute autre affectation étrangère à l'exercice du culte sont attribués aux services ou établissements publics ou d'utilité publique, dont la destination est conforme à celle desdits biens. Cette attribution doit être approuvée par le préfet, ou, en cas de non-approbation, par décret en conseil d'État. (Art. 7.)

[illegible] *bytéraux, consistoires, etc.* Ils sont transférés, avec toutes leurs charges et obligations et avec leur affectation spéciale, aux associations légalement formées pour l'exercice du culte (*associations cultuelles*) dans les anciennes circonscriptions de ces établissements. (Art. 4.)

Les biens d'un établissement ecclésiastique, autres que ceux qui sont grevés d'une affectation étrangère à l'exercice du culte ou qui doivent faire retour à l'État, sont attribués à une ou plusieurs associations formées dans la circonscription dudit établissement. Les biens de plusieurs établissements ayant la même circonscription peuvent être attribués à une seule association. Les biens d'un ou de plusieurs établissements dépendant d'une même paroisse, et les biens d'établissements paroissiaux dont la circonscription est limitrophe de cette paroisse, peuvent être attribués concurremment à une seule association s'étendant à l'ensemble des circonscriptions intéressées et destinée à assurer l'exercice du culte dans chacune d'elles. Si des associations formées soit dans une même circonscription, soit dans des circonscriptions limitrophes, viennent à fusionner, les biens qui ont été attribués à chacune de ces associations peuvent être transférés à l'association unique résultant de cette fusion. Les biens provenant d'établissements différents et attribués à une même association restent distincts avec leur affectation spéciale dans le patrimoine de cette association. (Décret du 16 mars 1906, art. 3.)

[illegible]

[illegible] sont attribués par [illegible] ont été dévolus sont attri[illegible] soit à des associations ana[illegible] sociations attribut[illegible] établissements, ain[illegible] ne sont pas libérés [illegible] sance des biens pr[illegible] fecté au payement du reliquat des dettes de l'établissement supprimé, lorsqu'il ne s'est formé aucune association cultuelle apte à en recueillir le patrimoine. — Les annuités des emprunts contractés pour les dépenses rela-[illegible] d'aliénation par l'association cultuelle des v[illegible] lières et des immeubles faisant partie du pa[illegible] anciens établissements dissous, le produit de la ve[illegible] être employé en titres de rentes nominatifs ou dé[illegible] la Caisse des dépôts (en argent ou en titres nomina[illegible] pour être affecté, capital et intérêts, à des dépenses de construction, de décoration et de réparation. (Art. 5 et 22. L'acquéreur des biens aliénés est personnellement responsable de la régularité de cet emploi. (Art. 5.)

[illegible] blic du culte, ainsi que les objets mobiliers les garn[illegible] sont laissés gratuitement à la disposition des asso[illegible] auxquelles les biens des établissements dissous ont été attribués.

La cessation de cette jouissance et, s'il y a lieu, son transfert, sont prononcés par décret, sauf recours au conseil d'État statuant au contentieux : 1° si l'association bénéficiaire est dissoute; 2° si, en dehors des cas de force majeure, le culte cesse d'être célébré pendant plus de six mois consécutifs; 3° si la conservation de l'édifice ou celle des objets mobiliers classés est compromise par insuffisance d'entretien, et après mise en demeure dûment notifiée du conseil municipal, ou, à son défaut, du préfet; 4° si l'association cesse de remplir son objet ou si les édifices sont détournés de leur destination; 5° si elle ne fait pas face soit aux obligations passives (dettes, emprunts, réparations et autres charges des biens, etc.), soit aux prescriptions relatives aux monuments historiques.

La désaffectation de ces immeubles peut, dans les cas ci-dessus, être prononcée par décret rendu en conseil d'État; en dehors de ces cas, elle ne peut l'être que par une loi.

Les associations bénéficiaires sont tenues des réparations de toute nature, ainsi que des frais d'assurance et autres charges afférentes aux édifices et aux meubles les garnissant. (Art. 13.)

[illegible] Les archevêchés, évêchés, les presbytères et dépendances, les grands séminaires et facultés de théologie pro-[illegible] associations, savoir : les archevêchés et les évêchés pendant une période de deux années; les presbytères dans les communes où résidera le ministre du culte, les g[illegible] tenus des grosses réparations, mais de toutes les autres [illegible] prononcée dans les conditions et suivant les formes déterminées pour les édifices consacrés aux cultes. Les dis-[illegible] sus) sont ici applicables. — La distraction des parties superflues des presbytères laissés à la disposition des associations cultuelles peut, pendant le délai de cinq ans, être prononcée pour un service public par décret en conseil d'État. — A l'expiration des délais de jouissance gratuite, la libre disposition des édifices sera rendue à l'État, aux départements ou aux communes. Les indemnités de logement incombant actuellement aux communes, à défaut de presbytère, par application de l'article 136 de la loi du 5 avril 1884, restent à leur charge pendant le délai de cinq ans. Elles cessent de plein droit en cas de dissolution de l'association.

[illegible] tions cultuelles doivent être constituées conformément aux articles 5 et suivants du titre Ier de la loi du 1er juillet 1901. (Art. 18.) V. ASSOCIATION.

Objet. Ces associations doivent avoir exclusivement [illegible] moins : dans les communes de moins [illegible] nes dont le nombre des h[illegible] de vingt-cinq personnes [illegible] membres peut s'en retirer en tout temps, ap[illegible]

Unions d'associations. Les associations cultuelles peu-[illegible] 16 août 1901 sur les associations, constituer des unions ayant une administration ou une direction centrale. (Art. 20.)

Gestion des associations et des unions. Les actes de gestion financière et d'administration légale des biens accomplis par les directeurs ou administrateurs sont, chaque année au moins, présentés au contrôle de l'assemblée générale des membres de l'association et soumis à son ap-

probation. Les associations peuvent recevoir, outre les cotisations de leurs membres, le produit des quêtes et collectes pour les frais du culte, percevoir des rétributions pour les cérémonies et services religieux même par fondation, pour la [illegible] pour la fourniture des objets destinés au service des funérailles dans les édifices [illegible] de ces édifices. — Elles peuvent verser, sans donner lieu à perception de droits, le surplus de leurs recettes à d'autres associations [illegible] même objet. — Elles ne peuvent, [illegible] recevoir des subventions de l'État, des départements ou des communes; mais ne [illegible] comme subventions les sommes [illegible] réparations aux monuments classés. (Art. 19.)

Les associations et les unions tiennent un état de leurs recettes et de leurs dépenses; elles dressent chaque année le compte financier de l'année écoulée et l'état inventorié de leurs biens, meubles et immeubles. Le contrôle financier est exercé par l'administration de l'Enregistrement et par l'inspection générale des finances. (Art. 21.)

Les associations et unions peuvent employer leurs ressources disponibles à la constitution d'un fonds de réserve suffisant pour assurer les frais et l'entretien du culte et ne pouvant en aucun cas recevoir une autre destination; le montant de cette réserve ne pourra jamais dépasser une somme égale, pour les unions et associations ayant plus de [illegible] francs de revenu, à trois fois et, pour les autres associations, à six fois la moyenne annuelle des sommes dépensées par chacune d'elles pour les frais du culte pendant les cinq derniers exercices. (Art. 22.)

Indépendamment de cette réserve, qui doit être placée en valeurs nominatives, elles peuvent constituer une réserve spéciale dont les fonds devront être déposés, en argent ou en titres nominatifs, à la Caisse des dépôts et consignations, pour être exclusivement affectés, y compris les intérêts, à l'achat, à la construction, à la décoration ou à la réparation d'immeubles ou meubles destinés aux besoins de l'association ou de l'union. (Art. 22.)

Pénalités. Sont punis d'une amende de 16 francs à 200 francs et, en cas de récidive, d'une amende double, les directeurs ou administrateurs d'une association ou d'une union qui ont contrevenu aux dispositions sur les associations cultuelles. Les tribunaux peuvent, dans tous les cas prévus aux articles 18, 19, 20, 21 et 22 précités, prononcer la dissolution de l'association ou de l'union. (Art. 22.)

— *Police des cultes. Réunions.* Les réunions tenues dans les locaux appartenant à une association ou mis à sa disposition sont publiques. Elles sont placées sous la surveillance des autorités, dans l'intérêt de l'ordre public. Elles ne peuvent avoir lieu qu'après une déclaration préalable (V. RÉUNION publique). Une seule déclaration suffit pour l'ensemble des réunions permanentes, périodiques ou accidentelles qui auront lieu dans l'année. (Art. 25.) — Il est interdit de tenir des réunions politiques dans les locaux servant habituellement à l'exercice du culte. (Art. 26.)

La déclaration préalable prescrite par l'article 25 de la loi du 9 décembre 1905 est signée par deux délégués au moins de l'association cultuelle qui a la propriété ou la jouissance du local où le culte sera célébré : l'un de ces délégués doit être domicilié dans la commune où le local est situé. La célébration du culte ne peut avoir lieu qu'après un délai d'au moins vingt-quatre heures. La surveillance des autorités s'exerce sur les réunions cultuelles publiques conformément aux dispositions des articles 9 de la loi du 30 juin 1881 et 97 de la loi du 5 avril 1884. (Décret du 16 mars 1906.)

— *Cloches et sonneries.* V. CLOCHES.

— *Emblèmes religieux.* Il est interdit d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions. (Loi du 9 déc. 1905, art. 28.)

— *Troubles, menaces, provocations à la rébellion, outrages aux fonctionnaires.* Sont punis d'une amende de 16 francs à 200 francs et d'un emprisonnement de six jours à deux mois ou de l'une de ces deux peines seulement, à moins que, d'après les dispositions générales du Code pénal, il n'y ait lieu à plus forte peine : 1° ceux qui, soit par voies de fait, violences ou menaces contre un individu, soit en lui faisant craindre de perdre son emploi ou d'exposer à un dommage sa personne, sa famille ou sa fortune, l'ont déterminé à exercer ou à s'abstenir d'exercer un culte, à faire partie ou à cesser de faire partie d'une association cultuelle; 2° ceux qui ont empêché, retardé ou interrompu les exercices d'un culte par des troubles ou désordres. (Art. 31 à 33.)

Tout ministre d'un culte qui, dans les lieux où s'exerce ce culte, aura par des discours, des lectures, des écrits distribués ou des affiches, outragé ou diffamé un citoyen chargé d'un service public, sera puni d'une amende de 500 francs à 3.000 francs et d'un emprisonnement d'un mois à un an, ou de l'une de ces deux peines seulement. La vérité du fait diffamatoire, mais seulement s'il est relatif aux fonctions, pourra être établie devant le tribunal correctionnel. (Art. 34.) En cas de provocation directe, par les [illegible] l'exécution des lois ou aux actes légaux de l'autorité publique, ou si le discours, l'écrit, l'affiche tend à soulever ou à armer une partie des citoyens contre les autres, le ministre coupable sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans, sans préjudice des peines de la complicité, dans le cas où la provocation aurait été suivie d'une sédition, révolte ou guerre civile. (Art. 35.) L'association est civilement responsable. [illegible]

EGNOGAT ou **ENOGAT** (saint). V. ENOGAT.

EGOBILLE ou **SCUBICULE** (saint), en latin *Scubiculus*, [illegible] Guyon et Les Andelys, sur les bords de la rivière d'Epte, avec saint Nicaise, qu'il accompagnait dans ses [illegible]

***ÉGOUT** n. m. — ENCYCL. Dr. Dans toute commune le maire est tenu, après avis du conseil municipal, de déterminer, sous forme d'arrêtés municipaux portant règlement sanitaire, les prescriptions destinées à assurer la [illegible] des voies privées, notamment celles relatives à l'évacuation [illegible] (art. 1er.)

Les contraventions sont punies par le tribunal de simple police des peines portées aux articles 471 et 474 du Code pénal: amende de 1 à 5 francs, emprisonnement de trois jours au plus en cas de récidive. (Même loi, art. 27.)

Les propriétaires peuvent établir des *égouts* privés sur leurs fonds et pour leur usage, en observant les distances et les précautions prescrites par les usages ou les règlements locaux. Mais la propriété du sol des rues comportant la propriété du dessus et du dessous (C. civ., art. 552), il n'est permis aux particuliers de faire ni au-dessus ni au-dessous des rues aucune entreprise, et notamment d'y creuser des égouts, sans une permission expresse de l'autorité municipale ou préfectorale, suivant qu'il s'agit de voirie municipale ou de grande voirie. La possession, quelle qu'ait été sa durée, d'ouvrages construits sans autorisation, ne peut conférer un titre de propriété à l'auteur de l'usurpation ou à ses ayants droit.

A Paris, toutes les maisons donnant dans une rue pourvue d'un égout public doivent être disposées de manière à y conduire les eaux pluviales et ménagères (D. du 26 mars 1852, art. 6), ainsi que les matières solides et liquides des cabinets d'aisances de ces immeubles. (Loi du 10 juillet 1894, art. 2.) Aux termes du règlement sanitaire rendu en exécution de la loi du 15 février 1902 (arrêté du 22 juin 1904), il est interdit : de projeter dans les égouts, par les bouches et les regards établis sur la voie publique, des matières de vidange solides ou liquides; d'y introduire des corps solides, ordures ménagères, détritus et matières quelconques, pouvant émettre des vapeurs ou gaz incommodes, dangereux ou inflammables; d'y écouler des eaux acides, à moins de les neutraliser avant leur projection, ou des eaux dont la température serait supérieure à 30°. (Art. 8.) Dans toute voie privée débouchant de part ou d'autre sur une voie déjà pourvue d'un écoulement souterrain, les eaux pluviales et ménagères ne peuvent pas être écoulées à ciel ouvert; il doit être établi, sur la longueur nécessaire, à moins d'impossibilité absolue, un conduit souterrain étanche, convenablement aménagé pour recevoir ces eaux. (Art. 17.) Toutes les propriétés riveraines doivent être reliées à ce conduit souterrain par des branchements particuliers d'égouts construits et entretenus aux frais des propriétaires intéressés. (Art. 18 et 73.) La nature des matériaux à employer pour la construction de ces branchements, leur mode de structure, leurs dimensions intérieures, la façon de les raccorder à l'égout public sont minutieusement déterminés. (Art. 74 et suiv.)

EGRIS, nom donné à l'une des hautes plaines les plus fertiles de l'Algérie septentrionale, dans le département d'Oran (arrond. de Mascara). Elle s'étend au S.-E. de cette ville, dominée au S. par le djebel Resmate (1.204 m. d'altitude) et arrosée par deux petits cours d'eau, tributaires l'un de l'oued Habra, l'autre de l'oued Mina, et dont les eaux ont été utilisées en irrigations. L'altitude moyenne de ce petit bassin fermé est de 500 à 700 mètres. Culture de la vigne et des céréales. *Palikao, Thierville, Cacherou* sont les principaux centres de colonisation.

EGTON, ville d'Angleterre (comté de Lancastre), sur l'Esk, petit fleuve côtier tributaire de la mer du Nord; 2.000 hab. Eaux ferrugineuses.

EGUIGNER (saint), en latin *Finbarus*, martyr à Ploudéry, dans la Basse-Bretagne, en 499. Il était père de sainte Piale, qui fut mise à mort avec lui. — Fête le 14 décembre.

***EGYPTE.** — *Progrès de l'irrigation. Chemins de fer.* Pour l'Egypte, la question de l'irrigation présente une importance capitale. Comprenant que l'eau est tout dans ce pays, les Anglais ont visé dès le premier jour à s'emparer de l'eau et à tenir le Nil, pour ainsi dire; aussi ont-ils fondé dès 1883 l'*Irrigation Department*, qui, pour assurer et développer de la manière la meilleure et la plus sûre l'irrigation pérenne, c'est-à-dire la fertilisation et l'exploitation régulières de la vallée inférieure du Nil, a étendu ses investigations et son activité sur le bassin entier du fleuve. De là la construction du barrage-réservoir d'Assouan, capable de fournir 200 millions de cubes d'eau, et qu'on pensait d'abord devoir suffire pour irriguer toute la vallée du Nil en aval de ce point, et devoir augmenter le revenu annuel de l'Egypte d'une somme de 6 millions de livres sterling; de là encore la construction du barrage de Siout, l'utilisation et l'amélioration du barrage de la pointe du Delta, la construction du barrage de Zifta; de là encore le projet de surélèvement du barrage d'Assouan et celui de création du réservoir de Ouâdi-Rayan, destiné à servir à la fois de réservoir au moment du flot maximum et de compensateur au moment de la décrue. Ainsi, l'Egypte est entrée dans une « période de transformation des conditions générales de l'irrigation, qui sera comparable à l'ère des plus gigantesques travaux pharaoniques ». (J. Brunhes.)

Une convention du 15 mai 1902 avec l'Éthiopie, relative aux frontières des deux pays, donne des facilités à l'Angleterre pour les travaux de régularisation du Nil Bleu et pour l'achèvement de la grande ligne du Cap au Caire. Un autre traité, relatif aussi aux frontières, a été signé à la même date entre l'Angleterre, l'Italie et l'Ethiopie.

Le tronçon nord de la future ligne transafricaine a été poussé jusqu'à Khartoum et, en amont de cette ville, un service de navigation a été organisé, la ligne présente seulement une lacune entre Assouan et Ouadi-Halfa. Une ligne qui part de Berber, entre Ouadi-Halfa et Khartoum, et atteint Souakim, sur la mer Rouge, a été inaugurée en janvier 1906.

— *Histoire.* L'Angleterre, ayant réoccupé le Soudan égyptien et étant devenue maîtresse de toute la vallée du Nil, s'est peu à peu, en fait, annexé l'Egypte. Si le khédive a un pouvoir apparent et gouverne au nom du sultan, c'est l'Angleterre qui détient le pouvoir effectif. Le voyage du khédive Abbas-Hilmi en Angleterre, en 1900, a été une reconnaissance officielle des faits accomplis. Venu, en 1901, à Khartoum, il y a aussi rendu hommage, devant les populations soudanaises, aux efforts de ses associés anglais; et, montrant les drapeaux anglais et égyptien côte à côte, il a ajouté qu'ils étaient le symbole de l'autorité commune qui règne désormais sur le pays.

Le Bahr el Ghazal fut occupé par une expédition de [illegible] partie d'Omdurman en décembre 1900 et qui vint prendre possession des postes fondés par les Français [illegible] par eux conformément à la convention du 21 mars 1899. L'Angleterre négocia avec le sultan du Darfour, Ali-ben-Dinan, et lui imposa le contrôle du gouvernement du Soudan.

— *Déclaration franco-anglaise du 8 avril 1904.* La situation de l'Egypte a été réglée par les déclarations contenues dans l'accord franco-anglais du 8 avril 1904. (V. ACCORDS ANGLO-FRANÇAIS.) La France y déclare qu'elle n'entravera pas l'action de l'Angleterre en Egypte en demandant qu'un terme soit fixé à l'occupation britannique ou de toute autre manière, c'est-à-dire qu'elle admet la situation de fait créée par l'Angleterre et qu'elle consacre son abandon définitif de toute influence en Egypte. Toutefois, le gouvernement britannique déclare qu'il n'a pas l'intention de changer l'état politique de l'Egypte; la caisse de la Dette et les autres institutions internationales, en particulier les tribunaux mixtes, sont maintenus.

L'arrangement contient, au contraire, des dispositions nouvelles en ce qui concerne le service de la Dette, dont un décret khédivial, annexé à l'arrangement franco-anglais, détermine les conditions de fonctionnement. L'existence légale de l'Egypte, en tant qu'Etat, se trouve par là même reconnue. Les puissances signataires de la convention de Londres du 13 mars 1885, relative au règlement des affaires égyptiennes, ont été invitées à donner leur assentiment à ce projet de décret; la Russie, la première, a envoyé son adhésion.

Les concessions de la France sont au nombre de deux : la première consiste à permettre au gouvernement égyptien l'emploi des économies, environ 140 millions, résultant de la conversion de la dette égyptienne opérée en 1890; la seconde a trait à la garantie de la dette, et, à cet égard, la France accepte qu'au lieu de peser sur les douanes, les chemins de fer et les revenus de diverses provinces, elle soit limitée à l'impôt foncier. L'Egypte ne sera plus ainsi contrainte à affecter au service de sa dette des revenus doubles de la somme suffisante. De son côté, l'Angleterre consent à ce que la conversion et le remboursement de certaines dettes égyptiennes soient ajournés; elle maintient le fonds général de réserve de la caisse de la dette, et la somme fixe consacrée sur cette réserve au service de la dette est augmentée; enfin, elle déclare adhérer aux stipulations du traité du 29 octobre 1888, relatif au libre usage du canal de Suez et à leur mise en vigueur. Elle consacre l'usage qui fait confier à un savant français la direction générale des antiquités en Egypte. Enfin, elle déclare que les écoles françaises en Egypte continueront à jouir de la même liberté que par le passé et qu'elle usera de son influence auprès du gouvernement pour assurer la parité de traitement des fonctionnaires anglais et français de tous ordres.

— Archéol. Dans les onze dernières années (1895-1906), notre connaissance de l'histoire d'Egypte s'est accrue prodigieusement. Les fouilles d'Amélineau, Morgan et Pétrie ont tiré de l'ombre où ils se cachaient les Pharaons des premières dynasties, et peut-être quelques princes antérieurs à Ménès. Notre horizon, qui était borné de ce côté par les Pyramides et par les monuments des rois memphites, embrasse maintenant la période thinite entière et l'on pressent vaguement une Egypte beaucoup plus vieille que l'Egypte thinite. C'est surtout en Abydos que ces vieilles générations de souverains se sont révélées, dans l'extrême Ouest de la nécropole au lieu dit Omm el-Gaab, la mère des pots, à cause des innombrables vases en terre cuite ou crue dont les fragments jonchent le sol. Amélineau d'abord, puis Pétrie, de 1895 à 1903, y découvrirent les mastabas des Pharaons primitifs que Sétoui Ier avait réparés au XIVe siècle avant notre ère; bientôt Morgan à Neggadeh, Quibell à Kom el Ahmar, Garstany à Beit-Khallaf, Barsanti et Maspero à Sakkarah et à Zaouiêt-el-Aryân ramenèrent au jour des objets du même temps. Ces maîtres archaïques de la vallée n'avaient pas l'habitude de se désigner par leur nom propre : ils préféraient le nom qu'ils assumaient à leur avènement et que nous appelons le nom d'Horus ou le nom de bannière. Il est écrit très en abrégé par un ou deux signes, dont la lecture n'est pas toujours certaine : certains d'entre eux se prononcent à coup sûr ainsi : *Azaboû*, mais des formes telles que *Den, Zé, Zer, Narmer*, ne sont que provisoires de l'aveu de tous. Plusieurs de ces noms de bannière sont accompagnés du nom propre, qui était inscrit sur la table d'Abydos ou dans les listes de Manéthon : trois rois de la 1re dynastie ont pu être reconnus de la sorte, Miébis, Ousaphaïs et Sémempsès, mais les autres demeurent flottants, et il en est de même pour les rois des familles suivantes. Divers savants, Pétrie et Sethe surtout, ont essayé de rétablir la série complète : ils n'ont réussi qu'à émettre des hypothèses, dont quelques-unes sont vraisemblables, mais dont beaucoup ne s'appuient même pas sur un commencement de preuve. Il faut prendre patience et se résigner à douter tant que des documents plus clairs ne soient sortis de terre. Néanmoins si l'histoire propre n'a pas encore reçu les éclaircissements que nous souhaitons, l'état de la civilisation contemporaine se montre à nous très clairement. Certes l'usage des métaux nobles ou vulgaires : or, argent, cuivre, est très répandu, mais les outils en pierre se maintiennent et la taille du silex a atteint une perfection qu'on n'observe nulle part ailleurs. Il en est de même des pierres dures, et rien n'est supérieur comme fini d'exécution aux beaux vases d'albâtre, de granit rouge et noir, de diorite, de serpentine que nous recueillons dans les tombes : l'outillage et le mobilier ont d'ailleurs les formes que nous leur connaissons par la suite, et si quelques types de poterie paraissent être particuliers à l'époque pour la couleur et pour le décor, d'autres se perpétuent jusque sous la XIIe et sous la XVIIIe dynasties. Le costume masculin et féminin est celui des Egyptiens classiques aux nuances de la mode près, et la parure est d'une richesse extraordinaire : aucun bijou moderne n'est supérieur aux quatre bracelets trouvés par Pétrie au bras d'une princesse thinite. L'armement comprend la massue, les casse-têtes, la lance, l'arc et la flèche, le poignard. La constitution civile et politique ne différe pas de ce que nous lui voyons aux temps memphites, et la religion est formée entièrement. Les dieux locaux et généraux : Râ, Horus, Osiris, Anubis, Ouapouaîtou, Isis, Neith, Sitou, Nephtys et vingt autres sont nommés ou figurés, et l'ennéade héliopolitaine existe de longue date : les textes écrits dans les [illegible] de la Ve dynastie faisaient [illegible] et les représentations gravées sur la tablette d'ivoire dite de Ménès nous prouvent que le rituel des funérailles était en pleine vigueur. Enfin l'écriture, si elle sent parfois la rudesse

ÉGYPTE : Tableau généalogique.

Prédécesseurs du khédive régnant

[illegible]

[illegible] présente la même combinaison de caractères [illegible]

[illegible] quo des Pasteurs demeure toujours obscure, et bien que nous ayons beaucoup d'éclaircissements de détail sur le [illegible] modifié sensiblement les résultats acquis antérieurement. [illegible] dans une *favissa* lors de la restauration du temple, au [illegible] riaux pour reconstituer la chronique de Thèbes entre la chute de la XXe dynastie et la conquête persane. Il nous [illegible] grès de la révolution paradoxale qui, du XIIe au VIIe siècle, transforma la principauté militaire de Thèbes en un [illegible] entre Sheshonk et l'invasion éthiopienne s'est augmentée d'une douzaine de personnages, dont plusieurs usurpèrent parfois les titres des pharaons et régnèrent sur la partie [illegible] de l'Égypte. De même la succession des *Pallacides*, qui, après l'extinction de la lignée mâle, remplacèrent les grands prêtres a gagné en consistance : elles n'étaient que rarement la fille l'une de l'autre, mais, lorsque la Pallacide en fonctions commençait à vieillir, le roi de [illegible] lui envoyait une de ses filles, qu'elle adoptait et qui commandait sur Thèbes après elle. De la sorte le pharaon saïte maintenait son autorité sur l'Égypte du Sud sans rien changer aux coutumes locales. L'ensemble des objets retirés de cette *favissa* n'a pas été utile qu'à l'histoire : nous avons pu grâce à eux étudier l'école thébaine de sculpture pendant une durée de plus de deux mille ans et établir les caractères qui la séparent des autres écoles d'art égyptiennes. On compte parmi les statues qui sont déposées [illegible] colosses d'Ousirtasen (Sanouosrit) I, III et IV, le Khonsou, le Thoutmôsis III, le Toutânkhamanou, le groupe de Ramsès IV et du prisonnier libyen, les statues d'Osorkon II, de [illegible]

Où le progrès a été le plus notable, c'a été aux époques [illegible] papyrus s'échappe chaque année des ruines, et, bien que la plupart de ces documents soient encore inédits ou insuffisamment commentés, nos connaissances sur l'administration et sur la constitution civile de l'Égypte ont été plus que décuplées en quelques années. Les contrats de vente, de location, de prêt, de mariage, rédigés tant en langue grecque que dans la langue égyptienne et dans l'écriture démotique ou, à l'âge byzantin, dans l'écriture copte, nous fournissent les renseignements les plus précieux et les plus inattendus sur l'organisation de la famille, de l'héritage, de la propriété collective ou individuelle. Des registres d'impôts ou de taxes locales, des circulaires adressées par les ministres des Ptolémées à leurs agents en province nous révèlent le système financier et nous en font toucher tous les ressorts. Une quantité de lettres d'affaires ou simplement de billets échangés entre les membres d'une même famille nous mettent au courant des menus faits de la vie domestique et nous dévoilent ses relations les plus intimes. C'est l'Égypte grecque, romaine et byzantine qui ressuscite en entier, et des débris de livres se rencontrent parmi ces pièces d'archives publiques ou privées qui contiennent des versions meilleures ou des ouvrages perdus des historiens grecs : nous avons eu tour à tour : *la Constitution des Athéniens* d'Aristote, les *Odes* de Bacchylide, les *Mimes* d'Hérondas, les *Perses* de Timothée, de longs fragments des comédies de Ménandre, des poésies de Sappho, des discours d'Hypéride, sans parler des grammairiens, des rhéteurs, des satiriques et des lyriques de deuxième ordre. La littérature chrétienne a gagné de nombreux morceaux d'écrits apocryphes [illegible] *saint Pierre*, le texte grec de la meilleure partie du livre d'Enoch, et des traductions coptes d'originaux grecs aujourd'hui [illegible] tres, roman historique de Cambyse.

Les documents sur papyrus et sur parchemin couvrent même les premiers temps de la domination musulmane : pièces grecques, pièces coptes, pièces arabes, même quelques pièces pehlevies répondant aux courtes années de la conquête persane, vers le début du VIIe siècle. Nulle part, dans notre vieux monde, la découverte n'a été aussi rapide ni aussi féconde qu'en Égypte au commencement [illegible]

EHRENBERG, ville d'Austro-Hongrie (Bohême [cercle de Leitmeritz, distr. de Schlukenhau], près d'un petit sous-affluent de l'Elbe par la Moldau ; 6.000 hab. Porcelaine, filatures, fabrication d'étoffes de coton et de laine.

EHRENFELD, comm. d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. Rhénane, cercle de Cologne]) ; 14.000 hab. Fabrication de dentelles, draps, verrerie ; construction d'instruments de précision. C'est un faubourg industriel de Cologne.

*EHRHARDT [illegible] en 1813. — Il est mort à Wolfenbüttel en 1899.

EHRLICH [illegible] dicale de Berlin; en 1885 il travailla à la clinique de Gerhardt et en 1890 à l'Institut des maladies infectieuses. En 1896 il est nommé directeur de l'Institut pour les recherches et les essais de sérums à Steglitz, près de Berlin. Ehrlich commença à publier quelques études de chimie biologique et étudia les besoins d'oxygène de l'organisme, puis indiqua une réaction nouvelle pour l'examen des urines (diazoréaction). Il étudia le sang, les méthodes de coloration en microscopie et surtout l'immunité, la vaccination. Les méthodes d'Erlich et ses théories font lois dans la sérumthérapie. Il a publié de nombreux mémoires sur ces différentes questions, mais il a répandu surtout ses idées grâce aux nombreux élèves qui se pressent dans ses cours et dans son laboratoire. Il est actuellement professeur à Munich.

Ehrlich (CELLULE D'), variété de leucocyte remarquable par ses granulations volumineuses, facilement colorables par l'éosine, d'où le nom sous lequel il est plus connu, *éosinophile*. V. ce mot.

Ehrlich (PHÉNOMÈNE D') [illegible] Ehrlich, qui consiste essentiellement dans ce fait que, si l'on met en présence une toxine et son antitoxine, la première fraction de cette dernière ajoutée à la toxine se montre plus active, au point de vue de la neutralisation, que la seconde, la seconde que la troisième, etc., contrairement à la conception chimique qui voulait que l'antitoxine saturât une toxine, comme un acide une base. (Pour expliquer ce phénomène, Ehrlich admet que chaque toxine se compose de plusieurs poisons de nature différente. Il est plus probable, comme le soutient S. Arrhénius, que des phénomènes d'équilibre physique entre colloïdes interviennent seuls.) V. COLLOÏDE.

Ehrlich (RÉACTION D'), réaction obtenue dans certaines urines pathologiques (fièvre typhoïde, tuberculose) en ajoutant à l'urine du sulfo-diazobenzol (réactif d'Ehrlich) et quelques gouttes d'ammoniaque. (Il se produit une belle coloration rouge, due à la présence dans l'urine de corps de la série aromatique, du reste peu connus.)

Ehrlich (UNITÉ D'), unité antitoxique représentée par un dixième de centimètre cube d'un sérum capable de neutraliser exactement 1 centimètre cube d'une toxine contenant 100 fois la dose mortelle pour un cobaye (toxine diphtérique). (Si un sérum est capable de neutraliser 1 centimètre cube de cette même toxine à la dose de 1 centième de centimètre cube, il représente 10 unités d'Ehrlich à un millième de centimètre cube, 100 unités, etc. [illegible] 1/100.000e) contient environ 250 unités d'Ehrlich.) V. SÉRUM antidiphtérique.

EHRMANN (François-Émile), peintre français, né à Strasbourg [illegible] *lion*, panneau décoratif (1902), *Œdipe et le Sphinx* et *Hé*[illegible] œuvres délicates et distinguées, dignes en tous points des meilleures pages de l'artiste. On voit de Ehrmann, au musée du Luxembourg : *Ariane abandonnée par Thésée*, aquarelle.

EICHSFELDIA [illegible]

EICHSTAEDT (Rodolphe), peintre allemand, né à Berlin [illegible] dans l'exécution de ses peintures allégoriques de l'arsenal de Berlin. Il travailla ensuite aux peintures murales du professeur Bleibtreu. Ayant obtenu à l'Exposition de 1882 le grand prix du gouvernement avec son tableau *le Bon Samaritain*, il séjourna deux années en Italie. Il voyagea ensuite, en 1889, en France et, en 1890, en Hollande et retourna se fixer à Berlin, où il établit sa réputation comme peintre de portraits, de tableaux de genre et de scènes [illegible] *Belle-Alliance* (1895), *Victoire*, scène allégorique (1896), *le Prince Guillaume à Bar-sur-Aube* (1897). Parmi ses portraits, on cite celui du professeur Geselschap, et ceux de la famille impériale. À l'occasion de sa *Résurrection* [illegible] séjour en Italie en 1899.

EICHTHAL (Eugène D'), sociologue français, né à Paris en 1844. Fils du publiciste Gustave d'Eichthal (v. t. III), il a réuni et publié divers ouvrages de son père : *Mélanges de critique biblique* (1886); *la Langue grecque, mémoires et notice* (1887). Il a écrit diverses études d'économie sociale, [illegible] écrit aussi quelques poésies : *Enfants, poésies intimes* (1901); et traduit en vers français : *Iphigénie en Tauride*, de Gœthe (1900). Il a été élu, en 1905, membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

EIDINGHAUSEN, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Westphalie, présid. de Minden]), sur le Kaar,

[illegible]

EIDKUHNEN ou EYDTKUHNEN [illegible] de transit : céréales, bestiaux, etc. Distilleries.

[illegible]

EILSEN, ville d'Allemagne (principauté de Schaum-[illegible] fureuses.

[illegible] de Fontenelle, puis, par la nomination de Louis le Débonnaire, intendant d'Aix-la-Chapelle. Il quitta ces dernières fonctions, trouvant qu'elles [illegible] d'abbé, et mourut en simple religieux. — Fête le 18 mai.

EISBERGEN, ville d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. [illegible] 2.000 hab. Eaux thermales sulfureuses.

EISENHUT [illegible] On cite de lui : *Guérison par le Coran, Mort de Gülbab,* [illegible] *Marabout mendiant*, et une grande toile : *le Prince Eugène à la bataille de Zenta*; etc.

EISODIQUE [illegible] flexe qui amène l'excitation périphérique au centre moteur.

***ÉJECTEUR** n. m. — Appareil permettant l'élévation d'une masse liquide en utilisant le mouvement d'une chute d'eau.

— ENCYCL. Véritables trompes à eau, d'une construction extrêmement simple, les *éjecteurs* sont très utiles pour la vidange des égouts, des caves, bassins, etc., dès que l'on dispose d'une eau motrice douée d'une vitesse assez considérable pour la bonne marche de l'appareil, dont le rendement est assez faible et ne dépasse pas 25 pour 100 dans les meilleures conditions de fonctionnement. L'éjecteur est employé dans plusieurs mines aurifères pour remonter les eaux sableuses chargées de paillettes d'or, car il permet la désagrégation des sables sous la poussée de l'eau motrice.)

EKASILICIUM n. m. V. GER[illegible]

EKA-TANTRIKÂ n. m. Instrument de musique monocorde, dont les mendiants religieux de l'Inde se servent pour accompagner leurs chants. (La caisse est faite des trois quarts environ d'une gourde ronde et d'une membrane qui ferme cette gourde et sert de table d'harmonie.)

EKA-TARA n. m. Monocorde hindou, fait d'une gourde percée de trous et recouverte d'une membrane formant table d'harmonie.

ÉLACHISTODON [illegible] n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, et dont on a fait le type d'une sous-famille dite des *élachistodontinés*. [illegible] un serpent atteignant à peu près un mètre de long. Ses crochets à venin, très petits, placés au fond de la bouche, rendent sa morsure sans danger. Il ressemble aux dasypeltis; allongé, un peu aplati, avec la queue courte, il est brun avec des lignes jaunes sur le dos.

ÉLADE ou HELLADE [illegible] vers 387. D'abord marié, il entra dans l'état ecclésiastique, tandis que sa femme prenait la robe. Il succéda à saint Valérien sur le siège d'Auxerre. — Fête le 8 mai.

ÉLAÏOMÈTRE du gr. *élaion*, huile, et *métron*, mesure) [illegible]

ÉLAN ou ALANE [illegible] guedoc au VIIe siècle. L'ancienne cathédrale de Lavaur le vénérait comme son patron. — Fête le 25 novembre.

ELAND (Kornelis), écrivain militaire hollandais, né à Klundert en 1838. Élève de l'académie militaire de Bréda, capitaine en 1868, nommé en 1872 professeur à l'École militaire, en 1894 général major chargé de la défense [illegible] service militaire personnel obligatoire. Il a publié divers ouvrages sur les questions militaires, la d[illegible] toire, l'art des fortifications et l'usage des chemins de fer et des télégraphes en temps de guerre. Il a été nommé député libéral d'Arnhem.

ÉLAN[illegible] [illegible] lement blessé.

ÉLANE ou ÉLANUS [illegible] rapaces, de la famille des falconidés, comptant cinq espèces réparties sur le globe. Ce sont des oiseaux de proie de taille médiocre, à livrée sombre, avec le ventre blanc, intermédiaires entre les milans et les bondrées. L'*elanus melanopterus*, répandu de la Méditerranée jusqu'en Afrique centrale et en Indo-Malaisie, est un des plus jolis rapaces d'Europe.)

ELAPECHIS (*é-la-pé-kiss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des élapidés, comptant six espèces répandues de l'Afrique [illegible] Cap.

— ENCYCL. Les [illegible] sont des serpents de taille médiocre, à [illegible] livrée noire, grise et blanche, rayée [illegible] variée de jaune. Ces reptiles sont [illegible] gereux, parce [illegible] chets à venin, [illegible] très grand développement. *Elapechis* [illegible], type du genre, atteint 60 centimètres; il est commun du Congo au Tanganyika.



Elapechis.

ELAPHE (saint), évêque de Châlons-sur-Marne, sous Sigebert, dans la seconde partie du VI[e] siècle. Issu d'une famille noble du Limousin, il mourut en Espagne, où il avait été envoyé en ambassade, mais son corps fut rapporté à Châlons. Son frère, saint Leudomer, le remplaça comme évêque. — Fête le [illegible].

ÉLAPHIEN, ENNE [illegible] adj. *Époque élaphienne*. Partie [illegible] nos climats.

ELAPHODUS (*é-la-fo-duss*) n. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants, de la famille des cervidés, comptant deux espèces propres aux montagnes de la Chine. (Ce sont de très petits cerfs voisins des cervules ou muntjacs; l'espèce type [*elaphodus cephalophus*] ne dépasse guère la grosseur d'un lièvre.)



Elaphodus.

ÉLASMODONTE adj. Se dit de l'éléphant d'Asie chez qui l'émail des dents est en ruban festonné.

ÉLASTOBLASTE (*las-to-blast'* — du gr. *elastos*, poussé en avant, et *blastos*, bourgeon) n. m. Histol. Cellule fusiforme à prolongements indivis, qui apparaît par différenciation de la masse plasmodiale primitive, origine du tissu élastique des vertébrés. [illegible]

ÉLASTOGÈNE (*las-to-jèn'* — du gr. *elastos*, poussé en avant, et *gennân*, engendrer) n. m. Histol. Cellule étoilée à longs prolongements anastomosés, qui apparaît, en même temps que les élastoblastes, par différenciation de la masse plasmodiale qui donnera naissance au tissu élastique. (Dans les élastogènes se produisent des grains élastiques qui croissent ultérieurement et se développent par coalescence.)

ÉLASTOMÈTRE n. m. Petit appareil qui sert à mesurer la transpiration cutanée.

ELBERFELD [illegible] race de gallinacés très répandue en Allemagne, où elle est fort appréciée pour sa rusticité et la finesse de sa chair. Les signes distinctifs de cette race sont les suivants : bec fort, crête simple, droite et haute, oreillons blancs, barbillons très longs, pattes [illegible]



Race d'Elberfeld.

[illegible] sont excellentes pondeuses, bonnes couveuses et les poussins d'un engraissement facile, ce qui explique l'extension que prend chaque jour l'élevage de ces volailles; le coq possède un chant retentissant et donne très fréquemment de la voix, ce qui a valu à cette race [illegible] ou *chanteurs des* [illegible] noire, une autre dorée et une troisième argentée; dans ces [illegible] du coq est d'un remarquable [illegible]

Elche [illegible] Louvre). En grès, de gran- [illegible] en outre par l'extraordinaire [illegible] cette figure exquise et originale n'est d'ailleurs pas isolée, car elle se rattache [illegible] aux sculptures du Cerro de los Santos, mais l'exécution en est supérieure. C'est pourquoi elle a soulevé de vives controverses. Tandis que les uns y reconnaissent la main d'un artiste grec, d'autres l'attribuent à un artiste indigène, mais très familier avec l'art gréco-asiatique au premier tiers du V[e] siècle avant notre ère. V. IBÉRIQUE (*art*).

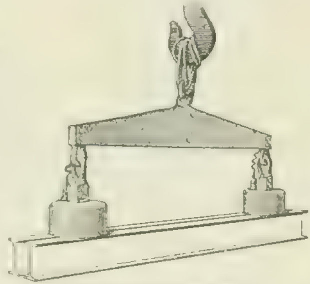
ELDER (Thomas), Mécène anglais, né à Kirkcaldy (Écosse) en 1818, mort à Adélaïde (Australie mérid.) en 1897. Il s'enrichit dans le négoce en Australie, et, à partir de 1873, subventionna une série d'expéditions entreprises pour la découverte de l'Australie méridionale et occidentale. Warburton, Ross, Giles, Lewis, David Lindsay exécutèrent aux frais de Thomas Elder leurs explorations dans la moitié occidentale de l'Australie.

ELDUAYEN (don José), marquis DEL PAZO DE LA MERCED, homme politique espagnol, né et mort à Madrid (1823-1898). Ingénieur des ponts et chaussées, il entra en 1856 à la Chambre des députés et vota avec les conservateurs. En 1872, il devint ministre des finances sous le roi Amédée. Plus tard, il devint un des collaborateurs actifs de Canovas del Castillo dans le rétablissement de la monarchie, fut nommé par Alphonse XII gouverneur civil de Madrid et reçut alors le titre de marquis del Pazo de La Merced. Il fut ensuite ministre des finances (1876), des affaires étrangères (1884), de l'intérieur (1891-1892), des affaires étrangères (1896) et président du Sénat.

ELÉAZARE ou **ELEAZARUM** (sainte), martyre à Lyon avec son mari, saint Himérf, et leurs huit enfants. Les détails, touchant l'époque précise, la vie et la mort de cette sainte et de sa famille, sont obscurs et douteux; mais l'existence de ces martyrs est certaine. — Fête le 23 août.

***ÉLECTION** n. f. — Les tableaux ci-contre résument, sous une forme synthétique, les règles applicables aux diverses élections (législatives, municipales, etc.) et font connaître pour chacune d'elles les dispositions concernant l'électorat, l'éligibilité, le mode et la durée du scrutin, les ballottages, la composition des assemblées, la durée du mandat, la dissolution, le contentieux électoral.

***ÉLECTRO-AIMANT** n. m. — ENCYCL. *Électro-aimant porteur.* L'énorme puissance que possèdent les *électro-aimants* est utilisée dans les usines métallurgiques ayant la manutention de fortes masses en métal magnétique, pour remplacer les pinces, tenailles ou crochets servant à attacher ces masses aux grues et ponts roulants qui les transportent dans les différentes parties de l'usine. La forme et le nombre des électro-aimants porteurs varient selon leur destination spéciale : pour soulever les rails, on emploie un appareil formé de deux électros placés à l'extrémité d'un fléau suspendu au pont roulant. Par l'interruption ou le passage du courant dans les bobines des électro-aimants, on obtient l'accrochage ou la décharge instantanée des pièces à transporter.



Électro-aimant porteur.

ÉLECTRO-AUTOGRAPHE n. m. Appareil destiné à la reproduction de l'écriture et du dessin à distance par fil télégraphique (v. PANTÉLÉGRAPHE) inventé en 1895 par un Américain nommé Amstutz.

— ENCYCL. Avec *l'électro-autographe*, Amstutz envoie à distance, d'après une photographie, une gravure au trait capable d'être utilisée comme cliché typographique. Basé sur l'emploi d'un cliché transmetteur fait sur gélatine bichromatée, l'électro-autographe a donné des résultats très intéressants puisqu'il est possible avec cet appareil de transmettre, en moins de trois minutes, une image capable de servir ensuite à la fabrication d'un cliché gravé pour le tirage d'un journal illustré. Sous le nom d'électrographe on a modifié l'appareil d'Amstutz en remplaçant le cliché en gélatine bichromatée par un cliché en simili-teinte à grand réseau; les résultats obtenus sont très pratiques et donnent des clichés excellents pour l'impression typographique.

***ÉLECTROCHIMIE** n. f. — ENCYCL. *Électrolyse industrielle.* L'électro-chimie industrielle a pris une très grande extension dans les pays montagneux, où la production de l'énergie électrique est réellement économique; en France, dans le Dauphiné et la Savoie, plusieurs usines exclusivement électro-chimiques sont installées aujourd'hui. Appliquée au raffinage des métaux, l'électrolyse donne d'excellents et très économiques résultats. Le raffinage électrique est basé sur le phénomène suivant : lorsque l'anode soluble d'une cuve électrolytique est constituée pour une masse métallique impure, le passage du courant transporte le métal pur à la cathode, tandis que toutes les impuretés tombent sous forme de boues au fond de la cuve. Le raffinage électrique du plomb et du cuivre s'opère sur une grande échelle, ainsi que la fabrication des produits chimiques par l'électrolyse, fabrication fort simple et plus économique que les procédés ordinaires. Le chlore et la soude sont produits par l'électrolyse du chlorure de sodium; l'aluminium s'obtient par l'électrolyse de l'alumine dissoute dans le fluorure double d'aluminium et de sodium; la fabrication du chlorate de potasse et du permanganate de potasse a lieu aux usines de Vallorbe.

ÉLECTROCULTURE n. f. Nom donné aux expériences faites pour déterminer l'influence d'un courant électrique sur la germination et le développement des végétaux.

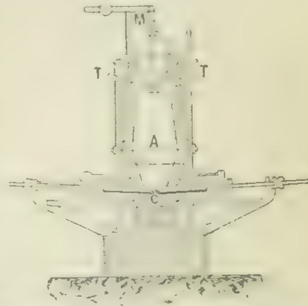
— ENCYCL. Le professeur russe Lemstrom admet que le courant augmente la teneur en sucre de la plupart des fruits et que pour toute la plante le développement [illegible] le plus simple consiste à enfouir dans le sol deux grandes plaques de zinc et de cuivre reliées entre elles par des fils conducteurs, ce qui constitue ainsi une vaste pile, ou à envoyer directement à travers le champ d'expérience le fluide produit par une machine statique ou dynamique.

ÉLECTROCUTEUR, TRICE (*lek*...) adj. Qui tue par l'électricité. *Courant* ÉLECTROCUTEUR.

ÉLECTROLEMME (*lek-tro-lèm'* — de *électro*, et du gr. *lemma*, enveloppe) n. m. Histol. Enveloppe conjonctive de la plaque électrique des organes électriques des silures (*malapterus*), contre laquelle sont appliqués les noyaux cellulaires de la massue et à laquelle adhèrent les bâtonnets électriques de Böll. V. ORGANES électriques, ÉLECTROGÉNÈSE.

ÉLECTROLEPSIE (*lek-tro-lèp-si* — de *électro*, et du gr. *lambanein*, prendre) n. f. Forme de chorée électrique à secousses rythmiques qui se produisent à intervalles variables et qu'on observe surtout chez les enfants souffrant d'affections gastro-intestinales. (On la désigne souvent sous le nom de MALADIE DE DUBINI.)

***ÉLECTROMÉTALLURGIE** n. f. — ENCYCL. La fusion du minerai à l'aide de l'énorme chaleur fournie par le courant électrique a été tentée dès 1879 par W. Siemens, mais à cette époque la production industrielle de l'électricité était beaucoup trop imparfaite et trop coûteuse pour permettre un essai complet d'électrométallurgie. Au point de vue économique, on ne peut guère établir de comparaison entre le coût de la tonne de métal produite par un haut fourneau ordinaire et celle provenant d'un four électrique; il est évident que le prix de revient dépend avant tout de la situation locale de l'usine, qui, pour être économique, doit réunir sur place la source de minerai et la puissance hydraulique donnant l'énergie électrique. Le procédé électrique permet d'obtenir des aciers d'une qualité et d'une pureté impossible à obtenir par des procédés ordinaires. Au point de vue utilisation du calorique dépensé, le rendement, qui ne dépasse guère 30 p. 100 dans les hauts fourneaux, atteint facilement 90 p. 100 dans les fours électriques. Les fours actuellement employés dans l'industrie métallurgique se divisent en trois types : 1° fours à arcs; 2° fours à résistance; 3° fours à induction (v. FOURS ÉLECTRIQUES). Dans les fours à arcs du type Stassano, les matériaux sont pulvérisés avec du coke et du flux; l'oxygène employé comme carburant est produit par un oxyde de fer introduit dans le four, et qui met en liberté son oxygène en se réduisant. Dans les fours à résistance, la fabrication de l'acier a lieu en deux opérations : 1° purification par oxydation; 2° dilution par adjonction de vieux fers. Les fours à induction sont encore à l'étude au Creusot. D'après les expériences faites depuis plusieurs années par Stassano, on peut admettre que l'électrométallurgie du fer est économique lorsque le prix de trois chevaux-heures électriques ne dépasse pas celui d'un kilogramme de charbon; mais il est évident que dans l'électrométallurgie le côté économique dépend avant tout des ressources du pays en chute d'eau. En France, les usines électrométallurgiques de Livet, sur la Romanche, peuvent produire environ 10 tonnes d'acier par 24 heures en alimentant les fours avec du minerai; avec des vieux fers et de la fonte, la production peut être doublée.



Haut fourneau électrique du type Stassano : M, appareil de charge du minerai; T T, tuyaux d'échappement des gaz; A, four du haut fourneau; C, les électrodes.

ÉLECTRON mot grec désignant l'ambre jaune. V. ÉLECTRICITÉ. n. m. S'est dit autrefois pour [illegible].

ÉLECTROTAXIE (*lek-tro-tak-si* — de *électro*, et du gr. *taxis*, arrangement) n. f. Influence qu'exerce l'électricité sur les mouvements et la direction des êtres unicellulaires. (On dit plus spécialement, étant donné le mode d'électrisation, GALVANOTAXIE.)

ÉLECTROTROPISME (*lek-tro-tro-pism'* — de *électro*, et du gr. *trépein*, tourner) n. m. Influence qu'exerce l'électricité sur les mouvements que peuvent exécuter certains organes des êtres complexes et spécialement des végétaux. (On dit plus ordinairement GALVANOTROPISME [V. ce mot].)

ELEMER ou **ELLEMER**, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie, comitat de Torontal, distr. de Nagy-Becskerek), à quelque distance de la Tisza; 4.700 hab.

ELEUTHÈRE (saint), [illegible] d'Auxerre, mort vers 561. Il succéda à saint Droctuald et dirigea son diocèse pendant près de vingt-neuf ans. — Fête le 16 août.

ELEWYT, comm. de Belgique (Brabant [arr. de Bruxelles]), sur un affluent de la Dyle [illegible] par le Ruppel; [illegible] hab.

ELGAR (Edward), compositeur anglais, né à Broadheath, près Worcester, en 1857. Fils d'un organiste à l'église Saint-Georges de Worcester, il alla à Londres, à l'âge de vingt ans, pour se perfectionner avec le violoniste Pollitzer. En 1885, il revint à Worcester pour succéder à son père comme organiste de Saint-Georges, puis il alla s'installer à Malvern. C'est alors que commença sa réputation de compositeur. En 1893, il fit exécuter à Worcester son premier ouvrage, *Black Knight*, et en 1896, son oratorio *Lux Christi* attira l'attention. En 1897, il donna *King Olaf* et fit exécuter au festival de Hereford un *Te Deum* et un *Benedictus*. Puis il produisit au festival de Norwich plusieurs compositions pour orchestre : *Enigma*, variations, *Caractacus* et *Sea Pictures*. Enfin, le *Songe de Gerontius*, oratorio écrit sur un poème du cardinal Newmann, lui valut, en 1900, un succès retentissant au festival de Birmingham, après quoi il fut reproduit au festival rhénan de Dusseldorf. Ce bel ouvrage qui fait époque dans l'histoire de la musique anglaise fut suivi d'un autre, *les Apôtres*, dont il avait lui-même écrit les paroles, et qui est divisé en deux parties qui se subdivisent elles-mêmes

TABLEAU DE LA LÉGISLATION ÉLECTORALE

RÈGLES GÉNÉRALES	CONSEIL MUNICIPAL	CONSEIL D'ARRONDISSEMENT	CONSEIL GÉNÉRAL	CHAMBRE DES DÉPUTÉS	SÉNAT
Législation.	[illegible]	[illegible] 30 décembre 1903 ; D. 3 juil- [illegible]	L. 22 juin 1833, 20 avr l 1834, [illegible] cembre 1876, [illegible] 23 juin 1892, [illegible] 30 décembre 1903, 6 juillet 1905 ; D. 27 novembre 1868, [illegible]	[illegible]	[illegible]

Électorat. [illegible] inscrit, légalement déchu, qui prendrait part au vote, et l'électeur inscrit sur plusieurs listes qui voterait dans plu[illegible] (y compris les officiers en disponibilité ou du cadre de réserve) des armées actives de terre ou de mer ne pre[illegible] [illegible] police correctionnelle pour ivresse manifeste est déclarée par le second jugement incapable d'exercer le droit de vote et d'éli[illegible] la réhabilitation restituent la plénitude des droits politiques d'électorat et d'éligibilité. Les incapacités résultant de condamna[illegible]

Liste électorale. [illegible] dans sa session de novembre par le conseil municipal parmi les électeurs inscrits de la commune. Si la [illegible] sections par le conseil général, la liste est sectionnée, et une commission distincte est désignée pour chaq[illegible] à Lyon, ou le sectionnement a été fait par la loi, la liste est établie dans chaque quartier par une commission comprenant le maire ou un adjoint, le conseiller municipal et un électeur désigné par le préfet); on établit ensuite la liste alphabétique pour la commune (à Paris et à Lyon, pour l'arrondissement). Cette commission prépare du 1er au 10 janvier les tableaux de rectifica[illegible] [illegible] tableaux, le préfet peut seul déférer les opérations de la commission, pour inobservation des délais et formalités, au Conseil de préfecture qui statue dans les 3 jours, sauf appel au Conseil d'État par le préfet, le ministre de l'Intérieur ou par le maire chef[illegible] 4 février, imparti aux demandes, écrites ou verbales, en inscription ou en radiation, qui doivent être adressées à la mairie contre [illegible] l'égard de l'électeur rayé d'office, ce même délai ne court que de l'avis de la radiation donné par le maire. Le maire avertit sans [illegible] la précédente et de deux autres délégués du conseil municipal pris parmi les électeurs inscrits de la commune (à Paris et à Lyon, 2 électeurs du quartier désignés par la commission), dont les décisions doivent être motivées et rendues par les 5 commissaires au complet, sous peine de nullité, dans les 5 jours (au plus tard le 9 février) et notifiées par écrit à domicile dans les 3 jours, au plus tard le 12 février). Appel est ouvert devant le juge de paix aux parties, aux électeurs rayés, à ceux dont la demande d'ins[illegible] préfet. Il est formé par simple déclaration, déposée, contre récépissé, au greffe de la justice de paix dans les 5 jours de cette notification, le 17 février au [illegible] parties n'ayant pas figuré au débat. Le juge de paix statue en dernier ressort sur simple avertissement donné trois jours francs à l'avance aux parties [illegible] former opposition. Un pourvoi peut être formé devant la chambre civile de la Cour de cassation dans les 10 jours de la [illegible] renvoi est ordonné devant un autre juge de paix. Si le second jugement s'appuie sur la doctrine rejetée par la Cour, un [illegible] électeur peut prendre copie, et qui ne peut plus être modifiée que par suite de décès, déchéances, décisions du juge de paix [illegible]

Éligibilité. [illegible] la loi du recrutement [illegible]

Conseil municipal	Conseil d'arrondissement	Conseil général	Chambre des députés	Sénat
[illegible] tomber sous le coup d'aucune [illegible] être électeur dans la commune, sans qu'il soit besoin d'être inscrit sur la liste électorale de [illegible] inscrit au 1er janvier et avoir 25 ans à la date du scrutin toutefois le nombre des conseillers [illegible] mune ne peut dépasser le quart de l'effectif du conseil); n'être dans aucun cas d'inéligibilité [illegible] de terre ou de mer en activité de service, privé du droit électoral, pourvu d'un conseil judiciaire, dispensé de subvenir aux charges communales, secouru par le bureau de bienfaisance, domestique exclusivement attaché à la personne, membre du corps de contrôle de l'administration de la Marine; n'être investi d'aucune fonction dont le titulaire soit inéligible dans le ressort où il l'exerce pré[illegible] néral, conseiller de préfecture ; gouverneur, directeur de l'in[illegible] privé d'une colonie ; commissaire, agent de police ; magistrat à la cour d'appel ou au tribunal de première instance, [illegible] rétribués, et exception faite pour les juges suppléants non rétribués et non chargés de l'instruction ; juge de paix titu[illegible]	[illegible] tomber sous le coup d'aucune de ces prohibitions, et, de plus, [illegible] lecteur, avoir 25 ans à la date du scrutin et être domicilié dans l'arrondissement ou y payer une contribution directe ou justifier qu'on aurait [illegible] 1er janvier toutefois, le nombre des conseillers non domiciliés dans l'arrondissement ne peut dépasser le quart de l'effectif du conseil); ne faire partie d'aucun autre conseil d'arrondissement, ni d'aucun conseil général; n'être ni ascendant, ni descendant, ni frère, ni beau-[illegible] blée. [illegible] ressort de l[illegible] tribunaux de premie[illegible] devant l'ennemi); les commissaires et agents de police, dans les [illegible] et les ingénieurs ordinaires d'arrondissement, dans le département où ils exercent leurs fonctions ; les ingénieurs du service [illegible] teurs d'académie, dans le ressort de l'académie ; les inspecteurs [illegible]	Pour être éligible, il faut ne [illegible] pourvu d'un conseil judiciaire, et, de plus, être électeur inscrit ou justifier qu'on devait être inscrit sur une liste électorale au jour de l'élection, avoir [illegible] être domicilié dans le département [illegible] d'une contribution directe, ou justifier qu'on aurait dû y être [illegible] le nombre des conseillers [illegible] quart de l'effectif du conseil ; ne faire partie d'aucun autre conseil général ni d'aucun con[illegible]	Pour être éligible, il faut ne [illegible] de ces prohibitions, et, de plus, [illegible] mune quelconque, c'est-à-dire jour du droit électoral sans que l'inscription soit nécessaire, avoir 25 ans à la date du scrutin, avoir fait, 5 jours au plus tard avant le scrutin, une déclaration libre et sous signature légalisée par le maire du domi[illegible] pose sa candidature et fait acte de candidat que dans une seule [illegible] cripti[illegible] onctions qu'à condition d'[illegible] agents voy[illegible] particuliers [illegible] des	[illegible] demie, [illegible]

TABLEAU DE LA LÉGISLATION ÉLECTORALE

Columns: RÈGLES [illegible] · CONSEIL MUNICIPAL · CONSEIL D'ARRONDISSEMENT · CONSEIL GÉNÉRAL · CHAMBRE DES DÉPUTÉS · SÉNAT

Éligibilité (*Suite*).

Conseil municipal : [illegible] agent salarié de la commune, secrétaire de mairie, professeur [illegible] vicinale ; agent voyer commu- [illegible] à dater de la promulgation de [illegible] patibilité (préfet, sous-préfet, secrétaire général ; commissaire ou agent de police ; gouverneur, directeur de l'intérieur [illegible] d'une colonie) ; ne faire partie d'aucun autre conseil municipal, n'être ni ascendant ni descendant, ni frère ni allié au même degré d'un membre de l'assemblée dans les communes de plus de 500 habitants.

A Paris, les maires et adjoints des 20 arrondissements sont nommés par décret du Président de la République et ne peuvent pas faire partie du Conseil municipal.

Est inéligible pendant un an le conseiller déclaré démissionnaire d'office pour avoir, sans excuse valable, refusé de remplir une fonction qui lui était dévolue par la loi.

Conseil d'arrondissement — Conseil général : d'académie et les inspecteurs des écoles primaires, dans le département où ils exercent leurs fonctions ; les agents et comptables de tout ordre, employés à l'assiette, à la perception ou au recouvrement des contributions directes ou indirectes, et au payement des dépenses publiques de toute nature, dans le département où ils exercent leurs fonctions dans toute la France, pour le conseil d'arrondissement, d'après la jurisprudence ; les directeurs et inspecteurs des postes, des télégraphes et des manufactures de tabac, dans le département où ils exercent leurs fonctions ; les conservateurs, inspecteurs et autres agents des eaux et forêts ; les vérificateurs des poids et mesures, dans les cantons de leur ressort.

[illegible] le mandat est incompatible d'une façon absolue avec les fonctions de préfet, sous-préfet, secrétaire général, conseiller de préfecture, commissaire et agent de police dans un département quelconque, tandis que son incompatibilité n'est que relative, et limitée au département où elles s'exercent, avec les fonctions suivantes : architecte départemental, agent voyer, employé des bureaux de la préfecture ou d'une sous-préfecture et généralement toute fonction salariée ou subventionnée sur fonds départementaux, entrepreneur de services départementaux, parmi ces dernières fonctions, celles d'architecte départemental et d'employé des bureaux des préfectures ou sous-préfectures rendent leur titulaire inéligible au conseil d'arrondissement dans le département où elles sont exercées.

Sont inéligibles pendant 3 ans : le conseiller condamné pour avoir participé à une réunion de conseillers généraux (ou d'arrondissement) non prévue ni autorisée ou à une conférence interdépartementale dissoute ; pendant un an, le conseiller déclaré démissionnaire d'office pour avoir, sans excuse valable, refusé de remplir une fonction qui lui était dévolue par la loi.

Chambre des députés : contributions directes ou indirectes, de l'enregistrement et des domaines, des postes, conservateurs et inspecteurs des forêts. Les sous-préfets et conseillers de préfecture ne peuvent être élus dans aucun arrondissement du département où ils exercent leurs fonctions. Les militaires et marins des armées actives de terre et de mer, y compris les maréchaux et amiraux qui sont en activité permanente, sont inéligibles, quels que soient leur grade et leurs fonctions, même en disponibilité ou en non-activité, excepté les officiers de la 2e section du cadre de l'état-major général, ceux qui, maintenus dans la 1re section comme ayant commandé en chef devant l'ennemi, ont cessé d'être employés activement, et ceux qui, ayant droit à la retraite, sont envoyés dans leurs foyers en attendant la liquidation de leur pension.

Sénat : Il est interdit à tout sénateur de prendre ou de laisser prendre sa qualité parlementaire dans des entreprises financières, industrielles ou commerciales (résolution du 29 juillet 1892).

Chambre des députés — Sénat : L'exercice de fonctions publiques rétribuées sur fonds d'Etat est incompatible avec le mandat de député ou de sénateur, sauf les exceptions énumérées aux art. 8 et 9 de la loi du 30 novembre 1875 : ministre, sous-secrétaire d'Etat, ambassadeur, ministre plénipotentiaire, préfet de la Seine, préfet de police, premier président de la Cour de cassation, de la Cour des comptes ou de la Cour d'appel de Paris, procureur général près l'une de ces Cours, professeur titulaire d'une chaire donnée au concours ou sur présentation du corps où la vacance s'est produite, chargé de mission temporaire (c'est-à-dire de 6 mois au plus). Tout fonctionnaire dont la fonction est incompatible avec le mandat de sénateur ou de député, élu au Sénat ou à la Chambre, est remplacé dans sa fonction si, dans les 8 jours de la vérification des pouvoirs, il n'a pas refusé le mandat. — Le mandat de député ou de sénateur est également incompatible avec les fonctions de gouverneur et de sous-gouverneur de la Banque de France ; de membre du conseil d'administration ou de surveillance de la société concessionnaire des services postaux de New-York, des Antilles et du Mexique, de la compagnie générale transatlantique concessionnaire des services postaux du Havre à New-York, en raison de la subvention accordée par l'Etat ; d'administrateur d'une compagnie de chemins de fer ayant droit à la garantie d'intérêts ; de membre d'une commission départementale ; de juré.

L'étranger naturalisé par application de la loi du 26 juin 1889 n'est éligible au Sénat et à la Chambre des députés que 10 ans après le décret de naturalisation, sauf réduction de ce délai jusqu'à 1 an par une loi spéciale.

Élection.

Conseil municipal — Chambre des députés : Au 1er tour, il faut réunir : 1° la majorité absolue des suffrages exprimés (déduction faite des bulletins blancs et nuls, de ceux ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître, et, pour les élections législatives, de ceux au nom des candidats dont la candidature aurait été posée en violation de la loi du 17 juillet 1889) ; 2° un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Au 2e tour, la majorité relative suffit, quel que soit le nombre des suffrages obtenus.

Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, le bénéfice de l'élection est acquis au plus âgé, à chaque tour de scrutin.

Sénat : Pour être élu délégué ou suppléant, il faut la majorité absolue aux 1er et 2e tours ; la majorité relative ne suffit qu'au 3e tour. A égalité de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

Pour être élu sénateur, au 1er ou au 2e tour, il faut la majorité des suffrages exprimés (déduction faite des bulletins blancs et nuls) et un nombre de voix égal au quart de celui des électeurs inscrits ; au 3e tour, la majorité relative suffit. A égalité de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé.

Toutes colonnes : Pour établir la majorité absolue, on retranche du chiffre des votants un nombre égal à celui des bulletins qui ne doivent pas entrer en ligne de compte, ce qui donne le nombre de suffrages exprimés, dont la moitié plus un constitue la majorité absolue. Le nombre des votants s'établit par le chiffre des émargements comparé avec celui des bulletins : s'il y a moins de bulletins que d'émargements, on prend le nombre de bulletins pour chiffre de votants ; s'il y a plus de bulletins que d'émargements, c'est le nombre des émargements qui sert à fixer le chiffre des votants ; dans ce dernier cas, on retranche à chaque candidat un nombre de suffrages égal à la différence entre le nombre des émargements et celui des bulletins trouvés dans l'urne. La majorité relative est la pluralité des suffrages. — Les bulletins doivent être sur papier blanc et sans signes extérieurs.

Convocation (*[illegible]*).

Conseil municipal : Les électeurs sont convoqués par arrêté préfectoral, publié 15 jours avant l'élection et déterminant le nombre de conseillers à élire.

Conseil d'arrondissement — Conseil général : Les électeurs sont convoqués par décret du Président de la République. Il doit y avoir 15 jours francs entre la date de la promulgation du décret et le jour de l'élection.

Chambre des députés : Les électeurs sont convoqués par décret du Président de la République. Il doit y avoir 20 jours francs entre la date de la promulgation du décret et le jour de l'élection.

Sénat : Les conseils municipaux sont convoqués par décret du Président de la République à l'effet d'élire leurs délégués et suppléants. Il doit y avoir 6 semaines entre la promulgation du décret et l'élection du sénateur, que l'élection des délégués et suppléants doit précéder d'un mois au moins. L'heure de la réunion des conseils municipaux est fixée par l'arrêté préfectoral de convocation, pris 3 jours avant cette réunion. Les électeurs sénatoriaux sont convoqués par le même décret pour l'élection sénatoriale et en sont individuellement avisés par lettre du préfet.

Mode de scrutin.

Conseil municipal : L'élection a lieu à bulletin secret par le suffrage direct et universel au scrutin de liste pour toute la commune. La commune peut être divisée par le conseil général, dans sa session d'août, en sections ayant au moins 2 conseillers à élire si la commune comporte plusieurs agglomérations distinctes et séparées, et 4 si la population agglomérée dépasse 10.000 habitants. Seul le préfet peut recourir devant le conseil d'Etat contre le sectionnement. La répartition entre les sections des conseillers à élire est faite, par arrêté préfectorale, proportionnellement au nombre des électeurs inscrits. — A Paris, le scrutin est uninominal par quartier.

Le bureau de vote (en cas de pluralité de bureaux de vote, le bureau central) proclame les résultats en séance publique.

Conseil d'arrondissement — Conseil général — Chambre des députés : L'élection a lieu à bulletin secret par le suffrage direct et universel, au scrutin uninominal.

La proclamation est faite, au chef-lieu de la circonscription (du département pour les élections législatives), par la commission de recensement en séance publique.

Conseil municipal — Chambre des députés : Les bureaux de vote sont présidés par les maires, les adjoints, les conseillers municipaux dans l'ordre du tableau, ou, à leur défaut, par de simples électeurs, sachant lire et écrire, délégués par le maire. A Paris, les sections sont présidées, dans chaque arrondissement, par le maire, les adjoints ou les électeurs désignés par eux. L'entrée dans la salle de vote n'est permise qu'aux électeurs qui ont à y voter.

Sénat : L'élection des délégués et suppléants a lieu sans débat, au scrutin secret, et, le cas échéant, au scrutin de liste dans chaque conseil municipal. — L'élection des sénateurs a lieu au scrutin de liste par département et au suffrage restreint. Le vote des délégués ou suppléants est obligatoire, sous peine d'une amende de 50 francs prononcée par le tribunal civil ; délégués et suppléants qui ont pris part à tous les scrutins reçoivent une indemnité de déplacement de 2 fr. [illegible] par myriamètre parcouru, tant en allant qu'en revenant.

Le collège est présidé par le président du tribunal civil du chef-lieu, son vice-président ou le juge le plus ancien (dans le département des Ardennes, par le président du tribunal civil de Charleville).

Durée du scrutin.

Conseil municipal : Le scrutin a lieu un dimanche au chef-lieu de la commune, ou dans les bureaux de vote désignés par arrêté spécial du préfet publié 10 jours à l'avance, et ne dure qu'un jour ; ouvert et clos aux heures fixées et dans les locaux déterminés par l'arrêté préfectoral de convocation, [illegible]

Conseil d'arrondissement — Conseil général : Le scrutin a lieu un dimanche, au chef-lieu de chaque commune, ou dans les bureaux de vote désignés par arrêté spécial du préfet, et ne dure qu'un jour : ouvert à 7 heures du matin, il est clos à 6 heures du soir.

Chambre des députés : Le scrutin a lieu un dimanche, au chef-lieu de chaque commune, ou dans les bureaux de vote désignés par arrêté spécial du préfet, et ne dure qu'un jour. Il est ouvert à 8 heures du matin (toutefois, un arrêté préfectoral, pris après avis des maires et publié [illegible] jours avant l'élection, peut avancer l'ouverture du scrutin jusqu'à 5 heures du matin) et clos à 6 heures du soir.

Sénat : Le scrutin pour l'élection des délégués n'est dépouillé qu'une heure après l'ouverture de la séance : toutefois, si tous les conseillers sont présents, le dépouillement a lieu dès réception des votes. L'élection des suppléants doit suivre celle des délégués. Les élus absents sont avisés dans les 24 heures par le maire ; ils ont 5 jours pour faire connaître au préfet s'ils acceptent ou refusent ; leur silence équivaut à un refus. Le conseil municipal doit être convoqué par le préfet pour remplacer les non-acceptants.

L'élection sénatoriale a lieu un dimanche au chef-lieu du département, dans le local désigné par le préfet. Ouvert à 8 heures du matin, le premier tour est clos à midi.

Ballottage.

Conseil municipal — Chambre des députés : [illegible] prendre part au second tour tous les électeurs inscrits sur la liste électorale qui a servi au premier tour, notamment lorsque les deux tours de scrutin sont séparés par le 31 mars.

Conseil municipal : Le scrutin de ballottage a [illegible] qui suit le 1er tour : le maire fait les publications nécessaires.

Conseil d'arrondissement — Conseil général : Le scrutin de ballottage a lieu, de droit, le dimanche qui suit le 1er tour.

Chambre des députés : Le scrutin de ballottage a lieu, de droit, le 2e dimanche qui suit le jour de la proclamation des résultats du 1er tour.

Sénat : Le scrutin de ballottage pour l'élection des sénateurs a lieu [illegible] 2 heures, le 2e tour est clos à 5 heures ; le cas échéant, un 3e tour s'ouvre à 7 heures et est clos à 10 heures du soir.

Composition.

Conseil municipal : [illegible] 12 [illegible] 16 [illegible] 21 [illegible] Lyon . . . . 54 [illegible]

Conseil d'arrondissement : Chaque canton élit un membre du conseil d'arrondissement [illegible] de conseillers à élire par chaque canton dans les arrondissements [illegible] tons ; des décrets ultérieurs, dont le dernier date du 17 juin 1902, [illegible] cations entraînées par les fluctuations [illegible] population [illegible]

La ville de Paris n'a pas de conseil d'arrondissement ; de [illegible] en Algérie.

Conseil général : Chaque canton du département élit un conseiller général.

Le Conseil général du département de la Seine comprend [illegible] 80 conseillers [illegible] de Paris et 21 [illegible] par les arrondissements de Sceaux et Saint-Denis à raison d'un membre par canton.

Conseil d'arrondissement — Conseil général : Dans le territoire de Belfort, les fonctions du conseil d'arrondissement [illegible]

Chambre des députés : Chaque arrondissement administratif et chaque arrondissement municipal de Paris et de Lyon nomme 1 député. Les arrondissements dont la population dépasse 100.000 habitants nomment 1 député de plus par 100.000 habitants ou fraction de 100.000 ; ils sont alors divisés en circonscriptions. Le territoire de Belfort nomme 1 député, l'Algérie [illegible] et les colonies 10. Par application du dénombrement de 1901, les circonscriptions législatives et les députés sont au nombre de 591.

Sénat : Le Sénat se compose de [illegible] membres [illegible] départements et les colonies [illegible] 10 Nord ; [illegible] Côtes-du-Nord, Finistère, Gironde, Ille-et-Vilaine, Loire, Loire-Inférieure, Pas-de-Calais, Rhône, Saône-et-Loire, Seine-Inférieure [illegible] Charente-Inférieure [illegible] Maine-et-Loire, Manche, Morbihan, Puy-de-Dôme, Seine-et-Oise, Somme, 4 ; Aisne, Allier, Ardèche, Ardennes, Aube, Aude, Aveyron, Calvados, Charente, Cher, [illegible] Doubs, Drôme, [illegible] Hérault, Indre, Indre-et-Loire, Jura, Landes, Loir-et-Cher, [illegible] Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, [illegible] Oise, Orne, Basses-Pyrénées, Haute-Saône, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Tarn, Var, Vendée, Vienne, Haute-Vienne, Vosges, Yonne, 3 ; Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ariège, [illegible] Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, [illegible] Vaucluse, 2 ; territoire de Belfort, Alger, Constantine, Oran, Martinique, Guadeloupe, Réunion, Indes françaises, 1.

TABLEAU DE LA LÉGISLATION ÉLECTORALE

RÈGLES GÉNÉRALES	CONSEIL MUNICIPAL	CONSEIL D'ARRONDISSEMENT	CONSEIL GÉNÉRAL	CHAMBRE DES DÉPUTÉS	SÉNAT
Durée du mandat.	[illegible]	6 ans. Les conseillers d'ar- [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	La d[illegible]				
Sessions.	[illegible] février, mai, août, novembre. [illegible] sur convocation du maire ou [illegible] A Paris, chaque session or- [illegible] façon presque permanente.	1 session ordinaire par an, divisée en 2 parties, dont l'une précède et l'autre suit la session d'août des conseils géné- [illegible] en vertu d'un décret détermi- [illegible] session. [illegible] l'espèce des règles établies en [illegible]	[illegible] 2e lundi après Pâques, et dure [illegible] Des sessions extraordinaires [illegible]	[illegible] d'une convocati[illegible]	[illegible]
Élections partielles.	[illegible] l'assemblée est réduite aux [illegible] seil a perdu plus de la moitié de ses membres. Avant l'élec- [illegible] ral qui doit être pris dans les 15 jours de la dernière vacance. Lorsqu'il y a sectionnement, des élections partielles doivent avoir lieu quand une section a perdu la moitié de ses conseillers.	[illegible] les électeurs sont réunis dans [illegible] re session ordinaire de l'assemblée; il est alors pourvu à la vacance au moment du renouvellement de la série sortante.	En cas de vacance d'un siège, les électeurs sont réunis dans [illegible] doit avoir lieu avant la première session ordinaire de l'as- [illegible] la vacance au moment du renouvellement de la série sortante.	En cas de vacance d'un siège, les électeurs sont réunis dans les 3 mois de la notification de [illegible] térieur; toutefois aucune vacance survenant dans les 6 mois qui précèdent l'expiration nor- [illegible] bre n'est comblée avant le re- [illegible] Par exception, si un décès survient entre un renouvelle- [illegible] la Chambre, le délai de 3 mois [illegible] rations électorales.	[illegible]
Contentieux.	L[illegible] renvoyer devant l'autorité judiciaire l'examen des questions d'état et de capacité civile de droit commun (âge, nationalité, parenté, alliance, domicile, interdiction, faillite, etc.). Les délais fixés [illegible]			La Chambre des députés est [illegible] appel de la validité des pouvoirs de ses membres et de [illegible] morale du scrutin et de la valeur matérielle des bulletins recensés, exception faite pour l'application de la loi du 17 juil- [illegible] multiples, dont est juge la com- [illegible] tes. [illegible] aux protestataires de faire légaliser leur signature par le maire de leur domicile.	[illegible] privé de la c[illegible] Le Sénat est seul juge souverain et sans appel de [illegible]
	[illegible] inéligible, tout membre de l'as- [illegible] opérations électorales en fai- [illegible] motivée et dûment signée au procès-verbal ou en la déposant au secrétariat de la mairie, de la sous-préfecture ou de la préfecture dans les 5 jours qui suivent la proclamation des résul- [illegible] contester la régularité des formes, des opérations ou la capacité de l'élu; le préfet donne [illegible] pour fournir leur défense au [illegible] sous-préfecture ou de la préfec- [illegible] festé l'intention de présenter [illegible] convoquées 4 jours avant l'audience du Conseil de préfecture, qui statue dans le délai d'un mois de l'enregistrement des pièces au greffe 2 mois en [illegible] une preuve, le délai d'un mois ne court que de cette décision. [illegible] le Conseil d'État au ministre [illegible] parties intéressées contre la décision du Conseil de préfec- [illegible] préfecture n'a pas statué dans le délai ci-dessus, ce qui équivaut au rejet de la réclamation. Le pourvoi doit être formé par le préfet dans le délai d'un mois de l'arrêté qui aurait rejeté ses [illegible] du délai de jugement; il doit [illegible]	Tout électeur du canton, can- [illegible] membre de l'assemblée électorale peut réclamer contre les opérations électorales en faisant insérer sa protestation mo- [illegible] tariat de la sous-préfecture dans les 5 jours de l'élection, c'est-à-dire du recensement gé- [illegible] jours de la réception des procès-verbaux pour contester l'observation des conditions et formalités prescrites. Les ré- [illegible] par le Conseil de préfecture aux parties intéressées, au greffe [illegible] sont admises à présenter des observations orales à l'audience, dont la date doit leur être notifiée 4 jours à l'avance. Le Conseil de préfecture statue sans frais dans le délai d'un [illegible] testation à la préfecture ou de [illegible] est ouvert au ministre de l'Intérieur, au préfet et aux parties intéressées, devant le Conseil d'État contre la décision du Conseil de préfecture dans les 2 mois de sa notification (de l'arrêté pour le préfet et le ministre; de même, si le Conseil de préfecture n'a pas statué dans le délai qui lui est imparti, le Conseil d'État peut être saisi [illegible] du délai imparti au Conseil de [illegible]	Le juge de premier et dernier ressort est le Conseil d'État. Le recours est ouvert, à tout électeur du canton, candidat ou membre de l'assem- [illegible] faire insérer sa protestation motivée et signée au procès-verbal ou l'adresser, dans les [illegible] dire du recensement général [illegible] envoie au Conseil d'État, dans les 10 jours de leur réception, [illegible] au ministre de l'Intérieur, qui, [illegible] proclamation du résultat de l'élection, doit faire notifier administrativement et contre reçu les protestations aux par- [illegible] vent fournir leur défense dans [illegible] d'État par le ministre qui y joint ses observations. Le pré- [illegible] tions et [illegible] Exceptionnellement, [illegible] est attaquée.		
	[illegible] nication en est donnée aux parties intéressées, sur l'initiative du Conseil d'État, par l'intermédiaire du ministre et du préfet; les parties ont [illegible] frais, dispensé de timbre, d'enregistrement et d'avocat, et a effet suspensif lorsqu'il est exercé par le conseiller élu, qui conserve son siège tant que son pourvoi contre l'arrêté du Conseil de préfecture annulant son élection n'a pas été rejeté.				
	[illegible] ensuite le dossier au ministère de l'Intérieur, avec son avis motivé. Le pourvoi est jugé d'urgence, sans frais, dispensé de [illegible] et a effet suspensif: les conseillers proclamés dont l'élection a été annulée par le Conseil de préfecture restent en fonctions [illegible]				
Dissolution.	[illegible] peut prendre un arrêté motivé suspendant le conseil municipal pendant un mois. [illegible] noncée par décret motivé du Président de la République, le conseil des ministres entendu; [illegible]	La dissolution peut être prononcée par décret du Président [illegible] En ce cas, il est procédé à une nouvelle élection avant la plus prochaine session annuelle, et, au plus tard, dans les [illegible]	Pendant les sessions des [illegible] la nouvelle élection et décide si la commission départementale conserve son mandat ou doit être remplacée par une [illegible]	La dissolution peut être prononcée par décret du Président [illegible] si cette [illegible]	[illegible]
	[illegible] le terme la série dont les pouvoirs expireront avec la période triennale en cours et celle dont les pouvoirs dureront 3 ans de plus.				

en sept tableaux : 1 *la Vocation de* [illegible] ; 2 *le long du chemin* ; 3 *Sur les* [illegible] ; 5) *le Golgotha* ; [illegible] avait été écrit avant [illegible]

ELGG, bourg de Suisse [illegible] Zurich [illegible] distr. de Winterthur [illegible] ; [illegible] hab. [illegible]

ELGIN [illegible] comte DE, homme d'Etat [illegible] né à Montréal (Canada) en 1849. [illegible] Chambre des lords [illegible] de la maison de la reine et pre- [illegible] travaux publics dans le troisième cabinet Gladstone (1886), fut nommé vice-roi des Indes en [illegible] et exerça ces fonctions jusqu'en 1898, date à laquelle il fut remplacé par lord Curzon. Son administration fut signalée par des événements désastreux, notamment la grande famine de 1897. En 1902, il fut nommé président de la commission d'enquête sur la guerre sud-africaine. Il entra comme ministre des colonies dans le ministère Campbell-Bannerman, en décembre 1905.

ELIDE (saint), en latin *Elidius*, martyr massacré à Volvic (Puy-de-Dôme) en 674. Il n'avait reçu que l'ordre mineur d'acolyte. Il accompagnait saint Prix, évêque de Clermont, qui retournait dans son diocèse, quand des assassins, qui avaient juré la mort de l'évêque, les attaquèrent à Volvic [illegible] Elide fit en vain un rempart de son corps à l'évêque ; celui-ci fut massacré comme lui, et comme saint Amarin, qui les accompagnait. — Fête le 25 janvier.

ELIGMODONTIA (*si-a*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, comptant quatre espèces propres à l'Amérique du Sud.

ENCYCL. Les *eligmodontias* comptent parmi ces rats du nouveau monde (cricétinés ou sigmodontinés) dont les dents molaires ont les saillies en zigzag. L'*eligmodontia typus* est répandu de l'Argentine à la Patagonie.

Eligmodontia.

ÉLINDE n. f. Techn. Grande pièce de bois ou de fer, composée de deux jumelles, réunies entre elles par des espèces d'échelons. (Cette pièce, dans un excavateur ou une drague, maintient tendue la chaîne à godets de l'appareil. L'élinde porte à ses deux extrémités, haut et bas, des poulies autour desquelles tourne la chaîne.)

ELIOT (Charles-William), chimiste et éducateur américain, né à Boston (Massachusetts) en 1834. Il termina ses études à Harvard University, où il enseigna les mathématiques et la chimie de 1858 à 1863. Il occupa la chaire de chimie analytique à l'Institut de technologie de Massachusetts de 1865 à 1869, année où il fut nommé président de Harvard University. Il présida aussi la *National Educational Association* de 1902 à 1903. De 1863 à 1865, Eliot voyagea en Europe, et, en 1867, il fit un assez long séjour en France. Il est membre correspondant de l'Institut. En Amérique, il appartient à l'Académie des arts et des sciences et à la *Philosophical Society*. On a de lui de remarquables discours sur des questions d'éducation, ses rapports annuels de président d'université, des manuels de chimie, une biographie de l'architecte paysagiste Charles Eliot (1902), une autre de John Gilley (1904), quelques brochures traitant des mêmes questions que ses discours, dont beaucoup ont été réunis dans le [illegible] volume [illegible] *contributions to civilisation*, et un livre sur la réforme de l'enseignement *Educational Reform*, 1898.

ÉLIOT (Maurice), peintre français, né à Paris en 1864. Elève de Cabanel et de Bin, il exposa pour la première fois au Salon de 1886 : *Portrait de* [illegible], et une *Visite* (pastel). Médaille de 3e classe en 1887 avec *le Jour des prix* (musée de Sedan), joli effet de pleine lumière, et un *Portrait* ; il donna, en 1888, *l'Enterrement de jeune fille* (musée de Lille) et un *Portrait*. Cette même année, il avait conquis le second prix de Rome avec un *Ulysse et Nausicaa*, peint dans des tonalités impressionnistes. On cite encore, parmi ses œuvres : *les Heures du crépuscule* (musée de Nîmes); *la Chanson de l'eau* (musée d'Auxerre); *Paysanne*, pastel (musée de Reims); *Flore et Zéphir*, *l'Automne*, peintures décoratives (à M. Muret et à la comtesse Récopé); des portraits. Plusieurs de ces productions [illegible] aux Expositions universelles [illegible] Paris [illegible] Éliot avait en [illegible] aussi une lithographie en couleurs : *Fleurs nouvelles*. Au Salon de [illegible] il a exposé [illegible], *Sous bois*, *Rameur*, etc. Éliot est professeur de dessin à l'École polytechnique.

ÉLISABETH (Amélie-Eugénie), impératrice d'Autriche [illegible] Constantin Christomanos [illegible] de l'impératrice Élisabeth pour lui donner des leçons de grec. Il devint son lecteur et son confident et, après la mort tragique de la souveraine (1898), il écrivit un volume de souvenirs intitulé *Élisabeth d'*[illegible] et dont Gabriel Syveton publia, la même année, une traduction française au « Mercure de France ». Ce volume a inspiré à Maurice Barrès son pénétrant essai *une Impératrice de la solitude*, qui figure dans le livre *Amori et dolori sacrum*.

Élisabeth (ORDRE DE) [illegible] par l'empereur François-Joseph pour hono- [illegible] quatre

branches sont chargées d'un pal aiguisé d'émail blanc formant une nouvelle croix; les angles de la croix sont ornés d'une branche de rosier émaillée vert et portant deux roses rouges. Au centre du bijou est un médaillon d'or émaillé de blanc, portant à l'avers le buste de sainte Élisabeth et, au revers, une branche fleurie de rosier soutenant une lettre *E* en or. Le ruban est blanc, liséré de rouge cerise. Les grands-croix le portent en sautoir, avec, en plus, sur le côté gauche de la poitrine, une étoile d'argent à huit pointes, et dont le centre reproduit le bijou de l'ordre; pour la 2e classe, le bijou est d'argent.

Elisabeth (ORDRE D'), ordre fondé en 1878 par la reine Elisabeth de Roumanie et réservé aux dames. Le bijou est une croix recroisetée d'or, au centre de laquelle est un médaillon émaillé blanc, portant deux *E* enlacés et surmontés d'une couronne royale; le ruban est bleu pâle, liséré d'or.

Ordre d'Elisabeth de Roumanie.

ELISABETHA n. f. Planète télescopique n° 412, découverte en 1896 par Max Wolf.

ELISABETHTOWN, bourg des Etats-Unis (Kentucky), ch.-l. du comté de Hardin, près du Nolin naissant, tributaire du Green River; 6.000 hab.

ÉLISÉE (saint), prophète, disciple d'Elie. (V. t. IV.) — Fête le 14 juin.

ELISEIEV (Grégoire Zakharovitch), publiciste russe, né en 1821, mort en 1891. Il fut professeur à l'académie de Kazan, puis s'établit à Saint-Pétersbourg et collabora à un grand nombre de recueils. On estime surtout ses études sur l'histoire de la littérature russe au XVIIIe siècle.

ELIZABETH, ville des Etats-Unis (Pensylvanie [comté d'Alleghany]), sur la Monongahela (bassin du Mississipi); 6.000 hab.

ELIZABETH ou **JACKSONSPORT**, ville des Etats-Unis (Arkansas), ch.-l. du comté de Jackson, sur le White River (bassin du Mississipi) : 5.000 hab.

ELIZABETH CITY, ville des Etats-Unis (Caroline du Nord), ch.-l. du comté de Pasquotank, sur le Pasquotank; 7.000 hab.

ELKAN (Sophie, née SALOMON), femme de lettres suédoise, née à Gothembourg en 1853. Elle a publié, sous le pseudonyme de RUST ROEST, un grand nombre de nouvelles et de romans. Elle a traduit aussi une série d'œuvres pédagogiques, notamment celles de Salzmann, Pestalozzi, Comenius. Parmi ses volumes de nouvelles, nous citerons : *Dursch och Moll* (1889); *Med sordin* (1891); *Skuggande stamningar* (1896); *Rika Rickor* (1893); *Giovanni il forestiere*, conte sicilien (1898), qui est son œuvre la plus connue en France. Sophie Elkan se plaît dans la description des drames de la vie et dans l'analyse des cœurs sincères et désabusés. Sa narration est empreinte d'un scepticisme délicat, mais plein d'émotion.

ELKO ou **ELCHO**, bourg des Etats-Unis (Nebraska), ch.-l. du comté homonyme, sur le Humbolt River; 4.000 hab. Mines d'argent.

ELLA n. f. Planète télescopique n° 435, découverte par Wolf-Schwassmann en 1898.

ELLENRIEDER (Anna Maria), femme peintre d'histoire allemande, née et morte à Constance (1791-1863). Son œuvre est exclusivement religieuse. Le sentiment en est tendre et souvent profond. Principales œuvres : *la Vierge et l'Enfant Jésus lisant*, *Madone trônant au ciel*, *Saint Nicolas accompagné de deux saints*, *Marie conduisant l'Enfant Jésus aux portes du ciel* (1824, à Carlsruhe); *Saint Jean à Patmos* (1827); *Sainte Cécile*, *Christ bénissant les enfants*, etc. Elle a aussi laissé quelques gravures.

***ELLESMERE** (TERRE D'), terre arctique américaine. — Jusqu'en 1898, on ne connaissait que la côte orientale de cette terre, celle qui donne sur le détroit de Smith. Au cours de son audacieuse exploration de l'archipel polaire situé au nord du nouveau monde, le capitaine norvégien Sverdrup a, de 1898 à 1902, complété l'étude de ses rivages, visitant d'abord, dans sa partie la plus septentrionale, le Hayes Sound (1898-1899), puis hivernant, durant les trois années suivantes (1899-1902), sur différents points du littoral méridional. Il en a alors, au cours de d'audacieuses reconnaissances, levé la côte sud sur le détroit de Jones, et la côte est (qu'il a nommée terre du Roi-Oscar) jusqu'au fjord Bay, auquel il était parvenu dès le mois d'avril 1899, au cours d'un voyage exécuté d'E. en O. à travers la terre d'Ellesmere depuis le havre où hivernait le *Fram* sur le littoral occidental du détroit de Smith.

ELLIGNIES-SAINTE-ANNE, comm. de Belgique (Hainaut [arr. d'Ath]); 1.550 hab. Bonneterie, tannerie.

ELLIOT, petit archipel chinois de la mer Jaune (baie de Corée), en Mandchourie, près de la côte orientale de la presqu'île de Liao-Toung, à peu de distance au N.-E. de Dalny, et susceptible de servir de centre d'opérations contre Dalny et Port-Arthur. Il a été occupé par les Japonais, dès le début de la guerre de 1904; son île principale, Haï-Yung-Tao, avait déjà été temporairement occupée par eux en 1894, au cours de la guerre sino-japonaise.

ELLIPSIMBRE (*èl-lip-sinbr'*) n. f. Courbe d'intersection de deux surfaces concentriques du second ordre.

— ENCYCL. Trois des cônes du second ordre que l'on peut faire passer par cette courbe sont des cylindres; le quatrième a son sommet au centre commun des surfaces. L'ellipsimbre *droite*, étudiée par J. de La Gournerie et Laguerre, résulte de l'intersection de deux surfaces du second ordre ayant trois axes communs qui sont les axes de l'ellipsoïde.

ELLONITE n. f. Silicate hydraté naturel et impur de magnésie.

EL MOUNGAR, localité du Sahara algérien dans le Sud-Oranais, sur la route d'Aïn-Sefra à Igli. Le 2 septembre 1903, l'escorte d'un convoi français, composé de quelques spahis et d'une compagnie environ du 2e régiment étranger, y fut attaquée par une harka marocaine dix

fois supérieure. Après un combat de sept heures, au cours duquel elle perdit tous ses officiers et sous-officiers et 83 hommes tués ou blessés, elle réussit à se dégager.

ELOCYON (*é*) n. m. Genre de mammifères carnassiers, de la famille des canidés, comptant deux espèces, fossiles dans le tertiaire français.

ENCYCL. Les *elocyons* comptent avec les *galecynus* parmi les formes éteintes les plus voisines des chiens et des loups actuels. Les débris de l'espèce type (*elocyon martrides*) ont été découverts dans le miocène de la France centrale.

ELPÈDE (sainte) ou *Elpis*, qui signifie en grec *Espérance*, martyre à Lyon avec saint Pothin et ses compagnons, en 177. — Fête le 2 juin.

ELPIDE (saint), en latin *Elpidius*. Plusieurs saints ont porté ce nom, particulièrement, en France, saint Elpide, évêque de Lyon et confesseur. — Fête le 2 septembre.

ELSEGHEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Audenarde]), près de la rive gauche de l'Escaut; 1.500 hab.

ELSIAIRE (saint), en latin *Adelsarius*, moine de Saint-Savin, près d'Argelès (Hautes-Pyrénées). Il mourut en 1036. — Fête le 5 juin.

ELST, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Audenarde]); 1.500 hab.

ELSTER, ville d'Allemagne (roy. de Saxe [cercle de Zwickau, distr. de Plauen]), sur une des branches de l'Elster Blanc (bassin de l'Elbe); 2.000 hab. Scieries. Aux environs, sources minérales sulfatées sodiques et sulfureuses.

ELVERSELE, comm. de Belgique (Flandre-Orientale [arrond. de Saint-Nicolas]), sur la Durma, affluent de l'Escaut; 1.400 hab. Fabrique de chicorée; huiles, toiles.

ELVET, bourg d'Angleterre (comté de Durham); 5.000 hab. C'est un faubourg industriel de Durham. Fabrication de toiles, filatures, forges.

ELWALL (Alfred), professeur, né à Londres en 1818, mort à Paris en 1889. Naturalisé Français, il fit des cours de langue anglaise au lycée Henri-IV et à l'Ecole des mines. Citons, parmi ses nombreuses publications : *Cours théorique et pratique de langue anglaise* (1864); *Morceaux choisis des classiques anglais* (1852); *Premières notions de grammaire anglaise* (1871); *Eléments de la prononciation et de l'accentuation anglaises* (1876); *Nouvelle prosodie anglaise* (1878); *Dialogues, conversations et questions en français et en anglais* (1885), etc.; et surtout un excellent *Dictionnaire anglais français et français anglais* (1895).

ELYMBOS VOUNO, sommet montagneux de la Grèce septentrionale, dans la prov. de Thessalie. C'est l'Olympe des anciens. V. OLYMPE, au t. VII.

ELZÉAR (Elzéar BONNIER, dit **Pierre**), littérateur français, né en 1848. Fils du jurisconsulte Edouard Bonnier (v. le t. II), il débuta par de petites pièces en un acte : *les Ecoliers d'amour* (1875); *le Cousin Florestan*; *Racine sifflé*, et par une comédie en trois actes : *le Grand Frère*, jouée à l'Odéon en 1876. Il fit ensuite représenter, à l'Ambigu, *Jack Tempête*, pièce en sept actes (1882), et à la Renaissance : *la Tour de Babel*, opéra bouffe en trois actes (1889), et il transporta au théâtre le *Nabab*, d'Alphonse Daudet, ainsi que *Bug-Jargal*, de Victor Hugo, dont il tira, avec Richard Lesclide, un drame en 7 tableaux. En outre, Pierre Elzéar a publié différents romans : *Christine Bernard*; *la Femme de Roland*; *le Brion* (1883); et *l'Oncle d'Australie* (1886).

***ÉMAILLAGE** n. m. — ENCYCL. *Émaillage des tubes métalliques*. L'émail ayant la propriété d'être à peu près inaltérable aux intempéries et aux liquides corrosifs, on a pensé à en enduire d'une couche légère les tuyaux métalliques enfouis sous le sol pour la conduite des eaux, ainsi que les tubes de chaudières, afin d'éviter le dépôt de tartre, qui est très faible et toujours très facile à enlever sur une surface émaillée. La glaçure employée pour l'émaillage intérieur et extérieur des tuyaux de fer ou de fonte servant à la distribution des eaux est composée de cristal pulvérisé : 130 parties; de carbonate de soude, 20,5; d'acide borique, 12. Les tuyaux en fer émaillé résistent parfaitement à toutes les causes ordinaires de corrosion, mais leur prix de revient est encore assez élevé. Pour les tubes des machines à vapeur, la question de prix étant beaucoup moins importante, on emploie de plus en plus des tubes émaillés pour les locomotives. La fabrication de ces tubes, en fer ou cuivre, vu leur longueur et leur faible diamètre, est assez difficile; la cuisson de l'émail s'effectue dans les moufles, où l'on chauffe seulement quelques tubes à la fois et posés de façon à être facilement retournés pour répartir l'émail uniformément. Les conduites métalliques émaillées conviennent bien pour tous les liquides corrosifs et sont employées avec succès dans les usines dont les eaux, souvent acides, attaquent rapidement la fonte ordinaire.

EMAN ou **AMANS** (saint), en latin *Emanus*, martyr au VIe siècle. Il fut mis à mort avec saint Maurille. — Il est honoré dans le diocèse de Chartres le 16 mai.

***ÉMANATION** n. f. — Chim. Forme nouvelle de l'énergie émise par les corps radioactifs (radium, thorium, etc.).

— ENCYCL. Le *radium*, en particulier, émet une émanation active, gazeuse pour les uns (Ramsay, Rutherford), forme spéciale d'énergie communiquée aux gaz entourant le radium pour d'autres (Curie), ayant la propriété de rendre radioactifs les corps qu'elle imprègne (*radioactivité induite*). Elle se dégage des sels de radium solides mais encore plus de leurs solutions aqueuses sous la forme d'un gaz sans activité chimique, visible grâce à sa luminosité, suivant la loi de Mariotte, ayant un spectre analogue à ceux des gaz inertes de l'air, condensable à —115°, soluble dans l'eau qu'elle décompose; elle coagule l'albumine. L'émanation contenue dans un tube de verre disparaît peu à peu, pour reprendre en chauffant son volume initial; elle présente alors les raies spectrales caractéristiques de l'hélium (1903). L'émanation vont la puissance d'activité est limitée, semble être une modification du radium, celui-ci l'abandonnant en même temps qu'une grande quantité de calorique. Ramsay a proposé de le dénommer *ex-radio*.

EMANIUM (*é-ma-ni-om'* — de *émanation*) n. m. Chim. Nom proposé par Giesel pour dénommer un corps ra-

dioactif nouveau, démontré depuis être identique avec l'actinium de Debierne.

EMANTS Marcellus, littérateur hollandais, né à Voorburg en 1848. Il a écrit des romans, des nouvelles, des drames, des récits de voyage [illegible] *Adelphe de Gelder* [illegible] en trois actes [illegible] *de des dieux* 1894 [illegible] 1901 [illegible]

***EMBALLAGE** [illegible] contiennent des marchandises exemptes de droits ou taxées au net, à la valeur, au nombre ou à la mesure. [illegible] au brut, ils sont soumis aux mêmes droits que les mar[illegible]

[illegible] séparément le régime qui leur est propre. Que les marchandises soient taxées au brut, qu'elles soient admises en franchise ou qu'elles soient tarifées au poids net, au nombre, à la mesure ou à la valeur, il y a lieu [illegible] dans ce cas, de taxer séparément les emballages extérieurs ou intérieurs qui les renferment. Toutefois, lorsque les emballages ayant une valeur marchande contiennent des marchandises taxées au brut à un droit qui n'est pas notablement inférieur à celui que les emballages acquitteraient séparément, ceux-ci [illegible] à un droit indépendant de celui qui porte sur les marchandises.

Lorsque des emballages intérieurs ayant une valeur marchande ne doivent pas, pour la vente au détail, être séparés de la marchandise qu'ils contiennent et n'ont pas d'emploi après que celle-ci a été consommée, on peut, si le contenu et le contenant sont tarifés au poids, se borner à soumettre le tout au droit du contenu, bien que le contenant soit séparément passible d'un droit plus élevé. Cette tolérance s'applique à la fois aux objets taxés au brut et aux objets taxés au net.

De même, lorsque des marchandises taxées au net ont des emballages intérieurs séparément imposables à un droit inférieur à celui de ces marchandises, les intéressés peuvent, pour éviter la constatation distincte du poids du contenant, demander que le droit du contenu soit perçu sur le tout. Il peut, par exemple, en être ainsi pour les boîtes en fer-blanc renfermant des biscuits sucrés.

***EMBARDÉE** n. f. — Sports. Écart brusque à droite ou à gauche que fait un automobile par l'effet d'un obstacle qui soulève une seule roue de devant, ou par suite de l'éclatement d'un pneumatique qui, diminuant le diamètre de l'une des roues, fait virer la machine de ce côté.

***EMBARQUEMENT** [illegible] *ment* des marchandises ne peut être effectué que de jour; il doit avoir lieu dans l'enceinte des ports et en vertu de [illegible] par allèges, chaque partie doit être accompagnée d'un permis spécial indiquant la quantité de marchandises [illegible]

Embarquement pour Cythère [illegible] est maîtresse en titre du président Hénault, mais vit au milieu d'une cour d'adorateurs — prince de Rohan, duc [illegible] trop de son époque pour prendre les choses au tragique. Il souhaiterait seulement que cette fragile marquise ne [illegible] délicieuse créature pour rien au monde ne renoncerait à un bal et refuse de se laisser soigner. Le président recourt à un subterfuge compliqué. Il invente le personnage du chevalier Florestan, qui, sans se montrer, adresse à la marquise des vers galamment tournés dans lesquels il peint son amour, puis il défend à la marquise de jamais voir ce Florestan. Lorsqu'il les surprend ensemble — c'est le neveu du président qui joue ce rôle — le faux Florestan, pour sauver la situation, se donne comme médecin... et, attendu qu'il l'est réellement, ce que la marquise [illegible] oncle, elle est perdue! Il prescrit cependant un voyage dans le Midi, et pour que la marquise ne s'y ennuie pas, ses adorateurs habituels sont invités par le président à l'y accompagner. Mais la chère marquise n'a plus d'yeux que pour le prétendu Florestan, qui l'aime aussi. Trop tard, hélas! cet embarquement pour l'amour!... La marquise meurt avec la grâce qu'elle apporte à toutes choses, en se faisant poser une mouche sur la joue.

L'anecdote, ainsi réduite, semble bien menue; mais elle [illegible] lequel l'auteur sut rendre la légèreté spirituelle de l'époque.

***EMBARRAS** [illegible] *publique.* Il est défendu, sous peine d'une amende de simple police de 1 à 5 francs et d'un emprisonnement de 1 à 3 jours, d'embarrasser la voie publique en y déposant ou en y laissant sans nécessité des matériaux ou des choses quelconques qui empêchent ou diminuent la liberté ou la sûreté du passage. (C. pén., art. 471 et 474.) Par voie publique, il faut dès lors entendre non seulement les rues, places et carrefours dans l'intérieur des villes, bourgs ou villages, mais encore les routes nationales ou départementales, ainsi que les chemins vicinaux et ruraux. Sur les routes nationales ou départementales, en dehors de la traversée des villes, bourgs ou villages, ces dépôts constituent des contraventions de grande voirie de la compétence exclusive des conseils de préfecture. (Loi du [illegible])

Cependant, par dérogation à la règle, le maire peut donner des permis de stationnement ou de dépôt temporaire sur la voie publique, moyennant le payement de droits [illegible]

EMBLEHEM [illegible] Belgique (prov. et arrond. d'Anvers) [illegible]

EMBOUAGE (*an*) n. m. Mines. Procédé employé dans les houillères pour combattre l'incendie d'une veine de charbon. (Il consiste, après l'établissement d'un barrage, à inonder, au moyen d'un mélange d'eau et d'argile délayée, tout l'intervalle compris entre l'*estouffée* et la veine de [illegible] se pratique au-dessus de la veine, à l'aide d'un puits spé[illegible]

EMBOURG, comm. de Belgique (prov. et arrond. de [illegible] Carrières, taillanderies, laminoirs et forges. Fabrique de [illegible]

***EMBOUTEILLAGE** n. m. — Mar. Terme familier employé [illegible] japonaise pour dépeindre l'action d'emprisonner une flotte dans une rade à entrée étroite en obstruant le goulet par un ou plusieurs navires coulés volontairement dans la [illegible]

***EMBOUTEILLER** [illegible]

***EMBOUTISSAGE** [illegible] *tissage* des métaux en feuilles a atteint un point de perfection tel dans les grandes usines métallurgiques qu'il permet souvent de remplacer, par des pièces embouties beaucoup plus légères, des pièces fondues lourdes et moins résistantes. L'emboutissage des tôles d'acier permet aujourd'hui la fabrication parfaite sous pression hydraulique des plaques de locomotives, des roues de wagons, des châssis d'automobiles et de tous les fers profilés employés dans la mécanique et les constructions métallurgiques.

***EMBRAYAGE** [illegible] doit être progressif, c'est-à-dire doit augmenter progressivement, en patinant de moins en moins, la vitesse de l'arbre entraîné, jus[illegible] celle de l'arbre moteur.

Généralement on rend un embrayage progressif en assurant la conservation des surfaces frottantes soit par graissage, soit par emploi de matériaux, tels que le cuir, qui ne s'altère pas par ce frottement.

[illegible] La fig. 1 représente l'embrayage le plus répandu en construction automobile, l'embrayage par cônes de friction. Un cône mâle A est poussé par un *ressort d'embrayage* R dans l'intérieur d'un cône femelle B. La friction augmente au fur et à mesure que R enfonce le cône A. On dé[illegible] tant les cônes de [illegible] ressort, par un levier, et, en laissant lentement revenir le levier, on embraye progressivement. Le cône A est ordinairement recouvert de cuir.

Fig. 1.

[illegible] *ples.* L'un des arbres, par exemple l'arbre moteur, se termine par une boîte, dont l'axe est occupé par l'arbre entraîné. Dans cette boîte sont empilées des rondelles de tôle ou plateaux portant alternativement des dents qui pénètrent dans des rainures de la boîte ou des dents qui pénètrent dans des rainures de l'arbre (fig. 2). Si l'on presse par un ressort d'embrayage toutes ces tôles les unes sur les autres, il se produit des forces de frottement à chaque contact, dont l'ensemble peut être très grand et entraîner l'arbre, même avec une faible pression. On empile ainsi jusqu'à soixante tôles dans ces em[illegible] dans l'huile.

[illegible] (fig. 3). Quand on déplace le manchon M sur l'arbre A, les biellettes poussent les mâchoires P dans le fond de la jante du volant V claveté sur l'arbre B, et celui-ci est entraîné. Le mouvement des mâchoires P, qui sont analogues à des sabots de frein, peut être obtenu par beaucoup d'autres dispositifs.

Fig. 3.

[illegible] a aussi cher[illegible] parti du principe de l'enroulement d'un cordage [illegible] pour réaliser [illegible] embrayage. Au mot *frein*, on trouvera l'exposé de ce principe, auquel une faible force suffit pour solidariser deux arbres soumis à de [illegible]

Fig. 4.

[illegible] suffira de produire progressivement l'effort P pour réali[illegible]

P étant [illegible] l'adhérence d'un emparoirs (embrayage *hy*[illegible] par force centrifuge ou par compression préalable, et A. de Bovet a montré tout le parti qu'on pouvait tirer de l'emploi d'un enroulement électrique aimantant les parties mobiles de l'embrayage pour [illegible] une bobine B, qui aimante V et détermine l'attraction et l'entraînement du plateau D, qui entraîne l'arbre C.

EMBRAYEUR (*an-brè-i-eur*) n. m. Techn. Sorte de levier à poignée, oscillant autour d'un axe horizontal, et muni à son autre extrémité d'une fourche qui emboîte la courroie entre ses dents, et à l'aide de laquelle l'ouvrier fait passer cette courroie de la poulie folle sur la poulie fixe et inversement. ‖ Nom du levier articulé permettant d'approcher ou d'éloigner les dents d'un manchon d'embrayage.

EMBRYOCARDIE [illegible] et *kardia*, cœur) n. f. Augmentation du nombre des bat[illegible] des bruits du cœur fœtal.

EMBRYOÏDE [illegible] kyste dermoïde. (Elle siège de préférence au niveau des organes génitaux [testicule plus souvent qu'ovaire] et présente, avec une prédominance marquée des éléments dérivés du mésoderme, des éléments ectodermiques et endodermiques.) V. DERMOÏDE (*kyste*).

EMBRYOME [illegible] *an*) n. m. Tumeur que l'on considère comme une variété de kyste dermoïde. (Elle a la même localisation que la tumeur embryoïde, mais présente, contrairement à cette dernière, une prédominance marquée des éléments dérivés du feuillet ectodermique. D'où la fréquence des productions cutanées [poils, glandes sébacées, etc.] qu'on y observe.)

EMBRYOMORPHOSE [illegible] lequel les organes détruits ou [illegible] les lois de l'ontogénèse normale. (C'est ce qu'on observe par exemple pour le tube digestif ou l'urètre sectionnés d'embryons âgés de poissons et d'amphibiens.)

EMÉBERT (saint), en latin *Ablebertus*, évêque de Cambrai, mort dans la première partie du VIII[e] siècle. Il naquit, en Flandre, du comte Witger et de sainte Amelberge. Sainte Gudule et sainte Rénilde étaient ses sœurs. Il succéda en 707 à saint Vindicien sur le siège de Cambrai et d'Arras. — Fête le 15 janvier.

***EMELÉ** (Guillaume), peintre allemand, né à Buchen [illegible]

EMERALD HILL, ville d'Australie (Victoria, comté de Bourke); 32.000 hab. C'est un des faubourgs de Melbourne, en bordure sur la mer. Industrie et commerce très actifs : constructions navales.

EMERIC [illegible] Hongrie en 1002, mort en 1032. Il était fils de saint Étienne, roi de Hongrie, et neveu, par sa mère, de saint Henri, empereur d'Allemagne. Il montra une vertu et une piété extraordinaires. Son père lui faisait prendre une part dans le gouvernement. Benoît IX l'a canonisé en même [illegible]

ÉMILIE [illegible]

ÉMILIEN [illegible] ont porté ce nom; outre celui dont on célèbre la fête le 18 juillet (v. t. IV) et bien d'autres, il faut citer, en France, saint Émilien, confesseur, qui vécut au XI[e] siècle, dans le territoire de Rennes. — Fête le 11 octobre.

EMLER [illegible] en 1836. Il fit des études historiques, collabora à la pre[illegible] et devint, en 1871, archiviste de la ville de Prague. Il a [illegible] mand et en latin, un grand nombre de travaux relatifs à [illegible] de ses plus importantes publi[illegible]

EMMA [illegible] des Pays-Bas, née en 1858. Fille du prince de Waldeck et Pyrmont, elle épousa à Arolsen, en 1879, le roi des Pays-Bas, Guillaume III, dont elle eut une fille, Wilhelmine, née en 1880. Lorsque le roi eut été déclaré incapable de gouverner, elle fut

proclamée régente et prêta le serment constitutionnel le 20 novembre 1890. A la mort du roi, le 23 novembre, elle fut maintenue dans ses fonctions de régente jusqu'à la majorité de sa fille, la reine Wilhelmine, en 1898.

Emmen, [illegible] de Suisse (cant. de Lucerne [distr. de Hochdorf]), sur la [illegible] de Lucerne; [illegible] hab. Agriculture, prairies, commerce de bois et de bétail.

Emmishofen, bourg de Suisse (cant. de Thurgovie [distr. de [illegible]]), près du lac de Constance; [illegible] hab. [illegible], vigne, tuilerie, établissement pyrotechnique, fabrique de meubles.

EMMOUSSELINER (*an-mou-se*) v. a. Garnir de mousseline : *Des petits lits* EMMOUSSELINÉS. (Myriam Harry.)

ÉMOTIF, IVE adj. — En parlant d'une personne, Qui s'émeut facilement : *Un tempérament très* ÉMOTIF.

***EMPATTEMENT** n. m. — Automob. Distance séparant les essieux dans une voiture.

— ENCYCL. L'augmentation de l'*empattement* rend la conduite d'une voiture automobile plus facile et sa stabilité plus grande. Par contre il augmente l'effort transversal supporté par les roues avant dans les virages, car celles-ci doivent, pour tourner sur une même courbe, être d'autant plus *braquées*, c'est-à-dire déviées, que l'empattement est plus grand.

EMPANSER (*an*) v. a. Vétér. Produire des gaz intestinaux [illegible].

Empereur-Guillaume-II (TERRE DE L'), terre antarctique, située dans la partie la plus méridionale de l'océan Indien, un peu au N. du cercle polaire antarctique. Elle est dominée par le volcanique Gaussberg et a été découverte en 1902 par l'expédition allemande du *Gauss*. V. ANTARCTIQUES (*terres*).

***EMPHYTÉOSE** n. f. — ENCYCL. La loi du 25 juin 1902, qui fait partie du Code rural, définit la nature, précise les conditions de validité et règle les effets du bail emphytéotique qui, à défaut de dispositons expresses du Code civil, se trouvait régi jusqu'alors par l'usage ou par l'ancienne législation.

Le bail emphytéotique de biens immeubles confère au preneur un droit réel susceptible d'hypothèque ; ce droit peut être cédé et saisi dans les formes prescrites pour la saisie immobilière. Le bail doit être consenti pour plus de dix-huit années et ne peut dépasser quatre-vingt-dix-neuf ans ; il ne peut se prolonger par tacite réconduction.

Le bail emphytéotique ne peut être valablement consenti que par ceux qui ont le droit d'aliéner, et sous les mêmes conditions comme dans les mêmes formes. Les immeubles appartenant aux mineurs ou interdits peuvent être donnés à bail emphytéotique en vertu d'une délibération du conseil de famille homologuée par le tribunal. Le mari peut aussi donner à bail emphytéotique les immeubles dotaux avec le consentement de la femme et l'autorisation de justice.

La preuve du contrat d'*emphytéose* s'établit conformément aux règles du Code civil en matière de baux.

A défaut de conventions contraires, il est régi par les dispositions suivantes :

Le preneur ne peut demander la réduction de la redevance pour cause de perte partielle du fonds, ni pour cause de stérilité ou de privation de toute récolte à la suite de cas fortuits. A défaut de payement de deux années consécutives, le bailleur est autorisé, après une sommation restée sans effet, à faire prononcer en justice la résolution de l'emphytéose. La résolution peut également être demandée par le bailleur en cas d'inexécution des conditions du contrat ou si le preneur a commis sur le fonds des détériorations graves. Néanmoins, les tribunaux peuvent accorder un délai, suivant les circonstances. Le preneur ne peut se libérer de la redevance, ni se soustraire à l'exécution des conditions du bail emphytéotique en délaissant le fonds.

Le preneur ne peut opérer dans le fonds aucun changement qui en diminue la valeur. S'il a fait des améliorations ou des constructions qui augmentent la valeur du fonds, il ne peut les détruire, ni réclamer à cet égard aucune indemnité.

Il est tenu de toutes les contributions et charges de l'héritage. En ce qui concerne les constructions existant au moment du bail et celles qui auront été élevées en exécution de la convention, il est tenu des réparations de toute nature; mais il n'est pas obligé de reconstruire les bâtiments s'il prouve qu'ils ont été détruits par cas fortuit, par force majeure, ou qu'ils ont péri par le vice de la construction antérieure au bail. Il répond de l'incendie.

L'emphytéote peut acquérir au profit du fonds des servitudes actives, et le grever, par titre, de servitudes passives, pour un temps qui n'excédera pas la durée du bail et à charge d'avertir le propriétaire. Il profite du droit d'accession pendant la durée de l'emphytéose.

En cas d'expropriation pour cause d'utilité publique, le bailleur doit faire connaître le droit de l'emphytéote. Des [illegible] sont accordées au bailleur ou au [illegible].

Le preneur a seul les droits de chasse et de pêche et exerce à l'égard des mines, minières, carrières et tourbières, tous les droits de l'usufruitier.

L'acte constitutif de l'emphytéose n'est assujetti qu'aux droits d'enregistrement et de transcription établis pour les baux à ferme ou à loyer d'une durée limitée. Les mutations de toute nature ayant pour objet soit le droit du bailleur, soit le droit du preneur, sont soumises aux dispositions de la loi du 22 frimaire an VII et des lois subséquentes concernant les transmissions de propriétés d'immeubles. Le droit est liquidé sur la valeur vénale déterminée par une déclaration estimative des parties.

EMPHYTISME (*an-fi-tiss-me* — du gr. *emphutos*, inné) n. m. Biol. Energie de croissance propre aux êtres vivants [illegible] héréditaire. V. BATHMISME, HÉRÉDITÉ [illegible].

[illegible] Cope, *The Primary Factors of organic* [illegible].

Empire (Histoire du second), par Pierre de La Gorce (1895-1905). — Cet ouvrage, très complet, sur l'histoire du second Empire, est suffisamment documenté, l'auteur a [illegible] des sources françaises, difficiles à réunir pour une époque aussi récente, dans les mémoires et [illegible] d'Etat étrangers. La belle ordonnance du récit et le talent du style ajoutent au mérite de l'ouvrage.

Les trois premiers volumes sont consacrés aux débuts de l'Empire et aux guerres de Crimée et d'Italie. Dans le quatrième, l'auteur raconte l'expédition du Mexique et donne sur la formation de l'unité allemande de longs détails, qui sont les plus remarquables parties de l'ouvrage. Le cinquième volume embrasse trois années, 1866 à 1869, et comprend un exposé de la politique française après Sadowa, le récit de la chute de Maximilien, puis un brillant tableau de l'Exposition de 1867 et des portraits achevés des personnages nouveaux comme Gambetta et Rochefort, qui apparaissent au déclin du règne. Les deux derniers volumes embrassent la période de sept mois, comprise entre l'arrivée aux affaires du ministère Ollivier (2 janv. 1870) et la révolution du 4-Septembre. On y trouve donc la fin de l'histoire civile du règne et le commencement des désastres qui le terminent. Le livre consacré à la candidature Hohenzollern forme un morceau capital.

Empire libéral (L'), par Emile Ollivier (1896-1905, 10 vol. parus). — Le ministre qui a été la personnification de l'Empire libéral ne donne pas seulement, dans cet ouvrage, un tableau de la période désignée sous le nom d'*Empire libéral*. Sortant au contraire du cadre où semblait devoir l'enfermer le titre, l'auteur raconte successivement, dans les trois premiers volumes, l'histoire diplomatique de l'Europe de 1815 à 1848, l'histoire de la seconde République de 1848 à 1851, et celle de Napoléon III, du 2-Décembre au début de la guerre d'Italie. Le 4e volume, *Napoléon III et Cavour*, embrasse la période comprise des élections de 1857 à la mort de Cavour. Le tome V (*l'Inauguration de l'Empire libéral ; le roi Guillaume*) fait pour la première fois assister à une manifestation de libéralisme gouvernemental à partir de 1860. Le tome VI traite de la Pologne, des élections de 1863 et de la loi des coalitions ; le tome VII, du démembrement du Danemark, du Syllabus, de la mort de Morny, et se termine par l'entrevue de Biarritz. L'*Année fatale; Sadowa, 1866*, forme le tome VIII. Dans le tome IX, *le Désarroi, le Luxembourg, le 19 Janvier*, nous voyons l'Empire précipité vers les difficultés qui aboutissent à l'*Agonie de l'Empire autoritaire*, avec le tome X. Les deux derniers volumes traiteront de la période de la guerre. L'ouvrage se fait remarquer par son information abondante, par la verve du style et par la clarté de l'exposition ; mais il a parfois l'allure soit d'une plaidoirie, soit d'un réquisitoire.

Empire City, ville des Etats-Unis (Orégon), ch.-l. du comté de Coos et sur la baie de ce nom; 3.000 hab. Port sur l'océan Pacifique.

EMPLOIEMENT (*an-ploi-man*) n. m. Action d'employer, de se servir de quelqu'un pour des travaux à faire.

Emporium, revue italienne illustrée d'art, de littérature et de sciences, fondée en 1895, publiée mensuellement par l'Institut italien d'arts graphiques de Bergame. Elle est remarquable par l'abondance et le fini de ses illustrations.

***EMPRUNT** n. m. — ENCYCL. Dr. *Emprunts municipaux.* Aux termes de la loi du 7 avril 1902, qui a modifié les articles 141, 142 et 143 de la loi du 5 avril 1884, les emprunts communaux sont, en ce qui concerne les règles d'autorisation, divisés en deux catégories, d'après leur durée.

Les emprunts dont la période de remboursement n'excède pas trente ans sont autorisés, savoir : *par le conseil municipal*, lorsqu'ils sont remboursables soit au moyen des revenus ordinaires, soit sur le produit d'une imposition extraordinaire n'excédant pas le maximum fixé par le conseil général; *par le préfet*, s'ils sont remboursables au moyen d'une imposition extraordinaire dépassant ce maximum.

Les emprunts dont la période de remboursement excède trente ans ne peuvent être autorisés que par un *décret en conseil d'Etat*.

Un décret rendu dans la même forme est nécessaire si la somme à emprunter dépasse un million ou si, réunie au chiffre d'autres emprunts non encore remboursés, elle dépasse un million.

Un décret en conseil d'Etat devrait également intervenir dans le cas où le délai de remboursement serait indirectement prolongé au delà du délai de trente ans, et aussi dans le cas d'un emprunt à durée indéterminée, par exemple un emprunt à charge de rente viagère au profit du prêteur ou remboursable au moyen d'un capital légué en une propriété à la commune et dont celle-ci ne pourrait disposer qu'à la mort de l'usufruitier.

Enfin, il y a lieu de soumettre à l'approbation du gouvernement : 1° les emprunts ayant pour objet des travaux ou autres dépenses d'amélioration dans les ports maritimes, et dont le remboursement doit être effectué au moyen de péages sur les marchandises ou sur les voyageurs embarqués ou débarqués dans ces ports; 2° les emprunts votés pour l'établissement, la transformation ou l'amélioration des gares ou haltes de chemins de fer, et qui seraient remboursables au moyen de surtaxes locales sur les voyageurs ou les marchandises.

Emprunts coloniaux. Les emprunts des colonies et pays de protectorat sont autorisés dans les mêmes conditions à la Réunion et aux Antilles, soumises au régime municipal métropolitain. Dans les autres colonies, ils sont autorisés par décrets en Conseil d'Etat si la somme à emprunter dépasse 500.000 fr. soit seule, soit réunie aux emprunts précédents non remboursés.

Ems, bourg de la Suisse (canton des Grisons [distr. d'Im-Boden]), sur la rive droite du Rhin; 1.500 hab. Prairies. Elevage du bétail.

***ÉMULSEUR** n. m. — ENCYCL. Les *émulseurs* employés pour l'élévation des liquides sont basés sur le phénomène suivant : lorsqu'on envoie un jet d'air comprimé dans un tube en V à branches inégales, il se forme des bulles gazeuses qui opèrent comme autant de pistons multiples pour élever le liquide ainsi émulsionné. Par ce procédé, l'eau peut être refoulée à une hauteur double de celle de la colonne liquide primitive placée au-dessus de l'arrivée d'air. Les émulseurs sont très employés pour la manipulation des liquides dans les usines de produits chimiques; on en construit de très importants avec compresseur d'air à moteur.

Ena (Victoria-Eugénie-Julie-Ève DE BATTENBERG, dite), reine d'Espagne. V. VICTORIA.

ENCAUSTICAGE (*an-kóss-ti*) n. m. Techn. Action de passer à l'encaustique : L'ENCAUSTICAGE *d'une épreuve photographique.*

ENCÉPHALINE (*an*) n. f. Composé qui, avec l'homocérébrine, constitue la cérébrine brute.

ENCHONDRAL, E, AUX (*an-kon* — du gr. *en*, dans, et *khondros*, cartilage) adj. Qui provient du cartilage d'ossification.

ENCHYLÉMA (*an*) n. f. Biol. Liquide ou suc nucléaire, qui sert de véhicule aux substances nutritives ou excrétées s'échangeant entre le noyau de la cellule et le cytoplasma.

— ENCYCL. Altmann attribue à l'*enchyléma* une importance biologique plus grande qu'à la *linine*, parce qu'il est parvenu à y mettre en évidence des petites masses arrondies ou polyédriques. L'enchyléma, autant que peut le démontrer l'histochimie, est une substance aqueuse contenant en dissolution des matières albuminoïdes précipitables par l'alcool et les acides.

***Encke** (Erdmann), sculpteur allemand, né à Berlin en 1813. — Il est mort à Neu-Babelsberg, près de Potsdam, en 1896.

ENCORCER (*an* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *Il encorça. Nous encorçons.*) v. a. Arg. Endosser, se reconnaître le père de : ENCORCER *un bâtard.*

***ENCRIER** n. m. — ALLUS. HIST. **Rendez l'encrier!** Ed. Laboulaye ayant échoué aux élections dans la première circonscription du Bas-Rhin en 1866, les dames de Strasbourg lui offrirent un superbe encrier, qui lui fut porté par Lafont, depuis député du VIIIe arrondissement de Paris, et par Jules Ferry. Lorsqu'en 1870, Laboulaye se fut prononcé pour le plébiscite, il en résulta un vif mécontentement dans le monde républicain. Lafont déclara un soir qu'il allait écrire à Laboulaye pour lui réclamer l'encrier. L'idée fut jugée plaisante, et Ranc, dans un article intitulé : *Rendez l'encrier!* annonça sérieusement qu'une délégation de patriotes strasbourgeois était arrivée à Paris pour demander à Laboulaye de rendre l'encrier. Cette plaisanterie fit le tour de la presse et fut souvent répétée depuis ce temps.

ENCRINITE (*an*) n. m. Zool. Ancien nom des encrines.

ENCROUAGE (*an*) n. m. Etat d'un arbre encroué.

Enderlin (Louis-*Joseph*), sculpteur français, né à Alsch, près de Bâle, en 1851. Elève de Roubaud jeune et de Falguière à l'Ecole des beaux-arts, il obtint une première récompense au Salon de 1880 avec son *Joueur de billes* (plâtre). Le même morceau, en marbre, lui valait une médaille de 2e classe en 1888. Après avoir séjourné quelque temps à Florence, il donna la *Poveretta*, bronze à cire perdue, d'un style très étudié, serré, comme certaines figures de primitifs (1883); il traita encore quelques sujets d'enfants : *Bataille d'Enfants*, groupe bronze (square de Grenelle); *la Musique*, autre groupe d'enfants (Hôtel de Ville). En 1889, à l'Exposition universelle de Paris, il obtint une médaille d'or pour l'ensemble de ces morceaux. Depuis, il a exécuté, outre de nombreux bustes : le *Monument Pasteur*, à l'Institut Pasteur (1900); un *Monument commémoratif de la guerre de 1870* (1902); *la Renaissance*, figure décorative à la façade du Grand-Palais (1900); une *Statue de Meissonier*, marbre (1906).

Le talent d'Enderlin se distingue par le sérieux et le sentiment. Il a la tenue classique et solide, et ne vise pas au style « décoratif ».

ENDEUILLER (*an-deu-ill* [*ll* mll.]) v. a. Donner à quelque chose le caractère du deuil, de la tristesse : ENDEUILLER *son style.*

S'endeuiller v. pr. Prendre le caractère du deuil, de la tristesse : *La campagne* S'ENDEUILLE *de brouillards.*

***ENDIVISIONNEMENT** n. m. — Milit. *Endivisionnement de l'artillerie*, Opération consistant à mettre, dès le temps de paix, sous les ordres directs des généraux qui commandent les divisions d'infanterie, l'artillerie dont ils auraient à disposer en temps de guerre.

— ENCYCL. Par un décret du 12 juillet 1904, l'*endivisionnement* de l'artillerie a été établi sur les bases suivantes : un régiment complet est en principe, affecté à chacune des divisions d'infanterie du corps d'armée. Et, dans les cas exceptionnels où une division n'a pu recevoir qu'une fraction de régiment, le commandant de cette fraction a été investi, à quelques réserves administratives près, de toutes les prérogatives d'un chef de corps. Cette organisation a été immédiatement appliquée à toute l'artillerie, sauf exceptions pour la 19e brigade, pour les batteries à cheval des divisions de cavalerie, les batteries stationnées en Corse et les batteries alpines des 14e et 15e régions.

ENDOCONIDION (*an*) n. m. Forme fructifère d'un ascomycète du genre stromatinie, caractérisée par la naissance d'un certain nombre de conidies à l'intérieur d'une cellule allongée. (Une espèce de ce genre attaque les grains de seigle et, dans certaines régions pauvres du Plateau central, a produit chez des personnes qui avaient mangé du pain de seigle une maladie se manifestant pendant vingt-quatre heures par une torpeur irrésistible.)

ENDODIASCOPIE (*an, sko-pî* — du gr. *endon*, dedans, *dia*, au travers, et *skopein*, examiner) n. f. Production des rayons X dans les cavités naturelles au moyen de tubes de Crookes reliés à la source électrique par un seul fil, c'est-à-dire fonctionnant sur un seul pôle.

— ENCYCL. L'*endodiascopie* est utile pour radiographier ou radioscoper les cavités comme la bouche (maxillaires, dents), le nez, etc. On l'emploie aussi pour la radiothérapie des cancers profonds.

***ENDOGÈNE** adj. — Pathol. *Intoxication endogène*, Intoxication produite, dans un organisme, par une accumulation de substances nocives, que leur production soit exagérée, ou qu'il y ait défaut d'élimination par insuffisance ou suppression des fonctions d'élimination. (L'intoxication endogène résulte soit de l'accumulation des déchets nocifs de l'économie elle-même : c'est l'*auto-intoxication*; soit des toxines dérivant de parasites vivants introduits dans l'organisme : c'est l'*hétéro-intoxication*.)

ENDOKARYOGAMIE (*an, mi* — du gr. *endon*, dedans, *karuon*, noix, et *gamos*, mariage) n. f. Biol. Fusion préliminaire des noyaux des cellules germinales avant la gamé-

togénèse, de sorte que la fusion des gamètes [illegible] est devenue superflue et ne se produit pas.

ENCYCL. L'*endokaryogamie* remplace la conjugaison externe. Elle se montre chez certaines [illegible] et phanérogames [illegible] de l'endosperme résulte de la fusion [illegible] polaires, dont le supérieur [illegible] l'oosphère. De cette conjugaison résulte la formation d'un thalle qui [illegible].

ENDOLEMME (*an-do-lèm'* — du gr. *endon*, dedans, et [illegible]) nement ou de régénération, correspondant à l'endoderme et produite en vertu d'un processus secondaire, par un matériel asexué et latent qui coexiste avec les éléments directement issus de l'œuf (formation des feuillets germinatifs [illegible]).

ENDOTHÉLIOME [illegible]

ÉNERGÉTIQUE adj. Qui a rapport à l'énergie [illegible]

ÉNERGIFIANT [illegible]

***ENFANT** n. m. — ENCYCL. Dr. [illegible] des violences, voies de fait, actes de cruauté et attentats [illegible] de rigueur que la législation antérieure, tous les attentats contre les enfants. L'article 1er de cette loi ajoute cinq paragraphes à l'article 312 du Code pénal. Par ces dispositions, les pénalités des articles 309 à 311 (blessures et coups volontaires) sont aggravées quand la victime est un enfant au-dessous de quinze ans; il y a circonstance aggravante quand les coupables sont les père et mère légitimes, naturels ou adoptifs, des ascendants ou des personnes ayant autorité sur l'enfant ou en ayant la garde; enfin, aux coups et blessures est assimilée la privation d'aliments ou de soins, pouvant compromettre la santé de l'enfant. [illegible] du Code pénal relatifs à l'abandon d'enfants : on ne punit plus seulement l'abandon d'un enfant de moins de sept ans, mais aussi celui d'un enfant ou d'un incapable hors d'état de se protéger eux-mêmes à raison de leur état [illegible] dans un lieu solitaire et dans un lieu non solitaire, mais les aggravations de pénalité sont étendues à raison des personnes et l'abandon est puni, qu'il y ait exposition seule ou délaissement seul. — L'article 3 de la loi de 1898 étend et généralise les dispositions de la loi du 7 décembre 1874, punissant ceux qui livrent des enfants à des individus exerçant certaines professions (saltimbanques, etc.), ou à des vagabonds. En cas de crimes ou délits contre des enfants, le ministère public peut prendre des mesures provisoires relativement à leur garde.

Enfants assistés. Le service [illegible] par une loi du 27 juin 1904.

Les enfants assistés sont les mineurs de 21 ans placés sous la tutelle de l'assistance publique. Sous la dénomination générale d'*enfants assistés*, on distingue diverses catégories : enfants moralement abandonnés dont les parents ont été frappés de déchéance paternelle en vertu de la loi de 1889; enfants reconnus coupables ou victimes de crimes ou de délits, et remis par les tribunaux en garde aux soins de l'assistance; enfants *secourus*, que les parents gardent moyennant un subside; enfants *en dépôt*, que reçoit provisoirement l'assistance, tandis que leurs parents sont en prison ou à l'hôpital; enfants matériellement abandonnés.

Les conseils généraux sont tenus de fournir les crédits nécessaires pour ces secours, qui doivent ne jamais descendre au-dessous d'un certain taux fixé par la loi. Lorsque le secours n'empêche pas l'abandon, celui-ci a lieu « à bureau ouvert », et sans autre témoin que la personne préposée au service d'admission. Cependant, si l'enfant paraît âgé de moins de sept mois, la personne qui le présente est interrogée sur le nom, la date et le lieu de naissance de cet enfant. « Elle peut ne pas répondre à ces questions. » On lui offre des secours au cas où elle garderait l'enfant. On lui signale les conséquences de l'abandon, on lui apprend que le lieu de placement des pupilles reste secret et que l'administration ne fournit de renseignements, et encore à des intervalles fort éloignés, que sur l'existence ou la mort du jeune abandonné. On espère provoquer ainsi un élan plus fort que les suggestions de l'intérêt matériel, « une revanche de l'amour maternel ». Si l'enfant est âgé de plus de sept ans, on transmet au préfet les pièces et les renseignements produits à l'appui de la demande. Le plus souvent, sans attendre la réponse, l'enfant est provisoirement recueilli. L'enfant abandonné passe quelques jours dans les établissements dépositaires désignés par un arrêté préfectoral, puis il est placé dans des familles à la campagne. A treize ans, on le met en apprentissage. La tutelle [illegible] délégué, l'inspecteur départemental, qui l'exerce sous le contrôle d'un conseil de famille composé de sept membres nommés par le conseil général.

Abandonné par ses parents, le pupille de l'assistance publique leur devient à tout jamais étranger. La loi du 27 juin 1904 a cependant apporté sur ce point une modification et un adoucissement à la législation antérieure. Cette innovation humaine consiste dans les « remises d'essai ». Lorsque la situation des parents s'est améliorée, ils peuvent obtenir de reprendre leurs enfants avec eux. Mais cette remise, toujours subordonnée à l'intérêt des pupilles, ne peut devenir définitive qu'après une expérience surveillée pendant au moins une année. Le conseil de famille sera toujours consulté. Le remboursement des sommes dépensées par l'assistance publique se fait par versements mensuels, avec possibilité d'exonération partielle ou totale.

La loi du 27 juin [illegible] temporaires, qui ont pour objet de diminuer le nombre des cas de mortalité infantile et d'empêcher la mère, dans un moment de détresse particulièrement douloureuse, d'abandonner son enfant, en rendant ces secours obligatoires, en en élevant le taux, a augmenté dans des proportions très sensibles les dépenses imposées au ser[illegible] la volonté des conseils généraux. Elles deviennent obligatoires et sont réparties entre les communes, les départements et l'Etat.

Les secours ne sont plus accordés uniquement aux filles mères, mais aussi aux veuves, divorcées, abandonnées de leur mari, ou dont le mari infirme est une charge au lieu d'être un soutien et même (loi du 22 avr. 1905) au père ou aux ascendants.

La loi du 28 juin 1904 sur les pupilles de l'assistance publique, *difficiles ou vicieux*, se rattache à celle du 27 juin, comme le moyen à la fin. Elle se propose, elle aussi, de sauvegarder et même de développer l'intérêt des en[illegible] sont vicieux, d'autres seulement difficiles. Ils subissent la lourde influence d'un atavisme désastreux, ils gardent l'empreinte détestable et tenace de l'abject milieu où ils ont parfois vécu leurs premières années. Le placement familial [illegible] la campagne une éducation saine, une instruction suffisante, qui en font le plus souvent des hommes vigoureux et utiles. Mais, comme ce régime ne réussit pas à tous les enfants, la loi du 28 juin 1904 a prescrit : 1° d'assurer l'éducation correctionnelle aux pupilles *vicieux*, ceux dont on a le devoir d'épargner le contact aux autres enfants; 2° de recueillir dans les écoles professionnelles les pupilles *difficiles*, ceux qui paraissent susceptibles d'être ramenés au bien au moyen d'une éducation appropriée à leur état moral. Ces écoles professionnelles, agricoles ou industrielles, sont des établissements départementaux ou des établissements privés.

La loi du 28 juin 1904 attribue aux inspecteurs de l'assistance publique un droit de correction plus étendu que celui qui appartient au père de famille. Par une dérogation aux principes du Code civil sur la puissance paternelle, elle aggrave, dans son article 2, les moyens de correction pour les enfants assistés qui ont commis des actes d'immoralité, de violence ou de cruauté, lorsque ces actes ne sont pas toutefois susceptibles d'une répression pénale. Dans ces cas, ce n'est plus le président du tribunal qui fixe le temps de la détention, c'est le tribunal tout entier, qui peut ordonner l'internement du pupille jusqu'à sa vingt et unième année, quel que soit son âge, dans un établissement pénitentiaire. Le pupille qui donne des sujets de mécontentement graves hors les cas d'immoralité, de violence et de cruauté, ne peut être détenu par mesure de correction que conformément aux règles du Code civil sur l'exercice de la puissance paternelle.

***ENFOUISSEUR** n. m. — ENCYCL. Agric. On donnait na[illegible] s'adaptaient sur la charrue et en avant du coutre, où ils jouaient en réalité le rôle de rasettes ou ratissoires; ils avaient été ainsi nommés parce qu'ils contribuaient à l'enfouissement des herbes folles et des chaumes. On réserve aujourd'hui l'appellation d'enfouisseurs à des appareils qui, s'adaptant à l'arrière de la charrue, servent à répartir régulièrement dans la raie fraîchement ouverte le fumier ou les fanes que l'on y veut enfouir.

Dans l'enfouisseur ci-dessus, l'organe essentiel est un tambour métallique, composé d'un disque circulaire autour duquel est rivée une bande en tôle d'acier portant des pointes triangulaires; le tambour étant incliné, ces pointes saisissent à distance le fumier et le rangent au fond du sillon, en évitant les bourrages que n'évite pas, ordinairement, l'outil de l'ouvrier, quand le fumier est un peu long et compact. L'emploi de cet instrument évite donc la présence d'un ouvrier derrière la charrue et effectue le travail avec régularité et sans nécessiter un plus grand effort de l'attelage.

ENGE, bourg de Suisse (cant. et distr. de Zurich), sur la Siehl, affluent de la Limmat, et près du lac de Zurich; 10.000 hab., en majorité protestants. En 1893, cette commune a été réunie à l'agglomération zurichoise.

ENGEL (Arthur), numismate français, né à Strasbourg en 1855. Ancien membre des écoles françaises de Rome et d'Athènes, il s'est consacré à l'étude des médailles et monnaies, sur lesquelles il a publié des travaux très estimés, soit seul : *Documents pour servir à la numismatique de* [illegible] *graphie des Normands de Sicile et d'Italie* (1882), soit en collaboration avec R. Serrure : *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française* (1887-1889); *Traités* [illegible]

ENGELA (RAS), cap de la Tunisie, au N.-O. et à 30 kilom. environ de Bizerte. Ce promontoire rocheux, battu par des vagues extraordinairement violentes, constitue le point le plus septentrional de l'Afrique française du Nord.

***ENGELHARD** (Friedrich Wilhelm), sculpteur et peintre allemand, né à Grunhagen, près de Lunebourg, en 1813. — Il est mort à Hanovre en 1902. Au nombre de ses œuvres les plus remarquées, il convient de citer une *Loreley*, [illegible] *phie* de Hanovre.

ENGELMANN (Guillaume-Théodore), physiologiste allemand, né à Leipzig en 1843. Il devint professeur de bio[illegible] Berlin. Après quelques études sur les infusoires, il s'occupa de la physiologie des muscles et des nerfs et en particulier des lois de l'excitation électrique. Il a fait des [illegible]

ENGI, comm. de Suisse (cant. de Glaris), sur le Sernf. [illegible]

[illegible] sur la Meuse; 2.400 hab. Ch. de f. [illegible] Mines de houille, zinc, plomb. Grotte [illegible]

English historical Review [illegible] trielle anglaise, jouissant d'une grande autorité dans les [illegible]

English Illustrated Magazine [illegible] rédacteur en chef Oscar Parker.

ENGOUFFREMENT (*gou-fre-man'*) n. m. Action d'engouf[illegible]

ENGRAVE [illegible] ENGRAVER

V. t. Ier.

Énigme (L'), pièce en deux actes, de P. Hervieu Co[illegible]

Giselle. Au chalet voisin, leur cama[illegible] varce, et leur cousin, le vieux marquis de Neste. Dans une conversation sur l'adultère [illegible] énergiquement le droit du mar[illegible] [illegible]able; le marquis ne peut comprendre ces procédés de brute « quand il y a la séparation, le divorce, le pardon et surtout... l'esprit ». Or, Vivarce est surpris une nuit dans le pavillon par les deux frères. Il est évidemment l'amant de l'une des deux femmes. De laquelle?... Un doute angoissant s'empare de l'esprit de Gérard et de Raymond; la situation est poignante. Vivarce, croyant la [illegible] fusil, Léonore ne peut plus celer le secret terrible : « Gérard, s'écrie-t-elle, étrangle-moi : il était mon amant!... » Gérard [illegible] Je ne te chasse pas non plus... Je te garde pour te forcer à vivre. » Les deux théories se trouvent résumées ainsi : [illegible] assurent le règne du mariage. » « C'est par nous autres, riposte le marquis, amis fervents et respectueux de la vie, c'est par nous, pécheurs, qui, dans la créature, soutenons notre sœur de faiblesse, c'est par nous que finira le règne de Caïn. »

La pièce, d'une belle sobriété de forme, maintient d'un bout à l'autre le spectateur sous le coup d'une profonde émotion.

Énigmes de l'univers (LES), par Ernest Haeckel, traduit par C. Bos (1905). — Ce livre, œuvre de vulgarisation à l'usage des personnes cultivées, est un résumé méthodique, en vingt chapitres, de la philosophie moniste de l'auteur. Il y expose : que l'homme, par l'ensemble comme par le détail de sa structure anatomique, par ses fonctions physiologiques, par son développement embryologique, ne diffère pas des mammifères et se rattache aux primates; que l'étude de sa psychologie doit être comparative et génétique; que ses fonctions psychiques, y compris la raison et la volonté, ne doivent pas être considérées autrement que comme des processus de cellules nerveuses. L'auteur nous fait suivre l'évolution de l' « âme » et de la conscience depuis la cellule. Il critique les conceptions spiritualistes de l'âme et l'idée d'immortalité. A l'idée de création, il oppose l'idée d'évolution. L'unité de la nature [illegible] de loi de conservation de la matière et loi de conservation de l'énergie. Après avoir fait [illegible] gazeux »), il se rallie à une sorte de panthéisme naturaliste, et, à la suite d'un historique du christianisme, il esquisse une religion, une éthique, et même une esthétique monistes fondées sur l'amour et le respect de la nature. Comme exposé de la doctrine de l'auteur, le livre est bien ordonné, clair, nourri de faits intéressants dans la partie proprement biologique. Quant à la critique des systèmes philosophiques ou des religions, elle a surtout les caractères d'un pamphlet, où les arguments ne sont ni très originaux, ni d'un ordre très élevé, et dénotent une intelligence très partiale et d'ailleurs très incomplète des faits historiques, psychologiques et religieux.

ENIMIE ou **ENNIE** (sainte), en latin *Enimia*, vierge, dans le diocèse de Mende, au VIIe siècle. Une église du Gévaudan portait autrefois son nom et se glorifiait de posséder ses reliques. — Fête le 6 oct.

ENLART [illegible] gne-sur-Mer en 1862. Archiviste-paléographe, ancien membre de l'École de Rome, ancien conservateur adjoint de la bibliothèque de l'École des beaux-arts, il a été nommé dir[illegible] l'École spéciale d'architecture. Parmi ses nombreux ouvrages, presque tous couronnés par [illegible] capital, un de ceux qui font le plus d'honneur à l'école archéologique française. V. ARCHÉOLOGIE.

ENNA n. f. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des pisauridés, comptant quelques espèces propres à

Enna.

l'Amérique tropicale. Les enna sont des araignées élancées, voisines de nos dolomèdes et des hesydrus, dont elles diffèrent par leurs tarses non courbes. L'espèce type est l'*enna estebanensis*, du Mexique.)

ENNEL (LAC), lac de l'Irlande centrale, dans la province de Leinster (comté de West Meath). C'est une nappe d'eau de 30 kilom. environ de longueur, pour 7 à 8 de large, peu profonde et coupée de petits îlots. Par le Brosna, il se déverse dans le grand lac Derg, qui fait partie du bassin du Shannon ; environs très pittoresques.

***ENNES** (Antonio), auteur dramatique portugais, né à Lisbonne en 1848. — Il y est mort en 1901.

ENNETBADEN, bourg de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Baden]), sur la Limmat et vis-à-vis de Baden, à laquelle un pont le relie ; 1.200 hab. Élève de bétail, agriculture, vignoble ; tissage de soie.

ENNOYAGE (*è-noi-ia-je*) n. m. Min. Sorte de petit canal naturel souterrain qui sert de conduit aux eaux folles (*eaux superficielles* ou *d'infiltration*). La pente de ce canal suit les différentes inclinaisons du filon contre lequel il s'appuie et qui est lui-même incliné par rapport à l'horizon.

ENOGAT ou **EGNOGAT** (saint), en latin *Enogatus* ou *Egnogatus*, évêque dans l'Armorique, mort en 631. La ville qu'il gouvernait s'appelait Aletha, sur les bords de la Rance ; les ruines en sont visibles aujourd'hui dans le village de Guic-Aleth. — Fête le 13 janvier.

ENOPHTALMIE (*è-nof-tal-mî* — du gr. *en*, dans, et *ophthalmos*, œil) n. f. Enfoncement pathologique dans l'orbite du globe oculaire alternant parfois avec l'exophtalmie, et qui est un symptôme de la paralysie du sympathique cervical ou d'une fièvre grave.

Enrichir (S')* v. pr. — ALLUS. HIST. : **Enrichissez-vous, Mot attribué à Guizot, mais que l'on ne trouve ni dans ses discours ni dans ses livres. La persistance de la tradition qui le lui attribue autorise seulement à croire qu'il a prononcé quelque chose d'approchant.

***ENSACHEUR** n. m. Appareil au moyen duquel on maintient ouverts les sacs que l'on veut remplir de grains, de farine, de pommes de terre ou de fruits.

— ENCYCL. L'*ensacheur* est constitué en général par un bâti de fer et bois monté sur roues, et dont la partie essentielle est un collier sur lequel on pince le bord du sac pour le maintenir ouvert. Il peut servir en même temps de diable.

Ensacheur.

***ENSEIGNEMENT** n. m. — ENCYCL. *Enseignement congréganiste*. La loi du 1er juillet 1901 déniait le droit d'enseigner aux membres des congrégations non autorisées. En effet, son article 14 édicte, sous peine d'amende et d'emprisonnement, ainsi que de fermeture facultative de l'établissement que : « Nul n'est admis à diriger, soit directement, soit par personne interposée, un établissement d'enseignement, de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée. » V. CONGRÉGATION. D'autre part, la loi du 4 décembre 1902, par son article unique, déniait, sous les mêmes pénalités, le droit d'enseigner aux membres des congrégations autorisées eux-mêmes, dans des établissements congréganistes non spécialement autorisés par décret. V. CONGRÉGATION.

La loi du 7 juillet 1904 (complétée, au point de vue des détails de son exécution, par un décret du 2 janvier 1905), procédant par voie de disposition générale et absolue, a prononcé la suppression de l'enseignement congréganiste, la suppression des congrégations enseignantes.

L'effet de cette loi a été : 1° de faire disparaître toutes les congrégations enseignantes qui, avant sa promulgation, existaient en vertu d'actes réguliers d'autorisation : par exemple, la vaste association dite des « Frères des écoles chrétiennes » ; 2° de rendre impossible pour l'avenir la reconstitution de congrégations enseignantes.

Ce n'est pas immédiatement qu'ont été supprimées les congrégations enseignantes autorisées avant 1904 : la fermeture successive de leurs divers établissements, effectuée par arrêté du ministre de l'intérieur, peut s'espacer dans un délai de dix ans. Mais, dès 1904, les congrégations enseignantes n'ont pu recruter de nouveaux membres, et leurs noviciats se sont trouvés dissous, à l'exception de ceux destinés à former le personnel des écoles françaises à l'étranger, dans les colonies et les pays de protectorat.

Dès la fermeture prononcée d'un établissement, un liquidateur intervient, qui prend en main, pour l'administrer, le patrimoine de cet établissement. La liquidation proprement dite ne doit commencer qu'après la fermeture du dernier des établissements de la congrégation, et cette liquidation doit s'opérer d'après les règles édictées par l'article 7 de la loi du 24 mai 1825.

La loi du 7 juillet 1904 s'applique aux congrégations à la fois charitables et enseignantes ; mais, dans ce cas, elle ne touche que les biens consacrés au service scolaire ; elle laisse intacts tous les autres ; et encore, pour les biens scolaires, prescrit-elle non la liquidation, mais l'affectation aux autres services charitables de ces congrégations.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. L'enseignement secondaire en France a subi, depuis les dernières années, des transformations considérables, qui ont porté aussi bien sur le régime intérieur des lycées et collèges que sur la situation même de leur personnel et sur la distribution des diplômes justificatifs de fin d'études. La plupart des réformes ainsi opérées l'ont été à la suite d'une vaste enquête décrétée par le Parlement en 1898, et poursuivie de janvier à mars 1899.

Au point de vue du régime intérieur, un effort considérable a été fait pour assurer aux élèves des établissements d'enseignement secondaire une hygiène physique et morale plus parfaite. Si l'internat n'a pas été supprimé, du moins les lycées *de plein air* se sont multipliés ; l'air et l'espace ont cessé presque partout d'être parcimonieusement mesurés aux écoliers. Les exercices physiques, les sports de tous genres ont été encouragés, à l'imitation des mœurs scolaires anglaises. Enfin, la discipline a été volontairement adoucie ; on demande moins à l'obéissance passive et plus à la soumission volontaire et consentie des écoliers.

La situation du personnel a reçu d'heureuses modifications. L'autorité des proviseurs a été accrue et rendue plus indépendante. Un pas assez timide a été fait vers l'autonomie des lycées, appelés en fait à desservir des régions souvent dissemblables par leurs aspirations et leurs besoins. (V. LYCÉE.) De même, la situation des maîtres répétiteurs a été améliorée (V. RÉPÉTITEUR) et une part leur a été donnée, plus grande que par le passé, dans l'enseignement proprement dit.

Mais les changements les plus importants ont eu pour objet la transformation des études et de l'examen qui les sanctionne, le baccalauréat, dont la suppression avait d'ailleurs été demandée par plusieurs membres de la commission d'enquête parlementaire. A la *bifurcation* ancienne (*lettres* ou *sciences* après la classe de troisième) et au cycle *moderne* ont été substitués des programmes plus élastiques, plus compliqués aussi, dans le dessein de permettre aux élèves d'arriver au même grade de fin d'études par la branche la plus convenable à leur avenir, mais en leur laissant ignorer le moins possible les branches voisines. La connaissance du grec et du latin n'a pas été jugée absolument indispensable ; mais la part faite aux langues vivantes a été considérablement accrue, de même que celle accordée aux sciences. Ainsi a été constitué un examen de valeur unique, passé toujours en deux parties, comme sous l'ancien régime, mais pouvant être subi en différentes séries d'épreuves, au choix du candidat : latin-grec, latin-langues vivantes, latin-sciences, sciences-langues vivantes pour la première partie, et, pour la seconde, philosophie et mathématiques. (V. BACCALAURÉAT.) On notera que, pour l'obtention du diplôme, un rôle plus grand qu'autrefois a été attribué au passé scolaire du candidat représenté par son livret scolaire. V. LIVRET.

Une organisation nouvelle des classes a été naturellement la conséquence de l'établissement des nouveaux programmes. Le trait principal en a été la suppression de l'antique classe de rhétorique, remplacée par la classe de première, celle-ci se trouvant sectionnée en quatre groupes : première A, première B, première C, première D, chacun correspondant à une branche spéciale du nouveau baccalauréat.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. La réorganisation de l'enseignement supérieur a été poursuivie systématiquement depuis 1885, sur l'initiative d'Albert Dumont, par Louis Liard, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'instruction publique. Cette réorganisation a porté sur le fonctionnement intérieur des facultés et universités, et aussi sur les conditions d'obtention des diplômes qu'elles confèrent.

Sur le premier point, on s'est efforcé de donner aux universités une organisation autonome, destinée à leur permettre de tirer le plus grand parti possible des ressources locales et de répondre en même temps aux exigences particulières de la région qu'elles desservent.

Le décret du 17 mars 1808 avait morcelé l'enseignement supérieur en le confiant à cinq ordres de *facultés* isolées. L'unité de cet enseignement fut ainsi brisée et son développement arrêté jusqu'au jour où (1885) on décida de grouper les facultés en leur donnant une direction commune et des intérêts communs par l'institution d'un budget du « corps des facultés » et la création d'un « conseil général » des facultés. La loi du 10 juillet 1896, complétant cette œuvre de relèvement, groupa toutes les facultés d'un même centre en une *université* administrée, sous la surveillance du *recteur*, par un *conseil de l'Université*. Grâce à cette autonomie, les facultés ont pu largement profiter des subventions locales, créer des laboratoires, des chaires nouvelles et surtout des cours d'enseignement historique ou littéraire *régional*. V. UNIVERSITÉ.

La collation des diplômes a subi également de très importantes modifications. L'examen des bourses de licence, qui assurait, en particulier, le recrutement des universités de province pour les lettres et pour les sciences, a été complètement transformé et assimilé à l'examen d'admission à l'École normale supérieure. Seul, le classement des candidats détermine leur choix de la faculté à laquelle ils s'inscriront, et leur culture générale se trouve ainsi, à leur entrée dans les cours d'enseignement supérieur, plus parfaitement vérifiée que par le passé. V. BOURSES DE LICENCE, ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

Les examens de la licence, de l'agrégation et du doctorat ont été aussi sérieusement modifiés. D'une façon générale, on s'est attaché à donner au premier de ces trois examens un caractère scientifique plus marqué, en autorisant les candidats à présenter un *mémoire* écrit sur une question d'histoire et de géographie, au lieu et place d'une composition écrite. (V. LICENCE.) Dans le même dessein, il a été institué, entre la licence et l'agrégation, un examen intermédiaire, le diplôme d'études supérieures (V. DIPLÔME), dont la production doit être exigée, à partir de 1907, de tous les candidats à l'agrégation, celle-ci étant destinée de plus en plus à devenir un examen technique en vue du professorat. (V. AGRÉGATION.) Enfin, le doctorat, dans toutes ses branches, s'est également transformé. La thèse latine, qui depuis longtemps paraissait négligée des candidats, est devenue facultative et peut être remplacée, au gré du candidat, par une deuxième thèse française, présentée sur un sujet agréé par la faculté. V. DOCTORAT.

Enseignement (LIGUE DE LA LIBERTÉ DE L'), ligue fondée par déclaration du 22 août 1902, en vue de défendre la liberté d'enseignement en France, aux colonies et partout où il existe hors de France des écoles françaises. Elle a été créée à la suite de la fermeture des écoles dirigées par des congrégations enseignantes. Aux termes de l'article 2 de ses statuts, l'association n'a ni caractère politique, ni caractère confessionnel ; son but est uniquement d'assurer et de garantir à tous Français, quelles que soient leurs opinions politiques, leurs convictions religieuses ou philosophiques, le libre exercice du droit d'enseigner. L'association se propose d'agir, pour atteindre ce but, par toutes les voies légales, comme réunions, conférences, publications, pétitions, consultations juridiques. Un des moyens qu'elle a mis en œuvre est la constitution d'associations scolaires de pères de famille ayant pour but l'étude, la création, l'administration d'établissements d'éducation et d'enseignement à principes religieux et moraux, soit payants, soit gratuits. Ces sortes d'associations ont été créées en grand nombre, particulièrement dans la région lyonnaise, où elles se sont constituées en union et ont tenu un congrès à Lyon en septembre 1904.

ENSOR (James), peintre-graveur belge, né à Ostende en 1860. Il montra ses premières toiles en 1881, au cercle bruxellois « la Chrysalide », dont F. Rops faisait partie. Dès le début, avec : *le Salon bourgeois, l'Après-dîner à Ostende* (1882), *la Dame sombre, les Pochards, le Pouilleux se chauffant* (musée d'Ostende), il s'affirmait épris des tons les plus éclatants. Il exposa au cercle des Vingt : *le Lampiste* (musée de Bruxelles), *la Mangeuse d'huîtres* et *la Rue de Flandre à Ostende*. A cette époque il se mit à l'eau-forte et commença à graver cette série de planches fascinantes comme celles d'un Goya des Flandres, et qui comprend : *la Cathédrale, les Squelettes se disputant un pendu, l'Assassinat, le Roi Peste, la Bataille des éperons d'or, les Patineurs, le Combat, Mariakerke, le Moulin de Slykens*. Ensor s'y montre un visionnaire d'une imagination à la fois burlesque et tragique, servi par un dessinateur extraordinairement expressif. On lui doit encore quelques portraits, en particulier ceux d'*Émile Verhaeren, Th. Hannon* et *Ernest Rousseau*.

ENTÉROCÉLIEN, ENNE (*an, li-in, èn'* — du gr. *entéron*, intestin, et *koilos*, creux) adj. Embryol. *Théorie entérocélienne*, Théorie du célome des frères Hertwig.

— ENCYCL. La cavité secondaire du corps est une entérocèle, dérivée phylogénétiquement de diverticules de l'intestin primitif, auxquels se rapporte la fonction excrétrice et sur les côtés desquels se forment aussi les cellules sexuelles. Chez les *entérocéliens*, l'apparition des cellules mères du mésoderme et leur différenciation ont une autre origine phylogénétique que celle des pseudocéliens, et il n'y a aucune homologie entre les deux groupes.

ENTÉROCHLOROPHYLLE (*an, klo* — du gr. *entéron*, intestin, et de *chlorophylle*) n. f. Biol. Pigment vert qui existe chez certains invertébrés (mollusques, échinodermes) dans le foie, les cellules épithéliales de l'intestin, les déjections, et que certains auteurs rapprochent, au point de vue physique, de la chlorophylle végétale.

ENTÉROCHOLÉCYSTOTOMIE (*an, ko, mî* — du gr. *entéron*, intestin, *kholê*, bile, *kustis*, vésicule, et *tomê*, section) n. f. Opération qui a pour but d'aboucher anormalement le cholédoque et l'intestin pour remédier à une obstruction.

ENTÉROCHROME (*an, krom'* — du gr. *entéron*, intestin, et *khroma*, couleur) adj. Biol. *Pigments entérochromes*, Nom sous lequel Newbigin réunit tous les pigments verts des invertébrés, plus ou moins apparentés à la chlorophylle (*entérochlorophylle, chætoptérine, bonelline, thalassémine, pentacrinine*, etc.).

ENTÉROCLYSE (*an* — du gr. *entéron*, intestin, et *klusis*, lavage) n. f. Lavement intestinal. (Pour l'entéroclyse, il est préférable de se servir d'un bock, dont on peut modifier la pression par une simple élévation, et il faut rejeter tous les instruments à pompes, dont la propreté ne peut être garantie.)

ENTÉROGRAPHE (*an* — du gr. *entéron*, intestin, et *graphein*, décrire) n. m. Appareil destiné à mesurer et à inscrire les contractions de l'intestin.

— ENCYCL. Les *entérographes* ont des formes variables avec les auteurs. Ils se composent essentiellement d'une poire en caoutchouc que l'on introduit dans l'intestin. Chaque contraction comprime l'air de la poire et la pression se transmet à un appareil enregistreur.

ENTÉROKINASE (*an* — du gr. *entéron*, intestin, et de *kinase*) n. f. Kinase de l'intestin, qui agit sur les ferments persistants pour en renforcer l'action zymatique. (C'est donc un *ferment de ferment*.)

— ENCYCL. L'*entérokinase* du duodénum agit sur la trypsine pancréatine ; celle des autres segments de l'intestin sur l'amylopsine et la stéapsine et ainsi, mais moins énergiquement, sur la trypsine ; sa sécrétion est provoquée par l'arrivée du bol alimentaire. D'après Delézenne, cette entérokinase serait sécrétée par les leucocytes des organes lymphoïdes. Pour les propriétés générales et les applications thérapeutiques, V. KINASE.

ENTÔLAGE (*an* — de l'arg. *tôle* ou *taule*, qui signif. chambre, logement, parce que ce vol est pratiqué dans une chambre) n. m. Vol d'argent ou de valeurs pratiqué par une femme publique sur le client qu'elle a entraîné chez elle.

— ENCYCL. L'introduction à Paris de l'*entôlage* remonte à l'Exposition de 1900 ; il y fut importé par des filles publiques du Midi.

Parfois l'entôlage est pratiqué par une fille publique agissant seule ; il est alors opéré pendant le sommeil du client et est suivi de la fuite immédiate de la fille. Généralement, la fille publique agit avec l'aide d'un complice (fille publique ou souteneur) ; la réussite de l'entôlage nécessite alors une disposition spéciale des locaux : dans un réduit attenant à la pièce se cache celui ou celle chargé d'explorer les vêtements que le client a retirés, et il ne quitte ce réduit que pour se glisser en rampant, au moment psychologique, vers les vêtements à visiter.

Le développement de l'entôlage est dû surtout à ce fait que, en général, ses victimes s'abstiennent de toute plainte à la police, dans la crainte des répercussions fâcheuses que l'ébruitement de leur mésaventure pourrait avoir sur la paix de leur vie intime.

ENTÔLER (*an*) v. a. Pratiquer l'entôlage sur.

ENTÔLEUSE (*an*) n. f. Femme galante qui pratique l'entôlage.

ENTOMOGÈNE (*an* — du gr. *entomon*, insecte, et *genos*, naissance) adj. Se dit des champignons qui croissent sur les insectes.

ENTOMOZOAIRES [illegible] n. m. pl. Groupe d'animaux dans lequel on classait autrefois les insectes et les vers.

ENTOZOAIRE [illegible] n. m. Ver intestinal.

ENTOZOOLOGIE [illegible] du gr. [illegible], au dedans, et de *zoologie*) n. f. Histoire des vers qui croissent dans l'intestin de l'homme et des animaux.

ENTRECRI n. m. [illegible]

Entresol [illegible] d'hommes politiques fondée en 1724 par l'abbé Alary dans l'entresol qu'il habitait à l'hôtel du président Hénault, place Vendôme. Les principaux membres étaient d'Argenson, Montesquieu, l'abbé de Saint-Pierre, l'abbé de Pomponne, etc. On se réunissait le samedi soir de [illegible] tiques, économiques, administratives, etc. Le club fut dissous en 1731 par le cardinal Fleury, qui redoutait la liberté de ses jugements et son influence sur l'opinion. Le club de l'Entresol peut être considéré comme le premier germe de l'Académie des sciences morales et politiques.

ENTRE-TUERIE (*an, tu-rî*) n. f. Action de s'entre-tuer : [illegible] Myriam Harry.

ENVAL, bourg du Puy-de-Dôme, arrond. et à 3 kilom. de Riom, près d'un petit sous-affluent de la Loire par l'Allier; 700 hab. Eaux minérales calciques froides, ferrugineuses, très fortement chargées d'acide carbonique, [illegible] de la dyspepsie, gastralgies, etc.

***ENVELOPPE** n. f. V. PNEUMATIQUE.

ENVOL n. m. Syn. de ENVOLÉE.

ENVOÛTEUR (*an*) n. m. Celui qui pratique l'envoûtement.

ENZYME [illegible] du gr. *en*, dedans, et *zumê*, levain) n. m. Nom proposé par Kühm et préférable à celui de *zymase*, inventé par Beihamp, et à celui de *diastase*, préconisé par Pasteur, parce qu'il ne prête à aucune confusion et est adopté à peu près uniformément à l'étranger. [illegible] être abandonnée, parce qu'elle facilite une fausse interprétation de l'action *physique* exercée par les enzymes.) Syn. FERMENT SOLUBLE.

ENZYMOÏDES (*an*) n. f. pl. Chim. Groupe désignant un certain nombre de substances rapprochées des *enzymes*, par leurs propriétés physiques, leur état colloïdal, leur destruction par la chaleur humide au-dessus de 100°, mais n'agissant pas comme celles-ci par simple présence ou action catalytique. Tels sont les [illegible] les *venins*, dont le rôle sur l'organisme est essentiellement actif. — V. ENZYMOÏDE.

ÉOCARDIIDÉS n. m. pl. Paléont. Famille de mammifères rongeurs, renfermant les genres *eocardia, procardia*, [illegible]

ENCYCL. Les animaux de cette famille présentaient beaucoup de l'apparence des castors, comme aussi les castoroïdes quaternaires, mais ce rapport n'est qu'extérieur. Au vrai, ils faisaient le passage entre les chinchillas et les agoutis. Tous ont vécu en Patagonie, à l'époque éocène. [illegible] est le type de la famille.

ÉOCRÉTACÉ, E adj. Se dit d'une partie inférieure du système crétacé [illegible]

— n. m. L'ÉOCRÉTACÉ.

ÉODÉVONIEN, ENNE [illegible] adj. Se dit d'une partie inférieure du système dévonien, comprenant les étages [illegible]

— n. m. L'ÉODÉVONIEN.

ÉOJURASSIQUE (*ra-sik'*) adj. Se dit d'une partie inférieure du système jurassique, comprenant l'*infralias* et le *lias*.

— n. m. L'ÉOJURASSIQUE.

***EOLIEN, ENNE** [illegible] adj. Qui est mû par le vent : *Moteur* ÉOLIEN. *Machine* ÉOLIENNE.

— n. f. Machine actionnée par le vent et qui sert à élever l'eau.

ÉOLITHE n. m. Nom par lequel on désigne les silex taillés des temps pliocènes. (La taille intentionnelle ou accidentelle de ce silex n'est pas encore fixée. Des préhistoriens belges comme Rutot en ont proclamé l'authenticité; mais les savants français n'y reconnaissent généralement pas la main de l'homme.)

ÉOPHONE n. m. Instrument pour l'observation des signaux acoustiques.

ÉOSINOPHILIE [illegible] rad. *éosinophile*) n. f. Méd. Forme de leucocytose, caractérisée par l'augmentation du nombre des *éosinophiles* dans la formule leucocytaire du sang.

ENCYCL. L'*éosinophilie* peut être [illegible] ludisme, fièvre typhoïde, érysipèle, scarlatine dans le premier septennaire, varicelle, rhumatisme, parfois syphilis) ou *fonctionnelle* (intoxication phosphorée, iodisme (iodure de potassium), tuberculine de Koch), etc. Elle est de règle dans les affections parasitaires (ankylostomiase, trichinose, oxyures, kystes hydatiques, filariose); on l'observe également dans un certain nombre d'affections cutanées (pemphigus, urticaire, maladie de Duhring, psoriasis, lichen plan, lèpre); dans l'asthme essentiel, le sarcome et le lympho-sarcome, dans la leucémie, l'anémie et la chlorose. Enfin, Neisser a observé une éosinophilie coïncidant nettement avec la menstruation. V. LEUCOCYTOSE.

ÉOTRIASIQUE (*zik'*) adj. Se dit d'une partie inférieure du système triasique et correspondant à l'étage werfénien.

— n. m. L'ÉOTRIASIQUE.

EPAGATHE (saint), en latin *Epagathus*, l'un des martyrs de Lyon, mis à mort, avec saint Pothin, en 177. Il était de famille illustre; Grégoire de Tours l'appelle premier sénateur de toutes les Gaules. Il était chrétien; en entendant les calomnies dont on accusait ses frères déjà arrêtés, il demanda la parole pour les défendre, ce qui lui valut d'être décapité avec les autres. — Fête le 2 juin.

ÉPAGNY, bourg de la Haute-Savoie, arr. et à 8 kilom. d'Annecy, à quelque distance d'un petit sous-affluent du Rhône; 400 hab. [illegible]

ÉPAIN [illegible] huit frères, sous l'épiscopat de saint Martin. Le lieu du supplice s'appelle aujourd'hui Saint-Épain, dans le canton de Sainte-Maure [illegible]

ÉPAIR [illegible]

ÉPANORTHIDÉS n. m. pl. Famille de mammifères marsupiaux diprotodontiens, qu'ont fait connaître les récents travaux des paléontologistes argentins. (Ils ont débuté à la période crétacée pour atteindre leur plus grand développement à l'époque [illegible]

ÉPANORTHUS (*é-pa-nor-tuss*) n. m. Genre de mammifères [illegible]

EPE ou **ESPE**, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Westphalie, présid. de Munster]), sur la Dinkel, affluent de la Vechte; 2.700 hab. Fabrication de toile de coton, distillerie, produits chimiques.

ÉPÉISME (*issm'*) n. m. Science de l'escrime à l'épée : [illegible]

ÉPÉISTE (*isst'*) n. m. Escrimeur qui est partisan de l'épée à la place du fleuret comme arme d'escrime.

ÉPENDYMAIRE (*pan-di-mèr'*) adj. Qui a rapport à l'épendyme : *Membrane* ÉPENDYMAIRE.

ÉPERDRE (composé de *perdre*) v. a. Perdre complètement [illegible] *cussion sur le cléricalisme.* (Paul Adam.)

ÉPHÉBOGÉNÈSE (du gr. *ephêbos*, jeune homme, et *génésis* [illegible] désigne, par opposition à *parthénogénèse*, la forme de reproduction dans laquelle le spermatozoïde est le point de départ d'un nouvel organisme quand on lui fournit, comme matériel de développement, un terrain indifférent, mais approprié (fragment d'œuf sans noyau). C'est en somme une variété de *mérogonie*.

***ÉPHÈSE.** — Archéol. Les fouilles d'Éphèse comptent parmi les plus importantes de ces dernières années. Naguère, l'Anglais Wood avait exploré l'extrémité orientale des ruines de la ville antique; il y avait découvert des soubassements et les [illegible] Artémision ou temple d'Artémis. Une mission autrichienne, dirigée d'abord par Benndorf, puis par Heberdey, s'est attaquée aux quartiers du Nord-Ouest, dans la plaine qui s'étend entre la colline du Théâtre et l'ancien port. On a déblayé une vaste étendue de ruines : la région du port (aujourd'hui comblé et fort éloigné de la mer), l'agora grecque, le Forum romain, des rues à colonnades, un gymnase, le théâtre romain, construit sur les débris du théâtre de Lysimaque. On a identifié les Thermes de Constantin, une grande ruine connue autrefois sous le nom impropre de *grand gymnase*. Près du Forum, on a découvert des propylées et une grande place rectangulaire (240 m. sur 200 m.), entourée d'un mur et d'un triple portique; près de l'agora grecque, une belle porte hellénistique, une porte romaine ornée de statues d'empereurs et une grande bibliothèque, identifiée par une inscription. Cette bibliothèque, qui s'élevait sur une terrasse voisine de l'agora et qui date de la période romaine, est l'un des édifices les plus intéressants d'Éphèse; on a dégagé complètement les portiques de la façade, qui était décorée de bas-reliefs représentant des scènes de sacrifices et des scènes de batailles, notamment la guerre contre les Parthes, en 161-166; on y reconnaît Marc-Aurèle, L. Verus et Commode. Ces bas-reliefs ont été transportés à Vienne. Au nombre des sculptures, on doit citer encore un beau bronze du IVe siècle av. notre ère, qui figure un athlète. Parmi les nombreuses inscriptions, dédicaces, décrets, etc., on remarque surtout une curieuse série de documents relatifs à des concours médicaux et donnant les noms des vainqueurs. Les médecins du pays formaient une association qui se rattachait au temple d'Asklépios et à un sanctuaire des Muses. Les inscriptions, qui datent de l'année 200 environ de notre ère, mentionnent des concours de chirurgie, d'invention et perfectionnement des instruments, de problèmes et d'ouvrages médicaux.

EPHRUSSI (Charles), écrivain d'art français, né et mort à Paris [illegible] notamment sur les *dessins d'Albert Dürer* et sur *Paul Baudry*, Ch. Ephrussi avait encore accru sa notoriété par la direction de la « Gazette des beaux-arts », qu'il exerça durant les quinze dernières années de sa vie.

ÉPICOROLLÉ, E adj. Bot. Dont la corolle est implantée sur l'ovaire.

***ÉPIDAURE.** — Archéol. Cavvadias a repris les fouilles du Hiéron d'Épidaure, qu'il avait commencées en 1881 pour le compte de la Société archéologique d'Athènes. Dans ses premières campagnes, il avait découvert le temple d'Asklépios, l'élégante *tholos* de Polyclète, le grand autel, plusieurs portiques qui servaient au logement, aux incubations et au traitement des pèlerins, les murs du péribole et divers édifices non identifiés; en dehors de l'enceinte principale, un temple d'Artémis, des propylées, le théâtre de Polyclète, l'un des mieux conservés de la Grèce. Parmi les sculptures, les frontons du temple d'Asklépios, presque toute la décoration de la *tholos* et de nombreux ex-voto. Au nombre des inscriptions, de grandes stèles infiniment curieuses, où sont racontées une centaine de guérisons miraculeuses. Dans ses dernières fouilles, Cavvadias a dégagé le stade avec son entrée voûtée, ses gradins, et les poteaux de marbre de la piste; à l'O. du stade, un portique long de 650 pieds, une place voisine des propylées et les soubassements d'un temple; près des propylées, le gymnase, dont les parties basses étaient en pierre et les parties hautes en briques crues. Après la ruine de ce gymnase, un odéon fut bâti dans la grande cour, et [illegible]

Épidémies [illegible] dies épidémiques, ou en matière d'hygiène publique en [illegible] ministres de l'intérieur, du commerce et de la [illegible] pense décernée est une mention [illegible] à la médaille, du module de 27 millimètres, elle est en or, vermeil, argent ou bronze, suivant le cas, et porte à l'avers la tête de la République avec les mots : République française; le revers est orné d'un attribut représentant un serpent qui enlace une coupe; une palme fait le fond, et l'exergue porte : Ministère de l'intérieur (du commerce ou de la guerre, suivant le département qui attribue la distinction), avec l'inscription : *Épidémies*; puis, dans un petit cartouche, les nom et prénoms du titulaire, le lieu de sa résidence et le millésime. Le ruban de la décoration est moiré tricolore (les trois bandes égales en largeur et disposées verticalement). Pour les médailles d'or et de vermeil, ce ruban est orné d'une rosette tricolore.

ÉPIDERMOLYSE [illegible] et *lusis*, dissolution) n. f. Méd. Destruction de l'épiderme sous l'influence des caustiques ou de certains agents physiques (radium, etc.). ‖ *Épidermolyse bulleuse*, Variété de *pemphigus* assez rare, caractérisée par une fragilité de l'épiderme telle que les pressions extérieures en déterminent avec la plus grande facilité le décollement et le soulèvement en forme de bulle. V. PEMPHIGUS.

***ÉPIGONISME** [illegible] variation conduisant à un but qui ne se manifestera d'une manière effective que chez les descendants. [illegible] des animaux à cinq doigts en animaux à un seul doigt a été annoncée de bonne heure par la perte des doigts extérieurs; mais cette variation ne s'est pas arrêtée là, puisque ces animaux à trois doigts ont encore ultérieurement perdu leurs doigts extérieurs et n'ont gardé que celui du milieu. Aussi a-t-on donné à ces variations le nom de variations *prophétiques*, que les Allemands ont remplacé par celui d'épigonisme, qui signifie le contraire de l'*atavisme*.

EPIHIPPUS (*é-pi-ip-puss*) n. m. Genre de mammifères périssodactyles, de la famille des paléothériidés, comptant quatre espèces fossiles dans le tertiaire de l'Amérique [illegible] des hyracothériinés. Voisins des *pachynolophus*, ils comptent dans cette série de formes ongulées à trois doigts qui mènent jusqu'au cheval. Leurs débris ont été découverts vers 1870 par les paléontologistes américains, dans les gisements éocènes.)

ÉPIMILLÉRITE n. f. Sulfate hydraté naturel de nickel. [illegible]

ÉPIMORPHOSE (du gr. *epi*, sur, et *morphôsis*, formation) n. f. Biol. Forme de la régénération, dans laquelle la prolifération précède le développement, par opposition à [illegible]

ÉPINÉPHRINE (du gr. *epi*, sur, et *nephron*, rein) n. f. Chim. Principe actif des capsules surrénales, isolé pur, cristallisé par Takamine (1901). (C'est un dérivé de la pyro- [illegible] plus puissant vaso-constricteur connu : un badigeon d'une solution, même au millième, sur une plaie, arrête l'hémorragie.) Syn. ADRÉNALINE.

ÉPINGLOTTE [illegible]

ÉPIPHANE (sainte), en latin *Epiphana*, martyre sous Dioclétien, en Sicile, dans la province de Syracuse, à Lentini (autrefois Leontium). — Fête le 12 juillet.

ÉPIPODE ou **ÉPIPOY** (saint), en latin *Epipodius*, martyr à Lyon en 178. Arrêté avec son ami saint Alexandre, il fut décapité, après avoir été tourmenté sur le chevalet et déchiré avec des ongles de fer. Son ami fut mis en croix deux ou trois jours après. Saint Eucher et saint Grégoire de Tours disent que leur tombeau était en grande vénération. — Fête le 22 avril.

***ÉPIPOLIQUE** adj. *Rotation épipolique*, Mouvement rapide de rotation que l'on observe quand on place certains corps à la surface des milieux liquides. (Par exemple le camphre placé à la surface de l'eau prend un mouvement rapide de rotation sur lui-même. Cette rotation s'arrête en présence de certaines substances étrangères : une trace d'huile dans le cas du camphre arrête le mouvement; c'est un moyen d'analyse très sensible.)

ÉPIPOY, ÉPIPODE [illegible]

ÉPIPTÉRIQUE adj. Qui a rapport au ptérion.

ÉPISCLÉRITE (*piss* — du gr. *epi*, sur, et du rad. de *sclérotique*) n. f. Inflammation des tissus voisins de la sclérotique.

ÉPISCOPABLE [illegible]

ÉPISPHÆRITE [illegible] nant au groupe des zéolithes.

ÉPISTÉMOLOGIE [illegible] et *logos*, discours) n. f. Phil. Critique des sciences.

ÉPISTOLITE (*piss*) n. f. Siliconiobate naturel complexe.

ÉPITHÉLIOPHILIE [illegible] n. f. Biol. Propriété que [illegible] raient, suivant W. Roux et Kromayer, les cellules épi-

thélales de s'attirer entre elles. (Cette propriété finaliste n'est que l'expression d'une qualité *topographique* ; mais W. Roux s'en sert pour l'interprétation du déterminisme de la structure normale et pathologique de la peau. V. PEAU, TÉGUMENT et DERMATOSE.)

ÉPITHYMIE n. f. Excitation cérébrale intense et maladive.

ÉPITOQUE (*tok'* — du gr. *épi*, sur, et *tokos*, enfantement) adj. Biol. *Forme épitoque*, Forme sexuellement mûre, observée chez certains annélides, qui dérive par métamorphose d'une autre forme (*atoque*), qui est aussi au moment de sa maturité sexuelle. (La forme atoque étant sédentaire, la forme épitoque est mobile [nageuse]. C'est un polymorphisme évolutif.) Syn. ÉPIGAME.

ÉPITOQUIE (*ki* — de *épitoque*) ou **ÉPIGAMIE** (*mî* — du gr. *épi*, sur, et *gamos*, mariage) n. f. Biol. Série de modifications qui surviennent le plus souvent au moment de la maturité sexuelle et en général adaptent l'animal (annélide) à la vie errante en le rendant nageur, de rampant qu'il était, en font ainsi temporairement un animal pélagique et aident de la sorte à la dissémination des produits génitaux. (Caullery et Mesnil.)

BIBLIOGR. : Caullery et Mesnil, *les Formes épitoques et l'Évolution* (1898).

ÉPLAIGNER v. a., **ÉPLAIGNEUR** n. m. V. APLAIGNER, APLAIGNEUR au t. Ier.

ÉPLATURES (LES), comm. de la Suisse (cant. de Neuchâtel [distr. de La Chaux-de-Fonds]), à 1.000 mètres d'altitude ; 1.200 hab. Industrie horlogère très active.

Epoca (LA), journal espagnol quotidien, paraissant à Madrid depuis 1848. C'est la principale feuille conservatrice d'Espagne ; elle a été l'organe officieux de Canovas del Castillo, et elle est rédigée par des hommes politiques et des publicistes en vedette. Elle est très lue par la haute société et les fonctionnaires.

Époque (UNE), série de quatre romans de Paul et Victor Margueritte, qui ont pour titre : *le Désastre* (1898 ; *les Tronçons du glaive* (1901) ; *les Braves Gens* (1901) ; *la Commune* (1904). Cette série embrasse les tristes événements qui, en moins d'un an, de juillet 1870 à juin 1871, ont ensanglanté le sol de la France. Dans ces ouvrages, une part est faite au roman proprement dit. Nous assistons aux diverses aventures d'un certain nombre de personnages nés de l'imagination des romanciers. Mais ils n'apparaissent qu'incidemment, comme des témoins dispersés aux quatre coins du pays, comme des acteurs secondaires du drame national qui s'accomplit au premier plan, chacun représentant un point de vue spécial. Ils servent surtout à faire des rappels d'idées ou d'impressions dans un vaste tableau d'histoire. Ce tableau, les auteurs l'ont tracé, suivant leur méthode à la fois documentaire et fragmentaire, au moyen d'une multitude d'épisodes, de récits, de portraits, de descriptions ; il en résulte au total une impression complète et saisissante. L'inspiration de ces romans est d'ailleurs nettement patriotique et les auteurs ont cherché à tirer du spectacle des malheurs publics de réconfortantes leçons pour l'avenir.

EPPEGHEM, comm. de Belgique (Brabant [arrond. de Bruxelles]), sur la Senne, sous-affluent de l'Escaut par la Dyle et le Rupel ; 1.500 hab.

EPPINGHOVEN, ville d'Allemagne (roy. de Prusse [Prusse Rhénane, présid. de Dusseldorf]), sur la Ruhr, affluent du Rhin ; 4.700 hab. Fabrication de toiles.

EPTINGEN, bourg de Suisse (canton de Bâle-Campagne [distr. de Waldenburg]), sur un petit affluent du Rhin par l'Ergolz ; 700 hab. Eaux minérales. Établissement thermal très fréquenté.

*__ÉQUATION__ n. f. *Équation du télégraphiste*, Équation résolue par S. W. Thomson (lord Kelvin) et qui régit la déformation du courant dans les câbles transatlantiques. C'est l'équation à laquelle on est conduit lorsqu'on établit la théorie du phénomène que l'on provoque en produisant, à une seconde d'intervalle par exemple, deux émissions de courant à l'entrée d'un câble transatlantique ; on sait qu'au lieu d'obtenir deux signaux distincts, on reçoit à l'arrivée un signal unique.

ÉQUIDIEN, ENNE (*ku-i-di-in, èn'* — de *equus*, cheval) adj. *Assise équidienne*, Nom donné au début de l'époque magdalénienne caractérisé par la prédominance des chevaux dans les sculptures sur os et sur ivoire dus à l'homme préhistorique. Le gisement de Solutré appartient à cet âge.

*__ÉQUIPER__ v. a. — Théâtr. Organiser la représentation d'une pièce à spectacle en répartissant la tâche entre les équipes des machinistes, figurants, etc.

Erb (MALADIE D'), myélite dorsale à type paraplégique, d'origine syphilitique, caractérisée par une rigidité spasmodique des membres inférieurs, avec incontinence d'urine par paralysie du sphincter vésical. V. MYÉLITE, [illegible].

Erb (SYNDROME D'). Il consiste cliniquement en une blépharoptose double, accompagnée bientôt de strabisme ou de diplopie, puis de troubles dans la phonation, la déglutition, la mastication et l'articulation des mots. Les muscles de la nuque, du tronc et des membres se paralysent d'habitude secondairement et tout à fait exceptionnellement d'emblée, et la paralysie complète ne s'observe qu'après une fatigue musculaire intense (*myasthénie*). Pas d'atrophie musculaire, ou du moins très rarement, et alors localisée.

Erb (SIGNE D'). Dans la tétanie, Se dit de l'augmentation de l'excitabilité électrique des muscles et des nerfs. [illegible] Se dit de la disparition du réflexe pupil[illegible].

ERBLAND (saint), en latin *Ermelandus*, abbé du monastère d'Aindre, en Bretagne, mort vers 710. Né à Noyon d'une famille distinguée, il eut la charge d'échanson sous le roi Clotaire III, puis il quitta la cour et le monde, entra à l'abbaye de Fontenelle [illegible], d'où il fut envoyé avec douze religieux à l'évêque de Nantes, qui [illegible] dans l'île d'Aindre, à deux heures de la ville. Cette île a disparu depuis sous les eaux de la Loire. — Fête le [illegible].

ERCKHOUT (Jacob-Joseph), peintre belge, né à Anvers [illegible] à Paris en 1851. D'abord orfèvre, il s'adonna ensuite à la sculpture et fut lauréat de l'Académie pour une *Mort de Cléopâtre*. A partir de 1821, il quitta la sculpture pour la peinture de genre. En 1831, il s'établit à La Haye ; en 1839, il y fut nommé directeur de l'Académie ; en 1844, il était de retour en Belgique, et en 1859 il s'installait à Paris, où il mourait peu après. Outre ses scènes de soldats, de paysans, etc., représentées en de jolies toiles, on lui doit deux recueils intéressants : *Collection de portraits d'artistes modernes nés dans le royaume des Pays-Bas* (1822), et *Costumes nationaux du royaume des Pays-Bas* (1827).

ERDELYI (Alexandre), jurisconsulte et homme politique hongrois, né à Kisjenö (comitat de Bihar) en 1839. Il entra au service du comitat de Pest, devint rapporteur à la Cour de cassation (1870), juge à la Table royale de Pest (1875), puis président de la Table royale de Györ. Il fut ministre de la justice dans le cabinet Banffy (janv. 1895-févr. 1899).

ERDMANNSDŒRFFER (Bernhard), historien allemand, né à Altenburg en 1833, mort à Heidelberg en 1901. Il professa successivement aux universités d'Iéna, Berlin, Greifswald, Breslau et Heidelberg (depuis 1874). Ses principaux ouvrages sont : une *Histoire d'Allemagne depuis la paix de Westphalie jusqu'à l'avènement du grand Frédéric*, et cinq volumes de la collection des *Documents et actes pour l'histoire de l'électeur Frédéric-Guillaume*.

ERDÖ-BANYA, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie [comitat de Zemplin, distr. de Tokay]), près du Bodrog, sous-affluent du Danube par la Theiss ; 2.900 hab. Eaux minérales sulfureuses. Aux environs, vignobles renommés.

EREBUS, vaisseau de la marine britannique qui, de 1839 à 1843, exécuta sous la direction de sir James Clarke Ross, en compagnie du *Terror*, le tour du monde et poussa dans les régions antarctiques différentes pointes audacieuses, au cours de l'une desquelles il découvrit la terre Victoria et les volcans qu'il nomma *Erebus* et *Terror*, et s'avança jusque par 78°4' de latitude sud.

Sous les ordres de sir John Franklin et le commandement immédiat du capitaine Fitz-James, l'*Erebus* partit de Portsmouth en 1845 pour les régions arctiques, avec la mission de reconnaître le passage du Nord-Ouest. Avec le *Terror*, commandé par le capitaine Crozier, il pénétra dans le détroit de Lancastre, hiverna à l'île Beechey, sur la côte du Nord-Dwon, en 1845-1846, puis s'avança, au cours de l'été suivant, dans la direction de l'Ouest jusqu'au moment où il fut emprisonné dans les glaces. L'*Erebus* fut alors, comme le *Terror*, abandonné par son équipage, et cet abandon marqua le début de la longue agonie de la troisième expédition conduite par Franklin.

*__ÉRECHTHÉION__. — Archéol. La restauration de l'Erechthéion, situé au N. du Parthénon, a été entreprise sous la direction de l'architecte Balanos, chargé des travaux de reconstruction des monuments de l'Acropole. Cette restauration a eu pour objet non pas de relever entièrement le monument, mais de remettre à sa place tout ce qui avait été détruit par accident. C'est ainsi que l'on a pu recomposer, par un véritable jeu de patience, quatre colonnes du milieu de la façade, ainsi que l'architrave et l'angle du fronton, le tout avec des matériaux entièrement authentiques. L'intérêt de ce travail est considérable, parce qu'il montre dans quel esprit et par quels moyens, absolument respectueux de l'art antique, il serait possible de restituer en partie les monuments de l'Acropole, et particulièrement le Parthénon.

ÉRÉMOSPATHE (*spat'*) n. m. Genre de palmiers, voisin des *raphia*. (Les érémospathes sont des plantes grimpantes du Gabon et de l'Ouest africain.)

ÉREUTHOPHOBIE ou **ÉRYTHROPHOBIE** (*bî* — du gr. *ereuthos*, rougeur, ou *eruthros*, rouge, et *phobos*, crainte) n. f. Méd. Peur morbide de rougir. (Elle s'observe dans certains états neurasthéniques et dépend plus d'influences centrales agissant sur les vaso-moteurs périphériques que d'impressions extérieures intervenant par un réflexe direct. [Vaschide.])

ERGASTOPLASMA (*èr-ghass-to-plass* — du gr. *ergazesthai*, travailler, et de *plasma*) n. m. Biol. Nom donné par Garnier, Prenant et Renault au cytoplasma supérieur ou kinoplasma, par opposition au cytoplasma nutritif, trophoplasma ou hyaloplasma.

— ENCYCL. L'*ergastoplasma* se présente sous forme nodulaire, granulaire ou fibrillaire, suivant les cellules, et est caractérisé, au point de vue histochimique, par son affinité pour les couleurs basiques comme la chromatine nucléaire. Il n'existe pas ou ne semble pas exister dans les cellules embryonnaires et résulte d'une différenciation progressive qui aboutit aux grains sécrétoires (cellules glandulaires) ou chromophiles (cellules nerveuses), aux fibrilles contractiles (cellules musculaires), etc.

ERGATOGYNE (*èr* — du gr. *ergatês*, ouvrier, et *gunê*, femelle) adj. Biol. *Formes ergatogynes*, Formes intermédiaires entre les femelles vraies et les ouvrières chez les fourmis.

— ENCYCL. Parmi ces formes, Wasmann distingue les femelles ergatoïdes, les ouvrières gynécoïdes, les microgynes. Certaines de ces formes sont aptères, d'autres ailées ; elles paraissent dépendre des soins différents que les larves reçoivent de la part des ouvrières. Les formes ergatogynes diffèrent des hermaphrodites principalement par l'absence d'asymétrie latérale.


Erh-hou-hou.

ERGATOIDE n. m. Biol. Forme aptère de femelle, rencontrée chez les fourmis. (C'est un exemple de polymorphisme, dû à la fois à la qualité de la nourriture et à l'atavisme, Emery pensant que les fourmis sexuées ont été primitivement dépourvues d'ailes.)

ERGOGRAPHE (du gr. *ergon*, travail, et *graphein*, écrire) n. m. Instrument pour enregistrer les variations du travail musculaire.

ERGOMETRE (*èr* — du gr. *ergon*, travail, et *métron*, mesure) n. m. Instrument servant à mesurer le travail musculaire.

ERH-HOU-HOU n. m. Instrument de musique chinois, à archet, monté de deux cordes. (Le sifflet fixé au haut du manche est immobile ; la caisse d'harmonie est faite d'une noix de coco et la table d'harmonie d'une planchette de bois.)

ERH-HUANG-HOU n. m. Violon chinois monté de deux cordes et dont le manche est en bambou. (Le cylindre est également en bambou, et la table d'harmonie est faite d'une peau de serpent.)


Erh-huang-hou.

ERICHSEN (SIGNE D'), signe pathognomonique de la sacro-coxalgie. Il consiste en une production de douleur vive au niveau de l'articulation sacro-iliaque, quand on presse brusquement sur les deux épines antéro-supérieures de manière à déterminer le rapprochement des os iliaques.

ERIKSSON (Christian), sculpteur suédois, né à Arvika en 1858. Il séjourna à Paris, où il fut élève de Falguière. Une figure, *Martyr*, exposée au Salon de 1888, lui valut une troisième médaille. Il obtint des médailles d'or aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris), où il avait envoyé de grandes figures, des bustes et des objets d'art. Il a exécuté aussi et exposé des objets d'art en bronze ou en argent repoussé et des meubles. On citera parmi ses œuvres : *Linné*, bas-relief marbre ; *Tegner crée ses premiers vers en enterrant un oison* ; *Bretonne*, bronze (musée national de Stockholm) ; *Lapon*, *Danseuse*, figures en bois. Stockholm lui doit des décorations de façade et des pierres sépulcrales avec figures et ornements taillés dans le granit.

ERINCHARD (saint), en latin *Erinchardus*, abbé en Normandie, mort en 739. Né dans le pays de Caux, il devint prieur du monastère de Fontenelle (diocèse de Luçon). — Fête le 24 septembre.

ÉRIPHYLE n. f. Planète télescopique n° 462, découverte par Max Wolf en 1900.

*__ERLANGER__ (Camille), compositeur français, né à Paris en 1863. — Il a fait représenter à l'Opéra, en 1904, *le Fils de l'Étoile*, drame musical en 5 actes, sur un poème de Catulle Mendès ; et à l'Opéra-Comique, en 1906, *Aphrodite*, drame musical en 6 tableaux, dont le livret avait été tiré par M. Louis de Gramont du roman de Pierre Louÿs qui porte ce titre. Erlanger a rempli pendant quelque temps les fonctions de critique musical au « Journal ».

ERLENBACH, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Meilen]), sur la rive droite du lac de Zurich, dans une jolie situation ; 1.500 hab. Viticulture, élève de bétail. Tissage de la soie. Palafittes.

ERLING n. m. Pêch. Un des noms vulgaires du vairon.

ERMATINGEN, comm. de Suisse (cant. de Thurgovie [distr. de Kreuzlingen]), dans une jolie situation sur le lac de Constance ; 1.800 hab. Broderie, commerce de bois de construction, scierie. Agriculture, pêche.

ERMIN ou **ERME** (saint), en latin *Erminius*, abbé et évêque, né dans le territoire de Laon, mort en 737. Il fut disciple de saint Ursmar, abbé de Lobes, et lui succéda en 713. Le bourg d'Erclie, où il naquit, a pris le nom de Saint-Ermin. — Fête le 25 avril.

ERNE (John Henry Crichton, comte D'), homme politique anglais, né à Dublin en 1839. Membre de la Chambre des communes pour Enniskillen de 1868 à 1880, et pour Fermanagh de 1880 à 1885, il passa en 1885 à la Chambre des lords. Il fut lord de la Trésorerie de 1876 à 1880, et *whip* des conservateurs de 1876 à 1885. Lord lieutenant du comté de Fermanagh, il est devenu grand maître des orangistes d'Irlande.

ERNEST-CHARLES (Jean), critique littéraire français, né à Roanne (Loire) en 1875. Il collabora à différents périodiques et journaux, particulièrement à la « Revue bleue », où il a publié ses principales études critiques. On lui doit : *Théories sociales et politiciens, 1870-1895* (1898) ; *Praticiens politiques, 1870-1899* (1899) ; *Waldeck Rousseau* (1902) ; *la Littérature française d'aujourd'hui* (1902), et plusieurs volumes de *Samedis littéraires* (1903 et ann. suiv.). Il a donné lui-même pour objet à sa critique de combattre la littérature industrielle, de sauvegarder la dignité et l'indépendance de l'écrivain, de marquer la prépondérance de l'esprit français sur l'esprit européen, et de lutter contre les écrivains « qui se prosternent aux pieds des aristocrates caduques ». Critique d'allure indépendante et batailleuse, à la verve mordante et hardie, il a montré un talent souvent pénétrant et spirituel, sans se garder toujours d'un injuste dénigrement.

ERNOUL (Edmond), avocat et homme politique français, né à Loudun en 1829, mort à Lussac-les-Églises (Haute-Vienne) en 1899. Bâtonnier de l'ordre des avocats à Poitiers, député de la Vienne à l'Assemblée nationale de 1871, il siégea dans le groupe des légitimistes, signa en 1871 l'adresse d'adhésion au Syllabus, puis, au commencement de l'année suivante, alla rendre visite au comte de Chambord, à Anvers. Dans un discours prononcé à l'Assemblée le 30 novembre 1872, il déclara qu'il acceptait la République comme un fait, mais qu'il entendait monter le bruit de la barbarie révolutionnaire et que Thiers devait se ranger du côté des conservateurs. Thiers ayant manifesté la résolution de rendre définitif le gouvernement de la République, Ernoul lui fit une ardente opposition. Le 24 mai 1873, il présenta l'ordre du jour fameux dont le vote par la majorité entraîna la démission de Thiers. Le lendemain, il reçut le portefeuille de la justice dans le cabinet de Broglie. Après l'échec des tentatives de restauration monarchique, il demanda la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon (18 nov. 1873). Le 26 du même mois, il fut remplacé par Depeyre au ministère de la justice. Il ne fut pas réélu député en 1876. Il reprit alors sa place au barreau de Poitiers.

ERNST (Alfred), critique musical, né à Périgueux en 1860, mort à Paris en 1898. Élève de l'École polytechnique, il se prit de passion pour la musique et débuta par un ouvrage intitulé : *l'Œuvre dramatique de Berlioz* (1884). Ardent admirateur de Richard Wagner, il résolut de faire connaître en France les chefs-d'œuvre du compositeur allemand ; il publia d'abord un livre qui eut un grand retentissement : *Richard Wagner et le Drame contemporain* (1887), puis il entreprit un autre ouvrage plus consi-

dérable dans lequel il se proposait d'expliquer les réformes opérées par Wagner, la structure de ses partitions, le symbolisme de ses drames [illegible] *Richard Wagner* [illegible] wagnériens. Ernst [illegible] avec la plus entière exactitude le texte du maître, de façon à maintenir toujours unis les idées et les thèmes : il traduisit ainsi [illegible] critique musical, Alfred Ernst collaborait à la « Paix » et [illegible] ration avec E. Poirée.

Erondegem, comm. de Belgique (Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]); 1.400 hab. Filatures, dentelles.

Érôs n. f. Planète télescopique n° 433, découverte par Witt en 1898 et située entre la terre et Mars.

Erquimbod ou **Erkembode** [illegible] de Thérouanne, mort en 737. Disciple de saint Bertin, il le remplaça, à sa mort, comme abbé du monastère de Sithieu, en 717. Treize ans après, il fut élevé sur le siège de Thérouanne, qui était alors le siège d'un évêché. Il fut, à sa mort, enterré solennellement dans l'église Notre-Dame de Saint-Omer. — Fête le [illegible]

Erraissouli ou **Raissouli** (Moulaï-Ahmed), brigand marocain. Il appartient à une famille de Cheurfa, qui descend de la fille de Moulaï Abd-es-Salam-ben-Mechich, ancêtre commun de presque tous les Cheurfa du nord du Maroc. Il doit à cette origine un grand prestige religieux. Simple coupeur de routes, il est arrivé parfois à grouper assez de partisans autour de lui pour se donner l'allure d'un chef politique. Le 18 mai 1904, il fit attaquer chez lui et enlever par une bande de cent cinquante individus un riche Américain, Perdicaris, qui habitait une villa aux environs de Tanger, ainsi que son gendre, Varley. Non seulement il réclama une forte rançon, mais il exigea encore que le sultan du Maroc lui reconnût le gouvernement du district où il opérait et retirât les troupes envoyées contre lui; il prétendit même que l'Angleterre et les Etats-Unis garantissent l'exécution de ces conditions. Après des menaces et des négociations, les captifs furent mis en liberté le 25 juin, mais le makhzen dut souscrire à la plupart des exigences d'Erraissouli.

Errance (*èr'*) n. f. Action d'errer. ‖ Employé surtout au pluriel dans le sens de Vicissitudes, incidents, traverses : *Une histoire remplie d'erreurs et d'*ERRANCES. (Myriam Harry.)

Errazuriz (Federico), homme d'Etat chilien (1825-1877), président de la république du Chili de 1871 à 1876. Intendant de la province de Santiago, député, ministre d'Etat de plusieurs départements, sénateur, il fut élu président le 30 août 1871, grâce au parti clérical, mais mécontenta ce parti par les mesures très libérales qu'il prit. Absolu, mais aussi d'une puissance de travail peu commune, très actif, il s'occupa de la colonisation, du développement des chemins de fer et des routes, etc. Pendant sa présidence, les questions de frontières avec la république Argentine (notamment en Patagonie), avec la Bolivie et le Pérou, eurent souvent un caractère très aigu. Il fut remplacé à la magistrature suprême par Annibal Pinto. — Son fils, Federico **Errazuriz**, homme d'Etat chilien, [illegible] depuis en 1885, chargé du portefeuille de la guerre et de la marine en 1890, prit une part active à la révolution qui abolit la dictature de Balmaceda. Sénateur, ministre de la justice, il fut élu président de la République en 1896. D'importantes questions de frontières furent résolues avec le Pérou et le Chili; mais, avec la république Argentine, il fallut recourir à l'arbitrage de la reine d'Angleterre (1898). Sa ligne de conduite fut prudente et ferme. Quand il mourut, le 12 juillet 1901, son état de santé l'avait obligé à confier, depuis quelques mois, le pouvoir à un de ses collaborateurs. Il fut remplacé, comme président, par German Riesco.

Erstfeld, bourg de Suisse (cant. d'Uri [distr. d'Altorf]), sur la Reuss, sous-affluent du Rhin par l'Aar, et à l'entrée de la *vallée d'Erstfeld* : 2.500 hab. Ch. de f. du Saint-Gothard. Centre très fréquenté par les touristes [illegible] faire l'ascension du glacier du Schlossberg. Elève de bétail; carrières. Fabrication industrielle du carbure de calcium.

Érygmatoscope (du gr. *érugma, atos*, éructation, et *skopein*, regarder) n. m. Instrument composé d'une lampe à incandescence, renfermée dans un cylindre, et permettant d'examiner les couches géologiques dans les trous de sonde, à des profondeurs qui peuvent atteindre 300 mètres. (Le cylindre est divisé en deux parties dans le sens de la longueur : l'une est en verre transparent, l'autre est un réflecteur.)

Érythémateux, euse adj. Syn. de ÉRYTHÉMATIQUE. [illegible]

Érythrasma (*rit-ras* — du gr. *eruthros*, rouge) n. m. Dermatose localisée à la région inguino-scrotale et caractérisée par une simple plaque d'exfoliation épidermique.

Érythroblaste [illegible] du gr. *eruthros*, rouge, et *blastos*, germe) n. m. Globule du sang, avec noyau et [illegible] chez l'homme, dans certains états cachectiques et parfois après la naissance.

Érythrocalcite n. f. Chlorure naturel cuivreux.

Érythroconite n. f. Minér. Syn. de TENNANTITE.

Érythrocyte (du gr. *éruthros*, rouge, et *kutos*, cellule) n. m. Globule rouge du sang, dépourvu de noyau [illegible] *throblastes*, qui sont en effet des érythrocytes ou hématies non évoluées.

Érythrocytose (même étymol. qu'à l'art. précéd.) n. f. Présence dans le sang d'érythroblastes, ou hématies nucléées. (On devrait dire ÉRYTHROBLASTOSE.)

Érythrodermie (*dèr-mi* — du gr. *eruthros*, rouge, et *derma*, peau) n. f. Dermatose généralisée à toute la peau, caractérisée par une rougeur intense et uniforme et accompagnée d'une desquamation considérable. (Elle peut se présenter dans différentes affections.)

Érythromélalgie (*jî* — du gr. *éruthros*, rouge, *mélos*, membre, et *algos*, douleur) n. f. Maladie d'origine nerveuse, qui se caractérise par des douleurs avec gonflement [illegible] des pieds.

Érythrophobie n. f. Syn. de ÉREUTHOPHOBIE.

Érythropodisme (*dism'* — du gr. *eruthros*, rouge, et [illegible] que l'albinisme, que l'on observe chez certains animaux (carabes), et qui aboutit à la rougeur des pattes.

Érythroprotocyte (du gr. *éruthros*, rouge, *protos*, [illegible] sang, à noyau dont les grains chromatiques sont plus ou moins diffus, ovulaires ou trapus (noyaux amblychromatiques), et que l'on observe chez l'embryon et dans certaines maladies.

Érythropsine (du gr. *éruthros*, rouge, et *opsis*, vue) n. f. Substance rouge ou *pourpre rétinien*, de nature encore discutée, qui recouvre ou teinte la rétine de certains animaux supérieurs et de l'homme.

— Encycl. D'après les expériences de Kühne et de Ball, elle disparaît sous l'influence de la lumière, pour se reconstituer à l'obscurité, mais ne semble jouer aucun rôle dans la sensation optique, puisque la tache jaune, *macula lutea*, point maximum de l'acuité visuelle, en est dépourvue. On a voulu utiliser, mais sans succès, la sensibilité de l'érythropsine à la lumière, pour obtenir des sortes de photographies des objets ayant impressionné le fond de l'œil au moment de la mort, par exemple, et capables ainsi de guider la justice en cas de meurtre, etc.

Érythrose (du gr. *éruthros*, rouge) n. f. Méd. Grande facilité à rougir.

— Encycl. L'*érythrose* se localise généralement à la face, au cou et aux mains, mais elle peut s'étendre à d'autres parties du corps, à la poitrine, etc. Chez les jeunes, où elle est extrêmement fréquente, on la désigne sous le nom d'*érythrose pudique*; elle indique une grande émotivité, la sensibilité toute particulière de la vaso-dilatation, par suite d'exagération réflexe. Elle est parfois dissymétrique (oreille, pommette) ou étroitement localisée; elle peut être alors en rapport avec des lésions d'origine nerveuse, des troubles fonctionnels ou une auto-intoxication. L'érythrose des pommettes est bien connue dans la pneumonie et la tuberculose; elle est également fréquente dans l'hypotonie, où on a tendance à la confondre avec la couperose.

Esaoul n. m. V. ESSAOUL.

Esbrouffe (L'), comédie en trois actes d'Abel Hermant. (Vaudeville, 31 mars 1904.) — Etienne Belgrand, journaliste redouté, en froid avec son directeur Raffut, propriétaire du *Raffut*, s'est momentanément exilé à Brenz, capitale du royaume de Souabe. Il y fait des dettes, emprunte aux uns et aux autres, et devient amoureux de Mme Richter. Quand l'ami Jobelin, envoyé tout exprès de Paris, l'a dégagé, il repart en enlevant Mme Richter, qui a été publiquement trompée par son mari. Divorcée, elle l'épouse, et devient dès lors son associée intelligente et dévouée dans la pauvreté, dans la lutte pour le succès. Ils mènent une vie à la fois de dissipation, de désordre, d'affaires, d'expédients, de travail, se disent des choses désagréables, s'aiment bien, se disputent, s'entendent à merveille, et finalement Belgrand, ayant enserré dans ses mailles inextricables le richissime Camille Lambercier, devient propriétaire du *Raffut*.

Le cadre choisi par l'auteur lui permet de faire défiler sous les yeux du spectateur un nombre considérable de types allemands, français, parisiens, et le mérite de l'œuvre est dans la légèreté de touche avec laquelle il les peint et surtout dans l'esprit qu'il leur prête.

Escalade (L'), pièce en quatre actes, de Maurice Donnay. (Renaissance, 5 nov. 1904.) — Guillaume Soindres est un grand savant, qui a écrit *Prophylaxie et Thérapeutique des passions*; Mme Cécile de Gerberay est une jeune veuve, qui a d'abord pleuré son mari, puis, du jour où elle a su qu'il avait été tué en duel pour une autre femme, s'est lancée dans une vie agitée et mondaine. Elle n'a que le masque de la coquette, mais elle le porte à la perfection. Le savant et la fausse coquette se rencontrent; il croit l'étudier, elle croit se jouer de lui, et au fond tous les deux, simplement, s'aiment. Mais il est trop savant et elle est trop à son rôle pour qu'ils s'en aperçoivent ou qu'ils en conviennent tout de suite. Il y faut une bouderie de deux mois, il y faut de la jalousie, il y faut des larmes; il faut même une « tentative d'explication avec escalade », la nuit dans un cabinet de toilette habité par Cécile. Après quoi, le grand savant et la grande coquette se marient et sont heureux.

Tout cela forme, en même temps qu'un drame fort intéressant, une comédie émue, que l'auteur raconte avec une éloquence pleine de grâce et d'esprit.

***Escale** n. f. — Encycl. Dr. Les modérations de droits dont bénéficient les marchandises transportées par le même navire depuis le lieu de départ jusqu'au lieu de destination sont également concédées dans le cas où il s'agit de cargaisons flottantes, c'est-à-dire de cargaisons qui, au point de départ, n'avaient pas de destination déterminée, et n'ont été dirigées sur la France qu'après *escale* du navire dans un port où il a pris des ordres.

On admet aussi que le transport direct par mer n'est pas interrompu par les escales faites, dans un ou plusieurs ports étrangers, pour y opérer des chargements ou des déchargements, lorsque les marchandises ayant droit à un régime de faveur n'ont pas quitté le bord et qu'il n'en a pas été chargé de similaires dans les ports d'escale.

Dans tous les cas d'escales suivies d'opérations de commerce, la justification du chargement au lieu de départ et des circonstances de la navigation s'établit par les connaissements, les papiers du bord et le rapport de mer.

***Escalier** n. m. — Encycl. Dr. Les frais de réparation et d'entretien des *escaliers* sont à la charge du propriétaire de la maison. En l'absence de contrats contraires, lorsque les différents étages de l'immeuble appartiennent à divers propriétaires, ces frais se répartissent comme suit : le propriétaire du premier étage entretient l'escalier qui y [illegible] entretient, à partir du premier, l'escalier qui conduit chez lui, et ainsi de suite. (C. civ., art. 664.) Si un seul propriétaire [illegible] calier; si la cave ou le grenier sont communs, la réparation et l'entretien sont à frais communs; ces frais sont partagés entre les copropriétaires proportionnellement à l'étendue des locaux dont ils jouissent. V. ÉTAGE.

Escamps [illegible] lom. d'Auxerre, sur la Baulche, sous-affluent de la Seine [illegible]

Escanaffles [illegible]

Eschenbach [illegible] (distr. de Hochdorf), au pied du Ruchlig; 1.500 hab. Céréales, prairies, fabrication de kirsch; carrières de gravier, commerce de bois.

Eschenz, comm. de Suisse (cant. de Thurgovie [distr. [illegible] de Constance; 1.500 hab. Toiles. Nombreuses ruines romaines au bord même du lac.

***Eschke** (Hermann), peintre allemand, professeur à l'Académie de Berlin, né à Berlin en 1823. — Il est mort dans cette ville en 1900. Parmi ses œuvres les plus connues, [illegible]

***Escoula** [illegible] *Vers l'amour*, groupe marbre d'une grâce fine, quoique un [illegible] en 1903, *Deuil*, buste plâtre; *Jeune fille au bonnet*, buste marbre, et *les Rameaux*, buste marbre; en 1904, *Color endormie*, statue marbre; *Lali*, charmant buste d'enfant, et *Souvenir*, tête marbre; en 1906, *Jeune fille au croissant*.

Esmann (Gustav Frederik), littérateur danois, né à Copenhague en 1860. Styliste excellent et plein de naturel, il est surtout connu comme auteur dramatique, bien qu'un roman de lui, *Vieille dette* (1885), ait obtenu un légitime succès. Citons, parmi ses meilleures productions [illegible]

***Esmein** (Jean-Paul-Hippolyte-Emmanuel), juriscon[illegible] 1904 membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

***Espagne.** — Histoire. *Ministère Francisco Silvela.* La guerre désastreuse soutenue en 1898 par l'Espagne contre les Etats-Unis n'eut pas seulement pour résultat de lui faire perdre ses colonies : elle eut encore une répercussion profonde sur la situation intérieure du pays. Le ministère libéral de Sagasta, au pouvoir depuis octobre 1897, estimant sans doute qu'il avait subi une défaite morale, paraissait n'attendre qu'une occasion de se retirer; il tomba, le 1er mars 1899, à la suite de l'attitude peu favorable du Sénat dans la question de la cession des Philippines aux Etats-Unis. Il fut remplacé par un ministère conservateur, présidé par Silvela. Les Cortès ayant été dissoutes, selon l'usage, après la constitution du nouveau ministère, les élections furent très favorables au gouvernement. Mais le cabinet manquait de cohésion.

Le ministère Sagasta avait, par un traité signé le 12 février 1899, vendu à l'Allemagne les îles Carolines, Mariannes et Palaos, qui, après la perte par l'Espagne du reste de son domaine colonial, ne lui étaient plus d'aucune utilité. Le nouveau ministère fit ratifier ce traité par les Cortès. A l'intérieur, il eut à réorganiser les finances. Mais, au lieu d'économies, le ministre des finances Villaverde proposa de nouveaux impôts. Les chambres de commerce, alléguant qu'il n'avait pas été tenu compte, jusqu'ici, des vœux du commerce et de l'industrie, suscitèrent une agitation populaire. Des dislocations se produisirent [illegible] bre 1899, après un conflit d'ordre budgétaire entre le ministre des finances et le général Polavieja.

Le ministère se reforma avec les mêmes éléments, sauf le général Polavieja, qui fut remplacé par le général Azcarraga. Le mois suivant, le ministre de la justice Duran y Bas se retira à la suite de l'agitation des Catalans, qui avaient compté sur lui pour favoriser leurs tendances autonomistes. Par d'autres remaniements, en avril 1900, le cabinet, de conservateur ultra qu'il était, devint conservateur modéré. Les Cortès étaient convoquées pour le 20 novembre, quand éclata une crise ministérielle à la suite d'une nouvelle modification dans le ministère. Le général Azcarraga ayant été nommé président du Sénat, le général Linarès le remplaça au ministère. Mais la nomination par celui-ci, comme capitaine général de Madrid, du général Weyler, qui s'était fait remarquer par son attitude factieuse, amena la démission de deux des ministres, puis celle de Silvela. Le général Azcarraga prit alors la présidence du conseil.

Ministère Azcarraga. A ce moment se produisirent des menées carlistes contre lesquelles le général Azcarraga dut agir. De plus, la princesse des Asturies, sœur du roi, épousa le fils du comte de Caserte, ancien chef d'état-major de don Carlos, et ce mariage n'était pas vu favorablement par le peuple de Madrid. Il y eut des manifestations démocratiques et, l'agitation se prolongeant, on dut déclarer plusieurs grandes villes en état de siège. Le [illegible] et un ministère Sagasta fut constitué le 6 mars 1901. Les causes du malaise, dont l'effervescence populaire avait été le signe, étaient le conflit entre les catholiques et les protestants et libres penseurs, le mauvais état des finances et l'agitation régionaliste. Le ministère avait une tâche difficile à remplir. Il résolut de soumettre à la loi les congrégations non concordataires, mais il se heurta à la résistance des catholiques.

Le 11 mars 1902, la démission d'Urzaiz, ministre des finances, ouvrit une crise ministérielle, mais la reine régente chargea Sagasta de remanier le cabinet. Malgré les intentions excellentes du gouvernement, trop de forces hostiles agissaient contre lui pour qu'il pût obtenir des résultats et il ne trouvait pas d'autre part dans les Chambres l'appui qui lui eût été nécessaire.

ESPAGNE : Tableau généalogique.

Rameau régnant.

FERDINAND VII
Fils du roi Charles IV, né 1748, m. 1819, et de Louise de Parme, née 1751, m. 1819.
Né 1784, m. 1833.
Roi d'Espagne 1808, prisonnier en France 1808-1814. — Rétabli roi d'Espagne 1814.
Ep. 1° 1802 Marie-Antoinette-Thérèse, fille de Ferdinand Ier, roi des Deux-Siciles, née 1784, m. 1806.
2° 1816 Marie-Isabelle-Françoise, fille de Jean VI, roi de Portugal ; née 1797, m. 1818.
3° 1819 Marie-Joséphine-Amélie-Béatrix, fille de Maximilien, prince de Saxe ; née 1803, m. 1829.
4° 1829 Marie-Christine-Ferdinande, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 1806, m. 1878, régente d'Espagne 1833-1840. — Remariée 1833 à Fernand Muñoz, créé duc de Rianzarès.

ISABELLE II Née 1830, m. 1904. Reine d'Espagne 1833 ; majeure 1843. Déchéance 1868 ; abdique 1870. Ep. 1846 François d'Assise de Bourbon, duc de Cadix, fils de l'infant François de Paule (frère de Ferdinand VII et de Don Carlos), né 1822, m. 1902. Collation du titre de roi, 1846.	LOUISE Née 1832, m. 1897. Ep. 1846 Antoine d'Orléans, duc de Montpensier, fils de Louis-Philippe Ier, roi des Français, né 1824, m. 1900. (V. *Bourbon-Orléans.*)

ISABELLE Françoise d'Assise Princesse des Asturies Née 1851. Ep. 1868 Gaëtan, comte de Girgenti, fils de Ferdinand II, roi des Deux-Siciles ; né 1846, m. 1871.	ALPHONSE XII Né 1857, m. 1885. Roi d'Espagne 1875. Ep. 1879 Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche ; née 1858, régente 1886-1902.	MARIE DE LA CONCEPTION Née 1859, m. 1861.	MARIE DEL PILAR Née 1861, m. 1879.	MARIE DE LA PAZ Née 1862. Ep. 1883 Louis-Ferdinand, prince de Bavière ; né 1859.	EULALIE Née 1864. Ep. 1886 Antoine d'Orléans, fils du duc de Montpensier ; né 1866. (V. *Bourbon-Orléans.*)

ALPHONSE XIII Né 1886. Roi 1886, majeur 1902. Ep. 1906 Victoria-Eugénie (Ena), princesse de Battenberg, née 188..	MARIA DE LAS MERCEDES Princesse des Asturies Née 1880, m. 1904. Ep. 1901 Charles, prince de Bourbon-Siciles, infant d'Espagne, né 1870.	MARIE-THÉRÈSE Née 1882.

Rameau de don Carlos.

DON CARLOS
Frère du roi Ferdinand VII ;
Né 1788, m. 1855.
Prétend à la couronne sous le nom de Carlos V, 1833.
Exclu de la succession royale 1834.
Cède ses droits (1845) à son fils Charles-Louis, et prend le titre de comte de Molina et de Montemolin.
Ep. 1° 1816 Françoise d'Assise, fille de Jean VI, roi de Portugal, née 1800, m. 1834.
2° 1838 Maria-Thérèse, princesse de Beira, sœur de la précédente, née 1793, m. 1874.

CHARLES-LOUIS Comte de Montemolin Prince des Asturies Né 1808, m. 1861. Ep. 1850 Marie-Caroline-Ferdinande de Bourbon-Siciles, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 1820.	JEAN Infant d'Espagne Né 1822, m. 1887. Ep. 1847 Marie-Béatrice, archiduchesse d'Autriche-Este, fille de François IV, duc de Modène, née 1824.

CHARLES (Carlos VII) Duc de Madrid Né 1848. Succède à son père 1868. Ep. 1° 1867 Marguerite, fille du duc Charles III de Parme ; née 1847, m. 1893. 2° 1894 Marie-Berthe, princesse de Rohan ; née 1860.	ALPHONSE Né 1849. Ep. 1871 Maria das Nieves, fille du prince Miguel, régent de Portugal, née 1852.

BLANCHE DE CASTILLE Née 1868. Ep. 1889 Léopold-Salvator, archiduc d'Autriche ; né 1863.	JAYME Né 1870. Lieutenant au service de Russie.	ELVIRE-MARIE Née 1871.	BÉATRICE Née 1874. Ep. 1897 le prince Massimo di Roviano.	ALICE Née 1876. Ep. 1897 Frédéric, prince de Schönbourg-Waldenbourg ; né 1872. Divorcée 1903.

Rameau de l'infant François de Paule.

FRANÇOIS DE PAULE
Duc de Cadix
(Frère du roi Ferdinand VII et de don Carlos)
Né 1794, m. 1865.
Ep. 1° 1819 Louise, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles, née 1804, m. 1844.
2° 1851 Thérèse Arredondo, m. 1863.

ISABELLE Née 1821, m. 1897. Ep. 1841 Ignace, comte de Gurowski, né 1812, m. 1887.	FRANÇOIS D'ASSISE Né 1822, m. 1902. (V. ci-dessus *Isabelle II.*)	HENRI Duc de Séville Né 1823, m. 1870. (Duel Montpensier). Ep. morgan. 1847 Hélène de Castellvi ; m. 1863. — Enfants : Borbon y de Castellvi (inaptes à succéder).	LOUISE-THÉRÈSE Née 1824, m. 1900. Ep. 1847 José Osorio de Moscoso y Carvajal, comte de Transtamare et duc de Sessa ; m. 1881.	JOSÉPHINE Née 1827. Ep. 1848 le poète créole José Güell y Rente ; m. 1884.	MARIE-CHRISTINE Née 1833, m. 1902. Ep. 1860 l'infant Sébastien, fils de l'infant Pierre ; né 1811, m. 1875.	AMÉLIE Née 1834, m. 1905. Ep. 1856 Adalbert, prince royal de Bavière ; né 1828, m. 1875.

Rameau de l'infant Gabriel.

GABRIEL
(Fils du roi Charles III)
Né 1752, m. 1788.
Ep. 1785 Marie-Victoire, infante de Portugal ; née 1768, m. 1788.

PIERRE
Né 1786, m. 1812.
Ep. 1810 Thérèse, princesse de Beira, fille de Jean VI, roi de Portugal ; née 1793, m. 1874.

SÉBASTIEN DE BOURBON ET BRAGANCE
Grand prieur de Saint-Jean
Né 1811, m. 1875.
Ep. 1° 1832 Amélie, fille de François Ier, roi des Deux-Siciles ; née 1818, m. 1857.
2° 1860 Marie-Christine, fille de l'infant François de Paule ; née 1833, m. 1902.

FRANÇOIS Né 1861. Ep. 1886 Marie del Pilar, comtesse de Muguiro ; née 1869. — Trois filles.	PIERRE Duc de Durcal Né 1862, m. 1892. Ep. morgan. 1885 Maria de la Caridad Madan ; née 1867. — Deux filles et un fils.	LOUIS DE BOURBON Duc d'Ansola Né 1864, m. 1889. Ep. 1886 (Germana Bernaldo de Quiros, marquis de Camposagrado) ; née 1866. — Deux fils.	ALPHONSE Né 1866.

Le 17 mai, le roi d'Espagne Alphonse XIII, ayant atteint sa majorité de seize ans, prêta serment à la constitution devant les Cortès, et prit possession effective du pouvoir suprême que sa mère exerçait à titre de régente. Le jeune roi maintint au pouvoir le ministère Sagasta, mais de nouveau celui-ci se disloqua. La démission de Canalejas, ministre de l'agriculture, marqua le commencement de la crise. Francisco Silvela, fort de la faiblesse du ministère, invitait Sagasta à quitter le pouvoir et à céder la place aux conservateurs. Cependant, Sagasta, ayant vainement tenté de faire un cabinet de concentration, reçut de nouveau du roi, en novembre 1902, la mission de former un ministère libéral, qui n'eut aucune durée. Le 3 décembre, Sagasta donna irrévocablement sa démission, et la chute du vieux chef libéral, suivie bientôt de sa mort, marqua en réalité la fin de son parti, dont les membres étaient dispersés en deux ou trois groupes qu'il devenait difficile de réunir.

Ministère Francisco Silvela. Le 6 décembre, Silvela prit le pouvoir. Le portefeuille de l'intérieur fut donné à Maura, républicain devenu monarchiste libéral. Il entrait dans le programme du cabinet d'être inexorable contre les désordres, de poursuivre l'amélioration des finances et de réorganiser la marine. De son côté, le parti républicain, dispersé jusqu'aux derniers jours du ministère Sagasta, jeta les bases d'une nouvelle union et, au début de 1903, [illegible] Nicolas Salmeron, ancien président de la République espagnole.

La [illegible] entre Maura et le ministre des finances, Villaverde, mit le désaccord dans le cabinet. Ce dernier, s'étant montré opposé à l'augmentation des budgets [illegible] demandée par le roi, [illegible] et fut remplacé par Rodriguez Sampedro. Le ministère paraissait sur le point de faire accepter par la [illegible] conforme aux désirs du roi, quand, brusquement, Silvela porta au roi, le [illegible] 1903 la démission du cabinet.

Ministère Villaverde. Villaverde était l'homme désigné pour la formation d'un nouveau ministère conservateur, [illegible] le 20 juillet. Il montra une certaine énergie en présence des grèves et de l'antagonisme violent entre cléricaux et anticléricaux. [illegible] par les minorités [illegible] le vote du budget, Villaverde remit au roi la démission du cabinet, le 3 décembre.

Ministère Maura. Un nouveau ministère fut constitué, [illegible] Maura. Il déclara aux Chambres que son programme serait conforme au discours [illegible] projets de réorganisation de la marine élaborés par le cabinet Silvela et, le [illegible] extraordinaires pour la guerre et la marine. Malgré l'agitation qui régnait dans certaines provinces, Maura inaugura une [illegible] politique en déterminant le roi à visiter l'Espagne entière ; la bonne grâce juvénile d'Alphonse XIII lui conquit une soudaine popularité, qui fortifia la royauté. Au cours de ce voyage, le roi apprit la mort à Paris, le 9 avril, de sa grand'mère, la reine Isabelle. Deux attentats contre Maura, à Barcelone, le 11 avril, et quelques jours après, pendant un trajet en chemin de fer, ne firent qu'augmenter le loyalisme monarchique.

Une entente fut conclue avec le Vatican relativement aux congrégations, et la réforme du concordat fut adoptée par le Sénat, le 30 novembre.

A l'extérieur, le ministère Maura fit aboutir les négociations avec la France au sujet du Maroc et, le 6 octobre 1904, une déclaration franco-espagnole fut signée à Paris.

Mais une crise ministérielle se produisit en décembre, par suite du désaccord des ministres au sujet des réformes militaires.

Ministères Azcarraga, Villaverde et Montero Rios. Un nouveau cabinet, présidé par le général Azcarraga, qui fut constitué le 16 décembre, fut mal accueilli par les libéraux et peu encouragé par les conservateurs. Dès le 26 janvier 1905, il donna sa démission. Il fut remplacé par un cabinet présidé par Villaverde. Mais ce ministère, formé en dehors d'un vote du Parlement, trouva difficilement une orientation et, le 11 juin, il fut mis en minorité sur une motion de confiance. Le roi chargea Montero Rios de former un ministère, qui fut constitué le 20. La chute du cabinet Villaverde consomma la scission profonde du parti conservateur et marqua l'avènement au pouvoir des libéraux qui, depuis trois années, en étaient exclus.

Le 31 mai 1906 fut célébré à Madrid le mariage du roi Alphonse XIII avec la princesse Ena de Battenberg, qui prit le nom de *Victoria*.

— Généal. *Maison de Bourbon-Anjou.* Charles II, dernier représentant de la maison d'Autriche sur le trône d'Espagne (1700), institua pour héritier de ses Etats, par un testament définitif, Philippe de France, duc d'Anjou (né en 1683, mort en 1746), fils de Louis, dauphin de France, et petit-fils de Louis XIV. Le duc d'Anjou régna sous le nom de Philippe V et devint en même temps roi de Naples et de Sicile sous le nom de Philippe IV (1700). Il renonça au trône de France (1712, 1713) à l'extinction de la ligne aînée de la maison de Bourbon ; par suite de cette renonciation, le chef de la maison d'Orléans revendiqua le titre de chef de la maison de France. Elisabeth Farnèse, fille du prince de Parme et deuxième femme de Philippe V, fit hériter son fils Philippe du duché de Parme-et-Plaisance. Par ses deux fils, Ferdinand VII et don Carlos (le Prétendant), Charles IV, fils aîné et successeur de Charles III, est devenu la tige des deux branches adverses de la maison d'Espagne. (V. ci-dessus.) Un frère de Charles IV, l'infant Ferdinand (né en 1751, mort en 1825), fonda une ligne collatérale en 1759 (rois de Naples et de Sicile). Un autre frère de Charles IV, l'infant Gabriel (né en 1752, mort en 1788), a laissé une assez nombreuse descendance. Le rameau issu de l'infant François de Paule, frère du roi Ferdinand VII et du prétendant don Carlos, a produit une lignée encore plus nombreuse. (Pour ces deux rameaux, v. le tableau généalogique.)

*ESPAGNOL, E adj. — Econ. rur. *Race espagnole,* Race de gallinacés remarquable par l'élégance de ses formes.

— ENCYCL. Les caractères distinctifs de cette race sont les suivants : le coq a la tête forte et longue, armée d'un bec puissant et surmontée d'une crête rouge bien développée, régulièrement dentelée, et qui s'insère très avant sur le bec pour se prolonger assez loin en arrière de la tête ; les barbillons, longs et minces, de la même couleur que la crête, peuvent atteindre un développement extraordinaire ; quant aux oreillons, épais et larges, ils forment avec les joues une plaque très étendue, de couleur blanche uniforme, qui tranche sur le plumage noir et contribue à donner à ces volatiles un aspect très particulier ; le plumage, noir velouté sur la poitrine, se rehausse de reflets métalliques sur le camail et les faucilles (la variété blanche n'a qu'un intérêt de curiosité). La poule possède les mêmes caractères généraux que le coq : plumage noir et oreillons blancs, sur lesquels tranche encore l'œil noir et vif ; elle est bonne pondeuse, mais détestable couveuse. Quant au poussin il a une croissance difficile et son développement réclame des soins minutieux et constants.

Race espagnole.

Les coqs et poules de race espagnole exigent un climat chaud et des terrains sablonneux. En définitive, cette race, fort curieuse, ne donne pas à l'éleveur en grand des profits suffisamment élevés pour compenser les frais que nécessite son élevage ; aussi n'intéresse-t-elle guère que les amateurs.

***ESPARBÈS** (Thomas-Auguste ESPARBÈS, dit **Georges d'**), écrivain français, né à Valence-d'Agen (Tarn-et-Garonne) en 1864. — Nous citerons, parmi ses derniers ouvrages : *le Roi* (1900) ; *la Légion étrangère* (1901) ; *la Légende de l'outil* (1902) ; *la Guerre...* (...) ; *la Soldate* (1905). Il a collaboré également à l'ouvrage du dessinateur Ibels sur les Forains, les cafés-concerts et les cirques, *Demi-Cabot*. Georges d'Esparbès a été nommé conservateur du palais de Fontainebleau.

ESPÉRANCE (sainte), enfant de sainte Sophie, vierge et martyre à Rome, au II[e] siècle. Elle était la fille de sainte Sophie et sœur de sainte Foi et de sainte Charité. — Fête le 1[er] avril.

ESPIERRES, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale [arrond. de Courtrai]), sur l'Escaut, qui y reçoit l'Espierres, venue de France ; 1.200 hab. Canal d'Espierres à Lille, qui joint l'Escaut à la Marque canalisée. Tissage du lin.

***ESPINAS** (Alfred-Victor), philosophe français, né à Saint-Florentin (Yonne) en 1844. — Il a publié en 1897 une étude sociologique, *les Origines de la technologie*, dans laquelle il a fait l'histoire de la philosophie de l'action chez les Grecs, des origines à Socrate. D'après A. Espinas, les arts industriels sont intimement unis au début aux croyances religieuses ; la technologie est d'abord « physico-théologique » et les usages traditionnels sont considérés comme immuables parce que d'origine divine. L'outil n'est que le prolongement de la machine humaine (théorie de la « projection organique », de Ernst Kapp); aussi l'idée de l'*art* se forme-t-elle tardivement. Une fois formée, elle amène une nouvelle technologie, « artificialiste », à laquelle correspondent une politique utilitaire et tyrannique et un développement remarquable de l'art médical. Ainsi se prépare une « philosophie de la fabrication humaine », positive et naturaliste, opposée à l'intellectualisme et à l'individualisme, et que les sophistes ont le mérite de professer.

Dans un article publié par la « Revue philosophique » en 1901, « Etre ou ne pas être », Espinas montre comment la sociologie se distingue de la psychologie sociale conçue par Tarde et comment elle repose sur un postulat : l'existence de « consciences collectives ».

En 1904, A. Espinas est devenu titulaire de la chaire d'« Histoire des doctrines économiques » (fondation de Chambrun) à la Sorbonne, et il a été élu en 1905 membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques).

ESPINE (Adolphe D'), médecin suisse, né à Genève en 1846. Interne des hôpitaux de Paris au moment de la guerre de 1870, il devint chirurgien de la 2[e] ambulance dite de la presse, et accompagna l'armée d'abord à Sedan, puis pendant la campagne de l'Ouest et assista à la bataille du Mans. La guerre terminée, il acheva son internat et passa sa thèse en 1873. Trois ans après, il était nommé professeur de pathologie interne à l'université de Genève, puis membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris (1892), de Saint-Pétersbourg (1899). Ses études se sont partagées entre les maladies des enfants, la bactériologie et la cardiographie. Pour les premières, il y a lieu de citer son article *Vaccine* du Dictionnaire Jaccoud, plusieurs communications à des revues spéciales ou à des congrès sur la diphtérie, la pneumonie infantile, deux formes de paralysie infantile, l'anémie, la cirrhose, la méningite chronique, les convulsions, la cure marine de la scrofule à l'asile Dolfus de Cannes, les sanatoriums maritimes pour enfants, le purpura hemorragica, la contagion et la prophylaxie de la tuberculose. Ses principaux travaux de bactériologie sont : *Recherches expérimentales sur le bacille diphtéritique ; Note sur une espèce particulière de streptocoque retiré du sang d'un homme atteint de scarlatine ; Angine érythémateuse à pneumocoque ; Note sur le sérodiagnostic de la fièvre typhoïde*. Enfin, il a écrit dans la « Revue de médecine » : *Essai de cardiographie clinique ; l'Anévrisme de l'aorte ascendant et les tracés sphygmographiques ; la Théorie protosystolique du bruit de galop*.

Il a publié en collaboration avec le D[r] Picot un bon *Traité des maladies des enfants* (1899).

ESPITA, ville du Mexique (Etat de Yucatan) ; 8.000 hab. Canne à sucre.

ESPLECHE n. m. Dr. anc. Mot qui désignait, dans le patois d'Arles, le droit de faire paître ses bestiaux après la récolte. (Il signifiait aussi, dans quelques coutumes, outre le droit de pâturer, celui de couper du bois, de chasser et de pêcher.)

ESPLECHIN, comm. de Belgique (Hainaut [arrond. de Tournay]), près de la frontière française ; 1.350 hab.

ESPOUY (Hector D'), architecte français, né à Salles-sur-Adour (Hautes-Pyrénées) en 1854. Elève de Daumet, il remporta le prix de Rome en 1884, sur *une Ecole polytechnique*. Dès la même année, il avait exposé au Salon avec succès *Etudes et relevés du château de Chaumont-sur-Loire* et une *Loge de gala dans un grand théâtre*. Il se vit décerner en 1890 une deuxième médaille pour son *Essai de décoration de voûte pour un salon de la villa Médicis* et une *Vue intérieure du Campo Santo de Pise*. En 1892, il obtint une médaille pour sa *Restauration de la basilique de Constantin à Rome* et son *Souvenir de Grèce*. Une médaille d'or lui fut décernée à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), où il avait envoyé : *Décoration de la salle de sculpture du musée de Nantes*. Il a été nommé professeur de dessin ornemental à l'Ecole des beaux-arts en 1895.

***ESPRIT** n. m. — ALLUS. HIST. **L'esprit nouveau**, mot par lequel Spuller, étant ministre de l'instruction publique, définit, dans un discours à la Chambre, le 3 mars 1894, la politique modérée et conciliante du gouvernement dans ses rapports avec l'Eglise. Le mot fut considéré comme le signal d'une réaction politique et religieuse et valut à son auteur les attaques des radicaux.

ESQUIÉ (Pierre-Joseph), architecte français, né à Toulouse en 1853. Elève de Daumet, il remporta le prix de Rome en 1882 sur *un Palais pour le conseil d'Etat*. De retour de Rome, il obtint une médaille au Salon de 1887 pour sa *Restauration de la villa Madama* et *du Temple du Soleil à Rome*. En 1889, sa *Restauration de la villa de l'empereur Hadrien, près Tivoli*, lui valut un nouveau succès. Il prit part à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) et fit partie du jury en 1900. On doit à Esquié : l'*Etablissement de bains* et le *Casino* de Dax, l'*Ecole des beaux-arts* de Toulouse, etc.

ESQUIER (Léon-*Charles*-Stéphane), acteur français, fils de M[me] Esquier-Marie Samary, né à Alger en 1871. Admis au Conservatoire de Paris il y obtint le second prix de comédie en 1892, fut engagé au Gymnase, passa à l'Odéon, puis à la Comédie-Française [illegible] matique, il a fait représenter sur les théâtres (Capucines, Grand-Guignol, Mathurins, [illegible]) un grand nombre de pièces écrites pour la plupart en collaboration [illegible]

ESQUIMALT, ville du Dominion canadien (Colombie britannique), dans l'île de Vancouver ; port sûr et profond ; 2.200 hab. Hôpital militaire.

ESQUIPULAS, ville du Guatemala (départ. de Chiquimula), à quelque distance du rio Lempa ; 2.500 hab. Grandes foires où se fait un actif commerce de bestiaux. C'est en même temps le but d'un des pèlerinages les plus fréquentés de l'Amérique centrale.

***ESSAI** n. m. — Football. Action de porter le ballon et de le poser à terre, en un point quelconque derrière la ligne du but adverse. V. FOOTBALL au t. IV.

ESSAOUL n. m. Nom donné, dans les troupes cosaques, à l'officier dont le grade correspond à celui de capitaine en premier. (Le capitaine en second porte le titre de [illegible]. On dit aussi ASSAUL, ESSAUL.)

ESSCHENE ou **ESSCHENE-LEZ-ASSCHE**, comm. de Belgique (Brabant [arrond. de Bruxelles]), sur la [illegible], tributaire de la Dendre ; 2.000 hab. Tisseranderies ; distilleries, huileries.

***ESSENCE** n. f. — *Essence de [illegible]* V. ALLYLSÉNEVOL.

— Industr. Nom donné à des pétroles rectifiés employés pour le chauffage ou l'éclairage.

— ENCYCL. Les principales *essences* industrielles sont : l'*automobiline* (rad. *automobile*, et suff. *ine*) ; la *luciline* (du lat. *lux, lucis*, lumière) ; la *motricine* (proprem. produit pour moteur ; de [illegible]) ; la *saxoléine* (du lat. *saxum*, rocher, et *oleum*, huile : pétrole) ; la *stelline* (du lat. *stella*, étoile), etc. — Ces mots, qui ont pour radicaux tantôt le nom d'une machine à laquelle le produit peut servir, tantôt celui d'une lumière dont l'éclat est obtenu, tantôt celui du pétrole, n'expriment pas littéralement la chose qu'ils veulent représenter et indiquent des sortes ou, selon l'expression commerciale, des marques de pétroles.

ESSENWEIN (August Ottomar), architecte et archéologue allemand, né à Karlsruhe en 1831, mort à Baden-Baden en 1892. Il fut conseiller du bâtiment à Graz et professeur de construction à l'Ecole supérieure de cette ville. De 1866 à 1891, il fut l'organisateur et le directeur du *Musée germanique* de Nuremberg, une des institutions artistiques les plus curieuses de l'Allemagne. Son goût d'archéologue se manifesta dans les décorations qu'il dirigea, par exemple à l'église Sainte-Marie-du-Capitole de Cologne et à la cathédrale de Brunswick. Il a beaucoup écrit : *les Monuments du moyen âge en [illegible]* (1862) ; *Atlas d'architecture* (1875) ; *les Monuments du musée germanique* (1877) ; *Peintures murales de la cathédrale de Brunswick* (1881) ; etc.

ESSEX, comté du Canada (prov. d'Ontario), à l'extrémité ouest de la grande péninsule ontarienne, entre le lac Saint-Clair, la rivière Détroit, qui le sépare des Etats-Unis, et le lac Erié ; 1.800 kilom. carr. ; 50.000 hab., sous le climat le plus doux du Canada oriental, en un pays relativement très fertile ; plus de 17.000 Français. Ch.-l. *Sandwich*.

ESSEX (RACE D'), nom donné à une race porcine d'Angleterre, qui provient d'un métissage entre des vérats d'Italie (introduits en Angleterre vers le commencement du XIX[e] siècle par lord Western) et des truies indigènes du comté d'Essex.

— ENCYCL. De ce comté les porcs [illegible] *Essex* se répandirent dans le Surrey, le Sussex et le comté d'Oxford. Plustard, cette soi-disant race qui, en réalité, constitue plus proprement une simple variété, fut encore améliorée par Fisher Hobbes; mais on lui préfère en général aujourd'hui les Berkshire et les Yorkshire. Elle est intéressante cependant par son aptitude à l'engraissement et sa remarquable précocité ; mais élaborant beaucoup de saindoux, elle présente, de plus, l'inconvénient de donner une chair peu succulente. Les qualités des porcs d'Essex dépendent surtout des soins qui président à l'élevage et sont, en somme, les mêmes que celles des races auxquelles on a fait appel pour le croisement.

Porc d'Essex.

ESSEXITE (*è-kzi-t'*) n. f. Roche éruptive à gros éléments et voisine des diorites. (L'orthose, la néphéline, la sodalite, l'amphibole, le péridot, peuvent s'y trouver associés. On la trouve avec des syénites en Amérique du Nord, au Brésil, en Norvège.)

ESTAIMBOURG, ville de la Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]), non loin de la rive droite de l'Escaut ; 2.000 hab. Industrie et commerce assez actifs ; fabrication de toiles, dentelles ; sucrerie.

ESTAIMPUIS ou **ETAIMPUIS**, ou **STAMPUIS**, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]), non loin de l'Escaut ; 1.500 hab. Toiles.

***ESTAMPILLAGE** n. m. — ENCYCL. Dr. Certaines marchandises de fabrication française, telles que les tissus, les châles de cachemire, les linons, les batistes et dentelles, pour lesquelles il est fait, à la sortie, des réserves de retour, sont réadmises d'office par le service local, lorsqu'il ne s'élève aucun doute sur leur origine. A cet [illegible]

Les caisses, paniers, sacs et autres récipients ayant servi au transport des grains, sel, fruits, etc., peuvent être également réimportés en franchise à condition d'avoir reçu une marque ou estampille au bureau de sortie.

La douane revêt également d'une estampille les échantillons ou les cartes sur lesquelles ils sont fixés.

Un plomb spécial de petite dimension est apposé, à la demande des voyageurs, sur les vélocipèdes qu'ils emportent dans leurs excursions à l'étranger. Ce plomb, qui est gratuit, peut être appliqué aussi bien sur les machines de fabrication étrangère nationalisées par le payement des droits que sur les machines de fabrication française.

ESTANCELIN [illegible] homme politique français, né à Eu en 1823. — Il est mort [illegible]

ESTAUNIÉ (Edouard), romancier français, né [illegible] en 1862. Elève de l'Ecole polytechnique [illegible] *Simple* (1891) et *Bonne dame* (1892). Il fit paraître en 1894 une étude sur les *Petits maîtres* hollandais, et revint au roman avec l'*Empreinte* (1896), l'œuvre qui l'a fait connaître. Dans ce roman, il a voulu montrer les traces indélébiles que l'éducation des jésuites imprime dans les esprits. Dans le *Ferment* (1899), il fait voir quel levain de trouble apporte dans la société l'ambition des jeunes diplômés que l'éducation universitaire déverse chaque année dans les cités. Ces romans sont pleins, sobres, nerveux, écrits dans un style châtié. Il a publié un autre roman : l'*Epave* (1902). Il a écrit en outre des ouvrages scientifiques : *les* [illegible] *munication électrique* (1904). Après avoir dirigé pendant trois ans l'Ecole supérieure de télégraphie, Edouard Estaunié a été nommé directeur au sous-secrétariat des postes et télégraphes.

ESTERENÇUBY, comm. des Basses-Pyrénées, arrond. [illegible] l'Adour ; 700 hab. Source sulfatée sodique.

ESTHONYCIDÉS (*èss-to*) n. m. pl. Paléont. Genre de mammifères tillodontiens, renfermant les genres *esthonyx* [illegible]

— ENCYCL. Les animaux de cette famille étaient des êtres étranges, présentant les caractères des groupes les plus différents. Leur crâne ressemblait à celui d'un ours ; [illegible] celle des insectivores ; leurs pieds à cinq doigts étaient faits pour la démarche plantigrade ; leur taille variait de celle d'un chien à celle d'un ours. Ils ont vécu à l'époque tertiaire éocène dans l'Amérique du Nord (*esthonyx sulcatus*, type du genre), et en Angleterre (*platychœrops Richardsoni*).

ESTINNES-AU-MONT, [illegible] l'Escaut ; 2.000 hab. Cette localité est située sur la voie romaine de Bavai à Tongres, dite *chaussée de Brunehaut*. — A une petite distance se trouve ESTINNES-AU-VAL, commune qui fait partie de l'arrond. de Soignies ; 900 hab.

ESTIVE n. m. Nom donné, dans le midi de la France, au local où l'on conserve les huiles, été comme hiver.

ESTIVELA, bourg d'Espagne (Valence [prov. de Valence, distr. de Murviedro]), sur le Palancia ; 1.400 hab. Aux environs, eaux minérales bicarbonatées sodiques, utilisées contre les troubles intestinaux, la gravelle, etc.

ESTLANDER (OPÉRATION D'), opération consistant à réséquer plusieurs côtes sur une étendue plus ou moins grande. (On pratique l'opération d'Estlander lorsqu'après les pleurésies purulentes chroniques, il reste un espace entre les deux feuillets de la plèvre. On permet ainsi le rapprochement des parois et par suite la guérison.)

ESTOUFFÉE (*èss-tou-fé*) n. f. Nom donné dans les mines de houille à l'opération de l'établissement d'un barrage en argile, pisé, maçonnerie, afin de circonscrire une partie incendiée de la mine. On dit aussi SERRAGE.

***ESTOURNELLES DE CONSTANT** (Paul-Henri-Benjamin BALLUET d'), homme politique français, né à La Flèche [illegible] député de La Flèche en 1902, il remplaça comme sénateur de la Sarthe feu Legludic, le 13 novembre 1904. Membre de la cour permanente d'arbitrage de La Haye (1900), il fit en France et à l'étranger une série de conférences, d'articles, de discours, afin de faire connaître cette œuvre. En même temps, il poursuivait opiniâtrément dans le Parlement la limitation progressive des armements des grandes puissances. Lors de la discussion du budget au Sénat, en 1905, il soutint que la France devait prendre l'initiative de solliciter des autres [illegible] de restreindre les dépenses na[illegible]

D'Estournelles.

ESTRADA PALMA (Tomas), patriote cubain, président [illegible] mença ses études à La Havane. Plus tard, il se rendit à Séville, où il commença son droit. Quand éclata (1868) la guerre de révolution qui devait durer dix ans, et dont il contestait l'opportunité, il n'hésita pas à suivre ses amis. Sa mère, faite prisonnière par les Espagnols, fut retrouvée par les troupes cubaines au bout de quatorze jours, dans la forêt, où elle mourait de faim. Estrada Palma fit la [illegible] desto Diaz. Il fut président de la République cubaine qui s'était constituée dans une partie de l'île. Fait prisonnier le 10 octobre 1877, et conduit à La Havane par ordre du général Martinez Campos, il fut déporté en Espagne. Le pacte de Zanjon rendit à Estrada Palma sa liberté. Le

gouvernement espagnol lui offrit la remise de ses biens et d'autres compensations, mais il les refusa. Il se rendit à Honduras, où il fut nommé directeur des postes par le président Soto. Il alla ensuite aux Etats-Unis, où il fonda un collège à Central-Valley. Ayant adhéré au parti révolutionnaire de Cuba, il fut élu député à la mort de José Marti. La guerre terminée, il abandonna cette charge honorable et difficile, à laquelle il s'était consacré avec énergie pour retourner à son collège. Le 1er janvier 1899, la souveraineté de l'Espagne à Cuba était abolie et faisait place au gouvernement de l'intervention américaine. Le président des Etats-Unis, Mac Kinley, ordonna au gouverneur militaire de Cuba, le général Léonard Wood, de susciter une élection générale dans l'île, en vue d'élire des délégués à la Convention qui serait chargée de rédiger et d'adopter une Constitution. Le 5 novembre la Convention constituante se réunit, et, après le vote de la constitution, le général Wood remit le gouvernement de Cuba au congrès et au président de la nouvelle République, Tomas Estrada Palma, élu à cette haute fonction par un suffrage unanime. Il a été réélu en 1906.



Estrada Palma.

ESTRAGOL (ss) n. m. Principe $C^{10}H^{12}O^{2}$, extrait de l'essence d'estragon.

ESTURGEON (LAC DE L'), lac du Dominion canadien, dans le territoire de l'Ouest ; 250 kilom. carr. Peu profond.

***ÉTAGE** n. m. — ENCYCL. Dr. Lorsque différents *étages* d'une maison appartiennent à plusieurs propriétaires, chacun d'eux a une propriété exclusive et absolue sur l'étage qui lui appartient et n'a sur le sol et sur les ouvrages indispensables au maintien et à la conservation de la maison qu'un droit proportionnel à son droit sur l'étage. Si les titres de propriété ne règlent pas le mode de réparations et de reconstructions, les gros murs et le toit sont à la charge de tous les propriétaires, chacun en proportion de la valeur de l'étage qui lui appartient ; le propriétaire de chaque étage fait le plancher sur lequel il marche. (C. civ., art. 664.) Les greniers et les caves sont compris dans la classe des charges communes, s'ils sont utilisés pour l'usage commun : chaque copropriétaire contribue aux réparations et reconstructions, proportionnellement à l'étendue de la partie dont il jouit. Les frais d'entretien des puits, fosses d'aisances, allées, cours, portes et autres choses communes aux différents étages sont répartis entre tous les intéressés eu égard à la valeur de chaque étage, à moins qu'il n'existe des usages locaux contraires.

Les impôts sont également une charge commune. Toutefois, l'impôt des portes et fenêtres est spécialement au compte de celui qui les a dans son étage, à l'exception de l'impôt sur la porte cochère, qui est une dépense générale. V. ESCALIER.

— *Nombre et hauteur des étages.* V. HAUTEUR.

ÉTAMOI n. m. Autre forme du mot ÉTAMOIR.

Étape (L'), roman, par Paul Bourget (1902). — Le professeur Joseph Monneron est malheureux dans son ménage et dans ses enfants. Son fils aîné, Antoine, fréquente les courses et les lieux de plaisir, et, pour se procurer de l'argent, en arrive à faire des faux. Sa fille Julie se laisse séduire par un ami de ses frères, Adhémar de Rumesnil, et tire un coup de revolver sur son amant qui l'a abandonnée enceinte. Son dernier fils est un gamin vicieux. Seul, le second de ses enfants, Jean, est une âme élevée, mais, fils d'un père anticlérical et jacobin, il est porté vers des idées religieuses odieuses à son père : bien plus, il aime Brigitte, fille du philosophe catholique Ferrand, qui a jadis été le camarade de Joseph Monneron à l'Ecole normale. A la fin, il est vrai, la loyauté et l'honnêteté de Monneron se trouvent d'accord avec la générosité de Ferrand pour faire le bonheur d'au moins un de ses enfants. Mais que d'échecs et de hontes d'autre part ! Ferrand explique à son ancien camarade, et c'est la thèse du roman, la cause sociale de ses malheurs. Fils de paysan, Monneron s'est trouvé trop vite élevé à une situation où aucune hérédité, aucune tradition, aucune éducation ne l'avaient préparé : « La durée vous manque, lui dit-il, et cette maturation antérieure de la race sans laquelle le transfert des classes est trop dangereux. Vous avez brûlé une *étape*... On ne change pas de milieu et de classe sans que des troubles profonds se manifestent dans tout l'être. » A côté de l'histoire des Monneron, l'auteur nous peint l'échec d'une université populaire : l'*Union Tolstoï*, fondée avec l'aide de Jean Monneron et de Rumesnil, par le jeune millionnaire Crémieux-Dax, type intéressant d'israélite idéaliste, absorbé par des rêves de régénération sociale. Analyse pénétrante des caractères, parmi lesquels se distingue par sa précision celui de Julie Monneron ; peinture fouillée des mœurs contemporaines, intrigue conduite avec autant d'émotion que de logique ; thèse sociale d'un intérêt capital, posée et soutenue avec une rare vigueur : telles sont les qualités qui recommandent ce roman, une des œuvres les plus considérables de notre époque.

ETARD (*Alexandre*-Léon), chimiste français, né à Alençon (Orne) en 1852. Il suivit les cours de la Sorbonne, passa son doctorat ès sciences physiques (1880) et devint successivement préparateur à la faculté de médecine de Paris, professeur à l'école de physique et de chimie, chef de service à l'institut Pasteur, enfin examinateur à l'Ecole polytechnique. Il commença ses études de chimie au laboratoire de Frémy, puis devint élève de Cahours. Ses principales recherches se rapportent à la formation des quinones, à l'oxydation en général, aux acétones, à la préparation de l'amylène, à la synthèse des aldéhydes aromatiques, à la réduction des sulfates par les êtres vivants, au dosage des matières extraites de l'urine, à la pluralité et au spectre des chlorophylles, etc...

ETATISTE (tiss') n. Partisan de l'étatisme : *Un* ÉTATISTE. *Les* ÉTATISTES *s'opposent aux individualistes.*

— adj. Qui appartient à l'étatisme : *Une conception* ÉTATISTE.

***ÉTATS-UNIS.** — Le nombre des Etats de l'Union nord-américaine, qui, depuis l'érection en Etat du Wyoming en 1892, était de quarante-cinq, s'est augmenté en 1906 de deux unités. D'une part, en effet, les territoires de l'Arizona et du Nouveau-Mexique ont été réunis en un même ensemble politique, avec le rang d'Etat. De même, le territoire indien et l'Oklahoma ont été réunis et élevés également au rang d'Etat, sous le nom d'Oklahoma. La colonisation blanche est en effet devenue très active dans l'Oklahoma et, d'autre part, la population de race rouge dans le territoire indien n'a cessé de diminuer, soit par les croisements avec l'élément européen, soit par la disparition progressive des tribus, décimées par l'alcoolisme ou les maladies apportées d'Europe. — Au total, l'Union comprend maintenant quarante-sept Etats, et le nombre d'étoiles de son drapeau s'est accru de deux.

— HISTOIRE. *Présidences d'Arthur, de Cleveland et d'Harrison.* Lorsque le président Garfield fut tombé sous les balles d'un assassin, en 1881, le vice-président, Arthur, prit le pouvoir et le garda sans encombre jusqu'en 1884. Les questions à l'ordre du jour, la réforme du tarif douanier et celle du mode de nomination aux emplois n'ayant pas reçu de solution pendant sa présidence, il y eut un retour des démocrates, qui firent élire, en 1884, leur candidat, Grover Cleveland, contre celui des républicains, Blaine.

Cleveland s'était présenté comme le champion de la réforme administrative, mais il ne justifia pas, à cet égard, toutes les espérances qu'il avait fait concevoir. Il fit un usage fréquent et énergique du droit de veto, et engagea assez nettement son parti sur les deux questions qui agitaient le plus les Etats-Unis, celles du tarif et de la frappe de l'argent. Il demandait l'abaissement du tarif et était partisan de la suspension ou d'une limitation stricte du monnayage de l'argent métal. Mais, parmi les démocrates, il y avait des adversaires des solutions que défendait Cleveland, et les divisions du parti amenèrent au pouvoir, en 1888, Harrison, candidat républicain.

Des mesures de réaction furent prises aussitôt : bill protectionniste élaboré, dans le Congrès, par Mac Kinley, et achat d'argent métal par le Trésor. Les électeurs y répondirent en envoyant à Washington, en 1890, une Chambre encore plus démocrate que celle de 1882. En 1892, pour l'élection présidentielle, républicains et démocrates se trouvèrent encore en présence, les premiers partisans du bill Mac Kinley et de la protection à outrance et manifestant leurs tendances à la centralisation, les seconds demandant un abaissement modéré des droits de douane, des économies et revendiquant les droits des Etats. Sur la question de l'argent, on trouvait des partisans de la frappe libre dans l'un et dans l'autre camp. Ce furent les démocrates qui triomphèrent par le retour de Cleveland au pouvoir.

Deuxième présidence de Cleveland. C'est le 4 mars 1893 que le président Cleveland, élu à une grande majorité, entra pour la seconde fois à la Maison Blanche. Les hommes modérés comptaient sur lui pour assurer la réforme du régime douanier et des finances, mais, s'il défendait avec force ses convictions personnelles, il ne put trouver dans le Congrès une majorité solide. A l'acte Mac Kinley de 1890 fut substituée une nouvelle loi de douane, du 28 août 1894, dite tarif Wilson, qui supprima divers droits ; elle fut vivement attaquée, surtout après les élections, qui eurent lieu la même année. Cleveland supprima, dès 1893, les achats d'argent, mais ses projets relatifs à la diminution du papier-monnaie ne trouvèrent pas de majorité, même dans son propre parti. En ce qui touche la réforme administrative, Cleveland généralisa l'institution des concours pour la nomination aux divers postes.

A l'occasion de l'insurrection de Cuba, le président Cleveland fit une déclaration de neutralité et offrit à l'Espagne ses bons offices en 1896, déclarant que, si celle-ci donnait à Cuba une certaine autonomie, on pourrait espérer obtenir sa pacification.

L'élection présidentielle de 1896 fut précédée d'une campagne électorale animée. Les républicains étaient depuis longtemps tombés d'accord sur le nom de Mac Kinley, qui représentait l'élévation des tarifs. Mais, sur la question monétaire, on était divisé même dans chaque camp. Cependant, après avoir été longtemps partisans de la frappe libre de l'argent, les républicains s'étaient rendu compte que l'étalon d'or pouvait seul assurer le crédit de leur pays, tandis que les démocrates faisaient l'évolution inverse. L'adoption de cet étalon figurait donc en première ligne dans le programme de Mac Kinley. Les démocrates lui avaient opposé Bryan, mais il fut élu à une forte majorité, le 3 novembre 1896.

Présidence de Mac Kinley. Le nouveau président, qui prit possession de sa charge le 4 mars 1897, disposait d'une majorité à la Chambre, mais non au Sénat, et, s'il put réaliser sans retard le relèvement des tarifs douaniers, la réforme monétaire ne fut possible qu'après les élections de 1898, qui donnèrent aussi au Sénat la majorité aux républicains.

Dès son entrée en fonctions, Mac Kinley se disposa à réformer le tarif de 1894. Un projet de tarif, dû à Dingley, fut adopté par les Chambres et promulgué le 24 juillet 1897. La tarification y était extrêmement sévère, et la taxation des matières premières y avait pris une grande importance. Cependant, des traités de réciprocité commerciale furent signés, mais aucun d'eux ne fut ratifié par le Sénat. La loi instituant l'étalon d'or est du 24 mars 1900. Une réserve de 150 millions de dollars fut créée pour rembourser les billets, qui ne purent plus ensuite être remis en circulation que contre de l'or.

Les deux Chambres votèrent, le 18 avril 1898, l'intervention à Cuba. (V. CUBA.) Après les opérations, malheureuses pour les Espagnols, conduites à Cuba, à Porto-Rico et aux Philippines, des préliminaires de paix avec l'Espagne, négociés le 12 août 1898, furent convertis en traité le 10 décembre suivant. L'Espagne renonçait à tous ses droits sur Cuba et cédait aux Etats-Unis Porto-Rico, les Antilles espagnoles, les Philippines et l'île de Guane, dans les îles Mariannes. Les Etats-Unis durent ensuite soutenir aux Philippines une lutte acharnée contre ce même Aguinaldo, qu'ils avaient délivré du joug espagnol.

Les Américains ajoutèrent aussi à leur domaine les îles Hawaï. Une révolution, provoquée en 1893 par des planteurs américains, avait conduit à un protectorat sur ces îles. Cleveland avait fait supprimer ce protectorat, mais l'annexion de l'archipel fut signée par Mac Kinley le 6 juillet 1898. Le condominium anglo-allemand-américain aux Samoa prit fin par la convention signée à Washington le 2 décembre 1899, qui attribue l'île de Toutouila et quelques autres aux Etats-Unis.

A la suite de la découverte des champs aurifères du Klondyke, une contestation de frontière s'éleva avec le Canada ; elle fut provisoirement réglée par un *modus vivendi* en octobre 1899.

Un traité, signé le 5 février 1900 entre le secrétaire d'Etat américain Hay, et lord Pauncefote, ambassadeur d'Angleterre, au sujet du futur canal de Nicaragua, révoqua le traité Clayton-Bulwer, de 1850, qui donnait aux deux pays des droits égaux dans la construction et l'administration de ce canal. L'Angleterre renonça à ses droits, et les Etats-Unis s'engagèrent à maintenir une neutralité perpétuelle et absolue dans les eaux de ce canal ; mais la neutralité se trouva annulée par l'amendement que le Sénat adopta le 14 décembre 1900, stipulant que les Etats-Unis seraient chargés de la défense du canal en cas de guerre.

La présidence de Mac Kinley avait marqué, pour les Etats-Unis, les débuts d'une politique nouvelle : l'impérialisme. De nouvelles possessions s'étaient ajoutées à leurs vastes territoires, et les Etats-Unis allaient aussi se mêler désormais, de plus en plus activement, à la vie internationale des Etats du vieux continent. Ils prirent part à la conférence de La Haye, et leurs troupes coopérèrent à la marche sur Pékin. Réélu le 5 novembre 1900 par 292 voix contre 155 à Bryan, Mac Kinley mourut frappé de deux coups de revolver par l'anarchiste Czolgosz, pendant une réception publique à Buffalo, le 14 septembre 1901.

Présidence de Roosevelt. Appelé au ministère de la marine comme sous-secrétaire d'Etat par Mac Kinley, Roosevelt avait pris part à la guerre de Cuba, à la tête d'un régiment de volontaires. Devenu très populaire, il fut nommé gouverneur de New-York et, en 1900, il fut élu vice-président. La mort tragique de Mac Kinley l'appela à la présidence de la République.

Elu par les républicains, Roosevelt déclara qu'il continuerait la politique de son prédécesseur, et il conserva ses collaborateurs. Le 57e Congrès, dont l'élection avait eu lieu en novembre 1900, ouvrit sa première session le 3 décembre 1901, avec une majorité républicaine. Dans un message, Roosevelt affirma son adhésion à la politique protectionniste, tout en recommandant au Sénat de hâter la ratification des traités de réciprocité commerciale que son prédécesseur avait conclus. Il demanda aussi le vote d'une législation spéciale contre les anarchistes et aborda la question des trusts, avec lesquels les démocrates accusaient les républicains d'être de connivence. Les élections pour le 58e Congrès, faites en novembre 1902, un an à l'avance, selon l'usage, donnèrent encore la majorité aux républicains.

Une loi du 29 avril 1902 prorogea pour dix ans, en l'étendant aux nouvelles possessions, la législation prohibitive de 1892 sur l'immigration des coolies chinois. L'immigration étrangère s'étant beaucoup accrue dans les dernières années, une loi de 1903 eut pour objet de coordonner les règles sur l'immigration et de la restreindre en même temps. Enfin, une loi ferma aux anarchistes l'accès du sol américain.

L'insurrection des Philippines avait commencé à décroître en 1901 ; le 4 juillet 1902, une proclamation du président déclara la paix rétablie aux Philippines, sauf pour la région du Moro. (V. PHILIPPINES.) Le 20 mai 1902, fut proclamée la république de Cuba. V. CUBA.

La loi du 25 juin 1902, dite loi Spooner, ayant autorisé le président à choisir, pour un canal interocéanique, le tracé qu'il lui conviendrait d'adopter, Nicaragua ou Panama, Roosevelt signa avec la Colombie, le 23 janvier 1903, le traité désigné sous le nom de traité Hay-Herran, qui reconnut aux Etats-Unis le droit d'acquérir la concession de la Compagnie nouvelle de Panama, celui d'achever le canal et de l'exploiter, et qui leur concéda en même temps, le long des rives, une bande de territoire sur laquelle, d'ailleurs, la Colombie gardait sa souveraineté. Le Sénat colombien refusa de donner son approbation au traité. Le 3 novembre, une insurrection éclata à Panama ; les Etats-Unis intervinrent si rapidement pour protéger leurs nationaux que cette intervention sembla préparée d'avance ; le 6 novembre, Roosevelt reconnut l'indépendance de Panama, et, le 18 novembre, un traité, signé à Washington avec la république de Panama par Bunau-Varilla, pour cet Etat, et par Hay, concéda la construction du canal aux Etats-Unis, avec une zone sur les bords du canal en toute souveraineté.

Le 24 janvier 1903, les Etats-Unis signèrent avec l'Angleterre une convention relative à la délimitation de la frontière méridionale du territoire d'Alaska ; la commission arbitrale nommée, d'après cet accord, rendit sa sentence le 20 octobre de la même année et consacra presque entièrement les prétentions américaines.

Poursuivant de plus en plus une politique mondiale, les Etats-Unis devaient sentir la nécessité de développer leurs forces militaires et navales. Une loi du 21 janvier 1903 réorganisa la milice, celle du 2 février porta le chiffre de l'armée à 100.000 hommes, celle du 14 février créa un état-major. Dans son message de novembre 1903 au 58e Congrès, le président Roosevelt insista sur la nécessité d'une puissante marine.

La haine de races entre blancs et noirs avait pris, depuis quelques années, une acuité particulière. L'attitude impartiale de Roosevelt à l'égard des nègres provoqua des critiques, et les lynchages devinrent fréquents. Des associations s'organisèrent pour lutter contre l'égalité des gens de couleur.

Une loi du 14 février 1903 créa un nouveau département exécutif, sous le nom de département du commerce et du travail. Le *Fairbanks bill* accorda à l'attorney général des pouvoirs plus étendus pour la poursuite des trusts, qui portaient atteinte à la liberté commerciale. De nombreuses grèves éclatèrent en 1902, 1903, 1904.

Roosevelt fut réélu président de la République le 6 novembre 1904, à une énorme majorité ; le sénateur Fairbanks fut appelé à la vice-présidence. Roosevelt déclara que, n'ayant pas, une première fois, rempli les fonctions présidentielles pendant toute la durée du mandat, il acceptait son renouvellement de pouvoir, mais qu'il ne serait plus, dans l'avenir, candidat à la présidence. En même temps, les élections pour le 59e Congrès relevèrent encore la majorité républicaine. Sur la question monétaire, qui avait jadis causé tant de divisions, le parti démocrate avait admis, implicitement, dans son programme,

que le régime actuel donnait toute satisfaction. Roosevelt trouva aussi l'appui des démocrates dans sa politique contre les trusts.

Les Etats-Unis signèrent de nombreux traités d'arbitrage en 1904 et 1905. Au mois de juin 1905, le président Roosevelt proposa aux gouvernements russe et japonais de réunir une conférence en vue de la cessation des hostilités; ils acceptèrent, et la conférence de Portsmouth aboutit, le 29 août, à la conclusion de la paix.

Statistique. En 1900, les Havaï ou îles Sandwich furent admises dans l'Union américaine, malgré leur énorme éloignement du littoral américain : avec la distance en plus, cet archipel est aux Etats-Unis ce que les Canaries sont à l'Espagne et ce que les « îles adjacentes », Madère et les Açores, sont au Portugal. De plus, un arbitrage a fixé en 1903, à l'avantage de l'Union, la limite entre l'Alaska et la puissance du Canada. Enfin, le Land Office, le Bureau des Terres de la Confédération, a calculé de plus près la superficie de la grande république. C'est donc à 9.403.970 kilom. carr., au lieu de 9.212.300, qu'on porte l'aire occupée par cette puissante nation. Dans ce chiffre, l'Alaska compte pour environ 1.550.000 kilom. carr. et le groupe des Sandwich pour 17.000.

— *Organisation militaire.* Elle a été considérablement modifiée par les lois du 2 février 1901, des 21 janvier, 14 février et 23 décembre 1903.

Le poste de général commandant l'armée a été supprimé, et ses attributions, un peu plus étendues, sont passées au chef de l'état-major, créé lui-même par la loi du 14 février 1903, en même temps que le corps d'état-major, chargé de préparer les plans de la défense du pays et de la mobilisation de ses forces en cas de guerre.

Différentes unités ont été créées dans les diverses armes, dont la constitution a été profondément remaniée. L'armée a reçu la composition suivante : *infanterie,* 30 régiments à 3 bataillons de 4 compagnies; *cavalerie,* 15 régiments à 3 escadrons de 4 troops ou compagnies dont chacune, commandée par un capitaine, correspond à un escadron européen; *artillerie,* 1 corps de 30 batteries de campagne et 126 compagnies de côtes; *génie,* 1 corps de 3 bataillons à 4 compagnies; 1 *corps des signaux,* auquel est rattaché 1 *corps d'aérostiers*; enfin, 1 corps d'indigènes aux Philippines; etc.

La loi sur la milice a divisé celle-ci en *milice* proprement dite (l'ancienne *milice organisée*), et *réserve de la milice* (l'ancienne *milice non organisée*), en décidant que tous les citoyens américains doivent, à part quelques exceptions, faire partie de l'une ou de l'autre depuis l'âge de 18 ans jusqu'à celui de 45. Dans la *milice* comme dans l'armée permanente, on entre toujours par enrôlement, et celui-ci peut maintenant être contracté pour un minimum de trois ans; mais l'enrôlé doit savoir lire et écrire.

— *Écoles militaires.* L'académie militaire de West-Point, pour la préparation des officiers de toutes armes, s'est considérablement développée, de même que les écoles d'application des différentes armes. De plus, il a été créé, dans toutes les garnisons, des *écoles d'officiers* dites aussi *de garnison,* dont tous les jeunes officiers doivent suivre les cours. Il a été créé, en outre, une *école de défense sous-marine,* puis une *école pour le service général et l'état-major* (General Service and Staff College), destinée à préparer les jeunes officiers de toutes armes à suivre les cours de l'*Ecole de guerre* (War College), établie dans les casernes Washington (district de Colombie).

Enfin, la répartition militaire du territoire a été modifiée par la loi du 23 décembre 1903, entrée en vigueur le 15 janvier 1904. Les « départements » entre lesquels était divisé le pays ont été groupés en cinq divisions : 1° celle de l'Atlantique (qui comprend les départements de l'Est et du Golfe), chef-lieu à New-York; 2° celle du Nord (départements des Lacs, du Missouri, de Dakota), chef-lieu à Saint-Louis; 3° celle du Sud-Ouest (départements du Texas et du Colorado), chef-lieu à Oklahoma; 4° celle du Pacifique (départements de Californie et de Colombie), chef-lieu à San Francisco; 5° la division des Philippines (départements de Luçon, Visayas et Mindanao), chef-lieu à Manille.

— *Armement.* Pour ramener l'armement de l'infanterie à l'unité de calibre, le fusil Lee de 6 millimètres a été laissé à la marine, et l'armée de terre a été armée au moyen d'un fusil Springfield, arme inventée en 1902, ayant le même calibre de $7^{mm},62$ que le fusil Kray-Jörgensen, en service, mais qui, grâce à des particularités de construction, réunit les avantages de ce fusil à ceux du fusil Mauser.

— *Matériel d'artillerie de campagne.* Le nouveau canon à tir rapide adopté en 1901, à la suite du concours ouvert en 1901, et dû au capitaine Wheeler, porte officiellement le nom de modèle 1902. Le calibre est de 76 mm.

ETAWNEY, grand lac du Canada (Keewatin), origine d'un court tributaire de la baie d'Hudson. Environ 160.000 hectares.

ETCHEVERRY (Hubert-Denis), peintre français, né à Bayonne en 1867. Elève d'Achille Zo, de Léon Bonnat et d'Albert Maignan, il obtint sa première récompense au Salon de 1895, avec deux tableaux de style : *Mise au* [illegible]; mais bientôt il se tourna vers le tableau de genre, l'étude de mœurs, et le portrait. En 1899, il obtint une seconde médaille avec [illegible]. En 1900 (Exposition universelle), cette dernière toile (achetée par l'Etat), et *Ils ne lisaient plus* (à la Ville de Lyon), lui valaient une médaille d'argent. Depuis, cet artiste a donné plusieurs toiles d'une couleur chaude et pittoresque : en 1901, *une Élégante* et *Lueur de mai*; en 1902, *Portrait de femme* et [illegible]; en 1903, *Portrait d'homme* et *Vertige,* toile mondaine, qui eut une grande vogue; en 1904, un *Portrait de femme*; en 1906, un *Portrait de femme* et *les Loups.*

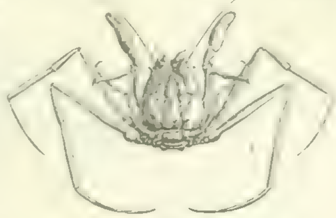
ÉTHANOXIME n. f. Aldoxime $CH^3-CH=AzOH$, que l'on obtient en traitant l'aldéhyde par la chaleur.

ETHE, comm. de Belgique (Luxembourg, arrond. de Virton), sur la Thoune, sous-affluent de la Meuse par la Chiers; 1.830 hab. Poteries.

***ÉTHÉRISATION** n. f. — Encycl. Physiol. végét. L'*éthérisation* a été préconisée dans l'industrie du forçage des plantes. On obtient, en effet, en éthérisant les végétaux, une anesthésie qui peut, dans une certaine mesure, suppléer au repos que la nature leur accorde annuellement dans le cours de leur végétation. Pratiquement, cette opération semble devoir n'être d'une utilité indiscutable que dans le forçage des *fleurs.* V. forçage.

ÉTHUSINE n. f. [illegible] quelques espèces répandues dans les mers chaudes.

— Encycl. L'*ethusina abyssicola,* draguée à des profondeurs de deux à trois mille mètres, au voisinage des côtes occidentales et orientales d'Afrique, est un exemple de ces curieux petits crabes allongés, remarquables par la longueur et la gracilité de leurs deux avant-dernières pattes; les dernières, très courtes, ont des pinces courtes et faibles.


Éthusine.

ÉTIENNE (André), l'un des tambours d'Arcole, né à Cadenet (Vaucluse) en 1774, mort en 1838. Il s'illustra pendant la célèbre journée qui fut une des grandes victoires de la campagne d'Italie, et mérita, pour son courage et par l'ardeur qu'il mit à battre la charge, d'être sculpté par David sur le fronton du Panthéon; sa gloire a été célébrée dans un poème provençal par Frédéric Mistral. Il ne figure pas cependant au premier rang dans les récits historiques de la journée d'Arcole, qui insistent sur d'autres tambours non moins héroïques : l'un deux, tambour improvisé, est Masséna, qui battit la charge avec le pommeau de son épée, dans la soirée du 17 novembre 1796; l'autre est un tambour du 51e, nommé Pierrot, qui passa l'Adige avec son tambour sur la tête. Étienne, cependant, a été une seconde fois glorifié, et c'est sur la place de sa petite ville natale que se dresse sa statue en bronze, œuvre du statuaire Amy (1894).

***ÉTIENNE** (Eugène), homme politique français, né à Marseille en 1844. — Réélu aux élections générales de 1893 par la 2e circonscription d'Oran, il fut porté à la vice-présidence de la Chambre en 1894 et 1895. De nouveau réélu en 1898 et en 1902, sans concurrent, il redevint vice-président de la Chambre en 1902, en 1903 et en 1904. Il ne cessa de s'occuper, avec compétence et autorité, des questions de politique étrangère et coloniale. Dans le cabinet Rouvier du 24 janvier 1905, il prit le portefeuille de l'intérieur, qu'il échangea, le 13 novembre 1905, contre celui de la guerre, à la suite de la démission de Berteaux, et qu'il conserva dans le cabinet Sarrien (mars 1906). En 1906, il fut réélu à Oran sans concurrent.


Eugène Étienne.

ÉTIOLOGIQUEMENT adv. Qui a rapport à l'étiologie.

ETIVE (loch), baie, ou, plus exactement, fjord de la côte écossaise, dans le comté d'Argyle. Profond de plus de 30 kilomètres, large parfois de moins d'un kilomètre, dominé de près par des collines de 700 à 800 mètres d'altitude, le loch d'Etive était commandé jadis à son entrée par la citadelle de Dunstaffnage, dont il subsiste encore aujourd'hui d'importantes et pittoresques ruines.

Étoile (l'), ballet en deux actes représenté à l'Opéra le 31 mai 1897, musique de Wormser, scénario d'Adolphe Aderer et Camille de Roddaz. Les auteurs ont pris pour sujet de leur ballet-pantomime l'art même de la danse au théâtre. La scène se passe sous le Directoire. Le célèbre maître de ballet Vestris, en quête d'une étoile chorégraphique, la découvre en la personne de Zénaïde, la fille de la mère Bréju la fruitière. Zénaïde a la vocation : on le voit bien à la façon dont elle danse la bourrée avec son amoureux Séverin, domestique du saltimbanque Bobèche. Séverin, jaloux, s'oppose aux projets de Vestris. Mais le rusé maître de ballet fait signe à un sergent recruteur, qui saisit Séverin et l'enrôle dans la plus proche armée en partance. Engagée à l'Opéra, Zénaïde éclipse les autres étoiles, désolées de ses succès. Heureusement Séverin revient de l'armée, tout couvert de galons et de gloire, et Zénaïde, fidèle à ses premières amours, se précipite à son cou et renonce à la danse.

La partition de l'Etoile est intéressante. L'auteur s'est préoccupé de traduire avec fidélité et *réalisme* les scènes populaires du livret. De là un emploi un peu exagéré et parfois bizarre des cuivres, auxquels le quatuor est trop sacrifié; de là certaines combinaisons de sonorités un peu déconcertantes; mais ces imperfections d'ordre purement musical sont rachetées par des qualités réellement scéniques de mouvement et de vie.

Étranger (l'), action musicale en deux actes, poème et musique de Vincent d'Indy, représentée pour la première fois à Bruxelles, au théâtre de la Monnaie, le 7 janvier 1903, puis à l'Opéra de Paris le 4 décembre de la même année. Le compositeur a écrit lui-même en prose rythmée un livret symbolique, qui n'est pas toujours exempt d'obscurités. — Dans un village des bords de l'Océan est venu se fixer un Etranger, qui s'est donné pour mission d'aimer les autres et de les secourir dans le péril. Il possède « une pierre de miracle », qui lui donne le pouvoir de calmer les tempêtes. Tous le haïssent, à l'exception d'une humble jeune fille, Vita, qui, délaissant son fiancé, le douanier André, se prend à aimer l'Etranger. Celui-ci, pour s'être laissé toucher par l'amour, ne se juge plus digne de commander à la mer. Il va partir, après avoir remis à Vita la pierre de miracle. Vita la jette à la mer. Une terrible tempête s'élève. L'Etranger monte sur le canot de sauvetage pour aller au secours d'un bateau en perdition. Vita seule ose l'accompagner, et tous deux sont engloutis.

La musique est construite sur le système des *leitmo*-[illegible] première se rattache le leitmotiv tiré de l'office du jeudi [illegible]

La facture témoigne d'une réelle hauteur d'inspiration, d'une science approfondie des ressources actuelles de l'harmonie et de l'orchestration; science un peu laborieuse aussi, et fatigante pour l'oreille; car il arrive que la fraîcheur, la simplicité du style musical — qualités essentielles pourtant au théâtre — disparaissent parfois sous la perfection trop compliquée de la technique.

ETTINGEN, bourg de Suisse (canton de Bâle-Campagne [illegible] la Birsig; 800 hab. Eaux ferrugineuses; vignobles.

***ETTINGHAUSEN** [illegible]

Études, [illegible] Pères Charles Daniel et Jean Gagarin, de la Compagnie de Jésus, commencèrent la publication à Paris, en 1856. Sans périodicité fixe d'abord, cette dernière revue parut ensuite régulièrement tous les trois, puis tous les deux [illegible], elle porta le titre d'*Etudes religieuses, historiques et littéraires.* Après une courte interruption, produite par la guerre de 1870-1871, la revue transporta le siège de sa rédaction à Lyon, où elle parut le 15 de chaque mois, sous le titre : *Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires.* L'application aux jésuites des décrets du 29 mars 1880 obligea de suspendre la publication après juin 1880. Elle fut reprise à Paris, en janvier 1888. La revue parut deux fois par mois, à partir de janvier 1897 [illegible] *de la Compagnie de Jésus.* Les *Etudes* traitent tous les sujets pouvant intéresser les esprits cultivés. Sans se borner aux questions religieuses, en faisant une bonne place particulièrement aux sciences, les *Etudes* s'occupent spécialement de tout ce qui a un intérêt actuel pour les lecteurs catholiques, y compris les publications nouvelles. Comme son titre l'indique, cette revue est exclusivement rédigée par des Pères jésuites.

Études économiques sur l'antiquité, par P. Guiraud (Paris, 1904). — Dans ces études, P. Guiraud s'est efforcé de définir quelques-uns des principaux problèmes économiques qui se sont posés à Athènes et à Rome, et de faire voir leur répercussion sur la vie politique intérieure de ces Etats. Le premier chapitre traite de l'organisation du travail en Grèce; on y voit comment, les Grecs étant persuadés que la fonction capitale des citoyens était le service de l'Etat, chaque classe, pour avoir le temps de remplir ses devoirs civiques, abandonna le travail à de plus pauvres et aux esclaves. Quand personne ne travailla plus, hormis les étrangers, il fallut que l'Etat prît à sa charge la nourriture de tous ces oisifs par dignité, et, comme il ne le pouvait pas, il en résulta que tous les pauvres dépouillèrent violemment les riches, et que la guerre sociale éclata, prélude de la chute de la Grèce. — Deux autres chapitres sont consacrés à l'impôt sur le capital, à Athènes et à Rome. A Athènes, cet impôt, aggravé par les liturgies, inclina les riches vers la paix. Au IVe siècle, il avait inspiré aux Athéniens une telle horreur de la guerre, qu'ils ne se risquèrent à combattre leur grand ennemi, Philippe de Macédoine, qu'au moment où il était trop tard pour triompher de lui. A Rome, au contraire, l'impôt sur le capital ne fut qu'une ressource exceptionnelle. Dans le dernier chapitre, Guiraud met en parallèle l'impérialisme anglo-saxon et l'impérialisme romain. Le premier découle de causes économiques. A Rome, c'est le désir d'avoir des possessions à préserver et à exploiter qui amena la conquête du monde. Or celle-ci assura aux généraux en chef une puissance immense, qui leur permit bientôt de supprimer à leur profit le régime républicain; l'impérialisme créa le régime impérial.

***EU** [illegible] truit, le 11 novembre 1902, par un incendie qui n'a épargné que l'aile droite et la chapelle.

***EUBÉE**, nome ou département du royaume de Grèce (Grèce insulaire), d'une superficie de 4.199 kilom. carr., peuplé de 115.515 hab. Ch.-l. *Chalcis.*

— *Archéol.* On a fait des fouilles intéressantes sur l'emplacement des deux principales villes de l'Eubée, Erétrie et Chalcis. A Chalcis, la Société archéologique d'Athènes a déblayé le gymnase, où l'on a rencontré une mosaïque, et exploré la nécropole, où l'on a trouvé une vieille idole de marbre, des poteries primitives, des vases peints et des feuilles d'or. A Erétrie, l'Ecole américaine d'Athènes a dégagé le théâtre, où l'on a constaté quelques dispositions particulières : toutes les dépendances, magasins, coulisses, loges d'acteurs et de danseurs, y sont au niveau du *logeion,* d'où un escalier et un couloir souterrain conduisent au centre de l'orchestre. On a également fouillé la nécropole, où l'on a découvert des tombes à chambres et lits funéraires, des peintures décoratives, des ornements d'or, des plaques d'argile peinte, des Eros de terre cuite, des vases à ornementation géométrique. On a trouvé encore d'intéressantes inscriptions : des listes de vainqueurs aux jeux, un curieux décret des Erétriens (fin du Ve s. av. J.-C.), réglant la célébration des *Artemisia,* l'organisation des concours musicaux ou autres, le cérémonial des processions et des sacrifices.

EUBLEPHARIS (*blé-fa-riss*) n. m. Genre de reptiles sauriens, comptant cinq espèces répandues dans le sud de l'Asie et de l'Amérique centrale.

— Encycl. Les *eublepharis* sont des animaux de taille médiocre, à pattes courtes, à queue cylindrique; leurs ongles sont rétractiles en partie. Leur livrée, jaunâtre [illegible]. Ils vivent sur les arbres ou dans les rochers, et se nourrissent d'insectes.

EUCAMPTOGNATHE (*kanp*) n. m. Genre d'insectes coléoptères carnassiers, de la famille des carabidés, comptant une trentaine d'espèces propres à Madagascar. (Co

sont de magnifiques féronies métalliques, vertes, cuivreuses ou pourprées, larges, atteignant quatre centimètre de long, et qui vivent dans les forêts des [illegible]. L'eucamptognathe [illegible] est le type de [illegible].

EUCHAIRE [illegible] 27 octobre.

EUCHARIDE [illegible] n. f. Genre d'amaryllidacées narcissées, originaires de Colombie, et type d'une tribu dite des *eucharidées*, qui comprend de belles espèces ornementales.

Eucamptognathe (gr. d'un tiers).

EUCKEN (Rodolphe), théologien protestant allemand, né à Aurich (Frise orientale) en 1846. Il fut nommé professeur de philosophie à Bâle (1871), puis à Iéna (1874), où il se fixa. Parmi ses principaux ouvrages, on peut citer : *la Méthode [illegible] Aristote* (1872) ; *Histoire et [illegible] des principes [illegible] époque* (1878) ; *Histoire de la [illegible]* (1880) ; *les Images et les comparaisons [illegible]* (1880) ; *Contribution à l'histoire de la philosophie moderne, principalement de la philosophie allemande* (1886); *la Philosophie de Thomas d'Aquin et la culture actuelle* (1886) ; *l'Unité de la vie morale dans la conscience et les actes de l'humanité* (1888) ; *la Conception de la vie chez les grands penseurs* (1890) ; *la Part de vérité contenue dans la religion* (1901). R. Eucken s'est attaché à défendre l'esprit chrétien contre le naturalisme sous ses diverses formes (empirisme, positivisme, utilitarisme) et contre l'intellectualisme.

EUCLADOCÈRE n. m. Paléont. Genre de mammifères artiodactyles ruminants, de la famille des cervidés, comptant six espèces fossiles dans le tertiaire d'Europe. (Les eucladocères étaient des cerfs à bois munis de nombreux andouillers ; le cerf de Sedgwick *[eucladoceros Sedgwicki]*, qui a vécu à l'époque pliocène en Angleterre et en France, en est un remarquable exemple.

Eucladocère.

EUCNIDE n. f. Genre de loasacées, caractérisé par des fleurs à pétales libres, à étamines nombreuses, à ovaire quinquéloculaire et placentas pariétaux.

— Encycl. Les *eucnides* sont des herbes à feuilles souvent opposées, simples et couvertes de poils urticants. Elles habitent le Mexique et le sud des Etats-Unis. *L'eucnide lobée* et *l'eucnide brûlante* sont les espèces les plus connues.

Eucnocère (gr. 6 fois).

EUCNOCÈRE ou **EUCNOCERUS** (*sé-russ*) n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des dermestidés, créé en 1902 pour des formes nouvelles découvertes dans l'Amérique centrale. (Les eucnocères sont voisins de nos trogodermes. L'espèce type est l'*eucnocerus dispar*, du Mexique.)

EUCRYPHIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, réduite au genre *eucryphie*, placé autrefois parmi les rosacées, les cunoniacées ou les hypéricacées. — *Une* EUCRYPHIACÉE.

— Encycl. Les *eucryphiacées* ont un périanthe tétramère à sépales valvaires et pétales imbriqués ; l'androcée a de nombreuses étamines plurisériées, à longs filets insérés au-dessous de l'ovaire, sur le réceptacle renflé ; de petites écailles ciliées entourent la base du filet. L'ovaire comprend de quinze à dix-huit carpelles soudés, ayant chacun deux rangées d'ovules. Certaines espèces sont utilisées pour leur bois. Cette famille a ses représentants au Chili, en Australie et en Tasmanie.

EUDORINE n. f. Algue de la famille des volvocacées, constituée généralement par 32 cellules, qui se groupent en limitant à leur intérieur une sphère creuse et pourvues [illegible] cils vibratiles dirigés vers l'extérieur. (Cette algue se rencontre dans les eaux douces de toutes [illegible].)

EUGENE CITY, ville des Etats-Unis (Orégon), ch.-l. du [illegible] Willamette, affluent de l'Orégon [illegible].

EULASIOCALPE [illegible] Genre d'insectes lépidoptères hétérocères, [illegible] et créé en 1900 pour des formes nouvelles propres à l'Amérique centrale. (L'*eulasiocalpus* est le type de ces phalènes.)

[illegible]

EULENBOURG (Philippe, comte, puis prince D'), homme politique et écrivain allemand, né à Kœnigsberg en 1847. Il [illegible] le régiment des gardes du corps prussiens, prit part à la guerre [illegible] lieutenant (1870-1871) [illegible] de 1871 à 1873 [illegible] l'administration judiciaire et, en 1877, dans la diplomatie. Il fut secrétaire d'ambassade [illegible] Munich [illegible] 1888 [illegible] 1891 [illegible] confiance de l'empereur Guillaume II. Il se signala comme écrivain, poète et compositeur [illegible] *Chant des Scaldes* (1892) ; *le Livre de Noël* (1892), *Contes du soir, légendes et songes* (1894). Il a édité la correspondance d'un de ses cousins, Frédéric Auguste, comte d'Eulenbourg : *Lettres sur l'extrême Orient en 1860-1862* (1900). Il fut élevé en 1900 au rang de prince d'Eulenbourg et Hertefeld, comte de Sandels, et nommé membre héréditaire de la Chambre des seigneurs en Prusse.

EULOPHIAS (*ass*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, de la famille des blenniidés, créé en 1902 pour des formes découvertes sur les côtes du Japon (*eulophias Tanneri*, espèce type).

Eulophias.

EUMETOPIAS (*mé-to-pi-ass*) n. m. Genre de mammifères pinnipèdes, de la famille des otariidés, comptant quatre espèces répandues sur les deux hémisphères.

— Encycl. Les *eumetopias* sont des otaries de très grande taille, à tête allongée, puissante, à membres antérieurs assez courts. Le lion marin arctique (*eumetopias Stelleri*) est le type de ce genre ; il n'a pas de crinière, mesure jusqu'à 5 mètres de long ; le pelage, très variable, est en général d'un fauve doré verdâtre. Il est répandu sur les côtes du Pacifique nord depuis le détroit de Behring jusqu'au Japon et à la Californie. On a fait jadis de cette otarie des tueries insensées (jusqu'à 250.000 par an, 1868) ; aujourd'hui, elle est sous la protection des gouvernements russe et américain.

Eumetopias.

EUNOMIE (*mî*) n. f. Genre de crucifères cochléariées, dont les espèces les plus connues, *l'eunomie à feuilles opposées*, *l'eunomie trinervée*, etc., habitent les régions méditerranéennes.

EUNOTÈLE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des notodontidés, créé en 1901 pour des formes nouvelles propres à l'Amérique du Sud. (L'espèce type de ces fausses noctuelles est l'*eunotela pallida*, de l'Amazone. L'*œdemasia tropica* rentre dans ce nouveau genre.)

Eunotèle (gr. nat.).

EUPÉTAURUS (*pé-tô-russ*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des sciuridés, établi sur un écureuil volant découvert en 1888 dans le Tibet oriental.

EUPHORIE (*rî* — du gr. *euphoria*, abondance, aise) n. f. Etat d'un individu qui se porte bien.

— Encycl. On désigne sous le nom d'*euphorie* les périodes de bien-être perçu, conscient, qui précèdent certaines crises, comme dans l'hyperesthésie gastrique par exemple, ou qui suivent immédiatement la défervescence dans les maladies aiguës. Cette euphorie pathologique est toujours de courte durée.

Eupetaurus.

***Europe** (L') *et la Révolution française*, par Albert Sorel (Paris, 1887-1904). — Aux quatre volumes de ce grand ouvrage, parus de 1887 à 1892 (v. t. IV), Albert Sorel en a ajouté quatre autres. Il étudie dans le tome V la politique du Directoire et celle de Bonaparte, et montre comment, la Révolution s'incarnant en lui, Napoléon en poussa les principes à l'extrême et eut toute l'Europe liguée contre lui, comme elle l'avait été contre la Révolution. Le tome VI retrace les relations de la France et de l'Europe du 20 brumaire au 2 décembre 1805, jour de la victoire d'Austerlitz, et trois grands faits en marquent les divisions : traité de Lunéville, traité d'Amiens, la coalition. Dans le septième volume, Sorel examine les relations et les différends de l'Empire et de l'Europe de 1806 à 1812 ; les faits nombreux se groupent sous ces deux subdivisions : le blocus continental et le grand Empire. On y trouve une étude approfondie des circonstances qui ont conduit l'Empire à son apogée, puis le récit de la rupture entre la France et la Russie et de la désastreuse campagne qui s'ensuivit. Le huitième et dernier volume est consacré à la coalition de 1813, à la chute du grand Empire et aux traités de 1815. L'auteur montre que, dans cette histoire d'un quart de siècle, ce qui est permanent, c'est la lutte pour les limites : par là, l'histoire de l'Europe et de la Révolution se relie aux luttes antérieures de l'Europe et de la France et explique la suite des luttes à venir. Ce grand ouvrage a obtenu en 1906, de l'Institut, le prix Osiris de 100.000 francs.

EURYCOPE n. m. Genre de crustacés isopodes, de la famille des munnopsidés, comptant quelques espèces répandues surtout dans le sud du Pacifique. (Les eurycopes sont des petites crevettes qui se tiennent dans la zone des diatomées [*eurycope arsi*] ; beaucoup vivent à des profondeurs de six et sept cents mètres [*eurycope Novæ Zelandiæ*]. Toutes sont remarquables par la longueur de leurs pattes et de leurs antennes et par les épines latérales de leurs segments.)

EURYTHERME (*tèrm'* — du gr. *eurus*, large, et *thermos*, chaud) adj. et n. m. Biol. Nom sous lequel on désigne tout animal qui peut s'accommoder de larges et brusques oscillations de la température extérieure. (Mœbius.) (Les eurythermes parfaits s'observent surtout chez les animaux marins nus ; le moineau, qui peut supporter des variations de 55°, est un eurytherme relatif, et l'homme civilisé, protégé par ses vêtements, un eurytherme artificiel. Ch. Richet.)

EUSÉMIE (*mî* — du gr. *eu*, bien, et *sêma*, signe) n. f. Ensemble des symptômes favorables dans une maladie.

EUSTACHE (Henri), architecte français, né à Versailles en 1861. Elève de l'Ecole des beaux-arts, il obtint le second grand prix de Rome en 1887 et le grand prix en 1891. Les relevés qu'il envoya durant son séjour à Rome furent remarqués non seulement à cause de leur valeur architecturale et documentaire, mais encore grâce à leur habile présentation. Aquarelliste remarquable, comme en témoignent les impressions d'Italie et notamment les chauds et mystérieux intérieurs de Saint-Marc, de Venise, qu'il a exposés au Salon, il a obtenu une médaille de seconde classe en 1897, une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) pour ses relevés de Rome et Venise, et la médaille d'honneur au Salon de 1902, où il avait envoyé : *Etat actuel et restauration de la voie Sacrée à Rome* et *Relevés de la ville et des peintures de Mistra, près Sparte* (*Grèce*). Il a exécuté, de 1898 à 1905, d'importants travaux à Aix-les-Bains. Il fut en 1905, nommé architecte du palais de la Bourse, à Paris.

EUSTIS (James Biddle), homme politique et diplomate américain, né à la Nouvelle-Orléans en 1834, mort à Newport en 1899. Avocat dans sa ville natale, au début de la guerre de Sécession, il entra dans l'armée confédérée, et fut aide de camp des généraux Magruder et Johnston. Après la défaite des Confédérés, qui mit fin à la guerre civile, Eustis fut nommé membre de la législature de la Louisiane et fit partie de la délégation chargée de négocier avec le président Johnson la réintégration de la Louisiane dans l'Union. Sénateur de la Louisiane de 1876 à 1879, puis professeur de droit civil à l'Université de la Louisiane, dont il fut de nouveau sénateur de 1884 à 1890, il vota avec les démocrates. Lorsqu'en 1893 Cleveland devint président de la République, il appela Eustis à représenter les Etats-Unis auprès du gouvernement français. Remplacé en 1897 par Porter, après l'élection du président Mac Kinley, il rentra aux Etats-Unis, et publia dans la « North American Review » quelques articles où il critiquait l'alliance franco-russe, dont il niait le caractère pratique.

EUTÆNIICHTYS (*té-ni-ik-tiss*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, de la famille des gobiidés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle découverte au Japon. (L'*eutæniichtys Gilli* est un petit poisson assez voisin des gobius ou goujons de mer ; il fréquente principalement les estuaires des fleuves. Son corps est cylindrique et très allongé ; ses nageoires anale et dorsale très développées en longueur ; des bandes noires marquent les flancs, de l'opercule à la nageoire caudale.

Eutæniichtys.

EUTECTIQUE (*tèk-tik'* — du gr. *eutêktos*, qui fond facilement) adj. Chim. Se dit des alliages à points de fusion minima.

— Encycl. Lorsqu'un alliage, formé de cuivre et d'argent par exemple, se solidifie lentement : par suite de la liquation, du cuivre s'il y en a plus de 28 p. 100 dans l'alliage, ou de l'argent dans le cas contraire, se dépose d'abord, la partie restée liquide se modifiant jusqu'à présenter une composition constante de 28 de cuivre pour 72 d'argent, ce qui correspond sensiblement à la formule Ag^3Cu^2 ; à ce moment, cet alliage se solidifie sans liquation ; un tel alliage est dit *eutectique*. La masse solidifiée étudiée par la métallographie présente un réseau de cuivre ou d'argent enserrant des masses de l'alliage eutectique.

***EUTHANASIE** (*zî* — du gr. *eu*, bien, et *thanatos*, mort) n. f. Sommeil provoqué, quand la mort est imminente, afin d'éviter une agonie douloureuse.

— Encycl. L'usage de l'*euthanasie*, qui est un soulagement pour tout le monde, a soulevé quelques objections, parce qu'il est très difficile, au moins dans beaucoup de cas, de prédire avec certitude l'heure de la mort, et que d'ailleurs l'emploi des narcotiques et des hypnotiques peut avancer cette heure ou même tuer un malade, qui sans cela peut-être eût guéri. Aussi beaucoup de médecins refusent-ils encore d'employer cette méthode.

EUTING (Julius), érudit allemand, né à Stuttgart en 1839. Il étudia la théologie protestante à Tubingue, les langues orientales à Paris, Londres et Oxford, et fut nommé bibliothécaire à Tubingue. De 1867 à 1870, il voyagea en Asie Mineure, en Grèce, en Sardaigne, et y étudia les inscriptions sémitiques, principalement phéniciennes et carthaginoises. En 1871, il devint conservateur de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ; en 1880, professeur honoraire de l'Université. Il a assisté aux fouilles de Sendjerli et exécuté plusieurs voyages scientifiques (en Arabie centrale, Syrie, Egypte). Il a publié les ouvrages suivants : *Qolaste* ou *Chants et doctrines du baptême et de la fin de l'âme*, ouvrage tiré de la littérature mandéenne (1867); *Pierres puniques*, dans les « Mémoires de l'Académie de Saint-Pétersbourg » (1871); *Commentaire d'une [illegible] ordonnance sur les sacrifices de Carthage* (1874) ; *Six inscriptions phéniciennes d'Idalion* (1875) ; *Recueil des inscriptions carthaginoises* (1883 et suiv.) ; *Mélanges d'épigraphie* (1885 à 1887) ; *Inscriptions nabatéennes d'Arabie* (1885) ; *Inscriptions sinaïtiques* (1891); *Catalogue de la bibliothèque impériale universitaire et nationale de Strasbourg*; *Littérature arabe*

1877. Les résultats de son voyage en Arabie sont consignés dans : *Mes voyages dans l'Arabie* [illegible] dans les « Procès-verbaux de la Société de géographie » 1886. Enfin, il a publié [illegible] *bourg et de la cathédrale*, qui a eu de nombreuses éditions.

EUTRITZSCH, bourg d'Allemagne (roy. de Saxe [cercle de Leipzig]), sur la [illegible] sous-affluent de l'Elbe par la Saale. [illegible] hab. Filatures de laine et fabrication de draps, calicots ; machines agricoles. C'est un faubourg industriel de Leipzig.

EUZOAMYLIE (*lî* — du gr. *eu*, bien, et *zooamulon*, amidon animal) n. f. Etat d'une cellule qui gagne plus de glycogène qu'elle n'en perd.

— ENCYCL. Les travaux de Lecler et Eshasset ont prouvé que toute cellule qui se gorge de granulations glycogéniques est une cellule en état de défense active ; c'est ainsi qu'autour des tubercules et dans les cellules périphériques des tumeurs et des néoplasies malignes, on voit s'accentuer le glycogène. L'*euzoamylie* est donc un procédé de défense qui ne s'observe pas seulement dans la glande hépatique, mais aussi dans tous les tissus normaux. Au contraire, la disparition du glycogène, l'*azoamylie*, est le signe que les défenses naturelles sont épuisées. Pour la question de savoir si le glycogène agit comme substance antitoxique ou seulement comme aliment dynamophore, V. GLYCOGÈNE.

Evangéliaire de Reims, célèbre manuscrit aujourd'hui conservé à la bibliothèque de Reims, et qui faisait, avant la Révolution, partie du trésor de la cathédrale. Il lui fut offert au XVIᵉ siècle par le cardinal Charles de Lorraine. Il se compose de deux parties : l'une en caractères cyrilliques, l'autre en caractères glagolitiques. Il fut employé au sacre de certains rois, d'où le nom de *Texte du sacre* qu'on lui donne quelquefois. On le croyait jadis écrit en syriaque et on l'attribuait à saint Jérôme. Il a été publié deux fois : en 1842, en fac-similé gravé sur cuivre, par les soins du paléographe Sylvestre, et en 1899, en fac-similé photographique, par les soins de Louis Leger, qui a accompagné l'édition d'une notice détaillée.

EVANS, lac du Canada (prov. de Québec), sur le versant de la baie d'Hudson ; environ 59.000 hectares.

EVANS (sir John), archéologue anglais, né à Burnham en 1823. Il se consacra de bonne heure à l'étude de l'archéologie, de la numismatique et de la géologie. Président de l'Association des fabricants de papiers [illegible], président de la Société géologique et de la Société numismatique de Londres, et, en 1885, président de la Société des antiquaires de Londres. Il fut élu en 1887 membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de France. On peut citer, parmi ses nombreux travaux [illegible] *Britain* (1872) [trad. en franç. par W. Battier, sous le titre : [illegible] *Grande-Bretagne*, 1878] ; *the Ancient Bronze. Implements, weapons and ornaments of Great Britain and Ireland* (1881) [trad. en franç. par W. Battier, sous le titre : *l'Age de bronze. Instruments, armes et ornements de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, 1882].

John Evans.

EVANS (Arthur John), archéologue et voyageur anglais, né à Nash Mills, dans le comté de Hertford, en 1851. Il entreprit des recherches d'archéologie et d'ethnographie dans les contrées les moins connues de l'Europe, chez les Finnois et les Lapons, en compagnie de F. M. Balfour puis, en 1875, dans la Dalmatie et la péninsule des Balkans. Il envoya au « Manchester Guardian » des correspondances qui furent réunies ensuite sous le titre de *Lettres illyriennes*, où il soutenait la cause des insurgés contre la domination turque. Les résultats de ses découvertes archéologiques furent consignés dans l'« Archæologia », sous le titre de : *Antiquarian researches in Illyricum*. Emprisonné en 1882 par le gouvernement autrichien, qui l'accusait de complicité avec les insurgés, il fut ensuite expulsé du territoire autrichien et se retira à Oxford, où il donna, en 1883, une série de conférences sur la conquête slave de l'Illyrie. En 1884, il devint directeur de l'Ashmolean Museum, à Oxford. Il entreprit alors des recherches archéologiques en Sicile et dans la Grande-Grèce et publia : *the Horsemen of Tarentum* (1889) ; *Syracusan medallions* [illegible]

EVARNITSKY (Dmitri Ivanovitch), historien russe, né dans la Russie méridionale en 1857. Professeur à Pétersbourg et à Kharkov, il a servi dans le Turkestan. Il a écrit un *Guide dans l'Asie centrale* (1893) et consacré de nombreux travaux à l'histoire des cosaques. Le plus important est une *Histoire des Zaporogues* (1892).

ÈVE n. f. — Techn. Partie creuse placée sur le panneton des clefs bénardes et qui empêche la clef de passer de l'intérieur de la serrure à l'extérieur. (L'ève sert aussi de sûreté.)

EVELYNE n. f. Planète télescopique nº 503, découverte en 1903 par Dugan.

EVENEPOEL (Henri-Jacques-Edouard), peintre belge, né à Nice en 1872, mort à Paris en 1899. Il étudia la peinture d'abord à Bruxelles, puis à l'Ecole des beaux-arts de Paris, où il devint, en 1893, élève de Gustave Moreau ; il se plaça ensuite dans le groupe des peintres indépendants. Il se fit remarquer par un dessin très ample, par le *gras* de la facture qui distingue l'école flamande, et par sa recherche des modes nouveaux d'expression. Il débuta au Salon des Champs-Elysées avec un *Portrait de Mᵐᵉ B.* ; puis il envoya au Champ-de-Mars, en 1895, un tableau : *la Poupée*, et trois portraits. Il exposa en 1896 : *Enfant au* [illegible] affiches, des lithographies.

Evening News [illegible] Martin Fradd. Il eut des débuts difficiles jusqu'en 1894 ; mais dès lors, il devint rapidement le premier des journaux du soir à un sou publiés à Londres. Il met en vente, [illegible] éditions chaque jour, sauf le dimanche, le jour de Noël et le [illegible]

Evening Standard [illegible] anglais « the Standard ». (V. ce mot.) Elle existe sous ce titre spécial depuis 1857. Depuis 1905, C. Arthur Pearson [illegible] Standard » la « St. James's Gazette », et lui a donné ainsi [illegible] proprement dit, en augmentant la place réservée aux causeries mondaines et aux articles de sport, de voyage et de littérature récréative.

EVENWOOD, [illegible]

***ÉVERSION** n. f. — Renversement au dehors au niveau d'un orifice naturel d'une muqueuse.

— ENCYCL. Lorsque la muqueuse fait une saillie prononcée, il faut souvent en pratiquer l'excision pour éviter les infections consécutives. En général, l'opération réussit très bien, en particulier pour l'éversion de la muqueuse utérine.

EVKAF n. m. En Turquie, Bien consacré aux mosquées. V. [illegible]

EVOD ou **YVED** [illegible] Puy, vers le milieu du VIᵉ siècle.

EVOLÈNE, bourg de Suisse (Valais [distr. d'Hérens]), à 1.380 mètres d'altitude, sur la Borgne, affluent du Rhône ; 1.400 hab. Elevage de bestiaux, fromagerie.

EVOLOCERE n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des lathridiidés, créé en 1902 pour des formes nouvelles découvertes dans l'Amérique centrale. (L'espèce type de ces petits insectes bruns, vivant dans les détritus végétaux [illegible] au Guatemala.

EVOTOMYS (*é, miss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, comprenant une trentaine d'espèces répandues sur l'hémisphère boréal.

— ENCYCL. Les [illegible] sont des campagnols de taille médiocre, ordinairement roux ou d'un blond doré. Trois espèces se trouvent en Europe. [illegible] dans tout le nord de l'ancien monde, ne l'est pas moins aux Etats-Unis. L'*evotomys glareolus*, plus méridional, est abondant en France.

Evolocère (gr. [illegible]).

EVREMOND [illegible] mandie, mort vers l'an 720. Il était d'une famille noble de Bayeux. Il quitta la cour du roi Tierry III, se retira du monde et fonda le monastère de Fontenay (diocèse de Séez). — Fête le [illegible]

EWALD (Ernst), peintre allemand, né et mort à Berlin (1836-1905). Elève de Couture, de 1856 à 1863, il fit un séjour de deux années en Italie. De retour à Berlin, il se fit remarquer par ses peintures décoratives de la Nationalgalerie [illegible] *Brunehild*, exécutées à la cire. On lui doit de curieux cartons de vitraux ou de mosaïques. Il fut directeur de la section d'enseignement du musée d'art industriel de Berlin, puis directeur de l'Ecole des beaux-arts.

EVZONE (*èv-zon'*) n. m. En Grèce, Soldat de l'infanterie légère, vêtu de la fustanelle (v. ce mot) nationale.

***EXAMEN** n. m. — ENCYCL. Dr. [illegible] *mens*. V. FRAUDE.

EXANTHALITE n. f. Syn. de [illegible]

***EXARQUE** [illegible]

— ENCYCL. [illegible] l'Eglise bulgare, jadis autocéphale, s'était trouvée soumise à la suprématie spirituelle du patriarche grec de Constantinople. Les [illegible] souffrir de cette domination étrangère, et, lors de la renaissance [illegible] ne cessèrent de réclamer la constitution d'une communauté autonome. Satisfaction leur fut donnée, en 1870, par la création d'un exarchat bulgare, qui gouverne, au point de vue spirituel, tous les Bulgares de la péninsule balkanique [illegible] vès protestations, et l'exarque fut excommunié, ainsi que ses fidèles, par le patriarche de Constantinople. L'exarque réside à Orta Keui, sur le Bosphore, près de Constantinople. [illegible] sité de Paris.

EXARTHRÈME n. m. Syn. de LUXATION.

***EXCAVATION** n. f. — ENCYCL. Dr. Les *excavations* faites dans les rues ou places sont considérées comme des dégradations de la voie publique et peuvent être punies comme telles par le juge de simple police d'une amende de la valeur de trois journées de travail ou au-dessous et d'un emprisonnement qui n'excède pas trois jours. Mais, comme elles compromettent la sûreté de la voie publique, elles rentrent dans la classe des objets que l'autorité municipale peut défendre par des arrêtés spéciaux et sont [illegible] de récidive, de l'emprisonnement de trois jours au plus. [illegible] cuter les règlements concernant la petite voirie. Ces der[illegible] le prescrivant. V. ÉCLAIRAGE.

[illegible] ayant occasionné la mort ou la blessure des animaux ou bestiaux appartenant à autrui, leur auteur est puni d'une [illegible] des blessures [illegible] ment est de six jours à deux mois, et le taux de l'amende [illegible] d'homme.

EXCITATION [illegible] Action exercée par l'influx nerveux quand il va provoquer [illegible]

— ENCYCL. W. Roux, et plus récemment Y. Delage, ont beaucoup étendu l'influence de l'*excitation fonctionnelle*. L'excitation, en effet, par le fonctionnement qu'elle provoque, détermine en fin de compte l'augmentation de masse du tissu excité. Si une excitation donnée se répète fréquemment, il y aura donc une augmentation de plus en plus marquée de la substance vivante excitée, au détriment des autres substances non excitées, sans que ces dernières, néanmoins, disparaissent jamais complètement [illegible] laires où le protoplasma granuleux est réduit au minimum, alors que le protoplasma contractile est très abondant. C'est à l'excitation fonctionnelle ainsi comprise et étendue à toutes catégories d'excitants (physiques, chimiques, mé[illegible] différenciation histologique, la structure et les fonctions des organes et la formation des espèces. V. ASSIMILATION.

***EXCLUSION** [illegible] a modifié les cas d'*exclusion* et la situation faite aux exclus. Sont toujours mis, soit pour leur temps de service actif, soit en cas de mobilisation, à la disposition des départements de la guerre et des colonies, les exclus proprement dits, dont l'ensemble comprend : les individus condamnés à une peine afflictive ou infamante ; les condamnés à une peine correctionnelle d'au moins deux ans d'emprisonnement avec interdiction de tout ou partie de l'exercice des droits civiques, civils ou de famille ; les relégués collectifs et individuels ; les individus condamnés à l'étranger pour un crime ou délit puni par la loi française d'une des peines ci-dessus indiquées. Pendant leur période d'activité, comme ensuite au cours des six premiers mois du séjour dans leurs foyers ou en cas de rappel par suite de mobilisation, les exclus sont soumis aux mêmes dispositions que les militaires de l'active, de la réserve ou de la territoriale, sauf substitution éventuelle, pour eux, de la dégradation civique à la dégradation militaire.

Vient ensuite la catégorie des individus qui, sans être qualifiés expressément d'*exclus*, doivent être incorporés dans les bataillons d'infanterie légère d'Afrique, sauf décision contraire du ministre de la guerre après enquête sur leur conduite depuis leur sortie de prison. Ce sont : les individus reconnus coupables de crimes, mais condamnés seulement à l'emprisonnement par application de l'article 463 du code pénal ; les condamnés en correctionnelle pour outrage public à la pudeur, délit de vol, escroquerie, abus de confiance, attentat aux mœurs ou pour avoir fait métier de souteneur, pourvu que la condamnation unique ou l'ensemble des condamnations encourues représente un total de six mois au moins, les condamnations prononcées à l'étranger n'entrant en ligne de compte [illegible] tribunal correctionnel du domicile civil du condamné. Les hommes détenus au moment de l'appel de leur classe ne sont incorporés qu'après l'expiration de leur peine, mais pour la durée totale du service prescrit par la loi. Enfin, aucune des dispositions ci-dessus n'est applicable aux hommes condamnés pour des faits politiques ou connexes à des faits politiques, la nature de leur condamnation devant être, s'il y a lieu, examinée et déterminée par le tribunal civil du lieu de leur domicile.

EXEA-DOUMERC [illegible] français, né à Narbonne en 1807, mort au château de la Devèze, près de Lunel-Vieil (Hérault), en 1902. Sorti de Saint-Cyr, il fit toute sa carrière dans l'infanterie. Il fit ses premières armes en Grèce, pendant l'expédition de Morée, et passa aux chasseurs à pied à la création de ce corps d'élite. Il commanda le 10ᵉ bataillon, assista à la bataille d'Isly, devint colonel en 1846, général de brigade en 1852, divisionnaire en 1864, et fut appelé, au début de la guerre de 1870, au commandement d'une division du 13ᵉ corps (Vinoy), avec lequel il prit part à la retraite de Mézières, puis au siège de Paris. Chef du 3ᵉ corps de la deuxième armée, dans la capitale investie, il se distingua à Champigny. Après la guerre, il fut maintenu sans limite d'âge dans le cadre d'activité, pour avoir com[illegible]

EXEL, comm. de Belgique (Limbourg [arrond. de Maeseyck]) [illegible]

Exercices spirituels de saint Ignace. Ce livre a [illegible] de Jésus. Il a été traduit en latin par le P. Frusius (1548) ; c'est le seul texte approuvé par le pape ; les jésuites lui [illegible] modernes sont nombreuses. Il ne faut pas confondre le texte réel de saint Ignace avec de nombreux commentaires qui ont été écrits sur ce texte et qui portent le titre même du livre.

Cet ouvrage n'est pas un simple manuel de méditations. C'est, avant tout, une méthode d'exercices spirituels mise à la disposition d'un directeur de conscience, qui les adapte aux besoins des retraitants, une sorte de formulaire pour appliquer aux nécessités des âmes la doctrine évangélique et traditionnelle. Son but premier est le choix d'un état de vie et la réforme de l'état de vie ; mais il peut être accommodé à d'autres buts spirituels.

Dans les annotations, placées au commencement du livre, le directeur est invité à mettre beaucoup de douceur et de discrétion dans l'adaptation de la doctrine spirituelle générale : il doit respecter la liberté des âmes, se préoccuper de leurs besoins particuliers, et tenir compte aussi de l'intelligence de celui qu'il dirige et de sa force morale. Il faut se garder de lui demander plus qu'il ne peut. Ces recommandations forment une sorte de pédagogie spirituelle, où l'auteur montre beaucoup de sagesse. Les *Exercices spirituels* sont très répandus parmi les catholiques, et les protestants eux-mêmes s'y intéressent et s'en occupent.

EXERCISEUR (*zeûr*) n. m. Extenseur, appareil de gymnastique que l'on fixe à une cloison et à l'aide duquel on pratique l'assouplissement des membres et du tronc.

***EXHUMATION** n. f. — ENCYCL. L'autorisation nécessaire pour procéder aux *exhumations* est accordée par les maires, dans les départements, et par le préfet de police, à Paris. La demande, libellée sur timbre, doit être faite par le plus proche parent du défunt ou par un fondé de pouvoir dont la signature doit être légalisée par le maire ou par le commissaire de police. (Ord. de police du 1er février 1817 applicable dans les départements; ord. de police du 5 juin 1872, art. 4.)

Que l'exhumation ait lieu sur la demande de la famille, par mesure administrative ou par autorité de justice, outre un membre de la famille ou un ami du défunt, le commissaire de police ou, à défaut, le garde champêtre, doit être délégué par le maire pour assister à l'opération. Ces fonctionnaires ont droit, sauf exception, à la perception de vacations fixées par le maire après avis du conseil municipal. (Loi de fin. du 30 mars 1902, art. 62.)

Le fonctionnaire délégué doit dresser un procès-verbal constatant l'état dans lequel a été trouvé le corps, et remettre cet acte à l'autorité municipale dans le plus bref délai.

Dans le cas d'exhumation demandée par la famille ou effectuée par décision administrative, le procès-verbal constate en même temps l'inhumation nouvelle. Celle-ci doit avoir lieu en présence des mêmes personnes qui ont assisté à l'exhumation, lorsque les deux opérations sont faites sur le territoire de la même commune.

Lorsque le nouveau lieu de sépulture est situé dans une autre commune, si le décès est de date récente, il y a lieu de prendre, avant de transporter le cadavre, certaines mesures de précaution édictées dans l'intérêt de la salubrité. (V. TRANSPORT DES CORPS.) Le maire du lieu de l'exhumation délivre ensuite un passeport motivé à la personne chargée de conduire le corps, et il adresse directement, aux frais des parents ou amis du décédé, une expédition de l'acte de décès et du procès-verbal de l'état du corps au maire de la commune où l'inhumation doit avoir lieu. (Circ. int. 26 thermidor an XII.) C'est le commissaire de police de cette dernière commune, ou le fonctionnaire qui le remplace, qui doit assister à la nouvelle inhumation et en dresser procès-verbal.

Exode (L'), *Saint-Quentin pris d'assaut, 29 août 1557*, tableau de Francis Tattegrain. Cette peinture, destinée à l'hôtel de ville de Saint-Quentin, a obtenu la médaille d'honneur au Salon de 1899. — En 1557, après la rupture de la trêve de Vauxelles, Saint-Quentin fut assiégé par le duc Philibert de Savoie, qui conduisait l'armée de Philippe II, roi d'Espagne, forte de 60.000 hommes. Malgré les efforts de l'amiral de Coligny, enfermé dans la ville avec un millier de défenseurs, Saint-Quentin fut pris d'assaut le 27 août 1557. Les vainqueurs massacrèrent combattants et habitants, se livrèrent au pillage et incendièrent la ville. Le 29, l'ordre fut donné, dans l'armée espagnole, de renvoyer toutes les femmes en France, au nombre de 3.500. C'est ce dernier épisode qu'a évoqué l'artiste. A droite et à gauche ce ne sont qu'édifices en ruines, débris fumants. De partout accourent des fugitifs, qu'un représentant du roi d'Espagne, un cavalier de belle [illegible]

L'aspect panoramique du tableau et la lumière trop également répartie nuisent à la puissance de l'effet. Mais certains morceaux, comme le cavalier espagnol et son cheval, sont énergiques et puissants.



L'Exode, d'après Fr. Tattegrain.

***EXOGÈNE** [illegible] au dehors, et [illegible], engendrer. [illegible] Intoxication produite dans [illegible] organisme par des poisons venus de l'extérieur, comme le sublimé, les alcaloïdes, etc. V. ENDOGÈNE (*intoxication*).

EXORRHIZE adj. Bot. Qui a sa racine hors de terre.

EXOSQUELETTE (du gr. *exô*, au dehors, et de *squelette*) n. m. Se dit chez les animaux de toutes les productions d'origine épidermique, comme poils, ongles, plumes, etc.

EXOTHYROPEXIE (*pèk-sî* — du gr. *exô*, au dehors, *thureos*, bouclier, et *pêxis*, action de fixer) n. f. Opération ayant pour but de provoquer le sphacèle du corps thyroïde en l'attirant au dehors après incision de la peau et le maintenant ainsi pendant quelques jours.

EXPANSE, lac du Canada (prov. de Québec), sur le versant de la baie d'Hudson ; 15.000 hect.

EXPÉDIT (saint), martyr qui fut mis à mort dans une ville d'Arménie nommée Melitine ou Melitane, avec d'autres chrétiens : Hermogène, Aristonicus, Rufus, etc. Son nom est signalé dans les divers martyrologes, en particulier dans le martyrologe hiéronymien ; sa fête, comme celle de ses compagnons de martyre, est fixée au 19 avril.

Dans les premières années du XXe siècle une controverse s'est élevée, au sujet de ce bienheureux, parmi les écrivains catholiques; en voici l'objet. On honore en France, en Allemagne, en Belgique et même en Italie, un saint Expédit, qu'on implore particulièrement comme accordant *sans retard* les demandes qui lui sont faites. Interprétant cette tradition, quelques artistes ont même représenté saint Expédit avec un corbeau sous le pied. Ce corbeau porte dans son bec une inscription où on lit le mot *cras*, dont le son représente grossièrement le cri de cet oiseau, et qui signifie en latin *demain;* dans sa main droite, le saint tient une croix où se lit, au contraire, le mot *hodie* (*aujourd'hui*).

Certains écrivains catholiques de l'école critique soutiennent que ce que l'on raconte de ce saint Expédit n'a rien de fondé; que la croyance en l'efficacité immédiate de son intercession est née d'un simple calembour, dont son nom est devenu l'occasion, et qu'enfin son image a quelque chose de ridicule et même de superstitieux. Un bollandiste, le P. Delehaye, écrit même que le saint Expédit vénéré aujourd'hui n'est pas le même que celui du martyrologe hiéronymien, et que d'ailleurs l'inscription de celui-ci, dans ce martyrologe, ne serait pas une raison suffisante pour légitimer son culte, le martyrologe hiéronymien contenant des noms que l'Eglise n'a jamais proposés à la vénération des fidèles, comme celui d'Eusèbe de Césarée et d'Arius. Les autres critiques blâment seulement, comme nouvelle et sans fondement, la forme qu'a prise la dévotion à saint Expédit. Cette opinion même est vivement combattue par les écrivains de l'école conservatrice, respectueuse des traditions reçues. L'autorité de l'Eglise n'est point intervenue dans cette querelle.

EXPERT (Norbert-Isidore-*Henry*), musicien archéologue, né à Bordeaux en 1863. Ses études terminées, il entra à l'école de musique classique (école Niedermeyer), fut élève de Gigout et de C. Franck, puis professeur à l'école Niedermeyer et à l'école des hautes études sociales. Séduit par la beauté des polyphonistes de la Renaissance, surtout des maîtres français, il abandonna la composition pour les travaux d'érudition et publia le *Corpus* de l'art musical franco-flamand des XVe et XVIe s., qui comprend l'édition en partition des *Maîtres musiciens de la Renaissance française,* les théoriciens, une bibliographie thématique, des commentaires historiques et critiques. Il reproduit des œuvres d'Orlande de Lassus, de Goudimel, Claude Le Jeune, Janequin, Costeley, Michel de Menehou, etc. Ce *Corpus* démontre par les documents mêmes que l'harmonie et la polyphonie sont l'œuvre des musiciens français, qui l'ont portée au plus haut degré de perfection avant l'Italie.

***EXPLOIT** n. m. — ENCYCL. Proc. civ. Aux termes du décret du 13 novembre 1899, l'allocation accordée aux huissiers, pour chaque copie remise sous enveloppe, est fixée à cinq centimes, en matière criminelle, correctionnelle et de simple police.

EXPLOITS (RIVIÈRE DES), cours d'eau de l'île de Terre-Neuve, issu du Red Indian Pond, et tributaire de la baie Notre-Dame, qui forme à cet endroit une magnifique rade, la *baie des Exploits,* particulièrement poissonneuse.

EXPLOSER (*zé*) v. n. Faire explosion.

***EXPLOSIF** n. m. — ENCYCL. I. *Transport des matières explosibles.* Il est défendu d'admettre dans les convois de chemins de fer qui portent des voyageurs aucune matière pouvant donner lieu soit à des explosions, soit à des incendies. (Ordonn. du 15 nov. 1846, art. 21.) Les personnes qui veulent expédier des marchandises de cette nature doivent les déclarer au moment où elles les apportent à la station. (Même ordonn., art. 66.) Un arrêté du ministre des travaux publics du 9 janvier 1888 détermine les mesures de précaution à prendre pour ces transports.

II. *Réglementation de la fabrication et de la vente des explosifs.* En ce qui concerne les explosifs à base de nitroglycérine et la dynamite, la fabrication et la vente sont réglementées par la loi du 8 mars 1875 et les décrets des 24 août 1875 et 28 octobre 1882. V. DYNAMITE.

III. *Fabrication et détention sans autorisation d'explosifs et d'engins explosibles.* L'article 3 de la loi du 19 janvier 1871, tel qu'il a été modifié par la loi du 18 décembre 1893, punit d'un emprisonnement de six mois à cinq ans et d'une amende de 50 francs à 3.000 francs tout individu, fabricant ou détenteur : 1° soit, sans autorisation et sans motifs légitimes, de machines ou engins meurtriers ou incendiaires agissant par explosion ou autrement, ou d'un explosif quelconque, quelle que soit sa composition ; 2° soit, sans motifs légitimes, d'une substance ne constituant pas par elle-même un explosif, mais destinée à entrer dans la composition d'un explosif. Les individus condamnés en vertu des dispositions qui précèdent sont soumis à l'emprisonnement individuel, sans qu'il puisse résulter de cette mesure une diminution de la durée de la peine. (Loi du 28 juill. 1894, art. 4, § 2.)

IV. *Crimes commis à l'aide d'explosifs.* La matière est régie par les articles 435 et 436 du Code pénal, tels qu'ils ont été modifiés par la loi du 2 avril 1892.

Le simple dépôt d'un engin explosible sur une voie publique ou privée est ainsi assimilé, s'il a été fait dans une intention criminelle, à la tentative de meurtre préméditée et, comme tel, passible de la peine de mort (art. 435, § 2).

La même peine qu'en matière d'incendie, d'après les distinctions faites dans l'article 434 du Code pénal (c'est-à-dire, suivant la nature de l'objet incendié, peine de mort, travaux forcés à perpétuité ou travaux forcés à temps), est prononcée contre ceux qui auront détruit volontairement, en tout ou en partie, ou tenté de détruire, par l'effet d'une mine ou de toute substance explosible, les édifices, habitations, digues, chaussées, navires, bateaux, véhicules de toutes sortes, magasins ou chantiers, ou leurs dépendances, ponts, voies publiques ou privées et généralement tous objets mobiliers ou immobiliers, de quelque nature qu'ils soient (art. 435, § 1er).

La peine portée contre la menace d'assassinat, d'après les distinctions établies par les articles 305, 306 et 307 du Code pénal (emprisonnement, amende et interdiction facultative de séjour), est édictée contre la menace d'incendie ou de détruire, par l'effet d'une mine ou de toute substance explosible, les objets dont nous venons de donner l'énumération (art. 436).

Les personnes coupables des crimes de destruction volontaire par l'effet d'une substance explosible ou de dépôt, dans une intention criminelle, sur une voie publique ou privée, d'un engin explosible, sont exemptes de peine si, avant la consommation de ces crimes et avant toutes poursuites, elles en ont donné connaissance et révélé les auteurs aux autorités constituées, ou si, même après les poursuites commencées, elles ont procuré l'arrestation des autres coupables; néanmoins, elles peuvent être frappées d'interdiction de séjour, pour la vie ou à temps (art. 435, §§ 3 et 4).

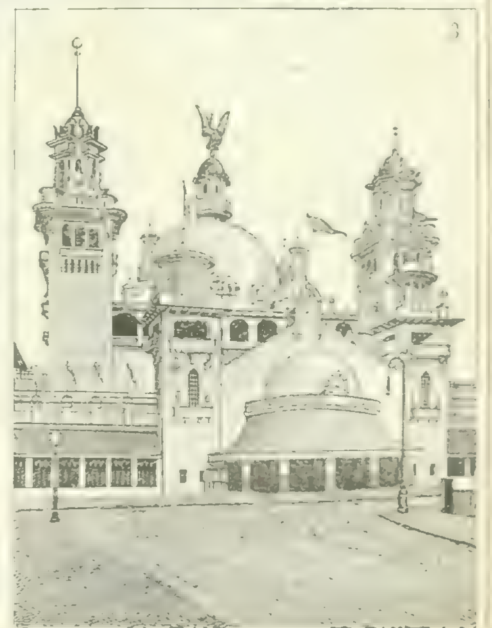
***EXPLOSION** n. f. — Nom générique donné à la combustion rapide qui se produit dans les moteurs thermiques à gaz, essence, pétrole, alcool, gaz pauvre, etc., lorsque le moteur est alimenté par le mélange tout préparé d'air et de ces gaz ou vapeurs combustibles.

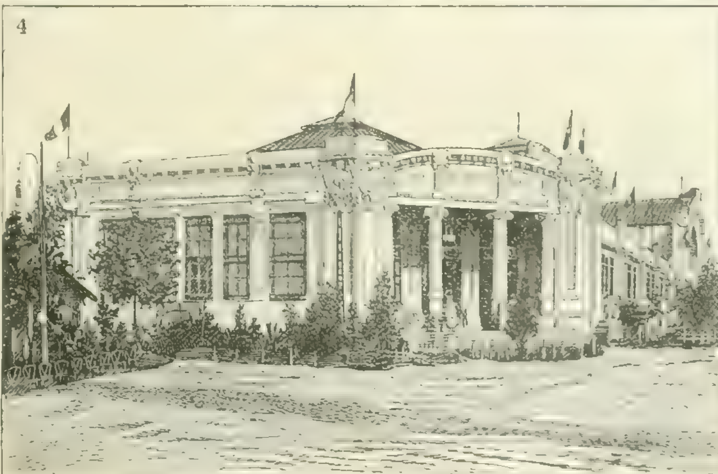
***EXPOSITION** n. f. — *Exposition internationale de Glasgow.* Elle fut organisée, sous le contrôle administratif et financier de la corporation de Glasgow, par un comité que présidait Henry Anthony Hedley, et inaugurée, le 2 mai 1901, par la princesse Louise, fille d'Edouard VII, et son mari, le duc de Fife. Elle devait être clôturée le 9 novembre suivant. Elle couvrait, au pied de la colline de Gilmerehill, sur laquelle est bâtie l'Université, une superficie de 27 hectares, englobant la presque totalité du beau parc de Kelvingrove. Un grand hall, un pavillon des beaux-arts d'une très élégante architecture intérieure, une série de pavillons détachés, enfin une immense galerie des machines, construite en dehors de l'enceinte, mais reliée par une passerelle à l'ensemble des bâtiments, tels étaient les éléments essentiels de cette exposition, dont le succès fut considérable. La section française occupait environ un quart de la superficie du grand hall. Les arts libéraux y étaient surtout largement représentés, ainsi que les industries de l'ameublement, la parfumerie, etc.

— *Exposition de Hanoï.* Une exposition universelle, réunissant les produits industriels de la métropole, des colonies françaises et principalement de l'Indo-Chine, et ceux des autres pays d'extrême Orient, a été ouverte à Hanoï le 16 novembre 1902 et a fermé ses portes le 15 février 1903. Cette grande manifestation, particulièrement destinée à dresser un inventaire des richesses naturelles et industrielles de l'Indo-Chine et à montrer l'étendue des progrès obtenus, a marqué une date importante dans l'histoire du développement de cette colonie. Elle a coïncidé avec l'achèvement des premiers grands travaux exécutés en Indo-Chine et a consacré la réalisation de l'unité indo-chinoise. L'œuvre a été conçue et préparée par Paul Doumer, alors gouverneur général, achevée et inaugurée par son successeur, Beau. L'exposition était installée sur un terrain d'une surface d'environ 10 hectares, situé près de la gare de Hanoï. La principale construction était un grand palais central, entièrement édifié en briques et en fer, destiné à renfermer les collections les plus précieuses, et qui a été seul conservé. Le palais de la section française contenait les envois des exposants de la métropole. Une galerie des machines couvrait 1.600 mètres carrés. Une série de constructions et de palais renfermait les produits de l'agriculture et de l'industrie des diverses parties de l'Indo-Chine, les produits miniers, l'exposition forestière. L'Algérie et la Tunisie, Madagascar avaient leurs pavillons. La Chine, le Japon, les îles Philippines, le Siam, étaient représentés par d'intéressantes expositions.











EXPOSITIONS : 1. Vue générale de l'Exposition universelle de Saint-Louis (1904); 2. Vue générale de l'Exposition coloniale nationale de Marseille (1906); 3. Dôme central de l'Exposition internationale de Glasgow (1903); 4. Palais de l'art décoratif (section française) à l'Exposition internationale de Milan (1906); 5. Vue de la section indo-chinoise, à l'Exposition universelle de Hanoï (1902-1903).



Vue panoramique de l'Exposition de Liège (1905).

— *Exposition de Saint-Louis.* De toutes les expositions universelles celle de Saint-Louis, inaugurée le 1er mai 1904, a été la plus colossale. Elle couvrait une superficie de 1.240 acres, soit de 470 hectares, superficie double de celle de l'exposition de Chicago, en 1893, plus que triple de celle de l'exposition parisienne de 1900. Elle a coûté environ 250 millions de francs.

Elle a coïncidé avec le centenaire d'un événement qui a eu la plus grande portée dans la formation territoriale des Etats-Unis : l'acquisition de la Louisiane ; ce fut la *Louisiana Purchase Exposition.*

L'emplacement de l'exposition fut découpé dans un de ces immenses parcs naturels qui entourent la ville de Saint-Louis, dans *Forest Park,* le plus grand et le plus beau de tous. Pendant deux années, on défricha et on nivela le terrain ; on détourna le cours d'une rivière ; on arracha des arbres séculaires.

Au centre, sur la colline qui dominait la forêt primitive, s'éleva la salle des fêtes, abritant les statues de tous les Etats compris dans le marché de 1903. Tout autour rayonnaient de larges avenues, entre lesquelles se déployaient une douzaine de grands palais. Dans la grande avenue centrale, large de 600 pieds, se dressait, sur la place Saint-Louis, le monument commémoratif de l'acquisition de la Louisiane, couronné par une statue de la Paix. Trois grandes cascades, descendant en terrasses du Festival Hall, venaient se déverser dans les lagunes qui faisaient le tour des palais et que sillonnaient d'élégantes gondoles.

Les organisateurs ne s'étaient pas proposé seulement de montrer des produits achevés, mais aussi des produits en voie de fabrication. Les divers Etats étaient représentés par des pavillons spéciaux surgissant, comme au hasard, au milieu des massifs et de la verdure. Celui de la France se composait de trois corps de bâtiments rectangulaires, l'un formant le fond et les deux autres les ailes.

— *Exposition de Liège.* L'exposition universelle et internationale de Liège, ouverte le 27 avril et fermée en novembre 1905, a été organisée dans le but de célébrer le 75e anniversaire de l'indépendance nationale belge. D'une superficie de 80 hectares, sans compter une annexe de 20 hectares, elle était construite au confluent de la Meuse et de l'Ourthe et s'étendait sur les rives de ces deux cours d'eau, comprenant trois emplacements principaux reliés entre eux par des ponts : les Vennes, la Boverie et Fragnée. L'exposition comptait plus de 80 palais ou pavillons ; les halls divers de l'industrie et du commerce couvraient 120.000 mètres carrés ; la galerie des machines s'étendait sur 30.000 mètres carrés ; 30 pays étaient représentés ; le nombre des exposants était de près de 15.000. La France et l'Allemagne prirent une large place dans cette exposition. La première occupait plus de 20.000 mètres carrés dans les halls de l'industrie et du commerce. La participation des colonies françaises et pays de protectorat français fut très importante ; le nombre des exposants de ce groupe fut de plus de 500, tant officiels que privés.

— *Exposition coloniale de Marseille.* L'exposition coloniale, ouverte à Marseille, le 15 avril et fermée en novembre 1906, a couvert 24 hectares. Son but a été de montrer l'étendue des progrès obtenus, depuis l'époque de l'Exposition universelle de Paris de 1900, par la réalisation des magnifiques projets dès lors conçus pour la mise en valeur des colonies françaises et pour le développement de leur outillage économique. L'exposition, décidée en 1902, fut organisée sous la direction de Charles Roux, comme commissaire général, et du Dr Heckel, directeur de l'Institut et du Musée colonial de Marseille, comme commissaire général adjoint. On a donné à cette exposition le caractère d'une vaste leçon de choses, en accompagnant les objets exposés de pancartes donnant d'une façon claire et apparente toutes les indications nécessaires. Elle aura eu aussi une utilité très pratique par suite de la disposition adoptée : d'un côté, les palais et pavillons coloniaux, où chaque colonie vient montrer les produits qu'elle peut offrir à la métropole ; de l'autre côté, le palais de l'exportation, où les industriels et commerçants métropolitains ont exposé les produits qu'ils mettent à la disposition des colonies. Un pavillon a été consacré aux anciennes colonies et le palais de la mer a abrité l'exposition de l'océanographie et des pêches maritimes.

— *Exposition de Milan.* Une exposition internationale a été ouverte à Milan en 1906 et inaugurée par le roi et la reine d'Italie les 28 et 30 avril. Sa superficie était de 980.000 mètres carrés, dont 300.000 environ couverts par des constructions. La partie la plus importante de l'exposition se trouvait sur la Piazza d'Armi ; c'est là qu'avait été installée la section française, comprenant notamment un palais des arts décoratifs et un palais de l'automobile.

EXPRESS-RIFLE (*raïfl'* — m. angl.) n. m. Carabine de 15 m/m et au-dessous, à balle légère, creuse, explosive, très fortement chargée.

***EXTÉRIEUR** n. m. — Branche de l'art vétérinaire, qui a pour objet l'étude raisonnée du cheval au point de vue de ses aptitudes mécaniques que révèlent sa conformation, ses proportions, son allure, etc. : *Les élèves de l'école d'Alfort suivent un cours d'*EXTÉRIEUR.

***EXTINCTEUR** n. m. — ENCYCL. *Extincteur automobile.* Un extincteur automobile d'incendie établi à Londres fait partie du matériel des pompiers anglais. La voiture, actionnée par un moteur de vingt chevaux, a l'aspect d'une pompe automobile, mais la pompe est remplacée par un extincteur constitué par un cylindre en cuivre très résistant, et contenant environ 300 litres d'eau ; un système de déclanchement mécanique permet de faire tomber dans cette eau un mélange convenable de produits chimiques, qui immédiatement donnent naissance à une grande quantité de gaz incombustible. Sous la pression du gaz accumulé, l'eau sort par les lances avec une grande puissance, saturée de gaz ignifuge, et amène l'extinction rapide d'un foyer, même situé à une grande hauteur.

EXTRAPARLEMENTAIRE (*man-tèr'*) adj. Qui se fait en dehors du Parlement.

— ENCYCL. *Commission extraparlementaire.* On nomme ainsi toute commission, instituée en dehors du Parlement, auprès de tel ou tel département ministériel, et qui comprend parmi ses membres non seulement des parlementaires, mais des spécialistes et des fonctionnaires.

EYBESFELD (baron Conrad DE), homme politique autrichien, né en 1831, mort à Grätz en 1898. Membre de la Chambre des députés, puis de la Chambre des seigneurs, il se montra partisan du fédéralisme et défendit avec chaleur les aspirations nationalistes des Tchèques. Ce fut lui qui prononça les mots, devenus fameux : « L'honneur bohême ne fait qu'un avec l'honneur autrichien. » Eybesfeld fut ministre de l'instruction publique et des cultes dans le cabinet Taaffe, de 1880 à 1885. Peu après sa sortie des affaires, il se retira à Grätz, où il vécut dans la retraite.

EYCHENNE (Gaston), peintre et graveur français, né en 1873, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1902. Artiste original, il se fit rapidement connaître par des eaux-fortes en couleurs, représentant le plus souvent des animaux et des fleurs, d'un dessin très précis, d'une coloration pleine de charme, rappelant, sans les imiter, les meilleures productions japonaises. Il faut surtout citer de ce délicieux coloriste, prématurément enlevé à l'art : le *Papillon jaune ; Jeune Fille vêtue de noir ; Anémones ; une Carpe ;* etc.

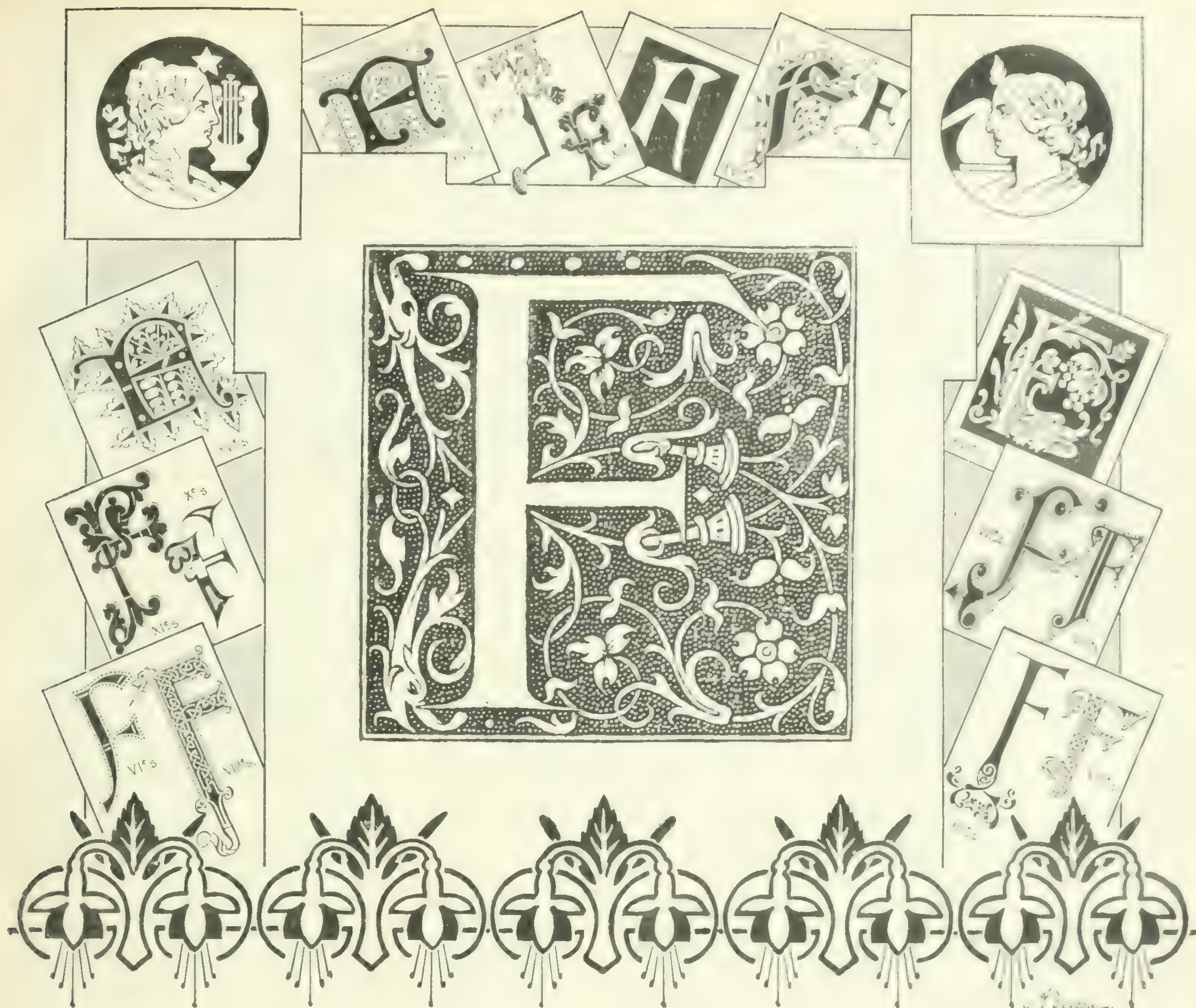
***EYE** (August VON), historien et critique allemand, né à Fürstenau (Hanovre) en 1825. — Il est mort à Nordhausen en 1894.

EYGENBILSEN, comm. de Belgique (Limbourg [arrond. de Tongres]) ; 1.200 hab.

***EYRE** (Edward John), administrateur anglais, né dans le comté d'York en 1815. — Il est mort à Tavistock en 1901. Il vivait depuis 1864 dans la retraite.

EZETA (Carlos), général américain, né en 1853, mort à Matazar (Mexique) en 1903. Il remplaça en 1891 le général Menendez comme président du Salvador, fut renversé en 1894, dut s'enfuir, mais non sans emporter des sommes considérables, qu'il dissipa aux Etats-Unis et en Europe, et mourut à l'hôpital.





FAASSEN (Pieter Jacobus, surnommé **Rosier**), acteur et auteur dramatique hollandais, né à La Haye en [illegible]. Il joua quatre ans au Vaudeville français à Amsterdam, puis fut successivement attaché aux troupes hollandaises d'Amsterdam, de La Haye et enfin de Rotterdam, où il se fixa. Comme auteur dramatique, outre de nombreuses traductions de l'allemand et surtout du français, il a écrit [illegible] Il a composé en français le libretto d'un opéra : [illegible]

***FABER** (Ernst), sinologue allemand, né à Cobourg en [illegible] — Il est mort à [illegible] (Chine) en [illegible]

FABER DU FAUR (Otto), peintre allemand, né à [illegible] en [illegible], mort à Munich en [illegible]. Fils d'un général wurtembergeois, il suivit comme son père la carrière des armes, qu'il n'abandonna qu'en 1867. Il fit un assez long séjour en France en [illegible] et prit les leçons d'Yvon, étudia attentivement les œuvres d'Horace Vernet et se renferma ensuite dans la peinture militaire. Son style n'est pas sans rudesse, mais l'artiste sait atteindre à une expression intense d'un grand effet. Parmi ses œuvres les plus connues, il faut citer : [illegible] Faber du Faur a composé de nombreux tableaux ou dessins se rattachant à la légende napoléonienne. On lui doit aussi des scènes orientales : *Marocains en conseil* (1897), *Retour d'une razzia* (1899), etc.

FABIANE n. f. Genre de solanées, tribu des nicotianées. (Ce sont des arbrisseaux de l'Amérique du Sud, auxquels leurs petits rameaux, couverts de feuilles étroites, donnent un port de bruyère. Les fleurs, blanches, isolées, terminales, ressemblent aux fleurs de tabac. On les cultive parfois comme plantes d'appartement.)

***FABRE** (Ferdinand), romancier français, né à Bédarieux en 1827, mort à Paris en 1898. — Son monument, dû au sculpteur Marqueste, a été inauguré au jardin du Luxembourg en 1903. La même année, on a publié trois fragments demeurés inédits du romancier : *Ma jeunesse, Mon cas littéraire*, et *Mgr Fulgence*.

FABRE DES ESSARTS (Léonce-Eugène-Joseph), littérateur français, né à Aouste (Drôme) en 1848. Après avoir [illegible] paraître deux recueils de poésies de forme parnassienne : [illegible] *Dessous de l'affaire Gilly-Andrieux*, et de questions sociales, il évolua peu à peu vers la philosophie gnostique et il écrivit un livre intitulé : *l'Arbre gnostique* (1899), dans lequel il se faisait le patriarche de cette renaissance religieuse. Il a également interprété en vers français les [illegible]

FABRE (Paul), historien français, né à Saint-Etienne en 1859, mort à Versailles en 1899. Elève de l'Ecole normale en 1882, puis de l'Ecole française de Rome, il présenta une thèse de doctorat sur le *Liber censuum*, du camérier Census, et, commentant cet ouvrage, il fut amené à décrire tout l'organisme ecclésiastique au temps d'Innocent III, de Grégoire IX et d'Innocent IV. Il entreprit ensuite la publication du *Liber censuum*, avec commentaire explicatif. Il a [illegible] sur la Vaticane au XVIe siècle, et a donné une importante étude sur le rôle intellectuel de la papauté et sur l'histoire de la bibliothèque des papes dans le grand ouvrage qu'il a publié sur le Vatican en 1895, en collaboration avec Goyau et Pératé. A son retour de l'Ecole française de Rome, il professa à l'université de Lille l'histoire ancienne et l'histoire du moyen âge. Après un nouveau séjour à Rome, il fut chargé d'une suppléance à l'Ecole normale supérieure. Il venait, lorsqu'il mourut, d'être nommé bibliothécaire de l'Institut.

FABRE (Gabriel), compositeur de musique français, né à Lyon en 1863. Elève, au Conservatoire de Paris, de Duprato et de Guiraud, il débuta par un *Trio*, un *Quatuor* et une *Sérénade*. Mais il ne conquit sa complète personnalité qu'avec les interprétations musicales qu'il donna des [illegible] Charles Cros, les *Sonatines sentimentales* de Camille Mau[illegible] *les Chants de Bretagne* (1900) sur des poèmes de Moréas, Ajalbert, Le Cardonnel, P. Fort, T. Klingsor, et surtout les chansons de Maeterlinck, dont il fut un traducteur musical très expressif. Parmi elles, il convient de citer : la *Chanson de Mélisande* (1893); *Et s'il revenait un jour* (1898); *Quand l'amant sortit*. Gabriel Fabre a mis également [illegible] traduits du chinois par Judith Gautier. Enfin, on lui doit [illegible] Merrill.

FABRE [illegible] en 1870. Fils d'un régisseur de théâtre, qu'il suivit dans ses nombreux déplacements, il dut, à la mort de son père, entrer dans le commerce, puis dans le journalisme. En 1894, il fit représenter à la Comédie-Parisienne sa première pièce : *Comme ils sont tous*. Henri Becque écrivit à l'auteur pour le féliciter. Fabre lui apporta sa nouvelle [illegible] le dernier spectacle du théâtre Libre (1895). Dans le *Bien d'autrui* (1897) l'auteur poussait progressivement au gro[illegible] drame antique, fut donné à Marseille (1899). Emile Fabre [illegible] Odéon, 1905). Entre temps, il avait transporté à la scène [illegible]

FABRE D'ENVIEU (Jules), écrivain ecclésiastique fran[illegible] tory (Haute-Garonne) en 1901. Il entra dans les ordres, fut envoyé en mission à Innsbruck, dans le Tyrol, puis à Du[illegible] la conserva jusqu'à la suppression de la Faculté de théo[illegible] Il a écrit des ouvrages de philosophie, d'écriture sainte et de linguistique : *Défense de l'ontologisme* (1862), où il se montre opposé à la philosophie scolastique; *Cours de philosophie* (1863-1865); *les Origines de la terre et de* [illegible] (1885); etc. L'abbé Fabre était polyglotte.

FABRICIE (*si*) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, tribu des hédysarées, répandues principalement en Asie, en Afrique et en Australie.

***FAÇADE** n. f. — Encycl. *Façade des maisons.* Le maire a le droit de prohiber l'emploi dans les constructions de matériaux qui présenteraient un danger permanent de chute ou d'incendie. Le fait d'élever des façades en pans de bois, contrairement à l'arrêté qui les a interdites, constitue une contravention; leur démolition doit en outre être ordonnée par le juge. A Paris, la construction des façades en pans de bois sans autorisation est interdite.

Les propriétaires ne peuvent pas être astreints à construire les façades de leurs maisons sur un plan donné, d'exécuter tels ou tels ornements, d'observer telle ou telle disposition pour le placement des ouvertures dans le but de maintenir la régularité et la symétrie dans toutes les rues, mais ils doivent observer les prescriptions relatives à l'alignement lorsque les immeubles longent ou joignent la voie publique et celles ayant trait à la hauteur des maisons, lorsque cette hauteur a été limitée par un arrêté municipal. (V. HAUTEUR, au *Supplément*.)

Les propriétaires ne peuvent non plus être contraints de badigeonner, de recrépir périodiquement toutes les maisons et murailles donnant sur les rues, promenades, routes et faubourgs. Toutefois, dans Paris, en vertu du décret du 26 mars 1852, et dans certaines villes auxquelles ce règlement a été déclaré applicable par décret, les façades doivent être grattées, repeintes et badigeonnées au moins une fois tous les dix ans, sur l'injonction qui en est faite aux propriétaires par l'autorité municipale. Les contrevenants encourent une amende qui ne peut excéder 100 francs.

Le maire peut prescrire la réparation ou la démolition des murs, bâtiments ou édifices quelconques longeant la voie ou la place publique, lorsqu'ils menacent ruine et qu'ils pourraient, par leur effondrement, compromettre la sécurité (loi du 21 juin 1898, art. 3). Les contestations sont déférées au conseil de préfecture, qui peut autoriser le maire à faire exécuter d'office les travaux nécessaires aux frais du propriétaire. En cas de péril imminent constaté par un homme de l'art, désigné par le juge de paix, à la requête du maire, celui-ci a le droit d'ordonner les mesures provisoires utiles pour garantir la sécurité et de les faire au besoin exécuter d'office, toujours aux frais du propriétaire. A Paris, c'est le préfet de la Seine qui adresse au propriétaire du bâtiment en péril l'injonction de faire cesser ce péril.

FACCHINA (Jean-D.), mosaïste italien, né à Séquals, près d'Udine (Italie), en 1826, mort à Paris en 1903. Elevé par un de ses oncles, chanoine à Venise, il vint très jeune en France et fonda à Paris une maison consacrée à la mosaïque. Ce fut lui qui collabora avec Charles Garnier pour la décoration du plafond de l'avant-foyer de l'Opéra. Il a en outre décoré des parties de l'Opéra-Comique, des Menus-Plaisirs, de l'Hôtel de ville de Paris, de Notre-Dame de Lourdes. Il obtenait surtout ses mosaïques par l'assemblage d'émaux coloriés dans leur masse à l'aide d'oxydes métalliques et fixés sur un fond propre à conserver leur liaison.

FACELLITE n. f. Silicate naturel d'alumine et de potasse.

***FACHODA**, localité du Soudan égyptien. — Un arrêté du sirdar de l'armée égyptienne, sir Reginald Wingate, a décrété l'abolition officielle du nom de Fachoda; aujourd'hui, la province soudanienne de Fachoda est connue sous le nom de *province du Haut-Nil*, la ville de Fachoda sous celui de *Kodok*, et le village de Fachoda sous celui de *Denaar*.

FACTORIER (*ri-é*) n. m. Directeur, agent d'une factorerie.

FADRUISZ ou **FADSWISZ** (Jean), sculpteur hongrois, né à Pozsony en 1858, mort à Budapest en 1903. Cet artiste s'est rendu célèbre par le remarquable monument de *Marie-Thérèse* érigé à Presbourg. Il remporta un grand prix à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), où il avait envoyé une statue équestre : *Matthias Corvin*, et un *Christ en croix*, œuvres énergiques et d'un style élevé.

***FAED** (Thomas), peintre écossais, né à Burley-Mill en 1826. — Il est mort à Londres en 1900.

***FAGEL** (Léon), sculpteur français, né à Valenciennes en 1851. — Cet artiste a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) avec la statue de *Chevreul*, une figure du *Greffeur*, *la Foi* et *la Vaillance*, bas-reliefs destinés à l'église de Montmartre, et *Cavelier*, buste marbre. Le jury lui décerna une médaille d'or. Depuis, on a vu de Fagel : *les Belles-Lettres*, statue pierre; *Carpeaux*, buste plâtre; *Talma*, statue bronze; *Eve*, haut relief plâtre; etc.

***FAGNIEZ** (Gustave), historien français, né à Paris en 1842. — Il a été élu membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques) en 1903. Il a publié depuis 1898 la deuxième série des *Documents relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce en France* (1900), *le Duc de* [illegible] (1902).

***FAGUET** (Emile), professeur et critique français, né à La Roche-sur-Yon en 1847. — Depuis 1900, Faguet a publié : *Problèmes politiques du temps présent* (1901); *la Politique comparée de Voltaire, Rousseau et Montesquieu*; [illegible]; *Propos littéraires*, 1re série (1902); *Propos de théâtre*, 1re série [illegible]; *Propos littéraires*, 2e série [illegible]; *Propos de théâtre*, 2e série; *Propos littéraires*, 3e série; [illegible]; *Pour qu'on lise Platon* (1905); *l'Anticléricalisme* (1906). Emile Faguet dirige la *Revue latine*, [illegible]. Ses ouvrages sur le *Libéralisme* [illegible] et *l'Anticléricalisme* (1906) montrent qu'il apporte à l'étude des phénomènes sociaux la même lucidité d'esprit et la même impartiale sincérité qu'à l'étude des systèmes philosophiques et des autres œuvres de la pensée. Rien ne dépasse la netteté subtile de [illegible] il perce à jour, avec esprit mais sans pitié, les sophismes les plus spécieux, et, comme l'a dit Jules Lemaître, c'est un des cerveaux « par qui les choses sont le plus profondément comprises et le moins déformées ».

La haotong

FA-HAOTONG n. m. Grande trompette chinoise, employée dans les cérémonies funèbres, les funérailles.

FAILSWORTH, bourg d'Angleterre (comté de Lancastre); 8.000 hab. Filatures, quincaillerie, fabrication de lainages. C'est un faubourg de Manchester.

FAISANS (Léon), médecin français, né à Pau (Basses-Pyrénées) en 1851. Après avoir été interne lauréat des hôpitaux, il présenta en 1882 une thèse remarquable sur les hémorragies cutanées liées à des affections du système nerveux et en particulier du purpura myélopathique, et en 1884 publia les *Leçons sur la tuberculose parasitaire*, du professeur Debove. Peu de temps après, il devenait médecin des hôpitaux et acquérait la réputation d'un clinicien consommé. En 1897, il fit paraître : *les Maladies des organes respiratoires, méthodes d'exploration, signes physiques*. Membre du conseil de surveillance de l'Assistance publique, il rédigea, en 1903, une affiche antialcoolique qui est placée en permanence dans les hôpitaux et les bureaux de poste et de police. Le syndicat des marchands de vins le menaça d'un procès qui fit rire et fut naturellement abandonné.

FAIT-DIVERSIER (*fè, ver-si-é*) n. m. Reporter chargé, dans un journal, de recueillir et de rédiger les faits divers : *Les* FAIT-DIVERSIERS *ont cherché à alléger leur tâche et ils ont créé la bourse des faits divers.* (Paul Pottier.) ‖ Pl. *Des* FAIT-DIVERSIERS.

FAIVRE (Jules-*Abel*), peintre et dessinateur français, né à Lyon en 1867, fils du docteur Ernest Faivre, doyen de la faculté des sciences de cette ville. Après y avoir fait ses premières études artistiques, il alla à Paris suivre les cours de Jules Lefebvre et de Benjamin Constant; il obtint une médaille de 3e classe au Salon de 1894, puis passa à la Société nationale des beaux-arts. Il travailla avec Renoir, qui eut sur lui une influence considérable. Ses principales œuvres sont : *la Jeune Convalescente* (1894); *la Vierge aux enfants* (1898); *la Femme à l'éventail* (1901, musée du Luxembourg), *le Bol de lait*, plusieurs *Portraits*, *l'Enfant au livre* (1906). En 1894, Abel Faivre avait débuté dans la caricature. Il est devenu collaborateur au « Journal » et au « Rire ». Son numéro de l'« Assiette au beurre » sur les médecins le mit au premier rang des humoristes. Il possède un dessin très sûr, et ses légendes sont d'une cruauté bouffonne. Ses figures caricaturales, très poussées vers un certain type de laideur comique et bizarre, contrastent avec ses portraits, d'une facture délicate, gracieuse et recherchée.

FALERO (Luis FALERO DE CANDELARESE, duc DE LA BRANZANO, connu sous le nom de **Luis**), ingénieur et peintre espagnol, né à Grenade en 1851, mort à Londres en 1896. Il est également remarquable comme savant et comme artiste. Ses découvertes ont aidé à l'application de l'électricité. Comme peintre il débuta en 1870. Ses œuvres : *la Planète de Vénus, la Prière à Isis, Vision de Faust, l'Etoile double*, furent très goûtées et popularisées par des reproductions nombreuses. L'originalité, les tendances hardies du peintre déplurent aux jurys. Falero, découragé, quitta la France en 1887 pour se fixer en Angleterre, où il eut plus de succès.

FALISOLLE, comm. de Belgique (prov. et arr. de Namur), près de la rive droite de la Sambre, affluent de la Meuse; 2.600 hab. Carrières.

***FALKE** (Jacob VON), littérateur allemand, né à Ratzebourg en 1825. — Il est mort à Lovrana, près d'Abbazia, en 1897.

FALKENHAYNITE (*ké-nè*) n. f. Sulfoantimonite cuivreux naturel (Sb, As, Bi)^3 S^6 (Cu^2, Fe, Zn)^3, avec de l'arsenic, du bismuth, du fer, et du zinc.

FALL-ET-MHEER, comm. de Belgique (Limbourg [arr. de Tongres]); 1.200 hab.

***FALLEX** (Jean-Eugène), littérateur français, né à Paris en 1842. — Il est mort en 1905.

FALLIA n. f. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des lathridiidés, créé en 1902 pour quelques espèces découvertes dans l'Amérique centrale.

Fallia gr. 11 fois.

— ENCYCL. Les *fallias* sont de petits insectes dont la forme générale est ovale; la tête est peu distincte du thorax; ils sont de couleur brun-roux et vivent habituellement sous les écorces des arbres. L'espèce type est la *fallia sinthetica*, du Mexique.

***FALLIÈRES** (Clément-*Armand*), président de la République française, né à Mézin (Lot-et-Garonne) en 1841. Son grand-père était forgeron à Mézin. Son père, qui mourut en 1874, y était greffier de la justice de paix et expert géomètre; sa mère était elle aussi fille d'un greffier. Armand Fallières commença ses études au collège de Mézin et les continua au lycée d'Angoulême. En 1860, il commença son droit à Paris; l'année suivante, il le continua à Toulouse, puis il revint à Paris, où il fut reçu licencié en droit. Il se fit ensuite, en 1862, inscrire au barreau de Nérac. Il se fit rapidement un rang parmi les meilleurs avocats de la région. De bonne heure il avait professé des opinions républicaines, et, attiré par la politique, il devint après le 4-Septembre, le représentant le plus en vue des républicains dans son pays natal. Il fut successivement élu maire de Nérac et conseiller général du canton. En 1873, au lendemain de la chute de Thiers, il fut révoqué de ses fonctions de maire. (V. t. IV.) Fallières était encore président du Sénat, quand le 17 janvier 1906, à la fin du septennat de Loubet, le Congrès, réuni à Versailles, l'appela à la présidence de la République par 449 suffrages contre 371 donnés à Doumer, sur 849 votants. Il prit possession du pouvoir le 18 février suivant.

De mœurs simples, plein de bonhomie, Fallières est devenu un homme public sans avoir recherché les honneurs; il y a été porté par la succession logique des événements. Il est très attaché à son pays d'origine. Il a épousé Mlle Besson, fille d'un avoué de Nérac, et a deux enfants, une fille et un fils. Propriétaire d'un petit domaine, le Loupillon, situé non loin de Mézin, il en a fait son lieu préféré de villégiature.

***FALLOUX** (LOI). — La loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement est souvent désignée sous le nom de « loi Falloux », du nom de celui qui, comme ministre de l'instruction publique, en avait déposé le projet. Cette loi, qui avait le caractère d'une loi organique de l'enseignement, ne fut votée qu'après des débats prolongés pendant deux mois entiers; elle établissait la liberté de l'enseignement.

Elle a été atteinte et modifiée dans son esprit et dans ses dispositions : 1° par les lois des 28 mars 1882 et 30 octobre 1886, relatives à l'enseignement primaire, qui ont laïcisé l'enseignement public (v. ENSEIGNEMENT); 2° par l'article 14 de la loi du 1er juillet 1901 et l'article unique de la loi du 4 décembre 1902, qui ont restreint l'enseignement congréganiste, même non officiel, puis par la loi du 7 juillet 1904, qui a supprimé absolument tout enseignement congréganiste. (V. ENSEIGNEMENT CONGRÉGANISTE.)

FALMOUTH, ville des Etats-Unis (Kentucky), ch.-l. du comté de Pendleton, sur la rivière Licking; 5.000 hab. Minoterie, commerce de céréales et de bestiaux.

FAMA n. f. Planète télescopique n° 408, découverte en 1895 par Max Wolf.

***FAMINTZINE** (Alexandre-Sergiewitch), compositeur et musicographe russe, né à Kaluga en 1841. — Il est mort à Lagowo, près de Pétersbourg, en 1896.

FANGO-FANGO n. m. Flûte nasale en bambou, fermée aux deux extrémités et en usage aux îles Marquises et Fidji.

Fango-fango.

***FANNIÈRE** (François-Auguste), ciseleur français, né à Longwy (Moselle) en 1818. — Il est mort à Paris en 1900.

***FANNIÈRE** (François-Joseph), ciseleur français, frère du précédent, né à Longwy en 1822. — Il est mort à Paris en 1897.

FANSA ou encore **FANSE** n. f. Ferme ou chaumière chinoise en Mandchourie.

FANTASMASCOPE (*tass-mass*) ou **FANTASMATOSCOPE** (*tass-ma-toss*) n. m. Appareil servant à faire apparaître des images fantasmagoriques.

***FANTIN-LATOUR** (Ignace-Henri-Jean-Théodore), peintre français, né à Grenoble en 1836. — Il est mort à Buré (Orne) en 1904. Aux œuvres déjà citées de Fantin-Latour, il faut ajouter de nombreux *Portraits*. On a vu de lui, à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) : *Scène finale du « Rheingold », Nuit de printemps, Siegfried et les Filles du Rhin.* En 1900, Fantin-Latour avait envoyé : *Féerie* (exposé au « Salon des Refusés » de 1863), *la Brodeuse* et *Portrait de l'artiste*. Une exposition de ses œuvres a été faite à l'Ecole des beaux-arts, à Paris, en 1906.

FANTÔMAL, E, AUX adj. Qui a l'aspect d'un fantôme : *Immobile et* FANTÔMAL *sur sa chaise longue.* (M. Harry.)

***FARABEUF** (Louis-Hubert), médecin français, né à Bannost en 1841. — Il a été élu en 1897 membre de l'Académie de médecine.

Farabeuf (OPÉRATION DE). Obstétr. Opération destinée à agrandir momentanément les bassins obliques ovalaires pour permettre l'accouchement normal. (On pratique une section entre le pubis et l'ischion, c'est-à-dire que l'on fait une *ischio-pubiotomie*.)

FARAMAN, étangs et marécages de la côte des Bouches-du-Rhône, à l'O. de l'ancien bras de Passon. L'étang proprement dit de Faraman s'étend entre ces bras et le Vieux Rhône, dans la Camargue; la côte est basse, sableuse, bordée de bas-fonds et de bancs très dangereux, sur lesquels, malgré la présence d'un phare, aux abords de l'étang de la Galère, de nombreux navires sont venus s'échouer, notamment le grand vapeur *Russie*, en janvier 1901.

FARCINOSE n. f. Méd. Variété de farcin ou de morve cutanée chronique, caractérisée par des ulcérations indolores d'une grande étendue, qui envahissent surtout la face en détruisant les parties molles. (C'est pourquoi on désigne quelquefois cette maladie sous le nom de FARCIN MUTILANT. [Pour le traitement, v. FARCIN].)

FARCOT (Marie-Joseph-Denis), ingénieur français, né à Paris en 1798, mort à Saint-Ouen (Seine) en 1895. Fils de l'économiste Joseph-Jean-Chrysostome Farcot (1744-1815), il resta orphelin de bonne heure, et, après avoir été employé dans divers ateliers de constructions mécaniques, il fonda à Paris, en 1823, une importante maison de fabrication de machines à vapeur, qui fut transférée à Saint-Ouen en 1847. En 1844, il avait déjà reçu une médaille d'or pour une machine à vapeur à détente variable, inventée et employée par lui depuis 1839. Il obtint, en 1855, à l'Exposition universelle (Paris), la grande médaille d'honneur, pour la section des machines à vapeur. On lui doit de nombreuses inventions, parmi lesquelles son système de distribution de vapeur à détente variable, un régulateur compensateur à cônes de friction, le générateur à chauffage méthodique par gradation, etc. — Son fils, JEAN-JACQUES-LÉON **Farcot**, né à Paris en 1823, ingénieur, sortit, en 1845, de l'Ecole centrale, et s'associa de bonne heure aux travaux de son père. On lui doit un grand nombre d'améliorations de détail dans les procédés de fabrication des machines à vapeur, ainsi que dans l'outillage. Citons son invention d'un régulateur isochrone à bras et bielles croisés, un générateur à faisceau de types et foyer mobiles, réunissant à la fois les systèmes tubulaire et cylindrique; enfin, et surtout, son servo-moteur ou « moteur asservi », qui permet de diriger avec précision les effets des moteurs les plus puissants. J.-J.-L. Farcot fut élu en 1879 président de la Société des ingénieurs civils de France. Il a publié : *le Servomoteur ou moteur asservi* (1873).

***FARDE** n. f. — Fardeau, paquet, bagage : *Une* FARDE *de papiers, une* FARDE *de tabac.* (Vx.) (Dans certains pays, dans le Nord notamment, les notaires l'emploient encore dans le sens de liasse, de papiers, de dossiers.)

FARFARIA, région de l'Algérie méridionale (départ. de Constantine). C'est proprement la partie septentrionale de la dépression (au-dessous du niveau de la mer), dont le chott Melghir occupe le fond. Là se perdent, avant d'atteindre le chott lui-même, un grand nombre de petits oueds descendus du massif de l'Aurès : l'oued el Arab, l'oued Mahana, etc. Inondée pen-

dant l'hiver, la région de Farfaria se dessèche dès le début du printemps.

***FARINA** (Salvatore), romancier italien, né à Sorso (Sardaigne) en 1846. — Cet auteur est resté, [illegible] ses derniers récits (*Fino alla Morte* [illegible]) [illegible] nouvelles 1903 [illegible]. Il [illegible] peindre, avec un délicat humorisme qui passe aisément du sourire aux larmes, les [illegible] de la vie bourgeoise. Il a [illegible] au théâtre une comédie en un acte [illegible] (1890).

FARNETA, nom de la principale des *Chartreuses*, depuis l'expulsion [illegible] de Saint-Bruno. Elle est située [illegible] de Lucques, non loin des carrières de marbre blanc de Carrare, qui ont servi à construire le cloître. La Chartreuse de Farneta, prospère au XVIII[e] siècle, avait été abandonnée au moment des guerres de la Révolution qui [illegible] la péninsule. Bonaparte en fit un hôtel de passage pour ses généraux et, devenu empereur, la donna à la famille Bacciochi qui, négligeant le monastère lui-même, exploita en cultures d'oliviers les terrains qui en dépendaient. Après sa restauration, la Chartreuse de Farneta a reçu de l'ordre le nom de *Grande Chartreuse*. V. GRANDE-CHARTREUSE.

La Grande Chartreuse de Farneta.

***FARRAR** (Frederic William), théologien protestant et philologue, né à Bombay en 1831. — Il est mort en 1903.

FARRÈRE (Frédéric-Charles Pierre-Édouard BARGONE, dit **Claude**), littérateur français, né à Paris en 1876. Officier de marine, il put étudier plus particulièrement la vie coloniale. Son premier ouvrage, [illegible], fut présenté au public en 1903 par Pierre Louys. De conception originale et de style imagé, ces contes annonçaient un écrivain d'avenir, qui s'est affirmé dans son roman *les Civilisés*, couronné en 1905 par l'académie Goncourt, et où sont observées, de manière frappante, les déchéances des Européens en Indo-Chine.

FART (*far*) n. m. Corps gras dont les Norvégiens imprègnent le patin du ski, pour éviter l'adhérence de la neige.

FASSANIEN (*ni-in*) n. m. Horizon géologique représentant la partie inférieure de l'étage tyrolien, et caractérisé par *protrachyceras Curionii* et *dinarites avisianus*.

FASTIER (*fas-tié*) n. m. Bateau servant à la pêche nocturne de l'anchois. (Il est muni à l'avant d'un farillon dans lequel brûlent des copeaux de pin.)

***FATH** (Théodore-Georges), littérateur, né à Paris en 1818. — Il est mort à Maisons-Laffitte en 1900.

***FAUCHER** v. n. — Balancer la queue de billard en la déplaçant naturellement.

Faucheurs (LES), peinture décorative de Henri Martin (Salon de 1903). Ce morceau forme le centre d'un triptyque, destiné à orner une salle du Capitole de Toulouse. La composition en trois parties étroitement liées (faucheurs au centre représentant le midi de la vie, groupes à droite et à gauche représentant le matin et le soir) ne portait pas de titre particulier lors de son apparition; c'est le public qui la baptisa *les Faucheurs*, et ce nom est resté à l'ensemble de la décoration. Renonçant aux symboles littéraires, le peintre a voulu retracer une scène de la lumineuse nature. Sous le soleil flambant de son Quercy, par une splendide journée d'été, il a fait marcher ses robustes faucheurs, travaillant à grandes enjambées, enfonçant jusqu'à mi-jambes dans l'herbage épais. Trois fillettes en robes claires font des rondes au premier plan. Et sur tout ce patriarcal ensemble plane une vision de force, de prospérité, de sérénité.

Les Faucheurs, d'après Henri Martin.

FAUCHILLE (*Paul*-Auguste-Joseph), juriste français, né à Loos-lez-Lille (Nord) en 1858. Docteur en droit, il fut maître de conférences à la faculté de droit de Paris. Il fonda la [illegible] [illegible] au courant le *Manuel de droit international public* de Bonfils (1905).

FAUCON (Maurice), érudit français, né à Arlanc (Puy-de-Dôme) en 1858. Entré à l'École des chartes, il en sortit archiviste-paléographe avec une thèse sur *Clément VI et* [illegible] en Italie pour le ministère de l'instruction publique (1879-1880), il fut membre de l'École de Rome (1880-1882). Nous citerons de lui : une édition des *Lettres de Louise de France, fille de Louis XV* (1878); [illegible] *léans et de Valentine de Visconti, Histoire de la domination française dans le Milanais* [illegible]; *Arts à la cour des papes d'Avignon* [illegible] *Clément VI et Jean XXII* (1884); [illegible]. Il a publié, en collaboration avec Thomas et Digard, *les Registres de Boniface VIII*, recueil de ses bulles, et il a donné une édition revue de l'*Histoire de la Renaissance en Italie*, par [illegible]. Dans un autre ordre d'idées, on a de Faucon un volume de jolis vers : *Italie*, strophes et poèmes (1889).

FAUFILAGE n. m. Assemblage à faux frais du cordage intérieur d'un navire en construction.

FAULX, comm. de Belgique (prov. et arr. de Namur); 1.500 hab.

FAUNILLON, ONNE [illegible] n. Petit faune [illegible] : *Les* [illegible] *jambes novices.* (André Lichtenberger.)

***FAUQUE DE JONQUIÈRES** (Jean-Philippe-Ernest), marin et savant français, né à Carpentras en 1820. — Il est mort à [illegible] (Vaucluse), en 1901.

FAURE (Sébastien), anarchiste français, né à Saint-Étienne en 1858. D'une famille de négociants, il fit de brillantes études dans un collège tenu par les jésuites, et entra au noviciat de Clermont-Ferrand. A la mort de son père, en 1880, il abandonna le noviciat, se fit agent d'assurances à Bordeaux, puis remisier à la Bourse de Paris. Devenu partisan des doctrines anarchistes, il alla faire un peu partout des conférences en ce sens. Il subit des condamnations pour provocation à la guerre civile, au meurtre et au pillage. En mars 1892, il avait fondé à Marseille le journal *l'Agitation*. Sorti de prison, il reprit sa propagande anarchiste (décembre 1893). Impliqué dans le procès fait en août 1894 à trente anarchistes, il fut acquitté après avoir lui-même présenté sa défense. Il fonda le *Libertaire* en 1895 et devint ensuite directeur du *Journal du peuple*. [illegible]

***FAURÉ** (*Gabriel*-Urban), pianiste, organiste et compositeur français, né à Pamiers en 1845. — [illegible] a remplacé Th. Dubois à la direction du Conservatoire national de musique et de déclamation. Il faut ajouter à ses œuvres : musique de scène pour *Caligula* (Odéon, 1889), exécutée ensuite comme suite d'orchestre aux concerts du Conservatoire [illegible] pour *Pelléas et Mélisande* [illegible]; [illegible] en trois actes (Arènes de Béziers, 1900); musique pour *Jules César*, de Shakspeare, [illegible] d'Orange en 1905. L'Académie [illegible] que de chambre.

FAURE-BIGUET (Paul) [illegible] Lyon, il entra à Saint-Cyr en [illegible] fanterie de marine en 1858, prit part aux expéditions du Mexique, de Cochinchine, passa dans l'infanterie de [illegible] chef de bataillon. Peu après, il était nommé commissaire [illegible] 1879, sous-directeur de l'infanterie, il devint en 1883 chef de cabinet du général Thibaudin, puis fut nommé colonel [illegible] 4[e] régiment de zouaves. Général de brigade en 1889, divi- [illegible] du 16[e] corps d'armée à Montpellier. En septembre 1901, il fut nommé gouverneur militaire de Paris et conserva cette situation jusqu'à son passage au cadre de réserve [illegible].

FAUSSE-ROUTE n. f. Chirurg. Accident qui se produit lorsque l'on sonde un canal, et qui consiste en ce que la sonde traverse les parois et s'enfonce dans les tissus voisins [illegible] et des voies lacrymales.)

FAUVILLERS, [illegible] de Bastogne]), près de la Sure, affluent de la Moselle; 1.200 hab. Ardoisières.

FAVA (Armand-Joseph), évêque français, né à Evin-Malmaisons (Pas-de-Calais) en 1826, mort à Grenoble en 1899. D'abord missionnaire à Madagascar et dans le Levant, il devint vicaire général de Saint-Denis (la Réunion), puis évêque de la Martinique, et fut appelé en 1875 à l'évêché de Grenoble. Plein de fougue, il fut souvent en lutte avec le gouvernement de la République. En 1879, il fut condamné comme d'abus pour avoir érigé en basilique l'église de la Salette, en vertu d'une bulle du pape non enregistrée. A partir de ce moment, il multiplia les mandements pour flétrir les actes du gouvernement qu'il jugeait contraires aux droits catholiques. Néanmoins, s'inclinant devant le mot d'ordre donné par le pape Léon XIII, il fit, dans une lettre adressée aux prêtres de son diocèse, en 1891, acte d'adhésion à la République, avec cette seule restriction que le chef de l'État fût catholique. En même temps, pour former un grand parti catholique sur le terrain républicain, il publia dans la « Semaine religieuse » un catéchisme de politique chrétienne. Le ministre des cultes ayant présenté un recours comme d'abus au sujet de la partie politique introduite dans son catéchisme diocésain, l'évêque consentit à supprimer cette partie politique. Depuis lors, il fit peu parler de lui. On lui doit plusieurs ouvrages de piété ou de polémique.

FAVEROLLES (RACE DE), nom donné à des gallinacés que l'on a obtenus par croisements entre les races [illegible] race de Houdan, et particulièrement estimés pour leur taille, leur rusticité et la qualité de leur chair. — [illegible] consacrer, est impropre, en réalité, puisqu'il s'agit d'un [illegible] *verolles*, comme on dit aussi communément, sont des volailles dont l'élevage, de jour en jour plus important, est des plus lucratifs. Les caractères ordinaires sont les suivants (chez le coq) : corps massif, volumineux, poitrine et dos larges, tête moyenne et presque ronde, bec assez long, fort et jaune, pattes fortes; le plumage est de couleur variée, mais le plus souvent l'ensemble est blanc, avec légère teinte grise ou brune sur le camail, les ailes et la queue. La poule présente à peu près le même aspect, mais son plumage est fauve; elle est bonne pondeuse et couve bien.

FAVIER (Alphonse), évêque français, né à Marsannay-la-Côte (Côte-d'Or) en 1837, mort à Pékin en 1905. Il fit ses études au séminaire de Dijon. A vingt et un ans, il entra chez les lazaristes et ne tarda pas à s'embarquer pour la Chine (1862), afin d'y prêcher l'Évangile. Il y passa toute son existence et fut l'auxiliaire dévoué des ministres français en Chine. Il connaissait à fond la langue

du pays et ses coutumes. En 1871, au lendemain des massacres de missionnaires français et des Chinois convertis à Tien-Tsin, il força, par ses démarches répétées et son inlassable persévérance, le gouvernement chinois à accorder à la France les réparations qui lui étaient dues. Élevé au siège épiscopal de Pékin en 1899, après avoir été coadjuteur (1897), il avait ses entrées au palais impérial et l'impératrice, qui l'honorait d'une considération toute particulière, lui avait octroyé, avec le titre de *Ta-Jen*, le bouton de corail des mandarins du premier degré de la première classe. En 1901, quand éclata la révolution des Boxers, l'évêque de Pékin groupa autour de lui tous ses fidèles, dirigea la résistance et, avec trente marins, soutint au Peï-Tang un siège de deux mois, jusqu'à l'arrivée des troupes françaises.



Favier.

FAVISME (*fa-vissm'* — du lat. *faba*, fève) n. m. Maladie dont les caractéristiques cliniques sont une asthénie nerveuse plus ou moins marquée, la coloration jaune des téguments et souvent de l'albuminurie ; elle peut aboutir à la mort.

ENCYCL. On attribue le *favisme* à l'ingestion de fèves gâtées ou altérées par des parasites. Le favisme appartiendrait donc à la catégorie des intoxications alimentaires et serait sous la dépendance du même traitement. Toutefois, cette étiologie n'est pas à l'abri de toute critique, par suite du fait que, pour une même préparation de fèves, certains individus seulement sont frappés. Aussi est-on actuellement disposé à croire que les individus frappés étaient primitivement atteints de quelque affection du foie, du tube digestif ou des reins. C'est donc cette affection qu'il convient essentiellement de soigner, sans négliger pourtant l'intoxication aiguë que manifestent les symptômes. V. BOTULISME.

FAVUS (*vuss*) n. m. Genre de crustacés décapodes brachyures, de la famille des dorippidés, créé en 1900 pour des formes nouvelles découvertes dans l'archipel malais. (Le *Favus* [illegible]*nulatus*, des côtes de Singapour, est le type de ces curieux petits crabes à carapace très large, convexe, brusquement rétrécie en arrière, très granuleuse.)



Favus.

FAYAITE n. f. Roche éruptive appartenant à la famille des syénites éléolitiques, et au type granitoïde de cette famille.

***FAYE** (Hervé-Auguste-Etienne-Albans), astronome, membre de l'Institut, né à Saint-Benoît-du-Sault (Indre) en 1814. — Il est mort à Paris en 1902.

***FAYE** (Etienne-Léopold), avocat et homme politique français, né à Marmande (Lot-et-Garonne) en 1828. — Il est mort à Berac (Lot-et-Garonne) en 1900.

FAZIL-MUSTAPHA-PACHA. Biogr. V. MUSTAPHA-FAZIL-PACHA, au t. VI.

FEATHER-WEIGHT (*fé-zeur-ouèt'* — de l'angl. *feather*, plume, et *weight*, poids) n. m. Turf. Cheval qui a le plus léger poids à porter dans une course handicap.

FÉBRILITÉ n. f. Caractère de ce qui est fébrile : *Cette [illegible] où il y avait une* FÉBRILITÉ. P. et V. Margueritte.

FECHNER (Jean), peintre allemand, né à Berlin en 1860. Elève de l'Ecole des beaux-arts de Berlin, il fit d'abord des tableaux de genre, se tourna ensuite vers le portrait, grava également beaucoup de portraits sur pierre, fut nommé professeur de peinture et conservateur du cabinet de lithographie du duc d'Anhalt, à Dessau. Ses portraits excellent par la simplicité et l'exactitude du dessin, par leur réalisme et par la profondeur des caractères. Parmi les plus remarquables, il faut citer : *Guillaume Raabe* (musée de Brunswick) ; *le Général comte Kirchbach* (Galerie nationale de Berlin), *l'Empereur Guillaume II* et *Frédéric le Grand de Prusse*, qui se trouvent dans un des lycées (Kaiser Wilhelms Realgymnasium) de Berlin, *Rodolphe Virchow*, etc.

***FÉCONDATION** n. f. — ENCYCL. Bot. L'étude des phénomènes intimes de la *fécondation* a conduit, principalement pour les angiospermes, à des découvertes capitales. On sait (v. OVULE) que le sac embryonnaire dans l'ovule définitivement constitué possède typiquement huit noyaux : à la partie supérieure, au voisinage du micropyle, il y a trois noyaux, dont l'un est l'*oosphère* et les autres sont les *synergides* [illegible] embryonnaire, trois autres noyaux constituent les *antipodes* ; enfin, vers le centre, deux noyaux qui le plus souvent se fusionnent sont le ou les *noyaux secondaires du sac embryonnaire*. Lorsque le tube pollinique arrive au contact du micropyle, son extrémité se gélifie et les *deux* [illegible] ou *anthérozoïdes* (v. ce mot au *Supplément*) sont en liberté dans le sac embryonnaire. Un de ces noyaux arrive au contact de l'oosphère, se fusionne avec elle et constitue l'*œuf*, dont les cloisonnements rapides vont bientôt donner une petite plante ; l'autre noyau générateur va se fusionner avec les noyaux secondaires du sac embryonnaire pour former ensuite par des cloisonnements répétés l'*albumen*, qui doit servir à nourrir la petite [illegible]. Il y a donc chez [illegible], aboutissant à la formation d'un *œuf-embryon* et d'un *œuf-albumen*. Les cas de *xénie* (v. ce mot au *Supplément*) peuvent être interprétés comme vérifiant expérimentalement la double fécondation. Les autres noyaux du sac embryonnaire peuvent [illegible] sac embryonnaire (mimosa, dompte-venin, etc.). On a signalé un cas dans le *naïas* où les deux noyaux générateurs ayant fécondé l'oosphère plus une synergide, il n'y a pas eu formation d'albumen.

La découverte de la double fécondation est due à Nawaschine (1898) et à Guignard (1899). Il existe un petit nombre d'angiospermes où l'embryon se développe parthénogénétiquement sans fécondation (antennaire, alchemille thalictrum) ; de même, l'*albumen* peut être parthénogénétique. Il n'existe pas de double fécondation chez les gymnospermes ; dans ce groupe, la division du sac embryonnaire est poussée beaucoup plus loin que chez les angiospermes et aboutit à la formation d'un tissu spécial : l'*endosperme*. A la surface de l'endosperme se différencient, en nombre variable, un petit nombre d'archégones ou *corpuscules* contenant chacun une petite oosphère capable de se développer en plantule après la fécondation.

FEDCHENKO (Alexis Pavlovitch), naturaliste et explorateur russe, né en 1844, mort en 1873. Il visita le Turkestan, poussa jusqu'à Samarkande et au désert de Karakoroum. Il rapporta de ses voyages d'immenses collections. Il périt en faisant l'ascension du mont Blanc. Ses voyages ont été publiés en 1873 à Pétersbourg. Sa femme a publié, en 1874, *Fedchenko's Reisen in Turkestan*.

FEDI (Pio), sculpteur italien, né à Viterbe en 1815, mort à Florence en 1892. D'abord apprenti orfèvre à Florence, il alla étudier la gravure sur cuivre à Vienne et la sculpture à l'académie de Florence. Ses études terminées, il alla à Rome, où il produisit quelques-unes de ses œuvres les plus renommées : *le Christ secourant les malades, Saint Sébastien, Cléopâtre*. En 1846, il retourna à Florence. Il y exécuta, pour le grand-duc Léopold II, les statues d'*Andrea Cesalpino* et de *Niccolo Pisano*. En 1849, il produisit un beau groupe d'après une scène du *Purgatoire* de Dante : *Pia de Tolommei et Nello della Pietra* ; en 1852, un *Ange gardien emportant une âme au ciel* ; en 1856, le groupe colossal de *Pierre Torrigiano et ses fils*. On lui doit de beaux morceaux allégoriques ou mythologiques, une très idéale figure, *la Poésie sacrée*, au musée de Vérone, etc. Mais son œuvre la plus célèbre est le groupe de quatre personnages, *le Rapt de Polyxène*, qui se trouve à Florence, dans la fameuse Loggia des Lanzi.

FEDOSIEEVTSI (*théodosiens*) n. m. pl. Secte d'hérétiques russes, qui se rattachent à la secte des bezpopovtsy [les *sans prêtres*]. (Elle fut fondée, à la fin du XVIIIe s., par un diacre appelé Feodosii. Elle admet l'existence de l'antéchrist et ne considère pas le mariage comme un sacrement.)

FEDOTOV (Paul-Andrevitch), peintre russe, né à Moscou en 1815, mort fou. Il fut d'abord soldat ; il entra ensuite à l'académie de Saint-Pétersbourg et s'exerça à l'étude des scènes militaires. Il obtint son premier succès avec : *Réception du grand-duc Michel dans le régiment finlandais de la garde, en 1837*. Il se consacra ensuite à l'étude de la vie bourgeoise et sociale, et se préoccupa de mêler la satire à ses compositions. C'est ainsi qu'une peinture intitulée *les Nouveaux Chevaliers de l'Ordre*, où il ridiculisait une distinction impériale, provoqua du scandale. Pareilles tendances à la satire se remarquent dans : *la Cour du major, le Lendemain d'un jour de noce, la Souricière, le Bichon est mort, Magasin de modes*. Il a peint avec succès la nature morte.

***FEINTE** n. f. — Imprim. Défaut provenant d'un manque d'encrage. (La feinte se manifeste sur la feuille imprimée par un espace plus ou moins étendu sur lequel les caractères n'ont laissé qu'une empreinte grise.)

FEJERVARY (Géza DE), ministre hongrois, né à Josefstadt en 1833. Il se distingua comme capitaine pendant la guerre d'Italie (1859). Aide de camp du roi en 1865, il prit part à la campagne de 1866, entra, en 1872, dans le corps des honveds, devint secrétaire d'Etat au ministère de la Défense nationale (honved) et reçut le portefeuille de ce ministère en 1884. Il organisa l'armée territoriale hongroise et conserva son poste dans les cabinets qui se succédèrent jusqu'en 1903. Nommé capitaine de la garde royale, instituée alors par Etienne Tisza, il fut relevé de ses fonctions après la chute du ministère Tisza (juin 1905) et chargé de former un ministère d'affaires. La majorité de la Chambre ayant émis un vote de méfiance dès son premier discours, il donna sa démission (sept. 1905). La coalition ne voulant pas se charger du gouvernement, Fejervary fut nommé de nouveau président du conseil, le 18 octobre 1905. Pour combattre la coalition, il soumit au roi un programme comportant le suffrage universel et de nombreuses réformes économiques. Au mois d'avril 1906, il se retira pour céder la place à un ministère Wekerlé, et ainsi prit fin la lutte qui, depuis plusieurs années, mettait aux prises la couronne et l'opposition coalisée.

***FELDBERG**, sommet le plus élevé du Taunus oriental, au N. du Mein. — Le Feldberg élève à 880 mètres environ ses schistes couverts de magnifiques forêts. Nœud hydrographique. Un monument, orné du médaillon de Bismark, a été érigé sur le sommet.

FELICE-GUIFFRIDA (Giuseppe DE), homme politique italien, né à Catane en 1860. Publiciste, il écrivit contre la monarchie italienne des articles violents, qui lui valurent de nombreuses condamnations. En 1872, il était réfugié à Malte pour échapper à la peine de deux ans de réclusion qui lui avait été infligée, lorsqu'il fut élu député par Paterno et par Catane. En 1894, il organisa les comités d'action connus sous le nom de « Fasci », dans les Calabres et en Romagne, et fut encore arrêté par ordre du gouvernement. Il fut successivement réélu depuis, tantôt par Paterno, tantôt par Rome ou Massa ou Catane.

FELICIENNE (sainte), en latin *Feliciana*, martyre à Tomes, dans le Pont. — Fête le 20 juin.

FÉLIZET (Georges-Marie), chirurgien français, né à Elbeuf (Seine-Inférieure) en 1844. Après avoir passé par l'internat de Paris, il fit en 1873 des recherches anatomiques et expérimentales sur les fractures du crâne. Devenu chirurgien des hôpitaux, il publia de nombreux mémoires, notamment sur les hernies inguinales de l'enfance, le flambage des plaies, la suture des tendons, les résections. Pendant la guerre de 1870, chargé de transmettre un ordre à Bazaine, il traversa à la nage la Moselle sous les coups de fusil à la fois des Allemands et des Français, et parvint malgré tout à remplir sa mission. Il fut un des meilleurs amis de Gambetta et fit paraître en 1894, sous le pseudonyme de CLAUDE LAMARCHE, un *Traité de l'épée* qui fit autorité.

FELSITE n. f. Minér. Syn. de PÉTROSILEX.

FÉLU (Charles), peintre belge, mort à Anvers (1820-1900). Frappé d'une cruelle infirmité (il était né sans bras), Félu avait su acquérir une grande adresse pour peindre avec le pied. Il a laissé des portraits estimés.

FENCHÈNE n. m. Syn. de FENÈNE.

FENCHOL n. m. Syn. de FENOL.

FENCHOLIQUE adj. *Alcool fencholique*. Syn. de FENOL.

FENCHONE n. f. Syn. de FENONE.

FENÈNE n. m. Carbure $C^{10}H^{16}$, que l'on obtient en déshydratant l'alcool fenolique $C^{10}H^{18}O$. (Il distille à 159°, et sa densité est 0,864 à 20°.)

***FENÊTRE** n. f. — Géol. Déchirure due à l'érosion, qui s'ouvre parfois dans une nappe de recouvrement et laisse apparaître la surface d'une nappe inférieure.

— ENCYCL. Dr. Un propriétaire ne peut, sans le consentement de son voisin, pratiquer dans le mur mitoyen aucune fenêtre ou ouverture, fût-elle à verre dormant, c'est-à-dire munie d'un verre fixé dans un châssis qui ne peut s'ouvrir. Il a au contraire le droit de pratiquer dans le mur non mitoyen donnant immédiatement sur le fonds d'autrui des jours ou fenêtres à fer maillé et verre dormant, à condition que les mailles n'aient pas plus de 10 centimètres d'ouverture, et que les fenêtres ne soient établies qu'à $2^m,60$ au-dessus du plancher ou sol de la chambre qu'il veut éclairer, si c'est au rez-de-chaussée, et à $1^m,90$ au-dessus du plancher pour les étages supérieurs. (C. civ., art. 675 à 677.)

On ne peut avoir des fenêtres donnant des vues droites ou de côté sur l'héritage clos ou non clos du voisin, s'il n'existe certaines distances entre le mur où on les pratique et cet héritage. Ces distances se comptent depuis le parement extérieur du mur où l'ouverture se fait. (C. civ., art. 678 à 680.) V. BALCON.

Il est défendu, sous peine d'une amende de 1 à 5 francs et d'un emprisonnement de trois jours au plus en cas de récidive, de jeter par les fenêtres ouvrant sur la voie publique ou d'exposer sur leur rebord des choses de nature à nuire par leur chute ou par des exhalaisons insalubres. (C. pén., art. 471.) Les mêmes peines sont applicables à ceux qui enfreignent les arrêtés municipaux ou préfectoraux interdisant de placer des pots ou vases de fleurs sur les fenêtres.

Le jet de pierres, de corps durs ou d'immondices contre les fenêtres d'autrui constitue une contravention, mais il y a délit lorsque les vitres de la fenêtre ont été brisées.

FENG-HOANG-TCHENG, localité de la Chine septentrionale (prov. de Mandchourie), sur la route de Viju à Liao-Yang, et près du At-Ho, affluent du Yalou. Ce fut en mai 1904 une des principales étapes de l'armée japonaise du général Kuroki, qui occupa la ville après le combat de Turentchen.

FÉNIESTRE (*èsstr'*) n. m. Mines. Porte installée à l'intérieur d'une galerie de houillère, et que l'on ouvre ou que l'on ferme à volonté pour l'aérage.

FENNOMANE (*fèn'*) adj. Se dit d'un parti national finnois opposé à l'influence suédoise.

— n. m. Membre de ce parti.

— ENCYCL. Au début du XIXe siècle, ce nom désigna un groupe d'hommes qui rêvaient d'accomplir l'unification de la Finlande par la fusion de ses diverses nationalités : le mouvement avait son centre à Abo, et était dirigé par des écrivains suédois, Porthan, Franzén, Calonius, etc. Ce premier sens ne tarda pas à tomber en désuétude et, depuis 1820, le nom de *fennomanes* s'applique aux partisans exclusifs de la langue et de la nationalité finnoises. Surtout littéraire à l'origine avec R. Van Becker, G. Renvall, Z. Topélius, Lönnrot, M.-A. Castrén, soutenu par la Société de littérature finlandaise, fondée en 1831, et qui publia le *Kalevala*, le mouvement fennomane affirma de bonne heure des tendances politiques et sociales ; les premières réclamations d'Arwidsson et Ehrström, trop intransigeantes, provoquèrent une sévère répression ; ce n'est qu'en 1844-1846 que J. V. Snellman formula définitivement dans le journal « Saima » les doctrines fennomanes, basées sur le principe des nationalités, et la nécessité de soustraire la masse de la population finnoise à l'influence de la culture suédoise demeurée dominante. Appuyé sur le clergé et les paysans, possédant depuis 1877 la majorité à la diète, le parti fennomane exerçait sur les affaires une influence croissante. Vers la fin du XIXe siècle, toutefois, il se divisa en parti *vieux-fennomane*, conservateur en religion et en politique, et en parti *jeune-fennomane*, non moins intransigeant en matière linguistique, mais plus libéral en politique et disposé à collaborer avec le parti suédois (*suécoman*).

FENOL n. m. Alcool $C^{10}H^{18}O$, isomère du bornéol et que l'on obtient en réduisant les fenones. Syn. ALCOOL FENOLIQUE, ALCOOL FENCHOLIQUE, FENCHOL.

FENOLIQUE adj. *Alcool fenolique*, syn. de FENOL.

FENONE n. f. Isomère du camphre $C^{10}H^{16}O$, que l'on trouve dans l'essence de fenouil, dans l'essence d'anis de Russie, etc. On a préparé les trois fenones : gauche, racémique, droite. Syn. CAMPHRE ANISIQUE, FENCHONE, HYDRURE D'ANETHOL.

FENOUX (*Jacques*-Marie), acteur français, né au Havre en 1870. Fils du directeur d'un des journaux de cette ville, il alla à Paris et entra au Conservatoire. En 1893, il y obtenait les deux premiers prix de tragédie et de comédie. Engagé à l'Odéon, il y débuta à la fin de la même année, dans *Vercingétorix*, entra dans le répertoire tragique et comique, créa divers rôles, entre autres celui de Constantin Brancomir de *Pour la couronne* et fut engagé à la Comédie-Française ; il y a débuté en 1895, dans Oreste d'*Andromaque*, a joué dans presque tout le répertoire classique, et a fait plusieurs créations importantes. Il a été nommé sociétaire en 1906.

FENWICK (Charles), homme politique anglais, né à Cramlington en 1850. Fils d'un ouvrier mineur, il travailla lui-même dans la mine et fit seul son instruction en suivant l'école du soir. Dès 1862, il entrait dans l'association

des mineurs du Northumberland, s'y fit remarquer par sa vive intelligence et son activité et, en 1882, était délégué au congrès des Trade's Unions d'Aberdeen. En 1885, il fut élu député de la circonscription de Wansbeck, qu'il n'a cessé de représenter. De 1890 à 1893, il a été secrétaire parlementaire du congrès des Trade's Unions. Il appartient au parti libéral et est partisan du home rule.

FÉODOSIA. Géogr. V. CAFFA.

***FÉRAUDY** (Marie-Maurice DE), acteur français, né à Joinville-le-Pont en 1859. — Parmi les pièces dans lesquelles cet artiste a créé de rôles nouveaux, il faut citer surtout : *la Martyre, la Petite Amie, les Affaires sont les affaires, le Torrent, l'Âge du Danger, Blanchette, la Plus faible, Dupont et Durand, Notre jeunesse, Paraître* ; il a obtenu aussi un très grand succès en jouant *Mercadet*. Féraudy s'est produit également comme auteur dramatique et a fait représenter les pièces suivantes : *l'École des veufs*, 1 acte (théâtre des Mathurins, 1901) ; *Godran s'amuse* (avec son camarade Berr, Scala, 1901) ; *Leurs amants*, 3 actes (Athénée, 1902) ; *Quart de souper*, 1 acte (Capucines, 1902) ; *la Remplaçante*, 1 acte, avec Fernand Bloch (Capucines, 1903) ; *Passé et manqué*, 2 actes (Capucines, 1905) ; *Dead heat*, 1 acte (Bodinière) ; *Brichanteau* (Odéon).

De Féraudy.

***FERDINAND** (Maximilien-Charles-Léopold-Marie DE SAXE-COBOURG), prince de Bulgarie, né à Vienne en 1861. — En 1893, il épousa Marie-Louise de Parme, dont il eut deux fils et deux filles. Ce mariage avec une princesse catholique indisposa la Russie. Pour se concilier la bienveillance du tsar, le prince dut, en 1896, convertir son fils aîné, le prince Boris, à l'orthodoxie. Il fut immédiatement reconnu par la Russie, dont les autres puissances suivirent l'exemple. Il se rendit à Paris, où il fut reçu officiellement, et où le gouvernement bulgare a, depuis 1898, une légation. Grâce à la politique du prince Ferdinand, la Bulgarie est désormais l'un des États balkaniques qui paraissent avoir le plus d'avenir.

FERNAND (saint), en latin *Ferdinandus*, évêque de Cazas, en Italie, mort en 1024. — Fête le 22 juin.

FÉRON (Émile), homme politique belge, né à Bruxelles en 1841. Docteur en droit (1863), avocat à la cour d'appel de Bruxelles, il se lança de bonne heure dans la politique. Un des fondateurs de la « Libre pensée », qu'il présida de 1873 à 1878, et de la « Ligue de l'Enseignement », il fut élu député de Bruxelles en 1880. Il échoua en 1884, fut réélu en 1892, siégea à la Constituante, succomba de nouveau avec toute la liste libérale en 1894, et fut réélu en 1900. Il est le fondateur de la *Réforme*, dont il prit la direction politique de 1884 à 1895.

FÉRONIA n. m. Genre de rutacées-aurantiées, tribu des citrées.

ENCYCL. Le *feronia elephantum* est un arbre de 10 à 15 mètres de haut, à tige épaisse, à feuilles composées-imparipennées de deux paires de folioles coriaces, très voisin des *citrus* et des *ægle*. Répandue dans l'Inde, en Cochinchine, cette plante reçoit de nombreux usages : le fruit, sphérique, à pulpe épaisse, se mange cru ; on en fait aussi une gelée rafraîchissante ou une boisson analogue à notre limonade ; les feuilles sont employées dans les dysenteries ; elles sécrètent une essence à odeur d'anis, qui les fait employer comme stomachiques. Le bois, dur, à grain fin, sert dans de nombreux travaux de construction.

***FERRAND** (Joseph), administrateur français, né à Libourne en 1827. — Il est mort à Amiens en 1903.

***FERRARA** (Francesco), économiste italien, né à Palerme en 1810. — Il est mort à Venise en 1900.

FERRARI (Gabrielle), pianiste et compositrice, née en Italie en 1851. Elle fit son éducation musicale au Conservatoire de Milan, et alla se fixer en France. Elle s'y fit connaître de bonne heure par des œuvres charmantes, pleines de couleur et de sentiment. Nous citerons, pour le chant : *Aveux, Larmes en songe, Chant d'exil, le Larron, la Barbe blonde, Chant d'amour, les Berceaux, Lutteurs*, et pour le piano : *le Ruisseau, Hirondelle, Pierre qui roule, Rapsodie espagnole*, etc.

FERRARI (Emilio), poète espagnol, né à Valladolid en 1852. Il commença à se faire connaître, en 1884, par son poème *Pedro Abelardo*. Il publia, en 1891, un recueil intitulé : *Poemas vulgares*. Parmi les poésies qui ont assuré sa réputation, et dans plusieurs desquelles on reconnaît l'influence de son compatriote, Nuñez de Arce, on cite : [illegible] *Muerte de Hypatia*, [illegible] *Otoño*, etc. Ferrari a été élu en 1905 membre de l'Académie espagnole.

***FERRARI** (Paul), critique et auteur dramatique italien, né à Modène en 1822. — Il est mort en 1889. Cet auteur, qui avait obtenu ses plus beaux succès dans la comédie anecdotique et historique, a manifesté dans la dernière période de sa carrière une prédilection fâcheuse pour la comédie à thèse. Faible imitateur de Dumas fils, il est souvent systématique et déclamatoire, et l'on sent trop que la pièce est faite uniquement en vue de la démonstration. La critique avait déjà fait un assez froid accueil au *Suicide*, au *Ridicule*, à *Deux Dames*. Ses dernières pièces, *Signor Lorenzo, Séparation, Alberto Pregalli* tombèrent à plat.

FERRARI (Galileo), né à Livorno Vercellese (Piémont) en 1847, mort à Turin en 1897. Il fut professeur de physique à l'École supérieure de guerre et occupa la chaire de physique technologique à l'École des ingénieurs de Turin pendant près de vingt ans. Il a fondé, en 1866, l'École supérieure électrotechnique qui porte aujourd'hui son nom, la première du genre qui fut créée en Italie. Ferrari est surtout connu par sa découverte (1885) du *champ magnétique tournant*, qui fut l'origine [illegible] nis en trois volumes publiés en 1903.

FERRARI [illegible] Il avait publié en 1899, en collaboration avec G. Carducci, [illegible] cueillies après sa mort par L. de Marchi (*Versi raccolti* [illegible]).

FERRARIS (Maggiorino), homme politique italien, né à Acqui en 1856. D'origine piémontaise, il se fit recevoir docteur en droit et se consacra à l'étude des problèmes économiques et financiers, sur lesquels il publia des ouvrages de valeur, notamment : *il Problema della circolazione* [illegible] député de la quatrième circonscription d'Alexandrie en 1886, il fut constamment réélu soit par elle, soit par Acqui. Il contribua activement au vote des traités de commerce avec l'Allemagne et l'Autriche et combattit les cabinets di Rudini et Giolitti. Il fut ministre des postes et télégraphes dans le ministère Crispi (1893-1896). Directeur de la « Nuova Antologia ».

***FERRARY** (Désiré-Maurice), sculpteur français, professeur à l'École des beaux-arts, né à Embrun (Hautes-Alpes) en 1852. — Il est mort à Neuilly-sur-Seine en 1904. On avait vu de lui, aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris) : [illegible] statuettes en matières polychromes, étain, etc.

***FERRAZ** (Marin), professeur et philosophe français, né à Ceyzérieu en 1820. — Il est mort à Cannes en 1898. Il était membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. On lui doit, outre les ouvrages déjà cités : [illegible] *au XIXe siècle*. [illegible]

FERRÈRE, comm. des Hautes-Pyrénées, arr. et à 58 kil. de Bagnères-de-Bigorre, près de l'Ourse ; 372 hab. Eaux minérales sulfureuses et salines iodurées ; petit établissement thermal pour le traitement de l'arthritisme, des maladies des reins et de la peau.

FERRERO (Guglielmo), sociologue et historien italien, né à Portici, près Naples, de parents originaires de Turin, en 1871. Il fit ses études secondaires à Florence, ses études universitaires à Pise et à Turin, où il seconda Cesare Lombroso, dont il devait plus tard devenir le gendre, dans la préparation de l'ouvrage intitulé : *la Femme criminelle*. Le premier livre de Ferrero, *i Simboli*, traitait de quelques points importants du symbolisme juridique et religieux. Un pamphlet politique [illegible] valut à son auteur deux mois de relégation dans un village alpin. De longs séjours à Londres, à Paris, à Berlin, le familiarisèrent avec les divers aspects de la civilisation, ainsi qu'avec les grandes bibliothèques. Il en rapporta un volume d'impressions, *l'Europa giovane* [illegible] *nei paesi del Nord* (1897), où il dénonçait la décadence des races latines, césariennes et guerrières, exaltait les sociétés industrielles de l'Allemagne et de l'Angleterre, et montrait une sympathie marquée pour les doctrines communistes et collectivistes. En même temps, il faisait à Milan une série de conférences sur le problème militaire, que la défaite des Italiens par les Abyssins à Adoua avait mis à l'ordre du jour ; elles parurent sous ce titre *il Militarismo* (1898). Dès lors, Ferrero consacrait la plus grande part de ses efforts aux études sur Rome ancienne, qui devaient révéler son originalité d'historien par l'importance qu'il attache aux faits économiques et industriels [illegible] exposition est rendue plus piquante par les rapprochements continuels qu'il établit entre le passé et le présent. V. GRANDEUR ET DÉCADENCE DE ROME.

FERRETTE (Henry), homme politique français, né à Chardogne (Meuse) en 1869. Avocat à la cour de Paris, conseiller général de la Meuse, il fut élu député de Bar-le-Duc en 1898, avec un programme radical. Il fut réélu en 1902 et en 1906. Il a publié : *Étude historique sur l'intervention financière de l'État dans l'établissement des lignes de chemins de fer* (1896) ; *les Accidents du travail*, en collaboration avec Ch. Florentin (1899).

FERRI (Enrico), criminaliste et homme politique italien, né à San Benedetto Po en 1856. Après avoir fait un cours libre de droit pénal à l'université de Turin [illegible], il remplaça, en 1881, Ellero dans la chaire de droit et de procédure pénale, passa, en 1883, à l'université de Sienne et y professa jusqu'en 1886. Député au parlement italien depuis cette date, il prit part, en 1885, avec Lombroso, au premier congrès d'anthropologie criminelle. Socialiste [illegible] Ses œuvres sont nombreuses. Citons : *Teorica* [illegible] *zonti del diritto e della procedura* [illegible] *e criminalità* (1883) ; *l'Omicidio* [illegible] *Atlante antropologico-statistico* (1888-1889) ; *la Sociologie* [illegible] *Science et la Vie au XIXe siècle* (1897) ; *les Criminels dans* [illegible]

FERRICALCITE [illegible]

FERRIER (David), médecin et physiologiste anglais, [illegible] comparée des tubercules quadrijumeaux, il se rendit à Londres en 1870 et y étudia les localisations cérébrales. Le résultat de ses travaux fut son livre sur les *Fonctions du cerveau*, dont H. de Varigny a donné une traduction [illegible] région occipitale postérieure et le centre auditif dans la [illegible] outre, nommé professeur de pathologie du système nerveux [illegible] Londres. Il a créé un journal, *the Brain*, dans lequel ont paru la plupart de ses travaux de neurologie.

FERRIER [illegible] Marie-Augustin), peintre [illegible] Ferrier a exécuté, entre autres ouvrages importants, la décoration de la gare du quai d'Orsay (Paris). On a vu de lui, aux Salons : *Florimonda* [illegible] (1902) ; *Douleur !* (1903). L'artiste obtint, à la suite du Salon de 1903, la médaille d'honneur. Ferrier a fait de nombreux portraits, entre autres celui de *Pie X*, du *général André* (musée du Luxembourg). Il a remplacé Gérome comme chef d'atelier à l'École des beaux-arts en 1904.

FERRIÈRE [illegible] de Grenoble, à 950 mètres d'altitude, dans une belle vallée dominée par la montagne des Sept-Laux ; 730 hab. Forêts et pâturages. Station climatérique.

FERRIÈRES, comm. de Belgique (prov. de Liége [arr. [illegible] 1.300 hab. Taillanderies.

FERROFIX [illegible] même utilisé dans la soudure.

[illegible] d'un oxydule, l'oxydule de cuivre de préférence (qu'il appelle *ferrofix*). On décape d'abord à l'aide d'un acide les parties à souder, puis on y applique un mélange humecté d'oxydule et d'un fondant quelconque (borax, verre soluble) ; la pièce est portée au rouge et refroidie ensuite lentement. Sous l'influence de la chaleur, l'oxydule de cuivre se combine avec le carbone de la fonte pour donner de l'oxyde de carbone, de l'acide carbonique et du cuivre pur ; c'est ce métal qui pénètre jusque dans les plus petites anfractuosités des surfaces à souder, où il forme avec le fer un alliage d'une grande dureté, et que protège encore de l'oxydation la couche de fondant qui se [illegible]

FERROGOSLARITE [illegible] naturel de zinc et de fer.

FERROSTIBIANE [illegible] manganèse, fer, magnésie et chaux.

FERROUILLAT (Jean-Baptiste), homme politique français [illegible] Avocat, il fut élu député républicain du Rhône à la Constituante de 1848, fit de l'opposition sous l'Empire, devint député du Var à l'Assemblée nationale (1871), puis fut sénateur de ce département de 1876 à 1891. Il reçut le portefeuille de la justice et des cultes dans le cabinet Floquet, du 3 avril 1888 au 5 février 1889.

Fervaal, action dramatique en trois actes et un prologue, paroles et musique de Vincent d'Indy, représentée à l'Opéra-Comique en 1898, après avoir paru pour la première fois, en 1897, à la Monnaie de Bruxelles. — Les Sarrasins, qui occupent le midi de la Gaule, sont en guerre avec un peuple des Cévennes méridionales qui est resté fidèle à l'antique foi celtique. Fervaal a été choisi par le druide Arfagard pour défendre la patrie celte, mais, descendant d'une race divine, il doit, pour accomplir sa mission, ignorer l'amour de la femme. Or il se laisse vaincre par les charmes de la reine sarrasine Guilhen : son armée est battue. Sur le champ de bataille, Guilhen vient appeler Fervaal ; le héros l'entend, tue Arfagard qui cherche à le retenir, et va recevoir dans ses bras Guilhen mourante de fatigue. Il expire lui-même dans une sorte d'apothéose, tandis que des voix annoncent l'avènement d'une foi nouvelle.

Le livret a été écrit par le musicien lui-même en une sorte de prose rythmée. La partition est remarquable au point de vue de l'habileté technique, écrite magistralement, avec une certaine grandeur et une remarquable sûreté de main. Mais elle sacrifie trop à l'effet matériel et brutal, et n'atteint que rarement l'émotion vraie.

FÉSIGNY [illegible] cier a, l'un des premiers, tenté de remonter le cours du [illegible] n'être pas navigable. En août 1885, la canonnière *Sagaie*, qu'il commandait, remonta jusqu'au N. de la grande île [illegible] ques jours après, Fésigny y fit à son tour passer la *Sa*[illegible] passe et, en 1887, il put faire franchir à deux petits vapeurs, le *Doc-Phu-Ca* et la *Mouette*, les rapides de Sambor et de Preapatang.

FESTINATION [illegible] par une accélération de la marche pour éviter la chute en avant.

Feu [illegible] projeté d'édifier à Rome, sur le Janicule, un théâtre grec où il ressuscitera dans toute sa beauté la tragédie antique. Il est l'amant d'une tragédienne illustre, la Foscarina, qui n'est plus jeune, mais belle encore, et enveloppée du prestige de la gloire et du talent. Il rencontre chez elle

une cantatrice dont la jeunesse et le charme le séduisent, si bien qu'il croit trouver en elle l'interprète rêvée pour ses chefs-d'œuvre. La Foscarina, qui aime ardemment Stelio, [illegible] avec de retour. Après une [illegible] Stelio a [illegible] de retremper [illegible] nouvelle. Pour ne pas entraver sa destinée, elle le quitte et va jouer [illegible] l'a[illegible], pour y gagner l'argent [illegible] rêve de son ami, qui [illegible] dans ce roman deux thèmes enchevêtrés, qui se développent parallèlement : l'histoire de la rupture entre deux amants, et l'exposé de théories artistiques. Le premier est assez déplaisant : le héros est d'une fatuité insupportable ; il se considère comme « l'animateur » des esprits, « l'annonciateur » d'un évangile d'art qui doit renouveler le monde. Aussi lui paraît-il tout naturel de nous montrer son amante se sacrifiant à son rêve égoïste. Ce qui fait la valeur du roman, qui est par endroits une sorte d'autobiographie, c'est, outre le personnage de la Foscarina, qui émeut par la profondeur et le désintéressement de sa passion, le charme vraiment magique de certaines scènes et de nombreuses descriptions. Jamais Venise n'a été peinte de couleurs plus chaudes et plus brillantes.

Le *F*[illegible] traduit en français par G. Hérelle (1901).

Feuerthalen, comm. de Suisse (cant. de Zurich [illegible] vis-à-vis de Schaffhouse [illegible].

FEUILLAGÉ, E adj. Garni de feuillage. ‖ Travaillé en [illegible] : *Lutrin au bois* FEUILLAGÉ *d'ornements.* (P. et V. Margueritte.)

Feuillet (Valérie-Marie-Elvire Dubois, dame Octave), femme de lettres française, née à Saint-Lô (Manche) en 1832, morte à Paris en 1906. Son cousin, Octave Feuillet, l'épousa très jeune, et trouva dans ses soins affectueux et intelligents un adoucissement aux souffrances et aux ennuis de ses dernières années. Depuis 1893, Mme Feuillet vécut dans la retraite et dans le culte de ses souvenirs. Outre deux volumes de mémoires : *Souvenirs [illegible]* et *Quelques années de ma vie*, elle a écrit des romans délicats, de style élégant et d'observation aimable, qui sont comme un reflet gracieux et non sans éclat des œuvres de son mari. Tels sont : *la [illegible]*, *la Jeunesse d'une marquise*, *[illegible]*.

Feure (Georges de), peintre décorateur hollandais, né à Paris en 1868. Il s'est adonné à toutes les branches de l'art décoratif et il a créé successivement des tapisseries comme la *[illegible]*, exposée en 1896, des porcelaines et des vitraux. En toutes ces productions, l'artiste fait preuve de l'imagination la plus variée et d'un goût très particulier pour le gracieux non dénué d'un peu d'étrangeté. Quelques-uns de ses sièges sont de véritables chefs-d'œuvre d'harmonie et de souplesse ; il s'y montre véritablement le continuateur des maîtres ébénistes du XVIIIe siècle. Il est en outre l'auteur de nombreuses illustrations à l'aquarelle, parmi lesquelles il faut noter son ornementation de la *Porte des Rêves*, de Marcel Schwob.

Feusisberg, comm. de Suisse (cant. de Schwyz [distr. de Hofe]), 1.276 hab. Agriculture, soieries.

Fèvre (Henry), romancier français, né à Chaumont (Haute-Marne) en 1864. Il débuta par deux livres écrits en collaboration avec Louis Desprez, un recueil de vers : *[illegible]* (188[illegible]), et une étude réaliste de mœurs rurales : *Autour d'un clocher*, qui fut poursuivie par le parquet. Il [illegible] ensuite : *Au port d'armes* (1887), livre d'observation [illegible] mœurs militaires ; *l'Honneur, Monsieur Pophilat grand homme*, roman comique (1890), et il donna au [illegible] comédie en un acte : *[illegible]* (189[illegible]), *les [illegible]* (1900), *les Beaux Mariages* (1902) et *la [illegible]* (190[illegible]). Il a collaboré en outre à [illegible] de Paris » et au « Journal ».

Fexhe-Slins, comm. de Belgique (prov. et arr. de [illegible]), 1.160 hab.

Feydeau (Georges), auteur dramatique français, né à P[illegible] en 1862. — Il a fait jouer depuis 1899 : *la Duchesse des Folies-Bergère* (Nouveautés, 1902), où reparaît la [illegible] de la *Dame de chez Maxim* ; *La main passe* (Nouveautés, 1904), vaudeville fort agréable de ton un peu moins outré que les œuvres précédentes, et dont les derniers actes marquent une réelle évolution de l'auteur vers la comédie proprement dite. Cette tendance nouvelle s'est encore accusée [illegible] Vaudeville, 1906), où Feydeau a sauvé, à force d'esprit et de fantaisie, un sujet vraiment périlleux.



G. Feydeau.

FIALINISTE [illegible]. Membre d'une secte janséniste [illegible].

— Encycl. La secte des [illegible] Mar[illegible] Montgeron [illegible] les [illegible] Saint [illegible] porter vers Jérusalem, à la rencontre du prophète Élie, qui allait paraître : ils formeraient là la *république de Jésus-*[illegible] dans les [illegible] au milieu de la [illegible] leur argent, se [illegible] Paris et fut enfin exilé à Nantes.

Fiancée de Corinthe ([illegible]), ballade de Gœthe. [illegible] pour voir la jeune fille qu'on lui destine comme épouse. Il arrive le soir, et [illegible] le reçoit, le [illegible] dans la chambre qu'il doit habiter. A peine le sommeil commence-t-il à fermer sa paupière qu'il voit apparaître une jeune fille. Elle lui dit qu'elle ne peut lui appartenir, parce que sa mère, qui est chrétienne, l'a consacrée à Dieu pour obtenir d'être sauvée dans une maladie. Pourtant, elle cède à ses supplications. La vieille mère, qui paraît, reconnaît sa fille dans les bras de l'étranger ; mais ce n'est qu'un fantôme, car sa fille est morte, et sort de la tombe pour revendiquer le fiancé qu'on lui avait promis et qui la rejoindra bientôt dans un autre monde. Cette ballade a inspiré les *Noces corinthiennes* d'A. France ; *la Fiancée de Corinthe*, légende dramatique par E. Mikhaël et B. Lazare (1888), et *Briséïs*, l'opéra d'E. Mikhaël et C. Mendès, musique de Chabrier.

* **Fibich** (Zdenko), compositeur tchèque, né à Seborschitz en 1850. — Il est mort à Prague en 1900.

FIBRINOLYSE (de *fibrine*, et du gr. *lusis*, dissolution) n. f. Biol. Digestion et dissolution de la fibrine sous la seule influence de solutions faibles de chlorures ou d'iodures alcalins, indépendamment de l'action des micro-organismes ou des ferments solubles. (Dastre.)

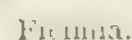
***FICHE** n. f. Automob. Pièce principale d'un petit interrupteur employé pour établir ou couper le courant d'allumage du moteur dans les motocycles et quelquefois dans les voitures. (Cet interrupteur est formé d'un petit bloc d'ébonite sur lequel sont fixés deux ressorts plats en laiton, qui sont électriquement isolés l'un de l'autre. On les réunit en enfonçant entre eux une petite tige de laiton, appelée fiche. La fiche enlevée, son possesseur peut seul rétablir le courant, ce qui constitue une sécurité contre la décharge intempestive des accumulateurs. Sur les voitures on lui préfère un simple interrupteur tournant analogue à ceux employés en éclairage électrique.)

***Fichel** (Benjamin-Eugène), peintre français, né à Paris en 1826. — Il y est mort en 1895.

Fichot (Michel-Charles), dessinateur et lithographe français, né à Troyes (Aube) en 1817, mort à Paris en 1903. Il exposa à partir de 1841 un grand nombre de dessins et de lithographies et prit une grande part à l'illustration du *Magasin pittoresque*, de *l'Illustration* et de nombreux ouvrages, tels que le *Voyage archéologique dans le département de l'Aube*, le *Voyage archéologique en Champagne*, les *Monuments de Seine-et-Marne*.

Fichte (Immanuel Hermann de), philosophe allemand, fils du grand philosophe Jean Gottlieb Fichte, né à Iéna en 1797, mort à Stuttgart en 1879. Il professa (1840) à l'université de Bonn, puis à celle de Tubingue (1842), fut anobli et prit sa retraite à Stuttgart en 1867. Comme philosophe, il s'occupa surtout de métaphysique et de psychologie. Déiste convaincu, il soutint la théorie de l'existence de Dieu dans l'homme et au-dessus de l'homme : à côté de la nature terrestre et inférieure, l'homme posséderait un génie supérieur, spirituel, qui constituerait le lien entre lui et la Divinité. Dans un but d'entente et de conciliation, il provoqua des réunions périodiques des philosophes allemands, dont la première eut lieu à Gotha en 1847. Il publia les *Œuvres complètes de Jean-Gottlieb Fichte* (1845-1846), puis *Vie et correspondance littéraire de J.-G. Fichte* (1862), et il fit connaître les théories de son père dans : *Contributions à la caractéristique de la philosophie moderne* (1829). Enfin, il exposa ses propres conceptions dans une série d'ouvrages : *les Contrastes, la Crise et le But de la philosophie contemporaine* (1832-1836) ; *la Religion et la Philosophie dans leurs rapports actuels* (1834) ; *l'Idée de la personnalité et de la continuité de l'individu* (1834 ; 2e éd., 1855) ; *Sur les conditions du théisme spéculatif* (1835) ; *la Théologie spéculative* (1846-1848) ; *Système de l'éthique* (1850-1853) ; *l'Avenir de la philosophie* (1847) ; *Anthropologie* (1856) ; *le Problème de l'âme, confession philosophique* (1859) ; *Psychologie* (1864-1873) ; *l'Immortalité de l'âme et la Place de l'homme dans le monde* (1867) ; *Mélanges* (1869) ; *le Théisme et sa justification* (1873) ; *le Spiritualisme moderne* (1878). A partir de 1837, il a publié la *Revue de philosophie et de théologie spéculative*.

FICIMIA n. f. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant trois espèces propres à l'Amérique centrale. (Ce sont de petites couleuvres à museau pointu et à tête non distincte du cou ; leur livrée, très variable, passe du brun olivâtre au jaunâtre. L'espèce type [*ficimia olivacea*] est commune au Mexique.)



Ficimia.

Fick (Henri), économiste allemand, né à Cassel en 1822, mort à Hottingen, près de Zurich, en 1895. Il fut professeur d'économie politique à l'université de Zurich (1864) et membre de la commission de législation suisse du commerce, de la banque, des chemins de fer et des assurances (1862). Ses principaux ouvrages sont : *le Droit international de change au point de vue des échéances* (1872) ; *[illegible] Tendances actuelles du droit suisse dans la question des chemins de fer* (1874) ; *Sommaire critique de la législation [illegible] et du change en Suisse* (1874).

Fick (August), philologue allemand, né à Petershagen (Westphalie) en 1833. Il fut professeur de philologie comparée à l'université de Gœttingue. On lui doit des travaux remarquables sur les origines des langues aryennes. Il a publié : *Die [illegible] arienne [illegible]* (18[illegible]) ; *[illegible] Dictionnaire comparé des langues aryennes* (187[illegible]) ; *les Noms de personnes grecs* (1874) ; *l'Ancienne Unité [illegible] des [illegible] d'Europe* (1873) ; *l'Odyssée et l'Iliade [illegible] au point de vue de leurs origines et reconstituées* (1883-1893).

Ficker (Adolphe), statisticien et professeur autrichien, né à Olmutz en 1816, mort à Vienne en 1880. Il fut successivement professeur à Laibach, Olmutz et Czernowitz (1840-1853), puis appelé à Vienne dans le service de statistique, placé à la tête de ce service en 1864 et joua un rôle prépondérant dans les congrès internationaux de statistique. Ses principaux ouvrages sont : *Description de l'agriculture et de l'industrie minière dans la Bohême* (185[illegible]) ; *la Population de la monarchie autrichienne* (1860) ; *la Population de la Bohême* (1864) ; *les Peuples de la monarchie austro-hongroise* (1869) ; *Histoire, organisation et statistique de l'enseignement public en Autriche* (1871). Il fonda en 1875 la *Revue mensuelle de la statistique*.

Ficker (Jules), historien allemand, né à Paderborn (Westphalie) en 1826. Il fut nommé professeur titulaire d'histoire générale à l'université d'Innsbruck (1852), puis professeur de droit allemand (1863), devint membre de l'académie de Vienne (1865) et prit sa retraite en 1879. Il a publié : *Reinald de Dassel, chancelier de l'empire et archevêque de Cologne* (1850) ; *Engelbert, archevêque de Cologne et régent de l'empire* (1853) ; *les Origines du miroir ou droit des Saxons* (1859) ; *les Princes de l'empire* (1861) ; *Recherches sur l'histoire et sur le droit de l'Italie au temps du Saint-Empire* (1868-1873) ; *Documents relatifs à l'expédition d'Italie de l'empereur Louis de Bavière* (1865) ; *le Droit de propriété de l'empire sur les biens ecclésiastiques impériaux* (1873) ; *Contributions à la diplomatique* (1877-1878, 2 vol.), etc. Il a défendu la théorie de la Grande Allemagne contre Sybel dans deux ouvrages : *l'Empire allemand dans ses rapports universels et nationaux* (1861) ; *Royauté allemande et empire* (1862).

FIDÉISME n. m. Théol. cath. Système philosophique qui place la connaissance des premières vérités non dans la raison, mais dans la révélation divine ou la foi, d'où son nom (*fides*, foi).

— Théol. protest. Système suivant lequel il suffit, pour être sauvé, d'avoir la foi en Dieu, indépendamment des croyances, qui peuvent être erronées. Syn. SYMBOLO-FIDÉISME.

— Encycl. Théol. cath. Le *fidéisme* est une branche du *traditionalisme*. (V. TRADITIONALISME, t. VII.) Il a eu surtout pour représentant l'abbé Bautain, et aussi Bonnetty et le P. Ventura. De Bonald, le père du traditionalisme, plaçait l'origine des vérités générales dans « la société à laquelle nous appartenons et qui nous en transmet la connaissance en nous communiquant la langue qu'elle parle » (*Recherches philosophiques*, ch. Ier). C'est donc le langage, en définitive, qui nous apprend les vérités générales, mais comme « la parole a été nécessaire pour penser même à l'invention du langage » (*ibid*, ch. II), et que, d'autre part, la parole suppose la pensée, car « l'homme pense sa parole avant de parler sa pensée » (*Législ. prim.* Disc. prélim.), l'homme n'a pu inventer le langage ; il n'a pu le recevoir que de la révélation et, par conséquent, c'est de la révélation que lui sont venues en même temps les vérités que le langage exprime et contient. Ce n'est donc pas à sa raison qu'il les doit. Ainsi raisonne de Bonald.

L'abbé Bautain n'appuie pas sa doctrine, comme de Bonald sur l'origine du langage, et ce n'est pas du langage qu'à ses yeux l'homme a reçu la connaissance des vérités générales, qui appartiennent à la métaphysique ou à la morale. Pour faire son procès à notre esprit, Bautain part, non d'un raisonnement, mais d'un fait. D'après lui, il est historiquement prouvé, par l'impuissance des écoles philosophiques, que la raison humaine ne peut, par elle-même, parvenir à la découverte de ce qu'il appelle les *vérités-principes*. Où donc prendre ces vérités ? Dans l'enseignement de Dieu, répond-il, puisque Dieu a daigné nous parler dans les saints livres. Pour construire l'édifice des vérités nécessaires, ce n'est pas, d'après ce qu'il pense, l'impuissante raison qu'il faut mettre à la base, c'est la foi. La raison travaillera ensuite sur les principes donnés par la foi ; elle les éclairera et en tirera toutes les conséquences qui y sont contenues. (*Psychol. expérimentale*, Disc. prélim.).

Au fidéisme, comme au traditionalisme en général, on peut opposer la parole de Joseph de Maistre, qui, s'il a été le grand représentant de l'école de l'autorité au XIXe siècle, n'a jamais du moins admis l'impuissance radicale de la raison dans la découverte de la vérité ; il disait à ceux qui jugent la raison incapable, sans la foi, de trouver le vrai : « La révélation ne pouvant plus être prouvée, ne prouve rien. »

Le fidéisme fut censuré par l'autorité ecclésiastique. Les droits de la raison et de la révélation ont été exposés ainsi par le concile du Vatican : « L'Église catholique a toujours tenu et elle tient qu'il y a deux ordres de connaissance, qui se distinguent l'un de l'autre par l'origine et aussi par l'objet : par l'origine, car la connaissance vient, dans l'un de la raison naturelle, dans l'autre de la foi divine ; par l'objet, car outre les vérités auxquelles la raison naturelle peut atteindre, il est proposé à notre croyance des mystères, cachés en Dieu, qui ne peuvent être connus que par une révélation céleste » (Session III, *constitution sur la Foi*, ch. IV).

L'Église enseigne donc, contre le fidéisme, que dans l'ordre des principes *naturels*, la raison est capable d'arriver, par ses propres forces, à la connaissance de la vérité.

Fiedler (Bernhard), paysagiste et peintre d'architecture allemand, né à Berlin en 1816. Élève de l'académie de Berlin, il visita l'Italie, la Grèce et l'Orient, et donna, à Trieste, des leçons à la future impératrice du Mexique, Charlotte. Le thème le plus fréquent de ses compositions est le paysage oriental. Ses œuvres offrent un grand caractère de vérité. Ses meilleures toiles sont : *l'Am*[illegible] (1846, musée de Berlin) ; *[illegible] mosquée au Caire* ; *[illegible] grandeur de l'ancienne Égypte* ; *Ruines de Balbeck* (1872), etc.

Fief-Sauvin (Le), comm. de Maine-et-Loire, arr. et à 23 kilom. de Cholet, près de l'Evre ; 1.620 hab. Tissage de toiles et de mouchoirs pour les manufactures de Cholet.

FIELDSMAN [*fildz-man*] ou **FIELDER** [*fil-deur*] m. angl. signif. *homme des champs*] n. m. Sport. Au base-ball ou au cricket, Joueur qui se tient sur le champ pour arrêter les balles.

FIELD-TRIAL (*fild-traï-al*) — m. angl. signif. *épreuve dans un champ*) n. m. Épreuve dans laquelle des amateurs ou éleveurs de chiens jugent du mérite d'un animal en le lâchant dans un terrain clos, à la découverte ou à la poursuite du gibier qu'ils chassent ordinairement.

Fierens-Gevaert (Hippolyte), écrivain belge et critique d'art, né à Bruxelles en 1870. Son premier *Essai sur l'art contemporain* parut en 1896 et fut suivi d'un autre essai sur les grands courants moraux et intellectuels du XIXe siècle, *la Tristesse contemporaine* (1899), puis d'un *Essai sur Bruges* (1901) et d'une étude sur *l'Hôtel de ville de Paris* (1902). Après avoir publié un roman, *le Lacsin* (1903), il est revenu à la critique d'art et a donné successivement de *Nouveaux essais sur l'art contemporain*, des livres sur *Van Dyck* et sur *Jordaens* (1905), ainsi qu'un important travail où sont résumées toutes les recherches faites sur l'art ancien flamand, *la Renaissance septen-*

triomphe dans les Flandres (1906). [illegible]

***FIÈVRE** n. f. [illegible] quement de démangeaisons dans l'intérieur du nez, d'éter- [illegible] ces troubles divers, tandis que l'obscurité semble les atténuer. Souvent, on note aussi une oppression avec expectoration abondante indiquant que la muqueuse bron- [illegible] tation produite par le pollen des fleurs, mais il y a en outre une prédisposition nerveuse individuelle due souvent à une hypertrophie des cornets. Le traitement ne donne pas toujours un résultat appréciable avant cinq à six semaines, qui est le temps normal de la maladie. Cependant les attouchements de la muqueuse nasale à la cocaïne, la cautérisation ou la résection des cornets sont à conseiller. On donnera aussi du bromure ou du valériane [illegible]

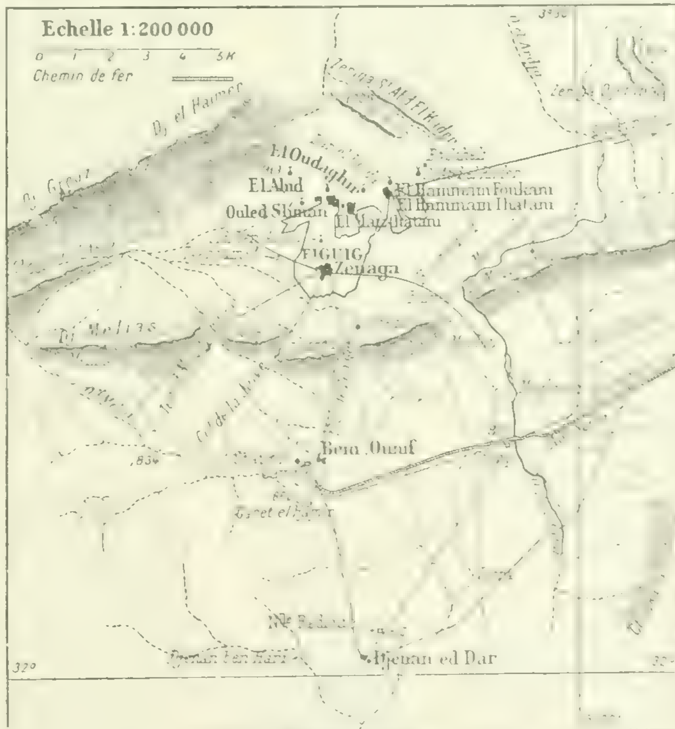
FIGUEROA (José ALCORTA), écrivain et homme d'État argentin, né à Cordoba (république Argentine) vers 1863. Il fit ses études de droit et s'occupa très jeune de questions politiques. Élu député par la province de Cordoba, il fut ensuite élu à deux reprises au Sénat argentin. Entre temps il avait été gouverneur de sa province d'origine, dont il avait su réorganiser les finances. Comme sénateur, [illegible] il fut appelé, aux termes de la Constitution, à prendre la présidence, en remplacement du président Manuel Quintana, [illegible]

***FIGUEROLA** (Laureano), économiste, né à Calas, près Barcelone, en 1816. Il est mort à Madrid en 1[illegible]

***FIGUIG**, oasis d'Afrique. (V. t. IV.) — La pénétration dans les oasis de l'extrême sud de l'Algérie et la prolongation du chemin de fer du Sud oranais avaient conduit la [illegible] Placée sur la ligne de communication avec le Touat, cette oasis fut de tout temps un lieu de refuge pour les pillards; elle appartient au Maroc, ainsi que l'établit le traité du 18 mars 1845, mais l'autorité du sultan avait toujours été [illegible] quillité. A la suite de l'insurrection de 1881, Bou-Amama avait installé sa zaouïa à l'est de l'oasis, près de la mosquée de Sidi Abd-el-Kader.

Les difficultés de voisinage étant accrues encore par l'incertitude de la frontière, une commission franco-marocaine, nommée en [illegible] une délimitation précise et d'avi- [illegible] sécurité. Elle aboutit surtout à fortifier l'autorité du sultan du Maroc sur Figuig, où furent envoyés un commissaire et une garnison de réguliers marocains, mais les actes de brigandage continuè- [illegible] vier 1902, les capitaines Gratien et de Cressin furent tués.

Les attentats devinrent encore plus fréquents en 1903. Les turbulentes tribus des Beni Guil, Oulad Djerir, Doui Menia, Beraber, accumulèrent les méfaits. Le 29 mars, [illegible] Figuig, fut soudainement attaqué; il fallut soutenir un combat qui dura de onze heures du matin à six heures du soir, et où les Français eurent plusieurs tués. Le [illegible] qui allait ravitailler nos postes du Sud, eut l'une de ses sections attaquée, malgré son escorte de cavaliers indigènes, par une troupe d'environ 600 cavaliers et 700 fantassins, à hauteur de Moungar. En présence de forces aussi considérables, l'escorte dut abandonner le convoi, après avoir eu 20 tués et 15 blessés.



Environs de Figuig.

Le gouverneur général Revoil avait vainement demandé, à diverses reprises, l'autorisation de sévir vigoureusement. Son successeur, Jonnart, fut autorisé à prendre des mesures énergiques. Il se rendit à Béni-Ounif pour arrêter, de concert avec le général O'Connor, commandant la division d'Oran, les dispositions à prendre. Parti avec lui en reconnaissance vers Figuig, avec une escorte, le 31 mai, il parvint au col de Zenaga, mais d'une hauteur qui dominait Figuig, on put constater que l'agitation régnait dans les ksour. Jonnart décida de revenir en arrière. Au retour, le cortège n'avait pas fait 500 mètres quand des coups de feu retentirent de tous côtés; il continua sa route, tandis que tirailleurs et légionnaires répondaient au tir des agresseurs. Les Français eurent [illegible] blessés.

Après ce guet-apens, Zenaga, centre de l'hostilité, fut bombardé le 8 juin. Les représentants des ksour de Figuig se soumirent et acceptèrent toutes nos conditions.

Le bombardement de Zenaga ne suffit cependant pas à assurer la tranquillité dans la région. Sur toute la frontière sud-marocaine, les nomades, les dissidents et les gens du Tafilet continuèrent leurs agressions. La répression contre Figuig fut complétée par des opérations contre Béchar et sur la route de la Zousfana.

FILAO n. m. Bot. Syn. de CASUARINE.

FILAT *(la)* n. m. Nom donné communément au congre par les pêcheurs de la Méditerranée.

***FILET** n. m. — [illegible] sonne l'enveloppe d'un ballon et supporte la nacelle.

***FILHOL** [illegible] de l'Académie des sciences depuis 1897.

***FILIÈRE** [illegible] les caractères d'imprimerie, à la partie dans laquelle s'enlève le talus et se fait la coupe du pied, c'est-à-dire l'organe qui a pour but de dégager l'œil de la lettre et de faire la gouttière du pied.

FILIOQUE [illegible] appartiennent au *Credo* que l'Église catholique fait réciter à la messe par l'officiant. La phrase entière est celle-ci : « Je crois au Saint-Esprit... qui procède [du] Père et du Fils. »

Les mots *Filioque* sont devenus l'obstacle théologique le plus grand à l'union de l'Église grecque schismatique avec l'Église latine. L'expression ne figure pas dans le texte du symbole, tel que l'arrêta le Concile de Constantinople. Il était dit seulement dans ce texte : « Je crois au Saint-Esprit qui procède du Père », etc. Mais une hérésie s'étant produite sur la procession du Saint-Esprit, l'Église d'Espagne, puis l'Église des Gaules, puis l'Église romaine, toute l'Église latine enfin, pour bien fixer la foi traditionnelle, ajoutèrent ces deux mots.

Ces mots exprimaient bien d'ailleurs la doctrine léguée par la tradition, par le Nouveau Testament et l'enseignement des Pères de l'Église.

Mais quelques grecs, étant venus en France, entendirent chanter le symbole à la messe et se scandalisèrent de l'addition qui y avait été faite. Ils ne niaient pas en général que la doctrine, renfermée dans les mots ajoutés, ne fût conforme à la tradition, mais ils voulaient qu'on s'abstînt, par respect, d'ajouter quoi que ce soit au texte du symbole de Constantinople. La difficulté se serait aplanie si, au IXe siècle, Photius déposé, par l'Église romaine, du siège de Constantinople qu'il occupait indûment, n'avait cherché une vengeance dans cette question. Il attaqua la doctrine exprimée par le *Filioque* et déclara les latins hérétiques pour avoir inséré ces mots dans le symbole chanté [illegible]

Dès lors, la querelle se perpétua entre les deux Églises. Au XIe siècle, le patriarche de Constantinople, Michel Cærulaire, consomma le schisme. En 1215, sur l'inspiration [illegible] Mais les grecs rompirent bientôt le contrat, qui fut renouvelé en 1274, au second concile de Lyon, sous Grégoire X. Après une autre rupture, la paix fut signée de nouveau, en 1439, au concile de Florence, sous Eugène IV.

Puis, après que les grecs furent rentrés chez eux, l'union fut de nouveau rompue et la question en est restée là.

Fille de Jorio (LA), « tragédie pastorale » en trois [illegible] Poursuivie par des moissonneurs ivres, Mila di Codra, fille de Jorio, se réfugie dans la maison de Candia della Leonessa, au moment où celle-ci célèbre les fiançailles de son fils Aligi. Les parents du jeune couple veulent jeter dehors la fille du sorcier; mais Ornella, la plus jeune sœur du fiancé, a pitié d'elle et barricade la porte. Aligi, cédant à la crainte des mauvais sorts, s'apprête à la livrer, quand il croit voir derrière elle son ange gardien versant des larmes; les moissonneurs, vaincus par ses prières, s'éloignent. Au même instant Lazaro, père d'Aligi, apparaît, défaillant, car il a été blessé dans une lutte dont Mila était la cause innocente et devait être le prix. Sur la montagne où Aligi garde ses troupeaux, Mila est venue le rejoindre; ils s'aiment chastement, et Aligi, qui rêve d'aller demander au pape l'annulation d'un mariage non consommé, s'occupe à sculpter la figure de l'ange qu'il a vu aux côtés de Mila. Quant à Lazaro, il ne peut oublier celle [illegible] parricide, Aligi est livré au peuple [illegible] qui seule a le droit de lui présenter [illegible]

Fille de R[illegible] Rabaud, représentée la prem[illegible] conservé quelque chose de l'opéra traditionnel : il a écrit un quatuor vocal et de nombreux chœurs. Mais il s'est efforcé aussi de mettre en valeur le dialogue et la déclamation au moyen d'un système de développement progressif des idées rythmiques. L'instrumentation, correcte et pondérée, manque un peu de variété et de force.

Fille de Tabarin [illegible] Pierné, représentée à l'Opéra-Comique (Paris) en 1901 [illegible] - Tabarin, l'ancien pitre de M[illegible] Tout le monde ignore son véritable nom, [illegible] qu'une troupe de comédiens ambulants — [illegible] Mondor vieilli et misérable — vient deman[illegible] au château de Beauval et y donne une r[illegible] plus alors entendre parler de mariage. Pour ne pas être un obstacle au bonheur de sa fille Diane, le sire de Beauval [illegible] la promesse que Diane et Roger seront unis.

La partition, écrite avec soin, est un peu chargée peut-être et trop touffue pour un sujet aussi léger, mais elle ne manque ni de vie ni de couleur, et elle traduit souvent avec bonheur le milieu pittoresque où se passe l'action : citons en ce genre le boniment de Mondor au second acte, et, au troisième, la scène de la parade, où le compositeur a fait un aimable et gracieux pastiche de musique ancienne, avec un charmant trio de femmes, et un sextuor excellent, le tout accompagné par un orchestre allègre.

FILM *(film'* — m. angl. signif. *pellicule)* n. f. Pellicule photographique constituée par une feuille mince et souple de celluloïd servant de support à la couche sensible de gélatino-bromure d'argent.

Fils de l'Étoile [illegible] Catulle Mendès, musique de Camille Erlanger, repré- [illegible] les ruines du temple de Jérusalem sont hantées par les deux [illegible] symbole de l'Illusion. Les Juifs veulent lapider le dernier lévite, Akiba, qui leur annonce en vain un messie, lorsque apparaît, éclairé par une étoile, ce libérateur mystérieux, Bar-Kokeba, qui doit épouser Séphora, fille d'Akiba. Il vainc les Romains, mais l'impure Lilith, sous les traits d'une captive, s'empare de ses sens. En vain Séphora essaye, comme Judith, d'aller tuer le général romain. Les enchantements de Belkis l'en empêchent. Amolli par les plaisirs, Bar-Kokeba est vaincu à son tour : il revient mourir dans le temple avec Séphora, tandis que les magiciennes triomphent au nom des divinités païennes.

Sur ce drame symbolique, le compositeur a écrit une partition construite sur des thèmes conducteurs nombreux et répétés, avec un emploi fréquent de la dissonance et des accords altérés : musique soignée et savante, mais qui atteint trop rarement à l'émotion vraie.

***FILTRE** [illegible] filtres à sable pour l'épuration de l'eau destinée à l'alimentation des villes a pris une certaine importance depuis [illegible] tion beaucoup plus complète qu'on [illegible] qu'alors. Les filtres à sable doivent [illegible] deux mètres de sable fin. Au début, l'eau filtrée à travers [illegible] l'arrivée, le filtre ne fonctionnant réellement qu'après la formation à sa surface d'une sorte de pellicule mince composée des microbes et des matières organiques charriés par l'eau; c'est cette pellicule extra mince qui constitue le véritable filtre. Cette couche de microbes donne toute sa valeur au filtre à sable, qui cesse de fonctionner, dès que pour une cause quelconque, trop forte pression hydrostatique par exemple, elle est rompue.

FIMBRIÉ, E adj. Se dit en botanique des organes à contours finement frangés.

FINLANDE [illegible] sa constitution par le tsar [illegible] d'abord par une période de pru- [illegible] Calonius, premier procureur, et Rehbinder, qui est son avocat auprès d'Alexandre Ier. Rehbinder, inspirateur du Comité finlandais, ne peut empêcher l'esprit réac- [illegible] d'influer fâcheusement sur l'ad- [illegible] quer le Landtag. Cependant, d'importantes réformes s'accomplissent; Helsingfors devient capitale du grand-duché (1819); la Finlande est unifiée (1811) par la suppression des principales distinctions administratives entre les provinces

russes depuis les traités de Nystad et Abo. Vieille Finlande et le reste du pays demeure suédois jusqu'en 1809 : les premières revendications du parti fennomane (V. ce mot) manifestent la vitalité de la population finnoise. Nicolas Ier garantit [illegible] la constitution finlandaise, mais ne convoque pas le Landtag, dissout le Comité finlandais de Péter[illegible] (1826), introduit en Finlande [illegible]. Cependant, la Finlande forme le spectacle [illegible] d'une expansion [illegible] avec des poètes et écrivains comme Runeberg, Cygnaeus, Nervander, Stenbäck, Topelius, des savants comme Castrén et Lönnrot, le génial [illegible] du *Kalevala*. Dès 1840, sous l'impulsion de Snellman, des revendications sociales et politiques sont jointes aux revendications linguistiques; le développement de la vie politique prépare les réformes que réalisera le libéralisme d'Alexandre II. Celui-ci rétablit le comité finlandais de Saint-Pétersbourg (1857), reconnaît au Sénat le droit de préparer les projets à soumettre au Landtag (1859), proclame la périodicité (1863) du Landtag; la Finlande inaugure un système [illegible] (1865), procède à une vaste opération financière qui fait passer aux mains des paysans une partie des biens de la noblesse de la Vieille Finlande (1867), et organise (1878) le service militaire universel. La collaboration des diverses classes de la nation, le développement des établissements scientifiques, et surtout de l'Université, demeurée à demi suédoise, permettent de mener à bien de nombreuses réformes, qui valent à la Finlande la réputation de l'un des Etats les mieux administrés de l'Europe.

Armes de la Finlande

Sous Alexandre II, le parti fennomane progresse, obtient (1858) la création du premier lycée complet de langue finlandaise, et, grâce à Snellman, l'égalité des droits des langues suédoise et finlandaise (1863). Après 1877, dirigé par Forsman (anobli sous le nom de Yrjœ-Koskinen), ce parti domine la vie politique. Bien qu'Alexandre III eût comme ses prédécesseurs garanti (1881) les droits de la Finlande, la presse russe inaugure (1885) une violente campagne antifinlandaise. Les principaux défenseurs de la constitution, le sénateur L. Mechelin et le procureur de Weissenberg, doivent se démettre de leurs fonctions; le comité finlandais de Pétersbourg est dissous, des fonctionnaires russes sont imposés. Le début du règne de Nicolas II, qui garantit une fois de plus la constitution, semble marquer une accalmie. Un groupe de fennomanes (Jeunes-Finlandais) en profite pour se séparer des éléments conservateurs (Vieux-Finlandais) du parti, et se rapprocher du parti suédois, qui, très libéral, conserve la majorité dans la bourgeoisie et la noblesse. Bientôt, cependant, la politique de russification s'affirme par des actes, surtout après la nomination du général Bobrikof (1898) au poste de gouverneur : manifeste impérial du 3/15 février 1899, qui supprime le contrôle du Sénat sur les affaires dites d'empire et provoque une adresse de protestation finlandaise, bientôt suivie d'une grande adresse européenne, que le tsar refuse d'accueillir; ordonnances de juillet 1900, qui imposent le russe comme langue administrative et restreignent le droit de réunion; loi militaire de 1901, dont la résistance populaire rend l'application presque impossible, etc. Le Sénat désarmé ou asservi, Bobrikof, soutenu par Kouropatkine et Plehve, exerce une odieuse dictature; l'assassinat de Bobrikof par Eug. Schauman (juin 1904) ne modifie pas la situation : la Finlande ne reprend l'exercice de ses droits constitutionnels qu'à la fin de la guerre russo-japonaise.

And^te Maestoso

Vårt land, vårt land, vårt fo-ster-land, Ljud
högt o dy-ra ord! Ej lyfts en höjd mot
him-lens rand, Ej sänks en dal, ej sköljs en strand, Mer
[illegible] än vår bygd i nord Än va-ra fa-ders jord

Traduction : Notre pays, notre pays, notre pays natal.
[illegible]
[illegible] sur l'horizon
[illegible] n'est baigné
[illegible] que notre pays du nord.
[illegible] de nos pères

[illegible] Il n'existe pas, au sens officiel du mot, d'hymne national finlandais; mais, dans l'âme du peuple finnois, fidèle à l'amour traditionnel de son sol ingrat, une expressive et mélancolique chanson de Runeberg, publiée en 1843, et mise en musique par Frédéric Pazius, en tient la place. Elle a été gravée sur le marbre du monument de Runeberg à Helsingfors.

Finne (Edouard Gabriel), écrivain norvégien, né à Bergen en 1866. Journaliste à Christiania, il se fit connaître par une nouvelle : *le Philosophe*, où il peignait les [illegible] d'un prolétaire intellectuel (1891). Il a publié [illegible] romans d'un sombre naturalisme : *les [illegible]*, *[illegible]*, *Beaux dames*, etc., et les pièces [illegible] *Korsvei*, etc.

Finsen (méthode de). Méd. Méthode en partie inventée et en partie perfectionnée par Finsen, et qui consiste dans l'utilisation thérapeutique des rayons lumineux.

— Encycl. Cette méthode utilise tantôt la lumière solaire, tantôt l'arc électrique pour le traitement des affections cutanées et spécialement du *lupus*. (V. ce mot.) Quand on emploie les rayons bleus, violets ou ultra-violets de la lumière solaire (rayons chimiques), on se sert d'une lentille plan-convexe, creuse, remplie d'une solution ammoniacale de sulfate de cuivre pour arrêter les radiations thermiques : la convergence se fait à [illegible] centimètres. Quand on emploie l'arc voltaïque, les rayons divergents sont rendus parallèles au moyen de deux lentilles plan-convexes. Comme le sang des tissus peut s'opposer à l'action et au passage des radiations lumineuses, il faut ischémier la région traitée par la méthode de Finsen, au moyen d'un appareil compresseur. Cette méthode a donné

Appareil de Finsen : M, miroir projetant en avant la lumière produite par les charbons C, C; D, cuvette à circulation d'eau froide amenée par les tubes T, T; K, compresseur avec le détail fig. 1 et 2; S, support pour poser la tête.

des résultats satisfaisants non seulement dans le lupus, mais dans un certain nombre d'affections cutanées, surtout dans le lupus tuberculeux. Elle a mérité à son auteur le prix Nobel. Malheureusement, son emploi exige une installation spéciale et coûteuse. V. photothérapie.

Pour l'emploi de la lumière rouge dans la variole, la rougeole et autres fièvres éruptives, afin d'éviter les cicatrices ou de modérer l'éruption, v. chromothérapie au t. II.

Fiore della Neve. Biogr. V. Loghem (F. van).

Fiorelli (Tiberio). Biogr. V. Scaramouche, au t. VII.

fiorinia n. f. Genre d'insectes hémiptères phytophtires, de la famille des coccidés, comptant de nombreuses espèces répandues dans les régions tropicales. (Les *fiorinia* comptent parmi les cochenilles nuisibles aux plantations de thé dans l'Inde, notamment la *fiorinia theæ*.)

Firdouzi. Biogr. V. Ferdouzi, au t. IV.

Fischbach (Gustave), publiciste alsacien, né et mort à Strasbourg (1847-1897). Il fonda et dirigea le *Journal d'Alsace*, se rangea, après l'annexion de 1871, dans le parti autonomiste et fut député à la Délégation d'Alsace-Lorraine. Outre des traductions en allemand de l'*Avare* et des *Précieuses ridicules* de Molière, il a publié : *le Siège et le Bombardement de Strasbourg* (1871); *la Fuite de Louis XVI, d'après les archives municipales de Strasbourg* (1879); *De Strasbourg à Bayreuth* (1882); etc.

Fischer (Ferdinand-Auguste), statuaire et médailleur allemand, né et mort à Berlin (1805-1866). Frère du médailleur Jean-Charles Fischer, il fut d'abord apprenti chez un orfèvre, puis étudia la sculpture à l'Académie de Berlin. En 1847, il fut nommé membre de l'Académie. Son œuvre comprend une très grande quantité de motifs d'art industriel et décoratif. Comme statuaire, Fischer a donné : *Statue d'une porteuse d'eau romaine; Moïse, Minerve, Mercure*, etc. Il a enfin exécuté, pour la place de la Belle-Alliance (*Belle-Allianceplatz*), un ensemble colossal de quatre groupes, représentant la *Prusse*, l'*Angleterre*, le *Brunswick* et le *Hanovre*. Il mourut avant d'avoir achevé cette œuvre capitale. Il avait été nommé, en 1848, membre du Sénat académique.

***Fischer** (Jean-Georges), poète et auteur dramatique allemand, né à Gross-Süssen (Wurtemberg) en 1816. — Il est mort à Stuttgart en 1897.

Fischer (Emile), chimiste allemand, né à Euskirchen (Prusse-Rhénane) en 1852. Il fut d'abord assistant de Baeyer à Munich (1875). Après avoir été quelque temps privat-docent dans cette dernière ville, il fut nommé successivement professeur ordinaire de chimie à Erlangen (1882), à Wurtzbourg (1885), et finalement à Berlin (1892). Fischer a publié trois cents mémoires de chimie organique, dont les principaux roulent sur les matières colorantes, la caféine, la théobromine, la structure et la reproduction artificielle des sucres. Il signala, en outre, une nouvelle relation entre l'asymétrie des ferments et celle des corps qui sont sensibles à leur influence. Membre de l'Académie des sciences de Berlin depuis 1893, correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1900, Fischer a écrit une *Biographie de A. W. Hofmann* (1902).

E. Fischer

Fischietto (il) [*le Sifflet*], journal satirique et humoristique italien, fondé à Turin en 1848, par l'imprimeur G. Cassone. — En 1886, il devint hebdomadaire, et remplaça son numéro du jeudi par un nouveau journal avec caricatures en couleurs, consacré à la vie mondaine et au théâtre, la *Luna*. Le *Fischietto* a pris pour devise cette parodie : *De omni re sibilo*, qui résume son programme. Il siffle et persifle tous ceux qui lui paraissent s'écarter de la liberté et du progrès, les extrémistes de tous les partis.

Fishkill-landing, ville des Etats-Unis (New-York [comté de Dutchess]), sur l'Hudson, grossi à quelque distance du *Fishkill*; 11.000 hab. Minoteries, scieries mécaniques, fabrication de machines agricoles, commerce de bois et de céréales, navigation fluviale très active.

***Fiske** (John), philosophe et historien américain, né à Hartfort (Connecticut) en 1842. — Il est mort en 1901.

Fittig (Rodolphe), chimiste et professeur allemand, né à Hambourg en 1835. Chargé d'un cours de chimie à Gœttingue en 1860, il fut nommé professeur en 1866, passa à l'université de Tubingue en 1870 et à celle de Strasbourg. Nommé recteur de cette dernière université en 1895, il eut des démêlés retentissants avec les étudiants alsaciens-lorrains, à cause de leurs sentiments français. Il prit sa retraite en 1903. Il s'est occupé particulièrement de chimie organique, surtout de la constitution de l'hydrogène carboné et des acides non saturés, et a découvert les lactones, le phénanthrène et le fluoranthène. Il a publié de nombreux traités scientifiques et un *Manuel de chimie* (1882-1886).

Fitzmaurice (lord Edmond George Petty), homme politique anglais, né à Londres en 1846. En 1868, il fut élu par Calne à la Chambre des communes et continua à représenter cette circonscription jusqu'en 1885. Inscrit au barreau de Londres en 1871, il fut secrétaire particulier du ministre de l'intérieur Lowe (1872-1873), fit partie de la commission de réorganisation administrative de la Turquie d'Europe (1881), plénipotentiaire à la conférence du Danube (1883) et sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1883-1885). L'état de sa santé l'empêcha de se représenter aux élections générales de 1885. Il rentra au Parlement en 1898, comme représentant de Cricklade. Libéral et libre-échangiste, il a collaboré à nombre de revues et de journaux et publié une vie du comte de Shelburne, une vie de sir William Petty et édité les lettres de Gavin Hamilton, de l'abbé Morellet, du duc de Brunswick.

Fitzroy, ville d'Australie (Nouvelle-Galles du Sud [comté de Melbourne]); 22.000 hab. Beau parc. Industries nombreuses et actives, filatures de laine, coton, etc.; métallurgie. C'est un faubourg industriel de Melbourne.

Fiumicino, ville d'Italie (prov. de Rome), sur le *Fiumicino*, un des bras du Tibre, qui se jette à cet endroit dans la mer Tyrrhénienne; 1.000 hab. Petit port appelé à devenir le véritable débouché de Rome sur la mer. Commerce de vins, huiles, céréales, etc. A cet endroit s'élevait jadis *Porto Claudio*, dont il ne subsiste que quelques ruines, mais qui jouit d'une grande prospérité après la disparition de l'antique Ostie.

***fixateur** n. m. — Substance qui rend une image photographique inaltérable à la lumière : *L'hyposulfite de soude est le* fixateur *par excellence des sels d'argent employés en photographie.*

Fix-Masseau, sculpteur français, né à Lyon (Rhône) en 1869. Parmi ses œuvres, d'aspect toujours gracieux et décoratif, il convient de rappeler : *le Secret* (1893), *le Passé* (1897), *la Parabole du Faune* (1896), *Beethoven* (1903), *la Femme à sa toilette* (1905), *Vers la Joie*, et divers bustes. Fix-Masseau a obtenu une seconde médaille à l'Exposition universelle de 1900. Il a aussi modelé de nombreuses œuvres décoratives, masques ou objets usuels, qui ont été exécutés en céramique ou en bronze, pour l'aspect duquel l'artiste a recherché des patines spéciales.

flaconnier (*ko-ni-é*) n. m. Ouvrier qui fait des flacons.

***flair** n. m. — Allus. hist. *Flair d'artilleur*, Expression employée par le général Mercier, ministre de la guerre (1895), au cours d'un débat à la Chambre des députés. Interrogé sur les moyens mis en usage au ministère pour discerner d'un premier coup d'œil ce qu'il peut y avoir de pratique ou d'insensé dans les innombrables projets d'invention qui sont, chaque année, soumis à l'examen d'une commission spéciale : « *Nous avons notre* flair d'artilleur », répondit le général. Le mot est souvent rappelé par plaisanterie.

***flamand, e** adj. — Zootechn. Se dit non seulement d'une race de moutons et d'une race bovine (v. t. IV), mais aussi d'une variété chevaline de la race frisonne.

— Encycl. Cette variété chevaline est commune dans les Flandres belges, où son habitat d'élection est le pays des moëres et des wateringues, mais on la rencontre aussi en France dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Les individus qui la composent possèdent les mêmes caractères que la souche dont ils sont issus (squelette grossier, conformation peu gracieuse, tempérament mou); leur taille descend rarement au-dessous de $1^{m},65$ et atteint souvent $1^{m},70$ et plus. On les emploie principalement aux travaux agricoles.

Flamenca (la), opéra en quatre actes, paroles de Henri Cain et Adenis, musique de Lucien Lambert, représenté au théâtre de la Gaîté le 30 octobre 1903. — L'action se passe, à La Havane, à la veille du soulèvement cubain de 1897. Une chanteuse de café-concert, la Flamenca, dont le frère a été jadis mis à mort par les oppresseurs, aime cependant un sergent espagnol, Torrès. Mais, comme elle s'est jadis engagée à servir les insurgés, elle promet à leur chef, l'aventurier Jackson, de ne plus recevoir son amant dans sa maison, devenu le lieu de réunion des conjurés. Elle se retrouve pourtant avec Torrès au café-concert (*flamenco*) où elle chante. Une rixe éclate entre Torrès et Jackson, entre les Espagnols et les conjurés. Pour sauver Torrès de leurs coups, la Flamenca le fait arrêter par la garde. Puis, Jackson attire Torrès dans un guet-apens : la Flamenca lui crie de ne pas entrer. Jackson assomme la chanteuse, qui expire dans les bras de son amant, tandis que les Espagnols mettent à mort le meurtrier. Sur ce livret mouvementé, plus encore que dramatique, le compositeur a écrit une partition très mélodique, relevée par des thèmes espagnols, havanais et américains, d'une vive couleur locale. Il faut signaler à cet égard la danse du premier acte et le pas des Martiniquaises, les chansons chantées sur l'estrade du *flamenco*. On trouve des qualités de pathétique dans la première scène entre Jackson et la Flamenca, où passe un fragment du chant des insurgés cubains; dans le monologue : *Ah! comme en peu de temps*; dans la scène d'explication de la Flamenca avec Torrès; dans le lamento de la lettre d'amour, et dans la scène finale entre la Flamenca et Jackson. L'instrumentation est délicate et soignée.

***Flameng** (Léopold), graveur français, né à Bruxelles en 1831. — Elu membre de l'Institut en 1898, il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) avec : *la Vierge au donateur*, d'après Jean Van Eyck et l'*Adoration des bergers*, d'après Van der Goes. Le jury international lui a décerné un grand prix. Parmi les dernières œuvres de l'artiste, nous signalerons *Consolatrix afflictorum*, d'après Dagnan-Bouveret.

***Flameng** [illegible]

Flamierge [illegible]

Flamine (sainte), en latin *Flaminia*. Elle a vécu au [illegible] Hilaire, près de Royat, en Auvergne, cette église s'appela [illegible]

Flamm [illegible] Naples, du Pausilippe, de Cumes, de Misène, etc. Flamm [illegible]

Flammermont (Jules), professeur et historien fran[illegible] facultés de Poitiers et de Lille. Il laissa presque toute sa [illegible] déclara que le duc de Broglie avait donné un texte mutilé [illegible]

Flanc [illegible] éviter les corvées ; manquer de parole.

Flandin [illegible] (1889-1893), avocat à la cour d'appel de Paris (1893). Élu député d'Avallon en 1893, comme républicain, il échoua [illegible] réélu en 1902 et en 1906. Collaborateur de nombreux jour[illegible]

***Flandrin** [illegible] en 1811. — Il est mort à Paris en 1902. Outre ses œuvres déjà signalées, il faut citer ses peintures murales au châ[illegible]

Flandrin (Paul-Hippolyte), peintre français, neveu [illegible] drin, il perdit son père trop tôt pour en suivre les leçons ; [illegible] Paul Flandrin, puis continuée à l'École des beaux-arts [illegible] tés de science et de distinction. Principales œuvres : *Résurrection de la fille de Jaïre* (1883) ; *Sainte Elisabeth* [illegible] daille), à l'église de Sèvres (en souvenir d'une tradition locale qui prétend que Jeanne d'Arc se serait arrêtée à Sèvres [illegible] Il obtenait à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) une récompense avec ses *Musiciennes*. On lui doit encore d'importantes peintures décoratives à Saint-Pierre-de-Chaillot (l'arc au-dessus du chœur) ; à l'église Saint-Mar[illegible] séminaire Saint-Sulpice), etc. Il a fait, en outre, quelques portraits.

Flannan Isles, [illegible] îlots rocheux, peuplés par un millier d'habitants environ, [illegible] grateurs, notamment des eiders, qui y stationnent en grandes bandes. Nombreuses antiquités.

***flasque** n. f. — Plaque de tôle formant les côtés d'un bâti de machine. (On donne aussi le nom de *flasques* aux deux joues d'un moyeu.)

Flat (Paul), littérateur français, né à Paris en 1865. [illegible] il devint secrétaire général (1903-1905). Il a publié des ouvrages relatifs aux beaux-arts : *l'Art en Espagne* (1890 ; [illegible] fait apprécier de fines observations, de subtiles analyses, un style élégant.

Flathead Lake, [illegible] de Montana. Cette curieuse et profonde dépression, [illegible] tributaire elle-même du Columbia.

flavaurine [illegible] l'on obtient par l'action de l'acide nitrique sur l'acide mononitrophénol-p-sulfonique.

flaveite [illegible] de la copiapite.

flavol [illegible] et le rufol, constitue les trois dioxyanthracènes que pré[illegible]

flèche [illegible] lequel on désigne les aiguilles de rutile contenues dans le quartz hyalin.

Flèche [illegible] qui peuple les grandes fermes de la Sarthe (environs de La Flèche), et qui donne des chapons et poulardes très renommés, faisant l'objet d'un élevage en grand et d'un commerce important.

— Encycl. Le *coq de La Flèche* est élancé, haut sur pattes ; son plumage, entièrement noir, a des reflets verdâtres ; le bec est fort, les narines sont très ouvertes, les



barbillons longs et rouges, les oreillons blancs ; la crête se compose de deux petites cornes rondes, qui se rejoignent sur le bec. La poule possède le même plumage, et sa crête, pareille à celle du coq, lui fait donner le nom de *cornette*. Bonne pondeuse, elle est médiocre couveuse ; aussi, dans la région de La Flèche, fait-on couver les œufs par des dindes. Le poulet, d'un engraissement facile, a un squelette très réduit pour le volume de son corps. Cette race compte parmi les meilleures de France.

Flechia (Giovanni), linguiste italien, né à Piverone, près Ivrea (prov. de Turin), en 1811, mort à Turin en 1892, où il était professeur de grammaire comparée et de philologie romane à l'université. Il avait appris le sanscrit sans maître. Les premières publications qui le firent connaître furent des traductions des poésies de Thomas Moore et des épopées hindoues : le *Râmâyana* et le *Mahâbhârata* (1848 et suiv.). Il fit paraître, en 1856, la première grammaire sanscrite écrite en italien. C'est alors qu'il fut nommé à l'université de Turin. Dans la suite, il se consacra plus spécialement à la philologie romane et à l'étude des dialectes italiens. Ascoli est le plus illustre de ses disciples. Ses travaux de romaniste ont paru dans les Mémoires de l'académie de Turin (1871-1874, et dans [illegible]

***Flégier** (Ange), compositeur français, né à Marseille en 1846. — Parmi ses compositions importantes il faut signaler : *Françoise de Rimini*, cantate écrite pour le concours de Rome ; *Nœnia*, poème musical, exécuté en 1897 ; *Intermède*, *Prélude pastoral*, *Tarentelle*. Plusieurs morceaux pour deux, trois ou quatre instruments [illegible] pour musique militaire. Flégier a publié encore une centaine de morceaux de piano dont un certain nombre formant un recueil ; trois volumes de *Vingt mélodies* ; un recueil de *Douze poèmes* pour voix de basse, et un grand nombre de mélodies détachées. Beaucoup de ces morceaux de chant, d'une facture soignée et d'une heureuse inspiration, ont obtenu un grand succès, entre autres les *Stances*, *le Rhône*, *l'Homme et la Mer*, *le Beau rêve*, *Messidor*, *le Rendez-*[illegible]

fléminGène n. f. Matière colorante, que l'on retire en même temps que l'homofléminGène du *waras* des Indiens.

Flers (P.-L. Puyol, dit **P.-L.**), auteur dramatique, né à Paris en 1865. Il débuta en 1894 à la Bodinière par un acte en vers, *Au clair de la lampe*. Depuis, il a fait représenter plus de 70 comédies, opérettes ou revues, dont les principales sont : *A nous les femmes*, *le Siège de Grenade*, *Kokoriko*, *C'est d'un raid* (Scala), *Messalinette*, [illegible] (Marigny), *le Toréador* (Moulin-Rouge). Enfin, P.-L. Flers a écrit plusieurs autres pièces en collaboration : avec Paul Gavault, *Charmant séjour* (Cluny), *Ohé ! Vénus*, *les Petits Croisés* (Cigale), *la Belle de New-York* (Moulin-Rouge) ; avec Eugène Héros, *Paris-Métro* ; avec Alexandre [illegible]

Flers (Robert de), auteur dramatique français, né à Pont-l'Évêque (Calvados) en 1872. Il fit paraître en 1896 une courte nouvelle, *la Courtisane Taïa et son singe vert*, et vers la même époque un volume d'impressions, *Vers l'Orient*. L'année suivante, il publia un nouveau conte illustré par Mucha, *Ilsée, princesse de Tripoli*, et en 1899 un recueil de nouvelles, *Entre cœur et chair*. Depuis, il [illegible] avec G.-A. de Caillavet : *les Travaux d'Hercule* (Bouffes-[illegible]

fleurettiste [illegible]

Fleuriais [illegible] pour sa brillante conduite au combat du Pont de Grennes. Capitaine de frégate en 1875, capitaine de vaisseau en [illegible] division navale des mers de Chine. Comme contre-amiral, [illegible] navale de l'Atlantique, lorsqu'il mourut prématurément. [illegible] le cours de sa carrière, chargé de plusieurs missions scientifiques, entre autres d'une mission d'observation du passage de Vénus. On lui doit l'invention du loch Fleuriais, [illegible] mesure des hauteurs des astres par temps de brume ou [illegible]

fleuriau [illegible] construction des navires.

Fliche [illegible] l'École nationale forestière de Nancy, il a été nommé [illegible] On a de lui, entre autres ouvrages : *Études sur la flore* [illegible]

Fliegende Blätter [illegible] le premier journal humoristique et satirique de l'Allemagne, fondé le 1[er] octobre 1844 à Munich, par Kaspar Braun et Friedrich Schneider. La revue comique et satirique des événements politiques fut la caractéristique des *Fliegende Blätter*. Mais bientôt le journal admit des chroniques, des nouvelles, des poésies, des comptes rendus, des faits divers, et des échos, tout en gardant aux illustrations une part prépondérante.

Floh (der) (« la Puce »), journal satirique illustré autrichien, publié hebdomadairement à Vienne. Fondé en 1868, il est devenu promptement populaire par les grands dessins de caricatures, dont de Lipman est un des principaux fournisseurs, et qui font allusion aux événements politiques ou à la chronique scandaleuse de la société viennoise, ainsi que par ses petits vers de gazette rimée.

Floirac, comm. du Lot, arr. et à 23 kil. de Gourdon, à quelque distance de la Dordogne ; 680 hab. Sur le territoire de la commune de Floirac se trouve le *puy d'Issolu*, où le plus grand nombre des archéologues placent le [illegible] célèbre par sa résistance aux Romains.

Florange, bourg d'Alsace-Lorraine (Lorraine [arr. de Thionville]), sur la Fensch, sous-affluent du Rhin par la Moselle ; 1.700 hab. Aux environs, salines et gisements de fer activement exploités.

Florence (sainte), en latin *Florentia*. Martyre en [illegible] un monastère fut élevé, entre Agde et Pézenas, sur le [illegible]

Florentin [illegible] Croix d'Arles, où ses reliques furent d'abord transportées. [illegible] exemple de cette sorte de poésie que nous fournisse l'antiquité ecclésiastique. — Fête le 12 avril.

Florentin [illegible] chancelier de la Légion d'honneur. Né à La Fère (Aisne) en 1836, il entra en 1855 à l'École polytechnique, dont il sortit comme sous-lieutenant élève d'artillerie en 1857. Capitaine en 1861, il prit part, en 1870, aux batailles livrées autour de Metz, et fut grièvement blessé. Après la guerre, le capitaine Florentin, inspecteur des études à l'École polytechnique, fut promu chef d'escadron en 1874, lieutenant-colonel en 1880, colonel en 1884, général de brigade en 1889, et appelé à commander l'artillerie du 8[e] corps d'armée à Bourges. C'est là qu'il fut nommé général de division. En 1897, il commanda la 9[e] division à Paris, et plus tard la défense du camp retranché (Paris).

Au mois de juillet 1900, il fut nommé gouverneur militaire de Paris en remplacement du général Brugère. Il occupa ce poste jusqu'au jour où, atteint par la limite [illegible] de réserve. Il remplaça, en 1902, le général Davout comme grand chancelier de la Légion d'honneur.

floridite n. f. Phosphate naturel de chaux que l'on trouve en Floride.

Floridor [illegible]

Florine [illegible] Une autre sainte Florine, vierge et martyre, vécut en [illegible] Langres le 22 octobre.

flotteur [illegible] hermétiquement soudé qui règle l'admission de l'essence [illegible] constant au fur et à mesure que le moteur le vide par sa consommation. Par suite d'un choc, ce cylindre se crève

parfois et se remplit peu à peu d'essence. Dans ce cas il s'enfonce, ouvre l'admission [illegible] le carburateur. On a essayé [illegible] flotteurs de liège, mais c'est toujours le flotteur métallique [illegible] répandu.

*FLOURENS [illegible] homme politique français, né à Paris en 1841. — Il fut réélu député par la deuxième circonscription du Vᵉ arrondissement de Paris, aux élections [illegible] de 1902, contre Ch. Gras, député sortant socialiste, et combattit la politique du cabinet Combes [illegible] aux élections du 6 mai 1906. Nouvelles publications : [illegible] la politique extérieure (1900); Alexandre III, sa vie et son œuvre (1894).

FLOWER (William Henry), zoologiste anglais, né à Stratford-sur-Avon en 1831, mort en 1899. Après avoir servi en Crimée comme chirurgien (1854), il devint successivement préparateur d'anatomie et chirurgien au Middlesex hôpital de Londres, conservateur du Hunterian Museum (1861), puis professeur d'anatomie comparée et de physiologie dans le même établissement (1869). Enfin, en 1884, il était nommé directeur de la section d'histoire naturelle au British Museum. Outre de nombreux mémoires sur l'anatomie, la zoologie et l'anthropologie, il a publié : *Introduction à l'ostéologie des [illegible]* (1870); *le Cheval* (1890). Flower était un remarquable anatomiste et un craniologue d'une expérience très sûre. Il était correspondant de l'Institut de France.

FLOYERA [illegible] n. f. Flûte en usage en Grèce. (Le tuyau est percé latéralement de sept trous, dont les quatre premiers, placés vers le bas du tuyau, ne doivent pas être recouverts par les doigts.)

Floyera.

FLUATE n. m. Nom ancien des fluorures.

FLUOROSCOPIE (*ross-ko-pî* — du lat. *fluor*, écoulement, et du gr. *skopein*, examiner) n. f. Observation des malades au moyen d'un écran fluorescent, en particulier dans la radioscopie.

FLUSSYTTROCÉRITE n. f. Fluorure naturel impur d'yttrium, cerium et chaux.

FLUTHÉRITE n. f. Carbonate hydraté naturel d'urane et de chaux.

FLYING-JIB (*flaï-in'gh'-djib'* — mot angl.) n. m. Yachting. Foc volant ou foc en l'air. ‖ Voile supplémentaire en forme de foc renversé.

F. M. Lettres initiales des mots : *Franchise militaire*, dont est marqué le timbre-poste spécial qui permet à tous les soldats et marins, présents sous les drapeaux, de jouir du droit à l'exemption de port, pour l'expédition de deux lettres simples par mois.

*FOÀ (Edouard), explorateur français, né à Marseille en 1862. — Il est mort à Villers-sur-Mer en 1901, succombant à une affection dont il avait rapporté le germe de ses pénibles voyages.

FOB, abréviation formée des initiales des trois mots anglais *free on board* (franco à bord), en remplacement desquels on l'emploie couramment dans le commerce.

FOCILLON (Victor-Louis), graveur français, né à Dijon en 1849. Elève de l'Ecole des Beaux-Arts de cette ville, où il reçut des conseils de Louis Boulanger et Alex. Jeanniot. Il s'est spécialisé dans l'eau-forte. Il a débuté au Salon de 1876 et a obtenu une mention honorable au Salon de 1886 où il avait envoyé : *une Prairie normande*, d'après Jules Dupré; une médaille de 3ᵉ classe, en 1891, pour *la Fin du livre*, d'après Em. Hart; une médaille de 1ʳᵉ classe en 1901 pour *le Corps de garde*, d'après François Flameng. *L'Hommage à Delacroix* lui a valu, au Salon de 1906, la médaille d'honneur de la section de gravure. Il a également participé aux expositions universelles de 1889 et de 1900. A la première, deux eaux-fortes d'après Lhermitte : *la Fenaison*, *A la fontaine* et une eau-forte d'après Millet : *Cour de ferme, la nuit*, furent récompensées par une mention honorable; à la seconde, une médaille d'or lui a été décernée pour *les Communiantes*, d'après J. Breton; *l'Ordonnance*, d'après Meissonier; *Chez le Barbier*, d'après Sadler, et un *Paysage*, d'après Murray. Il a exécuté un grand nombre d'eaux-fortes d'après Millet.

FOCUS n. m. — Tube focus. Se dit d'un tube de Crookes dans lequel on place une lame métallique au sommet du cône des rayons cathodiques, lame qui transforme les rayons cathodiques en rayons X, dont le foyer est au sommet du cône.

FODDA (OUED), rivière de l'Algérie septentrionale, dans le département d'Alger. Elle naît dans le massif de l'Ouarsenis, traverse de pittoresques gorges, passe à Oued-Fodda, et se jette dans le Cheliff. Cours 100 kil. environ. Eaux abondantes, utilisées pour l'irrigation.

FODLI, une des plus importantes tribus arabes de l'Hadramaout, habitant la partie du littoral qui commence à l'E. de la baie de Seïlan. Elle comprend près de 20.000 individus, qui ont été parmi les premiers à se soulever, en 1905, contre la domination turque.

FŒRSTER (Wendelin), romaniste et latiniste allemand, né à Wildschütz [illegible] en 1844. Il fut professeur de romanes à Bonn et à Vienne, séjourna pendant quelque temps en Italie et en France (1872-1873), et se fit habiliter pour la philologie romane à l'université de Vienne (mai 1874). En octobre de la même année, il devint professeur extraordinaire, et, en mai 1876, professeur ordinaire à l'université de Prague. Quelques mois après, l'université de Bonn l'appelait à succéder à Fr. Diez. Ses travaux ont trait surtout à l'ancien français et à certains dialectes romans (Piémont, Sardaigne, etc.). Citons de lui : [illegible] (1876); *Aiol et Mirabel* [illegible] (1876-1882); [illegible] *li Chevaliers as deus espees* (1877); [illegible] *de G. de Castro* (1878); [illegible] (1882); [illegible] (1882-1884); *la Chanson de* [illegible] (1884); [illegible] (1886); [illegible] avec

Koschwitz des *Exercices d'ancien français* (1884-1886; nouv. édit., 1902 et suiv.).

FOGAR (el-), petite oasis de la Tripolitaine (Fezzan). Elle est habitée par la petite tribu des Ihehaouen de la race targui, et compte près de 10.000 palmiers.

*FOGAZZARO (Antonio), poète et romancier italien, né à Vicence en 1842. — Fogazzaro est aujourd'hui considéré comme le maître de l'école idéaliste; il est aussi l'un des principaux chefs du groupe néo-catholique, qui préconise la réconciliation de l'Eglise et de l'esprit moderne. Il a publié, depuis l'article que nous lui avons consacré : *Piccolo mondo moderno* (1901); ce roman, qui fait suite à *Piccolo mondo antico*, a été traduit dans la *Revue des Deux Mondes* en 1902; *Idilli Spezzate* (1901), recueil de courtes nouvelles : *il Garofalo rosso*, drame en un acte (1902); *Scene* (1903); *il Santo* (1906), qui ferme le cycle ouvert par *Piccolo mondo antico*. Ce roman, qui prêche une réforme radicale de l'Eglise, a été passionnément discuté en Italie et mis à l'index. Fogazzaro est aussi un conférencier et un essayiste distingué; il a fait à Paris, en 1898, une série de conférences; il a réuni ses principaux articles ou discours dans les volumes suivants : *le Ascenzioni umane* (1898), études sur la doctrine évolutionniste; *Sonatine bizzarre* (1899); *il Dolore nell' arte* (1900); *Discorsi* (1901).

Fogazzaro.

FOHR, île de la côte d'Allemagne (roy. de Prusse), à l'O. du Slesvig; 120 kilom. carr.; 5.000 hab. Ville principale, *Wyk*.

FOI (sainte), en latin *Fides*. Sœur de sainte Charité et de sainte Espérance et fille de sainte Sophie. — Fête le 1ᵉʳ août.

FOLEY (Antoine-Edouard), médecin français, né à Paris en 1820, mort à Andrésy (Seine-et-Oise) en 1901. Elève de l'Ecole polytechnique, il entra dans la marine, devint lieutenant de vaisseau, donna sa démission et se fit recevoir docteur en médecine. Il fut un des exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte. On lui doit : *Quatre années en Océanie* (1866-1876); *le Choléra chez les autres et chez nous* (1871); *le XIXᵉ siècle et sa devise* (1879); *Feuilles positives et autres* (1882).

FOLEŸ (Charles), littérateur français, né à Paris en 1861. Il s'est fait connaître par des romans, des contes, et aussi comme poète, comme auteur dramatique, enfin comme critique. Parmi ses principaux romans, nous citerons : *la Course au mariage* (1888); *Risque-tout* (1891), roman satirique; *Cœur de roi* (1894), épisode de la chouannerie; *les Cornalines* (1895); *la Dame aux millions* (1896); *Monsieur Belle-Humeur* (1897); *Jolies âmes* (1897); *Mulot et Gendres* (1899); *Zéphyrin Baudru* (1899), fantaisie symbolique, qui a pour héros un homme ailé; *le Roi des neiges* (1901), légende scandinave; *les Colonnes infernales* (1901); *la Soif rouge* (1903); *Guilleri-Guilloré* (1903), roman historique; *Fleurs d'ombre* (1904). Parmi ses recueils de contes, nous signalerons : *Petites amoureuses* (1897), et *Contes vendéens*. Au théâtre, Ch. Foleÿ a donné : *Vendée*, drame lyrique, en collaboration avec Ad. Brisson, musique de Pierné (1897); *Au téléphone*, drame d'un pathétique violent tiré d'une nouvelle de lui, en collaboration avec André de Lorde (1902); *la Nuit rouge*, avec André de Lorde (1891); *le Vieux de la Rosquine*; *Bourrasque* (1892), etc.

FOLGÉRITE n. f. Sulfure naturel de fer et de nickel.

FOLIDOLITE n. f. Silicate hydraté naturel de potasse, alumine, fer et magnésie.

Folklore de France (LE), par Paul Sébillot (Paris, 1904-1905). — L'auteur s'est proposé, dans cet ouvrage, de dresser un inventaire du folklore de France, c'est-à-dire des traditions populaires françaises, au début du XXᵉ siècle. En groupant, par affinités de sujets, des documents nombreux, il a essayé de dégager les dominantes des conceptions populaires de notre pays. Les traditions locales s'effacent de plus en plus, il était temps d'enregistrer celles qui survivent encore. Le premier volume est consacré aux traditions concernant le ciel et la terre, le second à celles concernant la mer et les eaux douces.

FOLKMAR (Daniel), psychologue et anthropologiste américain, né à Roxbury (Etats-Unis) en 1861. D'abord imprimeur, puis directeur de journaux, il devint, en 1889, agrégé de psychologie à Clark University (Massachusetts), puis de 1893 à 1896 professeur extraordinaire de sociologie à l'université de Chicago. Professeur de psychologie et de pédagogie à l'école normale de l'Etat de Wisconsin, il fut choisi, en 1898, comme professeur d'anthropologie à l'université nouvelle de Bruxelles. Il a publié un certain nombre de mémoires de psychologie, de pédagogie et de philosophie. Son principal ouvrage est intitulé : *Leçons d'anthropologie philosophique* (Paris, 1890), dans lequel il étudie plus en philosophe qu'en naturaliste les manifestations psychiques et sociales des races humaines.

FOLLENAY (chevalier Charles-François MONNIN DE), né à Besançon en 1751, mort à Paris en 1814. Elève de l'Ecole d'artillerie en 1749, capitaine dans la légion de Lorraine en 1761, il se distingua dans la campagne d'Allemagne; puis fut successivement lieutenant-colonel de la légion de Flandre en 1770, des grenadiers royaux en 1779, maréchal de camp en 1790. Son nom est lié aux premiers essais de navigation à vapeur. Ami du capitaine d'Auxiron (v. ce nom), qui songea, dès 1770, à faire remonter aux bateaux le cours des rivières au moyen de la pompe à feu, il l'aida dans ses premières tentatives, lui [illegible] la collaboration de Jouffroy d'Abbans ainsi que son appui financier.

FOMÈQUE, ville des Etats-Unis de Colombie (Etat de Cundinamarca), ch.-l. du départ. d'Oriente, près du rio Negro, sous-affluent de l'Orénoque par le Meta; 7.000 hab. Plantations de café, de cacao, de canne à sucre.

FONCAUDE, hameau de la comm. de Juvignac (Hérault), arrond. et à 5 kilom. de Montpellier, près du Mosson, affluent du Lez; 77 hab. Eaux minérales (25°,5 C.), bicarbonatées calciques, contre les rhumatismes, gastralgies et certaines affections cutanées.

*FONDS n. m. — ENCYCL. *Fonds de commerce; nantissement*. Le nantissement d'un fonds de commerce a été assujetti par la loi du 1ᵉʳ mars 1898 à une publicité spéciale, dans l'intérêt des tiers. Ce contrat qui, pour être valable entre les parties, n'est soumis à aucune condition particulière de forme, n'était auparavant l'objet, vis-à-vis des tiers, que d'une publicité nulle ou à peu près illusoire. La loi du 1ᵉʳ mars 1898, pour assurer une publicité effective à un contrat de cette importance, a prescrit son inscription, *à peine de nullité vis-à-vis des tiers*, sur un registre tenu au greffe du tribunal de commerce (ou du tribunal civil jugeant les matières commerciales), dans le ressort duquel le fonds est exploité.

D'autre part, les actes sous seing privé contenant cession de fonds de commerce doivent être enregistrés dans les trois mois de leur date, ou de l'entrée en jouissance si celle-ci est antérieure au contrat. A défaut d'acte constatant la mutation, il y est suppléé par une déclaration faite au bureau de l'enregistrement de la situation du fonds dans les trois mois de l'entrée en possession. Il est perçu un droit : 1° de 2 °/ₒ sur le prix de la vente de l'achalandage et du matériel; 2° de 0,20 °/ₒ pour la cession du bail des lieux où le fonds est exploité, ledit droit calculé sur le prix de location des années restant à courir; 3° de 0,50 °/ₒ sur le prix des marchandises neuves garnissant le fonds, à la condition qu'elle soient estimées article par article dans le contrat, sinon c'est le tarif de 2 °/ₒ qui est applicable.

A défaut d'enregistrement ou de déclaration dans les délais ci-dessus, le cédant et le cessionnaire encourent personnellement l'amende d'un droit en sus au minimum de 50 fr. Toutefois, le cédant peut s'affranchir de la pénalité de retard et même du versement immédiat des droits simples, en déposant au bureau d'enregistrement, au plus tard dans le quatrième mois de sa date, l'acte de cession, ou à défaut d'acte, en faisant, dans le quatrième mois de l'entrée en possession, la déclaration prescrite. (Loi du 28 février 1872, art. 7 et 8.)

FONSANGE, bourg de la comm. de Sauve (Gard, arrond. du Vigan), sur un petit sous-affluent du Rhône; 2.000 hab. Eaux minérales sulfureuses, contre les maladies de peau.

FONSEGRIVE-LESPINASSE (*Georges*-Pierre), philosophe français, né à Saint-Capraire-de-Lalinde (Dordogne) en 1852. Agrégé de philosophie, il professa dans divers lycées, entre autres au lycée Buffon, à Paris. Il publia un important *Essai sur le libre arbitre* (1887); *Eléments de philosophie* (1892); *François Bacon* (1893); *la Causalité efficiente* (1893). Directeur de la revue catholique « la Quinzaine » (1896), il s'est particulièrement attaché à montrer qu'il n'y a incompatibilité ni entre le catholicisme et la science, ni entre le catholicisme et la démocratie, et que la réforme morale doit précéder et préparer la réforme politique. On lui doit : *les Livres et les Idées* (1896); *Catholicisme et Démocratie* (1898); *le Catholicisme et la vie de l'esprit* (1899); *la Crise sociale* (1901); *Comment lire les journaux* (1902); *l'Attitude du catholicisme devant la science* (1903); *Mariage et union libre* (1904), ouvrage couronné par l'Académie française; *Catholicisme et Libre Pensée* (1905). Il a publié sous le pseudonyme d'YVES LE QUERDEC : *Lettres d'un curé de campagne* (1895); *Lettres d'un curé de canton* (1896); *le Journal d'un évêque* : I. *Pendant le Concordat* (1896); II. *Après le Concordat* (1897); *le Fils de l'Esprit* (1905).

FONTAINAS (André), poète français, né à Bruxelles en 1865. Il se rendit à Paris vers 1888 et fonda avec des amis la revue *la Basoche* (1884-1885), collabora à la « Jeune Belgique » (1885-1891), puis à la « Société nouvelle », et fut chargé de la critique d'art au « Mercure de France » (1896). Il a publié des poésies : *le Sang des fleurs* (1889); *les Vergers illusoires* (1892); *Nuits d'Epiphanie* (1894); *les Estuaires d'ombre* (1895); *Crépuscules*, recueil comprenant les poésies précédentes, et, en outre, *Idylles et Elégies*, *l'Eau du fleuve* (1897); un roman : *l'Ornement de la solitude* (1899); des traductions de l'anglais, le *Samson Agonistès* et le *Comus* de Milton, etc. Citons encore : *le Jardin des îles claires* (1901); *l'Indécis*, roman (1903); *la Peinture française au XIXᵉ siècle* (1906).

FONTAINE (André), littérateur français, né près de Bergerac en 1814. Après avoir étudié le droit à Paris, il écrivit des articles politiques dans les journaux monarchistes. A partir de 1837, il se tourna vers le théâtre, et en outre d'une comédie en cinq actes, *les Spéculateurs* (Comédie-Française), il écrivit, le plus souvent en collaboration, beaucoup de vaudevilles et de mélodrames, dont plusieurs ont eu du succès : *Sarah la Juive* (1838), en collaboration avec E. Deschamps; [illegible] *Rigoard*, *Lausette* [illegible] (1840), longtemps populaire à la Gaîté; *Qui se ressemble se gêne*, *le* [illegible] (1842); [illegible] (1843); *l'Epicier de Chantilly* (1844); *l'Amant de cœur* (1851), vaudeville, avec Siraudin, etc.

FONTAINE-CHAUDE, bourg d'Algérie, départ. et arr. de Constantine; 1.000 hab. Gisement de cinabre.

*FONTANÈS (Ernest), pasteur et écrivain français, né à Nîmes en 1828. — Il est mort à Paris en 1903.

FONTENAIS, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Porrentruy]), dans un joli vallon formé par le Bac-Avonne, affluent de l'Allaine; 1.250 hab. Fabrique d'horlogerie; pierre à bâtir; agriculture; fromagerie.

Fontenelle ou Fontenelles (ABBAYE DE). On trouve souvent ce nom dans l'histoire ecclésiastique de la France. Plusieurs abbayes l'ont porté. Une abbaye de femmes de ce nom appartenait à l'ordre de Cîteaux. On l'appelait en latin *Fontenella* ou *Beata Maria de Fonte* (la bienheureuse Marie de la fontaine); elle était située dans le diocèse de Cambrai. Une abbaye d'hommes du même nom se trouvait dans le diocèse de Luçon. Fondée en 1210, elle suivait la règle de Saint-Augustin. Elle fut d'abord habitée par des religieux de l'ordre de Saint-Benoît; peu après, elle passa à l'institut des chanoines réguliers de la Chan-

[illegible] Elle est appelée, dans les vieux [illegible] *Fontenelle* ou *Fontanelle* [illegible] Mais la plus [illegible] *Fontenelle* était en Normandie [illegible] Elle fut fondée en [illegible] florissante. Saint Vandrille [illegible] de trois cents moines [illegible] nom pour prendre celui de son fondateur : elle s'appela Saint Vandrille [illegible] *Fontanella* [illegible] produit un grand nombre de saints et plusieurs de ses abbés ont joué un rôle important dans l'histoire ou à la cour des rois de France. Détruite par les Normands vers [illegible] reconstruite en partie au XVIIe [illegible] C'était un des plus beaux édifices religieux de notre pays.

Fontpédrouse, comm. des Pyrénées-Orientales [illegible] gisement de cuivre; sources thermales sulfurées sodiques, exploitées contre les maladies de la peau dans le petit établissement thermal de Saint-Thomas; 960 m. d'altitude.

***Forain** (Jean-Louis), peintre et dessinateur français, né à Reims en 1852. Depuis 1888, il a continué à collaborer à [illegible] ner des pages incisives de critique sociale ou politique sous [illegible] Caran d'Ache le journal satirique [illegible] violente campagne contre la revision du procès Dreyfus, et auquel répondit le « Sifflet » d'Hermann Paul et [illegible] dessin, le Forain est devenu de plus en plus synthétique : l'artiste procède par larges hachures fortement indiquées et il lui suffit de quelques traits pour silhouetter le personnage.

J.-L. Forain.

Forbes (Stanhope Alexander), peintre anglais, né à Dublin en 1857. Il fit ses études au collège de Dulwich, puis à l'école d'art de Lambeth et dans les écoles de l'Académie royale. Enfin, il alla se perfectionner à Paris dans l'atelier de Bonnat. Il a [illegible] *riée, l'Armée du salut, le Phare, la Forge, la Veille de Noël*, etc., au Salon de la *Royal Academy*, dont il est associé. M. Forbes a été nommé, en 1901, membre correspondant de notre Académie des beaux-arts.

Force (LA), roman de Paul Adam (1899). — Cet ouvrage est le premier d'une série qui devait comprendre : *l'Enfant d'Austerlitz, la Ruse*, [illegible] voit Bernard Héricourt, intelligent et généreux, rêvant de marquer par des actes illustres son passage dans le monde, multiplier en vain les faits d'armes, desservi qu'il est par les circonstances. La valeur de ces pages est tout entière dans le frisson de vie qui les anime. Récits de batailles, d'aventures amoureuses, peinture variée et colorée de la société du Consulat et de l'Empire, tout y est traité de main de maître. Bien que précédé de vingt-quatre romans, dont ce très beau livre qu'est la *Bataille d'Uhde*, la *Force* est le premier [illegible] nom de Paul Adam, estimé seulement jusque-là des lettrés, un crédit véritable auprès du grand public.

Forcerie (*rî*) n. f. Etablissement où l'on cultive, pour les forcer à produire à contre-saison, des arbres fruitiers, des arbustes à fleurs ou des plantes légumières.

— Encycl. Le forçage des plantes légumières est, à proprement parler, du domaine de la culture maraîchère, et le nom de *forceries* paraît à présent devoir être réservé à la culture en serres des arbustes à fleurs et des arbres fruitiers.

Le commerce très prospère des fleurs dans les grandes villes comme Paris et les exigences des gourmets ont donné lieu à cette nouvelle industrie qui, en France, ne remonte guère à plus d'une quinzaine d'années. En Belgique et en Angleterre, le forçage des raisins est prospère depuis longtemps. La serre à raisin est d'ailleurs une dépendance habituelle des habitations aristocratiques en Angleterre, aux Etats-Unis et dans les pays scandinaves. En France, si l'on conserve depuis longtemps les récoltes de raisins, comme à Thomery (v. RAISIN, t. VII), ce n'est que peu à peu que le forçage a pris de l'extension; mais nombreux sont aujourd'hui les établissements qui s'y livrent. C'est principalement dans le Nord qu'ils sont prospères : Tergnier (Aisne), Bailleul (Nord), le domaine de Chevrette (environs d'Enghien), Thomery, etc., ont des forceries de fruits fort bien installées; Vitry-sur-Seine s'est fait une spécialité de fleurs forcées.

Forcerie de raisins. — Le forçage [illegible] toute une série d'opérations minutieuses et exige une surveillance continuelle. Les serres sont orientées N.-S. pour permettre au soleil d'en éclairer et chauffer abondamment les deux faces. Elles sont agencées, quant au vitrage, pour permettre une aération que la science du forceur doit savamment régler; une chaleur progressive de 15° à 30° C. y est donnée par des tuyaux contenant de l'air chaud ou de la vapeur; tandis que des conduites d'eau froide permettent les arrosages répétés. Le dispositif général de ces installations est variable (serres portatives, serres hollandaises, etc.), mais le forceur dirige la croissance de ses arbustes de façon à peu près [illegible] partout et de manière à fournir le raisin frais dans la période comprise entre mai (dernière limite de la conservation des fruits de plein air) et juillet (époque à laquelle les primeurs du Midi commencent à arriver sur le marché). Les plates-bandes où croissent les ceps sont copieusement fumées et labourées avec soin; puis, vers le commencement de décembre, on procède à la taille, et vers la fin de cette opération au chauffage, en débutant par des températures de 12° à 15° durant la première quinzaine. Dans les semaines qui suivent et jusqu'à la maturité, la température s'élève graduellement jusqu'à 20°, 22° et 28°. [illegible] fer ses différentes serres à quelque dix ou quinze jours d'intervalle. Sous l'influence de cette excitation artificielle, les bourgeons s'épanouissent, les feuilles, puis les fleurs se développent, et c'est alors que — les circonstances le permettant — on fait profiter les arbustes le plus possible de la chaleur et de la lumière solaires, qu'on laisse l'air extérieur rafraîchir les pampres et renouveler l'oxygène. Au contraire, toute issue est hermétiquement close par les temps gris et pluvieux; pour éviter les refroidissements nocturnes causés par le rayonnement, [illegible] le grain de raisin est formé, on procède à des ciselages journaliers qui ont pour effet d'éclaircir les grappes pour [illegible] leur développement. Il n'est pas rare que le ciselage enlève à une grappe les deux tiers de ses grains, mais elle atteint encore à sa maturité un poids souvent extraordinaire. [illegible]

Il convient d'ajouter que toutes les opérations de la viticulture ordinaire (épamprage, soufrage, pincement, etc.) sont pratiquées minutieusement dans les forceries.

A côté du forçage des raisins, celui des pêchers (l'abricotier est réfractaire à ce genre de culture), poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers, figuiers et même de l'ananas, de la fraise, du melon, etc., occupe aussi une place importante et prend chaque jour de l'extension. A l'exception du pêcher, qui est conduit en espaliers, la plupart des arbres fruitiers sont cultivés en pots et leur taille dépasse rarement 2 mètres.

Forceries de fleurs. — Là, les résultats sont plus rapides et dix-huit jours de serre chaude suffisent pour transformer une branche absolument nue de lilas, par exemple, en une superbe grappe fleurie. Les opérations préliminaires consistent à cultiver en pépinières les jeunes arbustes pour obtenir le *bois*. Quand les pieds de lilas atteignent l'âge de cinq ou six ans, on arrache chacun d'eux en ayant soin de laisser adhérer aux racines une grosse motte de terre et l'on emmagasine les branchages dans les réserves de la forcerie. C'est là qu'on les prend au fur et à mesure des besoins pour les transplanter dans les chambres chauffées à la vapeur, où une terre riche a été préparée; une canalisation d'eau froide, là encore, permet les arrosages fréquents; la lumière du jour y est raréfiée le plus possible au moyen d'un dispositif de stores. Dès le deuxième ou le troisième jour, les bourgeons se développent et l'on en débarrasse soigneusement les tiges pour ne conserver que ceux de l'extrémité (de deux à quatre pour les fleurs et autant pour les feuilles), où se concentrera l'action de la sève. Après dix-huit ou vingt jours de soins, les belles grappes du lilas ont atteint tout leur développement, et, dès que les corolles ont déroulé leurs pétales, on laisse progressivement pénétrer la lumière extérieure pour leur donner de l'éclat et de la vigueur (les fleurs resteraient chlorotiques et jaunâtres sans cette précaution). Enfin, on procède à la cueillette, qui a lieu le soir, et les souches, désormais privées de fleurs, sont arrachées et brûlées, tandis que d'autres viennent les remplacer. On cultive de la même manière les lilas violet

Lilas [illegible]

et rouge, la boule-de-neige, mais celle-ci demande un peu plus de temps pour épanouir ses fleurs. A part quelques variantes apportées à la méthode suivant les espèces traitées, on force ainsi les azalées, la glycine, la rose, l'œillet, la tulipe, la violette, etc.

Une des conditions primordiales pour réussir le forçage des plantes — aussi bien des arbres à fruits que des végétaux à fleurs — c'est de leur assurer, avant de les soumettre à la serre surchauffée, le repos que la nature elle-même leur eût accordé.

La frigorification artificielle essayée tout d'abord abrégeait bien les délais, mais elle nécessitait de coûteuses installations; aussi n'est-elle plus guère pratiquée. Les travaux de Johannsen, basés non plus sur le froid, mais sur l'anesthésie des plantes, ont fourni une meilleure solution de la question. La méthode du savant danois consiste à faire subir pendant deux ou trois jours aux plantes, au moment où elles vont entrer dans leur repos hivernal, l'action de vapeurs d'éther que l'on mélange à l'air dans la proportion de cinq centimètres cubes par litre. Sous l'in[illegible] végétation de deux à cinq semaines. Ce procédé, s'il est avantageux pour les plantes qui ne réclament pas beaucoup de lumière (tel le lilas), n'est pas d'une application générale, car l'éthérisation des arbres fruitiers, possible en principe, utile même en des circonstances déterminées, devient sans aucun avantage dans une saison où la lumière solaire fait forcément défaut au jeune arbuste qui ne peut s'en passer.

Forceur, euse [illegible]

Forchhammer [illegible] crits recueillis par lui en Birmanie (1882); des *Notes sur* [illegible] l'*Indian Antiquary*, etc.

Forclaz [illegible] et la pointe Ronde (massif du Trient). Une route carrossable [illegible]

F[illegible] [illegible] d'abord de la peinture, mais il ne tarda pas à se consacrer à la sculpture. Il était [illegible] dans l'expression de la vie. Citons ses effigies d'*Irving* [illegible] *James Whitehead*, lord-maire de Londres. Le médaillon [illegible] de Londres.

Forens [illegible] Nantua, à quelque distance de la Valserine, affluent du [illegible]

Forichon [illegible] roux en 1848. Il fut nommé en 1879 procureur de la République à Châteauroux, où il était bâtonnier de l'ordre des avocats. Il passa de là à Bourges comme avocat général en 1880, devint procureur à Nantes en 1882, et retourna à Bourges en 1883 comme procureur général. En 1885, il fut choisi par Brisson, alors garde des sceaux, comme secrétaire général du ministère de la justice. Nommé conseiller à la Cour de cassation en 1886, il devint, en 1898, premier président de la cour d'appel de Paris, et fut élu sénateur républicain de l'Indre en 1900.

Forménophone n. m. Appareil d'acoustique permettant de déterminer la composition d'une atmosphère formée de deux gaz de densité différente. (On a pensé à l'utiliser comme appareil révélateur du grisou.)

Formiguères, comm. des Pyrénées-Orientales, arr. [illegible] tion de toiles. Ce fut, au moyen âge, la capitale du Capsir.

***Formique** adj. — Encycl. L'acide *formique* est employé à l'état de formiates alcalins ou de fer dans la thérapeutique. Garrigues a montré leur excellent effet dans la tuberculose à la dose de 0 gr. 10. Huchart l'a utilisé à fortes doses, 1 gr. et 1 gr., 50, pour remédier à l'état adynamique. Sous son influence la force musculaire augmente considérablement. L'engouement primitif a diminué. Le formiate de chaux à la dose de 6 gr., 50 n'est utilisé que dans les convalescences longues.

Formont (Maxime), poète et romancier français, né à Bar-sur-Aube en 1864. Il débuta par un volume de vers, *les Refuges* (1890), caractérisé par un accent de tendresse voluptueuse. Il donna ensuite : *le Triomphe de la rose* (1896), et *le Cantique de la rose* (1903), deux parties d'une trilogie symbolique destinée à être complétée par la *Gloire de la rose*. Comme romancier, il a publié : *Voluptés*, nou[illegible] *la Faute amoureuse; L'amour passe*, nouvelles; *l'Enervée*; [illegible] *ser rouge* et *le Sacrifice* (1906). Au théâtre, il a fait jouer *Bergerie*, un acte en vers, divers petits actes en prose et une adaptation du drame portugais de Garrett, *Frère Luiz de Sousa*. Il a publié dans des revues spéciales des travaux sur Dante et ses commentateurs. Il a été nommé [illegible]

Forrer [illegible] Thurgovie) en 1845, d'une famille originaire de Bæretswell (Zurich). Il fit ses études de droit, fut de 1870 à 1873 procureur général du canton de Zurich, pendant trois ans; il se fit ensuite avocat et plaida brillamment [illegible] trois ans sa carrière politique comme membre de la Constituante zurichoise, dont il fut l'un des secrétaires. Pendant une trentaine d'années, il re[illegible] grand conseil de Zurich, qu'il présida pendant quatre exercices. Il entra au conseil national en 1874 comme représentant du canton de Zurich, et il se fit connaître comme l'un des orateurs les plus actifs et les plus ardents du parti démocratique radical. Après un intervalle d'une année, il fut réélu député en 1881. En 1891, il fit acquitter par les assises fédérales réunies à Zurich les membres du mouvement insurrectionnel tessinois. Il fit de grands efforts, à partir de 189[illegible],

L. Forrer.

pour organiser, en [illegible] contre la maladie et [illegible] des vœux populaires [illegible] conseil fédéral un projet qui, adopté par le Parlement [illegible] mité, fut [illegible] majorité, à la suite [illegible] quitta le Parlement et [illegible] bureau international [illegible] conseil fédéral en [illegible] et devint président de la [illegible] en 1900, succédant à Ruchet.

FORREST [illegible] homme d'Etat australien, né près de Perth (W. Australie) en 1847. Entré au service topographique, il dirigea, de 1869 à 1874, à l'intérieur alors [illegible] du pays, diverses expéditions, qui lui valurent, en [illegible], la médaille d'or de la Société de géographie de Londres. Contrôleur général adjoint (1876), il dirigea les [illegible] relevés trigonométriques exécutés de 1878 à 1882, entra au conseil exécutif et devint premier ministre en 1890. C'est lui qui forma le premier cabinet après la proclamation de l'autonomie gouvernementale de l'Australie. Il y prit le portefeuille des finances. En 1897, il fut nommé président du conseil fédéral d'Australie. Il a publié divers ouvrages, entre autres : *Explorations in Australia* (1876); *Notes on Western Australia* (1883-1885).

FORSBERG (Nils), peintre suédois, né à Rieseberga (Suède) [illegible] en France. Elève de Bonnat, il obtint à Paris toutes ses récompenses : en 1888, [illegible] *souvenir du siège de Paris* [illegible] en 1895, avec *Gustave-Adolphe, roi de Suède*, [illegible] *avant la bataille de Lutzen*, [illegible]. — Son fils, Nils **Forsberg**, élève de Cormon et Humbert, a exposé en 1900 un sujet parisien : *le Marché aux pommes, quai de l'Hôtel de Ville*.

FORSMAN. Biogr. V. KOSKINEN.

FORSMAN (Jaakko Oskar), homme politique finlandais, né à Liikkyo en 1839, mort à Helsingfors en 1899. Il soutint devant la faculté de droit d'Helsingfors la première thèse en langue finnoise (1874), devint (1879) professeur à ladite faculté, doyen de la faculté de droit (1882-1896), vice-recteur, président de la section centrale de l'Association juridique. Il a publié de nombreux travaux sur le droit finlandais. Fennomane militant, représentant du clergé de Kuopio au Landtdag (1882-1899), membre de nombreuses commissions, collaborateur de divers journaux, il exerça une grande influence sur son parti.

FORT (Paul), poète français, né à Reims en 1872. Il fonda en 1890 le théâtre de l'Art, qui dura jusqu'en 1893, et où il fit représenter des œuvres dramatiques nouvelles ou peu connues, collabora au « Mercure de France », à l'« Ermitage », etc. (1895), et se fit connaître par des poésies, plus tard réunies sous le titre de *Ballades françaises* (1894-1896). Elles sont écrites en alexandrins rimés ou assonancés, et disposés à la façon de la prose. Il a composé dans le même genre : *Montagne* (1898), *le Roman de Louis XI* (1899); *les Idylles antiques* (1900), *l'Amour marin* (1900), *Paris sentimental ou le Roman de nos vingt ans* (1902); *les Hymnes de feu* (1903).

FORT CHABROL, nom qui fut donné plaisamment, en 1899, à l'hôtel du n° 51 de la rue de Chabrol, à Paris, où le journaliste Jules Guérin, menacé des poursuites de la Haute Cour (V. COUR), s'était réfugié et barricadé avec quelques amis, annonçant son intention de résister par tous les moyens possibles à une arrestation. L'hôtel était le siège de la Ligue antisémitique » le Grand-Occident de France », et de la rédaction de l'*Antijuif*. La résistance des assiégés dura trois semaines ; des coups de fusil furent tirés sur les agents qui surveillaient l'immeuble, sans que le gouvernement se décidât, dans un but d'humanité, à tenter l'assaut du fort Chabrol. Sur l'intervention du député Lucien Millevoye, Guérin et ses compagnons se décidèrent à capituler sans condition.

FORT-COPPOLANI, antérieurement **Tidjikdja**, localité de l'Afrique occidentale française (Mauritanie [Tagant]), où fut assassiné en 1905 le secrétaire général des colonies, X. Coppolani.

FORT-DONELSON, bourg des Etats-Unis (Tennessee), sur le Cumberland, sous-affluent du Mississipi par l'Ohio ; [illegible] en 1862, un corps de confédérés, cerné par le général Grant, y fut fait prisonnier.

FORTIS (Leone FORTI, dit), littérateur italien, né à Trieste en 1828, mort à Milan en 1898. Il commença l'étude de la médecine, puis se tournant vers les lettres, publia un petit poème en cinq chants, *Luigia* (1847), et un drame, *la Duchesse de Praslin* (1847). Il prit part en 1848 à la révolution de Venise, se réfugia ensuite à Rome, se rendit à Padoue, où il fit jouer un autre drame, *Camoëns*, qui, à cause de ses allusions politiques, le fit rechercher par la police autrichienne (1850). Forcé de fuir, [illegible] à Gênes. Un drame de lui, *le Cœur et l'Art*, et une comédie, *Industrie et spéculation*, furent néanmoins représentés à Milan (1853-1854). Journaliste, Fortis collabora à la feuille humoristique « Quel che si vede » [illegible] puis, de retour à Milan, grâce à l'amnistie, il y fonda le *Pungolo*, qui se transforma en *Panorama*. Il créa ensuite la *Ciarla* à Trieste, ressuscita le *Pungolo* après la guerre d'Italie, fonda le [illegible] à l'« Illustrazione italiana ». Il doit être considéré comme un des premiers journalistes de l'Italie.

FORTIS (Alessandro), homme politique italien, né à Forli en 1811. Avocat, il entra à la Chambre en 1880 comme député de Forli; il y fut toujours réélu. En 1887, il entra dans le cabinet Depretis, comme sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur; mais il démissionna en 1890, ne voulant plus suivre la politique de plus en plus antiradicale de Crispi. Il devint alors le chef de la « gauche légalitaire ». Le 28 mars 1905, il était appelé à la présidence du conseil, avec le portefeuille de l'intérieur. Il eut à faire face à des difficultés graves : crise des chemins de fer, crise économique de l'Italie méridionale, tremblement de terre des Calabres. Il se maintint au pouvoir grâce à des majorités [illegible] les divergences d'opinions qui subsistèrent et même s'accrurent parmi ses collaborateurs affaiblirent de plus en plus [illegible] à la Chambre [illegible] le 8 févr. 1906 par Sonnino.

FORT-MONROE, place forte des Etats-Unis (Virginie), [illegible] Hampton Roads, établie dans une [illegible] très forte, et à peu près entièrement entourée par l'eau.

Fortnightly Review (THE), une des plus importantes revues anglaises, fondée en 1865 par G. H. Lewes, Anthony Trollope et Frederic Chapman. Elle fut d'abord bimensuelle, comme l'indique son nom, qui signifie « Revue de quinzaine ». Mais, en 1867, elle devint mensuelle. Elle a eu, depuis sa création, cinq rédacteurs en chef, qui tous occupent un rang élevé dans les lettres : George H. Lewes, John Morley, T. H. S. Escott, Frank Harris et, depuis 1894, W. L. Courtney. La « Fortnightly Review » est le grand organe de l'opinion libéraliste et de la doctrine positiviste. Mais elle n'a rien d'exclusif. Elle suit avec sollicitude le mouvement des idées sur le continent et s'est montrée particulièrement accueillante pour les écrivains français.

*Forum romain. — Archéol. Les fouilles faites à Rome de 1882 à 1884 avaient laissé le Forum romain tel qu'il a été décrit au t. IV. Guido Baccelli étant redevenu ministre de l'Instruction publique, les fouilles furent reprises et continuées de 1898 à 1903, sous la direction effective de l'architecte Boni. La dernière campagne avait mis au jour un forum complet, mais de basse époque. Sans négliger d'étendre le champ des fouilles, on poursuivit les recherches en profondeur jusqu'au sol républicain et plus bas encore, puisque, sous les fondations du temple d'Antonin et Faustine, on rencontra une nécropole antérieure à la Rome historique et même aux Grecs d'Evandre.

La plus curieuse découverte, la plus obscure aussi, est celle du prétendu tombeau de Romulus, près de l'arc de Septime-Sévère. L'ensemble du monument consiste en un dallage de marbre noir sous lequel, à plus d'un mètre plus bas, sont deux bases archaïques, un cône et une pyramide, incomplète malheureusement, couverte sur les quatre côtés de caractères très anciens, écrits en *boustrophédon*, c'est-à-dire de droite à gauche, puis de gauche à droite. C'est la plus antique inscription latine que l'on connaisse. Une tradition populaire qui ne fut d'ailleurs jamais acceptée par les érudits anciens eux-mêmes plaçait dans ces parages le tombeau de Romulus.

On a retrouvé la base de l'autel érigé à César par le peuple à l'endroit où il fut brûlé ; on a achevé le dégagement de la maison des Vestales, exécuté celui de la basilique Æmilia, poursuivi celui de la Regia, déblayé sur plusieurs points la Voie sacrée, retrouvé le sanctuaire de Vénus Cloacina, l'autel de Vulcain, achevé enfin le déblayement d'une foule d'autres monuments et découvert, chemin faisant, nombre d'inscriptions et d'œuvres d'art, ainsi qu'un trésor de 397 pièces d'or, à fleur de coin, des IVe et Ve siècles après J.-C.

La démolition de la petite église de Sainte-Marie-Libératrice, au sud du Forum, a amené la découverte d'un groupe très important de monuments païens et chrétiens : la fontaine de Juturne, si célèbre dans l'antiquité; un édicule à Esculape, une *statio aquarum* (administration des eaux), mais surtout la basilique célèbre et très complète de *Sancta Maria Antiqua*, précédée de la chapelle des *Quarante Martyrs de Sébaste*, le tout établi dans les restes du palais de Caligula. Les peintures qui couvrent les murailles de ces deux édifices datent du VIIe au IXe siècle. Empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament, aux légendes des saints, elles présentent en outre l'effigie de plusieurs papes contemporains et leur exécution. C'est un document d'un prix inestimable pour l'histoire de l'art chrétien.

Un musée spécial au Forum a été constitué dans le couvent et le joli cloître de Sainte-Françoise-Romaine.

Forum (THE), importante revue politique américaine, créée en 1886, à New-York, et publiée par la « Forum Publishing Company ». Sa ligne politique est républicaine avec tendance, en ce qui concerne les relations commerciales internationales, à l'établissement d'un tarif de réciprocité. Le « Forum », d'abord mensuel, est devenu trimestriel depuis 1902.

FORVILLE, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Namur) ; 1.230 hab. Tisseranderies.

FOSSEY (Charles), assyriologue français, né à Cambrai en 1869. Entré en 1891 à l'Ecole normale supérieure, il en sortit agrégé des lettres (1894), et fut nommé membre de l'Ecole française d'Athènes (1894-1897), puis de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire (1897-1899). En 1895, il explora le Haouran et l'Anti-Liban ; en 1896, la Syrie du Nord ; en 1898-1899, il parcourut la Mésopotamie et fit des fouilles à Hatra. En 1899, il fut appelé à faire à l'Ecole des hautes études (section des sciences religieuses) un cours sur la religion assyrienne. En 1902, il fut reçu docteur ès lettres, avec une thèse sur la *Magie assyrienne*. Elève d'Oppert, il lui succéda dans sa chaire de philologie et d'archéologie assyriennes au Collège de France, en 1906. Outre diverses études sur les inscriptions de Syrie, sur la question sumérienne, sur l'assyriologie, il a publié : *Voyage dans la Syrie du Nord* (1897); *Grammaire assyrienne* (en collaboration avec le P. Scheil, 1901); *Syllabaire cunéiforme* (1901); *Contribution au dictionnaire sumérien-assyrien* (1905); *Textes assyriens relatifs à la divination* (1905); *Manuel d'assyriologie* (t. Ier, 1905).

FOSTER (Joseph), généalogiste anglais, né à Sunderland en 1844, mort à Londres en 1905. Issu d'une famille de quakers, il fit ses études à Newcastle-on-Tyne, et s'intéressa de bonne heure aux études généalogiques et héraldiques. Ses savantes recherches lui permirent de compléter et de reconstituer la généalogie des grandes familles. Parmi ses principaux ouvrages, nous citerons : *Pedigree of the County Families of England* (1873-1874); *Stemmata Britannica, a Genealogical Account of untitled Nobility* (1877); *the Peerage, Baronetage and Knightage of the British Empire* (1879); *Collectanea Genealogica* (1881-1888); *Members of Parliament for Scotland (1357-1880)* (1882); *Our Noble and Gentle Families of Royal Descent* (1882); *Men at the Bar* (1885); *Alumni Oxonienses, the members of the University of Oxford* (1887-1888), etc.

FOUACE (Guillaume-Romain), peintre et sculpteur [illegible] à Réville (Manche) en 1827, mort en 1895. Elève d'Yvon, il s'adonna au paysage, au portrait et à la nature morte. Citons, parmi ses œuvres : *les Gorges de* [illegible] *de Jersey*, *Convive inattendu*, *Déjeuner de* [illegible], *Coup double*, *Fruits de mon jardin*, etc. Au Salon de 1890, le jury de sculpture lui avait décerné une récompense pour sa statue funéraire : *le Dernier Sommeil*, marbre sévère et de grand aspect.

FOUARRE n. m. Autre forme du mot *feurre* ou *fouerre*, qui signifie « paille ». V. FEURRE, au t. IV.

FOU-CHOUN, localité de la Chine septentrionale, dans la province de Mandchourie, sur le Houn-ho, affluent du Liao-Ho, que grossit à cet endroit un petit affluent venu du Sud ; c'est le point de départ d'une route se dirigeant vers le Nord, sur Tieline, à travers un petit massif montagneux ; par là, après le désastre de Moukden, s'échappa de l'étreinte des armées japonaise, l'aile gauche de l'armée russe, aux ordres du général Liniévitch.

Fouettard (LE PÈRE). V. NOËL au t. VI.

FOUETTÉ (*fou-è-té*) n. m. Au billard, Attaque très vive d'une bille.

FOUGÈRES (Gustave-Adolphe-François), professeur et archéologue français, né à Baume-les-Dames en 1863. Elève de l'École normale supérieure en 1882, il en sortit agrégé des lettres (1885), puis, après un séjour à l'Ecole française d'Athènes (1885-1889), fut nommé maître de conférences à la faculté des lettres de Lille (1889). Docteur ès lettres en 1898 avec une thèse remarquable sur *Mantinée et l'Arcadie orientale*, il venait de recevoir le titre de professeur adjoint, quand il fut nommé maître de conférences de langue et de littérature grecques à la faculté des lettres de l'université de Paris. On doit à Fougères de fructueuses fouilles archéologiques à Délos, à Mantinée, en Thessalie, en Asie Mineure, etc., et notamment la découverte des bas-reliefs de Mantinée, par Praxitèle. En dehors de nombreux mémoires d'épigraphie et d'archéologie grecques dans le « Dictionnaire des antiquités » de Daremberg et Saglio, nous citerons de Fougères un *Album de la vie publique et privée des Grecs et des Romains* (1900), et un *Guide en Grèce* (1906).

***FOUILLÉE** (*Alfred*-Jules-Emile), philosophe français, né à La Pouëze en 1838. — Depuis 1898, son attention semble s'être portée plus spécialement sur les questions de psychologie collective et de morale sociale : *la France au point de vue moral* (1900) et *l'Esquisse psychologique des peuples européens* (1903) ont complété la *Psychologie du peuple français*, tandis que *Nietzsche et l'« immoralisme »* (1903) et *le Moralisme de Kant et l'amoralisme contemporain* (1905) ajoutaient une contribution importante à la *Critique des systèmes de morale*. A signaler, en outre, un article sur *la Psychologie religieuse dans Michelet*, paru dans la « Revue philosophique » en 1899, et un plaidoyer retentissant en faveur des études classiques, publié également en 1899 sous le titre *les Etudes classiques et la Démocratie*. Dans tous ses ouvrages Fouillée, qui rappelle fréquemment les doctrines altruistes de Guyau, tend vers la synthèse éthico-métaphysique que sera sans doute sa *Morale des idées-forces*.

FOUINEUR n. m. Chass. Homme se livrant uniquement à la destruction des bêtes puantes : putois, fouines, etc. (On dit aussi FOUINIER.)

FOULQUIER (Jean-Antoine-Valentin), dessinateur et graveur français, né et mort à Paris (1822-1896). Elève d'Abel de Pujol, il est principalement connu par ses eaux-fortes sans nombre destinées à l'illustration. Rappelons, parmi les plus connues : *Falaise du Bourg-d'Ault*, *une Barque*, *les Adieux*, d'après Meissonier ; *Mgr Guibert, archevêque de Tours* ; une suite d'eaux-fortes pour les *Fables de La Fontaine* ; etc.

***FOUQUÉ** (Ferdinand *André*), géologue et minéralogiste français, né à Mortain (Manche) en 1828, mort à Paris en 1904. Elève, puis préparateur à l'Ecole normale supérieure, il fut attaché dès 1869 à l'Ecole pratique des hautes études comme répétiteur dirigeant les travaux du laboratoire de géologie du Collège de France, et chargé à deux reprises de la suppléance du cours d'histoire naturelle des corps inorganiques au même établissement. Il devenait en 1877 titulaire de cette chaire. En 1880, il était appelé à faire partie de la commission chargée de dresser la carte géologique détaillée de la France; l'année suivante, il entrait à l'Académie des sciences. On doit à Fouqué, entre autres travaux remarquables, de savantes analyses des manifestations volcaniques actuelles, notamment l'examen des produits volatils des éruptions. Il démontra l'existence de flammes dans les cratères au maximum de la période éruptive, fait jusqu'alors contesté par les savants; il étudia le mode de formation des principaux types de cratères, le mode d'émission des laves, etc. Dans un autre ordre de recherches, il introduisit en France l'usage du microscope dans les études pétrographiques, et put ainsi démontrer le caractère cristallin de la plupart des roches que l'on considérait jusqu'ici comme amorphes. Avec la collaboration de Michel Lévy, il reproduisit artificiellement, par fusion ignée et recuit prolongé, un certain nombre de minéraux (labrador, grenat, péridot, fer oligiste, etc.) et exécuta la synthèse de diverses roches volcaniques (andésites, ophites, labradorites) ; son principal ouvrage, en collaboration avec Michel Lévy, est une remarquable *Introduction à l'étude des roches éruptives françaises*.

André Fouqué.

FOUQUERAY (Charles), peintre français, né au Mans en 1870. Elève de Cabanel et de Cormon, cet artiste exposa au Salon de 1897 un grand tableau de couleur sombre, qui fut très remarqué : *Trafalgar* (*21 octobre 1805*) ; *Episode du vaisseau l'« Achille »*. Ce tableau reparut à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), avec une autre toile sanglante : *Episode des guerres de religion*. Depuis, l'artiste a donné, toujours dans le même caractère dramatique : *le Vengeur du peuple à la journée du 13 prairial an II* (1900), en 1901, *les Naufragés* ; en 1902, *Algésiras, 6 juillet 1801* ; en 1903, autre épisode maritime de 1798 : *A l'abordage !* la corvette française la *Bayonnaise* abor-

dant la frégate anglaise [illegible] au loin une pagode [illegible] *la Marine et la rade, Algésiras.*

FOUQUES [illegible] mort à Paris [illegible] le 1881 [illegible] square [illegible] Paris [illegible]

*FOUQUIER [illegible]

FOUQUIÉRACÉES [illegible] Mexique et le Californie [illegible] arbustes à feuilles isolées, caduques, laissant sur la tige, après leur chute, une partie du pétiole formant épine. Les fleurs [illegible] ou quinze étamines et trois carpelles indépendants fermés. Cette famille se place non loin des *ébénacées.*) — *Une* [illegible]

*FOUR [illegible] obligé de laisser la distance prescrite par les règlements ou usages particuliers sur ces objets, ou à faire les ouvrages prescrits par les mêmes règlements et usages, pour éviter de nuire aux voisins. (C. civ., art. 674.) Les [illegible] teries ou tuileries, sont l'objet de dispositions spéciales.

D'après la plupart des usages ou coutumes, la distance du mur au four est d'environ 0m,16; l'épaisseur du mur du four, nommé *contremur,* est d'environ 0m,33.

L'autorité municipale est tenue de faire, au moins une fois par an, la visite des fours de tous bâtiments éloignés de moins de 200 mètres d'autres habitations. La réparation ou la démolition des fours peut être ordonnée lorsqu'ils se trouvent dans un état de délabrement qui pourrait occasionner un incendie ou d'autres accidents.

Les habitants qui négligent d'entretenir, de réparer ou de nettoyer leurs fours peuvent être condamnés à une [illegible] sonnement de trois jours au plus, au cas de récidive.

— Technol. *Fours électriques.* Depuis l'invention de Moissan, les fours électriques ont fait de grands progrès au point de vue industriel. (V. ÉLECTROMÉTALLURGIE.) Ils diffèrent des fours électrolytiques [illegible] eux-mêmes l'énorme température [illegible] température qui atteint et dépasse même 3.000 degrés. Les fours électriques peuvent se diviser en trois types : 1° fours *à* [illegible] plus utilisé pour la fusion directe de n'importe quelle matière [illegible] simple, et on peut le considérer comme une énorme lampe à arc en vase clos; parfois des électrodes sont constituées par la matière à fondre, surtout dans les appareils servant dans la métallurgie du fer. Le four *à résistance* consiste dans l'emploi d'un système [illegible] qu'au blanc éblouissant sous l'influence du courant; on retrouve ce procédé appliqué sur une petite échelle pour le chauffage [illegible] Le four [illegible] a une grande analogie avec les transformateurs; la masse même du four constitue le secondaire d'une bobine d'induction, qui agit [illegible] ritable transformateur. Appliqués à la fabrication des carbures métalliques et à l'électro-métallurgie, les fours électriques subissent tous les jours de nouveaux perfectionnements.

Four électrique de laboratoire, modèle vertical mobile.

Four électrique de [illegible]

Après avoir employé uniquement les générateurs à courants continus pour leur fonctionnement, on utilise aujourd'hui les courants alternatifs monophasés et polyphasés. Les principales applications du four électrique sont la fabrication des carbures métalliques, l'électro-métallurgie et la fabrication des produits chimiques. (V. ÉLECTROLYSE.) On a utilisé pour la fabrication du verre des fours à arcs disposés en cascade. Le four électrique a même été appliqué à la boulangerie, mais avec des éléments analogues à ceux employés pour le chauffage électrique.

Fours électrolytiques. On appelle ainsi des appareils permettant l'électrolyse de sels en fusion ignée. A l'aide d'un four électrolytique de très petites dimensions, l'électrolyse du chlorure de plomb fondu est des plus faciles, à la condition de maintenir la température invariable pendant l'opération pour conserver le même degré de fluidité. Dans le four électrolytique les électrodes agissent comme dans un voltamètre; ils sont formés par des cylindres en charbon, de diamètres variables selon l'intensité du courant nécessaire.

***FOURCAUD** (Louis DE BOUSSÈS **de**), littérateur et critique [illegible] déjà citées, il convient d'ajouter : *François Rude, sculpteur* [illegible] Gallé (1903, avec planches); *Siméon Chardin* (1900, avec planches). On lui doit encore une refonte de *Tristan et Isolde,* traduction d'Alfred Ernst, précédée d'une remarquable préface, ainsi que d'importantes études sur *Watteau,* [illegible] artistique au « Nouveau Larousse illustré ».

FOURCHET (*ché*) n. m. Chass. Abcès qui se forme parfois entre les doigts de la patte d'un chien.

***FOURCHETTE** n. f. — Mécan. Organe employé dans les machines pour déplacer le long d'un arbre une pièce tournant avec cet arbre (fig. 1). [illegible] cette pièce porte une gorge circulaire G, dans laquelle pénètre [illegible] l'extrémité d'une fourche ou [illegible] nom à l'organe tout entier.

La fourchette est soit placée à l'extrémité d'un levier oscillant L (cette disposition fort [illegible] ment nécessaire est faible, par [illegible] à l'arbre au moyen d'un coulisseau C [illegible] tion qui permet de grands déplacements [illegible] employée pour conduire le train baladeur [illegible] ments de vitesse dans les automobiles.

Fig. 1.

Fig. 2.

***FOUREAU** (Fernand), explorateur français, né à Saint-Barbant (Haute-Vienne) en 1850. — Après neuf expéditions successives au Sahara (1888-1896), F. Foureau, qui n'avait jamais pu franchir la ligne de parcours occupée par les Touareg, fut mis à même par la Société de géographie, grâce au legs Renoust des Orgeries, de pouvoir organiser une expédition capable de forcer le passage. Partie d'Ouargla en octobre 1898, elle gagna Temassinin, puis le massif rocheux du Tassili [illegible] l'Aïr, le Tagama et le Damergou; arrivée à Zinder le 2 octobre 1899, elle opéra sa jonction avec la mission de l'Afrique centrale (mission Joalland-Meynier) en contournant une partie des rives du Tchad, et, en remontant le Chari, s'unit à la mission Gentil venue de l'Oubangui. Tandis que Foureau lui-même regagnait la côte, son escorte, mise à la disposition du commissaire Gentil, engageait à Koussri, contre Rabah, une bataille où périssait le principal collaborateur de Foureau, le commandant [illegible]

Foureau.

Fernand Foureau a publié : *D'Alger au Congo par le Tchad* (1902), et les résultats des travaux scientifiques de son exploration de 1898 à 1900, sous le titre : *Documents scientifiques de la mission saharienne* (1903-1905, avec cartes et [illegible]

FOURNEAU (Alfred-Louis), administrateur colonial et explorateur français, né en 1860. Après avoir, en 1888-1889, exploré la région comprise entre l'Ogooué et le rio Campo, il fut chargé en 1890 de compléter l'étude de la Sangha commencée par Cholet, qui avait bien constaté l'existence des deux branches supérieures de ce cours d'eau, la Massa et la Ngoko, mais n'avait pu les remonter complètement. Fourneau, en faisant connaître avec exactitude la direction générale de la Sangha et de ses principaux affluents, ouvrit vers le Nord une voie navigable de pénétration. Quelques années après, il fut chargé de rechercher, avec Fondère, une voie de communication entre la haute Sanga et Libreville. Partis de Ouesso (fév. 1899), ces administrateurs atteignirent Libreville, après avoir levé environ 1.400 kilomètres d'itinéraires dans une région presque inexplorée. Alfred Fourneau n'a pas publié un récit d'ensemble de ses voyages. — Son frère, LUCIEN **Fourneau**, officier d'artillerie, a commandé l'escorte de la mission Fourneau-Fondère pendant l'expédition de 1898-1899.

*FOURNEAU [illegible] industrie métallurgique est en progrès croissants, et de nombreuses améliorations sont apportées chaque jour soit dans la construction même des fourneaux, soit dans leur exploitation : c'est ainsi qu'une des plus récentes consiste à priver complètement de vapeur d'eau l'air envoyé par les tuyères dans l'ouvrage. On refroidit l'air dans des chambres où la température est abaissée à 0°, la vapeur d'eau qu'il contient s'y résout en neige et l'air qui passe à la tuyère est parfaitement sec; cette modification permet d'obtenir un rendement supérieur, avec économie de force motrice et amélioration de la fonte produite. L'industrie métallurgique peut aussi fournir une source d'énergie électrique, et, de fait, en diverses régions (Allemagne, Suisse, Belgique), on a songé à utiliser les gaz des hauts fourneaux pour actionner de puissantes machines productrices d'électricité; des moteurs de 200, 300, 600 chevaux, accouplés à des dynamos, fonctionnent d'après ce principe. Des installations importantes distribuent au loin l'énergie et la lumière. D'autre part, on a industrialisé le principe du four électrique de Moissan, et dans les régions où l'énergie peut être obtenue à bon compte [illegible]

[illegible] Les fourneaux potagers doivent être disposés de telle [illegible] ne puissent tomber sur les planchers.

[illegible] dans le rôle de frère Laurent de *Roméo et Juliette,* et [illegible] créé divers rôles dans : *Samson et Dalila, Frédégonde, Hell* [illegible]

FOURNIER DE SARLOVÈZE [illegible] tué, il fut incarcéré au Temple, puis exilé en Périgord. Il suivit Villeneuve en Amérique. De retour en France, il se couvrit de gloire à Eylau et à Friedland, et fut enfin nommé général de brigade; mais, malgré sa bravoure, il n'en déplut pas moins de nouveau à l'Empereur par son esprit indépendant et frondeur. Destitué encore une fois de son grade et mis en surveillance, il ne dut qu'à l'avènement de Louis XVIII d'être nommé inspecteur général de la cavalerie. On a de lui des *Considérations sur la législation militaire,* dans lesquelles il propose l'application du jury aux tribunaux de l'armée.

FOURNIER Hugues-Marie-Henri), diplomate français, né en 1801, mort au château des Pâtis, près de Vouvray [illegible] des affaires étrangères, fut secrétaire d'ambassade en Allemagne et en Russie, puis devint ministre plénipotentiaire à Stockholm (1860), à Rome auprès du Quirinal (1872-1875) et enfin ambassadeur à Constantinople (1878-1880). Dans ces dernières fonctions, il fit preuve d'une grande habileté pendant la dernière période de la guerre russo-turque (1878), puis pendant la période d'exécution du traité de Berlin. Sénateur d'Indre-et-Loire du 5 jan[illegible] républicain.

***FOURNIER** (Jean-Alfred), médecin français, né à Paris en 1832. — En 1905 il a quitté le professorat et les hôpitaux. On lui doit une brochure : *En guérit-on ?* où il montre qu'une personne ayant contracté la syphilis peut cependant, par un traitement approprié, éviter les accidents. V. SYPHILIS.

***FOURNIER** (François-Ernest), vice-amiral français, né [illegible] amiral Gervais, il le remplaça dans son rôle de commandant éventuel de la principale flotte française en cas de guerre. Il présida aux grandes manœuvres navales de 1905, où il fit expérimenter diverses formations tactiques. La même année, il fut désigné comme représentant du gouvernement français à la conférence internationale chargée de régler l'incident du [illegible] fut élu président de la conférence et apporta dans la direction des débats et le règlement de l'affaire des qualités de modération et de tact qui furent unanimement [illegible]

FOURNIER [illegible] Louis), jurisconsulte français [illegible] Élève de l'École des chartes, puis agrégé des facultés de droit, il devint professeur de droit romain à la faculté de droit de Grenoble et correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-[illegible]

***FOURNIER** [illegible] gent à l'Exposition universelle [illegible] avec sa frise du Grand Palais, [illegible] *nier acte.* Ce dernier morceau, qui appartient à la Ville de Paris, a été destiné au musée Victor-Hugo. En 1906, il a [illegible] *les truands.*

FOURNIER (Paul), sculpteur et auteur dramatique français, né à Paris en 1859. Après être passé par l'atelier Jouffroy, il exposa en 1882 une *Léda,* puis une *Ophélie* (musée de Nice). Parmi ses œuvres sculptées, on peut rappeler la *Danseuse orientale, Mignon, Othello et Desdémone, la Victoire, Idylle bretonne, Gringoire* (1892), *Sa*[illegible] *bustes.* Il est aussi l'auteur de la statue de *Shakspeare,* inaugurée en 1888 à Paris, boulevard Haussmann, et de [illegible]

dramatique. Paul Fournier a donné : *le Boulet* (1898), *une Grande Artiste*, vaudeville ; *l'H*[illegible] *des* [illegible] ; *Cœur va le* [illegible]*de* ; *Cœur*[illegible], comédie [illegible] en deux actes (1899), et *l'Hom*[illegible], comédie en trois actes, en collaboration avec Se[illegible].

Fournier (Émile-Eugène-Alix), compositeur français, né à Paris en 1864, mort à Joinville en 1897. Élève de Léo Delibes et du Conservatoire, il remporta en 1889 le second [illegible] Rome [illegible] cantate [illegible] *S*[illegible]. Il composa [illegible] un opéra en un acte, *Stratonice*, qui, [illegible] Cresseut, fut joué en 1892 à l'Opéra : c'est une œuvre artistique aux tendances élevées, mais aux combinaisons harmoniques trop laborieuses. Alix Fournier produisit en outre des mélodies émues et ins[pirées], telles que *l'Ave Maria*, *Cl*[illegible], *le Fl*[illegible], *Je*[illegible], *le Sou*[illegible], etc. Il a en outre laissé un opéra en trois actes [illegible] *Carman*[illegible].

Fouron-le-Comte, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liège), sur le *Fouron* ou Voer, affluent de la Meuse, et non loin de la frontière hollandaise ; 1.270 hab.

Fouron-Saint-Martin, comm. de Belgique (prov. de Liège, arrond. de Verviers), sur le *F*[illegible] ou Voer, [illegible].

Fou-san, v. [illegible] de l'empire de Corée (prov. de Kieng-Siang), sur la côte orientale de la péninsule et le détroit [illegible] ; [illegible] hab. environ, dont près de 8.000 Japonais, qui y font tout le commerce. Ce port, le second de l'empire comme importance, a été ouvert au commerce international en 1876 et en 1883. Déjà occupé par les Japonais en 1894 pendant leur lutte avec la Chine, Fou-san a été de nouveau occupé par eux dès le début de la guerre russo-japonaise de 1904-1905.

FOUX (*fou*) ou **FOU** n. m. Mot usité en France pour désigner, [illegible] en Provence et dans le Languedoc, des sources remarquables par leur abondance (on dit parfois [illegible]) des lieux naguère ou encore boisés en hêtres.

FOUYÉ (*fou-yé* — m. japon.) n. m. Flûte traversière de bambou, percée de sept trous, en usage au Japon et en Chine.

***Fowler** (John), ingénieur anglais, né à Sheffield en 1817. — Il est mort à Bournemouth en 1898. Il avait été créé baronnet pour sa construction du pont du Forth avec sir Benjamin Baker (1883-1890).

Fowler (sir Henry Hartley), homme politique anglais, né à Sunderland en 1830. Maire de Wolverhampton en 1863, il devint député de cette circonscription à la Chambre des communes en 1880. Libéral, il fut nommé sous-secrétaire d'État à l'intérieur dans le cabinet Gladstone (1884-1886), devint secrétaire financier à la Trésorerie et conseiller privé en 1886, enfin président du Local Government Board en 1892. En 1894-1895, il occupa les [fonctions] de secrétaire d'État pour l'Inde. Il a fait passer au Parlement le « Parish Councils Bill ».

FOX-TERRIER n. m. V. TERRIER au t. VII.

***FOYER** n. m. — Milit. *Foyer du soldat*. Nom donné à des établissements créés pour l'armée par la Ligue française de l'enseignement.

— Encycl. Les *foyers du soldat*, dont le premier fut inauguré à Vincennes par le ministre de la guerre le 24 décembre 1901, sont destinés à offrir aux hommes de troupe (sous-officiers, caporaux et soldats) des lieux de réunion situés en dehors des casernes et où ils puissent trouver les mêmes agréments et distractions que dans les cafés. Ces « foyers » sont installés autant que possible dans une maison munie d'un jardin, de manière qu'on puisse y organiser des jeux de plein air. A l'intérieur, les militaires trouvent d'autres jeux, outre une bibliothèque avec salle de lecture et de correspondance, puis une buvette, où ne sont vendues, à prix coûtant, que des boissons hygiéniques.

***Frachichs** (PAYS DES), région de la Tunisie occidentale, aux confins de l'Algérie. C'est un haut plateau limité au nord par le djebel Chambi et encadré par l'oued el Hatob et son confluent l'oued el Achim. Une rébellion musulmane s'y produisit en 1906.

Fragerolle (*Georges*-Auguste), poète et compositeur français, né à Paris en 1855. Il commença par écrire des chansons, qu'il chantait au piano, dans les cabarets artistiques de Montmartre. Mais ce qui le fit surtout connaître, ce sont les ouvrages d'un genre nouveau qu'il écrivit, paroles et musique, pour les théâtres d'ombres chinoises du Chat Noir, du Lyon d'Or et de la Bodinière, dont les tableaux et les dessins étaient faits par Henri Rivière, Louis Bombled, Vignola, etc. Après la *Marche à l'étoile*, petit oratorio en 10 tableaux, vinrent : *le Rêve de* [illegible], légende ; *l'Enfant prodigue* (1894), parabole biblique en 12 tableaux ; *le Sphinx* (1896), épopée lyrique en [illegible] ; *l*[illegible] *de lune* (1897), féerie ; *le Juif errant* (1898), légende ; *Lourdes* (1900), légende mystique ; *Jeanne d'Arc*, grande épopée en 14 tableaux (le poème de ces deux derniers en collaboration avec Desveaux-Vérité). A signaler encore *l'Aigle* (1905), *Sainte-Geneviève* (1906), et les deux ouvrages suivants, dont il n'écrivit pas les paroles : *le Rêve de la Rose* (1901) et *M*[illegible], [illegible] Marsan[illegible] (1905). Fragerolle a publié aussi divers recueils de mélodies vocales : *Chansons de pays lorrain*, *Chansons d'épée*, *Chansons des* [illegible], *Chansons des soldats de France* et *l'Enfant-Dieu*, sur de vieux noëls traduits du patois. Enfin, il a écrit la musique d'une pantomime, *la Saint-Pierrot*, représentée au Cercle [illegible] (1897), et celle de quelques opérettes : *la* [illegible], *l*[illegible] *de* [illegible], *A la p*[illegible], etc., jouées en divers cafés-concerts.

Fraipont, comm. de Belgique (prov. et arrond. de L[iège]), [illegible], sur la Vesdre, affluent de la Meuse ; 1.650 hab. Usines métallurgiques, forges, armurerie ; dentelles.

Fraipont (G[illegible]), peintre et aquarelliste, naturalisé Français, né à Bruxelles en 1849. — Cet artiste, dont les compositions généralement fraîches se ressentent de la pratique de l'aquarelle, a exposé depuis 1900 : [illegible] *Lis*[illegible], peintures, et deux aquarelles sur des sujets bretons : en 1902, *Au Folgoët (Finistère)*, peinture, et *Un coin en Bretagne*, aquarelle ; en 1903, *un Dimanche en Bretagne*, peinture, et une aquarelle, sujet analogue ; en 1904, *la Place Saint-Germain-des-Prés*, peinture ; en 1905, *le Quai Malaquais et la Place Saint-Michel*, peintures. Comme auteur-illustrateur, Fraipont a écrit des ouvrages d'agrément et d'enseignement sur l'art, notamment un sur *la Plante* et la décoration florale.

Fraire ou **Fraire-Faïroul**, comm. de Belgique (prov. de Namur [arrond. de Philippeville]), sur un petit sous-affluent de la Meuse par la Sambre ; 1.100 hab. Forges, fabrication de machines, dentelles.

Fram, bâtiment norvégien, construit sur les indications de Nansen, pour résister à la pression la plus énergique que les glaces pussent exercer, et à bord duquel Nansen et Sverdrup exécutèrent leur célèbre voyage de 1893-1896, puis le capitaine Sverdrup mena à bonne fin, de 1898 à 1902, une très importante expédition de reconnaissance au nord de l'Amérique septentrionale.

***Français**. — Allus. hist. **Il n'y a qu'un Français de plus**, mots prêtés au comte d'Artois, revenant en France, en 1814, vraisemblablement par le comte Beugnot. Précédant Louis XVIII d'une quinzaine de jours, Monsieur (le comte d'Artois) avait fait, le 12 avril, une entrée solennelle dans Paris, au milieu du soulagement causé par la chute de Napoléon, et de l'inquiétude éprouvée par les républicains et les bonapartistes, par les royalistes eux-mêmes, les uns craignant l'hostilité du nouveau gouvernement, les autres, son impuissance devant les droits obtenus depuis la Révolution. On attendait de Monsieur un avertissement quelconque. Le mot d'ordre donné par le chef du gouvernement provisoire, Talleyrand, soucieux de rassurer l'opinion, était de contenter tout le monde. Chargé d'envoyer au « Moniteur », organe officiel, le discours prononcé par le prince, le comte Beugnot substitua aux paroles émues, mais insignifiantes, de Monsieur, la phrase suivante : « Rien n'est changé en France, si ce n'est qu'il s'y trouve un Français de plus. » Cette version habile eut un immense succès ; chaque parti put se flatter que rien ne serait changé, soit dans la France de l'ancien régime, soit dans la France républicaine. Beugnot, dans ses *Mémoires*, expose son rôle d'une façon très précise ; deux des historiens les plus autorisés de la Restauration, Duvergier de Hauranne (*Histoire du gouvernement parlementaire*), et Viel-Castel (*Histoire de la Restauration*), lui attribuent la rédaction de la fameuse phrase.

Le journaliste de Rougemont a passé pour en être l'auteur. Collaborateur à la « Quotidienne », à la « Gazette de France », au « Journal de Paris », il n'a fait que répéter, comme tous les autres journalistes, les paroles citées par le journal officiel.

FRANC-COMTOIS, E adj. Syn. de COMTOIS. V. ce mot, t. III.

***France**. — Histoire. Les listes chronologiques qui suivent ont pour objet de faire connaître :

1° La succession des Présidents de la République, qui, depuis l'élection de Thiers, en février 1871, ont été appelés à la première magistrature ;

2° La composition des divers ministères, avec l'énumération des actes de chacun d'eux, énumération qui constitue une sorte d'abrégé sommaire et comme un tableau en relief de l'histoire politique contemporaine de la France.

(La date indiquée pour la retraite de chaque ministère est exactement celle du jour où il a été renversé par le Parlement. La date indiquée pour la constitution du ministère suivant, est celle de la publication au « Journal officiel » des décrets de nomination. Pendant la période intermédiaire, les ministres n'expédient plus que les affaires courantes, et ne gouvernent plus : d'où la solution de continuité qu'on remarquera, au point de vue chronologique, entre la date finale donnée pour la démission d'un cabinet et celle de la formation du cabinet suivant.)

Liste chronologique des Présidents et des ministères français sous la Troisième République, *avec un résumé des principaux événements survenus sous chaque ministère* :

Gouvernement de la Défense nationale

(4 septembre 1870 — 13 février 1871)

En apprenant la capitulation de Sedan (v. GUERRE FRANCO-ALLEMANDE, t. IV), le peuple de Paris, après avoir envahi le Palais-Bourbon, se rend à l'Hôtel de Ville, et proclame la République (4 septembre 1870). Le « Gouvernement de la Défense nationale » est ainsi composé :

Général Trochu, président	Garnier-Pagès
Emmanuel Arago	Glais-Bizoin
Adolphe Crémieux.	Eugène Pelletan
Jules Favre.	Ernest Picard
Jules Ferry.	Henri Rochefort.
Léon Gambetta	Jules Simon

MINISTÈRE

Présidence du Conseil . . .	Général Trochu
Vice-présidence du Conseil et Affaires étrangères	Jules Favre
Justice .	Crémieux
Intérieur .	Gambetta, Arago
Finances	E. Picard
Guerre	Général Le Flô
Marine et Colonies	Vice-amiral Fourichon
Instruction publique et cultes	Jules Simon
Travaux publics	Dorian.
Agriculture et Commerce	Magnin

Le 12 septembre fut constituée la « Délégation de Tours », composée de Crémieux, Glais-Bizoin et Fourichon, à qui fut adjoint, [illegible] Léon Gambetta.

[illegible] eut à organiser au milieu de difficultés inouïes, la défense de Paris et du pays. La délégation de Tours [illegible] [illegible] au sort de la France [illegible] de Ferrières par [illegible] de Jules Favre d'obtenir de Bismarck des conditions de paix honorables (19-20 septembre), ravitailla et mit en état de défense la capitale, et au moment de l'investissement envoya à [illegible] dirigée par Gambetta après le 9 octobre, [illegible] A Paris, il eut à réprimer [illegible] [illegible] de la Commune et à négocier, [illegible] la capitulation de Paris et l'armistice. En province, [illegible] la translation à Bordeaux de la Délégation le 8 décembre, [illegible] procéder aux élections de l'Assemblée nationale, réunie à Bordeaux le 12 février 1871, et à laquelle il remit ses pouvoirs le lendemain. V. DÉFENSE NATIONALE.

Présidence de Thiers

(17 février 1871 — 24 mai 1873)

THIERS, CHEF DU POUVOIR EXÉCUTIF

(17 février — 31 août 1871)

Aux élections du 8 février 1871 pour l'Assemblée nationale constituante, Thiers avait été élu dans vingt-six départements. Le 16 février, la proposition suivante, signée de Dufaure, J. Grévy, Vitet, de Malleville, Rivet, comte Mathieu de La Redorte, Barthélemy Saint-Hilaire, est lue par le président Jules Grévy :

« M. Thiers est nommé chef du pouvoir exécutif de la République française ; il exercera ses fonctions sous le contrôle de l'Assemblée nationale avec le concours des ministres qu'il aura choisis, et qu'il présidera. »

Cette proposition, rapportée par Victor Lefranc, est adoptée le 17 février 1871 à la presque unanimité.

THIERS, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

(31 août 1871 — 24 mai 1873)

A la suite de propositions déposées le 12 août 1871 par Rivet et Adnet, et sur le rapport de Vitet, l'Assemblée nationale adopte, le 31 août suivant, par 491 voix contre 94, un décret dont l'article 1er est ainsi conçu :

ARTICLE PREMIER. — Le chef du pouvoir exécutif prendra le titre de *Président de la République française* et continuera d'exercer, sous l'autorité de l'Assemblée nationale, tant qu'elle n'aura pas terminé ses travaux, les fonctions qui lui ont été déléguées par décret du 17 février 1871. (Cet article 1er est adopté par 533 voix contre 68.)

1er MINISTÈRE DUFAURE

18 février 1871 — 18 mai 1873.

Présidence du Conseil.	Thiers.
Vice-présidence du Conseil et Justice.	Dufaure.
Affaires étrangères	J. Favre, Ch. de Rémusat.
Intérieur	E. Picard, Lambrecht, Casimir-Perier (Aug.), V. Lefranc ; De Goulard ; *Calmon ; Pascal**.
Finances.	Buffet ; Pouyer-Quertier ; De Goulard ; Léon Say.
Guerre	Général Le Flô, général de Cissey ; *général Letellier-Valazé**.
Marine et Colonies	Vice-amiral Pothuau.
Instruction publique .	Jules Simon, Waddington.
Travaux publics	Baron de Larcy, De Fourtou, Bérenger
Agriculture et Commerce.	Lambrecht ; Victor Lefranc ; De Goulard ; Teisserenc de Bort.
Cultes.	De Fourtou.

L'Assemblée nationale comptait 350 républicains et 400 conservateurs. Élu « chef du pouvoir exécutif », Thiers conclut avec la majorité un accord tacite désigné sous le nom de *Pacte de Bordeaux*, et aux termes duquel il s'obligeait à garder la neutralité entre les partis, pour ne se préoccuper que de la situation générale et des négociations de paix. Les préliminaires furent signés à Versailles, le traité définitif à Francfort (10 mai). Le ministère dut accepter l'entrée des Prussiens à Paris, fit confirmer la déchéance de Napoléon III (1er mars), transféra l'Assemblée nationale à Versailles (20 mars), réprima l'insurrection de la Commune (18 mars-26 mai), fit voter les deux emprunts du 21 juin 1871 et du 15 juillet 1872 pour assurer la libération du territoire (le dernier emprunt fut couvert douze fois), réorganisa les conseils généraux (loi du 10 août 1871) et le Conseil d'État (loi du 24 mai 1872), créa de nouveaux impôts indirects pour le service des emprunts (allumettes, papier, billets de chemin de fer, etc.), et enfin reconstitua l'armée nationale par la loi du 27 juillet 1872, qui inaugurait en France le service obligatoire.

2e MINISTÈRE DUFAURE

18 — 24 mai 1873

Vice-présidence du Conseil et Justice.	Dufaure.
Affaires étrangères	De Rémusat
Intérieur . . .	Casimir-Perier (A.).
Finances.	Léon Say.
Guerre. . .	Général de Cissey
Marine et Colonies	Vice-amiral Pothuau.
Instruction publique	Waddington.
Travaux publics. . . .	Bérenger
Agriculture et Commerce.	Teisserenc de Bort.
Cultes.	De Fourtou.

Le ministère, reconstitué afin de donner satisfaction aux partis modérés de l'Assemblée, n'eut cependant que quelques jours d'existence. Le 19 mai, toute la droite se coalisait contre lui, et l'interpellation que lui adressait le duc de Broglie était appuyée de la signature de 302 députés monarchistes ou impérialistes.

Le 24 mai 1873, Thiers répondait à une interpellation signée par 315 membres de la droite « sur les dernières modifications qui viennent de s'opérer dans le ministère, et sur la nécessité de faire prévaloir dans le gouvernement une politique résolument conservatrice ». Après une longue discussion, l'Assemblée nationale, présidée par Buffet, adoptait, par 360 voix contre 344, un ordre du jour d'Ernoul, hostile au gouvernement. A la suite de ce vote, Thiers et le ministère Dufaure donnaient leur démission.

Présidence du maréchal de Mac-Mahon

24 mai 1873 — 30 janvier 1879

Le MARÉCHAL DE MAC-MAHON, DUC DE MAGENTA

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La démission de Thiers est lue à l'Assemblée à la reprise de la séance, à 8 heures du soir. A cette même séance, sur la proposition du général Changarnier et du duc de Broglie, il est procédé à l'élection du nouveau président.

Le scrutin donne le résultat suivant :

Nombre des votants.	392
Bulletin nul.	1
Suffrages exprimés	391
Majorité absolue.	196

Ont obtenu :

Le maréchal de Mac-Mahon.	390 voix
Jules Grévy.	1

En conséquence, le maréchal de Mac-Mahon est proclamé président de la République française.

Le 19 novembre 1873, sur l'initiative du général Changarnier, appuyé par 238 de ses collègues de la droite, l'Assemblée adopte, par 378 voix contre 310, une proposition dont l'article 1er est ainsi conçu :

ARTICLE PREMIER. — Le pouvoir exécutif est confié pour sept ans au maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, à partir de la promulgation de la présente loi ; ce pouvoir continuera à être exercé avec le titre de *Prési-*

* Les noms en italiques sont ceux des sous-secrétaires d'État.

dont de la République et dans les conditions actuelles jusqu'aux modifications qui pourraient y être apportées par les lois constitutionnelles [illegible].

1er MINISTÈRE [illegible]

25 mai [illegible] 187[illegible]

Vice-présidence du Conseil [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Marine et Colonies [illegible]	[illegible] d'Hornoy.
[illegible]	[illegible]

[illegible] time de la Révolution », en acceptant le drapeau tricolore et en accordant des garanties constitutionnelles, le duc de Broglie fit [illegible] Mac-Mahon [illegible] 19 nov. 1873.

2e MINISTÈRE [illegible]

26 novembre 1873 – 16 mai 1874

[illegible]	[illegible]
Marine et Colonies.	Vice-amiral de Dompierre d'Hornoy.
Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts.	De Fourtou; *Desjardins.*
Travaux publics.	Baron de Larcy.
Agriculture et Commerce.	Deseilligny.

[illegible] nomination des magistrats municipaux fut remise au président de la République, mesure qui entraîna la révocation de nombreux [illegible].

MINISTÈRE [illegible] CISSEY

22 mai 1874 – [illegible] 1875

Vice-présidence du Conseil et Guerre.	Général de Cissey.
[illegible]	[illegible]
Finances	[illegible] thieu-Bodet.
Guerre.	Général de Cissey.
[illegible]	[illegible]
Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts.	Vicomte de Cumont.
[illegible]	[illegible]

[illegible] vivement attaqué, dès ses débuts, au sujet de l'évasion de l'île Sainte-Marguerite du maréchal Bazaine. Cependant, les partis disputaient sur la forme du gouvernement. Les légitimistes voulaient [illegible] resteraient en l'état jusqu'en 1880). Finalement l'assemblée, à une voix de majorité, adopta l'amendement Wallon sur le mode d'élec[illegible] 16 juillet 1875 sur les rapports desdits pouvoirs, ce que l'on appelle la Constitution [illegible].

MINISTÈRE [illegible]

[illegible]	[illegible]
Affaires étrangères.	Duc Decazes.
[illegible]	[illegible]
Marine et Colonies.	Contre-amiral marquis de Montaignac.
[illegible]	[illegible]
Agriculture et Commerce.	Vicomte de Meaux.

[illegible] ment républicains, fit voter, dès le 13 mars, la loi sur la constitution des cadres et des effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale. Le 16 juillet, une nouvelle loi constitutionnelle sur [illegible] nouvelle Chambre la majorité aux partis avancés (360 républicains [illegible] battu. Le 8 mars avait lieu la transmission des pouvoirs de l'As[illegible] possibilité de gouverner contre la majorité républicaine de la Chambre, démissionnait dès le 9 mars.

[illegible]

Présid. du Conseil, Justice et Cultes.	Dufaure.
Affaires étrangères.	Duc Decazes.
[illegible]	[illegible]
Finances.	Léon Say.
[illegible]	[illegible] Berthaut.
[illegible]	[illegible]
Instruction publique et Beaux-Arts. .	Waddington.
Travaux publics.	Christophle.
Agriculture et Commerce.	Teisserenc de Bort.

Le ministère Dufaure fut pris dans le centre gauche, qui acceptait loyalement la forme républicaine; mais il n'avait ni les sympathies de la majorité [illegible] de la majorité conservatrice du Sénat. Il se retira après avoir fait voter : le 29 juillet 1876, la loi ayant pour objet l'ouverture d'une Exposition universelle à Paris, en 1878, le 12 août, la loi relative à la nomination des maires et des adjoints.

MINISTÈRE JULES SIMON

12 décembre 1876 – [illegible]

[illegible]	[illegible]
Travaux publics.	Christophle.

Le ministère Jules Simon, républicain et conservateur, s'efforça [illegible] évêques, en faveur du rétablissement du pouvoir temporel, et le [illegible] de la Chambre l'invitant à réprimer toute manifestation illégale. [illegible] réchal de Mac-Mahon congédiait par lettre le ministère comme n'ayant pas assez d'autorité sur la Chambre des députés. Celle-ci était, en même temps, prorogée pour un mois, et le ministère de Broglie appelé aux affaires (17 mai).

[illegible]

Présidence du Conseil et Justice. . . .	Duc de Broglie.
Affaires étrangères.	Duc Decazes.
[illegible]	[illegible]
Guerre.	Général Berthaut.
[illegible]	[illegible]
Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts.	Brunet.
[illegible]	[illegible]

Le ministère du « Seize-Mai », dont les membres appartenaient aux groupes orléaniste et bonapartiste, se proposait, en s'appuyant sur le président de la République et sur le Sénat, de dissoudre la Chambre et de reconquérir, dans cette dernière, la majorité. [illegible] votait, par 363 voix, un ordre du jour déclarant que le cabinet au pouvoir n'avait pas sa confiance. Le 25 juin, sur la demande du président de la République, le Sénat votait la dissolution de la Chambre, tandis que le ministère, en vue des élections prochaines, multipliait les révocations de fonctionnaires républicains, et fai[illegible] l'ancienne majorité. Le 11 septembre et le 12 octobre, Gambetta [illegible] électorale, pendant laquelle il avait dit, à Lille, qu'après les élec[illegible] tions du 14 octobre n'en amenèrent pas moins à la Chambre une [illegible] vembre le cabinet démissionnait, tandis que le président de la République appelait aux affaires un ministère de combat, choisi en dehors du Parlement.

MINISTÈRE [illegible]

23 novembre 1877

Présidence du Conseil et Guerre. . . .	Général de Rochebouët.
Justice.	Lepelletier.
Affaires étrangères.	Marquis de Banneville.
Intérieur.	Welche.
Finances.	Dutilleul.
Marine et Colonies.	V.-amiral baron Roussin.
Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts	Faye (de l'Institut).
Travaux publics.	Graëff.
Agriculture et Commerce.	Ozenne.

Le ministère extra parlementaire de Rochebouët fut renversé le jour même de sa fondation, la Chambre ayant adopté l'ordre du jour de Marcère par lequel elle déclarait ne pouvoir « entrer en [illegible] Dufaure au pouvoir.

[illegible] MINISTÈRE DUFAURE

13 décembre 1877 – [illegible] 1879

Présidence du Conseil et Justice. . . .	Dufaure; *Savary.*
Affaires étrangères.	Waddington.
[illegible]	[illegible] Gresley.
Marine et Colonies.	Vice amiral Pothuau.
Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts.	Bardoux; *J. Casimir-Perier.*
[illegible]	[illegible]

[illegible] centre gauche du Parlement, ses collaborateurs et apporta à la composition du personnel administratif les modifications récla[illegible] taire, et présida le 5 janvier 1879, au renouvellement triennal du [illegible] Haute Assemblée.

Sous ce ministère, la France prit part au congrès de Berlin (1878), qui, à la suite de la guerre russo-turque, régla en Orient la situation des nationalités et les droits des puissances. Pour la [illegible] la vie internationale.

Présidence de Jules Grévy

[illegible] 1879 – 2 décembre 1887

JULES GRÉVY [illegible]

[illegible]

A la suite [illegible] entre le maréchal-président et le ministère Dufaure, au [illegible] pour procéder à l'élection de son successeur.

Le scrutin donne le résultat suivant :

Nombre des votants.	713
Bulletins blancs ou nuls	43
Suffrages exprimés.	[illegible]

Ont obtenu :

Jules GRÉVY	[illegible]
Général CHANZY.	[illegible]
GAMBETTA	[illegible]
Général [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Général DE GALLIFFET . .	[illegible]

[illegible] pour sept années.

[illegible] présidence [illegible]

Les pouvoirs de Jules Grévy devant expirer le 30 janvier 1886, il y avait lieu, aux termes de l'article 3 de la loi [illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]

Ont obtenu :

[illegible]	[illegible]

[illegible] frages exprimés, fut proclamé président de la République [illegible]

[illegible]

Finances. . .	[illegible]
Marine et Colonies.	V.-[illegible]
[illegible]	[illegible]

Le ministère Waddington fit voter une loi aut[illegible] dent de la République à gracier un certain nombre d'[illegible] Bourbon, le 27 novembre suivant. [illegible] Gambetta et J. Ferry furent les chefs les plus illustres.

[illegible]

[illegible]	[illegible]
Guerre.	Général Farre.
[illegible]	[illegible]
Instruction publique et Beaux-Arts. .	Jules Ferry; *Ed. Turquet.*
[illegible]	[illegible]

[illegible] but de déblayer le terrain politique de récriminations irritantes, [illegible] l'amnistie en faveur des condamnés de la Commune. [illegible] décrets du 29 mars, les ministres remirent leur démission.

[illegible]

Présidence du Conseil, Instruction pu[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Intérieur et Cultes.	Con[illegible]
Marine et Colonies. . .	[illegible]
[illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]
Intérieur.	Waldeck-Rousseau;
[illegible]	[illegible]
Beaux-Arts.	Antonin Proust.

[illegible]

[illegible]

[illegible] 1882

Présidence du Conseil et Affaires [illegible]	[illegible]
[illegible]	G. [illegible] ; *Varambon*
[illegible]	[illegible] *Jules Develle*
[illegible]	Léon Say
[illegible]	Général Billot
Marine et Colonies	V.-amiral Jauréguiberry ; *Berlet.*
[illegible]	Jules Ferry
[illegible]	[illegible]

[illegible] guise dans le delta. C'était trop peu pour les amis de Gambetta : [illegible] question d'Égypte, et que la protection du canal était au Caire et [illegible] manière définitive l'enseignement primaire gratuit et obligatoire, [illegible]

MINISTÈRE DUCLERC

[illegible] 1882 — [illegible] 1883

Présidence du Conseil et Affaires étrangères	E. Duclerc
Justice et Cultes	Paul Devès ; *Varambon.*
[illegible]	Fallières ; *Jules Develle.*
[illegible]	Tirard ; [illegible]
Guerre	Général Billot
Marine	V.-amiral Jauréguiberry
[illegible]	Duvaux ; [illegible]
[illegible]	Hérisson ; [illegible]
Commerce	Pierre Legrand
Agriculture	De Mahy
Postes et Télégraphes	Ad. Cochery

Le ministère Duclerc fut surtout un gouvernement de transition, [illegible] de Montceau-les-Mines et de Blanzy, ainsi que la propagande [illegible] emploi civil et militaire les membres des familles qui avaient régné en France, ayant été l'objet d'un rapport favorable devant la [illegible]

MINISTÈRE FALLIÈRES

29 janvier — 18 février 1883

Présidence du Conseil et Intérieur	Fallières ; *Jules Develle.*
Justice et Cultes	Paul Devès
Affaires étrangères (intérim)	Fallières.
Finances	Tirard.
Guerre	Général Thibaudin.
Marine et Colonies (intérim)	De Mahy.
[illegible]	[illegible]
Travaux publics	Hérisson.
Commerce	Pierre Legrand.
Agriculture	De Mahy.
Postes et Télégraphes	Ad. Cochery.

Le nouveau gouvernement fut de très courte durée. Il fit adopter par la Chambre le projet de loi sur les prétendants ; mais il se heurta presque immédiatement à l'hostilité du Sénat qui repoussa obstinément, et sous diverses formes, la motion présentée contre les prétendants. Impuissant à résoudre le conflit qui divisait les [illegible]

2e MINISTÈRE JULES FERRY

[illegible] 1883 — [illegible] 1885

Présidence du Conseil, [illegible]	
[illegible] Beaux-Arts	Jules Ferry, Fallières ; [illegible]
[illegible]	[illegible]
Affaires étrangères	Challemel-Lacour, Jules Ferry.
Intérieur et Cultes	Waldeck-Rousseau ; [illegible]
Finances	Tirard ; Labuze.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Raynal ; [illegible]
Commerce	Hérisson ; Rouvier.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	Ad. Cochery

[illegible] général de division, le duc de Chartres, colonel de chasseurs, et le [illegible] (20 nov. 1883). Il fit suspendre l'inamovibilité de la magistrature, [illegible] aux communes la somme d'autonomie compatible avec le principe [illegible] nombre des délégués des conseils municipaux dans les collèges [illegible] vernementales qui supprimaient, par voie d'extinction, les séna-[illegible] que des manifestations hostiles avaient accueilli. Au point de vue [illegible] (1883). En Indo-Chine, il se décida au Tonkin pour une politique [illegible] malgré les protestations du parti radical, à une guerre ouverte avec la Chine, sans qu'il y eût déclaration de guerre sanctionnée par le pouvoir législatif. Lorsque arriva en France la nouvelle, [illegible] ministère fut mis en échec à la Chambre, au milieu de l'affolement [illegible] de Suez, au lendemain de l'heureuse issue de la conférence réunie à Berlin pour régler [illegible] prenaient part au partage de l'Afrique.

1er MINISTÈRE BRISSON

6 avril — 29 décembre 1885

Présidence du Conseil et Justice	Henri Brisson
Affaires étrangères	De Freycinet.
Intérieur	Allain-Targé.
Finances	Clamageran, Sadi Carnot, *[illegible]*
Guerre	Général Campenon [illegible]
Marine et Colonies	Contre-amiral Galiber, [illegible]
Instruct. publ., Beaux-Arts et Cultes	René Goblet ; *Ed. Turquet.*
Travaux publics	Sadi Carnot ; Demôle.
Commerce	Pierre Legrand ; Lucien Dautresme.
Agriculture	Hervé-Mangon ; Gomot.
Postes et Télégraphes	Sarrien.

Le nouveau ministère s'affirma comme un gouvernement de concentration [illegible] obsèques nationales décernées à Victor Hugo (1er juin). Il fit voter la loi sur la relégation des récidivistes (27 mai 1885) et la loi substituant le scrutin de liste au scrutin d'arrondissement (16 juin). Le premier résultat des élections des 4 et 18 octobre 1885 fut inquiétant pour les républicains, qui ne retrouvèrent la majorité dans la Chambre que grâce au scrutin de ballottage. Le ministère fut rendu responsable de ce demi-insuccès, et assez froidement accueilli par la nouvelle Chambre. Les crédits pour le Tonkin ne furent votés qu'à une majorité de 4 voix, le gouvernement, estimant ne plus avoir l'autorité morale nécessaire, abandonna le pouvoir.

3e MINISTÈRE DE FREYCINET

7 janvier — 3 décembre 1886

Présidence du Conseil et Affaires étrangères	De Freycinet.
Justice	Demôle.
Intérieur	Sarrien ; *Bernard (Doubs)*
Finances	Sadi Carnot ; *Peytral.*
Guerre	Général Boulanger.
Marine et Colonies	C.-am. Aube ; *de La Porte.*
Instruct. publ., Beaux-Arts et Cultes	René Goblet ; *Ed. Turquet.*
Travaux publics	Baïhaut ; Ed. Millaud.
Commerce et Industrie	Ed. Lockroy.
Agriculture	Jules Develle.
Postes et Télégraphes	Granet.

Le ministère Freycinet réclama, dans sa déclaration, l'appui de toutes les fractions de la majorité républicaine. Il annonça une politique de sévères économies, et l'abandon des expéditions coloniales. Il fit voter un emprunt de 900 millions, réprima un commencement d'agitation monarchiste dans l'armée (mise en disponibilité du général Schmitz, fin janvier 1886), et, à la suite d'une réception sensationnelle donnée à l'hôtel Galliera par le comte de Paris (seul prétendant depuis la mort du comte de Chambord en 1903), à l'occasion du mariage de sa fille avec le prince royal Charles de Portugal, il fit voter par le Parlement une loi interdisant aux chefs des familles ayant régné sur la France, et à leurs héritiers naturels dans l'ordre de primogéniture, le territoire de la République. Il raya des cadres les membres des deux familles Bonaparte et Bourbon, et, sur sa protestation, expulsa le duc d'Aumale. Il réprima enfin les troubles de Decazeville et de Vierzon. Mais combattu bientôt à la fois par l'extrême gauche, impatiente de réformes, et par les fractions les plus modérées du parti républicain, qui s'inquiétaient de la popularité grandissante du général Boulanger, il fut mis en minorité au cours de la discussion du budget, sur la question des sous-préfets, que la Chambre annonça sa volonté de supprimer, et il dut quitter le pouvoir (3 décembre).

MINISTÈRE RENÉ GOBLET

11 décembre 1886 — 17 mai 1887

Présidence du Conseil, Intérieur et Cultes	René Goblet
Justice	Sarrien.
Affaires étrangères	Flourens.
Finances	Dauphin.
Guerre	Général Boulanger.
Marine et Colonies	V.-am. Aube ; *de La Porte.*
Instruction publique et Beaux-Arts	Berthelot.
Travaux publics	Ed. Millaud.
Commerce et Industrie	Ed. Lockroy.
Agriculture	Jules Develle
Postes et Télégraphes	Granet.

Le ministère Goblet affirma sa volonté de rétablir l'ordre le plus strict dans les finances. Il prépara la loi sur le service militaire de trois ans, fit voter d'importants crédits pour la transformation de l'armement (février 1887), et releva les droits d'entrée sur les grains étrangers. Il régla avec l'Allemagne l'incident diplomatique relatif à l'arrestation du commissaire de police Schnæbelé à Pagny-sur-Moselle (21 avril). Mais il avait à compter avec les défiances croissantes que soulevait l'attitude du général Boulanger, et aussi avec l'hostilité de la commission du budget qui, soutenue par la Chambre, jugeait insuffisantes les économies réalisées par le projet de budget pour 1888. Devant le vote d'une résolution impérative proposée par la commission, le gouvernement se retira (17 mai).

1er MINISTÈRE ROUVIER

31 mai — 2 décembre 1887

Présidence du Conseil et Finances	Rouvier
Justice	Mazeau
Affaires étrangères	Flourens.
Intérieur	Fallières.
Guerre	Général Ferron
Marine et Colonies	Barbey ; *Eug. Etienne.*
Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts	Eug. Spuller.
Travaux publics	De Hérédia
Commerce et Industrie	Lucien Dautresme.
Agriculture	Barbe.

Les radicaux avaient fait de la présence du général Boulanger à la guerre une condition *sine quâ non* de leur concours. D'autre part, une démarche en sens contraire avait été tentée auprès du président de la République par les présidents des groupes républicains [illegible] cabinet, le jour même de sa constitution, résolue à le soutenir s'il suivait à l'endroit de l'opposition une politique non agressive. Le ministère assista plutôt qu'il ne présida aux débats sur la loi du service de trois ans, et se vit en butte aux violentes attaques du [illegible] fractions avancées de la majorité. D'autre part, l'agitation boulangiste se précisait. Le général, nommé au commandement du [illegible] manifestations, dans le même sens, se produisaient à la revue du [illegible] parlementaire. Bientôt les débats du procès révélaient des com-[illegible] désordre grandissant, le ministère perdait chaque jour en autorité. Une interpellation de Clemenceau le renversa (19 novembre), et quelques jours après le président de la République, devant les manifestations de l'opinion publique et du Parlement, donnait à son tour sa démission (2 décembre).

Présidence de Sadi Carnot

3 décembre 1887 — 25 juin 1894

SADI CARNOT, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

3 décembre 1887 — 25 juin 1894

Conformément à l'article 7 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875, le Sénat et la Chambre des députés se réunissent en congrès à Versailles, le 3 décembre 1887, sous la présidence de Le Royer, président du Sénat, pour procéder à l'élection du successeur de Jules Grévy.

Le scrutin donne le résultat suivant :

Nombre des votants	852
Bulletins blancs ou nuls	3
Suffrages exprimés	849
Majorité absolue	425

Ont obtenu :

SADI CARNOT	303 voix.
Jules FERRY	212
Général SAUSSIER	148 —
DE FREYCINET	76
Général APPERT	72
Henri BRISSON	26 —
FLOQUET	5 —
Anatole DE LA FORGE	2 —
Félix PYAT	2 —
PASTEUR	2
SPULLER	1 —

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il y a lieu de procéder à un deuxième tour de scrutin. Dans l'intervalle, Jules Ferry déclare qu'il se désiste de toute candidature, par respect pour la discipline et l'union républicaines, et il engage ses amis à voter pour Sadi Carnot.

Le deuxième tour de scrutin donne le résultat suivant :

Nombre des votants	842
Bulletins blancs ou nuls	15
Suffrages exprimés	827
Majorité absolue	414

Ont obtenu :

SADI CARNOT	616 voix.
Général SAUSSIER	188 —
Jules FERRY	11 —
DE FREYCINET	5 —
Général APPERT	5 —
FLOQUET	1 —
Félix PYAT	1

Sadi Carnot, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé président de la République pour sept années.

1er MINISTÈRE TIRARD

12 décembre 1887 — 30 mars 1888

Présidence du Conseil et Finances	Tirard.
Justice	Fallières.
Affaires étrangères	Flourens.
Intérieur	Sarrien.
Guerre	Général Logerot.
Marine et Colonies	De Mahy ; Vice-amiral Krantz ; *Félix Faure, de La Porte*
Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts	Léopold Faye.
Travaux publics	Émile Loubet.
Commerce et Industrie	L. Dautresme.
Agriculture	Viette.

Le ministère Tirard fut essentiellement un ministère de concentration. Il présida au renouvellement triennal du Sénat (8 janvier 1888), fit reprendre le procès Wilson, le 26 mars [illegible] non-activité, puis traduisit en conseil d'enquête le général Boulanger, qui fut mis en non-activité 15 mars et [illegible] retraite le 27 mars. Mais Boulanger [illegible] dans le Nord avec un programme révisionniste. D'autre part, les monarchistes et certains radicaux demandaient la revision de la Constitution de 1875 dans un sens démocratique ; le ministère, ayant formellement refusé de s'associer à la demande d'urgence pour les propositions de revision, fut mis en minorité par la Chambre à la séance du 30 mars.

MINISTÈRE FLOQUET

3 avril 1888 — 14 février 1889

Présidence du Conseil et Intérieur	Charles Floquet ; *Léon Bourgeois*
Justice et Cultes	Ferrouillat ; Guyot-Dessaigne
Affaires étrangères	René Goblet
Finances	Peytral.
Guerre	De Freycinet
Marine et Colonies	Vice-amiral Krantz ; *de La Porte.*
Instruction publique et Beaux-Arts	Ed. Lockroy.
Travaux publics	Deluns-Montaud
Commerce et Industrie	Pierre Legrand.
Agriculture	Viette.

Le ministère, [illegible] lliation des républicains, et affirma son intention de « marcher [illegible] tature. Il s'opposa à la propagande boulangiste, grâce à laquelle [illegible] défendit la loi militaire devant le Sénat et présida aux préparatifs de l'Exposition universelle de 1889. Le 4 juin, le général Boulanger [illegible] dans laquelle il accusait le parti opportuniste d'avoir réduit la République à n'être que le gouvernement d'un groupe, le président du conseil prit violemment à partie le général, dans un discours [illegible] démission de député : un nouvel et violent débat amenait un duel entre Floquet et le général [illegible] ministère était fort ébranlé. L'hostilité du parti modéré s'accentuait [illegible] dée par Rouvier était en majorité hostile aux projets ministériels. [illegible] émotion, accrue bientôt, dans l'opinion publique, par la publication [illegible] délire faisait au général une ovation tumultueuse ; l'armée et la police paraissaient ébranlées, et le conseil des ministres se réunissait de nuit à l'Élysée pour délibérer sur les mesures à prendre. Le gouvernement fit alors voter le rétablissement du scrutin

[illegible] 12 fév[illegible] [illegible]

[illegible]

Présidence [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Affaires [illegible]	[illegible]
Intérieur [illegible]	[illegible]
Finances [illegible]	[illegible]
Guerre [illegible]	[illegible]
Marine [illegible]	[illegible]
Instruction publique [illegible]	[illegible]
Travaux publics [illegible]	Yves Guyot.
Agriculture [illegible]	[illegible]

[illegible] multiples, puis décida de traduire devant la Haute Cour le général [illegible] amenaient à la Chambre un contingent important de radicaux. Le [illegible] ministère avait inauguré l'Exposition universelle, et fait voter la [illegible]

[illegible]

Présidence [illegible]	de Freycinet.
Justice et Cultes.	Fallières.
Affaires étrangères [illegible]	Ribot.
Intérieur.	Constans.
Finances.	Rouvier.
Marine.	Barbey.
Instruction publique [illegible]	[illegible]
Travaux publics [illegible]	[illegible]
Commerce [illegible]	[illegible]
Agriculture.	Jules Develle.

Le ministère de Freycinet, où toutes les fractions du parti républi[illegible] programme le remaniement des tarifs douaniers de la France. Il [illegible] ment triennal du Sénat (4 janvier 1891). Il délégua à la Conférence internationale de Berlin, sur les questions ouvrières, provoquée par l'empereur d'Allemagne, un certain nombre de représentants (16-31 mars), adhéra au projet de conversion de la dette égyp[illegible] les délégués mineurs, et se rallia à la proposition Bérenger sur [illegible] niste (11 janvier 1892) et, pour cimenter l'accord franco-russe, envoya à Cronstadt une flotte française (juillet-août 1891); ce fut le premier témoignage public du rapprochement des deux peuples. Après le suicide du général Boulanger (30 septembre 1891), l'oppo[illegible] diminué, car la République sortait victorieuse de la crise boulangiste, comme elle était sortie victorieuse en 1877 de la crise monarchique. Plusieurs conservateurs parmi les plus connus s'étaient *ralliés* à la République. Dans un toast célèbre, à Alger, le cardinal Lavigerie fit publiquement adhésion aux institutions républicaines, et, le 21 janvier 1892, une déclaration en ce sens fut faite, sur les indications de Léon XIII, par les cinq cardinaux français. — Pourtant, la position du ministère devenait difficile. Rouvier, [illegible] particulièrement attaqués. Quelques jours après la mise en vigueur du nouveau tarif douanier, le ministère était mis en minorité par la Chambre pour s'être déclaré adversaire, en principe, de [illegible]

[illegible] LOUBET

[illegible] 1892

Présidence [illegible]	Émile Loubet.
Justice et Cultes.	Ricard.
Affaires étrangères.	Ribot.
Finances [illegible]	Rouvier.
Guerre [illegible]	De Freycinet.
Marine [illegible]	[illegible] Burdeau, *Jamais.*
Instruction publique [illegible]	Léon Bourgeois.
Travaux publics.	Viette.
Commerce [illegible]	[illegible]
Agriculture.	Jules Develle.

Le [illegible] toutes les lois républicaines, se déclara néanmoins partisan de la politique concordataire. Il fit procéder aux élections munici[illegible] tion de la première République, fit voter, à la suite des attentats anarchistes de Ravachol et de ses complices, une série de lois répressives ou préventives, et termina la redoutable grève de Carmaux. Mais il eut à compter avec l'agitation causée par la révélation des scandales parlementaires de l'affaire de Panama, dont Delahaye se fit l'écho à la tribune de la Chambre. Une commission [illegible] dans la mise en action des poursuites judiciaires, toute la diligence que souhaitait la commission, fut mis en minorité le 28 no[illegible]

[illegible] Behanzin, contre nos protégés, une expédition, conduite par le général Dodds, s'empara de ce pays, qui devint colonie française.

[illegible] RIBOT

[illegible] 1893

Présidence [illegible] Affaires étrangères [illegible]	Ribot.
[illegible]	Léon Bourgeois.
Intérieur.	Émile Loubet.
Finances.	Rouvier; Tirard.
Guerre [illegible]	De Freycinet.
Marine [illegible]	Burdeau [illegible]
Instruction publique, Beaux-Arts et Cultes.	Ch. Dupuy.
Travaux publics.	Viette.
Commerce [illegible]	Siegfried.
Agriculture.	Jules Develle.

Le ministère Ribot dut tout d'abord se séparer du ministre des Finances Rouvier, à cause de ses relations avec de Reinach et [illegible] Mais les administrateurs de la compagnie de Panama furent in[illegible] membres du Parlement, et Baïhaut, ancien ministre des Travaux publics, fut arrêté (9 janvier 1893). Violemment attaqué par les [illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]
Instruct. publ., Beaux-arts et Cultes.	Ch. Dupuy.
[illegible]	[illegible]

[illegible] décidait, malgré son avis et malgré le vote du Sénat, de maintenir [illegible]

[illegible]

[illegible]	[illegible]
Finances.	Peytral.
[illegible]	[illegible]
Instruct. publ., Beaux-Arts et Cultes.	R. Poincaré.
Travaux publics.	Viette.
Commerce, Industrie et Colonies. . .	Terrier; *Delcassé.*
Agriculture.	Viger.

Le ministère Dupuy réussit à faire voter le budget de 1893, dont étaient disjointes les réformes sur lesquelles l'accord n'avait pu se faire avec le Sénat. Il fit écarter par la Chambre les projets de loi sur le renouvellement partiel des députés, mit fin à l'incident Norton-Millevoye (22 juin), et réprima les troubles du quartier latin [illegible] nateur Bérenger, président de la « Ligue contre la licence des rues ». D'autre part, la Bourse du travail, considérée comme un centre d'agitation révolutionnaire, avait été fermée le 6 juillet, malgré les protestations des socialistes. Le 9 juillet, le ministère était couvert par un vote formel de la Chambre. Bientôt après, il était appelé à régler l'incident franco-siamois, et une flottille française était envoyée devant Bangkok. Aux élections des 20 août-3 septembre 1893, une majorité nettement républicaine était en[illegible] une réception enthousiaste aux marins de la flotte russe de l'ami[illegible] à la suite de vives attaques de Goblet lui reprochant de ne vouloir réaliser aucune réforme républicaine, et particulièrement l'impôt sur le revenu, dont pourtant le ministre des Finances, Peytral, s'était, à titre personnel, déclaré partisan.

[illegible]

Présidence du Conseil et Affaires [illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Finances.	Burdeau.
Guerre [illegible]	[illegible]
Marine [illegible]	[illegible]
Instruct. publ., Beaux-Arts et Cultes.	Eug. Spuller.
Travaux publics.	Jonnart.
Commerce [illegible]	[illegible]
Agriculture [illegible]	Viger.
Colonies.	Ernest Boulanger.

Le nouveau gouvernement, sans vouloir prendre position dans la question de l'impôt sur le revenu, déclara qu'il se proposait de [illegible] frappant notamment la richesse acquise. Mais il eut bientôt à réprimer les menées et les attentats anarchistes, dont l'un, celui de Vaillant, fut perpétré dans l'intérieur même de la Chambre. Le gouvernement fit voter d'urgence un certain nombre d'importantes modifications à la loi de 1881 sur la presse. Les attentats n'en continuèrent pas moins (Emile Henry, etc.). Au cours des débats sur les lois d'exception contre les anarchistes, la division s'accentua entre les partis avancés et les modérés, et Spuller (3 mars 1894) indiqua qu'un accord était possible entre les opportunistes et la droite ralliée. (V. ESPRIT NOUVEAU.) Le 16 mars, le ministère faisait repousser par la Chambre une demande de revision constitutionnelle. Très attaqué par le parti radical et les socialistes, il était renversé pour avoir, par la bouche de Jonnart, ministre des Travaux publics, refusé aux employés des chemins de fer de l'Etat, considérés comme des fonctionnaires, le droit de se syndiquer. — L'administration des colonies avait été constituée en ministère [illegible]

[illegible]

Présidence du Conseil [illegible] Cultes.	Charles Dupuy.
Justice.	Eug. Guérin.
Affaires étrangères.	Hanotaux.
Finances.	R. Poincaré.
Guerre.	Général Mercier.
Marine.	Félix Faure.
Instruction publique et Beaux-Arts. .	Georges Leygues.
Travaux publics [illegible]	[illegible]
Commerce, Indust., Postes et Télégr.	Lourties.
Agriculture.	Viger.
Colonies [illegible]	[illegible]

Le ministère Dupuy eut à régler tout d'abord un nouvel incident Turpin (2 juin 1894). Il se montra disposé à défendre les intérêts fran[illegible] à la suite d'une courte carrière, au lendemain de l'assassinat du [illegible]

Présidence de Casimir-Perier

[illegible]

CASIMIR-PERIER, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE [illegible]

Le 27 juin 1894, le Sénat et la Chambre [illegible] réunissaient en congrès à Versailles, sous la présidence de Challemel-Lacour, président du Sénat, pour élire le successeur de Carnot.

Le scrutin donne le résultat suivant :

Nombre des votants [illegible]		851
Bulletins blancs ou nuls		6
Suffrages exprimés		845
Majorité absolue.		423
Ont obtenu :		
CASIMIR-PERIER	[illegible] voix	
Henri BRISSON	[illegible]	—
Charles DUPUY	[illegible]	—
Général FÉVRIER	[illegible]	—
Emmanuel ARAGO	[illegible]	—
Voix diverses.	22	—

Casimir-Perier, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé président de la République pour sept années.

[illegible]

[illegible] mis en minorité à la [illegible]

[illegible] sa démission, et la crise ministérielle était aussitôt [illegible] janvier suivie d'une crise présidentielle dont Casimir-Perier expliqua les motifs dans un message lu aux Chambres le lendemain.

Présidence de Félix Faure

[illegible]

[illegible] se réunissent en congrès à Versailles, sous la présidence [illegible] cesseur de Casimir-Perier.

Le scrutin donne le résultat suivant :

Nombre des votants.		793
[illegible]		[illegible]
[illegible]		[illegible]
Majorité absolue.		395
Ont obtenu :		
[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	
Voix diverses.	21	—

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue [illegible] deuxième tour de scrutin. Dans l'intervalle, Waldeck-Rousseau s'est désisté en faveur de Félix Faure.

Le résultat du deuxième tour de scrutin a été le suivant :

Nombre des votants.		801
[illegible]		[illegible]
Suffrages exprimés.		800
Majorité absolue [illegible]		[illegible]
Ont obtenu :		
FÉLIX FAURE	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	

Félix Faure, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé président de la République pour sept années.

[illegible]

Présidence du Conseil et Finances. .	Ribot.
[illegible]	[illegible]
Affaires étrangères.	Hanotaux.
Intérieur.	Georges Leygues.
Guerre [illegible]	[illegible]
Marine [illegible]	[illegible]
Instruct. publ., Beaux-Arts et Cultes.	R. Poincaré.
Travaux publics.	Dupuy-Dutemps.
Commerce, Industr., Postes et Télégr.	André Lebon.
Agriculture.	Gadaud.
Colonies.	Chautemps.

Le ministère Ribot, arrivé au pouvoir avec un programme de concorde et d'apaisement, fit voter presque aussitôt une amnistie pour les délits de presse et les condamnations politiques (28 janvier). Il obtint, malgré l'opposition des radicaux et de[illegible] des crédits pour célébrer les funérailles nationales [illegible] Canrobert. Au mois d'avril, la loi d'abonnement [illegible] des flottes internationales, une division navale française, et intervint, avec l'Allemagne et la Russie, pour obtenir du Japon un [illegible] responsable des longueurs et des déboires de l'expédition de Madagascar, il fut renversé à l'occasion des scandales financiers et parlementaires survenus à la suite de l'affaire des Chemins de fer du Sud (28 octobre).

[illegible]

[illegible]	[illegible]
Justice.	Ricard.
[illegible]	[illegible]
Guerre.	G. Cavaignac.
Marine [illegible]	[illegible]
Instruct. publ., Beaux-Arts et Cultes.	Combes.
Travaux publics.	Guyot-Dessaigne.
Commerce, Industr., Postes et Télégr.	Mesureur.
Agriculture.	Viger.
[illegible]	[illegible]

Le ministère Bourgeois annonça son désir d'ouvrir une nouvelle instruction sur l'affaire des Chemins de fer du Sud, et d'interdire aux membres du Parlement, par une loi spéciale, de faire partie des conseils d'administration de sociétés ayant un traité avec l'Etat, et des syndicats d'émission de valeurs financières. La publicité des instructions judiciaires, l'impôt sur le revenu faisaient également partie de son programme. Il s'efforça de mettre fin, par l'arbitrage, à la grève de Carmaux, fit voter un premier projet de [illegible] maritimes de Lockroy, les innovations universitaires de Combes et les projets financiers de Doumer (impôt sur le revenu, etc.), il avait assez vivement alarmé le parti modéré, surtout au Sénat. Le 21 avril, cette dernière assemblée refusa de voter les crédits pour Madagascar, adoptés par la Chambre, jusqu'au moment où elle aurait devant elle « un ministère constitutionnel ayant la con-

fiance de deux Chambres [illegible] nistère se retirait devant un vote politique du Sénat.

[illegible]

[illegible]	J. Méline.
[illegible]	Darlan. Milliard.
[illegible]	Hanotaux.
[illegible]	Barthou.
[illegible]	G. Cochery.
[illegible]	Général Billot.
Marine	Vice-amiral Besnard.
Instruction publique et Beaux-Arts et Cultes	Alfred Rambaud.
[illegible]	Turrel.
Commerce, Industrie, Postes et Télégr.	Henry Boucher. *Delpeuch*
[illegible]	Andrė Lebon.

[illegible] le parti républicain modéré, et l'opposition avancée se trouvait [illegible]

[illegible] suite des révélations de Bernard Lazare et Scheurer-Kestner, l'affaire [illegible] jugement d'un conseil de guerre qui avait acquitté le commandant [illegible] cation retentissante, par Zola, de la lettre « J'accuse », au président [illegible] 13 janvier 1898 [illegible] n'eussent que faiblement entamé la majorité modérée et que, lors de la rentrée de la Chambre, Deschanel eût été élu contre Brisson, le ministère, jugeant cette majorité insuffisante en présence des attaques des radicaux et des radicaux-socialistes, donna sa [illegible]

2e MINISTÈRE BRISSON

28 juin — 26 oct. 1898

Président du Conseil et Intérieur	Brisson, *Vallé.*
Justice et Cultes	Sarrien.
Affaires étrangères	Delcassé.
Finances	Peytral.
Guerre	Godefroy Cavaignac; général Zurlinden; général Chanoine.
Marine	Lockroy.
Instruction publique et Beaux-Arts	Léon Bourgeois.
Travaux publics	Tillaye, Godin.
Commerce, Industr., Postes et Télégr.	Maruéjouls, *Mougeot.*
Agriculture	Viger.
Colonies	Trouillot.

Le ministère Brisson ne jugea pas plus que le ministère Méline, qu'il fût possible, en l'état des choses, de reviser le procès Dreyfus. Le 7 juillet, Cavaignac affirmait à la tribune de la Chambre que l'autorité de la chose jugée lui paraissait suffisamment confir[illegible] Cavaignac préférait démissionner (3 septembre) plutôt que d'engager la procédure de revision, exemple suivi bientôt par le général Zurlinden, qui lui avait succédé (17 septembre). La Cour de cassation était saisie de l'affaire le 18 septembre. Moins d'un mois après, le troisième ministre de la Guerre, le général Chanoine, se déclarait à son tour solidaire de ses prédécesseurs, et cette déclaration inattendue, à la tribune même de la Chambre, amenait aussitôt la mise en minorité du ministère.

En Afrique, la mission Marchand se rencontra à Fachoda avec les Anglais (21 septembre), qui l'invitèrent à se retirer, considé[illegible]

[illegible]

Président du Conseil, Intérieur et [illegible]	Ch. Dupuy. *Jules Legrand*
Justice	Lebret.
Affaires étrangères	Delcassé.
Finances	Peytral.
Guerre	De Freycinet.
Marine	Lockroy.
Instruction publique et Beaux-Arts	G. Leygues.
[illegible]	Krantz.
[illegible]	Delombre, *Mougeot.*
[illegible]	Viger.
Colonies	Guillain.

Le ministère Dupuy s'attacha d'abord à solutionner l'affaire de Fachoda, qui prenait la forme d'un conflit grave entre l'Angleterre [illegible] (4 novembre). A l'intérieur, le ministère affirmait sa volonté de maintenir l'affaire Dreyfus sur le terrain strictement judiciaire [illegible] l'élection de son successeur, Emile Loubet, mettaient fin officiel[illegible]

Présidence d'Emile Loubet

[illegible]

ÉMILE LOUBET, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

[illegible]

Le 18 février [illegible] Sénat pour procéder à l'élection [illegible]

Le scrutin donne le résultat suivant :

Nombre des votants	824
[illegible]	12
[illegible]	812
Majorité absolue	407

Ont obtenu :

[illegible]	483 voix.
[illegible]	279
[illegible]	23
[illegible]	8
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

[illegible] ayant obtenu la majorité absolue des [illegible] président de la République pour sept années.

[illegible]

Président du Conseil, Intérieur et Cultes	Ch. Dupuy. *Jules Legrand*
Justice	Lebret.
Affaires étrangères	Delcassé.
Finances	Peytral.
Guerre	De Freycinet, C. Krantz
Marine	Lockroy.
Instruction publique et Beaux-Arts	G. Leygues.
Travaux publics	C. Krantz, Monestier.
Commerce, Industrie, Postes et Télégr.	Delombre, *Mougeot.*
Agriculture	Viger.
Colonies	Guillain.

[illegible] le ministère Dupuy eut d'abord à réprimer la tentative nationaliste de Déroulède [illegible] obsèques de Félix Faure (23 février). D'autre part, afin de calmer les polémiques suscitées par l'affaire Dreyfus, il faisait voter la *loi de dessaisissement*, qui attribuait à la Cour de cassation tout entière le jugement définitif du procès en revision. Pourtant l'agitation persistait dans les deux camps : le jour du Grand Prix d'Auteuil, le président de la République était l'objet, dans la tribune officielle, d'une agression publique (4 juin), à laquelle répondit [illegible] tion socialiste. Le ministère, interpellé sur les mesures de police [illegible] 12 juin par la Chambre.

MINISTÈRE WALDECK-ROUSSEAU

22 juin 1899 — 3 juin 1902

Présidence du Conseil, Intérieur et Cultes	Waldeck-Rousseau.
Justice	Monis.
Affaires étrangères	Delcassé.
Finances	J. Caillaux.
Guerre	Général de Galliffet, général André.
Marine	De Lanessan.
Instruction publique et Beaux-Arts	G. Leygues.
Travaux publics	Pierre Baudin.
Commerce, Industr., Postes et Télégr.	Millerand, *Mougeot*
Agriculture	Jean Dupuy.
Colonies	Decrais.

Le ministère Waldeck-Rousseau s'affirma comme un ministère de « défense républicaine ». Il comprenait un socialiste (Millerand), six progressistes, deux radicaux, un radical-socialiste, et le portefeuille de la Guerre était donné au général de Galliffet, qui fut ultérieurement remplacé par le général André. Dreyfus, condamné au procès de Rennes (7 août 1899), fut gracié, et « l'incident » déclaré clos par le général de Galliffet. Bientôt le gouvernement traduisait devant la Haute Cour, pour complot contre la sûreté de l'Etat, Déroulède, Guérin, Buffet, Lur-Saluces, Habert, etc., nationalistes et monarchistes, qui étaient successivement condamnés (septembre 1899-23 février 1900), poursuivait les Assomptionnistes (22 janvier 1900), et interdisait la prédication aux membres des associations non autorisées. En avril 1900, il inaugurait l'Exposition Universelle, puis organisait aux Tuileries le banquet des 20.000 maires (22 septembre), à l'occasion de l'anniversaire de la fondation de la première République. Le 1er juillet précédent, avait été promulguée la loi sur les associations, qui soumettait notamment à l'autorisation de l'Etat les congrégations religieuses, et devait entraîner, pour un grand nombre d'entre elles, la dissolution et la liquidation des biens, à la suite du refus d'autorisation. Le ministère présida au renouvellement triennal du Sénat (28 janvier 1900), fit voter l'importante loi du 15 février 1902 sur la protection de la santé publique et négocia le voyage du tsar Nicolas II et de l'impératrice de Russie, qui séjournèrent à Compiègne et assistèrent à la revue de Bétheny (18 septembre). Il dut [illegible] aux Français de la Martinique, où venait d'être détruite par l'éruption du mont Pelé l'importante ville de Saint-Pierre. Les 27 avril-11 mai, avaient lieu les élections générales législatives, qui amenèrent à la Chambre un « bloc » [illegible] Mais, aussitôt après le voyage du président Loubet en Russie, Waldeck-Rousseau, pour des motifs de lassitude personnelle, abandonnait spontanément le pouvoir.

MINISTÈRE COMBES

(7 juin 1902 — 18 janvier 1905)

Présidence du Conseil, Intérieur et Cultes	Combes.
Justice	Vallé.
Affaires étrangères	Delcassé.
Finances	Rouvier.
Guerre	Général André; Berteaux.
Marine	Camille Pelletan.
Instruction publique et Beaux-Arts	Chaumié.
Travaux publics	Maruéjouls.
Commerce, Industr., Postes et Télégr.	Trouillot; *Bérard.*
Agriculture	Mougeot.
Colonies	Doumergue.

A la défense républicaine, le ministère Combes prétendit substituer « l'action républicaine ». Son effort porta surtout sur les questions religieuses. A la suite de la protestation du pape Pie X contre le voyage de Loubet à Rome, l'ambassadeur français au Vatican fut rappelé (avril 1905). Le 30 juillet suivant, la rupture était complète avec le Saint-Siège. Quelques jours avant (7 juillet), avait été votée la loi portant suppression de l'enseignement congréganiste, et, en 1903, la Chambre repoussa en bloc les demandes d'autorisation des congrégations enseignantes et prédicantes. Un [illegible] avait présidé au renouvellement triennal du Sénat (4 janvier 1903), qui accrut dans cette assemblée la majorité républicaine. A l'extérieur, il avait négocié les visites à Paris du roi Edouard VII (1er mai 1903), et du roi et de la reine d'Italie (14 octobre), visites suivies des voyages du président Loubet à Londres (6 juillet 1903) et à Rome (24 avril 1904). Il avait conclu les accords franco-anglais sur les points en litige aux colonies (8 avril 1904). Sur la question du Maroc, il avait signé avec l'Espagne un traité secret suivi de la déclaration du 8 octobre 1904, et des conventions d'arbitrage étaient intervenues entre la France et divers Etats : Angleterre, [illegible] Mais sa situation devint difficile à l'intérieur en raison de l'opposition violente du centre et de la droite de la Chambre. L'affaire de la [illegible] bre de Doumer contre Brisson apparaissait comme un échec personnel du ministère. Celui-ci, le 14 janvier, n'ayant réuni, lors de l'interpellation Lhopiteau sur sa politique générale, qu'une majorité de dix voix, qu'il jugeait insuffisante, se retira de la lutte [illegible]

[illegible]

Président du Conseil [illegible]	Rouvier. Merlou.
[illegible]	Rouvier.
[illegible]	Chaumié.
Affaires étrangères	Delcassé, Rouvier.
Intérieur	Etienne. Dubief.
Finances	Rouvier; *Merlou*; Merlou.
Guerre	Berteaux; Etienne.
Marine	Thomson.
Instr. publ., Cultes et Beaux-Arts	Bienvenu-Martin; *Dujardin-Beaumetz.*
Travaux publics	Gauthier (Aude).
Commerce, Industr., Postes et Télégr.	Dubief, Trouillot; *Bérard.*
Agriculture	Ruau.
Colonies	Clémentel.

[illegible] Rouvier [illegible] devant la Chambre avec un [illegible] la loi de séparation et les retraites ouvrières. Il présida à la promulgation de la loi [illegible] de séparation qui devait être votée par la Chambre le 3 juillet, [illegible] vieillards, infirmes et incurables (15 juillet). Il fit également voter le 22 novembre, après un premier ajournement, une amnistie des [illegible] antimilitariste en poursuivant ses auteurs devant la cour d'assises [illegible] Guillaume II à Tanger, avait provoqué la retraite du ministre des Affaires étrangères, Delcassé [illegible] tembre, il se rallia au projet d'une Conférence internationale. La Conférence réunie à Algésiras le 16 janvier 1906, devait, au bout de deux mois de délibérations, établir au Maroc un *modus vivendi* sauvegardant la plupart des intérêts français. Le ministère Rouvier [illegible] XIII d'Espagne [illegible] Guerre Berteaux, auquel Etienne succéda. Pourtant il fit exécuter avec énergie et au prix de nombreuses bagarres à Paris, en Bre[illegible] lieu l'élection du président de la République, Armand Fallières.

Présidence d'Armand Fallières

18 février 1906.

ARMAND FALLIÈRES, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

18 février 1906

Aux termes de l'article 3 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 qui prescrit qu'un mois au moins avant le terme légal des pouvoirs du président de la République, les Chambres doivent être réunies en Assemblée nationale pour procéder à l'élection d'un nouveau président, le Congrès s'est réuni à Versailles le 17 janvier 1906, sous la présidence de Fallières, président du Sénat, pour procéder à l'élection du nouveau président.

Le scrutin donne le résultat suivant :

Nombre des votants	849
Bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages exprimés	848
Majorité absolue	425

Ont obtenu :

Fallières	449 voix.
Paul Doumer	371 —
Divers	28 —

Fallières, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé président de la République française pour sept ans, du jour où prendra fin le mandat du président en exercice.

3e MINISTÈRE ROUVIER

18 février — 7 mars 1906

Présidence du Conseil et Affaires étrangères	Rouvier.
Justice	Chaumié.
Intérieur	Dubief.
Finances	Merlou.
Guerre	Etienne.
Marine	Thomson.
Instruct. publ., Cultes et Beaux-Arts.	Bienvenu-Martin; *Dujardin-Beaumetz.*
Travaux publics	Gauthier (Aude).
Commerce, Industr., Postes et Télégr.	Trouillot; *Bérard.*
Agriculture	Ruau.
Colonies	Clémentel.

Le nouveau président de la République maintint aux affaires le cabinet Rouvier, qui se représenta sans modifications devant la Chambre. Il obtint d'elle le vote (23 février) de la loi sur les retraites ouvrières, une diminution de la taxe des lettres, ramenée à 0 fr. 10 (27 février) : il dut consentir, à la veille des élections, au rétablissement du privilège des bouilleurs de cru. Mais l'agitation relative aux inventaires persistait. Le 7 mars, à la suite d'une série d'interpellations survenues à l'occasion de ces désordres, la Chambre, après avoir voté l'affichage des discours de Briand, Ribot, Lemire et Dubief, ministre de l'Intérieur, rejetait un ordre du jour de confiance dans le ministère, qui démissionnait aussitôt. Pendant la crise ministérielle se produisait, dans le Nord, la terrible catastrophe de Courrières, tandis que, s'achevaient, à Algésiras, les laborieuses négociations internationales au sujet de l'affaire marocaine.

MINISTÈRE SARRIEN

14 mars 1906

Présidence du Conseil et Justice	Sarrien.
Affaires étrangères	Léon Bourgeois.
Intérieur	Clemenceau. [illegible]
Finances	Poincaré.
Instruct. publ., Beaux-Arts et Cultes.	Briand. *Dujardin-Beaumetz.*
Guerre	Etienne.
Marine	Thomson.
Colonies	Georges Leygues.
Travaux publ., Postes et Télégraph.	Barthou; *Bérard.*
Commerce, Industrie et Travail	Doumergue.
Agriculture	Ruau.

[illegible] tion Flandin (14 mars), le ministère Sarrien, négligeant momentanément la poursuite des inventaires partout où elle devait donner [illegible] vères mesures d'ordre pour assurer la liberté de la rue et du tra[illegible] cole d'Algésiras qui régla la situation internationale du Maroc. Les 6 et 20 mai eurent lieu les élections législatives, qui donnèrent la majorité aux fractions avancées de l'ancienne majorité républi[illegible] tinrent à Paris une assemblée générale pour délibérer sur la situa[illegible] acceptation, c'est-à-dire la formation des associations cultuelles. [illegible] députés d'une déclaration où il faisait connaître les projets de loi dont il se proposait de demander l'adoption : amnistie générale ; rétablissement de l'équilibre budgétaire par des simplifications administratives, l'impôt général sur le revenu distinguant entre les produits du travail et la richesse acquise; le [illegible] de l'enseignement; extension à l'enseignement secondaire du prin[illegible] mines dans le sens d'une extension du contrôle de l'Etat et de la [illegible] concessionnaires.

France (HISTOIRE DE), *depuis les origines jusqu'à nos jours*, publiée sous la direction de E. Lavisse. Paris. Les diverses parties dont se compose cet ouvrage sont : I. 1°. *Tableau de la géographie de la France*, par P. Vidal de La Blache; *les Origines, la Gaule indépen-*

[illegible] *Louis XV jusqu'au traité de Paris* (1715-1763); *la Fin du* [illegible]

[illegible] résultats de l'immense travail historique dont les diffé- [illegible] puis un demi-siècle. Pour réaliser cette synthèse nécessaire, mais difficile, Lavisse n'a fait appel qu'aux professeurs des Universités. Chaque auteur a été chargé de traiter une époque déterminée, qui, le plus souvent, a été l'objet de ses études antérieures. Si, comme il arrive dans des œuvres collectives, toutes les parties ne sont pas également fortes, Lavisse a su imprimer néanmoins à l'œuvre entière un réel caractère d'unité. Aussi, la nouvelle histoire, richement et largement documentée, est-elle supé- [illegible] élevée. Les auteurs se sont attachés à décrire les trans- [illegible] des mœurs et des idées et les relations du peuple français avec l'étranger; ils ont insisté sur les grands faits de conséquence importante, sur les personnages dont l'action a été considérable et persistante; ils ont accordé une large place aux questions économiques, jusqu'ici trop négligées et qui répondent si bien aux besoins de l'époque actuelle. L'introduction géographique, écrite par Vidal de La Blache, est une étude de premier ordre; c'est le tableau le plus animé, le plus expressif de toutes nos connaissances sur la géographie, la géologie, la climatologie, [illegible]

France [illegible] guste Molinier. — Cet important ouvrage de bibliographie raisonnée comprend l'étude des sources de l'histoire de France jusqu'en 1815. La première partie (*Des* [illegible]) A. Molinier s'est proposé de dresser un catalogue critique des sources narratives intéressant l'histoire de France. Les grands répertoires didactiques ou bibliographiques, dont l'auteur rappelle les titres, ne répondent pas entièrement au but qu'il s'est fixé lui-même, notamment parce que, dans la plupart d'entre eux, la critique n'a point de place. Chaque chapitre de son livre comprend un court résumé, donnant les renseignements essentiels sur la nature des sources étudiées et sur leur importance relative; à la suite, on énumère ces sources et on en donne les principales éditions; puis vient la liste des ouvrages à consulter. Ainsi compris, l'ouvrage n'est pas une simple et froide bibliographie; on y trouve aussi de très intéressants aperçus historiques motivés par l'étude de la bibliographie. Une substantielle « Introduction générale » raconte l'évolution de l'histoire au moyen âge, note les faits essentiels qui dominent cette histoire et expose les lois qui, durant dix siècles, ont réglé le lent développement [illegible]

France (*Voyage en*), par Ardouin-Dumazet (50 vol. in-12, 1893-1906). — La description de la France donnée par Ardouin-Dumazet constitue un tableau magistral du sol français, de ses beautés naturelles, de ses richesses et du développement de son industrie. L'auteur a fait une œuvre très vivante, où il met en évidence la relation qui existe partout entre la nature physique du sol et ceux qui l'habitent. Ce n'est ni un guide à travers la France, ni un livre de pure géographie, mais un ouvrage d'une lecture attrayante, intéressant pour les lettrés, plein de renseignements pratiques et d'un haut intérêt national sur l'agriculture, le commerce, l'industrie. Guide aimable et compétent, observateur avisé, Ardouin-Dumazet force le lecteur à partager son admiration pour toutes les mer- [illegible]

France (LA) **hors de France : notre émigration, sa nécessité, ses conditions**, par J.-B. Piolet (1900). [illegible] P. Piolet s'est efforcé de démontrer à la jeunesse française la nécessité d'un mouvement d'émigration vers nos colonies. Après avoir dit combien peu nous nous expatrions, il expose les avantages que nous retirerions de l'émigration et en démontre la possibilité. Puis il donne d'utiles conseils, basés sur une longue expérience, lorsqu'il examine qui doit émigrer et quels sont les pays où nous devons émigrer. Deux qualités, pour émigrer, sont [illegible] à l'étranger, hors d'Europe, mais on doit donner la préférence aux colonies françaises, et l'auteur conseille surtout, actuellement, le Tonkin et la Tunisie.

France (*Histoire du droit et des institutions de la*), par [illegible] mière importance est d'un historien autant que d'un juriste. L'auteur y étudie le développement des institutions juridiques de la France à travers les âges. Chaque période est divisée en un certain nombre de chapitres, toujours identiques, en sorte que l'on peut suivre une institution dans toutes ses transformations en se reportant au chapitre spécial qui lui est consacré dans les diverses parties de l'ouvrage. Une division prime toutes les autres : droit public, droit privé. L'auteur, après un coup d'œil rapide sur les grands faits d'une période, s'occupe de l'État et des institutions qui s'y rattachent, puis du droit civil. Il examine ensuite le rôle de l'Église dans chacune des périodes. Une importante bibliographie historique et juridique termine l'ouvrage.

France contemporaine [illegible] nombreux documents nouveaux. Le tome Ier contient, avec le gouvernement de Thiers, la fin de la guerre franco-[illegible] constitutionnelle, les débats de l'Assemblée nationale, la libération du territoire; il s'arrête au 24 mai 1873. Le tome II donne la première partie de la présidence du maréchal de Mac-Mahon, avec ce sous-titre : *L'échec de la monarchie*. On y trouve l'histoire des deux premiers ministères du duc de Broglie (1873-1874), et l'exposé du double échec de tentative de restauration monarchique. La seconde partie de l'histoire de la présidence du maréchal de Mac-Mahon comprendra le vote de la constitution et la tentative du 16 mai. L'auteur donne un tableau de la situation morale du pays, du progrès des sciences, de l'état des lettres et des arts, en même temps que du développement de la démocratie. La clarté et la simplicité de l'exposé ainsi que l'élégance du style ajoutent au mérite de l'œuvre historique.

France... d'abord !.. drame en quatre actes, en vers, de H. de Bornier (Odéon, 9 déc. 1899). — Blanche de Castille lutte contre deux grands vassaux : Thibaud, comte de Champagne, et Hugonnel, comte de Clermont. Le premier ne la hait en apparence que parce qu'il l'aime sans espoir. Blanche lui ayant expliqué qu'elle ne peut point se remarier parce que ce serait donner un maître au jeune roi, qui incarne la France, Thibaud converti devient leur partisan. Ensemble ils combattent le comte Hugonnel. Ce dernier, après avoir fait Thibaud prisonnier, n'hésiterait pas à garder par trahison la reine qui est venue traiter de la rançon du comte de Champagne. Mais il lui faut renoncer à ce projet. D'abord, il n'a point l'assentiment de Landrini, capitaine de routiers, qui sert sa cause et ne veut pas prêter la main à une traîtrise; ensuite et surtout, Robert de Sorbon, légat du pape, ordonne aux vassaux infidèles de cesser la guerre, et les soldats lui obéissent. Louis IX va donc être sacré roi. Hugonnel pense alors à le tuer à l'aide d'une couronne empoisonnée, que lui posera sur la tête Aliénor, jeune princesse d'origine inconnue, qui hait la reine. Mais lorsque, croyant décider Aliénor, il lui a révélé qu'elle est la dernière descendante de Charlemagne, celle-ci, fidèle à sa noble origine, repousse l'acte infâme et c'est sur son propre front qu'elle pose le diadème fatal. Aliénor morte, Louis IX roi, Thibaud provoque Hugonnel en combat singulier — c'est le [illegible] sade. Je vais, dit-il,

[illegible]

Blanche de Castille murmure pour elle seule :

Celle qui reste !..

La pièce n'a point la vigueur dramatique de la *Fille de Roland*, du même auteur, mais on y remarque une grande élévation de pensée et un noble esprit de patriotisme.

FRANCE (TERRE DE), île de l'océan Glacial arctique, située en avant de la côte orientale du Groenland, de laquelle fait partie le cap Bismarck, point extrême atteint en 1870 par la deuxième expédition arctique allemande. Son caractère insulaire a été constaté en 1905 par la *Belgica*.

*__FRANCE__ (Anatole-François THIBAULT, dit **Anatole**), littérateur français, né à Paris en 1844. — Depuis l'*Anneau d'améthyste*, A. France a publié : *Filles et garçons*, scènes de la ville et des champs (1900); *Clio*, contes (1900); *Jean* [illegible] *Putois Riquet et plusieurs autres récits profitables* (1904); deux volumes d'articles et d'opuscules déjà publiés dans [illegible] *mique*, roman (1903); *Sur la pierre blanche* (1905). Il a donné au théâtre *Crainquebille* (Renaissance, 1903), comédie ironique tirée de la nouvelle citée plus haut, et *Au petit bonheur* (Renaissance, 1906), comédie en un acte, représentée sur une scène privée quelques années auparavant. Il faut y ajouter un certain nombre de discours et de conférences socialistes, comme les discours prononcés aux funérailles d'É. Zola (1902), à l'inauguration de la statue de Renan, à Tréguier (1903), et sur la tombe de Pierre Laffitte (1903).

FRANCES [illegible] né à Cahors en 1845. Tout jeune, il commença sa carrière dans les théâtres de la banlieue de Paris, joua en Italie, en Belgique, puis à Paris dans divers théâtres (Gymnase, Vaudeville, Porte-Saint-Martin, Palais-Royal, Renaissance, Bouffes, etc.), où, dans des rôles comiques, consciencieusement étudiés, il fit d'excellentes créations, notamment, dans : *le Crocodile, la Grande Marnière*, [illegible] *Poire, Sacré Léonce, l'Affaire Mathieu*, etc.

Francfort [illegible] *Zeitung*, grand journal démocratique allemand, fondé en 1856 par Léopold Sonnemann, membre du Parlement, qui protesta contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine, à la première séance du Reichstag qui a suivi la guerre de 1870-1871. Il a dix-huit pages grand format et paraît trois fois par jour. Cet organe, à peu près indépendant, consacré surtout aux questions sociales et ouvrières, a une grande influence même en dehors de l'empire d'Allemagne. Il a été souvent poursuivi par le gouvernement, notamment en 1892, pour un article intitulé « Paroles couronnées ».

FRANCHI [illegible] BONAVINO, philosophe italien, né à Pegli, près de Gênes, en 1821. — Il est mort au couvent des carmes de Caste- [illegible] désavouant ses anciennes opinions philosophiques dans son ouvrage : *Ultima critica*, il s'était fait moine.

FRANC-NOHAIN [illegible] français, avocat et ancien sous-préfet, né à Corbigny (Nièvre) en 1873. Son premier recueil de vers, *Inattentions et sollicitudes*, fut publié en 1892, puis parurent successive- [illegible]

[illegible] blanche », à la « Vogue », et donné régulièrement à [illegible]

FRAN[illegible] consul [illegible] vint av[illegible] émigrants fra[illegible] tamment le Yunnan. Il fu[illegible] contre les Français [illegible] veau à Yunnan-sen.

*__FRANÇOIS D'ASSISE__ (Marie-Ferdinand), roi d'Es- [illegible]

FRANÇOIS-FERDINAND (Cl[illegible] second frère de l'empereur d'Autriche, [illegible] Général de cavalerie, amiral, propriétaire [illegible] régiments, il épousa morganatiquement, en [illegible] gart en 1868, et qui reçut le titre de pr[illegible] berg. Celle-ci n'a pas le titre d'ar[illegible] pourrait être souveraine, et ses enfants sont exclus de la succession au trône.

FRANÇOIS-FRANCK [illegible] çais, né à Paris en 1849. Il commença ses études méd- [illegible] fut nommé directeur adjoint du laborat[illegible] des hautes études, puis suppléa le prof[illegible] fesseur. On lui doit de nombreux travaux sur les fonctions normales et pathologiques des centres nerveux, de l'appareil respiratoire et circulatoire; il a fait faire de grands [illegible] *du sang; la Circulation veineuse rachidienne*, etc.

FRANCORCHAMP, comm. de Belgique (prov. de Liège [arrond. de Verviers]), sur un affluent de l'Amblève, tributaire de l'Ourthe (bassin de la Meuse); 1.100 hab.

FRANCOTTE (Gustave), homme politique belge, né à [illegible] bre du conseil de l'ordre (1894), juge suppléant au tribunal de première instance de Liège (1895). Francotte est devenu un membre actif du parti catholique. Après avoir représenté le canton de Lourcigné au conseil provincial de 1898 à 1900, il fut élu député de l'arrondissement de Liège (1900). Il a collaboré à de nombreux journaux politiques et à des revues d'histoire, d'art et d'archéologie [illegible]

FRANIERE, [illegible]

FRANKLITE [illegible]

FRANKLIN, [illegible] cercle polaire arctique, sur le cours inférieur du Back ou fleuve du Gros-Poisson; près de 32.000 hect.

FRANKLIN, territoire non organisé du Canada. C'est un pays polaire, exclusivement composé d'îles et presqu'îles de l'océan Glacial arctique : *Terre de Baffin, pénin-* [illegible] *set Nord, Terre de Victoria, Terre du Prince-Albert, Terre* [illegible] climat. Surface provisoirement évaluée à 1.280.000 kilom. carr. Pas d'habitants, sauf peut-être, çà et là, de misérables familles d'Esquimaux pêcheurs.

FRANKLIN, ville de l'Australie (colonie de Tasmanie), [illegible]

FRANYOVA, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie [comitat [illegible] 8.000 hab. Eaux minérales thermales.

*__FRANZOS__ (Charles-Émile), romancier hongrois, né à [illegible] en 1904.

FRAPIÉ [illegible] accueil dans des publicat[illegible] blic et dans des journaux [illegible] des Goncourt de son remarquable roman *la Maternelle* pour le premier prix qu'elle eut à décerner (1904). Cet ouvrage, d'une fine et profonde observation, avait été précédé d'un autre roman, *Marcelin Gayard*; il fut suivi des *Obsédés* (1905) et d'un recueil de nouvelles, *l'Écolière* (1906). On y peut ajouter : *la Calamiteuse*, un roman sur les femmes déchues et, en collaboration avec Paul-Louis Garnier, un acte : *Sévérité* (théâtre Antoine) et *le Mer-* [illegible]

*FRAPPA (José), peintre [illegible], né à Saint-Étienne en 1854. — Il est mort à Paris en [illegible].

*FRAUDE n. f. — Encycl. Lég. *Fraude dans la vente des* [illegible] Le Code pénal et la loi du 27 mars 1851 [illegible] les fraudes dans la vente [illegible] par la loi du 1er août 1905 [illegible] la loyauté des transactions commerciales et de mettre la santé publique [illegible].

Les principales innovations de cette loi consistent dans [illegible] de la tentative de tromperie sur la nature et [illegible] à la tromperie elle-même, et dans l'interdiction de trafiquer des produits propres à effectuer la falsification ou de faire de la publicité en faveur de ces produits.

C'est ainsi que la tromperie ou la tentative de tromperie sur la nature, la quantité, les qualités substantielles, la composition et la teneur en principes utiles de toutes marchandises, leur espèce ou leur origine, lorsque la fausse désignation de l'espèce ou de l'origine a été la principale cause de la vente, est punie d'un emprisonnement de trois mois à un an et d'une amende de 100 à 5.000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement. L'emprisonnement peut être porté à deux ans si le délit a la [illegible] soit à l'aide de faux poids ou [illegible] ou procédés tendant à fausser les opérations de l'analyse ou du dosage, du pesage et du mesurage, ou bien à modifier frauduleusement la composition, le poids ou le volume des marchandises; soit enfin, à l'aide d'indications frauduleuses, tendant à faire croire à une opération antérieure et exacte.

La falsification des denrées servant à l'alimentation de l'homme ou des animaux, des substances médicamenteuses, des boissons et des produits agricoles ou naturels destinés à être vendus; l'exposition et la mise en vente de ces matières par ceux qui les savent falsifiées; le commerce [illegible] propres à effectuer la falsification des mêmes matières et la publicité faite en faveur de ces produits sont également punis de l'emprisonnement (trois mois à un an), et d'une amende de 100 à 5.000 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, alors même que la falsification serait connue de l'acheteur ou du consommateur. Si la substance falsifiée est nuisible à la santé de l'homme ou des animaux ou si elle est toxique, l'emprisonnement [illegible] et l'amende est plus élevée.

Les mêmes peines sont applicables à la falsification des denrées, substances médicamenteuses, boissons et produits agricoles ou naturels; à la mise en vente de ces matières par ceux qui les savent falsifiées; au commerce de produits propres à effectuer la falsification des mêmes matières et à la publicité faite en faveur de ces produits. Si la falsification est nuisible à la santé de l'homme, l'emprisonnement est toujours appliqué.

La détention, sans motifs légitimes, dans les locaux servant au commerce, dans les gares ou dans les marchés, soit de faux poids ou mesures, soit de denrées ou substances médicamenteuses falsifiées, soit de produits propres à effectuer la falsification, est passible d'une amende de 50 à 3.000 francs et d'un emprisonnement de six jours à trois mois, ou de l'une de ces peines seulement.

Ces diverses dispositions ne s'appliquent pas aux fruits frais et légumes frais fermentés ou corrompus.

Les faux poids et mesures sont confisqués et brisés. Les objets dont les vente, usage ou détention constituent le délit sont également confisqués. Les tribunaux peuvent [illegible] l'affichage et la publication du jugement de condamnation.

— *Fraude dans les examens et concours publics.* Aux termes de la loi du 23 décembre 1901, toute fraude commise dans les examens et les concours qui ont pour objet l'entrée dans une administration publique ou l'acquisition d'un diplôme délivré par l'Etat constitue un délit. Quiconque se rend coupable d'un délit de cette nature, notamment en livrant à un tiers ou en communiquant sciemment, avant l'examen ou le concours, à quelqu'une des parties intéressées, le texte ou le sujet de l'épreuve, ou bien en faisant usage de pièces fausses, telles que diplômes, certificats, extraits de naissance ou autres, ou bien en substituant une tierce personne au véritable candidat, s'expose à un emprisonnement d'un mois à trois ans et à une amende de 100 francs à 10.000 francs ou à l'une de ces deux peines seulement. Les mêmes peines sont prononcées contre les complices du délit. — L'action publique ne fait pas obstacle à l'action disciplinaire dans tous les cas où la loi la prévoit.

Frédégonde, opéra en cinq actes, poème de Louis Gallet, musique d'Ernest Guiraud et C. Saint-Saëns, représenté à l'Opéra le 18 décembre 1895. — Brunhilda, reine d'Austrasie, est en guerre avec Hilpérik, roi de Neustrie [illegible] Brunhilda est vaincue, faite prisonnière, et Mérowig, fils d'Hilpérik, est chargé de la garder. Il s'éprend d'elle, et se révolte contre son père; il est vaincu et se réfugie au couvent de Saint-Martin, de Rouen. Poussé par Frédégonde, qui hait Mérowig, enfant d'un premier lit, Hilpérik attire son fils par ruse hors de son asile, s'empare de lui et le condamne à être tonsuré. Mérowig se tue aux pieds de Brunhilda. La musique des trois premiers actes est de Guiraud, qui mourut sans achever son œuvre; elle fut [illegible] par [illegible] Saint-Saëns [illegible] les deux derniers actes et le ballet du troisième. Les meilleures parties de l'œuvre sont le quatrième acte, entièrement [illegible] Hilpérik, et le final du cinquième acte. Dans l'ensemble, cette partition, qui tient à la fois de l'ancien opéra et du drame wagnérien, laisse une impression assez confuse.

FRÉDÉRIC (saint), en latin *Fredericus.* Plusieurs saints ont porté ce nom. Outre saint Frédéric, évêque d'Utrecht [illegible] le bienheureux Frédéric, prévôt de Saint-Vaast, d'Arras, [illegible] Godefroi, comte de Verdun, il alla en Terre-Sainte et prit, [illegible] Saint [illegible]

FRÉDÉRIC [illegible] Portaels [illegible] *l'Été* [illegible] (saint Jean-Baptiste); *le Tisserand; Guernifalige,* paysage, en 1898 [illegible] triptyque, en 1899, *le Clair de lune* (polyptyque). L'Exposition universelle de 1900 (Paris) montrait son *Ruisseau,* vaste triptyque dédié à Beethoven, vraie symphonie de corps d'enfants tantôt précipités en flots suivant les cascades d'un torrent, tantôt apaisés et dormants au fil des ondes argentines; et, à côté, *les Lavandières* et *les Pelouses de pommes de terre,* deux superbes morceaux du réalisme le plus sain. Au Salon de 1901 se voyait le *Portrait de mon père;* à celui de 1902, encore un triptyque : *l'Age d'or : le soir, la nuit, le matin.* En 1903, deux nouveaux triptyques, relatifs à la légende de saint François : l'un, *Saint François au bord de la mer,* l'autre, *Saint François dans les dunes.* En 1904, *la Petite Paysanne flamande.* En 1905, *la Barrière* et *le Printemps.* En 1906, *Saint François dans la forêt,* triptyque, et *Deux Enfants de chœur,* peintures serrées et volontaires comme des toiles de primitifs. La même année, la Société royale des beaux-arts de Belgique a décerné à Frédéric la médaille d'or. Il avait exposé, au Salon de Bruxelles : *le Paysan mort,* et *la Grand'mère.* Au musée de Bruxelles sont : *les Marchands de craie; Petites Paysannes revenant de la procession; les Ages du paysan; le Clair de lune;* au musée de Gand, *le Repas de funérailles;* au musée d'Anvers, *les Boulettes.*

Frédéric, membre de l'Académie de Belgique, excelle à la fois dans l'observation et dans l'évocation. Nul n'a su, au même degré que lui, élever le réalisme jusqu'à la hauteur du symbole, et mettre dans le rêve la vivacité et même le grouillement de la vie. Il a incarné dans plusieurs de ses toiles la foi en une humanité plus heureuse et meilleure. Le coloris de ses chairs, un peu rouge, et sa gamme de tons, parfois montée jusqu'à en être criarde, déconcertent légèrement un œil français.

FRÉDÉRIC VIII (Christian-*Frédéric*-Guillaume-Charles), roi de Danemark, né à Copenhague en 1843. Fils aîné du roi de Danemark Christian IX, il le suivit sur les champs de bataille du Slesvig-Holstein en 1864. Il fut reçu docteur en droit de l'université d'Oxford. Initié par son père à toutes les affaires de l'Etat, il devint successivement général, inspecteur général de l'armée danoise et membre du conseil d'Etat. Il épousa, à Stockholm, en 1869, Louise, princesse de Suède et de Norvège, née en 1851 et de qui il eut huit enfants. De longue date associé aux charges du pouvoir, il continua les traditions de son père, en lui succédant à sa mort (29 janv. 1906) sur le trône de Danemark. — Son fils aîné, CHRISTIAN-CHARLES, devenu prince royal, est né en 1870 et a épousé, en 1898, Alexandrine, duchesse de Mecklembourg. — Son second fils, CHARLES, est devenu, en 1905, roi de Norvège, sous le nom de Haakon VII. V. HAAKON.

Frédéric VIII.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE III (Jean-Louis-Charles-Gustave-Grégoire-Philippe), roi de Saxe, fils du roi Georges Ier et de Marie-Anna, princesse de Portugal, né à Dresde en 1865. Il fut élevé dans des sentiments de grande dévotion, reçut une éducation avant tout militaire, prit du service actif à seize ans, puis étudia le droit et les sciences politiques aux universités de Strasbourg et de Leipzig. Nommé colonel du 108e régiment d'infanterie, il épousa en 1891 l'archiduchesse Louise-Antoinette-Marie, fille de l'archiduc Maximilien-Joseph de Toscane, dont il eut six enfants, fut promu au grade de général, succéda à son père en 1900 dans le commandement du XIIe corps d'armée et devint prince royal lors de l'avènement de son père. En novembre 1902, la princesse Louise, sa femme le quitta pour s'enfuir avec le professeur de ses enfants André Giron (v. LOUISE), et le divorce fut prononcé.

En octobre 1904, Frédéric-Auguste succéda à son père comme roi. Il continua d'abord la politique de son père, mais il dut gouverner dans un sens moins conservateur à la suite des élections de septembre 1905, signalées par des mouvements populaires accompagnés de bagarres sanglante à Dresde et à Chemnitz.

FRÉDÉRIX (Gustave-Adolphe-Henri), journaliste et critique belge, né à Liége en 1834, mort en 1894. Fils du général Chrétien Frédérix (1793-1866), il débuta dans le journalisme à la « Tribune de Liége » (1854). Après un séjour assez long à Paris, il entra comme critique littéraire et dramatique à l'« Echo du Parlement » (1857), qu'il quitta au bout de quelques années pour prendre le feuilleton de la critique à l'« Indépendance belge » (1866). Il le tint jusqu'à sa mort avec éclat et autorité, tout en écrivant aussi dans divers périodiques de Belgique et de France. Absorbé par ses devoirs de journaliste et de conférencier, il n'a laissé que des articles et quelques communications insérées au « Bulletin » de l'Académie royale de Belgique, dont il avait été élu membre en 1885. Mais un choix de ses meilleures pages ont été réunies après sa mort sous ce titre : *Trente ans de critique;* I. *Etudes littéraires;* II. *Etudes dramatiques,* avec préface d'Emile Deschanel (1900). Il fit plusieurs voyages comme envoyé spécial de l'« Indépendance belge », en Russie, à l'occasion du mariage du tsarevitch (1866); à Pesth, pour le couronnement du roi (1867), à Suez (1869), à Sedan (1870), en Espagne, pour le mariage du roi (1879).

FREDONIA, ville des Etats-Unis (New-York), sur le Canadaway, tributaire du lac Erié; 7.000 hab. Filatures, scieries mécaniques, fabrication de machines agricoles. La ville est partiellement éclairée au moyen de gaz hydrogénés qui jaillissent de nombreuses cavités du sol.

FREDONIA, ville des Etats unis de Colombie (départ. de Cauca), à quelque distance du Cauca, affluent du Magdalena; 8.000 hab. Industrie et commerce actifs; chapellerie, fabrication d'étoffes; aux environs, gisements miniers activement exploités : or, argent, charbon de terre.

FREINAGE (*frè-naj* — de *frein*) n. m. Opération amenant le ralentissement ou l'arrêt, ou empêchant l'accélération d'un mouvement, au moyen d'un frein.

— ENCYCL. Le *freinage* d'un véhicule produit une force retardatrice appliquée au véhicule par le frottement et transmise aux voyageurs. Aussi ne peut-on adopter une valeur trop grande pour cette force sans nuire au confortable. Cette force se compose avec la pesanteur et donne l'impression d'une inclinaison momentanée de la verticale.

On peut freiner non seulement un véhicule ou une machine, mais aussi une pièce en vibration ou en oscillation. C'est alors le phénomène appelé *amortissement.* V. ce mot.

FREINER (*frè-né* — de *frein*) v. a. Modérer, ralentir ou arrêter la marche d'une machine au moyen d'un frein : FREINER *un automobile.*

FREMANTLE (sir Edmund Robert), amiral anglais, né à Londres en 1836. Entré dans la marine en 1849, il était lieutenant de vaisseau en 1857, capitaine de frégate en 1861, capitaine de vaisseau en 1867, contre-amiral en 1885, vice-amiral en 1890 et amiral en 1896, « contre-amiral du Royaume-Uni et de l'amirauté de ce royaume » en 1901. Il a servi dans les guerres du Burma (1852), de la Nouvelle-Zélande (1864-1866), des Ashanti (1873-1874), etc.; il commanda en chef aux Indes (1888-1891), en Chine (1892-1893), à Plymouth (1896-1899). L'amiral appartient à l'Institut des *Naval Architects* et au Collège royal des chirurgiens de Londres. Il a remporté le prix proposé par la *Royal United Service Institution,* pour le meilleur mémoire sur la tactique navale (1880). Il a donné beaucoup d'articles aux revues et magazines; on lui doit les biographies de Hawke et de Boscawen, et *la Marine telle que je l'ai connue* (1905).

Fremdenblatt (*frèm'-dèn'*), « Feuille des étrangers », grand journal quotidien autrichien, politique, littéraire et commercial, publié à Vienne depuis 1846. Il a une édition du matin et une édition du soir, excepté le dimanche, le lundi et les jours fériés, où il ne paraît que le matin. Deux fois par semaine, il donne en supplément une feuille militaire, intitulée : *die Vedette,* et rédigée par K. F. Kurz. Un autre supplément s'intitule : *Reichswehr* (« Défense de l'Empire »). De format petit in-folio, chaque numéro se compose d'une vingtaine de pages au moins et quelquefois de beaucoup plus, notamment lorsqu'il y a la *Reisezeitung* ou Gazette des voyages, qui donne, hôtel par hôtel, la liste des étrangers de passage à Vienne. Le *Fremdenblatt* est le grand organe officieux du gouvernement austro-hongrois.

*FRÉMIET (Emmanuel), sculpteur français, né à Paris en 1824. — L'artiste a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) avec *Saint Georges,* statue équestre; *Louis XIII,* statuette équestre; *le Char de Minerve,* faisant partie d'un surtout de table exécuté à la manufacture de Sèvres. Le jury lui décerna un grand prix. Depuis lors, il a exposé : *l'Amour et le Paon de Junon,* groupe en bronze doré; *Du Guesclin,* statue équestre (érigée à Dinan); *le Colonel Howard,* statue équestre (érigée à Baltimore); etc.

FRÉMINE (Aristide), écrivain et romancier français, né à Bricquebec (Manche) en 1837, mort à Issy en 1897. Il débuta en 1863 par un recueil de poésies, *Le long du chemin,* puis publia : *Armand Le Bailly* (1877); *la Légende de Normandie* (1886); *les Français dans les îles de la Manche* (1888), en collaboration avec son frère Charles Frémine, et *une Demoiselle de campagne* (1892), œuvre remarquable. — Son frère CHARLES **Frémine,** écrivain et poète français, né à Bricquebec (Manche) en 1841, mort à Paris en 1906, fit paraître ses premières poésies en 1870, sous le titre de *Floréal;* elles furent suivies de : *Vieux airs et jeunes chansons* (1884); *Bouquet d'automne* (1890); *la Chanson du pays* (1892); *Poèmes et récits* (1894). Comme son aîné, Charles Frémine eut pour la Normandie un amour profond, qu'il montra dans toutes ses œuvres fines, charmantes, empreintes d'une douce mélancolie. On lui doit encore : *le Roi des Ecréhou* (1886) et un ouvrage illustré par l'auteur sur le *Pays de J.-F. Millet.* Atteint d'une maladie incurable, il se suicida.

FRÉMINVILLE (Christophe-Paulin DE LA POIX, chevalier DE), marin, naturaliste et archéologue français, né à Ivry (Seine) en 1787, mort à Brest en 1848. Il entra dans la marine militaire en 1801, fit partie de l'expédition de Saint-Domingue et, en 1806, de l'expédition envoyée dans les mers polaires pour détruire les baleiniers anglais. Sous la Restauration, qu'il avait vu avec satisfaction, il fit de nombreuses campagnes maritimes, qui lui permirent de multiplier des observations sur la géographie, l'histoire naturelle et l'archéologie. Ayant pris part en 1830 au mouvement politique des légitimistes bretons, il fut mis à la retraite et dès lors se consacra exclusivement à ses travaux scientifiques. On a de lui : une édition du *Combat des Trente* (1819); *les Antiquités de la Bretagne* (Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan) (1827-1835), ouvrage que l'on consulte encore avec fruit; *Essai sur l'influence physique et morale du costume féminin,* par Caroline de L. née de L. P. (la Poix de Fréminville) [1831]; une réédition du *Voyage de Cambry dans le Finistère* (1836), sur qui il exerce parfois son habituelle causticité; *Guide du voyageur dans le Finistère* (1844); *Nouvelle relation de voyage à la recherche de la Pérouse* (1838); *Histoire de Bertrand du Guesclin* (1841). Il a en outre publié un grand nombre d'articles dans diverses revues et laissé des *Mémoires* ainsi que des ouvrages restés inédits.

FRÉMONT, comté des Etats-Unis (Iowa), sur le Missouri; 27.000 hab. Ch.-l. *Sidney.*

FRÉMONT, ville des Etats-Unis (Ohio), ch.-l. du comté de Sandusky, sur le Sandusky; 7.000 hab. Minoteries.

FRÉMONT (Georges), prédicateur et écrivain français, né à Potters-Vienne en 1852. Il fit ses études de théologie au grand séminaire de Saint-Sulpice, à Paris (1871-1876). D'abord vicaire et conférencier au faubourg Saint-Antoine, où il prêcha pendant huit ans, soit dans l'église des Quinze-Vingts, soit dans l'église de Saint-Ambroise (1877-1886), il devint aumônier de l'école normale primaire de la Seine, à Auteuil (1876-1885), et puis vicaire à Saint-Philippe du Roule (1885-1886). Il a publié douze volumes de sermons dogmatiques, et un ouvrage d'apologétique chrétienne, intitulé : *la Foi.* L'abbé Frémont est surtout un orateur; il a cherché, selon son expression, dans les efforts « une vie laborieuse » à « christianiser la démocratie moderne ».

FRENCH (sir John Denton Pinkstone), général anglais, né à Ripple Vale (comté de Kent) en 1852. Sorti du

vaisseau-école *Britannia*, il servit [illegible] marine, puis passa dans l'armée [illegible] du Soudan égyptien [illegible] Natal [illegible] major général [illegible] et prit part, avec le reste de l'armée de sir George White, aux journées de [illegible] 31 janvier 1900, eut la plus grande part à la délivrance [illegible] troupes cantonnées dans le Transvaal oriental au printemps de 1901, et passa le reste de la guerre à lutter contre les rebelles de la colonie du Cap. Il fut nommé [illegible]

FRENZEL (Oscar), peintre allemand, né à Berlin en 1855. Élève de l'école naturaliste, il a reproduit principalement des paysages et des types des plaines et des côtes de l'Allemagne du Nord. Les plus connus de ses tableaux sont [illegible]

FRÉQUENCE [illegible] de deux condensateurs.

— ENCYCL. Les courants de *haute fréquence* sont analogues aux ondes hertziennes. Pour les produire on se sert de deux bouteilles de Leyde reliées par leurs armatures internes aux pôles d'une source électrique, soit une bobine, [illegible] éclateur qui, lorsque les bouteilles sont chargées, produit la décharge. Les deux armatures externes sont reliées [illegible] et qui, par suite, présente de la self-induction. Pour les applications thérapeutiques, on met les deux extrémités [illegible]

FRÉQUENCEMÈTRE (*kans'*) n. m. Appareil permettant de mesurer la fréquence dans un courant alternatif.

[illegible] tifs nécessite maintenant la mesure de leur fréquence [illegible] *tance apparente* des réseaux.

La fréquence se déduit immédiatement de la connaissance de la vitesse de rotation de la dynamo et du nombre de ses pôles ; on peut aussi la déterminer à l'aide des *fréquencemètres*.

Ces appareils sont basés sur le *phénomène de résonance*, c'est-à-dire sur la propriété que possèdent des corps élastiques ou oscillants de prendre des vibrations de grande amplitude quand ils reçoivent de l'extérieur des impulsions rythmiques dont la fréquence est conforme à leur propre rythme de vibration ou à leur périodicité propre (mise en branle des cloches, etc.).

Le fréquencemètre de Frahm est constitué par une série de lames élastiques, *vibrateurs*, de longueurs et épaisseurs différentes, vissées côte à côte sur une traverse en [illegible] élastique ou sur un petit moteur relié à l'usine ; il en subit les oscillations, et indique la fréquence de ces oscillations par le numéro de la lame qui entre en vibration maximum.

Le fréquencemètre balance de Gossart repose sur l'expé[illegible] gueur L^{cm}, de masse d par centimètre de longueur, tendu à une extrémité par un poids de T^{dynes} et fixé par l'autre à [illegible] maximum, quand on a entre les grandeurs la relation bien connue : N [illegible] formule de Taylor [illegible]

On remplace simplement, dans ce fréquencemètre, l'action vibratoire à fréquence N du diapason par l'action alternative électromagnétique d'un aimant, entre les pôles duquel passe le fil métallique vertical qui reçoit le courant alternatif de fréquence inconnue N.

Ce fil, fixé à un bout sur le socle de la balance, et à l'autre bout sur l'extrémité d'un des bras de levier, est tendu plus ou moins par le poids d'un cavalier qu'on fait glisser sur l'autre bras.

Un simple compas donne immédiatement l'inconnue de l'équation $N^2 = K P^{gr}$. L'appareil est aussi un indicateur de vitesse, un tachymètre.

FRERE (Charles-Édouard), peintre français, né à Paris en 1837. — Il y est mort en 1894.

FRÉROTS, nom populaire des FRATICELLES. V. ce mot t. IV.

* **FRESENIUS** (Charles-Remi), chimiste allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1818. — Il est mort à Wiesbaden en 1897.

FREUDENTHAL (Jacques), historien de la philosophie [illegible] en 1888 par l'Académie royale des sciences de Berlin d'un voyage d'étude en Hollande, et en 1889 d'un autre voyage en Angleterre. Il a traité surtout des questions d'histoire de la philosophie. On lui doit, outre des études approfondies sur Spinoza [illegible] *conservés par Averroès*, commentaire et traduction, paru dans les *Comptes rendus de l'Académie royale des sciences de Berlin* (1885) [illegible] *l'empire de la raison* (1869) ; *Spinoza et la scolastique*, paru dans les *Études philosophiques, dédiées à Ed. Zeller* (1887) ; la *Biographie de Spinoza* [illegible] *et des pièces non officielles* (1898) ; etc.

FREUND (Guillaume), philologue allemand, né à Kempen (Posen) en 1806, mort à Breslau en 1894 ; auteur d'un *Dictionnaire de la langue latine* (1834-1835), ouvrage ayant pour base le *Lexicon* [illegible] face contient des vues sur la théorie de la lexicographie latine.

FREUSSEN (Gustave), théologien et romancier allemand, né en 1863 à Barlt, dans le pays des Dithmarschen (Slesvig-Holstein). Il étudia la théologie protestante, fut ensuite pasteur dans son pays natal et se retira en 1902 à Meldorf pour s'adonner à la littérature. Il a publié une série de romans, dans lesquels il traite la question du salut, celles du paupérisme et des droits populaires ; il trouve leur solution dans une sorte de christianisme pratique, et veut démontrer que l'homme, sortant [illegible] dans la résignation et dans la foi en Jésus-Christ. Ses romans contiennent de fortes pensées, de très belles descriptions de la vie contemporaine avec toutes ses vicissitudes [illegible] rames ; mais elles sont surchargées de développements théologiques trop longs, peu clairs ; le plan en est flottant, le style lourd. Ils ont soulevé des admirations enthousiastes et des critiques passionnées. Ces romans sont : [illegible]

FREY [illegible] la campagne de Chine, en 1900, une des brigades du corps du général Voyron. Nommé général de division le 31 octobre 1900, il fut successivement appelé au commandement de la première division d'infanterie coloniale, à Paris, puis du corps d'armée des troupes coloniales. Il a publié, depuis [illegible] *tchi-li*, campagne de Chine en 1900 (1904) ; *les Égyptiens préhistoriques identifiés avec les Annamites* (1905) ; etc.

FREYCINET [illegible] sénateur, au renouvellement triennal du 28 janvier 1900, président de la commission de l'armée, il prit une grande part à l'élaboration et à la discussion de la nouvelle loi militaire (service de deux ans) (1903-1905). En juin 1905, après la démission de Delcassé, Rouvier songea un instant [illegible] étrangères, qu'il se décida à garder pour lui-même. De Freycinet a encore publié : *les Planètes télescopiques* ; [illegible]

FRIANT [illegible] dernières Expositions universelles (Paris), avait envoyé à celle de 1900 huit toiles : deux portraits et *le Petit Miroir* ; *Fiançailles* ; [illegible] *bres portées* et *Discussion politique*. Depuis, il a fait annuellement au Salon des envois abondants et variés : en 1901, *la Messe* [illegible] *Pensers* ; en 1902, *l'Orpheline*, *la Fièvre*, et une belle composition [illegible] *Bribeurs* (un tableau sur le même sujet avait déjà paru en 1894), en 1905, un *Plafond* pour la préfecture de Meurthe-et-Moselle ; [illegible] *la difficulté*, etc.

E. Friant.

[illegible] (1901). On lui doit enfin de charmants portraits à l'huile [illegible]

FRIBOURGEOIS, OISE [illegible] bourg (Suisse) et en particulier la Gruyère, et se rencontre encore sur les [illegible] Jura français. [illegible] Issue d'ailleurs de la race jurassique, la *variété fribourgeoise* [illegible] dans le canton [illegible] remplacée peu à peu [illegible] variété de Simmenthal ou croisée avec [illegible] tinctifs, permettait autrefois, par une sélection persistante, de conserver pure la variété ; mais, du moins dans le canton de Fribourg, le croisement atténue ce signe distinctif, et c'est la variété de Simmenthal qui, le plus souvent, dans le croisement, donne ses couleurs. Aussi les bovidés de la Gruyère sont-ils le plus fréquemment tachetés rouge et blanc.

FRICASSE [illegible] ville (Haute-Marne), près de Chaumont, en 1773, mort à une date incertaine. D'abord jardinier, il s'engagea en 1792 dans le bataillon de grenadiers et de chasseurs de la Haute-Marne, qui avait pour emblème, sur son drapeau, une épée surmontée d'un bonnet de la liberté, et pour devise : « huit cents têtes dans un bonnet ». Il assista à la bataille de Fleurus ; son régiment entra à Bruxelles au cri de « Vivent les soldats républicains ! » Il fut ensuite [illegible] bleau lamentable de l'état de l'armée à cette époque. Les soldats devaient donner 25 francs en assignats pour avoir un pain de trois livres et étaient souvent obligés de déterrer les pommes de terre dans les champs. Au moment de l'émeute de prairial an III, il signa une lettre collective de la 127e demi-brigade, adressée à la Convention, « contre les restes impurs de la Terreur ». Il prit [illegible] puis combattit en Italie au moment des désastres de Schérer (1799). Blessé aux environs de Milan, il obtint un congé et alla se soigner en France, mais il repartit bien[illegible] séna, et dut, comme toute la garnison, subir les privations [illegible] sur l'état matériel et moral des armées [illegible]

FRICK [illegible] branches du Sisseln, affl. du Rhin ; 1.000 hab. Agriculture, viticulture ; élevage de bétail. Tuil[illegible]

FRIEDBERG [illegible]

FRIEDBERG [illegible] nomie politique à l'université de Halle, il fut élu, en 1886, député à la Chambre des députés de Prusse, devint un des [illegible] vigoureuse, en 1892, contre le projet de loi gouvernemental créant des écoles publiques confessionnelles sous la surveillance des clergés. Il a publié : *l'Impôt sur les opé*[illegible]

FRIEDLÆNDER [illegible] Il s'est acquis dès 1848 un éclatant renom de peintre d'histoire, qui n'a pas subi d'atteinte jusqu'à la disparition de l'artiste, bien que, sur la fin de sa vie, Friedlænder, à la suite d'un séjour en Italie et en France, se soit de préférence adonné aux scènes de genre. Citons de lui, dans sa première manière : *Moines au tombeau d'un martyr*, *Mort* [illegible]

FRIEDLÆNDER (BACILLE DE), pneumobacille, découvert [illegible] *lactis aerogenes* d'Escherich.

— ENCYCL. Ce bacille n'est pas, comme le croyait Friedlænder, l'agent de la pneumonie, mais intervient dans un certain nombre de broncho-pneumonies, de pleurésies, de péritonites, de méningites et de péricardites, ainsi qu'à titre de pyogène dans les otites, stomatites, parotidites, etc. Il produit des angines pseudo-membraneuses et est souvent associé au bacille de Lœffler. Il se présente, sous la forme d'un bâtonnet court, épais, voisin d'apparence du coccobacille, souvent associé au diplobacille, immobile et muni d'une capsule semblable à celle du pneumocoque. Il ne prend pas le gram, mais se colore facilement par les couleurs basiques ; aérobie facultatif, il se cultive sur tous les milieux, de préférence à une température voisine de 37° C., et est tué rapidement à 60-80°, mais résiste longtemps à la dessiccation. On a trouvé, dans ses cultures, une toxine qui tue rapidement le lapin en produisant des paralysies, de la congestion et des hémorragies viscérales. Le bacille de Friedlænder attaque tous les sucres, mais ne donne pas d'indol avec les peptones.

FRIEDLÆNDER (Max), musicien et écrivain allemand, né à Brieg (Silésie) en 1852. Il s'adonna d'abord au commerce, puis étudia la musique à Londres et à Francfort-sur-le-Mein, où il fut l'élève de Sockhausen, chanta dans des concerts, étudia à partir de 1883 l'histoire de la musique, sous la direction de Spitta, à l'université de Berlin, et passa son doctorat en philosophie en 1887 à Rostock, avec une thèse : *Contribution à une biographie de Franz Schubert*. Il fut chargé d'un cours de sciences musicales à l'université de Berlin en 1894 et devint professeur en 1901. Il a publié des nouvelles éditions critiques des œuvres de Schubert, Schumann et Mendelssohn ; de nom[illegible] dans la publication « Gœthejahrbuch » (*Annuaire de Gœthe* [illegible] *porains*, dans les publications de la Société de Gœthe (1896).

FRIEDREICH (MALADIE DE). Méd. Affection chronique de la moelle, qui débute généralement dans l'enfance et dont la durée est indéfinie. [illegible] caractère de maladie familiale. Ses signes cliniques sont les suivants : troubles dans la coordination des mouvements, démarche tabéto-cérébelleuse, ataxie statique, déformation des pieds, nystagmus, etc. Le traitement est sensiblement celui de l'ataxie locomotrice, avec laquelle cependant la maladie de Friedreich n'a aucun lien pathogénique ; mais on prendra soin d'éviter, par une médication intempestive, d'augmenter la rapidité d'évolution [illegible]

FRIEDRICH [illegible] et de nature morte, né à Gnadau (près de Magdebourg) en 1846. Élève de l'Académie de Berlin et de celle de Weimar, il prit part à la guerre franco-allemande (1870-1871), visita l'Italie, fut professeur à l'École des beaux-arts [illegible] de Berlin. En 1889, il était nommé membre de l'Académie. [illegible] dans son voyage aux Indes. Principales œuvres : *Sainte* [illegible] Gymnase de Wittenberg ; la décoration de plusieurs plafonds au palais de l'Exposition à Berlin, etc. On lui doit aussi des illustrations pour les *Œuvres de Schiller* ; la [illegible]

FRIGORIFICATION (*si-on*) n. f. Action de soumettre une substance ou un corps quelconque à l'influence d'un appareil frigorifique.

FRIGOTHÉRAPIE [illegible] *therapeia*, traitement) n. f. Méd. Application thérapeutique des basses températures, obtenues par la méthode de R. Pictet.

— ENCYCL. La *frigothérapie* est basée sur cette observation que des sujets soumis à des températures très basses (— 100° C.) éprouvent de l'appétit, de l'amélioration de la respiration et de la circulation. On l'a en conséquence uti-

[illegible] principalement dans la gastralgie, la dyspepsie atonique et l'anorexie avec un certain succès. Mais les expériences sont encore peu nombreuses. Le sujet, soumis à ce moyen thérapeutique, est enveloppé soigneusement de laine et de fourrure [illegible] dans l'appareil frigorifique, hors duquel restent seulement la tête et les épaules. V. [illegible]

*FRISANT [illegible] — A jour frisant, De telle sorte que la lumière, au lieu de frapper en plein l'objet considéré, [illegible] Regarder la lumière à [illegible]

FRISÉ, ÉE [illegible] — Race frisée, Race de gallinacés [illegible]

[illegible] par Linné, qui l'appelle gallus pennis [illegible] par différents auteurs qui lui attribuent des origines diverses (asiatique, américaine, océanienne), cette prétendue race est plutôt une réunion de variétés, qui ont pour caractère commun l'aspect bizarre que leur donne un plumage hérissé, recroquevillé, comme frisé au



Race frisée

fer, et qui n'est vraisemblablement qu'un cas tératologique entretenu par sélection. Bien qu'assez rustique, bonne pondeuse et possédant une chair excellente, la poule frisée est cependant peu appréciée sur les marchés à cause de la couleur rougeâtre de son épiderme. Les poussins sont d'un développement rapide, à la condition d'être préservés de l'humidité et de la pluie.

Le plumage est excessivement variable de couleur, mais les types les plus répandus sont : noir à crête volumineuse et frisée, et blanc. Cependant, les amateurs recherchent assez une variété particulière, à plumage chamois, dite [illegible], chez laquelle les plumes de la tête, relevées et dirigées en avant, encadrent la face à la façon d'un bonnet de lingerie et contribuent ainsi à donner à l'animal un aspect des plus singuliers.

FRISELÉE ou **FRISOLÉE** n. f. Maladie de la pomme de terre, caractérisée par des taches de rouille sur les tiges et les feuilles, qui deviennent crépues et frisées. (La plante meurt au milieu de sa végétation.)

FRISOIR n. m. Outil de graveur en médailles, qui lui sert à donner des tons mats au métal.

FRISON, ONNE adj. — Zootechn. *Race frisonne*, Race chevaline dont on rencontre les représentants sur des points assez éloignés les uns des autres : Ecosse, Angleterre, Hollande, Belgique, France (Poitou, Flandre et Picardie), [illegible]

[illegible] Le type de cette race est fortement dolichocéphale : le chanfrein est creusé d'un sillon dans sa partie médiane, caractère que la race *frisonne* est seule à posséder, de même que ce sont encore les chevaux frisons qui, de tous les équidés, possèdent la tête la plus longue (tête de vielle, ou de vieille). De grande taille, le [illegible] son squelette est énorme et ses formes peu gracieuses ; la couleur de sa robe est variable, mais le poil est toujours long et grossier, recouvrant souvent même le sabot.

Cette race est employée de préférence au gros charroi, son tempérament mou et son système nerveux peu excitable l'éloignant d'autres travaux. Elle comprend de nombreuses variétés, mais son habitat d'élection est la Belgique, où elle conserve ses caractères distinctifs. V. la [illegible]

*FRISOTTER [illegible] Impr. Se dit d'un tirage défectueux dans lequel l'impression se double. (Les causes en sont diverses : jeu du cylindre, ballottement du chariot, tension insuffisante de la feuille de papier, etc.)

Frisson de l'Aigle (le), drame en cinq actes et six tableaux, de Paul Gavault (théâtre Sarah-Bernhardt, 27 janv. 1906). — L'aigle, c'est Napoléon Ier ; celui qui le fait frissonner, c'est le général Malet, dont la conspiration mit, en effet, l'Empire, durant quelques heures, à deux doigts de sa fin. Pendant que Napoléon s'enfonce au loin dans les neiges de la Russie, Malet s'évade de la maison de santé où il a longuement mûri son plan. Avec l'aide de l'abbé Lafon et de l'abbé Camagno, il répand le bruit de la mort de l'Empereur, et persuade à plusieurs officiers qu'un gouvernement provisoire lui a confié le commandement de Paris. Son audacieux coup de main va réussir, car il tient dans sa main Cambacérès, le duc de Rovigo, le baron Pasquier, le duc de Bassano. Seulement, il a contre lui l'inspecteur Pasque, qui joint à un dévouement sans bornes pour l'Empereur les qualités d'intelligence et d'audace d'un policier hors ligne. Pasque déjoue la conspiration et la fait échouer, après avoir étranglé de ses propres mains Boutreux, le nouveau préfet de police nommé par Malet. Mais sa victoire lui coûte cher. C'est sa propre fille adoptive, Pauline, qui avait été chargée d'enlever le roi de Rome, que les conspirateurs voulaient avoir comme otage ; or, d'autre part, [illegible] Grapin de tirer sur quiconque approcherait du berceau... et Grapin exécute la consigne. Pauline meurt dans les bras de Pasque et de son fiancé, le sergent Rateau, que les cons- [illegible]

Ce drame a été accueilli avec une faveur méritée, car l'auteur a su mêler habilement une part émouvante d'imagination [illegible]

*FRITURE n. f. — Dans les sardineries, Endroit où l'on fait frire légèrement les sardines avant de les mettre en boîtes. ‖ Sorte de grésillement qui se produit par moments dans les appareils téléphoniques, et qui est dû à la formation de courants secondaires.

FRŒBEL (Jules), écrivain et homme politique allemand, né à Griesheim (Thuringe) en 1805, mort à Zurich en 1893. Il prit une part remarquable aux manifestations libérales après 1830, se réfugia à Zurich en 1833, y fut professeur à l'Ecole industrielle, s'y fit naturaliser en 1838, se lança dans l'opposition radicale et rédigea le journal « le Républicain suisse ». Il abandonna l'enseignement en 1844, dirigea une maison d'édition, publia un grand nombre de brochures démocratiques, interdites pour la plupart en Allemagne. Elu député, en 1848, à l'Assemblée nationale allemande, réunie à Francfort, il y fut un des chefs du parti républicain, se rendit avec Robert Blum à Vienne pour y organiser la résistance contre l'empereur d'Autriche, mais fut arrêté, condamné à mort et gracié. Il prit part aux dernières luttes de l'Assemblée nationale, à Stuttgart, et au soulèvement des républicains dans l'Allemagne du Sud-Ouest (1849), et se réfugia aux Etats-Unis, où il fut journaliste à New-York et à San-Francisco. De retour en Europe en 1857, il vécut à Vienne et à Munich, fonda en 1867 le journal *la Presse de l'Allemagne du Sud*, se réconcilia avec Bismarck après les victoires de la Prusse, fut un des protagonistes de l'idée impériale allemande et de l'unité sous l'hégémonie des Hohenzollern, entra dans la diplomatie prussienne et fut consul à Smyrne et à Alger (1876). Il a publié un drame politique, *les Républicains* (1847) ; *Expériences, voyages et études d'Amérique* (1857-1858) ; *Courts écrits politiques* (1866) ; *Système de politique sociale* ; *Théorie de la politique* (1861-1864) ; *l'Economie de l'humanité au point de vue des intérêts idéaux et réels* (1870-1876) ; *les Points de vue et les Problèmes de la politique* (1878) ; *la Conception réaliste et la Civilisation utilitaire* (1881).

FRŒDING (Gustave), poète suédois, né à Alster (Vermland) en 1860. Etudiant à Upsal (1880-1883), rédacteur au « Journal de Karlstadt », il dut séjourner en Allemagne (1889-1890) pour y soigner une maladie nerveuse, y étudia les lyriques allemands et anglais, publia à son retour un volume de vers : *Guitare et accordéons* (1891), qui révélait un singulier mélange de réalisme humoristique et populaire, de fantaisie et de sentimentalité ironique ou douloureuse. Un second volume : *Nouvelles poésies* (1894), manifestait une extraordinaire virtuosité de forme, mais trahissait les progrès d'une mélancolie qui s'affirmait dans *Eclaboussures et loques* (1896). Poursuivi pour certaines pièces licencieuses de ce dernier recueil, le poète, bien qu'acquitté par le jury, fut profondément atteint dans ses facultés mentales et ne produisit plus rien. On a encore de lui : *Vers nouveaux et anciens, Gouttes du Saint-Graal*, et *le Poète populaire Robert Burns* (1892). Sa profondeur, sa sincérité, son merveilleux don d'expression rythmique et colorée en font l'interprète le plus émouvant et le plus admiré de l'âme et du pays suédois, et le mettent au premier rang des lyriques scandinaves.

FRŒHNER (Eugène), vétérinaire et professeur allemand, né à Hirsau (Wurtemberg) en 1858. Professeur à l'Ecole vétérinaire de Stuttgart, puis à celle de Berlin, il s'occupa particulièrement de pathologie animale et publia des manuels d'enseignement très répandus et traduits en plusieurs langues : *Manuel de toxicologie* (1890) ; *Manuel de thérapeutique générale* (1893) ; *Manuel de pharmaceutique* (1894) ; *Manuel de la méthode d'investigation clinique* (1895) ; *Manuel de pathologie et thérapeutique des animaux domestiques*, en collaboration avec Friedberger (1896) ; *Manuel de chirurgie et de diagnostique vétérinaires* (1896 à 1901) ; *Principes de la chirurgie spéciale* (1898). Depuis 1889, il a publié, en collaboration avec Kitt : *Cahiers mensuels de la science vétérinaire pratique*.

FROID-CHAPELLE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Thuin]), sur un tributaire de la Sambre ; 1.900 hab. Bonneterie, toile, taillanderies. Merrains.

FROIDETERRE, comm. de la Haute-Saône, arrond. et 4 kilom. de Lure, sur l'Ognon, sous-affluent du Rhône par la Saône ; 270 hab. A cet endroit se trouve la célèbre perte de l'Ognon, qui donne probablement naissance, à 4 kilomètres au S.-O., à la superbe source qui jaillit près de Lure.

FROJEN ou **FRŒYEN**, petite île de la côte occidentale de Norvège, près de l'entrée du Frogfiord ; 3.000 hab., généralement pêcheurs. Elevage de chèvres.

FROMENT (Nicolas), peintre primitif français. Grâce aux recherches de l'abbé Requin, on sait qu'il est né à Uzès (Gard), dans la première moitié du XVe siècle ; il est mort à la fin du même siècle. Il se forma en étudiant les peintures des maîtres italiens qui se trouvaient à Avignon et voyagea peut-être en Italie. Certaines particularités relevées dans une *Résurrection de Lazare*, signée et datée de 1461, conservée au musée des Offices, à Florence, corroborent cette supposition. Il fut, dans la suite, attaché au service du roi René, pour lequel il exécuta, de 1475 à 1476, son chef-d'œuvre, le célèbre tryptique du *Buisson ardent*, conservé dans la cathédrale d'Aix. On s'accorde à reconnaître sa main dans le *Portrait de saint Evêque*, du grand séminaire d'Avignon, le *Miracle de saint Mitre* [illegible] les *Portraits du roi René d'Anjou et* [illegible] diptyque, au Louvre, et peut-être dans la très belle *Annonciation* de l'église Sainte-Madeleine, à Aix. Diverses autres peintures qui ont figuré à Paris [illegible] des Primitifs français, en 1904, sont de son école, sans conteste.

FROMENT (Théodore), littérateur français, né à Paris en 18[illegible], mort à Bordeaux en 19[illegible]. Elève de l'Ecole normale supérieure, il fut successivement professeur de littérature latine à la faculté de Bordeaux, précepteur des enfants du comte de Paris, directeur du collège Sainte-Barbe, à Paris (1888). Il retourna ensuite à Bordeaux, où il fut président de l'académie des sciences et belles-lettres. Son principal ouvrage est un *Essai sur l'histoire de l'éloquence [illegible] en France au XVIIe siècle* (1875).

*FROMENT (Eugène), graveur français, né à Sens en 1844. — Il est mort à Paris en 1900. Il s'est fait connaître depuis 1875 par ses gravures sur bois d'une grande franchise et d'un caractère très fin. Citons : *Bateau de Mahagascar*, [illegible], d'après Gascow, *Pèlerinage à Bala* [illegible] *Scène de la guerre de l'indépendance d'Amérique*, son chef-d'œuvre. Froment a illustré un grand nombre d'ouvrages de Ratisbonne, Victor Hugo, Lamartine, P.-J. Stahl, etc.

FROMENT-MEURICE (Ch.-François-Marie-*Jacques*), sculpteur français, né à Paris en 1864. Elève de Chapu pour la sculpture et de Pathey pour la médaille, il débuta au Salon de 1890. Il a exposé des bustes en bronze et marbre, des plaquettes, des médaillons en bronze et en argent ; deux groupes : le *Chien de Montargis* et le *Chien d'Ulysse* ; des compositions décoratives, objets d'art motaner, une médaille (Exposition de 1900) ; *Maty* chienne plâtre teinté) ; *Vieillard*, fragment bronze (1901) ; 1902, *Géricault*, haut relief marbre ; *Meissonier montant son cheval* [illegible] plâtre teinté ; 1903, *Dragon arme de la lance*, statuette plâtre ; *Cheval de manœuvre*, relief bronze ; *Chienne* [illegible] ; *Masque de vieillard* ; 1904, *les Deux Mères*, souvenir de [illegible], marbre, *Paysan du Béarn sur sa jument*, plâtre ; et *la Ruade* (ânesse du Midi, plâtre patiné) ; 1906, *Avant la course du 4 Saint-Sébastien*. [illegible] Quatre très jolis groupes : l'un, *le Duc d'Aumale montant sa ponette Pélagie*, souvenir de Chantilly, est presque un petit morceau d'histoire ; les trois autres sont de nouvelles études sur le pays basque : *Retour du marché de Bayonne ; Bouvillons et marchands de bœufs ; Courbette* (de la série « les Gestes des ânes »), tous pleins de vivacité et d'esprit.

FROMM (Emile), compositeur de musique allemand, né à Spremberg en 1835. Il fut l'élève de Bach et de Grell à Berlin, devint en 1859 professeur de musique à Kottbus (Brandebourg), puis à Flensbourg (Slesvig) [1869], où il fut ensuite directeur du Conservatoire de musique. Il a composé de nombreux chœurs, dont une partie sont réunis dans le *Livre des chœurs pour le Slesvig-Holstein* (1875) ; puis des morceaux patriotiques et héroïques, dont un des plus connus est : *Résurrection des héros*.

***Fronde** (LA). — Ce journal a cessé de paraître en 190[illegible], pour se fondre avec l' « Action ». V. ACTION.

FRONTENAC, comté du Canada (prov. d'Ontario), sur la rive gauche du Saint-Laurent, qui sort, ici même, du lac Ontario ; 840 kil. carr., 12.000 hab. Ch.-l. *Kingston*.

*FRONTIÈRE n. f. — ENCYCL. Dr. *Douanes*. La police des douanes s'exerce, à la frontière, sur le territoire compris entre la ligne séparative de l'étranger et une ligne parallèle établie dans l'intérieur. La distance qui existe entre ces deux lignes forme le rayon frontière, appelé aussi « ligne des douanes ». Cette distance, fixée à 20 kilomètres de l'extrême frontière de terre, peut être étendue à 25 kilomètres sur les points où la mesure de 20 kilomètres n'offre pas au service des douanes des positions suffisantes pour la répression de la fraude.

Les opérations agricoles industrielles ou commerciales effectuées dans le rayon des douanes sont l'objet d'une réglementation spéciale, qui se résume dans l'obligation de placer sous le lien d'un titre de mouvement toutes les marchandises taxées à 10 francs les 100 kilogrammes et au-dessus, lorsqu'elles sont mises en circulation. Mais des prescriptions encore plus étroites ont été édictées pour la surveillance de celles de ces opérations qui ont lieu dans une zone de 2 kilom. 500 mètres en deçà de la frontière.

Il est ouvert, dans tous les bureaux de douanes des communes au-dessous de 2.000 hab. situées dans la même zone, des registres sur lesquels chaque marchand est tenu de faire inscrire les marchandises prohibées et celles qui sont assujetties à un droit de 20 francs et au-dessus par kilogramme ou de 10 p. 100 de la valeur. Cette inscription est subordonnée à la justification du payement des droits d'entrée ou à la représentation d'expéditions de la douane, attestant que les marchandises proviennent de France.

Les objets de même nature récoltés dans le rayon ou provenant de l'industrie locale ne peuvent être chargés et amenés au bureau ou représentés aux préposés pour être mis en circulation avec passavant qu'autant que leurs détenteurs se trouvent pourvus de pièces justificatives de leur fabrication dans le rayon frontière. S'il n'existe pas de bureau de douane au lieu d'enlèvement, ils doivent être transportés par la route directe et représentés au bureau le plus proche, où la déclaration d'enlèvement est alors souscrite. Toutefois, les consommateurs peuvent, pour leur usage, acheter dans le rayon frontière et transporter sans formalités à leur domicile, les jours de foires et de marchés, des coupons d'étoffe et autres objets de consommation qui n'excèdent pas 5 mètres en étoffe de laine, 8 mètres en étoffe de soie et en toile de coton et autres, et 3 kilogrammes de sucre ou de café.

*FRONTON n. m. — Jeu. Espace cimenté de 65 mètres de long sur 12 mètres de large, divisé sur sa longueur par des raies numérotées de 4 mètres en 4 mètres, sur lequel on joue à la pelote basque. V. PELOTE, au t. VI.

*FROTTEUR n. m. — Dans les tramways, locomotives, etc., à traction électrique, Dispositif par lequel le moteur de la voiture est mis en communication soit avec le rail conducteur, soit avec le conducteur souterrain.

*FROTTOIR n. m. — Electr. Nom des petits coussins entre lesquels tourne la roue en verre d'une machine électrique à frottement.

FROYENNES, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]), sur l'Escaut ; 1.400 hab. Tanneries.

FROYEZ (Maurice), auteur dramatique, né à Paris en 1866. Il débuta par des revues pour Déjazet et les Nouveautés. A Déjazet encore il donna, en 1895, le *Voyage à Venise*, vaudeville en 3 actes, et en 1899 *Joli sport* [illegible] même année, *Plaisir d'amour*, en collaboration avec Georges Berr, était joué avec succès à Cluny. Maurice Froyez obtint de nouveaux succès avec la *Pucelle de Mexico* (1902) et *Second ménage*, qui fut représenté à l'Odéon (1904). Froyez a été six ans président des *Escholiers* (1899-1905), et il donna un grand essor à cette société. On lui doit encore quelques livrets d'opérettes, parmi lesquels il faut citer la *Dame de trèfle* (Bouffes-Parisiens, 1898).

FRUIN (Robert Jacobus), professeur et historien hollandais, né à Rotterdam en 1823, mort à Leyde en 1899. Les événements de 1848 le poussèrent du côté de l'histoire nationale, et, en 1850, il fut chargé d'enseigner l'histoire de la patrie au gymnase de Leyde. En 1856, il publia : *Dix ans de la guerre de quatre-vingts ans* (1588-1598), et ce livre le plaça immédiatement à côté des maîtres. En 1860, il fut nommé professeur d'histoire nationale à l'université de Leyde. Il fut le collaborateur assidu du « Nederlandsche Spectator », du « Gids », et d'autres périodiques. En 1894, il publia dans

le Gids » une étude magistrale : [illegible]

***Fruit** n. m. — [illegible] aussi par moitié, soit qu'ils tombent naturellement, soit que la chute en ait été provoquée, soit qu'ils aient été [illegible]

Le fait de cueillir ou de manger sur le lieu même des fruits appartenant à autrui constitue une contravention punie par le tribunal de simple police [illegible]

Fucini (Renato), plus connu sous le pseudonyme et anagramme de [illegible] né à Monterotondo (prov. de Pise) en 1813. D'abord ingénieur de la ville de Florence, [illegible] même ville, il devint célèbre du jour au lendemain par un recueil de sonnets en dialecte pisan, d'abord publié dans les journaux locaux et que de Amicis voulut présenter au grand public (*Sonetti in vernacolo pisano*, 1872). Ces sonnets sont autant de petits drames à deux ou trois personnages, où la vie du peuple est saisie sur le vif et rendue, comme dans ceux de Belli, en traits d'une vivacité et d'une vérité inimitables. A ce recueil Fucini a ajouté depuis cinquante sonnets en italien (*Poesie in vernacolo pisano e in lingua*, 1898). Il a écrit en outre plusieurs volumes, où, dans une prose alerte et brillante, il a décrit les sites et les types de son pays natal : *le Veglie di Neri* [illegible]

Fuentes de Ebro, bourg d'Espagne, prov. de Saragosse [illegible] endroit du rio Ginel ; 2.000 hab. Eaux minérales, utilisées contre les maladies de la gorge et de la poitrine.

Fuess (Rudolphe), [illegible] né à Moringen (Hanovre) en 1838. Il apprit le métier de mécanicien [illegible] Berlin une maison pour la fabrication des instruments de laboratoires de chimie et de physique. Il y inventa un grand nombre d'appareils et instruments scientifiques et fut le collaborateur des plus grands savants dans leurs [illegible] avec les savants Helmholtz et Siemens, à la fondation de l'Institut impérial de physique et de technique [illegible] et en devint un des administrateurs.

Fuggérite (*fugh*) n. f. Silicate naturel d'aluminium [illegible]

Führer (Aloyse-Antoine), prêtre et sanscritiste allemand, [illegible] la théologie catholique et les langues orientales à Wurtzbourg, y fut ordonné prêtre en 1878, se rendit aux Indes en 1881, fut professeur de sanscrit à Saint Xavier's College, établissement des jésuites de Bombay, se fit remarquer par ses travaux savants et fut nommé, en 1884, par le gouvernement anglais, directeur des services archéologiques aux Indes. Il a exploré les trésors archéologiques du nord-ouest des Indes, du Radjpoutana et du centre (1892-1893), de la Birmanie (1893-1894), du Nepal (1895-1896), y a recueilli de nombreuses inscriptions sanscritiques et retrouvé les monuments les plus importants de l'archéologie hindoue. Sa découverte du village de Kapilavastu, le lieu de naissance de Bouddha, fut capitale pour l'histoire du peuple hindou. Ses principaux ouvrages sont : le *Vâsishta Dharmaçâstra* (1882), en anglais ; *les* [illegible] sur ses voyages.

***Fuite** n. f. — Fig. Disparition de documents politiques, [illegible] diplomatique, judiciaire, etc. : *Les intéressés se renvoient* [illegible]

Fulda [illegible] (1898) ; les contes dramatisés : *le Fils du calife* (1897) ; *le Pays du carnaval* (1900) ; la tragédie : *Hérostrate* (1898) ; un recueil : *Poésies nouvelles* (1900) ; enfin, des traductions excellentes en vers des drames de Rostand : *les Romanesques ; Cyrano de Bergerac ; l'Aiglon ; la Samaritaine*, etc.

Full [illegible] les mains d'un joueur. On dit aussi MAIN PLEINE ou PLEIN n. m.

Full-choke (*foul-tchók* — mots angl.) n. m. Se dit [illegible] est fortement prononcé.

Fullinsdorf, [illegible] 1.100 hab. Aqueduc romain.

Fully, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. de Martigny]), dans la vallée du Rhône ; 1.500 hab. Viticulture. Pèlerinage à Saint-Symphorien. Vins et fruits.

Fumacien, enne [illegible] quelle Gosselet désigne la partie inférieure de l'étage cambrien que caractérisent les ardoises de Fumay.

— n. m. Cette partie elle-même.

Fumal, [illegible] de Waremme] ; 900 hab.

Fume-cigare n. m. invar. **Fume-cigarette** n. m. invar. [illegible]

***Fumure** n. f. — *Fumure verte*, Enfouissement en vert de certaines plantes pour donner à la terre les éléments [illegible] mosphère au cours de leur croissance.

[illegible] et à juste titre les agronomes et les cultivateurs ; chaque année, on enregistre, sinon des succès, du moins les résultats instructifs que donnent les essais tentés un peu partout. C'est ainsi que la *fumure verte*, insuffisamment appréciée jusqu'ici par les agriculteurs, a pris une plus grande importance, grâce aux travaux de Schultze et du docteur Otto Pitsch. Le premier a pu transformer une lande sableuse et aride en une terre de fécondité parfaite en y enfouissant en vert du lupin ayant acquis tout son développement.

Pitsch a fait porter ses expériences sur la valeur comparative de trois espèces de la même plante : lupin blanc (*lupinus albus* à grosses graines), lupin jaune (*lupinus luteus*), lupin bleu (*lupinus angustifolius*) et de quelques légumineuses (pois, vesce) comme matières fertilisantes. Suivant lui, les parties aériennes du lupin blanc et du lupin bleu se développent plus rapidement que celles du lupin jaune, mais celui-ci, qui s'enfonce plus profondément dans le sol, possède une teneur plus élevée en azote et acide phosphorique, ce qui semblerait devoir faire pencher la balance à son avantage dans le choix de l'espèce à adopter ; cependant, Pitsch accorde la priorité au lupin bleu, dont la production est plus abondante.

En résumé, les différentes espèces de lupin, le lupin bleu tout d'abord, puis les légumineuses (pois, vesce, luzerne, sainfoin, trèfle) enfouies en vert, constituent un engrais riche en azote et susceptible de rendre de précieux services dans l'amendement des terres siliceuses pauvres, dont c'est souvent l'unique moyen de mise en valeur.

***Funck-Brentano** [illegible] à Montfermeil (Seine-et-Oise) en 1906.

***Funck-Brentano** (Frantz), archiviste paléographe, né au château de Munsbach (Luxembourg) en 1862. — Depuis [illegible] *tiers de Paris : le Temple* (1902) ; *Fénelon, étude critique* [illegible] *les Nouvellistes*, avec Paul d'Estrées (1904).

Funk (François-Xavier), ecclésiastique et écrivain allemand, né à Abtsgmund, dans le Wurtemberg, en 1810, professeur (1875), pour l'histoire ecclésiastique, la patrologie et l'archéologie chrétienne à la faculté théologique catholique de l'université de Tubingue. Il a publié : *Prêt à intérêt et usure* [illegible] *intérêt par l'église* (1876) ; *Patres apostolici* (1878-1881) ; *l'Authenticité des écrits de saint Ignace* (1883) ; *Manuel de l'histoire de l'église* (1886), ouvrage traduit en français par l'abbé Hemmer (1891) ; *l'Université catholique d'Ellwangen* (1889) ; *les Constitutions apostoliques* (1891) ; *le Huitième livre des Constitutions apostoliques et les écrits semblables* (1893) ; *Études d'histoire ecclésiastique* (1899) ; *le* [illegible]

Funke (Aloïs), homme politique autrichien, né à Leitmeritz (Bohême) en 1834. Il fut nommé en 1864 conseiller municipal à Leitmeritz, s'y établit comme avocat en 1869, fut élu membre du Landtag de Bohême en 1880, député au Reichsrath autrichien en 1894 et se fit inscrire au club progressiste allemand. Il contribua à la fusion des partis allemands et à la fondation de la gauche allemande réunie, dont il fut un des chefs. En 1899 et 1900, il prit une part prépondérante aux négociations avec les ministères Gautsch et Kœrber pour arriver à un compromis parlementaire, soutint de Kœrber et essaya de maintenir le [illegible]

Fur ou **Furo**, préfixe servant à désigner les composés à chaîne fermée pour lesquels on a remplacé, dans le noyau, un des chaînons carbonés par un atome d'oxygène.

Füred (Balaton-), ville d'Austro-Hongrie (Hongrie [illegible]

Fures [illegible] dans le traitement des rhumatismes, de la gravelle, etc.

FURFURACROLÉINE [illegible]

[illegible] vulique.

[illegible] lorsque le furfurol se conden[illegible]

Furina [illegible] des colubridés, comptant trois espèces pro[illegible] tralie. (Les *furina* appartiennent à la sous-famille des élapinés ; ce sont des serpents venimeux, de taille médiocre, à tête petite, à livrée jaunâtre variée de noir. La *furina bimaculata* at[illegible] de la Grande Terre.)

Furnémont [illegible] Charleroi en 1861. Élève ingénieur de l'école des mines de Liège, il se fit recevoir docteur en droit en 1884, et s'inscrivit au barreau de Bruxelles. Conseiller communal de Bruxelles (1891), il fut élu le 21 octobre 1894 représentant socialiste pour l'arrondissement de Charleroi et fut successivement réélu. Furnémont, collaborateur de plusieurs journaux politiques, directeur de « la Raison », a pris une part importante au mouvement socialiste, et il a notamment dirigé le « Cercle des soirées populaires rationalistes » et la « Libre Pensée ». Il est professeur d'histoire contemporaine à l'Université nouvelle de Bruxelles.

Furtwængler (Adolphe), archéologue et professeur allemand, né à Fribourg-en-Brisgau en 1853. Il prit part, en 1878 et en 1879, aux fouilles d'Olympie, fut successivement chargé d'un cours à l'université de Bonn, conservateur des musées royaux à Berlin (1880) et professeur suppléant d'archéologie à l'Université (1884), enfin professeur titulaire d'archéologie à l'université de Munich (1894). Il a publié de nombreuses études d'archéologie dans des revues et beaucoup d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *les Poteries de Mycènes* (1879), en collaboration avec [illegible] *ques* (1877) ; *les Bronzes trouvés à Olympie* (1880) ; *le Satyre de Pergame* (1880) ; *les Vases de Mycènes* (1886), en collaboration avec O. Lœschke ; *les Bronzes et les autres petites* [illegible] *grec* (1893) ; *Intermèdes d'études d'histoire de l'art* (1896) ; *Monuments de la sculpture grecque et romaine* (1896-1902).

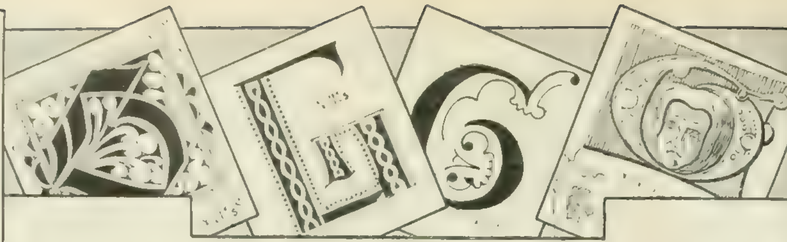
Fusacarus [illegible] des tyroglyphidés, créé en 1903 pour des formes nouvelles découvertes en Angleterre. (L'espèce type de ce genre [*fusacarus laminipes*] est un petit acarus qui vit des détritus laissés par les taupes au fond de leurs nids.)

Fusch (Vincent), poète tchèque, né en 1817, mort en 1864. Il fut employé [illegible] fer autrichiens. Ses principaux recueils de vers sont intitulés : *Poésies* (1843 ; [illegible] Quelques-unes de ses œuvres ont été mises en musique et sont restées populaires dans les pays tchèques.

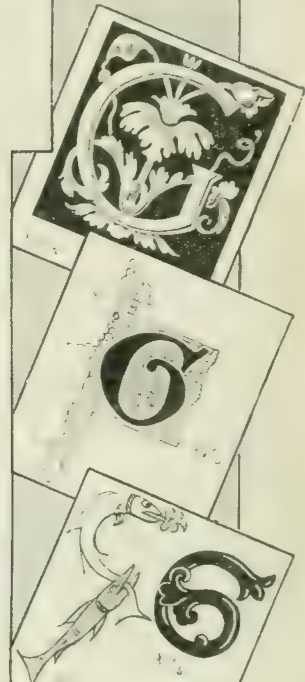
Futaie [illegible] coupes ordinaires des bois taillis ou de *futaies* mises en coupes réglées ne deviennent meubles qu'au fur et à mesure que les arbres sont abattus. Les futaies non mises en coupes réglées deviennent également meubles par leur séparation du fonds ; mais elles sont jusqu'à la coupe affectées à l'hypothèque qui grève le fonds, et peuvent dès lors jusque-là, nonobstant la vente antérieure, être comprises dans la saisie immobilière pratiquée par les [illegible]

Fuvélien, enne [illegible] couches à lignites de Trets, Gardanne et Fuveau, constituant en Provence la partie moyenne de l'étage aturien.








* **GABET** (Charles), auteur dramatique, né à Paris en 1827. — Il y est mort en 1903.

* **GABION** n. m. — Chass. Sorte de hutte creusée dans le sable au bord d'un lais de mer ou mare, que le flot couvre parfois à marée montante.

— Encycl. Deux planchers de chêne superposés et soutenus par des pieux battus dans le sable en constituent le sol. Le toit, en forme de goutte de suif, est fait de plaques de tôle galvanisée, recouvertes par des mottes de



Gabion.

gazon. Les parois sont en solides planches de chêne jointives et calfatées. Sous le toit sont pratiquées des ouvertures [illegible] que du gazon recouvre aussi. C'est par ces trous que le chasseur passe les canons du fusil pour tirer le gibier de passage qu'attirent les *appelants* (canards domestiques), attachés dans la mare. La porte, très basse et pouvant se clore, occupe la [illegible] à la hutte.

GABRIAC (Joseph-Jean-Paul-Marie-François de Ca[illegible]), [illegible] diplomate français, né à Berne en 18[illegible]. [illegible] à Paris en 190[illegible].

GACHNANG ou **GÆCHLINGEN**, bourg de Suisse (cant. de Thurgovie [distr. de Frauenfeld]), dans un vallon du Tagelbach supérieur, affluent de la Thur; 1.400 hab. Viticulture, apiculture. Fromagerie. Scierie.

GACHONS (Jacques-Stéphane Peyrot **des**), littérateur français, né à Torcé (Sarthe) en 1868. Il commença à se faire connaître dans des revues de « jeunes », comme l' « Ermitage », la « Plume », etc. Il publia, en 1894, avec son frère André, l'*Album des légendes*, qui devint, l'année suivante, le *Livre des légendes*, recueil de contes et de vers, avec de nombreuses illustrations en couleur. Les deux frères fondèrent ensuite le *Théâtre minuscule*, qui, dans les décors lumineux de l'un, joue les légendes de l'autre, *le Prince naïf*, avec musique de Quittard (1894), par exemple. Au théâtre, Jacques des Gachons a donné : *la Dînette*, *Il suffit*, *le Retour* [illegible] et *le Pape et l'Empereur* (théâtre du Grand-Guignol, 1903). Mais il est surtout connu par ses agréables romans : *N'y touchez pas* (1900); *Mon amie, souvenirs d'un bon jeune homme* (1901); *Notre bonheur* (1902); *la Maison des dames Renoir* (1904), qui fut couronné par l'Académie française; *Rose et la Fiancée de province* (1904); *le Ma*[illegible] *Pas* (1905); *la Frivole* (1906); etc.

Son frère, André **Peyrot des Gachons**, aquarelliste, est né à Ardentes (Indre) en 1871. Il commença à dix-neuf ans ses expositions au Salon. Parmi ses envois les plus remarqués, nous citerons : *les Trois princesses; Au seuil d'un rêve; A l'Oratoire; la Maison forestière*. André des Gachons a illustré des livres de luxe destinés aux bibliophiles. — Pierre **Peyrot des Gachons**, frère des deux précédents. V. Querlon *Pierre de*.

GADAUD (Antoine), homme politique français, né à Saint-Maine-de-Pereyrol (Dordogne) en 1841, mort à Périgueux en 1897. Médecin à Périgueux lorsque éclata la guerre de 1870, il se fit attacher au service des ambulances et assista aux batailles de Gravelotte et de Coulmiers. Conseiller général, maire de Périgueux, il fut élu député de la Dordogne en 1885 et en 1889, fit des rapports remarqués sur l'arbitrage international, la création d'une école de santé militaire, etc. Elu sénateur dans la Dordogne en 1891, réélu en 1894, il fut ministre du commerce dans le cabinet Ribot (25 janv.-1er novembre 1895).

GADEAU DE KERVILLE (Henri), naturaliste français, né à Rouen en 1858. Il renonça à l'industrie pour se consacrer à la science et publia de nombreux mémoires et notes concernant la botanique, la zoologie, la tératologie, etc. Parmi ses ouvrages, citons : *les Insectes phosphorescents* (1881-1887); *Causeries sur le transformisme* (1887); *Faune de la Normandie* (1888-1890); *les Animaux et les Végétaux lumineux* (1889); *Sur un levraut monstrueux* (1890); *Colonies hibernales de chauves-souris* (1891); *les Vieux Arbres de la Normandie* (1891); *les Oiseaux de la Normandie* (1893); *Recherches sur les faunes marine et maritime de la Normandie* (1895); *les Cécidozoaires et leurs cécidées* (1902); etc.

GAFFIER (gha-fi-é) n. m. Celui qui, dans une barque, manie une gaffe.

* **GAGLIARDINI** (Julien-Gustave), peintre français, né à Mulhouse en 1846. Il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) avec : *Sur la Couze* (Auvergne) [musée de Montpellier], *la Fontaine du Cours* (acquis par la ville de Paris), *Au pays des Ocres* (Roussillon), et s'est vu décerner une médaille d'or. *Le Coup de midi*, qui avait figuré au musée du Luxembourg, a été transféré au musée de Dijon. On a vu de l'artiste, entre 1900 et 1906 : *Une Place en Provence*, *Ruelle de vieux village provençal*, *Été sur la grand'place*, *le* [illegible], *Au p*[illegible], *Ru*[illegible], *Ombre* [illegible], etc.

* **GAGNEUR** (Marie-Louise Mignerot, dame), femme de lettres française, née à Domblans (Jura) en 1832. — Elle est morte à Paris en 1902. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Solution pacifique de la Question sociale* (1896); *le Désarmement et la Question sociale* (1899), chaud plaidoyer en faveur de la paix; *le* [illegible], *Chaste Fouvier d'après Zola et Jaurès* (1901).

GAÏA ou **VILLA-NOVA-DE-GAÏA**, bourg du Portugal (prov. d'Entre-Douro-et-Minho), ch.-l. d'un concelho du district de Porto, sur le Douro; 8.000 hab. Forges, fabrication de machines, toiles, etc., minoteries. Commerce de vins dits *de Porto*.

Gai Savoir (le) [*die Fröhliche Wissenschaft*] (1882-1885; trad. franç. de Henri Albert, 1901), ouvrage de Frédéric Nietzsche. Un moment terrassé par une cruelle maladie, l'auteur venait d'entrer en convalescence lorsqu'il écrivit ce livre, qui respire la joie et la reconnaissance. « Ce sont, dit Nietzsche, les saturnales d'un esprit qui a résisté avec patience à un long et épouvantable écrasement, avec une ferme patience et une froide résolution, sans humilité comme sans espérance, et qui tout à coup est repris par l'espoir et l'ivresse de la guérison. » Le *Gai Savoir* est divisé en cinq livres d'aphorismes, précédés d'un prologue en vers et suivis d'un épilogue : *les Chansons du prince Vogelfrei*. On y voit apparaître l'idée du

Retour éternel que Nietzsche devait développer dans le poème de Zarathoustra avec tant de magnificence.

Voici un passage de ce livre qui en montrera le ton et l'esprit : « Nous autres sans patrie, nous ne conservons rien », nous ne voulons revenir à aucun passé, nous ne sommes pas des « libéraux », nous ne travaillons pas pour le progrès. Nous ne souhaitons aucunement que le règne de la justice et de la paix arrive sur la terre... Nous ne sommes pas des humanitaires. Fut-il jamais une vieille plus horrible que l'Humanité ! Nous préférons de beaucoup vivre à l'écart, *inactuels* : nous autres sans-patrie, nous sommes trop divers, trop mêlés de race et d'origine pour faire des hommes modernes. »

GAIDA n. m. Sorte de cornemuse en usage dans le peuple bulgare.

GAIL (Guillaume), paysagiste et peintre d'architecture allemand, né et mort à Munich (1804-1890). Il fut élève de l'académie de sa ville natale et du peintre d'histoire Pierre Hess. En 1825, il accompagna le baron de Malzen dans son voyage à Turin, et composa des planches pour illustrer son ouvrage sur les *Monuments romains dans les Etats de Sardaigne*. Il poussa ensuite vers Rome et le sud de l'Italie et publia un recueil qu'il lithographia lui-même : *Souvenirs de Florence, Rome et Naples* (1827). En 1830, il visita Paris et la Normandie ; en 1831, Venise ; en 1832, l'Espagne. Il s'établit ensuite à Munich, où il publia des souvenirs de son voyage d'Espagne (1837), et peignit, d'après des documents pris sur place, les plus beaux édifices anciens de ce pays. Sa spécialité fut désormais fixée. Parmi ses toiles d'architecture historique, on peut signaler : *la Cour des Lions à l'Alhambra* (au Rodolfinum de Prague); la *Mosquée de Cordoue*; le *Cloître de Saint-Jean-de-los-Reyes*, à Tolède; *le Palais des doges*, à Venise, et *l'Eglise Saint-Lazare*, tous deux à la nouvelle Pinacothèque de Munich ; une *Cour intérieure de cloître* (à la Kunsthalle de Carlsruhe), etc. Il a aussi laissé des gravures remarquables.

GAILDORF, ville d'Allemagne (roy. de Wurtemberg [cercle de la Jagst]), ch.-l. de bailliage, sur le Kocher, affluent du Neckar ; 2.000 hab. Sources froides ferrugineuses.

GAILLARBOIS-CRESSENVILLE, comm. du départ. de l'Eure, arrond. et à 11 kilom. des Andelys, à quelque distance de l'Andelle (bassin de la Seine) ; 416 hab. Là se trouve le véritable champ de bataille de la journée de Brenneville, où Louis VI, roi de France, fut défait par les Anglais.

GAISERWALD, bourg de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. de Gossau]), sur le versant oriental du Tannenberg, et à la rive gauche de la Sitter ; 2.500 hab.

GAITA-GALLEGA n. f. Sorte de hautbois percé de sept trous, dont six sur la face antérieure : *La* GAITA GALLEGA *est surtout en usage dans la Galice espagnole*.

Gaita-Gallega.

GAJOLE, comm. d'Italie (Toscane [prov. de Sienne]), sur le Massalone, affluent de l'Ombrone ; 6.200 hab. Sériciculture.

GALACTINIE n. f. Champignon discomycète poussant à terre ou sur les brindilles tombées, ayant une fructification en forme de coupe sans pied, charnue, émettant, si on la blesse, un suc ou *lait* abondant, produisant des asques à huit spores incolores, ovoïdes, unicellulaires.

GALACTOPOSIE [*zî*] n. f. Traitement par le lait.

GALACTOPOTE (du gr. *gala, galaktos*, lait, et *potês*, buveur) adj. et n. Qui boit du lait d'une façon habituelle.

GALALITH n. m. V. CASÉINE.

GALATISTA, bourg de la Turquie d'Europe (prov. de Salonique), dans la péninsule de Chalcidique, près du mont Disaron ; 3.000 hab. Evêché grec. Marbre.

GALBER v. a. Donner du galbe à, accentuer les contours de : GALBER *un profil*.

GALBRUNNER (Paul-Charles), graveur français en médailles et sur pierres fines, né et mort à Paris (1862-1905). Elève de François Rude et de Farochon, il entra en 1844 à l'Ecole des beaux-arts, et se fit, dans la gravure en médailles et sur gemmes, camées, cornalines, agates, un renom mérité. On peut citer, parmi ses meilleures œuvres : *Antinoüs*, buste en pierre fine, *Printemps, Tête de Méduse, Offrande à Minerve, l'Empereur, Jeune fille*, buste en calcédoine. En 1900, il obtenait à l'Exposition universelle (Paris) une médaille d'argent, avec : *Portrait de Mlle M. H.*, buste en calcédoine orientale, et *Portrait de M. S. S.*, buste marbre. Le musée du Luxembourg a de lui : *les Offrandes à Minerve*, camée sur sardonyx à trois couches.

GALENDE, comm. d'Espagne (Léon [prov. de Zamora, distr. de Puebla de Sanabria]), près d'un petit sous-affluent du Douro ; 3.000 hab. Eaux minérales.

GALÉOLE n. f. Genre d'orchidées monandrées, de la tribu des vanillées.

— ENCYCL. Les galéoles sont des plantes saprophytes de grande taille, qui, avec l'aide de racines aériennes nodales, s'élèvent au sommet des arbres les plus hauts; leurs feuilles sont réduites à de petites écailles; les fleurs forment de petits panicules terminant la tige ou naissant à l'aisselle des feuilles supérieures. Elles sont dépourvues de calicule. Les graines sont pourvues d'une grande aile couverte d'un fin réseau; les six espèces connues habitent l'archipel malais.

GALEOPSIS [*sîss*] n. m. Genre de bryozoaires gymnolémates chilostomes, créé en 1903 pour des espèces nouvelles découvertes aux Açores dans les campagnes de dragage du prince de Monaco. (L'espèce type du genre est le *galeopsis rabidus*.)

Galeopsis très grossi.

GALERIE DES MACHINES. Un des monuments les plus importants de l'Exposition universelle de 1889, à Paris, à la place de la Motte-Picquet. Cette galerie, haut de 45 mètres, sur 420 mètres de longueur (en façade, vis-à-vis de l'Ecole militaire) et 115 mètres de largeur sur l'avenue de Labourdonnais. Les plans en furent dressés par les ingénieurs Dutert et Contamin, qui résolurent de n'utiliser que la résistance du fer. Le travail tout entier est d'une belle audace architecturale. Chaque ferme de la toiture est constituée par deux arcs elliptiques, qui se coupent au faîte, de manière à donner au profil général l'aspect d'une ogive surbaissée. Point de piliers, mais l'arc repose directement sur le sol, où il se termine en pointe et porte sur d'énormes massifs de maçonnerie. Les arcs, formés chacun par une poutre en treillis, sont reliés par des poutres horizontales, également en fer, et sur lesquelles repose le vitrage. Chaque ogive est articulée en trois points : au faîte et aux deux naissances. Ainsi sont évitées les déformations résultant de la dilatation du métal sous l'action des températures variables. Très admirée en 1889, pour l'audace et l'habileté de sa construction, la Galerie des machines a été conservée, après la démolition des bâtiments de l'Exposition. Une salle des fêtes y a été disposée, un vélodrome installé, etc., et, vu sa grandeur (une brigade de cavalerie pourrait s'y mouvoir), elle sert de temps à autre à des exhibitions, expositions, banquets etc., qui ne trouveraient nulle part ailleurs un cadre aussi vaste. Sa démolition pourtant, a été, pour des raisons d'esthétique, assez souvent proposée.

Galerie des Machines.

GALERON (Berthe, dite GALLERON DE CALONNE), femme poète française, née à Paris en 1859. Fille d'Ernest de Calonne, professeur et poète dramatique, auteur de *l'Amour et l'Argent*, elle n'avait pas onze ans lorsqu'elle perdit la vue à la suite d'une ophtalmie et devint peu après presque entièrement sourde. Dès l'âge de treize ans, elle commença à faire des vers. Ce n'est qu'à seize ans qu'elle eut connaissance du système Braille : elle entra alors chez les sœurs aveugles de Saint-Paul et y fit des études élémentaires. Mariée à un ingénieur que ses travaux appelèrent en Roumanie, elle y connut la reine, Carmen Sylva, qui la prit en amitié. Elle a publié *Dans ma nuit* (1889), où s'inscrivent en des vers souvent remarquables les étapes de sa douloureuse jeunesse. L'Académie a décerné un prix Montyon à ce livre (1890). Elle a fait, en collaboration avec son père, un à-propos en un acte et en vers, *Chez la Champmeslé*, joué à l'Odéon à l'occasion de l'anniversaire de Racine (1886). Elle a aussi donné au théâtre Maguera (1888) un drame : *Ambroise Paré*, un acte, en vers.

GALESVILLE, ville des Etats-Unis (Wisconsin), ch.-l. du comté de Trempealeau, sur le Mississipi ; [illegible] hab. Minoteries, forges. Célèbre université.

***GALETTE** n. f. — Plaque de blanc de champignon de couche, que l'on introduit dans une meule pour obtenir une récolte. || On dit aussi MISE.

GALETTOIRE (*lè-toir*) n. f. Poêle peu profonde où l'on fait cuire les galettes de sarrasin.

GALGENEN, comm. de Suisse (cant. de Schwyz [distr. de March]), près du lac de Zurich ; 1.400 hab. Agriculture, apiculture. Industrie cotonnière.

GALIDICTIS (*dik-tiss*) n. m. Genre de mammifères carnassiers, de la famille des viverridés, comptant deux espèces propres à Madagascar.

— ENCYCL. Les *galidictis* sont des animaux élancés, de taille moyenne, à queue longue et touffue qui vivent sur les arbres ; très carnassiers, ils se nourrissent d'oiseaux et d'œufs, de petits mammifères, etc. Leur livrée est rayée en long. Ils prennent place entre les suricates et les galidies. (L'espèce type est le *galidictis striata*).

Galidictis.

Galignani (MAISON DE RETRAITE). Par testament, l'éditeur William Galignani léguait à l'Assistance publique une maison rue Neuve-des-Petits-Champs à Paris, une autre maison donnant sur la rue de l'Echiquier et sur la rue d'Enghien, 70.000 francs de rente 5 p. 100 sur l'Etat français et un terrain de 7.169 mètres sur le boulevard Bineau, à Neuilly, le tout à la condition que l'Assistance publique créât sur ce terrain une maison de retraite « pour y recevoir cent personnes des deux sexes, âgées de soixante ans révolus, très respectables et de très bonne moralité, et reconnues pour être sans moyens d'existence suffisants ». Sur les cent personnes admises dans la maison, cinquante le sont à titre payant ; le prix de pension, plus l'entretien évalué à 200 francs et un mobilier qu'on peut se faire fournir par l'administration moyennant un loyer annuel de 50 francs); elles sont nommées par le directeur de l'Assistance publique, qui les prend de préférence parmi les postulants se trouvant dans les conditions professionnelles exigées pour les places gratuites. Ces places sont réparties comme suit :

[illegible]

3° Aux hommes de lettres ou artistes français, à leurs [illegible]

[illegible] l'Académie des beaux-arts. Ces choix doivent être ratifiés [illegible] meublants, bijoux et deniers comptants (quelle qu'en soit l'importance), deviennent la propriété de la fondation ». [illegible] veur de ses héritiers, de ses effets [illegible], bijoux et meubles meublants, en versant [illegible] 50 francs, payable par semestre et [illegible]

GALILÉE n. m. Archit. En Angleterre, Porche, chapelle [illegible] déposait les corps avant les funérailles, où se tenaient les pénitents qui ne pouvaient pénétrer dans l'église, et les femmes lorsque, comme dans la cathédrale de Durham, elles n'étaient pas admises dans le sanctuaire.

— ENCYCL. Le nom de *galilée* [illegible] sorte de porche en souvenir de cette parole de l'ange aux saintes femmes le jour de la Résurrection : « Jésus ira devant vous en Galilée : c'est là que vous le verrez. » (Matthieu, XXVIII, 7.)

***GALLÉ** (Emile), verrier et ébéniste d'art français, né à Nancy en 1846. — Il est mort dans cette ville en 1904. On a vu de cet artiste, aux dernières expositions de la Société nationale des beaux-arts : *Mo*[illegible] sculpté ; *Cristaux de table et d'éclairage, Pâtes de verre, Vitrine* [illegible] *custre* (coupe); *les Joyaux de la* [illegible]

GALLEN (Axel), peintre finlandais [illegible] S'étant rendu à Paris en [illegible] séjourna jusqu'en 1889 et [illegible] selle (Paris) : *la Vieille et le chat*, [illegible] portraits. Cet ensemble lui valut une médaille d'argent. Il obtint à l'Exposition de 1900 une médaille d'or avec quatre *Portraits* et ces trois sujets : [illegible] *kainen, Vieux paysan*. On remarquait, en même temps, dans le pavillon finlandais, les décorations volontairement frustes qu'il avait peintes dans des tonalités de tapisserie. Les épopées finnoises ont souvent tenté son pinceau. On lui doit, par exemple, un triptyque où est retracée la *Légende d'Aïno*.

***GALLENGA** (Antonio), littérateur et homme politique [illegible] mouthshire en 1895.

GALLERAJE, bourg d'Italie (Toscane [prov. de Florence]), près d'un petit sous-affluent de l'Arno ; 800 hab. Eaux minérales chaudes (47° C.), sulfureuses et froides 18° C.), bicarbonatées ferrugineuses.

GALLES (George-Frédéric-Ernest-Albert, prince DE), héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, né à Marlborough-House en 1865. Deuxième fils du roi d'Angleterre Edouard VII, qui n'était alors que prince de Galles, il fut, à l'âge de douze ans, embarqué à bord du vaisseau-école *Britannia*, avec son frère aîné. Aspirant [illegible] vint sous-lieutenant en 1884 et lieutenant en 1885. Capitaine de frégate en 1891, il acquit les prérogatives de fils aîné du prince de Galles par la mort du duc Albert-Victor de Clarence, en 1892, et reçut le titre de duc d'York. Promu capitaine de vaisseau en 1893, il devint membre de la Chambre des pairs, général, vice-amiral, colonel en chef de plusieurs régiments. Il épousa, en 1893, Victoria Mary, princesse de Teck, de qui il eut cinq fils et une fille. Il devint héritier présomptif de la couronne avec le titre de prince de Galles à la mort de la reine Victoria, en 1901. Il fit, la même année, un voyage autour du monde avec sa femme, et ouvrit le premier parlement australien.

GALLI (Henri GALLICHET, dit), publiciste français, né à Châlons-sur-Marne en 1853. Il collabora à de nombreux journaux, prit la direction du *Drapeau* et, élu conseiller municipal de Paris, en 1900, fut réélu en 1904 par le quartier de l'Arsenal, avec un programme nationaliste. Il a écrit de nombreux ouvrages, parmi lesquels il faut citer : [illegible] encore les *Carnets de campagne* du colonel Lentonnet [illegible]

***GALLIENI** (Joseph-Simon), général, administrateur et explorateur français, né à Saint-Béat (Haute-Garonne) en 1849. — Depuis 1896, époque à laquelle il fut appelé à Madagascar comme gouverneur général, jusqu'en 1905, date à laquelle il fut, sur sa demande, relevé de ces fonctions, le général Gallieni a accompli une œuvre de pacification et de réorganisation administrative. Il a publié [illegible] où il a exposé les principes de gouvernement qu'il a suivis et les résultats obtenus. Par le décret qui le relevait de ses fonctions, le général Gallieni était nommé, pour 1905, inspecteur des troupes de l'Afrique occidentale, de l'Afrique orientale, des Antilles et du Pacifique. En 1906, il a été appelé au commandement du 13e corps d'armée, puis du 14e, et du gouvernement militaire de Lyon.

Galli-Marié (Célestine), cantatrice française, née à Paris en 1840. — Elle est morte à Vence, aux environs de Nice, en 1905.

***Gallina** (Giacinto), auteur comique italien, né à Venise en 1852. — Il est mort dans cette ville en 1897. Parmi ses dernières pièces, les plus goûtées furent : *la Famiglia di Santolo* (1888), *Serenissima* (1891), *la Base di tutto* (1894). Égales à leurs aînées par la saine et robuste gaieté qui les anime, elles leur sont supérieures par la vérité de l'observation, la délicatesse de l'analyse et la portée de la satire. Il reste avec Goldoni le meilleur des comiques vénitiens et l'un des premiers poètes dialectaux de la Péninsule.

GALLOFLAVINE n. f. Composé $C^{13}H^{6}O^{9}$, qui s'obtient par oxydation des gallates alcalins, et qui sert à teindre en jaune la laine mordancée au chrome.

Gallois (Germaine). V. Guy.

GALOCHAGE n. m. Action de faire du bruit en marchant avec des galoches : *Ils traînaient les pieds, puis se séparaient avec un* GALOCHAGE *rapide.* (Léon Frapié.)

GALOCHER v. n. Faire du bruit en marchant avec des galoches : *Les petits* GALOCHAIENT *aussi.* (Léon Frapié.)

GALOUBILLE ou **GALOUPILLE** (*ll* mll.) n. f. Petit bateau de la Loire.

Galoubille.

GALVANOTAXIE (de *Galvani*, et du gr. *taxis*, arrangement) n. f. Influence exercée par le courant galvanique sur les mouvements d'ensemble des êtres unicellulaires, qu'il faut distinguer du *galvanotropisme*. (V. ce mot au t. IV.)

— Encycl. Comme le reconnaît Verworn, la *galvanotaxie* est le moyen le plus parfait que nous possédions pour produire des actions d'excitation directrices de mouvement, puisque nous pouvons graduer l'intensité du courant galvanique et que nous sommes maîtres de sa direction. Les expériences faites ont montré que certains infusoires ont une géotaxie cathodique, d'autres une géotaxie anodique ; aussi les paraméciés, qui sont cathodiques, tournent leur pôle antérieur vers la cathode et se groupent autour, au moment de la fermeture du courant. Un autre infusoire, le *polytoma uvelli*, flagellate, se comporte d'une manière inverse ; il est anodique, c'est-à-dire qu'il se dirige vers l'anode au moment de la fermeture. Enfin, il existe une troisième espèce de galvanotaxie, signalée chez les *spirostomum ambiguum*, lesquels, au moment de la fermeture du courant, placent leur grand axe perpendiculairement à la direction du courant, sans se diriger vers l'anode ou la cathode. C'est ce que Verworn appelle la *galvanotaxie transversale*.

GALVANOTYPER v. a. Action de reproduire par les procédés électrolytiques des gravures en relief, des caractères d'imprimerie, etc., pour obtenir une planche métallique qu'on nomme communément *galvano*.

Gama (Saldanha da), amiral brésilien (1846-1895). Il prit part, en septembre 1893, avec les amiraux Custodio de Mello et Vandenkolk, au soulèvement de la flotte contre le président Floriano Peixoto. Après la destruction de la flotte, il fut tué en combattant avec l'armée de terre des insurgés. Son corps fut retrouvé horriblement mutilé. L'amiral Gama fut un naturaliste distingué.

Gamazo (Germán), homme politique espagnol, né à Valladolid en 1828, mort à Madrid en 1901. Il se signala comme avocat à Valladolid, puis à Madrid, devint député de sa ville natale (1871) et fut un des membres les plus actifs du parti libéral. Orateur éloquent, financier habile, il fut successivement ministre des travaux publics (1883), ministre des colonies, président du conseil d'outre-mer, ministre des finances (1892) et des travaux publics (1898). Au bout de quelques mois, il se démit de son portefeuille, se sépara de Sagasta qu'il avait reconnu jusque-là pour chef et se joignit aux libéraux dissidents.

Gambetta (monument de), à Bordeaux. Les figures de ce monument sont en marbre. Il se compose d'une statue de Gambetta placée sur un piédestal, avec avant-corps formant tambour. De chaque côté du piédestal, sur un soubassement avançant, un groupe : à droite, *la Défense nationale* ; à gauche, *la Sagesse soutenant la Liberté*. Sur le piédestal, Gambetta debout, en redingote, la jambe droite en avant, les bras croisés, la tête jetée en arrière dans un mouvement de colère et de défi. Ce monument a été inauguré en 1905, à la suite d'une importante souscription publique. Il fut commandé en 1900 à Dalou qui y travailla deux ans. Cet artiste étant mort le 15 avril 1902, Camille Lefèvre, désigné par Dalou malade, dirigea son achèvement et sculpta notamment, d'après la maquette de Dalou, le groupe de la *Défense nationale*. L'architecture du piédestal est due à Formigé.

Monument de Gambetta à Bordeaux.

***Gambie**, colonie anglaise, dans l'Afrique occidentale. — Depuis l'accord franco-anglais du 8 avril 1904, la frontière existant entre la Gambie et la colonie française du Sénégal a été modifiée de manière à assurer à la France la possession de Yarboutenda et des terrains et points d'atterrissement appartenant à cette localité, en compensation de l'abandon fait par la France de son privilège sur le *French Shore* de Terre-Neuve.

GAMÉTOGÉNÈSE (de *gamète*, et du gr. *génésis*, génération) n. f. Biol. Origine et formation des gamètes ou éléments sexuels mâles et femelles. V. GAMÈTE, OVOGÉNÈSE, SPERMATOGÉNÈSE.

GAMÉTOPHYTE (de *gamète*, et du gr. *phuton*, plante) n. m. Biol. Gamète des plantes (tronçon sexuel de Maire), à la période où les deux pronucleus mâle et femelle ne sont pas encore accolés (sporophyte) ou fusionnés (mixie). V. GAMÈTE.

GAMPSOSTEONYX (*ghan-pso-ste-o-niks*) n. m. Genre de batraciens anoures, de la famille des ranidés, créé en 1900 pour une nouvelle espèce découverte au Gabon. (Le *gampsosteonyx Batesi* est une grenouille remarquable par la disposition de ses phalanges unguéales.)

Gampsosteonyx

Gams ou **Gambs**, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. de Werdenberg]), au bord de la plaine du Rhin ; 2.200 hab. Fabrique de broderies.

GANADERIA (m. esp. — de *ganado*, troupeau) n. f. En Espagne, nom des parcs où se fait l'élevage des taureaux de combat, et, par extension, nom de l'ensemble des animaux appartenant à un même propriétaire : *Les* GANADERIAS *sont en Espagne ce que sont en France les écuries de courses.*

— Encycl. La plupart des *ganaderias*, vastes souvent comme un de nos arrondissements, sont situées en terrain montagneux (Nouvelle-Castille, Andalousie, Navarre, environs de Séville) ; c'est là que, sous la garde des ganaderos, sont élevés les taureaux destinés à l'arène.

Le jeune taureau (*novillo*) reste en liberté et à l'état quasi sauvage jusqu'à l'âge de deux ans, c'est alors qu'il subit le premier contact de l'homme. En effet, à cet âge les novillos sont séparés un à un du reste du troupeau pour être marqués : le ganadero, sur son agile monture, poursuit le jeune taureau et cherche à le renverser ; quand il y a réussi, des aides se précipitent et maintiennent le novillo à terre, tandis qu'on lui imprime au fer chaud la marque de son propriétaire, puis on le remet en liberté. Vers l'âge de trois ans il subit encore l'essai dont dépendra son envoi à la plaza. (V. TAUREAU, t. VII.) Chaque éleveur a ses couleurs ou sa devise, et quand le taureau s'élance plein de fureur, du toril dans l'arène, il porte, piquée à l'épaule, la banderole de soie aux couleurs de sa ganaderia.

GANADERO (m. espagn.) n. m. Gardien de troupeaux dans les ganaderias.

— Encycl. C'est au *ganadero* qu'incombe la tâche de la marque et de l'essai des taureaux ; c'est lui qui fait changer les animaux de pâturage, et sous sa direction, les vaqueros conduisent au cirque les taureaux choisis pour le combat. Vivant loin des villes, dans la solitude des ganaderias, il passe sa vie à cheval et acquiert ainsi une remarquable adresse à manier sa monture, à laquelle il tient d'ailleurs plus qu'à toute autre chose.

***Gandara** (Antonio de La), peintre et pastelliste français, né à Paris en 1862. Fils d'un père espagnol et d'une mère anglaise, cet artiste concilie dans sa peinture les qualités des écoles de ces deux pays. Le souci de l'atmosphère, le goût des fonds gris ou bruns l'emporte chez lui sur la sûreté du dessin et du modelé. On lui doit de nombreux portraits. Il figurait à l'Exposition de 1900 avec trois portraits et y obtint une médaille d'argent. Chaque Salon voit depuis une nouvelle série de toiles ou de pastels : *Jeune Femme endormie*, etc. (1901) ; trois *Études* sur le Luxembourg et *le Jeu de cache-cache*, en 1902 ; quatre *Études* du Luxembourg, en 1903 ; en 1905, deux nouvelles *Études* sur le Luxembourg. Ces paysages du Luxembourg seront peut-être les œuvres les plus précieuses d'Antonio de La Gandara. Il s'y montre paysagiste très personnel, amoureux des tons les plus délicats, posés le plus souvent sur des fonds sombres.

GANDARIEN (*ri-in*) n. m. Sous-étage géologique désignant une partie du werfénien d'Asie.

***Gandillot** (Léon), auteur dramatique français, né à Paris en 1862. — Depuis 1900 il a publié : *les Femmes collantes*, roman drolatique, et fait représenter au Vaudeville : *Devoir conjugal*, comédie en trois actes (1903), et, au Théâtre-Antoine, une pièce en cinq actes, *Vers l'amour*. Dans ces dernières pièces, Gandillot semble renoncer à son premier genre, qui fut la farce outrancière, et évoluer vers la comédie. *Vers l'amour*, qui eut un grand succès, est une comédie sentimentale.

GANGUS (*ghuss*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, comptant quatre espèces propres à l'Australie. (Les gangus sont des saltiques de la tribu des lyllés, ces araignées, de taille médiocre, allongées, à pattes courtes et robustes, sont brunes ou noires, coupées de bandes blanches duveteuses. L'espèce type est le *gangus concinnus*.)



Gangus.

***Ganne** (Louis), compositeur français, né à Buxières-les-Mines (Allier) en 1862. — Il a donné à l'Olympia un nouveau ballet : *Au Japon* (1903), et au théâtre de Monte-Carlo un opéra-comique en trois actes : *Hans, le joueur de flûte* (1906). Il a dirigé l'orchestre des bals de l'Opéra.

Ganne

GANODONTES n. m. pl. Paléont. Sous-ordre de mammifères tillodontiens, renfermant les familles des *conoryctidés* et des *stylinodontidés*. — *Un* GANODONTE.

— Encycl. Le sous-ordre des *ganodontes* a été fondé en 1897 pour des formes éteintes que l'on a découvertes dans les riches gisements éocènes de Puerco, au Nouveau-Mexique, et qui présentent des rapports tant avec les ongulés qu'avec les édentés.

GANOPHYLLITE n. f. Silicate hydraté naturel de manganèse et d'alumine.

Ganshoren, ville de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]), sur un petit sous-affluent de la Senne ; 3.300 hab. Fabrication de dentelles, filature.

Ganties, comm. de la Haute-Garonne, arrond. et à 15 kilom. de Saint-Gaudens, au-dessus d'un petit sous-affluent de la Garonne par le Ger ; 550 hab. Eaux minérales ferrugineuses, utilisées contre la chlorose, l'anémie, les maladies nerveuses.

GAOLIAN ou **GAO-LIA** n. m. Nom du sorgho dans la Chine septentrionale. V. SORGHO (t. VII).

— Encycl. Le *gaolian* ou sorgho a une importance considérable dans toute la Chine septentrionale, où, avec la pomme de terre, il constitue la base de l'alimentation des indigènes et de leur bétail. Atteignant 3 mètres de hauteur et plus, le gaolian a des tiges dures et ligneuses qui, coupées à 25 ou 30 centimètres du sol, constituent des chaumes absolument impraticables aux chevaux et même aux hommes, propriété dont surent profiter les Japonais au cours de la campagne contre la Russie en Mandchourie.

Gapone (Georges), pope et agitateur russe, né dans l'Ukraine en 1872, mort près de Saint-Pétersbourg en 1906. Fils de pauvres paysans, il entra dans une école ecclésiastique. A quinze ans, la lecture des écrits de Tolstoï troubla ses croyances religieuses, mais une jeune fille qui partageait ses idées lui persuada qu'il ne servirait jamais mieux la cause du peuple qu'en se faisant pope ; il devint prêtre et l'épousa, mais il la perdit bientôt. Gapone, fixé plus tard à Saint-Pétersbourg, se consacra aux ouvriers, aux pauvres, aux vagabonds et aux prisonniers. Il créa des sociétés ouvrières, qui, à partir de 1904, prirent un grand développement. Il engagea les ouvriers de Saint-Pétersbourg à menacer le gouvernement d'une grève générale s'il ne faisait pas droit à leurs réclamations. A la suite d'un renvoi d'ouvriers par une usine, Gapone provoqua une grève au début de 1905 et, le 22 janvier, il se mit à la tête d'une masse énorme d'ouvriers pour porter une supplique au tsar ; mais la troupe reçut l'ordre de repousser les ouvriers par la force, et il y eut de nombreux morts. Gapone réussit à s'échapper, passa à l'étranger et vint en France ; il reparut quelque temps en Russie et engagea les sociétés ouvrières à accepter le manifeste du 30 octobre 1905 et à attendre le résultat de la réunion de la Douma. Il a publié : *Mémoires du pope Gapone*, qui ont été traduits en français par Colette Yver (1905). En décembre 1905, Gapone, revenu à Saint-Pétersbourg, reprit avec la police des relations déjà anciennes et en reçut des subsides. Attiré par les révolutionnaires dans une villa des environs de la capitale, il fut, par eux, décrété de trahison, étranglé par quatre hommes et accroché au plafond de la salle où s'était déroulé le drame (10 avril 1906).

Garagoa, ville des États unis de Colombie (État de Boyaca [départ. d'Oriente]), sur la rivière homonyme, sous-affluent de l'Orénoque par l'Upia ; 8.000 hab. Aux environs, gisements de cuivre.

***GARANT** n. m. — Franc-maçonn. *Garant d'amitié*, Nom donné au franc-maçon chargé par une loge d'entretenir des rapports fraternels entre cette loge et une ou plusieurs autres situées loin de la première.

Garaud (Gustave-Césaire), peintre français, né à Toulon en 1847. Élève de Français, paysagiste distingué, il a beaucoup produit, soit comme peintre, soit comme illustrateur. Il a débuté au Salon de 1878. Principales toiles : *Bords du Gapeau* (musée d'Ajaccio) ; *le Matin à Valmondois* (musée du Puy) ; *Bords de la Viosne* (musée de Vire) ; *l'Écluse, bords de la Sarthe* (1889) ; *le Vieux Pont sur la Rance* (musée de La Roche-sur-Yon) ; *l'Yvette à Dampierre* (1893) (musée de Toulon) ; *l'Étang* (1894) (ministère des Colonies) ; *la Baie de Douarnenez*, pastels (1897) ; *le Matin aux champs* (1900) ; *la Plage de Berck* (1901) ; *Sur la côte d'Azur* (1903) ; *l'Embouchure du Paillon, à Nice* (1904) ; *Berck-Plage* et *le Montagnard italien* (1905) ; *Jardin de paysans dans les Basses-Alpes* ; *une Rue de village en Italie* (1906). On lui doit aussi les illustrations de l'*Indo-Chine française contemporaine*.

GARBAUD ou **GARBAUT** (*bô*) n. m. Nom vulgaire du chevesne, dans le bassin de la Loire.

Garborg (Arne), écrivain norvégien, né à Thime (Jäderen) en 1851. Fils de paysans piétistes, instituteur, publiciste, il commença à étudier à Christiania en 1873, s'y fit remarquer par une étude critique sur *Empereur et Galiléen* d'Ibsen, et devint rédacteur de l'« Aftenbladet », où il défend vigoureusement les traditions luthériennes contre les idées modernes. Bientôt cependant il évolua vers la libre-pensée et le radicalisme et fonda pour exposer ses idées le journal « Fedraheimen », qu'il dirigea de 1877 à 1882. Il rédigea ce journal dans l'idiome populaire appelé *landsmaal*, dont il devint l'apôtre passionné (voir son livre : *le Nouveau Mouvement linguistique et national norvégien* [1877]), et où il publia ses premières nouvelles (*un Libre Penseur* [1878]). Élu reviseur de

l'État (1884) il remporta [illegible] *Étudiants paysans* [illegible] Paris [illegible] et à Dresde, et en [illegible] Les autorités [illegible] monde officiel [illegible] dans les montagnes [illegible] du Hedmark [illegible] alors de violentes [illegible] (1888) [illegible] théâtre (1888). [illegible] logique [illegible] la Paix [illegible] ses [illegible] retour [illegible] diquent un retour de l'auteur [illegible] Églises [illegible] On lui doit aussi une biographie de J. Lie (1895), le livre [illegible] (1895), diverses brochures politiques, etc. Tempérament d'apôtre et de chef, artiste vibrant, d'une curiosité d'esprit passionnée, Garborg a su au cours de ses successives métamorphoses s'imposer au public scandinave et acquérir une popularité comparable à celle de B. Björnson et de J. Lie. Plusieurs de ses ouvrages sont traduits en allemand, en anglais et en [illegible]

***GARCIA** (Manuel), professeur de chant, né à Madrid en 1805 [illegible] Il est mort à Cricklewood en 1906. Chanteur assez ordinaire, mais théoricien distingué, il s'était surtout consacré à l'étude du mécanisme physiologique de la voix humaine et il avait imaginé, pour étudier la conformation de l'appareil vocal, le *laryngoscope*, aujourd'hui très employé par les médecins. Son enseignement avait été célèbre à Londres avec en 1905. Il était le frère de la Malibran et de Pauline Viardot.

GARCIA DE QUEVEDO (José Heriberto), poète amér[icain], né [illegible] Venezuela en 1819, mort en 1871. Après de longs voyages dans l'ancien et dans le nouveau monde, il se fixa en Espagne, collabora à différents journaux et remplit divers postes diplomatiques. Comme écrivain, ses [illegible] avec José Zorrilla à divers poèmes [illegible] d'autres seul : *Delirium, la Segunda vida, el Proscripto*. Parmi ses romans, on peut citer : *el Amor de una niño, Dos duelos a 18 años de distancia;* et, parmi ses drames : [illegible] en 1871, des suites, dit-on, d'une blessure reçue sur une barricade de Paris, lors de la Commune, à laquelle il avait été assez activement mêlé. C'était un écrivain de valeur, un caractère élevé et généreux.

GARCIA (Calixto), général cubain, né à La Havane en 1836 [illegible] ardent, il entra en lutte contre la domination espagnole dans l'île de Cuba, et organisa en 1868, à Holguin, une insurrection qui dura dix ans. Il paya de sa personne et fut blessé et transporté comme mort à Manzanillo. Guéri de ses blessures, il fut envoyé en Espagne, où il resta jusqu'à la fin de la guerre en 1878. Il passa alors aux États-Unis, prit part, en 1880, à une nouvelle tentative d'insurrection [illegible] dans la tête. Il ne réussit qu'à se blesser grièvement au front et, de nouveau, on le transporta en Espagne, où il vécut jusqu'en 1894, employé dans une maison de banque. Garcia alors gagna la France, puis se rendit aux États-Unis [illegible] nouvelle insurrection, à la tête de laquelle venait de se [illegible] américaines, il arma un petit steamer qui sombra, revint aux États-Unis, arma un nouveau bâtiment portant deux canons Hotchkiss et des armes et parvint à débarquer, en mars 1896, sur la côte orientale de Cuba. Il fut alors investi par les insurgés du commandement des provinces de Camaguey et de Santiago-de-Cuba et, à la tête de quatre à cinq mille hommes, il harcela sans relâche les troupes espagnoles dans des combats d'embuscade souvent heureux. Lorsque, en 1898, une armée des États-Unis, sous les ordres du général Shafter, débarqua dans la province de Santiago et vint mettre le siège devant cette ville, Garcia se joignit au général américain et coopéra avec lui à la prise de cette importante position ; à la suite de ce fait d'armes l'Espagne se vit contrainte d'abandonner [illegible] mission à Washington par l'Assemblée nationale cubaine, afin de négocier les conditions de l'autonomie de la nouvelle république, lorsqu'il fut atteint d'une fluxion de poitrine qui l'emporta. C'était un officier d'une bravoure et d'une expérience consommées, et peu d'hommes ont fait davantage pour l'indépendance cubaine.

GARÇON [illegible]
Les administrations de l'État, des départements et des communes les plus importantes occupent, dans leurs bureaux ou locaux, un grand nombre d'employés subalternes, dont la dénomination varie suivant la nature des fonctions qui leur sont attribuées, et aussi avec les administrations qui les emploient. Des chefs, surveillants ou brigadiers, assument généralement la responsabilité des travaux qui incombent au personnel subalterne : entretien des locaux, bureaux, salles de musées, laboratoires, etc. Des huissiers ou appariteurs sont chargés d'introduire les visiteurs auprès des ministres, sous-secrétaires d'État, directeurs ou préfets ; des gardiens de cabinet et de bureau remplissent les mêmes fonctions auprès des chefs de division [illegible] service où ils sont employés. Des ordonnances, courriers, facteurs ou facteurs, portent, à pied ou à bicyclette, les plis ou dossiers que les administrations échangent entre elles. Dans les bibliothèques et musées nationaux, des gardiens procèdent aux travaux de nettoyage et d'entretien des locaux et indiquent au public le département où se trouve l'ouvrage qu'il désire consulter ou le renseignent sur l'emplacement des tableaux ou objets d'art dans les salles ou galeries. Dans les facultés et écoles, des garçons d'amphithéâtre ou de laboratoire aident les professeurs et les préparateurs dans leurs manipulations.

Ces divers agents, auxquels il convient d'ajouter les portiers ou concierges des locaux occupés par les administrations, sont nommés par les autorités qui dirigent les services auxquels ils sont attachés.

Leur recrutement a lieu soit parmi les anciens militaires [illegible] toutefois, ceux-ci ne sont titularisés qu'après cinq ou six ans de services en qualité d'hommes d'équipe ou d'auxiliaires.

A part les portiers ou concierges et quelques surveillants, ces employés ne sont pas logés, mais le plus grand nombre sont habillés pour le service. Les huissiers, gardiens de bureau, de bibliothèque, etc., reçoivent d'habitude un uniforme complet par an ; toutefois, ils ne sont pas obligés de le prendre lorsque celui qu'ils possèdent est encore en bon état et des gratifications leur sont données lorsqu'ils laissent passer l'année sans réclamer tout ou partie [illegible]

GARÇONNISME (*so-nissm'*) n. m. Employé seulement dans la locution *bon garçonnisme,* dérivée de l'expression [illegible] (P. et V. Margueritte.)

GARDAIR [illegible] en 1846. Il s'est consacré spécialement à la philosophie de saint Thomas d'Aquin, dont traitent tous ses livres. Il a fait de 1890 à 1895 un cours libre à la Sorbonne et a collaboré à la « Revue de Philosophie ». Ses ouvrages sont, dans l'ordre où ils doivent être lus pour l'étude du [illegible] compléter ce cours de philosophie thomiste.

***GARDE** n. m. [illegible] Les gardes de navigation concourent à la surveillance et à la police des fleuves, rivières, canaux, lacs et étangs (notamment en ce qui concerne la navigation et la pêche fluviale), ainsi que de leurs rives, berges et dépendances, et des ports publics de navigation intérieure. Ils recherchent et constatent les délits et contraventions dans la circonscription qui leur est assignée. (Décr. du 19 août 1893, art. 3.) Ils surveillent, sous l'autorité des conducteurs et des commis des ponts et chaussées, le service des éclusiers et pontiers, le travail des cantonniers et ouvriers auxiliaires. (Même décr., art. 4.)

Choisis parmi les anciens militaires auxquels sont réservés des emplois civils (loi du 21 mars 1905), ou, à défaut, parmi les candidats présentés par l'ingénieur en chef après avis du préfet, les gardes de navigation sont nommés par le ministre des Travaux publics. Nul ne peut être titularisé s'il ne jouit de la qualité de Français, s'il a moins de vingt-cinq ans ou plus de trente-cinq. Toutefois, cette limite d'âge est reculée d'un nombre d'années égal à celui de la présence du postulant sous les drapeaux sans pouvoir, en aucun cas, excéder quarante-cinq ans.

Le cadre des gardes de navigation comporte cinq classes aux traitements de 700 à 1.000 francs. La promotion d'une classe dans l'autre ne peut avoir lieu qu'après trois ans de services dans la classe immédiatement inférieure. Les gardes de navigation sont en général logés. S'ils ne le sont pas, ils reçoivent une indemnité de logement de 100 à 150 francs, qui s'ajoute, dans certaines villes, à une indemnité de résidence. Leur emploi est incompatible avec toute autre fonction et avec l'exercice de tout commerce. (Décr. du 19 août 1903, art. 5 et suiv.)

***GARDE-BARRIÈRE** n. [illegible] manœuvre des barrières, de la surveillance des voitures et bestiaux qui traversent le chemin de fer aux passages à niveau, les *gardes-barrières* sont également chargés, dans certains cas, de la manœuvre et de l'éclairage des signaux fixes, en même temps que de la surveillance de la ligne sur un certain parcours. Aussi, ces multiples fonctions sont-elles généralement confiées à un ménage que les compagnies logent dans une maison construite sur les dépendances du chemin de fer, à proximité du passage à niveau, et, pendant que le mari fait les tournées sur la ligne, la femme assure le service des barrières.

Les gardes-barrières doivent faire immédiatement sortir toute personne qui s'est introduite dans l'enceinte du chemin de fer ou dans une portion quelconque des dépendances où elle n'a pas le droit de pénétrer. Les chevaux ou bestiaux abandonnés qui seraient trouvés dans l'enceinte des chemins de fer doivent être saisis et mis en fourrière. (Ord. 15 nov. 1846, art. 68.)

Pendant les heures où s'exerce leur surveillance, les gardes-barrières sont tenus de garder les portillons à l'usage des piétons, qui sont accotés aux barrières. La compagnie est dès lors responsable d'un accident causé à un piéton, sur la voie, par un train, lorsque le garde-barrière a négligé de surveiller le portillon adjacent et n'a pas interdit l'accès de la voie à la victime de l'accident au moment du passage du train. (Cass. 12 juin 1888.)

***GARDE-CANAL** n. m. — ENCYCL. Dr. La police des canaux est assurée par des agents de la navigation, préposés de la grande voirie, nommés et commissionnés par le minis[tre] [illegible] les compagnies concessionnaires sont également autorisées par les cahiers des charges à commissionner des gardes particuliers, appelés *gardes-canaux*. Placés sous les ordres des ingénieurs et des conducteurs, ces agents constatent les contraventions aux règlements sur les canaux au même titre que les agents de l'État ; ils sont également compétents pour réprimer les délits de pêche.

GARDE-PLACE n. m. Appareil en forme de cadre, dont sont munis certains compartiments des wagons de chemin de fer depuis 1900. (On insère dans l'appareil fermé à clef une portion du ticket portant un numéro, dont la souche est remise au voyageur par le conducteur. Le ticket inséré dans le garde-place porte indiquée la desti[nation] [illegible]

***GARDE-PORT** n. m. — ENCYCL. Dr. Les *gardes-ports* ont des attributions administratives et des attributions commerciales : chargés de la police des ports placés sous leur surveillance, ils servent également d'intermédiaires entre les expéditeurs et les destinataires et tiennent la comptabilité des opérations (entrées et sorties) auxquelles les marchandises donnent lieu dans les ports.

Leur intervention, facultative sur les ports situés au [illegible] publics et n'entrent en fonctions [illegible] ment devant le tribunal [illegible] de leurs services est [illegible] contraventions commis sur les ports.

***GARDE-RIVIÈRE** [illegible] syndicales, et n[illegible] généraux ou particul[iers] [illegible]

Les autres, nommés et salariés par [illegible] commerce, ont pour mission d'assurer, [illegible] d'eau du bassin de la Seine, le libre passag[e] [illegible]

***GARDET** [illegible] à Paris en 1863. — Lors de l'[illegible] un [illegible]

GARDE-VENTE [illegible] Depuis la loi du 21 juin 1898, qui a modifié l'art. 31 du code forestier, l'adjudicataire de coupes de bois a la faculté d'en confier l'exploitation à un garde particulier, appelé [illegible] vant de lui une commission sur timbre, agréé par l'agent forestier local et assermenté devant le juge de paix dans le ressort duquel sont situées les coupes à exploiter.

Les fonctions de garde-vente ne peuvent être exercées [illegible] par les agents forestiers de la localité.

Le garde-vente est autorisé à dresser des procès-verbaux tant dans la coupe vendue que dans un espace, appelé l'ouïe de la cognée, fixé à la distance de 250 mètres à partir des limites de la coupe. Ces actes contentieux sont soumis aux mêmes formalités que ceux des agents forestiers et font foi jusqu'à preuve contraire. (Code forest., art. 31.)

[illegible] impose au garde-vente la tenue d'un registre coté et paraphé par l'agent forestier, sur lequel il doit inscrire jour par jour et sans lacune la mesure et la quantité des bois qu'il a débités et vendus, ainsi que le nom des personnes auxquelles il les a livrés. Cependant le défaut de tenue de ce registre ne constitue pas un délit. L'adjudicataire et sa caution sont responsables et contraignables par corps au payement des amendes et restitutions encourues pour délits et contraventions commis, soit dans la vente, soit à l'ouïe de la cognée, par tous leurs employés et notamment par le garde-vente. (Code forest., art. 46.)

GARDINER [illegible] éducation au collège de Winchester et de Christ Church dans l'université d'Oxford. En 1855, il épousa la plus jeune fille d'Éd. Irving, et se rattacha à la nouvelle Église apostolique fondée par ce dernier. C'est alors qu'il se consacra tout entier à la période de l'histoire d'Angleterre qui s'étend de 1603 à 1660. Il publia ses deux premiers volumes sur cette époque, en 1863. [illegible] King's College à Londres et donna des conférences à titre [illegible] *turer*. Gladstone lui fit accorder une pension annuelle de 150 livres sterling en 1882, et deux ans plus tard, le collège [illegible] agrégé de la fondation pour lui permettre de continuer ses recherches documentaires. Quand il mourut, il avait presque achevé la tâche qu'il s'était imposée, et le dernier volume de son [illegible] fragmentaire, l'année suivante. Ses différents ouvrages forment une magistrale *Histoire d'Angleterre* pendant les règnes de Jacques Ier [illegible] Charles Ier, la guerre civile, la République et le protectorat. Entre temps, l'historien avait publié des études [illegible] *premiers Stuarts*, et il avait écrit, avec le Dr Bass Mullinger, une magistrale introduction à l'*Histoire d'Angleterre*, et fait en 1896 des conférences du plus haut intérêt sur [illegible] nantes de Gardiner comme érudit sont d'une puissance d'application étonnante, une stricte impartialité, qui n'en[illegible] la passion de la vérité.

GARENNE [illegible] renne ; mais s'ils passent dans une autre garenne, ils appartiennent au propriétaire de cet objet pourvu qu'ils n'y aient point été attirés par fraude ou artifice (C. civ., art. 564). Ces dispositions ne s'appliquent qu'aux garennes fermées, c'est-à-dire entourées de murs, fossés pleins d'eau ou clôtures continus, suffisants pour empêcher les lapins de sortir. Il est en effet de jurisprudence (Cass. 13 août 1840) que les lapins des garennes ouvertes sont, comme toutes les autres espèces de gibier, des animaux sauvages n'appartenant à personne ; les lapins ne deviennent propriété particulière que quand ils sont enfermés dans un clapier ou dans un lieu spécialement destiné à les conserver et à les multiplier. Celui qui tue des lapins au [illegible]

dans une garenne ou cette la chasse acte de chasse ; si la garenne est fermée, il commet un vol punissable d'un emprisonnement de 1 à 5 ans et d'une amende de 16 à 500 francs (C. pén., art. 388).

En raison de la rapidité avec laquelle ils se propagent, les lapins deviennent facilement un danger, tant pour les bois qu'ils habitent, dont ils dévastent les jeunes taillis, que pour les cultures avoisinant ces bois. Aussi, le cahier des charges dressé le 5 juillet 1889 pour la location de la chasse dans les bois de l'État interdit-il l'introduction des lapins sur le sol forestier. C'est également pour ce motif que les préfets les classent parmi les animaux nuisibles que chacun peut être autorisé à détruire en tout temps sur ses terres; les propriétaires qui désirent obtenir des permissions à cet effet doivent s'adresser à l'autorité préfectorale, qui a pleine liberté pour subordonner l'autorisation à l'emploi de tels moyens ou engins qu'elle juge devoir être les plus efficaces.

Le propriétaire d'une garenne, close ou non, est responsable des dégâts causés par ses lapins et doit une réparation aux propriétaires des récoltes ou des plantations qu'ils ont endommagées, lorsqu'il est établi qu'il n'a pris aucune mesure pour prévenir les dommages en enrayant la propagation de ces animaux, soit en défonçant les terriers, soit en pratiquant de fréquentes battues ou de simples furetages.

*GARIBALDI (Menotti), général et patriote italien, né à Mostardas, dans le Rio Grande (Brésil), en 1840. — Il est mort à Rome en 1903.

GARLAND (Hamlin), poète et romancier américain, né à West Salem (Wisconsin) en 1861. Après avoir pris ses grades à Cedar Valley Seminary, il travailla quelque temps à la terre sur la ferme de son père, se joignit aux chercheurs d'or du Dakota (1883) et retourna l'année suivante à Boston, où il commença à écrire, tout en donnant des leçons de littérature anglaise dans des écoles particulières. Il a publié : *Main-Travelled Roads; Jason Edwards, a Member of the Third House; a Spoil of Office; Crumbling Idols; Rose of Dutcher's Coolly; Wayside Courtships; Ulysses Grant,* étude historique sur le président des États-Unis, et plusieurs ouvrages inspirés par ses voyages dans les prairies et les montagnes de l'Est : *Prairie Folks, Prairie Songs, the Trail of the Gold Seekers, Boy life on the Prairie.*

GARNAULT (Henri-Jules-Noël), vice-amiral français, né à La Rochelle en 1820, mort à Toulon en 1906. Élève de l'École navale en 1835, il fut nommé aspirant en 1837, enseigne de vaisseau en 1841, lieutenant de vaisseau en 1847, et promu capitaine de frégate en 1854, après le combat du 17 octobre, livré par la *Ville-de-Paris* devant Sébastopol. Capitaine de vaisseau en 1859, contre-amiral et major général à Lorient en 1870, il fut pendant deux ans (1874-1876) chef d'état-major du ministre, devint vice-amiral en 1877, présida le conseil des travaux de la marine (1879), et reçut la même année le commandement de l'escadre d'évolutions. En 1881, au moment de l'expédition de Tunisie, il fut appelé à diriger la flotte française qui prit Tabarka, occupa Bizerte, et, après un bombardement et un vif combat dans les rues de la ville, s'empara de Sfax. Cette courte campagne, habilement menée par l'amiral, se termina par la prise de Menzel, de Gabès, de Sousse, et l'occupation de l'île de Djerba. Elle valut à l'amiral Garnault d'être maintenu sans limite d'âge dans la 1re section du cadre de l'état-major général, pour avoir exercé un commandement en chef devant l'ennemi.

Garnault.

GARNET (Richard), poète, historien, critique et bibliographe anglais, né à Lichfield en 1835, mort à Londres en 1906. D'abord sous-bibliothécaire du British Museum, il entra dans la même administration dès 1851, fut nommé surintendant de la Salle de Lecture en 1875 et conservateur des imprimés en 1890. Il dirigea la rédaction du catalogue de 1881 à 1890, et prit sa retraite en 1899. Il était aussi administrateur de la Galerie nationale de portraits. Son érudition était immense et sa fécondité parfois excessive. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Primula*, vers lyriques (1858); *Io in Egypt* et autres poèmes (1859); *the Twilight of the Gods* (1903); *Iphigenia in Delphi* (1891); *Poems* (1893); *a History of italian literature* (1898); *Essays in librarianship and bibliography* (1899); des études critiques et biographiques sur Shelley, Carlyle, Emerson, Dryden, William Blake, Gibbon, Shakspeare, etc.; plusieurs excellentes traductions du grec, de l'italien et du portugais, et une *Histoire illustrée de la littérature anglaise* en collaboration avec Edmund Gosse (1903-1904).

*GARNI, IE adj. — Encycl. Dr. *Logeurs en garni*. Les logeurs ou loueurs de maisons garnies sont tenus, comme les hôteliers, d'inscrire, sur un registre coté et paraphé par un officier municipal ou un commissaire de police, les noms, qualités, domicile habituel, dates d'entrée et de sortie de toute personne qui aurait passé une nuit dans leurs maisons. Ils doivent représenter ce registre aux époques déterminées par les règlements, toutes les fois qu'ils en sont requis, aux maires, adjoints, officiers ou commissaires de police. Les infractions à ces dispositions sont punies d'une amende de 6 à 10 francs par contravention et d'un emprisonnement de 5 jours au plus en cas de récidive (C. pén., art. 475 et 478).

D'autre part, à Paris, toute personne qui veut exercer la profession de logeur en garni est tenue d'en faire préalablement la déclaration à la mairie et de la renouveler toutes les fois qu'elle change de domicile. A Paris cette déclaration, qui est faite à la préfecture de police, doit être accompagnée de l'acte de naissance du déclarant, d'un certificat de résidence et de moralité délivré par le commissaire de police ou le maire de sa commune, d'un extrait de son casier judiciaire et d'un état indiquant la dimension, le nombre des chambres garnies à louer et le nombre de lits contenus dans chacune. (Ord. de pol. du 25 oct. 1883.) Lorsqu'ils cessent d'exercer leur profession, les logeurs doivent faire une nouvelle déclaration à la mairie et y déposer leur registre de police.

Tous les logeurs en garni sont, en principe, soumis aux obligations qui précèdent; mais la jurisprudence en exempte ceux qui louent en garni à des personnes sédentaires les chambres ou appartements de leurs maisons qui excèdent leurs besoins, les propriétaires qui louent accidentellement un appartement meublé, les sages-femmes qui prennent des pensionnaires.

GARNIER (Pierre), médecin français, né à Bagneux (Marne) en 1819, mort à Paris en 1901. Il a exercé la médecine à Paris et a été longtemps rédacteur en chef de la *Santé publique*. On lui doit : *Annuaire de médecine et de chirurgie pratique* (1845-1865); *Dictionnaire annuel du progrès des sciences et institutions médicales* (1864-1887); *la Génération universelle* (1880); *Impuissance physique et morale chez l'homme et la femme* (1882); *Célibat et célibataires* (1887); *Hygiène de la génération* (1889); etc.

GARNIER (Pierre-Henri-Dieudonné-Léon), administrateur et écrivain français, né au Vigan (Gard) en 1836, mort à Paris en 1901. Il était le frère aîné de Francis Garnier, le conquérant du Tonkin. Il devint le secrétaire et le gendre de Vapereau, entra dans les bureaux de la préfecture de la Seine et devint inspecteur général des services administratifs. Tout en remplissant ces fonctions, il collabora à divers périodiques, et donna de 1865 à 1899 des articles sur les représentations de l'Opéra et de l'Opéra-Comique. Il dirigea, en outre, le supplément à la 4e édition du *Dictionnaire des contemporains*; il fonda en 1876, et dirigea avec Paul Dauvert, le recueil *la Jurisprudence du Conseil d'État*. Il avait surveillé la publication du *Voyage d'exploration en Indo-Chine* (1873) de son frère Francis Garnier, absent, dont il avait donné une édition réduite (1889), et dont il annota le dernier récit de voyage, *De Paris au Thibet* (1894).

GARNIER (Jules), ingénieur français, né à Saint-Étienne en 1839, mort à Menton en 1904. Chargé, en 1863, du service des mines de la Nouvelle-Calédonie, il dressa la carte géologique de l'île et y découvrit des minerais dont le plus important, le nickel, devint la richesse du pays. En 1870, il recruta à Saint-Étienne un bataillon de volontaires du génie, à la tête duquel il fit campagne. Il remplit ensuite des missions en Suède-Norvège et Russie, voyagea aux États-Unis et au Canada, où il construisit des usines pour nickel, et fit, en 1898, un voyage en Australie, durant lequel son fils Pascal, qui l'accompagnait, mourut à Coolgardie. Il publia : *la Nouvelle-Calédonie; côte orientale* (1871); *Océanie, île des Pins, Loyalty et Taïti* (1871); *Campagne de 1870-1871, les Volontaires du génie dans l'Est* (1872); *le Fer* (1878); *l'Or et le Diamant au Transvaal* (1896); *la Nouvelle-Zélande et ses mines* (1898); *l'Australie occidentale* (1900).

Garnier (*Monument de* CHARLES). Ce monument, élevé à l'angle des rues Auber et Scribe, auprès de l'Opéra, a été inauguré en 1903. L'architecture est due à Pascal; l'œuvre composite réunit, sur un bloc de marbre rouge, un buste de Charles Garnier par Carpeaux à des figures allégoriques en bronze doré par le sculpteur J. Germain.

GARNIER (Christian), fils de l'architecte Charles Garnier, né et mort à Paris (1872-1898). Il se consacra à la géographie et à la linguistique. Il a publié de son vivant un *Essai de géographie générale* (1894) et fut lauréat de l'Institut pour une *Méthode de transcription rationnelle générale des noms géographiques*, qui parut après sa mort (1899). Après sa mort, ont été également publiés les *Grammaires et vocabulaires méthodiques des idiomes de Bordighera et de Realdo* (1898) et une *Monografia della provincia di Porto-Maurizio* (1900). Son grand ouvrage, inachevé, sur la *Géographie politique de l'Europe*, est demeuré inédit.

GARNIER DES GARETS (Louis), général français, né à Trévoux (Ain) en 1838. Il sortit de l'École de Saint-Cyr, dans les chasseurs à pied, mais demanda à être envoyé en Cochinchine, au moment de la conquête de ce pays. Lieutenant en 1861, il fut deux fois cité à l'ordre du jour pour sa brillante conduite à Tang-Ho et la prise des lignes de Ki-Hoa. Capitaine en 1865, il servit en 1870 à l'armée de Metz, fut grièvement blessé à Rezonville, et promu chef de bataillon, se distingua de nouveau pendant le second siège de Paris. Lieutenant-colonel en 1876, colonel en 1881, il devint général de brigade en 1887. Divisionnaire en 1892, il était appelé en 1896 au commandement du 16e, puis du 2e corps d'armée. Il était membre du conseil supérieur de la guerre au moment de son passage dans le cadre de réserve en 1903.

GAROFALO (Raffaele, baron), jurisconsulte italien, né à Naples en 1852. Agrégé de l'université de Naples, il fut président du tribunal civil de Ferrare, conseiller à la cour d'appel de Naples et professa le droit et la procédure criminelle à l'université de cette ville. Outre la collaboration à la *Flegrea*, il a produit un certain nombre d'ouvrages justement estimés : *la Criminologie* (1885), étude profonde sur la nature du crime et la théorie de la pénalité; *la Superstition socialiste* (1895), sérieuse critique des théories du socialisme révolutionnaire; *Traité théorique et pratique du droit pénal*; etc. Il fut chargé en 1892 des travaux préparatoires de rédaction du nouveau code de procédure pénale.

GARONNAIS, AISE adj. Qui habite le bassin de la Garonne et, plus particulièrement, le département de la Haute-Garonne.

— Zootechn. *Race garonnaise*. Nom donné à une catégorie de bovidés qui peuplent les régions arrosées par la Garonne et la Gironde (départ. de la Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, partie du Lot-et-Garonne, Gironde).

— ENCYCL. Zootechn. La *race garonnaise* est une variété de la race pyrénéenne plutôt qu'une race distincte. Le squelette est grossier et la forme générale assez irrégulière; les membres sont déviés, le train de derrière plus élevé que l'antérieur; les cornes ont en général une croissance irrégulière, et il faut souvent amputer celle qui se trouve, pour l'attelage, du côté du compagnon de joug. Les vaches sont beaucoup moins nombreuses que les bœufs; le pelage est froment clair uniforme. Les bœufs garonnais sont surtout des bêtes de somme robustes et vigoureuses; ils peuvent fournir une longue carrière de travail (huit à dix ans), après quoi on les met à l'engrais; leur chair est très estimée par la boucherie de Toulouse, Montauban et Bordeaux.

*GARSONNET (Jean-Baptiste-Eugène), jurisconsulte français, né à Caen en 1841. — Il est mort à Feignies (Belgique) en 1899.

GARSTEN, bourg d'Austro-Hongrie (Haute-Autriche [cercle de la Traun, distr. de Steyer]), sur l'Enns, affluent du Danube; 5.500 hab.

GARSTON, ville d'Angleterre (comté de Lancastre), sur la Mersey, qui finit à cet endroit dans la mer d'Irlande; 8.000 hab. Minoteries, fabrication de conserves, forges. C'est un faubourg industriel de Liverpool.

GARZ, ville d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Poméranie, présid. de Stettin]), sur l'Oder; 5.500 hab. Industrie et commerce très actifs; filatures, dentelles, etc.

*GASCOGNE (Emmanuel RATOIN, dit **Jean**), auteur dramatique français, né à Agen en 1862. — Il est mort à Ronsenac (Charente) en 1904.

*GASCON, ONNE adj. — Zootechn. *Race gasconne*. Variété de moutons issue de la race pyrénéenne, et que l'on rencontre principalement dans le département du Gers.

— ENCYCL. La *race gasconne* diffère de la variété landaise par l'absence de cornes et sa toison est moins tachetée de noir. Les moutons de race gasconne, qui possèdent déjà une supériorité incontestable sur les variétés de même souche, sont susceptibles encore d'amélioration tant au point de vue du rendement en laine qu'au point de vue des qualités que recherche la boucherie; les agriculteurs l'ont compris et l'élevage de cette bonne variété prend chaque jour plus d'importance.

GASPARD (saint), en latin *Gaspardus*, d'après la tradition l'un des trois mages que l'étoile miraculeuse conduisit d'Orient au berceau du Sauveur. (V. MAGE, au t. V.) Les deux autres mages sont appelés Melchior et Balthasar. Mais ces noms ne sont point dans l'Évangile. Ils figurent seulement dans certains ouvrages anciens. On dit que baptisés par l'apôtre saint Thomas les mages prêchèrent eux-mêmes la foi dans la Perse, que leurs corps, transportés à Constantinople, puis à Milan, furent enfin placés à Cologne par l'empereur Frédéric Ier qui prit la ville de Milan en 1162. Cologne leur a élevé un monument remarquable. Mais certains critiques contestent l'authenticité de ces reliques. L'Église honore les Mages le 6 janvier, et le diocèse de Cologne célèbre la mémoire de leur translation le 23 juillet.

*GASPARIS (Annibal DE), astronome et mathématicien italien, né à Naples en 1819. — Il y est mort en 1892.

GASPÉ, comté du Canada (prov. de Québec), portion orientale de la Gaspésie, à la rive nord du Saint-Laurent et au bord de l'Atlantique; 11.650 kilom. carrés; 31.000 hab. Ch.-l. *Percé*.

*GASQ (Paul-Jean-Baptiste), sculpteur français, né à Dijon en 1860. — Il envoya à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) un ensemble de bustes remarquables, et obtint une médaille d'or. Il a exposé chaque année des portraits modelés avec une grande sûreté.

GASQUET (Joachim), poète français, né à Aix en Provence en 1873. Il fonda en 1890 la revue provinciale *la Syrinx* et dirigea depuis les *Mois dorés* et le *Pays de France*. Il a publié divers recueils de poèmes, où s'allient dans une forme parfaite le souffle romantique et l'inspiration classique : *l'Enfant* (1900), *l'Arbre et les Vents* (1901), *les Chants séculaires* (1903). Enfin, il fit jouer au théâtre antique d'Orange en 1904 et l'année suivante à Paris au théâtre de l'Œuvre, avec la musique de Léon Moreau, une tragédie lyrique, *Dionysos*.

*GASQUET (Amédée), historien français, né à Clermont-Ferrand en 1852. — Devenu, de professeur à la faculté des lettres de Clermont, recteur de l'Université de Nancy, il fut nommé directeur de l'enseignement primaire (1903). Il a, en 1898, publié un savant ouvrage sur le *Culte de Mithra*.

*GASSER DE VALHORN (Joseph), sculpteur autrichien, né à Pragraten (Tyrol) en 1816. — Il y est mort en 1900.

GASTÉ (Armand), professeur et littérateur français, né à Vire (Eure) en 1838, mort à Caen en 1902. Maître d'études à Lisieux et à Caen, élève de l'École normale supérieure (1861), il professa à Troyes, à Vesoul, au Mans et, en 1872, à Caen. En 1874, il obtenait le grade de docteur ès lettres avec une thèse latine : *De scoliis sive De convivalibus carminibus apud Græcos*, et une thèse française : ***Étude critique et historique sur Jean Le Houx*** *et le Vau de Vire à la fin du XVIe siècle*. En 1878, il était nommé maître de conférences de littérature ancienne; en 1881, chargé de cours, puis professeur de littérature latine et d'institutions romaines à la faculté de Caen. Enfin, en 1884, il passait dans la chaire de littérature française. Il a publié, outre beaucoup d'éditions d'auteurs classiques latins et français : *les Vaux de Vire de Jean Le Houx* (1875); *Philippe, Gustave et Ferdinand de La Renaudière* (1887); *Olivier Basselin et le Vau de Vire* (1887); *les Serments de Strasbourg* (2e éd., 1888); *les Insurrections populaires en basse Normandie au XVe siècle, pendant l'occupation anglaise, et la question d'Olivier Basselin* (1889); *la Querelle du Cid*, pièces et pamphlets publiés d'après les originaux, avec une introduction (1898); *Lettres inédites de P.-D. Huet à son neveu de Charsigné* (1901), dont la première partie seule a paru; *le Livre des chants nouveaux de Vaudevire de Jean Le Houx* (1901).

GASTÉRECTOMIE (stè-rèk-to-mî — du gr. *gastêr*, estomac, et *ektomê*, amputation) n. f. Résection de tout ou d'une partie importante de l'estomac.

GASTINEAU (Benjamin), littérateur français, né à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire) en 1823. — Il est mort en 1904.

GASTROCÈLE (*sèl* — du gr. *gastêr*, *tros*, estomac, et *kêlê*, tumeur) n. m. Embryol. Cavité gastrique primitive des annélides et des ancêtres hypothétiques des annélides, et dont les diverticules, nombreux, constituent un véritable organe nourricier.

GASTRODIAPHANIE (*phass, nî* — du gr. *gastêr*, *tros*, estomac, *dia*, au travers, et *phanos*, visible) n. f. Exploration de l'estomac en introduisant dans sa cavité une source de lumière. (On peut ainsi reconnaître la forme, l'état des parois et leurs rapports avec les organes voisins.)

GASTRO-ÉPIPLOÏTE (*ghass*...) n. f. Inflammation de l'estomac et de l'épiploon.

GASTROLOBINE (*ghass*...) n. f. [illegible] *trolobium bilobum*.

GASTROPLASTIE (*ghass*... [illegible] *gastêr, gastros*, estomac, et *plastês*, qui façonne) n. f. Opération ayant pour but de remettre à une ouverture de l'estomac produite par un ulcère. [illegible] la paroi et à suturer les lèvres externes.

GASTRORAPHIE (*ghass*... [illegible] estomac, et *raphê*, suture) n. f. Suture d'une plaie de l'estomac.

GASTU, comm. d'Algérie (départ. de Constantine), arrond. et à [illegible] kilom. de Philippeville, à 2 [illegible] dans la jolie vallée de l'oued Sanendja; [illegible] hab.

GATACRE (sir William Forbes), général anglais, né en 1843, mort à Gambala (Haut Soudan) en 1906. Entré dans l'armée en 1862, il remplit assez longtemps l'emploi d'instructeur surveillant à l'École militaire (Royal Military College), puis des fonctions analogues à [illegible] et passa au service de l'Inde en 1884. Lieutenant-colonel en 1882, il participa à l'expédition de la Montagne Noire (1888) et s'y distingua brillamment, comme aussi dans l'expédition de Tonkin 1889. Promu brigadier général en 1894, il fit avec distinction la campagne de Chitral 1895. A partir de 1898, il commanda une brigade d'occupation en Égypte et prit sa retraite avec le grade de major général. Au début de la guerre contre les Boers, il fut chargé du commandement d'une division. On attendait beaucoup de lui. Mais la fortune ne couronna point ses efforts énergiques. Il avait marché sur Stormberg dans l'intention de reprendre cette position stratégique, mais il dut se retirer, après des pertes sévères, sur Putterskraal (10 déc. 1899). Le 3 avril 1900, il subissait à Reddersburg un véritable désastre. Cette défaite ruina sa carrière militaire.

GATÉ (Camille), sculpteur et ciseleur français, né [illegible] mort à Nogent-le-Rotrou (1856-1920). Il est l'auteur de la statue de *Rémy Belleau*, érigée dans sa ville natale en 1897, après avoir figuré au Salon de la même année. Il a publié : *Études et contes* (1885), *Sidonie* (1887), [illegible]

***GATLING** (Richard-Jordan), inventeur américain, né à Hertford (Caroline du Nord) en 1818. — Il est mort en 1903.

GATSCHET (Albert), linguiste et ethnographe américain, né à Saint-Beatenberg, dans le canton de Berne, en 1832. Il étudia l'histoire et la philologie aux universités de Berne et de Berlin, et se spécialisa, à partir de 1861, dans la linguistique. Ses travaux portèrent d'abord sur les dialectes germaniques et romans de sa patrie, et il publia *Recherches étymologiques sur les noms de lieux*; *Contributions à une toponomastique de la Suisse romande* (1865-1867); *Promenade onomatologique sur les bords du lac Léman* (en franç.; 1867). En 1868, il alla à New-York, où il fut, jusqu'en 1877, collaborateur de divers journaux allemands. Il se mit à étudier les langues américaines et leur consacra une série d'ouvrages : *Analytic report* (1875-1876); *Douze langues du sud-ouest de l'Amérique du Nord* (en allem., 1876), etc. En 1877, il se rendit à Washington et fut attaché comme ethnographe à la Société topographique de Powell. Envoyé en mission dans l'Orégon, il y poursuivit des études, commencées à New-York, sur la langue klamath. Il alla ensuite recueillir des documents sur les idiomes de la Grande-Ronde-Reservation, à l'ouest de Portland. Citons notamment sa *Classification en cinq [illegible]* [illegible] dans le 7e vol. du *Rep. [illegible]* [illegible] de Wheeler. Il est entré au bureau ethnographique de Washington.

GAU (*gho*) n. m. Nom vulgaire de l'estomac de morue.

GAUCHER (Ernest), médecin français, né à Champlemy (Nièvre) en 1854. Interne lauréat des hôpitaux, puis chef de clinique médicale à la Faculté, il devint en 1886 médecin des hôpitaux de Paris, agrégé en 1892, et obtint trois prix de l'Académie de médecine en 1883, 1890, 1896 et le prix Montyon en 1897 de l'Académie des sciences. De 1892 à 1901, il fit des conférences à l'hospice Saint-Louis et fut nommé, en 1902, professeur de clinique des maladies cutanées et syphilitiques. Pour lui, les affections de la peau sont des *toxidermies*; il estime donc très utile à leur guérison de supprimer l'introduction des principes azotés toxiques contenus dans les aliments. Outre de nombreux mémoires originaux, il a publié : *Traité théorique et pratique des maladies de la peau*, précis de l'anatomie et de la physiologie de la peau (1885); *Traité des maladies de la peau*, leçons faites à la Faculté et à l'hôpital Saint-Louis (1895); *Traité de la syphilis* (1899). Il a largement collaboré au *Traité de médecine et de thérapeutique* de Brouardel, au *Traité de thérapeutique appliquée* (1897), au *Traité de pathologie générale* de Bouchard (séméiologie de la peau). Enfin, il a donné, en collaboration avec le Dr Gallois : *Thérapeutique des maladies des reins*, avec un abrégé de l'étiologie et de la symptomatologie.

GAUCHIN, ville d'Espagne (Andalousie [prov. de Malaga]), sur la pente d'un sommet de la sierra del Hacho; 5.000 hab. Eaux minérales bicarbonatées gazeuses.

GAUCKLER (Paul), archéologue français, né en 1866. Il entra à l'École normale supérieure en 1886, fut nommé ensuite membre de l'École française de Rome, puis chargé d'une mission archéologique en Algérie, devint inspecteur des antiquités de Tunisie, et, en 1896, à la mort de La Blanchère, fut nommé directeur du service des antiquités de la Régence. Il a conservé ces fonctions jusqu'en 1905. En 1899, il était élu correspondant de l'Académie des inscriptions. Pendant son séjour en Afrique, il a déployé une grande activité et dirigé ou surveillé de nombreuses fouilles à Carthage, à Oudna, à Dolgga, à Gighthis, à Tabarka, Uppera. Il a rédigé le catalogue de plusieurs musées; il a réorganisé et beaucoup développé le musée du Bardo, devenu le musée central des antiquités de la Tunisie. Outre une foule de mémoires et d'articles spéciaux, il a publié, seul ou en collaboration, de nombreux ouvrages : *Musée de Constantine* (1892); *Musée de Cherchell* (1895); *Catalogue du musée Alaoui* (1897); *Enquête sur les installations hydrauliques romaines* (1897 et suiv.); *Les [illegible] de la Tunisie* (1898); *Musées de Sousse* (1902), etc.

***GAUDEZ** (Adrien-Étienne), sculpteur français, né à Lyon en 1845. — Il est mort à Neuilly-sur-Seine en 1902.

Cet artiste [illegible]
[illegible]
(*Kermesse*).

GAUGUIN [illegible] mort à la Dominique (Antilles anglaises) en 1903. Cet artiste s'est consacré au paysage avec un talent d'une rare puissance. Il choisit la Bretagne pour la rudesse [illegible] dessin ferme et simple, les teintes plates et vigoureuses donnaient aux peintures de Gauguin un caractère de force et de savoir qui ont fait la réputation de l'artiste. Il fut avec Seguin, Chamaillard, Émile Bernard, le fondateur de l'école symboliste de Pont-Aven. A la suite d'un court séjour à Paris après 1890, Gauguin, épris d'indépendance [illegible] à autre, il envoyait en France des scènes océaniennes, [illegible] exceptionnellement doué.

GAUJACQ, comm. du départ. des Landes, arrond. et à 16 kilom. de Saint-Sever, au-dessus du Luy; 732 hab. Gisement de bitume. Eaux minérales chlorurées sodiques, [illegible]

GAUJEAN (Eugène), graveur français, né à Pau en 1850, mort à Andrésy (Seine-et-Oise) en 1900. Il débuta au Salon de 1877 et se vit décerner une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 (Paris). A dater de cette époque, la renommée de l'artiste était fondée. Citons, parmi ses planches les plus connues : *un Seigneur et ses deux fils* d'après Antonio Moro, *la Vierge, Saint Georges et saint Donatien*, d'après Van Dyck, *le Concert*, d'après G. Terburg, [illegible] *du printemps, la Vierge au raisin*, etc. Gaujean a gravé d'après Van Dyck, Alonso Cano, Lenain, Gustave Moreau, etc. Sa dernière planche est la *Toilette du matin*, d'après Chardin. La plupart de ses planchettes ont paru dans la « Gazette des beaux-arts ».

GAULARD (Félix-Émile), graveur en pierres fines français, né à Paris en 1842. Il exposa d'abord, de 1866 à 1869, des portraits gravés sur pierres tendres. A partir de 1870, il grava sur pierre dure et envoya dans les Salons des œuvres bien comprises et d'une grande habileté technique, qui lui ont valu une première médaille en 1899. Il a obtenu de plus une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). [illegible] (musée du Luxembourg, 1881); *Naissance de Minerve*, sardonyx à trois couches (musée du Luxembourg, 1884); [illegible] Luxembourg, 1896); *Après la lutte entre l'amour idéal et l'instinct matériel*, sardonyx (1899); *Vers l'inconnu, Printemps* (1902), etc. Une statuette, *Gallia*, topaze brûlée (musée du Luxembourg, 1891).

GAULARD (Lucien), savant français, né et mort à Paris (1850-1888). Chimiste et adonné à la fabrication des composés explosifs, il débuta comme électricien en présentant à l'Exposition internationale d'électricité de 1881 une pile thermochimique. Bientôt après, émule de Marcel Deprez dans la recherche du transport et de la distribution de l'énergie électrique, il trouva la vraie solution, pour le cas des courants alternatifs, avec ses « générateurs secondaires », dont il fit l'essai au métropolitain de Londres, à l'Exposition électrique de Tours, etc. Les fatigues de son existence amenèrent la maladie cérébrale dont il devait mourir à l'hospice Sainte-Anne (Paris).

Avant Gaulard, les courants alternatifs n'étaient rien; ils sont tout aujourd'hui. On lui doit cette révolution industrielle contemporaine, qui a créé les machines de 8.000 chevaux, les usines électriques de 80.000 kilowatts, les transports de force jusqu'à 350 kilomètres.

GAULOT (Paul), littérateur français, né à Lyon en 1852. Reçu docteur en droit, il se fit inscrire au barreau de Paris. Mais le succès d'un roman qu'il publia en 1883, *Mlle de Poncin*, l'encouragea à se livrer aux lettres. Depuis, il a donné plusieurs autres romans, dont les plus connus sont : [illegible] 1885); *les Défiances de Marthe* (1887); *les Chemises rouges* [illegible] *Draco* (1900); *Âmes de vaincus* (1901); etc. Il a aussi produit des ouvrages historiques remarquables, tels que *Rêve d'Empire, l'Empire de Maximilien* et *Fin d'Empire*, trois volumes (1889-1890) couronnés par l'Académie française, et dont une nouvelle édition a paru sous le titre *l'Expédition du Mexique* (1906); *un Complot sous la Terreur* (1889), récit d'une tentative faite pour l'évasion de Marie-Antoinette, que l'Académie a également couronné; *un Ami de la Reine* (1892). [illegible] encore deux à-propos en vers à la Comédie-Française, l'un pour l'anniversaire de Racine (1889), l'autre pour celui de Corneille (1891). Il a collaboré à différents journaux et périodiques.

GAULTIER DE LAGUIONIE (Achille-*Jules* DE), philosophe français, né à Paris en 1858. Sous la signature de [illegible] (1891) et à la « Revue blanche » (1894), par des études de critique littéraire et philosophique; il a collaboré ensuite au « Mercure de France » et à la « Revue des idées ». En 1892, il publia une plaquette intitulée *le Bovarysme*, étude sur la psychologie dans l'œuvre de Flaubert; il devait reprendre son titre pour son ouvrage capital, premier essai sur le pouvoir d'imaginer. Ses autres volumes [illegible] *Raisons de l'idéalisme* (1906). Son œuvre est caractérisée par sa conception de ce qu'il appelle le « bovarysme ». C'est le pouvoir départi à l'homme de se concevoir autre qu'il n'est, l'image différente qu'il se forme de lui-même étant pour lui principe d'hypnose.

GAUQUIÉ (Henri-Désiré), sculpteur français, né à Flers-lez-Lille (Nord) en 1858. Élève de Cavelier et Fache, il a donné des œuvres distinguées, entre autres : *Bacchante et satyre*, plâtre, et *Brennus*, statue bronze, qui lui valurent [illegible] *Angoulême*, marbre, pour la maison de Saint-Denis (1893); *le Maréchal de Villars*, statue équestre, pour la ville de Denain (1896); le *Monument de Watteau*, érigé au Luxembourg en 1896, [illegible]

[illegible]

GAUSSERON (Bernard-Marie-Henri), littérateur français, [illegible] fondation d'un petit journal littéraire dirigé contre l'Em[illegible] son nom ou sous des pseudonymes des articles à beaucoup [illegible] selle Larousse », et il a collaboré au *Nouveau Larousse illustré*. Il fut le secrétaire de la rédaction du « Livre » [illegible] *Wakefield* (1884); quatre volumes de Walter Armstrong [illegible] (1902); six volumes de morale familière, parus d'abord [illegible]

GAUTHIER [illegible] de Clagny [illegible] teur en droit, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, puis directeur du « Journal de droit administratif » [illegible] de Paris. De bonne heure, il fit de la politique active, et, boulangiste déterminé, fit partie du comité directeur des comités républicains plébiscitaires que Lenglé créa en 1883. Conseiller général pour le canton de Sèvres (1886), il fut élu député de la deuxième circonscription de Versailles aux élections générales de 1889 et réélu successivement en 1893 et en 1902. Il a combattu très vive[illegible] réélu en mai 1906.

GAUTHIER [illegible] Élève du Conservatoire, il y obtint un second prix de comédie en 1887, fut engagé à l'Odéon, où il prit l'emploi des amoureux et débuta dans le *Barbier de Séville* et les *Folies amoureuses*. En 1893, il entra au Vaudeville, d'où il passa en 1895 au Gymnase, puis joua dans divers théâtres, et montra un talent gracieux dans tous les rôles. Parmi ses créations, il faut citer : *la Dame de carreau, la Montagne enchantée, le Liseron, la Citoyenne Cotillon, Décadence, la Troisième Lune, les Trois Anabaptistes, Maman Colibri, Chaîne anglaise*, etc.

GAUTHIEZ (Pierre) ou PIERRE-GAUTHIEZ, littérateur français, né à Fontenay-aux-Roses (Seine) en 1862. Élève de l'École normale supérieure (1880), il en sortit agrégé [illegible] l'Université (1885) pour entrer à la bibliothèque de l'Arsenal, où il reste jusqu'en 1888, époque à laquelle il se consacre tout entier aux lettres. Poète d'inspiration élevée, il a donné : *les Voix errantes* (1884); *les Herbes* [illegible] sur les nihilistes russes en Suisse. Son œuvre historique et critique comprend : une étude sur *P. Prud'hon* (1885); [illegible] zette des beaux arts ».

GAUTHIOT (Charles), géographe et publiciste français, né à Dijon en 1832, mort à Paris en 1905. A peine sorti du collège de Dijon, il alla se perfectionner dans la connaissance des langues étrangères en Allemagne et en Angleterre. De retour en France, il professa l'allemand et la géographie aux lycées Saint-Louis, Henri-IV et Charlemagne (Paris). De 1871 à 1887, il collabora au « Journal des Débats »; plus tard, il devint professeur de langue allemande à l'École coloniale. En 1873, il contribua à créer la *Société de géographie commerciale*, dont le but devait être de guider le commerce français vers la recherche de débouchés nouveaux. En 1878, il devint secrétaire général de la jeune société. C'est en grande partie à ses instances qu'a été due notamment l'exploration du Mékong, accomplie par les lieutenants de vaisseau Simon et Le Vay, et ce sont aussi ses démarches auprès du ministre des colonies qui ont fait rétablir la mission Hourst, longtemps interrompue, à laquelle on est redevable de l'exploration du Niger, de Tombouctou à Say.

GAUTIER [illegible] en 1825, mort à Paris en 1894. Élève dans [illegible] puis 1853, des tableaux de genre d'un art délicat et sincère. [illegible] Il a peint aussi divers portraits, ainsi que quelques animaux, des chiens en particulier, et des natures mortes d'une touche ferme et lumineuse.

GAUTIER [illegible] ministrateur français, né à Strasbourg en 1856. Élève de l'École normale supérieure en 1875, il en sortit agrégé d'histoire en 1878, et professa, de 1879 à 1895, aux lycées du Mans, de Rennes, Michelet (Vanves) et Voltaire (Paris). En 1895, il était nommé chef adjoint du cabinet du ministre de l'Instruction publique dans le [illegible]

Inspecteur de l'Académie de Paris de 1890 à 1903, inspecteur général de l'instruction publique en 1903, chef de cabinet du ministre Bienvenu Martin (1905), il est enfin devenu directeur du cabinet du ministre de l'instruction publique Briand, dans le ministère Sarrien. Il a été secrétaire de la rédaction de la « Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur » (1884), puis directeur (1891-1895) de la même publication. Il a en outre collaboré, à différentes époques, à la « Revue universitaire », à la « Revue internationale de l'enseignement », à la « Revue pédagogique », et pris, à ce titre, une part considérable à l'élaboration des réformes de l'enseignement secondaire.

Gautier (Émile-Félix), explorateur et professeur français, né en 1864. Après avoir pris ses grades universitaires, il se rendit à Madagascar pour y recueillir les éléments d'une thèse du doctorat ès lettres, et exécuta de 1892 à 1894 (dans la partie occidentale de l'île, surtout dans le Ménabé indépendant et dans le pays des Baras) d'intéressantes explorations. Nommé en 1896 directeur de l'enseignement à Madagascar, il profita de sa situation officielle pour compléter ses recherches et partit pour la France avec les éléments de deux cartes (hypsométrique et géologique) de l'île et d'un volume considérable. Nommé, après la soutenance de sa thèse (1902), professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger, il commença, au cours d'explorations dans le Sahara algérien, l'inventaire scientifique du désert, et exécuta (1904-1905) une remarquable traversée du Sahara depuis l'archipel touâtien jusqu'au Niger. Outre de nombreux articles de revue, Gautier a publié une grande carte hypsométrique de Madagascar, et *Madagascar*, « essai de géographie physique » (1902).

* **Gautsch de Frankenthurm** (baron Paul), homme politique autrichien, né à Vienne en 1851. — Il fut appelé de nouveau, le 31 décembre 1904, à présider le ministère autrichien après la chute du cabinet de Kœrber. Il éprouva de graves difficultés pour le règlement des questions hongroises. Il dut, en 1906, donner sa démission, succombant à la tâche de faire voter le suffrage universel par une Chambre dont la majorité se composait surtout de privilégiés. V. Autriche-Hongrie.

Gava, bourg d'Espagne (prov. de Barcelone), sur un petit sous-affluent de l'Èbre; 600 hab. Eaux minérales froides (18° C.), bicarbonatées, ferrugineuses.

Gavard (Alexandre), homme politique suisse, né en 1845, mort à Nice en 1898. Il débuta comme professeur au collège de Genève, puis devint secrétaire au département de l'instruction publique, député de Genève au conseil des États, et enfin président du conseil d'État. De concert avec Carteret, il avait fait une ardente campagne anticléricale et s'était montré l'adversaire déterminé des corporations religieuses. Plus tard, il entra en lutte avec Carteret au sujet d'une nouvelle loi sur l'instruction publique qu'il présentait. Il finit par l'emporter et remplaça Carteret dans la direction de l'instruction publique (1887). En 1889, il fut renversé par le parti libéral et vécut dans la retraite jusqu'en 1892. Il devint alors membre du grand conseil de Genève, qu'il présidait depuis un an lorsqu'il mourut.

Gavault (Paul), auteur dramatique français, né à Paris en 1867. Sorti du lycée Louis-le-Grand, il entra dans le journalisme en 1888 et écrivit au « National », à la « Petite République », au « Voltaire », au « Soir », où il tint la chronique dramatique pendant trois ans, au « Gil Blas », au « Gaulois », etc. Il ne tarda pas à travailler surtout pour le théâtre et fit jouer, soit seul, soit en collaboration, un grand nombre de pièces dont beaucoup dépassèrent la centième représentation : *les Aventures du capitaine Corcoran*, pièce tirée d'un livre bien spirituel d'Alfred Assolant (Châtelet, 1902); *Madame Flirt* (Athénée, 1902); *la Belle de New-York* (Moulin-Rouge, 1903); *l'Enfant de la [illegible]* (Athénée, 1903); *le Papa de Francine* (Cluny, 1899). Citons encore *le Guet-apens* (1891); *l'Ami de rêve* (1895); *Fatus* (Odéon, 1896); *le Pompier de service* (Variétés, 1897); *Cocher, rue Boudreau!* (1897); *les Demoiselles des Saint-Cyriens* (1898); *les Petites Barnett* (1898); *Chez* [illegible] *Shakespeare* (Bouffes-Parisiens, 1899); *[illegible]*; *Family Hotel* (1902); *les Dupont* (1902); *[illegible]* (Variétés, 1903); *la Dame du 23* (1904); *une Affaire scandaleuse* (1904); *Monsieur l'adjoint* (1905); *la Petite Madame Dubois* (1906), et *le Frisson de l'Aigle*, qui eut un beau succès au théâtre Sarah-Bernhardt (1906).

Gavere, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Gand]), sur l'Escaut; 2.000 hab. Briqueterie. En 1453, le duc de Bourgogne Philippe le Bon y battit les Gantois.

Gaviria, bourg d'Espagne (prov. de Guipuzcoa); 700 hab. Eaux minérales froides (12° C.), sulfureuses, utilisées pour le traitement des maladies cutanées.

Gay (Charles), prélat et écrivain ascétique français, né et mort à Paris (1815-1892). Ami du cardinal Pie, évêque de Poitiers, il devint chanoine de cette ville en 1862, puis vicaire général, enfin, en 1877, auxiliaire du cardinal avec le titre d'évêque d'Anthédon *in partibus*. Il passa la fin de sa vie à Paris, écrivant, prêchant et s'occupant d'œuvres. Son principal ouvrage est intitulé *De la Vie et des vertus chrétiennes* (1874). On peut citer encore de lui : *Élévations sur la vie et les doctrines de Notre-Seigneur*; *Instructions en forme de retraite*; *Lectures pour les personnes du monde*; *Sermons d'Avent*; *Sermons de carême*. On a publié aussi, après sa mort, sa *Correspondance* (1899).

Gay (Nicolas Nicolavitch), peintre russe (1831-1894). Il étudia la peinture à Saint-Pétersbourg et fut envoyé en Italie. En 1863, parut son tableau, *la Cène*, qui fit sensation. Il s'efforça d'introduire le réalisme moderne dans l'interprétation des sujets bibliques. Outre un certain nombre de tableaux religieux, où l'on retrouve cette tendance parfois poussée à l'excès, il a peint des tableaux historiques : *Pierre le Grand et* [illegible] *Catherine devant le cercueil d'Élisabeth*, et des portraits. Il s'est essayé aussi dans la sculpture.

Gayet (Albert), archéologue français, né en 1858. Il [illegible] l'art [illegible]. Il a [illegible] (1893) [illegible] l'art de l'Égypte [illegible] et ses mémoires [illegible] illustré d'après les documents authentiques, et intitulé *l'Art copte* (1902). Mais il est connu surtout par ses fouilles d'Antinoé, en Égypte : fouilles entreprises d'abord au nom du musée Guimet, puis aux frais de la Société française des fouilles archéologiques. V. Antinoé.

Gayraud (Hippolyte), ecclésiastique et député français, né à Lavit (Tarn-et-Garonne) en 1856. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, d'où il sortit plus tard. Professeur de philosophie et de théologie à l'Institut catholique de Toulouse (1887-1893), missionnaire apostolique (1894), il fut élu député de la troisième circonscription de Brest, en remplacement de Mgr d'Hulst, en 1897 et réélu, après invalidation, la même année. Ses électeurs lui restèrent fidèles aux élections générales de 1898, de 1902 et de 1906. L'abbé Gayraud a écrit de nombreux articles dans les revues et les journaux catholiques; il a prononcé plusieurs discours à la Chambre dans les questions relatives à la liberté religieuse, notamment au cours des débats sur la loi des associations en 1901 et sur la loi de séparation en 1905. Il a prêché souvent à Paris et en province. On a de lui les ouvrages suivants : *Thomisme et molinisme* (1889); *Providence et Libre arbitre* (1892); *Saint Thomas est il prédeterministe* (1895); *l'Antisémitisme de saint Thomas* (1896); *Questions du jour* (1897); *la République et la Paix religieuse* (1900); *la Crise de la foi* (1901); *les Démocrates chrétiens* (1899); *Un catholique peut-il être socialiste ?* (1901); *la Foi devant la raison* (1906). L'abbé Gayraud est devenu chanoine honoraire de plusieurs diocèses.

* **Gaz** n. m. — Encycl. Dr. Les usines où se fabrique le *gaz* d'éclairage et de chauffage destiné à l'usage public sont rangées dans la 2e classe des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, en raison de l'odeur qui s'en dégage et des dangers d'incendie qu'elles font courir au voisinage. Pour les mêmes motifs, celles qui produisent le gaz d'éclairage et de chauffage destiné à l'usage particulier sont rangées dans la 3e classe des mêmes établissements (Déc. du 3 mai 1886). Toute installation d'usine à gaz est donc soumise au régime édicté par le décret du 15 octobre 1810 : l'autorisation du préfet est nécessaire pour l'ouverture d'un établissement de 2e classe; la permission du sous-préfet pour l'installation d'une usine de 3e classe. Les usines de cette dernière classe, d'ailleurs très rares, peuvent être établies auprès des habitations, mais elles restent soumises à la surveillance de la police. Les dispositions du décret de 1810 ont été aggravées par le décret du 9 février 1867, en ce qui touche les usines fabriquant pour l'usage public ou les gazomètres en dépendant : citons l'obligation d'entourer l'usine d'un mur d'enceinte ou d'une clôture solide en bois de 3 mètres au moins de hauteur et d'installer les ateliers de fabrication et les gazomètres à une distance de 30 mètres au moins des maisons et habitations voisines; celle de construire et de couvrir en matériaux incombustibles les ateliers de distillation et tous les bâtiments y attenant, d'assurer la ventilation des ateliers d'une certaine façon et d'installer les gazomètres dans des conditions minutieusement décrites.

Les concessionnaires fournissent le gaz aux services municipaux (v. éclairage) et aux particuliers.

Ceux-ci contractent ordinairement avec la compagnie un abonnement qui fait l'objet d'une police. Les dispositions suivantes, tirées des traités de la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz, se trouvent dans la plupart des polices. La compagnie conduit le gaz devant la demeure du consommateur abonné, qui en prend livraison au moyen d'un branchement sur conduite principale. Ces branchements, les travaux et fournitures relatifs à l'appareil intérieur et extérieur sont à la charge de l'abonné. Le gaz est livré au compteur. En conséquence, l'abonné doit faire établir chez lui et à ses frais un compteur de son choix et de l'un des systèmes approuvés par l'administration. L'abonné doit laisser un libre accès aux agents de la compagnie dans l'endroit où est posé le compteur; tout refus à cet égard est également poursuivi par les voies de droit. L'abonné a la libre disposition du gaz qui passe par le compteur; il peut le distribuer comme bon lui semble, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de son domicile.

Le prix de l'abonnement est payable par mois et d'avance au domicile où le gaz est livré (les abonnés de la Compagnie parisienne consignent le premier mois 5 fr. depuis 1906 par brûleur), et la somme avancée est remboursée par la compagnie à l'abonné, à l'expiration de l'abonnement, sous déduction de la valeur du gaz fourni. Le payement des fournitures a lieu sur présentation de la facture, après le relevé des consommations fait en présence de l'abonné et consigné par la Compagnie sur un livret qui reste entre les mains de l'intéressé. A défaut de payement dans les cinq jours qui suivent la présentation de la facture, la compagnie peut refuser de continuer la fourniture du gaz. Elle est en droit de supprimer d'office le gaz à l'abonné qui, malgré une mise en demeure, n'a pas payé les fournitures des mois échus (Cass., 29 juillet 1895).

Les compagnies sont pécuniairement responsables des accidents causés par les défectuosités ou le mauvais état des travaux et appareils dont l'exécution, l'installation ou l'entretien leur sont confiés, et notamment des asphyxies ou explosions occasionnées par la négligence de leurs agents qui, prévenus d'une fuite de gaz, ne se sont pas immédiatement rendus sur les lieux pour l'obstruer. Mais leur responsabilité est dégagée si la rupture qui a causé l'accident est due, non au mauvais état des conduites, mais à un affaissement du sol produit par des travaux communaux (Conseil d'État, 23 fév. 1894). Indépendamment de cette responsabilité pécuniaire, le directeur et les agents des compagnies encourent une responsabilité pénale et peuvent être poursuivis devant le tribunal correctionnel pour homicide par imprudence.

— Mécan. Par analogie avec le gaz d'éclairage employé dans les premiers moteurs à explosion, on a donné ce nom au mélange gazeux tonnant formé d'air et de vapeurs combustibles qui le remplace dans les moteurs à essence, pétrole, alcool, benzine, etc.

Au mot carburation on trouvera les lois de formation de ce mélange tonnant ou gaz dans le *carburateur*.

Gaz pauvre. Le gaz pauvre ou gaz Dowson s'obtient en faisant un mélange de vapeur surchauffée et d'air à travers une masse d'anthracite ou de coke chauffée à l'incandescence.

— Techn. *Pile à gaz*. Depuis quelques années les physiciens de tous les pays ont essayé de produire l'énergie électrique par des générateurs constants extra-légers, dont le point de départ théorique est la pile à gaz, c'est-à-dire l'élément dans lequel le mélange de deux gaz, produit au fur et à mesure des besoins, dégage un courant électrique intense. Partant de ce principe, il a été créé beaucoup d'appareils de laboratoire très intéressants mais jusqu'ici aucun générateur industriellement pratique.

Le gaz de houille étant très économiquement produit, et l'un de ceux dont on dispose le plus aisément a été utilisé par nombre d'inventeurs. Dans plusieurs piles le courant est dû à l'oxydation du gaz d'éclairage par l'oxygène de l'air condensé dans une électrode de charbon platiné, ou bien encore le gaz est oxydé par l'oxygène de l'air dans une solution de chlorure de cuivre. L'acétylène, la benzine, les hydrocarbures légers, ont été essayés par plusieurs expérimentateurs dans des appareils plus ou moins compliqués.

Gaz à l'eau. C'est le gaz d'éclairage que l'on obtient en faisant passer un courant de vapeur d'eau sur le charbon incandescent. Il est surtout employé en Amérique pour l'éclairage à l'incandescence.

Gaz à l'air. Le gaz à l'air s'obtient par le passage d'un courant d'air libre ou sous pression sur des hydrocarbures volatils (v. carburateur). Extrêmement simple en théorie, sa fabrication, dès qu'il s'agit d'en produire une grande quantité, devient difficile, car on se heurte à une carburation très inconstante. Le gaz à l'air a l'inconvénient d'être plus lourd que l'air atmosphérique, ce qui oblige à le débiter sous pression. Les *fontaines à gaz* sont des gazogènes dans lesquels l'air atmosphérique passe par son propre poids à travers une substance poreuse saturée d'un hydrocarbure volatil; dans la plupart des gazogènes à air un ventilateur actionné par un moteur mécanique refoule l'air dans le récipient contenant le liquide volatil qui produit le carbure éclairant.

Gazette de Cologne, de Francfort, de Moscou, de Saint-Pétersbourg. V. Cologne, Francfort, Moscou, Saint-Pétersbourg.

Gazette de la Croix, journal allemand. Son véritable nom est *Neue Preussische Zeitung* (Nouvelle gazette prussienne), mais elle est connue sous le nom de « Gazette de la Croix » (*Kreuzzeitung*), parce qu'elle porte en tête une croix. Fondée en 1848, en pleine révolution, par le général de Gerlach, Otto de Bismarck, le futur chancelier, et quelques hobereaux de l'extrême droite conservatrice, elle est l'organe principal du parti aristocratique et conservateur des hobereaux prussiens et du parti protestant orthodoxe. Ses rédacteurs en chef ont été, après Wagener : Beutner (jusqu'en 1872), Philippe de Nathusius-Ludom (jusqu'en 1876), le conseiller de Niebelschuetz (jusqu'en 1881), le baron de Hammerstein [v. ce nom] (jusqu'en 1895), le député Kropatscheck.

Gazette générale de l'Allemagne du Nord (*Norddeutsche Allgemeine Zeitung*), grand journal quotidien fondé à Berlin en 1861, pour soutenir les intérêts de l'Autriche, d'une part, et la démocratie socialiste de l'autre. Liebknecht fut un de ses rédacteurs en chef. Il ne tarda pas, cependant, à évoluer et à devenir l'organe semi-officiel de Bismarck. Les successeurs de celui-ci ont continué de l'inspirer. Il publie deux éditions par jour.

Gazette nationale (*Nationalzeitung*), journal allemand, organe du parti national libéral à Berlin. Elle fut fondée en 1848 à Berlin par un groupe de libéraux modérés, partisans de l'unité allemande sous l'hégémonie prussienne et de l'établissement d'un régime constitutionnel et parlementaire en Prusse. Frédéric Zabel prit la direction du journal, pour la garder jusqu'en 1875, combattit la politique particulariste prussienne et féodale de la Gazette de la Croix, soutint le gouvernement prussien et le parlement de Gotha contre les révolutionnaires, fit pénétrer dans la bourgeoisie prussienne l'idée de l'unité allemande. Vers 1880, elle devint l'organe du nouveau parti national libéral, organisé en 1884, soutint l'alliance des conservateurs et des nationaux libéraux contre le centre catholique, les libéraux démocrates et les socialistes, et appuya désormais la politique gouvernementale.

Gazzetta del Popolo (« Gazette du Peuple »), journal italien, fondé à Turin en 1847, où il paraît quotidiennement. Il a été l'organe attitré de Brivi et de ses partisans et a mené une vive campagne en faveur de la réforme électorale. La « Gazzetta del Popolo » est libérale et anticléricale.

* **Gebhart** (Emile) professeur et écrivain français, né à Nancy en 1839. — Depuis 1900, il a publié : *Cloches de Noël et de Pâques* (1900); *Conteurs florentins* (1901); *D'Ulysse à Panurge* (1902); *un Pape de l'époque de la Renaissance, Jules II* (1904); *Florence* (1906). En 1904 l'Académie française a accueilli parmi ses membres cet écrivain érudit et spirituel, historien pénétrant de l'Italie médiévale ou de la Renaissance, dont il a peint et fait revivre tantôt avec une fine ironie, tantôt avec une indulgente mélancolie, les passions sensuelles et violentes ou les malices populaires aussi bien que la grâce artistique ou la tendresse mystique.

Gebhart (Bruno), historien allemand, né à Krotoschin (Silésie) en 1858. Il étudia l'histoire et les lettres à l'université de Breslau, fut nommé professeur dans l'enseignement secondaire à Breslau et à Berlin, directeur de gymnase (lycée) et professeur à l'Université. Il a écrit des ouvrages très remarqués sur l'histoire d'Allemagne, parmi lesquels nous citons : *les Griefs de la nation allemande contre la cour de Rome* (1895); *Adrien de Corneto* (1886); *Galerie des empereurs allemands, histoire des empereurs allemands par biographies*, avec des illustrations (1891); *Histoire de l'Allemagne au XIXe siècle* (1897-1898); *Guillaume de Humboldt comme homme d'État* (1896-1899), et surtout *Manuel d'histoire d'Allemagne*, en collaboration avec un grand nombre de savants (1903).

Geckolepis et patte vue en dessous.

Geckolepis (jé-ko-lé-piss) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des geckonidés, comptant une seule espèce propre à Madagascar et à Nossi-Bé. (Le *geckolepis*

maculata est un petit gecko trapu, couvert de grandes écailles imbriquées, à doigts libres, fortement dilatés, avec des lamelles indivises et des griffes rétractiles. D'un gris sombre, taché de brun en dessus, il est blanchâtre en dessous.

GEDALGE (André), compositeur français, né à Paris en 1856. D'abord employé de commerce et voyageur en librairie, il ne s'occupa que tout tard d'études musicales. Admis au Conservatoire, il obtint en 1886 le second grand prix de Rome. Il se livra alors à l'enseignement et à la composition, fut le suppléant de Guiraud, puis de Massenet au Conservatoire, où il est devenu professeur, et publia des mélodies vocales. Il a écrit la musique d'une pantomime en quatre actes, *le Petit Savoyard*, représentée aux Nouveautés en 1891, et celle de *Pris au piège*, opéra comique en un acte, et de *Phœbé*, ballet en un acte, représentés à l'Opéra-Comique en 1895 et 1900. La même année il remportait le prix Cressent avec un ouvrage en deux actes, *Hélène*. Il a fait exécuter aux concerts Colonne un *Poème symphonique* (1896), et a publié, outre un *Traité de fugue*, un recueil de mélodies intitulé *les Vaux de Vire*, un recueil de préludes et fugues pour piano, etc.

GÈDRE, comm. du départ. des Hautes-Pyrénées, arrond. et à 36 kilom. d'Argelès, sur le gave de Pau, formé à cet endroit par la réunion des gaves de Gavarnie et de Héas; 800 hab. Gisement de plomb argentifère; fabrication de lainages. Sur le territoire de cette commune se trouve le cirque de Troumouse.

GEET-BETZ, comm. de Belgique (prov. de Brabant arrond. de Louvain), sur la Grande Geete, tributaire de la Demer, sous-affluent de l'Escaut par le Rupel; 2.130 hab.

GEFFCKEN (Frédéric-Henri), diplomate et publiciste allemand, né à Hambourg en 1830. — Il est mort à Munich en 1896.

***GEFFROY** (Gustave), littérateur et critique français, né à Paris en 1855. — Edm. de Goncourt le désigna dans son testament comme membre de son académie. Sans cesser de donner à divers journaux des chroniques et des nouvelles, G. Geffroy s'est, depuis 1894 surtout, consacré à la littérature pure et à l'art. Il a publié cinq volumes sur les musées d'Europe : *la Peinture au Louvre, la National Gallery, Versailles, la Hollande et la Belgique*. En 1902, a paru dans la collection des artistes célèbres : *Rubens*; en 1903, *les Bateaux parisiens*; en 1904, *l'Apprentie*, roman. *Constantin Guys, l'historien du second Empire*, et, en 1905, *la Servante*. Il a donné à la « Revue Universelle » des études sur Rollinat, Whistler, Fantin-Latour; au « Musée d'art », *la Peinture de 1850 à 1900*, et aux « Arts », à l'occasion de la mort de Carrière, un important travail sur cet artiste.

GEHRTS (Charles), peintre allemand, né à Hambourg en 1853, mort à Endenich, près de Bonn, en 1898. Il étudia la peinture à l'Ecole des beaux-arts de Weimar (1871-1876), y fut l'élève principalement de Gussow et d'Albert Baur et, en 1876, suivit ce dernier à Dusseldorf. Il fit surtout des illustrations pour des revues et des journaux, et acquit une grande célébrité par ses dessins humoristiques de gnomes et de nains. Il a traité comme peintre des sujets historiques : *le Banquet du margrave Géro* (1881); *Troubadours dans une famille bourgeoise; le Mariage de Pétrarque; le Banquet de Macbeth*. Il a illustré le *Reineke Fuchs, Maître Renard*, de Gœthe, le [illegible] de Jules Wolff; les recueils pour les enfants : *l'Amour chez les jeunes et les vieux; Légende de mariage*; etc. A partir de 1890, il décora l'entrée du musée de Dusseldorf. — Son frère JEAN, né à Hambourg en 1855, fut aussi un peintre de valeur.

GEHYRA (*jé-i*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des geckonidés, comptant neuf espèces répandues de Madagascar à l'Australie et au Mexique.

— ENCYCL. Les *gehyra* sont des geckos de taille médiocre, à doigts fortement dilatés et comprimés au bout, munis de griffes. Leur corps est couvert d'écailles granuleuses, leur pupille est verticale. Toujours blancs en dessous, ils sont bruns rougeâtres ou olivâtres en dessus; ils vivent surtout dans les forêts, sur les arbres. Le *gehyra* [illegible], long de 10 à 12 centimètres, se trouve dans toutes les régions précitées.

Gehyra.

GEIGER (Nicolas), sculpteur et peintre allemand, né à Laningen en 1819. Elève de Knabl et de l'académie de Munich, il débuta par un groupe *la Vie*, qui fit sensation, et il se vit appelé à décorer les églises de Sigmaringen et de Stuttgart. Ses œuvres les plus connues en sculpture sont : *Roméo et Juliette, les Walkyries, la Naissance du Christ*, la statue du *Travail* (Banque de l'Empire), *la Victoire*, etc. En 1884, Geiger aborda la peinture décorative. On lui doit dans cet ordre de travaux : *l'Harmonie, l'Imagination, l'Inspiration*, palais des Expositions de Berlin, [illegible], etc.

GEIGER (Guillaume), orientaliste allemand, né à Nuremberg en 1856. Il étudia la philologie classique et orientale à Erlangen, Bonn et Berlin, se fit habiliter à Erlangen, comme « privatdocent », pour la philologie orientale, fut professeur de gymnase à Neustadt-sur-Hardt, se fit habiliter de nouveau à Munich, et devint en 1891 professeur ordinaire de linguistique indo-germanique à Erlangen. Des voyages d'études le conduisirent en Angleterre (1888 et à Ceylan (1895-1896). Il s'est occupé surtout de l'Avesta et de la philologie iranienne. Ses principales publications sont : *la Version pehlevi du premier chapitre du Vendidad* 1877 ; *Manuel pour étudier la langue de l'Avesta* 1879 ; *la Civilisation iranienne de l'est dans l'antiquité* (1882; trad. anglaise par Peshotan Sanjânâ,1885); *les Dialectes du Pamir*, monographie géographique parue dans les *Geographische Abhandlungen*, de A. Penck (1887); *Manuel élémentaire de sanscrit* 1888 ; *Étymologie et phonétique du baloutchi* 1890 ; *Étymologie et phonétique de l'afghan* (1893); *Etymologie du cingalais* 1898 ; *Ceylan, journal de voyage* (1897), etc. Il dirigé avec E. Kuhn la publication du *Grundriss der iranischen Philologie* 1895 et suiv.).

GEIJERE (*jé*...) n. m. Genre de rutacées, comprenant de petits arbrisseaux australiens, à feuilles alternes, très voisines [illegible].

GEIJERSTAM (Gustaf AF), écrivain suédois, né à [illegible] (Vestmanland) en 1858. Il débuta par des *Nouvelles* (1882) et devint très vite l'un des plus robustes représentants du naturalisme suédois, inauguré par Strindberg. Très ardent, il [illegible] les nouvelles théories littéraires et publia un grand nombre de romans [illegible] drame, *Sascha* (1896), etc., et des brochures relatives à toutes les questions du temps. Parti du naturalisme le plus cru, il évolua dans ses derniers livres vers la peinture des crises morales et des sentiments finement analysés [illegible].

GEIKIE (Dr Cunningham), théologien et écrivain anglais, né et mort à Edimbourg (1824-1906). Docteur en droit d'Edimbourg et docteur en théologie, il fut ordonné pasteur en 1848, exerça le ministère au Canada et dans la Nouvelle-Ecosse jusqu'en 1860, se rendit alors en Angleterre, où il s'occupa de travaux littéraires, et à partir de 1876 fut successivement pasteur à Dulwich, à Neuilly-sur-Seine (1879-1881), à Barnstaple [illegible] 1885. En 1890, il se retira à Bournemouth. Ses travaux théologiques sont tenus en grande estime par ses coreligionnaires, et ses ouvrages sur la topographie de la Terre sainte sont d'une lecture agréable. Citons : *Entering on Life* (1870); *the Life and Words of Christ* (1877); *Old Testament Characters* (1880); *the Promises* (1882); *the English Reformation* (1884); *the Holy Land and the Bible* (1887); *Landmarks of Old Testament History* (1895); *Hours with the Bible* (1881-1896); *the Vicar and his Friends* (1901).

GEIKIELITE (*jè*) n. f. Titanate naturel de magnésium contenant un peu d'oxyde ferreux.

GEITONOGAMIE (*jè, mî*) n. f. Cas où une fleur est pollinisée par le pollen d'une fleur voisine située sur la même branche. V. POLLINISATION.

GÉLANTHE n. f. Techn. Nom donné à un vernis à froid, à base de gélatine et de gomme adragante.

***GELÉE** n. f. — ENCYCL. *Appareil indicateur de la gelée*. Le *pagoscope* ou appareil indicateur des gelées est un appareil dû à Bernel-Bourette, et dont le fonctionnement repose sur ce principe qu'une gelée nocturne est d'autant mieux à prévoir que vers le soir de la journée, un peu avant l'heure où le soleil se couche, l'air se trouve être tout ensemble plus froid et plus sec (la vapeur d'eau atmosphérique forme, comme on sait, contre le refroidissement nocturne, et par suite contre les gelées qui en résultent, un véritable écran protecteur). L'appareil se compose essentiellement de deux thermomètres, l'un A (thermomètre) qui permet de mesurer la température de l'air, et l'autre B (thermomètre mouillé, c'est-à-dire dont le réservoir est entouré d'une mousseline humectée) qui, par la comparaison de la température qu'il indique et de la température du thermomètre A, permet d'apprécier la sécheresse de l'air. Le thermomètre B marquera en effet, de toute évidence, une température d'autant plus basse qu'il cédera plus de chaleur à la mousseline humectée, mais, cette consommation de chaleur étant principalement réglée par la rapidité d'évaporation de l'eau de la mousseline, se trouve indirectement réglée par le degré de sécheresse de l'air. Les deux thermomètres sont fixés verticalement à gauche et à droite d'un bâti en zinc fondu, qui porte, à la partie inférieure, un petit réservoir allongé contenant de l'eau bouillie. A l'aide d'une mèche de coton l'eau du réservoir peut s'élever par capillarité jusqu'à la mousseline du second thermomètre.

Appareil indicateur de la gelée.

Quand on veut se servir du pagoscope, on le suspend à l'ombre, à 60 centimètres au-dessus du sol, une demi-heure environ avant le coucher du soleil. On lit les températures indiquées par le thermomètre sec et le thermomètre mouillé. Cette dernière correspond à un certain chiffre d'une série de numéros, reproduite, d'autre part, en haut du bâti de zinc, suivant un arc de cercle. Vis-à-vis du chiffre qui convient on place l'extrémité d'une aiguille dont le pivot est au milieu du bâti vers sa partie inférieure.

La graduation du thermomètre sec est également reproduite ou plutôt traduite sur l'appareil par une série de lignes horizontales formant tableau. C'est devant ce tableau (lui-même subdivisé en trois zones : rouge, jaune et verte) que pivote l'aiguille quand on la déplace.

Celle-ci ayant donc été disposée, comme nous avons dit, vis à-vis du numéro qui convient, on recherche son point d'intersection avec la ligne horizontale correspondant au degré qu'indique le thermomètre sec. Suivant que ce point est situé dans la zone rouge ou dans la zone verte, c'est qu'il y aura, dans le premier cas, ou qu'il n'y aura pas, dans le second, de gelée nocturne. La zone jaune, qui est intermédiaire, correspond au danger de gelée.

GÉLIFIER (SE) [illegible] pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *Nous nous gélifiions. Que vous gélifiiez*] v. pr. Se dit des cellules qui subissent la gélification. V. ce mot, t. IV.

GELTERKINDEN, bourg de Suisse (cant. de Bâle-Campagne [distr. de Sissach]), au confluent de l'Eibach avec l'Ergolz; 2.050 hab. Tissage de rubans de soie.

GELZER (Henri), philologue et historien allemand, né à Berlin en 1847. Il fut chargé d'un cours d'histoire ancienne à l'université de Bâle en 1872, nommé professeur suppléant à celle de Heidelberg en 1873, et professeur titulaire d'histoire ancienne à celle d'Iéna en 1876. Il s'est occupé particulièrement de l'histoire byzantine. Citons de lui : *Sur les Branchides* 1869 ; *Sextus Julius l'Africain et* [illegible]

[illegible] *Moyen Age* [illegible] *Renaissance* [illegible]

GEMIER [illegible] une trentaine de rôles. Engagé ensuite à l'Ambigu, il y créa : *les* [illegible] *nº 6, les Deux Gosses*, entra en [illegible] *taine Fracasse, Don Carlos, Dix ans après*, quitta l'Odéon pour le théâtre Antoine, s'y montra dans : [illegible] *Idole*. Après une très courte apparition au Palais-Royal, il fut [illegible] théâtre : *la Poigne, la Bourse ou* [illegible] *Sazy, le Prestige*, puis, en 1901, prit la direction de la Renaissance. Là, il fit preuve d'activité et monta un grand nombre d'ou[illegible] *publique, le Voile du bonheur, Dette de famille, Stella*, [illegible] réussi malgré ses efforts, il abandonna la Renaissance, rentra à l'Odéon en 1903, et y créa successivement : *la* [illegible] puis il devint directeur du théâtre Antoine (1906), après le départ d'Antoine, nommé directeur de l'Odéon. — Il a [illegible] **Megard** [illegible] CHAMONAL, dite), actrice française, née à Saint-Amour (Jura) en 1869. Après avoir joué à Bruxelles, elle débuta, à Paris, au Palais-Royal dans le *Paradis* (1895), joua [illegible] Gymnase, au Vaudeville, aux Variétés, à l'Odéon, etc. Elle a créé des rôles dans : *Georgette Lemeunier, Education de Prince, les Amants de Sazy, la Rabouilleuse*, etc.

Gémier.

GEMMENICH, comm. de Belgique (prov. de Liége [arrond. de Verviers]), près de la Geule, affluent de la Meuse; 2.300 hab. Carrières de pierre calcaire.

GEMMIPARITÉ [illegible] t. IV.

GENATTUS (*jé-na-tuss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des dermestidés, établi en 1902 pour des formes découvertes dans l'Amérique centrale. (Le type de ces petits dermestes, voisins de nos attagènes, est le *genattus æqualis*, du Mexique.)

GENDANG-BŒLŒ (*jin-dan-bé-lé*) n. m. Instrument de [illegible] tra, fait [illegible] ceau de bambou et monté de trois cordes de lianes soutenues par des sillets mobiles.

***GENDARMERIE** n. f. — L'organisation et le service de la [illegible] veiller à la sûreté publique, pour assurer le maintien de l'ordre et l'exécution des lois. » Son action s'exerce dans toute l'étendue du territoire comme aux armées, et elle est particulièrement destinée à la sûreté des campagnes et des voies de communication (art. 1er). Elle fait partie intégrante de l'armée (art. 2) et prend rang à la droite de toutes les troupes des diverses armes (art. 3). Bien qu'elle soit sous les ordres du ministre de la guerre, elle est, en raison de la nature de ses services, placée dans les attributions des ministres de l'intérieur, de la justice, de la marine et, en ce qui concerne les possessions d'outre-mer, du ministre des colonies (art. 4).

La gendarmerie est répartie par brigades à cheval, à pied ou mixtes, commandées chacune par un brigadier ou un sous-officier (art. 8). Dans chaque arrondissement administratif ou section d'arrondissement, le commandement et la direction du service appartiennent à un officier du grade de capitaine, de lieutenant ou de sous-lieutenant; dans chaque département, à un officier du grade de chef d'escadron. Plusieurs compagnies forment une *légion* (art. 9).

Le corps de la gendarmerie se compose : 1° des légions des départements et de l'Algérie; 2° de la gendarmerie coloniale; 3° de la légion de la garde républicaine (art. 10). La composition de la hiérarchie est déterminée par l'article 11 du décret; le mode de recrutement et les conditions d'admission, par les articles 13 à 18 du titre Ier, consacré au personnel et dont les dispositions essentielles viennent d'être résumées.

Le titre II précise les devoirs de la gendarmerie envers les ministres de la guerre, de l'intérieur, de la justice, de la marine, des colonies (art. 54-65) et ses rapports avec les autorités locales (judiciaires, administratives, militaires) [art. 66-109].

Le titre III est tout entier relatif à la police judiciaire (art. 110-146); le titre IV, au service spécial de la gendarmerie (art. 147-301); le titre V, aux devoirs et droits généraux de la gendarmerie dans l'exécution du service [illegible].

Généalogie de la Morale [illegible] *Moral*), de Frédéric Nietzsche (1887), trad. franç. de Henri Albert (1900). — Ce livre est la continuation de : *Par delà le bien et le mal*. Il est divisé en trois parties : la première traite de la morale des maîtres et de la morale des esclaves; la seconde étudie le péché et la mauvaise conscience, ainsi que la morale des esclaves aux points de vue historique et psychologique; la

troisième, l'idéal ascétique. On trouve dans la *Généalogie de la morale* les idées essentielles du nietzschéisme, à savoir la négation de toute morale, l'instauration d'une nouvelle foi, ce te c ... a valeur absolue de ce qui est, et par conséquent la négation de tout idéal qui n'est pas celui de la force et de la puissance. La science elle-même (qui conclut à notre ignorance de l'essence des choses) repose sur les mêmes bases que l'idéal ascétique : l'une et l'autre supposent un certain affaiblissement de l'énergie ; dans les ... c'est le même ralentissement du rythme des passions. Dans l'évolution d'un peuple, dit Nietzsche, les époques ... le savant passe au premier plan sont des époques de fatigue, de crépuscule et de déclin. La science moderne est le meilleur auxiliaire de l'idéal ascétique. L'homme a été jusqu'à présent un non-sens. Sa vie sur la terre était sans but. Pourquoi l'homme existe-t-il ? C'était là une question sans réponse ; l'idéal ascétique provenait de la constatation de cette ignorance ; une immense lacune environnait l'homme : on ne savait pas encore *vouloir* l'homme et la terre.

GÉNÉSIOLOGIE *ji* — du gr. *génésis*, génération, et *logos*, discours) n. f. Biol. Étude descriptive et expérimentale des divers modes évolutifs. (A. Giard.)

— ENCYCL. Dans le développement ontogénique des individus, il se produit parfois des changements si complets de formes et d'habitudes que les anciennes observations ont pu attribuer à des espèces et à des genres différents un même individu, suivant la phase embryonnaire à laquelle il était étudié. Ce sont les différents modes de ce polymorphisme évolutif (progénèse, néoténie, pœcilogonie, généagénèse ou génération alternante, etc.), que la *génésiologie* se propose d'interpréter en s'inspirant principalement de la concurrence vitale qui s'établit, au cours du développement, entre les tissus et les organes et même entre les cellules constituant les êtres pluricellulaires.

GENÊTS, comm. du départ. de la Manche, arrond. et à 10 kilom. d'Avranches, à quelque distance de la baie du Mont-Saint-Michel ; 600 hab. Bains de mer.

GENISTÉINE (ss) n. f. Matière colorante $C^{\cdot}H^{\cdot\cdot}O^{\cdot}$, que l'on retire du genêt.

GÉNITORRAGIE (*ji*) ou **GÉNITORRHAGIE** (de *génital*, et du gr. *rhagê*, rupture) n. f. Écoulement sanguin qui provient des organes génitaux de la femme.

— ENCYCL. Le sang dans la *génitorragie* peut provenir de la vulve, du vagin, des trompes ou des ovaires. Mais la source habituelle est l'utérus. Aussi la génitorragie est-elle classée sous le nom de *métrorragie*.

GÉNITORRHÉE (ré — de *génital*, et du gr. *rhein*, couler) n. f. Écoulement qui provient des organes génitaux de la femme.

GENLY, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Mons]) ; 1.200 hab.

*****GENOUILLÈRE** n. f. — Méc. Articulation de deux pièces. (On donne souvent à tort ce nom à l'articulation à la Cardan.)

GENSAN ou **WONSAN** (*Ouen-san*), ville de l'empire de Corée (prov. de Ham-Kyeng), sur la côte orientale de la péninsule (dans sa partie la plus septentrionale et la plus étroite) et la mer du Japon ; 17.000 hab. environ. Port ouvert au commerce japonais en 1880 et au commerce européen en 1883. Aux environs de Gensan, occupé par les Nippons dès le commencement de la guerre russo-japonaise de 1904, ont eu lieu plusieurs engagements entre les belligérants en avril-mai 1904.

*****GENTIL** (Émile), explorateur et administrateur français, né à Briey (Meurthe-et-Moselle) en 1866. Nommé à son retour du Chari (1901) administrateur en chef des colonies, il devint en 1903 commissaire du gouvernement au Congo français. A la suite de l'affaire des administrateurs Gaud et Toqué, accusés d'actes de cruauté vis-à-vis des indigènes, qui suscita l'envoi de la mission Savorgnan de Brazza au Congo (1905), Gentil fut accusé d'avoir commis ou laissé commettre différents actes de cruauté à l'égard des indigènes du Congo français, et une commission extra-parlementaire examina à la fois les rapports de la mission Brazza et les charges alléguées contre le gouverneur de la colonie. A la suite de cette enquête, Gentil fut mis hors de cause et retourna dans la colonie pour présider à la mise en vigueur de l'organisation nouvelle du décret du 15 février 1906. On doit à Gentil, outre de ... *la Chute de l'empire de Rabah* (1902).

Gentil.

GENTIOL ... n. m. Poudre blanche, $C^{\cdot\cdot}H^{\cdot\cdot}O^{\cdot}$, fusible à 116°, que l'on retire des pétales de la *gentiane*.

GENTZ (Guillaume-Charles), peintre allemand, né à Neuruppin en 1822, mort à Berlin en 1890. Il quitta l'université de Berlin, pour s'adonner à la peinture. Élève de Klœber à Berlin, il alla étudier ensuite à Anvers, puis à Paris. Entre 1846 et 1852, il fréquenta les ateliers de Gleyre et de Couture. A partir de 1847, il se mit à voyager vers les pays du soleil. De ce moment date sa vraie vocation. Gentz est un des rares orientalistes de l'Allemagne. Bien qu'il ait traité un certain nombre de sujets ... *Scènes* ... etc.), il reste essentiellement un peintre de sites, de scènes et surtout de types orientaux. Le souci de l'ethnographie est fortement marqué dans ses toiles. Quant à son coloris, il est plus violent, plus cru que chez les orientalistes français. Gentz s'éprit de l'Espagne, du Maroc et de l'Égypte, où il retourna jusqu'à cinq fois. Il s'éprit également du désert et de ses caravanes, qu'il a fréquemment représentées : *... La Mecque, Rencontre de deux caravanes dans le désert*, etc. A partir de 1870, commence une série de toiles intéressantes, les plus caractéristiques de son œuvre ... *Charmeur de serpents*, etc. En 1876, il fit le voyage de Palestine, et y rassembla les éléments de son grand tableau : *Entrée du Kronprinz allemand à Jérusalem en 1869*, tableau qui fut exposé en 1876, et qui, depuis lors, a pris place dans la Galerie Nationale de Berlin. Il fit ensuite une quantité de tableaux de genre, tirés de son ancien fonds oriental : *Bazar à Alger* (1879) ; *Allée de Sphinx dans la Thébaïde* (musée de Stettin) ; *Lecture du Coran dans la grotte de Jérémie ; Fête au cimetière juif d'Alger* (1881, musée de Leipzig), etc. En 1889, il fit un dernier voyage à Tunis et à Tripoli, mais sa santé était déjà atteinte, et il ne survécut que peu de mois. On lui doit une illustration originale du célèbre ouvrage d'Ebers sur l'Égypte.

GENUA n. f. Planète télescopique n° 485, découverte en 1902 par Carnera.

GENVAL, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]), sur la Lasne, affluent de la Dyle (bassin de l'Escaut) ; 1.800 hab. Fabriques de tissus.

GÉOANTICLINAL, ALE, AUX adj. Syn. de ANTICLINAL (V. ce mot au t. I). — N. m. : *Un* GÉOANTICLINAL.

GÉOBIOLOGIE (*ji* — du gr. *gê*, terre, *bios*, vie, et *logos*, discours) n. f. Science qui s'occupe des rapports de l'évolution cosmique géologique de la planète avec les conditions d'origine, de composition physico-chimique et d'évolution de la matière vivante et des organismes qu'elle constitue. (Son idée directrice [Vignoli] est que la vie organique est une fonction naturelle du globe terrestre, provoquée et exercée par des facteurs internes et cosmiques superficiels.)

GÉOBIOS (*oss* — du gr. *gê*, terre, et *bios*, vie) n. m. Ensemble des organismes terrestres (Haeckel).

*****GEOFFROY SAINT-HILAIRE** (Étienne), naturaliste français, né à Étampes en 1772, mort à Paris en 1844. — Outre les ouvrages déjà cités de cet auteur, nous indiquerons ses *Lettres écrites d'Égypte*, recueillies et publiés par le Dr Hamy (1901). Les lettres réunies dans ce volume, écrites pour la plupart par E. Geoffroy Saint-Hilaire aux professeurs du Muséum et à sa famille, donnent d'intéressants détails sur l'histoire de l'expédition d'Égypte, mais elles contiennent surtout, racontée jour par jour, l'histoire de la commission des sciences et celle de l'Institut d'Égypte. Bien qu'on n'y trouve pas les lettres relatives au voyage de la commission dans la haute Égypte, cette publication fournit une importante contribution à l'histoire des travaux des savants français en Égypte.

GÉOGALE (*jé-o*) n. m. Genre de mammifères insectivores, de la famille des potamogalidés, comptant une seule espèce propre à Madagascar. (Le *geogale aurita* est un animal aquatique, de taille médiocre, ayant les mœurs des desmans ; il vit au bord des cours d'eau, dans l'ouest de l'île.)


Géogale.

*****GÉOMÉTRIE** n. f. — *Géométrie non euclidienne*, Système géométrique édifié en dehors du *postulatum* d'Euclide.

— ENCYCL. Depuis longtemps on a cherché à démontrer le fameux axiome posé par Euclide, il y a deux mille ans, à savoir : par un point on ne peut mener qu'une parallèle à une droite donnée. Ces tentatives demeurèrent infructueuses jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. A cette époque, un jésuite italien, Saccheri, essaya de fonder un corps de doctrine géométrique reposant sur un principe différent du célèbre *postulatum* ; puis, au commencement du XIXe siècle, le Russe Lobatschevsky et le Hongrois Jean Bolyai aperçurent, à peu près en même temps, l'impossibilité de cette démonstration. A la base de son système, Lobatschevsky pose l'axiome suivant : par un point on peut mener *plusieurs parallèles* à une droite donnée. Ensuite, tout en conservant les autres axiomes primordiaux de la géométrie ancienne, il en tire une série de conclusions qui, s'enchaînant d'une façon logique et sans aucune contradiction, constituent une des premières *géométries non euclidiennes* qu'on ait édifiées. Naturellement les théorèmes lobatschevskiens diffèrent de ceux auxquels nous sommes habitués. Citons-en un exemple : *La somme des angles d'un triangle est toujours plus petite que deux droits, et la différence entre cette somme et deux droits varie proportionnellement à la surface du triangle.*

Toutefois Lobatschevsky, pas plus que Bolyai, n'avait épuisé le sujet, et Riemann, en 1867, ouvrit de nouveaux horizons en considérant l'espace comme sphérique. Le principe fondamental de cette autre géométrie non euclidienne s'énonce : *La droite est une ligne finie rentrant en elle-même*, et les propositions qu'elle renferme diffèrent, bien entendu, de celles de Lobatschevsky et d'Euclide. Prenons le théorème correspondant à l'exemple de tout à l'heure. Il devient dans la géométrie de Riemann : *La somme des angles d'un triangle est plus grande que deux droits.*

D'autre part, Beltrami (mort à Rome en 1900) ramena la géométrie non euclidienne à deux dimensions à n'être plus qu'une branche de la géométrie ordinaire. Voici résumées les considérations qu'il développa dans une suite de mémorables travaux. Supposons qu'une figure quelconque soit tracée sur une toile flexible et inextensible appliquée sur une surface de manière que quand la toile se déforme les différentes lignes de cette figure changent d'aspect, leur longueur restant la même. La flexibilité et l'inextensibilité empêcheront en général cette figure de se déplacer sans quitter la surface, à moins qu'on n'ait affaire aux surfaces *à courbure constante*. Mais celles-ci sont de deux espèces : les unes sont *à courbure positive* et se déforment de cette manière en s'appliquant sur une sphère (géométrie de Riemann) ; les autres sont *à courbure négative* (géométrie lobatschevskienne).

Enfin Sophus Lie, en cherchant à réduire au minimum les axiomes dont on se sert implicitement dans les démonstrations mathématiques habituelles, a démontré que le nombre des géométries est *limité* si on porte les prémisses suivantes : 1° *L'espace a n dimensions* ; 2° *le mouvement d'une figure invariable est possible ; 3° pour déterminer le mouvement de cette figure dans l'espace il faut p conditions.*

De tout ceci on ne doit pas conclure à l'inexactitude de la science fondée par Euclide. Comme l'a magistralement dit H. Poincaré, « une géométrie ne saurait être plus *vraie* qu'une autre : elle est seulement plus ou moins *commode* ». Simple et en parfaite harmonie avec les propriétés des corps solides qui nous environnent, nous n'aurions aucun intérêt à abandonner la géométrie euclidienne, même si les astronomes de l'avenir parvenaient à démontrer que l'espace *physique* de notre expérience est celui de Lobatschevsky.

GÉONÉMIE (*mî* — du gr. *gê*, terre, et *némein*, habiter) n. f. Biol. Étude de la distribution géographique des organismes.

ENCYCL. V. FLORE, et FAUNE au t. IV.

GÉOPHILE n. f. Genre de rubiacées-coffées, tribu des psychotriées, comprenant des herbes propres aux régions tropicales, et dont le port rappelle celui de nos violettes. (Leurs caractères les placent tout à fait au voisinage des *uragoga* ou *cephælis*. Les espèces les plus répandues sont la *géophile herbacée* [Amérique, Asie, îles du Pacifique] et la *géophile involucellée* [Afrique].)

GÉOPHILIE (*lî* — du gr. *gê*, terre, et *philos*, ami) n. f. Nom proposé par Areschoug pour le mode de développement de certains végétaux dits « géophytes », dont les pousses se développent plus ou moins dans la terre (parisette, fougère aigle, etc.).

*****GEORGE** (Henry), publiciste et homme politique américain, né à Philadelphie en 1839, mort à New-York en 1899. — Successivement typographe, journaliste, éditeur et propriétaire du « Post » en 1869 à San-Francisco, il fut délégué en 1872 à la convention de Baltimore, qui désigna Greeley comme candidat à l'élection présidentielle. En 1879, Henry George fit paraître quelque temps le « State » en Californie, puis publia son livre *Progrès et pauvreté*, trad. par Lemonnier (1887), qui obtint un succès considérable. L'auteur s'élève contre la plus-value du sol obtenue « sans remuer le doigt, ni ajouter un iota à la richesse générale » : il veut la supprimer, tout en réduisant au minimum les rouages de la machine gouvernementale et en dérangeant le moins possible les habitudes des gens, par un impôt sur la propriété foncière qui absorbera au fur et à mesure la plus-value au profit de l'État. L'ouvrage eut un vif succès, et l'auteur vint développer sa thèse, en Angleterre, dans de nombreuses conférences. En 1884, il publia les *Social Problems* (1884), dans lesquels il soutint la même théorie et combattit le protectionnisme douanier, mais avec plus de mesure. En 1886, dans *Protection et Libre-échange* (1886 ; trad. par L. Vossion), il exposa ses griefs contre le protectionnisme avec une verve et un talent remarquables.


Henry George.

GEORGE (Stefan), écrivain et poète allemand, né à Bingen (Hesse-Rhénane) en 1868. Il fit ses études à Mayence et à Bonn, entreprit ensuite de longs voyages en Europe, étudia les lettres et les arts aux universités de Paris, Munich et Berlin, se mit à la tête de quelques écrivains, fonda avec eux une maison d'édition et une revue : *Pages pour l'art*, commença la lutte contre le naturalisme en poésie et créa une nouvelle école dans la littérature allemande, se rapprochant du symbolisme. Ses poésies sont remarquables par la profondeur et la variété des sentiments exprimés et par l'originalité de la forme. Ses principaux ouvrages sont : *Hymnes* (1890) ; *Pèlerinages* (1891) ; *Algabal* (1892) ; *les Livres des bucoliques et des poésies précieuses, des légendes, des chants et des jardins suspendus* (1894) ; *l'Année de l'âme* (1897) ; *le Tapis de la vie et les Chansons du songe et de la mort, avec un prélude* (1899) ; *la Fête* (1901) ; *Journées et actions* (1903). Il a publié, en collaboration avec Wolfskehl, une collection d'ouvrages : *Poésie allemande*, où ont paru : *Jean Paul*, *Un journal pour ses admirateurs* (1900) ; *Gœthe* (1901) ; *le Siècle de Gœthe* (1902). Il a publié une traduction des *Fleurs du mal*, de Baudelaire (1901).

GEORGES Ier (Frédéric-Auguste), roi de Saxe, né et mort à Pilnitz, près Dresde (1832-1904). Fils cadet du roi Jean de Saxe et de la princesse Amélie de Bavière, il ne monta sur le trône qu'en 1902, succédant à son frère Albert, mort sans enfant. Mais il avait déjà longuement brillé dans la carrière des armes et s'était surtout distingué dans la guerre franco-allemande (1870-1871), à Saint-Privat, à Sedan, à Champigny. En 1888, il fut nommé feld-maréchal par Guillaume II. Pendant son court règne, il accentua la politique réactionnaire contre le socialisme. La fin de son existence fut surtout attristée par la fuite de sa belle-fille, la princesse Louise, femme du prince héritier, qui, en 1902, abandonna son mari et ses enfants pour suivre le précepteur de ces derniers, nommé Giron.

GEORGES II, duc de Saxe-Meiningen, né en 1826 à Meiningen, fils du duc Bernard et de la princesse Marie de Hesse-Cassel. Il développa ses goûts littéraires et artistiques, étudia à l'université de Bonn, entra dans le régiment des cuirassiers de la garde royale prussienne à Berlin et y servit jusqu'au grade de commandant. En 1850, il épousa la princesse Charlotte, fille du prince Albert de Prusse, se retira à Meiningen et s'adonna à l'étude des lettres et des arts. Son père abdiqua en septembre 1866 après la victoire de la Prusse à Sadowa et il devint duc. Il soutint énergiquement la Prusse pendant la formation de l'unité allemande, fit entrer les troupes de son duché dans l'armée prussienne, fut nommé général en 1868 et prit part à la guerre franco-allemande. Dans ses États, il développa surtout les institutions artistiques et réunit une troupe remarquable d'artistes dramatiques, connue sous le nom de *Meininger*, qui excellait dans la


Georges II.

représentation du drame [illegible] célèbre. Georges II s'est marié trois fois : il a épousé 1° en 1850, la princesse Charlotte de Prusse [illegible] morte en 1855 ; 2° en 1858, la princesse Feodora de Hohenlohe-Langenbourg, née en 1839, morte en 1872 ; 3° morganatiquement en 1873 Helena Franz, née en 1839 à Naumbourg, créée en 1873 comtesse de Heldburg. Il a eu quatre enfants [illegible] le prince héritier Bernard, [illegible] né en 1851 à Meiningen, la princesse Marie-Élisabeth, née à Meiningen en 1853 [illegible], le prince Ernest, né à Meiningen en 1859, qui épousa en 1892 morganatiquement Catherine Jensen, créée baronne de Saalfeld [illegible] colonel dans l'armée prussienne, qui épousa, en 1889, la comtesse [illegible] et en a eu six enfants.

GEORGES de Prusse (prince), né à Dusseldorf en 1826, mort à Berlin en 1902. [illegible] mais il cultiva les lettres et, sous le pseudonyme de Georges Conrad, publia des tragédies et des drames dont quelques-uns ont été représentés. Nous citerons, entre autres : [illegible], etc.

GEORGES de Grèce, prince hellène, haut commissaire en Crète, né à Corfou en 1869. Second fils du roi de Grèce, Georges I[er], et de la reine Olga. Après avoir suivi les cours de l'École navale du Pirée, il alla compléter son instruction navale en Danemark, où il devint lieutenant de vaisseau. Rentré en Grèce, il fut nommé chef de la [illegible] le grade de capitaine de frégate et s'attacha à perfectionner ce service. Pendant la guerre avec la Turquie, en 1897, il commanda une flotte de torpilleurs attachée à l'escadre de l'Est ; on reprocha à cette flotte son inaction et on fit un procès au commodore Sachtouris qui la commandait, et comme une partie des reproches s'adressaient au prince Georges, celui-ci fit une déposition qui non seulement le justifiait, mais encore dénotait une grande expérience de l'art naval. Il fut nommé en 1898 haut commissaire des puissances en Crète pour trois ans ; la veille, son père l'avait promu amiral. Ses pouvoirs lui furent renouvelés en 1901 et 1904. Il s'est rendu populaire par ses manières simples et la franchise de son caractère. De grande taille et d'une force peu commune, il s'est plusieurs fois signalé par des actes de courage. En 1891, accompagnant le tsarevitch Nicolas (depuis Nicolas II) au cours de son voyage en extrême Orient, il lui sauva la vie en détournant le coup de sabre que lui portait un fanatique et il assomma l'agresseur avec sa canne. Peu de temps après, il se jeta à l'eau pour sauver un marin grec, au Pirée, etc.

Georges de Grèce.

GEORGES (Alexandrovitch), grand-duc de Russie, né à Tsarskoïé-Selo en 1871, mort à Abbas-Touman, en Transcaucasie, en 1889. Second fils de l'empereur Alexandre III et de l'impératrice Marie-Féodorovna, il était d'un tempérament délicat et frêle et, au cours d'un voyage qu'il fit avec son frère Nicolas, il ressentit les premières atteintes de la phtisie ; à partir de ce jour, il dut passer tous ses hivers sous des climats tempérés. Quand, à la mort de son père, son frère aîné Nicolas monta sur le trône de Russie, en 1894, le grand-duc Georges devint l'héritier présomptif avec le titre de tsarévitch. Mais il renonça au droit de régner pour épouser morganatiquement la princesse Orkowska, qu'il avait rencontrée pendant un séjour en Crimée. Trois enfants naquirent de cette union. Le grand-duc Georges succomba en 1889 au mal [illegible].

GEORGES (Charles-Ernest), lexicographe allemand, né [illegible] et mort à Gotha (1806-1895). Il fit ses études d'abord sous la direction du lexicographe Kraft, puis il suivit les cours des universités de Gœttingue et de Leipzig, et enseigna quelque temps au Real Gymnasium de Gotha. Il se consacra ensuite exclusivement à ses travaux personnels. Il a revu le *Dictionnaire latin-allemand* de Scheller, à partir de la 7e édition (1828, d'abord en collaboration avec Lünemann) jusqu'à la 10e (1848), dont il fit un ouvrage complètement nouveau (1879-1880), très estimé des latinistes. On lui doit aussi un bon *Dictionnaire manuel allemand-latin*. Outre ces deux grands dictionnaires, il a publié : *Petit Dictionnaire* [illegible] ; *Dictionnaire scolaire latin-allemand et allemand-latin* avec un [illegible], une refonte du *Petit Dictionnaire étymologique latin* de Scheller ; *Trésor de la latinité classique* (continué par Mühlmann) ; *Lexique des formes latines* ; etc. Les travaux de Georges occupent une place importante dans l'histoire de la lexicographie latine.

GEORGES (Alexandre), compositeur français, né à Arras en 1850. Élève de l'école de musique classique (école Niedermeyer), il y obtint les premiers prix de piano, d'orgue et de composition. Il est devenu professeur d'harmonie de cette école, et organiste de l'église Saint-Vincent de Paul (Paris). Il s'est fait connaître d'abord en publiant un certain nombre de mélodies détachées et un recueil de mélodies en collaboration musicale avec le comte d'Osmoy, et plus tard deux autres recueils, les *Chansons de Miarka* (sur les vers de Jean Richepin), dont le succès fut grand, et les *Chansons de Leïlah*. Désireux de se produire au théâtre, il écrivit d'abord une musique de scène et des chœurs pour deux drames de Villiers de l'Isle-Adam, *Le Nouveau Monde* (théâtre des Nations, 1883), et [illegible] (Odéon, 1894), ainsi que pour *Alceste*, drame (Odéon, 1891). Il a fait ensuite les opéras : [illegible], 3 actes 1892 ; *Chemin de croix*, drame sacré en 3 actes (1896) ; *Charlotte Corday*, 3 actes (1901) ; *Miarka*, 5 actes (1906). Ce dernier était la mise en action du roman de Richepin, dont le compositeur avait mis en musique les chansons, qui trouvaient leur place dans cet ouvrage. On connaît encore d'Alexandre Georges : *Le Printemps*, opéra comique en un acte, et *Myrrha*, saynète romaine en un acte. Enfin, il est l'auteur [illegible].

Georges [illegible]

Les [illegible] cheval, revêtu d'un harnais du XIVe siècle, est arc-bouté sur ses étriers, et tient cloué au sol un dragon que sa lance vient de traverser de part en part. Tout, dans ce beau groupe, affirme les qualités ordinaires du maître : la hardiesse réfléchie des mouvements, l'exactitude pittoresque des reconstitutions archéologiques, le [illegible] d'imagination et de science anatomique, [illegible] au monstre inventé de toutes pièces un caractère intense de vie. Une réplique de ce groupe, de dimensions monumentales, orne le vestibule d'entrée au Petit Palais.

[illegible]

GEORGEVITCH (Mika), homme politique serbe, né vers 1855, mort à Belgrade en 1901. Il fut ministre dans les cabinets Grouitch et Pachitch (1890-1892), et dans les cabinets Christitch (1894-1895) et Simitch (1896-1897). Ministre plénipotentiaire à Paris en 1893, il fut grièvement blessé par un anarchiste. Il vivait dans la retraite depuis le procès sur l'attentat du roi Milan.

GÉOSAURIENS (*sô-ri-in*) n. m. pl. Nom qui a été employé quelquefois pour désigner, parmi les classes des reptiles, les animaux qui vivent sur la terre, par opposition à ceux qui vivent dans l'eau. — *Un* GÉOSAURIEN.

GÉOSYNCLINAL, ALE, AUX [illegible]

GEPHYROCHROMIS [illegible] acanthoptères, de la famille des [illegible] pour une espèce [illegible] (*G. Moori*). [Ce poisson, de taille médiocre, est voisin des *tilapia*.]

[illegible]

GEPPERT (Charles-Édouard), philologue allemand, né à Stettin en 1811, mort à Heringsdorf (sur la Baltique) en 1881. Il fit ses études aux universités de Breslau, de Leipzig et de Berlin, et fut nommé professeur dans cette dernière ville, [illegible] *ses rapports avec la tradition* (1835), écrit dirigé contre Hermann ; *Exposé des catégories grammaticales* (1836) ; [illegible] *grec* (1843), etc. Il s'occupa ensuite plus spécialement de la littérature dramatique romaine, et surtout de Plaute, dont il fit représenter publiquement un certain nombre de pièces. La critique du texte de Plaute fut pour lui l'occasion d'une vive polémique avec Ritschl et son école ; [illegible] *le drame ancien* (1858) ; *Études sur Plaute* (1870-1871) ; de là aussi des éditions des *Captifs* (1859), du *Truculentus* [illegible] (1866) de Plaute, et des *Adelphes* de Térence.

GÉRANATE n. m. Sel de l'acide géranique.

GÉRANIOLÈNE n. m. Carbure C^9H^{16}, que l'on obtient par distillation de l'acide géranique.

GÉRANIQUE (*nik*) adj. Se dit d'un acide $C^9H^{15}CO^2H$, que l'on obtient en oxydant le *géraniol* ou encore en oxydant le *linalol droit*, que l'on retire de l'essence de coriandre. Syn. LICARIQUE.

*__GÉRARD__ (baron Henri-Alexandre), homme politique, né à Orléans en 1828. — Il est mort en 1903. Fils du peintre bien connu, il fut attaché à la direction des musées et [illegible] 1901. On lui doit : *l'Œuvre du baron François Gérard* (1872).

GÉRARD (Henri), officier français, né à Condé-en-Brie en 1859. Engagé volontaire dans l'infanterie, il passa par l'école de Saint-Maixent, d'où il sortit sous-lieutenant en 1885. Il fit la campagne du Tonkin (1886), et fut successivement promu lieutenant (1888) et capitaine (1894). Il est le véritable créateur du cyclisme militaire en France, par son invention de la bicyclette pliante, qui assure la parfaite mobilité des unités cyclistes, et l'utilisation possible, comme fantassins, des soldats ainsi outillés. Il constitua, en 1895, le premier peloton, et en 1896, la première compagnie cycliste (v. BICYCLETTE, t. II). Il a été promu chef de bataillon en 1905, et a participé aux expériences entreprises sur l'utilisation des grosses unités cyclistes.

GÉRARDIN (Joseph-Camille), jurisconsulte français, né à Pont-Saint-Vincent (Meurthe-et-Moselle) en 1837. Agrégé des facultés de droit en 1864, il fut chargé de cours à la faculté de Paris, où il devint professeur de droit romain [illegible]

GÉRAUD [illegible] débuta dans les journaux du Bordelais et, en 1817, fonda la *Ruche d'Aquitaine*, qui, revue bimensuelle et littéraire à l'origine, finit par devenir un journal politique [illegible] littérature et des arts », témoignent d'un tal[illegible] ments considérables et très int[illegible] Albert (1893).

GÉRAULT-RICHARD [illegible] dissement, Gérault-Richard se présenta avec succès en 1902, dans la deuxième circonscription de la Guadeloupe [illegible] socialiste, il a appuyé la politique du bloc républicain. Au renouvellement de 1906, il fut élu dans la première circonscription de la Guadeloupe en remplacement de Gerville-Réache.

*__GERBAGE__ n. m. — Action de poser en piles régulières les unes sur les autres des objets semblables (fûts, ballots, etc.).

GERBAULT [illegible] Gervex. Il a collaboré à de nombreux périodiques ains[illegible] très facile, exprime le charme de la Parisie[illegible] d'aujourd'hui. Gerbault a illustré les *Lett*[illegible] Marcel Prévost. Quelques-unes de ses autre[illegible] paru en 1903, dans le volume *Bonjour m'sieu, dames!*

GERBER (Charles-Frédéric DE), professeur, juriste et homme politique allemand, né à Ebeleben (principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt) en 1823. Chancelier de l'université à Tubingue, et député comme tel à la Chambre wurtembergeoise, professeur à Iéna, puis à Leipzig, député au Reichstag constituant de 1867, il contribua puissamment à l'élaboration de la constitution de la confédération de l'Allemagne du Nord et fut le principal défenseur, en Saxe et en Thuringe, de l'unité allemande. En 1871, il fut nommé ministre des cultes en Saxe, appliqua les réformes contre les congrégations et se retira en 1889. Il travailla à l'élaboration des nouveaux codes allemands, notamment du code civil. Par son enseignement et ses ouvrages, il a renouvelé en Allemagne l'étude du droit privé. Il a publié : *le Principe scientifique du droit privé commun allemand* (1846) ; *Système du droit privé allemand* (1848-1849) ; *Caractère de la science juridique allemande* [illegible] *juridiques* (1872) ; etc. Il fonda en 1856 la revue *Annales* [illegible]

GERBEUR, EUSE [illegible] petit chevalet dont la partie supérieure est une table, et qui se place entre les futailles pour permettre de rouler les fûts que l'on gerbe jusqu'à la place qu'ils doivent occuper.

— n. m. Ouvrier qui opère le gerbage.

— n. f. Appareil au moyen duquel on élève mécaniquement les fûts pour les gerber.

[illegible] (et aussi des ballots, blocs de pi[illegible]

[illegible]

occasionnés devaient préoccuper à juste titre les industriels chez qui cette opération est fréquente.

On se servait habituellement de poulains en bois et de cordes, sur lesquelles soit un treuil, soit même les ouvriers, exerçaient une forte traction. Un avantage sérieux a été réalisé par la *gerbeuse*, dont l'usage tend de plus en plus à se généraliser. Cet appareil, d'un emploi courant aujourd'hui chez les négociants en vins et spiritueux, distillateurs, etc., est une sorte de poulain, mais dont les montants sont en fer et courbés. Ces montants supportent un berceau, destiné à recevoir la futaille, qu'un treuil à manivelle fait monter ou descendre suivant les besoins. La courbe de la gerbeuse étant à grand foyer, on peut approcher plus ou moins l'appareil de la pile de tonneaux suivant qu'il faut atteindre à telle ou telle rangée, pour y placer le fût. A l'inverse des anciens procédés, celui-ci

sente toute sécurité, il supprime l'effort de l'ouvrier, présente le maximum de risques et peut être utilisé pour effectuer, avec la plus grande facilité, des gerbages de deux, trois ou quatre rangées, ainsi que pour charger les voitures ou les wagons. Un ouvrier peut tout seul gerber des fûts de 800 kilogrammes.

Gerlach (RÉSEAU DE), enchevêtrement des ramifications protoplasmiques des cellules nerveuses qui s'observent dans la substance grise, et qui créent entre les cellules des rapports de contiguïté et non de continuité.

Gerlache (DÉTROIT DE), long et sinueux détroit découvert et exploré en janvier 1898 par l'expédition antarctique de la *Belgica*, dirigée par Adrien de Gerlache. Il se trouve dans la partie occidentale de l'archipel polaire situé au sud de l'Amérique, et sépare, du 64e au 65e degré de latitude sud, la terre de Danco des îles qui portent le nom d'archipel de Palmer ou de Dirck Gherritz.

Gerlache (Adrien DE), marin et explorateur belge, né à Hasselt en 1866. Il fit ses études à l'École navale, dirigea en 1897-1899 l'exploration de la *Belgica* dans les mers antarctiques, puis projeta un voyage aux îles Kerguélen, et fut, un moment, dans l'expédition Charcot, le capitaine du *Français*. C'est lui qui, en 1905, fut le directeur technique de l'expédition exécutée par le prince Ph. d'Orléans dans les mers polaires. Il a publié, outre des études techniques dans la collection des résultats scientifiques du voyage de la *Belgica*, une relation de l'expédition intitulée : *Quinze mois dans l'Antarctique* (1901).

Gerland (Georges), professeur et géographe allemand, né à Kassel en 1833. Il étudia les lettres aux universités de Marbourg et de Berlin, fut professeur de lycée de 1856 à 1875, et devint en 1875 professeur titulaire de géographie et d'ethnographie à l'université de Strasbourg. Il s'occupa d'abord d'études de grammaire et de linguistique, et publia, entre autres, des *Traités de grammaire grecque* et un *Essai sur la méthode de la linguistique* (1863). Puis, il se tourna vers l'ethnographie, l'anthropologie et la géographie, et publia : *les Peuples de l'océan Austral, Micronésiens et Polynésiens du Nord-Ouest*, ouvrage qui forme les tomes V et VI de la collection Waitz ; *Anthropologie des peuples sauvages* (1870-1871) ; *Sur l'extinction des peuples sauvages* (1868) ; *Contributions à l'anthropologie* (1874) ; *Atlas ethnographique* (1876). Il a traité la partie ethnographique du grand *Atlas Berghaus*; *Atlas de géographie physique* (1886). Il collabore régulièrement à l'*Annuaire de géographie* (Gotha), et publie depuis 1892 les *Traités de géographie du pays d'empire d'Alsace-Lorraine*.

Germ, comm. du département des Hautes-Pyrénées, arrond. et à 53 kilom. de Bagnères-de-Bigorre, sur la Neste de Louron, sous-affluent de la Garonne ; 130 hab. Gisement de manganèse; eaux minérales ferrugineuses.

***Germain** (Henri), financier et homme politique français, né à Lyon en 1824. — Il est mort à Paris en 1905.

Germain (Alexandre POINET, dit), acteur français, né à Paris en 1847. Il débuta au petit théâtre d'amateurs de la Tour-d'Auvergne, aujourd'hui disparu, et de là passa aux anciennes Folies-Marigny, puis au théâtre du Château-d'Eau, aux Variétés, où commença sa réputation, alla établir quelques rôles au Châtelet, aux Bouffes-Parisiens et aux Folies-Dramatiques, fit diverses tournées en Amérique et en Russie, et, de retour en France, passa quelque temps aux Menus-Plaisirs, et enfin fut engagé en 1891 aux Nouveautés. C'est là surtout qu'il s'est fait apprécier du public par son jeu plein d'imprévu et d'originalité, par un sentiment comique, auquel la mobilité de sa physionomie donne plus de piquant encore. Son succès a été grand, surtout dans : *la Demoiselle du téléphone, Champignol malgré lui, le Sursis, l'Hôtel du libre-échange, les Petites Folles, Nelly Rozier, le Contrôleur des wagons-lits, la Dame de chez Maxim's, les Maris de Léontine, la Fa*[illegible] *Boléro, la Petite Fonctionnaire, Loute, la Duchesse des Folies-Bergère, la Main passe,* etc.

Germain (Alphonse), littérateur français, né à Lyon en 1861. Il se destina d'abord à la peinture et prit part à quelques expositions parisiennes. Mais, les études d'esthétique l'ayant bientôt absorbé, il quitta le pinceau pour la plume et collabora aux journaux et revues d'art, où il donna des études remplies d'aperçus originaux. Il a publié : *Pour le beau* (1893) ; *Notre art de France* (1894) ; *un Maître du paysage : Auguste Ravier* (1902); *le Sentiment de l'art,* couronné par l'Académie française ; *l'Art chrétien en France des origines au XVIe siècle* (1903) ; *l'Influence de saint Francois d'Assise sur la civilisation et les arts* (1903) ; *Sainte Colette de Corbie* (1904); *J.-B. Vianney curé d'Ars* (1905); *Comment rénover l'art chrétien* (1905). Ces derniers ouvrages témoignent des sentiments religieux d'Alphonse Germain, qui a rempli en des circonstances difficiles les fonctions de président de l'Association franciscaine.

GERMINAL MATTER n. m. Molécule représentant la division ultime de la cellule, et qui lui donne ses propriétés particulières. V. PLASTIDE, PLASTIDULE, MICROZYMA.

GERMINOGONIE [illegible] lat. *germen, inis,* germe, et du gr. *goné,* génération) n. f. Biol. Mode de reproduction asexuée, caractérisée par une multiplication de l'individu dans l'œuf lui-même, au début de l'ontogénèse. (Ce mode de reproduction a été découvert par Brandès chez les insectes.)

GÉRODERMIE (*dèr-mî* — du gr. *gerôn,* vieillard, et *derma,* peau) n. f. Affection dystrophique dans laquelle la peau surtout devient sèche, rugueuse, pâle, ridée comme celle d'un vieillard et semble trop large pour les parties qu'elle recouvre. (En outre, le front est bas, les sillons naso-géniens sont creux, les oreilles écartées, les mains et les pieds gros, et le torse volumineux fait contraste avec des proportions générales, qui restent infantiles. Le ventre, les fesses et les seins sont mous et pendants.)

Geroldsgrün, bourg de l'Allemagne centrale (roy. de Bavière [cercle de la Haute-Franconie]), à 10 kilom. de Naila; [illegible] hab. Eaux minérales bicarbonatées magnésiennes et ferrugineuses.

***Gérome** (Jean-Léon), peintre et sculpteur français, né à Vesoul en 1824. — Il est mort à Paris en 1904. Il avait pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), avec des œuvres précédemment exposées, sauf toutefois *l'Innocence*, peinture exécutée en 1852 et conservée au musée de Tarbes. On a vu de lui, de 1901 à 1904, en peinture : *Plaine de Thèbes pendant l'inondation du Nil* (1901); *la Rentrée des félins dans le cirque* (1902); *Prédication dans la mosquée, Vue de Médinet el-Fayoum* (Haute-Égypte, 1903); en sculpture : *Washington* (1901), *l'Aigle expirant, Joueuse de boules* (1902); *Corinthe*, statue marbre et bronze ; *Ouvrier métallurgiste* (1904).

GÉROMORPHISME (*fissm'* — du gr. *gérôn,* vieillard, et *morphê,* forme) n. m. Aspect de vieillard que prennent prématurément certains individus sous l'influence de troubles nutritifs, dus eux-mêmes à des causes diverses, morbides, psychiques, etc. (La canitie précoce, les rides, la voussure de la colonne vertébrale, le tremblement, la perte des dents, etc., en sont les signes les plus visibles.)

— *Géromorphisme cutané.* V. GÉRODERMIE.

GÉRONTINE (du gr. *gérôn,* vieillard) n. f. Leucomaïne qui semble se former sous l'influence de la sénilité, dans certains organismes de l'animal.

GÉROTHÉRAPIE (*pî* — du gr. *gérôn,* vieillard, et *thérapeia,* traitement) n. f. Ensemble des moyens employés pour retarder l'apparition de la vieillesse.

— ENCYCL. Metchnikof s'est efforcé de démontrer que les tissus nobles des animaux supérieurs et spécialement les éléments du système nerveux étaient dévorés par des *macrophages* (v. ce mot), lesquels substituent ainsi des éléments conjonctifs inertes à des cellules à fonctionnement différencié. C'est ce phénomène, favorisé surtout par les auto-intoxications d'origine alimentaire, qui constituerait pour Metchnikof la cause principale de la vieillesse. En conséquence, ce savant a préconisé l'emploi d'un sérum cytotoxique qui, détruisant les macrophages, retarderait dans une certaine mesure l'apparition de la vieillesse. Mais les expériences n'ont jamais été faites que sur des chiens, et ne paraissent pas, si elles ont été poursuivies assez longtemps, avoir donné de résultats. Il est probable d'ailleurs que les inconvénients de ce sérum antimacrophagique, qui détruirait des éléments incontestablement utiles à d'autres points de vue, et spécialement à celui de la défense organique, seraient de beaucoup supérieurs à ses avantages très problématiques. Il est peu probable que l'on trouve, en dehors d'une soigneuse hygiène, un remède efficace contre la vieillesse, qui est non un phénomène morbide, mais un phénomène physiologique. V. VIEILLESSE.

— BIBLIOGR. : Metchnikof, *Etudes sur la nature humaine* (Paris, 1902).

Gérouville, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Virton]), près de la frontière française, et non loin de la Marche, sous-tributaire de la Meuse par la Chiers; 1.100 hab. Haut fourneau; métallurgie du fer.

Gerovit, dieu de la mythologie slave. Il était honoré chez certains peuples slaves des bords de la Baltique, et paraît avoir été un dieu de la guerre. Dans un de ses temples était suspendu un bouclier de proportions colossales.

GERRHOSAURIDÉS (*jè-ro-sô*) n. m. pl. Famille de reptiles sauriens, de la famille des lacertidés, renfermant les *gerrhosaures* et genres voisins. — *Un* GERRHOSAURIDÉ.

— ENCYCL. La famille des *gerrhosauridés* a été établie en 1884 pour tous les sauriens lacertiliens intermédiaires entre les lézards (*lacertidés*) et les scinques (*scincidés*). Des premiers, ils ont le prémaxillaire unique et les pores fémoraux ; des seconds, les plaques dermales osseuses. Tous ces animaux sont africains ; ils comptent 16 espèces réparties en 5 genres : *gerrhosaurus, tetradactylus, cordylosaurus, zonosaurus* et *tracheloptychus*. Cette famille correspond en partie aux ptychopleures, aux ophisauriens et aux zonurides des anciens auteurs.

GERSBYITE (*jèrss*) n. f. Phosphate naturel hydraté de fer, manganèse, aluminium et calcium.

Gerspach (Edouard), administrateur et publiciste français, né à Thann (Haut-Rhin) en 1833, mort à Florence en 1906. Il entra, en 1855, dans l'administration des lignes télégraphiques, qu'il quitta en 1861 pour l'industrie de la verrerie et des émaux. Attaché à la direction des Beaux-Arts en 1870, il fut chargé, en 1876, d'organiser en France, avec le concours des mosaïstes de la fabrique pontificale du Vatican, une manufacture nationale de mosaïque, dont il fut nommé administrateur en 1883. Il passa en 1885 aux Gobelins, où il remplit les fonctions d'administrateur jusqu'en 1893. Il prit alors sa retraite, et se retira à Florence, d'où il envoya des communications au « Temps » et au « Journal des Arts ». On doit à Edouard Gerspach les ouvrages suivants : *Histoire administrative de la télégraphie aérienne en France* (1861); *la Mosaïque* (1881); *l'Art de la verrerie* (1885); *les Tapisseries coptes* (1890); *la Manufacture nationale des Gobelins* (1892); *les Anciennes Faïenceries françaises* (1892). Il a aussi publié de nombreux articles sur les arts et la décoration dans la « Gazette des beaux-arts », la « Revue des arts décoratifs », le « Magasin pittoresque », etc.

***Gervais** (Alfred-Albert), marin français, né à Provins en 1837. — En 1900, il présida aux grandes fêtes navales de Cherbourg, qui clôturèrent les manœuvres entre l'escadre du Nord et l'escadre de la Méditerranée. Il a été placé ensuite dans la deuxième section (réserve) de l'état-major de la marine.



Paul Jean Gervais.

Gervais (Paul-Jean), peintre français, né à Toulouse en 1859. Elève de l'Ecole des beaux-arts de Toulouse et de Gérome et Gabriel Ferrier à Paris, artiste très bien doué, ayant à la fois le sens de la forme, de la lumière et du décor, il a donné des toiles de grande dimension, d'une couleur parfois contestable, mais auxquelles on ne peut refuser l'imagination et l'originalité. *Renaud dans les jardins d'Armide* lui valut sa première récompense (188., [illegible]), sa seconde (1889, musée de Toulouse); *les Saintes Maries de la mer*, aujourd'hui au musée de Marseille, obtinrent en 1891 le prix du Salon; le *Jugement de Pâris,* en 1894, fit un certain bruit, et l'originalité en était peut-être un peu cherchée, *Doña Maria de Padilla,* avec d'autres qualités, ne passait pas inaperçu (1895, au musée de Toulouse); un plafond, *les Pommes* (1898), et une composition décorative, *A la gloire de Bachelier* (1899), montrèrent chez le jeune artiste des recherches nouvelles. A l'Exposition universelle de 1900 (Paris), il reçut une médaille d'argent pour son *Jugement de Pâris,* accompagné d'une autre très grande toile à sensation, *la Folie de Titania* (parue au Salon de 1897), et pleine de talent et de beaux morceaux à côté de trous inévitables. Depuis, cet artiste a donné, outre quelques rares portraits de facture généralement distinguée : *Fête en l'honneur de Bacchus et d'Ariane,* grande scène analogue aux deux précédemment citées (1901), *les Grâces florentines* (1902) ; *Marine d'autrefois* et *la Conseillère* (1903); *Vers la lumière* (plafond pour la bibliothèque du château d'Aubiry) ; et *l'Effroi* (1904) ; une composition allégorique, *Dura lex, sed lex* (1905) ; *les Centaures* et *Dryade* (1906).

Gervais-Courtellemont (Jules), explorateur et artiste français, né à Avon en 1863. Il a visité La Mecque en 1894 et a exécuté en Asie deux voyages, dont le second, au Yunnan et au Sétchouen, a été signalé par l'étude de la grande boucle du Yang-tsé déjà mentionnée par Bonin. On lui doit, outre des volumes illustrés, de remarquables documents photographiques : *Voyage à La Mecque* (1894), et *Voyage au Yunnan* (1904).

***Gervex** (Henri), peintre français, né à Paris en 1852. — Depuis 1887, Gervex a exécuté d'importants travaux, tant pour l'Etat, la Ville de Paris, que pour les gouvernements étrangers. On citera : *Couronnement de l'empereur Nicolas II* (appartient à l'empereur); *Louis XVI et Parmentier dans la plaine des Sablons,* panneau décoratif pour la mairie de Neuilly; *la Musique à travers les âges,* plafond pour l'Hôtel de ville de Paris; *la Distribution des récompenses à l'Exposition universelle de 1889* (musée de Versailles); *la Foire Saint-Hubert, Ballet de la reine sous Henri III,* panneaux décoratifs pour le grand foyer de l'Opéra-Comique. Gervex a peint les portraits de Waldeck-Rousseau et du prince Napoléon, et évoqué la vie de Paris dans : *Armenonville le soir du Grand-Prix; Cinq heures chez Paquin; la Joie de vivre* (1906).

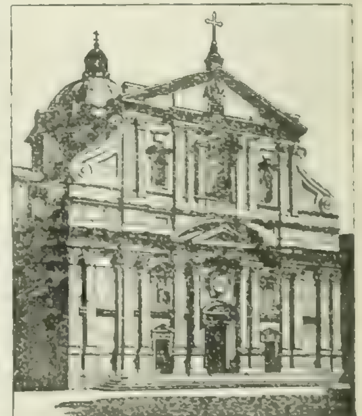


Gervex.

***Gerville-Réache** (Gaston-Marie-Sidoine-Théophile), homme politique français, né à La Pointe-à-Pitre en 1854. — Elu député de la Guadeloupe en 1881, il fut constamment réélu jusqu'en 1902. Vice-président de l'union des gauches, il fut, en 1884, rapporteur de la commission de revision des lois constitutionnelles à l'Assemblée nationale, fit partie des commissions du budget, et présida des commissions importantes au ministère de la marine. Vice-président de la Chambre en 1904, il a appuyé la politique du cabinet Combes, mais a voté en 1905 contre la politique générale du cabinet Rouvier et contre la séparation des Eglises et de l'Etat. Il a échoué aux élections générales de 1906.

Geselschap (Friedrich), peintre allemand, né à Wesel en 1835, mort à Rome par suicide en 1898. Elève des académies de Dresde et de Dusseldorf, de 1866 à 1871, il vécut à Rome, puis à Berlin, où son talent de peintre d'histoire lui valut d'être professeur à l'Académie. Il décora la salle d'honneur de l'Arsenal de vastes compositions symbolisant *la Guerre et la Paix,* peintures sobres et vigoureuses, qui fondèrent sa réputation. L'artiste était retourné à Rome pour décorer le palais de l'ambassade allemande.

Gesu (le) [*djé-zou*] ou **Ecclesia del Gesu,** principale église des jésuites, à Rome, sur le cours Victor-Emmanuel. Construite de 1568 à 1575 par Vignole et Giacomo della Porta, elle a été le type et le modèle des églises construites depuis par les jésuites. Elle est une des plus riches et des mieux ornées de Rome. Les peintures de la nef, de la coupole et de l'abside sont de Baciccio. Un cercueil de bronze doré, contenant les ossements de saint Ignace, est placé sous l'autel du bras gauche du transept.



Le Gesu.

Par ext. on appelle *le Gesu* la société de Jésus, les jésuites.

Gesve, ville de Belgique (prov. et arrond. de Namur), sur un sous-affluent de la Meuse ; 2.040 hab. Dentelles, marbre.

Getz (Bernhard), homme politique et juriste norvégien, né près de Trondhjem en 1850. Professeur à la faculté de droit de Christiania depuis 1876, il a publié un grand nombre de travaux juridiques, et est devenu le principal inspirateur des réformes législatives norvégiennes. La loi du jury (1887) s'inspire en grande partie

de ses propositions; [illegible] pénale, il élabora 1887-1889 [illegible] servi de base aux réformes [illegible].

GEYGER (Ernest Moritz), [illegible] allemand, né à [illegible] Berlin, il travailla à [illegible] et fut un instant professeur à l'académie de cette ville. Comme peintre, on doit surtout mentionner de lui : [illegible] comme graveur que Geyger s'est acquis de la réputation. Il est l'un des plus habiles burinistes de l'Allemagne actuelle. Il s'est livré aussi à la gravure satirique (*Discussion darwiniste*); mais son vrai titre est la célèbre planche du *Printemps* de Botticelli, à laquelle il consacra [illegible] années, et qui est entièrement gravée au burin. En sculpture, il a surtout modelé des animaux : groupes de *Singes*; [illegible].

GEYMÜLLER (Henry-Adolphe, baron DE), ingénieur, architecte, érudit, né à Vienne (Autriche) en 1839. Naturalisé Suisse, en 1848, il fit ses études à Bâle, à Francfort et à Lausanne, entra en 1855 à l'école des ingénieurs de cette dernière ville, puis, en 1857, à l'École centrale des arts et manufactures, à Paris, d'où il sortit en 1860. Il se rendit à Berlin afin d'y suivre les cours de l'École d'architecture, et retourna ensuite à Paris, où il entra à l'atelier de Questel (1864). Pendant un voyage en Italie, il découvrit, à Florence, une partie des études de Bramante pour Saint-Pierre de Rome et des dessins de Raphaël. C'est surtout comme historien de l'architecture de la Renaissance en l'Italie et en France qu'il s'est fait connaître par un grand nombre de travaux publiés en allemand, en français et en italien [illegible] *basilique de Saint-Pierre de Rome par Bramante, Raphaël, Fra Giocondo*, etc. (1875-1880, texte allem. et franç.); *Cento* [illegible] *thermes d'Agrippa, le Panthéon, les Thermes de Dioclétien* (1883); *Raffaello Sanzio studiato come architetto* [illegible] *Michel-Angelo als Architekt* (1904), et des études dans la « Gazette des beaux-arts » et la « Chronique des arts ».

En collaboration avec L. Courajod, il a publié : *les* [illegible] *graphique et architectonique* (1874). En 1884, il prit la direction [illegible] de la revision de l'*Architecture* dans les éditions récentes (1884 et 1893) du *Cicerone*, de Burckhardt, il a enrichi cet ouvrage de documents inédits. Il a été élu correspondant de l'Académie des beaux-arts en 1885.

GEYTER (Julius DE), poète flamand, né à Lede (Belgique) en 1830, mort à Anvers en 1905. Ses productions poétiques, très nombreuses, brillent par l'inspiration lyrique et la correction du vers. Il fut le poète du *Geuzenlied* (Chant des Gueux), strophes anticléricales, qu'A. Fernan mit en musique, et qui devinrent célèbres dans les luttes politiques du parti libéral flamand. Il a publié aussi une très originale traduction en vers du *Reinaart de Voss* (le Renard), le poème populaire flamand par excellence.

GHARSA (CHOTT **el-**), un des chotts de la grande dépression tunisienne, à l'O. et au N. du chott el-Djerid. C'est une des parties les plus basses de la cuvette où le commandant Roudaire voulait établir la mer saharienne : 21 mètres au-dessous du niveau des eaux du golfe de Gabes. Il communique avec le Melghir par le chott Alsoudj.

GHELUVELT, comm. de Belgique (prov. de Flandre Occidentale [arrond. d'Ypres]); 1.600 hab.

GHETEH (*té*) n. m. Instrument de musique égyptien, à anche et percé de six trous. (Le gheteh s'emploie avec un autre instrument à peu près analogue, nommé *zouma* ou *zamr*; l'un sert pour la mélodie et l'autre pour soutenir cette dernière en formant une sorte d'accompagnement.)

Gheteh.

GHEUSI (Pierre-B.), littérateur français, né à Toulouse en 1865. Avocat, il entra dans l'administration préfectorale, et a été chargé de missions en Orient. En 1890, il a succédé à Juliette Adam dans la direction de la « Nouvelle Revue ». Il a publié des ouvrages d'art héraldique, de critique d'art, des romans, etc. : *le Blason héraldique* [illegible] *de mer* (1899); *Montsalvat* (1900); *Midi : théâtre*, [illegible] *les Atlantes* (1903); *la Mamelouke* (1904); *Biarritz-des-Goélands* (1905). Auteur dramatique, il a composé des livrets d'opéra : *Guernica*, avec P. Gailhard, musique de P. Vidal (Opéra-Comique, 1895); *Kermaria*, musique de C. Erlanger (Opéra-Comique, 1897); *la Cloche du Rhin*, avec Montorgueil, musique de S. Rousseau (Opéra, 1898); *le Juif polonais*, avec H. Cain, musique de C. Erlanger (Opéra-Comique, 1900); *les Barbares*, avec V. Sardou, musique de Saint-Saëns (Opéra, 1901); *Orsola*, musique de P.-L. Hillemacher (Opéra, 1902); *Fiorella*, avec V. Sardou, musique d'A. Webber (Londres); et une pièce à la Comédie-Française : *Trilby*, avec Ch. Lomon.

GHIL (René), littérateur français, né à Tourcoing (Nord) en 1862. Il débuta par un recueil de vers, *Légende d'âmes et de sangs* (1885), et, frappé des correspondances qui existaient entre les sons et les autres sensations, correspondances déjà signalées par Baudelaire et Rimbaud, il écrivit un *Traité du Verbe* (1886), qui n'est pas un traité d'harmonie imitative, mais qui met en relief les qualités communes à certaines voyelles éclatantes ou douces, et à certains sentiments. Malheureusement l'application excessive de cette théorie, compliquée encore de préoccupations philosophiques, amena René Ghil à une obscurité dans l'expression qui rend ses vers souvent inintelligibles. Parmi ses œuvres postérieures, il convient pourtant de citer : *le Geste ingénu* (1887); *le Meilleur devenir* (1890); *le Vœu de vivre* (1891); [illegible] *le Pas* [illegible] *le Pont des hommes* (1902).

***GHISLANZONI** (Antoine), chanteur et littérateur italien, né à Lecco en 1824. — Il est mort à Caprino Bergamasco en 1893.

GHOY, comm. de Belgique [illegible] de Soignies]); 2.000 hab. Filatures; dentelles.

***GIACOMELLI** (Hector), peintre et graveur français, né à Paris en [illegible] — [illegible] Le jour même de sa mort paraissait en librairie le *Merle blanc* d'Alfred de Musset, illustré par lui.

GIACOMELLI (Antonietta), femme de lettres italienne, née à Trévise en 1857. Elle est l'auteur de trois romans qui se font suite : *Lungo la Via* (1889); *Sulla Breccia* [illegible] présente, positiviste et matérialiste, à celle qui a fait l'Italie, et essaye de montrer que la nation ne pourra vivre et grandir que si elle est fidèle au sublime idéal auquel elle doit sa résurrection. Ses livres sont inspirés par la foi patriotique et religieuse la plus ardente, et l'auteur s'y montre une habile imitatrice de Manzoni et une vaillante émule de Fogazzaro; ce sont des livres d'éducation civique et morale, d'une belle tenue littéraire, qui ont obtenu [illegible] çais par E. Haguenin (1899).

GIACOMO [illegible] lien, né à Naples en 1862. Comme sa compatriote Mathilde Serao, mais plus exclusivement, il a consacré son talent à peindre les mœurs de sa ville natale, et, pour plus de vérité, c'est dans leur dialecte même qu'il fait parler ses personnages. Ceux qu'il met le plus volontiers en scène appartiennent à la lie de la société; les lieux où il nous promène sont les tripots, les hôpitaux, les prisons, les sombres ruelles, où grouille la populace. Il décrit avec un réalisme poignant et un humorisme cruel des spectacles macabres, où se mêlent la férocité et la superstition. On lui doit des nouvelles : *Minuetto Settecento* (1883); *Nennella* [illegible] (1888); *Pipa e Boccale* (1893); *Nella Vita* (1903); des poésies dialectales : *'O Funneco Verde* (1886); *Munasterio* [illegible] *poletane* (1891); *A San Francisco* (1895); des pièces de théâtre : *Mala Vita* (1896); *A San Francisco* (1897); *Mese Mariano* (1900); des études historiques : *Taverne napoletane antiche* (1895); *Celebrità napoletane* (1896), *la Prostituzione a Napoli nei secoli* XVII *et* XVIII (1899); et des articles de critique artistique : *Domenico Morelli, pittore* (1904); *Vincenzo Gemito scultore* (1905). Il a publié des articles dans diverses revues françaises : « Gazette des beaux-arts », « Monde moderne », « Revue bleue ». — *Rosa Bellavita* a été traduit en français.

***GIACOMOTTI** (Félix-Henri), peintre français, né à Quingey (Doubs) en 1828. — Il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) avec la *Nymphe Écho* et *Solitude*. Depuis cette date, l'artiste n'a pas cessé d'exposer aux Salons annuels. On a vu de lui d'excellents *Portraits*, l'esquisse d'une peinture murale à l'honneur de *Belzunce*, évêque de Marseille; *En 1870, travesti* (1906).

***GIACOSA** (Giuseppe), auteur dramatique italien, né à Colleretto-Parella (Piémont) en 1847. — Tempérament littéraire d'une rare souplesse, Giacosa a traversé sans s'y fixer les principales formes de l'art dramatique. Il avait débuté par le drame chevaleresque et moyenageux, auquel il dut ses premiers succès. A partir de 1880 environ, il traita de préférence des sujets modernes et se rapprocha de plus en plus du réalisme. La froideur avec laquelle le public accueillit *Tristes amours* (1888) le tourna vers l'imitation du théâtre scandinave, dans les *Droits de l'âme*, comédie jouée à Vérone avec un médiocre succès en février 1894, il étudie un problème de psychologie féminine plus compliqué que vraisemblable. Dans ses deux pièces les plus récentes : *Comme les feuilles* (1900), et *le Plus fort* (1904), il revient, avec une conscience plus nette de son talent, à la mise en œuvre de passions simples et vraies, et il réalise brillamment le programme qu'il s'était lui-même tracé, d'arracher le théâtre à la tyrannie des « perversions amoureuses ». Ces deux comédies ont obtenu un très franc succès. Giacosa est, en outre, l'auteur de nouvelles (historiques ou descriptives) et d'agréables récits de voyages ou d'excursions : *Novelle e paesi valdostani* (1886); *Impressioni d'America* (1899); *i Castelli valdostani* (1903).

GIBBOMORPHA n. f. Genre d'insectes hémiptères homoptères, de la famille des membracidés, créé en 1903 pour des espèces nouvelles répandues dans les régions tropicales. (Ce sont de curieux membraces extrêmement bombés; le *gibbomorpha parvula* est le type du genre.)

[illegible]

***GIBBONS** (James), cardinal américain, né à Baltimore en 1834. — En 1903, il a pris part au conclave qui a nommé Pie X. C'est le premier prélat américain qui ait assisté à un conclave et collaboré à l'élection d'un pape.

***GIBIER** n. m. — ENCYCL. Dr. *Vente et transport du gibier*. Dans chaque département, il est interdit de mettre en vente, de vendre, d'acheter, de transporter et de colporter du *gibier* pendant le temps où la chasse n'y est pas permise. (L. du 3 mai 1844, art. 4.) Cette prohibition s'applique au gibier vendu, acheté ou transporté, quelle qu'en soit l'origine, pendant la période de fermeture, mais elle ne concerne pas la période où la chasse peut être accidentellement suspendue, en temps de neige, par exemple. La défense s'étend aussi bien au gibier cuit ou au gibier frais conservé dans des appareils frigorifiques qu'au gibier cru ordinaire. Une seule exception est généralement admise en faveur des conserves de gibier.

Le propriétaire qui use du droit exceptionnel de chasser en temps prohibé sur son terrain, attenant à une habitation et entouré d'une clôture continue, n'a pas, plus que tout autre, la faculté de vendre ou transporter son gibier en dehors des limites de sa propriété close. Le transport est également illicite, bien que la chasse soit ouverte dans le lieu de départ et dans celui de destination, si elle ne l'est pas dans le lieu intermédiaire où la saisie a été opérée. Cependant, dans leurs arrêtés, les préfets sont autorisés à admettre l'importation sous plomb de douane à travers les départements où la chasse d'un gibier déterminé a été l'objet d'une clôture spéciale, à destination des départements où elle est encore ouverte. Ils peuvent également permettre la circulation du gibier jusqu'au surlendemain du jour de la clôture à midi.

[illegible] ou par [illegible] divers [illegible] russe, le colin de Virginie, les [illegible] le cerf et la biche. [illegible] peuvent, sous aucun prétexte, intervenir à cet effet chez les simples particuliers.

Le gibier vendu ou colporté [illegible] et immédiatement livré à l'établissement [illegible] le plus voisin ou, si celui-ci est éloigné du lieu de la saisie [illegible] bué aux pauvres de la commune.

[illegible] le transporteur de gibier en temps [illegible] d'une amende de 50 à 200 francs et [illegible] (L. du 3 mai 1844, art. 12.)

GIBITZENDORF, localité de l'empire d'Allemagne (roy. de Bavière [cercle de Moyenne-Franconie, distr. de Nuremberg]), sur le canal Louis; 5.100 hab.

GICLEUR n. m. Tube par lequel l'essence arrive sous forme d'un jet très fin dans le carburateur des moteurs à pétrole.

***GICQUEL DES TOUCHES** (Albert-Auguste), marin français [illegible]

GIDDINGS [illegible] né à Sherman Connecticut en 1855. Professeur de sociologie à Columbia University (New-York), on lui doit : [illegible] *ciples of Sociology* (1896), traduit en français et en beaucoup d'autres langues, notamment en tchèque, en japonais et en hébreu, *the Theory of Socialization* (1897), dont il existe une traduction italienne 1898); *the Elements of* [illegible] *tive Sociology* (1901). F. H. Giddings est docteur en philosophie de Union University (1897), et docteur en lettres d'Oberlin College (Ohio 1900). Dans son principal ouvrage, [illegible] à sa manière la marche de l'humanité au point de vue social, montre comment l'évolution sociale a permis à l'esprit humain et à la conscience collective de se constituer pour exercer ensuite l'un sur l'autre une influence réciproque. Dans la période « pré-humaine », des agrégats d'individus semblables (associations zoogéniques) ont, grâce à la lutte pour l'existence, à la survivance des plus aptes, à l'opposition, à l'imitation et à une différenciation croissante, servi au développement psychologique des individus. Alors vint l'association humaine, d'origine essentiellement psychique, fondée sur la sympathie, dans laquelle la tolérance permet la coopération. Des « agrégats démotiques » succédèrent aux « agrégats génétiques »; des croyances, des souvenirs, des traditions d'ordre social [illegible] mal transformé en esprit humain par la so[illegible] intellectuelle et personnelle, 3° de l'organisation économique et morale. L'évolution sociale dépend des lois générales de la sociologie et en outre de la densité de la population; les processus sociaux ont d'autant plus d'importance que la densité est plus grande. Or, la densité dépend des conditions naturelles (climat, richesse du sol), et aussi de quelques conditions artificielles. Le phénomène le plus important est « l'esprit social », réalité indiscutable, produit de l'action réciproque des pensées et sentiments individuels. Cet « esprit social » tend à donner une conscience à l'espèce humaine; la conscience spécifique et la cohésion sociale sont des fins et des principes de l'activité proprement humaine.

Dans *Democracy and Empire* (1900), Giddings expose les [illegible] théorie de l'expansion territoriale, qu'il défend.

GIDE (André), littérateur français, né à Paris en 1869. Il débuta par les *Cahiers* et les *Poésies d'André Walter* (1891-1892), puis il publia une série d'ouvrages d'ironie dé[illegible] livres de critique : *Lettres à Angèle* (1900), et *Prétextes* (1905). André Gide a également écrit pour le théâtre : [illegible] été représenté par la troupe de l'Œuvre.

GIERLE, [illegible] de Turnhout]), sur l'Aa, affluent de la Nèthe, tributaire de l'Escaut par le Rupel; 1.250 hab. Stéarinerie.

GIFFARD [illegible]

GIGHTS [illegible] Bou-Ghara [illegible] fouilles très importantes ont eu lieu depuis 1901, sous la direction de Sadoux, dans cette localité, située sur la côte, en face de l'île de Djerba. Toute une ville romaine y a été découverte. On a dégagé le forum, entouré de tous côtés d'un portique à colonnes corinthiennes, et bordé de riches édifices ornés de marbres très variés; le temple du Capitole, dédié aux trois divinités capitolines : Jupiter, [illegible] sacristies et de logements et précédé d'une cour bordée de portiques; plusieurs autres édifices civils et religieux; des statues et des inscriptions, etc.

GIGONZA, bourg de l'Espagne méridionale (prov. de Cadix); 1.000 hab. Eaux minérales athermales (18° C.), pour le traitement des dermatoses, de l'arthritisme, etc.

GIGOT (Albert), administrateur français, né à Châteauroux en 1835. Avocat à la Cour d'appel de Paris (1854), puis au conseil d'État et à la Cour de cassation (1861), il entra en 1873 dans l'administration comme préfet de Vaucluse, fut ensuite préfet du Loiret, puis du Doubs (1873) et de Meurthe-et-Moselle (1876-1877). Nommé préfet de police par le cabinet Dufaure (14 déc. 1877), il démissionna le 3 mars 1879 et rentra dans la vie privée. Il a publié : *la Vie rurale au moyen âge* (1859); *la Pologne et Russie* (1859); *Monsieur de Tocqueville* (1861); *la Démocratie autoritaire aux États-Unis; le Général André Jackson* (1885), et traduit les *Questions constitutionnelles* de W. E. Gladstone.

GIGUELA, rivière de l'Espagne centrale, dans la Nouvelle-Castille, sous-affluent du Guadiana par le Zancara. Elle baigne Alcazar, San Juan et Herencia; 200 kilom.

GILBERT (Joseph-Henry), chimiste anglais, né à Hull en 1817, mort à Londres en 1901. D'abord préparateur à l'université de Londres, il ne tarda pas à se distinguer par ses recherches sur la chimie agricole et la physiologie végétale et devint le collaborateur de J.-B. Lawes en 1843, refusant la chaire d'économie rurale à l'université d'Oxford pour ne point abandonner ses travaux. A la théorie minérale de Liebig, Gilbert et Lawes substituèrent la théorie nitrogène qui devait révolutionner la science agronomique, et les résultats de leurs expériences parurent sous le titre *Agricultural investigations at Rothamsted* (1905). Gilbert était membre correspondant de l'Académie des sciences depuis 1883.

GILBERT (Victor-Gabriel), peintre français, né à Paris en 1847. Elève d'Eugène Adam et Charles Busson, il fut d'abord peintre décorateur et n'exposa au Salon pour la première fois qu'en 1873. Ses principales œuvres sont : *le Carreau des Halles* (1879); *un Coin de la Halle aux poissons* (1880, musée de Lille); *les Porteurs de viande à la Halle* (1884, musée de Bordeaux); *la Valse* (1887); *le Marché à Saint-Germain-l'Auxerrois* (1893); *la Bague de fiançailles* (1895); *le Portrait du général de Boisdeffre* (1896); *le Magasin de modes* (1898); *le Retour de pêche à Dieppe* (1904); *le Pont-Neuf* (1905); *Coin de marché, Veille de Noël* (1906). Victor Gilbert a surtout tâché de rendre la physionomie de la vie et de la rue parisiennes, avec le mouvement de ses passants et de ses marchés, et il le fait dans une peinture pleine, volontiers haute en couleur et ayant toujours la saveur de l'impression vraie.

GILBERT (Georges-Jean-François), officier d'artillerie et écrivain militaire français, né à Mey, près Metz, en 1851, mort à Nancy en 1902. Entré à l'École polytechnique en 1868, il fut nommé sous-lieutenant d'artillerie lorsque éclata la guerre de 1870; il prit part à la défense de Paris et à la répression de la Commune. Il entra ensuite à l'École d'application de Fontainebleau. Promu capitaine en 1876, il passa par l'École de guerre, servit à l'état-major de la 11e division à Nancy; mais, en 1884, un accident brisa sa carrière militaire en le rendant physiquement impotent. Mais ses facultés intellectuelles n'ayant pas été atteintes, il consacra les loisirs forcés qui lui étaient ainsi faits à écrire toute une série d'études militaires, qui furent publiées pour la plupart dans la « Nouvelle revue », puis réunies en volumes. Il débuta par des *Essais de critique militaire*, parus en 1887, suivis de *Sept études militaires* (1892) et de *Six études organiques, Lois et institutions militaires* (1895); *la Guerre sud-africaine*; etc.

GILBERT (Augustin), médecin français, né à Buzancy (Ardennes) en 1858. Médaille d'or de l'internat en 1885, il devenait trois ans après médecin des hôpitaux, puis agrégé en 1889 et chef de laboratoire de thérapeutique à la Faculté et se faisait connaître par de nombreuses conférences de clinique et de thérapeutique aux hôpitaux Tenon et Broussais. Nommé professeur de thérapeutique à la Faculté en 1901, il fut nommé membre de l'Académie de médecine en 1905. Ses travaux ont eu principalement trois objectifs : la médecine expérimentale et les maladies microbiennes, les maladies du foie, les moyens thérapeutiques. Après avoir contribué à établir la physiologie du foie et sa fonction bactéricide, il a décrit ses troubles fonctionnels et ses diverses variétés d'affection, notamment la cholémie familiale, les cirrhoses. Parmi ses notes sur la thérapeutique, il faut retenir celles sur les extraits gastrique, intestinal, hépatique, le massage direct du foie, l'asepsie intestinale, l'opothérapie du diabète sucré. Il a publié avec Brouardel : *Traité de médecine et de thérapeutique* (1895); *les Fonctions hépatiques et l'opothérapie* avec Carnot (1898); *Formulaire de thérapeutique et de pharmacologie* avec Yvon (1892-1905), et collaboré au *Traité de médecine* Charcot-Bouchard, au *Traité de pathologie générale* Bouchard.

GILEPPE, petite rivière du royaume de Belgique, sous-affluent de la Meuse par la Vesdre et l'Ourthe. La Gileppe prend sa source au pied du plateau de l'Ardenne, dans une région encombrée de marécages, et passe à quelques kilomètres de Verviers, dont ses eaux alimentent par un canal les importantes teintureries. Cours : 200 kilom.

GILHOC, comm. de l'Ardèche, arrond. et à 24 kilom. de Tournon, à quelque distance de l'Hormèze, sous-affluent du Rhône par le Duzon; 1.300 hab. Magnaneries, moulinages de soie.

GILKIN (Iwan), poète belge, né à Bruxelles en 1858. Docteur en droit, il fut un des principaux fondateurs de la *Jeune Belgique* (1881), revue mensuelle, qui fut un véritable foyer intellectuel, et qu'il dirigea pendant quelques années. Ses principaux ouvrages sont : *la Nuit* (1897), recueil de poèmes d'un pessimisme violent, très atténué dans le *Cerisier fleuri* (1899), que couronna l'Académie française en même temps qu'un drame philosophique tout imprégné des théories de l'évolution, *Prométhée* (1900). Cette même année parut *Jonas*, prophéties humoristiques touchant le péril jaune et la décadence de l'Europe, et, six ans après, un drame historique, *Savonarole*. Gilkin collabora depuis 1886 au « Journal de Bruxelles », organe officieux du gouvernement belge.

GILL (LAC), lac d'Irlande (prov. d'Ulster [comté de Sligo]), à quelque distance au S.-O. de la ville de ce nom. C'est une nappe d'eau irrégulièrement dessinée, profonde, bien que parsemée au centre de petits îlots rocheux, et qui continue, à proprement parler, le fiord de Sligo. Encadré de tous côtés par de hautes collines verdoyantes, le lac Gill est le sujet de nombreuses légendes irlandaises.

GILL (David), astronome anglais, né à Aberdeen en 1843. Jusqu'en 1872, il travailla dans l'établissement d'horlogerie de son père; il avait déjà étudié très sérieusement l'astronomie et avait fait construire un observatoire à ses frais en 1868. En 1874, il observa, à l'île Maurice, le passage de Vénus; en 1877, il fit de remarquables travaux, dans l'île de l'Ascension, sur la parallaxe solaire. Nommé astronome royal en 1879, il fut envoyé comme directeur à l'Observatoire du Cap. On lui doit de nombreux mémoires relatifs à la géodésie, à la parallaxe solaire, etc. Il a publié : *Détermination de la parallaxe solaire et de la masse de la lune*, d'après les observations d'Iris, Victoria et Sappho dans les années 1888 et 1895 (1890); *Photographie des étoiles visibles au Cap* (1896); *Rapport sur la triangulation dans l'Afrique du Sud* (1896). Gill est membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

***GILLE** (*Philippe*-Emile-François), auteur dramatique, critique d'art et littérateur français, né à Paris en 1831. — Il est mort à Paris en 1901. Il avait publié en dernier lieu : *Versailles et les deux Trianons* (1898-1900).

GILLE (Valère), poète belge, né à Bruxelles en 1867. Il se fit connaître comme collaborateur de la « Jeune Belgique », dont il devint rédacteur en chef. Le recueil qui révéla en France le mouvement intellectuel auquel ce journal donna son nom, *le Parnasse de la Jeune Belgique*, publié en 1887 par Vanier, contient sept pièces remarquables de Gille. Il a publié : *le Château des merveilles* (1893); *la Cithare* (1897), couronné par l'Académie française; *le Collier d'opales* (1900); *les Tombeaux* (1901); *le Coffret d'ébène, la Corbeille d'octobre* (1902); *le Joli Mai* (1905), et plusieurs ouvrages dramatiques : *Ce n'était qu'un rêve*, comédie féerique en un acte; *Tous les chats sont gris*, comédie bouffe en deux actes, en vers libres, et *Scaramouche*, en vers libres aussi (1906), trois actes. Une gaieté saine, la délicatesse du sentiment, l'élévation de la pensée et la pureté de la forme caractérisent son talent. Valère Gille fut nommé conservateur à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

GILLEBÆCKITE n. f. Minér. Variété de wollastonite.

GILLES DE LA TOURETTE, médecin français, né en 1857, mort à Lausanne en 1904. Disciple de Charcot, dont il était un des élèves les plus distingués, il fut pendant longtemps le principal auxiliaire de ce professeur à la Salpêtrière. On lui doit une série d'études remarquables, dont la plupart ont trait à l'hypnotisme et à la neuropathologie. Il était professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris et avait innové les bureaux gratuits pour les indigents. On lui doit un ouvrage sur *Théophraste Renaudot* (1883), et il prit l'initiative d'une souscription pour élever une statue (1892) au fondateur de la « Gazette ».

Gilles de La Tourette (MALADIE DE), tics associés le plus souvent à d'autres symptômes, comme la coprolalie, l'échomatisme, etc., pour former un syndrome désigné sous le nom de « maladie de Gilles de La Tourette » ou « maladie des tics », et qui constitue un des phénomènes épisodiques de la dégénérescence héréditaire. V. DÉGÉNÉRESCENCE.

GILLET (*Ernest*-Vital-Louis), compositeur et violoncelliste français, né à Paris en 1856. Admis au Conservatoire, il y obtint le premier prix de violoncelle en 1874. Il passa à l'orchestre de l'Opéra quelques années, pendant lesquelles il étudia la composition, et se fit ensuite connaître par un certain nombre d'œuvres légères pour orchestre, qui, par leur grâce facile, firent la fortune des casinos, notamment la valse intitulée *Loin du bal*. Il a fait représenter aux Bouffes-Parisiens, en 1903, *la Fille de la mère Michel*, opérette en trois actes. — Son frère aîné, *Georges*-VITAL-VICTOR **Gillet**, né à Louviers en 1854, fut, comme lui, élève du Conservatoire, où il est devenu professeur de hautbois.

GILLETTE (William Hooker), acteur et auteur dramatique américain, né à Hartford (Connecticut) en 1855. Fils d'un sénateur du Connecticut, frère d'un haut fonctionnaire et d'un conférencier populaire, il suivait encore des cours universitaires lorsqu'il commença à paraître sur la scène à New-York et à Boston (1877). Il se montra avec succès dans la plupart des grandes villes des Etats-Unis, mais, ensuite, il ne joua plus guère que ses propres pièces. Il en a écrit un grand nombre, toutes inédites, mais parmi lesquelles on peut citer : *the Professor*, son début comme auteur dramatique (1881); *Held by the Enemy, Secret service* et *Sherlock Holmes*, qui, reçues avec applaudissements aux Etats-Unis, ont été accueillies avec non moins de faveur à Londres.

***GILLIS** (TERRE DE). — L'identification de cette terre arctique a soulevé de nombreuses polémiques; ce semble bien être l'île Blanche, dont le professeur A.-G. Nathorst a relevé les contours en 1898.

GILLOT (Charles), graveur et collectionneur français, né et mort à Paris (1853-1903). Fils de l'inventeur du procédé zincographique connu sous le nom de « gillotage », il développa les découvertes qui avaient fait la réputation de son père, et s'occupa beaucoup de choses d'art. Gillot, qui était un amateur raffiné, avait formé une admirable collection d'art japonais et du moyen âge, qui fut mise en vente après sa mort.

***GILON** (Ernest), littérateur et éditeur belge, né à Verviers en 1846. — Il est mort dans la même ville en 1902.

GILROY, ville des Etats-Unis (Californie [comté de Santa Clara]), sur un petit sous-affluent du Sacramento; 6.000 hab.

GIMEAUX, comm. du Puy-de-Dôme, arrond. et à 16 kil. de Riom, sur un sous-affluent de l'Allier par la Morges : 420 hab. Sources thermales sulfureuses; eaux pétrifiantes.

GINALLACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales, du groupe des inséminées, caractérisée par ses fleurs femelles, à ovaire dépourvu d'ovules. (Les sacs embryonnaires, différenciés à l'intérieur d'un placenta central, poussent dans le carpelle une sorte de tube, qui s'avance au-devant du tube pollinique. Les ginallacées ont sept genres et deux cents espèces habitant les régions chaudes du globe. Elles sont voisines des viscacées.) — *Une* GINALLACÉE.

GINESTE (*Raoul*-Adolphe-Augier), poète et romancier français, né à Fréjus (Var) en 1852. Son premier recueil de poèmes, *le Rameau d'or*, parut en 1887; il fut suivi, en 1892, d'un nouveau livre de vers, *Chattes et Chats*, dont le tour charmant, la verve, la délicatesse et l'émotion contenue valurent à l'auteur une juste notoriété. Depuis, Raoul Gineste a publié *les Soirs de Paris* et *les Fleurs de Paris* (1904), en deux volumes de poésies édités pour le bibliophile Henri Béraldi, ainsi qu'une brève étude critique : *l'Art à la Taverne de Paris*, et divers romans : *la Seconde Vie du docteur Albin, le Nègre de Paris* et *la Poupée de cire.*

GINGELOM, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Hasselt]); 1.300 h. Sucrerie.


Ginisty.

GINGEROL n. m. Composé que l'on retire de l'extrait par l'éther du rhizome de gingembre.

***GINISTY** (Paul), littérateur et directeur de théâtre, né à Paris en 1855. — Depuis 1898, il a continué de diriger le théâtre de l'Odéon, et il a publié, outre de nombreux articles dans les journaux et revues : *les Lettres de la marquise de Sade à son mari* (1899); *Souvenirs d'une actrice, Mémoires de Louise Fusil [1774-1848]* (1904). En 1906, il abandonna l'Odéon et fut nommé inspecteur des monuments historiques.

GINOLES, comm. de l'Aude, arrond. et à 13 kilom. de Limoux, au-dessus d'un petit sous-affluent de l'Aude; 250 hab. Eaux minérales sulfatées calciques, utilisées contre les maladies de la peau, la neurasthénie, etc.

Gioconda (LA), tragédie en quatre actes de G. d'Annunzio (Palerme, le 15 avr. 1899). — Le sculpteur florentin Lucio Settala est pris entre l'amour de sa femme Silvia, pure et douce, et l'amour de son art, incarné dans la maîtresse qui lui sert de modèle, la belle Gioconda. Impuissant à soutenir cette lutte, il se tire un coup de pistolet au pied de la statue qu'il vient d'achever, et où il a immortalisé la beauté de la Gioconda. Il n'est pas blessé à mort, et sa femme, à force de soins assidus, le rappelle à la vie. Reconnaissant, il voudrait croire et lui faire croire qu'il lui est revenu pour toujours. Mais Gioconda le possède à jamais, et il se prépare à aller la retrouver au pied de la statue. Silvia surprend son secret et c'est elle qui va au rendez-vous. Une altercation éclate entre les deux femmes : la Gioconda, dans un mouvement de rage, se précipite sur la statue pour la briser; Silvia, qui veut sauver le rêve de son mari, tend les mains pour en arrêter la chute, et ces mains délicates et nobles, sa parure et son orgueil, sont affreusement mutilées sous le poids du marbre. On prévoit que ce sacrifice ne la sauvera pas et qu'elle sera définitivement abandonnée; elle-même s'y résigne, à la pensée que la destinée de Settala est non point de faire le bonheur d'une femme, mais de créer des chefs-d'œuvre.

D'Annunzio exprime dans cette pièce quelques-unes des idées qui lui sont le plus chères : que le grand artiste est au-dessus des lois ordinaires de la morale et qu'il est vain de vouloir lutter contre la fatalité; mais le caractère de Silvia est un des plus touchants qu'il ait créés; le style a beaucoup d'éclat. — La *Gioconda* a été jouée à Paris, le 21 janvier 1905, à l'Œuvre, par Eléonora Duse, Eléonora « dalle belle mani », à qui le poète l'a dédiée. Elle a été traduite en français par G. Hérelle, dans les *Victoires mutilées*.

GIOLITTI (*Giovanni*), homme d'Etat italien, né à Cuneo (Piémont), en 1844. Avocat, puis magistrat (1866), il fut successivement attaché au ministère de la justice, puis à celui des finances et entra au Conseil d'Etat lors du premier ministère Depretis. Elu député par le premier collège de Coni en 1882, il se signala en critiquant avec vigueur et compétence la politique financière de Magliani. Aussi Crispi lui confia-t-il le ministère du Trésor (9 mars 1889), puis l'intérim de celui des finances (14 sept. 1890). Giolitti, en désaccord avec Crispi sur la question des économies, quitta le ministère le 9 décembre. Après avoir combattu le ministère di Rudini, il devint lui-même président du Conseil avec le portefeuille de l'intérieur en mai 1892. Renversé à la fin de 1893, il revint au pouvoir comme ministre de l'intérieur dans le cabinet formé par Zanardelli (février 1901), auquel il succéda comme président du Conseil en 1903. Démissionnaire en 1905 pour raison de santé, Giolitti a de nouveau été appelé à la présidence du Conseil avec le portefeuille de l'intérieur après la chute du cabinet Sonnino (mai 1906). Ainsi, à un gouvernement conservateur comprenant des éléments d'extrême gauche, a succédé un ministère de gauche tempéré par des éléments empruntés à la droite.


Giolitti.

GIORDANO (Umberto), compositeur italien, né à Foggia en 1868. Fils d'un pharmacien de Foggia, son goût pour la musique se déclara de très bonne heure. Admis d'abord comme externe au conservatoire de Naples, il fut, à la suite d'un brillant examen, reçu comme interne, bénéficiant d'une des deux bourses annuelles du ministère de l'instruction publique. Là, il fut pris en affection par son maître, Paolo Serrao, qui lui prodigua les soins les plus dévoués. Il prit part, en 1889, au concours institué par Sonzogno, et dont l'un des vainqueurs fut Mascagni, avec la *Cavalleria rusticana*. Sa partition fut écartée, mais Sonzogno lui commanda aussitôt un ouvrage en trois actes, *Mala Vita*, qui fit son apparition à Rome, sur le théâtre

Argentina en 1892, d'ailleurs sans grand fracas. Il donna ensuite, à Naples, un opéra en deux actes intitulé *Regina Diaz* (1894), dont le sujet était le même que celui de la *Maria di Rohan*, de Donizetti, mais le malheur voulut que, tandis qu'on jouait cet ouvrage au théâtre Mercadante (ex-Fondo), le grand chanteur Battistini vint jouer *Maria di Rohan* au San Carlo. *Regina Diaz* succomba après trois seules représentations. Mais Giordano allait prendre sa revanche avec *Andrea Chénier*, qui remporta un grand succès à la Scala de Milan en 1896, succès qui commença sa renommée. Il donna ensuite au théâtre Lyrique de Milan *Fedora* (1898), et à la Scala (1903) son intéressante *Siberia*, qui n'obtint qu'un succès d'estime en Italie, tandis qu'elle fut accueillie chaleureusement à Paris lors de la saison italienne qu'une troupe formée par Sonzogno vint donner, en 1905, au théâtre Sarah-Bernhardt.

GIORGINI (Giambattista), jurisconsulte, homme politique et littérateur italien, né à Lucques en 1818. Gendre de Manzoni, professeur de droit à l'université de Sienne, il prit part à la campagne contre l'Autriche (1848) comme capitaine d'un bataillon d'étudiants; en 1859, il fit partie du gouvernement provisoire de la Toscane, fut nommé député de Sienne en 1861 et sénateur en 1872. Entre 1848 et 1865, il se jeta avec ardeur dans la mêlée politique et publia dans les journaux et revues d'alors une foule d'articles d'histoire ou de politique qu'il n'a jamais réunis en volume. Orateur éloquent, il fut l'un des ouvriers les plus actifs du *Risorgimento* en Toscane. Les dépêches qu'il envoya, en 1849, au gouvernement toscan, comme chargé d'affaires à Turin, ont été publiées dans la *Storia documentata della diplomazia Europea in Italia* de Bianchi (1869), et des lettres de lui à Gino Capponi et à Ricasoli dans la correspondance de ces deux personnages (1882 et 1887).

GIORGINI-CONTRI (Cosimo), poète, romancier et auteur dramatique italien, né à Lucques en 1870. Comme romancier, il est l'un des meilleurs représentants de l'école psychologique qui a essayé d'acclimater en Italie les procédés de Paul Bourget. Franchement idéaliste dans ses premières œuvres, il s'est rapproché de plus en plus de la réalité, et, dans ses derniers romans, on voit alterner des pages d'une froide et amère observation avec d'autres d'une poésie délicate et raffinée : *lo Stagno* (1893); *Desiderata* (1899); *Scale di Giovinezza*, nouvelles (1903); *Felicità del Sonno* (1904). Il a publié en outre plusieurs recueils poétiques : *Versi tristi* (1887); *il Convegno dei Cipressi* (1894); *Primavera del desiderio e dell'oblio* (1903); *le Donne del velo* (1905), et donné à la scène plusieurs drames : *la Fede* [illegible] (1900); *il Salvatore* (1901); *le Vie diverse* (1902); *Ardore* (1904); *il Vero Padre* (1905).

Giornale d'Italia, journal italien, paraissant à Naples. Il a été formé en 1888 par la fusion du « Corriere di Roma » et du « Corriere del Mattino ». D'opinions modérées, avec une tendance libérale, il a surtout ses lecteurs dans les classes éclairées de l'Italie méridionale.

GIORZA (Paolo), compositeur italien, né à Milan en 1832. Il se fit, en son pays, une spécialité de la musique de ballet, qui lui valut une véritable popularité par le brio et l'entrain qu'il y apportait. Il n'avait guère plus de vingt ans lorsqu'il fit représenter à la Scala de Milan son premier ouvrage de ce genre : *un Fallo* (1853), et, depuis lors, il en a écrit une cinquantaine, parmi lesquels on peut citer : *il Giocatore*, *Cleopatra*, *Farfalletta*, *la Sylphide à Péking*, *Carlo il Guastatore*, *Don Cesar de Bazan*, *Salammbo*, *la Giocoliera*, etc. La réputation que Giorza s'était acquise le fit appeler à Paris, où la direction de l'Opéra lui demanda la musique d'un ballet intitulé *la Maschera* ou *les Nuits de Venise*, qui fut représenté à ce théâtre en février 1864. Quelques années auparavant, il avait essayé d'aborder le théâtre en dehors du ballet, et avait écrit sous ce titre : *Corrado console di Milano*, qui fut représenté à la Scala de Milan (1860), sans aucun succès. Giorza a publié divers albums de musique de danse, et on connaît aussi de lui quelques morceaux de piano, des mélodies vocales et diverses compositions religieuses. Il a écrit encore, pendant la guerre de 1866 et sur l'invitation de Garibaldi, la musique d'un hymne de guerre sur des paroles de Plantulli, secrétaire du fameux patriote. En 1905, Giorza, dont le nom semblait oublié en Italie, est allé se fixer en Amérique.

GIOVAGNOLI (Raffaelle), romancier et auteur dramatique italien, né à Rome en 1838. Ancien président de la Société des auteurs dramatiques, il est député au Parlement et chargé d'un cours d'histoire à l'université de Rome. Il a tenté de ressusciter le roman historique en lui donnant pour base une étude plus approfondie des faits et des personnages mis en scène. Le succès éclatant de son *Spartacus* (1874) a pu faire croire un instant au succès de sa tentative; mais ses autres romans, tirés de l'histoire romaine ou médiévale, ne sont que des restitutions archéologiques sans valeur et sans vie. Parmi eux, nous citerons : *Plautilla* (1878), *Saturnino* (1879), *l'Avvocato* (1880), *la Guerra sociale*, *Aquila* [illegible] (1884), *Messalina* (1885). Il a écrit en outre un volume de vers : *Peccata juventutis* (1883); des comédies : *la Vedova di Putifarre* (1876); *Natalina* (1878), et des études de littérature et d'art : *Frustula et Nuge, Scritti letterari* (1888).

***GIOVANNINELLI** (Ange-Laurent), général français, né à Pascoreccia-de-Rostino (Corse) en 1837. — Il est mort à Sedan en 1903. Il avait pris sa retraite en 1902.

***GIRAFE** n. f. — ENCYCL. Les connaissances zoologiques sur l'Afrique ayant fait depuis quelques années d'immenses progrès, grâce surtout aux naturalistes anglais, on sait aujourd'hui que la *girafe* n'est pas représentée sur le continent noir par une seule espèce, mais par deux ou trois au moins, qui se divisent elles-mêmes en variétés bien tranchées.

Comme on le voit, d'après les figures ci-contre, ces variétés diffèrent tant par la forme de la tête que par le nombre et le développement des cornes et surtout par la disposition des taches, disposition qui varie suivant les sexes. En règle, les mâles sont toujours plus largement marqués que les femelles, surtout aux jambes. Deux espèces nettement distinctes se partagent l'Afrique, du Sénégal et de la Nubie au Cap. Le *camelopardalis girafa* est le type de toutes les girafes occidentales, remarquables par leur grande taille, et qui s'étendent à l'Est jusque vers la Nubie et l'Abyssinie. C'est la girafe de Nubie qui représente la forme typique, celle de la girafe connue [illegible] *antiquorum* [illegible] occidentale, la plus haute des girafes connues. La [illegible] girafe à [illegible] cornes, découverte récemment dans la même région que l'extraordinaire okapi, semble une simple aberration de la *reticulata*.

A la girafe du Cap, *camelopardalis Capensis*, [illegible] séparée des autres par Geoffroy Saint-Hilaire [illegible], se rattachent les *camelopardalis* [illegible] et [illegible] de l'Afrique méridionale. Les girafes de ce groupe se caractérisent par leur corne [illegible] antérieure beaucoup moins développée que [illegible] les plus grands développements.

[illegible]

Les girafes actuellement confinées en Afrique et les formes fossiles qui à l'époque tertiaire vivaient dans le sud de l'Europe se réunissent aux gigantesques formes qui ont habité le nord de l'Inde (*sivatherium*) par le *bra-*[illegible] qui à l'époque tertiaire vivait dans les parages de la mer Rouge et du golfe de Cambaye, et [illegible] de Perse et de l'archipel grec [illegible] *therium Boissieri*, etc).

GIRAFFOMYIE n. f. Genre d'insectes diptères brachycères, de la famille des muscidés, créé en 1900 pour des formes découvertes à la Nouvelle Bretagne. (La *giraffomyia* [illegible] est le type de ces curieuses mouches remarquables par le grand allongement de leur prothorax, qui simule un cou, et par la saillie médiane de la tête chez les mâles.)

Giraffomyie.

GIRANDOLE n. f. Joaill. Assemblage de diamants, etc., formant des pendants d'oreilles.

GIRARD (saint), en latin *Girardus*, abbé de Fontenelle, dans le diocèse de Rouen, mort au commencement du XIe siècle. — Fête le 28 novembre.

GIRARD (Charles), chimiste et administrateur français, né à Paris en 1837. Il fit ses études à l'école Turgot, puis entra en 1855 dans le laboratoire de Pelouze, où il se livra surtout à l'étude des matières colorantes extraites de la houille. Bientôt après, il se rendait en Angleterre, à Brentfort, pour tirer un parti industriel de ses découvertes, qu'il appliquait ensuite, de 1868 à 1870, dans une usine de Lyon. Lieutenant du génie pendant la guerre franco-allemande, il servit à Paris au cours du siège et fut chargé de la fabrication de la nitro-glycérine. Les hostilités terminées, il reprenait dans le laboratoire de Wurtz ses travaux sur les couleurs et les produits aromatiques tirés de la houille. Il fut appelé, en 1881, à la direction du Laboratoire municipal à Paris, nouvellement créé, et dont il a organisé la plupart des services. On lui doit, entre autres travaux : *la Margarine et le beurre artificiel* (1889) [illegible] Chalet et Pabst; *Manuel pratique de l'analyse des alcools* (1899); etc.

GIRARD (Paul-Albert), peintre français, né à Paris en 1839. Elève d'Hippolyte Flandrin [illegible], remporta le prix de Rome [illegible] 1861 sur [illegible] 1859 [illegible] œuvres les plus remarquées [illegible] *pâturage*, etc.

GIRARD (Jules-Auguste), helléniste français, né à Paris en 1825. — Il est mort à Vannes en 1904.

***GIRARD** (Aimé-Charles), chimiste français, né à Paris en 1830. — Il est mort à Paris en 1898 [illegible] *phate d'albumine dans l'urine* (1892); *Amélioration de la culture de la pomme de terre industrielle et fourragère* (1893); *Application de la pomme de terre à l'alimentation du bétail* (1894) [illegible] (1897).

GIRARD [illegible]

GIRARD [illegible] d'Athènes, et, de retour en France, [illegible] la Faculté des lettres de Toulouse, et [illegible] le docteur ès lettres avec [illegible] récentes découvertes. Nommé maître de conférences de littérature grecque à la Sorbonne [illegible] la même qualité à l'École normale [illegible] entre autres ouvrages, et en dehors des thèses ci-dessus mentionnées, une consciencieuse étude sur *l'Éducation* [illegible] *Peinture antique*, etc.

GIRARD (Antoine-Charles), agronome et chimiste français, né à Charloux (Dordogne) en 1858. Il fit ses études au lycée de Périgueux. Entré à l'Institut national agronomique en 1876, il fut nommé en 1878 préparateur du Laboratoire des agriculteurs de France, et fut attaché, en 1880, aux laboratoires d'enseignement et de recherches de l'Institut agronomique, d'abord comme préparateur, puis comme chef adjoint, comme chef des travaux chimiques et enfin (1895) comme professeur d'analyses et démonstrations chimiques. Son œuvre scientifique a porté principalement sur les engrais et sur l'alimentation des animaux. Citons : ses mémoires sur *l'emploi des feuilles d'arbres* [illegible] *en principes fertilisants* (1899 et 1904), etc.

GIRARDOT [illegible] obtint coup sur coup, en 1887, une médaille, et le prix Marie Bashkirtseff avec un *Ruth et Booz*, puis, en 1889, une médaille d'argent à l'Exposition universelle (Paris). Même récompense en 1900, où il avait envoyé : *Femmes marocaines au cimetière; les Nomades;* et *le Départ des Aïssaouas* (Tanger). Il a parfois déserté l'Afrique pour la France : *Hôtel du Sauvage, le Vieux Moulin, Portrait* (1901), mais pas pour longtemps : même Salon, *Sidi-Ducha* (Algérie); *le Soir, Femme sur sa terrasse*. Au Salon de 1902, il donnait surtout des paysages de Seine-et-Marne; mais, en 1903, reparaissait l'Orient, avec le *Bain maure*, voisinant avec l'*Église d'Ervy* (Aube). L'envoi de 1904 était tout entier oriental : *Tétouan, Plage de Tanger, Yamina*, etc.; celui de 1905 comprenait encore *un Coin de cimetière arabe, Sur les terrasses*, et *l'Heure du Maghreb;* en 1906 [illegible] *après la pluie*, etc.

GIRAUD (saint), en latin *Geraldus*, évêque de Mâcon, mort en 942. Après quarante ans d'épiscopat, il se retira dans la solitude de Brou en Bresse, où il mena pendant quinze ans la vie érémitique. — Fête le 29 mai.

GIRAUD (Sébastien-Charles), peintre français, né et mort à Paris (1819-1886). Elève d'Eugène Giraud, son frère (v. tome IV), il s'est exclusivement consacré à la peinture de genre. Il débuta au Salon de 1839. Ses sujets, pris le plus souvent dans les pays du Nord ou à Taïti, lui ont permis de se montrer original par la nouveauté des compositions. Citons : *Traîneau russe sur le golfe de Finlande, Halte en Laponie; Fin de la guerre de Taïti*, etc. Giraud a emprunté avec succès plus d'un tableau aux mœurs bretonnes : *un Cabaret en Bretagne, Pardon de Saint-Mathieu*, etc. On lui doit encore, dans une note aristocratique qui témoigne de la souplesse de son talent : *le Salon de la princesse Mathilde, le Cabinet du Directeur général des musées impériaux au Louvre, l'Hôtel de Cluny* (musée du Luxembourg); *Retour du chasseur* (musée de Besançon); etc. Un remarquable *portrait de Giraud*, par Paul Baudry, a été légué au Luxembourg par la princesse Mathilde.

GIRAUD [illegible] Albert, littérateur belge, né à Louvain en 1860. Tout en étudiant [illegible] dirigea pendant quelque temps. Il devint ensuite rédacteur à l'« Étoile belge ». Poète de haute valeur, dont les œuvres rappelaient à Taine « le style, l'imagination, la richesse luxuriante » des poètes anglais du XVIe siècle, il a publié : *le Scribe* (1883); *Pierrot lunaire* (1884); *Hors du siècle*, qui parut en deux parties 1888-1893; et dont il a été donné une édition définitive en 1897; *les Dernières Fêtes* (1891); *Héros et Pierrots* (1898). A. Giraud s'est vu attribuer le prix quinquennal de littérature pour la période de 1893 à 1897. Il est représenté par dix-sept pièces dans *le Parnasse de la Jeune Belgique* (1887).

GIRAUDET (Alfred-Auguste), chanteur et professeur français, né à Étampes en 1845. Elève de Delsarte, il aborda la carrière lyrique en province. Engagé au Théâtre-Lyrique, à Paris, il y débuta dans le rôle de Méphistophélès de *Faust*. Il alla en 1871 à Bordeaux, où il tint l'emploi de première basse dans le grand répertoire, et, en 1873, il remplit les mêmes rôles en Italie. De retour à Paris en 1874, il chanta au Théâtre-Italien, où, entre autres ouvrages, il joua *Lucrezia Borgia* et *Otello*. Engagé en 1875 à l'Opéra-Comique, il s'y montra dans un grand [illegible]. En 1880, il passa à l'Opéra, y chanta successivement : [illegible] *Hamlet*, établit le rôle de Dante dans *Françoise de Rimini*, puis, en 1883, renonça au théâtre. En 1888, il fut nommé professeur d'opéra au Conservatoire, et donna sa démission au bout d'une dizaine d'années. Depuis, il partit pour l'Amérique, où il prit la direction d'un conservatoire. Il est l'auteur d'un ouvrage important : *Mimique. Physionomie* [illegible] *pour servir à l'expression des sentiments* (1895).

GIRAULT (Charles), architecte français, né à Cosne (Nièvre) en 1851. Elève de Daumet, il remporta le prix

de Rome en 1880. Il obtint une 2e médaille étant encore à la villa Médicis avec son *Tombeau des Scaliger, à Vérone* (1884), une première médaille avec sa très belle *Restauration de la villa d'Hadrien* (1888); l'année suivante, une médaille d'argent à l'Exposition universelle, et reçut le grand prix en 1900, à l'occasion de l'inauguration du *Petit Palais des Champs-Elysées*, dont il est l'auteur. V. PALAIS. En 1902, il entra à l'Institut. A l'Exposition de 1905, il avait envoyé, outre les *Plans du soubassement et du premier étage du Petit Palais*, le *Plan du tombeau de Pasteur à l'Institut Pasteur*.


Girault.

GIREL n. m. Nom du cabestan dans la Méditerranée.

GIRONS ou **GIROUX** (saint), en latin *Gerontius*, confesseur. Il est honoré à Aire-sur-l'Adour, le 6 mai. Une commune de l'Indre s'appelle Giroux, et trois autres, dans l'Ariège, la Gironde et les Basses-Pyrénées, portent le nom de Saint-Girons.

GISSING (George), romancier anglais, né à Wakefield (Yorkshire) en 1857, mort à Saint-Jean-de-Luz en 1903. Il se fit connaître en 1884 par une œuvre de début, *the Unclassed*, qui fut suivie de *Demos* (1886), de *Thyrza*; de *New Grub street* (1887); *Born in exile* (1892); *the Odd Women* (1893); *In the year of Jubilee* (1894); *the Whirlpool* (1897); *the Town Traveller* (1898); *Our Friend the Charlatan* (1901). L'influence de Dickens, sur qui il a publié une étude intéressante (1898), se remarque dans la plupart de ses récits. Comme lui, il semble avoir donné son autobiographie dans *the Private Papers of Henry Ryecroft* (1903). Enfin, son livre posthume, *Keranilda* (1904), montre le succès qu'il aurait pu obtenir dans le domaine du roman historique. Il a donné aussi une série d'aimables esquisses : *By the Ionian Sea* (1901).

GISWIL, bourg de Suisse (cant. d'Unterwalden [demi-cant. d'Obwald]), entre les lacs de Sarnen et de Lungern, au pied du Giswilerstock (2.076 m.); 1.720 hab. Elevage.

GITTELDE, bourg d'Allemagne (grand-duché de Brunswick [cercle de Gandersheim]), au milieu d'une pittoresque vallée du Harz; 2.000 hab. Château de Staufenburg, où séjourna souvent Henri l'Oiseleur.

GIUBIASCO, comm. de Suisse (cant. du Tessin [distr. de Bellinzona]), non loin du confluent de la Morobbia avec le Tessin; 1.730 hab. Vignobles. Grande usine électrique fournissant la force et la lumière à Bellinzona.

GIVREUX (*vreû*), **EUSE** adj. Rempli, couvert de givre : *Cette tour et les trois autres apparaissaient presque indistinctes dans la grande brume du soir* GIVREUX. (Guillaumin.)

GIVRY, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Mons]), sur la Trouille, sous-affluent de l'Escaut par la Haine; 2.000 hab. Industrie et commerce assez actifs : carrières; fabrication de toiles; dentelles.

GJEL, ville de Russie (gouv. de Moscou [distr. de Bronnitzi]), sur la *Gjelka*, sous-affluent du Volga par la Moskova et l'Oka; 5.000 h. Poterie, tuileries.

***GLACE** n. f. — Alpin. *Glace noire*, Nom donné au verglas qui recouvre le roc dans la haute montagne.

— ENCYCL. Dr. Le pouvoir des maires de prescrire l'enlèvement des neiges et *glaces* ne va pas jusqu'à la réquisition, car ils ne sauraient enjoindre aux riverains de fournir les voitures et chevaux pour enlever les neiges et glaces déblayées par eux. Ils pourraient cependant recourir à cette mesure si la chute de la neige prenait le caractère d'une calamité publique. (Loi du 5 avril 1884, art 97.)

Les arrêtés municipaux prescrivent d'ordinaire aux propriétaires ou locataires de casser les glaces qui se forment devant leurs maisons jusqu'au milieu de la rue, de les mettre en tas et de les placer auprès des bornes, dans les rues sans trottoirs; le long des ruisseaux, du côté de la chaussée, dans les rues à trottoirs et à chaussée bombée; le long des trottoirs, si la rue est à chaussée fendue, de façon à toujours tenir les ruisseaux libres. Les tas ne doivent jamais être placés auprès des grilles et bouches d'égouts, ni poussés dans les égouts. Les gargouilles établies sous les trottoirs doivent être chaque jour dégagées des glaces qui pourraient empêcher l'écoulement des eaux. En cas de verglas, les habitants doivent jeter des cendres ou du sable devant leurs maisons. Les propriétaires et les chefs d'établissements publics ou privés qui emploient beaucoup d'eau, ainsi que les concessionnaires des eaux de la ville ne doivent pas laisser couler d'eau sur la voie publique pendant les gelées. S'ils ne font pas briser et enlever les glaces, il peut y être procédé d'office et à leurs frais par l'autorité municipale. Il est généralement défendu de former des glissades sur les places et voies publiques; celles qui seraient formées nonobstant cette défense seraient détruites d'office aux frais des contrevenants, et des cendres, des terres ou du sable seraient répandus pour prévenir les accidents. L'inobservation des règlements qui stipulent ces diverses prescriptions est sanctionnée d'une amende de 1 à 5 francs et d'un emprisonnement de trois jours au plus, en cas de récidive. (C. pén., art 471 et 474.)

La fabrication et le commerce de la glace dite « alimentaire » intéresse à un haut degré l'hygiène publique. Les ordonnances préfectorales en vigueur à Paris interdisent de vendre ou livrer à la consommation pour les usages alimentaires de la glace qui ne donnerait pas, par fusion, de l'eau potable.

GLACE BAY, ville du Canada (Nouvelle-Ecosse [comté de Cap-Breton]), sur une baie de l'Atlantique; 7.000 hab.

GLADSTONE (Herbert), homme d'Etat anglais, né à Londres en 1854. Quatrième fils du célèbre homme d'Etat William Ewart Gladstone, Herbert Gladstone représente depuis 1880 la circonscription de Leeds-West à la Chambre des communes. Il fut secrétaire privé de son père en 1880-1881 et lord « junior lord » de la Trésorerie de 1881 à 1885. Il fut ensuite secrétaire général du ministère de la guerre en 1886, secrétaire général à la marine de 1892 à 1894 et ministre sans portefeuille aux travaux publics de 1894 à 1895. Après la mort de son père, il devint le « whip » très actif du parti libéral. Il devint ministre de l'intérieur, dans le cabinet Campbell-Bannerman, en décembre 1905.

GLAIN, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liége); 3.000 hab.

***GLAISHER** (James), physicien anglais, né à Londres en 1809. — Il est mort à Croydon en 1903. Il fut d'abord assistant à l'observatoire de Madinglay, près de Cambridge, puis astronome à l'observatoire de Greenwich (1840-1874), où il fut directeur des services magnétiques et météorologiques de cet observatoire lors de leur création. Il exécuta de 1863 à 1865, pour l'Association aéronautique, toute une série d'ascensions. Il détint pendant longtemps le record de l'altitude pour les voyages aériens (il s'était élevé à 8.839 mètres le 5 septembre 1862). Il a publié : *Tables hygrométriques* (1847); *Voyages aériens* (nouv. éd., 1880) en collaboration avec Flammarion, W. de Fonvielle et Gaston Tissandier. Il a achevé les « Tables de constantes » commencées par Burckardt en 1814 et continuées par Dase (1862-1865); ces tables ont été publiées en trois volumes (1879-1883).

***GLANAGE** n. m. — ENCYCL. Dr. De tout temps, les vieillards, les enfants et les infirmes nécessiteux ont été autorisés par la plupart des usages locaux à ramasser dans les champs, après les récoltes, les produits du sol abandonnés par les propriétaires. Cet acte prend le nom de *glanage* lorsqu'il s'applique aux épis; de *grappillage*, s'il a pour objet des petites grappes de raisin tombées des paniers des vendangeurs ou laissées pendantes aux souches; de *râtelage*, quand il s'agit de la récolte des foins. Afin de réserver aux seuls indigents de la commune le bénéfice de cette servitude créée par la charité, les maires peuvent prendre des arrêtés interdisant le glanage à ceux qui ne seraient pas porteurs d'une carte d'autorisation délivrée par eux.

Le glanage, râtelage et grappillage ne peuvent avoir lieu, sous peine d'une amende de un à cinq francs, et d'un emprisonnement de trois jours au plus, qui doit toujours être appliqué en cas de récidive, que du lever au coucher du soleil et dans les champs ouverts, entièrement dépouillés et vidés de leurs récoltes. (C. pén., art. 471, 473 et 474.) Ils sont interdits (D. du 26 sept.-6 oct. 1791, tit. II, art. 21. — L. du 21 juin 1898, art. 75) dans toute propriété entourée d'un mur de quatre pieds de hauteur (1m,30 environ), avec barrière ou porte, ou lorsqu'elle est exactement fermée et entourée de palissades, ou de treillages, ou d'une haie vive, ou d'une haie sèche faite avec des pieux ou cordelée avec des branches ou de toute autre manière de faire les haies en usage dans chaque localité; ou enfin d'un fossé de quatre pieds (1m,30) de large au moins à l'ouverture et de deux pieds (0m,65) de profondeur. (Déc. du 26 sept.-6 oct. 1791, tit. Ier, sect. IV, art. 6.) Il est en outre de jurisprudence que le glanage n'est permis qu'autant que la récolte est enlevée non seulement des champs où il se pratique, mais encore des champs faisant partie du même tènement ou finage ou de la même contrée. (Cass. 26 nov. 1864-14 fév. 1867.)

Dans les communes où le glanage est admis, une fois la récolte enlevée, ce qui est resté sur le champ par l'abandon du propriétaire cesse de lui appartenir. Il ne peut dès lors en disposer, ni à titre onéreux ni à titre gratuit, au profit de tiers, ceux-ci fussent-ils des ouvriers employés par lui à la moisson. (Cass. 6 nov. 1857.) Il lui est même défendu de mener ses troupeaux dans les champs moissonnés pendant les deux jours qui suivent l'enlèvement des récoltes. (D. du 26 sept.-6 oct. 1791, tit. II, art. 22.)

***GLANDÉE** n. f. — ENCYCL. Dr. Dans les années où il y a abondance de glands, le conservateur des forêts fait reconnaître, par les agents forestiers locaux, les cantons où des adjudications de *glandée*, panage et paisson peuvent avoir lieu sans nuire au repeuplement et à la conservation des forêts. Il autorise, en conséquence, ces adjudications. (D. 1er août 1827, art. 100.) aux enchères publiques. (C. forest., art. 53.) La durée de la glandée ne peut excéder trois mois. Elle a généralement lieu d'octobre à janvier; mais l'époque de l'ouverture en est fixée chaque année par l'administration forestière. (C. forest., art. 66.) Les adjudicataires ne peuvent introduire dans les forêts un plus grand nombre de porcs que celui qui est déterminé par l'acte d'adjudication, sous peine d'une amende de 2 francs par porc. Ces animaux doivent être marqués d'un fer chaud et chaque porc qui n'est pas marqué rend l'adjudicataire passible d'une amende de 3 francs. L'empreinte de la marque doit être déposée au greffe du tribunal, et le fer servant à la marque au bureau de l'agent forestier local, sous peine de 50 francs d'amende. Si les porcs sont trouvés hors des cantons désignés par l'acte d'adjudication ou des chemins indiqués pour s'y rendre, l'adjudicataire encourt une amende de 1 franc par porc, et, s'il y a récidive, le pâtre peut être condamné à un emprisonnement de cinq à quinze jours. (C. forest., art. 54 à 56.)

Il est défendu d'abattre, de ramasser ou d'emporter des glands, faînes ou autres fruits, semences ou productions des forêts de l'Etat, sous peine d'une amende de 2 à 6 fr. pour une charge d'homme, de 5 à 15 francs par bête de somme, de 10 à 30 francs par bête attelée à une charrette ou à un tombereau. (C. forest., art. 144.) Ces amendes sont doublées si le délinquant est un adjudicataire de glandée. Il peut, en outre, être prononcé contre lui un emprisonnement de trois jours au plus. (C. forest., art. 57.)

Lorsque l'adjudication de glandée n'a pas donné de résultat, le ministre de l'agriculture autorise la délivrance gratuite des glands aux indigents. (Déc. du min. des Fin. du 21 août 1810.)

GLANERIE (LA), comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournay]); 1.200 h.

GLASGOW, bourg des Etats-Unis (Missouri [comté de Howard]), sur le Missouri, navigable à cet endroit aux bateaux de fort tonnage; 6.000 hab.

GLASNY n. m. Mot russe par lequel on désigne un membre délibérant des *zemstvos*. (Cette dénomination vient du mot *glasse*, qui veut dire « voix ». *Glasny* signifie également connu, notoire et notable.)

GLASURITE n. f. Silicate hydraté naturel de fer, manganèse, magnésie et alumine.

Glatigny, drame en vers, en cinq actes et six tableaux, de Catulle Mendès (Odéon, 17 mars 1906). — Glatigny, tout jeune, court après les rimes et les filles, aspire à la « sainte Bohème ». Il est aimé d'Emma, receveuse de la poste dans sa ville natale. Puis il part avec des comédiens errants, ensorcelé aussi par les yeux de Lizane, l'amoureuse de la troupe. A Paris, chez Emile de Girardin, Glatigny émeut le cœur d'une ambassadrice, la princesse d'Elfe. Elle lui offre un très riche carnet. Il refuse, mais accepte une rose rouge cueillie aux cheveux de la princesse. « Quand vous voudrez, lui dit-elle, j'échangerai la rose contre le carnet. » Glatigny aime Lizane plus follement que jamais, mais Lizane adore l'ignoble comédien Tassin. Elle demande 3.000 francs à Glatigny, qui, pour se les procurer, renvoie la rose rouge à la princesse et celle-ci lui retourne le carnet d'or et de diamants. Dès que ce carnet a passé aux mains de Lizane, la comédienne s'enfuit avec Tassin. Glatigny est revenu à la petite ville natale, auprès d'Emma, et il meurt.

Le mérite de cette pièce est plus littéraire et poétique que dramatique. Pittoresque et spirituelle dans ses détails, écrite dans une langue riche, d'un éclat tout parnassien, elle manque d'ordre, de clarté scénique, et ses nombreux personnages ont peu de relief individuel.

GLATTFELDEN, bourg de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Bülach]), sur la rive droite de la Glatt et non loin de son confluent avec le Rhin; 1.600 hab.

GLAUCONIQUE (*glô*) adj. Se dit d'un acide $C^{14}H^{11}Az^{3}O^{4}$, que l'on obtient en traitant par la chaleur l'acide hydroglauconique, auquel on a ajouté de l'alcool, de la soude et de la formaldéhyde. (L'acide hydroglauconique est une poudre blanche fusible à 192°, que l'on prépare par l'action de l'acide pyruvique sur l'aniline et la formaldéhyde.)

GLAZOUNOV (Alexandre), compositeur russe, né à Saint-Pétersbourg en 1865. Fils d'un libraire de cette ville, il faisait à dix-huit ans entendre en public sa première symphonie, dont le succès décida de son avenir. Après un voyage en Allemagne, où Liszt l'encouragea vivement, il se livra à la composition, et, en 1889, il put faire entendre à Paris sa seconde symphonie et son poème symphonique intitulé *Stenka Razine*. Devenu, en 1892, second chef d'orchestre de la Société impériale de musique russe, Glazounov livra au public plus d'une soixantaine d'œuvres : symphonies, poèmes symphoniques, ouvertures et marches pour orchestre, compositions de musique de chambre, mélodies vocales, morceaux de piano, etc. Ces œuvres donnent la preuve d'une rare puissance de composition, en même temps que d'une extraordinaire sûreté dans le maniement de l'orchestre. Pour le théâtre il n'a écrit que la musique de quelques ballets (*Raymonde, les Saisons, Ruse d'amour*), qui ont été représentés à Saint-Pétersbourg. Glazounov a été nommé, en 1906, directeur du Conservatoire de cette ville.


Glazounov.

Parmi les œuvres de cet artiste, un des membres les plus en vue de la jeune école musicale russe, il faut signaler les suivantes : six symphonies; quatre ouvertures pour orchestre; *Stenka Razine*, poème symphonique; *le Kremlin*, tableau symphonique; deux morceaux (*Idylle, Rêverie orientale*), pour orchestre; *la Mer, la Forêt, Des ténèbres à la lumière*, fantaisies pour orchestre; *le Printemps*, tableau musical; *A la mémoire d'un héros*, élégie; *Marche de noces*; *Rhapsodie orientale*; *Cortège solennel*, pour orchestre; *Suite caractéristique*; *Scènes de ballet*, suite, *Chopiniana*, suite pour orchestre; *Marche triomphale* pour orchestre et chœurs; *Cantate du couronnement*; *Hymne à Pouschkine*, pour chœur de femmes; des cantates, des quatuors, des quintettes, etc.

GLECHON n. m. Genre de labiées stachyées, tribu des *gléchonées*, comprenant des arbrisseaux brésiliens, dont les fleurs rouges, bleues ou jaunes, sont caractérisées par l'avortement des étamines postérieures, qui sont réduites à des staminodes.

GLEICHEN (comte DE), prince VICTOR DE HOHENLOHE-LANGENBOURG, sculpteur allemand, né à Langenbourg en 1833, mort à Londres en 1892. Neveu de la reine d'Angleterre, il fut capitaine dans la marine anglaise, et fit en cette qualité la campagne de Sébastopol en 1855 et la campagne de Chine en 1857. Il s'adonna à la statuaire, et y montra un talent d'un réalisme assez impressionnant. Parmi ses œuvres, on doit citer un groupe du *Déluge*, le mausolée de sa mère *la Princesse de Hohenlohe*, à Bade, une statue couchée de *sir Georges Seymour*, une statue colossale d'*Alfred le Grand*, et divers bustes de la famille royale.

GLEISSEN, bourg de l'Allemagne centrale (roy. de Prusse [prov. de Brandebourg]), aux environs de Zielinzig; 1.000 hab. Sources minérales froides (8° à 10° C.), bicarbonatées ferrugineuses.

GLEIZE (LA), comm. de Belgique (prov. de Liège, arrond. de Verviers), sur l'Amblève, tributaire de l'Ourthe, bassin de la Meuse; 1.250 hab.

GLEIZE (Lucien), romancier et auteur dramatique français, né à Marseille en 1865. Elève de l'Ecole polytechnique (1885-1887), puis de l'Ecole des ponts et chaussées, en même temps qu'il suivait les cours de l'Ecole de droit, il eut simultanément le diplôme de licencié et celui d'ingénieur. Mais ses souvenirs de l'Ecole polytechnique lui ayant inspiré les pages spirituellement critiques et mordantes de *Mes chers camarades* (1891), le succès de ce livre le décida à poursuivre la carrière littéraire. Il écrivit *Chez les jésuites* (1894), qui fut suivi de la *Dame de comptoir* (1896). Depuis, le théâtre, qu'il avait déjà abordé avec un acte en vers : *Cœur volant* (Odéon, 1893), l'absorba tout entier. Il donna successivement *Charité* (3 actes, Escholiers, 1897); *l'Aveu* (3 actes, Vaudeville, 1897); *Premier faux pas* (1 acte, Palais-Royal, 1900); *Une tutelle* (3 actes, Renaissance, 1901); *Dans les prisons* (1 acte, Grand-Guignol); *la Dame Lendir* (2 actes, 1901), à l'Odéon, qui re-

prenait en 1905 [illegible] en 3 actes.

GLÉNARD [illegible] à Lyon 1818-1881. [illegible] lui doit les œuvres suivantes : *Recherches du manganèse* [illegible] *tartrique libre dans le vin. Sur la fermentation tartrique* [illegible] œuvre du sculpteur Suchetet, a été élevé par souscription [illegible] **Glénard**, [illegible] Engagé volontaire pendant la guerre franco-allemande, il fut fait prisonnier près d'Orléans et emmené en captivité à Stettin. Il fit dans cette ville connaissance de Brand, qui avait trouvé la méthode des bains froids pour traiter la fièvre typhoïde. Il fut, en France, le plus actif propagateur de la méthode nouvelle. Une maladie pénible l'obligea à abandonner les concours, et à devenir médecin consultant à Vichy. Il a pu depuis continuer ses travaux, et on lui doit des ouvrages remarquables sur les maladies [illegible] encore de nombreux travaux sur le traitement de la fièvre typhoïde, l'invention d'une sangle pelvienne qui porte son nom (sangle de Glénard), etc. On a donné son nom à l'ensemble des phénomènes issus de l'entéroptose ou *maladie de Glénard*.

Glenard [illegible]

GLENDALE, bourg des États-Unis (Ohio [comté de Hamilton]), sur un petit sous-affluent du Mississipi par l'Ohio ; 7.000 hab. Minoteries, forges.

GLENGARRY, comté du Canada (prov. d'Ontario), sur [illegible]

***GLEY** (Marcel-Eugène-Émile), physiologiste français, [illegible]

GLIADIMÈTRE [illegible] Chim. Densimètre destiné à évaluer la valeur boulangère des farines de blé. (On mesure la densité de la solution dans l'alcool étendu du gluten de la farine. Cette densité est fonction de la proportion de gliadine contenue dans [illegible] farine étudiée.)

GLION, hameau de Suisse (cant. de Vaud [district de Vevey, comm. des Planches]), situé à 1 kilom. de Montreux, au-dessus des gorges du Chauderon et dans une jolie situation ; 500 h. C'est une situation climatique desservie par un chemin de fer à crémaillère partant de Territet et aboutissant aux remarquables rochers de Naye, d'où l'on a une vue splendide sur le Léman.

GLIS, comm. de Suisse (cant. de Valais [distr. de Brigue] [illegible] la Brigue, dont le sépare la Saltine ; 1.200 hab.

GLOBE-TROTTER [illegible] sans but d'exploration ou d'études scientifiques, parcourent le monde pour changer de place et se distraire.

GLOBE VILLAGE, [illegible] [comté de Worcester]), sur un petit fleuve côtier ; 7.000 hab.

GLOBINE n. f. Nom donné à l'un des produits de dédou[illegible]

GLOBOSPHÉRITE [illegible] sition radiée des sphérules à globulites.

GLOBULICIDE (de *globule*, et du lat. *cædere*, tuer) adj. Se dit des substances capables de détruire le globule rouge, soit par action physique (liquides non isotoniques, comme l'eau pure), soit par action chimique (bicarbonate de soude, quinine), soit par action biologique (hématozoaire [illegible]

— ENCYCL. Certains sérums jouissent aussi de la propriété d'être *globulicides*, et en particulier le sérum sanguin d'animaux immunisés contre les injections du sang d'une autre espèce. Il semble que ce soit surtout une question d'isotonie ou d'équilibre de colloïde.

GLOBULINURIE (*rî*) n. f. Albuminurie dans laquelle l'albumine donne les réactions de la globuline.

GLOBULITES n. f. pl. Variété de cristallites disposée en globules souvent en files.

GLOBULOLYSE [illegible] n. f. Destruction des globules rouges ou hématies sous l'influence d'un sérum globulicide.

GLOBULOSE n. f. Nom donné aux albumoses que l'on obtient en traitant par du suc gastrique artificiel la globuline extraite du sérum de sang de bœuf. (On a préparé de cette manière plusieurs globuloses : la *protoglobulose*, [illegible]

GLOCHIDE [illegible] cellulaires) spéciaux qui s'observent chez les opontiacées. (Les glochides sont des poils unisériés, épaissis, à extrémité recourbée, qui se détachent facilement de la plante et restent implantés dans les corps étrangers qui sont venus la heurter.)

GLŒOCAPSE (*glé-o*) n. f. Algue schizophycée, formant sur les rochers humides au bas des murs, sur les pierres, de petits amas brunâtres. (Elle est constituée par des cellules arrondies restant généralement groupées en une masse unique dans une enveloppe commune. Ce genre contient un grand nombre d'espèces très répandues dans toutes les parties du monde.)

GLŒOSPERME (*spèrm'*) n. f. Genre de violacées, comprenant de petits arbres de l'Amérique tropicale, dont les fleurs, presque actinomorphes, ont cinq étamines soudées avec des connectifs qui dépassent assez longuement les anthères et dont les [illegible] graines dépourvues d'albumen.

GLŒOTHÈCE [illegible] les allongées, s'isolant toutes ou restant groupées. (Elles vivent dans les endroits humides et sont communes dans toutes les parties du monde.)

GLOIOSIPHONIACÉES [illegible] d'algues de l'ordre des floridées, présentant un thalle filamenteux, cylindrique ou aplati, souvent creux au centre, à sporanges et cystocarpes épars sur le thalle et recouverts [illegible]

GLOIOSIPHONIE (*glo-i-o, nî*) n. f. Algue type de la famille des *gloiosiphoniacées*, formée de filaments cylindriques, creux au centre, très rameux, vivant dans l'Atlantique sur les côtes d'Europe ou de l'Amérique du Nord.

***GLORIA** n. m. — Tissu formé d'une chaîne en organsin et d'une trame en fil. (On en fait des parapluies, des robes et des cache-poussière.)

GLOSSOMÈTRE (du gr. *glossa*, langue, et *métron*, mesure) n. m. Instrument utilisé par les apiculteurs pour mesurer la longueur de la trompe chez les abeilles.

— ENCYCL. La trompe des abeilles, prolongement de la lèvre inférieure, sert à l'insecte à puiser au fond des corolles les sucs destinés à être transformés en miel. La longueur de cette trompe a une importance assez grande pour que les apiculteurs aient cru devoir porter leur attention de ce côté. En effet, l'abeille à langue courte ne saurait attein[illegible] corolle un peu creuse, alors que celle-ci pourra être visitée avec profit par un autre insecte pourvu d'une plus longue trompe. Les apiculteurs se sont donc efforcés de constituer des ruches dont les ouvrières possèdent une langue aussi développée que possible ; ils se servent ordinairement, pour opérer la sélection, d'un *glossomètre*. C'est une boîte métallique A, à fond incliné et gradué en millimètres et dixièmes de millimètre B. Cette boîte est remplie de miel, et fermée par un couvercle en toile métallique C, à mailles carrées de 2 millimètres, par lesquelles les abeilles introduisent leur trompe. On peut aisément constater que les variations de longueur de l'organe de succion peuvent atteindre 2 millimètres et plus, et, conséquemment, opérer la sélection en parfaite connaissance de cause.

Certains apiculteurs ont pensé que le meilleur moyen d'augmenter la longueur de la trompe est d'augmenter la taille de l'insecte lui-même, et, pour atteindre ce but, ils donnent aux cellules dans lesquelles doivent être élevées les larves, une capacité plus grande, ce qui est facile quand on emploie les rayons de cire gaufrée.

GLOSSOPHYTIE (*glo-so, tî* — du gr. *glossa*, langue, et *phuton*, excroissance) n. f. Affection de la langue, caractérisée par une coloration noire et une hypertrophie des papilles, et dont la cause est inconnue. Syn. LANGUE NOIRE.

GLOSSOSTOME n. m. Genre de batraciens anoures, de la famille des engystomatidés, créé en 1900 pour une espèce nouvelle découverte dans l'Amérique centrale. (Le *glossostoma aterrimum* est très voisin des engystomes ; il a été [illegible]

GLOSSY-SKIN (*glo-sé-skin'* — en angl. *peau luisante*) n. f. Lésion de la peau qui s'observe surtout à la suite des plaies des nerfs au niveau des doigts et des orteils, et qui se caractérise par un aspect [illegible]

GLOUCHKOVO, [illegible] par la Disna ; 6.000 hab. Fabrication de draps.

GLUCASE n. f. Chim. Syn. de MALTASE.

GLUCINITE n. f. Fluophosphate naturel de chaux et [illegible]

GLUCK (Louis-Théodore-Eugène), peintre et dessinateur français, né à Altkirch (Alsace) en 1820, mort à Paris en 1898. Élève de Gabriel Guérin, à Strasbourg, et de Léon Cogniet à Paris, il débuta en 1847 par un tableau de ba[illegible] à se consacrer au paysage, qu'il conçut dans la note naturaliste. A ce titre, il fut un précurseur. Les nécessités de l'existence obligèrent le peintre à faire des dessins pour les faïences de Deck : ce genre de travail l'a rendu célèbre. Citons de lui : *Chasse au sanglier* (1868) ; *le* [illegible] *la Mare aux chênes* (1880) ; etc.

GLUCOHEPTITE [illegible] que l'on obtient en réduisant l'heptose par l'amalgame de sodium.

GLUCOHEPTONIQUE adj. Se dit d'un acide alcool, de formule $CH^2OH-(CH\,OH)^5-CO^2H$, qui se trouve dans les produits résultant de l'action en vase clos, à 100°, de l'acide cyanhydrique sur une solution de sucre interverti.

GLUCOMÉTRIE ou **GLYCOMÉTRIE** (*trî*) n. f. Art de mesurer à l'aide du glycomètre la quantité de sucre que renferme un moût.

GLUCOMÉTRIQUE [ou] **GLYCOMÉTRIQUE** [illegible]

GLUCONONITE n. f. Alcool $CH^2OH-CH\,OH\ldots-CH^2OH$, que l'on obtient en réduisant le nonose par l'amalgame de sodium.

GLUCO-OCTITE [illegible] tion de l'octose.

GLUCOTANNIN n. m. Composé servant dans l'industrie [illegible] *tannin*, et que l'on obtient par l'action du glucose sur le tannin.

GLUCOVANILLATE [illegible]

GLUCOVANILLINE [illegible]

GLUCOVANILLIQUE [illegible]

GLUTACONATE [illegible]

GLUTACONIQUE [illegible]

GLYCEROTANNIN [illegible] les colorants basiques.

GLYCINE n. f. Syn. de GLYCOCOLLE.

GLYCOLINE n. f. Base retirée par Etard des produits de l'action du chlorure d'ammonium sur la glycérine à température élevée. Syn. KÉTINE, DIMÉTHYLDIAZINE, DIMÉ[illegible]

GLYCOLYSE [illegible] n. f. Destruction intraorganique du glucose.

[illegible] l'économie animale sous forme de glycogène [illegible] gène, au moment de son utilisation phys[illegible] transformé en glucose. Ce n'est que sous [illegible] glucose que les divers hydrates de carbone de l'alimenta[illegible] l'économie. Mais que devient ce glucose ? Il peut subir trois modifications principales :

1° Dédoublement lactique. $C^6H^{12}O^6 = 2C^3H^6O^3$.

2° [illegible]

3° Dédoublement par oxydation totale.

[illegible]

Les deux premiers se font sous l'influence des ferments [illegible]

On a soutenu que le glucose pouvait également disparaître en donnant naissance aux graisses de réserve. Mais, il n'y a pas, dans ce cas, à proprement par[illegible]

Enfin, la glycolyse existe aussi chez les végétaux, où elle donne naissance à des produits extrêmement variés.

GLYCOLYTIQUE [illegible] ou ferment soluble capable de dédoubler ou de détruire la molécule de glucose.

[illegible] des produits auxquels ils aboutissent. Ainsi l'*alcoolase* de Buchner, ferment intracellulaire de la levure, donne de l'alcool et de l'acide carbonique avec le glucose ; le ferment lactique ou *lactose* (qu'il ne faut pas confondre avec la *sucrase*, qui dédouble le lactose en glucose) dédouble le glucose, en acide lactique, etc. Il faut aussi signaler le ferment butyrique ou *butyrase*, qui transforme le glucose en acide butyrique, acide carbonique et hydrogène libre, etc. V. GLYCOLYSE.

GLYCYPHANA n. f. Genre d'insectes coléoptères lamellicornes, de la sous-famille des cétoniinés, comptant une soixantaine d'espèces répandues de Madagascar à l'Australie et dans toute l'Asie. (Ce sont de jolies cétoines de taille médiocre, dont la livrée veloutée est souvent verte ou rousse, piquetée de blanc ou de jaune, comme chez la *glycyphana jucunda* de Chine [illegible]

GLYPHOSCOPE [illegible] pareil servant à la fois de chambre [illegible] cope.

GMELIN [illegible] de l'urine en présence de l'acide nitrique, qui s'observe dans les urines ictériques.

[illegible] *tion de Gmelin*, on prend un verre à essais que l'on remplit à moitié d'urine, et l'on verse l'acide nitrique le long des parois, de façon qu'il aille au fond du verre. Il se forme à la surface de séparation des deux liquides des anneaux colorés, dont le plus élevé est vert émeraude et indique la présence de la bilirubine.

GNATHOLÉOPHANES [illegible] Genre d'insectes coléoptères longicornes, de la sous-famille des cérambycinés, créé en 1900 pour des formes nouvelles découvertes dans l'Afrique orientale. (Le *gnatholeophanes octosignatus* est le type de ces capricornes voisins de nos hespérophanes.)

GNATHOXYS (*ksiss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères carnassiers, de la famille des carabidés, comptant une douzaine d'espèces propres à l'Australie. (Les gnathoxys appartiennent à la tribu des clivininés. Ce sont des insectes de taille moyenne, bronzés, remarquables par les tubercules luisants qui chargent leurs élytres. L'espèce type est le *gnathoxys* [illegible]

***GNEIST** (Rodolphe), jurisconsulte [illegible] mort à Berlin en 1895.

GNOLI [illegible] la *Rivista d'Italia*, il devint administrateur de la bibliothèque nationale de Rome. On lui doit deux recueils de poésies lyriques, d'un sentiment délicat et d'une forme achevée : *Odi tiberine* (1879) ; *Nuove Odi tiberine* (1885), et de nombreuses études d'histoire, d'ar-

chéologie, de littérature et d'art (*G. Belli e i suoi scritti inediti* [1878]; *Studii letterari* [1883]; *le Origini di maestro Pasquino* [1890]; *le Cene di Leone X* [1893]; *il Sogno di Polifilo* [1900]). Gnoli a mystifié le public en imprimant sous le pseudonyme de GIULIO ORSINI un recueil de poésies lyriques d'une inspiration très originale, tantôt tendre et enthousiaste, tantôt railleuse et sceptique : *Fra Terra ed Astri* (1903), où la critique salua les heureux débuts d'un jeune poète appelé à un bel avenir. Il a publié sous le même pseudonyme désormais dévoilé, un autre recueil de vers (*Jacovella*) [1905].

GNOMONIE (*nî*) n. f. Champignon du groupe des sphériacées, dont la fructification se développe sous l'épiderme des feuilles, qu'elle déchire. Les spores, de quatre à huit sous chaque asque, sont un peu allongées, incolores et présentent une cloison. (Une espèce cause parfois une maladie du cerisier; pour l'arrêter, il faut recueillir et brûler toutes les feuilles tombées.)

Goacampa (gr. nat.)

GOACAMPA (*kan*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères bombyciens, de la famille des notodontidés, créé en 1901 pour des formes propres au Mexique (*goacampa variabilis*). — Sur une autre notodonte du Brésil, le même auteur a établi le genre GOANXIS (*goaxis singularis*).

GOBAIN (saint), en latin *Gobanus*, prêtre et martyr. Né en Irlande, il passa en France vers le milieu du VIIe siècle, et se fixa dans la grande forêt de Coucy, près de l'Oise, entre La Fère et Prémontré. Clotaire III avait pour lui une grande vénération : il lui donna un emplacement pour bâtir une cellule et une église. C'est là que le saint fut tué par des barbares qui ravageaient le pays. Le lieu témoin de son martyre a pris son nom : Saint-Gobain. — Fête le 20 juin.

GOBINIEN, ENNE (*ni-in, èn'*) adj. Qui se rapporte à Gobineau ou au gobinisme : *Association* GOBINIENNE, *Doctrine* GOBINIENNE.

GOBINISME (*nissm'*) n. m. Doctrine du vicomte de Gobineau. (V. t. IV.) ‖ Par ext. Tendance aristocratique en sociologie, ou mieux en ethnologie et en politique générale.

— ENCYCL. Vers 1890, Ludwig Schemann, professeur à Fribourg, fonda en Allemagne, une « association gobinienne » (*Gobineauvereinigung*) pour la diffusion des idées du comte de Gobineau (1816-1882), auxquelles on est de plus en plus porté à rattacher celles des « anthroposociologues » (tels qu'Ammon et de Lapouge) et de Wagner ou même de Nietzsche, le théoricien du « surhomme ». Le gobinisme repose sur la conception de la « race », comme « facteur fondamental de l'histoire »; il implique le « polygénisme », c'est-à-dire la théorie de la diversité radicale des races humaines, la croyance à la supériorité de l'Aryen, dolichocéphale et blond, sur les bruns brachycéphales et notamment sur le Sémite. Le métissage, d'ailleurs inévitable, est la cause de la « dégénération » des peuplades aryennes; et ce sont les nations qui ont conservé le type le plus pur des conquérants qui sont appelées aux plus brillantes destinées. Gobineau a particulièrement favorisé l'essor de l'orgueil allemand et la foi des nations germaniques dans la légitimité de leurs désirs de domination universelle. Il est en outre le précurseur de l'antisémitisme. Au point de vue politique, le gobinisme est nettement antidémocratique. Cette tendance, qui n'a aucun fondement scientifique, a été vigoureusement combattue, tant au point de vue ethnologique [v. Robertson, *the Saxon and the Celt* (1897); Colajanni, *Latins et Anglo-Saxons* (1905)], qu'au point de vue politique [v. Bouglé : *la Démocratie devant la Science* (1904)].

*__GOBLET__ (René), homme politique français, né à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) en 1828. — Il est mort à Paris en 1905. Il ne se désintéressait pas de la politique, et du fond de sa retraite suivait les événements. Parfois, il donnait son avis; c'est ainsi qu'il publia dans la « Revue politique et parlementaire », sous ce titre : « Où allons-nous? » un article contre la doctrine gouvernementale de Combes.

GOBLET D'ALVIELLA (comte Eugène), homme politique et écrivain belge, né à Bruxelles en 1846. Il fut nommé en 1894 titulaire du cours d'histoire des religions à l'université libre, et y occupa les hautes fonctions de recteur (1896-1898) et de pro-recteur (1898-1900). En 1890, il était entré à l'Académie royale. Membre du conseil provincial du Brabant (1872 à 1876), député de Bruxelles (1878-1884), sénateur élu de Bruxelles (1892-1894), il fut nommé en 1900 sénateur provincial du Brabant. Directeur de la « Revue de Belgique » (de 1874 à 1890), collaborateur de la « Revue des Deux Mondes », de la « Revue de l'histoire des religions » et autres périodiques, il a publié un grand nombre d'ouvrages estimés : *Établissement des [illegible] Portugal* (1868); *Inde et Himalaya* (1877); *[illegible] chez les Anglais, les Américains et les Hindous* (1884); *Introduction à l'histoire générale des religions* (1886); *Histoire religieuse du feu* (1887); *la Migration des symboles* (1891); *l'Idée de Dieu, d'après l'anthropologie et l'histoire* (1892); *la Loi du progrès dans les religions* (1894); *la Représentation proportionnelle en Belgique, histoire d'une réforme* (1900).

GODARVILLE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]); 1.820 hab.

*__GODEFROY__ (Frédéric-Eugène), littérateur et lexicographe français, né à Paris en 1826. — Il est mort à Lescure (Basses-Pyrénées) en 1897.

GODEFROY ou **GODEFROI** (saint), en latin *Godefridus*, évêque d'Amiens, né dans le territoire de Soissons, mort à Soissons en 1118. Issu d'une famille noble, il fut élevé dans le monastère du Mont-Saint-Quentin, près de Péronne, devint abbé de Nogent, en Champagne, et fut élu évêque d'Amiens en 1104. — Fête le 8 novembre.

GODELHEIM, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Westphalie, cercle du Hoxter]), non loin du Weser; 1.000 hab. Eaux minérales ferrugineuses bicarbonatées.

GODESBERG, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. du Rhin]), à quelque distance de Bonn; 1.000 hab. Eaux minérales froides, bicarbonatées sodiques.

*__GODET__ (Frédéric), théologien protestant suisse, né à Neuchâtel en 1812. — Il est mort à Neuchâtel en 1900.

GODET (Philippe), écrivain suisse, fils du précédent, né à Neuchâtel en 1850. Il débuta par un volume de poésies, *Récidives* (1878), et publia trois ans plus tard son recueil de vers le plus connu, *le Cœur et les Yeux*. C'est l'œuvre d'un poète parnassien : une partie du livre est consacrée à la vie enfantine, une dernière à la vie neuchâteloise. Ses autres poèmes furent réunis sous les titres suivants : *les Évasions* et *les Réalités* (1886). On lui doit encore une très complète *Histoire littéraire de la Suisse française* (1889), ainsi qu'un volume d'*Études et causeries*, et des critiques d'art sur les peintures de Paul Robert, sur Auguste Bachelin, ce dernier travail publié d'abord en allemand. Enfin, il a écrit pour son compatriote le compositeur Jacques Dalcroze le livret d'une idylle en trois actes : *Janie* (1894).

GODFERNAUX (Émile), ingénieur français, né à Lille en 1837, mort à Paris en 1904. Ancien élève de l'École polytechnique et de l'École supérieure des mines, il s'est surtout occupé de constructions métalliques. On lui doit les plans du pont Troïtsky, sur la Néva, à Saint-Pétersbourg, lequel a 480 mètres de longueur et ceux des ports de Tunis. Il a collaboré à l'exécution du viaduc du Viaur, sur la ligne de Carmaux à Rodez. — Son fils, RAYMOND **Godfernaux**, né à Paris en 1867, ingénieur des arts et manufactures, ingénieur en chef de la Société générale des Chemins de fer économiques, secrétaire de la « Revue générale des Chemins de fer et Tramways » a publié, entre autres ouvrages : *la Traction mécanique des tramways* (1897); *la Traction mécanique sur rails et sur routes* (1899); etc.

GODFERNAUX (André), philosophe et auteur dramatique français, né à Paris en 1864, mort à Cannes en 1906. Arrière-petit-neveu du philosophe matérialiste, La Mettrie, il fut reçu docteur ès lettres en 1894 avec une thèse latine sur Spinoza, et une thèse française intitulée *le Sentiment et la Pensée*. Il entra dans l'université, où il ne resta que peu de temps, et s'occupa de théâtre, tout en continuant à collaborer à la « Revue philosophique », où son travail sur le *parallélisme psychophysique* a été remarqué dans le monde philosophique. C'est vers 1895 que Godfernaux débuta au théâtre avec de petits actes : *Entre six et sept* et *l'Impasse*. En 1901, il donna à la Renaissance *Dette de famille*, pièce en trois actes, sous le pseudonyme d'Alfred Girault. Ayant pris parti dans l'affaire du *trust* des théâtres, pour la liberté des directeurs, il a été exclu de la société des auteurs dramatiques, ainsi que Tristan Bernard, son collaborateur dans l'amusante comédie intitulée : *Triplepatte* (cinq actes, Athénée, 1905).

GŒTZ (Georges), latiniste allemand, né à Gompertshausen, près de Heldburg (Saxe-Meiningen) en 1849. Il a professé aux universités de Leipzig et d'Iéna. Élève et continuateur de Ritschl, il est l'un des triumvirs (les deux autres sont Lœwe et Schœll) qui éditèrent Plaute d'après les principes de leur maître. Il publia avec Lœwe de grandes éditions de l'*Asinaria* (1881), de l'*Amphitruo* (1882) et du *Pœnulus* (1884). Il étudia seul l'*Epidicus* (1878), le *Curculio* (1879) et l'*Aulularia* (1882), et donna de nouvelles éditions du *Mercator* (1883), du *Stichus* (1883), des *Bacchides* (1886), du *Pseudolus* (1887) et du *Miles gloriosus* (1891). Il a fait paraître, en collaboration avec Schœll, une édition *minor* de Plaute, dans la collection Teubner (1892 et suiv.). On lui doit en outre un *Corpus glossariorum latinorum* (1888 et suiv.).

GOGUENARDISE (*ghe*) n. f. Caractère de ce qui est goguenard : *L'autre l'avait de nouveau regardé avec une* GOGUENARDISE *et une curiosité dans ses prunelles de mauvais confrère*. P. Bourget.

GOIDELIA n. f. Genre de crustacés copépodes de la famille des hersiliidés, créé en 1900 pour une forme découverte au Japon. (La *goidelia Japonica* est un curieux petit crustacé qui vit en parasite dans l'intestin d'un ver marin du groupe des géphyriens, l'*echiurus unicinctus*.)

Goidelia.

GOLADA (LA), comm. d'Espagne (Galice [prov. de Pontevedra, distr. de Lalin]), près de l'Arnego, affluent du fleuve côtier Ulloa; 5.000 hab.

GOLCAR, bourg d'Angleterre (comté d'York [West-Riding]); 6.200 hab. Fabrication d'étoffes de laine.

GOLDACH, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [district de Rorschach]), sur la *Goldach*; 2.300 hab. Fabrique de broderies mécaniques; scieries, fromageries. Vignobles.

GOLDAMMER (*dam'-mèr'*) n. f. Nouvelle pomme de terre tardive, appartenant à une série de variétés qui sont surtout remarquables par leurs qualités de résistance à la maladie. (Telles sont : la *Jeanne d'Arc*, l'*Olympia*, l'*Unica*; etc. Cette dernière est mi-hâtive.)

GOLDAU, comm. de Suisse (cant. et district de Schwyz), entre le Righi et le Rossberg; 1.600 hab. Industrie de la soie. Vaste dépôt de pétrole. En 1806, ce village fut détruit par un éboulement qui recouvrit le lac de Lowerz et les campagnes avoisinantes.

GOLDBACH, bourg d'Allemagne (roy. de Bavière [cercle de la Basse-Franconie]), à quelques kilomètres d'Aschaffenbourg; 800 hab. Eaux minérales ferrugineuses.

GOLDSCHMIDTITE (*gh-dd-chmi*) n. f. Tellurure d'or et d'argent.

GOLGI (CELLULE DE), neurone d'association intersensitive, que l'on observe dans la corne postérieure, et qui met en communication par ses prolongements très courts les neurones sensitifs de niveau voisins, ou leurs collatérales, sans que la cellule de Golgi sorte jamais par un de ses points de la substance grise. V. NEURONE.

GOLTZ (Frédéric), physiologiste allemand, né à Posen en 1834. — Il est mort à Strasbourg en 1902.

GOLTZ (Théodore, baron DE), agronome et professeur allemand, né à Coblentz en 1836. Il fut successivement professeur d'agronomie et d'économie rurale en Westphalie (1860), à l'Académie royale de Waldau (Prusse-Orientale) en 1862, à l'université de Kœnigsberg (1869), directeur de l'Institut agronomique de Kœnigsberg (1875), professeur d'agronomie et directeur de l'Institut agronomique de l'université d'Iéna (1885). Il a publié : *Contribution à l'histoire de l'évolution de la situation des ouvriers agricoles dans l'Allemagne du Nord-Est* (1863); *Logements des ouvriers agricoles* (1865); *la Comptabilité agricole* (6e éd., 1886); *Problèmes actuels de l'agriculture et de l'agronomie* (1870); *le Problème des ouvriers agricoles et sa solution* (2e éd., 1874); *la Situation des ouvriers agricoles dans l'Empire allemand*, en collaboration avec Richter et Langsdorff (1875); *Science de la taxation agricole* (1880-1882); *Manuel d'agriculture pratique* (1886).

GOLUBINIÉ-PLAMINA, massif montagneux de la péninsule des Balkans, dans la Serbie septentrionale. Le Golubinié-Plamina forme proprement le début du grand arc de soulèvement balkanique au S. du Danube. Hauts plateaux calcaires, boisés, culminant par 1.921 m. d'altitude au mont Lisatz.

*__GOLUCHOWSKI__ (comte Agénor DE), homme d'État autrichien, né en Galicie en 1849. — Devenu ministre des affaires étrangères en 1895, le comte Goluchowski déclara que sa politique « consisterait à maintenir l'alliance pacifique des trois puissances de l'Europe centrale » sans cesser d'entretenir les relations les plus amicales avec toutes les autres puissances sans exception. En 1898 il succédait au comte Badeni comme premier ministre et chancelier. Il concentra, dès 1901, son attention sur la péninsule des Balkans, et il réussit à y rétablir l'influence autrichienne, qui y avait été grandement distancée par l'influence de la Russie. En 1903, à la suite d'une conférence avec le comte Lamsdorf, il envoyait, de concert avec lui, une note énergique au sultan, contenant l'exposé des réformes à accomplir en Macédoine. Mais il dut lutter contre l'opposition très vive des Hongrois, qui refusèrent de négocier avec lui le compromis économique et parlementaire entre l'Autriche et la Hongrie, et même (1906) de voter le budget des affaires étrangères tant qu'il resterait à son poste. Pendant la conférence d'Algésiras, il s'efforça de ménager entre la France et l'Allemagne un accord honorable pour les deux parties. Par la modération de son caractère et son souci de maintenir la tranquillité en Orient et en Europe, il a mérité d'être quelquefois appelé le « patriarche de la paix ».

GOLUNDA (*lon*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, comptant quatre espèces répandues dans l'Afrique et l'Asie tropicales. Ce sont des campagnols de taille moyenne, ayant l'aspect de rats. Une espèce, très commune dans l'Inde [*golunda Ellioti*], fait souvent des dégâts dans les greniers de riz.)

Golunda.

GOLYI-KARAMONICH, ville de Russie (gouv. de Saratof [distr. de Kamouichin]), sur le Karamouich, petit sous-affluent du Don par l'Ilorlia; 5.000 hab. Lainages.

GOMAR ou **GUEMAR**, ville et oasis du Sahara algérien, dans la région du Souf; 4.200 hab. Fabrication d'étoffes de laine, culture du dattier et des céréales.

GOMBERT (saint), en latin *Gundebertus*, missionnaire, mort pour la foi chez les Frisons vers la fin du VIIe siècle. Il était beau-frère de Childéric II, roi d'Austrasie. Il fonda à Reims le monastère de Saint-Pierre-les-Nonnes, et alla évangéliser les Frisons, encore idolâtres, fut saisi, ainsi que sa femme Berthe, et décapités tous les deux. On les enterra côte à côte dans le monastère d'Avenay (diocèse de Reims), que Berthe avait fondé. — Fête le 29 avril.

GOMBO (*ghon*) n. m. Nom d'une espèce de ketmie cultivée pour ses fruits comestibles.

— ENCYCL. Le *gombo* ou *ketmie comestible* (*hibiscus esculentus*) est une malvacée de 60 à 70 centimètres de haut, à fleurs solitaires d'un jaune soufre, dont le calicule a 10 divisions; les feuilles sont quinquelobées et dentées sur le bord; quant au fruit, c'est une capsule de forme pyramidale, qui peut atteindre 8 à 10 centimètres de longueur.

Originaire de l'Inde, cette plante est cultivée aujourd'hui dans toutes les régions chaudes du globe. On a préconisé, sans succès d'ailleurs, l'emploi de ses graines comme succédané du café; mais ce que l'on consomme un peu partout, c'est le fruit encore vert, tenu en particulière estime par les peuples des régions tropicales, qui l'utilisent comme condiment dans diverses préparations culinaires très recherchées. On a essayé de répandre l'usage du gombo en France, mais sa culture, qui peut être tentée en plein air dans les régions méridionales, est peu encourageante, à cause de l'insuffisance des débouchés en France. Les fruits cuits ont, en effet, une consistance mucilagineuse, qui les fait en général rejeter de la cuisine française.

Gombo (fl. fruit).

GOMEL (Charles), économiste français, né à Paris en 1843. Il fut auditeur, puis maître des requêtes au conseil d'État. Il a collaboré, depuis 1886, à l'« Économiste français », au « Journal des économistes », etc. Il a donné à ces périodiques, au « Dictionnaire d'économie politique » de Léon Say, au « Dictionnaire du commerce » d'Yves Guyot, des articles consacrés principalement aux questions de chemins de fer, de mines et de travaux publics. Il a pu-

blié : *les Causes* [illegible] (1892-1893), *l'Histoire* [illegible] (1896-1897); *l'Histoire financière de l'Assemblée législative et de la Convention* (1902 [illegible]).

GOMEZ Maximo, général [illegible] Haïti en 1836, mort à La Havane [illegible]. Après avoir servi à Saint-Domingue dans l'armée espagnole, il se voua à l'œuvre de l'indépendance de Cuba [illegible] et de ses enfants. Il prit part [illegible] la grande insurrection de 1868 [illegible] se retirer à la Jamaïque, puis [illegible] 1884, aux États-Unis. Il se tenait toujours prêt à agir, mais ce ne fut qu'en 1895 qu'il tenta un suprême effort pour l'indépendance, avec José Marti, Maceo et quelques autres. Marti et Maceo ayant été tués, Maximo Gomez, qui avait perdu l'un de ses fils dans la lutte, poursuivit la campagne contre les forces espagnoles du maréchal Blanco, puis du général Weyler. Par suite de l'intervention des États-Unis, la victoire resta aux patriotes cubains. Gomez contribua ensuite à l'organisation de la république naissante. Malgré sa [illegible] popularité, il resta désintéressé et finit ses jours entouré de la vénération de ses compatriotes, mais presque pauvre.

GOMMOSE (*ghom'*) n. f. Maladie de certains arbres, particulièrement du cerisier et du prunier, qui se manifeste par l'écoulement d'une matière gommeuse à travers des fissures de l'écorce. (Dans cette gomme, on a trouvé des bactéries, des spores de diverses moisissures, mais la cause exacte de la maladie n'est pas connue avec certitude.)

GOMONTIE (*tî*) n. f. Petite algue de l'ordre des chlorophycées, [illegible] d'un point central, et qui se développe dans l'intérieur du test calcaire de la coquille de divers mollusques.

Goncourt (ACADÉMIE DES), nom sous lequel est connue, dans le public, la « Société littéraire des Goncourt », qu'Edmond de Goncourt fonda par testament en lui léguant toute sa fortune (16 juill. 1896). Il voulait consacrer après lui, en son nom et en celui de son frère Jules, ce qu'il possédait à la culture des lettres en assurant l'indépendance d'un certain nombre de littérateurs de mérite, qui seraient chargés de récompenser chaque année la plus remarquable œuvre d'imagination en prose — un roman de préférence — publiée par un jeune écrivain. Son testament désignait comme membres de la Société : Alphonse Daudet, Gustave Geffroy, Léon Hennique, J.-K. Huysmans, Paul Margueritte, Octave Mirbeau et les deux frères Rosny. Ces huit membres devaient s'en adjoindre deux autres, qu'ils éliraient, pour compléter le nombre des dix sociétaires à chacun desquels était destinée une pension annuelle de 6.000 francs, le prix à décerner étant de 5.000 francs. Mais des parents éloignés du testateur ayant attaqué le testament, les sociétaires [illegible] ment l'exécution des volontés du fondateur, consentirent à leur payer une rente viagère, transaction qui fut approuvée par le conseil d'État. Dès lors, l'Académie était constituée (janv. 1903); mais Alphonse Daudet était mort dans l'intervalle (déc. 1897). Son fils, Léon Daudet, fut appelé à remplir sa place, et, avec Lucien Descaves et Elémir Bourges, déjà choisis par les membres testamentaires, l'Académie fut au complet. Cependant, la liquidation de l'héritage d'Edmond de Goncourt n'avait pas produit une somme suffisante pour servir les rentes viagères et la pension des académiciens. Ceux-ci décidèrent que la valeur du prix annuel serait avant tout maintenue, tandis qu'eux ne toucheraient que 3.000 francs au lieu de 6.000; en même temps, ils réservaient une somme de 200.000 francs, qui, s'accroissant des intérêts composés et des rentes viagères éteintes à la mort des titulaires, constituerait un jour un capital qui permettrait de remplir intégralement les intentions du testateur. Le bureau de l'Académie se compose du président, lequel doit être statutairement l'aîné de la Compagnie ; d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier, ces trois derniers élus par leurs collègues. L'Académie a décerné pour la première fois le prix dont elle dispose, en 1903, à J.-A. Nau [illegible] Claude Farrère [illegible].

GONDULICH Ivan, poète sud-slave, né en 1588, mort en 1638. On sait peu de chose sur sa vie. Il avait été président de la petite république ragusaine. Il fit jouer un certain nombre d'œuvres dramatiques, dont quelques-unes seulement nous ont été conservées. Le duc de Toscane, Ferdinand II, chargea Gondulich [illegible] la langue serbo-croate. L'œuvre principale de ce poète est l'épopée en vingt chants, intitulée *Osman*, où il raconte la mort du sultan Osman et célèbre les victoires remportées par les Polonais sur les Turcs. Gondulich est également connu sous la forme italienne de Gondola. Ses œuvres complètes ont été publiées par l'académie d'Agram.

*__GONG__ n. m. — Mar. Instrument de musique à percussion, analogue au gong chinois, et qui est employé comme signal sur les phares et les bateaux [illegible].

Gonicœlus [illegible]

GONICŒLUS [illegible] n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des cryptophagidés, créé en 1900 pour des formes propres à l'Amérique centrale. (Ce nouveau genre, voisin des biphylles, compte une trentaine d'espèces, toutes de petite taille, vivant dans les détritus végétaux, les champignons. Le *gonicœlus unicornis*, du Mexique, est l'espèce type.)

GONOCOCCIE (*kok-sî*) n. f. Nom sous lequel on désigne l'ensemble des affections provoquées par le gonocoque ou dans lesquelles il joue un rôle certain, par exemple : blennorragies, métrites, ophtalmies blennorragiques, arthrites blennorragiques, etc.

GONOCŒLE [illegible] du gr. *gonos*, semence, et *koilos*, creux) n. m. Embryol. Sac cœlomique des annélides, dérivant des gonodes sacciformes des métazoaires inférieurs acœlomates. (Chez les vers primitifs, vers gonocœliens articulés, le gonocèle est nourricier et excréteur et son développement s'accompagne de la régression des diverticules intestinaux et de la formation d'une cavité sanguine.)

GONOMÉRIE [illegible] noyaux paternel et maternel conservent une autonomie complète ou relative. (Cet état existe, chez les copépodes, depuis l'œuf fécondé jusqu'aux cellules mères germinatives : séminales et ovulaires.)

GONOTOME (du gr. *gonos*, semence, et *tomê*, section) adj. et n. m. Qualification sous lequel on désigne plus particulièrement le parasite embryonnaire dont la présence [illegible] gonotome indirect est celui qui produit, par une action à distance non expliquée, sur un hôte d'un sexe déterminé, [illegible] caractères n'ont pour l'être qui les porte aucune utilité. [A. Giard.]

GONOTOMIE [illegible] ment castration parasitaire.

GONRIEUX, [illegible] rond. de Philippeville), non loin de l'Eau Noire, branche du Véronin, tributaire de la Meuse ; 1.200 hab. Carrières.

GONS [illegible] teurs de l'école romantique flamande, qui marqua un renouveau dans l'art belge. Il peignit le genre et excella surtout dans la perspective. Il a également composé des cartons pour vitraux qui ornent les principales églises de Belgique.

GONTENSWIL ou **GONTENSCHWIL**, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Kulm]), sur la rive gauche de la Wina ; 1.700 hab. Fromageries ; fabriques d'objets en aluminium. Mine de lignite ; carrière de marbre noir.

GONTRAN (saint), en lat. *Guntramnus*, roi de Bourgogne. V. t. IV. — Fête le 28 mars.

GONYOCÉPHALE n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des agamidés, comptant vingt-cinq espèces répandues de [illegible] — Encycl. Les *gonyocéphales* [illegible] assez grands animaux comprimés, à tête pyramidale, [illegible] sur le dos ; les mâles ont un sac gulaire ; la [illegible] gueetfine. Leur livrée, grise ou verdâtre, variée de brun, est souvent rehaussée chez les mâles de teintes noires à la gorge. Ils vivent surtout parmi les rochers, sur les grands arbres, et se nourrissent de toutes sortes de petits animaux. Le *gonyocephalus Belli* est [illegible] lie. Leur taille varie de 25 centimètres au demi-mètre.

Gonyocéphale.

GONZALÈS (Eva), femme peintre française, née et morte à Paris [illegible] Gonzalès, elle reçut les leçons de Chaplin et de Manet, dont elle adopta la manière avec une personnalité réelle. Ses sujets de genre, empreints de naturalisme et d'élégance, et ses pastels laissaient présager des œuvres remarquables. Citons, parmi ses toiles : *Enfant de troupe*, *l'Indolence*, *la Passante*, et au nombre de ses aquarelles : *la Nichée*, *Pommes d'api*, *la Demoiselle d'honneur*, *Jeune Femme* (musée du Luxembourg), etc. Eva Gonzalès avait épousé en 1879 le graveur Henri Guérard.

GONZALEZ (Venancio), homme politique espagnol, né à Lillo (prov. de Tolède) en 1831, mort à Madrid en 1874. Il fit d'abord des études de droit, fut secrétaire de la junte révolutionnaire de Tolède en 1854, puis député provincial. Député aux Cortès en 1863, avec des idées franchement progressistes, il se mit, en 1868, du côté de la révolution et combattit dans l'armée libérale. Rentré à Madrid, avec l'armée victorieuse, il fit partie de la junte révolutionnaire. Lorsque le gouvernement provisoire fut constitué, il fut chargé par Sagasta du ministère de l'intérieur. Continuant à soutenir la politique de Sagasta, il coopéra à l'organisation du parti constitutionnel et du parti fusionniste. Député aux Cortès de 1879 à 1885 et de 1888 à 1889, sénateur à vie en 1889, ministre des finances en 1888, ministre de l'intérieur en 1886 et 1892, il fut un homme énergique, convaincu et expérimenté.

GOODALL (Frederik), peintre anglais, né à Londres en 1822. — Il est mort dans cette ville en 1904.

GOPI-YANTRA n. m. Instrument de musique en usage chez les mendiants-chanteurs de l'Inde. (Le gopi-yantra [illegible] les branches se trouve une corde d'acier que l'on pince.)

Gopi-yantra.

GOPTAGE [illegible]

GOPTER v. a. Étendre une terre formée [illegible] ments calcaires, à la surface du fumier qui [illegible] pignon de couche.

GORCEIXIE [illegible] n. f. Genre de [illegible] posées comprenant des arbustes brésiliens à feuilles oblongues, à fleurs en capitules homogames.

GORDON (Adam Lindsay), poète australien, fils d'un officier anglais, né dans l'île de Fayal, une des Açores, en 1833, mort à [illegible] de vingt ans, il s'engagea dans le corps de police à cheval de l'Australie méridionale, se livra sans succès à l'élevage du mouton et eut une existence semée d'aventures et de vicissitudes. Son volume de vers, *Sea Spray and Smoke Drift* (1867), le premier qui ait été publié en Australie par un poète australien, lui donna une popularité qui s'accrut encore [illegible]

GOREMYKINE [illegible] russe, né en 1840. Il servit à la chancellerie du Sénat et [illegible] avril 1906, chef du cabinet en remplacement du comte Witte, démissionnaire.

***GORGE** [illegible] moquer ouvertement, bruyamment.

GORGIER, [illegible] Commerce de bois ; horlogerie. Beau château.

GORKI [illegible] Son père, teinturier, mourut en 1873, lors de l'épidémie de choléra. Sa mère, fille d'un *bourlac*, haleur de barques [illegible] (1878). Nature inquiète, Gorki, abandonné à lui-même, change plusieurs fois de métier et finit par s'enrôler dans l'armée des vagabonds. Il explore les bords du Volga, observe, emplit sa mémoire d'images. Il est tour à tour aide-cuisinier sur un bateau à vapeur du Volga, marchand de *kwass* (cidre), haleur [illegible] Le monde des idées lui est totalement étranger : quelques lectures fugitives d'écrivains populaires, des épisodes de l'histoire de Russie, forment toute sa culture. A l'âge de dix-sept ans, le hasard du vagabon[illegible] universitaire ; il y fait la connaissance d'étudiants [illegible] et, tout en étant aide chez un boulanger, il lit des livres qu'on lui prête. Ce contact avec la vie intellectuelle eut pour résultat une ten[illegible] 1892, Gorki fit la connaissance de l'écrivain russe Vladimir Korolenko, qui le révéla aux lettres. Il se mit à écrire. Sa première nouvelle, *Makar Tchoudra*, date de 1894. Son premier recueil de *Récits* parut en 1896 à Saint-Pétersbourg et reçut du public, surtout de la jeunesse, un accueil chaleureux. La réalité vivante des personnages, l'énergie du langage acquirent vite à l'auteur des admirateurs. Fécond créateur, la faculté d'observation de Gorki est très puissante. Son style est inégal, mais toujours plastique, fiévreux, plein de mouvement. Sa langue est rude, violente, mais sonore. Romantique par la forme, il est réaliste par le fond ; il n'analyse pas, il croque, dessine, peint. L'élément essentiel du succès de Gorki est l'introduction des vagabonds dans la littérature russe. Certains de ses récits produisent une impression lugubre. Les cadres en sont toujours pittoresques, mais les va-nu-pieds finissent par surexciter nos nerfs. Gorki est, avant tout, artiste. Il a deux mérites : avoir peint l'état moral et social des anciens serfs et avoir vivifié la littérature russe, qui depuis un quart de siècle (Tolstoï mis à part) n'avait rien produit de remarquable. La dernière édition des récits de Gorki date de 1904 : *Raskasi* (6 vol.), *Konovalov*, où il retrace les épisodes de sa vie d'adolescent, *le Steppe*, *un Lecteur*, *Famille Orlov*, *Thomas Gordiev*, *Trois*, roman ; *Nadnié*, comédie ; *Méstchané*, comédie. Il a écrit aussi des drames dans la même note que ses nouvelles : l'un des plus célèbres, *Dans les bas-fonds*, a été représenté à Paris. Gorki a été compromis dans les événements politiques dont Saint-Pétersbourg a été le théâtre au commencement de l'année 1905. Jeté en prison et menacé d'un procès, il fut cependant rendu à la liberté. Le pseudonyme de Gorki veut [illegible] sion à l'amertume de sa destinée.

Gorki.

GORNERGRAT, chaîne de montagnes et spécialement sommet des Alpes suisses (cant. du Valais) ; 3.136 m. d'altitude. Son ascension, facilitée d'ailleurs par un che[illegible] année par des milliers de touristes. Du sommet du Gornergrat on jouit d'une vue magnifique sur les glaciers du [illegible] Blanche, le Weisshorn, etc.

GOROD, mot russe qui veut dire *ville*. (Il se trouve, par [illegible] mot apparenté à l'allemand *garten* jardin, primitivement [illegible]

GORODISTCHE [illegible]

GORODOVOÏ n. m. Agent de police dans les villes de Russie. Le mot vient de *gorod*, ville, et correspond à [illegible]

GOROKHOVKA, bourg de Russie (gouv. de Voronèje [illegible] pêcheries.

GORSSE (Henri [illegible]), auteur dramatique français, né à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) en 1868. Il débuta de bonne heure dans le journalisme par des articles de critique littéraire et dramatique, mais

il ne tarda pas à se tourner vers le théâtre. Dans sa production considérable, nous citerons : *l'Aïeule*, en collaboration avec Jules Chancel (Athénée) ; *Madame l'Ordonnance*, avec le même collaborateur (Folies-Dramatiques) ; *le Nez qui remue* (Bouffes) ; *Caillette* et *Monseigneur*, jouées l'une et l'autre au Palais-Royal, et *le Mari de Loute*, en collaboration avec Maurice Soulié (Nouveautés, 1906). Parmi les cent et quelques autres pièces, revues, opérettes, saynètes, que de Gorsse a fait jouer sur des scènes secondaires, dans les music-halls et cafés-concerts, beaucoup ont eu plus de cent, et plusieurs plus de deux cents représentations.

GORTER (Herman), littérateur néerlandais, né à Wormerveer en 1864. Il professa pendant quelque temps au gymnase d'Amersfoort, mais il donna bientôt sa démission pour se consacrer à la propagande de ses principes « socialistes démocratiques ». Sa pièce de poésie *Mai* est regardée comme le chef-d'œuvre de la jeune école littéraire néerlandaise. Depuis, il a publié l'*Ecole de la poésie et des vers*.

GOSCHE (Richard), professeur et orientaliste allemand, né à Neundorf (Brandebourg) en 1824. Il fut nommé, en 1847, bibliothécaire à la bibliothèque royale de Berlin, chargé d'un cours de langues orientales à l'Université (1852), y devint, en 1860, professeur suppléant et passa, en 1863, comme professeur titulaire à l'université de Halle. Il a publié : *De ariana linguæ gentisque armeniacæ indole* (1847) ; *l'Alhambra* (1854) ; *la Vie et les œuvres d'Al Ghazzali* (1858) ; *les Kitab el arai* (1865) ; *les Femmes dans les œuvres de Richard Wagner* (1884) ; *Georges Ebers comme explorateur et comme poète* (1886). Il a publié une édition critique et corrigée des œuvres de Lessing et de la traduction de celles de Shakspeare faite par Schlegel et Tieck (1875) ; enfin, un recueil annuel depuis 1857 : *Rapports scientifiques annuels sur les études orientales*. Il a dirigé, de 1870 à 1871, la revue : *Archives de l'histoire de la littérature*.

GOSCHEN, bourg des Etats-Unis (Indiana), ch.-l. du comté d'Elkart, sur la rivière de ce nom, sous-tributaire du lac Michigan par le Saint Joseph ; 7.000 hab. ; forges, minoteries, scieries.

GOSSART (Emile), physicien français, né à Bavincourt (Pas-de-Calais) en 1849. Agrégé de physique en 1881, docteur ès sciences physiques en 1889, il fut nommé professeur de physique expérimentale à la faculté des sciences de Bordeaux en 1897. Ses principales découvertes sont exposées dans les mémoires suivants : *Mesure des tensions superficielles dans les liquides en caléfaction ; Caléfaction et capillarité* (1890 et 1895) ; *Recherche des falsifications des essences végétales* (1896) ; *Lampe portative à acétylène à tubes capillaires* (1896) ; *Application de l'homéotrope à l'analyse des alcools* (1903). Directeur du laboratoire d'électricité industrielle de la ville de Bordeaux, depuis 1902, inventeur du fréquencemètre-balance pour courants alternatifs, Gossart s'est consacré à la vulgarisation de l'électricité par de nombreuses conférences et divers ouvrages.

***GOSSE** (Edmund William), poète et critique anglais, né à Londres en 1849. — Parmi ses derniers ouvrages, nous citerons : *Critical Kit-Kats* (1896) ; *Life and letters of John Donne* (1899) ; *Hypolympia* (1901) ; *Life of Jeremy Taylor* (1904).

GOSSELIN (Charles), peintre français, né à Paris en 1834, mort à Versailles en 1892. Elève de Gleyre et de Busson, il s'adonna au paysage, débuta au Salon de 1863 et ne cessa d'exposer jusqu'à sa mort. Il emprunta ses sujets au Jura, à la Somme, à l'Ile-Adam, et au parc de Versailles. Fin dessinateur et coloriste d'une grande distinction, il faut citer de lui : *une Route le soir, Bords de l'Ain* (*Jura*), *les Bûcherons, le Vivier du Grès dans la forêt de Leygue,* etc. Il avait été appelé à la conservation du musée de Versailles en 1882.

GOSSELIN (Ferdinand-Jules-*Albert*), peintre français, né à Paris en 1862, élève d'Harpignies et de Jules Lefebvre. Il débuta au Salon de 1887 par la *Fin d'août* et exposa successivement : *le Soir à Montfort-l'Amaury* (1889) ; *Lever de lune sur la Loire* (1890) ; *une Mare au Chêne Roqueux* (1893) ; *l'Etang du Bois-Nivet* (1895) ; *les Bords d'étang au lever du soleil* (1899) ; *l'Eglise Saint-Léger en Yvelines* (1901) ; *l'Etang en Bretagne* (1902) ; *la Fin d'un jour d'automne* (1905) ; *Un soir à Moret, Paysage des bords du Loing* (1906). Sa manière procède de celle de son maître Harpignies : il simplifie volontiers les détails du fond pour donner toute son attention aux premiers plans, encore que ceux-ci soient volontiers noyés dans la lumière diffuse du crépuscule. A. Gosselin a obtenu une seconde médaille en 1897 et une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900.

GOSSLER (Gustave DE), homme d'Etat prussien, né à Naumbourg (Saxe) en 1838. Il entra dans l'administration prussienne en 1859, fut élu député au Reichstag en 1877, et devint un des chefs du parti conservateur. Lorsque le chancelier Bismarck voulut terminer sa lutte contre l'Eglise catholique et rappela les conservateurs au pouvoir, il lui donna le sous-secrétariat de l'instruction publique (1879). Il fut élu président du Reichstag en 1881 et devint, quelques mois après, ministre prussien de l'instruction publique. Il négocia une entente avec le Saint-Siège, et termina le *Kulturkampf* (1886). Il fortifia l'influence du clergé dans les écoles primaires et secondaires, développa les universités, abolit plusieurs lois contre le clergé catholique, mais entra en conflit avec l'empereur Guillaume II à propos de la réforme des écoles primaires supérieures, qu'il fit passer malgré l'opposition du souverain. Il démissionna en 1891, fut nommé président supérieur de la province de la Prusse-Occidentale et se retira en 1902 dans la vie privée, sur ses propriétés. Il a publié une partie de ses discours : *Discours et allocutions* (1890). — Son frère, HENRI **de Gossler**, né à Weissenfels en 1841, suivit la carrière militaire. Général de division en 1895, il fut nommé l'année suivante ministre de la guerre prussien. Il dirigea la réorganisation et la réfection de l'artillerie, fit voter en 1898 une nouvelle augmentation de l'armée, et procéda, sur les vives instances de l'opinion publique, à une réforme partielle du code de justice militaire. Mais il souleva une opposition violente en défendant devant le Parlement l'usage du duel obligatoire dans le corps des officiers. N'ayant aucun talent de parole, il dut se retirer et vécut dans la retraite.

GOSSYPÉTINE n. f. Matière colorante $C^{15}H^{10}O^{8}$, extraite des fleurs du cotonnier.

GOSSYPIANTHE n. m. Genre d'amarantacées, comprenant des herbes du Mexique et du Texas, à feuilles entières et laineuses.

***GOT** (François-Jules-Edmond), artiste dramatique français, né à Paris en 1822. — Il est mort à Paris en 1901.

GOTHARD (saint), en latin *Gothardus,* ermite dans les Alpes. Il a donné son nom au célèbre massif du Saint-Gothard, que les anciens appelaient *Adula.* — On l'honore à Milan le 25 février.

GOTTHEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Gand]), sur la Lys, affluent de l'Escaut ; 1.200 hab. Dentelles ; toiles.

GOTTI (Girolamo-Maria), cardinal italien, né à Gênes en 1834. Il entra dans l'ordre des carmes en 1858, professa d'abord les sciences et fut envoyé au concile du Vatican (1869) comme théologien du général des carmes. Procureur général de son ordre en 1871 et supérieur général en 1881, fonctions qui lui furent renouvelées avec dispense du pape, en 1889, il fut nommé en 1892 archevêque titulaire de Pétra et internonce au Brésil. Créé cardinal en 1892, il devint, dix ans après (1902), préfet de la Propagande et des affaires de rite oriental. Après la mort de Léon XIII, quand il fallut lui donner un successeur, le cardinal Gotti recueillit d'abord le plus grand nombre de suffrages après le cardinal Rampolla ; mais finalement le conclave élut le cardinal Sarto (Pie X).

GOUALANTE n. f. Arg. Chanson.

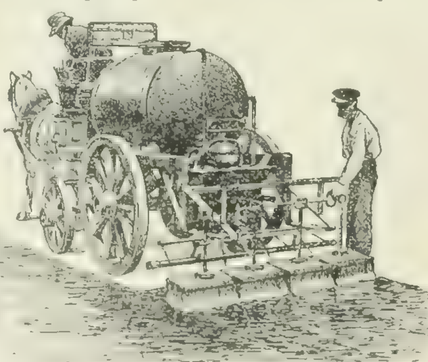
GOUALER v. a. et v. n. Arg. Chanter. ‖ Avouer à la justice.

GOUALEUR, EUSE n. Chanteur, chanteuse. (*La Goualeuse* est le surnom de Fleur-de-Marie, dans les *Mystères de Paris,* d'Eugène Sue.)

GOUBET (Claude-Désiré), ingénieur français, né à Lyon en 1838, mort à Paris en 1903. Ancien élève d'une école d'arts et métiers, il se fit d'abord connaître, en 1878, par la construction de différents systèmes de transmission, qui lui valurent une médaille d'or à l'Exposition universelle (Paris, 1878). Puis il s'occupa de navigation sous-marine, et, en 1886, reçut de la marine la commande d'un sous-marin de 5 tonneaux 800, le *Goubet n° 1,* mû par des rames, qui fut essayé à Cherbourg, mais que l'administration n'accepta pas. Il fit alors de nouveaux essais, construisit un engin plus puissant, le *Goubet n° 2;* mais, cette fois encore, les essais effectués à Toulon ne purent déterminer le ministère à l'achat de l'invention. Selon le rapport de l'amiral Gervais, la navigabilité du *Goubet* devenait incertaine dès que le bateau était amené entre deux eaux ; de plus, à la surface, la vitesse était insuffisante (elle ne dépassait pas 3 à 4 nœuds). Le sous-marin fut donc ramené aux docks de Saint-Denis, et Goubet, ayant complètement épuisé ses ressources, se rendit en Angleterre pour tirer parti de ses brevets. De retour en France en 1902, assailli par de nouvelles difficultés pécuniaires, il voyait vendre son bateau aux enchères, sur la poursuite de ses créanciers. Ces déceptions hâtèrent la fin de ce savant laborieux et original.

GOUBIE (Jean-Richard), peintre français, né et mort à Paris (1842-1899). Elève de Gérome, il se renferma dans la peinture des chevaux et des scènes de chasse, où il s'acquit une grande réputation. Citons de lui : *Relais au bois* (1869) ; *Sur la route de la foire* (1883) ; *l'Equipage de Chamant au poteau de Belle-Croix* (1884) ; *A travers bois* (1892). Une observation minutieuse et spirituelle a fait le succès des toiles de Goubie.

***GOUDRONNAGE** n. m. — ENCYCL. *Goudronnage des routes.* Les inconvénients multiples qu'offre la dispersion de la poussière soulevée sur les routes macadamisées ont été accrus encore par le développement qu'a pris le tourisme. D'autre part, pour donner satisfaction aux piétons



Machine à goudronner les routes (système J. Lassailly).

qui, constamment submergés par la poussière, étaient dans des conditions hygiéniques déplorables, on a fait de multiples essais pour éviter ce fléau.

Des différents systèmes préconisés, celui qui a réuni le plus de partisans est le *goudronnage* des grandes voies.

Cette opération peut s'effectuer de diverses manières, mais elle doit toujours être précédée d'un nettoyage et d'un brossage énergique de la chaussée à recouvrir ; on met ainsi à nu toutes les anfractuosités de macadam et l'on coule alors le goudron à l'aide d'arrosoirs à main ou de grands arrosoirs à traction animale, puis on l'étend au moyen de raclettes ou de brosses. Le goudron dont on se sert généralement est du goudron de houille ou coaltar. Répandu à chaud ou chauffé après l'épandage par le moyen d'un brasero portatif qu'on promène à sa surface, le goudron pénètre plus ou moins profondément et forme avec l'empierrement un tout homogène, compact, assez résistant, et dont l'imperméabilité au moins temporaire supprime pendant longtemps la poussière.

Certain inventeurs ont conseillé d'enflammer la surface du goudron après l'épandage, pour faciliter la pénétration dans le sous-sol et éliminer en même temps les matières grasses du coaltar, qui offrent comme principal inconvénient de faciliter les glissades des chevaux. En outre, comme ces matières se saponifient à la longue au contact des boues alcalines, elles deviennent solubles et sont entraînées par les pluies, laissant dans la masse des solutions de continuité qui hâtent sa détérioration. A Paris, une machine spéciale a été utilisée pour le goudronnage dans plusieurs grandes avenues ; avec cette machine, le goudron sortant d'un réservoir est distribué automatiquement par des balais sur toute la surface de la chaussée. En Amérique, l'huile lourde de pétrole est employée avec succès pour l'arrosage des voies ferrées ; le principal avantage qu'y trouvent les compagnies de chemins de fer consiste dans la réduction des frais d'entretien du ballast et du matériel roulant moins envahi par la poussière ; de plus le pétrole rend le sol moins perméable à l'eau, et détruit les herbes qui, dans certaines contrées, envahissent rapidement et détériorent les voies ferrées.

***GOULD** (Benjamin Apthorp), astronome américain, né à Boston en 1824. — Il est mort à New York en 1896.

***GOULET** n. m. — Passage étroit dans les montagnes.

***GOUM** n. m. — ENCYCL. Un arrêté du gouverneur général de l'Afrique Occidentale française, en date du 20 septembre 1905, a créé des *goums* réguliers à cheval dans les colonies du Sénégal et du Haut-Sénégal et Niger. Ces goums sont composés de cavaliers volontaires choisis par les chefs de goums. Ils sont, en temps de paix, sous les ordres directs de l'officier exerçant le commandement territorial dans la colonie ; ils relèvent directement, en temps de guerre, soit de l'autorité militaire territoriale, soit du commandant du groupement auquel ils seront attachés.

GOURCUFF (Olivier-Pierre-Charles DE), poète et littérateur français, né à Paris en 1853, d'une famille bretonne. Il commença vers 1880 à écrire dans les journaux de Bretagne et fut secrétaire de la Société des bibliophiles bretons, qu'il avait contribué à fonder en 1877. Rédacteur en chef de la « Revue de Bretagne » (1889-1901), il s'établit en 1889 à Paris, où il collabora à divers journaux. Parmi ses nombreuses publications, citons : *Rimes d'amour et de hasard* (1886) ; *le Rêve et la Vie* (1890) ; *Médaillons bretons* (1891) ; *Sur la route* (1895) ; *Gens de Bretagne* (1900) ; et *Hugophilies* (1906), mélanges en prose et en vers ; *Noces sanglantes,* roman qui parut d'abord dans le « Pays » ; *le Mouvement poétique en Bretagne de 1800 à 1888* (1885) ; *une Anthologie des poètes bretons du XVIIe siècle* (1884) ; des éditions critiques de Meunier de Querlon, de Louis Petit, de Meschinot, de Du Bartas, et un grand nombre de petites pièces de théâtre, les unes jouées en province, les autres à l'Odéon et à la Comédie-Française (Paris) à l'occasion des anniversaires de Corneille et de Racine.

GOURDON (Palma-Firmin-Christian), amiral français, né en 1843. Elève de l'Ecole polytechnique en 1863, il en sortit dans la marine, fut nommé aspirant en 1865, enseigne en 1867, lieutenant de vaisseau en 1874, et capitaine de frégate en 1884. Il fit dans ce dernier grade la campagne de Chine, sous les ordres de l'amiral Courbet, et se signala, en rade de Shei-Poo, par un beau fait d'armes, en allant, sous un feu très vif d'artillerie et de mousqueterie, placer, à l'aide d'une embarcation à vapeur, des torpilles sous les flancs des navires de guerre chinois. Promu capitaine de vaisseau en 1888, puis contre-amiral en 1897, il commanda la division légère de l'escadre du Nord. Vice-amiral, préfet maritime de Brest (1902), il fut appelé enfin en 1903 au commandement de l'escadre de la Méditerranée et du Levant.

GOURDON (Georges), poète, philologue et publiciste français, né à Vandré (Charente-Inférieure) en 1852. Il alla à Paris pour y étudier la médecine, mais se tourna promptement vers la littérature. Il débuta au « Paris-Journal », et devint, en 1889, rédacteur en chef des « Tablettes des Deux-Charentes ». Il avait déjà fait paraître son premier recueil de vers, *les Pervenches* (1878), qui fut suivi de : *les Villageoises* (1887) ; *le Sang de France* (1891), où l'auteur a rassemblé les pièces émues que lui inspira l'amour de la patrie à l'heure de ses épreuves ; *Cronstadt-Paris-Toulon* (1893) ; *Guillaume d'Orange* (1896), poème dramatique tiré du cycle de ce nom, qui lui valut d'être appelé par Mistral « un vrai poète de geste ». Il continua de mériter ce nom par les *Chansons de geste* (1901), dont une seconde édition augmentée parut l'année suivante. Citons à ce sujet la thèse de doctorat soutenue à Berlin en 1905 par Frédéric Wiske : *Ueber Georges Gourdons Gedichtssammlung « Chansons de Geste », und ihre Quellen.*

***GOURMANDISE** n. f. — Mets friand, bien apprêté : *Les enfants préfèrent les* GOURMANDISES *aux plats résistants.*

***GOURMONT** (Remy DE), littérateur français, né à Bazoches-en-Houlme (Orne) en 1858. — Depuis 1900, il a successivement publié des œuvres critiques fort remarquables : *la Culture des idées* (1900) ; *le Chemin de velours* (1902) ; *le Problème du style* (1903) ; *Physique de l'amour* (1904) ; *Epilogues, Promenades littéraires* (1904) et *Simone* (poème), et le plus important de ses derniers ouvrages *l'Esthétique de la langue française* (1904), où l'auteur traite de la beauté propre des mots, de leur transformation et du cliché.

***GOURNAY** (RACE DE), ou **GOURNAY** n. Race de gallinacés qui peuplent les fermes du pays de Gournay (Seine-Inférieure), et que l'on rencontre aussi dans les départements de l'Oise, de l'Eure, et qui, d'ailleurs, s'accommodent de presque tous les climats, tout en préférant cependant les pays d'herbages.

— ENCYCL. La *race de Gournay* est une des plus anciennes parmi les races françaises ; elle est des plus rustiques, convenant parfaitement à la ferme, et, si elle ne jouit pas de toute la considération qu'elle mérite, c'est sans doute à cause de ses médiocres aptitudes de couveuse. Toutefois, c'est à tort qu'elle est un peu délaissée, car il est loisible aux éleveurs de faire couver les œufs des gournays par d'autres variétés ou par des dindes, et d'obtenir ainsi des poussins qui sont d'un développement assez rapide et possèdent une chair d'excellente qualité.

Le plumage de la poule de Gournay est noir et blanc, les oreillons petits (blancs chez le coq, bleutés chez la poule), les pattes fines, rosées et noires ; le coq a la crête droite et simple, celle de la poule retombe légèrement.

GOURSAT (Edouard-Jean-Baptiste), mathématicien français, né à Lanzac (Lot) en 1858. Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, docteur ès sciences, il fut

d'abord chargé de cours à la faculté des sciences de Toulouse (1884-1885), puis devint maître de conférences à l'École normale supérieure [illegible] répétiteur à l'École polytechnique [illegible] et professeur de calcul différentiel et intégral à la Sorbonne [illegible]. Il a obtenu le grand prix [illegible] le prix Poncelet [illegible]. On lui doit de nombreuses notes ou mémoires sur la série hypergéométrique, les équations linéaires, les intégrales hyperelliptiques, la théorie des fonctions et des équations aux dérivées partielles [illegible]. Il a publié à part [illegible] collaboration avec Appell) [1895]; *Cours d'analyse mathématique* (2 vol. 1902-1905), trad. angl. du t. Ier par E. R. Hedrick [illegible].

Goussevsk, bourg de Russie (gouv. de Vladimir [illegible]) du Volga; 5.000 hab. Centre métallurgique.

Goutroux, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]); 1.250 hab.

*__Goutte__ n. f. [illegible] diverses institutions philanthropiques destinées à diminuer la mortalité infantile, dans la classe ouvrière, en préservant la première enfance des maux provoqués par une mauvaise alimentation.

— Encycl. On distingue à Paris deux types de *Gouttes de lait*; les unes, dépendant des services d'accouchement des diverses Maternités, ne sont, en principe, ouvertes qu'aux enfants nés dans ces services; les autres, autonomes, admettent tous les nourrissons qui leur sont présentés.

Parmi celles-ci, une mention spéciale est due à l'œuvre dont le Dr Variot a doté le dispensaire de Belleville. Cette œuvre présente trois opérations capitales : 1° la pesée hebdomadaire, ou mensuelle au moins, des nourrissons; 2° la consultation gratuite, qui est en même temps l'école des mères; 3° la distribution à bas prix [illegible] de lait stérilisé industriellement. Ce lait est coupé d'eau pour les enfants âgés de moins de deux mois; il est pur pour les nourrissons âgés de plus de huit semaines. La distribution en est faite dans des flacons auxquels peut s'appliquer un biberon, afin d'éviter les transvasements, et ces flacons, de capacité différente suivant l'âge et la force de l'enfant, ne contiennent que le liquide nécessaire à une tetée.

*__Gouttière__ n. f. — Encycl. Dr. Lorsque l'égout des toits n'est pas dirigé sur la voie publique, il doit avoir lieu sur le terrain même du propriétaire du toit; mais l'eau en provenant peut ensuite s'écouler sur le fonds du voisin en suivant la pente du sol, pourvu que cette pente soit naturelle et non point une inclinaison donnée à cet effet. (C. civ., art 681.)

Le propriétaire d'un toit ne peut pas faire déverser les eaux pluviales sur un mur mitoyen ou sur un terrain indivis entre lui et un tiers. Toutefois, les tribunaux apprécient, d'après l'état des lieux, si le terrain commun n'a pas précisément pour destination de recevoir ces eaux; c'est ce qui arrive au cas d'une cour commune entre plusieurs immeubles.

Il n'y a pas de distance à observer entre le point du sol où l'eau s'égoutte et la limite du fonds voisin; mais le propriétaire du toit doit prendre des précautions pour éviter de causer un préjudice au voisin par des infiltrations dangereuses. C'est ainsi qu'un propriétaire peut être tenu de paver sa cour, afin que les eaux qui tombent de son toit ne puissent pas s'infiltrer dans une cave située immédiatement au-dessous et appartenant à un autre propriétaire. (Cass., 13 mars 1827.)

Le droit de verser les eaux des toits sur le fonds voisin s'acquiert néanmoins par titre ou par prescription; mais il faut que la possession soit appuyée sur des ouvrages apparents aux regards du propriétaire du fonds assujetti, tels que tuyaux d'écoulement, fossés, saillie des toits en pente. (Cass., 19 juin; 1865-10 déc. 1888.)

Le propriétaire du fonds grevé d'une servitude de *gouttière* peut apporter à l'état des lieux, pour faciliter l'écoulement des eaux, telles modifications qui n'ont pas pour conséquence de restreindre l'exercice de cette servitude [illegible].

Dans l'intérêt de la salubrité et de la commodité de la circulation, il appartient aux maires de réglementer l'exercice du droit qu'ont les propriétaires riverains de la voie publique de faire écouler les eaux pluviales sur cette voie. Ils peuvent, en conséquence, ordonner de supprimer les gouttières, de les remplacer par des conduits destinés à transporter l'eau dans la rue et prescrire l'établissement ou entretien de gargouilles sous les trottoirs. (Cass., 14 oct. 1813.)

A Paris et dans toutes les villes où le décret-loi du 26 mars 1852 a été rendu applicable, toute construction dans une rue pourvue d'égout doit être disposée de manière à y conduire les eaux pluviales. (Art. 6 dudit décret-loi.)

Govan, ville du Royaume-Uni (Ecosse [comté de Lanark]), sur la Clyde, grossie à cet endroit de la rivière Kelvin; 155.000 hab., partagés en un certain nombre d'agglomérations importantes, dont les principales sont *Partik* et *Doranhill*. Industrie et commerce très actifs : filatures de laine et de coton, fabrication de draps et de cotonnades, forges et fonderies de fer, soieries. Chantiers de constructions navales sur la Clyde.

Goyau (Pierre-Louis-Théophile-*George*), publiciste français, né à Orléans en 1869. Élève de l'École normale supérieure en 1888, agrégé d'histoire en 1891, il devint membre de l'École française de Rome et passa deux ans en Italie. Il en revint en 1894, déjà connu par la publication de son utile *Chronologie de l'empire romain*. Mais, dès lors, il avait donné sous le pseudonyme de Léon Grégoire un volume intitulé : *le Pape, les Catholiques et la Question sociale* (1893). Il avait obtenu la confiance du pape Léon XIII; il fut l'un des représentants les plus en vue de la politique dite « du ralliement ». Catholique à tendances sociales, démocratiques et nationalistes, Goyau s'est distingué par les trois volumes qu'il a consacrés à l'histoire religieuse de l'Allemagne catholique et protestante au XIXe siècle. Polémiste, il s'est attaqué principalement [illegible] nes internationalistes. Il a publié : *Lexique des antiquités romaines* (sous la direction de Cagnat) (1895); *le Vatican*, [illegible] (1895); *l'Allemagne religieuse, le Protestantisme* (1898); [illegible] demain d'unité, *Rome, royaume de Naples* (1900); *l'Idée de patrie et l'Humanitarisme, essai d'histoire contemporaine* [illegible] *vieille France, jeune Allemagne* (1903); *l'Allemagne religieuse, le Catholicisme, 1800-1848* (1905). Il a collaboré [illegible] Félix-Faure, fille de l'ancien président de la République, née au Havre en 1867, femme de lettres, dont l'œuvre [illegible] prose et en vers, se recommande par une grande élévation de pensée : *Newman, sa vie et son œuvre* (1900); *les Femmes dans l'œuvre de Dante* (1902); *Méditerranée* [illegible].

Goyazite (*gho-ia*) n. f. Phosphate naturel de calcium et d'aluminium.

Goyer, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Hasselt]); 1.400 hab.

Goyon (*gho-i-on*) n. m. Nom que, dans une mine, on donne fréquemment à l'ensemble des échelles en fer posées inclinées ou verticales le long des parois d'un puits. (Ces échelles qui, en cas de besoin, servent à la montée ou à la descente des ouvriers, sont placées dans un compartiment séparé, le plus souvent dans le puits d'aérage). ‖ On dit aussi goyau ou gayau.

Grabowskie (*boou-ski*) n. f. Genre de solanacées comprenant des arbustes épineux, à fleurs solitaires ou groupées au sommet des rameaux. (On en connaît plusieurs espèces de l'Amérique méridionale.)

*__Gradient__ n. m. — *Gradient hydraulique*. V. écoulement, t. IV.

Graena, bourg d'Espagne (Andalousie [prov. de Grenade]); 1.000 hab. Sources minérales et thermales ou chaudes (14 à 40° C.).

*__Graf__ (Arthur), poète et érudit italien, né à Athènes en 1848. — Le pessimisme qui inspirait les sombres poèmes de *Medusa* (1889) s'était déjà quelque peu adouci dans les deux recueils qui suivirent : *Dopo il tramonto* (1893); *le Danaidi* (1897). Le premier est formé de poésies purement personnelles, le second met en œuvre des légendes de l'antiquité ou du moyen âge, dont la plupart expriment encore de préférence l'universalité de la douleur et l'inflexibilité du destin. *Morgana* (1901) reflète une conception de la vie moins désolante : le poète, à mesure qu'il s'éloigne de la jeunesse, en sent mieux le charme; il comprend le prix de la vie, et sa vision de la nature et de l'humanité se fait plus sereine. Ce sont aussi des leçons d'espoir ou d'énergie qui se dégagent de ses *Poemetti dramattici* [1904], sortes d'oratorios philosophiques (dont plusieurs ont été mis en musique) illustrant, sous une forme très pure et très variée, quelques grandes scènes symboliques où se résume la vie de l'humanité (*la Tentation de Jésus, la Résurrection de Lazare, la Damnation de Don Juan, le Repos des Damnés, la Navigation, la Statue voilée*). Dans le domaine de l'érudition et de l'histoire littéraire, Graf a publié, outre de nombreux articles dans la *Nuova antologia*, un volume sur les légendes du moyen âge : *Miti, Leggende e superstizioni del medio-evo* (1892), et un important ouvrage sur *Foscolo, Manzoni e Leopardi* (1898).

Graffigny (Raoul-Henri, marquis de), né à Bourmont (Haute-Marne) en 1863, vulgarisateur scientifique et aéronaute français. Parmi ses ouvrages, citons : *les Moteurs anciens et modernes* (1881); *le Liège; l'Ingénieur électricien* (1887); *les Aventures extraordinaires d'un savant russe* (1888); *la Petite Encyclopédie électro-mécanique* (1894); *l'Outillage agricole* (1898), et de nombreux manuels pratiques à l'usage des électriciens, des automobilistes et des horlogers. Il a dirigé quelques périodiques scientifiques, et il a exécuté une quarantaine d'ascensions scientifiques en vue de recherches météorologiques et imaginé plusieurs dispositifs propres à l'aviation mécanique.

Graft n. m. Mot anglais, identique, pour l'origine et le sens, au mot français *greffe*, et qui, dans l'argot politique des Etats-Unis, désigne des profits accidentels que des fonctionnaires peu délicats retirent de l'exercice même de leurs fonctions. (On comprend, par exemple, sous ce terme, les pots-de-vin que la clique de Tammany-Hall, à New-York, accorde aux brasseurs d'affaires de son parti, la gratification que reçoivent certains agents de police pour fermer les yeux sur les agissements des tenanciers de maisons louches, etc.)

Graftonite n. f. Phosphate hydraté naturel de fer, manganèse et chaux.

Graham (Peter), peintre écossais, né à Edimbourg en 1836. Il fit ses premières études à l'école de dessin de cette ville et s'acquit promptement une grande réputation par le charme avec lequel il interprète les paysages d'Ecosse. En 1881, il a été élu membre de l'Académie royale.

*__Grain__ n. m. — Encycl. *Grains de chapelet* ou *de Baily*. Au commencement ou à la fin d'une éclipse totale de soleil, le mince croissant lumineux se présente sous forme de chapelet à grains irréguliers. C'est l'astronome anglais Baily qui observa ce phénomène pour la première fois en 1836; la durée de visibilité de ces grains de chapelet est très variable. Arago attribuait cette apparition à un défaut de mise au foyer de la lunette.

Grainval, hameau du départ. de la Seine-Inférieure, arrond. et à 38 kilom. du Havre, dans la comm. de Fécamp; 200 hab. Petite plage.

Grajdanine (le) [c'est-à-dire *le Citoyen*], journal fondé en 1872, à Saint-Pétersbourg, par le prince Vladimir Petrovitch Mestchersky. D'abord hebdomadaire, il est devenu quotidien en 1887. Il a eu, entre autres rédacteurs en chef, Dostoïevsky. C'est un organe ultra-conservateur, qui s'est fait remarquer par l'ardeur de ses polémiques.

Graminine n. f. Composé ($C^6H^{10}O^5$)^n, que l'on trouve abondamment dans les rhizomes de *trisetum alpestre* et d'un certain nombre de graminées.

Granatanine n. f. Composé dont l'iodhydrate s'ob[illegible]

Granatannin [illegible]

Granatannique [illegible]

Granatoline n. f. [illegible]

Granatonine n. f. Syn. [illegible]

Grancher [illegible] anatomiquement constituée par une [illegible] pulmonaire sans épanchement pleural [illegible], et qui cependant, au point de vue clinique, présente les signes de la pleurésie aiguë, évoluant en deux ou trois [illegible] terminant ordinairement par la guérison. [illegible]

*__Grande-Bretagne__. — Armée. *Réorganisation militaire*. L'armée britannique a été réorganisée, en 1901, par l'adoption du grand plan de réforme (*Army Reform*) préparé par le ministre de la guerre, J. Brodrick. D'après ce plan, le Royaume-Uni est divisé en six circonscriptions territoriales de corps d'armée. Les trois premiers corps, pourvus chacun d'une division de cavalerie, sont composés de troupes de ligne et doivent être tenus constamment prêts à être employés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Leurs quartiers généraux ont été établis à Aldershot, Salysbury-Plain et Curragh. Les trois autres corps, numérotés 4, 5 et 6, ont leurs quartiers généraux respectivement à Colchester, York et Edimbourg. Ils sont exclusivement destinés à la défense du territoire de la métropole et sont formés non seulement de troupes régulières, mais de 60 bataillons de milice et de volontaires spécialement choisis, auxquels des batteries de campagne [illegible] vent être rattachées. Chacun des six corps d'armée doit être, dès le temps de paix, pourvu de son état-major et du personnel dirigeant de tous ses services.

Le plan de réforme comporte en outre la création d'une nouvelle *réserve de la milice*, de 50.000 hommes, destinée à constituer réellement une réserve pour cette milice, non, comme précédemment, une réserve de l'armée permanente. Cette réserve ne peut être activement employée que sur le territoire du Royaume-Uni (Grande-Bretagne et Irlande); elle se compose d'hommes ayant servi, soit dix ans dans la milice, soit quatorze ans dans l'armée permanente et sa réserve. A ces réformes s'ajoutent les projets de reconstitution de la *yeomanry* et du corps des volontaires.

— Hist. *Ministère Rosebery*. La retraite de Gladstone, le 4 mars 1894, ne devait pas tarder à amener un changement dans l'orientation de la politique anglaise. Lord Rosebery, qui était chargé du Foreign-Office, devint premier lord de la Trésorerie et présida le cabinet. Mais aucun des grands projets inscrits dans son programme n'aboutit, et la majorité qui le soutenait devint de plus en plus faible. Les Irlandais n'avaient pas reçu de ce cabinet libéral les satisfactions promises et la politique du *home rule* avait été momentanément abandonnée.

Dans les rapports avec l'extérieur, on vit apparaître les premières manifestations de ce qu'on a appelé l'*impérialisme*, doctrine politique tendant à renforcer la puissance anglaise en resserrant le lien unissant les différentes parties de l'empire. Mais cet impérialisme agressif se traduisit par des échecs. Après avoir signé avec l'État du Congo le traité du 12 mai 1894, qui tendait à assurer la jonction de ses possessions de l'Afrique australe avec le bassin du Nil, l'Angleterre dut bientôt abandonner ses prétentions. Ses visées en Afrique et au Siam amenèrent une tension des rapports avec la France.

Ministère Salisbury. Un incident parlementaire d'importance minime suffit à amener la chute du cabinet Rosebery en juin 1895. Ce fut le marquis de Salisbury, chef du parti conservateur et rival de Gladstone, qui fut appelé à former un nouveau cabinet. La coalition formée en 1886 par les conservateurs et les libéraux unionistes pour combattre le *home rule bill* s'était transformée en une fusion des deux partis. Les élections se firent sur la question du *home rule* et des modifications à introduire dans la constitution de la Chambre haute; les unionistes obtinrent une majorité de 152 voix. Mais le ministère conservateur dut reconnaître combien sa majorité était factice en rencontrant l'opposition des libéraux à un bill sur l'instruction publique. L'Irlande fut l'objet de nombreuses discussions au Parlement, mais le gouvernement unioniste cherchait à gagner du temps et toute décision modifiant les relations financières de la Grande-Bretagne et de l'Irlande fut ajournée jusqu'à ce qu'une commission, nommée en 1894 sous le ministère Rosebery, eût achevé son œuvre.

La politique du cabinet revêtit un caractère d'intransigeance extérieure, dû surtout à ce que l'influence de Chamberlain, secrétaire d'Etat des colonies, prévalut souvent sur celle de lord Salisbury, enclin à la modération. Aussi l'Angleterre rencontra-t-elle d'assez graves difficultés.

Les prétentions territoriales qu'elle émit dans la Guyane au détriment du Venezuela amenèrent une intervention retentissante des Etats-Unis, qui voulurent lui imposer la compétence d'une commission américaine pour le règlement de la frontière; la question fut ensuite sou[illegible]

Dans la République sud-africaine, le conflit entre l'élément boer et les *uitlanders*, ou étrangers, c'est-à-dire l'élément anglais, devint plus aigu et provoqua le raid du Dr Jameson en décembre 1895. Un télégramme de félicitations envoyé par Guillaume II au président Kruger faillit amener la guerre entre l'Angleterre et l'Allemagne. Le Transvaal ne cessa de réclamer contre les agissements de la compagnie à charte, que présidait Cecil Rhodes.

L'Angleterre se trouva aussi en conflit avec la France au sujet de l'Egypte, qu'elle n'évacuait pas, au sujet de la

juridiction de ses agents consulaires à Madagascar et du tarif des douanes françaises, et relativement aux territoires du Bas-Niger.

En juin 1897, de grandes fêtes furent célébrées pour le jubilé de la reine Victoria, qui achevait ses soixante années de règne. La représentation irlandaise aux Communes refusa d'y prendre part. On avait fait participer les colonies à ces fêtes, et le ministre des colonies, Chamberlain, qui avait pris la direction du courant impérialiste, voulut en profiter pour ressorrer les liens économiques entre l'Angleterre et ses colonies par la création d'un zollverein britannique, mais il n'y réussit pas. A défaut d'un accord positif, il s'établit entre les diverses parties de l'Empire un lien sentimental et orgueilleux, dans lequel il faut chercher les raisons de la politique agressive et hautaine soutenue par l'Angleterre à l'égard des puissances du continent, et notamment de la France, ainsi que vis-à-vis du Transvaal.

Si l'Angleterre joignit son action à celle de la France et de la Russie pour contraindre le sultan à évacuer la Crète et installer dans cette île un haut commissaire, elle n'en eut pas moins avec ces deux puissances des querelles très vives, avec la première en Afrique, avec la seconde en extrême Orient.

En ce qui concerne l'Afrique occidentale, de longues négociations avec la France aboutirent à la convention du 14 juin 1898, qui fixa les limites des possessions des deux pays.

Mais un conflit très grave se produisit, avec la même puissance, dans le bassin du Nil. Poursuivant son programme méthodique de conquête de la vallée du Haut-Nil, l'Angleterre continua ses opérations contre les Derviches ; leurs bandes furent mises en déroute à la bataille d'Omdurman, le 2 septembre 1898, qui livra Khartoum et le Soudan aux Anglais. Le vainqueur, le sirdar Kitchener, remontant le Nil, arriva le 19 septembre à Fachoda qu'occupait, depuis le 10 juillet, l'expédition française du capitaine Marchand. A la suite de négociations laborieuses, le gouvernement français fit évacuer Fachoda, et par le traité du 21 mars 1899, les sphères d'influence de la France et de l'Angleterre dans les bassins du Congo et du Nil furent délimitées. Le 21 janvier 1899, une convention anglo-égyptienne réglant l'organisation du Soudan avait déclaré que les drapeaux anglais et égyptien seraient arborés simultanément dans tout le Soudan.

Dans l'extrême Orient, l'Angleterre s'était d'abord réservé, par un accord avec la Chine, des droits exclusifs dans la vallée du Yang-tsé, puis, quand la Russie eut obtenu Port-Arthur, elle se fit céder dans les mêmes conditions Weï-Haï-Weï en 1898. Des concessions de chemins de fer par la Chine à la Russie soulevèrent avec celle-ci de nouveaux conflits.

Quelques autres questions coloniales furent résolues aussi vers la même époque. Le 19 juillet 1899, fut voté un bill autorisant le gouvernement à racheter le privilège de la compagnie du Niger. Le 8 novembre de la même année fut publié le texte de l'arrangement anglo-allemand relatif aux Samoa : en échange de sa renonciation aux principales îles de l'archipel des Samoa, l'Angleterre reçut les îles Tonga et, dans l'archipel de Salomon, les îles Choiseul et Isabelle ; en même temps la zone neutre de Salaga, entre la Côte d'Or anglaise et le Togoland allemand, était partagée d'une façon avantageuse pour l'Angleterre.

Les événements extérieurs avaient développé en Angleterre l'esprit chauvin, mais une partie des libéraux, préoccupés de la situation financière, redoutaient les conséquences de l'impérialisme belliqueux pratiqué par le gouvernement. Cependant, dans la question sud-africaine, c'est encore la doctrine impérialiste qui allait diriger les événements.

En apparence, l'Angleterre demandait seulement au Transvaal le droit électoral pour les *uitlanders*, mais, en réalité, elle voulait supprimer l'indépendance du Transvaal et de l'Orange, et établir la suprématie de l'élément anglais sur l'élément hollandais. L'Angleterre exagérait ses prétentions à mesure que le Transvaal lui faisait des concessions et celui-ci, comprenant que son indépendance était en jeu et que la guerre était devenue inévitable, prit les devants. Après un ultimatum, les troupes transvaaliennes envahirent la colonie britannique le 11 octobre 1899. La guerre dura deux ans et demi ; si elle aboutit à l'écrasement des républiques boers, elle fut peu glorieuse pour l'Angleterre et lui imposa d'énormes sacrifices d'hommes et d'argent. (V. TRANSVAAL, t. VII.)

Bien que les difficultés de la guerre du Transvaal eussent quelque peu ébranlé le gouvernement conservateur, le ministère eut encore la majorité aux élections de 1900. Lord Salisbury, fatigué, quitta le ministère des affaires étrangères pour garder les seules fonctions de premier ministre ; le Foreign-Office fut confié à lord Lansdowne, jusque-là ministre de la guerre.

La reine Victoria avait été fort éprouvée par les chagrins que lui avait causés la guerre ; elle mourut le 22 janvier 1901, au château d'Osborne, dans l'île de Wight.

Règne d'Edouard VII. Le prince de Galles succéda à sa mère sous le nom d'Edouard VII. Il maintint le cabinet Salisbury et fit solennellement l'ouverture du Parlement le 14 février. Le ministère poursuivit la politique impérialiste et continua la lutte contre les Boers, qu'on voulait écraser à tout prix. Cependant, les fêtes du couronnement devant avoir lieu du 26 juin au 3 juillet 1902, le roi désirait ardemment voir se terminer la guerre avant cette date. Le 1[er] juin il put annoncer que la paix avait été signée la veille avec les chefs boers. Mais le roi tomba gravement malade et, le 24 juin, il dut subir l'opération de l'appendicite. Le couronnement ne put avoir lieu que le 9 août.

Diverses autres questions extérieures avaient été réglées depuis l'avènement d'Edouard VII. Une convention anglo-allemande du 23 février 1901, publiée le 10 avril, limita les sphères d'influence des deux Etats entre les lacs Nyassa et Tanganyika. Le 2 janvier 1902, fut clos entre l'Angleterre et la Turquie l'incident soulevé par le capitaine d'un stationnaire anglais qui avait hissé le pavillon britannique sur le palais du sultan de Koveït ; l'Angleterre reconnut la suzeraineté de la Porte sur le sultanat. Le 30 janvier 1902 fut signé un traité d'alliance offensive et défensive entre l'Angleterre et le Japon. Les rapports entre la France et l'Angleterre devinrent meilleurs en 1902 et aucun conflit irritant ne se produisit.

Une modification importante s'était produite dans la situation d'un des groupes de colonies anglaises, celles d'Australie ; le 22 mai 1901 fut voté le bill autorisant la fédération australienne, qui, sans rompre tout lien avec la mère-patrie, devenait presque un Etat indépendant.

Le cabinet Salisbury rencontrait l'opposition de deux groupes, les Irlandais et les libéraux, mais ces derniers étaient trop divisés pour mettre le ministère en échec. Lord Salisbury donna sa démission le 13 juillet 1902 et fut remplacé comme premier ministre par Balfour, premier lord de la Trésorerie. Le chancelier de l'Echiquier, sir Michael Hicks Beach, suivit seul lord Salisbury dans sa retraite.

Ministère Balfour. La ligne politique du ministère ne se trouva pas modifiée par le changement de son chef. Balfour eut contre lui toute l'opposition libérale, notamment à l'occasion du bill sur l'instruction publique que soutenaient l'Eglise anglicane et les catholiques ; le bill fut cependant voté en décembre.

La conclusion de la paix avec les chefs boers entraîna la nécessité d'organiser les nouvelles possessions anglaises. Chamberlain fit un voyage dans l'Afrique du Sud pour se rendre compte par lui-même de la situation.

Dans les autres colonies, plusieurs guerres furent soutenues et achevées en 1902 ; dans l'hinterland du pays des Somalis contre le Mad-Mullah, au nord du lac Victoria-Nyanza contre les restes des Soudanais révoltés en 1899, sur la frontière de l'Inde contre les Waziris.

En décembre 1902, l'Angleterre entreprit, de concert avec l'Allemagne, une action coercitive contre le Venezuela, dont le gouvernement avait attenté à la liberté et aux biens des sujets des deux pays. Sur la demande du président des Etats-Unis, Roosevelt, qui déclina le rôle d'arbitre qu'on lui offrit, l'affaire fut portée devant la cour de La Haye.

Une loi agraire, votée en 1903, accorda aux paysans irlandais la propriété de leurs terres à des conditions raisonnables. Un emprunt à l'Etat leur fournit l'argent nécessaire pour l'acquérir immédiatement du propriétaire.

Au cours de son voyage dans l'Afrique du Sud, Chamberlain montra des tendances conciliantes, et souhaita la fusion des deux races. De retour en Angleterre, en mars 1903, il fut reçu avec enthousiasme. Bientôt après, mettant en question l'opportunité pour l'Angleterre de continuer la politique libre-échangiste, il tenta de renverser un régime économique qui avait fait, pendant si longtemps, la prospérité du pays. Il prononça, au mois de mai, à Birmingham, un discours sensationnel sur un projet d'union douanière avec les colonies.

Le premier ministre, Balfour, sans oser s'engager trop nettement, se montrait plus ou moins favorable aux mêmes idées, mais il ne pouvait promettre de soutenir une politique qui ne semblait pas dans les vœux du public. Chamberlain fut l'objet de manifestations hostiles et, en septembre 1903, il donna sa démission. Le ministère subit divers remaniements, mais Balfour continua de le présider. Chamberlain commença une campagne protectionniste à travers toute la Grande-Bretagne, par un grand discours à Glasgow. Le cabinet ne dut de subsister qu'à l'habileté du président du conseil. Balfour s'efforça de gagner du temps et, pressé par les protectionnistes et les libre-échangistes de se déclarer pour les uns ou pour les autres, il répondit toujours avec tant de réserves qu'il sut éviter toute profession de foi. Chamberlain pensant que Balfour se joindrait à lui à la première occasion, ne fit rien pour le renverser.

En Asie, l'Angleterre, voisine du Thibet, avait depuis longtemps cherché à établir avec ce pays des relations politiques et commerciales, et à empêcher la Russie d'y gagner de l'influence. Des difficultés avec les Thibétains au sujet des frontières et du commerce motivèrent l'envoi d'une expédition anglaise, qui, partie à la fin de 1903, vint occuper Lhassa le 1[er] août 1904. Le traité qui fut signé le 7 septembre 1904 donna une grande prépondérance à l'Angleterre au Thibet.

Les rapports entre l'Angleterre et la France, qui avaient été pendant longtemps si difficiles, étaient devenus peu à peu plus confiants. La politique du cabinet français Delcassé était favorable à un rapprochement et les voyages successifs du roi Edouard VII à Paris et du président Loubet à Londres, en 1903, amenèrent les deux pays à une entente que l'on qualifia d'« entente cordiale ».

Le 8 avril 1904 furent signées des conventions ayant pour objet de mettre fin, par des concessions mutuelles et des règlements équitables, aux principales difficultés qui mettaient en conflit les intérêts des deux puissances sur divers points du globe. (V. ACCORDS ANGLO-FRANÇAIS.) Par contre l'Angleterre, menacée sur le marché du monde par les progrès économiques de l'Allemagne, avait avec cette puissance, devenue sa rivale, des relations de plus en plus tendues.

L'Angleterre avait vu, non sans plaisir, la Russie évincée de l'extrême Orient par le Japon et, le 12 août 1905, elle conclut avec lui un nouveau traité qui stipulait des conventions plus étroites que celui du 30 janvier 1902.

Le cabinet Balfour avait été mis en minorité à la Chambre des communes en juillet 1905, et le parti conservateur n'était plus en force depuis que la démission de Chamberlain avait détaché de lui une partie des unionistes. Le roi avait voulu néanmoins conserver la direction des affaires au cabinet qui avait conclu le traité anglo-japonais et les accords franco-anglais, faisant prédominer l'intérêt national sur les considérations de politique intérieure. Cependant le cabinet Balfour dut se retirer le 4 décembre 1905.

Ministère Campbell Bannerman. Le roi chargea sir Henry Campbell Bannerman, chef de l'opposition libérale, de constituer le nouveau gouvernement, qui revint au libre échange traditionnel. Chamberlain continua à se faire, vis-à-vis de lui, le messager du protectionnisme. Sur la question irlandaise, le ministre ne parut pas disposé à rouvrir le débat du *home rule* et garda une prudente réserve. Au point de vue extérieur, le ministère poursuivit la politique du précédent cabinet ayant pour pivots l'amitié avec les États-Unis, l'alliance avec le Japon, l'accord avec la France.

Généalogie de la dynastie royale de Grande-Bretagne. La dynastie qui règne actuellement sur la Grande-Bretagne ne se relie que par un fil extrêmement ténu à la souche de Guillaume le Conquérant. Aussi nous paraît-il intéressant de rappeler brièvement les principales dynasties qui ont successivement occupé le trône d'Angleterre, en indiquant leurs rapports de parenté.

1° *Dynastie normande.* Elle commence à Guillaume le Conquérant, en 1066, se continue par Guillaume le Roux, Henri I[er] Beauclerc, et voit, à la suite du fameux naufrage de la *Blanche-Nef,* tous ses droits concentrés sur la tête de Mathilde, fille de Henri I[er] et veuve de l'empereur d'Allemagne Henri V, qui se remarie en 1132 à Geoffroy Plantagenet.

2° *Dynastie angevine* ou *des Plantagenets.* Elle parvient au trône avec Henri, fils de Mathilde (1154-1189), et atteint son apogée avec les trois Edouard, dont le dernier inaugure contre la France la guerre de Cent ans. Elle occupe le trône jusqu'à l'avènement de Henri VII Tudor, en 1485. Dès le XIV[e] siècle, elle s'était divisée en deux branches rivales, York et Lancastre, qui donnèrent naissance aux factions rivales de la Rose blanche et de la Rose rouge.

3° *Dynastie des Tudors.* Elle réunit sur sa tête les droits des deux branches rivales de Lancastre et d'York. Henri Tudor, en effet, est le fils de Marguerite de Lancastre, arrière-petite-fille elle-même de Jean de Gand, troisième fils d'Edouard III. De plus, il épouse Elisabeth d'York, fille d'Edouard IV, et seconde héritière des droits de Lionel, duc de Clarence. La dynastie des Tudors prend fin avec Elisabeth, morte en 1603, sans alliance.

4° *Dynastie des Stuarts.* Elle tire ses droits de l'union d'une fille de Henri VII, Marguerite Tudor (1489-1539), avec le roi d'Ecosse Jacques IV, mariage dont descend Jacques V, roi d'Ecosse de 1513 à 1542. Du mariage de Marie Stuart, fille du précédent, avec Henri de Darnley, est issu Jacques VI d'Ecosse, qui, à la mort d'Elisabeth, devient héritier du trône d'Angleterre, sous le nom de Jacques I[er]. La filiation directe des Stuarts (Charles I[er], Charles II, Jacques II, Anne Stuart) est interrompue de 1689 à 1702 par le règne de Guillaume de Hollande, époux de la princesse Marie, fille de Jacques II, et mort sans postérité.

5° *Dynastie de Hanovre.* Elle parvient au trône avec l'électeur de Hanovre, Georges-Louis, couronné en 1714 sous le nom de Georges I[er]. Par son origine, elle est une branche de la maison des Guelfes ou Este. (V. ESTE au t. IV.) En 1658, le duc Ernest-Auguste, par son mariage avec Sophie, fille de l'électeur palatin Frédéric V et d'Elisabeth, petite-fille de Jacques I[er], avait assuré les droits de sa maison à l'accession au trône d'Angleterre. En 1714, le deuxième électeur de Hanovre, Georges-Louis, issu de cette union, fut en effet appelé, par acte du Parlement, à succéder à la reine Anne comme le plus proche parent de cette reine dans la lignée protestante des Stuarts. Les successeurs de George I[er] régnèrent simultanément en Angleterre et en Hanovre jusqu'en 1837, à l'avènement de la reine Victoria, fille du duc de Kent, Edouard-Auguste (frère des rois George IV et Guillaume IV) et de Victoria, fille de François, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, et veuve du prince de Linange (Leiningen).

6° *Dynastie de Saxe-Cobourg et Gotha.* Elle a fait, avec Edouard VII, son avènement au trône d'Angleterre. Edouard VII est issu, en effet, du mariage de Victoria avec Albert, prince de Saxe-Cobourg et Gotha (1840), appartenant à une branche non régnante de la maison de Saxe. V. SAXE.

GRANDE-CHARTREUSE. Le monastère de la Grande-Chartreuse, dans le département de l'Isère, a cessé d'être, depuis 1903, la communauté principale de l'ordre cartusien, atteint par la loi sur les associations religieuses. Au moment de l'application de cette loi, les religieux de Saint-Bruno possédaient en France, outre la maison mère, les établissements avec noviciat de Bosserville (Meurthe-et-Moselle), Notre-Dame-des-Prés (Pas-de-Calais), Sélignac (Ain), Valbonne (Gard), et les établissements sans noviciats de Glandier (Corrèze), Montvieux (Var), Mongères (Hérault), Portes (Ain), Le Reposoir (Haute-Savoie), Vauclaire (Dordogne), ainsi que trois maisons de moniales chartreuses. Au point de vue légal, les chartreux se jugeaient *autorisés* en vertu d'une ordonnance du 27 avril 1816, rendue par Louis XVIII, qui concédait aux deux derniers Pères survivants de l'ordre, les terrains occupés avant la Révolution par la Grande-Chartreuse. En 1881, le gouvernement avait reconnu la validité de cette ordonnance. Mais il n'en fut pas de même en 1901, et la demande d'autorisation formulée par les Pères fut, après de vifs débats, rejetée par la Chambre des députés, sur la proposition du ministre Combes, le 26 mars 1903. Un mois plus tard, les religieux qui avaient refusé de se disperser furent expulsés du monastère par la force, et leurs biens, particulièrement la célèbre distillerie de Fourvoirie, où était fabriquée la *chartreuse*, mis sous séquestre en vue de la liquidation, qui eut lieu en 1906. Les religieux expulsés se rendirent les uns en Autriche, les autres en Espagne, à Tarragone, où la fabrication de la liqueur a été reprise, la plus grande partie enfin au monastère de Farneta, dans la banlieue de Lucques. (V. FARNETA.) Ce dernier établissement a pris, de ce fait, le nom de Grande-Chartreuse.

Grand Guignol (LE), théâtre montmartrois, ouvert en 1897, qui s'est fait une réputation spéciale en mélangeant les spectacles comiques aux spectacles les plus terrifiants. Les pièces qui y ont été représentées sont d'ailleurs toujours d'excellente tenue littéraire ; parmi elles il convient de rappeler : *M. Badin,* de Courteline ; *Fleur de brocante,* de Jean Lorrain (1897) ; *les Boulingrin,* de Courteline encore (1898) ; *l'Enfant do!* de Franc Nohain (1900) ; *l'Heureux auteur,* de J. Marni (1901) ; *Scrupules* et *Interview,* d'Octave Mirbeau, et *le Système du docteur Goudron et du professeur Plume,* d'après Poe, ainsi que *la Dernière Torture,* d'André de Lorde et Eugène Morel.

Grande Revue (LA), revue fondée à Paris en 1897 par l'avocat Fernand Labori, sous le nom de *Revue du Palais,* qu'elle garda jusqu'en 1898, et qu'elle justifiait en s'occupant plus particulièrement des questions judiciaires. En devenant d'un intérêt général, elle prit son titre actuel, qui s'explique par son format, plus grand que celui de la « Revue des Deux Mondes » ou de la « Revue de Paris ». Elle eut pendant quelque temps Ch. Formentin pour secrétaire général. En 1906, elle a passé entre les mains de R. Depallier, qui, avec Stéphane Pol (Coutant) pour rédacteur en chef, a entrepris, sans lui enlever son caractère politique, économique et littéraire, d'en faire un organe de décentralisation. En même temps (1[er] avr. 1906), de mensuelle qu'elle était, elle est devenue bimensuelle.

GRANDGLISE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut, arrond. d'Ath), 1.200 hab.

GRANDE-BRETAGNE : Tableau genealogique.

II Ducs de Brunswick-Lunebourg, Électeurs de Hanovre et Rois de la Grande-Bretagne

GEORGE
Prince de Harbourg, fils de Guillaume de Lunebourg et de D[illegible] de Danemark, m. 1641
Ép. 1617 Anne [illegible], fille de Louis Ier, landgrave de Hesse-Darmstadt, m. 1659.

- CHRISTIAN LOUIS, Duc de Brunswick et prince de Lunebourg. Né 1622, m. 1665, [illegible]
- GEORGE GUILLAUME, Prince de [illegible], Duc de Brunswick-Lunebourg-Celle. Né 1624, m. 1705. Ép. Éléonore, fille d'Alexandre Desmier, seigneur d'Olbreuse en Poitou.
  - SOPHIE DOROTHÉE. Ép. 1682 George, [illegible] Électeur de Hanovre, roi d'Angleterre 1714.
- JEAN FRÉDÉRIC, Duc de [illegible]. Né 1625, m. 1679. Ép. [illegible], fille d'Édouard, [illegible] palatin.
  - [illegible]. Ép. 1695 Renaud, duc de Modène, m. 1737.
  - WILHELMINE AMÉLIE. Née 1673, m. 1742. Ép. 1699 Joseph Ier, empereur d'Allemagne, [illegible] 1711.
- SOPHIE AMÉLIE. Née 1628, m. 1685. Ép. 1643 Frédéric III, roi de Danemark, né 1609, m. 1670.
- ERNEST AUGUSTE, Prince de Brunswick-Lunebourg, Duc de [illegible], Ier Électeur de Hanovre. Né [illegible], m. 1698. Ép. 1658 Sophie, fille de Frédéric V, électeur palatin, et d'Élisabeth, fille de Jacques Ier, roi d'Angleterre, déclarée héritière de la couronne d'Angleterre 1701, [illegible], m. 1714.
  - GEORGE Ier, IIe Électeur de Hanovre 1698, roi d'Angleterre 1714. Né 1660, m. 1727. Ép. 1682 Sophie Dorothée, fille de George Guillaume, duc de Brunswick-Lunebourg-Celle. Divorcée 1694, m. 1726.
    - GEORGE II, IIIe Électeur de Hanovre, roi d'Angleterre 1727. Né 1683, m. 1760. Ép. 1705 Wilhelmine Dorothée Charlotte, fille de Jean Frédéric, margrave de Brandebourg-Anspach, m. 1737.
      - FRÉDÉRIC LOUIS, Prince de Galles. Né 1707, m. 1751. Ép. 1736 Auguste, fille de Frédéric II, duc de Saxe-Gotha, née 1719, m. 1772.
        - [illegible]
      - Autres enfants: [illegible]
    - SOPHIE DOROTHÉE. Née 1687, m. 1757. Ép. 1706 Frédéric Guillaume, roi de Prusse en 1713, m. 1740.
  - FRÉDÉRIC AUGUSTE. Né 1661, m. 1690.
  - MAXIMILIEN GUILLAUME. Né 1666, m. 1726.
  - SOPHIE CHARLOTTE. Née 1668, m. 1705. Ép. 1684 Frédéric III, Électeur de Brandebourg, Ier roi de Prusse 1701, m. 1713.
  - Autres enfants:
    1. Charles Philippe, né 1669, m. 1690.
    2. Christian, né 1671, m. 1703.
    3. Ernest Auguste, évêque d'Osnabrück, né 1674, m. 1728.

[illegible]

III. — Maison de Saxe-Cobourg et Gotha

[illegible]

GRAND-HALLEUX, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Bastogne]), sur la Salm, tributaire de l'Amblève (bassin de la Meuse); 1.250 hab. Carrières.

GRANDHAN ou **HAN-SUR-OURTHE**, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Marche]), sur l'Ourthe, affluent de la Meuse; 1.000 hab.

GRANDI (Orazio), romancier italien, né à Montecatini (Toscane) en 1847. Grandi est un des derniers et des plus notables représentants de l'école idéaliste qui suit encore les traces de Manzoni. Ses récits, toujours vraisemblables et d'une haute moralité, émeuvent l'âme sans ébranler les nerfs, et son style se fait par une élégance sobre, exempte de toute affectation. Ses principaux romans sont : *il Diletto di un Orlando* (1882); *Cugino Riccardo* (1886); *l'Abbandono*, avec préface de Ter. Mamiani (1884); *la Presenza del morto* (1887); *Della Diana* (1890); *la Nube* (1904); *Degenere* (1905). Citons, en outre, un volume d'essais et nouvelles, *Macchiette e novelle* (1884), et un recueil de vers, *Battiti d'ali* (1880).

GRANDIDIER (COLLECTION), collection léguée par le voyageur de ce nom au musée du Louvre, la plus considérable qui soit en Europe de porcelaines d'extrême Orient. Elle permet de suivre toute l'histoire de la céramique en Chine, depuis les dynasties des Song et des Yuen (960-1362) jusqu'à celles des Ming et des Tsing. Il faut signaler à côté des vases, des plats, des tasses de toutes les formes qui ont servi de modèles à nos potiers modernes, quelques statuettes de Si Ouang Mi, la *déesse de la longévité*; de Pou Tai, le *dieu du contentement*; de Kouan-Ti, *le dieu de la guerre*, et de Kwan-Yin, sorte de vierge orientale. Un des exemplaires des statuettes de Kwan-Yin en blanc de Chine, au Louvre, est dû à l'artiste Ho Chao Tsung.

*** GRANDIR** v. n. — ALLUS. LITTÉR. : **Il grandira, car il est Espagnol**, vers de la *Périchole*. Il termine la romance sur les paroles *l'Espagnol et la jeune Indienne*, que chante Piquillo. Le guerrier espagnol et la jeune Indienne ont un enfant, et c'est à son sujet qu'ils « chantent avec ivresse » : *Il grandira, car il est Espagnol*, par une allusion plaisante à la grandesse et aux grands d'Espagne. (On fait souvent des applications plaisantes de ce vers.)

GRANDJEAN (*Louise*-Léonie), cantatrice scénique française, née à Paris en 1870. Elle était professeur dans les écoles de la ville de Paris, lorsqu'elle se fit admettre au Conservatoire, où elle obtint un premier accessit de chant, un second prix d'opéra et un premier prix d'opéra-comique. Engagée aussitôt à l'Opéra-Comique, elle y débuta en 1893, et y fit tout de suite apprécier sa voix étendue et moelleuse dans le *Pré aux Clercs*, joua ensuite *Mignon* et obtint un succès très mérité en créant, dans *Falstaff*, le rôle d'Alice Ford. De l'Opéra-Comique elle passa, en 1895, à l'Opéra, où elle se montra dans : *Aïda, Sigurd, Lohengrin, Don Juan, le Prophète, Tannhäuser, Patrie, le Cid, Henri VIII, Othello, l'Etranger, le Trouvère*, et créa les *Maîtres chanteurs, Astarté* et *Tristan et Ysolde*, etc.

*** GRANDMAISON** (Pierre-Charles-Armand LOISEAU **de**), érudit français, archiviste d'Indre-et-Loire, né à Poitiers en 1824. — Il est mort à La Vellerie, comm. de La Membrolle-sur-Choisille (Indre-et-Loire) en 1903. Il était membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1892. Son ouvrage le plus connu et le plus consulté est : *Documents inédits pour servir à l'histoire des arts en Touraine* (1870).

GRANDPRÉ (Pauline DE), femme auteur française, née près d'Aix vers 1815. La première en France, elle s'intéressa ouvertement aux femmes de diverses catégories internées dans la prison de Saint-Lazare et surtout à leur sort après la libération. Aidée par son oncle, l'abbé Michel, aumônier de la prison, elle fonda un comité de dames qui se donna pour but de relever le moral des détenues et de les soutenir matériellement et moralement : ce fut l'*Œuvre des libérées de Saint-Lazare*. Dans son livre : *les Condamnées de Saint-Lazare* (1869), elle réunit les études et faits ayant trait à cette œuvre; elle publia ensuite : *la Prison de Saint-Lazare depuis vingt ans* (1889). Comme œuvres littéraires, elle a écrit : *une Héroïne* (1862); *le Marquis de Vaubert*, comédie de salon (1863); *le Jeune Apôtre de l'Océanie* (1868); *Légendes de Notre-Dame de Paris* (1893); *Echappées sur l'horizon*, récits publiés à l'occasion du jubilé d'argent de l'œuvre des libérées de Saint-Lazare.

GRANDRENG, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Thuin]), près de la frontière française et sur la Trouille, sous-tributaire de l'Escaut par la Haine; 1.750 hab. Carrières de pierre à bâtir.

GRANDSIRE (Pierre-Eugène), peintre français, né à Orléans en 1825, mort à Paris en 1905. Elève de Jules Noël et de Jules Dupré, il a traité finement le paysage; mais il avait une préférence marquée pour la peinture de marines. Au Salon de 1905, il envoyait encore deux de ses jolis tableautins (ses toiles sont toutes exiguës) : *Fin d'automne* et *Bords de l'Oise*. Grandsire avait des qualités solides de dessinateur, outre le charme de son coloris. Il fut longtemps professeur de dessin à l'Ecole de guerre. Il a fourni aussi, comme illustrateur, une brillante carrière. Le « Magasin pittoresque » eut en lui un de ses plus féconds collaborateurs.

GRANET (Pierre), sculpteur français, né à Villenave-d'Ornon (Gironde). Elève de Dumont et Perraud, artiste énergique et sûr, Granet a vu récompenser ses efforts aux expositions universelles de 1889 et 1900 (Paris) par deux médailles d'or. A celle de 1900, il était représenté par : *la Source*, marbre; *République*, marbre; *Patineuse*, marbre; *Pégase et la Gloire*, groupe décoratif de bronze doré pour un des pylônes du pont Alexandre-III (Paris). Il a exposé, au Salon de 1905, une *Statue d'Alfred de Musset*, d'un sentiment peut-être contestable, et une statue élégante, *et Sœur*, marbre, en 1906, *l'Espérance*, groupe en pierre, et *la Marseillaise*, statuette en marbre.

GRANGES ou **GRANGES-MARNAND**, comm. de Suisse (cant. de Vaud [distr. de Payerne]), dans la vallée de la Broye; 1.000 hab. Culture du tabac. Scierie.

GRANOSPHÈRE (ssè) n. f. Histol. Couche granuleuse des leucocytes, dans laquelle se trouvent incorporés les corps étrangers. (On l'observe principalement dans les phagocytes des vertébrés et de divers batraciens.)

*** GRANT** (TERRE DE), terre polaire arctique. — En l'année 1876, le lieutenant anglais Aldrich, un des compagnons du capitaine Nares, avait suivi les côtes septentrionales de cette terre américaine jusque par 82° 16' lat. N. et 87° 53' long. O. de Paris. En 1900-1901, l'expédition norvégienne dirigée par Otto Sverdrup a continué l'exploration de ces rivages en suivant le littoral méridional de la Terre de Grant le long du fjord Greely et du détroit Fridtjof Nansen, à l'O. duquel la côte semble se diriger vers le N.-E. pour gagner le point extrême naguère atteint par Aldrich.

*** GRANT** (Robert), astronome anglais, né à Grantown (Inverness) en 1814. — Il y est mort en 1892.

GRAPFONTAINE, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Neufchâteau]); 1.200 hab.

Graphic (THE), grand journal hebdomadaire illustré anglais, publié à Londres et fondé en 1869 par le graveur W. L. Thomas. Dès le début, le *Graphic* eut, comme collaborateurs, les meilleurs illustrateurs de l'époque : Herkomer, Sydney P. Hall, E. J. Gregory, Luke Fildes, etc.; des artistes français, tels que : Geoffroy Durand, Adrien Marie, Paul Renouard, Mars, Georges Redon, Henri Lanos, etc. Le *Graphic* s'est attaché à donner par l'image la chronique de tous les événements importants qui se sont produits dans le monde. C'est dans le *Graphic* que parut pour la première fois la traduction anglaise de *Quatre-vingt-treize* et de l'*Histoire d'un crime*, par Victor Hugo. Stanley et Sven Hedin y ont publié leurs voyages. Le numéro spécial en couleurs que le *Graphic* publie à Noël (*Christmas Number*) est extrêmement populaire. *The Daily Graphic*, journal quotidien illustré, est comme une émanation du grand *Graphic*. Un autre illustré, publié hebdomadairement aux bureaux du *Graphic*, *the Bystander*, s'occupe surtout de sport, de théâtre et de ce qui touche à la vie mondaine.

GRAPHIS (*fiss*) n. m. Lichen qui se développe sur les rochers ou les écorces d'arbres. (Il y forme des plaques étroitement appliquées contre le support, et où l'on distingue de petites lignes noires, dirigées dans tous les sens.)

GRAPHITATION (*si-on*) n. f. Préparation industrielle du graphite.

— ENCYCL. On prépare industriellement le graphite par la transformation du carbone à la température du four électrique. Le graphite fabriqué au four électrique peut se tourner, se tarauder, car il a un grain très fin; il est surtout employé pour la fabrication des électrodes dont on se sert dans les lampes à arc et des anodes que l'on emploie dans les électrolyses.

GRAPHITER v. a. Convertir en graphite : *Fours à graphiter*.

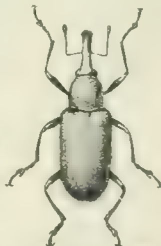
GRAPHITITE n. f. Variété de graphite.

GRAPHITOÏDE n. m. Graphite compact, que l'on trouve dans les micaschistes de l'Erzgebirge de Saxe.

GRAPHORRHÉE (*fo-ré* — du gr. *graphein*, écrire, et *rhein*, couler) n. f. Manie consistant en un besoin d'écrire irrésistible.

*** GRAPPILLAGE** n. m. — ENCYCL. Dr. Le *grappillage* n'est permis qu'aux mêmes heures et dans les mêmes conditions que le glanage. (V. ce mot au *Supplément*.) Il s'applique aux pommes aussi bien qu'aux raisins.

L'abandon présumé des raisins par le propriétaire constituant la base de la légitimité du grappillage, des individus trouvés dans une vigne non vendangée, occupés à couper des raisins dont ils emplissent un panier, doivent être considérés comme coupables de vol de récoltes et non passibles d'une simple contravention à la police du grappillage. (Cass., 19 déc. 1822.)


Grasidius gr. 6 fois

*** GRAS** (Basile), général français, né à Saint-Amans-de-Pellagal (Tarn-et-Garonne) en 1836. — Il est mort à Chablis (Yonne) en 1901.

*** GRAS** (Félix), poète provençal, né à Malemort (Vaucluse) en 1844. — Il est mort à Avignon en 1901.

GRASIDIUS (*zi-di-uss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionidés, créé en 1902 pour des charançons de l'Amérique centrale. (Le *grasidius longimanus*, du Guatémala, est le type de ce nouveau genre.)

*** GRASSET** (Joseph), médecin français, né à Montpellier en 1849. — Ses derniers ouvrages sont : *le Transformisme médical : l'évolution physiologique* (1900); *les Maladies de l'orientation et de l'équilibre* (1901); *les Limites de la biologie* (1902), étude de méthodologie scientifique, où il s'est attaché à bien distinguer le domaine de la biologie de ceux de la physique, de la chimie, des mathématiques, de la politique, de la morale, de l'esthétique et de la métaphysique; *Leçons de clinique* (4ᵉ série, 1898-1902); *l'Hypnotisme et la Suggestion* (1903); *le Spiritisme devant la science* (1903); *l'Idée médicale dans les romans de P. Bourget* (1904); *les Centres nerveux : physiopathologie clinique* (1905); *le Psychisme inférieur* (1906).

*** GRASSET** (Eugène), peintre décorateur, né à Lausanne en 1850, naturalisé Français. — Depuis 1900, il a continué à collaborer à l'illustration de diverses publications, comme les *Dictionnaires Larousse*, l'*Almanach des bibliophiles*, et il a illustré entièrement le *Procurateur de Judée*, d'Anatole France. Parmi ses affiches nouvelles, il faut citer celle qu'il exécuta pour l'exposition de la Société des artistes décorateurs en 1904. Il a publié en outre une très importante *Méthode de composition ornementale* (1905), où sont exposés de façon très nouvelle et très logique les principes élémentaires de la décoration.

GRASSMANN (Hermann Günther), mathématicien et linguiste allemand, né et mort à Stettin (1809-1877). Il était fils du cristallographe Justus Günther Grassmann (mort en 1852 à Stettin). Il étudia à Berlin (1827 et suiv.) la théologie et la philologie, puis les mathématiques, et succéda à son père comme professeur de mathématiques au gymnase de Stettin. Il publia en 1844 son ouvrage *la Science des grandeurs extensives ou Théorie de l'espace*, où il envisageait l'hypothèse d'un espace à plus de trois dimensions. Les idées philosophiques de l'auteur, nouvelles et hardies, furent d'abord assez mal accueillies. Ce fut seulement dans les dernières années de sa vie qu'il les vit triompher. A l'âge de cinquante-trois ans, il se mit à l'étude du sanscrit, et acquit bientôt une grande réputation. Ses plus importantes publications dans ce domaine sont un *Lexique du Rig-Véda* (1875) et une traduction du *Rig-Véda* (1876-1877). Parmi ses ouvrages de science, il faut encore citer : *l'Analyse géométrique, rattachée à la caractéristique géométrique inventée par Leibniz* (1847); *Théorie nouvelle de l'électro-dynamique* (dans les « Annales » de Poggendorff, vol. 64); *Théorie du mélange des couleurs* (vol. 89); des *Traités d'arithmétique et de trigonométrie* (1861 et 1865); etc.

GRATIA n. f. Planète télescopique n° 424, découverte en 1896 par Charlois.

GRATIEN (saint), en latin *Gratianus*, martyr en Picardie vers l'an 287. Dénoncé à Rictiovare, préfet des Gaules, il fut décapité sous Maximien. Il est honoré dans les diocèses d'Amiens et de Paris. — Fête le 23 octobre.

GRAUX (Charles), philologue français, né à Vervins en 1852, mort à Paris en 1882. Chargé en 1874 des fonctions de répétiteur pour la philologie et les antiquités grecques à l'Ecole des hautes études, il collabora à partir de 1875 à la « Revue critique », dont il devint un des directeurs (1879), publia de nombreux articles dans la « Revue de philologie » et fut rédacteur en chef de la « Revue des Revues ». Secrétaire de l'Ecole des hautes études de 1872 à 1878, il fut nommé en 1876 sous-bibliothécaire et, en 1881, bibliothécaire de la bibliothèque de l'Université de Paris. Enfin, en 1881, il fut chargé de deux conférences de philologie et d'histoire grecques à la Sorbonne. Il s'était fait recevoir docteur la même année. Sa mort prématurée, à la suite d'une fièvre typhoïde, fut une grande perte pour la philologie. C'était un paléographe remarquable et un excellent helléniste. On lui doit, outre un grand nombre d'articles et d'excellentes éditions scolaires (*Economique* de Xénophon [1878]; *Vies de Cicéron et de Démosthène*, par Plutarque [1881-1882]); des *Notices sommaires des manuscrits grecs de la grande bibliothèque royale de Copenhague* (1880), qui sont un modèle du genre. Après sa mort, on a publié ses *Notices sommaires des manuscrits grecs d'Espagne et de Portugal* (complétées par Albert Martin, 1892), et une édition d'un *Traité de castramétation* en grec. Les *Mélanges Graux* (1884), dédiés à sa mémoire, contiennent une biographie due à Ernest Lavisse.

GRAVALOS, bourg d'Espagne (prov. de Logroño), sur un petit cours d'eau du bassin de l'Ebre; 1.200 hab. Eaux minérales sulfurées calciques.

GRAVE (Théodore DE), journaliste et littérateur français, né à Bordeaux en 1828. Il était étudiant à la Faculté de Toulouse lorsqu'il débuta dans le journalisme par des articles de critique théâtrale au « Lutin », petit journal local qui publia aussi sa première nouvelle, *un Jour, une nuit et un jour* (1852). Th. de Grave a écrit un grand nombre de romans, contes et nouvelles : *la Roche aux fées, les Cheveux blancs, une Matinée chez Bordeaure, un Coup de sifflet, l'Ex-voto, l'Ami François, le Perdreau, l'Amateur de gothique*, etc., mais c'est surtout dans le journalisme qu'il a déployé les qualités de son esprit vif et souple, toujours prêt à saisir et à exposer une question. S'étant rendu à Paris en 1853, il collabora aux « Salons de Paris », dont Méry était le rédacteur en chef, au « Théâtre », au « Monde illustré » et à la « Patrie ». Le « Figaro » se l'attacha en 1859; il est devenu le doyen de la rédaction de ce journal, où il traita les sujets les plus divers. Il faut mentionner à part la série qu'il y publia sur les duels célèbres (1868), et qui a été réimprimée avec une préface de Jules Claretie, sous le titre *les Drames de l'épée*. Le « Petit Figaro », quotidien littéraire, ayant été fondé, Th. de Grave en prit la direction et y fit un article quotidien jusqu'à la disparition du journal en 1870.

GRAVELOT (Hubert-François BOURGUIGNON dit), graveur et dessinateur français, frère du géographe Danville, né et mort à Paris (1699-1773). Elève de Restout, il renonça à la peinture pour s'occuper d'illustrations et de vignettes, genre qu'il traita avec une fécondité extraordinaire et un talent de premier ordre. Il a gravé à l'eau-forte les vignettes d'une édition de Shakspeare publiée à Londres. On lui doit les figures du *Voltaire* de Panckoucke, du *Racine* de Boisjermain, des éditions de *Boccace*, de *l'Arioste*, etc. Son eau-forte *Atelier de peintre*, fort bien traitée, est devenue extrêmement rare.

GRAVES (MALADIE DE), goitre exophtalmique, maladie caractérisée essentiellement par l'hypertrophie de la thyroïde, l'exophtalmie, un tremblement particulier et de la tachycardie. (V. GOITRE.) Syn. MALADIE DE BASEDOW.

GRAY (Elisha), inventeur américain, né en 1835, mort à Newtonville (Massachusetts) en 1901. Successivement forgeron, charpentier, constructeur de bateaux, il s'instruisit lui-même, et fut un des inventeurs du téléphone; puis il inventa divers appareils pour la télégraphie, notamment le télautographe, ayant pour objet de transmettre des dessins à la plume.

GRAYA (*gra-i-a*) n. f. Genre de chénopodiacées de l'Amérique du Nord. (Les grayas sont voisins des arroches et des épinards, mais ils en diffèrent par leurs feuilles couvertes de poils étoilés et par leur organisation florale.)

GRAZIANI (Lodovico), ténor italien, né à Fermo en 1823, mort à Grottazolina en 1885. Elève de Francesco Cellini, il était doué d'une voix de ténor puissante et suave. Sa première apparition eut lieu à Rome, au théâtre Valle; il se fit entendre ensuite avec succès à Milan, Florence, Naples, Palerme, Turin et Venise. Après un assez court séjour au Théâtre-Italien de Paris, en 1858, il fut engagé à Londres, et de là se rendit à Barcelone, où pendant plusieurs saisons, il fut l'idole du public. Il était surtout remarquable dans *Rigoletto, un Ballo in maschera, il Giuramento, i Vespri siciliani*, et plus encore dans le rôle d'Alfredo de la *Traviata*, que Verdi avait écrit pour lui. Il mit le comble à sa renommée par les triomphes qu'il remporta à Vienne en 1860.

GRAZIANI (Francesco), chanteur dramatique italien, frère du précédent, né à Fermo en 1829, mort à Grottazolina en 1901. Elève de Francesco Cellini, il se distinguait par la puissance et en même temps le velouté de sa superbe voix de baryton. Après avoir débuté avec succès

à Ascoli Piceno dans *Gemma di V*[illegible] se produisit à Macerata, Chieti, P[illegible] fit une courte apparition à Paris [illegible] à New-York (1854). De retour en [illegible] Théâtre-Italien de Paris [illegible] Dans *Rigoletto* [illegible] pathétique. Il obtint à Paris les plus grands succès dans : *il Trovatore, Don G*[illegible], *Lucia di Lammermoor, il B*[illegible], *la Traviata, Otello*, etc. [illegible] à Saint-Pétersbourg, où [illegible] reparut à Paris en 1866, sa voix était déjà fatiguée, et il ne retrouva qu'en partie l'accueil qu'il avait reçu précédemment.

GRAZIE (Marie-Eug[illegible]), femme poète et [illegible] née à W[illegible] d'une famille [illegible] vers en 1882 et gagna rapidement la faveur par [illegible] ses œuvres littéraires. Elle fit plusieurs voyages en Italie et en France, étudia l'histoire politique et sociale de la Révolution française, acquit des connaissances en sociologie et dans les sciences naturelles. Ses œuvres poétiques, qui se ressentent de son érudition, sont remarquables aussi par l'éclat des images et la richesse de l'expression. Ses principaux ouvrages sont : *Poésies* (1882); *Saül*, tragédie (1885); *Robespierre*, épopée de la Révolution française (1894); *Vignettes italiennes*, poésies lyriques (1892); des nouvelles [illegible] (1893); des récits, légendes et contes : *Amour* (1901); *De la route* (1903); une satire : *Bozi* (1893); un drame satirique : *Nuit morale de Saint-Sylvestre* (1899); des drames : [illegible] *tard*, un recueil (1903).

*__GRÉARD__ (Valéry-Clément-*Octave*), écrivain et administrateur français, né à V[illegible] en 1828. — Il est mort à Paris en 1904.

*__GRÉBAUT__ (E[illegible]), égyptologue français, né à Paris en 1845. — Ses principaux ouvrages sont : *Monuments* [illegible]

GREBER (*Henri*-Léon), sculpteur français, né à Beauvais (Oise) en 1854. Élève de Frémiet et de Mercié. Signalé déjà au public par le *Coup de g*[illegible] [Luxembourg], il obtenait une médaille d'or en 1900 (Exposition universelle, Paris) avec ce même morceau, accompagné des autres [illegible] *Phryné*. Au Salon, il exposait la même année : *la Mort du chef*, groupe plâtre; en 1901, *Printemps*, statue marbre, [illegible] terre cuite, et un très piquant *Portrait-statuette de mon maître Frémiet*, en plâtre. Le même portrait, retouché et sculpté en marbre jaune de Sienne, valait à l'auteur, avec la *Mort du chef* en marbre, une médaille de 1re classe au Salon de 1902. En 1903, le *Portrait* [illegible] *Gérome* n'eut pas moins de succès que celui de Frémiet et fut envoyé au musée du Luxembourg. En 1905, il exposa une vitrine de deux statuettes et un portrait (Becquet, [illegible]) au Salon plusieurs œuvres, entre autres : *la Douleur*, bas-relief en pierre.

GREBOW, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Galicie [illegible] de Rzeszow), près d'un petit sous-affluent du Danube; 5.000 hab.

*__GRÈCE__. Histoire. *La paix avec la Turquie et les affaires de Crète*. Les négociations pour la paix entre la Turquie et la Grèce, commencées en juin 1897, furent longues et difficiles. L'entente ne fut complète que le 13 septembre, et un projet de préliminaires de paix fut signé le 18. La Chambre hellénique, consultée, refusa sa confiance au cabinet Rhallis, le 30 septembre; sous le cabinet Zaïmis, qui lui succéda le 3 octobre, elle dut néanmoins accepter les préliminaires, et le traité définitif fut signé le 4 décembre. La frontière turco-hellénique fut rectifiée, mais les Turcs durent évacuer la Thessalie. La Grèce paya à la Turquie une indemnité de guerre de 4 millions de livres turques. Un emprunt grec, destiné à régler cette indemnité, fut émis le 10 mai 1898, sous la garantie collective de la France, de la Russie et de l'Angleterre.

Il fallut, dès la paix signée, se préoccuper du règlement de la question de la Crète, qui avait provoqué la guerre. En établissant le blocus, en installant des contingents militaires dans les principales villes du littoral, on avait paré au plus pressé, mais l'autorité sur l'île ne pouvait être maintenue plus longtemps aux mains des amiraux européens [illegible] arrêta un programme d'organisation de l'île et que l'on fit choix d'un gouverneur; le prince Georges de Grèce, second fils du roi de Grèce, fut nommé, en 1898, commissaire des puissances en Crète. V. CRÈTE.

Reconstitution du ministère Zaïmis. Le cabinet Zaïmis poursuivit avec un zèle infatigable et un louable esprit de conciliation le relèvement de la Grèce. Mais un parti d'opposition entretenait une agitation dangereuse. Malgré les souvenirs d'une guerre funeste, dont il pouvait être rendu responsable, Delyannis avait la majorité à la Chambre et cherchait à renverser le cabinet Zaïmis. Le président du conseil, n'osant dissoudre la Chambre, porta au roi la démission du ministère en novembre 1898. Le roi, ne pouvant s'adresser au chef de la majorité dont la politique avait mis la Grèce à deux doigts de sa perte, chargea Zaïmis de remanier le cabinet, et, en décembre, un décret prononça la dissolution de la Chambre.

Les élections générales du 19 février 1899 eurent, pour la Grèce, une importance capitale, en ce qu'elles devaient déterminer l'orientation nouvelle du gouvernement et faire choix [illegible] relèvement national. Elles furent marquées par l'écrasement du parti delyanniste. Le parti de Tricoupis, survivant à son chef, eut un succès très marqué, sous la direction de Théotokis. Mais une fraction du parti Tricoupis se détacha pour former, sous la conduite de Dragoumis, un parti rival. Tricoupis, mort en 1896, avait poursuivi depuis 1875 une politique utilement réformatrice; mais ses efforts pour la réorganisation du pays avaient échoué devant la politique négative et systématiquement opposée de Delyannis. Zaïmis, qui avait sagement gouverné la Grèce dans des conditions difficiles, n'avait plus l'autorité nécessaire pour réunir une majorité. Le cabinet donna sa démission en avril 1899.

GRÈCE : Tableau généalogique.

[illegible]

Ministère Théotokis. [illegible] nouveau cabinet, Théotokis, représentant le néotricoupisme, sut rallier des adhésions qui lui permirent d'aborder les réformes nécessaires et préconisées par le souverain. Mais l'œuvre du ministère Théotokis fut malheureusement entravée par les partis d'opposition et surtout par l'obstruction, à la tête de laquelle était le vieux Delyannis. On pouvait croire cependant que le cabinet, qui avait toujours la confiance de la Chambre, resterait encore au pouvoir, quand éclatèrent, en novembre 1901, des troubles universitaires dont l'origine fut une traduction de l'Évangile en langue vulgaire. Les étudiants, embrassant avec ardeur la cause religieuse, considérèrent cette traduction comme une sorte de sacrilège et exigèrent que le saint-synode défendît toute traduction de l'Écriture sainte; la police ayant vainement tenté de dégager l'Université où ils s'étaient barricadés, on fit venir des troupes et, dans la bagarre, il y eut plusieurs tués et blessés. Des manifestants firent feu sur Théotokis sans l'atteindre. Le métropolite et les chefs de la police et de la gendarmerie durent donner leur démission. La Chambre vota un ordre du jour de confiance, mais le président du conseil donna sa démission; on lui reprochait de n'avoir pas accompli toutes les réformes promises, et il avait perdu les sympathies de la grande majorité de l'opinion publique.

Nouveau ministère Zaïmis. Zaïmis accepta, en novembre 1901, de former un ministère qui se conforma à la politique du précédent cabinet, rétablit l'ordre et servit de tampon entre les deux grands partis politiques. Mais, prisonnier d'une majorité à laquelle rien ne le rattachait, il se heurta à l'obstruction de l'opposition. Les élections du 1er décembre 1902 ayant donné la majorité aux delyannistes, le cabinet Zaïmis se trouva en minorité et donna sa démission.

Ministère Delyannis. S'inclinant devant la volonté de l'opinion publique manifestée par le corps électoral, le roi Georges chargea Delyannis de former le nouveau cabinet. Des scènes violentes entre députés delyannistes et théotokistes marquèrent l'inauguration de la session de la Chambre. Le calme rétabli, le roi lut le discours du trône, dans lequel il fit ressortir le droit de la nation et de la Chambre de choisir les ministres sans toutefois toucher aux prérogatives royales. Il déclara que le gouvernement avait l'intention d'introduire de sérieuses économies dans le budget. Mais le cabinet Delyannis ne devait pas avoir une longue durée. En juin 1903, des députés ministériels ayant déclaré qu'ils retiraient leur confiance au ministère parce qu'il n'avait pas rempli son programme, Delyannis posa la question de confiance. Mis en minorité, il donna sa démission.

Ministères Théotokis et Rhallis. Théotokis revint aux affaires comme président du conseil. Mais, dès le mois de juillet, des manifestations antiministérielles s'étant produites à Athènes et à Pyrgos à la suite du refus par Théotokis de proposer le monopole du raisin de Corinthe, celui-ci donna sa démission. Le 11 juillet, un cabinet à tendances delyannistes fut constitué sous la présidence de Rhallis. Mais, croyant contraire aux intérêts de la Grèce la dissolution de la Chambre à laquelle Delyannis voulait le pousser et que le roi lui demanda, il donna sa démission en décembre 1903. Théotokis redevint président du conseil. Le programme financier et militaire du gouvernement fut discuté par la Chambre des députés en mars 1904; le chef du cabinet posa la question de confiance et obtint un vote favorable. Dans le cours de la même année, des réunions populaires tenues à Athènes se prononcèrent pour l'annexion de la Crète à la Grèce, à la suite de manifestations qui avaient eu lieu en ce sens dans toute l'île; le premier ministre refusa de recevoir la délégation crétoise envoyée à cet effet. V. CRÈTE.

A la suite d'incidents survenus à l'occasion de la loterie de la Flotte nationale, le ministre des finances, Simopoulo, donna sa démission en octobre 1904, puis le ministère tout entier se retira au mois de décembre.

Nouveau ministère Delyannis. Le vieil homme d'État Delyannis revint à la tête des affaires. La Chambre ayant été dissoute le 3 janvier 1905, les élections générales donnèrent, le 6 mars, une majorité considérable au gouvernement. Mais Delyannis tomba, le 13 juin, sous les coups d'un assassin, joueur de profession, qui en voulait au ministre d'avoir fait fermer les maisons de jeu.

Ministères Rhallis et Théotokis. L'assassinat de Delyannis ramena Rhallis à la tête du gouvernement. A la suite des molestations des sujets grecs en Roumanie et d'une offense au drapeau grec, il y eut, en septembre, rupture des relations diplomatiques entre la Grèce et la Roumanie, et dénonciation des traités de commerce; les relations furent très tendues entre les deux pays. La coalition de l'opposition amena le cabinet Rhallis à se retirer en décembre 1905.

Théotokis forma un nouveau ministère. La presse et l'opinion se montrèrent très favorables au nouveau gouvernement, qui, le 15 février 1906, fit prononcer par le roi la dissolution de la Chambre. Les élections du 9 avril [illegible] la majorité au ministère.

GRECO (Il[illegible]) [illegible]

Grecques ([illegible]) [illegible] publique par décret du 7 juillet 1869. Depuis sa fondation, elle a compté parmi ses adhérents presque tous les hellénistes français et presque tous les savants ou professeurs qui, en France ou en Grèce, s'intéressent au progrès [illegible] grecques. Elle décerne des prix et des récompenses aux meilleurs ouvrages parus dans l'année, aux élèves des lycées et collèges qui se sont le plus distingués dans l'étude du grec, aux meilleurs ouvriers typographes en grec de Paris et des départements. Jusqu'en 1867, elle a publié régulièrement un *Annuaire*; jusqu'en 1897, un recueil illustré de *Monuments grecs*. Depuis 1888, elle [illegible] paraît tous les trois mois.

GREEF [illegible]

GREENAWAY [illegible] douée dans l'interprétation de l'enfant, ajoutons : *Under* [illegible] *Book, of Tunes* (1901).

GREENWOOD (Frederick), littérateur et journaliste [illegible] *te*, qu'il quitta en 1880 lorsqu'elle devint un organe libéral. Il fonda ensuite la *St. James's Gazette*, dont il abandonna la direction dix ans plus tard pour fonder l'*Anti-Jacobin*. Outre un certain nombre de romans et d'études, on a de Fred. Greenwood deux ouvrages sur Napoléon III (1853-1855); *the Lover's Lexicon* (1893), et *Imagination in dreams, and their study* (1894), études sur le rôle de l'imagination dans les rêves.

GREGH (Louis), éditeur de musique et compositeur, né vers 1850. Après avoir livré au public un certain nombre de morceaux de piano agréablement écrits, il a abordé la scène avec un vaudeville-opérette, *le Lycée de jeunes filles* (1881), dont le succès a été très vif. Il a donné ensuite : *le Présomptif* (1884); *Arlette* (1891); *Patard-Patard et Cie* (1893); *Instantané*, pantomime (1894); *le Capitaine Roland* (1895).

*__GREGH__ (*Fernand*-Charles-Félix), poète et critique [illegible] dans le « Figaro » son manifeste sur la poésie nouvelle, qu'il montre succédant à l'école parnassienne et au symbo[illegible] en a écrit d'un grand art et d'un grand charme, a encore publié : *la Fenêtre ouverte*, essais de critique (1901); *les Clartés humaines* (1904), et *l'Or des minutes* (1905), poèmes. [illegible] (1899), son poème *la Maison du Peuple*.

GRÉGI, E adj. Expression normande qui signifie Fripé, chiffonné, ratatiné : *Un pantalon* GRÉGI. *Robe* GRÉGIE.

*__GRÉHANT__ (Louis-François-*Nestor*), physiologiste français [illegible] mie de médecine en 1905.

GREIF (Martin), écrivain allemand, né à Spire en 1839. [illegible] fut autorisé en 1882 à porter ce nom légalement. Il fit ses études à Munich, fut officier dans l'armée bavaroise de 1859 à 1867, se fixa ensuite à Munich, entreprit de nombreux voyages en Angleterre, en Hollande, en France, en Italie et en Espagne, puis dans les pays du Nord, et s'adonna complètement à la littérature. Ses drames manquent de vie; mais ses poésies lyriques se distinguent par leurs accents profonds et par la beauté de la forme. Nous citerons [illegible] les drames : *Corfiz* [illegible]

GREIGIE [illegible] nant des plantes à feuilles épineuses, à fleurs nombreuses, qui croissent au Chili, et qui sont cultivées souvent dans les serres.

GREKOF [illegible] né en 1848, mort à Sofia en 1901. Issu de parents bulgares en Bessarabie, il avait fait ses études à Paris, puis habité Bucarest. Élu député au Sobranié de 1878, il s'y fit remarquer comme un ardent champion de l'indépendance, tout en se joignant au parti conservateur. Il devint ministre [illegible] des affaires étrangères sous Stamboulof, dont il était un chaud partisan (1890), et, enfin, président du conseil (janv.-oct. 1899).

***GRÊLE** n. f. — Encycl. Les canons employés pour combattre les effets désastreux de la *grêle* sur les récoltes se chargent de [illegible] à poudre, et leur détonation a pour résultat, on le sait, de propager dans l'atmosphère et de [illegible] en proche jusqu'aux nuages à grêle un ébranlement qui occasionne au sein même de ceux-ci une rupture de l'équilibre des molécules qui les constituent. On a songé à utiliser la grande puissance explosive de l'acétylène [illegible] sont pourvus [illegible] d'un dispositif particulier comprenant un gazogène [illegible] la transformation du carbure et communiquant avec une chambre située sous le tromblon dans laquelle se produit le mélange du gaz avec l'air; l'explosion de ce mélange détonant est provoquée par une étincelle électrique que l'on peut commander à distance.


Tir de fusées contre la grêle.

D'autre part, des explosifs [illegible] au moyen de fusées explosibles, de fusées ou pétards éclatant dans les nuages.

L'ensemble des moyens mis en œuvre pour le lancement des fusées, procédé du Dr Vidal, est des plus simples : il suffit en effet d'un pieu vertical solidement fiché dans le sol et muni de deux anneaux dans lesquels s'engage la baguette de la fusée, et qui lui servent de guide; un paravent constitué par deux planches assemblées à angle droit protège l'artificier. Toutefois, pour éviter les accidents que les fusées peuvent occasionner en retombant au milieu d'exploitations rurales assez rapprochées les unes des autres, Vidal a remplacé les fusées par des pétards lancés au moyen d'un mortier, et qui éclatent en général à 450 mètres au-dessus du sol.

Expérimenté à Hyères, puis aux environs de Paris, où la culture maraîchère occupe de grands espaces, ce procédé a donné de très appréciables résultats.

GRELLINGEN ou **GRELLINGUE**, comm. de Suisse (cant. de Berne, distr. de Laufen), sur la Birse, à l'endroit où cette rivière forme une belle chute; 1.020 hab. Agriculture, viticulture; papeterie, filature de bourre de soie.

GRENAILLE n. f. — Chass. Nom donné aux menus grains de plomb que l'on fabrique pour la chasse.

— Encycl. Chass. La *grenaille* se fabrique en laissant tomber d'une certaine hauteur du plomb fondu dont la nappe traverse une sorte de crible à orifices circulaires. Les gouttelettes de plomb se refroidissent rapidement au contact de l'air ambiant à travers lequel elles tombent. Arrivées au bout de leur chute, ces gouttelettes se sont solidifiées sous forme de petites sphères de dimensions variables. Elles sont alors triées et classées suivant des numéros qui servent à les désigner. Les plus menues portent le numéro 12 et constituent la *cendrée*; les plus grosses appartiennent au *triple* 0. Au-dessus, elles s'appellent *chevrotines*.

***Grenelle** (puits artésien de). — La colonne en fonte qui surmontait le puits, au centre de la place de Breteuil, a été démolie en 1904, et sur son emplacement a été élevé le monument de Pasteur. V. Pasteur.

* **GRENET-DANCOURT** (Ernest), acteur et auteur dramatique français, né à Paris en 1858. — A la liste des pièces qu'il a données à différents théâtres parisiens, [illegible] *les Gaietés du veuvage* (1903), et *l'Assassiné* (1904), d'après une nouvelle de Gaston Bergeret.

***GRENEUR** n. m. — Ouvrier qui donne le grain aux pierres ou aux plaques de zinc destinées à l'impression [illegible].

GRENICZ, ville d'Austro-Hongrie (Hongrie septentrionale [comitat de Zips]), sur un petit sous-affluent du Danube; 1.600 hab. Eaux minérales sulfureuses.

GRENIER (Édouard), poète français, né à Baume-les-Dames [illegible] en 1819. — Il y est mort en 1901.

GRÉOUX, comm. de France (Basses-Alpes), arrond. et à 47 kilom. de Digne, sur le Verdon; 1.100 hab. Eaux [illegible] sulfurées, employées contre les dermatoses, [illegible].

GRESERIE n. f. Fabrique de poteries de grès.

GRESSE (Léon), chanteur français, né à Charolles (Saône-et-Loire) en 1845, mort à Marly-Roi en 1900. Doué d'une superbe voix de basse profonde, il se rendit à Paris, [illegible] *le Chalet* et la [illegible]. Il [illegible] successivement ensuite à Toulouse, à l'Opéra de Paris [illegible], au Théâtre-Lyrique de la Gaîté, où il créa les rôles dans [illegible] *Engagé* au théâtre de la Monnaie à Bruxelles, il obtint ses premiers [illegible] *Mefistofele* de Boito et dans *Sigurd* de Reyer. La façon magistrale avec laquelle il créa le rôle de Hagen dans ce dernier drame lyrique le mit tellement en [illegible] que, lorsqu'en 1885, Ritt et Gailhard se décidèrent à monter cet ouvrage à Paris, Gresse fut engagé au Grand-Opéra, où il retrouva son succès de Bruxelles. Depuis, il resta constamment attaché à ce théâtre. Il y tint, avec son organe généreux et sonore, les rôles de son [illegible] *le Prophète, la Juive, Robert le Diable, les Huguenots.* Il créa également des ouvrages nouveaux [illegible] *la Walkyrie* [illegible] *les Maîtres chanteurs* [illegible] **Gresse**, [illegible] conservatoire, obtint un [illegible] second prix d'opéra-comique [illegible] de basse, comme lui [illegible] à l'Opéra-Comique, s'y montra dans [illegible] *Jadis* [illegible]. En 1901 il quitta l'Opéra-Comique pour entrer à l'Opéra, où il jouait Saint-Bris des *Huguenots*, Méphistophélès de *Faust*, le roi d'*Aïda*, le Landgrave de *Tannhäuser*, Gessler de *Guillaume Tell*, Capulet de *Roméo et Juliette*, Oberthal du *Prophète*, le Brahmine de l'*Africaine*, Leporello de *Don Juan*. Il a établi avec beaucoup de sûreté le rôle du roi Marke dans *Tristan et Yseulde*.

GRESSENICH, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. d'Aix-la-Chapelle]), sur un petit affluent de l'Inde, sous-affluent de la Meuse par la Roer; 5.000 hab. Industrie et commerce actifs; aux environs, gisements de houille, de fer et de zinc.

GRESSIER (Edouard-Valéry), homme politique français, né et mort à Corbie (1815-1892). Avocat à la cour de Paris, après avoir passé par l'École polytechnique, il exerça, à partir de 1848, comme avocat de la ville, du trésor et des domaines. Député de la Somme au Corps législatif à partir du 1er juin 1863, il entra au Sénat de l'Empire le 28 décembre 1869. Il fut nommé ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, le 17 décembre 1868 et, dans le cabinet suivant, le ministère des travaux publics ayant été rétabli comme ministère distinct, il fut pourvu de ce portefeuille (17 juill. 1869-2 janv. 1870). Gressier est un des organisateurs de l'enseignement supérieur agricole.

* **GRÈVE** n. f. — Econ. pol. et dr. Interruption simultanée du travail par une catégorie d'ouvriers ou de patrons dans le but d'obtenir un avantage nouveau ou de maintenir un avantage acquis, soit pour leur corporation, soit par solidarité avec d'autres corporations.

— Encycl. La *grève* générale a été plusieurs fois préconisée et tentée (Belgique, 1902; Suède, Russie, 1905), pour contraindre les pouvoirs publics à certaines réformes politiques ou sociales. Aussi se préoccupe-t-on, dans tous les pays, des grèves touchant les services d'utilité générale, et surtout ceux qui sont érigés en fonctions publiques. En Angleterre, en Allemagne, en Italie, aux Etats-Unis, en Espagne, des poursuites peuvent être exercées contre les grévistes de ces services. En Hollande, une loi de 1903 punit rigoureusement les grévistes des chemins de fer. La grève des patrons se nomme *lock-out*. En Allemagne, les patrons forment des syndicats de défense généraux (comme l'*Office central des syndicats patronaux allemands*) ou spéciaux à une industrie, pour soutenir les patrons victimes des grèves par des secours directs, des interventions auprès des créanciers ou des mesures contre les ouvriers en grève, mais seulement après examen de la légitimité de la résistance aux réclamations ouvrières. En France, on fonde aujourd'hui des associations analogues.

La grève des ouvriers est *offensive* ou *défensive*, suivant qu'elle tend à imposer une revendication nouvelle ou à résister à une mesure prise par le patron. En France, depuis 1894, les résultats se décomposent ainsi : *réussites*, 22,44 p. 100 ou 13,44 p. 100; *transactions*, 33,43 p. 100 ou 59,58 p. 100; *échecs*, 42,13 ou 26,98 p. 100, suivant qu'on s'attache au nombre des grèves ou au nombre des grévistes.

Le nombre des grèves, qui n'était que de 20 en moyenne en France de 1858 à 1864, et de 14 en moyenne de 1870 à 1875, s'est élevé à 321 en 1889, 634 en 1893, 567 en 1903 et 1.026 en 1904. (En 1904, 12,57 p. 100 des grèves sont le fait d'ouvriers viticoles ou agricoles.) Sauf en Angleterre, où le nombre des grèves diminue, mais non le nombre des grévistes, tous les pays semblent présenter des statistiques croissantes. En avril 1906, on a compté en France 222 grèves au lieu de 85 en avril 1905 et de 50 en moyenne dans le même mois des cinq dernières années. Dans le Nord, des grèves importantes de mineurs, malheureusement tragiques dans certains cas, ont suivi la catastrophe des mines de Courrières (v. ce mot). A Paris, en dehors d'une grève des facteurs, il y eut encore celles des typographes, des carrossiers, des métallurgistes, des serruriers, etc. Cependant, le 1er mai 1906, qui devait être le signal de manifestations décisives, ne fut marqué (grâce à de sages mesures de précaution de la part du gouvernement) que par quelques bagarres et une extension assez rapidement circonscrite des grèves préexistantes.

Cette date du 1er mai, choisie en 1886 par les ouvriers de Chicago, a été adoptée par de nombreux congrès internationaux ouvriers, pour manifester en faveur des revendications ouvrières et démontrer l'entente internationale des travailleurs.

Pour éviter les conflits collectifs, dont les frais sont payés par les belligérants, les uns voudraient un délai de préavis pendant lequel des représentants des deux partis en présence essayeraient d'arrêter les bases d'un *avis officieux*. Les autres préconisent la grève obligatoire sur le vote de la majorité, puis l'arbitrage obligatoire. D'autres, comme Waldeck-Rousseau et Millerand en 1900, proposent des *conseils d'usines*, qui chaque mois examineraient les réclamations possibles et l'*arbitrage obligatoire* dans les établissements industriels de l'Etat et de ses concessionnaires et dans les établissements privés dont les chefs auraient accepté le régime nouveau.

L'arbitrage obligatoire fonctionne dans la Nouvelle-Zélande (lois du 31 août 1894, 18 oct. 1895 et 5 nov. 1898), et dans le canton de Genève. En Suisse, il semble bien que la « loi des conflits collectifs » n'ait pas toujours pu être appliquée, les ouvriers refusant, comme en 1903, de se soumettre aux sentences prononcées. L'impossibilité d'application des sentences arbitrales est évidemment l'écueil de l'obligation en la matière.

En France, la loi du 27 novembre 1892, qui permet d'user facultativement de la conciliation, puis de l'arbitrage, sans aucune sanction d'ailleurs, n'a pas donné des résultats excellents, puisque, si les recours se sont élevés de 17 p. 100 en 1893 à 26 p. 100 en 1899, 20,50 p. 100 en 1903 et 24,07 p. 100 en 1904, il apparaît qu'en 1900 la moyenne des grèves terminées utilement par la procédure de la loi de 1892 était de 6 1/2 p. 100.

A côté de la France, qui crée pour chaque conflit collectif un essai de conciliation et d'arbitrage et où les conseils consultatifs du travail (1900) n'ont pu intervenir utilement, il existe des pays, comme l'Allemagne, l'Italie, où les tribunaux industriels, avec des délégués spéciaux, peuvent fonctionner comme conseils de conciliation et d'arbitrage. En Belgique, les conseils de l'industrie et du travail, corps représentatifs des intérêts de l'industrie et du travail, jouent le rôle d'offices de conciliation, sans être arbitres ni juges. les *conseils d'usines*, les *chambres d'explication* examinent en outre, dans certaines industries, les revendications présentées et peuvent éviter des conflits.

En Angleterre, aux Etats-Unis, dans quelques cantons suisses (Bâle-Ville, Saint-Gall), il existe aussi des institutions arbitrales en vue des conflits collectifs.

Atteintes à la liberté du travail. L'article 416 du Code pénal punissait de la prison et de l'amende les ouvriers ou les patrons qui, à l'aide d'amendes, défenses, mises à l'index prononcés par suite d'un plan concerté, auraient porté atteinte à la liberté du travail. Cette disposition ayant été abrogée par la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels, le Code pénal ne vise plus (art. 414) que les grèves ou tentatives de grève concertées et accompagnées de menaces, voies de fait, violences ou manœuvres frauduleuses. Mais si la mise à l'index échappe aux juridictions répressives, elle peut motiver une condamnation à des dommages-intérêts, et c'est en ce sens que s'est prononcée la jurisprudence de la Cour de Cassation et des Cours d'Appel.

Grève des Mineurs (la), tableau de Roll (Salon de 1880). Au milieu d'un chantier cerné par la troupe, des mineurs assistent, farouches et menaçants, à l'arrestation d'un des leurs. Ce tableau, où la vérité documentaire est


La Grève des Mineurs, d'après Roll.

trop sacrifiée à la recherche d'un effet théâtral, mit d'emblée son auteur au premier rang de l'école du réalisme et du plein air, en raison de la maîtrise avec laquelle il en réalisait les formules. Il est placé au musée de Valenciennes.

GRÉVILLE, comm. du départ. de la Manche, arrond. et à 14 kilom. de Cherbourg, près du littoral de la Manche, qui forme à cet endroit de pittoresques falaises; 450 hab. Jolie plage de galets. Bains de mer.

***GRÉVILLE** (Alice Fleury, dame Durand, connue sous le pseudonyme de **Henry**), romancière française, née à Paris en 1842.—Elle est morte à Boulogne-sur-Seine en 1902. Outre les ouvrages déjà cités, on lui doit : *Nikanor* (1887); *la Seconde Mère* (1888), *Cœurs de paravent* (1888), *Chant de noces* (1889); *l'Avenir d'Aline* (1889); *le Passé* (1890); *un Mystère* 1890; *Aurette* (1891), *Péril* 1891; *l'Héritière* 1891; *le Mari d'Aurette* 1892; *Chénerol* 1892; *Récits et nouvelles* 1892; *Jolie propriété à vendre* 1893; *un Vieux Ménage* 1893; *Fidelka* 1894; *Aven* 1894; *le Fil d'or* (1895); *Céphise* 1896; *Un peu de ma vie* 1897; *Vie d'hôtel* (1898); *Villoré, Snobs de province* (1898); *Petite Princesse* 1899; *Zoby* 1900; *le Cœur de Louise* 1901; *la Mamselka* (1902); etc. Henry Gréville a publié une sorte de manuel : *Instruction morale et civique des jeunes filles* 1882, et écrit quelques pièces de théâtre: *Pierrot ermite*, comédie en un acte 1877; *un Héritage*, un acte; *les Cloches cassées*, un acte, joué à l'Odéon en 1877; *l'Expiation de Savéli*, drame en cinq actes, joué à Lille en 1888.

GREY, comté du Canada (prov. d'Ontario), en bordure de la baie Géorgienne, vaste golfe du lac Huron; divisé, pour fins électorales, en *Grey-Nord*, *Grey-Sud*, *Grey-Est*; il a 4.656 kilom. carr. et près de 75.000 hab. Ch.-l. *Owen-Sound*.

GREY (sir Edward), homme d'Etat anglais, né en 1862. Fils d'un lieutenant-colonel et petit-fils de sir George Grey, qui fut lui-même homme d'Etat, il fut élu en 1885 député de Berwick-sur-la-Tweed, et n'a pas cessé depuis de représenter cette circonscription. En 1892, Gladstone lui confia le secrétariat parlementaire du Foreign Office, qu'il conserva jusqu'en 1895, sous le ministère Rosebery, après la retraite de Gladstone. Quoique faisant partie d'un cabinet libéral, sir Edward Grey nourrissait des sentiments impérialistes, et c'est comme impérialiste libéral qu'il entra, en décembre 1905, dans le cabinet Campbell-Bannerman, où il fut chargé du département des affaires étrangères. Il a écrit un traité sur la pêche à la ligne volante : *Fly-fishing* 1899.

GRIDEL (Joseph-Emile), peintre et écrivain français, né et mort à Baccarat (Meurthe) [illegible]. Elève de Feyen-Perrin, il s'adonna aux scènes de chasse, placées de préférence dans les forêts de la Lorraine, et qu'il sut rendre avec des touches vigoureuses d'un puissant effet. Citons de cet artiste : *Prise d'un sanglier par un équipage de mâtins*, [illegible]; *la Retraite*; *Retour d'une chasse au sanglier dans les Vosges*; etc. Il a écrit des ouvrages sur la chasse.

GRIERSON (Georges Abraham), orientaliste anglais, né à Glenageary, dans le comté de Dublin (Irlande), en 1851. Il passa en 1871 l'examen d'admission au service civil dans les Indes, où il se rendit en 1873, et remplit diverses fonctions. Connaissant à fond les dialectes parlés dans l'Inde au moyen âge et de nos jours, et les civilisa-

[illegible]

GRIESBACH, [illegible] blissement thermal, en bains et en boisson, pour le trai- [illegible]

Griffe [illegible] deux collaborateurs de Cortelon, un vieux républicain intègre, intransigeant, directeur célèbre du « Populaire ». Ambitieuse, avide de richesse, de plaisir, Antoinette réussit à rendre Cortelon amoureux d'elle, et, malgré ses cinquante ans, il l'épouse. Pour satisfaire son goût du luxe, il descend à des concessions politiques, à des compromissions même. Anna, sa fille, est obligée de quitter [illegible] dangereuse créature subsiste, s'exaspère, l'avilit chaque jour davantage, le pousse à des tripotages financiers. Il devient néanmoins sénateur, ministre. Mais la preuve [illegible] on va l'interpeller. Antoinette, le sentant perdu, s'enfuit avec un nouvel amant. Et devant cet abandon, Cortelon [illegible]

L'auteur, on le voit, a repris l'éternel sujet de la femme [illegible] cruelle puissance d'observation, un talent impitoyable.

GRIFFINIE [illegible] griffinies ont de jolies fleurs légèrement zygomorphes et dépourvues de couronne; leurs feuilles sont pétiolées. Les [illegible]

GRIGNON DE MONTFORT (le bienheureux Louis), [illegible] sur-Sèvres en 1716. D'une famille pauvre, il fut élevé chez les jésuites de Rennes, étudia la théologie à Paris, devint [illegible] missions à Poitiers, Rennes, Dinan, Nantes, Luçon, La Rochelle. Il a fondé les Filles de la Sagesse et la com- [illegible]

GRIGNOTEMENT [illegible]

GRIJALVA (RIO), fleuve du Mexique méridional, né aux confins du Guatemala, dans la sierra de Cuchumatlanes. Il [illegible] du Mexique, après un cours de 650 kilom. environ; sur ses bords, célèbres forêts, où se récoltait autrefois une grande [illegible]

GRILLIÈRES (Joseph-Louis-Georges), officier et explo- [illegible] (Yunnan) en 1905. Lieutenant de zouaves en 1895, il entreprit différents voyages en Asie, à partir de 1899, visita d'abord la Perse, puis rechercha (1903-1904) par quelles voies l'Indo-Chine française et le Yunnan peuvent être mis en communication avec le fleuve Bleu. Il est mort au cours d'un voyage qui devait le conduire jusqu'au Sétchouen et à la Mongolie, en passant, si possible, par Lhassa.

GRILL-ROOM [illegible] poissons sont grillés sous les yeux des consommateurs.

— ENCYCL. Les mets longs à préparer ne se servent point dans les *grill-rooms* et les accessoires du repas, comme le service lui-même, y sont généralement plus [illegible] chaque quartier de Londres et d'autres grandes villes une taverne qui doit réglementairement avoir un *grill-room* public, où chacun peut apporter et faire cuire un [illegible] Paris et dans d'autres villes de France ont installé des [illegible] rants anglais.

GRILSE n. m. Nom du saumon après sa première migration dans la mer, migration qui dure sept à huit semaines. (Le poisson a plus que doublé de poids et de volume pendant ce laps de temps. En sortant de la mer, il remonte les rivières jusqu'à l'endroit où il est né.)

GRIMALDI (Bernardin), homme politique italien, né à [illegible] ville natale en 1876, il devint en 1878 secrétaire général du ministère des travaux publics, puis ministre des travaux publics dans le second cabinet Cairoli (1879), et de l'agriculture dans le ministère Depretis (1884). Il représenta Catanzaro à la Chambre jusqu'à sa mort, mais après [illegible] des débats politiques.

GRIMELUND [illegible] s'adonna au paysage. Il a pris part assez fréquemment au [illegible] *Kattendyck*; etc.

GRIMM [illegible]

GRINNELL [illegible] terre arctique américaine a été visitée de 1898 à 1902 par le capitaine norvégien Sverdrup et par ses compagnons, qui avaient auparavant, dans leur premier hivernage (1898-1899), précisé la connaissance de la partie littorale occidentale de Grinnell, située immédiatement au N. du Hayes Sound. V. carte PÔLES, t. VI.

GRIPENBERG (Oscar Ferdinand Casimirovitch), géné- [illegible] turque, du corps commandé [illegible] prit une part très active à tous les combats livrés par ce corps : assaut de Pravetz, bataille d'Arab-Kouak, combat de Baba-Kouak, et occupation, le 21 novembre (3 déc. 1877), de la hauteur qui garde le nom du régi- [illegible] jour, il fut nommé général major. Général lieutenant en 1890, il commanda la [illegible] tête du 6e corps d'armée et nommé général d'infanterie en 1900. Enfin, en 1901, il fut nommé adjoint au commandant des troupes de la circonscription militaire de Vilna, et, en 1902, il fut lui-même appelé à exercer ce haut commandement. Plus tard, il fut nommé aide de camp général de l'empereur, et, lorsqu'en septembre 1904, fut organisée la 2e armée de Mandchourie, c'est le général Gripenberg qui reçut le commandement des quatre corps d'armée augmentés d'une division de réserve et de plusieurs divisions cosaques réunies pour la constituer.

GRIPHITE n. f. Phosphate hydraté naturel de fer, d'aluminium, de manganèse et de sodium.

* **GRISEBACH** (Édouard), littérateur allemand, né à [illegible] de Berlin, en 1906.

GRISELIDIS [illegible]

Griselidis, conte lyrique en trois actes avec un prologue, poème d'A. Silvestre et E. Morand, musique de J. Massenet (Opéra-Comique, 20 nov. 1901). — Les auteurs du livret l'ont tiré du mystère qu'ils avaient fait représenter à la Comédie-Française, le 15 mai 1891, sur la légende de Grisélidis. (V. t. IV.) Sur ce livret, le compositeur a écrit une partition élégante et gracieuse, poétique et fraîche, tendre et pathétique. Nous signalerons en particulier : le charmant prologue; au premier acte : le tableau archaïque de Bertrade, l'ariette d'entrée du diable; la cantilène touchante du marquis : *Traiter en prisonnière Grisélidis*; le serment de Grisélidis : *Devant le clair soleil*; au second : l'air bouffe du diable; son duo vif et comique avec sa femme; le chant caressant de Grisélidis : *Il partit au printemps : voici venir l'automne*; la prière de son fils, avec les échos d'un chœur invisible; l'évocation du diable et la valse des esprits, pleines de couleur et de caractère; le duo passionné d'Alain et de Grisélidis; au troisième acte, le duo du marquis et de Grisélidis, et leur prière devant le triptyque de sainte Agnès.

* **GRISER** v. a. — Couvrir une surface (gravure, épreuve imprimée, etc.) d'une teinte grise obtenue au moyen de traits parallèles.

GRISI (Carlotta), danseuse italienne, née à Visinada (Istrie) en 1819, morte à Saint-Jean, au-dessus de Genève (Suisse), en 1899. Elle était cousine des deux cantatrices [illegible] elle était, à la Scala de Milan, première danseuse du corps de ballet d'enfants. En même temps, elle étudiait le chant. Elle reçut des leçons du maître de ballet Perrot, et vécut avec lui, portant le nom de Mme Perrot. En 1840, Carlotta débutait à Paris à la Renaissance dans un ballet de Sauvage, *le Zingaro*, dont Fontana avait écrit la musique, et où il avait intercalé pour elle un morceau de chant. Pillet, directeur de l'Opéra, l'engagea à ce théâtre, où elle parut sur l'affiche sous le nom de Carlotta Grisi, qu'elle ne devait plus quitter. Elle débuta par un pas de deux dans le second [illegible] que durable, écrivit pour elle le scénario de *Giselle*, dont Adolphe Adam fit la musique. Carlotta créa le rôle de Giselle avec grand succès. Elle créa ensuite : *la Jolie Fille de Gand*, musique d'Adam (1842); *la Péri*, musique [illegible] (1843); *Paquita*, musique de Deldevez (1846). On la vit ensuite en Belgique, en Angleterre. Elle s'était séparée [illegible] retira en Suisse.

GRITSENKO (Nicolas), peintre russe, né à Kouznetsk (Sibérie) en 1856, mort à Menton en 1900. Élève de Cormon, Bogolubof et Lagorio, il débuta dans la marine, mais donna sa démission d'officier pour se consacrer à la peinture. C'est à lui que l'on doit *l'Entrée du président Félix* [illegible] toile offerte par le tsar à la ville de Paris, et qui figura à l'Exposition universelle de 1900. Gritsenko fut un aqua- [illegible] aquarelles d'une exquise finesse et de grand aspect.

GRIVEAU (*Maurice*-Henri-Julien), littérateur français, né à Versailles en 1851. Bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, il s'est consacré spécialement à l'esthétique, et a fait à la Sorbonne un cours libre sur ce sujet. Outre des articles publiés dans diverses revues, il a [illegible] esthétiques dans les termes ou épithètes qui servent à [illegible] il montre ces deux éléments dans les manifestations de [illegible] (1901), où il cherche, en s'appuyant sur les principes des sciences physiques et naturelles, à déterminer le degré [illegible]

[illegible] ments, aux musées.

GRIVOLAS [illegible]

GRIVOT [illegible] Paris en 1836. Comédien excellent de [illegible] presque fait un chanteur, il commen[illegible] Vaudeville qu'il con[illegible] rôles créés dans : [illegible] théâtre lyrique, Grivot se trouva appel[illegible] des laruettes, c'est-à-dire l'emploi des chan[illegible] *gnifique*. A la suite de cet essai lyrique, il [illegible] jeu délicat, plein de finesse, Grivot sut se servir de son mince filet de voix avec une habileté remarquable. — Sa femme, *Marie* LAURENT, connue sous l[illegible] GRIVOT, [illegible] Thomery (Seine-et-Marne), en 1890, [illegible] comédienne fine et une chanteuse de [illegible] *Chercheuse d'esprit*, puis dans le *Sa*[illegible]

GRIZZLI [illegible]

GROBBENDONCK, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [illegible]

GRODZISKO, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Ga- [illegible] Danube; 5.000 hab.

GROIZARD Y GOMEZ DE LA SERNA (Alexandre), ju- [illegible] Madrid en 1830. Successivement magistrat près le tribunal [illegible] cureur près le tribunal suprême, puis procureur [illegible] d'appel de Madrid (1869). Il fut ministre du F[illegible] Sagasta comme président du conseil en 1871. [illegible] parti constitutionnel, Groizard s'éloigna pen[illegible] temps des fonctions publiques. Président de l[illegible] tion qui fut présenté aux [illegible] Fomento en 18[illegible]

GROLLERON [illegible] ture militaire. Son œuvre la plus co[illegible]

GROOTENBERGE [illegible]

GROPEANO [illegible] 1865, élève de Th. Aman et C. Stancesco, à Bucarest. S'étant rendu en France, il débuta au Salon de 1895 par : [illegible] au Salon une *Fileuse roumaine*. L'un des principaux [illegible] vie, il a traduit en de fins pastels des intérieurs où se jouent des effets de clair-obscur, des coins de jardins animés de figurines de fillettes. Nicolas Gropeano, qui est [illegible] gendes et ballades de son pays.

GROSDIDIER [illegible]

GROSJEAN (Henry), paysagiste français, né à Gondre- [illegible] Fleury. Son premier envoi au Salon date de 1894; il obtint [illegible] pour le paysage, et il s'affirma avec une série de toiles [illegible]

[illegible] *la M[illegible]* 1905, musée du Havre [illegible] *Montagne des chênes* 1906. Les paysages [illegible] Henry Gross [illegible] de coloris puissant et juste, [illegible] large et [illegible], traduisent admirablement la nature et le relief du sol; les derniers plans, silhouettés avec justesse, mais vo[illegible] presque [illegible].

GROSS [illegible], professeur et criminaliste allemand, né [illegible]. Il [illegible] droit à Graz et à Vienne, la [illegible] Graz, et, en 1899, fut nommé professeur [illegible] de statistique criminelle à l'université de Czernowitz. Il créa la science de la statistique criminelle, [illegible] le premier musée des criminalistes à Graz. Il a publié : *Essai d'une évolution du droit* 1875 ; *Sur les [illegible] d'incapabilité des contraventions de droit* [illegible] 1874 ; *Manuel pour les juges d'instruction, [illegible] de police, etc., système de statistique criminelle* [illegible] ouvrage traduit en sept langues, trad. franç. [illegible] ; *Les Archives de l'anthropologie criminelle et de la statistique criminelle*.

GROSSBLIEDERSTROFF, bourg d'Alsace-Lorraine (Lorraine, distr. de Sarreguemines) sur la Sarre, [illegible] ; 1.700 hab. Fabrication de faïences, [illegible] forges importantes.

GROSS-LICHTERFELDE ou **LICHTERFELDE**, ville d'Allemagne (Prusse, cercle de Potsdam, distr. de [illegible]. Cette localité, fondée en 1868, est une des plus importantes de la banlieue de Berlin.

GROSSULARITE n. f. Minér. Syn. de GRENAT GROSSULAIRE.

GROSSWANGEN, comm. de Suisse (cant. de Lucerne [distr. de Sursee]), en partie sur une large moraine de l'ancien glacier de la Reuss, que traverse la Roth; 2.050 hab. Culture des arbres fruitiers; apiculture; élève [illegible] fromageries, scie[illegible] tressage de la paille.

GROSS-WÜNITZ, bourg d'Austro-Hongrie (Bohême [cercle de Leitmeritz]), à quelques lieues de Pulna; 300 hab. Eaux minérales et thermales, sulfatées sodiques et magnésiennes, jouissant de propriétés laxatives analogues aux eaux voisines de Sedlitz et de Pulna.

GROTE (Jacques Karlovitch), philologue russe, né à Saint-Pétersbourg en 1812, mort en 1893. Il fut d'abord professeur à l'université d'Helsingfors. Ses travaux sur la langue et la littérature russe lui valurent d'être appelé à Saint-Pétersbourg comme professeur au lycée allemand. Il enseigna, en outre, la littérature russe au grand-duc héritier, qui devint empereur sous le nom d'Alexandre III. En 18[illegible] il devint membre de l'Académie des sciences. On estime particulièrement son édition de Derjavine, son étude sur la *Jeunesse de Pouchkine*, ses *Recherches philologiques* [illegible] *Traité de l'orthographe russe*. Il avait commencé pour l'Académie un nouveau dictionnaire de la langue russe actuellement en cours de publication. — Son fils CONSTANTIN IAKOVLEVITCH **Grote**, philologue russe, né en 1853, fit ses études à l'université de Saint-Pétersbourg et devint professeur à l'université de Varsovie. Ses principaux travaux sont : [illegible] *les Magyars* [illegible]. Il a entrepris une édition complète des œuvres de son père.

GROTEFEND (Georges-Frédéric), philologue et orientaliste allemand, né à Münden en 1775, mort à Hanovre en 1853. Il suivit les cours de l'université de Gœttingue, devint en 1797 professeur-adjoint au gymnase de cette ville, puis recteur à Francfort-sur-le-Main. De 1821 à 1849 il fut directeur du lycée de Hanovre. Il occupe une place importante dans l'histoire du déchiffrement des cunéiformes. C'est lui qui le premier, en 1802, réussit à déchiffrer les cunéiformes persans et donna un alphabet rectifié et complété plus tard par Eugène Burnouf et Lassen. Il a publié sur ce sujet : *Nouvelles contributions à l'explication des cunéiformes persépolitains* (1837), et *Nouvelles contributions à l'explication des cunéiformes babyloniens* (1840); etc. Il s'est essayé aussi au déchiffrement des [illegible] *de langue* [illegible].

GROTH (Nicolas *ou* Klaus), écrivain et professeur allemand, né à Heide (Holstein) en 1819, mort à Kiel en 1899. Il fut instituteur dans son village natal, se perfectionna par l'étude approfondie des langues vivantes et, tombé malade, se retira à Fehmarn, où il séjourna pendant [illegible] la poésie. En 18[illegible] il entra à l'université de Kiel, voyagea ensuite dans l'Allemagne du Sud et en Suisse, étudia à Bonn (1856-1857) et fut nommé professeur à l'université de Kiel en 1866. Ses poésies sont écrites dans le dialecte bas allemand, dont il a été l'ardent défenseur. Ses principaux ouvrages sont : *Quickborn*, recueil poétique en dialecte du Holstein (1852); *la Vie populaire chantée en bas allemand* (1871); ces deux recueils contiennent des chefs-d'œuvre poétiques; *Cent* [illegible] de récits populaires du Holstein (1855-1859); *Maître* [illegible] de poésies pour les enfants (1858); *Cinq nouvelles chansons* [illegible]

GROTH (Paul), minéralogiste et professeur allemand, né à Magdebourg en 18[illegible]. Il étudia à [illegible] l'École des mines de Freiberg, puis aux universités de Dresde et de Berlin (1862-1869), fut nommé professeur de [illegible] Strasbourg (1872), où il organisa un laboratoire important [illegible] royales. Ses principaux ouvrages sont : *Tableau des mi*[illegible] *versités allemandes* (1875); *Cristallographie physique et* [illegible] *Collection* [illegible] *sité de l'empereur Guillaume à Strasbourg* (1878); *Précis de la minéralogie des pierres précieuses* (1887). Il a publié, à partir de 1877, la *Revue de cristallographie et de minéralogie*.

GROTON JUNCTION, bourg des États-Unis (Massachusetts [comté de Middlesex]), près d'un petit fleuve côtier; 5.000 hab. Filatures, forges, minoteries, fabrication d'instruments aratoires.

GROTTGER (Arthur), peintre polonais, né en Galicie en 1837, mort à Amélie-les-Bains en 1867. Élève de Juliusz Kossak, il étudia la peinture à Cracovie, à Vienne et à Munich. A l'occasion de l'insurrection polonaise de 1863, il entreprit un certain nombre de cycles ou de cartons : *Polonia, Varsovie, la Lithuanie, les Soirées d'hiver*, qui rendirent son nom populaire. Il travailla quelque temps à Paris, où il acheva une série de dessins connus sous ce titre : *la Guerre*, qui appartiennent à l'empereur d'Autriche. Grottger fut un grand penseur et un grand artiste. Il a laissé aussi quelques tableaux.

GROUÏTCH (Sava Dimitri), général et homme d'État serbe, né à Kolari (Serbie) en 1840. Il termina ses études militaires en Russie, et dirigea, de 1870 à 1875, la fonderie de canons de Kragouïévats. Ses attaches avec le parti radical, dont il devait bientôt devenir un des chefs, et une étude critique sur l'armée nationale amenèrent le gouvernement serbe d'alors à le révoquer. Dans la guerre serbo-turque de 1876, il servit, comme commandant d'artillerie, sous les ordres du général russe Tchernaïev. Il devint ensuite ministre de la guerre (1876-1879), agent diplomatique à Sofia (1879-1882), ministre plénipotentiaire à Athènes (1882-1886) et à Saint-Pétersbourg (1886-1887). Il fut successivement ministre des affaires étrangères et président du conseil du 2 janvier au 27 avril 1888, puis, durant la minorité du roi Alexandre, du 22 février 1889 au 9 avril 1891 et enfin du 1[er] août 1892 au 12 janvier 1893. Il représenta son gouvernement à Saint-Pétersbourg de 1896 à 1899. A la suite de l'attentat contre le roi Milan, il fut exilé du 24 juin 1899 au 5 août 1900. Il redevint ministre de Serbie à Constantinople du 1[er] septembre 1900 jusqu'en juillet 1903, président du conseil du 1[er] novembre 1903 au 1[er] décembre 1904. Président du conseil d'État, il forma, en 1906, un cabinet de nuance radicale modérée. Il a publié des mémoires intéressants sur la guerre russo-turque de 1876.

Grouïtch.

***GROUPAGE** n. m. — ENCYCL. Les entrepreneurs de messageries tirent parti de ce que le prix des transports par chemin de fer est gradué par fractions de 10 kilogr., pour réunir dans un envoi unique des colis adressés à des destinataires distincts et profiter ainsi des différences de poids. La loi du 30 mars 1872 (art. 2) oblige ceux qui recourent à ce mode de procédé, appelé *groupage*, à remettre aux gares expéditrices un bordereau indiquant avec pièces justificatives le nom et l'adresse de chacun des destinataires réels.

***GROUSSET** (Paschal), journaliste et homme politique français, né à Corte (Corse) en 1845. — Réélu député en 1902 et en 1906, il se classa parmi les socialistes indépendants, et vota contre la politique du cabinet Combes. Il a publié : *l'Affaire Dreyfus, le mot de l'énigme* (1899), et, sous le pseudonyme d'ANDRÉ LAURIE : *Colette en Rhodésia* (1901); *le Tour du globe d'un bachelier à travers les universités de l'Orient* [illegible] *l'Écolier de Sorbonne* 1902 ; *le Géant de l'azur* [illegible] *un Semestre en Suisse* 1904.

GROUX (DE), peintres. V. DE GROUX.

GROUZ (DJEBEL), petit massif montagneux du sud oranais, à la frontière marocaine, et à l'O. de l'oasis de Figuig. Il se développe en ligne droite de l'O à l'E., conservant dans ses contreforts les palmeraies de Figuig et fournissant d'eau l'oued Zousfana; 1.740 m. d'altitude.

GROUZIE ou **GROUSIE**, nom russe de la Géorgie. V. GÉORGIE.

GRUBIE (*bî*) n. f. Genre de crustacés amphipodes crevettines, de la famille des gammaridés, comptant quelques espèces répandues surtout dans les mers chaudes. (La *grubia Taurica*, de la mer Noire, est le type de ces petites crevettes, voisines des eurysthées.) V. planches CRUSTACÉS.

GRUBY (David), médecin français, né en Hongrie en 1809, mort à Paris en 1898. Il fit ses études médicales à Vienne, exerça son art dans cette ville, à Budapest, à Londres, puis alla se fixer à Paris, où il se fit naturaliser Français. Après avoir fait un cours libre de médecine et de physiologie expérimentale, Gruby avait renoncé, vers 1845, à l'enseignement pour devenir praticien. Il excellait dans le traitement des maladies des nerfs et de l'estomac. Très généreux, il aimait à obliger les gens de lettres, et il affectait une grande part de ses revenus à aider la Société des dames françaises. Pendant le siège de Paris, il avait équipé à ses frais une compagnie de volontaires et installé une ambulance. Dans les dernières années de sa vie, Gruby était devenu misanthrope à l'excès.

***GRUE** n. f. — ENCYCL. Trav. public. Pour la construction des pylones élevés, comme en nécessitent les ponts transbordeurs, on emploie des *grues* électriques mobiles le long du pylône. Ces machines élévatoires appelées [illegible] s'élèvent au fur et à mesure de la construction et servent à monter toutes les pièces dont le montage a été fait au préalable dans l'atelier, et qu'il n'y a plus qu'à assembler sur place.

GRUNDY (Sidney), auteur dramatique anglais, né à Manchester en 1848. Son père y fut échevin et maire. Tout en exerçant la profession d'avocat jusqu'en 1876, il étudia le théâtre français, dont il adapta plusieurs pièces à la scène anglaise, et dont il subit l'influence. Son imitation de ce [illegible] se reconnaît sans peine dans : [illegible] 1877, comme aussi dans [illegible] (1879), *the Vicar of Bray* 1882, *the Glass of Fashion* (1883) et *the Bells of Haslemere* (1887). Un peu plus tard, dans *a White Lie* et dans *a Fool's Paradise* 1889, il se montre original pour le fond. Depuis lors, il n'a cessé de produire, et l'on cite, parmi ses œuvres les plus amusantes : *Sowing the Wind* 1893 ; *the New Woman* 1894 ; *a Marriage of convenience* 1897 ; *the Black Tulip* 1899 ; et *a Debt of Honour* (1900). Il fait dans ses pièces une grande place à la satire sociale. Il a fait applaudir *the* [illegible] 1904 et *Business is business* 1905. Fortement influencé par la littérature française, il lui doit en partie sa légèreté et sa grâce.

GRÜNEWALD (Matthias), peintre allemand, né entre 1470 et 1480, probablement à Aschaffenbourg, mort après 1529. Si son style et son dessin se rattachent plutôt à la vieille école de Franconie, son esthétique serait plutôt en rapport avec l'école de Souabe. Le terme de « Corrège allemand », par lequel les critiques d'art allemand l'ont parfois désigné est inexact. Son chef-d'œuvre, qui est en même temps l'œuvre la plus remarquable de l'ancien art allemand vers 1510 (Dürer mis à part), est l'ensemble des peintures qui décoraient le maître-autel de l'église des Antonins d'Isenheim, et qu'on voit aujourd'hui au musée de Colmar. Les grandes pages de la Crucifixion, de la Résurrection, celles de l'histoire de saint Antoine offrent un extraordinaire mélange de réalisme intransigeant et de fantasmagorie colorée. Le maître qui les a peintes, quel qu'il soit (car Mathias Grünewald ne passe pour leur auteur que depuis peu de temps), est un artiste unique, et génial en son étrangeté. La Pinacothèque de Munich conserve, du même maître, une *Conversation de saint Maurice avec Erasme*; et le musée municipal de Francfort deux volets d'autel, avec les figures de *saint Laurent* et de *saint Cyriaque*. Parmi les études consacrées aux peintures de Colmar, nous signalerons celle de Huysmans, tout à fait curieuse dans *Trois primitifs* (1905).

GRUNINGEN, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Hinwil]); 1.200 hab. Élève de bétail; scierie.

GRÜNWALD (Béla), publiciste et homme politique hongrois, né à Szent-Antal (comitat de Hont) en 1839, mort à Paris en 1891. Après avoir terminé ses études, il voyagea en France. Il entra ensuite au service du comitat de Zolyom, devint sous-préfet en 1871 et député de Beszterce en 1878. Il plaida la cause de la réforme de l'administration des comitats et demanda le contrôle de l'État dans la vie municipale. Parmi ses ouvrages, les plus remarquables sont : *la Haute-Hongrie* (1878), où il dénonce les menées du panslavisme; *le Droit administratif hongrois* (2 vol., 1882); *l'Ancienne Hongrie de 1711 à 1825* (1888), tableau très réussi de la vie économique et sociale; *la Nouvelle Hongrie : le comte Széchenyi* (1889), où il explique la vie du grand réformateur de la Hongrie. Après la publication de cet ouvrage, Grünwald alla à Paris. Il se noya dans la Seine.

***GRUYER** (François-Anatole), critique d'art, né à Paris en 18[illegible]. — Il est devenu en 18[illegible] membre de l'Académie des beaux-arts.

GRYPHIA n. f. Planète télescopique n° 496, découverte par Max Wolf en 1902.

GRYPILIOPSIS (*psiss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, [illegible] pour des formes découvertes dans l'Amérique centrale. (Les grypidiopsis sont des charançons de taille médiocre, du groupe des erirhins; l'espèce type est le *grypidiopsis variegatus*.)

Grypidiopsis (gr. 4 fois).

GSELL (Stéphane-Charles-Émile), archéologue français, né en 1861. Il entra à l'École normale supérieure en 1883 et devint ensuite membre de l'École française de Rome. En quittant l'Italie, il se fixa en Algérie, et professa les antiquités de l'Afrique à l'École supérieure des lettres d'Alger. Il a été nommé, en outre, inspecteur des antiquités de l'Algérie, directeur du musée central des antiquités algériennes, membre de la commission de l'Afrique du Nord, correspondant de l'Académie des inscriptions. Dans toutes ces fonctions, il a déployé une grande activité; il a réorganisé le musée archéologique d'Alger; il a dirigé des fouilles très fructueuses à Tiposa; il a exploré plusieurs régions de l'Algérie, notamment la région de Sétif. Outre une foule de mémoires et d'articles, il a composé de nombreux ouvrages : *Fouilles dans la nécropole de Vulci* (1891); *Essai sur le règne de l'empereur Domitien* (1893); *Recherches archéologiques en Algérie* (1893); *Musée de Philippeville* (1898); *les Monuments antiques de l'Algérie* (1901); *Musée de Tébessa* 1902 ; [illegible] *environs d'Alger* 1896 ; *Atlas archéologique de l'Algérie* (1902 et suiv.); etc.

GUACHALLA (Fernando E.), homme politique et diplomate bolivien, né en 1853. Savant remarquable, il a été ministre des affaires étrangères, ministre plénipotentiaire à Washington, à Buenos Ayres et à Londres. Il a représenté la Bolivie au Congrès panaméricain, tenu à Mexico et à Rio de Janeiro. C'est Guachalla qui a signé, avec le baron de Rio Branco, le traité de Pétropolis, qui a mis fin au conflit qui s'était élevé entre le Brésil et la Bolivie relativement au mouvement séparatiste du territoire de l'Acre.

GUADALUPIEN [illegible] n. m. Nom donné par H. Girty au terrain permien des monts Guadalupe et représentant les formations les moins anciennes de ce système en Amérique.

GUAITA (marquis Stanislas DE), poète et occultiste français, d'origine lombarde, né et mort au château d'Alteville (Lorraine) (1861-1897). Il fit des études de droit, puis se tourna vers les lettres et composa des poésies ultra-mystiques, dont il publia trois recueils : *Oiseaux de passage* 1881, *la Muse noire* 1883, *Rosa mystica* 1885. Il se consacra alors entièrement à l'étude des sciences occultes. D'abord disciple d'Eliphas Lévi, il devint ensuite le rénovateur de l'ordre de la Rose-Croix. Sous le titre général d'*Essai de sciences maudites*, il a écrit : *Au seuil du Mystère* 1886, *le Serpent de la Genèse*, dont les [illegible]

[illegible]

GUALDO [illegible] sisc insérées dans divers recueils, puis écrivit des nou- [illegible] chant trouver les nuances les plus délicates de la passion. [illegible] dont le plus connu est intitulé *Nostalgie*. Il passait chaque année quelques mois à Paris.

GUANYLURÉE n. f. [illegible]

GUARDIA VIEJA, bourg d'Espagne (prov. d'Almeria [distr. de Berja]); 1.000 hab. Eaux minérales thermales [illegible] surtout en bains, dans le traitement du rhumatisme et de [illegible]

GUARNERIUS (GUARNERI, dit), nom d'une famille de luthiers italiens, descendants d'une famille noble de Cré- [illegible] **Guarnerius**, [illegible] ment vers 1625, élève de Nicolas Amati, travailla à Crémone depuis environ 1650 jusqu'en 1696. Ses instruments sont d'une facture aisée, dans la manière des Amati, mais d'une sonorité un peu courte et sans grande portée. — [illegible] **Guarnerius**, [illegible] que son père, il chercha d'abord à se rapprocher des [illegible] — [illegible] **Guarnerius**, [illegible] du précédent, né à Crémone, s'établit dans sa ville natale, d'où il passa plus tard à Mantoue, et produisit de 1690 à [illegible] **Guarnerius**, [illegible] Crémone, fut élève de son père. Fixé d'abord à Crémone, [illegible] ses instruments. Il travailla de 1730 à 1755, et ses pro- [illegible] **Guarnerius**, [illegible] *Gesu*, à cause d'une marque particulière qu'il appliquait à ses instruments. Il fut le disciple le plus célèbre de Stra- [illegible] essais sont assez ordinaires, et ce n'est qu'un peu plus tard qu'on voit l'artiste acquérir sa véritable originalité, par le choix et la qualité des bois employés, par l'élégance de la forme, par les heureux contours des instruments, par un vernis superbe. Plus tard encore, agrandissant le format, variant les formes, Guarnerius construisit des instruments admirables, et dont on peut voir le plus bel échantillon dans le violon de Paganini, légué à la ville de Gênes. Puis, plus tard, la facture décline et perd ses meilleures qualités, par suite du mauvais choix des bois [illegible]

GUAY (Gabriel), peintre français, né à Paris en 1848, [illegible] *d'Éphraïm* (musée de Grenoble); *Cosette, le Tullianum* (1880); *la Source, la Colombe blessée*. De ces œuvres d'inspiration classique l'artiste passa ensuite à une interprétation plus humaine de la nature. Sa dernière tentative clas- [illegible] l'année suivante, son *Poème des bois* devait lui valoir à [illegible] Draguignan). Depuis, le peintre a exposé : *la Mort du* [illegible]

GUBEC (Mathias), dit **le Roi des paysans**, chef d'une révolte de paysans qui éclata de 1571 à 1573 en Croatie. Cette révolte mit sur pied plus de 20.000 paysans déchaînés contre leurs seigneurs. Gubec, fait prisonnier, [illegible]

*__GUBERNATIS__ (comte Angelo DE), polygraphe italien, né à Turin en 1840. — Il a continué à produire, avec une étonnante fécondité, dans les genres les plus divers. Nous citerons parmi ses ouvrages des études d'histoire litté- [illegible] *Dante; F. Petrarca; G. Bocaccio*; des notes de voyages : [illegible] phiques ou bibliographiques : *Dizionario biografico degli artisti italiani viventi; Piccolo dizionario dei contempora-* [illegible] *du monde latin* (en cours de publication).

[illegible]

GUELDRY [illegible] consciencieux, s'est d'abord consacré aux spectacles de l'industrie. Ses premières toiles, étudiées sur le vif, et comme au feu de l'usine, en gardent le reflet sincère : *une Fonderie* (musée de Saint-Étienne); *le Décapage des métaux* (musée d'Amiens); *les Mouleurs*, etc. Titulaire d'une bourse de voyage (1890), il varia ensuite ses sujets : [illegible] *l'Écluse; Sur la Tamise*; etc. Depuis, ont paru aux Salons : en 1901, *le Laminoir* et *le Repos de l'équipe*; en 1902, *A l'Imprimerie nationale; les grandes rotatives*, et [illegible] *tre* et *la Seine à Vulaines*; en 1904, un sujet qui tranche avec tout ce qui précède : *la Veille de Montmirail*; en [illegible]

GUERAH, nom [illegible] hauts plateaux algériens (départ. de Constantine), et particulièrement dans le bassin du Tarf, aux petits lacs salés qui reproduisent dans leurs traits généraux les *chotts* ou *sebkhas* des départements d'Oran et d'Alger. [illegible] jadis qu'une seule nappe salée. V. TARF.

GUÉRIN [illegible] 1870-1871). Inscrit au barreau de Paris en 1873, il devint maire de Carpentras, conseiller général de Vaucluse (1880-1886), combattit le boulangisme, et, en juin 1890, fut élu sénateur de Vaucluse en remplacement d'Alfred Naquet, démissionnaire. Secrétaire du Sénat (1892-1893), il devint ministre de la justice dans le premier cabinet [illegible] feuille dans le second cabinet Dupuy (30 mai 1894-17 janv. 1895). Il fit voter le projet de loi sur les menées anarchistes. [illegible]

GUÉRIN [illegible] boré à divers périodiques parisiens. Il a publié des recueils divers : *Fleurs de neige* (1893); *l'Art parjure* (1894); *Joies* [illegible] *le Cœur solitaire* (1898); *l'Éros funèbre* (1900); *le Semeur de cendres* (1901); *l'Homme intérieur* (1905). Guérin est un élégiaque d'une inspiration très personnelle. Sa poésie est tendre, mais d'une tendresse inquiète et douloureuse, triste, mais d'une tristesse qui dédaigne les plaintes faciles.

GUÉRIN (Charles-François-Prosper), peintre français, né à Sens (Yonne) en 1875. Élève de Gustave Moreau, il débuta au Salon en 1896, avec deux toiles : *Marguerite*; [illegible] *en rouge, David, Femme au tablier, Portrait*; au consulat [illegible] *Dame en blanc* (1903); *la Terrasse, Dame dans un parc* (1904); *Baigneuses, Toilette allégorique* (1905); *Nature* [illegible] les modes du passé se mêlent aux visions du jour.

Guerre en dentelles (LA), drame en cinq actes et sept tableaux, de Georges d'Esparbès (Odéon, 19 oct. 1900). — Le marquis de Pry semble incarner les qualités et [illegible] volo et sceptique, bravoure élégante, indifférence morale. Colonel, il fait la guerre aux Anglais; mais au camp il vit dans une fête ininterrompue, entouré de comédiennes, parmi lesquelles la Florval, sa maîtresse. Deux hommes forment avec lui un vivant contraste : son père, vieux soldat de Louis XIV, imbu des grandes traditions; son fils illégitime Olivier, qui lit les philosophes. Ce n'est pas entre ces trois caractères cependant que se déroule le drame, et l'auteur ne les a posés que pour se fournir un prétexte de plus à intéressants épisodes. Au fond, M. de Pry aime la marquise, sa femme. Il congédie la Florval. [illegible] camp, secondée par M. de Villeguen. Celui-ci, à son tour, qui est jaloux du marquis, excite un soldat — également jaloux de ce séduisant gentilhomme. Le soldat tire sur le marquis et le manque. Au moment où il s'agit de faire sauter, en se sacrifiant, un fort ennemi, M. de Pry reçoit un billet l'avertissant que sa femme se meurt. Il se rend auprès d'elle, et tout en la consolant, en lui persuadant qu'elle n'est pas en danger, reçoit son dernier soupir. Puis il revient parmi ses troupes assez à temps pour aller faire sauter la poudrière... et lui-même. Mais le soldat qui avait tiré sur lui, et auquel il avait fait grâce, le devance, et ainsi se réhabilite par un acte d'héroïque dévouement.

Il y a là, comme on voit, moins un drame qu'une succession de tableaux. L'ensemble est conventionnel; mais il a du mouvement, du pimpant, du brillant et sa grâce, par endroits précieuse autant que jolie, séduisit le public.

GUERRERO (Manuel Amador), homme d'État panamien, né vers 1833. Il fut, pendant de longues années, un des médecins attachés au service de la Compagnie française du canal de Panama. Par la suite, il fut un des promoteurs de la révolution qui amena la scission de Panama d'avec la Colombie. Au mois d'août 1903, il s'était rendu aux États-Unis, d'où il était revenu avec le dessein de faire la révolution avant le 4 novembre. Elle éclata en [illegible] 10 novembre suivant, Guerrero se rendit de nouveau à Washington, pour discuter les bases d'un traité avec le gouvernement de la république des États-Unis. [illegible]

GUERRINI [illegible] bibliothécaire à Bologne. Il publia en 1877, sous le pseudonyme de LORENZO STECCHETTI, un volume de vers (*Postuma*), qu'il attribuait à un jeune homme mort phtisique à trente ans. Il y avait dans ces poésies, où était sensible l'influence de Baudelaire et des parnassiens, un sentiment de la vie réelle, une vigueur de touche et une intensité de coloris alors très rares dans la poésie italienne. La critique, qui avait fait d'abord un accueil chaleureux au volume, changea de ton quand on apprit que l'auteur était vivant, et reprocha durement à celui-ci ses hardiesses et ses crudités. Il les exagéra encore dans deux volumes (*Polemica*, 1878; *Nova polemica*, 1879), qui firent de lui le chef de l'école « vériste » (c'est-à-dire réaliste) et soulevèrent des débats passionnés. Il a publié récemment, sous un autre pseudonyme, un [illegible] *di L. Stecchetti*, 1897), où il a été plus loin que jamais dans la voie du réalisme, et qu'il a du reste, devant d'unanimes protestations, désavoué et exclu de la publication de ses poésies (1903). C'est encore sous un pseudonyme qu'il a publié le plus curieux peut-être de ses poèmes : *Job* (*Giobbe*, di Marco Balossardi, 1882), fantaisie satirique, qui se présentait comme la parodie anticipée d'un poème sur le même sujet, dont Mario Rapisardi avait annoncé la publication, mais qui avait des visées plus hautes et fusti-

[illegible]

GUESDE [illegible] protesta viven[illegible] fessionnelles, disant notamment : « Vous n'avez pas le droit de vous faire les gardes du [illegible] prendre parti en faveur d'un parti bourgeois contre un autre parti bourgeois. » Depuis, il a [illegible] accentué les divergences qui existent entre ses doctrines et les théories de Jau- [illegible]

[illegible] renversé.

GUEUX [illegible]

GUFFENS [illegible] Keyser à l'académie d'Anvers, il s'associa a[illegible] et compatriote Jan Swerts, et tous deux, [illegible] voyage en Italie, en étudiant les grandes com[illegible] coratives de Raphaël et de Michel-Ange, [illegible] projet de restaurer la peinture monumentale. [illegible] travaillèrent de concert, et leur associati[illegible] l'académie de Prague. Leur première [illegible] fut la décoration murale de la Bourse d'A[illegible] çaient l'histoire du Commerce. Mais un incen[illegible] presque aussitôt (1858), cette œuvre, dont il [illegible] que les cartons. Ils décorèrent ensuite l'église Notre-Dame, à Saint-Nicolas, près d'Anvers, après quoi ils reçurent mission d'aller organiser à Munich, en 1858, la première grande exposition d'art allemande. L'année suivante, ils firent à Bruxelles une exposition des cartons des grands peintres décorateurs allemands. Ils décorèrent ensuite diverses grandes salles des édifices publics d'Ypres (mairie, etc.), la salle d'honneur de l'hôtel de l'Écu à Anvers, etc. En 1871, Guffens s'établit à Bruxelles, où il est mort.

GUGENHEIM (Eugène), auteur dramatique et journa- [illegible] graphe » et au « Gil Blas » et il collabora successivement au [illegible] la chronique théâtrale. Au théâtre, E. Gugenheim a donné : *les Deux Nids*, avec Carmoix, vaudeville en trois actes, joué [illegible] et, avec Le Faure, *Au Dahomey* (5 actes, Porte-Saint- [illegible] a écrit encore : *Moineau franc* (5 actes, Ambigu, 1900; [illegible] *Kodak* et, enfin, *l'Épave* (5 actes, Gymnase, 1903), etc.

GUGLIELMO [illegible] en 1849. Il reçut les leçons [illegible] Il débuta au [illegible] et ne tarda pas à se faire remarquer par la [illegible] tinction des sujets qui avaient ses préférences, tels que *l'Innocence*, statue marbre; [illegible] *tion* (musée d'Amiens), statue marbre; [illegible] statue marbre (musée de Toulon). Citons encore : *Portrait des enfants du* [illegible] tat); etc.

GUGUMUS [illegible] elle observatoire de siège et de place de l'artillerie française, ainsi appelée du nom de son in- [illegible] teur d'observation de 15 mètres. Elle se transporte montée sur roues, constituant l'arrière-train d'une voiture

d'artillerie, qui pèse [illegible]. Il suffit de retirer l'avant-train pour [illegible] au point voulu. Cette échelle est composé de trois parties, qui glissent l'une sur l'autre, permettant de s'élever à volonté de 6 mètres à 15 mètres. La manœuvre comporte six hommes, mais trois suffisent au besoin pour dresser l'appareil, le développer et l'orienter convenablement. Une fois en place, l'échelle se trouve terminée par un observatoire composé d'un siège et d'une table à tiroir munie d'une jumelle pour observer et d'un téléphone pour communiquer avec la batterie.

GUIAUD (Jacques), paysagiste français, né à Chambéry en 1810, mort à Paris en 1876. Élève de Léon Cogniet et de Watelet, il se rattache à la manière de ce dernier maître, sans avoir subi l'influence de l'école de paysage inaugurée vers 1835 par Jules Dupré. Depuis 1833 jusqu'en 1876, il a figuré à tous les Salons. Il fut le premier titulaire de la mention « hors concours ». Guiaud était un artiste soigneux, scrupuleux, assez brillant en quelques-unes de ses toiles, celles consacrées à Venise par exemple. De 1847 à 1860, il séjourna à Nice; à ce séjour se rattachent de nombreux tableaux, et gravures. De retour à Paris, il exposa un tableau de *Notre-Dame de Paris*, qui fut acheté pour l'Hôtel de Ville et fut brûlé en 1871. En 1865, il fut chargé de la restauration de la galerie des Cerfs à Fontainebleau. Il a refait, notamment, les peintures murales représentant les forêts et les châteaux de la Couronne sous Henri IV. De 1872 à 1874, il voyagea en Espagne, en Italie et en Bretagne. En 1875, il exposa le *Calvaire rouge* (calvaire de Tronoan, en Bretagne), qui fut très remarqué. En 1876, l'année de sa mort, il exposait un beau *Porche de la cathédrale de Strasbourg*, qui fut acheté par l'Etat. Ses aquarelles sur des sujets espagnols sont vivantes, animées, charmantes. Tel de ses *sous-bois*, sincère et vigoureux, fait songer à Courbet. Ses qualités de grâce et d'arrangement choisi, il les a portées dans les lithographies dont il a illustré le *Voyage du prince de Joinville*. Deux fois il toucha à la peinture d'histoire en des pages officielles : *Translation des cendres de Napoléon aux Invalides* (musée de Versailles), et *Funérailles du duc d'Orléans*.

GUIBERT (saint), en latin *Wicbertus*, moine de Gorze, près de Metz, et fondateur de l'abbaye de Gembloux, près de Namur, né en 892 d'une noble famille de Namur, mort à Gorze en 962. Il suivit d'abord la carrière des armes, puis fonda une abbaye dans son domaine de Gembloux, et alla s'enfermer dans le monastère de Gorze, où il mourut. — Fête le 23 mai.

GUIBERT (Jean), écrivain ecclésiastique français, né à Aizenay (Vendée) en 1857. D'abord professeur à l'institution Richelieu de Luçon, il entra dans la compagnie de Saint-Sulpice, en 1885, enseigna les sciences, pendant dix ans, au séminaire de philosophie de Saint-Sulpice à Issy, et devint, en 1897, supérieur du séminaire des carmes à l'Institut catholique de Paris. Il a publié : *les Origines; Question d'apologétique* (1896), ouvrage dont le but est de montrer que les données scientifiques sur l'origine du monde, de la vie et de l'homme ne heurtent, en aucun point, la doctrine catholique ; divers écrits sur l'éducation, dont : *L'Éducation* [illegible] (1893) ; *et Bonté* (1901) ; *le Caractère* [illegible] ; *Histoire de saint Jean-Baptiste de la Salle* (1900) ; *le Mouvement chrétien* (1903), conférences apologétiques, etc.

GUICCIARDINI (*Francesco*, comte), homme d'Etat italien, né en Toscane en 1852. Descendant de la famille du grand historien, il fut élu député en 1882. Successivement président de la commission du budget, ministre de l'agriculture dans le cabinet Rudini en 1896, il a succédé au marquis de San Giuliano comme ministre des affaires étrangères dans le cabinet Sonnino. Très cultivé, au courant des questions intéressant directement l'Italie par ses voyages en Tripolitaine et en Albanie, collaborateur de la *Nuova Antologia*, le comte Guicciardini [illegible].

Les plénipotentiaires italiens ayant observé à Algésiras une attitude conciliatrice et médiatrice, l'Allemagne en marqua sa mauvaise humeur. Le comte Guicciardini fit, à la tribune de la Chambre des députés, un important discours, où, après avoir affirmé les sentiments pacifiques de l'Italie, il déclara que cette puissance, en raison même de ses tendances, pouvait, tout en restant fidèle à la triple alliance, [illegible] l'amitié traditionnelle avec l'Angleterre et [illegible] amitié sincère avec la France.

GUICHENOTIE (*ti*) n. f. Bot. Genre de sterculiacées.
— Encycl. Plantes au voisinage des *Lasiopetalum*, ce genre comprend des arbrisseaux australiens, à feuilles velues, pourvues de stipules parfois aussi développées que le limbe. Les fleurs, dépourvues de pétales, ont des anthères s'ouvrant par des fentes très courtes, de sorte que la déhiscence est intermédiaire entre la déhiscence poricide et la déhiscence longitudinale. Le fruit est une capsule à cinq valves, accompagnée du calice accrescent.

*__GUIDE__ n. m. — Encycl. Géogr. Bon nombre de collections [illegible] de voyageurs et de guides destinés à signaler aux touristes les curiosités les plus remarquables de tel ou tel pays existent aujourd'hui. Les Anglais recourent toujours aux guides Murray ; les Allemands consultent les Meyer et surtout les Baedeker. L'ancienne collection des « guides Joanne » constituait, pour l'histoire et les beaux-arts, le très utile complément des « guides Baedeker » plus fournis en renseignements pratiques ; elle est aujourd'hui très modifiée. Bien entendu, elle est pour la France beaucoup plus développée qu'aucune autre et elle contient pour l'Orient, pour l'Algérie, des volumes d'une très grande valeur. C'est la plus estimée des collections [illegible], parmi les [illegible] également [illegible], les guides Mariani [illegible]. Il convient [illegible] part aux « guides du touriste et du naturaliste » publiés sous la direction de Boule et conçus sur un plan très rationnel ; ces guides contiennent dans une première partie une monographie régionale très soignée, dont les itinéraires de la seconde partie fournissent le complément justificatif pratique et détaillé. Signalons encore l'intéressante collection de *guides* relatifs aux différents pays de l'extrême Orient dont le voyageur [illegible].

GUIDI (Ignazio), orientaliste italien, né à Rome en 1844. Il fut nommé en 1871 directeur du cabinet des médailles au Vatican. Chargé, à partir de 1876, d'un cours [illegible], il devint en 1878 professeur extraordinaire et en 1889 professeur ordinaire. Il enseigne surtout les langues et l'histoire de l'Abyssinie. Il est membre correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions). Il a publié et traduit de nombreux textes arabes, abyssins, éthiopiens, coptes, syriaques. Citons, parmi ses ouvrages : *Grammaire élémentaire de la langue amharique* (1889), *Proverbes, strophes et récits abyssins* (1894) ; [illegible] *sémitiques* (1879), écrit publié dans les *Mémoires* de l' « Academia dei Lincei », dont il est membre ; *Textes orientaux inédits sur la légende des Sept Dormants d'Éphèse* (même recueil, 1884) ; *les Traductions des Evangiles en arabe et en éthiopien* (même recueil, 1888) ; etc. Il a collaboré à un grand nombre de revues savantes. A l'occasion du congrès des orientalistes de Florence (1878), il a fait paraître un *Catalogue des manuscrits syriaques, arabes, éthiopiens, turcs et coptes de la « Biblioteca Angelica »*, et un *Catalogue des manuscrits syriaques, arabes, turcs et persans de la « Biblioteca Vittorio Emanuele »* (1878).

GUIDO (Gezelle), poète flamand, né et mort à Bruges (1830-1899). Fils d'un pépiniériste, il fit son éducation dans le petit séminaire de Rœsclare et dans le grand séminaire de Bruges. En 1854, il fut consacré prêtre et devint professeur dans différentes institutions de la Flandre-Occidentale. On le regarde comme le plus grand poète du pays flamand. Ses poésies, des plus belles dans la littérature flamande néerlandaise, ont été réunies en 10 volumes.

*__GUIEYSSE__ (Pierre-Paul), égyptologue et homme politique français, né à Lorient en 1841. — Il fut réélu député de Lorient aux élections générales de 1902, appuya la politique du cabinet Combes et celle du cabinet Rouvier, vota la séparation des Eglises et de l'Etat et prononça de nombreux et intéressants discours dans la question des retraites ouvrières (1905). Les électeurs le renvoyèrent à la Chambre au renouvellement de 1906. Il a publié, à part le rapport considérable qu'il avait rédigé au nom de la commission : *les Retraites ouvrières* (1905).

GUIGNARD (Gaston), peintre français, né à Bordeaux en 1848. Cet artiste s'est fait une spécialité comme peintre d'animaux et de paysages, qu'il représente souvent dans une note crépusculaire et très habilement fondue. C'est un clair-obscuriste harmonieux et délicat. Les animaux qu'affectionne son pinceau ou son crayon (car il a donné beaucoup de pastels) sont les moutons. Titulaire d'une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), Guignard figurait à celle de 1900 avec onze morceaux, peintures, aquarelles ou pastels. Il a continué à envoyer aux Salons annuels des *crépuscules humides*, des *intérieurs d'étables*, des *sorties* ou *rentrées* de moutons, des *levers de lune*, des *troupeaux de bœufs*, etc.

*__GUIGNOL__ n. m. — Théâtr. Sorte de case mobile en forme de théâtre de guignol, dans laquelle se placent auteurs et directeurs pour suivre les répétitions d'une pièce.

GUIGOU (Paul), poète français, né et mort à Marseille (1865-1896). En 1885, il fonda la *Revue moderniste*, et fut nommé en 1894 conservateur du musée de Marseille. Il collabora à la « Nouvelle Revue », à la « Revue hebdomadaire » et au « Figaro », publia deux volumes de fantaisies pour les enfants : *l'Arche de Noé* (1894) ; *l'Illustre dompteur* (1895), une préface aux *Reliques* de Jules Tellier, et de remarquables études de critiques d'art sur Puvis de Chavannes, Carriès, Monticelli. Mais, si son nom mérite d'échapper à l'oubli c'est surtout à cause des vers qu'il a publiés çà et là, et qui ont été réunis après sa mort, avec quelques-uns de ses ouvrages en prose, dans le volume *Interrupta* (1898). Ses poésies se distinguent par une grâce mélancolique, parfois un peu étrange, mais ingénue et sincère, qui n'exclut pas à l'occasion un certain charme joyeux.

GUIGUET (François-Joseph), peintre français, né à Corbelin (Isère) en 1860. Elève de Ravier, Michel Dumas, Cabanel et Puvis de Chavannes, Guiguet est un peintre d'intérieur ; ses scènes intimes, prises pour la plupart dans le Dauphiné, sont d'un charme pénétrant. Il a dessiné aussi de fins portraits aux trois couleurs. Ses têtes d'enfants sont délicates et naïves. Il a débuté au Salon de 1885 avec un *Retour de Tobie*. Il figurait à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) avec le *Concert d'amateurs*, toile, et cinq dessins. Principales œuvres : *Femmes sur la plage* (1897, musée de Grenoble) ; *Intérieur* (1898, même musée) ; *Lecture dans le jardin* (1901, musée de Saint-Etienne) ; *Jeune Fille travaillant au crochet* (1901, musée du Luxembourg) ; *Tête d'enfant* (1904, même musée). Aux Salons de 1905 et de 1906, intéressant envoi de *portraits* et *têtes d'enfants*, à l'huile et aux trois crayons.

GUILBERT (Ernest-Charles-Démosthène), sculpteur français, né à Paris en 1848. Elève de Dumont et Chapu, il débuta au Salon de 1867. Dès 1873, il se fit remarquer par un *Caïn maudit*, d'un beau caractère. Le groupe du *Petit Justicier* valut à l'auteur une médaille de 2e classe. Il exécuta en 1879 le monument de *Thiers libérateur du territoire*, érigé à Nancy. On a vu de Guilbert, à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), *Eve*, statue marbre (musée de Mirande), *Daphnis et Chloé*, groupe marbre, *Hommes d'armes au* XVIIe *siècle*; *Christophe Colomb*, statue marbre érigé à Saint-Domingue ; *Etienne Dolet*, statue bronze, érigée à Paris. En 1900, Guilbert exposa *Sapho*, statue. A la suite de ces deux expositions, l'artiste se vit honoré d'une médaille d'or.

GUILLAIN (Florent-Antoine), homme politique français, né à Paris en 1844. Directeur honoraire des routes, de la navigation et des mines au ministère des Travaux publics, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, conseiller général du Nord, il fut élu député de la première circonscription de Dunkerque, le 13 décembre 1893, en remplacement de feu le général Jung. Il prit une part considérable aux délibérations de la Chambre et fut rapporteur de commissions importantes, notamment rapporteur général du budget de 1901. Il a combattu la politique du cabinet Combes. Réélu successivement en 1898, en 1902 et en 1906, Guillain fut ministre des colonies dans le troisième cabinet Charles Dupuy (1er nov. 1898-22 juin 1899). Il a été vice-président de la Chambre de 1902 à 1906.

*__GUILLAUME__ (Jean-Baptiste-Claude-*Eugène*), sculpteur et écrivain français, né à Montbard en 1822. — Il est mort à Rome en 1905. Il avait donné sa démission de directeur de l'Académie de France à la fin de 1904. Il a [illegible] dans son atelier un monument à l'hea[illegible] neur de son maître *Pradier* et le buste de *Lagrange*, destiné à la Comédie-Française.

*__GUILLAUME__ (Albert), peintre, dessinateur et caricaturiste français, né à Paris en 1873. — Elève de Gérôme à l'Ecole des beaux-arts, cet artiste s'est consacré à l'illustration joyeuse et à la caricature. Il a collaboré à divers journaux illustrés ; il abonde en compositions lestes, parfois épicées, enlevées avec verve. Il a dessiné des affiches, des costumes de revues et illustré des ouvrages de Willy, Grosclaude, Auguste Germain, etc. Il a exposé d'ailleurs aux Salons des dessins, des aquarelles très « parisiennes », voire des peintures, dont il donnait un choix en 1902 : [illegible] *Madame est servie*, aquarelles), avec trois dessins. Guillaume a envoyé aux Salons de 1902 et 1903 une série de dessins, à ceux de 1904, 1905 et 1906 une série de petits tableaux.

GUILLAUME DE NASSAU, grand-duc régnant de Luxembourg, né en 1852 à Biebrich dans la province de Hesse-Nassau, en Allemagne. Fils aîné du grand-duc Adolphe et de la princesse Adélaïde d'Anhalt, il fut pourvu du grade de major général autrichien. Il épousa, en 1893, la princesse Marie-Anne de Bragance, née en 1861, dont il eut six filles. Le grand-duc Guillaume, qui administrait le grand-duché depuis 1902, est monté sur le trône en 1905.

Guillaume de Nassau

GUILLAUMIN (Jean-Baptiste-*Armand*), peintre français, né à Paris en 1841. Très épris des effets de lumière, il a peint surtout des paysages parisiens et des quais de Seine, puis des coins de l'Ile-de-France. Les marines rapportées de *Saint-Palais* datent de 1892 ; la première série des paysages de la Creuse et de *Crozant* de 1893. Guillaumin est allé travailler également à *Agay*, en Dauphiné (1898) et en Hollande (1904). Dans toutes ces toiles, il s'efforce de saisir surtout l'effet lumineux et, comme Claude Monet, il reprend fréquemment le même motif à des heures différentes. Mais il use moins de la division de la touche, et ses terrains ou ses arbres demeurent toujours fortement établis. Un des paysages de Guillaumin a figuré à l'Exposition centennale de 1900 ; un autre a été placé au musée du Luxembourg.

GUILLEMIN (Alexandre-Marie), peintre français, né à Paris en 1817, mort à Bois-le-Roi (Seine-et-Marne) en 1880. Il reçut les leçons de Gros et se consacra à la peinture anecdotique, dans laquelle il se fit une prompte notoriété par le choix de ses sujets et une exécution spirituelle. Il débuta au Salon de 1840 et ne cessa d'exposer jusqu'à sa mort. Citons : [illegible] *chand d'images, Après l'émigration, le Galant Béarnais*, etc.

GUILLERMIN (Jean-Baptiste), ivoirier français, né à Lyon en 1623, mort à Paris en 1699. Il s'est rendu célèbre par son talent exceptionnel dans l'exécution des petits objets en ivoire, en buis et en coco, qui peuplèrent à son époque les cabinets d'amateurs. On connaît de lui trois *Christs* (l'un en ivoire, les deux autres en buis) d'une intensité d'expression, d'une facture réaliste des plus remarquables.

GUILLOIS (Antoine), historien français, né à Limoges en 1855. Arrière-petit-fils du poète Roucher, lauréat de l'Académie française, il a publié : *Napoléon, l'Homme, le Politique, l'Orateur* (1889) ; *Pendant la Terreur, le Poète Roucher* (1891) ; *le Salon de Mme Helvétius* (1894) ; *la Marquise de Condorcet* (1896) ; *Journal de Sainte-Hélène* (1898) ; *la Révolution française* [illegible] *ger* (1901).

GUILLON, comm. du Doubs, arrond. et à 9 kilom. de Baume-les-Dames, sur le Cuisamin, sous-affluent de la Saône par le Doubs ; 160 hab. Eaux minérales sulfurées calciques froides et ferrugineuses carbonatées crénatées.

GUILLONÉE (*ghi* [*ll* mll.]) n. f. Genre d'ombellifères, comprenant deux espèces espagnoles très voisines des *laserpitium*.

GUILLOT (Adolphe), magistrat français, né à Paris en 1836, mort à Saint-Jean-de-Luz en 1906. Il débuta dans la magistrature en 1864 comme substitut du procureur à Vitry-le-François. Dix ans plus tard, il fut appelé au poste de juge d'instruction au tribunal de la Seine, et il le conserva jusqu'à sa mise à la retraite, prononcée sur sa demande, en 1900. En 1892, il fut nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Retraité, il se consacra exclusivement aux questions se rattachant à l'enfance abandonnée. Il a publié plusieurs ouvrages : *Des principes du nouveau Code d'instruction* (1884) ; *le Jury et les Mœurs* (1885) ; *Paris qui souffre* ; *La basse geôle du Grand-Châtelet et les Morgues modernes* (1887), ouvrage érudit où, avec un esprit philosophique élevé et une grande commisération pour la souffrance, il traite des sujets rentrant dans sa compétence professionnelle.

GUILLOUARD (Louis-Vincent), jurisconsulte français, né à [illegible]-Saint-Gervais (Orne) en 1845. Avocat au barreau de Caen en 1866, il fut, en 1870, chargé de cours à la faculté de Caen. Lorsque la guerre éclata, il s'engagea comme volontaire et fit campagne dans la seconde armée de la Loire. Après la guerre, il reprit son enseignement à la faculté de Caen et, en 1881, il succéda à Demolombe dans la chaire de droit civil. Il était bâtonnier de l'ordre des avocats de la cour de Caen, en 1887 et 1888. Disciple de Demolombe, il continua sa tradition tant dans son enseignement que dans ses publications. Il entreprit de faire paraître une série de traités sur le Code civil, destinés à continuer et à compléter ceux de son maître : *Contrat de louage* (1885-1888) [illegible]

***Guilloutet** [illegible] politique [illegible]

Guilloux [illegible] en marbre en 1903, en même temps que la *Gaule*, autre [illegible] 1re classe. Il a exécuté aussi divers bustes.

Guilmant [illegible] seize ans, il était nommé organiste de l'église Saint-Joseph [illegible] de Saint-Sulpice et de Notre-Dame, où il se fit entendre avec grand succès, aussi bien comme compositeur que [illegible] 1871, acceptant les fonctions d'organiste à la Trinité, qu'il conserva pendant plus de trente ans. Les séances d'orgue que depuis 1878 il n'a cessé de donner dans la salle du Trocadéro, et ses succès à l'étranger ont achevé de consacrer son talent. Il est devenu professeur d'orgue au Conservatoire et à la *Schola cantorum* et organiste de la Société des concerts du Conservatoire. On lui doit de nombreuses compositions pour orgue, de nombreuses pièces pour harmonium, pour piano et pour divers instruments. Il a entrepris la publication d'une grande collection [illegible] XVIIIe siècles, édition à l'usage des organistes et amateurs, publiée d'après les manuscrits et éditions authentiques, avec annotations et adaptations aux orgues modernes.

Guimard (Hector-Germain), architecte français, né à Lyon (Rhône) en 1867. Les plans et dessins de ses travaux dé tendances très modernes ont mis son nom en évidence. La décoration extérieure des stations du métropolitain de Paris est son œuvre. On lui doit encore de nombreux [illegible] extérieur et la décoration intérieure des habitations qu'il [illegible]

Guinée française, [illegible] du gouvernement de l'Afrique occidentale. — La Guinée française s'est agrandie d'un petit archipel, très précieux [illegible] îles de Los, menues, mais élevées et fertiles, nous ont [illegible]

Chemin de fer. Ce fut Ballay, gouverneur de la Guinée [illegible] chemin de fer destiné à relier Konakry au Niger navigable. En octobre 1905, la locomotive avait atteint le pont de la Santa, au kilomètre 166.

Guinon (Albert), auteur dramatique français, né à [illegible] à 1890, publia dans les journaux des nouvelles qui furent réunies sous le titre *la Rupture de Jean*. Une comédie de caractère, *les Jobards*, suivit en 1891 au Vaudeville, avec le même collaborateur, puis Albert Guinon écrivit *Seul* (1892, Théâtre-Libre), *A qui la faute!* (Variétés) et *le Partage*, où l'auteur analysait les souffrances, pour les amants, du partage dans l'adultère. En 1902, Albert Guinon fit représenter sur le même théâtre en collaboration avec Jeanne Marni, une nouvelle étude de caractère *le Joug*; enfin sa pièce *Décadence*, satire sociale et drame passionnel, qui mettait aux prises l'aristocratie déchue et les juifs enrichis, et qui avait été interdite par le gouvernement en 1901, fut donnée trois ans plus tard au Vaudeville.

Guiraud [illegible] né près de cette ville, mort en 1123. Il était prieur du monastère de Sainte-Marie-de-Cassien, quand il fut élu évêque de Béziers. Il prit la fuite par humilité, mais on le découvrit, et il fut ramené à Béziers, où il dut accepter son élection. — Fête le 5 novembre.

***Guiraud** (Paul), historien français, né à Cenne-Mo[illegible] l'Académie des sciences morales. Il a publié en 1905 [illegible]

Guitera, bourg de la Corse, arrond. et à 53 kilom. d'Ajaccio, sur une colline; 450 hab. Eaux minérales hyperthermales (45° C.) sulfurées sodiques, utilisées pour le traitement des affections rhumatismales, de la scrofule, etc. La saison va du 1er juin au 20 septembre.

Guitry

***Guitry** (Lucien-Germain), acteur français, né à Paris en 1860. — Après avoir été [illegible] Saint Martin (1900), et créer [illegible] Comédie-Française, où il devait être particulièrement chargé de la scène. Mais à peine était-il entré en fonctions, qu'il résilia son engagement, d'accord avec l'administration, pour aller prendre la direction du théâtre de la Renaissance, où il obtint le concours de Mlle Marthe Brandès, qui elle-même venait de quitter la Comédie-Française. Il y a retrouvé ses succès passés en jouant : [illegible] *Pécheresse*, *la Griffe*, etc.

***Gulf-Stream**, courant maritime chaud de l'Atlan[illegible] prince Galitzin à bord du *Samoyède*, en vue de rechercher ce que devient le Gulf-Stream dans les mers arctiques, ont permis de constater qu'après avoir doublé le cap Nord, le courant du golfe coule à travers l'océan Glacial vers la côte de la Nouvelle-Zemble. Si sa limite septentrionale n'a pu être déterminée d'une manière précise, du moins a-t-on pu suivre sa limite méridionale [illegible] de la côte mourmane, jusqu'à l'île Kalgouef. Ensuite, tandis qu'une ramification se perd au milieu des eaux [illegible] en longeant la côte de la Nouvelle-Zemble. Il est actuellement impossible d'en dire davantage sur ce que devient le Gulf-Stream dans les mers polaires arctiques.

Gull [illegible] de la baie d'Hudson. Environ 32.000 hectares.

Gulonate n. m. Sel de l'acide gulonique.

Gulonique adj. Se dit d'un acide $CO^2H-(CHOH)^4-CH^2OH$, qui existe sous les trois formes, droite, gauche et inactive. (L'acide droit se forme dans la réduction de l'acide glycuronique; l'acide gauche s'obtient par l'action de l'acide cyanhydrique sur le xylose; l'acide inactif s'obtient par l'action réciproque des acides droits et gau[illegible]

Gulose n. m. Sucre $COH-(CHOH)^4-CH^2OH$, que l'on obtient par réduction de la lactone gulonique droite gauche et inactive.

Gumplowicz (Louis), jurisconsulte et économiste polonais, né à Cracovie en 1838. Docteur en droit, après avoir été avocat à Cracovie, il est devenu professeur de droit public à l'université de Graz. Il a publié depuis 1861, en polonais, un certain nombre d'ouvrages politiques et historiques, et en allemand plusieurs ouvrages : *Rechts-* [illegible] *der Staatstheorien* (1905); qui ont été pour la plupart traduits en français ou en anglais, espagnol ou italien. Ont été traduits en français : *la Lutte des races*, par Charles Baye (1892); *Précis de sociologie*, par le même (1896); *Sociologie et politique*, par Kranz (1898); *Aperçus sociologiques*, par Léon Didier (1900).

La conception fondamentale de Gumplowicz est celle de l'existence primordiale de « groupes humains » foncièrement différents les uns des autres, amenés à la lutte pour l'existence par leur hétérogénéité radicale (polygénisme). L'évolution sociale est, dit-il, la conséquence de la lutte ou de l'accord des groupes, de leur coordination et surtout de la subordination de certaines collectivités à d'autres plus puissantes, subordination qui entraîne la formation de classes dans une nation. La morale est un ensemble de règles conventionnelles, dont l'observation est imposée par le groupe à l'individu. Celui-ci dépend en tout de l'esprit social. *L'esprit de groupe* est le plus sûr garant de la cohésion sociale et l'individu, loin d'être quelque chose de réel, n'est qu'un produit de la pensée collective; la raison est « fille de la cité ». La langue, la coutume, la religion, l'art sont des phénomènes « psycho-sociologiques ».

La lutte des groupes amène la complexité croissante : à l'égalité parfaite de la horde primitive succède une différenciation continue : les aristocrates s'emparent des terres, les classes moyennes de la richesse mobilière; les liens économiques se multiplient et l'évolution des groupes entraîne d'incessants changements individuels.

Gurlitt (Louis), peintre danois, né à Altona en 1812, mort à Berlin en 1897. Élève de Bendixen, il s'est acquis une haute renommée comme paysagiste. La vigueur de son coloris, le sens juste des sites qui l'attirent constituent le mérite de ses compositions. Gurlitt a fait de nombreux voyages : en Italie, en Grèce, en Espagne. Il était, depuis 1839, membre de l'académie de Copenhague. Bien que la majeure partie de sa vie se soit écoulée à Dresde (1848-1852), à Subleben (1859-1873) et à Berlin, ses œuvres sont dispersées dans de nombreux musées. Citons de lui : *Lande en Jutland*, l'une de ses meilleures toiles; *la Plaine de Thèbes* (musée de Berlin); *Sites de la Haute-Bavière* (musée de Munich); *Lac de Côme*, *Vue de Palerme*, *Embouchure du Cattaro*, etc.

Gurlitt (Cornélius), compositeur allemand, né et mort à Altona (1820-1901), élève de Reinecke père, puis de Weyse, il fut, à partir de 1864, organiste de la cathédrale de sa ville natale et reçut en 1874 le titre de directeur royal de musique. Outre des symphonies, quatuors, sonates, sonatines, lieder, etc., il a écrit deux opérettes : *Die rœmische Mauer* et *Rafael Sanzio*, et un opéra en quatre actes, *Sheick Hassan*.

Gurnigel, grand établissement balnéaire de Suisse (cant. de Berne, distr. de Seftingen, comm. de Ruti), à 1.159 mètres d'altitude, sur le versant boisé d'un contrefort du Stockhorn. Eaux minérales sulfureuses et ferrugineuses. Cet établissement, dont la fondation remonte au XVIe siècle, a été détruit en 1902 par un violent incendie. On l'a réédifié.

Gusman (Adolphe), graveur français, né et mort à Paris (1821-1905). Élève de Porret, il peut être considéré comme le rénovateur de la gravure sur bois en France au XIXe siècle. Il a gravé le premier bois gouaché, dessiné par Daubigny. C'est Gusman qui imagina, en 1871, de graver sur bois, en deux planches, des tailles se mêlant par le repérage. Citons de lui : *les Noces de Cana*, d'après Véronèse; *la Mise au tombeau*, d'après Titien, etc. Gusman a été l'un des collaborateurs les plus actifs du *Magasin pittoresque*. On lui doit aussi plusieurs volumes de poésies d'un charme pénétrant. — Son fils, Pierre **Gusman**, graveur et écrivain, a publié : *Venise* (1901); *la Villa impériale de Tibur* (1903); en 1905, il a ouvert une exposition [illegible] *ples*, série de croquis, notes et gravures.

Gussow (Charles), peintre allemand, né à Havelberg en 1843. Il reçut les leçons du peintre belge Pauwels et de Rambert. Il débuta au Salon de Berlin en 1870 avec : [illegible] *à la chasse*. Gussow s'est acquis en Allemagne une notoriété comme peintre de genre et portraitiste. Un rare souci de la vérité l'incline au réalisme, mais il ne cesse pas d'avoir dans ses toiles une visible préoccupa[illegible] *heur perdu*, *le Retour des troupes*, *la Vénus buandière*, etc. Gussow est devenu professeur à l'Académie de Berlin. Il avait précédemment enseigné à Weimar et Carlsruhe.

Guttinguer (Ulrich), poète et littérateur français, [illegible] fit paraître, sous le titre de *Nadir* (1822), un recueil de [illegible] *Arthur* (1836), et un recueil d'articles intitulé : *Pensées* [illegible]

Guyacile. [illegible] noix d'arec.

Guy [illegible] d'Auxerre, mort en 961 (fête le 6 janvier); — le bienheureux Guy (en latin *Vido*), fondateur du monastère de Vicogne [illegible] prémontrés, mort en Bourgogne en 1147. On l'honore dans son ordre le 31 mars.

Guy (Georges-Guillaume), acteur français, né à Paris en 1859. Il joua d'abord en amateur au cercle Picarde [illegible] retour aux Folies-Dramatiques pour y créer *Boccace* et la [illegible] Amérique, fit ensuite une saison au théâtre des Célestins de Lyon, puis, de retour à Paris, créa aux Folies-Dramatiques les *28 Jours de Clairette*, aux [illegible] *gaol malgré lui*, et de nouveau [illegible] repris plusieurs opérettes : *Mam'zelle Nitouche*, *Chilpéric* [illegible] enfin, il quitta en 1903 le [illegible] succès dans tous ses rôles. — Il a épo[illegible] Guy, dite Germaine **Gallois**, actrice française, née à Paris en 1869. Douée d'une jolie voix, elle débuta à l'âge de dix-huit ans au théâtre des Nouveautés. Des Nouveautés elle passa sur presque toutes les scènes parisiennes. Dans ces différents théâtres, elle établit un certain nombre de rôles dans : *Isoline*, *les Voyages dans Paris*, *l'Enlèvement de la Toledad*, *la Duchesse de Ferrare*, *la Dot de Brigitte*, *Ninette*, *le Pompier de service*, *Paris qui marche*, *les Petites Barnett*, *Paris-Froufrou*, etc., se montrant dans tous comédienne adroite et chanteuse fort agréable.

Guy (Camille), géographe et administrateur français, né à Salins en 1860. Agrégé d'histoire et de géographie, il appartenait à l'Université lorsqu'il fut appelé, en 1895, à diriger le service géographique et des missions au ministère des Colonies. Ce service prit un développement nouveau sous sa direction et d'importantes cartes de plusieurs de nos possessions coloniales furent publiées. C'est aussi comme chef de ce service qu'il fit envoyer de nombreuses missions de reconnaissance ou de délimitation dans diverses colonies. Il collabora activement à l'organisation de la partie coloniale de l'Exposition universelle de 1900. Il fut délégué technique aux commissions de délimitation franco-allemande et franco-anglaise du Niger, ainsi qu'à celle du contesté franco-brésilien. En 1902, il fut appelé aux fonctions de secrétaire général du gouverneur général de l'Afrique occidentale française, avec le grade de gouverneur. A la suite de la réorganisation de [illegible] même année, lieutenant-gouverneur du Sénégal. Il a fait [illegible] *graphique*, en collaboration avec Marcel Dubois [illegible] 1906); et, à l'occasion de l'Exposition de 1900 : *La* [illegible] laboré au « Nouveau Larousse illustré ».

Guyane française [illegible] règle définitivement des [illegible] dantes, et que la sentence arbitrale du tsar Alexandre III [illegible] France obtient la possession du territoire contesté entre l'Itany et le Maroni (soit environ 250.000 hectares), ainsi que les îles de l'Awa et les îles les plus importantes du bas Maroni, grâce au partage du fleuve en biefs alternativement attribués à chaque puissance.

Mines. La législation minière de la colonie de la Guyane a été refondue en un texte unique par le décret [illegible] minérales relativement à leur régime [illegible] cers et carrières. La concession d'une [illegible] propriété distincte de la propriété de la [illegible] emporte d'ailleurs la propriété. La [illegible] les appareils et ustensiles sont imm[illegible] Toute concession donne ouverture, au profit de la [illegible] à une redevance annuelle, dont le non-payement entraîne la déchéance.

Guyane hollandaise [illegible] que la frontière entre le Brésil et la G[illegible] serait formée dorénavant par la ligne [illegible] Guyane française jusqu'à celle de la Guyane anglaise.

Guyon [illegible] Paris en 1878. Elle était la femme et la cousine germaine [illegible] *Boulevard*. D'abord ouvrière en dentelles, elle entra au

Conservatoire, joua en [illegible] avec un grand succès à la Renaissance, [illegible] partie de la Comédie-Française [illegible] puis passa à [illegible] Mme Guyon retourna à la Comédie-Française [illegible] avec une grande [illegible] des grands rôles tragiques. Elle s'était [illegible] 1861, à Mathieu Plessy, frère de Mme A. [illegible]

Guyon [illegible] acteur français, né à Paris [illegible] machiniste, il [illegible] père, et s'adonna à la [illegible] Pierrots [illegible] en compagnie [illegible] P. Legrand. Il ne tarda pas à se spécialiser dans les imitations et obtint dans ce genre un vif succès. Il a joué aux Folies-Dramatiques, à l'Eldorado [illegible] aux Variétés, etc. — Son [illegible] CHARLES-ALEXANDRE **Guyon,** né à Paris en [illegible], fit quelques études musicales au Conservatoire, parut en 1873 comme chanteur comique à l'Eldorado, et fut engagé successivement dans divers théâtres parisiens, où il fit avec une finesse comique un grand nombre de créations, notamment dans *Trois femmes pour un mari, Coquin de printemps,* [illegible] *une Affaire scandaleuse,* etc. Guyon est l'auteur d'une foule de [illegible]

GUYOT (Yves), homme politique français, né à Dinan en 1843. — Il se présenta, sans succès, en 1902, aux élections législatives dans l'Inde française. Il avait jusque-là la direction du « Siècle », où il avait mené de vives campagnes en faveur de la cause de Dreyfus et contre le nationalisme; il l'abandonna en 1903, tout en continuant d'y collaborer. Il poursuivit, par le journal, par le livre, par la conférence, la controverse entamée depuis de longues années contre les chefs du parti [illegible] Il a publié : [illegible] *la Morale* (1883) [illegible] *Fou* (1884); *la Traite des vierges* [illegible] *Drôle* (1885); *la Science écono-* [illegible] *M. Jules Cambon, la politique radicale socialiste en Algérie* [illegible] (1897); *l'Economie de l'effort* (1896); *l'Innocent et le traître :* [illegible] *la Revision du procès Dreyfus* (1898); *Affaire Dreyfus, ana-* [illegible] (1903); *la Comédie protectionniste* (1905); etc.

Yves Guyot.

GUYOT-DESSAIGNE (Jean-François-Edmond), homme politique français, né à Brioude en 1833. Il plaida d'abord au barreau de Paris et à celui de Clermont-Ferrand, puis [illegible] à Clermont-Ferrand (1863), procureur impérial à Issoire (1866), avocat général [illegible] et maire de Cunlhat (1881) et devint député du Puy-de-Dôme aux élections générales de 1885. Depuis, il fut constamment réélu par la deuxième circonscription de Clermont-Ferrand (1889, 1893, 1898, 1902 et 1906). Le 3 février 1889, il était pourvu du portefeuille de la justice et des cultes, abandonné par Ferrouillat, mais démissionnait [illegible] avec le cabinet Floquet (22 fév.). Il fut ministre des travaux publics dans le cabinet Bourgeois (1er nov. 1895-29 av. 1896).

Guzla (LA), œuvre de Mérimée, qui constitue une des plus curieuses mystifications littéraires du XIXe siècle. C'est un prétendu recueil de chants populaires illyriens serbes, ainsi nommé de la guzla serbe et précédé du portrait du guzlar auquel Mérimée a donné le nom d'Hyacinthe Maglanovitch, c'est-à-dire fils du brouillard. Ce volume parut à Paris en 1826, un an après le théâtre de Clara Gazul, dont le nom a été évidemment fabriqué sur *guzla*. Le succès de la *Guzla* fut immense. Des critiques slaves, des poètes comme Pouchkine et Mickiewicz furent dupes de cette mystification.

GYLDEN (Hugo), astronome suédois, né à Helsingfors en 1841, mort à Stockholm en 1896. Il étudia d'abord dans sa ville natale, puis auprès de Hansen, à Gotha (1860). En 1863, il entra comme astronome adjoint à l'observatoire de Pulkowa et fut bientôt astronome titulaire. En 1871, il fut nommé membre de l'Académie royale des sciences de Suède, en même temps qu'on lui confiait la direction de l'observatoire de Stockholm. On doit à Gylden des travaux de tout premier ordre concernant les méthodes d'approximation pour les perturbations dans le mouvement des planètes (*Acta mathematica,* t. XI), la libration de la lune (*C. R. Acad. des sciences,* t. XXXIV). De 1863 à 1870, Gylden fit à Pulkowa une remarquable série d'observations au cercle vertical relativement à la variation de la latitude d'un lieu, puis publia : *Recherches sur la rotation de la terre* (en 1871, t. VIII des *Actes de la Société royale des sciences d'Upsal*); *Lois de la rotation d'un corps solide* [illegible] *par une masse liquide* (en 1878 et 1879, nos 7 et 9 des *Bulletins de l'Académie royale des sciences de Stockholm*). Gylden associa la perfection expérimentale et les meilleures qualités de l'analyste et du géomètre; ce fut d'ailleurs un éminent chef d'école.

Hugo Gylden.

GYMNADÉNIE (*ni*) n. f. Genre d'orchidacées-ophrydées, type d'une tribu des *gymnadéniées*, comprenant 16 genres et environ 120 espèces.

— ENCYCL. Les *gymnadénies* sont des orchidées à bulbe, qui habitent l'Europe et le nord de l'Asie. En France, on en connaît deux espèces cultivées comme plantes ornementales.

GYMNOBÉLIDÉE ou **GYMNOBELIDŒUS** [illegible] n. Genre de mammifères marsupiaux, de la famille des phalangéridés, comptant une seule espèce propre à l'Australie. Le *gymnobelideus Leadbeateri* est un petit phalanger volant, voisin des bélidées vrais [*petaurus*]. Il est répandu dans la province de Victoria jusqu'au fleuve Bass.

Gymnobélidée.

GYMNOCHARACINUS (*ka, si-nuss*) n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des characinidés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle, découverte dans les eaux douces de l'Argentine. (Le *gymnocharacinus Bergi* est un characin dépourvu d'écailles et de nageoires adipeuses.)

Gymnocharacinus.

GYMNODINIACÉES (*sé*) n. f. Famille d'algues unicellulaires, à cellule sans membrane ou à membrane simplement cellulosique, quelquefois gélatineuse. — Une GYMNODINIACÉE.

GYMNODINION n. m. Algue, type de la famille des *gymnodiniacées*, formée d'une cellule présentant en son milieu un profond sillon circulaire, d'où partent deux longs cils vibratiles.

GYNATRÉSIE (*zi* — du gr. *gunê*, femme, *a* priv., et *trêsis*, perforation) n. f. Rétrécissement du canal utérin.

GYNÉCOLOGIQUE (*jik'*) adj. Qui a rapport à la gynécologie.

GYNÉCOPATHE n. m. Celui qui s'occupe des maladies génitales.

GYNÉCOPATHIE (du gr. *gunê, aikos*, femme, et *pathein*, souffrir) n. f. Affection des organes génitaux de la femme.

GYNÉCOPHOBIE ou **GYNÉPHOBIE** (*bi* — du gr. *gunê*, femme, et *phobos*, crainte) n. f. Crainte excessive éprouvée en présence d'une femme.

— ENCYCL. Cette crainte est le résultat de la timidité chez des gens abouliques ou psychasthéniques, chez les scrupuleux, qui ont toujours peur d'échouer dans leurs entreprises ou de ne pas savoir s'y prendre convenablement; mais elle peut être aussi le résultat d'échecs précoces chez des prédisposés nerveux, que ces échecs frappent plus qu'il ne convient. Dans ce cas, elle aboutit à la psychasthénie franche ou parfois à l'inversion sexuelle.

GYP (Sibylle-Gabrielle-Marie-Antoinette DE RIQUETTI DE MIRABEAU, comtesse DE MARTEL DE JANVILLE, dite), romancière française, née au château de Koetsal (Morbihan) en 1850. — Depuis le *Friquet*, elle a publié toute une nouvelle série d'ouvrages amusants et satiriques : *Jaquette et Zouzou, la Fée* (1902); *les Chapons, Sœurette,* [illegible] *sards, Maman* (1904); *Cloclo, Geneviève, Journal d'un casserolé* et *le Cœur de Pierrette* (1905).

GYPSIS n. f. Planète télescopique no 444, découverte par Coggia en [illegible].

GYRINOCHILUS (*ki-luss*) n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des cyprinidés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle découverte dans les eaux douces de Bornéo, le *gyrinochilus pustulosus*. (Ce poisson rentre dans le groupe des homaloptères.)

Gyrinochilus.

GYSEGEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]), sur la Dendre, affluent de l'Escaut; 1.620 hab.

H [illegible]

HAAKON VII [illegible] Charles [illegible] [illegible] fils du roi de [illegible] Frédéric VIII, [illegible] la princesse Maud, fille du roi d'Angleterre Edouard VII. Lorsque la scission entre la Suède et la Norvège fut ac-[illegible] gien le 18 novembre 1905, et prit le nom de Haakon VII. Le [illegible] jem.

[illegible]

Haakon VII

HAAN, bourg d'Allemagne [illegible] Rhin, [illegible] de Dusseldorf [illegible] sur un petit sous-affluent du Rhin ; 5.500 hab. Filatures, fabrication d'étoffes; métallurgie.

HAARLEMMER-MEER, [illegible] Harlem]) ; 12.000 hab.

HAAS (Maurice [illegible] né à Rotterdam en 1832, mort à New-York en 1895. Après avoir débuté par des tableaux de marine dont les sujets étaient empruntés aux côtes de Hollande, d'Angleterre et de France, il reçut en 1857 le titre de peintre de la marine néerlandaise. Il émigra en [illegible] selle de 1889 (Paris) : *A la pêcherie*. Ses œuvres les plus connues, peintures ou aquarelles, sont : *Tempête sur Jer-*[illegible] des beaux-arts de New-York depuis 1863.

HAAS [illegible] en 1855. Professeur de géologie et de paléontologie à l'université de Kiel en 1887, il s'est fait connaître par de remarquables travaux sur la géologie des Alpes vaudoises et du Jura, de la péninsule du Slesvig-Holstein, etc. Il a établi notamment un profil géologique du canal de Kiel. On lui doit, entre autres ouvrages : *les Brachiopodes des formations jurassiques de l'Alsace-Lorraine* (avec Petri. [illegible] *dans le lias du Tyrol méridional et de la Vénétie* (1884); [illegible] *et jurassiques des Alpes vaudoises et des contrées environnantes* (1892), etc., ainsi que plusieurs livres de vulgarisation scientifique.

HABER [illegible] militaire, puis s'adonna, avec un rapide succès, à la peinture de portraits et de nature morte. On cite de lui [illegible] ses toiles, où il excellait à rendre les armes anciennes et précieuses.

HABERT (Henri-Ernest-*Marcel*), homme politique [illegible] avocats, il prit part au mouvement boulangiste, et se pré-[illegible] Paul Déroulède contre la revision du procès Dreyfus. Réélu député en 1898, il fut un des principaux chefs de la Ligue des patriotes reconstituée, et il se trouvait, le 23 février 1899, aux côtés de Déroulède lors de sa tentative près du général Roget. Arrêté avec lui et traduit devant la Cour d'assises de la Seine, il fut acquitté le 31 mai. Inculpé ensuite de complot contre la sûreté de l'Etat, il réussit à s'enfuir. Le 19 décembre, il venait se constituer [illegible] ans de bannissement. Conduit à la frontière belge, il rejoignit, à Saint-Sébastien, Déroulède ; il fut déclaré déchu de son mandat de député. Rentré en France à l'expi-[illegible]

HABERT-DYS (Jules-Auguste), dessinateur français, né à Fresnes (Loir-et-Cher) en 1850. Elève d'Ulysse Bernard à Blois, puis de Gérome à l'Ecole des beaux-arts de Paris, il travailla ensuite, sous la direction de Bracquemond, à des compositions décoratives pour céramique et, enfin, entra, à la suite du graveur Gaucherel, à [illegible] classent parmi les meilleurs décorateurs. Il a abordé tous les genres : dessins pour dentelles, joyaux, mosaïques, tapisseries, écrans, porcelaines, reliures d'art, etc. Plusieurs recueils de ses ingénieuses compositions ont [illegible]

HABIB OULLAH KHAN [illegible] 1872. Fils de l'émir Abdour Rahman Khan, il lui succéda en 1901. Reconnu dès la mort de son père par ses frères, les sirdars, dans un durbar public, il prit le pouvoir sans que l'ordre fût troublé. Dans une proclamation, il déclara [illegible] de l'Inde qu'il suivrait la politique de son père et qu'il es-[illegible] nistan se resserrer encore.

HABITATION [illegible] *marché*. Les lois du 30 novembre 1894 et 31 mars 1896 [illegible] toutes les manifestations de la prévoyance sociale et notamment la construction des maisons destinées à être louées ou vendues à des personnes peu fortunées.

De facultatif qu'il était, l'établissement d'un ou de plusieurs comités des habitations à bon marché devient obligatoire pour les départements (article Ier), qui sont également tenus de subvenir désormais aux frais de local et de bureau de ces comités (art. 4). Les communes et les départements sont autorisés, concurremment avec les bureaux de bienfaisance et la Caisse des dépôts et consi-[illegible]

formes déterminées [illegible] soit et prêts aux sociétés de construction [illegible] à bon marché, soit en obligations ou actions de ces sociétés. Ils peuvent également [illegible]

Les avantages [illegible] maisons [illegible] valeur [illegible] ne dépasse pas, au maximum [illegible] commune, tous les cinq ans, par une commission siégeant au chef-lieu du département et composée d'un juge au tribunal civil, d'un conseiller général et d'un agent [illegible] contributions directes, désignés par le préfet. Ce chiffre ne peut être supérieur aux maxima déterminés par la loi, et [illegible] plus d'un quart à ces maxima, qui ne dépassent [illegible] fr., dans les communes au-dessous de 1.000 habitants, et 550 fr. à Paris. Les avantages de la loi s'étendent aux maisons individuelles dont la valeur locative [illegible] pas de plus d'un cinquième le chiffre déterminé par la commission. Les jardins d'une superficie de 5 ares au plus attenant aux constructions, ou les jardins de 10 ares au plus non attenant aux constructions et possédés dans la même localité par les mêmes propriétaires sont considérés comme dépendances de la maison (art. 5).

Les habitations à bon marché sont affranchies de la contribution foncière et de la contribution des portes et fenêtres pendant les douze années qui suivent l'achèvement de leur construction; mais les jardins, attenant ou non, ne sont pas exemptés de l'impôt foncier (art. 9). Les actes de vente des maisons individuelles sont soumis aux droits de mutation ordinaires; toutefois, lorsque le prix de l'immeuble est payable par annuités, la perception de ces droits peut, sur la demande des parties, être effectuée en autant de fractions qu'il a été prévu d'annuités, sans que leur nombre puisse être supérieur à cinq (art 10).

Les acquéreurs ou constructeurs de maisons à bon marché qui se libèrent par annuités demeurent autorisés à contracter une assurance temporaire à la caisse d'assurance en cas de décès, administrée par la Caisse des dépôts et consignations, afin de garantir le payement de tout ou partie des annuités restant à échoir si leur mort survient dans la période d'années déterminées (art. 7.). [illegible] conserver la propriété de l'immeuble à la famille [illegible] du propriétaire ou du constructeur décédé, des dérogations [illegible] être apportées, en faveur des habitations à bon marché, aux règles successorales tracées par le Code civil [illegible].

HACQUART (Augustin), évêque et explorateur français, né en Lorraine en 1860, mort à Ségou en 1901. Professeur au collège Saint-Charles de Tunis, il entra dans la congrégation des Pères blancs, fut ordonné prêtre en 1884 et devint supérieur de la congrégation. En 1894, il accompagna l'explorateur Bernard d'Attanoux chez les Touareg Azdjer. Il était depuis une année à la tête de la mission de Tombouctou lorsque, en 1896, le commandant Hourst passa devant cette ville, afin d'opérer l'exploration du Niger; à la sollicitation du commandant, il se joignit à lui. Familiarisé avec les mœurs des Touareg, connaissant l'arabe et un grand nombre de langues africaines, il rendit de très grands services à la mission. Le P. Hacquart avait été préconisé évêque le 24 mars 1886 et nommé vicaire apostolique du Sahara et du Soudan.

HADAMAR (Auguste), peintre français, né à Metz en 1823, mort à Paris en 1886. Il eut pour maître Paul Delaroche et débuta au Salon de 1846. Il se consacra à la peinture de genre et au portrait. On cite de lui : *Cérémonie de [illegible] Rêverie, le Travail, Pour le bon motif*, etc. Il est également connu par ses lithographies et les compositions nombreuses qu'il a données [illegible] et au [illegible].

HADDAM, ville des États-Unis (Connecticut), ch.-l. du comté de Middlesex, sur le Connecticut; 8.000 hab., en deux agglomérations. Métallurgie.

HADEN (Francis-Seymour), chirurgien et graveur anglais, né à Londres en 1818. Il suivit les cours de la Sorbonne, à Paris, et fut externe à l'hôpital de Grenoble. C'est de son voyage en Italie en 1843-1844 que datent ses premiers croquis. Revenu à Londres, il fonda l'hôpital des Incurables et devint chirurgien consultant de la Chapelle de la reine. En 1852, lors de l'Exposition universelle de Londres, il fut nommé rapporteur de la section des instruments de chirurgie, conjointement avec Nélaton.

A l'imitation de James Mac Neill Whistler, son beau-frère, il se mit à graver à l'âge de quarante ans. Ce fut de France que lui vinrent les premières approbations. En 1864, Philippe Burty lui consacrait une importante étude suivie du catalogue de son œuvre, comprenant une cinquantaine de pièces, parmi lesquelles nous citerons : *la [illegible]* A ces œuvres sont venues [illegible] *l'Agamemnon*; etc. Haden a pris [illegible] prix. Président de la Société royale des peintres-graveurs, il a été élu [illegible] beaux-arts en 1905. Il est un des [illegible] de la gravure originale en Angleterre.

HADFIELD [illegible]

HADING [illegible] TRÉFOURET, dite **Jane**), actrice [illegible] tournées qu'elle n'a cessé de faire en province et à l'étranger, on la retrouve à Paris; d'abord, en 1897, [illegible] *ment*, et encore en 1901 à la Porte-Saint-Martin, où, après [illegible]

Jane Hading.

HADROMAL n. m. Substance qui existe dans le bois et [illegible] retirer en [illegible] le bois réduit en poudre avec du chlorure stanneux et de l'eau.

HADROME n. m. Nom introduit par les auteurs allemands dans la terminologie botanique et servant à désigner la partie vasculaire des faisceaux libéroligneux, par opposition au *leptome* désignant la région criblée, l'ensemble du faisceau constituant le *mestome*.

HAEBLER (Conrad), historien et administrateur allemand, né à Dresde en 1857. Il fut nommé en 1879 bibliothécaire adjoint à la bibliothèque royale de Dresde, fut un des professeurs d'histoire du futur roi de Saxe Frédéric-Auguste et devint, en 1899, conservateur de ladite bibliothèque. Il a fait plusieurs voyages d'études en Espagne, dont un en 1889 en compagnie du prince Frédéric-Auguste, en Angleterre (1891) et en Portugal (1897). Ses principaux ouvrages sont : *la Querelle entre Ferdinand le Catholique et Philippe Ier pour le gouvernement de la Castille 1504-1506* (1882); *la Prospérité économique de l'Espagne au XVIe siècle et sa décadence* (1888, trad. espagn.) [illegible] *Marie-Joseph-Amélie, duchesse de Saxe, reine d'Espagne* (1892); *Histoire de la maison Fugger en Espagne* (1897); *la Religion de l'Amérique centrale* (1899); *les Principaux Peintres espagnols et portugais* (en angl. 1897); *[illegible] espagnols et portugais du XVe et du XVIe siècle* (1898). Enfin, il a écrit les chapitres sur l'Amérique dans « Histoire universelle », de Helmolt.

HÆGENDORF, comm. de Suisse (cant. de Soleure [distr. d'Olten]), dans la vallée de la Dünnern, au pied du Jura; 1.500 hab. Agriculture, bétail; carrières.

HAENEL (Albert), juriste, professeur et homme politique allemand, né à Leipzig en 1833. Il professa le droit, se lança dans la politique, fut à la tête du mouvement national et libéral allemand contre les Danois dans les duchés de Slesvig et de Holstein, se rallia en 1864 après la guerre des duchés au parti libéral et progressiste en Prusse, fut élu député de Kiel au Landtag prussien et au Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord en 1867, et devint un des principaux chefs du parti libéral. Nommé vice-président du Reichstag allemand en 1874 et du Landtag prussien en 1876, il combattit la politique réactionnaire et protectionniste de Bismarck, fut, en 1884, un des fondateurs du nouveau parti libéral-radical (*freisinnig*), et perdit son siège au Landtag en 1888. Réélu en 1898, il combattit vivement les tarifs protectionnistes de 1902, prit une part active à l'obstruction de la gauche au Reichstag, à côté des socialistes, mais fut battu en 1903 par un socialiste, et se retira de la vie politique. Il a écrit des travaux remarquables sur l'histoire du droit civil et politique en Allemagne. Ses principaux ouvrages sont : *le Système de la preuve dans le Code saxon* (1858); *les Garanties des grands puissances pour le Slesvig-Holstein* (1864); *les [illegible]* (1862); *le Droit de primogéniture dans le Slesvig-Holstein* (1864); *la Question des droits permanents dans le Slesvig-Holstein*, en collaboration avec Seelig (1870-1873); *Études du droit public allemand* (1873); *la Législation de l'Empire allemand sur les affaires consulaires et la navigation maritime* (1875).

HAËS (Carlos DE), peintre belge, né à Bruxelles en 1824, mort à Madrid en 1898, après s'être fait naturaliser espagnol. Paysagiste éminent, Haës était membre de l'Académie de San Fernando depuis 1860. On a vu de lui à l'Exposition universelle de 1878 (Paris) : *les Alentours de Vreeland, aux Pays-Bas*. Citons encore : *Côtes de la Méditerranée, Vue du Lozoya* (musée du Fomento).

HAGÉCOURT, comm. du département des Vosges, arrond. et à 8 kilomètres de Mirecourt, sur un petit sous-affluent de la Moselle; 270 hab. Au petit hameau de Heucheloup, eaux minérales sulfatées calciques.

HAGERUP (Georges-Francis), homme politique norvégien, né à Horten en 1853. Il étudia à Christiania, en France et en Allemagne, devint (1887) professeur à la faculté de droit de Christiania et assesseur à la Haute Cour et publia plusieurs traités de droit financier. Sa réputation de juriste lui valut le portefeuille de la justice dans le second ministère Stang (1893). Successeur de cet homme d'État, il forma un ministère de concentration (1895), qui parut sur le point de solutionner le conflit avec la Suède, mais échoua sur la question des consulats, et démissionna en mars 1898.

* **HAGGARD** (Henry Rider), romancier anglais, né à Bradenham Hall (comté de Norfolk) en 1856. — Nous citerons parmi ses derniers ouvrages : *Black heart and white heart* (1900); *Pearl Maiden* (1903), *Ayeska* or *the Return of She* (1905). Rider Haggard, qui s'est occupé de questions sociales, a publié en 1902 un ouvrage remarqué : *Rural England*, et fut chargé en 1905 d'inspecter pour le compte du gouvernement anglais les colonies agricoles de l'armée du Salut aux États-Unis.

HAGRON (Alexis-Auguste-Raphaël), général français, né à Caen en 1845. Il fut admis à Saint-Cyr dès 1862, en sortit avec le no 1, entra comme lieutenant en 1867 à l'École d'état-major, et fit la guerre contre l'Allemagne avec le grade de capitaine, comme aide de camp du général Lefebvre. Il se distingua à Frœschwiller et à Sedan, [illegible] Munster jusqu'à la paix, après laquelle il retourna en Algérie, [illegible] de Kabylie. Rentré en France [illegible] division d'infanterie de l'armée de Versailles [illegible] ministre de la guerre. Il servit [illegible] fut nommé chef de bataillon en 1876, lieutenant-colonel en 1882, colonel en 1886. Général de brigade en 1891 [illegible] jusqu'à sa promotion au grade de général de division en 1898, fut alors nommé au commandement de la 14e division d'infanterie à Belfort et, deux ans après, mis à la tête du 6e corps d'armée à Châlons-sur-Marne. Enfin, en janvier 1903, il fut appelé au conseil supérieur de la guerre. En 1906, après le passage du général Brugère au cadre de réserve, il reçut une lettre de service lui assurant le commandement, en cas de guerre, du groupe [illegible]

Hagron.

HAGYMASY (Louis). V. TOLNAI.

HAHN (Jules), météorologiste et professeur autrichien, né à Linz (Autriche) en 1839. Par ses nombreux travaux d'érudition, il est un des premiers météorologistes de la fin du XIXe siècle. Citons de lui : *Manuel de climatologie* (1883), l'ouvrage le plus important de ce genre; *les Températures dans les régions des Alpes orientales* (1885); *la Répartition de la pression atmosphérique dans l'Europe centrale et méridionale* (1887). Avec Hochstetter et Pokorny, il a publié une *Géographie universelle* (1886), dans laquelle il a traité la partie météorologique et climatologique. Il a tracé dans l'*Atlas de géographie physique*, de Berghaus, les cartes de météorologie (1887).

HAHN (Reynaldo), compositeur [illegible] (Venezuela) en 1874. Amené de bonne heure en France et admis à Paris au Conservatoire, il y devint élève de Théodore Dubois et Lavignac pour l'harmonie, et de Massenet pour la composition. Il publia fort jeune ses premières mélodies, dont la grâce tendre et délicate semblait assurer le succès. Après avoir fait exécuter aux concerts Colonne (1897) un petit poème symphonique intitulé *Nuit d'amour bergamasque*, il fit son début à la scène en donnant à l'Opéra-Comique (1898) un ouvrage en trois actes, *l'Ile du rêve*, qui se faisait remarquer par son élégance, sa fraîcheur et la sobriété des moyens et des procédés. En 1902, il se présentait au même théâtre avec un ouvrage plus important et d'un caractère plus dramatique, *la Carmélite*, grand opéra en cinq actes. Il a écrit une musique de scène pour diverses pièces : *l'Obstacle* (Gymnase, 1890); *Werther* (théâtre Sarah-Bernhardt, 1903), *Scarron* (Porte-Saint-Martin, 1905); *Angelo*, de Victor Hugo (théâtre Sarah-Bernhardt); et *Esther* de Racine (théâtre Sarah-Bernhardt, 1905), dont il remit les chœurs en musique. Il a publié de nombreux recueils qui se distinguent autant par la fraîcheur et la grâce de son inspiration que par une forme très châtiée; pour le piano : *Portraits de peintres; Premières valses, Trois préludes sur des airs irlandais*; pour le chant : *20 mélodies, chansons espagnoles, Études latines; Chansons grises; Rondels*, sans compter quelques morceaux religieux et un certain nombre de chœurs à 2, 3 et 4 voix avec accompagnement de piano. Il a donné plusieurs festivals avec chant, chœurs et orchestre, consacrés à Lully et à Mozart.

HAIG (Axel Herman), peintre et graveur suédois, né dans l'île de Gotland en 1835. Il étudia à Londres l'architecture, le dessin et en particulier l'aquarelle. Revenu en Suède après un voyage en Europe, il y exécuta quelques décorations pour les églises et ne se mit à la gravure qu'en 1878. Sa première planche, *la Cloche du soir* (1879), a été suivie de plus de deux cents estampes originales, parmi lesquelles : *Chartres*, [illegible] *Notre-Dame de Paris*, et en particulier des vues de villes : Séville, Tolède, Ségovie, Reims, Amiens, Venise, Vérone, Assise, Palerme, Lisbonne, etc. Herman Haig a exposé au Salon de 1881, et il a obtenu une médaille [illegible] à l'Exposition de 1900 (Paris).

HAI-LO (h asp.) n. m. Sorte de trompette chinoise, longue de 0m,30, faite d'une conque, et ne donnant qu'une note. *Le HAI-LO* [illegible] *terie et des troupes chargées des gardes de nuit.*

Hai-lo.

HAINITE (*hè* [*h* asp.]) n. f. Silicate naturel de chaux, soude, titane et zirconium.

HAIR [illegible] n. m. Nom en vénerie [illegible] d'un an.

HAI-TCHENG, localité de la Chine septentrionale (prov. de Mandchourie), sur un petit sous-affluent du Lia-Ho, et sur la ligne ferrée entre Port-Arthur et Moukden. En juin 1904, combats entre Japonais et Russes. Ceux-ci durent évacuer la ville, après avoir brûlé la gare.

HALAM (*h* asp., *lam'*) n. m. Sorte de guitare en usage chez les nègres du Sénégal, montée de quatre cordes de crin. (La caisse d'harmonie, en bois creusé, est recouverte de peau; le manche est terminé par une pièce de métal, dans laquelle sont passés des anneaux qui vibrent lorsque le plectre touche les cordes.)

HALAS, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie [comitat de Pesth]), district de la Petite Coumanie, sur un affluent du Danube; 13.000 hab.

* **HALBE** (Max), auteur dramatique allemand, né à Güttland en 1865. — Il [illegible] drame social : *le Fleuve*, qui fut représenté à Berlin et dans les grandes villes avec beaucoup de succès.

HALDANE (Richard Burdon), homme d'État anglais, né à Édimbourg en 1856. Après de [illegible] brillantes études à l'université de sa ville natale et à celle de Göttingue, il retourna en Angleterre et se fit recevoir avocat. En 1885, il entra au Parlement pour la circonscription de Haddingtonshire, qu'il continuait encore de représenter quand il fut appelé comme ministre de la guerre dans le cabinet Campbell Bannermann en 1905. Il est un impérialiste libéral. Il a publié avec le professeur Seth : *Essays in philosophical criticism* (1883), et, en collaboration avec Kemp, une traduction de Schopenhauer [illegible]

HALDIMAND ou **HALDIMAND-ET-MONCK**, comté du Canada [illegible]

HALÉVY [illegible] à Paris en [illegible] Halévy sont

HALFAYA.

HALICHŒRUS

Nord. (Ce phoque se caractérise par son museau épais,

similis).

HALICORIDÉS

— ENCYCL. Les dugongs sont les seuls représentants actuels de cette grande famille, avec leurs trois espèces répandues de la mer Rouge (*halicore tabernaculi*), dans

core Australis). Les rhytines de la mer de Behring ont été détruites dès 1768. Les autres genres sont représentés par des formes fossiles tertiaires : *eotherium, anoplo-*

HALICREAS

établi en 1903 pour les espèces découvertes dans le Paci-

(L'espèce type est

HALIFAX, com-

plus grand, le plus

carr. ; rives très découpées, ports magnifiques, pêche active, cons-

forêts, mines d'or,

HALIL-RIFAAT-PACHA, homme politique turc, né

grand vizir Mehemed Kuprili-pacha, il fut gouverneur

contribua à l'extinction du brigandage, et de Smyrne. Rappelé à Constantinople, il devint ministre de l'intérieur dans le ministère Djevad, puis fut grand vizir de 1895 jusqu'à sa mort. Dans ces dernières fonctions, il se borna à être l'instrument docile des volontés du sultan. Il était resté « vieux-turc » avant tout, et n'avait que des idées confuses sur les questions de politique extérieure. Il resta néanmoins doux et conciliant.

HALIPLANCTON

HALISTERIQUE

rique. Forme particulière de la dégénérescence graisseuse, que l'on observe dans les os atteints de lésions tuberculeuses (Volkmann). Cette fonte halistérique ne se produit généralement qu'à une certaine distance de la lésion tuberculeuse, et semble due en conséquence à des

nérescence caséuse.)

HALL (Asaph), astronome américain, né à Goshen Connecticut) en 1829. D'abord ouvrier charpentier, il alla à Norfolk en 1853, pour y étudier les mathématiques et l'astronomie, puis en 1856 à Ann Arbor et à Cambridge (Massachusetts) ; il devint ensuite (1857-1862) aide astro-

En 1862, il fut nommé astronome, puis professeur de mathématiques (1863) à l'observatoire naval de Washington ; il y resta jusqu'en 1891. On doit à Hall de nombreux travaux et observations sur les étoiles doubles, les planètes et leurs satellites ; il a découvert en 1877 les deux

de l'Académie des sciences de Paris depuis 1879.

HALLAYS (André), littérateur français, né à Paris en 1859. Avocat à la cour d'appel, il fut reçu docteur en

1882, il fit partie de la rédaction politique du journal « le Parlement ». En 1883, il entra au « Journal des Débats ». Depuis 1898, il a donné, sous la rubrique : *En flânant*, un feuilleton hebdomadaire, où il a mené une campagne pleine de verve et de bon sens en faveur des monuments, des œuvres d'art et des paysages menacés par la sottise ou

nourri d'une érudition solide et aimable. Cette même rubrique a servi de titre à trois volumes où Hallays a réuni ses articles les plus importants : *En flânant* (1900) ; *En*

HALLE

communale, l'Etat se reconnait, depuis la Révolution, le droit de les soumettre à une réglementation distincte de celle qu'y établit l'autorité municipale. L'Etat, en effet, ne peut pas se désintéresser d'un marché qui s'approvisionne au moyen des envois des producteurs de la France entière. C'est, du reste, uniquement sur le régime des ventes que se porte l'action de l'Etat ; quant à la gestion des établissements, à la police des marchés et à la surveillance de la salubrité des denrées, elles restent dans les attributions des pouvoirs municipaux, représentés par le préfet de la Seine et par le préfet de police. V. HALLE, t. V.

La réglementation des halles centrales de Paris fait l'objet de la loi du 11 juin 1896, inspirée surtout par une intention de protection des intérêts des producteurs. Les détails d'exécution de cette loi ont été réglés par un décret du 23 avril 1897, modifié par des décrets en date des

textes, les halles centrales de Paris, constituant un lieu d'approvisionnement général, une Bourse de l'alimentation, sont réservées aux ventes en gros et demi-gros, et la vente au détail ne s'y fait qu'à titre exceptionnel.

agents spéciaux (v. FACTEUR, t. IV) sont régis, dans les halles centrales de Paris, par la loi du 11 juin 1896 et par les décrets des 23 avril 1897 et 25 janvier 1904 ci-dessus signalés. Ces textes ont entouré l'exercice de leur profession de garanties strictes et nombreuses : inscription sur une liste dressée par le tribunal de commerce, concession d'un poste, versement d'un cautionnement non inférieur à 5.000 francs. D'autre part, ils ont imposé aux facteurs sous des pénalités allant de l'avertissement ou de la ra-

devenu le simple représentant du producteur. La loyauté de transactions est garan-

prises au sujet de ventes, particulièrement des vent

les mandataires.

bleau représente l'avenue centrale des Halles, à l'heure de sa plus grande animation. Dans le décor pittoresque où les murs de brique et la dentelle des charpentes de fer découpent leur

masse grise de l'église Saint-Eustache, les étalages pressés forment un fouillis inextricables, à travers lequel le mouvement de la foule trace de larges sillons. C'était pour l'artiste une occasion de mettre en relief ses qualités maîtresses : la souplesse de la composition, l'observation amusante des types et des mouvements, et la puissance sobre de sa palette, qui donne au papillottement de tant de détails une harmonieuse unité d'effet. Cette grande composition appartient au musée de la ville de Paris, au Petit Palais.

HALLER (Albin), chimiste français, né à Fellering, près de Wesserling (Alsace), en 1849. Agrégé des écoles de

1900 membre de l'Académie des sciences. D'abord préparateur, puis chargé de cours à l'Ecole de pharmacie de Nancy, Haller fut nommé maître de conférences (1879) à la faculté des sciences de Nancy ; il y devint professeur de chimie générale (1885). En 1890, il fonda l'Institut chimique de la faculté des sciences de Nancy, puis, en 1897, par souscription publique, l'Institut de chimie physique et d'électrochimie. Il dirigea ces deux établissements jusqu'en 1899, époque où il fut nommé professeur à la Sorbonne ; depuis 1905, il est directeur de l'Ecole municipale de physique et de chimie de la ville de Paris. Les travaux de Haller ont surtout porté sur la chimie organique : on lui doit d'intéressants travaux sur le camphre et un grand nombre de ses dérivés ; il a réalisé avec ses élèves la synthèse de l'acide citrique et celle du menthol (principe

breuses recherches sur les corps gras, l'anthraquinone, etc. En dehors de nombreux mémoires publiés dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences », le « Bulletin de la Société chimique de Paris », etc., Haller a publié,

dustries chimiques et pharmaceutiques (1903). Par ses rapports et d'intéressants articles, Haller a contribué au développement de notre industrie chimique, car il a réussi à établir une relation plus étroite entre l'élément producteur et l'élément scientifique.

HALLIWELL

castre) ; 9.000 hab. Filatures ; toiles.

HALLOPEAU (François-Henri), médecin dermatologiste français, né à Paris en 1842. Interne en 1867, docteur en 1871, médecin des hôpitaux en 1877, professeur agrégé à la faculté de médecine en 1878, membre de l'Académie de médecine en 1893, il a partagé ses études entre la pathologie générale et les maladies de la peau. On lui doit notamment la détermination d'espèces

HALLSTRŒM

fond et par l'inspiration musicale *le Duc Magnus et la Dame*

diverses cantates.

HALLSTRŒM

que caractérisent une audacieuse fantaisie et un style recherché parfois jusqu'à la préciosité, qui lui assurent une place éminente dans les lettres scandinaves : *Lyrisme*

HALLUS VALGUS

orteil en dehors.

HALM (Frédéric). V. MUNCH-BELLINGHAUSEN, au t. VI.

HALM

Munich (1809-1882). Il fut recteur du gymnase Maximilien

seur ordinaire à l'université de cette dernière ville (1856). Il a publié d'importants trava

1862) ; etc. On lui doit e

de Firmicus Maternus (18

HALMA

HALMATOGÉNÈSE (du gr. *halma, atos*, saut, et *génésis*,

nouveaux chez des espèces souches, dans le lieu même d'origine, sous des influences internes qui indiquent une nouvelle direction de développement, laquelle peut don-

nouvelles.

HALMSTAD, ville de Suède, ch.-l. du département ou

à cet endroit dans le Kattegat [illegible] hab. Pêcheries ; petit port de cabotage.

HALOBIOS [illegible] n. m. Bot. Ensemble des organismes animaux et végétaux qui vivent dans la mer, et qui se distinguent par certains caractères [illegible]. L'halobios se divise en *benthos*, formé des organismes immobiles ou rampant sur le fond, et en [illegible] qui flottent passivement dans les eaux.)

HALOLIMNIQUE [illegible] faune d'eau douce et plus particulièrement des grands lacs, dont certains types présentent une apparence marine et se distinguent des espèces de même habitat par leur distribution bathymétrique. (Cette faune s'observe surtout dans le lac Tanganyika, et paraît due à une importation marine relativement récente.)

HALOPHYTE (du gr. *hal*, *halos*, mer, et *phuton*, plante) n. m. Nom général donné aux végétaux qui croissent dans les terrains salés.

— ENCYCL. Les *halophytes* présentent dans leur morphologie extérieure et dans leur structure interne une série de caractères spéciaux. On peut distinguer, suivant leur mode de vie, plusieurs types parmi les halophytes : il y aura des hydrophiles et des non-hydrophiles ; ces derniers pourront être *litophiles*, *psammophiles* et *pélophiles*.

HALPÉRINE-KAMINSKY (Ely), littérateur russe, né à Vassilkov (gouv. de Kiev [Russie]) en 1858, naturalisé Français en 1890. Il alla terminer ses études à Paris, s'y fixa et écrivit dans plusieurs revues scientifiques. Il rédigeait aussi en chef le « Franco-Russe », périodique bilingue, où il se proposait d'établir un courant intellectuel entre les deux peuples. Au même dessein tendent les articles de critique et d'histoire sur les hommes et les choses de France qu'il a donnés à divers periodiques russes, aussi bien que ses études sur la Russie et les Russes dans les journaux et périodiques français. Il a traduit en russe des œuvres de Zola, de Daudet, de Dumas fils, de Sardou, etc., et en français des ouvrages de Gogol, de Tourguenev, de Gontcharov, de Dostoïevsky, de Nekrassov, de Garchine, de Pouchkine, de Natovitch, de Tolstoï fils, de Sienkiewicz, et presque toutes les œuvres de Léon Tolstoï. Il a donné, au théâtre de l'Œuvre (Paris), *Dans les Bas-Fonds*, de Maxime Gorki (1905), et au théâtre des Arts, en collaboration avec Jules Lermina, une adaptation scénique du roman de Tolstoï, *Résurrection*. Il est l'auteur de : *le Rôle de l'art d'après Tolstoï* (1898); [illegible] 1901 ; *France et Russie : alliance économique* (1903), résultat d'une mission commerciale en Russie, et une brochure sur la *Pro*[illegible]

HAMÂRA (BOU) [mots arabes qui veulent dire « le père ou l'homme à l'ânesse »], prétendant au trône marocain. D'origine probablement berbère, du nom de Djilali ben Driss Zerhouni el Toussefi, né vers 1862, dans le Djebel Zerhoun (Maroc), il fut d'abord élève ingénieur à Fez. Il devint secrétaire de Mouley Omar, frère du sultan actuel. Impliqué dans une intrigue, il fut jeté en prison, où il resta deux ans. Une fois libéré, il voyagea en Algérie et en Tunisie. Il revint au Maroc, où il parcourut les tribus rifaines, en se faisant passer pour chérif et en faisant des tours de prestidigitation. Ayant acquis une certaine renommée de sainteté, il déclara être Mouley Mohammed ben el Hassan, frère aîné du sultan Abd-el-Aziz, et se posa comme prétendant au trône. C'est ainsi qu'il devint ce qu'on appelle au Maroc le Rogui. (V. ce mot.) Il commença à agiter, au milieu de 1902, la tribu rifaine des Riata et il fit reconnaître son autorité à Taza, dans la vallée de l'oued Innaouen. Une mehalla fut envoyée contre lui, ayant à sa tête Mouley el Kebir, un des frères du sultan. Bou Hamâra obtint quelques succès. Quatre mehallas furent formées pour venir à bout de Bou Hamâra, mais celui-ci réussit à surprendre les 15.000 hommes qui les composaient, lesquels s'enfuirent, abandonnant armes et bagages. Une nouvelle mehalla fut organisée, et le caïd el-Mehdi-el-Menehbi, ministre de la guerre, qui la commandait, réussit à remporter un faible succès sur le Rogui en janvier 1903. Bou Hamâra se retira chez les Riata, et de là dans la région méridionale d'Oudjda, où il continua à livrer aux troupes du maghzen des combats fréquents mais peu sanglants.

HAMBERGITE (*an-bèr*) n. f. Borate hydraté naturel de glucinium.

HAMBOURG [illegible] nommée ainsi, car elle est inconnue à Hambourg. [illegible] en Hollande et en Belgique. Elle est assez semblable à la race de la Campine, dont elle diffère un peu par sa taille; on en distingue trois variétés : argentée, dite papillotée ou crayonnée, suivant la manière dont les plumes sont tachetées, dorée et noire. Ce sont de jolies volailles, assez robustes; la poule, bonne pondeuse (200 à 220 œufs) possède en outre une chair très estimée; les caractères du coq sont les suivants : crête double; oreillons plats, ronds et blancs; barbillons rouges; plumage qui, dans son ensemble, offre un très joli aspect.

HAMBURGA n. f. Planète télescopique n° 449, découverte [illegible]

Hamburger Nachrichten [illegible] journal allemand, fondé en 1792 par un groupe de com[illegible] niques et politiques de la bourgeoisie hanséatique, il devint, au moment de la formation de l'unité allemande, l'organe du parti national-libéral et de la grande bourgeoisie hambourgeoise qui détient le gouvernement de la ville libre. Bismarck, dont ce fut le journal attitré, y publia ses confidences et ses attaques contre le gouvernement [illegible] (1898), ce périodique perdit beaucoup de son influence.

HAMDY-BEY (Osman-Edhem-Pacha Zadéh), archéologue turc, né en 1824. Il s'initia de bonne heure aux méthodes scientifiques de l'Occident, et fut chargé par le gouvernement ottoman de la direction du service des antiquités. Il fut le véritable créateur du musée impérial de Constantinople, dont il devint directeur, et qui s'est beaucoup enrichi grâce aux nombreuses fouilles d'Asie Mineure [illegible] joignit successivement plusieurs archéologues français, la plupart anciens membres de l'École d'Athènes. En quelques années, il réussit à constituer une précieuse collection, bien classée et cataloguée, d'antiquités grecques, romaines, byzantines, égyptiennes, assyriennes, musulmanes, où l'on remarque surtout une admirable série de sarcophages à bas-reliefs des Ve et IVe siècles avant notre ère, provenant des hypogées de Sidon, explorés par lui en 1887-1888. Il a fait connaître les résultats de ses fouilles dans un ouvrage luxueux, publié en collaboration avec Th. Reinach : *une Nécropole royale à Sidon* (1893).

HAMILTON (lord George Francis), homme d'État anglais, né à Brighton en 1845. Fils du duc d'Abercorn, il entra dans l'armée en 1864, et démissionna en 1868. La même année, il était élu député conservateur du comté de Middlesex, puis de la circonscription d'Ealing. Sous-secrétaire d'État pour l'Inde dans le cabinet Disraeli (1874), vice-président du comité du conseil d'éducation (1878), membre du conseil privé, il devint premier lord de l'amirauté dans le premier et le second ministère Salisbury (1885-1892). Il donna une vive impulsion aux constructions navales. De 1895 à 1903, il fut secrétaire d'État pour l'Inde ; en 1899, il fut nommé capitaine de Deal Castle, une sinécure.

HAMLINITE (*am'*) n. f. Phosphate naturel d'aluminium et de strontium hydraté, dans lequel une partie du strontium et de l'hydroxyle se trouve remplacée par du baryum et du fluor.

HAMMATOSTYLE n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionidés, établi en 1903 pour des charançons de l'Amérique tropicale. (L'espèce type est l'*hammatostylus criniger*, du Nicaragua.)

Hammatostyle (grossi d'un tiers).

HAMMER (Guido), peintre allemand, né et mort à Dresde (1821-1898). Il eut pour maître De Hübner, et s'est consacré avec un très grand succès à la peinture des *chasses* et des *animaux*. On voit plusieurs tableaux de lui dans la galerie de Dresde, mais Hammer est plus connu par ses innombrables aquarelles et ses illustrations d'ouvrages qu'il ne l'est par ses toiles. Esprit cultivé et caustique, il accompagna souvent ses dessins de légendes qui en soulignaient adroitement le caractère ou l'intention.

HAMMERSTEIN (Guillaume, baron DE), homme politique prussien, né à Ratzow (Mecklembourg-Schwerin) en 1838, mort à Berlin en 1903. Il resta de 1860 à 1863 dans l'administration forestière du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, puis se retira sur ses propriétés en Poméranie et se lança dans la politique. Élu député au Landtag prussien en 1876, au Reichstag allemand en 1881, il devint le chef de l'extrême droite conservatrice et cléricale protestante, prit en 1881 la direction de la « Gazette de la Croix », et en fit un organe de combat contre les libéraux, les démocrates et les juifs. Son influence était devenue prépondérante dans le parti conservateur, et il apparaissait comme le futur ministre dirigeant, quand il fut arrêté subitement pour faux et usage de faux et pour un crime contre les mœurs, commis avec sa maîtresse Flora Gass, une juive. Il avait détourné des fonds de la « Gazette de la Croix », falsifié des effets de banque, et il fut condamné à trois ans de prison et cinq années d'interdiction de séjour en 1896. Sa peine une fois purgée, il vécut sur ses terres jusqu'à sa mort. Ses curieux *Mémoires* et sa correspondance ont été publiés après sa mort par Hans Leuss, à Berlin.

HAMMERSTEIN-LOXTEN (Jean, baron DE), homme d'État allemand, né à Hanovre en 1843, mort à Berlin en 1905. Son père qui avait été jusqu'en 1865 ministre du roi de Hanovre, et, de 1865 à 1872, ministre du grand-duc de Mecklembourg-Strelitz, s'était rallié à la Prusse après 1866 et avait soutenu la politique de Bismarck. Il entra dans l'administration prussienne, fut appelé, après la guerre de 1870 et l'annexion de l'Alsace-Lorraine, comme référendaire, puis comme assesseur auprès de la cour d'appel allemande de Colmar, entra dans la nouvelle administration allemande en Alsace-Lorraine, fut directeur d'arrondissement (sous-préfet) de Mulhouse de 1877 à 1884 et préfet de la Lorraine de 1884 à 1901. Il se signala par ses qualités d'ordre et par sa sévérité envers les Lorrains francophiles et les socialistes. Guillaume II le nomma, en 1901, ministre de l'intérieur de Prusse. Hammerstein-Loxten se montra l'adversaire déterminé des socialistes et des libéraux-démocrates, s'opposa à l'introduction du suffrage universel direct et secret pour le Landtag prussien, sut obtenir des conservateurs les crédits, longtemps refusés, pour la construction de canaux entre l'Elbe et le Rhin, et fit voter une loi qui fortifiait en Prusse l'autorité des hobereaux sur leurs domestiques et sur les populations des campagnes en général.

HAMMETSCHWAND, crête rocheuse et boisée qui, avec le Burgenstock, constitue une sorte d'éperon s'avançant sur le lac des Quatre-Cantons (Suisse), et d'où l'on jouit d'une vue très étendue sur le lac, les Alpes Glaronnaises, Bernoises, d'Uri et d'Unterwalden. Une particularité qui attire encore dans ce site de nombreux visiteurs, c'est que, du Burgenstock part un ascenseur, inauguré en 1905, qui conduit jusqu'au sommet de la Hammetschwand (1.110 m.). Cet ascenseur, le plus haut du monde, est constitué d'abord par une cage en pierre de 64 mètres de haut, que continue une tour métallique de 116 mètres, où évolue la plate-forme pouvant contenir sept personnes.

HAMMOND (MALADIE DE). Méd. Mouvements involontaires et incoordonnés, que l'on observe parfois dans les doigts des mains et des pieds, ainsi que dans la langue et la face. (Ils se distinguent par leur lenteur des mouvements [illegible]

HAMMOURABI (ou *Khammou-rabi*, d'autres lisent *Khammou-rapaltou*), roi de Babylone vers le XXIIIe siècle avant notre ère (2394-2339 selon Oppert ; vers 2000 selon [illegible]. Il était fils de Gin Mouballit), il fut le sixième souverain de la première dynastie babylonienne (d'origine arabe d'après Hommel), et l'un des plus grands rois de Babylone. Il vainquit Ériakou, roi de Larsam (Élassar), à qui son père Koudour-Mabouk, roi de Suse, avait confié la partie chaldéenne de son empire. Ériakou fut contraint de se réfugier sur la rive orientale du Tigre et la Chaldée fut délivrée de la domination élamite. En outre, par la conquête de Larsam, Hammourabi groupa pour la première fois en un royaume unique, ayant Babylone pour centre politique et religieux, les cités chaldéennes du nord (Akkad) et celles du sud (Shoumir). Il put ainsi prendre le titre de « roi de Shoumir et d'Akkad ». Il agrandit Babylone, bâtit des temples et [illegible] villes, ouvrit des canaux nouveaux, fit curer les anciens, rectifia le cours de l'Euphrate et du Tigre, restaura les monuments de ses prédécesseurs et promulgua un célèbre code de lois. (V. l'article suivant.)

Hammourabi (CODE DE). En 1901-1902, de Morgan découvrit une grande stèle de diorite brisée : au sommet, un tableau est gravé où l'on voit le dieu Shamash assis sur son trône, parlant à un roi debout devant lui; une énorme inscription couvrait les deux faces. Le P. Scheil [illegible] dans ce roi le célèbre Hammourabi et dans l'inscription un véritable code de lois compilé par ce prince parmi les lois antiques de la Chaldée. Il la publia en héliogravure, la transcrivit, et la traduisit en français dans les *Mémoires* de la délégation en Perse, t. IV, [illegible]. Ce document est très important non seulement pour l'histoire du droit babylonien, mais aussi pour celle du vieux droit asiatique et en particulier du droit hébreu.

On peut le diviser en deux chapitres, dont le premier traite de la propriété et dont l'autre traite des personnes. Le premier se subdivise en trois sous-chapitres, où des dispositions sont prises : 1° pour réprimer le vol, 2° pour trancher les questions relatives à la perte ou à la transmission de la propriété foncière, ainsi que pour régler ce qui touche à la propriété et aux conséquences qui peuvent résulter de la location, 3° pour définir les transactions commerciales. Le second chapitre peut se diviser également en trois sous-chapitres, qui traitent respectivement : 1° de la famille, 2° des coups et blessures, 3° du traitement des travailleurs libres, affranchis ou esclaves. La famille est tout entière dans la main du mari et du père, et les femmes ainsi que les enfants sont dans sa pleine dépendance. Il n'y a mariage qu'où il y a contrat : où il n'y a pas contrat la femme n'a pas été épousée. L'adultère prouvé est puni de mort, sauf le cas où la femme aurait été prise de force : au cas où la preuve manquerait, le mari peut renvoyer la femme chez son père, ou la soumettre à l'épreuve de l'eau. Le mariage peut être dissous par la captivité ou par la fuite du mari, et par le divorce provoqué par le mari ou par la femme. Les épouses secondaires, concubines libres ou esclaves, avaient chacune des droits distincts : ainsi, l'esclave ne pouvait être vendue que si elle n'avait pas eu d'enfant de son maître. La condition des enfants dépendait beaucoup de celle des parents : ainsi, les enfants d'une mère esclave passaient après ceux d'une femme libre, mais ils étaient libres, comme aussi les enfants d'une femme libre et d'un père esclave. Les dommages causés par coups et blessures aux divers membres de la famille, libres ou esclaves, hommes ou femmes, entraînaient dans bien des cas la mort, toujours des amendes très lourdes. Le troisième sous-chapitre paraît traiter du travail et des travailleurs, principalement en corrélation avec les membres de la famille. Les derniers articles sont consacrés aux circonstances qui permettent d'invalider l'achat des esclaves.

Stèle de Hammourabi (au Louvre).

HAMON (Augustin), publiciste français, né à Nantes en 1862. Après avoir donné quelques articles dans des revues scientifiques, il se tourna vers la sociologie, collabora à « l'Égalité » (1889-1891) et publia [illegible] *la France sociale et politique* (1891-1893). Collaborateur de la Revue socialiste [illegible] quitter la France à la suite des attentats anarchistes de Henry et Caserio (1893-1894). Il [illegible] criminologie à l'université nouvelle de Bruxelles, puis fonda la revue « l'Humanité nouvelle », dont il devint [illegible]

HAMONT, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Maeseyck]); 2.800 hab.

HAMSUN (Knut), écrivain norvégien, né à [illegible] en 1860. [illegible] sa jeunesse le génie puissant et bizarre, qu'il développa au hasard d'une vie vagabonde : employé de commerce, maître d'école, casseur de pierres, conducteur de tramways en Amérique, journaliste, etc. Ses vers et ses autres écrits n'avaient rencontré aucun succès lorsqu'en 1888 la publication de *la Faim* [illegible]

HAMY (Jules-Ernest-Théodore), anthropologiste, ethnographe et [illegible] 1903.

HANCKOCKITE [illegible] n. f. Silicate hydraté naturel de plomb, strontium, manganèse alumine et fer.

HANKEL (Guillaume Gottlieb), physicien allemand, né à [illegible] (Prusse) en 1814. — Il est mort à Leipzig en 1899.

HANNAUX (Emmanuel), statuaire français, né à Metz en 1855. Il fut élève de Dumont et de l'École des beaux-arts

de Paris. [illegible]
[illegible]
Metz, un *Christ* en bronze pour l'église Saint-Maximin, une [illegible]
[illegible]
James de Rothschild, de *Pinel* à la faculté de médecine, [illegible]

HANNEQUIN [illegible] il devint, en 1896, professeur d'histoire de la philosophie et des sciences. Il était docteur ès lettres depuis 1895. Il [illegible] maque »; en 1890, une « Introduction à l'étude de la psy- [illegible] la « Revue de métaphysique et de morale », où, en 1896, [illegible] comment l'hypothèse atomiste est liée depuis l'antiquité [illegible] indispensable à la science elle-même. Mais, de même que la science est impuissante à résoudre l'antinomie du continu et du nombre, de même l'analyse qui nous mène à la conception atomistique ne parvient pas à atteindre le réel ou à supprimer la contradiction. En effet, l'atome peut être conçu comme étendu et simple, dur et élastique, indivisible et divisible : sa notion est donc foncièrement contradictoire. On ne peut pas, par conséquent, voir dans l'atomisme autre chose que l'effet d'un besoin scientifique. Si l'on veut atteindre la réalité, il faut dépasser l'atome et les données de la science positive, concevoir la monade en dehors de l'espace et du nombre.

HANNON (Théodore), poète, auteur dramatique et peintre belge, né à Ixelles (banlieue de Bruxelles) en 1851. Il commença des études de médecine, qu'il abandonna bientôt pour entrer dans l'atelier de Camille Van Camp, et dès lors il partagea ses efforts entre la peinture et les lettres. Après avoir fondé l'*Artiste*, il publia plusieurs volumes de vers, de ton audacieusement naturaliste : [illegible] *fin de siècle*. Comme auteur dramatique, il a donné beaucoup d'œuvres lyriques et légères, parmi lesquelles nous citerons des opérettes : *Pierrot macabre, les Noces d'or des époux Van der Both, Saint-Nicolas*; des revues : [illegible] (1887); *Cahuttes et Flahuttes*, et, pour le théâtre flamand [illegible] *Ixelles qui chante; Encore une!* (1901); etc. Comme peintre, Théodore Hannon a donné des tableaux à l'huile ou des aquarelles à la plupart des expositions.

HANON (Charles-L.), compositeur, pianiste et organiste [illegible] logne-sur-Mer, où il était établi comme professeur. Il a publié divers ouvrages didactiques : *Système nouveau, pra-* [illegible] *plain-chant à première vue; Leçons élémentaires d'harmo-* [illegible] *Méthode élémentaire de piano; le pianiste virtuose*, en [illegible] *les plus populaires*, pour tous les besoins du culte.

HANOT (MALADIE DE). Méd. Cirrhose hypertrophique, caractérisée non seulement par l'hypertrophie du foie et de la rate et l'ictère chronique, mais aussi par de l'œdème malléolaire et de l'ascite, des troubles gastro-intestinaux, des urines rares et foncées, sans fièvre. Pour le traitement, v. CIRRHOSE.

* **HANOTAUX** (Albert-Auguste-*Gabriel*), homme politique [illegible] Après la chute du cabinet Méline (28 juin 1898), il fut mis en disponibilité en sa qualité de ministre plénipotentiaire de 1re classe. Il échoua comme candidat au Sénat, dans l'Aisne, en 1901. Il a encore publié : *Tableau de la France* [illegible] *la Seine et les Quais. Souvenirs d'un bibliophile* (1901); [illegible] *Souvenirs sur Mme de Maintenon*, en collaboration avec le comte d'Haussonville (1903-1905); *la Jeunesse de Balzac*; *Balzac imprimeur et fondeur de caractères*, en collaboration avec Gabriel Vicaire (1903); *Histoire de la France contemporaine : le Gouvernement de M. Thiers* (1903; *la Présidence du maréchal de Mac-Mahon. L'échec de la* [illegible]

HANSEMANNIE [illegible] neuses-mimosées.

— ENCYCL. Les *hansemannies* partagent avec les *archidendrons* et les *alfonseas* ce caractère exceptionnel d'avoir plusieurs carpelles. Ce sont des arbres à feuilles composées-pennées; les fleurs, en grappes lâches, ont un grand nombre d'étamines et de deux à six carpelles. Le fruit est non déhiscent. La *hansemannie glabre* et les trois autres espèces habitent la Nouvelle-Guinée.

HANSEN (BACILLE DE). V. LÈPRE, au tome V.

HANSEN (Charles-Christian-Constantin), peintre danois, né à Rome en [illegible] les cours de l'École d'architecture de Copenhague, puis dirigea ses efforts vers la peinture de portraits. De 1835 [illegible] populaire. De retour en Danemark, il peignit des fresques mythologiques pour l'université de Copenhague et, pour la cathédrale de Roeskilde, *le Christ entouré des douze* [illegible] tableaux pour les églises comptent [illegible] 1864, il devint plus tard professeur et, en 1873, vice-directeur [illegible] d'État.

HANSJAKOB [illegible] Haslach (Bade) en 1837. Professeur aux lycées de Donaueschingen et de Waldshut, il se lança dans la politique, fut condamné à la réclusion pour ses attaques contre le gouvernement libéral badois et destitué comme professeur en 1869. Il fut nommé ensuite curé à Hagnau, et fit partie pendant quelque temps du Landtag badois. Ses principaux ouvrages sont des études d'histoire : *la Lutte des* [illegible] *thold le Noir* (1891); des mémoires et récits de voyage; mais ses ouvrages les meilleurs sont ses récits populaires, où il peint avec beaucoup de verve et de chaleur la vie [illegible] *Souvenirs d'une vieille femme de la Forêt-Noire* (1898); [illegible]

HANSTEIN (Adalbert DE), littérateur allemand, né à Berlin en 1861. Professeur de littérature et d'esthétique à l'académie de Humboldt, à Berlin, il a écrit de nombreux ouvrages et acquis une grande renommée en Allemagne par l'éclat de son style, la souplesse de ses vers, par sa verve et par la vérité de ses personnages. Nous citerons : *Pour la couronne*, drame publié sous le pseudonyme de L. BERTHUS (1885); *Chansons d'hommes* (1887); *De la race de Caïn*, ballades (1888); *les Frères royaux*, drame (1892); *le Juge d'amour*, nouvelle en vers (1893); *les Actions de la fortune*, roman satirique (1895); *Gotzkowsky*, drame (1896); *le Vicaire*, nouvelle en vers (1897); *le Roi Saül*, drame (1897); *Deux mondes*, roman (1898); une épopée, [illegible] une série d'études d'histoire littéraire *Albert Lindner* (1895); *Ibsen comme idéaliste* (1897); *Gerhart Hauptmann* (1898); enfin, son ouvrage capital : *les Femmes dans l'histoire de la vie intellec-* [illegible] et ann. suiv.).

Hapalemur.

HAPALEMUR [illegible] prosimiens, de la sous-fa- [illegible] tant deux espèces propres à la région orientale de Madagascar. (Les hapalemurs sont des makis de taille moyenne, à fourrure fournie, d'un gris uniforme. L'espèce type est le *hapalemur griseus*.)

HAPETAN (*h* asp.) n. m. Instrument de musique à cordes pincées, très en usage chez les Battas de Sumatra : *Le* HAPETAN *est monté de deux cordes.*

HAPHALGÉSIE [illegible] douleur) n. f. Méd. Paresthésie singulière, que l'on observe dans l'hystérie, et qui consiste essentiellement dans une sensation douloureuse produite quand on applique sur la peau certaines substances et spécialement des plaques métalliques, qui ne donnent normalement qu'une simple sensation de contact, plus ou moins froid suivant la substance, mais non douloureuse. V. PARESTHÉSIE.

HAPTOPHORE (du gr. *haptein*, s'attacher, et *phoros*, qui porte) n. m. Biol. Dans la théorie chimique de l'immunité d'Ehrlich, Groupe moléculaire de la toxine, qui se fixe sur le récepteur de la molécule albuminoïde vivante et permet ainsi l'intoxication de cette molécule par [illegible]

— ENCYCL. C'est l'*haptophore* qui permet l'action toxique de la toxine. Mais quand les récepteurs sont en liberté dans les humeurs de l'animal et qu'une toxine bactérienne vient à y pénétrer, ils se combinent avec les haptophores de cette toxine et empêchent ainsi son action toxique sur les cellules vivantes. Tel serait le mécanisme de la production des antitoxines et par conséquent de l'immunité. Mais cette théorie, très compliquée et purement hypothétique, tend aujourd'hui à être abandonnée et remplacée par la notion physique d'équilibre entre colloïdes.

HAPTOTROPIQUE (*pik'*) adj. Qui se rapporte à l'haptotropisme.

HAPTOTROPISME (*pissm'* — du gr. *haptein*, toucher, et *trépein*, tourner) n. m. Biol. Phénomènes d'adhérence et d'enroulement que déterminent, chez les vrilles des végétaux, le contact ou, plus exactement, l'irritation que produit le contact d'un support quelconque. [illegible] culièrement cette question, la courbure ne serait pas toujours le résultat d'une variation de turgescence, comme le croyait Darwin, mais plus ordinairement la conséquence d'une accélération de croissance de la zone moyenne, due à l'excitation. Les courbures dues à cette cause sont [illegible]

HAQUETTE [illegible]

HARAU[illegible]

HARCHIER [illegible]

HARCOURT [illegible] Nuneham en 1904. Aux élections générales de 1900 il fut [illegible] réforme de l'enseignement public. En 1904, il annonça qu'il [illegible] offert la pairie à l'occasion de son couronnement; il avait préféré rester un [illegible]

HARCOURT [illegible] pendant quatre ou [illegible] série de « concerts éclectiques », dont il dirigeait lui-même [illegible] Monte-Carlo un drame lyrique en trois actes et six tableaux (1903), qui fut bien accueilli. Il remplit en 1901 les fonc- [illegible]

HARDELLE [illegible] chiens courants.

HARDEN [illegible] Berlin en 1861. Il publia d'abord des études littéraires très remarquées dans la « Nation », l'« Époque contemporaine » et la « Gazette de Francfort », se ren[illegible] solide, et se plaça ensuite au premier rang des journalistes allemands par une série d'études de politique et de sociologie (1888 à 1891), sous le pseudonyme d'APOSTATA, et réunies ensuite en deux volumes (*Apostata*, 1892). Il fonda, en 1892, à Berlin, une gazette hebdomadaire, la « Zukunft », dont il fit une tribune indépendante. Il pu- [illegible] cipalement dans un sens avancé. La hardiesse de ses opinions et la vigueur de ses attaques lui valurent plusieurs procès de presse et il fut condamné en 1900 à six mois de détention dans une forteresse pour crime de lèse-majesté. En 1898, il se tourna contre les socialistes et essaya de ridiculiser leurs chefs. Le congrès socialiste de Dresde, en 1903, interdit aux socialistes toute collaboration à la « Zukunft », et Bebel porta contre l'honorabilité politique de Harden les plus graves accusations, dont celui-ci ne [illegible]

HARDIE (James Keir), homme politique anglais, né dans le Lanarkshire en 1856. D'humble origine, il travailla dans les mines de charbon de Lochnorris (Écosse). Éloquent et intelligent, il était devenu, en 1879, secrétaire de la Miner's Union, qui, par la suite, l'élut président. En [illegible] c'est-à-dire le parti politique qui donne son appui tantôt à un des grands groupements parlementaires [illegible] intérêts ouvriers. Après s'être présenté, sans succès, à la députation dans le Mid Lanarkshire en 1888, il fut élu membre de la Chambre des communes en 1892, par West [illegible] tions générales, il se fit élire, en 1900, par Merthyr Tydfil, qui le réélut en 1906. Keir Hardie fut, avec John Burns, le premier représentant au Parlement des idées [illegible] de premier ordre.

HARDINGE (sir Charles), diplomate anglais, né en 1858. [illegible] l'état-major de lord Roberts, il entra dans la carrière di- [illegible] à une époque troublée de l'histoire bulgare. En 1892, il [illegible] 1902, il fut conseiller de légation à Saint-Pé[illegible] venu à Londres, il fut nommé sous-secrétaire adjoint à la [illegible]

HAR[illegible] France, il donna à l'« Illustration », sous la rubrique *Courrier de Paris*, de spirituels échos, et devint en 1897 rédacteur en chef du « Matin », où il n'a cessé d'occuper une des premières places. Les *Propos d'un Parisien*, qu'il y publie, écrits d'une plume volontairement nonchalante, [illegible]

Hardy [illegible]

Hardy [illegible] *Poems of the past and present* (1901).

HARDYSTONITE [illegible] Silicate naturel [illegible]

Hareux Ernest-Victor, peintre français [illegible] de 1868 et depuis lors ne cessa pas de faire apprécier du [illegible] l'Artiste [illegible] Rosa Bonheur [illegible] pour son tableau *le Retour du troupeau* (effet de lune).

HARICOCELE [illegible] parce que, au toucher, le testicule atrophié donne la sensation d'un haricot.

*** HARICOT** n. m. [illegible] cultivé dans la plupart des régions tropicales, tant pour l'alimentation de l'homme que pour celle du bétail, comprend d'assez nombreuses espèces (*phaseolus Amazonicus*, [illegible] divisées elles-mêmes en variétés et désignées par le commerce sous les noms divers de [illegible] *manie, des Indes, du Tonkin*, etc. Quelques-unes de ces espèces, à l'état sauvage ou subspontané, ont fourni des graines qui ont donné lieu à des empoisonnements. Les essais auxquels furent soumises des graines de *phaseolus lunatus* provenant de différentes sources (quelques-unes appartenant même à des espèces ou variétés améliorées par plusieurs années de culture) ont permis au professeur Guignard d'affirmer que toutes contiennent, mais à des doses diverses, de l'acide cyanhydrique, toxique en faible quantité. Une réaction chimique seule peut déceler la présence du poison; car, en effet, la couleur elle-même des haricots (qu'ils soient blancs, noirs, violets, rouges, havane, etc.) ne peut être une indication quant à la toxicité. Guignard ajoute que ces graines sont moins dangereuses pour l'homme que pour les bestiaux (auxquels on les fait généralement consommer crues); la cuisson atténue en effet la nocivité dans une certaine mesure.

HARKA (*h* asp. — mot arabe qui veut dire *mouvement*) n. f. Au Maroc, Coup de main organisé contre un poste. ‖ Expédition assez importante entreprise par ordre du maghzen et souvent dirigée par le sultan lui-même.

Harland (Henry), romancier américain, né à Saint-Pétersbourg en 1861, mort à San Remo en 1905. Il fut élevé à Rome, puis à Paris, et termina son éducation à l'université Harvard, aux Etats-Unis. Après avoir fait paraître un roman : *Mademoiselle Miss* (1893), il s'associa, en 1894, avec [illegible] et l'éditeur John Lane, pour fonder une publication illustrée, *the Yellow Book*, qu'il dirigea, et dont les nouvelles et les contes, de ton ultra-moderne, firent un moment scandale. Il commença [illegible] cure de France ». Ses ouvrages, tels que : *Grey Roses* [illegible] *Prospero* étonnèrent le public par leur audace réaliste.

Harley (maladie de). Méd. Affection caractérisée par des accès d'hémoglobinurie, survenant sous l'influence de causes extérieures et en particulier du froid. (En outre de l'hémoglobinurie, il existe de la courbature, de la fièvre, de la splénomégalie, de l'urticaire. En outre du traitement de la cause, le traitement de l'accès comporte le repos au lit, le régime lacté et des ventouses sèches dans la région rénale. V. hémoglobinurie.

HARMALOL n. m. Composé $C^{12}H^{12}Az^2O$, qui résulte [illegible] l'acide chlorhydrique fumant.

Harmar, bourg des Etats-Unis (Ohio [comté de Washington]), sur le Muskingum, qui s'y jette dans l'Ohio : [illegible]

HARMATE n. m. Sel de l'acide harmique.

HARMIQUE [illegible] que l'on obtient en oxydant l'harmaline par l'acide chromique en solution acétique.

HARMOL [illegible]

HARMOLATE [illegible]

HARMOLIQUE (*lik'* — *h* asp.) adj. Se dit d'un acide $C^{12}H^{10}Az^2O^3$, que l'on obtient lorsque le harmol est fondu avec de la potasse.

*** HARMONIE** n. f. — Orchestre ou société musicale, comprenant tous les instruments de la fanfare (v. t. IV), plus la série des bois (flûte, hautbois, clarinette, basson), la [illegible]

HARMONIUMISTE (*ni-o-misst'*) n. Personne qui joue de l'harmonium.

Harnack (Adolphe), théologien protestant, historien et critique allemand, fils du professeur et théologien allemand [illegible] membre de l'Académie des sciences de Berlin. Son œuvre est considérable. L'érudition y est vaste, la critique pénétrante, mais le théologien nuit parfois à l'historien. La hardiesse de ses idées lui valut l'hostilité des orthodoxes, qui essayèrent vainement de l'empêcher de venir à Berlin et firent nommer à la faculté de théologie de Berlin [illegible] sition ») de leur choix, Schlatter, pour contre-balancer son [illegible] dogmes, un de ses ouvrages les plus célèbres (1886-1890); [illegible] qui attisa contre lui les haines des orthodoxes; *Précis d'histoire des dogmes* (1893); *His*[illegible] *primitive*, son œuvre capitale [illegible] *du christianisme* (1900) a eu un grand retentissement et a été traduite en français (1902); etc. Il a édité, avec Gebhardt et Zahn, les *Patrum apostolicorum opera* (1876-1878), et avec Gebhardt les *Textes et recher*[illegible] *tienne* (1882-1894). Un des principaux rédacteurs de la *Theologische Litteraturzeitung*, il en devint directeur en 1881. Il fut élu en 1901 membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Son frère jumeau Axel **Harnack**, mathématicien et professeur allemand, né à Dorpat en 1851, mort à Dresde à 1888, fut chargé d'un cours de mathématiques à l'université de Leipzig, nommé professeur à l'École polytechnique de Darmstadt puis à celle de Dresde. Il fit des études approfondies du calcul différentiel et il a démontré plusieurs théories importantes. Ses principaux ouvrages sont : *Eléments de calcul différentiel et intégral* (1881); *Principes de la théorie du potentiel logarithmique et de la fonction* [illegible] *Leibniz dans l'histoire des mathématiques* (1887); *Etudes sur l'histoire naturelle et philosophique* [illegible] (1887). — Otto **Harnack**, frère des précédents, historien et professeur allemand, né à Erlangen en 1857, voyagea en Italie, en Grèce et en France, fut professeur de lycée en Livonie, rédacteur des « Annales prussiennes » à Berlin, et fut nommé professeur de littérature et d'histoire à l'École polytechnique de Darmstadt en 1896. Il a écrit de nombreuses études d'histoire et de littérature : *les Empires carolingien et byzantin* (1880); *le Collège des princes électeurs jusqu'au milieu du* XIV*e siècle* (1883); *Gœthe à l'époque de sa perfection* (1887); *Esthétique classique des Allemands* (1892); *la Vie artistique allemande à Rome à l'époque classique* (1896); *Schiller* (1898); *Essai et études d'histoire de la littérature* (1899). En outre, il a publié la 4e édition de l'ouvrage de Hettner : *Histoire de la littérature allemande au* XVIII*e siècle* (1899), etc.

Adolphe Harnack.

Harnich ou **Hanich**, petit archipel volcanique de la mer Rouge, formé par un long chapelet d'îles se prolongeant au large du cap Tirmeh. Les trois principales de ces terres rocheuses, volcaniques, et qui présentent un danger très réel pour la navigation, sont : Djebel-Zougour, la Petite Harnich et la Grande Harnich ou *Arroé*, qui a parfois donné son nom à tout l'archipel.

Haroeris. Myth. égypt. V. Horus au t. IV.

HARPAGOPHYTE (*h* asp.) n. m. Genre de pédaliacées. Les harpagophytes sont des herbes vivaces, rampantes, à feuilles opposées, lobées, à fleurs pourpres, qui croissent dans l'Afrique australe et à Madagascar. Les fruits, couverts de longs crochets épineux, très tenaces, arrivent souvent avec les laines brutes sur les marchés européens.

***HARPE** n. f. — *Harpe des Pahouins*, Instrument de musique à cordes pincées, en usage chez les Pahouins, et dont la caisse de résonance est faite d'une courge. *La* harpe des Pahouins *est montée de cinq cordes.*

Harpe des Pahouins.

Harper's New Monthly Magazine, revue mensuelle illustrée, publiée par Harper, à New-York. — Son premier numéro parut en 1850. Ses seules illustrations étaient d'abord des gravures de modes, qui cédèrent peu à peu la place aux [illegible] France, d'Angleterre et des Etats-Unis. Des écrivains populaires de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis figurent parmi les collaborateurs de ce magazine, dont l'histoire est en grande partie l'histoire littéraire du XIXe siècle en Amérique. Le New Monthly Magazine organise les expéditions et des enquêtes lointaines à ses frais, pour en donner le résultat à ses lecteurs.

***Harpignies** (Henri), peintre français, né à Valenciennes en 1819. [illegible] aux Salons divers paysages qui valent par la sûreté d'exécution des premiers plans et la simplicité des fonds : [illegible] Harpignies a fait don au musée des beaux-arts de la ville de Paris d'une série de vingt-cinq aquarelles, qui sont dans son œuvre parmi les pièces les plus précieuses.

HARPIOCEPHALE [illegible] n. m. Genre de mammifères chiroptères, de la famille des vespertilionidés, comptant [illegible] à l'Asie et à la Malaisie.

Encycl. Les harpiocéphales sont des chauves-souris de taille médiocre, ordinairement grises, avec le ventre [illegible]

Harpiocéphale.

Harra ou **Harrah**, [illegible] situé à la lisière [illegible] au N. du grand [illegible] Ce pays [illegible]

Harraden (Béatrice), femme de lettres anglaise, née à Hampstead en 1864. Elle fit de longs et studieux voyages en Europe et aux Etats-Unis. Son premier livre, écrit pour les enfants, [illegible] dont l'action se passe dans une ville d'eaux alpestre et où la vanité des obligations mondaines est habilement mise en contraste avec les devoirs qui sollicitent chacun de nous, eut un très vif succès (1893). Depuis, elle a publié : *In Varying Moods* (1894); *Hilda Strafford* (1897); *the Fowler* (1899); *Katharine Frensham* (1903); et un autre livre pour les enfants, *Untold Tales of the Past* (1897).

Harrar (chemin de fer du). — Il fut concédé, au mois de mars 1894, à un entrepreneur français, Chefneux, et à un sujet suisse, Ilg. Il relie la ville française de Djibouti, sur la côte des Somalis, au plateau abyssin, à une distance de 290 kilomètres de la côte, après avoir traversé une région volcanique très accidentée, qui a exigé de nombreux ouvrages d'art. La voie ferrée est à un mètre d'écartement; toute la ligne sera continuée jusqu'à Addis-Ababa, capitale des États du Négus.

Harrison, lac du Canada (Colombie britannique), d'où sort un court affluent droit du Fraser; près de 32.000 hectares.

***Harrison** Frédéric, écrivain anglais, né à Londres en 1831. — Il a été échevin au conseil du comté de Londres de 1889 à 1892. C'est un historien de grande valeur et un critique littéraire souvent acerbe. On a de lui : *le Sens de l'histoire* (1862), *l'Ordre et le Progrès* (1875), *le Choix des livres*, *Olivier Cromwell* (1888); *Guillaume le Taciturne*; *le Millénaire du roi Alfred* (1897); *Tennyson* (1899); *la Vie de Ruskin* (1902); *les Essais de Carlyle* (1903) et de *Bacon* [illegible] un roman historique, *Thesphano* (1904), qui traite de la civilisation du Bas-Empire romain. Il est l'éditeur du *Nouveau Registre des grands hommes* (1892), d'après les données du positivisme; il a écrit une *Introduction à la philosophie positiviste d'Aug. Comte* (1896).

Harrison (Thomas-Alexandre), peintre américain, né à Philadelphie (Etats-Unis) en 1853. Elève de l'académie de Philadelphie, de l'école d'art de San-Francisco, de Gérome et de Bastien-Lepage à Paris, c'est un très beau peintre de marines. Il a souvent représenté le frisson de la mer sous la lumière violacée de la lune. Ses envois aux Salons de Paris furent remarqués de bonne heure. Il obtint une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889; en 1900, il fut membre du jury international. Il exposa alors : *Crépuscule*, marine; *Mystères de la nuit*, marine; *Feux au soleil*, paysage.

Harrogate, bourg d'Angleterre (comté d'York [West-Riding]), [illegible] sodiques sulfureuses.

Harry (Myriam), femme de lettres française, née à Jérusalem en 1875. Elle passa sa première enfance en Orient, fut mise en pension à Londres et à Berlin, et alla enfin à Paris, où elle suivit le cours d'arabe à l'École des langues orientales, et celui d'himiarite à l'École des hautes études. Elle publia sous un pseudonyme des romans pour des revues allemandes et anglaises. Dès 1898, elle écrivit pour la « Fronde », des nouvelles, qui parurent en volume sous le titre : *Passage de Bédouins* (1899). De ses voyages en Cochinchine et aux Indes, elle a rapporté des nouvelles descriptives, dont quelques-unes ont été réunies en un volume intitulé *Petites épreuves* (1902). En 1904 parut la *Conquête de Jérusalem*, roman moderne qui la fit connaître. L'action de son second roman, *Paradèma*, se passe sur un paquebot et dans l'île de Ceylan. En 1906, Myriam Harry fut chargée d'une mission en Tunisie. Elle avait en 1903 traduit de l'allemand une pièce en trois actes de Max Halbe, [illegible] Bruxelles et à Genève.

HARSTIGITE (*sti*) n. f. Silicate naturel de calcium, manganèse et aluminium.

***Harte** (Francis Bret), humoriste américain, né à Albany [illegible] Londres en 1902.

Hartel (Guillaume, chevalier de), philologue autrichien, [illegible] le comte Lankoronski-Brzie, professeur de philologie classique à Vienne. En 1882, il reçut la Couronne de fer et fut anobli. En 1891, il fut nommé directeur de la bibliothèque [illegible] Enfin, en 1896, il devint chef de section au ministère autrichien de l'instruction publique et des cultes. Ses principaux ouvrages [illegible] *ecclesiasticorum* de l'académie de Vienne des textes de Cyprien (1868-1871), d'Ennodius (1889), de Lucifer de Cagliari [illegible]

***HARTLEBEN** [illegible] tique allemand, né à Claus[illegible] [illegible] mort en 1905.

HARTMANN (Alfred), [illegible] né à Flumstetten [illegible] mort à Soleure en 1897 [illegible] berg et [illegible] [illegible] satirique : *le Postillon*. Il a écrit quelques ouvrages historiques et une série de romans et de nouvelles, où il [illegible] recueil de nouvelles (1853-1855) ; *Récits de la Suisse* (1863) ; [illegible] *teur juste*, roman (1881) ; *Sur la terre suisse*, nouvelles [illegible]

HARTMANN (Charles-Robert-Édouard [illegible]) allemand, né à Berlin en 1842. — Il est mort à Grosslich- [illegible] lement occupée de philosophie, [illegible]

HARUKO, impératrice du Japon, née à Kioto en 1850. Fille de Tadaka, de la maison Foudjiwara Itchidjo, elle épousa en 1868 l'empereur Mutsuhito. Elle a adopté la toilette européenne. Elle est simple [illegible] ritable et aimée de son peuple. [illegible] beaucoup d'institutions ayant pour but l'éducation morale et intellectuelle des jeunes filles. Protectrice de l'œuvre de la Croix-Rouge, elle s'est elle-même préoccupée de pourvoir à tout ce qui pourrait être utile aux blessés pendant la guerre avec la Russie.

S. M. Haruko.

HARZÉ, comm. de Belgique (prov. de Liége [arrond. de Huy]) ; [illegible] hab.

HARZER (Paul-Hermann), astronome allemand, né [illegible] l'observatoire de Pulkowa [Russie] (1885), puis de celui [illegible] *Études d'un cas spécifique du problème des trois corps* (1886) ; [illegible]

***HASARD** n. m. — Au jeu de golf. Obstacles naturels (rivières, haies, taillis, murs peu élevés), qui séparent souvent les trous pratiqués dans le jeu.

HASARIÉS n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, renfermant les *hasarius* et [illegible] nombreuses de la famille des saltiques ; on y compte plusieurs centaines d'espèces réparties dans plus de 30 genres, dont les principaux sont : *hasarius, ptocasius, ergane, uxuma, tylogonus*, etc. Ces araignées, de taille en général médiocre, trapues, pubescentes, à livrée souvent brillante, habitent les régions chaudes. Plusieurs ont été introduites dans les serres d'Europe avec des plantes exotiques, [illegible] blanc, qui est acclimaté en Europe.

HASE (Charles-Auguste DE), théologien, historien et professeur allemand, né à Steinbach (Saxe) en 1800, mort à Iéna en 1890. Il fut chargé d'un cours d'histoire ecclésiastique à l'université de Tubingue en 1823, mais il fut [illegible] forteresse du Hohenasperg. Il professa ensuite à Leipzig [illegible] élève de l'école romantique et de la philosophie idéaliste, inspiré aussi du grand mouvement patriotique et démocratique allemand de 1813. Esprit universel, érudit et écrivain, il voulut réconcilier la religion chrétienne et protestante avec la science et la civilisation modernes, mit au second rang les dogmes et les pratiques religieuses, et réclama une religion tout intérieure, puisée dans la conscience individuelle. Il a examiné tous les problèmes soulevés par la religion chrétienne et ses origines. Ses prin- [illegible] *Catherine de Sienne* (1864) ; *Histoire de Jésus* (1876) ; *la* [illegible] çaise de Flaubert (1867), réédition (1885-1894) ; *les Livres* [illegible] *mique protestante contre l'Église catholique romaine* (1863). Hase a raconté sa formation dans une autobiographie : [illegible]

CHARLES-ALFRED **de Hase**, théologien et professeur allemand, né à Iéna en 1842 [illegible] militaire dans l'armée prussienne à Kœnigsberg, en 1889 prédicateur à la cour de l'empereur Guillaume II, et, en 1896 professeur de théologie pratique à l'université de Breslau. Il a publié [illegible] *Luther à Worms* [illegible] *l'Exaltée* 1869 ; *Importance de* [illegible]

[illegible]

HASLE [illegible] **HASLI** [illegible] (distr. d'Entlebuch), entre l'Emme et son affluent l'Entlen ; 1.300 hab. Élevage de bétail ; industrie laitière.

HASLEBERG, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. [illegible]

HASWELL [illegible]

HATFIELD (BISHOP'S), bourg d'Angleterre (comté de Hertford [illegible]

HATT (Philippe-Eugène), ingénieur hydrographe fran- [illegible] de nombreux et importants levés géodésiques et hydro- [illegible] Attaché au ministère de la marine pour diriger le service des instruments scientifiques, il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1897. Depuis 1883, il dirigea la [illegible] nombreux mémoires insérés dans les *Comptes rendus* et les *Annales hydrographiques*. Il a publié à part : *Usage du* [illegible]

HATZIDAKIS (Georges), linguiste grec contemporain, né en Crète (prov. de Rethymno) en 1848. Il étudia la philologie à Athènes et alla en Allemagne (1878) compléter ses études aux universités de Leipzig et Berlin. De retour [illegible] male, puis à l'université nationale d'Athènes. Ses principaux ouvrages sont : *Contribution à l'histoire de la langue* [illegible] Krumbacher une vive polémique au sujet de la langue littéraire des Grecs modernes : il n'admet pas, en effet, que les écrivains de la Grèce contemporaine doivent abandon- [illegible] dans les revues savantes.

HAUCHECORNITE (*óch'*) n. f. Sulfure double naturel de bismuth, d'antimoine avec du nickel, de l'arsenic, du fer, du cobalt, qui se présente en prismes pyramidés.

***HAUER** (le chevalier François DE), géologue et paléon- [illegible]

HAUG (Martin), orientaliste allemand, né à Ostdorf, près de Balingen (Wurtemberg), en 1827, mort à Ragaz en 1876. Il étudia le sanscrit aux universités de Tubingue et de Gœttingue, puis il s'établit à Heidelberg, où Bunsen le fit collaborer à ses travaux bibliques. Il partit pour l'Inde en 1859 en qualité de professeur de sanscrit, avec le titre de « surintendant des études sanscrites ». Sa connaissance des livres sacrés des Parsis et des Hindous lui gagna la confiance des prêtres de l'une et l'autre religion, ce qui lui permit de publier des travaux originaux sur le Zend-Avesta et les Védas. De retour en Allemagne (1866), il devint, en 1868, professeur de sanscrit et de linguistique comparée à l'université de Munich. On lui doit d'importants ouvrages sur le Zend-Avesta : *les Cinq Gâ-* [illegible] *la religion des Parsis* (1862). Son œuvre capitale, dans le domaine de l'indianisme, est une édition avec traduction d'un des plus anciens rituels védiques, *l'Aitareya Brâhmana du Rig-Veda* (1863). Au pehlvi se rapportent les ouvrages suivants : *Sur la langue pehlvie et le Bundehesh* (1854) ; *un Ancien Glossaire zend-pehlvi* (1867) ; *un Ancien Glossaire pehlvi-pâzand*, accompagné d'un *Essai sur la langue pehlvie* [illegible] (1872-1874) ; etc.

HAULLEVILLE (baron Prosper-Charles-Alexandre DE), publiciste et historien belge, né à Luxembourg en 1830, mort à Etterbeek, près de Bruxelles, en 1898. Nommé, en 1856, professeur de droit naturel à l'université de Gand, il écrivit *l'Histoire des communes lombardes depuis leur ori-* [illegible] sa chaire sous le ministère Rogier (1857), il collabora à diverses revues catholiques, fut rédacteur en chef de l'« Universel », organe des catholiques libéraux, puis devint directeur de la « Revue générale » (1874), et enfin rédacteur en chef du « Journal de Bruxelles » (1878), où il publia de nombreux articles sous le pseudonyme de FÉLIX DE BREUX. On lui doit diverses brochures et un livre intitulé : *l'Avenir des peuples catholiques* (1876).

HAUPT (Paul), assyriologue allemand, né à Gœrlitz en 1858. Professeur à Gœttingue, puis à l'université de Balti- [illegible] *Textes cunéiformes akkadiens et sumériens* (1881-1882) ; *l'Épopée babylonienne de Nemrod* (1884 et suiv.). On lui doit, en outre : *le Récit du déluge dans les textes cunéifor-* [illegible] *Prolégomènes à la grammaire comparée de l'assyrien* (1888) (ces deux derniers ouvrages sont écrits en anglais) ; etc. Il a publié avec Delitzsch les *Contributions à l'assyriologie* (1889 et suiv.), et collaboré à plusieurs revues savantes [illegible]

***HAUPTMANN** (Gerhard), poète et auteur dramatique [illegible] en 1898 le drame social *le Cocher Hentschel*, où il peint la misère d'un ouvrier ; *le Pauvre Henri* (1902) ; *Rose Bernd* (1903). Il s'est attaché, dans ces dernières œuvres, comme dans les *Tisserands*, à montrer la misère profonde du monde ouvrier, ses efforts et ses révoltes, dans des scènes rapides et émouvantes, dans une langue populaire et riche, et a obtenu des succès retentissants.

HAUPTWIL, comm. de Suisse (cant. de Thurgovie [distr. de Bischofszell]) ; 1.500 hab. Agriculture, tissage de la soie ; grande teinturerie d'étoffes ; fromagerie.

HAUSEN, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. d'Affoltern]), sur le versant sud-ouest de l'Albis ; 1.420 hab. Tissage de la soie ; c'est une ancienne colonie alamane.

HAUSER [illegible] états à Zurich, puis du conseil féd[illegible]

HAUSER [illegible] *Château des ré*[illegible]

HAUSSER [illegible]

HAUSSONVILLE [illegible] des sciences morales et politiques. Il faut ajouter à la liste de ses ouvrages, parmi les études sociales : *Salaires* [illegible] *Madame de Maintenon* (1903-1904).

HAUSSOULLIER [illegible] gravure. On lui doit de remarquables planches au burin [illegible] zard, Chassériau, Baudry, etc. Il a été un traducteur habile des peintures en vogue à son époque.

HAUSSOULLIER (Bernard), archéologue français, [illegible] (1873), puis de l'École d'Athènes (1876), il fut, en cette qualité, chargé de diriger les fouilles de l'École à Delphes, où il découvrit le célèbre *Portique des Athéniens* et un coin de la voie Sacrée (1880). A son retour de Grèce, il fut nommé maître de conférences, puis professeur à la faculté des lettres de Bordeaux. Docteur ès lettres en 1884, il devint un peu plus tard maître de conférences à la section historique de l'École des hautes études, dont il fut ensuite l'un des directeurs. En 1895-1896, chargé de reprendre les fouilles de Rayet et Thomas au temple [illegible] façades et y découvrit de nombreuses inscriptions, des sculptures, une curieuse série de bases sculptées et de chapiteaux à figures. Entre temps, il avait donné, en collaboration avec d'autres membres de l'École d'Athènes, une nouvelle édition, complètement remaniée, du *Guide en Grèce* de la collection Joanne. Il a été élu, à fin de 1905, membre de l'Académie des inscriptions. Il est devenu l'un des directeurs de la « Revue de philologie ». Sans parler d'une série d'études épigraphiques, il a publié plu- [illegible] (1902) ; *Didymes*, en collaboration avec Pontremoli (1903).

***HAUTEFEUILLE** (Paul-Gabriel), chimiste et minéra- [illegible] Il est mort à Paris en 1902.

HAUTEFEUILLITE [illegible]

HAUTE-GOULAINE, comm. de la Loire-Inférieure, arrond. et à 12 kilom. de Nantes, dans une contrée marécageuse, que draine le *canal de Goulaine*, tributaire de la [illegible]

HAUTEUR [illegible] limitation de la *hauteur* des bâtiments peut être légale- [illegible] est faite en principe suivant la largeur des rues. L'arrêté peut s'appliquer aux constructions édifiées dans l'intérieur des propriétés et ne donnant pas sur la voie publique, à raison des inconvénients de la privation d'air, de jour et des dangers d'incendie. L'infraction au règlement municipal qui limite la hauteur des maisons est une contravention de petite voirie passible d'une amende de [illegible] police, compétent pour en connaître, doit ordonner la démolition des travaux exécutés au mépris du règlement.

Pour la ville de Paris, les règles spéciales à la hauteur des bâtiments et à la hauteur de leurs étages sont actuellement contenues dans un décret du 13 août 1902. La hauteur des bâtiments doit être, aussi exactement que possible, en rapport avec l'étendue d'espace libre au droit de chaque bâtiment : pour les bâtiments bordant les voies publiques et pour les bâtiments bordant les cours et les courettes, leur hauteur varie suivant la largeur des voies publiques ou des cours et courettes, sans pouvoir, dans [illegible] mais ce décret prescrit, pour chaque étage, une hauteur [illegible] l'étage placé immédiatement au-dessus ne peuvent jamais [illegible] celle des autres étages ne doivent pas être inférieures à 2m,60, mesurés sous plafond.

Les contraventions à ces dispositions sont sanctionnées par le conseil de préfecture lorsqu'il s'agit de bâtiments bordant la voie publique (amende de 3.000 fr. contre le propriétaire et de 1.000 fr. contre les maîtres maçons, charpentiers et autres ouvriers. Art. 7 de la déclaration de 1783) et par le tribunal de simple police lorsqu'il s'agit de constructions élevées dans l'intérieur des propriétés [illegible]

du 23 mars 1842 permet de réduire jusqu'au vingtième les amendes de [illegible] et de [illegible] [illegible]: elles ne peuvent être abaissées [illegible] [illegible]. En [illegible] de [illegible] [illegible] la tempête [illegible] en contravention [illegible].

La hauteur et les dimensions des cheminées peuvent également être limitées par le maire.

Hauteville-sur-Mer, bourg du département de la M[illegible] [illegible] et à 12 kilom. de Coutances; 500 hab. Jolie plage de sable. Bains de mer.

Haut-Nil, province [illegible], nom donné en 1904 par le [illegible] égyptienne, sir Reginald Wingate, à l'ancienne province soudanienne de Fachoda.

Hautrage, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Mons]), sur l'Hainin, sous-affluent de l'Escaut par l'Haine; 1.900 hab. Fabrique de creusets réfractaires; [illegible].

Haut-Sénégal-Niger colonie française créée par le décret du 18 octobre 1904 dans les territoires de l'Afrique-Occidentale française, et composée des cercles d'administration civile situés au delà de Kayes sur le haut Sénégal et le moyen Niger, ainsi que des différents territoires dont la réunion constituait le « troisième territoire militaire ». Cette colonie, à laquelle se rattache le « territoire militaire du Niger », est administrée par un lieutenant gouverneur, dépendant du gouverneur général de l'Afrique-Occidentale française. C'est la reconstitution de l'ancienne colonie du Soudan français. Ch.-l. *Bamako*.

Hauvette (Amédée), helléniste français, né à Paris en 1856. Son père, **Hauvette-Besnault** (1820-1888), fut professeur de sanscrit à l'Ecole pratique des hautes études et traduisit les tomes IV et V du *Bhâgavata Purâna* dans la *Collection orientale*.] Après avoir fait ses études au lycée Louis-le-Grand, Amédée Hauvette entra à l'Ecole normale supérieure, fut reçu premier à l'agrégation des lettres (1878), et nommé membre de l'Ecole française d'Athènes (1878-1881). De retour en France, il fut d'abord professeur au collège Stanislas, à Paris, se fit recevoir docteur ès lettres en 1885 et entra la même année à la Sorbonne comme maître de conférences de grec. En 1895, il devint professeur adjoint et, en 1899, fut nommé maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. En 1906, il succéda à P. Decharme dans la chaire de poésie grecque de l'Université de Paris. Ses principales publications sont: *les Stratèges athéniens* (1885); *De archonte rege* (1885) [ce sont ses deux thèses]; *Hérodote historien des guerres médiques* (1894); *les Épigrammes de Simonide* (1896); *Archiloque, sa vie et ses poésies* (1905); etc.

***havage** n. m. — Encycl. Min. Autrefois, le *havage* se pratiquait à la main, notamment dans les mines de houille. On avait recours, comme instrument d'aide, au [illegible], à la [illegible], à la [illegible] ou [illegible] et à la *massette*. A l'heure actuelle, ce mode de procéder est à peu près universellement abandonné. On emploie des machines spéciales dites *haveuses*, mues mécaniquement (hydrauliquement ou électriquement). Ces machines exécutent le havage, même dans les roches les plus dures, d'une manière automatique et rapide.

***Havard** (Henry), littérateur et critique d'art, né à Charolles (Saône-et-Loire) en 1838. — Outre les ouvrages [illegible] l'[illegible] *monumentale*, il a publié depuis: *Léopold Flameng* (1904); *le Bon vieux temps* (1904). Il a collaboré à la « Revue de l'Art ancien et moderne ».

Havelange, comm. de Belgique (prov. de Namur [arrond. de Dinant]); 1.620 hab. Carrières.

Havers (canaux de). Histol. Petits canaux cylindriques du tissu osseux, de 1 à 2 dixièmes de millimètre de diamètre et autour desquels les lamelles osseuses se disposent concentriquement, formant une unité structurale appelée « système de Havers ». Les os sont formés par la réunion d'un grand nombre de ces systèmes. V. os et tissu osseux.

Havinnes, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournay]), sur un ruisseau tributaire de l'Escaut et sur le ch. de f. de Lille à Bruxelles; 1.200 hab.

Havlicek ou **Havliczek**, littérateur tchèque, né en 1821, mort en 1856. Après avoir été précepteur en Russie, il collabora aux journaux de Prague, et fonda la *Gazette nationale*, qui fut en quelque sorte l'organe de la Révolution tchèque en 1847. Ce journal fut suspendu quand survint la période de réaction: Havlicek, qui s'était retiré à Kutna Slova, d'où il écrivait des lettres restées célèbres, fut interné à Brixen, dans le Tyrol. C'est un pamphlétaire et un poète satirique remarquable.

Hawkhurst, comm. d'Angleterre (comtés de Kent et de Sussex), non loin du Rother, petit [illegible] Manche; 3.000 hab.

Hay

Hay [illegible] mort à Washington en 1905. Avocat, puis secrétaire et aide de camp du président Lincoln, il conquit dans l'armée, pendant la guerre de Sécession, le grade de colonel. La campagne finie, il fut envoyé à Paris comme secrétaire de légation. Chargé d'affaires à Vienne, puis à Madrid, il quitta la carrière diplomatique en 1870, pour retourner aux Etats-Unis et se consacrer à la profession d'avocat et de journaliste. De 1870 à 1874, il dirigea le grand organe républicain de New-York, la *Tribune*, qu'il abandonna pour s'occuper d'une entreprise industrielle à Cleveland. Mac-Kinley le rendit à la vie publique en 1879, mais pour peu de temps. Toutefois, en 1897, il accepta le poste d'ambassadeur à Londres, et, en 1898, il fut nommé secrétaire d'Etat des affaires étrangères, fonction qu'il remplit sans interruption jusqu'à sa mort. [illegible] diales. Au nombre des événements d'ordre international les plus importants auxquels il fut mêlé, citons le traité de paix avec l'Espagne (10 déc. 1898), les mesures organisant l'indépendance cubaine, l'annexion des Philippines et de Porto-Rico, l'intervention des puissances en Chine en 1900. Lorsque les hostilités éclatèrent (févr. 1904) entre la Russie et le Japon, il adressa une note aux puissances invitant ces dernières à joindre leurs efforts à ceux des Etats-Unis pour défendre la neutralité de la Chine et localiser le conflit dans des limites territoriales aussi restreintes que possible. — John Hay avait composé des contes et deux volumes de vers. Les plus connues de ses œuvres sont *les Journées de Castille*, étude de la vie madrilène, écrite lorsqu'il représentait les Etats-Unis en Espagne, et surtout la *Vie d'Abraham Lincoln*, ouvrage de longue haleine, qui compte dix volumes.

Hay-Pauncefote (convention), nom donné au traité signé à Washington, le 18 novembre 1901, entre la Grande-Bretagne représentée par lord Julian Pauncefote, et les Etats unis d'Amérique, représentés par John Hay, secrétaire d'Etat, relativement à l'établissement d'un canal interocéanique. Il annule le traité Clayton-Bulwer du 19 avril 1850. Il stipule que l'on prendra pour base de la neutralisation du canal les règles établies dans la convention de Constantinople (1888) pour la libre navigation du canal de Suez, la garantie de la neutralité étant laissée aux Etats-Unis sans aucune réserve sur leur droit de construction, de contrôle, de protection et même de fortification. De son côté, la Grande-Bretagne obtient que le commerce de toutes les nations sera traité sur le pied d'égalité, sans tarifs préférentiels pour les navires américains. Le droit de passage sera réduit au minimum pour toutes les nations. En cas de guerre, le canal deviendrait territoire neutre.

Hayashi (vicomte Tadasu), diplomate japonais, né en 1850 à Sakura, Shimosa (Japon). Il fit ses études en Angleterre et fut secrétaire de l'ambassade japonaise envoyée aux cours européennes en 1872. Successivement gouverneur de la province de Kobé (1889), vice-ministre des affaires étrangères (1891-1895), ministre plénipotentiaire et extraordinaire auprès de la cour de Chine (1895-1896) et ensuite auprès de la cour de Russie (1897-1899), il fut élevé à la dignité de baron en 1896 et à celle de vicomte en 1902. Il négocia et signa le traité de commerce entre le Japon et la Chine après la guerre entre les deux pays, et les traités d'alliance entre le Japon et l'Angleterre en 1902 et 1905. Enfin, il assista comme délégué à la Conférence de la Paix en 1899. Il a contribué fortement à répandre en Europe le goût des objets d'art japonais, dont il possédait une magnifique collection. Il a été de nouveau ministre des affaires étrangères en 1906.

Hayer (Francesco), peintre italien, né à Venise en 1791, mort à Milan en 1882. Elève de Cicognara, il fut le promoteur du mouvement romantique. Coloriste brillant, il a produit des œuvres nombreuses et très diverses, décorations murales, scènes mythologiques, pages d'histoire et portraits. Son chef-d'œuvre est *les Deux Foscari*. Son tableau *la Soif des croisés* est une page d'une rare puissance et d'une habileté consommée. Citons encore: *le Baiser de Roméo et Juliette, Ajax, le Laocoon, Portrait du comte de Cavour, Portrait de l'auteur, le Conte du garibaldien, la Bataille de Magenta*, etc.

Hazelius (Artur Emmanuel), philologue et ethnographe suédois, né et mort à Stockholm (1833-1901). Docteur de l'université d'Upsal, il fut professeur de lycée, publia d'importants travaux sur la réforme de l'orthographe suédoise, puis se consacra à l'étude des civilisations scandinaves. Il sut créer (1873), un musée ethnographique, grouper des concours publics et privés, développer son œuvre et en faire une grande institution nationale installée à Stockholm: le « Musée nordique » (1879). On doit à Hazelius de nombreux travaux ethnographiques.

Head (Barclay Vincent), numismate anglais, né à Ipswich (Suffolk) en 1844. Docteur en philosophie de l'université d'Heidelberg (1887), docteur en droit civil de Durham (1887), il fut nommé en 1893 conservateur du département des monnaies et médailles au British Museum. Docteur en littérature d'Oxford (1905), il a été élu en 1905 correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Parmi ses ouvrages, nous citerons: *History of the coinage of Syracuse* (1874); *the Coinage of Lydia and Persia* (1877); *History of the coinage of Ephesus* (1880); *History of the coinage of Bœotia* (1881); *Guide to the coins of the ancients* (1881); *Historia nummorum* (1887); *Catalogue of greek coins in the British Museum* (1873-1906).

Hearn (Lafcadio), écrivain anglais, né d'un père irlandais et d'une mère grecque, dans l'île de Leucade ou Sainte-Maure, une des îles Ioniennes, en 1850, mort en 1904. Il fit son éducation en Angleterre et en France, puis alla au Japon, où il se fit naturaliser sous le nom de Yakumo Koisumi. Ses ouvrages ont beaucoup contribué à nous faire connaître véritablement l'extrême Orient. Citons: [illegible] (1887); [illegible] (1890); *Glimpses of unfamiliar Japan* (1894); *Out of the East* (1895); *Kokoro* (1896); [illegible]; *Japan* [illegible] (1904); [illegible] etc.

Heazlewoodite [illegible] naturel de nickel et de fer, voisin de la pentlandite.

Hébéphrénie [illegible] esprit) n. f. Accès de folie qui surviennent au moment de la puberté, et qui se caractérisent surtout par des idées ambitieuses et des colères sans causes.

Heberden (nodosités d'). Méd. Nodosités ou épaississement des os des doigts, que l'on observe au niveau de l'articulation de la phalangine et de la phalangette, et qui est considérée comme symptomatique du rhumatisme chronique. (Ces nodosités sont dues à un trouble dystrophique, dont le mécanisme n'a pas encore été bien expliqué.)

Hébert (Pierre), sculpteur français, né à Villabé (Seine-et-Oise) en 1804, mort à Paris en 1869. Elève de [illegible] à Villeneuve-de-Berque (Ardèche); *Parmentier*, à Paris; [illegible] à Orange. Hébert a également sculpté d'importantes figures pour les églises de Saint-Eustache, la Trinité, Saint-Etienne-du-Mont. Il a laissé un certain nombre de bustes. — Son fils Pierre-Eugène Emile **Hébert**, sculpteur français, né et mort à Paris (1828-1893), reçut les leçons de son père et de Feuchère et débuta au Salon de 1850. On lui doit principalement des bustes, plusieurs figures allégoriques: *la Comédie* et *le Drame*, au théâtre du Vaudeville; *Œdipe*, statue bronze; *l'Oracle*, bas-relief marbre, acquis par l'Etat; *Bellérophon vainqueur de la Chimère*, groupe bronze; et enfin les deux bas-reliefs qui décorent le piédestal de la statue de l'amiral Duperré, sculptée par son père: *l'Embarquement du jeune Duperré sur le Henri-IV* et *l'Amiral Duperré recevant une épée d'honneur après la prise d'Alger*. Il est l'auteur de la statue de *Rabelais*, érigée à Chinon.

***Hébert** (Antoine-Auguste-*Ernest*), peintre français, né à Grenoble en 1817. — Depuis 1897, il a exposé la *Vierge au chasseur, Fleur d'oubli, l'Addolorata* (1906) et différents portraits de femmes ou d'enfants, peints en général sur fonds verts à la manière des vieux maîtres français, modelés avec de très légères différences de valeurs, et traités dans des gammes blondes de coloris fin, selon la méthode chère à la plupart de nos peintres.

Hébra (maladie de). Méd. Variété de prurigo, qui fait généralement son apparition au moment de la première dentition, revêt une forme chronique, mais s'atténue et guérit à l'époque de la puberté. (Elle est caractérisée par un prurit intense et une éruption polymorphe, urticairienne, eczémateuse, etc. Pour le traitement, v. lichen.)

Hécatéromère (du gr. *hékatéros*, l'un et l'autre, et *méros*, partie) adj. Histol. *Neurone hécatéromère*, Neurone d'association médullaire, dont le corps cellulaire émet un cylindraxe qui se divise en deux branches.

— Encycl. L'une des branches de ce cylindraxe reste et se termine du même côté de la moelle, l'autre passe et se termine du côté opposé, mettant ainsi en communication un neurone sensitif avec des neurones moteurs des deux côtés de la moelle. Grâce à cette disposition, l'impression sensitive peut se traduire par réflexe, soit du côté même où l'impression s'est produite, soit du côté opposé, soit des deux côtés à la fois et sans qu'interviennent les neurones centraux.

Hechtel, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Maeseyck]), près de la source de la Grande-Nèthe, branche mère du Ruppel; 1.550 hab.

Hecker (Isaac-Thomas), prêtre catholique américain, fondateur de la congrégation des paulistes, né et mort à New-York (1819-1888). — Les idées religieuses que son nom représente, ont été condamnées par le pape Léon XIII au mois de janvier 1899. V. américanisme.

Hectographe n. m. Syn. de chromographe, t. II.

Hectowattheure n. m. Travail effectué pendant une heure par une machine ayant une puissance de 1 hectowatt. (L'hectowattheure équivaut à 36×10^{11} ergs, 360.000 joules, 36.684 kilogrammètres.)

Hedberg (Tor), écrivain suédois, né à Stockholm en 1862. Ses études terminées à Upsal, il débuta par des essais d'un sombre réalisme (1884), mais manifesta bientôt une aptitude remarquable à approfondir les problèmes psychologiques (Johannes Karr, *Histoire d'un parvenu* [1885]; *Judas, une Histoire de la passion* [1886], etc.). Auteur de nouvelles, de romans et de pièces de théâtre, il défendit dans la brochure *la Joie, fantaisie* (1889), l'école réaliste contre les attaques de V. von Heidenstam. D'un voyage en Italie, il rapporta (1893) un agréable volume de souvenirs, suivi d'une comédie (*la Robe de chambre*), qui annonçait une sorte de détente de son talent laborieux et concentré. Outre des *Poèmes* (1896), et un vaste poème dramatique (*Gerhard Grim*, 1897, trad. franç. de Loys-Ullmann); etc., on lui doit de nombreux articles de critique littéraire et dramatique publiés dans le « Svenska Dagblad » depuis 1897.

Hedenstierna (Charles-Joseph-Alfred), écrivain suédois, plus connu sous le pseudonyme de Sigurd, né à Skeda en 1852. Rédacteur en chef du journal de Vexiö « Smalandsposten », il y écrivit des chroniques hebdomadaires qui accrurent considérablement la clientèle et la notoriété de ce journal. Depuis 1884, il a publié un grand nombre de volumes dont plusieurs sont traduits en diverses langues. Ses romans et récits, qui témoignent parfois d'un certain sens d'observation, doivent à une humour souvent burlesque et à une sentimentalité facile leur extraordinaire popularité.

***Hédérine** n. f. — Glucoside $C^{64}H^{104}O^{19}$, qui se trouve dans le lierre.

— Encycl. *L'hédérine* s'obtient en aiguilles fines et longues, solubles dans l'alcool; lorsqu'on la soumet pendant douze heures à l'action de l'acide sulfurique bouillant, elle se décompose en sucres, [illegible]

Hédérose n. f. V. [illegible]

***Hedin** (Sven-Anders), [illegible] V. Sven Hedin.

Hedin (Sven-Adolf), publiciste et homme politique suédois, né à Bo (Orebro) en 1834, mort à Stockholm en 1905. Etudiant à Upsal, il y commença sa carrière de publiciste politique, qu'il poursuivit ensuite [illegible] à Stockholm, [illegible] (1874-1876). Des [illegible] une retentissante [illegible] le programme de la démocratie suédoise, dont il revendiqua toute sa vie la réalisation. D'une extraordinaire activité d'esprit, il mena de front jusqu'à sa mort une collaboration régulière aux feuilles libérales, des travaux historiques et [illegible] la [illegible] (1879-1881) [illegible] de Stockholm

Hedin

presque sans interruption [illegible] chambre du Rikstag [illegible] inspire des [illegible] retoute de la [illegible] et du parlement [illegible] les partis [illegible] le furent [illegible] importante à laquelle il n'ait collaboré; de l'aveu de [illegible]

HEDNESFORD, [illegible]

HÉDONISTIQUE adj. Relatif à l'hédonisme. V. t. V.

HÉDOU (Jules Paul Ernest), peintre et historien d'art, né à [illegible] peinture de nature morte; mais il est surtout connu par [illegible] *Rouen* [illegible]

HÈDRA [illegible] de cavalerie.)

HÉDROCÈLE [illegible]

HEDWIG [illegible]

HEDWORTH [illegible] pace, qui comprend l'importante cité industrielle de Jar- [illegible] peur, produits chimiques; construction de bateaux. Aux environs gisements de houille.

HEELEY, [illegible] Riding]); 4.000 hab. Fabrication de toiles.

HEEMSKERK (Théodore), homme politique néerlandais, [illegible] en 1876 à Amsterdam comme avocat, fut nommé, en 1883, [illegible] Chambre des députés pour diverses circonscriptions. En 1901, il fut élu adjoint du bourgmestre d'Amsterdam.

HEERIE (*i-rî*) n. f. Genre d'anacardiacées, comprenant une dizaine d'arbrisseaux de l'Afrique tropicale. (Les hee- [illegible])

HEFFEN, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Malines]), sur la Senne, l'une des rivières qui contribuent à former le Ruppel, affluent de l'Escaut; 1.150 hab. Fabrique d'instruments agricoles.

HÉGLON (Meyriane), cantatrice scénique française, d'origine danoise, née à Bruxelles en 1867. Élève d'Obin, de Barbov et de Rosine Laborde, elle débuta à l'Opéra en 1890, dans *Rigoletto*. Douée d'une belle voix de contralto, comédienne habile, elle ne tarda pas à prendre place dans le répertoire, jouant *Sigurd, Guillaume Tell, Aida, Samson et Dalila*, qu'elle a chanté d'une façon remarquable, *Hamlet*, etc. Elle fit ensuite de nombreuses créa- [illegible] *l'Étoile*, etc. Entre temps Meyriane Héglon allait se produire à Londres, où elle chantait avec succès, la *Reine* [illegible] En 1905, elle quitta l'Opéra pour créer à l'Opéra-Comique le rôle principal de *Miarka*, d'Alexandre Georges.

HEIBERG (Gunnar Edvard Rode), écrivain norvégien, né à Christiania en 1857. Il vécut une partie de sa jeunesse à l'étranger, subit surtout l'influence du lyrisme danois, débuta par des poèmes (1878) et publia (1884) une pièce en quatre actes : *Tante Ulrikke*. Directeur de la scène de Bergen (1884-1888), il se consacra entièrement [illegible] thousiasme dans toute la Scandinavie, puis diverses au- [illegible] *du peuple* (1897). Heiberg est un esprit novateur : chacune de ses pièces représente une expérience nouvelle et provoque de violents mouvements d'opinion.

HEIDENHAIN [illegible] 1897. Il étudia successivement à Kœnigsberg, Halle, Berlin et eut pour maître le célèbre Du Bois-Reymond. Il fut reçu docteur en médecine à Berlin et devint pro- [illegible] Il s'est surtout attaché à l'étude du développement de la chaleur dans la contraction musculaire et aux phénomènes de la sécrétion des glandes. On lui doit entre autres [illegible]

Heidenhain [illegible] de Gianuzzi. [illegible] Petites cellules à protoplasma granuleux, et noyau bien visible, affectant la forme d'un croissant ou d'une demi-lune, et que l'on observe dans les acini des glandes salivaires et généralement à la partie basale. Le rôle de ces petites cellules a été longtemps incertain; on tend aujourd'hui à admettre que ce sont des cellules glandulaires jeunes, destinées à remplacer les cellules glandulaires [illegible]

HEIDENSTAM [illegible] bord la peinture, fut à dix-sept ans élève de Gérome à Paris, mais attiré par la littérature, entreprit bientôt de longs voyages en Italie, en Grèce et en Orient, d'où il rap- [illegible] 1888), d'une extraordinaire intensité de couleur, et tout imprégné d'un paganisme enthousiaste et agressif. L'année suivante, il précise son idéal esthétique et définit la joie de vivre dans les brochures *Renaissance* et *les Noces de Pepita* (en collaboration avec Levertin), sortes de manifestes d'un art nouveau libéré des tristesses et des laideurs du naturalisme. Le même enthousiasme ju- [illegible] sante et inégale, donne une in- [illegible] mentale du poète, réinstallé dans son pays. On y perçoit les premières ombres d'une mélancolie qui s'affirme dans les *Poèmes* (1895), intimes, profonds, pénétrés du regret et de [illegible] *Carolins* (1897-1898), série de tableaux en prose, résument et illustrent avec puissance et so- [illegible] et constituent l'œuvre la plus parfaite de Heidenstam. L'amour du pays suédois, le désir passionné d'approfondir la psychologie du peuple suédois et de s'associer à sa vie présente inspirent les discours et les derniers livres, le poème *un Peuple*, les essais *Pensées et esquisses* (1899), les romans de cou- [illegible] *rinage de Sainte Brigitte* (1901); *la Forêt murmure* (1904); *l'Arbre des Folkunga* (1905), œuvres profondes, souvent bizarres et obscures, d'une forme somptueuse et de plus en plus parfaite.

***HEIGEL** (Charles-Auguste DE), écrivain allemand, né [illegible]

HEIJERMANS (Herman), auteur dramatique néerlandais, né à Rotterdam en 1864. Très jeune encore, il entra [illegible] FALKLAND, il publia des feuilletons réunis en volumes sous le titre de *Schetsen*. Il a aussi écrit des romans, entre autres, *la Ville du diamant*. Mais c'est surtout comme auteur dramatique qu'il est connu. Ses pièces, *Bloeimaand, Allezielen, l'Enfant, le Ghetto, In de jonge Ian*, et surtout *Op hoop Van Zeggen*, traduit en français et en allemand, représenté à Paris au théâtre Antoine sous le titre [illegible] succès.

HEILIGENSTEIN, bourg d'Alsace-Lorraine (cercle de Schlestadt [cant. de Barr]), sur un petit sous-affluent du [illegible] patrimonial de Landsberg, dont quelques parties datent du XIVe siècle.

HEIM [illegible] Zurich en 1849. Il étudia aux universités de Zurich et de Bâle, fut chargé d'un cours de géologie à l'École polytechnique et à l'université de Zurich (1871), professeur titulaire à l'École polytechnique (1873), professeur suppléant (1875), enfin professeur titulaire à l'université (1877). En 1881, il fut nommé conservateur général des collections géologiques et président de la section des sciences naturelles de l'École polytechnique. Il a fait des études fondamentales sur la formation des montagnes et a été un des principaux collaborateurs du service géologique suisse. Ses principaux ouvrages sont : *l'Éruption* [illegible] *Études sur le mécanisme de la formation des montagnes* (1878); *les Tremblements de terre et leur étude* (1880, trad. franç. par Forel); *l'Éboulement d'Elm*, en collaboration [illegible]

HEIMBERG, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Thoune]), sur l'Aar; 1.220 hab. Agriculture; une grande partie des habitants sont occupés dans les ateliers militaires fédéraux de Thoune.

HEINE (Michel), financier français, né à Bordeaux en [illegible] de France et administrateur de nombreuses sociétés financières. C'est lui qui fonda à Paris les premières maisons ouvrières, dont les revenus accumulés servent à construire de nouvelles bâtisses similaires.

HEINSCH, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [illegible] boissellerie.

HEINTZITE (*èn*) n. f. Minér. Borate hydraté naturel de [illegible]

HEITERSHEIM, bourg d'Allemagne (grand-duché de Bade [cercle de Fribourg, bailliage de Staufen]), sur un petit affluent du Rhin; 1.700 hab. Localité fort ancienne, où séjournèrent assez longtemps les grands maîtres de l'ordre militaire et religieux de Saint-Jean.

HELBIG (Jules), peintre et critique d'art belge, né et mort à Liège (1821-1906). Il suivit les cours de peinture à l'académie de sa ville natale, puis alla étudier à l'académie de Dusseldorf. Il se consacra à la peinture d'histoire, puis à la peinture religieuse, ce qui lui valut plusieurs travaux importants de décoration ou de restauration dans les églises de Liège et de la vallée de la Meuse. A partir de 1854, il collabora assidûment aux journaux d'art. En 1883, il prit la direction de la « Revue de l'art chrétien », dans laquelle il publia de nombreuses études. Mais il est connu du public pour une excellente *Histoire* [illegible] de la Meuse, qu'il achevait lorsqu'il est mort.

HEL[illegible] dentale [arrond. de Courtray]), sur l'Escaut; 1.350 hab. Sucrerie.

HELDERGEM, comm. de Belgique (Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]), sur la ligne de ch. de f. de Bruxelles à Audenarde; 1.350 hab.

HELENA [illegible] comté de Philipps, sur le Mississipi; 7.000 hab. Commerce très considérable de coton; fabrication de ma- [illegible] le fleuve.

HÉLÈNE [illegible] élevée avec simplicité, dans cette petite cour pa- [illegible] monie eut lieu, en présence de la famille seulement, sur le navire *la Savoie*, dans le port de Bari. Le mariage fut cé- [illegible] Rome. Hélène devint reine d'Italie par l'avènement de son mari au trône sous le nom de Victor-Emma- [illegible] simples et charmantes qui sont la marque de son caractère.

Hélène, [illegible] paroles et musique de Camille Saint-Saëns [illegible] Pâris qu'elle aime déjà, songe à se [illegible] Aphrodite lui apparaît, raille sa [illegible] joint Hélène, s'efforce de l'entraîner et obtient un aveu. Dans un dernier effort, Hélène implore Zeus, qui lui envoie Pallas. La déesse révèle à Pâris les malheurs qui résulteront pour lui et pour Ilion de ses projets adultères. Rien ne l'arrête et Hélène consent à le suivre.

Le drame musical est conçu le plus souvent sous la forme d'une déclamation lyrique sobre et juste, et l'orchestre n'intervient que pour la ponctuer. Parfois aussi l'auteur suit le système du leitmotiv, mais [illegible] désespoir d'Hélène est émouvante. Le premier duo entre [illegible] expressif. Mais la page capitale de l'œuvre es[t] [illegible] l'apparition de Pallas, pleine de noblesse et d[e] [illegible]

HÉLÉOPLANCTON n. m. Biol. Plancton qui se rencontre dans les étangs, les mares, les fossés, les bassins de jardins, et généralement dans toutes les pièces d'eau naturelles ou artificielles sans étendue et sans profondeur (Zacharias).

HELFENTSWIL [illegible] comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall) : NIEDER-HELFENTSWIL (distr. de Wil), est située au-dessus de la Thur. [illegible] cation de broderie. — OBER-HELFENTSWIL (distr. de Neu Toggenburg) est situé sur une terrasse élevée, entre la [illegible] broderie à la mécanique.

HELGA n. f. Planète télescopique n° 522, découverte [illegible]

HÉLIANTHÉNINE n. f. Glucoside que l'on trouve dans les tubercules du topinambour, dans l'aunée, le dahlia, etc.

HÉLICE [illegible] sans du plus lourd que l'air, pour la navigation aérienne (V. AVIATION) ont renoncé, pour la plupart, à l'hélicoptère, appareil dont la suspension est obtenue par une ou plusieurs [illegible] dans une étude très documentée, présentée à [illegible] des sciences le 23 novembre 1903, montre [illegible] construire des hélices suspensives capables de soulever un poids utile, si le moteur qui les actionne ne dépasse pas le poids de trois kilogrammes par cheval de force.

HÉLICISME (*sissm'* — du gr. *helix, ikos*, hélice) n. m. [illegible] une forme spiralée ou hélicoïde. (L'hélicisme s'observe chez certains mollusques et chez les plantes volubiles.)

HÉLICOMONAS (*nass*) n. m. Bactérie qui se rencontre dans les eaux et dans les putréfactions. (Elle se présente parfois sous formes très minces tordues en hélice.)

HÉLICTIS [illegible] la famille des mustélidés, comptant cin[q] [illegible]

HÉLIE [illegible] certain nombre d'herbes annuelles de l'Amérique du [illegible]

HÉLIETTE [illegible] *Plzan* sont des arbres de l'Amérique centrale, voisins des ptéléés, dont les fruits sont des tétrasamares rappelant les fruits de nos érables.)

HÉLIOGRAVEUR [illegible]

HÉLIOPHILE [illegible] adj. Qui aime le soleil.

***HÉLIUM** n. m. [illegible] Dewar 1898 [illegible] [illegible] Ramsay. 1904. Ce fait ex- [illegible] la présence constante de l'hélium dans tous les [illegible] radioactifs.

HELLADE saint, évêque d'Auxerre. V. ÉLADE.

HELLEBORÉINE n. f. Syn. de HELLÉBORINE. T. IV.

HELLEU (Paul), peintre graveur français, né à Vannes (Morbihan) en 1859. Ses planches, d'un art charmant et d'un métier preste, sont au nombre de plus de dix-sept cents, parmi lesquelles il convient de rappeler les portraits [illegible] le portrait *Mme de Greffulhe*. Enfin, comme peintre, il est l'auteur d'une étude de *Versailles* (musée du Luxembourg), [illegible] (musée de Boston). Le *British Museum* de Londres possède une importante collection d'estampes d'Helleu, de même que la Bibliothèque nationale de Paris, qui en a réuni une centaine. Cet artiste, délicat et même précieux, commença par des peintures, où il se montrait épris du yachting élégant, des effets de la lumière jouant dans les nefs gothiques à travers le kaléidoscope des rosaces. Versailles l'attira ensuite. Il peignit la mélancolie de ses soirs, les feuilles jaunies mourant dans les flaques dormantes de ses bassins, etc. Enfin, il [illegible] à l'image de la Parisienne, de la jeune élégante moderne. Il a traité tantôt en sanguine, tantôt aux deux crayons, tantôt en pointe sèche adroite, tantôt en lithographie, les minois d'enfants, les profils des jeunes boulevardières, l'ondulation savante des coiffures, etc.

HELMA, bourg des États-Unis (Arkansas), ch.-l. du comté de Philipps, sur le Mississipi; 7.000 hab. Commerce de coton; fabrication de machines agricoles; navigation fluviale très active.

HELMHOLTZ (Hermann Louis Ferdinand DE), physiologue allemand, né à Potsdam en 1821. — Il est mort à Charlottenburg en 1894.

HÉMARTHROSE (du gr. *haima*, sang, et *arthron*, articulation) n. f. Hémorragie dans une articulation.

HÉMATIDROSE n. f. — ENCYCL. L'[illegible], communément, *sueur de sang*, est un trouble de la sécrétion sudorale, qui s'observe presque exclusivement chez les hystériques à la suite d'une émotion forte, d'un accès de colère, ou sous l'empire d'une idée fixe longtemps ruminée. Elle consiste essentiellement dans la coloration rouge de la sécrétion sudorale, par suite du passage dans la sueur non des hématies, mais de la matière colorante, de l'hémoglobine. Ce n'est donc pas une véritable hémorragie, comme on le croyait jadis; néanmoins, le mécanisme de l'hématidrose est encore fort obscur.

HÉMATOCOLPOS (*poss* — du gr. *haima*, *atos*, sang, et *kolpos*, vagin) n. m. Rétention du flux menstruel dans la cavité vaginale, due à une imperforation hyménale.

HÉMATOCRITE (du gr. *haima*, *atos*, sang, et *krinein*, juger) n. m. Pathol. Petite pipette graduée, qui permet de mesurer, pour un volume donné de sang, le volume des globules séparés par centrifugation. (Hedin, qui a inventé cet instrument, l'utilise pour déterminer l'influence des différentes solutions, pharmacodynamiques ou non, sur les globules sanguins, et par conséquent leur volume par rapport à [illegible].)

HÉMATOGONIE (*nî* — du gr. *haima*, *atos*, sang, et *gonos*, race) n. f. Histol. Forme première des globules rouges provenant des cellules géantes du placenta chez divers mammifères.

— ENCYCL. Chez divers mammifères (rongeurs, insectivores), certaines cellules du placenta forment des globules rouges destinés aussi bien au fœtus qu'à la mère. Dans ces cellules (cellules géantes), le noyau se résout en petites boules, limitées par une membrane et renfermant quelques granulations chromatiques, tandis que le cytoplasme disparaît. Ces petites boules sont des *hématogonies*.

HÉMATOLYSE n. f. Biol. Syn. de HÉMOLYSE.

HÉMATOMÈTRE (du gr. *haima*, *atos*, sang, et *mêtra*, matrice) n. m. Rétention du sang des règles dans la cavité utérine, par suite d'une oblitération du col.

HÉMATONÉPHROSE [illegible] *atos*, sang, et [illegible]

HÉMATOSTIBITE [illegible] naturel de [illegible]

HEMBERG, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. [illegible]]), [illegible] de la Thur; 1.350 hab. Élevage. Broderies à la mécanique. Lieu très fréquenté comme station climatique.

HÉMELLATE (*mèl'*) n. m. Sel de l'acide hémellique.

HÉMELLIQUE (*mèl-lik'*) adj. Se dit d'un acide de formule $C^6H^3.CO^2H^3$, que l'on peut obtenir par oxydation de l'acide [illegible]

HÉMELLITHÈNE n. m. Carbure $C^6H^3(H^3)^3$, que l'on re- [illegible]

HÉMELLITHIQUE adj. Chim. Syn. de HÉMELLIQUE.

HÉMELLITHOL n. m. Chim. Syn. de HÉMELLITHÈNE.

HÉMELLITHYLIQUE adj. Chim. V. HÉMELLITHÈNE.

HÉMIALBUMOSE n. f. Peptone que l'on trouve dans un grand nombre d'aliments, dans l'estomac, dans le foie, le rein, le poumon, etc., et que l'on prépare par la digestion pepsique de la fibrine. Syn. PROPEPTONE.

ENCYCL. D'après certains auteurs, l'*hémialbumose* serait formée de quatre albumoses que l'on peut séparer: la *protalbumose*, l'*hétéroalbumose*, la *dysalbumose*, la *deutéroalbumose*.

HÉMIALGIE (*jî* — du préf. *hémi*, et du gr. *algos*, douleur) n. f. Méd. Douleur ressentie dans une moitié du corps seulement. (Cette expression est surtout usitée pour désigner la *migraine*.)

HÉMIATHÉTOSE (du préf. *hémi*, et du gr. *a* priv. et *tithêmi*, je pose) n. f. Méd. Mouvements involontaires et incoordonnés des doigts ou des orteils (athétose) ne se produisant que d'un côté du corps.

HÉMIATROPHIE (*fî*) n. f. Atrophie qui porte sur la moitié du corps ou la moitié d'un organe et se limite exactement au plan de symétrie, à la ligne médiane.

HEMICENTETES (*é-mi-sin-té-tèss*) n. m. Genre de mammifères insectivores, de la famille des centétidés, comptant deux espèces propres à Madagascar.

ENCYCL. Les *hemicentetes* sont des tanrecs faisant le passage entre les tanrecs vrais [*centetes*] et les éricules ou tendracs. Ils sont beaucoup moins épineux que les premiers, plus aplatis, plus sveltes, et se roulent moins en boule. L'espèce type est l'*hemicentetes semispinosus*.)

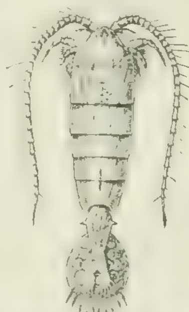


Hemicentetes.

HÉMICLONIE (*nî* — du préf. *hémi*, et du gr. *klonos*, agitation) n. f. Méd. Contractions musculaires brusques et involontaires, cloniques (myoclonie), ne se manifestant que d'un côté du corps.

HÉMICRAMBE (*kranb'*) n. m. Genre de crucifères, tribu des brassicées. (Ce genre, voisin des genres *chou* [*brassica*] et *radis* [*raphanus*], est indigène du Maroc.)

HÉMIDIAPTOME n. m. Genre de crustacés copépodes, créé en 1903 pour une forme nouvelle découverte dans les eaux douces de l'Asie centrale. (L'*hemidiaptomus Ignatovi* est un minuscule crustacé voisin de nos cyclopsines.)



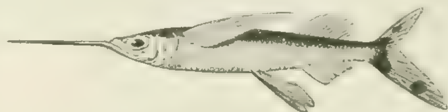
Hémidiaptome gr. 11 fois.

HÉMIDROSE (du préf. *hémi*, et du gr. *idrôs*, sueur) n. f. Méd. Exagération de la sécrétion sudorale (hypéridrose) ne se produisant que d'un côté du corps.

HÉMIEMBRYON (*mi-an* — du préf. *hémi*, et de *embryon*) n. m. Biol. Embryon monstrueux obtenu en détruisant l'un des deux premiers blastomères résultant de la segmentation de l'œuf fécondé. (W. Roux a montré qu'il ne se développe d'abord, en conséquence de cette destruction artificielle, qu'un demi-embryon, c'est-à-dire un embryon dont une des moitiés du corps fait défaut, moitié du reste qui peut ultérieurement se compléter, en régénérant la partie manquante par *postgénération*.)

HÉMIÉRYTHROSE (du préf. *hémi*, et du gr. *eruthros*, rouge) n. f. Méd. Coloration rouge des téguments (érythrose), due à la vasodilatation des vaisseaux sanguins superficiels et ne se produisant que d'un côté du corps.

HEMIEXOCŒTE (*é-mi-è-kso-sèt'*) n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des scombrésocidés, créé en 1901 pour une espèce nouvelle découverte sur les côtes occidentales du Mexique. (Le *hemiexocœtus caudimaculatus* est un poisson voisin des hemirhamphus.)



Hemiexocœte.

HÉMIGALIDIE (*dî*) n. f. Genre de mammifères carnassiers, de la famille des viverridés, comptant deux espèces propres à Madagascar. (Les hémigalidies sont voisines des galidies et des euplères; ce sont des animaux élégants, nocturnes, ayant les mœurs des mangoustes. L'espèce type est l'*hemigalidia* [illegible].)



Hémigalidie.

HÉMIGYNE (du préf. *hémi*, et du gr. *gunê*, femelle) n. m. Biol. Organisme mâle qui possède certains caractères morphologiques femelles.

— ENCYCL. On appelle *stade hémigyne* la variation sexuelle secondaire que présentent certains coléoptères (*bostrychides*), et au cours de laquelle le mâle mime certains caractères de la femelle. V. PAEDANDRIE.

HÉMILÉIE n. m. Champignon du groupe des urédinées, formant sur les feuilles des taches boursouflées orangées. (Une espèce, l'*hemileia vastatrix*, cause de grands dégâts dans les plantations de caféiers.)

HÉMIMELLIQUE adj. Chim. Syn. de HÉMELLIQUE.

HÉMIMELLITHÈNE n. m. Chim. Syn. de HÉMELLITHÈNE.

HÉMIMELLITHIQUE adj. Chim. Syn. de HÉMELLIQUE.

HÉMIMELLITHYLIQUE adj. Chim. Syn. de HÉMELLITHYLIQUE.

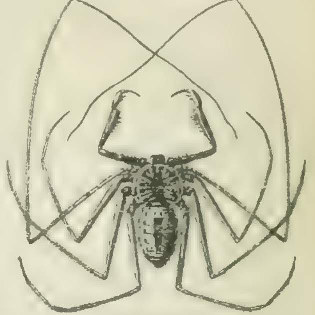


Hémiménie [illegible]

HÉMIMÉNIE (*é-mi-nî*) ou **HEMIMENIA** (*mé*) n. f. Genre de mollusques gastéropodes aplacophores, de la famille des néoméniidés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle découverte dans l'archipel Indien. (Ce curieux animal marin, voisin des néoménies, est l'*hemimenia intermedia*.)

HÉMIPARÉSIE (*zî* — du préf. *hémi*, et de *parésie*) n. f. Diminution de la sensibilité cutanée limitée à une moitié du corps.

HÉMIPHRYNE n. m. Genre d'arachnides pédipalpes, de la famille des tarantulidés, créé en 1902 pour quelques espèces propres à l'Amérique centrale. (Le type de ces arachnides, voisins des phrynes, est l'*hemiphrynus lævifrons*. Une espèce fossile a été découverte dans le permien de Bohême [*hemiphrynus longipes*].)



Hémiphryne.

HÉMISPASME (du préf. *hémi*, et de *spasme*) n. m. Spasme, contracture qui n'atteint qu'un côté du corps.

HÉMISTYLIDE (*sti*) n. m. Genre d'urticacées pariétariées, comprenant des arbrisseaux de Colombie, à grandes feuilles, non urticantes.

HÉMOCÈLE (du gr. *haima*, sang, et *kêlê*, tumeur) n. m. Embryol. Système vasculaire sanguin des annélides primitifs, qui apparaît à la suite de la réduction et de la disparition de l'organe nourricier constitué par les diverticules du gastrocèle, sous forme d'un système lacunaire situé entre le reste de l'intestin et les sacs gonodiens.

HÉMOCHROMATOSE (*kro* — du gr. *haima*, *atos*, sang, et *khrôma*, couleur) n. f. Méd. Coloration bronzée de la peau et des viscères, qui s'observe dans certaines intoxications chroniques et tout spécialement dans l'alcoolisme. (L'hémochromatose est due à un pigment élaboré par la cellule hépatique aux dépens de l'hémoglobine et qui, diffuse dans l'économie, est fixée par les tissus.)

HÉMODIAGNOSTIC (*stik'* — du gr. *haima*, sang, et de *diagnostic*) n. m. Méd. Moyen de diagnostic tiré de l'examen microscopique du sang, du nombre, des altérations des hématies, des hématoblastes, de la nature et de la proportion des leucocytes, de la valeur et de la réduction de l'hémoglobine, des qualités du plasma, du caillot et du sérum, et enfin du moment d'apparition, de l'aspect et de l'abondance du réticulum fibrineux.

— ENCYCL. Ehrlich, Hayem, Bezanson, Labbé, Jolly, etc., ont contribué, par leurs travaux, à donner à cette méthode une certaine précision et une incontestable utilité, principalement au point de vue du pronostic.

Voici un tableau résumé d'hémodiagnostic, d'après le Dr Parmentier :

Type phlegmasique franc (coagulation retardée, fibrine augmentée, leucocytes augmentés: *pneumonie aiguë*, *rhumatisme aigu*, *pleurésie aiguë*, *goutte aiguë*, *phlegmatiques*, etc.

Type phlegmasique atténué (peu ou pas de retard de coagulation, hyperfibrinose moins marquée: *blennorragie*, *bronchite*, *érysipèle*, *diphtérie*, *grippe*, *méningite*, *hépatite*, *néphrite*, *scarlatine*, *néoplasies*).

Type non phlegmasique (peu d'hyperfibrinose, hypoglobulie et aglobulie: *fièvre typhoïde*, *fièvres éruptives*, *malaria*, *chlorose*, *anémie*, *leucémie*).

V. CYTO-DIAGNOSTIC.

HÉMODIASTASE (*ass*) n. f. Biol. Ferment amylolytique du sang. (Il est plus abondant ou plus actif chez les animaux que chez l'homme et est produit par les éléments figurés (leucocytes). Il se montre en rapport avec le pouvoir globulicide coagulant et la toxicité du sang.)

HÉMOGLOBINOGÈNE adj. *Substance hémoglobinogène*, substance qui s'observe dans les globules rouges au cours de leur développement, sous forme de grains libres, animés d'un mouvement brownien, ou d'amas périnucléaires incolores. Cette substance, appelée *érythrocytine* par Gigliolos, dérive de la chromatine nucléaire (d'où la disparition du noyau dans les hématies adultes de certaines espèces), et forme l'hémoglobine en se combinant avec certains matériaux déterminés du sang. V. HÉMATOPOÏÈSE.

HÉMOGLOBINOMÈTRE n. m. Appareil qui sert à mesurer la quantité d'hémoglobine du sang.

ENCYCL. L'*hémoglobinomètre* est fondé sur la colorimétrie. Dans une première cuve on met une solution type et de composition connue; dans une seconde cuve on met le sang à examiner après l'avoir laqué et on ajoute de l'eau jusqu'au moment où on a reproduit la coloration de la première cuve. La simple calcul de proportion donne la teneur en hémoglobine. C'est un procédé peu précis qui ne vaut pas l'analyse chimique.

HÉMOHYDARTHROSE (du gr. *haima*, sang, et de *hydarthrose*) n. f. Méd. Épanchement, contenant à la fois de la sérosité et du sang, qui se fait dans une cavité articulaire. V. HYDARTHROSE.

HÉMOLUTÉINE n. f. V. LUTÉINE, t. V.

HÉMOLYMPHE (*linf* — du gr. *haima*, sang, et *lympha*, humeur) n. f. Biol. Sang des invertébrés, ne renfermant

que le sérum de ce cobaye est devenu capable de dissoudre … priété était due à la production d'une substance nouvelle, mais on tend à admettre qu'il faut faire surtout …

HÉMOLYSE … Biol. …

HÉMOLYSINE … n. f. Biol. Substance qui se développe dans le sérum d'un animal qui a été injecté avec du sang d'une espèce différente …

HÉMOLYTIQUE … propriété de modifier ou de dissoudre les globules rouges …

— *Sérum hémolytique*, Sérum capable de dissoudre le sang d'une autre espèce animale, sérum contenant une … en 1898, n'a aucune application thérapeutique.)

HÉMON (*Louis*-Marie-René-Mathurin), homme politique français, né à Quimper en 1844. Tout jeune, il fonda le *Finistère*, journal républicain, puis servit dans les mobiles bretons pendant la guerre franco-allemande (1870-1871). Avocat au barreau de Quimper, il se présenta sans succès aux élections pour l'Assemblée nationale (8 févr. 1871). Le 20 février 1876, la première circonscription de Quimper … gauche républicaine. Il fut réélu en 1877 et de nouveau … il fut constamment réélu par la première circonscription de Quimper. En 1897, il prononça contre l'ingérence du clergé dans les élections un discours dont la Chambre … cabinet Combes et protesta contre l'interdiction de la …

MARIE **Hémon**, né à Quimper en 1848, devint professeur de rhétorique aux lycées Charlemagne et Louis-le-Grand (Paris), professeur à l'École normale supérieure d'institutrices de Fontenay-aux-Roses, inspecteur général de l'instruction publique (enseignement secondaire, lettres). En 1889-1890, il occupa les fonctions de chef de cabinet de Fallières, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. Collaborateur de nombreuses revues littéraires, il a …

HÉMOPHILIQUE adj. Qui est atteint d'hémophilie : …

HÉMOPIÉSIQUE … presser) adj. Se dit des substances, comme la caféine, qui provoquent la diurèse en augmentant la pression sanguine.

HÉMOPRONOSTIC … *pronostic*) n. m. Pronostic qui résulte de l'examen et de l'analyse des divers éléments du sang.

HÉMORRHODINE … au moyen de l'alcool bouillant, de la langue salée, du jambon.

HÉMOSIDÉROSE … n. f. Pigment qui se rencontre dans les anciens foyers hémorragiques et qui présente toutes les réactions des sels ferriques.

HÉMOTHÉRAPIE … (traitement) n. f. Méd. Méthode de traitement qui consiste à injecter sous la peau du sang défibriné d'homme, de chien, d'agneau.

… nients et parfois les dangers de la transfusion intra-veineuse. Cette méthode n'est pas sans quelques inconvénients (douleur, lymphangite, hyperthermie, hémoglobinurie), mais elle a donné des résultats immédiats dans l'hémorragie grave, traumatique ou non, avec syncope menaçant la vie, et dans l'anémie progressive. Quelquefois, on remplace l'injection sous-cutanée par des lavements de sang défibriné qui évitent les inconvénients reprochés à l'hémothérapie proprement dite.

HÉMOTOXINE (du gr. *haima*, sang, et de *toxine*) n. f. Biol. Substance que l'on trouve dans le sérum d'un animal qui a été injecté plusieurs fois avec du sang d'un animal appartenant à une autre espèce et qui est capable de …

HÉMOTOXIQUE … *toxique*, Sérum d'un animal contenant de l'*hémotoxine*. V. …

HEMSO … norrland), dans le golfe de Botnie, en face de l'estuaire …

HENAU … fruitiers, pâturages, ville industrielle.

HENCKELL (Charles-Frédéric), poète allemand, né à Hanovre en 1864. Il étudia la philosophie à l'université de Berlin, puis à celle de Munich, et se fixa en 1886 à Lenzbourg, en Suisse. Il y fonda une maison d'édition … et se rallia au parti socialiste. Ses poésies sont écrites dans une langue très belle, mais elles manquent un peu de puissance et de mesure. Il a publié : *En vain, Scène nocturne* …

HENDÉLIE n. f. Genre d'insectes diptères, de la famille … découverte dans l'Europe orientale.

… *Beckeri* appartient au groupe des hétéroneuri… *meringia* pour des mouches très voisines, hab… (*heteromeringia nigrifrons*, etc.).

HENDERSON, bourg … 3.500 hab.

HENDRICH (Hermann), peintre allemand, né à Herin… de Munich et de de Bracht de Berlin, il s'est consacré au paysage qui n'est, pour lui, qu'un prétexte à décors fantastiques dans lesquels se meuvent des personnages mythologiques ou les héros des légendes de la vieille Allemagne. Citons parmi ses œuvres : *Mort de Siegfried*, … *les eaux*, etc. Il a peint deux allégories : *Avertissement de la mort* et *le Second Visage*, et exécuté des peintures murales dans la galerie de Walpurgis à Thale et dans la galerie des Saga sur le Kynast.

HÉNÉICOSANE n. m. Carbure ayant pour formule …

HENÈS n. m. pl. Pêche. Nom que les pêcheurs de hareng donnent aux baguettes de bois minces sur lesquelles ils enfilent par la bouche et les ouïes ce poisson, pour le saurer dans les coresses.

HÉNICOSOME n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des histéridés, créé en 1904 pour des formes nouvelles découvertes au … est le type de ces curieux saprinièns à corselet caréné, excavé, à pattes longues avec les tibias falciformes, à cuvettes énormes. Cet insecte, d'un noir brillant, long … matières en décomposition.)

HENKELITE … naturel d'argent.

HENLE (CELLULES DE), cellules à aspect caryocinétique, que l'on observe dans le tube séminal … spermatozoïdes.

HENLE (ANSE DE), partie du tube urinifère, située entre la pièce intermédiaire et les *tubuli contorti*, et qui affecte la forme d'une anse ou d'un U.

HENLE … théliale interne du bulbe pileux, formée d'une seule rangée de cellules claires, polyédriques, sans noyau.

HENLE (FENTES OU LACUNES DE), espaces lacunaires, remplis de tissu conjonctif, que l'on observe entre les vaisseaux musculaires du cœur.

HENLE (GAINE DE), périnèvre ou membrane conjonctive endothéliale, qui entoure, comme d'une gaine, les pe…

HENLEY (William-Ernest), littérateur anglais, né à Glocester en 1849, mort en 1903. Il fit son éducation au collège de sa ville natale, d'où il alla à Édimbourg et y entra en relations avec Robert-Louis Stevenson, dont la collaboration lui permit de publier plusieurs pièces de théâtre, entre autres : *Deacon Brodie*, *Beau Austin* et *Robert Macaire*. Il fut également chargé de la direction de diverses revues : et travailla à un *Dictionnaire de l'argot anglais* qu'il laissa presque achevé en mourant. Chétif de santé, Henley a résumé ses impressions de malade dans ses *Hospital rhymes*, d'un réalisme intense et parfois effrayant, parues avec d'autres vers dans son premier *Recueil poétique* (1888). Ses *London voluntaries* et son *Song of the sword* (1892) sont d'une inspiration plus heureuse. Plus tard encore, ses deux volumes *For England's sake* (1900) et *Hawthorn and Lavender* (1901) lui valurent un nouveau succès. La facture de ses vers harmonieux est remarquable. Mais, comme critique littéraire, il manque parfois de goût et de mesure. Les admirateurs de Burns, notamment, s'offusquèrent de le voir trop insister sur le côté érotique de l'œuvre du célèbre poète écossais.

HENLLAN, … comté de Denbighy), sur un petit fleuve côtier ; 2.700 hab. Aux environs, gisements de houille.

HENNEBICQ … maître Portaëls. Ses décorations murales, ses tableaux historiques, ses portraits, lui valurent une réputation méritée. Hennebicq était un romantique. Il envoya au … (Paris) : *la Translation du corps du bourgmestre Van der* …

HENNEPIN, bourg des États-Unis (Illinois), ch.-l. du …

HENNEQUIN … s'occupa d'abord de journalisme, mais, dès 1882, il fit jouer … tervalle (1887) de *les Vacances du mariage*, comédie en trois actes, en collaboration avec A. Valabrègue, Menus- …

… dotée du vilain d… amener la rupture finale. En outre de ce livre, L. Henn… l'Académie des Goncourt.

HENNEYÈRES …

HENRI … rine, est devenu capitaine de … mands, et arracha à la cour de … sions en faveur de l'ind… allemande en Chine. … le commandement de la première escadre permanente de … dit en 1903 avec une escadre … Roosevelt une entente germano-américaine, et devint en 1905 amiral et commandant en chef de l'armée navale allemande.

HENRI, prince des Pays-Bas, duc de Mecklembourg-Schwerin, né en 1876, fils du grand-duc Frédéric-François II. Après avoir passé son examen d'enseigne devant une commission militaire à Berlin, … alla à Schwerin travailler au ministère des finances. Il suivit également les cours de l'école de guerre à Metz en 1895 et 1896 et entra comme sous-lieutenant de chasseurs dans la garde impériale à Berlin. Avant d'être incorporé dans l'armée allemande, il avait fa… de, en Égypte, en Palestine, en Grèce et à Constantinople. Le 7 février 1901, il épousa la reine Wilhelmine de Hollande. Un décret lui donna le nom de prince des Pays-Bas, les titres … dans l'armée néerlandaise et … voix consultative.

HENRI-CHAPELLE …

HENRICO, comté des États-Unis (Virginie), sur la rivière James ; 80.000 hab. Ch.-l. *Richmond*. Industrie et commerce très actifs.

HENRION …

HENRY … trouva entraîné vers les sciences (1815 … bany, il fut élu en 1832 professeur de philos… au collège de New-Jersey. Ses principale… admirable étude ex… d'intensité ; pour … retour. En … Presque s… décharges de la bouteille de Leyde, préparant la voie aux théories de Maxwell et aux expériences de Hertz.

En 1846 il organisa à Washington l'Institut Smithsonien, dont il resta le secrétaire jusqu'à sa mort. On lui doit de nombreuses publications, restées classiques [illegible] *Instructions pour les [illegible]*; *[illegible] aux l'agriculture*; *les [illegible]*; *Pensées sur l'éducation*; *[illegible] phares*, dont il est président [illegible] avec son ami [illegible] *par Bouillard*, etc.

[illegible] lui firent des funérailles nationales et [illegible] en 1883 sa statue dans la grande rotonde de la [illegible] nationale, à côté de celle de Newton.

Henry (Paul), astronome français, né à Nancy en 1848, mort à Montrouge, près Paris, en 1905. Il entra en qualité d'auxiliaire au service météorologique de l'Observatoire de Paris (1866); son frère Prosper l'y rejoignit quelques mois après. Les deux frères entreprirent de dresser une carte écliptique du ciel, sans autre instrument qu'une lorgnette achetée d'occasion et un télescope dont ils avaient eux-mêmes fabriqué le miroir. Delaunay, alors directeur de l'Observatoire, frappé d'une vocation aussi décidée, les fit nommer aides astronomes en 1868, leur confia les équatoriaux du jardin et les chargea de continuer la carte écliptique du ciel commencée par Chacornac. Ce travail eut pour résultat accessoire la découverte de quatorze petites planètes. En 1882, les frères Henry furent chargés d'observer au pic du Midi le passage de Vénus sur le soleil. Le succès de leur procédé photographique convainquit les astronomes du monde entier qu'il y avait là une excellente méthode d'observation, et une collaboration internationale s'organisa pour répartir l'exécution de la carte du ciel entre tous les observatoires. Les deux frères, nommés astronomes titulaires, devinrent d'une habileté extraordinaire pour tailler et polir les verres. Les parties optiques de presque tous les grands instruments employés en France sont sortis de leurs mains. — PROSPER **Henry**, astronome français, frère du précédent, né à Nancy en 1849, mort au col de la Valnoise, dans les Alpes, en 1903, fut l'intime collaborateur de Paul et sa biographie scientifique est inséparable de celle de son frère. Alpiniste éprouvé, Prosper tomba et périt dans un précipice au cours d'une ascension où il s'était aventuré seul.

Henry (Victor), linguiste français, né à Colmar en 1850. — Nous citerons, parmi ses derniers ouvrages : *Bouddhisme et positivisme* (1901); *le Langage martien. Étude analytique de la genèse d'une langue dans un cas de glossolalie somnambulique* (1901); *Éléments de sanscrit classique* (1902); trad. de Oldenberg, *la Religion du Véda* (1903); *la Magie dans l'Inde antique* (1904); *les Littératures de l'Inde* (1904); *Précis de grammaire pâlie* (1904); *le Parsisme* (1905).

Henseler (Ernest), peintre allemand, né à Wepritz, près Landsberg, en 1852. Il est passé par l'académie de Berlin et l'école de Weimar et a eu pour professeurs Gussow, Albert Baur et Breudel. Il s'est consacré à la peinture de genre. Parmi ses œuvres, on cite : *un Déjeuner de la [illegible]* (187[illegible]); *le Déjeuner des faucheurs*; *Scène d'auberge* (1880, galerie de Darmstadt); *À table!* (1883); *la Récolte du seigle*; *Bienfaisance* (1888, galerie de Milwaukee); *Portrait de Hoffmann von Fallersleben* (1893, galerie Nationale de Berlin); *Dans la fraîcheur de l'été* (1901, même galerie); *Scène du Reichstag* (1902, musée d'Erfurt), etc. Il est l'auteur des peintures en sgraffiti de l'Office général des postes et de l'École des beaux-arts de Berlin (1878-1879). Il a aussi exécuté de nombreux dessins et aquarelles et publié un volume *Hors de Berlin*. Il a professé aux écoles d'art de la capitale allemande.

HENTRIACONTANE (*an*) n. m. Carbure ayant pour formule $C^{31}H^{64}$. (On a trouvé l'hentriacontane normal dans la cire d'abeilles.)

HÉPATICOSTOMIE (*koss-to-mî* — du gr. *hêpatikos*, du foie, et *stoma*, bouche) n. f. Formation d'une fistule hépatique externe.

HÉPATISME (*tissm'* — du gr. *hêpar, atos*, foie) n. m. Méd. Doctrine de pathologie générale relative au foie.

— ENCYCL. L'*hépatisme* localise dans le foie, et non, comme l'arthritisme, dans les humeurs et le système nerveux, le principe morbide (diathèse) qui préside, chez un même sujet, à la succession des maladies de la nutrition. (Glénard.) Plus simplement, par conséquent, l'hépatisme est l'ensemble des symptômes qui dépendent d'une affection chronique du foie. Il y a donc plusieurs formes d'hépatisme : l'*hépatisme toxique* (alcoolique), *infectieux* (infectieux, puerpéral, paludéen), *nerveux, dystrophique* (stéatogène, diabétique), etc., et c'est la cause initiale qui détermine, pour chaque hépatisme, son évolution propre.

HÉPATOCHLOROPHYLLE (*klo*) n. f. Biol. Pigment vert du foie des mollusques, découvert par Dastre et Floresco.

— ENCYCL. L'*hépatochlorophylle* a les apparences d'une chlorophylle végétale, et, en effet, d'après les expériences de ces auteurs, il est un résidu alimentaire des plantes vertes ingérées, puisque, quand on supprime ces plantes de l'alimentation, l'hépatochlorophylle disparaît simultanément du foie des animaux, pour reparaître aussitôt qu'on rétablit le régime normal.

HÉPATOMÉGALIE [illegible]

HÉPATO-PANCRÉAS [illegible] non différencié fonctionnellement, que l'on observe chez certains animaux inférieurs (mollusques, etc.).

— ENCYCL. L'*hépato-pancréas* est ainsi nommé parce qu'il possède les propriétés digestives du pancréas et les propriétés accumulatrices et régulatrices du foie à l'égard [illegible] et des graisses, et antitoxiques à l'égard des poisons. Phylogénétiquement, le foie et le pancréas des animaux supérieurs dériveraient du dédoublement de cet organe unique.

HÉPATOPEXIE [illegible] du gr. *hêpar, atos*, foie, et *pêxis*, action de fixer) n. f. Fixation du foie, à la suite d'une ptose, au moyen d'une opération chirurgicale.

HÉPATOPTOSE [illegible] du gr. *hêpar, atos*, foie, et *ptôsis*, [illegible]

HÉPATORRHAPHIE [illegible] du gr. *hêpar, atos*, foie [illegible] suture [illegible]

[illegible] est une opération délicate et souvent impossible, par suite du tissu hépatique qui se coupe sous l'action des fils; aussi, dans les plaies de cet organe, préfère-t-on le plus souvent la compression à la suture.

HÉPATOTOMIE (*mî* — du gr. *hêpar, atos*, foie, et *tomê*, section) n. f. Incision du foie pour ouvrir un abcès ou un kyste hydatique.

HÉPATOTOXÉMIE (*mî* — du gr. *hêpar, atos*, foie; *toxikon*, poison, et *haima*, sang) n. f. Méd. Intoxication résultant d'une insuffisance fonctionnelle du foie.

— ENCYCL. L'*hépatotoxémie* peut être *exogène* ou *endogène*. Ainsi, les accidents toxiques qui apparaissent, dans les hypersthénies gastriques par exemple, à la suite d'une élaboration anormale des albuminoïdes dont les produits nocifs n'ont pas été fixés ou dissociés par la cellule hépatique, appartiennent à la catégorie des hépatotoxémies endogènes. V. FOIE, t. IV.

HÉPATOTOXIQUE (*tok-sik'* — du gr. *hêpar, atos*, foie, et *toxikon*, poison) adj. *Sérum hépatotoxique*, Sérum obtenu par Bordet et d'autres expérimentateurs (Metchnikof, etc.), en injectant plusieurs fois à un animal (cobaye) des cellules hépatiques appartenant à un animal d'une autre espèce (lapin). [Le sérum du cobaye, après ces injections, contient une substance qui détruit les cellules hépatiques du lapin.]

Heppignies, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]); 1.600 hab. Charbonnages.

HEPTADACTYLE (*èp* — du gr. *hepta*, sept, et *daktulos*, doigt) adj. Qui a sept doigts.

HEPTADÉCANE (*èp'*) n. m. Carbure $C^{17}H^{36}$. (On trouve l'heptadécane normal dans la paraffine de lignite.)

HEPTÈNE n. m. Syn. de HEPTYLÈNE. (T. V.)

HÉRACLINE n. f. Composé $C^{35}H^{22}O^{12}$, que l'on trouve dans divers *heracleum* et en particulier dans l'*heracleum spondylium*.

Herbelin (Jeanne-Mathilde HABERT, dame), miniaturiste française, née à Brunoy (Seine-et-Oise), en 1820, morte à Paris en 1904. Elle eut pour maître Belloc, dont elle était la nièce, et acquit rapidement une réputation brillante. Ses portraits de contemporains célèbres sont nombreux. Rappelons ceux d'*Isabey*, d'*Eugène Delacroix*, de *Rossini, Guizot, Rosa Bonheur*, des deux *Dumas*, de *Mérimée, Thiers, Émile Augier*, etc. En 1853, la surintendance des beaux-arts fit entrer au musée du Luxembourg une miniature de Jeanne Herbelin; jusque-là, on n'avait pas vu d'œuvre de ce caractère dans le musée des artistes vivants.

Herbet (Félix), avocat et historien d'art français, né à Amiens en 1847. Il prit les diplômes d'archiviste-paléographe et de docteur en droit. L'avocat Cléry, dont il fut le secrétaire et sur lequel il a écrit une notice (1905), l'orienta vers l'étude juridique des questions artistiques; aussi Félix Herbet a-t-il plaidé nombre de procès intéressant le monde des arts. Comme érudit, il s'est surtout spécialisé dans l'histoire du château de Fontainebleau et des artistes qui l'ont décoré. Les documents qu'il a retrouvés lui ont permis d'écrire : *les Graveurs de l'École de Fontainebleau* (1896-1902); *les Anciennes Enseignes de Fontainebleau* (1897); *les Émailleurs sur terre de Fontainebleau* (1897); *les Artistes de Fontainebleau* (deux séries, 1901-1904); etc. On lui doit enfin un important *Dictionnaire historique et artistique de la forêt de Fontainebleau* (1903). Il a fondé, en 1898, la *Société historique* du VI[e] arrondissement, dont il fut nommé maire en 1894.

* **Herbette** (Jules-Gabriel), diplomate français, né à Paris en 1839. — Il y est mort en 1901.

HERBICOLE (de *herbe*, et du lat. *colere*, habiter) adj. Qui vit parmi les herbes. (S'emploie surtout en parlant des insectes.)

HERBIFÈRE (de *herbe*, et du lat. *ferre*, porter) adj. Qui produit de l'herbe : *Pays* HERBIFÈRE.

Herck-Saint-Lambert, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Hasselt]); 1.500 hab.

HERCOGAMIE (*mî* — du gr. *herkos*, arrière, et *gamos*, mariage) n. f. Nom donné par Axell pour désigner les types de fleurs organisés de telle sorte que l'autopollinisation est empêchée et que le transport du pollen sur le stigmate ne peut être effectué que par les insectes.

Herculina n. f. Planète télescopique n° 532, découverte en 1904 par Götz.

Hercynia n. f. Planète télescopique n° 458, découverte en 1900 par Wolf et Schwassmann.

Herdersen, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]), sur la Dendre, affluent de l'Escaut; 1.650 hab.

Hereau (Jules), peintre français, né à Paris en 1839, mort des suites d'un accident de chemin de fer en 1879. Il s'était d'abord destiné à l'architecture et avait pris des leçons de Le Bas, mais il débuta comme peintre dès 1855. Il s'adonna au paysage et traita les sites de diverses régions de la France dans une note délicate, fine, nuancée d'observation spirituelle. Citons : *l'Approche de l'orage* (musée d'Amiens); *les Ramasseurs de varech sur les plages de Bretagne, marée descendante*; *un Temps de neige à Paris*; *le Berger et la Mer* (musée de Montpellier); *la Ronde du berger* (musée de Rouen); etc. En 1871, Hereau fit partie du gouvernement de la Commune et donna ses soins à la préservation des collections nationales.

* **Heredia** (José-Maria DE), poète français, né à la Fortuna [illegible] près de Santiago de Cuba, en 1842. — Il est mort au château de Bourdonné, près de Houdan (Seine-et-Oise), en 1905. J.-M. de Heredia avait entrepris de donner une édition des *Bucoliques* d'André Chénier, revue sur les manuscrits mêmes du poète, que personne n'avait été admis encore à consulter. Elle a paru en 1905, en grand luxe, ornée de lithographies de Fantin-Latour, et précédée d'une importante étude.

HÉRÉDOSYPHILIS (*liss* — du lat. *heres, edis*, héritier, et de *syphilis*) n. f. Méd. Syphilis héréditaire, ensemble des symptômes et des accidents que l'on observe chez les enfants nés de parents syphilitiques.

— ENCYCL. On admet que l'enfant peut être contaminé soit par le père, soit par la mère, quand l'un ou l'autre ont des accidents actuels, mais un père syphilitique peut, d'après la loi de Colles, transmettre la syphilis à son produit sans que la mère soit contaminée (syphilis héréditaire paternelle); par contre, une mère peut être contaminée par l'intermédiaire de l'enfant syphilitique, au cours de la grossesse, mais pendant ce temps-là seulement (syphilis conceptionnelle). Ces faits tendent à prouver que c'est surtout à la réaction d'équilibre des colloïdes en présence (homme et spironéma ou spirochæte) qu'il faut attribuer les grands accidents de la syphilis.

Les principaux signes cliniques de l'*hérédosyphilis* sont : le faciès pigmenté et bistré, le coryza, les fissures labiales, les plaques cuivrées aux fesses, l'érythème et le sarcocèle syphilitique, les ostéophytes, etc. Le crâne natiforme est beaucoup moins symptomatique.

Les enfants hérédosyphilitiques meurent de bonne heure, cachectiques et athrepsiques, avec pseudo-méningite, etc., ou bien ils semblent guérir, mais sont pris, dans la seconde enfance, d'accidents tertiaires toujours graves. L'hérédosyphilis tardive est difficile à différencier de la syphilis acquise, quand les stigmates subsistants (kératite, surdité, érosion dentaire, pemphigus, ostéophyte, etc.) de l'hérédosyphilis manquent. V. SYPHILIS.

HÉRÉDOSYPHILITIQUE adj. et n. Atteint de syphilis par hérédité.

HÉRÉDOTUBERCULOSE du lat. *heres, edis*, héritier, et de *tuberculose*) n. f. Méd. Hérédité tuberculeuse, et non pas, comme on le dit encore quelquefois, tuberculose héréditaire.

— ENCYCL. La tuberculose n'est pas héréditaire, et, ainsi que l'ont montré les recherches récentes de Charrin et d'Ogelvie (de Londres), l'enfant de parents tuberculeux n'hérite pas d'un organisme infecté réellement, mais seulement d'un terrain favorable à l'infection. La réceptivité à l'égard du bacille tuberculeux constitue donc le caractère essentiel de l'*hérédotuberculose*. Les autres caractères sont : l'hypertrophie du cœur (Charrin), l'augmentation des échanges respiratoires (Albert Robin), l'albuminurie intermittente (Teissier), le lymphatisme, la scrofule, etc.

Hérelle (Georges), écrivain français, né à Pougy-sur-Aube (Aube) en 1848. Il professa la philosophie dans plusieurs collèges et lycées. Il parcourut ensuite l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Grèce (celle-ci en compagnie de Gabriel d'Annunzio), la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, l'Espagne. Il a traduit avec beaucoup d'élégance et de couleur un certain nombre d'ouvrages italiens et espagnols de G. d'Annunzio, M. Serao, A. Fogazzaro, G. Deledda, Blasco Ibañez. Hérelle est en outre l'auteur de travaux historiques, dont la plupart se rapportent à sa province natale : *Documents inédits sur les états généraux (1482-1789)* (1879); *l'Invasion allemande en 1544*, ouvrage posthume de Ch. Paillard (1884); *la Réforme et la Ligue en Champagne* (1888-1892); *le Protestantisme à Vitry-le-François* (1906).

Hérémence, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. de Hérens]), au-dessus de la Borgne et de la Dixence; 1.120 hab. Belles forêts, vastes pâturages, cerisiers, dont les fruits donnent un kirsch apprécié.

Herfellingen, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]); 1.900 hab.

Hergiswil, comm. de Suisse (cant. de Lucerne, [distr. de Willisau]); 1.950 hab. Élève de bétail, en particulier de porcs; fromageries, commerce de bois.

Hergott (François-Joseph), médecin gynécologiste et accoucheur français, né à Guebwiller en 1814. D'abord médecin à Belfort, il fut nommé agrégé à la Faculté de Strasbourg et chef des services cliniques en 1854. Décoré en 1870 pour sa conduite pendant le siège de Strasbourg, il fut élu professeur à la Faculté de Nancy en 1872 et y occupa la chaire de clinique obstétricale de 1878 à 1887. De nombreux mémoires parus dans les « Annales de gynécologie » et la traduction du *Traité des déviations utérines*, de Schutz (1884), le firent nommer associé de l'Académie de médecine et correspondant de l'Académie des sciences. — Son fils, Louis ALPHONSE **Hergott**, médecin gynécologue et accoucheur français, né à Belfort en 1849, devint directeur de l'école de la Maternité de Nancy en 1886 et succéda à son père, en 1887, dans la chaire d'obstétrique. Il a étudié particulièrement l'action de la grossesse sur le cœur atteint antérieurement d'endocardite, sur l'appendicite chez les femmes enceintes, sur l'emphysème sous-cutané consécutif à l'accouchement, sur l'étiologie des hémorragies gastro-intestinales chez le nouveau-né, les opérations césariennes, etc. En 1894, il fut élu correspondant de l'Académie de médecine de Paris.

Hérimes, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournay]), sur l'Escaut; 1.900 hab.

Hériot (MONUMENT À LA MÉMOIRE DU COMMANDANT). Ce monument, qui a valu à son auteur, Antonin Carlès, la médaille d'honneur du Salon de 1906, est placé dans la cour d'honneur de l'Orphelinat militaire de la Boissière, fondé par le commandant Hériot. Il est en marbre blanc et se compose d'un piédestal supportant le buste du commandant. Le piédestal, sur la face duquel on lit : *À commandant Hériot*, est posé lui-même sur un soubassement au bas duquel ces mots sont gravés : *Ils seront élevés dans le culte de l'Honneur et de la Patrie (Commandant Hériot, 1881.)*

Monument à la mémoire du commandant Hériot.

A gauche, en avant, ... femme assise, enveloppée d'un voile, serre la hampe du drapeau. Son visage grave est empreint du sillon des douleurs. Sur la face postérieure, deux enfants de troupe ...

HERKIMER, ...

HERM ... de Foix, sur l'Alses, sous-affluent de la Garonne par ...

HERMALE-SOUS-ARGENTEAU, ...

HERMALLE-SOUS-HUY, comm. de Belgique (prov. de Liège [arrond. de Huy]), sur la Meuse et le ch. de f. de ...

HERMANCE, village de Suisse, dans une jolie situation ... Restes d'un château construit par le baron de Faucigny au XI[e] siècle. Cette bourgade, autrefois assez importante, fut ruinée par la lutte entre Genève et le duc de Savoie (XVI[e] s.). On y a trouvé des vestiges d'un village lacustre.

*__HERMANN-LÉON__ (Charles), peintre français, né au ... débuta par des natures mortes, puis devint le peintre des ... son succès. Depuis lors, il a produit, entre autres pages remarquables: *Hallali courant* (acquis par l'Etat); *Chasse* ...

HERMANN-PAUL. ...

*__HERMANT__ (Pierre-Antoine-Achille), architecte français ...

*__HERMANT__ (Abel), romancier et auteur dramatique français, né à Paris en 1862. — Son don d'observation et de satire pénétrante et son talent d'écrivain, délicat, subtil et clair à la fois, se sont de plus en plus affirmés dans les ouvrages qu'il a publiés ou fait représenter depuis 1900. Après ... dernier volume de la série « Scènes de la vie des Cours et des Ambassades », ont paru *les Souvenirs* ... *témoin* (1901), puis un recueil de nouvelles, *Cœurs privilégiés*, la même année que la *Confession* ... romans font partie d'une série intitulée : « Mémoires pour servir ... (4 actes, 1900); *l'Esbrouffe* (3 actes, 1904); *la Belle Madame Héber* (4 actes, 1905), et, en collaboration avec Oudinot, ...

HERMANVILLE-SUR-MER, comm. du départ. du Calvados, arrond. et à 14 kilom. de Caen, à quelque distance ... de mer.

HERMINIUM ... n. m. Genre d'orchidacées-ophrydées, de la tribu des gymnadéniées, comprenant quatre espèces européennes. ... pays est l'*herminium monorchis*. Les *herminium* ont un ... en cloche, avec labelle trilobé, très courtement éperonné. Les rétinacles, recouverts d'une mince membrane, sont très développés et les caudicules très courts. C'est dans ce genre que Treub a signalé la présence d'un suspenseur ... le placenta à la manière d'un mycélium, pour nourrir le jeune embryon.

HERMITIENNE ... — de *Hermite*, n. pr.) n. f. Courbe enveloppe des droites qui joignent, deux à deux, les points conjugués l'un de l'autre ... d'un réseau de coniques est identique à l'hermitienne du réseau tangentiel conjugué et réciproquement.)

HERNÉE, comm. de Belgique (prov. et arrond. de ...

HÉROÏNE n. f. V. MORPHINE. (T. VI.)

HÉRON, comm. de Belgique (prov. de Liège [arrond. ...

HERPÉTIDE (*èr'*) n. f. Méd. Ensemble des éruptions cutanées qui semblent sous la dépendance de l'*herpétisme* ... tagieuse très grave, apparaissant généralement comme suite de dermatoses rebelles, d'eczéma, de psoriasis, et caractérisée par la rougeur vive du tégument et une desquamation lamelleuse et continue de l'épiderme. Elle peut évoluer plus ou moins lentement, mais est rebelle à tout traitement et aboutit à la ... mort.

HERPÉTOLOGIE ... traité) n. f. Traité des éruptions herpétiques.

HERREROS ... du Sud-Ouest africain allemand, dont il constitue le nœud orographique. C'est le prolongement du plateau ... tagnes tabulaires de grès, de granit ou de basalte, une altitude de plus de 2.000 mètres (point culminant, mont ... que sud-occidentale allemande, en ... le pays des Herréros est peut-être ... toutes saisons, le plus d'eaux courant ... d'eau et des ouadi, que de brousse et d'arbustes épineux. Grâce à l'altitude et malgré des variations de température parfois très brusques, le climat est sain et favorable à la colonisation. Ce pays, que traverse de part en part le chemin de fer reliant le siège du gouvernement du Sud-Ouest africain allemand, Windhoek, à Swakopmund, est la partie de la colonie où se sont particulièrement groupés les immigrants venus d'Europe, surtout des deux côtes de la voie ferrée.

La superficie approximative du pays des Herréros est de 740.000 kilom. carr.; la population est d'environ 65.000 âmes ... par kilom. carr., mais de 120.000 d'après les autres.

La grande tribu qui l'habite, de famille bantou ou cafre, a quitté depuis la fin ... pays de l'Afrique intérieure pour s'avancer vers la côte occidentale et, après avoir été repoussée vers le Sud par les Ovambos, a conquis (avec l'aide d'une tribu apparentée, les Ovambandjérou) les meilleures terres des Hottentots Damaras, qu'elle a refoulés dans la partie montagneuse du pays. Ce sont des pasteurs qui errent constamment à la recherche de l'eau et des pâturages, mais dont plusieurs cependant ont commencé, sous l'influence des missionnaires, à se fixer en quelques points favorables à leur vie pastorale.

Les Herréros, qui avaient déjà tenté de se révolter en 1896 contre la domination allemande, se sont, au début de janvier 1904, soulevés, probablement par suite de l'éloignement du gouverneur et des troupes de la colonie, occupés, à vingt journées de marche de Windhoek, à compri... les stations du chemin de fer, coupé les communications télégraphiques entre Windhoek et la côte, et menacé les localités les plus importantes du pays.

HERTEL (Pierre-Louis), compositeur allemand, né et mort à Berlin (1817-1899). Il étudia le piano et le violon, reçut des leçons de composition de Schneider et de Marx et acquit de la réputation en écrivant la musique de nombreux ballets. Il fut longtemps chef d'orchestre pour le ballet à l'Opéra de Berlin. Parmi ses œuvres, représentées en Italie et en Allemagne, et dont beaucoup ont eu pour principale interprète la célèbre Taglioni, nous citerons: *Ellenor* (1862); *Flik et Flok*, *Stelle*, ...

HERTÉRINE, HERTÉRITE ... naturel de cuivre, argent, fer, etc.

HERVÉ DE KÉROHANT (Jacques), journaliste français, né en 1847 à la Réunion, où son père, originaire de Bretagne, était proviseur du lycée. Il se rendit de bonne heure à Paris et fit ses études au lycée Henri-IV. Il fut un instant sous-préfet, mais il abandonna promptement l'administration pour se consacrer au journalisme, où il déploya du talent. Il dirigea, après la mort de son frère Edouard Hervé (v. t. IV), le journal « le Soleil » jusqu'en 1899, où il fut remplacé par Ambroise Rendu. Son nom de Kérohant lui vient d'une tante bretonne, qui testa en sa faveur, à condition qu'il relèverait le nom de la légatrice.

HERVIER (Louis-Adolphe), peintre et graveur français, né et mort à Paris (1818-1879). Elève d'Eugène Isabey, il se consacra au paysage, laissa soit à l'huile, soit à l'aquarelle, une foule de pages vibrantes, claires et bien dessinées. Cet artiste fut un méconnu. Ses œuvres se vendant à des prix dérisoires, il dut travailler pour des confrères plus heureux. Il a rarement exposé au Salon, où il n'obtint nulle récompense. Il débuta à l'Exposition de 1849 avec un *Effet d'orage*. Il ... peintures et aquarelles aux Salons de 1864, 1865, 1866 et 1870. Son œuvre gravé et lithographié est important et ne le cède point en intérêt à l'œuvre peint. Il publia en 1843 des *Croquis de voyages*, gravés sur acier, et donna ensuite une cinquantaine d'eaux-fortes, scènes de la vie et de la nature normande pour la plupart. Ses lithographies s'inspirent des mêmes sujets et aussi de scènes maritimes.

*__HERVIEU__ (Paul-Ernest), romancier et auteur dramatique ... temps qu'il devenait membre de l'Académie française. Paul Hervieu était élu président de la Société des gens de lettres (1900). Depuis *la Loi de l'Homme*, il n'a fait que du théâtre et a donné successivement : *l'Enigme* ... son premier drame historique, en 6 actes (théâtre Sarah-...

... nées. Ses qualités d'observa... docteur en médecine; en 1860, ... d'accouchement la Maternité, et, en 1873, il fut élu membre ... En dernier lieu, il avait accepté la ...

Paul Hervieu

HEWIT ... En 1851, il entra dans la congrégation ... de New-York, et, en 1858, il fonda av... Prêtres missionnaires de Saint Paul, ... les *paulistes*. Il succéda au P. Hecker comme ... gique, son éloquence et sa puissance d'ar... lique en Amérique.

HERZL ... autrichien, né en 1860, mort à E... vre, *le Palais-Bourbon*, sur les ... çais. Puis il écrivit des romans qui obtinrent un vif succès en A... promoteur du mouvement sioniste, qu'il provoqua par sa brochure *l'Etat juif*, et se consacra tout entier à cette œuvre pour la réalisation de laquelle il obtint l'appui du tsar Nicolas, de Guillaume II, du président Roosevelt, du gouvernement anglais.

HESPÉRÉTIQUE ...

HESPERINGEN ou **HESPERANGE**, bourg du grand-duché de Luxembourg (arrond. de Luxembourg), près de l'Alzette, sous-affluent de la Moselle par la Sure; 2.200 hab.

HESPÉROCNIDE (*èss*) n. m. Genre d'urticacées, tribu des urticées, très voisin du genre *ortie*, dont il diffère ... herbes urticantes des îles Ha...

HESPEROLABOPS ... *bops*) n. m. Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, de la famille des capsidés, créé en 1902 pour des formes nouvelles découvertes dans l'Amérique ... *labops*, du Mexique, est le type de ces punaises voisines des labops.)

HESTRE (LA), comm. de Bel... de Charleroi); 4.250 hab. Charbonnages; fabriques de limes.

HÉTÉROALBUMOSE n. f. ...

HÉTÉROCENTROTUS ... *ro-sin-tuss*) n. m. Genre d'oursins réguliers, de forme oblongue et à piquants excessivement grands et robustes, sauf ceux de la face buccale, qui sont plus petits. (V. planche OCÉANOGRAPHIE.)

HÉTÉROCÉPHALE n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des bathyergidés, comptant deux espèces propres à l'Afrique orientale. (Les hétérocéphales sont des animaux fouisseurs, de taille médiocre, voisins des bathyergues et des géoryques. ...

HÉTÉROCHROMIE ...

HÉTÉRODYNAME ...

HÉTÉRODYNAMIE ... *rodynames*, suivant qu'ils régissent des formes semblables ...

HÉTÉROGÈNE ... — ... TION, au t. III.

HÉTÉROGENÈSE ...

[illegible] tion, mais qui ne se manifestent [illegible] et seulement au début, parce que ces organes [illegible] ne sont pas encore spécialisés. [illegible]

HÉTÉROGENÉSIE [illegible] *hétéros*, autre, et *génésis*, formation) n. f. [illegible] la fécondation [illegible] produits doués d'une vitalité faible.)

HÉTÉROGLOBULOSE (du gr. *hétéros*, autre, et de *globulose*) n. f. [illegible] extraite de la globuline du sérum [illegible]

HÉTÉROMÈRE (du gr. *hétéros*, autre, et *méros*, partie) [illegible] *Neurone hétéromère*, Neurone d'association médullaire, dont le corps cellulaire est d'un côté de la moelle, et dont le prolongement cylindraxile (avec collatérales) passe et se termine de l'autre côté, mettant ainsi en communication les neurones sensitifs d'un côté avec les neurones moteurs de l'autre.

HÉTÉROMÉTRIQUE [illegible] du gr. [illegible] autre, et [illegible] mesure) adj. Qui est de mesure [illegible] V. [illegible]

HETERONOTA (*é-té*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des geckonidés, comptant trois espèces propres à l'Australie. (Les *heteronota* sont des petits geckos couverts en dessus de granules et de tubercules, et en dessous d'écailles imbriquées ; leurs doigts, non dilatés, sont armés de griffes écailleuses, brunâtres ; ils sont marqués [illegible] de noir. L'*heteronota Bynoei*, type du genre, atteint 8 centimètres de long.)

Heteronota.

HÉTÉRONYME (du gr. *hétéros*, autre, et *onuma*, nom) adj. Pathol. Trouble fonctionnel ou lésion portant à la fois sur deux organes situés l'un à droite, l'autre à gauche du plan médian.

HÉTÉROPARTHÉNOGÉNÈSE (du gr. *hétéros*, autre, et de *parthénogénèse*) n. f. Biol. Parthénogénèse observée particulièrement chez les insectes, et qui donne tantôt des mâles, tantôt des femelles. [Elle est dite *régulière* (cynipsides, ophidides, phylloxérides) quand les sexes alternent régulièrement, et *irrégulière* (psychides, tenthrédinides) quand, au contraire, la succession des sexes est variable.]

HÉTÉROPHYLLIE (*fi-li* — du gr. *hétéros*, autre, et *phullon*, plante) n. f. Biol. Qualité que possèdent certaines plantes, surtout les plantes amphibies, de présenter de grandes variations dans la forme et la structure de leurs feuilles.

— Encycl. Ces variations seraient dues principalement à la [illegible] ou à l'arrêt de la transpiration, et à l'augmentation conséquente de la quantité d'eau contenue dans le protoplasma. C'est par un même mécanisme qu'on peut d'ailleurs expliquer l'*hétérophyllie* des plantes qui ont un habitat de plaine et un habitat de montagne ; mais ici, l'hétérophyllie est totale, tandis qu'elle peut être partielle chez les plantes amphibies.

HÉTÉROSCOPIE (*sko-pî* — du gr. *hétéros*, autre, et *skopein*, [illegible]) n. f. Vue anormale.

HÉTÉROTROPHIE (*fî* — du gr. *hétéros*, autre, et *trophê*, nourriture) n. f. Biol. Changement de régime alimentaire, comme, par exemple, le régime carné imposé à un herbivore. ‖ Par ext., Modifications déterminées dans un organisme par le changement de régime. (Ces modifications portent principalement sur le caractère et les habitudes sexuelles. Exemple : des coqs, nourris de viande, cessent d'être combatifs et perdent une partie de leur ardeur génésique. L'hétérotrophie est quelquefois utilisée en thérapeutique humaine (diabète, psychoses).)

HETTON-LE-HOLE, bourg d'Angleterre (comté de Durham) ; 8.000 hab. Industrie très active ; métallurgie du fer, forges. Mines de houille.

***HEURE** n. f. — *Heure* [illegible], Heure d'une horloge marchant d'un mouvement uniforme pendant toute l'année. (C'est l'heure légale.)

— [illegible] *Heure légale*. La loi du 14 mars 1891 a cherché à rendre la mesure du temps aussi exacte et aussi uniforme que possible, en stipulant que l'heure légale, en France et en Algérie, est l'heure temps moyen de Paris. Dans cette dernière ville, l'heure légale est celle de [illegible] les départements, c'est l'heure [illegible] par les horloges placées dans les gares de chemin de fer, en dehors de la voie ferrée (cour extérieure, salle des pas perdus). L'heure légale peut être encore prise aux [illegible] postes et télégraphes où elle est télégraphiée tous les matins. De nombreuses villes, comprenant la nécessité de l'unification horaire, l'ont également adoptée et règlent en conséquence l'horloge de la mairie. La plupart des nations étrangères avaient depuis longtemps une heure légale unique, qui était presque toujours l'heure vraie de la capitale. Mais, vers la fin du dernier siècle, on a introduit dans quelques pays l'*heure zonale*, c'est-à-dire que, dans ces pays, on a divisé le territoire en un certain nombre de zones, ayant chacune la même heure dans toute leur étendue. L'heure de Greenwich sert de point de départ et dans chaque zone l'heure ne diffère de cette dernière que d'un nombre entier d'heures. D'autre part, des conventions internationales ont donné [illegible] pays. On peut grouper [illegible] l'unité horaire en [illegible] catégories, suivant qu'ils ont adopté :

[illegible] France, Russie, [illegible] Bretagne [illegible] Gibraltar.

[illegible] *L'heure de l'Europe orientale* : Bulgarie, Roumanie, Turquie orientale [région de Constantinople]. (Elle avance exactement de 2 heures sur l'heure de Greenwich.)

[illegible] *L'heure zonale* : Amérique du Nord, Australie, Japon et Afrique du Sud.

La loi du 14 mars 1891 a un caractère général : l'heure légale s'applique obligatoirement à tous les actes de la vie publique et administrative, et même à ceux de la vie privée dans lesquels intervient un officier public ou ministériel. (Circ. min. int. du 30 juin 1891.)

— Métr. *Unification de l'heure*. Dès 1867, Leverrier proposait à la ville de Paris de contribuer à régler électriquement ses horloges publiques à l'aide de régulateurs synchronisés eux-mêmes par un régulateur type placé à l'Observatoire, suivant le procédé dont Léon Foucault avait exposé les principes en 1847, et dont l'application aux horloges de l'Observatoire, habilement conduite par Wolf, avait donné de bons résultats.

Les événements suspendirent l'exécution de ce projet et, en 1875, Leverrier reproduisit sa proposition en l'appuyant d'une délibération conforme du conseil de l'Observatoire. Sur son énergique initiative, une commission fut constituée le 11 août 1875 par le préfet de la Seine ; des essais furent entrepris sur une assez grande échelle et, le 22 janvier 1879, la commission soumettait à l'approbation de l'administration un système général sur les bases suivantes :

Douze pendules à secondes, formant autant de *centres horaires*, distribuées dans les régions centrale et moyenne de Paris, sur deux circuits formés à l'Observatoire, seraient électriquement réglés à la seconde par l'horloge conductrice placée à l'Observatoire. De ces 12 centres horaires partiraient des lignes aboutissant aux horloges publiques de Paris, auxquelles serait appliqué un système de *remise à l'heure* électrique assurant leur réglage à la minute.

L'unification de l'heure comporte, en effet, deux problèmes très différents : la synchronisation, avec les centres horaires ; et les remises à l'heure à la minute.

A l'Observatoire, un régulateur de très grande précision est journellement corrigé dans sa marche et ne saurait s'écarter de l'heure exacte que de quelques dixièmes de seconde ; à cause de sa grande précision on ne peut le faire traverser que par un faible courant ; toutes les secondes il enverra ce courant pour synchroniser un petit nombre de régulateurs dits *têtes de lignes*. Chaque tête de ligne est réglée sur l'avance, 20 secondes par jour ; au-dessous de la lentille, une masse de fer doux sert d'armature à deux électros placés, à droite et à gauche, aux élongations maxima. A chaque oscillation, le courant envoyé dans l'électro par la directrice retient l'armature par attraction et la tête de ligne, qui tend constamment à avancer, légèrement retardée de la sorte à chaque seconde, est *synchronisée* avec la directrice.

Chaque tête de ligne, plus robuste que la directrice, pourra synchroniser suivant le même processus une série d'horloges à secondes, *centres horaires* montés en série sur un circuit de ville.

Chaque centre horaire pourrait à présent servir de tête de ligne pour un réseau nouveau, mais les horloges communes n'ont pas d'aiguilles de seconde ; leurs balanciers ont des longueurs très différentes et les frais de synchronisation seraient hors de proportion avec le bénéfice d'une telle réforme. C'est alors à la remise à l'heure électrique, à la minute, que se sont appliquées les recherches des constructeurs. Imaginons une horloge publique qui avance de 5 secondes par heure, ou 2 minutes par jour : *à l'heure juste* elle s'arrêtera automatiquement 5 secondes avant le centre horaire dont elle va dépendre, c'est-à-dire que son balancier deviendra indépendant de ses aiguilles et le centre horaire, à l'heure vraie qu'il marque, 5 secondes après, la remet électriquement en marche. C'est le réglage *sur l'avance*, base des différents systèmes Garnier, Château, Borrel, Gaudoux, etc. Un système Lepaute, plus perfectionné, agit aussi bien *sur l'avance* que *sur le retard*.

Jusqu'à présent, la synchronisation des centres horaires a seule régulièrement fonctionné ; on se préoccupe de l'étendre, d'en faciliter le contrôle, tant à l'Observatoire que pour le public et d'étudier les moyens pratiques pour développer l'usage des remises à l'heure. V. REMISES *à l'heure*, PENDULE, RÉGULATEUR, SYNCHRONISATION.

HEUREAUX (Ulysse), homme d'Etat dominicain, né à Cap-Haïtien en 1844, assassiné à Moca en 1899. Fils d'un mulâtre et d'une Syrienne, Heureaux prit part dès sa jeunesse aux luttes des Dominicains contre les Haïtiens et les Espagnols. Successivement ministre de la guerre et consul, il devint président de la république de Saint-Domingue et le resta pendant quinze ans (1884-1899) en modifiant à son profit la constitution qui s'opposait à la réélection du président sortant. Type parfait du tyran, il gouverna en se débarrassant par la corruption ou par le crime de ses adversaires politiques. Il réussit néanmoins à [illegible] le change à l'opinion publique, grâce à une police politique généreusement rétribuée, à une presse locale soumise à une censure étroite, et à certaines mesures d'apparence libérale. Tandis qu'à l'intérieur il obtenait du Congrès le titre de « Pacificateur de la Patrie », il réussissait à contracter à l'extérieur une série d'emprunts ruineux pour son pays, à l'aide desquels il entretint une fidèle armée de 2.500 hommes et équipa une flotte suffisante pour résister aux tentatives d'annexion haïtiennes ; mais il négligea tous les travaux vraiment utiles. La détention arbitraire et prolongée qu'il fit subir à un Français, le capitaine Boismard, provoqua de la part de la France la menace d'une intervention de sa division navale ; il dut payer à la France une indemnité de 1.250.000 francs. Heureaux fut assassiné par le fils d'un proscrit politique qu'il avait fait disparaître.

Heureaux.

HEURE-LE-ROMAIN, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liège) ; 1.650 hab. Chapellerie.

HEURTOIR n. m. — Ch. de f. *Heurtoir hydraulique*. Il est arrivé qu'un train, lancé en vitesse et parvenant à une station terminus avec des freins ne fonctionnant plus, renversait les heurtoirs en charpente et causait de terribles accidents, tel par exemple celui de la gare Montparnasse à Paris, en octobre 1895. Des catastrophes semblables s'étant produites ailleurs, les chemins de fer allemands dotèrent leurs grandes stations (Strasbourg, Cologne, Berlin, etc.) de heurtoirs hydrauliques offrant infiniment plus de résistance au choc que les heurtoirs en bois. Dans ce système, chacun des tampons sur lesquels viennent buter ceux de la locomotive est placé à l'extrémité d'une tige de piston de 2m,50 de course, qui glisse dans un cylindre formant ressort hydraulique. L'appareil, d'une longueur totale de 5m,50, est construit pour pouvoir arrêter un train de 200 tonnes marchant à l'allure de 15 kilom. à l'heure.

HEUSDEN, comm. de Belgique (prov. de Limbourg arrond. de Hasselt) ; 1.800 hab.

HEUSEN (BOUTON DE), petit renflement que l'on observe (dans l'œuf de poule, notamment), à l'extrémité antérieure de la ligne primitive et au niveau duquel se montre souvent le canal neurentérique.

HEUSEN (STRIE OU LIGNE DE), ligne claire qui partage en deux parties le disque sombre épais de la fibrille musculaire.

HEUSTRICH, bourg de Suisse (cant. de Berne), au milieu d'une pittoresque vallée de l'Oberland parcourue par la Kander ; 800 hab. Eaux minérales athermales, sulfurées sodiques.

HEUSY, comm. de Belgique (prov. de Liège [arrond. de Verviers]) ; 2.350 hab.

***HEUZEY** (Léon), archéologue français, né à Rouen en 1831. — Il a publié : *une Villa royale chaldéenne vers l'an 4000 avant notre ère*, avec de Sarzec (1901) ; *Catalogue des antiquités chaldéennes* (1903) ; *le Chien du roi Soumou-Ilou* [fouilles du capitaine Cros en Chaldée] (1905).

HEVER, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]), près de la Dyle, l'une des rivières qui contribuent à former le Rupel ; 1.800 hab.

HÉVERLÉ, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]), sur la Dyle, affluent de l'Escaut ; 7.000 hab. Distilleries.

HEVERSHAM, bourg d'Angleterre (comté de Westmoreland), sur le Kent ; 5.000 hab. Filatures, fabrication d'étoffes de laine.

HEVIZ, bourg d'Austro-Hongrie (Transylvanie [comitat de Nagy-Küküllö]), sur l'Aluta ; 2.000 hab. Eaux minérales thermales sulfureuses, pour les maladies cutanées.

HEXACOSANE n. m. Carbone saturé [illegible], fusible à [illegible] qui prend naissance dans la distillation de l'acide cérotique.

HEXANÉDIAMIDE n. m. Chim. V. ADIPAMIDE.

HEXAOXYBENZENE (*bin*) n. m. Composé [illegible], que l'on obtient dans la réduction de l'hydrate de perquinone. Syn. de HEXAPHÉNOL.

HEXAPHÉNOL n. m. Composé $C^6(OH)^6$, que l'on obtient en réduisant l'hydrate de perquinone par le chlorure stanneux. Syn. HEXAOXYBENZÈNE.

HEXÉNATE n. m. Sel de l'acide hexénique.

HEXÈNE n. m. Nom qui, d'après la nouvelle nomenclature, doit remplacer HEXYLÈNE.

HEXÉNIQUE (*nik'*) adj. Se dit de plusieurs acides répondant à la formule générale [illegible].

HEXÉNOATE n. m. Sel de l'acide hexénoïque. Syn. de HEXÉNATE.

HEXÉNOÏQUE adj. Syn. de HEXÉNIQUE.

HEXINE n. m. Nom donné à tout carbure acétylénique, allénique, biallylénique à chaîne ouverte, qui répond à la formule [illegible].

HEXONE n. f. Nom donné à toute base en C^6, résultant du dédoublement d'une matière albuminoïde.

HEXONIQUE (*nik'*) adj. Se dit de toute base résultant du dédoublement d'une protamine.

HEXYLACÉTIQUE adj. Chim. Syn. CAPRYLIQUE. V. t. II.

HEXYLÉRYTHRITE n. m. Composé $CH^3(CHOH)^4CH^3$, qui résulte de l'oxydation du diallyle par une solution froide de permanganate de potassium.

HEXYLGLYCÉRINE n. f. Nom de tout alcool triatomique à chaîne ouverte, qui a pour formule [illegible].

HEYDEN (Auguste-Jacques-Théodore DE), peintre allemand, né à Breslau en 1827, mort à Berlin en 1897. Fils du poète Auguste-Frédéric de Heyden, il devint directeur des mines et hauts fourneaux du duc d'Ujest. Heyden avait trente-deux ans lorsque, cédant à ses goûts artistiques, il suivit les cours de l'Académie des beaux-arts de Berlin. Il se rendit ensuite à Paris, où il fréquenta les ateliers de Glaize et de Couture, et de là fit un voyage en Italie. Il commença à se faire connaître en exposant *Sainte Barbe, patronne des mineurs* (1865), qu'on voit dans l'église de Dudweiler, et *Entrée de Luther et de Frundsberg à Worms*, au musée de Nuremberg. Il peignit depuis lors de nombreux tableaux, entre autres : *Leucothée*, *un Mariage sur le bûcher*, *Œdipe devant le Sphinx*, etc., et exécuta des peintures décoratives dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Berlin, dans les bâtiments de l'état-major, dans la salle de la galerie impériale, etc. En 1890, il fut nommé conseiller d'Etat.

HEYDUK (Adolphe), poète tchèque, né en 1835. Il publia dès 1859 un volume de poésies qui rappelaient la manière de Henri Heine, mais fut accueilli assez froidement. Le poète accepta une place de professeur de dessin au gymnase de Pisek et publia en 1864 un second volume de poésies qui eut plus de succès. En 1876, il devint professeur à Prague, où il prit une place considérable dans le monde littéraire. Il a donné sous des titres divers de très nombreux recueils de poésies ; on estime surtout celles où il chante la vie des paysans tchèques et slovaques.

***HEYLLI** (Antoine-Edmond POINSOT, dit Georges **d'Heilly**, puis **d'**), littérateur français, né à Nogent-sur-Seine (Aube) en 1833. — Il est mort à Paris en 1902.

HEYMANS (Adrien-Joseph) [illegible] en 1839. Il se forma à l'académie [illegible] débuta aux Salons de Belgique et de Paris [illegible] Paris : *Troupeau* [illegible] *de la Hollande*, *Automne* [illegible] *les Dunes de Nieuport*. Le musée [illegible] ferme de Heymans [illegible] *Étude*, page [illegible]

***HEYSE** (Paul-Jean-Louis) [illegible] Riviera, sur les bords du lac de Garde. Ses ouvrages [illegible] *Nouvelles du lac de Garde* [illegible] [illegible] *Saint*, tragédie [illegible] [illegible] Marie [illegible] [illegible] drames [illegible] dont les sujets sont tirés de l'Ancien Testament et de la [illegible] Enfin, il a publié [illegible] [illegible]

HIACHI-RIKI ou **HICHI-RIKI** (hiass [illegible]). Sorte de hautbois japonais, percé [illegible] sept trous et de l'autre de sept.

Hiachi-riki.

HICKORY n. m. Nom donné parfois au carya [illegible] l'Amérique [illegible] bois, très résistant, est utilisé dans la fabrication des [illegible]

HICKS (John Braxton), médecin anglais, né à Rye (Sussex) en 1823, mort en 1897. Membre du Collège royal des médecins (1866), il devint médecin accoucheur dans [illegible] président de la Société [illegible] [illegible] examinateur [illegible] à l'Université, etc. Il a publié un grand nombre de mémoires et d'études dans les journaux spéciaux anglais, américains, australiens, notamment : *les Yeux des invertébrés* [illegible] [illegible] Il a laissé des écrits sur la zoologie, la botanique, les organes sensoriels des insectes, les lichens, les mousses, etc.

***HICKS-BEACH** (sir Michael), homme politique anglais, né à Londres en 1837. [illegible] [illegible] déficit de deux milliards qui existait [illegible] 1902, il a [illegible] impôts nouveaux [illegible] sur les charbons, un droit d'entrée sur les sucres, une augmentation de l'income-tax. Ayant mené à bien cette tâche, il [illegible] le 11 juillet 1902, en même temps que lord Salisbury, et a été remplacé à l'Échiquier par Ritchie. Peu après, il prononçait à Bristol [illegible] des discours sur l'Afrique du Sud, la défense navale et la réorganisation du War Office. Mais, fatigué par le labeur écrasant de son dernier ministère, il [illegible] qu'il se retirait, pour raison de santé, de la vie publique.

Hicks-Beach.

HIERICHTHYS [illegible] Genre de poissons acanthoptères, de la famille [illegible] didés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle découverte sur les côtes du Japon [illegible]

Hierichthys.

HIGGINSON (Thomas Wentworth), auteur américain, né à Cambridge (Massachusetts) en 1823. Il fit ses études à l'université Harvard, entra d'abord dans la carrière ecclésiastique [illegible] 1858, et prit une part active à la lutte contre l'esclavage aux Etats-Unis. Quand éclata la guerre de Sécession, il commanda le premier régiment d'esclaves libérés, et, le 25 septembre 1862, fut nommé colonel du 33e régiment nègre d'infanterie. Plus tard, il siégea dans la législature du Massachusetts de 1880 à 1881, et fut nommé historien militaire et naval de cet Etat [illegible] Les principaux ouvrages de Higginson sont [illegible] un volume de poésies intitulé *the Afternoon Landscape* et *Concerning all of us* (1892). Il a aussi écrit : *Cheerful Yesterdays* (1898), plein de souvenirs personnels (1899), et *Contemporaries* (1899). On lui doit enfin des biographies de Longfellow et de Whittier et un livre sous ce titre : *Part of a man's life* (1905).

HIGGINSON (John), colon français en Nouvelle-Calédonie, né en Irlande en 1839, mort à Paris en 1904. Il arriva en Nouvelle-Calédonie à l'âge de vingt ans et, en 1878, y fonda la société du nickel, qui devint la base de sa fortune. Naturalisé Français, il créa, en 1882, la société française des Nouvelles-Hébrides, et quatre cents Français étaient, au moment de sa mort, établis dans ces îles.

HIGH-CHURCH (*haï-tcheurch* — expression angl.) n. f. La Haute Eglise, les épiscopaux dans l'Eglise anglicane. V. ANGLICANISME t. Ier et RITUALISME t. VII.

HILD (*Joseph*-Antoine-Aloys), professeur et écrivain français, né à Soleure (Suisse) en 1845, d'un père alsacien et d'une mère suisse. Il se rendit en France en 1856, professa dans un collège libre de Besançon, fit comme volontaire la campagne franco-allemande de 1870-1871 et fut nommé, après la paix, professeur de rhétorique au lycée de Vesoul. Agrégé des lettres en 1875, il professa au lycée de Besançon et fut nommé en 1880 maître de conférences à la faculté des lettres de cette ville. Reçu docteur en 1881, il professa la littérature ancienne, puis la littérature latine et les institutions romaines à la faculté [illegible] dans le « Bulletin mensuel de la faculté des lettres de [illegible] 1888); *la Minerve de Poitiers*, mémoire lu à la Société [illegible] ges Boissier », 1903). Il a été un des principaux collaborateurs du *Dictionnaire* [illegible]

HILDEBRAND [illegible] dans les expositions en 1885, par l'envoi de portraits. Aux [illegible] *Eurydice* (1888); *Macbeth et Banco rencontrant les sorcières* (1889); *Andromède délivrée* (1893); *Esmeralda* (1895), au musée du Luxembourg; *Lutinerie* (1897), important camée, qui lui valut une médaille de seconde classe; *Diane* [illegible] nombre de portraits.

HILDEBRAND (Adolphe-Ernest-Robert), sculpteur allemand, né à Marburg en 1847. Fils de l'économiste Bruno Hildebrand, il s'exerça de bonne heure à dessiner et à modeler et devint élève de Kreling et de Zumbusch. Il parfit son éducation en allant en 1874 étudier à Florence les anciens maîtres italiens. Des préoccupations diverses sont visibles dans ses œuvres tantôt réalistes, tantôt idéalistes ou traditionnistes, qui ont obtenu du succès à Berlin et à Vienne. On citera de lui une figure d'*Adam* (marbre, musée de Leipzig, 1878); *Jeune homme nu*, marbre (Galerie Nationale de Berlin, 1884); *Jeune paysan retenant un porc* (1887); *Joueurs de quilles*. Munich possède de lui une fontaine monumentale. Il est l'auteur d'un livre d'esthétique : *le Problème de la forme*.

HILGERS (Charles), sculpteur allemand, né à Düsseldorf en 1844. Il fut élève de l'académie de peinture et de sculpture de sa ville natale, passa trois ans à Rome, puis se fixa à Berlin et devint un des artistes préférés de Guillaume II. En 1887, il obtint le premier prix pour son projet d'un monument de Lessing, en 1888 pour un autre d'un monument des guerriers morts pour la patrie à Düsseldorf, en 1889 enfin, pour son projet d'une statue colossale en bronze et marbre de l'empereur Guillaume Ier, qui fut inaugurée à Stettin en 1894 par Guillaume II. Parmi ses autres œuvres, nous citerons : *le Génie de l'art*, dans le musée de Düsseldorf (1879); une statue colossale en bronze du roi Frédéric-Guillaume Ier de Prusse, dans la galerie des souverains de l'arsenal de Berlin; une *Muse assise*, dans la galerie nationale de Berlin. Toutes ces œuvres sont remarquables par la pureté et l'élégance hardie du dessin, mais elles manquent d'originalité.

HILL (George-William), astronome américain, né à New-York en 1838. Après avoir fait ses études [illegible] ville de New-Brunswick (Etats-Unis), et conquis le grade de docteur en philosophie, Hill devint rédacteur du « Nautical Almanac » à Washington (1861), publication à laquelle il resta attaché jusqu'à l'époque de sa retraite (1901). Les nombreux mémoires de ce savant sont dispersés dans des recueils spéciaux : *Annals of mathematics; Astronomical journal; Astronomische Nachrichten*, etc. Signalons, parmi les plus importants, celui sur les variations séculaires des éléments des orbites planétaires, pour lesquelles Gauss avait déjà indiqué une méthode que Hill simplifia. Il collabora avec Newcomb à la réfection des tables des planètes publiées par Leverrier et, dans son travail sur le mouvement du périgée de la lune, on remarque une équation dont une forme plus simple joue un rôle essentiel dans les recherches de Gylden sur la théorie des perturbations.

HILL (David Jayne), écrivain et homme d'Etat américain, né dans le New-Jersey en 1850. Il professa la rhétorique [illegible] président (1879). Il fut ensuite président de l'université de Rochester (New-York) (1888-1896), et professeur de diplomatie [illegible] diplomatie de l'université colombienne (Missouri) (1899). Unissant la pratique à la théorie, il accepta le poste de secrétaire d'Etat adjoint des Etats-Unis (1898-1903). De 1903 à 1905, il fut envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Suisse, et depuis 1905 aux Pays-Bas. Citons, parmi ses publications : *the Original Territory* [illegible] *Grotius* (1901); *the Conception and realisation of neutrality* [illegible] *Europe*, dont le 1er volume seul a paru sous ce titre : *the Struggle for universal Empire* (1905).

HILLEGEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [illegible]).

HILLEMACHER (Eugène-Ernest), peintre français, né à Paris en 1818, mort en 1887. Elève de Léon Cogniet, il s'est consacré, à l'exemple de son maître, à la peinture de genre, après une courte période d'essai dans la peinture historique. Dès 1848, une de ses œuvres entra au Luxembourg [illegible] *Rome, le dimanche de Pâques*. Depuis lors, l'artiste a fait [illegible] *son jardinier*, *le Bourgeois gentilhomme et ses professeurs*, œuvres spirituelles que la gravure a popularisées. On voit de lui au musée de Rouen : *Joueurs d'échecs sous* [illegible]

HILLEMACHER [illegible] frères n'ont cessé de travailler ensemble, et c'est sous le nom de P.-E. Hillemacher qu'ils ont donné à l'Opéra, en 1902, un drame lyrique en trois actes, intitulé *Orsola*. C'est toujours en collaboration qu'ils ont publié, en 1905, un petit volume, bien fait, portant ce simple titre : *Gounod*, et dans lequel ils caractérisaient heureusement le génie de l'auteur de *Faust*.

HIND [illegible]

HINDELBANK [illegible]

HINTZE RIBEIRO [illegible] pour la première fois, prési[illegible] comme ministre des finances [illegible] 10 septembre 1895. Enfin, deux fois encore président du conseil avec les fonctions de ministre de l'intérieur les [illegible] Il alterne, pour ainsi dire, dans les fonctions de président du conseil avec Luciano Castro, chef du parti progressiste. Hintze Ribeiro, qui est conseiller d'Etat et pair du royaume, est le chef du parti régénérateur au Portugal.

HIOLIN (Louis-Joseph-Auguste), sculpteur français, né à Septmonts (Aisne), en 1846. Elève de Jouffroy et Perrey, [illegible] *le premier-né de son troupeau*. *Au loup*, groupe énergique et hardi, fut acquis par la Ville de Paris. Hiolin prit part avec succès aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris) avec les œuvres que nous venons de citer et une statue allégorique du *Japon*. Il est l'auteur d'une notable partie de la sculpture décorative de la chapelle de la rue Jean-Goujon. On cite de lui les bustes de *Viollet-le-Duc* et du *président Kruger*.

HIORTDAHLITE [illegible] HJORTDAHLITE [illegible]

HIPPERHOLME, bourg d'Angleterre (comté d'York [West-Riding]), sur le Calder ; 9.000 hab.

HIPPHAPHUS [illegible] périssodactyles, de la famille des équidés, comptant quelques espèces fossiles dans le tertiaire de l'Argentine. [illegible] sants en ce qu'ils représentent quelques-unes des formes ancestrales des chevaux américains, en passant par les *hipparions*. Leurs débris ont été trouvés dans les formations [illegible] très voisin.

HIPPODACTYLUS (*i-po, luss*) n. m. Genre de mammifères périssodactyles, de la famille des équidés, comptant une seule espèce, fossile dans le tertiaire pliocène de la région indo-arabique. (L'*hippodactylus* est la forme intermédiaire entre les hipparions et les chevaux ; ses débris ont été trouvés dans les monts Siwalik et dans l'île Périm.)

HIPREAU [illegible]

HIRCHMANN (Henri), compositeur français, né vers 1868. Il s'est livré de bonne heure à la composition dramatique, où il a fait preuve d'une rare activité. Après avoir obtenu deux fois le prix Rossini à l'Institut, il obtint aussi le prix Cressent, pour un ouvrage en un acte, *l'Amour à la Bastille* (Opéra-Comique, 1897). Il donna ensuite un drame lyrique en quatre actes, *Lorelace*, au théâtre du Château-d'Eau (1898), puis *les Hirondelles*, opérette en trois actes, au Central-Théâtre de Berlin [illegible] aux Variétés (1905). Il a fait représenter encore toute une série de petits ouvrages : opérettes, pantomimes ou ballets, à l'Olympia, aux Folie-Bergère, à la Boîte à [illegible] *Néron* (id.) (1898); *les Sept péchés capitaux* (id.) (1899); *les* [illegible] *le Chevalier* (1902); *Joujoux perfectionnés* (1903).

HIROSHIGHÉ MOTONAGA, peintre et dessinateur japonais, né en 1797, mort du choléra, à Yédo, en 1858. Il étudia d'abord la peinture chez Riousai Okajima, puis s'adonna au genre dit « vulgaire », après avoir passé par l'atelier de Toyohiro Outagawa. Peintre de mœurs original, il fut surtout le plus grand paysagiste japonais du XIXe siècle; nul n'a poussé plus loin l'étude de la perspective. Son œuvre considérable se compose principalement de recueils, d'estampes en couleurs : *les Trente-six* [illegible] *kaido*; *Description de Yédo*, admirable suite, en plusieurs [illegible] *Yedo*; *Poésies comiques de cent poètes* (portraits chargés); [illegible] Parmi les pièces détachées, il faut rappeler : *Etude devant* [illegible]

HIRON [illegible] Paris (1850-1900). Elève d'Aimé Millet et Bastet, il s'est fait [illegible]

HIRSCH DE GEREUTH [illegible] israélite bavarois, né à Munich en 1831, mort dans sa pro[illegible] était fils du baron Joseph de Hirsch de Gereuth, banquier de la cour de Bavière, qui avait été anobli à ce titre par le roi de ce pays. Marié en 1853 avec la fille du sénateur belge Bischoffsheim, il demeura quelque temps l'associé de son beau-père. Il se sépara de lui lors de la construction des chemins de fer ottomans, fonda une maison de banque et entreprit, soit seul, soit avec d'autres banquiers, les émissions de grands emprunts. Sa fortune devint considérable. Il s'établit à Paris après la guerre de 1870. Il possédait de riches propriétés en France, en Hongrie,

en Autriche, en Angleterre, et [illegible] écuries de courses. Il se montra généreux surtout pour ses coreligionnaires. La principale de ses fondations charitables fut l'œuvre de colonisation agricole qu'il créa en 1891, dans la république Argentine, pour recueillir les juifs russes expulsés de leur pays. Il fonda également des écoles [illegible] et agricoles en Galicie. — Sa femme [illegible], née à Anvers en 1833, morte à Paris en 1899, Autrichienne de nationalité, consacra son immense fortune à des œuvres de bienfaisance et d'instruction. En 1897, elle fit un don de deux millions à [illegible] Pasteur. Elle légua [illegible] millions à des œuvres [illegible].

HIRSCH (Max), économiste allemand, né à Halberstadt en 18[illegible]. — Il est mort à Hambourg en 190[illegible].

HIRSCH (Charles-Henry), littérateur français, né à Paris en 1870. Il publia d'abord des poèmes : *Légendes* [illegible] (189[illegible]), et deux poèmes dramatiques : *P[illegible]* (189[illegible]), *Yolaine* (1897) ; puis il fit paraître des romans et des nouvelles : *la Possession* (1899), *la Vierge [illegible]* (1901) ; *Héros d'Afrique* (1903) ; *Eva Tumarche et ses amis* (1903) ; *la Demoiselle de comédie* (1904) ; *[illegible] et Coquelicot* (1905) ; *les Disparates* (1906) ; *Pantins et ficelles*, nouvelles (1905). En outre, il a fait représenter en 1905 au Grand-Guignol : *M[illegible]*, comédie en un acte.

HIRSCHFELD (Otto), historien allemand, né à Kœnigsberg en 1843. Il étudia la philologie dans sa ville natale, où il se fit recevoir docteur en philosophie (1863) avec une dissertation *Sur les incantations et la divination amoureuses chez les Grecs et les Romains*. Il devint en 1876 professeur à Vienne, puis à Berlin (1885). Il a publié : *les Céréales et l'administration au temps de l'Empire romain* (18[illegible]), *Recherches sur l'histoire de l'administration romaine* (1877), *Pour servir à l'histoire du droit latin* (dans la « Festschrift » publiée à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Institut archéologique à Rome, 18[illegible]), *[illegible]* (1883-188[illegible]). Il a publié les inscriptions romaines de la Gaule Narbonnaise dans le *Corpus inscriptionum latinarum*. L'Académie des inscriptions et belles-lettres l'a élu associé étranger en 1903.

HIRSCHPRUNG (MALADIE DE). Méd. Dilatation congénitale du côlon, forme la plus rebelle et la plus grave de la constipation chez le nouveau-né. Syn. MÉGACÔLON CONGÉNITAL.

HIRZEL, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Horgen]), sur les hauteurs qui séparent la vallée de la Sihl du lac de Zurich ; 1.200 hab. Elève de bétail.

HIRZEL (Ludwig), littérateur et critique suisse, né à Zurich en 1838, mort à Berne en 1897. C'était le fils du théologien Ludwig Hirzel, mort en 1841, et auteur d'un célèbre commentaire sur Job (1839). Il fut tour à tour professeur à Frauenfeld, à Aarau et à l'université de Berne. Il a publié : *le Voyage de Gœthe en Italie* (1871) ; *Schiller et l'Aut. poète* (1872) ; *Karl Ruckstuhl, contribution à l'étude littéraire de Gœthe* (1876) ; *les Relations de Gœthe avec Zurich* (1888) ; *Wieland*, etc. ; *Lettres inédites* (1891), etc. Il a édité les *Poésies* (1882) et les *Mémoires* (1883) de A. von Haller, le *Catalogue d'une bibliothèque de Gœthe*, de Salomon Hirzel (1884), et l'*Histoire de l'érudition* de Wieland (1891).

HIS DE LA SALLE (Aimé-Charles-Horace), collectionneur français, né et mort à Paris (1795-1878). En sortant de l'Ecole militaire, il entra aux gardes du corps et suivit, en 1815, Louis XVIII à Gand. Nommé, l'année suivante, lieutenant des cuirassiers de la garde, il quitta le service, en 1826. Ses voyages en Italie, en Belgique et en Hollande firent de lui un collectionneur de goût. Il réunit des pièces de tous les graveurs célèbres, depuis Marc Antoine jusqu'à Calamatta et Henriquel-Dupont ; les bronzes et les médailles antiques ; les sculptures de la Renaissance italienne ensuite. Mais ce sont surtout les dessins qui rendent sa collection admirable.

Plusieurs des chefs-d'œuvre qu'il possédait, notamment les études pour les *Sacrements* du Poussin, quelques tableaux et dessins et des bas-reliefs en marbre et en bronze entrèrent au Louvre de son vivant. A sa mort, ce fut la totalité de ses collections qui enrichit les établissements publics : plus de 400 dessins allèrent au Louvre, qui avait reçu, peu avant, une collection de bas-reliefs italiens du XVe siècle et quatre importants tableaux : *le Joueur de tambourin*, de Léopold Robert ; *Paysage du midi de la France*, de Marilhat ; *Cours de chevaux*, de Géricault, et du même une copie de la *Justice divine*, de Prud'hon. — Un autre Géricault était échu au musée de Rouen. L'Ecole des beaux-arts eut 100 dessins et le musée de Dijon 150. La Bibliothèque nationale reçut la collection des estampes.

Hispano-américaine (GUERRE). — La guerre qui [illegible] 1898, entre l'Espagne et les Etats-Unis, eut pour véritable cause les convoitises des Américains sur l'île de Cuba, en raison de sa fertilité et de sa position stratégique. L'ingérence clandestine des Américains en faveur des insurgés cubains, puis l'explosion du cuirassé américain *Maine* dans le port de la Havane, le 16 février 1898, explosion que les Américains attribuèrent à une cause extérieure, déterminèrent le conflit. A la suite du refus par le gouvernement espagnol de recevoir l'ultimatum des Etats-Unis lui enjoignant de retirer ses troupes de Cuba, la guerre fut virtuellement déclarée le 21 avril 1898. Elle fut purement maritime.

L'escadre américaine, qui se trouvait concentrée à Hong-Kong sous les ordres du commodore Dewey, se dirigea sur Manille ; pénétra le 1er mai, pendant la nuit, dans la baie, et ne fut signalée qu'après en avoir franchi l'entrée. A la pointe du jour elle attaqua l'escadre espagnole protégée par le feu des batteries de l'arsenal de Cavite. Celle-ci, que commandait l'amiral Montojo, ne comprenait que des navires démodés, en bois pour la plupart ; malgré la défense héroïque qu'elle opposa, l'escadre américaine, dont les bâtiments étaient modernes et [illegible] troupes de débarquement, l'amiral Dewey se contenta de bloquer Manille, tout en cherchant à soulever de nouveau les indigènes contre les Espagnols.

Mais Cuba étant l'objectif des Américains, ils avaient, aussitôt la rupture des relations diplomatiques, mis en état [illegible] Matanzas et Cienfuegos. En même temps, une escadre volante, sous les ordres du commodore Schley, surveillait l'escadre espagnole venant des îles du Cap-Vert. Les forces chargées du blocus de Cuba, commandées par l'amiral Sampson, firent sur la côte quelques tentatives sans succès. Le 12 mai, les cuirassés de l'amiral Sampson bombardèrent le port de San-Juan, à Porto-Rico, mais ce fut aussi une opération sans résultat. Sur ces entrefaites, l'escadre espagnole partie des îles du Cap-Vert le 29 avril, sous les ordres de l'amiral Cervera, arriva aux Antilles et, le 19 mai, entra dans la rade de Santiago-de-Cuba ; elle y fut bloquée par les escadres américaines.

Puis un corps d'invasion commandé par le général Shafter débarqua à quelque distance de Santiago, le 22 juin. Le général espagnol Linarès opposa une énergique résistance. Malgré la prise du bourg d'El Caney, qui domine Santiago, le général Shafter dut renoncer pour le moment à enlever Santiago de vive force. Sur ces entrefaites, le 3 juillet, l'amiral Cervera, sur un ordre venu de Madrid, tenta une sortie désespérée, qui amena la destruction de son escadre. Le général Shafter somma Santiago de se rendre ; mais le général espagnol Toral, dont les forces s'étaient grossies d'une colonne de secours, refusa de capituler sans condition. Une trêve conclue pour la sortie de Santiago des femmes et des enfants fut suivie de négociations en vue de la capitulation. Elles aboutirent à la reddition de la place ; les Américains y arborèrent le pavillon étoilé le 16 juillet, et rendirent à la garnison les honneurs de la guerre.

Une escadre espagnole de réserve, commandée par l'amiral Camara, avait été dirigée vers les Philippines pour venger le désastre de Cavite. Retardée à Port-Saïd par le gouvernement égyptien, elle fut rappelée en Espagne le 8 juillet, à la nouvelle de la destruction de l'escadre Cervera. Mais déjà une expédition américaine, qui en passant s'était emparée des Mariannes, était arrivée dans la baie de Manille le 30 juin et avait débarqué des troupes. D'autres expéditions suivaient la première. En même temps, le général Miles débarquait à Porto-Rico.

L'Espagne était réduite à l'impuissance. Le 26 juillet, Cambon, ambassadeur de France, remit au président MacKinley une demande de paix qu'elle avait formulée. Le protocole de paix fut signé le 12 août et immédiatement les hostilités prirent fin aux Antilles. Elles ne cessèrent à Manille que le 18 août, cinq jours après la reddition de cette place.

Le traité de paix, signé à Paris le 10 décembre 1898, céda aux Etats-Unis Porto-Rico, les Antilles espagnoles, les Philippines et l'île de Guam, dans les îles Mariannes. Les Etats-Unis s'engagèrent à payer à l'Espagne une indemnité de 100 millions de francs. Mais, selon la promesse qu'ils avaient faite que la guerre à l'Espagne n'aurait d'autre but que de libérer Cuba, les Etats-Unis laissèrent l'île s'organiser en république, en 1902.

HISTIDINE (*iss-ti*) n. f. Base organique $C^6H^9Az^3O^2$, que l'on obtient lorsqu'on fait l'hydrolyse de la sturine, protamine du sperme d'esturgeon, par les acides étendus et bouillants. *L'*HISTIDINE *se trouve encore dans un certain nombre de plantes, en particulier dans les semences de conifères.*

HISTIOÏDE (*iss-ti* — du gr. *histos*, tissu, et *eidos*, aspect) adj. Se dit des tumeurs qui proviennent de la prolifération des tissus adultes.

HISTONE n. f. V. HISTON, au t. V.

HISTOPOIÈSE (*iss-to* — du gr. *histos*, tissu, et *poiein*, faire) n. f. Histol. Formation d'un tissu en particulier, principalement quand ce tissu est d'origine pathologique : *L'*HISTOPOIÈSE *des néoplasies malignes.* | On emploie plus souvent, même dans ce cas, HISTOGÉNÈSE.

HISTOTOXIQUE (*iss-to-tok'-sik'* — du gr. *histos*, tissu, et *toxikon*, poison) adj. Biol. *Sérum histotoxique*, Sérum d'un animal qui, ayant été injecté à plusieurs reprises avec un tissu d'un animal d'une autre espèce, est devenu capable de détruire ce tissu. (Un tel sérum est rigoureusement spécifique, c'est-à-dire qu'il ne détruit que le tissu injecté de l'animal considéré et non un autre tissu de ce même animal ou le même tissu d'un animal d'une autre espèce, etc. Il y a un grand nombre de sérums histotoxiques : sérum *leucotoxique*, *hépatotoxique*, *néphrotoxique*, *spermotoxique*, *splénotoxique*, etc.)

HISTOZYME (*iss-to* — du gr. *histos*, tissu, et *zumê*, levain) n. m. Biol. Ferment hydratant (hydrolase) découvert par Schmiedeberg, et qui jouit de la propriété de transformer, par hydratation, l'acide hippurique en acide benzoïque et glycocolle. V. HYDROLASE.

HITCHENIE (*nî*) n. f. Genre de zingibéracées, comprenant des herbes à épis rigides, dont on connaît quatre espèces asiatiques.

HITTORF (Jean-Guillaume), électricien allemand, né à Bonn en 1824. Il fut professeur de physique et de chimie à Münster. Il fit d'intéressantes recherches sur le sélénium et le phosphore et, avec Plücker, en 1865, des études sur le spectre. En 1869, il s'occupa de l'action de l'électricité sur les gaz raréfiés, mais il est surtout connu pour ses travaux sur l'électrolyse, dont il a découvert certaines lois fondamentales. Il est devenu correspondant de l'Académie des sciences depuis 1900.

HITZIG (Frédéric), architecte allemand, né à Berlin en 1811, mort en 1881. Il se forma à Berlin et à Paris, puis, de retour de voyages en Italie et en Orient, se fixa dans sa ville natale, où il devint conseiller secret du gouvernement et président de l'Académie royale. On lui doit : le *Palais Revoltella* à Trieste, le *Palais Kronenberg* à Varsovie et, à Berlin, la *Nouvelle Bourse*, la *Banque de l'Empire*, le *[illegible]*, l'*Ecole technique supérieure*, l'*Avenue Victoria*, etc.

HLAVKA (Joseph), architecte tchèque, né en 1831. Il étudia à Prague et à Vienne et se perfectionna en Italie. Il a exécuté entre autres travaux le palais épiscopal de Czernovitz et l'Opéra de Vienne. Patriote éclairé, il a doté d'une importante fondation l'université tchèque de Prague et consacré une somme de 200.000 florins (plus de 400.000 francs) à la création de l'académie tchèque de François-Joseph, dont il est devenu le président. Il a également consacré une somme importante à l'Ecole des beaux-arts de Prague. Il a été nommé membre du Reichsrath autrichien et de la Diète de Bohême.

HOBBES (John Oliver). V. CRAIGIE (Pearl Mary).

HOBOKÉNIEN, ENNE (*ni-in, èn'*) adj. Se dit du niveau géologique de la partie inférieure du quaternaire belge, [illegible] *[illegible] antiquus.*
— n. m. : *L'*HOBOKÉNIEN.

HOCHDORF, comm. de Suisse (cant. de Lucerne [distr. de Hochdorf]), au S. du lac de Baldegg ; 1.[illegible] hab. Arbres fruitiers, laiterie ; objets en ciment ; brasserie.

HOCK (Auguste), poète et historien belge, né et mort à Liége (1815-1901). Il a écrit de très jolies poésies en dialecte wallon, et s'est adonné à l'étude du folklore et à des recherches sur l'histoire locale. Outre un grand nombre d'articles, dont la plupart ont paru dans le « Bulletin » de la Société liégeoise de littérature wallonne, on lui doit, entre autres ouvrages érudits et curieux : *Croyances et remèdes populaires au pays de Liége* (1872), *Liége au XVe siècle* (1881) ; *Liége au XIXe siècle* (1885-1886), etc.

HODLER (Ferdinand), peintre suisse, né à Gurzelen (canton de Berne) en 1853. Elève de B. Menn, il voyagea en Espagne, et la fréquentation des maîtres espagnols accentua encore l'âpreté de son talent. Il avait envoyé à Paris, à l'Exposition universelle de 1889, *un Cortège de lutteurs suisses*, et il obtint une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900, où l'on voyait de lui : *la Nuit*, *l'Eurythmie*, *le Jour*. Parmi ses autres œuvres : *le Furieux* (musée de Berne) ; *le Meunier, son fils et l'âne* (musée Rath à Genève) ; *Retour des Suisses après Marignan* (salle d'Armes du musée de Zurich) ; *les Désabusés* ; etc.

HODNA, région de l'Algérie centrale, dans le département de Constantine, au milieu des Hauts Plateaux. Elle tire son nom du chott *el-Hodna*, qui, par 400 mètres d'altitude, en occupe le fond. C'est une cuvette très régulièrement allongée de l'O. à l'E., dominée au N. par les monts du Rhira ou Ghira, au S. par le soulèvement du Zab, et dans laquelle viennent finir concentriquement un grand nombre de petits oueds venus de toutes les directions, et dont les principaux sont l'oued Barika, l'oued Beiada et l'oued Chellab. Peu de pâturages, peu d'alfa, sol presque partout saturé de sel. Sur les bords de ce véritable bassin fermé se trouvent Msila, Aïn-Banion, Barika et Tobna, l'ancienne *Tubune* de l'Afrique romaine.

HŒFÉRITE (*è*) n. f. Silicate hydraté naturel ferrique $F^2O^3 3SiO^2$, en masses de couleur terreuse, en Bohême.

HOELEDEN, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]) ; 1.200 hab.

HOEVENEN, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers) ; 1.500 hab.

HOFF (Ignace), militaire français, né à Marmoutier (Alsace) en 1836, mort à Paris en 1902. Entré au service en 1856, Hoff était sergent d'infanterie, en garnison à Belle-Isle-en-Mer, quand éclata la guerre franco-allemande de 1870. Incorporé au 7e régiment de marche, il se trouva faire partie du corps du général Vinoy, qui, après Sedan, put battre en retraite sur Paris. Le sergent Hoff prit part à la défense de la capitale et se rendit célèbre par les coups de main hardis qu'à la tête de quelques hommes il exécuta contre les avant-postes ennemis, et pour lesquels son nom fut, le 18 novembre, porté à l'ordre du jour de l'armée, en même temps qu'il était proposé pour le grade de sous-lieutenant. Hoff refusa en déclarant qu'il manquait de l'instruction nécessaire. Fait prisonnier à Champigny, il se donna pour un nommé Wolff, afin d'échapper à la peine de mort prononcée contre lui par les Allemands. Rentré en France à la paix, Hoff prit part à la lutte contre la Commune, au cours de laquelle il fut gravement blessé. Promu adjudant, il fut retraité comme tel et nommé gardien, en 1873, de la colonne Vendôme, puis, en 1879, de l'Arc de triomphe de l'Etoile. A sa mort ses obsèques eurent lieu aux frais du ministère de la guerre, et il lui fut élevé au Père-Lachaise un monument inauguré en 1904.

HÖFFDING (Harald), philosophe danois, né à Copenhague en 1843. Il abandonna la théologie pour la philosophie et se fit recevoir docteur à Copenhague en 1870, avec une thèse sur *la Conception stoïcienne du libre arbitre*. Il enseigna comme professeur de philosophie à l'université de Copenhague, puis il fut élu membre de la Société royale danoise des sciences et des lettres. Sa doctrine procède surtout de Spinoza et de Kant, mais la philosophie anglaise contemporaine a exercé une influence considérable sur la formation de ses idées définitives. Il a publié, en langue danoise : *la Philosophie en Allemagne depuis Hegel* (1872), *Introduction à la philosophie anglaise contemporaine* (1874) [trad. allem. par Kurella, en 1889] ; *le Fondement de l'éthique humaine* (1876) [trad. allem., 1880] ; *Importance de Montaigne dans l'histoire de l'éthique du XIXe siècle* (1876) ; *Vie et doctrine de Spinoza* (1877) ; *Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience* (1882), ouvrage qui eut un succès considérable et fut traduit en allemand, en anglais, en russe, en polonais et en français par Poitevin (1900) ; *l'Ethique* (1887) [trad. fr. de Poitevin sous le titre de *Morale*, 1903] ; *Charles Darwin* (1889) ; *Recherches [illegible]* (1891) ; *[illegible]* (1892) ; *Histoire de la philosophie [illegible]* (1894-1895) [trad. fr. par Bordier, 190[illegible]] ; *Jean-Jacques Rousseau et sa philosophie* (1896) ; *le Fondement psychologique du jugement logique* (Mémoires de la Société royale de Danemark, 1899), etc.

HOFFMANN (Walter), ethnographe américain, né à Weidesville (Pennsylvanie) en 1846, mort en 1900. Il étudia la médecine en Angleterre et s'établit à Reading. De retour en Amérique, il suivit comme médecin l'exploration de l'Arizona et de la Nevada en 1871, et, l'année suivante, stationnant à la factorerie indienne de la Grande-Rivière, il se mit à étudier l'idiome et les mœurs des Sioux. En 1877, il fut attaché comme ethnographe à la commission d'exploration géologique des Etats-Unis (*Geological Survey*), et, en 187[illegible], il fut nommé membre du Bureau d'ethnologie américaine. C'est dans ses rapports à ce bureau et dans des articles publiés par des périodiques spéciaux qu'il a consigné les résultats de ses observations et de ses travaux, non seulement sur les dialectes de toutes les tribus indiennes des Etats-Unis, mais encore sur les écritures hiéroglyphiques, sur les écorces de bouleau manuscrites, les tatouages, les inscriptions gravées, dans le bois ou la pierre, des Peaux-Rouges, depuis la Californie, jusqu'aux Etats de l'Est, depuis les frontières de l'Alaska, jusqu'à la Colombie britannique.

HOFMANN (Henri-Charles-Jean), compositeur allemand, né à Berlin en 1842. — Il est mort à Gross-[illegible] en 1902.

HOFMANN (Louis DE), peintre allemand, né à Darmstadt en 1861. Influencé d'abord par son oncle, Henri Hof-

mann, peintre d'histoire [illegible] ou la moderne école [illegible] influence [illegible] domaine de la peinture [illegible] et subordonne à celle-ci, comme dans un morceau symphonique, toutes les colorations accessoires. Le pastel, avec ses couleurs franches, l'a naturellement beaucoup séduit. Le [illegible] *de la mer* (1902); celui de Magdebourg possède également deux tableaux [illegible] *Sur la grève, Adam et Eve*, etc.

HOFMANNITE n. f. Composé organique $C^{12}H^{18}O$, que l'on trouve en efflorescences blanches à Sienne.

HOFMANNSTHAL (Hugo DE), écrivain et poète allemand, né à Vienne en [illegible] lettres et particulièrement la littérature française à l'université de Vienne, se destina à la carrière des lettres, s'associa avec Stefan George pour fonder une revue : « Pages pour l'art », et entreprendre la lutte contre le naturalisme en littérature. Il devint un des représentants les plus remarquables du symbolisme allemand. Il a publié plusieurs recueils de poésies lyriques et des drames où domine la note lyrique [illegible] *Sobéide, l'Aventurier et la Cantatrice*. Ces trois dernières pièces sont réunies dans le recueil : *Théâtre en vers* (1899); *le Sot et la Mort* (1900); *l'Empereur et la Sorcière* [illegible] ou *les Heureux* (1903).

HOFSTADE, [illegible] arrond. de Bruxelles]) ; 1.400 hab.

HÖGSBRO (Sofus Magdalus), homme politique danois, né à Rœdding en 1822. Ses études de théologie terminées, pénétré des idées de Grundtvig, il devint directeur de l'école supérieure de Rœdding (1850-1862), destinée à combattre dans le Slesvig l'influence prussienne. Membre du Folketing depuis 1858, il y a joué un rôle important; membre de nombreuses commissions, membre fondateur de la « gauche nationale » (1866) et de la « gauche unie » (1870), président (1887) du Folketing, etc., directeur du journal hebdomadaire « Dansk Folketidende » (1865-1883), il mit cette feuille au service du groupe de la gauche qui préconisait une entente avec le Landsting.

HOHENLOHE (Frédéric-Conrad, prince DE), homme d'Etat autrichien, neveu du chancelier de l'empire allemand, né à Vienne en 1863. Entré de bonne heure dans l'administration, il servit aux gouvernements de Salzbourg et de Prague, devint gouverneur de la Bukovine puis de Trieste et se fit remarquer dans tous ces postes par de grandes capacités. En avril 1906, l'empereur François-Joseph l'a appelé à remplacer Gautsch comme président du conseil des ministres de la Cisleithanie, mais il ne conserva le pouvoir que quelques semaines et dut se retirer devant l'hostilité des Hongrois au sujet du tarif douanier.

* **HOHENLOHE-WALDENBOURG-SCHILLINGSFURST** (Clovis-Charles-Victor, prince DE), homme d'Etat allemand, [illegible]

HOHENWART (Charles-Sigismond, comte), homme d'Etat autrichien, né en 1824, mort à Vienne en 1899. Issu d'une ancienne famille noble établie en Styrie depuis le XIIe siècle, il occupa tout d'abord des postes administratifs importants qui lui permirent de connaître toutes les provinces cisleithanes. En février 1871, il fut appelé à prendre la présidence du conseil et le portefeuille de l'intérieur. Il s'agissait d'accorder des satisfactions aussi larges que possible aux Tchèques et de pacifier la Bohême, mécontente de l'ascendant que le régime dualiste avait donné à la Hongrie [illegible] Hohenwart, résolu à opérer une évolution dans le sens fédéraliste, poursuivit sa politique malgré l'opposition des centralistes allemands du Reichsrath, et, par les « articles fondamentaux », reconnut les droits politiques des Tchèques en distinguant entre les affaires [illegible] Délégations, et celles laissées à la Diète de Bohême. Les intrigues des Magyars et les efforts du prince de Bismarck firent échouer les projets de Hohenwart. L'entrevue d'Ischl entre les empereurs d'Autriche et d'Allemagne, celle de Gastein entre le prince de Bismarck et le comte Andrassy, décidèrent François-Joseph à réagir contre la politique fédéraliste. Malgré les efforts du Dr Rieger, chef des vieux-tchèques, pour faire aboutir un accord, le comte Hohenwart dut donner sa démission le 30 octobre 1871; il fut remplacé par Auersperg, qui lui avait fait une opposition acharnée. Député au Reichsrath en 1873, il resta fidèle à sa politique conciliante et slavophile, et s'efforça de grouper les éléments modérés du Reichsrath afin de créer un grand parti conservateur, capable de contre-balancer numériquement l'influence des gauches allemandes. En septembre 1885, il fut nommé premier président de la Cour des comptes; sur la demande de ses collègues du Reichsrath, il continua à siéger à la Chambre des députés, bien qu'il fût, par suite de ses nouvelles [illegible]

Hohenwart.

* **HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN** (Léopold-Etienne-Charles-Antoine-Gustave-Edouard-Tassilon, prince DE), [illegible] Il est mort à Berlin en 1905, laissant trois fils : GUILLAUME-AUGUSTE, commandant d'un des régiments de la garde, qui épousa en 1880 Marie-Thérèse de Bourbon-Sicile et renonça, en 1886, à la succession au trône de Roumanie; FERDINAND, prince héritier de Roumanie; CHARLES, marié à Joséphine, princesse de Belgique.

HOHKŒNIGSBOURG ou **HOHENKŒNIGSBOURG**, château féodal alsacien, [illegible] dans les Vosges, sur le [illegible] d'altitude, au S.-O. de Schlestadt et de Kestenholz. Il a été construit du XIIe au XVe siècle en plusieurs fois [illegible]



[illegible]

[illegible] les travaux de défense ; l'est, les habitations. Le bâtiment [illegible] datant du XVe siècle. Du haut de la tour occidentale, on a une vue magnifique sur les Vosges et la vallée du Rhin. [illegible] Guillaume II. Celui-ci en prescrivit la restauration aux frais des budgets de l'Empire et de l'Alsace-Lorraine, puis entreprit de reconstruire le château sur un nouveau plan; mais les constructions manquent de solidité, et les rochers sur lesquels elles s'élèvent menacent de s'effriter à [illegible]

HOKKEI (Omorya), peintre et graveur sur bois japonais, [illegible] teur d'Hokousaï. Le doute subsiste dans l'attribution de certaines planches de l'*Hokkei Mangwa*, livre d'esquisses publié à Yedo vers 1830 et réimprimé à tort, depuis, sous le nom d'Hokousaï. En dehors des planches, très remarquables, [illegible] *gnées de poésies sur les* [illegible] *pon*, en couleurs (1825); [illegible] couleurs (1828), etc. Il a peint un grand nombre de sourimonos.

HOLASPIS [illegible] n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des lacertidés, comp[illegible] propre à l'Afrique occidentale. (L'*holaspis Guntheri* est un petit lézard long de 7 à 8 centimètres, très aplati, à museau long et pointu, brun en dessus, avec trois lignes blanchâtres le long de [illegible])

HOLINSHED ou **HOLLINGSHEAD** (Raphaël), chroniqueur anglais du XVIe siècle, sur la vie duquel l'on ne possède que fort peu de détails. La date et le lieu de sa naissance sont inconnus, mais, à en croire l'érudit Anthony à Wood, Holinshed aurait étudié dans une des universités anglaises et serait entré plus tard dans les ordres. L'on sait de source certaine qu'il vint à Londres, qu'il y fit office de traducteur chez l'imprimeur allemand Reginald Wolfe et qu'il fut intendant (steward) de Thomas Burdet [illegible] qu'il mourut. La fameuse chronique qui lui assure une place dans la littérature anglaise, et qu'il intitula *Chro*[illegible] œuvre composite. Holinshed, s'aidant des manuscrits de [illegible] normande à 1577. Ses principaux collaborateurs furent William Harrison (1534-1593) pour la description générale de la Grande-Bretagne et Richard Stonyhurst (1547-1618) pour l'histoire de l'Irlande, tandis que les annales de l'Ecosse furent empruntées à l'œuvre latine d'Hector Boece et de John Major. L'intérêt de cette vaste compilation provient de la foule de légendes qui s'y trouvent comprises et du fait que Shakspeare y puisa largement. Le texte quelque peu tronqué par la censure [illegible]

HOLLAIN, [illegible] (arrond. de Tournay]), sur l'Escaut; 1.520 hab. Sucrerie, carrières; petit port sur l'Escaut; construction de bateaux.

HOLLANDAIS, E [illegible] linacés, dite également, mais à tort, *padoue hollandaise* parce qu'elle ressemble beaucoup à la race de Padoue.

— ENCYCL. Il en existe quatre variétés : noire à huppe blanche (la plus estimée), bleue à huppe blanche, bleue à huppe bleue, et blanche à huppe noire. Les fermiers hollandais l'apprécient hautement; la poule est bonne pondeuse, mais couve rarement; les caractères, tout en se rapprochant beaucoup de ceux de la padoue, en diffèrent quelque peu : barbillons bien développés, cravate et favoris nuls, taille plus petite, etc.

HOLLEAUX (Maurice), archéologue français, né en 1858. Il entra à l'Ecole normale supérieure en 1879, et fut nommé, en 1883, membre de l'Ecole française d'Athènes. En cette qualité, il fut chargé de diriger les fouilles de l'Ecole au sanctuaire d'Apollon Ptoos, situé près d'Akraephia, en Béotie. Il y découvrit les soubassements du temple, une série de sculptures archaïques, de petits bronzes et d'inscriptions. Dans une chapelle voisine d'Akraephia, il trouva aussi le texte du discours prononcé à Corinthe par l'empereur Néron, en l'année 67, pour annoncer aux Grecs [illegible] leur [illegible] la liberté. A son [illegible]

[illegible]

HOLLIGEN [illegible] vapeur, ateliers mécaniques.

H[illegible]

H[illegible]

[illegible] forme, la vis [illegible]

[illegible] logie, ayant surtout pour objets les sensations colorées.

HOLOCRINE [illegible] glandes dont les éléments cellulaires subissent la destruction totale, la fonte cellulaire, dont le produit constitue la sécrétion. (Un exemple de glandes holocrines est fourni par les glandes sébacées, dont les éléments, se reproduisant par [illegible] de la glande, subissent la dégéné[illegible] et sont éliminés.)

HOLOGNATHE [illegible] Genre de crustacés isopodes, créé en 1904 pour des formes propres au Pacifique austral. L'*holognathus Stewarti*, des îles Stewart, est le type de ce nouveau genre, pour lequel on a établi une famille dite des *holognathidés*; ovale, large, bombé, avec la nageoire caudale large et rugueuse, ce curieux crustacé, voisin des idotées, mesure 4 centimètres de long.

HOLOMORPHOSE (du gr. *holos*, entier, et *morphê*, [illegible]

HOLOPATHIE (*ti* — du gr. *holos*, entier, et *pathos*, affection [illegible]

HOLOPLANCTON [illegible] giques toute leur vie.

HOLOSTERIQUE [illegible]

HOLOTHURIE [illegible] *dochirotes* et *dendrochirotes*. Les [illegible] drochirotes comprennent deux familles : [illegible] *rhopalodinidés*; 2e sous-classe : APODES, avec [illegible] la seule famille des *molpadiidés*; les paractinopodes avec trois familles : *synaptidés, chirodotidés, myriotrochidés*.

HOLSBECK, comm. de Belgique (prov. de Brabant [illegible]

HOLST [illegible] seur allemand, né à Fellin (Livonie) en 1841. Il fit de nombreux voyages d'études en Europe et en Algérie, et, retourné en Russie, devint suspect par une brochure [illegible] les mesures réactionnaires prises par le gouvernement russe. Il émigra aux Etats-Unis en 1867, y fut le corres[illegible] cyclopédie germano-américaine ». Revenu en Europe, il fut nommé en 1872 professeur adjoint d'histoire moderne à l'université de Strasbourg, et, en 1874, professeur titulaire [illegible] à 1879, devint professeur à l'université de Chicago en 1892 [illegible] importants sur l'histoire constit[illegible] *nistration de Jackson* (1878-1891); une traduction anglaise [illegible] *Etats-Unis*, paru dans la collection Marquardt : *Manuel* [illegible]

HOLSTEIN (Henri DE), homme politique et diplomate [illegible] l'écart des postes trop en vue, Holstein ne cessa d'avoir, sous les différents chanceliers, une influence des plus considérables sur la diplomatie allemande, qu'il s'efforça toujours de diriger dans un sens hostile à la France. C'est ainsi qu'il paraît avoir eu une action prépondérante dans les négociations relatives à l'affaire marocaine en 1905. Il a pris sa retraite en 1906.

HOLTZMANN (Adolphe), philosophe et professeur allemand, [illegible]

Il a publié un grand [illegible] sanscrit [illegible] âge. Les [illegible] [illegible] il essaye de détruire la théorie des divergences entre les [illegible] allemand (1870-1875), etc. Holder a publié ses ouvrages posthumes : *les Antiquités* [illegible] *la Mythologie allemande* [illegible] — Son neveu Heinrich Julius **Holtzmann**, théologien protestant et professeur allemand, né à Heidelberg en 1832, fut chargé de cours d'exégèse et d'histoire des religions à l'université de Heidelberg, puis professeur à la nouvelle université allemande de Strasbourg en 1874. Il est devenu le principal chef de l'école théologienne libérale et un des directeurs [illegible] toire des religions. Ses ouvrages portent principalement sur l'histoire des juifs et des premiers chrétiens et sur le Nouveau Testament. [illegible] *le Nouveau Testament et l'Empire romain* (1892); *Histoire du peuple d'Israël et des origines du christianisme*, en collaboration avec son beau-père, Georges Weber (1886; le deuxième volume est entièrement de lui); [illegible] *ecclésiastiques*, en collaboration avec Zœpffel (1882); *Commentaires du Nouveau Testament*, en collaboration avec Lipsius, de Soden et Schmiedel (1890-1891); les cinq derniers ouvrages ont une importance particulière au point de vue [illegible]. Il a publié en outre une édition du Nouveau Testament, avec commentaires, préparée par Bunsen (1881).

HOLUB (Emile), voyageur et naturaliste tchèque, né à Holice, près de Koeniggraetz (Bohême), en 1847, mort à Vienne en 1902. Reçu docteur à Prague, il se consacra à l'histoire naturelle, ce qui le détermina à entreprendre de grands voyages d'exploration. Il parcourut, de 1872 à 1879, la région de l'Afrique australe qui s'étend du Griqualand au Zambèze, et qui, trente ans auparavant, avait été le [illegible] le Zambèze en traversant, à gauche des monts Matoppo, la région lacustre qu'il a appelée [illegible] Zambèze et de ses affluents. A son retour, il publia son principal ouvrage [illegible] *l'Afrique du Sud* (1880-1881). Il rapporta [illegible] de riches collections zoologiques et ethnographiques. Le [illegible] De 1883 à 1887, Holub accom[illegible] Se portant sur la rive gauche du fleuve, entre le cours d'eau et le lac Bangouelo, il explora le pays des Matoka et révéla une région nouvelle, le pays des Machoukouloumbés, peuplade que personne n'avait encore décrite. Par intimidation et par ruse, les Machoukouloumbé l'obligèrent à quitter leur pays ; il dut leur livrer combat, et, son camp ayant été pillé, c'est à grand'peine qu'il put regagner la côte. A la suite de ce voyage, Holub écrivit un nouvel ouvrage : *Du Cap* [illegible]

E. Holub.

*__HOLYOAKE__ (George Jacob), socialiste anglais, né à Birmingham en 1817 ; il est mort à Brighton en 1906. Ce « missionnaire du socialisme », comme on l'appelait, a donné au mouvement coopératif en Angleterre une impulsion merveilleuse. C'est lui aussi qui prépara et assura le succès du « Labour party », qui ne tarda pas à avoir des représentants au Parlement. Citons encore, parmi ses [illegible]

*__HOLZ__ (Arno), écrivain et poète allemand, né à Rastenburg (Prusse-Orientale) en 1863. — Ses principaux ouvra[illegible] *Pégase torturé* (1892); *Berlin ; la Fin d'une époque en drames ;* [illegible] littéraires dans un ouvrage qui a soulevé de très vives polémiques : [illegible]

HOLZHAUSEN [illegible]

HOMALOCOLPURA n. f. Genre d'insectes hémiptères hétéro[illegible]

HOMALOPSINÉS n. m. pl. Sous-famille de reptiles ophidiens, de la famille des [illegible], dont le genre *homalopsis* est le type. [illegible]

— Encycl. D'après les classifications récentes, la famille des *homalopsidés*, supprimée, est remplacée par la sous-famille des *homalopsinés*, qui comprend une partie des opisthoglyphes, c'est-à-dire des serpents qui ont leurs crochets venimeux placés en arrière. Les homalopsinés comptent dix genres propres à la région indo-chinoise, malaise et australienne.

HOMARDERIE (o-mar-de-rî) n. f. Parc où l'on élève les homards.

— Encycl. En règle, les *homarderies* sont plutôt des parcs où l'on conserve les homards adultes pour satisfaire petit à petit aux besoins de la consommation. Les crustacés sont là par milliers et proviennent soit des côtes de l'Atlantique, soit de l'Angleterre, de l'Irlande ou de la Norvège. Il existe des homarderies très bien organisées à Concarneau, Roscoff, à l'île de Wight, construites au bord de la mer et de telle façon que la marée les baigne périodiquement et complètement ; mais l'Amérique possède des établissements où l'on pratique l'élevage des homards depuis l'éclosion des œufs et les premières mues du jeune frai jusqu'à l'état adulte de l'individu, ou tout au moins jusqu'au moment où il peut se suffire à lui-même.

HOMBELINE (la bienheureuse), en lat. *Humbelina*, religieuse, sœur de saint Bernard, née en 1092, morte en 1141. — Fête le 21 août.

HOMBOURG, comm. de Belgique (prov. de Liége [arrond. de Verviers]), sur la Gulpe, affluent de la Geule (bassin de la Meuse), près de la frontière prussienne ; 1.450 hab. Fonderie de plomb ; carrières.

HOMBRECHTIKON, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Meilen]), sur le lac de Zurich (rive droite) ; 2.300 hab. Viticulture ; élève de bétail ; industrie du coton ; tissage du jute ; broderies. Palafittes.

Homélies (Livre des), nom donné, dans l'Eglise anglicane, au recueil des sermons dont une partie furent publiés en 1547, et le reste en 1562, en même temps que les Trente-Neuf Articles, pour venir en aide aux prédicateurs et assurer l'uniformité de la doctrine. Le trente-cinquième article, qui énumère les titres des vingt et une homélies, déclare qu'elles « contiennent une doctrine divine et salutaire ». L'autorité des homélies est souvent invoquée dans les controverses théologiques, sans que le degré de cette autorité soit absolument déterminé.

*__HOMESTEAD__ n. m. — Encycl. Dr. Une série d'enquêtes sur la répartition de la propriété foncière a établi que le seul fait de travailler pour leur propre compte, sur leurs terres, double la force productive des petits cultivateurs. Augmenter la classe des petits propriétaires ruraux équivaut dès lors à accroître la richesse nationale en protégeant la famille. C'est ce qu'ont compris quelques-uns de nos Etats modernes qui ont cherché à atteindre ce double but en encourageant la constitution de petites propriétés insaisissables, dont le type est connu aux Etats-Unis sous le nom de *homestead*.

Chaque Etat de l'Union a sa législation particulière en la matière, mais, en règle générale, bénéficie du privilège de l'insaisissabilité du foyer tout citoyen américain, chef de famille, habitant en personne une maison et exploitant lui-même un bien dont il est propriétaire, usufruitier ou locataire. La loi fixe le maximum de valeur de l'immeuble et d'étendue des terres. Le *homestead* ne peut être aliéné ou hypothéqué qu'avec le consentement de la femme ; il s'éteint normalement par la mort du chef de famille, de la veuve ou la cessation de la minorité des enfants. Le privilège de l'insaisissabilité ne souffre d'exception qu'en faveur du Trésor public, du vendeur de l'immeuble et des ouvriers employés à l'amélioration du fonds.

S'inspirant de ces principes, un projet de loi déposé depuis 1904 tend à introduire dans la législation française l'institution américaine du *homestead*. En raison du morcellement de la propriété, conséquence de la législation successorale, la protection des petits cultivateurs s'impose peut-être plus en France qu'en tout autre pays.

La plupart des nations européennes favorisent la constitution du bien de famille, mais les moyens employés varient d'un pays à l'autre.

Consacrant les anciennes coutumes de temps immémorial en vigueur avant sa promulgation, le Code civil allemand fait passer le domaine foncier du défunt sur la tête d'un seul descendant, qui indemnise ses cohéritiers par des soultes en argent. Un tel mode de dévolution des biens ruraux assurait la conservation de la propriété familiale, mais ne permettait guère l'établissement de nouveaux petits cultivateurs. Les lois des 27 juin 1890 et 7 juillet 1891 ont remédié à la situation en facilitant la vente et le morcellement des grands domaines. Des banques spéciales font à l'acheteur des avances de fonds lui permettant de désintéresser presque totalement le vendeur et favorisent ainsi la constitution du bien de famille ou *heimstætte*.

La première tentative en faveur de la petite culture date, en Angleterre, de 1887. La législation des *allotments* prévoit la concession aux ouvriers ruraux ou urbains d'une « petite quantité de terre arable ou d'une étendue de prairie suffisante pour nourrir une vache, sans compter le jardin attenant au cottage ». L'autorité municipale est chargée de donner ces petites tenures à bail, moyennant un fermage perpétuel. Une loi de 1892 sur les *small holdings* a ensuite créé une classe de petits cultivateurs indépendants, en leur concédant des terres assez étendues (de 1 à 50 acres) pour occuper et nourrir une famille agricole. De grandes facilités de payement sont accordées [illegible] chargé de vendre.

La loi danoise autorise le gouvernement à consentir des prêts aux ouvriers nationaux, économes et sobres, qui dé[illegible]

Les principes de l'insaisissabilité et de l'inaliénabilité [illegible] dans les législations roumaines et serbes ; mais ces privilèges, accordés par la loi qui supprimait le servage, ont été établis dans un but de protection nationale plutôt qu'individuelle. Toutefois, une loi serbe de 1873 exempte de saisie les petits biens ruraux, la récolte de l'année, la maison d'habitation, ainsi que les animaux et instruments aratoires des cultivateurs.

Les Chambres suédoises ont voté en 1904 un projet de loi tendant à empêcher l'émigration des travailleurs ruraux en consentant à tout ouvrier suédois âgé de vingt-cinq à trente ans, qui en fait la demande, le prêt de 5.000 couronnes au maximum pour l'acquisition d'une exploitation agricole ou de 3.000 couronnes au maximum pour l'achat d'une maison d'habitation avec jardin potager.

Les cantons de la Suisse allemande sont restés fidèles à la pratique séculaire de l'indivision pour la conservation des biens dans la famille.

On trouve enfin le même souci de conservation et de protection du bien patrimonial dans le droit musulman appliqué en Algérie et en Tunisie : certains immeubles sont déclarés inaliénables, imprescriptibles et seulement transmissibles de mâle à mâle, à l'exclusion des filles.

HOMESTEAD, bourg des Etats-Unis (Pensylvanie), sur la Monongahela (bassin du Mississipi par l'Ohio) ; 8.000 hab. Métallurgie, fabrication de machines.

Hommes du Saint-Office (les), tableau de Jean-Paul Laurens (1889, musée du Luxembourg). — Dans une salle romane, vaste et nue, l'Inquisiteur, assis dans un fauteuil, sur une estrade grossière, écoute la lecture que deux moines, vêtus comme lui du costume de saint Dominique, lui font des dossiers étalés devant eux sur une longue table. Une lumière atténuée les éclaire à contre-jour. Elle souligne le caractère mystérieux et austère du groupe, et donne à la scène ce cachet de grandeur et de simplicité pittoresque dont l'artiste a toujours su marquer ces évocations lointaines auxquelles il se complaît.

Les Hommes du Saint Office, d'après J.-P. Laurens.

HOMOBRANCHE (du gr. *homos*, semblable, et de *branchie*) adj. Qui a les branchies toutes semblables. (S'emploie surtout pour les crustacés.)

HOMOCAMPHORONATE (*kan-fo*) n. m. Sel de l'acide homocamphoronique.

HOMOCAMPHORONIQUE (*kan-fo, nik*) adj. Se dit d'un acide $C^{10}H^{16}O^{6}$, que l'on obtient dans l'oxydation de l'αα-dihydromocamphre.

HOMOCÉRÉBRINE n. f. Composé qui, avec l'encéphaline, constitue la cérébrine brute.

HOMOCHRONE (*kron'* — du gr. *homos*, semblable, et *khronos*, temps) adj. Qui apparaît à la même époque.

— Encycl. Biol. *Hérédité homochrone*. Quand, chez les descendants, certains caractères, d'acquisition récente, apparaissent à l'âge même où ils se sont manifestés chez les parents, on dit qu'il y a « hérédité homochrone ». Cette hérédité s'observe en particulier dans l'espèce humaine pour un certain nombre de tares pathologiques et notamment celles qui sont en relation avec ce qu'on a appelé la diathèse arthritique (asthme, goutte, diabète, obésité, etc.).

HOMOCONICINE n. f. Homologue de la conicine, qui est une base monacide très puissante, bouillant à 187°, et donnant des sels bien cristallisés.

HOMODONTE (du gr. *homos*, semblable, et *odous, ontos*, dent) adj. Qui a les dents semblables.

HOMŒOGAMIE (*mî* — du gr. *homoios*, semblable, et *gamos*, mariage) n. f. Biol. Etat de [illegible] des cellules de l'endosperme, qui peuvent indifféremment devenir des œufs. (C'est ainsi que les diverses cellules du sac embryonnaire sont équivalentes à l'oosphère et peuvent subir à sa place la fécondation. Des exemples en ont été observés par Van Tieghem, chez certains angiospermes.)

HOMŒOGÉNÈSE (du gr. *homoios*, semblable, et *génésis*, génération) n. f. Biol. Similitude du développement, telle que des espèces indépendantes et sans parenté directe présentent certains caractères morphologiques identiques ou presque identiques. (Tel est le cas pour les gastéropodes étudiés par Eimer, dont les coquilles, appartenant à des genres [illegible] naturalistes très exercés.)

HOMŒOTHERME (du gr. *homoios*, semblable, et *thermos*, chaleur) adj. Physiol. Nom sous lequel certains auteurs désignent [illegible] à sang chaud, à température moyenne constante et par conséquent indépendante de celle du milieu ambiant.

— Encycl. Quelques naturalistes réservent au contraire cette appellation aux animaux dits, mais improprement, à sang froid, parce que leur température suit sensiblement celle du milieu ambiant, est *semblable* à celle du milieu ambiant. Néanmoins, il semble plus logique de désigner sous le nom *homœothermes* les animaux à température propre constante (animaux à sang chaud, mammifères et oiseaux), et de réserver celui de *hétérothermes* ou

plo : vertèbre caudale présentant d'un seul côté les caractères d'une vertèbre lombaire ou dorsale.)

HOMOFERULATE

HOMOFERULIQUE

un acide minéral.

HOMOGÉNÉIFIER

HOMOGENTISATE

HOMOGENTISIQUE (*jan-ti-zik'*) adj. Se dit d'un acide

HOMOGONE

adj. Biol. *Caractères homogones,* Nom sous lequel Correns désigne les caractères appartenant à deux races différentes, qui réapparaissent et se développent l'un à côté de

vre la loi de prévalence ou de

métis se reproduisent sans changement, avec une fixité indéfinie. De Vries désigne ces

Homolle

décret du 21 janvier 1904, direc-

sailles et Saint-Germain et de

fonctions et à ses travaux d'académicien, tout en ne ces-

le directeur honoraire.

HOMOLODROMIE

podes brachyures, de la famille des dromiadés, comptant

de Zanzibar, est un exemple de ces petits crabes très poilus,

bles, à seconde et troisième

HOMONYME

(du gr. *homos*, pareil, et *onuma*, nom) adj. Se dit de troubles fonctionnels ou lésions atteignant deux ou plusieurs organes situés d'un même côté du corps, par opposition

HOMO-OMBELLIFÉRONE n. f. Homologue de l'ombel-

de l'acide malique avec l'orcine.

HOMOPHTALIQUE (*lik'*) adj. Se dit de chacun des trois acides homologues des acides phtalique, isophtalique et

HOMOPODE adj. Qui a le même nombre de doigts à

HOMOPTÉROCARPINE n. f. Composé $C^{16}H^{16}O^{4}$, que l'on

HOMOSALIGÉNINE n. f. Composé $C^{7}H^{6}(OH)^{2}$, que l'on

HOMOSALIRÉTINE n. f. Composé que l'on obtient en

HOMOSEXUEL, ELLE (du gr. *homos*, pareil, et du lat. *sexus*, sexe) adj. pris substantiv. Pathol. Individu, homme ou femme, qui n'éprouve d'affinité sexuelle que pour les personnes de son propre sexe. (Cette disposition morbide est considérée comme congénitale par l'école alle-

surtout du scrupule, de la timidité, d'états psychasthéniques ou abouliques par l'école française (P. Janet.

HOMOTYPOSE

c'est-à-dire des organes identiques en apparence, chez les

Hompesch (Rurich Alfred, comte DE), homme po-

1826. Il organisa avec Windthorst, à partir de 1869, le parti du centre catholique. Membre de la Chambre des seigneurs en Prusse depuis 1863 et du Reichstag depuis 1867, il défendit avec énergie l'Église catholique contre Bismarck, pendant le Kulturkampf ; puis, lorsque le gouvernement impérial se rapprocha du centre, il devint un

Hondelange

Hondt

civil à l'université de Gand. Il a attaché son nom au

rallier tous les partis.

Honegger (Jean-Jacques), littérateur et historien

Hongrie.

Ce pacte, connu sous le nom de *dualisme*, sanctionna l'indépendance nationale de la Hongrie, constitua un ministère hongrois pour les affaires intérieures et créa trois

gères et pour les dépenses communes. Le but principal de la politique magyare fut dès lors d'imprimer le cachet magyar au pays, de développer les moyens de communication et d'obtenir même dans les affaires communes la part prédominante.

Quatorze ministères se sont succédé de 1867 à 1906 ; les cinq premiers étaient purement *deákistes*, ainsi dénommés du promoteur du dualisme, Deák ; les autres s'intitulèrent « libéraux ». Le parti deákiste a constitué les ministères Andrassy (17 fév. 1867-14 nov. 1871), Lonyay (14 nov. 1871-

20 oct. 1875). C'est le premier de ces ministères qui fit voter les principales lois fondamentales : réunion de la Transylvanie et du Banat avec la Hongrie, traité avec la Croatie (20 sept. 1868), création de l'armée territoriale purement hongroise (honvéd), loi sur l'enseignement pri-

Eötvös) ; la division des circonscriptions électorales, qui a assuré l'hégémonie de la race magyare ; création de plusieurs lignes de chemin de fer.

Le pays devant faire face à des dépenses considérables, la dette monta rapidement et, après la nomination d'Andrassy comme ministre des affaires étrangères, la Hongrie dut emprunter à des taux très élevés. L'opposition, guidée par Koloman Tisza, ne cessa d'attaquer la

encore aggravée. Le parti deákiste, après avoir fait le dualisme, fusionna alors avec le centre gauche et Koloman Tisza arriva au pouvoir. Les deux partis réunis prirent le nom de « parti libéral » et dirigèrent les affaires jusqu'aux élections de 1905. Tisza resta au pouvoir du 20 octobre 1875 au 13 mars 1890. Son esprit tenace triompha de beaucoup de difficultés.

Il abandonna à la couronne tout ce qui concerne l'armée et les affaires extérieures pour avoir les mains libres à l'intérieur. Grâce au talent financier de Koloman Szell, il mit de l'ordre dans les finances par une réforme des impôts et par des traités avantageux avec l'Autriche. Cependant, les Magyars voyaient d'un mauvais œil les in-

sympathies pour la Turquie et furent hostiles à l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine (1878), d'autant plus que cette dernière leur imposait de lourds sacrifices que le ministre des finances Szell se refusait d'assumer. Tisza tint tête à l'opposition ; il fit voter les frais de l'occupation et la loi militaire pour dix ans. Il seconda Andrassy dans la conclusion de l'alliance avec l'Allemagne (1879), organisa une exposition industrielle à Budapest (1885) et fit de Fiume un port très important. Cependant, en 1889, malgré des succès éclatants à l'intérieur, la discussion de la nouvelle loi militaire et surtout celle sur l'indigénat, qui visait Louis Kossuth resté en exil à Turin, déchaîna de telles fureurs que Tisza dut se retirer l'année suivante. Son successeur, Jules Szapary (13 mars 1890-17 nov. 1892), fit voter une loi sur la juridiction consulaire, et déposa un projet limitant les pouvoirs des comitats, mais il fut forcé de se retirer devant l'opposition des kossuthistes. Apponyi, jusqu'alors chef de l'opposition modérée, fonda le parti national (1892) qui mit sur son drapeau une magyarisation plus complète de tous les services de l'État, y compris l'armée.

Les années suivantes le pays fut principalement occupé des lois politico-ecclésiastiques. Déjà sous Tisza des discussions avaient éclaté entre le clergé catholique et le pouvoir au sujet du baptême des enfants nés de mariages mixtes (catholiques et protestants). Pour mettre fin à ces difficultés, le ministre des cultes, Csáky, et celui de la justice, Szilágyi, élaborèrent les lois dites « politico-ecclésiastiques ». Szapary ne voulant pas entamer la guerre avec le clergé se retira. Alexandre Wekerlé lui succéda (17 nov. 1892-14 janv. 1895) comme président du conseil. Aidé par Czáky, Szilágyi et Hieronymi, il entreprit la lutte contre le clergé. Il fit voter le mariage civil obligatoire, l'état civil soustrait dorénavant au clergé et tenu par l'autorité civile, le baptême des enfants issus de mariages mixtes, d'après le droit exclusif des parents sans

lieu de la tolérance — parmi les autres cultes de l'État, et

des magnats résista longtemps, mais finalement la victoire resta à la Chambre des députés. Après le vote de ces lois, Wekerlé se retira. Son successeur, Banffy (14 janv. 1895-

Les années suivantes furent consacrées à des luttes incessantes pour des questions de droit commun. Le compromis, en effet, ne régla la question militaire et la question de la quote-part que pour dix ans. Le parti de l'indépendance, réduit sous le régime de Tisza à une infime minorité, demanda que les régiments hongrois fussent commandés en hongrois — quoique la langue de l'armée soit l'allemand et que le pacte de 1867 laisse au souverain la décision suprême dans les questions militaires — que la Hongrie fût séparée économiquement de l'Autriche pour que son industrie puisse se développer. A chaque renouvellement décennal les mêmes plaintes se font entendre, mais la majorité gouvernementale l'a toujours remporté jusqu'ici. Sous Banffy le parti national perdit la moitié de ses sièges et le parti kossuthiste fut diminué : l'obstruction commença et, en 1898, le budget pour l'année

mentation du contingent et du bud

tentative de corruption de

Tisza (3 nov. 1903-18 juin 1

des concessions importa

allemande. Pour briser l'obstruct

le règlement de la Chambre et introduire la clôture. En

au vote avant que les orateurs inscrits eussent parlé. La

tions de janvier 1905, les partis

victoire éclatante. Tisza donna

sion, mais géra les affaires, sans Parle

Alors le souverain eut recours au gén

8 avril 1906).

La coalition mit le ministère dès le premier jour en mi-

en avril, mais au dernier moment le r

net de coalition. Le parti l

Tisza se retira de la vie publique.

venu entre la Couronne et le ministère que

auraient lieu, mais que la question de la lang

mandement ne serait plus agitée. La nouvelle Cham

n'aurait qu'à mettre de l'ordre dans le budget et à faire voter une loi étendant considérablement le droit de suffrage : elle serait alors dissoute. La nouvelle Assemblée, issue de ce suffrage étendu, se prononcerait sur la question militaire.

fonctions les préfets et administrateurs qui avaient servi le gouvernement de Fejérváry et de faire les élections (fin avril 1906). Elles se terminèrent par une victoire complète des kossuthistes (240 sur 413 députés) : la majorité du pays se prononçait en faveur d'une armée indépendante et d'un tarif douanier autonome.

***HONGROIS, OISE** adj. — Zootechn. *Chevaux hongrois*

introduite en Hongrie sans dout

un animal de petite taille, ne

fière : l'œil est vif et bien ouvert ; la robe est généralement foncée, baie ou noire. Si l'on peut reprocher au cheval hongrois des forces un peu minces, il faut louer sans restriction l'endurance, la sobriété et la vigueur qu'a créées chez lui la vie au plein air des steppes. Son sys-

lui le cheval de guerre par excellence ; aussi est-il très prisé comme tel en Allemagne, en Autriche, Italie et

issus de la race asiatique et que certains auteurs ont décrits sous le nom de « ra

maux, de grande taille et

tique, sont surtout des

constamment en pâturage, n'éta

même en hiver. Les bœufs, qui s

ment ; les vaches, très fécondes, sont cependant médiocres laitières. V. la planche BŒUF au t. II.

pays, l'une appartient à la race de Syrie, l'autre est issue de la race mérinos et a été introduite en Hongrie vers le milieu du XIXe siècle, mais elle a acquis une importance

rie sur les mar

HONNEUR

façon de rendre les honneurs du

honneurs étaient rendus. A

Toutes les autres dispositions prévues par le service des places au sujet des honneurs sont restées en vigueur.

Honneur (L'), pièce en quatre actes, de Sudermann, traduction de Remon et Valentin (théâtre Antoine, 4 oct.

[illegible]
— en compensation d'un accident grave arrivé au père [illegible] Quand Robert revient, il découvre la vérité, et la montre aux siens dans toute son horreur. A son éloquence enflammée, ses parents se révoltent d'abord, très gauchement; mais leur indignation ne tient pas une minute lorsque Mühlingk [illegible] Hanecke. Ces gens trouvent que le grand industriel fait largement les choses, et ils se tournent avec un ensemble parfait contre Robert, qui continue à tonner dans le désert. Par bonheur, Robert a un ami très riche, le baron [illegible] aime Robert. Le grand industriel ne fait aucune difficulté à donner sa fille au fils de son ancien ouvrier, quand il apprend que Robert sera l'associé, puis l'héritier du ri[illegible]

La pièce est une bonne peinture satirique des mœurs populaires allemandes. Elle est solidement construite et clairement exposée.

HONVEDS [illegible] Hongrois organisés militairement avec l'autorisation de la Couronne pour la défense du pays magyar contre les révoltes des Slaves et des Valaques. (Quand la Hongrie entreprit de se détacher de l'Autriche, les honveds constituèrent l'armée révolutionnaire. Lors de l'établissement du service militaire obligatoire, le nom de honveds a été repris [en 1867] pour désigner l'armée territoriale de la Hongrie.)

HOOREBEKE-SAINTE-MARIE, comm. de Belgique [illegible] près d'un petit tributaire de l'Escaut; 1.700 hab.

HOPE (Anthony Hope HAWKINS, connu sous le pseudonyme de **Anthony**), écrivain et auteur dramatique anglais, né à Londres en 1863. Le premier ouvrage qui le [illegible] où la satire parfois burlesque se mêle heureusement à des idées romanesques et à des conceptions toutes modernes. Ses *Dolly Dialogues*, parus la même année, obtinrent également un vif succès par leur drôlerie. Anthony Hope a abordé le théâtre avec *the Adventure of lady Ursula* (1898) et *Pilkeston's Peerage*, mais il est surtout connu par ses romans : [illegible] *of the Public* (1905), et la verve amusante qu'il y [illegible]

HOPÉINE ou **HOPÉITE** n. f. Alcaloïde $C^{18}H^{20}AzO^4$, possédant des propriétés narcotiques et antiseptiques que l'on trouve dans le houblon et le lupu[illegible]

HOPLIOCNÈME n. m. Genre d'in[illegible] la famille des sphingidés, créé en 1903 pour des sphinx, propres à l'Australie, et dont l'espèce type est le bel *hopliocnema melanoleuca*.

Hopliocnème [illegible]

HOPLOCERCUS (*sér-kuss*) n. m. Genre de reptiles sau[illegible] *plocercus* sont des petits iguanes assez plats, sans crête dorsale. Bruns, avec des bandes et des taches noires et jaunes, ils sont blanchâtres en dessous. Ils vivent sur les arbres et se nourrissent d'insectes. L'*hoplocercus spinosus* du Brésil est le type du genre.

Hoplocercus.

HOPLOPODE adj. Qui a les pieds terminés par des sabots.

HOPPER (Mrs. W. H. **Chesson**, née NORA), femme poète anglaise, née et morte à Exeter (1871-1906). Elle publia sous son nom de jeune fille un volume de *Ballads*; et d'autres recueils de poésies : *Under Quicken Boughs*; *Songs of the morning*, pleines de fraîcheur et de simplicité exquise. Depuis son mariage (1901) avec le romancier Wilfrid Hugh Chesson, elle a donné *Aquamarines* (1902), et [illegible] Elle a écrit beaucoup d'articles de critique et sur des questions de *folklore* dans la presse périodique. Elle appartient par ses tendances au groupe « celtique ».

HORAKS (du mot *hora*, montagne), habitants slaves de la Moravie, dans la région montagneuse qui sépare la [illegible]

HORICYCLE n. f. Dans la géométrie de Lobatchevsky, [illegible] particulières appelées *horisphères*. (Les horicycles possèdent, sur ces surfaces, les mêmes propriétés que les droites euclidiennes dans le plan euclidien.)

HORION [illegible] Médecin, chirurgien, géologue, philosophe, il a laissé des œuvres nombreuses, parmi lesquelles des mémoires sur [illegible] sur *le terrain crétacé* et sur *le terrain dévonien de Visé*, [illegible] quelques-uns en collaboration avec J. Gosselet); *André* [illegible] *thèse évolutionniste ou monaliste* (testament philosophique, [illegible] Il a laissé des collections artistiques à la ville de Liége (tableaux, meubles, argenterie, livres d'art et de critique, etc.) et s'est fait le bienfaiteur d'institutions hospitalières.

HORISPHÈRE [illegible] n. f. Dans la géométrie lobatchevskienne, Nom donné à des surfaces courbes sur lesquelles les horicycles sont tracées. V. HORICYCLE.

HORMONOTE n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant une espèce propre à l'Afrique occidentale.

— ENCYCL. L'*hormonotus modestus* est une couleuvre à tête distincte du cou et comprimée à son milieu; sa livrée, fauve ou brun pâle en dessus, blanche en dessous, est marquée de brun à la tête.

Hormonote [illegible] *a*, tête vue de dessus.

HOROPTRE (du gr. *horos*, borne, et *optêr*, qui voit) n. m. Ensemble des points du champ visuel qui peuvent faire leur image en des points correspondants de la rétine.

HORS-CASTE n. m. Syn. de PARIA. ‖ Pl. *Des* HORS-CASTE.

HORSE POWER (*hor-se-paou-èr* — expr. angl., signif. *cheval-puissance*) n. m. Unité de puissance adoptée en Angleterre et qui vaut 75,9 kilogrammètres par seconde. (C'est à peu près le cheval français. — Par abrév. H. P.)

***HORSLEY** (John Calcott), peintre anglais. — Il est mort à Londres en 1903.

HORTA (Victor-Pierre), architecte belge, né à Bruxelles en 1861. Il alla étudier les monuments médiévaux de France et d'Allemagne. Ses constructions se distinguent par la nouveauté de leurs façades, où les « courbes », très étudiées, jouent un rôle très important. C'est surtout dans la nouvelle *Maison du Peuple* de Bruxelles (1899) qu'il a donné sa mesure. Par ses proportions, son développement et l'originalité de la distribution intérieure, cette construction est une des œuvres architecturales les plus marquantes du XIXe siècle.

HORTOLAGE (*laj'* — du lat. *hortus*, jardin) n. m. Partie d'un jardin potager qui est occupée par des couches et [illegible] Par ext. Nom donné à l'ensemble des produits d'un jardin potager, salades, épinards, radis, oseille, etc.

HORW, comm. de Suisse (cant. et distr. de Lucerne), sur le lac des Quatre-Cantons (rive gauche); 1.800 hab. Arbres fruitiers; tuilerie, tannerie. Tourbe.

HOTTON, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Marche]), sur l'Ourthe, affluent de la Meuse; [illegible] hab.

HOUDAIN (André D'), sculpteur français, né à Cambrai en 1860, mort à Paris en 1904. Il reçut les leçons de Cavelier. On lui doit : une *Danaïde* (1887); une *Charmeuse* [illegible] *Guerre* (1895); un *Taureau* (1896); *la Pesée* (1897), son œuvre principale, et le monument du sénateur *Le Royer*, au cimetière du Père-Lachaise.

HOUDARD (Georges-Louis), musicographe français, [illegible] Ad. Deslandes, les frères Hillemacher, et la composition avec Massenet au Conservatoire. Après s'être livré quelque temps à la composition religieuse, à l'étude de la théorie et [illegible] dice (1898-1899); *la Cantilène romaine, étude historique* (1906), et plusieurs brochures. Depuis 1903, Houdard a fait [illegible] et la théorie du rythme depuis l'antiquité.

HOUDAS [illegible] arabe d'Alger, et à l'école des lettres de cette ville, puis, en 1884, fut nommé professeur d'arabe vulgaire à l'École des langues orientales vivantes de Paris. Il a publié : *His*[illegible] *langue arabe* (1875 et suiv.); *Épigraphie tunisienne* (avec René Basset, 1882); *Traité de droit musulman, la Tohfat d'Ebn Acem* (avec F. Martel, 1882-1893); *Mission scientifique en Tunisie* (avec R. Basset, 1884); *Ethnographie de* [illegible] *prince de Kharezm, par Elnesawi*, texte et trad. (1891); *Chrestomathie maghrébine* (1891); *l'Alchimie arabe au moyen âge* (3e vol. de *la Chimie au moyen âge*, de Berthe[illegible] *arabe* (1896), *Précis de grammaire arabe. Étude de l'arabe* [illegible] *à l'histoire du Soudan* (avec la collaboration d'Edm. Benoist, 1899); etc.

HOUFFALIZE, comm. de Belgique [illegible] affluent de la Meuse; [illegible] hab. Tanneries.

***HOUILLE** n. f. — Par opposition au charbon de terre, qui est la *houille noire*, on appelle *houille blanche* l'eau des chutes et cascades utilisée comme force motrice par l'industrie; *houille verte*, la puissance des rivières et cours d'eau; enfin, *houille bleue*, la puissance du vent.

— ENCYCL. *Houille blanche.* L'utilisation de la puissance hydraulique déplace les centres industriels en transportant l'industrie réservée jusqu'ici aux pays de plaine, riches en mines de houille, comme la Belgique et l'Allemagne, dans les régions montagneuses de la Suisse et du Dauphiné. Au point de vue de la puissance hydraulique, la France est un des premiers pays du monde, disposant, tant dans les Alpes que dans les Pyrénées, d'une force évaluée à plus de 10 millions de chevaux-vapeur. L'utilisation intégrale des chutes d'eau comme moteurs nécessite leur captation au sommet par d'énormes tuyaux qui amènent l'eau jusqu'aux *turbines*. La plus haute chute utilisée en Europe est celle du lac Tanay (Suisse), où la différence de niveau entre la prise d'eau et l'évacuation des turbines est de 950 mètres. L'application la plus simple de l'énergie hydraulique est sa transformation immédiate en énergie électrique, que l'on peut utiliser pour la traction, le chauffage, l'éclairage, l'électrolyse, etc. Le prix de l'énergie électrique est très variable, mais beaucoup plus bas dans les stations hydro-électriques que dans celles à vapeur. En France, la Savoie et l'Isère captent déjà environ 50.000 chevaux de force. L'utilisation des chutes du Niagara, comme source d'énergie, a créé un centre industriel d'une énorme richesse dans toute la région des grands lacs américains. Les industries électrolytiques y ont pris une extension considérable et permettent la fabrication très économique de produits chimiques, tels que : silicium, carbure de calcium, phosphore, soude caustique, chlorate, chlorure, etc.

L'utilisation complète des chutes d'eau a d'ailleurs provoqué en France des protestations unanimes des amateurs de sites et des touristes; en Amérique, le président du bureau des commissaires de la « Stade Reservation », à Niagara, a demandé au Sénat de l'État de New-York de sauvegarder au moins une partie des chutes, car, si l'on n'y prend garde, avant peu, elles seront entièrement captées au profit de l'industrie privée, et une des merveilles naturelles du monde aura disparu.

— Dr. La dérivation des eaux de source en vue de leur utilisation comme *houille blanche* est soumise aux dispositions des articles 642 et 643 du code civil, modifiés par la loi du 8 avril 1898. Lorsque, dès la sortie du fonds d'où elles surgissent, les eaux de source forment un cours d'eau ayant le caractère d'eaux publiques et courantes, la dérivation n'est possible qu'en vertu d'une déclaration d'utilité publique. L'acte déclaratif d'utilité publique est provoqué par le ministre de l'agriculture s'il s'agit d'un simple détournement des eaux de la source; par les ministres de l'intérieur et de l'agriculture s'il s'agit de faire tomber en même temps les droits de propriété existants sur la source ou sur les terrains nécessaires à l'assiette des travaux. Le préfet déclare d'utilité publique l'acquisition de la source (loi du 15 févr. 1902), lorsqu'elle est située sur le territoire de la commune à alimenter et que son débit n'excède pas deux litres par seconde, ce qui ne dispense pas de remplir les formalités prescrites pour le détournement des eaux. En raison de l'importance des forces motrices que produisent les chutes d'eau, on s'est demandé si, dans l'état actuel de la législation, l'initiative privée ne serait pas impuissante à tirer de ces forces tout le parti industriel qu'exige l'intérêt général; ces considérations ont conduit à des propositions et à un projet de loi tendant à substituer aux individus l'intervention de l'État. Les systèmes proposés ont été ou celui de la concession qui consacrerait la mainmise de l'État, ou celui de la licitation, basé sur ce qu'il existe entre les divers riverains une copropriété de la chute d'eau.

***HOUPPERTINGEN**, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Tongres]); 1.300 hab.

HOURST (Émile-Auguste-Léon), marin et explorateur français, né en 1864. — En 1901-1902, il fut placé à la tête d'une mission qui, avec deux navires, entreprit l'exploration hydrographique du haut bassin du Yang-tsé-Kiang; il réussit à franchir les nombreux rapides qui séparent I-tchang de Tchong-king et rapporta de cette exploration une étude détaillée des biefs navigables du haut fleuve et de ses affluents. Il publia : *Dans les rapides* [illegible]

HOUSHITAI, localité de Chine (prov. de Mandchourie), au N. de Moukden et sur la voie ferrée qui relie cette ville à Tiéline. Le 10 mars 1905, le vif combat livré sur ce point par Kouropatkine à l'aile gauche japonaise fut le dernier épisode de la bataille de Moukden.

***HOUSSAYE** (Henry), historien et critique français, né à Paris en 1848. — Depuis le second volume de *Wa*[illegible] quatrième volume : *la Seconde Abdication ; la Terreur blanche* (1905), qui participe du caractère et des qualités de ses aînés. Il a publié en brochures, outre l'éloge de Leconte de Lisle (1895), qui est son discours de réception [illegible] des cinq Académies ; *la Réforme de la loi militaire* (1902), étude dirigée contre le service de deux ans ; une amusante fantaisie bibliographique, *Napoléon le Grand par Victor* [illegible] de vice-président de la société de la *Sabretache*, il a prononcé un patriotique et émouvant discours à l'inauguration [illegible] morts français sur le champ de bataille de Waterloo [illegible]

HOUTAIN, nom de plusieurs communes de Belgique : HOUTAIN-LE-VAL (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]), [illegible] par le Rupel; 1.000 hab. — HOUTAIN-L'ÉVÊQUE (prov. de [illegible]

HOUTEN (Samuel VAN), homme politique hollandais, né à Groningue en 1837. Il fut nommé membre de la deuxième Chambre en 1869. Lorsque le ministre Tak Van Poortvliet (1894) présenta son projet de loi électorale qui [illegible] versaire plus résolu que Van Houten. La loi ayant été repoussée, la Chambre fut dissoute; les électeurs don-

nèrent tort au cabinet [illegible] par un ministère [illegible] a Groningue, [illegible] et fit voter une loi [illegible] principe [illegible] qu'il avait [illegible] aux élections générales [illegible] la reine régente [illegible] électorale, ne fut pas réélu. Mais, en 1904, quand le cabinet Kuyper prononça la dissolution de la première Chambre, il fut élu par la province de Frise et alla siéger à la première Chambre, [illegible] libérale.

Houthaelen, bourg de Belgique (prov. de [illegible] arrond. de [illegible]); [illegible] hab.

Houthem, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. d'Ypres]), sur un tributaire de la Lys, affluent de l'Escaut; 1.500 hab. — Une autre comm. du même nom (même province [arrond. de Furnes]), non loin du canal de Furnes à Bergues; [illegible] hab.

Houville (Marie-Louise-Antoinette de Heredia, dite **Gerard d'**), romancière française, née à Paris en 1875. Fille du poète J.-M. de Heredia, elle épousa en 1895 le poète Henri de Régnier. Elle fit d'abord paraître à la « Revue des Deux Mondes », en 1894, puis à la « Revue de Paris », des vers simplement signés de trois étoiles. Puis, sous le pseudonyme de Gérard d'Houville, elle publia deux romans qui valent par la finesse de l'observation des sentiments féminins et par l'élégance de l'écriture, *l'Inconstante* [illegible]

Houyet, comm. de Belgique (prov. de Namur, arrond. de Dinant); [illegible] hab.

Houzeau (Auguste), agronome et chimiste français, né à Elbeuf (Seine-Inférieure) [illegible] Professeur [illegible] chimie agricole et directeur de la station agronomique de Rouen, il est l'auteur de travaux estimés sur la composition de l'air atmosphérique, sur l'ozone, sur l'eau oxygénée, sur le titrage des engrais, etc. Houzeau a été élu en 1887 membre correspondant de l'Académie des sciences. Outre les mémoires qu'il a fait paraître dans les Comptes rendus de l'Académie, on lui doit : *Organisation de la station agronomique* [illegible]

Hove, comm. de Belgique (arrond. d'Anvers); 1.450 hab.

Hovy (Willem), brasseur et homme politique hollandais, [illegible] technique d'Utrecht, membre de la première Chambre des états généraux, dans le parti antirévolutionnaire. Il a [illegible] Il est devenu l'un des directeurs de l'Association de l'enseignement supérieur fondé sur les principes réformés qui a créé l'université [illegible] fut professeur.

H. P. Abréviation de [illegible]

H. P. C. Dans le langage diplomatique, abréviation de [illegible]

Hrad n. m. Mot tchèque, qui entre dans la composition de nombreux noms géographiques. (Il signifie « endroit fortifié », et correspond au russe *gorod,* ville.)

Hradschin [illegible] gauche de la Ultava (Moldau). Il forme une sorte de quartier fortifié qui renferme dans son enceinte le *burg,* construit par l'empereur Charles IV au XIV[e] siècle et terminé par Marie-Thérèse en 1775, la cathédrale ou église métropolitaine de Saint-Vet, où étaient sacrés les rois de Bohême, et d'autres édifices. Charles X résida pendant quelque temps au Hradschin, durant son [illegible]

Hrubieszow, bourg de Russie (Pologne [gouv. de [illegible]

Huajapan de Leon, [illegible] affluent du rio de las Balsas; 5.000 hab. Chapellerie.

Huajuquilla, [illegible]

Huart (Clément), orientaliste français, né en 1854. Ancien élève de l'École des langues orientales vivantes, [illegible] Il fut ensuite (1878) attaché à l'ambassade de France à Constantinople et devint professeur de persan à l'École [illegible] *Mésopotamie,* traduite de l'arabe (1879); *la Poésie religieuse des Nosaïris* (1880); *la Poétesse Fadhl* (1881); *Notice d'un* [illegible] *Tâhir Uryân en pehlevi-musulman,* publiés traduits et [illegible] *Konia, la ville des derviches tourneurs* (1897); *le Livre de* [illegible] traduit (1899); *Grammaire élémentaire de la langue persane* [illegible] des notices sur des livres imprimés à Constantinople en arabe, turc et persan, depuis 1877 jusqu'en 1890.

Huchard (Henri), médecin clinicien français, né à Auxon (Aube) en 1844. Après avoir été interne des hôpitaux de Paris, il fut reçu docteur en 1875, et, en 1878, devenait médecin [illegible] traité des névroses, mais se spécialise bientôt dans les travaux de thérapeutique et les affections du cœur et des vaisseaux. En 1884, il obtient le prix Godard de l'Académie de médecine pour un travail sur les angines de poitrine et publie successivement [illegible] valvulaires et artérielles, l'aortite et la tuberculose, l'hypotension artérielle dans la fièvre typhoïde, l'aortisme héréditaire, l'œdème aigu du poumon [illegible] l'aorte, le pouls lent permanent, le cerveau cardiaque, la maladie de Stokes Adam, les cardiopathies et le mariage, les maladies du cœur et les névroses, l'influence de la grippe sur le cœur, les faux cardiaques, les troubles fonctionnels du cœur d'origine gastrique. Il a publié en 1893 un *Traité* [illegible] *et des vaisseaux* (prix Montyon [illegible] culté) et a participé au *Traité de thérapeutique appliquée* de Robin pour les affections cardiaques; enfin, deux volumes de clinique thérapeutique, les *Consultations médicales* (1900-1906).

H. H[illegible]

Hucher (Eugène-Frédéric-Ferdinand), archéologue français, né à Sarrelouis en 1814. Tout en appartenant à l'administration de l'enregistrement, il s'intéressa aux études archéologiques et fut nommé directeur du musée archéologique du Mans. On lui doit de nombreux ouvrages : *Essai sur les monnaies frappées dans le Maine* (1845); *Sigillographie* [illegible] *département de la Sarthe* (1856); *l'Art gaulois* ou *les Gaulois d'après leurs médailles* (1865-1874), son plus important ouvrage; *le Saint-Graal* ou *le Joseph d'Arimathie* (1875-1876).

Hue [illegible] sailles en 1858. Élève de H. Reber au Conservatoire, il obtint le premier grand prix de Rome (1879), pour la cantate intitulée *Médée.* Presque aussitôt, il prenait part au concours Cressent, où il se voyait couronner pour un ouvrage en deux actes, *les Pantins,* qui fut représenté à l'Opéra-Comique en 1881. Enfin, il se présentait au concours de la Ville de Paris, dont il sortait encore vainqueur avec une légende symphonique, *Rubezahl,* qui fut exécutée aux concerts Colonne en 1886. Après avoir écrit la musique d'une pantomime, *Cœur brisé,* représentée aux Bouffes-Parisiens en 1890, il fit entendre au Conservatoire, en 1892, *Résurrection,* « épisode sacré » pour soprano solo, chœurs et orchestre, et composa une musique de scène pour *la Belle au bois dormant,* féerie en trois actes, que la société de l'Œuvre donna au Nouveau-Théâtre en 1894.

En 1901, il abordait l'Opéra avec un ouvrage en trois [illegible]

[illegible] Hradschin.

[illegible] l'Opéra-Comique un drame musical, en trois actes, *Titania.* Il fit entendre encore aux concerts Colonne ou Lamoureux : *Jeunesse,* poème lyrique, *Edith au col de cygne,* poème lyrique, et des *Scènes de ballet.* On connaît aussi de lui une fantaisie pour violon et orchestre et un nocturne pour flûte. Enfin, il a publié un recueil de vingt mélodies, un [illegible] *mezzo* de Henri Heine, d'autres recueils intitulés *Chansons printanières, Chansons lointaines, Croquis d'Orient,* des chœurs et divers autres morceaux de chant.

Hughes (David Edwin), physicien, né à Londres en 1831. — Il est mort aux États-Unis en 1900.

Hugo [illegible] mort à Paris en 1885. — Depuis 1885, la publication des œuvres posthumes de Victor Hugo s'est continuée, sous la direction de Paul Meurice : *Dieu* (poème, 1891); *Alpes et Pyrénées; France et Belgique* (voyages, 1890-1892); *les Années funestes* (poèmes, 1898); une nouvelle série de *Correspondance* et de *Choses vues* (1898-1899); *Lettres à la fiancée* (1900); *Post-scriptum de ma vie* (1901); *Dernière gerbe* (poèmes, 1902). Le 26 février 1902, le gouvernement de la République a célébré officiellement le centenaire de la naissance de Victor Hugo par une série de fêtes dont les phases principales furent : une cérémonie au Panthéon et à l'Hôtel de Ville, l'inauguration, place Victor-Hugo, d'un monument du poète et la reprise des *Burgraves* au Théâtre-Français. Parmi les représentations les plus récentes du grand poète, citons : une peinture décorative de Puvis de Chavannes à l'Hôtel de Ville : *Victor Hugo offrant sa lyre à la Ville de Paris;* un marbre de [illegible]

Hugo (monument de Victor), œuvre d'Ernest Barrias pour la sculpture, de Pascal pour l'architecture, inau[illegible] du poète, place Victor-Hugo, à Paris. Ce monument, de dimensions colossales, se compose d'un socle de pierre polie, et d'un énorme bloc de granit, au sommet duquel se dresse la statue en bronze du poète exilé, accoudé et rêvant dans les plis de son ample manteau. Autour du bloc, où se lit cette simple inscription : *A Victor Hugo* [illegible] l'une, la Poésie lyrique, s'envole vers le poète et lui tend la lyre; l'autre, Melpomène, élève vers lui le masque tragique; derrière, la Satire tient un fouet, et la Poésie épique, aux ailes éployées, embouche la trompette. Au pied [illegible] du 4; l'autre représente le poète à la tribune au moment de son cours contre le prince-président [illegible] même groupe [illegible] tous les personnages qu'il a créés; le dernier le montre dans une apothéose, reçu [illegible] Eschyle, Dante [illegible] peare, etc.

Hugo [illegible] Victor- [illegible]

[illegible] collection léguée par Paul Meurice à la Ville de Paris. On y remarque les dessins du grand poète et les meubles qu'il [illegible] par Rodin; ses portraits, par Aug. de Châtillon et Bonnat. Citons, parmi les tableaux : *la Première Représentation d'Hernani,* Besnard; *Sarah la Baigneuse, le Satyre,* Fantin-Latour; *la Mort de Baudin,* J.-P. Laurens; *Fan*[illegible]

Huguenet [illegible] faire applaudir ses brillantes qualités de comédien dans di[illegible] *de Polichinelle, l'Age d'ai*[illegible] au t. IV.

Huguenin (Oscar), littérateur suisse et professeur de dessin, né à La Sagne (cant. de [illegible] Boudry en 1903. D'abord horloger, puis instituteur, il publia une série de récits consa[illegible] 1885 parurent : *l'Armurier de Boudry* et *Josué le Magister,* celui-ci illustré par l'auteur, ainsi qu'allaient l'être presque tous les ouvrages suivants : *les Aventures de Jacques* [illegible] 1894), portrait d'un magister du XVI[e] siècle; *l'Héritage de* [illegible]

F. Huguenet.

Huile [illegible] arbre de la famille des euphorbiacées, que l'on cultive en [illegible] ce but. L'huile de bois est absolument neutre, et elle peut servir à la fabrication des vernis, des savons, de même qu'au graissage des machines. Jusqu'ici, ses principaux usages ont été l'éclairage et surtout l'imperméabilisation des vêtements en papier, très usités au Japon.

Huissignies [illegible] arrond. d'Ath), sur l'Hunelle, affluent de la Dendre, tributaire de l'Escaut; 1.160 hab.

Huldenbergh, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]), sur un affluent de la Dyle (bassin de l'Escaut, par le Rupel); 1.650 hab. Papeterie.

Hull [illegible] Hist. dipl. *Incident de Hull.* Dans la nuit du 21 au 22 octobre 1904, l'escadre russe, commandée par l'amiral Rojestvensky, qui venait de quitter le port de Skagen (Nor[illegible] hommes, en blessant une vingtaine. Lord Lansdowne fit [illegible] verain, la force navale russe avait été attaquée par deux torpilleurs inconnus, et c'est en présence de cette attaque que l'ordre avait été donné de tirer.

Sur les conseils de la France, le tsar proposa que le litige fût soumis à une commission internationale d'enquête, constituée dans les formes prévues par la convention de La Haye. L'Angleterre accepta.

La commission internationale d'enquête sur les incidents de Hull se réunit à Paris, le 20 décembre 1904. Elle fut présidée par l'amiral français Fournier. Après avoir recueilli de nombreux témoignages de pêcheurs de la flottille, ainsi que de spécialistes, les commissaires rendirent l'amiral russe responsable de l'ouverture du feu sans motif suffisant. Toutefois, ils constataient à l'unani-

[illegible] rapport n'étaient, dans leur esprit, de nature à jeter aucune déconsidération sur la valeur militaire, ni sur les [illegible]

HULPE (LA), comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]); [illegible] hab.

HULSHOUT, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Turnhout]); 1.250 hab.

Humain, trop humain, LIVRE POUR LES ESPRITS LIBRES, ouvrage de Frédéric Nietzsche (1878-1880; trad. franç. de A.-M. Desrousseaux, 1899). — Ce livre est un recueil d'aphorismes groupés sous certains titres généraux : *Des choses premières et dernières*; [illegible] Il parut en 1878 avec une dédicace à Voltaire; deux autres recueils d'aphorismes : *Pensées et Sentences* [illegible] réunis ensuite en un volume (1886), formèrent le tome II. [illegible] veut dire ceci : là où vous voyez des choses idéales, moi, [illegible] humaines, — hélas! trop humaines [illegible] l'homme. Libre esprit signifie esprit affranchi, qui a repris possession de soi-même. Si l'on regarde de plus près, c'est aussi un esprit impitoyable qui connaît tous les recoins où s'abrite l'idéal, où il a ses oubliettes et son dernier refuge. C'est la guerre contre l'idéal. » *Humain, trop humain* est le livre le plus sombre, le plus négatif qu'ait écrit Nietzsche. Il fut d'ailleurs écrit au moment où sa santé traversa la crise la plus terrible. Voici une phrase du livre qui pourrait servir d'épigraphe : « En un certain sens, toutes les actions accomplies de nos jours sont folles, car le plus haut point que l'intelligence de l'homme puisse atteindre aujourd'hui sera certainement dépassé plus tard, et, à ce moment, tous nos actes, tous nos jugements, tous nos idéals apparaîtront aussi dépourvus d'intelligence et de réflexion que les actes et les jugements des peuplades les plus arriérées. »

HUMAIRE (*mèr'*) n. m. Champignon du groupe des discomycètes, ayant la forme d'une petite coupe, de consistance charnue, de couleur généralement vive, et chez laquelle les asques produisent chacune huit spores ovoïdes, incolores, unicellulaires.

***HUMANN** (Charles), ingénieur allemand, né à Steele (Prusse Rhénane) en 1839. — Il est mort à Smyrne en 1896.

HUMBEEK, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]), près du canal de Bruxelles au Rupel; 2.000 hab.

HUMBERT de Marolles (saint), en lat. *Humbertus*, prêtre et religieux, né à Mézières-sur-Oise au commencement du VIIe siècle, mort au monastère de Marolles en Hainaut, vers l'an 682. Fils du bienheureux Evrard, il fut en relations avec saint Amand et saint Nicaise. Fête le 25 mars. — [illegible] HUMBERT III le Bienheureux, comte de Savoie, né en 1136, mort à Chambéry en 1188.

***HUMBERT** (Ferdinand), peintre d'histoire et portraitiste français, né à Paris en 1842. — Il avait envoyé à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) plusieurs de ses meilleurs portraits. Il obtint la même année la médaille d'honneur au Salon, avec des *Portraits* dont il continua la série aux Salons suivants. Il est devenu professeur, chef d'atelier à l'École des beaux-arts et directeur des travaux des élèves femmes peintres. Humbert a été nommé membre de l'Académie des beaux-arts en [illegible]


Ferdinand Humbert.

HUMBERT (Georges-Charles), ingénieur français, né à Paris en 1836. Élève de l'École polytechnique en 1857, il entra dans le corps des ponts et chaussées, où il devint ingénieur en chef, après avoir dirigé, dans la vallée de la Loire, l'exécution d'importants travaux hydrauliques, notamment de déversoirs, sur les levées du fleuve. On lui doit un *Traité complet des chemins de fer* (1891). Citons encore : *Traité des* [illegible] etc.

Humbert (AFFAIRE). Affaire judiciaire, non sans quelques côtés politiques, qui a vivement passionné l'opinion publique, au cours des années 1902 et 1903. Thérèse Daurignac, femme de Frédéric Humbert, ancien député de Seine-et-Oise, et fils du garde des sceaux Gustave Humbert, imagina, afin d'emprunter sur ce gage des sommes considérables, [illegible] Américain plus de trente fois millionnaire; et, pour donner corps à cette hypothétique succession, elle créa de toutes pièces un procès fort compliqué avec deux neveux supposés du testateur, elle-même disant conserver sous séquestre, dans son coffre-fort, le montant de la succession — cent millions, en y comprenant les intérêts — auquel les artifices d'une interminable procédure l'avaient empêchée de toucher pendant près de vingt ans. Une [illegible] servit à assurer aux Humbert, dont les relations politiques et mondaines étaient fort brillantes, une existence luxueuse; le reste leur permit de fonder, avec le concours des frères de Thérèse Humbert, Romain et Emile Daurignac, une société financière, la *Rente viagère*, dont les [illegible] créanciers les plus pressés. Mais lorsque ceux-ci, perdant patience, demandèrent, le 9 mai 1902, un inventaire de la succession, le coffre-fort se trouva vide, et les Humbert [illegible] de preuve, qu'elle avait bien possédé les millions, héritage honteux du fameux Régnier, qui avait participé à la trahison de Bazaine. Elle n'en fut pas moins condamnée à cinq ans de réclusion, ainsi que son mari, tandis que ses frères étaient frappés : Romain Daurignac de trois ans, Emile de deux ans de prison.

HUMBLOT (Edmond), ingénieur français, né à Aube (Haute-Marne) en 1830, mort à Paris en 1899. Attaché au service municipal de Paris, il devint ingénieur en chef (1880), directeur du service des eaux, canaux et dérivations (1885), inspecteur général des ponts et chaussées (1890). Parmi ses travaux, nous citerons la dérivation des sources de la Vanne et de l'Avre, les grands réservoirs d'approvisionnement et les usines élévatoires, l'admirable réseau de conduites qui distribuent l'eau dans l'intérieur de Paris. Lorsqu'il mourut, il dirigeait les travaux de dérivation de la Vigne et du Verneuil et préparait la dérivation du Loing et du Lunain.

HUMBOLD (BASSIN DE), une des dépressions les plus remarquables de la partie occidentale du Grand-Bassin (États-Unis). Elle s'ouvre au pied du versant occidental de la sierra Nevada, par 1.200 mètres d'altitude environ, et son fond est encore occupé par une série d'importantes nappes lacustres, restes évidents d'une mer intérieure en voie de progressif dessèchement. Un certain nombre de cours d'eau assez importants, le Humbold, le Carson, le Truckee, etc., descendent vers le fond de la dépression.

HUMMELAUER (François DE), jésuite et exégète autrichien, né à Vienne en 1842. En 1860, il entra au noviciat des jésuites de Gorheim (Sigmaringen), fit les études en usage dans la compagnie à Munster (Westphalie), à Maria-Laach, et les acheva, au point de vue théologique, à Ditton-Hall, près Liverpool. Il commença dès lors à écrire dans la revue de son ordre appelée *Stimmen aus Maria-Laach*. De 1877 à 1880, il fit partie de la rédaction, qui était alors à Tervueren, près Bruxelles. En 1880, on le trouve à Ditton-Hall, où il écrit et se livre à la prédication. Le collège théologique des jésuites ayant été, en 1895, transféré d'Angleterre en Hollande, à Fauquemont, dans le Limbourg, le P. de Hummelauer y fut envoyé, avec la charge d'examinateur, pour le dogme, puis pour la morale. En 1901, il fut nommé membre de la commission biblique, instituée par le souverain pontife.

Il a écrit en allemand : *Récit biblique de la création* (1871); *Encore le récit biblique de la création* (1898), ouvrage traduit en français; *le Sacerdoce prémosaïque* (1899); *Études d'exégèse sur la question de l'inspiration* (1904). Il est, avec le P. Knabenbauer, le collaborateur principal du P. Cornély pour le grand *Cours d'Écriture sainte*, que ce dernier a entrepris. Il y a commenté, pour sa part : *Samuel* (1886), *les Juges et Ruth* (1888), *la Genèse* (1895), *l'Exode et le Lévitique* (1897), *le Deutéronome* (1901), *Josué* (1903), *le Premier livre des Paralipomènes* (1905), en attendant les livres des *Rois*. Le P. de Hummelauer est un esprit original et brillant, mais on lui reproche d'être parfois aventureux. Son dernier ouvrage sur l'inspiration a suscité de vives protestations.

Humoristiche Blätter (« Feuilles humoristiques »), journal hebdomadaire illustré, publié à Vienne et fondé en 1872. Plutôt conservateur en politique, son ironie nuancée de scepticisme est toujours de bonne compagnie; les dessins dont il est abondamment illustré, et le texte, où les épigrammes alternent avec les bons mots, sont amusants sans avoir rien de choquant.

HUMPHREY (Osias), peintre de portraits anglais, né à Honiton (Devonshire) en 1742, mort à Londres en 1810. Élève de Samuel Collins, il s'établit à Londres en 1764 et commença sa réputation par le portrait de la reine et de divers membres de la famille royale. Il voyagea ensuite en Italie, puis dans les Indes. De retour à Londres en 1788, il fut chargé de commandes, devint en 1791 membre de l'Académie, en 1792 portraitiste du roi, et multiplia ensuite les portraits à la mine de plomb qui complétèrent sa réputation. Sur la fin de sa vie, sa mauvaise santé l'obligea à suspendre ses travaux.

HUNDWIL, comm. de Suisse (cant. d'Appenzell [Rhodes-Extérieures, distr. d'Hinterland]), au-dessus de l'Urnasch; 1.500 hab. Industrie laitière, broderie.

HUNGARIA n. f. Planète télescopique n° 434, découverte en 1898 par Max Wolf.

HUNSLET, bourg d'Angleterre (West-Riding [comté d'York]); 40.000 hab. C'est un faubourg industriel de Leeds.

***HUNT** (Thomas Sterry), chimiste américain, né à Norwich en 1826. — Il est mort à New-York en 1892.

HUNT (Alfred William), peintre et aquarelliste anglais, né en 1830, mort à Londres en 1896. Il a laissé le renom de l'un des plus fins paysagistes du XIXe siècle. Il subit l'influence de Ruskin, qui applaudit à son *Llyn-Sdwal*, dont le succès fut considérable. Hunt, ayant délaissé la peinture à l'huile pour l'aquarelle, a reproduit avec un art supérieur les sites des environs de Londres, les paysages mystérieux du pays de Galles et d'Écosse. On cite aussi de lui un *Niagara* rapporté d'Amérique et dont l'exposition en 1894 eut un grand succès.

HUNTEN (Johann Emil), peintre allemand, né à Paris en 1827, mort à Dusseldorf en 1902. Il reçut les leçons de H. Flandrin à Paris, puis de Wappers, à Anvers, et enfin de Camphausen et Julius Lessing, à Dusseldorf. Il s'exerça dans la peinture d'histoire, puis se consacra à la peinture militaire. Le kronprinz Frédéric l'attacha à sa personne, durant la guerre du Slesvig. Il fut témoin de l'*Assaut de Düppel*, qu'il fixa sur la toile en un tableau célèbre (National Galerie de Berlin). Hunten fut également attaché à l'état-major des armées allemandes durant la guerre de Bohême (1866) et la guerre franco-allemande 1870-1871. On lui doit : *la Bataille de Königgrætz*; [illegible] *Attaque de cuirassiers à Wœrth* (National Galerie à Berlin); [illegible] etc.

***HUNTER** (William Wilson), administrateur et écrivain anglais, né à Aberdeen en 1840. — Il est mort à Londres en 1900.

HUNTINGTON (MALADIE DE). Méd. Affection chorée[illegible] caractérisée par sa durée indéfinie, son apparition à l'âge adulte et [illegible] de maladie héréditaire et familiale. C'est une forme de chorée chronique, que quelques auteurs rattachent à la *chorée de Sydenham* ou *danse de Saint-Guy*, et dont quelques autres font une maladie spéciale.

HUPPAYE, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]); 1.200 hab. Carrières de grès, pavés.

HURET (Jules), journaliste français, né à Boulogne-sur-Mer en 1864. S'étant rendu à Paris en 1886, il collabora à l'Événement, puis à l'Estafette, et entra, en 1889, à l'Écho de Paris, où il inaugura un système d'enquêtes documentées et contradictoires qui ouvrit au « reportage » un très vaste champ. C'est ainsi qu'une série de conversations avec 64 écrivains de notoriété diverse, publiées d'abord dans « l'Écho de Paris » (1891), formèrent le volume intitulé : *Enquête sur l'évolution littéraire*, qui eut un grand retentissement. Plus tard, il fit pour « le Figaro » une *Enquête sur la Question sociale en Europe* (1892), qu'il prépara par des voyages et des entrevues avec les principaux sociologues de l'Angleterre et du continent. Notons encore son voyage au Maroc et à Fez pour le compte du « Figaro », lors de l'entrée d'Abd-el-Aziz dans sa capitale. Il a publié depuis : *Loges et coulisses* (1901); *Tout yeux, tout oreilles*, avec préface d'O. Mirbeau (1901); *les Grèves* (1902), et son œuvre capitale, *En Amérique : De New-York à La Nouvelle-Orléans* (1904); *De San Francisco au Canada* (1905), etc.

HURTADO (Antonio), poète espagnol, né à Caceres en 1825, mort à Madrid en 1878. Il a publié le *Romancero de Hernán Cortés* (1847), *Madrid dramático, colección de leyendas de los siglos* XVI *y* XVII (1870); plusieurs drames, en collaboration avec Nuñez de Arce, particulièrement *Herir en la sombra* (1866), *la Jota Aragonesa* (1866), et d'autres qu'il donna au théâtre pour son propre compte : *el Toison roto*, *Sueños y realidades*, *la Voz del corazón*, *Entre dos aguas*, *Naufragar en tierra firme*, *la Maya*, l'un de ses grands succès, une traduction de Schiller : *Intriga y amor*. Il était conseiller d'État, lorsqu'il mourut.

HUTCHINSON (FACIES DE). Méd. Facies qui s'observe chez les malades atteints d'ophtalmoplégie et se caractérise par du ptosis et une immobilité absolue des yeux.

HUTIN (Hirsch, dit **Marcel**), journaliste français, né à Wissembourg (Alsace) en 1869. Il avait seize ans lorsqu'il donna au « Charivari » et au « Journal amusant » de Pierre Véron des articles de fantaisie parisienne. Un peu plus tard, au « Figaro » et au « Gaulois », il fut un des premiers à se distinguer dans l'interview et le grand « reportage ». Depuis 1890, il a suivi point par point l'actualité. En 1898, il entra à « l'Écho de Paris », qui lui confia d'importantes missions à l'étranger, particulièrement à Saint-Pétersbourg pendant la guerre russo-japonaise.

HUTINEL (Henri), médecin français, né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) en 1849. Médaille d'or de l'internat des hôpitaux en 1876, avec un travail très intéressant sur la circulation veineuse chez l'enfant et particulièrement chez le nouveau-né, il était nommé, en 1879, médecin des hôpitaux; en 1883, agrégé à la Faculté; en 1897, professeur de pathologie médicale et, en 1899, membre de l'Académie de médecine. Sa prédilection pour la médecine infantile s'est affirmée par ses suppléances de la clinique des maladies des enfants et sa décision de conserver son service à l'hospice des Enfants assistés. Ses principales études ont porté sur les températures basses centrales, la broncho-pneumonie infantile, pour laquelle il a préconisé avec succès les bains frais à 28° et au-dessous, l'hépatite tuberculeuse chez les enfants, les lésions syphilitiques du foie chez les nouveau-nés, la méningite tuberculeuse, le méningisme, l'hérédité de la tuberculose, le traitement de la dyspepsie et de la diarrhée infantiles, l'antisepsie de la peau.

HÜTTWILEN, comm. de Suisse (cant. de Thurgovie [distr. de Steckborn]); 1.100 hab. Vignobles, forêts. Fromagerie, apiculture. Broderie.

***HUXLEY** (Thomas-Henri), physiologiste anglais, né à Ealing (Middlesex) en 1825. — Il est mort à Londres en 1895.

***HUYSMANS** (Joris Karl), écrivain français, né à Paris en 1848. — Depuis 1895, il s'est de plus en plus consacré à la littérature religieuse et il a publié les ouvrages suivants : *Pages catholiques* (1899); *Sainte Lydwine de Schiedam*, essai sur la vie de la sainte au milieu des maux de la fin du XIVe siècle, *Esquisse biographique de dom Bosco* (1902); *l'Oblat*, roman (1903) et *Trois primitifs* (1904), série d'études consacrées aux peintres anciens des musées allemands, et particulièrement Mathias Grünewald. Il a publié encore *la Bièvre et Saint-Séverin* (1898), *De tout* (1902).

Huysmans.

HUYSSINGHEN, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]); 1.500 hab.

HWFA MÔN (*Hwfa de Mona*), nom bardique du Rev. Roland WILLIAMS, né à Trefdraeth (île de Mona) en 1823, mort à Rhyl en 1905. Le ministère dans sa ville natale, il devint pasteur à Rhyl, dans le pays de Galles. Mais c'est comme chef suprême du *Gorsedd* ou Institut des bardes de la Grande-Bretagne, qu'il mérite d'être connu. Parmi les *Eisteddfodau* (assemblées) qu'il présida en sa qualité d'archidruide, il faut mentionner spécialement l'*Eisteddfodd* de Cardiff en 1899. On y vit vingt-cinq délégués bretons, auxquels s'étaient joints quelques littérateurs et artistes se rattachant au panceltisme; et la plupart reçurent des mains de Hwfa Môn l'investiture druidique ou bardique, [illegible] Hwfa Môn a son tombeau à Rhyl, [illegible]

HYALINE n. f. V. HYALOGÈNE.

HYALOGÈNE adj. Se dit de corps qui, sous l'influence des alcalis, se transforment en composé azoté (*hyaline*) avec perte d'azote et de soufre. — n. m. [illegible]

HYALOME n. m. Biol. Partie visqueuse, claire, hyaline, du cytoplasma.

HYALOPILITIQUE ... [illegible]

HYALOSOMES ... [illegible]

HYBRIDER (S') ... [illegible]

HYDE-PARK. ... [illegible] ... dans de Kensington. C'est une des promenades les plus fréquentées de Londres, surtout dans la partie voisine du ruis- ... [illegible]

HYDRABLABES (*bèss*) n. m. Genre de reptiles ophi- ... [illegible]



... les ... *bes* sont des couleuvres ... museau court ... petite, à corps allongé, cylindrique ; ... livrée, ordinairement brune variée de jaune et de blanc, est blanchâtre, marbrée de noir en dessous ...

HYDRASTATE ... [illegible]

HYDRASTINATE ... nique.

HYDRASTINE ... l'on trouve dans le rhizome de l'hydraste du Canada, en ... [illegible]

HYDRASTININE ... [illegible]

HYDRASTINIQUE ... [illegible]

HYDRASTIQUE (*drass-tik'*) adj. Se dit d'un acide de for- ... dant l'acide hydrastinique par l'acide chromique, puis ... [illegible]

HYDRASTONATE (*drass-to*) n. m. Sel de l'acide hydras- ...

HYDRASTONIQUE (*drass-to-nik'*) adj. Se dit d'un acide ... l'iodométhylate d'hydrastine par la potasse.

HYDRAULIQUE ... *et des améliorations agricoles.* L'ancien service de l'hydraulique agricole au ministère de l'agriculture, réorganisé par un décret du 27 janvier 1903 et un arrêté de principe du 28 janvier de la même année, a été dénommé, dans sa nouvelle forme et avec ses nouvelles attributions, *Service de l'hydraulique et des améliorations agricoles.* Il existe, en dehors des travaux d'irrigation, toute espèce possible d'améliorations rurales, telles qu'échange ou réunion de parcelles, établissement de chemins d'exploitation, constructions diverses, installation d'industries annexes de la ... ces améliorations, entièrement laissées à l'initiative de chacun, n'avaient pris qu'un développement restreint. Au contraire, dans la plupart des États où il existe un service public spécial (c'est-à-dire dans le nord et le centre de l'Europe), elles se sont extrêmement propagées. C'est donc un service public analogue qui a été créé en France, ... sion de rechercher les travaux à exécuter, de provoquer la formation des associations syndicales, de faire les études sur le terrain, d'établir les projets. Il se compose d'un certain nombre d'ingénieurs et d'agents techniques secondés, dans une mesure qui varie avec les circonstances ...

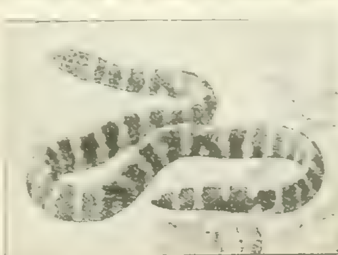
HYDRAZICARBININE n. f. Syn. de HYDRAZIDINE.

HYDRAZIDINE n. f. Nom donné à tout composé qui ... [illegible]

HYDRAZINO ou **HYDRAZIDO**, préfixe servant à indiquer ... [illegible]

HYDRAZOXIME n. m. Composé qui est à la fois une ... [illegible]

HYDRELAPS ... diens, de la famille des colubridés, créé ... découverte à ... en Australie. ... est un serpent ... des hydrophis et venimeux comme eux. ... timètres, an- ... très petits, le museau court, le corps épais, peu comprimé.)



Hyd...

HYDRINDÈNE ... [illegible]

HYDRINDONAPHTÈNE ... [illegible]

HYDRINDONE ... [illegible]

HYDROAROMATIQUE ... sur le benzène. Syn. HYDROBENZÉNIQUE.

HYDROBRYOTINE ... l'action de l'acide sulfurique étendu sur la bryonine.

HYDROCALCITE n. f. Carbonate naturel de calcium hy- ...

HYDROCALORIFÈRE n. m. Techn. Calorifère à eau.

HYDROCARYACÉES (*sé*) n. f. pl. Petite famille de dicotylédones dialypétales, constituée par le seul genre *mâcre* ou ... [illegible]

HYDROGÈNE ... sa liquéfaction ... 1898), en utili- ... de l'hydrogène ... atmosphères à — 205° dans un récipient re- ... par l'air liquide, a obtenu l'hydrogène liquide ... liquide clair, incolore, très réfringent, sans spectre d'ab- ... densité 0,07, ... minant l'ébullition rapide de ... en a solidifié (1899) une partie sous l'aspect d'une masse de glace de ...

— L'hydrogène liquide aura l'utilité de reculer en pratique les limites du froid pour atteindre presque le zéro absolu ; il permet de faire le vide instantanément dans un récipient par la brusque solidification de l'air : celui-ci ne présentant plus alors de pression gazeuse appréciable, le vide se forme au-dessus de lui.

HYDROHYDRASTININE (*drass*) n. f. Composé $C^{11}H^{13}AzO^{2}$, que l'on obtient par hydrogénation de l'hydrastinine à l'aide du zinc et de l'acide chlorhydrique.

HYDROHYGROMÈTRE ... *mètre*) n. m. Appareil servant d'hy- ...

HYDROLITHE ... Maurienne. ... en faisant réagir le calcium métallique fabriqué par électrolyse sur un sel métallique. Sous la simple action de l'eau, l'hydrolithe donne de l'hydrogène pur. Chimiquement pur, un kilogramme d'hydrolithe dégage 1.150 litres d'hydrogène ; le rendement moyen du produit industriel est de 1.000 litres par kilogramme. Pour l'aéronautique, l'hydrure de calcium ainsi préparé peut être d'une incontestable utilité, car pouvant embarquer à bord des aérostats un produit capable de régénérer la puissance ascensionnelle perdue, l'aéronaute peut entreprendre des voyages dont la durée n'est plus limitée.

HYDROPEDETICUS ... n. m. Genre d'insectes orthoptères, sauteurs, de la famille des gryllidés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle découverte aux îles Viti. (*L'hydrope-* ... un curieux grillon du groupe des trigonidés, qui vit au bord des eaux et peut sauter à leur surface.)

HYDROPHORE ... du gr. *hudôr*, eau, ... adj. Se dit de statues portant des vases d'où l'eau s'écoule.

HYDROPLOMBITE ... naturel hydraté ...

HYDROPOTES (*tèss*) n. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants, de la famille des cervidés, comptant une seule ... *inermis*, découvert en 1870, est un curieux petit cerf sans cornes, formant passage entre les chevrotains et les cer- ...



... [illegible]

HYLLES ... brillante, grâce à des ... s et afr- ... up sont ...



HYMEN... ... dont le texte ori- ... britannique », dans la Ga- ... [illegible]

... a réalisé, microscopiquement, avec ses émulsions huileuses.

HYNDMAN (Henry Mayers), socialiste anglais, né à Londres en 1842. Inscrit au barreau de Londres en 1863, ... bridge, il entra da- ... ders du socialisme ... Citons : *The Indian* ... *Reconstruction of* ... 1892 ; *Economics of socialism* (1896) ; etc.

HYEMOSCHUS ... tiodactyles ruminants, de la famille des tragulidés ... propre à l'Afrique occidentale. ... *aquaticus* est un petit cerf sans cornes, de la taille d'un cabri, qui vit dans les forêts marécageuses de la Se- ... ques rapports avec les chevrotains, parmi lesquels on l'a autrefois confondu.



HY... ... [illegible]

HYPÉMIE ... hémie est une hypémie portant sur les globules rouges.)

HYPERALGÉSIE n. f. Méd. Augmentation anormale de la sensibilité pour la douleur, qu'on observe particulièrement dans ...

HYPERALGÉSIQUE [illegible] hyperalgésie ou qui est atteint d'hyperalgésie.

***HYPERBORÉEN, ENNE** [illegible] *Hyperboréens*.

HYPERCHROMIE (*kro-mî* — du gr. *huper*, au-dessus, et *khrôma*, couleur) n. f. Méd. Exagération de la production [illegible] les téguments qu'on observe, sous l'in[illegible] des tropiques, dans un certain nombre [illegible] cutanées (mélanodermie, éphélide, lentigo, chloasma, etc.).

HYPERÉMÉSIE (*zî* — du gr. *huper*, au-dessus, et [illegible] vomissement) n. f. Vomissement incoercible.

HYPERGLOBULIE (*lî* — du gr. *huper*, au-dessus, et de *globule*) n. f. Méd. Augmentation du nombre des globules rouges du sang.

— ENCYCL. L'*hyperglobulie* s'observe : 1° phys[illegible] ment, après les hémorragies (crise hématique) ; 2° à la [illegible] préparations organiques à base métallique (fer, manganèse, mercure, arsenic) ; 3° quand on est transporté de la plaine dans les hautes altitudes (3.000-4.000 m.), mais, dans ce cas, l'augmentation du nombre des hématies est accompagnée d'une diminution de leur volume. Cependant, les dernières expériences tendent à prouver que l'[illegible] est presque uniquement périphérique.

HYPÉRION n. m. Satellite de Saturne. V. SATURNE, au t. VII.

HYPERKÉRATOSE (du gr. *huper*, au-dessus, et *kéras*, *atos*, corne) n. f. Méd. Hyperplasie ou épaississement anormal de la couche cornée de l'épiderme, qu'on observe dans certaines dermatoses (kératodermies, verrues, ichtyoses, etc.).

HYPERMÉRIE (*rî* — du gr. *huper*, au-dessus, et *méros*, partie) n. f. Biol. Augmentation anormale du nombre des segments primitifs du corps d'un métazoaire (paramères), qui s'observe quelquefois chez les cœlentérés, etc.

HYPERORGANISME (*nissm* — du gr. *huper*, au-dessus, et de *organisme*) n. m. Sociol. Nom donné par certains sociologues aux sociétés et aux « corps sociaux » pour les distinguer des organismes biologiques avec lesquels les agrégats d'individus parviennent à présenter de nombreuses analogies. ‖ On dit aussi SUPERORGANISME.

HYPEROSMIE (*oss-mî* — du gr. *huper*, au-dessus, et *osmê*, odorat) n. f. Méd. Exagération de la sensibilité olfactive, qui se rencontre dans certains états neurasthéniques, ainsi que dans l'hystérie.

HYPERPEPSIE (*pèp-si* — du gr. *huper*, au-dessus, et *pepsis*, digestion) n. f. Gastrite caractérisée par une augmentation de la quantité du suc gastrique et qui provoque des crises douloureuses, tout de suite après les repas.

HYPERPEPTIQUE (*pèp-tik'*) adj. et n. Qui est atteint d'hyperpepsie ou qui a rapport à l'hyperpepsie.

HYPERPLASTIQUE (*plass-tik'*) adj. Se dit des inflammations avec prolifération du tissu embryonnaire, qui se transforme ensuite en tissu conjonctif.

HYPERTENSIF, IVE (*tan* — du gr. *huper*, au-dessus, et de *tension*) adj. Qui relève la tension sanguine.
— n. m. [illegible] HYPERTENSIF.

HYPNAL n. m. Combinaison du chloral et de l'antipyrine. (L'hypnal s'obtient en mélangeant le chloral et l'antipyrine, molécule à molécule. C'est un corps cristallisé, qui est à la fois hypnotique et analgésique. On le prescrit à la dose de [illegible] à 1 gramme.)

HYPNOANESTHÉSIE (*a-nèss-té-zî*) n. f. Anesthésie obtenue par un hypnotique.

HYPNOSIE n. f. V. SOMMEIL (*maladie du*).

***HYPNOTIQUE** adj. et n. — ENCYCL. Les principaux *hypnotiques* sont : les bromures alcalins à la dose de 1 à 2 grammes, le chloral (0gr 50 à 1 gramme), l'opium et ses dérivés, principalement la morphine, les valérianates, le sulfonal (1 gr.). On les emploie quand l'insomnie est due à une surexcitabilité cérébrale. Quand il y a lésion cardiaque, on devra toujours faire grande attention et, dans tous les cas, ne pas se servir du chloral.

HYPNOTOXINE (du gr. *hupnos*, sommeil, et *toxikon*, poison) n. f. Biol. Poison contenu dans les filaments pê[illegible] (D'après Portier et Ch. Richet, qui l'ont étudié, il est anesthésique et paralysant et agit rapidement en immobilisant la proie saisie [illegible] son nom d'*hypnotoxine*.)

HYPOACOUSIE (*zî* — du gr. *hupo*, au-dessous, et *akouein*, entendre) n. f. Diminution de l'acuité de l'ouïe.

HYPOAZOTURIE (*rî*) n. f. Diminution de la quantité d'azote éliminée par les reins.

HYPOBLEMUM (*blé-mom'*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, propre à l'Australie. (L'espèce type de ces saltiques, qui appartiennent à la tribu des hyllées, est l'*hypoblemum villosum*, de Sydney, araignée de taille moyenne et à livrée brillante, duveteuse et écailleuse.)



Hypoblemum.

HYPOCAFÉINE n. f. Composé $C^6H^7Az^3O^3$, que l'on obtient en traitant par le brome un mélange d'hydroxycaféine et d'alcool.

HYPOCHROMIE (*kro-mi* — du gr. *hupo*, au-dessous, et *khrôma*, couleur) n. f. Histol. État des cellules nerveuses dont les grains chromophiles, moins abondants, se colorent aussi moins facilement. (Cet état est caractéristique de la période de repos.)

HYPODERMOCLYSE n. f. Injection d'eau salée isotonique du sang (7 gr. par litre) sous la peau pour laver le sang. (On emploie l'hypodermoclyse à la suite des hémorragies abondantes ou des intoxications graves.)

HYPODESMINE (*dèss*) n. f. Silicate naturel appartenant au groupe des zéolithes à base de chaux, potasse et soude.

HYPOMÉRIE (*rî* — du gr. *hupo*, au-dessous, et *méros*, partie) n. f. Biol. Diminution anormale du nombre des segments primitifs du corps d'un métazoaire (paramères).

HYPOPHASE n. f. Occlusion des yeux presque complète, dans laquelle la partie blanche de la cornée est seule visible.

HYPOSYSTOLIE (*siss-to-lî*) n. f. Période des maladies cardiaques, qui précède l'asystolie et dans laquelle le cœur se contracte difficilement.

HYPOTENSIF, IVE (*tan*) adj. Qui fait baisser la tension sanguine.
— n. m. : *Les médicaments iodurés sont des* HYPOTENSIFS.

HYPOTENSION (*tan*) n. f. Tension qui est inférieure à la normale. (S'emploie surtout en parlant de la tension ou pression sanguine.)

HYPOTHERMIE (*mî* — du gr. *hupo*, au-dessous, et *thermos*, chaleur) n. f. Méd. Température au-dessous de la normale. (Elle s'observe surtout chez les alcooliques et dans la diarrhée infantile à la période ultime.)

HYPOTONIE (*nî* — du gr. *hupo*, au-dessous, et *tonos*, tension) n. f. Méd. Pression ou tension au-dessous de la normale.

— ENCYCL. L'*hypotonie* est un état dystrophique, soit héréditaire, soit acquis, caractérisé par un relâchement de la peau, et des modifications de ses glandes, avec séborrhée et exagération de la sécrétion sudorale, ou, au contraire, astéatose et anidrose, capillaires ici dilatés, entraînant l'érythrose, là contractés et produisant la blancheur ivoirine de la peau, phlebectasies variées (varices, hémorroïdes), ptoses (hernies, rein flottant, entéroptose), et enfin déchéance dentaire, coïncidant souvent avec une agénésie pilaire remarquable (L. Jacquet). Le traitement comporte le séjour à la campagne, une alimentation tonique sans excès, des exercices physiques appropriés à l'état, des injections de sérum (Hayem ou Chéron), des préparations phosphorées (glycérophosphates), et enfin un traitement local. Il faut, de plus, éviter les fatigues, les refroidissements, les veilles, tous les excès.

HYPOTONIQUE (*nik'*) adj. *Sérum hypotonique*, Sérum dont la concentration moléculaire est inférieure à celle du sang. (Composé avec des sels alcalins [bicarbonate de soude à 5 p. 1.000], il a été préconisé dans le coma diabétique, considéré comme dû à une intoxication par l'acide diacétonique, mais n'a pas donné de résultats satisfaisants, non plus d'ailleurs que les sérums alcalins hypertoniques en injections intraveineuses.)

HYPSIGLÈNE n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant six espèces, propres à l'Amérique centrale.

— ENCYCL. Les *hypsiglènes* sont des couleuvres de taille médiocre, à tête petite, à corps cylindrique couvert de fines écailles. L'*hypsiglena ochrorhynchus*, répandu de la Californie au Mexique, est le type de ces serpents inoffensifs, grisâtres ou brun pâle, variés de noir.



Hypsiglène.

HYPSIGNATHUS (*tuss*) n. m. Genre de mammifères chiroptères, de la famille des ptéropidés, comprenant des roussettes propres à l'Afrique occidentale (*hypsignathus monstrosus*), remarquables par le développement du museau.



Hypsignathus.

HYPSIRHYNQUE (*rink*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant une seule espèce propre aux Antilles.

— ENCYCL. L'*hypsirhynchus ferox* est une couleuvre de taille médiocre, cylindrique, à tête distincte du cou, aux yeux assez petits, avec pupille arrondie. Le museau, long et pointu, est obliquement tronqué ; la livrée, grise, est variée de losanges noirs et de lignes latérales brunes. Ce serpent inoffensif est commun à Saint-Domingue.

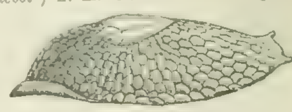


Hypsirhynque.

HYRACOÏDE (de *hyrax*, et du gr. *eidos*, aspect) adj. Qui a la forme, les caractères d'un daman : *Animal* HYRACOÏDE.
— n. m. pl. Sous-ordre de mammifères ongulés, répondant à l'ancien groupe des lamnungiés et renfermant les *damans* et formes voisines. — *Un* HYRACOÏDE.

— ENCYCL. D'après les découvertes récentes des paléontologistes argentins, qui ont mis au jour une quantité de formes fossiles jusque-là inconnues, notamment du crétacé de Patagonie, les *hyracoïdes* sont divisés en *archæohyracidés* (genres éteints), et *procaviidés* (damans [*procavia*]).

HYRCANOLESTE (*lèsst'*) n. m. Genre de mollusques gastéropodes pulmonés, de la famille des limacidés, créé en 1902 pour quelques espèces nouvelles, découvertes en Russie. (Les hyrcanolestes sont des limaces de taille petite ou médiocre, ayant pour type l'*hyrcanolestes Valentini*.)



Hyrcanoleste.

HYRTL (Joseph), anatomiste hongrois, né à Cisenstadt (Hongrie) en 1811, mort à Perchtoldsdorf, près de Vienne, en 1898. Hyrtl fut prosecteur à Vienne en 1833, puis professeur d'anatomie à Prague en 1837 et à Vienne en 184[illegible]. Il fut une des plus grandes illustrations de l'école de Vienne, dans le milieu du XIXe siècle. On lui doit de nombreux ouvrages d'anatomie, parmi lesquels un *Manuel de physiologie et d'anatomie pratique* à succès.
Malheureusement, il devint aveugle de bonne heure et abandonna complètement ses travaux.

HYSTÉROPHORE (*sté* — du gr. *hustera*, matrice, et *phoros*, qui porte) n. m. Pessaire supporté par une tige métallique qui s'adapte à une ceinture et permet de maintenir en place l'utérus dans les grands prolapsus.

















IADRINTSEV [illegible] en 1876, d'une mission d'études dans la Sibérie orientale. Il explora des régions peu connues, et étudia particulièrement les Ostiaks. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *les* [illegible]

IAILA, [illegible] de calcaires aux flancs abrupts, généralement dénudés, [illegible]

IALPUKH [illegible] 250 mètres environ d'élévation, baigne Komrat, reçoit la Lunga, descendue comme lui du plateau de Bessarabie, et se jette dans le *lac Ialpukh;* 150 kilomètres environ. [illegible] logée dans les alluvions du bas Danube.

IANOF, bourg de Russie (gouv. de Lublin), ch.-l. de district, sur un petit sous-affluent de la Vistule ; 5.000 hab.

IARLYK n. m. Lettre d'investiture, que les khans tatars donnaient aux princes russes leurs vassaux et aux métropolitains russes.

IASINSKY [illegible]

IAVOR PLANINA, région montagneuse d'Austro-Hongrie, dans la province de Bosnie, comprise entre les vallées de la Drina, au S., et de la Drinatcha, son affluent, au N. C'est un plateau calcaire de 150 kilomètres environ de largeur, se terminant, du côté de l'E., par une terrasse abrupte ; culmen, le mont Jep : 1.537 mètres d'altitude.

IBACH, comm. de Suisse (canton et distr. de Schwyz), sur la Muota [illegible] Fabriques de tissus de coton et de soie. Commerce de bois.

IBAÑEZ (Vicente Blasco), homme politique et romancier espagnol, [illegible] l'université de sa ville natale, [illegible] la politique et le journalisme, et fut poursuivi pour ses articles contre la monarchie et ses manifestations antireligieuses. Obligé de s'expatrier, il alla attendre à Paris l'amnistie de 1891. De retour en Espagne, il [illegible] et *la Barraca* (1896), qui eut un grand retentissement. Compromis dans des troubles qui se produisirent à l'occasion de la guerre de Cuba, il se réfugia en Italie, où il écrivit ses impressions de voyage dans [illegible] a revenir à Valence, il fut tra[illegible] l'amnistie le libéra, et Valence le nomma député aux Cortès. Il cessa de faire de la politique insurrectionnelle, et se fixa à Madrid pour se consacrer plus entièrement à la littérature. En 1899, il a publié *Entre Na*-[illegible] *barro,* étude très fouillée, qui a été traduite en français (1905) sous le titre *Boue et roseaux.* Cédant de plus en plus à l'influence de l'école réaliste française, et particulière[illegible] [illegible] par la puissance de l'observation, la couleur et la chaleur du style et la vie intense des personnages.



IBELS [illegible] tout fait connaître comme dessinateur, lithographe et caricaturiste. Il travailla un instant pour la scène, mais sa vocation de caricaturiste prit bientôt le dessus. Sa verve, même lorsqu'elle est un peu grosse, est vigoureuse et garde une valeur d'art. Le monde de la Butte Montmartre et celui des petits théâtres a beaucoup occupé le crayon [illegible] par l'estampe ou l'affiche, mainte célébrité boulevardière.

IBER [illegible]

IBÉRIE [illegible]

IBÉRIQUE [illegible]

mais l'art ibère [illegible] qui lui est particulier [illegible] des ornements, [illegible] trait qui est resté dans le goût espagnol. En même temps, ses figures [illegible] les meilleures parmi lesquelles [illegible] la célèbre *dame d'Elche* (v. ce mot), frappent par la dignité majestueuse de [illegible] du visage, où s'imprime une profonde gravité religieuse. Les figures d'hommes sont sérieuses, souples, d'expression virile. Quelques têtes [illegible] pas Olympie ou Delphes. Les [illegible] s'appliquent à des degrés divers aux arts industriels. Déjà l'Ibère excelle dans la fabrication de l'ornementation des armes de bronze. Mais, pour des causes qui nous échappent, chronologiquement, cet art ne dépasse par les limites de l'archaïsme grec. Quand se présentent les Carthaginois, puis les Romains, il est déjà tombé dans une irrémédiable décadence.

— Zootechn. Deux races d'animaux ont eu pour berceau le pays des anciens Ibères et sont qualifiées races *ibériques*. La première comprend une population de bovidés [illegible], de type brachycéphale, à tête petite surmontée de cornes fines et effilées, à pelage foncé (du fauve au brun) et dont l'aire géographique embrasse non seulement la Péninsule, mais les îles de la Méditerranée (Baléares, Sicile, Sardaigne, Corse). De cette race sont issues de nombreuses variétés : landaise, gasconne, garonnaise, etc. La seconde est une race de porcs qui a donné naissance, elle aussi, à de nombreuses variétés européennes, et peuplé non seulement l'Espagne et le Portugal, mais la France méridionale, l'Italie, la péninsule des Balkans, le sud de la Russie ; on la trouve encore assez purement conservée dans les pays occupés autrefois par les Espagnols (Flandres, Lorraine, Allemagne, Franche-Comté). Introduite en Amérique par les conquérants, elle y compte encore de nombreux descendants. Les porcs de la race ibérique sont de taille moyenne, leur peau est toujours plus ou moins pigmentée, et ils possèdent une aptitude toute particulière à [illegible] la chair plutôt que [illegible].



Ibiceps [illegible].

IBICEPS (*sèpss*) n. m. Genre d'insectes hémiptères homoptères, de la famille des membracidés, créé en 1903 pour quelques espèces nouvelles découvertes dans la région australienne et malaise. (L'*ibiceps falcatus*, d'Australie, est le type de ces singuliers membracés.)

IBOS (Guillaume), chanteur français, né à Muret en 1860. Élève du Conservatoire, il le quitta pour débuter à l'Opéra en 1885, dans *la Favorite*, joua ensuite *Henri VIII*, [illegible], créa *la Dame de Monsoreau*, et, en 1888, fut engagé au théâtre de la Monnaie, de Bruxelles, chanta à Londres, à Saint-Pétersbourg, aux États-Unis, etc. Il rentra un instant à l'Opéra en 1892, y joua *l'Africaine* et *les Huguenots*, et, en 1893, fut engagé à l'Opéra-Comique spécialement pour y créer le rôle de Werther dans le *Werther* de Massenet. Depuis lors, il a continué sa carrière à l'étranger à Covent-Garden (Londres), à Madrid, etc.

*IBSEN (Henrik), dramaturge norvégien, né à Skien (Telemarck méridional) en 1828. — Il est mort à Christiania en 1906. En 1899, il avait assisté en personne à l'inauguration [illegible] Théâtre national de Christiania.

— Son fils, Sigurd **Ibsen**, homme politique norvégien, né à Christiania en 1859, fut élevé à l'étranger, étudia à Munich, passa à Rome son doctorat en droit, rentra en 1884 à Christiania, fut attaché au ministère des affaires étrangères à Stockholm (1885), puis aux légations de Washington et de Vienne. Il quitta la diplomatie en 1885, devint publiciste et travailla par des brochures à préparer le divorce de la Suède et de la Norvège. Il a épousé une fille du poète B. Björnson.

ICACINACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales [illegible].

— Encycl. Les *icacinacées* sont caractérisées par leurs fleurs tétramères ou pentamères, avec un verticille d'étamines oppositisépales et un ovaire triloculaire contenant deux ovules pendants unitegminés. Le fruit est une drupe appartenant à la série des inséminées, car l'albumen en se développant a digéré l'ovule et son tégument, et se trouve ainsi inclus directement dans la drupe. Les icacinacées peuplent, avec leurs 38 genres, toutes les régions tropicales. On peut les diviser en *icacinées, pleurisanthées, emmotées*, [illegible] *dées*. Les *phytocrène* et *villaresie* sont utilisés par l'homme.

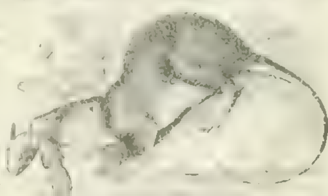
ICÉNIEN, ENNE (*ni-in, èn'*) adj. Se dit d'un étage géologique appartenant au pliocène du Norfolk et du Suffolk. [illegible]

— n. m. Cet étage lui-même.

ICHIMANICOUAGAN, lac du Canada (prov. de Québec), [illegible] Saint-Laurent ; 22.500 hectares.

ICHORRÉE [illegible] couler) n. f. Écoulement vulvaire fétide.

— Encycl. L'*ichorrée* se rencontre dans les cas de néoplasmes cancéreux et de putréfaction des organes génitaux [illegible] qu'à faire disparaître l'odeur, la lésion étant incurable.



ICHTYOGRAPHIE [illegible]

ICHTYOGRAPHIQUE [illegible]

ICHTHYOMYS [illegible] rongeurs, de la famille des muridés, comptant quatre espèces propres à l'Amérique méridionale. (Ce sont des rats de la sous-famille des sigmodontinés, voisins des akodons ; leur taille est petite, leur livrée d'un fauve grisâtre. L'espèce type est l'*ichthyomys Stolzmanni*, du Pérou central.)

ICHTYOTHÈRE (*ik*) n. m. Genre de composées hélianthées. (Les ichtyothères, comptant une dizaine d'espèces des régions chaudes de l'Amérique du Sud, sont de petites herbes à feuilles opposées et à capitules petits.)

ICTÉRIN, E adj. Qui ressemble à l'ictère ; qui a la couleur jaune de l'ictère.

— n. Qui est atteint d'ictère.

IDDERGEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arr. d'Alost]) ; 1.200 hab.

IDIOTROPIE (*pî* — du gr. *idios*, propre, et *tropos*, tour) n. f. Biol. Étroite adaptation de tout élément tissulaire, nerveux ou non, lequel, par suite de la sélection, ne peut absolument réagir à des excitations qui lui sont spéciales et adéquates. (L'exemple typique est l'excitabilité toute particulière des fibres sensitives des nerfs des sens à un seul genre d'excitation donné.)

IÉLITZA PLANINA, région montagneuse de la Serbie nord-occidentale, dans la zone limitée au N. par la Morava serbe, à l'O. par la Moravitza, à l'E. par l'Ibar. Culmen, le Smertchak, par 1.649 mètres d'altitude.

Iena ou Sedan? par F. A. Beyerlein, traduct. de J. Schræder et P. Bruck-Gilbert (1903). — Dans ce livre, qui a eu beaucoup de succès en Allemagne, l'auteur a voulu exposer l'état actuel de l'armée allemande. Il se demande si elle marche à une défaite comme Iéna ou à un triomphe comme Sedan, et paraît plutôt pencher vers la première hypothèse. Envisageant successivement le soldat, l'officier et le sous-officier, l'auteur estime que l'organisation de l'armée allemande n'est pas en rapport avec les idées et la société modernes ; d'après lui, l'armée allemande d'aujourd'hui rappelle l'armée prussienne d'avant Iéna et l'armée française d'avant Sedan. Ce livre renferme beaucoup de vrai, mais quelques exagérations voulues. L'ouvrage marque la naissance en Allemagne d'un esprit nouveau, en ce qu'il discute la valeur de l'armée.

IGIS, comm. de Suisse (cant. des Grisons [distr. d'Unter Landquart]), dans la vallée du Rhin, non loin de la rive droite du fleuve ; 1.200 hab. Fabriques de machines, de cellulose, fonderie, papeterie. École cantonale d'agriculture.

IGNATIEWITE n. f. Silicate hydraté naturel et impur d'alumine et de potasse.

IGNIFUGATION (*igh'-ni-fu-ghasi-on*) n. f. ou **IGNIFUGEAGE** (*jaj'*) n. m. Action de protéger un objet en l'imbibant ou le revêtant d'un produit ignifuge.

— Encycl. L'incombustibilité complète des matières organiques est difficilement réalisable, mais au moins est-il possible de diminuer dans une certaine mesure leur inflammabilité en les imprégnant dans des solutions spéciales ou en les revêtant d'enduits ignifuges.

La question de l'ignifugation est d'une importance capitale dans les théâtres principalement, où les matériaux (bois, toile) qui constituent la scène offrent à l'incendie un aliment d'autant plus facile qu'ils sont le plus souvent dans un état de dessiccation complet.

Les recherches pour trouver le moyen d'ignifuger les matières organiques ne datent pas d'aujourd'hui. Déjà, Gay-Lussac (en 1821) s'en inquiétait, et il définissait ainsi les tissus incombustibles : « Nous entendons par tissus incombustibles non pas ceux qui seraient à l'abri de toute altération par le feu, mais les tissus qui, par leur nature particulière ou par des préparations convenables, prennent feu difficilement, ne brûlent pas avec flamme et s'éteignent d'eux-mêmes sans propager la combustion. » L'illustre chimiste citait déjà l'acide borique, les borates, phosphates et tungstates alcalins comme pouvant être employés à l'ignifugation, puis les produits (sels ammoniacaux par exemple) susceptibles de produire, sous l'influence de la chaleur, des mélanges ininflammables ou incombustibles empêchant la propagation de la flamme.

Aujourd'hui, le commerce livre des mélanges ignifuges tout préparés pour les étoffes, des toiles à décors ignifugées par un séjour dans des solutions de sulfate d'ammoniaque, acide borique et borate de soude. Le commerce des couleurs prépare des peintures à l'huile additionnées de phosphate d'ammoniaque et de borax et qui, destinées aux boiseries des appartements sont, sinon ininflammables, du moins ignifuges en ce qu'elles s'opposent à l'action du feu sur le bois recouvert.

Les bois employés dans la construction des immeubles de toute sorte et en particulier des salles de spectacle peuvent être ignifugés, soit par immersion dans des solutions *ad hoc* (phosphate d'ammoniaque, 100 gr. ; acide borique, 10 gr. ; eau, 1.000 gr. par exemple) après avoir été débarrassés de leurs résines par la vapeur d'eau sous pression, soit par imbibition copieuse du même liquide à l'aide d'éponges, soit encore en les badigeonnant à plusieurs reprises d'enduits superficiels appliqués au pinceau. Les formules de ces enduits sont fort nombreuses ; une des plus employées est la suivante : amiante, 35 gr. ; eau, 100 gr. ; borax, 20 gr. ; gomme laque, quantité suffisante.

IGNIFUGER (*igh'-ni-fu-jé*) v. a. Enduire d'une substance [illegible].

IGORÈTE n. m. Poison exotique qui provient de l'île de Luçon et dont l'action sur l'organisme se rapproche à la fois de celles de la vératrine et de la digitaline.

IGUANURE (*gou-a*) n. m. Genre de palmiers arécinés, type d'une sous-tribu des iguanurées. (Les iguanures de Bornéo et de l'archipel malais sont caractérisés par de grandes inflorescences en épis simples, par leurs fleurs à six étamines pourvues d'anthères oscillantes, par leurs graines à albumen ruminé.)

IGUE (*igh'*) n. m. Nom donné, dans les causses du Rouergue, et particulièrement dans les causses de Gramat et de Limogne, aux excavations naturelles creusées dans le calcaire et aboutissant le plus souvent à un cours d'eau souterrain qui sourd au pied de la muraille du causse. Le puits naturel de Padirac est le type de ces curieuses excavations. ‖ On dit également CLOUP ou AVEN.

IGUEL (*Charles*-François-Marie), sculpteur français, né à Paris en 1827, mort à Genève en 1897. Élève de Rude et de l'École des beaux-arts, il débuta au Salon de 1848 avec *la Résurrection du Christ*, bas-relief destiné à la décoration de l'église Sainte-Élisabeth, à Paris. Il donna une œuvre remarquée, *le Chasseur*, destinée à la cour du Manège, au Louvre. Des statues de *saint Paul* et de *saint Pierre*, d'un caractère énergique, lui valurent une récompense au Salon de 1868. Chargé en 1869 de sculpter le fronton du collège de Neuchâtel, il se rendit dans cette ville après la guerre, se fixa en Suisse et s'y fit naturaliser. A Neuchâtel, on voit de lui : *la Littérature, la Science*, le chanoine *Hugues de Pierre*, *d'Ostervald*, le *Chancelier de Montmollin*, au Gymnase ; la statue de *Farel*, sur la terrasse de la Collégiale ; le monument *Bachelin, le Pâtre*, qu'on voyait à l'entrée de l'Exposition de 1889 (Paris). A Genève, où il fut appelé à collaborer au monument du *duc de Brunswick*, il produisit ses œuvres capitales : la statue couchée du duc et les huit bas-reliefs du sarcophage, reproduisant les principaux faits de la maison de Brunswick ; les bustes de *Calame* et d'*Albert Richard* ; la belle statue en marbre du *duc de Rohan*, dans la cathédrale. A Fribourg, les bas-reliefs du frontispice de l'hôtel de ville (1881). A Lausanne, les lions de l'escalier extérieur du tribunal fédéral. Au Locle, la statue de *Daniel Jean Richard* ; etc.



L'Île heureuse, d'après Besnard.

L'Ile heureuse, composition exécutée par Albert Besnard pour le grand Salon moderne installé par l'Union centrale des arts décoratifs à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) et reconstituée depuis au musée de l'Union centrale, au pavillon de Marsan (Louvre).

Dans ce décor de montagnes dominées par un ciel en fête, l'*île heureuse* apparaît toute vibrante d'amour et de beauté. Ce ne sont que nus alanguis et clairs déshabillés luttant de grâce et d'éclat avec les statues au galbe impeccable. Des fleurs, des fruits, de la musique. Et c'est vers cette île que, guidées par un messie, se dirigent les barques qui amènent de la cité lointaine, s'étendant toute blanche au pied de la montagne, ceux qui ne désespèrent pas et croient encore à la possibilité de la beauté, de l'harmonie, de la bonté. Le peintre s'est inspiré des rives du lac d'Annecy.

ILÉO-COLOSTOMIE (*sto-mî*) n. f. Anastomose [illegible] ration faite pour aboucher ensemble l'intestin grêle et le gros intestin.

ILÉO-ILÉOSTOMIE [illegible] n. f. Abouchement [illegible] anses de l'intestin grêle.

ILG (Albert), historien d'art allemand, né et mort à Vienne (1847-1896). Il étudia les lettres et l'histoire à l'université de sa ville natale, fut nommé en 1871 conservateur du musée, en 1872 professeur et, en 1876, directeur des collections impériales d'histoire de l'art. Il s'est attaché surtout à l'étude et à la publication des textes de l'histoire de l'art dans l'antiquité et au moyen âge. Il a publié, en collaboration avec Eitelberger : *Sources de l'histoire de l'art*, et il y a écrit la traduction, avec commentaire, des traités sur la peinture d'Héraclius, de Cumini, de Biondo, du moine Théophile. Parmi ses autres ouvrages, nous citerons : *Contribution à l'histoire de l'art et à* [illegible] *moyen âge* (1871) ; *l'Industrie verrière*, en collaboration avec [illegible] *Jugements contemporains sur l'art et les artistes du passé* [illegible] *gories et emblèmes*, en collaboration avec Gerlach (1882) ; [illegible]

ILG (Alfred), ingénieur suisse et conseiller du négus Ménélik, [illegible]

[illegible] venir le conseiller le plus écouté de Ménélik. Il était en [illegible] di Rudini étant entré en pourparlers avec lui, il repartit pour l'Abyssinie, afin d'entamer les négociations, qu'il conduisit [illegible] çais, Léon Chefneux, le droit de construire et d'exploiter une ligne de chemin de fer devant relier l'Éthiopie à la mer par Djibouti. Les concessionnaires fondèrent à Paris, en 1896, la Compagnie impériale des chemins de fer éthiopiens, qui a construit la ligne de Djibouti à Har[illegible] conseiller d'État impérial avec le titre d'Excellence, et le [illegible]

Il gran rifiuto (Le grand refus), expression de Dante (*Enfer*, III). Avant de pénétrer dans le séjour des damnés, le poète traverse les Limbes, et, parmi ceux qui s'y trouvent, repoussés à la fois du ciel et de l'enfer à cause de l'insignifiance de leur vie pareille à celle des petits enfants, il aperçoit « l'ombre de celui qui fut par lâcheté le grand refus ». Suivant la plupart des commentateurs, il s'agit de Célestin V (Pierre Angelerier), qui, élu pape en 1294, abdiqua le pontificat quelques mois après son élection et retourna dans sa cellule de moine, se reconnaissant lui-même inhabile à gouverner l'Église. D'autres pensent qu'il s'agit du reniement de saint Pierre.

ILGUN, localité de la Turquie d'Asie (vilayet et sandjak de Konia), près et sur un tribu[illegible] construite en 1576.

ILIOPHILE n. m. Genre de crustacés copépodes, de la famille des harpacticidés, créé en 1902 pour des espèces découvertes sur les côtes de Suède et dont le type est [illegible]

ILITCH (Iovan), homme d'État [illegible] grade (1824-1901). En 1858, il contribua, comme initiateur et chef du mouvement de l'Omladina, à [illegible] rageorgevitch et à la restauration [illegible] Quelques mois plus tard, désapprouvant les actes du nouveau gouvernement princier, il renonça momentanément aux affaires publiques. Il joua un rôle important dans la rédaction de la constitution serbe de 1869. De 1870 à 1873, il fut ministre de la justice, puis il abandonna définitivement la politique. De 1857 à 1891, il a publié quatre volumes de poésies lyriques qui font honneur à la langue serbe par l'élévation des sentiments et la perfection de la forme. Il convient de [illegible] chants, qui décrit la vie patriarcale du paysan serbe.

ILLNAU, comm. de Suisse (canton de Zurich [distr. de Pfæffikon]), dans le Kempthal ; 2.800 hab. Élève de bétail ; céréales. Filature de coton, tordage et tissage de la soie ; fabrique de chaussures.

ILLOGAN, ville d'Angleterre (comté de Cornouailles), sur le canal Saint-Georges ; 10.000 hab. Carrières de granit. Aux environs, gisements de cuivre et d'étain.

Illustrated London News (les « Nouvelles de Londres illustrées »), journal hebdomadaire, fondé par Herbert Ingram, et dont le premier numéro parut le 14 mai 1842. Le succès accueillit ce journal dès son apparition. Il paraissait au début sur 16 pages avec 20 gravures ; il donne souvent aujourd'hui cinq fois autant d'illustrations, et son format a presque triplé.

ILLY, comm. du départ. des Ardennes, arrond. et à 5 kil. de Sedan, à quelque distance de la Givonne, affluent de la Meuse ; 700 hab. Carrières. — C'est aux environs d'Illy, au lieu dit *du Calvaire*, qu'eut lieu, vers la fin de la bataille de Sedan, le 1er septembre 1870, la fameuse charge des chasseurs d'Afrique de la division Margueritte, [illegible]

ILOBASCO, ville de l'Amérique centrale, ch.-l. d'un district de la république du Salvador ; 5.000 hab. Faïences.

ILOVAÏ, ville de Russie (gouv. de Tambov), sur la rivière homonyme, sous-affluent du Don par le Voronèje ; 5.000 hab.

ILOVAISKY [illegible] russe, né en 1832. Professeur à l'université de Moscou, il a collaboré à un grand nombre de revues russes, et recueilli ses articles dans quelques volumes. Ses plus im[illegible] quatre volumes (1876-1894).

IMBART DE LA TOUR, professeur et historien français, né à Valenton (Seine-et-Oise) en 1860. Élève de l'École normale supérieure en 1880, agrégé d'histoire en 1885, il fut nommé, en 1884, maître de conférences à la faculté des lettres de Besançon, d'où il alla à la faculté de Bordeaux, d'abord comme chargé de cours (1885), puis comme titulaire (1893). Il a publié un grand nombre de travaux historiques, dont les uns sont consacrés à l'histoire religieuse et sociale de la France, les autres à certaines questions contemporaines. Voici les principaux : l'édition des *Œuvres posthumes* de René Grousset, en collaboration avec [illegible] *de France du IXe au XIIe siècle*, étude sur la décadence du principe électif [illegible] *l'Évolution sociale au moyen âge*, dans les « Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques » ; *les Immunités* [illegible] (Mélanges Monod, 1899) ; *les Origines religieuses de la France* : [illegible]

IMBART DE LA TOUR [illegible]

IMBRIANI [illegible] radicales et républicaines. Irrédentiste, il fonda le journal [illegible] *Pro patria*, et fut nommé, en 1889, député de Carato. Adversaire irréductible de l'Autriche, de la triple alliance et de la politique de Crispi, il était un des amis les plus fidèles de la France. Le 20 septembre 1897, il prononçait un éloquent discours devant le monument de Garibaldi, à Sienne, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, [illegible]

IMHOOF-BLUMER (Dr Frédéric), numismate et archéo[illegible] Élevé dans l'industrie, il dirigea jusqu'en 1870 la maison de commerce que lui avait laissée son père, puis abandonna les affaires pour se livrer tout entier à son goût et à ses études de collectionneur. Il fit don d'une merveilleuse série de monnaies suisses (13.000 pièces) au musée de sa ville natale dont il devint conservateur, et vendit plus tard au musée de Berlin pour 560.000 francs une col[illegible] anglais ; avec Percy Gardner, *Portraits d'animaux et* [illegible] *classique* (1889), en collaboration avec O. Keller, de [illegible] allemand.

IMMONDICE [illegible] chargée de veiller à la salubrité publique, peut imposer [illegible] fices, la voie publique, d'en enlever les *immondices* ou de les réunir et de les déposer, à une heure fixée, dans un [illegible]

Et, alors même que l'enlèvement des immondices est affermé, les habitants peuvent être astreints à pourvoir eux-mêmes à l'enlèvement des choses produisant des exhalaisons insalubres. Les règlements en la matière doivent être exécutés par les propriétaires, alors même qu'ils n'habitent qu'une partie de leur maison ; par les locataires s'ils habitent seuls l'immeuble. Les infractions à ces arrêtés sont punies d'une amende de simple police [illegible]

Celui qui jette par imprudence des immondices sur quelque personne, que le fait se produise à la ville ou à la campagne, dans un lieu public ou non public, est passible des peines d'amende, et, au cas de récidive, d'emprisonnement, édictées par les articles 471 et 474 précités du Code pénal. L'amende est de 6 à 10 francs et l'emprisonnement de 5 jours au plus, au cas de récidive, si les immondices ont été jetées sur les maisons ou dans les jardins et enclos d'autrui, ou encore volontairement sur des personnes. (C. pén., art. 475 et 478.)

Est assimilée au jet l'action d'appliquer ou de placer des immondices sur l'édifice qu'on veut salir : c'est ainsi que commet la contravention prévue à l'art. 475 du C. pén. celui qui barbouille d'ordures, avec un balai, la maison d'autrui. (Cass., 16 mars 1843.) Et, par immondices, il y a lieu d'entendre non seulement les matières malpropres, infectes ou produisant des exhalaisons insalubres, mais encore toutes choses de nature à nuire, les liquides corrosifs par exemple. Le fait de jeter volontairement des immondices sur quelqu'un peut constituer dès lors un délit ou un crime lorsqu'il résulte de ce jet des coups et [illegible]

La poursuite n'est pas subordonnée à l'existence d'une [illegible]

IMMORALISME [illegible] même, à sa propre doctrine, le qualificatif d'*immoraliste* (sur la théorie de Nietzsche, voir AMORALISME). Mais [illegible] Simmel, Durkheim et Lévy-Bruhl, professe une sorte d'immoralisme qui ajoute à la critique des idées traditionnelles d'obligation morale, d'idéal, de bien, la prétention de remplacer la morale par une « physique des mœurs ». Les croyances et les idées directrices de la conduite sont des « choses » susceptibles d'être étudiées [illegible] la nature. Leur science, exclusivement positive, pourra engendrer un *art*, qui s'y rattachera comme les « tech[illegible] chimie. Cette attitude, purement sociologique, s'oppose aussi bien au moralisme kantien qu'à l'hédonisme, à l'utili[illegible]

[illegible]

IMMUNISATION [illegible]

IMNA [illegible]

Imparcial [illegible]

IMPERATRIZ [illegible] l'océan Atlantique, très fréquenté.

IMPERATRIZ, bourg des États-Unis du Brésil (État de Rio-Grande-do-Norte), ch.-l. de district ; 5.000 hab. Produits agricoles ; coton.

IMPLUVIOSITÉ [illegible]

IMPOSITION [illegible] financière des conseils municipaux, tout en maintenant le principe de la tutelle de l'État.

[illegible] la loi du 5 avril 1884, qui exigeaient, dans l'établissement des centimes pour insuffisance de revenus, l'autorisation du préfet ou du gouvernement, suivant qu'il s'agissait de pourvoir à une dépense obligatoire ou à une dépense facultative de la commune. Modifiant ensuite les art. 141, 142 et 143 de la même loi, elle stipule que les conseils municipaux votent à titre définitif et sans aucune approbation ultérieure : les centimes additionnels dont la perception est autorisée par les lois ; trois centimes extraor[illegible] ordinaires, et trois centimes [illegible] chemins ruraux reconnus [illegible] de revenus appliqués à d[illegible] la limite du maximum fixé chaque année par le conseil général. Ils peuvent également voter les emprunts remboursables sur les impositions ci-dessus ou sur les ressources ordinaires, dont l'amortissement n'excède pas trente ans.

[illegible] préfet, les contributions pour insuffisance de revenus ou pour dépenses extraordinaires, qui dépassent le maximum [illegible] boursables sur ces impositions [illegible] contribution établie pour une [illegible] dernière et tout emprunt [illegible] en conseil d'État. C'est e[illegible] encore remboursés, elle dépasse ce chiffre, quelle que soit d'ailleurs la durée d'amortissement de l'emprunt.

IMPRÉCIS [illegible] ISE [illegible]

IMPRESSE [illegible] *impresse*, Idée imprimée en nous par la sensation.

Imprimerie nationale [illegible] Imprimerie nationale, édifiée sans souci d'esthétique, est une construction essentiellement utilitaire. Elle occupe un vaste quadrilatère limité par les rues de la Convention, du Capitaine-Ménard, de Javel et Virginie, entouré au périmètre de bâtiments ayant 16 mètres de profondeur et quatre étages semblables de hauteur. Au centre est un grand hall vitré, destiné aux machines. Le sous-sol est oc[illegible] 3.500 mètres superficiels.

[illegible] çades, seules, sont en briques et ne servent que de rem[illegible] terrasse en ciment volcanique.

[illegible] liers isolés dans des tourelles spéciales, entièrement métalliques, qui permettront au personnel d'éviter l'atteinte du feu en cas d'incendie, celui-ci étant rapidement conjuré [illegible] partie supérieure des tourelles.

La construction et l'aménagement de la nouvelle Imprimerie nationale sont l'œuvre d'une commission de reconstruction, présidée par l'ancien directeur de l'Imprimerie nationale, Christian.

La partie technique a été étudiée par Ribour, ingénieur de l'Imprimerie nationale, Vigreux, ingénieur, et Marigny, ingénieur adjoint ; la partie architecturale, par Poupinel, architecte contrôleur, Didelot, architecte chargé de la direction des travaux ; Henry Mayeux et Duvaux, architectes adjoints.

IN ANGULO ou **IN ANGELLO CUM LIBELLO** m. lat. signif. *Dans un coin ou un petit coin, avec un petit livre*, devise exprimant le parfait bonheur de celui qui aime à lire et à méditer dans une retraite paisible. (On l'attribue à Thomas a Kempis.)

INANITIATION (*si-a si-on*) ou **INANISATION** (*za-si-on*) n. f. Alimentation insuffisante tenant à ce que la quantité des aliments est trop faible : *L'*INANITIATION *est une inanition lente.*

— ENCYCL. L'*inanitiation* peut être compatible avec la vie, lorsque les aliments sont en trop faible quantité pour développer complètement l'activité vitale, mais sont cependant assez abondants pour entretenir la vie. La *misère physiologique* en est le type.

INARRACHABLE (*a-ra* — du préf. *in*, et de *arrachable*) adj. Qu'on ne peut arracher : *L'école ne me tenait pas par des liens* INARRACHABLES. (Léon Frapié.)

***INCANDESCENCE** n. f. — ENCYCL. *Eclairage par incandescence.* La première expérience d'éclairage par *incandescence* d'un corps ininflammable chauffé par un jet de gaz a été faite en 1826 par Drummond, et, dès 1839, Cruikshank employait un cône fait en treillis de platine recouvert d'un oxyde terreux. En 1849, Frankenstein préconisa l'emploi d'un manchon dont la fabrication offre une analogie très grande avec ceux du docteur Auer. Divers autres essais ont été tentés en 1868 par Bourbouze et Wiesnegg ; en 1869, par Tessié de Motay et Maréchal ; en 1878, par Edison, en 1880, par Clamond. Enfin, vers 1880, Auer commença ses expériences et, par des perfectionnements successifs, arriva à créer le type d'éclairage à incandescence universellement employé aujourd'hui.

***INCLUSION** n. f. — Opération destinée à introduire dans un tissu anatomique une substance solide, permettant de découper ce tissu en tranches minces.

— ENCYCL. Pour étudier un tissu organique au microscope, on est obligé de le découper en tranches minces ; mais, comme sa laxité est en général trop grande pour permettre ces sections, on a eu l'idée d'introduire dans le tissu à examiner un corps dur susceptible de résistance et pouvant être enlevé ensuite par un moyen chimique quelconque. On emploie principalement dans ce but la paraffine et la celluloïdine. Pour faire une inclusion à la paraffine, on dessèche le tissu par l'alcool, puis par le xylol, et on le laisse séjourner 3 à 4 jours dans de la paraffine fondue. L'emploi de la celluloïdine est plus rapide : il suffit, après avoir mis quelques heures dans l'alcool, de mettre le tissu à examiner dans une solution de celluloïdine dans l'alcool et l'éther et de laisser évaporer lentement à l'air. On effectue ensuite les coupes au microtome, et on colle ensuite les tranches sur une lame de verre avec une dissolution de blanc d'œuf ; on enlève la paraffine par l'alcool, la celluloïdine par un mélange d'alcool et d'éther. On colore ensuite et l'on examine au microscope.

INCOMMIS (*ko-mi*), **ISE** (du préf. *in*, et de *commis*) adj. Qui n'a pas été commis : *Pourrais-je ressentir des remords d'un crime* INCOMMIS ? (Myriam Harry.)

INCOMPLÉTUDE (*kon-plé*) n. f. Méd. Sentiment d'insuffisance, de non-conformité, d'inachèvement dans les pensées, les émotions et les actions, que l'on observe chez les psychasthéniques et qui est un des stigmates de leur état morbide. V. PSYCHASTHÉNIE, au t. VII.

INDANE n. m. Chim. Syn. de HYDRINDÈNE.

INDAZÈNE n. f. Induline que l'on obtient par condensation de la nitrosodiméthylaniline avec la diphénylmétaphénylène-diamine.

***INDE ANGLAISE.** — *Frontières.* Depuis l'année 1902, la frontière nord-occidentale de l'empire des Indes confine immédiatement à l'Afghanistan, dont elle se trouvait auparavant séparée, entre les 32° et 35° lat. N., par une bande de territoires qu'occupaient des tribus montagnardes indépendantes. Ces territoires ont été, en 1902, annexés à l'Inde anglaise et joints à la plus grande partie des territoires britanniques de la rive gauche de l'Indus pour former la province de la frontière du Nord-Ouest. (*North-West Frontier Province.*)

INDÉCRUSTABLE (*kruss* — de *in*, du préf. *dé*, et de *incruster*) adj. Qui est incrusté au point de ne pouvoir être enlevé : *Le substitut, dont le monocle* INDÉCRUSTABLE *étincela...* (P. et V. Margueritte.)

INDENTER (*dan*) v. a. Déterminer une indentation : *De nombreuses anses* INDENTENT *la côte bretonne.*

S'indenter v. pr. Présenter des indentations : *Le Péloponèse* S'INDENTE *au sud en plusieurs péninsules.*

Indépendants (SOCIÉTÉ DES ARTISTES). Fondée en 1884, cette société a pour but de permettre aux artistes de faire connaître leurs œuvres au public, sans être soumis à l'examen préliminaire d'un jury et sans attendre de récompenses d'aucune sorte. Ses expositions réunissent tout à la fois des impressionnistes, des symbolistes, des néo-impressionnistes et toute une pléiade de peintres préoccupés de l'aspect décoratif de leurs œuvres, les uns cherchant les couleurs les plus éclatantes, les autres les tonalités claires, mais sans violences, etc. Malgré des envois d'une inévitable excentricité, un grand nombre d'œuvres de valeur y sont présentées au public. Les serres du Cours la Reine sont le lieu habituel d'exposition de la Société.

INDIAN GAME (de l'angl. *indian*, indien, et *games*, jeu, partie) n. m. Nom donné à une variété de gallinacés qui a été obtenue en Angleterre, malgré son nom, de croisements divers entre le combattant et d'autres races. (L'indian game est recherché en France pour l'amélioration des basses-cours, car il contribue à donner à ses descendants l'ampleur de la poitrine et la qualité de sa chair.)

INDIAN HOUSE, lac du Canada (Oungava) ; un peu plus de 77.000 hectares.

INDICANURIE (*ri* — de *indican*, et du gr. [illegible], urine) n. f. Méd. Présence de l'indican ou éther de l'indoxyle dans l'urine.

— ENCYCL. On révèle l'*indicanurie* en ajoutant à l'urine de l'acide chlorhydrique, puis en agitant avec de l'éther ou du chloroforme, qui dissolvent l'indican et prennent sa coloration bleue. L'indican dérive de l'indol, qui se forme dans l'intestin aux dépens des albuminoïdes. On l'observe dans l'insuffisance hépatique, les fermentations putréfactives de l'intestin, les diarrhées cholériformes, l'anémie pernicieuse, l'obstruction intestinale, la maladie d'Addison, la fièvre typhoïde, etc.

***INDICATEUR** n. m. — *Indicateur de pente*, Petit appareil parfois employé par des conducteurs de voitures automobiles pour se rendre compte de l'inclinaison réelle des pentes et des rampes. (C'est parfois un petit niveau avec fil à plomb, mais le plus souvent un petit niveau à bulle dont le tube de verre, très fortement courbé, peut indiquer des pentes allant jusqu'à 15 p. 100. En pratique son utilité est discutable.)

***INDIEN** (TERRITOIRE). — Au début de l'année 1906, le Territoire indien a été réuni à l'Oklahoma, et l'ensemble ainsi formé a été érigé au rang d'Etat, le quarante-septième de l'Union nord-américaine. La population de race rouge du Territoire indien, à cette date, ne cessait en effet de diminuer, soit par l'effet de croisements avec l'élément blanc, soit par la disparition progressive des tribus que décime l'alcoolisme. D'autre part, la colonisation par les blancs dans l'Oklahoma n'a cessé de s'étendre le long de l'Arkansas, du Canadian River et de la rivière Rouge. Pour ce motif, le nouvel Etat porte le nom d'Oklahoma.

INDJÉ-SOU, ville de la Turquie d'Asie ou Anatolie (prov. d'Angora [distr. de Kaisarièh]), sur un petit sous-affluent du Kizyl-Irmak par le Kara-Sou ; 7.000 hab. Fabrication de tapis, étoffes de soie, etc.

***INDO-CHINE.** — ORGANISATION ADMINISTRATIVE. *Secrétariat général.* La direction des affaires civiles a été supprimée et remplacée par un *secrétariat général.* (Décr. du 18 oct. 1902.) Le secrétaire général peut, par délégation spéciale, présider le conseil d'administration de l'Indo-Chine.

Conseil supérieur de l'Indo-Chine. Ont été appelés à y siéger le député de la Cochinchine, les délégués élus au conseil supérieur des colonies, lorsqu'ils se trouvent de passage au siège du gouvernement local. Le nombre des notables indigènes a été augmenté.

Justice. Le ressort des tribunaux de Hanoï et de Haïphong a été restreint et, dans les provinces éloignées, les administrateurs civils ou militaires ont été investis d'attributions judiciaires plus importantes. (Décr. du 1er déc. 1902.)

Une quatrième chambre, siégeant à Hanoï, a été créée à la cour d'appel de l'Indo-Chine (décr. du 31 août 1905) pour connaître exclusivement de l'appel des affaires indigènes ; elle juge avec l'assistance obligatoire de deux mandarins ayant voix délibérative.

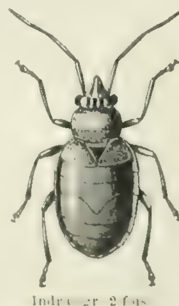
Instruction publique. Le développement de l'instruction publique a motivé la création d'une direction générale et de services locaux. Des établissements d'enseignement distincts sont destinés : les uns aux Français, les autres aux Annamites. Des établissements scientifiques (Ecole française d'extrême Orient [v. ÉCOLE], Ecole de médecine de Hanoï, Instituts bactériologiques, bureaux météorologiques, service géographique) ont été fondés.

Armée et police. Le mode de recrutement des tirailleurs annamites a été réglementé, ainsi que celui des indigènes de race annamite au Tonkin et en Annam. Le service des réserves militaires indigènes a été organisé. Des compagnies indigènes de génie ont été créées. La police locale a été confiée à une *garde indigène* de l'Indo-Chine, relevant de l'autorité du gouvernement général. Celle-ci se compose d'un « personnel européen », comprenant des *inspecteurs* de 1re, 2e et 3e classe, ayant la correspondance de grade avec les capitaines, lieutenants et sous-lieutenants de réserve, et des *gardes principaux* de 1re, 2e et 3e classe, correspondant respectivement, comme grade, avec les adjudants, sergents-majors et sergents de réserve. Le personnel indigène de la garde comprend des adjudants (*phoquan*), des sergents (*doï*) de 1re et 2e classe, des caporaux (*caï*) de 1re et 2e classe, et enfin les gardes dénommés *bêp* ou *linh*, suivant qu'ils sont de 1re ou de 2e classe.

Domaine. L'arrêté du gouverneur général du 15 janvier 1903 sur le domaine a défini le domaine national, et l'a divisé en domaine public et domaine privé. Le domaine privé se subdivise en domaine privé de l'Indo-Chine ou domaine *colonial*, en domaine *local* ou domaine privé de chacune des colonies et pays de l'union, en domaine *provincial* et en domaine *municipal*.

Forêts. Pour empêcher la destruction des richesses forestières du Tonkin, l'arrêté local du 3 juin 1902 a étendu à ce pays la législation forestière de la Cochinchine en l'appropriant au milieu où elle doit recevoir son application.

Mines. Le régime des mines, institué en Annam et au Tonkin par le décret du 25 février 1897, a été étendu au Laos et au Cambodge par le décret du 31 décembre 1904.


Indra (gr. 2 fois).

INDOXYLURIE (*ri*) n. f. Méd. Présence de l'indoxyle dans l'urine. V. INDICANURIE.

INDRA n. m. Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, de la famille des pyrrhocoridés, créé en 1903 pour des formes découvertes en Malaisie. (L'espèce type est *l'indra philarete* de Java.)

INDUSTRIALISATION (*driss, si-on*) n. f. Application des procédés de l'industrie : *L'*INDUSTRIALISATION *de la science est encore empirique et rudimentaire.*

***INDY** (Paul-Marie-Théodore VINCENT, baron **d'**), compositeur français, né à Paris en 1851. — Directeur de l'école de musique fondée sous le titre de « Schola cantorum », V. d'Indy y a organisé et dirigé des concerts intéressants, dans lesquels il a fait exécuter des œuvres anciennes, aujourd'hui oubliées. On peut citer surtout en ce genre ses reconstitutions de deux admirables compositions dramatiques de Monteverde : *Orfeo* (1608) et *le Couronnement de Poppée* (1642). V. d'Indy a fait représenter, à l'Opéra, un opéra en deux actes, *l'Etranger* (1903), dont il avait écrit les paroles et la musique. (V. ÉTRANGER.) Il a publié en 1902 un *Traité de composition*. Parmi ses autres œuvres, il faut citer : Symphonie sur un thème montagnard, qui peut compter au nombre des meilleurs ; 2e Symphonie ; *Istar*, variations symphoniques ; *Sauge fleurie* ; légende pour orchestre ; *la Chevauchée du Cid*, pour orchestre ; *Poème des montagnes*, pour orchestre ; Suite en *ré* pour trompette, deux flûtes et quatuor à cordes ; *Cantate*, pour inauguration d'une statue (Emile Augier, à Valence) ; *Souvenirs de voyages* (13 pièces pour piano ; 3 valses pour piano) ; etc.


Vincent d'Indy.

Inégalité des races humaines (ESSAI SUR L'), par le vicomte de Gobineau (1853 et 1855). Cet ouvrage, dédié à Georges V, roi de Hanovre, se compose de six livres, suivis d'une conclusion générale. Pour Gobineau, le fait historique primitif et essentiel, c'est le « mérite relatif des races ». A l'origine, il y a non point égalité et fraternité, mais inégalité et hiérarchie ; au point de vue de la beauté, de la force, de la culture, de la dignité, il y a des races nobles et supérieures, des races viles et inférieures. Gobineau admet la division en trois races : blanche, jaune et noire. Dans la race supérieure des blancs, qui se caractérise par l'honneur, il distingue deux familles : l'Aryen, le type le plus noble, essentiellement individualiste ; et le Sémite, type déjà mêlé, qui invente la Patrie et la Loi. La civilisation consiste à faire disparaître cette hiérarchie primitive par le mélange des races, qui réalise l'égalité. Seules les races qui peuvent se croiser avec d'autres races sont capables de progrès. Les métissages qui résultent de ces croisements valent ce que valent les éléments ethniques qui sont entrés dans leur formation. Il en résulte un bien pour l'ensemble, relevé par les éléments nobles qui y sont mêlés, mais une décadence pour l'élite, pour la « race des princes », pour les « fils de roi », pour la plus noble partie de l'humanité. La conclusion du système est essentiellement pessimiste. La théorie développée dans l'*Essai sur l'inégalité* a eu une influence certaine sur la pensée de Wagner et annonce la philosophie de Nietzsche.

INENTAMÉ, E (*i-nan* — du préf. *in*, et de *entamé*) adj. Qui n'est pas entamé : *Votre vie est devant vous belle, grande et* INENTAMÉE. (Myriam Harry.)

INERRANCE (*i-nèr'* — bas lat. *inerrantia*) n. f. Qualité attribuée par les théologiens à la Bible, et qui consiste à ne pas renfermer d'erreurs.

***INFANTICIDE** n. m. — ENCYCL. Dr. Sous l'empire de l'article 302 du Code pénal, le meurtre d'un enfant nouveau-né, qualifié *infanticide*, était puni de mort au même titre que l'assassinat, le parricide et l'empoisonnement, et la peine prononcée ne pouvait jamais être abaissée au-dessous de cinq ans de travaux forcés, au cas d'admission de circonstances atténuantes.

La sévérité de la sanction incitait les jurés à faire preuve d'une clémence excessive à l'égard des filles mères et le nombre des infanticides augmentait à mesure que diminuait la moyenne des condamnations punissant ce crime. Assurer la répression des infanticides en adoucissant dans toutes les hypothèses les peines jugées trop rigoureuses à l'égard de la mère reconnue coupable et en graduant en outre ces peines suivant que le jury admet ou non la préméditation, tel a été le but poursuivi par la loi du 21 novembre 1901, qui a modifié les articles 300 et 302 du Code pénal. La mère, auteur principal ou complice de l'assassinat ou du meurtre de son enfant nouveau-né, est punie, dans le premier cas, des travaux forcés à perpétuité, et, dans le deuxième cas, des travaux forcés à temps. Par suite de l'admission des circonstances atténuantes, la cour peut réduire ces peines jusqu'à deux ans d'emprisonnement. Mais ces dispositions ne peuvent s'appliquer aux coauteurs ou aux complices de la mère. Ceux-ci demeurent convaincus du crime d'assassinat et encourent les pénalités de droit commun, de sorte qu'on peut dire que l'infanticide est exclusivement le crime commis par la mère.

***INFLAMMATEUR** n. m. — Autom. Interrupteur placé dans le cylindre des moteurs à explosion et dont le rôle est de couper à l'intérieur le courant d'allumage pour produire l'étincelle de *self-induction* employée dans l'allumage à basse tension par magnéto. V. ALLUMAGE.

***INFLUENT, E** adj. — *Corps influent.* V. ÉLECTRICITÉ, t. IV.

INFORMULÉ, E (du préf. *in*, et de *formulé*) adj. Qui n'est pas formulé : *De vagues craintes* INFORMULÉES. (P. et V. Margueritte.)

INFRAMASTITE n. f. Syn. de PHLEGMON *sous mammaire*.

INFRIABLE (du préf. *in*, et de *friable*) adj. Qui ne se désagrège pas.

— Fig. : *Shakspeare est un bloc* INFRIABLE. (Catulle Mendès.)

INFRUCTESCENCE (*tèss-sanss*) n. f. Ensemble des fruits qui remplacent une inflorescence.

INGELOW (Mrs Jean), femme de lettres anglaise, née à Boston (Lincolnshire) en 1830, morte en 1897. Après s'être essayée en diverses productions anonymes, entre autres *A Rhyming Chronicle of incidents and feelings* (1850), elle donna son premier volume de *Poems* en 1863. La grâce, la sensibilité et l'harmonie de ses vers lui valurent le succès. *A Story of Doom* (1867) et un troisième volume intitulé aussi *Poems* (1885) mirent le sceau à sa

[illegible]

INGERSOLL, [illegible] tario (comté d'Oxford), sur le Thames, affluent du lac [illegible]

INGLENOOK [illegible] « coin du feu » ; de *ingle*, feu, et *nook*, réduit, coin) n. m. [illegible]

[illegible] deux ou trois personnes, et exceptionnellement toute la famille, tout le confort possible ; aussi y trouve-t-on ramassés : chaise et banquette en bois, avec vaste dossier à oreilles, casier-bibliothèque, pendule, enfin tous les objets dont on est heureux de jouir sans quitter le coin du feu.

INGOLD (Augustin-Marie-Pierre), écrivain ecclésiastique français, né à Cernay (Haut-Rhin) en 1852. Né d'une famille noble d'Alsace, il fit la campagne de 1870 avec les francs-tireurs alsaciens. La guerre finie, il entra au séminaire Saint-Sulpice à Paris, fut ordonné prêtre et se fit admettre chez les oratoriens, qu'il devait quitter plus tard. Il devint même directeur du noviciat de l'Oratoire à [illegible] Ses publications très nombreuses concernent soit l'histoire de l'Oratoire, soit celle du jansénisme, soit celle de l'Église dans les derniers siècles, spécialement en Alsace. Parmi les œuvres et les études parues sous son nom, [illegible] ont paru. Il publia aussi une collection volumineuse intitulée [illegible] la direction de la « Revue d'Alsace ».

INGOYGHEM, [illegible]

INGRESSION [illegible]

INHUMATION [illegible] *mations*. Le décret du 28 prairial an XII avait attribué le monopole des *inhumations* aux fabriques des églises et aux consistoires ; la loi du 23 décembre 1904 confère aux communes le service extérieur des pompes funèbres et ne laisse aux fabriques et consistoires (associations cultuelles, depuis la séparation des Églises et de l'État) que le seul droit de fournir les objets destinés aux funérailles dans les édifices religieux et à la décoration intérieure et extérieure de ces édifices. L'entretien des cimetières est également enlevé aux fabriques.

Sont exclusivement compris dans le service extérieur appartenant aux communes : le transport des corps ; la fourniture des corbillards, cercueils, tentures extérieures des maisons mortuaires, les voitures de deuil, ainsi que les fournitures et le personnel nécessaire aux inhumations, exhumations et crémations. Bien qu'ils n'aient pas été nommément désignés dans cette énumération limitative, on admet comme faisant partie du monopole le brancard que l'on utilise dans certaines localités à défaut de corbillard, ainsi que le drap mortuaire dont on recouvre le cercueil par décence publique. Mais les autres objets de toute sorte servant à la pompe des funérailles sont laissés aux soins des familles. Il a été notamment spécifié, au cours de la discussion de la loi, que les mixtures et les sels antiseptiques utilisés pour la conservation des corps n'étaient pas compris dans le monopole, de même que les tentures intérieures servant à la décoration de la chapelle ardente installée dans la chambre du défunt, dans le vestibule ou sous le porche de la maison.

Les communes peuvent assurer le service public des inhumations, directement ou par entreprise ; mais, quel que soit le mode d'exploitation adopté, le matériel est constitué aussi bien en vue d'obsèques religieuses de tout culte que d'obsèques civiles. Les fournitures et travaux donnent lieu à la perception de taxes, dont les tarifs sont votés par les conseils municipaux et approuvés par le préfet, ou par décret, s'il s'agit d'une ville ayant plus de trois millions de revenus. Dans ces tarifs, aucune surtaxe ne peut être exigée pour les présentations et stations à l'église ou au temple.

Dans les localités où les familles pourvoient directement ou par les soins de sociétés charitables laïques, en vertu d'anciennes coutumes, au transport ou à l'enterrement de leurs morts, les mêmes usages peuvent être maintenus avec l'autorisation du conseil municipal et sous la surveillance du maire. Les établissements religieux ne peuvent devenir entrepreneurs du service extérieur. Le service municipal et le service attribué aux fabriques sont, l'un et l'autre, gratuits pour les indigents.

INIA, rivière de la Sibérie occidentale, dans le gouvernement de Tomsk. Elle naît dans les monts Karakansk, et se jette dans l'Obi, rive gauche ; 450 kil. environ.

ININSTRUIT [illegible] E adj. Qui n'est pas instruit.

***INJALBERT** (Jean-Antoine), sculpteur français, né à Béziers en 1845. — Nous citerons, parmi ses dernières œuvres [illegible] et *une Source*, œuvre très gracieuse, entrée depuis au Luxembourg ; en 1903, un groupe de terre cuite, *les Deux* [illegible] même veine que la *Source* ; [illegible] *Jeune Faune ivre*, un buste plâtre et une très belle œuvre, un *Vase décoratif en marbre gris*, tout grouillant de nym[illegible] est jouée librement. En 1905, Injalbert a été élu membre [illegible]

INJECTEUR [illegible] des petits bateaux de sauvetage en Angleterre et en Hollande. Extrêmement simple, ce mode de propulsion consiste à refouler ou aspirer l'eau dans un tuyau qui se trouve sous la ligne de flottaison à l'arrière et à l'avant du bateau ; la marche avant et arrière est donnée par le sens de l'aspiration faite par un injecteur à vapeur, analogue à l'injecteur Giffard.

INNAVIGABILITÉ [illegible] par fortune de mer est une cause de délaissement du navire. (C. com., art. 369.) Mais le délaissement à titre d'innavigabilité ne peut être fait, si le navire échoué peut être relevé, réparé et mis en état de continuer sa route pour le lieu de sa destination, auquel cas l'assuré conserve son recours sur les assurances pour les frais et avaries causés par l'échouement. (C. com., art. 389.) Il est toutefois de jurisprudence qu'il y a lieu à délaissement non seulement au cas d'innavigabilité absolue du navire, mais encore au cas d'innavigabilité relative, qui ne l'a pas empêché de naviguer, mais qui était telle qu'il fallait plus de temps et de dépenses pour le réparer que pour en construire un neuf, ou encore lorsque les dépenses nécessaires pour le remettre en état égalent ou dépassent la valeur qu'il avait au départ.

Si le navire a été déclaré innavigable, l'assuré sur le chargement est tenu d'en faire la notification dans les trois jours de la réception de la nouvelle. (C. com., art. 390.) Le capitaine doit faire toutes diligences pour se procurer un autre navire à l'effet de transporter les marchandises au lieu de leur destination. (C. comm., art. 391.) Sur le vu du rapport d'experts, constatant l'état d'innavigabilité, les consuls et les vice-consuls peuvent autoriser l'abandon et la mise en vente du navire. (Décr. du 22 sept. 1854, art. 2.) Le capitaine procède dans ce cas à la vente, sans avoir besoin d'un pouvoir spécial des propriétaires. (C. comm., art. 237.)

INNERTKIRCHEN ou **INNERTKIRCHET**, [illegible] Suisse (cant. de Berne [distr. d'Oberhasli]), au-dessus des célèbres gorges que dominent le Blattenstock, le Laubstock, le Burg et la Planplatte ; 1.100 hab. Agriculture, élève de bétail ; tissage de la soie ; sculpture sur bois.

INNESS (Georges), peintre paysagiste américain, né à Newburgh (Hudson) en 1825, mort en Écosse en 1894. Il séjourna en Europe et, principalement, en Italie. Minutieux dans ses premières compositions, il élargit sa technique dans la suite et traduisit avec une véritable grandeur les paysages de l'Hudson et la splendeur des ciels américains : il fut avant tout un luministe. Il envoya aux Expositions universelles de Paris : en 1867, un *Coucher* [illegible] qui lui valut une médaille de bronze. Il était rappelé à celle de 1900, par : *un Jour ensoleillé d'automne, le Soleil couvert de nuages, la Vallée par un jour de brouillard, le Marais du Moulin*. On cite encore parmi ses œuvres : *Lever de soleil* (Pinacothèque de Munich), *la Vallée de* [illegible] *d'été, Crépuscule, Orage, Printemps* (1881), *les Chutes du Niagara* (1883), *Matin d'hiver à Montclair, Coucher de soleil à Montclair*, etc. — Son fils GEORGES **Inness**, peintre [illegible] Bonnat, a exposé des peintures au Salon de Paris : *Dans le vieux jardin, Attendant le maître* (1896) ; *Approche de l'orage* (1900). Parmi ses meilleures œuvres, citons : *l'Orgueil de la vacherie* (1878), *le Gué, la Mère du troupeau* (1883).

INNOCENT, prélat serbe, né à Chabatz en 1847, mort à Belgrade en 1905. Fils du pope Pavlovitch, qui fut le confident du prince Miloch, il devint en 1904 évêque de Nisch, puis archevêque de Belgrade, primat de Serbie, et, finalement, fut élu métropolite, grâce à l'influence qu'il avait su acquérir à la cour du roi Alexandre. (V. ALEXANDRE I[er].) Après la mort tragique de ce jeune souverain, le métropolite reconnut immédiatement le roi Pierre et présida à son couronnement.

INOCYTE [illegible] Histol. Nom sous lequel certains auteurs allemands désignent l'ensemble des éléments anatomiques du tissu [illegible]

INONGUICULÉ, E (*i-non-ghu-i*) adj. Se dit de mammifères chez lesquels les ongles dépassent la face supérieure de la dernière phalange.

INOTROPE (du gr. *is, inos*, fibre, et [illegible] *pein*, tourner) adj. Se dit des nerfs [illegible] fient la contraction du muscle cardiaque, [illegible] aux circonstances fonctionnelles.

INQUIÉTEMENT [illegible] Ajalbert.)

INRÔ [illegible] japonais, composé de petites boîtes superposées, maintenues par un cordonnet.

INS [illegible]

INSCRIPTION [illegible] certains font foi jusqu'à inscription de faux. (V. PROCÈS-[illegible]

[illegible] le prévenu d[illegible] voie la cause [illegible] été prononcé, le pr[illegible] des témoins qu'il veut faire entendre, avec leurs nom [illegible] la mer, soit dans les ports ou dans les [illegible] maritime, soit dans les fleuves, rivières et canaux, jusqu'au point où remonte la marée ou jusqu'à l'endroit [illegible] faire inscrire sur les registres matricu[illegible] inscrits, si ceux-ci savent lire et [illegible] au même titre, pour les illettrés, [illegible] Elle devient définitive lorsque l[illegible] dix-huitième année et ont accomp[illegible] dix-huit mois de navigation dans [illegible] grandes pêches ou sur les bâtiments de l[illegible] que les pontons et les stationnaires. L[illegible] l'âge de cinquante ans ou qu'ils ont été réformés pour blessures ou infirmités, les inscrits sont immatriculés comme [illegible]

Les inscrits accomplissent en principe leur service militaire dans l'armée de mer, sauf les cas d'exemption et de dispense prévus par la loi. La durée de leur assujettissement s'étend de l'âge de dix-huit ans à celui de cinquante ans. De dix-huit à vingt ans, ils ne [illegible] appelés qu'en temps de guerre et en vertu [illegible] À vingt ans, ils sont soumis à l'action de la l[illegible] nente et effectuent une période obligatoire [illegible] de service actif. Après deux ans de disponibil[illegible] sent à vingt-sept ans dans la réserve et peuvent encore être convoqués pour deux périodes d'exercice, chacune d'une durée de quatre semaines au plus. (Même loi, art. 4, 20, 21, 23 et 24.)

En dehors du temps pendant lequel ils accomplissent leur service militaire, les inscrits définitifs sont placés sous le contrôle du service de l'inscription maritime. S'ils se déplacent pour une durée excédant un mois, ils doivent en faire la déclaration soit au chef de service de l'inscription ou au syndic des gens de mer, s'ils se trouvent dans la circonscription d'un quartier, soit au commandant de la gendarmerie s'ils résident dans l'intérieur, soit enfin au consul s'ils sont à l'étranger. Ils doivent, de plus, se présenter, dans les deux mois qui suivent le jour de leur départ, à la même autorité dans le lieu d'arrivée ; et, s'ils ne font pas ces déclarations, ils sont passibles d'une punition disciplinaire de trois à huit jours de prison. — Ils doivent également, sous peine d'un emprisonnement de quinze jours à deux mois en temps de paix et de deux à six mois en temps de guerre, faire une déclaration au chef de service de l'inscription, lorsqu'ils se rendent à l'étranger pour y établir leur résidence. Ils ne peuvent naviguer sous pavillon étranger sans l'autorisation du ministre de la marine, et, à moins que l'infraction à cette prohibition ne résulte d'un cas de force majeure, ils sont punis, en temps de paix, d'un emprisonnement d'un mois à un an, et en temps de guerre, d'un emprisonnement de un à deux ans, s'ils contreviennent [illegible] qu'ils naviguent, régulièrement autorisés, sur un bâtiment étranger, ils doivent informer l'autorité française de la localité où ils se trouvent, de leurs mouvements d'embarquement ou de débarquement, départs, destination et retours. S'ils refusent de se présenter au bureau du chef de service de l'inscription, lorsqu'ils en sont requis pour le service, ils sont passibles d'une punition disciplinaire de huit jours de prison au plus. Les punitions disciplinaires sont infligées par le préfet maritime ; les autres peines sont prononcées par les conseils de guerre de la marine dont les inscrits sont justiciables. (Même loi, art. 54 [illegible]

En retour de ces obligations, les inscrits jouissent de certaines faveurs, telles que l'immunité du droit de patente et de toute redevance pour l'exercice de la profession de marin et de l'industrie de la pêche. Ils peuvent obtenir gratuitement des concessions temporaires de parties de plages pour l'établissement de pêcheries mobiles formées de filets ou de lignes munies d'hameçons et ayant pour objet la pêche du poisson ou la capture des oiseaux de mer, ou bien encore le parquage des coquillages ou crustacés provenant de leur pêche. Ils ont droit à des pensions et secours sur les fonds de la Caisse des inva[illegible] bénéfice de ces avantages, mais ils cessent également d'être astreints aux obligations qui leur incombaient en ladite qualité. Leur radiation a lieu, sur leur demande, un an après le jour de la déclaration faite au chef de l'inscription maritime. Elle est effectuée d'office, si les intéressés restent trois années sans naviguer. (Même loi, art. 15.)

Le territoire baigné par les eaux soumises au régime de l'inscription maritime est réparti, par arrêté du ministre de la marine, en arrondissements. Les arrondissements sont divisés en sous-arrondissements, les sous-arrondissements en quartiers, les quartiers en syndicats, composés chacun d'un certain nombre de communes. Chaque port militaire est le chef-lieu d'un arrondissement. Le quartier est le centre administratif de l'inscription maritime pour les communes comprises dans la circonscription. (Même loi, art. 64.)

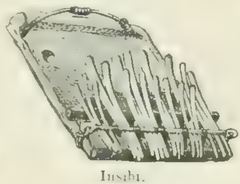
[illegible]

sement, la direction supérieure du service de l'inscription maritime, dont l'exécution, autrefois confiée aux commissaires de la marine, incombe aux administrateurs de l'inscription maritime, dont le corps a été organisé par les décrets des 7 octobre 1902 et 22 décembre 1903. Indépendamment de l'administration de l'inscription, ces fonctionnaires sont chargés de la police de la navigation et du pilotage, des pêches, de la domanialité maritime, des bris et naufrages, des pensions, demi-soldes, secours et autres allocations sur les caisses de l'établissement des invalides, de la comptabilité de cet établissement, de la répartition des primes à la marine marchande, et, en général de ce qui constitue le service dans les quartiers. Ils sont recrutés au concours parmi les licenciés en droit, ès sciences ou ès lettres, les ingénieurs des arts et manufactures, les anciens élèves de l'École polytechnique, âgés de moins de vingt-cinq ans.

Inselbad, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Westphalie]), à quelque distance de Paderborn; 2 000 hab. Source minérale chlorurée sodique sulfureuse, utilisée pour le traitement des affections des voies respiratoires.

* **INSÉNESCENCE** n. f. — Encycl. Biol. La vieillesse résulte de l'accumulation dans un organisme des déchets insolubles du fonctionnement. Mais il n'y a de déchets insolubles (tissu conjonctif, squelette, etc.) que chez les organismes pluricellulaires, parce que c'est précisément la présence de ces déchets insolubles qui explique que les blastomères résultant de la segmentation de l'œuf restent accolés, au lieu de se séparer et d'évoluer isolément. Il ne peut y avoir que des organismes unicellulaires (protozoaires, protophytes) à jouir de la propriété de sénescence. Toutefois, même parmi ces organismes élémentaires, certains, comme les infusoires, dont le cytoplasma est très différencié, présentent au bout d'un certain nombre de générations des phénomènes qui, sans être identiques à ceux que l'on observe chez les métazoaires, conduisent cependant au même résultat que la vieillesse, c'est-à-dire à la mort. V. SÉNESCENCE, RAJEUNISSEMENT *caryogamique*.

INSIBI n. m. Instrument de musique, formé de lamelles de fer dont l'une des extrémités vibre librement, tandis que l'autre est fixée à une lame transversale formant chevalet. (On en joue avec plectre ou sans plectre. Cet instrument est en usage chez les nègres de l'ouest de l'Afrique.)


Insibi.

* **INSTITUT** n. m. — Encycl. *Institut de droit international*. (V. t. V.) Les travaux de cet institut consistent à élaborer scientifiquement, dans ses sessions périodiques, des projets de réglementation internationale. On lui doit notamment un projet de règlement sur la procédure arbitrale internationale; le manuel des lois de la guerre sur terre voté au congrès d'Oxford en 1880; un projet d'extradition; un projet d'une loi uniforme sur les lettres de change; des projets relatifs à la navigation des fleuves internationaux, au droit d'expulsion des étrangers, aux immunités diplomatiques et consulaires. L'influence de l'institut s'est également exercée dans plusieurs conventions de droit civil, commercial et pénal international; dans la protection internationale du canal de Suez et dans celle des câbles sous-marins; dans la revision des règlements maritimes sur l'abordage; dans l'acte de navigation de l'Acte général de Berlin du 26 février 1885; dans le traité de Washington du 28 avril 1890, sur l'arbitrage international. Au congrès de Copenhague, en 1897, il a discuté des projets de règlement sur la capacité des personnes morales publiques étrangères, sur l'émigration, sur le régime légal des navires dans les ports étrangers; l'étude de cette dernière question a été achevée à La Haye, en 1898. En 1893, Lehr, secrétaire général, a publié un *Tableau général* des travaux de l'institut pendant les deux premières périodes décennales de son existence (1873-1892).

Institut bibliographique de Bruxelles, fondé en 1895, avec le double but de répondre, suivant un tarif modéré, à toute demande de renseignements bibliographiques, et de dresser un répertoire bibliographique universel. L'Institut publie un *Bulletin* annuel (depuis 1895) et la *Bibliographia universalis*, en feuilles ou en volumes, laquelle se divise en *Bibliographia bibliographica, Bibliographia philosophica, Bibliographia zoologica, Bibliographia physiologica, Bibliographia geologica, Bibliographia anatomica, Bibliographia agronomica, Bibliographia technica, Bibliographia economica*, à quoi il faut ajouter une *Bibliographie mensuelle des chemins de fer*. Il a aussi publié l'*Annuaire de 1899*, un *Rapport sur la situation et les travaux de l'Institut bibliographique* (1903), et des *Manuels* pour l'usage des répertoires bibliographiques des diverses sciences, avec des règles pour la rédaction des notices et des tables de classification bibliographique.

A l'Institut se rattache l'OFFICE INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE, dont les bureaux sont au siège même de l'Institut. Cet office travaille constamment à l'établissement d'un répertoire qui peut être consulté gratuitement sur place. On en délivre ou expédie des extraits contre rémunération. L'Office a rédigé en outre un *Catalogue collectif des bibliothèques de Belgique*. — L'Institut est représenté à Paris par un Bureau bibliographique.

* **INSTITUTEUR** n. m. — Encycl. Milit. La loi du 21 mars 1905 a supprimé la dispense partielle de service accordée par la loi de 1889 aux instituteurs qui contractaient un engagement décennal dans l'instruction publique, mais la dispense d'une des deux périodes de vingt-huit jours imposées aux réservistes peut encore être accordée à tous les instituteurs.

Médaille des instituteurs.

Instituteurs (MÉDAILLE DES), décoration créée le 14 juin 1848 et modifiée le 18 janvier 1893. Elle comprend trois classes : mention honorable, médaille de bronze et médaille d'argent; la médaille présente, sur l'avers, une allégorie personnifiant l'enseignement primaire, entourée de la légende *Instruction primaire, Education nationale* et, au revers, les mots : *République française, ministère de l'Instruction publique*, avec un cartouche destiné à recevoir les nom et prénoms du titulaire. La médaille d'argent, qui donne droit à une allocation, est suspendue à un ruban violet liséré de jaune, portant une petite couronne en argent formée de branches de laurier. Pour les instituteurs coloniaux, c'est le ministère des colonies qui décerne cette distinction.

Instituteurs de l'Aisne (LES). On désigne sous ce nom les trois instituteurs Debordeaux, Poulette et Leroy, fusillés par les Prussiens, en janvier 1871, pour avoir participé à la résistance locale au moment de l'investissement de Soissons. Les Prussiens avaient projeté de jeter un pont sur l'Aisne, à Pommiers. Ils furent attaqués, sur les bords de la rivière même, par les habitants du village, conduits par Debordeaux, instituteur de Pasly et sergent-major de la garde nationale. Mais la pénurie des munitions força les assaillants à interrompre l'attaque, et les Prussiens purent en force occuper Pommiers. Arrêté le jour suivant, sur la dénonciation de deux traîtres, Debordeaux fut fusillé. L'instituteur de Vauxrezis, Poulette, dénoncé par le garde champêtre Poitevin, fut de même arrêté, et fusillé quelques jours après. Quant à Leroy, instituteur de Vendières, il fut victime de sa ressemblance avec un chef de francs-tireurs qui avait opéré dans la localité, et condamné à mort par une commission militaire prussienne, après un simulacre de procès. Ces trois exécutions étaient complètement en dehors des lois habituelles de la guerre. Un monument, dû au ciseau du sculpteur Carlus, a été érigé en 1899 dans le jardin de l'école normale de Laon, pour commémorer la mort héroïque des trois instituteurs.


Monument des Instituteurs de l'Aisne, à Laon

Institutions professionnelles et industrielles (LES), par H. Spencer (trad. H. de Varigny, 1898). Dans ce volume, le dernier de la *Philosophie synthétique*, l'auteur applique aux phénomènes de la vie professionnelle et industrielle sa théorie de l'évolution basée sur trois lois : instabilité de l'homogénéité; multiplicité des effets; ségrégation des éléments.

Au début des civilisations, à la tête de toutes les professions libérales se trouve le prêtre : il est médecin, musicien, philosophe, juge, professeur, architecte, etc. C'est par le progrès général, insensible à l'origine rapide dans les temps modernes, que s'accomplit la division du travail, la spécialisation des fonctions.

Ce qui est vrai des professions libérales l'est également des institutions industrielles. Mais de ce côté on trouve « non seulement une accélération composée résultant de l'accroissement des forces qui opèrent, mais encore une accélération ultérieure, résultant de la diminution des résistances ». De là, le fait « qu'au début il fallut un millier d'années pour atteindre un perfectionnement équivalent à celui qui maintenant s'opère en une seule année ». Par suite de ces constatations empiriques qu'il étend aux conditions économiques de notre société actuelle, travail libre, capital, trade-unionisme, coopération, socialisme, Herbert Spencer affirme à nouveau l'adaptation toujours plus considérable de l'individu à la société et conclut que « l'homme définitif sera tel que ses besoins particuliers coïncideront avec les besoins publics », mais ne pourra donner la plénitude de sa nature qu'à la condition que tous les autres en feront autant.

* **INTÉGRATION** n. f. — Biol. *Intégration mentale*. Formation de la conscience une et continue, qui constitue la personnalité, la mentalité d'un être défini.

INTÉGRISTES (*grisst'*) n. m. pl. Parti politique espagnol fondé par Candido Nocedal, lorsque cet ancien chef du parti carliste se sépara de Don Carlos en 1872. (C'est le parti des catholiques intransigeants, qui, sans attacher d'importance aux formes du gouvernement, veulent que celui-ci se place sous l'autorité de l'Eglise. Nocedal est resté le chef du parti.) — *Un* INTÉGRISTE.


Inter artes et naturam, d'après Puvis de Chavannes.

Inter artes et naturam, par Puvis de Chavannes. Peinture décorative placée dans l'escalier monumental du nouveau musée-bibliothèque de Rouen, square Solférino, et qui avait figuré, en 1890, au Salon de la Société nationale des beaux-arts. — Le peintre a entendu résumer et unir ici, dans une synthèse harmonieuse, les aspects du sol normand et le caractère réfléchi des artistes et penseurs formés au milieu de cette nature.

Au premier plan, dans le verger fleuri où des touffes d'iris s'échappent d'une vasque desséchée, parmi les coquelicots, les œillets et autres fleurs qui diaprent le sol, des groupes travaillent en devisant. A gauche, des jeunes filles se sont réunies. L'une d'elles dessine sur un plat la fleur que lui présente une de ses compagnes. A droite, des jeunes gens rêvent et étudient. L'attention de l'un d'eux, dessinateur ou poète, se porte sur le joli groupe formé par une mère soulevant un enfant qui cherche à atteindre une basse branche de pommier. Plus loin, près d'arcades en ruine, des travailleurs exhument du sol des verres précieux, des fragments de chapiteaux et de colonnes. Çà et là des adolescents vont et viennent en des attitudes harmonieuses.

Une sérénité, une mélancolie graves sont répandues sur cette œuvre d'un équilibre parfait de lignes et de couleurs, où les bleus rompus, les violets éteints, les verts cendrés jouent avec les blancs crémeux et les roses pâles. A noter, aussi, que Puvis de Chavannes a cherché à styliser ici les éléments du vêtement moderne et qu'il a pleinement triomphé de la difficulté.

Deux autres compositions en hauteur, *la Poterie* et *la Céramique*, rappellent quelle place Rouen a tenue autrefois dans la production céramique.

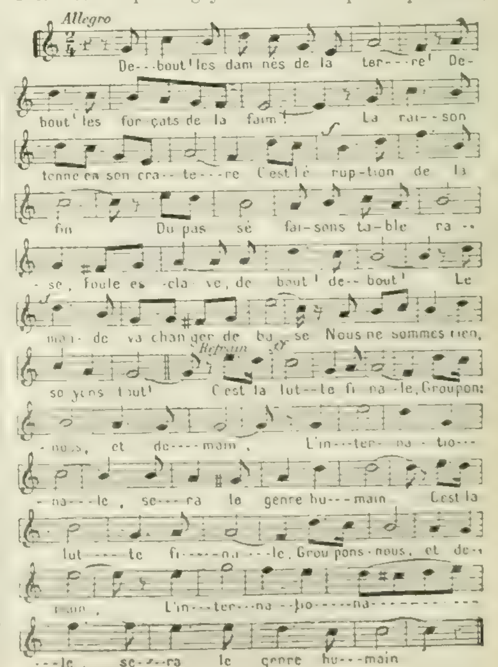
INTERCHROMATIQUE (*tèr-kro-ma-tik'*) adj. *Réseau interchromatique*, Réseau très fin du nucléoplasma, présentant peu d'affinité pour les colorants histochimiques, et que l'on suppose composé d'une substance mal connue, la *lanthanine*. V. ce mot.

INTERCOTIDAL, E, AUX adj. *Zone intercotidale*, Zone des côtes marines, qui n'est couverte d'eau qu'aux grandes marées. V. INTERESTIDAL.

* **INTERDICTION** n. f. — Encycl. Dr. crim. *Interdiction de communiquer*. V. SECRET, au t. VII.

INTERESTIDAL, E, AUX (*té, rèss*) adj. Biol. *Zone interestidale*, Zone des côtes marines, qui ne se découvre qu'aux grandes marées. (Les deux zones *intercotidale* et *interestidale* ne possèdent pas, malgré l'apparence, une faune et une flore spéciales; d'où il faut conclure que le phénomène de la marée n'a pas une action immédiate et directe sur la distribution des organismes.)

Internationale, chant de ralliement des travailleurs révolutionnaires de tous les pays, unis, sans tenir compte des frontières, pour poursuivre la lutte de classe contre le capital. — Le poème, qui date de 1871, est dû au chansonnier Eugène Pottier, membre de la Commune et auteur des « Chants révolutionnaires », parus en 1888 ; quant à la musique, composée à cette dernière date, et empreinte d'une énergie sombre et un peu mystique, les frères Pierre et Adolphe Degeyter s'en sont disputé la paternité.



[illegible]

Crosse en l'air et rompons les rangs!

[illegible]

Refrain.

Ouvriers, paysans, nous sommes

[illegible]

Mais, si les corbeaux, les vautours

[illegible]

Refrain.

INTERPRÉTARIAT [illegible]

***INTERRUPTEUR** n. m. — ENCYCL. [illegible] moteur, pren- [illegible] tio inférieure et lelancent un [illegible] Ce jet rencon- [illegible] rotation des ti- ges métalli- ques vertica- les, et à chaque rencontre un courant passe. [illegible] et, par suite, pas d'usure. Enfin, le tout plonge dans le [illegible]

Interrupteur [illegible] 1. Interrupteur [illegible]

INTERSCOLAIRE [illegible]

INTERSOCIAL, E, AUX (*tèr'* — du lat. *inter*, entre, [illegible]) qui découle des conventions diplomatiques ayant pour [illegible]

INTERVERTASE n. f. Syn. de SUCRASE, t. VII.

INTISY n. m. Bot. Espèce d'euphorbe, propre au sud [illegible]

— ENCYCL. [illegible] hauteur, habitant des régions très arides. L'appareil aérien est réduit à une tige rameuse, verte, assimilatrice, recouverte d'un enduit cireux la protégeant contre une vaporisation intense. La racine forme une série de gros tubercules disposés en chapelet, qui constituent des *réserves d'eau*; ces tubercules sont recherchés non seulement par les animaux, mais par les indigènes, qui les sucent pour se désaltérer. L'intisy est d'une grande importance économique, car il fournit peut-être le meilleur [illegible] Madagascar.

INTRACÉRÉBRAL, E, (du préf. *intra*, et de *cérébral*) [illegible]

INTRAÉPITHÉLIAL, E, AUX (du préf. *intra*, et de *épithélial*) adj. Qui est à l'intérieur d'un épithélium.

INTRAGNA, comm. de Suisse (cant. du Tessin [distr. de Locarno]), au confluent de l'Isorno et de la Melezza, torrents impétueux descendant des vallées d'Omernone et de Centovalli, et au milieu de beaux vignobles; 1.200 hab. Fabrication de chaussures d'étoffe. Élevage.

INTROUBLÉ, E adj. (du préf. *in*, et de *troublé*). Qui n'est [illegible]

INVALIDE [illegible] cation d'un décret du 18 février 1904, abrogeant celui du 29 juin 1863, il ne peut plus être admis de pensionnaires nouveaux à l'hôtel des Invalides, et, après la disparition [illegible] comme déjà plusieurs de ses parties, sera affecté à différents services publics.

INVAR (abrév. de *invariable*) n. m. Techn. Acier au nickel, caractérisé par une dilatation infiniment petite.

— ENCYCL. Les aciers au nickel (alliage de fer, nickel, avec traces de carbone et de manganèse) ont de curieuses anomalies physiques; jusqu'à 20 p. 100 de nickel, la dilatation est normale; puis elle croît pour atteindre un maximum à 24 p. 100, décroît, devient minimum [illegible] pour reprendre en croissant vers 50 p. 100 sa valeur nor-

[illegible] verre et d'un métal est une cause de rupture.

INVERARITE (*rèr*) n. f. Sulfure naturel nickelifère de [illegible]

INVERIFIÉ, E [illegible]

***INVERSION** [illegible] dividu (homosexuel), homme ou femme, qui n'éprouve d'affinité sexuelle que pour une personne de son propre sexe.

INVERTASE n. f. Syn. de SUCRASE, t. VII.

INVERTINE n. f. Syn. de SUCRASE, t. VII.

INVIABLE adj. Qui n'est pas viable.

INVOLUTION [illegible] l'utérus après la délivrance pour re- [illegible] *sénile*, Ensemble des modifications que la vieillesse détermine dans un organisme.

IODOCODÉINE [illegible] t. III.

IOLANDE n. f. Planète télescopique n° 509, découverte en 1903 par [illegible]

IOLANIE (*nî*) n. f. Genre d'insectes hémiptères homoptères, de la famille des fulgoridés, créé en 1902 pour des formes découvertes en Océanie. (L'*iolania Perkinsi*, des îles Hawaï, est le type de ces fulgores, voisins des *cixius*.)

***IONISATION** n. f. — Météorol. État particulier d'une atmosphère rendue conductrice de l'électricité sous l'action des substances radioactives.

— ENCYCL. Cette conductibilité est attribuée à la présence de particules électrisées, les unes positivement, les autres négativement, auxquelles on a donné le nom d'*ions*. Les ions, qui se produisent dans tous les gaz près desquels se trouvent des matières radioactives, se rencontrent également dans l'air libre, comme l'ont montré Elster et Geitel. L'étude des ions, encore à ses débuts, a déjà, entre autres résultats, les suivants: 1° les ions positifs se déplacent moins vite, dans un champ électrique donné, que les ions négatifs; 2° les ions ont la propriété de condenser la vapeur d'eau en gouttelettes; 3° les ions négatifs se diffusent plus vite vers les conducteurs que les ions positifs.

L'étude de l'*ionisation* de l'air, à peine commencée, semble conduire à des résultats extrêmement intéressants au point de vue de la physique du globe.

IOUJINE, pseudonyme du prince Alexandre Ivanovitch **Souarbatov,** acteur et auteur dramatique russe, né en 1857. Après avoir étudié le droit à Saint-Pétersbourg, il entra au Petit-Théâtre de Moscou, où il tint les premiers rôles dramatiques. Il a écrit un certain nombre de pièces de théâtre, qui ont eu du succès en Russie, et dont quelques-unes ont même réussi en Allemagne (*le Para-* [illegible] *Ivan IV, les Chaînes, les Gentlemen*, etc.).

IOVANOVITCH (Iovan Zmaj), poète serbe, né à Neusatz (Hongrie) en 1833, mort à Kamenica (Hongrie) en 1904. Il fit d'abord des études de droit. En 1863, il publia à Budapest un journal satirique serbe, *Zmaj* (« le Dragon »), dont il adopta ensuite le titre comme pseudonyme littéraire. En 1870, il prit le diplôme de docteur en médecine. Il vécut quelques années à Belgrade, où il fut à la fois médecin et dramaturge du théâtre National. Il a laissé plusieurs volumes de poésies: *les Roses, les Roses fanées*, ainsi que des poésies politiques et patriotiques.

IOWA-POINT, ville des États-Unis (Kansas [comté de Doniphan]), sur le Mississipi; 5.000 hab. Importante escale dans la navigation du fleuve.

Iphigénie à Aulis, tragédie en cinq actes et en vers, d'après Euripide, par Jean Moréas, représentée la première fois au Théâtre antique d'Orange (26 août 1903), puis jouée à l'Odéon (10 déc. 1903) et reprise au Théâtre antique de Champlieu (8 juill. 1906). L'auteur a suivi de très près — sauf quelques abréviations — le texte d'Euripide. Il a trouvé pour le traduire une langue et une versification très appropriées, toutes pénétrées des souvenirs des poètes et surtout des dramaturges français du [illegible] langue simple, facile, savoureuse, [illegible] re et pure, aisée, [illegible] souple et gracieuse dans les parties lyriques.

IPHIMÉDIE [illegible] espèces répandues surtout dans les mers australes. (L'*iphi-* [illegible] ple de ces petites crevettes très épineuses; quelques-unes, [illegible] les pattes intermédiaires extraordinairement armées.)

IPHIMÉDIIDÉS n. m. pl. Famille de crustacés amphi- [illegible]

[illegible] nourrit surtout d'insectes.

IPIALES [illegible] thermales ferrugineuses.

IPU [illegible] **IPU GRANDE** [illegible] actif de pelleteries, produits agricoles.

IRÈNE [illegible] après ses sœurs, sainte Agape et sainte Chionie. Fête le [illegible]

IRICHROMATINE (*kro*) n. f. Techn. Mixture permettant [illegible] sans couleurs matérielles.

[illegible] papier, du verre, etc., une couche infiniment mince, fixe, continue, dans laquelle la lu[illegible] le phénomène coloré des la[illegible] la mixture usitée est une s[illegible] de Judée, versée dans l'eau que traverse un papier apprêté de gélatine insolubilisée par le formol; elle se fixe sur le papier à sa sortie du liquide. Au séchage, la substance enduite présente une superbe irisation. Ce procédé sert à décorer le papier, la soie, le verre; il remplace avec avantage les enduits de vernis au pinceau, surtout lorsque l'action d'épaissir est un inconvénient (vernissage des lentilles, des miroirs, des dépôts galvaniques). L'irichromatine, modifiant la tension superficielle des [illegible] miquement pour remplacer l'huile, dans le filage en mer.

IRIDODONÉSIS (*ziss* — du gr. *iris, idos*, iris, et *donein*, secouer) n. m. Tremblement de l'iris, occasionné par l'absence du cristallin.

IRIDORHEXIS [illegible] rupture) n. m. Arrachement d'un lambeau d'iris.

*** IRLANDE.** — HISTOIRE. Après la retraite de Gladstone, en mars 1894, aucune mention ne fut faite du *home rule bill* dans le discours du trône prononcé le même mois. Le ministère Rosebery présenta un bill sur les tenanciers évincés, qui donna lieu à de vives discussions. Cet acte prévoyait la constitution d'un tribunal arbitral devant lequel chaque fermier évincé pourrait poursuivre la réintégration; mais, voté aux Communes, il fut rejeté par la Chambre des lords. Présenté de nouveau en 1895, il n'eut pas plus de succès.

Le ministère Salisbury présenta, en 1896, un bill agraire pour l'Irlande, étendant un système déjà existant (*Land purchase Acts*) et en vertu duquel l'État était autorisé à avancer aux tenanciers, à un taux modique et contre cer- [illegible] fermes aux landlords. Le bill fut très vivement combattu à la Chambre des lords par les grands propriétaires [illegible] le bill, mais avec des amendements qui en diminuaient [illegible] la Chambre des communes, mais sans l'obtenir.

[illegible] cussions qui portèrent principalement sur la question des relations de l'île avec la Grande-Bretagne. Depuis le traité d'union de 1801, aucune modification n'avait été [illegible] constamment diminué, tandis que celle de la Grande-Bretagne n'avait cessé de s'accroître, les contribuables irlan- [illegible] ministère libéral Rosebery, une commission d'enquête fit ressortir cette inégalité manifeste de traitement, dans un rapport publié en 1896 seulement.

[illegible] der le redressement de la contribution, mais le ministère unioniste Salisbury, pour gagner du temps, eut recours, en 1897, à l'expédient d'une nouvelle commission d'en- [illegible] l'impôt foncier local accordé aux propr[illegible] écossais. Le mécontentement des Irla[illegible] charge de l'État certaines contributions dant l'organisation d'un gouvernement [illegible]

Le bill tendant à doter l'Irlande d'un *self government*, voté en 1898, plaça l'île sur un pied d'égalité avec l'Angleterre, au point de vue de la participation des citoyens à la direction des affaires locales. La loi institua des conseils investis d'un pouvoir, de contrôle sur les fonctionnaires, et assura une répartition équitable de l'impôt. [illegible] les anciens griefs des partisans du *home rule*.

La tranquillité qui était revenue en Irlande [illegible] être compromise en 19[illegible]2 par la formation de la *[illegible]* nouvelle organisation [illegible] à la tête de laquelle était William O'Brien, et qui avait pour principe le re[illegible] l'Angleterre et la destruction du [illegible] soumettre le pays aux clauses de la loi de procédure criminelle relatives aux procès spéciaux et à la juridiction sommaire. Un meeting [illegible] interdit par la police et dispersé par la [illegible]

[illegible] la loi agraire votée en 1903 fut encore un bien pour l'Irlande. Cette loi accorde aux paysans irlandais la propriété de leurs terres, à des conditions très raisonnables [illegible] pour une période de longue durée. D'autre part, l'Etat leur avance une partie des sommes nécessaires pour les acheter au propriétaire. Les sommes exigées immédiatement par l'intérêt et l'amortissement des avances sont inférieures au prix actuel du fermage; au bout de 72 ans, la dette envers l'Etat sera éteinte. De son côté, le propriétaire reçoit un capital qui, placé, lui rapporte autant que le prix actuel du fermage avec les frais de perception en moins.

IRMER (Georges), historien et administrateur allemand, né à Dessau en 1853. Archiviste aux archives nationales secrètes de Berlin (1878), puis archiviste à Coblentz, Dusseldorf, Marbourg et Hanovre, il fit une propagande énergique dans la presse et dans des réunions en faveur d'une active politique coloniale, fut appelé en 1892 à la direction des colonies au ministère des affaires étrangères et nommé en 1894 gouverneur des îles Marshall. Il parcourut et explora l'Océanie et le Pacifique. Nommé conseiller intime de légation à la direction des colonies, il est un des principaux inspirateurs et agents de la politique d'expansion de l'empereur Guillaume II. Il a publié notamment un recueil de documents d'un intérêt capital pour la connaissance de la politique suédoise et française en Allemagne en 1633 et 1634, tirés des archives prussiennes.

IRRÉALISME (*is-sm'*) — du préf. *in*, et de *réalisme*) n. m. Défaut d'esprit qui consiste à n'avoir pas le sens du réel : *Ces jeunes gens sont d'un* IRRÉALISME *égal à leur instruction, qui est grande.* Paul Bourget.

IRRÉEL, ELLE (*ré-èl*) — du préf. *in*, et de *réel*) adj. Qui n'est pas réel : *Un fantôme* IRRÉEL.

— Gramm. *Mode irréel* ou *Irréel* n. m. Gramm. Qui exprime une action ou un état comme contraires à la réalité : *Mode* IRRÉEL. *L'*IRRÉEL *grec.*

— ENCYCL. Le terme d'*irréel* est surtout employé en grammaire grecque pour désigner les temps secondaires de l'indicatif, avec ou sans ἄν, qui expriment une action ou un état non réels. Dans la phrase française : « Si j'étais riche, je voyagerais », les deux verbes « étais » et « voyagerais » sont deux *irréels*, qui se traduisent en grec, le premier par l'imparfait de l'indicatif sans ἄν, le second par l'imparfait de l'indicatif avec ἄν. De même, dans les phrases « Plût au ciel qu'il vécût encore » et « Tu *devrais* te taire », il y a deux *irréels*: « vécût » et « devrais », que le grec rend par des imparfaits de l'indicatif sans ἄν. On explique cet emploi des temps passés de l'indicatif en faisant remarquer que le passé est essentiellement le nonréel par rapport au présent. L'irréel grec se traduit généralement en latin par l'imparfait ou le plus-que-parfait du subjonctif.

IRRÉVERSIBLE adj. Autom. *Direction irréversible.* V. AUTOMOBILE.

IRRISOR (*i-ri-zor*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux ténuirostres, type de la famille des *irrisoridés*, comprenant quatre espèces, propres à l'Afrique tropicale.

— ENCYCL. Les *irrisors* ou *huppes moqueuses*, appelés aussi *promérops moqueurs, huppes babillardes*, à cause de leur chant saccadé, sont de beaux oiseaux de la taille d'une pie, élancés, à long bec fin et très recourbé chez les mâles, plus court chez les femelles; la livrée est ordinairement bleue ou verte, avec des reflets brillants, et des taches [illegible] à la [illegible] et aux


Irrisor.

ailes, comme dans l'*irrisor erythrorrynchus*, type du genre, commun dans la région du Zambèze. Ces oiseaux vivent dans les forêts et ont les allures des guêpiers.

IRRISORIDÉS (*i-ri-zo*) n. m. pl. Famille d'oiseaux passereaux ténuirostres, renfermant les genres *irrisor, scoptelus, rhinopomastus*, tous propres à l'Afrique tropicale. — *Un* IRRISORIDÉ.

IRRORER (*[illegible]*) — [illegible] *in*, sur, et *rorare*, pleuvoir [illegible]) v. a. Action de répandre en rosée, en gouttelettes.

IRVING (John Henry BRODRIBB, connu sous le nom de **sir Henry**), acteur anglais, né à Keinton, près de Glastonbury (comté de Somerset), en 1838. — Il est mort à Bradford en 1905.

IRVOY (Charles-A[illegible]), sculpteur français, né à Vendôme en 18[illegible], mort à Grenoble en 1898. Elève de Ramey et Dumont, [illegible] au Salon de 18[illegible] et remporta le deuxième grand prix de Rome en 1854. Nommé en 1856 directeur de l'Ecole de sculpture et d'architecture de Grenoble, il mena de front son enseignement et ses travaux [illegible] la statue de *B[illegible]* à [illegible] la Grotte [illegible] d[illegible] Stenay Meuse, et un nombre important de bustes-portraits ou de médaillons, parmi lesquels *le G[illegible]*, Vicat, [illegible] les petits chaussées, *le Peintre Guétal* (musée de Grenoble), etc.

ISAAC (Adèle-Victorine), cantatrice scénique française, née à Calais en 18[illegible]. Elève de l'école de Duprez, elle fut engagée en 1872 au théâtre de la Monnaie de Bruxelles. Douée d'une voix qu'elle savait conduire avec goût, elle [illegible] dans *le Pré aux Clercs, le Domino noir, les Mousquetaires de la reine, Giralda*, et fut appelée l'année suivante à l'Opéra-Comique, où elle débuta dans *la Fille du régiment*. Elle y resta peu de temps, fut engagée à Liège, puis à Lyon, et rentra à l'Opéra-Comique en 1878. Sa réputation de cantatrice s'établit alors solidement, et son succès, très franc dans : *Haydée, Galatée, Roméo et Juliette, le Caïd, Mignon, les Noces de Figaro*, fut brillant et complet dans sa création des *Contes d'Hoffmann*. Elle passa alors en 1883 à l'Opéra, s'y montra successivement dans *Faust, Hamlet, Guillaume Tell, Robert le Diable*; puis, en 1885, reparut à l'Opéra-Comique pour y faire deux créations importantes dans *Egmont* et *le Roi malgré lui*. Elle resta encore trois ans à ce théâtre, le quitta en 1888 pour aller donner une série de représentations, et abandonna ensuite le théâtre.

* **ISABELLE II** (Marie-Louise-Isabelle, dite), reine d'Espagne, fille de Ferdinand VII et de Marie-Christine de Naples, née à Madrid en 1830. — Elle est morte à Paris en 1904.

ISABELLE-II (CANAL), canal destiné à amener à Madrid les eaux d'une petite rivière du bassin du Tage, la Lozaya, et qui a été entrepris en 1902. En 1905, le canal était presque terminé, lorsque la voûte d'un immense réservoir en construction s'effondra sur les ouvriers occupés à travailler dans l'intérieur même du réservoir. Près de trois cents d'entre eux furent écrasés sur le coup, pris sous la masse de ciment ou dans la trame du filet d'acier qui armait la maçonnerie. La troupe dut intervenir pour mettre fin aux désordres qui suivirent le sauvetage.

* **ISAMBERT** (Gustave), homme politique français, né à Saint-Denis-les-Ponts (Eure-et-Loir) en 1841. — Il est mort dans cette commune en 1902.

ISANÉMONE (du gr. *isos*, égal, et *anémos*, vent) n. f. Météor. Courbe d'égale vitesse pour le vent.

— ENCYCL. En construisant, sur une projection de Mercator, les courbes d'égale vitesse moyenne du vent dans l'Atlantique nord, pour la saison d'été, L. Brault obtint une carte très remarquable : les isanémones moyennes et les isobares moyennes étant identiques à des différences près égales aux erreurs possibles d'observation.

ISANOMALE (du gr. *isos*, égal, et *anômalia*, anomalie) n. f. Courbe usitée en météorologie.

— ENCYCL. Lorsque le météorologiste allemand Dove publia son *Atlas* des isothermes de l'air à la surface du globe, il représenta sur les cartes mensuelles les portions de la terre où la température était au-dessus et au-dessous de la température moyenne à la même latitude, puis il nomma *isanomales* les lignes d'égale différence. On applique également la même désignation aux isanomales d'autres éléments météorologiques et magnétiques.

ISAPIOL n. m. V. APIOL, t. Ier.

ISCHÉMIER (*is-ké*. — Prend deux *i* de suite aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *Nous ischémiions. Que vous ischémiiez*) v. n. Faire une ischémie, la provoquer.

ISCHIAGRE n. f. Syn. de SCIATIQUE.

ISCHIO-PUBIEN, ENNE (*is-ki-o, bi-in, èn'*) adj. Qui a rapport au pubis et à l'ischion : *Echancrure* ISCHIO-PUBIENNE.

ISCHIO-PUBIOTOMIE n. f. V. FARABEUF (*opération de*).

ISCHNOGLOSSE (*iss-kno*) n. f. Genre de mammifères chiroptères, de la sous-famille des phyllostominés, comptant une seule espèce, propre à l'Amérique centrale. (L'*ischnoglossa nivalis* est une chauve-souris, voisine des glossophages, qui vit surtout dans les montagnes du Mexique, à la limite des neiges.)


Ischnoglosse.

ISCHNOMEMBRAS (*iss-kno-man-brass*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, de la famille des athérinidés, créé en 1903, pour une forme, voisine des athérines, découverte dans les eaux douces du Gabon (*ischnomembras Gabu-[illegible]*).


Ischnomembras.

ISCHNOPTERYX (*iss-kno-pté-riks*) n. m. Genre d'insectes orthoptères pseudo-névroptères, de la famille des psocidés, créé en 1906, pour des formes propres à l'Amérique tropicale. (L'*ischnopteryx calceroides*, du Pérou, est le type de ces nouveaux psoques, voisins des thyrsophores.)


Ischnopteryx (double de gr. naturelle).

ISCHNOSOME ([illegible]) n. m. Genre de crustacés isopodes, de la famille des munnopsidés, comptant quelques espèces répandues dans les mers chaudes. (L'*ischnosoma sp[illegible]*, des Açores, est un exemple de ces animaux de taille médiocre ou petite, remarquables par le renflement postérieur de leur abdomen; ils vivent par des fonds de 600 à 800 mètres.)

* **ISELIN** (Henri-Frédéric), sculpteur français, né à Clairegoutte (Haute-Saône) en 182[illegible]. — Il est mort à Paris en 1905, après avoir fait d'autres bustes-portraits qui, joints à ceux déjà cités, ont fait sa réputation.

ISELTAS ou **CORRALES**, petit archipel volcanique qui émerge au milieu du lac de Nicaragua, reste probablement d'une coulée de lave issue du Mombacho, et déchiquetée par les eaux du lac. Pêcheries.

ISENBART (Emile), peintre français, né à Besançon en 1846. Elève de Fanart, il débuta au Salon de 1872 avec un *Chemin sous bois*. Il interprète les sites franc-comtois avec une grande vigueur d'expression et un sentiment très juste de la nature agreste. Parmi ses meilleures toiles, citons: *Forêt de sapins au Bélieu* (Doubs) [acquis par l'Etat]; *Prairie dans les montagnes du Doubs* (acquis par la ville de Lyon); *Champs de bruyères* (musée de Besançon); *les Premières Feuilles* (musée de Cambrai); *Tussilages* (musée de Dijon); *Bords de l'Ouït* (musée de Troyes); *Plateaux du Jura* (musée de Châlons-sur-Marne); etc. En 1906, il a exposé : *Lisière de bois* et *les Foins*.

ISÉRABLES, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. de Martigny]), sur le flanc droit de la gorge de la Fare, dans un site étrangement pittoresque; 1.100 hab. Culture des céréales, qui s'y fait d'ailleurs sans le secours de la charrue.

ISIDORÉE n. f. Genre de rubiacées cinchonées, représenté par un petit arbrisseau du littoral de Haïti et de Cuba, et caractérisé par ses fleurs axillaires, pourpres, à corolle tubuleuse, et par ses fruits qui sont des capsules loculicides.

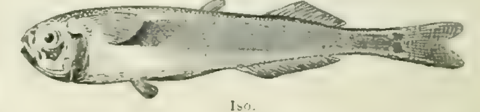
ISKANDER, pseudonyme du publiciste russe HERZEN.

ISLAND ou **LAC DES ILES**, lac du Canada (Keewatin), origine d'un affluent droit de la *God's River*, bassin de la baie d'Hudson); 142.000 hectares environ.

ISLE-ROYALE, île du lac Supérieur, appartenant aux Etats-Unis (Michigan), formant un comté particulier. V. pr. *Washington Harbour*, qui offre un bon mouillage. Abondants gisements de cuivre; pêcheries.

ISLE-VERTE (L') ou **SAINT-JEAN-BAPTISTE-DE-L'ILE-VERTE**, ville du Dominion canadien (prov. de Québec), ch.-l. du comté de Temiscota, sur le Saint-Laurent, grossi à cet endroit de la rivière *Verte*; 3.700 hab. Navigation fluviale très active.

ISO n. m. Genre de poissons acanthoptères, de la famille des athérinidés, créé en 1901 pour une espèce nouvelle découverte dans les mers du Japon, l'*iso flosmaris*.


Iso.

ISOANABASES n. f. pl. Nom donné aux courbes d'égale amplitude pour la submersion des rivages scandinaves à la fin de la période glaciaire. *Une* ISOANABASE.

ISODIALURIQUE adj. V. DIALURIQUE, t. III.

ISODYNAME adj. Physiol. Se dit d'un aliment qui jouit de la propriété d'isodynamie.

ISODYNAMIE (*mi* — du gr. *isos*, égal, et *dunamis*, force) n. f. Physiol. Se dit de la qualité de certains aliments qui peuvent se substituer les uns aux autres dans la ration alimentaire, quand une quantité A de l'un d'eux donne une valeur calorimétrique égale à une quantité différente B d'un autre aliment.

— ENCYCL. La notion d'*isodynamie* est due à Rubner, qui mesura la valeur dynamogène (énergétique) d'un aliment par la quantité de chaleur qu'il dégage au calorimètre. C'est ainsi que, dans la ration alimentaire, on peut substituer à 100 grammes de graisse par exemple 235 grammes de sucre ou d'amidon ou 240 grammes d'albumine. Cette notion a été admise par beaucoup de physiologistes, qui se sont empressés de l'utiliser pour l'établissement des rations alimentaires expérimentales. Mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que la production de chaleur n'est pas une fin en elle-même, et qu'elle n'exprime en aucune façon la manière dont l'énergie est utilisée par les processus vitaux. Aussi convient-il de faire subir à l'isodynamie, telle que l'a formulée la loi de Rubner, des corrections qui varient d'une part avec la nature de l'aliment considéré, d'autre part avec le travail exécuté par l'animal en expérience.

* **ISOGONE** adj. — Biol. *Croisements isogones*, Croisements qui présentent la disposition des caractères dominant et récessif. Syn. HOMOGONE.

ISO-INDOL n. m. Diazine aromatique, que l'on obtient en traitant à chaud l'acétate de benzoylcarbinol par l'ammoniaque alcoolique. Syn. DIPHÉNYLPYRAZINE.

— ENCYCL. L'*iso-indol* fond à 19[illegible]; ses cristaux présentent des colorations variées, dues à un phénomène de polychroïsme, et, si on le fait tourner autour de son axe, le cristal, vu par transparence, apparaît successivement de couleur indigo, rouge, jaune, verte.

ISOMALTOSE n. m. Sucre ($C^{12}H^{22}O^{11}$) que l'on obtient par hydratation de l'achroodextrine.

* **ISOMÉTRIQUE** adj. — Métriq. Qui a la même mesure : *Vers* ISOMÉTRIQUES.

ISONITROSOTERPÈNE n. m. Syn. de CARVOXIME, t. II.

ISOPLASTIE (*plass-tî* — du gr. *isos*, égal, et *plastos*, qui forme) n. f. Propriété que possèdent certains aliments plastiques, histogènes, de pouvoir se substituer dans la ration alimentaire.

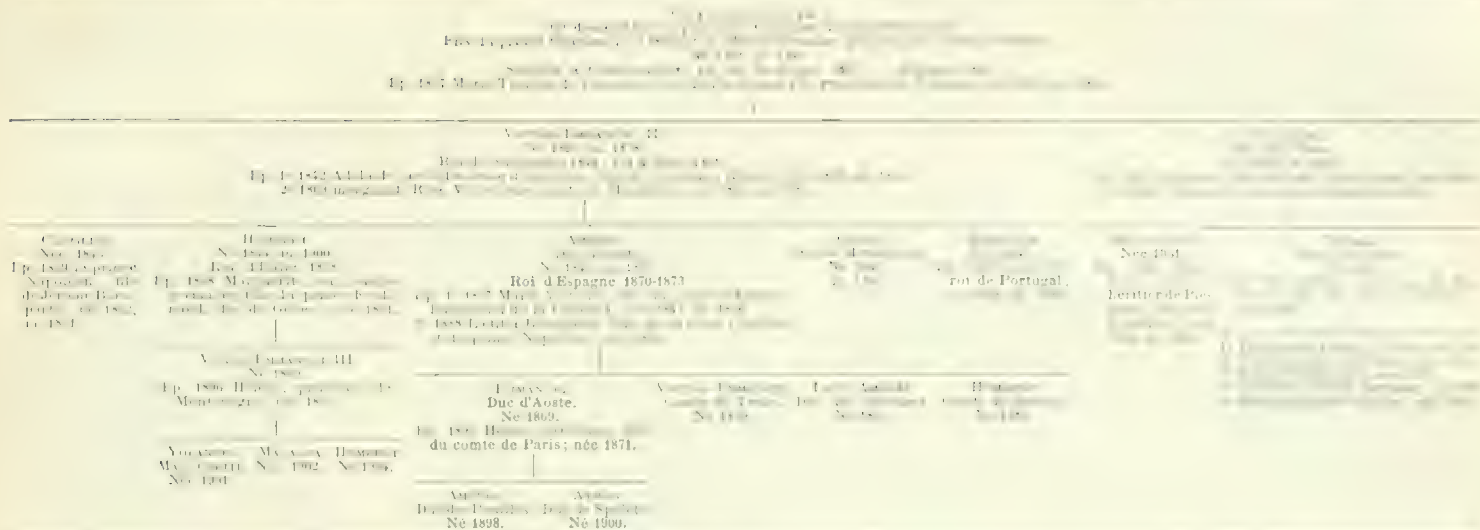
— ENCYCL. Les aliments plastiques étant ceux qui entrent dans la trame même de la substance vivante, il y a deux *isoplasties*, l'isoplastie azotée et l'isoplastie minérale. Ainsi une certaine quantité de gélatine peut remplacer une quantité différente et plus faible d'albumine, mais ne peut se substituer complètement à cette dernière. De même, on peut remplacer une faible quantité de soude ou de chaux par une autre quantité de potasse ou de magnésie. Mais l'isoplastie est toujours partielle, et non totale. V. ISODYNAMIE.

ISOPLÈTHE adj. *Ligne isoplèthe; points isoplèthes.* V. NOMOGRAPHIE.

ISOSTÉARIQUE adj. Syn. de DIOCTYLACÉTIQUE, t. III.

ISOTHÉRAPIE (*pî* — du gr. *isos*, égal, et *therapeia*, traitement) n. f. Méd. « Méthode thérapeutique qui, comptant sur les égalités de puissance, d'action, de force, met en jeu les moyens d'amener les éléments, les hommes, les animaux, les végétaux, en un mot les causes qui

ITALIE : Tableau généalogique.



[illegible] fait la maladie, à faire la guérison [illegible]. L'homœopathie, la vaccination et, dans une certaine mesure, la sérothérapie, sont des exemples modernes d'isothérapie.

ISOTONIE *nie* — du gr. *isos*, égal, et *tonos*, tension n. f. Biol. Équilibre moléculaire de deux solutions séparées par une membrane organique, et tout rétablissement résultant des échanges osmotiques opérés à travers la membrane.

ISOTONIQUE *nik'* — de *isotonie* adj. Qui a le même pouvoir osmotique.

— Encycl. Thérap. *Sérum isotonique*. Nom donné au sérum dont la concentration moléculaire est égale à celle du sérum humain ou animal. Dans un tel sérum, les globules rouges restent [illegible]. Le *sérum physiologique*, à 7 °/₀ [illegible] de sodium pour 1 000 d'eau distillée, est un sérum isotonique. Le sérum marin isotonique de Quinton est de l'eau de mer ramenée par coupage à l'isotonie. Le procédé le plus pratique pour déterminer le taux isotonique d'un sérum est la cryoscopie.

ISOXAZOL n. m. Syn. de [illegible]FURAZOL. (T. IV.)

Ispahan (Vers), par Pierre Loti. — C'est une relation de voyage, dont le titre promet moins que le livre ne donne, car l'auteur, débarqué à Bender-Bouchir, va droit à Ispahan à travers la chaîne Persique, par la route des caravanes et de la remonte au nord et revient à Enzeli, sur la Caspienne, où il s'embarque pour Bakou. Chemin faisant, il visite Chiraz, la ville aux jardins de roses, que Hafiz et Saadi ont chantée, la mosquée de Kerim-Khan, et les ruines de Persépolis. En une bourgade, nommée Makandbey, il assiste aux danses épileptiques des fanatiques qui se frappent à coups redoublés pour fêter, à l'issue du carême, l'anniversaire de la mort d'Ali. A Ispahan, il admire la [illegible] qui entre [illegible] de la mosquée impériale et dépeint l'impression de désolation et de vide que lui a fait cette grande cité morte. A Koum, il va voir le tombeau de Fatimah, fille de Mahomet, femme d'Ali. Il ne s'arrête pas longtemps à Téhéran, où il a une entrevue avec le prince héritier et qui lui paraît trop « européanisé », et le reste de sa relation n'a plus guère d'autre intérêt que celui qu'éveille partout l'art de son style, si habile, par la notation à la fois précise et lumineuse des couleurs et des formes, à faire surgir aux yeux du lecteur l'âme silencieuse des choses.

ISPRAVNIK n. m. Titre du fonctionnaire russe placé à la tête de la police d'un district (*ouïèzde*). [C'est une sorte de commissaire supérieur de police. Le mot vient de *pravite*, qui signifie : gouverner, diriger.]

Issaurat (Cyprien), pédagogue et écrivain français, né à Saint-Césaire (Alpes-Maritimes) en 18[illegible], mort à Paris en 1899. Instituteur dans le Var, au moment du coup d'Etat de décembre 1851, il tenta d'organiser la résistance et n'échappa à la déportation qu'en se réfugiant à Nice, qui appartenait alors au Piémont. L'amnistie de 1859 le ramena en France, à Paris, où son passé et l'amitié de Michelet le firent bien accueillir dans les cercles hostiles à l'empire. Il fut un des fondateurs de la « Libre-Pensée », qui reparut, après sa suppression, sous le titre de la « Pensée Nouvelle ». La Société d'anthropologie lui confia d'abord les fonctions de secrétaire ; il en devint bientôt le bibliothécaire, et enfin le président. Il a beaucoup écrit sur les questions d'enseignement. Nous citerons : *les Moments perdus de Jean Pierre* [illegible] (1868) ; *Notes et impressions politiques de Pierre Lepage, Bonhomme*, sous forme de journal allant de septembre 1870 à février 1871 (1872) ; *l'Éducation* [illegible] (18[illegible]), et surtout *la Pédagogie, son histoire*, [illegible] (188[illegible]).

Italia n. f. Planète télescopique n° 477, découverte en 1901 par Carnera.

***Italie** — Histoire. Après la mort de Depretis (29 juill. 1887), Crispi devint président du conseil. Il apportait dans la politique italienne à la fois des idées nouvelles et des procédés nouveaux. Vieux mazzinien, son avènement au pouvoir marquait celui de la gauche avancée ; Crispi allait appliquer à la réalisation de son programme une habileté parfois sans scrupules, un autoritarisme voisin de la brutalité, une ténacité confinant à l'entêtement. Renversé en 1891 à la suite de difficultés financières causées par sa mégalomanie, Crispi eut pour successeur le chef de la droite, le marquis di Rudini. Il revint au pouvoir, en 1893, après un court interrègne ministériel de Giolitti, qui avait succédé à di Rudini. L'échec d'Adoua causa sa chute. Il sentit perdue la partie qu'il avait jouée presque seul contre tous pour imposer à son pays une politique extérieure et coloniale hors de proportion avec ses ressources [illegible] démissionna le 4 mars 1896.

Les premiers mois du second ministère Rudini, qui succéda encore à Crispi, furent marqués par trois faits importants : la signature, à Addis-Ababa, d'un traité de paix avec l'Ethiopie, qui impliquait la reconnaissance de l'indépendance complète de ce pays et l'abandon du Tigré par l'Italie (26 oct. 1896) ; celle, à Paris, de conventions qui, en reconnaissant formellement la situation de la France en Tunisie, ouvraient la porte à des rapports de plus en plus cordiaux entre cette dernière et l'Italie (30 sept.) ; enfin, le mariage (24 oct.) du prince héritier Victor-Emmanuel avec la princesse Hélène de Montenegro.

Après avoir créé pour la Sicile, où la situation était inquiétante, un poste de commissaire royal, ayant le rang et les pouvoirs d'un ministre, di Rudini fit dissoudre la Chambre le 3 mars 1897. Les élections (21 mars) donnèrent une forte majorité au ministère ; mais son chef pensa toutefois, qu'après avoir réprimé les menées socialistes, sur lesquelles l'attentat d'Acciarito (22 av. 1897) avait attiré l'attention, il pouvait gagner à gauche de nouveaux partisans. Il profita de la démission du général Pelloux, à l'occasion du rejet d'un projet de loi sur l'avancement dans l'armée, pour se retirer (6 déc.). Chargé par le roi de [illegible] le plus éminent représentant de la droite, Visconti-Venosta, comme ministre des affaires étrangères, tout en y faisant entrer un vétéran des luttes parlementaires, le président de la Chambre, Zanardelli, véritable chef de la gauche. Une politique d'économie et de bonne administration à l'intérieur, de sagesse à l'extérieur, où on se réduisit volontairement à l'occupation de Massaouah, paraissait devoir lui assurer une longue durée, tandis qu'un vote de censure politique de la Chambre contre Crispi le débarrassait d'un adversaire tenace et toujours dangereux. Mais les troubles agraires de Sicile et des Marches, puis l'insurrection de Milan (6-9 mai 1898), réprimée avec une terrible énergie par le général Bava-Beccaris, amenèrent la chute du cabinet (28 mai). Une tentative de reconstitution sans Visconti-Venosta et Zanardelli échoua (18 juin), et le roi fit appel au général Pelloux. Celui-ci constitua un cabinet d'affaires qui rétablit l'ordre, ramena le calme et signa, le 21 novembre 1898, un traité rétablissant les relations commerciales avec la France. L'hostilité des gauches aux projets de loi destinés à réprimer la propagande socialiste et anarchiste, puis l'affaire de San-Moun, où la Chambre se montra disposée à ne pas suivre le ministère dans son projet d'établissement en Chine, amenèrent la démission du ministère. Le général Pelloux, chargé par le roi de constituer un nouveau cabinet, s'orienta nettement à droite en rendant les affaires étrangères à Visconti-Venosta et en donnant l'agriculture à Salandra. Aussitôt, il eut contre lui l'opposition de toute la gauche, se manifestant par l'obstruction à la Chambre et par l'agitation dans le pays. Après avoir essayé d'y parer par le fameux décret-loi du 22 juin 1899, au bout de deux années de luttes incessantes, le général Pelloux dut se retirer (18 juin 1900) et le président du Sénat, Saracco, réussit à former un cabinet transactionnel (27 juin). L'assassinat du roi Humbert à Monza (29 juill.) le laissa au pouvoir. Mais cette situation transitoire ne pouvait durer. Saracco ayant été mis en minorité le 7 février 1901, le roi fit appeler Zanardelli. Celui-ci constitua son cabinet, le 15 février, avec l'appui de Giolitti. C'était le retour des gauches au pouvoir ; toutefois, Pinetti, ministre des affaires étrangères, y représentait la droite.

Les débuts du nouveau cabinet marquèrent une détente sensible dans l'état des affaires italiennes. Les efforts pour venir en aide aux populations agricoles, la popularité personnelle que sut acquérir le jeune roi dans ses visites à Turin, Milan et Venise, la défaite de la Camorra aux élections municipales de Naples, enlevèrent aux socialistes un prétexte à une opposition trop ardente et permirent de donner une solution pacifique aux grèves de Gênes. A l'extérieur, le rapprochement avec la France fut accentué, par une série de marques réciproques de bon vouloir, sans toutefois que la triple alliance fût menacée. Le voyage du [illegible] de près le renouvellement de la triple alliance pour une période de cinq ans (28 juin).

Le ministère Zanardelli semblait donc très solide au commencement de 1903. Il régnait cependant une réelle agitation dans le pays. La question du divorce soulevait l'opposition des catholiques ; les menées anarchistes, qui [illegible] tous les journaux, sauf le « P[illegible] trois jours, causaient dans toute [illegible] de malaise qui s'effaça tempora[illegible] visites du roi d'Angleterre (avr.) et [illegible]mand (mai). La campagne des sociai[illegible]nistration de la marine ébranla de nouvea[illegible] du gouvernement. Giolitti lui succéda. Une campagne socialiste, fondée sur les affaires privées du ministre des finances, Rosano, commença aussitôt et amena le suicide de cet homme d'Etat. Giolitti, un moment découragé, se reprit, et l'année se termina heureusement pour son ministère sur le règlement amical avec la France de la [illegible]

L'année 1904 s'ouvrit sur des bruits de d[illegible] graves possibles avec l'Autriche-Hongrie, au s[illegible]tendues concentrations de troupes dans le Trentin et l'Istrie ; ils furent aisément dissipés, et les deux gouvernements parurent s'accorder pour le maintien du *statu quo* dans la péninsule balkanique. En même temps, la conclusion d'un traité pour la protection du travail et le voyage du président Loubet à Rome, où il fut accueilli chaleureusement, manifestèrent le développement des relations amicales avec la France. A l'intérieur, la protection ouverte accordée à Mgr Scalabrini, nonce du pape dans l'Amérique du Sud ; la participation du cardinal Svampa, archevêque de Bologne, à la réception du roi dans cette ville ; les mesures destinées à faciliter leur ministère aux missionnaires italiens après la rupture entre la France et le saint-siège ; le refus de laisser présider la séance solennelle d'inauguration du congrès de la libre pensée par le ministre de l'instruction publique, Alando, marquaient une série d'avances pour amener une réconciliation avec la papauté, avances auxquelles celle-ci ne parut pas rester indifférente, sans aller toute-[illegible] solution de la Chambre (oct.), les élections (nov.) ramenèrent [illegible] aux dépens des socialistes et d[illegible] pour bien marquer qu'il n'enten[illegible] sa politique à gauche, Giolitti fit donner la présidence [illegible]

Deux nuages seulement obscurcissaient la sérénité de l'horizon politique. L'un était la recrudescence [illegible] nistre Nasi et par la constitution de groupes parlementaires spéciaux à la Calabre et au Napolitain. L'autre était dû aux demandes impérieuses et aux menaces de grève des employés et ouvriers des chemins de fer.

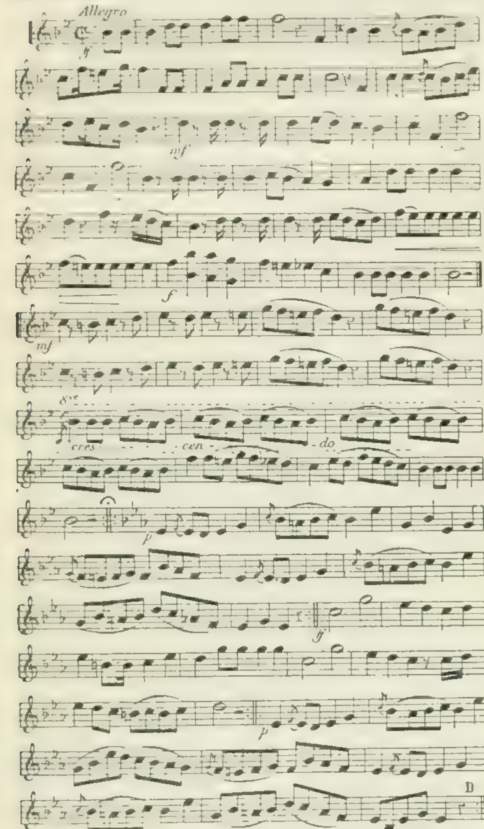
Ces soucis et le mauvais état de sa santé forcèrent Giolitti à donner sa démission, le 4 mars 1905. Le 28, Fortis, [illegible] cabinet.

[illegible] tion d'un traité de commerce [illegible] surtout l'entrevue à Venise de T[illegible] quèrent un resserrement de la triplice. Ma[illegible] ses alliances, enten[illegible]

Les mesures énerg[illegible] conclusion d'un *modus vivendi* [illegible] aussitôt son cabinet avec six nouveaux membres. Mais ce ne pouvait être qu'un replâtrage. Très vivement attaqué à la fois par la droite et l'extrême gauche, Fortis dut se retirer devant un vote de coalition en février 1906 et il eut pour successeur Sidney Sonnino, qui obtint l'appui, assez inattendu, de Enrico Ferri et du groupe socialiste parlementaire. [illegible]

représentant à la conférence d'Algésiras, Visconti-Venosta, un rôle de conciliation et de paix.

Le ministère Sonnino, qui fut renversé au milieu de mai, fut remplacé le 29 mai par un cabinet Giolitti, formé de cinq membres de gauche : Gallo, Massimini, Cocco Ortu, Schanzer et Majorana, de trois membres de droite : Tittoni, Gianturco et Fusinato, du sénateur Mirabello et du général Vigano. D'habiles négociations avec la fraction modérée du parti socialiste lui ont permis d'avoir, à ses débuts, une majorité de 101 voix. A l'extérieur, le voyage à Vienne du général Saletta, à l'occasion du jubilé du maréchal Beck, a été une manifestation en faveur de la Triplice, tandis que celui de Tittoni, à Londres, où il est allé négocier l'accord franco-anglo-italien au sujet de l'Ethiopie, a montré que l'Italie entendait rester également fidèle à ses amitiés.



— *Marche royale italienne.* Il n'existe pas, à proprement parler, d'hymne national italien, avec paroles. Une *marche royale*, composée en l'honneur de la maison de Savoie par Galleotti, en tient la place dans les cérémonies officielles. Elle est écrite, en partie, sur un thème populaire très en faveur au moment des guerres de l'indépendance italienne et dans un rythme rapide, vif et décidé. Dans le midi de l'Italie, le fameux *Hymne de Garibaldi*, de Luigi Mercantini, a été souvent considéré comme une sorte de chant national.

Italie (GÉNÉALOGIE DE LA MAISON ROYALE D'). *Maison de Savoie-Carignan.* La maison de Savoie reconnaît pour auteur le comte Berold ou Berthold, Saxon d'origine, mort en 1027. Ses descendants acquirent successivement les titres de comte de Piémont (1091), duc de Chablais et d'Aoste (1238), duc de Savoie (1417), roi de Chypre (1485-1489), roi de Sicile (1713-1718), roi de Sardaigne (1720). Ces accroissements en dignité et en possessions sont l'œuvre de la branche aînée de Savoie, dont la ligne masculine s'est éteinte en 1831, avec le roi Charles-Félix. La branche cadette de Savoie-Carignan, qui a présidé à la constitution du royaume d'Italie (1861), s'est scindée en une ligne principale (maison régnante) et en trois rameaux, dont le premier, celui des comtes de Soissons, s'éteignit en 1736 avec Eugène-François, connu d'abord sous le nom d'abbé Carignan, puis célèbre par ses talents militaires mis au service de l'Empire. Le second rameau, celui des comtes de Villafranca, s'est éteint sans illustration en 1825 dans la lignée masculine. Le troisième rameau, celui des ducs de Gênes, est florissant.

La branche de Savoie-Carignan descend directement du prince de Carignan Thomas-François de Savoie (né 1596, mort 1656), qui épousa en 1625 Marie, fille de Charles de Bourbon, comte de Soissons. (Voir le tableau p. 309.)

ITASSE (Adolphe), sculpteur français, né à Lourmarin (Vaucluse) en 1830, mort à Paris en 1893. Élève de Belloc et de Jacquot, il débuta au Salon de 1864. Ses figures allégoriques ont de la grâce et le rapprochent de Pradier, mais Itasse est supérieur dans ses bustes. Citons de lui : *le Baiser, la Rosée,* groupes torchères ; *Naissance de l'Amour,* statue marbre ; *Hilaire Belloc,* buste marbre (un bronze est au cimetière du Père-Lachaise) ; *l'Amour victorieux,* statue bronze ; *Cambert, Campra, J.-J. Rousseau, Philidor, Piccini* et *Paisiello,* bustes pierre à la façade de l'Opéra.

***ITASSE** (Jeanne), sculpteur français, fille du précédent, née à Paris en 1867. — Aux œuvres déjà citées de cette artiste, il convient d'ajouter : *Rêverie,* marbre ; *Mater Dei,* bas-relief grès ; *Ève après la faute,* statue marbre ; etc.

ITEGEM, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Malines]), sur la Grande Nèthe, l'une des rivières qui contribuent à former le Rupel, affluent de l'Escaut ; 2.320 hab. Fabriques d'huile.

ITO HIROBUMI (marquis), homme d'État et amiral japonais. On ignore les circonstances de sa naissance ; on le dit né d'une famille d'une extrême pauvreté, et on affirme qu'il aurait été trouvé sur une route. D'une rare intelligence et d'une activité infatigable, il s'éleva rapidement ; mais tandis que la plupart des hommes des anciens clans jouaient un grand rôle lors de la Restauration, il n'y prit aucune part. A cette époque, il était en Angleterre. Peu après, il fut nommé préfet. En 1877, il devint ministre des travaux publics. Quelques années plus tard, il fut envoyé en Europe, en vue d'étudier les constitutions des États monarchiques. En 1888, appelé à la présidence du conseil, il s'occupa activement de l'élaboration de la Constitution japonaise. L'année suivante, lors de l'ouverture du Parlement, il fut élevé à la présidence de la Chambre des pairs. Depuis lors, il prit la part la plus active dans la direction des affaires, tant intérieures qu'extérieures. En 1894, il fut mis à la tête des forces navales engagées contre la Chine le long des côtes de Corée. Il remporta une grande victoire à l'embouchure du Yalou, coopéra avec les forces de terre à l'attaque de Port-Arthur, puis obligea Weï-Haï-Weï à se rendre en février 1895. Ministre de la marine et président du conseil, Ito négocia le traité de Simonoseki. On lui reprocha d'avoir empêché la marche des armées sur Pékin et d'avoir souscrit aux conditions de paix imposées par l'Europe, et un attentat fut commis contre sa personne par un fanatique. La même année, il fut créé marquis par le mikado. Démissionnaire en 1896, il fut de nouveau à la tête du cabinet, de décembre 1897 à avril 1898. Il se mit à la tête du parti conservateur de l'Association politique constitutionnelle et nia la responsabilité ministérielle devant le Parlement. De nouveau président du conseil d'octobre 1900 à mai 1901, puis président du conseil privé de l'empire, il fut nommé gouverneur général de Corée en 1905.


Ito Hirobumi.

ITTENBACH (François), peintre allemand, né à Kœnigswinter en 1813, mort à Dusseldorf en 1879. Élève de Guillaume Schadow, il fut l'un des peintres religieux les plus justement appréciés. Ses peintures murales et ses tableaux d'autel décorent plus de vingt églises. Son tempérament l'inclinait aux scènes gracieuses plutôt qu'à l'expression des passions violentes ; aussi s'est-il plu à composer des *Saintes Familles, la Vierge et l'Enfant ; les Évangélistes,* etc. On voit de lui à la National Galerie de Berlin une *Fuite en Égypte* d'un beau caractère.

ITTERBEEK, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]) ; 1.100 hab.

ITTIGEN, comm. de Suisse (cant. et distr. de Berne) ; 1.650 hab. Agriculture ; carrières de mollasse.

IVANOV (Alexandre Andreovitch), peintre russe, né à Saint-Pétersbourg en 1806. Il étudia à l'académie de Saint-Pétersbourg et fut envoyé en Italie. Son tableau, *Jésus apparaissant à Madeleine* (aujourd'hui au musée de l'Ermitage), lui valut le titre d'académicien. Mais on admire surtout son *Ecce homo* (Moscou, musée Roumiantsov). Dans ce tableau, il rompait complètement avec la tradition académique et essayait de mettre en scène non plus un type traditionnel, mais un type essentiellement humain. Ivanov a frayé la voie à quelques uns des peintres russes de la seconde moitié du XIXe siècle.

IVOI (Paul-Charles-Philippe-Eric DELEUTRE, dit **Paul d'**), littérateur français, né à Paris en 1856. Il entreprit de longs voyages. Son premier « tour du monde » s'effectua dans des conditions financières dont il s'est souvenu en écrivant son livre le plus populaire : *les Cinq Sous de Lavarède* (1894). Il a publié un grand nombre de romans d'histoire et de voyages, tels que : *le Sergent Simplet* (1895) ; *le Cousin de Lavarède* (1896) ; *Jean Fanfare ou une Femme en aluminium* (1897) ; *le Corsaire Triplex* (1898) ; *la Capitaine Nilia* (1899) ; *le Docteur Mystère* (1900) ; *Cigale en Chine* (1901) ; *Massiliague de Marseille* (1902) ; *les Semeurs de glace* (1903) ; *le Serment de Daalia* (1904) ; *Millionnaire malgré lui ou le Prince Virgule ; Jud, la Mystérieuse* (1905) ; *les Briseurs d'épées ; le Maître du drapeau bleu* (1906), etc. Paul d'Ivoi a donné au théâtre : *le Mari de ma femme* (3 actes, 1887) ; *la Pie au nid* (3 actes, 1887) ; *le Tigre de la rue Tronchet* (3 actes, 1888), et une adaptation en quatre actes des *Cinq Sous de Lavarède* (1903).

IVRY (Paul-Xavier-Désiré, marquis DE RICHARD **d'**), compositeur français, né à Beaune (Côte-d'Or) en 1829, mort à Hyères en 1903. Il cultiva la musique en dilettante instruit. Il écrivit d'abord plusieurs opéras-comiques en un acte, dont un seul, *la Maison du docteur,* fut joué, à Dijon, en 1855. Il entreprit d'écrire le poème et la musique d'un *Roméo et Juliette.* La moitié de l'ouvrage était déjà faite lorsque, vers la fin de 1864, il apprit que Gounod était en train de traiter le même sujet. Il termina sa partition, la fit graver sous le titre : *les Amants de Vérone,* de façon que sa publication précédât de quelques jours l'apparition, au Théâtre-Lyrique, du *Roméo et Juliette.* Elle était signée du pseudonyme anagrammatique de RICHARD YRVID. Après en avoir donné une audition, sous forme de concert, à l'école de Duprez (1867), il fit jouer, le 12 octobre 1878, *les Amants de Vérone* à la salle Ventadour. On connaît du marquis d'Ivry un certain nombre de mélodies vocales, qui ont été publiées : *le Roi de Thulé, l'Ondine, Matin et soir,* etc. — Un fils de cet artiste, CHARLES-FRÉDÉRIC-MARIE **de Richard d'Ivry**, né à Ivry (Côte-d'Or) en 1867, s'est consacré à la musique et a obtenu à l'Institut, en 1896, le second grand prix de Rome.

***IWILL** (Marie-Joseph-Léon CLAVET, dit), peintre français, né à Paris en 1850. — Aux œuvres déjà citées de ce fin paysagiste, nous ajouterons : *Anvers : matinée de septembre ; Octobre : la Meuse à Dordrecht ; Au pays des Dunes ; Rêverie,* pastel ; *Orvieto,* pastel, etc.

IWONICZ, bourg d'Austro-Hongrie, dans la Galicie septentrionale, à 11 kilom. de Krosno, par 410 mètres d'altitude au milieu d'une pittoresque vallée des Karpathes ; 2.000 hab. Eaux minérales chlorurées et bicarbonatées sodiques, et iodobromurées.

IZEL, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Virton]), sur la Semoy, affluent de la Meuse ; 1.900 hab. Carrières.

IZOULET-LOUBATIÈRE (Jean-Bernard, Joachim), sociologue français, né en 1855. Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie, il fut secrétaire de Paul Bert, alors ministre de l'instruction publique dans le cabinet Gambetta (1881-1882), et professa la philosophie au lycée Condorcet. Il passa le doctorat ès lettres en 1895 avec une thèse qui eut du retentissement : *la Cité moderne et la Métaphysique de la sociologie.* Sa thèse latine avait pour titre : *De J. J. Russeo utrum misopolis fuerit an philopolis ex genevensi codice cum ceteris Russei operibus collato quæritur.* Il fut nommé en 1897 professeur de philosophie sociale au Collège de France. Il a traduit de Carlyle (1887), *les Héros et le Culte des héros* et d'Emerson, *les Surhumains* (1895). Il a publié : *l'Ame française et les Universités nouvelles suivant l'esprit de la Révolution* (1892), et *les Quatre Problèmes sociaux* (1898). Voici la doctrine qu'il expose dans *la Cité moderne* : le grand problème social est « d'équilibrer l'élite et la foule dans la cité ». La science affranchit la foule ; mais l'égalité ne doit pas entraîner la suppression de l'élite. Celle-ci ne s'oppose pas au peuple, car c'est de l'association qu'est sortie l'âme humaine ; la sensation animale comme la raison humaine sont des produits de la vie en commun ; l'âme la plus belle et la plus noble est « fille de la cité » ; la pensée de l'élite est donc, comme celle de la multitude, fonction du « corps politique » ; la raison se forme chaque jour au sein de la vie sociale de la politesse, de l'urbanité, de la tolérance ; elle devient chaque jour davantage un « sens social », sens de la coordination et de la subordination, sens scientifique, sens industrieux, sens idéal. C'est pourquoi la psychologie spiritualiste est fausse ; son « incivisme » doit la faire rejeter. Le culte à venir est celui de la cité : moralité et socialité étant synonymes, l'intérêt collectif, le souci du bonheur de la cité entière, est le mobile moral ; la solidarité doit être par conséquent comprise et enseignée : telle est la tâche de l'élite. La vie sociale est naturelle : la nature est donc « essentiellement la fontaine de moralité ». Nature à la base, élite scientifique et artistique au sommet, voilà ce qui fait espérer « l'humanité pacifiée » de l'avenir, peut-être œuvre d'un génie capable de réaliser « cet enivrant hymen de l'âme religieuse et de l'esprit scientifique » qu'a prédit J. de Maistre.

IZVOLSKY (Alexandre Petrovitch), diplomate russe, né vers 1855. Apparenté au comte Mouraviev, il entra fort jeune dans la carrière diplomatique, fut adjoint en 1878 au représentant russe à Philippopoli, et chargé d'une mission auprès du pape Léon XIII, mena à bien les négociations qui aboutirent à la création d'une ambassade russe auprès du Vatican. Il fut le premier titulaire de ce poste. Il fut ensuite envoyé à Tokio, se fit bien voir des hommes d'État japonais et s'efforça de maintenir de bonnes relations entre la Russie et le Japon. En 1903, il représenta le tsar à Copenhague et, en mai 1906, devint ministre des affaires étrangères.











JABWOR. [illegible] Yaw [illegible]

JACKSON [illegible] Groenland, entreprit en 1893 une expédition à l'île de [illegible] ainsi à la série d'expéditions qu'il entreprit depuis 1894, [illegible] Pendant son second séjour dans cet archipel, il retrouva [illegible] occidentale de l'archipel François-Joseph. Il a publié [illegible]

JACKSONIEN, ENNE [illegible] dont la pathogénie a été complètement établie par le médecin anglais Jackson.

— [illegible] convulsions paroxystiques, limitées à une moitié du [illegible] laire, très circonscrit, débutant en pleine connaissance et ne s'accompagnant pas de perte du sentiment. Elle reconnaît pour cause une irritation de l'écorce cérébrale, dans la zone rolandique (centres moteurs). V. EPI[illegible]

JACOBI (Hermann Georg), sanscritiste et linguiste [illegible] recherche de manuscrits anciens (1873-1874), se fit habiliter comme privatdocent à Bonn en 1875, devint en 1876 professeur extraordinaire à Munster et, en 1885, professeur [illegible] chaire de sanscrit et de grammaire comparée à l'université de Bonn. Ses principaux ouvrages sont : *Des* [illegible] dans la collection des « Livres sacrés de l'Orient » (1884 et [illegible] *dates dans les inscriptions hindoues* (1891); *le Râmâyana : histoire et analyse*, [illegible] *imprimées* (1893), *Composé et* [illegible] (1897); etc. Il a traduit du hollandais l'ouvrage de Kern : [illegible]

JACOBINI (Louis), cardinal italien, né à Genzano (diocèse d'Albano) en 1832, mort à Rome en 1887. Il fut [illegible] Bismarck des conférences qui firent du bruit. Cardinal [illegible] Rome, secrétaire d'Etat, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il adressa au nonce à Munich deux notes pour inviter les membres du centre allemand à voter en faveur du septennat. Le centre accueillit cette intervention politique avec respect, mais déclara qu'il ne se croyait pas tenu d'y déférer, et offrit, si le saint-siège était d'un autre avis, de donner sa démission en masse. Le cardinal Jacobini mourut peu après cette intervention malheureuse.

JACOBINI (Dominique-Marie), cardinal italien, né et mort à Rome (1837-1900). De très modeste origine, il fut élevé par la charité, devint prêtre, professeur de philosophie, et se livra à l'apostolat; il créa des cercles pour les jeunes gens, et aussi des sociétés ouvrières dont il forma un faisceau puissant. C'est lui encore qui fonda l'*Union romaine*, société qui a pour objet les élections communales. Léon XIII le nomma secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, puis de la Propagande. Il fut envoyé ensuite à Lisbonne [illegible] il fut créé cardinal. En 1899, il devint cardinal-vicaire. On voyait en lui un successeur possible de Léon XIII, et les Romains, auprès de qui il était très populaire. [illegible] fonctions nouvelles, emporté par le diabète.

JACOBSON (Edouard), poète et vaudevilliste allemand, [illegible] Il exerça d'abord la médecine, mais s'adonna bientôt complètement à la littérature et écrivit un très grand nombre de monologues comiques, de comédies et de vaudevilles, qui furent tous représentés en Allemagne et lui valurent une réelle popularité. Nous citerons, parmi [illegible] (1856); *Ma tante, Ta tante* (1858); *Transformations* ou [illegible] *Jour de noce* (1867); *Petit* [illegible] (1868); *Humour perdu, tout est* [illegible]

JACOMIN [illegible] Élève de son père, il s'adonna à la peinture de paysage et fut l'interprète heureux des sites des environs de Paris, dont il sut rendre les aspects lumineux, les brumes vaporeuses et légères. Citons de lui : *une Châtaigneraie près* [illegible]

JACQUAND [illegible] coré plusieurs églises.

JACQUEMIN [illegible] né et mort à Paris (1821-1881). Il se forma dans diverses académies d'Italie, et, de retour en France, se consacra à [illegible] toutes les époques, et ses planches, très précises, sont

pour l'artiste une tâche [illegible]. En 1869, [illegible] de ses compositions en un album [illegible] *[illegible] du XIXe siècle.* En 1879, l'auteur publia un premier tome de l'*H[illegible]* *civil, religieux et militaire.*

Jacquesson de La Chevreuse (Marie-Louis), peintre français, né à Toulouse en [illegible], mort à Paris en 1903. Élève d'Ingres, d'Hippolyte Flandrin et de Gérome, il se consacra avec succès à la peinture d'histoire et de [illegible]. *Mlle de La Boullerie*; *Moïse*; [illegible]; *la Visitation*, dessin, et un délicieux [illegible] *Devant son miroir* (Salon de 18[illegible]). Il légua sa fortune en faveur de la Société des artistes français et de l'École des beaux-arts.

* **Jacquet** (Jules), graveur français, né à Paris en 1841. — Il a pris part avec éclat aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris), avec *Aurore*, d'après Jules Lefebvre, *Calliope*, d'après Paul Baudry, *Friedland* et [illegible], d'après Meissonier, *les Volontaires*, d'après Rude, *la Vierge au chasseur*, d'après Hébert. Depuis 1900, il a exposé : *la Laitière* et *Marie-Antoinette*, d'après Greuze, *Marcellus* [illegible], d'après Ingres, et diverses compositions d'après Meissonier. [illegible]

* **Jacquet** (Achille), graveur français, frère du précédent, né à Courbevoie en 18[illegible]. — Aux œuvres déjà citées, il y a lieu d'ajouter [illegible] *des Oliviers*, [illegible] *l'artiste*, d'après [illegible], d'après Mantegna [illegible], *les Amateurs de peinture*, d'après le Meissonier 1898 [illegible] 1905. À l'Exposition universelle de 1900 (Paris), Jacquet, qui avait envoyé *Religieuse*, d'après Cabanel, *les Renseignements*, d'après Meissonier, *les Tirailleurs*, d'après Detaille, s'est vu décerner un grand prix.

* **Jacquet** (Gustave-Jean), peintre français, né à Paris en 1846. — Cet artiste, qui n'a cessé de prendre part aux Salons annuels, a exposé depuis 1900 : *le Romantisme*, *Chasseresse*, *l'Énigme*, *Fleurs d'été*, *Rêverie musicale*, etc.

Jacquet (Lucien), médecin dermatologiste français, né à Sauviat (Haute-Vienne) en 1860. Nommé médecin des hôpitaux en 1896, il a annexé à son service de l'hôpital Saint-Antoine (Paris) une consultation sur les maladies de la peau, où il a recueilli la matière de nombreuses publications sur l'eczéma, la pelade, l'urticaire, et démontré l'influence considérable du mode d'alimentation sur la genèse et le traitement des affections cutanées. L'action de l'alcool lui a semblé prépondérante, non seulement sur ces maladies, mais sur tous les troubles graves de l'organisme ; aussi a-t-il entrepris une campagne de conférences contre l'alcoolisme. Il est devenu l'un des directeurs des publications sur les maladies de la peau, comme l'« Atlas iconographique des affections cutanées » (musée de l'hôpital Saint-Louis), le *Précis élémentaire de dermatologie* (en collaboration avec Brocq, 1898) ; la *Pratique dermatologique* (en collaboration avec Besnier et Brocq, 1900-1904).

Jacquin (Georges-Arthur), peintre, sculpteur et artiste décorateur français, né à Fère-Champenoise (Marne) en 1851. Il débuta au Salon de 1877 avec un paysage : *les Falaises près Vertus* (Marne) et *Château de Cléron* (Doubs), aquarelle. Il envoya ensuite divers paysages et études de plein air qui dénotent un œil délicat. Très épris d'art décoratif et chimiste distingué, il a également exécuté et exposé, à la Société nationale des beaux-arts, des bijoux, des émaux, des céramiques. Le musée de Reims conserve le buste en céramique de *Mme Pommery*, et le musée Galliera un *Coffret*, acier et argent. Jacquin a également gravé à l'eau-forte, à la pointe sèche et sur zinc.

* **Jacquinet** (Paul), professeur français, né à Paris en 1815. — Il est mort dans cette ville en 1903.

Jaculine n. f. Genre de bryozoaires chilostomes, établi en 1903 pour des formes nouvelles découvertes dans la mer des Açores par les expéditions scientifiques du prince Albert de Monaco. (La *jaculina Blanchardi* est l'espèce type du genre.)

Jaculine gr. 10 f.

* **Jadassohn** (Salomon), compositeur allemand, né à Breslau en 1831. — Il est mort à Leipzig en 1902.

Jaeger (Henrik Bernhard), publiciste et historien de la littérature norvégienne, né à Bergen en 1854, mort à Christiania en 1895. Il fut rédacteur à l'« Aftenbladet », conseiller littéraire du théâtre de Christiania, directeur de la scène de Bergen. Fortement influencé par Brandès, il excelle à tracer d'agréables portraits littéraires et à résumer les traits essentiels d'une époque. Parmi ses ouvrages, il faut citer : *Écrivains* [illegible] (1883), une *Histoire illustrée* [illegible], et surtout ses études [illegible] par O. [illegible] (1892-1897), [illegible] une source capitale pour [illegible] *Ibsen* (1828-1888) [illegible] *ses œuvres*; etc.

Jagua, [illegible] remarquables échancrures [illegible] de Cuba. Elle sert d'estuaire au rio [illegible], et c'est la [illegible] important [illegible] transatlantique [illegible] Cuba à l'Amérique centrale. Sur les bords de la baie est situé le port actif et prospère de Cienfuegos.

Jaguarão, ville des États-unis du Brésil, dans l'État de Rio Grande do Sul, sur la rivière homonyme, tributaire [illegible] Mirim ; 5.000 hab.

Jaime (Jean-Charles-Alphonse-Philippe, don), prince de Bourbon, fils de don Carlos, duc de Madrid, né à [illegible] en 1870. [illegible] du prétendant [illegible] filles, il est [illegible] de Bourbon-Parme [illegible] de Grodno, en garnison à Varsovie [illegible] avec un ancien officier carliste, un voyage en Espagne pour se faire connaître de son parti, et il put aller jusqu'à Madrid [illegible]. En 1900, don Jaime prit part [illegible] la croix de Saint-Vladimir [illegible] d'éclat, la prise d'une position d'artillerie près de Takou. On avait [illegible] dans le parti carliste la situation de prétendant à la place de son père ; mais le père et le fils ont démenti ces bruits.

Ja kin'rh n. m. Instrument de musique chinois à archet, dont le nom signifie *luth élégant*. Il porte vingt cordes doubles, supportées par dix chevalets mobiles.

Ja kin'rh.

Jallais (Jean-Baptiste-*Amédée* Fantreaux de), auteur dramatique français, né à Saint-Germain-en-Laye en 1829. Il a fait représenter soit seul, soit en collaboration, près de deux cents drames, vaudevilles, opérettes, saynètes, parodies, etc. La plupart de ces pièces ont été jouées aux Folies-Dramatiques, aux anciens Délassements-Comiques, à Déjazet, aux premières Folies-Marigny et dans des cafés-concerts. Dans le nombre, on peut signaler : *le Carnaval des canotiers*, *En classe, mesdemoiselles!* *les Plaisirs de Paris*, *le Chemin des amoureux*, *Gabriel le Faussaire*, *Quinze jours de printemps*, *Paris nous amuse*, *Estelle et Némorin*, *le Carnaval au quartier Latin*, *les Mémoires de Fret Boa*, *Nos belles petites*, *les Caricatures de l'année*, *les Reines de l'opérette*, etc.

* **Jambon** (Marcel), peintre décorateur français, né à Barbezieux (Charente) en 1848. Les ressources de son ingénieux talent ont été largement mises à contribution à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), où il a exécuté dans les palais des Beaux-Arts, des Armées de terre et de mer, du Génie civil, de la Mécanique, etc., des milliers de frises décoratives. La Compagnie des wagons-lits lui demanda aussi le *Panorama du chemin de fer transsibérien*, et le Syndicat des vins *les Chars du champagne, de l'Allemagne et des vins étrangers*. Il a exécuté ces dernières années un grand nombre de décors pour l'Opéra : *Armide*, *la Statue*, *l'Enlèvement au sérail*, *Tristan et Isold*; l'Opéra-Comique : *la Carmélite*, *l'Enfant roi*, *Pêcheurs de Saint-Jean*; le Français : *Gertrude*, *les Phéniciennes*, *Don Quichotte*; les théâtres Sarah-Bernhardt, de l'Ambigu, du Châtelet, les arènes de Béziers, pour *Prométhée*, *Parysatis*, *Armide*, *les Hérétiques*, etc. Ces travaux théâtraux se résument, depuis janvier 1900 jusqu'à juillet 1906, par 382 décors représentant 165.000 mètres carrés de peinture. On lui doit encore la décoration du café et du buffet de la gare P.-L.-M., de la salle des fêtes de la préfecture, à Nancy, des panoramas pour les expositions internationales. Il a aussi restauré les peintures de la Malmaison.

Jambon.

* **James** (William), philosophe américain, né à New-York en 1842. — Depuis la publication de ses *Principles of psychology* (1890, traduits en italien 1900), W. James semble s'être appliqué surtout à jeter les fondements d'une nouvelle doctrine d'empirisme radical, appelée le *pragmatisme*. Dans divers articles du « Journal of philosophy » (sept. 1904 à janv. 1905 : *the Pragmatic Method*, *a World of pure experience*, *the Thing and its relations*; du « Mind » (oct. 1904), *Humanism and Truth*, et de diverses autres revues, le savant psychologue se rapproche de Ch. S. Peirce, le « créateur du pragmatisme », pour qui « toute la fonction de penser n'est qu'un moment dans la production d'habitudes d'action ». W. James s'efforce de montrer que, contrairement aux assertions des rationalistes et des criticistes, les relations entre objets d'expérience sont elles-mêmes objets d'expérience. Il combat aussi bien l'« atomisme mental » que l'apriorisme. Il adopte une sorte de « sens-communisme pratique », mais en faisant du vrai « l'opinion prédestinée à réunir finalement tous les chercheurs ». Il fait entrer le pragmatisme lui-même dans l'« humanisme » qui, d'après James, se manifeste dans Bergson, Milhaud, Simmel, Mach, Ostwald (en Europe), et qui est appelé à faire disparaître l'intellectualisme ou le transcendantalisme.

W. James.

La méthode *pragmatique* appliquée à l'étude des phénomènes de l'expérience interne amène la substitution du point de vue dynamique au point de vue statique, et la recherche de ce qui aboutit (ou réussit), de ce qui a par conséquent une valeur pratique, soit en vue de la croyance, soit en vue de l'action.

W. James a publié un très remarquable essai de psychologie descriptive, *l'Expérience* [illegible] (trad. franç. par Abauzit en 1906, avec préf. de Boutroux).

Jamet (Marie), en religion **Marie-Augustine de la Compassion**, l'une des fondatrices de la congrégation des Petites Sœurs des pauvres, née à Saint-Servan en 1820, morte à La Tour-Saint-Joseph, près Saint-Pern (Ille-et-Vilaine), en 1893. C'était une ouvrière en lingerie quand, n'ayant pas encore vingt ans, elle commença à soigner les vieillards pauvres, avec une de ses compagnes, ouvrière comme elle, et sous la direction de l'abbé Le Pailleur. Marie Jamet resta à la tête de l'œuvre pendant près d'un demi-siècle. Quand elle mourut, l'œuvre, commencée par elle dans une mansarde, s'était répandue dans le monde entier.

Jammes (Francis), poète et romancier français, né à Tournay (Hautes-Pyrénées) en 1868. Son premier recueil [illegible] parut en 1894 et fut suivi d'[illegible] un acte. En [illegible] il réunit ses premières poésies sous le titre *[illegible]*. *Le Deuil des primevères* [illegible] qui commençait par un long [illegible] *[illegible] de Vierzon*, furent éditées en 1901 [illegible], Francis Jammes se montre épris de la nature familière. Il n'use pas à proprement parler du vers libre, mais il prend avec l'alexandrin les licences les plus grandes. Comme prosateur, il a fait paraître deux jolies nouvelles sentimentales : *Clara d'Ellébeuse* (1899) et *Almaïde d'Étremont* (1901), ainsi que le *Roman du lièvre* (1903), véritable poème en prose, d'un tour très séduisant. Il a publié en outre : *Pensée des jardins* et *l'Église habillée de feuilles* (1906).

Jamoigne, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Virton]), sur la Semoy ; 1.230 hab.

Jandrain-Jandrenouille, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]) ; 1.220 hab.

Jannot (Anne-François-Louis), peintre français, né à Lyon en 1814. Élève d'Ingres, il débuta au Salon de 18[illegible] et se consacra à la décoration murale et au portrait. Il a peint dans la chapelle de l'hospice de l'Antiquaille à Lyon *la Cène*, page d'une réelle puissance et d'une belle couleur ; *la Vierge et l'Enfant Jésus*, peinture murale à Saint-Léger (Rhône). Il est également l'auteur de peintures à l'église Saint-François (Lyon), à l'église Saint-Augustin, à Saint-Étienne-du-Mont (Paris), etc. Parmi ses portraits, celui de *Laprade*, celui du *docteur Ozanam* et plus particulièrement celui du *Père Lacordaire* (1847) furent très remarqués. Une réplique de ce dernier, par l'auteur, commandée en 1878, est au musée de Versailles. On lui doit comme écrivain *l'Âme*, poème philosophique illustré de sa composition qu'il a dessinées (1882).

Janse (Zacharias), inventeur néerlandais, né à Middelbourg. Élève de son père, qui taillait les verres de lunettes, il découvrit (1590) la lunette d'approche. Certains ont voulu attribuer le mérite de l'invention à Jacob Metius, mais Janse paraît bien avoir été le véritable inventeur et avoir fabriqué avec son père la première lunette astronomique.

Jansonius (Roelof Bennink), poète et théologien néerlandais, né à Groningue en 1817, mort à La Haye en 1872. Il fut pasteur dans la Drenthe, à Arnhem et à La Haye, où son attachement à l'école tolérante de Groningue souleva contre lui une vive opposition. Ses poésies *Jeunes morts*, *Feuilles printanières*, *[illegible]* et aussi une Histoire de l'Église vieille catholique en Hollande (en 187[illegible]), lui valurent une grande réputation.

* **Jante** n. f. Carross. et autom. Cercle de roulement d'une roue. (V. au mot roue la construction et la mise en place de la jante en bois sur les rayons.)

— Encycl. Une *jante* en fer appelée *cercle* protège la jante en bois et maintient le tout serré. La jante a encore pour but non de protéger la jante en bois, mais de maintenir sur elle un pneumatique ou un caoutchouc plein ou creux. Son profil est alors imposé par les formes particulières du bandage élastique et peut être exécuté assez solidement pour permettre la suppression de la jante en bois et l'emploi de rayons d'acier (roue de bicyclette). Les jantes sont ordinairement faites d'une bande d'acier ou de fer recourbée et soudée à la forge ou brasée à la jonction. Cependant, on est arrivé, comme pour les bandages métalliques des roues de chemin de fer, à les laminer sans fin.

D'une façon générale, la jante doit être très rigide transversalement pour s'opposer à la déformation de la roue dans le sens perpendiculaire au plan des rayons, cet accident amenant toujours le bris de la roue et la chute du véhicule. Au contraire, il n'est pas mauvais qu'une roue ait une jante un peu élastique, de façon à s'aplatir légèrement sur le sol. Cet invisible aplatissement évite un peu de fatigue au moyeu en lui épargnant des chocs.

Jante démontable ou *amovible*. Le problème du remplacement facile du pneumatique, dans les automobiles, a été souvent posé. L'augmentation du poids et de la vitesse des voitures accroît la fréquence des crevaisons, l'augmentation des dimensions du pneu rend plus difficiles sa pose et son enlèvement. La grosse difficulté vient de la résistance qu'oppose le talon du bandage lorsqu'on veut le faire monter par-dessus le rebord de la jante. Certains inventeurs, Peter, Le Play, etc., imaginèrent donc de rendre ce rebord démontable. Voici par exemple le système Le Play (*fig.* 1) : Une jante en bois B est garnie d'un cercle plat P, et d'un rebord fixe F. Un autre, démontable, D, permet de placer le pneumatique sans effort. Avec ces dispositifs, il faut faire le montage du pneu comme avec les jantes ordinaires, mais la fatigue seule est épargnée. D'autres inventeurs ont imaginé de préparer à l'avance les pneus de rechange, montés et gonflés sur une jante destinée à remplacer en quelques minutes celle dont le pneu aurait crevé. Cette disposition de jante démontable ou amovible est particulièrement avantageuse. Voici son principe (*fig.* 2). Une jante étalon J exactement faite comme les jantes ordinaires porte le pneumatique ; elle est traversée par les *papillons* (V. ce mot) de fixation et la valve, comme dans tous les pneus, mais les tiges des papillons la dépassent à peine et la valve, recourbée, s'aplatit à l'intérieur de la jante. Cette jante, avec pneu gonflé, peut se monter sur une roue garnie d'un cercle avec rebord incliné A, et on la maintient par serrage d'un autre cercle B démontable. Ce montage permet d'avoir [illegible] les jantes de [illegible] pour [illegible] le serrage sur faces [illegible] lente fixation. Une fois en place, on serre les papillons par des écrous spéciaux qui [illegible] la jante en bois. Le seul défaut de la jante démontable est d'alourdir la roue, ce qui, peut-être, augmente un peu la [illegible] du pneumatique.

Fig. 1.

Fig. 2.

Janvier (Marie-Albert), dominicain et prédicateur français, né à Saint-Méen (Ille-et-Vilaine) en 1860. Il entra chez les dominicains en 1879, fut ordonné prêtre à [illegible] l'Université d'Inspruck en 1884, et devint professeur de

[illegible]
du Faubourg-Saint-Honoré (1889-1895), et se livra à la prédication. Élu deux fois prieur du Couvent des études générales [illegible]
1898 à 1901, tout en continuant ses prédications, surtout à Pari [illegible]
[illegible]
entreprit, en 1903, une exposition de la morale. Ses conférences, qu'il a publiées suivant l'usage, comprennent les [illegible]
[illegible]
devint chanoine honoraire de Notre-Dame.

JANVIER DE LA MOTTE [illegible]
en 1905.

JAPALURA [illegible]
orientale.
— [illegible]
ne comprimés, [illegible] crête dorsale, n'ayant pas de [illegible] ou n'en ayant qu'une très petite, ils ont une queue longue et fine. Ce sont des animaux de montagne, vivant dans les lieux les plus sauvages et se nourrissant d'insectes. Leur livrée, d'un brun verdâtre, est variée de gris et de noir. Le *japalura variegata*, commun dans l'Himalaya, atteint 32 centimètres de long.

***JAPON.** — HISTOIRE. *Ministère Ito.* Après la guerre avec la Chine, l'amiral Ito, qui avait dirigé les opérations de la flotte japonaise, fut placé à la tête du ministère, avec le portefeuille de la marine. La victoire du Japon fut immédiatement suivie d'un mouvement économique important. Les Japonais affluèrent dans les ports à traité de la Chine [illegible] troupes débarquèrent dans l'île de Formose, que le traité de Simonosaki leur abandonnait; quelques insurrections provoquées par cette occupation furent réprimées en 1895 et 1896. Le cabinet Ito présenta un vaste programme de réorganisation de l'armée et de la marine, qui fut immédiatement voté. Mais, malgré les progrès qu'il fit faire au pays, le ministère fut attaqué par le parti progressiste, à cause des concessions qu'il avait dû accorder aux étrangers à l'issue de la guerre et, en août 1896, le marquis Ito donna sa démission.

Ministère Matsukata. Le remaniement du ministère amena le comte Matsukata à la tête du cabinet, avec le portefeuille des finances. Aux affaires étrangères était le comte Okuma, partisan d'une vigoureuse politique extérieure. Le parti progressiste, qui soutenait le nouveau cabinet, attendait de lui une opposition énergique aux progrès de la Russie en extrême Orient. On dut à ce ministère l'adoption de l'étalon d'or, ce qui fortifia la position économique du Japon, mais son impuissance à accomplir les réformes définitives et à éviter la création de nouveaux impôts amena des mécontentements. Il perdit l'appui des progressistes en refusant de souscrire au programme qu'ils voulaient lui imposer. N'ayant pu reconstituer une majorité, le comte Matsukata remit sa démission au mikado, le 27 décembre 1897.

Nouveau ministère Ito. Le même jour, le marquis Ito fut chargé de constituer un nouveau ministère. Mais il mécontenta les libéraux et, n'ayant pu faire voter par la nouvelle Chambre, élue le 15 mars 1898, un projet de réformes financières, il la fit dissoudre le 10 juin. Cet événement fut suivi d'un rapprochement des libéraux et des progressistes, qui s'unirent en un grand parti constitutionnel ou *Kensei-to*, affirmant la nécessité d'instituer enfin le gouvernement parlementaire. Le marquis Ito tenta de constituer un parti gouvernemental, puis il démissionna, conseillant à l'empereur de lui donner pour successeurs les chefs mêmes des libéraux et des progressistes, le comte Itagaki et le comte Okuma.

Ministères Okuma et Yamagata. Le conseil donné par le marquis Ito fut suivi, et un cabinet Okuma fut formé. On put croire qu'un véritable régime parlementaire était fondé, mais, libéraux et progressistes ne purent s'entendre, et le ministère Okuma tomba dès novembre 1898.

Le maréchal Yamagata, chargé de constituer un ministère, attribua la plupart des portefeuilles à des généraux ou amiraux, pris en dehors des partis; cependant, il dut rechercher l'appui des libéraux. L'année 1899 vit disparaître, par des traités avec les puissances européennes, les capitulations au Japon. En 1900, les Japonais prirent part, avec elles, à la répression de l'insurrection des Boxers en Chine. Le Japon avait des visées sur la Corée où, depuis plusieurs années, ses émigrants se portaient en foule: son influence dans la presqu'île allait s'accroissant, et de ce fait, ses relations avec la Russie commencèrent à être tendues. Mais le ministère Yamagata donna sa démission en octobre 1900, et l'instabilité ministérielle tardait à paralyser l'action extérieure du Japon.

Ministère Ito. Le marquis Ito, [illegible] chute du ministère, fut chargé de constituer le nouveau cabinet. Il s'était mis à la tête d'un parti nouveau dénommé l'Association politique constitutionnelle, consistant surtout dans la négation de la responsabilité ministérielle. Son manifeste rappelait que les ministres ne sont responsables que devant le souverain et n'ont que faire, pour gouverner, des avis de la Chambre, réduite à des fonctions de contrôle; c'était une nouvelle déclaration de guerre au régime parlementaire, et le cabinet Ito fut bientôt victime de l'esprit de clan. L'hostilité entre les deux Chambres et [illegible]
[illegible]
et, en mai 1901, le marquis Ito donna sa démission.

Ministère Katsura. Après une longue crise ministérielle, le vicomte Katsura réussit à former un cabinet. Au mois de septembre, Komura entra dans le cabinet comme [illegible]

JAPON (Nippon) : Tableau généalogique.

[illegible]

nations. En réalité, il était évident que cette alliance [illegible]
[illegible] puissances, pouvait trouver dans cet accord un appui éventuel pour tenter d'arrêter les progrès des Russes en Asie. La même année, d'ailleurs, le Japon prépara un nouvel et important accroissement de sa marine de guerre.

Les élections [illegible]
[illegible] tionnel, dont le marquis Ito était le chef, mais dans un pays où les ministres se considèrent comme des mandataires directs de l'empereur, ce n'était pas une raison pour que le cabinet se retirât. Au mois de décembre, la Diète fut dissoute, l'opposition s'étant refusée à un compromis relatif à la taxe foncière. Les élections, le 1er mars 1903, tournèrent contre le gouvernement qui s'appuyait sur le parti dit des indépendants; ce fut une coalition d'intérêts et de classes qui triompha, rendant encore impossible le gouvernement de partis. Mais, malgré le défaut d'entente entre le parlement et le gouvernement, les crédits destinés à l'augmentation de la flotte furent votés sans difficulté.

Le conflit russo-japonais. La guerre. La rivalité entre la Russie et le Japon prit, dans le courant de 1903, un caractère de plus en plus aigu, tenant à ce que la Russie n'évacuait pas la Mandchourie et à ce qu'elle continuait à exercer sur la Corée une influence à laquelle elle semblait avoir renoncé depuis 1896. La Corée était, depuis des siècles, le champ clos des rivalités entre la Chine et le Japon; le Japon était décidé à tout faire pour empêcher les Russes de s'y installer. Des négociations furent engagées avec la Russie, pour obtenir d'elle la reconnaissance des droits du Japon sur la Corée.

Lorsque le mikado ouvrit la Diète, le 10 décembre 1903, il déclara que les ministres conduisaient avec prudence d'importantes négociations internationales pour le maintien de la paix en extrême Orient. Mais, dans sa réponse au discours du trône, la Chambre accusa le ministère d'avoir adopté une politique intérieure d'attente et de négliger les occasions qui se présentaient dans le domaine de la politique étrangère. Le lendemain, le mikado prononça la dissolution de la Diète et fixa les élections au 1er mars 1904. Des échanges de notes diplomatiques entre la Russie et le Japon avaient eu lieu à partir d'août 1903 sans qu'on pût aboutir à une entente. Une contre-proposition japonaise du 13 janvier 1904 étant demeurée sans réponse, malgré la réclamation du Japon, celui-ci perdit patience, rappela son ministre de Saint-Pétersbourg le 6 février, et, sans déclaration de guerre, dans la nuit du 8 au 9 février, sa flotte attaqua par surprise l'escadre russe mouillée devant Port-Arthur. Ce fut le commencement des hostilités. [illegible]
guerre obligèrent le Japon à décider, en septembre 1904, l'émission d'un nouvel emprunt intérieur. La lutte dura dix-neuf mois; elle fut fatale à la Russie.

La paix. Le 8 juin, le président des États-Unis, Roosevelt, proposa aux gouvernements russe et japonais, qui acceptèrent, de réunir une conférence composée exclusivement de mandataires de la Russie et du Japon en vue d'entamer des négociations de paix. Les plénipotentiaires se réunirent à Portsmouth, près de Washington. Les négociations furent longues et difficiles, et elles auraient échoué sans l'action personnelle de Roosevelt auprès des souverains des deux pays, et probablement aussi l'intervention de l'Angleterre. Le Japon réduisit peu à peu ses prétentions primitives et, le 29 août 1905, l'accord put être fait. Le traité définitif fut signé le 5 septembre. Les clauses essentielles sont: cession au Japon des droits de la Russie résultant des conventions avec la Chine, c'est-à-dire prise à bail de la presqu'île du Liao-Toung et de Port-Arthur; cession au Japon de la partie méridionale du chemin de fer mandchourien jusqu'à mi-chemin de Kharbin; reconnaissance de l'influence exclusive du Japon sur la Corée, c'est-à-dire, en fait, établissement du protectorat japonais; cession au Japon de la partie sud de l'île Sakhaline jusqu'au 50e degré de latitude. Mais la Russie ne payait aucune indemnité de guerre, exigence à laquelle elle était bien décidée à ne pas céder.

Un traité d'alliance anglo-japonais du 12 août 1905 avait précédé la conclusion du traité de paix, mais le texte n'en fut rendu public que postérieurement. Ce traité, élargissant les bases de celui de 1902, mettait de plain-pied le Japon et l'Angleterre au point de vue défensif et offensif.

Les conditions du traité de paix soulevèrent cependant un vif mécontentement dans les grandes villes. On reprochait au gouvernement japonais l'abandon de ses premières demandes. Des troubles éclatèrent; le chef de la police de Tokio et le ministre de l'intérieur donnèrent leur démission. Vivement attaqué au sujet de la paix qu'il avait conclue, le ministère le fut encore pour son peu d'habileté au moment des troubles et pour son obstination à maintenir l'état de siège. Le 22 décembre fut signée une convention [illegible]

quis Ito fut nommé gouverneur général de Corée.
[illegible]
marquis Saionji, ami du marquis Ito, fut chargé de former le nouveau cabinet, qui fut définitive[illegible]
entre les partis, bien que pris en majorité dans celui du [illegible]
[illegible] ficit de plus de 790 millions de yens. [illegible]
guerre et emprunt. La qu[illegible]
ter donna lieu à de viv[illegible]
[illegible]
bre des représentants le 15 mars.

Avec les acquisitions territoriales officielles (la moitié [illegible]
[illegible]
flotter la population entre 8 et 16 millions de personnes.

[illegible]

très court, a été composé au lendemain de la restauration du pouvoir des mikados, par un comité spécial qui s'est efforcé d'y introduire les thèmes les plus connus des chansons nationales, en y adaptant des paroles propres à exalter dans le peuple le dévouement au nouveau régime. Il est écrit en mineur, dans un rythme large, grave et religieux.

JAQUES-DALCROZE (Émile), compositeur suisse, né en 1865 à Vienne (Autriche), de famille vaudoise. Il fit ses études à Genève, puis alla terminer son éducation musicale à Vienne, avec le symphoniste Anton Bruckner, et à Paris avec Léo Delibes. De retour à Genève, il y fut nommé professeur d'harmonie au Conservatoire, y fonda et dirigea la « Gazette musicale de la Suisse romande ».

Son début en public s'est fait avec une suite lyrique pour soli, chœur et orchestre, *la Veillée* (1893). En 1894, il donnait au Grand-Théâtre *Janie*, idylle lyrique en trois actes. En 1895, il faisait applaudir un *Poème alpestre*, vaste composition symphonique et vocale. En 1897, il [illegible]
que en quatre actes, et, en 1898, il faisait représenter une opérette-revue, *Respect pour nous*.

Mais c'est surtout dans des recueils de chansons et mélodies dont il écrivait à la fois les paroles et la musique, empreintes d'un goût de terroir tout particulier, qu'il a déployé sa véritable originalité: *Chansons simples dans le style populaire*, et deux recueils de chansons romandes in[illegible]
pour les enfants. Il faut encore signaler: *La-bas*, pièce lyrique pour soprano, violoncelle et piano; un quatuor pour instruments à cordes; *Feuillets d'album* et *Album d'esquisses*, recueils de pièces pour piano et nombre de pièces détachées pour le même instrument. — Sa femme, Mme NINA **Faliero Dalcroze**, née à Naples en 1878, est une cantatrice de talent et fut l'une des meilleures élèves de Mme Gabrielle Krauss. Elle a obtenu de mérités succès en Allemagne, en Suisse et en France.

JARABA, ville d'Espagne (prov. de Saragosse), à 20 kilom. d'Ataca; 1.500 hab. Eaux minérales bicarbonatées calciques, utilisées pour le traitement de certaines affections rhumatismales, névralgies, sciatiques, etc.

JARROWITE (*ja-ro*) n. f. Sorte de tuf calcaire pseudomorphique.

JASINSKI [illegible]
Puteaux en 1901. Élève de Le Rat et Gaucherel, il a publié de nombreuses planches dans la « Gazette des beaux-arts ». Citons encore: *Au quartier*, d'après Marius Roy, récompensé au Salon de 1884, et *Primavera*, d'après [illegible]
d'après Burne-Jones, qui valurent à l'auteur une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 (Paris).

***JASPE** n. m. — Rel. Couleur dont le relieur marbre la tranche ou la couverture d'un livre.

JASTRZEMB, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. [illegible]
rales chlorurées sodiques et bromoiodurées.

JASZCROROWKA, bourg d'Austro-Hongrie (gouv. de Galicie), par 910 mètres d'altitude, au versant nord des Karpathes; 1.000 hab. Eaux minérales tièdes chlorurées [illegible]

JAUBERT (Ernest-François), poète français, né à Digne (Basses-Alpes) en 1856. Il débuta en 1884 par un recueil de vers parnassiens [illegible] Il s'affranchit ensuite [illegible] cette forme prosodique dans *la* [illegible] parue au moment de la floraison [illegible] L'auteur s'y montre, ainsi que dans [illegible] 1896, épris de spéculations [illegible] mais [illegible] les parer de métaphores [illegible] rees. [illegible] parnassienne avec son dernier livre : *Lueurs* (1903). Il a écrit, en outre, le livret d'*Armor*, drame musical en 3 actes, de Silvio Lazzari (1905), et celui de l'*Epreuve* (1904), avec musique de Charles Pons. Il a traduit, en collaboration, diverses œuvres des romanciers russes contemporains. Ernest Jaubert, est chef du bureau du secrétariat de la direction de l'Enseignement primaire de la Seine et conservateur au musée pédagogique de la Ville de Paris.

JAUCHE, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]), sur la Petite Geete, tributaire du Demer (bassin de l'Escaut) ; 1.500 hab. Tuileries.

***JAUNE** adj. et n. m. — *Syndicats jaunes*. Groupements syndicaux, ainsi nommés en raison de la couleur de leur insigne et adversaires des syndicats ouvriers *rouges*, à tendances socialistes.

— ENCYCL. Le premier groupement de ce genre apparut au Creusot, le 1er novembre 1899. En 1901, les *jaunes* inaugurèrent, à Paris, une Bourse du travail indépendante, à laquelle étaient affiliés 211 syndicats, comptant 100.000 ouvriers. Ils publient un journal « l'Union ouvrière ». Suivant l'expression de P. Lanoir, le fondateur de la Bourse indépendante, les *jaunes* « refusent le paradis socialiste, mais demandent des réformes immédiates, améliorant leur sort par la paix et l'union » ; ils protestent contre la limitation toujours plus grande de la journée de travail, contre l'internationalisme, la lutte des classes, et considèrent l'union du capital et du travail comme une nécessité industrielle et un bienfait social. « L'un complète l'autre, ils se font vivre mutuellement et doivent rechercher amiablement, de bonne foi et en toutes circonstances, le point de rencontre des concessions réciproques qu'ils se doivent l'un à l'autre. » Les jaunes prétendent rester étrangers à toute action politique et user de la loi de 1884, non comme d'une arme de guerre, mais comme d'un instrument de progrès et de paix dans l'ordre et la liberté.

P. Biétry, le promoteur des syndicats jaunes, élu député de Brest en 1906, a créé en 1904 un *parti*, qui veut l'affirmation de son programme social, parallèlement à l'organisation de syndicats purement professionnels. Ce programme comporte la revendication des améliorations indispensables au développement physique, intellectuel et moral de la classe ouvrière, la participation aux bénéfices, l'opposition à toutes les grèves ayant un caractère politique et dont la nécessité n'est pas démontrée par l'intransigeance patronale, la lutte contre le collectivisme, qui met les ouvriers dans la main d'un maître irresponsable plus dur que le patron, le développement de l'assistance, de la mutualité, des retraites ; enfin et surtout, la lutte contre ceux qui veulent la « stupide et criminelle guerre des classes ».

***JAURÈS** (*Jean*-Léon), homme politique français, né à Castres en 1859. — Il fut réélu député par la deuxième circonscription d'Albi en 1902 et en 1906. Il appuya la politique du ministère Combes, fut élu vice-président de la Chambre, essaya de faire revivre l'affaire Dreyfus, s'efforçant, en un discours qui ne dura pas moins de cinq heures, d'obtenir de la Chambre un vote favorable à une nouvelle revision du procès (6-7 avr.). Au renouvellement du bureau de la Chambre (12 janv. 1904), il ne parvint pas à se faire réélire vice-président. Il fonda alors un journal socialiste : *l'Humanité,* mais vit sa tactique d'intervention dans le gouvernement « bourgeois » condamnée par le congrès socialiste international d'Amsterdam. Engagé dans de vives polémiques à propos des doctrines antimilitaristes de Hervé, il protesta à la tribune de la Chambre, que la classe ouvrière défendrait l'indépendance de la patrie, mais ni ces explications, ni la discussion qui s'ensuivit entre l'« Humanité » et l'« Aurore », où Clemenceau menait une vigoureuse campagne contre les unifiés, ne purent empêcher la question de l'internationalisme d'amener entre les socialistes et les radicaux une rupture à la veille des élections législatives de 1906. Au lendemain de la réunion de la Chambre, le débat reprit entre Clemenceau, ministre de l'intérieur, et lui. — Jaurès a publié : *les* [illegible] *affaire Dreyfus* [illegible] *socialiste ; le socialisme et l'enseignement, le socialisme et les peuples* (1899) ; *Etudes socialistes* (1902) ; *Discours parlementaires* (1904), et il a entrepris avec le concours de divers collaborateurs une grande *Histoire socialiste* (1901 et suiv.), qui commence à la révolution de 1789.

JAVEL (Firmin), écrivain français, né à Arbois en 1842 (Jura). Après avoir publié, à Paris, un volume de vers, *Treize à table*, il collabora à divers journaux, où il écrivit une série de chroniques sous le titre : *le Mouvement parisien,* puis des comptes rendus de Salons et des bibliographies. Il fonda en 1887 et conserva jusqu'en 1899 la direction littéraire et artistique de l'*Art français,* dirigea aussi la *Revue des Musées.* Il a donné au théâtre un à-propos en vers, *la Clef de saint Pierre,* et une revue, *Demandez, messieurs !* En collaboration avec Louis Besson, il a écrit [illegible] monologue. Il a également publié quelques romans feuilletons en collaboration avec Gustave Sauzer [illegible] *Claudine.*

***JAVELAGE** n. m. — Chez les teinturiers-dégraisseurs, [illegible]

JAVELER [illegible] *Je javelle. Il javellera*) v. a. — Se dit, chez les teinturiers-dégraisseurs, pour Passer à l'eau de Javel.

Javotte, ballet, scénario de J.-L. Croze, musique de C. Saint-Saëns, représenté pour la première fois à Lyon [illegible]

Javotte, tyrannisée par des parents trop austères, s'échappe du logis paternel avec son bon ami Jean, pour aller danser à la fête du village. Elle danse si bien qu'elle est proclamée la reine du bal. Surviennent ses parents qui la réprimandent. Mais tout s'arrange et [illegible]

spirituelle, un peu sentimentale, avec une jolie couleur de paysannerie.

JAXTFELD ou **JAGSTFELD,** bourg d'Allemagne (roy. de Wurtemberg), sur le Neckar, [illegible] la *Jagst* ; [illegible] hab. Eaux minérales [illegible]

JEAN de Cronstadt [illegible] **Serguiev**), prêtre russe, né en 1829, est connu surtout sous le nom de *Père Jean.* Il devint prêtre de l'église cathédrale de Cronstadt, après avoir fait ses études à l'académie théologique de Pétersbourg, et acquit bientôt une autorité morale considérable. La voix populaire lui attribue des miracles. Il a fondé à Cronstadt une maison de travail qui a rendu de grands services et il a publié des ouvrages d'édification : *Ma vie dans le Christ, Sermons* [illegible] *doctrines du comte Tolstoï ; Sermons et instructions* ; etc.

JEAN-LOUIS, maître d'armes français, né à Saint-Domingue en 1785, mort à Montpellier en 1865. Soldat dans les armées de l'Empire, il fit les campagnes d'Italie, d'Allemagne et de Russie, et devint maître d'armes au 32e régiment d'infanterie. Une rencontre célèbre, près de Madrid, entre maîtres d'armes du 32e et du 1er régiment d'infanterie (ceux-ci presque tous Italiens), le mit en vedette : il tua ou blessa successivement, à lui seul, douze de ses adversaires (1814). Il fut décoré pour ce fait. Il quitta l'armée en 1815, et s'intalla alors à Montpellier, où, maître incomparable, il ouvrit une école d'armes longtemps réputée. Il a mérité d'être considéré comme l'un des créateurs de la nouvelle escrime française au XIXe siècle ; et une des premières salles d'armes de Paris, dirigée avec distinction par Vigeant, élève de Jean-Louis, puis par Kirchhoffer, rappelle son nom (salle Jean-Louis).

JEANNE-D'ARC n. f. Variété de pomme de terre. V. GOLDAMMER.

***JEANNINGROS** (Pierre-Jean-Joseph), général français, né à Besançon en 1816. — Il est mort à Paris en 1902.

JEANNIOT (Pierre-Georges), peintre et graveur, né à Genève, de parents français, en 1848. Il débuta au Salon de 1872 avec un *Intérieur de forêt,* aquarelle, qui fixa sur lui l'attention. Les scènes militaires devaient lui assurer plus de succès que le paysage et le portrait. Citons : *les Réservistes, les Derniers Tambours, les Elèves caporaux, le Pays* ou *l'Adieu du conscrit dans les fortifications.* On a vu de lui à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) : *la Ligne de feu* (souvenir de la bataille du 16 août 1870) ; en 1900 : *Vieux ménage* (musée d'Alais) ; en 1906, des *Portraits de femme,* des *Paysages.* Dessinateur habile, il a illustré de nombreux ouvrages de Goncourt, Alphonse Daudet, etc.

***JEBB** (Richard Claverhouse), helléniste anglais, né à Dundee en 1841. — Il est mort à Cambridge en 1905.

JEHAY-BODEGNÉE, comm. de Belgique (prov. de Liége [arrond. de Huy]), non loin de la Meuse ; 1.350 hab. Charbonnages.

JEIDELS (Charles-Henri), peintre suisse, né à Bâle en 1864, mort à Hyères (Var) en 1900. Il a fait apprécier, aux Salons de la Société nationale, des paysages et des scènes de genre traités avec distinction et où perçait une note mélancolique. Citons : *Saint-Jean de la Maize, le Vivier, Va* [illegible] *d'Avranches, la Baie du Mont-Saint-Michel, Vue sur Saint-Quentin, près Avranches ; A la nonnerie,* etc.

JELINEK (Edouard), publiciste tchèque, né en 1855, mort en 1897. Dans ses nombreuses publications, il s'est particulièrement appliqué à prêcher la solidarité des peuples slaves et à rapprocher ses compatriotes de leurs voisins les Polonais. Parmi ses principaux ouvrages, nous citerons seulement : *Esquisses cosaques, Esquisses lithuaniennes, Visites chez les Slaves, Choses polonaises.* Il a dirigé pendant plusieurs années une revue slave et publié quelques essais en polonais.

JENEWEIN (Félix), peintre tchèque, né à Kuttenberg (Bohême) en 1857, mort à Brünn (Moravie) en 1905. Elève de Trenkwald, à Vienne, il devint professeur à l'Ecole des beaux-arts de Brünn. Il a signé des pages historiques, religieuses ou symboliques, telles que : *Charles IV fondant la cathédrale de Saint-Vit, Marie se rendant au Golgotha, la Matinée du Vendredi-Saint, les Lamentations de Jérémie, la Peste,* etc. Ces œuvres se réclament d'une composition très personnelle, accentuée par la puissance du dessin et le souci de l'aspect décoratif.

JENNER (sir William), médecin anglais, né à Chatam en 1815, mort en 1898. Reçu docteur en 1844, il devint médecin du Collège de médecine de Londres, professeur d'anatomie pathologique (1848), médecin de l'Hôpital des malades (1852), médecin de la reine Victoria (1862), et enfin médecin du prince de Galles, qu'il soigna dans une fièvre typhoïde, ce qui lui fit décerner le titre de baronnet (1871). Il était depuis 1868 membre de la Société royale de Londres. Il est surtout connu pour avoir démontré le premier la différence entre le typhus et la fièvre typhoïde. On lui doit, entre autres ouvrages : *les Maladies de la* [illegible] *Maladies des enfants* ; etc.

JÉROBOAM (*bo-am'*) n. m. Grosse bouteille de champagne, contenant environ quatre litres.

JEROME (Jerome KLAPKA), écrivain humoristique anglais, né à Walsall en 1859. Il fut successivement [illegible] acteur et journaliste. De 1892 à 1897, il dirigea avec Robert Barr la revue mensuelle « the Idler », et pendant la même période, à partir de 1893, le journal hebdomadaire « To-Day ». Il a publié, entre autres [illegible] *Idle Thoughts of an Idle Fellow* [illegible] *Boat* 1889, dont l'humour atteint des effets d'un comique irrésistible, et [illegible] 1890 ; [illegible] 1895 ; [illegible] *Rise of Dick Halward* [illegible] *Sketches in Lavender, Blue and Green* 1897) ; *Letters to Clorinda, the Second Thoughts of an Idle Fellow* 1898) ; *Three men on the Bummel ; Miss Hobbs* (1900) ; *the Observations of Henry* (1901) ; *Paul Kelver* (1902) ; *Tea-*[illegible] 1905. Parmi les pièces qu'il a fait jouer, il faut citer : *Sunset* [illegible] et une farce, [illegible]

JERSIAIS, AISE adj. et n. [illegible] que l'on élève dans les îles anglo-normandes et en particulier dans celle de Jersey

— ENCYCL. Cette soi-disant race n'est qu'une variété obtenue de croisements pratiqués depuis longtemps entre individus de race irlandaise et de race germanique et améliorée par une sélection d'ailleurs très sérieuse. Les vaches, très appréciées des Anglais et des Américains (qui les appellent *alderney,* du nom anglais de l'île d'Aurigny), possèdent d'indiscutables qualités de laitières et surtout de beurrières, mais on les rencontre peu en France, car les demandes d'Amérique font tenir très élevés les prix sur les marchés et, en réalité, à qualités égales et même supérieures, les vaches françaises de Normandie, de Bretagne, etc., sont d'un prix beaucoup moins élevé.

Taureau et vache jersiais.

***JEUNE** adj. et n. — *Jeunes de langues,* Elèves entretenus par le département des affaires étrangères en vue de l'interprétariat.

— ENCYCL. L'ordonnance du 20 août 1833 (Bull. des lois, II, p. 217) portait que les élèves drogmans seraient choisis parmi les élèves de l'Ecole des langues orientales de Paris (v. ÉCOLE), appelée alors *Ecole des jeunes de langues* (art. 28) ; que ceux-ci seraient principalement pris parmi les fils et petits-fils (à défaut parmi les neveux) des secrétaires-interprètes et drogmans, et qu'ils ne pourraient être admis que de 8 à 12 ans (art. 30).

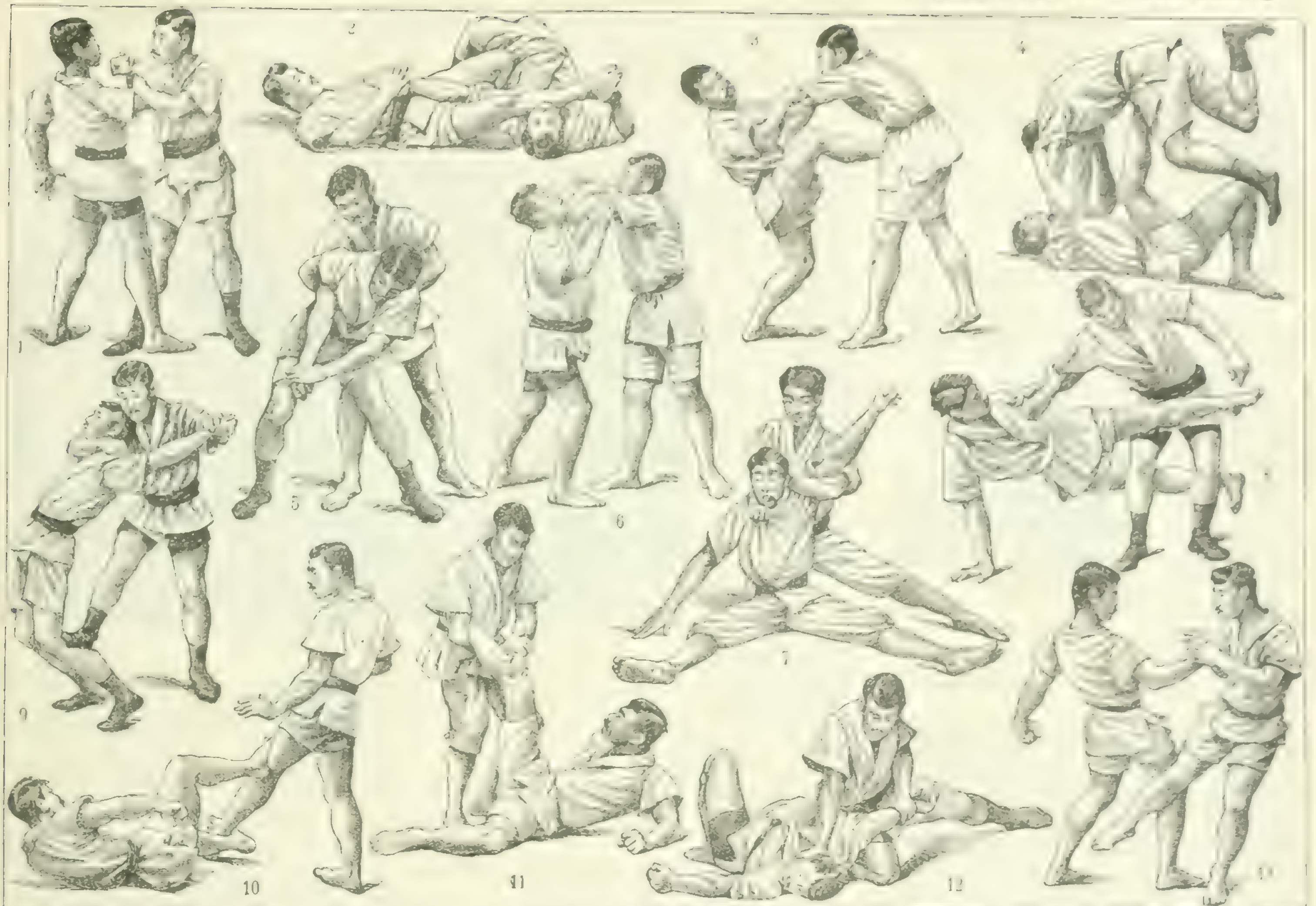
Cette organisation dut être modifiée dans la suite. L'Ecole des langues orientales ne reçoit plus d'élèves de 8 à 12 ans, et, avant d'en suivre les cours, les jeunes de langues sont d'abord placés par l'Etat dans un établissement d'enseignement secondaire. S'ils sont pourvus en fin d'études du diplôme de bachelier, ils peuvent obtenir pendant trois ans une subvention annuelle de 1.200 francs pour suivre les cours de l'Ecole des langues orientales ; après quoi, les élèves diplômés sont appelés à un emploi dans l'interprétariat. Les parents s'engagent par écrit à rembourser le montant des frais d'études ou de subvention, si les jeunes de langues renoncent volontairement à la carrière.

Jeunesse, pièce en trois actes, d'André Picard. (Odéon, 12 déc. 1905.) — Le sénateur Roger Dautran, bien qu'il frise la cinquantaine, aime toujours les femmes. Aussi déserte-t-il sa maison, où voudrait tant le retenir sa charmante femme Andrée. Or, du jour où Mauricette, une piquante orpheline, devient leur demoiselle de compagnie, le sénateur ne sort plus. Il aime Mauricette, sans que rien d'abord révèle cette affection. L'orpheline, de son côté, repousse la flatteuse demande en mariage d'un jeune médecin, Charles Aubert. La vérité éclate enfin. A l'instant même, Mauricette, qui, étant honnête fille, ne veut point trahir Mme Dautran, se précipite vers le docteur en lui criant : « Emmenez-moi !... » Il l'emmène, il l'épouse, et il n'est pas heureux, car au fond c'est toujours Dautran qu'aime Mauricette. Le docteur Aubert se conduit non seulement en parfait galant homme, mais en tacticien de premier ordre. Bien loin, en effet, de combattre ouvertement les sentiments intimes de Mauricette, il la laisse libre, se contentant de l'entourer des plus délicates attentions. Aussi, lorsque, six mois après, le pauvre Dautran, enfin vieilli par le chagrin, reparaît devant Mauricette — entrevue qu'a voulue Aubert lui-même — elle lui fait comprendre que leur roman est fini. Et Dautran conclut, lamentable : « Ce qui arrive devait arriver : la jeunesse va vers la jeunesse ! » — *Jeunesse* est une pièce d'une observation fine et d'une émotion délicate.

Jeune-Turquie, parti politique turc, dont le programme consiste à introduire dans le pays les institutions politiques et parlementaires de l'Europe occidentale en les adaptant à la civilisation ottomane et à la religion musulmane. C'est vers la fin du règne d'Abd-ul-Medjid que se forma ce parti, essentiellement progressiste et réformiste, que dirigeait Midhat-pacha. Bien que combattu avec acharnement, le parti des Jeunes-Turcs triompha sous le règne éphémère de Mourad V, auquel on attribuait des tendances libérales. Abd-ul Hamid, ayant voulu lui aussi s'engager dans la voie des réformes, appela, en 1876, Midhat-pacha au grand vizirat et le chargea, en 1877, de promulguer une nouvelle constitution. Mais Midhat-pacha tomba en disgrâce moins de deux mois après, et le succès des Jeunes-Turcs fut de courte durée. Ils réclament toujours l'application de la constitution de 1877 qui n'a jamais été abrogée. Cette constitution assure la participation du pays à la confection des lois ; elle accorde les libertés nécessaires et réserve à la représentation nationale le droit d'entendre les ministres et de discuter le budget. La Jeune-Turquie demande l'unité et l'indissolubilité de l'empire, le maintien de la dynastie, l'exécution rigoureuse des lois, le respect des traités, et espère épargner ainsi au pays les interventions [illegible] des puissances étrangères.

JEWETT (Sarah Orne), femme de lettres américaine, née à South Berwick (Maine [États-Unis]) en 1849. Fille d'un professeur de médecine, elle a écrit de nombreux romans et nouvelles, parmi lesquels nous citerons : *Deephaven* 1877 [illegible] *Country Doctor* (1884) [illegible] *Heron* (1886), nouvelles où la vie rurale dans la Nouvelle-Angleterre est décrite avec charme, [illegible] *Independance* 1901 [illegible] etc.

JIMENES [illegible] président de la république Dominicaine [illegible]



[illegible]

[illegible] dernier. Jimenes, qui l'avait porté au pouvoir et soutenu, dut s'expatrier en Haïti (1876). A partir de cette époque, Jimenes s'occupa de nouveau d'affaires commerciales [illegible] caine, Heureaux, contrecarrait les entreprises commerciales de Jime- [illegible] l'assassinat de Heureaux, il rentra [illegible] tendre avec ce dernier et il quitta une fois de plus le pays, [illegible]

Jirardota. [illegible]

Jirecek [illegible] de l'instruction publique, puis directeur de la bibliothèque [illegible] de Vienne. Presque tous ses travaux sont relatifs à la péninsule balkanique. Outre ses grands ouvrages : *Voyages* [illegible]

JIU JITSU [illegible] On dit aussi [illegible]

— Encycl. Cette méthode, — qu'il ne faut pas confondre avec la lutte populaire japonaise pratiquée par des professionnels rappelant nos hercules forains, — fut longtemps réservée à l'ancienne caste guerrière du Japon, la caste des samouraï, qui correspondait à celle des chevaliers de l'Europe féodale. Par cette méthode, les samouraï affirmaient sur le reste de la population une supériorité physique qui contribuait à entretenir leur domination politique. Aujourd'hui, le *jiu-jitsu* s'est vulgarisé dans l'empire du Soleil-Levant, où il est devenu le sport national.

Le jiu-jitsu est un système de lutte ou de combat, destiné à permettre le triomphe de l'adresse et de l'agilité sur la force brutale. Il comprend, outre une partie entièrement originale, des genres de coups connus en France et en d'autres pays occidentaux, mais sans y être l'objet d'une étude aussi détaillée, sans y avoir été classés, codifiés, pour ainsi dire, comme au Japon. Il est fondé sur la vulnérabilité particulière de certaines parties de l'organisme humain.

C'est ainsi que divers points du corps sont exposés à des commotions dangereuses. A ces endroits précis, le jiu-jitsuiste cherche à atteindre, avec plus ou moins de violence, son adversaire. Les attaques de ce genre les [illegible] tête, au cou, à l'avant-bras, au bras, au corps dans la région de l'estomac, près du cœur, sur les basses côtes, [illegible] cuisses, aux jambes ;

Les coups de la pointe des doigts au creux de l'estomac, au plexus solaire, etc. ;

Les coups de la paume de la main au menton, au nez ;

Les coups de coude à la figure, sur l'estomac, etc. ;

Les coups de genou à la figure, sur l'estomac, au bas-ventre ;

[illegible] mâchoire, au bas-ventre, etc. ;

[illegible] l'estomac, dans la région du cœur.

Parfois des pressions douloureuses, des pincements à l'endroit voulu, sont efficaces. Avec certaines pressions [illegible] l'état d'inconscience chez l'adversaire, que, d'ailleurs, on ranime au besoin et dont on soigne les contusions au [illegible] prendre les membres à faux jouent un grand rôle dans le jiu-jitsu. On détaille avec soin aux lutteurs les points [illegible] formant contre-attaque pour faire lâcher prise, notamment l'enlèvement de l'adversaire au-dessus de soi, après s'être laissé aller soi-même sur le dos pour le culbuter au loin ou le renverser à côté de soi. Mentionnons encore les torsions de jambes, de pieds ; les prises au cou avec les jambes, et divers coups très japonais tels, que les « coups de ciseaux » avec les jambes pour faire basculer brusquement l'adversaire, etc. Une partie des plus originales de la méthode japonaise consiste d'ailleurs en [illegible] coups ou y coopérer.

Comme parades proprement dites, il faut mentionner les coups du tranchant de la main sur l'avant-bras d'un boxeur qui cherche à porter un coup de poing. L'avant- [illegible] après avoir paré, on cherche d'ordinaire une prise, en jiu-jitsu, une prise souvent combinée avec un croc-en-jambe ou un passement de jambe [illegible] breux détails ; souven[illegible] contre-attaque pour [illegible] prise à l'adversaire ou pour s'assurer l'avant[illegible] tout de l'agilité, du sang-froid, de la vit[illegible] que de la force physique. Mais il exige [illegible] un entraînement spécial mét[illegible] nement comprend des ass[illegible] exercices [illegible] les poumons, [illegible] moral, car on [illegible]

JIU-JITSUAN ou **JIU-JITSUISTE** [illegible] n. Personne qui pratique le jiu-jitsu, ou qui est partisan de ce système de lutte.

JOBBÉ-DUVAL [illegible] jurisconsulte français, né à Brest en 1851. Reçu docteur en 1875, puis agrégé en 1876, [illegible] de 1876 à 1881 à la Faculté de droit de Douai, où il enseigna le droit administratif, le [illegible], puis l'histoire du droit français. En 1881, il fut chargé, à la Faculté de droit de Paris, d'un cours de droit romain, puis du cours de droit industriel de 1887 à 1889. Il est revenu à l'enseignement du droit romain [illegible] a été nommé professeur titulaire de droit romain en 1892. Il a publié *Etude historique sur la revendication des meubles en droit français* (1881); *Etudes sur l'histoire de la procédure civile chez les Romains* (1896), *la Commune annamite* (1897).

JOBOURG, comm. du départ. de la Manche, arrond. et à 24 kilom. de Cherbourg, à quelque distance du littoral de la Manche; 500 hab. Plage de galets, bains de mer.

JOCHROME [illegible] n. f. Genre de solanacées de la tribu des lyciées.

— ENCYCL. Les [illegible] sont des arbrisseaux ayant, comme toutes les lyciées, des fleurs à corolle tubuleuse, à étamines égales, à ovaire biloculaire. Ces plantes diffèrent des autres lyciées par leurs fleurs généralement groupées, et par leurs baies ovoïdes complètement entourées à maturité par le calice. Les quinze espèces du genre habitent l'Amérique du Sud tropicale; quelques-unes sont cultivées. Citons : la *jochrome à grandes fleurs*, la *jochrome tubuleuse*, toutes deux à corolle bleue ou violette; la *jochrome longipède*, à fleurs pourpres; la *jochrome [illegible]*; la *jochrome [illegible]*; la *jochrome lancéolée*; etc.



Jochrome tubuleuse.

Joconde ou **les Coureurs d'aventures**, opéra comique en trois actes, paroles d'Etienne, musique de Nicolo, représenté à l'Opéra-Comique le 28 février 1814. — Le prince Robert et Joconde, voulant mutuellement s'assurer de la fidélité de leurs belles, se proposent de courtiser chacun la préférée de l'autre. Mais les deux jeunes femmes, prévenues, se promettent de s'amuser aux dépens de leurs amoureux. Elles feignent de tomber dans le piège, et, tandis que Mathilde, aimée de Robert, donne à Joconde l'écharpe brodée qu'elle destinait au prince, Elise accorde à ce dernier le médaillon qu'elle avait promis à Joconde. Robert, furieux, quitte à l'instant sa cour, avec son ami Joconde, pour aller faire la guerre aux infidèles. La pièce se poursuit, pendant trois actes, par une série de mystifications que les deux jeunes femmes infligent à leurs amants, jusqu'au moment où, découvrant enfin qu'ils ont été joués, ils demandent et obtiennent leur pardon.

Sur ce livret aimable, Nicolo a écrit une partition qui est son œuvre la plus achevée. La mélodie y coule de source, abondante et neuve, pleine d'élégance, merveilleusement en scène, avec un orchestre coloré et séduisant. Nous citerons le grand air si fameux de Joconde : *J'ai longtemps parcouru le monde*; la romance si connue : *Et l'on revient toujours à ses premiers amours*; le joli quatuor scénique du second acte : *Quand on attend sa belle, que l'attente est cruelle*, si bien traité en canon; le trio excellent : *Amour seconde mon courage*; enfin, le délicieux couplet : *Parmi les filles du canton...*

JOFFRE (Joseph-Jacques-Césaire), officier et explorateur français, né à Rivesaltes en 1852. Entré en 1869 à l'Ecole polytechnique, il fut nommé sous-lieutenant du génie à la veille de la guerre franco-allemande (1870-1871), et prit part à la défense de Paris. Capitaine en 1876, il coopéra aux travaux de fortification de la frontière du Jura, puis construisit le fort de Montlignon, près de Paris. En 1885, il fut envoyé au Tonkin, puis à Formose, et assista, aux côtés de Courbet, aux opérations des Pescadores. Chef du génie à Hanoï l'année suivante, il organisa la défense du haut Tonkin, avant d'être envoyé au Soudan pour diriger l'exécution des travaux du chemin de fer de Kayes au Niger. C'est dans ce poste qu'il reçut, en 1894, l'ordre de se porter au secours des débris de la colonne Bonnier, qui venait d'être massacrée près de Tombouctou; il parvint à se rendre maître de cette ville et à y organiser la domination française. Lieutenant-colonel à la suite de ces événements, colonel en 1897, il fut envoyé à Madagascar pour établir les défenses de Diego-Suarez, et reçut en 1902 les étoiles de général de brigade. Il a, depuis, rempli les fonctions de directeur du génie au ministère de la guerre, a été promu divisionnaire en 1905 et appelé au commandement de la 6e division d'infanterie, à Paris.

JOFFROY [illegible] neurologiste français, né à Stainville (Meuse) en 1844. Interne en 1868, il obtint la médaille d'argent de la Faculté de Paris en 1873 pour sa thèse inaugurale dans laquelle il démontrait l'individualité de la pachyméningite cervicale hypertrophique. [illegible] de ses maîtres Duchêne de Boulogne, Claude Bernard, Vulpian et Charcot, il se spécialise dans les maladies nerveuses et mentales. [illegible] professeur de clinique des maladies mentales en 1893 à la Faculté de Paris, il a consacré de nombreuses leçons à un des facteurs principaux de la folie, l'alcoolisme, et a fait plusieurs expériences pour démontrer l'action des diverses variétés d'*apéritifs*, et étudié les moyens de lutte [illegible] sur les rapports de la syphilis et de la paralysie générale. Directeur adjoint des « Archives de physiologie normale [illegible]

JOHN (William Goscombe), sculpteur anglais, né à Cardiff en 1860. Il étudia à l'école d'art de sa ville natale et compléta son éducation dans les écoles spéciales de Londres, particulièrement dans celles de l'Académie royale, et à Paris (1890-1891). En 1901, il envoya au Salon une statue du duc de Devonshire, qui eut une médaille de 2e classe. L'année précédente, il avait obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle (Paris). Outre ses statues-portraits et ses statues commémoratives, on cite surtout de lui le groupe de *Morphée et Saint Jean-Baptiste*, à Cardiff, *l'Elfe*, à Glasgow, une étude de tête à Liverpool, et un *Jeune garçon prenant*, etc. John est devenu correspondant de l'Académie des beaux-arts depuis le 21 février 1903.

Joie rouge (LA), tableau de Georges Rochegrosse, qui a valu à son auteur la médaille d'honneur au Salon de 1906. Cette grande page colorée, qui dénote une remarquable dextérité dans l'exécution, est difficilement explicable. Dans un décor de montagnes et de palais incendiés, une cohue de femmes nues surgit éperdue, fuyant et les flammes qui s'échappent des décombres fumants, et le fer des cavaliers. Sur la gauche, juchés eux aussi sur des décombres que les flammes gagnent, des hommes enivrés de luxure, de meurtre et de sang, jouissent de l'effroi de ces créatures que le feu, la mort et le viol guettent. Le peintre a-t-il voulu fixer le mirage d'un sanguinaire cauchemar, ou symboliser la folie d'anéantissement qui pourrait suivre un soulèvement spontané des foules? L'intention, en tout cas, reste obscure.



La Joie rouge, d'après Rochegrosse.

***JOINT** n. m. — *Joints flexibles*. Système de construction qui consiste dans l'assemblage des joints par de simples tôles qui jouent le rôle de ressort. (Dans les surcharges, ces tôles d'articulation permettent les variations angulaires des pièces entre elles, sans diminuer la rigidité du système.)

JOINTOYEUR (*toi-i eur*) n. m. Ouvrier qui, dans les constructions en briques, fait les joints en plâtre ou en ciment.

JOINVILLÉE n. f. Genre de flagellariacées, comprenant un petit nombre d'espèces de la Nouvelle-Calédonie, des îles du Pacifique et de l'archipel Indien.

***JOKAÏ** (Maurice), romancier hongrois, né à Komarom en 1825. — Il est mort à Budapest en 1904.

JOLIETTE, comté du Canada (prov. de Québec), à la rive gauche du Saint-Laurent, ainsi nommé de l'un des premiers explorateurs du Mississipi, Louis Joliet ou Joliette; il a 7.700 kilom. carr. et un peu plus de 22.000 hab., Canadiens-Français. Ch.-l. *Joliette*.

JOLLY (Philippe DE), physicien allemand, né à Mannheim en 1809, mort à Munich en 1884. Le premier, il a donné la mesure exacte de l'endosmose, en mesurant les changements de volume qui se produisent et en notant les poids des substances qui s'échangent. Il construisit un thermomètre qui porte son nom, mesura les coefficients de dilatation des gaz avec une précision jusqu'alors inconnue. Il sut donner plus de précision et de sensibilité aux balances, arriva jusqu'à constater par la balance seule les variations dans la composition de l'air atmosphérique, à déterminer la diminution du poids d'un corps à mesure qu'on l'éloigne de la surface de la terre, et trouva la densité de la terre. Ses principaux ouvrages sont : *De Euleri merito de functionibus circularibus* (1834); *Methodes du calcul différentiel et intégral* (1846); *les Principes de la mécanique, édition populaire* (1852); *la Physique des forces moléculaires* (1857).

JOLLY (Jules), homme d'Etat badois, frère de Philippe, né à Mannheim en 1823, mort à Karlsruhe en 1891. Professeur de droit à l'université de Heidelberg, en 1857, il fut nommé en 1861 conseiller intime au ministère de l'intérieur badois et soutint la politique de l'*union nationale*, qui voulait réaliser l'unité allemande sous l'hégémonie prussienne et des réformes libérales dans l'intérieur de chaque Etat. Lorsqu'en 1866 le gouvernement badois se prononça contre la Prusse, il donna sa démission, mais devint ministre de l'intérieur en septembre 1866, après les victoires prussiennes, et en 1868, à la mort de Mathy, président du conseil des ministres. [illegible] libéraux. Il fut un des principaux ouvriers de l'unité allemande, négocia l'adhésion du grand-duché de Bade à la Confédération de l'Allemagne du Nord, se rangea en 1870 résolument du côté de la Prusse contre la France, et prit une part prépondérante aux négociations qui amenèrent, à Versailles, la proclamation de l'empire allemand. Il appuya de toute son autorité la politique de Bismarck, principalement pendant le Kulturkampf, mais se heurta à l'opposition de la cour, très conservatrice, et du grand-duc Frédéric-Guillaume, donna sa démission en 1876 et fut [illegible] de la Cour des comptes à [illegible]

JOLLY [illegible] Il se fit remarquer par ses thèses sur les cellules ganglionnaires [illegible]

brité par ses cures et par ses travaux sur les maladies nerveuses et fut appelé en 1890 à l'université de Berlin, comme professeur et directeur de la clinique des maladies du cerveau. Il a publié des études sur la sclérose cervicale, les hallucinations, sur le délire, les maladies de la mémoire, la neurasthénie, des mémoires sur le traitement des aliénés en Ecosse, sur les hospices d'épileptiques, etc. Ses principaux ouvrages sont : *Rapport sur la section des aliénés de l'hôpital Julius* (1873), *Hystérie et hypocondrie*, publié dans le « Manuel de pathologie spéciale et de thérapeutique », de de Jiemssens (1877); *Etudes sur la résistance du corps humain aux courants électriques* (1884); *Histoire et organisation actuelle de la clinique des affections mentales de Strasbourg* (1887). Il a pris, en 1870, la direction de la revue : « Archives pour les maladies mentales et nerveuses. »

JOLY (Edmond DE), architecte français, né à Paris en 1824, mort à Neuilly en 1892. Elève de son père, qui, sous la monarchie de Juillet, avait aménagé le Palais-Bourbon en vue d'en faire le Parlement, il lui succéda au début de l'Empire. On lui doit la salle des fêtes de l'hôtel de la présidence de la Chambre, l'installation de la Chambre dans le Grand-Théâtre de Bordeaux (1871), et peu après dans le théâtre du Palais de Versailles. Il construisit à Versailles, dans l'aile sud du Palais, la salle de la Chambre des députés (1875), où siège encore le Congrès lorsqu'il se réunit. Il est l'auteur d'un projet de reconstruction de la Chambre des députés à Paris, projet utilisant les bâtiments actuels du Palais-Bourbon.

***JOLY** (Henri), philosophe français, né à Auxerre en 1839. — Il a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1903.

***JONAS** (Emile), compositeur français, né à Paris en 1827. — Il est mort à Saint-Germain-en-Laye en 1905.

***JONCIÈRES** (Félix-Ludger ROSSIGNOL, dit **Victorin de**), compositeur français, né à Paris en 1839. — Il est mort dans cette ville en 1903.

JONCS (PLAINE DES), nom donné à la grande plaine marécageuse qui, dans la Cochinchine française, sépare le Mékong du Vaïco occidental. C'est une zone basse, humide, coupée d'innombrables canaux peu profonds, parsemée çà et là d'îlots de verdure.

JONES (DÉTROIT DE), bras des mers arctiques américaines, faisant communiquer la baie de Baffin avec le golfe de Norvège et la mer du Prince-Gustave, et séparant les rivages méridionaux de la terre d'Ellesmere de la côte septentrionale du North-Devon. L'exploration de ce bras de mer, découvert par Baffin en 1616, a été commencée par les marins anglais Lee, Sherard Osborn et Inglefield de 1848 à 1853, mais est surtout l'œuvre du capitaine norvégien Sverdrup, qui passa de 1899 à 1902 trois années entières avec le *Fram* dans les fjords de sa côte septentrionale.

***JONES** (Paul John, surnommé), marin écossais au service de l'Amérique, né à Arbigland (Ecosse) en 1747, mort à Paris en 1792. — C'est seulement en 1905 que ses restes ont été retrouvés à Paris, sur l'emplacement du cimetière désaffecté, dont les numéros 41 à 47 de la rue du Faubourg-Saint-Martin tiennent aujourd'hui la place. Le cercueil du grand corsaire fut transporté solennellement en Amérique; une escadre spéciale, envoyée par le gouvernement des Etats-Unis, sous le commandement de l'amiral Sigsbee, qu'accompagnait un ambassadeur spécial, [illegible], est venue à Cherbourg recueillir la dépouille de Paul Jones.

***JONES** (Henry Arthur), auteur dramatique anglais, né à [illegible] en 1851. — Outre les œuvres citées [illegible] *gled; the Chevaleer* (1904). Très conscient de sa mission littéraire, Jones a publié des articles et fait des conférences [illegible]

Jongleur de Notre-Dame [illegible] Le livret est tiré d'un conte d'Anatole France, inspiré [illegible] place de Cluny, devant le monastère, le jour de la fête de mai, Jean [illegible] les paroles sont

[illegible] donc en jongleur qu'il honorera la reine des cieux. La nuit venue, il se glisse dans le sanctuaire avec son ancien accoutrement; il chante son répertoire et danse ses anciennes danses devant la statue de la Vierge. Le prieur accourt et veut faire saisir le sacrilège. Mais la statue de la Vierge a souri et tendu la main vers son bizarre adorateur; des voix d'anges chantent un hosanna, les moines se prosternent. Jean meurt au pied de l'autel, de la mort des élus.

Sur ce livret mystique, qui ne comporte ni personnage féminin ni aventure d'amour, mais qui n'exclut pas tout [illegible] partition où il a su retrouver le tour des mélodies populaires du moyen âge, une œuvre à la fois savante et naïve. Il faut signaler au premier acte : l'*Alleluia du* [illegible] tion de Jean à la liberté; sa scène bouffe avec Boni-[illegible] chant au lutrin; la dispute des moines sur la supériorité de tel ou tel art; la légende de la sauge; au troisième : la pastorale mystique et la grande scène du jongleur, avec sa mort et son apothéose.

JONKHEER (*yon'-kher*) n. m. Titre de noblesse en Hollande; chevalier.

JONNART (Charles), homme politique français, né à Fléchin (Pas-de-Calais) en 1857. Chef de cabinet de Tirman, gouverneur général de l'Algérie, directeur des affaires [illegible] de préfecture de la Seine, il fut élu en 1886 conseiller général pour le canton de Fauquembergues. En 1885, il se présenta aux élections législatives (scrutin de liste) dans le Pas-de-Calais et échoua avec toute la liste [illegible] de Saint-Omer en 1889, réélu en 1893, en 1898, en 1902, et en 1906 il fut ministre des travaux publics dans le cabinet Casimir-Perier (3 déc. 1893-30 mai 1894) et combattit vivement l'application aux employés et ouvriers de l'Etat de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels. Nommé par décret du 3 octobre 1900 gouverneur général de l'Al-[illegible] poraire, en remplacement de Laferrière, il démissionna le 6 mai 1901 pour raisons de santé. Ces hautes fonctions lui furent confiées de nouveau, le 5 mai 1903, en remplacement de Révoil, et il les exerça très brillamment. Promoteur du budget spécial de l'Algérie, il se voua tout entier à l'œuvre de décentralisation qui a donné de si excellents résultats, favorisant par d'habiles mesures le rapprochement des indigènes et des colons, réorganisant l'outillage économique de la colonie. Il a publié des études, fort appréciées, sur les questions relatives à la propriété et aux impôts en Algérie.

JONSSON [illegible] (Arbrå) en 1839. Paysan, fils de paysan, il fut de 1877 à 1896 membre de la seconde chambre du Riksdag, et, par son énergie et son sens des affaires, y joua un rôle considérable. Membre influent du Landtmannaparti, il devint, lors de la division de ce parti (1888), chef du groupe libre-échangiste ou vieux landtmannaparti. Après 1895, il préconisa la reconstitution du parti, mais s'attira par là l'hostilité des radicaux, qui réussirent à empêcher sa réélection. Il a collaboré à la plupart des réformes importantes de la fin du XIXe siècle en Suède.

JONSSON (Finnur), philologue islandais, né à Akureyri en 1858. Il fit ses études à l'université de Copenhague, qui le nomma docent (1887), puis (1898) professeur de philologie scandinave. On lui doit de considérables publications de textes remarquables par la sûreté et l'érudition de l'appareil critique : *Egils saga* (1886-1888); *Islendingabok* (1887); une édition phototypique de l'ancien [illegible] *végienne et ancienne islandaise* (1894-1898), devenue classique; etc.

JORDAN (Rodolphe), peintre allemand, né à Berlin en 1810, mort à Dusseldorf en 1887. Il reçut les leçons de Wach et débuta par des tableaux religieux, mais ne [illegible] *goland*, fonda sa réputation. Son succès se continua avec [illegible] *rivage*, où se trouve le portrait de l'artiste. Esprit observateur et plein d'humour, Jordan est le plus populaire des peintres de genre de son pays. On a vu de lui, à l'Exposition universelle de 1867 (Paris), *Famille de pi-* [illegible] de Berlin.)

***JORDAN** (Guillaume), poète et littérateur allemand, né à Insterburg (Prusse-Orientale) en 1819. — Il est mort à [illegible]

***JORET** [illegible] lettres, né à Formigny (Calvados) en 1829. — Il est devenu en 1902 membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Depuis *les Plantes dans l'antiquité et au* [illegible] (1897), il a publié encore : *la Flore de l'Inde d'après les écrivains grecs* (1901); *la Bataille de Formigny* (1903); le [illegible] *âge* : II. *L'Iran et l'Inde* (1904); *Cacault, écrivain* (1905).

JÖRGENSEN (Adolf Ditlev), historien danois, né à Graasten en 1840, mort à Copenhague en 1897. Originaire du Jutland méridional, il souffrit cruellement de l'annexion [illegible] pôts provinciaux institués sur sa proposition. Il débuta [illegible] puis s'occupa d'h[illegible] diverses publications relatives à l'histoire du Jutland méridional et du Sleswig, notamment *Quarante récits sur* [illegible] laires qui aient été publiés en Danemark.

JÖRGENSEN [illegible] borg en 1866. Très jeune, il abandonna l'étude des sciences naturelles pour se consacrer à la littérature. Ses premiers poèmes (1887) transposent en vers les brillantes qualités de forme du prosateur J. P. Jacobsen. Il donne ensuite [illegible] *de la maison* 1894), etc., où il dépeint sa jeunesse et déploie une extraordinaire virtuosité de style. Après un voyage en Allemagne et en Italie, il se convertit au catholicisme (1896) et défend sa foi dans une série de brochures et de livres et une publication hebdomadaire. Ses œuvres philosophiques et religieuses, d'une haute tenue littéraire, n'épuisent pas son talent, qui se manifeste en des volumes de vers à la fois plus simples et plus pro-[illegible]

JORIS (Pio), peintre italien, né à Rome en 1847. Elève de Vertunni, il débuta au Salon de Rome en 1866. Il exposa à Paris en 1876 *la Via Flaminia, à Rome*. Coloriste lumineux et fin, il excelle dans l'aquarelle. Citons de lui [illegible] *Noce à Palombara, Repas rapide*, etc. A l'Exposition uni-[illegible]

JOSEPH, chef peau-rouge de la tribu indienne des Nez-Percés, né en 1831, mort dans la réserve indienne de l'Etat de Washington (Etats-Unis) en 1904. C'était le dernier de ces guerriers *peaux-rouges* qui disputèrent le Far-West aux *visages-pâles*. Il fit une mémorable campagne sur la rivière du Serpent, dans l'Orégon, et fut finalement vaincu par le général Miles, à Yellowstone. On [illegible]

***JOSEPH D'AUTRICHE** (Charles-Louis), archiduc d'Autriche, né à Presbourg en 1833. — Il est mort à Fiume [illegible]

Joseph en Égypte, statue en marbre par Just Becquet, qui a obtenu la médaille d'honneur au Salon de 1901. Joseph est représenté assis et semble réfléchir. Il est nu, coiffé du klaft, et tient à la main droite un roseau. Son autre main repose sur sa jambe gauche, légèrement repliée. Toute simple qu'est cette œuvre, elle produit une forte impres-[illegible] élégantes, sans maniérisme, et à son irréprochable technique.

JOSEPHSON (Ernest Abraham), peintre et poète suédois, né à Stockholm en 1851. Elève de l'Académie des beaux-arts de Stockholm (1868-1876), il étudia ensuite en Hollande, en Italie, en Espagne, et [illegible] partie du groupe de jeunes artistes qui, sous l'influence des écoles françaises, s'émancipèrent et fondèrent l'école de peinture suédoise moderne. Tempérament d'apôtre, il organisa les expositions d'opposition de Stockholm (1885) et Gothembourg (1886), et prit part à la fondation de l'Association des artistes suédois (1886). En dépit de la variété de ses tentatives et de la valeur de certaines de ses toiles (portraits divers; *l'Homme du torrent* (1884); *Forgerons espagnols*, etc.), il connut un long insuccès, vécut isolé en Bretagne, rentra enfin à Stockholm (1888), où une douloureuse évolution intellectuelle mit fin à sa production artistique, l'empêchant d'achever son œuvre puissante et disparate de précurseur. On a [illegible] (1888); *Roses jaunes* (1896).

JOSSERAND (Joseph-Marie), en religion **frère Joseph,** supérieur général des Frères des écoles chrétiennes, né à Saint-Etienne (Loire) en 1823, mort à Arcachon en 1897. Fils d'ouvriers, il entra à quatorze ans au Petit-Noviciat que le frère Philippe venait d'ouvrir à Paris. Professeur à l'école Saint-Nicolas-des-Champs, il devint ensuite directeur du demi-pensionnat, situé dans la rue des Francs-Bourgeois, qui est en même temps un cercle pour les jeunes gens. Il y inaugura, avec une hardiesse remarquable pour cette époque, l'enseignement moderne et professionnel. Visiteur des Frères de la région de Paris en 1867, assistant du supérieur général en 1874, il fut élu supérieur général lui-même, en 1884, par un vote unanime du chapitre général de son institut. Cet institut se développa sous sa direction. Il avait, en 1884, 12.000 membres avec 300.000 élèves; il en comptait, à la mort du Frère Joseph, 15.000, dont 4.000 dans les missions françaises, et 350.000 élèves recevaient son enseignement.

JOSZ (Virgile), littérateur et critique d'art français, né et mort à Paris (1859-1904). Il publia d'abord un roman [illegible] fit représenter en 1896, au théâtre de l'Œuvre, une pièce en cinq actes, écrite en collaboration avec Louis Dumur : *Rembrandt*, suite de tableaux de la vie du grand peintre.

[illegible] de France ».

JOUSSAIN [illegible]

JOUTTE [illegible]

JOUPAN [illegible] ou district.

[illegible]

JOURAFKA [illegible] 2.900 hab.

JOURDAIN [illegible] sépara que pour les envoyer en France, sur l'ordre du paix d'Amiens.

JOURDAIN [illegible] acquis une juste réputation par ses types de pêcheurs, de [illegible]

JOURNAL [illegible] titre de journal est une propriété pour celui qui l'emploie, mais elle peut être perdue par le non-usage. A partir du [illegible] celui qui a fait usage d'un titre pour la première fois ne peut plus le revendiquer lorsqu'il a laissé passer plusieurs années sans protester contre son emploi par [illegible] du titre puisse être réputé abandonné, et non pas seulement suspendu. D'après la pratique constante de la Société des gens de lettres, la non-publication pendant un an suffit à faire présumer la renonciation au titre d'un journal.

Journal des savants. [illegible] voter les fonds destinés à couvrir les frais de la publi-[illegible] le célèbre *Journal*, fondé en 1665, le plus ancien et le plus autorisé des recueils d'érudition de la France. Le *Journal des savants* fut sauvé par l'intervention de l'Institut de France, qui était directement intéressé à son maintien, et qui décida de consacrer à cette publication une partie des ressources fournies par diverses fondations. Depuis 1902, une nouvelle série s'est poursuivie régulièrement, mois par mois, sous le patronage d'un comité où sont re-[illegible] effective de Cagnat, membre de l'Académie des inscriptions, avec le concours de Henri Dehérain, secrétaire de la rédaction.

Journal de Saint-Pétersbourg. [illegible]

JOUXTER [illegible] Bourget.

JOWETT [illegible]

Joyeux ébats, par Paul Chabas. Cette peinture, ex-[illegible] et fut acquise par l'Etat et figure aujourd'hui au musée [illegible] soleil, d'espiègles jeunes filles se livrent à mille folies, font gicler autour d'elles le liquide, qui retombe en gouttelettes irisées. C'est un enchevêtrement de chevelures

noires ou blondes, des oppositions de peaux dorées et d'ombres bleues; c'est aussi des rires et des sourires, des lèvres rouges et des dents blanches. Cette peinture agréable et facile respire la santé et la joie de vivre.

JUBISE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Mons]); 1.200 hab.

JUDAS (*da*) n. m. Personnage de la mythologie slave. (Les judas jouent, dans le folklore bulgare, le même rôle que les vilas dans le folklore serbe. Ce sont des espèces de nymphes.)

***JUDET** (*Ernest* Martial Gaston), journaliste français, né à Avesnes en 1851. — En 1904, il abandonna ses fonctions de rédacteur en chef du « Petit Journal », pour prendre la direction du journal « l'Eclair ».

***JUGE** n. m. — ENCYCL. *Compétence des juges de paix. Réorganisation des justices de paix.* Diminuer le nombre des petits procès portés devant les tribunaux civils de première instance pour en confier la solution aux juges de paix, afin de donner aux plaideurs un juge personnellement connu d'eux et de rendre plus rapide et moins coûteuse l'action de la justice, tels sont l'économie générale et le but de la loi du 12 juillet 1905. Comme corollaire de cette réforme, il a exigé pour la nomination des magistrats cantonaux, désormais chargés de sauvegarder des intérêts plus importants que par le passé, des conditions de plus grande capacité que celles précédemment requises. Elle leur assure, par voie de conséquence, une position pécuniaire supérieure à celle qui leur avait été réservée jusqu'à ce jour.

Extension de la compétence civile des juges de paix. La nouvelle loi reprend la règle générale posée par la loi du 25 mai 1838, dont elle abroge les articles 1 à 10, en donnant aux juges de paix la connaissance de toutes les actions purement personnelles ou mobilières; mais elle porte de 100 à 300 francs en dernier ressort et de 300 à 600 francs en premier ressort la valeur des demandes sur lesquelles ces magistrats sont appelés à statuer. C'est là leur compétence ordinaire.

La loi divise ensuite en trois classes les affaires qui rentrent dans la compétence extraordinaire des juges de paix et dont elle donne une liste limitative :

1° Les juges de paix prononcent sans appel jusqu'à la valeur de 300 francs et à charge d'appel jusqu'au taux de la compétence en dernier ressort (1.500 fr.) des tribunaux de première instance, sur les contestations entre hôteliers ou logeurs et voyageurs ou locataires en garni pour dépenses d'hôtellerie et perte ou avarie d'effets déposés dans l'hôtel; entre voyageurs et voituriers pour frais de route et perte ou avarie d'effets transportés; entre voyageurs et carrossiers pour réparations faites aux voitures. Ils statuent dans les mêmes limites sur les contestations à l'occasion des correspondances, des objets recommandés, des envois de valeur déclarée, grevés ou non de remboursement, et, dans ce cas, la demande peut être portée au choix de la partie la plus diligente, soit devant le juge de paix du domicile de l'expéditeur, soit devant celui du domicile du destinataire.

2° Les juges de paix connaissent sans appel jusqu'à la valeur de 300 francs et à charge d'appel à quelque valeur que la demande puisse s'élever :

A. De diverses actions relatives au louage de choses de maisons ou de biens ruraux : actions en payement de loyers ou fermages; contestations relatives aux congés; demandes en résiliation de baux fondées soit sur le défaut de payement des loyers ou fermages, soit sur l'insuffisance des objets garnissant les locaux, soit enfin sur la destruction de la totalité de la chose louée; demandes d'expulsion des lieux, etc. Toutefois, la recevabilité de ces demandes devant le juge de paix est subordonnée à la condition que les locations verbales ou écrites n'excèdent pas annuellement 600 francs;

B. Dans les mêmes limites, les juges de paix sont appelés à statuer sur les contestations entre propriétaires et locataires au sujet des réparations locatives, les indemnités réclamées par le locataire ou fermier pour non-jouissance provenant du fait du bailleur, les dégradations et les pertes qu'a subies la chose louée par le fait du premier. Une exception est faite pour les pertes causées par incendie ou inondation dont les juges de paix ne connaissent que dans la limite de leur compétence (300 fr. en dernier ressort, 600 fr. à charge d'appel).

C. Ils tranchent les différends entre les gens de travail au jour, au mois et à l'année et ceux qui les emploient, lorsque les questions soulevées ne relèvent ni de la juridiction commerciale ni de celle des prud'hommes; ils connaissent des contestations relatives au payement des nourrices;

D. Toujours dans les mêmes limites, ils statuent sur les actions pour dommages faits aux champs par l'homme ou par les animaux; sur celles relatives à l'élagage des arbres, curage des fossés, des canaux servant à l'irrigation des propriétés ou au mouvement des usines; sur les demandes ayant trait aux vices rédhibitoires des animaux vendus; sur les actions civiles pour diffamations, injures, verbales ou écrites, autrement que par la voie de la presse, rixes ou voies de fait, lorsque les parties ne se sont pas pourvues par la voie criminelle; enfin, sur les contestations entre compagnies de chemins de fer ou autres transporteurs et les expéditeurs ou destinataires des colis postaux perdus, avariés, détournés ou livrés tardivement.

3° Les juges de paix connaissent à charge d'appel, quel que soit le chiffre auquel elles s'élèvent :

A. Des demandes en pension alimentaire formées entre personnes tenues de l'obligation de fournir des aliments, en vertu des articles 205, 206 et 207 du Code civil, lorsque la pension n'excède pas 600 francs par an;

B. Des actions possessoires, complaintes, dénonciations de nouvel œuvre, réintégrandes, fondées sur des faits commis dans l'année, sous la réserve des attributions de l'autorité administrative dans les cas déterminés par les lois et les règlements;

C. Des actions en bornage et de celles relatives à la distance prescrite par la loi, les règlements particuliers et l'usage des lieux, pour les plantations d'arbres ou de haies, lorsque la propriété ou les titres qui l'établissent ne sont pas contestés;

D. Des actions relatives aux constructions et travaux énoncés dans l'article 674 du Code civil, lorsque la propriété ou la mitoyenneté du mur ne sont pas contestées;


Les eaux claires, d'après Paul Chabas.

E. Des demandes en payement des droits de places perçus par les communes ou leurs concessionnaires.

La nouvelle loi pose ensuite des règles déterminant la compétence des juges de paix dans les cas de demandes collectives ou reconventionnelles.

Elle donne enfin à ces magistrats des attributions nouvelles. C'est ainsi qu'ils sont appelés à connaître des demandes en validité, en nullité et en mainlevée des saisies-arrêts et oppositions, ainsi que des demandes en déclaration affirmative, lorsque les causes des saisies n'excèdent pas les limites de leur compétence; qu'ils procèdent, à défaut d'entente amiable entre les créanciers opposants et le saisi, à la distribution par contribution des sommes saisies, lorsque les sommes à distribuer n'excèdent pas 600 francs de principal; et qu'ils peuvent autoriser les femmes mariées et les mineurs à ester en jugement devant leur tribunal, dans les cas où la loi exige l'autorisation du juge.

— *Réorganisation des justices de paix*. La loi du 12 juillet 1905 maintient un juge de paix dans chaque canton et elle crée à Paris deux nouvelles places, dont les titulaires seront seuls, avec des suppléants, chargés d'assurer le service du tribunal de police.

Pourront seuls être nommés juges de paix :

1° Les anciens juges de paix, les licenciés en droit justifiant de deux ans de stage soit près d'un barreau, soit dans une étude de notaire ou d'avoué, ou de l'exercice, pendant deux ans, de fonctions publiques;

2° Les bacheliers en droit ou les capacitaires (titulaires du brevet organisé par le décret du 14 février 1905) qui justifient de trois ans de stage dans une étude de notaire ou d'avoué, ou de l'exercice, pendant trois ans, de fonctions publiques;

3° Les capacitaires en droit (titulaires de l'ancien brevet prévu par l'article 12 de la loi du 22 ventôse an XII) ayant été pendant cinq ans notaires, avoués, greffiers, ou pendant dix ans conseillers prud'hommes justifiant de trois ans de fonctions comme président ou vice-président;

4° Sans aucun diplôme, après dix ans de fonctions, les maires, adjoints ou conseillers généraux, en dehors du canton où ils exercent ou auront exercé ou sollicité, depuis moins de deux ans, des fonctions électives; les magistrats consulaires, les suppléants de justices de paix, les conseillers de préfecture et certains officiers ministériels.

Les conditions d'âge sont abaissées de trente à vingt-sept ans.

L'avis d'une commission, composée de hauts magistrats désignés par le garde des sceaux, est nécessaire pour qu'un juge de paix puisse être révoqué ou diminué de classe. L'intéressé est entendu par cette commission, s'il le demande.

Les juges de paix pourvus du diplôme de licencié en droit, ayant exercé leurs fonctions pendant deux ans, peuvent être nommés juges ou juges suppléants dans les tribunaux de première instance.

L'honorariat peut être conféré aux anciens juges de paix après vingt ans d'exercice, ou si des infirmités graves ou permanentes leur donnent des droits à une pension de retraite.

Jugend (*Jeunesse*), magazine hebdomadaire illustré, publié à Munich et fondé en 1896 par le Dr Georg Hirth. — Son programme est d'être la revue humoristique et satirique de tous les événements et de toutes les idées contemporaines, par l'image et par le texte, vers ou prose. Il se place à un point de vue passionnément allemand, mais il s'est donné pour mission de célébrer l'art, la beauté, la vie, et de faire la guerre à tout ce qui ne se soutient que par l'hypocrisie et le mensonge.

JUGLAR (Joseph-*Clément*), docteur en médecine et économiste français, né et mort à Paris (1819-1905). Il était membre de la Société d'économie politique depuis 1852 (il en fut élu vice-président en 1881), président de la Société de statistique, à laquelle il appartenait depuis 1860; membre de l'Institut international de statistique depuis 1885, et de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1892. Outre son ouvrage fondamental *des Crises commerciales et de leur retour périodique en France, en Angleterre et aux États-Unis* (1862), Juglar publia : *Du change et de la liberté d'émission* (1868); etc. Il a surtout cherché à découvrir et à formuler la *loi des crises*, c'est-à-dire cette alternance de phénomènes qui se manifestent d'abord par une hausse générale, sauf sur le blé, poussée jusqu'à ne plus trouver d'acheteurs, puis par la liquidation forcée de ceux qui ont acheté dans les hauts cours et par la baisse des prix. Il a démontré que les crises n'éclatent pas comme des coups de tonnerre et que, pendant quatre-vingt-huit années, il y eut successivement treize périodes d'expansion et de contraction.


Cl. Juglar.

JULIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. Se dit d'une subdivision de l'étage géologique représentant la partie inférieure de l'étage carnien. — n. m. *Le* JULIEN. Il est caractérisé par le *trachyceras aonoides*.

JULLIAN (Camille), professeur et historien français, né à Marseille en 1859. Elève de l'Ecole française de Rome, docteur ès lettres, il fut nommé en 1891 professeur d'histoire à la faculté des lettres de Bordeaux et chargé du cours d'histoire de Bordeaux et du sud-ouest de la France, chaire qui venait d'être créée. Il est correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a publié de nombreux travaux d'histoire générale et d'histoire locale, notamment : *Etude d'épigraphie bordelaise; les Bordelais dans l'armée romaine; Mélanges d'épigraphie bordelaise; les Transformations politiques de l'Italie sous les empereurs romains; le Monde romain* (1884); *Fréjus romain; Notes d'épigraphie* (1886); *Inscriptions romaines de Bordeaux* (1887-1890); *Gallia* (1892). On lui doit aussi la publication de deux ouvrages de Fustel de Coulanges, revus et complétés sur le manuscrit et d'après les notes de l'auteur : *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France; les Transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne*, et *Questions historiques* (1892). Aux précédents travaux, il faut ajouter *Ausone et Bordeaux* (1893), *Histoire de Bordeaux depuis les origines jusqu'en 1895* (1895), *Vercingétorix* (1901), *Recherches sur la religion gauloise* (1904).

***JULLIEN** (Jean), auteur dramatique français, né à Lyon en 1854. — Sa pièce en 4 actes, représentée en 1900 au Gymnase, *la Poigne*, est l'une des plus fortes de cet auteur; elle a été suivie par *la Mineure* (1 acte, Grand-Guignol, 1903); *le Père Basselet* (1 acte, théâtre de Belleville, 1904); *l'Oasis* (5 actes, l'Œuvre, 1905); *les Droits du cœur* (1 acte, l'Œuvre), et *les Plumes du geai* (4 actes, théâtre Molière, 1906).

JULLOUVILLE, écart de la comm. de Bouillon, dans le départ. de la Manche, arrond. et à 24 kilom. d'Avranches, à quelque distance du littoral de la Manche; 510 hab. Bains de mer. Petit lac de Bouillon; aux environs, curieuse pierre druidique de Vaumoisson.

***JUMELLE** n. f. — *Jumelle goniomètre*. Appareil qui permet de mesurer les angles et les distances. ‖ Pl. *Des* JUMELLES-GONIOMÈTRES.

— ENCYCL. En manœuvrant un tambour gradué, l'opérateur fait coïncider, dans le champ de la lunette, les images des deux objets dont il veut mesurer l'écart angulaire.

La mesure des distances se fait par la méthode des deux stations. V. STATION.

L'instrument comporte un *cercle à calcul* pour la résolution des triangles.

JUMELLES (*mèl'*) n. f. pl. Mécan. Petites lames fixées à l'extrémité d'un ressort de voiture, comme le montre la figure.

— ENCYCL. Le point A est fixé au châssis, et le point B est libre d'osciller. L'autre extrémité du ressort peut être fixée de même par des *jumelles*. Il faut alors guider l'essieu E pour l'empêcher de balancer de droite à gauche avec les jumelles. On le fait dans les wagons de chemins de fer ou à l'essieu arrière des automobiles. Dans ce dernier cas, pour l'essieu avant, on préfère souvent fixer l'une des extrémités des ressorts et ne mettre de jumelles qu'à l'autre extrémité pour permettre la flexion du ressort (fixé aux deux bouts, il ne pourrait s'aplatir).

B A E
Jumelles.

JUMPER (*djeum'-peur* — m. angl. signif. *sauteur*) n. m. Turf. Cheval qui saute les obstacles.

***JUNGFRAU** — ENCYCL. *Chemin de fer de la Jungfrau*. Une ligne de chemin de fer, destinée à atteindre le sommet de la Jungfrau, a été commencée en 1896 et a été conduite, en 1905, jusqu'à 3.161 mètres d'altitude. Les premiers projets de construction de chemin de fer pour monter à la Jungfrau datent de 1889. Celui de l'ingénieur Adolphe Guyer-Zeller, qui a été accepté par le conseil fédéral en 1894 et dont l'exécution a été entreprise, offre cette supériorité, sur les projets précédents, de présenter à chacune des stations choisies un panorama différent. Le point de départ de la ligne de la Jungfrau se trouve à la station de la Petite-Scheidegg, la plus élevée du chemin de fer de la Wengernalp, située à 2.066 mètres. C'est à découvert, à part un tunnel de 87 mètres, que la ligne conduit à la première station, Eigerglotscher, à 2.323 mètres. Après cette station, la ligne se poursuit dans un tunnel



Le chemin de fer de la Jungfrau.

creusé dans le roc. Des ouvertures avec balcon sont pratiquées à chacune des stations. [illegible] en 1900; Eigerwand [illegible] de Grindelwald. [illegible] le panorama [illegible] longueur totale [illegible] ne [illegible] de fer [illegible] [illegible]

Junimea [illegible] qui s'est formée à Jassy, en Roumanie, vers 1867, et dont les membres, avocats, professeurs, hommes de lettres, [illegible] ner lecture de leurs travaux poétiques et autres mais ne s'occupaient pas de questions politiques. Plus tard, des membres de cette société, entrés dans le journalisme et dans la carrière politique, formèrent un groupement parlementaire. V. JUNIMISTE.

JUNIMISTE (*misst'*) n. m. Membre d'un parti politique roumain (*partidul junimist*), qui a eu pour chef P. Carp, [illegible] Jassy, [illegible] sont sortis les premiers membres de ce groupe.

[illegible] Bucarest des hommes politiques qui n'ont jamais fait partie de la « Junimea » de Jassy, mais qu'on appelle de ce nom parce qu'ils se sont groupés autour de Carp et qu'ils ont suivi sa ligne politique. Le parti junimiste (ou jeune droite, ou jeune conservateur) est un parti conservateur-libéral, se caractérisant à l'intérieur par une centralisation à outrance, teintée de socialisme d'Etat, et à l'extérieur, partisan systématique de la triple-alliance.

*__JUPITER__, planète. — Le professeur Perrine, de Kiel, a [illegible] le nombre des satellites de Jupiter [illegible]

Voici les principales constantes pour ces deux satellites :

SATELLITES [illegible]	[illegible]	Masse par rapport à [illegible]	[illegible]	[illegible]
VI	Perrine [illegible]		[illegible]	[illegible]
VII	Perrine [illegible]		[illegible]	[illegible]

JURANVILLE (Clarisse), institutrice française, née à Mardié, près Orléans, en 1826. — Elle y est morte en 1906.

*__JUSSERAND__ (Jean-Adrien-Antoine-Jules), homme d'Etat et littérateur français, né à Lyon en [illegible] — Il est devenu ambassadeur de France aux Etats-Unis (1902). Il a publié depuis [illegible] *Les Sports et [illegible]* ; *l'Epoque de la Renaissance en Angleterre* (1901), et le second volume de son *Histoire* [illegible] (1904), de la Renaissance à la guerre civile.

*__JUSTICE__ n. f. — ENCYCL. *Justice militaire. Recours* [illegible] La Cour de cassation prononce, au lieu et place des conseils et tribunaux [illegible] paix contre les jugements des conseils de guerre et tribunaux maritimes siégeant à l'intérieur du territoire métropolitain, en Algérie et en Tunisie. Elle prononce, même [illegible] jugements des tribunaux maritimes commerciaux compétents en matière d'accidents et collisions en mer, et contre les jugements des tribunaux maritimes spéciaux chargés, dans les colonies pénitentiaires, du jugement des infractions commises par les forçats. Les condamnés ont un délai de trois jours francs pour se pourvoir en cassation (L. du 17 avr. 1906, art. 44.)

[illegible] décidé que la loi de sursis, dite *loi Bérenger*, serait a[illegible] contre des militaires, soit par des tribunaux militai[illegible] de la marine, soit par des tribunaux civils.

[illegible] taire pour l'armée de mer, organisée par la loi du 4 juin 1858, est rendue par des conseils de guerre, des conseils de revision et des conseils de justice. Les deux premières juridictions siègent soit à terre, soit à bord, et sont permanentes dans le premier cas ; à bord, elles ne sont constituées que pour une affaire déterminée et cessent d'exister sitôt le jugement rendu. Les conseils de justice ne siègent qu'à bord, et ne sont jamais permanents.

Les *conseils de guerre permanents* comprennent un président et six juges. Ils forment, pour le marin, la juridiction de droit commun et connaissent de tous les crimes et délits, même non militaires, commis par des marins. Il y a deux conseils de guerre au chef-lieu de chaque arrondissement maritime : l'un n'est chargé de juger qu'en cas d'annulation de la sentence du premier conseil de guerre.

Les *conseils de revision* sont des tribunaux supérieurs, qui, en temps de guerre seulement, remplissent l'office de Cour de cassation. Le décret du 21 juin 1858 en avait créé deux : l'un, à Brest, pour les recours contre les jugements des conseils de guerre de Cherbourg, Brest et Lorient ; l'autre, à Toulon, pour ceux de Rochefort et Toulon. Le décret du 23 janvier 1889 a supprimé le conseil de Toulon.

Les *juridictions de bord* saisissent comme justiciable tout inculpé qui est à bord, fût-ce à titre de passage accidentel, pourvu qu'il figure au rôle d'équipage.

Lorsqu'il y a lieu de juger à bord un crime ou un délit, on forme en même temps un conseil de guerre et un conseil de revision. Le conseil de guerre, depuis la loi du 9 avril 1895, ne se compose plus que de cinq juges, y compris le président.

Le *conseil de justice* est une juridiction organisée à bord pour tous les délits n'emportant pas une peine supérieure à deux ans d'emprisonnement commis par des individus n'ayant ni le grade ni le rang d'officier ou d'aspirant. Ce conseil est composé du commandant du bâtiment ou du second et de quatre juges, pris parmi les officiers. Ce qui caractérise cette juridiction, c'est l'absence de toute procédure écrite préalable et de voie de recours, son caractère de tribunal domestique et l'absence du ministère public.

La Cour de cassation prononce sur les recours formés en *temps de paix* contre les jugements des tribunaux maritimes, au lieu et place des conseils de revision. (L. du 17 avr. 1906, art. 44.)

Justinien et la Civilisation byzantine au VIe siècle, par Ch. Diehl (1901). — S'appuyant sur l'étude directe des documents originaux, l'auteur donne sur l'empereur Justinien un travail d'ensemble qui avait jusque-là fait défaut, et il fait revivre dans un intéressant tableau la physionomie du monde byzantin. Il fait connaître le caractère du souverain qui voulut être [illegible]

[illegible]

JUTLANDAIS, AISE [illegible]

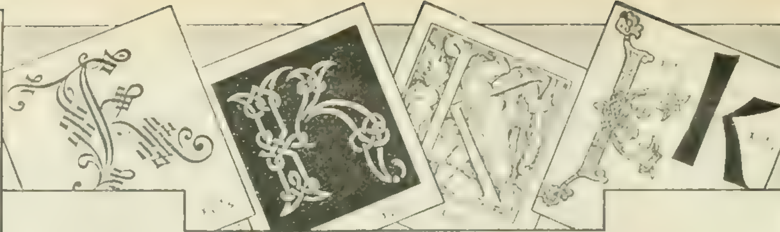
J[illegible] suivant la lé[illegible] après la batai[illegible]

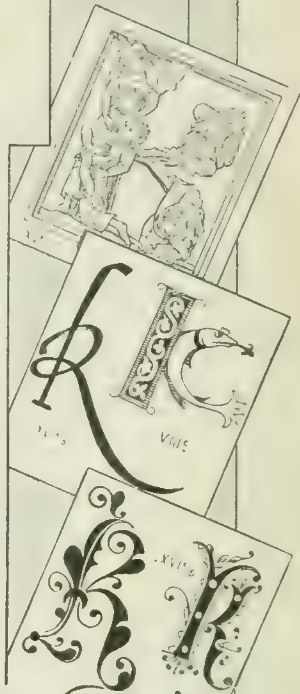
[illegible]

Elle fut donc de bonne heure tra[illegible] bassin, qui a été retrouvé au cou[illegible] d'un large trottoir, on voit en son milieu un terre-plein qui servait de base à un beau groupe de Dioscures, de style grec, que l'on n'a pu reconstituer tout entier. Non loin de la fontaine est un édicule en forme d'autel, supportant une niche, et au-devant duquel est un puits. L'édicule porte des inscriptions à Juturne. Dans le puits, comme dans la fontaine, l'eau vive surgit encore. Enfin, en avant du puits, se dresse un autel orné d'un bas-relief représentant Juturne protégeant son frère Turnus, suivant la donnée [illegible]

JUVAVIEN, ENNE (*vi-in, èn*) adj. Qualification par laquelle de Mojsisovics désigne l'étage norien de Hallstatt. [illegible]

JUVENILISME [illegible] Pathol. Ensemble des caractères de retard que présentent souvent, à l'âge normal de la puberté, les descendants de tuberculeux et les paratuberculeux, ou encore, mais plus rarement, les hérédo-arthritiques et les hérédo-syphilitiques. (Peu ou pas de pilosité, retard des sécrétions génitales, faible (mais non nul) développement des [illegible]


KABLÉ (Jacques), homme politique français, né à Brumath (Bas-Rhin) en 1830, mort à Strasbourg en 1887. Avocat au barreau de Strasbourg (1853), il devint en 1870 président de la section strasbourgeoise de la Société de secours aux blessés et déploya la plus grande activité et un héroïque dévouement dans les ambulances qui regorgèrent de blessés pendant le siège. Membre de la commission municipale, il passa en Suisse après la capitulation de Strasbourg pour y fonder une ambulance qui recueillit les blessés de l'armée de Bourbaki. Elu représentant du Bas-Rhin à l'Assemblée nationale, le 8 février 1871, il y vota contre la paix et pour la déchéance du régime impérial. Puis il se retira avec toute la représentation d'Alsace-Lorraine. Conseiller municipal de Strasbourg (1871-1873), il fut élu député de cette ville au Reichstag, en 1878, et réélu jusqu'à sa mort. Il fut un des députés [illegible] qui ne cessèrent de revendiquer à la [illegible] Parlement allemand l'application à l'Alsace du régime du droit commun.

KACHOUBES, peuple slave, qui habite certaines parties de la Poméranie orientale et de la Prusse occidentale. (Un, une KACHOUBE.)
— Adjectiv. : *Race* KACHOUBE.
— n. m. : *S'exprimer en* KACHOUBE.
— ENCYCL. On estime le nombre des *Kachoubes* à 250.000. Ce sont les derniers représentants des Slaves baltiques, complètement germanisés. Leur langue, très voisine du polonais, en subit nécessairement l'influence. Elle a aussi subi celle de l'allemand. Les Kachoubes n'ont guère pour littérature que quelques livres religieux et des textes de folklore. On cite cependant jusqu'à deux littérateurs : Cejnowa et Derdowski. Un dictionnaire kachoube a été publié par Ramult (1893).

KADAPA. Géogr. V. CUDDAPAH.

KADDERA, rivière du Soudan central, dans le royaume de Sokoto. Elle naît dans le Yacoba, et se jette dans la Benoué, après un cours de 400 kilomètres environ.

KADIA n. m. Textile extrait d'une espèce du genre sida, que les Hindous emploient pour tisser certaines étoffes.

KAEMMERER (Frédéric-Henri), peintre hollandais, né à La Haye en 18[illegible]. — Il est mort à Paris en 1902.

KAGENECKIE [illegible] n. f. [illegible] jées, comprenant des petits arbres du Chili, voisins des *quillaja*, mais présentant un nombre double d'étamines. (Ils ne possèdent aucune valeur économique.)

KAHLENBERG, un des promontoires les plus septentrionaux du Wienerwald, dans la banlieue de Vienne. C'est une colline boisée de 483 mètres d'altitude au maximum, gravie par un chemin de fer, et qui est, pendant l'été, une des excursions préférées des Viennois. On découvre de là un panorama magnifique sur Vienne, sur la plaine de la Marchfeld et le cours moyen du Danube.

* **KAHN** (Zadoc), grand rabbin de Paris, né à Mommenheim (Bas-Rhin) en 1839. — Il est mort à Paris en 1905.

KAHULA ou **KAGOUL**, bourg de la Russie sud-occidentale (Bessarabie), ch.-l. d'un district, sur le Pruth, tributaire du Danube inférieur ; 5.000 hab. Il a donné son nom au *liman de Kahula*, sur le littoral de la mer Noire, que les alluvions du Danube ont peu à peu isolé.

KAÏMENI, groupe d'îlots de l'Archipel, dans le voisinage de Santorin, qui développe autour d'eux la demi-circonférence de son cratère. Ces pointes rocheuses, faites de laves, souvent remaniées dans leur altitude et leurs contours, sont au nombre de trois : *Paléo-Kaimeni*, *Néo-Kaimeni* et *Micro-Kaimeni*. Un quatrième îlot existait jadis, *Thia*, apparu au commencement de l'ère chrétienne, et transformé aujourd'hui en un dangereux écueil ; l'îlot de *Néo-Kaimeni* ne date que du XVIIIe siècle ; *Micro-Kaimeni* est plus ancien de deux cents ans.

KAIN, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]), non loin de l'Escaut ; 3.400 hab.

KAIRÂTA-VINÂ n. m. Instrument de musique des Indes, à cordes pincées. (Il se compose d'un tuyau de bambou,



Kaïrâta-vinâ.

[illegible] manche, et d'une gourde, comme caisse sonore. Il est monté généralement de quatre cordes : la première [illegible] et les autres de laiton.)

KAIZL (Joseph), homme d'Etat tchèque, né à Volyn en 1854, mort à Miskowitz (Bohême) en 1901. Professeur (1883) à l'université tchèque de Prague, il entra dans la politique comme membre du parti tchèque, fut élu député au Reichsrath autrichien en 1885 et du Landtag de Bohême en 1895, devint un des leaders du club tchèque et le principal orateur de l'aile modérée. Devenu ministre des finances en 1898 dans le ministère du comte de Thun, il rapprocha une grande partie des Tchèques de la monarchie autrichienne, négocia avec le ministère hongrois le renouvellement du compromis de 1867, mais n'accepta ni la séparation économique de l'Autriche et de la Hongrie, ni les autres modifications proposées par les Hongrois, suspendit les négociations et prolongea provisoirement pour un an le compromis de 1867. Dès lors, le conflit entre l'Autriche et la Hongrie devint violent. Il se retira avec le ministère Thun en 1899, reprit son enseignement à l'université de Prague, et ne cessa d'agir en vue d'une réconciliation entre Tchèques et Allemands. Ses principaux ouvrages sont : *la Lutte pour la réforme et la liberté commerciales en Bavière de 1799 à 1868* (1879) ; *la Doctrine de la conversion des impôts* (1882) ; *le Rachat par l'État des chemins de fer en Autriche* (1885) ; *Manuel de l'économie politique*, en langue tchèque (1883 ; trad. allem., 1887) ; *la Science financière* (en tchèque, 1889 ; en allem., 1900).

KAKOVOUNI, région de la Grèce méridionale, dans le Péloponèse, sur les deux versants du Taygète, qui va former à cet endroit, en se prolongeant vers le S., le cap Matapan. C'est un des cantons les plus sauvages de la Grèce, habité par une population encore fruste, les *Kakovouniotes*, qui vécut longtemps de brigandage et de piraterie. Le principal centre de la contrée est le petit port d'*Oitylo* ou *Vitylo*, rade profonde et sûre.

KALGOORLITE n. f. Tellurure naturel de mercure, or et argent.

KALIBORITE n. f. Borate hydraté naturel de magnésie et potasse.

KALIOPHILITE n. f. Silicate naturel d'alumine et de potasse.

KALIPHITE n. f. Substance minérale, résultant d'un mélange de limonite, d'oxyde de manganèse et de silicates de zinc et de chaux.

KALIPHORE n. f. Genre de cornacées de Madagascar, comprenant des arbrisseaux caractérisés par leurs feuilles alternes, leurs fleurs [illegible] ovaire biloculaire.

KALISME [illegible] causés par la potasse. (Cette expression s'applique spécialement aux accidents chroniques ou subaigus, caractérisés par [illegible] cardiaque et la cachexie alcaline. — Pour les accidents [illegible]

*****KALLAY** [illegible]

KALLSTRŒMIE [illegible] kallstrœmies en diffèrent principalement par la pré- [illegible] plantes xérophiles, herbes [eukallstrœmie] ou arbrisseaux [illegible] de l'Australie.)

KALTBRUNN, [illegible]

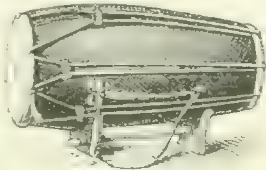
KAMACITE n. f. Fer des météorites.

KAMAREZITE n. f. Sulfate hydraté naturel de cuivre, [illegible]

KAME n. m. Nom donné à des amas d'origine glaciaire, de forme très allongée, que l'on observe en Écosse et qui occupent une direction transversale à celle des anciens glaciers. (On les attribue à des moraines terminales, marquant les différents stades de recul des glaces.)

KAMPERDUIT, village sur la côte occidentale de la Hollande septentrionale, entre Alkmaar et le Helder, cé- [illegible] batave, commandée par de Winter, fut battue par l'amiral anglais Duncan.

KAN (*kan'*) n. m. Sorte de divan d'argile, large d'environ 1m,35, qui, dans les *faudes* (v. ce mot) mongoles, fait le tour de chaque chambre et se trouve chauffé à l'intérieur par des tuyaux où passe la fumée des foyers. (Couvert de nattes ou de minces matelas, le kan sert aux habitants de [illegible]


Kandang.

KANDANG ou **KENDANG** n. m. Tambour a[illegible] vanais, ordinairement [illegible] s'obtient à l'aide de cordes. Le musicien s'assoit pour en jouer, et le frappe de chaque main.)

KANDEL (*dèl'*) n. m. Nom vulg[illegible]

KANGRA n. m. Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, de la famille des capsidés, créé en 1902 pour des espèces nouvelles de l'Inde. (Le *kangra Dudgeoni* est le type de ces punaises terrestres, voisines des *hyalopeplus*.)



KÂNIH n. m. Sorte de harpe en [illegible] sierra Leone. (Le kânih est monté de huit cordes; la caisse de résonance est faite d'une courge.)

*****KANITZ** (Philippe-Félix), historien et ethnographe hongrois, [illegible] à Vienne en 1904.

KANITZ (Jean [illegible] Alexandre, comte DE), homme politique allemand, né à Mednicken (Prusse-Orientale) en 1841. Entré dans l'administration prussienne, il fut élu député au Landtag prussien en 1885, [illegible] fut un des chefs les plus actifs du parti des hobereaux. Il se [illegible] tion agrarienne contre le chancelier de Caprivi, combattit bruyamment les traités de commerce de 1892 qui abaissaient les droits sur les blés, et déposa un projet de loi fameux, connu sous le nom de *résolution Kanitz*, qui donnait au gouvernement seul le droit d'acheter des blés étrangers et l'obligeait à les vendre à un prix élevé, déterminé par une loi, afin que les cultivateurs allemands pussent vendre leur blé à un prix élevé, sans crainte de la concurrence étrangère. Ce projet provoqua une longue et très vive agitation en Allemagne. Ses partisans déterminèrent, en 1894, la chute du chancelier de Caprivi en 1902 et le retour à un régime protectionniste.

Kânih.

KANTRA [illegible] **PONT** [illegible] rien, qui, comme son nom l'indique, forme une sorte de dos de pays entre la dépression de Ghardaïa et celle de l'oued Ghir (entre Touggourt et Ouargla). Elle reproduit, en les atténuant un peu, les traits physiques des Hammadas. Traversé [illegible] ment asséchés (l'oued Mzab, l'oued Rena, l'oued Zequerir, et surtout l'oued Metlili, qui s'y perd en une petite sebka), la région d'el Kantra ne contient que de rares oasis, dont Guerrara est la principale. Elle n'est guère parcourue que par les Touareg Chambâa.

KAO KAO [illegible] joue avec des baguettes.)



KAPILA, sage mythique de l'Inde, fondateur de la [illegible] tions par les mille fils du [illegible] cendres d'un seul regard.

*****KAPILAVASTOU**, cité à demi légendaire, ancienne capitale du royaume des Çâkyas, patrie du bouddha Çâkya-mouni, et ville sainte du bouddhisme. [illegible] vrit une colonne à inscription près de Niglivâ, village situé au pied de l'Himalaya, dans le Teraï népalais, à 59 kilomètres au N.-O. d'Uska-Bazar, station du North Bengal Railway. Führer identifia ce monument avec l'une des colonnes mentionnées par les pèlerins chinois. D'après les pèlerins chinois, Kapilavastou devait se trouver à environ 9 kilomètres à l'O. ou au N.-O. de la colonne et du stoupâ ou tumulus de Kanakamouni. D'autre part, Führer découvrit près de Paderiyâ, village situé à 21 kilomètres au S.-E. de Niglivâ, émergeant de terre d'environ 3 mètres, une colonne presque entièrement couverte de noms de pèlerins. Une fouille mit au jour un beau monolithe cylindro-conique avec une inscription d'Açoka, parfaitement conservée et qui marquait l'emplacement du fameux jardin de Loumbini, et la place même où la tradition bouddhique fait naître Çakya-mouni. Avec ces deux bases d'opération, Niglivâ et Loumbini, il devenait aisé de retrouver Kapilavastou. En effet, quelques jours plus tard, Führer découvrait au milieu d'une forêt, à 29 kilomètres au N.-O. de la colonne de Loumbini, et à 9 kilomètres au N.-O. de Niglivâ, les ruines d'une grande cité, construite en briques et entourée de murailles, occupant une surface d'environ 11 kilomètres du N.-E. au S.-O., et 5 à 6 kilomètres du N. au S., entre deux rivières. C'était Kapilavastou. L'année suivante, aux environs de cette cité, Führer découvrit successivement : les deux stoûpas ou tumulus du bouddha Krakoutchanda, la colonne d'Açoka, les ruines du temple de Çiva, le champ de bataille où un grand nombre de guerriers çakyas furent massacrés par l'armée du Viroûdhaka, roi de Kosala, peu de temps avant la mort du Bouddha. Ce champ de massacre est couvert de milliers de petits tumulus carrés en briques, disposés en rangées symétriques autour d'un stoûpa plus grand, à l'intérieur duquel on recueillit une urne de terre cuite, renfermant des ossements calcinés, avec l'inscription : « Restes de Mahânanaman. » Plus tard, Peppé, un des collaborateurs de Führer, découvrit à Piprâno-Aligarh, près de la frontière népalaise, un grand tumulus hémisphérique, dont le caveau funéraire contenait une châsse de grès blanc, renfermant une urne de cristal de roche, cinq urnes de stéatite, remplies d'étoiles d'or, de feuilles d'or avec empreintes de lions, d'images d'or de la mère du Bouddha, de perles, de grains de corail, de lamelles de cornaline, d'agate, de topaze, de rubis, d'améthyste, avec des débris d'un coffret de bois de santal et des ossements calcinés. L'un des vases de stéatite portait l'inscription suivante : « Cette châsse à reliques du bienheureux Bouddha est un don des Çakyas, Sukiti et ses frères, leurs sœurs, leurs enfants et leurs femmes. »

KAPOK ou **CAPOC** (mot malais) n. m. Poil végétal formant la bourre qui remplit l'intérieur des fruits d'un groupe de bombacées.

— ENCYCL. Le *kapok* type est fourni par l'*eriodendron anfractuosum*, arbre de grande dimension, très répandu dans la zone tropicale. Étant donnée leur constitution, chaque filament étant formé par une cavité étanche, les poils de kapok possèdent une flottabilité remarquable, qui donne à 1 kilogramme de kapok une force portante de 19 kilogrammes. On comprend toute l'importance d'une semblable puissance de flottabilité pour les appareils de sauvetage; aussi le kapok est-il adopté spécialement dans la fabrication de ces appareils.

KAPOSI (Maurice Kohn), médecin dermatologiste hongrois, né à Kaposvar en 1837. Nommé professeur à Vienne en 1875, il fut chargé, en 1879, de la clinique dermatologique, où il succédait à son maître Hébra, fondateur de l'école nouvelle. Il a publié dans les recueils spéciaux un grand nombre de mémoires, notamment sur la varicelle, qu'il considère comme une forme faible de la variole, sur les rapports de l'urticaire avec le prurigo qu'il précède chez l'enfant, sur le psoriasis simple qu'il a bien différencié du psoriasis syphilitique localisé aux mains et aux pieds, sur le lichen ruber, l'eczéma, l'impétigo parasitaire sur le siège anatomique de l'acné, le lupus, les ulcères et les dermatoses parasitaires, etc. En 1900, il devint membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris. Quelques-uns de ses travaux ont été traduits en [illegible] *exanthèmes aigus* (1869, trad. par Doyon et qu'il avait écrit en collaboration avec Hébra); *Leçons sur les maladies de la peau* (1881, trad. Doyon et Besnier); *Patho-* [illegible]

Kaposi [illegible] ne se manifestant pourtant que quelques mois après la naissance. Elle est caractérisée par l'apparition de taches pigmentaires, sur lesquelles se montrent des pustules et des ulcérations pouvant donner lieu à de longues suppu- [illegible]

KAPOU DAGH, petit massif montagneux de l'Asie Mineure ou Anatolie, dans la province de Brousse. C'est un soulèvement calcaire et schisteux, quadrangulaire, haut de 800 mètres environ, et qui constitue la presque totalité de la péninsule de Cyzique, dans la mer Noire.

KAPSALI, bourg de la Grèce insulaire, capitale de la petite île de Cerigo, l'antique Cythère, sur la côte nord de l'île; 1.000 hab. Petit port insuffisamment abrité, mais à peu près le seul convenable de l'île. C'est aux abords de Kapsali qu'ont été faites, en 1901, des recherches sous-marines qui ont amené la découverte des débris d'une trirème chargée d'objets d'art, qui aurait fait naufrage dans ces parages; peut-être le fameux vaisseau de Sylla. Une partie de ces œuvres a été retrouvée, et paraît être [illegible] de l'art g[illegible] de la période class[illegible]

KARA [illegible]


Kara.

[illegible] et recouver te de cuir.)

KARÂBID [illegible]

KARAGÖZ [illegible]

KARAGHEUZ [illegible] au t. II.

KARAITE [illegible] adj. Se dit d'une secte juive qui est surtout représentée aujourd'hui dans la Russie [illegible]

— ENCYCL. Les *karaïtes* datent du VIIIe siècle; on en rencontre au moyen âge en Afri- [illegible] de la Crimée, ils se sont répandus en Pologne et en Russie. On estime leur nombre [illegible] tachent uniquement au texte [illegible] et rejettent le Talmud. Ils [illegible] parmi les juifs russes, une sorte d'aristocratie intellectuelle.

KARAVELOV [illegible] courte durée. Il se trouva en présence de di[illegible] faire aux exigences de la Porte, dissoudre les comités [illegible] bulgare. D'autre part, pendant que la grande majorité du Sobranié demandait la réduction du budget de l'armée, le prince Ferdinand et le ministre de la guerre Paprikof s'opposaient à toute réduction, en raison des éventualités que la question de Macédoine pouvait faire surgir. Le grand souci de Karavelov était d'assurer l'équilibre financier sans surcharge d'impôts, et surtout sans emprunt. N'ayant pu accepter les conditions que lui faisaient les banques étrangères pour réaliser un emprunt devenu né- [illegible] placé par Danef. — Son frère, LIOUBEN **Karavelov**, littérateur bulgare, né dans la Roumélie orientale en 1837, mort en 1879, fit ses études à Moscou, où il publia dès 1861 un ouvrage sur *la Vie du peuple en Bulgarie*. Il vécut ensuite en Serbie et en Hongrie, et organisa un comité à Bucarest pour la délivrance de la Bulgarie. Il mourut au moment où son pays venait d'être affranchi par la Russie. Ses œuvres ont été réunies en huit volumes (1886). C'est le véritable créateur de la littérature bulgare moderne.

KARAZINE (Nicolas Nicolaevitch), écrivain et artiste russe, né en 1842. Il entra d'abord dans l'armée et servit dans l'Asie centrale, où il recueillit de nombreux matériaux pour ses travaux ultérieurs. A dater de 1871, il se livra uniquement à l'art et à la littérature. On lui doit des nouvelles, des récits de voyage, le plus souvent illustrés [illegible] *de la vie russe*, etc. Comme dessinateur, son œuvre principale est l'illustration du *Voyage en Orient de l'empereur* [illegible]

KARITÉ [illegible]

KARLFELDT [illegible] (Dalécarlie) en 1864. Ses études terminées à Upsal, il fut attaché à la Bibliothèque royale de Stockholm et devint (1903) bibliothécaire de l'Académie d'agriculture. Ses trois [illegible] (1901), lui ont valu une rapide popularité. Son réalisme, sa fantaisie, son sens de la nature, son lyrisme, l'ont fait rapprocher de Frœding, auprès de qui le place le public scandinave. Un ton plus viril, une certaine rudesse saine et vigoureuse, héritée des paysans dalécarliens, ses ancêtres, et ses héros, l'en distinguent cependant, et font l'originalité de son œuvre.

KARLIK DAGH [illegible] quie d'Europe, dressant au-dessus de la vallée de Kouroutchaï ses hautes cimes boisées, dont la plus haute dépasse 1.900 mètres.

KARLOVASI, bourg de l'île Samos (Archipel), ch.-l. d'un des districts de l'île, sur la côte nord ; 4.500 hab. Vignobles. Petite rade.

KARLSTEIN [illegible] Karlův Tyn [illegible] teau de Bohême. Il fut construit par l'empereur Charles IV



[illegible] Il a été restauré avec soin. C'est un spécimen fort remarquable d'architecture militaire. On en attribue les plans et les constructions premières à un architecte français, Mathias [illegible]

KARLWEISS (Carl Weiss, dit), romancier et auteur dramatique autrichien, né à Vienne en 1850, mort en 1901. Observateur et esprit mordant, il traduisit dans ses écrits, avec une verve comique, les défauts et les travers de ses compatriotes, ce qui le fit appeler l'« Aristophane viennois ». Romancier, il fut le créateur en Autriche du genre réaliste. Auteur dramatique, il a fait jouer avec succès, entre autres pièces, *Frère Jean*, *le Petit Homme*, *le Nouveau Samson*, *Cœur d'or*, etc.

KARMŒ, île de la Norvège (prov. de Christiansund [illegible] Stavanger), au [illegible] du fjord de Stavanger; [illegible] Élevage aux environs, pêcheries.

* **KARNAK** (TEMPLE DE), en Egypte, près des ruines de l'antique ville de Thèbes. — Le temple fameux d'Amon que les premiers archéologues, et même Mariette, ne croyaient pas possible de déblayer et de restaurer, a été néanmoins remis au jour, à partir de 1898, par les soins de l'égyptologue français G. Legrain, et constitue à l'heure présente une des ruines les plus curieuses de la région thébaine. On a notamment déblayé l'intérieur du promenoir de Touthmès III, le centre de la salle hypostyle, la statue et le temple de Ramsès III.

KAROLYI (Arpad), historien hongrois, né à Budapest en 1853. Il fit ses études à Budapest et à Vienne, entra aux Archives impériales et royales de la cour, dont il devint sous-directeur. Ses travaux portent principalement sur les XVIe et XVIIe siècles hongrois. On lui doit : *la Paix de Nagy Varad en 1538* (1879); *la Correspondance de Martinuzzi* (1881); *la Reprise de Bude et de Pest en 1686* (1886); *la Diète de Korpona* (1896). Il rédige les « Actes des Diètes hongroises », édités par l'Académie.

KARRENFELDER (*ka-rèn-fèl-dèr'*) n. m. Terme par lequel on désigne, dans la Suisse allemande, la corrosion superficielle de certains calcaires. (Il en résulte d'innombrables rigoles et coupures, dues à l'influence dissolvante des eaux atmosphériques; un grand nombre de ces rigoles représentent l'élargissement des cassures naturelles de la roche.) Syn. LAPIE et RASCLE.

* **KARSTEN** (Gustave), physicien allemand, né à Berlin en 1820. — Il est mort à Kiel en 1900.

KARYOMÉRITES (du gr. *karuon*, noyau, et *méros*, partie) n. m. pl. Biol. Fragments globuleux, entourés d'une aire propre, qui apparaissent dans l'œuf de certains animaux, après la disparition du noyau et à son détriment, car ils sont formés de chromatine et de substance nucléolaire. (Ils disparaissent ensuite eux-mêmes partiellement pour former les globules polaires, puis réapparaissent au moment de la fécondation. Le noyau du spermatozoïde subit également une fragmentation en karyomérites.) — Un KARYOMÉRITE.

KASCHER, KASHER, ou **KACHIR** adj. Relig. judaïque. V. CAWCHER au t. II.

KASS n. f. pl. Cymbales en bronze, en usage en Egypte. (Elles servent pour les fêtes religieuses et dans les cérémonies funèbres.)


Kass.

KATHREIN (Théodore), homme politique autrichien, né à Salurn (Tyrol) en 1842. Il étudia le droit et les sciences politiques à Innsbruck, servit pendant les guerres de 1859 et de 1866 comme volontaire contre l'Italie, devint en 1867 rédacteur de la « Voix du peuple tyrolien », puis s'établit comme avocat à Kaltern (1875) et à Hall (Tyrol) en 1878. Il se rallia au parti catholique, fut élu député au Landtag tyrolien et à la Chambre autrichienne en 1883 et combattit avec véhémence les libéraux allemands. Il se modéra ensuite et devint un des chefs du centre droit des conservateurs ou club Hohenwart, qui le porta à la vice-présidence de la Chambre en 1891. Elu président en 1893, il joua un rôle prépondérant dans la coalition des conservateurs, des catholiques et des Polonais qui soutint les ministères antidémocratiques de Windischgrætz et de Badeni, mais ne put dominer en 1897 l'obstruction des Allemands contre les ordonnances reconnaissant la légalité de la langue tchèque et donna sa démission.

KATIUS (*si-uss*) n. m. Genre de crustacés amphipodes, de la sous-famille des gammarinés, créé en 1903 pour des formes découvertes dans les abysses de l'Atlantique par le prince de Monaco. (Le *katius obesus*, dragué dans les parages des Açores par 3.400 mètres de fond, ne mesure que 12 millimètres; épais, convexe, nettement segmenté, il n'a que des yeux imparfaits; ses cinq dernières paires de pattes sont armées de griffes recourbées).


Katius obèse.

KAUFMAN (Constantin Petrovich), général russe, né en 1818, mort en 1882. Il servit au Caucase, prit part au siège de Kars (1855), fut chef de la chancellerie du ministère de la guerre. Nommé, en 1865, gouverneur du Turkestan, il dirigea des expéditions heureuses contre Boukhara, prit Samarkande (1868), soumit Khiva et le Khokand.

* **KAULBACH** (Frédéric), peintre allemand, né à Arol-[illegible] — Il est mort à Hanovre en [illegible]

* **KAULBARS** (Nicolas, baron DE), officier et diplomate russe, né en 1842. — En 1899, il fut rappelé à Saint-Pétersbourg et nommé membre du comité d'instruction du grand état-major. Il a publié plusieurs ouvrages militaires géographiques.

* **KAULBARS** (Alexandre-Vassiliévitch, baron), général russe, né en 1844. — En 1904, il reçut le commandement en chef d'une des armées de Mandchourie. Lors des événements de Moukden, il commandait la gauche russe et ne put réussir à briser l'attaque des divisions japonaises du général Nogi.

KAULEN (François), théologien allemand, né à Dusseldorf en 1827. Il fut prêtre et chanoine dans plusieurs villes de la Prusse-Rhénane, puis répétiteur au séminaire de Bonn, fut chargé, en 1863, d'un cours d'exégèse de l'Ancien Testament et devint professeur en 1880 à l'université de Bonn. Il acquit un grand renom par ses travaux bibliques, où il défendit l'orthodoxie catholique contre les libres penseurs et le protestantisme libéral, fut écarté de l'épiscopat par le gouvernement prussien à cause de son intransigeance, mais fut nommé en 1892 par le pape Léon XIII prélat de la cour pontificale. Il donna une nouvelle édition considérablement augmentée du célèbre *Dictionnaire ecclésiastique*, de Wetzer et Weltes (1882), et une traduction allemande des *Antiquités juives*, de Josèphe (1852). Ses principaux autres ouvrages sont : *Histoire de la Vulgate* (1870); *Introduction à l'Ecriture sainte de l'Ancien et du Nouveau Testament* (1876), qui est un des ouvrages de théologie catholique les plus répandus; *l'Assyrie et la Babylonie d'après les dernières découvertes* (1877); *Commentaire explicatif des récits bibliques de la création* (1902).

KAUTSKY (Charles-Jean), socialiste allemand, né à Prague en 1854. Il étudia d'abord à Prague, puis de 1874 à 1878 à l'université de Vienne, adhéra en 1879 au parti socialiste allemand, dirigea avec Edouard Bernstein, de 1880 à 1882, à Zurich, le « Sozialdemokrat », organe central du parti, fonda en 1883 à Stuttgart, avec Dietz, Henri Braun et Liebknecht, le *Temps nouveau*, revue hebdomadaire qui devint ensuite la revue officielle du parti, et en garda la direction. Expulsé de l'Allemagne, il vécut à Londres de 1885 à 1888, retourna ensuite à Stuttgart et se fixa en 1895 à Friedenau, près de Berlin. Il s'attacha surtout à vulgariser les théories de Karl Marx, et fit triompher au congrès socialiste d'Erfurt, en 1891, le marxisme pur. Il fit condamner la présence des socialistes dans les ministères « bourgeois », au congrès socialiste international de Paris, en 1900. Il est violemment attaqué par les socialistes réformistes, qui lui reprochent ses formules trop rigides et trop abstraites, et son autoritarisme. Il a publié, en dehors de très nombreuses études dans la « Neue Zeit » : *l'Influence de l'augmentation de la population sur le progrès social* (1880); *les Doctrines économiques de Karl Marx* (1887); *Thomas More et son utopie* (1887); *le Programme d'Erfurt. Commentaire de la partie théorique* (1892); *le Parlementarisme, la législation directe par le peuple et le socialisme* (1893; trad. franç., par Edouard Bert; préface de J. Jaurès, sous le nom de : *Parlementarisme et socialisme* (1900); *la Lutte des classes en France en 1789* (1889, trad. franç., par Edouard Berth, 1901); *Bernstein et le Programme socialiste. Une anticritique* (1899; trad. franç., par Martin-Leray, sous le titre de : *le Marxisme et son critique Bernstein* (1900); *Parti politique et syndicats* (1901; trad. franç. par Camille Polack, 1903); *la Question agraire. Etude sur les tendances de l'agriculture moderne et de la politique agraire du socialisme* (1897; trad. franç. par Edgard Milhaud et Camille Polack, 1900). Il a collaboré à une *Histoire du socialisme en monographie* (1894), et a édité l'ouvrage de Marx : *Critique de l'économie politique* (1897).

KAVALSKY (Alfred), peintre polonais, né en 1849. Elève de l'académie de Munich, il y est devenu professeur. Il a peint surtout des scènes de la vie rurale en Pologne, notamment des effets de neige. Un certain nombre de ses tableaux sont à la Pinacothèque de Munich et à la Galerie de Dresde.

KAVVADIAS (Panagiotis). Biogr. V. CAVVADIAS.

KAZOO (*zou*) n. m. Sorte de mirliton en usage en Angleterre. (Une douille de cuivre percée de quatre trous protège la membrane placée sur un trou latéral; trois autres trous sont percés sur le côté de l'instrument, sans autre but que de lui donner l'aspect d'une flûte.)


Kazoo.

KÉDROSTIDE (*dross*) n. m. Genre de cucurbitacées.

— ENCYCL. Les *kédrostides* sont des herbes grimpantes ou rampantes, plus ou moins charnues. Les fleurs sont petites, verdâtres ou jaunâtres, avec une corolle campanulée et un androcée de trois étamines; elles sont dépourvues de disque. Le fruit, charnu, est indéhiscent. (Les kédrotides, au nombre d'une quinzaine d'espèces, se retrouvent en Inde et en Afrique.)

KÉGÉLIE (*lî*) n. f. Genre d'orchidées-gongorinées, représenté par une espèce de la Guyane hollandaise, la *kegelia Houtteana*, parfois cultivée.

KÉHOITE n. f. Phosphate hydraté naturel d'alumine, zinc et chaux.

KEIL (Alfred), compositeur et peintre portugais, né à Lisbonne en 1854. Il se rendit en Allemagne et étudia à Munich et à Nuremberg. Tandis que, de retour dans sa patrie, il voyait ses tableaux récompensés dans diverses expositions, il faisait ses débuts à la scène en donnant, au théâtre de la Trinité de Lisbonne, un opéra-comique en un acte, intitulé *Suzana* (1883); publiait ensuite un beau recueil de mélodies vocales, faisait exécuter une grande cantate intitulée *Patrie*, ainsi qu'une *Ode symphonique*, et abordait en 1888 la scène du théâtre San Carlos avec un drame lyrique en quatre actes et un prologue, *Doña Branca*, dont le succès fut complet. En 1893, il faisait représenter au Théâtre-Royal de Turin *Irène*, légende mystique et, en 1899, il reparaissait au théâtre San Carlos avec un nouvel opéra, *Serrana*. On connaît de lui des compositions d'un autre genre et non moins importantes : une messe, trois suites d'orchestre, une *Marche portugaise*, plusieurs chœurs, des recueils de mélodies, etc.

* **KÉKULÉ** (Frédéric-Auguste), chimiste allemand, né à Darmstadt en 1829. — Il est mort à Bonn en 1896.

KELEMEN, petit massif montagneux d'Austro-Hongrie, dans le gouvernement de Transylvanie, au nord du Maros naissant. C'est un des principaux contreforts occidentaux de la grande chaîne des Karpathes. Culmine par 2.102 mètres.

* **KELLER** (Gérard), journaliste et romancier néerlandais, né à Gouda en 1829. — Il est mort à Arnheim en 1899.

KELLER (Fédor Edouardovitch, comte), général russe, né en Courlande en 1850, tué en Mandchourie en 1904. Il fit son éducation militaire, d'abord dans le corps des pages de l'empereur, puis à l'académie Nicolas, servit au régiment des chevaliers-gardes, se distingua à maintes reprises au cours de la campagne russo-turque, notamment au combat livré sous Plevna le 30 juillet. Un moment chef d'état-major de la milice bulgare, il remplaça ensuite le lieutenant-colonel Kouropatkine, blessé, comme chef d'état-major de la colonne avec laquelle Skobelef franchit les Balkans; puis il revint, en janvier 1878, à ses fonctions de chef d'état-major de la milice bulgare, mais fut bientôt rappelé en la même qualité à l'avant-garde de l'armée russe, où il resta jusqu'à la fin de la campagne. Appelé ensuite à la 1re division de grenadiers, nommé aide de camp de l'empereur en 1879, il fit partie de la commission internationale de délimitation de la Bulgarie, fut promu colonel la même année et appelé à commander en 1883 le bataillon de « tirailleurs de la famille impériale ». Promu général major en 1890, il dirigea la mobilisation des troupes cosaques et, en 1893, celle du corps des pages de l'empereur. Général lieutenant en 1899, il commandait, en 1904, un des corps de l'armée de Mandchourie, quand il fut tué au combat de Yan-tsé-Ling.

KELLOGGIE (*kel'-logh-ji*) n. f. Genre de rubiacées-coffées.

— ENCYCL. La *kelloggie galioïde* est une petite herbe dressée, vivace, qui rappelle par son port les gaillets de nos régions, différents par leurs stipules. Les fleurs, rouges, en petites cymes, sont articulées sur leur pédoncule; le calice est épineux; les étamines sont soudées par leurs filets à la corolle infundibuliforme; l'ovaire, velu, est surmonté d'un style biparti. La plante croît en Californie.

KELSCH (Achille-Louis-Félix), médecin militaire français, né à Schiltigheim (Bas-Rhin) en 1841. Il fit ses études médicales à Strasbourg et fut reçu docteur en 1866. En 1870, il fut nommé professeur agrégé et, après la guerre, devint professeur d'anatomie et de pathologie générale à la Faculté de Lille, puis, en 1882, entra au Val-de-Grâce (Paris), où il fut chargé de la chaire d'épidémiologie et de maladies des armées. Il a été directeur de l'école du service de santé de Lyon et de l'école d'application du Val-de-Grâce, a publié de nombreux mémoires dans les recueils de médecine militaire et a fait éditer les ouvrages suivants : *Etudes sur l'anatomie pathologique de la dysenterie* (1884); *Mémoires sur l'anatomie pathologique des abcès du foie et l'hépatite des pays chauds* (1885); *Traité des maladies des pays chauds* (1889), en collaboration avec le professeur Kiener; *Traité des maladies épidémiques, étiologie et pathogénie des maladies infectieuses* (1894-1906). Elevé au grade de médecin inspecteur général, il a été élu en 1893 membre de l'Académie de médecine et y a été chargé de la direction du service de la vaccine.

KELVIN (lord). V. THOMSON (sir William) au t. VII.

KEMAL (Namik), poète et écrivain turc, né à Gallipoli ou dans les monts Tekfur (Rodosto) en 1840, mort à Chio en 1888. Petit-fils de Chems-ed-Din-bey, chancelier de Selim III, il publia ses premières poésies à seize ans. De retour à Constantinople en 1857, il ne tarda pas à s'enrôler sous la bannière de Chinassi, qui luttait alors contre la vieille école littéraire, et il collabora au journal « Tasswir Efkhiar ». Enthousiaste, patriote ardent, il ne tarda pas à se tourner vers la critique politique, que l'amende et l'emprisonnement ne firent que rendre plus âpre. Dans son cachot de Chypre, il écrivit cependant une œuvre pleine de bonne humeur : *Ahif Bey*. Libre, il se réfugia à Paris, où il traduisit Bacon, Montesquieu, Rousseau.

Namik Kemal est le plus populaire des écrivains turcs. La caractéristique véritable de sa poésie, comme de sa prose, est un lyrisme brûlant, uni à une belle forme. Son œuvre, très diverse, forme un ensemble harmonieux, riche, varié, où le culte du beau tient la première place. Outre ses 50.000 vers en arabe, persan, turc, il faut citer ses drames : *Silistré yakhod Vatane*, glorification de l'idée de patrie; *Gul Nihal*, *l'Enfant pauvre*, etc., des romans comme *Vigilance*, *Intibah Djezmi*; quatre volumes de biographies, *Evraki-Périchane*; une *Histoire des Turcs*; son célèbre *Barrikaï Zaffer* (foudre de gloire), discours héroïque sur l'origine des Turcs, et beaucoup d'articles de politique et de sociologie dans les nombreux journaux turcs fondés ou dirigés par lui, comme le « Muchbir », le « Huriett », l'« Ibret », le « Bassiret » le « Hadikah », etc.


Kemas.

KEMAS (*ké-mass*) n. m. Sous-genre de némorrhèdes, comprenant, outre l'espèce type (kemas goral), le *kemas caudatus*, des montagnes de la Chine septentrionale, qui s'étend jusqu'à l'E. de la Sibérie, et deux autres espèces chinoises. V. GORAL, t. IV.

KEMMEL, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. d'Ypres]); 1.560 hab. Toiles.

KEMPF (Paul), astronome allemand, né à Berlin en 1856. Il fut nommé en 1878 préparateur, en 1894 directeur de l'Observatoire de Potsdam. Il a fait des études très importantes sur le système du soleil et sur divers autres problèmes capitaux de l'astronomie. Ses principaux ouvrages sont : *Etudes sur la théorie de Ptolémée de la rotation de la lune* (1878); *Etudes sur la masse de la planète Jupiter*, dans les publications de l'Observatoire de Potsdam (1887); *Déterminations de la hauteur du pôle de l'Observatoire de Potsdam* (1887); *Observations de taches nébuleuses et d'astéroïdes* (1893); *Observations météorologiques à Potsdam 1881-1893* (1884-1895); *Déterminations des ondulations des trois cents lignes dans le spectre solaire*, en collaboration avec G. Mueller (1895); *Revue photométrique de la voûte étoilée septentrionale, comprenant toutes les étoiles de la revue faite à Bonn*, en collaboration avec G. Mueller (1894-1899); *Recherches sur l'absorption de la lumière stellaire par l'atmosphère terrestre, faites sur l'Etna et à Catane*, en collaboration avec G. Mueller (1898); *Revue photométrique du ciel septentrional* (1903).

KEMPTEN, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. d'Hinwil]), au pied du Stoffel, sur le *Kemptnerbach*;

1 566 hab. Tissage de coton et de soie, ateliers mécaniques, broderie.

KEMSEKE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de S[illegible]) [illegible]

KENDALLITE [illegible]

KENDANG [illegible]

KÉNITE [illegible]

KENYON [illegible], paléologue anglais, né à Londres en 1863. Il fit ses études au Winchester College et au New College d'Oxford [illegible] au département des manuscrits du British Museum [illegible] docteur honoraire de l'université de Hal[illegible]. C'est un des plus célèbres hellénistes contemporains : il [illegible] la *Constitution d'Athènes*, d'Aristote [illegible] *texte et de ses traductions* (1895); *Lettres d'Elisabeth* [illegible]

KERASSUNDE. Géogr. V. KIREZUN, t. V.

KÉRATINISÉ, E adj. Qui devient semblable à la corne. [illegible]

KÉRATODERMIE [illegible] du gr. *keras*, [illegible] et *derma*, peau) n. f. Méd. Affection cutanée, caractérisée par un épaississement considérable de la couche cornée de l'épiderme, avec ou sans hypertrophie des papilles du derme. ‖ *Kératodermie symétrique des extrémités*, Variété de kératodermie [illegible] plante des pieds et qui est considérée généralement comme congénitale et héréditaire. (Quand elle est acquise, on la désigne plus ordinairement sous le nom de *kératodermie érythémateuse*.)

KÉRATOLYTIQUE (*tik'* — du gr. *kéras, atos*, corne, et [illegible]) rapeutiques (acide sulfhydrique, etc.), de modifier, de ramollir et de détruire l'épaississement de la couche cornée de l'épiderme qui se produit dans certaines dermatoses (ichtyose, kératose, etc.).

KÉRATOPHYTE n. m. Polype transparent, ayant l'aspect d'une substance cornée.

KÉRATOPLASTIQUE [illegible] — du gr. *kéras, atos*, corne, et *plastes*, qui forme [illegible] *priété kératoplastique*, Propriété que possèdent certains agents thérapeutiques (ichtyol, thigénol) de hâter la cicatrisation des lésions de la peau et des muqueuses et d'activer la kératinisation des cellules épithéliales.

* **KÉRATRY** (Emile, comte DE), homme politique et publiciste [illegible] né à Paris en 1832. — Il est mort dans cette ville en 1904.

* **KERCKHOFFS** [illegible] né à [illegible] — Il est mort en 19[illegible]

KERKXKEN, comm. de Belgique (prov. de Flandre-O[illegible]

KERMORGANT [illegible] à l'expédition du Mexique, observé une épidémie de typhus [illegible] l'*Orne*, en 1875, et une épidémie de variole à bord du *Coëtlogon*, en 1869, il eut à combattre le choléra à Toulon en 1884 et 1885. Directeur des « Annales d'hygiène et de médecine coloniale », recueil publié par le ministère des colonies, il y a publié de nombreux articles. On lui [illegible] *dans les colonies*, et des *Instructions au sujet des mesures* [illegible] (*malaria, fièvre jaune, fièvre typhoïde, peste, variole, tuberculose, lèpre, béribéri*). Inspecteur général du service de santé, il a été nommé en 1902 associé libre de l'Académie de médecine.

KERN (Johan Hendrik Caspar), orientaliste néerlandais, né à Poerworedjo (Java) en 1833. Il étudia à Leyde, fut reçu docteur ès lettres, enseigna le grec au gymnase de [illegible] professeur de sanscrit au Queen's College à Bénarès et en 1865 appelé à la chaire de sanscrit et de langues comparées à l'université de Leyde. Il a publié un *Manuel pour l'enseignement de la langue hollandaise; Çakountala*, pièce indienne de Kalidasa; *Histoire du bouddhisme dans l'Inde; Râmayana*, épopée en vieux javanais; une traduction anglaise du livre bouddhique : *Sadharma Pundarika*, etc. Il devint en 1890 membre correspondant de l'Institut de France.

KERNÈRE (de *Kerner*, bot. allem.) n. f. Genre de crucifères sinapées, tribu des cochléariées.

— ENCYCL. Les *kernères* sont des herbes très voisines des cochléaires; elles en diffèrent principalement par des étamines à filets courbés, à angle droit vers le tiers supérieur, et par des fruits à nervure dorsale distincte seulement vers la base des valves. On compte cinq espèces de kernères habitant les montagnes de l'Europe centrale et méridionale; la *kernère des rochers* se rencontre dans les Pyrénées, le Jura, les Alpes, les Cévennes, jusque dans les Karpathes, la tige est haute de 15 à 25 centimètres, les feuilles sont embrassantes, à oreillettes aiguës; la *kernère brévicaule* habite les Alpes du Tyrol.

KERNS, comm. de Suisse (cant. d'Unterwalden [illegible] cant. d'Obwald]), sur un plateau du Stanserhorn ; 2.400 hab. Vastes pâturages, industrie laitière; fromageries. Fabrication de chapeaux de paille.

* **KÉROUL** (Henri QUÉROUL, dit), auteur dramatique français, né à Corte (Corse) en 1857. — Il a fait jouer avec grand succès en 19[illegible] le *Billet de* [illegible] (Folies-Dramatiques, 1906); ces quatre dernières pièces ont été écrites avec Albert Barré. Comme romancier, H. Kéroul a publié depuis 1898 : *le Revenant; le Secret* [illegible] *Rose d'avril*.

KERRY [illegible] sud-occidentale, qui a donné son nom au *comté de Kerry*. Il est très nettement encadré de trois côtés par la mer, et de l'autre par le Laune, de manière à dessiner [illegible] 1.040 mètres, au Carran Tual. Belles forêts.

KERZERS ou **CHIÈTRES**, comm. de Suisse (cant. de Fribourg [district de Lac]), sur le Mariabrunnenbach; 1.300 hab. Conserves alimentaires; ateliers de coutellerie, ferblanterie, horlogerie.

KESBATE [illegible] trous, et faite d'un roseau ouvert aux deux bouts. (On voit en *a* dépasser la plume de paon, dont se servent les indigènes pour nettoyer l'instrument.)

KÉTIPŒNG (*ping*) n. m. Tambour javanais, dont la caisse est en bois et dont les deux membranes sont munies [illegible]

KETTELER (Clément), diplomate allemand, frère de l'évêque de Mayence (v. t. V), né à Potsdam en 1853, assas[illegible] bord à la carrière militaire, mais donna sa démission et entra dans la diplomatie. Envoyé en Chine en 1881, il se signala comme interprète, géra en 1883 le consulat de Canton, et défendit avec courage et sang-froid les négociants européens contre les émeutiers chinois. Il fut nommé secrétaire de légation à Pékin, puis secrétaire d'ambassade à Washington en 1893, ambassadeur allemand au Mexique en 1896, et en Chine en 1899. Il se montra arrogant et hautain vis-à-vis de la cour de Pékin et des Chinois, et contribua ainsi à provoquer le terrible soulèvement des Boxers contre les Européens. Lorsque éclatèrent les premières hostilités contre les légations européennes à Pékin, il se dirigea vers le palais impérial pour sommer le gouvernement chinois de réprimer les troubles. Il fut assassiné dans la rue, par des soldats chinois. L'empereur allemand obtint le châtiment des coupables et le payement d'une indemnité à la famille de la victime.

KEYEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Dixmude]) sur l'Yser, tributaire de la mer du Nord ; 1.300 hab.

KHANTCHIN n. m. Eau-de-vie chinoise, faite avec du grain de millet, douée de propriétés enivrantes très puissantes et caractérisée par une saveur et une odeur très particulières.

* **KHARTOUM** [illegible] général du Soudan égyptien décida la reconstruction, le long du Nil Bleu, d'une ville nouvelle, qui est la ville administrative, la ville anglaise, logée au confluent des deux Nils dans la presqu'île sud. Khartoum est accompagnée de deux faubourgs : Omdurman, la ville indigène, peuplée de 50.000 âmes en 1904, sur la rive gauche du Nil, et Halfaya, la ville commerciale, terminus du chemin de fer de Ouadi Halfa, dans la presqu'île nord.

KHAYA n. m. Bot. Genre de méliacées-swiéténiées.

— ENCYCL. Ce genre ne comprend qu'une espèce, le *khaya du Sénégal*, originaire de la Gambie et du Cap-Vert, et introduit dans un certain nombre de pays chauds. Le khaya du Sénégal, vulgairement *cailcédrat* (de *cail*, nom donné par les indigènes de la Gambie), est un bel arbre de 30 à 35 mètres de haut, à feuilles alternes, composées-pennées. Les fleurs sont tétramères; l'androcée forme un tube présentant huit échancrures, à l'intérieur duquel on trouve huit anthères sessiles. L'ovaire est à quatre loges et devient à maturité une capsule laissant échapper de nombreuses graines ailées. Le bois dur, serré, rouge vineux, contient une gomme résine; il résiste bien à l'eau, et est employé dans de nombreux travaux de charpente. Il est connu dans le commerce sous le nom d'*acajou du Sénégal* ou *bois de Mahagoni*. L'écorce, très amère, jouit de très remarquables propriétés fébrifuges.

KHILKOV [illegible] homme d'État russe, né en 1843. V. CHILKOV.

KHNOPFF (Fernand) peintre belge, né au château de Grembergen, près de Termonde (Flandre-Orientale), en 1858. Élève de Xavier Mellery, il fut l'un des fondateurs du cercle des Vingt, et il exposa successivement un plafond représentant la peinture, la poésie et la musique; un *Portrait* de son père (1881); un *Portrait* de sa mère [illegible] (1884); *un Ange* (1886); *Portrait* de sa sœur (1887); *Memo*[illegible] *upon myself* (1892, Pinacothèque de Munich); *l'Aile bleue*, [illegible] *Blanc, noir et or* (musée de Bruxelles); *le Secret* (1899); [illegible] *de Bruges* (1904); *D'autrefois* (1905); *l'Idée de justice* (1906). Dessinateur très remarquable, il excelle à rendre l'expression de charme énigmatique des visages féminins. Fernand Khnopff est également l'auteur d'un certain nombre d'œuvres sculptées : *Sybil. Vivien*, d'un masque en ivoire et de quelques bustes de marbre.

KHUEN-HÉDERVARY (Charles, comte DE), homme d'État hongrois, né à Freiwaldau (Silésie) en 1849. Il fit ses études à Pécs et à Zagrab, entra dans la carrière administrative au comitat de Verœcze, devint député de Croatie, puis préfet du comitat de Győr (1879), et fut nommé, en 1883, ban de Croatie. Il se distingua par sa fermeté [illegible]

KIAO-TCHÉOU [illegible] (V. t. V.) La cession à bail du territoire de Kiao-Tchéou [illegible]

KIBURG [illegible] capitale du comté du même nom, fut depuis 1452 en possession de la ville de Zurich, et servit de résidence à ses [illegible] ville en 1489.

KIELER [illegible] lettres norvégienne-danoise, née à Tromsœ en 1849. Ses premiers essais (1869) trahissent l'influence d'Ibsen, qu'elle étudie surtout à Copenhague où elle va habiter en 1870. Elle voyage sur le continent, épouse (1873) le professeur danois Kieler, et publie dès lors des romans, pièces de théâtre, articles de journaux, remarquables par la vigueur avec laquelle l'auteur aborde les problèmes psycholo[illegible] trois actes; *Récits* (1894); etc.

KIELHORN [illegible] bourg en 1843. Il s'établit en 1868 et vécut à Munich. Il est l'inventeur du compas à branches ovales ou circulaires, qui rend de si grands services aux statuaires pour la mensuration des volumes. On lui doit le modèle de l'église Saint-Nicolas à Lunebourg; divers travaux dans le style gothique primitif pour la Marienbourg; la synagogue de Hanovre; un autel sculpté dans la cathédrale de Stras[illegible] figures colossales à Lunebourg; deux bas-reliefs de marbre pour le Johanneum de cette ville; les boiseries scul[illegible] Munich, etc.

KIELLAND ou **KJELLAND** [illegible] Bergen en 1906.

KIELMANSEGG [illegible] ciale. En 1889, il devint chef de section au ministère de l'intérieur, puis gouverneur de la Basse-Autriche. En 1895, [illegible] d'affaires qui fit place au cabinet Badeni. Sous son administration, la ville de Vienne s'annexa un certain nombre de localités de la banlieue. Il a publié quelques travaux historiques.

KIETZOITE [illegible] l'apatite.

KIF ou **KIFF** [illegible] chanvre indien mélangée au tabac que l'on fume.

KILCHBERG, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Horgen]), sur la rive gauche du lac de Zurich et sur une hauteur d'où l'on jouit d'un magnifique panorama; 2.000 hab. Menuiseries mécaniques, tissage du coton, construction de bateaux.

KILIA n. f. Planète télescopique n° 470, découverte en 1901 par Carnera.

KILIAN [illegible] en 1862. Il fit à Paris ses études scientifiques et prit en 1888 le grade de docteur ès sciences naturelles. Prépara[illegible] pratiques, il fut ensuite appelé comme chargé du cours de géologie à la faculté des sciences de Clermont, puis [illegible] devenu professeur titulaire. Il a été un des principaux collaborateurs de la carte géologique détaillée de la France, et a reçu différentes missions, notamment en [illegible] terre. Il a été plusieurs fois lauréat de l'Institut. On lui doit [illegible] gie de la France, sur le Jura, la vallée du Doubs, la montagne de Lure, les terrains jurassique supérieur et crétacé intérieur du sud-est de la France, etc. Il a créé à l'université de Grenoble une collection précieuse de céphalopodes du crétacé inférieur, et établi auprès de la faculté des sciences une station sismologique. Il a été le fondateur [illegible] de l'université de Grenoble. »

KILMACOOITE n. f. Substance minérale, résultant du [illegible]

KILOWATT-HEURE n. m. Unité de travail qui équivaut au travail exécuté pendant une heure par une machine dont la puissance est de un kilowatt : *Le* KILOWATT-HEURE *équivaut à* [illegible] *kilo-grammètres.* Pl. *Des* KILOWATTS-HEURES.

*** KIMBERLEY** [illegible] homme politique [illegible]. — Il est mort à Londres en 1902.

KINASES n. f. pl. Ferments découverts par Pavlov, [illegible] dans le suc intestinal [illegible]. — *Une* KINASE.

[illegible] Les *kinases* ont pour propriété caractéristique [illegible] pas de déterminer des actions fermentatives propres à elles-mêmes, mais seulement de réveiller ou [illegible] l'activité des ferments préexistants. C'est [illegible] kinase, ajoutée au suc pancréatique inactif, est capable de rendre à ce dernier tout son pouvoir protéolytique. La kinase la mieux connue est l'*entérokinase* (v. ce mot), mais Delezenne et Mouton ont étudié aussi diverses kinases des bactéries et des champignons (amanites). Comme les autres enzymes, les kinases sont [illegible] au-dessous de 70° C. A noter que, d'après les recherches de Weinland, les parasites intestinaux, ascarides, tenias donneraient naissance à des [illegible] *antiferments*, capables d'inhiber (sans détruire) l'action de l'entérokinase et de la trypsine, seulement en ce qui concerne leurs propres tissus. Et ce serait là la raison pour laquelle les vers intestinaux résistent à l'action des ferments digestifs.

KINCK (Hans Ernst), littérateur norvégien, né à Lopjord, Finmark, en 1865. Il étudia à Christiania, puis à Halle, se fit connaître par des récits où il peignait la vie de Hardanger, et surtout un vigoureux roman *Jeunes gens* (1893), bientôt suivi d'autres romans dans lesquels une étrange fantaisie accompagne et relève de délicates analyses psychologiques. Il écrit une langue savoureuse et imagée, intermédiaire entre le pur dialecte et la langue littéraire.

KINDIA, ville de l'Afrique occidentale française, dans la Guinée française. Cette ville s'est brusquement créée au terminus provisoire du chemin de fer de Konakry à Kouroussa, sur le Niger, à 153 kilomètres de la côte, à une altitude où le climat est salubre.

KINÉSISME (*zissm'* — du gr. *kinêsis*, mouvement) n. m. Méd. Variété de *ponose* ou auto-intoxication, provoquée par la fatigue musculaire et le surmenage physique.

— ENCYCL. Le *kinésisme* se caractérise par de l'hyperthermie (fièvre musculaire, fièvre de fatigue), de la prostration ou du délire, parfois de la dyspepsie, de l'essoufflement. On l'observe chez les jeunes ouvriers qui commencent à exercer un métier de force, sans entraînement préalable suffisant (mineurs, forgerons, facteurs, etc.)

KINÉTOPLASMA (*plass* — du gr. *kinêsis*, mouvement, et *plassein*, former) n. m. Histol. Nom donné par Marinesco aux grains chromophiles du corps cellulaire du neurone. (D'après lui, ces grains interviennent dans l'activité de l'élément nerveux, puisqu'ils augmentent pendant le fonctionnement et disparaissent par l'atrophie, les intoxications et la dégénérescence. V. NEURONE, et CHROMOPHILE.

KINJAL n. m. Nom d'une sorte de poignard, qui complète l'armement des cosaques de certains *voïskos* (v. ce mot), notamment de ceux du Kouban, du Térek et du Sémiriétchensk. (Le kinjal a une lame droite, à deux tranchants, large et forte, de 0m,25 à 0m,40 de longueur. Il se porte suspendu par devant à une ceinture.)

Kinjal.

KINOPLASMA (*plass* — du gr. *ki*[illegible]) n. m. Biol. Nom donné par Strasburger à la partie active, réellement vivante, du cytoplasma. [illegible] le kinoplasma [illegible] les filaments de l'aster, les fibrilles du fuseau, au moment de la caryocinèse, ainsi que le réseau filaire, le centrosome et la sphère attractive. Il semble d'ailleurs que le kinoplasma soit seul présent, comme élément cytoplasmique, dans le spermatozoïde, ce qui tend à prouver son importance vitale.)

KIOSAÏ SHO-FU, peintre et sculpteur japonais, né en 18[illegible], mort en 1891 ; l'un des successeurs d'Hokusaï. On voit au musée Guimet, à Paris, une collection de ses bois sculptés.

KIPAOUA, lac du Canada (prov. de Québec). Il émet la *Kipaoua*, tributaire du lac Témiskaming, qui est une expansion de l'Ottawa. Environ 30.000 hectares.

*** KIPLING** (Rudyard), poète et romancier anglais, né à Bombay en 1865. — Aux ouvrages déjà cités, il faut ajouter : un volume de poésies, *the Five nations* (1903), et un [illegible] ouvrage, *Traffics and Discoveries* (1904). Kipling doit surtout sa popularité auprès du public anglais à certains poèmes de grande allure inspirés par un patrio[illegible] *Lost and West*, [illegible] nouvelles, écrites en une langue vigoureuse et volontiers triviale.

Rudyard Kipling.

KIPRENSKY [illegible] de SCHVALBÉ) [Orest-Adamovitch], célèbre peintre russe, [illegible] à Rome en 1836. Fils d'un serf, Kiprenski fut libéré en 1788. A l'âge de dix-sept ans, il reçut de l'académie de Saint-Pétersbourg deux médailles d'argent pour ses essais de peinture. Son [illegible] d'or, et *Dimitry Donsky* (1805) [illegible]. En 1816, l'impératrice Élisabeth lui donna une bourse de voyage, qui lui permit de faire un long [illegible] *la Jeune Jardinière* (1817), qui se trouve dans l'Ermitage de Saint-Pétersbourg [illegible] (musée Roumiantsev, à Moscou). Portraitiste avant tout, Kiprensky est l'un des plus brillants représentants de l'école russe.

KIPTCHAK on dit à tort **Kapschak**), nom tatar de la « Horde d'or ». V. ce mot.

KIRCHBERG, comm. de Suisse (cant. de Berne, distr. de Berthoud]), sur l'Emme, sous-affluent du Rhin par l'Aar ; 1.740 hab. Fromageries, filatures.

KIRCHBERG, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall, [distr. de Alt-Toggenbourg]), sur le versant du Toggenbourg, entre les vallées de la Thur et de la Murg ; 5.025 hab. Agriculture, fromageries, industrie laitière ; broderie. Lieu de villégiature apprécié.

KIRCHHOFF (Théodore), poète allemand, né à Uetersen (Slesvig-Holstein) en 1828, mort à San-Francisco en 1899. Il obtint un brevet d'ingénieur à l'École polytechnique de Hanovre, entra dans une compagnie de volontaires du Holstein, prit part comme lieutenant à la guerre contre le Danemark (1849-1850), se rendit ensuite aux États-Unis et, après de nombreux voyages, s'établit comme bijoutier à San-Francisco en 1869. Comme poète et comme écrivain, il se signala par son imagination, sa verve et la vigueur de sa forme, et se fit un renom dans la littérature allemande contemporaine. Ses principaux ouvrages sont : *Chants de guerre et d'amour* (1864) ; *Adelpha, Poésies* (1869), les deux en collaboration avec son frère Christian ; *Récits de voyage et esquisses d'Amérique* (1875-1876) ; *Ballades et poésies nouvelles* (1883) ; *Études de mœurs californiennes* (1886) ; *un Voyage à Hawaï* (1890) ; *la Vie d'un émigrant*, épopée (1897).

KIRCHHOFF (Alfred), professeur et géographe allemand, né à Erfurt en 1838. Il fut pendant quelque temps professeur dans l'enseignement secondaire, devint en 1873 professeur de géographie à l'université de Halle et prit sa retraite en 1904. Il a publié un grand nombre d'ouvrages historiques et géographiques sur la Thuringe et des manuels de géographie pour l'enseignement secondaire ; en outre, les travaux très importants : *la Répartition des plantes et des animaux*, dans la collection « Géographie générale », publiée par Hann (5e éd., 1899) ; *l'Homme et la Terre* (1901) ; *les Pays de protectorat de l'Empire allemand* (4e éd., 1902) ; *Études sur la géographie physique et humaine de l'Allemagne*, paraissant depuis 1887 sous le patronage de l' « Officielle commission centrale pour l'étude géographique de l'Allemagne » (*Bibliothèque de géographie*, 1898 et suiv.) en collaboration avec Fitzner ; *Archives pour la géographie physique et humaine de la province de Saxe et des pays avoisinants* (1891 et suiv.) ; *Table bibliographique des ouvrages géographiques récents sur l'Allemagne* (1901 et suiv.). Il est surtout connu par la grande collection illustrée publiée sous sa direction : *Notre connaissance de la terre*, avec la collaboration des meilleurs géographes contemporains (1885-1893), et dans laquelle il a rédigé le chapitre : *l'Europe : étude générale*, et qu'on appelle souvent : la collection Kirchhoff.

KIRCHHOFFER (Alphonse-Nicolas-Simon), maître d'armes français, né à Paris en 1873. Élève de son père et de Vigeant, il se fit connaître très jeune par ses brillants assauts. Il a beaucoup contribué à la propagation de l'escrime française en faisant admirer, dans les grandes villes d'Europe et d'Amérique, son jeu plein de finesse, de netteté, d'élégance. Vainqueur des maîtres les plus célèbres dans un grand nombre de tournois, il fut déclaré champion du monde aux grands tournois internationaux de fleuret de 1896 et 1905. Professeur à la salle Jean-Louis, à Paris, il a écrit de nombreux articles sur l'escrime dans le « Nouveau Larousse illustré ».

KIRCHLINDACH, comm. de Suisse (cant. et distr. de Berne) ; 1.150 hab. Agriculture et élève du bétail

KIRCHNER (Théodore), pianiste, organiste et compositeur allemand, né à Neukirchen, près Chemnitz, en 1823, mort à Hambourg en 1903. Il passa quelque temps au Conservatoire de Leipzig, puis devint successivement organiste à Winterthur (1843-1862), directeur de musique à Zurich (1862-1872) et directeur de l'École royale de musique de Würtzbourg. En 1883, il fut nommé professeur au Conservatoire de Dresde, et en 1890, il se fixa définitivement à Hambourg, qu'il ne quitta plus. Compositeur distingué, dont la musique est écrite avec beaucoup de soin et d'élégance, Kirchner a écrit, outre des sérénades, des quatuors et des trios pour instruments, des chœurs pour quatre voix d'hommes et de nombreux recueils de *lieder* et de romances, une foule de recueils de pièces de piano.

KIRCHNER (Frédéric), philosophe et écrivain allemand, né à Spandau en 1848, mort à Berlin en 1900. Il entra dans l'enseignement secondaire, puis s'établit à Berlin comme homme de lettres. Il s'inspira, dans ses ouvrages, d'un réalisme empirique et rationaliste, étudia tous les problèmes de philosophie et écrivit des poésies d'un lyrisme sincère et profond. Ses principaux ouvrages sont : *la Psychologie de Leibniz* (1875) ; *G. W. Leibniz. Sa vie et ses pensées* (1876) ; *Catéchisme de l'histoire de la philosophie* (1877) ; *les Problèmes principaux de la métaphysique* (1880) ; *Catéchisme de la morale* (1881) ; *Catéchisme de la logique* (1881) ; *Étude du principe fondamental de l'univers* (1882) ; *Catéchisme de la psychologie* (1883) ; *Diététique de l'esprit* (1884) ; *Dictionnaire des termes fondamentaux de la philosophie* (1886) ; *Poésies* (1877) ; *Synchronisme de la littérature nationale allemande* (1885) ; *le Livre de l'amitié* (1891) ; *la Littérature nationale allemande au* XIXe *siècle* (1893) ; *la Verte Allemagne. Excursion à travers la poésie allemande contemporaine* (1893) ; *le Chemin d*[illegible], roman (1897) ; *H*[illegible] *la pédagogie* (1898).

KIRDJALIS (*liss* — mot turc, qui veut dire *brigand*) n. m. Nom donné à des bandes de brigands organisées militairement, qui, sous le règne de Selim III (1789-1807), ravagèrent la Bulgarie et la Macédoine. (Elles comptèrent jusqu'à 25.000 hommes. Pendant de longues années, elles tinrent en échec les troupes régulières. Le chef principal s'appelait Kara Feiz. Les kirdjalis ne furent complètement détruits qu'en 18[illegible].)

KIRGHISITE n. f. Silicate hydraté naturel de cuivre.

KIRINGIE n. f. Sorte de tambour, en usage chez les peuplades de Sierra-Leone. (La kiringie est faite d'un tronc d'arbre creusé ; les deux ouvertures sont recouvertes par des planchettes ; trois incisions sont pratiquées sur les parois de façon à former deux lamelles de bois. On frappe sur ces lamelles avec des baguettes de bois, terminées par une boule en caoutchouc.)

Kiringie.

KIRMISSON (Edouard-Francis), chirurgien français, né à Nantes en 1848. Interne lauréat des hôpitaux de Paris, puis prosecteur, il passa sa thèse en 1879 sur les opérations pulmonaires en général, fut nommé chirurgien des hôpitaux en 1881, professeur agrégé à la Faculté en 1883. Il s'appliqua à l'étude de l'orthopédie, qui était mal connue en France. Il constata que les appareils en usage masquaient plus ou moins bien la difformité, mais n'avaient aucun résultat pour la guérir, et souvent même, l'aggravaient. Il en conclut que si, dans certains cas, il est nécessaire de faire porter un corset, pour soutenir la partie faible, celui-ci ne doit pas avoir une rigidité excessive et il ne doit être qu'un des procédés du traitement dont les principaux agents sont une gymnastique spéciale et des attitudes particulières sur des lits appropriés. Les résultats de ce changement de méthode furent remarquables dans ses services des Enfants assistés, de Trousseau, des Enfants malades. Ils ont été publiés dans la « Revue d'orthopédie », créée par lui. En 1902, le conseil municipal de Paris créa une chaire de clinique chirurgicale infantile, qui lui fut confiée et, en 1903, il fut élu membre de l'Académie de médecine. Ses principaux ouvrages sont : *Leçons cliniques sur les maladies de l'appareil locomoteur* (1890) ; *Des diverses modes opératoires applicables à l'ankylose du genou* (1895) ; *Compte rendu du service chirurgical et orthopédique des Enfants assistés* (1896) ; *Traitement des pieds bots* (1896) ; *Difformités acquises de l'appareil locomoteur* (1902).

KIRSCHNER (Lola), femme de lettres, née à Prague en 1854. Elle est connue dans la littérature allemande sous le pseudonyme de OSSIP SCHUBIN, emprunté à un roman de Tourguenev. Elle a publié un grand nombre de romans, dont les sujets sont empruntés à la vie aristocratique et cosmopolite : *l'Honneur, Gloria Victis, Scènes de la vie d'un virtuose, Boris Lensky, Mon Autriche, un Cœur las, Finis Poloniæ*, etc.

KIS (*kiss*), mot hongrois qui veut dire *petit* et qui se rencontre dans un grand nombre de noms géographiques.

KISKITTOGISU, lac du Canada (Saskatchewan) ; près de 32.000 hectares.

KISTEMAEKERS (Henry-Hubert-Alexandre), homme de lettres, né à Floreffe (Belgique) en 1872, naturalisé Français en 1903. Fils de l'éditeur bruxellois du même nom, il débuta très jeune dans les lettres, collabora à divers journaux et publia de nombreux romans, où il fait preuve d'une imagination vive et d'une faculté d'observation un peu encline à l'ironie : *Lit de cabot* (1891), *l'Évolution sentimentale*, trilogie qui comprend *Mon amant, Par les Femmes* et *les Romanesques* (1892-1893), *Confidences de femmes* (1894), *Chères Pécheresses, l'Amour à nu* (1895), *la Confession d'un enfant du siècle* (1896), *l'Illégitime* (1898), *Lueurs d'Orient, les Heures suprêmes* (1899), *la Femme inconnue* (1900), *le Frisson du passé* (1901), *la Dame et le Demi-Monsieur* (1902), *le Marchand de bonheur* (1903), *le Relais galant* (1904), *Will, Trim and Co* (1906). Au théâtre, il a donné : *Pierrot amoureux* (1890), *Morale de siècle, Idylle nocturne* (1891, en vers), *l'Amour en jaune* (comédie en 3 actes, 1892), *Accroche-cœurs* (1893), *le Ménage Quinquet* (comédie en 2 actes, 1893), *Dent pour dent* (1 acte, 1900), *Martha* (4 actes, 1899), *la Blessure* (4 actes, 1900), *Œdipe voit* (1 acte, 1901), *le Premier Client* (1 acte, 1902), et enfin *l'Instinct*, pièce en 3 actes (1905), qui eut du succès au théâtre Molière, à Paris.

*** KITCHENER** (lord Horatio Herbert), général anglais, né en 1851. — Il fut nommé commandant en chef de l'armée des Indes, en 1902. Il apporta beaucoup de réformes dans l'organisation de cette armée, et un conflit, qui s'éleva au sujet du haut commandement de l'armée dans les Indes entre lui et le vice-roi, lord Curzon, amena la démission de celui-ci en 1905.

KJERRMAN (Anna Maria Lovisa), femme de lettres suédoise, née à Stockholm en 1858. Elle débuta en 1882 par de délicates esquisses : *Dessins sur le sable*, signés RIEN, et publia par la suite les romans : *Petites Ames* (1886) ; *Voies merveilleuses* (1887), *un Grand Homme* (1894), etc., et quelques pièces de théâtre, œuvres aimables, qui valent par une observation légère et aisée et un style naturel. Mariée en 1888 au publiciste F. Kjerrman (mort en 1896), elle a signé toutes ses œuvres importantes de son nom de jeune fille. V. WAHLENBERG.

KJŒKE n. m. Petit traîneau norvégien, qui a donné son nom à un sport d'hiver assez répandu en Scandinavie.

— ENCYCL. Le *kjœke* est un petit traîneau formé par une étroite planchette à claire-voie montée sur deux patins ; à l'arrière, une longue perche de bois sert de gouvernail à l'appareil. Les voyageurs s'installent dans le traîneau, au sommet d'une pente raide, les pieds appuyés aux patins du traîneau, puis se laissent glisser à toute vitesse. Ce sport, qui n'est pas sans quelque danger, est surtout pratiqué par des jeunes filles.

Kladderadatsch [*Patatras*] (DKR), journal humoristique et satirique allemand illustré, paraissant hebdomadairement à Berlin, et fondé le 7 mai 1848 par David Kalisch, poète comique, qui mourut en 1872. Albert Hofmann, puis le littér. Les noms d'Ernst Dohm et de Rudolf Löwenstein sont inséparables de celui de Kalisch. A eux trois, ils assurèrent le succès du *Kladderadatsch*, qui prit en Prusse et dans toute l'Allemagne du Nord la place qu'eurent le « Charivari » en France et le *Punch* en Angleterre. Plus tard (1862), Johannes Trojan, qui en devint le rédacteur en chef, apporta au *Kladderadatsch* le concours de son humour et de son esprit affinés et acérés par une forte culture classique. Parmi les dessinateurs qui donnèrent au journal prussien des caricatures, on rencontre le nom d'Albert Wold. Le *Kladderadatsch* mena contre Napoléon III et l'Empire une violente campagne ; il se fit remarquer par son ardeur guerrière contre la France en 1870 ; il eut plus d'une fois maille à partir avec la police, sous l'administration de Bismarck.

KLAMATH, lac, ou plus exactement région lacustre des États-Unis d'Amérique, aux confins de l'Orégon et de l'État de Californie. On distingue le LAC KLAMATH SUPÉRIEUR et le LAC KLAMATH INFÉRIEUR, qui, souvent réunis pendant leurs hautes eaux, forment une nappe étranglée du N. au S. au pied du revers oriental de la chaîne des

Cascades, par 1.500 mètres d'altitude environ. C'est sans doute le dernier vestige [illegible]

KLEBS [illegible]

KLECKSOGRAPHIE [illegible]

KLEIN [illegible] Presque tous ses travaux se rapportent à la cristallographie. Klein étudia, en particulier, à ce point de vue, [illegible] opérative en imaginant certaines dispositions nouvelles du microscope pour l'étude des propriétés optiques des cristaux en lumière polarisée. Il est devenu, en 1900, correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

KLEIN [illegible] à Düsseldorf en 1849. Professeur à l'École supérieure technique de Munich, il passa à l'université de Leipzig (1880) et, [illegible] tingue. Indépendamment de [illegible] *géométrie non euclidienne*, d'excellentes *Conférences* ayant pour but de passer en revue « les phases principales du développement le plus récent de la pensée mathé[illegible] nombreux et savants mémoires, insérés, la plupart, dans les [illegible] dans les « Nachrichten » de Gœttingue. Il est devenu associé étranger de l'Institut de France.

KLEINHÜNINGEN, [illegible] Suisse (cant. de Bâle-Ville), sur la rive droite du Rhin et tout près de la frontière alle[illegible] turerie; scierie.

KLEINPAUL (Rodolphe), écrivain allemand, né à Grossgrabe, près de Kamenz (Haute-Lusace de Saxe), en 1845. Parmi ses nombreux ouvrages, qui révèlent une intelligence souple et un esprit curieux, nous citerons : [illegible] les ouvrages de Paul Lacroix (1893-1895) ; d'intéressants essais de linguistique, trois opuscules réunis sous le titre [illegible] (1899); des études d'anthropologie et de mythologie : *Sacrifices humains et meurtres rituels* (1892) ; *Contes gastronomiques* (1893) ; *les Esprits vitaux et les morts dans les* [illegible]

KLEIST-RETZOW (Jean-Hugues), homme politique allemand, né et mort à Kickow, près de Belgard, en Poméranie (1814-1892). Il entra dans l'administration judiciaire, fut nommé en 1844 landrat (sous-préfet) de Belgard, se lança en 1846 dans la politique pour la défense de la noblesse et de l'Église protestante et pour combattre le mouvement démocratique, devint, avec Otto de Bismarck, le futur chancelier, et Gerlach, le chef de l'extrême droite conservatrice des hobereaux, fonda la fameuse *Gazette de la Croix*, siégea à la Chambre prus[illegible] en 1851, après la victoire des réactionnaires, président supérieur de la Prusse-Rhénane, il persécuta les libéraux, au point de s'aliéner le prince héritier de Prusse, le futur Guillaume Iᵉʳ. Mais, lorsque Bismarck réorganisa l'administration prussienne selon les principes nationaux-libéraux et qu'il entreprit ses réformes laïques du Kulturkampf, Kleist-Retzow devint le chef de la Fronde conservatrice, combattit le chancelier dans la Chambre des seigneurs et devint le chef de la droite. [illegible] 1877, préconisa l'union avec le centre catholique pour assurer dans l'État la [illegible] solue, et soutint la politique antisocia[illegible]

KLÉMENTITE (*man*) n. f. Silicate hydraté naturel de magnésie, alumine et fer.

KLENTONY (*klan*[illegible]) n. m. [illegible] vanaise, de forme ovale.

Klentony à battant.

KLINGER (Max), peintre, graveur et sculpteur allemand, né à Plagwitz, près de Leipzig, en 1857. Il entra en 1874 à l'École des arts de [illegible] il fut élève de Gussow, qu'il suivit peu après à l'Académie de Berlin. Il subit aussi l'influence de Bœcklin. Ses premiers succès datent de 1878, année où il exposa une peinture, *Promeneurs*, qui fut remarquée, et une scène de huit dessins sur la vie du Christ, qui motivèrent des polémiques à cause de leur expression neuve. Ils furent néanmoins acquis par la Galerie nationale de Berlin. L'année suivante, Klinger, qui avait appris seul le métier de graveur, commença la publication des compositions, gravées à l'eau-forte ou à l'aquatinte, qui ont tant fait pour sa notoriété. Vers le même temps, il entreprit de longs voyages à l'étranger [illegible] Leipzig.

[illegible] citer : *Pieta* (musée de Dresde) ; [illegible] *l'Olympe*. Parmi les principales séries d'estampes : *Esquisses* [illegible] *d'Ovide* (15 pl.) ; *Ève et l'ave*[illegible] *mort* (22 pl. parues); *Fantaisies sur Brahms* (44 pl.) ; etc. En dernier lieu, il s'est consacré à la statuaire polychrome et, là encore, il s'est affirmé artiste original, comme le prouvent la *Salomé*, conservée au musée de Leipzig, *Cassandre; la Danse; Beethoven*, etc. Ses idées sur l'art ont été résumées dans une brochure : *Malerei und Zeichnung* (1895). Il fut nommé, en 1895, professeur à l'académie de Vienne, [illegible]

KLINGNAU, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Zurzach]), sur l'Aar, affluent du Rhin ; 1.150 hab. Ébénisterie. Agriculture et élève du bétail. Vignobles.

KLINGSOR (Léon LECLÈRE, dit **Tristan**), écrivain, pein[illegible] Il débuta par deux plaquettes : *Triptyque des châtelaines* [illegible] recueil de poésies, *Filles-Fleurs* (1896), où il n'employa que le vers de onze syllabes. Ses autres poèmes, d'un tour très personnel, ont paru sous les titres de *Squelettes fleuris, l'Escarpolette, Schéhérazade* (1903). Il a en outre écrit un conte oriental, *la Jalousie du vizir* (1899), et de courtes pages de prose, réunies dans *le Livre d'esquisses*. Comme peintre, il est l'auteur de portraits de femmes et d'enfants. Comme musicien, il a donné diverses mélodies, parmi lesquelles il faut citer sa série de pittoresques *Chansons de ma mère l'Oie* (1906).

KLIPPE [illegible] **KLIPPEN** [illegible] lequel on désigne des calcaires jurassiques ou triasiques, disposés en masses escarpées, en montagnes abruptes, sur la formation à relief adouci du flysch des Karpathes. (On en a compté 5.000 de toutes dimensions, sur une étendue de 100 kilomètres. Ces calcaires sont plus anciens que le flysch ; ils y ont été apportés par le mécanisme orogénique des charriages, et résultent de l'érosion très avancée d'une antique nappe de recouvrement.)

KLIPPEL (ATROPHIE DE). Méd. Maladie singulière, ne se produisant généralement que d'un seul côté du corps. — ENCYCL. Du côté malade, les organes atteints par cette atrophie (muscles, troncs nerveux, glandes, os, etc.) sont plus petits ; si l'on examine ces tissus au microscope, on s'aperçoit qu'ils sont normalement constitués, que leurs éléments histologiques présentent le même volume, la structure et les mêmes connexions que du côté sain. Il y a donc seulement diminution du *nombre* de ces éléments anatomiques, peut-être dus à un arrêt de développement.

KLIPPENKALK (*kli-pèn'*) n. m. Nom sous lequel on désigne certains calcaires jurassiques, qui contribuent à constituer les *klippes* des Karpathes.

KLOBB (Jean-François-Arsène), officier et explorateur français, né en 1857, assassiné à Damangar, près de Zinder (Soudan français), en 1899. Élève de l'École polytechnique en 1876, il en sortit dans le corps de l'artillerie de marine, fut nommé lieutenant en 1880, capitaine en 1882, chef d'escadron en 1892, lieutenant-colonel en 1898, et attaché à l'état-major du commandant supérieur du Soudan. L'année suivante, il fut chargé d'aller rejoindre, dans la région de Zinder, la mission Voulet-Chanoine, contre laquelle des actes répréhensibles avaient été relevés, et dont il devait prendre la direction. Il partit, accompagné du lieutenant d'infanterie coloniale Meynier et d'un groupe de tirailleurs, et, bien qu'ayant reçu de Voulet une lettre menaçante, n'en persista pas moins à accomplir son devoir jusqu'au bout. Arrivé à portée des troupes de la mission, il essaya vainement de se faire reconnaître, et fut tué par deux feux de salve commandés par Voulet, tandis que lui-même exhortait ses hommes à ne pas riposter. Le lieutenant Meynier avait été grièvement blessé dans cette lamentable affaire, que devait bientôt suivre le massacre de Voulet et de Chanoine par leurs propres soldats. On a publié de lui en 1906 : *Dernier* [illegible]

KLODT (Pierre Karlovitch), statuaire russe, né en 1805, mort en 1867. Il fut professeur à l'académie de Saint-Pétersbourg. Il est surtout connu comme sculpteur [illegible] *Narva*, les *Chevaux au pont Anitchkov* à Pétersbourg, une statue équestre de l'*empereur Nicolas*, le monument [illegible] fils, né en 1832, peintre de genre fort distingué, a été élève de Couture. Il a été attaché au musée de l'Ermitage.

KLOPP (Onno), historien allemand, né à Leer (Frise orientale) en 1822, mort à Vienne en 1903. Il fut, à partir de 1845, professeur de lycée à Osnabrück et à Hanovre, gagna la faveur du dernier roi de Hanovre, Georges V, qui le nomma aux archives nationales hanovriennes. Il accompagna son roi pendant la campagne de 1866 contre la Prusse, puis à Hietzing, et défendit sa cause dans de nombreuses brochures. Il se convertit au catholicisme en 1874 et se retira à Vienne pour y continuer ses recherches historiques. Le roi de Hanovre l'avait chargé d'une édition critique des œuvres complètes de [illegible] put en continuer la publication, le gouvernement prussien lui ayant interdit l'accès des archives hanovriennes. Ses autres ouvrages sont : *le Roi Frédéric de Prusse et la* [illegible]

[illegible]

K[illegible]

K[illegible]

K[illegible]

[illegible] *des malfaiteurs et d*[illegible]

K[illegible] d'Ad. Reichel, il avait à peine vingt [illegible] Dessau, qu'il ne devait plus quitter. Il a fait représenter [illegible] nie ; *Waldleben*, sym[illegible] des *lieder*, etc.

KMET (du lat. *comes, itis*, compagnon) n. m. Mot qui, dans plusieurs pays slaves, désigne un personnage considérable, un chef de famille, d'association, un maire.

KNABENBAUER (Joseph), jésuite et exégète bavarois, né à Degendorf (Bavière) en 1839. Il fit ses études chez les bénédictins à Metten et à l'université de Bonn. Il entra, en 1857, au noviciat des jésuites de Gorheim, et acheva ses études à Munster (1859) et puis à Maria-Laach, où il étudia la philosophie et la théologie (1866-1872). Il fut attaché un an (1874-1875) à la rédaction de la revue des jésuites « Stimmen aus Maria-Laach », à Tervueren, près Bruxelles, où elle était alors. En 1875, il retourna à Ditton-Hall. Il y avait déjà enseigné l'Écriture sainte en 1873 ; il y reprit cet enseignement en 1875, pour ne plus l'abandonner. En 1895, il suivit le collège de [illegible] transféré. [illegible] avec le P. de Hummelauer, le collaborateur [illegible]

KNACKFUSS [illegible] en 1870, auprès de Gebhardt. La [illegible] ayant éclaté, il partit comme [illegible] Rome. En 1880, il fut nommé professeur à l'École indus[illegible] grandes fresques dans la salle d'attente de la gare de [illegible] *tion comme empereur* (1893), au château de Berlin. Enfin, [illegible] artistiques et scientifiques, appréciées pour la perfection et l'abondance des illustrations.

KNAUFFITE [illegible] cuivre et chaux.

KNIAZ [illegible]

KNIGHTON [illegible] Docteur de l'université de Giessen, Knighton était vice-[illegible]

tionale de Paris et de la Société royale de littérature de Londres (1887). Il a écrit plusieurs études pour les « transactions » de cette dernière société ; on peut citer : *Early Roman history; Cicero the Democrat, the Philosophy of Epicurus and modern Agnosticism,* et *Greek and latin Wit.* Paris lui doit la statue de Shakspeare, œuvre en bronze du sculpteur Paul Fournier, érigée sur le boulevard Haussmann (1888).

KNOCKE, comm. de Belgique (prov. de Flandre Occidentale [arrond. de Bruges]), non loin de la mer du Nord ; [illegible] hab.

KNORR (Ernest-Jules-Edouard), amiral allemand, né à Sarrelouis en 1840. Lieutenant de vaisseau, il commandait en 1870 la canonnière *Meteor*. Se trouvant dans le port de La Havane, à Cuba, il y rencontra l'aviso français *Bouvet,* commandé par le lieutenant de vaisseau Franquet. Les deux bâtiments gagnèrent la haute mer et se livrèrent un combat acharné, mais indécis. Nommé capitaine de frégate à son retour, il fut, de 1871 à 1874, directeur du service hydrographique de la marine impériale, devint, de 1878 à 1881, directeur des chantiers de constructions navales et des docks à Wilhelmshaven, puis chef d'état-major général de la marine. Promu contre-amiral en 1883, il commanda de 1884 à 1886 l'escadre allemande de l'Ouest africain, au moment où les Allemands y organisaient leurs colonies, réprima une révolte des indigènes au Kameroun en 1885, fut nommé, en 1888, inspecteur de la première inspection maritime à Kiel, vice-amiral en 1889, amiral en 1893 et amiral commandant en chef la marine impériale allemande en 1895. Il prépara les plans de constructions navales destinés à faire de la marine allemande une grande force offensive, mais ne conserva pas la faveur de l'empereur Guillaume II, fut mis en disponibilité en 1899, et vécut dès lors dans la retraite.

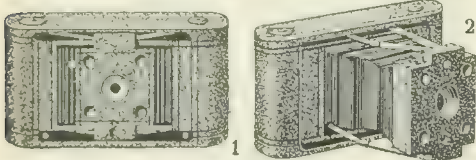
KNORR (Louis), chimiste allemand, né à Munich en 1859. Il étudia la chimie, la physique et les sciences naturelles aux universités de Munich, de Heidelberg et d'Erlangen, fut chargé d'un cours de chimie à cette dernière université en 1885, puis à celle de Wurtzbourg, y fut nommé professeur adjoint en 1886 et passa comme professeur titulaire à l'université d'Iéna. Ses principales découvertes portent sur les acides acétiques, les dérivés de la chinoléine et du pyrrol, l'acide succinique et sur la morphine, les pyrazoles. C'est à cette classe de corps qu'appartient l'antipyrine, que Knorr découvrit en 1883 et prépara industriellement en 1884.

KNOXVILLITE (*knokss-vi-lit'*) n. f. Sulfate naturel de chrome, fer et alumine.

KOBZA n. m. Sorte de mandoline à douze cordes, en usage dans la Petite-Russie.

KOCHLER (Ulric), archéologue allemand, né à Klein-Neuhausen (gr.-duché de Weimar) en 1838. Il fit partie de la mission archéologique prussienne à Athènes, sous la direction d'Ernest Curtius, participa aux fouilles d'Olympie, fut nommé en 1872 professeur d'archéologie à l'université de Strasbourg ; en 1875, directeur, à Athènes, de l'Institut archéologique allemand, qu'on venait de fonder ; en 1886, professeur à l'université de Berlin. Il a publié le tome II du *Corpus inscriptionum atticarum* (1877-1888), puis *Documents et études sur l'histoire de la ligue de Délos et la confédération athénienne* (1870).

KODAK (nom créé par l'inventeur) n. m. Appareil photographique portatif, inventé en 1888 par l'Américain



Kodak : 1, fermé ; 2, ouvert.

Georges Eastman. (Dans le kodak, les plaques sensibles en verre sont remplacées par un rouleau de pellicules en gélatine, grâce auquel l'appareil peut être chargé en plein jour.)

KODAMA (maréchal, vicomte), général japonais, né en 1852 dans la province de Yamaguchi, à l'extrémité sud-ouest de la grande île de Hondo, mort à Tokio en 1906. Appartenant à une classe qui prit une part active à la révolution de 1868, Kodama entra très jeune dans l'armée et conquit rapidement ses premiers grades. Sous-lieutenant en avril 1871, il était lieutenant avant la fin de cette même année, capitaine en 1872 et commandant en 1874. C'est avec ce grade qu'en 1877 il fit partie de l'expédition dirigée par le prince Arisugawa contre les insurgés de Satzuma, dont il fallut, pour venir à bout, huit mois de combats acharnés. Le commandant Kodama alla ensuite perfectionner son instruction militaire en Allemagne. Puis, de retour au Japon, il fut promu lieutenant-colonel en 1880, colonel en 1883 et général de brigade en 1889, grade avec lequel il fut, en 1892, nommé vice-ministre de la guerre et participa ensuite à la guerre sino-japonaise de 1894-1895. La façon dont le général Kodama se conduisit au cours de cette campagne lui valut, comme récompense, le titre de baron quand elle fut achevée. Puis, en 1896, il fut promu général de division et, en 1898, il fut nommé gouverneur de l'île Formose que le Japon venait de se faire céder par la Chine et où il voulait assurer sa domination. Le général Kodama eut donc à pacifier l'île. Après quoi il revint à Tokio, où il fut d'abord nommé sous-chef du grand état-major, puis, en 1902, ministre de la guerre. Il occupa ce poste jusqu'à la veille du conflit russo-japonais et exerça même un moment, par intérim, les fonctions de ministre de l'Intérieur et celles de ministre de l'instruction publique. Quand éclata la guerre avec la Russie, le général Kodama fut nommé chef d'état-major général de l'armée de Mandchourie et élevé quelques mois après, en juin 1904, à la dignité de maréchal. Enfin, après la guerre, il reçut encore comme récompense le titre de vicomte en 1905. Et l'année suivante il fut appelé au poste de chef d'état-major de l'armée japonaise, qu'il occupait depuis deux mois quand il mourut en juillet 1906.

KODOK, nom donné en 1904 par le sirdar de l'armée égyptienne, sir Reginald Wingate, à l'ancienne ville soudanienne de Fachoda.

KODZOUKA (*ka*) n. m. Nom de petits couteaux à lame d'acier, qui accompagnent souvent les sabres japonais, et sont engagés dans les côtés du fourreau.

KŒBERLÉ (Georges), littérateur allemand, né à Nonnenhorn (Bavière) en 1819, mort à Dresde en 1898. Il fit ses études à Augsbourg, entra au Collège germanique des jésuites à Rome, mais se révolta contre la discipline, s'enfuit, et devint un ennemi irréconciliable de l'ordre. Il étudia à l'université de Munich, puis s'adonna à la littérature et entreprit de réformer le théâtre allemand. Il fut, de 1853 à 1856, directeur du théâtre de Heidelberg et, de 1872 à 1873, directeur du théâtre de la cour à Karlsruhe, puis séjourna successivement à Mannheim, à Stuttgart, à Leipzig et à Dresde. Il a écrit quelques œuvres dramatiques d'une valeur inégale et plusieurs traités sur la réforme nécessaire du théâtre allemand. Nous citerons : *les Médicis,* drame (1849) ; *Henri IV de France,* tragédie (1851) ; *le Sacre de l'artiste ; Entre ciel et terre ; les Fiançailles de Max Emmanuel ; l'Héroïne de Yorktown,* tragédie, pièces réunies dans les *Œuvres dramatiques* (1873) ; *la Crise du théâtre dans le nouvel Empire allemand* (1872) ; *Mes aventures de directeur du théâtre de la cour* (2e édit., 1874) ; *Gluaux berlinois et serins allemands* (1875) ; *la Décadence des scènes allemandes et le Domptement de la calamité du théâtre* (1880) ; *Problèmes brûlants du théâtre* (1887) ; *les Tournants de la scène allemande* (1890).

KŒBERLÉ (Eugène), chirurgien français, né à Schlestadt (Alsace) en 1828. Il fit toutes ses études à Strasbourg, puis fut nommé agrégé de la faculté de médecine. Il enseigna jusqu'en 1870, où il se consacra exclusivement à la pratique chirurgicale. Kœberlé est le premier chirurgien qui ait tenté l'hystéropexie abdominale. On lui doit de nombreux travaux sur les opérations de l'abdomen : *Cysticerques de ténias chez l'homme* (1861) ; *Essai sur le crétinisme* (1862) ; *De l'ovariotomie* (1864) ; *Documents sur l'extirpation des tumeurs de la matrice* (1865) ; *De l'hémostase définitive par compression excessive* (1878) ; *Des maladies des ovaires et de l'ovariotomie* (1878).

KOEKELBERG, ville de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]) ; 11.300 hab. Cuirs et toiles cirées.

KOELBINGITE (*keul'*) n. f. Silicate naturel, qui est une variété triclinique d'amphibole.

KŒLLER (Georges, baron DE), homme d'Etat prussien, né à Jasenitz, près de Stettin (Poméranie), en 1823. Entré en 1846 dans l'administration, il fut, de 1848 à 1868, landrat (sous-préfet) de Kammin (Poméranie). Elu en 1866 à la Chambre prussienne, il devint un des chefs de la droite conservatrice. Vice-président de la Chambre, il en fut élu président en 1879, par la nouvelle majorité conservatrice, appuyée par le centre et par Bismarck, fut un des plus fermes soutiens de la politique prussienne, et l'un des principaux conseillers du chancelier et de l'empereur Guillaume II. Il fut nommé conseiller d'Etat en 1884, conseiller intime en 1886, et se démit de ses fonctions présidentielles en 1898.

KŒLLER (Ernest-Mathias, baron DE), homme politique prussien, frère du précédent, né à Kantreck (Poméranie) en 1841. Il succéda en 1868 à son frère comme landrat de Kammin. Il fit partie du Reichstag allemand de 1881 à 1888 et siégea à l'extrême droite conservatrice. Nommé en 1887 préfet de police de Francfort-sur-le-Mein, et en 1889 sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur en Alsace-Lorraine, il se montra bon administrateur, mais dur et hostile aux libertés populaires. Il fit appliquer en Alsace-Lorraine le régime des passeports et la dictature. Nommé ministre de l'intérieur en Prusse en 1894, sous le chancelier de Hohenlohe, il sévit contre les socialistes, et démissionna en octobre 1895, pour ne pas consentir à une réforme libérale du code de justice militaire. Il fut nommé en 1897 président supérieur du Slesvig-Holstein, et, toujours en faveur auprès de l'empereur Guillaume II, secrétaire d'Etat pour l'Alsace-Lorraine en 1901. Il s'appuya, comme tel, sur les notables alsaciens-lorrains, mais toutefois abolit la dictature en 1902, fit voter une loi assez libérale sur le droit de réunion et d'association en 1905. Il s'opposa à l'introduction du suffrage universel dans les élections à la délégation d'Alsace-Lorraine.

KŒLLIKEN, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Zofingue]), dans la vallée de l'Uerke, affl. de la Suhr (bassin du Rhin, par l'Aar) ; 2.020 hab. Industrie laitière ; bétail. Tissage de rubans et d'étoffe de coton, manufacture de cigares, fabrique de peignes pour tisserands.

KŒLLIKER (CELLULES DE). Histol. Petites cellules dérivant des *cellules de Henle* (v. ce nom), à figures caryocinétiques, du tube séminipare, et qui se transforment en spermatoblastes pendant la spermatogénèse. (V. ce mot, ainsi que SPERMATOGONIE, SPERMATOCYTE, SPERMATIDE.)

KŒNIG (Rodolphe), physicien français d'origine allemande, né à Kœnigsberg en 1832, mort à Paris en 1901. Il fut élève de J.-B. Vuillaume, fabricant d'instruments de musique à Paris (1851-1858). Après s'être fait naturaliser Français, il fonda à Paris des ateliers de fabrication. On lui doit de nombreux travaux sur la vitesse des sons, les mouvements vibratoires, le diapason normal, l'audition colorée, les percussions acoustiques, etc. ; il a inventé un certain nombre d'instruments, parmi lesquels une sirène et surtout l'ingénieux appareil connu sous le nom de *capsule manométrique*. (V. VIBRATION.) Il a publié : *Catalogue des appareils d'acoustique* (1859) ; *Quelques expériences d'acoustique* (1882) ; ce dernier ouvrage contient les différents mémoires relatifs à ses travaux qui avaient tout d'abord été publiés dans les « Annales de Poggendorf ».

KŒNIG (Frédéric), architecte autrichien, né à Gratz en 1842. Il fut élève de l'académie de Vienne jusqu'en 1868 ; il étudia ensuite pendant trois ans à Dusseldorf et à Cologne. De là il entreprit un voyage d'études en Belgique et en Hollande. Il entra ensuite dans l'atelier de Fr. Schmidt. C'est sous la direction de celui-ci qu'il entreprit la construction du nouveau et monumental Rathaus de Vienne. Il fit deux fois le voyage d'Italie. En 1882, il fut nommé professeur à l'Ecole des arts décoratifs de sa ville natale. Ses travaux d'art décoratif sont nombreux.

KŒNIGSBORN, station thermale d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Westphalie]), non loin de Bergmark ; 700 hab. Eaux chlorurées sodiques, à la température de 25° C., utilisées pour le traitement de la scrofule, du rhumatisme chronique, des maladies de l'appareil respiratoire.

KŒNIZ, comm. de Suisse (cant. et distr. de Berne), au pied du Gurten et à 3 kilom. de Berne ; 6.[illegible] hab. Commerce de bois.

* **KŒPPING** (Charles), graveur allemand, né à Dresde en 1848. — Il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) avec une planche magistrale : *Anselo, prêtre des Mennonites, consolant une veuve,* qui valut à son auteur un grand prix.

KŒRBER (Ernest DE), homme d'Etat autrichien, né à Trente en 1850. Il entra en 1872 dans l'administration à Vienne, fut nommé en 1874 rédacteur au ministère du commerce et attaché au cabinet du ministre, entra en 1887 à l'administration des chemins de fer, dont il devint directeur général en 1895. Il passa bientôt comme directeur au ministère de l'intérieur, sur les instances du premier ministre, comte Badeni, fut ministre du commerce dans le premier ministère du baron de Gautsch de 1897-1898, et parut désormais au premier plan des hommes d'Etat autrichiens. Membre de la Chambre des seigneurs, il reçut en 1899 le portefeuille de l'intérieur dans le ministère Clary-et-Aldringen, et fut enfin nommé lui-même président du conseil en 1900. Il s'efforça de réconcilier les Allemands et les Tchèques et de ramener l'ordre dans la monarchie. Investi de la confiance de l'empereur François-Joseph, il fit preuve d'un grand libéralisme vis-à-vis des Tchèques, donna une certaine satisfaction à leurs revendications nationales, tout en maintenant le régime centraliste et la prépondérance des Allemands et en résistant aux socialistes. Mais il ne put éviter des conflits avec les nationalistes hongrois, fut vivement attaqué par les Polonais et donna sa démission en 1905, tout en restant un des conseillers favoris de François-Joseph.

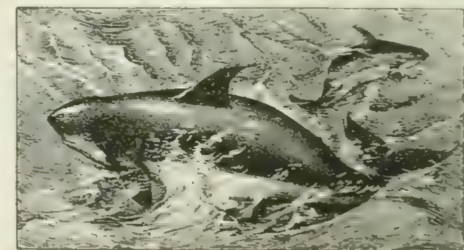

Kœrber.

KŒSEN, bourg d'Allemagne (roy. de Bavière), sur la Saale, affluent de l'Elbe ; 2.500 hab. Salines importantes. Sources minérales chlorurées sodiques, utilisées pour le traitement de la scrofule, du rhumatisme chronique, etc.

KOGHAÏ n. m. pl. Nom des deux petites épingles accolées, d'un usage mal défini, qui souvent se trouvent engagées dans les fourreaux des sabres japonais.

KOGIA n. m. Genre de mammifères cétacés, de la famille des physétéridés, comptant deux espèces propres au grand Océan.

— ENCYCL. Les *kogias* sont des cachalots à tête, et surtout à face moins allongée que chez les cachalots typiques (*physeter*), qu'ils égalent en grandeur. Le *kogia breviceps* ou *cachalot camard* est répandu dans le Pacifique et l'océan Indien, de l'Inde aux Etats-Unis, de la Nouvelle-Zélande au Cap. Le *kogia Floweri* paraît confiné dans les parages de la Californie et du Mexique.


Kogia.

KOHLARIEN, ENNE (*ri-in, èn'*) adj. Ethnogr. et linguist. Terme qui sert à désigner l'élément le plus primitif de la population de l'Hindoustan, et le groupe d'idiomes qui lui est propre : *Les langues* KOHLARIENNES.

— n. : *Les* KOHLARIENS.

— ENCYCL. Ethnogr. V. INDE (Ethnogr.), au t. V.

— Linguist. Les principaux dialectes *kohlariens* sont : le *santal*, le *moundari*, le *ho*, le *bhoumi*, le *korwa*, le *kharria*, le *djouang*, le *kourkou* et peut-être le *sawar*. Ils appartiennent au type agglutinant et offrent quelques ressemblances avec les langues dravidiennes, leurs voisines. Toutefois, le kohlarien possède un duel inconnu au dravidien. G. von der Gabelentz a rapproché les dialectes kohlariens des parlers australiens et a admis une famille « kohlaro-australienne ».

KOHLS, peuplade de l'Inde orientale, habitant le *Koléhan*. (V. ce mot.) Les Kohls se sont réfugiés dans cette région, vraisemblablement au début de l'ère chrétienne, pour fuir une invasion aryenne et dravidienne. Le *Koléhan* est directement administré depuis 1867 par les officiers de la Couronne, qui ont laissé pourtant aux principales tribus kohlariennes un simulacre d'indépendance. Ce sont des noirs, de forte corpulence, de haute stature, vivant presque nus, tous agriculteurs, cultivant le riz, le maïs, le coton, et restés invraisemblablement superstitieux.

KOLEH (*lè*) n. m. Bateau en usage dans l'archipel de la Malaisie et qui autrefois y faisait la piraterie.

— ENCYCL. Les *kolehs* sont des bateaux légers et rapides, mesurant depuis 9 jusqu'à 16 mètres de longueur. Ils sont voilés d'un foc ballon et d'une voile à livarde.

Les *kolehs* ne sont pas pontés, n'ont aucun lest, mais naviguent avec un nombreux équipage, qui s'élève jusqu'à 25 hommes. Chaque homme tient une manœuvre, partant de la tête du mât et se terminant par une grande boucle, dans laquelle il passe la jambe. Tout le monde fait ainsi contrepoids à chaque mouvement du bateau, et dans une forte risée on voit parfois tous les hommes suspendus en dehors au vent. Malgré l'habileté des Malais, il arrive que

les kolehs chavirent parfois [illegible] N'étant pas lestés [illegible] Le gréement [illegible] remâte et repart. C'est avec ces bateaux que les [illegible] malais attaquaient autrefois [illegible] détroits, les voiliers immobilisés par le calme.

Koleh.

KOLÉHAN, [illegible] plateau [illegible] gement étalé, d'une altitude moyenne de 700 à 750 mètres, relié d'un côté aux [illegible] aux hauteurs d'Amarkantak. C'est la résidence des populations kohlariennes, qui s'y sont réfugiées pour fuir une invasion aryenne et dravidienne. C'est encore aujourd'hui un des principaux centres de résistance à la propagande brahmanique [illegible]

KOLO n. m. Ronde populaire, chez les Serbes et les [illegible] conducteur; c'est une sorte de farandole, d'un rythme lent au début et qui va s'accélérant. Les hommes et les femmes se donnent la main et font trois pas à droite et un à gauche en chantant; le kolo peut être accompagné par un instrument (tambourin, cornemuse ou chalumeau).

KOLOSORUKITE [illegible]

KOMAFOUYE n. f. [illegible]

Komafouye.

KOM-EL-CHOGOFA, [illegible] le Dr Botti, conservateur du musée d'Alexandrie. C'est une immense et curieuse nécropole, dont les quatre étages, taillés en plein grès, étaient ensevelis sous un amas de débris d'une vingtaine de mètres d'épaisseur. La nécropole doit remonter au IIe siècle de notre ère, c'est-à-dire à l'époque romaine, et paraît avoir été surtout destinée aux esclaves et aux affranchis. L'architecture en est des plus composites, ainsi que la religion dont elle rend témoignage. Une galerie circulaire, un escalier monumental, un petit temple funéraire, [illegible] tour d'une large galerie, un grand nombre de petits caveaux ou *loculi* en sont les parties les plus curieuses. On y a retrouvé environ 500 squelettes, mais peu d'inscriptions, sinon de grossiers *graffiti*.

KOMMABACILLE n. m. Un des noms du bacille du choléra [illegible]

KOMURA (Jutaro, baron), homme d'Etat japonais, né dans la province de Hûga, de l'île de Chiu-Siu, près de [illegible] qui devint plus tard l'université de Tokio. A sa sortie de cet établissement, il fut envoyé en 1874 aux Etats-Unis, où, pour compléter son instruction, il entra à l'école de Harvard en 1875. Sorti de cette école en 1877, il retourna à Tokio en 1878 et entra au ministère de la Justice, où il [illegible] professeur à l'université de Tokio. Après quoi, il entra en 1885 au ministère des affaires étrangères, au titre de traducteur pour la langue anglaise [illegible] reau de traduction. En 1893 il fut envoyé à Pékin comme secrétaire de légation de 1re classe [illegible] faires à cette même légation. En cette qualité, il eut à conduire les négociations qui précédèrent la guerre sino-japonaise, et à fermer la légation quand la guerre éclata. Il retourna au ministère des affaires étrangères [illegible] parlers qui eurent lieu pendant [illegible] chourie. Puis il rentra au Japon [illegible] les événements qui nécessitèrent le rappel de Mésaraa, Komura fut envoyé dans ce pays, comme ministre résident, et y resta jusqu'en 1897. De retour au Japon, il fut nommé vice-ministre des affaires étrangères et, en 1899, envoyé à Washington en qualité de ministre plénipotentiaire. L'année suivante, il quitta les Etats-Unis pour aller occuper le même poste à Saint-Pétersbourg, puis fut envoyé à Pékin, en 1901, toujours en la même qualité. Mais cette même année, il fut appelé à Tokio et nommé ministre des affaires étrangères. Il eut donc à conduire, en 1903, les négociations qui précédèrent la guerre russo-japonaise et cacha si bien alors la politique de son pays qu'un moment ses ardents compatriotes crurent qu'il manquait d'énergie. Il ne fut pas moins habile, d'ailleurs, dans [illegible] tions de 1905 qui rétablirent la paix. Ayant dû quitter le ministère des affaires étrangères, lors de la chute, en janvier 1906, du cabinet dont il faisait partie, il fut [illegible] quitta Tokio, pour prendre possession de son poste, en juillet 1906.

KONDRATENKO Roman Isidorovitch, général russe, né en 1857, tué au siège de Port-Arthur en 1904. Il fut [illegible] génie Nicolas, dont il sortit en 1877 sous-lieutenant au [illegible] successivement par l'Académie [illegible] commanda divers régiments, notamment le 20e tirailleurs, avec lequel il prit part en 1900 à l'expédition de [illegible] mandement de la 7e brigade de tirailleurs [illegible] orientale qui, renforcée, devint l'un des [illegible] Kondratenko prit, avec cette brigade, la part la plus glorieuse à la défense de la place et reçut, le 3 novembre [illegible] le grade de général lieutenant. Il fut tué, le 15 décembre, dans un des forts de la place.

KONDRAU, bourg d'Allemagne (roy. de Bavière [cercle de Waldassen]), sur un petit sous-affluent du Danube; 1.500 hab. Source minérale froide, chlorurée sodique.

KONER (Max), peintre allemand, né et mort à Berlin 1854-1900). Elève de l'académie de sa ville natale, il se consacra, après de longs voyages à l'étranger, à la peinture de portrait. Ses nombreuses représentations de l'empereur Guillaume II (en pied, en buste, à cheval, etc.) contribuèrent beaucoup à mettre son nom en vedette. L'un de ces portraits figura à l'Exposition de 1900 (Paris) et obtint une médaille d'or. Citons encore, parmi ses portraits qui ont attiré l'attention, ceux du prince de Pless, du prince de Lichnovsky, du ministre des finances Miquel, de l'amiral Von der Goltz, d'Ernst Curtius, de Dubois-Reymond, etc. Professeur à l'Ecole des beaux-arts depuis 1893, il fut élu l'année suivante membre de l'Académie de [illegible] Koner, [illegible] le portrait et le genre.

KONG (Yi-Sin, prince), homme d'Etat chinois, né en 1831, mort en 1898. Oncle de l'empereur de Chine, sixième fils de l'empereur Tao-Kouang et père de l'empereur Hien-Fong (1850-1861), le prince Kong mena les négociations qui aboutirent, après la campagne anglo-française contre la Chine, à la signature des traités de Pékin (25 et 26 oct. 1860). Président du Grand Conseil à la mort de son frère (1861), dont le fils et successeur, l'empereur Tong-Tchi, n'avait que cinq ans, il s'assura, pour lui et pour les deux impératrices douairières (l'une, Tsen-An, femme légitime de l'empereur défunt, et l'autre, Tsen-Chi, sa concubine et mère du jeune empereur), la jouissance exclusive du pouvoir. Le gouvernement du prince Kong et des deux impératrices fut marqué par le rétablissement de l'ordre dans les provinces, la conclusion de nombreux traités avec les puissances étrangères, l'organisation des douanes, le règlement des questions soulevées par les massacres de Tien-Tsin et par l'expédition des Japonais à Formose, l'envoi de ministres en Europe. En 1861 fut institué le Tsong-Li-Yamen ou Conseil des affaires étrangères, dont le prince Kong fut président. En 1870, il appela au gouvernement du Pe-Tchi-Li le fameux Li-Hong-Chang, désormais son principal collaborateur. Déclaré majeur le 23 février 1873, l'empereur laissa aux impératrices et au prince Kong la réalité du pouvoir. Quand il mourut (1875), la régence leur revint. Le prince Kong réussit à régler le conflit russo-chinois (1877-1881) et fit accomplir à la Chine de réels progrès. En 1884, ses ennemis profitèrent des affaires du Tonkin pour le faire disgracier et dégrader; son frère, le prince Thoun, lui succéda. C'est en 1894 seulement qu'il revint au pouvoir comme président du Tsong-Li-Yamen et de l'amirauté (1er oct.). Il eut ainsi à diriger, d'accord avec Li-Hong-Chang, les affaires de l'empire pendant la guerre sino-japonaise. Malgré son titre de président du Tsong-Li-Yamen, il dut, en 1897, laisser Li-Hong-Chang conduire les négociations engagées avec les légations européennes.

Kong.

KOPLIC [illegible] geole, apparaissant le premier ou le second jour de l'infection, par conséquent avant l'éruption, et consistant dans l'apparition sur la muqueuse buccale, particulièrement à la face interne des joues, de petites taches blanchâtres de 2 à 5 millimètres de diamètre, entourées d'une auréole rouge inflammatoire. Ce signe paraît assez constant, mais on ne le voit bien qu'à la pleine lumière du jour.

KOPP (Georges), cardinal et homme politique allemand, né à Duderstadt (Hanovre) en 1837. Il entra en 1855 dans [illegible] tourna vers la théologie, fit ses études à l'Institut catholique et au grand séminaire de Hildesheim et fut consacré prêtre en 1862. Il fut vite remarqué pour son éloquence et sa science théo[illegible] général à Hildesheim, entra en relation étroite avec Bismarck et l'empereur Guillaume Ier, sut gagner leur confiance et, pendant le [illegible] de modérer l'opposition catholique, d'obtenir du gouvernement [illegible] pauté. Il fut nommé évêque de Fulda en 1881, et en 1887 prince-[illegible] conseiller d'Etat en 1884, et membre viager de la Chambre des seigneurs de Prusse en 1886, il prit une large part [illegible] les empereurs Guillaume Ier et Guillaume II, préconisa des réformes ouvrières au nom de la charité chrétienne, [illegible]

Kopp.

[illegible]

KOPP [illegible]

KOPPAONIK-PLANINA [illegible]

KORA [illegible] **ORA** [illegible] minée, forte[illegible] presque ver[illegible] hauteur suivant le nombre [illegible] appuyé sur [illegible] peau. Trois [illegible] teaux, s'entre-croisent sous le parche[illegible]

Un long bâton, qui peut aller jusqu'à 1m,25 de hauteur, traverse la ca[illegible] de part en part, le bout inféri[illegible] tant d'environ 10 centimètres [illegible] de ce manche est garni d[illegible] cordes — cuir, boyau, fil [illegible] l'autre extrémité des cordes s'attache solidement, au bas de la table d'harmonie, à un anneau de fer.

Les cordes portent sur le chevalet, à droite et à gauche, se subdivisant, par moitié, en deux groupes. Une ouïe carrée ou losangulaire est percée dans la calebasse [illegible] manche, et joue le rôle des *f* de nos instrum[illegible] faisant face. Il les pince des deux mains [illegible] faisons de la harpe. Le complément [illegible] manche, ou sur le [illegible] nabule cet appareil.

KORAMI[illegible] rhopalocères, de la [illegible] lionidés, comptant quelques espèces propres au nord de l'Inde. [illegible] connus que depuis [illegible]

KORETTE [illegible]

KORITE [illegible] gonite.

KORNILIE [illegible]

KORNER [illegible] et professeur allemand, né à Mauter[illegible] versité d'I[illegible] *pollen contre* [illegible]

[illegible] 1887-1891, 2 vol.).

KORNÉRUPINE [illegible]

KOROVINE [illegible] peintre russe, né à Moscou [illegible] le Caucase et à [illegible] populaire russe à la [illegible] cette dernière toile expo[illegible] à Paris [illegible] une médaille d'or, [illegible] à Moscou où il habite, [illegible] peintre de décors. Il en a exécuté [illegible] théâtres de Moscou et de Saint-Péters[illegible] à l'Exposition de Nijni-Novgorod a été également remarquée. A l'Exposition universelle de Paris en 1900, [illegible] à la fois l'architecte et le déco[illegible] du Village russe, en même temps que le peintre des frises [illegible] Son frère, [illegible] est un bon peintre de la vie populaire russe.

KORSAKOV, localité de l'île de Sakhaline, sur la côte [illegible] par les Japonais, [illegible] et 10 juillet).

KORUM [illegible] allemand, né à Wickerschwihr (Haute-Alsace) en 1840. Élevé au séminaire de Strasbourg, il étudia la théologie à l'université catholique d'Innsbruck (1860-1865), fut nommé en 1866 professeur de philosophie au petit séminaire de Strasbourg, en 1869 professeur de théologie au grand séminaire, où il fut un des champions les plus ardents des doctrines ultramontaines et de l'infaillibilité du pape. En même temps, il se faisait remarquer par son éloquence comme prédicateur français à la cathédrale. Il y devint chanoine et conquit une influence prépondérante sur les clergés alsacien, lorrain et allemand. Sur la recommandation du maréchal de Manteuffel, [illegible] par des faveurs individuelles, détourner le clergé alsacien-lorrain de la France, il fut nommé évêque de Trèves en 1881, et devint un des principaux protagonistes de l'orthodoxie catholique, condamna avec éclat l'enseignement laïque, jeta l'interdit contre plusieurs écoles neutres et eut des conflits retentissants avec le gouvernement prussien, il fut un des évêques [illegible] du pape Léon XIII. Il a écrit : *Miracles et grâces [illegible] à l'exposition de la sainte [illegible]* (1891-1894).

KORYNITE n. f. Substance minérale, résultant du mélange de ullmannite et disomose.

KOSCHWITZ (Édouard), romaniste allemand, né à Breslau en 1851, mort [illegible] en 1904. Il fit ses études à Breslau, où il se fit recevoir docteur, fut habilité comme privatdocent à l'université de Strasbourg, et devint professeur de philologie romane à Greifswald, puis à Kœnigsberg. Citons, parmi ses publications : *Six remaniements du [illegible] de Charlemagne à Jérusalem* (1879) ; *les Plus anciens monuments de la langue française* (1879) ; *le Voyage de Charlemagne à Jérusalem et à Constantinople, chanson de geste* [illegible] (1880) ; *Commentaire sur les plus anciens monuments de la langue française* (1886) ; *Grammaire de la langue française écrite moderne* (XVI[e]-XIX[e] siècles). *I. Phonétique* (1889) ; *les Parlers parisiens; Anthologie phonétique* (1893) ; *la Nouvelle et le Roman français [illegible]* (1893) ; *Sentiments populaires en France pendant la guerre de 1870-1871* (1894) ; *les Français avant, pendant et après la guerre de 1870-1871 : Étude [illegible] sur des documents français*, trad. franç. par Jules Félix, 1897) ; *Grammaire historique de la langue des Félibres* (1894), etc. Il a édité le poème de Mistral : *Mireille*, avec un glossaire par Hennicke (1900).

KOSKINEN (Yrjö), historien finlandais, né à Vasa en 1830, mort à Helsingfors en 1903. Son véritable nom était Georg Zacharias FORSMANN ; en 1852, il prit le pseudonyme de KOSKINEN, qu'il adopta comme nom légal lorsqu'il fut anobli en 1884. Il devint, en 1863, professeur à Helsingfors et, en 1885, directeur du département du culte finnois et sénateur. Il a joué un rôle très im[illegible] et a publié en finnois : *la Guerre des massues* (1877) ; *Histoire du peuple* [illegible] (1851-1867) ; etc.

KOSSUTH (François), fils de Louis Kossuth, ingénieur et homme politique hongrois, né à Pest en 1841. Après la révolution, il quitta la Hongrie, fit ses études à Paris et à Londres, s'établit, en 1861, en Italie, où il entra comme ingénieur dans l'administration des chemins de fer, prit une part active au percement du tunnel du mont Cenis, devint directeur de l' « Impresa industriale italiana » et se distingua comme constructeur de ponts. Après la mort de son père (1894), il retourna en Hongrie, fut élu député et devint chef du parti de l'indépendance, rédigea plusieurs journaux et se trouva à la tête de la coalition qui se forma à la suite des élections de 1905.

KOTO (m. japonais) n. m. Instrument de musique de l'espèce des psaltérions, composé de treize cordes ten[illegible]

Koto.

[illegible] de longueur. (C'est le piano japonais.)

KOTZE [illegible] Appareil que les Chinois attachent à la queue des pigeons et dont le sifflement, pendant le vol, éloigne, pa[illegible]

Kotze.

KOUANG-SOU ou **KOUANG-SIU**, [illegible] avait tenté de faire après la guerre avec le Japon avaient été l'occasion [illegible] 1898 et, en 1900, il dut lui-même désigner comme héritier présomptif au trône P'ou-tsiun, fils de celui qui allait devenir le chef des Boxeurs, le prince Touan. Depuis la révolution de P'ou-tsiun, il n'y a plus [illegible] au trône de Chine.

Kouang Sou.

KOUANG-TCHÉOU-OUAN, concession française de la Chine méridionale, cédée à bail à la France par la Chine en 1898 et rattachée à l'Indo-Chine française. Située sur la côte est de la presqu'île du Leï-Tchéou (prov. de Kouang-toung), qui s'avance dans la mer en face de l'île de Haï-nan, cette baie possède une réelle valeur maritime. La concession française englobe la ville de Ou-Tchouan-Hsien, et assure, en face de l'influence anglaise, l'influence française dans la vallée du Si Kiang.

KOULICH (Pantaleïmon Alexandrovitch), historien russe, né en 1819, mort en 1897. Il a écrit également en grand-russe et en petit-russien. Il étudia à Kiev, fut compromis comme ayant pris part avec Kostomarov à des menées révolutionnaires et emprisonné pendant quelque temps. Il a écrit un certain nombre de romans et nouvelles, une biographie de Gogol et des ouvrages historiques. Le plus important est une *Histoire de la réunion de la Petite-Russie* (1874). — Sa femme ALEXANDRA **Koulich**, née en 1828, a publié en petit-russien des nouvelles et des études ethnographiques, sous le pseudonyme de KAMA BARVINOK.

KOUNDYEH [illegible] n. m. Instrument à cordes et à archet, en usage chez les indigènes de Sierra Leone. Les cordes sont en crin, et la caisse sonore est recouverte de cuir.)

Koundyeh : *a*, archet.

KOUPALO, fête populaire, d'origine païenne, qui se célèbre en Russie au solstice d'été.

KOURES, peuple finnois apparenté aux Livoniens et aux Esthoniens. (Ils ont laissé leur nom à la Courlande.) — *Un, une* KOURE.

Adjectiv. : *Race* KOURE.

KOUROPATKINE (Alexis Nicolaïévitch), général russe, né dans le gouvernement de Pskov en 1848. Il suivit les cours de l'école militaire Paul, puis passa par l'académie Nicolas (d'état-major). Capitaine dès 1870, c'est avec ce grade qu'en 1874 il fit en France et en Algérie un voyage d'études militaires sur lequel il publia un ouvrage intéressant. Peu après, il fut attaché à l'état-major des troupes du Turkestan, où il resta de 1875 à 1877 et fit partie en 1876 de l'ambassade envoyée par le gouvernement russe près de l'émir Yakoub-beck, alors souverain de la Kachgarie, dont il avait fait un puissant empire. Lieutenant-colonel en 1877, Kouropatkine prit part à la guerre turco-russe, comme chef d'état-major du général Skobelef, et fut blessé au passage des Balkans. Colonel en 1878, après avoir écrit une relation de la campagne, il fut chargé des affaires asiatiques à l'état-major général, puis se retrouva sous les ordres de Skobelef en 1879, dans l'expédition contre les Akkal-Tekké. Général major en 1882, il fut nommé général lieutenant en 1890 et commandant en chef de la province Transcaspienne. Puis, au commencement de l'année 1898, il fut appelé à remplacer au ministère de la guerre le général Vannovsky. Il organisa les forces militaires russes en extrême Orient au cours de l'année 1903, exécuta en Sibérie et en Mandchourie un voyage d'études qu'il poussa jusqu'au Japon, afin d'étudier sur place l'armée de ce pays. Mais la guerre russo-japonaise éclata peu après son retour et avant que n'eussent pu être réalisées les mesures qu'il avait reconnues indispensables de prendre pour pouvoir envoyer promptement en extrême Orient les troupes russes nécessaires. Il ne tarda pas à aller prendre lui-même le commandement en chef des armées de Mandchourie. Ne disposant que de forces insuffisantes, il dut se borner à tenir tête aux Japonais en reculant lentement devant eux, — sans parvenir à secourir Port-Arthur. Après la chute de cette place, toutes les forces ennemies s'étant réunies contre lui, il finit par être obligé d'abandonner Moukden. Relevé alors du commandement en chef par l'empereur, il demanda et obtint de prendre le commandement de la première des trois armées placées sous ses ordres : celle dont le chef, le général Linévitch, venait précisément de [illegible]

Kouropatkine.

KOUSTAR [illegible] mot russe [illegible] Paysan russe qui se livre à diverses sortes d'industries (charronnage, menuiserie, vannerie, tissage), durant les longs loisirs forcés de l'hiver. [illegible]

KOVALEVSKY (Alexandre), embryologiste russe, né à Dunabourg en 1840. — Il est mort en 1901.

KOVALEVSKY (Pavel Osipovitch), peintre russe d'origine polonaise, né en 1843, mort en 1903. Il s'est particulièrement consacré à la peinture militaire. Parmi ses [illegible] *la Bataille de Leipzig*, [illegible] *Bulgarie, le 12 Octobre 1877*, [illegible] Quelques-uns appartiennent à l'empereur, d'autres à l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg.

KOVALEVSKY (Maxime Maximovitch), professeur et [illegible] russe, né vers 1850. Il fut pendant quelques années professeur de droit public à l'université de Moscou. Son cours ayant été supprimé, il alla s'établir en France, fit à Stockholm, à Oxford et à Paris, des cours sur les institutions russes, et publia un grand nombre d'ouvrages en russe, en anglais et en français : *la Propriété commune, la Loi et la Coutume au Caucase, le Droit primitif, Tableau des origines de la famille et de la propriété, les Coutumes modernes et les anciennes, Essai sur l'histoire des impôts en France*, etc. En 1905, Kovalevsky prit part à l'agitation politique qui avait pour objet de transformer la Russie en un État constitutionnel et parlementaire, et il publia en France quelques écrits à ce sujet. Il appartient au parti progressiste qui, tout en proclamant la nécessité des réformes, déclare que la Russie n'est pas mûre pour le régime républicain.

*__KOVEIT__, __KOUEIT__ ou __KORIEN__, ville de la Turquie d'Asie. — Un incident que l'Angleterre a cherché à exploiter à son profit s'est produit à Koveit en 1901. Le cheik de Koveit, Moubarek, prétendait n'être lié que par une suzeraineté religieuse au sultan de Constantinople dont il est en réalité vassal. Comme il avait voulu tenter la conquête du Nedjed, dans l'Arabie, il fut mis en complète déroute. Les autorités turques voulurent profiter de cette occasion pour amener Moubarek à reconnaître l'autorité effective du sultan. Mais les navires anglais qui stationnaient à Koveit empêchèrent, en mai, les troupes d'y entrer par terre et, en août, interdirent aux officiers turcs de la corvette *Zohaf* d'opérer un débarquement. L'Angleterre parut sur le point d'établir son protectorat sur Koveit, mais la menace de complications internationales, avec la Russie qui avait déjà envoyé un croiseur dans le golfe Persique et sans doute aussi avec l'Allemagne, concessionnaire du chemin de fer de Bagdad, lui fit abandonner cette tentative.

KOYUKUK, rivière de l'Amérique du Nord. Le Koyukuk, qui se jette dans le Yukon à 460 milles en amont de son embouchure, reçoit les eaux de la partie nord-ouest du bassin de ce grand fleuve. Sorti des monts Trans-Alaska, il reçoit au-dessus du cercle arctique ses principaux affluents (Old Man Creek, Allen River, etc.), nés dans la même chaîne que lui, et va se jeter au S. du même cercle dans le Yukon, après un cours d'environ 700 milles.

*__KRAFFT-EBING__ (Richard DE), médecin allemand, né à Mannheim en 1840. — Il est mort à Gratz en 1902.

KRAG (Thomas Peter), écrivain norvégien, né à Kragerö en 1858. Tout jeune, il se fit connaître par des scènes de la vie populaire : *Jon Graeff* (1891), bientôt suivies d'esquisses : *Souvenirs du vieux village* (1892) ; *Solitaires* (1893) ; la poésie et le mysticisme dont il entoure ses héros trouvent leur expression définitive dans les romans qui suivirent : *Ténèbres* (1893), *Ada Wilde* (1896) et surtout *le Serpent d'airain* (1895). — Son frère, WILHELM ANDREAS WEXELS, est lui aussi un écrivain distingué, né à Christiansand en 1871. Étudiant, il manifesta un précoce talent poétique (*Poèmes*, 1891) ; il dit aussi sa mélancolie en proses nuancées (*la Nuit*, 1892), rapporte d'un voyage dans la Méditerranée une inspiration plus confiante (*Chants du Sud*, 1894). Maître de sa forme, il publie des nouvelles (*le Joyeux Lieutenant*, 1895 ; *Marianne*, 1899), des romans, des pièces de théâtre (*le Dernier Jour*, 1897) ; etc.

KRAKUS (*kuss*) n. m. Nom d'un corps de cavalerie légère polonaise, composé de Cracoviens, qui fut constitué dans l'armée du grand-duché de Varsovie. (Les krakus portaient la lance et la carabine et se distinguèrent particulièrement à la bataille de Dresde.)

KRAMARZ (Charles), homme politique tchèque, né en 1860. En 1889, il fonda une revue hebdomadaire, *Czas* (le Temps). En 1891, il fut élu député au Reichsrath de Vienne et, en 1894, à la Diète de Bohême. Il appartient au parti jeune-tchèque ; il s'est surtout occupé de politique étrangère et a exprimé à diverses reprises son antipathie pour la triple alliance et ses sympathies pour la Russie. Il a publié, en allemand, plusieurs ouvrages d'économie politique, un volume sur le droit public tchèque (1896), etc.

KRANSKOÏ (Ivan Nikolaevitch), peintre russe, né en 1837, mort en 1887. Il s'affranchit des traditions académiques, fut un des créateurs de la *Corporation des artistes libres* et de la *Société des expositions ambulantes*. Comme son compatriote Gay, il s'efforça d'introduire la note réaliste dans ses tableaux religieux (*le Christ au désert, Salut à toi, roi des Juifs*). Mais il fut surtout célèbre comme peintre de portraits. Il n'en a pas laissé moins de 415. Sa correspondance, publiée après sa mort par Stasov, est une contribution importante à l'histoire de l'art et des théories esthétiques en Russie.

KRANTZ (Jean-Marie-Achille-Émile), professeur et littérateur français, né à Nancy en 1849. Il termina ses humanités à Sainte-Barbe et à Louis-le-Grand [illegible] remporta le prix d'honneur de philosophie au concours général en 1869. Élève de l'École normale supérieure (1873), il fut agrégé en 1877 [illegible] de philosophie et de littérature française à la faculté de Nancy. Il prit son doctorat en 1882, avec deux thèses importantes : [illegible] Deux ans après, il devenait titulaire [illegible] Nancy. Il a fait représenter au Gymnase, en collaboration avec L. Ganderax, une comédie en 3 actes, *Miss Fanfare* (1881), et publié quelques ouvrages de critique comme *l'Art en Lorraine* [illegible]

KRAUCHTHAL, comm. de Suisse (cant. de Berne [illegible] 2.148 hab. Agriculture, fromagerie ; carrières.

KRAUROSIS [illegible] friable [illegible] externes de la femme.

KRAUS (François-Xavier), [illegible] et historien [illegible] la philologie à Fribourg et à Bonn, l'archéologie et la paléographie à Paris, dans un séjour assez long qu'il y fit. Prêtre en 1864, il devint, en 1872, professeur d'archéologie [illegible] de Strasbourg, et, en 1878, professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Fribourg. Il avait été en France en rapport avec les chefs du parti catholique libéral ; il représenta les mêmes idées dans la presse et la littérature allemande. Ses principaux ouvrages sont :

les Origines de l'art [illegible]

*KRAUSS [illegible]

KREMER [illegible] (1849-1851). A son retour, il fut chargé d'enseigner l'arabe vulgaire [illegible] cette fonction pour retourner [illegible] mier drogman du consulat [illegible] consul au Caire. Il obtint en 1862, le consulat de Galatz, en 1870, le consulat général de Beyrouth et fut nommé, en 1872, conseiller référendaire pour les affaires consulaires au ministère des affaires étrangères de Vienne. L'Académie des sciences l'élut en 1876. La même année, il retourna au Caire pour faire partie de la commission de la dette égyptienne, retourna à Vienne au printemps de 1880, et passa, quelques mois après, du ministère des affaires étrangères à celui du commerce (févr. 1881). Ses publications ont trait surtout à la géographie et à l'ethnographie orientales [illegible] (1852); *la Syrie centrale et Damas* (1854-1855); *l'Egypte* [illegible] *des idées dominantes de l'Islam* (1868); *Ibn Chaldun et* [illegible] *Etudes d'histoire comparée de la civilisation* (1889-1890); *Histoire de la civilisation en Orient sous les califes*, ouvrage remarquable (1875-1877). Il a aussi publié des textes arabes, des études de critique, et un ouvrage politique : *l'Idée de nationalité et l'Etat* (1885).

KREMLIN-BICÊTRE, comm. du départ. de la Seine (cant. de Villejuif); 12.000 hab. (y compris l'hospice). Cette agglomération appartenait à la commune de Gentilly [illegible] distincte le 19 décembre 1896. Hospice d'aliénés. V. BICÊTRE, t. II.

KREMNITZ (Marie) [illegible] écrivain allemand, née à Greifswald (Poméranie) en 1852. Fille du chirurgien Bardeleben, elle épousa le médecin Kremnitz, et se rendit avec lui à Bucarest, où il fut nommé médecin de la reine Elisabeth de Roumanie (Carmen Sylva) et du prince héritier. Après la mort de son mari, survenue en 1897, elle se partagea entre la Roumanie et l'Allemagne. Amie intime de la reine, elle collabora à ses travaux littéraires, fit connaître, par ses poésies, ses romans et ses nouvelles, la Roumanie et ses habitants, et collabora à la rédaction des *Mémoires du roi Charles de Roumanie*. Ses œuvres se distinguent par la pureté de la forme et la finesse de l'observation et des sentiments. Ses principaux ouvrages sont : *Poésies roumaines*, traduites en allemand (3ᵉ édit., 1889); *Deux mondes*, sous le pseudonyme DITO et IDEM (2ᵉ édit., 1886); *Poste de campagne* (1887); une tragédie : *Anna Boleyn* (1886); des recueils de nouvelles : *Dans l'erreur* (1888); *Vengeance et autres nouvelles* (1889). Tous ces ouvrages ont été écrits en collaboration avec Carmen Sylva. Seule, Mita Kremnitz a publié : *Esquisses roumaines* (1881); *Nouvelles esquisses roumaines* (1882); *Carmen Sylva. Sa biographie* (1882); *Emigrés*, roman; *Elina. Entre l'Eglise et le pastorat*, nouvelles (1894); *George Allan. Amour maudit*, nouvelles (1880); les deux romans : *la Société roumaine* (1881) et *un Enfant princier* (1883); *Légendes roumaines*, traduites en allemand (1882); *J.-C. Vacaresen, les Roumains* [illegible]

KREUGER (Nils Edvard), peintre suédois, né à Kalmar en 1858. Elève de Perséus à Stockholm (1876-1880), il va à Paris, où l'influence des écoles françaises détermine l'éclosion de son talent (1881-1887), et où il expose [illegible] *printemps* (galerie Furstenberg). Rentré en Suède, il s'installe avec K. Nordstrom et R. Bergh à Varberg (1887-1896, « école de Varberg »), et y peint une série de paysages : *Effets de crépuscule*, où il s'attache à exprimer la profonde poésie de la terre suédoise; *Clair de lune* (1891); *Crépuscule* (1892); etc. Par la suite, il modifie sa manière, recouvre ses toiles aux tons vigoureux d'une sorte de moucheture, donne des interprétations réalistes des paysages [illegible] (musée de Stockholm); etc.

*KREUTZBERGER (Charles), dessinateur français, né à [illegible] Il est mort à Paris en 1[illegible]

KREUTZCURVE (mot allem. francisé) n. f. Math. Quartique [illegible]

KRIEG (Edouard), peintre français, né à Drubec (Calvados) en 1829, mort à Paris en 1901. Elève de Léon Cogniet, il s'adonna à la peinture religieuse et au portrait et exposa au Salon à partir de 1861. On cite, parmi ses œuvres [illegible] *saint Clair* (1880); *le Miracle de saint Denis* (1894); *la Pomme* (1898), représentant un dîner du cercle normand. Il avait fondé à Beaumont-en-Auge un musée historique.

KRIJANITCH (Georges), théologien et publiciste slave d'origine croate, né en Bosnie en 1617. Il s'occupa particulièrement des rapports des Eglises catholique et orthodoxe. En 1657, il partit pour Moscou. Ses efforts pour rapprocher l'Eglise russe de l'Eglise latine le rendirent suspect, et il fut exilé en Sibérie. Il a laissé plusieurs ouvrages restés inédits jusqu'au XIXᵉ siècle : une *Grammaire*, où il s'efforce de constituer une langue slave idéale; un *Traité de politique*, où il expose les rapports de la Russie avec les peuples slaves et engage le tsar à [illegible] été publiée à Moscou en 1859 par Bodiansky; *la Politique*, en 1860, par Bezsonov. La Société d'histoire de Moscou a entrepris une édition complète des *Œuvres* de cet écrivain, qui fut un précurseur.

KRŒCHER (JORDAN de), homme politique allemand, né en 1846 à Isenschnibbe (Brandebourg). Sous-lieutenant dans les dragons de la garde, il prit sa retraite comme capitaine en 1875, après avoir fait les campagnes de 1866 [illegible] dans la politique et, grâce à son éloquence incisive, fut à la tête de la petite noblesse brandebourgeoise. Elu membre de la Chambre des députés prussienne en 1879, il se retira en 1882, mais y rentra en 1888 et devint un des chefs les plus écoutés du parti conservateur et un des inspirateurs de la « Gazette de la Croix ». Il fit une opposition vigoureuse au chancelier de Caprivi, se déclara contre toute alliance avec les libéraux et négocia une entente avec le parti du centre catholique. Très en faveur auprès de l'empereur Guillaume II, il soutint énergiquement la politique chrétienne dirigée contre les socialistes et les démocrates et fut un des défenseurs les plus habiles du protectionnisme et des agrariens. Nommé en 1898 président de la Chambre prussienne, il fut élu dans la même année député au Reichstag.

KRONJE. BIOGR. V. CRONJE.

KROYER (Peter Severin), peintre danois, né à Copenhague en 1855. Il a remporté deux grands prix aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris) pour ses peintures : *M. Meldahl, directeur de l'Académie des beaux-arts de Copenhague; Sur la plage; le Départ des pêcheurs; Hip, hip, hip, hurra, hurra, hurra!; la Frescita; une Séance de l'Académie royale des sciences; Soir d'été à Skagen; le Vieux Pêcheur; le Professeur Bergh*, etc. Comme graveur, Kroyer avait exposé des portraits en 1900. Ces œuvres valurent une médaille d'or à leur auteur.

KRUEMMEL (Otto), professeur et géographe allemand, né à Exin (Posen) en 1854. Il fut chargé d'un cours de géographie à l'université de Gœttingue en 1878, délégué en 1882 à l'Observatoire maritime de Hambourg et nommé professeur de géographie physique à l'université et à l'académie de marine de Kiel en 1883. Il prit part avec Victor Hensen à l'expédition d'étude du plancton en 1889, et fit de nombreux voyages océanographiques le long de la mer Baltique et de la mer du Nord. Ses principaux ouvrages sont : *les Courants marins équatoriaux et le Système général de la circulation marine* (1876); *Essai d'une morphologie comparée des mers* (1879); *Géographie politique de l'Europe* d'après les manuscrits posthumes de O. Peschel (1880); *l'Océan* (1886); *les Mouvements de la mer*, t. II du *Manuel de l'océanographie* de Bogulawski (1887); *Récit du voyage de l'expédition du plancton* (1892); *Observations géographiques et physiques faites pendant l'expédition du plancton* (1893).

*KRÜGER (Stephanes Johannes Paulus), président de la république Sud-Africaine, né à Rastenburg (colonie du Cap) en 1825. — Il est mort à Clarens (Suisse) en 1904. Krüger s'embarqua pour l'Europe en octobre 1900, à bord d'un vaisseau de guerre hollandais, *le Gelderland*. Il fut accueilli à Marseille, à Lyon, à Dijon, à Paris, par d'enthousiastes ovations. Il allait demander une audience à l'empereur d'Allemagne, sur l'appui duquel il comptait tout particulièrement, en raison d'une dépêche de félicitations que lui avait adressée Guillaume II à l'époque du raid Jameson, mais il fut averti que l'empereur ne le recevrait pas. Il s'installa alors en Hollande. La mort de sa femme, l'insuccès des négociations qu'il poursuivait, la douleur de voir sa patrie annexée contribuèrent encore à altérer sa santé. Il dut aller chercher dans le midi de la France, près Menton, puis à Clarens, en Suisse, un climat plus doux. C'est à Clarens qu'il mourut. Il a écrit des mémoires, qui ont été publiés en 1903. — Sa femme, *Zina* DUPLESSIS, née en 1834, morte à Prétoria en 1901, appartenait à une famille d'origine française. A seize ans, elle épousa Paul Krüger et, de cette union patriarcale, qui dura plus d'un demi-siècle, naquirent seize enfants. Lorsqu'en 1900 le président dut partir pour l'Europe, il laissa sa femme à Prétoria, tombée au pouvoir des Anglais. C'est là qu'elle mourut d'une pneumonie.

KRÜGER (Franz), statuaire allemand, né à Berlin en 1849. Elève de l'Académie de Berlin, de W. Wolff et de A. Wolff, il a exécuté de nombreux travaux à Berlin, à Breslau et à Francfort-sur-le-Mein. Dans cette dernière ville, il fit presque toute la sculpture du nouvel Opéra. En 1882, il visita l'Italie. On lui doit : le *Monument à la Guerre*, érigé à Sachsenhauser; le *Monument funéraire d'Œhler*, à Offenbach; le *Buste du baron Bethmann* (bibliothèque de Francfort); etc.

KRUMBACHER (Charles), professeur et historien allemand, né à Kuernach, près de Kempten (Bavière) en 1856. Professeur à l'université de Munich, membre de l'Académie royale des sciences de Munich et correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres à Paris (1900), il s'adonna particulièrement à l'étude de l'histoire et de la littérature grecques à partir du VIᵉ siècle, et fit à cet effet plusieurs voyages en Grèce et en Turquie (1884-1885), en Italie et en France (1891-1892) et en Russie (1897). Il publie depuis 1892 la « Revue byzantine ». Ses principaux ouvrages sont : *Voyage en Grèce* (1886); *Histoire de la littérature byzantine à partir de Justinien jusqu'à la chute* [illegible] *la Grèce centrale* (1897); *Michel Glykas* (1895); une *Lamentation dialoguée sur la chute de Constantinople* (1898); *Etudes sur les légendes de saint Théodose* (1892); *les Eléments grecs dans les langues arabe et turque* (1893).

KRUMMENAU, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. d'Ober-Toggenburg]), sur la rive droite de la Thur, affluent du Rhin; 1.420 hab. Agriculture et élève de bétail. Broderie mécanique. Station d'été (723 m. d'altitude).

*KRUPP (Frédéric-Alfred), fondeur prussien, né en 1854, mort à Essen (Prusse-Rhénane) en 1902. — Fils d'Alfred Krupp, il succéda à son père, en 1887, comme chef de la grande fonderie de canons, armes et matériel de guerre d'Essen. Il l'avait encore développée et y avait ajouté de nouvelles spécialités, au fur et à mesure des découvertes et applications nouvelles intéressant l'art militaire et naval, comme les plaques de blindage des navires. La grande spécialité de la maison Krupp était toujours restée la [illegible] Guillaume II l'appel[illegible]

*KRUSE [illegible]

KRYLOV (Victor-Alexandrovitch), auteur russe, né en [illegible] caractérise [illegible]

KRYPTOLITE [illegible]

KRYPTON [illegible] celui de l'aurore boréale. [illegible]

KTÊMA EIS AEI [illegible] quelquefois de son temps pour s'attirer les [illegible] ments dans les lectures en public, mais [illegible] servir d'une manière durable d'enseignement pour les hommes d'Etat.

KTYPÉITE n. f. Carbonate naturel de chaux, qui est [illegible]

KUBEITE [illegible]

KUBELIK [illegible] entra à l'âge de douze ans au Conservatoire de P[illegible] en Amérique, des tournées artistiques, où sa virtuosité lui a valu de grands succès.

KUFFERATH [illegible] Monnaie. Il a publié : *Richard Wagner et la* [illegible]

*KUHN [illegible] trichien, né à Prossnitz en 1817. — Il est mort à Stassolda[illegible]

KUHN [illegible] demption, à Paris. Il a publié un ouvrage sur *Luther* qui [illegible] siastique et président du Consistoire luthérien de Paris.

KUHN [illegible] allemand, né à Berlin en 1846. C'est le fils du célèbre lin[illegible] *cinghalais* (1879). Il édite avec Geiger le *Précis de philo*[illegible] associé avec A. Socin et [illegible] lologie orientale ».

KUHN [illegible] *données de la science et de la pratique*, a été couronné dès 1857 par la Société d'agriculture de Silésie. Extrêmement [illegible] livre est une œuvre aujourd'hui devenue classique.

Kuhn s'est livré en outre à d'intéressantes recherches sur la mise en fermentation des fourrages verts, sur l'amendement du sous-sol dans la culture de la betterave à sucre, sur les engrais verts, sur les phosphates d'os, sur la [illegible] l'alimentation des vaches [illegible]

laiteres, sur les moyens de destruction [illegible] de divers parasites [illegible] ont fait l'objet de [illegible] dans les « Rapports » [illegible] physiologie et d'agronomie de l'Institut [illegible] il a été nommé directeur.

KUHNE [illegible] physiologiste allemand, né à Hambourg [illegible] mort à Heidelberg en 1900. Après avoir fait ses études aux universités de Gœttingue, à Iena, à Berlin, à Paris et à Vienne, suivant successivement les cours de W[illegible], de Virchow, de Claude Bernard et de Du Bois-Reymond, Kuhne fut nommé assistant de chimie à l'Institut pathologique de l'université de Berlin, poste qu'il abandonna en 1868, pour occuper une chaire de physiologie à Amsterdam. Trois ans plus tard, il rentrait en Allemagne pour professer à l'université de Heidelberg, qu'il ne devait plus quitter jusqu'à sa mort. Il a publié de savants travaux dont quelques-uns, entre autres, ses *Recherches myologiques,* celles sur les *Terminaisons nerveuses,* sur le *Protoplasma* et sur le *Pourpre rétinien,* sont demeurés classiques en physiologie.

KUHNE (ARBORISATIONS OU BUISSONS DE). Histol. Ensemble des faisceaux en forme de buisson que forme le cylindraxe du neurone moteur, qui se divise, en arrivant au niveau de la plaque motrice du muscle, en plusieurs rameaux se terminant à boutons terminaux variqueux. V. [illegible]

KULM, nom de deux communes de Suisse (cant. d'Argovie [illegible] dans la vallée de la Wina. La première, OBER-KULM, a 1.350 hab. et possède une filature de rubans de coton, une manufacture de tabac et de cigares, fait de l'agriculture et élève des bestiaux ; la deuxième, UNTER-KULM, ch.-l. du distr., a 1.450 hab. Industrie laitière ; agriculture et élève de bétail. Fabrique de meubles et de parquets, de [illegible] à musique, tissage de la paille. — Le distr. de Kulm a 20.000 hab.

KUNIK (Ernest-Edouard), historien russe, né en 1814, mort en 1899. Il était d'origine allemande. Il fut conservateur du musée de l'Ermitage et membre de l'académie de Saint-Pétersbourg. Ses principaux travaux sont : *la Vocation des Rods par les Finnois et les Slaves* (1844) ; *les Indications d'Ali-Bekri sur les Russes et les Slaves* (1878) ; *les Petchenègues, les Turcs et les Polonais* (1888).

KUNTZE (Richard), explorateur et botaniste allemand, né à Leipzig en 1843. Il étudia seul la botanique et devint célèbre dès 1867 par ses publications. De 1868 à 1873, il dirigea une fabrique d'huiles éthérées. Il fit le tour du monde de 1874 à 1876, rectifia nos connaissances sur la mer des Sargasses, sur la faune et la flore de Singapour, et observa la silicification subaérienne des arbres. Dans l'Inde orientale, il étudia particulièrement le quinquina. De retour en Europe, il étudia la botanique aux universités de Berlin et de Leipzig (1876-1878) comme simple étudiant, séjourna ensuite à Fribourg-en-Brisgau, puis, jusqu'en 1883, à Leipzig. Il s'y occupa d'hygiène publique et de statistique. De 1884 à 1890, il constitua à Kew (Angleterre) et à Berlin des herbiers remarquables avec les plantes rapportées de ses voyages. Il parcourut encore l'Europe, l'Afrique du Nord, la Transcaucasie, traversa deux fois l'Amérique du Sud (1891-1892), puis l'Afrique du Sud (1894), et partout étudia la flore sous tous ses aspects. Ses ouvrages comptent parmi les plus remarquables qui aient été écrits sur la botanique. Nous citerons : *la Flore de Leipzig* (18[illegible]) ; *Monographie sur les baies de ronce* (1878) ; *le Quinquina* (18[illegible]) ; *Rapport sur le voyage autour du monde* (1881) ; *les* [illegible] *des plantes contre les animaux et la température et la Question de la mer primitive à eau douce* (1877) ; [illegible] *de l'écorce terrestre et des* [illegible] *Contribution à la géologie* [illegible] *des plantes* (1891) ; *Code* [illegible] *de la nomenclature de la botanique* (189[illegible]) ; *Etudes sur la solubilité des mélanges isomorphes* (1895). En 1895, il se retira à San-Remo. Il a réuni des herbiers très riches et une des plus belles collections de reproductions de plantes.

KUPAPHRITE n. f. Arséniate hydraté naturel de cuivre.

KUPFERDIASPORE (*spor'*) n. f. Phosphate hydraté naturel de cuivre, voisin de la lunnite.

KURNEZ (du lat. *cruciatus*, croisé) n. m. pl. Nom donné aux paysans hongrois révoltés contre la noblesse en 1513. (Les paysans s'étaient armés comme pour marcher contre les Turcs, mais ils se retournèrent contre leurs maîtres. Ils furent vaincus, et leur chef, Dorza, périt dans les plus affreux supplices. Le nom des kurnez revient plus d'une fois dans l'histoire de la Hongrie. Il correspond à celui de Jacques Bonhomme en France.)

KUROKI TAMEMOTO (baron), général japonais, né en 1844 dans la province de Satzuma, d'une famille appartenant au clan féodal de ce nom. Il n'entra dans l'armée qu'à vingt-sept ans, en 1871, lors de la réorganisation militaire du pays. D'abord soldat dans la garde impériale, il fut au bout de trois mois nommé capitaine et mis à la tête d'une compagnie ; l'année suivante, il était chef de bataillon et commandait un de ceux de la garde ; lieutenant-colonel en 1875, il commanda, en cette qualité, le 12e rég[illegible] avec [illegible] en 1877, il contribua à la répression du mouvement de rébellion féodal, connu sous le nom de révolte du clan de Satzuma, clan dont il faisait cependant lui-même partie. Cela lui valut d'être, [illegible] 1878, nommé colonel et mis à la tête du 2e régiment de la garde. Plus tard, il servit dans l'état-major et fut, en 1882, attaché à l'inspection de l'armée du Centre, puis il devint, en 1883, chef d'un des bureaux du grand état-major. Promu général en 1885, il commanda la 5e brigade d'infanterie, nommé divisionnaire en 1893, il commanda la 6e division, avec laquelle il fit, en 1895, la campagne de Chine sous les ordres du général Oyama, prenant part notamment à la bataille de Kosan et à la prise de Wei-Hai-Wei. Fait baron après la guerre, il reçut, en 1896, le commandement d'une division de la garde impériale, devint l'année suivante inspecteur d'armée, et fut promu, en 1903, au grade de général d'armée. Il venait d'entrer, en 1904, au conseil supérieur de la guerre, quand éclata la guerre contre la Russie. Il reçut alors le commandement de la 1re armée, avec laquelle il remporta, en mai 1904, la victoire du Ya-Lou, puis repoussa en juillet l'attaque dirigée par les Russes contre le défilé de Mo-Tien-Ling. Il joua enfin un rôle important en octobre 1904, à la bataille de Liao-Yang, puis à Moukden, où son armée formait l'extrême aile droite des forces japonaises.

Kuroki.

KURSAAL (en allem., *salle de cure*) n. m. Dans les villes d'eaux, Salle publique de réunion et de conversation pour les baigneurs.

***KURTH** (Godefroid), professeur et historien belge, né à Arlon en 1847. — Fondateur du « Deutscher Verein », ligue destinée à sauvegarder l'existence de la langue allemande dans la Belgique orientale, il est à la tête du parti démocrate chrétien de Liége. Poète, romancier, traducteur, mais surtout historien, G. Kurth a donné des articles à de nombreuses publications savantes. Il a fondé (1899) et il dirige les « Archives belges », revue critique d'histoire nationale. Aux ouvrages déjà cités, il faut ajouter une étude biographique sur *Caton l'Ancien,* thèse qui lui valut le diplôme de docteur en sciences historiques (1872) ; *Roma, poésies catholiques,* sous le pseudonyme de VICTOR CHRÉTIEN (1877) ; *Jeanne* ou *la Loi de malheur,* sous le pseudonyme de VICTOR D'HINSELLINE (1884) ; *la Frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France* (1890) ; *Clovis* (1896) ; *Sainte Clotilde* (1897) ; *l'Eglise au tournant de l'histoire* (1905) ; etc. Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits dans la plupart des langues européennes, et couronnés par l'Institut de France ou par l'Académie royale de Belgique, dont G. Kurth a été élu correspondant en 1891 et membre en 1894.

KURTIA (*si-a*) n. m. Genre de lépidoptères, de la tribu des notodontides, caractérisé par l'absence presque totale de la cinquième nervure de l'aile supérieure. (Ce genre est représenté par trois espèces d'un brun marron foncé et trouvé à Aroa (Venezuela).)

Kurtia (réd. de 1/4).

KURZDORF, comm. de Suisse (cant. de Thurgovie [distr. de Frauenfeld]), sur la Murg ; 1.042 hab. Tissage mécanique, moulinage de la soie, fonderie.

KUSAWA, lac du Canada (Youkon) ; près de 15.000 hectares.

KUSTER (Frédéric-Guillaume-Albert), chimiste allemand, né à Falkenberg, près Luckau (Prusse) en 1861. Etudiant aux universités de Berlin, de Munich et de Marbourg, il prit le grade de docteur en philosophie et devint ensuite assistant à Marbourg et à Gœttingue. Depuis 1899, il professe la chimie à l'Académie des mines de Clausthal et dirige, avec Richard Lorenz, le *Journal de chimie inorganique.* Les travaux de Küster sont épars dans divers journaux techniques et se rapportent aussi bien à la chimie organique qu'à la chimie minérale (séparation du baryum, du calcium et du strontium, dérivés du mésytilène, structure moléculaire, électrochimie, etc.). Il a publié des *Tableaux logarithmiques pour les chimistes* (1894), souvent réédités et très employés dans les laboratoires d'Allemagne.

KUTSCH n. m. Réglette imaginée par un officier de ce nom, pour faciliter la mesure des distances sur la carte de France d'état-major au 1/80.000e. (Les divisions et subdivisions du kutsch sont les longueurs mêmes qui représentent sur cette carte un kilomètre [12mm,5] et un hectomètre [1mm,25]. L'usage du kutsch a fait contracter aux polytechniciens l'habitude de donner ce même nom au double décimètre ordinaire.)

KUTTIGEN, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. d'Aarau]), au pied du Homberg ; 1.[illegible] hab. Agriculture, viticulture, élève de bétail. Fabrique de plâtre et de ciment.

KUYPER ou **KUIJPER** (Abraham), théologien et homme politique néerlandais, né à Maaslius en 1837. Il commença ses études à Leyde en 1855, fut pasteur à Beest, à Utrecht et à Amsterdam (1870), publia des attaques violentes contre le « modernisme », la mort de l'Eglise, et se montra le farouche défenseur du calvinisme et du synode de Dordrecht. En 1872, il prit la direction du journal conservateur le « Standaard » (il était déjà rédacteur en chef du « Héraut ») et s'efforça d'établir ce qu'il proclamait dans son ouvrage : le calvinisme, fondement et garantie de nos libertés constitutionnelles ». En 1874, il donna sa démission de pasteur pour se consacrer au mandat de député, que lui avait conféré le district de Gouda. En 1877, il quitta la Chambre et travailla à constituer le parti antirévolutionnaire, dont il fit connaître les principes dans « Notre programme » (1879). En 1880, il fonda à Amsterdam une faculté de théologie libre, dont il fut l'un des professeurs. En même temps, il s'occupait d'organiser son parti en vue des élections politiques. L'organisation ecclésiastique, avec les consistoires, les synodes particuliers, le synode général, lui servit de cadre. Les affaires politiques prirent une couleur religieuse. Toutes les séances, présidées le plus souvent par les pasteurs, eurent un air de culte : prières, chants, lectures de la Bible, et discours contre les infidèles, catholiques ou libres penseurs. Quand l'organisation fut prête, Kuyper rentra à la Chambre (1894-1901) et se posa en démocrate chrétien, faisant vis-à-vis au prêtre Schaepman. Ainsi se conclut l'alliance entre les protestants orthodoxes et les catholiques qui, en 1901, amena Kuyper au pouvoir. La devise de son ministère fut : « Croyants et chrétiens contre incrédules. » Violemment combattu à cause de sa politique étrangère, il tomba devant une coalition, où entrèrent les socialistes.

Kuyper.

KVICALA (pron. : *Kvitchala*) (Jan), philologue et homme politique tchèque, né à Münchengraetz (Bohême) en 1834. Il suivit les cours des universités de Prague et de Bonn et fut nommé, en 1867, professeur ordinaire de philologie classique à l'université de Prague. On lui doit d'excellents travaux sur Virgile : *Etudes sur Virgile* (1878), *Nouvelles contributions à l'explication de l'Enéide* (1881) ; *Remarques sur l'*Enéide *de Virgile* (1892). Citons aussi : *Contributions à la critique et à l'explication de Sophocle* (1864-1869) ; *Etudes sur Euripide* (1879) ; *Etudes critiques et exégétiques sur les dialogues de Platon* « Phèdre » *et* « Gorgias » (1896) ; etc. Il a donné des traductions tchèques d'Hérodote et de Salluste, et publie, depuis 1874, en collaboration avec Gebauer, les *Feuilles philologiques,* rédigées en tchèque. Comme homme politique, il appartient au parti des « vieux-tchèques ». Il fut, de 1880 à 1883, membre de la Chambre des députés autrichienne. Depuis 1881, il appartient au Landtag de Bohême. Il a réclamé la fondation d'écoles spéciales pour les enfants tchèques (*lex Kvicala*) et a travaillé activement au dédoublement de l'université de Prague en deux universités, l'une tchèque, l'autre allemande.

KYLINDRITE n. f. Minér. Syn. de CYLINDRITE.

KYNURÉNIQUE adj. V. CYNURÉNIQUE, t. III.

KYRINE n. f. Chim. Classe de corps basiques, dérivés par hydratation des albumines. (Les kyrines ressemblent aux protamines, mais avec une complication de molécule moins grande ; elles semblent être les bases de l'édifice si complexe des matières protéiques.)

***KYSTE** n. m. — Bot. Organe formé généralement d'une seule cellule ou d'un petit nombre de cellules de divers cryptogames, surtout champignons ou algues, ayant à sa périphérie une membrane cellulosique épaisse, résistante, permettant à la plante de se conserver à cet état pendant d'assez longues durées de conditions défavorables à son développement (froid, sécheresse, etc.).

KYSTIQUE (*kiss-tik'*) adj. Méd. *Maladie kystique.* Maladie de la mamelle ou *maladie de Reclus,* caractérisée par la présence, dans les seins, de petites tumeurs fluctuantes bénignes.

LABAND (Paul), juriste allemand, né à Breslau en 1838. Chargé d'un cours de droit [illegible] à l'université de Heidelberg en 1861, professeur à celle de Kœnigsberg en 1864, à celle de Strasbourg en 1872, et, en outre, membre du conseil d'Etat de l'Alsace-Lorraine, Laband, par ses savants travaux sur les sources [illegible] du droit allemand, surtout par ses études de droit constitutionnel, est devenu la plus grande autorité en ces matières en Allemagne. Ses principaux ouvrages sont : [illegible] *Jurisprudence* [illegible] (1869) ; *les Pouvoirs* [illegible] *le droit de* [illegible] (1869) ; *le Droit budgétaire d'après les dispositions* [illegible] (1871) ; [illegible] (1873) ; *la Conception* [illegible] *droit d'Empire allemand*, parus dans les « Annales » de Hirth (1874) ; *le Droit constitutionnel de l'Empire allemand* (1876-1882), l'ouvrage le plus important sur cette matière ; [illegible] (1891) ; [illegible] *de Lippe* (1896). Laband édite aussi depuis 1886 la revue « Archives du droit public » et depuis 1896, la « Gazette des juristes allemands ».

LABATUT (Jacques-Jules), sculpteur français, né à Toulouse en 1851. Elève de Mercié, il débuta au Salon de 1881 avec *Narcisse se* [illegible]. La même année, il obtenait le prix de Rome. Depuis son retour en France, il n'a cessé d'exposer avec succès : [illegible] *Pomme de discorde*, bas-relief (musée de Castelnaudary) ; *Roland*, groupe colossal en marbre ; [illegible], statue marbre (Ville de Paris) ; [illegible], statue plâtre ; [illegible] (Capitole de Toulouse) ; etc.

***LABBÉ** (Léon), chirurgien français, né au Merlerault (Orne) en 18[illegible]. — Il a été élu membre de l'Académie des sciences en 1903.

LABEL (*bèl* — mot angl. signif. *étiquette*) n. m. Etiquette spéciale que certains syndicats ouvriers font apposer sur les travaux accomplis par leurs adhérents.

Adjectivem. : [illegible].

— ENCYCL. Les syndicats [illegible] un placard revêtu de cette marque fédérale, ou affiche [illegible] aux établissements qui se conforment, pour les salaires et les conditions du travail, aux [illegible]. Le label [illegible] par les ouvriers fabricants de cigares de l'Illinois, en 1874, se répand beaucoup aux Etats-Unis et la Fédération américaine du Travail [illegible] fait. Cet usage a été appliqué aussi en France, notamment par les typographes, qui lui ont donné pour forme une inscription portée à la dernière page des impressions qu'ils exécutent.

Le label présente [illegible] les intérêts des ouvriers en attestant que le travail a été loyalement payé, ceux des fabricants en donnant à leurs produits une marque de fabrique qui a son prix, les intérêts des consommateurs en leur garantissant un travail soigné. La pratique [illegible] on a commencé à le faire aux Etats-Unis, la création de « ligues de consommateurs », s'imposant pour règle de n'acheter que des articles portant cette marque spéciale.

LABENZYME [illegible] de physiologistes et de chimistes étrangers au ferment [illegible]. V. [illegible] au t. V.

LABOGÉNIQUE [illegible] l'eau lactosée, que le lait et le lactosérum exercent quand ils sont injectés dans l'économie.

LABONNE (Henry), savant français, né à [illegible] 1888 de deux missions scientifiques en Islande et aux îles Féroé ; il put démontrer, par ses fouilles sous les geysers d'Islande, que la température de la grande île polaire n'a pas varié depuis sa découverte par les Norvégiens. Il fut [illegible]

LABORDE (Jean), colonisateur français, né à Auch en 1806, mort en 1878. Fils d'un maître charron et bourrelier, il fit ses études au collège royal d'Auch, servit pendant trois ans dans un régiment [illegible] blissement industriel qui prospéra. Il s'était rendu sur la côte septentrionale de Madagascar pour sauver les débris de la cargaison d'un navire [illegible] bateau fut coulé près de Matitanana. Dès lors, Laborde ne quitta plus la grande île. Industriel habile et diplomate avisé, il prit un ascendant considérable sur le gouvernement [illegible] de placer Madagascar sous le protectorat de la France, après y avoir relevé son prestige. Il fut un des conseillers de Radama II, mais il vit, après la mort de ce prince, son œuvre compromise par Rasoherina et détruite sous Ranavalo II par [illegible] ment de la succession Laborde fut une des causes du conflit entre la France et Madagascar [illegible] la place d'Andohalo, à Tananarive.

LABORDE [illegible]

LA BORDERIE [illegible] l'Ecole des chartes. Sa thèse de sortie (1852) fut consacrée à l'organisation de la paroisse rurale en Bretagne [illegible] trême droite de l'Assemblée nationale de 1871. Critique, il n'hésita jamais à dénoncer publiquement, si favorables qu'ils pussent être à ses idées, les documents faux, les actes interpolés qu'il rencontrait. Un travail sur le *cartulaire de Redon* mit tout d'abord en relief ses qualités de savant et sagace historien. Chargé, après sa sortie de l'Ecole des chartes, du classement des archives de la

Loire-Inférieure, il commença à réunir les matériaux de son *Histoire de Bretagne* [illegible] la mort ne devait pas lui laisser achever, et [illegible] la faveur [illegible] certains renseignements [illegible] bretons. De ses [illegible] entre autres, deux autres ouvrages de moins longue haleine : une histoire de l'*Impri-*[illegible] 1878 et une étude sur [illegible] Noël du Fail, l'auteur [illegible] bibliothèque de l'École des chartes, [illegible] cours d'histoire de la Bretagne à la faculté des lettres de Rennes (1890), fondateur de la [illegible] et de la Société des bibliophiles bretons, il fut élu à l'Académie des inscriptions et belles-[illegible] membre libre 1898.

*LABORI (Fernand), avocat français, né à Reims en 18[illegible]. Le [illegible] août 1899, il fut, à Rennes, où il présentait la défense du capitaine Dreyfus devant le conseil de guerre, l'objet d'une tentative d'assassinat, dont l'auteur demeura inconnu. Entre autres causes importantes qu'il plaida ensuite, il faut mentionner celle du fameux héritage Crawford, où il [illegible] Thérèse Humbert. Aux élections générales de 1906, Labori fut élu député dans l'arrondissement de Fontainebleau, au second tour de scrutin. Il a [illegible] 1898.

LA BOUËRE (Auguste-Xavier-Gabriel GAZEAU, comte de [illegible] Tancrède de La Bouëre), peintre français, né au château [illegible] La Bouëre, près Jallais (Maine-et-Loire), en 1801, mort à Grenoble en 1881. Élève de Picot et de [illegible], il voyagea en Orient et se fixa à Rome. Il a été [illegible] interprète des sites qu'il avait visités en Afrique et en Asie. Ses toiles sont d'un coloris toujours chaud, puissant et lumineux. Il a pris part aux Salons de 1827 à 1870. Plusieurs de ses tableaux ont figuré au musée du Luxembourg. On voit de lui au musée d'Angers : *Campagne d'Anger, le* [illegible] *la Vallée des tombeaux en Nubie, Vue de l'Alhambra.* Citons en outre, *le Palais de Karnak à Thèbes, le Théâtre de Taormina,* etc.

LA BOUILLERIE (Marie-Joseph-Mélite ROULLET, baron DE), homme politique français, né à Paris en 1822, mort près de Baugé en 1894. Fils d'ancien ministre et pair de France, il débuta dans l'administration, fut sous-préfet d'Argentan, de Sarlat, de Verdun et secrétaire général de la préfecture de Nancy. En 1871, il fut élu représentant à l'Assemblée nationale, par le département de Maine-et-Loire, et combattit le gouvernement de Thiers. A l'avènement du maréchal de Mac-Mahon à la présidence de la République, il fut pourvu du portefeuille de l'agriculture et du commerce, dans le premier cabinet de Broglie (25 mai 1873). Après le vote de la loi du Septennat, le cabinet ayant démissionné (24 nov.), La Bouillerie ne rentra pas dans le second cabinet de Broglie qui suivit immédiatement, et même il vota contre lui. Il s'était toujours occupé de grandes affaires financières et avait figuré notamment dans le conseil d'administration du Crédit industriel et commercial.

*LABOULAYE (Antoine-Paul-René LEFEBVRE DE), diplomate français, né à Paris en 1833. — Il est mort dans cette ville en 1905.

LABOURÉ (Guillaume-Marie-Joseph), évêque et cardinal français, né à Achiet-le-Petit (Pas-de-Calais) en 1841, mort à Rennes en 1906. Après avoir étudié la théologie à Saint-Sulpice (Paris), il fut nommé professeur au petit séminaire d'Arras, où il avait fait ses études littéraires, et il en devint le supérieur. Nommé ensuite vicaire général du diocèse, il fut promu à l'évêché du Mans en 1884 et à l'archevêché de Rennes en 1893. Léon XIII le créa cardinal en 1897.

*LABOUREUR n. m. — ENCYCL. Dr. Nul agent de l'agriculture employé avec des bestiaux au labourage ou à quelque travail que ce soit, ou occupé à la garde des troupeaux, ne peut être arrêté, sinon pour crime, avant qu'il ait été pourvu à la sûreté de ces animaux ; et, en cas de poursuite criminelle, il y est également pourvu immédiatement après l'arrestation et sous la responsabilité de ceux qui l'ont exercée. (Décr. du 28 sept.-6 oct. 1791, titre Ier, Sec. II, art. 1.)

Pour que les actes sous seing privé par lesquels ils s'engagent soient valables, les laboureurs ne sont pas tenus, comme les autres personnes, d'écrire de leur main, sur ceux de ces actes qu'ils n'ont pas eux-mêmes écrits, la mention « bon » ou « approuvé ». (C. civ., art. 1326.)

Les laboureurs ne sont pas assujettis à la patente pour la vente et la manipulation des récoltes et fruits provenant des terrains qui leur appartiennent ou par eux exploités, et pour le bétail qu'ils y élèvent, qu'ils y entretiennent ou qu'ils y engraissent. (L. du 25 avr. 1844, art. 13.)

Lorsqu'il y a des fruits pendants au moment de la demande en revendication d'un fonds, ces fruits sont compris dans l'action et doivent être restitués au propriétaire avec le fonds, mais celui-ci est tenu de rembourser [illegible] les frais des labours, travaux et semences faits par lui. (C. civ., art. 548.)

LA BRÈTE (Jean DE), pseudonyme de Mlle Alice CHERBONNEL, femme de lettres française, née en Anjou en 1858. Son premier livre [illegible] *Mon* [illegible] (1889), roman gracieux et pur, qui eut un succès vif et mérité. Elle publia ensuite *la Conscience de Paule* (18[illegible]), [illegible] (1892), *un Vainqueur* (189[illegible]), *Badinage* (189[illegible]), *Les* [illegible] *souffrance* [illegible] avec son collaborateur [illegible] *le reste* (1897), *la Solution* (1[illegible]), *Vieilles gens, vieux* [illegible] (1902), *Conte bleu*, recueil de nouvelles (1903); *Réveil* (1904); *l'Impossible* (1905); etc. Les romans de Jean de la Brète, écrits dans une langue très simple et limpide, avec de nombreux détails d'une observation très fine et très juste, sont des modèles de récit agréable, attachant et sain.

LABUISSIERE ou LA BUISSIÈRE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Thuin]) ; 1.100 hab.

LACHEN, bourg de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. de Gossau]) ; 2.200 hab. Broderies ; fabrique de savon ; [illegible] horticulture. C'est en réalité un faubourg de Saint-Gall.

LACHENAL (Edmond), céramiste français, né à Paris en 1855. D'abord apprenti chez un potier de Vaugirard, il entra en 1870 à la maison Deck et obtint, en 1878, une médaille comme collaborateur de cette maison, où il dirigea ensuite un atelier de décoration. Il put organiser en 1885 sa première exposition annuelle. Lachenal recherche dans la nature, dans le règne végétal ou animal, le motif de toutes ses décorations et souvent même le galbe proprement dit de l'objet. Il est le créateur de l'émail mat velouté ou givré, et il emploie de préférence les nuances délicates, les verts dits « verts de rêve » et les bleus nocturnes. Plus tard, les grès flammés vinrent varier sa palette habituelle et y ajouter des tonalités plus puissantes. Il a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 (Paris).

LACIEN, ENNE (*si-in, èn'*) adj. Se dit d'un sous-étage géologique, appartenant à la série néotriasique et caractérisé par le *sagenites Giebeli*, le *discophyllites patens*, le *cladiscites* [illegible].
— n. m. Ce sous-étage lui-même.

*LACROIX (Octave), également connu sous le nom de **Lacroix de Crespel,** littérateur français, né à Egletons (Corrèze) en 1829. — Il est mort à Ciboure, près de Saint-Jean-de-Luz, en 1901.

LACROIX (Jean-Baptiste-Marie-Albert), littérateur et éditeur, né à Bruxelles en 1834, mort à Paris en 1903. Docteur en droit, il obtint un prix pour un travail sur *l'Influence de Shakspeare sur le théâtre français* (1855), puis créa une maison d'édition, publia des œuvres de Victor Hugo, Quinet, Louis Blanc, Michel, etc., fonda le *Congrès libéral*, le *Bulletin du dimanche*, etc. Ayant fait de mauvaises affaires en 1870, il alla se fixer à Paris, obtint un emploi chez un éditeur et commença la rédaction d'une *Histoire de France*, qu'il ne put terminer.

LACROIX (Henri DE), général français, né aux Abymes (Grande-Terre [Guadeloupe]) en 1844. Il entra à Saint-Cyr en 1864, en sortit en 1866 sous-lieutenant de chasseurs à pied, fit la campagne de Rome (1867) et, en 1870, servit dans l'armée du maréchal de Mac-Mahon comme lieutenant au 13e bataillon de chasseurs. Il fut fait prisonnier après Sedan et ne rentra en France qu'en mars 1871. Capitaine en 1873, breveté d'état-major en 1881, il fut attaché en 1883 à l'état-major du corps expéditionnaire du Tonkin. Il s'y distingua dans les opérations dirigées contre Bac-Ninh et Hong-Hoa, ainsi que dans la marche dirigée par le colonel Giovaninelli pour débloquer Tuyen-Quan. Colonel en 1894, général de brigade en 1898, il fut désigné l'année suivante comme sous-chef de l'état-major général de l'armée, fonctions qu'il conserva encore un moment quand il fut promu divisionnaire en 1901, mais qu'il quitta peu après pour prendre, en 1902, le commandement de l'École supérieure de guerre. En 1903, enfin, il fut nommé gouverneur militaire de Lyon et commandant du 14e corps d'armée. Il fut choisi, en 1905, comme chef de la mission militaire chargée de représenter la France au mariage du prince impérial d'Allemagne. Il entra, en 1906, au conseil supérieur de la guerre.

LACROIX (François-Antoine-Alfred), minéralogiste français, né à Mâcon en 1863. Docteur ès sciences, préparateur du cours de minéralogie au Collège de France, professeur de minéralogie au Muséum, il fut chargé, en 1902, par le gouvernement français, de diriger la mission scientifique envoyée à la Martinique à la suite de l'éruption du mont Pelé et de la destruction de Saint-Pierre. Il en rapporta un remarquable rapport, qui éclaire sur bien des points la question du volcanisme. En 1906, au mois d'avril, une nouvelle mission lui fut confiée pour aller étudier sur place l'éruption exceptionnellement violente du Vésuve. On doit à Alfred Lacroix : *les Minéraux des roches* (1888), *Tableau des minéraux des roches* (1890, avec A. Lévy, de même que le précédent ouvrage); *Minéralogie de la France et de ses colonies* (1893) ; *Aperçu des développements de la minéralogie pendant le siècle qui vient de s'écouler* (1890); *Étude sur le métamorphisme au contact des roches volcaniques* (1894); *Sur quelques minéraux des mines du Boléo* (1895); *le Granite des Pyrénées et ses phénomènes de contact* (1898); *Matériaux pour la minéralogie de Madagascar* (1898); *Sur l'application de la méthode expérimentale à l'étude des roches éruptives* (1902), etc. Alfred Lacroix a été élu en 1904 membre de l'Académie des sciences.

LACTOPHÉNINE n. f. Corps cristallisé légèrement coloré, inodore, soluble dans l'alcool et dans l'eau. (La lactophénine prend naissance quand on chauffe ensemble la paraphénétidine et le résidu sec du lait caillé. On l'emploie en médecine à la dose de 0gr,50 comme analgésique et antithermique.)

LACTORIDACÉES (*sé*) n. f. pl. Bot. Petite famille de dicotylédones apétales, ayant pour unique représentant le genre *lactore* (lactoris). — *Une* LACTORIDACÉE.

— ENCYCL. Cette famille, d'abord rangée dans les pipéracées, doit plutôt être placée au voisinage des magnoliacées, dont elle diffère par ses feuilles stipulées, ses fleurs à périanthe simple, pourvu de trois pièces. L'androcée ne comprend que deux verticilles d'étamines extrorses, et l'ovaire est formé de trois carpelles avec six ovules pendants. La disposition régulièrement verticillée des pièces florales sépare nettement les *lactoridacées* des *magnoliacées*.

LACTOVISCOSIMÈTRE (*viss*) (du lat. *lac, lactis*, lait, *viscosus*, gluant, et du gr. *métron*, mesure) n. m. Instrument permettant de découvrir les fraudes du lait et principalement le mouillage.

— ENCYCL. Cet appareil, inventé en 1902, se compose d'un petit réservoir en cuivre étamé à l'intérieur et monté sur trois pieds ; du réservoir descend un petit tube capillaire en verre. On verse quelques centimètres cubes de lait dans le réservoir, on ouvre un robinet ; le liquide traverse le tube et s'échappe à la partie inférieure dans un godet. Des tables dressées d'avance donnent le degré de pureté du lait et sa composition, pour toutes les durées d'écoulement et à toutes les températures qu'indique un thermomètre plongé dans le godet.

Lactoviscosimètre.

LACUNAIRE (*nèr*) adj. Qui présente, qui possède des lacunes. — V. LACUNAIRE.

*LACUNE n. f. — ENCYCL. Dr. Les livres de commerce doivent être tenus sans blancs, *lacunes*, ni transports en marge. (C. comm., art. 10.)

Les actes des notaires doivent être écrits en un seul et même contexte, également sans blancs ni lacunes. (L. du 25 ventôse an XI, art. 13.) En l'absence d'un texte spécial, on admet généralement que la même règle s'applique aux actes d'huissiers.

LADEUZE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. d'Ath]) ; 1.100 hab. Fabriques de chicorée, huileries.

LADINIEN, ENNE (*ni-in, èn'*) adj. Se dit d'un sous-étage géologique, appartenant à la série mésotriasique et caractérisé par le *protrachyceras Curionii*, le *dinarites Avisianus* et le *protrachyceras Archelaüs*.
— n. m. Ce sous-étage lui-même.

LADOGIEN, ENNE (*ji-in, èn'*) adj. Se dit d'une partie moyenne du terrain archéen de la Finlande et de la Russie nord-occidentale.
— n. m. Cette partie elle-même.

LÆMANCTUS (*le, ktuss*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des iguanidés, comptant quatre espèces propres à l'Amérique centrale.

— ENCYCL. Les *læmanctus* sont des iguanes de taille moyenne, remarquables par leur longue queue ronde, leur pli du cou très accusé, le grand développement de leurs membres ; leur livrée, jaunâtre ou rougeâtre, est relevée de bandes brunes. Ces animaux vivent dans les forêts et se nourrissent d'insectes, de petits reptiles, etc. Le *læmanctus serratus*, type du genre, commun dans le Mexique et le Yucatan, atteint 60 centimètres de long.

Læmancte.

LAËNNEC (MALADIE DE). Méd. 1° Nom donné à une cirrhose atrophique du foie d'origine alcoolique, cirrhose de Laënnec. (V. CIRRHOSE.) 2° Nom donné à une inflammation aiguë de la muqueuse des ramifications bronchiques (catarrhe suffocant de Laënnec, ou *bronchite capillaire*).

*Laënnec (HÔPITAL). — L'hôpital Laënnec est situé rue de Sèvres, à Paris. Il ne porte ce nom que depuis 1878 ; il s'appelait auparavant *Hospice des incurables* (1625-1870), puis *Hôpital temporaire* (1870-1874). Les bâtiments sont disposés en forme de croix. On soigne à Laënnec toutes les maladies médicales et chirurgicales : de plus, on y a établi une crèche, des salles spéciales pour les tuberculeux, enfin un service balnéothérapique très important.

LAERMANS (Eugène-Jules-Joseph), peintre et aquafortiste belge, né à Molenbeek-Saint-Jean en 1864. Élève de l'Académie des beaux-arts de Bruxelles et de Portaëls, ce peintre de la vie paysanne, des trimardeurs et des émigrants dessine ses personnages avec une vérité de primitif et les silhouette sur des fonds de grand caractère. Il débuta, en 1891, au Salon du Voorwaarts avec deux toiles : *les Événements de l'année, l'Enterrement d'un ilote*, une étude, *Salon*, et un cadre d'eaux-fortes. Il a peint depuis : *les Politiques de village, Le village sommeille, une Idylle campagnarde, Ceux de mon village, un Chant liturgique, Messidor, la Prière au village, le Soir, Exode de villageois, les Autorités du village, une Nuée inquiétante, Sur l'herbe, le Sentier, le Chemin du repos* (1895) [musée de Bruxelles], etc. Il obtint un grand succès, en 1897, à l'Exposition universelle de Bruxelles, avec le *Sillon* et son triptyque des *Émigrants*.

LAERNE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Termonde]) ; 4.400 hab. Fabriques d'huile ; malterie.

LAETHEM-SAINT-MARTIN, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Gand]), près de la Lys, affluent de l'Escaut ; 1.500 hab. Dentelles. Brasseries.

LAFAGETTE (Raoul), poète et journaliste français, né à Foix (Ariège) en 1842. Il débuta dans « l'Émancipation » de Toulouse, collabora à « la Patrie en danger » de Blanqui, et écrivit depuis des articles littéraires pour « le Rappel », « le Réveil », « la Paix », « la Liberté », etc. Il a publié des volumes de vers d'une facture délicate : *Chants d'un montagnard* (1869), *Mélodies pastorales* (187[illegible]), *les Accalmies* (1877) ; *les Aurores* (1880), *Pics et vallées* (1885) ; *la Voix du soir* (1891), *Symphonies pyrénéennes* (1897). Il a édité (1903) un grand drame historique en vers, *la Grande Lorraine*, en cinq actes. Signalons encore : un recueil de *Cent sonnets*, un volume de poésies choisies : *De l'aube aux ténèbres* (1862-1897), et deux ouvrages de critique littéraire : *la Poésie, son passé, son présent, son avenir* (1877), et *la Renaissance romane*.

*LAFARGUE (Fernand), romancier français, né à Bordeaux en 1856. — Il est mort à Talence (Gironde) en 1905.

LAFAYE (Georges-Louis), professeur et philologue français, né à Aix (Bouches-du-Rhône) en 1854. Élève de l'École normale supérieure en 1874, agrégé des lettres, professeur au lycée d'Avignon (1877-1878), il devint membre de l'École française de Rome (1878-1880). Nommé, à son retour en France, maître de conférences à la faculté des lettres d'Aix, il passa en 1884 ses thèses de doctorat et fut nommé professeur à la faculté des lettres de Lyon (1884-1891). Il fut ensuite appelé à la Sorbonne en qualité de maître de conférences de littérature latine (1891), puis professeur adjoint. Ses thèses de doctorat sont intitulées : *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie hors de l'Égypte* et *De poetarum et oratorum certaminibus apud veteres* (1884). Il a en outre publié : *Catulle et ses modèles* (prix Bordin, 189[illegible]), *les Métamorphoses d'Ovide et leurs modèles grecs* [illegible] Bibliothèque de la faculté des lettres de Paris », ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions (1898).

LA FERRIÈRE-PERCY (Charles-Claude-Marie-Hector-Artaud, comte DE), historien français, né à Lyon en 1811,

mort à Paris en [illegible] reine de Navarre, sœur de François Ier, et publia *Marguerite* [illegible] bientôt après la mission de recueillir la correspondance de [illegible] ment documentaires. Mais le meilleur de son œuvre restera une série de petits volumes [illegible] (1893); ces intéressantes esquisses avaient pour la plupart paru dans la « Revue des Deux Mondes » et la « Nouvelle Revue ». En 1898, le comte Baguenault de Puchesse, continuateur désigné de la publication [illegible] *dicis*, en a recueilli deux autres sous le titre de : *Deux romans* [illegible]

P. Laffitte.

***Laffitte** (Pierre), philosophe et savant français, né à Béguey, près de Cadillac (Gironde), en 1823. — Il est mort à Paris en 1903.

Lafond (François-Henri-Alexandre), peintre français, né et mort à Paris (1815-1901). Elève d'Ingres, il se distingua dans le portrait et la peinture décorative. Il [illegible] *les infidèles* et ne cessa d'exposer durant soixante ans. On cite de lui : *la Chute des anges rebelles, le Christ dans la grotte, le Christ entre les deux larrons.* Rappelons encore : *la Vierge enfant*, dans l'église de Saint-Louis-en-l'Ile. Lafond a collaboré à la décoration de l'Hôtel de ville de Paris [illegible]

Lafond de Camarsac [illegible] s'est d'abord occupé de peinture, mais il doit sa réputation [illegible]

La Forest, [illegible] 620 hab. Bains de mer.

Lagæ [illegible] Godecharle » avec un *Abel* ; en 1888, le premier grand prix de Rome, décerné par l'académie d'Anvers, avec un *Semeur.* On lui doit les bustes des *frères Van de Velde* pour la ville de Gand, la statue de *Palfyns* à Courtrai, etc. D'autres bustes de Lagæ sont au musée d'Anvers et au musée de Bruxelles. Citons encore *Masque d'enfant*, au Salon de Paris de 1906.

Lagarde (Pierre), peintre français, né à Paris en 1853. Il débuta au Salon de 1878 et, depuis lors, ses pages d'histoire ou de genre, ainsi que ses paysages, n'ont cessé de faire sa réputation. Une touche légère, un sentiment discret, donnent à ses compositions un charme pénétrant. Citons : *les Bergers* (musée de Compiègne); *Super flumina Babylonis* (musée de Provins); *Vision de saint Hubert* (collection Levrey); *Jeanne d'Arc* (musée de Laon); *le Blessé* (collection Denys Cochin); *la Diligence* (collection [illegible]

Lagarrigue (Juan Enrique), positiviste et publiciste chilien, né à Valparaiso en 1852. Après avoir fait des études de droit, il s'adonna dès l'année 1876 à la propagation des doctrines positivistes. En 1880, il quitta le Chili pour se rendre en Europe et il se convertit, à Paris, à la religion de l'humanité. Il retourna au Chili en 1882. Ardent apôtre des doctrines altruistes, il a écrit : *Esquisses philosophiques ; le Centenaire de Diderot ; le Passage à la religion* [illegible] *positive.* — Son frère, Georges **Lagarrigue**, publiciste et positiviste chilien, né à Valparaiso en 1854, mort en 1891. Il fit d'abord des études de droit, puis des études de médecine, qu'il alla compléter à Paris, où il fut reçu docteur. Ses goûts le portèrent rapidement vers la doctrine positiviste d'Auguste Comte, dont il devint un des ardents adeptes. En 1877, il passa à la religion de l'humanité et se mit à écrire des ouvrages et à faire des conférences sur le positivisme, tant en France qu'au Chili, où il retourna en 1883, pour revenir à Paris en 1886. Il continua dans cette ville son apostolat jusqu'au jour de sa mort. Ses principaux ouvrages, écrits soit en français, soit en espagnol, sont : *l'Espagne et Calderon de La Barca ; le Rôle* [illegible] *tolica ante la verdadera religion ; Positivismo et Catolicismo ; le Positivisme et la Vierge Mere* ; et enfin, ses lettres sur le positivisme et sur la mission religieuse de la France.

Lagenandre n. m. Genre d'aroïdées, comprenant un petit nombre d'espèces de Ceylan. (Les lagenandres sont de petites herbes à rhizome rampant, à feuilles isolées, caractérisées par leurs fleurs femelles avec un petit nombre d'ovules, et leurs fleurs mâles avec une ou deux étamines sessiles; la partie supérieure de l'inflorescence développe un appendice soudé à la spathe.)

Lagenias (*jé-ni-ass*) n. m. Bot. Genre de gentianées, comprenant une espèce du cap de Bonne-Espérance.

Lagoanère (Oscar-Louis-Antoine-Ferdinand de), compositeur français, né à [illegible] gnateur aux Bouffes-Parisiens, puis à la Renaissance, il devint chef d'orchestre aux Folies-Dramatiques et ensuite à la Porte Saint-Martin. En 1887, il prit la direction du théâtre des Menus-Plaisirs, en 1889 celle des Bouffes-Parisiens, reprit celle des Menus-Plaisirs avec Derembourg (1890-1893), de là devint directeur de l'Olympia (1896), de [illegible] en association avec André Lenéka (1901-1903). Dans ces divers théâtres, il se réservait toujours les fonctions de chef d'orchestre, qu'il exerça ensuite aux Variétés en 1904-1905. Il a écrit la musique d'un certain nombre [illegible] *cher de la mariée* pantomime, 1895); *Bain de dames* (1895); *Folles amours ; Néron*, avec Henri Hirschmann (1898); *les* [illegible]

La Gorce (Pierre de), historien français, ancien magistrat, né à Vannes en 1845. Il s'est fait apprécier par son *Histoire de la seconde République* (1848-1851). Il a montré logiquement, et par un examen critique et philosophique des événements, comment s'était réalisée la prédiction de Thiers : « L'Empire est fait ! » *L'Histoire du second Empire* (1852-1871), qui fait suite au précédent ouvrage, est également une œuvre de grande valeur, sobrement écrite, riche en documents interprétés avec sagacité.

Lagrange (Jean), graveur en médailles français, né à Lyon en 1831. Il reçut les leçons d'Hippolyte Flandrin et de Bonnassieux, et remporta le prix de Rome en 1860, avec *Un guerrier déposé sur l'autel du dieu Mars la palme de la victoire.* On doit à cet artiste des médailles commémoratives ingénieusement composées de la construction du *Nouvel Opéra* (Paris), du *Palais de Justice* (Paris), de l'*Annexion de la Savoie à la France*, etc. Citons : *Milon de Crotone* d'après Puget, médaille ; *Disciple de Bacchus*, statue ; *Syracuse*, cornaline. A l'Exposition universelle de 1900 (Paris), il exposait un cadre contenant des monnaies de l'empereur Ménélik. Il est devenu conservateur du musée de l'Hôtel des monnaies.

Lagrange (le P. Marie-Joseph), dominicain et exégète français, né à Bourg en Bresse (Ain) en 1855. Après avoir fait ses études de droit à Paris et avoir été reçu docteur en droit (1878), il entra, en 1879, au noviciat des Frères prêcheurs de la province de Toulouse, fit profession en 1880 et fut ordonné prêtre en Espagne en 1884. Il suivit ensuite, à Vienne, les cours de langue sémitique de D. H. Müller, et fonda, en 1890, l'école pratique d'études bibliques au couvent de Saint-Etienne de Jérusalem, dont il devint prieur en 1892. Dans cette même année, il fonda la *Revue biblique trimestrielle*, devenue en 1895 *Revue biblique internationale*, et il écrit chaque année de nombreux articles d'exégèse, d'histoire et d'archéologie biblique. Il fut reçu maître en théologie en 1901. On a de lui : *Saint Etienne et son sanctuaire à Jérusalem* (1894); un commentaire des *Juges*, premier volume d'une nouvelle collection d'*Etudes bibliques* (1902); *la Méthode historique surtout à propos de l'Ancien Testament*, conférences données en novembre 1902 à l'Institut catholique de Toulouse (1903); *Etudes sur les religions sémitiques* (1903), ouvrage qui a obtenu en 1906 le prix Saintour accordé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont le Père Lagrange est devenu correspondant en 1903. Il a collaboré, en outre, au « Dictionnaire de la Bible », au « Bulletin de littérature ecclésiastique », et à diverses revues étrangères.

La Hermida, bourg d'Espagne (Vieille-Castille [prov. de Santander]), sur la Dera, petit fleuve côtier ; 1.500 hab. Eaux minérales chaudes et hy[illegible] chlorurées sodiques.

***Lahovary** (Alexandre), homme d'Etat roumain, né à Bucarest en 1841. — Il est mort à Paris en 1897. Dans le cabinet Catargi (mars 1889) et dans le cabinet Mano (nov. 1889-févr. 1891), il eut la direction des affaires étrangères; il ne voulut pas la conserver dans le ministère du général Floresco, mais la reprit dans l'administration Catargi (nov. 1891). Il suivit une politique qu'il déclarait indépendante, mais que l'on s'obstina à considérer comme antirusse et comme préparant l'accession de la Roumanie à la triple alliance. Il tomba du pouvoir en 1895 et fut remplacé par Démètre Stourdza.

Lair, bourg d'Allemagne (Prusse [présid. d'Arnsberg, cercle de Bochum]); 5.144 hab.

Lair (Adolphe-Emile), historien français, né à Saint-Georges-sur-Loire en 1834. Entré dans la magistrature, il fut substitut à Cholet et à Laval, procureur général, puis conseiller à Angers. Il s'est fait connaître par d'importantes études de droit, telles que la *Réhabilitation des condamnés dans le droit romain et le droit français* (1859); la *Compensation des demandes reconventionnelles* (1862); *les Hautes Cours politiques*, qui lui valut le prix Rossi en 1889, puis par des écrits de critique, comme *la Vie et la Mort*, synthèse des découvertes modernes. Il donna sa démission de conseiller en 1883 pour protester contre la suspension de l'inamovibilité de la magistrature. L'Institut l'élut comme correspondant dans la section de morale (Académie des sciences morales et politiques).

Laisné [illegible] à Fontenay-aux-Roses (1819-1891). Il débuta au Salon de 1852 avec succès. Il avait exposé un *Projet de restauration de l'église Notre-Dame à Etampes.* Successivement architecte de la cathédrale de Sens, de Notre-Dame de Dijon et, peu avant sa mort, de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre, Laisné avait été nommé, dès 1864, professeur chef d'atelier à l'Ecole des beaux-arts. A ce titre, il a formé de nombreux élèves. On doit à Laisné l'*Ecole de pharmacie* à Paris, le lycée *Janson-de-Sailly* dans la même ville, et ceux de Cognac et de Guéret.

La Jeunesse [illegible] Paris en 1871 [illegible] début dans les lettres fut un livre de [illegible] ou affiches.

Lal[illegible] éléments de décoration nouveaux, il [illegible] lier d'orfèvrerie et de joaillerie où il [illegible] de matières non en usage dans [illegible] qu'il mit en faveur la corne [illegible] précieux, le silex, les chrysopra[illegible] sculptés, afin de donner à ses bijoux des [illegible] formes et de couleurs et d'en faire avant tout [illegible] valant par leur qualité d'art au lieu de valoir [illegible] sa composition, qui sont [illegible] ornent des musées et de [illegible] portes de son hôtel du cours la Reine, les [illegible] décoraient la salle française à l'exposition [illegible] meubles divers.

L'Allemand [illegible] L'Allemand (1812-1866), et fut comme lui p[illegible] pagnes de Danemark et d'Italie, [illegible] empereur d'Autriche) : *la Bataille de Kollin, Combat de* [illegible]

Lalleman[illegible] ans à l'administration générale de l'A[illegible] il devint en dernier lieu chef de bur[illegible] assistés de la Seine. Correspondant de l'A[illegible] sciences morales (1894), il fut aussi élu mem[illegible] des Académies royales de Belgique, d'Espagne, de P[illegible]tugal, etc. Parmi ses principaux travaux, nous citerons : [illegible] *la charité*, dont il a publié : I. *L'Antiquité : les civilisations disparues* (1902); II. *Les neuf premiers siècles de l'ère* [illegible] *l'empire de Charlemagne au XVIe siècle* (1906).

Lallemand (Charles), ingénieur français, né à Saint-Aubin-sur-Aire (Meuse) en 1854. Elève de l'Ecole polytechnique en 1874, il passa par l'Ecole des mines, d'où il sortit ingénieur, et fit dans le corps des mines une rapide carrière. Il devint ingénieur en chef en 1893, directeur du service du nivellement en 1891, et fut chargé de différentes missions agricoles, industrielles et scientifiques, notamment pour l'aménagement de Bourbon-l'Archambault. On lui doit un certain nombre d'ouvrages et de mémoires [illegible] *et de l'Europe*, traduction de Nordenskjold, en collaboration avec Rabot (1888); *Analyse synoptique des rapports officiels sur les accidents de grisou survenus en France de 1814 à 1885* (dans les « Annales des mines », 1882-1886); [illegible] *pour les opérations sur le terrain* (1889); *Notice sur le nivel*[illegible] *introduites dans le nivellement* (Académie des sciences) [illegible] *général de la France* (1891), etc.

Laloux (Victor Alexandre-Frédéric), architecte fran[illegible] en 1878 sur *une Cathédrale.* De retour en France, Laloux donna ses soins à la reconstruction de la crypte de Saint-Martin de Tours et à celle de monuments antiques qui attestaient à la fois son érudition et son goût. En 1885, sa *Restauration du temple d'Olympie* lui valut la médaille d'honneur. Il fut nommé architecte de la Cour de cassation. On lui doit la gare du quai d'Orsay à Paris, la gare de Tours, etc. On lui doit aussi l'illustration très riche du grand ouvrage sur *Olympie* (in-fol.), qu'il a signé avec Paul Monceaux, lequel en a écrit le texte.

La Lyre (de son vrai nom *Adolphe* Lalire), peintre [illegible] des beaux-arts, de Puvis de Chavannes et de Henner, il [illegible] échelle et dans un style légèrement voyant, des scènes de *sirènes* s'ébattant dans les flots tumultueux. Outre ces sujets, il a traité, avec des succès divers, des scènes religieuses : *la Première Relique, Sainte Geneviève instruisant* [illegible] *leine*, etc. Son premier envoi au Salon, *Mes voisines*, date [illegible]

Lamarkienne [illegible] — n. m. Ce sous-étage lui-même.

Lamarckien[illegible]

Lamarzelle (Gustave-Louis-Edouard de), homme [illegible] de Paris, docteur en droit, ancien président de la conférence Molé-Tocqueville, il devint professeur à la faculté de droit de l'Institut catholique de Paris. Elu député du Morbihan (1885), secrétaire de la Chambre (1886), il fut réélu député par la 2e circonscription de Lorient en 1889, mais échoua en 1893 contre Le Coupanec, républicain [illegible]

renouvellement triennal de 1897. Il avait appuyé le boulangisme, il combattit très vivement d'abord la politique de défense républicaine, puis la politique du bloc. Très éloquent, il prit une part considérable aux débats de la haute Assemblée, combattit notamment la loi sur les associations (1901), l'abrogation de la loi Falloux (10 déc. 1901), blâmant la manière dont le général André établissait les tableaux d'avancement des officiers (24 mars 1902), se mêlant à toutes les discussions religieuses (nov. 1903, juin 1904) et combattant pied à pied la loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905). Il a publié : *la Crise universitaire d'après [illegible] de la Chambre des députés* (1900), et, en collaboration avec son collègue Tochere, un *Commentaire* très complet sur la loi de séparation (1906).

La Mazelière (Antoine-Camille-Louis-Victor Rous, marquis de), voyageur et écrivain français, né à Paris en 1864. Il fit de longs voyages (1889-1892) en Orient, notamment en Egypte, en Grèce, en Asie Mineure, dans l'Inde, en Birmanie, au Siam, au Cambodge, à Java, en Chine et au Japon, d'où il revint par l'Amérique du Nord. Il a rapporté de ses voyages une quantité de matériaux précieux, dont il a mis en œuvre une partie dans des livres intéressants : *Moines et ascètes indiens,* essai sur les caves d'Ajanta et les couvents bouddhistes de l'Inde (1898); *Essai sur l'histoire du Japon* (1899); *la Peinture allemande au XIXe siècle* (1900); *Notes sur l'histoire de Chine* (1901); *Essai sur l'évolution de la civilisation indienne* (1903); *le Japon : histoire et civilisation* (1906).

Lambermont, comm. de Belgique (prov. de Liége [arrond. de Verviers]); 2.100 hab. Carrière; lainages.

Lambermont (baron Auguste), diplomate belge, né à Dion-le-Val (Brabant) en 1819, mort à Bruxelles en 1905. Après de brillantes études à l'université de Louvain, il s'engagea comme volontaire dans l'armée espagnole contre les carlistes et s'y distingua. Il retourna à Bruxelles en 1840 et entra dans l'administration centrale du département des affaires étrangères, où il resta jusqu'à la fin de sa longue existence. En 1859, il en devint le secrétaire général. Il fut, en 1868, l'âme des négociations qui aboutirent à l'affranchissement de l'Escaut. En 1885, il prit une part également active aux travaux de la conférence de Berlin d'où est sorti le statut du Congo indépendant.

Lambert (Marcel), architecte et statuaire français, né à Paris en 1847. Grand prix de Rome en 1873, architecte en chef des palais de Versailles et des Trianons, il a fait des restaurations importantes dans le domaine de Versailles et des Trianons, depuis l'année 1888. On lui doit, outre de savants rapports sur ces travaux, les dessins du livre de Philippe Gille sur *Versailles et les Trianons.* Comme architecte diocésain, il a dirigé les restaurations de la cathédrale et de l'archevêché de Tours, ainsi que celles de la cathédrale de Versailles. On lui doit, en outre, la construction de plusieurs églises en Seine-et-Oise, notamment celle de Saint-Cyr-l'Ecole. Enfin, il a construit la partie centrale de l'ancien Ministère de l'agriculture et du commerce, rue de Varenne. Il est devenu professeur d'architecture à l'Ecole nationale des beaux-arts.

***Lambert** (Léon-Albert), acteur français, né à Rouen en 1847. — Cet artiste, au talent solide et sûr, qui a joué si longtemps à l'Odéon, a fait représenter sur divers théâtres, à Paris ou en province, quelques petites pièces en un acte : *la Petite Sœur, Grand'maman, Brune et blonde, Trop tard ! Avec le feu, On demande un gendre,* etc. — Son fils, Raphaël Albert **Lambert,** né à Rouen en 1865, a joué avec un grand succès Xipharès dans *Mithridate,* Curiace dans *Horace,* Rodrigue dans le *Cid,* Achille dans *Iphigénie,* Antiochus dans *Rodogune,* Oreste dans *Andromaque,* Hippolyte dans *Phèdre,* Barbaroux dans *Charlotte Corday.* Il a fait un grand nombre de créations dans : *Vincenette, [illegible], Grisélidis, Par le glaive, Jean Darlot, Frédégonde, Tristan de Léonois, le Berceau, Struensée, Alkestis,* etc.

Lambert (Lucien), compositeur français, né à Paris en 1861. Il obtint, en 1883, le prix du concours Rossini pour une cantate intitulée *Prométhée enchaîné.* Il a fait représenter depuis lors les ouvrages suivants : *Sire Olaf,* pièce fantastique en trois actes (Lille, 1887; théâtre du Château-d'Eau, 1888); *Brocéliande,* opéra féerique en quatre actes (Rouen, 1893); *le Spahi,* drame lyrique en trois actes (Opéra-Comique, 1896), ouvrage qui avait été couronné au grand concours de la Ville de Paris; *la Marseillaise,* pièce lyrique en un acte (Opéra-Comique, 14 juillet 1900); *la Flamenca,* opéra en quatre actes (théâtre de la Gaîté, 1903). On connaît diverses compositions moins importantes de L. Lambert : une ouverture et un poème symphonique, exécutés dans les grands concerts; une fantaisie tsigane pour piano et orchestre; une *Chan-*[illegible], diverses pièces de piano : [illegible] *de Paris,* etc., et un certain nombre de mélodies vocales : *Aubade, A l'innommée,* etc.

Lambèse. — Archéol. L'exploration du camp de Lambèse, [illegible] Numidie, s'est poursuivi avec succès. On a retrouvé notamment au camp [illegible] la visite du camp par l'empereur Hadrien. En arrière du grand camp, improprement dénommé *prætorium,* on a dégagé une vaste cour dallée, offrant à chacun de ses angles une fontaine et entourée de portiques sur trois côtés : au sud, la cour se termine par une sorte de terrasse. Tout autour du portique règnent des chambres disposées symétriquement; il était probablement surmonté d'un étage. Dans une de ces chambres, on peut lire le règlement du collège des *Armorum custodes* (gardes de l'arsenal); ce règlement date de Septime-Sévère; la base d'une statue de Minerve porte une dédicace de ces sous-officiers. Dans une autre salle étaient plusieurs milliers de projectiles en terre cuite et en pierre. Cette grande cour communiquait par deux escaliers avec la *Schola.* Ainsi, tout le quartier central du grand camp de Lambèse est [illegible] allocution d'Hadrien à la troisième légion.

LAMBIC ou **LAMBICK** [illegible] n. Variété de bière [illegible]

(Cette bière est forte; elle a un goût assez étrange, tout à la fois douceâtre et aigrelet. Le *gheuze lambic* est constitué par cette même bière, mais de qualité supérieure et riche en alcool.)

Lambros (Spyridion), historien grec moderne, né à Corfou en 1851. Il étudia l'histoire à Athènes (1867-1871), puis à Berlin (1872-1875), fit de longs séjours dans les bibliothèques de l'Europe occidentale et se fit admettre comme professeur libre d'histoire grecque à l'université d'Athènes (1878). Il fut, de 1882 à 1885, directeur de l'enseignement primaire au ministère de l'instruction publique. En 1886, il devint professeur d'histoire ancienne à l'université, puis membre de l'Institut archéologique allemand et président de la section de philologie et d'archéologie du Parnasse. Il a publié : *Athènes à la fin du XIIe siècle* (1878); *Collection de romans grecs en langue vulgaire et en vers* (1880); le commentaire de Constantin sur *la Nature des animaux,* d'Aristote (1885); *Etudes historiques* (1886); *Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'au règne d'Othon* (1886-1894); *Catalogue des manuscrits grecs du mont Athos* (1895-1901); *Discours et articles* (1878-1902); etc. Il a traduit en grec moderne : *l'Histoire grecque,* de Curtius (1898-1900); *l'Histoire d'Athènes au moyen âge,* de Gregorovius (1903) et le *Manuel de paléographie,* de Thompson (1903).

Lambusart, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]); 1.900 hab.

***LAME** n. f. — Géol. *Lame de charriage,* Se dit d'une nappe de charriage ou massif de recouvrement de peu d'étendue. (On lui a donné aussi le nom de *sandwich,* parce que la lame a été charriée entre deux terrains.) (V. charriage, t. II.)

LAMÉENNE (*mé-èn'* — de *Lamé,* n. pr.) n. f. Math. Courbe ayant pour équation générale :

$$x^{\frac{2k}{k+1}} + y^{\frac{2k}{k+1}} = 1$$

— Encycl. Dans son *Analyse des infiniment petits* (1696), de L'Hospital étudie l'enveloppe des droites obtenues en joignant les projections d'un point de la courbe sur les axes de coordonnées et, comme le remarque Brocard, dans sa *Bibliographie des courbes géométriques* (1897), l'astroïde, l'ellipse, la développée de l'ellipse, le cercle, etc., font partie des laméennes ayant pour équation :

$$Ax^m + By^m = C.$$

Lameire (Charles-Joseph), architecte-décorateur français, né à Paris en 1832. Elève de Denuelle, il a débuté avec succès au Salon de 1866 avec un *Projet de décoration intérieure d'une église.* Depuis lors, il a décoré la grand'chambre du Palais de justice de Paris, la chambre criminelle de la Cour de cassation, la salle des fêtes du palais du Trocadéro. On lui doit aussi des travaux décoratifs à l'église de Saint-Vincent-de-Paul (Paris).

Lami (Stanislas), statuaire français et écrivain d'art, né à Paris en 1858. Elève de Le Bourg, il a débuté au Salon de 1882. Parmi ses principales œuvres, citons : *Masque de Berlioz,* bronze, à la bibliothèque de l'Opéra (1884); *l'Epave,* statue marbre (1887); *la Première Faute,* statue marbre, au Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, deuxième médaille (1891); *le Chien danois,* marbre, au musée du Luxembourg (1872); *le Silence de la tombe,* marbre (1893); *Danseuse,* marbre, à Philadelphie (1894); *Chienne fox-terrier,* marbre incrusté (1895); *Jeune Femme aux pigeons,* marbre (1897), etc. Il a exposé, depuis 1890, de nombreux bustes et statuettes en cire dure : *Salammbô, Marie-Antoinette, Botticelli, le Doge Grimani, Rembrandt, la Vague, une Etoile, Souvenir de Florence,* etc. Comme écrivain d'art, il a publié : *Dictionnaire des sculpteurs de l'antiquité jusqu'au VIe siècle de notre ère* (1884); *Dictionnaire des sculpteurs de l'Ecole française du moyen âge au règne de Louis XIV* (1898); *Dictionnaire des sculpteurs de l'Ecole française sous le règne de Louis XIV* (1906).

Lamiraux (François-Gustave), général et écrivain militaire français, né à Strasbourg en 1830. Il entra à l'Ecole de Saint-Cyr en 1848 et en sortit sous-lieutenant au 10e régiment d'infanterie légère. Il gagna les épaulettes de capitaine pendant la guerre d'Italie, et au cours de la guerre franco-allemande (1870-1871) fut blessé à Borny et promu chef de bataillon. En 1875, il commanda le 17e bataillon de chasseurs à pied. Promu lieutenant-colonel en 1876, colonel en 1880, général de brigade en 1886, divisionnaire en 1891, il commanda d'abord en cette qualité la 24e division d'infanterie, puis reçut, en 1893, le commandement de l'Ecole supérieure de guerre, qu'il conserva jusqu'à son passage dans le cadre de réserve en 1895. Le général Lamiraux a publié de nombreux ouvrages, parmi lesquels on peut citer : une *Etude sur le fusil modèle 1866,* des *Etudes pratiques de guerre,* qui forment un ouvrage très considérable, une *Etude sur [illegible] de tir,* une *Etude critique du [illegible] règlement sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie;* etc.

***Lampertico** (Fedele), économiste et homme politique italien, né à Vicence en 1833. — Il est mort à Rome en [illegible].

Lamsdorff (Vladimir Nicolaevitch, comte), homme d'Etat russe, né en 1845, d'une famille originaire de la Westphalie. Il fit ses études à Pétersbourg, entra en 1866 au ministère des affaires étrangères. Il accompagna en 1878 le prince Gortschakov au congrès de Berlin et prit part à diverses entrevues diplomatiques. En 1897, il fut adjoint au ministre des affaires étrangères Mouraviev. En 1900, il devint gérant du ministère des affaires étrangères, et en 1901 ministre. En cette qualité, il accompagna l'empereur Nicolas dans ses voyages en Autriche et en France, et il eut à diriger les négociations de la paix avec le Japon (1905). Au mois de mai 1906, au moment de la convocation de la Douma, il a été relevé de ses fonctions et remplacé par Isvolsky. Sa politique fut pacifique, et il s'était efforcé, notamment, de prévenir la guerre avec le Japon. A la conférence d'Algésiras, il appuya les revendications françaises.

***Lamy** (*Etienne*-Marie-Victor), écrivain et homme politique français, né à Cize (Jura) en 1845. — Il devint directeur du « Correspondant » à la mort de Hubert-[illegible], et fut élu en 1905 membre de l'Académie française. Parmi ses derniers ouvrages, nous citerons : *la Femme de demain* (1901).

Lamy (Charles Castaredel, dit), acteur français, né à Lyon en 1857. Son père dirigeait le Grand-Théâtre de Saint-Etienne, où il débuta en 1874, pour jouer ensuite à Lyon, à Marseille, en Italie, à Bruxelles (1879), où il se fit connaître comme chanteur d'opérette. De retour à Paris, il fut engagé aux Bouffes-Parisiens (1880), où il créa le rôle de Fritellini, dans la *Mascotte.* Il parut ensuite dans *Gillette, Mme Boniface,* etc., et, après un passage à la Renaissance et au Théâtre-Lyrique, revint aux Bouffes, où il se fit applaudir dans *l'Enlèvement de la Toledad,* la *Dot de Brigitte,* etc. Depuis 1896, cet acteur, à la diction étudiée, sûre et mordante, est entré au Palais-Royal, où ses principales créations ont été : *la Culotte, le Boulet, Moins Cinq, la Carotte,* etc., et enfin au théâtre des Capucines (1904).

Etienne Lamy

Lanaeken, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Tongres]), près de la Meuse; 3.300 hab.

Lancelot-Croce (Marcelle-Renée, dame), sculpteur et médailleur français, née à Paris en 1854. Elle débuta en 1878 et exposa dans les Salons suivants : *la Famille* (1891), qui lui valut une seconde médaille et fut placée au musée de Lille; *la Femme et ses destinées* (musée de Marseille, 1894); deux modèles de vases pour la manufacture de Sèvres et deux bas-reliefs décoratifs. Mariée en Italie en 1872, elle a modelé depuis cette époque nombre de médailles relatives à des événements survenus dans sa nouvelle patrie : *Anniversaire de la prise de Rome par l'Italie* (1895); *Mariage de Victor-Emmanuel III et de la princesse Hélène de Montenegro; Médaille offerte par la reine Marguerite à ses dames d'honneur* (1898); *Centenaire de Volta* (1899); *Jubilé de Léon XIII* (1900); *Mort du roi Humbert* (1902); *Voyage du président Loubet à Rome* (1904); *Création de l'arme des bersagliers* (1904); *Congrès postal international; le roi Victor-Emmanuel en Calabre* (1906); etc. Elle a aussi exécuté pour la Société française des Amis de la Médaille, *la Chasse.*

LANCÉOLE (du lat. *lanceola,* petite lance) n. f. Bot. Organe de la plante (feuille, pétale, etc.), en forme de fer de lance.

— Pyrotechn. Petite lance de feu d'artifice.

***LANCÉOLÉ, E** adj. — Archit. *Gothique lancéolé* ou *à lancettes,* Se dit d'une forme spéciale de l'architecture gothique à sa dernière période, et dans laquelle les artistes affectionnent les ornements en forme de lancettes : *Le gothique* lancéolé *se rapproche du gothique flamboyant.*

Lancereaux (Etienne), médecin français, né à Brécy-Brières (Ardennes) en 1829. Interne des hôpitaux (1858), chef de clinique (1863), médecin des hôpitaux (1869), agrégé (1872), membre de l'Académie de médecine (1877) et président de cette compagnie en 1903, il fut, en pleine vigueur, atteint par la limite d'âge comme médecin des hôpitaux (1895) et nommé médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu.

L'étude approfondie de l'*alcoolisme* que, le premier, il dénonça comme cause prédisposante de la tuberculose pulmonaire, et dont il a différencié les intoxications par les boissons à essences (absinthisme) et par le vin (œnilisme), la découverte du *diabète pancréatique* (1877) et le démembrement du diabète considéré à tort comme maladie unique, la description sous le nom d'*herpétisme* d'un type de maladie constitutionnelle héréditaire, dont il a su rassembler en un faisceau solidement lié les diverses et multiples manifestations, de belles recherches sur la *syphilis,* le *paludisme,* le *phosphorisme,* le *saturnisme,* l'*artériosclérose,* etc., font du Dr Lancereaux un des maîtres de la médecine contemporaine. On lui doit une méthode de guérison de certains anévrismes par les injections sous-cutanées de gélatine.

Ses principaux ouvrages sont : *Traité historique et pratique de la syphilis* (1868); *Atlas d'anatomie pathologique,* avec Lackerbauer (1871); *Traité d'anatomie pathologique* (1875); *Traité de l'herpétisme* (1883); *Traité des affections du foie et du pancréas* (1899); enfin, *Traité de médecine* [avec le Dr Pavlesco] (1903-1906). Ce dernier ouvrage résume la doctrine et les travaux de Lancereaux; dans la première partie, *la Nosologie,* on trouve une [illegible] classification, avec nomenclature appropriée, des maladies d'après les causes : 1° agents physiques; 2° agents chimiques; 3° agents biologiques (c'est-à-dire vivants, parasites animaux, végétaux microbiens); la seconde partie, *la Pathologie,* traite des affections organiques qui ne sont que les [illegible] des localisations anatomiques des maladies proprement dites.

Lancet (the), journal de médecine et de chirurgie, d'obstétrique, de physiologie, de chimie, de pharmacologie, d'hygiène publique et de nouvelles britanniques et étrangères, et paraissant hebdomadairement à Londres. La *Lancet* fut fondée, le 5 mai 1823, par Thomas Wakley. Elle prit la défense des intérêts du corps médical contre le collège des chirurgiens d'Angleterre et le collège des médecins de Londres. Elle dénonça aussi les défauts du service des hôpitaux et les fit en grande partie disparaître. [illegible] amena les différentes lois (1872, 1874, 1875, 1879) qui répriment la falsification des denrées.

LANCE-TORPILLE [illegible] Dispositif aménagé à bord des bâtiments [illegible], particulièrement des torpilleurs et des contre-torpilleurs, pour assurer le lancement de la torpille dans la direction visée. [illegible]

— Encycl. Le tube *lance-torpille* est muni à sa partie avant d'une sorte de cuiller, dont la position est réglée de telle sorte que la torpille, projetée au moyen d'une charge de poudre assez faible, tombe à l'eau en conservant à peu près sa position horizontale, et puisse s'immerger ainsi immédiatement à la profondeur pour laquelle elle est réglée. Les tubes lance-torpille peuvent être disposés soit sur le pont (torpilleurs ou contre-torpilleurs), soit au flanc du bâtiment, un peu au-dessus de la flottaison, soit même

au-dessous [illegible] lement abandonné [illegible] VII.

LANCIANI [illegible] à Rome en 184[illegible] [illegible] ville classique en 46 feuilles, publication commencée en 1892. Le résultat de ses recherches est disséminé dans [illegible] ouvrages ont été traduits en plusieurs langues. Son *Guida* [illegible] (1881) sont classiques. Mais l'œuvre qui résume ses re[illegible] *e notizia intorno li collizioni romani di antichita dall'anno* [illegible]

LANCIEUX, [illegible]

LANCY ou **GRAND-LANCY**, [illegible] Genève), au confluent de la Drize avec la Laire, affluent de [illegible]

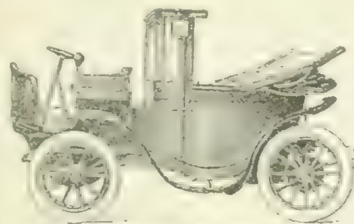
*__LANDAIS, AISE__ (*dè, è-ze*) adj. — Zootechn. Nom donné [illegible] est pratiqué dans les landes de Gascogne.

[illegible] une simple variété de la race asiatique comprenant des chevaux de petite taille, mais assez estimés dans la région pour leur sobriété et leur vigueur. Ce sont des animaux de trait qu'on a souvent essayé d'améliorer par des croisements ; mais les résultats obtenus n'étaient pas heureux.

Race bovine landaise. Variété de la race ibérique, cette prétendue race est celle qui remonte le plus au N. de tous les descendants de cette souche ibérique. Les bœufs et les vaches qui la composent sont de petite taille, beaucoup plus estimés comme bêtes de somme que comme animaux de boucherie. De tempérament rustique et vigoureux, ils sont, en outre, très agiles ; leur pelage est froment clair et leurs cornes blanches. Ce sont les vaches de cette variété qui figurent dans les courses landaises où elles luttent d'agilité avec les écarteurs. [V. TAUREAU, [illegible]

[illegible] enne, elle comprend une population de grande rusticité et parfaitement acclimatée dans les sols incultes des Landes, où toute autre aurait peu de chances de subsister et où celle-là ne réclame pour ainsi dire aucun soin et s'élève sans frais. Les moutons landais, bien que de petite taille et rendant par conséquent peu de viande, sont cependant très estimés par la boucherie, à cause de la saveur particulière de leur chair.

*__LANDAULET__ [illegible] *tomobile*, Voiture automobile à carrosserie demi-fermée.
— ENCYCL. Autom. Le *landaulet* automobile comprend généralement un toit fixe au-dessus du siège avant, tandis que la caisse arrière peut s'ouvrir et se rabattre [illegible] capote raidie [illegible] dres en bois et en métal. [illegible]



[illegible]

toujours avec entrée latérale (la capote rabattue gêne [illegible] demande un châssis fort allongé. V. AUTOMOBILE.

LANDBERG-HALLBERGER (Carlo, comte DE), arabi[illegible] études à Upsal, dans les universités italiennes et à Paris, voyagea onze ans en Orient pour étudier les dialectes arabes. Il suivit les cours de Fleischer à Leipzig, se fit recevoir docteur dans cette dernière ville en 1883 et fut, de 1884 à 1893, agent diplomatique et consul général de Suède [illegible] nombre de manuscrits arabes précieux et apprit à fond l'idiome des Bédouins. Citons, parmi ses publications : [illegible] (1877) ; *Proverbes et dictons du peuple arabe* (1883) ; *Catalogue de manuscrits arabes* (1883) ; *Critica arabica* (1886 ; [illegible]

*__LANDE__ n. f. — ENCYCL. Les *landes* appartenant aux particuliers doivent être respectées par les voisins comme toute espèce de fonds ; mais le fait de les traverser ou d'y faire passer et d'y envoyer paître des bestiaux ne constitue pas la contravention prévue et punie par l'article 471 du Code pénal, qui ne concerne que les terrains préparés, ensemencés ou chargés d'une récolte.

Pour leur imposition foncière, les landes sont évaluées d'après leur produit net moyen, si minime soit-il, sans que cette évaluation puisse être inférieure à 0 fr. 50 par hectare.

L'administration forestière étend sa surveillance sur les landes appartenant à l'État et contiguës à une forêt domaniale, lorsque ces landes sont une dépendance de la forêt soumise au régime forestier, bien qu'elles n'aient pas été attribuées à la forêt par l'effet d'une délimitation régulière. (Jurispr. de la Cour de cass.)

LANDEGEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Gand]) ; 1.900 hab. Brasseries.

LANDELIES, [illegible] leries, hauts fourneaux.

LANDÉNIEN, ENNE [illegible] *cien.* V. ces mots.
— n. m. Cet étage lui-même.

LANDENNE [illegible]

LANDERMANN [illegible]

LANDERON (LE), comm. de Suisse (cant. et distr. [illegible] en partie dans la plaine qu'arrose abondamment la Thièle, cette commune se livre à la culture maraîchère. Vignoble. Horlogerie. Scieries mécaniques ; commerce de bestiaux.

LANDESPARTEI (ELSASS-LOTHRINGISCHE), parti régionaliste alsacien-lorrain, qui se forma entre les années 1893 et 1898. La jeune génération des pays annexés, qui avait grandi sous le régime allemand, renonça à la politique protestataire, qui lui parut contraire à ses intérêts économiques. Depuis 1890, les socialistes allemands faisaient dans les régions industrielles de l'Alsace-Lorraine une propagande énergique, qui détournait des vieux députés protestataires une grande partie des masses ouvrières. Enfin, le clergé alsacien-lorrain se rapprochait de l'Allemagne. En 1893, le député de Colmar au Reichstag, Jacques Preiss, formula un programme de politique pratique, acceptant le *statu quo* établi par le traité de Francfort, tout en affirmant ses sympathies pour la France. Il revendiqua pour les Alsaciens-Lorrains le droit de se gouverner eux-mêmes, c'est-à-dire l'autonomie régionale, avec un parlement alsacien-lorrain élu au suffrage universel, l'abolition de la dictature et la liberté de la presse, d'association et de réunion. A ce programme se rallièrent les députés catholiques, les abbés Winterer, Guerber et Simonis, un jeune prêtre de Colmar, Wetterlé, Spies, ex-maire de Schlestadt, l'avocat Vonderscheer, le journaliste Hauss et quelques autres. Ils fondèrent en 1898 la *Landespartei* dont le comité directeur fut présidé par Vonderscheer, élu en 1899 député de Schlestadt, et conseiller municipal de Strasbourg. Malgré l'adhésion du protestant Preiss, ce parti prit un caractère catholique, hostile à toute laïcisation de l'État. Il obtint l'abolition de la dictature en 1902, des lois plus libérales sur la presse, le droit de réunion, d'association et de coalition. Il se rapprocha au Reichstag du centre catholique, et introduisit en Alsace-Lorraine l'organisation populaire des cléricaux allemands. La *Landespartei* devint un corps autonome du centre allemand. Contre ce parti catholique il se forma [illegible] *lothringische Landespartei*, qui a le même programme autonomiste, mais réclame en outre la laïcisation de l'État, des écoles et la lutte contre l'influence du clergé. Il est composé de protestants et de libres penseurs.

LANDLORD (*lan'd'-lord'* — mot angl. ; de *lord*, seigneur, et *land*, terre) n. m. En Angleterre, Possesseur d'immeubles occupés par des tenanciers qui lui payent une redevance.

LANDLORDISME (*land'-lordissm'*) n. m. Régime des immeubles possédés par des landlords.

LANDMANN [illegible] entra dans l'administration, devint en 1869 secrétaire de la Chambre de commerce d'Augsbourg, se lança dans la politique, entra à la rédaction de la « Gazette générale » d'Augsbourg en 1871, revint à l'administration en 1876, fut nommé rédacteur au ministère de l'intérieur, directeur en 1880, délégué bavarois en 1886 au conseil fédéral de l'Empire, membre de la conférence internationale de Berlin pour la protection ouvrière (1890), ministre des cultes et de l'instruction publique en 1895 et reçut ses titres de noblesse en 1899. Il prit une grande part à l'élaboration des lois d'assurances sociales et se montra un des socialistes d'État les plus marquants de l'époque. Il donna sa démission en 1902, vécut désormais dans la retraite, mais resta un des conseillers les plus écoutés du prince régent de Bavière et de son fils, le prince Louis.

*__LANDOR__ (Arnold Henry Savage), artiste et voyageur anglais, né à Florence en 1866. — Depuis 1898, il a publié une série de volumes sur l'extrême Orient, dont le dernier, *Tibet and Nepal,* est de 1905 et son *Voyage d'un Anglais aux régions interdites* (pays sacrés des Lamas) a été résumé et traduit en français par H. Jacottet (1899).

LANDOUZY [illegible] Lina [illegible] nique française, née au Cateau (Nord) vers 1865. Douée d'une voix très agile de chanteuse légère, elle fut élève de Riquier-Delaunay au conservatoire de Lille, où elle obtint un premier prix de chant. Après s'être produite dans quelques concerts, elle se maria et se fixa à Roubaix avec son mari. Cependant, s'étant fait entendre à Ostende avec grand succès dans un concert de bienfaisance, elle débuta en 1887 au théâtre de la Monnaie de Bruxelles, où elle devint aussitôt la favorite du public en chantant : *Le roi l'a dit, les Pêcheurs de perles, le Roi d'Ys,* [illegible] à l'Opéra-Comique, elle s'y montra en 1889 dans le *Barbier,* qui fut toujours son triomphe, et joua : *Manon, Mignon* [illegible] *Folies amoureuses, le Flibustier,* etc. Elle quitta l'Opéra-Comique en 1895 pour retourner à Bruxelles, où elle re[illegible] elle y créa la *Fille de Tabarin,* puis de nouveau revint au théâtre de la Monnaie.

LANDOWSKI (Paul Maximilien), sculpteur français, né [illegible] de Rome en 1900 et se fit remarquer, dans les expositions annuelles des travaux des pensionnaires de l'Académie de France, par la tendance réaliste et moderniste de ses recherches. C'est ainsi qu'il envoya, en 1902, un bas-relief : *Sfarcatori* (débardeurs) qui figura au Salon de 1903 où Paul Landowski exposait pour la première fois. *Les Fils de Caïn : le pasteur, le poète, l'ouvrier,* groupe bronze, cire perdue, et *le Haleur,* buste bronze, exposés au Salon de 1906, lui ont valu une première médaille.

LANDRY [illegible] vient ordinairement en quelques jours. La pa[illegible]

LANDTMANNAPARTI [illegible] (échecs de 1875, 1877, 1878, [illegible] des exigences du Landtmannaparti, lo[illegible] pris par la question douanière, se scinda [illegible] libre-échangistes assurèrent la victoire aux p[illegible] trois mois, suppression de certains impôts fonciers, etc. [illegible] reconstituaient (1895) le Landtmannaparti un [illegible] majorité. Depuis lors, le Landtmannaparti a imposé une politique d'économies et de réformes prudemment démocratiques (réorganisation de la Banque du royaume, qui acquiert le privilège d'émettre des billets ; extension du service militaire universel porté à un an ; réforme de l'enseignement secondaire ; règlements concernant le crédit agricole, la garde et l'exploitation des forêts, etc.)

LANDUKIE (*ki*) n. f. Genre de vitacées comprenant une espèce du Tonkin et de Java. (Ses fleurs sont monoïques, ont un disque très développé et un style court. Les baies ne renferment que 3 ou 4 graines.)

LANESSAN [illegible] decin et homme politique français, né à Saint-André-de-Cubzac en 1843. — Il fit arrêter et adopter par les Chambres, en 1901, le nouveau programme pour les constructions neuves à effectuer les six années suivantes, afin de remédier à l'infériorité qui existait entre la marine de la France et celle des autres pays. Réélu député en 1902, il donna sa démission de ministre le 7 juin, avec tout le cabinet Waldeck-Rousseau. Ayant échoué au premier tour de scrutin, lors des élections législatives de 1906, contre Reynaud, progressiste, et Godard, radical-socialiste, il déclara se retirer de la vie politique. Il a encore publié : *la Lutte pour* [illegible] *maritime de 1900 à 1906* (1903) ; *la Concurrence sociale* [illegible]

LANG [illegible] en 1844. — Parmi ses dernières productions, il faut citer : [illegible] (1905) ; des ouvrages d'études religieuses : *Magic and* [illegible]

LANGBEINITE [illegible] de potasse et de magnésie.

LANGDORF, bourg de Suisse (cant. de Thurgovie [distr. [illegible] conserves de légumes.

LANGDORP [illegible] 2.700 hab.

LANGE (Louis), philologue allemand, né [illegible]

LANGE [illegible] Oldenbourg en 1848. Elle passa ses examens d'institutrice, apprit le latin et le grec et étudia aussi les mathéma[illegible] en 1876 la direction d'une école norma[illegible] fonda en 1889 des cours d'enseignement [illegible] sionnel pour les femmes, qui eurent un s[illegible] et en 1893 des cours d'enseigneme[illegible] [illegible] *écis de la littérature française* (1904) ; [illegible] *ophiques de Schiller* (1887), etc.

*__LANGEAIS__ [illegible]
— Le propriétaire du château de Langeais, Jacques Siegfried, en a fait don à l'Institut en 1903 avec tout le mobilier et les collections qu'il contient, sous la seule réserve que sa femme et lui en conserveraient l'usufruit leur vie durant. Du premier château construit par Foulques-Nerra [illegible]

parc. Le second château [illegible] date de Louis XI, qui le fit bâtir en 1466. Le mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne y fut célébré [illegible] le duc de Luynes l'acheta en 17[illegible] [illegible] le revendit en 1797 [illegible] Le château fut acheté en 18[illegible] par [illegible] Paris [illegible] en 1886 par Jacques Siegfried [illegible] le château était [illegible] lui rendit son aspect primitif [illegible] dans le style de l'époque, et en fit un [illegible] de l'art français à l'époque de Louis XI.

Langendorf ou **Læengendorf**, comm. de Suisse [illegible] distr. de Lebern; 1 100 hab. Fabrique [illegible], manufacture de drap.

Langénieux (Benoît-Marie), cardinal français, né à Villefranche (Rhône) en 1824, mort à Reims en 1905. Il fit sa théologie au séminaire de Saint-Sulpice. Ordonné prêtre en 1850, il débuta comme vicaire à Saint-Roch, il devint en 1859 promoteur diocésain, puis curé de Saint-Ambroise, ensuite de Saint-Augustin et, en 1871, vicaire général du diocèse de Paris. Nommé évêque de Tarbes en 1873, il fonda à Lourdes un asile pour les vieillards, un orphelinat pour les jeunes filles, et fit ériger en basilique la chapelle des pèlerinages. Nommé en 1874 archevêque de Reims, il restaura l'abbaye d'Igny, construisit une église en l'honneur du B. Jean-Baptiste de La Salle, et se mit à la tête des revendications du socialisme chrétien. Léon XIII l'éleva à la pourpre romaine en 1886, et, dès cette époque, de concert avec Harmel, grand industriel rémois, il organisa des pèlerinages d'ouvriers à Rome et donna une vive impulsion à ces manifestations, qui lui valurent le surnom de « cardinal des ouvriers ». D'autre part, il se dévoua à la cause de Jeanne d'Arc et prononça, le 8 mai 1885, en la cathédrale d'Orléans, un panégyrique de la Pucelle qui eut un grand retentissement.

En 1893, Léon XIII l'envoya comme légat *a latere* au congrès eucharistique de Jérusalem. Enfin, en 1904, Pie X l'appela à Rome pour s'aider de ses lumières et de ses conseils, en vue des lois qui se préparaient en France sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. C'est à Rome que vint l'atteindre la maladie dont il devait mourir.

Le cardinal Langénieux était ultramontain; il entra souvent en lutte avec le pouvoir civil; en 1892, particulièrement, il prit l'initiative de la « Déclaration des cardinaux et Exposé de la situation faite à l'Eglise en France », protestation contre les lois sur les congrégations.

Langley (Samuel Pierpont), physicien et astronome américain, né à Rosebury (Etats-Unis) en 1834, mort en 1906. Il commença par exercer la profession d'ingénieur, qu'il quitta pour entrer comme assistant à l'Observatoire de Cambridge, puis à celui d'Annapolis. Devenu directeur de l'Observatoire d'Alleghany, en Pensylvanie (1867), il occupa depuis 1887 le poste de secrétaire de la « Smithsonian Institution », de Washington. Ses travaux astronomiques les plus importants se rapportent au soleil dont il étudia les radiations au moyen du *bolomètre*, qu'il inventa vers 1880. Grâce à cet instrument, il démontra que le rayonnement solaire, malgré l'absorption atmosphérique, est encore 5.300 fois plus grand que celui du fer en fusion complète; le bolomètre lui permit aussi de modifier les idées admises sur la distribution de la chaleur dans le spectre. Il démontra, en particulier, que les parties les plus chaudes du spectre solaire se trouvent dans l'orangé, près de la raie D et non dans l'infra-rouge, comme on le supposait. Dans les dernières années de sa vie, Langley s'attaqua au difficile problème de l'aviation et, si les essais exécutés avec son aéroplane sur la rivière Potomac échouèrent (1904), ses successeurs puiseront d'utiles renseignements théoriques dans ses remarquables mémoires sur *l'aérodynamique, le travail intérieur du vent* et *le vol mécanique*.

Langlois (Hippolyte), général français, membre du conseil supérieur de la guerre et écrivain militaire. Né à Besançon (Doubs) en 1839, il passa par l'Ecole polytechnique, dont il sortit comme sous-lieutenant élève d'artillerie à Metz en 1858. Capitaine en 1866, il fit la campagne de 1870 à l'armée de Metz, fut promu chef d'escadron en 1878, lieutenant-colonel en 1887 et fut désigné comme professeur de tactique d'artillerie à l'Ecole supérieure de guerre. Colonel en 1888, général de brigade en 1894, divisionnaire en 1898, il fut mis à la tête de l'Ecole supérieure de guerre et, en 1901, appelé à commander le 20e corps d'armée à Nancy. Dès l'année suivante, il était nommé membre du conseil supérieur de la guerre. On doit au général Langlois en dehors d'intéressants articles au « Temps » plusieurs ouvrages techniques, dont l'un des plus importants : *L'Artillerie de campagne* [illegible] *avec les autres armes,* date de l'époque où il était professeur à l'Ecole supérieure de guerre. Il a été élu sénateur de Belfort en 1906.

***Langlois** (Charles-Victor), professeur et érudit français, né à Rouen en 1863. — Il a publié encore *la Question* [illegible] *secondaire en France et à l'étranger* [illegible] 1901 et suiv.; *Saint Louis,* [illegible] [dans *l'Histoire de France*, dirigée par Lavisse] (1901); *l'Inquisition* [illegible] 1902; *la Préparation* [illegible] 1902; *Questions* [illegible] *Histoire* [illegible]

Langnau, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Horgen]), sur la Sihl, sous-tributaire du Rhin par la Limmat et l'Aar; 1.250 hab. Filature, industrie cotonnière. Commerce de bestiaux et produits agricoles.

Langoustine (*ghouss*) n. f. Nom vulgaire du homard [illegible] qui sert également à désigner une crevette de forte taille que l'on rencontre sur les côtes françaises de l'Océan et de la Manche.

Langsham [illegible] race de gallinacés, introduite [illegible] Geoffroy Saint-Hilaire [illegible] France.

— Encycl. Cette race, l'une des plus belles d'Asie, comprend des volailles très rustiques et peu sujettes aux maladies : le coq a une tête forte, mais qui paraît petite proportionnellement au corps, un bec gros, court et un peu recourbé, des barbillons longs et larges, bien rouges, une crête petite et simplement dentelée, un corps volumineux, une taille élevée; son plumage est d'un beau noir à reflets verdâtres. La poule, plus ramassée que le coq, est bonne pondeuse [illegible] mettent à s'emplumer est un empêchement à la propagation de cette race que l'orpington détrône peu à peu. Les

Coq et poule de Langsham.

variétés blanche et bleue sont peu répandues. La race de Langsham croisée avec les races françaises a donné d'excellents produits.

Langstaffite (*sta-fit'*) n. f. Silicate naturel fluorifère de magnésie.

***Lannes** (Gustave-Louis), marquis de Montebello, diplomate français, né à Lucerne en 1838. — Il représenta la France avec la mission spéciale, aux cérémonies du couronnement du tsar (1896), reçut (22 mai 1902) le président de la République Loubet lors de son voyage en Russie, et lui présenta les délégations des commerçants et industriels français de Saint-Pétersbourg. Peu après (29 août 1902), il était admis à faire valoir ses droits à la retraite et était remplacé par Bompard.

***Lannes de Montebello** (Adrien-Louis), né à Paris en 1851. — Il continua à prendre une part importante aux débats et aux travaux de la Chambre, surtout dans les questions militaires. Réélu député en 1902, contre Degouy, radical, il protesta vivement contre la politique religieuse du gouvernement, somma le cabinet de mettre l'armée à l'abri de la délation et d'interdire aux militaires de faire partie des ligues (15 juin), intervint largement dans la discussion de la loi du service de deux ans (juin) et dans l'affaire des fiches (nov.-déc.). Il se représenta, sans succès, aux élections générales de 1906 dans la première circonscription de Reims.

La Noë (Gaston-Ovide de), officier et savant français, né à Limoux (Aude) en 1836, mort à Paris en 1902. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il entra en 1857 dans l'arme du génie, où il fit toute sa carrière. Il était capitaine au moment de la guerre franco-allemande (1870-1871). Il fut chargé, sous les ordres du commandant Mégère, de mettre la place de Langres en état d'opposer une sérieuse résistance à l'ennemi, et réussit parfaitement dans cette tâche. Après la guerre, il se fit connaître par de savants travaux de géographie militaire et de géodésie. Lorsque fut créé le service géographique de l'armée, il fut un des premiers officiers désignés pour en faire partie. Il devait en être le sous-chef, puis le chef, et, devenu colonel (1890), il fut appelé à remplir les fonctions de sous-chef d'état-major général, en remplacement du général Derrécagaix. Il était général de brigade depuis 1895, lorsque l'atteignit la limite d'âge. Il fut alors nommé directeur du Musée de l'armée, dont il acheva d'installer les belles collections. On lui doit, en collaboration avec de Margerie, un traité de géographie physique de tout premier ordre : *les Formes du terrain* (1887).

***Lansdowne** (Henry Charles Keith Petty Fitzmaurice, marquis de), homme d'Etat anglais, né en 1845. — Le marquis de Lansdowne est resté ministre des affaires étrangères jusqu'à la retraite du ministre Balfour, en décembre 1905. C'est lui qui présida aux négociations d'où sortit l' « entente cordiale » entre la France et l'Angleterre. Lord Lansdowne est conseiller privé, grand-croix de l'Etoile de l'Inde, de l'Empire hindou, et de Saint-Michel et Saint Georges. Il est, en outre, administrateur de la Galerie Nationale depuis 1894, et, depuis 1896, lord lieutenant du comté de Wilts.

Lansdowne.

Lanthanine (du gr. *lanthanein*, être caché) n. f. Biol. Substance qui forme le réseau *interchromatique* (v. ce mot) du noyau de la cellule. (Sa composition chimique est à peu près inconnue. C'est probablement un protéide, qui prend difficilement les colorants histochimiques, mais qui jouit de la propriété de se gonfler avec facilité.) V. linine, t. V.

Lanthanote n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des hélodermatidés, comptant une seule espèce

Lanthanote.

propre à Bornéo. (Le curieux *lanthanotus Borneensis*, découvert à Sarawak, long de quelques centimètres, se fait remarquer par la brièveté de ses membres, l'aplatissement de sa tête ovale, la petitesse de ses yeux, sa région dorsale hérissée de tubercules.)

Lanugo n. m. Revêtement pileux de l'embryon.

— Encycl. Le *lanugo* est formé de poils fins qui apparaissent vers la 12e ou 13e semaine de la vie embryonnaire; à sept mois, il recouvre tout le corps sauf la plante des pieds, les bords des lèvres et l'intérieur des mains. Une partie de ces poils tombent pendant la vie utérine, l'autre partie après la naissance. On attribue les cas d'hypertrichosis chez les adultes à la conservation anormale ou au développement du lanugo.

Lanusse (Jean-Ephrem), prêtre français, né à Tonneins (Lot-et-Garonne) en 1818, mort à Saint-Cyr (Seine-et-Oise) en 1905. Il appartenait à une famille de militaires et il était curé à Monheurt (Lot-et-Garonne) quand, au début de la campagne d'Italie, il entra dans le corps des aumôniers militaires, qu'il ne quitta plus. Successivement il alla en Italie, au Mexique, assista à la guerre franco-allemande de 1870-1871 et fut fait prisonnier à Sedan. Rentré en France et la guerre terminée, l'abbé Lanusse fut nommé, en 1871, aumônier à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort. C'était un prêtre des plus charitables, toujours prêt à venir en aide aux soldats sans ressources et se montrant, aux journées de bataille, d'une intrépidité exemplaire.

L'abbé Lanusse.

Lanz (Charles-Alfred), sculpteur suisse, né à La Chaux-de-Fonds en 1847. Il reçut les leçons de Cavelier à l'Ecole des beaux-arts de Paris, puis alla étudier en Allemagne. De retour dans son pays, il se fit remarquer par la statue équestre du *général Dufour*, à Genève, le monument de *Zschokke*, à Aarau, et enfin le monument de *Pestalozzi*, destiné à la ville d'Yverdon et qui, envoyé à Paris en 1889 à l'Exposition universelle (Paris), valut à l'auteur une médaille d'or.

Lanzac de Laborie (Marie-Joseph-Etienne-Léon de), historien français, né à Paris en 1862. Licencié ès lettres et en droit, élève de l'Ecole des sciences politiques, secrétaire de la conférence des avocats à Paris (1886-1887), critique historique du « Correspondant », il a publié plusieurs livres d'histoire estimés, tels que *J.-J. Mounier, sa vie et ses écrits* (1887); *le Mémorial de J. de Norvins* (1896-1897); *Paris sous Napoléon* (1905 et suiv.); mais son livre le meilleur est l'histoire de *la Domination française en Belgique* [1795-1814] (1895), où il a donné une appréciation sévère du gouvernement du Directoire, du Consulat et de l'Empire.

***Laocoon.** — Ce groupe antique, placé dans la cour du Belvédère, au Vatican, et dont il existe de nombreuses copies, avait, comme on sait, été retrouvé en 1506. Restauré sous le pontificat de Jules II, il semble démontré aujourd'hui, par une découverte récente de Pollak, membre de l'Institut archéologique allemand à Rome, que la restauration était inexacte. Un bras provenant des fouilles de la via Labicana fut reconnu à divers indices, et notamment aux circonvolutions du serpent qui l'enserre, pour avoir appartenu à une copie de l'œuvre des sculpteurs rhodiens. Le Laocoon n'aurait donc pas eu l'aspect qu'on lui connaît, c'est-à-dire le bras droit levé, ce bras, si l'on tient pour définitive l'identification du fragment retrouvé, doit être replié vers la tête comme le montre la figure ci-dessus. V. Laocoon au t. V.

Le Laocoon restauré d'après le fragment retrouvé à Rome par Pollak.

Laodica, planète télescopique no 507, découverte en 1903 par Dugan.

***Laos**. — Depuis 1906, un chemin de fer long de 264 k. relie Korat à Bangkok et draine vers la capitale du Siam le commerce du Laos oriental.

Lapa n. m. Trompe chinoise, formée de trois tuyaux

Lapa.

coniques s'emboîtant les uns dans les autres : *Lorsque ses tuyaux sont tirés, le* lapa *a environ 1m,50 de long.*

Lapa [illegible], petit massif montagneux du Portugal central, dans la province de Beira Alta. Il s'étend entre les deux profondes vallées du Mondego et du Douro, auxquels il envoie de nombreux affluents, et culmine, par 1.015 mètres d'altitude, aux environs de Léomil.

Lapaire (Hugues), littérateur français, né à Sancoins (Cher) en 1869. Il a chanté son pays en vers patois et en

vers français. Il a débuté par une [illegible] *Annette* [illegible] poésies en [illegible] dont l'héroïne a été [illegible] en patois [illegible] *moires d'un bouvreuil*, histoire pour les enfants; *le Courandier*, roman, et les *Rimouères d'un paysan*, poésies en patois [illegible] la fête rustique par laquelle fut célébré le centenaire de [illegible]

Laparra [illegible] Robert-Fleury, premier second grand prix de Rome en [illegible] en 1898 avec *la Piscine de Bethsaïda*, il obtint une troisième médaille au Salon de 1899 pour son *Portrait d'aïeule*. Elève de l'école de Rome, il copia à Madrid les *Buveurs* de Velasquez et profita de son séjour en Espagne pour peindre *la Marchande de simples* (1901, musée de Bordeaux) et *l'Espagnole en prières* (musée de Caen). Son envoi de Rome *Job*, triptyque, lui valut une seconde médaille : ce tableau est maintenant au musée de Nantes. En 1904, W. Laparra exposa une scène populaire espagnole, *Coplas* (musée du Luxembourg) et le *Silenciero de la Seo*, peint à Saragosse; en 1905, son triptyque de *Jacques Bonhomme* symbolisa les trois formes de revendications sociales, par la violence, par la pensée, par l'amour (salle du syndicat de la Verrerie ouvrière d'Albi). Il envoya au Salon de 1906 un portrait d'homme en costume de cheval et une scène de théâtre de province, *l'Ovation*. Laparra est habile à saisir le caractère des personnages, à traduire le relief des formes et à couvrir ses toiles de matière épaisse et riche. Il a peint quelques vues des jardins de la villa Médicis.

Lapersonne [illegible] à Toulouse en 1853. Interne à Paris en 1879, aide d'anatomie en 1881, chef de clinique ophtalmologique de la Faculté, de 1883 à 1886, agrégé en 1886 des facultés de province, il fut cette année même chargé du cours complémentaire des maladies des yeux à la faculté de médecine de Lille et y devint titulaire de la chaire d'ophtalmologie en 1890, lorsqu'elle fut créée, puis doyen en 1893. Lorsque Panas quitta sa chaire de l'Hôtel-Dieu dont il avait été le premier professeur, la Faculté de Paris y appela de Lapersonne, bien qu'il ne fût pas agrégé de Paris, à cause de la situation spéciale que lui avaient faite ses travaux, parmi lesquels on doit citer ceux sur la syphilis oculaire, l'œil tabétique et hystérique, les paralysies oculaires, la conjonctivite granuleuse dans le Nord, l'ophtalmie purulente, etc. Il a publié en 1884-1886 les leçons du professeur Panas, en 1893 *les Maladies des paupières et des membranes externes de l'œil; Leçon d'ouverture de la clinique ophtalmologique de* [illegible] *Esp*[illegible] 1897, [illegible]

Laplaigne, comm. de Belgique (prov. de Hainaut, [arr. de Tournay]), sur l'Escaut ; 1.600 hab. Industrie linière.

***Lapon.** — Le protocole de Carlstad du mois de septembre 1905 a maintenu temporairement (jusqu'en 1917) les privilèges accordés aux Lapons nomades de la Suède par le codicille de 1751 et la loi de 1883; mais ils ne devront pas, sans l'autorisation des fermiers norvégiens, passer sur le territoire de la Norvège avant le 15 juin, sauf dans des circonstances climatériques extraordinaires, et ils ne pourront y amener que leurs propres troupeaux, dévorés en été par les moustiques sur le territoire suédois, et non ceux de sociétés par actions ou de particuliers faisant l'exploitation du renne.

***Laponie**, région de l'Europe septentrionale. — Depuis la fin de l'année 1902, un chemin de fer traverse du S.-E. au N.-E. toute la Laponie scandinave, entre la ville suédoise de Luléa, sur le golfe de Botnie, et le port norvégien de Narvik, sur l'Ofotenfiord, en face des îles Lofoden.

Laporte (Alexandre-Gabriel), sculpteur français, né et mort à Toulouse (1851-1904). Il reçut les leçons de Jouffroy et de Falguière. On a vu de lui aux Salons de Paris un *Tircis*, statue marbre (acquis par l'Etat) et le *Départ de l'Olympe*, groupe plâtre, qui furent très remarqués. Mais Laporte doit le meilleur de sa réputation au groupe de *la Garonne et l'Ariège* (Jardin des plantes de Toulouse) et au *Fronton de l'Ecole de médecine* de la même ville, deux œuvres largement conçues et d'une exécution robuste.

Laporte-Blairsy (Léo), sculpteur français, né à Toulouse en 1867. Elève de l'Ecole des beaux-arts de Paris, de Mercié et de Falguière, il obtint sa première récompense au Salon de 1894 avec le *Réveil de Morphée*; une bourse de voyage en 1896 et une médaille de 2e classe en 1898. A l'Exposition de 1900 (Paris), il recevait une médaille d'argent pour : *le Menuet* (plâtre); *Caresses de faune* (plâtre), et une statue décorative, *Diane chasseresse*, au Palais des chasses et forêts de l'Exposition. Il a envoyé depuis, à chaque Salon, des morceaux élégants : [illegible] Il a aussi exposé, notamment en 1904, diverses séries d'objets d'art décoratif et des statuettes de bronze. Son *Réveil de Morphée* est au musée de Toulouse, sa *Caresses de faune* au musée de Gray, son *Premier-Né* au musée de Barcelone.

Laportée n. f. Genre d'urticacées comprenant des herbes vivaces ou des arbres à feuilles alternes, pourvus de poils extrêmement urticants, dont la piqûre peut être dangereuse. Ce genre comprend plus de vingt-cinq espèces des pays tropicaux.

***Lapparent** (Albert-Auguste Cochon de), géologue français, né à Bourges en 1839. — Parmi ses ouvrages, nous citerons encore : *les Anciens Glaciers* (1893); *Leçons* [illegible] 1897 [illegible]

Lappule (*la-pul'*) n. f. Genre de borraginacées comprenant des herbes annuelles ou vivaces, à fleurs très petites, pentamères et à fruits anguleux, couverts d'aiguillons crochus. (On en compte environ cinquante espèces, parmi lesquelles la *lappule faux myosotis*, qui est employée contre la toux.)

Laprairie-et-Napierville, comté du Canada (prov. de Québec), récemment formé de l'union de deux des plus petites circonscriptions électorales de l'Etat. Situé sur la rive droite du Saint Laurent, il a 765 kilomètres carrés et 17.500 hab. Ch.-l. *Laprairie*.

La Puda [illegible] à 126 mètres d'altitude, et près du Llobrégat; 700 hab. [illegible]

Laque [illegible] globine est dissoute dans le sérum. (S obtient en traitant le sang par l'eau distillée, l'ammoniaque, les alcalis, etc.)

Lara (Cohen, dit **Isidore de**), compositeur, né vers 1850. Il fit son éducation musicale à Milan. Fixé ensuite à Londres, il s'y fit connaître d'abord comme professeur de chant, puis comme compositeur en répandant dans le monde des mélodies qu'il chantait lui-même. En 1892, il faisait exécuter à Londres un oratorio intitulé *la Lumière de l'Asie*, qu'il transforma bientôt en opéra, et fut représenté l'année suivante, sous cette nouvelle forme, au théâtre Covent-Garden. Il abandonna alors l'enseignement pour se consacrer exclusivement à la composition et fit successivement représenter : *Amy Robsart*, drame lyrique, tiré d'un roman de Walter Scott (théâtre Covent-Garden, 1893); *Moïna*, opéra en deux actes et trois tableaux (théâtre de Monte-Carlo, 1897); *Messaline*, quatre actes (Monte-Carlo, 1899, et plus tard à Paris, au théâtre lyrique de la Gaîté, 1902); *le Réveil du Bouddha* (grand théâtre de Gand, 1904); *Sanga*, trois actes (Opéra de Nice, 1906), etc.

Lara (comtesse), pseudonyme de Evelina Cattermole-Mancini, femme poète italienne, née à Cannes en 1858, morte à Rome en 1897. Fille d'un Anglais qui vivait à Florence, et d'une Russe, elle épousa le fils du jurisconsulte Mancini et divorça d'avec lui à la suite d'une aventure retentissante. Elle mena une existence tourmentée et mourut assassinée par le peintre Pierantoni. Dans ses recueils poétiques (*Canti e ghirlande, Bianchi fiori, Versi* [1883]; *E ancora versi* [1886]; *Nuovi versi* [éd. post., 1897]), la forme est parfois médiocre et la pensée banale; mais ces vers respirent une telle intensité de passion, tantôt sensuelle, tantôt mystique, ou une telle profondeur de mélancolie, que le nom de leur auteur gardera une place importante dans l'histoire de la poésie personnelle en Italie. Elle a écrit en prose deux recueils de nouvelles, dont le dernier : *Storie di amore e di dolore* (1893), est d'une grande vérité.

Laramie, ville des Etats-Unis (Wyoming), ch.-l. du *comté de Laramie*, sur la rivière de ce nom, sous-affluent du Mississipi par le North Platte River; 5.000 hab. Grand commerce de bois; aux environs, gisements d'argent. Laramie, située sur la grande ligne ferrée qui traverse les Rocheuses, tire une importance exceptionnelle de sa situation au débouché de la passe Evans, qui débouche sur le *plateau de Laramie*, par 2.378 mètres d'altitude, et livre précisément passage au transcontinental.

***Larche** (Raoul), sculpteur français, né à Saint-André-de-Cubzac en 1860. — Au Salon de 1905, cet artiste a envoyé de beaux morceaux : *Messidor*, statue marbre, et *le Printemps*, statue marbre, destinée au parc de Saint-Cloud.

Larchevêque (Pierre-Hubert), sculpteur français, né et mort à Paris (1721-1778). Il fut élève de Bouchardon, et obtint le prix de Rome en 1745, avec le bas-relief : *Salomon fait transporter l'arche dans le temple*. De retour en France, Larchevêque fut agréé à l'Académie royale (1755), puis il se rendit à Stockholm, où il séjourna de 1760 à 1776. C'est dans cette ville qu'il a produit ses meilleurs ouvrages, parmi lesquels *Gustave Wasa*, statue pédestre, érigée sur la place des Nobles, et le monument original de *Gustave-Adolphe*, à cheval, poursuivi par *la Victoire*, également à cheval, qui s'apprête à couronner le roi (grande place de l'Opéra). Larchevêque ouvrit en Suède une école d'où est sorti Sergell.

***Larchey** (Etienne-*Lorédan*), publiciste et archéologue français, né à Metz en 1831. — Il est mort à Paris en 1902.

Larcy (Charles-Paulin-Roger de Saubert, baron de), homme politique français, né au Vigan (Gard) en 1805, mort à Pierrelatte (Drôme) en 1882. Substitut, il donna sa démission après la chute de Charles X, devint avocat à Nîmes, fut élu député de Montpellier (1839) et fit partie des légitimistes qui se rendirent à Belgrade-Square et furent flétris par la Chambre. Réélu en 1844, il échoua en 1848. Député du Gard à la Constituante (1848), puis à la Législative, il vota avec l'extrême droite, protesta contre le coup d'État de 1851 et rentra dans la vie privée. Les électeurs du Gard l'envoyèrent en 1871 à l'Assemblée nationale. Il fut ministre des travaux publics sous Thiers (19 févr. 1871-20 mai 1872), puis dans le cabinet de Broglie (26 nov. 1873-12 mai 1874) et devint sénateur inamovible. Il fut jusqu'à la fin un ardent légitimiste. On [illegible] *et les Etats généraux* (1868); etc.

***Lardage** n. m. Action de larder.

***Larder** v. n. — Introduire dans une meule préparée les galettes du blanc de champignon de couche qui se développera, se répandra dans toute la meule et fournira sa récolte.

Larderellite (*rè-lit'*) n. f. Borate hydraté naturel d'ammoniaque.

La Rey [illegible] burg (Etat libre d'Orange) en 1847. Descendant de huguenots français émigrés, il fut « veldcornet » pendant six années, puis commandant sans rétribution. En 1890, il devint membre du volksraad de l'Etat d'Orange pour le district de Lichtenburg, et il y siégea onze ans. Dès le début de la guerre anglo-boer, il fut placé à la tête des commandos qui furent envoyés vers les frontières de l'Ouest. Il prit part, à la fin de 1899, aux opérations dirigées contre le général Methuen, qui s'efforçait de dégager Kimberley assiégé.

[illegible]

experiences during [illegible]

Largeau [illegible]

Larguer [illegible] le langage populaire et s'[illegible]

Larinoïde [illegible] structure.

Larisse [illegible]

Larmandie [illegible] né au château de la Sudrie (Dordogne) en 1851. Licencié en droit, il entra comme rédacteur au [illegible] l'instruction publique (1874), d'où il sortit [illegible] parateur du chimiste Georges Ville, et prof[illegible] de mathématiques (1889). Il produisait en [illegible] des romans, des études psychologiques, des [illegible]

Laroche, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Marche]); 2.100 hab.

Laroche [illegible] (Seine-et-Oise) en 1826. — Il est mort à Paris en 190[illegible].

Larrikins [illegible] à des vagabonds d'un genre spécial, qui ne sont pas absolument illettrés. (On les voit se mêler aux querelles politiques, aux courses et aux exercices de sports, mais ils vivent de larcins et de déprédations de toute sorte.)

***Larroumet** (Gustave), professeur et administrateur français, né à Gourdon (Lot) en 1852. — Il est mort à [illegible] *portraits* (1904).

Larrson ou **Larson** (Siméon-Marcus), peintre suédois, né en Ostrogothie en 1825, mort à Londres en 1864. Il étudia à l'académie de Stockholm, puis [illegible] décida de sa vocation de mariniste. Il [illegible] ment la Suède, la Norvège, l'Allemagne, l'[illegible] Russie, et fit un séjour de plusieurs ann[illegible] Ses tableaux : *Torrent dans une vallée de* [illegible] (Paris), furent très remarqués. Citons, en outre : *Incendie* [illegible] *au clair de lune*; etc.

Larsen [illegible] Rensborg en 1860. Etudia[illegible] ses études pour faire de [illegible] et, sous l'influence d'Hern[illegible] plus de littérature. Son goût [illegible] s'affirme dans ses travaux sur [illegible] doit surtout sa répu[illegible] pression, un sens psych[illegible] lité dans l'analyse, le goût de l'étrange et souvent du fantastique caractérisent son talent, l'un des plus souples du Danemark contemporain.

Larsson (Carl), peintre suédois, né à Stockholm en 1853. Ses études terminées à l'Académie des beaux-arts de Stockholm, il se fit d'abord connaître c[illegible] teur. Il séjourna longuement à Paris, expo[illegible] 1883 *Amor-Mercurius*, et, après quelques mois d'études à [illegible] aquarelles exposées au Salon de 1883 (*le Givre*), où il envoya aussi deux pastels, et un portrait peint, bientôt suivis d'œuvres délicieuses de fraîcheur et de fan[illegible] de sa famille, pay[illegible] commande d'un [illegible] les œuvres [illegible] *Brita et moi, Lisbeth*, gravure en couleur [illegible]

Lartet [illegible] logue et paléontologiste français, né à Saint-Guiraud (comm. de Castelnau-Barbarens [Gers]) en 1801, mort à Seissan en 1871. [illegible]

des cours de droit, prit le grade de [illegible], puis se rendit à Paris [illegible] [illegible] il était retourné dans son pays natal [illegible] exercer la profession d'avocat [illegible] ce reconnaître et de fouiller le gîte de Sansan [illegible] par la quantité, la variété et [illegible] état de conservation des débris paléontologiques [illegible] qu'il s'y rencontrent. Membre [illegible] de la Société géologique [illegible] professeur au Muséum [illegible] possède de lui de belles reconstitutions d'animaux antédiluviens. On doit à Édouard Lartet un grand nombre d'intéressants mémoires, parmi [illegible] *la colline de Sansan* (1851); *Cavernes [illegible] et sculptés des temps préhisto[illegible] dentale*. — Son fils, Louis, né à Castelnau (Hautes-Pyrénées) en 1840, est aussi un géologue de valeur. Docteur ès sciences, il a professé à la faculté des sciences de Toulouse, puis à Lyon. Nous citerons : *Sépulture des anciens troglodytes des Pyrénées, superposée à un foyer contenant des débris humains* (187[illegible]), avec Chaplain-Duparc. Il a rédigé la *Géologie de la Palestine*, dans le *Voyage d'exploration à la mer Morte* du duc de Luynes (187[illegible]).

***LARVÉE** adj. — Pathol. *Épilepsie larvée*. Se dit des attaques épileptiques rapides qui ne durent quelquefois que quelques [illegible]. Pendant ce temps, le malade perd connaissance de ses actes, s'arrête de parler, puis reprend sa vie consciente instantanément sans avoir perception de ce qui lui est arrivé. Souvent ces crises épileptiques sont si légères qu'elles ne sont pas perçues par les personnes présentes non prévenues.)

LARVIPARE (de *larve*, et du lat. *parere*, produire) adj. Se dit quelquefois des animaux inférieurs arthropodes, mollusques, etc., qui se reproduisent par des larves.

LARYNGOCÈLE (de *larynx*, et du gr. *kêlê*, tumeur) n. f. Tumeur du cou contenant de l'air et qui est en communication avec le larynx.

LARYNGOFISSURE (*fi-sur'* — de *larynx*, et *fissure*) n. f. Section médiane du larynx.

LARYNGOPONCTURE (de *larynx*, et *poncture*) n. f. Ponction du larynx, destinée à préparer l'abrasion d'une tumeur.

LARZAC (CAMP DU), l'un des *camps d'instruction* établis en France pour l'exécution des manœuvres et des tirs à grandes distances. Ce camp est installé sur le plateau du même nom qui se trouve dans l'Aveyron, à une altitude de près de 900 mètres, entre Millau et Lodève. Il est desservi par une station de chemin de fer appelée L'Hospitalet, qui se trouve à 4 kilomètres, sur la ligne du Vigan à Tournemire.

Mouton du Larzac.

LARZAC (RACE DU), population ovine, que l'on rencontre sur les causses de l'Aveyron, de la Lozère et de l'Hérault. C'est uniquement une variété de la race pyrénéenne, mais qui a pris une importance considérable grâce aux fromageries de Roquefort. Ce sont en effet les brebis du Larzac qui fournissent le lait à cette industrie toujours grandissante. V. ROQUEFORT, au t. VII.

La tête des moutons du Larzac est complètement dépourvue de cornes, même chez les mâles, qui sont d'ailleurs en minorité; la toison est abondante et fournie et, comme dans la variété lauragaise, atteint communément 3 kilogr. Chez les brebis, la poitrine semble étroite en raison de l'ampleur des hanches, car, en effet, celles-ci sont très volumineuses, et l'écartement des membres postérieurs est souvent exagéré encore par le développement des mamelles qui gêne parfois la marche. Il faut ajouter, d'ailleurs, que la faculté de lactation des brebis a été développée par la culture de certaines plantes fourragères comme le sainfoin, et par les sélections intelligentes qu'a suggérées l'institution de concours agricoles.

LASCH (Jean-Charles), peintre allemand, né à Leipzig en 1822, mort à Moscou en 1888. Il reçut les leçons de Kaulbach, puis, après un certain nombre d'essais dans le genre symbolique, cher à son maître, il aborda le portrait et se fixa en Russie pour une période de dix années. On estimait particulièrement la vigueur et la personnalité qui distinguaient ses portraits, toujours vivants et ressemblants. De retour à Dusseldorf, il y ouvrit une école. Citons de cet artiste, qui s'est fait également remarquer dans la peinture de genre : *le Retour de la foire, l'Anniversaire du maître d'école, le Médecin de campagne*, etc.

LASÈGUE ([illegible]), symptôme de la sciatique tout à fait caractéristique. Ce symptôme s'obtient ainsi : le malade étant couché, on lui fait étendre la jambe et, tout en maintenant cette jambe étendue, on fléchit la cuisse sur l'abdomen. Le malade accuse une douleur vive à la fesse, au point d'émergence du sciatique. Au contraire, si l'on fait faire le même mouvement, mais après avoir fait fléchir la jambe sur la cuisse, le malade ne doit accuser aucune douleur.

LASIANTHÈRE n. f. Genre d'icacinacées, type d'une tribu dite des *lasianthérées*.

— ENCYCL. La *lasianthère africaine* est un arbrisseau de 3 mètres, à feuilles membraneuses, habitant l'Afrique tropicale occidentale. Les fleurs sont principalement caractérisées par l'absence de disque et par la présence, sur les filets élargis des étamines, de pinceaux de longs poils. La corolle est dialypétale, comme chez tous les genres de la famille; le fruit est une drupe, charnue seulement sur la face ventrale, caractère propre à toutes les plantes [illegible]

LASIES (Marie-Louis-Joseph), homme politique français, né au Houga (Gers) en 1862. Il fit son service militaire au 1er régiment de chasseurs d'Afrique, passa ensuite par l'école de Saumur et fut nommé, en 1888, sous-lieutenant [illegible] il démissionna en 1893. Maire de Mormès, révoqué par le gouvernement, il fut élu député de l'arrondissement de Condom, aux élections générales de 1898, avec un programme plébiscitaire antisémite. Il prit une part très active, tant dans le Parlement que dans la presse, aux manifestations provoquées par l'affaire Dreyfus et il s'opposa notamment, avec une vigoureuse énergie, à la revision du procès. Il combattit aussi fort vivement le cabinet Waldeck-Rousseau. Réélu en 1902, il continua à intervenir dans presque tous les débats importants, poursuivant la politique du Bloc d'âpres et spirituelles critiques, réclamant (1903) un *referendum* dans les communes où se trouvent des congrégations religieuses avant de notifier à ces communes le refus d'autorisation, et combattant pied à pied la propagande antimilitariste. Il fut réélu député du Gers aux élections de 1906.

Lasiochiloïde (gr. 8 fois).

LASIOCHILOÏDE (*ki*) n. m. Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, de la famille des anthocoridés, créé en 1900 pour des espèces nouvelles, découvertes dans l'Amérique centrale. (Le *lasiochiloides denticulatus*, du Guatemala, est le type de ces punaises terrestres, voisines de nos anthocoris.)

LASIOCONOPS (*nopss*) n. m. Genre d'insectes diptères némocères, de la famille des culicidés, créé en 1903 pour des formes propres à l'Afrique occidentale. (Le *lasioconops pœcilipes*, de Gambie, est le type de ces moustiques dont la piqûre transmet les microbes du paludisme. Ce genre est très voisin de nos cousins [*culex*].)

LASIOPHRYS (*friss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères longicornes, de la famille des cérambycidés, créé en 1901 pour des saperdes de l'Himalaya, voisines des astathes. (L'espèce type est le *lasiophrys latifrons*, du Boutan.)

Lasiophrys (gr. d'un tiers).

LASNE-CHAPELLE-SAINT-LAMBERT, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]), sur la *Lasne*, affluent de la Dyle; 2.200 hab. Métiers à tisser.

LA SOUDIÈRE (François-Gabriel DE REGNAULD, marquis DE), musicien français, né à Perpignan en 1830 d'une famille noble et ancienne, mort en 1891. Il fut délégué du ministère de l'intérieur pour les négociations de la paix (1871-1873), s'acquitta avec distinction de ces fonctions. Il se fit connaître ensuite, sous le pseudonyme de GABRIEL DE SAINT-MARY, par plusieurs ballets représentés avec succès à Paris. Il a laissé des mélodies et des compositions religieuses d'une belle inspiration.

LASSALLITE (*la-sa-lit'*) n. f. Silicate hydraté naturel d'alumine et de magnésie.

LASSAY, comm. de Loir-et-Cher, arrond. et à 16 kilom. de Romorantin, sur la Croisne, sous-affluent de la Loire par la Sauldre et le Cher; 300 hab. Magnifique château du XVIe siècle; église de la même date, où est enterré le chevalier Pierre du Moulin, qui se signala à la journée de Fornoue en sauvant la vie à Charles VIII.

***LASSEN** (Édouard), musicien belge d'origine danoise, fixé en Allemagne, né à Copenhague en 1830. — Il est mort à Weimar en 1904.

LASSWITZ (Kurd), philosophe et écrivain allemand, né à Breslau en 1848. Il fit ses classes au lycée Sainte-Élisabeth de Breslau de 1856 à 1866 et étudia les mathématiques et la physique aux universités de Breslau et de Berlin. Il prit part à la guerre franco-allemande de 1870-1871, fut reçu docteur en 1873, et nommé professeur au Collège royal de Ratibor en 1875, puis au *Gymnasium Ernestinum* (collège) de Gotha, en 1876, où il remplit encore ces fonctions.

C'est l'étude de la physique qui a conduit Lasswitz à la philosophie. Il s'est signalé surtout comme interprète et propagateur des théories de Kant. Il a collaboré à l'édition des *Œuvres complètes de Kant* que publie l'Académie des sciences de Prusse et a fait paraître divers ouvrages, entre autres la *Théorie de l'idéalité de l'espace et du temps de Kant* (1883), destinée à expliquer et à répandre la doctrine du célèbre philosophe. Il a écrit deux livres importants sur l'*Histoire de l'atomisme et du criticisme* (1870); l'*Histoire de l'atomisme depuis le moyen âge jusqu'à Newton* (1890), etc.

LA TAILHEDE (Raymond Pierre-Joseph GAGNABÉ DE), poète français, né à Moissac en 1867. Il se rendit à Paris vers 1888. Ami du poète Jules Tellier, il publia en 1890 ses *Reliques*, où il inséra quelques-uns de ses poèmes (*les Faucheurs de Jules Tellier*). Il fut un des poètes de l'école dite « romane », qui s'inspirait des maîtres de la Renaissance, et fit paraître : *la Métamorphose des Fontaines*, poème, suivi des *Odes*, des *Sonnets* et des *Hymnes* (1875). On y trouve un lyrisme fort éloquent et un sens très poétique et très classique de la mythologie hellénique.

LATÉROPOSITION ([illegible] — du lat. *latus*, *eris*, côté, et de *position*) n. f. Déplacement de l'utérus à droite ou à gauche de sa position normale.

LATÉROPULSION (du lat. *latus*, *eris*, côté, et *pellere*, supin *pulsum*, pousser) n. f. Difficulté qu'éprouvent les malades atteints de la maladie de Parkinson à reprendre leur position d'équilibre quand ils l'ont perdue.

LATHAM (Robert Gordon), linguiste et ethnographe anglais, né à Billingborough (comté de Lincoln) en 1812, mort à Putney en 1888. Il fit d'abord des études médicales, puis séjourna pendant dix ans (1823-1833) en Danemark et en Suède. Enfin, il fut nommé professeur de langue anglaise à l'University College de Londres. Ses publications sont très nombreuses. Citons seulement : *la Norvège et les Norvégiens* (1840); *Traité de la langue anglaise* (1841); *Histoire et étymologie de la langue anglaise* (1849); *Manuel de la langue anglaise* (1851); *l'Homme et ses migrations* (1851); *Ethnographie des colonies anglaises* (1851); *Ethnographie des îles Britanniques* (1852); *Ethnographie de l'Europe* (1852); *les Variétés de l'espèce humaine* (1855); *Ethnographie descriptive* (1859); *les Nationalités de l'Europe* (1863); *Russe et Turc* (1878); *la Logique dans ses applications au langage* (1856); *Éléments de philologie comparative* (1862); etc.

LATO SENSU, locution latine qui signifie « au sens large », et qui s'oppose à l'expression *stricto sensu* « dans le sens strict ».

LATOUCHE (Gaston), peintre français, né à Saint-Cloud en 1854. Élève de Manet, il débuta au Salon de 1874 par une sculpture. Des eaux-fortes et des pointes sèches l'occupèrent ensuite, mais il ne tarda pas à se consacrer à la peinture. Doué d'une certaine hardiesse, Latouche se rattache au groupe d'artistes qui tentèrent de moderniser les scènes évangéliques, tant par le costume que par le milieu dans lequel se trouvent placés les personnages. Les œuvres les plus connues de l'artiste sont : *la Légende du point d'Argentan; un Vœu* (collection Surre); *Décembre* (Normandie); *l'Accouchée; les Reliques; les Disciples d'Emmaüs* (aquarelle); *les Outrages; la Fête de nuit*, panneau décoratif pour le salon du buffet diplomatique au Palais de l'Élysée; etc. Une médaille d'or a été décernée à Latouche, à l'Exposition universelle de 1900 (Paris).

LATOURÉE n. f. Genre d'orchidées de la Nouvelle-Guinée. (Les latourées sont voisines des *dendrobiums*, dont elles diffèrent surtout par la coalescence des segments latéraux du labelle.)

LA TRÉMOILLE (Louis-Charles, duc DE), historien français, né à Paris en 1838. Ses publications, dont beaucoup ont trait à l'histoire de sa famille, sont fort nombreuses et dénotent un esprit de recherche sagace et scrupuleux. Nous citerons les principales : *Correspondance de Charles VIII et de ses conseillers avec Louis II de La Trémoille pendant la guerre de Bretagne, 1488* (1875); *les La Trémoille pendant cinq siècles* (1890-1896); *Chartrier de Thouars*, documents historiques et généalogiques (1877); *Livre de comptes* [illegible]; *Guy de La Trémoille et Marie de Sully* (1887); *Archives d'un serviteur de Louis XI*, documents et lettres (1888); *Inventaire de François de La Trémoille* [illegible] *et Comptes d'Anne de Laval* (1887); *Jeanne de Montmorency, duchesse de La Trémoille, et sa fille, la princesse de Condé, 1573-1629* (1895); *Souvenirs de la princesse de Tarente* (1898); *Souvenirs de la Révolution; mes parents* (1899); *Madame des Ursins et la Succession d'Espagne; Mon grand-père à la cour de Louis XV; les Sculptures de Solesmes; une Famille royaliste irlandaise et française; le Prince Charles-Édouard*, etc.

LAUDATUR ET ALGET (mots lat. signif. : *On en fait l'éloge et elle a froid*), expression de Juvénal (Sat. I, v. 74). Le poète parle de la probité, que tout le monde loue, mais qui ne conduit pas à la fortune; ceux qui la pratiquent gèlent pendant l'hiver : *Probitas* LAUDATUR ET ALGET. (On applique l'expression à toute autre chose que l'on juge digne d'estime, mais qui ne mène à rien.)

LAUFF (Joseph), écrivain allemand, né à Cologne en 1855. Fils d'un magistrat, il fit ses études au lycée de Munster et entra dans l'armée en 1877. Il donna en 1898 sa démission de commandant et fut attaché, sur le désir de l'empereur, de 1898 à 1903, au théâtre de Wiesbaden, en qualité d'auteur dramatique attitré. Ce qui attira sur Lauff l'attention de l'empereur, c'est le succès de son drame patriotique *le Burgrave* (1897-1900), dont le sujet est tiré de l'histoire des Hohenzollern. Il a emprunté à cette même histoire la matière de deux nouvelles pièces : *le Burgrave* et *la Dent de fer* (1899). De ses autres œuvres dramatiques on peut citer : *Inez de Castro* (1894-1895), et *En avant* (1900). Les succès scéniques de Lauff n'ont pas été ratifiés par la critique, qui lui reproche le manque de vie, l'absence de vigueur dans l'analyse des sentiments, la recherche des effets, tout en reconnaissant qu'il possède une imagination fertile et le don d'exciter et de soutenir l'intérêt. Ce talent se manifeste aussi dans ses romans historiques, dont le plus important est *Regina cœli* (1894), auquel on peut ajouter : *la Femme du capitaine* (1895), et *le Moine de Saint-Sebald* (1896), ainsi que dans ses épopées romantiques moyenageuses : *le Helfensteiner* (1889); *Klaus Störtebecker* (1893); etc. Mais ces œuvres sont, malgré leur aisance et le charme des descriptions, assez peu intéressantes et manquent de vigueur. On peut en dire autant de ses derniers romans : *Marie Verwahnen* (1903); *Pittje Pittjewit* (1903), et *Madame Aleit* (1905).

LAUFON (en allem. **Laufen**), comm. de Suisse (cant. de Berne) et ch.-l. du district de même nom, sur la Birse; 2.200 hab. Tuilerie. — Le district a 7.500 hab.

LAUPERSWIL, comm. de Suisse (canton de Berne [distr. de Signau]), sur l'Emme; 2.650 hab. Fromageries. Fabrique d'engrais artificiel.

LAUR (Francis), homme politique français, né à Nevers en 1844. Élève de l'École des mines de Saint-Étienne, il fut nommé au 4 septembre 1870 commissaire spécial du gouvernement de la Défense nationale à Marseille, devint ingénieur de la société de la *Vieille Montagne*, dirigea le « Journal technique de l'École des mines et de la métallurgie », etc. Élu député de la Loire en 1885, il s'occupa des affaires les plus sensationnelles : l'assassinat du préfet Barème, la grève de Decazeville, l'accaparement des cuivres, l'incident Schnæbelé. Il fut un des partisans les plus actifs du général Boulanger. Réélu député en 1889 par la 3e circonscription de Saint-Denis, il fut invalidé et, réélu le 16 février 1890, se signala par de fréquentes et violentes sorties contre la majorité. Le 10 janvier 1892, ayant attaqué sans mesure, à la tribune, le ministre de l'intérieur Constans, il fut frappé par lui et l'assigna en correctionnelle pour voies de fait; mais le ministre fut renvoyé des fins de la plainte, faute d'autorisation de poursuites. Laur ne se représenta pas aux élections de 1893, et il s'est consacré depuis lors à des affaires industrielles. Fondateur d'un journal qui vécut peu et s'appela [illegible] (1892), il a publié : *Richesses de la* [illegible] (1876); *Géodes et hydrau*[illegible] (188[illegible]); *Essai de socialisme expérimental* [illegible] (1887); *les Mines et usines en 1889* [illegible]; *les Mines et usines au XXe siècle* (1898); *De l'accaparement* (1903-1904); *Siège de Pékin* (1904); etc.

LAURAGUAIS (VARIÉTÉ OVINE DU). Issue de la race pyrénéenne, cette variété habite l'ancien Lauraguais (départ.

de la Haute-Garonne et [illegible] sur les départements [illegible] [illegible] Elle est très estimée pour sa [illegible] [illegible] (Toulouse) est [illegible] par cette popula- [illegible] possèdent une [illegible] dante, qui s'é- [illegible] donne jusqu'à 3 kilogr. de laine).

[illegible]

***LAURENS** [illegible] (Vaucluse).

***LAURENS** [illegible] vaux (Haute-Garonne) en 1838. — Aux œuvres déjà citées de cet artiste, nous devons ajouter : *Toulouse contre Montfort* (musée de Toulouse); *le Tournoi* (carton de tapisserie [illegible] *24 février 1848 ; Jeanne d'Arc*, triptyque (hôtel de ville de Tours); *les Mineurs ; Luther et ses disciples* (collection [illegible] portrait; à celui de 1906, *les Deux calvinistes*.

LAURENT [illegible] et se consacra à l'art du portrait, mais doit le meilleur de sa réputation à son talent d'éducateur. Il est mort directeur de l'Ecole des beaux-arts de Tours, où il a formé de nombreux artistes, parmi lesquels plusieurs ont conquis une juste célébrité. Laurent était, en outre, conservateur du musée de Tours depuis 1876.

***LAURENT** [illegible] **Marie** [illegible]

LAURENT [illegible] (Haute-Saône) en 1832, mort en 1898. Il commença par envoyer aux Salons annuels divers bustes, puis fut chargé de sculpter, pour la ville de Nancy, la statue de *Callot*. Cette œuvre, exposée en plâtre en 1874, reparut en bronze en 1877. Parmi les autres statues d'Eugène Laurent, on [illegible]

LAURENT [illegible] ris en 1860. Elève de l'Ecole des beaux-arts de Paris, où il fut formé par Lehmann et surtout par Hébert, il débuta au Salon de 1882. Dès 1883, il obtenait une récompense avec sa *Clarisse Harlowe;* une autre, au Salon de [illegible] de voyage lui fut accordée cette même année. En 1889, il était prix de Rome avec un *Christ guérissant le paralytique*. Il délaissa les Salons jusqu'en 1895. Il y reparut [illegible] valut une 2e médaille. Puis il s'adonna presque exclusivement au portrait. Quelques-unes de ses toiles sont dans les musées du Luxembourg, de Nantes, de Nancy, etc. *Cinq portraits*, à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), méritaient à l'auteur une médaille d'or. Ernest Laurent, sensible à l'impressionnisme contemporain, a donné des pages de cet art dans ses peintures décoratives pour l'église de Montréal (Canada). Son talent comme portraitiste est délicat, il enveloppe ses modèles dans leur atmosphère naturelle. Il aime aussi le plein air, et il décompose volontiers la lumière par la division du ton.

LAURENT-DESROUSSEAUX (Henri-Alphonse-Louis), [illegible] scènes religieuses ou anecdotiques. Parmi ses toiles, il [illegible] *carrelet* (1900); *la Céramique*, panneau décoratif exposé [illegible] (1906). Il a obtenu une bourse de voyage en 1889 et une [illegible]

LAURENTIUS PETRI [illegible], premier archevêque luthérien de la Suède, né à Orebro en 1499, mort à Upsal en 1573. Il fut, avec son frère Olaus, élève de Luther et de Mélanchthon, à Wittenberg, fut à son retour nommé par Gustave Ier *ludi magister* à Upsal, et, en 1531, devint archevêque, après avoir épousé une parente du roi. Il sut, par la suite, tout en dirigeant de grands travaux (traduction de la Bible entière en suédois, 1541, rituel accepté par l'assemblée du clergé de 1572 à Upsal), vivre en paix avec le roi. Il laissa une [illegible]

LAURENT-PICHAT (Léon), littérateur, publiciste et [illegible] Possesseur d'une belle fortune, il voyagea en Italie et en Orient, et écrivit alors, avec son ami Henri Chevreau, [illegible] Il continua à composer des vers dans lesquels il affirmait ses idées républicaines et novatrices, collabora au « Propagateur de l'Aube » (1848), fonda en 1851, avec Ulbach et Maxime Du Camp, la *Revue de Paris*, qui fut supprimée en 1858, puis fut rédacteur du « Phare de la Loire », du [illegible] gauche, et fut nommé, en 1875, sénateur inamovible. On lui doit des recueils de vers : *Libres paroles* (1847); *la* [illegible] (1888); des romans et les nouvelles [illegible]

[illegible] *taires de la vie* (1868), et un recueil de causeries : *les Poètes* [illegible]

LAURIA [illegible] 1854. Il est l'auteur de nouvelles et de romans, où il a peint avec beaucoup d'exactitude et de couleur la vie na- [illegible] de nombreuses revues, notamment à la « Nuova Antologia » [illegible]

LAURIE [illegible]

LAURIER (sir Wilfrid), homme d'Etat canadien, né en 1841 dans le petit village de Saint-Lin. Né d'un franco-canadien, élevé dans la religion catholique, il devint avocat en 1864, et se fit connaître comme un orateur éloquent et un homme d'affaires intègre. Il débuta dans la vie politique en 1871 comme membre de l'Assemblée provinciale de Québec, où il parlait en français ; en 1874, il entra au Parlement fédéral. Il fut une première fois ministre dans le cabinet libéral de 1876. Les élections de 187[illegible] ayant ramené au pouvoir les conservateurs, il devint le chef de l'opposition libérale lors de la retraite d'Edward Blake. Il fut nommé premier ministre du Dominion en 1896. Etant venu en 1902 assister au couronnement du roi Edouard VII, il fit aussi une visite en France et, à cette occasion, exprima son désir de voir se resserrer les rapports économiques franco-canadiens.

L[illegible]

LAUSER (Guillaume), historien et journaliste allemand. [illegible] théologie protestante et la philologie à Tubingue, l'histoire et les sciences politiques à Heidelberg, compléta ses études à Paris, y devint journaliste, fut correspondant de plusieurs journaux allemands, se rendit dans cette même qualité en 1868 à Madrid, suivit l'armée allemande en 1870 pendant la guerre franco-allemande comme correspondant de guerre, assista à la Commune de Paris, se fixa à Vienne en septembre 1871, y fut un des rédacteurs de la « Nouvelle Gazette quotidienne viennoise », y édita la revue d'art « Chronique générale de l'art », se rendit, en 1892, à Stuttgart, y prit la direction de la revue « Par-dessus les terres et les mers », fut nommé en 1896 rédacteur en chef de la « Gazette générale de l'Allemagne du Nord », le grand organe officieux du gouvernement allemand, sut gagner la confiance des chanceliers Hohenlohe et Bulow, et fut un des plus brillants défenseurs de la politique mondiale de l'empereur Guillaume II. Il a publié : *les Matinées royales et Frédéric le Grand* (1865); *l'Espagne contemporaine en Espagne* (1872); *Histoire de l'Espagne depuis la chute d'Isabelle jusqu'à l'avènement d'Alphonse XII* [illegible] *ladetta jusqu'à Malaga* (1881); *A droite et à gauche* (1889); [illegible]

***LAUSSEDAT** (Aimé), officier et savant français, né à Moulins en 1819. — Il a été élu membre de l'Académie des sciences en 1894.

LAUTH [illegible] Arzheim (Palatinat) en 1822, mort à Munich en 1895. Il fit ses études à Munich, fut professeur à l'Ecole latine de Kusel (1847), puis au gymnase Wilhelm de Munich. Il fut nommé en 1853 répétiteur et, en 1856, professeur au corps de cadets. Après des voyages d'études entrepris de 1863 à 1865, il devint professeur au gymnase Maximilien de cette ville, puis à l'Université (1869) et conservateur des collections égyptiennes de Munich. Ses principales publications sont : *Manéthon et le Papyrus royal de Turin* [illegible] *sultats historiques de l'égyptologie* (1869); *la Stèle de Pianchi* (1870); *Guide à travers l'Antiquarium royal de Munich* [illegible] *égyptienne* (1877); *l'Epoque de Troie* (1877); *Busiris et Osy-* [illegible] *les temps préhistoriques de l'Egypte* (1879-1880). Les travaux de Lauth sont très originaux; on lui reproche cependant de contenir trop d'hypothèses aventureuses.

LAUZET (Auguste), peintre et lithographe français, né à [illegible] principalement connu comme [illegible] l'œuvre presque entier de son compatriote le peintre Monticelli, et la mort l'a empêché de terminer la reproduction de l'œuvre de Puvis de Chavannes, travail fort avancé et des plus précieux. Lauzet exposait au Salon de la Société nationale. On a principalement remarqué au Salon de 1894 une vigoureuse [illegible] par Puvis de Chavannes.

LAUZUN [illegible] Paris. Ce majestueux hôtel fut construit dans l'île Saint-Louis vers 1650, par un financier nommé Le Grun des Bordes. En 1657, il fut occupé par le fameux duc de Lauzun. Au [illegible] cle, il appartenait à un receveur des rentes du clergé, Ogier, puis il passa à la famille Pimodan, qui le possédait au moment de la Révolution.

[illegible] famille du ba[illegible]

LAVAL [illegible]

LAVAL[illegible]

[illegible] tion (1874); [illegible]

suffisance de nos lois [illegible]

LAVANDIÈRE [illegible] *pent une superficie de onze mille hectares.*

LA VAUDÈRE [illegible] roman, *Mortelle étreinte*, qui [illegible] *ques* (1895); *les Frôleurs* [illegible] elle-même (1901); *les Courtisanes de* [illegible] pièce en vers pour l'inauguration du théâtre Victor-[illegible] (1904), et *le Virage*, comédie en quatre actes, aux [illegible] jouées aux Capucines, aux Mathurins, au Grand-Guig[illegible]

LAVAUX [illegible] dure du lac Léman et connu su[illegible] produisant des vins blancs estim[illegible] ce district (Dézaley, groupe [illegible] try, etc., donnent aussi d'excellents produits. La majeure [illegible]

***LAVEDAN** (Hubert-Léon), journaliste et administra- [illegible] en 1904.

***LAVEDAN** [illegible] théâtre Sarah Bernhardt, [illegible]

***LAVIEILLE** [illegible]

LAVIGERIE [illegible] *taire* est une tige anguleuse ou plus ou [illegible] velue, portant des feuilles coriaces. Le [illegible] drupe presque cylindrique, pouvant atteindre 15 mètres de long. La plante croît en Cochinchine : les indigènes se nourrissent de la pulpe du fruit et de l'albumen riche en amidon.

***LAVISSE** [illegible] Thiérache en 1842.— En dehors de la part active de direction et de rédaction qu'il a prise à l'*Histoire* [illegible] quelques brochures sur des questions d'en[illegible] aussi le discours-programme qu[illegible]

LAVRA [illegible] n'appartient en Russie qu'à quatre monastères : Petchersky à Kiev, la Trinité près de Moscou, Alexan[illegible] directement au saint-synode et ont l'évêque pour archimandrite.

LAVREINCE [illegible] suédois, né et mort à Stockholm (1717-1807). Fils d'un ar- [illegible] la peinture dès sa jeunesse. Après la mort de son père, il voyagea pour compléter ses études et se rendit, croit-on, à Paris. De retour dans sa patrie, il fut nommé en 1773 pro-

fesseur adjoint à l'Académie des beaux-arts de Saint-Malo [illegible] la Suède [illegible] à Paris, et y [illegible] court possédaient les gouaches [illegible] où l'on voyait Beaumarchais, dans [illegible] son « Figaro ». Les estampes gravées par Nicolas de Launay ou Dequevauvillers [illegible] Lavreince [illegible] lés de couleur de Janinet sont très recherchés. Chassé par la Révolution, Lavreince [illegible] Suède et y fut comblé d'honneurs et de commandes. Une de ses compositions [illegible] la Du Barry y est [illegible]. La gravure a popularisé [illegible] l'Heureux Moment, la Comparaison, la Consolation de l'absence, l'As- [illegible]

Lavreince.

LAWN-BILLARD *(la-ounn')* n. m. Jeu qui se joue sur une pelouse avec des marteaux à long manche et des boules, conformément aux règles du jeu de billard.

LAZARE (Bernard), critique et publiciste français, né à Nîmes en 1865, mort à Paris en 1903. Il se rendit à Paris en 1886, et publia, en collaboration avec son cousin [illegible] le poème de *la Fiancée de Corinthe*, d'où C. Mendès devait tirer le livret de *Briséis*. De 1890 à 1892, il publia avec Paul Adam, H. de Régnier, F. Vielé-Griffin, *les Entretiens politiques et littéraires ;* donna en 1892 un recueil de contes philosophiques : *le Miroir des légendes*, écrits dans une prose rythmée, compliquée et précieuse, et collabora au « Mercure de France », au « Figaro », à « l'Écho de Paris », au « Journal », à la « Revue blanche », où il écrivit des chroniques et des études critiques, réunies en 1894 sous le titre de *Figures contemporaines*. Auteur de la *Vérité sur l'affaire Dreyfus* (1896), il mena une campagne de réhabilitation en faveur de l'ex-capitaine. Il défendit ses coreligionnaires dans des écrits intitulés ; *l'Antisémitisme* (1894) ; *Contre l'antisémitisme* (1896) ; *Antisémitisme et religion* (1898) ; *le Nationalisme juif* (1898), et dans ses études sur les juifs de Roumanie publiées dans les *Cahiers de la Quinzaine*. On lui doit encore : *la Télépathie et le Néospiritualisme* (1893) ; *l'Écrivain et l'Art social* (1897) ; *les Porteurs de torches* (1897) ; *le Porte d'ivoire* (1898).

LAZAREV (INSTITUT), établissement situé à Moscou et qui doit son nom à un riche Arménien, Jekina Lazarev, mort en 1826. Le but de son auteur était de donner à ses compatriotes et aux divers peuples orientaux le moyen de mieux connaître la Russie et d'être connus d'elle. Il est devenu un établissement d'État et joue à Moscou un rôle analogue à celui de la faculté des langues orientales de Saint-Pétersbourg. On y enseigne l'arabe, le persan, le turc, les dialectes tatars, le géorgien et l'arménien.

* **LAZARUS** (Maurice), philosophe allemand, né à Filehne (Posen) en 1824. — Il est mort à Meran en 1903.

* **LAZERGES** (Paul-Jean-Baptiste), peintre français, né à Paris en 1845. — Il est mort à Asnières en 1902. On a pu voir de lui au Salon de cette même année une vigoureuse peinture : *Passage d'un gué, la nuit, près de Biskra.*

LAZURITE n. f. Nom qui est à la fois synonyme de LAPIS-LAZULI et de KLAPROTHINE.

LAZZARI (Sylvio), compositeur, né à Bozen (Tyrol autrichien) en 1860. Après avoir fait d'excellentes études littéraires et juridiques à Innsbruck, à Munich et à Vienne, il alla se fixer à Paris, où bientôt il se fit naturaliser Français. Dès son enfance, il avait travaillé la musique. Il se fit admettre au Conservatoire, où il devint élève d'Ernest Guiraud et de César Franck. Wagnérien fervent, il ne tarda pas à être l'un des membres les plus actifs de la Société nationale de musique, où il fit exécuter quelques-unes de ses œuvres. Celles-ci comprennent, au point de vue symphonique : une suite d'orchestre, une symphonie, une *Marche pour une fête joyeuse*, un *Concertstück* pour piano et orchestre, et *Effet de nuit*, tableau symphonique ; comme musique de chambre : un trio pour piano, violon et violoncelle, un quatuor pour instruments à cordes, un octuor pour instruments à vent et une sonate pour piano et violon. A cela il faut ajouter plusieurs chœurs pour voix de femmes, trois duos de chant, trente mélodies avec piano, quelques autres avec orchestre, une suite pour piano et de nombreux morceaux pour le même instrument à deux et à quatre mains. Lazzari a écrit aussi [illegible] pantomime, [illegible] fait représenter sur le théâtre allemand de Prague, en 1898, un drame lyrique en trois actes, intitulé [illegible] français (1905), sur le Grand-Théâtre de Lyon.

Lazzari.

LEANDRE [illegible] peintre et dessinateur français, [illegible] — Depuis 1898, il n'a brossé que de rares peintures à l'huile, comme le portrait [illegible] tiné à une brasserie et remplacé par une autre toile intitulée *le Départ* [illegible] 1906, mais il a exposé de nombreux pastels, visages de femmes et d'enfants surtout, venant à la suite d'une œuvre importante, qui figura à l'Exposition universelle de 1900 Paris : *Sur le champ d'or*, et il a également, outre ses portraits-charges, dessiné beaucoup de lithographies et d'affiches. Parmi celles-ci, il faut citer : *Mily-Meyer, Yvette Guilbert, la Princesse jaune*, [illegible] pour le bal des humoristes [illegible] *Nouveaux mariés* en costume de 1830 ; parmi les estampes, *la* [illegible] *les Bergers* et *les Lutteurs*.

* **LE BARGY** (Charles-Gustave-Auguste), acteur français, né à La Chapelle (Seine) en 1858. — Il a créé avec beaucoup de talent un certain nombre de rôles dans : *les* [illegible] *Dédale, le Duel,* dans lequel il a obtenu un vif succès, etc. — La femme de cet artiste, SIMONE **Le Bargy**, née Benda, a débuté avec succès au Gymnase en 1902, en créant le rôle de Jacqueline dans le *Détour* ; après quoi, elle a établi avec talent ceux de Judith dans le *Retour de Jérusalem*, d'Eveline dans le *Bercail*, ainsi que le principal rôle de la *Rafale*.

Le Bargy.

LEBAUDY (Paul), industriel, homme politique et aéronaute français, né à Enghien en 1858. Fils de l'industriel Gustave Lebaudy, propriétaire de raffineries importantes, et qui fut député de Seine-et-Oise (mort en 1890), Paul Lebaudy a succédé à son père dans la direction de ses établissements industriels ; il a été élu conseiller général de Seine-et-Oise pour le canton de Bonnières, et député de l'arrondissement de Fontainebleau en remplacement de Gustave Lebaudy, en 1893. Il a été réélu en 1898, 1902 et 1906. Possesseur d'une grande fortune, il en a consacré une grande partie à des recherches suivies sur la direction des ballons, et le premier, il est arrivé en France à donner une solution véritablement pratique du problème de la navigation aérienne. Les premiers essais publics de l'aérostat qu'il avait fait construire, le *Jaune*, eurent lieu avec succès en 1902 et en 1903, et le ballon effectua le trajet Moisson-Mantes-Paris. Depuis lors, Paul Lebaudy, assisté de son frère Pierre et des mécaniciens Juchmès et Rey, a réussi à construire un dirigeable, le *Lebaudy*, qui a été l'objet d'expériences militaires des plus intéressantes, poursuivies au camp de Châlons et aux abords de la frontière française de l'Est. V. AÉROSTATION.

* **LEBAUDY** DIRIGEABLE. V. AÉROSTATION.

LEBESGUE (Philéas), littérateur français, né à La Neuville-Vault (Oise) en 1869. Il débuta vers 1888 par des poèmes qui l'amenèrent à étudier les questions prosodiques ; il s'initia aux idiomes de France. Ses ouvrages sont : *la Tragédie du Grand Ferré* (1892) ; *les Folles Verveines* vers 1902 ; *le Sang de l'autre* (1901) ; *la Nuit rouge* ; *l'Ame du destin* (1905) ; *le Roman de Ganelon* (1906) ; des études critiques : *le Portugal littéraire d'aujourd'hui* (1904), *la Grèce littéraire d'aujourd'hui* (1906) ; un essai philosophique : *Aux fenêtres de France* (1906) et un volume remarquable d'observations philologiques, *l'Au-delà des grammaires* (1904), qui signala l'auteur à l'attention des lettrés.

LEBLOIS (Georges-Louis), pasteur et écrivain français, né et mort à Strasbourg (1825-1898). Il exerça les fonctions pastorales à Wesserling (1850), puis à Strasbourg de 1853 à la fin de sa vie. Partisan d'une religion naturelle et universelle, il défendit constamment, mais dans un large esprit de conciliation, la cause du progrès et du libre examen. On lui doit, notamment : *l'Œuvre de la Réforme* (1855) ; *l'Intolérance* (1864) ; *la Mission de la femme* (1865) ; *la Tâche du protestantisme* (1870) ; *Strasbourg avant et pendant le siège* (1871) ; *Religion et science* (1875) ; *la Morale* (1885) ; enfin, un ouvrage plus considérable : *la Bible et les Initiateurs religieux de l'humanité* (1883-1888)

LEBOURG (Charles-Auguste), sculpteur français, né et mort à Nantes (1830-1906). Il reçut de bonne heure les leçons d'Amédée Ménard dans sa ville natale, et compléta son éducation artistique dans l'atelier de Rude (1850). Son premier envoi au Salon (1852), un buste en plâtre, passa inaperçu. L'année suivante, il exposa un *Enfant nègre jouant avec un lézard*. On cite, parmi ses meilleures œuvres : *Vierge gauloise marchant au supplice*, marbre ; *une Mère*, groupe en marbre ; *l'Enfant à la sauterelle*, marbre qui est au musée de Nantes avec un autre marbre, *la Prêtresse d'Éleusis*, et *le Jugement de Dieu*, groupe en bronze ; *l'Enlèvement de Déidamie*, au musée de La Flèche ; *Saint Jacques* (église de la Trinité, à Paris), etc. Les bustes-portraits faits par Lebourg sont très nombreux (*lady Wallace, Emile de Girardin, Auguste Comte,* etc.) Il est l'auteur du modèle des fontaines Wallace. Il a contribué pour une part importante à la décoration de l'hôtel de ville de Fontainebleau. Sa dernière œuvre importante est une statue équestre de Jeanne d'Arc à Patay, pour la ville de Nantes. Mentionnons aussi la statuette en bronze de son célèbre compatriote, l'oculiste Guépin.

* **LE BRAZ** (Anatole), littérateur français, né à Duault (Côtes-du-Nord) en 1859. — Il passa, en 1901, du lycée de Quimper, où il était professeur, à la faculté des lettres de Rennes en qualité de maître de conférences, et devint titulaire de la chaire de littérature française (1905) dès qu'il eut pris le grade de docteur avec un savant *Essai sur l'histoire du théâtre celtique* (1904). Il a donné des articles à de nombreuses revues. Comme conférencier, il s'est fait entendre à la Société des conférences du boulevard Saint-Germain (1906), et il a été appelé successivement à Genève, conférences de l'Aula, à Liège (exposition de 1905), et aux États-Unis (Harward University, fondation Hyde) ; etc. Il a publié, depuis 1901 : *la Terre du passé* (1902), une édition augmentée de la *Légende de la mort chez les Bretons Armoricains* ; *Cognomerus et sainte Tryphine*, mystère breton (1904) ; *les Contes du Soleil et de la Brume* (1905), et *Ames d'Occident* (1906).

LEBRET (Georges), homme politique français, né à Étampes en 1853. Principal clerc de notaire à Paris, il se fit recevoir docteur en droit en 1879, fut alors chargé par le ministère de l'instruction publique de la mission de recueillir en Angleterre et en Écosse les usages et la législation relatifs à la propriété foncière, fut attaché comme agrégé à la faculté de droit de Caen, suppléa Demolombe dans la chaire de droit civil, fut pourvu en 1885 de la chaire de droit criminel et, en 1891, d'un cours de législation financière. Après s'être présenté sans succès à la députation en Seine-et-Oise aux élections de 1885, il devint en 1892 conseiller municipal et maire de Caen et fut élu député de la première circonscription de cette ville aux élections générales de 1893 et réélu en 1898. Le 1[er] novembre 1898, il entrait dans le troisième cabinet Dupuy avec le portefeuille de la justice, qu'il conservait jusqu'au 22 juin 1899. Il déposa, le 30 janvier 1899, le projet de loi modifiant l'article 445 du code d'instruction criminelle et comportant le dessaisissement de la chambre criminelle de la Cour de cassation. Il échoua aux élections de 1902 contre Delarbre, et reprit dans l'Université comme professeur de droit civil à la faculté de droit de Caen. Il a publié : *Étude sur la propriété foncière en Angleterre* (1882).

LE BRETON (Gaston), archéologue et critique d'art français, né à Rouen en 1845. Il employa une partie de sa jeunesse à voyager en Europe et en Orient. De retour à Rouen, il fut nommé directeur du Musée de céramique (1875), puis directeur du Musée des antiquités de la Seine-Inférieure (1891), puis directeur général des Musées de Rouen. Il devint, en outre, conservateur des monuments historiques de la Seine-Inférieure et du musée Corneille à Petit-Couronne, professeur à l'École régionale des beaux-arts, et fut élu correspondant de l'Académie des beaux-arts (1887). De ses nombreuses publications, nous citerons seulement : *le Deuxième Centenaire de Pierre Corneille* (1884) ; *les Faïences de Quimper et les Faïences de Rouen* (1876) ; *la Céramique espagnole* (1879) ; *la Manufacture de porcelaine de Sèvres d'après un mémoire du* XVIII[e] *siècle* (1881) ; *Schnetz et son époque*, lettres sur l'art (1885-1886) ; *les Maîtres de l'ornement de l'École française aux* XVI[e], XVII[e] *et* XVIII[e] *siècles* (1888) ; *Essai historique sur la sculpture en cire* (1894) ; *Étude sur Lucca della Robbia* (1899) ; etc.

LE CAMUS (Emile-Paul), évêque et écrivain français, né à Paraza (Aude) en 1839. Il suivit les cours de théologie à Saint-Sulpice de Paris, et puis à Rome, au collège romain et à la Minerve. Reçu docteur en théologie, il fut nommé vicaire à Narbonne. Dès 1866, il renonça au ministère paroissial pour se livrer à la prédication et à l'étude. En 1869, il assista au concile du Vatican comme théologien des évêques de Las Cases et Ginoulhiac. Il devint en 1870 directeur de l'école de Sorèze. En 1875, il fonda le collège Saint-François-de-Sales à Castelnaudary. Il en quitta la direction en 1887, pour continuer ses études sur les origines du christianisme et faire des voyages scientifiques en Égypte, en Palestine, en Grèce, en Asie Mineure, etc. En même temps, il se livrait à la prédication, et prêchait en particulier des retraites ecclésiastiques dans divers diocèses. Préconisé évêque de La Rochelle en 1901, il s'occupa activement de renouveler les études dans son grand séminaire. Homme de grand savoir, il a publié principalement : *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* (1882), ouvrage qui coûta à l'auteur de nombreuses années de travail et eut beaucoup de succès (il a été traduit en diverses langues) ; *Notre voyage aux pays bibliques* (1890) ; *les Sept Églises de l'Apocalypse ; l'Œuvre des apôtres*, qui comprend : *la Période d'affranchissement* (1896), *la Période de conquête*, en attendant *la Période d'organisation*. Il a écrit aussi des lettres pastorales sur le *Symbole*, le *Pater*, le *Gloria patri*, etc., et enfin, à propos de la séparation des Églises et de l'État, une brochure d'actualité intitulée : *Tirer le bien du mal* ; etc.

LECANORCHIS *(lé, kiss)* n. m. Genre d'orchidées-néottiées. (Les *lecanorchis* sont des plantes saprophytes, dépourvues de feuilles. On en connaît deux espèces de Java et du Japon, caractérisées par la présence d'un calicule à la base de l'ovaire.)

LE CARDONNEL (l'abbé Louis), poète français, né à Valence (Drôme) en 1862. Il fit ses premières études au petit séminaire et au collège de sa ville natale, puis se rendit à Paris, où il fit partie du groupe de jeunes qui s'intitulait *Nous autres!* (1884). Il fut alors un collaborateur remarqué de l'« Ermitage » et du « Mercure de France ». Renouvelant définitivement l'essai qu'il avait fait en 1886 au séminaire d'Issy, il partit pour Rome, où il entra au séminaire français (1894). Il en sortit en 1896 pour recevoir l'ordination des mains de l'évêque de Valence, dans le diocèse duquel il exerça le ministère paroissial jusqu'en 1899. Il se retira alors chez les bénédictins de Ligugé, près de Poitiers. De retour à Valence, il se livra à la prédication et publia son volume de vers intitulé *Poèmes* (1904), où il raconte l'évolution de son âme à travers des songes platoniciens, jusqu'au sacerdoce. En juin 1905, il se retira à Assise. En 1904, il a été chargé au « Mercure de France » de la rubrique : *Questions morales et religieuses.*

LE CHATELIER (Frédéric-Alfred), officier et orientaliste français, né à Paris en 1855. Capitaine d'infanterie en 1886, il fit partie de la mission Flatters, puis il fut détaché à l'état-major du ministre de la guerre. Il quitta l'armée pour s'occuper activement d'explorations et d'affaires coloniales dans l'Afrique occidentale. En 1895, il eut le malheur de tuer, dans un duel à l'épée provoqué par une polémique de presse relative à des questions coloniales, l'écrivain Harry Alis. Il fut appelé en 1902 à la chaire de sociologie et de sociographie musulmanes au Collège de France, qui venait d'être créée. Parmi ses travaux, il faut citer : *les Confréries musulmanes du Hedjaz* (1887) ; *l'Islam au XIX[e] siècle* (1888) ; *les Medaganat* [illegible] (1888) ; *le Sénégal* [illegible] (1891) ; *Études du Sud-Ouest* [illegible] (1891) ; *l'Islam dans l'Afrique occidentale* (1899) ; etc.

* **LECHEVALLIER-CHEVIGNARD** (Edmond), peintre et décorateur français, professeur à l'École des arts décoratifs, né à Lyon en 1825. — Il est mort à Paris en 1902.

LECHEVREL (Alphonse-Eugène), sculpteur français, né à Paris en 1850. Il fut élève de H. François. Son œuvre se compose de deux parties : l'une consacrée à la gravure sur pierres fines, l'autre aux plaquettes de métal. Il fut appelé en Angleterre en 1877, pour y renouveler l'art de la gravure sur verre à plusieurs couches. A l'Exposition

de 1900 (Paris), il exposa [illegible] entre autres, le *Portrait de* [illegible] [illegible] monté en orfèvrerie [illegible] etc. En outre, [illegible] médailles, [illegible] *français*, [illegible] plaquette [illegible] de [illegible] Luxembourg (*Consultatio*), intaille sur sardoine, au musée des Arts décoratifs, et enfin au musée de l'Hôtel des monnaies et médailles. Il a exposé aux Salons annuels [illegible].

LÉCITHOPHORE [illegible] qui porte) adj. Biol. Nom donné par E. Van Beneden aux cellules endodermiques de l'embryon des mammifères.

***LECKY** (William Edward Hartpoole), historien et moraliste anglais, né à Dublin en 1838 [illegible] en 1903. Il s'était consacré exclusivement à l'histoire et à la philosophie morale. Il publie, en 1861, sous le voile de l'anonymat *The Leaders of public opinion in Ireland*, où il passe en revue, dans une série d'études brillantes, Swift, Flood, Grattan et O'Connell. Quelques années après, dans *the History of the rise and influence of the* [illegible] *in Europe* (1865), il mène à bien une vaste enquête sur les progrès de l'esprit du libre examen dans les temps modernes. De même, son ouvrage [illegible] *History of England in the XVIIIth century* [illegible] plutôt une appréciation philosophique des causes lointaines et des événements qui aboutissent à la Révolution française qu'un récit proprement dit. Comme moraliste, il est l'auteur de *the History of European Morals from Augustus to Charlemagne* (1869), qui se distingue par son raisonnement impeccable et une profonde érudition. La modération de ses jugements porta Lecky à se déclarer contre le *home rule* irlandais au Parlement, où il représenta l'université de Dublin de 1895 à 1903 et à exposer les faiblesses du radicalisme dans *Democracy and Liberty* (1896). Il fut appelé au conseil privé en 1897 et décoré de l'ordre du Mérite, en 1902. En 1899, il fit paraître *the Map of life. Conduct and character*, où il traite des questions de morale pratique. Son style sobre et précis laisse une impression de force et convient admirablement au caractère presque scientifique de ses recherches.

LECLAIRE (Edme-Jean), industriel français, né à Aisy-sur-Armançon (Yonne) en 1801, mort à Herblay (Seine-et-Oise) en 1872. Leclaire se rendit à Paris à dix-sept ans. Sans ressources, n'ayant qu'une instruction rudimentaire, il entra comme apprenti chez un peintre. Il s'établit à vingt-six ans et sut rapidement faire acquérir de l'importance à sa maison en entreprenant de grands travaux dans lesquels il réussit pleinement, tout en donnant à ses ouvriers des salaires plus élevés que ceux ordinairement payés dans sa corporation. Ému des souffrances physiques causées à ses ouvriers par le dangereux emploi de la céruse, Leclaire se fit chimiste et découvrit, en 1844, la manière d'utiliser en peinture le blanc de zinc, substance inoffensive. Une médaille d'or de la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale, un prix Montyon récompensèrent cette découverte.

Leclaire eut ensuite le premier l'idée, qu'il mit avec succès en pratique, de la participation des ouvriers aux bénéfices, et c'est à cette dernière œuvre que son nom reste surtout attaché. En 1895, le conseil municipal de Paris a honoré la mémoire de Jean Leclaire en donnant son nom à une rue du XVIIe arrondissement (Paris). Une statue, due au ciseau de Dalou, lui a été élevée, l'année suivante, square des Épinettes (Paris).

LECLERC (Max), littérateur et éditeur français, né à Paris en 1864. Licencié en droit, lauréat de l'École des sciences politiques, il fit des études supérieures à l'université de Bonn (Allemagne) et en Angleterre. Rédacteur, puis secrétaire de la rédaction du « Journal des Débats » (1888-1893), chargé de mission au Brésil (1889), aux États-Unis et en Angleterre (1890); correspondant parisien du « Journal de Genève » (1893-1894); secrétaire de la rédaction du « Bulletin de l'office du travail » (1894-1896), il devint un des directeurs de la maison d'édition Armand Colin, en 1900. Il a publié [illegible] (« Revue française », déc. 1887 à févr. 1888); *la Vie municipale en Prusse* (1889); [illegible] couronné par l'Académie française (1891); *le Rôle social des universités* (1892); *l'Éducation et la Société en Angleterre* : I. *l'Éducation des classes moyennes et dirigeantes*; II. *les Professions et la Société* [illegible] l'Académie française] (1894); etc.

LECLERCQ (Julien), littérateur français, né à Armentières (Nord) en 1865, mort à Paris en 1901. S'étant rendu à Paris vers 1885, il s'adonna à la poésie, collabora au « Mercure de France », où il publia une pièce en trois actes, *la Vie sensible* [illegible] (1892); *la Physionomie, visages et caractères* (1896), ouvrage écrit d'après les principes d'Eugène Ledos. Il visita la Finlande, et organisa à l'étranger des expositions de peinture française.

LECLERQ (dom Henri), bénédictin et érudit français, né à Tournai (Belgique) en 1869. Il suivit d'abord la carrière militaire, devint sous-lieutenant en 1893, puis quitta l'armée et entra chez les bénédictins en 1895. Il résida à Farnborough (Angleterre), monastère qui avait pour abbé dom Cabrol. Il entreprit avec celui-ci un grand recueil de documents liturgiques, intitulé *Monumenta Ecclesiæ liturgica*, dont le premier volume parut en 1902, puis un *Dictionnaire d'archéologie chrétienne* (t. Ier, 1903). On a aussi de ce fécond travailleur [illegible] *Manuel d'archéologie chrétienne* (2 vol. 1906). Enfin, il a traduit, annoté et augmenté [illegible]

LE CORBEILLER (Jean-Maurice), auteur dramatique français, né à Bourg-la-Reine en 1859. Rédacteur au « Journal des Débats » de 1886 à 1892, il donna aussi des articles au « Gaulois », au « Figaro » et d'autres feuilles quotidiennes, et publia dans la « Revue dramatique » (1890) une étude théorique et [illegible] *genres au théâtre* qui fut remarquée. Il a donné au théâtre : *la Nuit de juin*, à-propos pour l'anniversaire d'Alfred de Musset (Comédie-Française, 1887); *la Révérence*, pantomime, de P. Vidal (Bouffes, 1889); *les Fourches Caudines*, drame [illegible] tion du « Musée du mobilier et de la décoration » à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). Membre actif de la Ligue de la Patrie française, Le Corbeiller a fait depuis 1899 de nombreuses conférences politiques. Il s'est présenté sans succès aux élections législatives de 1902 dans [illegible] 1906 dans le quartier Saint-Merri.

LECOT (Victor-Lucien-Sulpice), évêque et cardinal français, né à Montescourt (Aisne) en 1831. Après avoir fait ses études classiques au petit séminaire de Compiègne et ses études théologiques au grand séminaire de Beauvais, il fut nommé professeur au petit séminaire de Noyon (Oise). Durant la guerre de 1870, il fit campagne comme aumônier des mobiles de l'Oise. Nommé curé de Saint-Antoine de Compiègne en 1872, il fut promu en 1886 au siège épiscopal de Dijon et, en 1890, à l'archevêché de Bordeaux. Trois ans après, en 1893, il était créé cardinal.

LECOUTEUX (Lionel-Aristide), graveur français, né au Mans en 1847. Élève de Gaucherel, Luminais et Waltner, il obtint sa première récompense au Salon de 1879 avec son eau-forte *Leidé* (Douarnenez). Ses gravures d'après Van Marke : *Épagneul et chien de berger*, *les Botteleurs de foin*, d'après Millet, *Au pâturage*, d'après Dupré, *la Barque de Don Juan*, d'après Delacroix, achevèrent de fonder sa réputation. Il s'est vu décerner la médaille d'honneur en 1899 pour sa planche [illegible] Watteau, et le jury international de l'Exposition universelle de 1900 (Paris) récompensa d'un grand prix l'ensemble de son œuvre. Il est considéré comme un des premiers aquafortistes de notre époque.

L[illegible]

LÉCURIEUX (Jacques-Joseph), peintre français, né à Dijon en 1801, mort à Paris en 1891. Élève de Devosge et [illegible] au Salon de 1827 avec une *Résurrection de la fille de Jaïre*. Ses meilleures toiles dans le genre historique sont : *Préparatifs du martyre de saint Bénigne, Saint Bernard allant fonder l'abbaye de Clairvaux, Saint Firmin, premier évêque d'Amiens*, œuvres acquises par l'État et honorées de récompenses par le jury. Ce peintre fertile s'est exercé dans le portrait avec succès : *le Peintre Ducornet, Dentu, Germain Delavigne*, etc.

***LE DANTEC** (*Félix*-Alexandre), physiologiste français, né à Plougastel-Daoulas en 1869. — Il a publié encore : [illegible]

LEDIEN, ENNE (*di-in, èn'*) adj. Se dit d'un étage géologique constituant le sommet de la série éocène de Belgique. (Cet étage, qui est notre bartonien, est caractérisé par les sables de Lede, près d'Alost.)
— n. m. Cet étage lui-même.

***LEDOCHOWSKI** (Miecislas), prélat allemand, né à Gorki [illegible]

LE DORÉ (Ange-Marie), prêtre et religieux français, né à Auray en 1834. Il entra dans la congrégation de Jésus-et-Marie, dite des eudistes, en 1854. Prêtre en 1858, il devint directeur du noviciat de sa congrégation, puis professeur de théologie (1861-1869) et assista au concile du Vatican (1869-1870), comme secrétaire d'un des Pères du concile. Élu supérieur de sa congrégation en 1870, il résida à Redon (1870-1881), puis à Paris depuis 1881. Il a publié : *Vertus du vénérable Jean Eudes* (1868); *le Vénérable Jean Eudes, premier apôtre des Sacrés-Cœurs* (1870); *les Sacrés-Cœurs et le Vénérable Jean Eudes* (1891); *la Dévotion au Sacré-Cœur et le Vénérable Jean Eudes* (1892). Lors des lois contre les congrégations, il prit vivement parti pour la résistance. On a de lui, à ce sujet : *Simples observations sur un mémoire de M. Louchet* (1895); *Attitude passive des congrégations* (1895); *les Congrégations françaises et les Lois fiscales* (1897); *la Congrégation des eudistes devant le tribunal de la Seine* (1904); *la Persécution. Devoirs des catholiques* (1905). Orateur à l'accent volontairement familier, il a prêché de nombreuses stations et missions.

LEDOS (Eugène), physiognomoniste français, né et mort à Paris (1822-1904). Fils d'un graveur, il fut élève à l'École des beaux-arts, et plusieurs églises de Normandie sont ornées de ses peintures. Plus tard, il fit lui-même tous les dessins qui illustrent ses livres. En 1860-1861, il donna à la « Gazette des campagnes » des articles météorologiques. En 1894, il publia un *Traité de la physionomie humaine*, où il établit son système personnel, et en 1903, le complément de son traité intitulé *les Types physionomiques associés et les Phénomènes psychiques*.

LEDOUXITE n. f. Arséniure naturel de cuivre.

***LEDRAIN** (Eugène), orientaliste et littérateur français, né à Sainte-Suzanne (Mayenne) en 1844. — Il faut noter l'achèvement de la traduction de la Bible en dix volumes, d'après les textes hébreu et grec et avec des études et des notes critiques. Il a dirigé, avec Oppert et Heuzey, la « Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale », et a fourni à l'« Illustration » des articles de critique littéraire pénétrants et fins.

LEE (Sidney), critique littéraire anglais, né à Londres en 1859. Élevé à la City of London School, puis au collège de Balliol à Oxford, il fut attaché à la rédaction du grand *Dictionary of national Biography*, comme *assistant editor*, de 1883 à 1890. Associé en 1890-1891 à Leslie Stephen, pour diriger cette importante publication, il en resta seul éditeur de 1891 à 1903. Entre temps, il donna des conférences sur la littérature anglaise à Trinity College (Cambridge, [illegible]) au Lowell Institute de Boston [illegible] introduction (1883-1885), la traduction d'*Huon* [illegible] amplifications les a[illegible] avait écrits pour l[illegible]

LEE[illegible] retour en Allemagne, il [illegible] ses statues d'*Hylas*, de *P*[illegible]

LEECHES [illegible]

LEEFDAEL [illegible]

LEENHOFF (Ferdinand), sculpteur hollandais, né à Zalt-Bommel en 1841. Il reçut les leçons de Mezzara et débuta au Salon de 1859. Il obtint sa première récompense [illegible] de bon style, *Echo* et *Mercure*, valurent à l'auteur des médailles d'or aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris). Il a longtemps séjourné en France et fréquemment exposé aux Salons annuels. Citons : *Mater dolorosa* [illegible] *source, Persée*, etc. L'artiste apprit la gravure en taille-douce avec François, dont il devint le gendre. Le jury de la section de gravure, en 1878 et en 1882, honora de médailles les planches de Leenhoff : *la Fuite de Loth*, d'après Rubens; *les Bons Camarades*, d'après Israels; *Jeune* [illegible] à l'Académie des beaux-arts d'Amsterdam.

LEER, [illegible] amont de son confluent avec l'Ems; 11.470 hab. Fab. de machines, fabrication de liqueurs, de savon, de [illegible] de cigares, brasserie, etc. Ch.-l. de cercle.

LEERNES, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]), près de la Sambre; 2.000 hab.

LEEST, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Malines]), sur la Senne, affluent de la Dyle; 1.350 hab.

LE FAURE (Georges), romancier et auteur dramatique français, né à Paris en 1858. Il fit son droit, du journalisme politique en province et de la critique littéraire à Paris. Le succès de son premier roman populaire en 1886 le décida à se consacrer tout à fait à cette branche de littérature. En vingt ans, il a publié plus de cent romans, où il mêle d'ordinaire à un récit sensationnel des notions de vulgarisation historique, géographique et scientifique, tels que *les Aventures d'un savant russe*; *la Guerre sous* [illegible] *ridor*; etc. Il a aussi fait jouer, en collaboration avec Eug. Gugenheim : *Sainte-Russie, Jean la Cocarde* (1902), [illegible]

LEFÉBURE (Albert-Léon), homme politique et écrivain français, né à Wintzenheim, près de Colmar, en 1838. Entré en 1865 comme auditeur au conseil d'État, il fut envoyé en 1869 au Corps législatif par le collège électoral de Colmar, et il s'y distingua dans la discussion des questions économiques. Il fit la campagne de 1870-1871 dans les [illegible] et fut choisi pour représentant par le département de la Seine, aux élections complémentaires du 2 juillet 1871. Il siégea au centre droit, vota les lois constitutionnelles et fut sous-secrétaire d'État au ministère des finances dans le second cabinet de Broglie (1873-1874). Comme écrivain et [illegible] à la « Revue contemporaine », etc. Parmi ses ouvrages, [illegible] *de Stockholm* (1880), en collaboration avec F. Desportes; *la Renaissance religieuse en France* (1886); *le Devoir social* (1890); *De l'organisation de la charité privée en France*; etc. Lefébure a été élu membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de A. Lefèvre-Pontalis (1903).

***LEFEBVRE** (Jules-Joseph), peintre français, né à Tournon (Seine-et-Marne) en 1836. — Depuis 1902, il a exposé de nombreuses figures de femmes, traitées dans le style aimable et gracieux qui a fait sa réputation : *Vestale endormie* (1902); *Hélia* (1903); *Carlotta* (1904); *Lady Godiva* [illegible]

LEFEBVRE (Hippolyte), sculpteur français, né à Lille en 1863. Élève de Cavelier, il obtint le prix de Rome en 1892, avec *Adam chassé du Paradis terrestre*. En 1896, il exposait avec succès *le Pardon*, statue marbre, et *la Dou*[illegible] furent honorées d'une première médaille. Mais le plus [illegible] marbre (médaille d'honneur du Salon de 1902). Ce groupe est au musée du Luxembourg. Depuis, on a vu du même artiste une charmante figure, *l'Été*, d'un style très moderne et élégant (Salon de 1905); *l'Hiver* (1906).

LEFÈVRE [illegible] en 1828. Entré dans la marine en 1845, enseigne en 1851, il travailla sous les ordres de Jurien de La Gravière, se distingua (1856) en coopérant au sauvetage des victimes du grand incendie qui dévora une partie de la ville de Macao, devint lieutenant de vaisseau en 1859, fut officier d'ordonnance de l'amiral Larrieu, qu'il assista pendant une partie de l'expédition du Mexique, et, promu capitaine de frégate en 1870, servit d'aide de camp à l'amiral Fourichon, qu'il suivit à Tours et à Bordeaux, et plus tard

au ministère de la marine [illegible]. Capitaine de vaisseau [illegible], il participa [illegible] de Sfax et à l'affaire de Gabès [illegible] des travaux [illegible], il fut promu contre-amiral en 1884, fut major de la flotte à Brest [illegible], prit le portefeuille de la [illegible] 1893. [illegible] de réserve en 1893.

Lefèvre [illegible], professeur et compositeur [illegible] Paris [illegible]. Il entra quelque temps au [illegible] la classe d'harmonie d'Hippolyte Colet, mais il en sortit bientôt pour suivre les leçons de Maleden, sous la direction duquel il resta pendant dix années. Il se livra alors lui-même à l'enseignement, et, ayant épousé en 1865 la fille aînée de Niedermeyer, il fut bientôt nommé directeur de l'importante école de musique religieuse fondée par celui-ci en 1853. Sous sa direction, cette école, qui plus tard s'appela *École de musique classique,* prit une extension nouvelle. Il reconstitua la Société de musique vocale classique sans accompagnement, fondée naguère par le prince de la Moskowa et Niedermeyer et donna avec elle de nombreux concerts où furent exécutées des œuvres inconnues des maîtres des XVIe et XVIIe siècles. G. Lefèvre a écrit lui-même des messes avec orchestre, quatuors, un traité d'harmonie, etc.

Lefèvre (Maurice), romancier et auteur dramatique français [illegible] en 1857. Fils et petit-fils de journalistes républicains, il débuta dans le « Lexovien » [illegible] par son arrière-grand-mère en 1816. S'étant [illegible] à Paris en 1877, il écrivit successivement ou à la fois à la [illegible] (1877), au « Gaulois », au « Matin », à l'« Écho de Paris », où il signait la « Soirée parisienne » du pseudonyme de Flambeau, au « Voltaire », au « Figaro » (1888) où il fit la Soirée théâtrale signée Un Monsieur de l'orchestre et où il fonda les fameux *Five o'clocks* (1891), aux revues « la Musique moderne » et « le Monde artiste », où il soutint une campagne ardente (1888-1892) en faveur du réalisme au théâtre. Il a fait jouer, soit seul, soit en collaboration : *Scaramouche,* ballet-pantomime, [illegible] *la Nuit de Noël, le Crime* [illegible] avec Louis Decori (1904); *Tout vient à point!* En librairie, il a publié : *Mademoiselle* [illegible], *Scaramouche,* conte; *Crève-cœur; Par amour;* *le Château de cartes; Histoires invraisemblables; A travers champs; la Chanson de Paris; la Femme à travers l'histoire,* recueil de causeries; *Madame Carignan; Yuri;* etc. Conférencier remarquable, Lefèvre a remporté des succès à Monte-Carlo, à Bruxelles, à Londres, à New-York, etc., et surtout à Paris, de 1890 à 1902, à la Bodinière.

***Lefèvre-Pontalis** (Germain-*Antonin*), homme politique et publiciste français, né à Paris en 1830. — Il est mort dans la même ville en 1903. Aux ouvrages précédemment cités il faut ajouter : *les Elections prussiennes* [illegible]; *l'École de la Paix, la Réforme électorale* (1899); *Histoire de la* [illegible] XVIIIe siècle (1900); *les Elections en Europe à la fin du XIXe siècle* (1902).

Lefèvre-Pontalis (Germain), diplomate et historien français, né à Paris en 1860, fils du précédent. Élève de l'École des chartes (1879-1883), licencié ès lettres et en droit, il fut attaché au bureau historique des archives du ministère des affaires étrangères, qu'il quitta en 1891 avec le titre de secrétaire d'ambassade. Il a collaboré aux *Inventaires* des archives des affaires étrangères et publié un grand nombre de monographies (*Olivier Basselin, le Siège de Meulan en 1424,* etc.) et de mémoires documentaires sur l'histoire de Jeanne d'Arc. Ses travaux sur ce point spécial lui ont valu d'être chargé, par la Société de l'histoire de France, du conseil de laquelle il est membre, de la continuation de l'ouvrage de Quicherat sur le procès de Jeanne d'Arc. Ses principaux livres, en outre de sa thèse [illegible] (1883), sont : *Correspondance inédite des ambassadeurs de France en Angleterre, de Castillon et de Marillac; Odet de Selve.* (1885-1888); *Mission du marquis d'Eguilles auprès de Charles-Edouard 1745-1746* (1887-1888), et *la Chronique d'Antonio Morosini 1396-1413,* en collaboration avec Léon [illegible].

Lefèvre-Pontalis (Eugène), archéologue français, né à Paris en 1862, frère du précédent. Élève au lycée Condorcet, il suivit les cours de l'École des chartes (1881-188[illegible]) et fut [illegible] à la bibliothèque Mazarine; puis il remplit les fonctions de bibliothécaire du comité des travaux historiques et scientifiques jusqu'en 1892. Il a collaboré à la *Bibliographie des travaux historiques et archéologiques des Sociétés savantes de la France* et a publié beaucoup de monographies d'églises dans les Bulletins des Sociétés départementales. Son principal ouvrage, très important pour l'histoire de l'art gothique, est intitulé *Architecture religieuse dans l'ancien diocèse de Soissons aux XIe et XIIe siècles* (1894-1896). Il a étudié de la même façon l'*Architecture romane en Espagne.* Citons encore : *Monographie de l'église de Saint-Maclou de Pontoise* [illegible] *la cathédrale de Noyon* (1901) [illegible] M. Lefèvre-Pontalis dirige depuis 1900 la Société française d'archéologie et le Bulletin monumental. Il a été nommé suppléant à la chaire d'archéologie à l'École des chartes.

Leffinghe, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. d'Ostende], ; 1 880 hab. Tanneries.

Lefort (Paul-Adolphe), écrivain d'art français, né à [illegible] à Puteaux [illegible] de 1855 à 1867 en Espagne, où il dirigea un des services de la ligne de chemin de fer de Madrid à Saragosse et employa ses loisirs à l'étude de l'art espagnol, sur lequel il [illegible] des études sur *Ribéra, Zurbaran, l'académie San Fernando* [illegible] inspecteur [illegible].

Legastelois [illegible] né à [illegible] Carrier et Lhuig. Levasseur, il a exécuté un certain nombre de sculptures, bustes ou bas-reliefs; cependant, il est plutôt connu comme auteur de plaquettes. Celle de la *Jeunesse* est une des plus connues. C'est à ce titre qu'il fut récompensé à l'Exposition de 1900 (Paris). Parmi ses morceaux de sculpture, signalons : *Fénelon,* buste marbre pour le lycée de Chambéry; *Clara d'Anduze,* monument érigé à Anduze (Gard); *le Docteur Tourane,* buste bronze; *Maternité, Secours, Assistance,* trois bas-reliefs de pierre pour la crèche et le dispensaire de Saint-Maur. Legastelois est attaché comme graveur à la Monnaie de Paris.

Legault (Marie-Françoise, dite Maria), actrice française, née et morte à Paris (1858-1905). Élève de Monrose au Conservatoire, elle obtenait un second prix de comédie en 1872, et remportait le premier l'année suivante. Ingénue charmante, elle débutait à la Comédie-Française en 1874, dans l'*Epreuve,* mais n'y restait que peu de temps. Engagée au Gymnase, elle y créa plusieurs rôles dans : *le Charmeur, les Deux Comtesses, Ferréol, l'Age ingrat,* fit en 1879 une courte apparition au Palais-Royal, et entra au Vaudeville, où elle se fit remarquer dans : *la Princesse Georges, Tête de linotte, la Vie facile, les Rois en exil* et *Clara Soleil.* En 1887, elle débuta sérieusement à la Comédie-Française dans le *Legs* et le *Caprice,* joua Célimène du *Misanthrope,* mais au bout de deux ans accepta un engagement pour le théâtre français de Saint-Pétersbourg, où elle obtint de vifs succès. De retour en France en 1893, elle rentra au Vaudeville, d'où elle retourna en 1894 au Gymnase. Elle alla créer ensuite la *Figurante* à la Renaissance (1896), Roxane dans *Cyrano de Bergerac* à la Porte-Saint-Martin (1897), et enfin Marie-Louise, dans l'*Aiglon,* au théâtre Sarah Bernhardt (1900).

***Leger** (Louis), professeur et écrivain français, né à Toulouse en 1843. — A la suite d'une étude faite à l'Institut en octobre 1901 sur la *Bataille de Crécy, d'après les écrivains bohémiens,* il a constitué un comité pour l'inauguration d'un monument commémoratif de cette bataille. Ce monument a été inauguré le 1er octobre 1905. Outre les ouvrages déjà cités, il a encore publié trois volumes d'*Études slaves* (1875-1886), une édition de l'*Evangéliaire de Reims* (1899) et *les Souvenirs d'un slavophile* (1905).

Leghorn nom angl. de *Livourne* n. Nom donné à des gallinacés originaires de l'Europe méridionale (sans doute de l'Italie), et qui ont été introduits en Angleterre et en Amérique.

— Encycl. Les *leghorns* sont des volailles de taille moyenne; alertes et vives, elles se plaisent en parquets, mais, abandonnées à elles-mêmes, elles trouvent bien leur subsistance. Le coq possède une crête simple, bien dentelée, droite et très développée, alors que celle de la poule est retombante; les barbillons sont longs et rouges, les oreillons jaune soufre. Les leghorns ont joui quelque temps en France d'une véritable vogue; mais elles ont été discréditées par les poules de Livourne, qui, introduites d'Italie, propagèrent dans les poulaillers la diphtérie dont elles étaient atteintes; d'autre part, la chair de ces volailles est jaunâtre et peu savoureuse. Il faut dire cependant qu'elles possèdent de remarquables qualités de pondeuses. Il en existe plusieurs variétés : blanche, la plus estimée; dorée, fauve (très appréciée en Angleterre) et noire.

Coq et poule leghorns blancs.

***Le Goffic** (Charles), littérateur français, né à Lannion en 1863. — En même temps qu'une collaboration abondante à divers journaux et revues, il a donné en librairie : *l'Ame bretonne* (1902); *les Métiers pittoresques* (1903); *Sur la côte; l'Erreur de Florence* (1904), *les Bonnets rouges* (1906); etc. Il a fait jouer avec succès un acte en vers, en collaboration avec Gabriel Vicaire, *le Sortilège* (1896).

Legouis (Emile), professeur et littérateur français, né à Honfleur (Calvados) en 1861. Licencié ès lettres (1880-1881), il enseigna l'anglais pendant un an au collège d'Avranches (1881-1882), et fut nommé agrégé d'anglais en 1885. Il fut alors envoyé à Lyon comme maître de conférences d'anglais, passa ses thèses de doctorat à Paris en 1896, fut nommé professeur titulaire à l'université de Lyon et chargé du cours d'anglais à la Sorbonne (1904). Ses thèses ont pour titres : *la Jeunesse de William Wordsworth* [illegible] *gens in Eclogis* (the Shepheardes Calender) *versum heroicum* [illegible]. Il a publié en outre : *Thomas Gray. Choix de poésies* (1887); *le Général Beaupuy,* en collaboration avec G. Bussière (1891); *the Early Life of W. Wordsworth,* traduit par J. W. Matthews (1897); *Quelques poèmes de Wordsworth,* traduits en vers (1896); *Pages* [illegible] *de Wordsworth* (1902); *Morceaux choisis de littérature anglaise,* avec Beljame (1905); etc.

Le Gout-Gérard, peintre français, né à Saint-Lô [illegible] en 1856. [illegible] depuis dix ans à l'administration des finances, lorsqu'il prit goût à la peinture de paysage. Il exposa ses premières toiles aux Champs-Élysées en 1889. La vogue vint rapidement au peintre, qui traitait avec un brio et un don de vie séduisants les ports et les mœurs de la Bretagne, les marchés grouillants, le ciel plombé et la mer frissonnante. Sa couleur chatoyante et pourtant vraie combine l'exactitude et le charme. Ses effets de soir sont riches et harmonieux. Il traite également à l'huile et au pastel. Citons parmi ses œuvres : *Rentrée des bateaux de pêche,* au ministère des beaux-arts (pastel); *Concarneau le matin,* au palais de l'Élysée (peinture); *Dans le port,* au musée de Dijon (peinture); *l'Enterrement du marin,* au musée de Rouen (pastel); *les Tricoteuses,* au Petit Palais (pastel), etc.

***Legouvé** (Gabriel-Jean-Baptiste-Ernest-Wilfrid), littérateur français, né à Paris en 1807. — Il est mort dans cette ville en 1903.

Legrand (Paul), célèbre mime, né à Saintes en 1816, mort à Paris en 1898. Fils d'un artisan, il vint jeune à Paris, où il se prit de passion pour le théâtre. Vers 1837, il débuta à la salle Bonne-Nouvelle; puis il entra aux Funambules, où il connut Debureau, qui le prit en amitié. Legrand débuta dans la pantomime en jouant *le Lutin femelle,* se fit applaudir auprès de Debureau et, après la retraite de ce dernier, lui succéda comme chef d'emploi. Sa physionomie expressive et mobile excellait à rendre la terreur, les désespoirs, l'effarement, la mélancolie. Son succès fut très grand dans : *Pierrot valet de la mort, Pierrot pendu, Pierrot pacha, Pierrot chez les bohémiens, Pierrot ministre,* etc. En outre, il fit jouer à ce théâtre deux pièces : *Fesse-Mathieu* et *Jocrisse tout seul.* Après un voyage à Londres (1847), il revint aux Funambules, puis entra aux Folies-Nouvelles, où il créa un grand nombre de petites pièces, dont plusieurs sont de lui. Il parut ensuite aux Délassements, aux Folies-Marigny, etc., et dirigea, enfin, pendant quelques années, avec Bouveret, le théâtre d'enfants de la galerie Vivienne.

Legrand (Pierre), avocat et homme politique français, né à Lille en 1834, mort à Paris en 1895. Avocat à Lille et bâtonnier, il fut nommé préfet du Nord le 23 septembre 1870. Élu en 1876 député de Lille, il fit partie des 363, fut réélu en 1877 et 1881, reçut le portefeuille du commerce dans le cabinet Duclerc (1882), le conserva dans le cabinet Fallières (janv. 1883), le reprit dans le cabinet Brisson (1885), ne fut pas réélu en octobre 1885 et se démit de son portefeuille. Une élection partielle en 1887 lui rendit son siège de député, et la formation du cabinet Floquet (1888) le ramena au ministère du commerce. Il y prépara l'Exposition universelle de 1889, fut réélu en 1889 aux élections générales et obtint en 1893, pour la sixième fois, le renouvellement de son mandat.

***Legrand** (Emile), helléniste français, né à Fontenay-le-Marmion (Calvados) en 1841. — Il est mort à Paris en 1903.

Legrand (Louis), peintre et graveur français, né à Dijon en 1863. Il fut d'abord employé dans une banque, puis suivit pendant cinq années les cours de l'École des beaux-arts de Dijon. Une bourse de voyage lui permit de venir, en 1885, à Paris, où il reçut les conseils de Rops. Les dessins de Degas furent aussi pour lui une révélation. Il se fit très vite une place dans les journaux illustrés : « la Journée », « le Journal amusant », « le Courrier français », où il collabora régulièrement de 1888 à 1891. Puis il se consacra entièrement à la peinture et à la gravure, eau-forte et vernis mou. Il emprunta ses types au personnel des grands bars et du corps de ballet de l'Opéra, et ses sujets à la vie galante. Il expose à la Société nationale des beaux-arts; il a exposé depuis 1899 nombre de peintures : *une Blonde, Mangeuse d'huîtres, le Bain, Danseuse* (acquis par l'État), *la Sieste* (musée de Montpellier), etc., et des pastels et dessins rehaussés : *le Fils du charpentier, la Divine parole, les Amants, Beau soir, la Dame à l'œillet, les Petites du ballet, le Mâle,* etc. Plusieurs de ses estampes forment un ensemble. Ainsi : *le Livre d'heures de Louis Legrand; la Faune parisienne.* Il a illustré : *Cours de danse fin de siècle,* pour la Société des Amis des livres; les *Contes d'Edgar Poe.* On lui doit aussi une lithographie en deux teintes : *les Communiantes.*

***Légume** n. m. — Encycl. Dans son acception la plus large, le mot *légumes* désigne des productions végétales bien différentes : des plantes herbacées (salades diverses, choux, épinard, oseille); des graines (pois, haricots, lentilles, fèves, etc.); des racines (salsifis, scorsonères, carottes, radis, raves, betteraves); des bulbes (oignon, ail, échalote); des fruits (courge, potiron, cornichon, concombre); des tiges (poireau, ciboule, cardon, asperge). V. la planche en couleurs.

Dans l'alimentation de l'homme, où ils jouent un rôle important, les légumes fournissent surtout des albuminoïdes et de l'eau. Ils sont souvent le véhicule de nombreux microbes, surtout par leurs parties aériennes que contaminent les eaux d'arrosage : il convient donc de ne consommer que des légumes verts très cuits ou (dans le cas des salades par exemple que l'on mange ordinairement crues) lavés soigneusement et abondamment.

Le Guyader (Frédéric-Jean-Marie), poète français, né à Brasparts (Finistère) en 1847. Il fit, dès 1867, jouer au théâtre de Rennes deux drames en trois actes et en vers : *le Roi s'amuse* et *le Masque de la Mort Rouge,* dont le sujet est tiré d'Edgar Poe. L'année suivante, il fondait à Rennes, avec Tiercelin, le journal littéraire *la Jeunesse.* Il a souvent signé du pseudonyme de Frédéric Fontenelle. Ses principales œuvres poétiques sont : *Anne* (1888), poème de soixante pages, très populaire en Bretagne [illegible] (1896); *Du Guesclin. Siège de Rennes,* [illegible] autre poème national (1896); *l'Ere bretonne* (1896), poésies couronnées par l'Académie française; *la Chanson du cidre* (1901); *la Bible : d'Adam à Jésus* (1903). Le Guyader fait vraiment vibrer dans sa poésie, à la fois naïve et savante, toutes les cordes de la lyre bretonne. Il a été nommé conservateur de la bibliothèque de Quimper.

Lehe, ville d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. de Stade]), non loin de la Geeste, un peu au N. de Bremerhaven; 19.150 hab. Fabrique de ciment. Chef-lieu de cercle.

Le Hérissé (René-Félix), homme politique français, né à Autrain (Ille-et-Vilaine) en 1857. Élève de Saint-Cyr, il servit dans la cavalerie (1878-1886). Élu député en 1886 par le département d'Ille-et-Vilaine, il s'occupa de questions militaires, fut élu secrétaire de la Chambre (1888), et, partisan déterminé du général Boulanger, fut un des membres les plus actifs du « Comité républicain de protestation nationale ». Il fut réélu député en 1889 par la première circonscription de Rennes. Après la mort de Boulanger, son rôle fut un peu effacé. Réélu par Rennes en 1893, en 1898, en 1902 et en 1906, il se cantonna de plus en plus dans les questions militaires et coloniales et fut délégué élu par la Côte d'Ivoire au conseil supé-

LÉGUMES ET PLANTES POTAGÈRES



LÉGUMES ET PLANTES POTAGÈRES. 1. Pomme de terre ronde. — 2. P[illegible]
bours. — 7. Patate. — 8. [illegible] — 9. Oxalis. — 10. [illegible]
[illegible] — 18. Betterave à sucre. — [illegible] — 20. [illegible]
[illegible] Radis demi-longs rose[illegible] — 27. Radis [illegible] — 28. Radis [illegible]
35. Cornichons. — [illegible] Courge [illegible]
frisée. — 46. Chicorée scarole. — [illegible]
[illegible] Oignon de Trébons. — 57. Oignon de [illegible] — 58. [illegible]
bœuf. — 65. Chou de Bruxelles. — 66. Chou de Milan. — [illegible]
76. Asperge. — 77. Haricots verts. — [illegible] serpette. — 81. Pois mange-tout. — 82. Pois téléphone. — [illegible]

[illegible]

Le Hir [illegible] *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* : « Le Hir était un savant et un saint; il était éminemment l'un et l'autre. »

Lehmann (Charles-Pierre), peintre norvégien, né à [illegible] mais s'adonna bientôt à la peinture de portraits, qui lui valut la célébrité et la fortune. D'une fertilité presque sans exemple, Lehmann a produit un très grand nombre de portraits, dont le mérite est dans une ressemblance [illegible].

***Lehmann** (Auguste-Guillaume-Rodolphe), peintre [illegible] Il est mort à [illegible].

Lehmann (Grégoire), peintre russe, né à Moscou en [illegible], mort à Paris en 1901. Il se forma dans son art à l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, fit un court séjour en Italie et se fixa à Paris, où, durant trente [illegible] *Portraits* pleins de conscience et d'une facture légère, notamment [illegible] *Ivine*, la cantatrice russe. C'est d'ailleurs dans l'aristocratie russe, de passage en France, qu'il a choisi la plupart de ses modèles.

Lehoux (Pierre-Adrien-Pascal), peintre français, né et mort à Paris (1844-1896). Il fut élève de Cabanel et débuta au Salon de 1869. Dès son premier envoi, il laissa [illegible] tions insuitées. L'artiste était hanté par le colossal, mais le dessin, chez lui, ne cessa jamais d'être savant. [illegible] *Laurent martyr*, qui prit place au musée du Luxembourg. [illegible] maîtrise qui rallia la critique autour de Lehoux.

Lehr (Adolphe), homme politique et écrivain allemand [illegible] Berlin en 1901. Destiné à l'industrie métallurgique, il fut directeur des fonderies Frédéric-Guillaume, de Gravenhorst, puis de la Banque générale des assurances contre les accidents, de Leipzig. En 1894, il accepta les fonctions de gérant de l'Association vieille-allemande, ainsi que celles de rédac[illegible] mit en contact direct avec la politique. Il fut élu membre du Reichstag en 1898 et vota avec les libéraux nationaux. Ses ouvrages traitent surtout des sujets d'économie politique [illegible].

Lehrs (Charles), philologue allemand, né et mort à [illegible], professeur de gymnase à Dantzig, Marienwerder et Kœnigsberg, enseigna en même temps à l'université de Kœnigsberg comme privatdocent (1831), puis comme professeur extraordinaire (1835). Enfin, en 1845, il fut nommé professeur ordinaire de philologie à cette même université. Ses œuvres les plus importantes sont : *les Études d'Aristarque* [illegible] *Horace. Étude particulière des pièces et des passages apocryphes* (1869); etc. Il a traduit le *Phèdre* et le *Banquet* de Platon (1870).

Leibl (Guillaume), peintre allemand, né à Cologne en [illegible] il débuta par des imitations de ce maître; mais, s'étant rendu à Paris, il acquit une manière personnelle qui le range parmi les réalistes de la fin du second Empire. De retour dans sa patrie après la guerre franco-allemande (1870-1871), il fut le peintre des campagnards, sans outrance, mais avec une sûreté de touche et de coloris des plus remarquables. Ses meilleures œuvres sont : *Femmes de Da*[illegible] *Vorarlberg et Enfant*, *Dans une petite ville*, etc. Leibl était membre de l'Académie de peinture de Munich.

Leignon [illegible]

Leiphaimos [illegible] pantes, dépourvues de chlorophylle, portant sur un rhizome simple des feuilles écailleuses; ce sont des plantes saprophytes. Les fleurs, en cymes lâches, ou isolées, ont une corolle tubuleuse dépassant le calice, et un stigmate entier. Les étamines, au nombre de 4 ou 5, émettent un pollen à grains simples. L'ovaire est uniloculaire. On connaît plus de 20 espèces de ce genre, presque toutes peuplant les forêts de l'Amérique tropicale.

Leirochroite (*lè-ro-kro*) n. f. Arséniate hydraté naturel de cuivre avec carbonate de chaux. ‖ On l'appelle [illegible]

***Leitner** (Gottlieb-Guillaume), orientaliste anglais, né [illegible]

Lejay (abbé *Paul*-Antoine-Augustin), philologue fran[illegible] des lettres de Paris, se fit recevoir licencié en 1883, et [illegible]

[1889]. Il fut nommé en 1889 maître de conférences et en 1893 professeur de philologie classique à l'Institut catholique de Paris. Il avait été ordonné prêtre en 1890. Il s'est occupé de philologie latine et d'histoire ecclésiastique. Il [illegible] *des Satires et Épîtres d'Horace*, et a revu la *Syntaxe latine* de Riemann (1894). Parmi ses travaux originaux, citons : [illegible] *rythmes latins* (1895); *Alphabets numériques latins* (1898); *le Locatif terræ* (1902); *le Sabbat juif et les poètes latins* (1903). Il a entrepris avec Hemmer la publication des [illegible] et surtout à la « Revue d'histoire et de littérature religieuses », fondée en 1896.

Le Jeune (Jules), homme politique belge, né à Luxembourg en 1828. Inscrit au barreau de Bruxelles en 1851, il y eut bientôt conquis une notoriété considérable. En 1860 il se pourvut d'une charge d'avocat à la Cour de cassation. Ministre de la Justice dans le cabinet Beernaert (1887-1894), il contribua plus que personne au vote des lois sur la condamnation et la libération conditionnelles qu'il avait présentées. Il devint ministre d'État en 1894 et fit partie du Sénat de 1894 à 1900. J. Le Jeune s'est intéressé à nombre d'œuvres économiques et sociales; il est devenu l'un des chefs les plus actifs du mouvement antialcoolique en Belgique.

Leke, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale, arrond. de Dixmude) : [illegible] hab.

Lekeu (Guillaume), musicien belge, né à Heusy, près Verviers, en 1870, mort à Angers en 1894. Il commença à peu près seul ses études sur la théorie de l'art et fit exécuter à Verviers, à l'âge de dix-neuf ans, une pièce symphonique intitulée : *le Chant de triomphale délivrance*. A Paris, il reçut de César Franck quelques leçons de composition, interrompues par la mort du vieux maître. De retour à Bruxelles, il prit part au concours de Rome et y obtint le second prix pour sa cantate d'*Andromède*. Il écrivit alors une sonate pour piano et violon, que le violoniste Ysaye surtout a fait connaître, une *Fantaisie symphonique sur deux airs angevins*, deux études symphoniques sur *Hamlet et Faust*, un *Chant lyrique* pour chœur et orchestre, un *Poème* pour violon solo et orchestre, un *Adagio* pour orchestre à cordes.

Lelong (collection). Cette collection formée par une antiquaire, Mme Boisse, plus tard Mme Camille Lelong, fut longtemps installée par sa propriétaire dans un hôtel particulier du quai de Béthune. Lorsque celle-ci mourut, laissant pour légataire universelle la Société des artistes musiciens, fondée par le baron Taylor, la vente des objets précieux qu'elle avait accumulés donna lieu, du 27 avril au 1er mai 1903, aux plus grosses enchères. La collection Lelong comprenait des œuvres de toutes les époques, parmi lesquelles celles du XVIIIe siècle furent les plus disputées. Voici quelques-uns des principaux morceaux qu'elle contenait : Largillière, portrait de la *Marquise du Châtelet*; Rigaud, portrait de *Gigot de la Peyronnie*, chirurgien de Louis XV; Trinquesse, *Jeune Fille à l'œillet*; F. Boucher, *le Moulin de Charenton*; W. Beechey, *Jeune Fille en Hébé*; [illegible] *la Cage inaccessible*; Christophe Huet, *les Saisons*, décoration de salon; un buste de Pajou, celui de *Mme de Fourcroy*; etc.

Le Lorrain (Jacques), poète et romancier français, né à Bergerac en 1856, mort à Paris en 1904. Il a produit des romans, parmi lesquels : *le Rousset*, *Nu*, *Au delà*, *les Voluptueux* et, parmi ses poésies : *Evohé*, *Fleurs pâles*, *Çà et là*. Il a fait aussi des pièces de théâtre, dont une, *Don Quichotte* (Théâtre-Français), obtint un réel succès. Le Lorrain, obligé de se créer des ressources autrement que par la littérature, s'établit savetier dans une boutique du quartier Latin, où il mourut.

***Lemaire** Jeanne-*Madeleine* Coll, dame, femme peintre française, née aux Arcs (Var) en 1845. — Après l'Exposition universelle de 1878 (Paris), elle cessa de paraître dans les Salons. Mais elle prit part aux expositions de la Société des pastellistes et de la Société des aquarellistes. A l'Exposition de cette dernière société, en 1889, elle eut notamment un envoi composé de figures, de fleurs et d'illustrations pour *Flirt*, de Paul Hervieu. On voyait d'elle, la même année, aux Pastellistes, deux *Portraits* et une composition : *la Toilette*. En 1890, elle fut l'une des premières adhérentes de la Société nationale des beaux-arts, où elle eut le titre de sociétaire. Ses envois les plus remarqués depuis cette époque sont : *le Sommeil*, *Ophélie*, *Five*, *Pêches et raisins*, *Derniers beaux jours*, quatre panneaux décoratifs symbolisant les saisons, *le Char des fées*, etc. Les compositions peintes, pastellées ou aquarellées qu'elle envoya à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) lui valurent une médaille d'argent. Elle a été nommée professeur de dessin, pour la fleur, au Muséum d'histoire naturelle.

Lemaire (Georges-Henri), graveur sur pierres fines [illegible] Jacques Perrin, il obtint sa première récompense au Salon de 1882 avec un camée onyx, *la Fortune et le Jeune Enfant*. Il exposa en 1885 *Victorien Sardou*, camée onyx; *la Main* [illegible] première médaille lui fut décernée en 1894 pour son camée *le Destin*. Le jury des Expositions universelles (Paris) honora d'une médaille d'or, en 1889, *Corneille*, buste de jaspe rouge; *Flore et Zéphire*, camée sardonyx, et d'un grand prix en 1900 ; *la Destinée*, onyx, argent et améthyste; *Orphée perdant Eurydice*, cornaline, argent et topaze. Citons encore *Immortalité*, statuette en lapis, agate, jaspe et or. On voit de Lemaire au musée du Luxembourg *le Printemps*, sardonyx (1901), etc.

Lemaire (Jean-Eugène-*Gaston*), compositeur français, né en 1854. Il fit ses études musicales à l'école Niedermeyer, et se fit connaître par la publication de mélodies et de morceaux de piano. Il écrivit aussi quelques morceaux de musique religieuse, puis fit représenter tant [illegible]

[illegible] *redowa*, etc. On lui doit aussi une adaptation musicale de la *Nuit d'octobre* et quelques morceaux légers pour orchestre [illegible] à l'Opéra-Comique en 1902.

***Lemaitre** (Jules), littérateur français, né à Vennecy (Loiret) en 1853. — La campagne nationaliste qu'il mena [illegible] déjà cessé de faire des conférences politiques, et il abandonna formellement la direction de la Ligue de la Patrie française, pour revenir à la littérature et au théâtre. Depuis 1901, il a publié [illegible] *vel état d'esprit* (1904), plaquette importante, parce qu'elle marque bien l'évolution de ses idées; un volume de contes comme en peut faire un érudit qui est poète : *En marge des vieux livres* (1905), et une lecture sur les *Vieux livres* faite à la séance annuelle de l'Institut en 1905. Au théâtre, il a donné la [illegible] l'autre comédies en quatre actes, jouées à la Renaissance.

Lemasson (François), sculpteur français, né à la Vieille-Lyre (Eure) en 1745, mort à Paris en 1807. Il reçut à Pont-Audemer les leçons de Cousin, et à Paris celles de Guillaume II Coustou. Il exécuta sous la Révolution de curieuses compositions allégoriques, mais surtout des bustes de conventionnels. Sous l'Empire, le sculpteur, apprécié aussi comme portraitiste, reçut de nombreuses commandes officielles. On voit de lui au musée de Versailles les bustes de *Kléber*, *Perronet*, *Caffarelli*, *Augereau*, etc.

Lematte (Fernand-Jacques-François), peintre français, né à Saint-Quentin (Aisne) en 1850. Élève de Cabanel, grand prix de Rome en 1870 avec la *Mort de Messaline*. Il avait débuté au Salon, cette même année, avec les *Joueuses d'osselets*. Il a successivement exposé : *Dryade*, musée de Caen (1872); *Portrait de Mme L...*, *l'Enfant et l'épine*, troisième médaille (1873); *l'Enlèvement de Déjanire* musée de Nice, 1874; [illegible] *furies*, musée de Saint-Quentin (première médaille, 1876); *Nymphe surprise par un faune* (1878), etc. Il a obtenu une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), où il avait envoyé *Judith et Holopherne* et deux portraits. Il a peint : *la Famille*, pour la mairie du XIIIe arrond.; cinq compositions pour l'hôtel de ville de Reims; *Institution de l'université de Montpellier*, pour l'université de Montpellier. Signalons dans les musées : *la Veuve* (Nantes); *Vestales fuyant Rome* (Douai); *Vénitienne* [illegible] Mulhouse.

Lemay (Léon-Pamphile), poète et romancier canadien, né à Lotbinière (prov. de Québec) en 1837. Avocat, docteur ès lettres, membre de la Société royale du Canada, il a été pendant vingt-cinq ans bibliothécaire de la Législature de Québec. Son premier ouvrage, *Essais poétiques*, traduction du beau poème de Longfellow *Evangeline* et pièces fugitives, a paru en 1865 [illegible] *geances*, poème rustique (1875); *le Pèlerin de Sainte-Anne*, roman (1877); *Picounoc le Maudit*, roman (1878); *une Gerbe*, poésie (1879); *Fables* (1881); *Petits poèmes* (1883); *l'Affaire Sougraine*, roman (1884); [illegible] *dues* (1888); *Rouge et bleu*, comédies en prose (1891); *Bataille d'âmes*, roman (1899); *Contes vrais* (1900); *les Gouttelettes*, sonnets (1904). Lemay a abordé tous les genres : poésies légères et poèmes, fables et contes, romans, drames et sonnets. Il est tout à fait Canadien et ne s'inspire que de son ciel et de sa terre. Il a traduit en prose le *Chien d'or*, de Kirby.

Lemice-Terrieux. V. Masson (Paul).

Lemire (Jules-Auguste), prêtre et député français, né à Vieux-Berquin (Nord) en 1853. Il n'était pas encore prêtre, quand il fut nommé professeur au collège libre Saint-François-d'Assise, à Hazebrouck, où il avait fait ses études, et où il enseigna successivement la philosophie et la rhétorique. Il s'occupait en même temps d'études historiques et sociales et écrivait des livres et des brochures. Citons en particulier : *le Cardinal Manning et son action sociale* (1892); [illegible] *missionnaire* (1892). En 1893, il fut élu, au second tour, député de la 1re circonscription d'Hazebrouck (Nord); il a été réélu, sans concurrent, en 1898, en 1902 et en 1906. A la Chambre il s'est attaché spécialement à l'étude des problèmes sociaux et à la défense de la famille. Orateur sympathique et chaleureux, il a fait voter une loi sur le bien de famille, et même proposé un emprunt de 500 millions, afin de combattre le paupérisme en procurant un coin de terre aux familles françaises qui n'en ont pas, application du système social qu'il préconise sous le nom de « terrianisme ». En 1897, il a fondé la ligue française du *Coin de terre et du foyer*, qui a son bulletin mensuel, portant le même nom.

***Lemoine** (Georges), ingénieur français, né à Tonnerre en 1841. — Il fut élu en 1899 membre de l'Académie des sciences.

Le Moiturier (Antoine, dit **Antoniet**), sculpteur français, né à Avignon vers 1425, mort vers 1500. Il eut pour maître son oncle, Jacques Morel. On lui doit les parties capitales du *Tombeau du duc de Bourgogne Jean* [illegible] et qui figure au musée de Dijon. Sans nul doute, l'habile [illegible] retrouvés.

— Bibliogr. : Abbé Requin, *Antoine Le Moiturier* [illegible]

Le Mouël (Eugène) dessinateur et poète français, né à Villedieu (Manche) en 1859. Il fit son droit à Paris, et, après un court passage au contentieux des chemins de fer de l'État, se livra à ses goûts de littérature et [illegible] *une Revanche* (1889); *Enfants bretons* (1890), couronné par [illegible] teur d'un drame en 3 actes et en vers, *Kéméner*, joué à Paris [illegible] l'année suivante, et d'un drame lyrique, *le Fiancé de la mer*, musique de Bordier d'Angers, joué à Royan en septembre 1895. Il a donné aux journaux plusieurs romans et des articles ou des poésies. Il a illustré plusieurs de

ses ouvrages, *Contes pour [illegible] gens et enfants*, *le Nain* [illegible], *Guillaume* [illegible] *messieurs Mirabelle*. [illegible] au « Charivari », au [illegible] ges enfantines, et de plusieurs albums (*Ma petite ville*; [illegible] *chasse* [illegible] illustre le [illegible] a fait de [illegible]

LEMOYNE (François), peintre français, né et mort à Paris (1688-1737). Elève de Galloche, il remporta le prix de Rome en 1711 [illegible] chapelle des Jacobins ; en 1731, il reçut la commande de la [illegible] pal à la notoriété est la décoration de la voûte du salon d'Hercule, au château de Versailles, qui ne mesure pas [illegible] plus grandes que nature. Elles sont l'œuvre d'un décorateur d'une rare habileté, et valurent à l'artiste le titre de premier peintre ; mais un labeur excessif eut raison de ses forces [illegible]

LENARD (Philipp), physicien allemand, né à Presbourg en 1862. Privatdocent à Bonn (1891), il devint professeur [illegible] publié, souvent avec la collaboration du professeur Wolf, de Heidelberg, des travaux sur la capillarité, sur la phosphorescence, sur les effets de la lumière violette, sur la capacité électrique du bismuth, sur l'électricité des chutes d'eau et sur d'autres matières de l'optique et de l'électricité. En 1894, Lénard fit éditer les œuvres posthumes de Hertz. La même année, il découvrit que les rayons cathodiques observés dans les tubes de Crookes se propageaient aussi bien dans l'air à la pression atmosphérique que dans le tube lui même, tout en gardant leurs propriétés [illegible] tique. Ce sont les travaux de Lénard qui ont permis à Röntgen de découvrir les rayons X. Il obtint le prix Nobel en 1905.


Lénard.

LENBACH (François de), peintre allemand, né à Schrobenhausen (Haute-Bavière) en 1836. Il est mort à Munich en 1904. Ses *Portraits* [illegible] qui ont figuré dans la section allemande à l'Exposition universelle de 1900 [illegible]

Lendit (LA FÊTE DU), [illegible] exécutée pour la nouvelle Sorbonne. L'artiste y a représenté la procession des écoliers précédés du recteur et des parcheminiers allant à la foire annuelle du Lendit chercher les parchemins destinés à l'Université. Cette œuvre considérable, où, sous les costumes du moyen âge, défilent les universitaires contemporains les plus notoires, a figuré au Salon en 1903.

LENÉKA (*André*-Jean-Baptiste), auteur dramatique français, né à Paris en 1852. Il commença par donner quelques pièces dans de petits théâtres, puis en fit représenter plusieurs à Lyon [illegible] *deux heures d'arrêt*; *les Représailles*, *les Exploits d'un ré*[illegible] On connaît aussi de lui plusieurs opéras-comiques : *les Fo*[illegible] *Ma Capitaine* (Palais-Royal), *Double Gaffe* (Palais-Royal), *la Chasse aux mariés* (Déjazet), etc. Lenéka a été un instant directeur des Bouffes-Parisiens avec de Lagoanère (1901-1903), puis directeur du casino d'Aix-les-Bains.

* **LENEPVEU** (Jules-Eugène), peintre français, né à Angers en 1819, mort à Paris en 1898. [illegible] composé du buste du maître par Injalbert et d'un bas-relief représentant une allégorie de la *Peinture*, par Louis [illegible]

* **LENEPVEU** (Charles-Ferdinand), compositeur français, né à Rouen en 1840. Aux œuvres déjà mentionnées de ce compositeur, il convient d'ajouter de nombreuses mélodies, parmi lesquelles nous citerons : *la Jeune Captive*, un nocturne d'*Hernani* et *Deuil* [illegible]


Ch.-F. Lenepveu.

LENFANT (Eugène-Armand), officier et explorateur français, né à Melun (Seine-et-Marne) en 1865. Entré dans l'artillerie de marine en 1890, [illegible] s'est fait remarquer par deux importantes explorations ; dans la première, il a renouvelant l'exploit du lieutenant-colonel Klobb, remonté le Niger depuis son embouchure et réussi, en dépit des rapides, à ravitailler par la voie du fleuve nos postes militaires (1901-1902), corroborant ainsi les conclusions précédemment émises par le capitaine Toutée. Dans la seconde, il a découvert une voie fluviale beaucoup plus courte que le Chari, entre le golfe de Guinée et nos possessions des rives du Tchad quand, par la Bénoué, le Mayo Kebbi et le Toubouri, il est parvenu sur le *Benoît-Garnier*, avec l'enseigne de vaisseau [illegible] logis Lahure, à passer rapidement de la Nigeria britannique dans le Congo français à travers le Cameroun allemand (1903-1904). Il est reparti en 1906 pour une nouvelle expédition. Il a publié [illegible] *africain* (1902), et *la* [illegible]


[illegible]

LENGNAU ou **LONGEAU**, [illegible] logerie, tailleries de pierres fines. Carrières.

LENGNAU, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Zurzach] [illegible] 1.200 hab. Vignobles.

LENHAMIEN, ENNE (*lè-na-mi-in, èn'*) adj. Se dit d'un étage géologique constituant la base de la série pliocène des Pays-Bas et des côtes anglaises de Norfolk et de Suffolk. (Il correspond à la partie inférieure de l'étage plaisancien, et est caractérisé par les couches dites « de Lenham ».)

— N. m. Cet étage lui-même.

* **LENIENT** (Charles), littérateur français, né à Provins en 1826. Il est mort à Paris en [illegible]

LENNICK-SAINT-MARTIN, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]) ; 1.620 hab.

LENOIR (Charles-Amable), peintre français, né à Châtelaillon (Charente-Inférieure) en 1860. Elève de Bouguereau et de Tony Robert-Fleury, il obtint un second prix au concours de Rome. Il a débuté au Salon de 1890, où il avait envoyé *Sirène* et un portrait de femme, et a remporté une troisième médaille en 1872 avec : *A vingt ans*. En 1896, la *Mort de Sapho* et *Calme* lui valurent une seconde médaille. Il a composé depuis : *Dans le silence des* [illegible] *Portraits et Baigneuses*.

LENORMAND (René), compositeur français, né à Elbeuf en 1846. Elève du théoricien allemand Damcke, puis de Sandré, il s'est fait connaître par des œuvres d'une facture très soignée et d'une inspiration très personnelle, qui se divise en trois parties : musique de chambre, musique de piano, musique de chant ; c'est dans cette dernière qu'il a le plus profondément imprimé sa marque. Ses pièces chantées sont de petits poèmes complets, mélancoliques, tendres ou douloureux, plutôt rapprochés du *lied* allemand, quoique par leur esprit et leur facture ils soient très français et très modernes. Bornons-nous à signaler : *Quinze mélodies*; *les Fleurs du mal*; *Quatre mélodies* sur des proses de Pierre Veber ; *Mélodies tristes*; *le Chant des vieilles maisons*; *Quatre mélodies* sur des paroles de H. René Lenormand fils ; la *Vierge au lavoir*, quatuor vocal, etc. Pièces les plus connues : *Nocturne*, *les Yeux tristes*, *Chanson des pêcheuses de nuit*, *Dans la brume*, *Coucher de soleil*, *le Mineur*, *les Vautours*, etc. René Lenormand a été longtemps correspondant du « Musical Times » de Londres.

LENÔTRE (Théodore GOSSELIN, dit **Georges**), historien et auteur dramatique français, né au château de Pépinville, près de Metz, en 1857. Il débuta au « Figaro » en 1880, donna des articles à la « Revue des Deux Mondes », et collabora régulièrement au « Monde illustré » [illegible] au « Temps » depuis 1898. Il a publié en librairie : *Paris révo*[illegible] *les exécuteurs des arrêts criminels* [illegible] documents inédits (1894); *la Captivité et la mort de Marie-Antoi*[illegible] *normande au temps de l'Empire*, avec préface de Victorien Sardou ; *un Agent des princes pendant la Révolution : le marquis de La Rouerie et la conjuration bretonne* [illegible] *papiers*, 3 séries ; *le Drame de* [illegible] *lution*, etc. Le prix Berger de l'Académie française a récompensé en 1902 l'ensemble des études où Lenôtre fait revivre avec beaucoup de charme les héros illustres ou obscurs de la période révolutionnaire. Au théâtre, G. Lenôtre a donné : *Colinette*, avec G. Martin (4 actes. Odéon, [illegible] Odéon 1902) ; *Varennes*, avec H. Lavedan (5 actes, Sarah-Bernhardt, 1904). Le pseudonyme qu'a pris Th. Gosselin [illegible] dessinateur des jardins de Louis XIV.

LENS (prononc. *linss*) ou **LEIS**, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. de Sierre]), au-dessus d'un plateau qui domine la vallée du Rhône ; 2.500 hab.

LENTICULO-CAUDÉ (*lan, kô*) adj. Se dit de la partie du corps strié du cerveau comprise entre le noyau lenticulé et le noyau caudé.

LENTULITE [illegible]

LÉOCADIE (sainte), en latin *Leocadia*, vierge et martyre à Tolède (Espagne), morte pour la foi durant la persécution de Dioclétien. C'est la patronne de Tolède. Ses reliques, très vénérées, ont été l'objet de plusieurs translations. — Fête le 9 décembre.

* **LÉON XIII** [illegible] cinq ans et demi, en 1903. Il a eu pour successeur Pie X.

* **LEONCAVALLO** (Ruggero), compositeur italien, né à Naples en 1858. — A l'incitation de l'empereur Guillaume II, il a écrit un opéra intitulé *Roland de Berlin*, dont le héros [illegible] Prusse. Le sujet lui avait été fourni par le souverain, qui, dit-on, n'était pas étranger au livret de cet ouvrage, tiré d'un roman du même titre de W. [illegible] longtemps annoncée à l'avance, eut lieu à l'Opéra de Berlin, le 13 décembre 1904, en présence de l'empereur et de la famille impériale, dans des conditions de solennité particulières. Le succès, quoi qu'on fît, fut mince pourtant, la valeur de l'œuvre étant médiocre, et il fut tout à fait nul lorsque *il Rolando* [illegible] Naples, au théâtre San-Carlo, le 19 janvier 1905.

Leoncavallo.

LEONTOPODIUM (*lé, di-om'*) n. f. Genre de composées gnaphaliées, bien distinct du genre *gnaphalium*. (L'espèce la plus connue est l'*edelweiss* des régions alpines.)

LEON Y CASTILLO [illegible] diplomate et homme d'Etat espagnol, né dans l'île de Ténérife en 1842. Député aux Cortès, sénateur du royaume, il a été ministre de l'intérieur, puis des colonies. Le marquis del Muni a été une première fois nommé ambassadeur d'Espagne à Paris le 12 novembre 1887. Démissionnaire en 1890, il fut de nouveau [illegible] deur, le 19 décembre 1892. Le 3 juin 1895, il se démit de nouveau de ces hautes fonctions, que le gouvernement espagnol lui confia pour la troisième fois le [illegible] de laquelle il n'a cessé de représenter l'Espagne en France. Il est membre de l'Académie des sciences morales et politiques de Ma[illegible]

LÉOPARDITE n. f. Substance minérale, appartenant à la famille des feldspaths et voisine de l'amazonite.

LEOPOL [illegible] donne quelquefois à la ville de Lemberg. V. LEMBERG.

LÉOPOLD, prince de Bavière, deuxième fils du prince-[illegible] campagne de 1866 contre la Prusse dans la région du Main, commanda dans la guerre franco-allemande de 1870-1871 une batterie à cheval, et se montra soldat énergique et capable. En 1881, il reçut, comme général de division, le commandement de la première division bavaroise, et en 1887 celui du 1er corps d'armée bavarois, devint inspecteur d'armée en 1892, fut chargé en 1893 de l'inspection générale de l'armée bavaroise et nommé en 1896 feld-maréchal. Il est commandant en chef de l'armée bavaroise. Il a épousé en 1873 l'archiduchesse Gisèle, fille de l'empereur d'Autriche François-Joseph, née à Vienne en 1856.

Léopold II [illegible] dant du Congo, créé par le roi-souverain Léopold II, par un décret du 24 août 1900. L'ordre comprend des grands-croix, grands officiers, commandeurs, officiers, chevaliers, médaillés. La décoration des cinq premières classes consiste en une croix en or ou argent à quatre branches échancrées, réunies par une guirlande de feuilles de palmier d'or ou d'argent surmontée de la couronne royale, aussi d'or pour la première classe. Le centre contient d'un côté l'écusson des armoiries de l'Etat indépendant avec la devise « Travail et Progrès » ; de l'autre côté, deux L entrelacés, surmontés de la couronne royale, d'or pour les quatre premières classes, et d'argent pour la cinquième. La médaille reproduit en relief le dessin de la croix ; elle est en or, argent ou bronze, suivant ce que détermine le décret de nomination. Le ruban de la décoration est bleu foncé, avec une raie noire au milieu, et ne peut se porter détaché de la médaille.

[illegible] de Léopold II.

LÉOPOLD-FRÉDÉRIC, [illegible] Dessau (1831-1904). Il succéda à son père en 1871. De son

mariage avec la princesse Antoinette de Saxe-Altenbourg, en 1854, il eut six enfants. Son successeur fut son fils, le prince Léopold-Frédéric, né en 1856, et qui n'a pas d'enfant de son mariage avec la princesse Marie de Bade.

LEPARGYRÉE n. f. Genre d'éléagnacées, comprenant trois espèces répandues dans toute l'Amérique du Nord. (Les lépargyrées diffèrent des hippophaés et des éléagnes ou chalefs par leurs feuilles opposées et leurs fleurs tétramères pourvues de deux verticilles d'étamines.)

LEPELLETIER (Emile), magistrat et homme politique français, né à Villedieu (Manche) en 1826, mort à Paris en 1900. Avocat et docteur en droit, il entra dans la magistrature, fut substitut à Lourdes (1856), à Tarbes (1857), à Marseille (1859), procureur impérial à Draguignan (1860); substitut du procureur impérial à Paris (1863); substitut du procureur général (1868), et il assista ce magistrat devant la haute cour, pour le procès de Blois (1870). Le 26 juin 1871, il était nommé procureur général à Amiens, et, en 1873, occupait le même poste à Rouen. Nommé conseiller à la Cour de cassation (5 janv. 1875), il appartint à la chambre des requêtes, il fut pourvu du portefeuille de la justice dans le cabinet extra-parlementaire de Rochebouët (23 nov.-13 déc. 1877). Il reprit ensuite son siège à la Cour de cassation. Il fit partie en 1898 de la commission du ministère de la justice qui conclut à la non-revision du procès Dreyfus. Il a publié : *les Violettes*, poésies (1851); *la Saisine héréditaire dans le droit romain* (1852), etc.

LEPÈRE (Louis-Auguste), graveur français, né à Paris en 1849. Il est connu comme graveur sur bois d'une grande habileté. On lui doit : *l'Exécution des décrets* (1880), d'après Vierge; *les Ruines des Tuileries, le Voyage autour des fortifications, les Ramasseurs de sable, la Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, la Seine au pont d'Austerlitz*, d'après ses propres dessins. Lepère s'est aussi fait apprécier pour ses eaux-fortes.

LE PETIT (Alfred), caricaturiste français, né à Aumale (Seine-Inférieure) en 1841. Il peignit à quinze ans une *Résurrection* pour le maître-autel d'une église de la Somme, se rendit à Amiens, où il suivit les cours de l'Ecole de dessin, puis se fit photographe et alla de ville en ville. Il put résider près de deux ans à Rouen, où il reçut des conseils de Morin (1867-1868). C'est là qu'il débuta comme caricaturiste en publiant dans les journaux locaux, le « Tam-Tam », le « Tambour », des charges de Victor Hugo, Louis Bouilhet, Adelina Patti, Lucien Dautresme, Pouyer-Quertier, etc. Venu peu après à Paris, il collabora à divers journaux humoristiques : « Journal amusant », « Monde pour rire », « Charivari ». En 1869, il est avec André Gill à l' « Eclipse », collabore ensuite au « Grelot ». Entre temps, et depuis, il a fondé divers journaux illustrés tels : *la Charge* (1869); *le Pétard, le Sans-Culotte*, qui lui valut l'amende et la prison; *les Contemporains* (1880). Une nouvelle série de la *Charge* (1888-1889) entraîna également l'amende et la prison. Il consacra ses loisirs forcés à la peinture et exposa depuis aux Indépendants. Il a publié des chansons, des pamphlets et illustré : *Gros Jean et son curé* par Roussel de Méry (1882), *la Vie drolatique des saints* (1883); *le Cochon*, dont il a fourni le texte. Il avait envoyé à l'Exposition universelle de 1878 (Paris) *les Contemporains dans les assiettes*, séries de charges peintes sur faïence.


Lépine.

***LÉPINE** (Louis), administrateur français, né à Lyon en 1846. — Il a été maintenu dans ses fonctions de préfet de police par les gouvernements successifs de Waldeck-Rousseau, Combes, Rouvier et Sarrien. Esprit ouvert et avisé, payant d'ailleurs de sa personne dans toutes les circonstances critiques, il s'est appliqué à doter les services de la police parisienne d'un certain nombre d'améliorations. On lui doit la création de la brigade fluviale, un grand nombre d'ordonnances concernant la réglementation de la circulation parisienne, l'organisation du service des carrefours, le développement des brigades cyclistes, etc.

LE POITTEVIN (Edmond-Modeste-Eugène POIDEVIN, dit), peintre et graveur français, né et mort à Paris (1806-1870). Elève de Hersent et de X. Leprince. Il a voyagé en Angleterre, en Belgique et en Hollande. Son œuvre, considérable, se compose de portraits et surtout de paysages et marines, qui témoignent d'un beau tempérament artiste. Ses aquarelles et dessins sont pleins de vigueur. Il débuta au Salon de 1831, où il avait envoyé : *un Moulin anglais, Intérieur de cour* (musée d'Orléans) et des paysages pris en Normandie et sur les côtes d'Angleterre, qui lui valurent [illegible] classe. *Combat de Wertingen* (musée de Versailles), *Glorieuse fin du vaisseau le Vengeur* et *Plage à marée basse* furent récompensés, en 1836, par une première médaille. Il obtint de nouvelles médailles en 1848 et en 1855 (Exposition universelle). Il a exécuté un certain nombre de tableaux de batailles pour le musée de Versailles. Les musées d'Amiens, de Nantes, d'Angers, de Marseille, du South Kensington, à Londres, la Nouvelle Pinacothèque de Munich possèdent de ses œuvres.


Lépoptéryx (très grossi).

LÉPOPTÉRYX (*rikss*) n. m. Genre d'insectes diptères, de la famille des stréblidés, créé en 1900 pour des formes observées sur les chauves-souris de l'Amérique tropicale. (Les lépoptéryx sont voisins de nos [illegible]; le *lepopteryx cyclostigma* est parasite du *noctilio dorsatus* des Antilles; le *lepopteryx phyllostomatis* vit sur les phyllostomes du Brésil.)

LEPTOCHLORITES (*lèp-to-klo*) n. f. pl. Groupe comprenant [illegible] chlorites à lames écailleuses ou fibreuses. — [illegible].

LEPTOCLANIS (*lèp, niss*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des sphingidés, créé en 1902 pour des sphinx africains du groupe des smérinthes et dont l'espèce type est le *leptoclanis pulchra*, du Machouanaland.


Leptoclanis (réd. d'un quart).

LEPTOCLASE (*lèp*), n. f. Terme par lequel Daubrée désigne les lithoclases ou cassures de l'écorce terrestre qui ne présentent pas de rejet et n'ont qu'une faible amplitude.

LEPTOCYPRIS (*lèp, priss*) n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des cyprinidés, créé en 1900


Leptocypris.

pour une espèce nouvelle découverte dans le haut Congo. (C'est le *leptocypris modestus*, voisin des *barilius*, si abondants dans le même fleuve.)

LEPTOGLANIS (*lèp, niss*) n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des siluridés, créé en 1902 pour


Leptoglanis.

des silures nouveaux de l'Afrique occidentale. (Le *leptoglanis xenognathus* est le type de ces curieux poissons des fleuves de l'Oubanghi, voisins des amphilius.)

LEPTOMÉNINGITE (*lèp'* — du gr. *leptos*, grêle, et de *méningite*) n. f. Méningite dans laquelle la pie-mère est presque seule atteinte.

LEPTORRHINIEN, ENNE (*ri-ni-in, èn'*), adj. Qui a le nez très étroit et allongé.

LEPTOTE ou **LEPTOTES** (*lèp-to-tèss*) n. m. Bot. Genre d'orchidées cattleyées. (Le *leptotes bicolor* du Brésil est fréquemment cultivé.)

LEQUESNE (Fernand), peintre français, né à Paris en 1856. Fils du statuaire Eugène-Louis (v. t. V), élève de Gervex, il débuta au Salon de 1887. Ses compositions, spirituelles et d'une touche ferme, se rattachent à l'histoire, un genre, à l'allégorie. Citons de lui : *les Filles de Menestho, la Cueillette du mûrier, le Torrent, la Légende de Kerdeck* (musée d'Agen), *le Point d'interrogation*, etc.

LEQUIER (Jules), philosophe français, né à Quintin (Côtes-du-Nord) en 1814, mort à Plérin, près Saint-Brieuc, en 1862. Elève au collège de Saint-Brieuc et à Stanislas (Paris), il entra en 1834 à l'Ecole polytechnique, mais donna en 1838 sa démission d'officier. Accablé de dettes, hanté de hautes ambitions philosophiques, il dut être interné, en 1851, dans l'asile de Lehon, près de Dinan, puis à Paris, chez le Dr Blanche. Il se suicida en 1862, en gagnant à la nage la haute mer. Renouvier a écrit sa biographie, lui a fait élever à Plérin un petit monument, a publié en 1865 la *Recherche d'une première vérité* (fragments posthumes, par J. Lequier), et introduit dans sa *Psychologie rationnelle* un délicieux morceau, *la Feuille de charmille*, de celui que parfois il appelle son maître. « Par un paradoxe hardi, a dit G. Séailles en parlant de la tentative de Lequier, la science est rendue solidaire non plus de la nécessité, mais de la contingence. » En effet, l'opposition de la science et de la liberté, l'impossibilité de « supprimer le libre arbitre sans supprimer la science, parce que le libre arbitre est la condition de la certitude », telle est la thèse fondamentale qui a fait de Lequier un des précurseurs du néo-criticisme français. Chrétien, croyant enthousiaste, Lequier a exalté la puissance et la grandeur de l'amour, la beauté du libre « commencement premier » avec la responsabilité qu'il entraîne, la valeur de la foi dans la liberté, « ressaisie par la liberté même », et déconcertant l'intelligence.

— BIBLIOGR. : Ch. Renouvier, *Essais de critique générale* (Paris, 1868); Gabriel Séailles, *un Philosophe inconnu* (Rev. phil., Paris, 1898).

LÉRAND (Léon), artiste dramatique français, né à Paris en 1864. Il fut pris de bonne heure par le goût du théâtre, et créa son premier rôle, Annibal, de l'*Aventurière*, à Troyes, en 1883. Venu ensuite à Paris, il figura dans quelques théâtres de second ordre, au théâtre Montmartre, à Beaumarchais, aux Bouffes-du-Nord, au Château-d'Eau, avant d'être engagé au Châtelet (1888), où il créa *Germinal* et le *Prince Soleil*, et reprit les *Pilules du Diable*. Après de courts passages aux Menus-Plaisirs (1890) et à l'Ambigu (1892), il entra en 1893 au Vaudeville. Sa carrière, depuis lors, s'est partagée presque exclusivement entre ce dernier théâtre et le Gymnase; acteur habile, à la physionomie expressive, au jeu plein de finesse et de sobriété, Lérand s'est fait applaudir, entre autres créations ou reprises, dans les rôles de Fouché de *Mme Sans-Gêne*; Harden, des *Demi-Vierges*; Chamberac, du *Prince d'Aurec*; Havin, du *Faubourg*; Maravon, de la *Course du Flambeau*; Rodin, du *Juif-Errant*, à l'Ambigu; il a paru avec succès dans : *Décadence, l'Esbrouffe, le Bourgeon, la Cousine Bette*, etc.

***LEREBOURS** (Nicolas-Marie-Paymal), opticien français, né à Neuilly (Seine) en 1807. — Il y est mort en 1873.

***LEROUX** (*Hector*-Louis), peintre français, né à Verdun en 1829. — Il est mort à Angers en 1900.

***LEROUX** (Frédéric-Etienne), sculpteur français, né à Ecouché (Orne), en 1836. — Il est mort à Paris en 1906.

LEROY (Julien David), dit **David-Leroy**, architecte français, né et mort à Paris (1724-1803). Il remporta le prix de Rome en 1750 avec une *Orangerie* et, après un séjour de trois années en Italie, passa un an en Grèce, d'où il rapporta les éléments de son remarquable ouvrage : *les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* (1758), qui fonda sa réputation. David-Leroy entra en 1758 à l'Académie d'architecture, où il professa avec éclat à partir de 1774. Lors de la création de l'Institut, en 1795, il fut compris parmi les membres de la classe de littérature et des beaux-arts.

***LE ROY DE MÉRICOURT** (Alfred), médecin français, né à Abbeville (Somme) en 1825. — Il est mort à Paris en 1901.

LE ROY (Gabriel-Victor-*Eugène*), écrivain français, né à Hautefort (Dordogne, en 1836. Il reçut une instruction primaire, et en 1854 s'engagea dans les chasseurs à cheval. Il resta quatre ans en Afrique, fit la campagne d'Italie, et, libéré du service, entra dans l'administration des contributions directes (1860). Il était percepteur depuis 1863 lorsque la guerre de 1870 lui fit contracter un nouvel engagement militaire. Devenu percepteur dans sa ville natale, il y resta jusqu'à sa retraite (1902), et vint alors se fixer à Montignac. Il avait donné trois ouvrages d'érudition sur l'histoire de nos provinces : *la Société populaire de Montignac pendant la Révolution* (1888), *Recherches sur l'origine et la valeur des particules des noms dans l'ancien comté de Montignac, en Périgord* (1889), et *Inventaire sommaire des papiers et généalogie de la famille Boinet* (1894), lorsqu'il publia en volume son premier roman, paru dans l' « Avenir de la Dordogne », *le Moulin du Frau* (1895). *Jacquou le Croquant*, autobiographie d'un pauvre rustique Périgourdin à l'époque de la Révolution (1899), obtint un vif succès. A citer encore : *Nicette et Millou*, nouvelles (1901); *le Pays des pierres*, nouvelles (1906). Ses récits valent par la précision et l'exactitude des détails pittoresques et par la saveur de terroir.

***LE ROY** (Albert), littérateur et professeur français, né à Paris en 1856. — Il est mort à Saint-Fortunat (Ardèche) en 1905. Il avait été élu député de Privas en 1904.

***LEROY-BEAULIEU** (Henri-Jean Baptiste-*Anatole*), écrivain français, né à Lisieux en 1842. — Il fonda avec Georges Picot, en 1894, un comité de défense et de progrès social, qui entreprit des conférences privées sur les questions sociales. Il faut ajouter à ses ouvrages déjà cités : *l'Antisémitisme* (1897); *Etudes russes et européennes* (1897); *les Etats unis d'Europe* (1901); *les Doctrines de haine* (1902). — Son frère, PIERRE-*Paul* **Leroy-Beaulieu**, né à Saumur en 1843, se présenta à la députation à Paris, en 1898, lors des élections générales, mais il échoua au scrutin de ballottage. Aux ouvrages précédemment cités, il faut ajouter : *Nouveau traité théorique et pratique d'économie politique* (1895); *les Grandes Compagnies de colonisation* (1896); *Essai sur la répartition des richesses* (1896); *Traité de la science des finances* (1899); *l'Etat moderne et ses fonctions* (1900); *le Collectivisme* (1903); *le Sahara, le Soudan central et les chemins de fer transsahariens* (1904). — Le fils de Paul, PIERRE **Leroy-Beaulieu**, né à Olmet-et-Villecun (Hérault) en 1871, a publié : *les Nouvelles Sociétés anglo-saxonnes* (1897); *Rénovation de l'Asie* (1900); *les Etats-Unis au* XXe *siècle* (1904). Elu député de Montpellier en 1906, son élection fit l'objet d'une enquête qui aboutit à une invalidation.


A. Leroy-Beaulieu.

LESCLIDE (Pierre-Gabriel-Richard), littérateur et journaliste français, né à Bordeaux en 1825, mort en 1892. Il donna sur des scènes bordelaises plusieurs comédies et revues spirituelles, tandis qu'il faisait la critique littéraire au « Courrier de la Gironde ». Arrivé à Paris, il dirigea le « Petit Journal », auquel il imprima une vigoureuse impulsion. En avril 1869, il lança simultanément la « Chiromancie illustrée », la « Parodie illustrée » et le « Vélocipède illustré », qu'il dirigea sous le pseudonyme de LE GRAND JACQUES. Il organisa la première course d'endurance sur route de Paris à Rouen (1869). Il a encore attaché son nom à la fondation du *Ballon-poste*, journal du siège de Paris (1870), de la *Renaissance artistique et littéraire* (1872), avec Emile Blémont et Jean Aicard; *Paris à l'eau-forte* (1873-1876). De 1876 à 1881, il se consacra tout entier à Victor Hugo, dont il devint le secrétaire. En 1879, on créa pour lui un emploi au « Musée des moulages du Livre », et, en 1890, il ressuscita le « Vélocipède illustré », dont sa femme fut le rédacteur en chef sous le nom de JEAN DE CHAMPEAUX. Il a publié encore : *Voyage autour de ma maîtresse*, par GABRIEL RICHARD (1865); *Contes libres et osés* (1867); *la Petite Pantoufle*, par TIN-TUN-LIN (1876); *la Diligence de Lyon* (1882); *les Propos de table de Victor Hugo* (1885), en collaboration avec Catulle Mendès; *le Dernier Scapin; une Idylle sous la Terreur; Contes extra-galants*. — Mme RICHARD **Lesclide**, née *Juana* LESNARD, née à Pacy-sur-Armançon (Yonne), en 1866, seconde femme du précédent, l'épousa en 1890, et dès lors l'aida dans ses travaux. Elle a collaboré à de nombreuses publications de Paris et de province, sous des pseudonymes divers (JEAN DE CHAMPEAUX, ROXELANE, etc.), et a donné un intéressant volume de souvenirs, puisés dans les papiers de son mari, sur *Victor Hugo intime* (1903); *le Roman de deux jolies femmes* (1904); *un Voyage dans le vent* (1905).

LESCORNÉ (Joseph-Stanislas), sculpteur français, né à Langres en 1799, mort à Paris en 1872. Il reçut les leçons de Cartellier et de Petitot et débuta au Salon de 1827. On doit à cet artiste de mérite, qui n'a pas joui de la réputation due à son talent sévère, le buste du *duc Decrès*, œuvre remarquable; une *Clytie*, statue marbre; *Mlle David*, statue marbre; *Ariane abandonnée*, statue marbre (musée de Dijon); *Mgr Morlot*, statue marbre (cathédrale de Paris); *Marguerite de Valois* (Jardin du Luxembourg); etc.

Le Sénéchal de Kerdréoret (Édouard-Gaston), peintre de marine français, né à Hennebont en [illegible]. Élève de P.-A. Cot et V[illegible], il a représenté surtout les scènes de mer empruntées à la Bretagne et à la Normandie. Citons, parmi ses envois : *l'Heure de la* [illegible] (*Tréport*, 1881) ; *Novembre au Tréport* (1882) ; *Départ pour la pêche après la tempête* (188[illegible]) ; *Pêcheuses de la baie de Somme* (1885) ; *la Rentrée au port* (188[illegible]) ; *le Coup de vent d'octobre 1887 au Tréport* (1888) ; *Tempête du 11 décembre* [illegible] *au Tréport*, etc. Cette dernière toile, exposée en [illegible] avec [illegible] *Rue à Mers*, valut à l'auteur une médaille d'argent. Le musée du Luxembourg possède ses [illegible] Paramé, résidence habituelle de l'artiste.

Le Sidaner (Henri), peintre français, né à [illegible] en 1862. Après être passé par l'atelier de Cabanel à l'École des beaux-arts, il se fit peu à peu une manière très personnelle caractérisée par l'emploi de la ton[illegible] qu'il appliqua habilement à la traduction des effets crépusculaires et de l'enveloppe beaucoup plus qu'à la recherche de l'éclat lumineux. Parmi ses œuvres il convient de rappeler : *la Bénédiction de la* [illegible] (musée de Châlons-sur-Marne, 1891) ; *la Ronde au clair de lune* (1896) ; *le Canal à Bruges* (189[illegible]) ; *la Table* (musée du Luxembourg, 19[illegible]) ; *la Fontaine* (19[illegible]) ; *la Rue Royale* (190[illegible]) ; *le Palais ducal et le Grand Canal, à Venise* (19[illegible]). Le musée du Luxembourg conserve également de Henri Le Sidaner le *Dessert* ; celui de Dunkerque, les *Orphelines* ; celui de Douai un [illegible] ; celui de Pau la [illegible] ; celui de Limoux une [illegible], et celui de [illegible].

Leskien (August), [illegible]. [illegible]

Lespès [illegible]

Lestobiose [illegible]

Lesueur [illegible] Daniel [illegible]

Lesve, comm. de Belgique [illegible]

Letourneau (Charles), [illegible] français, né à Auray en 1831. — Il est mort à Paris [illegible]

Letterhautem, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]) [illegible]

Lettre n. f. — Encycl. [illegible] a été abaissée à 0 fr. 10 par 15 grammes ou fraction de 15 grammes. Les lettres insuffisamment affranchies payent une surtaxe égale au double de l'insuffisance : les lettres non affranchies payent une taxe de 0 fr. 20 par 15 grammes ou fraction de 15 grammes. (L. du 6 mars 1906.)

Letulle (Maurice), [illegible]

[illegible] publique aux mines d'Almaden en Espagne, et a étudié les lésions produites par le mercure. [illegible]

Leucade [illegible] Il est mentionné par Grégoire de Tours, qui vivait un siècle après lui. — Fête le 9 novembre.

* **Leuchtenberg** [illegible] et séjournait tous les ans à Paris.

Leuckart (Charles-Georges-Frédéric-*Rodolphe*), naturaliste allemand, né à Helmstedt en 1823. — Il est mort à Leipzig en 1898. Leuckart [illegible] une collaboration à la *Zootomie* de Wagner et par une thèse de tératologie ; puis il publia des observations sur la faune d'Héligoland [illegible] morphisme organique. Cette notion du polymorphisme l'amena à une autre, qui depuis lors a fait son chemin : l'alternance des générations lui apparut comme un polymorphisme [illegible] la division du travail. L'étude des siphonophores montre la distance qui sépare ces formes d'autres formes connues, comme les oursins ou les étoiles de mer [illegible] dermes et les cœlentérés. C'est aussi vers 1850 qu'il étudia les arthropodes [illegible] arachnides, que l'on n'a point changée. Un ouvrage en deux volumes [illegible] et partout classique, renferme l'essence de ses travaux. Leuckart a attaché son nom à une belle série de publications, *Bibliotheca zoologica*, qu'il dirigeait avec l'aide de Chun.

Leucobursada [illegible] pour quelques phalènes nouvelles, découvertes aux Philippines. (La *leucobursada latimargo* en est un exemple.)

Leucocrate (du gr. *leukos*, blanc, et *kratos*, force) adj. Se dit de la teinte claire des roches [illegible] franchement acides, teinte due à la prédominance de la silice, des feldspaths ou des feldspathoïdes.

Leucocytaire [illegible]

— Encycl. [illegible] Chez l'adulte, le taux leucocytaire est le suivant :

Lymphocytes [illegible]

[illegible]

Et chez le vieillard (75 ans) :

[illegible]

[illegible] plasies, intoxications), puisque chaque variété de leucocytes joue un rôle défensif spécial, les uns étant macrophages, les autres [illegible] diagnostic ou même de porter un pronostic.

Leucocytogénèse [illegible] n. f. Histol. [illegible]

Leucocytose [illegible]

— Encycl. Le nombre moyen des leucocytes est normalement de 6.000 à 8.000 par millimètre cube. Quand ce nombre dépasse sensiblement les chiffres précédents (10.000 et davantage), il y a [illegible] ; il y a *hyperleucocytose* au delà de 30.000 et jusqu'à 60.000-70.000. Au delà, il n'y a plus, à proprement parler, leucocytose, c'est-à-dire phénomène réactionnel, mais maladie du sang et des organes hématopoiétiques, c'est-à-dire [illegible] ou *leucocythémie*, dans lesquelles le nombre des leucocytes peut quelquefois être presque égal à celui des globules rouges. Inversement, quand le nombre des leucocytes diminue, il y a *hypoleucocytose* [illegible]

La leucocytose est toujours, comme il a été dit, un [illegible] les microbes et surtout par leurs toxines est compensée par une augmentation [illegible] *leucocytogénèse*, d'où la leucocytose constatée.

Leucogénèse n. f. Histol. V. leucopoïèse.

Leucoleucite [illegible] Différenciation du cytoplasma des cellules végétales, qui se présentent sous forme de grains mobiles, incolores, donnant naissance à des grains d'amidon (amyloleucite).

Leucolyse (du gr. *leukos*, blanc, et *lusis*, dissolution) n. f. Altération et destruction des globules blancs, soit normalement, soit pathologiquement.

Leucomanganite [illegible]

Leucomatose [illegible]

Leuconostoc [illegible]

Leuconucléine [illegible] tance nucléaire des cellules vivantes.

Leucoplaste [illegible]

Leucopoïèse (du gr. *leukos*, blanc, et *poiein*, faire) n. f. Histol. Formation des diverses espèces de leucocytes. (On dit aussi leucogénèse.) [illegible] recherches d'Ehrlich, Levaditi, Jolly, etc., les éléments de ces deux séries ont des origines différentes. [illegible] ganglions lymphatiques et de la rate ; les autres leucocytes, de la moelle osseuse, tout au moins à l'état normal et chez l'animal adulte. Toutefois, la rate peut aussi fournir des éléments granulés au sang, mais seulement en petite quantité et quand la moelle osseuse, par suite de néoplasie ou d'altérations morbides quelconques, ne peut donner les myélocytes nécessités par les réactions défensives de l'organisme. [illegible] aux leucocytes de la série myélogène leurs propriétés biologiques essentielles, elles apparaissent par différenciation dans le cytoplasma [illegible] se transmettent par caryocinèse en se multipliant ensuite dans le cytoplasma des cellules filles.

Leucorhampha [illegible] Amérique du Sud dont le *leucorhampha trip*[illegible]

Leucosphénite [illegible] Silicate naturel à titane, baryum et soude.

Leucotoxique (du gr. *leukos*, blanc, et *toxikon*, poison) adj. Biol. *Sérum leucotoxique*, Sérum d'un animal qui, ayant été injecté à plusieurs reprises avec des leucocytes d'un autre animal d'espèce différente devient capable de [illegible]

— Encycl. [illegible] ments nobles de nos tissus, a proposé d'utiliser les sérums leucotoxiques pour combattre l'apparition précoce de la dégénérescence sénile [illegible] mais sa conception n'a pas [illegible] la sanction de la pratique, au moins chez l'homme.

Leuggern, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Zurzach]) [illegible]

Leupegem, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Audenarde]) [illegible] Dentelles ; tissus et étoffes.

Leurs figures, par Maurice Barrès (1902). — Ce volume termine la trilogie intitulée : *le Roman de l'énergie nationale*, dont les deux premières parties sont : *les Déracinés* et *l'Appel au soldat*. (V. ces mots.) On y retrouve les mêmes personnages fictifs : Sturel, Suret-Lefort, Boutellier, etc. Mais, à dire vrai, ils ne jouent plus dans l'ouvrage que le rôle de comparses. C'est que, dans *Leurs figures*, l'élément romanesque est devenu tout à fait secondaire. Au premier plan se déroule une aventure historique : l'affaire du Panama et sa répercussion parlementaire ; les principaux personnages du roman sont les personnages réels qui y ont joué un rôle. L'auteur [illegible] goûter des qualités supérieures de peintre. Pour rendre l'affolement de cette crise [illegible] grotesques, tantôt pathétiques [illegible] tudes, les gestes, les jeux de physionomie avec une verve mordante et un pittoresque énergique.

* **Levallois** (Jules), littérateur français, né à Rouen en 1829. — Il est mort à Pontaubault (Marne) en 1903.

* **Levasseur** (Pierre-Émile), économiste et géographe [illegible] nistrateur du Collège de France.

Le Vavasseur [illegible] poète français, né à Argentan (Orne) en 1819, mort à La Lande-de-Lougé (Orne) en 1896. Élève du collège de Juilly, il fit son droit et se fit inscrire au barreau de Paris (1840) ; mais il n'exerça pas, et allait bientôt se fixer à la Lande-de-Lougé, commune de son département natal, dont il devint maire, et où il vécut depuis. Dès 1840, il avait publié une satire politique, *Napoléon*, sous le pseudonyme de Gustave Delorme. En 1843, il publia un volume intitulé *Vers*, en collaboration avec E. Prarond et A. Argonne, pseudonyme de A. Dozon. Il donna ensuite : *Poésies fugitives* (1846) [illegible]

moralités (1850); *Etudes d'après nature* (1864); *Intercalaires* (1866); *les Tripes, par deux N*[illegible] (1857); *un Chapitre d'art poétique : la R*[illegible]. Ses *Poésies complètes* ont été recueillies par ses soins en cinq volumes (1885-1889); on y trouve beaucoup de [illegible] et une fraîcheur [illegible], au [illegible] de passages d'une versification [illegible] trop vulgaire. En prose, il a écrit [illegible] grand nombre d'articles de critique et de [illegible] *Vie de Pierre Corneille* (1845), une *N*[illegible] *frères Jean Eudes, François Eudes et Charles-Eudes de Mézeray* (1855); un recueil de nouvelles [illegible] par l'Académie française, *Dans les herbages* (18[illegible]); *Vingt-huit jours du caporal Ballandard*; une [illegible] sur *le Poète Aubergiste Paul Harel* (1886), et les [illegible] du canton de Briouze, qu'il représentait au conseil général (1883), et du canton d'Ecouché (1885).

Le Véel (Armand-Jules), sculpteur français, né à [illegible] (Manche) en 1821, mort à Cherbourg en 1905. Elève de Rude, il a produit un certain nombre de statues historiques de grand caractère : *Napoléon Ier*, statue équestre bronze (Cherbourg); *Jeanne d'Arc*, statue équestre bronze (Rouen); autre statue équestre de *Jeanne d'Arc* (cour d'honneur de l'évêché d'Orléans). On lui doit encore les bustes de *Blanqui*, de *Jubinal*, etc. Le Véel est mort conservateur du musée de Cherbourg.

Leveillé (Auguste-Hilaire), graveur français, né à Joué-du-Bois (Orne) en 1840, mort à Paris en 1900. Il s'est fait une réputation par la fermeté, la précision et l'ampleur de ses gravures sur bois. Elève de Best et de Hotelin, il débuta au Salon de 1873 avec une planche d'un grand effet, *Paris incendié*, d'après Flameng. Il a beaucoup gravé d'après les sculpteurs Paul Dubois, Rodin, Baffier. On cite de lui : *Port de refuge*, d'après Walker; *le Pape blanc*, d'après Jean-Paul Laurens; *Vieux marins*, d'après Butin; etc. Il interpréta également d'une façon supérieure le *Moïse* de Michel-Ange. Le jury de l'Exposition universelle de 1889 (Paris) l'honora d'une médaille d'or.

Levenhookie (*ki*) n. f. Genre de stylidiacées. (Les levenhookies sont des herbes à petites fleurs blanches zygomorphes, et à feuilles alternes velues. Le fruit est une capsule arrondie, s'ouvrant par deux petites valves au sommet.)

Leverriérite (*vè-ri-é*) n. f. Silicate hydraté naturel d'alumine.

Lévi (Sylvain), sanscritiste français, né à Paris en 1863. Il suivit les cours de la faculté des lettres de Paris, fut reçu premier à l'agrégation des lettres en 1883, puis se spécialisa dans l'étude de la langue et de la littérature sanscrites, dont son maître Bergaigne lui avait inspiré le goût. Chargé d'une conférence à l'Ecole des hautes études, section historique et philologique, en 1886, il obtint deux ans plus tard une autre conférence à la section des sciences religieuses de la même école, fut nommé, après la mort de Bergaigne, chargé de cours à la Sorbonne (1889) et se fit recevoir docteur en 1890. Il succéda à Foucaux dans la chaire de sanscrit du Collège de France en 1894. En 1897-1898, on lui confia une mission dans l'Inde et au Japon. Ses thèses ont pour titres : *le Théâtre indien* (1890; 83e fasc. de la *Bibliothèque de l'Ecole des hautes études*) et *Quid de Græcis veterum Indarum monumenta tradiderint*. Citons encore, outre un grand nombre d'études publiées dans des périodiques spéciaux : *la Doctrine du sacrifice dans les Brahmanas* (1898); *le Népal* (1905); etc.

***Levillain** (Ferdinand), sculpteur, médailleur et ornemaniste français, né à Passy en 1835. — Il est mort à Paris en 1905.

Levitsky (Dimitri Gregorievitch), peintre russe, né en 1735, mort en 1822. Il fut le portraitiste attitré de *Catherine II* et des contemporains de marque de l'impératrice. Levitsky, dont la réputation fut considérable de son temps, a laissé de bons portraits de *Paul Ier*, *Novikov*, etc. Il était membre de l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg.

Levitsky (Ivan), écrivain petit-russe, né en 1838. Il est aussi connu sous le pseudonyme de **Ivan Netchouï**. Il est originaire du gouvernement de Kiev. Il a écrit dans sa langue maternelle des nouvelles qui sont devenues populaires et différents travaux d'histoire.

Lévocyclette (*klèt'* — de *levier*, et *cycle*) n. f. Bicyclette dans laquelle les manivelles sont remplacées par des leviers qui, au moyen de bielles, transmettent le mouvement à la roue motrice par deux engrenages : [illegible]

Lévocyclette.

***Levy** (Henri-Léopold), peintre français, né à Nancy en 18[illegible]. Il est mort à Paris en 190[illegible]. L'un de ses meilleurs tableaux, *la Mort de Sarpédon*, figure au musée du Luxembourg.

***Lévy** (Auguste-Michel), ingénieur minéralogiste français, né à Paris en 1844. — Il fut élu en 1896 membre de l'Académie des sciences.

Lévy-Bruhl (Lucien), professeur et philosophe français, né à Paris en 1857. Elève de l'Ecole normale supérieure, [illegible] agrégé de philosophie en 1879, professa au lycée de Poitiers (1879-1882), puis à celui d'Amiens (1882-1885). Reçu docteur ès lettres en 1884, il succéda à Burdeau dans la chaire de philosophie du lycée Louis-le-Grand (1885-1895), fut chargé en même temps d'un cours sur l'histoire des idées en Allemagne à l'Ecole libre des sciences politiques, entra à l'Ecole normale (1895) comme maître de conférences [illegible], fut nommé en 18[illegible] [illegible] à la Sorbonne, où il devint chargé de cours d'histoire de la philosophie moderne (1902) et professeur adjoint (1905). Ses thèses ont pour titres : *l'Idée de responsabilité* (1884) et *Quid de Deo Seneca senserit*. Il a publié en outre : *l'Allemagne depuis Leibniz* (1890); *la Philosophie de Jacobi* (1894); *History of modern philosophy in France* (1899); *Lettres inédites de John Stuart Mill à Auguste Comte* (1899); *la Philosophie d'Auguste Comte* (1900); *la Morale et la Science des mœurs* (1904), etc.

Lévy-Dhurmer (Lucien), peintre français, né à Alger en 1865. Elève de Collin, Vion et Wallet, il s'est également distingué dans la peinture et le pastel. Ses portraits sont d'une singulière finesse et d'un arrangement plein de grâce et de charme. Sa couleur est raffinée. Le *Portrait de Rodenbach*, se détachant sur le précieux paysage de *Bruges la Morte*, et *les Aveugles à Tanger*, tous deux au Luxembourg, sont de bons spécimens de sa manière. Ajoutons les portraits de *Mme Cambon mère*, d'*Emile Ollivier*, de *Léon Bourgeois*, de la *princesse de Poix*, de *Mme Cazalis*, etc.; *Triptyque d'Eve*, *Mendiants d'Espagne*, *Danses marocaines*, *le Juge*, peinture pour le Palais de justice d'Alger; un carton pour les Gobelins, etc. A l'Exposition universelle de 1900 (Paris), il avait envoyé : *Notre-Dame de Penmarch* et *Maternité*, peintures, *les Bergers* et *le Mal d'aimer*, pastels. Lévy-Dhurmer s'est aussi occupé de sculpture.

***Lewald** (Fanny), femme auteur et romancière allemande, née à Kœnigsberg en 1811. — Elle est morte à Dresde en 1889.

Lewisite n. f. Titanoantimoniate naturel de chaux et de fer.

Lewisohn (Raphaël), peintre, né à Hambourg en 1863, naturalisé Français. Il exposa pour la première fois en 1889 aux Champs-Elysées et entra en 1893 à la Société nationale. Parmi ses toiles, d'inspiration réaliste et de facture large, il faut mentionner les suivantes : *Jeune Bretonne* (1889); *Tendresse d'aïeul* (1895); *Chiffonnière* (1897); *Déclin du jour, Terrassiers à Pantin* (1899); *Coin de soleil* (1902); *Première valse* (1903); *Jeu de quilles*, dans un intérieur breton (1904), *Jeune Italien* et *Bords de l'Oise* (1905).

Lewis-Wallace, général et écrivain américain, né en 1821, mort à Crawfordsville (Indiana) en 1906. Fils d'un gouverneur d'Indiana, il fit la campagne du Mexique (1846-1849), et, pendant la guerre de Sécession (1861-1865), où il conquit son grade de général, il défendit avec succès Washington et Cincinnati contre les entreprises des confédérés. Il occupa encore les fonctions de gouverneur de l'Utah, et fut de 1881 à 1885, ministre à Constantinople. Il est surtout connu par son roman *Ben Hur*, ou *un Récit du Christ* (1880), qui a été publié dans toutes les langues et qui, converti en drame, a été joué à Londres avec un énorme succès (Drury Lane, 1902). Citons encore de lui : *le Dieu juste* (1873), roman d'aventures se référant à la conquête du Mexique, puis *Vie du Christ*; *Vie de Benjamin Harrison*; *le Prince de l'Inde*; etc.

Leydigiopsis (*psiss*) n. m. Genre de crustacés phyllopodes cladocères, de la famille des lyncéidés, créé en 1901 pour des espèces nouvelles découvertes en Norvège. (Le *leydigiopsis curvirostris* est le type de ces minuscules crustacés aquatiques.)

Leydigiopsis (très grossi).

Leydsdorp, localité de l'Afrique australe (colonie anglaise du Transvaal [ancienne république Sud-Africaine, distr. de Zoutpansberg]). Important centre minier.

Leydt (Johannes Willem), homme d'Etat néerlandais, né à Magelang (Java) en 1859. En 1863, sa famille retourna à Amsterdam; Leydt se voua à l'enseignement primaire tout en travaillant les cours de la faculté de droit. En 1884, il était reçu docteur en droit et, immédiatement après, il était nommé procureur de la république du Transvaal par le président Krüger, qui visitait Amsterdam à ce moment. Il se rendit donc au Transvaal et, jusqu'en 1889, fut procureur de la République. Il fut alors nommé secrétaire d'Etat en remplacement de Bok. Après la mort de Beelaerts Van Blokland, il fut nommé (1898), ministre plénipotentiaire en Europe. Pendant la guerre, il fit tout pour concilier au Transwaal les sympathies du monde civilisé; il resta jusqu'à la dernière heure le bras droit du président Krüger.

***Leygues** (Jean-Claude-*Georges*), homme politique français, né à Villeneuve-sur-Lot en 1857. — Il donna en 1902 sa démission de ministre de l'instruction publique avec tout le cabinet Waldeck-Rousseau, puis combattit vivement la politique du cabinet Combes. C'est ainsi qu'en mars 1903, il s'élevait contre le rejet en bloc des autorisations demandées par les congrégations prédicantes et insistait notamment en faveur des missions en Orient. Lorsqu'en novembre, la grosse affaire du désarmement fut posée par Hubbard, il fit entendre d'éloquentes paroles sur la nécessité nationale de la paix armée. En 1905, il fondait avec Barthou le groupe de l'Union républicaine, composé de l'ancienne Union démocratique et des plus avancés parmi les progressistes. Il prit une grande part à la discussion de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, à laquelle il fit apporter de sérieuses modifications, voulant, disait-il, « une séparation nette et franche, la liberté de conscience et par suite la liberté des cultes ». Après la chute du cabinet Rouvier (14 mars 1906), il fut appelé dans le ministère Sarrien, avec le portefeuille des colonies. Le 6 mai, il était réélu député.

Leysele, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Furnes]); 1.520 hab.

Leysin, comm. de Suisse (cant. de Vaud [distr. d'Aigle]), à 1.263 mètres d'altitude sur un versant du massif des Tours d'Aï; 1.100 hab. Station climatique très fréquentée, principalement par les malades atteints de tuberculose.

Lhassa, ville sainte du Thibet. — Après avoir été visitée au moyen âge et dans les temps modernes par différents missionnaires (Oderic de Pordenone au XIVe s., le jésuite Jean Grueber au XVIIe, plusieurs capucins au XVIIIe), la ville de Lhassa était demeurée inaccessible aux Européens durant tout le cours du XIXe siècle. Seuls, les prêtres lazaristes Huc et Gabet purent y pénétrer et y séjourner quelques semaines en 1846; depuis lors et jusqu'à la colonne expéditionnaire anglaise conduite par le colonel Younghusband en 1904, ce sont des Asiatiques bouddhistes, sujets russes ou sujets anglais (Baza Bakchi, Sarat-Chandra-Das, Tsybikov) qui y ont accédé.

Des observations faites en 1900-1901, par le Mongol bouriate Tsybikov durant son long séjour à Lhassa, il résulte que la population fixe de la ville sainte du Thibet est de 10.000 habitants seulement; 15.000 à 16.000 moines habitent les trois célèbres couvents de Braiboum, Sera et Galdan, les *Serbraei Ghesoum*, qui s'élèvent aux environs de la ville, et dont les deux premiers ont pour supérieur le Dalaï-lama lui-même.

***Lhermitte** (*Léon*-Augustin), né à Mont-Saint-Père (Aisne) en 1844. — Cet artiste, titulaire d'un grand prix à l'Exposition de 1889, hors concours à celle de 1900 (Paris), avait envoyé au Grand Palais : *l'Ami des humbles* (musée de Boston); *la Mort et le Bûcheron* (musée d'Amiens); *Repos des moissonneurs*; *Ouvriers de la vigne à Gand*; *les Faucheurs*; *la Moisson des bois*; *le Bénédicité*, *la Chapelle du Saint-Sang*, à Bruges, dessin, *une Famille de fermiers*, dessin; *Maison d'Albert Dürer*, à Nuremberg, dessin; le *Repas du soir*, dessin et deux pastels : *le Vieux Charron*, et *les Laveuses*. Il a continué à exposer toutes les années, aux petits et aux grands Salons, des peintures et des pastels, sur ses sujets accoutumés, empruntés généralement aux paysans de l'Aisne. Il s'est adonné de plus en plus au pastel, qu'il a traité dans la même facture que sa peinture, par petites touches striées. Il a pratiqué aussi le fusain et l'eau-forte. Il a été élu en 1905 membre de l'Académie des beaux-arts et nommé, la même année, professeur à l'Ecole des beaux-arts.

***Liao-Toung** (presqu'île de), presqu'île de la Chine septentrionale. — L'article 4 du traité de Portsmouth du 6 septembre 1905 a cédé au Japon les villes de Port-Arthur et de Dalny et leurs dépendances, et lui a ainsi restitué le fruit de ses victoires de 1894.

***Liao-Yang** (bataille de), nom sous lequel on désigne la série de combats livrés du 26 août au 4 septembre 1904, autour de la ville de ce nom, entre les armées russes et japonaises, commandées respectivement par le général Kouropatkine et par le maréchal Oyama. Le premier avait, pour défendre la place transformée en vaste camp retranché, une armée composée de sept corps dont deux européens et cinq de Sibérie avec les deux divisions des généraux Samsonof et Michtchenko. Les troupes japonaises se composaient de trois armées fortes chacune de trois divisions et commandées par les généraux Kuroki, Oku et Nodzu. Ces trois armées étaient disposées sur le terrain de manière à former un angle très ouvert dont l'ouverture était tournée au N. vers Liao-Yang. L'ensemble des forces en présence représentait un total d'environ 300.000 hommes, dont 140.000 pour les Russes et 160.000 pour les Japonais. Les journées des 26, 27 et 28 août furent consacrées par les Japonais à s'emparer des positions avancées qui couvraient le front des Russes. La bataille proprement dite ne commença que le 29 août. Les attaques des Japonais, maintes fois renouvelées, échouèrent longtemps; mais ils les répétèrent pendant plusieurs jours avec une obstination telle que, le 3 septembre, ils arrivaient enfin jusque dans Liao-Yang, après avoir perdu plus de 20.000 hommes dans les premiers jours et 10.000 au moins dans la dernière journée. Les réseaux de fil de fer qui, entre autres défenses, couvraient les positions russes, contribuèrent beaucoup à ce résultat. Finalement, Kouropatkine, craignant d'être tourné par sa droite, que Kuroki menaçait d'envelopper, se décida à battre en retraite et parvint à se retirer en bon ordre dans la nuit du 3 au 4 septembre, sur la rive droite du Taï-Tsé-Ho. V. russo-japonaise (*guerre*).

***Liard** (Louis), philosophe et administrateur français, né à Falaise en 1846. — Il a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en 1896, en remplacement de Jules Simon. Il a remplacé Gréard comme vice-recteur de l'Université de Paris en septembre 1902. A ses ouvrages précédemment cités, il faut ajouter : *Universités et facultés* (1890); *Pages éparses* (1902), recueil d'allocutions universitaires et de notices lues à l'Institut ou relatives à l'organisation des études supérieures, etc.

Libin, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Neufchâteau]); 1.200 hab.

***Libre** adj. — Bot. Se dit des lames qui sont sous le chapeau des champignons, quand, partant du bord de ce chapeau, elles se terminent sans arriver jusqu'au pied, comme par exemple chez les oronges ou le champignon de couche.

Licanie (*nî*) n. f. Genre de rosacées chrysobalanées.

— Encycl. Les *licanies* sont des arbrisseaux dont les fleurs sont parfois apétales; les étamines, à filets courts, se trouvent insérées sur le bord du réceptacle concave et ne sont pas toutes fertiles. L'ovaire est monocarpellé. Ce genre compte 36 espèces de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud. Plusieurs espèces sont utilisées par l'homme : le fruit de la *licanie blanche* est comestible; les cendres de l'écorce et du bois de la *licanie à petits fruits* sont très riches en silice; la *licanie hétéromorphe* est recherchée pour la couleur noire que fournit son écorce.

Licarique adj. Syn. de géranique.

***Licence** n. f. — Encycl. Fin. Toute personne qui désire se livrer à une industrie ou exploiter un commerce soumis à la surveillance de la régie des contributions indirectes doit se présenter, avant l'ouverture de son établissement, à la recette buraliste de sa commune ou de son quartier, si elle habite une ville, pour y faire une déclaration du commerce et y acquitter au comptant, dans la plupart des cas, le montant du premier trimestre ou de la première année du droit de *licence*. La taxe est due pour le trimestre commencé ou pour l'année entière, à quelque époque qu'ait lieu la déclaration, et alors même que les opérations à raison desquelles elle est exigible doivent cesser avant l'expiration du trimestre ou de l'année. (L. du 21 avr. 1832, art. 44.)

La loi du 29 décembre 1900, complétée par la loi du 30 mars 1902 en ce qui concerne les débitants et les brasseurs et par la loi du 20 décembre 1905 en ce qui touche les marchands en gros, a profondément modifié le tarif et l'assiette des licences de ces trois catégories d'assujettis, ainsi que des distillateurs. Le droit de licence a cessé d'être pour eux une sorte de droit d'immatriculation pour devenir une taxe proportionnelle à l'importance de

leurs opérations commer[illegible] [illegible] [illegible]
[illegible]
suite du dégrèvement des [illegible]

La tarification varie pour les débitants non seulement d'après la population de la localité où ils exercent leur profession, mais encore d'après la classe dans laquelle ils sont rangés au point de vue de leur patente. Toutefois, ceux qui exercent plusieurs professions dans le même établissement et sont assujettis au droit de patente pour une profession qui ne comporte pas la vente des boissons doivent la licence de la classe qui correspond à la patente dont ils seraient redevables pour leur commerce de boissons s'ils n'exerçaient que cette seule profession. (L. du 29 déc. 1900, art. 1er.) Ils font, en conséquence, l'objet d'un classement spécial, dont le bénéfice a été étendu, dans un but de dégrèvement, à tous les commerçants assujettis à la patente sous une rubrique ne visant pas spécialement le commerce en détail des boissons. (L. du 30 mars [illegible], art. [illegible] Les réclamations auxquelles [illegible] classement spécial doivent être présentées, instruites et [illegible] 29 déc. 1900, art. 1er.) Les débitants forains payent le droit applicable aux communes de 500 habitants et au-dessus. (Même loi, même art.)

Les marchands en gros sont imposés d'après le chiffre de leurs ventes annuelles, du 1er janvier au 31 décembre de chaque année, et, s'ils font le commerce de plusieurs sortes de boissons, il suffit que l'un des maxima fixés soit dépassé pour motiver le classement dans la catégorie supérieure. Les licences des brasseurs sont basées sur le nombre de degrés-hectolitres qu'ils fabriquent; celles des distillateurs sont déterminées d'après l'importance de leur production d'alcool. Pour ces trois catégories de redevables, ce sont les résultats de l'année à laquelle s'applique la licence qui déterminent la quotité du tarif. Et, comme la licence est exigible par trimestre et d'avance et que [illegible] où la base de la tarification est encore incertaine, le fisc en fait le classement d'après des présomptions tirées du [illegible] appréciation lui fait défaut, par exemple dans le cas d'un commerce à ses débuts, il applique le tarif le plus bas, sauf rappel si la limite vient à être dépassée.

Lichtaert, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Turnhout]), [illegible] hab. Fabriques de drap, [illegible].

Lichtensteig, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [illegible] la Thur, affluent du Rhin; 1.400 hab. Tissage, moulinage, broderies.

Lichtwark [illegible], né à Hambourg en 1852. Il fit ses études aux universités de Leipzig et de Berlin. Ses publications, surtout son livre sur la [illegible] *allemande* (1888), attirèrent de bonne heure l'attention sur lui et lui valurent d'être nommé directeur de la *Kunsthalle* (musée) de Hambourg, qu'il réorganisa et enrichit. Il a écrit de nombreux ouvrages, dont la plupart se rapportent à l'art ornemental. Tels sont : *le Bouquet Mackart et le Bouquet de fleurs* [illegible] *de palais et portes* (1905). De ses conférences sont nées un certain nombre de publications [illegible] Il s'est aussi occupé d'art général, se montrant partisan résolu de l'école moderne. Il a manifesté ces tendances dans plusieurs ouvrages, notamment dans le livre intitulé [illegible] il a consacré quelques œuvres à l'art et aux artistes de Hambourg [illegible] etc.

Liddes, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. d'Entremont]), sur la route de Martigny au Grand-Saint-Bernard, au-dessus de la Dranse; 1.200 hab.

Lidoire (saint), en latin *Lidorius*, évêque de Tours, né dans cette ville, mort en 371. Evêque de Tours en 337, il eut un épiscopat de trente-trois ans et fut le prédécesseur immédiat de saint Martin. — Fête le 13 septembre.

Lidwine ou **Liduvine** (la bienheureuse), en latin *Lidwina* ou *Lidwigis*, née à Schiedam (Hollande) en 1380, morte en 1433. Affligée de douloureuses infirmités, elle passa les trente dernières années de sa vie sans quitter son lit. A la mort de ses parents, elle distribua aux pauvres tout son héritage. Huysmans a publié, en 1901, une vie de *Sainte Lydwine de Schiedam*. — Fête le 14 avril.

Lie (Mons), écrivain norvégien, né à Kongsvinger en 1864. Fils du célèbre romancier Jonas Lie, il fut élevé à l'étranger, étudia la musique à Paris, voyagea en Amérique et en Australie, publia à Christiania un volume d'esquisses (1894), bientôt suivi de romans d'une étrange fantaisie [illegible] *minel* (1896), etc.; de pièces de théâtre : *les Tragédies de* [illegible] etc.

***Liebeault** (Ambroise-Auguste), médecin français, né à Favières (Meurthe) en 1823. Il est mort à Nancy en 1904.

Liebenstein, ville d'Allemagne (gr.-duché de Saxe-Meiningen), près de la Lowura et au pied du Thuringerwald; 700 hab. Eaux minérales froides, bicarbonatées ferrugineuses et carboniques fortes, utilisées pour le traitement de la chloro-anémie et de certaines affections des voies urinaires.

Liebenzell, ville d'Allemagne (roy. de Wurtemberg), au pied du Schlossberg; 1.050 hab.. Eaux minérales thermales, chlorurées sodiques et ferrugineuses faibles, connues depuis l'époque romaine, et utilisées pour le traitement de certaines névroses, de la chloro-anémie, de la scrofule, etc. Altitude : 286 mètres.

Liebermann (Max), peintre allemand, né à Berlin en 1847. Influencé à ses débuts par Courbet, il tient dans l'école d'outre-Rhin une place comparable à celle de Manet en France. Ses principales œuvres, remarquables par la vigueur de l'exécution et du modelé, sont : *Dans l'atelier* (1872); *Femmes plumant des oies* (1873); *Femmes préparant des conserves* (1873); *les Invalides* (1874); *les Travailleurs des champs* (1876); *les Fileuses aux rouets* [illegible] groupent de nombreux personnages réunis par une occupation familière. D'autres peintures valent seulement par [illegible] (musée de Hambourg). Liebermann a aussi exécuté quelques portraits, au pastel le plus souvent. On peut citer [illegible] *Constantin Meunier*, etc.

Liebert (Edouard de), général et homme politique allemand, né à Rendsbourg (Slesvig-Holstein) en 1850. Il entra dans l'armée prussienne en 1866, se distingua pendant les campagnes de Bohême et de France, fut professeur de tactique à l'école de guerre de Hanovre de 1876 à 1880, capitaine au grand état-major de 1881 à 1884, professeur à l'académie de guerre de 1887 à 1891, et promu colonel, chef d'état-major du Xe corps d'armée. En 1890, il fut envoyé dans l'Afrique orientale pour y faire une enquête, devint en 1896 gouverneur de cette colonie, fut nommé général de brigade en 1897, anobli en 1900, réussit à pacifier et à organiser la colonie et démissionna en 1901. Nommé général de division, il commanda la 6e division, mais prit sa retraite en 1903, pour se vouer à la politique. Il entreprit une campagne monarchiste en Allemagne en faveur de l'armée et de la marine, fonda en 1904 l'*Association nationale contre le socialisme*, en devint le président, soutint aux élections les candidats antisocialistes et organisa des campagnes de presse et des réunions dans toute l'Allemagne. Il a publié, sous le pseudonyme de Sarmaticus, quelques ouvrages de tactique et d'histoire militaire d'une réelle valeur : *le Terrain de la guerre de* [illegible] *ploi de la réserve pendant la bataille* (1895); *Quatre-vingt-* [illegible] *1897* (1897); *les Colonies allemandes en l'année 1904* (1904).

Liebscher (Charles), peintre allemand, né et mort à Prague (1851-1906). Il s'adonna à la peinture de paysage. Doué d'un tempérament enclin à la solitude et au sentiment nuancé de mélancolie, il a surtout représenté des *Etangs sous bois*, des *Allées ombreuses et désertes*. Il excellait dans ce genre de compositions. Il a aussi prêté le concours de son crayon fertile à l'illustration de *les Châ-* [illegible] ouvrages importants édités à Prague.

***Lien** n. m. — Encycl. Agric. Il peut être fait un utile emploi du *dracæna indivisa (var. lineata)* pour la production de liens. Cette plante réussit parfaitement sur le littoral méditerranéen. A condition de l'abriter pendant l'hiver, on pourrait facilement la cultiver dans les régions viticoles du midi de la France. Les feuilles (qui mesurent 30 à 40 centimètres de longueur sur 3 ou 4 centimètres de large) peuvent être divisées chacune — par une incision [illegible] extrêmement souples et solides.

Lienhard (Frédéric), écrivain et dramaturge alsacien, né à Rothbach (Alsace) en 1865. [illegible] logie protestante et la philosophie aux universités de Strasbourg et de Berlin, fut précepteur, puis journaliste, et se fixa plus tard en Thuringe. Il a été en Alsace un des partisans les plus actifs de la germanisation et a essayé de démontrer la supériorité de Berlin sur Paris, dans un ouvrage qui fit du bruit : *la Prédominance de Berlin* (1900), mais s'est heurté à l'hostilité de ses compatriotes et a quitté son pays. Ses principaux ouvrages sont : *Chants* [illegible] (1900); *Poésies* (1902); des récits et études : *Excursions* [illegible] (1903); des drames : *Napthali* (1888); *Révolution mondiale* (1889); *Godefroy de Strasbourg* (1897); *Odile* (1898); *le Roi Arthur* [illegible] *Ofterdingen* (1903).

Liéou-tchéou-fou, ville de l'empire chinois (Chine [prov. de Kouang-Si]), sur la rivière de King-Yuan-Fou, sous-affluent du Si-Kiang par le Hong-Chouei-Kiang; 30.000 à 35.000 hab. Ch.-l. de cercle, de préfecture et de sous-préfecture. Port sur la rivière. Exportation d'opium; importation de filés de coton et d'étoffes.

Liepvre, ou [illegible] **Leberau**, [illegible] raine (Haute-Alsace [cercle de Ribeauvillé]), sur la *Liepvrette*, en aval de Sainte-Marie-aux-Mines; 2.200 hab. Tissages; teintureries; scieries.

Lierde-Sainte-Marie, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Audenarde]); 2.300 hab.

Lierde-Saint-Martin, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Audenarde]); 1.500 hab.

Lierrien, enne [illegible] géologique, créé par Van Ertborn pour désigner la partie inférieure du pleistocène belge. (Ce nom est justifié par le gisement d'*elephas primigenius* de Lierre, près Anvers.) — n. m. Cet étage lui-même.

Lieskov (Nicolas Semenovitch), écrivain russe, né en 1831, mort en 1895. Il a publié quelques-unes de ses œuvres sous le pseudonyme de Stilbnitsky. Il débuta dans l'administration; à partir de l'âge de trente ans, il se consacra surtout à la littérature. Dans ses romans, il s'est efforcé de peindre les mœurs de ses contemporains, avec un réalisme qui rappelle celui de Flaubert et de Zola. Lieskov appartient à la même école que Dostoïevsky.

Lietbert ou **Libert** (saint), [illegible] évêque de Cambrai et d'Arras, né au commencement du XIe siècle, dans les Pays-Bas, mort dans son diocèse en 1076. Il succéda à son oncle sur le siège épiscopal en 1051. Il porta toujours la haire, vivant ordinairement d'eau et de pain d'orge. — Fête le 22 juin.

Lieu (Le), comm. de Suisse (cant. de Vaud [distr. de la Vallée]), au-dessous du lac de Joux, sur un versant du Risoux; 1.200 hab. Ch. de f. de Vallorbe au Brassus.

Lièvre (Auguste-François), [illegible] né à Bazoges-en-Pareds (Vendée) en 1828, mort à Paris en 1898. Il étudia la théologie protestante à Strasbourg, fut pasteur à Couhé (Vienne), à Angoulême, devint en 1886 conservateur de la bibliothèque municipale de Poitiers, [illegible]

Ligne [illegible] signaux par l'électricité ou par tout autre moyen est assurée par des fonctionnaires, agents, sous-agents et ou- [illegible]

[illegible]

Lignomètre [illegible] une règle à section triangulaire ou carrée; chacune de ses arêtes porte une échelle dont chaque degré correspond à un corps déterminé : les lignomètres les plus courants portent des graduations permettant de compter les lignes de 5, 6, 7, 8, 9, 11 ou d'un caractère dont la force est représentée par un multiple de l'un de ces chiffres; ainsi [illegible] avec le 4, le 8 et le 16, etc.

Li Hsi, roi de Corée, puis empereur sous le nom de Yi H[illegible], [illegible] l'origine remonte à l'année 1392, Li Hsi fut le 30e roi de Corée, si l'on admet dans la liste dynastique quatre princes qui n'ont jamais régné. Il succéda, en 1864, au roi Tchyel-Tjong et prit le titre d'empereur en 1897. Il épousa, [illegible] princesse Min Tchirok, née en 1851 et assassinée en 1895, de qui il eut un fils, Yi Syek, successeur au trône, né en 1874.

Likin [illegible] intérieure, en Chine.

— Encycl. Cette sorte de droit apparut vers 1851, et les embarras qui suivirent la révolte des Taï-Pings lui donnèrent un caractère permanent. Il fut notifié aux puissances en juillet 1865. Le *likin* était perçu notamment sur les rivières des bassins du Yang-Tse et du Si-Kiang. Entre Shanghaï et Sou-Tchéou, par exemple, qui sont distants de 128 kilomètres au plus, il y avait dix barrières de ce genre, d'où un sérieux obstacle au développement du commerce dans l'intérieur de l'empire chinois. Un traité anglo-chinois, du 5 septembre 1902, stipula l'abolition des droits de likin et leur remplacement par une surtaxe devant entrer en vigueur au 1er janvier 1904, à la condition que les autres puissances concluraient des arrangements similaires avec la Chine, aucun gouvernement n'étant d'ailleurs tenu à accepter la combinaison anglaise. La mise en vigueur du nouveau tarif douanier fut ordonnée par suite de l'assentiment des puissances.

Liliencron (Rochus, baron de), écrivain allemand, né à Plœn (Holstein) en 1820. Il professa la philologie à l'université de Bonn (1847), et, après un court passage dans la diplomatie, accepta (1852) une chaire de philosophie à Iéna. En 1855, il alla à Meiningen en qualité de chambellan et de conseiller de cabinet. Il fut ensuite nommé intendant de la chapelle de la cour, et directeur de la bibliothèque ducale. Elu membre de l'Académie des sciences de Bavière, il alla résider à Munich (1869) et fut chargé par la commission historique de l'Académie d'entreprendre la publication de la *Biographie générale allemande*. Depuis 1876, il habite Slesvig, avec le titre de prélat et prieur du monastère Saint-Jean. Parmi ses publications, il faut [illegible] *Allemands du XIIIe siècle* (1865-1869); *la Vie allemande* [illegible]

Lilienthal (Otto), ingénieur et inventeur allemand, né à Anklam (Poméranie) en 1848, mort à Rhinow en 1896. Il obtint un brevet d'ingénieur civil à l'Ecole des arts et métiers de Berlin, travailla surtout dans la métallurgie, fonda en 1883 un atelier de constructions mécaniques, et acquit un grand renom par ses inventions, par lesquelles il perfectionna les chaudières à tubes, les sirènes, les moteurs à vapeur, et qui furent toutes adoptées par la marine militaire allemande. Il s'occupa en même temps des problèmes de l'aviation, et, après vingt ans de recherches, essaya de démontrer que, seule, l'imitation exacte du vol de l'oiseau permettrait à l'homme de voler librement dans les airs. Il construisit plusieurs appareils d'avia- [illegible] nombre de tentatives d'aviation très remarquées, à partir de 1889, mais périt des suites d'une chute qu'il fit le 10 août 1896. Il a résumé ses études et ses expériences dans un ouvrage : *le Vol de l'oiseau comme base de l'aviation* (1889).

Liljefors (Bruno Andreas), peintre suédois, né à Upsal en 1860. Il étudia à l'Académie des beaux-arts de Stockholm (1879-1882), voyagea à l'étranger, retourna se fixer en Suède. Chasseur passionné, épris de la nature suédoise, curieux des mœurs des animaux, il est l'un des plus brillants paysagistes de la Scandinavie, et un très remarquable peintre animalier. Disciple à l'origine des maîtres impressionnistes français et de l'art japonais, il s'est ensuite formé seul. Citons, parmi ses œuvres : *Coqs de bruyère* (pinacothèque de Munich); *Renard qui a pris un lièvre* (galerie de Dresde); *Aigle de mer* (musée de Stockholm); *Corbeaux* (galerie Furstenberg), etc.

LILJELUND (Arvid), peintre finlandais, né à Nystad en 1844. Il a étudié à Abo, à Helsingfors, à Dusseldorf, à Munich et à Paris. Professeur à [illegible] de Viborg, il s'est consacré à la [illegible] paysages. En 1889, à l'Exposition universelle de Paris, on a vu de lui : *Achat de* [illegible] *Chasse de* [illegible].

LILLE, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de T[illegible]]) [illegible]. Fabriques de drap.

LILLE-SAINT-HUBERT, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Maeseyck]) ; 1.100 hab.

LILLHAMMERITE (la-m') n. f. Sulfure naturel de fer et de nickel.

LILLIANITE (li-li) n. f. Sulfure naturel de plomb et de bismuth.

LILLO, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers), sur l'Escaut ; 1.500 hab.

LILLOIS-WITTERZÉE, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]) ; 1.200 hab.

LILLY (William Samuel), avocat et écrivain anglais, né à Fifehead (Dorsetshire) en 1840. Après de fortes études classiques, il fit brillamment son droit et entra dans les services administratifs de l'Inde (1861), où il devint secrétaire du gouvernement à la présidence de Madras [illegible]. De retour en Angleterre (1871), il se fit [illegible] au barreau (187[illegible]) et, en 1874, fut nommé secrétaire de l'Union catholique de la Grande-Bretagne. Il remplit aussi les fonctions de juge de paix pour les comtés de Middlesex et de Londres. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Ancient Religion and Modern Thought* (1884); *Chapters in European History* (1886); *a Century of Revolution* (1889); *On Great Englishmen* (1893); *the Claims of Christianity* (1894); *Four English Humourists of the Nineteenth Century* (1895); *First principles in Politics* (1899); *Renaissance Types* (1901); *India and its Problems* (1902); *Christianity and modern Civilisation* (1903); *Studies in Religion and Literature* (1904). Il est aussi l'auteur, en collaboration avec J. P. Wallis, d'un *Manual of the Law specially affecting catholics* (1893).

* **LILYBÉE**, port et ville de l'ancienne Sicile. — *Fouilles.* A Marsala, Salinas a exploré les restes de l'ancienne *Lilybée*, qui fut la principale forteresse des Carthaginois pendant leur domination en Sicile. Il a dégagé en partie les murailles de la ville antique et plusieurs tours. Il a découvert une série de monuments funéraires taillés dans le tuf, en forme d'édicule et peints à fresque : des scènes de la vie familière, des banquets funèbres, etc.

LIMERLÉ, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Bastogne]), près de l'Ourthe, tributaire de la Meuse ; 1.520 hab.

LIMETTINE (mèt' — de *limonène*, essence de citron) n. f. Chim. Diméthoxycoumarine $C^{11}=H^{10}=O^{4}$, contenue dans le péricarpe du citron.

LIMICOLE (lat. *limicola*) adj. Qui habite les lieux marécageux, la vase.

Limites de la biologie (LES), par J. Grasset (1902). — L'auteur, médecin et biologiste, s'est proposé de démontrer qu'en dépit des progrès considérables qu'elle a réalisés au XIXe siècle, la biologie n'est pas la science universelle et unique, et qu'elle a des limites qui la séparent des autres sciences et des autres modes de connaissance. Il trace successivement ses limites inférieures, qui la séparent des sciences relatives aux corps inanimés, aux sciences physico-chimiques ; ses limites latérales, qui la séparent de la morale, science du bien obligatoire ; de la psychologie, de la littérature et des arts (esthétique); des sciences sociales (histoire, sociologie et droit); des sciences de l'esprit (mathématiques, géométrie et logique) ; enfin ses limites supérieures qui la séparent de la métaphysique, de la théologie et de la religion, connaissances révélées. Il conclut que chaque ordre de connaissance, à condition d'être étudié avec sa méthode propre, peut se développer indéfiniment sans être contrarié par les autres. Cet ouvrage documentaire, abondamment pourvu de témoignages empruntés aux savants et aux philosophes, est un remarquable travail d'analyse méthodique.

LIMNELL (Per Emanuel), peintre suédois, né à Karlskrona en 1766, mort à Stockholm en 1861. Il s'est fait une grande réputation par ses aquarelles. Il est entré à l'Académie des beaux-arts de Stockholm dès 1803 et a été nommé professeur neuf ans plus tard. Son œuvre considérable témoigne d'une grande fertilité de conception. Tour à tour épris de l'antiquité, de naturalisme et de romantisme, il s'est manifesté avec talent sous les aspects les plus divers. Citons de lui l'illustration des œuvres de *Gustave III* et deux aquarelles de grandes dimensions : [illegible].

LIMNIMÈTRE (lim' — du gr. *limnê*, lac, et *mètron*, mesure) n. m. Appareil pour enregistrer les oscillations rythmiques de la surface des eaux marines.

LIMNOBIOS [illegible] du gr. *limnê*, lac, et *bios*, vie) n. m. Biol. Ensemble des organismes animaux et végétaux qui habitent les eaux douces, par opposition à [illegible] organismes terrestres [illegible] organismes marins).

LIMNOLOGIE (lim', jî — de *limnologue*) n. f. Etude des lacs.

LIMNOLOGUE ou **LIMNOLOGISTE** [illegible] du gr. *limnê*, lac, et *logos*, discours) n. m. Celui qui s'occupe de [illegible] des lacs.

LIMNOPLANCTON (du gr. *limnê*, lac, et de *plancton*) n. m. Biol. Ensemble des organismes animaux et végétaux qui habitent les grands lacs d'eau douce.

* **LIMON**, port de la république de Costa-Rica. — En [illegible] quitté ce port à destination des Etats-Unis, et 25 à destination de Manchester, tous chargés de bananes.

LIMONAIRE [illegible] du fabricant [illegible] [illegible] les fêtes foraines [illegible].

LIMOUSIN [illegible] *de* [illegible], Variété de suidés originaires non seulement de l'ancienne province du Limousin, mais de toute la région centrale de la France.

— ENCYCL. Les porcs *limousins*, que l'on rencontre dans le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, la Lozère, le Cantal, l'Aveyron, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, le Lot, la Dordogne, la Haute-Vienne et la Creuse, mais dont le Quercy et le Périgord fournissent une bonne part aux marchés de la capitale, appartiennent à la race ibérique, dont les descendants peuplent tout le sud de l'Europe. S'engraissant bien et facilement, ces animaux sont particulièrement friands de châtaignes, qu'ils trouvent d'ailleurs abondamment dans leur pays d'habitat. Leur chair est estimée.

Truie limousine.

* **LIMOUSINE** n. f. — Voiture automobile à carrosserie fermée, dans le genre du coupé, mais ayant des glaces latérales.

— ENCYCL. Autom. La *limousine* comporte un toit fixe projetant un dais jusqu'au-dessus du siège du conducteur (souvent une glace, à l'avant, complète sa protection) et la caisse qui renferme les places de l'intérieur est rigide. L'entrée est généralement latérale. On a cherché à réunir les avantages de l'élégance des panneaux rigides de la limousine avec ceux de la commodité du landaulet, qui se découvre, en créant un type mixte avec capote rigide, mais articulée.

Limousine.

LIMURITE n. f. Variété violette d'axinite, disposée en amas ou filons, dans certains calcaires métamorphisés des Hautes-Pyrénées.

LINCENT, comm. de Belgique (prov. de Liége [arrond. de Waremme]) ; 1.500 hab.

LINDELOFIE (fî) n. f. Genre de borraginacées cynoglossées, comprenant des herbes vivaces, à corolle tubuleuse et étamines saillantes, habitant les hautes altitudes de l'Himalaya.

LINDEMANN (Charles-Hugo), écrivain et homme politique allemand, né à Jaguerao (Brésil) en 1867. Il étudia la philosophie, l'histoire et l'économie politique de 1884 à 1889 à Gœttingue, Bonn, Munich et Kiel, entra dans le parti socialiste allemand, séjourna de 1892 à 1896 en Angleterre, pour y faire des recherches historiques et des études économiques et sociologiques, et devint vite un des premiers théoriciens socialistes. Il rédigea le programme municipal du parti socialiste allemand, adopté au congrès de Brême de 1904, et fut peu à peu reconnu dans toute l'Allemagne comme le meilleur connaisseur des questions d'administration municipale. Il a écrit dans la grande publication : *Histoire du socialisme en monographies, l'Histoire des précurseurs et des origines du socialisme en France; Manuel du socialisme* (1894), en collaboration avec Stegmann; *le Mouvement trade-unioniste en Angleterre* (1896); *Administration municipale et socialisme municipal en Angleterre* (1897), sous le pseudonyme de CARL HUGO, *Administration municipale en Allemagne* (1901); etc. Il fut élu député au Reichstag en 1903.

LINDEN, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]) ; 1.230 hab.

* **LINDEN** (Jean-Jules), horticulteur et botaniste belge, né à Luxembourg en 1817. — Il est mort à Bruxelles en 1898.

LINDEN (Cornelis VAN DER), musicien néerlandais, né à Dordrecht en 1839. Il fit dans sa ville natale et à l'étranger son éducation artistique, dirigea, en 1888, l'orchestre de l'Opéra néerlandais et, depuis 1894, l'Opéra néerlandais. Ses principales œuvres sont : *Teniers*, scène musicale ; *Catharina et Lambert*, opéra; *la Délivrance de Leyde*, opéra ; des ouvertures, cantates, oratorios, etc.

LINDENBERG (Paul), écrivain allemand, né à Berlin en 1859. Il fut feuilletoniste pendant quelque temps et dirigea la « Revue allemande » de 1882 à 1894. Il fit ensuite de grands voyages à travers le monde entier et devint un des principaux apôtres de l'impérialisme allemand. Ses ouvrages les plus importants sont : *Berlin, sa description et son histoire* (2 volumes, 1886); *Dans l'antre de l'ours* (1887); *Bons mots berlinois* (1887); *Berlin comme* [illegible] (1893); *Berlin* [illegible] (1895); [illegible] (1897); *Paris* (1898); [illegible] (1896); [illegible] *dans le Midi* (1898); *Autour du monde*, récits et images (1900); *Sur des sentiers allemands en Orient* (1902). Enfin, des récits et nouvelles : *Sans défense et sans faute* (1884); [illegible] (1895); *Fritz Vogelsang*, [illegible] (1899); *les Aventures de Fritz Vogelsang en Chine, pendant la campagne de 1900* (1901); [illegible], ouvrages où il engage la jeunesse allemande à soumettre le monde à l'influence allemande.

LINDENIE (nî) n. f. Genre de rubiacées cinchonées, remarquable par sa corolle, dont le tube mince, extrêmement développé, peut atteindre 30 centimètres de long. (Les *lindenies* habitent les îles Fidji et la Nouvelle-Calédonie.)

LINDERBERG (Pierre-Théodore-Fernand), publiciste danois, né à Copenhague en 1854. Il fonda en 1881 le journal radical hebdomadaire *Folkebladet*, qu'il dut abandonner à la suite de condamnations politiques. Collaborateur de diverses feuilles, conférencier, ardent agitateur, il s'efforça ensuite de répandre les doctrines de Henry George, fonda (1885) la Ligue des travailleurs danois, dont il dirigea l'organe, le « Programme » (1888-1895), et rédigea pour le compte du parti social-démocrate le « Travailleur des campagnes ». Mis en lumière par son étude sur la *Libre concurrence et le Socialisme* (1895), il put, grâce à des concours privés, aller étudier à l'étranger les questions sociales; de là un travail original : *Karl Marx et le Socialisme historique* (1899), la fondation à Copenhague d'un *secrétariat social* (1899), sorte de musée social, qui publie la revue « les Exigences de la société ».

LINDSAY (Wallace Martin), philologue anglais, né à Fifeshire (Ecosse) en 1858. Il fit ses études à Edimbourg, Glasgow et Oxford, fut de 1882 à 1899 « fellow » et « tutor » au Jesus College d'Oxford et fut, en 1899, appelé à l'université de Saint-Andrews (Ecosse) comme professeur de langue latine. Il a publié : *la Langue latine*, excellent ouvrage (1894; trad. allemande par Nohl, 1897); *Abrégé de grammaire historique du latin* (1895); *Introduction à la critique des textes latins* (1897, trad. française par Waltzing 1898); *Manuel d'épigraphie latine* (1898); etc. Il a édité le *Codex Turnebi* (1898) et les *Captifs* de Plaute (1899).

LINÉVITCH (pron. *Liniévitch*) (Nicolas-Pétrovitch), général russe, né en 1839. Il entra au service pendant la guerre de Crimée. Sous-lieutenant en 1860, lieutenant en 1863, il servit au Caucase, prit part à la guerre russo-turque de 1877 comme chef de bataillon et se distingua dans les combats livrés près de Batoum. Promu colonel en 1878, il commanda en 1885 avec le même grade, la 2e brigade de tirailleurs transcaspiens et, en 1891, fut nommé général major. Appelé, en 1895, au commandement des troupes du district de l'Oussouri méridional, il fut promu général-lieutenant en 1899, et nommé, en 1900, commandant du 1er corps d'armée de Sibérie, avec lequel il prit part à l'expédition de Chine en 1900-1901. En 1903, il reçut le commandement supérieur des troupes du cercle militaire de l'Amour et fut nommé ataman du voïsko cosaque de l'Amour. Enfin, en 1904, il fut promu général d'infanterie. Il reçut, au début de la guerre russo-japonaise, le commandement de la première des trois armées organisées pour la défense du pays. En 1905, à la suite des défaites qui entraînèrent l'occupation de Moukden par les Japonais, il fut appelé au commandement en chef, en remplacement du général Kouropatkine. Il n'eut pas, avant la conclusion de la paix, l'occasion de remporter de succès.

Linévitch.

LINGÉE (Charles-Louis), graveur français, né et mort à Paris (1748-1819). Il est l'auteur d'une planche célèbre : *Mlle Raucourt dans le rôle de Monime*, d'après Freudenberger. On lui doit encore *Promenade du matin, Promenade du soir*, d'après le même, etc. — Sa femme, Thérèse-Eléonore HÉMERY, née en 1753, a laissé des gravures au trait d'une grande adresse. Elle travaillait encore en 1818. Citons : *l'Enlèvement des Sabines*, d'après Cochin ; *Quatre Têtes*, d'après Greuze; *la Mort d'Epaminondas*, d'après P.-J. David; *la Bulle de savon*, d'après Netscher; etc.

* **LINGG** (Hermann-Louis-Othon), poète allemand, né à Lindau, sur le lac de Constance, en 1820. — Il est mort à Munich en 1905.

LININE n. f. Biol. Substance qui constitue le réseau à filaments très fins et entre-croisés du noyau de la cellule. (Ce n'est pas une substance chimique définie, quoiqu'on puisse sans doute la considérer comme de nature protéique ; elle se colore difficilement par les réactifs ordinaires.)

LININOGÈNE (de *linine*, et du gr. *gennâ*, engendrer) adj. Biol. Nom donné par Poljakow à l'élément incolore du nucléole vrai, parce que cette substance donne naissance à la linine du noyau.

LININOPLASTE (plast' — de *linine*, et du gr. *plassein*, former) n. m. Biol. Nom donné par Eisen aux nucléoles vrais, temporaires de la cellule parce qu'ils sont formés de linine et de paralinine.

LINKEBEECK, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]) ; 1.950 hab.

LINKS (mot angl.) n. m. pl. Terrain préparé pour le jeu de golf.

LINOME n. m. Biol. Ensemble des parties figurées (fibrilles, aréoles, etc.) du cytoplasma, par opposition à *hyalome*, partie claire de ce même cytoplasma, mais à l'exclusion des organites (granules, microsomes, leucites, corps étrangers), lesquels sont désignés par C. Schneider sous le nom de [illegible].

LINOSPADIX (spa-diks) n. m. Genre de palmiers céroxylées. (Les *linospadix* sont caractérisés par leur androcée à 6-12 étamines et par leurs graines à albumen non ruminé ; ils habitent l'Australie et la Nouvelle-Guinée.)

LINTH, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers) ; 1.400 hab.

LINTHAL, comm. de Suisse (cant. de Glaris), dans la haute vallée de la Linth, au pied du Tödi ; 1.900 hab. Elevage. Filatures et tissages. Broderies. Eaux sulfureuses.

LINTILHAC (Eugène François), professeur et homme politique français, né à Aurillac en 1854. Conseiller général pour le canton de La Roquebrou [illegible], il fut élu sénateur du Cantal le 4 janvier 19[illegible]. Il a en général appuyé la politique du Bloc et voté la séparation des Eglises et de l'Etat. Il a encore publié : *Histoire générale du théâtre en France* [illegible]. Après son élection au Sénat, il a pris le grade de licencié en droit en vue de se faire inscrire au barreau.

LINTON (William James), graveur et écrivain anglais, né à Londres en 1812. Il est mort à New Haven (Connecticut) en 1898. — Sa femme, *Elizabeth* LYNN, Mrs **Linton**, née à Keswick en 1822, est morte à Londres en 1898. On lui doit des romans : *Azeth the Egyptian* (1846); *the True History of Joshua Davidson* (187[illegible]), qui fut très remarqué; *the Atonement of Leam Dundas* (1887); *the Autobiography*

of Christopher Kirkland 1885. C'est une adversaire [illegible] [illegible] ses deux ouvrages [illegible] *the Girl of the Period* [illegible] on articles dans la *Saturday Review*, eut le plus vif succès. Son mari avait illustré son livre [illegible] *Lake Country* 1864.

Lionnet, nom de deux chanteurs jumeaux, dont les biographies se confondent : Anatole et Hippolyte, nés à Paris en 1832 (c'est Anatole qui vint au monde le premier), morts dans la même ville en 1896. Anatole apprit d'abord la lithographie et devint un dessinateur habile. Hippolyte était typographe. Mais tous deux étant doués d'une jolie voix, ils étudièrent la musique (Anatole passa même quelque temps au Conservatoire) et ils débutèrent en 1848 au Casino de la salle Montesquieu. Ils présentaient une ressemblance frappante. Ils devinrent des chanteurs très applaudis partout où ils se produisaient, recherchés même dans les meilleurs salons de l'Empire. Ils eurent l'honneur de faire connaître les premières mélodies de Gounod encore ignoré, récitèrent les premiers la *Bénédiction* de Coppée, et interprétèrent un peu partout les œuvres de Delsarte, Nadaud, Darcier, Dupont, etc. Ils s'honorèrent de l'amitié d'écrivains illustres : Victor Hugo, Banville, Dumas fils, etc. Outre leur talent et leur extraordinaire ressemblance, deux particularités, tout à leur louange, contribuèrent à leur créer une popularité de bon aloi : la touchante affection qui les rendait inséparables, puis l'infatigable bonne volonté avec laquelle ils apportaient gracieusement leur concours à toutes les œuvres de charité. C'est eux qui eurent, les premiers, l'idée d'organiser pour les démentes de la Salpêtrière et les fous de Bicêtre des concerts qui produisirent, d'après les médecins aliénistes, les résultats les plus satisfaisants. Les frères Lionnet qui s'étaient prodigués jusqu'à la vieillesse seraient morts dans le dénuement le plus complet si l'on n'avait donné à leur bénéfice, au Trocadéro et à la Porte-Saint-Martin (1886), des représentations auxquelles les artistes les plus célèbres se firent un plaisir de contribuer. Anatole Lionnet a composé quelques morceaux de musique, et il est, croit-on, le principal auteur d'un intéressant volume publié sous le nom des deux frères : *Souvenirs et anecdotes* (1888).

Liorat (Georges Degas, dit **Armand**), auteur dramatique français, né et mort à Sceaux (1837-1898). Il entra comme employé à la préfecture de la Seine, où il devint chef de bureau, puis inspecteur en chef des comptabilités administratives. Il débuta par un recueil de chansons (1862), dont quelques-unes, comme le *Petit Bordeaux*, *Robinson*, etc., devinrent populaires, puis il composa des saynètes pour les cafés-concerts et, sous le pseudonyme de Armand Liorat, écrivit, soit seul, soit en collaboration avec Busnach, Clairville, Bocage, Prével, Ferrier, etc., un grand nombre de livrets d'opérettes. Parmi les œuvres de cet écrivain plein de verve et d'humour, nous citerons : *la Liqueur d'or* (1873); *De bric et de broc* 1876 ; *Bou[illegible]rotla* 1876 ; *Kosiki* 1876 ; *le Pont d'Avignon* 1878 ; *les Poupées de l'Infante* 1881; *l'Amour mouillé* (1887); *le Bossu* (1888) ; *Ma mie Rosette* (1890); *la Fille de Fanchon la Vielleuse* (1891); *le Cadeau de noces* (1893); *la Fille de Paillasse* (1894); *les Petites Brebis* (1895); *la Falote* (1896); etc. Au moment où il mourut, une nouvelle pièce de lui : *les Quatre Filles Aymon*, entrait en répétition aux Folies-Dramatiques.

Liothrique (*trik'* — du gr. *leios*, lisse, et *thrix*, cheveu) adj. Se dit des races humaines à cheveux lisses.

Lioubitsa (Radosavliévitchka), princesse de Serbie, née à Srezoïevtsi (Serbie) en 1788, morte à Neusatz (Hongrie) en 1843. Elle épousa Miloch Obrénovitch avant l'avènement de ce dernier à la dignité princière. Elle se livra à des intrigues politiques tant sous le premier règne de son mari que sous le premier règne de son fils, le prince Michel, et elle contribua ainsi, involontairement d'ailleurs, au renversement de la dynastie des Obrénovitch, survenu en 1842.

Liou-koun yi, homme d'Etat et administrateur chinois, né dans le Hou-Uan en 1838, mort à Nankin en 1902. Entré dans l'administration en 1861, il devint en 1875 vice-roi des deux Kiangs, tomba en disgrâce en 1879, puis fut envoyé à Han-Kiou. En 1889, il remplaça Tchen-Tchi-Tong comme vice-roi de Nankin. Dans ces fonctions, qu'il garda jusqu'à sa mort, il exerça un pouvoir absolu, reconstitua une armée de 20.000 hommes bien disciplinés et une petite flotte. Pendant l'insurrection des Boxers, il sut maintenir l'ordre avec fermeté. Il était particulièrement favorable à l'Angleterre.

Lioy (Paolo), littérateur et savant italien, né à Vicence en 1836. Ancien député au parlement, aujourd'hui sénateur du royaume, Lioy est surtout un vulgarisateur, dont le souple talent d'écrivain est soutenu par des connaissances étendues. Ses principaux ouvrages sont : *la Vita nell' universo* (traduit en français); *Escursione sottera : Escursione nel cielo*, *Storia* [illegible] *campagna*; *Lumeo*; *Darwin*; *Agassiz nella vita intima*; *il Libro della notte*, etc...

Lipase (du gr. *lipos*, graisse) n. f. Chim. Ferment soluble capable de saponifier les graisses.

— Encycl. Dans l'organisme, il existe une *lipase* dans le suc pancréatique ; sous son influence les graisses sont dédoublées en acide gras et glycérine. Hanriot avait signalé l'existence d'une lipase dans le sang lui-même; des travaux plus récents ont démontré que si le sang contient un ferment de cette espèce, celui-ci n'est susceptible de dédoubler que des éthers gras simples comme la monobutyrine.

Lipaséidine (de *lipase*, et du gr. *eidos*, semblable) n. f. Chim. Substance lipolytique contenue dans le cytoplasma des graines oléagineuses.

— Encycl. Le cytoplasma, extrait principalement de la graine de ricin, possède la propriété de saponifier à froid et rapidement les corps gras en acides gras et glycérine. Le principe actif, non encore isolé, la *lipaséidine*, diffère de la lipase, ferment soluble, en ce sens que si l'on traite le cytoplasma par l'eau, son action est aussitôt détruite. Cette propriété lipolytique a été appliquée à la saponification industrielle.

Lipasique adj. Chim. Se dit des propriétés saponifiantes de la lipase : *Action* lipasique.

Lipochondre [illegible] (du gr. *lipos*, graisse, et *khondros*, grain). Biol. Granulation poisseuse du cytoplasma

Lipochrome [illegible] coloranto du sang et des feuilles, et dériverait du méthylpropylpyrrol et de l'acide métylpropylmaléique.

Lipocz ou **Szmye-Lipocz**, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie mérid. [illegible] minérales thermales, bicarbonatées calciques.

Lipogénèse [illegible] tion) n. f. Biol. Formation des réserves de substances grasses des organismes animaux et végétaux aux dépens des substances alimentaires (graisses alimentaires dédoublées, hydrates de carbone). V. adipogénie.

Lipolyse [illegible] n. f. Biol. Mobilisation ou dissolution des réserves grasses des organismes.

— Encycl. Les graisses neutres ne paraissent pas pouvoir être utilisées en nature pour les dépenses énergétiques des êtres vivants. Sous l'influence de divers enzymes (lipase, éthérase, saponase), elles se dédoublent, quand besoin est, en acides gras et glycérine (alcool). La question de savoir si ces corps sont directement brûlés ou s'ils se transforment en glycogène, puisque le glycogène paraît être le seul aliment énergétique, au moins chez les animaux supérieurs, n'est pas encore tranchée.

Lipolytique [illegible] *lipolytique*, Ferment soluble capable d'hydrater et de dédoubler les graisses neutres en acides et alcools. (Telles sont l'éthérase ou lipase, la stéapsine du pancréas, la saponase des cellules végétales, etc.) V. lipase, saponase.

Lipovans n. m. pl. Secte russe qui se rencontre en Bukovine et en Roumanie. (Ils ont émigré de Russie au XVIIIe s. Leur nom vient des Filipovts ; ainsi nommés d'un hérésiarque appelé Philippe.) — *Un* lipovan.

*__Lipowski__ (comte Ernest de), officier français, d'origine polonaise, né à Strasbourg en 1843. — Il est mort en 1904.

Lippe-Detmold (prince Charles-Alexandre de), né à Detmold en 1831, mort à Saint-Sitgenberg en 1905. Il avait succédé à son frère, le prince Waldemar, en 1895. Son état de santé ne lui ayant pas permis de gouverner, il fallut instituer une régence. Des compétitions eurent lieu à ce sujet et son brusque décès posa la question de succession, qu'un tribunal spécial fut appelé à trancher.

Lippik, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie mérid. [Croatie-Slavonie]), à quelques kilom. de Daruvar, sur un petit sous-affluent du Danube; 1.000 hab. Eaux minérales hyperthermales, bicarbonatées, chlorurées, iodurées, sodiques et carboniques fortes.

Lipps (Théodore), philosophe et professeur allemand, né à Wallhalben (Palatinat) en 1851. Il fut chargé d'un cours de philosophie à l'université de Bonn en 1877. Nommé professeur en 1884, il passa à l'université de Breslau en 1890 et à celle de Munich en 1894. Il considère la philosophie comme une science naturelle de l'esprit, et la psychologie comme la base de la philosophie. Il exclut la métaphysique, selon lui purement contemplative, de la philosophie scientifique. Il veut faire de la philosophie une science expérimentale. Parmi ses ouvrages, il faut citer : *Faits capitaux de la vie psychique* (1883); *Etudes de psychologie* (1885); *la Querelle au sujet de la tragédie* (1891); *Principes de logique* (1893); *Comique et humour* (1898); *les Problèmes capitaux de [illegible] tion et sentiment* (1901); *Sensation, volonté et pensée* (1902); *Unités et relations* (1902); *Manuel de psychologie* (1903), *l'Esthétique, psychologie du beau et de l'art*. T. Ier. *Base de l'esthétique* (1903). Il a publié aussi une traduction du *Traité de la nature humaine*, de David Hume, avec commentaires (1895).

Lipsius (Justus Hermann), philologue allemand, frère du théologien Richard Adalbert Lipsius (v. t. V), né à Leipzig en 1834. Il enseigna aux gymnases de Meissen (1857) et de Grimma (1860), fut recteur adjoint (1863) puis recteur (1866) de la Nikolaischule à Leipzig, devint en 1869 professeur extraordinaire de philologie classique à l'université de cette ville, et obtint l'ordinariat en 1877. Il abandonna alors son rectorat. De 1877 à 1890 il eut en même temps la direction du séminaire philologique russe. On lui doit des éditions du *Discours sur la couronne*, de Démosthène (1876) et des œuvres d'Andocide (1888); une refonte de l'œuvre de Meier et de Schœmann, *le Procès attique* (1883-1887) et *De l'importance du droit grec* (1893). Il a fondé en 1878, avec Curtius, Lange et Ribbeck, les *Leipziger Studien zur klassischen Philologie*.

*__Liqueur__ n. f. — Encycl. Dr. Les *liqueurs* supportent le droit général de consommation sur la quantité d'alcool pur qu'elles renferment. (Loi du 21 juin 1824, art. 1er, et loi du 26 mars 1872, art. 1er.) [V. spiritueux.] Contrairement à la règle posée par l'art. 145 de la loi du 28 août 1816, qui veut que, pour la perception, les bouteilles de contenance inférieure au demi-litre soient comptées pour un demi-litre et celles de la contenance inférieure au litre, mais supérieure au demi-litre, soient comptées pour un litre, les bouteilles contenant des liqueurs sont imposées d'après leur capacité réelle. (Loi du 27 juillet 1870 art. 2.)

*__Lire__ v. a. — Allus. littér. : *Je ne lis plus, je relis.* Mot de Royer-Collard à Alfred de Vigny quand ce dernier lui fit sa visite de candidat à l'Académie. Royer-Collard l'accueillit avec hauteur et lui demanda quels titres l'engageaient à se présenter : « Mais, monsieur, lui dit Vigny, vous avez dû lire mes ouvrages? — A mon âge, monsieur, on ne lit plus, on relit », répondit Royer-Collard, qui avait déjà dit ce mot, dans les mêmes circonstances, à Victor Hugo.

Liriope n. m. Genre de [illegible] forme surbaissée en calotte de sphère, avec quatre ou huit tentacules marginaux creux et avec un pédoncule buccal long et cylindrique.

Lirocomalachite n. f. Arséniate hydraté naturel d'alumine et de cuivre.

Lisbonne (Maxime), révolutionnaire français, né et mort à Paris (1839-1905). A seize ans, il s'engagea dans la marine, fit la campagne de Crimée, passa dans les chasseurs à pied [illegible] en Syrie, se fit mettre aux compagnies de discipline et en sortit grâce à sa belle conduite dans un incendie à Orléansville. Libéré en 1864, il dirigea le théâtre des Folies [illegible] assurances. Le siège le vit capitaine au 24e bataillon de [illegible] marche. Au 18 mars, il était membre du Comité central. Il se distingua tout de suite par la prise de la caserne des Minimes (21 mars), et fut nommé colonel. Il paya de sa personne [illegible] mort par deux conseils de guerre [illegible] 1871; 5 juin 1872), sa peine fut commuée en [illegible] forcés à perpétuité (18 sept.). L'amnistie [illegible] Nord. Il fonda ensuite des cabarets montmartrois et à décors bizarres, tels que la « Taverne du bagne », les « Frites révolutionnaires », le « Casino des Concierges », dont l'exploitation, d'ailleurs, ne l'enrichit pas.

Lisch (Jean-Juste-Gustave), architecte français, né à [illegible] s'est fait remarquer pour la première fois au Salon [illegible] *Rochelle*. On lui doit de nombreuses restaurations : du *Château de Gien*, de l'*Eglise de* [illegible] de l'*Hôtel de Ville de Niort*. Il est l'auteur du *Grand Séminaire de* [illegible]

Lisérine adj. et n. Se dit de l'une des variétés de vaches laitières appartenant à la classification proposée par Guénon [illegible]

Lisier [illegible]

Lisseweghe, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Bruges]); 2.000 hab.

*__Lister__ (Joseph, baron), chirurgien anglais, né à [illegible] (1896), et de la « Royal Society » (1895-1900), il a été élevé à la pairie en 1897.

Listriodonte (*liss*) n. m. Paléont. Genre de mammifères artiodactyles pachydermes, de la famille des suidés, comptant quelques espèces fossiles dans le tertiaire miocène de l'Europe et de l'Asie.

— Encycl. Les *listriodontes* étaient des porcs très voisins des sangliers actuels, mais que [illegible] souvent avec des tapirs. Leurs débris se trouvent dans le miocène moyen de l'Europe centrale et du midi de la France (*listriodon splendens*) et dans le miocène supérieur de l'Inde du Nord (*listriodon Pentapotamiæ*).

Listrorhynque n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionidés, créé en 1903 pour de nouveaux charançons de l'Amérique centrale, voisins de nos anthonomes. (L'espèce type est le *listrorhynchus subulatus*, de Panama.)

Listrorhynque (gr. 6 f.).

Lit n. m. — *Lit condensateur*, Appareil imaginé par le professeur d'Arsonval pour les applications de haute fréquence ; il a été peu à peu délaissé pour le solénoïde. V. arsonvalisation (d').

Litharge n. f. Oxyde naturel de plomb.

Lithite n. f. Silicate appartenant au genre feldspathoïde. (La lithite est incolore et lithinifère.)

Lithmétallographie [illegible] n. f. Nom donné parfois aux procédés d'impression lithographiques sur zinc.

Lithodialyse (du gr. *lithos*, pierre, et *dialysis*) n. f. Broiement des calculs vésicaux pour obtenir des petits fragments faciles à retirer par un simple lavage.

Litholapaxie (*ksî* — du gr. *lithos*, pierre, et *lapaxis*, évacuation) n. f. Syn. de lithotritie.

Lithopédion (du gr. *lithos*, pierre, et *paidion*, petit enfant) n. m. Nom donné au fœtus mort, qui est resté longtemps dans la cavité utérine, et qui est devenu calcaire.

*__Litière__ n. f. — *Litières de bât*, Sortes de litières employées au transport des blessés pendant la guerre russo-japonaise, et dont le dispositif rappelle celui des anciennes *basternes*.

Littératurite (*li-té*) n. f. Fam. Maladie supposée qui pousse à faire de la littérature.

Littonie (*li-to-nî*) n. f. Genre de liliacées, de la tribu des uvulariées. (Les littonies sont très voisines des *glorieuses*, dont elles diffèrent par leur périanthe campanulé, bien que formé de pièces libres. La *littonie modeste* est une plante d'ornement de toute beauté.)

Litvinne (Félia), cantatrice russe, née vers 1860. Elle termina son éducation musicale à Paris, et ne tarda pas à devenir l'une des cantatrices wagnériennes les plus remarquables par le feu, le style et la passion, et elle obtint, en Amérique tout d'abord, des succès éclatants. Après s'être fait vivement applaudir en divers pays d'Europe, et surtout en Russie, elle revint à Paris. Ses succès y furent grands d'abord aux concerts Colonne et Lamoureux, où elle se fit entendre particulièrement dans des fragments de *Tristan et Isolde* et du *Crépuscule des Dieux*, ainsi que dans des *lieder* de Schubert. En 1902, elle donna au public parisien la mesure complète de sa valeur en interprétant, dans les représentations wagnériennes organisées au théâtre du Château-d'Eau par Alfred Cortot, les deux rôles de Brunnhilde dans le *Crépuscule des Dieux* et d'Ysolde dans *Tristan et Ysolde*. Elle y déploya les qualités d'une tragédienne lyrique de premier ordre. [illegible]

qualités firent encore s[illegible] deux ans après elle se montra à l'O[illegible] de Gluck, qu'elle joua et chanta [illegible] Félia Litvinne, belle-s[illegible] R[illegible], a épousé un [illegible] Dupont.

LIVRADE [illegible], vierge et martyre [illegible] Dans [illegible] son honneur une église, près du lieu où elle avait souffert. Il s'y est [illegible] Sainte-Livrade [illegible]

Livre des morts. Égypt. V. [illegible], au tome VII.

*LIVRET [illegible] *scolaire*. Nom sous lequel on désigne le relevé des notes et appréciations fournies sur un candidat au baccalauréat par ses maîtres habituels, soit de l'enseignement privé, soit de l'enseignement libre.

— ENCYCL. Enseign. La production du *livret scolaire* est facultative et ne peut avoir lieu que devant la faculté dans le ressort de laquelle se trouve l'établissement où a été élevé le candidat. Mais le jury d'examen est tenu d'examiner le livret fourni, avant tout ajournement du candidat, soit à l'écrit, soit à l'oral; mention en est portée sur la feuille d'examen et aussi sur le livret du candidat.

— Milit. En vertu [illegible] 27 décembre 1903, les condamnations prononcées pour autres faits que ceux d'insoumission, désertion et participation à des mouvements insurrectionnels, ne doivent pas être inscrites sur les *livrets* individuels des militaires. Même, sur les feuillets et livrets matricules, les condamnations pour faits insurrectionnels, insoumission ou désertion qui se trouvent couvertes par une amnistie doivent être représentées par la simple mention d'une « interruption du service », de telle date à telle autre. Les condamnations antérieures à l'incorporation d'un militaire, mais complètement purgées au moment de l'appel sous les drapeaux, ne doivent pas être inscrites. Comme à diverses époques les [illegible] ont eu lieu sur les livrets individuels, il doit être délivré des livrets nouveaux à tous les hommes (active, disponibilité, réserve, territoriale), qui envoient leur livret individuel à leur bureau de recrutement en y joignant un bulletin à eux délivré *ad hoc* par le greffe du tribunal dont dépend le lieu de leur naissance.

LIXOMORPHE [illegible] n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionidés, créé en 1902 pour de nouveaux charançons de l'Amérique australe. Le *lixomorpha albomarginata*, de Costa-Rica, est le type de ce genre voisin des *hilipus*.)

Lixomorphe (double de gr. nat.).

LIZIER ou **LISIER** ou **LICAR** (saint), en latin *Glycerius*, évêque de Couserans, ancien vicomté de Guyenne. Espagnol d'origine, il passa les Pyrénées et se fixa successivement auprès de l'évêque de Tarbes, puis auprès de saint Quintien, évêque de Rodez, qui l'ordonna prêtre. En [illegible] évêque de Couserans. Il mourut en 548, après un épiscopat de quarante-quatre ans. L'ancienne capitale du Couserans, laquelle appartient aujourd'hui à l'Ariège, porte le nom de Saint-Lizier. — Fête le 7 août.

LLOYD-GEORGE (David), homme politique anglais, né à Manchester en 1863. Solicitor en 1884, il est l'un des directeurs de l'importante étude Lloyd-George, Roberts et Cie de Londres. Député de Carnarvon, il a été constamment réélu par cette circonscription depuis avril 1890. Très populaire dans le pays de Galles, il a appuyé le *home rule*, le désétablissement de l'Eglise, les lois de tempérance, en général le programme de l'extrême gauche. Anti-impérialiste, il est célèbre par son esprit caustique et la saveur de ses épigrammes, autant que par son intrépidité. Dans une conférence à Birmingham, il faillit être écharpé par les amis de Chamberlain. Dans son cabinet du 5 décembre 1905, Campbell-Bannerman lui a confié le portefeuille du commerce. Il a déposé (1906) un important projet [illegible] la législation de la marine marchande.

LO n. m. Gong uni ou gong [illegible] en usage [illegible] Chine. (V. [illegible] IV.)

Lo [illegible] maillet.

LO (saint) [illegible] en latin *Laudus*, évêque de Coutances, né sur la fin du Ve siècle, mort en 568. Né dans le diocèse, d'une famille illustre, il devint évêque en 528, enrichit son église avec ses biens personnels et mourut après quarante ans d'épiscopat. C'est, croit-on, [illegible] la ville [illegible] Saint-Lô [illegible] septembre.

LOANHEAD, ville du Royaume-Uni (Ecosse [comté [illegible]

[illegible]

LOBANOV-ROSTOVSKY (Alexis Borisovitch, prince), [illegible] 1878, il prit part au Congrès de Berlin, puis il devint ambassadeur à Londres et à Vienne, où il resta treize ans. Il venait d'être nommé ministre des affaires étrangères lorsqu'il mourut subitement en voyage [illegible]. Sa mort fut une perte réelle pour la Russie, à laquelle il avait rendu de grands services en consolidant son influence dans la péninsule balkanique.

LOBIPÈDE [illegible]

*LOB-NOR, lac de l'Asie centrale. — Ce lac s'est déplacé au cours des siècles. Actuellement, l'emplacement [illegible] Sven [illegible] naturellement [illegible] Kara [illegible] dont le sépare seulement une élévation insignifiante de terrain. [illegible]

LOBRE Maurice, peintre français, né à Bordeaux en 1862. Élève de Carolus-Duran, il débuta au Salon en 1882 et envoya d'abord des portraits, puis il se révéla comme un peintre d'intimités avec : *la Chambre bleue* (1888) et *le Cabinet de toilette* (1889), œuvres très remarquées. Chaque année depuis 1890 il a envoyé à la Société nationale des beaux-arts ces intérieurs XVIIIe siècle, ces évocations des coins intimes du château de Versailles. Le *Salon du roi Louis XV* (1896) a été offert par l'Etat à l'empereur de Russie lors de son voyage en France. Les musées du Luxembourg, de Bordeaux, de Lyon possèdent également des œuvres de Lobre. A l'Exposition universelle de 1900 (Paris), il obtint une médaille d'or avec *Salon de Marie-Antoinette* (musée de Philadelphie); *Salon de Madame Adélaïde; Frédéric le Grand* (petit Salon, à Versailles); *Jeune fille près d'un guéridon; le Château de Versailles* (temps gris). Mais cet artiste n'est pas l'esclave d'un seul motif. Ses interprétations de la *Cathédrale de Chartres* et de l'*Eglise Saint-Pierre, à Chartres* (1902), montrent une nouvelle face de son talent.

LOBSTEIN (MALADIE DE). Méd. Maladie familiale, dystrophique, apparaissant dès le jeune âge et caractérisée par une friabilité particulière des os, qui conduit à de nombreuses fractures.

LOBULAIRE (*lèr'*) n. m. Genre de crucifères, habitant la région méditerranéenne et comprenant des espèces comme la *lobulaire maritime*, à fleurs en grappes et à pétales indivis, blancs ou roses.

LOCATERIE (*ri* — de *locatif*) n. f. Syn. de LOCATURE : *Je continuais d'aller besogner hors de ma* LOCATERIE. (Guillaumin.)

LOCH (*lok*) n. m. Nom que l'on donne à certains lacs dans la géographie écossaise.

— ENCYCL. On appelle *lochs* soit des lacs de montagne, au tracé généralement linéaire, qui sont un des traits caractéristiques de l'hydrographie du pays, soit certains bras de mer, soit encore des golfes profonds et très étroits, qui rappellent, par leur allure, et sans doute par leur mode de formation, les fjords de la Scandinavie. Au premier groupe appartiennent les curieux lacs de la dépression du Glen More, notamment le Loch Ness, et les nombreuses nappes d'eau des Grampians et des Northern Highlands; au second le loch Alsh, le loch Linnhe, etc., sur la côte occidentale écossaise. Dans ce dernier cas, le nom de *firth* est aussi employé, et plus exact.

LOCHGELLY, ville du Royaume-Uni (Ecosse [comté de Fife]), près de Loch Gelly; 4.133 hab. Métallurgie.

LOCK (Michel), sculpteur allemand, né à Cologne en 1848, mort à Berlin en 1898. Il dut d'abord gagner sa vie par l'exécution de statuettes et d'ornements architecturaux, mais, travailleur acharné, il fit une série de chefs-d'œuvre de la sculpture, qui le rendirent célèbre par la profondeur de la conception et la finesse de l'exécution : *Dédale avec le cadavre d'Icare* (1884); *Spartacus mourant à la croix* (1886); *une Descente de la croix*, groupe composé de six statues colossales (1888), qui lui valut la petite médaille d'or de l'Exposition des beaux-arts de Berlin de 1891; *l'Empereur Guillaume Ier assis dans son fauteuil, ayant à ses côtés l'ange de la mort* (1891), groupe pour lequel il eut la grande médaille d'or de l'Exposition des beaux-arts de Berlin de 1896, et dont une imitation en marbre, exécutée par François Tubbecke, figure au musée des Hohenzollern de Berlin.

LOCKHART (sir William Stephen Alexander), général anglais, né dans le comté de Lanark en 1841, mort en 1900. Entré dans l'armée des Indes en 1858, il prit part à la répression de la rébellion de 1858-1859, se distingua pendant la campagne du Boutan (1864-1866), fut aide de camp du général Merewether pendant l'expédition d'Abyssinie (1867-1868), servit dans l'expédition des Montagnes Noires Hazara (1868), fut attaché à l'armée hollandaise en 1875-1877 et assista à l'assaut de Lambadde, etc. Au début des campagnes de l'Afghanistan (1878-1880), il fut chargé de tenir en échec les tribus afridis et coopéra brillamment aux opérations de Roberts. Il occupa divers emplois difficiles entre 1880 et 1885 et commanda une brigade en Birmanie de 1886 à 1887. Brigadier général en 1890, major général en 1891, il commanda les troupes de la frontière du Pendjab jusqu'en 1895. Il dirigea de ce point diverses expéditions heureuses contre des tribus révoltées. En 1897, lors du soulèvement des Afridis, il fut mis à la tête d'une armée de 40.000 hommes et, après une série d'opérations des plus difficiles dans un pays presque impraticable, vint à bout des rebelles. Il fut promu lieutenant général en 1894, général en 1896 et succéda à sir George White dans le commandement en chef de l'Inde en 1898.

LOCKHARTIE (*lo-kar-tî*) n. f. Genre d'orchidées odontoglossées, comprenant vingt espèces, toutes américaines, et parmi lesquelles une seule, la *lockhartie lanifère*, du Brésil, est parfois cultivée dans les serres.

*LOCKROY (Etienne-Auguste-*Edouard* SIMON, dit), homme politique français, né à Paris en 1838. — Réélu député par la 2e circonscription du XIe arrond. de Paris en 1902, puis en 1906, il fut vice-président de la Chambre [illegible] 1905. Il appuya la politique du cabinet Waldeck-Rousseau, mais se sépara souvent de la majorité pour voter avec les radicaux dissidents contre la politique du cabinet Combes. Il critiqua surtout très vivement la gestion de Pelletan au ministère de la marine. Il a encore publié : *les Marines française et allemande; l'Evolution [illegible]; Quatre ans de [illegible]; Lettres sur la marine française* (1904); etc.

LOCKWOOD (sir Franck), magistrat et caricaturiste anglais, né à Doncaster en 1846, mort à Londres en 1897. Il fut élevé à Manchester et à Cambridge (Caius College), et se fit inscrire au barreau en 1872. Ses plaidoiries au criminel le rendirent célèbre. Il ne tarda pas à entrer dans la magistrature debout, et parvint aux fonctions de « solicitor general » (procureur général). De 1885 à sa mort il représenta York, comme membre libéral, à la Chambre des communes. C'était un dessinateur de talent et d'esprit. Une collection de caricatures, dont il avait trouvé les originaux au tribunal ou à la Chambre, fut publiée après sa mort sous ce titre : *the Franck Lockwood Sketch Book* (1898). On a aussi de lui une sorte de commentaire amusant sur le premier ouvrage de Dickens considéré au point de vue de sa profession, *Lecture on the law and lawyers of Pickwick* (1894).

LOCO n. m. Terme commercial employé sur la place de Paris pour dire que la marchandise est prise en fabrique, tous frais de transport, droits divers, etc., étant en plus et au compte de l'acheteur. Usité aussi en Allemagne.)

*LOCOMOTIVE n. f. — ENCYCL. En Allemagne, pour les machines extra-puissantes des trains de marchandises, on obtient une excellente adhérence par l'action directe des pistons sur chaque paire de roues. Des modèles ont été construits en Amérique avec cylindres verticaux, actionnant un arbre horizontal qui transmet directement la puissance motrice à chaque essieu; on évite ainsi le patinage, même sur fortes rampes.

Locomotive à surchauffeur. La surchauffe donnant de très bons résultats économiques dans les machines fixes, on a songé à l'appliquer sur les locomotives. Le surchauffeur est constitué par une caisse fermée, qui occupe dans la chaudière une partie de l'espace réservé à l'eau; la vapeur saturée recueillie dans le dôme est amenée dans la caisse du surchauffeur au contact des tubes de fumée qui la traversent. Les gaz circulent dans les tubes comme à l'ordinaire, mais sur une partie de leur parcours, au lieu de chauffer l'eau, ils surchauffent la vapeur. Ce système donne des résultats intéressants au point de vue économique et augmente la puissance de la machine.

Locomotive électrique. V. TRACTION ÉLECTRIQUE.

LODGE (sir Oliver Joseph), physicien anglais, né à Penkhull (Staffordshire) en 1851. Docteur ès sciences de l'université de Londres (1877), professeur de physique à l'université de Liverpool, il devint en 1900 principal de l'université de Birmingham, et fut fait chevalier en 1902. Il s'est spécialement occupé d'électricité, et en particulier des ondes hertziennes et de la télégraphie sans fil. Il a publié : *Vues modernes sur l'électricité* (1889); *Pionniers de la science* (1893); *la Vie et la matière* (1905), etc. Il s'est aussi intéressé au spiritisme.

LODS (Paul-*Armand*), historien, jurisconsulte et publiciste français, né à Héricourt (Haute-Saône) en 1854. Il fit ses études classiques à Vesoul, suivit les cours de la faculté de droit de Dijon, fut reçu docteur en 1878 et se fixa à Paris en 1879, se consacrant exclusivement à l'étude des questions d'histoire et de droit ecclésiastique protestant. Il a publié, entre autres : *l'Eglise réformée de Paris, de la Révocation à la Révolution; Pendant la Révolution; Essai sur la vie de Rabaut-Saint-Etienne, pasteur de Nîmes; Rabaut-Pommier, membre de la Convention nationale*. Collaborateur assidu du « Journal des Débats » depuis 1902, il y a fait une campagne remarquée en faveur du maintien du Concordat. Il a écrit aussi au « Temps », au « Figaro », à la « Revue de la Révolution française ». Il dirige depuis 1897 la « Revue de droit et de jurisprudence des Eglises protestantes », qui, en 1906, s'est transformée en « Revue de droit et de jurisprudence des Eglises séparées de l'Etat ».

LŒFFLER (BACILLE DE). Microbiol. Agent pathogène de la diphtérie, découvert par Klebs, étudié et décrit par Lœffler, d'où le nom de Klebs-Lœffler qu'on lui donne souvent. Le bacille de Lœffler se présente sous forme de petits bâtonnets de dimensions variables et d'aspect parfois singulier (en poire, en cornichon, en haltère), immobiles, asporogènes, se colorant facilement par les couleurs basiques d'aniline, et prenant bien le gram. Il est aérobie (dans les cultures anaérobies, il perd rapidement sa vitalité) et se cultive entre 20° et 42° C., avec optimum vers 35°-37°, dans les milieux habituels, en donnant des colonies grisâtres, parfois jaune pâle (sérum solidifié). Desséché, sa résistance est très grande; humide, il est tué rapidement à 58° C. Sa virulence est variable; on l'exalte par culture en sac de collodion, on l'atténue par la dessiccation ou en le soumettant à un courant d'air à 39°; on ne peut facilement restituer sa virulence à un bacille atténué. Le bacille non virulent est identique, comme l'ont montré Roux et Yersin, au bacille *pseudo-diphtérique* que l'on peut rencontrer dans la bouche des personnes saines.

Les actions pathogènes du bacille de Lœffler sont principalement dues à la toxine qu'il sécrète, toxine qui est une diastase, suivant Roux et Yersin; son activité diminue à 58° et disparaît à 100°. Le trichlorure d'iode agit comme la chaleur; la pepsine détruit la toxine.

Le bacille de Lœffler est souvent associé au streptocoque et au staphylocoque, et ces associations augmentent la gravité de la diphtérie. V. DIPHTÉRIE (t. III).

LOENHOUT, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers), 1.860 hab.

LŒNINGEN, bourg d'Allemagne (grand-duché d'Oldenbourg), sur la Haase; 4.760 hab. Brasserie.

LOEW (Louis), magistrat français, né à Strasbourg en 1828. Inscrit au barreau de Strasbourg en 1850, il passa son doctorat en 1851 et entra dans la magistrature. Substitut à Altkirch, à Colmar, à Strasbourg, procureur impérial à Altkirch, à Mulhouse, président à Mulhouse (1864-1871), il passa après la guerre franco-allemande au Havre en la même qualité, fut nommé juge au tribunal de la Seine en 1875, vice-président en 1879, conseiller à la Cour de Paris (1880), procureur de la République au même siège 1880 et procureur général 1883. En 1886, il devenait président de la chambre criminelle de la Cour de cassation. En cette qualité, il dirigea les premiers débats de la révision du procès Dreyfus. Il fut admis à la retraite et nommé premier président honoraire le 12 avril 1903.

*LOGEMENT n. m. — ENCYCL. Dr. *Logements insalubres*. Antérieurement à 1902, la législation des logements insalubres était constituée par la loi du 13 avril 1850. (V. LOGEMENTS INSALUBRES, t. V.) Une loi du 15 février 1902, relative à la protection de la santé publique, est intervenue (V. SALUBRITÉ PUBLIQUE, t. VII), qui a amélioré et parfois complètement transformé le régime de la loi de 1850.

L'inertie des municipalités, quant aux logements insalubres, peut désormais être vaincue : le conseil municipal n'intervient plus, et, si le maire n'agit pas, le préfet peut se substituer à lui.

D'après la loi de 1850, la mise en mouvement des moyens de coercition destinés à procurer l'assainissement d'un immeuble ne pouvait avoir lieu que lorsque les locaux étaient insalubres pour les locataires : ils ne fonctionnaient pas si les locaux étaient occupés par le propriétaire, ou si l'insalubrité risquait de produire ses effets sur les voisins. Il n'en est plus de même; tout

immeuble dangereux pour la santé [illegible]

LOGHEM [illegible] *Fiore della Neve*, [illegible]

Logia [illegible]

LOHNE, bourg [illegible]

LOIR [illegible]

Lois de Fiesole [illegible]

LOISEAU-BAILLY [illegible] menade de Chartres.

* **LOISEAU-ROUSSEAU** [illegible]

LOISY [illegible]

Lokalanzeiger, [illegible] faits les plus [illegible]

LOKOMBI [illegible] Sorte de harpe en usage chez [illegible] la table d'harmonie. L'intonation de ces cordes se règle par la courbure plus ou moins grande des baguettes.)

LO KOU n. m. Sorte de tambour chinois [illegible] bronze, dans un cercle de métal. De petits morceaux de bois suspendus à des ficelles frappent le gong et le tambour lorsqu'on agite l'instrument.

LÖLAND (Rasmus), écrivain norvégien, né à Hylsfjord en 1861. Autodidacte, il subit de bonne heure l'influence de Garborg [illegible] (1888), qui lui valut l'approbation des lettrés [illegible] le roman [illegible]

LOLIÉE [illegible]

LOLLING (Habbo Gerhardus), archéologue allemand, né à Tergast, près d'Emden (Hanovre) en 1848, mort à Athènes en 1894. Il étudia la philologie à Gœttingue, se fit recevoir docteur en 1871, fut, pendant quelques mois, professeur au gymnase de Clausthal et partit pour Athènes, où l'attendait un [illegible]

[illegible] sation sociale. Aux premiers seuls [illegible] ou luxe peuvent produire des effets différen[illegible]

LOMENER [illegible]

LOMMIS, [illegible]

LOMONT [illegible]

LONCHÉRINÉS [illegible] res rongeurs, de la famille des octodontidés, dont le genre *lonchère* est le type. — *Un* LONCHÉRINÉ.

— ENCYCL. Les *lonchérinés* [illegible]

London Magazine, [illegible]

London Quarterly Review, [illegible]

LONG [illegible] et s'établit à Boston. Il fit partie de la législature du Mas[illegible] guerre avec l'Espagne. Il donna sa démission en 1902.

LONG [illegible] Après 1892, il se montra un des adversaires les plus acharnés du *home rule* irlandais proposé par Gladstone, retourna en 1895 au pouvoir avec son parti et devint mi[illegible] nisant des travaux publics pour les chômeurs involontaires et consacrant le principe du droit au travail.

LONGCHAMPS, comm. de Belgique (prov. de Luxem[illegible]

LONGLIER [illegible]

Longman's Magazine, revue mensuelle anglaise [illegible]

LONGOBARDIEN, ENNE [illegible] que, et caractérisé par le *protrachyceras Archelaüs*. — n. m. Cet étage lui-même.

LONGVILLY [illegible]

LONZÉE [illegible]

LOO, comm. de Belgique (prov. de Flandre Occidentale [arr. de Dixmude]); 1.800 hab. Commerce de bestiaux.

LOOPING THE LOOP. V. BOUCLE.

Looström [illegible] à Stockholm en 1848. [illegible] à l'université d'Upsal [illegible] Stockholm (1877 [illegible]). On lui doit [illegible] (1882) [illegible] (1887-1891) [illegible] Paris de 1878 à 1879 ; etc.

López Domínguez (José), maréchal et homme [illegible] [illegible] López Domínguez [illegible] président [illegible] [illegible] caractère libéral et résolu ; mais il s'est [illegible] des rapports locaux entre le [illegible] cimetières, le mariage civil, les lois d'instruction publique, etc., toutes questions que le gouvernement espagnol considère comme relevant [illegible] du pouvoir [illegible] et lesquelles le Vatican et l'épiscopat espagnol se montrent intraitables.

López Domínguez.

Lophactée n. f. Genre de crustacés décapodes brachyures, de la famille des cancridés, comptant quelques espèces [illegible]. La *lophactea picta*, de la côte occidentale d'Afrique, est le type de ces petits crabes à carapace élargie en ailes, jaunes, bigarrés de rouge.)

Lophiidés n. m. pl. Famille de poissons acanthoptères dont le genre [illegible] est le type. — [illegible]

Lophocalotes (*tèss*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des agamidés, comptant une seule espèce propre à la Malaisie.

— Encycl. [illegible] sure vingt-quatre centimètres de long ; vert, [illegible] en dessous ; son corps comprimé, couvert de larges écailles [illegible], porte une crête dorsale ; il n'existe pas de poche à la gorge. C'est un animal de forêts, vivant sur les arbres et se nourrissant d'insectes.

Lophocalotes.

Lophodermion [illegible] n. m. Petit champignon du groupe des hystériacées, se développant généralement [illegible].

Lophopithèque (*tèk'*) n. m. Sous-genre de semnopithèques, comptant une douzaine d'espèces répandues de l'Inde orientale à la Malaisie.

— Encycl. Les lophopithèques sont [illegible] de taille moyenne, [illegible] les, reconnaissables [illegible] longs poils de leur crâne dressés en huppe. Leur livrée, en général d'un gris olivâtre, est [illegible] L'espèce la plus anciennement connue est le *lophopithecus mitratus*, [illegible]

Lophopithèque.

Lophure n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des [illegible], comptant une [illegible] [illegible] istiure d'Am[illegible] mesure plus [illegible] long ; sa grande queue, comprimée, porte une [illegible] dressée ; sa livrée, verdâtre ou gris olive, est tachetée de brun. Cet animal vit au bord des lagunes, surtout au voisinage de la mer ; il plonge et nage très bien ; sa [illegible] en gros insectes, etc.

Lophure.

Lophuromys (*miss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, comptant quatre espèces, propres à l'Afrique tropicale. Les lophuromys sont des rats d'assez grande taille, remarquables par leurs poils formant crête sur le dos. Ils sont répandus du Gabon (*lophuromys sikapusi*) à l'Abyssinie (*lophuromys aquilus*).

Lophuromys.

Lorde (André de), auteur dramatique français, né à Toulouse en 1871. Il a porté à un haut degré d'intensité d'effet la pièce courte, violente et terrible. Il a fait jouer, avec ou sans collaborateurs, plus de soixante actes, parmi lesquels nous citerons d'abord, comme types du genre : *le Système du docteur Goudron et du professeur Plume* (1903, inspiré d'E. Poe) ; *Au téléphone* (1901), tiré d'une nouvelle de Ch. Foley ; *la Dormeuse* (1901) et *l'Obsession* (1905), qui ont été traduites dans presque toutes les langues. Ajoutons-y *Dans la nuit*, avec E. Morel (1897) ; *Madame Blanchard* (1898) ; *Hermance a de la vertu* (1901) ; *Attaque nocturne*, tiré d'une nouvelle de Masson-Forestier (1903) ; *Miss Clipp* (1903) ; *Dernière torture*, et *Sur la dalle* (1904) ; *la Nuit rouge* (1905) ; *Baraterie*, aussi avec Masson-Forestier et *Petite Bourgeoise* (1906). A. de Lorde a écrit de nombreux articles de critique d'art et de critique dramatique, notamment au « Petit Parisien », et il a été rédacteur en chef de « Paris-Critique ». Ancien secrétaire du ministre des finances Burdeau, il est bibliothécaire à l'Arsenal depuis 1894.

Lordosique (*zik'*) adj. Qui est atteint de lordose.

Lorentz (Hendrik Antoon), physicien hollandais, né à Arnheim en 1853. Après avoir enseigné au « Burgeraoondschool » de sa ville natale, il devint professeur de physique mathématique à l'université de Leyde, poste qu'il occupe encore. Lorentz a publié de nombreux mémoires sur les formules fondamentales de l'électrodynamique, les mouvements d'une masse gazeuse, le phénomène de Hall, la polarisation de la lumière, les phénomènes magnéto-optiques, etc. Mais il est surtout connu pour avoir formulé les relations existant entre les conductibilités électrique et calorifique. Il a étudié aussi le mouvement des électrons dans les métaux (1905).

***Lorenz** (Ottokar), historien allemand, né à Iglau (Moravie) en 1832. — Il est mort à Iéna en 1904. Parmi ses derniers ouvrages, nous citerons : *Frédéric, grand-duc de Bade* (1902).

Loret (Clément), organiste et compositeur, né à Termonde (Belgique) en 1833. Fils et petit-fils d'organistes habiles, il commença son éducation musicale avec son père et la termina au Conservatoire de Bruxelles, où il fut élève de Lemmens pour l'orgue et de Fétis pour le contrepoint. S'étant rendu à Paris en 1855, Loret s'y fixa et devint successivement organiste au Panthéon, à Suresnes, à Notre-Dame des Victoires et à Saint-Louis d'Antin. En 1857, il fut nommé professeur à l'école de musique religieuse fondée par Niedermeyer, et depuis il a formé dans cette institution une foule d'organistes habiles. On lui doit, entre autres œuvres : un recueil d'*Exercices d'orgues* ; *24 Études* ; *Pièces d'orgues pour messes et vêpres*, 24 morceaux ; *l'Office divin* ; *12 Morceaux pour harmonium* ; *12 Morceaux pour harmonium et piano* ; *10 Mélodies* ; *12 Morceaux de piano* ; etc.

Loret (Victor-Georges-Clément-Philippe), égyptologue français, né à Paris en 1859. Il suivit à l'École des hautes études le cours d'égyptien de Maspéro (1876-1881) et, lors de la fondation de l'école du Caire, fit partie de la première promotion (1881). Rentré en France en 1884, il fut nommé, en 1886, maître de conférences d'égyptologie à la faculté des lettres de Lyon, puis, en 1897, chargé du cours d'égyptologie à la même faculté. La même année, il fut nommé directeur général du service des antiquités de l'Egypte, en remplacement de J. de Morgan, démissionnaire. Il exécuta des fouilles importantes à Memphis et à Thèbes, et fonda en 1898 les *Annales du service des antiquités de l'Egypte*. Il donna sa démission de directeur général, pour raison de santé, en octobre 1899, et alla reprendre son enseignement à Lyon. Citons, parmi ses ouvrages : *l'Egypte au temps des pharaons* (1889) ; *Manuel de la langue égyptienne* (1889) ; *la Flore pharaonique* (1887) ; etc. Il a aussi collaboré au « Journal asiatique », aux « Annales du musée Guimet ».

Loria (Achille), économiste et sociologue italien, né à Mantoue en 1857. Professeur d'économie politique à l'université de Sienne en 1881, à celle de Padoue en 1891, et à celle de Turin en 1902, il a obtenu pour son étude *Analysi della proprietà capitaliste* (1889) le grand prix de 10.000 francs institué par le roi d'Italie en faveur du développement des sciences sociales. Ses principaux ouvrages sont : *les Bases économiques de la constitution sociale* (1893, trad. en franç., allem. et angl.) ; *la Sociologie et ses écoles* (1900, également trad.) ; *Marx et sa doctrine* (1902). Il devint membre de l'académie dei Lincei en 1902, et, en 1897, de l'Institut international de sociologie. Il a fait en 1905, à l'université libre de Bruxelles, des leçons publiées sous le titre : *Morphologie sociale* (1906). Loria est surtout connu pour son interprétation particulière du marxisme et de la thèse du Matérialisme historique. Il montre le déterminisme économique, l'importance des facteurs de richesse plus encore que des moyens de subsistance. Il insiste sur les rapports de la densité de la population avec les systèmes économiques et les modifications politiques qui en dérivent.

Lorimer (John), peintre anglais, né à Edimbourg en 1857. Fils du professeur de droit à l'université de cette ville, James Lorimer, il commença par peindre des portraits et des études de fleurs, et se rendit en France, où il fréquenta l'atelier Carolus Duran. Il se consacra ensuite à la peinture de genre. Il exposa d'ailleurs assez régulièrement aux Salons de Paris et il a obtenu une troisième médaille en 1893, une deuxième médaille en 1896, ainsi qu'une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). Ses principales œuvres sont : *le Bénédicité*, *le Portrait du colonel A. Thomson* (musée du Luxembourg), *la Onzième Heure* (musée de Philadelphie), *le Portrait du frère de l'artiste*, celui de *Thomas Smith*, *Silence*, *Maternité* (National Gallerie d'Edimbourg). John Lorimer est l'un des plus remarquables parmi les peintres anglais contemporains : il excelle à saisir le caractère des personnages qu'il peint dans une gamme traditionnelle, mais sans lourdeur et avec une grande justesse de ton ; le dessin et le modelé de ses portraits d'hommes sont particulièrement admirables.

Lorm (Hieronymus). V. Landesmann (Heinr.).

***Lorrain** (Paul Duval, dit **Jean**), littérateur français, né à Fécamp en 1855. — Il est mort à Paris en 1906. Il a continué sa collaboration au « Journal », a écrit au « Gil Blas » (1903-1904) et à l'« Auto » (1904-1905) et a publié en librairie : *Sensualité amoureuse* (1902) ; *Coins de Byzance*, *le Vice errant* (1902) ; *Princesses d'ivoire et d'ivresse* (1902) ; *Quelques hommes* (1903) ; *Fards et poisons* (1904) ; *la Maison Philibert* (1904), œuvre d'observation exacte et aiguë ; *Propos d'âmes simples* (1904) ; *l'École des vieilles femmes* (1905) ; *Heures de Corse* (1905) ; *le Crime des riches* ; *Ellen*. Il a continué à écrire pour le théâtre des ballets et des pièces dont plusieurs sont restées inédites ; nous citerons : *Deux heures du matin..., quartier Marbeuf* (1 acte, 1903) ; *Hôtel de l'Ouest..., chambre 22* (2 actes, 1904), et *Sainte Roulette* (4 actes, 1904), pièces écrites en collaboration avec Gustave Coquiot et publiées en un volume intitulé *Mon Théâtre* (1906).

***Los** ou **Loos** (Guinée française). — La convention franco-anglaise du 8 avril 1904 a attribué ces îles à la France ; elles sont réunies à la Guinée française. Leur valeur réelle est minime, mais elles menaçaient la capitale de la colonie, *Konakry*, qui n'est même pas à 5 kilomètres de Los, la plus avancée d'entre elles.

Loserth (Jean), historien allemand, né en 1846 à Fulnek (Moravie). Il devint, en 1869, membre de l'Institut pour l'histoire de l'Autriche ; en 1871, professeur de lycée à Vienne ; en 1875, professeur d'histoire à l'université de Czernowitz et, en 1893, professeur d'histoire générale à celle de Prague. Il a étudié particulièrement l'histoire de la Bohême et de la Moravie à la fin du moyen âge et au début des temps modernes, et surtout l'histoire religieuse. Il s'est fait connaître universellement par son grand ouvrage sur *Hus et Wiclif* (1884 ; trad. angl., 1884), où il établit que Hus a emprunté toutes ses doctrines à l'Anglais Wiclif, et fut chargé dans la suite par la Wiclif Society (Société de Wiclif) de Londres de publier une édition complète et critique des œuvres de Wiclif (1898). — Ses principaux autres ouvrages sont : *les Sources historiques de Kremsmuenster* (1872) ; *les Sources historiques de Kœnigsaal* (1874) ; *Contributions à l'histoire du mouvement hussite* (1878-1895) ; *les Anabaptistes dans le Tyrol* (1892-1894) ; *le Communisme des anabaptistes moraves* (1894) ; *Balthazar Hubmaier et les Débuts des anabaptistes en Moravie* (1893) ; *la Pacification religieuse de la Styrie* (1896) ; *Études sur la politique ecclésiastique de l'Angleterre au XIVe siècle* (1897).

Losophane n. m. Corps qui cristallise en aiguilles incolores solubles dans l'éther, le chloroforme, l'alcool et qui renferme 80 p. 100 d'iode. (C'est le triiodocrésol. On l'emploie en pommade dans les maladies de peau comme l'acné et le sycosis ; il est contre-indiqué dans les états inflammatoires aigus.)

Lossenite (*zèt*) n. f. Arséniate hydraté naturel de fer et plomb.

Lossiemouth, ville du Royaume-Uni (Ecosse [comté d'Elgin]), à l'embouchure du *Lossie* ; 3.600 hab. avec Branderburgh). Pêcherie.

Lostorf, comm. de Suisse (cant. de Soleure [distr. de Gösgen]) ; 1.250 hab. Agriculture.

Loth (Joseph), professeur et philologue français, né à Guémené (Morbihan) en 1847. Reçu docteur en 1883, il fut chargé du cours de celtique à la faculté des lettres de Rennes, et devint professeur titulaire de littérature et institutions grecques, puis doyen de ladite faculté, tout en continuant son cours de celtique. Remarquable celtisant français, il a suppléé d'Arbois de Jubainville au Collège de France, et a été son principal collaborateur pour le *Cours de littérature celtique*. Il a publié : *l'Émigration bretonne en Armorique, du Ve au VIIe siècle de notre ère*, thèse de doctorat (1883) ; *De vocis Aremoricae usque ad sextum post Christum natum saeculum forma atque significatione*, thèse latine (1883) ; *Essai sur le verbe néo-celtique en irlandais ancien et dans les dialectes modernes* (1882) ; *Vocabulaire vieux-breton* (1883, couronné par l'Institut ; forme le 57e fascicule de la « Bibliothèque de l'École des hautes études ») ; *les Mabinogion* (1889) ; *la Métrique galloise* (1900-1902) : ces deux derniers ouvrages font partie du *Cours de littérature celtique* ; *les Mots latins dans les langues brittoniques* (1892) ; édition du *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes*, de Pierre de Châlons (1895) ; *Remarques et corrections au Lexicon Cornu-Britannicum de Williams* (1895) ; etc. Loth a été nommé membre correspondant de l'Académie des inscriptions.

Lothaire (Louis), administrateur belge, commissaire du district de l'Arouimi. [illegible] au Congo en 1895. A cette époque, comme juge du conseil de guerre de la zone arabe à Lividi, il condamna à mort Charles-Henry Stokes, marchand d'ivoire et négrier, et le fit exécuter sans lui laisser le temps de faire appel de la sentence. De là résultèrent, en Angleterre, une vive agitation et une affaire qui se termina un peu plus tard par le payement d'une indemnité. Quant à Lothaire, traduit devant la cour de Boma, il fut acquitté en 1896.

Lothar (Rudolph), écrivain autrichien, né à Budapest en 1865. Il débuta dans la littérature dès 1886 par une comédie intitulée *Solon*. Il a fait jouer depuis un certain nombre de drames et de comédies : *le Mensonge* (1891) ; *le Pays de la joie* (1893) ; *le Cantique des Cantiques* (1896) ; *Idylle royale* (1896) ; *Arlequin roi* (1900) ; *V. Aretin* ; [illegible] ; *la Dame de cœur* (1902) ; [illegible] (1905) ; *les Templiers* (1905). On lui doit aussi des études de critique et d'histoire : *Histoire du théâtre en France au moyen âge* (1896) ; *Études critiques* (1895) ; *le Drame allemand contemporain* (1905), etc.

*LOTI (Louis-Marie *Julien* VIAUD, dit **Pierre**), écrivain français, né à Rochefort en 1850. — Il a été promu capitaine de vaisseau en 1906. Il a donné depuis 1899 un certain nombre de volumes où s'accuse un certain souci de vouloir tirer de ses impressions des conclusions politiques et pratiques : *les Derniers Jours de Pékin* (1902) ; *l'Inde sans les Anglais* (1903) ; *Vers Ispahan* (1904) ; *la Troisième Jeunesse de Mme Prune* (1905) ; *les Désenchantées* (1906). Il a fait jouer au théâtre Antoine (1904) un drame en cinq actes, intitulé *Judith Renaudin*, qui est un épisode de la révocation de l'édit de Nantes ; puis, la même année et sur la même scène, une traduction du *Roi Lear*, de Shakspeare, faite en collaboration avec Émile Vedel.

LOTRITE n. f. Silicate hydraté naturel d'alumine, fer, chaux et magnésie.

*LOTTIN DE LAVAL (Victorien Pierre LOTTIN, dit **Victor**), littérateur et voyageur français, né à Orbec (Calvados), en 1810. — Il est mort à Menneval (Eure) en 1903.

*LOTZ (Charles), peintre hongrois, né à Homburg (Bavière) en 1833. — Il est mort à Budapest en 1904. Il avait été nommé membre d'honneur de l'académie de Vienne.

LOTZWIL, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. d'Aarwangen]) ; 1.350 hab. Fromagerie ; manufacture de tabacs et cigares, fabrique de drap, liqueurs.

*LOUBET (Émile), homme d'État français, né à Marsanne en 1838. — Le 13 mai 1902, il partit pour la Russie, où il reçut l'accueil le plus sympathique, notamment à Saint-Pétersbourg (22 mai). Le 27, il était de retour à Dunkerque et y prononçait une allocution très remarquée, où il faisait appel à la concorde entre Français. Il contribua, en s'occupant personnellement avec autant d'activité que de tact de la politique extérieure, à grouper en faveur de la France un faisceau solide d'amitiés.

En 1903, à peine de retour d'un voyage en Algérie et en Tunisie (13 avr.-1er mai), il recevait le roi Édouard VII, et cette visite, la première qu'un souverain anglais faisait en France officiellement depuis l'Empire, eut un énorme retentissement à l'étranger. Loubet rendit cette visite du 6 au 9 juillet, et l'accueil qu'il reçut à Londres marqua efficacement le rapprochement franco-anglais, ce qu'on appela l'« entente cordiale ». Du 14 au 18 octobre, ce furent, à leur tour, les souverains italiens Victor-Emmanuel III et la reine Hélène qui vinrent à Paris où ils furent reçus avec enthousiasme. La visite fut rendue, à Rome, par Loubet, du 22 au 28 avril 1904. Le président reçut ensuite le roi Alphonse XIII (30 mai-4 juin 1905) et échappa à ce moment à un attentat anarchiste, une bombe ayant été lancée sous la voiture des deux chefs d'État revenant de la représentation de gala de l'Opéra (31 mai). Les fêtes les plus brillantes furent données au président de la République, lorsqu'il rendit cette visite à Madrid (23 oct.). Il profita du voisinage pour visiter, à Lisbonne, le roi de Portugal (27 oct.). Carlos Ier se rendit ensuite à Paris (22 nov.). Enfin, signalons une réception officielle du prince de Bulgarie (16 oct.), et la grande fête de la Mutualité (5 nov.). Le 17 janvier 1906, l'Assemblée nationale ayant désigné Fallières pour la présidence de la République, la transmission des pouvoirs eut lieu, très simplement, le 18 février, et Loubet ne cacha point sa satisfaction de rentrer dans la vie privée.

LOUDUN (Eugène BALLEYGUIER, dit), écrivain français, né à Loudun en 1818, mort à Paris en 1898. Il collabora au « Correspondant », à l'« Ère nouvelle », et devint en 1848 secrétaire de Falloux, qui le nomma sous-bibliothécaire à l'Arsenal, dont il fut plus tard conservateur. Il collabora ensuite à « l'Union », au « Journal de l'instruction publique », et fut pendant plusieurs années directeur de la « Revue du monde catholique ». Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons *la Vendée* (1849), *les Deux Races ou les Allemands, les Anglais et les Français* (1852), *les Derniers Orateurs* (1855) ; *Études sur les œuvres de Napoléon III* (1856) ; *les Victoires de l'Empire* (1859) ; *Pères de l'Église* (1860), *les Nouveaux Jacobins* (1869), *Journal d'un Parisien pendant la révolution de Septembre et la Commune* (1872-1873) ; *les Précurseurs de la Révolution* (1875), *Nord et Midi* (1896), etc. Sous le pseudonyme de Fides, Loudun a publié de nombreux articles dans le « Figaro », ainsi que des ouvrages curieux : *Journal de dix ans, souvenirs d'un impérialiste* (1885-1886), où l'on trouve les faits intéressants sur les menées des bonapartistes pour rétablir l'Empire, sur les idées religieuses du prince impérial, etc. ; *Journal de Fidus sous la République opportuniste* (1887) ; *la Révolution de Septembre* (1888), etc.

LOUÉ (Auguste-Victor), architecte français, né à La Roche-sur-Yon en 1834, mort à Luçon (Vendée) en 1890. Élève de Just Lisch et d'Éd. Corroyer, il restaura, comme inspecteur des monuments historiques, un grand nombre d'anciens édifices du Poitou et de la Vendée, notamment l'abbaye de Maillezais, la cathédrale de Luçon, l'église de Vouvant, etc. Il débuta au Salon de 1863 avec un projet de *Restauration de l'église de Deuil-sous-Montmorency*, et obtint une médaille, l'année suivante, pour un *Projet de marché couvert à Napoléon-Vendée*. Une médaille de seconde classe lui a été décernée, en 1872, pour son *Projet d'hospice pour Chaize-le-Vicomte* (Vendée). On lui doit encore des études pour la *Restauration de l'abbaye de Fontenelles* (Vendée) (1865), du *Pont* et de l'*Église d'Airvault*, de la *Chapelle de Mouquette* (1867-1869).

LOUGH n. m. Mot qui, dans la terminologie géographique irlandaise, correspond au loch écossais. V. LOCH.

LOUIS, prince de Bavière, fils aîné du prince-régent Luitpold, né en 1845. Il prit part, comme capitaine, à la guerre contre la Prusse (1866), et comme chef de bataillon à la guerre franco-allemande, devint général d'infanterie et fut placé à la suite de l'armée bavaroise. A la mort du roi Louis II de Bavière, lorsque le prince Luitpold prit la régence, il devint héritier présomptif du trône. Il se mêla étroitement à la politique allemande, surtout comme membre de la Chambre des seigneurs. Il se montra très ferme vis-à-vis des empiétements de la Prusse, se brouilla avec l'empereur Guillaume II et devint très populaire en Bavière, à cause de ses sentiments particularistes. Très libéral, il décida en 1906 la Chambre bavaroise à adopter le suffrage universel. Il a épousé en 1868 Marie-Thérèse d'Autriche, fille de l'archiduc François d'Este, dont il a eu douze enfants.

LOUIS-AMÉDÉE de **Savoie**. V. ABRUZZES (*duc des*).

LOUISE (Wilhelmine Frédérique Caroline Auguste Julie), reine de Danemark, née en 1817, morte au château de Bernstorff en 1898. [illegible] Dès son enfance, elle [illegible] Douée d'un caractère [illegible] son esprit et [illegible] pour les arts. Le 26 mai 1842, elle épousa son cousin, le prince Christian, de Sleswig-Holstein, alors duc de Glucksbourg. Dix ans plus tard, ce prince était reconnu par la conférence de Londres héritier du vieux roi de Danemark Frédérik VII, et lui succédait sur le trône, le 15 novembre 1863, sous le nom de Christian IX. Elle maria sa fille aînée, la princesse Alexandra, au prince de Galles, héritier du trône d'Angleterre ; sa seconde fille, la princesse Dagmar, devint impératrice de Russie, après avoir épousé le tsarévitch, qui fut ensuite Alexandre III ; sa troisième fille, Thyra, a épousé le duc de Cumberland. De ses trois fils, l'aîné est le roi de Danemark Frédéric VIII ; le second est devenu, en 1863, roi de Grèce sous le nom de Georges Ier, et le troisième, le prince Waldemar, a épousé la princesse Marie de [illegible] Chaque année, la reine Louise se plaisait, ainsi que le roi Christian, à s'entourer des membres de sa famille, devenue extrêmement nombreuse, et les villégiatures de Fridensborg, où l'on menait une vie patriarcale et bourgeoise sont restées fameuses. [illegible] à la musique, à des œuvres de charité.

Louise de Danemark.

LOUISE (Joséphine Eugénie), reine de Danemark, née à Stockholm en 1851. Fille de Charles XV de Suède et de Louise des Pays-Bas, elle épousa en 1869, à Stockholm, Frédéric, prince héritier de Danemark, devenu roi en 1906 sous le nom de Frédéric VIII. Elle lui a donné huit enfants. (V. tableau généalogique du DANEMARK.)

LOUISE-ANTOINETTE-MARIE, archiduchesse d'Autriche, née à Salzbourg en 1870, princesse de Saxe, puis comtesse de Montignoso. Fille de Ferdinand IV, grand-duc de Toscane, et d'Alice, princesse de Bourbon-Parme, elle épousa en 1891 Frédéric-Auguste, prince royal de Saxe, qui devait succéder à son père en 1904. Cinq enfants étaient issus de ce mariage, trois garçons et deux filles, la dernière née en 1901. Mais la princesse de Saxe avait eu de fréquents dissentiments avec son mari et, d'un caractère indépendant, elle n'avait pu se plier à l'étiquette rigide de la cour de Saxe. A la fin de 1902, elle alla solliciter de son père, à Salzbourg, son intervention pour obtenir sa séparation et, bien qu'elle fût de nouveau enceinte, elle ne consentit pas à se réconcilier avec son mari. Dans la nuit du 11 au 12 décembre, elle quitta Salzbourg et se rendit à Genève ; elle y arriva avec un jeune belge, précepteur de ses enfants, André Giron, et avec son frère, l'archiduc Léopold-Ferdinand, qui fut rejoint par une ancienne actrice, Wilhelmine Adamovicz, qu'il voulait épouser. Une ordonnance royale du 14 janvier 1903 déclara la princesse Louise déchue de ses droits et dignités dans la maison de Saxe. Sa rupture avec André Giron, au début de février, ne fit pas admettre la princesse à revoir un de ses enfants gravement malade et n'empêcha pas que son divorce ne fût prononcé, le 11 février, par jugement d'un tribunal spécial, réuni à Dresde. Le 4 mai, à Lindau, la princesse donna le jour à une fille, Anne-Monique-Pie. Par décision du 26 juillet, le roi de Saxe conféra à l'ex-princesse royale le titre de comtesse de Montignoso. Une pension lui a été accordée, ainsi que le droit de voir ses enfants une fois par an, mais elle a [illegible] la petite princesse Monica à la cour de son mari, et renoncé à la nationalité saxonne.

Louise de Toscane.

LOUISE-MARIE-AMÉLIE, princesse de Belgique, née à Bruxelles en 1858, puis princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, et princesse Louise de Belgique. Fille aînée du roi des Belges, Léopold II, et de la reine Marie-Henriette, elle épousa en 1875 Philippe, prince de Saxe-Cobourg-Gotha, dont elle eut deux enfants : le prince Léopold, né en Hongrie en 1878, et la princesse Dorothée, née à Vienne en 1881, qui a épousé en août 1898 le duc Gonthier, de Slesvig-Holstein. Elle se compromit avec un officier autrichien, Mattachich Keglevitch, avec lequel son mari se battit en duel, puis elle partit avec lui pour Vienne. Considérée à la suite [illegible] elle fut [illegible] Parker [illegible] de [illegible] à Coswig, près de Dresde [illegible] la princesse Stéphanie, sœur de la princesse Louise, fut condamné par le tribunal militaire d'Agram à six mois de forteresse. Après sa libération, il fit, en décembre 1902, une tentative pour enlever la princesse de Saxe-Cobourg de l'établissement où elle avait été internée. Le 31 septembre 1904, il réussit à la faire évader. Elle se rendit à Paris, et, à la suite des conclusions des médecins aliénistes français sur le parfait équilibre des facultés de la princesse, l'interdiction fut définitivement levée. Le divorce fut prononcé entre la princesse et son mari par le tribunal de Gotha, en janvier 1906, et la princesse reprit son nom de Louise de Belgique.

*LOUIS-NOËL (Hubert), sculpteur français, né à Saint-Omer en 1839. — Aux œuvres déjà mentionnées de cet [illegible]

[illegible]

LOUPLANDE. V. SAINT-LÉONARD-DE-LOUPLANDE.

[illegible]

Lourdes [illegible] la Vierge à Lourdes ; la seconde des *guérisons* qui s'y produisent et des explications qui en ont été fournies [illegible] vante, l'ouvrage de l'abbé Bertrin a obtenu un vif succès.

LOURES-BAROUSSE, [illegible]

LOURIÉ (Ossip), dit **Ossip-Lourié**, [illegible] né à Moscou en 1869. Il s'est fait connaître par deux recueils de nouvelles : *Échos de la vie et Âmes souffrantes* [illegible] XIXe *siècle* (1905). Parmi ses ouvrages de langue étrangère, il faut citer [illegible] Nouveau Larousse [illegible]

LOURTIES (Victor), homme politique français, né à Aire-sur-l'Adour en 1844. [illegible] conseiller général des Landes (1870), maire d'Aire-sur-l'Adour (1885), président du conseil général (1892), il avait été élu sénateur en 1888. [illegible] au Sénat le 6 mars 1906, en remplacement d'Antonin Dubost, élu président.

LOUTCHISKY (Ivan Vasilievitch), historien russe, né en 1845. Élève de l'université de Kiev, il y est devenu professeur d'histoire à l'université. Il s'est particulièrement intéressé à l'histoire de France et lui a consacré plusieurs ouvrages en russe et en français : *les Calvinistes et l'Aristocratie féodale en France* [illegible] quelques-uns de ses travaux sont relatifs aux institutions locales de la Petite-Russie. — Sa femme, née TREBINSKAIA, a publié diverses traductions d'ouvrages historiques.

*LOUŸS (Pierre), littérateur français, né à Paris en 1870. Depuis le roman [illegible] paru en 1901, il a publié deux recueils de nouvelles et d'études diverses : *Sanguines* (1903) [illegible]

LOW CHURCH [illegible]

LUBBECK [illegible] petit tributaire de la Demer, affluent de la Dyle ; 3.200 hab.

*LUBBOCK (sir John), homme politique et naturaliste anglais, né à Londres en 1834. [illegible] a été élevé à la pairie comme baron **Avebury**. Parmi ses derniers ouvrages, il faut citer : *On representation* (1890) ; [illegible] *adresses* (1903) ; *Free trade* (1904).

LUBIN [illegible] ensuite dans le monastère de l'Île-Barbe, alors sous la direction [illegible] puis se mit sous la direction de saint Avit. Après la mort de saint Avit [illegible]

LUBOMIRSKI [illegible] littérateur français [illegible] — Il est mort à Paris en 1906.

LUC (Henry), médecin français, spécialiste pour les oreilles, le nez et le larynx, né à Saint-Omer en 1855. Il commença ses études à Lille, où il fut prosecteur [illegible]



Ludus pro patria, d'après Puvis de Chavannes.

contreau à Paris, où il fut nommé [illegible] au concours de [illegible] 1870 [illegible] plusieurs mois à Vienne [illegible] l'otolaryngologie alors fort né- [illegible] et dont il devait devenir un des plus [illegible]. En 1888, il fonda avec Ruault les « Archives internationales d'otorhinolaryngologie », où il fit connaître les travaux faits à l'étranger et publia de nombreux mémoires et notamment des méthodes opératoires nouvelles pour la cure radicale des suppuration. chroniques du sinus frontal et du sinus maxillaire. Il a publié en 1900 un important ouvrage, résumé de ses conférences à sa clinique : *Leçons sur les suppurations de l'oreille [illegible] et du sinus de la face et leurs complications [illegible].*

Lucain (saint), en latin *Lucanus*, martyr à Lagny, au ve siècle, d'après une ancienne tradition. Ses reliques sont à Notre-Dame de Paris. — Fête le 30 octobre.

Luçay (Charles-Hélion-Marie Le Gendre, comte **de**), historien français, né et mort à Paris (1831-1905). Maître des requêtes au conseil d'Etat sous le second Empire, il a publié des travaux qui lui ont assuré un rang distingué parmi les historiens et les économistes : *les Assemblées provinciales sous Louis XVI et les Divisions administratives* (1857); *la Décentralisation*; *Des origines du pouvoir ministériel en France* (1879); *les Secrétaires d'Etat sous le règne de Louis XIV* (1867), *sous Louis XV* (1881), ouvrage couronné par l'Académie française, *la Crise agricole*; *Mélanges de finances et d'économie politique* [illegible] 1886), *les Contributions de la France à cent ans de distance, 1789-1889* (1891), ainsi que de nombreuses études ayant trait à des questions purement historiques, visant pour la plupart l'histoire du comté de Clermont en Beauvoisis. Il fut élu en 1891 membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

Luce (Maximilien), peintre français, né à Paris en 1858. Il fit son apprentissage dans un atelier de gravure sur bois et fréquenta l'atelier de Carolus-Duran ainsi que le cours de dessin de la manufacture des Gobelins dirigé par Maillart. Il participa dès lors aux expositions organisées par le groupe néo-impressionniste en France et à l'étranger. Les vigoureuses et lumineuses peintures de Luce sont inspirées par les aspects de Paris, les rives de la Seine et de la Bièvre, et aussi par Londres et le bassin de Charleroi [illegible]. En lui, facilitant le modelé dans l'ombre, la division du ton lui a permis de peindre des *Nocturnes* d'une grande ampleur. En 1905, l'Etat lui a acheté le *Village de M[illegible]*, et la ville de Paris *les Terrils de Sacré-Madame, à Charleroi*. Ses dessins sont nombreux. Il a aussi exécuté des lithographies, quelques eaux-fortes et gravures sur bois. Sous ce titre : *Gueules noires*, a paru une série de ses dessins d'après les figures de mineurs sculptées par Constantin Meunier.

***Luchaire** (Achille), professeur et historien français, né à Paris en 1846. — Il fut élu en 1895 membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de Geoffroy. A ses ouvrages précédemment cités, il faut ajouter : *Etudes sur quelques manuscrits de Rome et de Paris* (1899); *les Communes des altunones* (1905); *Innocent III, Rome et l'Italie* (1905). Il a dirigé la publication de « Mélanges d'histoire du moyen âge », dont il a paru quatre volumes [illegible] 1905), et a collaboré à l'*Histoire de France*, de E. Lavisse pour le tome II, 2e partie *les Premiers Capétiens* (1901).

Lucilie (*li*) n. f. Genre de composées-gnaphaliées, [illegible] plus de 25 espèces de l'Amérique du Sud.

***Lucipia** (Louis-Adrien), homme politique français, né [illegible]. Il est mort à Paris en 1904.

Ludus pro patria (*Le jeu pour la patrie*), peinture [illegible] de Puvis de Chavannes, placée dans l'escalier d'honneur du musée d'Amiens. Elle a figuré au Salon de 1882. C'est une des œuvres les plus parfaites de Puvis de Chavannes.

Des jeunes hommes se sont réunis afin de s'exercer aux jeux guerriers, en prévision des services que la patrie pourra leur demander. Chacun d'eux lance à son tour l'arme de jet qui doit pénétrer dans le tronc d'arbre desséché qui sert de but. Un vieillard, entouré de deux enfants qui jouent à cache-cache, surveille ces exercices d'adresse et de force. Non loin, un chasseur se tient debout, les épaules chargées d'un cygne noir, qui sera le prix destiné au vainqueur. A gauche du groupe, des jeunes femmes se reposent au pied de grands peupliers, tout en devisant [illegible]. De même côté, une autre jeune femme supplie un vieillard, joueur de flûte, de pré- [illegible]. Plus loin, le femmes [illegible] reçoit une affectueuse réprimande de son aïeule. Au fond, deux hommes s'avancent dans une barque. Ces groupes, si différents, sont si naturellement disposés que cette grande page décorative apparaît d'une unité parfaite.

Lueger [illegible] né à [illegible] 1871, se lança dans la politique, fut élu en 1875 conseiller municipal de Vienne, en 1885 député au Reichsrat [illegible] au Landtag de la Basse-Autriche. Il appartint d'abord au parti démocratique, puis se mit à la tête du mouvement antisémite et du parti catholique populaire, se montra véhément, provoqua des manifestations et des troubles contre les juifs. Lorsqu'il fut élu en 1895 deuxième maire de Vienne, le premier maire, un libéral, démissionna, et il fut élu à sa place. L'empereur François-Joseph, après avoir refusé deux fois sa sanction, dut l'accorder ; et Lueger, réconcilié avec la cour, est devenu un des appuis de l'empereur contre les socialistes et les Hongrois. Très populaire à Vienne, il s'attira la haine violente de ses adversaires, qui battirent en brèche son influence, et, lorsqu'en 1904, ses partisans voulurent fêter le soixantième anniversaire de sa naissance par des réjouissances publiques, ils durent y renoncer devant les protestations du ministère hongrois et l'attitude menaçante des ouvriers socialistes de Vienne.

Lugeur, euse n. Personne se livrant au sport de la luge. V. au t. V.

Luh-vinh-phuoc, chef des Pavillons-Noirs, ou soldats irréguliers de l'armée chinoise, mort en 1888. Il fut le plus redoutable adversaire de la France au Tonkin, dont l'empereur de Chine l'avait nommé vice-roi. Les soldats français l'avaient surnommé : « le Vieux phoque ». Ce furent les progrès menaçants des bandes de Luh-Vinh-Phuoc qui déterminèrent l'envoi de l'expédition Rivière au Tonkin en 1882. C'est lui qui avait fortifié Son-Tay, dont il voulait faire sa base d'opérations contre Hanoï et dont s'empara l'amiral Courbet en 1883. Après la prise de Bac-Ninh, en mars 1884, le général Millot fit des ouvertures à Luh-Vinh-Phuoc, mais il se heurta à des prétentions impossibles. A la fin de 1884, les bandes de Luh-Vinh-Phuoc, renforcées par des réguliers du Yun-Nan, investirent Tuyen-Quan, qui fut dégagé au début de 1885. Après la pacification, Luh-Vinh-Phuoc se retira en Chine, où il reçut un commandement.

Luigini (*Alexandre*-Clément-Léon Joseph), compositeur et chef d'orchestre français, né à Lyon en 1850, mort à Paris en 1906. Il devint, au Conservatoire de Paris, élève de Massart pour le violon et de Savard pour l'harmonie, obtint un second prix de violon en 1869, et bientôt alla tenir, sous la direction de son père, l'emploi de violon-solo au Grand-Théâtre de Lyon, où il faisait représenter, dès 1870, un ballet intitulé *le Rêve de Nicette*. Dans le même temps, il se voyait couronner successivement pour trois quatuors d'instruments à cordes. Nommé en 1877 chef d'orchestre au Grand-Théâtre de Lyon et professeur d'harmonie au Conservatoire (où il devint aussi professeur de la classe d'opéra), il fonda en 1880 les concerts du Conservatoire, puis ceux de la place Bellecour, et écrivit une série d'ouvrages représentés au Grand-Théâtre : *Anges et Démons*, ballet (1876); *les Caprices de Margot*, opéra-comique (1877); *la Reine des fleurs*, opéra-comique (1878); *les Noces d'Ivanowna*, ballet russe (1883); *le Bivouac*, ballet (1889); *les Echarpes*, ballet (1891); *le Meunier*, ballet (1892); *Arlequin écolier*, ballet (1894). Il écrivit aussi la musique d'une opérette, *Faublas*, représentée à Paris, au théâtre Cluny, en 1881; celle d'une cantate, *Gloria victis*, exécutée en 1887, à Belfort, pour une solennité patriotique, enfin celle de trois autres ballets : *Rayon d'or*; *Rose et papillon* (Montpellier, 1891), et *Dauritha* (Toulouse, 1894). Il faisait exécuter aussi une *Marche de l'Emir* et une marche solennelle. En 1897, il était appelé à Paris et placé à la tête de l'orchestre de l'Opéra-Comique. Il quittait ce théâtre en 1902, allait remplir, en 1903, les mêmes fonctions au théâtre Lyrique des frères Isola, et en 1904 rentrait à l'Opéra-Comique comme directeur de la musique.

Luingne, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Courtrai]); 2.150 hab. Tissus.

Lukacs (Ladislas de), homme politique hongrois, né à Zalatna en 1850. Il fit ses études juridiques à Kolosvar, voyagea en Allemagne, en France et en Belgique et professa pendant deux ans à l'école de droit de Györ (1874-1876). Il prit ensuite la direction des mines dont son père était concessionnaire et fut élu député en 1878. Appelé par Wekerlé au ministère des finances comme conseiller ministériel, il lui succéda comme ministre en 1895. Il garda ce portefeuille pendant six ans et consolida le crédit hongrois. On lui doit un ouvrage sur *le Présent et l'Avenir des mines de Transylvanie* (1879). Il reçut en 1903 le ministère des finances.

Lumen, ville d'Allemagne (Prusse [présid. d'Arnsberg]), au confluent de la Lippe et du Seseke; 5.700 hab.

***Lumière** n. f. — Encycl. *Lumière froide*. On nomme ainsi la lumière n'engendrant aucune chaleur ; telles, par exemple, la phosphorescence, la fluorescence de diverses substances. Au point de vue industriel, on doit s'efforcer de trouver les sources lumineuses dont la température est basse, car elles sont d'autant plus économiques, la plus grande quantité de l'énergie étant toujours transformée en radiations calorifiques et non lumineuses. Un exemple de lumière froide est donné par les tubes de Gessler, et, dans la pratique, par les lampes à vapeur de mercure. V. lampe.

Luminescent (*nès-san*), **e** adj. Qui a le pouvoir d'émettre des rayons lumineux.

Lund (Jean-Louis-Gebhardt), peintre danois, né à Kiel en 1777, mort à Copenhague en 1867. Elève d'Abildgaard, puis, à Paris, de Louis David, il se fixa enfin à Rome, où il peignit deux vastes compositions tirées de l'*Iliade*. L'une de ces toiles, *les Grecs abandonnant Troie incendiée*, est à la galerie royale de Copenhague. De retour dans sa patrie, il fut élu à l'Académie. On cite de Lund : *Habgard et Signy ;* la décoration du château de Christianborg ; *la Résurrection* (dans une église de Nœrrebro), etc.

Lund (Troels Frederik), historien danois, né à Copenhague en 1840. Docteur avec une thèse sur « la doctrine et la personnalité de Socrate » (1871), il sentit naître bientôt sa vocation d'historien. Professeur d'histoire à l'Ecole militaire (1874-1900), il a consacré sa vie à écrire une *Histoire du Danemark et de la Norvège à la fin du* XVIe *siècle* (depuis 1876), œuvre considérable qui devait embrasser toutes les formes de l'activité des deux peuples, mais qui est en réalité devenue un tableau détaillé de la civilisation danoise et norvégienne à la fin du XVIe siècle.

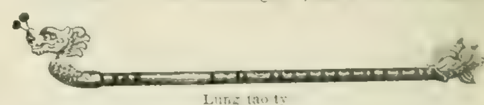
Lundbye (Jean-Thomas), peintre danois, né à Kalundborg en 1818, mort en 1848. Elève de J.-L.-G. Lund, il commença dès l'âge de dix-sept ans à exposer des tableautins et acquit bientôt la réputation d'un remarquable animalier. De 1836 à 1842, il étudie surtout le paysage, traduit, avec une intensité jusque-là inconnue des artistes danois, les beautés de sa terre natale, déploie dès lors une véritable maîtrise dans la représentation des animaux. (*L'étable*, 1844.) Une bourse lui permet de visiter (1845-1846) l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, d'où il rapporte de nombreuses études, des dessins, un tableau devenu célèbre : *Bœufs dans la campagne romaine* (1846). Engagé volontaire pendant la campagne de Slesvig (1848), un accident met fin à sa carrière.

Lundell (Jean-Auguste), philologue suédois, né à Harstorp (län de Kalmar) en 1851. Attaché à la bibliothèque de l'université d'Upsal (1880-1885), docent de phonétique à la même université (1882), premier titulaire d'une chaire de langue slave (1891), il est l'inventeur d'un remarquable alphabet phonétique des dialectes suédois (1879), et a publié un grand nombre de travaux, relatifs à la phonétique des langues scandinaves et slaves : *Sur l'étude des patois* (en franç., 1884); *Skandinavische Mundartden* (1890); *Skandinavische Volkspoesi* (1893, etc.). D'une extraordinaire activité, il a fondé et dirigé les revues scientifiques « Archives des traditions populaires suédoises » (depuis 1878), et le « Monde oriental » (1906), a été l'un des directeurs de la série « Questions suédoises » (1892-1894) et le fondateur du lycée mixte d'Upsal (1892).

***Lunette** n. f. — Tir. Petite rondelle percée au centre d'un trou gros comme une tête d'épingle, que l'on place au-dessus de la chambre du fusil. (Cela permet au tireur de mieux viser, le rayon visuel de l'œil passant par le trou de la rondelle, ce qui fait que le guidon se détache mieux sur la cible.)

Lunetté (*nè-té*), **e** adj. Qui porte sur la tête des taches rappelant la forme des lunettes.

Lung-tao-ty m. chin., signif. *flûte à tête de dragon*



Lung tao ty

n. m. Sorte de flûte chinoise à huit trous et terminée d'un bout par une tête de dragon.

Luniévitsa (Nicolas), personnage des guerres de l'indépendance serbe, né et mort à Luniévitsa [Serbie] (1767-1842). A son véritable nom de famille, Milutinovitch, il substitua l'appellation de la localité dans laquelle il était né. Comme marchand de bétail et fournisseur des armées autrichiennes, il réalisa une assez importante fortune durant les premières années du XIXe siècle. Il favorisa la première insurrection serbe, surtout par des prêts d'argent et des fournitures de munitions de guerre ; il protégea alors le jeune Miloch, qui devait, quelques années plus tard, devenir prince de Serbie, et il facilita son mariage avec Liubitsa. En 1813, au retour des Turcs, il demeura dans le pays et fit sa soumission. En 1815, au moment de la proclamation de la seconde insurrection contre la Porte, il seconda efficacement le prince Miloch, surtout par des dons en argent. Durant toute sa vie, il demeura l'ami personnel du prince. Il était président du tribunal districtuel de Roudnik, au moment de sa mort.

Lunois (Alexandre), peintre et lithographe français, né à Paris en 1863. Il voyagea en Hollande, en Espagne et en Algérie, et en rapporta quantité d'esquisses pittoresques, qu'il a traduites en lithographies, souvent teintées, ou même coloriées. Lunois a fait aussi des pastels et des gravures à l'eau-forte. Titulaire d'une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), il était en 1900 membre du jury de l'Exposition universelle. Il y produisit cinq morceaux de lithographie sans parler de quatre peintures : *l'Eté*, d'après Puvis de Chavannes ; *l'Hiver*,

d'après le même ; *Tisseurs de burnous*, lithographie originale, *la Belle Tulipe* et *l'Adoration* [illegible] originale. Il a donné encore des [illegible] sur les *Toits de Paris*, *le Ballet*, [illegible] *Au théâtre* [illegible] *au tambourin*, etc. Il a également illustré *la Légende dorée*, de Jacques de Voragine (1897).

*LUPUS n. m. [illegible]

LUSCHAU [illegible] allemand, né à [illegible] 1878, la section austro-hongroise d'anthropologie et d'ethnographie qui eut un grand succès, accompagna en 1878 et 1879 l'armée d'occupation austro-hongroise en Bosnie, [illegible] Dalmatie et le Montenegro, de 1881 à 1885 l'Asie Mineure et la [illegible] chargé d'un cours d'ethnographie à l'université de Vienne, en 1888 d'un cours d'anthropologie à celle de Berlin, devint en 1885 directeur adjoint du musée d'anthropologie et d'ethnographie de Berlin et directeur en 1904, et fut nommé professeur à l'Université [illegible]

LUSITANIEN, ENNE [illegible] géologique établi pour des terrains du Portugal dont la base correspond à notre oxfordien.

LUSOL n. m. Dénomination commerciale de la benzine [illegible] ginés par L. Denayrouze, sont de véritables petites usines de distillation, s'appliquant aussi bien à l'éclairage domestique qu'aux éclairages industriels ou publics. Le [illegible] pour bureau ou appartement [illegible] vis, afin d'éviter le suintement à l'état normal et l'écoulement en cas de chute, vu la fluidité et l'inflammabilité du lusol. Le bec se compose d'un tube central, plongeant presque jusqu'au fond et dans lequel pénètre, à frottement dur, une mèche de coton montée sur un axe métallique de forme particulière : il est fermé par en haut, la mèche n'en émerge pas et n'a, par suite, aucune communication directe avec la flamme. Le rôle de la mèche se borne à pomper le liquide par capillarité et à le faire monter jusqu'à une chambre de distillation qui la surmonte et d'où les vapeurs de lusol sortent par un orifice très étroit.

Lampes au lusol : 1. Modèle de salon ; 2. Grand foyer pour éclairage public.

D'autre part, ce trou, mince comme un cheveu, règle le mouvement de la vapeur, la laisse sortir avec une vitesse telle qu'elle entraîne la proportion d'air voulue pour avoir une flamme très chaude.

Une chambre fermée par une toile métallique surmonte le petit injecteur. On obtient la vaporisation intensive par l'artifice suivant : la potence qui soutient le manchon Auer est massive et soudée à la base de la chambre de distillation ; quand l'appareil fonctionne, la potence communique sa chaleur au liquide qui imbibe le haut de la mèche, et celui-ci se vaporise tant que dure le chauffage. Pour procéder à l'allumage d'une lampe d'appartement, on soulève la galerie. Ce mouvement met à nu deux pointes, sur lesquelles on pose des amorces formées de ouate paraffinée et imbibée d'alcool. Puis on laisse retomber la galerie et on approche une allumette des amorces qui s'enflamment immédiatement.

Pour les foyers d'éclairage public, ils sont pourvus de godets qu'on peut remplir d'alcool et allumer à l'aide d'une perche. L'éclairage ainsi obtenu présente de sérieux avantages d'intensité et d'économie.

Lustige Blætter (DIE) [« les Feuilles joyeuses »], journal allemand, hebdomadaire, illustré, humoristique et satirique, fondé en 1885 à Berlin par le Dr Otto Eysler. Le rédacteur en chef depuis la fondation est Alexandre Moszkowskie. Les *Lustige Blætter* prennent à tâche de relever les côtés ridicules et comiques de la vie publique et mondaine, par le texte et par les dessins. Elles ont la spécialité de l'illustration en couleurs et comptent parmi leurs dessinateurs des artistes célèbres. Le ton de cette feuille spirituelle et amusante est libéral.

LUSTIN, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Namur) ; 1.150 hab.

LUTEAL n. m. [illegible] coloré en jaune par les alcalis, décoloré par les acides.

LUTHMER (Ferdinand), architecte, dessinateur et écrivain allemand, né à Cologne en 1842. Il fut élève de l'école d'architecture de Berlin de 1863 à 1867, voyagea en France et en Italie, fut nommé professeur en 1871, au Musée des arts et métiers de Berlin, en 1875 professeur de dessin à l'École des beaux-arts, en 1879 directeur de l'École et du Musée des arts et métiers à Francfort-sur-le-Mein et, en 1903, conservateur des musées et écoles des beaux-arts et des arts et métiers de la province prussienne de Hesse-Nassau. Parmi ses ouvrages, nous citerons : [illegible] *Trésor du baron Charles de Rothschild* ; *Chefs-d'œuvre d'orfèvrerie ancienne du XIVe au XVIIIe siècle* (1882-1885) ; *Manuel du tapissier* (1884) ; *Intérieurs pittoresques d'appartements modernes* (1884-1885 ; 2e série, 1885-1886) ; *Inté*[illegible] *la Renaissance allemande* (1887) ; *l'Or et l'Argent. Manuel de l'orfèvrerie* (1888) ; *l'Émail* (1892) ; *les Fleurs comme motifs dans l'ornementation plate* (1893) ; *Ornementations et monuments architecturaux romans* (1896 ; 2e série, 1903) ; [illegible] *Renaissance* (1897) ; *Ornementations gothiques d'après des* [illegible] (1900) ; *Mobiliers allemands des temps passés*, dans la collection : *Monographies des arts industriels* (1902) ; *les Monuments* [illegible] *baden* (1902 et suiv.).

LUTINERIE [illegible]

LUTISBOURG, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [illegible]

LUTRY, comm. de la Suisse (cant. de Vaud [distr. de Lavaux]), au bord du Léman et sur la route de Lausanne à Vevey et Saint-Maurice ; 2.300 hab. Vins blancs.

Lutteurs [illegible] auteurs, Félix Charpentier, la médaille d'honneur au Salon de 1893. Le plâtre avait [illegible] au Salon de 1890. L'un des lutteurs, [illegible] ses genoux. Cette œuvre [illegible] spécimen remarquable du modelé académique, vaut surtout par la virtuosité avec laquelle est traitée l'anatomie humaine.

Les Lutteurs [illegible]

LUTTRE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]) ; 2.100 hab. Clouterie.

LUTTRINGHAUSEN, [illegible] Prusse (présid. de Düsseldorf) ; 10.795 hab.

LUTZELFLÜH, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Trachselwald]), sur l'Emme, affluent de l'Aar [illegible] Fromageries.

LUTZOW (Charles [illegible]) [illegible] tingue en 1832, mort à Vienne en 1897. Pendant plus de trente ans, il professa l'histoire de l'art à l'Académie des beaux-arts de Vienne et fonda la revue « Für Bildende Kunst ». Comme critique et érudit, il avait acquis une grande autorité. On lui doit : *Antiquités de Munich* (1861-[illegible]) [illegible] *Trésors de l'art italien* (1884) ; etc.

LUXEMBOURG : Tableau généalogique.

[illegible]

*LUXEMBOURG [illegible] parfaite, jusqu'en 1905, par le grand-duc Adolphe, qui s'est éteint, le 27 novembre 1905, au château de Hohenbourg (Palatinat). Depuis trois ans déjà, très affaibli par l'âge, il avait confié la régence à son fils, le prince héritier Guillaume, qui lui a succédé. Le nouveau souverain a épousé une infante de Portugal, qui lui a donné six filles. La loi salique, malheureusement, est en vigueur au Luxembourg et n'admet pas la succession féminine.

— [illegible] la maison de Nassau s'est scindée en deux branches : la branche cadette, celle d'Othon, est éteinte quant à la descendance masculine (v. PAYS-BAS), depuis 1890. La branche de Walram, petit-fils d'Ulric, comte de Luxembourg et de Nassau, descend, ainsi que la ligne d'Othon, du comte Henri (m. 1254). Le duché allemand de Nassau fut incorporé en 1866 au royaume de Prusse. Le grand-duché de Luxembourg, membre de la Confédération germanique, [illegible] Londres (1867) l'a déclaré territoire neutre.

LUXEMBOURGIACÉES [illegible] terminales, pentamères. Les étamines, libres, sont à déhiscence poricide. L'ovaire, à placentation axile, contient des ovules anatropes bitégumentés. Le fruit drupacé renferme des graines à albumen oléagineux. Les luxembourgiacées comprennent 12 genres et 32 espèces, toutes des régions tropicales de l'Amérique du Sud tropicale.

*LUZZATTI (Luigi), économiste et homme politique italien, né à Venise en 1841. — Réélu député en 1900, et en 1903 le portefeuille du Trésor dans le cabinet Giolitti. Il fit, le 8 novembre 1904, un remarquable exposé de la situation financière, déposa, le 21 janvier 1905, le projet relatif [illegible] des chemins de fer par l'État, mais, le 4 mars suivant, dé[illegible] Giolitti. Il revint au pouvoir le 8 février 1906, dans le cabinet Sonnino, comme titulaire du portefeuille du Trésor. Ce ministère fut éphémère et dut se retirer le 18 mai. Citons encore, [illegible] *italiana giudicata all' estero* [illegible] *mercio della Francia e il Trattato di commercio italo-fran*[illegible] *parlamenti d'Europa* (1883) ; *Emulazione e progressi della* [illegible]

LYALL [illegible] pseudonyme de **Edna**), romancière anglaise, née à Brighton, morte en 1903. Élevée dans sa ville natale, elle se fit connaître par un premier roman, *Won by Waiting* (1879), mais le succès véritable ne vint qu'un peu plus tard avec *Donovan* (1882) et *We Two* (1884). Puis elle [illegible] *Slander* (1887). Son amour de la vie en plein air perce [illegible] (1894), lui valurent un regain de popularité. Elle donna [illegible]

LYAUTEY (Louis-Hubert), général français, né à Nancy en 1854. Élève de l'École militaire de Saint-Cyr, il en sortit dans la cavalerie et fit en Algérie et au Tonkin une rapide carrière. C'est en Indo-Chine, où il fut envoyé comme chef du bureau militaire de Rousseau, qu'il connut le [illegible] à Madagascar. Il eut à pacifier et à organiser le sud de la grande île, et il réussit à merveille dans sa tâche, au moyen d'une tactique devenue classique : il partagea le pays en un certain nombre de petits secteurs, débarrassant d'abord des éléments insoumis les plus proches de la région tranquille de l'île, et n'entamant l'organisation de chacun que lorsque son voisin était parfaitement pacifié. Rappelé en France comme colonel, puis promu général de brigade en 1904, Lyautey a été nommé au commandement de la subdivision d'Aïn Sefra, dans le Sud-Oranais, et il a réussi à pacifier presque complètement cette région. On doit à Lyautey, entre autres ouvrages : *le* [illegible]

LYCACONITENE [illegible] fusible vers 112°, que l'on trouve dans le rhizome et les racines de l'aconit tue-loup.

LYCÉE [illegible] *cier*. Le régime administratif et financier des lycées a été modifié par les décrets des 20 juillet 1901 et 31 mai 1902. Le législateur s'est proposé de fortifier l'autonomie des établissements, et particulièrement des internats, et par là même de permettre aux proviseurs de rapprocher autant que possible leur régime de la vie de famille.

L'*externat*, quoique ne faisant qu'un avec l'internat au point de vue de l'administration et de l'installation, constitue pour ainsi dire un établissement distinct : c'est la maison d'enseignement proprement dite (classes, conférences, études). Il y a donc, dans tout pensionnaire et

dans tout demi-pensionnaire, d'abord un externe surveillé, puis un élève appartenant à l'[illegible]. Les dépenses qu'il occasionne au lycée doivent être divisées en deux parts : l'une revenant à l'externat, l'autre à l'internat, qui ont chacun un compte distinct.

Le budget de l'externat comprend les recettes et les dépenses ayant trait à l'enseignement (classes, conférences, interrogations), à la surveillance des études et des exer[illegible] aux externes et aux internes, au chauffage, [illegible] et à l'entretien des locaux affectés aux [illegible] et aux services de l'administration. Le budget de l'internat comprend les recettes et les dépenses [illegible] à la nourriture, au logement, à l'entretien et à la surveillance spéciale des pensionnaires et des demi-pensionnaires, au chauffage, à l'éclairage et à l'entretien des locaux spécialement affectés à cette catégorie d'élèves, ainsi qu'à tous les frais accessoires se rattachant au régime de l'internat.

Le *proviseur,* chef du lycée, représente l'externat et l'internat dans tous les actes de la vie civile. Il choisit les surveillants de l'internat, et toutes les personnes attachées d'une manière permanente à l'externat ou à l'internat et qui ne sont pas à la nomination du ministre ou du recteur, sauf toutefois les domestiques, choisis par l'économe avec l'agrément du proviseur. D'une manière générale, ses pouvoirs ont reçu une réelle extension.

D'autre part, le *conseil d'administration* est ouvert aux pères de famille, puisqu'il comprend six membres libres nommés pour quatre ans sur la proposition du recteur.

Enfin, il convient de signaler l'amélioration du sort des répétiteurs et l'élargissement de leurs fonctions. V. PROVISEUR, et MAITRES RÉPÉTITEURS.

Plan des études secondaires. Les plans d'études ont reçu, d'un décret également en date du 31 mai 1902, une transformation presque complète. (V. CYCLE.) L'économie interne de la réforme a été donnée au mot BACCALAURÉAT.

***Lycée** (MONT), montagne de la Grèce ancienne (Arcadie). — Archéol. La société archéologique d'Athènes a entrepris une exploration méthodique du mont Lycée. Elle y a découvert les restes de plusieurs monuments, qu'y avait vus et décrits Pausanias.

Au sommet de la montagne, à une altitude de 1.500 mètres, on a dégagé un grand autel, haut de 15 mètres, de forme conique, et en partie taillé dans le roc : c'est le célèbre *autel de Zeus Lycéen.* Sur un petit plateau, situé un peu en dessous du sommet, on a trouvé les ruines de l'*Hiéron de Zeus :* des restes de mur, des bases de colonnes, les soubassements d'une grande salle à colonnades, où s'élevait un autre autel, plus récent que celui d'en haut. On a recueilli une série de statuettes en bronze.

Au nord-est de la montagne, dans le vallon appelé *Skaphidia* ou *Helleniko,* les archéologues grecs ont fouillé l'*Hippodrome* ou *grand stade,* et le *petit stade,* perpendiculaire au grand ; c'est là que se célébraient les *jeux Lycéens,* les plus anciens de la Grèce après les *jeux Olympiques.* On a dégagé les murs demi-circulaires qui fermaient l'Hippodrome aux deux extrémités, et où l'appareil hellénique régulier se mêle à l'appareil polygonal cyclopéen. On a découvert deux stèles, où sont gravées les listes de vainqueurs aux jeux. Au sud-est du grand stade, on a reconnu quelques restes de l'*Hiéron de Pan.*

Enfin, au pied du mont Lycée, dans la ville très ancienne de Lycosoura, on a fouillé le *sanctuaire de Despoina.* C'est un temple dorique, prostyle, hexastyle, long de 20 mètres, large de 10 mètres.

LYCOMORMIUM (*mi-o-m'*) n. m. Genre d'orchidées avec une espèce, le *lycomormium squalidum,* du Pérou, qui est parfois cultivé.

LYCORIDE n. f. Genre d'amaryllidacées narcissées, caractérisé par sa corolle à tube court et à couronne réduite, par ses carpelles pauciovulés, et par ses graines anguleuses. (Les lycorides sont des plantes japonaises.)

Lydekker (Richard), zoologiste et paléontologiste anglais, né en 1849. Il étudia les sciences naturelles à Cambridge, fit partie de 1874 à 1882 de la commission d'études de la géologie de l'Inde, puis devint juge de paix à Harpenden. Ses principaux ouvrages sont : *Catalogue des mammifères fossiles du British Museum* (1885-1887) ; *Catalogue des reptiles et des amphibies fossiles* (1888) ; *Vertébrés du tertiaire et du prétertiaire de l'Inde. Paléontologie indienne* (1875-1886) ; *Vertébrés* (1889) ; *Introduction à l'étude des mammifères vivants et éteints* (189[illegible]) ; *Phases de la vie animale* (1892) ; *Cornes et sabots* (1893) ; *Histoire naturelle royale* (1893-1897) ; *Vie et roche* (1894) ; *Marsupiaux et monotrèmes* (1894) ; *les Carnivores* (189[illegible]) ; *Mammifères britanniques* (1895) ; *Histoire géographique des mammifères* (1896) ; *les Daims de tous les pays, histoire de la famille des cervidés* (1898) ; *les Bœufs sauvages, les Moutons et les Chèvres de tous les pays, espèces vivantes et éteintes* (1899) ; etc.

Lydie (sainte), en latin *Lydia.* Marchande de pourpre [illegible] Macédoine, elle fut convertie par saint [illegible].

LYMPHANGIECTODE (*n, jèk* — de *lymphe,* du gr. *angeion,* vaisseau, et *ektos,* au dehors) n. f. Affection de la peau, très rare, et qui est caractérisée par des vésicules laissant échapper un liquide clair lymphatique.

LYMPHOCYTE (du gr. *lumphê,* eau, et *kutos,* cellule) n. m. Histol. Petit leucocyte à noyau très volumineux. Syn. GLOBULINE, PETIT MONONUCLÉAIRE, MICROCYTE.

— ENCYCL. Les *lymphocytes* appartiennent à la série lymphogène, c'est-à-dire qu'ils prennent naissance dans les ganglions lymphatiques, les follicules clos, la rate, etc., où ils sont extrêmement nombreux, et s'observent également dans le sang, mais en quantité moindre (10-20 p. 100 du nombre total des leucocytes, suivant les auteurs). Ils sont caractérisés par leurs petites dimensions (6 à 8 millièmes de millimètre), leur forme arrondie, le peu de développement de leur cytoplasma dépourvu de granulations, le volume considérable du noyau, qui occupe la presque totalité de la masse cellulaire, leur immobilité, qui les distingue des autres leucocytes, et enfin leur pouvoir très faible au point de vue de la phagocytose.

LYMPHOCYTÉMIE (*lin, mi* — de *lymphocyte,* et du gr. *haima,* sang) n. f. Méd. Maladie caractérisée par la prolifération du tissu lymphoïde et l'augmentation considérable du nombre des lymphocytes dans le sang. (D'où le nom de *leucémie lymphatique,* qu'on lui donne quelquefois. Le symptôme pathognomonique de cette affection est la *lymphocytose.*)

LYMPHOCYTOGÉNÈSE (*lin* — de *lymphocyte,* et du gr. *genêsis,* formation) n. f. Histol. Mode de formation des lymphocytes dans le tissu lymphoïde. ‖ On dit quelquef. LYMPHOGENÈSE, mais à tort.

LYMPHOCYTOSE (*lin* — rad. *lymphocyte*) n. f. Méd. Forme de la leucocytose, dans laquelle l'augmentation des éléments blancs du sang porte principalement sur les *lymphocytes.*

— ENCYCL. Les principales affections ou maladies dans lesquelles on peut observer la *lymphocytose* sont : la leucémie lymphatique, la tuberculose ganglionnaire, le lymphome et la splénectomie, la période éruptive de la rougeole, l'accès de malaria, la syphilis héréditaire chez les jeunes enfants (avec éosinophilie), etc.

LYMPHOGÈNE (*lin* — du gr. *lumphê,* eau, et *gennân,* engendrer) adj. Qui produit la lymphe. ‖ *Diathèse lymphogène* (Jaccoud), Syn. de LYMPHADÉNIE. (V. ce mot.) ‖ *Série lymphogène.* Histol. Ensemble des différents types de globules blancs ou leucocytes qui ont pour origine commune le tissu lymphoïde (ganglions lymphatiques, follicules clos, rate, etc.).

LYMPHOGÉNÈSE (*lin* — de *lymphogène*) n. f. Physiol. Élaboration de la *lymphe.*

— ENCYCL. La lymphe paraît se faire en deux temps : d'abord sous l'influence de l'activité propre des cellules des parois des capillaires sanguins, comme l'a montré Heidenhain ; en second lieu, sous celle des ganglions lymphatiques. Il convient d'ajouter que la lymphe, constituant le milieu propre dans lequel baignent en réalité tous les éléments tissulaires, subit de constantes modifications par suite des échanges qu'elle fait, d'une part avec ces éléments, d'autre part avec le sang. On dit quelquefois *lymphose* au lieu de *lymphogénèse,* mais ce mot est aujourd'hui peu usité.

On désigne aussi quelquefois sous le nom de *lymphogénèse* le mode de formation des lymphocytes.

Lynch (Arthur), homme politique anglais, né à Imytherdale, près de Ballarat (Australie), en 1861. Il fit ses études à Melbourne, à Berlin et à Paris, et débuta dans le journalisme. Il fut correspondant militaire pendant la guerre des Ashantis, puis vécut à Paris, envoyant des correspondances aux journaux anglais. Au moment de la guerre du Transvaal, le « Journal », de Paris, l'envoya comme correspondant sur le théâtre des opérations. Là, il se fit naturaliser *burger,* et combattit les Anglais comme colonel d'un régiment de la brigade irlandaise au service des Boërs. En 1901, le collège électoral de Galway (Irlande) l'élut pour le représenter au Parlement. Cette élection souleva des discussions passionnées. Cependant, Lynch qui, revenu du Transvaal, s'était arrêté à Paris, débarqua à Newhaven le 11 juin 1902. Arrêté aussitôt, il comparut, en janvier 1903, devant la haute cour de justice de Londres, et fut condamné à mort comme coupable de trahison, sentence commuée en détention perpétuelle, mais il fut gracié en 1906 et remis en liberté.

LYNGBIE (*ling-bî*) n. f. Algue de la famille des oscillaires, formée de filaments isolés ou groupés en petits amas, très répandue partout dans les eaux douces ou marines.

LYOCYTE (du gr. *luein,* dissoudre, et *kutos,* cellule) n. m. Biol. Tout élément capable d'exercer une action histolytique, par les ferments qu'il sécrète, sur un autre élément cellulaire. (Beaucoup de cellules, non normalement phagocytaires, peuvent devenir des lyocytes au moment de la métamorphose : hyménoptères, diptères, etc.)

LYOCYTOSE (de *lyocyte*) n. f. Biol. Forme de la *phagocytose,* dans laquelle le lyocyte, au lieu d'englober et de détruire par digestion intracellulaire l'élément phagocyté, le détruit par l'action de ferments histolytiques, et, dans certains cas, à distance, ce qui expliquerait que les phagocytes puissent paraître manquer dans les phénomènes histolytiques de la métamorphose des insectes (Anglas). [Même, ce qui caractériserait essentiellement la métamorphose, ce serait l'action lyocytaire exercée sur un tissu par des éléments d'un autre tissu, point de vue intéressant, mais il paraît bien difficile de démontrer l'action à distance des *lyocytes.*]

Lyon (Georges), philosophe et administrateur français, né à Paris en 1853. Issu d'une famille dauphinoise, il entra à l'École normale supérieure, fut reçu agrégé de philosophie, et, après avoir professé dans plusieurs lycées de province, fut nommé à Paris, au lycée Henri-IV, et se fit recevoir en 1888 docteur ès lettres avec deux thèses remarquées : *l'Idéalisme en Angleterre au XVIII[e] siècle* et *An idearum philosophiæ repugnet qui vocatur sensus communis.* Il suppléait Victor Brochard dans les fonctions de maître de conférences de philosophie à l'École normale supérieure, lorsqu'il fut, en 1895, titularisé dans ce poste. En novembre de la même année, il était appelé à remplir auprès de Berthelot, son beau-père, ministre des affaires étrangères dans le cabinet Bourgeois, les fonctions de directeur de cabinet, du personnel et du secrétariat au ministère. En 1902, il fut nommé recteur de l'université de Lille. On doit à Georges Lyon, en dehors des ouvrages ci-dessus mentionnés, une édition classique du *Traité des sensations,* de Condillac, un *Code moral de l'expérience et de la sagesse* (1886), une intéressante étude sur la *Philosophie de Hobbes* (1893), etc.

Lyon (Henri), auteur dramatique français, né à Paris en 1856. Il débuta en 1885 à l'Odéon par une pièce tirée de *la Maison des deux Barbeaux* d'André Theuriet et fit représenter ensuite *les Apparences* (Comédie-Parisienne, 1899), pièce de mœurs mondaines ; *Pour le monde* (Athénée, 4 actes, 1901), critique ironique de l'hypocrisie et de la fausse moralité, et une série de pièces en un acte : *Temps difficiles* (1899) ; *l'Homme-sandwich* (1901) ; *On demande* (1904), représentées aux Capucines ; *Dalilette* (1899) ; *la Tentation de Tod Clyft* (1903), montées par le théâtre des Mathurins, toutes ces pièces réunies en 1905 dans un volume intitulé : *Capucines et Mathurins.*

***LYONNAIS** n. m. — Nom donné à un jeu de boules, quand on lance la boule directement sur le but, ou en écartant d'autres boules du but avec celle avec laquelle on joue.

LYPÉMANE adj. et n. Syn. de LYPÉMANIAQUE.

***LYRE** n. f. — Loc. *Toute la lyre.* La série graduée complète, dans un ordre quelconque de faits, d'idées, de sensations : *Il l'appela imbécile, idiot, crétin, vaurien, canaille,* TOUTE LA LYRE.

Lyre (TOUTE LA), recueil de vers posthumes de V. Hugo. V. TOUTE LA LYRE, au tome VII.

LYSINE (du gr. *lusis,* se rattachant au v. *luein,* délier) n. f. L'un des produits principaux de la dislocation des molécules de matières albuminoïdes.

— ENCYCL. La *lysine* type est une diamine acide, ayant six atomes de charbon dans sa molécule. C'est un acide diamino-caproïque.

LYSOL (du gr. *lusis,* dissolution, et du rad. *ol,* du lat. *oleum,* huile) n. m. Liquide brun, huileux, obtenu en traitant par un alcali l'huile de goudron de houille et les graisses : *Le* LYSOL *est un puissant antiseptique.*

Lyss ou **Liss,** comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. d'Aarberg]), sur l'Aar, affluent du Rhin ; 2.600 hab.

LYSSOPHOBIE (*li-so fo-bî* — du gr. *lussa,* rage, et *phobos,* crainte) n. f. Méd. Peur excessive et morbide de la rage.

— ENCYCL. On considérait autrefois cette peur comme une condition particulièrement prédisposante à l'éclosion de la maladie ; mais cette opinion n'est plus acceptée, depuis que l'on connaît le caractère infectieux de cette maladie. V. RAGE.

LYSTROCTÉISE (*liss*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, propre à la Nouvelle-Calédonie. Le *lystroctéisa myrmex,* type de ce genre, qui appartient à la tribu des dioléniés, est une curieuse petite araignée noire, luisante, ressemblant à une fourmi.)


Lystroctéise (très grossi).

LYTORHYNQUE (*rink'*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant cinq espèces. (Les lytorhynques sont des couleuvres de taille médiocre, caractérisées par leur tête bien distincte du cou, avec museau très saillant et cunéiforme ; leurs yeux, moyens, ont la pupille elliptique et verticale. Ces serpents, de couleurs pâles, vivent dans les déserts de l'Afrique et de l'Asie occidentale, de l'Inde occidentale, de la Californie et de l'Arizona.)



MAASS (Ernest), philologue et professeur allemand, né à Kolberg en 1856. Il étudia les lettres aux universités de Tubingue et de Greifswald, fut chargé d'un cours de philologie grecque à l'université de Berlin (1883), nommé professeur à celle de Greifswald (1886), puis à celle de Marbourg (1895). On lui doit des études importantes sur des poètes grecs et latins, sur les orateurs athéniens et surtout sur la mythologie et l'archéologie grecques. Citons : une excellente étude philologique sur l'*Etude* (1886-1889); *Orphée*, [illegible] *la vie éternelle chez les Grecs, les Romains et les chrétiens primitifs* (1895); *la Bibliothèque Farnésine* [illegible] *et Renaissance* (1902); [illegible] *rinthe. Etudes d'histoire des religions* (1903); [illegible] *à Rome et dans les provinces* (1902).

MABILLE (Jules-Louis), sculpteur français, né à Valenciennes en 1843, mort à Paris en 1897. Il était élève de Jouffroy. Son premier succès avait été un gracieux *Icare essayant ses ailes* (Salon de 1877), aujourd'hui au musée de Valenciennes. Le musée de Roubaix possède de lui un *Cupidon* (1878). Depuis, il fit deux *cariatides* pour l'hôtel de ville de Roubaix, le buste en marbre de *Victor Leclerc*, pour la cour de la Sorbonne; une statue représentant la *Ville de Lille*, pour l'hôtel de Ville de Paris; une autre représentant la *Musique mauresque*, au théâtre de Constantine, etc. A signaler encore : un *Méléagre*, acheté par l'Etat, un *Amour blessé*, bronze; etc.

MABILLEAU (Léopold), professeur, philosophe et économiste français, né à Beaulieu (Indre-et-Loire) en [illegible]. Elève de l'Ecole normale supérieure en 1873, il en sortit agrégé de philosophie, fit, de 1876 à 1878, un séjour à l'École française de Rome, prit le grade de docteur ès lettres en 1881, professa ensuite la philosophie à la faculté des lettres de Toulouse, puis à Paris aux écoles normales et au Musée pédagogique, et fut nommé, en [illegible] professeur à la faculté des lettres de Caen. En 1897, il devenait directeur du *Musée social*, et était appelé à suppléer, au Collège de France, Charles Levêque, dans son cours de philosophie ancienne. Nous citerons, parmi ses principaux ouvrages : *Etude historique sur la philosophie de la Renaissance en Italie* (*Cesare Cremonini*), et *De perfectione apud Leibnitzium* (1881), thèse de doctorat; *Histoire de l'école de Padoue* (1880); *Victor Hugo* (1893); une *Histoire de la philosophie atomistique*, couronnée par l'Académie des sciences morales et politiques (prix Victor Cousin); [illegible] que du Musée social ». Enfin, Mabilleau a fait, à l'étranger, notamment en Amérique, et en France, de nombreuses conférences sur les idées d'assistance sociale, de coopération et de mutualité.

MAC BURNEY (POINT DE). [illegible] de la ligne qui joint l'ombilic à l'épine iliaque antéro-supérieure droite. Ce point correspond assez sensiblement à l'insertion de l'appendice sur le cæcum, aussi constitue-t-il, quand il est douloureux à la pression et empâté, un signe de l'appendicite. A noter, toutefois, qu'il peut être fréquemment déplacé vers le bas, quand il y a des ptoses viscérales notables. V. APPENDICITE.

MACCARI (Cesar), peintre italien, né à Sienne en 1840. Elève de l'académie de Sienne, où il fit d'abord de la sculpture, il étudia ensuite à Florence, sous Mussini, et acheva de se former à Rome, à Assise, à Venise. Il fut ensuite professeur à l'académie de Saint-Luc, à Rome. On lui doit une belle copie des fresques du Pinturicchio, à la bibliothèque du Dôme de Sienne. Parmi ses propres compositions, nous signalerons son *Léonard de Vinci peignant Monna Lisa* [illegible] *tique*; etc. Ses peintures murales sont importantes : *le Triomphe des trois Grâces*, au Quirinal; *Décoration de la* [illegible], à Rome; etc.

MACDONALD (George), poète et romancier anglais, né à Huntly, dans le comté d'Aberdeen, en 1824, mort à Bordighera en 1905. Après avoir passé par l'université d'Aberdeen et l'Independant College de Highbury, près Londres, il fut quelque temps pasteur dissident à Arundel et à Manchester, puis il donna sa démission. De santé délicate, il dut passer l'hiver à Alger ou dans la Riviera et se tourna désormais vers la littérature. Son premier livre fut un poème dramatique, *Within and Without* (1856), bientôt suivi de ses *Poems* (1857) et de *Phantastes, a Faerie Romance* (1858). Il aborda ensuite le roman avec *David Elginbrod* (1862), *Adele Cathcart* (1864) et *Alec Forbes* (1865), qui lui valut une réelle popularité. Il publia successivement : *Annals of a Quiet Neighbourhood* (1866), *Guild Court* (1867); *the Seaboard Parish* et *Robert Falconer* (1868), et donna, de 1867 à 1871, une série de livres pour enfants. Ses œuvres plus sérieuses comprennent *Wilfred Cumbernede* (1871); *Malcolm* (1874); *St George* [illegible] poètes anglais sous le titre de *England's Antiphon, There* [illegible] *polli* (1897). L'ancien pasteur reparaît dans les *Unspoken* [illegible] (1870). On admire chez l'auteur l'art avec lequel il met en scène les paysans écossais et la tendresse mêlée d'humour qui se montre dans ses récits, souvent dramatiques.

* **MACÉ** (Gustave), ancien chef de la sûreté, né à Paris [illegible]

MACÉDOINE [illegible]. V. [illegible]

MACÉ-MONTROUGE (Marguerite-Elisa MACÉ, dite), actrice française, née et morte à Paris (1836-1898). Elève de Provost au Conservatoire, elle débuta en 1850 au Gymnase, puis joua aux Variétés, aux Bouffes-Parisiens (1855), où elle créa plusieurs rôles d'opérettes. Elle joua ensuite à Liége, en province, à la Porte-Saint-Martin, puis entra, en 1863, aux Folies-Marigny, dont elle épousa le directeur, Montrouge. Elle joua ensuite pendant trois ans au Caire. De retour à Paris en 1876, elle entra à l'Athénée sous la direction de Montrouge. Cette actrice excellente, pleine de belle humeur et de verve originale, joua ensuite aux Bouffes-Parisiens, où elle fut très applaudie dans *Joséphine vendue par ses sœurs*, *Miss Helyett*, etc., et enfin, à partir de 1894, aux Nouveautés, où elle créa *Fanoche*, *l'Hôtel du Libre-Echange*, *la Tortue*, et, en dernier lieu, *les Petites Folles* (1897). Elle jouait ce qu'on appelait les « femmes de feu », et sauvait par sa verve ce que le personnage avait parfois de désobligeant.

MACEO (Antonio), chef insurgé cubain, né à Santiago-de-Cuba en 1848, mort au combat de Ponta-la-Brava en 1896. S'étant enrôlé en 1868 dans l'armée cubaine, il se battit sans relâche pendant toute la guerre qui dura jusqu'en 1878, gagna tous ses grades un à un et reçut vingt-huit blessures, dont plusieurs mirent ses jours en danger. D'une grande bravoure, d'un tempérament fougueux, il savait imprimer un grand élan à ses troupes, en même temps qu'il leur donnait l'exemple de l'honnêteté et de la droiture. Il fut de ceux qui, refusant de souscrire au pacte de Zanjon, essayèrent de continuer

la lutte; forcé cependant d'abandonner la partie, il s'embarqua pour la Jamaïque. On le retrouve parmi les chefs de la révolution [illegible]. Venu de Costa Rica, [illegible] barqua à [illegible] devint l'un [illegible] néraux de [illegible] naire et [illegible] de [illegible] [illegible] Ce fut à [illegible] où il fut attaqué [illegible] détachement espagnol, [illegible] très inférieur en nombre, qu'il trouva la mort. Il avait vu tomber autour de lui, dans différents combats, son père Marcus Maceo, ses frères Fermin, Manuel, Justice, Miguel, Julio, Felipe, Thomas et Marcus. Le dernier survivant de cette belle lignée, José, doué, lui aussi, de grandes qualités militaires, remplaça Antonio à la tête d'un corps d'armée, mais il trouva également la mort dans un combat.

Maceo.

Machado (Auguste d'Oliveira), compositeur portugais, né à Lisbonne en 1845. Elève du Conservatoire de Lisbonne, il fit ses débuts à la scène en donnant au théâtre San Carlos un ballet intitulé : *Zefiretta*, et au théâtre de la Trinité une opérette en trois actes; puis il se rendit à Paris pour se fortifier dans l'étude de la composition avec Albert Lavignac. De retour dans sa patrie, il fit représenter un grand nombre d'opérettes et d'opéras-comiques, parmi lesquels on cite : *a Cruz de oiro* (1873), *o Desgeio* (1875), *os Tractos de oiro* (1876), *a Guitarra* (1878), *a Maria da Fonte* (1879), *Piccolino* (1889), *a Leitora da Infanta* (1893), etc. Il écrivit aussi et fit exécuter, à l'occasion du troisième centenaire de Camoens, une grande ode symphonique : *Camoes e os Luziadas*. En 1883, Machado faisait représenter en France, au Grand-Théâtre de Marseille, un drame lyrique en quatre actes, intitulé : *Lauriane*, qu'il reproduisait l'année suivante au théâtre San Carlos, avec un grand succès, et en 1887 il donnait, encore au San Carlos, un autre opéra en quatre actes, *os Dorias*, qui ne fut pas moins heureux. En 1894, il était appelé à la direction du Conservatoire de Lisbonne, où il était déjà professeur.

* **Machard** (Jules-Louis), peintre français, né à Sampans (Jura) en 18[illegible], mort à Bellevue (Seine-et-Oise) en 19[illegible]. — Une exposition de ses œuvres, suivie de vente, a été faite en 1901. Un élégant monument, sculpté par Crauk, a été élevé [illegible] nov. 1901 au cimetière de Bellevue, sur la tombe de cet artiste; il représente un *Ange en larmes*, tenant le médaillon du peintre.

* **MACHINE** n. f. — Encycl. *Machine à écrire pour aveugles*. Ce dactylographe, inventé en 1901, se compose d'une planchette hérissée de cônes en relief, sur laquelle circule un chariot de six touches qui actionnent un système de leviers donnant toutes les lettres, chiffres et signes d'écriture. En apppuyant simultanément au moyen de six doigts sur les touches nécessaires à la formation de la lettre que l'on désire indiquer, on obtient une sorte d'emboutissage du papier par les cônes de la planchette.

Machine à écrire pour aveugles (en fonctionnement).

Machine à écrire pour aveugles (ouverte).

MACIGNO [illegible] n. m. Grès argilo-calcarifère, observé notamment dans les formations crétacées de l'Italie.

MACILENCE [illegible] — du lat. [illegible] n. f. Méd. État des personnes amaigries artificiellement par des privations, le surmenage, etc. (Il peut ne pas paraître objectivement [illegible] V. AMAIGRISSEMENT, et MISÈRE [illegible].)

Mackay [illegible] poète anglais, né à Londres en 1851, mort en 1898. Elevé en Ecosse et en Italie, il était encore presque enfant lorsque parut son premier volume de vers, *Songs of Love and Death* (1865), qui fut suivi de *Pygmalion in Cyprus* (1880); *Ad Reginam* (1881), qui eut un grand succès. Ces trois recueils sont signés du pseudonyme G. E. Lancaster. En 1885, il publia sous son nom *Love Letters of a violonist*, poèmes d'une inspiration douloureuse, dont le rythme renouvelait la stance chaucérienne. Ce livre eut un grand retentissement. Deux autres recueils : *a Lover's Litanies* (1888) et *the Lover's Missal* (1889), sont l'exploitation de la même veine appauvrie et presque épuisée. Depuis, il a écrit des satires médiocres et un drame historique, *Nero and Actea* (1891).

Mackay (John Henry), écrivain et poète allemand, né [illegible] Glasgow [illegible] très jeune en Allemagne, puis voyagea en Europe et se fixa à Berlin en 1893. Il se fit connaître par des ouvrages de sociologie et des poésies, où il attaquait l'organisation sociale actuelle, et se montrait disciple de Proudhon et de Max Stirner, mais rejetait le communisme révolutionnaire. Son style est plein de verve et de couleur, et ses œuvres poétiques expriment une grande pitié des misères humaines. Parmi ses principaux ouvrages, il faut citer : *Arma parata fero* (1886), et *Tempête* (1888), recueils de poésies; [illegible] *de la fin du XIXe siècle* (1891); des recueils de poésies lyriques et d'épopées : [illegible] *les Hommes du mariage* (1892), *le Sybarite et autre chose en prose* (1893), *le Dernier Devoir* (1895); *la Chute d'Albert Schnell* (1895), *le Nageur. Histoire d'une passion* (1901). Il a publié une biographie de son maître : *Max Stirner, sa vie et son œuvre* (1898), et une partie de ses travaux : *les Ouvrages secondaires de Max Stirner* (1898). Il a publié de nombreuses poésies isolées, sous le titre : *Amis et Compagnons*.

Mackenzie, territoire du Canada (Nord-Ouest), ainsi nommé du grand fleuve qui le traverse. Surface évaluée à près de 1.360.000 kilom. carrés; 5.216 hab.

MACKINLAYA (*ma-kin'-la-ia*) n. m. Genre d'araliacées, type d'une tribu dite des *mackinlayées*, caractérisé par ses fleurs en ombelles, à pétales ongulés et par ses feuilles composées palmées. (Le *mackinlaya macrosciadea* est un arbrisseau australien.)

Mac Laren (le Rév. John Watson, connu sous le pseudonyme de **Ian**), prédicateur et romancier anglais, né à Manningtree, dans le comté d'Essex, en 1850. Il fut élevé en Ecosse à la Grammar School de Stirling et à l'université d'Edimbourg, et compléta son éducation à Tubingue en Allemagne. Nommé pasteur de l'Eglise libre écossaise en 1874, il passa plus tard en Angleterre où, depuis 1880, il occupe le poste de pasteur de l'Eglise presbytérienne de Sefton Park à Liverpool. En 1896, l'université américaine de Jale lui demanda une série de conférences de théologie pratique, et l'Eglise presbytérienne d'Angleterre le nomma en 1900 modérateur de son synode. Mr J. Watson a publié sous son propre nom des ouvrages d'édification, tels que *the Mind of the Master* (1896); *the Potter's Wheel* (1897), *the Life of the Master* (1901), *the Homely Virtues* (1903). Mais il doit sa réputation aux romans parus sous le pseudonyme d'Ian Mac Laren : *Beside the Bonnie Brier Bush* (1894); *the Days of Auld Lang Syne* (1895); *Kate Carnegie and those Ministers* (1896); *a Doctor of the old School* (1897), où il fait revivre avec le charme de souvenirs personnels et d'un style gracieux des types écossais; *Rabbi Saderson* (1898); *Joung Barbarians* (1901) et *His Majesty Baby* (1902). C'est un peintre de mœurs populaires, qui a de la finesse d'observation.

Macleod (miss Fiona), personnalité littéraire fictive, créée par William Sharp (v. ce mot), qui publia sous ce nom quelques-uns des ouvrages les plus remarquables du groupe anglo-celtique contemporain. On crut pendant longtemps à l'existence réelle de miss Macleod, qu'on supposait née dans les Nouvelles-Hébrides, où elle aurait passé sa première jeunesse. Sous cette signature furent publiés : *Pharais, a Romance of the Isles* (1894); *the Mountain Lovers* (1895), *the Sin-Eater* (1895); *the Washer of the Ford* (1896); *Green Fire* (1896); *From the Hills of Dream*, poésies (1896); *the Laughter of Peterkin*, vieux contes celtiques racontés de nouveau (1897); *the Dominion of Dreams* (1899); *the Divine Adventure, Iona* et autres études d'histoire spirituelles (1900); *the Winged Destiny* (1904), *Nature and Dream* (1905); *the Immortal Hour* (1906), poésies. Une édition collective des contes celtiques, divisée en trois volumes : *Spiritual Tales, Barbaric Tales* et *Tragic Romances*, a paru en 1897. H. Dauray en français et Mey en allemand ont traduit un choix de ces récits et l'éditeur Mosher, de Portland (Maine), en a donné une édition américaine.

Macmillan's Magazine, revue anglaise mensuelle, fondée à Londres par l'éditeur Alexander Macmillan en 1859. — Elle eut successivement pour rédacteurs en chef David Masson (1859-1868), plus tard professeur de littérature à l'université d'Edimbourg; sir George Grove, qui fut depuis directeur du Collège royal de musique, et qui eut pour successeur John Morley (1883-1885), membre du Parlement, devenu secrétaire d'Etat pour l'Inde; il a été remplacé par Mowbray Morris en 1885. Elle a compté parmi ses collaborateurs : Alfred Tennyson, Mathew Arnold, Carlyle, Charles et Henry Kingsley, Bret Harte, sir George Trevelyan, W. E. Gladstone, Mrs. Beecher Stowe, George Eliot, miss Humphry Ward, Max Muller, Herbert Spencer, Th. Hardy, Henry James, Rudyard Kipling, G. Meredith, W. Stanley Weyman, etc.

* **Mac-monnies** (Frederic William), sculpteur américain, né à Brooklyn en 1860. — Au Salon de 1905, il exposait : *Bacchante*, statue marbre, et *Cupidon*, statue plâtre. — Sa femme, Mary Fairchild **Mac-Monnies**, née à New-Haven (Connecticut), élève de Jules Lefebvre, T. Robert-Fleury et Carolus Duran, exposa aux Salons français comme peintre de genre.

MACODES (*dèss*) n. m. Genre d'orchidées physurées. (Le *macodes petola*, de Java, est une belle plante à feuilles veinées d'or, fréquemment cultivée.)

MACROCHEILIE (*ké-lî* — du gr. *makros*, grand, et *kheilos*, lèvre) n. f. Hypertrophie des lèvres, due à un lymphangiome. ‖ On dit aussi MACROCHILIE.

MACROCYTASE (du gr. *makros*, grand, et *kutos*, cellule) n. f. Biol. Nom donné par Metchnikof au ferment digestif grâce auquel les *macrophages* digèrent les éléments anatomiques qu'ils englobent. (Ce ferment n'existe qu'à l'intérieur du macrophage, et on ne le retrouve dans les humeurs de l'animal auquel il appartient qu'à la suite de phagolyse. Il est détruit à 55° C. et rentre dans la catégorie des enzymes thermolabiles.)

MACROERGATE adj. Biol. *Forme macroergate*, Se dit d'une ouvrière à taille gigantesque, observée chez les fourmis. (L'anomalie se manifeste sur l'abdomen, dont les sclérites sont monstrueuses, et est due à la présence d'un ou deux individus de vers parasites [*mermis*] logés dans l'estomac et dont la longueur peut atteindre 50 millimètres. [illegible] remonte à la période larvaire.)

MACROGAMÈTE (du préf. *macro*, et de *gamète*) n. f. V. GAMÈTE [illegible] IV.

MACROGAMÉTOCYTE (du gr. [illegible], grand, [illegible], mariage, et [illegible], cellule) n. m. Biol. Elément [illegible] tion femelle, qui apparaît au cours du cycle schizogonique, dans la génération alternante des coccidies, et qui donne une macrogamète, laquelle sera ultérieurement fécondée.

MACROPIPIER [illegible] n. m. Genre de pipéracées, voisin des poivriers. (Les macropipiers sont des arbrisseaux océaniens, à fleurs unisexuées. L'espèce la plus connue est le *macropipier élevé*.)

MACROSPOROZOÏTE (*spo*) n. m. Biol. Sporozoïte jouant le rôle d'ovule ou d'élément femelle. (Les individus issus de macrosporozoïtes de coccidies peuvent être fécondés par les microsporozoïtes jouant le rôle d'éléments mâles.)

* **Madagascar**. — L'organisation méthodique de la colonie française de Madagascar s'est activement poursuivie depuis 1901 sous la direction vigoureuse de Gallieni, qui a conservé le gouvernement de l'île jusqu'en 1905, date à laquelle il a été remplacé par Augagneur. La pacification, à laquelle a collaboré notamment le colonel Lyautey, a assuré la tranquillité parfaite du centre de l'île, de la province de Majunga et même du pays des Betsiléos. La production des céréales, notamment du riz, s'est accrue; l'élevage des bêtes à cornes s'est considérablement développé dans l'Imérina. La prospection des terrains aurifères a été réglementée. L'achèvement de la route de Tamatave à Tananarive permet la circulation automobile entre ces deux points; et les travaux de la voie ferrée qui doit les relier bientôt ont été activement entamés. La protection militaire de l'île a été assurée par l'aménagement complet de la baie de Diégo-Suarez devenue un port militaire d'une solide valeur défensive, et un des points d'appui de la flotte française en cas de guerre maritime. Enfin, la découverte et l'étude géographique de la colonie se sont poursuivies à mesure que la pacification devenait plus complète; de même, l'organisation administrative de la colonie a reçu des modifications importantes.

— *Travaux géographiques accomplis par l'armée.* Avant la conquête de Madagascar, l'Imérina et le pays des Betsiléos étaient les parties les mieux connues de l'île; mais les éléments géographiques qu'on possédait sur les autres régions restaient sans liaison entre eux, et les cartes générales qui avaient été faites (*Carte de l'Imérina et du Betsiléo*, au 1/1.000.000e, par le R. P. Roblet [1885]; *Carte* de Laillet et A. Suberbie au 1/1.000.000e [1895]; *Carte* de Hansen au 1/750.000e [1896]), étaient insuffisantes. Les brigades géodésiques du corps expéditionnaire, puis, à partir de 1896, des officiers spécialement chargés de cette mission, ont entrepris toutes les études et tous les travaux nécessaires dans les diverses branches des sciences géographiques.

En 1900, on posséda à Madagascar trois brigades géodésiques. A la fin de 1901, le réseau géodésique de Madagascar comprenait une chaîne s'étendant de Diégo-Suarez à Fort-Dauphin, doublée, à l'O., d'une chaîne transversale de Majunga au cap Sainte-Marie; une troisième chaîne, longeant la côte est, et partant de Tamatave, fut poussée d'Andevorante à Mananjary en 1902 et achevée jusqu'à Fort-Dauphin en 1903. En même temps, des officiers topographes exécutaient le levé des régions triangulées. On mit aussi à profit les travaux astronomiques et les triangulations du R. P. Colin, ainsi que l'appoint fourni par quelques explorateurs, comme G. Grandidier. En 1904, on opéra dans la région forestière qui borde à l'E. le plateau central, où s'était développée la prospection aurifère.

En 1899, on put commencer l'exécution d'une nouvelle carte à grande échelle : ce fut la carte au 1/500.000e, en vingt feuilles, achevée en 1900, mais dont un tirage plus complet a été entrepris depuis. Une autre carte, au 1/1.000.000e en cinq couleurs et en six feuilles, résumant tous les travaux effectués à la fin de 1900, sortit ensuite de l'atelier du bureau topographique, uniquement composé de dessinateurs et de graveurs malgaches. En 1902, le général Gallieni ordonna la préparation d'un atlas général de l'île, qui doit comprendre environ quarante cartes.

L'étude hydrographique de Madagascar, interrompue pendant la campagne de 1895, fut reprise en 1899 avec l'aviso *Rance*, et continuée depuis.

— *Conseil d'administration.* Ses attributions ont été à nouveau fixées par le décret du 12 novembre 1902.

— *Justice.* Elle a été réorganisée par le décret du 20 novembre 1902. Des justices de paix à compétence étendue ont été créées à Tuléar et Mananjary; celles de Majunga et de Diégo-Suarez ont été transformées en tribunaux de première instance. Deux cours criminelles ont été instituées à Nossi-Bé et à Mananjary.

— *Domaine.* La législation du domaine public à Madagascar a fait l'objet d'un décret du 26 septembre 1902, qui en a minutieusement défini la constitution. Un autre décret du 3 juillet 1904 a déclaré propriété de l'Etat, non de la colonie, les terres vacantes et sans maître, mais attribué au budget local les produits domaniaux à titre de subvention pour les dépenses de colonisation. Les portions de territoires provenant de dotations consenties par l'Etat ou acquises au moyen des fonds du budget local font partie du domaine de la colonie.

— *Assistance médicale et santé publique.* Le décret du 2 mars 1904 a organisé le service de l'assistance médicale et de l'hygiène publique indigènes à Madagascar et dépendances.

Les mesures relatives à la protection de la santé publique font l'objet du décret du 4 février 1904.

— *Garde régionale.* La police est assurée par une *garde régionale*, divisée en brigades placées sous l'autorité des administrateurs. (Décr. des 16 avr. et 23 juill. 1903.)

— *Communes malgaches.* Le décret du 9 mars 1902 a consacré l'organisation des communes malgaches en précisant leurs obligations et leurs droits et en réglant leurs relations avec les représentants de l'administration française.

L'organisation de l'administration indigène des provinces de l'Imérina comprend des gouvernements principaux, des gouvernements, des gouvernements *madinika* ou *faritany*, enfin des quartiers ou *fokon-tany*. Le décret définit l'organisation et les attributions de ce premier échelon des circonscriptions administratives. Chaque village constitue, en principe, un fokon-tany; tous les indigènes d'un fokon-tany, sans distinction de sexe ou d'âge, constituent le *fokon'olona* et sont inscrits sur la liste de recensement.

Un décret du 30 septembre 1904 a [illegible] pouvoir au gouverneur d'étendre, par arrêté pris en conseil d'administration, et sous réserve de l'approbation ministérielle, à toutes les circonscriptions de l'île, tout ou partie des dispositions du décret du 9 mars 1902.

— *Régime des mines.* Les premières mesures prises, au lendemain de la conquête de Madagascar, relativement au régime minier, avaient été inspirées par le désir de mettre en valeur, aussi rapidement que possible, les richesses de l'île et d'encourager, par une législation favorable, l'immigration des colons et l'afflux des capitaux. Le décret du 20 février 1902, abrogeant celui du 17 juillet 1896, contenait déjà d'importantes améliorations; il simplifiait notamment la réglementation de la recherche des mines. La prospection était libre et permise, tant aux Européens qu'aux indigènes autorisés, mais interdite aux fonctionnaires européens et indigènes. Le prospec-

teur pouvait agir, tant pour son compte que pour celui d'une autre personne ou d'une société [illegible] constituée d'après les lois françaises. A tout moment, le permis de recherche pouvait être transformé en un permis d'exploitation conférant, sous réserve des droits antérieurs, le droit exclusif d'extraire l'or, les métaux précieux et les pierres précieuses dans l'étendue du périmètre d'exploitation, lequel est constitué par un rectangle pris à l'intérieur du périmètre de recherche.

Mais ce régime ne pouvait être que temporaire. S'il était juste de faciliter l'essor de cette industrie, déjà entravée par la pacification incomplète, la pauvreté des sables aurifères et l'imperfection des procédés d'exploitation, il n'était pas admissible que l'Etat, propriétaire de la majeure partie des terres aurifères, abandonnât tous ses droits sur le métal précieux, moyennant un simple prélèvement de 5 p. 100 sur l'or extrait. Aussi le décret du 23 novembre 1905, tout en laissant aux concessionnaires les bénéfices sur lesquels ils étaient en droit de compter, vint-il faire une part plus large à l'autorité concédante.

Les rayons des périmètres des permis de recherche furent réduits de 2 à 1 kilomètre, mais la redevance diminuée de 100 à 25 francs. En ce qui concerne les permis d'exploitation, la découverte d'or en filons fit introduire une distinction entre les exploitations alluvionnaires où le rendement est minime et exige de grands efforts, et les exploitations filoniennes, qui sont susceptibles de donner des rendements considérables. La taxe de 5 p. 100 sur la valeur du métal extrait fut maintenue avec son minimum de 250 francs par trimestre, et il fut ajouté une taxe de superficie de 2 francs par hectare pour les gisements alluvionnaires et de 100 francs par hectare pour les gisements filoniens. De plus, le décret prévoit une participation de l'Etat aux bénéfices.

Le décret du 31 janvier 1906, tenant compte de ce que la surface maximum des périmètres d'exploitation avait été réduite au quart de sa valeur primitive, a réduit de 250 à 65 francs le minimum de la taxe de 5 p. 100 *ad valorem* à payer par trimestre.

MADIUMBA [illegible] n. m. Instrument de musique congolais, dont la caisse d'harmonie est faite d'une carapace de tortue portant neuf lamelles métalliques, que l'on fait vibrer en les frappant.

Madiumba.

Madone (LA), peinture de Dagnan-Bouveret, qui a obtenu la médaille d'honneur au Salon de 1885. Sous l'allée de grands arbres qui protègent des ardeurs du soleil la maison proche, la Vierge Marie, serrant l'Enfant Jésus dans ses bras, apparaît. Elle est vêtue de blancs vêtements de coupe monastique; ils lui serrent la taille, la poitrine et cachent jusqu'à ses beaux cheveux, dont le teint doit s'assortir à la couleur de ses ardents yeux noirs, un peu fiévreux comme ceux les femmes d'Orient, mais si doux lorsqu'ils se portent sur l'Enfant-Dieu! On retrouve ici le type de la femme sicilienne, qui a tant et si heureusement servi Dagnan-Bouveret dans ses victorieuses tentatives de renouvellement des physionomies mystiques.



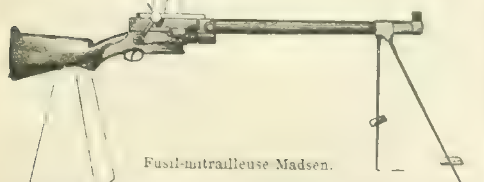
Madone, d'après Dagnan-Bouveret.

* **MADRAZO** (Luis DE), peintre espagnol, né à Madrid en 1825. — Il y est mort en 1897. L'une de ses principales œuvres est *Pélage à Cavadonga*. Luis de Madrazo fut un peintre d'histoire très apprécié dans sa patrie.

* **MADRAZO** (Raimundo DE), peintre espagnol, né à Rome en 1841. — Il est mort à Madrid en 1898.

MADRETSCH, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Nidau]), sur la Suze; 3.750 hab. Fabriques de bicyclettes, de pianos; savonnerie.

MADSEN (FUSIL-MITRAILLEUSE), arme automatique,



Fusil-mitrailleuse Madsen.

ainsi appelée du nom du général major Madsen, ministre de la guerre du Danemark, qui l'a fait établir. Cette arme, adoptée en 1904 dans l'armée et la marine danoises, ainsi qu'en Suède et en Norvège, peut être portée et maniée par un seul homme; c'est la réaction produite par le tir qui en fait fonctionner le mécanisme. Ne pesant que 6 kilogrammes et n'étant pas plus longue que la carabine d'ordonnance, cette arme peut être portée à la bretelle par un fantassin ou suspendue à la selle, en arrière de la cuisse gauche d'un cavalier. Elle est en outre munie de deux tiges fixées par charnière près de l'extrémité du canon, et qui permettent de constituer immédiatement un support [illegible] fait par corruption *rexer* (pour *rixer*) nom sous lequel cette arme est désignée quelquefois.

MADURA [illegible] la présence de tumeurs qui désorganisent les tissus, et qui semblent sous la dépendance d'un parasite voisin de l'actinomycès. Si l'amputation n'est pas rapide, la mort s'ensuit presque toujours. Cette maladie ne se rencontre que dans les pays chauds.

MAEHLY (Jacob), philologue et poète suisse, né et mort à Bâle (1828-1902). Il fut nommé en 1863 professeur extraordinaire et en 1875 professeur ordinaire de philologie classique dans sa ville natale. Il a publié : *Sébastien Castellion* (1862); [illegible] (1868); *Histoire de la littérature antique* (1880); etc. Parmi ses œuvres politiques, citons le recueil intitulé « *Rhigmurmel* [illegible] (1854); *le Tremblement de terre de Bâle* (1856); *Paix* (1862); *Byrsopolias* (1875); etc. Il a édité et traduit un certain nombre de poètes grecs et latins.

* **MAËL** (Charles CAUSSE, dit **Pierre**), romancier français, né à Lorient en [illegible] à Paris en [illegible]

MÆNNEDORF, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Meilen]), dans une jolie situation au-dessus du lac; 2.900 hab. Viticulture, tissage; fabrication d'orgues.

MAERCKE-KERKHEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre Orientale [arrond. d'A[illegible]

MÆRSTETTEN, comm. de Suisse (cant. de Thurgovie [distr. de Weinfelden]), au pied de l'Ottenberg; 1.100 hab. Vignobles. Fromagerie; broderie mécanique; fabrique d'engrais, de colle, de savon.

* **MAETERLINCK** (*Maurice*-Polydore-Marie-Bernard), littérateur belge, né à Gand en 1862. — Ses plus récents ouvrages de méditations philosophiques sont : *le Temple enseveli* (1902) et *le Double Jardin* (1904). En même temps, il a continué à écrire pour le théâtre : la troupe de l'Œuvre a représenté en 1902 *Monna Vanna*, et le Gymnase a donné l'année suivante *Joyzelle*, pièce en cinq actes. Ces œuvres, moins profondément émouvantes que les premières pièces de l'auteur, gagnent en simplicité et en clarté, dans la construction générale comme dans le détail de la phrase. Maeterlinck a épousé la cantatrice et tragédienne Georgette Leblanc.

MAETZNER (Edouard), philologue allemand, né à Rostock en 1805, mort à Steglitz, près de Berlin, en 1892. Il étudia la théologie, puis la philologie; fut professeur de gymnase à Berlin et à Bromberg, puis directeur d'école à Berlin. Il a publié quelques ouvrages de philologie classique : *le Jupiter d'Homère* (1834); des éditions de Lycurgue (1836), d'Antiphon (1838), de Dinarque (1842), etc. Mais ses travaux les plus remarquables ont trait à la philologie romane et anglaise : *Syntaxe de la langue française moderne* (1843-1845); *Poésies en ancien français* (1853); *Grammaire française* (1856-1884); *Grammaire anglaise* (1860-1865, 1880-1885); *Documents linguistiques en ancien anglais* (1867-1869); etc. Maetzner fut un des premiers à appliquer la méthode historique et comparative.

MAFFLE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. d'Ath]), sur la Dendre, affluent de l'Escaut; 1.650 hab. Carrières.

MAGAUD (Antoine-Jean-Baptiste-Dominique), peintre français, né et mort à Marseille (1817-1899). Elève d'Aubert et de Cogniet à l'Ecole des beaux-arts de Paris, il fut nommé, en 1869, directeur de l'Ecole des beaux-arts de Marseille. Il a surtout fait de la peinture religieuse et de la décoration. Une *Descente de croix* (1845) et une *Mater dolorosa* (1852) marquent ses débuts. Puis il entreprend la décoration du Cercle catholique de Marseille (1860) : [illegible] *la croisade, Bossuet instruisant le Dauphin, la Vierge dans une gloire*, peintures murales (1864); nouvelles et importantes peintures murales à la nouvelle préfecture de Marseille (1869), à la chambre de commerce, etc.; *Portrait du pape Pie IX*, etc.

MAGHZEN ou **MAKHZEN** [illegible] n. m. Mot arabe qui signifie, au Maroc, Le gouvernement marocain.

— [illegible]

— ENCYCL. Ce terme s'applique aussi aux régions soumises, que l'on appelle « bled el *maghzen*, » c'est-à-dire « pays du gouvernement ». On l'emploie également pour désigner les tribus marocaines, dites tribus maghzen, qui fournissent au sultan les soldats dont il a besoin pour son armée. Mais il sert surtout en Europe à désigner l'ensemble de l'administration marocaine, l'entourage gouvernemental du sultan. Les principales charges du maghzen sont celle de premier ministre, celle de ministre des affaires étrangères, de la guerre, des finances, des réclamations, celle de chambellan, et celles d'un certain nombre d'oumana et de maître des cérémonies.

* **MAGISTRATURE** n. f. [illegible] a institué des garanties spéciales de capacité professionnelle pour les candidats aux fonctions judiciaires et créé pour les magistrats un tableau d'avancement. Il comprend deux titres :

1° *Garanties spéciales de capacité professionnelle.* Les candidats aux fonctions judiciaires doivent remplir les conditions déjà exigées par la loi du 20 avril 1810 et, en outre, subir avec succès les épreuves d'un concours pour l'admissibilité aux fonctions de juge suppléant, à moins qu'ils n'appartiennent à l'une des catégories mentionnées à l'article 14 du décret (membres du conseil d'Etat, professeurs des facultés de droit, avocats ayant dix ans d'exercice de leur profession, etc.). Les inscriptions en vue du concours sont reçues au parquet du procureur de la république de l'arrondissement. Le jury siège à Paris : il est composé d'un conseiller à la Cour de cassation, président, d'un directeur au ministère de la justice, de deux conseillers de cour d'appel, d'un membre du tribunal de la Seine. Les épreuves écrites ont lieu le même jour au chef-lieu de chaque cour d'appel.

[illegible] tribunaux ne peut être promu soit à une classe plus élevée, soit à un poste comportant une augmentation de traitement sans avoir été préalablement inscrit à un tableau d'avancement établi d'après les propositions des premiers présidents des cours d'appel et des procureurs généraux, qui ont eux-mêmes pris l'avis des présidents des tribunaux de première instance et des procureurs de la république. Le tableau d'avancement est établi tous les ans, pour chaque catégorie de fonctions judiciaires et pour chaque classe par une commission présidée par le [illegible] composée du procureur général et de quatre membres de cette cour, ainsi que des directeurs du ministère de la justice. [illegible]

MAGLIANI (Agostino), financier et homme politique italien, né à Lanzino, près de Naples, en 1824, mort à Rome en 1891. Après avoir fait ses études à Naples, il publia, en 1848, un travail sur la philosophie du droit inspiré par des idées libérales, qui le fit nommer chef de division au ministère des finances du royaume de Naples et conseiller à la Cour des comptes. Il se rallia à l'unité italienne, après les événements accomplis en 1860. Nommé secrétaire général de la Cour des comptes, il débuta au Parlement en 1863 comme commissaire du gouvernement, dans la discussion d'un projet de loi financier. Sénateur en 1871, il se signala comme spécialiste en matière fiscale et fut délégué de l'Italie à la conférence monétaire de Paris en 1874. Réputé comme le meilleur financier de la gauche, il fut trois fois ministre des finances dans trois ministères Depretis : de décembre 1877 à mai 1878; de décembre 1878 à juillet 1879 et enfin de novembre 1879 à décembre 1880. Abandonné par Crispi en 1888, il s'était, vers la fin de sa vie, joint à Nicotera et à Tajani pour le combattre. Magliani fut l'un des fondateurs de la Société d'économie politique Adam-Smith à Florence. Il a collaboré à la « Nuova Antologia ».

* **MAGMA** n. m. — Géol. *Magma éruptif*, Nom donné à la substance minérale liquide ou pâteuse qui constitue le feu central, et que les éruptions apportent parfois à la surface de l'écorce terrestre.

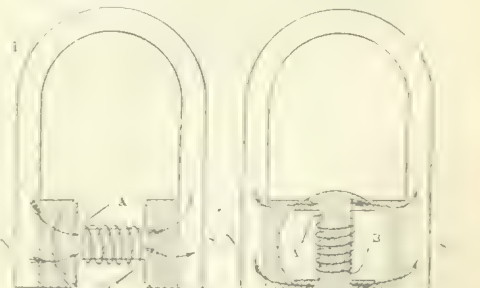
MAGNALIUM n. m. V. MAGNÉSIUM, au t. V.

MAGNAUD (Paul), magistrat et homme politique français, né à Bergerac en 1848. Fils d'un directeur de l'enregistrement à Limoges, il servit dans l'armée de la Loire pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, et fut, plus tard, promu commandant d'état-major dans la réserve. Inscrit au barreau de Paris après qu'il y eut terminé ses études de droit, il entra dans la magistrature en 1880, comme substitut à Doullens. Il fut ensuite successivement juge d'instruction à Montdidier (1881), à Senlis (1883), à Amiens (1885) et fut promu président du tribunal de Château-Thierry en 1887. Plusieurs de ses jugements, plus fondés dans son intention sur l'équité que sur le droit strict, et dans lesquels il attaquait sans ménagement l'organisation sociale actuelle, mirent sa personnalité en vedette et lui valurent le surnom de « bon juge ». Il a été élu, le 20 mai 1906, député de la 2ᵉ circonscription du IVᵉ arrondissement de Paris, contre Galli, nationaliste, avec un programme radical-socialiste. H. Leyret a publié [illegible] *commentés* (1900).

* **MAGNÉSIE DU MÉANDRE**, colonie thessalienne. — Archéol. Des fouilles importantes ont été entreprises à Magnésie du Méandre, près de la côte occidentale d'Asie Mineure. Humann y a dégagé une partie des murs de la ville; l'Agora, avec ses portiques, ses bassins et ses fontaines; le temple d'Artemis Leucophryne, avec sa cella bien conservée et ses colonnes aux élégants chapiteaux ioniques. On a retrouvé de nouveaux fragments de la frise du temple, dont une bonne partie est au musée du Louvre. Hiller von Gœrtringen a continué les fouilles, et s'est attaqué au théâtre; il y a constaté l'existence de deux édifices superposés, l'un grec, l'autre romain, et d'un couloir souterrain qui, de l'orchestre, conduisait sous la scène.

MAGNÉTO n. f. Nom donné, par abréviation, à la machine magnéto-électrique destinée à l'allumage des moteurs à explosion.

— ENCYCL. Autom. C'est seulement pour un usage spécial, celui de l'allumage des moteurs à explosion, moteurs à gaz fixes ou moteurs d'automobiles qu'on a exhumé les machines magnéto-électriques productrices de courant électrique depuis longtemps abandonnées en faveur des dynamos, mais que certaines particularités rendaient avantageuses dans ce cas spécial. Pour produire l'allumage des moteurs, il faut, en effet, si peu d'énergie, 4 ou 8 watts au plus, qu'une *magnéto* ne risquait pas d'être trop lourde, malgré sa faible puissance massique. En fait, celles que l'on emploie pèsent de 4 à 15 kilogr. Par contre, la magnéto se prête particulièrement aux effets brusques de courant. Enfin, son fonctionnement est



Ma[illegible]

moins influencé par la vitesse du moteur qui l'entraîne. Une dynamo ne s'amorce qu'à partir d'une certaine vitesse de rotation et par conséquent on ne pourrait, à la mise en route, faire tourner à la main le moteur assez vite pour obtenir la première étincelle. Une magnéto, au contraire, est toujours amorcée. Quand la vitesse aug-

mente, le courant de la dynamo augmente très vite. Il n'en est pas de même dans la magnéto : le courant produit par celle-ci, quand le moteur s'emballe, ne peut donc pas l'endommager comme [illegible] pour une dynamo.

Ces divers avantages ont fait adopter la magnéto, mais non pas [illegible] forme [illegible], car elle a profité des perfectionnements [illegible] de la technique moderne.

Les aimants [illegible] sont en acier de composition spéciale, [illegible] à la fois, la plus grande intensité d'aimantation possible et la plus grande résistance possible à la désaimantation spontanée par les trépidations ou par un fonctionnement irrégulier. Des aciers spéciaux au carbone additionné de manganèse ou de tungstène, préparés par quelques aciéries, possèdent une résistance à l'aimantation et à la désaimantation (car ces deux qualités sont connexes) triple de celle de l'acier dur antérieurement employé.

L'induit, en fil de cuivre bobiné sur un double té en fonte (voir sa forme au mot ALLUMAGE), rappelle l'induit en navette de Siemens.

Pour éviter la démagnétisation, les extrémités du double té et les pièces polaires qui terminent les aimants sont construites de telle façon que le flux magnétique puisse toujours passer, soit par la branche centrale du double té, soit par les deux branches extrêmes pendant la rotation ou le balancement de l'induit (*fig.* 1). Celui-ci, en effet, n'est pas toujours rotatif; il est quelquefois oscillant. Cette disposition se justifie facilement : le courant et par suite l'étincelle électrique se produisent au moment où le déplacement de l'induit fait sauter le flux des aimants des branches extrêmes dans la branche centrale ou inversement; il suffit pour cela d'une rotation de quelques degrés; une simple oscillation suffit pour la donner et le reste de la rotation étant un temps mort peut être supprimé.

Les magnétos actuelles, dont les types sont parfois fort différents, se groupent en deux classes nettement différentes : 1° celles qui fournissent un courant à basse tension employé pour l'allumage par étincelle de self-induction (v. ALLUMAGE); 2° celles qui fournissent, directement ou non, un courant de haute tension employé pour l'allumage par bougie. (V. ce mot.) Dans ce dernier cas, la haute tension est obtenue par l'action inductive d'un courant circulant dans un premier bobinage court à gros fil sur un second bobinage long à fil fin par l'intermédiaire d'un noyau de fer commun. Les magnétos à haute tension possèdent un dernier organe, un *distributeur*, pour distribuer successivement les étincelles à chacun des cylindres du moteur.

MAGNÉTOPYRITE n. f. Sulfure naturel de fer, qui est la pyrite magnétique ou pyrrhotine.

MAGNÉTOSTIBIANE (*toss*) n. f. Antimoniate naturel de manganèse et de fer.

MAGNOFRANKLINITE n. f. Oxyde naturel de fer, zinc et manganèse, très magnétique.

MAGNUM (*magh-nom'*) n. m. Grosse bouteille de champagne, contenant environ 2 litres.

MAGON (Charles-René), marin français, né à Paris en 1763, mort en mer en 1805. Il débuta dans la marine à l'âge de quatorze ans et prit part à la bataille d'Ouessant (1778). Dans la suite, il servit sous les ordres de Guichen et du comte de Grasse, et fut fait prisonnier en combattant comme enseigne sur le vaisseau de ce chef en 1782, puis emmené en Angleterre. De retour en France, il fut promu au grade de lieutenant de vaisseau. En 1788, il prit l'île de Diégo-Garcia aux Anglais. En 1795, comme capitaine, il assista au combat du contre-amiral Sercey contre les Anglais, dans le détroit de Malac. En 1801, il commanda le *Mont-Blanc* dans l'escadre de Villaret-Joyeuse et s'empara de Fort-Dauphin; il fut nommé contre-amiral pour cet exploit. En 1805, il mourut à bord de l'*Algésiras* en soutenant un combat héroïque contre le vaisseau anglais *le Tonnant*, à Trafalgar.

MAGRE (Maurice), poète français, né à Toulouse en 1877. Sa pièce lyrique, *le R[illegible]*, parut en 1896; depuis, il a publié des volumes de vers, d'une inspiration abondante et d'un lyrisme remarquable : *la Chanson des [illegible]* (1898); *le Poème de la jeunesse* (1902). *L'Histoire merveilleuse de Claire d'Amour* est un recueil de contes (1904). Il a publié en 1906 *les Lèvres et le Secret*. Au théâtre, il a donné : *le Tocsin*, trois actes en vers joués au Capitole de Toulouse par De Max et Cora Laparcerie (1900); *l'Or*, cinq actes (Nouveau-Théâtre, 1902); *le Dernier Rêve*, un acte en vers (Odéon, 1903); et *le Vieil Ami*, comédie en un acte, en prose (théâtre Antoine, 1904). — Son frère aîné, ANDRÉ, poète français, né à Toulouse en 1873, fit d'abord paraître, en collaboration avec Maurice, une plaquette de vers, *Eveils* (1895). Ses autres pièces ont été réunies dans les *Poèmes de la solitude* (190[illegible]).

MAGUSE, lac du Canada (Keewatin), sur le cours de [illegible], tributaire ouest de la baie d'Hudson, environ 106.000 hectares.

MAHALLA n. f. Mot arabe, qui veut dire L'endroit où l'on établit le campement. ‖ Par ext., Ensemble d'une colonne en expédition, d'une armée en campagne.

MAHAN [illegible] américain, né à West-Point en [illegible]. Élève de la Naval Academy des Etats-Unis, il reçut le grade de docteur aux universités d'Oxford et de Cambridge, en Angleterre, de Harvard, de Yale et de Columbia, dans sa patrie et de McGill au Canada (Montréal). Il entra dans la marine en 1856, prit part à la guerre de Sécession, devint lieutenant de vaisseau, commander en 1872, et capitaine en 1885. Il servit successivement dans les escadres de l'Atlantique du Sud, du Pacifique, d'Asie et d'Europe, fut président de l'Ecole de guerre navale, à Newport (1866-1888, 1892-1893), membre du « Naval Advisory Board » pendant la guerre avec l'Espagne, et un des délégués qui représentèrent les Etats-Unis à la conférence de La Haye (1899). Il a écrit plusieurs ouvrages historiques et techniques, qui jouissent [illegible]. Nous citerons : *[illegible] Gulf and Inland [illegible]*; *[illegible] Sea Power upon history* (1890); *[illegible] Sea Power upon [illegible] and Empire* (189[illegible]); *the Interest of United States in Sea Power* (1897); *[illegible] War [illegible] Spain* (189[illegible]); *a Short history of [illegible] African War* ([illegible]); *the Problem of Asia* (1900); *Retrospect and Prospect* (1902); *Sea Power in its relations to the War of [illegible]* ([illegible]), et des *Vies* de *l'amiral Farragut* (1892) et de [illegible] (1897).

MAHDISME (*dissm'*) n. m. Nom qui fut donné au mouvement insurrectionnel, à la fois politique et religieux, provoqué en 1881 au Soudan égyptien par le mahdi ou prophète musulman, Mohammed-Ahmed. V. ce nom.

MAHDISTE (*dist'*) n. et adj. Nom donné aux partisans du madhi Mohammed-Ahmed. V. ce nom.

MAHMOUD-DAMAD-PACHA, beau-frère du sultan Abd-ul-Hamid, né à Constantinople en 1854, mort à Uccle, près Bruxelles, en 1903. Fils du maréchal Hali-pacha, qui était gendre du sultan Mahmoud, il épousa la princesse Seniah, fille du sultan Abd-ul-Medjid, et il eut d'elle deux fils, les princes Sabaheddine et Sœtfoullah. Conseiller d'État, ministre de la justice, il se fit connaître par son intégrité et sa loyauté, et se montra partisan des réformes et du progrès dans l'empire. En voulant empêcher des abus de se perpétuer, il excita l'irritation de son beau-frère, le sultan Abd-ul-Hamid. Ne se sentant plus en sûreté, il quitta Constantinople avec ses deux fils (déc. 1899) et habita successivement Rome, Paris, la Grèce, la Belgique. Quant à sa femme, qui n'avait pu le suivre, elle fut internée dans un palais du Bosphore. Malgré tous les efforts faits par la diplomatie au nom du sultan pour décider Mahmoud-Damad à retourner en Turquie, il s'y était refusé obstinément, et, en février 1902, un arrêt de la cour criminelle de Stamboul l'avait condamné à mort par contumace. Conformément à ses volontés, Mahmoud-pacha fut enterré au Père-Lachaise, à Paris.

MAIDEN (*mé-den'*) — m. angl. signif. *de jeune fille, virginal*) adj. Turf. Se dit des chevaux, des jockeys qui n'ont jamais gagné.

— Polit. *Maiden speech*, Discours de début (d'un homme politique).

MAÏENFELD (en romanche **Maiavilla**), comm. de Suisse (cant. des Grisons [distr. de Unter-Landquart]), sur la rive droite du Rhin; 1.250 hab. Vignobles.

MAÏKOV (Léonide Nicolaïevitch), littérateur russe, frère du poète Apollon Maïkov, né en 1839, mort en 1900. Il servit dans l'administration, fut sous-directeur de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg et membre de l'Académie. On lui doit d'intéressantes recherches sur *la Littérature russe du* XVII*e et du* XVIII*e siècle* (1889-1893) et sur *l'Ancienne Littérature russe*, et des matériaux pour la biographie de Pouchkine, une édition de Batiouchkov, etc.

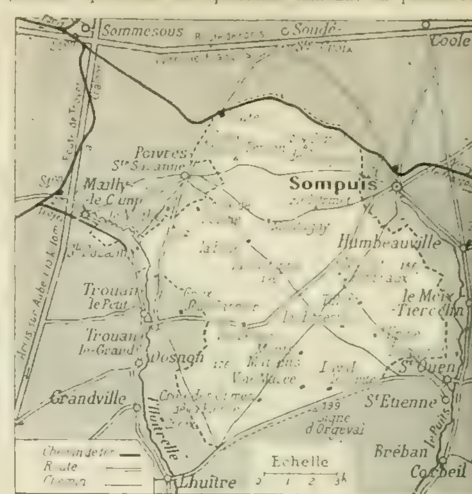
MAILLARD (Louis-Adolphe GOUJAT, dit), officier et écrivain militaire français, né à Caen en 1838, mort à Paris en 1901. Elève de l'école militaire de Saint-Cyr en 1856, il en sortit sous-lieutenant dans l'arme de l'infanterie, fut promu lieutenant en 1863, et fit comme capitaine la campagne de 1870 à l'armée de Metz, où il se signala à Rezonville. Chef de bataillon en 1878, lieutenant-colonel en 1886, il fut appelé à professer le cours de tactique générale à l'Ecole supérieure de guerre. De ses leçons, qui eurent dans l'armée un grand retentissement, sortirent les *Eléments de la guerre* (1891-1893), dans lesquels il se faisait l'apôtre déterminé de l'offensive. Colonel en 1889, Maillard occupa le poste de chef d'état-major du 4e corps d'armée, avant d'aller commander, comme général de brigade, la 5e brigade d'infanterie, à Sedan. En 1896, enfin, il recevait la direction de l'Ecole militaire de Saint-Cyr, où il a laissé un souvenir durable. Il fut relevé en 1900 de ce commandement, et passa par limite d'âge au cadre de réserve.

MAILLAUD (Fernand), peintre français, né à Mouhet (Indre) en 1863. Elève de Humbert, Wallet et Cormon, il débuta au Salon de 1898, où il envoya : *Intérieur d'une maison à Fresselines*. Il obtint une mention honorable, en 1901, avec une toile religieuse : *Je suis la voie, la vérité et la vie* et *Intérieur d'église à Fresselines*, et une 3e médaille en 1905, année où il exposait : *Foire du retour à Argenton* (à l'Etat) et *les Epingués, maison de Gabriel Nigond*. Il s'est entièrement consacré à la peinture des scènes paysannes, comme en témoignent les œuvres suivantes : *le Convoi funèbre* (musée d'Issoudun); *les Bords de la Creuse* (musée de Bourges); *le Jour des morts à Fresselines* (musée de Châteauroux); *la Foire à Fresselines* (musée de Guéret); *Marché de décembre à Argenton* (à l'Etat); etc. Il a peint aussi quelques vues de Venise.

MAILLÉ (Armand-Urbain-Louis, comte DE), homme politique français, né à Paris en 1816, mort à Paris en 1903. Grand propriétaire en Maine-et-Loire, il fit la campagne franco-allemande de 1870-1871, à la tête d'un bataillon de mobilisés de ce département et se distingua au combat de Monai. Elu représentant de Maine-et-Loire à l'Assemblée nationale (1871), il fit partie de la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale, et fut mêlé activement aux démarches des royalistes auprès des princes de la maison de Bourbon, notamment auprès du comte de Chambord en ce qui concerne la question de l'acceptation du drapeau tricolore. Il refusa les ambassades de Berlin, de Vienne et de Constantinople, qui lui furent offertes par le gouvernement. Elu député de Cholet en 1876, il appuya le cabinet de Broglie, fut réélu en 1877, en 1881, en 1885, en 1889, en 1893 et, devenu sénateur de Maine-et-Loire en 1896, en remplacement de Barthélemy Saint-Hilaire, inamovible décédé, fut réélu en 1897. Il avait épousé, le 11 mai 1853, Jeanne Lebrun, fille du duc de Plaisance. — Son fils, LOUIS-ARMAND-JOSEPH-JULES **de Maillé**, duc DE PLAISANCE, homme politique français, né à Paris en 1860, a été élu député de la première circonscription de Cholet, en 1903 et en 1906.

MAILLY-LE-CAMP, comm. de l'Aube, à 16 kilom. d'Arcis-sur-Aube, ch.-l. d'arrond. et à 35 kilom. de Châlons-sur-Marne; 936 hab. Ch. de f. Est. — Un décret du 29 décembre 1905 a attribué à Mailly sa dénomination nouvelle en raison d'un vaste camp de 11.109 hectares, dont les constructions sont établies près du village, sur le ruisseau de la Lhuitrelle. Les terrains, suffisamment accidentés et couverts çà et là de maigres pins sylvestres, ont été fournis par 8 communes du département de l'Aube et par 5 communes du département de la Marne. Le camp est appuyé sur deux lignes de chemins de fer stratégiques se coupant à la gare de Sommesous (Marne), celle de Paris à Vitry-le-François et celle de Châlons-sur-Marne à Troyes. Le camp, remarquablement préparé pour les manœuvres militaires et l'exécution des tirs à longue portée, et destiné principalement au 20e corps d'armée, fut ouvert le 2 juillet 1902.

On a trouvé, en creusant les canalisations d'eau, de grandes quantités de squelettes tombant en poussière,



Camp de Mailly

et des poteries romaines, qui ont permis à certains archéologues de situer à Mailly-le-Camp les célèbres *champs catalauniques* où Attila fut défait en 451.

Main passe (LA), pièce en quatre actes de Georges Feydeau (Nouveautés, 1904). — Chanal, un bon philosophe optimiste, est le mari de la jolie Francine. Francine a pour amant Massenay, et l'indiscrétion d'un phonographe apprend à Chanal que les deux coupables se rencontrent rue du Colisée. Justement, Francine a prétendu qu'elle allait au théâtre avec des amies. Elle est, bien entendu, dans la garçonnière de Massenay. Les amants se laissent tromper par le sommeil. Quand ils croient qu'il est minuit, il est sept heures du matin. Que faire?... Leur situation se complique par l'entrée inattendue d'un certain Hubertin, qui est ivre, qui se croit chez lui et jette par la fenêtre les habits de Massenay. Arrivent ensuite Chanal et un commissaire de police pour la constatation du flagrant délit. Chez Massenay, sa femme, la tendre Sophie, se lamente, car elle croit que son mari, qu'elle aime bien, a été assassiné. La vérité découverte, Chanal déclare qu'il y aura deux divorces au lieu d'un : le sien d'abord, puis celui de Massenay, qui épousera Francine. (La main passe!...) C'est ce qui a lieu, en effet, et l'on retrouve, dix-huit mois plus tard, le nouveau ménage Massenay. Hélas! il avait eu sa lune de miel avant la lettre, c'est maintenant la lune rousse. Aussi, lorsque Sophie et Massenay se revoient, ils découvrent sans peine qu'ils n'ont jamais cessé de s'aimer. On prévoit qu'un troisième divorce libérera Massenay et qu'il réépousera la douce Sophie. Quant à Francine, de justes noces l'uniront au député Coustouillu fougueux et violent à la tribune, mais fort timide auprès des femmes.

Les trois premiers actes de *La main passe* appartiennent au vaudeville mouvementé; le dernier, plus calme, est écrit dans le ton de la comédie légère, non sans une très fine observation et, par endroits, une pointe de sentiment.

MAINCENT (Gustave), peintre français, né à Paris en 1850, mort près de Nanterre en 1897. Elève de Pils et de Cabassou, il exposa au Salon à partir de 1867 et se consacra presque entièrement au paysage de la banlieue parisienne. En 1896, il réunit à la Bodinière une série de toiles, sous le titre « De Chatou à Bougival ». Il y représentait surtout les effets de lumière tamisée, matins gris, crépuscules voilés, temps de brouillard, épris qu'il était de l'atmosphère délicate de l'Ile-de-France. Parmi ses tableaux, il est bon de rappeler : *A Port-Marly* (1887); *les Bords de la Seine près Rueil* (1891); *un Soir après l'orage* (1892); *A la Grenouillère* (1893); *Au pont de Chatou* (1894); *la Seine est prise* (1895); *Soleil d'hiver* (1896). Il avait obtenu une médaille de 3e classe et une médaille de bronze à l'Exposition de 1889 (Paris).

Main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce, par Paul Guiraud (Paris, 1900). — Négligeant de parti pris l'étude des procédés techniques de chaque métier, c'est uniquement au point de vue social que l'auteur a envisagé l'industrie grecque. Organisation de l'industrie, répartition du travail entre la main-d'œuvre libre et la main-d'œuvre servile, rapports réciproques des ouvriers et des patrons, taux des salaires, tels sont les principaux sujets que l'auteur a abordés, recherchant surtout si l'esclave accaparait toute la besogne industrielle, et quelle place il laissait au travailleur libre. Cette place, l'esclave l'envahit presque entière à un moment donné, lorsque la démocratie fut instaurée dans la plupart des Etats, et que tous les citoyens eurent part au gouvernement; les plus humbles d'entre eux subirent l'empire des idées qui avaient peu à peu détourné du travail manuel les gens des classes supérieures.

Ce résultat inattendu a eu la plus grande influence sur la situation économique de la Grèce, en ce sens que les individus besogneux finirent par former la majorité de l'assemblée populaire, et que les démagogues, qui s'évertuaient à leur plaire, durent organiser tout un système de secours publics, destinés à leur conserver le concours de la démocratie.

***MAINDRON** (Maurice-Georges-René), romancier, archéologue, naturaliste et voyageur français, né à Paris en 1857. — Outre ses collaborations actives aux revues et aux publications scientifiques les plus diverses, il a publié : *Monsieur de Clérambon* (1904); *l'Arbre de science* (1906). Il a fait aussi représenter au théâtre Antoine : *le Meilleur Parti*, pièce en quatre actes (1905).

***MAIN-FORTE** n. f. — ENCYCL. Dr. Tout citoyen est tenu de prêter main-forte aux agents de la force publique qui la requièrent, dans les circonstances d'accidents, tumultes, naufrage, inondation, incendie ou autres cala-

mités, ainsi que dans les [illegible] flagrant délit, clameur publique [illegible] Le refus d'obtempérer à [illegible] adressée à cet effet par l'autorité constitue une contravention, pour laquelle l'excuse [illegible] admise (Cass., 12 mai 1871) [illegible] de 6 à 10 francs [illegible] au plus en cas de récidive [illegible]

MAISIÈRES, comm. de Belgique (prov. de Hainaut), arrond. de Mons [illegible]

Maison du peché (la), roman par Marcelle Tinayre (1902). — Augustin de Chanteprie a été élevé à Montfort-l'Amaury dans une atmosphère de [illegible] par une mère d'une dévotion étroite et farouche, et par le précepteur Forgerus, en qui revit l'esprit de Port-Royal. Une jeune femme [illegible] et passionnée, Fanny Manolé, qui vient faire de la peinture dans les environs de Montfort, trouble l'âme innocente d'Augustin. Il se flatte de ramener à Dieu cette créature abandonnée au doute. Mais c'est lui qui se laisse conquérir par l'amour de Fanny, dans *la maison du peché*, un pavillon où un de ses ancêtres de joyeuse mémoire, Vivian de Chanteprie, avait jadis aimé l'actrice Rosalba. Déjà troublée par le remords, sa passion est encore traversée par les reproches de l'austère Mme de Chanteprie, du précepteur Forgerus, de tout le pieux entourage contre lesquels ne prévalent ni les caresses de Fanny Manolé, ni les raisonnements de la servante [illegible], ni la nature, ni l'amour. Augustin abandonne Fanny pour sauver son âme en même temps que celle de sa maîtresse. Mais pour s'être fait une trop grande violence, il meurt lentement et à mesure qu'il s'avance vers la mort, loin [illegible] la sanctification que se promettait sa mère, il sent s'épaissir en lui les ténèbres d'un doute affreux. Pour peindre en ce roman la lutte de la nature et de [illegible] janséniste, l'auteur a su mêler avec beaucoup d'habileté et d'agrément à une histoire d'amour très moderne le souvenir de façons de sentir et de croire très anciennes.

MAISON (Rodolphe), sculpteur allemand, né à Ratisbonne en 1854, mort à Munich en 1904. Il se forma sans maître et produisit d'abord des statuettes polychromées où l'esprit satirique s'alliait au réalisme du modelé. Citons, dans cet ordre de travaux : *un Nègre, un Philosophe contemplant deux crânes*, [illegible]. Il est aussi l'auteur des deux *Hérauts* placés au nouveau palais du Reichstag, et d'un important *Monument de Frédéric*, dont il ne put voir l'inauguration à Berlin. Il fut honoré d'une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 (Paris).

MAISONNEUVE, comté du Canada (prov. de Québec), ainsi nommé du fondateur de Montréal, dans l'île de Montréal ; environ 255 kilom. carr. ; 65.000 hab.

*__Maisons-Laffitte__ (CHÂTEAU DE). — Ce château, œuvre de Mansart, et qui avait longtemps appartenu à la famille de Longueil, s'est trouvé menacé de la vente et de la démolition en 1904, au moment où le domaine dont il faisait partie était lui-même partagé en un grand nombre de lots. A défaut du département de la Seine, qui avait projeté de racheter l'immeuble pour y installer un asile de vieillards, le château a été acheté par l'Etat, dans la pensée première d'y installer un musée de la marine.

MAISTRE (Casimir), explorateur français, né à Montpellier en 1863. Il fit partie avec le Dr Catat et Georges Foucart de la mission qui, de 1889 à 1891, explora en divers sens l'île de Madagascar. (V. CATAT.) En 1891, il fut chargé par le Comité de l'Afrique française de conduire une expédition de secours pour renforcer la mission Dybowski, qui, elle-même, avait été envoyée vers la mission Crampel pour en rechercher les débris et la venger. Devenu chef de mission en 1892 au départ de Dybowski, Maistre partit de Brazzaville avec Clozel, de Béhagle et Bonnel de Mézières et parcourut plus de 5.000 kilomètres dans les régions inexplorées, du bassin du Congo au Soudan. Il constata que les deux fleuves du Chari et du Logone, navigables en toute saison, sont les principales voies d'accès vers le lac Tchad. Il réussit à établir l'influence française dans les pays compris entre le Baguirmi, l'Oubangui et l'Adamaoua. Il visita Yola et rentra par le Niger, qu'il gagna en mars 1893. Il a publié : *A travers l'Afrique centrale ; Du Congo au Niger* (1895).

MAÎTRE DE MOULINS (le). Nom donné à l'artiste inconnu qui a peint le beau triptyque conservé dans la cathédrale de Moulins, représentant *la Vierge et l'Enfant Jésus, adorés par les donateurs Pierre de Bourbon, Anne et Suzanne de Beaujeu*, qui est de 1498 environ. Le premier de ces personnages le fait appeler aussi le « Maître des Bourbons ». V. MOULINS (*triptyque de*). On a pensé à identifier le « Maître de Moulins » avec Jean Bourdichon, l'auteur des miniatures du livre d'heures d'Anne de Bretagne. Cette identification, après examen minutieux, doit être rejetée. Les érudits ont alors pensé à Jean Perréal, artiste apprécié en son temps, dont on connaît un peu la vie, mais dont les œuvres authentiques n'ont pu être retrouvées. En 1900, le triptyque de Moulins fut amené à Paris pour figurer au Petit Palais. Il y est revenu en 1904, pour l'Exposition des primitifs français. Si l'on ne connaît rien de la vie du « Maître de Moulins », on a pu au moins rapprocher de *la Vierge et l'Enfant Jésus*, de la cathédrale de Moulins, un certain nombre d'œuvres qui semblent de la même main, notamment : *la Nativité*, de l'évêché d'Autun, *la Vierge aux anges*, du musée de Bruxelles, *Donateur avec un saint guerrier*, du musée de Glasgow, enfin, *Sainte Madeleine et une donatrice, Pierre II de Bourbon [illegible] saint Pierre, Anne de France accompagnée de saint Jean*, ces trois dernières peintures, au musée du Louvre.

MAJANO (Benedetto DA), architecte et sculpteur italien, né à Majano en 1442, mort en 1497. Elève de son frère aîné, GIULIANO **da Majano**, il pratiqua d'abord la sculpture sur bois. C'est ainsi qu'il intailla des meubles à Sainte-Marie-des-Fleurs (Florence), et des coffres pour le roi Mathias Corvin de Hongrie. Mais, par la suite, il s'adonna à la sculpture sur marbre, et il devint l'un des artistes les plus réputés de l'Italie dans le genre ornemental et décoratif. Il a aussi fait des bustes. On lui doit : le buste de *Pietro Mellini* (1474) ; la chaire de Santa-Croce de Florence (vers 1475), un des bijoux du XVe siècle italien ; le *Sarcophage de saint Savin* au dôme de Faënza ; une fontaine de marbre dans la sacristie de la cathédrale de Lorette, etc. C'est lui qui, entre 1475 et 1481, sculpta l'encadrement de la porte de la salle d'audience du Palazzo Vecchio à Florence, etc. Le Louvre possède, de cet artiste, le buste en marbre de *Philippe Strozzi* ; celui de Berlin, des bustes de terre coloriée, etc. Benedetto a [illegible]

MAJEUR n. m. Doigt du milieu ou médius.

MAJORAL, E, AUX [illegible] Dans divers dialectes d'origine latine, Se dit du chef, du maître, de l'homme le plus en vue d'un pays.
[illegible]
— ENCYCL. En Provence, le *majoral* est le berger en chef de grands troupeaux. Le chef des vaudois portait cette qualification. Lors de l'organisation du félibrige, en 1896, le titre de « majoral » fut donné aux cinquante félibres, faisant partie du consistoire du comité directeur de cette association. V. FÉLIBRIGE.

MAJORALAT (*la*) n. m. Dans le félibrige, Dignité de majoral. [illegible]

*__MAJORAT__ n. m. — ENCYCL. Dr. A la suite d'engagements pris devant les Chambres de faire disparaître la législation relative aux majorats, le ministre des finances a été amené à conclure avec de nombreux bénéficiaires une convention, en date du 14 octobre 1904, par laquelle l'Etat s'engage à payer à ceux dont les biens, réversibles à son domaine, lui feront d'ores et déjà retour, une indemnité représentative de la valeur des majorats. Cette indemnité est fixée pour chaque titulaire par une commission arbitrale, composée de représentants de l'Etat et des majorataires. Le montant global des indemnités à la charge de l'Etat ne peut excéder quinze fois le revenu net annuel de l'ensemble des majorats. Les majorataires jouissant d'un revenu inférieur à 6.000 francs ont la faculté de conserver, leur vie durant, la jouissance des biens affectés à leur majorat, sous réserve qu'à leur décès ces biens feront définitivement retour à l'Etat, sans que leurs héritiers puissent réclamer aucune indemnité. Les titulaires de majorats comprenant des immeubles ont le droit d'acquérir la pleine propriété de tout ou partie de ces immeubles à un prix fixé d'après leur valeur vénale déterminée soit de concert entre les représentants du domaine de l'Etat et le majorataire, soit au moyen d'une expertise. Ce prix est compensé, jusqu'à due concurrence, avec l'indemnité allouée au majorataire, et le surplus payable en cinq annuités.

Les clauses de cette convention, approuvée par la loi de finances du 22 avril 1905, sont devenues obligatoirement exécutoires, en vertu de la même loi, à l'égard des majorataires qui n'y avaient pas adhéré de plein gré. L'article 30 autorise en effet le ministre des finances à racheter d'office les majorats réversibles au domaine de l'Etat, à charge par l'Etat de payer aux titulaires une indemnité en capital fixée dans les conditions prévues à la convention. Le Trésor ne peut, sauf de rares exceptions, recevoir aucune opposition sur le capital représentant le prix de rachat des majorats (art. 31). Les rentes devenues disponibles par suite du rachat sont annulées et portées au compte de réduction. Pour faire face au payement des indemnités, le ministre des finances est autorisé à se procurer provisoirement les fonds nécessaires sur les ressources de la dette flottante.

L'exercice de la faculté de rachat est également autorisé pour les biens non réversibles au domaine de l'Etat qui entrent dans la composition des majorats. Les conditions de rachat peuvent faire l'objet de conventions amiables.

MAJORELLE (Louis), fabricant de meubles d'art, né à Toul (Meurthe-et-Moselle) en 1859. Etabli à Nancy, il a orienté sa fabrication vers le moderne et exposé depuis 1894 des meubles d'art, principalement en acajou avec application de cuivres, d'un dessin neuf et d'une élégance certaine. Des bronzes et des fers forgés ont été également exécutés sous sa direction. On voit, de L. Majorelle, au musée des Arts décoratifs : un *Départ de rampe en fer forgé et bronze* et une *Table acajou ornée de bronze* ; au South Kensington, à Londres, [illegible]. Les musées de Genève, de Hambourg, de Christiania, de Vienne, la cour de Russie possèdent aussi de ses meubles.

*__MAJORITÉ__ n. f. — ENCYCL. Dr. *Majorité pénale*. Au point de vue de la responsabilité pénale, la majorité, que le Code pénal avait fixée à l'âge de seize ans accomplis au moment du délit (v. MAJORITÉ), a été portée à l'âge de dix-huit ans, par une loi du 12 avril 1906.

Au cas d'infraction aux lois pénales établies, la question de discernement doit donc désormais se poser tant qu'il s'agit d'un mineur de dix-huit ans ; toutefois, c'est aux seuls mineurs de seize ans que, dans l'hypothèse où la question de discernement est résolue affirmativement, la loi du 12 avril 1906 limite le bénéfice de la réduction des pénalités applicables en une telle hypothèse.

MAKAROF (Serge Onésimovitch), vice-amiral russe, né à Nicolaïef en 1848, mort à Port-Arthur en 1904. Il passa son enfance en extrême Orient, entra au service dans l'escadre russe de l'océan Pacifique, et ne revint en Europe qu'en 1867. En 1872, l'amiral Popof, nommé ministre de la marine, qui l'avait remarqué dès 1863, l'attacha au ministère, où il compléta ses études techniques et inventa notamment le « paillet Makarof ». (V. PAILLET, au t. VI.) Lieutenant de vaisseau en 1877, il fut, dès le début de la guerre russo-turque, chargé de commander le *Grand-Duc-Constantin*, vapeur frété et armé à la hâte, dont il tira fort bon parti contre les Turcs, grâce surtout à l'invention d'un dispositif permettant d'utiliser à l'occasion les simples chaloupes comme des torpilleurs. Comme capitaine de frégate, puis de vaisseau, il commanda divers bâtiments, mais notamment la *Vitiase*, bâtiment avec lequel il fit, en quatre ans, un voyage d'études autour du monde. Promu contre-amiral en 1890, puis inspecteur général de l'artillerie navale en 1894, il inventa encore pour les projectiles une « coiffe », destinée à faciliter leur pénétration dans les plaques de cuirassement. Puis il imagina et fit construire le bâtiment brise-glaces *Yermak*, dont l'emploi permit aux navires de circuler en tout temps dans la mer Baltique, et avec lequel [illegible] tique. Comme vice-amiral, il commanda la division de la [illegible] trême Orient et, plus tard, l'escadre d'application de la Baltique. Enfin, depuis 1899, il exerçait à Cronstadt les fonctions de commandant en chef préfet maritime quand au début de la guerre russo-japonaise de 1904, il fut appelé au commandement en chef de l'escadre du Pacifique [illegible] heurt accidentel d'une torpille fit sauter au moment où il sortait du port, le 13 avril 1904.


Makarof.

MAKILA ou **MAQUILA** [illegible] le pays basque, et qui est à la fois un bâton élégant et une arme de défense. (Elle rentre dans la catégorie des armes prohibées.)



[illegible]

MAKIMONO [illegible] long que le kakémono, et qui se déroule à la main dans le sens de la largeur.

MAKONNEN (le ras), dignitaire et homme de guerre éthiopien, né en 1862. Vice-roi de la province du Harrar (Abyssinie), cousin de l'empereur Ménélik, il épousa Voïsero Obada, nièce de ce souverain. Très jeune, il avait été chargé de fonctions élevées dans le Chao, avant que Ménélik ne fût négus. Lors de la conquête du Harrar (1887), qui mettait définitivement l'Abyssinie en contact avec l'Europe, Ménélik choisit son neveu, à peine âgé de vingt-cinq ans, pour gouverner la province, en qualité de vice-roi. Makonnen sut faire régner l'ordre dans la région et y développer le commerce. En 1889, il fit un premier voyage en Europe, chargé d'une mission par Ménélik, en vue de négocier avec l'Italie le traité d'Ucciali, mission dont il se tira habilement. Il fut pendant quelque temps gouverneur de la province du Tigré. En 1896, époque de la guerre entre l'Italie et l'Abyssinie, le ras Makonnen défit les Italiens à Amba Alaghi (7 déc. 1895). Il enleva le mois suivant au major Galliano le fort de Makallé, où il fut grièvement blessé, et il détermina à Adoua la défaite complète du général Baratieri. Peu après, il eut à réprimer la révolte du ras Mangascia. En 1902, il fit un nouveau voyage en Europe, pour assister au couronnement du roi Edouard VII. Il s'arrêta à Paris, où il s'intéressa aux inventions modernes. Fort intelligent, très fin, très généreux, il était appelé à succéder à Ménélik, lorsque courut le bruit de sa mort (1906).

Makonnen.

MAKSIMOV (Serge Vasilievitch), écrivain russe, né en 1839. Après avoir étudié la médecine, il se consacra entièrement à l'étude du peuple russe et à la littérature. Parmi ses ouvrages, ceux qui ont eu le plus de succès [illegible] *mendiante* (1877).

MALACOCARPE n. m. Bot. Genre de cactacées, comprenant une dizaine d'espèces du Brésil et de l'Uruguay. (Les malacocarpes sont très voisins des *melocactus* et des [illegible])

MALACOSTEUS (*koss-té-uss*) n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des stomiadés, comptant quelques espèces habitant les profondeurs abyssales. [illegible] stomias et les scopélidés. De taille médiocre, ils sont remarquables par leur bouche extraordinairement fendue, leur corps rétréci graduellement, puis étranglé un peu avant la nageoire caudale. Ils possèdent un appareil lumineux, phosphorescent, formant deux taches sous chaque œil. Ils vivent par des fonds de 1.600 à 2.200 mètres, comme le *malacosteus choristodactylus*, découvert par l'expédition du « Talisman » dans les parages des Açores et du Maroc.


Malacosteus.

*__MALADRESSE__ n. f. — ENCYCL. Dr. L'homicide involontairement commis par *maladresse* rend son auteur passible d'un emprisonnement de 3 mois à 2 ans et d'une amende de 50 à 600 francs ; mais, s'il n'est résulté du défaut d'adresse que des blessures ou coups, le coupable est puni de 6 jours à 2 mois d'emprisonnement et de 16 à 100 francs d'amende, ou de l'une de ces peines seulement. (C. pén., art. 319 et 320.)

La maladresse peut être matérielle, — c'est le cas du maçon qui laisse tomber une pierre, de l'ouvrier qui, en abattant un arbre, écrase un passant (Cass., 8 mars 1869), — ou résulter de l'impéritie ou de l'ignorance de l'agent ; — ainsi les médecins, chirurgiens, sages-femmes qui, par suite de fautes lourdes, occasionnent un homicide ou des blessures graves à leurs malades (Cass., 18 sept. 1817) ; ainsi encore l'architecte qui a fourni, pour l'exécution des travaux qu'il dirige, les matériaux dont la mauvaise qua-

lité a été l'une des causes occasionnelles de l'accident (Cass., 21 nov. 1876).

Ceux qui, par l'emploi ou l'usage d'armes avec maladresse, causent du dommage aux propriétés mobilières d'autrui ou occasionnent la mort ou la blessure des animaux ou bestiaux appartenant à autrui, sont passibles d'une amende de 11 à 15 francs, et, selon les circonstances, d'un emprisonnement de 5 jours au plus, qui doit toujours être prononcé en cas de récidive. (C. pén., art. 479, 480, 482.)

***MALAIS, AISE** adj. *Race malaise*, Race de gallinacés très anciennement connue dans les Indes.

— ENCYCL. Les coqs et poules de *race malaise*, peu répandus en France, sont cependant très appréciés en Angleterre, où ils ont été croisés avec la race de combat pour donner des produits chez lesquels soit plus développé encore le caractère belliqueux que le coq malais possède à un haut degré. D'aspect singulier, les individus de race malaise sont hauts sur pattes, possèdent un corps long et mince, large aux épaules et rétréci vers la partie postérieure. Le plumage est dur et lustré; il couvre très peu les cuisses et le cou. La tête, dépourvue de plumes, rappelle un peu celle d'un oiseau de proie: elle est armée d'un bec fort et crochu et surmontée d'une crête petite, en forme de moitié de noix. Les coqs de race malaise sont élevés surtout en vue des combats, que prisent beaucoup les indigènes de toute la région indo-malaise; mais leur chair est assez estimée. La poule est bonne pondeuse.



Coq et poule de race malaise.

***MALAISIE ANGLAISE**. — On peut considérer comme devenues anglaises toutes les principautés jadis indépendantes de la presqu'île de Malacca; celles qui sont nominalement libres encore ou sous la suzeraineté siamoise ont été reconnues par le traité de 1896 avec la France comme appartenant à la zone d'influence de l'Angleterre. La Malaisie anglaise officielle a pour nom : *États malais fédérés* (*Federated Malay States*); elle comprend environ 48.000 kilom. carr., peuplés, en 1901, de 678.595 hab.

MALASSEZ (Louis-Charles), histologiste et physiologiste français, né à Nevers en 1842. Interne en 1869, il fut un des élèves préférés de Claude Bernard et de Ranvier, qu'il suivit au Collège de France, et devint le directeur adjoint de son laboratoire. Il s'est d'abord fait connaître par des travaux sur le sang, et, le premier, trouva un procédé pratique et exact pour compter les globules du sang et, d'une façon générale, les corpuscules microscopiques en suspension dans un liquide (1872). Il a donné ensuite un moyen d'évaluer la richesse en hémoglobine du sang et des globules rouges (1876), leur diamètre (1889), etc. Il a étudié l'origine, la nature histologique et la pathogénie d'un certain nombre de tumeurs diverses. Il s'est occupé de la syphilis et de la tuberculose; a montré que les crachats tuberculeux étaient encore virulents après avoir été desséchés, broyés, mouillés, desséchés et broyés à nouveau, un certain nombre de fois, comme il arrive aux crachats projetés à terre. Il a fait aussi des recherches sur les microbes et les parasites. Il a enfin imaginé ou simplement perfectionné un assez grand nombre d'instruments et d'appareils, dont beaucoup sont devenus d'un usage courant dans les laboratoires et dans la pratique médicale. Ses derniers mémoires ont porté sur la *canitie* (1902) et sur la *notation des objectifs microscopiques* (1904). En 1894, il a été nommé membre de l'Académie de médecine.

MALCHITE n. f. Roche éruptive à grain fin, qui est une diorite formée de plagioclase et de hornblende.

MALDAGUE (Georges), femme de lettres française, née dans les Ardennes en 1867. Elle a, dans une période d'environ quinze années, écrit une centaine de feuilletons, parmi lesquels nous citerons : *Rose sauvage, Sans-Pitié, le Secret de Diane, Trahison d'amour, la Dot fa*[illegible], *Baiser de mort, la Main gauche, Tue-les, Chaîne mortelle, Vision rouge* (1903) ; *la Délaissée* (1904); *l'Invincible Amour* (1905). Elle a donné aussi quelques pièces ; citons : *le Blé de Lune* (théâtre Molière, 1906); *le Mal d'aimer* (Ambigu, 1906) ; *Abdul-Aziz* (Porte-Saint-Martin).

MÂLE (Emile), historien d'art français, né à Commentry en 1862. Elève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres, docteur ès lettres, Emile Mâle a été professeur de rhétorique aux lycées de Saint-Etienne, de Toulouse et, à Paris, au lycée Louis-le-Grand. Il a pris comme sujet de thèses pour le doctorat : *l'Art religieux du* XIIIᵉ *siècle en France* et *Quomodo sibyllas recentiores artifices repraesentaverint.* La première de ces thèses, couronnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1898), a mis Emile Mâle au premier rang des historiens de l'art français au moyen âge. Il a collaboré à l' « Histoire de l'art », publiée sous la direction d'André Michel, au « Musée d'art », publié sous la direction d'Eugène Müntz, etc.

MALÉON, bourg de l'Ardèche, dans la comm. de Saint-Sauveur de Montagest, arrond. et à 41 kilom. de Privas ; 200 hab. Eaux minérales bicarbonatées sodiques.

MALET (Lucas), nom de plume de Mary KINGSLEY, Mrs. Mary SAINT LEGER HARRISON, romancière anglaise, née en 1852 à la cure d'Eversley. Son père, le célèbre Charles Kingsley, y était pasteur de l'Eglise anglicane. Son éducation, commencée à Eversley, se continua à Stade School et à l'University College (Londres). En 1876, elle épousa William Harrison, pasteur à Clovelly, dans le North Devon, qui mourut en 1897. Eprise de voyage, elle a parcouru l'Europe, l'Inde et Ceylan, ainsi que l'Amérique du Nord. Sous le pseudonyme de LUCAS MALET, elle écrivit *Mistress Lorrimer, a Sketch in Black and White* en 1882 et remporta un grand succès avec *Colonel Enderby's Wife* (1885), où le moraliste apparaît dans ses descriptions de la société moderne. Puis vinrent : *Little Peter* (1887) ; *a Counsel of perfection* (1888); *the Wages of Sin* (1891) ; *the Carissima, a Modern Grotesque* (1896) et *the Gateless Barrier* (1900). Son roman le plus récent, *the History of sir Richard Calmady* (1901), étude de caractères plus puissante que gracieuse, dénote un talent très original. En 1899, Mrs. Harrison s'est convertie au catholicisme.

MALHERBE (*Charles*-Théodore), compositeur et musicographe français, né à Paris en 1863. Après avoir étudié la composition avec Massenet, il publia un certain nombre de mélodies vocales et de morceaux de musique instrumentale, puis devint collaborateur de divers journaux spéciaux. Il a publié plusieurs ouvrages importants, qui se distinguent autant par l'élégance de la forme que par un rare souci de la vérité historique : *l'Œuvre dramatique de Richard Wagner* (avec Albert Soubies, 1866); *Précis de l'histoire de l'Opéra-Comique* (avec Albert Soubies, 1887); *Notice sur Esclarmonde* (1889); *Notice sur Ascanio* (1890); *Mélanges sur Richard Wagner* (avec Albert Soubies, 1891); *Histoire de la seconde salle Favart* (avec Albert Soubies, 1892-1893); *Centenaire de Gaetano Dozinetti*, catalogue bibliographique de la section française à l'Exposition de Bergame (1897); *Notice sur la symphonie pathétique de Tschaïkowski* (1899); *les 32 sonates de piano de Beethoven.*

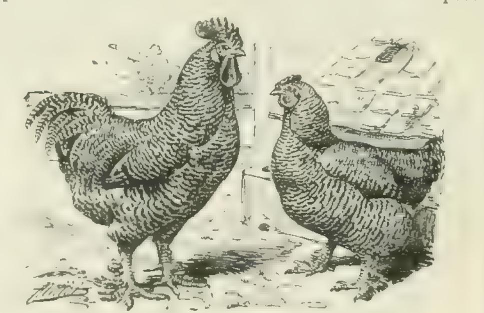
D'abord archiviste adjoint, puis archiviste de l'Opéra, il a pris une part très importante à la publication des œuvres de Rameau. De plus, conjointement avec Weingartner, il a été chargé de diriger l'édition des œuvres complètes d'Hector Berlioz qui a été entreprise en Allemagne.

Comme compositeur, il a écrit une musique de scène pour une comédie, *les Yeux clos* (Odéon, 1896), et celle d'un opéra-comique en un acte, *l'Amour au camp*, représenté au Mans en 1905. Il a écrit aussi des récitatifs pour un opéra-bouffe de Georges Bizet, *Don Procopio*, dont il avait retrouvé la partition, et qu'il a fait représenter à Monte-Carlo en 1906.

MALIGNITE n. f. Roche éruptive, appartenant à la famille des théralites et caractérisée par la néphéline et l'ægirine.

***MALINES** (COUCOU DE), race de gallinacés très appréciée en Belgique.

— ENCYCL. Les éleveurs belges prisent particulièrement cette race pour l'engraissement; elle donne en effet des produits qui sont parmi les plus volumineux et les plus lourds de tous ceux destinés à la table. D'aspect massif, les coqs et poules de Malines ont un plumage coucou, une tête forte, un bec court, la crête forte, bien dentelée et détachée longuement de la tête, en arrière; les barbillons sont longs, mais les oreillons peu accentués.



Coq et poule coucous de Malines.

Bonne couveuse, la poule coucou de Malines élève bien ses poussins, dont la croissance est d'ailleurs assez rapide.

MALLÉINE n. f. Extrait des cultures du bacille de la morve.

— ENCYCL. La *malléine* s'obtient par stérilisation à l'autoclave, concentration au bain-marie et filtrage au papier Chardin des cultures de morve en bouillon glycériné ; le liquide ainsi obtenu est d'odeur vireuse et de couleur brun foncé: c'est la malléine brute, qui peut être employée telle quelle, mais qu'on dilue généralement au huitième ou au dixième dans de l'eau phéniquée à 5 p. 1000.

L'injection sous-cutanée de malléine (à l'encolure ou en arrière de l'épaule) est révélatrice des cas douteux de morve.

Chez le cheval morveux, d'après Nocard, l'injection (1/4 de centimètre cube de malléine brute, 2 centimètres cubes de malléine diluée au huitième ou 2 centimètres cubes et demi de malléine diluée au dixième) provoque une réaction organique tout à fait caractéristique. En quelques heures, il se forme au niveau de l'injection une tuméfaction inflammatoire chaude, volumineuse, tendue et douloureuse qui émet des traînées lymphatiques sinueuses vers les ganglions voisins; on constate chez l'animal de l'hyperthermie, de la prostration, de l'inappétence, des frissons qui le secouent parfois violemment.

Chez les animaux sains, au contraire, l'injection de malléine ne modifie aucunement l'état général et, s'il se produit un œdème au niveau de l'injection, la disparition en est rapide (dans les 24 heures).

La réaction provoquée par l'injection de malléine peut donc rendre de grands services dans le diagnostic des cas douteux de morve. Une circulaire du ministère de l'Agriculture, en date du 31 août 1894, en recommande l'emploi comme susceptible de sauvegarder les intérêts des propriétaires d'animaux.

MALLERAY, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Moutier]), sur la Birse ; 1.230 hab. Horlogerie.

MALLOCK (William Harrel), écrivain politique et poète anglais, né à Cockington Court (Devonshire) en 1849. Il fut étudiant de Balliol College à Oxford, où il remporta le prix de poésie (*Newdigate Prize*) en 1872. Il attira l'attention du public par deux ouvrages importants : *the New Republic* (1877), et *the New Paul and Virginia* (1878), et par un poème intitulé : *Lucretius on Life and Death.* Puis il aborda le roman avec *a Romance of the* XIXᵉ *century, the Old Order changes, a Human Document, the Heart of life, the Individualist* et *the Veil of the Temple* (1904). Mais son influence s'est surtout exercée dans le domaine des spéculations économiques et sociales, où il s'attaque aux erreurs du radicalisme anglais, et dans le domaine de la philosophie, où il montre l'impuissance de la science seule à servir de base à la religion. Il faut noter, parmi les travaux de cet ordre : *Studies of contemporary superstitions, Classes and masses* (1896) ; *Aristocracy and Evolution* (1898) ; *Doctrine and doctrinal disruption* (1900) ; *Religion as a credible doctrine* (1902) ; *Labour and the Popular Welfare* (1903) ; *the Reconstruction of Belief* (1905).

***Malmaison** (CHÂTEAU DE LA). — Ce château, qui était la propriété du banquier et philanthrope Osiris, a été offert par ce dernier à l'État, afin qu'il servît à l'installation d'un musée où serait restituée, le plus complètement possible, la physionomie du milieu où vécut l'impératrice Joséphine. Le château lui-même avait déjà été soigneusement restauré par son propriétaire; de plus, le Garde-meuble national a consenti à se démunir d'un certain nombre d'intéressants objets qui avaient appartenu à l'impératrice Joséphine, et l'impératrice Eugénie, veuve de Napoléon III, qui possédait également de nombreux souvenirs historiques, a offert, entre autres objets, la harpe de la femme de Bonaparte. Le château-musée a été ouvert au public en 1905.

MALO (*Charles*-Albert), écrivain militaire français, né au Pin-au-Haras (Orne) en 1851. Il est petit-fils de l'écrivain Charles Malo, mort en 1871. Il s'engagea dans l'artillerie pendant la guerre franco-allemande, puis entra comme rédacteur dans les bureaux de l'état-major général de la guerre, qu'il ne quitta qu'en 1879, pour entrer comme rédacteur militaire au « Journal des Débats », où il n'a cessé depuis lors de donner régulièrement des chroniques d'une documentation très sûre et d'un sens très vif des choses militaires. On lui doit un assez grand nombre d'études d'histoire et d'art militaires, parmi lesquelles nous citerons : *la Campagne de 1805 en Allemagne et en Italie* (1886) ; *la Guerre de 1866 en Allemagne et en Italie* (1886) ; *la Campagne de Gustave-Adolphe* (1887) ; *la Situation militaire de la Belgique dans le cas d'une guerre franco-allemande* (1887) ; *la Campagne de 1815 dans les Pays-Bas* (1887) ; *la Campagne de 1859 en Italie* (1887) ; *les Campagnes de Turenne* (1888) ; *les Campagnes de 1796 et 1797 en Italie et en Allemagne* (1889) ; *l'Armée suisse en 1889* (1890) ; *M. de Moltke* (1891) ; enfin deux très intéressants et utiles ouvrages sur les *Champs de bataille de l'armée française* (Belgique, Allemagne et Italie) [1900], et les *Champs de bataille de France* (1900).

MALODORANT (*ran*), **E** [de *mal*, et *odorant*] adj. Qui a une mauvaise odeur.

MALTODEXTRINE (*dèkss*) n. f. Composé de formule $(C^{12}H^{20}O^{10})^2.C^{12}H^{22}O^{11}$, intermédiaire entre la dextrine et le maltose.

MALVERNIEN, ENNE (*vèr-ni-in, èn'*) adj. Se dit d'un ensemble de roches archéennes du Shropshire, qui sont des gneiss à mica ou à amphibole, et qui résulteraient de la transformation de granites et de diorites.

— n. m. Cet ensemble lui-même.

Maman Colibri, pièce en quatre actes, de Henry Bataille (Vaudeville, 8 nov. 1904). — Irène de Rysbergue a trente-neuf ans et deux grands fils, dont l'un, Richard, sur le point de se marier; mais elle a été unie si jeune à un grand seigneur un peu hautain, assez philosophe, très absorbé par de grandes affaires, il lui a si peu fait connaître l'amour, qu'elle est restée par le cœur une très jeune femme, avide de tendresse. Ainsi en retard, elle a commencé par aimer, comme un enfant, un camarade de son fils aîné, Georges de Chambry, le petit Georget..., puis elle s'est donnée à lui. Quand M. de Rysbergue et Richard découvrent l'horrible vérité, ils décident de tuer Georget. Mais Irène défend passionnément celui qu'elle aime, et, mise en demeure de choisir entre lui ou sa famille, elle part avec Georget. Elle est trop clairvoyante cependant pour ne pas comprendre que ce dernier, tôt ou tard, se lassera d'elle. Aussi, quand elle le voit flirter avec une jeune Américaine, elle prend avec une résignation douloureuse un parti héroïque : c'est elle qui quitte Georget. Cependant, un bébé est né à Richard et, comme Mᵐᵉ de Rysbergue éprouve un invincible besoin d'aimer, c'est vers son petit-fils qu'elle se sent attirée irrésistiblement. A son retour, elle est accueillie par Richard, qui la fait, non sans peine, admettre aussi par sa femme. M. de Rysbergue, fort triste de sa solitude, mais trop expérimenté pour accepter la situation fausse que créerait une prétendue réconciliation, approuve son fils, mais refuse de revoir Irène. « Plus tard, dit-il, existeront sans doute des hommes meilleurs, qui laisseront aux femmes une plus libre disposition d'elles-mêmes; moi, je suis trop du temps passé. » C'est la conclusion philosophique de l'œuvre. Irène se résout à n'être plus désormais que grand'mère.

La donnée de la pièce est hardie, parfois même pénible au spectateur. L'auteur a essayé de triompher de la difficulté par la franchise même avec laquelle il l'a abordée, provoquant d'ailleurs une pitié attendrie pour l'héroïne coupable, mais dont une sorte de fatalité sentimentale atténue la faute.

MAMILLOPLASTIE (*plass-tî*) n. f. Opération qui consiste à enlever des lambeaux de peau autour d'un mamelon ombiliqué ou invaginé.

MAMMULE (*mam'*) n. m. Méd. Petit mamelon.

MANAGER (*ma-nè-djeur* — mot angl. signif. *directeur, administrateur*, etc.) n. m. Gérant, administrateur : *le* MANAGER *d'un journal, d'un cirque.* En France, dans les sports, Celui qui s'occupe spécialement d'un champion : *les cyclistes, des lutteurs, des coureurs, et leur* MANAGER.

MANASEINE (Nicolas Aoksentuevitch), homme d'Etat russe, né en 1835, mort en 1895. Après avoir fait des études de droit, il devint successivement substitut à Moscou, directeur au département de la justice et, de 1895 à 1897, ministre de la justice. Son nom est resté attaché aux réformes juridiques opérées dans les provinces baltiques et qui ont eu pour objet de restreindre ou de supprimer l'action du jury, la publicité des débats, etc.

MANCHESTER (CANAL DE), canal allant de Manchester à la Mersey et à Liverpool, et qui est long de 57 kilomètres. Il avait pour but de créer un nouveau port dans une des régions les plus industrielles de l'Angleterre, au milieu d'une population de 6 à 7 millions d'habitants. Commencé en 1887 et ouvert à la navigation en 1894, le canal a fait de Manchester un véritable port de commerce au milieu des terres [illegible] s'est élevé à 1.492.325 tonnes en 1900.

Manchester Guardian (THE), grand journal quotidien anglais, fondé à Manchester, en 1821, par John Edward Taylor, pour soutenir le parti libéral et les idées de réforme. Il fut hebdomadaire jusqu'à l'abolition du droit de timbre (1855). Il prit bientôt une importance considérable, et rivalise avec les plus grands journaux de Londres. C'est l'organe le plus important pour les questions industrielles et surtout pour l'industrie cotonnière. Après J. E. Taylor, il a eu successivement pour éditeurs : R. S. Taylor, Jeremiah Garnett, John Edward Taylor, second fils du fondateur, et Charles Prestwich Scott, membre du Parlement. On trouve de curieux détails sur ce journal dans les « Annales of Manchester », par E. A. Axon.

MANCOA n. m. Genre de crucifères schizopétalées. (La mancoa hispida est une petite plante du Pérou et de l'Argentine.)

MANDAS (Firmin LASALA Y COLLADO, duc DE), homme politique et diplomate espagnol, né à Saint-Sébastien en 1831. Après avoir fait des études de droit, il s'occupa de questions politiques. Progressiste, il fit partie de l'union libérale. Il fut député aux Cortès de 1855 à 1857 et de 1859 à 1868. Membre des Cortès constituantes, il vota contre la nomination d'Amédée comme roi d'Espagne, mais par la suite il se rallia à ce souverain. Il resta membre du Congrès jusqu'en 1871, époque à laquelle il fut nommé sénateur (1871 à 1873). En 1873, il s'allia à Canovas del Castillo et siégea de nouveau à la Chambre des députés [illegible]. Nommé sénateur à vie, il fut ministre du fomento sous la présidence de Canovas en 1879 et vice-président du Sénat de 1883 à 1885.

S'étant rangé du côté du parti conservateur en 1890, il fut envoyé comme ambassadeur à Paris de 1890 à 1892 et de 1895 à 1897. De France, il alla représenter l'Espagne à Londres de 1900 à 1905. Comme écrivain, il a publié un ouvrage intitulé : *[illegible] nelle en France*. Le duc de Mandas est grand d'Espagne. D'autre part, il est président du conseil de l'instruction publique et membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

***MANDATAIRE** n. m. — [illegible] V. HALLE.

MANDAT-GRANCEY (Edmond DE), voyageur et écrivain français, né à Grancey (Côte-d'Or) en 1842. Elève de l'Ecole navale en 1859, il navigua, après sa sortie, dans les mers d'Orient, fut aide de camp du gouverneur de l'Indo-Chine, commanda en 1870-1871 un bataillon de mobilisés, et, après avoir été pendant quelques années attaché au ministère de la marine, démissionna en 1877, après les événements du 16-Mai, pour se livrer tout entier à ses goûts de voyageur et d'écrivain. Il fut, sans succès, candidat à la députation dans le département de l'Aisne, en 1885 ; depuis, il s'est signalé parmi les militants du parti conservateur royaliste. Il a publié un certain nombre d'intéressantes relations de voyage : *[illegible]* (1884); [illegible] *Paddy*, récit d'un voyage en Irlande (1887); *la Brèche aux buffles*, récits de chasse aux Etats-Unis (1888); *Souvenirs de la côte d'Afrique* (1892); *Au Congo* (1894); *Chez John Bull* (1895); *Journal d'un rural* (1895); *Au pays d'Homère*, peinture de la Grèce moderne (1901); *le Clergé français et le Concordat* (1905); etc. Plusieurs de ses ouvrages ont été couronnés par l'Institut et par la Société de géographie.

* **MANDCHOURIE**, vaste contrée de l'Asie orientale. — L'article 3 du traité de Portsmouth du 6 septembre 1905 fait de nouveau de la Mandchourie une terre chinoise.

Un des résultats de l'occupation japonaise en Mandchourie a été d'ouvrir partiellement, en 1906, cette province chinoise au commerce européen. Le gouvernement japonais a en effet décidé d'ouvrir, à partir du 1er septembre 1906, le port de Dalny au commerce de toutes les nations, et aussi d'en faire un port libre en ce qui concerne les importations et exportations venues de la province du Kouang-Toung. Il a également permis aux vaisseaux de toutes les nations de faire la navigation entre Dalny et les différents ports du Japon.

MANDIBULÉ, ÉE adj. Qui a des mandibules.

Mandira.

MANDIRA n. f. Instrument hindou, composé de deux hémisphères de métal que l'on frappe l'un contre l'autre : *La* MANDIRA *sert à marquer la mesure.*

MANDURRIA [illegible] n. f. Sorte de cistre en usage aux îles Baléares. (La mandurria est montée de six cordes doubles, dont les trois premières sont en soie et les autres de boyau. On en joue à l'aide d'un plectre en écaille.)

MANES (Joseph), peintre tchèque, né en 1820, mort en 1871. D'une famille d'artistes, il alla apprendre la peinture à Prague et à Munich ; de retour dans son pays, il étudia particulièrement les types slaves et s'efforça de les reproduire en les idéalisant. L'une de ses œuvres les plus remarquables est la décoration picturale de l'horloge de l'hôtel de ville de Prague. On estime particulièrement ses tableaux d'histoire et ses portraits. Son œuvre d'illustrateur est des plus variées. Un album de ses illustrations a paru à Prague en 1888. — Son frère, GUIDO **Manes**, né en 1829, mort en 1880, a laissé des illustrations et des aquarelles ; quelques-unes figurent au Rudolfinum de Prague.

Mandurria.

MANGANAGRAPHITE n. m. Silicate hydraté de manganèse, généralement terreux.

MANGANAMPHIBOLE n. f. Silicate naturel de [illegible].

MANGANAPITE n. f. Phosphate naturel de chaux manganésifère.

MANGANELLA (Renato), dramaturge et polygraphe italien, né à Rome en 1870. Il avait débuté par deux recueils de vers : *Sottili pene* (1896); *il Monile, versi* (1898); il s'est surtout acquis, sous le pseudonyme de Lucio D'AMBRA, une brillante réputation. Il a donné au théâtre *il Bernini*, drame historique en vers (en collaboration avec G. [illegible]) [illegible] avec le même); *la Via di Damasco*, comédie en prose, et plusieurs comédies en un acte. Il a publié aussi plusieurs romans : *il Miraggio* (1900); *l'Oasi* (1902); et un livre de critique sur les littératures française et italienne contemporaines [illegible].

MANGANÉPIDOTE n. f. Silicate naturel [illegible] de PIÉMONTITE.

MANGANHISINGÉRITE (*gha-ni*) n. f. Silicate hydraté [illegible].

MANGANIDOCRATE n. f. Substance minérale et manganésifère, appartenant au genre *grenat*.

MANGANOLITE n. f. Silicate naturel de manganèse.

MANGANOMAGNÉTITE n. f. Oxyde naturel de fer, manganèse et magnésium.

MANGANOPECTOLITE (*pèk*) n. f. Silicate naturel et manganésifère, appartenant au groupe des zéolithes sodico-calciques.

MANGANOPHYLLITE (*fi-lit'*) n. f. Mica noir à manganèse.

MANGANOSTIBITE (*noss*) n. f. Antimoniate naturel de manganèse et fer.

MANGANOWOLFRAMITE n. f. Tungstate naturel de manganèse.

MANGASCIA, ras d'Ethiopie, né vers 1869, fils naturel du négus Jean, prédécesseur de Ménélik. Son père le reconnut seulement en 1884, et il devint alors très populaire dans le Tigré et fut nommé ras de ce pays à la demande de la population. Il affecta des allures de prétendant, commit des actes d'insubordination contre Ménélik et, en 1898, se révolta ouvertement. Le ras Makonnen, nommé chef du Tigré, entra dans cette province avec des forces supérieures à celle de Mangascia, qui dut se soumettre et fut retenu prisonnier.

***MANGER** v. a. — Arg. *Manger le morceau*, Faire des aveux en dénonçant ses complices : [illegible] V. MANGER [illegible]

Mangascia.

MANIBUS DATE LILIA PLENIS (*Donnez des lis à pleines mains*). Paroles d'Anchise (Virgile, *Enéide*, VI, 883.) Il réclame des fleurs pour en couvrir le tombeau de l'infortuné Marcellus. V. MARCELLUS au t. V.

MANGIN (Louis-Alexandre), botaniste français, né à Paris en 1852. Docteur ès sciences naturelles, il fut d'abord professeur au lycée de Nancy (1873), puis au lycée Louis-le-Grand à Paris (1881) et enfin nommé titulaire d'une chaire au Muséum (1904). Il s'est consacré spécialement à l'étude des cryptogames, dont il a donné une belle classification. On lui doit entre autres ouvrages : *Botanique élémentaire* (1883); *Eléments de botanique* (1884); *[illegible] physiologie végétales* (1895); etc.

MANNFELD (Bernard), graveur allemand, né à Dresde en 1848. Petit-fils d'un professeur de dessin et de peinture à la manufacture de porcelaine de Meissen, il commença par étudier l'architecture, puis apprit la peinture sur verre, fit du dessin à la plume et, enfin, s'adonna à la gravure. D'abord attaché à l'« Illustrirte Zeitung », il reçut ensuite du ministre Gossler la mission de graver les compositions architectoniques du peintre Graebs. Par la suite, il composa des gravures originales sur des sujets d'architecture. Sa manière est souvent romantique et manque un peu de caractère ; mais elle est décorative et agréable. Mannfeld a aussi excellé parfois dans la vignette. Ses principaux recueils sont : *A travers le pays allemand* (1875-1878); *Vues du Rhin* (1885-1890). Parmi ses pièces séparées, citons : *la Cathédrale de Cologne* (1880); [illegible] 1886), etc. ; sa *Biographie*, par Donop (1890).

MANNHEIM (Amédée), géomètre français, né à Paris en 1831. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il devint colonel d'artillerie et professeur de géométrie descriptive à l'Ecole polytechnique. Mannheim est l'auteur de nombreux mémoires insérés dans le « Bulletin de la Société mathématique de France », dans le « Journal de l'Ecole polytechnique », etc. Citons plus particulièrement une *Théorie géométrique de l'hyperboloïde*, un *Mémoire d'optique géométrique*, etc. Il a publié à part : *Transformation [illegible] des polaires réciproques* (1857); *Premiers éléments de la géométrie descriptive* (1882); *Cours de géométrie descriptive de l'Ecole polytechnique* (1886); *Principes et développements de géométrie cinématique* (1894).

MANNIELLE (*ma-ni-èl'*) n. f. Genre d'orchidacées comprenant une seule espèce de l'Afrique tropicale, dans laquelle sépales, pétales et onglet du labelle sont soudés en un tube.

MANNLICHER (Ferdinand), ingénieur allemand, né à Mayence en 1848, mort à Vienne en 1904. Il inventa, en 1878, le premier modèle d'un fusil à magasin et à répétition, le fusil Mannlicher, qui fut adopté dans l'infanterie austro-hongroise. On lui doit aussi d'autres modèles d'armes à feu et un pistolet à répétition. Il devint ingénieur en chef d'une compagnie de chemins de fer et fut nommé, en 1899, membre de la Chambre des seigneurs en Autriche.

MANOGRAPHE [illegible] écrire) n. m. Terme, qui est communément employé comme synonyme de manomètre enregistreur, et qui est plus spécialement réservé depuis quelque temps pour désigner les indicateurs optiques utilisés pour obtenir le diagramme des [illegible] Ces appareils, dont il existe plusieurs types, se composent essentiellement d'un miroir, qui est soumis simultanément aux actions d'un organe manométrique, qui lui transmet un mouvement, fonction de la pression dans le cylindre, et d'un organe qui lui communique un second mouvement, fonction du chemin parcouru par le piston. Ces mouvements du miroir sont rendus perceptibles par les déplacements qu'ils impriment à un faisceau lumineux issu d'un foyer convenablement placé, et qui, après réflexion sur le miroir, vient frapper soit une glace dépolie, soit une plaque ou un papier sensible, suivant qu'on veut simplement voir l'aspect du diagramme, ou enregistrer photographiquement la courbe.

Manographe.

MANS (RACE DU), race française de gallinacés, originaire des environs du Mans.

— ENCYCL. Cette race est assez semblable à celle de la Flèche, dont elle peut être considérée comme une variété : la crête, au lieu de présenter les deux cornes caractéristiques des fléchois, est plus volumineuse et se termine aussi en une sorte d'éperon ; les barbillons, d'un rouge vif, sont très développés, les oreillons petits et blancs. Très rustiques, les volailles du Mans s'acclimatent avec plus de facilité et se développent plus rapidement que celles de la Flèche et sont, pour ces raisons, recherchées par les fermiers. Leur chair est très délicate et les poulardes et chapons du Mans jouissent depuis longtemps d'une renommée universelle.

* **MANTES** (RACE DE), race française de gallinacés dont le plumage ressemble à celui des volailles de Houdan.

— ENCYCL. La poule *de Mantes*, qui convient particulièrement au peuplement des fermes, est bonne pondeuse, et remarquable couveuse ; d'un élevage facile, elle possède une chair succulente.

Le coq de Mantes est d'un aspect très élégant et s'il a quelque ressemblance avec le coq de Houdan quant au [illegible] gris rosé, marbré de noir, et surtout par la tête : alors que chez les individus de la race de Houdan celle-ci est surmontée d'une huppe de plumes retombant sur la face qu'elle couvre en partie, chez ceux de Mantes elle est ornée d'une crête simple, bien dentelée et de barbillons courts cachés dans une cravate de plumes d'un bel effet, qui remonte jusque sous le bec.

MANTEUFFEL (Otto-Charles-Gottlob, baron DE), homme politique allemand, né à Berlin en 1844. Fils du baron Otto-Théodore, ministre prussien, il étudia le droit et les sciences politiques aux universités de Berlin et de Gœttingue, entra dans l'armée et fut officier de cavalerie, puis donna sa démission, devint landrat (sous-préfet) de 1872 à 1895 et se lança dans la politique. Membre du Reichstag de 1877 à 1898, il se plaça à la tête du parti con-

servateur, dirigea en 1892 le congrès de ce parti tenu dans la salle de Tivoli, à Berlin, qui élabora un programme, et se prononça pour l'antisémitisme. [illegible] des libéraux contre le chancelier de Caprivi, de 1890 à 1894, et exigea des mesures contre les socialistes et en faveur des clergés protestant et catholique. Membre de la Chambre prussienne depuis 18[illegible], il en a été notamment vice-président en 1[illegible]. [illegible] depuis la majorité conservatrice. Il a demandé la suppression du suffrage universel pour les élections au Reichstag, des mesures de répression contre les [illegible], des tarifs douaniers prohibitifs et la direction des écoles par les clergés ; il a été proclamé le chef de la noblesse prussienne et son candidat au poste de chancelier de l'Empire pour une politique de combat réactionnaire. Il est devenu directeur de la province de Brandebourg.

* **Mantinée**, ville de la Grèce ancienne. — *Fouilles.* L'école française d'Athènes a fouillé l'emplacement de Mantinée, reconstruite par Epaminondas au milieu du IVe siècle avant notre ère. Autrefois, on ne voyait guère au-dessus du sol que le soubassement elliptique du double mur d'enceinte, long d'environ 4 kilomètres et assez bien conservé. L'école française a exploré surtout la partie centrale de la ville. On a découvert le dallage de plusieurs rues, les portiques de l'agora, des propylées, deux marchés et des boutiques, le théâtre, le bouleutérion ou palais du Sénat, une exèdre, une tribune, des trésors, les restes de plusieurs petits temples, des bas-reliefs et des inscriptions.

Mantovani (Dino), critique italien, né à Venise en 1862, professeur de littérature italienne à l'université de Turin. Ecrivain spirituel et brillant, Mantovani est l'un des critiques les plus écoutés d'Italie. Outre les chroniques qu'il donne à diverses revues, il a publié un volume de nouvelles : *Novelle* (1887) et plusieurs études d'histoire littéraire : *Carlo Goldoni e il teatro di San Luca a Venezia* (1885) ; *Passioni illustri* (1895) ; *il Poeta soldato* ; *Ippolito Nievo* (189[illegible]).

* **MANUTENTIONNAIRE** (*tan-si-o-nèr'*) n. — Personne employée à la manutention des marchandises dans un magasin.

MAOUTIE (*ti* — genre dédié à Le Maout, bot. franç.) n. f. Genre d'urticacées-bœhmériées, caractérisé par l'absence de périanthe à la fleur femelle. La *maoutie puya* de l'Himalaya est un arbrisseau de 2 à 3 mètres, à feuilles lancéolées, dont les fibres péricycliques servent à faire non seulement de fortes cordes, mais encore de fins tissus.)

Maquenne (Léon-Gervais-Marie), chimiste français, né à Paris en 1853. Il professa d'abord au collège Chaptal, puis, après avoir soutenu sa thèse de doctorat ès sciences à la Sorbonne (1880), il devint aide-naturaliste au Muséum, où il fut nommé titulaire de la chaire de physiologie végétale. Ses principaux travaux se rapportent soit aux fonctions essentielles de la vie des plantes, soit à l'extraction et à la détermination des principes élaborés. Citons, en particulier, ses expériences sur l'évaporation de l'eau par les végétaux, sur le rapport entre l'humidité des graines et la destruction de leur pouvoir germinatif, sur l'absorption de l'acide carbonique par les feuilles, sur les relations existant entre la fonction chlorophyllienne et la composition spectrale des radiations incidentes, etc. Enfin ses recherches sur les sucres (constitution de l'inosite, de la pinite, synthèse de l'érythrite) et sur les transformations de l'amidon sont importantes par leur portée pratique. Maquenne fut élu membre de l'Académie des sciences de Paris en 1904.

MARAÎCHIN, INE (*ré*) adj. Qui concerne le Marais vendéen, le bas Poitou, les îles de Mont et de Sion : *Coutumes* MARAÎCHINES. *Variété maraîchine*, Variété de bovidés issue de la race vendéenne. V. VENDÉEN.

— n. Habitant de ces contrées : *Les* MARAÎCHINS *sont remarquables par leur endurance.*

MARAÎCHINAGE (*ré*) n. m. Cout. Au pays de Mont et dans le bas Poitou, Habitude qu'ont les garçons et les filles à marier de se donner des baisers avec pénétration buccale de la langue.

* **MARAIS** n. m. — Encycl. Dr. *Marais salants.* Aucun marais salant ne peut être établi qu'en vertu d'un arrêté du ministre des finances, appelé à fixer les conditions auxquelles doit satisfaire l'intéressé afin d'assurer le recouvrement de l'impôt sur le sel et de protéger tous les intérêts publics (douanes, domaines, guerre, marine, etc.) ou privés qui se trouvent engagés. (L. du 17 juin 1840.)

Les enquêtes relatives à la concession des autorisations de l'espèce rentrent dans les attributions de l'administration des douanes.

Les concessionnaires sont tenus de faire construire à leurs frais sur le point désigné par la douane un bâtiment pour le logement de la brigade préposée à la surveillance et au besoin pour l'installation des agents de la perception. Ils doivent entourer le salin, soit d'un mur ou d'une palissade en bois ayant 2 mètres d'élévation au-dessus du sol, soit, suivant les usages, d'un fossé ayant au moins 3 mètres de profondeur et 5 mètres de largeur et dans lequel l'eau doit être constamment entretenue à un niveau convenable. Ils ne peuvent pratiquer dans le salin qu'une issue permanante. Ils sont enfin obligés de se conformer aux indications du service pour le choix des lieux où les sels doivent être réunis en camelles ou mulons et pour l'extraction des sels composant chacune de ces masses.

Marais (Adolphe-Charles), peintre paysagiste français, né à Honfleur (Calvados) en 1850. Elève de Busson, Berchère et C. de Cock. Il a débuté au Salon de 1876 avec *le Passage du ruisseau*. Il a exposé depuis : *Vaches au ...* [illegible] *à Touques* (1878) ; *un Orage aux environs d'Arna...* [illegible] *et Chemin de la ferme de Blackhurst* (1879) ; [illegible] *; Troupeau en marche* (3e médaille, 1880) ; *le Gué* (2e médaille, 1883). Cette même œuvre lui valut une médaille de bronze à l'Exposition universelle [illegible] *... marais Verdier* ont été récompensés par une médaille d'argent en 1900.

Marangu, station militaire de l'Afrique orientale allemande [illegible] du Kilimandjaro [illegible] versant oriental de cette montagne. [illegible] 1891, elle est devenue aussi en 1893 une station scientifique.

Marbach, [illegible] de Lucerne (district d'En[illegible]), [illegible] élève de bétail. Centre d'excursions [illegible].

* **MARC** n. m. — Encycl. Dr. Les *marcs* sont au nombre des matières que les propriétaires récoltants peuvent distiller librement sous le couvert du privilège des bouilleurs de cru. (Loi du 27 févr. 1906.) V. BOUILLEUR DE CRU.

Aux termes de l'art. 8 de la loi du 6 août 1905, tout expéditeur de marcs de raisins ou de lies sèches est obligé de se munir à la recette buraliste d'un passavant de 10 centimes, indiquant le poids expédié et l'adresse du destinataire. Mais cette disposition ne concerne pas les transports effectués par les récoltants soit pour utiliser leurs propres marcs à des usages agricoles, soit pour ramener chez eux les résidus provenant de leurs vendanges lorsque celles-ci ont été pressurées en dehors de leur domicile. Elle a uniquement pour but de suivre les marcs et les lies susceptibles d'être utilisés à la fabrication de vins artificiels. Les contraventions à cette prescription sont punies des peines édictées par l'art. 7 de la loi du 12 juin 1873. [Amende de 200 fr. à 1.000 francs et confiscation des produits saisis.] (Loi de fin. du 17 avril 1906.)

Marcel (Henry-Camille), écrivain et administrateur français, né à Paris en 1854. Auditeur au conseil d'Etat en 1878, il fut chef de cabinet de Challemel-Lacour, aux Affaires étrangères, en février 1883, et maintenu dans les mêmes fonctions par Jules Ferry, d'octobre 1883 à avril 1885. Il appartint entre temps au conseil de préfecture de Seine-et-Oise et au conseil d'Etat comme maître des requêtes. Devenu directeur du cabinet et du personnel aux affaires étrangères en mai 1896, il quitta ces fonctions en janvier 1898, pour représenter la France à Stockholm. Nommé conseiller d'Etat en juillet 1899, il fut appelé, le 30 octobre 1903, à la direction des beaux-arts. Par suite de la transformation de la direction des beaux-arts en sous-secrétariat d'Etat, il n'eut pas le temps de réaliser le programme qu'il s'était tracé. Il fut nommé à sa sortie de la direction des beaux-arts, le 10 mars 1905, administrateur général de la Bibliothèque nationale, en remplacement de Léopold Delisle. Il a publié, dans divers périodiques, de nombreuses études d'art, et il a, en outre, fait paraître un volume : *J.-F. Millet* (1902) ; *la Peinture française au XIXe siècle* (1905) ; *la Bibliothèque nationale*, en collaboration avec Marchal, Bouchot, Babelon et Couderc (1906).

Marcelles (Marcel-Paul-Roger Fournier, dit), compositeur français, né à Paris en 1863. D'abord élève de l'Ecole centrale des arts et manufactures, il étudia ensuite la musique avec André Gédalge. Il a fait représenter plusieurs pantomimes et ballets : *Pierrette doctoresse* (1891) ; *Ludus pro patria* ; *Zut!* (1894) ; *l'Enlèvement des Sabines*, puis *Au drapeau !* pièce d'ombres (1900) ; et quelques opérettes : *Veuve Prosper, successeur ; une Bonne soirée*, et *Voluptata*. Enfin il a écrit la musique de plusieurs revues : *Paris-Forain, Paris-Trianon, les Dessous de l'année, Descends donc de ton cadre*, etc.

* **Marchand** (Jean-Baptiste), officier et explorateur français, né à Thoissey (Ain) en 1863. — Il fit la campagne de Chine comme chef d'état-major et, après l'entrée des contingents à Pékin, il fut chargé de la direction de la police et du rétablissement de l'ordre (1902). Il avait été promu colonel en 1902 ; il démissionna en 1904, pour des raisons d'ordre politique. Aux élections législatives, le colonel Marchand accepta une candidature nationaliste dans la 1re circonscription du Xe arrondissement de Paris. Il échoua, au second tour de scrutin, le 20 mai 1906, contre Groussier, socialiste unifié.

MARCHANDISE n. f. — Encycl. *Marchandises dangereuses.* Dr. Il est défendu, sous peine d'une amende de 16 francs à 3.000 francs, d'embarquer ou de faire embarquer sur un bâtiment de commerce employé à la navigation maritime ou à la navigation sur les rivières et canaux, d'expédier ou de faire expédier par voie de terre des matières pouvant être une cause d'explosion ou d'incendie sans en avoir déclaré la nature au capitaine, maître ou patron, au commissionnaire expéditeur ou au voiturier et sans avoir apposé des marques apparentes sur les emballages. Cette défense s'étend à l'embarquement sur un navire étranger dans un port français ou sur un point quelconque des eaux françaises. (Loi du 18 juin 1870, art. 1er.)

Les matières pouvant être une cause d'explosion ou d'incendie sont divisées en deux catégories : 1° les matières explosibles ou très dangereuses et dont le transport exige les plus grandes précautions : nitroglycérine, dynamite, picrates, coton-poudre, coton azotique pour collodion, fulminates purs ou mélangés, amorces, mélanges de chlorates et d'une matière combustible, poudres et cartouches de guerre, de chasse et de mine, pièces d'artifice, mèches de mineur, acide carbonique liquéfié ; 2° les matières inflammables et comburantes ou moins dangereuses, mais dont il importe cependant de soumettre le transport à des précautions spéciales : phosphore, allumettes, sulfure de carbone, éthers, collodion liquide, huiles brutes, essences et huiles lampantes, de pétrole, de schiste, de boghead, de résine, essence de houille, benzine, toluène, acide nitrique monohydraté, carbure de calcium, chlorure de méthyle. (Décr. des 12 août 1874, 15 janv. 1875, 23 mars 1901, 31 août 1905, 14 février 1906.)

Les substances de la première catégorie sont désignées par des marques de couleur rouge, celles de la deuxième catégorie par des marques de couleur verte. Ces marques, d'une surface d'un décimètre carré au moins, doivent être ou bien tracées au pinceau en couleur à l'huile ou formées d'une peau ou étoffe solide quelconque. Leur nombre et l'endroit de leur apposition varient suivant le volume des colis et la nature de leur emballage. (Déc. 12 août 1874, art. 4 et 5.)

Les mesures et les précautions à prendre pour l'embarquement et le débarquement des matières dangereuses, ainsi que pour le stationnement dans les ports des navires chargés de ces matières, ont été minutieusement indiquées par les décrets des 2 septembre 1874, 31 juillet 1875, 30 décembre 1887. Au nombre de ces prescriptions, citons l'obligation pour les navires en stationnement d'arborer un pavillon rouge à l'endroit le plus apparent, de rester séparés des autres navires à la distance de 50 mètres, et de s'entourer, à leurs frais, d'une ceinture de barrages isolateurs lorsque leur chargement excède 15.000 litres de matières dangereuses.

Plusieurs arrêtés ministériels ont réglementé le transport par chemin de fer des matières dangereuses et notamment de la dynamite.

Marche nuptiale (*La*), pièce en quatre actes d'Henry Bataille (Vaudeville, 27 oct. 1905). — Cette œuvre met en action trois ou quatre idées : la contradiction entre les lois de la nature et les conventions de la société ; la légèreté avec laquelle se concluent nombre d'unions destinées, dans la pensée des contractants, à être éternelles ; l'irrévocabilité du « don de soi », quand il est fait par une créature d'élite ; l'impossibilité, pour deux êtres de classe différente, de se pénétrer et de s'adapter complètement.

Grâce de Plessans, jeune fille provinciale de noble famille, mystique et passionnée pour la musique, s'éprend de Claude Morillot, qui la lui enseigne. Ses parents refusant leur consentement au mariage, elle part avec lui pour Paris. Vaillamment, elle brave la misère. Une amie de pension, Suzanne Lechâtelier, a procuré à Claude une place dans les bureaux de son mari. Or, il arrive que Lechâtelier, après avoir seulement désiré Grâce, qui le remet à sa place avec une dignité souriante, s'éprend réellement de la jeune femme et l'entoure de mille prévenances enlaçantes ; il arrive que peu à peu apparaissent, chez Claude Morillot, une certaine vulgarité, un peu d'insuffisance, même quelque indélicatesse ; il arrive enfin que Grâce, tout en s'efforçant de se persuader qu'elle n'aimera jamais que Claude, s'aperçoit qu'elle aime à son tour Lechâtelier. Désespérée de s'être trompée en faisant le « don de soi », préférant la mort à la honte de trahir son amie, elle se tue d'un coup de pistolet.

Cette intéressante étude de psychologie est habilement mise en scène ; et la comédie s'achemine avec émotion vers le drame qui la termine.

Marchi (Emilio de), romancier italien, né et mort à Milan (1851-1905). Il fut d'abord secrétaire, puis professeur (1896) à l'Académie scientifico-littéraire de Milan. Il forme la transition entre les disciples de Manzoni et les romanciers « véristes » qui leur succédèrent. Comme les premiers, il évite tout ce qui pourrait choquer les oreilles les plus délicates et veut que le roman soit une école de morale ; comme les seconds il aspire à peindre le monde tel qu'il est. Sa préoccupation des problèmes moraux, son indulgente pitié pour les faibles, sa prédilection pour les peintures de la vie bourgeoise l'ont fait comparer à Dickens. Son style est simple et agréable, mais il lui manque le trait et la fantaisie. Ses principaux romans sont : *il Cappello del Prete, Demetrio Pianelli, Arabella, Giacomo l'idealista, Col Fuoco non si scherza, Redivivo.* A la fin de sa vie il se mit à écrire pour la jeunesse : *Premi e castighi ; l'Età preziosa ; I nostri figliuoli ; Lettere a un giovin signore* ; il avait même fondé (1898), sous le titre de *la Buona Parola,* une revue à tendances nettement pédagogiques.

MARCHOIS, OISE adj. De l'ancienne Marche. ‖ *Variété marchoise,* Variété de bovidés, issue de la race vendéenne. V. VENDÉEN.

* **Marcou** (Jules), géologue français, né à Salins en 1824. — Il est mort à Cambridge (Massachusetts) en 1898.

Marcq, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arr. de Soignies]), sur la Marcq, sous-affluent de l'Escaut par la Dendre ; 1.730 hab.

Marc-sonal (Georges Lanos, dit), auteur dramatique français, né à Paris en 1858. Il a fait représenter, soit seul, soit en collaboration, une soixantaine de pièces qui, pour la grande part, ont été jouées dans les cafés-concerts ou dans les théâtres dits « à-côté ». Parmi celles qui ont vu le jour sur de véritables théâtres, nous citerons : *Fausse manœuvre*, à l'Odéon ; *le Voyage en Suède, les Remords de Gédéon, un Ménage en liberté, Modes à l'entresol,* aux Variétés ; *l'Essayeur, la Carte d'Hector, le Lièvre au gîte*, à la Renaissance ; *l'Election Pouparel*, aux Nouveautés ; *une Poire pour la soif*, aux Bouffes-Parisiens ; *Kiki*, au théâtre Cluny ; *les Petites Affiches, la Villa Beaumignard, l'Air de Paris, les Vacances de Toto*, au théâtre Déjazet ; *la Peau de singe*, au théâtre Beaumarchais, etc.

MARDELLE (*dèl'*) n. f. Nom donné dans le Berry aux effondrements tronconiques produits par le passage des eaux souterraines à travers l'argile à silex : *Les* MARDELLES *sont nombreuses dans le bassin supérieur de la Vanne.*

Mardrus (Dr J.-C.), littérateur, né au Caire en 1868. Après avoir fait ses études de médecine et présenté comme thèse de doctorat une *Contribution à l'étude des rétrécissements de l'urètre* (1894), il se consacra entièrement à l'orientalisme et voyagea de longues années à travers l'Orient méditerranéen et les Indes musulmanes, à la recherche de manuscrits arabes. De 1899 à 1904, il publia une traduction nouvelle et complète des *Mille et une Nuits*, d'une grande richesse de style. Il a commencé ensuite une traduction du Coran, dont il a été chargé par le gouvernement français. — Sa femme, Lucie Delarue-**Mardrus**, poétesse française, est née à Honfleur en 1881. Son premier volume de vers, *Occident*, parut en 1901 ; *Ferveur*, en 1902, et *Horizon* en 1904, lui ont succédé. D'inspiration très élevée et très personnelle, les poèmes de Mme Delarue-Mardrus témoignent d'un grand don poétique ; les pensées douces et parfois graves du poète y sont emprisonnées dans une forme très soignée.

MARE n. f. Pop. Embarras, poudre aux yeux. ‖ *Faire de la mare*, Chercher à éclabousser les gens.

Maréchal (Edmond-Henry), historien français, né à Soissons (Aisne) en 1843, mort à Paris en 1897. Il fit ses études au lycée Charlemagne (Paris), entra dans l'Université et professa de 1865 à 1875, notamment à Rennes. Il alla ensuite à Paris, où il fut professeur dans une institution privée. Outre des éditions annotées ou des traductions de textes grecs et latins classiques, il a laissé des ouvrages d'histoire, qui, par leurs qualités de clarté et de concision autant que par le choix judicieux des détails, ont obtenu un grand succès dans les classes : *Biographie des hommes illustres des temps anciens et modernes ; Chronologie aide-mémoire ; Histoire de la civilisation ancienne*, Orient, Grèce et Rome ; *Histoire romaine ; Histoire contemporaine*, etc.

* **MARÉCHAL** n. m. — *Maréchal de la noblesse.* Président du corps de la noblesse en Russie, élu pour trois ans. (Il y en a un par gouvernement et un par district.)

MARÉOSIPHON n. m. Appareil automatique de préservation contre les inondations possibles dues à la marée.

Marès (Henri-Pierre-Louis), chimiste et agronome français, né à Chalon-sur-Saône en 1820, mort à Montpellier en 1905. Ancien élève de l'Ecole centrale des arts et manufactures, dont il était sorti premier en 1843, Ma-

res après s'être formé comme [illegible] de Dumas de Pelouze, de Gerhardt et de [illegible] à Montpellier. Ses travaux sur le [illegible] lui valurent, en [illegible] par la Société d'encouragement [illegible] On lui doit de nombreux ouvrages [illegible] *De la* [illegible] *de la vigne* [illegible] *Mémoires* [illegible]

Mares était membre correspondant de l'Académie des sciences.

*** MARET** (Napoléon-Joseph-Hugues), [illegible] diplomate et grand chambellan, né à Paris en [illegible]. Il y est mort en 18[illegible].

MAREUR n. et adj. m. Pop. Qui fait de la mare, des embarras, cherche à jeter de la poudre aux yeux.

*** MAREY** (Étienne-Jules), médecin physiologiste français, né à Beaune en 1830. — Il est mort à Paris en [illegible].

MAREYAGE [illegible] n. m. Travail [illegible] mareyeur.

MARFAN (Antonin-Bernard-Jean), médecin français, né à Castelnaudary en 18[illegible]. Il fit ses études de médecine à Toulouse et à Paris. Interne des hôpitaux en 1881, docteur en 1887, chef de clinique de Peter à l'hôpital Necker en 1889, médecin des hôpitaux et agrégé de la faculté de médecine en 18[illegible], il [illegible] chargé du cours de clinique des maladies de l'enfance, dans l'étude desquelles il s'est spécialisé. Médecin de l'hôpital des Enfants malades, il a écrit : *Troubles et lésions gastriques dans la phtisie pulmonaire* (1887); [illegible] *Traité de médecine* publié sous la direction de Charcot, Bouchard et Brissaud (1893 et 1901); *Traité de* [illegible] (18[illegible] et 1903); *les Gastro-entérites des nourrissons*; [illegible] *et sur quelques maladies des voies respiratoires* (1905).

MARGA (Louis), officier et géographe français, né en 1846. Élève, en 186[illegible], de l'École polytechnique, il en sortit dans le corps du génie, fut employé en Algérie pendant l'expédition de Kabylie, devint chef de bataillon en 1883, lieutenant-colonel en 1892, et colonel en 1896. Il avait, comme officier supérieur, professé le cours d'histoire militaire à l'École d'application de Fontainebleau, et rempli les fonctions d'attaché militaire en Hollande et en Espagne. Il était, au moment de sa promotion au grade de général de brigade, directeur du génie à Nancy, après avoir rempli les mêmes fonctions à Châlons, et commandé le [illegible] régiment de l'arme à Châlons. Il fut chargé, jusqu'à son passage au cadre de réserve, du commandement du génie du [illegible] corps d'armée, à Nancy. Mathématicien et géographe distingué, le général Marga est l'auteur d'une *Géographie militaire de l'Europe*, restée classique, et d'un très utile *Atlas militaire*.

*** MARGERIE** (Amédée DE), philosophe français, né à Neuilly en 1825. — Il est mort en Normandie, au château de Tancarville, en 1905. A la liste de ses ouvrages, il faut ajouter : *Saint François de Sales* (1899); *le Comte Alexandre de Lambel* (1905).

*** MARGUERITTE** (Paul *et* Victor), écrivains français, nés, le premier, à Laghouat en 18[illegible], le second, à [illegible] en 18[illegible]. — Les œuvres de ces deux écrivains sont de plus en plus des thèses sociales, contestables parfois, mais toujours généreuses. Les frères Margueritte ont mené une vive campagne en faveur de la réforme du mariage, qu'ils désireraient plus accessible, et du divorce, qu'ils voudraient rendre possible par le consentement mutuel. Depuis les *Braves gens* (1901), ils ont publié : *les Deux vies* (1902), apologie du divorce et, en certains cas, de l'union libre; *L'Eau souterraine* (1903), où ils montrent une jeune Arabe, initiée et acclimatée à tous les raffinements de la civilisation parisienne, revenant finir sa vie dans son village algérien, et reconquise par la vie arabe; *la Commune* (1904), qui clôt leur série d'ouvrages sur la fin du second Empire et les débuts de la troisième République, et *le Prisme* (1905), où ils étudient, en même temps que l'égoïsme masculin et l'aveugle amour des mères, « ce culte aveulissant de l'argent, qui est une des tares de notre mariage contemporain »; en 1906, *les Pas sur le sable*. Ils ont fait représenter au théâtre (Odéon, 1905) une comédie en trois actes, *le Cœur et la Loi*, où, dans un cas passionnel déterminé, ils donnent raison à celui-là contre celle-ci. — Paul Margueritte fut un des membres désignés par Edmond de Goncourt pour faire partie de son académie; il a été élu président du comité de la Société des gens de lettres, le 26 mars 1906.

P. Margueritte.

V. Margueritte.

MARGUILLIER (Auguste), littérateur et historien d'art français, né à Brienne-la-Ville (Aube) en 1862. A la suite d'un long séjour en Autriche, il a donné au « Tour du Monde » : *A travers le Salzkammergut* (1895), publié ensuite en volume, et *En Tyrol* (1899). Comme écrivain d'art, on lui doit : *un Maître oublié du XVe siècle : Michel Parcher* (1894); *Charles Dulac : Toyes artistique et pittoresque* (1899), ces trois études parues dans la « Gazette des Beaux-arts », dont il est secrétaire de la rédaction; [illegible] dans la « Collection des Grands Artistes »; *l'Art allemand et autrichien*, dans le « Musée d'art », etc. Il a traduit en [illegible]

MARIA ANTIQUA [illegible] dans le palais de Caligula, et dont les ruines en bon état ont été retrouvées en 1900. C'est une basilique [illegible] étaient couverts de peintures en partie bien conservées. Quelques-unes, portraits de papes au nimbe carré, signe indiquant qu'ils étaient vivants lorsque furent exécutées les peintures, permettent de les attribuer aux VIIe, VIIIe et IXe siècles. [illegible] vastes compositions. De nombreux d'épisodes de l'Ancien et du Nouveau Testament, presque toute la Bible, pourrait-on dire, sont figurés sur les murs de *Sancta Maria Antiqua*, ainsi que des scènes tirées de l'histoire des martyrs. Tout le répertoire de la peinture chrétienne s'y trouve comme en germe.

Mariage de minuit (LE), roman par Henri de Régnier (1903). — Françoise de Cléré, jeune orpheline, vit avec une tante de réputation suspecte, qui la compromet inconsciemment par ses galantes aventures. L'ayant surprise un jour en compagnie d'un amant, Françoise comprend qu'il ne lui est plus possible de demeurer dans la même maison. [illegible] riage des jeunes gens, qui, partis dans la soirée pour le château de Grandmont, se donnent l'un à l'autre, sous les arbres du parc, [illegible] cours du volume, trois ou quatre autres histoires, plus ou moins épisodiques, que l'auteur lie entre elles et à la principale avec beaucoup d'adresse. Il y a là maintes jolies scènes et toute une galerie de portraits qui allient à leur expressive précision une aisance charmante. Le style, plein de légèreté, de naturel, reproduit les qualités de grâce aisée et de [illegible] XVIIIe siècle.

MARIAKERKE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Gand]); [illegible] hab.

MARIA-VICTORIA DAL POZZO DELLA CISTERNA, duchesse d'Aoste et reine d'Espagne, née en 1847, morte à San-Remo en 1876. Elle [illegible] mais son père, le prince Charles-Emmanuel dal Pozzo della Cisterna, appartenait à l'une des plus vieilles et des plus nobles familles de l'Italie. Sa mère [illegible] sœur de la veuve du comte de Montalembert. Elle épousa en 1867 le duc d'Aoste, dont elle eut trois enfants. Lorsque son mari eut été appelé au trône d'Espagne, elle le suivit à Madrid, où le sérieux de son esprit cultivé, sa bienfaisance, la dignité de son attitude au milieu d'une nation visiblement hostile à la nouvelle dynastie venue de l'étranger, commandèrent le respect, à défaut de l'affection. Elle relevait de couches au moment de la brusque abdication de son mari (1873), et ne voulut pas séjourner un jour de plus au palais royal de Madrid. Son départ précipité pour Lisbonne, avec son enfant, fut encore attristé par la dureté des Espagnols, qui la laissèrent sans secours, et presque sans pain. Elle ne devait jamais se relever de l'émotion et des fatigues de ce voyage; elle mourut trois ans après, à San-Remo.

MARIAVITES n. m. pl. Secte chrétienne qui s'est formée en Pologne en 1905, dans la ville de Plock. (Une blanchisseuse a prétendu réincarner la mère de Dieu et annoncé qu'elle mettrait au monde l'Antéchrist. Autour d'elle se sont groupés quelques prêtres catholiques, s'efforçant de ramener le culte à sa pureté première. Ils refusent tout casuel et se proclament [illegible] MARIAVITE.

MARIE (les Trois). V. SAINTES-MARIES, au t. VI.

MARIE, duchesse DE WURTEMBERG, né à Palerme en 1813, morte à Pise en 1839. Fille de Louis-Philippe, roi des Français, épouse du duc Frédéric-Guillaume-Alexandre de Wurtemberg, elle était artiste distinguée. Ary Scheffer fut son maître. Son œuvre la plus connue est la *Statue de Jeanne d'Arc* tenant son épée à deux mains comme une croix, dans une attitude de fervente prière. Elle a fait en outre, dans sa très courte vie : un *Ange priant*, dans la chapelle de Saint-Ferdinand du Bois de Boulogne; dans la chapelle de Saint-Saturnin, à Fontainebleau, un vitrail : *Sainte Amélie* (exécuté d'après ses dessins); un *Bayard mourant* : des bas-reliefs sur la [illegible] buste de la *reine des Belges*. De nombreux [illegible] les lithographes, [illegible] chapelle de Dreux est [illegible] cesse est d'H. Lemaire, et en regard se trouve placé l'*Ange de la résignation*, dû à la princesse elle-même.

*** MARIE** (Pierre), médecin français, né à Paris en 1853. — Élève de Bouchard et de Charcot, dont il fut le chef de clinique à la Salpêtrière, il démontra la fréquence de l'origine infectieuse de nombre de maladies de la moelle épinière et notamment de la sclérose en plaques. Puis il étudia et donna la description d'une nouvelle maladie, l'acromégalie, affection qui déforme le squelette, grandit le maxillaire inférieur, les pieds et les mains et provoque le gigantisme (Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière, 1888-18[illegible]). On lui doit aussi de curieuses observations sur le thorax en bateau des syringomiéliques, la taille de guêpe de l'atrophie musculaire progressive, l'ankylose des articulations scapulo-humérales. Devenu professeur agrégé de la faculté de Paris et médecin des hôpitaux, il a fait de nombreuses conférences à l'hospice de Bicêtre et à la Faculté, qu'il a réunies [illegible] 18[illegible], il y a résumé ses travaux.

Marie (MALADIE DE). Hypertrophie des mains, des pieds et même de l'extrémité céphalique, vraisemblablement liée à des troubles [illegible]. V. ACROMÉGALIE.

Marie-Anna [illegible] une croix de Malte en or émaillée bleu ciel, bordée d'or, qui porte en son milieu un médaillon où figure le portrait de la reine Marie-Anna; la croix est surmontée [illegible] seconde classe, le bijou est le même, mais la couronne [illegible] la troisième, le bijou est d'argent. Le revers de chacun d'eux porte dans le médaillon les lettres M. A. [illegible]

*** MARIE-CHRISTINE** (Désirée-Henriette [illegible]

MARIE-HENRIETTE [illegible] II. Fille de l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie, et de l'archiduchesse Marie-Dorothée, princesse de Wurtemberg, l'archiduchesse Marie-Henriette était cousine de l'empereur d'Autriche, François-Joseph. Elle épousa en 1853 Léopold, duc de Brabant, alors âgé de dix-huit ans, fils du roi des Belges Léopold Ier. A la mort de celui-ci, en 1865, le duc de Brabant lui succéda sous le nom de Léopold II, et Marie-Henriette devint reine des Belges. Elle avait les sympathies du peuple belge; cependant, bien qu'elle se fût toujours tenue à l'écart de la politique, elle fut accusée à tort d'avoir favorisé l'élection des députés catholiques et s'en montra émue. Sa vie fut troublée par de grands chagrins et des deuils de famille. (V. LÉOPOLD II.) Elle finit par se retirer de la cour, vivant à Laeken ou à Spa, où elle partageait son temps entre les arts et les sports.

Marie-Henriette.

MARIEKERKE, comm. de Belgique (prov. d'Anvers arrond. de Malines]), sur l'Escaut; 1.500 hab.

MARIE-LOUISE, princesse de Bulgarie, née en 1870, morte en 1899. Elle appartenait à la maison de Parme. Le prince Ferdinand de Bulgarie l'épousa en 1893. Elle lui a donné quatre enfants : le prince Boris, né en 1894; le prince Cyrille, né en 189[illegible] [illegible] Marie-Louise, catholique fervente, fut vivement affectée lorsque le prince Ferdinand crut devoir convertir à [illegible] est resté populaire en Bulgarie.

MARIENFOLD. Géogr. V. NAGY-TEREMIA.

MARIGNY-SUR-MER, écart de la comm. de Longues, dans le départ. du Calvados, arr. et à 7 kilom. de Bayeux, sur la Manche; 250 hab. Petite plage de sable.

MARILLIER (Léon), professeur et écrivain français, né à Lyon en 1842, mort à Paris en 1901, des suites d'un accident survenu en mer. Agrégé de philosophie, il devint maître de conférences à l'École des hautes études, où il étudia spécialement les religions des peuples non civilisés. Il professa, en outre, l'histoire nationale à l'enseignement supérieur populaire de la ville de Paris, et fut nommé, au commencement de 1901, maître de conférences pour l'enseignement de la psychologie et de la morale à l'École normale supérieure des jeunes filles de Sèvres. Il avait fait de nombreuses conférences pour la Ligue contre l'alcoolisme, la Ligue de la paix, la Ligue du relèvement moral et pour le comité de défense des Arméniens. Il collaborait activement à la « Revue de l'histoire des religions », qu'il dirigeait avec Réville depuis 1896, à la « Revue philosophique », au « Signal », à l' « Année biologique » et à diverses revues étrangères. Il avait publié : *la Liberté de conscience* [illegible] *l'Idée de justice chez les peuples non civilisés* (1894); *la Sensibilité et l'Imagination chez George Sand* (18[illegible]); *la Question arménienne* (1897). On lui doit encore : *les Hallucinations télépathiques*, traduction française, abrégée des *Phantasms of the living* de Gurney, Myers et Podmore (1892), et *Mythes, Cultes et Religions*, traduits de A. Lang (1896).

MARIN (Paul), officier et écrivain militaire français, né à Provins en 1850. Élève de l'École polytechnique en 1869, il fit comme officier d'artillerie la campagne de 1870, passa ensuite par l'école de Fontainebleau, et quitta l'armée comme capitaine. Officier instruit, écrivain de mérite, le capitaine Marin a publié un certain nombre de volumes sur l'histoire militaire, la politique étrangère, etc. Nous citerons notamment : *les Chemins de fer stratégiques* (1883); *l'Art militaire dans la première partie du* [illegible] *fin du XIXe siècle* (1889); etc. Au moment de l'affaire de la revision du procès Dreyfus, il a étudié en quatre volumes d'une plume alerte, et qui témoignent d'un souci très méritoire d'impartialité, les premiers épisodes de la campagne de revision : *Esterhazy?* (1898); *le Capitaine* [illegible]

MARINE [illegible] En vue d'encourager les constructeurs français de bâtiments de mer destinés à la marine marchande, la loi du 19 avril 1906 a modifiée les bases établies par la loi du 30 janvier 1893 pour l'allocation des primes à la construction des navires et a sensiblement surélevé le taux de celles-ci. Elle a incité en outre les intéressés au progrès en leur allouant une prime plus forte pour les navires à vapeur que pour les navires à voile.

Cette dernière distinction est également établie par la même loi pour l'allocation des compensations d'armement aux bâtiments de mer de construction française et étrangère jaugeant plus de 100 tonneaux, armés sous pavillon français pour le long cours et le cabotage international, qui seront francisés à partir de sa promulgation, sous la réserve, pour les navires construits à l'étranger, d'être âgés de moins de deux ans au moment de leur francisation. Le montant de la compensation d'armement continue à être calculé par chaque jour d'armement administratif et par tonneau de jauge brute totale, mais le taux fixé par la loi du 7 avril 1902 a été modifié. Le droit à la compensation d'armement est exclusivement acquis aux navires qui justifient par chaque jour d'armement administratif, entre la date de l'armement du rôle et celle de son désarmement, d'un parcours moyen dont la longueur est fixée par la loi à une distance d'autant plus étendue — de 35 milles à 90 milles — que les navires ont réalisé une plus grande vitesse — de 9 nœuds à 14 nœuds et au-dessus — aux essais à demi-charge. Le taux de la compensation est réduit de 15 p. 100 pour les navires dont cette vitesse a été inférieure à 10 nœuds mais égale ou supérieure à 9 nœuds; il est majoré au contraire de 10, 20 ou 30 p. 100 pour ceux qui ont réalisé lors de ces essais une vitesse de 14, 15 ou 16 nœuds. Toute allocation est refusée à ceux dont la vitesse a été inférieure à 9 nœuds. Pour bénéficier de la compensation d'armement, les bâtiments doivent en outre justifier qu'ils ont transporté, depuis leur départ d'un port français jusqu'à leur retour dans un port français, et au moins sur le tiers du parcours total effectué, une quantité de marchandises représentant en tonneaux d'affrètement au moins le tiers de leur jauge nette. (Loi du 19 avril 1906, art. 4 à 7.)

Indépendamment des primes à la construction et des compensations d'armement, des primes de navigation continuent d'être accordées, aux conditions déterminées par la loi du 7 avril 1902, aux navires de mer construits en France, jaugeant plus de 100 tonneaux bruts, naviguant sous pavillon français.

Pour l'allocation des primes de navigation et compensations d'armement, l'estimation en tonneaux d'affrètement du chargement des navires qui transportent des voyageurs, des animaux ou des voitures s'effectue à raison d'un tonneau et demi par chaque passager embarqué ou débarqué, de deux tonneaux par chaque tête de gros bétail, chevaux et mulets; d'un demi-tonneau par chaque tête de petit bétail; de trois tonneaux par voiture à deux roues et de quatre tonneaux par voiture à plus de deux roues. Les bagages des voyageurs, y compris leurs petites provisions de voyage, ne sont pas comptés dans l'évaluation des marchandises embarquées ou débarquées. (Loi du 19 avril 1906, art. 13.)

Les infractions aux prescriptions concernant les conditions de travail, la sécurité et l'hygiène à bord, relevées par les autorités compétentes, peuvent entraîner, suivant leur gravité, la suppression ou la réduction, par fractions de un ou plusieurs vingtièmes, de la compensation d'armement. (Même loi, art. 18.)

— Admin. *Ministère de la marine*. La direction de l'administration de la marine appartint jusqu'en 1627 au grand amiral. En 1627, Richelieu supprima cette charge et créa deux départements, la marine de ponant et la marine de levant, dirigés chacun par un amiral. Ils furent réunis en 1669 sous la direction de Colbert. Après la Révolution, le ministère de la marine fut organisé et réorganisé par une foule de décrets et arrêtés, dont les principaux sont ceux des 27 avril et 27 mai 1791, et le plus récent celui du 8 mars 1905. Les colonies qui ont été longtemps une direction ou un sous-secrétaire d'Etat du ministère de la marine en ont été détachées complètement pour former un ministère distinct, le 20 mars 1894.

Le ministère de la marine comprend : le cabinet technique et administratif du ministre, avec l'état-major particulier, un bureau de l'enregistrement du chiffre et de la correspondance, un bureau du budget et des travaux parlementaires et le service du contentieux, et un cabinet civil. Vient ensuite : l'état-major général de la marine, avec trois sections : 1° celle qui étudie les forces maritimes et la défense des côtes des puissances étrangères et réunit en archives les documents qui s'y rattachent; 2° celle qui s'occupe des défenses des ports de guerre, des points d'appui de la flotte et des côtes métropolitaines et coloniales, des défenses fixes et mobiles, enfin des relations, au point de vue militaire, avec les ministères de la guerre et des colonies; 3° celle qui centralise les renseignements sur la flotte française, prépare les opérations militaires et navales, dirige l'instruction et prépare la mobilisation.

Le service hydrographique comprend sept sections : 1° [illegible] générale; 2° côtes de France; 3° cartes et archives, marées; 4° instructions nautiques; 5° instruments scientifiques; 6° instruments nautiques; 7° météorologie nautique; plus un bureau administratif et une bibliothèque.

Les services de la flotte armée se composent : de la sous-direction du service du personnel de la flotte; de la sous-direction du service administratif; du magasin central de la marine.

Les services de la flotte en construction comprennent : la direction centrale des constructions navales, la direction centralisant les services des recettes et de la surveillance des travaux confiés à l'industrie; la section technique des constructions navales; la direction centrale de l'artillerie navale, du laboratoire central [illegible].

Enfin il y a encore : le service central des travaux hydrauliques et des bâtiments civils; les services financiers [illegible] comptabilité.

La marine marchande forme une direction subdivisée en bureau de la navigation commerciale, bureau des pêches et de la domanialité maritimes, bureau de l'assistance et [illegible] des primes et encouragements à la marine marchande.

[illegible] de la marine a un fonctionnement spécial sous la direction d'un administrateur.

Marine (LABORATOIRE D'EXPÉRIENCES DE LA). — Il a été organisé à Paris, près des fortifications, boulevard Brune, et inauguré en juillet 1906. Construit sur le modèle des établissements analogues qui existent en Angleterre et en Amérique, il comprend un bassin de 125 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, au-dessus duquel est installée une plate-forme munie de tous les instruments de mesure nécessaires pour déterminer les résistances des carènes et le fonctionnement des propulseurs.


Marinoni.

***MARINONI** (Hippolyte), constructeur mécanicien français, né à Paris en 182[illegible]. — Il est mort dans cette ville en 1904.

MARKO Kralivitch (c'est-à-dire *Marko, fils de roi*), prince serbe du XIVe siècle, célèbre par le rôle qu'il joua dans la poésie épique du peuple serbe. Il était fils du roi Voukachin; de 1371 à 1394, il résida à Skopia, dans la vieille Serbie, où l'on voit la pierre de son tombeau. Il fut vassal des Turcs et périt en combattant avec eux contre les Valaques. Après sa mort, son petit royaume fut annexé par le Sultan. Son souvenir est resté populaire dans les Balkans; son nom a été donné à des ruines, à des rochers. Il est le héros de nombreuses épopées qui le représentent sous un aspect tantôt chevaleresque, tantôt odieux.

MARKO VOVTCHOK, pseudonyme de *Marie Alexandrovna* MARKOVITCH, née VELINSKAÏA, écrivain petit-russien. Née vers 1835, elle débuta en 1858 par des contes populaires en petit-russien, qui eurent un grand succès et attirèrent l'attention de Tourguenev. Elle publia alors en grand-russe de nouveaux contes qui lui ouvrirent l'accès des recueils les plus estimés. Elle y fit paraître un certain nombre de romans : *Une âme vivante, Mémoires d'un bedeau, le Nid chaud*, etc. L'une de ses œuvres, *Marousia*, a été adaptée en français par Stahl, et, sous cette forme, couronnée par l'Académie française.

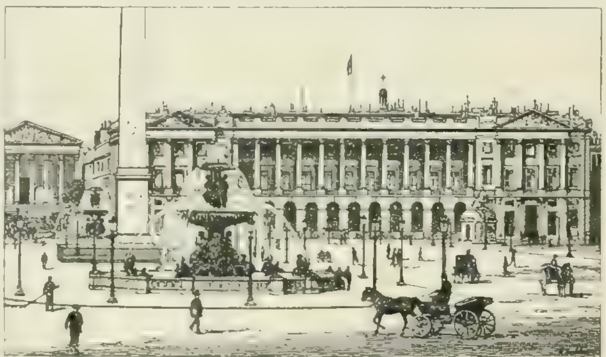
MARKSMAN (*marks-man*) — m. angl. n. m. Sport. Un habile tireur.

MARLIOZ, village de la Savoie, arrond. de Chambéry, à 2 kilom. environ d'Aix-les-Bains; 619 hab. Eaux minérales sulfureuses froides.

MARLITT (E.). V. JOHN (*Eugénie*) au t. V.

MARMOREK (Alexandre), médecin bactériologiste autrichien, né à Mielnica (Autriche) en 1865. Après avoir fait ses études de médecine à Vienne, il y fut reçu docteur en 1889, et se livra à des recherches scientifiques sur certains microorganismes, recherches qu'il vint poursuivre à Paris en 1894. Il entra bientôt à l'Institut Pasteur, où il devint chef de laboratoire dès 1895. On lui doit la découverte d'un sérum destiné à combattre les diverses affections dues au streptocoque (streptococcies).

Marmorek (SÉRUMS DE). Il y en a deux : le *sérum antistreptococcique* et le *sérum antituberculeux*. Ce dernier, plus récent, est à l'étude, et les résultats qu'il a donnés ne paraissent pas de beaucoup supérieurs à ceux obtenus avec les médications similaires.


Ministère de la marine.

MARMOTTAN (Pierre-Joseph-Henri), homme politique français, né à Valenciennes en 1832. Dans sa jeunesse, il prit part au mouvement de résistance contre le coup d'Etat du 2-Décembre et s'était employé, en 1858, à favoriser l'évasion d'Orsini. Docteur en médecine, il exerça à Passy de 1857 à 1866, devint adjoint au maire du XVIe arrondissement (Paris) en 1870, et, élu membre de la Commune en mars 1871, refusa ce mandat. Conseiller municipal de Paris (1871), président du Conseil municipal (1875), il fut élu député par le XVIe arrondissement le 20 février 1876, fit partie des 363, fut réélu avec eux en 1877 et, de nouveau, en 1881. Il démissionna en 1883, après la mort de son frère, se présenta en 1885 dans le Pas-de-Calais et échoua avec toute la liste républicaine. Réélu député du XVIe arrondissement en 1889, contre le candidat boulangiste, en 1893 contre un candidat radical-socialiste, il ne se représenta pas en 1898. Il devint maire du XVIe arrondissement de Paris. Il abandonna volontairement ces fonctions en 1906.

MARMOTTAN (Paul), littérateur français, né à Paris en 1856. Ancien conseiller de préfecture, il a commencé sa carrière d'écrivain par des écrits poétiques tels que les *Primerères* (1877) et l'a continuée par des ouvrages de critique d'art (*l'École française de peinture* [1789-1830] [1886]; *Notice sur Louis et François Watteau* [1889]; *les Peintres de la Ville d'Arras* [1890]; *J.-A. Gérin* [1893]). Puis il se tourna vers l'histoire; il a publié : *le Royaume d'Etrurie* (1895); *Bonaparte et la République de Lucques* (1896); *Elisa Bonaparte*, ouvrage dans lequel il a raconté la jeunesse, l'éducation et le mariage d'Elisa avec Félix Bacciochi, commandant d'Ajaccio, puis sa vie mouvementée pendant les quatre années du Consulat. Dans un autre ouvrage : *les Arts en Toscane sous Napoléon* (1902), il l'a suivie en son royaume d'Etrurie et l'a montrée vouant aux arts une passion non moindre qu'aux lettres. Il a complété en 1900 son œuvre par d'intéressants *Documents sur le royaume d'Etrurie* (1801-1807). Un autre livre : *le Général Fromentin* (1892), décrit les exploits d'un soldat de fortune qui devint général de division.

***MARNI** (Jeanne MARNIÈRE, dite **Jeanne**), romancière et auteur dramatique française, née à Toulouse en 1854. Depuis *Manoune*, elle a donné au théâtre des pièces en un acte : *l'Aile, César, la Coopérative, l'Heureux Auteur*, et, en collaboration avec Guinon, *le Joug*, pièce en trois actes (Vaudeville, 1903). Elle a publié : *Vieilles*, dialogues (1901); *le Livre d'une amoureuse*, roman (1904); etc.

***MAROC.** — Hist. Les faits les plus marquants qui se sont passés sous le règne d'Abd-el-Aziz, depuis l'année 1900, époque où ce souverain prit réellement les rênes du pouvoir, qu'il avait entre les mains depuis 1894, sont : l'ingérence européenne à la cour de Fez, la révolte du « Rogui » et la conclusion des accords franco-anglais et franco-espagnol, tous deux relatifs au Maroc, et qui provoquèrent la réunion de la conférence d'Algésiras. L'ingérence des Européens, dont les inventions scientifiques plaisaient spécialement à Abd-el-Aziz, ne fut peut-être pas sans augmenter le nombre des partisans de l'agitateur Bou Hamara, autrement dit le « Rogui ». (V. ce mot.) Celui-ci, qui se tint d'abord, dans les environs de Taza, s'avança à un certain moment jusqu'aux environs de Fez (1904), et il se porta ensuite du côté de l'Oudjda. Quant aux accords franco-anglais et franco-espagnol (6 octobre 1904), ils furent le résultat des échanges de vue entre l'Angleterre et la France d'une part, entre la France et l'Espagne, d'autre part, relativement au développement économique du Maghreb. Par l'accord franco-anglais ou déclaration franco-anglaise du 8 avril 1904 (v. ACCORD ANGLO-FRANÇAIS), l'Angleterre, de même que la France pour l'Egypte, se désintéressait des affaires du Maroc. Elle reconnaissait le droit à la France notamment, comme puissance limitrophe du Maroc sur une vaste étendue, de veiller à la tranquillité de ce pays et de lui prêter son assistance, pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il aurait besoin. Cet engagement avait, comme contre-partie, la promesse faite par la France de n'élever aucune fortification sur la côte marocaine du détroit de Gibraltar. De même que l'Angleterre pour l'Egypte, le gouvernement français déclarait qu'il n'avait pas l'intention de changer l'état politique du Maroc. De part et d'autre, en ce qui concerne le Maroc et l'Egypte, la France et l'Angleterre s'engageaient à maintenir pendant trente ans la liberté du commerce dans ces deux pays. Le 6 octobre 1904, un accord de même nature était signé entre la France et l'Espagne.

C'est alors que le gouvernement impérial allemand crut devoir affirmer que, malgré ces accords, il considérait toujours le Maroc comme un Etat indépendant, avec lequel il prétendait négocier sans intermédiaire pour sauvegarder dans la Méditerranée les intérêts économiques de l'Allemagne, « puissance mondiale ». L'empereur Guillaume II, au cours d'un voyage maritime, débarqua à Tanger, confirmant publiquement les vues de sa chancellerie. La France rencontra, dès lors, à Fez, une résistance très accentuée de la part du sultan à accueillir les propositions qui lui étaient faites, pour améliorer la situation économique de son pays. Il y eut entre la France et l'Allemagne des négociations parfois difficiles, à la suite desquelles fut décidée la réunion, à Algésiras, d'une conférence internationale à laquelle prirent part les puissances signataires de la convention de Madrid.

La conférence siégea du 16 janvier au 6 avril 1906. L'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie, la Suède et le Maroc y étaient représentés. La dernière séance, où fut signé l'*acte général*, eut lieu le 7 avril 1906. Les principes qui présidèrent à ces réunions furent ceux de la souveraineté du sultan, de l'intégrité des Etats de ce souverain et de la liberté économique pour toutes les nations. Les résultats que la conférence s'efforça d'obtenir furent la sécurité et la tranquillité au Maroc, grâce à l'institution d'une police sérieusement organisée; une meilleure administration et la prospérité du pays, grâce à des réformes financières. C'est dans ces conditions qu'elle adopta : 1° une déclaration relative à la police; 2° un règlement organisant la surveillance et la répression de la contrebande des armes; 3° un acte de concession d'une banque d'Etat marocaine; 4° une déclaration concernant un meilleur rendement des impôts et la création de nouveaux revenus; 5° un règlement sur les douanes de l'empire et la répression de la fraude et de la contrebande; 6° une déclaration relative aux services publics et aux travaux publics. L'acte général comprend 123 articles, suivis d'un protocole additionnel. Voici l'analyse sommaire de cet acte général : I. La police, constituée par des troupes marocaines et placée sous l'autorité du sultan, sera instruite par des officiers et sous-officiers français ou espagnols suivant les ports : espagnols à Tetouan et à Larache, français à Rabat, Mazagan, Mogador, français et espagnols à Tanger et à Casablanca. La durée de la mission de ces officiers et sous-officiers sera de cinq ans, enfin il y aura un inspecteur général de nationalité suisse, dont la résidence sera à Tanger; II. Pour la surveillance et la répression de la contrebande des armes, il est entendu que dans les régions frontières des possessions françaises et espagnoles, ce sera respectivement affaire exclusive de la France et du Maroc, ou de l'Espagne et du Maroc; III. La banque d'Etat marocaine, dont le capital sera de 15 à 20 millions de francs, sera constituée par autant de parts égales qu'il y aura de parties prenantes parmi les puissances représentées à la conférence. Toutefois, deux parts égales sont accordées au *consortium* des banques françaises, lequel était, jusqu'au moment de la réunion de la conférence, le seul créancier du Maroc, et cela en échange de l'abandon de son droit de préférence pour les emprunts. Enfin, les censeurs au nombre de quatre seront nommés par les banques d'Etat de France, d'Allemagne, d'Espagne et d'Angleterre; IV. En vue d'augmenter les ressources de l'Etat marocain, la conférence a admis que les Européens seraient soumis aux droits du *tertib*, dans certaines conditions. Elle admit également le principe d'une taxe urbaine, et d'autres taxes (timbre, mutation, etc.), qui seront déterminées entre le gouvernement marocain et le corps diplomatique à Tanger. Elle décida qu'une surtaxe de 2 1/2 p. 100 *ad*

valorem serait perçue à titre temporaire à l'entrée des marchandises et elle émit le vœu que certains droits à la sortie fussent diminués (blé, maïs, orge, pois chiches); V. La principale mesure édictée dans le règlement sur les douanes et la répression de la fraude et de la contrebande est celle du dépôt obligatoire d'une copie du manifeste au bureau de la douane par tout navire de commerce. Dans le protocole additionnel, les puissances se sont engagées à unir leurs efforts en vue de la ratification intégrale dudit acte général par le sultan, auquel elles déléguèrent Malmusi [illegible] corps diplomatique à Tanger, pour faire les démarches nécessaires à cet effet.

MAROLD (Louis), dessinateur tchèque, né et mort à Prague (1863-1898). Il fit un long séjour à Paris, où il conquit rapidement un renom d'illustrateur. Nombre d'éditions d'Alphonse Daudet, Paul Bourget, Loti, Theuriet, Gyp, sont enrichies de compositions humoristiques signées de Marold. Il a pu donner, à la veille de sa mort, la mesure d'un tempérament de peintre d'histoire dans son panorama de la *Bataille de Lipany* (1434), duel terrible, où les thaboristes et les catholiques, unis aux utraquistes, déployèrent leurs forces avec une égale valeur. On doit aussi à Marold une estampe murale, le *Théâtrophone*, sujet déjà traité par Chéret, mais que Marold sut faire sien par la personnalité de la conception et le caractère [illegible].

MARPISSÉS (*pi-sé*) n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, renfermant les genres *marpissa* et voisins. — *Un* MARPISSÉ.

— ENCYCL. La tribu des *marpissés* a été créée en 1902 par Simon, qui y a fait rentrer toutes les saltiques proprement dites, depuis les anciennes marpisses jusqu'au genre saltique, soit dix-sept genres, représentés sur le globe par plusieurs centaines d'espèces. Dans la science actuelle, le genre *marpissa* est le type de cette tribu de salticidés (*attidés* des auteurs anciens) et compte à peine une dizaine d'espèces, répandues sur l'hémisphère boréal. La plus commune en France est la *marpissa muscosa*.

Marpissa gr.

MARQUE (Albert), sculpteur français, né à Nanterre (Seine) en 1872. Élève de Ponscarme, il a pris part, depuis 1899, aux expositions de la Société nationale des beaux-arts, du Salon d'automne et des Artistes indépendants, où ses plaquettes et ses bustes et statues d'enfant ont été très remarqués. En 1905, un de ses bronzes : *Torse de fillette* a été acquis par l'État pour le musée du Luxembourg. Il a montré toutes les ressources de son talent dans : *Ébats d'enfants*, fontaine en pierre. Parmi ses autres œuvres : *Tête de fillette* (marbre, 1904); *Baigneuse* (bébé); *Marche Lebasque* (fillette); *Mère consolant son enfant*, groupe (1905).

*__MARQUESTE__ (Laurent-Honoré), sculpteur français, né à Toulouse en 1850. — Il a envoyé à l'Exposition universelle de 1900 : *Ève*, plâtre; *Malérante*, marbre; *la Cigale*, plâtre. Il a exécuté depuis les monuments du *général Barbanègre*; de *Léo Delibes*; le *Printemps*, statuette marbre (1904); les bustes de *Un guerrier* et du *compositeur Reyer*; l'*Enlèvement de Déjanire*, cire perdue (1906). Il a également modelé un grand fronton pour l'hôtel Dufayel, avenue des Champs-Élysées, qui a généralement été critiqué pour sa froideur.

*__MARQUET DE VASSELOT__ (Anatole, comte), statuaire français, né à Paris en 1840. — Il est mort dans cette ville en 1904. Il a envoyé à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) le *Monument de Schœlcher*, qui obtint une récompense.

Marquis de Priola (LE), pièce en trois actes, de Henri Lavedan (Comédie-Française, 7 févr. 1902). — C'est une nouvelle étude du caractère de don Juan. Celui que l'on voit ici, le marquis de Priola, est froidement cynique et méchant. Il ne faut — explique-t-il à Pierre Morain, son jeune protégé, dont les parents sont morts — « il ne faut chercher dans la vie que du plaisir, et ce sont les femmes qui en donnent le plus. Ne les aime jamais, mais fais-toi aimer d'elles, et, quand tu les auras prises, abandonne-les en les méprisant ». Lui-même met ses théories en pratique. Il conquiert Mme de Valleroy, une curieuse, l'oblige à venir chez lui, à s'offrir, et quand il la voit prête à se donner, la refuse dédaigneusement. Divorcé, il ne lui déplairait pas de reprendre Jeanne, son ancienne femme, devenue Mme Le Chesne. Jeanne, hélas! l'aime toujours. Aussi accepte-t-elle de se rencontrer avec lui chez une amie, Mme Savières, une protestante rigide, mais qui souffre, car son mari, un médecin, ne lui a pas donné les satisfactions de cœur auxquelles elle aspirait. Elle veut sauver Jeanne. « Ton ex-mari ne t'aime pas, lui dit-elle; en veux-tu la preuve? Cache-toi pour nous épier. Il ne sera pas depuis cinq minutes avec moi qu'il me fera la cour ». Priola fait sa cour, en effet, mais de façon si adroite, si pressante, que Mme Savières n'a plus qu'une ressource : celle d'appeler Jeanne à son secours. Survient Pierre Morain, qui a découvert que sa mère fut autrefois, elle aussi, séduite par l'infernal marquis, et qu'il est le fils de ce dernier. Une explication violente a lieu entre les deux hommes. Et comme Priola, qui approche de la cinquantaine, est prédestiné par sa vie de débauche à quelque châtiment terrible, ce châtiment apparaît soudain sous la forme d'une attaque provoquée par la colère. Voilà le marquis condamné à l'ataxie. « Qui le gardera? » demande Mme Savières. « Moi! », répond simplement Pierre Morain. Le succès du *Marquis de Priola* fut très vif. Assurément, le personnage principal, ni même son fils, ne sont sympathiques, mais la pièce est vigoureuse et brillante, habilement menée, et écrite dans une langue ferme, souple et spirituelle.

MARQUIXANES, comm. des Pyrénées-Orientales, arrond. et à 18 kilom. de Prades, non loin de la Têt; 600 hab. Ch. de f. Midi; source thermale inexploitée.

*__MARRADI__ (Giovanni), poète italien, né à Livourne en 1852. — Aux ouvrages déjà cités il faut ajouter trois poèmes en terzines, où il déroule les principaux épisodes de l'épopée garibaldienne (*Rapsodie garibaldine*, 1899-1904), et dont il a donné lui-même avec grand succès de nombreuses récitations publiques. Ces trois morceaux ont été publiés dans la [illegible]; *Poesie, nouamente raccolte* [illegible].

MARRE (Eugène-*Aristide*), orientaliste et mathématicien français, né à Maule en 1823. Élève du Prytanée militaire de la Flèche, il étudia à Paris les langues orientales et les mathématiques, puis fut répétiteur au collège Henri IV. Il fut chargé, en 1886, du cours de malais et de javanais à l'École des langues orientales vivantes. Il a publié dans des revues spéciales un nombre considérable de travaux sur les langues malaise, javanaise, malgache, tagalog, ainsi que sur l'histoire des mathématiques arabes. Nous citerons, comme travaux parus à part : *Petit vocabulaire des* [illegible] (1866); *Code* [illegible] *et du mariage* (1874); *Histoire des rois malais de Malacca* (1874); *Histoire des rois de Pasey* (1874); *Kata-Kata malayou*, recueil des mots malais francisés (1875); *Grammaire malgache* (1876); [illegible] *malgache* (1889); *Malaga* [illegible] *linguistique* (1902); *Recueil des mots de provenance hispano-portugaise usités dans la langue française* (1902); *Petit lexique à l'usage des jeunes Français anglomanes* (1906); etc.

MARSCHALL DE BIEBERSTEIN (Adolphe-Hermann, baron DE), diplomate et homme d'État allemand, né à Karlsruhe en 1842. Il entra en 1871 dans la magistrature badoise et fut nommé en 1882 procureur général à Mannheim. Il était déjà entré dans la politique, et avait été envoyé de 1875 à 1883 par la noblesse terrienne dans la Chambre des seigneurs du grand-duché de Bade. Député au Reichstag de 1878 à 1881, il se fit remarquer par son éloquence, son intelligence très vive, son indépendance et sa lucidité d'esprit. Le grand-duc de Bade le nomma en 1883 ambassadeur à Berlin et délégué au conseil fédéral de l'Empire. Après la chute des Bismarck, il remplaça le comte Herbert de Bismarck, comme secrétaire d'État aux affaires étrangères, devint le principal collaborateur des chanceliers Caprivi et Hohenlohe. Il négocia en 1892 et 1893 des traités de commerce très favorables à l'industrie allemande, mais qui soulevèrent contre lui l'opposition du parti conservateur et agrarien. Il devint ministre d'État prussien en 1894, et sut assurer dans tous les pays, par d'habiles négociations, des débouchés à l'industrie allemande. Mais il fut trois ans plus tard sacrifié au mécontentement des agrariens, remplacé par de Bulow et nommé ambassadeur allemand à Constantinople.

Marseille, porte de l'Orient, tableau de Puvis de Chavannes. V. MASSILIA.

MARSOLLEAU (Louis), auteur dramatique français, né à Brest en 1864. Il débuta dans les lettres par un volume de vers, *les Baisers perdus* (1884), collabora à divers journaux et devint en même temps un des fournisseurs favoris des scènes parisiennes. Sans compter des ballets, pantomimes et saynètes joués à la Scala, au Carillon, aux Mathurins, aux Capucines et ailleurs, il a donné : *Son petit cœur* (théâtre Libre, 1890); *le Bandeau de Psyché* (Comédie-Française, 1894); *les Grimaces de Paris*, revue en trois actes, en collaboration avec G. Courteline (Nouveautés, 1894); *Hors les lois* (théâtre Antoine, 1895); *le Dernier Madrigal* (Comédie-Française, 1896); *Mais quelqu'un troubla la fête* (théâtre Antoine, 1900); *le Roi galant*, en collaboration avec Maurice Soulié (Odéon, 1904); *le Talisman* (Bouffes-Parisiens, 1905); *Babouche* (théâtre Antoine, 1906).

MARSUPIALISATION (*si-on*) n. f. Opération consistant à suturer à la peau de l'abdomen les parois d'un kyste ou des membranes fœtales pour éviter les hémorragies de l'ablation complète. (On forme ainsi une poche analogue à celle des marsupiaux, mais qui n'est que temporaire car elle s'élimine peu à peu.)

*__MARTEL__ (Édouard-Alfred), spéléologue et explorateur français, né à Pontoise en 1859. — Depuis 1901 il a continué ses recherches spéléologiques soit en France (exploration du grand cañon du Verdon), soit dans différentes parties de l'Europe : en Belgique; en Suisse, exploration du Höll-Loch; en Russie, où il a constaté dans le Caucase occidental de remarquables analogies entre les avant-monts de la chaîne et les préalpes. Son livre sur la *Spéléologie au XXe siècle* (1905-1906) est une œuvre de grand mérite.

MARTHALEN, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. d'Andelfingen]), près du Rhin; 1.200 hab. Viticulture; tissage de crin; fabrique d'engrais.

MARTHOLD (Jules DE), littérateur français, né à Paris en 1852. Il a écrit des romans et des ouvrages [illegible], donné des éditions érudites de vieux auteurs, des pièces de théâtre, et fait des conférences. Nous citerons : *Contes sur la branche* (1881); *Mémorandum du siège de Paris* (1884); *Casse-noisettes*, nouvelles (1885); *l'Œuvre de Moisselles* (1886); *Histoire populaire de la lithographie* (1898); *Daniel Vierge, sa vie, son œuvre* (1906); *le Jargon de François Villon* (1895); des éditions de Villon, des *Cent Nouvelles nouvelles*, des *Mémoires d'Ida Saint-Elm*, de *Gaspard de la Nuit*, de l'*Ane d'or* d'Apulée, etc. Au théâtre, ses principales œuvres sont : *un Soir d'orage*, un acte lyrique, musique d'Olivier Métra (1874); *les Faux Dieux*, drame en cinq actes d'après le Danois Adam Œhlenschlæger (1879); *les Amants de Ferrare*, drame en cinq actes (1880); *Pascal Fargeau*, un acte (1881); *Caïn*, drame en cinq actes (1885); *Neiges d'antan*, comédie en un acte en prose, inspirée de Villon (1888); *le Juge d'instruction*, cinq actes (1888); *Esther à Saint-Cyr*, un acte en vers (1889); *l'Ogre*, cinq actes (1890); *le Dernier*, comédie en trois actes (1896); *le Coupable*, d'après le roman de Coppée, cinq actes (1898); *la Farce du borgne aveuglé*, un acte en vers (1899); *Éline de Rouen*, drame en cinq actes représenté au théâtre des Arts de Rouen (1905); etc. A quoi il faut ajouter le *Théâtre des Dames*, comprenant seize comédies de salon ne comportant que des rôles féminins (1881).

MARTIN (CAP), cap de la côte française méditerranéenne, dans le dép. des Alpes-Maritimes, comm. de Roquebrune, entre Monaco et Menton. C'est un éperon rocheux, culminant par 68 mètres d'altitude, et que traverse en tunnel la voie ferrée Marseille-Gênes. Nombreuses villas, au bord de la Méditerranée; station hivernale.

MARTIN (Antoine-*Albert*), helléniste français, né à Béziers en 1844. Il suivit, de 1871 à 1874, les cours de l'École des hautes études, à Paris. En 1879, il fut nommé membre de l'École française de Rome, et appelé, à son retour, comme maître de conférences de langue et philologie grecques à la faculté des lettres de Paris [illegible].

[illegible]

MARTIN [illegible] ture, entra au conseil d'État, où il devint maître des requêtes [illegible] devenu gouverneur général de l'Indo-Chine (1897), et fut successivement réélu en 1898 et en 1902. A la Chambre, où il soutint la politique des cabinets Waldeck-Rousseau [illegible] aux vieillards, aux infirmes et aux incurables, qu'il rap[illegible]. Il forma et présida (1904) le nouveau groupe de la gauche radicale socialiste, [illegible] dans le cabinet Rouvier, avec le portefeuille de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes, qu'il conserva [illegible]

MARTIN (Paul-Marie-*Gaston* [illegible]), poète français, né à Cabasse (Var) en 1862. Il se rendit à Paris en 1887, et publia dès 1888 un volume de vers : *les Cantiques impies*, d'une inspiration violemment antireligieuse, où il se fait le chantre du « néantisme »; puis *les* [illegible] février 1906, le théâtre des Poètes représenta *Pa-Hos et Zu'ella*, légende dramatique en vers tirée des *Poésies* [illegible].

MARTIN (*Henri*) [illegible] *Village de Montvalent*, *les* [illegible] dessins à la cire et au pastel. Ces études de nature ont été les préparations qui lui ont permis d'exécuter pour l'année suivante [illegible] *décoratifs*, invoquant la vie des champs, destinés au Capitole de Toulouse. Ces panneaux étaient accompagnés [illegible] peinture; *Pour le printemps* [illegible] cire et pastel. L'effort de [illegible] où l'on voyait une suite de grands panneaux inspirés par la vie des ports, à Marseille, et destinés à la décoration de la Caisse d'Épargne de cette ville. L'infatigable artiste a envoyé au Salon de 1905 les *panneaux décoratifs* destinés à la ville [illegible] Salon de 1906, une salle entière avait été réservée à Henri Martin, et réunissait l'ensemble des *Décorations pour une salle du Capitole, à Toulouse*, œuvres captivantes, où les figures des contemporains, enfants illustres de la vieille cité, se profilent sur le panorama de la ville, avec [illegible] panneaux définitifs.

Henri Martin.

MARTINEZ (Alonzo), homme d'État espagnol, né à Burgos en 1827, mort à Madrid en 1891. Entré jeune à la Chambre des députés, où il siégeait parmi les libéraux dynastiques, il entra en 1855, avec le portefeuille des travaux publics, dans le cabinet Espartero et démissionna en 1856, pour bientôt recevoir des mains d'O'Donnell les fonctions de gouverneur civil de Madrid (1856). De nouveau ministre des travaux publics dans le cabinet Miraflores (1863), ministre des finances dans le cabinet O'Donnell (1865), ministre de la justice dans le cabinet Zavala (1874), il fonda, lors de la restauration d'Alphonse XII, le groupe centraliste du centre parlementaire, qui appuya d'abord Canovas; mais en 1878 ce parti fusionna avec les libéraux et marcha avec Sagasta. Martinez eut alors le portefeuille de grâce et justice dans le ministère Sagasta de 1881 et le conserva jusqu'en 1883. En 1884, il opérait l'union entre les libéraux et les démocrates en les mettant d'accord sur un programme qui comprenait le suffrage universel. Il fut encore ministre de la justice dans le cabinet Sagasta de 1885 à 1888, et président de la Chambre (1889-1891). Alonzo Martinez a introduit en [illegible]

MARTINEZ DE LA VEGA [illegible], mort à Malaga en 1905, l'émule de Rosales et de Pradilla. On peut le considérer comme l'un des plus grands peintres de son pays au XIXe siècle. Son *Christ* de San-Juan de Malaga rappelle la noblesse des œuvres de Velasquez. Cette toile est connue de tous les amateurs et critiques. Au lycée de Malaga, le *Borracho* [l'Ivrogne] est encore une page supérieure. Le peintre a joui durant de longues années d'une grande vogue en Angleterre et en Allemagne. Ce succès ne l'empêcha pas de mourir dans une [illegible] détresse, la ville de Malaga [illegible] les frais de ses funérailles.

MARTINI (Frédéric DE), inventeur du fusil qui porte son nom, né à Mehadia (Hongrie) en 1833, mort à [illegible].

feld (Suisse) en 1897. Il fit ses études d'ingénieur, prit part, dans l'armée autrichienne, comme officier du génie à la guerre contre l'Italie en 1859, puis se rendit en Suisse où, après avoir travaillé dans la fonderie Salzer, à Winterthur, il s'établit comme ingénieur mécanicien à Frauenfeld. Un concours ayant été ouvert par le gouvernement anglais pour un fusil de guerre, il présenta un modèle qui, après de longs essais, fut adopté en 1871 avec une modification. On substitua à son canon celui du fusil Henry, de sorte que son fusil prit le nom de Henry-Martini. Cette invention ne lui apporta que de minces bénéfices. Après avoir dirigé, sans succès, une fabrique à Witten-sur-Rhin, il s'occupa de perfectionner des machines, [illegible] une machine à broder aujourd'hui très employée en Suisse.

Martini (Ferdinand), homme politique et écrivain italien, né à Monsummano (Toscane) en 1841. Ancien professeur dans les écoles normales, ancien député de Pescia, il fut ministre de l'Instruction publique (1892) et occupe depuis 1897 le poste de gouverneur de la « colonie Erythrée ». Il débuta dans les lettres comme auteur dramatique et fit applaudir une foule de proverbes ou comédies pleines de verve et d'une saveur tout attique, dont les principales ont été réunies en volume : *Chi sa il giuoco non l'insegni; il Peggio passo è quello dell' uscio; la Vipera; la Strada più corta; l'Uomo propone e la donna dispone*. Il fonda en 1879 le *Fanfulla della Domenica*, où il publia de spirituelles chroniques, dont les meilleures ont été réunies en volumes : *Tra un Sigaro e l'altro; Di palo in frasca*. Il avait préludé à la carrière d'administrateur par deux volumes bien documentés sur la colonie africaine : *Nell' Africa italiana* (1891); *Cose africane* (1893). Dans le domaine de l'histoire littéraire il a publié les *Mémoires* inédits de Guisti et des études sur divers écrivains des XVIIIe et XIXe siècles; *Simpatie* (1900).

*** Martinique** (la), île de l'Océan Atlantique. — Depuis 1902, la Martinique, que l'on considérait, en dépit des petites manifestations éruptives de la montagne Pelée en 1792 et en 1851, comme une île dont tous les volcans étaient éteints, a été dévastée par une série d'éruptions, dont celle du 8 mai 1902 fut la plus considérable. Elle a changé la topographie du sommet de la montagne Pelée, produit la formation d'un énorme dôme de lave qui s'est élevé jusqu'à 1.617 mètres, et a anéanti la ville de Saint-Pierre. Ces éruptions ont ravagé la partie septentrionale de la Martinique; les flancs ouest et sud-ouest du volcan ont été dévastés jusqu'à la mer, et il y a eu des avancées de la montagne Pelée au S. et à l'E., sans que toutefois, du côté de l'E., la côte ait été atteinte. Par mesure de prudence, toute la partie septentrionale de la Martinique a été évacuée. Dans l'intervalle du 8 au 9 août 1903, un cyclone a ravagé l'île, et, en 1906, elle a été secouée par une série de tremblements de terre.

MARTOURITE n. f. Sulfure naturel d'antimoine et de fer.

*** Martres** ou **Martres-Tolosanes**, comm. de la Haute-Garonne. — Archéol. La plaine de Martres, qui s'étend le long de la Garonne, en amont de Toulouse et jusqu'à cette ville, sur une longueur de 60 kil., était connue depuis longtemps par sa richesse en débris antiques. Dès 1632, on y pratiqua des fouilles, puis en 1826-1830, en 1890. Ces diverses fouilles amenèrent la découverte d'un très grand nombre de sculptures, qui font l'ornement du musée de Toulouse, ainsi que d'une multitude de monnaies. Mais ces travaux n'avaient pas été exécutés avec assez de méthode pour être définitifs. Repris, en 1897-1899, au lieu dit Chiragan, ils ont permis l'exploration d'une vaste *villa* romaine comprenant une maison d'habitation fort vaste et riche, ornée de mosaïques et de statues, avec des thermes, puis tous les bâtiments nécessaires à une grande exploitation rurale, et enfin des magasins au bord du fleuve, permettant l'exportation directe des produits de la ferme. Le tout paraît avoir été brûlé lors d'une invasion de barbares. La *villa* de Chiragan est un des spécimens les plus complets de cette sorte d'établissements (*villa urbana* et *villa rustica*) que l'on ait pu étudier en France. Les résultats des dernières recherches ont été consignés par Joulin dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1re série, t. IX, 1re partie (1900).

*** Marty** (Eugène-*Georges*), compositeur français, né à Paris en 1860. — Il a cessé d'être chef d'orchestre à l'Opéra-Comique, et il a échangé la classe d'ensemble qu'il dirigeait au Conservatoire contre une classe d'harmonie, dont il est devenu professeur. Il a fait représenter à l'Opéra, en 1905, *Daria*, drame lyrique en deux actes.

MARTYNIACÉES (*sé*) n. f. pl. Petite famille de dicotylédones gamopétales, voisine des gesnériacées et des pédaliacées. — *Une* MARTYNIACÉE.

— Encycl. Les *martyniacées* sont caractérisées par leur ovaire supère biloculaire avec deux placentas pariétaux saillants, portant chacun quatre rangées d'ovules. Le fruit est une capsule loculicide, prolongée à sa partie supérieure par deux longues cornes arquées ou enroulées. Les martyniacées sont des plantes du nouveau monde réparties en trois genres : *martynie, proboscidée, craniolaire*. Les racines [illegible] et épaisses de craniolaire sont appréciées par les créoles, qui les mangent confites au sucre. La *martynie* [illegible] est une plante émolliente, dont les feuilles sont employées comme diurétiques.

Martyre (la), drame en cinq actes, en vers, de Jean Richepin (Comédie-Française, 18 avr. 1898). — Au IIe siècle après Jésus-Christ, Flammeola, riche patricienne de Rome, vit désabusée, dégoûtée de tout. En vain, son maître, le philosophe Zytophanès, s'ingénie à la réconforter; en vain le marchand de monstres Sphoragmas lui fait acheter la danseuse scythe Thomrys et le gladiateur Latro. Mais voici qu'il lui présente aussi deux apôtres [illegible] Vénas, un violent, Johannès, un consolateur. Ce dernier produit sur Flammeola une vive impression. Seulement ce qui séduit la belle patricienne, ce n'est point tant la doctrine que prêche l'apôtre, c'est l'apôtre lui-même. Johannès convertira-t-il Flammeola au christianisme, ou Flammeola ramènera-t-elle Johannès vers l'amour ?... Tel est le premier sujet de drame qui se pose dans la *Martyre*. Malheureusement il dévie en des complications qui créent une autre action à côté de la première. Latro aime Flammeola et Thomrys aime Latro. [illegible] Jo[illegible] La [illegible] ses dangereuses séductions, même il cueille un brin de menthe à ses lèvres. Mais l'heure venue, il marche, étincelant de foi, au supplice. Flammeola le suit. Latro la poignarde. La patricienne se traîne jusqu'à Johannès en croix, et l'apôtre, sur le point d'expirer, baptise la mourante d'un doigt trempé dans le sang.

On a pu reprocher au drame de Richepin le manque d'unité dans l'action et aussi quelquefois le manque de sincérité dans l'accent : son héroïne est une martyre de l'amour, bien plus que de la foi; mais il faut louer chez le poète la magie des vers et la grandeur émouvante de certaines situations.

Masampo ou **Masampho**, ville de l'empire de Corée (prov. de Kyeng-Syang), sur la côte méridionale de la péninsule et le détroit de Broughton, un peu à l'O. de Fousan; 25.000 hab. Port ouvert depuis 1899 au commerce étranger, et dont la rade magnifique est parfaitement abritée derrière les îlots qui bordent le littoral; Russes et Japonais y avaient chacun un dépôt de charbon. Le 7 février 1904, aussitôt après la rupture des relations diplomatiques entre ces deux peuples, les Japonais occupèrent le port.

*** Mascagni** (Pietro), compositeur italien, né à Livourne en 1863. — Cet artiste, obligé d'abandonner, en raison de ses constants voyages, la direction du conservatoire de Pesaro, a fondé depuis lors à Rome une école de musique. Il a fait jouer à Monte-Carlo *Amica*, opéra en 2 actes (1905).

MASCARENHASIE (*mas-ka-ré-na-zî*) n. f. Genre d'apocynacées échitidées, très voisin du genre kickxie.

— Encycl. Les *mascarenhasies* sont des arbrisseaux à feuilles entières, opposées décussées, et à fleurs en petites inflorescences axillaires ou terminales. Ces fleurs ont une corolle cratériforme, blanche ou rouge, à lobes plissés dans le bouton; les étamines s'insèrent au milieu du tube de la corolle; le disque est formé de cinq écailles soudées souvent deux à deux; les sépales sont couverts de nombreuses petites glandes sur leur face interne. Les espèces, assez mal délimitées, de ce genre, sont presque toutes malgaches; quelques-unes fournissent, d'après Jumelle, un excellent caoutchouc. Ce sont : la *mascarenhasie lisianthiflore* ou *guidroa*, la *mascarenhasie anceps* ou *hazondrano des bas* et la *mascarenhasie à longues feuilles* ou *hazondrano des hauts*.

Mascetti (Giovanni), compositeur italien, né en 1859. Il s'est fait une sorte de spécialité de la composition d'opérettes, toutes représentées à Rome, et dont quelques-unes sont écrites sur des livrets en dialecte romain. Voici la liste de ses ouvrages en ce genre : *Er Marchese der Grillo* (1889); *una Gita dipiacere* (1890); *le Nozze der marchese der Grillo* (1890); *il Gallo della checca* (1891); *la Contessina di Campo dei fiori* (1891), *la Figlia del popolo* [paroles et musique] (1892); *una Notte in casa der marchese der Grillo* (1893); *il Giornale degli analfobeti* (1893); *tre Fije di un solo padre* (1893); *Sisifo* (1894); *Eva* (1895); *da Milano a Barcellona* (1896); *la Casta Lucrezia* (1897); *il Cicerone agli se vidi Campo Vaccino* (1900); *la Fiera di Grottaferrata* (1900); *Bartolomeo Pinelli* (1900); *Numa Pompilio II, re di Roma* (1900).

MASCH (*mach'*) — mot angl. signif. « mélange, pâtée ») n. m. Mélange de différentes substances délayées dans de l'eau, que l'on donne comme nourriture aux chevaux et au bétail.

Masi (Ernesto), conférencier et critique italien, né à Bologne en 1837. Il est professeur à l'Institut des études supérieures de Florence. C'est l'un des meilleurs critiques de l'Italie. Outre des séries d'articles réunis en volumes : *Studj e ritratti* (1881); *Donne di storia e di romanzo* (1903), il a publié d'importantes études, notamment sur le théâtre et les mœurs au XVIIIe siècle : *Francesco Albergati* (1878); *Parrucche e sanculotti nel secolo XVIII* (1886); *Sulla storia del teatro italiano nel secolo XVIII* (1891), et sur l'histoire politique et littéraire du XIXe : *le Due mogli di Napoleone Ier* (1888); *Nell' Ottocento, idee e figure del secolo XIX* (1905). Il a donné en outre des éditions des *Fiabe*, de Gozzi (1885), et des *Lettres* de Goldoni (1880).

Masino, bourg d'Italie (prov. de Sondrio [comm. de Valmasino]), à 1.168 mètres d'altitude, dans la vallée supérieure de l'Adda; 700 h. Eaux minérales sulfatées sodiques.

MASLIANITSA (de *maslo*, graisse ou beurre) n. m. Nom russe du carnaval.

Masnuy-Saint-Jean, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Mons]); 1.540 hab.

*** Massarani** (Tullo), peintre et écrivain italien, né à Mantoue en 1826. — Il est mort à Milan en 1905. Il était devenu correspondant de l'Institut de France en 1881. Il n'a cessé, jusqu'à sa mort, d'être un des critiques d'art et l'un des essayistes remarqués de l'Italie. Son dernier ouvrage est une histoire générale de l'esprit satirique dans tous les temps et tous les pays, brillamment écrite, mais d'une information parfois insuffisante : *Storia e fisiologia dell' Arte di ridere* (1900-1902). Il avait en outre donné un nouveau volume de mélanges : *Impressioni e ricordi* (1898) et une nouvelle édition de deux recueils antérieurs : *Studi di letteratura e d'arte; Studi di politica e di storia* (1899).

Massebieau (Louis), historien et professeur, né à Nîmes en 1840, mort à Charenton (Seine) en 1904. Après de sérieuses études à la faculté de théologie de Strasbourg, il appartint d'abord à l'enseignement secondaire, professa ensuite à l'École préparatoire de théologie des Batignolles (Paris), puis, en 1877, fut, avec Lichtenberger, Matter, Ch. Sabatier et quelques autres, un des fondateurs de la faculté de théologie protestante de Paris. Il a publié de nombreux articles sur les premiers temps du christianisme, en particulier sur Philon d'Alexandrie, et quelques ouvrages, parmi lesquels : *les Colloques scolaires du XVIe siècle* (1878); *les Psaumes de Pierre Du Bois, un pédagogique*.

Massemen, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Termonde]); 1.700 hab. Distilleries, huileries.

*** Massenet** (*Jules*-Emile-Frédéric), compositeur français, né à Montaud (Saint-Etienne) en 1842. — Aux ouvrages de ce compositeur, il faut ajouter : *le Jongleur de Notre-Dame* (3 actes), et *Chérubin* (3 actes), qui, joués d'abord à Monte-Carlo, furent ensuite représentés à l'Opéra-Comique, le premier en 1904, le second en 1905. Massenet a écrit aussi une musique de scène pour une comédie, *le Grillon* (Odéon, 1904), et il a fait exécuter en 1900, en l'église Saint-Eustache, un grand oratorio intitulé *la Terre promise*. En dehors du théâtre, il a publié un concerto pour violoncelle et orchestre, exécuté aux concerts du Conservatoire.

Massier (Clément), céramiste français, né à Vallauris (Alpes-Maritimes) en 1844. Son père possédait une fabrique de poteries communes et de céramiques architecturales. Clément Massier suivit la profession paternelle et fut initié en 1859 à l'art de l'émailleur par un ouvrier d'art italien, Gondolfi Gaëtano, de Bologne, qui lui fit connaître également les procédés de décoration au grand feu et les moyens de produire à l'exemple des céramistes de la Renaissance des faïences à reflets métalliques. D'autre part, il s'inspira des œuvres antiques, dans la forme et le décor de ses poteries. Parallèlement, il se libérait de l'imitation de ses premiers modèles, faïences de Perse, d'Italie, hispano-arabes, et présentait pour la première fois, à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), des faïences à reflets métalliques franchement modernes par leur décoration et les tonalités de leurs émaux. Les musées et collections particulières de France et d'Europe possèdent des échantillons remarquables des pièces à reflets métalliques de Massier. On en rencontre, à Paris, aux musées du Luxembourg, des Arts décoratifs, des Arts et métiers; dans les musées de Berlin, Munich, Stuttgart, Carlsruhe, Stockholm, Christiania, Copenhague, Amsterdam, La Haye; au musée Strogonoff, à Moscou. Les ateliers Clément Massier ont été transportés de Vallauris au Golfe-Juan, en 1881.

MASSIÈRE (*ma-si-èr'* — fém. de *massier*) n. f. Bx.-arts. Elève d'un atelier de femmes, chargée de recueillir les cotisations mensuelles et de pourvoir aux petites dépenses de l'atelier.

Massière (la), comédie en quatre actes, de J. Lemaître (Renaissance, 1905). — Le peintre Marèze approche presque de la soixantaine; mais il n'en éprouve pas moins pour une jeune fille de vingt-deux ans, Juliette Dupuy, massière de l'atelier où il professe, une tendresse ardente et profonde, tendresse avant tout paternelle, sans doute, mais qui est bel et bien de l'amour : l'amour qui s'ignore, le plus puissant de tous. Deux personnes se chargent d'éclairer le peintre sur la véritable nature de ses sentiments : sa femme d'abord, qui est jalouse, lui fait des scènes continuelles, et finit par interdire brutalement sa porte à Juliette. Puis Jacques, le fils de Marèze. Il a vingt-trois ans, celui-là; et quand les deux jeunes gens ont causé ensemble, ils s'aperçoivent qu'ils sont faits l'un pour l'autre. Jacques demande à ses parents de lui laisser épouser Juliette. Tous deux refusent; la mère avec des objections prudentes, tirées du manque de fortune de la jeune fille, le père avec une douleur si violente que Jacques s'écrie : « On dirait que je te la prends !... » A la réflexion, Mme Marèze comprend que le mariage de Jacques et de Juliette, c'est le repos assuré pour elle-même. Elle cause avec la jeune fille, qui la conquiert, et elle la supplie alors de devenir la femme de Jacques. Juliette refuse, car elle aussi, tout en aimant Jacques d'amour, éprouve pour son vieux maître une infinie tendresse, et ne veut lui causer aucune peine. Il faudrait que Marèze la priât lui-même de consentir. Mme Marèze rappelle au peintre leur propre jeunesse, leur première rencontre : « C'est au tour des enfants d'être heureux!... » Et elle décide le pauvre Marèze à s'effacer.

Le caractère du vieux peintre est tracé de main de maître. Il domine toute la pièce et la rend attachante, et par endroit émouvante. La vérité, et en même temps la pureté du dialogue achèvent de faire de la *Massière* une œuvre de belle allure.

Massikesse, localité de l'Afrique australe (Afrique orientale portugaise [ancien Etat de Mozambique]), dans le pays de Manica, qui est concédé à la compagnie de Mozambique. Le chemin de fer de Beïra atteint cette localité et doit être plus tard prolongé jusqu'à la frontière anglaise. Aux environs, gisements aurifères.

Marseille, porte de l'Orient, d'après Puvis de Chavannes.

Massilia, colonie grecque; — Marseille, porte de l'Orient. Ces deux compositions, exécutées par Puvis de Chavannes pour la décoration de l'escalier d'honneur du musée de peinture du palais de Longchamps, à Marseille, ont figuré au Salon de 1869.

Massilia, colonie grecque. — Dans un site doré par le soleil et garanti du vent et des hommes par une ceinture de collines, près de la mer bleue moutonnant sur les îlots rocheux, une population belle et laborieuse s'est réunie. Les architectes dressent des plans, les charpentiers, les maçons travaillent, déjà quelques portiques disputent le sol à l'olivier au feuillage grêle. Les emporeurs déploient les étoffes, les marins offrent les produits de leur pêche et les cultivateurs, de beaux fruits. Mais ce lieu est aussi la terre bénie du rêve et de l'amour : des groupes se forment, des idées s'échangent, les enfants pressent les parents de narrer l'histoire merveilleuse de l'ancêtre qui fut compagnon d'Ulysse.

Marseille, porte de l'Orient. — La cité rêvée est devenue réalité. Elle a grandi et prospéré. Ses maisons s'étagent en amphithéâtre jusqu'aux collines lointaines, des môles protègent l'entrée de son port peuplé de navires, dont les fines voilures se découpent sur l'intensité du ciel. Voilà ce que l'on voit, par un soleil couchant, du pont d'un navire turc qui est sur le point d'aborder les quais. Déjà les portefaix demi-nus surgissent des cales, soulèvent des fardeaux. Et leur carrure solide et brutale contraste avec la finesse des types orientaux réunis sur le pont. Tous les peuples, tous les costumes sont représentés. De jeunes Orientales sont accroupies sur des tapis bariolés, une famille persane étale des vêtements éclatants, etc.

Massin (Louise-*Léontine*), actrice, née à Paris en 1847, morte à l'asile de Saint-Maurice (Seine) en 1901. D'abord couturière, elle entra à seize ans aux Folies-Marigny, d'où elle passa en 1865 au Palais-Royal. A défaut d'études, elle avait du naturel et conquit la faveur du public par sa beauté. Il en fut de même au Gymnase, où elle joua notamment dans : *les Grandes Demoiselles, les Souliers de bal, Suzanne et les Deux Vieillards, la Princesse Georges.* Engagée au Vaudeville (1872), Léontine Massin y trouva Anaïs Fargueil, dont elle reçut des leçons pour le drame, et interpréta, entre autres pièces : *Ma Cousine, l'Oncle Sam, la Chemise de Damas, le Procès Veauradieux* (1878), etc. Peu après, elle partit pour la Russie. De retour à Paris, elle entra à l'Ambigu, et y créa en 1881 le rôle de *Nana*, où elle montra un véritable talent de comédienne. En 1882, elle se fit également applaudir dans la *Marchande des quatre saisons*, puis, à la suite de diverses aventures, elle quitta le théâtre. Elle finit par perdre la raison et mourut dans une crise de délire.

Masson (Antoine-Philibert), physicien français, né à Auxonne (Côte-d'Or) en 1806, mort à Paris en 1858. D'abord préparateur de physique et de chimie à l'Ecole forestière de Nancy en 1824, reçu ensuite à l'Ecole normale supérieure en 1828, Masson fut d'abord professeur de physique au Collège royal de Caen (1831-1839), puis, jusqu'à sa mort, professeur simultanément au lycée Louis-le-Grand et à l'Ecole centrale. On lui doit un grand nombre de mémoires publiés dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences », dans les « Annales de chimie et de physique », et où il a traité notamment des conséquences des découvertes d'Ampère et de Faraday sur l'identification des effets des piles et des machines électriques à frottement, de l'identité des radiations calorifiques et lumineuses, de la corrélation entre les forces physiques, qu'il s'efforçait de ramener à l'unité, etc... Nous citerons notamment : *Théorie physique et mathématique des phénomènes électro-dynamiques et du magnétisme* (1838), thèse de doctorat où il établissait, par des expériences et des calculs nouveaux, avec une rigueur admirée par Ampère lui-même, les lois d'attraction des courants ; *Recherches sur l'induction opérée par un courant sur lui-même* (1837) ; et surtout son mémoire sur l'*Instruction* (« Annales de chimie et de physique », 1842), avec Bréguet fils, dans lequel il décrit la *bobine d'induction*, qui devait plus tard rendre célèbre Ruhmkorff. Il n'y a d'ailleurs aucune différence essentielle entre la première bobine de Masson, électro-aimant à double courant avec interruptions périodiques par roues dentées sur le courant primaire, et les bobines perfectionnées actuelles qui donnent les rayons X, la télégraphie sans fil, et sous le nom de *transformateurs*, le transport électrique de la force. Mentionnons encore de Masson son dernier mémoire (1858), sur la *Corrélation des propriétés physiques des corps*, qui est resté classique.

Masson (Bénédict), peintre français, né à Dijon en 1817, mort à Paris en 1893. Elève de Paul Delaroche et de Chenavard, il débuta au Salon de 1840 avec *Persée délivrant Andromède*, aujourd'hui au musée de Dijon. Il exposa ensuite des scènes religieuses : *la Sainte Vierge lavant et embaumant les plaies de Jésus-Christ* (1841) ; *le Dernier Soupir de Jésus-Christ* (1859) ; *la Vierge et l'Enfant Jésus* (1863) ; *Chrétiens cherchant à se soustraire à la persécution sous Néron* (1867) ; *Jésus au jardin des Oliviers* (1878), etc. ; des portraits, des allégories : *l'Egoïsme, au milieu de l'opulence et de fleurs symboliques, repousse la misère* (1849) ; des scènes d'histoire : *Bataille du lac de Trasimène* (1859, musée de Dijon) ; *la Roche Tarpéienne, Prise de Thelesia par les soldats d'Annibal* (1861) ; etc. On lui doit aussi de grandes décorations inachevées de la cour d'honneur des Invalides : *le Siècle de Charlemagne* (1866) et *la Paix et la Guerre* (1867). Il avait peint auparavant pour le conseil d'Etat : *la Justice, la Loi, la Vérité, la Guerre et la Paix.*

* **Masson** (Frédéric), historien français, né à Paris en 1847. — Il a été élu en 1903 membre de l'Académie française en remplacement de Gaston Paris. Continuant la série *Napoléon et sa famille*, il en a donné le tome VII (1811-1813) en 1906. Il a publié aussi : *l'Impératrice Marie-Louise* (1901) ; *Napoléon et son fils* (1903) ; *les Quadrilles à la cour de Napoléon Ier* (1904).

Masson (Paul), magistrat et écrivain français, né à Strasbourg en 1849, mort près de cette ville en 1896. Il fit son droit à Nancy et exerça la profession d'avocat à Vesoul et à Alger. Nommé juge suppléant à Bône (1877), il fut successivement juge d'instruction à Tlemcen (1879), président du tribunal de Chandernagor (1880), procureur de la République à Pondichéry (1880) et à Guelma (1882), enfin substitut à Tunis (1883), où il donna sa démission pour se faire attacher à la Bibliothèque nationale, à Paris. Correspondant assidu de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, il a donné en librairie : *Etudes économiques : Paris port de mer ; Impôt sur la navigation* (1889) ; *Fantaisie mnémotechnique sur le Salon de 1890* (1890) ; *les Trans-éperons* (1891) ; *le Grand* [illegible] (1891) ; *Carnet de jeunesse du prince de Bismarck* (1893), etc. La « Plume » a publié [illegible]. Mais Paul Masson est surtout connu par les mystifications qu'il se plaisait à inventer en les mettant au compte d'un Lemice-Terrieux imaginaire ; H. Gauthier-Villars en a rappelé les principales dans la « Revue encyclopédique » (1896).

Masson-Forestier (Alfred Masson, dit), littérateur français, né au Havre en 1852. Il tient à la famille de Racine par son père, petit-neveu du grand poète. Il fit ses études à Nice et au lycée Louis-le-Grand (Paris), s'engagea dans les francs-tireurs en 1870, fut reçu docteur en droit, et s'établit à Rouen, comme avocat de commerce et de marine. A cette époque, il faisait aussi de la sculpture, qu'il exposait au Salon sous divers pseudonymes, et s'exerçait à écrire des nouvelles, où il se donnait pour modèle Maupassant. En 1892, il publia sous le titre *Pour une signature*, six récits de la vie d'affaires, qui lui ouvrirent les « Débats », puis la « Revue des Deux Mondes », auxquels il donne des récits d'une émotion dramatique concentrée, et qui parurent ensuite en volumes : *la Jambe coupée* (1894) ; *Remords d'avocat* (1896) ; *Angoisses de juges* (1898) ; *Difficile devoir* (1901) ; *Attaque nocturne* (1903). Il s'est passionné pour l'œuvre « Vers l'Alsace », dont il est le secrétaire général, et qui a pour but de maintenir la communion entre la France et son ancienne province. D'un voyage en Alsace il a rapporté un volume : *Alsace et Forêt-Noire* (1904). Il a donné au théâtre quelques pièces tirées de ses nouvelles : *Médecin de campagne*, à la Renaissance ; *Attaque nocturne*, un succès du Théâtre-Antoine, et *Baraterie* au Grand-Guignol (1906).

Masters (Maxwell Tylden), botaniste anglais, né à Cantorbéry en 1833. Après avoir passé son doctorat en médecine, il se consacra entièrement à la botanique, qu'il dota de découvertes importantes. Il étudia d'abord plusieurs groupes naturels de végétaux (passiflores, conifères, etc.), puis s'occupa des anomalies et monstruosités des plantes, dont il embrassa l'ensemble dans sa *Tératologie végétale* (1869). Dans le domaine des applications, Masters se distingua en travaillant avec succès à éclairer la pratique culturale à l'aide des données précises de la science. Notamment il détermina l'influence qu'exercent des engrais de nature variée sur le développement végétal. Membre de la Société royale de Londres, de la Société Linnéenne, il est correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1888 et il dirige le « Gardener's Chronicle », le plus estimé des recueils botaniques de la Grande-Bretagne.

Mastiff (*mass* — mot angl.) n. m. Race de chiens anglais de grande taille, estimés comme chiens de garde. ‖ Nom quelquefois donné au grand danois. V. chien.

Mastixia (*mass-ti-ksi-a*) n. m. Genre de plantes qu'on a rangé dans les cornacées par suite de la présence d'un seul carpelle, mais que la présence de canaux sécréteurs doit faire rentrer dans les araliacées. (On en compte une quinzaine d'espèces.)

Mastzelle (*mast-zèl-lé* — de l'allem. *mast*, engraissement, et *zelle*, cellule) n. f. Histol. Leucocyte granulé du tissu conjonctif et du sang à réaction basophile. Syn. basophile. (On emploie souvent au pluriel la forme allemande mastzellen.)

— Encycl. D'après Ehrlich et Levaditi, il y a deux variétés de *mastzellen*, appartenant toutes deux, du reste, à la série myélogène ; l'une est mononucléaire, l'autre franchement polynucléaire ; la première se rattache aux grands mononucléaires, la seconde aux neutrophiles proprement dits. Ce qui caractérise ces leucocytes, c'est d'abord leur forme, plus ou moins ramifiée parfois, qui les rapproche des *clasmatocytes*, et, en second lieu, leurs granulations basophiles métachromatiques. Ces granulations sont, d'ailleurs, facilement altérables, quoiqu'elles résistent à l'alcool. Les mastzellen sont généralement de dimensions voisines de celles des neutrophiles, quelquefois légèrement supérieures ; il ne faut pas les confondre avec les *myélocytes* ou leucocytes gigantesques d'Hayem.

Ces leucocytes granulés se rencontrent dans le tissu conjonctif et dans le sang, car ils sont mobiles. Mais leur proportion dans le sang normal est faible (0,5 p. 100 en moyenne). Il y a cependant une mastzellen-leucocytose, qui s'observe dans la leucémie myélogène, l'anémie splénique, l'asthme, le goitre exophtalmique, la chlorose, certaines dermatoses. On peut encore les rencontrer dans le liquide ascitique, le pus blennorragique, etc.

Maternelle (la), roman de Léon Frapié, qui obtint le prix Goncourt, la seconde année du fonctionnement de l'académie des Goncourt (1904). — Une jeune fille, qui a profité de l'enseignement supérieur offert à tous et a conquis le diplôme de licenciée ès lettres, veut en tirer parti pour vivre. Sans parents, sans fortune, sans intrigue, elle finit, après force déceptions et humiliations, par accepter une place de femme de service dans une école maternelle de Ménilmontant. Un an après, un délégué cantonal du quartier, qui a remarqué les mérites de Rose, la prend pour femme. Mais l'auteur suppose qu'elle a noté ce qu'elle a vu pendant son séjour à la Maternelle, et ce sont ces notes qu'il publie. Le problème de l'éducation des enfants du peuple s'y pose sous ses aspects les plus tristes et les plus décourageants. La déchéance physique de la plupart de ces petits êtres, nés dans des bouges, de parents épuisés par l'insalubrité ambiante, un travail sans répit, l'alcoolisme et des tares de toute sorte ; la prédisposition héréditaire aux maladies et aux vices, entretenue et accrue par la promiscuité ; l'insuffisance et, dans la majorité des cas, l'inefficacité absolue des remèdes tentés à l'école, qui est comme « un hôpital où l'on distribue la même potion à soixante malades différents, par des personnes de qui on ne peut raisonnablement exiger qu'elles aient la compréhension et l'amour des âmes d'enfants », seule chose qui fasse les « vraies maternelles » : voilà ce que ce livre montre avec une abondance de détails et une intensité de vie qui laissent une impression de douloureuse angoisse.

Maternité, pièce en trois actes d'Eug. Brieux (théâtre Antoine, 9 décembre 1903). — Annette, sœur de Lucie, qui est elle-même la femme du sous-préfet Brignac, a été séduite par le fils des Bernain, anciens commerçants enri[illegible]. Elle [illegible] [illegible] et deux de ses clientes : une institutrice et une femme du [illegible] est criminel de leur conseiller d'en faire. [illegible]

Maternité, par Eugène Carrière, au musée du Luxembourg. Ce sont des toiles de cet ordre qui ont fait d'Eugène Carrière le peintre « intimiste » par excellence. La technique en est d'abord intéressante. Sur un fond d'ombre fuligineuse, dans une pièce éclairée seulement au premier


Maternité, d'après Carrière.

plan par la flamme d'un foyer qu'on devine, [illegible] le visage de la mère et [illegible] émergent de la pénombre. Leur [illegible] dégagée d'une obscurité où le reste s'enfonce graduellement. Le sentiment et le geste ne sont pas moins à remarquer. Le baiser appuyé et tendre de la maman au petit garçon, l'attitude du second bébé à demi endormi au giron maternel, enfin la physionomie éprouvée de la mère, tout dit les fatigues et les douces peines de la « maternité », qu'un bon baiser récompense et que le sommeil va réparer.

Matheron (Philippe), ingénieur [illegible] français, né et mort à Marseille (1807-1900). Ancien élève de l'Ecole centrale, il exerça avec distinction sa profession à Marseille, fut membre de l'Académie des sciences de Marseille et correspondant de l'Institut. Il fit paraître, sur la constitution géologique de la Provence, un certain nombre d'importants mémoires, parmi lesquels nous citerons : *Catalogue méthodique et descriptif des corps organisés fossiles du département des Bouches-du-Rhône* [illegible] *fluvio-lacustres tertiaires des environs de Montpellier, de l'Aude et de la Provence* [illegible] *de Fuveau* (1869), et un certain nombre de communications [illegible] de Marseille ». Il a mérité d'être considéré comme le père de la géologie provençale.

Mathesis, [illegible] en 1881 par Neuberg [illegible].

Mathieu (François-Désiré), prélat et historien français, né à Einville-au-Jard (Meurthe-et-Moselle) en 1839. Après avoir fait de brillantes études au petit séminaire de Pont-à-Mousson et au grand séminaire de Nancy, il fut nommé professeur d'histoire et de littérature au petit séminaire de Pont-à-Mousson, l'établissement même où il avait été élevé ; il y resta près de vingt ans [illegible]. Avant de quitter le professorat, il se fit recevoir docteur ès lettres (1878), avec une thèse sur l'*Ancien régime dans la province de Lorraine*, qui obtint de l'Académie le second prix Gobert. Aumônier des dames [illegible] de Nancy de 1879 à 1890, il fut nommé ensuite curé de Saint-Martin de Pont-à-Mousson (1890-1893). En 1893, il succéda à Mgr Freppel sur le siège d'Angers [illegible] fit aimer par la distinction de son esprit et la simplicité [illegible] [illegible] lures. Trois ans après, il devenait archevêque de Toulouse


Mathieu.

(1896) et, après trois ans encore (1899), cardinal de curie. A Rome, le cardinal Mathieu a trouvé, à la bibliothèque du Vatican, des documents inédits, notamment une correspondance échangée entre l'abbé Bernier, négociateur du Concordat, et Boulay de la Meurthe. Ces documents lui ont permis d'écrire une fort intéressante histoire du *Concordat*, un de ses plus importants ouvrages. Il est l'auteur d'une brochure anonyme sur le Conclave de 1903, écrite avec l'autorisation du saint-siège, d'après ses souvenirs et des documents fournis au Vatican. En 1906, il est entré à l'Académie française, où il a remplacé le cardinal Perraud.

MATHILDE (Mathilde Constance Iris), actrice française, née à Rennes en 1841. Elle commença sa carrière en province, et en 1863 tenait l'emploi des soubrettes au théâtre des Célestins, à Lyon. En 1875, elle était engagée au Palais-Royal, où, tout en reprenant tous les rôles du répertoire courant, elle en créa un grand nombre dans : *Mon cousin le..., les Petites Godin, l'Train de plaisir, les Petites Voisines, Gavaut, le Bagne, Durand et Durand*, etc. Elle se faisait remarquer par son mordant, sa verve, sa gaieté souvent prodigieuse, ce qui ne l'empêchait pas, à l'occasion, de trouver des accents presque touchants. En 1887, elle passait à la Renaissance, pour revenir deux ans après au Palais-Royal. Peu à peu elle avait abandonné l'emploi des soubrettes pour prendre celui des duègnes, où son succès n'était pas moins vif. En 1892, elle quittait de nouveau le Palais-Royal pour entrer aux Variétés, où elle créait : *Brevet supérieur, la Bonne à tout faire, le Premier mari de France, Madame Satan*, etc. Elle a abandonné le théâtre en 1899.

MATHUISIEULX (Henri Jean Marie MÉHIER de), explorateur français, né à Rome en 1860, de famille française. Entré au service en 1883, sous-lieutenant d'infanterie de marine en 1887, il fit la campagne du Tonkin comme officier de marine et en Indo-Chine, s'occupa de recherches scientifiques et notamment de la topographie des pays limitrophes de la frontière chinoise, de 1889 à 1891. De retour en France, il démissionna et se consacra aux lettres. Il fit, comme chargé de mission du ministère de l'instruction publique, deux voyages en Tripolitaine, en 1901 et 1903, qui contribuèrent à faire connaître beaucoup de parties inexplorées de ce pays, et d'où il rapporta de nombreux documents scientifiques et archéologiques. Il a publié : *A travers la Tripolitaine* (1903); *Rapport sur une mission scientifique en Tripolitaine*, dans les « Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires » (1904).

***MATHURIN** n. m. — ENCYCL. Hist. relig. L'ordre des trinitaires, appelés en France *mathurins*, fut fondé en 1198 par saint Jean de Matha et saint Félix de Valois. La règle, approuvée par Innocent III, obligeait ses membres à un jeûne perpétuel et leur ordonnait de s'employer au rachat des chrétiens captifs dans les Etats barbaresques. La maison mère était à Cerfroy, sur les confins de la Brie et du Valois. Protégés par Philippe Auguste, les trinitaires s'établirent à Paris (1212), près d'une chapelle dédiée à saint Mathurin; de là leur nom. Ils ne tardèrent pas à se répandre en France, en Espagne, en Italie. Le peuple les surnommait, en France, *frères aux ânes*, parce que leur première règle leur défendait de monter à cheval : ils ne devaient monter que des ânes, comme les pauvres. En 1267, le pape Clément IV leur donna une seconde constitution plus douce. Les progrès de l'ordre et l'accroissement de ses revenus rendirent nécessaires plusieurs réformes, dont les plus importantes sont celles de 1580 et de 1638 en France, et de 1600 en Espagne. A Paris, l'église et le cloître des Mathurins, situés dans le faubourg Saint-Jacques, servirent, depuis le XIIIe jusqu'au XVIIIe siècle, de lieu de réunion aux membres de l'Université, qui y tenaient leurs assemblées générales. Les mathurins de France portaient une soutane de serge blanche, avec un scapulaire de même couleur, sur lequel était fixée une croix rouge et bleue. Ils furent supprimés par la Révolution.

Mathurin.

MATICE ou **MATIÇA** (suivant les langues) n. f. Nom donné chez plusieurs peuples slaves à des sociétés qui ont pour objet de publier des livres scientifiques ou de pure vulgarisation.

— ENCYCL. Les membres de la *matice*, moyennant une cotisation annuelle, reçoivent chaque année un certain nombre de volumes, qui sont en outre mis dans le commerce. La première *matiça* fut fondée par les Salves de Hongrie, à Budapest, en 1826. Elle a été depuis transférée dans la Hongrie méridionale, à Novisad (Ujvidek). Sur le type de cette société se sont fondées successivement les matices tchèque, croate, serbe de Lusace (en Saxe), galicienne pour la littérature ruthène, morave, slovaque, qui a été dissoute en 1875 par le gouvernement hongrois, slovène, inaugurée en 1865 à Laybach, polonaise, à Lemberg, fondée en 1882.

En Bohême, fonctionne en outre une matice scolaire fondée en 1880, qui a pour objet de fonder ou d'entretenir des écoles tchèques. Toutes ces sociétés ont rendu de grands services au développement des littératures slaves, surtout dans la première moitié du XIXe siècle, à une époque où l'industrie de l'éditeur n'existait pas encore dans certains pays.

MATILDITE n. f. Sulfure naturel d'argent et de bismuth.

Matin du 10-Thermidor (LE), tableau de Lucien Mélingue, Salon de 1877. — La scène représente la salle de l'hôtel de Ville, où Robespierre et ses amis, vaincus et prisonniers, sont gardés par les soldats de la Convention. Robespierre agonise, étendu sur une table, Saint-Just et ses collègues, assis près de lui, reçoivent, impassibles et dédaigneux, les injures des soldats qui se dressent autour d'eux. Un grand sentiment dramatique se dégage de cette toile, remarquable d'ailleurs par [illegible] et qui a valu à son auteur une [illegible].



Le matin du 10-Thermidor.

MATRICULER v. a. Marquer d'un numéro matricule : *Tous les effets d'habillement des soldats sont* MATRICULÉS *à l'encre indélébile.*

MATTAGAMI, lac du Canada (prov. de Québec), sur le cours de la Waswanipi, l'une des branches mères du fleuve Nottaway ; 22.500 hectares.

MATTCHICHE n. f. Sorte de danse introduite vers 1904 en France, et dont la musique primitive était écrite sur des motifs populaires espagnols.

— ENCYCL. La *mattchiche* se danse sur un rythme de marche à deux temps, ou de polka, dans un mouvement accéléré. La musique en est caractérisée par une cadence



Rythme de la mattchiche.

particulière, où les membres de phrase, composés de deux mesures, se coupent ordinairement et brusquement à la fin du premier temps de la seconde mesure. De même que le cake-walk, la mattchiche, dont les divers mouvements ont un caractère voluptueux et lascif, est sans doute destinée à rester une danse de music-hall.

MATTERHORN, nom allemand du Cervin. V. CERVIN, t. II.

MATTOIDE (*ma-to* — de l'ital. *matto*, fou, et du gr. *eidos*, aspect) n. et adj. Qui a quelque chose de fou ou tout au moins une tendance à le devenir.

MAU (Auguste), archéologue allemand, né à Kiel en 1840. Il fut étudiant dans sa ville natale, puis à Bonn, professa au gymnase de Glückstadt, mais dut abandonner l'enseignement pour raisons de santé. Il se fixa à Rome en 1872 et fut attaché à l'Institut archéologique allemand de cette ville. Il s'est surtout occupé des antiquités découvertes à Pompéi et de l'histoire de la peinture murale pompéienne. On lui doit : *Contributions aux études sur Pompéi* (1879); *Histoire de la peinture murale décorative à Pompéi* (1882); *Guide à travers Pompéi* (4e édit., 1903); etc.

Maubant.

***MAUBANT** (*Henri*-Polydore), acteur français, né à Chantilly (Oise) en 1821. — Il est mort à Paris en 1902. Il avait épousé la tragédienne VAROLY.

MAUBRAY, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]) ; 1.530 hab.

MAUBREUIL (marquis DE). Biogr. V. ORSVAULT, t. VI.

MAUD (Charlotte-Marie-Victoria), reine de Norvège, née à Marlborough House en 1869. Fille du roi d'Angleterre Edouard VII, elle épousa en 1896 Charles, prince de Danemark, petit-fils du roi Christian IX, fils du prince royal, puis roi de Danemark, Frédéric. Elle devint reine de Norvège par l'avènement de son mari au trône de ce pays séparé de la Suède, sous le nom de Haakon VII, en 1905.

Maud, reine de Norvège.

MAUFRA (Maxime-Emile-Louis), peintre français, né à Nantes en 1861. Il commença à peindre en 1880, mais dut bientôt entrer dans une maison de commerce de Liverpool. Néanmoins, il n'abandonnait pas l'art. Encouragé par le peintre nantais Charles Le Roux, il envoya deux toiles au Salon de 1886 : *Bateaux de pêche* et *Inondation* (musée de Cholet); il continua à exposer jusqu'en 1890 et passa alors à la Société nationale, où il resta jusqu'en 1901 pour entrer ensuite au Salon d'automne. Parmi ses toiles, il faut rappeler *le Port de Nantes* (1885); *la Sortie des bateaux de pêche, Pont-Aven* (1890); *Paimpol* (1892); *Saint-Jean-du-Doigt* (1896); *la Pointe-du-Raz* (1897, musée de Nantes); *le Lever de lune en Bretagne* (1897, musée du Havre); *la Marée basse à Beg-Meil* (musée de Mulhouse); *le Lever de soleil* (1901); *le Torrent* (1904). Enfin, il a brossé quelques grandes œuvres décoratives, d'un beau mouvement : *le Vent, le Calme et la Tempête* (1899).

***MAUGRAS** (Gaston), littérateur français, né à Soissons en 1851. — Il a publié encore : *le Duc et la Duchesse de Choiseul, leur vie intime, leurs amis et leur temps* (1902); *la Disgrâce du duc et de la duchesse de Choiseul* (1903); *la Cour de Lunéville au XVIIIe siècle* (1904); *les Demoiselles de Verrières* (1904); *l'Idylle d'un gouverneur, la Comtesse de Genlis et le Duc de Chartres* (1904).

MAULDE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]) ; 1.100 hab. Distillerie.

MAUR, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. d'Uster]), au bord du lac de Greifensee ; 1.500 hab. Elevage. Palafittes.

MAURAGE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Soignies]) ; 2.500 hab.

MAURAT (Jules-Clément), professeur et savant français, né à Tours en 1828, mort à Sainte-Radegonde en 1898. Elève de l'Ecole normale, il professa la physique en province jusqu'en 1862, et depuis cette année jusqu'en 1889, au lycée Saint-Louis, à Paris. On lui doit l'invention de la télégraphie optique, qu'il essaya, le 31 août 1870, à Meulan, pour correspondre avec le Mont-Valérien, et qu'il utilisa avec divers collaborateurs après l'investissement de Paris par les armées allemandes.

***MAURÉTANIE** ou **MAURITANIE SAHARIENNE**, ou encore **MAURITANIE OCCIDENTALE**, nouvelle province créée dans l'Afrique-Occidentale française, le long de l'Atlantique et jusqu'au loin dans l'intérieur. — Elle borde l'Océan, des frontières de la colonie du Sénégal jusqu'au cap Blanc, où commence la colonie espagnole du Rio de Oro, et se poursuit vers l'E. sur une douzaine de degrés de longitude, jusque dans le pays de Tombouctou. Aire non encore déterminée, couvrant environ 700.000 kilom. carrés, qui s'étend sur de nombreux pays : Tagant, Hodh, Azouad, Adrar, etc., quelques grandes tribus : Trarzas, Braknas, Douich, Nbarek, Meckdoufs, Zénayas, etc., et sur d'innombrables petites. Cette population, que l'on estime à 300.000 hab., est le produit d'une infinité de croisements entre Berbères, Arabes et Noirs : la couleur du Maure varie du bronze clair au noir. Le pays, dans l'ensemble, parait, du moins sur d'assez grands espaces, plutôt steppeux que désertique; les vallées fertiles, les ruisseaux d'eau courante n'y sont pas rares; il y pleut plus qu'on n'aurait cru. Le climat y est très sain, d'une chaleur sèche, que l'Européen supporte très bien. Le littoral est très poissonneux (pêcheries du banc d'Arguin).

— Hist. Tandis qu'au Sahel et au nord du Niger certaines tribus payaient l'impôt à la France, dans le Bas-Sénégal, les Trarzas, les Braknas et les Douich restèrent longtemps indépendants. Malgré les traités nombreux passés avec ces tribus depuis 1858, sous l'administration de Faidherbe; malgré la convention du 8 octobre 1891 avec les Maures Trarzas, notre action s'était à peu près bornée à appuyer à distance de notre influence les chefs qui nous paraissaient les moins hostiles.

En 1902, le roi des Trarzas, Ahmed-Saloum, fit appel à notre concours pour soumettre un parti révolté : le gouverneur général de l'Afrique occidentale, Roume, en profita pour lui faire accepter notre protectorat. Coppolani, secrétaire général des colonies, fut chargé d'étudier les bases d'une organisation des populations maures situées sur la rive droite du Bas-Sénégal, et il entra en contact avec elles. En décembre 1902, Ahmed-Saloum abdiqua ses droits entre les mains de Coppolani, et, dès la fin de janvier 1903, les Maures acceptèrent notre autorité. Des postes furent établis, au mois de mai, à Souet-el-Ma et à Kouroufa. En 1905, le gouverneur Coppolani fut assassiné au moment où, après avoir organisé le Tagant, il entrait dans l'Adrar. Mais la pénétration n'a pas cessé de se poursuivre.

L'arrêté du 12 mai 1903 a organisé le pays. Le protectorat des pays maures du Bas-Sénégal est placé sous la direction d'un délégué du gouverneur général, assisté de fonctionnaires civils et militaires mis à sa disposition par le gouverneur général. Ce délégué assure le fonctionnement du protectorat par l'intermédiaire des chefs indigènes agréés par lui, assistés des djemaas dont il règle la composition et le fonctionnement. Il désigne les cadis et contrôle l'exercice de la justice. La Maurétanie forme depuis le décret du 18 octobre 1904 un territoire civil, avec un budget annexe au budget général de l'Afrique-Occidentale française.

MAURIAC (Charles-Marie), médecin français, né à Saint-Aquilin (Dordogne) en 1832, mort à Pontours (Dordogne) en 1905. Médaille d'or de l'internat des hôpitaux de Paris en 1858, il soutint une thèse remarquable sur les affections de l'appareil circulatoire. Médecin des hôpitaux, il se spécialisa comme syphiligraphe et appartint à l'hôpital du Midi comme médecin en chef de 1868 à 1897. Son nom, comme celui de Ricord, est inséparable de cet hôpital. Citons parmi ses nombreux travaux ses *Leçons cliniques sur les premières phases de la syphilis* (1883); *Traité de la syphilis tertiaire et de la syphilis héréditaire* (1890); *Traitement de la syphilis* (1896). Il était président d'honneur de la société de dermatologie et de syphiligraphie.

***MAURRAS** (Charles), littérateur français, né à Martigues (Bouches-du-Rhône) en 1868. — Parmi ses derniers ouvrages, il faut citer : *les Amants de Venise, George Sand et Musset* (1902), pénétrante étude psychologique; et *l'Avenir de l'intelligence* (1905), où l'auteur montre l'intelligence de plus en plus asservie à la domination de l'argent. Cet essai est accompagné d'une intéressante étude sur Auguste Comte, d'un article sur Aimée de Coigny, d'une invocation à Minerve, etc.

MAUS (Octave), critique d'art, né à Bruxelles en 1856. Docteur en droit inscrit au barreau de sa ville natale, il se spécialisa dans l'étude des questions artistiques et, après avoir fondé le *Journal des tribunaux*, fit paraître l'*Art moderne*, qu'il dirige. Il a publié plusieurs volumes : *Malte, Constantinople et la Crimée* (notes de voyage); *Aux ambassadeurs* (nouvelles); *l'Espagne des artistes; le Théâtre de Bayreuth; Sur les cimes*, et a fondé en 1884 l'association *les Vingt*, groupe d'artistes d'avant-garde, qui se transforma plus tard et devint un véritable salon annuel, sous la dénomination de la *Libre Esthétique*. La plupart des artistes français et étrangers, Rodin, Monet, Degas, Carrière, Whistler, Renoir, Zuloaga y exposèrent; parallèlement, des auditions musicales y étaient données des œuvres de Franck, d'Indy, Duparc, Chausson, Debussy, etc.

Mauvais bergers [illegible] Octave Mirbeau [illegible] Renaissance [illegible] son patron, un usinier [illegible] Hargand [illegible] les crèches, les [illegible] Mais quoi! tout cela [illegible] palliatif; ce n'est pas [illegible] social. C'est [illegible], que le père Thieux, un bon vieil ouvrier résigné, [illegible] par le travail, et que sa femme meure aussi de misère [illegible] ouvriers pâtissent, et sentent gronder en eux l'esprit de la révolte. L'un d'eux, le meilleur, Jean Roule, qui aime Madeleine Thieux, se fait leur porte-parole et la grève éclate. Des soldats viennent la réprimer, on [illegible] M. Hargand. Et la lutte commence, inégale mais effroyable. [illegible] Jean Roule est tué; Madeleine est tuée. Mais Robert Hargand, fils du patron, un jeune bourgeois qui avait des aspirations vers un vague idéal, est tué, lui aussi, et l'usine n'est plus qu'un amas de décombres fumants. C'est tout.

La pièce est sobrement écrite, violente et [illegible] avoir montré un mal hideux, qui répugne à voir, sans indiquer même l'apparence d'un remède. Il provoque l'émotion par des moyens tantôt d'une rudesse voulue, tantôt d'un attendrissement profond, toujours d'une haute éloquence. Sans doute Mirbeau a-t-il compté sur elle pour forcer les spectateurs à réfléchir sur un problème douloureux.

MAVA n. m. Nom indigène d'une espèce de mimosa [illegible].

— Encycl. Le *mava* fournit un bois plus léger que le liège, mais plus résistant aussi puisque les naturels du pays l'emploient à la fabrication de boucliers, de ceintures et de bouées de sauvetage. Le tronc atteint [illegible] tent des fleurs jaunes et des épines.

Max (Édouard Alexandre Max, dit De), acteur, né à Jassy [illegible] en 1869. Élève de Worms au Conservatoire, il en sortit en 1891 avec les deux premiers prix de tragédie [illegible] et débuta aussitôt à l'Odéon en jouant Néron de *Britannicus*, parcourant ensuite, pendant deux années, le grand répertoire tragique. Après trois autres années passées à la Renaissance, où il établit plusieurs rôles dans : *Izeyl, Gismonda, la Princesse lointaine*, il rentra à l'Odéon (1896), y créa *Don Carlos*, [illegible] *Don Juan en Flandre*. [illegible] engagé l'année suivante au Théâtre-Antoine, où il se montra dans le *Repas du lion, Joseph d'Arimathie, la Gitane, Judith Renaudin*, [illegible] au Nouveau-Théâtre le *Roi de Rome* et [illegible] reparut encore à l'Odéon dans la [illegible], passa un instant à la Porte Saint-Martin pour y jouer *Quo vadis?* et entra au théâtre Sarah-Bernhardt pour y créer successivement : [illegible] une diction précise et nuancée.

Maxence (Edgard), peintre français, né à Nantes en 1871. Élève de l'École des beaux-arts, [illegible] de Gustave Moreau [illegible] 1897. Maxence obtint la médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), où il n'avait envoyé que deux morceaux : un [illegible]. Ses têtes de jeunes femmes, d'un type florentin modernisé, sont peintes d'une touche précieuse; [illegible] tume font valoir l'énigme de leur expression calme et [illegible].

May (Phil), dessinateur anglais, né à Wortley, près de Leeds, en 1864, mort à [illegible] Punch ». En France même, il donna divers dessins au *Courrier français*. [illegible] : une des séries les plus connues est celle qui a pour titre *l'Ecclésiastique et le peintre* (1898).

May (Dick) [illegible] dans les [illegible] et un grand nombre de nouvelles encore éparses, ainsi que des articles de revue. Elle a fondé en 1896 [illegible] et l'*École de journalisme*, enfin, par fusion de ces dernières, en 1900, l'*École des hautes études sociales*, dont elle est devenue secrétaire. On lui doit la création de la *Solidarité*, université populaire du XIIIe arrondissement [illegible].

MÂYÂ (racine *ma*, imaginer, figurer, construire, et aussi mesurer) [illegible] n. f. Élément primordial de l'univers, dans la terminologie indienne.

— Encycl. Le mot *maya* est un des termes les plus énigmatiques de la théologie des védas. Dans le *Rig-Véda*, ce mot, employé tantôt au singulier, tantôt au pluriel, paraît avoir les sens divers de matière primordiale avec laquelle les dieux édifient l'univers, de capacité d'agir ou de créer, d'adresse miraculeuse ou surhumaine, de ruse, d'artifice et de magie. Les dieux et leurs adversaires les démons possèdent également la *mâyâ*, et de ce fait re[illegible] A l'époque brahmanique, le sens qui prévaut est celui d'apparence, d'illusion trompeuse, produite soit par la toute-puissance [illegible] mons, que, par suite de leur ignorance, les êtres prennent pour la réalité. Toutes les choses de l'univers sont des effets de cette mâyâ, qui devient ainsi synonyme, jusqu'à un certain point, du terme « création ». Avec la philosophie vêdânta et dans la littérature pourânique, la mâyâ non seulement conserve le sens d'illusion produite par l'apparence trompeuse des choses, de prestige, de magie divine ou démoniaque, mais prend aussi celui d'énergie créatrice des dieux.

Dans diverses sectes philosophiques, la mâyâ n'a pas de forme et ne peut être divisée. Elle est la cause, l'élément primordial de l'univers, et toutes les manifestations et les modifications de cet univers ne sont que ses effets. Elle est éternelle, invisible, une, matérielle, existe en tout, agit comme énergie de Çiva, désigne aux âmes les conditions qu'elles doivent occuper, leur donne un corps, des organes et la faculté d'éprouver le plaisir et la souffrance; elle est intelligente, impure et cause l'illusion. L'univers existe virtuellement dans la mâyâ, mais la divinité en est distincte. « Çiva, avec sa mâyâ pour argile, sa *satti* çakti pour roue et lui-même comme potier, façonne l'univers. »

MAYACACÉES (*ma-ia-ka-sé*) n. f. pl. Petite famille de monocotylédones du groupe des fluviales, voisine des centrolépidacées et des xyridacées et réduite au genre *mayaca*. (Les fleurs, trimères, ont un calice et une corolle distincts et un ovaire uniloculaire à placentation pariétale. Le fruit est une capsule contenant des graines albuminées. Les mayacacées sont des herbes à feuilles abondantes et petites comme dans l'euphorbe petit cyprès. Ce sont des plantes américaines.) — *Une* mayacacée.

Mayer (Otto), juriste et professeur allemand, né à Furth en 1846. Il étudia de 1864 à 1868 le droit et les sciences politiques aux universités d'Erlangen, Heidelberg et Berlin, s'établit en 1872 comme avocat à Mulhouse, en Alsace, fut chargé d'un cours de droit constitutionnel en 1881, nommé professeur suppléant en 1882 et professeur titulaire de droit public en 1887 à l'université de Strasbourg et appelé en 1903 à celle de Leipzig. Il a étudié parallèlement le droit public en France et en Allemagne. Ses principaux ouvrages sont : *Théorie du droit administratif français* (1886); *le Droit administratif allemand* (1895-1896) (trad. franç., publiée sous la direction même de l'auteur, 4 vol. (1903-1904)); *Portalis et les Articles organiques* (1902); *Justice et administration* (1902). Il a publié avec Laband et Stoerk la revue : « Archives de droit public » (1886 et suiv.).

Mayer (*Henry*-Charles-Jules), acteur français, né à Paris en 1857. Élève de Got au Conservatoire, où il obtint un accessit de comédie en 1882, il débuta l'année suivante au Vaudeville, puis prit une part importante à la fondation du Théâtre-Libre [illegible] *blin, Madeleine*, etc. Après une longue tournée dans laquelle il accompagna Coquelin aîné dans les deux Amériques, il rentra au Vaudeville, y créa : *le Député Leveau, Bonheur à quatre, Hélène, Hedda Gabler, le Prince d'Aurec, le Christ, la Provinciale, Maison de poupée*, alla jouer *l'Engrenage* aux Nouveautés, puis, de 1895 à 1898, passa tantôt au Gymnase, tantôt au Vaudeville, pour jouer : *l'Age difficile, les Demi-Vierges, Manette Salomon, le Partage, la Douloureuse, les Trois Filles de M. Dupont, l'Aînée, Paméla*, entra un instant à l'Odéon pour y créer *Château historique*, et enfin fut engagé, en 1901, à la Comédie-Française, où il prit place dans le répertoire, tout en [illegible] *l'Irrésolu, le Dédale, La plus faible, Plaisir de rompre, le Passé, 1807, le Cœur a ses raisons*, etc.

Mayeur (Jules Arthur), graveur français, né à [illegible]gny-Boyefíles (Pas-de-Calais) en 1871. Élève de [illegible] gravures, et des portraits dessinés. En 1903, il exposa le *Colin-Maillard*, d'après Pater; en 1904, *le Poète et la Sirène*, d'après Hanriaux; trois gravures d'après Ricard [illegible].

Mayotte [illegible] en ce qui concerne les infractions et les différends [illegible] intéressés des Européens. Le tribunal [illegible] dans la juridiction de la cour d'appel de Madagascar [illegible] tous les crimes commis dans l'archipel, les tribunaux indigènes ne conservant que le jugement des affaires civiles et commerciales. Ses arrêts ne sont pas susceptibles d'appel, mais seulement de recours en cassation.

Mazagan, ville maritime du Maroc, port sur l'océan Atlantique, un peu au sud de l'embouchure de l'Oued-el-Abid. — En 1906, la conférence internationale d'Algésiras a confié l'organisation et la direction de la police dans ce port à un officier de nationalité française.

* **Mazeau** (Charles-Jean-Jacques), homme politique et [illegible] 1825. — Il est mort à Paris en 1905.

Mazel (Le), village du départ. de la Lozère (comm. des Laubies), arrond. et à 25 kil. de Mende, au flanc d'un coteau; 130 hab. Neuf sources minérales, froides, très chargées d'acide carbonique et utilisées pour le traitement de l'anémie et des maladies d'estomac.

MAZHAR n. m. Tambourin arabe, composé d'un cercle de bois sur les bords duquel est collée une membrane. (A l'intérieur sont suspendus des anneaux de métal, destinés à frapper la membrane lorsqu'on agite l'instrument.)

* **Mazzoni** (Guido), poète et critique italien, né à Florence en 1859. — Il a affermi sa réputation d'érudit et de conférencier. Ses conférences les plus importantes ont été publiées sous le titre de *Glorie e memorie dell' arte e della civiltà d'Italia* (1905). Il a en outre publié, en collaboration avec ses élèves, des *Esercitazioni sulla letteratura religiosa* [illegible] nouvelle édition, considérablement augmentée, de ses œuvres poétiques (*Poesie*, 1904).

Méaulle [illegible] gers en 1840. Élève de Linton, il débuta au Salon de 1869 avec neuf gravures sur bois d'après Chifflart, Giacomelli, Foulquier, Philippoteaux et exposa ultérieurement d'autres gravures sur bois d'après E. Morin, Vierge, Vallon, Brion, etc. Il a également exposé des aquarelles et des[illegible] ver (1879). Il a été chargé longtemps de la direction artistique des publications illustrées du « Petit Journal ». On trouve de ses bois dans nombre de recueils et de volumes, notamment dans les éditions populaires de Victor Hugo, Zola, Michelet, Thiers, Jules Verne, etc.

* **Meaux** (Marie-*Camille*-Alfred, vicomte de), homme politique français, né à Montbrison en 1830. — Il se représenta aux élections législatives de 1885 dans la Loire, mais il échoua et ne renouvela plus cette tentative. Il a publié encore : *Montalembert* (1897); *Souvenirs politiques, 1871-1877* (1905), ouvrage très précieux pour l'histoire du ministère du 16-Mai.

MÉCANISATION [illegible]

MÉCANISATION. (Léon Frapié.)

MÉCANOMORPHOSE ou **MÉCHANOMORPHOSE** (*ka*) [illegible] niques peuvent exercer sur le développement de l'embryon et sur la structure de certains organes. (Les tractions, la force centrifuge, etc., ont été bien étudiées chez les plantes et les embryons de grenouille.)

MÉCANOTHÉRAPIE [illegible] n. f. Traitement des maladies articulaires et musculaires par des instruments mécaniques.

— Encycl. La *mécanothérapie* est une section de l'orthopédie. Elle a pour but d'empêcher l'ankylose des articulations, de corriger des attitudes vicieuses ou de remédier à des atrophies musculaires. On se sert d'appareils spéciaux qui permettent de faire reproduire à un membre un mouvement déterminé avec l'amplitude nécessaire à la vitesse voulue. Supposons, par exemple, qu'après un rhumatisme du genou il soit resté une raideur articulaire empêchant à la fois la flexion complète. On fait asseoir le malade et on fixe la jambe et la cuisse dans l'appareil avec des courroies. On met la machine en mouvement, lentement, et la jambe s'étend sur la cuisse, puis se ploie. Peu à peu on augmente l'amplitude du mouvement, et bientôt les adhérences sont rompues sans fatigue par l'opérateur, sans douleur pour l'opéré. Bien entendu, une seule séance ne suffit pas. Pour remédier à une scoliose, il existe des appareils extenseurs; de même pour la luxation congénitale de la hanche, etc.

La mécanothérapie est fort employée pour remédier aux accidents du travail, pour permettre au blessé de récupérer les fonctions d'un membre lésé. Dans toutes les villes importantes des instituts se sont fondés pour ce mode de traitement.

* **Mechelin** (Leopold Henrik Stanislaus), homme d'État finlandais, né à Fredrikshamn en 1839. — Président du conseil municipal d'Helsingfors (1892-1899), il est l'un des orateurs les plus écoutés de la Diète, mais combat surtout par la plume, multipliant les brochures politiques et les ouvrages destinés à attirer l'attention de l'Europe :

la Question finlandaise (en fr. 189.), *La Finlande au XIX siècle* (1894); etc. Une médaille qui lui fut offerte par souscription publique (1900) [illegible] de la reconnaissance de ses compatriotes. En 1903, il se retira à Stockholm, d'où il poursuivit sa campagne constitutionnelle. Il rentra (déc. 1905) en Finlande, reprit son siège au Landtag, où il fut reçu avec acclamations, et accepta (nov. 1905) la présidence du Sénat au lendemain de la révolution qui mit fin au régime anticonstitutionnel russe.

MECHOUAR (mot ar.) n. m. Au Maroc, Lieu de réunion et [illegible].

Mechveret (mot turc) — mot turc signif. « le régime [illegible] ». Titre d'un journal bimensuel publié à Paris en français et en turc. Créé en 1896, son directeur est Ahmet Riza. Ce journal, aux idées émancipatrices, est franchement opposé au gouvernement actuel du sultan de Constantinople.

* **MÉDAILLE** n. f. — Encycl. Dr. Il est expressément défendu à toutes personnes, quelles que soient les professions qu'elles exercent, de frapper ou de faire frapper des *médailles* d'or, d'argent ou d'autres métaux, ailleurs que dans les ateliers de l'administration des monnaies, à Paris, à moins d'être munies d'une autorisation spéciale du gouvernement. (Arrêté du 5 germ. an XII, art. 1.) La fabrication des médailles, à la Monnaie, est faite en régie, par l'Etat lui-même. Les frais de fabrication sont fixés par un tarif soumis à l'approbation du ministre des finances. (Ord. du 24 mars 1832, art. 2.)

Usant du droit qui lui a été conféré, le gouvernement a autorisé divers industriels à frapper des médailles à des conditions déterminées. Mais pour prévenir les abus qui auraient pu résulter de la liberté totale de la fabrication, et notamment le faux monnayage, il a paru nécessaire d'organiser un contrôle des fabricants et des marchands de médailles. L'article 26 de la loi de finances du 25 février 1901 a soumis ces industriels aux visites des employés des contributions indirectes. Un arrêté ministériel du 15 décembre 1903 leur prescrit d'apposer un poinçon de maître sur leurs produits, avant qu'ils ne sortent de l'atelier de frappe, et les oblige en outre à empreindre en toutes lettres le mot « doublé » sur les médailles en métal commun doublé ou plaqué d'or ou argent.

Toute médaille d'or, d'argent ou de cuivre frappée dans les ateliers de monnaie doit porter l'empreinte d'un symbole particulier à cette administration figurant une corne d'abondance. (Circ. des contr. ind. du 3 juin 1901.) Les médailles frappées par l'industrie privée sont marquées des poinçons de garantie ordinaire. Toutefois, les médailles antiques, comme tous les objets reconnus tels par le service, sont dispensées de la marque et du payement du droit de garantie. (Décr. min. du 12 septembre 1903.)

La fabrication des médailles de sainteté de petit module et à bélière continue à jouir du régime de complète liberté que lui ont reconnu des tolérances très anciennes. (Circ. du 13 février 1904.)

Medeba ou **Madeba**, localité de la Turquie d'Asie (Palestine orientale), 900 hab. (Bédouins). C'était autrefois une riche cité du pays Moab, qui est déjà citée dans les *Nombres*, dont subsistent encore des ruines importantes. On y a trouvé en 1896 une remarquable mosaïque, une carte de l'Asie Mineure, de la Syrie, de la Palestine et de l'Egypte, qui est une des plus anciennes, sinon la plus ancienne des cartes qui sont parvenues jusqu'à nous.

MÉDIMARÉMÈTRE (du lat. *medius*, moyen, de *marée*, et de *mètre*) n. m. Instrument imaginé par l'ingénieur français Charles Lallemand pour enregistrer automatiquement le niveau moyen de la mer dans les observations marégraphiques.

— Encycl. On sait quelle est l'importance, au point de vue des observations du nivellement, de la détermination du niveau moyen de la mer, qui constitue le 0 de l'échelle des altitudes, c'est-à-dire le repère fondamental de toutes les opérations géodésiques. Or, ce niveau moyen ne peut être calculé que par la comparaison des courbes marégraphiques inscrites pendant un certain nombre d'années dans le poste choisi. (En France ce poste est celui de l'observatoire de Marseille.) Le *médimarémètre* de Lallemand arrive instantanément au même résultat. Il se compose d'un tube de cuivre terminé par un vase poreux, et fixé verticalement contre un mur du quai du port où l'on veut connaître le niveau moyen. Les ondes rapides de la marée sont amorties dans leur passage à travers les parois du vase poreux, et se réduisent dans l'intérieur du tube à une faible oscillation. On peut relever chaque jour, par un simple coup de sonde, les variations du niveau, et calculer ensuite la moyenne.

Medina (Federico Diez DE), jurisconsulte et publiciste bolivien, né et mort à La Paz (1831-1904). Comme professeur de droit international, il a publié un ouvrage de « Droit international privé » et un ouvrage de « Droit public » [illegible] dans toute l'Amérique. Il fut ministre [illegible] de Bolivie à Rio de Janeiro, où il négocia avec le gouvernement fédéral un traité de délimitation [illegible] avantageux pour son pays. De retour en Bolivie, il fut nommé ministre des affaires étrangères, sous la présidence du général Pando. Il représentait, au Sénat, le département de La Paz, lorsqu'il mourut subitement (1904).

MÉDIOCRISER (de médiocre) v. a. Rendre médiocre : *[illegible]*.

Se médiocriser v. pr. Se rendre médiocre : *[illegible]*. [illegible] Catulle Mendès.

MÉDIOLASIQUE (de Mediolanum) adj. Se dit d'un gisement de la Moselle [illegible] moyen du lias, étage charmou[illegible].

[illegible]

Meerle, comm. de Belgique (prov. d'Anvers, arr. de Turnhout]), près de la Marcq, affluent de la Dendre ; [illegible]

MÉGADÉNIE (*ni*) n. f. Genre de crucifères cochléariées, [illegible] une petite herbe annuelle, à [illegible] (Haut-Ho supérieur.)

MÉGALADAPINÉS n. m. pl. Paléont. Sous-famille de [illegible] renfermant les genres *Megaladapis*, *[illegible]* et *[illegible]*. [illegible]

MÉGALOBLASTE (*blast'*) n. m. Histol. Erythrocyte [illegible] ou à noyau polymorphe, plus volumineux que le normoblaste ou hématie normale, pauvre en hémoglobine, et qui ne se montre jamais, chez l'homme, que dans les états pathologiques. (Pappenheim les fait dériver des leucocytes basophiles; mais cette manière de voir n'est pas admise en France où, avec Hayem et Ranvier, on est disposé à accepter leur origine endogène. V. HÉMATOBLASTE, ERYTHROBLASTE, etc.

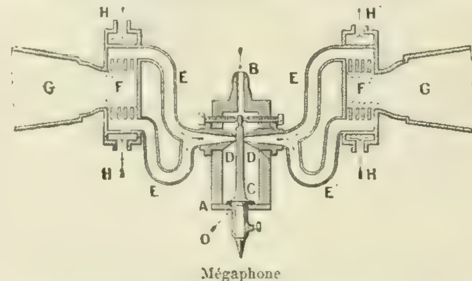
MÉGALOPHTALMIE (*mi* — du gr. *mégas*, grand, et *ophthalmos*, œil) n. f. Hypertrophie congénitale de l'œil, portant principalement sur la cornée.

MEGALOREMNIUS (*rêm-ni-uss*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des clubionidés, créé en 1903 pour des formes nouvelles propres à Madagascar. (Le *megaloremnius leo*, type de ce genre, est une grande et forte araignée atteignant près de 4 centimètres de long, d'un fauve roussâtre, couverte de longs poils hérissés, et ayant l'abdomen marqué de noir en dessous. Il a été découvert à la baie d'Antongil.)

Mégantic, comté du Canada (prov. de Québec). C'est un pays de lacs qui s'écoulent dans le Saint-Laurent, rive droite; 1.940 kilom. carrés. Mines inépuisables d'asbeste ou amiante. Près de 24.000 hab. Ch.-l. *Leeds*.

MÉGAPHONE n. m. Appareil qui a pour objet d'amplifier les sons enregistrés sur les phonogrammes plats ou disques ordinaires du commerce construits pour les phonographes.

— Encycl. Le *mégaphone phonographique* est basé sur le principe de la transmission des vibrations à une flamme. Il se compose : d'un distributeur, commandé par le style de l'appareil et d'un brûleur. Dans le distributeur on introduit par B le mélange combustible sous pression. Une palette C, articulée au point O, reçoit tous les mouvements



Mégaphone

communiqués au style; de chaque côté de cette palette, des orifices DD' laissent écouler le mélange gazeux. Les gaz sont conduits par des tubes EE aux brûleurs FF refroidis par un courant d'eau HH'; la combustion doit toujours avoir lieu exactement à l'orifice du brûleur. Deux pavillons, G et G', complètent l'appareil. Ces brûleurs peuvent être remplacées par des orifices simples et le mélange gazeux par de l'air comprimé, ce qui donne une amplification moins intense, mais simplifie de beaucoup la manutention de l'instrument.

Mégard (Andrée). Biogr. V. Gémier.

MÉGARHININÉS n. m. pl. Sous-famille d'insectes diptères némocères, de la famille des culicidés, renfermant les genres *megarhine* et voisins. — Un MÉGARHININÉ.

— Encycl. Les moustiques de la sous-famille des *mégarhininés* sont de couleurs brillantes, de grande taille et répandus dans les pays chauds; la piqûre du *megarhinus hæmorrhoidalis*, de l'Amérique tropicale, est très douloureuse et amène de fortes tuméfactions. Le *megarhinus Amboinensis*, des Moluques, est encore plus redoutable : long d'un centimètre, il fait des piqûres très dangereuses à cause de sa trompe longue et forte; le *toxorhynchites immisericors*, de la région indo-malaise, n'est pas moins venimeux.


Mégarhine (gr. 3 fois).

Mège (Francisque-Balthazard), érudit et historien français, né et mort à Clermont-Ferrand (1830-1904). Il entra dans l'administration de l'enregistrement et des domaines, mais il en sortit bientôt pour se livrer à l'étude des archives de sa province. Ces recherches, qu'il dirigea surtout sur l'époque de la Révolution, furent fécondes en résultats. Les *Mémoires* de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, dont il était membre, le *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, la *Revue d'Auvergne* sont pleins de ses études sur tous les points et sur tous les hommes de l'histoire locale. Parmi ses ouvrages plus considérables, nous citerons : *Ephémérides du département du Puy-de-Dôme, ci-devant Basse Auvergne* (1861); *Souvenirs de la langue d'Auvergne. Essais sur les idiotismes du département du Puy-de-Dôme* (1861), *Chroniques et récits de la Révolution dans la ci-devant Basse-Auvergne* (1867-1868); *Correspondance inédite de Georges Couthon* (1872); *l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand; ses origines et ses travaux* (1884); *le Conventionnel Bancal des Issarts*, étude biographique et lettres inédites (1887); *un Fédéré du 10-Août : [illegible] du Clozal d'Arnery* (1887); *Gaultier de Biauzat, sa vie et sa correspondance* (1890); *les Cahiers des paroisses; les Cahiers des bailliages et sénéchaussées d'Auvergne en 1789* (1899-1903); *la Dernière année de la province d'Auvergne : les élections de 1789* (1904).

Meggen, comm. de Suisse (cant. et distr. de Lucerne), sur le lac des Quatre-Cantons; 1.200 hab. Pâturages.

* **Mégnin** (Jean-Pierre), vétérinaire français, né à Hérimoncourt (Doubs) en 1828. — Il est mort à Vincennes en 1905.

MEGYOUNG n. m. Instrument de musique en usage en Birmanie. (Il est monté de trois cordes, ordinairement de


Megyoung.

soie, que l'on pince; sa forme est copiée sur le caïman à museau de brochet.)

MEHALLA n. f. V. MAHALLA.

Mehren (Auguste-Ferdinand Michael VAN), orientaliste danois, né à Helsingœr en 1822. Il étudia les langues orientales avec D. G. Monrad à Copenhague, puis à Leipzig avec Fleischer, dont il fut l'un des plus brillants continuateurs. Professeur de philologie sémitique et orientale à l'université de Copenhague (1854-1898), il se consacra surtout à des travaux sur la langue et la littérature arabe : *la Rhétorique des Arabes* (1853); *Cosmographie de Chems-eddin-ed-Dimichqui*, texte arabe, publié (1866) en français pour le compte de l'Académie de Pétersbourg et suivi en 1874 d'une traduction française intitulée *Manuel de la cosmographie du moyen âge*. On lui doit en outre d'importants travaux sur Avicenne, une édition monumentale des petits écrits de cet auteur : *Traités mystiques d'Abou Ali al-Hosain ibn Abdallah ibn Sina ou d'Avicenne* (1889-1894), etc.

MEHR LICHT (*Plus de lumière*). Expression allemande. Dernières paroles de Gœthe demandant qu'on ouvrît une fenêtre pour avoir plus de lumière, et qu'on cite dans un sens tout différent pour dire : « Plus de clarté intellectuelle, plus de savoir, de vérité. » — Ces paroles de Gœthe, d'ailleurs, comme tant de mots prétendus historiques, ne paraissent pas authentiques.

Meienberg, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Muri]), sur le flanc oriental du Lindenberg; 1.500 hab.

Meillet (Paul-Jules-*Antoine*), linguiste français, né à Moulins en 1866. Elève à Paris de la Sorbonne et de l'Ecole des hautes études, il se fit recevoir agrégé de grammaire en 1889. Elève de F. de Saussure, il remplaça son maître absent à l'Ecole des hautes études, pendant l'année scolaire 1889-1890, fut chargé en 1891 d'une mission au Caucase pour étudier l'arménien moderne et faire des recherches sur d'anciens manuscrits arméniens, et succéda définitivement à F. de Saussure à l'Ecole des hautes études (1891). Après la mort de James Darmesteter, il fut chargé en outre, dans le même établissement, de l'enseignement de l'ancien iranien. Bréal le prit comme remplaçant au Collège de France en 1899-1900. De 1902 à 1905, il enseigna l'arménien ancien et moderne à l'Ecole des langues orientales; enfin, en janvier 1906, après la retraite de Bréal, il fut nommé professeur de grammaire comparée au Collège de France. Meillet, peu favorable aux hypothèses aventureuses et aux généralisations vagues, se fait remarquer par la précision de sa méthode, la sûreté de sa critique et l'étendue de ses informations. Il a publié : *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave* (thèse franç., 1897); *De indo-europæa radice* MEN- « *mente agitare* » (thèse lat., 1897); *Etudes sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave* (thèse lat. 1902 et 1905); *Esquisse d'une grammaire comparée de l'arménien classique* (1903); *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes* (1903).

Meilleur parti (LE), pièce en quatre actes, de Maurice Maindron (théâtre Antoine, 31 mars 1905). — La scène se passe en Bretagne sous Henri IV (1595). Désespéré des dédains de Madeleine de Juranson, qu'il aime, le baron de Héribour s'est retiré dans un laboratoire, où il étudie l'alchimie et l'astrologie. Son ami, le comte de Chambouchard, vient l'y retrouver, et tente de le guérir en lui amenant Madeleine elle-même. Hélas ! Héribour n'est qu'un amoureux sentimental et respectueux, et de là lui viennent les dédains de Madeleine, qui l'aime au fond, mais le voudrait, comme les autres hommes de son époque, impétueux et entreprenant. Cette fois encore, il laisse échapper l'occasion. Mais Chambouchard, qui lui vantait l'action comme le remède, le gagne peu à peu à ses idées; Héribour reprend son épée, s'enrôle dans la Ligue, et court guerroyer à travers la Bretagne. Il arrive ainsi à Pont-Croix, où Madeleine se trouve avec son amie Valentine de Keraudren, mais hélas ! il est trop tard. La ville a été prise d'assaut par des bandes armées, et Madeleine fait partie du butin du comte de Kermaria, surnommé La Rapine, qui l'emmène prisonnière dans son château et voudrait l'épouser. Madeleine s'y refuse par fidélité à Héribour. Pour vaincre sa résistance, La Rapine annonce la mort de son rival. Mais Valentine sous un déguisement a pu pénétrer dans le château et dire à son amie que Héribour et ses gens sous des habits de maçons sont là pour l'emmener. Madeleine hésite encore jusqu'à ce que le baron enfin exaspéré l'enlève de force : il a pris ce que l'auteur appelle le meilleur parti. La pièce de Maurice Maindron, inspirée de ses curieux romans sur l'époque des guerres de religion, est une peinture hardie et fidèle des mœurs de la fin du XVI siècle. L'auteur y a apporté ses qualités habituelles d'artiste et de chercheur consciencieux.

Meinong (Alexius), philosophe et professeur allemand, né à Lemberg (Galicie) en 1853. Il fut chargé d'un cours de philosophie moderne à l'université de Vienne en 1878, puis nommé professeur à l'université de Graz, où il créa le premier laboratoire de psychologie en Autriche. Ses principales recherches portent sur les théories de la connaissance et la théorie de la valeur, dont il recherche à établir les fondements psychologiques. Ses principaux ouvrages sont : *Etudes sur Hume. Histoire et critique du nominalisme moderne* (1877); *la Théorie des relations* (1882); *la Science de la philosophie et son enseignement* (1885); *Recherches sur la théorie de la valeur au point de vue de la psychologie et de la morale* (1894); *l'Importance de la loi de Weber* (1896). Il a publié des études très importantes sur les théories de la connaissance et la perception extérieure dans la « Revue de psychologie et de physiologie des

organes sensitifs [illegible] Prague [illegible] sur la théorie des objets et sur la psychologie [illegible] le directeur.

MEIR, comm. de Belgique (prov. d'Anvers, arr. de Turnhout), près de la Marck, affluent de la Dendre; 1.720 hab.

MEISSNER (CORPUSCULES DE) [illegible]. Corpuscules du tact, logés dans le derme de la main et du pied. V. TACT.

MEISTERHANS (Conrad), philologue et historien suisse, né à [illegible] (cant. de Zurich) en 1858, mort à Soleure en 1894. Il fut nommé en 1883 professeur de grec et de latin au gymnase de Soleure. L'année suivante il se fit recevoir docteur en philosophie à l'université de Zurich. En 1894 il fut nommé bibliothécaire de la ville de Soleure. On lui doit un excellent ouvrage, très précieux pour l'histoire de la langue attique : *Grammaire des inscriptions attiques* (1885). Il a en outre publié un grand nombre de comptes rendus d'ouvrages d'épigraphie ou de grammaire grecque dans différentes revues savantes, et surtout dans la « Neue philologische Rundschau ». Enfin il s'est occupé d'histoire locale : *la Plus ancienne histoire du canton de Soleure, jusqu'en l'an 687* (1890) ; *Histoire abrégée du développement de la ville de Soleure jusqu'au XVIIIe siècle* (1894-1895).

MEISTERSCHWANDEN, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Lenzbourg]), sur le lac de Hallwil; 1.200 hab. Viticulture.

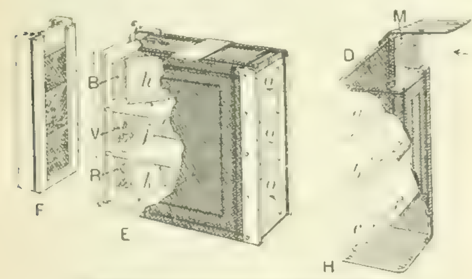
MÉLACONIQUE adj. Syn. de COMÉNIQUE. V. III.

MÉLAMPSORE (*lan*) n. m. Champignon du groupe des urédinées, produisant sur les feuilles des croûtes arrondies, noirâtres, et possédant généralement les quatre sortes de spores fréquentes chez les urédinées. (La forme écidie porte souvent le nom de *cæoma*. Une espèce se développe très fréquemment sur les feuilles des peupliers, le *melampsora populina*.)

MÉLAMPYRISME (*lan-pi-ris-m'*) — de *mélampyre*, n. de plante) n. m. Toxic. Ensemble des accidents toxiques (troubles gastro-intestinaux, vomissements, vertiges, etc.) provoqués par l'ingestion de graines de mélampyre (scrofulariacées).

MÉLANOCHROMOSCOPE (*kro-moss-kop'* — du gr. *mélas, anos*, noir, *khrôma*, couleur, et *skopein*, examiner) n. m. Appareil photographique permettant de reconstituer les couleurs des objets.

— ENCYCL. Le *mélanochromoscope*, inventé par L. Ducos de Hauron en 1899, se compose de trois parties distinctes. Le corps principal E ou chambre noire renferme les objectifs *o, o', o''*; des glaces redressant les images *h, j, k* et des châssis contenant les écrans colorés (bleu B, vert V, rouge R). Le second compartiment H s'adapte sur la chambre grâce à des rainures [illegible] deux glaces *a, b* et un miroir *c* inclinés à 45°. Au-dessus se trouve le chapeau D surmonté d'un parasoleil et muni d'un miroir M incliné également à 45°, qui redresse les images pendant la prise



Mélanochromoscope [illegible].

du cliché. La dernière division du mélanochromoscope est un châssis F à trois rainures recevant la première, le positif, la deuxième des verres gris afin d'atténuer l'image rouge et la troisième un verre dépoli pour diffuser la lumière.

On opère avec une plaque panchromatique [illegible] dans un châssis spécial, qu'on place à l'arrière de la chambre [illegible] verres de couleur. Le temps de pose est assez long et voici comment la couche s'impressionne. Les rayons émanés de l'objet après réflexion sur le miroir M du chapeau D, franchissent une ouverture circulaire puis tombent sur la glace *a*, se réfléchissent partiellement et, traversant l'objectif *o*, vont former le négatif du bleu. Le faisceau lumineux qui a continué sa route rencontre la seconde glace, subit les mêmes phénomènes et constitue le négatif du vert ; enfin les rayons qui ont traversé les deux glaces se réfléchissent totalement sur le miroir *c* et, après leur passage à travers l'objectif *o''*, donnent le négatif du rouge.

Mélanochromoscope [illegible] pour la [illegible].

Après développement et séchage de la plaque, on tire un positif sur verre, qui, remis dans le mélanochromoscope, produit la sensation des couleurs. Pour cet examen, on ôte le chapeau D et son miroir redresseur M et on leur substitue une lentille oculaire. On glisse la diapositive dans un châssis à verre dépoli qui remplace le châssis à rideau de tout à l'heure et on aperçoit l'image du sujet reconstitué avec ses couleurs naturelles.

MÉLANOCRATE [illegible] Se dit d'une roche basique parce que l'élément noir ou foncé, tel que amphibole, pyroxène, y domine.

MÉLANOPHYCÉES (*sé*) n. f. pl. Nom sous lequel on désigne parfois les algues brunes (phéosporées.) — *Une* MÉLANOPHYCÉE.

MÉLANORRHÉE (*no-ré*) n. m. Genre d'anacardiacées, comprenant plusieurs espèces de l'archipel malais et de Cochinchine.

— ENCYCL. La *mélanorrhée* [illegible] est un arbre de 20 à 30 m. de haut, à feuilles alternes, à fleurs monoïques [illegible] grande affinité pour l'or, et c'est elle qui recouvre toutes les statues dorées du Cambodge.

MÉLANOSTIBIANE [illegible] manganèse et de fer.

MÉLASSE n. f. — ENCYCL. [illegible] *du bétail*. La *mélasse* des sucreries renferme encore environ la moitié de son poids de sucre, et depuis quelques années on l'utilise, surtout en Allemagne, pour l'alimentation du bétail. C'est un bon aliment d'entretien et d'engraissement, c'est-à-dire excellent pour la production de la graisse, de la force ou de la chaleur animale. En revanche, il ne faut pas oublier qu'elle ne peut entretenir l'organisme. Ne renfermant qu'une proportion très médiocre de matière azotée, elle ne peut suffire aux besoins des jeunes animaux en voie de croissance ou des femelles en état de lactation.

La plus grosse difficulté dans son emploi était de rendre commode son transport et sa manipulation. On a proposé à cet effet un grand nombre de moyens. [illegible] on la mélange quelquefois à la tourbe, qui peut absorber jusqu'à 80 p. 100 de son poids de mélasse, mais c'est d'ailleurs, au point de vue nutritif, une substance inerte, ou même nuisible. On peut du reste employer, pour le même office, toutes espèces de matières sèches : menues pailles, coques d'arachides moulues, petit blé écrasé, pulpe séchée, farine grossière, tourteaux, etc. Quelques-unes de ces substances sont elles-mêmes des aliments riches en azote. A ce point de vue elles complètent la mélasse.

Outre le sucre et les quelques autres principes alimentaires qu'elle renferme, la mélasse contient des sels de potasse en quantité notable et ceux-ci lui communiquent des propriétés purgatives et diurétiques, dont il convient de surveiller les effets. L'action diurétique se manifeste la première et, si elle tendait à s'exagérer, il y aurait lieu de réduire immédiatement dans la ration journalière la proportion de l'aliment. Cette proportion, au surplus, ne doit pas dépasser, d'après Grandeau, certaines limites assez strictes, et si pour les bœufs à l'engrais on peut l'élever jusqu'à 6 kilogr., il faut l'abaisser à 2 kilogr. ou 2 kilogr. 500 pour les vaches en lactation et à la même quantité par 1.000 kilogr. de poids vif pour les chevaux ou les bœufs de travail. On estime enfin généralement que les moutons à l'engrais en peuvent recevoir à peu près 250 grammes et les brebis mères 125 grammes.

MÉLASSIQUE adj. Se dit non seulement de l'acide extrait de la mélasse (v. t. V), mais encore de tout ce qui concerne la mélasse : *Tourteau* MÉLASSIQUE. [illegible]

MELCHERS (Julius Gari), peintre américain, né à Détroit (Etats-Unis) en 1860. Il étudia à l'académie de Dusseldorf et ensuite à Paris, où il fut élève de Jules Lefebvre et G. Boulanger. Il a longtemps habité les provinces maritimes des Pays-Bas, dont il a aimé à peindre les mœurs et les habitants. Il a fréquemment exposé au Salon de Paris, où il obtint une mention honorable en 1886, avec le *Prêche*, et une 3e médaille en 1888, avec les *Pilotes*. Grand prix à l'Exposition universelle, qui réunissait aux deux œuvres citées la *Communion* et la *Bergère*, il a envoyé à celle de 1900 : *le Professeur d'escrime, Portrait, les Sœurs*. On voit de lui au musée du Luxembourg : *Maternité*; à la nouvelle Pinacothèque de Munich : *Jeune Fille lisant*; à la galerie nationale de Berlin : *la Famille*; au musée de Dresde : *le Constructeur de navires*; etc.

MELCHNAU, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. d'Aarwangen]), sur le Melchbach, tributaire de l'Aar, par la Roth et la Murg ; 1.350 hab. Fromagerie, distillerie.

MELDEN, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arr. d'Audenarde]), sur l'Escaut ; 1.420 hab. Huilerie ; fabrique de chicorée.

MELEN, comm. de Belgique (prov. et arr. de Liége) ; 1.280 hab. Clouterie.

MÉLIANTHACÉES [illegible]

— ENCYCL. Les [illegible] des fleurs zygomorphes, pourvues d'un disque extrastaminal, et par des graines à albumen charnu, contenant un embryon droit. On les divise en : 1° *mélianthées* (bersame, mélianthe), feuilles composées imparipennées, fleurs à 4-5 étamines, fruit : capsule loculicide ; 2° *greyées*, feuilles simples, fleurs à 10 étamines, fruit : capsule septicide. Les mélianthacées sont exclusivement africaines.

MELIN, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arr. de Nivelles]) ; 1.400 hab. Carrières de pierre à bâtir.

*__MÉLINE__ (Félix-*Jules*), homme politique français, né à Remiremont en 1838. — Réélu député de Remiremont en 1902, il devint sénateur des Vosges le 5 juillet 1903. Il s'est fait au Sénat l'ardent défenseur des droits de douane sur les blés (1903), a soutenu en 1904 le projet de loi destiné à atténuer les inconvénients de la loi de 1900 réduisant la durée du travail pour les enfants et les femmes. Il a coopéré en 1905 à l'extension de la Fédération républicaine (15 mai), protesté avec éloquence contre la loi de séparation des Eglises et de l'Etat (6 déc.) et préconisé la négociation d'un nouveau concordat. Il a publié [illegible]

MELLET, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arr. de Charleroi]) ; 1.750 hab. Carrières ; four à chaux ; tuilerie.

MELLET (Jules-Marie), architecte et bénédictin français, né à Rennes (Ille-et-Vilaine) en 18[illegible] [illegible] l'Ecole nationale des beaux-arts (promotion 1868), il prit part à la guerre de 1870-71 dans le corps des mobiles d'Ille-et-Vilaine ; blessé à Champigny, il reçut la médaille militaire. Titulaire du 2e prix au concours des pierres commémoratives de la campagne de 1870 (Paris, 1872), il a construit dans le diocèse de Rennes plusieurs églises ou collaboré à leur construction, entre autres : Saint-Martin-de-Vitré, Janzé, le Theil, Melesse, Iré, etc. Il a construit aussi et restauré de nombreux châteaux et hôtels. En 1884 il entra chez les bénédictins de Solesmes. Il [illegible] société centrale des architectes pour l'architecture privée.

MELOTHÉRAPIE [illegible] *rapeia*, traitement) n. f. Traitement par la musique : *David* [illegible]

MELSBROECK [illegible]

MEMBRANOGÈNE [illegible] en particulier de certaines solutions au contact des [illegible] Ainsi, une goutte de gélatine dans une solution de tanin [illegible] mais non le tanin. V. OSMOSE.)

MEMBRIO [illegible] cérès, distr. de Valencia de Alcantara), sur un petit affluent du Tage par le Salor ; 2.000 hab. Fut longtemps célèbre par ses gisements d'or, aujourd'hui inexploités.

MÉMORISATION [illegible] considérée comme l'ensemble des procédés à l'aide desquels on acquiert le souvenir durable de phrases, de faits, de dates, comporte deux procédés principaux. Le premier [illegible] apprendre en plusieurs parties, que l'on apprend successivement [illegible] ou des subdivisions. Le second consiste à apprendre d'un coup tout le morceau : c'est le procédé par répétition globale ou du bloc. Les recherches de Pentschew et celles de Larguier des Bancels prouvent que ce dernier est plus avantageux et donne des résultats plus durables. On en juge en faisant répéter à des enfants le morceau appris plusieurs semaines auparavant. Les mots exacts sont deux fois plus nombreux avec le procédé de la répétition globale qu'avec celui de la répétition fragmentaire et en outre la *continuité* (c'est-à-dire la longueur moyenne, comptée en mots, des fragments dits de suite par le sujet sans intervention de la part de l'expérimentateur) est notablement plus longue avec le premier. Aussi y a-t-il maintenant intérêt à employer de préférence le procédé de la répétition globale, dans les écoles, d'autant plus que les expériences de Lottie Steffens et de Pentschew montrent qu'il permet d'apprendre plus vite et mieux.

— BIBLIOGR. : Larguier des Bancels, *Méthodes de mémorisation* (« Ann. de Psychologie », Paris, 1903).

MENABEA [illegible] l'ouest de Madagascar) n. m. Genre d'asclépiadacées.

— ENCYCL. Le [illegible] arbrisseau malgache, à feuilles opposées, entières, coriaces. Les fleurs ont un rétinacle extrêmement réduit ; aussi a-t-on pu croire que les pollinies étaient dépourvues d'appareil de transport. La racine de ksopo était, pour les Sakalaves, un redoutable poison d'épreuve. Elle contient un principe actif extrêmement toxique. A petite dose, le ksopo est réputé comme antisyphilitique.

MENACÉ [illegible] l'obliger à se fendre.

*__MÉNARD__ (Emile-René), peintre français, né à Paris en 1862. — Il a accompli ces dernières années d'importantes croisières sur la côte méditerranéenne et en a rapporté une série de paysages d'un grand style, que dore la splendeur des soleils couchants : *l'Automne*, paysage corse ; *Aigues-Mortes, Coucher de soleil*, effet de pluie ; *Orage*, pastel (1902) ; *les Errants ; Egine ; Intérieur de forêt*, [illegible] *la colline*, pastel ; *l'Arbre jaune*, pastel (1904) ; *Nus au* [illegible] *Mont-Blanc*, temps calme (1905) et, en 1906, deux importants panneaux décoratifs, destinés à la salle de travail de l'Ecole des hautes études à la Sorbonne : *le Temple, le Golfe*. Cet ensemble sera complété par un troisième panneau [illegible] ronné de pins.

MENDEL [illegible] né à Heinzendorf, près de Odrau (Silésie autrichienne), [illegible] l'ordre des moines augustins à Brunn, s'adonna à partir de 1851 complètement à l'étude des sciences naturelles et de la physique, fut nommé, en 1854, professeur au lycée de Brunn et sous-directeur de l'Observatoire et du Jardin botanique. Dans ce jardin, il fit des expériences fondamentales sur l'hybridation des plantes et introduisit dans l'étude des phénomènes héréditaires une précision mathématique. Il s'est occupé également de météorologie. Ses deux grands travaux devenus classiques sont : *Essais sur l'hybri*[illegible] *cées obtenues par la fécondation artificielle* (1869). Ces deux ouvrages ont été publiés par Tschermak, dans la « Collection Ostwald des auteurs classiques des sciences exactes » (1901).

MENDÉLIEN, ENNE [illegible] adj. Se dit d'une forme d'hérédité discontinue, qui aboutit à la disjonction des caractères.

— ENCYCL. Parfois, quand on croise deux plantes, dont l'une est à fleur rouge et l'autre à fleur blanche, les produits du croisement ont tous des fleurs rouges. On dit alors que la couleur rouge est un caractère dominant, ou mendélien, la couleur blanche un caractère dominé ou [illegible] obtenus, on obtient de nouveaux produits dont 75 p. 100 sont à fleur rouge et 25 p. 100 à fleur blanche. Il y a ainsi dimorphisme et voici pourquoi, suivant Naudin et surtout Mendel, qui a particulièrement étudié cette question. Les caractères dominant et dominé existent bien chez les hybrides de la première génération, mais la couleur blanche ne se manifeste pas, puisqu'elle représente le caractère dominé. Dans les gamètes, au contraire, ces caractères se disjoignent, de telle sorte que la moitié a le caractère rouge exclusivement, l'autre moitié le caractère blanc. Les hybrides croisés donnent donc à la seconde génération les quatre combinaisons suivantes (rouge + rouge) (rouge + blanc) (blanc + rouge) (blanc + blanc). Comme le rouge est le caractère dominant, il apparaît seul chez les produits partout [illegible]

existe, et c'est ainsi [illegible] ces produits présentent la couleur blanche [illegible].

Le Dantec a cherché à [illegible] par la règle de Mendel l'hérédité [illegible] artiartisme, etc., [illegible] les caractères [illegible].

*MENDÈS [illegible], né à Bordeaux en 1841. — [illegible] Catulle Mendès a fait paraître de nombreux ouvrages : *la [illegible]* (1898) ; *[illegible] et Sou[illegible] Rouge* (1892) ; *[illegible]* (1899) ; *[illegible]* (1900), poésies où s'accuse [illegible] des romantiques et des parnassiens, de Hugo à [illegible] ; et enfin les livres de critique *l'Art au théâtre*, *l'Œuvre [illegible] en France*, et *le Mouvement poétique de 1867 à 1900*, rapport rédigé à l'occasion de l'Exposition universelle, et qui est suivi d'un index biographique et critique fort bien documenté. Au théâtre, Catulle Mendès a donné : *la Reine Fiammette* et *Médée* (1898 ; cette dernière pièce a été reprise par la Comédie-Française en 1903), *Scarron* (Gaîté, 1905), *Glatigny* (Odéon, 1906). L'auteur tira lui-même un livret d'opéra-comique de la *Reine Fiammette* pour le compositeur Xavier Leroux (Opéra-Comique, 1903). Comme librettiste, Catulle Mendès a d'ailleurs également donné : *le [illegible]*, ballet en un acte, musique de Charles Lecocq (Opéra-Comique, 1893) ; *la Carmélite* [illegible], musique de Reynaldo Hahn (Opéra-Comique, 1902) ; [illegible] (cinq actes, musique de Camille Erlanger, Opéra, 1904).

MENDEZ CAPOTE (Domingo), général et homme politique cubain, né à Cardenas vers 1860. Il exerçait la profession d'avocat au moment de la révolution de 1895, époque à laquelle il se joignit aux révolutionnaires, et il fut bientôt nommé général. Membre du gouvernement, il remplit ensuite les fonctions de vice-président de la république cubaine, dont le président était le général Bartholomé Maso. A ce moment, éclata la guerre hispano-américaine (1898), après laquelle il fut élu membre de l'Assemblée nommée par les révolutionnaires. Lorsque le général Brook forma le gouvernement de l'île, Mendez Capote fut ministre de l'intérieur. Chef du parti conservateur, il est resté chef du parti modéré, qui a succédé au premier. Sénateur, vice-président du Sénat, il a été désigné, aux élections du 23 septembre 1905, comme vice-président de la République cubaine, pour une période de quatre ans, à partir du 20 mai 1906.

MÉNÉGOZ (Eugène), théologien protestant français, né à Algolsheim (Alsace) en 1838. Docteur en théologie, il devint professeur à la faculté de théologie protestante de l'université de Paris, et directeur de l'internat de cette faculté. Il a publié : *Etude dogmatique sur l'idée de l'Eglise* (1863) ; *Réflexions sur l'Evangile du salut* (1879) ; *le Péché et la Rédemption d'après saint Paul* ; *Quel de catéchisme seul codum est* [illegible] ; *la Notion du catéchisme* (1882) ; *Luther considéré comme théologien* (1883) ; *la Prédestination dans la théologie paulinienne* (1884) ; *l'Autorité de Dieu* (1892) ; *la Théologie de l'épître aux Hébreux* ; *la Notion biblique du miracle* (1894) ; *Etude sur le dogme de la Trinité* (1898) ; *Du rapport entre l'histoire sainte et la foi religieuse* ; *le Salut d'après l'enseignement de Jésus-Christ* (1899) ; *la Justification par la foi, d'après saint Paul et saint Jacques* (1901) ; *Publications diverses sur le fidéisme* (1900) ; *le Fidéisme et la Notion de la foi* ; *la Mort de Jésus et le Dogme de l'expiation* ; *la Religion et la Vie sociale* (1905), etc.

MENEHBI (El Madhi el-), homme d'Etat marocain, né en 1871. Originaire des Menahba, tribu maghzen du Houz, où son père avait été caïd, il fut lui-même caïd de la tribu des Menahba. Il fit ensuite partie de la maison du sultan Mouley Hassan. A la mort de celui-ci en 1894, il devint le principal favori d'Abd-el-Aziz, le nouveau sultan. Nommé ministre de la guerre, alors qu'il n'avait pas encore trente ans, il aspira à transformer le Maroc, en y introduisant des réformes que lui inspirerait l'Europe. C'est avec ces idées qu'il alla en 1903 à Paris et à Londres, envoyé en mission extraordinaire par son souverain. Il retourna à Fez, avec l'intention d'unifier son pays, afin de le rendre fort, en faisant appel au concours financier et industriel des Européens. Mais, comme il n'hésita pas à laisser voir ses goûts et ses préférences pour les choses d'Europe, il s'attira l'inimitié de ses collègues du maghzen. C'est dans ces conditions qu'en octobre 1903, lorsqu'il fut obligé, malgré sa bravoure, de reculer devant les troupes du rogui Bou Hamara, il perdit les bonnes grâces du sultan. Sentant le besoin de s'éloigner de la cour, il demanda l'autorisation d'aller en pèlerinage à La Mecque [illegible] ; Abd-el-Aziz la lui accorda. De retour au Maroc, El-Menehbi se vit dépouillé de ses biens par [illegible], puis dut, sur les démarches de l'Angleterre, lui en rendre la plus grande partie.

MÉNÉMÈRE n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, comptant une douzaine d'espèces, répandues dans les régions chaudes.

[illegible] sont des saltiques de la tribu des marpisses ; ces araignées sauteuses, de taille médiocre, robustes, revêtues d'une fourrure grise, fauve et blanche, se trouvent dans la région méditerranéenne [illegible] les tropiques, où le [illegible] dans l'ancien monde comme dans le nouveau.

MENGER (Antoine), juriste et professeur allemand, né à Maniow (Galicie) en 1841, mort à Vienne en 1906. Il professa le droit à l'université de Vienne et prit sa retraite en 1899. Rallié aux doctrines socialistes de Marx et d'Engels, il s'efforça, dans une série d'études juridiques ardues, de dégager les moyens légaux par lesquels [illegible]. Ses principaux ouvrages sont : *le Droit au [illegible], exposé historique* (1886) ; *le [illegible] et les Classes non possédantes* (1890), qui est une critique incisive du code civil allemand consacrant, selon lui, la suprématie de la classe riche ; *les Devoirs sociaux de la science du droit* (1895) ; enfin, son ouvrage [illegible], traduit en français sous le titre *l'Etat socialiste*, avec une préface [illegible].

MENGUE [illegible], statuaire français, né à Ba[illegible]. [illegible] Il débuta au Salon de 1876 par un buste [illegible] *la [illegible]* [illegible] (1886) ; *le Sommeil des [illegible]* (1887) ; *Abandonnés* (1889) ; *Caïn et Abel* (1887) ; *le Charmeur d'aras*, exécuté en céramique par E. Muller (1898) ; *la Valse du Lis* (1900) ; *Messaline* (1903) ; *le Soir* (1905) ; et de nombreux bustes : ceux de Dubroy, d'Estoup, de M[me] Valentin Abeille, de Cornet. Jean-Marie Mengue est titulaire d'une médaille de 1[re] classe en 1896.

MÉNINGISME (*jissm'*) n. m. Ensemble des symptômes qui se manifestent au cours d'une méningite aiguë, et qui parfois se rencontrent chez certains enfants nerveux sans qu'il y ait inflammation. (C'est la présence de ces symptômes avec absence de lésion qui caractérise plus particulièrement le méningisme.)

MÉNINGOCOQUE (*kok'*) n. m. Microbe en diplocoque (*diplococus intracellularis meningitidis*), étudié par Weichselbaum, et qui est, sinon le seul, au moins l'un des agents de la méningite cérébro-spinale épidémique.

— ENCYCL. Le *méningocoque* s'observe dans les exsudats des méninges et le liquide céphalo-rachidien, sous forme de diplocoque, dont les éléments ont l'aspect d'un grain de café et se rapprochent ainsi plus ou moins du gonocoque ; ils se trouvent surtout en grand nombre à l'intérieur des leucocytes. Toutes les couleurs basiques d'aniline les colorent, mais ils ne prennent pas le gram. Ce sont des microbes aérobies, qui cultivent de 27 à 42° C. (température optimum 37° C. et de préférence sur sang ou sérum [agar-sang, agar-ascite]) ; ils ont une vitalité médiocre, ne résistent pas à la dessiccation et sont tués en quelques minutes à 80° C. V. MÉNINGITE *cérébro-spinale*.

MÉNINGO-MYÉLITE n. f. Inflammation de la moelle épinière et de ses méninges.

MÉNISCOTHÉRIIDÉS (*niss*) n. m. pl. Paléont. Famille de mammifères ongulés condylarthres, renfermant les genres *meniscotherium*, *hyracops* et *meniscodon*. — *Un* MÉNISCOTHÉRIIDÉ.

— ENCYCL. Tous les *méniscothériidés* sont éteints ; ils ont vécu à l'époque tertiaire éocène, tant en Europe que dans l'Amérique du Nord. C'est dans les couches moyennes et inférieures du Nouveau-Mexique que l'on a trouvé leurs débris, à l'exception de ceux du *meniscodon Picteti*, du Jura suisse. Les *méniscotheriums* comptent trois espèces (*meniscotherium Chamense*, espèce type).

*MENTONNET n. m. — Techn. Pièce en fer ou en acier, prenant la place des parties vides, lorsqu'on ouvre ou qu'on ferme une serrure à gorges.

*MENZEL (Adolphe-Frédéric), peintre, dessinateur et graveur allemand, né à Breslau en 1815. — Il est mort à Berlin en 1905. Il a consacré de très nombreuses compositions à l'exaltation de Frédéric de Prusse dans l'*Histoire de Frédéric le Grand*, par Kugler, et dans *Œuvres de Frédéric le Grand*, publiées par Frédéric-Guillaume IV.

MENZIGEN, comm. de Suisse (cant. de Zug), sur l'Edlibach ; 2.500 hab. Elevage ; tissage de la soie.

MENZIKEN, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Kulm]), sur la Wina, sous-affluent du Rhin par l'Aar ; 2.340 hab. Elevage ; manufacture de tabac ; cotonnades ; quincaillerie ; machines ; chapeaux de paille.

MENZNAU, comm. de Suisse (cant. de Lucerne [distr. de Willisau]), 1.900 hab.

*MER n. f. — ENCYCL. *Niveau moyen des mers*. Il était généralement admis, depuis que Bourdaloue, il y a environ un siècle, avait constaté une dénivellation de 1 mètre entre l'Océan et la Méditerranée, que les niveaux moyens des mers présentaient des différences assez notables. Cette conception a été complètement abandonnée à la suite des observations poursuivies au commencement de ce siècle au moyen des médimarémètres de Charles Lallemand. Il résulte de là que les opérations de nivellement effectuées dans les différents pays sont en général comparables, et qu'il est inutile de déterminer, comme le voulait l'Association géodésique internationale, un zéro international choisi dans l'intérieur du continent européen.

MÉRAGOGUE (*gogh'* — du gr. *meros*, partie, et *agôgê*, action d'amener) adj. Biol. *Régénération méragogue*, Régénération par cloisonnement des phanérogames. (C'est une réaction défensive contre les divers traumatismes et dans laquelle la présence de la chlorophylle joue un rôle important.)

*MÉRAT (Albert), poète français, né à Troyes en 1840. — Ce poète, qui est bibliothécaire au Sénat depuis 1897, après avoir été sous-chef de la présidence, a donné, outre les ouvrages cités : *Printemps passé* (1874) ; *le Petit Salon* (1876-1877) ; *Chansons et madrigaux* (1902) ; *Vers oubliés* (1902) ; *Petit poème, les Trente-six quatrains à Madame, les Trente-six dédicaces, la Rance et la Mer* (1903) et *Petites pensées d'août* (1904) ; *Quelques pages avant le livre* (1904). Ces quatre plaquettes de vers ont été réunies en un volume, sous le titre *Poésies* (1898), et en 1906 Mérat a publié un recueil de ses *Œuvres choisies* (1863-1904).

*MÉRAY (Hugues-Charles-Robert), mathématicien français, né à Chalon-sur-Saône en 1835. — Outre les ouvrages cités au « Nouveau Larousse », Méray a publié un livre classique, *Nouveaux éléments de géométrie* (1874 ; nouv. édit. en 1903), conçu d'après un plan nouveau : « J'ai changé, dit-il, la base première des raisonnements en substituant d'autres faits aux axiomes reçus ; en cela, j'ai cherché surtout à ôter aux débuts de la géométrie leur caractère aride et tout à fait scolastique et à leur donner des allures plus franches et mieux ordonnées. » Pour réaliser ce programme, Méray s'est attaché à rendre intuitifs la plupart des premiers théorèmes tout en établissant dans leur enchaînement une parfaite régularité.

MERBES-LE-CHÂTEAU, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Thuin]), sur la Sambre, affluent de la Meuse ; 1.300 hab. Carrières, poteries.

MERCAPTAL n. m. Acétal sulfuré, que l'on obtient en faisant agir l'acide chlorhydrique sec sur un mélange de deux parties d'un mercaptan et une partie d'un aldéhyde.

*MERCIÉ (Marius-Jean-*Antonin*), sculpteur et peintre français, né à Toulouse en 1845. — Il a envoyé à l'Exposition universelle de 1900 : *Jeanne d'Arc*, marbre ; *Gounod*, cire ; [illegible], marbre ; *les Fruits du Midi*, marbre ; *A[illegible]*, plâtre, et à la peinture : *la Vierge* [illegible] et *M[illegible]*. On a vu dans les Salons : ses monuments *à Gounod* (1902) et *à Alfred de Musset*, où il a évoqué le souvenir de la *Nuit de mai* (1906) ; *le Prince Henri d'Orléans*, pour la chapelle de Dreux (1904) ; *le Monument d'Armand Silvestre* (1906).

MERCIER (François), voyageur et écrivain canadien-français, né en 1838, mort à Montréal en 1906. Il fut longtemps agent de la Compagnie du Nord-Ouest et eut, en cette qualité, à voyager et à vivre parmi les Indiens, au milieu d'aventures et de dangers de toute sorte, qu'il a racontés dans ses livres. Il se vantait d'être le premier blanc qui eût exploré l'Alaska, et il fit partie de la commission chargée de déterminer les limites de ce territoire, lorsque la Russie le vendit aux Etats-Unis (1867).

*MEREJKOVSKY ou **MEREZHKOVSKY** (Dmitri), écrivain russe, né à Saint-Pétersbourg en 1865. — Il a complété sa trilogie historique, romanesque et mystique, (*Christ et Antéchrist*, ou l'influence de Nietzsche se fait fortement sentir), et qui comprenait déjà *la Mort des dieux* (1899), dont la figure principale est Julien l'Apostat ; *le Réveil des dieux* (1900), qui se produit à l'époque de la Renaissance avec Léonard de Vinci pour héros, par *Pierre et Alexis*, deux volumes consacrés à la tragique histoire des rapports entre Pierre le Grand et son fils. Ses ouvrages ont été traduits dans les principales langues de l'Europe, notamment en français. Merejkovsky a épousé une femme poète, connue sous le nom de ZÉNAÏDA GIPPIUS.

MÉRIAN (Hans), littérateur suisse, de langue allemande, né à Bâle en 1857. Il fit ses études à Bâle et à Leipzig. De 1892 à 1897, il dirigea le périodique « die Gesellschaft », à Leipzig. Ses principales œuvres sont : un poème satirique, *der Nilbräntigen* ; *Ein wüster Traum* (1888), dont la 5[e] édition porte ce titre : *In der zwölften Stunde* (1890) ; *die Urahnen, ein Cyclus vorsündfluchtlicher Romane* ; un roman en 2 volumes : *Von Lilien bis Zu-lifen* (1889) ; un ouvrage de critique contemporaine : *die Sogenannten Jungdeutschen in unserer zeitgenossischen Litteratur* (1888) ; *Aus der vierten Dimension* (1890) ; *Hermann Heiberg*, étude biographique (1891) ; *Karl Bleibtreu als Dramatiker* (1892) ; et *die Burasschlacht* (jeu de mardi gras).

MÉRIC (Joseph-Elie), ecclésiastique et écrivain français, né à Hesdin (Pas-de-Calais) en 1838, mort en 1905. Prêtre en 1863, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, devint secrétaire du P. Gratry, le suppléa comme professeur de théologie morale à la Sorbonne et le remplaça définitivement en 1872. Il eut le titre de protonotaire apostolique. On a de lui : *Etudes contemporaines* (1876) ; *Du droit et du devoir* (1877) ; *l'Autre vie* (1880) ; *les Erreurs sociales du temps présent* (1884) ; *Histoire de M. Emery et de l'Eglise de France pendant la Révolution* (1885) ; *le Merveilleux et la science* (1888) ; *le Clergé sous l'ancien régime* (1890) ; *le Clergé et les temps nouveaux* (1892) ; *Energie et liberté* (1897) ; etc. Il fonda en 1898 la *Revue du monde invisible* et s'intéressa depuis à l'étude de ces questions.

MÉRIDIEN (VILLA), nom d'un hôpital ou sanatorium établi en France pour recevoir les blessés de l'armée russe en Mandchourie, pendant la campagne de 1904. C'est près de Cannes, sur le bord de la Méditerranée, que se trouve située cette villa, qui fut mise par le baron Silvansky à la disposition du grand-duc Michel et organisée par celui-ci. La direction du service et des soins aux blessés et convalescents était confiée à une Française, M[me] Douillet. Plusieurs femmes russes de la Société de la Croix-Rouge étaient venues, de Saint-Pétersbourg, l'aider dans cette œuvre charitable.

MÉRIMÉE (Ernest), professeur et écrivain français, né à Lyon en 1846. Elève de l'Ecole normale supérieure (1867), agrégé des lettres (1871), il enseigna successivement aux lycées de Pau (1871-1875), de Lyon (1875), de Toulouse (1876-1881). Il fut ensuite nommé maître de conférences à la faculté des lettres de Toulouse, passa ses thèses de doctorat en 1886 et fut titularisé la même année professeur de langue et littérature espagnoles à la faculté des lettres de Toulouse, dont il devint le doyen en 1898. Ses thèses ont pour titres : *Essai sur la vie et les œuvres de Francisco de Quevedo* (1886) ; *De Antiquis des sources dans les Pyrénées*. Il a publié en outre : *las Mocedades del Cid*, de Guillén de Castro (1890). Il a collaboré activement à la « Revue hispanique », au « Bulletin hispanique », au « Nouveau Larousse illustré », etc.

MÉRISMOPÉDIE (*riss, di*) n. f. Algue schizophycée, à cellules arrondies, qui possèdent un contenu bleu verdâtre en général, et se groupent en plaque de forme carrée ou irrégulière. (Ce genre est très répandu dans toutes les eaux douces ou marines.)

MÉRITE (Edouard), peintre et sculpteur français, né au Neubourg (Eure) en 1867. Elève de Barrias et de Frémiet, il se consacra d'abord à la peinture et débuta au Salon de 1888 avec *un Coin d'office*. Il se spécialisa ensuite dans la représentation des oiseaux de proie : *Vol du héron par des faucons* (1889) ; *Aire d'autours, Pèlerins dans la roche* (1890), récompensés par une mention honorable ; *Autour [illegible]* ; *[illegible]* ; *Vautours sur un âne mort* (1892), etc. Son envoi de 1896 : *On ne dérange point le roi* ; *Aigle et gypaète*, lui valut une troisième médaille. Cette même année, il fit ses débuts comme sculpteur avec un buste. Aux Salons qui suivirent, il revint à l'étude des animaux, mais en employant dès lors l'ébauchoir au lieu du pinceau. On a vu de lui, depuis cette époque, à la section de sculpture : *Caresses [illegible]* (1897) ; *Combat de chacals* (1901, musée d'Evreux) ; *[illegible] sur un agneau* (musée de Roubaix) ; *Hallali* (1902, au Petit Palais) ; *Lionceaux et marabouts* ; *Chien mongol* ; *Chow-chow* (1903) ; *Lions et [illegible]* (1904), acquis par l'Etat. En 1905, Ed. Mérite a fait partie de l'expédition antarctique de la « Belgica », organisée par le duc d'Orléans.

MÉRITENS (Auguste DE), ingénieur français, né à Paris en 1834, mort à Eragny-Neuville, près Pontoise, en 1898. C'était surtout un praticien ; sa première découverte intéressante date de 1873. A cette époque, il dirigeait à Molsheim (Alsace) une fabrique de papier ; il prit un brevet, en compagnie de V. Kresser, pour préconiser l'emploi de la cellulose fibreuse contenue dans la bagasse des sucreries de canne comme succédané du chiffon. De Méritens est surtout connu par l'invention d'une machine magnéto-électrique, qu'il imagina vers 1880, lorsque le [illegible] de l'éclairage électrique aux lampes à l'arc en

usage. De Méritens se [illegible] ... [illegible] toise, un usinier [illegible]

MERLIMONT-PLAGE, comm. du Pas-de-Calais, arr. et à 17 kilom. de Montreuil [illegible]. Ch. de f. de Berck à Paris. Plage de sable.

MERLOU (Pierre), homme politique français, né à Dengiun (Basses-Pyrénées) en [illegible]. Docteur en médecine [illegible] 1877, il exerça à Saint-Sauveur (Yonne). Maire de cette commune (1880), conseiller général, il fut élu, en 1889, député de la deuxième circonscription d'Auxerre. Successivement [illegible] rapporteur du budget des finances, rapporteur général du budget à plusieurs reprises, il appuya la politique du cabinet Combes, devint sous-secrétaire d'État aux finances (26 janv. 1905) dans le cabinet Rouvier et, lorsque celui-ci prit le portefeuille des affaires étrangères, il lui succéda au ministère des finances (17 juin 1905-14 mars 1906).

MÉRODE WESTERLOO (comte Henri de), marquis de Westerloo, prince de Rubempré et de Grimberghen, homme politique belge, né à Paris en 1856. Il fit de brillantes études, qu'il termina à l'université catholique de Louvain avec le grade de docteur en droit (1879). Représentant du canton de Westerloo au conseil provincial d'Anvers (1882-1884), il fut élu député de Bruxelles le 10 juin 1884; il fut réélu jusqu'en 1892, date à laquelle il échoua, redevint député de Bruxelles de 1890 à 1896 (juin) et fut élu à Turnhout le 30 août 1876. Le 17 mai 1900, il était nommé sénateur pour les arrondissements de Malines et de Turnhout. Secrétaire de la Chambre de 1886 à 1892, il fut chargé du portefeuille des affaires étrangères du 31 octobre 1892 au 25 mai 1895. Il démissionna par suite de son dissentiment avec ses collègues au sujet de la reprise par la Belgique de l'État indépendant du Congo. En 1904, de Mérode Westerloo est devenu président du Sénat. Il s'est occupé activement de questions agricoles, et jouit d'une grande autorité dans le parti catholique.

MÉROPLANCTON (du gr. *méros*, partie, et de *plancton*) n. m. Biol. Plancton marin, qui se trouve au voisinage des côtes dans la partie de la région pélagique s'étendant au-dessus du plateau continental. (Il est caractérisé par l'abondance relative d'organismes, tels que œufs, spores, larves, etc., qui ne sont pélagiques qu'à un moment donné de leur existence.) V. PLANCTON.

Merrimac (LE), vaisseau américain, rendu fameux par le courage de son équipage pendant la guerre hispano-américaine (1898). La flotte de l'amiral espagnol Cervera s'étant retirée dans la baie de Santiago, dont l'entrée est un étroit goulet, l'amiral américain Sampson résolut de l'y tenir bloquée. Il entreprit même d'obstruer le chenal en y faisant couler un vaisseau : il choisit le *Merrimac*, bateau charbonnier à vapeur, de 5.000 tonnes : le lieutenant Richmond Pearson Hobson et sept volontaires s'offrirent pour mener à bonne fin cette périlleuse besogne, et ils l'accomplirent courageusement, sans réussir d'ailleurs à fermer l'entrée de la baie. Faits prisonniers par les Espagnols, Hobson et ses hommes furent peu après compris dans un échange.

MERRY DEL VAL (Raphaël), cardinal secrétaire d'État sous Pie X. Espagnol d'origine, il naquit à Londres en 1865 et fit ses premières études en Angleterre. A Rome, il entra à l'Académie des nobles ecclésiastiques, reçut les ordres et fut chargé de diverses missions. Envoyé au Canada comme délégué apostolique, il fut nommé prélat domestique en 1897, puis, en 1900, président de l'académie des nobles ecclésiastiques et archevêque de Nicée. Lors de la mort de Léon XIII, il fut appelé par les cardinaux aux fonctions de secrétaire du Conclave et du Sacré-Collège. Il reçut d'abord de Pie X le titre de pro-secrétaire d'État; puis il fut créé cardinal et nommé secrétaire d'État en novembre 1903. Il a été un des principaux conseillers de la politique de Pie X à l'égard des catholiques français après le vote de la loi de séparation.


Merry del Val.

***MERSON** (Charles-Victor-Ernest), journaliste et écrivain français, né à Fontenay-le-Comte (Vendée) en 1819. — Il est mort au Croisic (Loire-Inférieure) en 1905. Il avait fondé avec son frère, Charles Olivier, le père du peintre, en 1849, l'*Union bretonne*, où il soutint avec ardeur et talent les idées impérialistes. Il faut noter la part qu'il prit à la polémique suscitée par la *Vie de Jésus*, de Renan, en publiant : *la Divinité de Jésus-Christ et M. Renan* (1864). Outre l'*Union bretonne*, Ernest Merson dirigeait encore à Nantes le « Patriote breton et vendéen ».

***MERSON** (Luc-Olivier), peintre français, né à Paris en 1846. — Il s'est presque exclusivement consacré, depuis 1900, à des travaux décoratifs : peintures murales pour la maison de Sylvie, au château de Chantilly; cartons des figures en mosaïque de la chapelle funéraire de Pasteur : *Vie de sainte Cécile*, suite d'admirables vitraux en grisaille, pour l'église de Sainte-Adresse (dessins au musée du Luxembourg). Il a exécuté, pour la décoration du nouvel Opéra-Comique, *le Chant*, *Musique* et *la Poésie*. Il a aussi donné le modèle de la marque de la manufacture des Gobelins (exécutée et exposée par la manufacture au Salon de 1906) et dessiné des nouveaux billets de banque de 100 et de 50 francs. Il a envoyé, en 1903, une *Annonciation*, d'un grand charme, et une petite composition satirique : *Mortes!* où la Vérité et la Justice étaient représentées agonisantes. En décembre 1905, le conseil supérieur de l'École des beaux-arts le nomma professeur, chef d'atelier de peinture en remplacement de Bonnat, directeur de l'école.

MERTZWEILER, ville d'Alsace-Lorraine (dép. du Bas-Rhin [cercle de Haguenau, cant. de Niederbronn]), sur la [illegible] Filature de laine, fabrication de drap, produits chimiques. Scieries mécaniques.

MERX [illegible] fait habiliter (1865), mais fut bientôt après appelé à la faculté de philosophie de l'université de Tubingue, comme professeur ordinaire (1869). Il passa de là à Giessen [illegible] (1889); *un Fragment samaritain* (1893); *Idée et plan d'une* [illegible] (1897-1905); etc.

MÉRY (Alfred-Émile), peintre français, né et mort à Paris (1824-1896). Élève de J. Beaucé, il débuta au Salon en 1848 et envoya, cette année-là et les suivantes, des natures mortes. Mais il ne trouva sa véritable voie qu'à partir de 1864, époque où il commença à exécuter à l'huile ou à la gouache de petites compositions ingénieusement agencées et spirituellement dessinées, dont les bêtes, les insectes et les oiseaux principalement, faisaient le sujet : [illegible] *un Repas dont l'étiquette est bannie*; *l'Esprit des bêtes* (1869); *l'Union fait la force* (1880); etc. *Autour d'un cerisier* (1868), panneau décoratif, appartint à Alexandre Dumas; *les Exploits d'un macaque* (1874) ont été acquis par l'État. Il a peint aussi quelques paysages, et inventé de nouveaux [illegible]

MÉRY (César-Auguste-*Paulin*), homme politique français, né à Villeneuve-sur-Tholon (Yonne) en 1860. Docteur en médecine, il dirigea divers journaux, comme la « Rive gauche », la « France revisionniste », le « Patriote de l'Yonne », etc., et participa activement à la campagne menée contre l'élection de Jules Ferry à la présidence de la République (1887). Fondateur de la Fédération républicaine revisionniste, président de la section de la Ligue des patriotes du XIII[e] arrondissement, il fut un des propagandistes les plus déterminés du boulangisme. Élu député de la 2[e] circonscription du XIII[e] arrondissement de Paris [illegible] 1906 contre Ferdinand Buisson.

MERYCHYUS (*mé-ri-ki-uss*) n. m. Genre de mammifères artiodactyles pachydermes, de la famille des oréodontidés, comptant six espèces fossiles dans le tertiaire de l'Amérique du Nord.

— ENCYCL. Les débris des *merychyus* ont été découverts dans les formations miocènes supérieures du Deep River (Wyoming) et aussi dans le pliocène inférieur du Nebraska (*merychyus major*). Intermédiaires entre les porcs et les ruminants, de la taille d'un gros lièvre, ces animaux herbivores vivaient par troupes dans les prairies.

MÉSATICÉPHALIE (*lî*) n. f. État de celui qui a un crâne mésaticéphale.

MÉSIDINIQUE adj. Syn. de UVITIQUE, t. VII.

MESNIL-VAL, bourg du départ. de la Seine-Inférieure, comm. de Flocques, arrond. et à 25 kilom. de Dieppe, au fond d'une valleuse, ouverte vers la mer; 200 hab. Petite plage. Bain de mer.

MÉSOBLASTE (*blast'* — du gr. *mésos*, au milieu, et *blastos*, germe) n. m. Biol. Feuillet moyen du blastoderme plus généralement appelé *mésoderme*.

MÉSOCHRONE (*kron'* — du gr. *mésos*, qui est au milieu, et *khronos*, temps) n. f. et adj. Math. Nom donné par Serret à toute courbe qui, comme la cycloïde, jouit de la propriété suivante : si, dans le mouvement d'un point sur la cycloïde, on mène l'horizontale du point de départ, celle du sommet (point le plus bas) et l'horizontale équidistante, le temps employé par le mobile, dans son passage de la première à la troisième, égale celui qu'il met pour aller de la troisième à la seconde.

MÉSODÉVONIEN, ENNE (*ni-in, èn'*) adj. Se dit de la partie moyenne du système dévonien, correspondant aux étages eifélien et givétien.

— n. m. Cet étage lui-même.

MÉSOJURASSIQUE (*ra-sik'*) adj. Se dit de la partie moyenne du système jurassique, correspondant aux étages bajocien et bathonien.

— n. m. Cet étage lui-même.

MÉSOLEMME (*lèm'* — du gr. *mésos*, milieu, et *lemma*, écorce) n. m. Biol. Feuillet moyen de régénération, ou de bourgeonnement de l'embryon, qui n'est pas nécessairement issu du mésoderme, mais peut aussi provenir de l'ecto ou de l'endoderme. (Schultze déduit de là l'existence, dans l'œuf, d'un matériel de reproduction asexuée latent, qui n'entre en jeu que quand la régénération se produit. Mais cette hypothèse ingénieuse n'est appuyée par aucun fait d'observation directe.

MÉSOMORPHOSE (du gr. [illegible], et *morphê*, forme) n. f. Biol. Forme de la régénération dans laquelle une partie d'un organe est remplacée à l'intérieur sans prolifération des surfaces cutanées, comme dans le foie la capsule rénale, etc.

MÉSONÉPHROS (*fross* — du gr. *mésos*, milieu, et *néphros*, rein) n. m. Embryol. Forme de l'évolution embryonnaire du rein, succédant au pronéphros.

— ENCYCL. Le *mésonéphros* est composé d'une série de diverticules provenant de l'épithélium de la cavité pleuro-péritonéale qui montent vers le canal de Wolff, faisant ainsi communiquer ces deux cavités. Mais le néphrostome s'oblitérant (oiseaux et mammifères), chaque diverticule ou tube du corps de Wolff pousse vers une artériole émanée de l'aorte une sorte de prolongement et constitue ainsi un glomérule du corps de Wolff. Le mésonéphros est donc en définitive constitué par une série de tubes et de glomérules s'ouvrant dans le canal de Wolff, lequel aboutit à la portion initiale de l'allantoïde destinée à former la vessie.

MÉSOPORPHYRINE n. f. Pigment que l'on obtient en réduisant l'hématine par l'iodure de phosphonium.

MÉSORÉODONTE [illegible] cène de l'Amérique du Nord. (Les mésoréodontes formaient le passage entre les pachydermes porcins et les ruminants; de la taille d'un pécari, ils vivaient par grands troupeaux sur les rivages de la mer miocène.)

MÉSOTRIASIQUE [illegible]

— n. m. Cet étage lui-même.

MESPLÈS (Paul-Eugène), peintre et lithographe français, né à Paris en 1849. Il fut d'abord dessinateur joaillier, et, entre temps, caricaturiste. Ce n'est qu'après la guerre de 1870-1871, durant laquelle il servit comme volontaire dans l'artillerie, qu'il se consacra définitivement à l'art. Il passa par l'atelier de Gérôme et devint dessinateur du Muséum d'histoire naturelle. Il montra dans plusieurs expositions particulières des études de *danseuses* [illegible] théâtres. Il tenta d'en rendre la grâce artificielle dans plusieurs peintures et pastels, qui ont figuré dans les expositions : *Bacchanale*, *Cabriole en l'air*, *Adagio d'examen*, *Place Pigalle*, *les Coryphées*, etc. Il a exécuté, sur les mêmes sujets, de nombreuses lithographies. Son œuvre, comme illustrateur, est considérable, soit qu'il ait orné de dessins ou d'eaux-fortes des livres comme la *Pipe cassée*, de Vadé, le *Théâtre de Beaumarchais*, les *Femmes de sport*, du baron de Vaux, etc., soit qu'il ait donné des croquis d'actualité et des caricatures au « Monde illustré », à l'« Illustration », au « Chat noir », etc. Il est l'auteur d'un ballet, *le Cœur de Sita*, joué à l'Éden.

***MESSAGER** (*André*-Charles-Prosper), compositeur français, né à Montluçon en 1853. — Il a quitté l'Opéra-Comique pour aller remplir au théâtre Covent-Garden de Londres les fonctions de directeur de la musique et de chef d'orchestre. Il a fait représenter aux Variétés, en 1905, avec succès une fort agréable opérette en trois actes, *les Dragons de l'Impératrice*.

MESSAS, comm. du départ. du Loiret, arrond. et à 26 kilom. d'Orléans, non loin de la Loire; 810 hab. Église du XII[e] siècle. Vins estimés.

MESSEL (Alfred), architecte allemand, né à Darmstadt en 1853. Il étudia à l'École des beaux-arts de Cassel (1873) et, de 1874 à 1878, à l'Académie d'architecture de Berlin, d'où il sortit avec un emploi d'architecte des services publics. Très séduit par la Renaissance italienne, il voyagea en Italie en 1883, et revint par la France, l'Espagne et l'Angleterre, dont il étudia les monuments. Professeur suppléant à l'université technique de Berlin de 1885 à 1893, il passa ensuite, comme professeur titulaire, au musée des arts industriels, avec l'ambition de construire pratiquement et élégamment des monuments purement utilitaires. Il éleva d'abord un grand marché (1886-1887) et les entrepôts de café (1890). En 1892, on lui confia la construction de plusieurs édifices dans le Jardin zoologique, dans la Tauenstrasse et au quai des Électeurs. Berlin lui doit aussi le marché des valeurs (1897) et le palais de la Banque berlinoise (1898). Tous ces monuments se ressentent du style baroque italien, ou des divers styles Renaissance. Il a été nommé professeur royal.

MESSÉLITE (*mè-sé*) n. f. Orthophosphate hydraté naturel de fer et chaux.

Messidor, drame lyrique en trois actes et un prologue, paroles d'Émile Zola, musique d'Alfred Bruneau, représenté à l'Opéra le 19 février 1897. — Les habitants d'un village de l'Ariège ont vu la ruine succéder à la prospérité depuis que les parcelles d'or qu'ils tiraient de la rivière sont arrêtées au passage par l'usine de Gaspard. Ils haïssent Gaspard, mais, plus qu'eux tous, la vieille paysanne Véronique : son mari est mort naguère d'une chute terrible qu'elle croit avoir été criminellement provoquée par le propriétaire de l'usine. Le fils de Véronique, Guillaume, aime la fille de Gaspard, Hélène. Désespéré par les soupçons de sa mère, Guillaume se met à la tête des villageois en fureur, excités par Mathias, un ouvrier fainéant et haineux. Au moment où ils vont détruire l'usine, le torrent s'abîme dans une crevasse et l'usine s'arrête pour jamais; mais l'eau, s'épandant sous la terre, va la fertiliser et bientôt on verra pousser de riches moissons. On découvre que c'est Mathias qui a jadis fait périr le père de Guillaume, et celui-ci peut désormais épouser Hélène. Ce drame symbolique oppose à la richesse artificielle et égoïste (l'or, la richesse naturelle et féconde (la terre fertilisée par l'eau); en outre, l'auteur a établi une sorte de correspondance entre les quatre actes et les quatre saisons de l'année. Le compositeur a fait un effort, souvent heureux, pour exprimer tous ces symboles : il a trouvé des thèmes suggestifs, auxquels on pourrait reprocher peut-être un peu de monotonie; au premier acte (*l'Été*), il faut citer le monologue de Véronique, le toast de Guillaume, la légende de l'or; au second (*l'Automne*), le rôle d'un berger philosophe, le large chant du semeur; le troisième (*l'Hiver*) est le moins bien inspiré; le quatrième (*le Printemps*) nous offre les chants et les adieux du berger, la fête du travail et la procession des Rogations.

MESSINGITE (*mè-sin*) n. f. Hydrocarbonate naturel de zinc et de cuivre, voisin de l'aurichalcite.

MESTCHERSKY (Nicolas Petrovitch), publiciste russe, né en 1839. Employé aux ministères de la justice, de l'intérieur et de l'instruction publique, il débuta fort jeune dans la littérature, publia des romans (*les Femmes du grand* [illegible] *grand monde*), et fit jouer des comédies. En 1872, il fonda la revue *Grajdanine* (le Citoyen), qui, en 1887, devint un journal quotidien. Le prince Nicolas Mestchersky est un publiciste d'un talent incisif et original, qui défend avec énergie la politique conservatrice. Il a publié des *Souvenirs*, dont la traduction française a paru dans la « Revue [illegible]

***MESUREUR** (Gustave), homme politique français, né à Marcq-en-Barœul (Nord) en 1847. — Aux élections générales de 1902, il échoua au premier tour de scrutin dans le II[e] arrondissement de Paris contre Syveton, nationaliste. En 1902, il succéda à Mourier comme directeur de

l'Assistance publique. Il a préparé et présenté, en cette qualité, un projet [illegible] où la construction d'hôpitaux à l'[illegible] de l'administration [illegible] de l'Assistance publique [illegible] en 18[illegible] [illegible] *les d[illegible]*

Me[illegible]ar

MESVINIEN, ENNE [illegible] ou [illegible] Rutot [illegible] ces coltlres qui [illegible] de l'*[illegible]* [illegible]. Cet âge est caractérisé par les cohthes de Mesvin. Hainaut [illegible] n. m. Cet âge lui-même.

MESZES (MONTS DE), massif montagneux d'Austro-Hongrie, dans la Hongrie centrale, au N. du Körös rapide. C'est un soulèvement de 1.700 mètres d'altitude en moyenne, schisteux, boisé, important surtout comme centre de distribution hydrographique. [illegible] descendent en effet : Almaz, la Kraszna [illegible] du Szamos, le Berettyo, affluent du K[illegible].

METABIOSE (du préf. *méta*, et du gr. *bios*, vie) n. f. [illegible]. Forme de symbiose intermédiaire entre la symbiose vraie et le parasitisme facultatif, dans laquelle l'association symbiotique n'est plus indispensable aux deux êtres.

MÉTACHROMASIE (*kro-ma-zî*) ou **MÉTACHROMIE** (*kro-mî* — du préf. *méta*, et du gr. *khrôma*, couleur) n. f. Histol. Propriété que possèdent certains colorants histologiques de colorer différemment les divers organites d'une cellule ou les divers éléments d'un tissu : *La* MÉTACHROMASIE *du bleu polychrome*.

MÉTACHROMATIQUE (*kro-ma-tik'* — de *métachromasie*) adj. Se dit des organites qui se colorent d'une manière différente du reste de la cellule.

MÉTAGÉNÉTIQUE (*tik'* — de *métagénèse*) adj. Biol. *Polymorphisme métagénétique*. Forme du polymorphisme se rattachant à l'alternance des générations et caractérisée par une succession régulière de formes sexuées et asexuées. (Le type s'en observe chez les hydraires, dont l'œuf donne naissance à une forme fixée, laquelle engendre par bourgeonnement des méduses libres.) V. MÉTAGÉNÈSE, et POLYMORPHISME.

***MÉTAL** n. m. — ENCYCL. *Métaux colloïdaux.* Certains métaux (or, argent, platine, fer) peuvent être amenés à l'état de solution colloïdale. Le métal doit être dans ces liquides dans un état extrême de division ; il passe ainsi à travers les filtres, mais se précipite comme tous les colloïdes sous l'influence des réactifs coagulants. On prépare ces colloïdes en faisant éclater l'étincelle électrique entre deux fils du métal plongés dans l'eau pure ou par réduction de solutions métalliques. Les métaux colloïdaux sont caractérisés par un pouvoir catalytique considérable (une solution tenant une partie de platine pour 300 millions de parties d'eau décompose encore l'eau oxygénée).

Métaux radio-actifs. A l'uranium et au thorium, connus anciennement, il convient d'ajouter depuis 1898 le *radium*, le mieux étudié, le *polonium*, l'*actinium* et le *radiothorium*, non isolés purs, mais d'existence certaine. Tous ces corps ont été extraits de la pechblende ; cependant, quelques minerais contiennent ces substances toujours à l'état de traces. Ces métaux émettent des rayons Becquerel ou *uraniques*, c'est-à-dire que leurs radiations excitent la phosphorescence, influencent les plaques photographiques, rendent l'air conducteur de l'électricité, etc. Quelques-uns (*actinium*, *radium*) déterminent par contact une radioactivité induite aux autres métaux et dégagent une émanation gazeuse particulière également radioactive.

MÉTALÉCITHE adj. Biol. *Œuf métalécithe*, Œuf plus ou moins méroblastique, plus ou moins polarisé, dans lequel la segmentation, redevenue totale, est restée très inégale. V. ŒUF.

***MÉTALLOGRAPHIE** n. f. — Chim. Méthode analytique des métaux et alliages reposant sur l'étude microscopique des surfaces.

— ENCYCL. Ce procédé imaginé par Sorby (1864), perfectionné par Osmond et Charpy, permet de faire l'analyse élémentaire des alliages, montrant par les apparences diverses prises sous l'in[illegible] tifs appropriés, les constituants s'at[illegible] ment), la répartition [illegible] et la structure moléculaire du métal. La [illegible] que consiste à préparer par polissage des surfaces [illegible] à les attaquer soit par oxydation, soit par des réactifs (tein[illegible] fer, etc.), puis à les examiner par réflexion au microscope. De la texture cristalline, de l'aspect des constituants, le métallurgiste déduit la nature physique et la résistance du [illegible]. Cette méthode est [illegible]

Microscope pour la métallographie.

MÉTALLOPHOBIE [illegible]

éprouvent quand ils touchent des objets métalliques, surtout [illegible].

MÉTANÉPHROS (*fross* — du préf. *méta*, et du gr. *néphros*, rein) n. m. Embryol. Rein définitif, succédant au rein primitif ou mésonéphros.

— ENCYCL. Le *métanéphros* est dû à la formation, à la partie postérieure du canal de Wolff, de deux tubes qui remontent le long de la colonne vertébrale (uretère) jusqu'en un point (où sera le rein) où ils se divisent en ramifications rectilignes (tubes droits), lesquelles s'anastomosent avec les cordons cellulaires mésodermiques (tubes contournés) pour former les glomérules. Ainsi se trouve définitivement constitué le rein, dont le mésonéphros n'est qu'un substitutif transitoire.

MÉTAPHTALIQUE adj. Syn. de ISOPHTALIQUE, t. V.

MÉTAPSYCHIQUE (*chik'* — du gr. *meta*, après, et *psukhê*, âme) adj. Qui dépasse le monde psychique.

MÉTARGON (du préf. *méta*, et de *argon*) n. m. Chim. Gaz supposé dédoublé de l'argon par Ramsay en 1898. Depuis, l'auteur a reconnu lui-même que ce gaz, caractérisé par un spectre spécial, était formé par un composé carboné engendré par les impuretés du phosphore utilisé dans les analyses pour absorber l'oxygène.

MÉTASÉRICITE n. f. Espèce minérale, appartenant à la famille des micas et voisine de la muscovite.

MÉTASITISME (*tissm'* — du préf. *méta*, et du gr. *sitos*, nourriture) n. m. Biol. Transformation, adaptation par suite de laquelle le protoplasma végétal, qui réduit et assimile le carbone, deviendrait le protoplasma animal, qui est oxydant et n'assimile pas le carbone. (Cette transformation est théoriquement nécessaire pour ceux qui admettent, comme Haeckel, que l'organisme animal dérive à la longue de l'organisme végétal ; mais il n'arrivent cependant pas à expliquer le mécanisme du métasitisme.)

MÉTASPERMATOGÉNÈSE (*spèr'*) n. f. Biol. Phase d'activité régressive de la fonction testiculaire, caractérisée par l'absence des spermatozoïdes et la régression de la zone centrale de l'épithélium séminal, tandis que les spermatocytes de second ordre s'atrophient. (Cette phase correspond, chez les oiseaux notamment et certains mammifères, au repos hivernal.)

MÉTATARSALGIE (*jî*) n. f. Douleur de l'articulation métatarso-phalangienne du quatrième orteil, qui apparaît souvent brusquement après un traumatisme, ou lentement à la suite de fatigues. (On rencontre aussi cette douleur chez les neurasthéniques.)

MÉTAXINE n. f. Biol. Substance interstitielle, unicolore, des chloroplastes. (C'est une matière protéique, qui présente ceci de particulier que sa composition ou, tout au moins, sa structure colloïdale n'est pas la même en hiver qu'en été.)

* **METCHNIKOF** ou **METCHNIKOV** (Élie), zoologiste et physiologiste, né près de Karkov en 1845. — Ce savant s'occupe depuis 1901 de rechercher le vaccin de la syphilis ; il a montré tout d'abord que cette maladie était transmissible au singe, particulièrement au macaque. Il a pu reproduire le chancre initial, la roséole et les plaques muqueuses. Dans des recherches toutes récentes (1906), effectuées en collaboration avec le Dr Roux, il a montré que des frictions avec une pommade au calomel, faites au point d'inoculation de l'agent syphilitique, pouvaient empêcher la naissance de l'infection. Grâce à l'audace d'un étudiant qui s'est fait inoculer le virus syphilitique pour traiter ensuite la région infectée au calomel, il a démontré que cette prophylaxie s'étendait à l'homme.

Dr Metchnikof.

* **MÉTÉNIER** (Oscar), littérateur et auteur dramatique français, né à Sancoins (Cher) en 1859. — Fondateur du Grand Guignol, qu'il a dirigé trois ans (1897-1899), il a donné au théâtre, depuis cette date, outre son *Poteau* (1901), *la Revanche de Dupont l'Anguille*, drame ; *le Millon*, comédie (1899) ; *Royal Cambouis*, drame (1901) ; *la Voix*, drame ; *Boule de suif*, drame tiré de la nouvelle de Guy de Maupassant ; *Casque d'or*, drame (1902) ; *la Consigne*, drame, et *la Sonate du clair de lune*, comédie traduite de l'allemand (1905). En librairie, il a publié : *Vertus et vices allemands*, impressions de voyages (1903), et une série de romans populaires, sous le titre général de *Tartares et Satyres* (1905-1906).

MÉTÉORES, célèbres monastères de Thessalie, dans la haute vallée du Pénée, près de Kalabaka. Le nom vient du grec [illegible] ρος (suspendu) ; vus de loin, ces monastères semblent, en effet, suspendus en l'air. Ils sont bâtis sur des rochers à pic, dans un site très pittoresque, et l'on n'y peut monter que par des échelles appliquées verticalement contre le roc, ou dans des filets qu'on hisse d'en haut à l'aide de treuils. L'origine des météores remonte au moyen âge : des moines imaginèrent de s'établir sur ces rochers pour se défendre contre les attaques des brigands, les invasions des Turcs et les incursions des Albanais. On comptait jadis vingt-quatre couvents, dont chacun était situé sur une roche isolée, à environ 300 mètres au-dessus de la plaine. Les couvents formaient une confédération religieuse, qui avait pour chef un supérieur général. Aujourd'hui, la plupart sont en ruine. Sept seulement sont encore habités par quelques moines : le Météore proprement dit, Saint-Étienne, Saint-Varlaam, Haghia Trias, Hypapandi, Saint-Nicolas, Haghia Moni. Ces monastères renfermaient autrefois de véritables trésors ; depuis l'annexion à la Grèce, ils ont été en grande partie dépouillés de leurs richesses, qui ont été transportées à Athènes. Cependant, on y trouve encore de nombreuses fresques, des manuscrits, des objets d'art, sans parler des monuments eux-mêmes, églises, réfectoires, bâtiments d'habitation, avec leurs étages surplombants, leurs galeries de bois et leurs toits en parasol.

Météores de Kalabaka.

MÉTÉOROGRAPHE (de *météore*, et du gr. *graphein*, écrire) n. m. Terme générique sous lequel on désigne tout groupement d'enregistreurs des phénomènes météorologiques.

— ENCYCL. Le nom de *météorographe* est plus communément employé pour désigner l'instrument emporté par les ballons-sondes ou les cerfs-volants en vue de l'exploration de la haute atmosphère. Cet appareil, établi par J. Richard, l'inventeur du baromètre enregistreur, comprend un baromètre, un thermomètre, un hygromètre et quelquefois un anémomètre, qui inscrivent simultanément leurs indications sur une feuille à diagramme que supporte le cylindre enregistreur animé d'un mouvement de rotation uniforme à l'aide d'un mouvement d'horlogerie. Afin de diminuer le plus possible le poids et d'atteindre de plus grandes hauteurs, ce type de météorographe est entièrement en aluminium, et toutes les pièces sont ajourées de façon à atteindre le maximum de légèreté sans nuire à la solidité.

Météorographe et la boîte dans laquelle on l'enferme pour l'exploration de la haute atmosphère.

Un autre type de météorographe a été établi également par J. Richard pour les observatoires de montagnes inaccessibles pendant une grande partie de l'année, comme l'observatoire du mont Blanc. C'est un véritable observatoire météorologique automatique.

Il comprend une horloge motrice, qui fait défiler les feuilles de papier à diagrammes sous les plumes des enregistreurs pendant neuf ou douze mois sans l'intervention d'aucun agent et une série d'appareils de mesures des phénomènes atmosphériques : anémoscope donnant la direction du vent, anémomètre indiquant sa vitesse, baromètre, thermomètre, hygromètre.

MÉTHOSE n. f. Variété de formose que l'on obtient lorsqu'on traite l'aldéhyde formique par la magnésie, en présence de sulfate de magnésium et de plomb.

MÉTHOXYANTHRACÈNE n. m. Syn. de ANTHRANISOL.

METHUEN (Paul-Sanford, baron), général anglais, né en 1845. Élève à Eton, il devint, en 1864, lieutenant aux gardes écossais. En 1873, il fut envoyé en service spécial sur la Côte de l'Or et, l'année suivante, il se distingua contre les Achantis. Secrétaire adjoint du commandant en chef en Irlande (1877), attaché militaire à Berlin (1877-1881), adjudant général adjoint et quartier-maître général adjoint des troupes de l'intérieur (1881-1884), il prit part à la guerre d'Égypte, commanda un corps de cavalerie dans le Bechuanaland (1884-1885), fut adjudant général en second dans l'Afrique du Sud en 1888, et major général en 1890, retourna en Angleterre de 1892 à 1897 et eut, de 1899 à 1902, le commandement de la 1re division du 1er corps d'armée dans l'Afrique du Sud. Ses opérations furent souvent malheureuses ; vers la fin de la campagne, il fut blessé et fait prisonnier dans un combat contre les troupes de De la Rey. Lord Methuen a, depuis 1905, le grade d'officier général commandant en chef de 1re classe.

MÉTIVET (François-Marie-*Lucien*), peintre et dessinateur français, né à Paris en 1863. Élève de Cormon, il envoya, pour ses débuts, au Salon de 1889 *le Destin*, puis successivement *l'Héroïque de M[illegible]* (1891), *la Chanson triste*, *le Retour de Cythère* (1901), *l'Orgie*, *la Critique*, etc. Il fut l'un des décorateurs de la *Maison du rire*, à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), et a peint en 1905 pour la *Taverne de Paris*, avenue de Clichy, un grand panneau : *la Journée de la Parisienne*. Mais c'est surtout comme humoriste et illustrateur qu'il s'est fait apprécier. Il est l'un des collaborateurs réguliers du « Journal amusant », du « Rire » et de la « Vie parisienne ». Il a composé, poème et dessin, deux pièces d'ombres : *Aladin* et *la Belle au bois dormant* (musique de Jane Vieu).

MÉTOPE n. f. Genre de crustacés amphipodes crevettines, de la sous-famille des gammarinés, comptant quelques espèces répandues dans les mers froides. (La *metopa* [illegible], des mers boréales, est le type de ces petites crevettes voisines des *stenothoe* et des *leucothoe*.)

MÉTRIQUE adj. — ENCYCL. *Système métrique.* D'après la loi du 11 juillet et le décret du 28 juillet 1903, relatifs aux

[illegible]

Tableau des mesures légales.

NOM	VALEURS	[illegible]
[illegible]		
[illegible]	Dix [illegible]	[illegible]
Kilomètre. .	Mille [illegible]	
[illegible]	[illegible]	hm.
[illegible]	[illegible]	
MÈTRE. . . .	[illegible]	
[illegible]	Dixième du mètre . .	dm.
Centimètre. .	Centième du mètre .	
Millimètre	Millième [illegible]	
[illegible]		
Hectare .	[illegible]	
ARE. . . .	[illegible]	a.
Centiare .	[illegible]	
[illegible]		
Décastère .	[illegible]	
STÈRE . . .	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	
[illegible]		
[illegible]	Mille [illegible]	
[illegible]	[illegible]	
KILOGRAMME.	[illegible]	
Hectogramme. .	[illegible]	
Décagramme. . .	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	
Décigramme. . .	[illegible]	
Centigramme . .	Centième du gramme	
[illegible]	Millième du gramme	
[illegible]		
Kilolitre. .	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	
[illegible]	[illegible]	
LITRE . . .	[illegible]	l.
[illegible]	[illegible]	dl.
[illegible]	[illegible]	
Millilitre	Millième [illegible]	
[illegible]		
FRANC	[illegible]	
Décime. .	Dixième du franc.	
[illegible]	[illegible]	

* **MÉTROPOLITAIN** n. m. [illegible] tallés en France. Londres, New-York, et Berlin, notamment, ont en avant Paris [illegible]. A Londres, ce réseau est destiné à rayonner autour de la Cité, principal centre de la vie commerciale de la ville, et à mettre en communication rapide avec les faubourgs, qui se développent sur un immense espace. Il constitue un circuit *souterrain*, entièrement fermé, raccordé à toutes les grandes voies ferrées de pénétration, comprenant, avec [illegible]. A New-York, cité nouvelle, aux grandes artères rectilignes et se coupant à angle droit, le métropolitain, partagé en cinq grandes lignes, a pu être installé en viaduc, chaque viaduc supportant quatre voies, deux montantes, deux descendantes. A Berlin, enfin, le métropolitain est surtout une voie de transit entre les deux principales gares de l'Est et de l'Ouest. Il est installé sur un viaduc en maçonnerie, et pénétrable, dans les conditions habituelles, au matériel des grandes lignes.

Le chemin de fer métropolitain de Paris, le dernier venu, a profité de toutes les améliorations reconnues nécessaires sur les réseaux urbains de l'étranger. Le premier [illegible] chat, en 1866 ; mais la réalisation en fut très longtemps retardée, aussi bien par des considérations politiques que par la crainte éprouvée par la municipalité parisienne de voir le métropolitain faciliter l'exode de la population vers les localités suburbaines. C'est seulement par délibérations des 4 et 30 décembre 1896, à la veille de l'Exposition universelle, que le conseil municipal de Paris adopta le tracé d'un réseau urbain, à traction électrique à voie étroite, avec une section réduite. Mais, au mois de mars 1898, la loi qui déclarait d'utilité publique le nouveau réseau introduisait dans ces projets des modifications importantes, [illegible] largeur maximum du matériel roulant, portée à 2m,40, et l'augmentation du gabarit de la voie élevé à 1m,44, largeur normale des voies des grandes compagnies. De cette manière, le matériel urbain peut circuler sur les voies des compagnies ; mais la réciproque n'est pas vraie, étant donné la faible hauteur des voûtes des tunnels du réseau métropolitain.

Les traités signés accordent la concession de l'exploitation du métropolitain à la Compagnie générale de traction pour une période de vingt-cinq ans ; après cette période, la Ville de Paris est substituée dans tous ses droits au primitif concessionnaire ; elle se réserve d'acheter, à dire d'expert, le matériel roulant, l'outillage et les immeubles de la Compagnie. Elle possède le droit de racheter le réseau tout entier à partir du 31 mai 1910. La haute direction [illegible] neurs, fut réservée à l'ingénieur en chef Bienvenu, des services municipaux de la Ville de Paris, secondé par Locherer, Briottet et Pollet. Au mois de juin 1906, avaient été mises en exploitation les sections suivantes : Vincennes à Porte-Maillot ; Porte-Dauphine à la place de la Nation, par l'Étoile et les boulevards extérieurs, ligne du Nord ; [illegible] d'Italie par les boulevards extérieurs (ligne du Sud).

Les voies du métropolitain sont construites soit en tunnel, soit en viaduc. Les tranchées sont couvertes par un plancher métallique, ou munies de grilles protectrices. Les parties en souterrain ont été le plus souvent exécutées par le procédé du bouclier, qui a permis de réduire au minimum la gêne apportée à la circulation. Les principaux ouvrages en maçonnerie ont été construits en meulière, béton, bloc de béton gros moulé et comprimé. C'est la Ville de Paris qui s'est chargée de la construction de [illegible] électrique, etc.

Le matériel roulant se compose de voitures motrices de [illegible] exclusivement électrique, et le courant est fourni aux motrices par un troisième rail, auquel le moteur est relié par un frotteur spécial ; ce courant est envoyé sous forme de courant triphasé de 5.000 volts et ramené par des transfor- [illegible]

Les trains sont à trois, quatre, cinq, six ou huit voitures, et longs au maximum de 75 mètres. Par le confortable de son installation, la clarté de ses véhicules, la rapidité de sa marche, le métropolitain a réalisé un progrès des plus sensibles sur les réseaux similaires des grandes capitales d'Europe. Le bloc-système est employé sur tout le réseau.

MÉTROSALPINGITE (du gr. *mêtra*, matrice, et de *sal-* [illegible]

METTMENSTETTEN, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. d'Affoltern), constituée par les deux villages [illegible] 1.400 hab. Agriculture, sériciculture.

METZINGER (Léon-Frédéric-Robert), général français, né à Dijon en 1842. Il passa par l'École de Saint-Cyr (1861-1863) et fit, comme lieutenant, la campagne [illegible] capitaine à la suite du combat de Chevilly, il prit part aux batailles de Champigny et de Buzenval et à la répression de la Commune. Promu chef de bataillon en 1878, il commanda en second l'École militaire de Saint-Maixent et partit en 1885 pour le Tonkin, à la suite d'un bataillon du 3e zouaves. Promu lieutenant-colonel cette même année, il prit en 1886 le commandement de la colonne de Than-[illegible] contre les rebelles. De retour en France au mois d'août suivant, il fut nommé colonel au 16e d'infanterie, puis promu général de brigade en 1891 et appelé au commandement de la subdivision d'Oran. Il fut désigné, au mois de janvier 1895, pour commander les premières troupes dirigées sur Madagascar. Il commanda l'avant-garde de l'armée qui, du 1er mai au 30 septembre, marcha sur Tananarive, où il entra ce même jour, et dont il exerça le gouvernement tant qu'il demeura dans l'île. Il avait été fait divisionnaire au cours même de la campagne. De retour en France, il recevait le commandement de la 29e division d'infanterie à Nice, puis était mis à la tête du 15e corps d'armée, à Marseille, en janvier 1901. Il fut nommé membre du conseil supérieur de la guerre en 1902.

* **MEULE** n. f. — Tas allongé de fumier, d'environ 50 centimètres de largeur et à peu près autant de hauteur, disposé généralement dans des carrières, pour la culture des champignons de couche.

* **MEUNIER** (Amédée-Victor), publiciste français, né à Paris en 1817. — Il est mort dans cette ville en 1903.

MEUNIER (Jean-Baptiste), graveur belge, né à Molenbeek-Saint-Jean en 1821, mort à Bruxelles en 1900. Il avait été élève de Calamatta. Parmi ses planches, il faut citer : [illegible] d'après Rubens (1863) ; *Saint Sébastien*, d'après Luini ; *un Cardinal*, d'après Raphaël ; *Nanteuil*, d'après lui-même ; *l'Avare*, d'après Stevens (1869) ; *Rolla*, d'après Bida. J.-B. Meunier, qui avait été professeur à l'Athénée royal de Bruxelles, avait obtenu une médaille d'or en 1889, à l'Exposition universelle de Paris.

* **MEUNIER** (Constantin), sculpteur belge, né à Etterbeek (faubourg de Bruxelles) en 1831. — Il est mort au même lieu en 1905. Le sculpteur des *Ouvriers du Borinage* n'a connu la renommée qu'assez tard, dans les vingt dernières années de sa vie. En revanche, celle-ci n'a fait que grandir depuis. Les grands musées de Belgique (Anvers, Bruxelles, etc.) et les principaux musées d'Europe se disputent les originaux ou les belles épreuves de ses statues, de ses petits bronzes, de ses prodigieux bas-reliefs. La dernière œuvre monumentale du maître, la *Glorification du travail*, offre comme un résumé puissant de sa vie d'artiste, avec quatre figures en ronde-bosse assises : [illegible] par un vigoureux *Semeur*, également en ronde-bosse.

* **MEUNIER** (Marie-Léonie-Rose LEVALLOIS, dame Stanislas), née à Metz en 1852. — Ses premiers romans : *Fille* [illegible] *Plaisir d'amour*, avec la belle étude psychologico-littéraire qui la précède : *l'Amour dans le roman* ; *Aimer ou* [illegible] qualités de conception, d'intérêt et de style. Il faut citer, dans cette seconde période : *Fra Gennaro* (1899), tableau vigoureux de la tyrannie inquisitoriale de Calvin ; *la Voisine* (1900) ; la première série des « Confessions d'honnêtes [illegible] (1903) ; une seconde série des « Confessions d'honnêtes femmes » : *la Comédie secrète* (1904), *la Châtelaine d'Eza* (1906). Mme Stanislas Meunier est aussi l'auteur d'un *Théâtre de salon* (1894) et d'une relation de voyage, *De Saint-Pétersbourg à l'Ararat* (1899), qui obtint de l'Académie française le prix Montyon.

* **MEURICE** [illegible]

MEUWEN, [illegible]

MÉVIÉS n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, renfermant les genres *mévie*, *em-* [illegible] saltiques, toutes propres à l'Amérique, caractérisées par leur céphalothorax peu élevé, leurs pattes longues, épineuses, etc. Les méviés ont pour type le genre *mævia*, qui compte dix espèces répandues dans l'Amérique du Nord. La *mævia vittata* est commune aux États-Unis.

MÉVOUILLON, comm. du département de la Drôme, arrond. et à 13 kilom. de Nyons, au-dessus d'un petit sous- [illegible]

* **MEXIQUE**. — Hist. Nous [illegible] généralissime ;

MEYER [illegible] buta au Salon de 1864. Deux ans après, il obtenait une mé- [illegible] de Lévy. Peu auparavant, à la manufacture de Sèvres, Meyer était parvenu à découvrir les procédés des couleurs vitrifiables, employés autrefois par Léonard Limousin et Bernard Palissy. Il appliqua ces procédés et fut le rénovateur de la peinture sur émail. Son plus brillant élève fut Claudius Popelin. Meyer fut professeur à l'école Bernard-[illegible] *moges ancien et moderne*, ouvrage qui fait autorité.

* **MEYER** (Marie-*Paul*-Hyacinthe), érudit français, né à [illegible] ciaux des monographies et des mémoires d'une science sûre et curieuse, qu'il publie parfois à part, comme il a fait pour [illegible] dans un volume de minutes de la municipalité de Forcalquier. Mais son grand ouvrage est l'édition de l'*Histoire de Guillaume le Maréchal*, chanson de gestes, où est racon- [illegible] 1219. Cette publication, faite sous les auspices de la Société [illegible] le dernier contient le travail original de Paul Meyer, interprète, commentateur et critique.

MEYER (Victor), chimiste allemand, né à Berlin en 1848, mort à Heidelberg en 1897. Fils de l'industriel et du philanthrope Jacques Meyer, il fut quelque temps assis- [illegible] Berlin, où il travailla avec A. von Bayer. Nommé en 1871 assistant de Fehling à l'université de Stuttgart, il quitta bientôt ce poste pour prendre la succession de Wislicenus, professeur de chimie générale à l'École polytechnique de Zurich (1872). Il y resta douze ans, puis retourna en 1885 professer à Gœttingue, et enfin en 1889 à Heidelberg, où il remplaça Bunsen à l'École supérieure.

On lui doit des recherches très importantes sur les densités de vapeur : sa *Méthode du déplacement de l'air* fut extrêmement féconde ; il consigna les très intéressants résultats de ses expériences dans un volume publié sous [illegible] (1885). Quant à ses recherches de chimie pure, nous citerons : la découverte des nitrodérivés aliphatiques, puis celle des aldoximes et des kétoximes, auxquelles les théories modernes de la stéréochimie ont donné un intérêt particulier ; enfin, il signala le premier la présence du thiophène dans le benzène, et étudia les propriétés de ce nouveau composé. Outre ses mémoires relatifs à ses recherches personnelles, Victor Meyer publia, en collaboration avec Jacobson, un *Traité de chimie organique* (1891 ; [illegible] un certain nombre d'ouvrages : le groupe thiophène (1888), *Résultats et but des recherches stéréochimiques* (1890). Ci- [illegible] *des Canaries*.

MEYER [illegible] de Graz, en 1900.

MEYER (Édouard), historien et professeur allemand, né à Hambourg en 1855. Il devint en 1884 professeur d'histoire ancienne à l'université de Leipzig, puis en 1885 à celle de Breslau, passa en 1889 à Halle, et en 1902 à celle de Berlin. Parmi ses ouvrages, il faut citer : *Histoire de la Troade* (1877) ; *Histoire du royaume de Pont* [illegible] *Histoire de l'antiquité*, tomes I à V (1884-1902), qui est certainement un des meilleurs exposés de l'histoire grec- [illegible]

MEYER-FŒRSTER (Guillaume), écrivain et dramaturge allemand, né à Hanovre en 1862. Étudiant aux universités de Berlin, Munich et Vienne, il s'adonna entièrement à la carrière littéraire et se fixa à Degerloch, dans les environs de Stuttgart. Il se fit connaître en 1885 par son roman satirique [illegible] le roman de Grégoire Samarov : *les Saxo-Borusses*, et qu'il publia [illegible] Gorow. L'œuvre eut un succès [illegible] *l'Université*, d'abord anonyme [illegible] (1903). En même temps, il écrivit plusieurs drames, dont un : *Vieil-Heidelberg* (1898, trad. franç. 1905), eut un suc- [illegible]

œuvres dramatiques sont : [illegible] (1892), [illegible] (1891) et les [illegible] Meyer [illegible] (1892) [illegible]. Et enfin **Meyer-Fœrster**, [illegible] à Bozen (Tyrol) en 1902, fut également un écrivain remarquable. Ses principaux ouvrages sont : [illegible] (1892), *Mes* [illegible] (1897), [illegible] (1892), [illegible] (1899), [illegible] des drames : [illegible] (1898), [illegible], représenté avec un grand succès à Berlin.

Meyer-Lübke (Guillaume), romaniste allemand, né à [illegible], cant. de Zurich, en 1861. — Il faut ajouter à [illegible] de ses ouvrages : *Grammaire des langues romanes* ([illegible] 1901); *Introduction à l'étude des langues romanes* (1901; 1er vol. d'une *Collection de livres élémentaires de philologie romane*, publiée avec la collaboration de Becker, Cloëtta, Crescini, E. Levy, Schneegans); *l'Accentuation du gaulois* (1901); enfin de nombreux articles dans les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences de Vienne.

Meygem, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Gand]); 1.200 hab. Distilleries.

Meynert (Théodore-Hermann), médecin allemand, né à Dresde en 1833, mort à Klosternenburg en 1892. Prosecteur à l'asile d'aliénés de Vienne en 1866, il devint en 1870 professeur de psychiatrie à l'hôpital et directeur de la section des maladies nerveuses. Ses études sur l'anatomie et les fonctions du cerveau ont beaucoup contribué aux progrès de la physiologie. Il fut avec Spurzheim le principal promoteur des asiles modernes, d'où la contrainte est bannie le plus possible. Citons, parmi ses écrits : *Anatomie de l'écorce cérébrale* (1865); *la Structure de l'écorce cérébrale et ses différenciations locales* (1867); *le Cerveau des mammifères* (1870); *Psychiatrie. Clinique des maladies du cerveau antérieur d'après sa structure, son fonctionnement et sa nutrition* (1884); *Leçons cliniques et psychiatriques* (1890); *Recueil des rapports scientifiques populaires sur la structure et les fonctions du cerveau* (1892).

Meynet (nodosités de). Méd. Petites tumeurs sous-cutanées, que l'on observe dans le rhumatisme articulaire aigu, principalement au voisinage des articulations atteintes. Elles indiquent un pronostic grave.

Meynier (Jules-Joseph), peintre français, né à Paris en 1826. Elève de Paul Delaroche, Gleyre et Bridou, il débuta au Salon de 1853 avec un *Portrait de femme*. Il exposa ensuite des scènes religieuses, des peintures d'histoire et de genre : *Sainte Famille*; *la Vierge et l'Enfant Jésus* (1855); *Samson et Dalila* (1857); *le Sermon sur la montagne* (1859); *Naissance de Vénus* (1863); *la Diseuse de bonne aventure* (1865); *Jésus prêchant sur le lac Tibériade* (1869); *le Satyre et le Passant*; *Centauresse au bain* (1872); *le Jugement de Pâris* (1886); etc. Son envoi de 1867, *Premiers chrétiens priant à l'entrée d'une crypte*, lui valut une médaille. Une seconde médaille lui a été attribuée au Salon de 1877 pour *Chrysante et Daria*, qui a été réexposé à l'Exposition universelle de 1878. L'église du Bourget possède de lui une *Visitation*, qui a figuré au Salon de 1874.

Meyrick (Frederick), théologien anglais, né à Ramsbury (Wiltshire) en 1827, mort en 1906. Il était « recteur » de Blickling (Norfolk) depuis 1868, et chanoine de Lincoln depuis 1869. Il s'occupa beaucoup de prédication et d'éducation, fut répétiteur, puis examinateur à l'université d'Oxford, où il avait fait ses études; il prêcha à la chapelle royale de Whitehall (1856-1857), fut inspecteur des écoles (1859-1868), chapelain examinateur de l'évêque de Lincoln (1868-1885), et principal de Codrington College, à la Barbade (1886-1887). Il prit une part très active au « mouvement d'Oxford », et se signala par l'ardeur et l'âpreté de sa controverse. On peut le regarder comme le principal fondateur de l'*Anglo-Continental Society* pour la diffusion des principes de l'Eglise anglicane, et la lutte contre la théorie de l'infaillibilité du pape. Parmi ses nombreux écrits, il faut citer : *the Practical Working of the Church of Spain* (1851), sujet sur lequel il est revenu dans son *Histoire de l'Eglise en Espagne* (1892); *Papal Supremacy tested by Antiquity* (1855); *Moral and Devotional Theology of the Church of Rome* (1856); *the Outcast and the Poor of London* (1858); *Kingsley and Newman* (1864); *Is Dogma a Necessity?* (1883); *Doctrine of the Holy Communion re-stated* (1885); *Old Englicanism and Modern Ritualism; Ritual and Ritualism* (1901); *Appeal to the Primitive Centuries* (1904); *Appeal to the Sixteenth and Seventeenth Centuries* (1905), et une très intéressante autobiographie intitulée : *Memories of Life at Oxford and Elsewhere*.

* **Mézières** (*Alfred*-Jean-François), littérateur et [illegible], né à Rehon (Moselle) en 1826. — Collaborateur actif du journal « le Temps », du « Correspondant », de la « Revue des Deux Mondes », [illegible] 1898, publié *Au temps passé* (1906). Le 7 février 1906, il a été réélu sénateur de Meurthe-et-Moselle.

Miacidés n. m. pl. Paléont. Famille de mammifères carnassiers, comprenant les genres *miacis* et voisins. — *Un miacidé.*

— Encycl. Les *miacidés* comptent parmi ces carnassiers [illegible] ancêtres [illegible] ont prétendu retrouver les ancêtres des carnassiers actuels. C'étaient des animaux de taille souvent assez forte, qui devaient ressembler un peu à des chiens, et qui se caractérisaient autant par le petit développement de leur cerveau que par l'absence de la dent carnassière. Le genre *miacis*, qui est le type de la famille, compte une douzaine d'espèces, qui ont vécu à l'époque tertiaire éocène, comme tous les autres miacidés, d'ailleurs, dans l'Amérique du Nord et aussi dans le midi de la France (*miacis exilis*, des phosphorites du Quercy).

Miarka, comédie musicale, en trois actes et cinq tableaux, poème de Jean Richepin, musique d'Alexandre Georges, représentée à l'Opéra-Comique le 7 novembre [illegible] Richepin : *Miarka, la fille à l'ourse*. Dès 1888, A. Georges avait mis en musique les *Chansons de Miarka*, petits poèmes rimés ou assonancés, intercalés dans le roman de Richepin. En [illegible] *Miarka* dans une intrigue dramatique complète.

Cette intrigue est peu compliquée : Miarka est une jeune bohémienne [illegible] avec la Vougne, sa grand'mère. Elle est aimée du preneur d'oiseaux, Gleude, avec lequel le maire du village veut la marier. Mais la Vougne enseigne à Miarka qu'elle est fille d'un roi des Romanis et qu'elle ne peut s'allier qu'à un roi. Elle lui fait voir dans une évocation, au moyen d'un philtre, la tribu sur laquelle elle doit régner. Au second acte, soignée pendant une maladie par le maire et sa sœur, Miarka songe un moment à se fixer auprès de ses protecteurs; mais la Vougne ne l'entend pas ainsi. Elle met le feu à la maison qui les abrite et entraîne Miarka sur les routes. Au troisième acte, les deux bohémiennes errent sur la grand'route; Gleude les a rejointes. La Vougne, mourante, fait jurer à Miarka de chercher son roi, à Gleude de veiller sur elle. Une foule de Romanis passe au loin : fidèle à son serment, Gleude la signale à Miarka, qui retrouve son ancienne tribu et épouse le roi.

Dans ce cadre très simple, les *Chansons de Miarka* jouent un rôle prépondérant; ce sont : *Miarka naît*, l'*Hymne à la rivière*, l'*Hymne au soleil*, les *Chansons de la parole*, *de l'Eau qui court*, du *Savoir*, *de la Poussière*, des *Nuages* (la plus célèbre du recueil), de *la Pluie*, des *Morts*, *la Marche romani*, le langoureux *Cantique d'amour*, le *Chant de l'hirondelle*. L'auteur y a joint des chœurs très rythmés ou dansants; puis il a raccordé tous ces morceaux ensemble, mais les parties d'orchestre et de symphonie ne valent pas les chansons, où le compositeur s'est montré un mélodiste original.

Michaelis (Adolphe-Théodore-Frédéric), archéologue et professeur allemand, né à Kiel en 1835. Il fut en 1861 chargé d'un cours d'histoire ancienne et d'archéologie à l'université de Kiel et nommé successivement professeur d'archéologie à Greifswald (1862), à Tubingue (1865), et à Strasbourg (1872). Ses principaux ouvrages sont : *le Parthénon* (1871), qui est son chef-d'œuvre; *les Marbres antiques de la Grande-Bretagne* [en angl.] (1882); *Histoire de l'Institut archéologique allemand à Rome* (1879); *Antiquités strasbourgeoises* (1901); *Chroniques grecques par images*, en collaboration avec John (1873). Il a préparé la sixième édition, remaniée et augmentée, de l'ouvrage de Springer : *Manuel d'histoire de l'art* (1901 et suiv.). Il est correspondant de l'Académie des inscriptions à Paris.

Michaëlis (Sophus), écrivain danois, né à Odense en 1865. Après avoir terminé à Copenhague des études de philologie romane, il traduit *Aucassin et Nicolette*, en tire un livret d'opéra, se fait connaître par des recueils de vers, *Fleurs de soleil* (1893); *Sirènes* (1898); *Fête de la vie* (1900); par de délicates critiques d'art et de littérature, des nouvelles et des romans : *Péché* (1891); *la Danse macabre* (1900); etc., et prend (1900) la direction de la revue « l'Art ». Une forme souple, raffinée parfois jusqu'au maniérisme, un sens esthétique exalté, une vigoureuse fantaisie caractérisent son talent, l'un des plus féconds du Danemark contemporain.

Michal (Michel-Charles-Constant-Léonce), général français, né Grenoble en 1845. Elève de l'Ecole polytechnique en 1864, puis de l'Ecole d'application d'état-major, il fit la campagne de 1870 comme aide de camp du général Nicolaï, qui commandait une brigade du 7e corps d'armée, et fut grièvement blessé à Reichshoffen et emmené prisonnier en Allemagne. Rentré de captivité en avril 1871 et nommé capitaine, il servit dans différents états-majors, fut promu chef d'escadron en 1883, et attaché à l'état-major général, où il resta comme lieutenant-colonel. Colonel en 1892, il commanda le 31e régiment d'artillerie, fut chef de cabinet du général Mercier, devint général de brigade en 1897, et comme divisionnaire (1901), fut placé à la tête de la 14e division d'infanterie à Belfort, puis du 20e corps d'armée à Nancy, commandement qu'il conserva lorsqu'en 1904, il fut nommé membre du conseil supérieur de la guerre.

Michel (Georges), peintre français, né et mort à Paris (1763-1843). Il reçut un moment les leçons d'un peintre d'histoire nommé Leduc, mais fut surtout initié à la technique de son art par son ami Bruandet. La butte Montmartre, la plaine Saint-Ouen à Paris, Pantin étaient ses lieux d'excursion, et il a laissé d'après ses sites préférés, outre des peintures, un nombre considérable de dessins au fusain ou au crayon, avec rehauts de couleur, qui sont, dans leur simplicité, de purs chefs-d'œuvre. Le Salon d'ailleurs ne les accueillit guère. On distingue trois manières dans l'œuvre de Michel. Dans la première, qui va jusqu'au premier Empire, son faire est soigné, minutieux à la façon des petits maîtres flamands et de ses amis Bruandet et Demarne; dans la sconde, il se libère de l'imitation : les compostions prennent de l'ampleur, les ciels ont une importance extrême; dans la troisième, il est entièrement lui-même, brosse avec une liberté farouche les grandes pages qui font de lui le précurseur de l'école des paysagistes modernes. Georges Michel travailla beaucoup au Louvre, où il fut employé comme restaurateur. Michel a rarement signé ses œuvres. Il peignit souvent les paysages des tableaux de Demarne, Swebach, Taunay et Duval. Le Louvre possède : *Environs de Montmartre*, un de ses chefs-d'œuvre, et *Intérieur de forêt*; le musée de Nantes, *Animaux à l'abreuvoir*.

Michel (Charles-Henri-Hilaire), peintre français, né à Fins (Somme) en 1817, mort à Paris en 1905. Elève de Dehaussy, il débuta au Salon de 1846 avec *Ananie imposant les mains à saint Paul*. Depuis lors, il n'a cessé d'exposer des compositions d'un caractère religieux. C'est avec une sorte de mysticisme fait de lumière et de foi qu'il a créé ses compositions, le plus souvent d'après des versets de l'*Imitation de Jésus-Christ*, telles que *la Conversion intérieure*, *l'Entretien intérieur*, *Jésus source de vie* (musée d'Amiens); *le Renoncement*, *l'Exilé de la patrie céleste*, *De la méditation de la mort*, etc. Le tableau *la Sainte Communion*, dans lequel Jésus-Christ communie un jeune dominicain, composition qui fait songer à Fra Angelico, fut acquis par l'Etat à la suite de l'Exposition universelle de 1867, et placé au musée du Luxembourg.

* **Michel** (Sextius), poète français, né à Senas (Bouches-du-Rhône) en 1825. — Il est mort à Paris en 1906.

Michel (Clémence-*Louise*), révolutionnaire française, née au château de Vroncourt (Haute-Marne) en 1833. — Elle est morte à Marseille en 1905.

Michel (Ernest-Barthélemy), peintre français, né et mort à Montpellier (1833-1902). Elève de Matet, Picot et Cabanel, il obtint le prix de Rome en 1860, sur *Sophocle accusé par ses fils*. Il exposa à partir de 1859 et ne cessa depuis de participer aux Salons annuels. Il a passé une partie de sa vie à Montpellier, où il occupait les fonctions de conservateur du musée Fabre et [illegible] de l'Ecole régionale des beaux-arts. Il a exécuté pour cette ville d'importantes peintures décoratives, notamment au Palais de justice et au Grand-Théâtre. On voit de lui au musée de Montpellier : *Argus endormi par Mercure* (1864); *la Voie lactée* (1887), esquisse du plafond de la salle du foyer du Grand Théâtre; son propre *Portrait* (1888); *la Vigne régénérée* (1895); au musée d'Angers : *Daphné* (1870); à Paris, dans l'église Saint-Nicolas-des-Champs : *la Charité de saint Martin* (1873). Il fut médaillé de 3e classe en 1870.

Michel (Gustave), statuaire français, né à Paris en 1851. Elève de Jouffroy, il débuta avec éclat au Salon de 1875 avec un groupe, *Hébé*, qui lui valut une seconde médaille. Il n'a cessé depuis d'exposer des œuvres dont l'élégance égale l'habileté technique. Salon de 1881 : *la Paix*, reproduite en biscuit par la manufacture de Sèvres; Salon de 1883 : *l'Aveugle et le Paralytique*, groupe qui lui valut une bourse de voyage, et dont le bronze est placé aujourd'hui dans le square de l'hôpital Tenon; Salon de 1886 : *Circé* (square des Batignolles); Salon de 1889 : *la Fortune levant son bandeau* (envoyé à Berne), groupe marbre qui obtint une première médaille; Salon de 1892 : *Souvenons-nous* (à Orange); Salon de 1896 : *la Pensée*, marbre (musée du Luxembourg) à qui fut attribuée la médaille d'honneur; Salon de 1878 : *Dans le rêve* (musée du Luxembourg) : Salon de 1901 : *Au soir de la vie*, pierre (musée Galliera); Salon de 1902 : *la Forme se dégageant de la matière*, marbre (musée de Lille); Salon de 1904 : *Extase de l'infini*, plâtre; Salon de 1906 : *l'Automne*, pour le parc de Saint-Cloud. Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 (Paris). Il a obtenu en 1900 une médaille d'honneur avec un marbre, *Vers la lumière*, placé depuis dans le vestibule de réception du ministère de l'instruction publique. En dehors des œuvres citées, il a exécuté d'importants travaux de décoration. Les grands pylônes en terre cuite du palais des Arts libéraux construit par Formigé en 1889 étaient notamment son œuvre.

Michel (André), écrivain d'art français, né à Montpellier (Hérault) en 1853. Il fit des débuts remarqués dans le journalisme, et entra en 1886 aux « Débats » comme critique d'art. Louis Courajod l'ayant appelé près de lui en 1896, pour remplir les fonctions de conservateur adjoint du musée de sculpture du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes, il a été nommé, à la mort de Courajod, conservateur de ce même département et professeur de l'Ecole du Louvre (1896). André Michel a réuni en volumes une série d'études sur la *Peinture française de David à Delacroix*, il a publié aussi une monographie de *Boucher* et des *Notes sur l'art moderne*. Il a rédigé tout ce qui concerne l'*Histoire de l'art* dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud (tome IV au tome XII) et pris la direction d'une grande *Histoire de l'art*. André Michel a longtemps professé l'histoire de l'art à l'Ecole d'architecture. Il joint à un sentiment très délicat des manifestations de l'art une érudition très profonde.

* **Michel** (Henry), professeur et publiciste français, né à Metz en 1857. — Il est mort à Paris en 1904. La plupart des articles qu'il a publiés dans le *Temps* ont été réunis en volumes sous le titre *Propos de morale* (1904-1905).

Michelet (Victor-Emile), littérateur français, né à Nantes en 1861. De la rédaction de la « Jeune France », dont il fut secrétaire de 1884 à 1888, il passa en même temps à celle de la « Grande Revue de Paris et de Saint-Pétersbourg » (1888-1889), puis dirigea la revue « Psyché » (1890-1891) et l'« Humanité nouvelle » (1899-1900), et collabora à diverses publications d'hermétisme. En librairie, il a donné : *l'Esotérisme dans l'art* (1890); *Contes surhumains* (1900); *Contes aventureux* (1900), que couronna l'Académie française, et un volume de poèmes intitulés : *la Porte d'or* (1902), qui obtinrent le prix Sully Prudhomme l'année de sa fondation. Au théâtre, E. Michelet a donné *Florizel et Perdita*, drame lyrique en 4 actes, imité de *a Winter's Tale* de Shakspeare, avec musique d'A. Rabuteau (1901), et *le Pèlerin d'amour*, un acte en vers, représenté à l'Odéon en 1903.

Michelsen (Hans), sculpteur norvégien, né près de Trondhjem en 1789, mort à Christiania en 1859. Fils de pauvres paysans, il put, grâce à des bourses d'Etat, étudier pendant quatre ans à Stockholm sous la direction de Gœthe, puis pendant six ans à Rome, sous la direction de Thorvaldsen. Charles XIV Jean lui commanda les statues des douze apôtres que l'on voit encore dans l'église de Trondhjem. Réduit pendant plusieurs années à vivre en paysan, il reprit sa profession en 1842, exécuta le buste de Helberg déposé à l'université de Christiania, diverses statues destinées au château royal d'Oscarshal, aux églises catholiques de Christiania et de Stockholm. Il fut le premier sculpteur notable de la Norvège.

Michelsen.

Michelsen (Christian), homme politique norvégien, né à Bergen en 1857. Après avoir fait de brillantes études de droit et pris le grade de docteur, il s'établit à Bergen comme armateur et se lança bientôt dans la politique, où il se rangea dans la fraction modérée du parti radical norvégien. En cette qualité, il prit part aux différents mouvements séparatistes qui, depuis 1891, agitèrent la Norvège. Député, à plusieurs reprises, de la ville de Bergen au Parlement de Norvège, il s'y fit par son éloquence, une place considérable, et devint ministre du commerce (en 1903). A ce titre, il eut à conduire les négociations engagées avec le roi de Suède au sujet de la représentation diplomatique et surtout consulaire de la Norvège; il y montra une grande fermeté, devint, par ce fait, très populaire en Norvège, et fut appelé, en mars 1905, à la présidence du conseil des ministres. A ce moment, le conflit suédo-norvégien venait à l'état aigu, et Michelsen, re-

le Parlement norvégien du nouveau roi, Haakon VII.

MICROBIOTHERIIDÉS … mammifères marsupiaux polyprotodontes, renfermant les …

… maux insectivores, parents des myrmécobies et des notoryctes actuels de l'Australie. Ils ont vécu en Patagonie aux époques crétacées et tertiaires, et leurs debris n'ont …

MICROBIQUE (*bik'*) adj. Qui a rapport aux microbes.

MICROCENTRE …

… sont unis entre eux, pour former un même microcentre, par une substance qui a reçu le nom de *centrodesmose*.)

MICROCOLÉE n. f. Algue de la famille des oscillaires, …

… répandu dans toutes les parties du monde; la majorité des espèces vivent dans la mer ou les eaux douces.)

MICROCYSTE (*sist'*) n. f. Algue schizophycée à cellules arrondies ou polyédriques par pression mutuelle. (Ces cellules se groupent en petites colonies globuleuses généralement plongées dans une enveloppe gélatineuse commune. Le genre vit dans les eaux douces d'Europe ou d'A…)

MICROCYTASE …

… ces leucocytes ont une chimiotaxie positive. (La micro…

MICRODACTYLE …

MICRODONTE …

MICROGAMÈTE n. m. V. GAMÈTES, t. IV.

MICROGAMETOCYTE … cellule) n. m. Biol. Elément à signification mâle, qui apparaît, au cours du cycle schizogonique, dans l'alternance des générations chez les coccidies, et qui donne un microgamète, lequel fécondera ultérieurement l'individu issu d'un macrogamète. (C'est le type ordinaire de l'alternance des générations chez les coccidies.)

MICROGYNE (du gr. *mikros*, petit, et *gunê*, femelle) n. f. Biol. Femelle d'une petitesse anormale.

— ENCYCL. On rencontre surtout les *microgynes* chez les êtres polymorphes, tels que les fourmis. Ce sont alors des individus qui se rapprochent des ouvrières par la grosseur de leur corps et leur thorax un peu plus étroit, mais qui, pour le reste, sont des femelles ailées normales. Les microgynes des fourmis résulteraient, d'après Wasmann, de ce fait que des êtres, élevés conformément au régime des ouvrières, reçoivent tardivement le régime propre …

MICROHERMÉSIE … en 1900 pour des eumolpes de l'Afrique australe, dont l'espèce type est la *microhermesia hirticollis*, du Mashuanaland.



MICROLICIE … lastomacées microliciées, à fleurs pentamères et ovaire libre, triloculaire. (On compte environ 100 espèces de microlicies, presque toutes brésiliennes. Ce sont de tout petits arbrisseaux, à port de bruyère. Leurs feuilles imbriquées, petites, présentent souvent des points trans… des cristallines.)

MICROLICIÉES … Tribu de mélastomacées définies par un ovaire à placentation axile devenant à maturité une capsule, et par des étamines qui sont pourvues d'appendices antérieurs. (Les graines sont nombreuses, droites, non cochléaires. On compte 16 genres et plus de 250 espèces …)

MICROMÈRE … n. m. Biol. Ensemble des blastomères des embryons, aux premiers stades du développement, répondant aux segments métamériques qui se constitueront ultérieurement.

MICROMYCES (*sèss*) n. m. Espèce de bactériacées du genre cladothrix, qui se rencontrent parfois dans l'air.

MICROPYROMÉRIDE n. f. Nom par lequel Michel L…

MICROSPOROZOITE …

MICROSYÉNITE n. f. Roche éruptive appartenant à la famille des syénites et voisine des orthophyres, à pâte …

MICROTINE … gner les feldspaths vitreux des roches éruptives modernes.

MICROTINÉS n. …

MICROTUS (*tuss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, … centaine d'espèces répandues sur l'hémisphère boréal. … rats connus sous le nom vulgaire de *campagnols*. Dans les classifications les plus récentes (1899), ils sont répartis …

… prement dit, dont le type est l'*arvalis*, campagnol vulgaire d'Europe; *arvicola* (Europe centrale et boréale); *neofiber* (Floride).

MIDHAT-EFFENDI (Ahmed), écrivain turc, né à Constantinople en 1841. Esprit véritablement encyclopédique, il s'est exercé à peu près dans tous les genres avec une exceptionnelle fécondité, et il est considéré aujourd'hui comme le plus remarquable des écrivains de la nouvelle Turquie. Pourvu d'un poste important dans l'administration, il fonda successivement, vers … (« l'Union »), qui, pendant la guerre turco-russe, fit équiper à ses frais un régiment de volontaires de toutes les confes… *daté*, sorte de revue encyclopédique, qui fut ouverte à toutes les idées nouvelles. Très versé dans les études théologiques, panislamiste déterminé, il a publié dans cet ordre d'idées : … *misme en Amérique*, etc. Il a abordé le théâtre avec quelques pièces remarquables : *Intikam*, … comédie, etc.; l'histoire … volumes, mais surtout le roman, où il a montré de la fantaisie, de la couleur, un esprit observateur et tourmenté par le côté mystérieux des choses. Citons : *Muchaadate* … *Paris*, *Ahmed Metine né Chirzad*, etc.; enfin, il a publié …

MIDWAY … îles de Brook, … corallien de l'océan Pacifique, sous le 28° de latitude N. Ce sont les plus septentrionales des îles micronésiennes.

MIERSITE n. f. Iodure naturel d'argent, à symétrie tétraédrique.

MIESTNITCHESTVO ou **MESTNITCHESTVO** (du mot russe *miesto*, place, rang) n. m. Nom donné, dans l'ancienne Russie, aux privilèges de préséance que les nobles prétendaient revendiquer en raison de leur naissance et de leurs ancêtres.

Mieux vaut douceur... Et violence, proverbe en deux actes, d'Édouard Pailleron (Comédie-Française, 29 janv. 1897). — Deux amis, devenus députés, et mariés, décident, certain soir, de faire la fête avec deux anciennes maîtresses. Cécile, femme de Maurice Blain, se doute de la manœuvre. Loin de s'opposer au projet de son mari, elle semble le pousser à sortir... mais elle fait tout ce qu'il faut pour que Maurice reste, et il reste, en effet. *Mieux vaut douceur.*

Et violence. Pauline, femme de Paul de Cortelin, est jalouse. Ayant trouvé un fragment de lettre, signé Alexandre, elle se persuade que le billet est d'une femme, et tend un piège à son mari. Imitant l'écriture d'Alexandre, elle lui donne un rendez-vous nocturne. Mais la cousine Henriette, qui est dans la confidence, et qui a horreur des scènes de ménage, prévient Paul. De sorte qu'étant sorti, il rentre tout de suite... accompagné d'un médecin, parce que Pauline a la migraine. La jalousie de la jeune femme est sur le point de céder. Par malheur, l'intervention d'Henriette se découvre, et de nouveaux soupçons viennent se greffer sur les premiers. Scène violente. Madame se retire chez sa mère. On se dispute. On se dispute même si fort... que l'on finit par s'embrasser. La violence aussi a parfois du bon.

Ces deux petits actes, écrits sans prétention, ne manquent pas d'agrément.

MIGNAULT …

MIGNON … rence et à Paris, où il étudia pendant huit années, et se consacra avec une haute maîtrise à la sculpture d'animaux. On voit de lui : *Combat de taureaux* (musée de …) *Chien grand danois*, *Léopold II*, statue équestre, etc.

MIGNOT (Eudoxe-Irénée-Édouard), prélat français, né à Brancourt (Aisne) en 1842. Après avoir fait ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, il fut ordonné prêtre en 1865. Dans le diocèse de Soissons, dont il est originaire, il fut d'abord professeur au petit séminaire de Notre-Dame-de-Liesse, puis vicaire à Saint-Quentin, curé de Beaucourt, et enfin vicaire général de Mgr Thibaudier en 1887. Trois ans après, il était nommé évêque de Fréjus et Toulon. Il fut promu à l'archevêché … gète de valeur, il a écrit la préface du *Dictionnaire de la Bible*, de l'abbé Vigouroux, et des brochures telles que l'*Évolutionnisme religieux*. *Critique et réve-* …

MIKADONAL, E, AUX … pereur du Japon) adj. Qui appartient au mikado : *Le gou-* …

MIKHAILOVSKY …

MIKH… … *pératrice* … certain nombre d'illustratio… de Schevtchenko, etc.

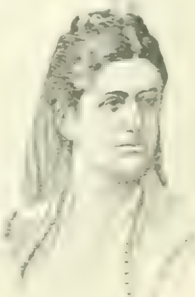
MILCENDEAU … sur le conseil de Gustave Moreau, il étudia les primitifs … française. Ces dessins, dont le musée du Luxembourg garde quelques spécimens, et qui forment la part la plus importante de l'œuvre de Milcendeau, valent par l'observation du caractère, par la justesse incisive du trait. Ce sont des effigies de paysans vendéens, exécutées tantôt à la mine de plomb, tantôt au conté, souvent rehaussées d'encre ou d'aquarelle. Comme peintre, Milcendeau a c… images hautes en couleur, et il a exposé diverses scènes d'Espagne ou de Vendée, entre autres : *le Fendeur de bois*, …

MILCHESON (Albert-Abraham), physicien, d'origine allemande, mais naturalisé Américain, né à Strelno (Prusse) … dans la marine des États-Unis, instructeur de physique et de chimie à l'Académie navale d'Annapolis (Maryland), vécut à New-York et à Washington. En 1881, il devint démonstrateur de physique à l'École des sciences appliquées de Cleveland (Ohio) et, après avoir professé quelques années la même science à l'université Clark de Worcester (Massachusetts), il occupe depuis 1893 la chaire de physique à l'université de Chicago. Dans une suite de mémorables expériences, commencées en Amérique et achevées au bureau international des poids et mesures à Sèvres, il est parvenu à rattacher le mètre à la longueur d'onde du cadmium, qui est une des grandeurs les plus fixes dans tout l'univers.

Ses mémoires, dont quelques-uns figurent dans les … rapportent presque tous à l'optique.

MILCHHŒFER (Arthur), archéologue allemand, né à Schirwindt (Prusse-Orientale) en 1852, mort à Kiel en 1903. Il se fit recevoir docteur à Munich avec une dissertation sur l'*Apollon attique* (1873), fut pensionnaire de l'Institut archéologique allemand en Grèce et en Italie (1876-1880), fut ensuite attaché quelque temps aux musées royaux de Berlin et se fit habiliter en 1882 à Gœttingue comme privatdocent. Il fut nommé en 1883 professeur ordinaire à l'Académie de Munster et, en 1895, professeur extraordinaire à l'université de Kiel. Ses principales publications …

MILENA … du voïvode Pierre Voukotitch, elle épousa en 1860 le prince Nicolas. Elle lui a donné neuf enfants : six filles, dont la reine Hélène d'Italie, et trois …


Miléna.

MILES (Nelson Appleton), général américain, né à Westminster (Massachusetts) en 1839. Élevé pour les affaires, il s'engagea comme volontaire lors de la guerre de Sécession (1861), et se conduisit si brillamment qu'à vingt-cinq ans il était major général et commandait un corps d'armée. Après la … il entra dans l'armée ré… avec le grade de colonel … l'Ouest, où il avait de fréquents engagements avec les tribus indiennes. Promu lieutenant général en 1900, il prit sa retraite en 1903. Pendant la guerre contre l'Espagne, il commandait le corps d'armée qui envahit l'île de Porto-Rico (1898). Le général Miles a écrit de nombreux articles sur des questions militaires dans les revues. On a aussi de … *Abroad*, rapport sur un voyage d'étude qu'il fit en Europe (1899).

MILET … et Pontrémoli, s'était portée principalement vers le temple d'Apollon Didyméen, situé à plusieurs milles de la ville antique; il a été fouillé à deux reprises, et de lui proviennent les beaux fragments d'architecture ou de sculpture conservés au musée du Louvre. Sur l'emplacement même de Milet, on n'avait guère entrepris de recherches qu'au théâtre. Les archéologues allemands ont déjà déblayé plusieurs quartiers de la célèbre cité. Près de l'ancien

port, on a dégagé complètement une [illegible] les portiques voisins, et un [illegible] d'innombrables statues [illegible] vert une seconde [illegible] d'un [illegible] une [illegible] au Sénat, qui est [illegible] le plus [illegible] de Milet. On a [illegible] au théâtre, qui était [illegible] l'Asie Mineure. On a, enfin, trouvé des restes [illegible] d'Apollon Delphinios, etc.

MILHAUD (Gaston), philosophe français, né à Nîmes en [illegible] professeur agrégé de mathématiques, [illegible] soutint en 1891 une thèse de philosophie pour le doctorat ès lettres et devint professeur de philosophie à l'université de Montpellier. Après avoir traduit en 1887 la *Théorie des fonctions* de P. Du Bois-Reymond, il publia en 1893 ses *Leçons sur les origines de la science grecque*, et l'année suivante sa thèse *Essai sur les conditions et les limites de la certitude logique* (2e édit., 1898), dans laquelle il développe des vues très hardies sur l'origine des notions mathématiques, la valeur du syllogisme et des principes rationnels. Depuis 1894, il a complété cette thèse par un ouvrage sur *le Rationnel* (1898); par de nombreux articles de revue sur la philosophie des sciences chez Leibniz, Kant, Russell, Couturat; par des livres sur : *les Philosophes géomètres de la Grèce* (1900), *la Pensée scientifique chez les Grecs et les modernes* (1906); *le Positivisme et le Progrès de l'Esprit* (1902).

Suivant G. Milhaud, les principes de la science rationnelle sont suggérés par l'expérience mais n'en tirent pas toute leur portée; il faut donc reconnaître à l'esprit humain une liberté créatrice. Les plus hautes notions fournissent un idéal qui dépasse la justification logique : « Ce ne sont pas des données devant lesquelles il n'y ait place que pour la soumission. » La géométrie ne peut pas être justifiée par l'expérience. Notre science tout entière, loin d'être subordonnée à la réalité, s'efforce d'être de plus en plus d'accord avec l'esprit vraiment fécond. La vérité n'en garde pas moins son caractère d'universalité, il est en chaque être raisonnable une sorte de « conscience du vrai »; cependant les jugements formulés par chacun engagent sa responsabilité, faute d'évidence infaillible.

Rien ne montre mieux que l'influence de la culture mathématique sur l'esprit philosophique combien l'homme « se trouve naturellement attiré par l'idée et frappé du rôle qu'elle peut jouer dans notre activité intellectuelle ». C'est dans la démonstration mathématique que l'on trouvera le syllogisme le plus exempt de cercle vicieux, le plus rigoureux, parce que c'est là que « l'esprit se sent le plus voisin de ce qui est sa chose propre ». Tels sont les principes de philosophie générale que Milhaud a appliqués tant à la critique des théories scientifiques qu'à l'étude de l'histoire des sciences.

MILIOUKOV (Paul Nicolaevitch), historien et philosophe russe, né en 1859. Il a été de 1886 à 1895 professeur d'histoire russe à l'université de Moscou. Obligé de quitter la Russie, il a enseigné en Bulgarie et en Amérique. Mis en vue par la crise politique des années 1905 et 1906, il a conservé sur ses compatriotes libéraux une influence considérable. Parmi ses travaux historiques, nous citerons : *Introduction à l'histoire russe; la Situation économique de la Russie au début du XVIIIe siècle; Études sur la culture russe*. Il a collaboré à l'« Athenæum » de Londres.

MILIOUTINE (Dmitri Alexievitch), homme d'État russe, né en 1816. Il servit d'abord dans l'armée et publia quelques ouvrages militaires, notamment une *Histoire de la guerre de 1799 entre la Russie et la France* (1857). En 1860, il devint ministre de la guerre. En cette qualité, il réduisit la durée du service militaire, améliora la condition du soldat, introduisit le service militaire obligatoire (1874). Les succès obtenus par l'armée russe dans la campagne de Bulgarie valurent à Milioutine le titre de comte (1878). — Son frère, NICOLAS-ALEXIEVITCH **Milioutine**, né en 1808, mort en 1872, servit au ministère de l'intérieur. Après la révolte de la Pologne, il fut envoyé dans ce pays, où il s'occupa particulièrement de la question agraire et prit des mesures qui eurent pour résultat d'affaiblir la noblesse en faisant passer la terre aux mains des paysans. Anatole Leroy-Beaulieu lui a consacré une importante étude sous ce titre : *un Homme d'État russe* (1884).

* **MILLARDET** (Pierre-Marie-Alexis), botaniste français, né à Montmirey (Jura) en 1838. — Il est mort à Bordeaux en 1902.

MILLE (Pierre), publiciste et voyageur français, né à Choisy-le-Roi en 1864. Élève de l'école de droit et de l'école des sciences politiques, il abandonna le droit pour le journalisme et, en 1890, le « Temps » l'envoya à Londres comme correspondant particulier. De retour en 1893, il entra aux « Débats » l'année suivante et, en 1896, alla passer huit mois à Madagascar. Après quoi, il suivit la guerre gréco-turque et l'insurrection de Crète (1897), d'où il passa au Sénégal et au Soudan, puis (1898) en Syrie et en Palestine [illegible] voyage de l'empereur d'Allemagne aux [illegible] au « Temps » comme rédacteur colonial et militaire à l'occasion de la guerre du Transvaal, il fit un voyage [illegible] 1899 une excursion en Indo-Chine, au Yun-Nan et dans l'Inde en 1902, et une autre à [illegible] en 190[illegible]. De tous ces voyages sont [illegible] volumes : *De Thessalie en Crète* (1898), *Au Congo belge* (1899), *Sur la vaste terre* (1906). Au « Temps », Pierre Mille a donné au [illegible] pour une série d'articles humoristiques : *La [illegible]*, écrits d'une plume alerte et spirituelle.

MILLERAND (Alexandre), homme politique français, [illegible] Après la chute du cabinet Waldeck-Rousseau, il fut président de la commission sur l'assistance aux vieillards, aux infirmes et aux incurables, et fit voter cette proposition (juin 1903). Il combattit vivement la politique du cabinet Combes, qu'il interpella sur l'exé- [illegible] qu'il avait pris en ce qui touchait [illegible] des trais publics. Le 4 novembre, puis le 9 décembre 1904, il inter- [illegible] Millerand s'est consacré presque tout entier à la discussion de la grande loi sur les retraites ouvrières, qu'il réussit à faire [illegible]

MILLET (Jean-Baptiste), sculpteur et peintre français, né à Gréville (Manche) en 1831, mort à Auvers (Seine-et-Oise) en 1906. Second frère de François Millet, il reçut les conseils de celui-ci et exposa, à partir de 1870, des aquarelles, paysages de Fontainebleau et des environs de Paris : *Vue de l'église de Chailly* (1870), *Après la moisson*, *la Ferme de Barbizon, le Chemin de Fleury* (1874); *l'Aumône, Vieux moulin de la plaine de Chailly, la Moisson* (1875), *une Ferme, une Prairie, À Forge, en automne* (1876); *une Cour de ferme, Récolte de noix* (1877), *Pendant la moisson* (1878), *une Laveuse, Moulin environs de Fontainebleau*) (1880), etc. Ses dessins rehaussés ont été parfois confondus avec les œuvres de son illustre frère. En collaboration avec Geoffroy-Dechaume et sous la direction de Viollet-le-Duc, Jean-Baptiste Millet avait exécuté à Notre-Dame de Paris et à la Madeleine de Vézelay d'importants travaux.

MILLIAMPÈREMÈTRE (*li-an*) n. m. Ampèremètre très sensible employé surtout pour les appareils électrophysiologiques et la télégraphie.

MILLIARD (Victor-Édouard), homme politique français, né aux Andelys (Eure) en 1844. Avocat à Paris, républicain, il fut élu député de l'Eure en 1887, échoua en 1889, mais fut nommé sénateur de l'Eure en 1890, puis réélu en 1894 et 1903. Il a été ministre de la justice et des cultes dans le cabinet Méline du 3 décembre 1897 au 29 juin 1898.

MILLIARDAIRE (*dèr'*) n. Personne qui possède un milliard ou plusieurs milliards. ‖ Par ext. Personne qui a une fortune considérable.

— Adjectiv. : *Orpheline* MILLIARDAIRE.

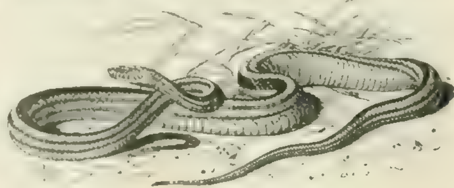
MILLIET (Paul), auteur dramatique français, né à Rio-de-Janeiro, de parents français, vers 1848. Il débuta dans les lettres par un petit volume intitulé *De l'origine du théâtre à Paris* (1870) et publia avec Albert Soubies la première année de l'*Almanach des spectacles* (1875). Milliet s'est fait connaître surtout comme librettiste, et plus particulièrement comme traducteur et adaptateur d'œuvres étrangères. On lui doit les livrets d'*Hérodiade* et de *Werther* de Massenet; de *Kérim* de Bruneau; de *Mathias Corvin* de Bertha. Il a donné des versions françaises de *Mefistofele* de Boïto; d'*Andrea Chenier* de Giordano; de l'*Amico Fritz* de Mascagni; de *Cavaleria rusticana* du même. D'autre part, il a écrit les livrets français d'opéras traduits et représentés à l'étranger : *Esmeralda* de Goring Thomas (Londres); *Amy Robsart* d'Isidore de Lara (Londres); *Mademoiselle de Belle Isle* de Spiro-Samara (Gênes); etc. Enfin, il a donné à Paris des traductions de drames étrangers : *le Roi de l'argent* de H. Hermann et H. Jones (Ambigu, 1885); *la Fille prodigue* de Pettitt et Harris (Châtelet, 1893); *Electra* de Perez Galdos (Porte-Saint-Martin, 1904). Il a fait représenter à la Gaîté *Symphonie d'avril*, comédie en un acte et en vers (1878), et *Maître Jean*, farce en un acte (1884). Il est propriétaire et directeur d'un journal hebdomadaire de théâtre, le « Monde artistique », fondé par lui. Paul Milliet a épousé une cantatrice dramatique distinguée, Mme Ada ADENY, qui a obtenu de grands succès à l'étranger, et qui a appartenu pendant un certain temps à l'Opéra.

MILMORT, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liège); 1.500 hab.

* **MILNER** (Alfred, lord), administrateur anglais, né à Tubingue en 1854. — Haut commissaire pour l'Afrique du Sud depuis 1897, lord Milner donna sa démission en 1905 et fut remplacé par lord Selborne, premier lord de l'Amirauté. Durant cette longue administration il s'est particulièrement préoccupé du développement des mines et des industries du Witwatersrand.

MILY-MEYER (Émilie), actrice française, née vers 1855. Elle chantait au café-concert de l'Eldorado lorsqu'elle fut engagée à la Renaissance, où l'opérette était alors en pleine vogue, grâce aux petits chefs-d'œuvre de Charles Lecocq. Elle y débuta en 1878 dans le *Petit Duc*, et y fit diverses créations dans : *la Camargo, la Petite Mademoiselle, Belle Lurette*; passa aux Nouveautés pour y jouer le *Roi de carreau, Babolin*; aux Folies-Dramatiques pour y jouer *Rip*; se montra aux Nouveautés dans la *Vie mondaine*, et obtint aux Bouffes-Parisiens un succès de fou rire dans *Joséphine vendue par ses sœurs*, où elle montra une verve, une gaieté et une originalité remarquables. On la trouve ensuite successivement aux Variétés dans la *Princesse de Trebizonde*; à la Renaissance dans la *Gardeuse d'oies*; aux Bouffes dans le *Retour d'Ulysse*, le *Mari de la reine, Cendrillonnette, Fleur de vertu*; aux Nouveautés dans *Sansonnet* et la *Demoiselle du téléphone*; aux Menus-Plaisirs dans l'*Élève du Conservatoire*, etc.

MIMOPHIS (*fiss*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des colubridés, comptant une seule espèce propre à Madagascar. Le *mimophis mahfalensis* appartient à la



Mimophis.

sous-famille des dipsadomorphinés; c'est un serpent venimeux, long de près d'un mètre, cylindrique, à queue longue, d'un gris fauve marqué de brun en dessus, jaunâtre en dessous. Sa morsure n'est pas redoutable, car ses crochets à venin sont placés au fond de sa bouche.)

Mind (l'Esprit), revue trimestrielle anglaise, consacrée à la psychologie et à la philosophie. Elle fut fondée à Londres en janvier 1876, par Alexander Bain, et eut pour premier rédacteur en chef G. C. Robertson, qui se retira en 1891, lorsque le professeur Henry Sidgwick, de Cambridge, devint propriétaire de la revue. Celui-ci [illegible] en chef au professeur G. F. Stout, et forma une association à laquelle il en transmit la propriété. La « Mind Association » compte dans ses 125 membres à peu près tous les noms marquants dans les études philosophiques en Grande-Bretagne et en Irlande. Au début, la revue s'occupait principalement de psychologie; mais la création du « British Journal of Psychology » lui permet de partager plus également son attention entre les diverses branches de la science philosophique. Elle est, par ses statuts, ouverte à toutes les opinions.

* **MINE** n. f. — ENCYCL. Dr. *Contrôleurs des mines.* Les ingénieurs des mines sont secondés par des agents, connus autrefois sous le nom de garde-mines et qui portent aujourd'hui le titre de contrôleurs des mines. (Décr. du 13 février 1890.) Ces agents coopèrent notamment à la surveillance de police des exploitations des mines, carrières et tourbières, des usines et ateliers de lavage pour les minerais de fer, des appareils à vapeur et du matériel des chemins de fer; ils effectuent également des levés et copies de plans superficiels et souterrains. (Décr. du 24 décembre 1851, art. 30.)

Les contrôleurs des mines sont nommés et peuvent être révoqués par le ministre des travaux publics chargé d'en fixer le nombre. Ils sont choisis autant que possible parmi les maîtres mineurs, les gouverneurs ou directeurs de mines, les contremaîtres d'ateliers ou d'usines et les élèves des écoles professionnelles. (Décr. du 24 déc. 1851, art. 34.) Les candidats doivent justifier de la qualité de Français, être âgés de plus de vingt et un ans et de moins de trente ans — les anciens militaires sont admis jusqu'à trente-cinq ans — et subir un examen d'aptitude dont sont, toutefois, dispensés les élèves des écoles des mines de Paris et de Saint-Étienne, ainsi que les trois premiers élèves sortant annuellement des écoles des maîtres mineurs d'Alais et de Douai qui satisfont aux conditions d'âge et de nationalité. (Décr. du 2 janv. 1883.)

Depuis le décret du 23 mars 1904, les contrôleurs principaux de 1re et de 2e classe portent le titre de sous-ingénieurs des mines; le titre de contrôleur général est réservé aux seuls contrôleurs principaux de 3e classe.

MINERVITE (*nèr*) n. f. Phosphate hydraté naturel d'alumine et potasse, avec ammoniaque, chaux et magnésie.

* **MINEUR** n. m. — ENCYCL. Admin. La loi du 29 juin 1894, concernant la caisse de retraite et de secours des ouvriers *mineurs*, a assuré pour l'avenir le sort des ouvriers des mines remplissant les conditions d'âge et de travail ou d'invalidité qu'elle détermine; mais, ne pouvant avoir d'effet rétroactif, elle a laissé en souffrance tous ceux qui ne répondaient pas à ces conditions : on a reconnu la nécessité de remédier à cette situation et de venir en aide aux vieux ouvriers désavantagés par la loi de 1894 ou non compris dans son bénéfice. À cet effet, la loi du 31 mars 1903 (art. 84) stipule qu'une somme de un million de francs est affectée chaque année : 1° pour un tiers à la majoration de la pension d'âge ou d'invalidité de plus de 50 francs, acquise ou en instance de liquidation au 1er janvier 1903, en faveur de tout ouvrier ou employé des mines de nationalité française, par application de la loi du 29 juin 1894; 2° pour les deux autres tiers, à des allocations en faveur de tous autres ouvriers ou employés des mines, de nationalité française, âgés de cinquante-cinq ans au moins au 1er janvier 1903 et justifiant à cette date de trente années de travail salarié dans les mines françaises.

L'article 87 de la même loi fixe à la moitié la part contributive des exploitants dans les allocations dont il s'agit, et ajoute que la loi annuelle des finances déterminera le nombre de centimes additionnels à la redevance des mines qui devront être établis à raison de cette part contributive. Par application de cette dernière disposition, la loi du 13 juillet 1903, fixant le nombre de centimes additionnels exigibles en 1904, a décidé de faire supporter la dépense tant à la redevance fixe de 10 francs par kilomètre carré, qu'à la redevance proportionnelle d'après le produit net de l'extraction.

Les délégués à la sécurité des ouvriers mineurs sont admis aux bénéfices des caisses de retraites et de secours établies dans leurs circonscriptions. (Loi du 2 avril 1906, art. 1.) À la seule condition de notifier préalablement au préfet et à l'exploitant qu'ils sont en possession d'un livret individuel délivré par la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse, ils bénéficient, sur ce livret, de versements effectués par l'exploitant à raison de 4 p. 100 de leur indemnité de délégués; moitié est prélevée sur ladite indemnité et moitié est fournie par l'exploitant lui-même. Celui-ci est tenu d'effectuer à la Caisse nationale des retraites le versement en question de 4 p. 100 dans le mois de l'avertissement à lui adressé par le directeur des contributions directes pour le recouvrement des indemnités de délégués. La somme représentant le prix des journées employées aux visites par les délégués, à payer sur mandats délivrés à ces derniers conformément à l'art. 16 de la loi du 8 juillet 1890, et celle à recouvrir par le Trésor sur l'exploitant sont l'une et l'autre diminuées de 2 p. 100. (Loi du 2 avril 1906, art. 2.)

MINIMISER v. a. Réduire au minimum : MINIMISER *une doctrine*.

MINIMISME (*missm'*) — du latin *minimum*, le moins possible) n. m. Hist. relig. Tendance à réduire le plus possible le nombre des faits et des doctrines imposés à la foi des fidèles, et que ceux-ci sont tenus de croire.

MININE, patriote russe du XVIIe siècle, mort en 1616. Il était boucher à Novgorod lorsque, pendant la période dite « des troubles » en 1612, la Russie fut envahie par les Polonais. D'accord avec le prince Pojadsky, il souleva ses compatriotes et réunit une armée, qui délivra Moscou. Le tsar Michel Féodorovitch lui conféra la noblesse et lui confia d'importantes missions. Minine est le héros du célèbre opéra de Glinka : *la Vie pour le tsar*.

MINK (Pauline-Adèle MEKERSKI, dite **Paule**), publiciste et révolutionnaire française, née à Clermont-Ferrand en 1840, morte à Paris en 1901. Fille d'un Polonais, réfugié politique, elle était à Auxerre en 1870 et fut blessée en défendant la ville contre les Allemands. Elle alla ensuite à Paris où elle se fit bientôt remarquer parmi les orateurs des clubs tenants de la Commune. Cette notoriété valut à son frère, Jules-Charles Mekerski, d'être nommé commissaire de police du quartier de l'Europe. Paule collabora encore au « Paris libre » et réussit à passer en Suisse lors de la chute de la Commune. Elle figura au congrès de Lausanne de 1871, retourna en France après l'amnistie et prit souvent la parole dans les congrès ouvriers. Menacée d'expulsion en 1881, à la suite d'une

[illegible] à Marseille, elle épousa le [illegible] Maxime [illegible] En 1888, elle [illegible] Elle collabora [illegible] Cocarde [illegible] avait fait jouer [illegible] pièces [illegible]

MINOR (Jacob), [illegible] nommé en 1882 professeur à l'*Accademia scientifico-lette-*[illegible] rature allemandes à l'université de Prague, et fut appelé en 1888 [illegible] parmi ses nombreux ouvrages [illegible] *haut-allemand moderne* (1893-1902); *le Faust de Gœthe* [illegible]

MINORQUE [illegible] aussi MINORQUE et MINORCA n. f.

[illegible] ment et avec lequel il a plus d'une affinité, il possède un

Coq et poule de Minorque.

plumage noir, des pattes gris foncé, une tête ornée d'une crête volumineuse, à dents très profondément découpées, et qui, souvent, retombe de côté; les joues sont rouges et continuées par des oreillons blancs en forme d'amandes; les barbillons sont rouges.

[illegible] maritimes.

MINTO, grand lac du Canada (Ungava), près [illegible]

MINUITNETTE ou **MINUINETTE** [illegible] rôde à minuit. ‖ Plus généralement, toute jeune fille ou jeune femme qui [illegible] elle fort tard dans la nuit : MINUINETTE, *l'actrice qui triomphe chaque soir à la clarté des chandelles;* MINUI-[illegible] *le petit rat.* (Le Gaulois.)

MINUSIO, comm. de Suisse (cant. du Tessin [distr. de Locarno]); 1.200 hab. Vignobles. Fabrique de pâtes alimentaires. Station d'hiver.

* **MIQUEL** (Jean [illegible]), homme politique allemand, né à [illegible] en 1829. — Il est mort à Francfort en 1901.

MIQUEL (Antonin-Pierre), savant français, né à Montmirail (Tarn) en 1850. Il fut d'abord agent-voyer, puis alla faire ses études médicales et pharmaceutiques à Paris. Il entra, en 1874, au laboratoire des hautes études de la Sorbonne et suivit au Collège de France son maître le professeur Schützenberger. [illegible] toire de Montsouris, il commença dans les laboratoires de cet établissement ses études de microbiologie appliquée à l'hygiène, qui furent publiées sous forme de notices dans les [illegible] de 1878 à 1900. Il fit le premier connaître les procédés expérimentaux permettant de doser les bactéries de l'air, du sol et des eaux. Ces recherches furent d'abord résumées dans les [illegible] *Manuel pratique d'analyse bactériologique* [illegible] 1892. Il a publié, avec la collaboration de R. Cambier, un *Traité de bactériologie pure et appliquée à la médecine et à l'hygiène* (1902).

MIRANDA, un des États unis du Venezuela, compris entre la mer des Caraïbes et l'Orénoque, les États de Zamora et de Carabobo à l'O. et de Bermudez à l'E., dans la [illegible] Etats de Guarico, d'Aragua et de Guzman Blanco, il a pour capitale [illegible]

MIRBEAU (Octave-Henri-Marie), littérateur français, né à Trévières (Calvados) en 1850. — Depuis 1900, il a publié les [illegible] (1901), un recueil de ses comédies satiriques sous le titre de *Farces et moralités* (1904). Il avait fait jouer en 1903, à la Comédie-Française, une pièce en trois actes, d'observation aiguë et mordante : *Les affaires sont les affaires*, dont le principal personnage, Isidore Lechat, nouveau Turcaret, est une sorte de brasseur d'affaires, jovial et vaniteux. En 1906, il a publié *Sébastien Roch*. Il a présenté au Théâtre-Français une pièce, *le Foyer*, que le directeur s'est refusé à représenter (1906).

Mire-œuf.

MIRE-ŒUF ou **MIRE-ŒUFS** n. m. invar. Appareil au moyen duquel on mire les œufs. V. aussi OVOSCOPE.

MIRMAN [illegible] sion d'universitaire, accomplir une année de service militaire au bataillon de chasseurs, à Vincennes (1er nov. 1894). [illegible] s'était inscrit à aucun groupe et montra une réelle indépendance de langage, poursuivant notamment de vives critiques les ministres de la guerre : de Freycinet en 1898 et le général de Galliffet en 1899. Il s'occupa, avec compétence, des questions relatives aux accidents du travail et aux assurances, contribua grandement au vote de la loi d'assistance aux vieillards, infirmes et incurables (1903), fit voter l'extension à toutes les exploitations commerciales de la loi sur les accidents du travail (1901), etc. En octobre 1905, Mirman, renonçant à son mandat de député, fut nommé directeur des services d'assistance et d'hygiène au ministère de l'intérieur.

MIROIR [illegible] d'une écriture vue dans un miroir.

MIRSKY [illegible]

MISA [illegible] 1895, à Paris.

MISAHŒHE, localité de l'Afrique occidentale, dans le Togoland allemand, pays d'Agomé. Cette station jouit d'un climat plus agréable et plus sain que celui de la côte.

MISCHODON (*miss-ko*) n. m. Genre d'euphorbiacées toxicodendrées, défini par ses feuilles verticillées, ses fleurs mâles périanthées et ses fleurs femelles à ovaire quadriloculaire.

MISE [illegible] che, appelée aussi *galette*, que l'on introduit dans les meules pour obtenir des champignons.

MISSA (*Edmond*-Jean-Louis), compositeur français, né à Reims en 1861. [illegible] obtint un second prix de fugue en 1883, après s'être vu décerner une mention honorable au concours de Rome en 1881. Devenu organiste à Saint-Thomas d'Aquin, il publia d'abord un assez grand nombre de mélodies vocales et de morceaux de piano, puis fit représenter les ouvrages suivants écrits dans un style coquet et soigné : *Juge et partie* (Opéra-Comique, 1886); *Lydia* (Dieppe, 1887); *le Chevalier timide* (Menus-Plaisirs, 1887); *la Belle Sophie* (Menus-Plaisirs, 1888); *Doctoresse*, pantomime (Bouffes-Parisiens, 1890); *la Princesse Niagara* (Reims, 1892); *Mariage galant* (Menus-Plaisirs, 1892); *Tararaboum-Revue* (Menus-Plaisirs, 1892); *l'Hôte*, pantomime (Bouffes-Parisiens, 1893); [illegible] *Lenclos* (Opéra-Comique, 1895); *Deux Peuples* (Olympia, 1896); *le Dernier des Marigny* (Folies-Marigny, 1896); [illegible] (Olympia, 1897); *Vision*, ballet (Olympia, 1898); *les Grandes Courtisanes*, ballet (Folies-Bergère, 1899); *l'Hôte*, drame lyrique (Renaissance, 1899); *la Demoiselle aux camélias* [illegible] *fums*, féerie symbolique (Bruxelles, 1905).

Missions catholiques françaises au XIXe siècle (LES), publiées sous la direction du Père J.-B. Piolet, avec la collaboration de toutes les sociétés de missions. — Dans ce très important ouvrage, le P. Piolet s'est attaché à réunir et à classer systématiquement, sur chaque pays et sur chaque province, des témoignages émanés des missionnaires eux-mêmes, et résumant l'histoire des missions, les résultats obtenus et les œuvres créées par elles. L'ouvrage se divise en six parties, dont la première a trait aux missions d'Orient, la seconde à l'Abyssinie, l'Inde et l'Indo-Chine, la troisième à la Chine et au Japon; l'Océanie et Madagascar, les missions d'Afrique et celles d'Amérique forment le sujet des trois derniers volumes. Accessoirement, l'ouvrage contient de nombreux détails géographiques et ethnologiques et une illustration d'un haut intérêt.

MISSIS, bourg de la Turquie d'Asie ou Anatolie, dans la prov. d'Adana, au-dessus et à quelques kilom. du Djihoun; 3.000 hab. Fabrication de tapis. C'est le site de [illegible]

MISSISQUOI, [illegible] et des affluents droits du Saint-Laurent; environ 1.100 kil. carrés; 18.500 hab. où l'élément français est en progression constante. Ch.-l. *Frelighsburg.*

MISSISSIPIEN, ENNE [illegible] d'un étage géologique représentant la partie inférieure du système carbonifère en Amérique.
— n. m. Cet étage lui-même.

MISSOUM-MISSOUM, [illegible] tière entre la colonie française et les établissements allemands du Cameroun, dans une région encore imparfaitement délimitée. L'incertitude de la frontière fit naître, le 9 mai 1905, un regrettable incident entre troupes françaises et allemandes; celles-ci, commandées par le capitaine Schieneman, ouvrirent le feu sur les soldats français sénégalais, qui perdirent un sous-officier et trois hommes. Cet incident, réglé à l'amiable, eut pour conséquence un relèvement plus précis de la frontière, constituée à cet endroit par le parallèle de la rivière de Campo, prise à son embouchure dans l'Atlantique.

MISSOURIEN, ENNE (*mi-sou-ri-in, èn'*) adj. Se dit d'un étage géologique représentant la partie supérieure du système [illegible]
— n. m. Cet étage lui-même.

* **MISTRAL** (Frédéric), poète provençal, né à Maillane [illegible] l'Espagnol José de Echegaray et le Polonais H. Sienkiewicz le prix Nobel institué pour récompenser l'œuvre la plus remarquable à tendances idéalistes. En 1906, il publia : *la Genèsi*, traduction provençale de la *Genèse* avec le texte [illegible] discours et paroles prononcées dans les assemblées féli-

[illegible]

MITA [illegible] paysagiste, mort prématurément, on peut citer : *la Car-*[illegible]

MITCHELL [illegible] à l'Opéra-Comique avec [illegible] 5 actes, en collaboration avec Michel Carré [illegible] de nombreux articles et nouvelles dans les journaux et revues, ainsi que quelques romans.

MI-TEMPS [illegible] d'une partie. (Se dit notamment dans le foot-ball.)

MITOCENTRE [illegible] *centre*) n. m. Biol. Filament dérivé du centrosome, et qui, dans la fécondation des saumons, au moins, pénètre dans le noyau et se réunit à l'un des chromosomes en train de se réunir au niveau de la plaque équatoriale.

MITOCHONDRIE (*kon-drî* — du gr. *mitos*, filament, et *khondros*, grain) n. f. Biol. Se dit de grains particuliers, spécifiquement colorables, qui existent, d'après Benda, dans le mittelstück ou région du pôle postérieur du noyau spermatique.

MITOCHROME [illegible] *khrôma*, couleur) n. m. Biol. Chromatine du noyau des thrombocytes. (C'est la disposition de ce mitochrome qui permet de prouver, comme l'a fait Giglio-Tos, qu'il n'y a pas, chez les ichtyopsidés et les sauropsidés du moins, homologie entre les thrombocytes et les érythroblastes.)

MITOSOME (du gr. *mitos*, filament, et *sôma*, corps) n. m. Biol. Restes du fuseau caryocinétique qui persistent dans certaines cellules sexuelles et spécialement dans les spermatozoïdes.

* **MITRE** (Bartholomé), général et homme d'État argentin, [illegible] consacré les dernières années de sa vie à la littérature, et écrit, notamment, une *Vie de Belgrano;* des ouvrages historiques, ainsi que des œuvres en vers, et la traduction en espagnol du livre de Dante. Il avait créé à Buenos-Ayres le journal libéral *la Nacion*, un des plus importants journaux de l'Amérique du Sud.

* **MIVART** (Georges), naturaliste anglais, né à Londres en 1827. — Il est mort dans cette ville en 1900.

MOCH (Gaston), officier et écrivain militaire français, né en 1859. Il est fils du colonel Moch, qui se distingua à Sedan. Élève de l'École polytechnique, il en sortit dans le corps de l'artillerie, et quitta l'armée avec le grade de capitaine. Il a collaboré à diverses publications, et écrit un certain nombre d'études, où il se montre l'adversaire déterminé de la guerre et du militarisme. Nous citerons [illegible] *à fil d'acier; Vue générale de l'artillerie actuelle; la Poudre sans fumée et la tactique; la Défense des côtes et la marine;* [illegible] *l'esperanto*. Il a été rédacteur à l'« Indépendance belge ».

MOCKEL (Albert), littérateur belge, né à Ougrée-lez-Liège en 1866. Il dirigea d'abord la revue « la Wallonie » qui parut de 1886 à 1892, et défendit en Belgique la jeune littérature française, avec H. de Régnier, Maeterlinck, Van Lerberghe, F. Séverin comme collaborateurs. Il a lui-même publié : *Quelques livres*, recueil de critique (1890); *Chantefable un peu naïve*, poème avec prélude musical (1891); *Propos de littérature*, notes d'esthétique sur les œuvres de de Régnier et Viélé-Griffin (1894); *Clartés*, re-[illegible] *seau*, études critiques; *la Flamme immortelle*, poème (1906).

MOCO n. m. Arg. Habitant de Marseille, de Toulouse. [illegible]

MOCPO [illegible] **MOKPO**, [illegible] lado), sur la côte méridionale, à l'embouchure du fleuve côtier Tang-Soui ou Kouang-Sien. Port ouvert au commerce étranger depuis 1897.

MOCQUEREAU [illegible] de Solesmes en 1875, il y prononça les vœux de religion en 1897 et fut nommé prieur claustral en 1902. [illegible] titution archéologique des mélodies sacrées à l'aide des parchemins neumatiques, et la détermination des origines communes, de la filiation, des affinités mutuelles et des différences qui existent entre la musique grégorienne et les trois autres grands dialectes de la langue musicale liturgique : l'ambrosien, le gallican, le mozarabe. Dans ce dessein, elle a entrepris la reproduction en phototypie des monuments les plus anciens et les plus importants du chant ecclésiastique.

Outre les études et les dissertations parues dans ce re-[illegible] *l'accent tonique latin* (1895); *l'Art grégorien, son but, ses procédés, ses caractères* (1896); *Petit traité de psalmodie* [illegible] *sur l'influence de l'accent et du cursus toniques latins dans le chant ambrosien* (1897); *A travers les manuscrits. Étude* [illegible]

[illegible] ; *l'Évolution dans* [illegible] *et la* [illegible] *contemporaines* (1900) [illegible] dites « chant le Soleil » [illegible] D. Moquereau.

MŒBIUS [illegible] tense [illegible] ment [illegible] commun [illegible].

MŒBIUS [illegible] Mal. [illegible] douloureuse [illegible] de la moelle. Lancereaux et Gayie[illegible].

MŒBIUS [illegible] Mal. Difficulté ou impossibilité [illegible] les yeux, qu'on observe dans la maladie [illegible].

MŒHRINGEN, bourg d'Allemagne (roy. de Wurtemberg [cercle du Neckar]) ; 3.150 hab.

MŒLIN, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Rheinfelden]), sur le Moehlinbach, petit tributaire du Rhin ; 2.200 hab. Élevage. Torderies de soie. Bains salins.

MOELLER (Théodore), homme d'État et industriel allemand, né à Kupferhammer, près de Brackwede (Westphalie) en 1840. Grand industriel de Westphalie, il fut député au Landtag prussien à partir de 1893, au Reichstag de 1890 à 1891 et de 1898 à 1901. Il y devint un des chefs du parti national-libéral, prit une part prépondérante à l'élaboration des lois d'assistance et des lois ouvrières, et des traités de commerce de 1891 et de 1894, et sut gagner, par sa grande compétence en matière économique, la faveur de l'empereur Guillaume II. En 1901 il devenait ministre du commerce et de l'industrie en Prusse. Il réussit à concilier les vues des nationaux-libéraux et des industriels avec la politique protectionniste du chancelier de Bulow, et sut obtenir des conservateurs agrariens le vote de crédits pour la construction de canaux entre l'Elbe et le Rhin. Il négocia de nouveaux traités de commerce avec la Russie et plusieurs autres États, mais se heurta à de nombreuses difficultés pendant une grève générale des mineurs de la Ruhr en 1905, mécontenta à la fois l'empereur et les grandes compagnies minières et dut donner sa démission de ministre.

MŒLLER (Niels Lauritz), écrivain danois, né à Svendborg en 1859. Il débute en 1888 par un volume de vers : *Automne*, également remarquable par la vigueur de la pensée et la puissance de l'orchestration verbale, publie des recueils de nouvelles (1890-1895), nobles et fines esquisses psychologiques ; un second volume de vers (1897), sobre et simple, des traductions d'Eschyle, de Sophocle, de Shakspeare, de Browning, etc. Critique et historien de la littérature d'une rare étendue d'information, il a en outre donné à la presse périodique de nombreuses études sur les auteurs les plus divers, et surtout de remarquables articles sur les écrivains anglais et américains.

MŒRCHINGEN. Géogr. V. MORHANGE.

MOERE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. d'Ostende]) ; 1.200 hab. Blanchisseries de toile.

MOGADOR, ville maritime du Maroc, à l'embouchure d'un petit fleuve côtier dans l'océan Atlantique. — En 1906, la conférence internationale d'Algésiras a confié l'organisation et la direction de la police dans ce port à un officier de nationalité française.

MOHA, comm. de Belgique (prov. de Liége [arrond. de Huy]), sur la Mehaigne, tributaire de la Meuse ; 2.000 hab. Mine de plomb.

MOHA, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie méridionale [comitat de Stuhlweissenbourg]), sur un petit sous-affluent du Danube ; 700 hab. Eaux minérales bicarbonatées calciques et carboniques fortes.

MOHAMMED el-Hadi, c'est-à-dire *le Pacifique*, bey de Tunis, né en 1855, mort au palais de Dermech, près de Carthage, en 1906. Jeune au moment de l'établissement du protectorat de la France sur la Tunisie, il fit de fréquents voyages en France alors qu'il n'était que prince héritier. Il monta sur le trône en 1902, succédant à son père Sidi Ali, fait rare dans les pays musulmans, où la succession est attribuée au plus âgé de la famille. Sous son gouvernement, le régime du protectorat fonctionna avec la plus parfaite régularité. Le président Loubet lui fit une visite [illegible] en 1903 et le bey vint à son tour à Paris en 1904.

Mohammed el-Hadi.

MOHAMMED el-Nacer, c'est-à-dire *le Sauvé*, bey de Tunis, né en 1856. Fils d'un frère cadet du bey Sidi Ali, il succéda à S[illegible] [illegible] son cousin [illegible]. L'investiture lui fut donnée au palais du Bardo, le 12 mai, lendemain de la mort de son prédécesseur. Dès son avènement, il a témoigné de son désir de continuer à l'égard de la France la politique de ses prédécesseurs.

MOHAMMED el-Torrès, homme d'État marocain, né vers 1830. Représentant du sultan à Tanger, où se trouve le siège des légations européennes, c'est par son intermédiaire [illegible] le sultan, qui réside à Fez, et le corps diplomatique européen. D'une gravité prudente, habile à éviter les [illegible] Mohammed el-Torrès [illegible]. Il a été un des [illegible] à la conférence [illegible] d'Algésiras [illegible].

M[illegible].

MOHAMMED RAKHIM BAHADUR, khan de Khiva, [illegible] 1845, fils de Seid Mohammed [illegible] en 1856 [illegible] Mohammed Rakhim Bahadur devint khan à la mort de son père. Il reçut le titre de général de cavalerie dans l'armée des cosaques d'Orenbourg. L'un de ses fils, Seid Asfendiar Tjurja, colonel dans l'armée des cosaques d'Orenbourg, a été désigné par le tsar, en 1891, comme héritier présomptif du trône.

Mohammed Rakhim Bahadur.

MOHAWKITE n. f. Arséniure naturel de cuivre, nickel et cobalt.

MOHRNAND ou **MORNONND**, tribu afghane, établie dans la vallée du Caboul entre Peschaver et Djelalabad, qui est peut-être une branche des Youzoufzai. Environ 40.000 hab.

MOIGNELÉE, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Namur) ; 1.400 hab. Mines de houille.

Mois littéraire et pittoresque (LE), revue illustrée mensuelle, fondée à Paris le 1er janvier 1899 par la « Bonne Presse », dans un esprit catholique et familial. Elle donne à ses lecteurs des articles sur toutes les manifestations de l'activité intellectuelle ou artistique. Elle compte parmi ses plus fréquents collaborateurs : Faguet, François Coppée, Henry Houssaye, René Bazin, Léon Barracand, Ernest Daudet, Edmond Biré, etc.

* **MOISSAN** (Henri), chimiste français, né à Paris en 1852. — Nommé en 1900 professeur de chimie générale à la Sorbonne, il est aussi depuis la même date directeur de l'institut de chimie appliquée. En outre des publications déjà citées, on lui doit : *la Chimie minérale, ses relations avec les autres sciences* (1905).

MOLAIRE (*lèr'* — du lat. *moles*, masse) adj. Biol. *Actions molaires*, Résultats d'ensemble (échanges, mouvements, etc.) conditionnés dans un protoplasma ou, d'une manière générale, dans un plastide, par les phénomènes ou mouvements moléculaires.

— ENCYCL. La distinction entre les actions moléculaires et les actions *molaires* est très importante en biologie, parce que la matière vivante se présente toujours sous une certaine masse, douée d'une certaine forme, nécessaire à la manifestation des phénomènes vitaux. Berthold a tenté de prouver que ce qui caractérise la vie, c'est précisément la relation étroite du molaire et du moléculaire, puisque la matière brute, réduite à une seule molécule chimique, conserve encore ses propriétés essentielles, tandis que, en vertu même des propriétés qu'elle manifeste, la matière vivante ne saurait être réduite à une seule molécule, si complexe qu'on l'imagine, sans se détruire. Le Dantec a exprimé la même idée en disant : « Le mouvement *moléculaire* qui se produit incessamment dans un protoplasma vivant entretient un mouvement *molaire* d'échanges entre le protoplasma et le milieu ; et, réciproquement, le mouvement molaire d'échanges qui existe entre le protoplasma et le milieu entretient le mouvement moléculaire intraprotoplasmique en fournissant des aliments à son activité. C'est par ces relations que peuvent s'expliquer les déplacements des plastides dans un milieu hétérogène, etc. » V. CHIMIOTAXIE.

MOLAR (EL), bourg d'Espagne (Nouvelle-Castille [prov. et à 46 kilomètres de Madrid]), sur un petit sous-affluent du Tage ; 1.500 hab. Eaux minérales sulfureuses.

MOLEMBAIX, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournay]) ; 1.200 hab.

MOLEN-BEERSEL, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Maeseyck]) ; 1.500 hab.

MOLÈNES (Émile DE), journaliste et littérateur français, né à La Bénérie, commune de Cercles (Dordogne), en 1843, mort à Paris en 1898. Il collabora à la « Liberté », à la « France nouvelle », au « Gaulois », publia plusieurs romans et s'occupa en dernier lieu de travaux sur l'art et l'histoire. Nous citerons : *Pâlotte* (1874) ; *la Dernière Héloïse* (1877) ; *le Grand Rouge* (1878) ; *le Domino bleu* (1882) ; *Histoires amoureuses* (1883) ; *le Baron* (1886) ; *Exposition historique de Madrid* (1894) ; *Torquemada et l'Inquisition* ; *la Jurisprudence du saint-office* (1897).

MOLINAR DE CARRANZA, bourg d'Espagne (prov. de Biscaye), sur le rio Mayor et au milieu d'une pittoresque région montagneuse ; 1.500 hab. Eaux minérales thermales chlorurées sodiques.

* **MOLINIER** (Auguste), érudit français, né à Toulouse en 1851. — Il est mort à Paris en 1904. Il avait été nommé professeur à l'École des chartes. Il laissait inachevé un remarquable *Manuel des sources de l'histoire de France*.

* **MOLINIER** (Charles-Louis-Marie-Émile), écrivain et historien, frère du précédent, né à Nantes en 1851. — Il est mort à Paris en 1906.

MOLLISIE (*mo-li-zî*) n. f. Champignon du groupe des discomycètes, ayant la forme d'une cupule poussant généralement sur les feuilles ou les brindilles tombées.

MOLLKIRCH, ville d'Alsace-Lorraine (distr. de Basse-Alsace [cercle de Molsheim, cant. d'Obernai]), à quelque distance de la Mazel, sous-affluent du Rhin par la Bruche ; 1.000 hab. Scieries. Belles ruines d'un château du XIIe s.

MOLS (Robert), peintre belge, né et mort à Anvers (1848-1903). Il se forma à Paris dans la peinture de paysage sous la direction de Jules Dupré et de Millet, mais ne tarda pas à se consacrer exclusivement à la peinture de marine. Il débuta au Salon de 1873 avec : [illegible] (Anvers). Dès l'année suivante, il obtint une médaille [illegible]. Un [illegible] en 1876 [illegible] avait exposé [illegible] *Vue du Port de M*[illegible] *en décembre* [illegible] acquis par l'État et, en 1890, le gouvernement acquit encore : *Carnot* [illegible] *passant la revue de l'escadre du Nord*. On lui doit à Mols plusieurs panoramas de Paris, Rouen, Dunkerque, Anvers, Venise, etc. Il a aussi gravé à l'eau-forte.

MOLTKE (Guillaume-Louis, comte DE), général allemand, né à Copenhague en 1847. Fils d'un officier danois et neveu du célèbre feld-maréchal allemand Helmuth de Moltke, il entra dans l'armée prussienne, sur les instances de son oncle, prit part à la campagne contre la France (1870-1871) et fit dans l'état-major une rapide carrière. Il était lieutenant-colonel et aide de camp de l'empereur quand il fut envoyé par ce souverain, en 1894, auprès du prince de Bismarck, pour le féliciter de sa guérison d'une grave maladie, et négocier la réconciliation entre l'empereur et son ancien chancelier. Général de division en 1902, il fut nommé l'année suivante premier sous-chef du grand état-major, avant de succéder au général de Schlieffen dans la direction de ce corps (1906).

MOLTKIE (*ki*) n. f. Genre de borraginacées lithospermées, dont les espèces peuplent le bassin méditerranéen, le sud de l'Allemagne et l'Himalaya.

MOLYBDOPHYLLITE (*fi-lit'*) n. f. Silicate hydraté naturel de plomb.

MOMALLE, comm. de Belgique (prov. de Liége [arrond. de Waremme]) ; 1.300 hab. Fabriques d'instruments agricoles.

MOMBUY (CALDAS DE), station thermale de l'Espagne septentrionale, dans la Catalogne (prov. de Barcelone), sur le torrent de Besos ; 800 hab. Sources minérales chlorurées sodiques, à la température de 60 à 70° C.

* **MOMMSEN** (Théodore), érudit allemand, né à Garding (Slesvig) en 1817. — Il est mort à Charlottenbourg en 1903. L'âge n'avait apaisé ni ses passions antifrançaises, ni son ardeur laborieuse. Le dernier acte de sa vie publique a été en effet une lettre écrite au peuple anglais pour le détourner de tout rapprochement avec la France et l'inviter à s'unir avec l'Allemagne. Ses dernières publications sont : *Chronica minora s.* IV, V, VI, VII (1891-1898) ; *Euggipii vita Severini* (1898) ; *Gesta pontificum romanorum*, t. I (1898) ; *Romanisches Strafrecht*, droit pénal romain (1899). Peu de temps avant sa mort, il travailla au dernier volume paru de son *Histoire romaine*, et il s'occupa du code théodosien. Le prix Nobel lui fut décerné en 1902.

MONACHIA, planète télescopique no 428, découverte en 1897 par Villiger.

MONACI (Ernesto), philologue et historien italien, né à Soriano (prov. de Rome) en 1844, professeur à l'université de Rome depuis 1877. Il prit une grande part à la fondation de l'*Instituto storico italiano* et à la publication des *Fonti per la storia d'Italia*. Dans le domaine philologique, il fonda en 1872 (avec L. Manzoni et E. Stengel) la *Rivista di filologia romanza*, successivement remplacée par le *Giornale di filologia romanza* (1878-1879) ; les *Studj di filologia romanza* (1885-1903), et les *Studj romanzi* (1903). Outre une foule de dissertations d'histoire littéraire, Monaci a publié d'anciens monuments du théâtre italien [*Uffizi drammatici dei disciplinati d'Umbria* (1872)], *l'Ancien Chansonnier portugais de la Bibl. du Vatican* (1875), *le Mystère provençal de Sainte-Agnès* (1880) ; un important recueil paléographique [*Archivio paleografico italiano*] (1882), et une excellente chrestomathie de l'ancien italien [*Chrestomazia dei primi secoli*] (1889 et ann. suiv.). Monaci est un des hommes qui ont le plus contribué au progrès scientifique de l'Italie.

MONACO (PRINCES DE). *Maison Goyon de Matignon-Grimaldi*. La principauté de Monaco, ancienne possession des Grimaldi, passa par mariage en 1715 à Jacques de Goyon-Matignon. La Révolution française en déposséda Honoré III (1792). A la suite des événements de 1814, la maison de Goyon rentra dans son domaine, mais le traité de Vienne (1815) plaça la principauté sous le protectorat du royaume de Sardaigne. En 1848, Menton et Roquebrune, révoltées, se proclamèrent villes libres. En 1861, Charles III ayant cédé ses droits à la France sur ces deux villes, elles furent enclavées dans le territoire français.

FLORESTAN Ier
Frère d'Honoré V, [illegible] 1841
Né 1785, m. 1856
Ép. 1816 Caroline Gibert Lametz, née 1793

CHARLES III
Né 1818, m. 1889
Ép. 1846 Antoinette [illegible] de Mérode, née 1828, m. 1864

ALBERT
Né 1848
Ép. 1° 1869 Lady Mary Douglas Hamilton, née 18[illegible] [illegible] dissous [illegible] de Monaco 1880 ;
2° 1889 Alice Heine, duchesse douairière de Richelieu, née 1858, séparation [illegible] 1902.

LOUIS
Né 1870

MONASTER (*stèr*) n. m. Biol. Phase du début de la caryocinèse [illegible].

— ENCYCL. Pendant le [illegible], le centrosome, [illegible] dans la vésicule attractive [illegible] de rayons [illegible] d'aster. Cet aster monaster, [illegible] et reste unique jusqu'au moment où la [illegible] la vésicule attractive [illegible] en biscuit et se divise en deux amphiaster.

MONAZITE n. f. Phosphate anhydre de cérium, lanthane et de didyme, contenant un peu de thorium, cristallisé en prismes clinorhombiques jaunes.

— ENCYCL. La *monazite* est surtout répandue aux États-Unis, au Canada et au Brésil, en mélange avec des sables. Ces *sables monazités*, tenant 1 à 2 p. 100 de monazite, se trouvent généralement en bancs aux sources des rivières ; par un lavage le minerai est enrichi jusqu'à 70 p. 100 et [illegible] de ses oxydes. Ces sables constituent la matière première des oxydes utilisés dans l'éclairage au gaz par incandescence.

MONCE, ville des États-Unis d'Amérique (Illinois [comté de Will]), sur un petit sous-affluent du Mississipi par la rivière des Illinois ; 3.500 hab. Minoteries.

MONCEAUX Paul, [illegible] né à Auxerre (Yonne) en 1859 [illegible] supérieure [illegible] [illegible]
Il a donné de nombreux mémoires et articles à la « Revue archéologique », la « Revue historique », la « Revue critique [illegible] antiquités grecques et romaines », la « Revue des Deux Mondes [illegible] la « Revue universelle », le « Nouveau Larousse illustré ».

MONCEL, comm. de Meurthe-et-Moselle, [illegible] 3 kil. de Lunéville, sur la Meurthe, sous-affluent du Rhin par la Moselle ; 520 hab. Restes de la célèbre abbaye cistercienne de Beaupré.

MONCEL-SUR-SEILLE, comm. [illegible] Ch. de f. Est. Aux environs, gisements de fer.

***MONCHABLON** (Xavier-Alphonse), peintre français, né à [illegible] (Vosges) [illegible] sur-Saône (Vosges) en 1904.

MONCHIQUITE [illegible] blement formée d'analcime.

Monde moderne (LE), revue mensuelle illustrée, fondée à Paris par l'éditeur A. Quantin, en janvier 1895, sur [illegible] janvier 1902, le « Monde moderne » devint bimensuel, cessa de paraître le 15 avril, fut acheté par l'éditeur Juven et redevint mensuel à partir des numéros de mai et de juin.

MONDORF, bourg du grand-duché de Luxembourg, près de la Moselle, et non loin de la frontière française ; 2.000 hab. Eaux minérales froides, bicarbonatées ferrugineuses ; station thermale très fréquentée.

Mon enfant, comédie en trois actes, de A. [illegible] (Odéon, avr. 1898). — Jacques Latour, écrivain de talent, a par surcroît presque trop de chance : Mme Muller, femme d'un financier, plus âgée que lui, éprouve à son endroit une affection quasi maternelle — elle l'appelle *mon enfant* — mais charnelle aussi, et surtout agissante. Grâce à elle, il a une pièce reçue à la Comédie-Française ; il est élu académicien. Une autre dame, un bas bleu, celle-là, Mme de Précigné, qui a un salon littéraire, entend aussi s'occuper de Jacques Latour, l'accaparer, le diriger. Et quand pour se débarrasser de ses deux protectrices, il s'est marié, il ne se trouve pas débarrassé du tout, au [illegible] pour le gouverner, Mme Langeron, la mère de sa femme et aussi, mais très peu, sa femme elle-même. C'est pourtant cette dernière, la charmante Marie, qui finira par rester maîtresse du terrain. Le moyen employé pour aiguiller Mme Muller dans une nouvelle direction est assez comique : M. Muller a un enfant naturel, et il prie Jacques de [illegible] ler ne pouvant plus avoir Jacques, consacrera du moins ses forces d'aimer au prétendu rejeton de celui-ci.

Il y a dans *Mon enfant* une jolie idée de comédie, mais qui tourne vite au vaudeville et même à la bouffonnerie. La pièce n'en reste pas moins fort agréable, et d'une belle humeur abondante et facile.

MONGOLIE [illegible] Mongolie.

MONGOLISME (*lissm'*) n. m. Religion des Mongols, assez peu différente du chamanisme, et consistant surtout en croyances superstitieuses aux songes, aux revenants, aux esprits, aux pratiques des sorciers.

MONIAS (*ass*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, de la famille des rallidés, créé en 1903 pour une espèce nouvelle [illegible] verte à Madagascar [illegible] seau élancé, à bec grêle et courbe, à pattes hautes et robustes [illegible] d'olivâtre et [illegible] dessus, avec la tête rousse et cendrée, les sourcils blancs, etc., cet échassier, long de 33 centimètres, a les mœurs nocturnes et carnassières de nos râles ; il vit dans les rizières, les champs inondés.

Monias.

MONILISATION (*si-on* — du lat. [illegible]) n. f. Histol. Transformation des prolongements dendritiques des cellules nerveuses de la couche corticale, chez les animaux et les hommes trépanés.

— ENCYCL. La [illegible] est caractérisée par un état *moniliforme* très accusé. Cliniquement, la monilisation trépanique conditionne deux phénomènes : l'arrêt de développement dans le membre correspondant au territoire trépané, l'amaigrissement et les crises épileptiformes suivies de mort tardive (six mois chez les animaux). V. TRÉPANATION.

***MONIS** [illegible]

MONITE [illegible]

MONNAIE [illegible] type en aurait été fixé par un décret.

Ce décret, rendu le 30 août de la même année, a adopté pour la nouvelle monnaie un modèle exécuté par Patey, graveur, et la frappe a été immédiatement entreprise ; [illegible] sorties des ateliers de la Monnaie que le type adopté sou[illegible] nouvelle pièce était dépourvue de tout cachet artistique ; elle avait le grave inconvénient [illegible] pouvoir être [illegible] nuit surtout, avec la pièce [illegible]

Le bien-fondé de ces critiques fut reconnu et le type de la pièce de nickel fut modifié par le décret du 24 juillet 1904. Ces modifications consistent dans l'adoption d'un nouveau revers exécuté par le même graveur que le premier, et dans le remplacement de la tranche lisse par une tranche polygonale comptant vingt-deux pans, devant rendre la nouvelle pièce plus facilement reconnaissable au toucher.

Le premier modèle n'a cependant pas été retiré de la circulation. Les deux pièces de 25 centimes doivent être reçues dans les caisses publiques aux mêmes conditions que les monnaies de billon françaises, c'est-à-dire pour l'appoint de la pièce de 5 francs.

[illegible] lions de francs le montant total de l'émission de la monnaie de nickel.

MONOBLOC (*blok'*) adj. m. Se dit d'un fusil dont le canon est fait d'un seul morceau.

MONOCOQUE (*kok'*) n. m. Microbiol. Nom sous lequel [illegible] l'état isolé sous forme d'une petite solive.

MONOCOTYLÉ, E adj. Qui n'a qu'un cotylédon.

MONOCYCLIQUE (*klik'* — du gr. *monos*, seul, et *kuklos*, cycle) adj. Biol. *Espèces monocycliques*, Se dit des espèces qui ne présentent qu'une période sexuelle par an, soit à l'automne (forme d'été), soit au printemps (forme d'hiver), des œufs *de repos* (appelés aussi, mais à tort, *œufs d'hiver*, puisqu'ils peuvent apparaître au retour de la belle saison), se formant pour perpétuer l'espèce durant les époques défavorables. ‖ *Formes monocycliques*, Se dit des variétés qui, donnant des œufs de résistance ou de repos, terminent une longue suite annuelle de générations [illegible]

MONOD (Charles), chirurgien français, né à Paris en 1843. Sa thèse, très remarquée, avait pour sujet l'étude de l'angine simple (1873), affection sur laquelle il a fait ultérieurement plusieurs travaux. Nommé agrégé en 1875, chirurgien des hôpitaux en 1877, il a fait des cours à la Faculté et à l'hôpital Saint-Antoine et a écrit de nombreux mémoires sur les tumeurs du sein, le panaris analgésique, les infections à streptocoques, l'hypertrophie unilatérale partielle ou totale du corps, l'extension continue dans le traitement des arthrites, la greffe cutanée, les sutures tendineuses, le traitement des kéloïdes, l'acupressure, la mort prompte post-opératoire, le traitement des becs-de-lièvre, la gastrotomie et la gastropexie, les hémorroïdes, l'appendicite, la néphrectomie, la taille hypogastrique, le cathétérisme rétrograde. Il a largement [illegible] médicales » et a publié un *Traité des maladies du testicule* [illegible] *toire* en 2 vol. (1902). Depuis 1895, il est membre de l'Académie de médecine.

MONOD (*Henri*-Charles), administrateur français, né à Paris en 1846. Il fit ses études de droit à la faculté de Paris, et fut, en 1870, premier secrétaire de la conférence des avocats. Après la proclamation de la république, en avril 1871, il fut nommé secrétaire général de la préfecture de l'Isère, puis sous-préfet d'Aix. C'est dans ce dernier poste qu'il fut révoqué par le gouvernement du Seize-Mai. Réintégré quelques mois plus tard, il fut successivement préfet du Gers, de l'Allier, du Calvados et du Finistère. Dans ces deux derniers postes, il prit des mesures sévères pour atténuer la mortalité des nourrissons. En 1887, il était appelé au ministère de l'intérieur comme directeur des services d'assistance. Il devait rester à la tête de ce service, auquel fut joint en 1889 celui de l'hygiène publique, jusqu'en 1905. Lauréat de l'académie de médecine, en 1886, pour des travaux concernant l'hygiène publique, Henri Monod fut élu en 1892 membre associé libre de l'académie de médecine. Il s'est surtout occupé, pendant son administration, de doter la France d'une législation sanitaire destinée à diminuer la mortalité en prévenant et en combattant efficacement les maladies contagieuses. On lui doit, entre autres ouvrages : *Du* [illegible]

MONODERMIQUE [illegible] Blastoderme à un seul feuillet ou couche de cellules, limitant une cavité centrale.

MONOGRAPHISTE [illegible] (P. et V. Margueritte.)

MONOPHOBIE [illegible] malades et de personnes affaiblies.)

MONOPHONE [illegible] boîtier que le récepteur *R*, lequel est appuyé contre l'oreille pendant la conversation. Un cornet *C* joue le rôle d'adducteur des sons au microphone et de poignée permettant de saisir l'appareil. Ce cornet, légèrement cintré, ramène son ouverture vers la bouche, mais pas assez pour recueillir l'haleine ni les particules de salive.

MONOPYLE (du gr. *monos*, seul, et *pulê*, porte) adj. Qui n'a qu'une seule porte : *Edifice* MONOPYLE.

MONORAIL adj. Se dit d'une voie de chemin de fer pour[illegible] complètement par les roues (voie aérienne) soit maintenu latéralement par deux voies auxiliaires (monorail du [illegible]

MONOTÉLÉPHONE [illegible] giné par Mercadier et employé par Blondel dans son système.

— ENCYCL. Le principe de cet appareil est le suivant : Quand une lame circulaire de fer ou d'acier est mise en vibration, elle émet un son dé[illegible] nombre de vibrations par seconde *n* est donné par la formule [illegible] coefficient d[illegible] lasticité et de la densité du métal, *e* l'épaisseur et *d* le diamètre de la lame. Employons cette lame comme membrane d'un téléphone ; elle vibrera quand elle rencontrera des courants [illegible]

En pratique, la plaque est soutenue par 3 points de la circonférence, qui constitue la ligne nodale du premier [illegible] de celui de la plaque. L'épaisseur de la plaque doit avoir 1 millimètre.

L'appareil est ainsi construit : une boîte cylindrique B, à couvercle vitré C, renferme un électro-aimant puissant, à noyau creux N, entouré à sa partie supérieure d'une [illegible]

La membrane *m* a 2 millim. d'épaisseur ; elle est supportée en 3 points de la première nodale au moyen de tiges d'ivoire permettant de rapprocher ou d'éloigner la membrane.

Ces membranes doivent rendre le *si* à 480 vibrations, [illegible] les ondes sonores et permet de les percevoir nettement.

Pour l'instant, ce téléphone ne peut remplacer le cohéreur ; mais il le complète et ouvre le champ aux recherches téléphoniques, dont il est la première application en télégraphie sans fil.

MONOTOXIQUE (*tok'-sik'*) adj. Biol. *Caractère monotoxique*, Caractère héréditaire ou acquis, qui ne se montre que dans une seule direction. (On l'observe principalement chez les plantes soumises à l'action d'une cause constante [lumière, pesanteur, etc.].)

MONOTYPIE (*pi* — du gr. *monos*, seul, et *tupos*, caractère) n. f. Biol. Ressemblance entre les caractères des descendants d'un même couple, qui s'affirme principalement par la persistance d'un organe homotype. (Pearson a étudié la monotypie surtout chez les végétaux. Comme exemple historique, on peut citer le nez des Bourbons.)

MONOVALENT, E adj. V. VALENCE.

MONRÉAL (Hector RIEUNIER, dit), auteur dramatique [illegible] dans le journalisme et fit partie de la rédaction du « Petit [illegible] « Patrie ». Comme auteur dramatique, il écrivit, en collaboration avec Chivot et Duru, Clairville, Siraudin et surtout Henri Blondeau, un très grand nombre de féeries et de revues, dont plusieurs eurent un vif succès ; telles furent : *Tapez-moi là-d'ssus ! V'là les bêtises qui recommencent ; les Pommes d'or*, avec musique d'Audran ; *les Environs de Pa*[illegible] *ral ; Paris, port de mer ; Paris-Exposition ; Paris qui mar*[illegible] de nombre de chansons devenues très populaires, comme [illegible] réal est aussi un dessinateur facile et spirituel, qui a donné de nombreux croquis humoristiques aux journaux illustrés.

MONSAO, bourg du Portugal septentrional (prov. d'Entre-Minho-et-Douro), non loin du Minho ; 3.000 hab. [illegible]

Monsieur de Clérambon, [illegible] Maurice Maindron (1904). — On avait déjà pu [illegible] *Saint-Cendre* les qualités [illegible]. C'est dans son château de [illegible] en [illegible], que nous le retrouvons [illegible] Mme Diane de Foltenbras, qu'il a connue lors de la prise de la Haute-Garonne, et dont il espère tirer une forte rançon. Or Mme de Foltenbras a beau être d'une parfaite soumission aux [illegible] de M. de Clérambon; comme toutes les femmes, elle le déteste autant qu'elle aime M. de Saint-Cendre, dont elle s'était réclamée. Mais celui-ci est parti on ne sait trop pour quelle aventure, et M. de Clérambon n'est pas comme lui un irrésistible et heureux gentilhomme; c'est un mélancolique, un rêveur; sous ses dehors hautains et ironiques, il cache une amère souffrance que, hors à son ami Carpençay, il n'a jamais confiée à personne, celle de n'avoir pu inspirer de l'amour à Françoise Duhalier, une demoiselle qu'il avait rencontrée jadis à Paris. Depuis, faute d'avoir osé, il l'a perdue de vue et ne s'en console pas, malgré Mme de Foltenbras, mais son ami Carpençay lui apprend tout à coup que Françoise est devenue l'épouse d'un bourgeois nommé Lemercier et qu'elle demeure avec lui à Arnay-le-Duc. A cette nouvelle, Clérambon, qui a[illegible] Carpençay afin de lui jeter de l'argent et des femmes, se [illegible] bien de pousser pour [illegible] à Arnay-le-Duc [illegible] d'obtenir de Françoise, par la violence, ce que la douceur n'a jamais pu lui donner. Mais à mesure qu'il approche, son courage et sa résolution l'abandonnent; ayant fait investir la maison par ses hommes, il n'a plus la force que de dire un dernier adieu à Françoise, qu'il aime trop pour l'affliger, et, après avoir chargé furieusement les catholiques de Brissac qu'il avait trouvés sur son chemin, il court s'enfermer à la Roche-Taulon, d'où il ne sortira plus jusqu'à sa mort.

Nous retrouvons dans ce beau roman, écrit dans une belle et robuste langue, tous les personnages de *Saint-Cendre.* C'est M. de Taubadel le rittmestre allemand, dont le mariage avec Mlle de Lamothe-Gondrin donne lieu à de monstrueuses fêtes, que l'auteur décrit de main de maître; c'est surtout Dartigois, le fidèle écuyer de M. de Saint-Cendre, qui, désolé de n'avoir pu conserver à son maître la vie de sa femme, se tue froidement après avoir brûlé la cervelle de M. de Foltenbras, dont la veuve rétablira la fortune du marquis en l'épousant.

Monsieur Piégois, comédie en trois actes, d'Alfred Capus (Renaissance, 6 avril 1905). — Piégois a commencé sa médecine; puis, son père étant mort sans laisser de fortune, il a dû abandonner ses études et a essayé, à travers les pires épreuves, toutes sortes de métiers. Finalement, il est devenu directeur du casino de Bagnères-d'Oron et immensément riche. Il n'en est pas moins un de ces déclassés, « aujourd'hui si nombreux qu'ils commencent à former une classe ». A côté de lui a toujours figuré Emma, une bonne fille, un peu vulgaire, très dévouée, qui l'admire encore plus qu'elle ne l'aime. A Bagnères-d'Oron, Piégois retrouve un ancien camarade, Lebrasier, et fait la connaissance du banquier Jantel, qui villégiature avec sa femme et sa sœur, une jeune et charmante veuve, Henriette Audry. Piégois s'éprend de cette dernière, qui elle-même n'est pas sans recevoir de lui une impression favorable. Seulement, entre cette bourgeoise riche, fière, non sans préjugés, et le tenancier du casino, aucun mariage n'est possible. C'est, du moins, ce qu'il semble tout d'abord. Mais lorsque Jantel, à la veille de la faillite, a essayé vainement de « rouler » Piégois pour avoir ses capitaux; lorsque Piégois, pas du tout « roulé », mais grand et généreux, a sauvé Jantel en risquant sa propre fortune; lorsqu'il a révélé, sous des dehors parfois vulgaires, de l'esprit et du cœur, il arrive que la jolie veuve l'aime tout à fait, et qu'après avoir failli épouser Emma, il épouse Henriette. Quant à Emma, Lebrasier, un mécontent, qui a toujours envie du bonheur des autres, mais au fond pas méchant, Lebrasier a découvert qu'il aime Emma depuis bien des années... et il demande à Piégois la permission de partir avec elle pour Paris.

Cette pièce, écrite en une langue souple, riche de mots heureux, et d'une observation juste, est une des meilleures œuvres de l'auteur; on sent, à travers les gaietés de sa comédie, une sympathie émue pour ceux qui connaissent les cruautés de la vie et les épreuves douloureuses du cœur.

MONSON (sir Edmund John), diplomate anglais, né à Chart Lodge (Kent) en 1834. Elevé à Eton et à Balliol College (Oxford), il entra dans la diplomatie dès 1856 et devint, en 1871, consul général en Hongrie. Nommé second secrétaire d'ambassade à Vienne en 1874, il fut chargé d'une mission spéciale en Dalmatie et au Montenegro (1876-1877), et reçut en 1879 le poste de ministre résident et de consul général dans l'Uruguay. Après avoir été envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès de la république Argentine et ministre plénipotentiaire au Paraguay (1884), il représenta la Grande-Bretagne [illegible] le Danemark (1884), puis auprès du roi des Hellènes (1888). Il servit d'arbitre entre le Danemark et les Etats-Unis en 1888 et fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès du roi des Belges en 1892. L'année suivante le vit ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la cour de Vienne et, de 1896 à 1904, il remplit les mêmes fonctions à Paris.

MONT (LE), comm. de Suisse (cant. de Vaud [distr. de Lausanne]); 1.100 hab. Scieries; fabrique de poudre d'os; agriculture.

MONT (Karel Maria Polydoor DE), plus connu sous le nom de **Pol de Mont,** poète et critique flamand, né à Wambeek, près de Bruxelles, en 1857. Après trois années d'études à l'université de Louvain (1877-1880), il professa la langue et la littérature néerlandaises à l'Athénée royal de [illegible] (1880) et à celui d'Anvers (1882), où il devint professeur d'histoire littéraire à l'Académie des beaux-arts (1886), conseiller provincial (1891-1895) et conservateur du musée des beaux-arts (1904). Par ses [illegible] dans les périodiques belges, allemands, anglais et français [illegible] en Belgique, [illegible] par [illegible] surtout [illegible] a été un des plus actifs promoteurs du mouvement littéraire flamingant contemporain. Nous citerons parmi ses œuvres : [illegible] (1877), [illegible] Fidel [illegible] (1880 et 1903), [illegible] plusieurs volumes d'*Idyllen*; deux volumes intitulés *Iris* (1894), etc.; critique littéraire : des études sur Hendrich Conscience, Jean Van Beers, les grands Flamands; quatre volumes d'essais intitulés *Losse Schetsen,* etc.; romans et nouvelles : *Opmaja De pken,* courtes histoires; *De Amman van Antwerp,* nouvelle historique (1901); *Vier Vlaamsche Legenden* (1904), et, en collaboration avec Alfons de Cock, deux autres volumes de contes populaires flamands (1896-1898); histoire de l'art : *Antoine Van Dyck,* en néerlandais, français et allemand (1900); *l'Evolution de la peinture néerlandaise aux* XIVe, XVe *et* XVIe *siècles,* en néerlandais et en français (1903-1904); *Pierre Brueghel l'Ancien* (1905), etc.; théâtre : *Zanna,* un acte en vers; *la Princesse Rayon de soleil,* quatre actes en vers, musique de P. Gilson.

MONTAFIA, bourg de l'Italie septentrionale (Piémont [prov. d'Alexandrie]), près d'un petit sous-affluent du Pô; 1.300 hab. Eaux minérales froides, sulfurées calciques.

MONTALBO (comte Louis DE), patricien héréditaire de la république de Saint-Marin, né en 1848. Il est devenu chargé d'affaires à Rome de la république Dominicaine et a publié en 1906, en collaboration avec Astrando : *Héraldique des empires du Japon et de Russie* (illustré).

MONTALVO (Juan), littérateur équatorien, né à Ambato (Equateur) en 1833, mort en 1889 à Paris, où il séjournait depuis plusieurs années. Prosateur le plus remarquable de l'Amérique du Sud, philosophe et érudit de talent, il a écrit l'espagnol le plus pur. Parmi ses nombreux ouvrages, il y a lieu de citer : *le Cosmopolite, les Sept traités, le Spectateur, les Catilinaires, la Mercuriale ecclésiastique, Granja, l'Excommunié, le Père Lachaise, La jeunesse s'en va, les Lettres d'un père jeune, l'Essai d'imitation d'un livre inimitable,* ou *les Chapitres oubliés par Cervantes,* ouvrage qui est une suite aux aventures de Don Quichotte et en même temps une critique de certains hommes contemporains de Montalvo; la *Geométrie morale,* etc.


Pigeon Montauban

MONTAUBAN (VARIÉTÉ DE) ou **MONTAUBAN** n. m. Variété de pigeon de colombier de forte taille, que l'on recherche parce qu'il donne quatre ou cinq couvées par an. (Il en existe plusieurs types : noir, blanc, rouge.)

MONTBARRY, établissement balnéaire situé en Suisse (cant. de Fribourg [distr. de Gruyère, comm. de Pâquier]), dans un joli site des alpes de Gruyère, à 793 m. d'altitude. Source minérale, contenant du sulfate et du carbonate de chaux et de magnésie, puis de l'hydrogène sulfuré, et dont les eaux captées sont employées dans le traitement des maladies nerveuses et de certaines affections cutanées. Séjour estival très fréquenté.

MONTCALM, comté du Canada (prov. de Québec), à la rive gauche du Saint-Laurent. 10.760 kilom. carr.; 13.000 hab., Canadiens-Français. Ch.-l. *Sainte-Julienne.*

MONTCHANSON, hameau du Cantal, arrond. et à 13 kilom. de Saint-Flour, dans la commune de Faverolles, près de deux petits tributaires de l'Allier, le Bez et le Bievuin; 170 hab. Source minérale froide, alcaline, bicarbonatée sodique.

MONTE-ALCETA, bourg de l'Italie centrale, dans la Toscane (prov. de Sienne), au pied de la colline homonyme; 700 hab. Eaux thermales sulfatées calciques, chaudes (de 22 à 24° C.), pour le traitement du rhumatisme chronique et des diverses manifestations de scrofule.

MONTE-ALFEO, bourg de l'Italie septentrionale (Lombardie [prov. de Pavie]), sur le Staffora, sous-affluent du Pô; 800 hab. Eaux minérales athermales, sulfatées calciques, utilisées dans le traitement de certaines affections respiratoires.

MONTEFIORE-LEVI (Georges), industriel, homme politique et philanthrope belge, né en Angleterre en 1832, mort à Bruxelles en 1906. Il alla de bonne heure s'établir en Belgique, où il gagna une grande fortune en exploitant son invention du bronze phosphoreux pour la fabrication des fils électriques et téléphoniques. Il se fit naturaliser Belge, et siégea pendant dix-huit ans au Parlement comme sénateur. Il laisse un grand nombre de fondations utiles et charitables. C'est à lui qu'est dû l'Institut électrique de l'université de Liége.

MONTE-GROTA, bourg d'Italie (prov. de Padoue), non loin d'Albano; 750 hab. Eaux minérales chlorurées sodiques, hyperthermales (de 65 à 70° C.), utilisées dans un petit établissement thermal pour le traitement du rhumatisme, de la scrofule et de certaines dermatoses.

MONTELIUS (Gustaf Oscar Augustin), archéologue suédois, né à Stockholm en 1843. Attaché au musée historique (1863), professeur au musée historique (1888), il s'est appliqué surtout à l'étude de l'âge de bronze, et a publié un grand nombre de travaux; les principaux de ces travaux sont traduits en plusieurs langues : *Antiquités suédoises* (en fr., 1873-1875); *la Suède préhistorique* (en fr., 1874); *Bibliographie de l'archéologie préhistorique de la Suède pendant le* XIXe *siècle* (en fr., 1875); *la Civilisation primitive en Italie depuis l'introduction des métaux* (en fr., 1895); *l'Age du bronze en Égypte* (en fr., 1890), etc. Il est membre correspondant de l'Académie des inscriptions française et dirige les publications : « Revue de la Société archéologique suédoise » (depuis 1875) et « Revue nordique » (depuis 1880).

MONTEMAYOR, bourg de l'Espagne centrale (prov. de Caceres), au pied de la sierra de Matagos, sur un petit sous-affluent de l'Allagnon, par 750 mètres d'altitude; 1.900 hab. Eaux minérales chaudes, sulfurées sodiques, connues déjà à l'époque de la domination romaine.

* **MONTENARD** (Frédéric), peintre français, né à Paris [illegible] de grandes peintures [illegible] la décoration de l'Hôtel des agriculteurs de France. Ces peintures ont pour titre : *les Vendanges,* [illegible] *en Provence* [illegible] de ces œuvres, qui ont figuré aux Salons de la Société nationale des beaux-arts, il a envoyé des toiles évoquant la vie de la Provence, ses routes poudreuses, l'animation des ports de Marseille et de Toulon. Parmi les plus caractéristiques : *Procession de sainte Madeleine en Provence* (1902); *Enterrement de jeune fille en Provence* (1903).

* **MONTENEGRO.** — Généal. *Maison Petrovitch Niégoch.* Le fondateur de la dynastie, Danilo Petrovitch, qui délivra le Montenegro de la domination des Turcs, prit le titre de vladika (prince-évêque) en 1697. Ce titre fut porté par ses successeurs jusqu'à l'avènement de Danilo Ier (1851). Ce dernier, se désistant de son autorité ecclésiastique, assuma le titre de gospodar ou prince souverain. En 1878, les derniers vestiges de vassalité vis-à-vis de la Turquie disparurent; par le traité de Berlin les grandes puissances et la Sublime Porte reconnurent et consacrèrent l'indépendance définitive du Montenegro.

Succession des vladikas et des gospodars :

Danilo, 1697-1735	Pierre Ier, 1782-1830	Danilo Ier, 1851-1860
Sava et Vassili, 1735-1782	Pierre II, 1830-1851	Nicolas Ier, 1860

NICOLAS Ier
Neveu de Danilo Ier
Fils de Mirko Petrovitch, né 1820, m. 1867, et d'Anastasie Martinovitch, née 1824, m. 189.
Né 1841
Prince régnant 1860
Ep. 1860 Milena, née 1847, fille du voïvode Pierre Voukotitch, [illegible] président du conseil d'Etat.

1° Militza, née 1866. Ep. 1889 Pierre-Nikolaievitch, grand-duc de Russie, né 1864.
2° Anastasie (Stana), née 1867. Ep. 1889 Georges, prince Romanovski, duc de Leuchtenberg, né 1852.
3° Danilo, prince héritier, né 1871. Ep. 1899 Militza (auparavant Jutta), duchesse de Mecklembourg, née 1880.
4° Hélène, née 1872. Ep. 1896 Victor-Emmanuel, prince de Naples (puis roi d'Italie), né 1869.
5° Anna, née 1874. Ep. 1897 François-Joseph, prince de Battenberg, né 1861.
6° Mirko, né 1879. Ep. 1902 Nathalie Constantinovitch, née 1882.
— Fils : Etienne, né 190., Stanislas, né 190.
7° Xénie, née 1881.
8° Véra, née 1887.
9° Pierre, né 1889.

MONTERO RIOS (Eugène), homme d'Etat espagnol, né en Corogne en 1832. Après avoir professé le droit canonique à l'université d'Oviedo, de Santiago et de Madrid, il fut élu comme député progressiste en 1869. Il fut ensuite nommé sous-secrétaire des grâces et de la justice et ministre de la justice en 1870, sous le général Prim. En 1871, il entra dans le parti libéral de Ruiz Zorilla. Il fut ministre de la justice sous Amédée. Démocrate progressiste, faisant partie de la gauche dynastique, il entra dans le parti fusionniste en 1884. Plusieurs fois réélu député, il fut ministre du Fomento en 1885 dans le cabinet Sagasta. Président du tribunal suprême en 1888, il devint ministre de la justice en 1890 également dans un cabinet Sagasta. Président de la Chambre en 1893, président du Sénat en 1894, 1898 et 1899, il devint président du conseil des ministres en 1904-1905. Orateur de talent, Montero Rios est un des principaux personnages du parti libéral démocratique. Déjà à l'époque révolutionnaire de 1869, il avait exercé une grande influence aux Cortès. Très instruit en droit canonique et en droit civil, il a préconisé la liberté de conscience, et c'est dans cet esprit que, bien que très catholique, il a fait instituer le mariage civil en Espagne. Il a en outre collaboré activement à la réforme du code pénal espagnol et, dans un autre ordre d'idées, il est le promoteur de la création des chambres de commerce en Espagne.


Montero Rios.

MONTES (Ismaël), président de la république Bolivienne, né à La Paz en 1860. Il était colonel de l'armée, lorsqu'il fut élevé en 1904 à la présidence de la république. Avant d'être appelé à cette haute fonction, il avait fait preuve de la plus grande énergie dans les deux campagnes auxquelles il avait pris part, aux côtés du général Pando, en territoire de l'Acre. Dans la première campagne, il battit complètement les révolutionnaires de ce territoire. La deuxième campagne s'est terminée par la conclusion d'un *modus vivendi* avec le Brésil. Devenu président, Montes a obtenu la signature d'un traité de paix avec le Chili, et assuré à la Bolivie le concours d'importants capitaux étrangers pour servir à la construction d'un réseau de chemin de fer.

MONTESSUS (Ferdinand-Bernard DE), naturaliste français, né à Chalon-sur-Saône en 1817, mort en 1898. Issu de la très ancienne famille bourguignonne de ce nom, il se sentit de bonne heure une vocation irrésistible pour les sciences naturelles et vint faire ses études à Paris; là, il s'orienta vers l'ornithologie. On lui doit d'importants ouvrages, entre autres : *Mœurs des oiseaux [illegible] en Saône-et-Loire; Catalogue [illegible] des oiseaux; De [illegible] des oiseaux, ses causes, moyens d'y remédier; Biographie de [illegible].* La ville d'Autun a érigé en musée les remarquables collections de F.-B. de Montessus.

MONTGLAT (François DE PAULE DE CLERMONT, marquis **de**), historien français, né à Turin en 1620, mort en 1675. Sa mère était dame d'honneur de la duchesse de Savoie, fille de Henri IV. Il embrassa de bonne heure la carrière des armes, devint maître de camp au régiment de Navarre et fit plusieurs campagnes pendant la guerre de Trente ans. En 1643, il remplaça le marquis de Montespan comme maître de la garde-robe et fut créé chevalier des ordres du roi en 1661. Selon d'Ormesson (*Journal,* t. Ier), il avait une mémoire étonnante des noms et des dates et en même temps très cultivée, si bien qu'on le surnomma **Montglat-bibliothèque.** Ses *Mémoires* vont de 1635 à 16[illegible]. Ils parurent pour la première fois à Amsterdam en 1727. Ils ont été réédités dans la collection Michaud. Ils sont exacts et fidèles. — Son fils, Louis **de Montglat,** [illegible], né en 1645, mort sans enfant en 1722, servit d'abord auprès de Louis XIV pendant la guerre

de Hollande, fut nommé [illegible] remplit plusieurs missions [illegible] [illegible] la mort de Louis XIV [illegible]

MONTHEY, [illegible] de placage, parquets.

Monthly Review [illegible] pour rédacteur en chef. Cette revue, en peu de temps, a pris sa place parmi les meilleurs périodiques et les plus [illegible] rédacteur en chef.

MONTICELLI (l'abbé Théodore [illegible] versité de Naples, et secrétaire perpétuel de l'académie des sciences de cette ville. Patriote fervent, il paya de plusieurs années de prison la part qu'il prit aux troubles de Naples en 1779. Il fut à la fois un économiste et un naturaliste de valeur ; à ce dernier point de vue, il est surtout connu par les travaux qu'il poursuivit, trente ans [illegible] et la nature des matériaux qu'il vomissait. Il forma une magnifique collection géologique, dont la partie la plus importante figure aujourd'hui au musée de Naples, et publia [illegible]

MONTPENSIER (Marie-Louise-Fernande de Bourbon, duchesse de [illegible] morte à Séville en 1897. Fille du roi Ferdinand VII et de Marie-Christine des Deux-Siciles, elle était la sœur cadette de la reine Isabelle, et avait seize ans lorsque, le 10 octobre 1846, elle épousa le duc de Montpensier, cinquième fils du roi Louis-Philippe. Le même jour, sa sœur Isabelle épousait son cousin, l'infant don François d'Assise. Ces mariages espagnols, contractés malgré l'opposition de l'Angleterre et auxquels Louis-Philippe attachait une grande importance politique, eurent alors un retentissement considérable. La jeune duchesse de Montpensier suivit son mari en France, d'où elle dut s'exiler précipitamment lors de la révolution de 1848. Ils habitèrent successivement l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, où le duc se fit naturaliser Espagnol. Elle devint veuve en 1890. De son mariage étaient nés sept enfants : trois fils, dont l'un, l'infant don Antonio, épousa l'infante Eulalie, sœur d'Alphonse XII, et quatre filles, dont l'aînée, Marie-Isabelle, épousa son cousin, le comte de Paris, et la troisième, Marie de Las Mercedès, épousa le roi Alphonse XII [illegible]

MONTRICHER (Franz DE), ingénieur français, né au [illegible] Élève de l'École polytechnique en 1826, il passa ensuite par l'École des ponts et chaussées, d'où il sortit le premier, devint ingénieur ordinaire (1830), puis ingénieur en chef à Marseille, où il dirigea en même temps les travaux maritimes, les travaux neufs, les services de la voirie des eaux et du port de la ville. Il étudia et aménagea le canal qui amène à Marseille, par l'aqueduc de Roquefavour, les eaux de la Durance. L'exécution de cet important travail lui valut d'être appelé en Italie, sur l'invitation du prince Torlonia, afin d'établir le projet des travaux de dessèchement des lacs de Fucino, œuvre entreprise sous l'empereur Claude, souvent reprise depuis, mais jamais réalisée. Franz de Montricher mourut à Naples victime du devoir professionnel, après sa deuxième tournée sur les travaux commencés, d'une fièvre typhoïde contractée au milieu des marécages malsains de la région.

***MONTROUGE** (Louis-Émile HESNARD, dit), acteur français, né à Paris en 182[illegible] [illegible]

MONT-SAINT-AMAND, comm. industrielle de Belgique (prov. de Flandre-Orientale) ; 14.500 hab. C'est un [illegible]

MONT-SAINTE-ALDEGONDE, [illegible]

MONT-SAINT-GUIBERT, comm. de Suisse (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]), sur l'Orne, affluent de la [illegible] Papeterie.

MONT-SUR-MARCHIENNE, comm. de Belgique (arrond. de Charleroi) ; 8.300 hab. Charbonnages ; fours à coke ; fonderies, ateliers de construction ; clouterie, chaudronnerie en fer ; fabrique d'huiles et graisses industrielles.

MONTT (Manuel), homme d'État et magistrat chilien, né à [illegible] l'Institut national, puis inspecteur, professeur et enfin directeur de cet établissement, il entrevit rapidement les réformes que réclamait l'éducation populaire. Le ministre Portalès qui avait su apprécier son intelligence et la profondeur de ses vues, le nomma sous-secrétaire d'État à l'intérieur. Procureur de la cour suprême de justice, il fut élu député et, presque aussitôt, désigné pour la présidence de la Chambre. En 1840, il reçut le portefeuille de la justice, des cultes et de l'instruction publique et développa [illegible] des lois et des sciences politiques, l'école normale de précepteurs, établit des écoles avec un programme nouveau et dicta lui-même des instructions très précises aux maîtres de la jeune génération. Ministre de l'intérieur et des affaires étrangères en 1845, il conclut, en 1846, avec la France, un traité amical de commerce encore en vigueur aujourd'hui et qu'il promulgua plus tard (1853), alors qu'il était président. Élu de nouveau député en 1848, il fut appelé à la présidence de la république (1851-1861) et c'est alors qu'il mit à exécution les projets qu'il avait conçus : il fit construire des voies ferrées et établir des lignes télégraphiques, développa largement l'instruction publique par la fondation d'écoles nouvelles (art, musique, pédagogie), fonda une caisse de prêts hypothécaires ; protégea l'immigration en fondant des colonies et développa la navigation à vapeur dans les ports du Sud. Il fit en outre élaborer un code civil d'après le [illegible] tion encore en vigueur. Remplacé à la présidence (18 septembre 1861) par José-Joaquim Perez, il fut nommé président de la cour suprême de justice et conserva cette charge jusqu'à sa mort ; en 1865, il fut envoyé comme plénipotentiaire au congrès de Lima et présida cette assemblée.

La sévérité de l'administration de Montt, qui avait cependant engagé le Chili dans la voie du progrès, suscita deux révolutions, qui furent d'ailleurs vite étouffées : la première (1851) par le général Bulnès, à Loncomilla, et la seconde à la bataille de Cerro Grande par le général [illegible]

MONTT [illegible] Santiago en 1846. Fils de l'ancien président Manuel Montt, il fut, tout jeune encore, élu député et, à plusieurs reprises, occupa le fauteuil de la présidence. En 1886, il fut nommé ministre de la justice et de l'instruction publique ; en 1887, il fit partie du comité de salubrité publique, reçut le portefeuille de l'industrie et des travaux publics et s'efforça de développer la production nationale. Plénipotentiaire à Washington, sénateur, vice-président du conseil d'État, ayant, d'autre part, acquis, au cours de ses voyages en Europe et aux États-Unis, un réel savoir, il était l'homme le mieux désigné pour présider aux destinées de son pays ; il fut, en effet, élu président de la République (1906-1911), par l'alliance libérale et par l'opinion presque unanime du peuple en remplacement de German Riesco (dont les pouvoirs expiraient le 18 septembre).



MONTT (Jorge), vice-amiral et homme d'État chilien, né à Casablanca en 1846, parent des précédents. Déjà connu par sa belle conduite pendant la guerre contre le Pérou et la Bolivie, il était capitaine de vaisseau quand éclata au Chili, en 1891, la guerre entre les congressistes et le président Balmaceda. Les congressistes s'emparèrent d'abord des provinces du nord du Chili, où ils établirent une junte de gouvernement provisoire, dont Montt fut nommé le président. Après la défaite de Balmaceda, il fut porté à la présidence de la république par le choix spontané du peuple (6 nov. 1891). Il forma un cabinet libéral avec Matta (mars 1892), mais ne rallia au Congrès qu'une majorité chancelante. D'autres combinaisons furent aussi peu durables. En 1895, on essaya encore d'une union des éléments libéraux et radicaux avec Manuel Recabarren comme premier ministre ; les conservateurs lui firent échec. Il y eut ensuite un ministère d'affaires (23 nov. 1895). Les États-Unis, qui avaient soutenu l'ancien président Balmaceda, réclamèrent au Chili une indemnité considérable pour les intérêts privés des Nord-Américains qui avaient été lésés pendant la Révolution et le Chili dut s'incliner devant l'ultimatum (1894). Enfin c'est sous la présidence de Montt que devait avoir lieu le référendum des habitants de la province de Tacna en vue de savoir s'ils désiraient appartenir au Chili ou au Pérou en vertu du traité d'Ancon ; mais cette consultation n'eut pas lieu en raison des exigences du Pérou blessantes pour la dignité des Chiliens. Montt eut pour successeur Errazuriz (1896).

***MONVEL** (Louis-Maurice BOUTET de), peintre et illustrateur [illegible] comme portraitiste d'enfants n'a fait que grandir. Ses peintures à l'huile et à l'aquarelle lui ont valu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900. Il a exécuté aussi dans le goût archaïque une série de vitraux inspirés par la vie de Jeanne d'Arc et destinés à la cathédrale de Bourges, qui lui font le plus grand honneur. Il faut rappeler également ses illustrations en couleurs d'un charme [illegible]

MON YU ou **MON YE** n. m. Pièce de bois taillée et sculptée, que les bonzes bouddhistes frappent avec un maillet pour accompagner les chants religieux.





MOORE (George), romancier an[illegible] avoir reçu son éducation à Oscott, il débuta dans la littérature par un volume de vers : *Flowers of Passion* (1878) et une tragédie, *Martin Luther* (1879). Il alla ensuite étudier l'art à Paris pendant de longues années et y subit fortement l'influence de l'école réaliste. Cette influence se manifeste non seulement par la traduction de *Pot-Bouille* de Zola en 1883, mais dans les premiers romans de l'auteur et notamment dans : *a Mummer's Wife* (1884), [illegible] ouvrages de lui ont également attiré l'attention des [illegible] très remarqué *Modern Painting* (1893). Depuis lors, Moore a semblé imprimer à son talent une évolution nouvelle et plutôt idéaliste. Membre du parti de la Jeune Irlande, il s'est rallié au mouvement de renaissance celtique commencé par Yeats, Martyn, le Dr Hyde et leurs partisans. [illegible] à « the Irish Literary Theatre ». Notons enfin, parmi ses œuvres les plus récentes : *Sister Teresa* (1901) et *the Un*[illegible] style énergique du romancier.

MORACHE (Georges), médecin militaire français, né à Saint-Denis (Seine) en 1837. Après des études à l'École de [illegible] concours professeur agrégé du Val-de-Grâce en 1867, il fit des cours dans cet établissement et publia un *Traité* [illegible] médecine légale et publia un véritable code de déon[illegible] l'académie de médecine et, en 1903, il fit paraître deux [illegible]

MORALES BA[illegible]

MORALÈS (Carlos), général et homme d'État dominicain [illegible] ordres, mais, après l'assassinat du président Ulysse Heu[illegible] ensuite des fonctions de gouverneur d'une province du Nord, il fut révoqué en 1902, lorsque la révolution du mois de mars renversa le président Jimenez au profit du général Vasquez. En 1903, après le coup de surprise qui amena la dictature de Wos y Gil, il fomenta des intrigues secrètes contre le nouveau président et dirigea un mouvement révolutionnaire pour son compte à la fin de 1903. Mais, à peine installé comme président provisoire en décembre 1903, il eut à résister à un retour offensif des mécontents appartenant aux partis politiques les plus opposés. Il s'orienta alors résolument du côté [illegible] appui, réussit en mars 1904 à faire lever par les insurgés le siège de Saint-Domingue, qui durait depuis près de deux mois. La fin de cette même année vit la conclusion d'un *modus vivendi* passé entre les gouvernements nord-américain et dominicain, aux termes duquel les États-Unis prenaient charge de l'administration des douanes dominicaines, en vue du règlement des dettes de cette petite république, qui s'élevaient en 1904 à 160 millions de francs environ. Cette politique lui aliéna les sympathies de la population dominicaine. Une vive opposition s'étant d'autre part manifestée au Sénat américain contre la ratification de l'arrangement américano-dominicain, le président Moralès tenta, à la fin de 1905, un coup d'État anticonstitutionnel pour raffermir son autorité ébranlée. Mais, abandonné par le congrès dominicain et réduit à [illegible] s'embarquer à bord d'un croiseur américain, ce qui amena à la présidence, en janvier 1906, le général Cacéres.



MORAND [illegible] 1835. Il s'engagea en 1792 dans les volontaires du Doubs, et se distingua aux armées du Rhin et d'Italie. Chef de bataillon en 1798, il partit en Égypte, fut promu général de brigade, puis général de division après la bataille d'Austerlitz. Il se couvrit de gloire à la journée d'Auerstædt, où il commandait une des divisions de Davout et se signala encore dans les campagnes d'Allemagne, d'Autriche, de Russie. Il prit part aux campagnes de 1813 et de 1814, se rallia à Napoléon pendant les Cent-Jours et combattit à Waterloo en qualité d'aide de camp de l'empereur. Condamné à mort (1816) par contumace, acquitté en 1819, il reprit du service [illegible] *nières guerres.*



Général Morand.

MORANDI (Luigi), professeur et savant italien, né à Todi (Ombrie) en 1844. Engagé volontaire dans l'armée de Garibaldi (1867), professeur de littérature italienne à l'université de Rome (1880), sénateur, il a publié des ouvrages de critique ou d'histoire littéraire bien accueillis du pu[illegible] (1879) ; *Origine della lingua italiana* (1887) et de soigneuses éditions de textes : *Sonetti romaneschi del Belli* (1886-1889). Morandi fut, de 1881 à 1886, précepteur du roi d'Italie ; il a publié sur son élève et la façon dont fut conduite l'éducation de celui-ci un piquant volume, dont le succès fut prodigieux : *Come fu educato Vittorio Emanuele III* (1901).

MORAS, comm. du département de la Drôme, arrond. et à 14 kilom. de Valence, dans la plaine de la Valloire ; 670 hab. Sériciculture ; commerce de fruits. Source puissante de la Veuze, par où réapparaissent les eaux de l'Auron, engouffrées dans les fissures des calcaires.

MORAY, une des régions septentrionales de l'Écosse, plateau élevé, broussailleux ou boisé, entre le Doveran et le Ness. Beaux élevages. Le Moray, qui donne son nom au *Moray-Firth*, est une des contrées les plus pittoresques de l'Irlande. Il est partagé entre les deux comtés de Nairn et d'Elgin.

MORBA, bourg de l'Italie centrale (Toscane [comm. de Pomarana]), sur la Posserra ; 250 hab. Plusieurs sources froides et thermales, sulfurées calciques ou ferrugineuses.

MORDOVTSEV (Daniel [illegible]), [illegible] russe, né dans le gouvernement [illegible] en 18[illegible], mort à K[illegible] en 1905. [illegible] de l'Ukraine, Mordovtsev [illegible] au gymnase de Saratov, [illegible] de Moscou en 18[illegible] et à l'université de [illegible]. Après avoir soutenu sa thèse [illegible] et d'érudition slavonne [illegible], Mordovtsev [illegible] différents postes officiels. Ses travaux historiques sont considérables : *l'Imposteur [illegible]*; *[illegible] Braquine et le Brigand Jodbakine*; *[illegible] sur le faux Pierre III*; *la Presse [illegible]*; *le Tsar et l'Hetman*; *le Grand Rascol*; *[illegible] et réalistes*. Dès 1875, Mordovtsev délaissa les travaux de pure érudition pour se consacrer au roman historique et à la littérature. Son ouvrage, *Signes du temps*, a exercé une certaine influence sur la jeunesse russe. L'un des premiers parmi les historiens russes, Mordovtsev comprit le grand rôle que joue le peuple dans le développement d'un pays, et il mit en valeur l'importance de son action sociale.

* **MORÉAS** (Jean PAPADIAMANTOPOULOS, dit), poète français, né à Athènes en 1856. — Il a publié encore : *Histoire de Jean de Paris*, [illegible] (1902); *Voyage en Grèce en 189[illegible]* (1902); *Contes de la vieille France* (1904); les six livres complets des *Stances* (1906). Il a fait représenter en 1903 au théâtre d'Orange, puis à l'Odéon, sa belle traduction de l'*Iphigénie à Aulis* d'Euripide. V. IPHIGÉNIE.

* **MOREAU** (Mathurin), sculpteur français, né à Dijon en 18[illegible]. — Son monument de *Pierre Joigneaux*, groupe en marbre, qui obtint la médaille d'honneur au Salon de 1897, fut érigé à Beaune. Il a exécuté une statue en marbre du président Carnot (Salon de 1898), qui fait partie du monument élevé à Dijon ; une statue en bronze de *Marguerite d'Anjou*, érigée à Angers (1901); une statue en bronze de *Gramme*, pour son tombeau au Père-Lachaise.

Mathurin Moreau.

* **MOREAU** (Adrien), peintre français, né à Troyes (Aube) en 1843. — Il est mort à Paris en 1906. Cet artiste avait pris part avec éclat à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) où on a vu de lui une toile, *la Baignade*, et deux pastels, *le Berger* et *Rêverie*. C'est Adrien Moreau qui a fondé en 1878 la Société des aquarellistes.

MOREAU (*Georges*-Benoît-Jules), ingénieur et éditeur français, né à Villiers-Saint-Benoît (Yonne) en 1853. Elève de l'Ecole centrale des arts et manufactures, il entra, pourvu du diplôme d'ingénieur civil, à la librairie d'Aug. Boyer, l'associé de Pierre Larousse, et s'occupa spécialement de la publication d'ouvrages d'enseignement primaire. Soit sous son nom, soit sous un pseudonyme, il collabora à quelques-uns d'entre eux : *Lectures intuitives*, *Arithmétique élémentaire*, etc. Lors de la fusion de la librairie Boyer et de l'imprimerie Larousse, il prit la direction du second supplément au *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle*, puis fonda (1891) la *Revue encyclopédique*, devenue en 1900 la *Revue universelle*. Il se proposait de consigner au jour le jour le mouvement général des sciences, des lettres et des arts, de jeter des ponts d'une science à l'autre, de constituer une sorte de supplément permanent à tous les dictionnaires et d'éclairer le texte par une illustration véritablement documentaire et artistique. Il fit preuve, au cours de sa direction (1890-1905), d'une intelligence ouverte aux choses de son temps, d'un esprit curieux et d'un goût très éclairé, qui s'est affirmé dans l'illustration des divers ouvrages dont il a préparé l'édition. Il a créé en 1906 une encyclopédie populaire sous le nom de *Bibliothèque Larousse*.

MORELLI (Domenico), peintre italien, né et mort à Naples (1826-1901). Destiné à la prêtrise, il préféra entrer comme apprenti dans une fabrique d'instruments de précision, qu'il quitta bientôt pour étudier la peinture à l'académie des beaux-arts de Naples. Ayant obtenu à dix-neuf ans un premier prix, il put aller compléter à Rome son instruction artistique. Il acquit une grande réputation en s'adonnant à la peinture historique et religieuse. C'était un brillant et fin coloriste. La renommée dont il jouissait en Italie lui avait valu d'être nommé sénateur (1886) et président de l'Académie napolitaine des beaux-arts. Parmi les tableaux qu'il exécuta à Rome, à Milan et à Naples, nous citerons : *le Baiser du corsaire*, *César Borgia à Capoue*, *les Iconoclastes*, *le Bain pompéien*, *la Vierge aux [illegible]*, *[illegible] du Tasse*, *la Tentation de saint Antoine*, qui passe pour son chef-d'œuvre, *la Déposition de croix*, *le [illegible]*, *le Christ au désert*, *la Fille de Jaïre*, *J[illegible] sur [illegible]*, *les Amours des anges*, *[illegible]*, *la Madone des Roses*, etc. Il obtint une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 (Paris).

MORES (Antoine-Amédée-Marie-Vincent MANCA DE VALLOMBROSA, marquis DE), voyageur français, né à Paris en 1858, mort à El-Ouatia, sur les confins de la Tunisie, en 1896. Il était fils du duc Richard de Vallombrosa et de Geneviève des Cars. Elève de Saint-Cyr et de l'Ecole de Saumur, il en sortit sous-lieutenant au 1er cuirassiers. Ayant perdu une partie de sa fortune en 1881, il donna sa démission et partit pour les Etats-Unis, où il épousa la fille d'un riche banquier de New-York, Mlle Médorah-Marie Hoffmann, dont il eut trois enfants. Puis il alla fonder dans le Far West la ville de Médorah, où il se livra à l'élevage du bétail et à l'industrie des viandes salées et fumées ; mais il fit des pertes considérables et revint en France en 1887. Quelque temps après, il accomplit un voyage aux Indes, au Tibet et au Tonkin. N'ayant pu faire adopter par Constans, gouverneur de l'Indo-Chine, un projet de chemin de fer vers la Chine, il revint de nouveau en France en 1889, se lança dans le mouvement an[illegible] journal pour combattre l'élection de Constans. Il organisa de nombreuses réunions politiques, et ses polémiques violentes lui valurent des duels, dont l'un eut une issue fatale pour son adversaire, le capitaine israélite Meyer. Plus tard, dégoûté de la politique, il [illegible] en Afrique. Il fut massacré, le 9 juin 1896, par les Touareg, au cours d'une expédition dans le pays de Ghadamès dans le but de négocier le libre passage des caravanes venant du lac Tchad. Les autorités tunisiennes lui avaient inutilement représenté les dangers de sa tentative. Trois des assassins du marquis de Morès furent plus tard retrouvés ; l'un mourut pendant l'instruction et les autres furent condamnés, le 29 juillet 1902, par le tribunal criminel de Sousse, l'un à mort, l'autre à vingt ans de travaux forcés.

* **MORET** (Sigismond), homme politique espagnol, né à Cadix en 1838. — Devenu l'un des chefs du parti libéral aux Cortès, Moret a été président du conseil des ministres de décembre 1905 à février 1906, en remplacement de Montero Rios. Il dut remanier son cabinet en juin 1906, mais fut obligé dès le mois suivant de céder le pouvoir à Lopez Dominguez. Il s'est beaucoup occupé de questions économiques, financières et sociales, et il a contribué, dans une large mesure, aux réformes sociales qui ont été apportées à la législation espagnole.

MORGAN (John Pierpont), banquier américain, né à Hartfort (Connecticut) en 1837. Il est le fils de Junius Spencer Morgan, qui prêta 250 millions au gouvernement français de la Défense nationale en 1870. Après des études solides faites à Boston et à Gœttingue, en Allemagne, il débuta dans la banque de Duncan Sherman et Cie (1857), fut agent pour l'Amérique de la maison G. Peabody et Cie, de Londres, et devint, en 1864, associé de la banque Dabney, Morgan et Cie, puis de la banque Drexel, Morgan et Cie (1871), dont la raison sociale s'est modifiée en J. P. Morgan et Cie. Ce « roi » ou « Napoléon de l'or », fut intéressé dans toutes les grandes affaires industrielles de son pays ; il négocia l'émission de 62 millions de dollars d'obligations d'Etat sous l'administration du président Cleveland, et, de concert avec Rockefeller et Carnegie, organisa les grands *trusts* des chemins de fer, de l'acier, de la houille et de l'Océan. Yachtman distingué, son bateau *Columbia* a deux fois battu le *Shamrock* pour la coupe américaine (1889, 1891). J. P. Morgan a employé une partie de son énorme fortune à des fondations ou à des dons philanthropiques, notamment à la construction et à la dotation d'un hôpital à New-York. Il possède à New-York et à Londres des collections d'art célèbres.

* **MORGAN** (*Jacques*-Jean-Marie DE), ingénieur et archéologue français, né à Huisseau-sur-Cosson (Loir-et-Cher) en 1857. — Mis à la tête de la délégation française en Perse en 1897, de Morgan commença des fouilles méthodiques à Suse en 1898 et découvrit notamment la célèbre stèle de Hammourabi reproduisant presque tout le code de lois donné par ce roi aux Chaldéens, au XXe siècle avant notre ère. La mission fit, en outre, de nombreuses reconnaissances archéologiques et en même temps géographiques et géologiques dans les diverses parties de la Perse. Les collections archéologiques rapportées de Perse par de Morgan et ses collaborateurs (R. P. Scheil, Lampre, etc.) ont été réunies dans une salle spéciale du Louvre en 1905. Durant la campagne de 1905-1906, de Morgan a trouvé notamment un bas-relief donnant le nom d'un roi nouveau de Suse, et les ruines d'une ville sassanide. Les travaux de la mission de Morgan sont résumés dans : *Histoire et travaux de la délégation en Perse du ministère de l'instruction publique* (1905). La publication d'importants *Mémoires de la délégation en Perse* a été commencée (1900-1905, six tomes parus).

MORGANTON, ville des Etats-Unis (Caroline du Nord), ch.-l. du comté de Buck, sur la Catawba (bassin du Sautce); 3.000 hab.

MORIALMÉ, comm. de Belgique (prov. de Namur [arrond. de Philippeville]), sur un petit sous-affluent de la Meuse par la Sambre; 1.350 hab. Mines de fer; tanneries.

* **MORICE** (Charles), poète et critique français, né à Saint-Etienne en 1861. — Il est mort à Paris en 1905.

MORIN (Enrico Costantino), marin et homme politique italien, né à Gênes en 1839. Vice-amiral, mis en lumière par les nombreuses études techniques qu'il publia dans la « Rivista maritima » et par le rapport qu'il rédigea sur la campagne du *Garibaldi* dans les mers du Sud (1879-1880), il occupa les fonctions de secrétaire général du département de la marine, puis représenta successivement Florence, Gênes, La Spezia à la Chambre des députés de 1886 à 1897. Il est entré au Sénat le 14 juin 1900. Sous-secrétaire d'Etat à la marine dans le cabinet Crispi de 1888-1891, il fut pourvu du portefeuille de la marine dans le nouveau cabinet formé par cet homme d'Etat (1893-1896) et devint encore ministre de la marine dans le cabinet Saracco (1900-1901) et dans le cabinet Zanardelli (1901-1903). Lors de la crise partielle qui mit en danger ce ministère il succéda au ministre des affaires étrangères Prinetti (21 avr.-8 nov.) tout en prenant l'intérim de la marine du 21 juin au 29 octobre.

MORINITE n. f. Fluophosphate naturel d'alumine et de soude.

MORITZBERG, bourg d'Allemagne (Prusse [présid. de Hildesheim, cercle de Marienburg]); [illegible] hab.

* **MORLEY** (John), publiciste et homme d'Etat anglais, né à Blackburn (Lancashire) en 1838. — Revenant à l'histoire, il a donné une belle étude sur *Olivier Cromwell* (1900), et, en 1903, une très belle biographie de *Gladstone*, en trois volumes. Dans le cabinet Campbell-Bannermann, il a été nommé secrétaire d'Etat pour l'Inde.

Morley

MORNE-ROUGE, localité située dans la partie nord-occidentale de la Martinique, aux sources de la rivière Roxelane, détruite le 30 août 1902 par une nuée ardente partie du cratère de la montagne Pelée.

Morning Advertiser (THE) [l'« Annoncier du matin »], grand journal quotidien fondé à Londres, le 8 février 1794, par la *Society of licensed Victuallers*, qui s'appelait alors *the Friendly Association instituted for the benefit of publicans*. Soutenu par une souscription statutaire des membres de la *Société des victuallers de Londres*, le journal a pour but, depuis sa fondation, de soutenir les intérêts de la corporation, d'en centraliser les annonces. Depuis 1871, il s'est rangé parmi les *conservatives*, mais sans abdiquer son indépendance. Il est devenu une des feuilles les plus répandues dans le Royaume-Uni. Un tiers des bénéfices est affecté aux œuvres charitables de la société, qui comprennent, outre les secours personnels, une école et un hospice. On calculait en 1894, lors du centenaire du journal, que sa caisse avait en un siècle versé à ces œuvres bien près de 700.000 livres sterling, soit environ 17 millions de francs.

MOROCOCHITE n. f. Sulfure naturel d'argent et de bismuth.

MORONI (Giovanni Battista), peintre italien, né à Bondo, près d'Albano (prov. de Bergame), en 1520, mort à Brescia en 1578. Elève de Bonvicino. Ses portraits, admirablement peints et très observés, comptent parmi les meilleurs de l'école italienne. La National Gallery est exceptionnellement riche en portraits de Moroni. On y voit un de ses chefs-d'œuvre : *le Tailleur* et encore *Ludovico di Terzi*, de Bergame ; un *Homme de loi*, un *Patricien italien* et une *Dame italienne*. Autres portraits à Nantes, Dublin, Madrid, Vienne, Berlin, Francfort, Saint-Pétersbourg. L'Italie en a également conservé de fort beaux, par exemple, ceux de *Bernardo Spini et de sa femme* (musée de Bergame); de l'écrivain *Jean-Antoine Pantera* (musée des Offices, à Florence); de *Navagero, podestat de Bergame* (musée Brera, à Milan). La bibliothèque Ambrosienne possède également un remarquable *Portrait d'homme*, en pied. Malgré leurs qualités de coloris et le caractère des figures, les compositions religieuses qu'il a peintes sont inférieures à ses portraits. Tel est le cas du *Couronnement de la Vierge* (Bergame, église de la Trinité), et du *Jugement dernier*, dans l'église de Gorlago. — Il existe deux autres peintres du même nom : *Domenico* MORONI, né en 1442, et son fils, *Francesco* (1474-1529). Ils sont loin d'égaler G. B. Moroni.

* **MOROT** (*Aimé*-Nicolas), peintre français, né à Nancy (Meurthe) en 1850. — Il a exposé en 1902 : *Portrait de Mme A. D.; Au tableau*; en 1903 : *deux portraits*; en 1904 : *Mme Aimé Morot et sa fille*; en 1905 : un remarquable *portrait du peintre Ernest Hébert*, qui, offert par Aimé Morot à son célèbre modèle, a été donné par celui-ci à l'Etat.

MOROZZO DELLA ROCCA (Enrico), général italien, né à Turin en 1807, mort à Rome en 1897. Il devint, à neuf ans, page du prince Charles-Albert de Carignan, puis entra à l'Ecole militaire, d'où il sortit en 1825 avec le grade de lieutenant d'état-major. Il fut attaché ensuite comme premier écuyer au duc de Savoie, Victor-Emmanuel, et prit une part active à la guerre de 1848 comme colonel et comme chef d'état-major de la division commandée par ce prince, qui devint roi après l'abdication de Charles-Albert. Victor-Emmanuel II, dont il était l'ami et le conseiller, le nomma général et ministre de la guerre, poste qu'il conserva peu de temps. Devenu lieutenant général et chef de l'état-major de l'armée en 1859, il prit part à la guerre d'Italie, devint aide de camp du roi, général d'armée (maréchal), sénateur, et passa dans la retraite les dernières années de sa vie. Il a publié, en 1897, le premier volume de ses mémoires, sous le titre de *Autobiografia di un veterano*. On y trouve des anecdotes intéressantes sur les rois Charles-Albert et Victor-Emmanuel II.

MORPHODYNAMIQUE (*mik'* — du gr. *morphê*, forme, et *dunamis*, force) n. f. Biol. Partie nouvellement constituée de la biologie, qui s'occupe des conditions actives et intrinsèques qui déterminent les formes des organismes et leur évolution morphologique et cherche à en fixer les lois.

— ENCYCL. Esquissée par J. Lamarck, définitivement fondée par Semper, W. Roux, O. Hertwig, A. Giard, etc., la *morphodynamique* a aujourd'hui dans J. Loeb son plus notable représentant, qui fixe comme suit le but de cette science : « La connaissance plus parfaite des autorégulations des organismes nous permettrait peut-être de modifier ces mécanismes automatiques et d'obtenir ainsi une variation *rapide* des animaux et des plantes. »

MORPHOLAXIE (*lak-si*) n. f. Biol. Changement de formes que subissent, au cours de leur régénération, des tronçons de différentes dimensions d'animaux inférieurs, tels que planaires ou lombrics. (La morpholaxie est dominée par cette loi, que T. Morgan a établie, que la tête se régénère toujours au point du tronçon le plus rapproché de la tête de l'animal entier.)

MORPHOSE (du gr. *morphê*, forme) n. f. Biol. Réflexe élémentaire, non nerveux, constituant une riposte à une excitation simple de la substance vivante, et qui se traduit par une certaine forme ou position d'équilibre de cette substance vivante, dans le milieu ambiant. (La morphose englobe donc tous les phénomènes de développement et d'évolution chez les êtres unicellulaires ou pluricellulaires, quand ces derniers sont dépourvus de système nerveux ou que, du moins, le système nerveux n'intervient pas [ex. : leucocytes des vertébrés et de l'homme]).

Morris (COLONNES). Le conseil municipal de Paris concéda, en 1888, à l'imprimeur Morris, moyennant une redevance annuelle de 14.000 francs, le droit d'afficher les spectacles des théâtres et concerts de la capitale sur une centaine de petites colonnes construites à cet effet, généralement désignées aujourd'hui sous le nom de ce premier adjudicataire. Cette concession fut prorogée pour neuf ans en 1897, et le montant de la redevance porté à 80.000 francs, tandis que s'augmentait le nombre des colonnes. Il existait, en 1906, 225 colonnes et contre-colonnes, lorsque le conseil municipal les a concédées à un nouvel adjudicataire, moyennant une annuité de 125.000 francs.

Colonne Morris

MORRIS [illegible], né à [illegible], mort à Mostaganem [illegible] famille catholique anglaise [illegible] au XVIIIe siècle en [illegible] Saint-Cyr en 1823, [illegible] voyé en 1832 en Algérie, au moment de l'organisation des chasseurs d'Afrique, il se rendit célèbre dans la colonie, des [illegible] son combat [illegible] chef arabe [illegible], se [illegible] dans les deux expéditions de Constantine 1836-1837, à la prise de la Smala et à la bataille de l'Isly, où il commandait la cavalerie. Colonel en 1843, général de brigade en 1847, il assista au siège de Rome, fut fait divisionnaire en 1851, et, envoyé en Crimée, sauva les débris de la cavalerie anglaise après la fameuse charge de Balaklava. A la journée de Traktir, son rôle fut également glorieux. A son retour en France, Morris était appelé au commandement de la cavalerie de la garde impériale, à la tête de laquelle il fit la campagne d'Italie. Mis en 1860 à la tête de la cavalerie d'Algérie, il venait d'être nommé gouverneur général intérimaire de la grande colonie, lorsqu'il mourut au cours d'une inspection générale. Il était, avec Margueritte, un des premiers cavaliers de l'armée d'Afrique. — Son fils, PAUL-LOUIS MORRIS, né à Oran en 1846, mort à Sedan en 1901, fit aussi dans la cavalerie une brillante carrière, et mourut, prématurément, général de brigade.

Général Morris.

MORSALINES, comm. du départ. de la Manche, arr. et à 15 kilom. de Valognes, à quelque distance du littoral de la Manche ; 362 hab. Jolie plage de sable.

MORTON (MALADIE DE). Méd. Métatarsalgie par névrostique, siégeant au niveau de l'articulation métatarsophalangienne du [illegible] orteil. [illegible] d'un traumatisme, de fatigues, ou encore chez les neurasthéniques.

MORTON (TOUX DE). Méd. Accès de toux, suivis de vomissements alimentaires que l'on observe dans la tuberculose pulmonaire. Syn. TOUX EMÉTISANTE.

MORVAN (CHORÉE DE). Méd. Variété de chorée électrique, caractérisée par des contractions qui débutent dans les muscles de la partie postérieure de la jambe et de la cuisse, et qui peuvent ultérieurement gagner les muscles du tronc et même des membres supérieurs, mais qui n'atteignent jamais ceux du cou et de la face. V. CHORÉE.

*MOSAIQUE adj. — Biol. *Hybride mosaïque*, Hybride qui, possédant une paire de caractères, l'un dominant, l'autre récessif, les présente néanmoins l'un et l'autre côte à côte. Ce phénomène a été observé [illegible] à propos des [illegible] de [illegible] animaux (souris, chats, etc.).)

MOSAN, ANE adj. Syn. de MOSELLAN, ANE. (Peu us.)

MOSBA, bourg d'Algérie (départ. d'Oran [arrond. de Saïda]), dans la région des Hauts-Plateaux ; 1.800 hab. Commerce important de bestiaux.

MOSCHI, localité de l'Afrique occidentale allemande, (chef-lieu du district de Kilimandjaro), sur le versant sud du Kilimandjaro, par 1.150 m. d'altitude. Station militaire. Climat salubre pour les Européens.

MOSCOU (GAZETTE DE), le plus ancien des journaux publiés à Moscou. Elle appartenait à l'université de Moscou, qui l'avait créée, lorsqu'elle fut achetée (1863) par le grand polémiste Katkof, fondateur de la revue mensuelle *le Messager russe* (1856). Elle défendit à outrance le panslavisme et la culture classique et exerça une influence considérable pendant le règne d'Alexandre II. Katkof mourut en 1887 et la *Gazette de Moscou*, sans changer sa ligne politique, a perdu beaucoup de son autorité.

* **MOSQUITRI**. — Depuis 1895, le territoire des Mosquitos ou Mosquitie constitue le département de Zelaya (Nicaragua).

MOSSEND, ville du Royaume-Uni (Ecosse [comté de Lanark]) ; 3.160 hab. Fabrique de fer.

* **MOSSO** (Angelo), physiologiste italien, né à Turin en 1846. — Il devint professeur à l'université de Turin et sénateur en 1904.

MOTA DEL CUERVO, bourg de l'Espagne centrale (Nouvelle-Castille [prov. de Cuenca, distr. de Belmonte]), sur l'Osa, sous-affluent du Guadiana par le Zancara; 3.2[illegible] hab. Chapellerie. Commerce de bestiaux.

MOTCHA, bourg de la Russie d'Europe (gouv. de Samara [distr. de Bouzoulouk]), à quelque distance de la Samara, affluent du Volga; 2.500 hab. Tanneries. Commerce de céréales et bestiaux.

MOTET (Auguste-Alexandre), médecin aliéniste français, né à La Flèche (Sarthe) en 1832. Il fit ses études à Paris et passa une thèse remarquée en 1859 sur *les Effets toxiques produits sur l'homme par la liqueur d'absinthe*, [illegible] pour la première fois fut exposée l'action convulsivante de ce poison. Il a publié depuis de nombreux mémoires : *les Aliénés devant la loi*, dans lequel il étudiait les critiques faites à la loi de 1838 ; *De la possibilité de faire sortir certaines catégories d'aliénés des asiles spéciaux et de les placer soit dans des exploitations agricoles, soit dans leurs propres familles* (1866) ; *Des aliénés et de la responsabilité médicale* (1872) ; *Des aliénés criminels en Angleterre ; les Faux Témoignages des enfants devant la justice* ; des rapports de médecine légale sur des procès criminels ou civils et des travaux sur l'organisation en France de l'étude de la médecine légale ou sur des questions d'hygiène. Il fut en 1870 médecin en chef de l'ambulance de Reuilly. En 1895, il fut nommé membre de l'Académie de médecine.

MOTEUR [illegible] [illegible] s'opère dans les conditions requises, au centre même de la mas[illegible] un rendement élevé.

Le *moteur Diesel* est une machine-pilon. Le cylindre [illegible] fonte et son piston attaque, par l'intermédiaire d'une glissière et d'une bielle, un arbre coudé. Au moyen d'engrenages coniques, l'arbre de couche transmet le mouvement à un arbre vertical auxiliaire, qui entraîne lui-même l'arbre supérieur de distribution portant des cames, lesquelles actionnent les soupapes. Des biellettes commandent en même temps, grâce à des leviers, le piston d'un petit compresseur à air, disposé sur le côté du cylindre moteur. L'air comprimé est remisé dans un réservoir par le même tuyau qui le relie au pulvérisateur. La pulvérisation du liquide dans une atmosphère à haute pression et déjà chaude produit une combustion spontanée, sans qu'il soit [illegible].

Moteur à gaz liquéfié. L'application des gaz comprimés [illegible] après détente préalable convenable, a amené la construction de plusieurs types de moteurs dont le mécanisme repose sur le même principe que celui des machines à vapeur, et n'en diffère que par quelques dispositifs pro[illegible].

Moteur à [illegible]. V. TURBINE.

Moteur à [illegible]. V. AUTOMOBILE.

Moteur à vapeur. [illegible] machine rotative, lourde et encombrante, a fait place à la turbine, qui de plus en plus remplace la machine alternative. Pour les installations de générateurs électriques la turbine à vapeur offre le grand avantage d'être peu encombrante et de pouvoir se caler dans bien des cas directement sur l'arbre de la génératrice. Pour les paquebots et même les navires de guerre, la turbine est couramment employée depuis quelques années. V. TURBINE A VAPEUR.

Moteur à vapeur à haute tension. Afin d'avoir une très grande puissance sous un volume restreint, surtout pour l'industrie automobile et la navigation aérienne, plusieurs inventeurs ont construit des petites machines très puissantes sous un volume des plus réduits, dans lesquelles la vapeur fonctionne à une tension qui dépasse parfois 50 atmosphères. Naturellement la construction de ces machines est des plus délicates, la pression détériorant rapidement le mécanisme, pour lequel tous les lubréfiants ordinaires sont inemployables, étant volatilisés par la haute température de la vapeur surchauffée.

MOTHE (LA), bourg [illegible] à 61 kilom. de Bordeaux, dans la commune de Biganos, sur la Leyre, tributaire du bassin d'Arcachon ; 800 hab. Ch. de f. Midi. Exploitation des forêts de pins.

MOTHE (LA), site de la Haute-Marne (comm. d'Outremécourt [arrond. et à 15 kilom. de Neufchâteau]. C'est une colline de 512 mètres d'altitude, dominant la rive droite du Mouzon, et qui porte les ruines très intéressantes d'une importante ville, détruite après trois sièges mémorables, par les troupes françaises en 1634, 1643 et 1645. Bâtie dans une situation très forte, et datant probablement de l'époque romaine, elle porta au moyen âge les noms d'Hilairemont ou Aillermont, et fut une des principales forteresses des comtes de Bar. Le dernier siège de la ville fut dirigé par un favori de Mazarin, Magalloti, qui fut tué devant les murs de la ville. Mais celle-ci, malgré la défense héroïque de Clicquot pour le compte de Charles V de Lorraine, dut se rendre à Villeroi, et fut [illegible].

MOTIEN-LING ou **MUOTIEN-LINE**, localité de la Chine septentrionale (prov. de Mandchourie), à l'entrée d'un défilé qui traverse l'arête centrale de la péninsule du Kouang-Toung. Le 31 juillet 1904, vif combat dans lequel l'armée japonaise de Kuroki repoussa le corps russe du général Keller, qui fut tué pendant le combat.

MÔTIERS, comm. de Suisse (cant. de Neuchâtel [distr. du Val-Travers]), sur l'Areuse, tributaire du lac de Neuchâtel ; 1.100 hab. Culture de l'absinthe ; distilleries ; horlogerie. [illegible] J.-J. Rousseau y séjourna.

MOTO-GODILLE [illegible] [illegible]

M[illegible]

de ses extrémités et le moteur à l'autre. L'ensemble de l'appareil une fois installé sur le bateau rappelle un peu la forme d'une godille, d'où son nom.)

MOTONO (Itchiro), diplomate japonais, né vers 1861. Envoyé en France en 1874, il suivit les cours du lycée Saint-Louis à Paris. En 1876, il retourna au Japon et y ter[illegible] et y resta jusqu'en 1889, pour y passer ses examens de licence et de doctorat. A son retour au Japon, en 1899, il entra dans la carrière diplomatique. Pendant la guerre de Chine, il remplit une mission des plus délicates en Corée et, en 1897, il fut nommé premier secrétaire d'ambassade en Russie, où il resta deux ans. En 1899, il représenta le Japon en Belgique, et il fut envoyé comme deuxième délégué à la conférence de La Haye. Parti en congé au Japon en 1901, il fut nommé ministre à Paris en 1902 et à Saint-Pétersbourg en 1906. Pendant son séjour en France, il s'est constamment préoccupé de favoriser l'en[illegible].

MOTTE [illegible]

MOTTE-LES-BAINS [illegible] nérales (le Puis et la Dame) thermales, chlorurées sodiques. Altitude : 600 mètres.

***MOTU PROPRIO** sur la musique sacrée, rendu par le pape Pie X [illegible].

MOUDJOUR, bourg de la Turquie d'Asie ou Anatolie (prov. d'Angora [distr. de Kirchehir]), sur une petite rivière [illegible] de tapis, étoffes en poil de chèvre.

MOUDOURLU [illegible] 2.500 hab. Fabrication de tapis.

MOUGEOT (Léon-Paul-Gabriel), homme politique français, [illegible] cat au barreau de Langres (1881), conseiller municipal de cette ville (1884), maire de Langres (1888-1890), il fut élu [illegible] en 1898, 1902, et 1906. Il fut membre de la commission du budget et secrétaire de la Chambre (1896 à 1898). Le 5 juillet 1898, il entrait dans le cabinet Brisson comme sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, fonctions qu'il garda dans le cabinet Dupuy (4 nov. 1898), et dans le [illegible] Waldeck-Rousseau [illegible] le cabinet Combes (7 juin 1902-14 janv. 1905), il fut pourvu du portefeuille de l'agriculture, et se montra nettement protectionniste (1903).

MOUGEOTTE [illegible] lettres privée, dont l'initiative est due à Mougeot, sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes dans le cabinet Waldeck-Rousseau (1899), et que tout propriétaire de maison, tout négociant, peut installer à sa porte, avec la faculté non seulement d'y recevoir son courrier, mais encore d'y jeter sa correspondance, qui sera recueillie par les facteurs aux heures des levées ordinaires. (D. du 31 juill. 1899.)

M[illegible]

***MOUILLETTE** n. f. — Télégr. sans fil. Languette de métal plongeant dans le godet à mercure de l'interrupteur oscillant et servant à fermer le contact sur le courant principal allant à la bobine.

— ENCYCL. La *mouillette* de l'interrupteur oscillant système Ducretet est une simple aiguille de moins de 1 millimètre de diamètre plongeant dans un godet à mercure. On recouvre le mercure d'une couche de pétrole, pour que celui-ci absorbe les petites étincelles qui peuvent se produire et pour préserver, autant que faire se peut, le mercure de l'oxydation.

La mouillette ordinaire se compose de deux petites feuilles de clinquant, l'une de 2 centimètres 1/2 de large et de 3 à 4 de hauteur, à la partie inférieure de laquelle se trouve une languette de 1 centimètre de largeur et de 5 à 6 centimètres de hauteur. C'est cette partie qui plonge dans le mercure à chaque attraction de l'électro-aimant de l'interrupteur oscillant.

C'est la mouillette, par ses multiples ouvertures et fermetures du [illegible]

M[illegible]

MOUKDEN [illegible] Mandchourie (23 février — 10 mars 1905). Depuis les sanglantes et indécises journées du Cha-Ho et de Sandepou, les armées russes et japonaises avaient conservé leur situation respective ; mais l'équilibre se trouva rompu, au profit des Japonais, par la mise en action de deux armées nouvelles : celle de Kawamoura, composée surtout de troupes de réserves, et celle de Nogi, que la reddition de Port-Arthur rendait disponible. D'autre part Kouropatkine se décidait, tardivement, à l'offensive, et, apprenant la présence, sur sa gauche, de l'armée de Kawamoura, disposait de ce côté, vers Fouchoun, une partie importante de ses réserves. Cette manœuvre servait à merveille les plans japonais ; l'état-major d'Oyama, en effet, faisait à ce moment même exécuter un large mouvement tournant par l'O., à travers les plaines du Liao-Ho, et les troupes éprouvées de Nogi étaient chargées de l'exécution de cette diversion, qui les menait jusqu'à Sin-Min-Ting. A ce moment, elles obliquaient pour marcher face à l'E., vers la voie ferrée Moukden-Tiéling. Quant au front des trois armées russes, il se développait sur une longueur de 70 kilom., pour une profondeur de 8 à 10. La 1re armée (Linévitch) constituait la gauche russe, entre Gastouline et la colline Poutilof ; la 2e (Kaulbars) formait la droite ; au centre étaient les corps de Bilderling.

Le premier acte de la lutte fut l'attaque par K[illegible] de la gauche russe. Les Japonais, lancés à travers la masse montagneuse le Da[illegible], furent vainqueurs à [illegible]toulme et à Ban[illegible], [illegible] leurs [illegible] dès le 28 février, étaient entravés par l'entrée en ligne des réserves russes. Au centre, où les deux armées de Nodzu et d'Oku d'une part, et de Bilderling de l'autre, étaient formidablement retranchées, la bataille se borna à une terrible canonnade sans résultat décisif ; mais pendant ce temps l'armée de Nogi, dont la marche avait été opérée dans un merveilleux secret, venait [illegible] dès le 6 mars, la gauche d'Oku, refoulant l'armée de Kaulbars. Devant l'imminence du mouvement tournant qui menaçait de le couper de la voie ferrée, Kouropatkine donnait le 8 mars l'ordre de la retraite. Celle-ci s'opérait dans le plus grand désordre, quelques batteries japonaises ayant réussi à percer le centre russe et à s'installer à bonne portée des convois. Seule l'armée de Linévitch réussit à regagner en bon ordre Tiéling, centre de ralliement de l'armée. Les Russes avaient perdu 15.000 hommes tués, 55.000 blessés et plus de 20.000 prisonniers, avec 22 canons. Les pertes des Japonais s'élevaient à 60.000 hommes environ.



Plan de la bataille de Moukden.

MOULAÏ-HASSAN, sultan du Maroc (1873-189[illegible]), [illegible] mort en 1894. Il était fils de Moulaï Mohammed, à qui il succéda, bien qu'il ne fût pas l'aîné des fils de ce souverain. Il était khalifa dans le Sous, quand il fut acclamé comme sultan en 1873. Tantôt en guerre contre les tribus révoltées, tantôt en campagne pour recouvrer les impôts, il ne s'en occupa pas moins du gouvernement, dont il tint à avoir la direction à lui seul. Il installa des caïds dans des contrées qui jouissaient jusque-là de l'indépendance, notamment chez les Aït-Izdig, les Aït-Youssi, les Beni-Mtir, les Beni-Mguild, et mit une garnison permanente à Taroudant, capitale du Sous.

Sous son règne, des conflits armés éclatèrent entre les Rifains et les Espagnols, dans les environs de Melilla. L'Espagne ayant mobilisé 25.000 hommes, Moulaï-Hassan se décida à conclure avec le maréchal Martinez Campos, envoyé en mission à Merrakech, un accord aux termes duquel le Maroc s'engagea à payer à l'Espagne une indemnité de guerre de 20 millions de pesetas.

Le prestige et la piété de Moulaï-Hassan complétèrent l'œuvre politique à laquelle ce souverain se donna entièrement. Il mourut au cours d'une expédition chez les Zemmour du Sud (pays du Tadla). Son neuvième fils, qui n'avait que treize ans, lui succéda, sur sa désignation, sous le nom d'Abd-el-Aziz. V. ce nom.

Moulaï Hassan

***MOULE** n. f. *Empoisonnement par les moules*. V. MYTILOTOXINE.

***MOULEY** ou **MULEY** (de l'arabe *Moulay*, mon maître). — S'écrit aussi MOULAÏ.

MOULIÉRAT (Jean), chanteur français, né à Vers (Lot) en 1855. Il entra au Conservatoire en 1874, en sortit en 1879 avec les premiers prix d'opéra-comique, chant et opéra. Il débuta à la salle Favart en 1879 dans *Lalla-Roukh* (rôle de Noureddin). Bon musicien, conduisant à merveille une voix de ténor chaude et bien timbrée, il chanta ensuite avec beaucoup de talent et de succès tout le répertoire. Il fit toute sa carrière à l'Opéra-Comique. Ses principaux rôles ont été : *Carmen* (don José), *Mignon, Mireille, la Traviata, Richard Cœur de Lion, les Dragons de Villars, Attaque du Moulin, le Domino Noir, le Pré aux Clercs, le Roi d'Ys, Werther, la Flûte enchantée*. Ses principales créations sont : *Plu[illegible], la Nuit de Saint Jean, Joli-Gilles*, etc.

Moulierat.

Moulins (le TRIPTYQUE DE), peinture du *M[illegible] de Moulins* ou *Peintre des Bourbons* (vers 1498), à la cathédrale de Moulins. Le panneau central représente la Vierge, suivant les paroles de l'Apocalypse (XII), vêtue de Soleil, la lune sous les pieds, et couronnée de douze étoiles. Elle est assise et tient sur ses genoux l'enfant nu. Sa robe est bleue et son manteau pourpre. Deux archanges posent une couronne sur sa chevelure. Sur le volet gauche est figuré Pierre II de Bourbon présenté par saint Pierre, et sur le volet droit, Anne de France, fille de Louis XI, à genoux, avec sa fille Suzanne (mariée depuis au connétable de Bourbon), et accompagnée de sainte Anne debout. Lorsque le triptyque est fermé, il représente en grisaille l'Annonciation. Il a figuré en 1904 à l'Exposition [illegible] au pavillon de Marsan. V. MAÎTRE DE MOULINS.


Le triptyque de Moulins.

MOULURATION [illegible]

MOUNA (mot ar.) n. f. Ensemble des vivres offerts par [illegible]

MOUNET [illegible] Mounet-Sully, [illegible] de la Comédie-Française, en 1906, l'autorisation d'aller jouer à l'Odéon le rôle principal de la *Vieillesse de Don Juan*, comédie en vers qu'il avait écrite en collaboration avec Pierre Barbier. — Son frère, JEAN-PAUL **Mounet**, né à Bergerac en 1847, a fait à la Comédie-Française plusieurs créations nouvelles, dans : *les Fossiles, Patrie, Alkestis, le Roi, l'Énigme, le Dédale, le Duel*, etc.

MOUNI (RIO), fleuve côtier de l'Afrique équatoriale, séparant la colonie espagnole du Rio-Mouni et la colonie du Congo français, et se jetant dans l'océan Atlantique, au fond du golfe de Guinée. Il a été exploré en 1900-1901 par une commission franco-espagnole de délimitation, dirigée par Bonnel de Mézières et Jover y Tovar.

***MOURAD-KHAN V** (Méhémet), sultan ottoman, né en 1840. — Il est mort à Constantinople en 1904, après une captivité de vingt-huit ans.

MOURAVIEF ou **MOURAVIEV** (Michel Nicolaevitch), homme d'État russe, né en 1845, mort en 1900. Il était fils du général Nicolas Mouravief. Il embrassa la carrière diplomatique, fut attaché aux ambassades de Paris et de Berlin et ministre de Russie à Copenhague. En 1897, il devint ministre des affaires étrangères. Il s'efforça d'étendre l'influence russe dans l'extrême Orient, obtint de la Chine la cession de Port-Arthur pour une période de vingt-cinq ans. En même temps, il s'efforçait de diminuer les charges militaires, et l'empereur Nicolas II réunissait les représentants des grandes puissances dans la conférence de La Haye (1899). Michel Mouravief était un partisan déclaré de l'alliance franco-russe. C'est durant son ministère que le président Félix Faure alla visiter l'empereur Nicolas à Pétersbourg.

Mouravief

MOURCOURT, comm. de Belgique (prov. de Hainaut arrond. de Tournay), 1.425 h. Cotonnerie.

MOUREK (Vaclav Emanuel), savant tchèque, né en 1846. Il s'est particulièrement occupé des littératures germaniques et est devenu professeur de philologie germanique à l'université tchèque de Prague. Il a publié dans les mémoires de la Société royale des sciences de Prague et dans ceux de l'Académie tchèque un grand nombre de mémoires en tchèque et en allemand sur des questions de littérature ou de philosophie germanique.

MOUROMTSEV (Serge Andréevitch), juriste et homme politique russe, né à Moscou en 1850. Après avoir fait ses études à l'université de sa ville natale, il y fut nommé professeur de droit romain, puis vice-recteur à l'âge de vingt-sept ans. Privé de sa chaire par le gouvernement d'Alexandre III, en 1884, Mouromtsev s'inscrivit au barreau de Moscou et devint rédacteur en chef du « Messager juridique » (Jouriditschesky Viestnik), supprimé en 1892, pour ses tendances libérales, et président de la Société juridique de Moscou, dissoute en 1899 pour les mêmes raisons. Membre de la douma municipale, conseil municipal de Moscou et du zemstvo du gouvernement de Moscou, Mouromtsev fut élu deux fois de suite président du congrès des zemstvos. Le 11 mai 1906, il fut élu président du premier parlement russe, dont l'ouverture avait eu lieu la veille. Les principaux ouvrages scientifiques de Mouromtsev sont : *le Droit civil de l'ancienne Rome ; la Critique du droit romain en Occident ; Qu'est-ce que le dogme du droit ? ; le Droit et la Justice ; De la détermination et des divisions fondamentales du droit*. Le sang froid, le bon sens, la logique de raisonnement, une grande érudition, une grande capacité de travail sont les qualités dominantes de Mouromtsev.


Mouromtsev

***MOUSTIQUE** n. m. — ENCYCL. Entom. Les études menées depuis quelques années avec la méthode scientifique la plus exacte ont complètement renouvelé l'histoire de ces insectes, qui comptent maintenant parmi les animaux les plus nuisibles à l'homme. Les travaux de Théobald, de Lutz, de Bashove, Bancroft, Arribalzaga, etc. (1901 à 1905) ont établi que la piqûre des *moustiques* transporte dans le sang de l'homme les microbes pathogènes de la fièvre jaune, de la malaria et autres fièvres paludéennes, des ulcères phagédéniques ; ils inoculent aussi les embryons des filaires. Et, comme les moustiques résistent facilement aux changements de climat, il arrive que, transportés par les navires, ils apportent en Europe les germes des maladies jusqu'ici propres aux pays chauds.

C'est un moustique maintenant bien connu, le *stegomyia calopus*, qui transporte notamment la fièvre jaune de l'Amérique tropicale dans toutes les régions du globe. La sévère réglementation du service des eaux à Cuba, établie en ces dernières années par le gouvernement des États-Unis, a combattu avec succès le fléau. Comme les larves de tous les moustiques ou cousins vivent dans les eaux stagnantes, on a banni celles-ci des villes, même celles des tonneaux d'arrosage, des bassins des jardins ; on oblige les habitants à recouvrir la surface de l'eau d'une couche de pétrole ; les citernes sont toujours recouvertes, hermétiquement closes, et on en renouvelle le pétrolage tous les quinze jours, etc.

— Hyg. Le conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine a approuvé les conclusions suivantes du rapport de J. Chatin sur les moyens de se débarrasser des *moustiques* :

1° Dès que la présence des moustiques est constatée dans un immeuble, on doit rechercher leurs voies d'accès pour découvrir leurs lieux d'éclosion (eaux stagnantes) ou d'essaimement (caves, égouts, endroits obscurs) ;

2° Surveiller les divers réseaux d'égouts et spécialement les bouches d'égout sous trottoir, ainsi que les canalisations privées ; y éviter toutes stagnation d'eau ; inspecter, chaque semaine, leurs parois, et détruire tout essaim d'insectes, soit par flambage à la torche, soit par badigeonnage à la chaux ;

3° Maintenir en parfait état de propreté les écuries et leurs dépendances, les abords des fosses à purin, des fosses et cabinets d'aisances ; ne jamais y laisser le moindre essaim d'insectes, quels qu'ils soient ;

4° Inspecter les toitures et gouttières ; veiller à ce qu'il ne se forme aucune poche d'eau dans les chéneaux, gouttières, etc. ;

5° Ne placer sur les toits, fenêtres, balcons, ou terrasses aucun récipient contenant de l'eau ou pouvant recevoir l'eau pluviale ;

6° Assurer une énergique ventilation dans les locaux infestés par les moustiques ;

7° Éviter toute stagnation d'eau, toute mare, etc., dans les jardins et cours. Cette prescription devra surtout être observée dans les agglomérations (hôpitaux, casernes, prisons, écoles, etc.) ;

8° Les fontaines, bassins, etc., des promenades publiques devront être vidés et nettoyés au moins une fois par semaine. Dans les pièces d'eau d'une grande surface, les lacs, etc., on devra entretenir de nombreux poissons, spécialement des poissons rouges ou cyprins dorés ;

9° Pour les bassins, tonneaux, etc., situés dans les propriétés privées et dans des quartiers infestés, on se trouvera bien de disposer à la surface de l'eau une couche de pétrole (un gramme environ de pétrole lampant par mètre carré), ou, s'il s'agit d'une pièce d'eau servant à la boisson, une couche d'huile alimentaire (même quantité) ;

10° Dans les quartiers infestés, l'usage de la moustiquaire peut être utilement recommandé aux habitants :

11° Sur les piqûres de moustique, appliquer une goutte de teinture d'iode ou une goutte d'une solution de gaïacol au centième.

MOUTIER en allem. *Münster*, comm. de Suisse (cant. de Berne), ch.-l. de distr. ; sur la Birse, sous-affluent du Rhin par la Sorne ; 3.000 hab. Horlogerie ; verrerie ; poteries. Belles gorges de la Birse.

MOUZAFFER ED-DIN, schah de Perse, né à Téhéran en 1853. Fils de Nasr-ed-Din, il succéda en 1896 à son père, qui l'avait choisi de préférence à son fils aîné. Il s'est montré, comme son père, favorable à la civilisation occidentale et a dû, en conséquence, briser certaines résistances. En 1901, notamment, il vint à bout d'un mouvement révolutionnaire, qui était né à la suite des négociations de son gouvernement avec la Russie, relatives à un emprunt, et de la signature d'un traité pour l'établissement en Perse de succursales de la Banque impériale russe. Plus dangereuses pour lui furent les compétitions des grandes nations (Angleterre, Allemagne, Turquie), qui, pour lutter contre l'influence russe, cherchèrent à acquérir un port sur le golfe Persique. Mais les puissances finirent par se mettre d'accord pour maintenir l'intégrité de la Perse.


Mouzaffer ed-Din.

Le schah fit un voyage en Europe en 1902, visitant la plupart des grandes capitales, notamment Paris et Londres. [illegible] d'inaugurer dans ses Etats un commencement de régime constitutionnel. Il est revenu en France à diverses reprises, principalement pour raisons de santé.

MOYEN-CONGO, [illegible] çais et dépendances ».

— Admin. Le Moyen-Congo comprend tous les territoires limités : par le Gabon et la frontière du Cameroun jusqu'au 7e degré de latitude nord ; par ce parallèle jusqu'à la ligne de partage des eaux entre le bassin du Chari et celui du Congo ; par cette ligne du partage des [illegible] l'enclave du Bangui ; enfin, par la frontière de l'Etat indépendant.

Le Moyen-Congo constitue une colonie jouissant de son autonomie administrative et financière, avec *Brazzaville* pour chef-lieu. Un administrateur en chef fait fonctions de lieutenant-gouverneur, sous l'autorité du commissaire général ; il est assisté d'un *conseil d'administration*, qui se constitue suivant les règles ordinaires en conseil du contentieux.

MPOUAPOUA, ville de l'Afrique orientale allemande (Ousazara), capitale du district du même nom. Ce fut naguère, pour tous les explorateurs partis de Zanzibar pour la traversée de l'Afrique équatoriale où l'on a découvert [illegible] du Tanganyka ou du Victoria Nyanza.

MRKVICKA (Jean), peintre tchèque, né en 1856. En 1881 [illegible] rie). Il est devenu directeur de l'école de dessin de Sofia. Il s'est appliqué à reproduire les types bulgares. A l'Exposition universelle de Paris en 1900, une de ses œuvres, un portrait de feu la princesse Marie-Louise, en costume byzantin, lui valut la médaille d'or.

MSCHENO, bourg d'Austro-Hongrie (Bohême [cercle de Prague]), sur un petit sous-affluent de l'Elbe par la Moldau : 1.000 hab. Eaux minérales froides (9° C.), sulfatées ferrugineuses.

MUCIGÈNE [illegible] adj. Qui engendre le mucus : *Cellule* MUCIGÈNE.

— n. m. Biol. Glycoprotéide élaboré par les cellules caliciformes et en général par les cellules propres du tissu muqueux. (Le mucigène résulte de la transformation destructive d'une partie du cytoplasma de ces cellules ; il reste accumulé dans leur cavité jusqu'au moment de la reprise de l'activité fonctionnelle et, par adjonction d'eau, donne alors naissance à du mucus.)

MUCINASE n. f. Ferment soluble découvert par Roger et Trémolières dans le suc intestinal, et qui jouit de la propriété de coaguler la mucine.

— ENCYCL. La *mucinase* résulte de la destruction des cellules épithéliales de l'intestin ; son action est empêchée par des substances anticoagulantes que renferme la bile. Elle intervient particulièrement pour constituer les fausses membranes [illegible]

MUHLEBERG, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Laupen]), au-dessus de la Sarine, affluent de l'Aar ; [illegible] hab.

MUHLFELD (Lucien), littérateur et critique français, [illegible] cet, il prit la licence ès lettres et la licence en droit et se fit inscrire au barreau. Mais, dès 1888, il faisait de la critique à la « Revue d'art dramatique », et la littérature fut bientôt sa seule occupation. On remarqua ses chroniques et essais à la « Revue blanche », au « Paris », au « Gil Blas », au « Journal », au « Gaulois », etc. En 1898, l'« Echo de Paris » lui confia la critique dramatique, où sa verve [illegible] tandis que l'imprévu et l'acerbité de ses jugements le faisaient quelque peu redouter. Il a donné à la scène (Odéon, 1897) qu'une comédie en un acte : *Dix ans après*, en collaboration avec Pierre Veber. On a de lui deux livres de critique : *la Fin d'un art* (1890) [il s'agit de l'art drama[illegible] *lettrés et divers illettrés contemporains* (1897) ; et trois romans, qui valent par l'observation et le style : *le Mauvais Désir* (1898) ; *la Carrière d'André Tourette* (1900) ; et *l'As*[illegible]

MUHLINGHAUSEN, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. d'Arnsberg, cercle de Schevelm]) ; 3.208 hab. Fabrication de quincaillerie, fonderie de fer.

MUKA (Ernest), philologue slave, né en 1854 dans la Haute-Lusace. Il a enseigné dans divers gymnases de Saxe ; il s'est particulièrement occupé de la littérature populaire des Serbes de Lusace, à laquelle il a consacré plusieurs écrits, soit en allemand, soit dans sa langue [illegible] consacré à cette nation.

MULLENBACH (Ernest), écrivain allemand, né à Cologne en 1862, mort à Pappelsdorf, près Bonn, en 1901. Il [illegible] sité de Bonn, fut, de 1885 à 1893, rédacteur à la « Gazette de Bonn », puis s'adonna complètement à la littérature et se fixa à Pappelsdorf. Il a publié des recueils de poésies, de nouvelles et d'études de mœurs, et des romans qui lui ont acquis de la célébrité. Citons : *Poésies* (1894) ; *Gens bizarres*, récits et esquisses (1895) ; *A l'écart, Du côté du soleil*, récits (1896) ; tous ces ouvrages ont paru sous le pseudonyme ERNEST LENBACH. Sous son nom, il a publié : [illegible] *linat* (1898) ; *les Siebold de Lyskirchen* (1899) ; *Ange gardien* [illegible] *dite et autres nouvelles* (1902). En collaboration avec sa femme UTE Müllenbach, [illegible] *Jeunes mariés*, [illegible]

MULLER (Edouard [illegible]), administrateur prussien, né à Mulden [illegible] fit une brillante carrière dans l'administration prussienne, devint en 18[illegible] (gouverneur) de la Prusse-Rhénane, sut maintenir l'ordre [illegible] annexé alors à la Prusse, il y établit une administration prussienne, puis devint en 1868 président supérieur de la [illegible] président supérieur et gouverneur civil, avec des pou[illegible] mettant partout des fonctionnaires prussiens, força en [illegible] le pays, sur lequel il fit peser un régime de terreur. De[illegible] 1879, par le feld-maréchal de Manteuffel.

MULLER (Paul), sculpteur allemand, né en 1821, mort [illegible] le monument du *duc Christophe de Wurtemberg*, sur la place du Château, à Stuttgart ; le groupe du *duc Eberhard*, dans le parc du château et la statue de *Gœthe* à la Haute école technique de la même ville, autant d'œuvres très appréciées en Allemagne.

MULLER (Iwan), philologue allemand, né à Wunsie[illegible] fesseur de philologie classique à l'université (1864), qu'il [illegible] 2e édit. 1893). Il est, en outre, rédacteur des *Acta semi*[illegible] de Bursian. On lui doit une édition critique du *De placitis Hippocratis et Platonis* de Galien, et de nouvelles éditions [illegible]

MULLER [illegible]

MULLER (Lucien), philologue allemand, né à Merseburg en 1836, mort à Pétersbourg en 1898. Il se fit habiliter à Bonn en 1867 et devint en 1870 professeur ordinaire de langue et littérature latines à l'Institut historique et philologique de Saint-Pétersbourg. Il fut nommé en outre (1873) professeur des langues grecque et latine à l'Académie catholique romaine de cette ville, et, en 1878, profes[illegible] *poetarum latinorum præter Plautum et Terentium libri VII* [illegible] *cimens* (1885). On lui doit, en outre, une série d'éditions [illegible] *et Epîtres*, avec notes (1891-1893), des éditions d'Ovide (partielles), Catulle, Tibulle, Properce, Rutilius, Lucilius, Phèdre, Nonius Marcellus, etc. ; une *Histoire de la philologie classique des Pays-Bas* (1869) ; une biographie *Friedrich Ritsch* (1877) ; etc.

MULLER (David Henri), orientaliste autrichien, né à Buczacz (Galicie) en 1846. Il étudia à Vienne, Leipzig, Strasbourg et Berlin, et devint en 1885 professeur à l'université de Vienne. Il est directeur de l'Institut oriental de cette ville. Ses principales publications sont : *les Villes fortifiées et les châteaux de l'Arabie méridionale* (1879-1881) ; *Monuments sabéens* (en collaboration avec Mordtmann, [illegible] *gues sémitiques* (1884) ; *l'Inscription cunéiforme d'Aschrut-Darga* (1886-1887) ; *Pour servir à l'histoire des sifflantes* [illegible] *chirli* (1893) ; etc.

MULLER [illegible] en 1848, mort à Halle en 1892. Il fit ses études à Halle et à Leipzig, fut professeur de gymnase, se fit habiliter à Halle (1870), fut nommé en 1874 professeur extraordinaire, fut appelé à Kœnigsberg en 1882 comme professeur ordinaire, et revint en 1890 à Halle avec le même titre. Il a publié l'*Orientalische Bibliographie* (1888-1892) ; *Catalogue de la bibliothèque de la Société orientale allemande* (1880-1881) ; *Grammaire hébraïque scolaire* (1878) ; une re[illegible] *en Occident* (dans l'*Histoire générale* d'Oncken, 1885-1887) ; une traduction des *Proverbes* pour les *Livres saints de l'Ancien Testament* publiés par Haupt (1893 et suiv.) ; etc.

MULLER (Edouard), homme d'Etat suisse, né à Dresde en 1848. Fils d'un pasteur protestant, il fut reçu docteur en droit en 1872 et devint avocat à Berne en 1874. La même année, il fut nommé président du tribunal de Berne. Trois ans plus tard, il renonça à la magistrature pour se consacrer au barreau. Il fut élu membre du Grand Conseil de Berne en 1882 et en devint président en 1885. Elu membre du Conseil national en 1884, il fut chargé, en 1885, d'instruire contre les anarchistes en qualité de procureur général. Il devint maire de Berne en 1888. Sa carrière militaire fut très rapide et il fut nommé colonel divisionnaire en [illegible] du Conseil fédéral en remplacement de Schenk, décédé, et prit le département de la justice et [illegible] partement militaire quand, en décembre 1898, il fut appelé à la présidence de la Confédération [illegible] sidence du Conseil fédéral pour 1906, ce qui le désigne, selon l'usage, pour occuper de nouveau la présidence en 1907. Il appartient au parti radical.

MULLER [illegible] l'épithélium péritonéal qui, chez l'embryon, forment plus tard les organes génitaux de la femme et qui s'atrophient au contraire quand l'embryon évolue vers le sexe mâle. ‖ *Fibres radiées de Muller*, Cellules de la rétine qui servent [illegible]

[illegible] litre d'eau.)

MULLER-STRUBING (Hermann), philologue et cri[illegible] Londres en 1893. Il était le frère de la romancière Louise Muhlbach. Il étudia le droit à Berlin et à Heidelberg, fut impliqué comme prétendu meneur dans l'attentat de Francfort (3 avril 1833), condamné à mort, puis gracié (1835) et remis en liberté en 1840. Il vécut à Berlin, en [illegible] travaux littéraires. On lui doit des études de littérature [illegible] critique de Vitruve (1867).

MULLHEIM, [illegible] [distr. de Steckborn]), non loin de la Thur ; 1.500 hab. Elevage ; fromagerie, fabrique de toile de coton.

MULSEN, grand district de fabriques d'Allemagne (roy. de Saxe [cercle de Zwickau]), dont les localités les plus importantes sont Mulsen Sankt-Jakob, 3.883 hab. ; et Mulsen Sankt-Niklas, 3.110 hab.

MULTATULI [illegible] Douwes). V. au t. III.

MULTIMILLIONNAIRE [illegible] *ont eu de pénibles débuts.*

MULTITUBULAIRE [illegible] adj. Méc. *Chaudière multitubulaire*, Type de chaudières à vapeur dans lesquelles la multiplicité des tubes et les formes particulières qu'ils possèdent permettent d'obtenir rapidement une pression considérable. (Les principaux types sont les chaudières Belleville, Niclausse, Normand, du Temple, etc. V. CHAUDIÈRE, au t. II.)

MUMLISWIL-RAMISWIL, comm. de Suisse (cant. de [illegible]

MUN [illegible] longue maladie le tint éloigné de la tribune. Cependant il combattit par ses votes la politique des cabinets Combes et Rouvier. Le 6 mai 1906, le comte de Mun a été réélu, sans concurrent, député de la 2e circonscription de Morlaix. Il est un des membres les plus actifs du comité de la section française de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs. Il a encore publié : [illegible]

MUNCHENBUCHSEE, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Fraubrunnen]) ; 1.300 hab. Fromageries.

MUNCHENSTEIN ou **MŒNCHENSTEIN**, comm. de Suisse (cant. de Bâle-Campagne [distr. d'Arlesheim]), sur la Birse tributaire du Rhin ; 2.000 hab. Viticulture, four à chaux, ciment, produits chimiques.

MUNCKER (François), historien allemand, né à Bayreuth en 1855. Il étudia les lettres à l'université de Munich, y fut chargé d'un cours de littérature allemande en 1879, nommé professeur en 1890 et membre de l'Académie royale des sciences en 1901. Il a publié, entre autres, quelques ouvrages très importants sur la littérature allemande moderne : *les Relations personnelles et littéraires* [illegible] (1883) ; *Klopstock. Histoire de sa vie et de ses œuvres* (1888 ; [illegible] *quelques poètes de la littérature allemande moderne* (1902) ; *l'Epopée française* Joufrois (1880, avec Charles Hofmann) ; *Correspondance de Lessing* (1904 et suiv.). Il a publié des éditions critiques des œuvres de Lessing, Klopstock, Wieland, etc. Citons aussi : *Etudes d'histoire de la littérature moderne* (1897 et suiv.).

MUNCKSWALM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Audenarde]) ; 1.330 hab.

MUNIER-CHALMAS (Ernest), né à Tournus en 1842, mort à Aix-les-Bains en 1903. Entré comme préparateur du cours de géologie en 1864, il devint sous-directeur du laboratoire des recherches géologiques de la faculté des sciences de Paris en 1879, maître de conférences de géologie à l'Ecole normale en 1882, professeur de géologie à la faculté des sciences de Paris en 1891, directeur d'études pour la géologie à l'Ecole des hautes études. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1903.

Munier-Chalmas a été l'organisateur à la nouvelle Sorbonne du laboratoire de géologie, qu'il a divisé en trois services : stratigraphie, paléontologie, pétrographie. Depuis 1862, il a publié environ 150 mémoires (principalement dans le « Bulletin de la Société géologique » et dans le « Bulletin du service de la carte géologique ») sur la paléontologie et la stratigraphie, auxquelles il a apporté d'importantes contributions. Ses travaux sur l'océanographie et la tectonique, en particulier sur la direction des courants [illegible] ont donné l'explication de beaucoup de faits restés jusque-là d'une interprétation difficile. La pétrographie et la minéralogie lui doivent aussi de notables acquisitions.

MUNSINGEN, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. [illegible] Cultures des céréales, prairies artificielles.

MUNSTERBILSEN, comm. de Belgique (prov. de Lim[illegible]

MUNTHE [illegible] à l'académie de Dusseldorf, puis a fait des voyages d'études en France, en Hollande et en Italie. Il rapporta de ces voyages de fort nombreuses études de paysages, que se disputèrent les amateurs de tous les pays. Les sites attristés, déserts, vus à la lumière avare d'un soleil

voilé de brume sont les sujets qu'il affectionna et qu'il rendit avec une émotion pénétrante et juste. On a vu de Munthe, à l'Exposition universelle de 1878 (Paris), *Paysage d'automne, Paysage d'hiver*, et, en 1889, *Soir à Fagedal*.

***Müntz** (Eugène), historien d'art français, né à Soultz-sous-Forêts (Bas-Rhin) en 1845. — Il est mort à Paris en 1902. Il venait de terminer le *Musée d'art*, précis de l'histoire des beaux-arts, publié sous sa direction.

Müntz

Muralto, comm. de Suisse (cant. du Tessin, distr. de Locarno), sur la Ramogna et le lac Majeur. 1.500 hab. Station climatique.

***Murat** (Joachim-Joseph-André, comte), homme politique français, né à Paris en 1828. — Il est mort à Labastide-Murat (Lot) en 1904.

Murat (prince Joachim-Napoléon), général français, né à Bordentown (Etats-Unis) en 1834, mort au château de Chambly (Oise) en 1901. Petit-fils du roi Murat, fils du prince Lucien, qui fut sénateur sous l'Empire, il suivit son père en France après la révolution de 1848, s'engagea dans la cavalerie en avril 1852, et fut promu sous-lieutenant en 1853, capitaine en 1859, colonel en 1866, général de brigade en juillet 1870. Aide de camp de Napoléon III pendant la guerre d'Italie, il commanda à partir de 1866 le régiment des guides et fut mis en disponibilité après la guerre de 1870. Rayé des cadres de l'armée en vertu de la loi du 22 juin 1886 sur les membres des familles ayant régné en France, le prince Murat se pourvut devant le conseil d'Etat, qui lui donna gain de cause. Il fut réintégré dans les cadres, mais mis en disponibilité. Il avait épousé en premières noces la princesse de Wagram (1851) et en secondes noces la baronne Lydie Hainguerlot (1874). Il laissait de son premier mariage deux filles et un fils, le prince Joachim Murat, né en 1856.

Murchison, district minier de l'Australie (Australie occidentale), tirant son nom du fleuve Murchison qui se jette dans l'océan Indien (baie de Gantheaume). Extraction de l'or.

Murgenthal, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Zofingue]), au confluent de la Murg et de l'Aar; 1.900 hab. Fromagerie. Tricotage mécanique, vannerie.

Muri, comm. de Suisse (cant. d'Argovie et ch.-l. de district); 2.000 hab.; fromagerie. — Comm. du cant. et du distr. de Berne, sur l'Aar; 1.350 hab.; château où résida le comte d'Artois en 1789.

Murillo Toro (Manuel), président de la république de Colombie, né à Chaparral (Etat de Tolima) en 1816, mort en 1880. Très libéral, il fit, dès la première heure, de l'opposition au gouvernement conservateur du docteur Marquez (1840). Il ne tarda pas à être nommé membre de la Chambre des représentants, puis secrétaire des relations extérieures et des finances. Il ne se départit jamais de son libéralisme, et c'est dans cet esprit qu'il fit supprimer l'esclavage, qu'il réorganisa l'administration financière, et qu'il adoucit les lois pour les délits politiques. Il fut ensuite ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis, et à son retour fut élu président de la République (1864 à 1866). Dans cette haute fonction, il réalisa de grands progrès, particulièrement au point de vue de la construction des chemins de fer. Après l'expiration de son mandat, il devint sénateur, et fut envoyé comme ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis et au Venezuela. Enfin, il fut de nouveau président de 1872 à 1874. C'était un orateur et un écrivain de talent.

Murray (James Augustus Henry), philologue anglais, né à Denholm, près de Hawick (Roxburghshire), en 1837. Il prit ses grades universitaires à Londres et à Oxford. De 1855 à 1885, il enseigna dans différentes écoles et remplit pendant quelque temps (1875-1879) les fonctions d'examinateur adjoint pour la langue et la littérature anglaises à l'université de Londres. Il fut un des fondateurs de la Société archéologique de Hawick (1856). Membre de la Philological Society, de Londres, il en fut le président à deux reprises (1878-1880; 1882-1884). C'est sous les auspices de cette société et sous ceux de l'Oxford University Press, qu'il entreprit une œuvre colossale, le *New English Dictionary on historical principles* (1879). Il s'est adjoint comme collaborateurs H. Bradley et W. Craigie. Il a publié un grand nombre d'articles dans les « Transactions » ou mémoires de plusieurs sociétés savantes, et l'article *English Language* de l'Encyclopædia britannica [illegible] *the antiquities of Orkney* (1861); *the Dialect of the Southern Counties of Scotland*, avec une introduction historique et une carte linguistique de l'Ecosse (1873). Il a en outre édité avec des introductions et des éclaircissements [illegible] de Paley (1872-1879), les petits poèmes de Lindsay (1871), [illegible] d'Ecosse (1874), [illegible] Thomas of Erceldoune (1875), etc.

Murren, petite comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. d'Interlaken]), à 1.636 mètres [illegible] mètres au-dessus de la vallée de Lauterbrunnen; 240 hab. Station climatique. Un funiculaire monte de Lauterbrunnen jusqu'à 1.490 mètres (station de Grütschalp) et un chemin de fer électrique le continue jusqu'à Murren.

Mursinskite [illegible] n. f. Substance minérale quadratique, que l'on [illegible]

Muscal ou naï.

Muscal ou **Naï** n. m. [illegible] Roumanie. Les [illegible] de sureau et au nombre de vingt [illegible] en plus ou [illegible] que l'on veut [illegible]

Muse d'André Chenier (la), par Denys Puech. — La Muse, assise sur le sol, vient de ramasser la tête du poète supplicié; elle y appuie ses lèvres, et essuie avec sa chevelure le sang dont elle était souillée. Ce délicat morceau de sculpture figure au musée du Luxembourg.

La Muse d'André Chénier (d'après D. Puech).

***Musée des Arts décoratifs.** — Il a été créé par l'Union centrale des arts décoratifs. (V. dans le *Supplément*, ARTS DÉCORATIFS.) Autrefois installé au palais de l'Industrie, il a été transféré au pavillon de Marsan (entrée rue de Rivoli), en vertu d'une convention votée par la Chambre et promulguée par la loi du 12 novembre 1897, sous la condition que l'Union centrale consacrerait aux travaux d'aménagement des locaux une somme de 1.600.000 francs, afin d'y installer les collections qu'elle a réunies et celles qu'elle réunira à l'avenir. Locaux et collections devront revenir à l'Etat après une période de quinze années. Le musée des Arts décoratifs, où furent organisées, à partir de 1902 des expositions partielles : *Arts décoratifs musulmans, Reliures, Primitifs français*, etc., a été définitivement ouvert au public, le 27 mai 1905.

Destiné à relever le goût des arts décoratifs en France, c'est moins un musée d'enseignement qu'une très riche collection d'objets précieux. L'entrée est payante en semaine et gratuite le dimanche. A droite du vestibule se trouve un hall monumental, sur lequel s'ouvrent plusieurs étages de salles et cabinets, où sont classés méthodiquement les objets exposés. Les salles du rez-de-chaussée, sont réservées aux objets mobiliers du temps de l'Empire, de la Restauration, à la céramique française et étrangère au second Empire. Le pavillon de Marsan proprement dit comprend une salle de céramiques dues à Grasset, Chaplet, Delaherche, Doat, Dammouze, Cazin, etc. La salle qui vient ensuite (126) est réservée aux productions de la manufacture de Sèvres, de 1850 à 1900. On entre alors dans le Grand Salon moderne (123), restitution de celui que l'Union Centrale avait installé à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). L'architecture est due à M. G. Hœntschel; les étoffes ont été dessinées par Karbowsky. Les artistes les plus célèbres, les artisans les meilleurs ont contribué à sa décoration. C'est pour le panneau central que A. Besnard a peint l'*Ile heureuse*. Les meubles, signés de Janssen, Hérold, Gaillard, Madeleine et Becker, Majorelle, de Feure, etc., supportent des porcelaines flammées de Chaplet, des grès de Carriès, des émaux de Thesmar, Hirtz, Garnier, Grandhomme, des verreries de Gallé, des pâtes de verre de Cros, *la Paix du foyer*, statuette ivoire, par Dampt. C'est ici qu'est conservé le *Gobelet d'or*, à émaux translucides exécuté par Falize, sur les dessins de Luc-Olivier Merson.

Au premier étage, on peut étudier le gothique français, la Renaissance française, les styles Louis XIII et Louis XIV, Louis XV, le XVIIIe siècle étranger (209). Le balcon de pierre est orné de deux beaux groupes en stuc, de grandeur nature, par Clodion : *Trois femmes tenant des corbeilles de fleurs au-dessus de leur tête*. D'autres salles du musée sont consacrées aux ameublements Louis XVI, aux pièces de ferronnerie, aux objets d'art venant d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, aux précieuses collections d'étoffes françaises et italiennes, dont les premiers échantillons remontent au moyen âge, aux objets de l'extrême Orient. Le musée des Arts décoratifs s'est enrichi au moyen d'achats et surtout de dons et de legs, parfois très importants.

L'architecte du musée est Redon; Lorain a été chargé de l'aménagement de détail sous la direction du conservateur L. Metman, assisté de G. Maciet et R. Kœchlin.

Le musée des Arts décoratifs a admis aussi le principe des prêts.

Musée des collections d'art de la Ville de Paris. — Ce musée fut organisé à Auteuil dans les magasins de la ville, rue La Fontaine, jusqu'en 1894, époque à laquelle les collections de la ville ont été installées dans le pavillon des Champs-Elysées, qui, lors de l'Exposition universelle de 1878, avait renfermé, au Champ-de-Mars, l'exposition spéciale de la Ville de Paris. Le musée resta ouvert jusqu'au moment où les premiers travaux de l'Exposition de 1900 nécessitèrent sa démolition et obligèrent le service des Beaux-Arts à emmagasiner de nouveau les collections dans les magasins d'Auteuil, d'où elles furent rapportées au Petit Palais, devenu propriété de la Ville de Paris sous le nom de « Palais des beaux-arts ». Aux termes d'une délibération du conseil municipal du 5 juillet 1901, cet édifice est appelé à renfermer les œuvres d'art appartenant à la Ville de Paris, qui seront choisies par une commission spéciale composée de la 4e commission du conseil municipal et de 8 artistes désignés par le préfet. La même délibération prévoit que des expositions rétrospectives ou autres pourront être organisées dans le Palais des beaux-arts, soit par la Ville de Paris, soit par des particuliers, après délibérations du conseil municipal prises sur le rapport de la 4e commission.

***Musée pédagogique.** — Le musée pédagogique a été réorganisé par un décret du 31 mars 1903 qui lui a adjoint l'office d'informations et d'études créé en 1901 au ministère de l'instruction publique. Il a reçu à cette occasion le nom de *Musée pédagogique, Bibliothèque, Office et Musée de l'enseignement public* et a cessé d'être théoriquement primaire pour s'intéresser désormais à tous les degrés de l'enseignement public. La direction en a été confiée à Ch.-V. Langlois, professeur à la Sorbonne. L'établissement comprend trois départements, deux services auxiliaires et des cours :

1° La *bibliothèque*, qui contient 72.000 volumes ou pièces. Elle est ouverte aux personnes pourvues d'une licence ou du brevet supérieur ou à celles qui n'ayant pas ces titres peuvent justifier qu'elles s'occupent d'un travail de pédagogie. Depuis 1905, ses bibliothécaires ont fait imprimer des catalogues des collections spéciales qui s'y trouvent : *Catalogue des publications relatives à l'enseignement, faits* [illegible] *Documents et monographies sur l'histoire d'établissements français d'enseignement secondaire*; catalogue des manuscrits; catalogue du fonds général (rubrique physique, rubrique art);

2° *Le musée*, qui est ouvert le jeudi. Il comprend des salles de travaux de maîtres et d'élèves français et étrangers, de géographie, d'histoire naturelle, d'instruments de physique français et étrangers, de plans d'écoles, d'hygiène, une exposition permanente de dessins de tous les établissements scolaires, une exposition des éditeurs français, une salle de décoration scolaire, une salle où sont réunies les estampes représentant la vie scolaire depuis le moyen âge, une salle de plâtre, où l'on est admis à travailler, une exposition de travaux de couture et de travaux d'école maternelle, à laquelle est jointe une curieuse collection de poupées costumées, réunies par Mlle Kœnig. Une commission spéciale composée d'universitaires détermine l'admission des objets présentés par les auteurs. Au musée est annexé depuis 1896 un service de projections lumineuses, qui adresse gratuitement et en franchise postale des boîtes de 25 vues, accompagnées d'une notice, aux conférenciers de l'instruction publique, de l'armée et de la marine. Depuis 1904 il existe un service spécial de projections pour permettre aux professeurs des lycées de Paris d'illustrer leurs leçons de géographie, d'histoire et d'histoire naturelle (catalogue spécial).

3° L'*office d'informations et d'études*, chargé de classer les documents officiels et les autres publications de nature à faire connaître la législation et l'administration de l'instruction publique en France et à l'étranger. Il est l'intermédiaire officiel entre les ministères de l'instruction publique français et étrangers pour la présentation des professeurs français dans les lycées et collèges de l'étranger et réciproquement. Il a publié diverses enquêtes sur l'enseignement : *l'Enseignement des langues anciennes et modernes dans l'enseignement secondaire des garçons en Allemagne* par H. Bornecque; *la Préparation professionnelle de l'enseignement secondaire*, par Ch. Langlois; *les Traitements des instituteurs à l'étranger*, par Friedel; *le Régime de l'enseignement supérieur des lettres*, par Seignobos;

4° L'*office des œuvres auxiliaires et complémentaires de l'école*, qui centralise tous les documents relatifs à ces œuvres, et qui a publié : *les Œuvres auxiliaires de l'école en France; les Bibliothèques populaires à l'étranger*, par Pellisson;

5° Les *cours*, qui sont de trois sortes : cours de pédagogie, obligatoires pour les candidats au professorat de l'enseignement secondaire; cours de législation et d'administration scolaire pour l'enseignement primaire; conférences contradictoires sur les méthodes d'enseignement secondaire et les intérêts professionnels, dont deux fascicules ont déjà paru.

MUSIC-HALL (formé des deux mots angl. *music*, musique, et *hall*, salle) n. m. Nom donné aux cafés-concerts et aux établissements pourvus d'un orchestre. ‖ Pl. *Des* MUSIC-HALLS.

***MUSIQUE** n. f. — Encycl. *Musique sacrée*. Par un *motu proprio*, daté du 23 novembre 1903, et qui a eu beaucoup de retentissement, le pape Pie X a porté un certain nombre de règles sur l'exécution de la musique dans les églises, durant les offices liturgiques. Voici l'analyse de ce document.

Le pape déclare d'abord imposer comme une loi obligatoire pour tous les fidèles le règlement qu'il édicte et où il veut que l'on voie « le code juridique de la musique sacrée ». Puis il dit qu'il « faut largement restaurer, dans les fonctions du culte, l'antique chant grégorien traditionnel » ; on devra restaurer aussi, là où les moyens ne font pas défaut, « la polyphonie classique, spécialement celle de l'école romaine », portée à sa perfection par Palestrina. Mais la musique plus moderne est également admise dans l'église, pourvu que les compositions ne rappellent pas les morceaux profanes, ni par des réminiscences, ni par leurs formes extérieures. Le style théâtral, qui fut très en vogue, surtout en Italie, doit être banni. Quant au texte, il est défendu de chanter en langue vulgaire « dans les cérémonies liturgiques solennelles ». En outre les textes latins liturgiques ne seront pas remplacés par d'autres textes latins; l'ordre n'en sera pas changé; on ne les mutilera pas, on ne les défigurera pas par des transpositions de mots ou des répétitions indues. Durant les vêpres, le pape tolère les faux-bourdons et même parfois les psaumes entièrement exécutés en musique; mais les hymnes doivent garder leur forme traditionnelle. « Il n'est donc pas permis de composer par exemple le *Tantum ergo*, de manière que la première strophe forme une romance, une cavatine, un adagio, et le *Genitori*, un allegro. » Dans l'exécution, on ne condamne pas tout solo; mais « jamais une voix unique ne doit prédominer de telle sorte que la plus grande partie du texte liturgique soit exécutée de cette manière ». Ne figureront, dans le chœur, ni des femmes ni des hommes qui ne seraient pas « d'une piété connue et d'une vie probe ». En ce qui concerne les instruments de musique, l'orgue est admis, et aussi, avec la permission de l'évêque du diocèse, d'autres instruments, mais jamais le piano, ni le tambour, ni la grosse caisse, ni les cymbales, ni les clochettes, ni les autres instruments de ce genre. Les instruments quels qu'ils soient doivent soutenir le chant, jamais ils ne doivent le dominer : pas de longs préludes, pas d'interruption du chant, pas de morceaux d'intermède. Le souverain pontife recommande enfin vivement, dans les grands séminaires, l'étude du chant grégorien et de la musique sacrée.

Tel est, dans ses principales prescriptions, le *motu proprio* pontifical. Mais ces prescriptions ne paraissent pas avoir été observées dans toutes les églises. Certains adoucissements ont même été apportés par l'autorité qui les a édictées. Ainsi, dès le mois de janvier 1904, une note du cardinal préfet de la congrégation des Rites, adressée *urbi et orbi*, a déclaré que l'on pouvait conserver les chants actuellement en usage dans les églises, jusqu'à ce qu'on les remplace par le chant grégorien.

MUSITE n. f. Fluocarbonate naturel de cérium, lanthane, didyme et chaux.

Muskoka-et-Parry-Sound, comté du Canada (prov. d'Ontario), sur la baie Georgienne, grand golfe du lac Huron. 11.400 kilom. carr. Près de 34.000 hab. Ch.-l. *Bracebridge*.

Mussafia (Adolphe), philologue autrichien, né à Spalato (Dalmatie) en 1835, mort à Florence en 1905. Elève,

puis professeur à [illegible] la langue italienne [illegible] de l'académie de Vienne [illegible] inscriptions et belles-lettres [illegible] Ses [illegible] allemand et en italien [illegible] « Comptes rendus de l'Académie impériale des sciences », de Vienne, ont porté surtout sur les dialectes italiens et sur le [illegible]

MUSSET [illegible] chez les malades atteints d'insuffisance aortique, parce que Musset aurait été le premier à constater ce signe sur lui-même. Sobrazès l'a étendu au pied libre quand on croise une jambe sur l'autre ; mais, dans ce cas, ce signe traduit plutôt l'hypotension que l'insuffisance aortique; il [illegible]

Musset [illegible]

Musset [illegible] par Antonin Mercié, inauguré à Paris le 24 février 1906, sur la place [illegible] l'angle de la galerie [illegible] des *Nuits*, défaillant, semble près de succomber à la douleur, [illegible] que sorte, sur le banc où il s'est assis. Derrière lui, une figure volante, légèrement drapée, la muse du poète, le ranime de la parole et d'un geste vague, qui semble lui montrer l'avenir [illegible]

[illegible] (Monument d'Alfred de Musset.)

MUSTAPHA, comm. d'Algérie, [illegible] 3 kilom. d'Alger, dont [illegible] la côte de la Méditerranée et MUSTAPHA SUPÉRIEUR, bâti au flanc des collines, et où se trouve le palais du gouverneur de l'Algérie.

MUSTÉLIN n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionidés, [illegible] des charançons nouveaux de Madagascar, voisins des ischnotrachelus. (Le *mustelinus Perrieri*, est le type du genre.)

MUTATION [illegible] signe les variations brusques qui aboutissent à la formation d'espèces ou de sous-espèces nouvelles.

ENCYCL. L'exemple le plus célèbre de *mutation* [illegible] par de Vries [illegible] d'œnothera observés pendant dix ans, de Vries en a [illegible] et qui se différenciaient si bien du type primitif qu'on était en droit de leur donner la valeur systématique de sous-espèces. De Vries en concluait qu'il est possible que les espèces aient apparu, non par modifications lentes et insensibles, comme le croyaient Lamarck et Darwin, mais par mutations brusques et définitives d'un coup.

MUTHER (Richard), historien d'art allemand, né à Ohrdruf (Saxe-Cobourg) en 1860. Il fut chargé d'un cours d'histoire de l'art à l'université de Munich en 1883, nommé conservateur du cabinet des estampes en 1885, et devint en 1895 professeur d'histoire de l'art à Breslau. Parmi ses nombreux ouvrages, il faut citer : [illegible] (1899-1902); *un Siècle de la peinture* [illegible] *ture anglaise* (1903); *Histoire de la* [illegible] 1893, en collaboration avec G. Hirth); *le Cicérone dans la vieille* [illegible] *le Cicérone dans la galerie royale des tableaux* [illegible] suiv.), dans laquelle il a fait paraître les monographies sur *Lucas Cranach* [illegible] *sance de l'antiquité* (1903); *Francisco* [illegible]

MUTOSCOPE [illegible] *ture*, changer, et du gr. *skopein*, examiner) n. m. Sorte d'appareil cinématographique à compteur. ‖ On dit aussi MUTORAMA.

ENCYCL. [illegible] appareil [illegible] le visiteur a introduit, dans une fente ménagée sur le côté extérieur d'une boîte renfermant le mécanisme, une pièce de dix centimes, soit automatiquement, soit au moyen d'une manivelle qu'un déclanchement rend libre, à la suite de la chute de la pièce de monnaie. La personne qui a appliqué l'œil à un oculaire, fait tourner ou voit apparaître à son regard toute une suite de pellicules impressionnées représentant des scènes quelconques interrompues, qui agissent sur la rétine comme le font les chronophotographes [illegible]

Mutoscope [illegible] intérieur.

MUTSU [illegible] du Sénat, il fut appelé à siéger dans cette assemblée. Compromis dans l'insurrection du clan de Satzuma, en 1878, il fut condamné à cinq ans de prison. Il fut gracié en 1882, [illegible] lité avec les puissances européennes. Il fut ministre de l'agriculture et du commerce en 1890, puis des affaires étrangères dans le cabinet Ito en 1892 et conserva ces fonctions jusqu'en 1896. Il s'y montra diplomate habile, et négocia le traité de Simonoseki avec la Chine.

MUTTENZ [illegible] distr. d'Arlesheim]), dans la plaine du Rhin; 2.500 hab.]

MUTUALITÉ [illegible] *mutuels*. La loi du 1er avril 1898, charte organique de la mutualité, définit comme suit la société de secours mutuels :

Les sociétés de secours mutuels sont des associations de prévoyance qui se proposent d'atteindre un ou plusieurs des buts suivants : assurer à leurs membres participants et à leurs familles des secours en cas de maladie, blessures ou infirmités, leur constituer des pensions de retraites, contracter à leur profit des assurances individuelles ou collectives, en cas de vie, de décès ou d'accidents, pourvoir aux frais des funérailles et allouer des secours aux ascendants, aux veufs, veuves ou orphelins des membres participants décédés. Elles peuvent, en outre, accessoirement, créer au profit de leurs membres des cours professionnels, des offices gratuits de placement et accorder des allocations en cas de chômage, à la condition qu'il soit pourvu à ces trois ordres de dépenses au moyen de cotisations ou de recettes spéciales. (Art. 1er.)

La loi de 1898 étend à la famille du sociétaire les avantages de la société, sous la réserve toutefois que la société ait des ressources correspondantes. En cas de maladie, les secours alloués comportent les soins médicaux, les médicaments et une indemnité journalière de chômage. Les participants peuvent, en outre, assurer sur la vie, au décès ou en cas d'accidents, leurs ascendants et descendants, leurs frères et sœurs, et leur constituer des pensions de retraite, au moyen de cotisations proportionnelles. Les assurances prévues peuvent être individuelles ou porter collectivement sur l'ensemble des membres de la société; en cas de décès ou d'accidents, elles sont contractées par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations; mais les assurances sur la vie ne peuvent être constituées que par les compagnies privées ou les caisses mutuelles fondées soit par les sociétés, soit par les unions de sociétés.

Les cours professionnels, les offices gratuits de placement et les allocations en cas de chômage involontaire s'ajoutent, pour les sociétés professionnelles, aux objectifs communs à toutes les sociétés.

Ne sont pas considérées comme sociétés de secours mutuels les associations qui, tout en organisant tout ou partie des services prévus dans cette définition, créent au profit de telle ou telle catégorie de leurs membres et au détriment des autres des avantages particuliers : les sociétés de secours mutuels sont tenues de garantir à tous leurs membres participants les mêmes avantages, sans autre distinction que celle qui résulte des cotisations fournies et des risques apportés. (Art. 2.)

[illegible] *mutuels*. Les sociétés de secours mutuels peuvent se composer de membres *participants* (qui seuls prennent part aux avantages de l'association) et de membres *honoraires*; les membres honoraires payent la cotisation fixée ou font des dons à l'association sans prendre part aux bénéfices attribués aux membres participants; mais les statuts peuvent contenir des dispositions spéciales pour faciliter leur admission au titre de membres participants à la suite de revers de fortune. Les femmes peuvent faire partie des sociétés et en créer : les femmes mariées exercent ce droit sans l'assistance de leur mari; les mineurs peuvent, dès l'âge de trois ans, faire partie de mutualités scolaires, sans intervention de leur représentant légal.

L'administration et la *direction* des sociétés de secours mutuels ne peuvent être confiées qu'à des Français majeurs, de l'un ou de l'autre sexe, non déchus de leurs droits civils ou civiques, sous réserve, pour les femmes mariées, des autorisations de droit commun, en raison des responsabilités de gestion qu'elles pourraient encourir.

Les sociétés de secours mutuels constituées entre étrangers ne peuvent exister qu'en vertu d'un arrêté ministériel toujours révocable. Par exception, elles peuvent choisir leurs administrateurs parmi leurs membres.

Les membres du conseil d'administration et du bureau des sociétés de secours mutuels sont nommés par le vote au bulletin secret. Les administrateurs et directeurs ne peuvent être choisis que parmi les membres participants et honoraires de la société. (Art. 3.)

Publicité préalable. Un mois avant le fonctionnement d'une société de secours mutuels, ses fondateurs doivent déposer en double exemplaire sur papier libre : 1° les statuts de ladite association; 2° la liste des noms et adresses de toutes les personnes qui, sous un titre quelconque, sont chargées à l'origine de l'administration ou de la direction. C'est la seule formalité préalable à la constitution d'une société. Le dépôt a lieu, contre récépissé, à la sous-préfecture de l'arrondissement où la société a son siège social, ou à la préfecture du département. Le maire de la commune en est informé immédiatement, par les soins du préfet ou du sous-préfet. Un extrait des statuts est inséré dans le recueil des actes de la préfecture. Tout changement dans les statuts ou dans la direction est notifié et publié dans les formes indiquées [illegible]

Le dépôt peut être effectué par l'intermédiaire du maire de la commune où se trouve le siège de la société.

Statuts. Les statuts déterminent : 1° le siège social, qui ne peut être situé ailleurs qu'en territoire français, 2° les conditions et les modes d'admission et d'exclusion, tant des membres participants que des membres honoraires; 3° la composition du bureau et du conseil d'administration, le mode d'élection de leurs membres, la nature et la durée de leurs pouvoirs; les conditions du vote à l'assemblée générale et du droit pour les sociétaires de s'y faire représenter; 4° les obligations et les avantages [illegible]

[illegible] et leur retrait, la comptabilité devant être divisée de la [illegible] cipants, versements des chefs d'industrie en vue des [illegible] *complémentaires* : droits d'admission, cotisations des membres honoraires, produits des amendes, dons et legs, sub[illegible] individuels), assurances au décès (frais funéraires, [illegible] longue maladie ou d'épidémie; 6° les conditions de la dissolution volontaire de la société; 7° les bases de la liquidation à intervenir si la dissolution a lieu; 8° le mode de conservation des documents intéressant la société; 9° le mode de constitution des retraites pour lesquelles il n'a pas été pris d'engagement ferme et dont l'importance est subordonnée aux ressources de la société; 10° l'organisation des retraites *garanties*, et spécialement la fixation de la quotité et de l'âge de l'entrée en jouissance; 11° les prélèvements à opérer sur les cotisations pour le service spécial des retraites, lorsque, conformément à la clause précédente, les cotisations des membres honoraires ou participants devront être affectées pour partie à la constitution de retraites garanties, que ce soit au moyen d'un fonds commun ou de livrets individuels ouverts au nom des sociétaires. (Art. 5.)

[illegible] convoquée, les pouvoirs dont les sociétaires sont porteurs, si les statuts autorisent le vote par procuration, peuvent être donnés sous seing privé et sont affranchis de [illegible] au siège social.

[illegible] torales sont portées, dans le délai de quinze jours à dater de l'élection, devant le juge de paix du siège de la société. Elles sont introduites par simple déclaration au greffe. Le juge de paix statue, dans les quinze jours de cette déclaration, sans frais ni forme de procédure et sur simple avertissement donné trois jours à l'avance à toutes les parties intéressées. La décision du juge de paix est en dernier ressort, mais elle peut être déférée à la Cour de cassation. Le pourvoi n'est recevable que s'il est formé dans les dix jours de la notification de la décision. Il est formé par simple requête déposée au greffe de la justice de paix et dénoncée aux défendeurs dans les dix jours qui suivent. Il est dispensé du ministère d'un avocat à la cour et jugé d'urgence sans frais ni amende. Les pièces et mémoires fournis par les parties sont transmis sans frais par le greffier de la justice de paix au greffier de la Cour de cassation. La chambre civile de cette cour statue directement sur le pourvoi. Tous les actes sont dispensés du timbre et enregistrés gratis. (Art. 6.)

Élection des administrateurs. Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale, au sein de laquelle le vote des absents peut avoir lieu par procuration. Le contentieux électoral est porté devant le juge de paix, qui statue sauf pourvoi devant la Cour de cassation; la procédure est sommaire, et les affaires sont jugées d'urgence, [illegible] d'avocat.

Unions des sociétés. Il peut être établi entre les sociétés de secours mutuels, en conservant d'ailleurs à chacune d'elles son autonomie, des unions départementales ou régionales, ayant pour objet notamment : — l'organisation, en faveur des membres participants, de soins et secours, notamment la création de pharmacies, dans les conditions déterminées par les lois spéciales sur la matière; — l'admission des membres participants qui ont changé de résidence; — le règlement de leurs pensions viagères de retraite; — l'organisation d'assurances mutuelles pour les risques divers auxquels les sociétés se [illegible] caisses de retraites et d'assurances communes à plusieurs sociétés pour les opérations à long terme et les maladies de longue durée; — le service des placements gratuits. (Art. 8.)

Aux sociétaires qui quittent leur résidence, soit temporairement, soit définitivement, la mise en subsistance et la mutation par les unions assurent le bénéfice de la prévoyance acquise, et la facilité de la continuer. Avec la subsistance, le sociétaire continue à figurer sur les registres de sa société d'origine, qui paye ses frais de maladie [illegible] mutation est, au contraire, un changement de société, qui implique la transmission à la nouvelle société de [illegible]

[illegible] de secours mutuels sont admises à contracter des assurances soit en cas de décès, soit en cas d'accidents, aux caisses d'assurances instituées par la loi du 11 juillet 1868, en se conformant aux prescriptions des articles 7 et 15 de cette loi. (V. CAISSE.) Ces textes visent des assurances collectives : les assurés sont inscrits sur une liste où sont portés leurs noms, leur âge, et la somme assurée au décès de chacun; cette somme ne peut jamais dépasser 1.000 francs. Les versements sont faits aux caisses publiques. Quant au payement des sommes dues au décès d'un mutualiste, il ne peut avoir lieu que sur l'autorisation du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations et entre les mains du trésorier muni d'un pouvoir du bureau de la société. Les primes à payer sont établies suivant la mortalité moyenne des sociétaires pendant les cinq dernières années.

Les assurances collectives peuvent en outre se cumuler, jusqu'à concurrence de 1.000 francs par tête, avec les assurances individuelles. (Art. 9.)

Accidents du travail. Les sociétés de secours mutuels peuvent passer avec des chefs d'entreprise des conventions à l'effet de prendre à forfait, en cas d'accidents entraînant une incapacité temporaire de travail, la charge

de payer à [illegible] de leurs membres participants occupés par ces chefs [illegible] les frais de maladie et l'indemnité journalière [illegible] de cette incapacité. La convention [illegible] le payement des mêmes frais [illegible] entraînant la mort [illegible] permanente. La convention est passée [illegible] sous réserve de l'approbation par l'assemblée [illegible], dans les conditions prévues par l'art. [illegible] 1898.

[illegible] des secours et pensions. Les secours, pensions, contrats d'assurances, livrets et généralement toutes sommes et tous titres à remettre par les sociétés de secours mutuels à leurs membres participants, sont incessibles et insaisissables jusqu'à concurrence de 360 francs par an pour les rentes et de 3.000 francs pour les capitaux assurés. (Art. 12.)

Actions en justice. Les sociétés de secours mutuels ayant satisfait aux dispositions générales qui viennent d'être exposées ont le droit d'ester en justice, tant en demandant qu'en défendant, par le président ou par le délégué ayant mandat spécial à cet effet, et peuvent obtenir l'assistance judiciaire. (Art. 13.)

Infractions et [illegible]. Les infractions aux dispositions de la loi du 1er avril 1898 sont poursuivies contre les administrateurs ou les directeurs et punies d'une amende de 1 franc à 15 francs inclusivement.

Si une société est détournée de son but de société de secours mutuels, et si, trois mois après un avertissement donné par arrêté du préfet du département, cette société persiste à ne pas se conformer aux prescriptions de la loi ou aux dispositions de ses statuts, la dissolution peut en être prononcée par le tribunal civil de l'arrondissement.

L'initiative de l'action en dissolution appartient au ministère public, qui introduit l'action par un mémoire présenté au président du tribunal, énonçant les faits et accompagné des pièces justificatives; ce mémoire est notifié au président de la société avec assignation à jour fixe. Le tribunal juge en audience publique, sur les réquisitions du procureur de la République, le président de la société entendu ou régulièrement appelé. Le jugement est susceptible d'appel. L'assistance de l'avoué ne sera obligatoire ni en première instance ni en appel. En cas de fausse déclaration faite de mauvaise foi ou de toutes autres manœuvres tendant à dissimuler, sous le nom de sociétés de secours mutuels, des associations ayant un autre objet, les juges de répression ont la faculté de prononcer la dissolution à la requête du ministère public. Les administrateurs et directeurs sont passibles d'une amende de 16 francs à 500 francs. (Art. 10.)

La dissolution volontaire d'une société de secours mutuels ne peut être prononcée que dans une assemblée convoquée à cet effet par un avis indiquant l'objet de la réunion et à la condition de réunir à la fois une majorité des deux tiers des membres présents et la majorité des membres inscrits. En cas de dissolution par les tribunaux, le jugement désigne un administrateur chargé de procéder à la liquidation définitive. Aucun encaissement des cotisations autres que celles échues au jour de la liquidation ne peut plus être effectué. Communication est faite à l'administrateur des livres, registres, procès-verbaux et pièces de toute nature : la communication a lieu sans déplacement, sauf le cas où le tribunal en aurait ordonné autrement. La liquidation s'opère conformément aux statuts; elle est homologuée sans frais par le tribunal, à la diligence du procureur de la République. (Art. 11.)

Conseil supérieur de la mutualité. Il est institué près le ministère de l'intérieur un conseil supérieur de sociétés de scours mutuels composé de trente-six membres représentants de sociétés de secours mutuels, dont six appartiennent aux sociétés libres et sont élus par les délégués des sociétés. Chaque représentant des sociétés approuvées est élu par un collège comprenant un certain nombre de départements, de telle sorte que chaque collège comprend un nombre à peu près égal de mutualistes. Tous les membres sont nommés pour quatre ans; leurs pouvoirs sont renouvelables; leurs fonctions sont gratuites. Le ministre de l'intérieur est président de droit du conseil supérieur des sociétés de secours mutuels.

Il est convoqué au moins une fois tous les six mois. Il donne son avis sur toutes les dispositions réglementaires ou autres qui concernent le fonctionnement des sociétés de secours mutuels, et notamment sur le mode de répartition des subventions et secours qui seront attribués sur les mêmes bases et dans les mêmes proportions pour les retraites constituées soit à l'aide de fonds communs, soit à l'aide de livrets individuels. Sept membres nommés par le ministre, dont quatre pris parmi ceux qui procèdent de l'élection, constituent une section permanente. La section permanente a pour fonction de donner son avis sur toutes les questions qui lui sont renvoyées soit par le conseil supérieur, soit par le ministre. (Art. 34 et 35.)

Les élections au conseil supérieur de la mutualité sont réglementées par les décrets des 2 mai 1899, 13 juin 1899, 11 juillet 1899 et 14 avril 1902.

Direction de la mutualité. Le bureau de la mutualité institué au ministère de l'intérieur a été érigé en direction spéciale sous le titre de *direction de la mutualité,* par l'[illegible].

Catégories de sociétés. La loi du 1er avril 1898 subordonne l'existence légale d'une société au simple dépôt des statuts et de la liste des administrateurs à la préfecture. Elle distingue (art. 14) trois catégories de sociétés de secours mutuels :

Sociétés libres ;

Sociétés approuvées ;

Sociétés reconnues comme établissements d'utilité publique.

Sociétés libres. Constituées en dehors de toute autorisation gouvernementale ou administrative, les sociétés libres et union des sociétés libres peuvent recevoir et employer les sommes provenant des cotisations des membres honoraires et participants, et généralement faire des actes de simple administration; elles peuvent posséder des objets mobiliers, prendre des immeubles à bail pour l'installation de leurs divers services.

Elles peuvent, avec l'autorisation du préfet, recevoir des dons et legs mobiliers. Toutefois, si la libéralité est faite à une [illegible] la circonscription comprend des communes situées dans des départements différents, il est statué par un décret. S'il y a réclamation des héritiers du testateur, [illegible] statué par un décret [illegible] président de la République, le conseil d'État entendu. — Lorsque l'emploi des dons et legs n'est pas déterminé par le testateur, cet emploi sera prescrit par l'arrêté ou le décret d'autorisation.

Les sociétés libres ne peuvent acquérir des immeubles, sous quelque forme que ce soit, à peine de nullité, sauf les immeubles exclusivement affectés à leurs services. Elles ne peuvent, à peine de nullité, être autorisées à recevoir des dons ou legs immobiliers qu'à la charge de les aliéner. La nullité est prononcée en justice, soit sur la demande des parties intéressées, soit d'office, sur les réquisitions du ministère public.

Sociétés approuvées. Approbation. Les sociétés de secours mutuels et les unions de sociétés qui ont fait approuver leurs statuts par arrêté ministériel ont tous les droits accordés aux sociétés libres et unions de sociétés libres, et jouissent d'avantages particuliers.

L'approbation est de droit et ne peut être refusée que dans deux cas : 1° pour non-conformité des statuts avec les dispositions de la loi ; 2° si les statuts ne prévoient pas des recettes proportionnées aux dépenses, pour la constitution des retraites garanties ou des assurances en cas de vie, de décès ou d'accident.

L'approbation ou le refus d'approbation doit avoir lieu dans le délai de trois mois. Le refus d'approbation doit être motivé par une infraction aux lois. En cas de refus d'approbation, un recours peut être formé devant le Conseil d'Etat. Ce recours est dispensé de tout droit ; il peut être formé sans ministère d'avocat.

Tout changement dans les statuts d'une société approuvée doit être l'objet d'une nouvelle demande d'approbation, et aucune modification statutaire ne peut être mise à exécution si elle n'a pas été préalablement approuvée. Il sera procédé pour les changements dans les statuts, comme en matière de statuts primitifs.

Les unions de sociétés libres et les unions mixtes de sociétés libres et approuvées peuvent recevoir l'approbation.

Avantages réservés aux sociétés approuvées. Le législateur a réservé aux sociétés et unions dont les statuts sont approuvés par arrêté du ministre de l'intérieur des avantages exceptionnels qui s'ajoutent à ceux accordés aux sociétés libres: leur personnalité civile est considérablement élargie.

Dons et legs. Elles ont la faculté de recevoir des dons et legs mobiliers inférieurs à 5.000 francs, et même sous réserve de l'autorisation du conseil d'Etat, des dons et legs immobiliers. Les immeubles compris dans un acte de donation ou dans une disposition testamentaire, que les sociétés n'ont pas été autorisées à conserver, seront aliénés dans les délais et la forme prescrits par le décret qui en autorise l'acceptation; le délai pourra, en cas de nécessité, être prorogé. Les sociétés de secours mutuels et les unions de sociétés peuvent être autorisées, par décret rendu en conseil d'Etat, à acquérir les immeubles nécessaires soit à leurs services d'administration, soit à leurs services d'hospitalisation.

Livrets et registres. Les communes sont tenues de fournir aux sociétés approuvées les livrets et registres nécessaires à l'administration et à la comptabilité. En cas d'insuffisance des ressources des communes, cette dépense est mise à la charge des départements. Dans le cas où la société s'étend sur plusieurs communes ou sur plusieurs départements, cette obligation incombe d'abord à la commune dans laquelle est établie le siège social, ensuite au département auquel appartient cette commune.

Les imprimés que les communes sont tenues de fournir aux sociétés de secours mutuels, approuvées en exécution de l'art. 18 de la loi du 1er avril 1898, sont les suivants: 1° un registre matricule pour l'inscription des associés participants et des membres honoraires; 2° un journal pour le trésorier; 3° un registre pour les délibérations du bureau, les procès-verbaux des assemblées générales et les comptes rendus financiers; 4° les livrets à l'usage des sociétaires; 5° les feuilles de visite pour la surveillance du service des malades. (Circ. intérieur, 15 sept. 1901.)

Les communes, siège de sociétés « rayonnantes », ne peuvent pas répartir la dépense proportionnellement au nombre des membres participants des sociétés résidant dans chacune des communes ou dans chacun des départements. La dépense incombe totalement à la commune où est établi le siège social, ou au département auquel appartient ladite commune.

Locaux. Les communes sont tenues, en outre, de fournir à celles de ces sociétés qui le demandent les locaux nécessaires à leurs réunions. En cas d'insuffisance des ressources des communes, la dépense est à la charge des départements. Si la société s'étend à plusieurs communes ou sur plusieurs départements, la dépense incombe d'abord à la commune où est établi le siège social, ensuite au département auquel appartient cette commune. (Art. 18.) Toute rétribution exigée par les communes est irrégulière : cette rétribution ne peut être que volontaire.

Frais de convois. Dans les villes où il existe une taxe municipale sur les convois funèbres, il est accordé aux sociétés approuvées remise des deux tiers des droits sur les convois dont elles peuvent avoir à supporter les frais, aux termes de leurs statuts.

Timbre et enregistrement. Tous les actes intéressant les sociétés approuvées sont exempts des droits de timbre et d'enregistrement. Sont également exempts du droit de timbre de quittance les reçus de cotisations des membres honoraires ou participants, les reçus des sommes versées aux pensionnaires, ainsi que les registres à souches qui servent au payement des journées de maladie. Cette disposition n'est pas applicable aux transmissions de propriété, d'usufruit ou de jouissance de biens meubles et immeubles, soit entre vifs, soit par décès.

Placements. Les placements des sociétés de secours mutuels approuvées doivent être effectués en dépôt aux caisses d'épargne, à la Caisse des dépôts et consignations, en rentes sur l'Etat, bons du Trésor ou autres valeurs créées ou garanties par l'Etat, en obligations des départements et des communes, du Crédit foncier de France ou des compagnies françaises de chemins de fer qui ont une garantie d'intérêts de l'Etat. Les sociétés de secours mutuels approuvées pourront, en outre, posséder et acquérir des immeubles jusqu'à concurrence des trois quarts de leur avoir, les vendre et les échanger. Pour être valables, ces opérations devront être votées à la majorité des trois quarts des voix par une assemblée générale extraordinaire composée au moins de la moitié des membres de la société, présents ou représentés. Les titres et valeurs au porteur appartenant aux sociétés de secours mutuels approuvées sont déposés à la Caisse des dépôts et consignations, qui est chargée de l'encaissement des arrérages, coupons et primes de remboursement de ces titres, et en porte le montant au compte de dépôt de chaque société.

Les sociétés de secours mutuels approuvées sont admises à verser des capitaux à la Caisse des dépôts et consignations : 1° en compte courant disponible ; 2° en un compte affecté pour toute la durée de la société à la formation et à l'accroissement d'un fonds commun et inaliénable. Le compte courant et le fonds commun portent intérêt à un taux égal à celui de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse (art. 21), c'est-à-dire à 3 1/2 p. 100, mais cet intérêt est lui-même majoré de 1 p. 100, c'est-à-dire porté à 4 1/2 au moyen d'un crédit ouvert annuellement au ministère de l'intérieur. En d'autres termes, la différence entre le taux de 4 1/2 p. 100 déterminé pour le compte courant et le fonds commun par le décret-loi du 26 mars 1852 et le décret du 26 avril 1856, et l'intérêt servi par la Caisse des retraites est versée à titre de bonification à chaque société de secours mutuels approuvée ou reconnue d'utilité publique, en raison de son avoir à la Caisse des dépôts et consignations (fonds libre et fonds commun de retraites), au moyen d'un crédit inscrit chaque année au budget du ministère de l'intérieur. L'intérêt servi par la Caisse des dépôts et consignations est égal à celui qu'elle a retiré de ses placements durant le cours de l'année précédente : le taux en est déterminé, au commencement de chaque année, après avis de la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations, par un décret rendu sur la proposition du ministre des finances et du ministre de l'intérieur. « Les intérêts qui ne reçoivent pas d'emploi au cours de l'année sont capitalisés tous les ans. La Caisse des dépôts et consignations aura la faculté de faire emploi des fonds versés aux comptes ci-dessus désignés dans les mêmes conditions que pour les fonds des caisses d'épargne. Elle pourra, en outre, avec les capitaux du fonds commun, faire des prêts aux départements, aux communes et aux chambres de commerce. »

Si, dans la commune, il n'y a ni trésorier-payeur général ni receveur des finances, les sociétés peuvent effectuer à la caisse des percepteurs ou, à défaut, à celle des receveurs des postes, les dépôts et retraits se rapportant à leur compte courant de fonds libres et les versements se rapportant soit à leur compte courant de fonds libres, soit à leur fonds commun de retraites. Ces versements et retraits donnent lieu à la tenue d'un carnet de compte courant.

Pensions de retraite. Les sociétés de secours mutuels peuvent instituer des pensions : 1° à l'aide des sommes prélevées sur l'avoir disponible de leur fonds de retraites et versées à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse; 2° au moyen des arrérages de leur fonds commun de retraites placé à la Caisse des dépôts et consignations; 3° en prenant, au nom de leurs sociétaires, des livrets individuels contenant les sommes qu'elles versaient précédemment à leur fonds commun. Le livret individuel appartient en toute propriété à son titulaire, que le versement ait eu lieu à capital aliéné ou à capital réservé.

Les *pensions de retraites alimentées par le fonds commun* sont constituées à capital réservé au profit de la société. Elles sont servies directement par la société à l'aide des intérêts de ce fonds, ou par l'intermédiaire de la Caisse nationale des retraites. Pour bénéficier de ces pensions, les membres participants doivent être âgés d'au moins cinquante ans, avoir acquitté la cotisation sociale pendant quinze ans au moins et remplir les conditions statutaires fixées pour l'obtention de la pension. Les sociétés qui constituent sur le fonds commun des pensions de retraites garanties sont tenues de produire, tous les cinq ans au moins, au ministre de l'intérieur, la situation de leurs engagements éventuels ou liquides, et des ressources correspondantes, en se conformant aux modèles qui leur sont fournis par l'administration compétente. Elle devront modifier, s'il y a lieu, leurs statuts d'après les résultats de ces inventaires au moins quinquennaux.

Les pensions allouées sur le fonds commun ne pourront être servies aux étrangers que dans le cas où ils résideront sur le territoire français.

Le fonds commun est le véritable placement de fonds mutualiste, parce qu'il est le lien qui unit tous les membres d'une même association ; avec le fonds commun, le participant devient solidaire de la société, tandis qu'avec le livret individuel, il n'y a qu'une réunion d'individus et non pas une association véritable.

Le règlement d'administration du 25 mars 1901 a déterminé les conditions et les garanties à exiger pour l'organisation des caisses autonomes que les sociétés ou les unions peuvent constituer, soit pour servir des pensions de retraites, soit pour réaliser l'assurance en cas de vie, de décès ou d'accident, et, d'une manière générale, toutes les mesures d'application destinées à assurer l'exécution de la loi. Les fonds versés dans ces caisses devront être employés en rentes sur l'Etat, en valeurs du Trésor ou garanties par le Trésor, en obligations départementales ou en valeurs désignées à l'article 20. (V. pl. haut.) La gestion de ces caisses est soumise à la vérification de l'inspection des finances et au contrôle du receveur particulier de l'arrondissement du siège de la caisse. La Caisse des dépôts et consignations est tenue d'envoyer, dans le courant du premier trimestre de chaque année, aux présidents des sociétés de secours mutuels ayant constitué des pensions de retraites en faveur de leurs membres participants, la liste des retraités qui, dans l'année précédente, n'auront pas touché leurs arrérages.

Les *pensions de retraites constituées par le livret individuel* peuvent l'être, soit par l'organe de la Caisse nationale des retraites, entre les mains de laquelle des fractions constitutives du capital destiné aux pensions sont versées à mesure qu'elles sont reçues par la caisse sociale, soit au moyen de caisses autonomes exclusivement réservées au service des pensions et totalement distinctes des sociétés, à l'aide de la Caisse nationale des retraites. Les versements sont effectués par la société au compte de chacun de ses membres participants. Ces versements proviennent : 1° de la cotisation spéciale que le sociétaire a lui-même acquittée en vue de la retraite ou de la proportion de la cotisation unique prélevée en vue de ce service: 2° de tout ou partie des arrérages annuels du fonds commun inaliénable, s'il en existe un ; 3° des autres ressources dont les statuts autorisent l'emploi en capital au profit

des livrets individuels. Les versements effectués par la [illegible] propriété, au titulaire du livret, l'Etat exerce, au décès du pensionnaire, [illegible] la prévoyance individuelle et ne devant dès lors pas accroître la dévolution successorale des héritiers du mutualiste ; si le versement a lieu à capital réservé au profit de la société, au décès du pensionnaire, il revient à la société [illegible] autres sociétaires. Quant aux versements qui proviennent des cotisations du membre participant, ils peuvent être, [illegible] des pensions de retraites constituées à capital aliéné et à jouissance immédiate par les sociétés de secours mutuels, [illegible] culés jusqu'à quatre-vingts ans.

Allocations et indemnités annuelles. [illegible] retraites garanties ou non garanties, constituées soit à [illegible] duel, les sociétés peuvent accorder à leurs membres des allocations, non pas viagères, mais annuelles, prises sur [illegible] année par l'assemblée générale. Les titulaires sont désignés par elle, parmi les membres âgés de plus de cinquante ans et ayant acquitté la cotisation sociale au moins pendant quinze ans. Le service de ces allocations annuelles s'effectue à l'aide des arrérages du fonds commun inaliénable ou des autres ressources disponibles.

Une indemnité pécuniaire, fixée également chaque année en assemblée générale et prélevée sur les fonds de réserve, peut être allouée aux membres participants devenus infirmes ou incurables avant l'âge fixé par les statuts pour être admissibles à la pension viagère de retraite.

Subventions. Les subventions de l'Etat réservées aux [illegible] 3° 0 fr. 50 par membre participant (sociétés n'assurant qu'un seul service) ; 4° 1 franc par membre participant [illegible] ticipant âgé de plus de cinquante-cinq ans (sociétés n'assurant qu'un seul service). Toutefois, la subvention ne peut ni dépasser le chiffre du versement, ni excéder un maximum fixé à 3.000 francs pour les sociétés comptant 1.000 membres participants ou moins ; pour les sociétés plus nombreuses, ce maximum, limité en tout état de cause à 10.000 francs, est égal au nombre des membres multiplié par 3. De même que les capitaux placés aux fonds communs de retraites, les subventions produisent intérêt à 4,50 p. 100. Si l'on compte, en outre, tant du concours des départements et des communes que des bonifications de pensions consacrées par les lois de finances, on peut affirmer que les capitaux constitutifs des pensions mutualistes servies par les sociétés approuvées jouissent [illegible] ges des dotations et les subventions annuellement inscrites au budget du ministère de l'intérieur sont employés à accorder aux sociétés approuvées des allocations : 1° pour encourager la formation des pensions de retraites à l'aide du fonds commun ou du livret individuel ; 2° pour bonifier les pensions dont le montant, y compris la subvention de l'Etat, n'est pas supérieur à 360 francs (L. du 13 juillet 1896, art. 25) ; 3° pour donner, en raison du nombre de leurs membres, des subventions aux sociétés qui ne constituent pas de retraites. Pour chacune de ces affectations, la répartition du crédit a lieu dans les proportions et suivant les barèmes arrêtés par le ministre de l'intérieur, après avis du conseil supérieur. — Il est, préalablement à toute répartition, opéré chaque année, sur les dotations et subventions, un prélèvement déterminé par le conseil supérieur, qui ne peut dépasser 5 p. 100 de l'actif total, pour venir en aide aux sociétés de secours mutuels qui, par suite d'épidémies ou de toute autre cause de force majeure, seraient momentanément hors d'état de remplir leurs engagements.

Les subventions de l'Etat, en vue de la retraite par livret individuel, profitent aux étrangers, lorsque leur pays d'origine a garanti par un traité des avantages équivalents [illegible]

Les sociétés approuvées qui ont un fonds de retraite bénéficient de la répartition des trois cinquièmes des comptes abandonnés des caisses d'épargne, jusqu'à concurrence de 4.000 francs par société.

Pour mettre obstacle aux spéculations sur les subventions de l'Etat, le législateur a privé des avantages attachés à l'approbation (subvention, intérêt de 4,50 p. 100, exonération des droits d'enregistrement et frais de justice) les sociétés qui accordent à leurs membres ou à quelques-uns seulement des indemnités moyennes ou supérieures à 5 francs par jour, des allocations annuelles ou des pensions supérieures à 300 francs et des capitaux en cas de vie ou de décès supérieurs à 3.000 francs. Les sociétaires qui s'affilieraient à plusieurs sociétés en vue de se constituer une pension supérieure à 360 francs ou des capitaux en cas de vie ou de décès supérieurs à 3.000 francs seraient exclus des sociétés de secours mutuels dont ils font partie, sous peine, pour la société, de perdre les avantages concédés par la loi.

Contrôle administratif. Le fonctionnement des sociétés de secours mutuels est soumis au contrôle administratif. Dans les trois premiers mois de chaque année, les sociétés approuvées doivent adresser au ministre de l'intérieur, par l'intermédiaire des préfets (indépendamment de la situation numérique et sanitaire trimestrielle exigée de toutes les sociétés), le compte rendu de leur situation morale et financière. Elles sont tenues (sous peine d'une amende de 16 à 500 fr.) de communiquer leurs livres, registres, procès-verbaux et pièces comptables de toute nature aux préfets, sous-préfets ou à leurs délégués. Cette communication a lieu sans déplacement, sauf le cas où il en serait autrement ordonné par arrêté du préfet. (Art. 29.)

Quant aux caisses autonomes, leur gestion est soumise à la vérification de l'inspection générale des finances et au contrôle du receveur particulier de l'arrondissement.

Retrait d'approbation. [illegible] retirée par décret rendu en conseil d'Etat après avis du conseil supérieur de la mutualité, sauf recours contentieux devant le conseil d'Etat. Ce recours est exempt de tous frais. La société frappée peut néanmoins subsister, mais seulement comme société libre.

D[illegible] donnée par le tribunal, la dissolution entraîne la liquidation, qui se poursuit sous la surveillance du préfet. Il est prélevé sur l'actif social, y compris le fonds commun inaliénable de retraite déposé à la Caisse des dépôts et dans l'ordre suivant : 1° le montant des engagements contractés vis-à-vis des tiers ; 2° les sommes nécessaires pour remplir les engagements contractés vis-à-vis des membres participants, notamment en ce qui concerne les pensions viagères et les assurances en cas de décès, de vie ou d'accident ; [illegible] et secours accordés depuis l'origine de la société par l'Etat, à titre inaliénable, sur les fonds de la dotation ou autres, pour être, ladite somme, versée au compte de la dotation des sociétés de secours mutuels ; *b*) des sommes égales au montant des subventions et secours accordés depuis l'origine de la société par les départements et les communes, à titre inaliénable, pour être, lesdites sommes, réintégrées dans leurs caisses ; *c*) des sommes égales au montant des dons et legs faits à titre inaliénable, pour être employées conformément aux volontés des donateurs et testateurs, s'ils ont prévu le cas de liquidation, ou, si leur volonté n'a pas été exprimée, pour être ajoutées au compte de dotation des sociétés de secours mutuels. Si, après le payement des engagements contractés vis-à-vis des tiers et des sociétaires, il ne reste pas de fonds suffisants pour le plein des prélèvements prévus, ces prélèvements auront lieu au marc le franc des versements faits respectivement par l'Etat, les départements, les communes, les particuliers. Le surplus de l'actif social sera, s'il y a lieu, réparti entre les membres participants appartenant à la société au jour de la dissolution et non pourvus d'une pension ou indemnité annuelle, au prorata des versements opérés par chacun d'eux depuis leur entrée dans la société, sans qu'ils puissent recevoir une somme supérieure à leur contribution personnelle. Le reliquat sera attribué, au fonds de dotation.

[illegible] *blique.* Les sociétés de secours mutuels et les unions sont reconnues comme établissements d'utilité publique par décret rendu dans la forme des règlements d'administration publique. La demande est adressée au préfet avec les pièces suivantes : la liste nominative des personnes qui y ont adhéré et trois exemplaires des projets de statuts et du règlement intérieur.

Les sociétés reconnues comme établissements d'utilité publique jouissent des avantages accordés aux sociétés approuvées. Elles peuvent, en outre, posséder et acquérir, vendre et échanger des immeubles, dans les conditions déterminées par le décret déclarant l'utilité publique. Elles sont soumises aux dispositions communes concernant la dissolution volontaire. (*Id.*, art. 33.)

Mutualité maternelle. La mutualité maternelle est destinée à combattre la mortalité infantile dans la classe ouvrière. Une cotisation mensuelle de 0 fr. 25 assure à l'accouchée une indemnité hebdomadaire de 12 francs par enfant né vivant, pendant quatre semaines au moins, et plus s'il est nécessaire, indépendamment d'une prime de 20 francs pour la mère qui nourrit au sein son enfant, et de la fourniture d'un berceau et d'une layette aux familles nécessiteuses. Mais, pour bénéficier de ces avantages, la mère doit s'abstenir de tout travail dans les premiers temps qui suivent sa délivrance.

Mutualité scolaire. La mutualité scolaire prend l'enfant à trois ans et le garde jusqu'à treize ; elle lui demande 0 fr. 10 par semaine : 0 fr. 05 pour la maladie, et 0 fr. 05 pour la retraite. Au sortir de la mutualité scolaire, le jeune mutualiste doit entrer soit dans une société post-scolaire, soit dans une société d'adultes.

Mutualité [illegible] accordée par le ministre de l'intérieur aux personnes qui ont rendu des services à la cause de la mutualité. V. SECOURS MUTUELS, au t. VII.

MUYDEN (Jacques-Alfred VAN), peintre suisse, né en 1818 et mort à Champel en 1898. Il se forma à Munich et dans l'atelier de Kaulbach, puis séjourna longtemps à Venise, à Florence et à Rome, vivant dans l'intimité des jeunes Français, pensionnaires de la villa Médicis. De retour à Genève, il s'adonna à la peinture de genre avec un réel talent d'observation. Il a surtout représenté des scènes populaires, qu'il a prises sur le vif parmi les gens [illegible]

MUZIK (Augustin), prince tchèque, né en 1859. Toute sa vie a été consacrée à la littérature. Il a publié plusieurs recueils de vers où le sentiment chrétien s'allie à une noble mélancolie. On lui doit aussi des essais et des [illegible]

***MYCÈNES**, ville de la Grèce méridionale (Argolide). — Archéol. La Société archéologique d'Athènes a entrepris de déblayer plus complètement les ruines de Mycènes, en Argolide. Avant les fouilles de Schliemann [illegible] de l'Acropole, la *porte des Lions*, et le prétendu *trésor d'Atrée*, magnifique tombeau à coupole. Schliemann découvrit, hors de l'enceinte de l'Acropole, d'autres tombeaux à coupole ; à l'intérieur de l'enceinte, près de la porte des Lions, il déblaya une petite place, entourée d'un double rang de dalles enfoncées verticalement en terre ; au milieu de cette place, qu'il appela l'*agora*, il trouva cinq fosses creusées dans le roc, où il crut reconnaître les sépultures d'Agamemnon et de ses compagnons ; ces fosses renfermaient de merveilleux trésors, armes, bijoux, objets de toute sorte, qui ont été transportés au musée d'Athènes. Les fouilles de Schliemann ont été continuées, au nom de la Société archéologique d'Athènes, par Stamatakis, puis par Tsountas. On a découvert, sur l'Acropole, des restes de maisons et de magasins, un temple dorique du VIe ou du Ve siècle, et, sous ce temple, un palais royal, analogue à celui de Tyrinthe ; hors de l'Acropole, de nouvelles sépultures à coupole, et une cinquantaine de tombes plus simples, chambres creusées dans le roc, auxquelles conduisait une avenue.

MYCOCHLORINE [illegible] qui infiltre le bois, mais il n'apparaît que lorsque l'acti- [illegible]

MYCODERMOTHÉRAPIE [illegible] **MYCOTHÉRAPIE** [illegible] sélectionnées.

— ENCYCL. Les levures ont été surtout utilisées par la [illegible] [sta]phylococcies, où elles ont donné des résultats assez satisfaisants. On les a également préconisées contre le diabète, les dermatoses suppuratives, l'orgelet, les infections des voies génito-urinaires, la pneumonie, la scarlatine, la tuberculose, les gastro-entérites infantiles. Enfin, de Backer emploie les levures sélectionnées par la voie hypodermique contre la tuberculose et le cancer.

MYCONOSTOC (*noss-tok*) n. m. Bactériacée du genre leptothrix, formant de petites zooglées arrondies mucilagineuses.

MYCOTACTISME [illegible] **MYCOTAXIE** (du gr. *mukês*, champignon, et *taxis*, arrangement) n. f. Biol. Influence que peuvent exercer les agents chimiques ou physiques (lumière, etc.) sur l'orientation et la direction du développement des champignons unicellulaires et spécialement des levures.

MYCOTROPHE (du gr. *mukês*, champignon, et *trophê*, nourriture) adj. Biol. Se dit des plantes qui portent sur leurs racines des champignons dits *mycorhizes*. [illegible] les plantes aquatiques) sont *mycotrophes* ; mais les unes sont mycotrophes obligatoires, les autres mycotrophes facultatives. Dans ces dernières, il n'y a donc qu'une symbiose incomplète, tenant, la plupart du temps, à ce que la plante vit dans un sol très riche et peut en conséquence se passer, grâce d'ailleurs à un grand développement des poils radiculaires, de l'intermédiaire nutritif des *mycorhizes*.

MYCOTROPISME [illegible] *trépein*, tourner) n. m. Biol. Influence que peuvent exercer les agents chimiques ou physiques (lumière, chaleur, etc.) sur la direction des mouvements de certaines parties (mycélium, etc.) des champignons pluricellulaires et spécialement des basidiomycètes.

MYDALÉINE [illegible] Toxine sécrétée par certains microorganismes de la pu- [illegible] des larmes.

MYÉLOGÈNE (du gr. *muélos*, moelle, et *gennân*, engendrer) adj. Biol. Nom sous lequel on désigne l'ensemble des divers types de leucocytes qui tirent leur origine de la moelle osseuse, par opposition à la série *lymphogène*.

MYÉLOPATHIE [illegible] maladie) n. f. Nom générique sous lequel on désigne toutes les affections de la moelle épinière.

MYERS (Frederic William Henry), écrivain anglais, [illegible] ses études à Trinity College (Cambridge) en 1861 et devint, l'année suivante, agrégé (*fellow* et *classical lecturer*) de Trinity. Il se fit d'abord remarquer par ses vers, et surtout par un volume intitulé : *Saint-Paul* (1867). Nommé [illegible] étude sur *William Wordsworth* dans la collection des [illegible] d'*Essays classical and modern*, où l'on admire une critique subtile et pénétrante. Mais il fut surtout connu du grand public comme l'un des fondateurs de la *Society for psychical research*, qui s'occupe des phénomènes subconscients et du domaine de l'au-delà psychique. Il collabora avec Edmond Gurney et Frank Podmore à un livre, *Phantasms of the Living*, qui eut un grand retentissement en 1886, et qui parut en français sous le titre de *Hallucinations télépathiques* (1891). C'est aux mêmes préoccupations que [illegible] *Bodily Death*, qui résume ses recherches dans cet ordre d'idées et en indique les résultats positifs. Depuis 1882, date de *the Re-* [illegible] Myers avait à peu près renon- [illegible]

MYLAU, [illegible] d'Allemagne (roy. de Saxe [illegible] kau), sur le Goltsch, affluent de l'Elster ; 7.381 hab.

MYLODONTE ou **MYLODON** n. m. Genre de [illegible] la sous-famille [illegible] *nés*, comptant une dizaine d'espèces fossiles dans le tertiaire et le quaternaire du nouveau monde.

— ENCYCL. Les *mylodontes* étaient des animaux énormes, presque aussi puissants que les mégathériums ; leurs pattes de devant, à cinq doigts, portaient de grands ongles propres à fouir et à découvrir les racines des arbres ; les pieds de derrière n'avaient que quatre doigts. Ces paresseux gigantesques devaient renverser les arbres pour se nourrir à loisir des branchages. Les débris du *mylodon Harlani* ont été trouvés dans le quaternaire des Etats-Unis ; ceux du *mylodon Martinii*, dans le tertiaire pliocène argentin. Leur taille dépassait celle d'un rhinocéros.

MYLODONTINÉS [illegible] édentés de la famille des mégathériidés, renfermant [illegible]

parties dans 20 genres et fossiles dans le crétacé, le tertiaire et le quaternaire de l'Amérique. — Un MYLODONTINÉ.

MYOCLASTE (*klast'* — du gr. *mus, muos,* muscle, et *klastos,* brisé) n. m. Histol. Fragment du sarcoplasma des muscles qui, au moment de l'histolyse de la métamorphose, subsiste quelque temps en englobant des fragments de parties voisines. C'est donc un élément de la phagocytose, mais élément qui n'intervient d'une manière effective qu'après le commencement de la dégénérescence musculaire par suite de non activité fonctionnelle.

MYOCTONINE n. f. Alcaloïde $C^{27}H^{30}Az^{2}O^{8}+5H^{2}O$, fusible vers 144°, que l'on trouve dans le rhizome et la racine de l'aconit tue-loup.

MYOFIBRILLES (du gr. *mus, muos,* muscle, et de *fibrille*) n. f. pl. Histol. Partie différenciée des cellules musculaires répondant, d'après Prenant, à un cytoplasma d'organisation supérieure ou *ergastoplasma,* ou *kinoplasma,* et caractérisée par son aspect fibrillaire et la présence d'une chromatine différente de la chromatine nucléaire.

MYOGLIE (*gli* — du gr. *mus, muos,* muscle, et *glia,* glu) n. f. Histol. Ensemble de grosses fibrilles des muscles lisses. (Ce seraient des fibrilles élastiques, non musculaires, servant à ramener la fibre musculaire, après la contraction, à sa longueur primitive, de même qu'elles s'opposent à un allongement exagéré de la fibre. Elles formeraient ainsi, dans la musculature lisse des vertébrés, une sorte de substance de soutien ayant un rôle analogue à celui de la *névroglie*.)

MYOMECTOMIE (*mèk-to-mî* — du gr. *mus, muos,* muscle, et de *ektomê,* coupure) n. f. Abrasion d'un fibromyome par la voie péritonéale.

MYOMORPHES n. m. pl. Sous-ordre de mammifères rongeurs, renfermant les *loirs, muscardins, rats* et *gerboises.* — *Un* MYOMORPHE.

— ENCYCL. Les *myomorphes* comptent plus de 1.100 espèces, réparties en 132 genres, qui sont contenus dans les 7 familles des *myoxidés, muridés, spalacidés, géomyidés, hétéromyidés, bathyergidés, dipodidés.* Leurs représentants sont répandus sur tout le globe, particulièrement sur l'hémisphère boréal. De nombreuses formes fossiles existent dans les terrains tertiaires et quaternaires.

MYOMOTOMIE (*mî*) n. f. Morcellement des fibromyomes utérins par la voie vaginale.

MYOPLASTIE (*plass-tî* — du gr. *mus, muos,* muscle, et *plastês,* qui façonne) n. f. Mode opératoire dans la cure de la hernie inguinale, qui consiste à fermer l'orifice de la hernie par un lambeau musculaire emprunté aux parties voisines.

MYOSOME (du gr. *mus, muos,* muscle, et *sôma,* corps) n. m. Histol. Ensemble de grains dont la réunion longitudinale par une substance intermédiaire constitue la fibrille musculaire, du moins dans les disques anisotropes. (Ces grains ou myosomes, admis par Arnold, ne sont autre chose, suivant Prenant, que les disques élémentaires des fibrilles.)

MYOSOREX (*rèks*) n. m. Genre de mammifères insectivores, de la famille des soricidés, comptant quatre espèces propres à l'Afrique tropicale et australe. Les myosorex sont des musaraignes voisines des crocidures ; l'espèce type est commune de la baie de Lagoa au Cap.



Myosorex.

MYOSTROÏNE (*oss*) n. f. Composé analogue à la myosine que l'on retire du tissu musculaire.

MYOTONIQUE (*nik'* — du gr. *mus, muos,* muscle, et *tonos,* tension) adj. Qui a rapport au tonus musculaire. || *Réaction myotonique,* Réaction anormale des muscles à l'excitation électrique et qui consiste en des contractions lentes et persistantes des muscles avec réaction de dégénérescence. V. RÉACTION *de dégénérescence.*

MYRIOTONIE (*nî*) n. f. Biol. physiq. Pression répondant à celle qu'une dyne exerce sur un centimètre carré. (La myriotonie vaut 10.000 tonies et équivaut, très approximativement, à un centième d'atmosphère. C'est l'unité qu'Errera propose d'employer pour mesurer les pressions osmotiques dont les biologistes peuvent avoir à tenir compte.)

MYRMARACHNÉS (*rak*) n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, renfermant les genres *myrmarachne* et voisins. — *Un* MYRMARACHNÉ.

— ENCYCL. Les *myrmarachnés* sont de singulières araignées, ressemblant à s'y méprendre à des fourmis. On en connaît une centaine d'espèces, habitant en général les régions chaudes du globe. Une, cependant, est européenne et se trouve en France : c'est le *myrmarachne formicaria.* Le *myrmarachne plataleoides,* de Ceylan, copie absolument les *œcophylla,* fourmis d'arbres, et abonde autour de leurs nids, faits de feuilles réunies par de la soie.



Myrmarachne.

MYRMÉCOPHILE (du gr. *murmêx, êkos,* fourmi, et *philos,* ami) adj. Qui vit avec les fourmis. (Se dit, en particulier, des espèces hôtes des fourmis qui vivent avec elles à l'état soit d'hôtes hébergés [pucerons], soit d'hôtes indifférents, soit de véritables parasites. Ces différents états de relation résultent de processus adaptatifs, dans lesquels les phénomènes psychiques ont joué un rôle incontestable.)

MYRMÉCOXÉNIE (*ksé-nî* — du gr. *murmêx, êkos,* fourmi, et *xénos,* hôte) n. f. Biol. État des espèces myrmécophiles dans lequel l'animal hébergé est l'objet, de la part de la fourmi, de véritables soins, est nourri par elle et lui devant en revanche certains offices. (C'est un cas de symphilie ou de symbiose domestique. Le *thorictus Foreli,* petit coléoptère qui vit dans les colonies du *myrmecocystus viaticus* d'Algérie, en est un exemple.)

MYROCARPE n. f. Genre de papilionacées sophorées très voisin des *toluifera.*

— ENCYCL. Les *myrocarpes* ont des feuilles composées pennées, pourvues de ponctuations translucides. Les fleurs sont caractérisées par leur pétales presque égaux et leur ovaire uniovulé. Les espèces de ce genre habitent la province de Rio-de-Janeiro, où elles ont reçu les noms de *cabureiba* ou *oleo pardo* ; elles fournissent un baume analogue au baume du Pérou.

MYSLBEK (Joseph-Vaclav), sculpteur tchèque, né à Prague en 1848. Il fut élève de son compatriote Levy, mais ayant eu occasion de constater le remarquable développement de la sculpture française à l'Exposition de 1878, il se mit résolument à notre école. Vienne et Prague lui doivent de nombreux monuments : *Tombeau du cardinal Schwarzenberg, Przemysl et Libussa, Saint Vaclav,* *bustes* pour le Théâtre-National de Prague et le palais du Reichsrath, etc., *figures* pour le pont Palacky, à Prague, etc.

*MYTILITOXINE n. f. — ENCYCL. La *mytilitoxine* est élaborée par le foie des moules, sous l'influence d'une maladie épidémique qui atteint souvent ces mollusques.

Découverte et isolée par le chimiste allemand Brieger, elle a été étudiée en France par A. Gautier et, de nouveau en Allemagne par Salkowski. C'est un alcaloïde très toxique, et qui paraît jouer le principal rôle dans la plupart des empoisonnements par les moules. Sa toxicité est telle que l'ingestion de quelques moules peut suffire à déterminer les symptômes très caractéristiques de l'empoisonnement : congestion, éruption cutanée, troubles paralytiques, etc ; mais il faut ajouter que, comme beaucoup d'alcaloïdes, elle devient inoffensive à chaud en présence d'un acide ou d'un alcali. Une sage précaution, quelle que soit la provenance des mollusques, c'est d'ajouter à la cuisson quelques cuillerées de vinaigre ou quelques grammes de carbonate de soude.

MYXOBACTÉRIE (*ri*) n. f. Bactérie possédant une membrane qui semble la rapprocher des myxomycètes.

MYZOCYTOSE (du gr. *muzân,* sucer, et *kutos,* cellule) n. f. Biol. Nom sous lequel Czermak désigne l'absorption directe des aliments solubilisés par la cellule elle-même, pour distinguer ce mode de nutrition de l'englobement des particules solides ou phagocytose.

MYZOMYIE (*mi-i*) n. f. Genre d'insectes diptères némocères, de la famille des culicidés, comptant une vingtaine d'espèces répandues dans les régions tropicales de l'ancien monde.

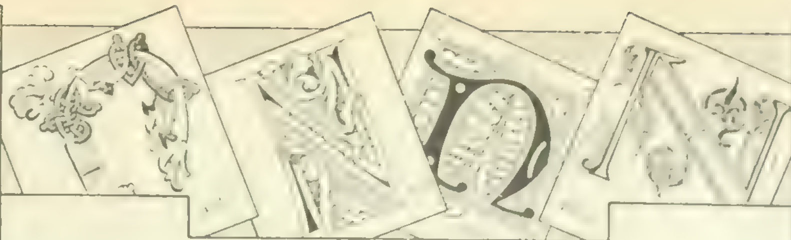
— ENCYCL. Les *myzomyies* sont des insectes très nuisibles parce qu'ils inoculent les germes des fièvres paludéennes, notamment la *myzomyia Christofersi,* si abondante dans les régions marécageuses de l'Inde. En Italie, la *myzomyia superpicta* répand la malaria ; la *myzomyia funesta* n'est pas moins dangereuse sur la côte d'Afrique, etc. Ce genre, établi en 1902, appartient à la sous-famille des anophélinés.

MYZORHYNQUE (*rink'*) n. m. Genre d'insectes diptères némocères, de la famille des culicidés, créé en 1902 pour des moustiques des régions tropicales, dont on connaît une quinzaine d'espèces.

— ENCYCL. Répandus surtout en Indo-Malaisie, les *myzorhynques* appartiennent à la sous-famille des anophélinés. Outre la douleur qu'occasionnent leurs piqûres, l'homme a encore à en redouter l'infection paludéenne.















N (rayons N, de *Nancy*, ville où ils furent découverts). Radiations découvertes par Blondlot en 1903, dans les rayons émis par une source électrique, telle la lampe Nernst, par le soleil, et constatées depuis dans un grand nombre de conditions.

— *Rayons N₁*. Radiations isolées des rayons N présentant les mêmes propriétés générales, mais différant en ce point essentiel [illegible] que les rayons N exagèrent l'éclat des flammes, les radiations N, les atténuent.

— *Rayons Charpentier*. Radiations ayant beaucoup d'analogie avec les radiations N, découvertes en 1903 par Charpentier. (Ces rayons sont émis chaque fois qu'un nerf ou un muscle entre en fonction. Un écran phosphorescent s'accroît d'éclat lorsqu'on le place près du *centre* ou *circonvolution de Broca* d'une personne pensant.)

— Encycl. Toutes les fois qu'un corps est soumis à un état moléculaire forcé (acier trempé, bois comprimé, métal aimanté), il émet des rayons N. Ces radiations, observées par la propriété qu'elles possèdent d'activer l'éclat des flammes, des étincelles et des écrans phosphorescents, ont à faible longueur d'onde [illegible], ce qui les place au delà de l'infra-violet du spectre; n'agissant pas sur la plaque photographique, elles peuvent se réfléchir et se réfracter; leur pouvoir pénétrant est très grand : elles traversent plusieurs substances (bois, aluminium, etc.); néanmoins, une mince couche d'eau les absorbe. Dans l'organisme, les rayons N présentent une action particulière sur l'acuité visuelle, qu'ils exagèrent.

Pour observer les rayons N, on place le corps derrière une plaque d'aluminium et l'on examine son action sur un tube contenant du sulfure de calcium phosphorescent. La phosphorescence du tube diminue si l'on place entre la source de rayons N et le tube une plaque de plomb. Il faut opérer dans l'obscurité absolue, loin du bruit et des trépidations. On a pu montrer que les rayons N solaires traversent des planches de plusieurs centimètres d'épaisseur.

Naber (Samuel Adrian), philologue hollandais, né à La Haye en 1826. Il fit ses études à Leyde et se fit recevoir docteur en 1850 avec une dissertation *De l'authenticité du discours d'Andocide* « Sur les mystères ». Directeur de gymnase à Haarlem et à Zwolle, il fut nommé en 1871 professeur de langue grecque à Amsterdam. Il a fondé en 1852, avec Kiehl et Mehler, la revue philologique *Mnemosyne*, à laquelle il a donné de nombreux articles. On lui doit une édition du *Lexique* de Photios, accompagnée de prolégomènes remarquables sur la lexicographie des Grecs [illegible] *Questiones Homericæ* (1877), etc.

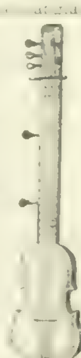
Nabeul [illegible] lution lente et tenace, identique au *bouton tunisien*, et qui, suivant Duclaux, serait due à un diplocoque spécial. (Elle est ainsi nommée de Nabeul, ville de la Tunisie.)

NABUCHODONOSOR n. m. Très grosse bouteille à champagne, contenant environ 8 litres.

NACER n. m. Mot arabe signif. *le Sauvé*, et qui est donné en surnom à différents personnages [illegible]

NACOUMA ou **NACUMA** n. f. [illegible] Pa nama ».

Naden (Constance-Caroline Woodhill), [illegible] née à Edgbaston, près de Birmingham, en 1858, morte en 1889. Son premier essai poétique fut un recueil de *Songs and sonnets of Springtime* (1881). Puis elle attira l'attention par de brillants travaux sur l'induction et la déduction et des articles écrits pour le « Journal of science » et le « Knowledge ». Un peu plus tard, elle donnait un second volume de poésies d'un grand charme (1887) [illegible] ceaux remarquables. C'est alors qu'elle s'enthousiasma des doctrines de Herbert Spencer et les prit pour sujets d'une série de conférences. Pendant l'automne de 1887, elle partit avec une amie pour l'Egypte et pour l'Inde, d'où elle revint au printemps suivant. [illegible] phiques. Son talent autorisait les plus belles espérances, quand une maladie cruelle la [illegible]



NADESHVARA VÎNÂ n. m. Instrument de musique hindou, dont la caisse sonore a la forme du violon et qui est fort analogue au kacchapî [illegible]

NADIELE [illegible] *pourvu* par suite d'un *partage* (*nadielénie*) n. m. En Russie, Mot par lequel on désigne le lot de terre dont furent pourvus les paysans lors de leur affranchissement du servage, et en échange duquel ils durent payer une redevance [illegible]

Nadji (Ahmed), poète et publiciste turc, né à Constantinople en 1848, mort en 1892. Il fut d'abord *softa*, ou étudiant en théologie, et débuta par des poésies mystiques. Plus tard, le hasard l'ayant familiarisé avec les littératures étrangères, notamment avec les poèmes de Victor Hugo et de Sully Prudhomme, il quitta le turban et le mysticisme pour se jeter dans la réforme poétique, dénonçant le premier la monotonie des antiques ghazels monorimes, et prétendant leur substituer l'usage des rimes diverses et alternées. En même temps, il abandonnait la rhétorique surannée, les mièvreries et les hyperboles des anciens poètes pour les remplacer par la vision et la traduction de la nature, sans outrances ni parti pris de laideur. Très fécond, il a laissé plusieurs recueils de poésies, dont les plus connus sont : *Alech-Pâré* (Parcelles de feu); *Cheraré* [illegible] ainsi que des traductions en vers turcs de certains poèmes de Hugo et de Sully Prudhomme. Il était l'ami intime de Ahmed Midhat-Effendi, et leur cor- [illegible] œuvres de Midhat-Effendi, est un document précieux pour l'histoire de la littérature turque contemporaine.

Naga [illegible] V. ce mot.



NAGAIKA n. f. Fouet dont se servent, pour exciter leurs montures, les cosaques, qui, sauf les généraux et les officiers de la garde, ne portent pas d'éperons. (La nagaika est un petit fouet en cuir, qui se porte suspendu au poignet gauche par une lanière.)

NÂGARA n. m. Instrument de musique, sorte de tambour en usage au Bengale. Il se compose d'un récipient de forme hémisphérique [illegible] on en joue avec deux baguettes.

Nâgara.

NAGELHARMONICA [illegible] n. m. Instrument de musique appelé aussi [illegible] en France [illegible] en Allemagne [illegible] en Autriche [illegible] *Johann Wilde*, [illegible] *du tsar*, [illegible]

— Encycl. La caisse sonore du [illegible] est en bois, tout autour sont disposées circulairement des [illegible] qui vibrent librement par une de leurs extrémités et sont fixées par l'autre dans l'instrument. Des cordes doubles soutenues par des chevalets, sont disposées transversalement sur la table d'harmonie; ces cordes vibrent sympathiquement avec les tiges de métal. On joue avec un archet.

Nagelharmonica.

NAGY-ECS, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie occidentale [comitat de Raab], dans le district de Gyor Szent-Martin, à quelque distance d'un petit affluent du Danube par la Raab; 2.?00 hab. Bons vignobles.

NAGY-FŒDEMES, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie [comitat de Presbourg]); 3.000 hab.

NAGY-HALASZ, ville d'Autriche-Hongrie (Hongrie [comitat de Szabolcs, distr. de Nyiregyhaza]), près d'un petit sous-affluent du Danube; 3.000 hab. Vignobles.

NAÏ [illegible] n. m. V. [illegible]

NAMECHE, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Namur), au bord de la Meuse; 1.350 hab. Carrières de pierres et de grès, mine de fer. Beau pont suspendu.

NAMIÉSTNIK n. m. Titre donné en Russie au fonctionnaire qui représente l'empereur et gouverne ou commande en son nom. (C'est donc l'analogue de vice-roi ou lieutenant du royaume, et le terme, formé des deux mots : *na* (en) et *miesto* (place), signifie littéralement : lieutenant.)

NAMNEN, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Westphalie, présid. do Minden]), sur un petit sous-affluent du Weser; 2.000 hab. Eaux minérales sulfurées calciques, à la température de 13° C.

NAMURIEN, ENNE (*ri-in, èn'*) adj. Se dit d'un sous-étage géologique établi par les géologues belges et formé des *assises* dites *de Chokier* et *d'Andenne* dans la région de Namur. (Cet ensemble fait partie de notre étage westphalien.)

— n. m. Ce sous-étage lui-même.

NANDRIN, comm. de Belgique (prov. de Liége [arrond. de Huy]); 1.?00 hab. Mine de fer, carrière, four à chaux.

NANGASAKI ou **NAGASAKI** (RACE DE), jolie race de gallinacés du Japon.

— Encycl. La *race de Nangasaki* est naine et l'une des plus petites connues. Ses caractères principaux sont les suivants : pattes très courtes et cachées en partie par les [illegible] l'excès; dos creux; queue fournie, très haute et touchant presque la tête; [illegible] est petite et re[illegible] l'animal un [illegible] pour la taille de l'animal [illegible] d'oreillons [illegible] ces oiseaux un aspect tout à fait original. La poule est excellente pondeuse, bonne couveuse et élève bien ses poussins. Il existe plusieurs variétés de cette race d'agrément : blanche, [illegible]

Coq et poule de Nangasaki.

NANNORHOPS [illegible] n. m. Genre de palmiers [illegible] stan, de l'Afghanistan et de la Perse [illegible] diffère des corypha par son port et par [illegible]

NANOCNIDE n. f. Genre d'urticacées comprenant des [illegible] par leurs feuilles alternes.

NANTAIS, AISE [illegible] V. VENDÉEN [illegible]

NAPHTYLÉTHANONE [illegible] V. [illegible]

NAPLES [illegible] Musée national, à Naples [illegible] successivement les collections Farnèse, Portici, Capodimonte, Borgia, etc., et les produits des fouilles d'Herculanum, Pompéi, Capoue, Cumes, Pouzzoles, Stabies, etc. La collection d'art antique est unique au monde; elle comprend : des peintures murales, des mosaïques, des inscriptions, des marbres, parmi lesquels il suffit de rappeler l'*Hercule Farnèse*, le *Taureau Farnèse*, la *Vénus de Capoue*, *Harmodius et Aristogiton*, la *Vénus Callipyge*, la *Flore Farnèse*, des bronzes, presque tous tirés d'Herculanum, qui forment un ensemble sans égal; terres cuites, verreries, médailles, vases peints, camées, etc. La partie moderne est représentée par des galeries de peintures de l'école napolitaine et des autres écoles italiennes.

NAPPE n. f. Géol. V. RECOUVREMENT et CHARRIAGE.

***NAQUET** (*Alfred-Joseph*), savant et homme politique français, né à Carpentras (Vaucluse) en 1834. — Il a publié encore *la Loi du divorce* (1903), *l'Anarchie et le Collectivisme* (1904).

NARINO, nouveau département ou État de la Colombie, créé au détriment de l'État de Cauca, dans la région la plus méridionale de la république. Capit. *Pasto*.

NARYM ou **NARIM**, ville de l'empire russe (Sibérie [gouv. et distr. de Tomsk]), sur la *Narymka*, affluent droit de l'Obi; 1.500 hab. (Ostiaks pour la plupart). La région au milieu de laquelle s'élève cette ville (autrefois plus importante, et dont le nom signifie *marais* en ostiak) est une ancienne mer desséchée, à peu près unie, d'une superficie de 200.000 kilom. carr., dont la partie la plus élevée, la *Wasjoegan toundra*, sépare le bassin de l'Obi de celui de l'Irtych. Quand ces fleuves débordent, la toundra se transforme en un lac appelé par les indigènes *mer de Wasjoega*; 8.000 hab. environ, établis le long des rivières.

NASI (Nunzio), homme politique italien, né à Trapani, en Sicile, en 1850. D'abord avocat, Nasi professa l'économie politique à l'institut technique de sa ville natale. Il fut ensuite chargé d'un cours de philosophie du droit à l'université de Palerme. Maire de Trapani, il fut élu député de cet arrondissement en 1886. Ses discours, ses rapports, sa collaboration aux journaux de gauche, notamment un article sur les évolutions du patriotisme, publié par la *Nuova Antologia*, le firent remarquer et il devint ministre de l'instruction publique en 1903. Sa gestion financière fut l'objet d'une enquête, à la suite de laquelle la Chambre autorisa des poursuites contre lui. Nasi s'enfuit alors, et l'instruction de son procès commença. Mais les électeurs de Trapani n'ont cessé de le réélire, malgré les invalidations réitérées dont il a été l'objet à la Chambre. En 1906, la Cour de cassation ayant refusé d'accueillir un pourvoi de Nasi, une véritable émeute éclata en sa faveur à Trapani.

NASR n. m. V. NACER.

NASSOGNE, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Marche]); 1.200 hab. Fabrique d'instruments aratoires.

NAST (Thomas), caricaturiste américain, né à Landau (en Bavière) en 1840, mort en 1902. Son père, musicien dans l'armée bavaroise, dut quitter l'Allemagne à cause de ses opinions avancées (1846). Thomas commença très jeune à donner des dessins au « Frank Leslie's Illustrated Newspaper ». En 1860, le « New-York Illustrated News » l'envoya à Londres, à l'occasion de la lutte entre les boxeurs Heeman et Sayers. De là, il alla faire campagne avec Garibaldi en Italie et en Sicile, et fournit des scènes de cette expédition à plusieurs journaux anglais, américains et français. La guerre de Sécession, qui éclata aux États-Unis au lendemain de son retour (1861), lui donna l'occasion de mettre en valeur tout son talent, et aussi son patriotisme. Sa réputation ne fit que s'accroître lorsque, après la guerre, il prit pour sujet de ses dessins satiriques Tammany et le monde de politiciens corrompus dont Tammany était le centre. Il ne fut pas seulement le père de la caricature aux États-Unis; il illustra des livres, fit des cartons pour panoramas, et s'essaya même dans la peinture à l'huile. Enfin, il inaugura (1873) des conférences populaires illustrées, au cours desquelles il exécutait des dessins et des peintures se rapportant au sujet traité, et qui eurent un grand succès.

NATALIE (sainte), en latin *Natalia*, épouse de saint Adrien, qui fut martyrisé sous Maximien. Elle exhorta son mari au martyre, et recueillit ses restes. Elle mourut à Byzance. Fête 1er déc. et le 5 mars. — Une autre sainte NATALIE est honorée le 27 juillet. Elle était femme de saint Aurèle, qui la convertit du mahométisme à la foi chrétienne, pour laquelle elle mourut avec lui à Cordoue, en Espagne, en 852.

***NATALIE**, ex-reine de Serbie, née en 1859. — Depuis sa conversion au catholicisme (1902), elle vécut surtout à Biarritz, à Paris et à Vienne, s'adonna de plus en plus à des œuvres pieuses, et rechercha les milieux de littérateurs et d'artistes. Plusieurs amis essayèrent en vain de la réconcilier avec son fils, le roi Alexandre, à qui elle ne pardonna pas son mariage avec Draga Maschin, qui avait été sa dame de compagnie. Elle reçut à Paris la nouvelle de l'assassinat du roi et de la reine par des officiers révoltés à Belgrade (juin 1903), obtint du gouvernement serbe le corps de son fils, ses bijoux et ses biens personnels [illegible] désormais dans la retraite. Le gouvernement serbe lui offrit une pension qu'elle refusa. En 1891 ont paru les *Mémoires de Natalie, reine de Serbie* (Paris).

Natalie.

NATALIE, planète télescopique nº 448, découverte en 1899 par Wolf et Schwassmann.

***NATATION** n. f. — Encycl. Aux différentes manières de nager indiquées au tome VI du « Nouveau Larousse », il convient d'en ajouter trois nouvelles : *à l'indienne* ou *over arm stroke*, *le trudgeon* et *la double brasse*.

I. — À L'INDIENNE OU OVER ARM STROKE (coup de bras par-dessus). — Cette nage est, en France, d'importation toute récente. Employée par les Indiens de l'Amérique du Nord, elle nous est venue d'Angleterre, et la plupart des nageurs de vitesse l'ont adoptée. Elle se pratique indifféremment sur l'un ou l'autre côté et s'effectue en deux temps :

1er temps. — Nageant sur le côté gauche, on étend le bras droit dans toute sa longueur par-dessus la tête, la paume de la main tournée en forme de cuiller. On entre le bras dans l'eau violemment, et on ramène la main droite vers la cuisse, tandis que les jambes, qui étaient écartées, se ferment brusquement en ciseaux.

2e temps. — Le bras gauche s'appuie fortement dans l'eau, les jambes et le bras droit reviennent à la position de départ et le nageur peut, en relevant la tête, prendre une longue inspiration.

L'over arm stroke : 1er temps.

Cette nage, évidemment moins naturelle que la brasse, la marinière ou la planche, n'est pas celle d'un débutant; la difficulté principale y consiste à bien prendre sa respiration, car la tête doit rester sous l'eau pendant la moitié du temps nécessaire à l'exécution des deux mouvements. Mais elle est rapide, n'occasionne pas de fatigue excessive, et un nageur déjà de moyenne force arrive en général assez vite à se l'assimiler.

L'over arm stroke : 2e temps.

II. — LE TRUDGEON. Le véritable trudgeon consiste en un mouvement alternatif des bras jetés en avant avec un déplacement d'épaule un peu semblable à celui que provoque le coup de poing d'un boxeur; la main entrant dans l'eau ouverte, les doigts légèrement recourbés, le nageur semble prendre point d'appui sur tout l'avant-bras pour tirer le corps à lui. Un balancé en arrière ramène ce bras en l'air, tandis que le bras opposé exécute le même mouvement.

Ces mouvements de bras, très violents d'ailleurs, et qui provoquent un peu un roulis du corps, ne sont généralement accompagnés que d'un faible mouvement de jambes; celles-ci, restant jointes, complètement allongées, les pieds tendus, et suivant la propulsion du corps, ne produisent qu'un mouvement que l'on pourrait comparer à celui de la queue d'un poisson qui nagerait presque debout.

Le trudgeon.

III. — LA DOUBLE BRASSE. Les mouvements de bras sont à peu près semblables à ceux du trudgeon, mais les jambes y jouent un rôle plus considérable, accompagnant l'un des mouvements de bras, soit bras droit ou bras gauche, d'un mouvement du coup de ciseaux de l'over arm stroke. Par cela même cette nage est un peu plus horizontale que le trudgeon et surtout beaucoup moins fatigante, les bras n'étant pas seuls à travailler.

La natation, en tant que sport, a connu, au cours des dernières années, un regain de popularité. Les tentatives individuelles de traversée de la Manche se sont multipliées, sans que d'ailleurs aucune d'elles jusqu'ici, depuis la réussite de Webb, déjà ancienne, ait été couronnée de succès. Mais surtout des courses ont été organisées soit par de grands journaux, soit par des associations sportives, à Paris et à Joinville notamment. À Paris, en juillet et août 1906, plusieurs épreuves de ce genre, dont la Seine, dans sa traversée de la capitale, était le théâtre, ont eu pour résultat de créer une véritable nage de course, et de révéler des champions d'une vitesse et d'une endurance vraiment surprenantes : nous mentionnerons, pour les ajouter à la liste déjà donnée au *Nouveau Larousse*, les noms de Paulus, Burgess, Billington, Holbein, Marks, Bourgoin, Jarvis, et parmi les femmes, celui de Mlle Kellermann, qui a d'ailleurs provoqué d'assez nombreuses émules. Mlle Frauendorfer, Mlle Hirschberger, etc.

NATCHALNIK mot signif. littéralem. *chef*, n. m. Nom donné aux chefs de cantons créés par le tsar Alexandre III et choisis dans la noblesse pour surveiller le fonctionnement des institutions par lesquelles son père Alexandre II avait octroyé aux populations rurales une sorte de gouvernement autonome.

NATERS, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. de Brigue]), dans une jolie situation sur la rive droite du Rhône; 3.950 hab. en plusieurs villages. Vignes.

NATIFORME (*lat. nates*, fesse, et *forme*) adj. Qui a la forme des fesses : *Crâne natiforme*. Se dit du crâne qui, chez certains syphilitiques héréditaires, présente

[illegible] la ligne médiane, [illegible] suture sagittale.

*NATIONAL, ALE, AUX [illegible] en Italie, en Espagne [illegible] VIIIe au XIIIe siècle [illegible] wisigothique, anglo-saxonne.

National Review [illegible] et conservatrice, fondée à Londres en 1883 [illegible] lauréat, et W. J. Courthope, professeur de poésie à l'Université d'Oxford. Parmi les noms de ses collaborateurs, on relève A. J. Balfour, A. C. Benson [illegible] Austin Dobson, Rudyard Kipling, George Meredith, l'amiral Maxse, le marquis de Salisbury, Henri Sidgwick, Leslie Stephen, C. A. Whitmore, etc.

NATOYE, comm. de Belgique (prov. de Namur [illegible]) sur le Bocq, affluent de la Meuse [illegible] Commerce de bois.

NATROPHILITE n. f. Phosphate de manganèse [illegible]

NATROSIDÉRITE n. f. Substance minérale appartenant au genre [illegible]

NATURALISÉ, E [illegible]

Nature (THÉÂTRE DE LA). Sous ce titre, ou sous des dénominations analogues, ont été fondés, non loin de Paris, [illegible] siens qui n'émigrent pas, l'été venu, vers les villes d'eaux ou la mer, l'équivalent des théâtres de Béziers ou d'Orange [illegible] pigny-sur-Marne (Seine) en 1905 par Albert Darmont, et installé dans un joli site au flanc du coteau de Champigny. Il fut inauguré le 23 juillet 1905, par une tragédie de Peladan, *Sémiramis*. — Un *théâtre de la nature* a été aussi, et précédemment, fondé à Cauterets, sous des ombrages. On y joue particulièrement des pièces classiques.

*NATURISME [illegible] n. m. — Doctrine littéraire [illegible] sée à la fin du XIXe siècle, par un certain nombre de littérateurs, et dont Saint-Georges de Bouhélier a le premier donné la formule.

— ENCYCL. L'école naturiste, dont firent partie à l'origine, avec Saint-Georges de Bouhélier, Michel Abadie, André Gide, Maurice Le Blond et Paul Fort, se proposait, si l'on en croit le manifeste de Saint-Georges de Bouhélier paru en 1897, de préparer une nouvelle renaissance française, de ramener le culte du sol et des traditions nationales, et de protester contre les influences allemande, russe et scandinave, que ces jeunes écrivains accusaient d'avoir, en art aussi bien qu'en littérature, perverti le goût français. Trois grands artistes étaient comme les dieux de la nouvelle religion artistique : Zola, Rodin et Cl. Monet. Wagner, Nietzsche, Ibsen et Tolstoï étaient comme les mauvais génies dont il fallait débarrasser la littérature. Telle était aussi la thèse défendue dans l'*Essai sur le naturisme*, de Maurice Le Blond, et dans la « Revue naturiste », dont les premiers numéros parurent en mars 1897. Tentative curieuse, mais qui, en dehors du petit cénacle d'adeptes de la première heure, n'a pas paru avoir, depuis 1897, rencontré beaucoup d'adhérents, ou diminué en France le nombre des admirateurs d'Ibsen, de Nietzsche ou de Tolstoï.

*NAUCRATIS. — Archéol. Une mission anglaise fouille depuis 1899, en Egypte, l'emplacement de la ville de Naucratis, qui fut, on le sait, colonisée par des Grecs. On a dégagé une partie du mur de l'enceinte hellénique ; le long de ce mur, on a trouvé une série de chambres, qui renfermaient des vases grecs et des dédicaces : « Aux dieux des Grecs » ; « A Artemis » ; « A Aphrodite ». Les fouilles ont fourni des indications intéressantes sur la topographie et l'histoire de la cité. La partie sud de la ville fut toujours occupée par des Egyptiens ; le grand *temenos* [illegible] de murs, mais un vallon entouré de maisons et contenant des édifices publics. Seule, la moitié nord de la ville appartenait aux Grecs : l'*Hellenion* doit être identifié avec l'enceinte où l'on a trouvé les dédicaces aux dieux grecs. Les vases peints, tous découverts dans ce quartier, attestent la présence de Milésiens, de Samiens, de Clazoméniens. La lacune constatée dans la série des vases attiques indique une rupture dans les relations commerciales, depuis l'invasion de Cambyse jusqu'après les guerres médiques. Les poteries attestent les importations de Chypre et de Phénicie, peut-être une immigration de Phéniciens et de Chypriotes. On a fabriqué à Naucratis des scarabées égyptiens, ainsi que des terres cuites grecques. Il semble que des Grecs et d'autres étrangers étaient établis à Naucratis avant le VIe siècle, et qu'Amasis, en 570, ait simplement réorganisé cette colonie étrangère. La ville conserva son importance jusqu'au VIe siècle de notre ère.

NAUDET (Paul-Antoine), prêtre et journaliste français, né à Bordeaux en 1859. Il fit ses études au petit et au grand séminaire de Bordeaux, fut ordonné prêtre en 1883, devint professeur au petit séminaire de Bordeaux (1883-1890), aumônier militaire et conjointement aumônier des orphelinats (1890-1891). Il fonda en 1893 la *Justice sociale*, fut appelé à la direction du « Monde » (1894-1896), devint professeur au Collège libre des sciences sociales, où il occupa la chaire des études sociales catholiques en 1897. En même temps, il prêchait dans la plupart des diocèses de France. Il a publié : *la Démocratie chrétienne* [illegible] (1904); etc. L'abbé Naudet est au premier rang de ceux qu'on appelle les abbés démocrates.

NAUHEIM, bourg d'Allemagne (gr.-duché de Hesse-Darmstadt), au versant du Taunus et dans la vallée de la Wettereau ; 3.500 hab. Altitude : 150 mètres. Eaux minérales chlorurées sodiques, utilisées dans le traitement des diverses manifestations du lymphatisme, et de la scrofule, de certaines affections de l'estomac, etc. Salines.

NAUMANN [illegible] tien et antisémite. En 1895 pourtant, il se sépara de Stœcker, qu'il trouvait trop réactionnaire, et fonda avec Paul Gœhre et le journaliste Hellmuth de Gerlach un nouveau parti socialiste-national, organisa des associations d'ouvriers protestants, soutint le mouvement syndical, fit une active campagne en faveur du suffrage universel [illegible] armée permanente et l'inauguration d'une active politique coloniale. Il fonda, pour défendre ses idées, un journal hebdomadaire: *die Hilfe* (l'Assistance), un annuaire : *Patria*, puis un petit journal : *die Zeit* (le Temps). Bientôt, sous l'influence de la politique française, il préconisa une réorganisation des partis libéraux allemands, combattit la politique réactionnaire et protectionniste du chancelier de Bülow, mais échoua dans sa tentative de fusion des groupes de gauche, dont il voulait former un « bloc » contre le ministère allemand. Il n'en poursuivit pas moins activement, surtout depuis la mort de Richter, ses efforts en vue d'un rapprochement entre le parti radical et le parti socialiste. Orateur et polémiste de grand talent, Naumann a écrit, entre autres ouvrages : *Bibliothèque ouvrière de Gœttingue*, recueil de brochures instructives pour les ouvriers ; *le Programme social de l'Eglise evangélique* [illegible] *chisme socialiste nationaliste* (1897) ; *Assistance divine* [illegible]

NAUMBURG, ville d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Silésie, présid. de Breslau]), près d'un petit sous-affluent de l'Oder ; 2.500 hab. Filatures. Eaux minérales ferrugineuses bicarbonatées, utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique et de certaines dermatoses.

NAUMBURGIE (*nôm'-bur-jî*) n. f. Genre de primulacées-lysimachiées, qui diffère des lysimaques par l'absence de staminodes. (Ce genre se rencontre en Europe, en Asie jusqu'au Japon et dans l'Amérique septentrionale.)

NAUSCOPIE [illegible] *pein*, regarder) n. f. Art de découvrir les navires à grande distance, bien avant qu'ils soient visibles à l'horizon.

NAUTONIE [illegible] n. f. Genre [illegible] cynanchées. (La nautonie nummulaire est un petit arbrisseau brésilien.)

NAVALPINO, bourg d'Espagne centrale (Nouvelle-Castille [prov. de Ciudad Real]), dans la vallée de Villanarijo, et près d'un petit sous-affluent du Tage ; 1.000 hab. Eaux minérales bicarbonatées ferrugineuses, à la température de 29° C., utilisées dans un établissement thermal assez fréquenté, pour le traitement d'un certain nombre d'affections de l'appareil digestif.

NAVARRO (Emygdio), journaliste, homme politique et diplomate portugais, né à Vizeu en 1844, mort en 1905. Député à partir de 1879, il fut ministre des travaux publics, du commerce et de l'agriculture dans le cabinet présidé par Luciano de Castro. Monarchiste ardent, il fut le leader du parti progressiste à la Chambre portugaise, où il siégea pendant douze années consécutives (1879 à 1891), c'est-à-dire, jusqu'au moment où il fut envoyé à Paris, en qualité de ministre plénipotentiaire du Portugal. Cette mission prit fin en 1894. En 1885, il avait créé le journal *As Novidades*, dont il resta le directeur jusqu'à sa mort. Navarro fut en même temps qu'un journaliste de talent un orateur de premier ordre.

NAVELLIER (Edouard-Félicien-Eugène), sculpteur animalier français, né à Paris en 1865. Fils du graveur Navellier et petit-neveu du statuaire Jouffroy, il suivit d'abord les cours de dessin d'Aug. Truphême et entra ensuite dans les ateliers J.-P. Laurens et Benjamin Constant. Mais il abandonna bientôt la peinture pour la sculpture et se consacra à l'étude des animaux. Pour ses débuts, il envoya au Salon de 1895 : *Vieux cerf aux écoutes*, groupe qui, réexposé en bronze l'année suivante, fut dans la suite acquis par l'Etat pour le musée du Luxembourg. [illegible] *Eléphant et pélicans* (musée du Luxembourg, 1903) ; *Bison* [illegible] (1905) ; *Taureau entravé* ; *Vieux serviteur* (cheval aux champs) ; *Brebis du littoral* (1906) ; *Chien colley* ; etc. En dehors de leur mérite proprement artistique, les bronzes de Navellier se recommandent par la perfection de la fonte et la beauté de la patine.

NAVIGATION n. [illegible] *sance*. Bien que les fleuves et rivières navigables et flottables fassent partie du domaine public (loi du 28 avril 1898, art. 34), la circulation des bateaux de plaisance sur cette catégorie de cours d'eau n'est pas cependant en général [illegible] ment que sur les rivières à courant libre. Sur les rivières canalisées, les bateaux d'un tonnage égal ou supérieur à 10 tonnes jouissent des mêmes droits que les bateaux de commerce. Les bateaux ou nacelles ne peuvent circuler librement que dans les biefs, et ils ne sont admis à franchir les écluses qu'avec une permission écrite des ingénieurs, et, autant que possible, en profitant du sassement d'un bateau de commerce. Sur les canaux, les bateaux de plaisance ne peuvent circuler dans l'étendue des biefs qu'avec une permission écrite des ingénieurs. (Décret du 8 oct. 1901, tit. VII, art. 51.)

Il n'existe aucune disposition légale réglementant la navigation de plaisance sur les cours d'eau non navigables et non flottables. La question de savoir si la circulation en bateau sur ces cours d'eau est libre ou non a de tout temps été controversée et la mise en vigueur des dispositions de la loi précitée de 1898, qui ont attribué le lit de ces cours d'eau aux propriétaires des rives, n'a pas mis fin à la controverse. Si quelques tribunaux (Corbeil, 25 juil. 1900 ; Auch, 4 juin 1901) ont admis que depuis 1898 le droit de circulation en bateau n'existe plus, la cour de Paris, au contraire, adoptant les principes qui paraissaient prévaloir à la Cour de cassation [illegible] n'affecte que l'eau et le courant qui sont demeurés choses [illegible] peuvent entreprendre, en vue de l'exercice de ce droit, des travaux qui en fait entravent la navigation de plaisance.

La circulation en bateau sur les lacs et étangs alimentés par des sources ou des eaux pluviales est subordonnée au consentement du propriétaire du lac ou de l'étang. Mais si les lacs ou étangs sont traversés par un cours d'eau, la navigation y fait l'objet des mêmes libertés ou restrictions que sur le cours d'eau lui-même.

NAVILLE [illegible] Genève en 1844. Fils d'un ancien conseiller d'Etat, il com[illegible] versités de Bonn, Paris et Berlin. A Paris, il prit sa licence et, à Berlin, les cours de l'orientaliste Lepsius. [illegible] l'Egypte, où il fit des fouilles fructueuses, qu'il renouvela à diverses reprises, avec le même succès, et depuis 1882, pour le compte d'une société anglaise : « Egypt Exploration Fund ». Il en a consigné les résultats dans de nom[illegible]

NAVITE n. f. Roche éruptive appartenant au type hypocristallin de la famille des gabbros. (C'est un mélaphyre riche en péridot et typique à Oberstein.)

NAYE [illegible] 2.045 mètres d'altitude, à l'E. de Montreux (cant. de Vaud [Suisse]), et du sommet de laquelle on découvre un splendide panorama, qui embrasse le Léman, les Alpes (de Savoie, Pennines, Bernoises), et le Jura. Un funiculaire partant de Territet conduit, par Glion, jusqu'à l'altitude de 1.973 mètres. Les rochers de Naye sont visités chaque année par de nombreux touristes. Un jardin alpin d'acclimatation a été aménagé en 1893 à quelque distance du sommet et offre des spécimens variés de la flore alpestre.

NAZAIRE (saint). Plusieurs saints sont honorés sous ce nom. Avec saint NAZAIRE martyr à Milan sous Néron citons, en France, saint NAZAIRE abbé de Lérins, mort vers le milieu du Ve siècle. Ces deux saints sont honorés le 28 juillet.

NAZON (François-Henri), peintre français, né à Réalmont (Tarn) en 1821, mort à Montauban en 1902. Elève de Gleyre, il débuta au Salon de 1848 avec deux tableaux, *le Printemps* et *l'Automne*. Il s'est consacré à la peinture des sites de sa région natale. Ses toiles valent par la poésie du sujet et l'imprévu des jeux de lumière. Les *Bords du* [illegible] *et ormeaux, le Crépuscule*, envoyés au Salon de 1866, valurent à l'auteur deux médailles. On a vu de lui au musée du Luxembourg, les *Bords de l'Aveyron*.

NÉARCTIQUE [illegible] trionale du nouveau monde : *La faune* NÉARCTIQUE.

NÉCRODASYPE n. m. Genre de mammifères édentés, de la famille des glyptodontidés, comptant une espèce fossile dans le tertiaire oligocène du midi de la France. (Le *necrodasypus Gallix*, décrit en 1893, semble faire le passage entre les glyptodontes et les tatous.)

NÉCROLÉMURE n. m. Genre de mammifères lémuriens, de la famille des tarsiidés, comptant quelques espèces fossiles dans le tertiaire éocène d'Europe. (Confondus [illegible] ces petits animaux ont été reconnus pour voisins des tarsiers actuels de Malaisie. Le *necrolemur antiquus*, type du genre, a été trouvé dans les terrains éocènes de la France et de la Suisse.)

NÉCROSOREX *rékss*) n. m. Genre de mammifères insectivores, de la famille des soricidés, comptant une espèce fossile dans le tertiaire éocène du midi de la France. Le *necrosorex Quercyi*, découvert en 1899 dans les phosphorites du Quercy, était une musaraigne plus voisine des formes américaines que de celles de nos pays.)

NECTISME (*nèk-tissm'*) n. m. Biol. Réflexe simple, non nerveux. (Le nectime est une riposte motrice à une excitation qui consiste en un déplacement dans le milieu ambiant liquide, déplacement conditionné par la mise en action des appareils de natation. Il ne s'observe donc que chez les êtres aquatiques.)

NEDEROCKERZEEL, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]) ; 1.200 hab. Carrières.

NEERA, romancière italienne. V. RADIUS-ZUCCARI (*Anna*), t. VII.

NEERYSSCHE, [illegible] [arrond. de Louvain]), sur l'Yssche, affluent de la Dyle, tributaire de l'Escaut par le Rupel ; 1.230 hab.

NEFTENBACH, [illegible] de Winterthur]), non loin de la Thœss, tributaire du Rhin ; 1.600 hab. Pâturages, élève du bétail ; vignoble ; teinturerie importante.

*NÈGRE, ESSE [illegible] çaise réduite à des formes élémentaires que les littérateurs font parler aux nègres des colonies françaises, mais qui en réalité n'existe pas.

— [illegible] race de gallinacés originaire de la Chine.

— ENCYCL. Comptant parmi les races naines, cette race de fantaisie est très curieuse par le plumage qui a l'apparence d'un duvet soyeux de couleur blanche (malgré le nom donné à la race). Ces volailles sont élevées uniquement pour l'originalité qu'elles offrent, car leur chair est de qualité détestable ; toutefois, leurs aptitudes de cou[illegible]

[illegible] les tous [illegible] et cerdans [illegible] la [illegible] qui leur [illegible] avec les [illegible] se laissent à élever les



Coq et poules nègre-soie.

petits faisandeaux. Outre la particularité du plumage, les individus de race *nègre-soie* ont une crête double ou triple [illegible] violâtre.

NEGRI (Gaetano), littérateur et homme politique italien, [illegible] à Milan en 1855, mort à la suite d'un accident de montagne à Sainte Catherine della Guardia (Ligurie) en 1902. Il prit part en qualité de lieutenant à la campagne de 1859 et à celle de 1860 contre les brigands de Sicile, et démissionna en 1862. Conseiller communal de Milan en 1872, il fut maire de cette ville de 1884 à 1889, et présida en cette qualité aux travaux d'agrandissement et d'assainissement qui y furent alors entrepris. Il sauva la *Piazza d'armi* et le château, sur l'emplacement desquels on se préparait à élever un quartier neuf. Il s'était d'abord occupé d'études géologiques sur la région lombarde et collabora longtemps à la *Geologia d'Italia* (1867-1878), puis il se voua tout entier à des travaux de politique et d'histoire. Chef des libéraux lombards, il a consacré ses principales études aux grandes crises qu'a traversées la conscience de l'humanité et aux hommes dans lesquels elles se sont reflétées. Ses principaux ouvrages, pour la plupart formés d'articles, sont : *La Decadenza e il Risorgimento della Francia* (1871) ; *Il Cristianesimo nella storia* (1872) ; *La Crise religieuse* (1878) ; *La Morale e la Religione nella storia* (1879) ; *Il Viaggio di l'apostolo Paolo* (1882) ; *Giorgio Eliot, la sua vita e le sue opere* (1888) ; *Segni dei tempi, profili e bozzetti letterari* (1893) ; *Nel presente e nel passato, Profili e bozzetti storici* (1893) ; *Rumori mondani* (1894) ; *Meditazioni vagabonde* (1897) ; *l'Imperatore Giuliano l'Apostata* (1902) ; *Ultimi saggi, problemi di religione, di politica e di storia* (1903, posthume). Il a laissé en outre des portraits de quelques grands personnalités contemporaines : *Bonaparte* (1883), *Vittorio Emanuele, Giuseppe Garibaldi* (1883).

***NEGRI** (Ada) [Mme GARLANDA], poétesse italienne, née à Lodi en 1870. — A mesure que la vie lui souriait davantage, Ada Negri a quelque peu tempéré l'amertume de ses plaintes et l'âpreté de ses revendications. Son dernier ouvrage *Maternité* (1904), où la pitié pour les déshérités tient encore une grande place, nous la montre pourtant accessible à des sentiments plus nuancés; la forme de ses vers s'est aussi assouplie et perfectionnée. On trouvera sur ses débuts et sur l'évolution de sa pensée des détails intéressants dans une conférence autobiographique, faite par elle à Florence et publiée sous le titre de *Memorie e [illegible]* (1906).

***NÉGRIER** (François Oscar DE), général français, né à Belfort en 1839. — Le général de Négrier est passé en 1906 au cadre de réserve, par limite d'âge. Il a publié un certain nombre de très intéressants articles de tactique, quelques-uns sous le voile de l'anonymat, dans la « Revue des Deux Mondes » et dans la « Revue de Paris ». En août 1906, mis en cause dans les Mémoires publiés par le général André, il eut avec ce dernier une violente polémique, qui aboutit à un duel au pistolet, dans lequel le général de Négrier ne tira pas.

NÉGROPHOBE (de *nègre*, et du gr. *phobos*, crainte) adj. Qui ne peut pas souffrir les nègres.

NEGROPHOBIE ([illegible]) n. f. État de celui qui ne peut pas souffrir les nègres.

NEISSER (Albert), médecin et professeur allemand, né à Schweidnitz (Silésie) en 1855. Médecin en 1877, fut nommé interne de la clinique des maladies de la peau de Breslau en 1878, chargé d'un cours de dermatologie à l'université de Leipzig en 1880, étudia la maladie de la lèpre en Espagne et en Norvège et devint en 1882 professeur de dermatologie et directeur de la clinique de Breslau. Il a découvert, en le colorant, le bacille de la lèpre. S'occupant des maladies vénériennes, il a fait des travaux importants sur la syphilis et découvert en 1879 le bacille, cause de la blennorragie, appelé d'après lui *gonococcus de Neisser*. Il a fondé l'Association allemande pour combattre les maladies vénériennes, et a établi contre ces fléaux des mesures prophylactiques qui sont ou étudiées ou appliquées déjà dans les pays civilisés. Il a écrit un traité sur les maladies [illegible] de la peau dans le *Manuel de pathologie* [illegible], publié par Ziemssens (1883); un traité sur les maladies de la peau dans le *Manuel de médecine pratique*, publié par Ebstein (1901). Il a publié aussi la partie dermatologique de la *Bibliotheca medica* (1893 et suiv.); *Atlas de médecine stéréoscopique* (1894 et suiv.). Il est codirecteur de la revue « Archives pour la dermatologie et la syphilis ».

Neisser (BACILLE DE). Microb. Agent de la blennorragie et des affections consécutives (salpingites, métrites, ophtalmies néphrites, arthrites, etc.) découvert et étudié par Neisser, qui l'a appelé *gonocoque*.

NEISSEROSE (*nè-se-rôz*) n. f. Infection produite par le microbe de Neisser ou gonocoque.

NELEPINA, [illegible] (Hongrie [illegible]) [illegible] du Danube ; 800 hab. Eaux minérales athermales, sodiques ferrugineuses.

NÉLIDOF (Alexandre [illegible]), diplomate russe, né en 1835. [illegible] en décembre 1897 [illegible] ambassadeur [illegible] affaires étrangères à Saint-Pétersbourg, il fut chargé de missions spéciales en Orient ; ce fut lui qui négocia et signa, comme second plénipotentiaire, le traité de San Stefano (19 février-3 mars 1878), qui termina la guerre russo-turque. En 1883, il devint ambassadeur à Constantinople, puis à Rome. Le 29 décembre 1903, il fut nommé en la même qualité à Paris, en remplacement du prince Ourousso.

NÉLOMBACÉES (*lon-ba-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, constituée par le genre *nelombo*. — Un NÉLOMBACÉE.

— ENCYCL. Les *nélombacées* sont des plantes aquatiques qui ont le port des nymphéacées; beaucoup d'auteurs les considèrent même comme une tribu de cette dernière famille. Par leur structure très différente ; par leur organisation florale, par leurs graines dépourvues d'albumen et de périsperme, les nélombacées méritent de former une famille spéciale.

NELSON, ville du Canada (Colombie britannique), distr. de Kootenay Ouest, sur la rive gauche du Kootenay, tributaire gauche du fleuve Colombie ; 5.300 hab.

NEMIROVITCH-DANTCHENKO (Vasili Ivanovitch), écrivain russe, né à Tifis, en 1848. Il a fait de nombreux voyages en Russie et les a racontés dans des publications qui sont devenues populaires (*Au delà du cercle polaire, la Laponie, l'Océan, les Iles Solovetsk, la Kama et l'Oural*). Il accompagna les troupes russes pendant la campagne de Turquie et pendant la guerre de Mandchourie, dont il a donné des récits pittoresques et animés ; il a écrit aussi des romans et des poésies. — Son frère, VLADIMIR IVANOVITCH **Dantchenko,** né en 1858, est professeur à l'école théâtrale de Moscou. Il a écrit des drames et des comédies, qui ont été joués avec succès en Russie et même à l'étranger, des romans et des nouvelles.

NENAX (*né-naks*) n. m. Genre de rubiacées coffées. (Les *nenax* sont de petits arbrisseaux à feuilles linéaires ; leur fruit se sépare à maturité en deux coques comme celui des ombellifères. Toutes les espèces habitent le Cap.)

NENCIONI (Enrico), littérateur italien, né à Florence en 1839, mort en 1896. Il fut, pendant une vingtaine d'années, un des critiques attitrés des grandes revues italiennes. Il exerça sur le public une influence que justifiait l'étendue de ses connaissances et l'impartialité de ses jugements. Il a contribué, plus que personne, à répandre en Italie la connaissance des littératures étrangères, surtout de la littérature anglaise. Ses meilleurs articles ont été réunis en deux volumes (*Studj di letteratura straniera* (1897-1898). Il avait publié antérieurement deux recueils de vers : *Poésie* (1878) ; *Medaglioni* (1885).

NENGA (*nin*) n. m. Genre de palmiers arécées de Malacca et de la Nouvelle-Guinée. (Ce genre comprend une dizaine d'espèces différentes, réparties en cinq sous-genres.)

***NÉNOT** (Henri-Paul), architecte français, né à Paris en 1853. — Depuis l'achèvement de la nouvelle Sorbonne (1901), il a agrandi l'école des sciences politiques, à Paris, restauré ou construit de nombreux châteaux et hôtels particuliers. On lui doit également la partie architecturale du monument au *commandant Roland* et aux *francs-tireurs de la Presse*, inauguré au Bourget en 1896. En outre de ses récompenses aux Salons, Nénot a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 et un grand prix en 1900.

Nénot

NÉOARCHÉEN, ENNE (*né-o-ar-ké-in, èn*) adj. Se dit d'une partie supérieure du terrain archéen particulièrement typique en Finlande.
— n. m. : *Le* NÉOARCHÉEN.

NÉOBLASTE (*blasst'* — du gr. *neos*, jeune, et *blastos*, bourgeon) n. m. Biol. Amibocyte qui intervient dans la régénération des segments du tronc chez les vers. (D'après Ivanov, il peut être considéré comme une cellule germinale indifférente, capable de donner naissance à des tissus et à des organes variés, suivant les besoins.)

NÉOCOPTENGIS (*tin-jiss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des érotylidés, créé en 1900 pour des formes nouvelles découvertes en Malaisie. (Le *neocoptengis* [illegible], de Célebes, est le type de ces beaux insectes de couleurs vives et tranchées, qui vivent dans les champignons, le bois pourri, etc.)

NÉOCRÉTACÉ, E adj. Se dit de la partie supérieure du système crétacé ou crétacique, et comprenant les [illegible]. On dit aussi [illegible]
— n. m. : *Le* NÉOCRÉTACÉ.

Néocoptengis [illegible] (gr. d'un tiers).

NÉODÉVONIEN, ENNE ([illegible]) adj. Se dit de la partie supérieure du système dévonien composée des étages [illegible] et [illegible].
— n. m. : *Le* NÉODÉVONIEN.

NÉO-ÉPIGÉNÉTISME (*tissm'*) n. m. Biol. Théorie en vertu de laquelle le développement de l'embryon reconnaît pour causes des actions [illegible] étrangères, tandis que le néo-évolutionnisme, au contraire, admet que la raison et la condition du développement de l'embryon résident dans l'embryon lui-même.

— ENCYCL. La première de ces théories se rattache à l'épigenèse de Wolff, d'où son nom ; et la seconde à la [illegible]. La première est défendue par Hertwig, la seconde par Weismann. Cette dernière, grâce à l'ingéniosité, mais peu satisfaisante conception des particules représentatives, a d'abord recueilli l'adhésion de beaucoup de biologistes, mais elle tend aujourd'hui à être abandonnée.

NÉOGYNE n. f. Genre d'orchidacées, voisin des cœlogynes et des pleiones et fréquemment cultivé sous le nom de *cœlogynes*. Elle est originaire de l'Himalaya.

NÉO-IMPRESSIONNISME (*in-prè-si-o-nissm'*) n. m. Style d'une école moderne de peinture qui s'est appliquée à employer méthodiquement la division de la couleur en éléments purs afin d'obtenir le maximum d'éclat lumineux.

— ENCYCL. Cette école se distingue de l'impressionnisme en ce qu'elle prétend s'appuyer sur les résultats de l'expérimentation scientifique, notamment sur les recherches de Chevreul et de Charles Henry, tandis que l'école de Claude Monet et de Sisley ne s'appuyait que sur l'observation de la nature.

L'emploi de touches de couleur pure divisées et juxtaposées n'est d'ailleurs pas nouveau : on peut le rencontrer chez Delacroix, chez Turner et même bien avant. Mais leur emploi exclusif ne remonte guère qu'aux impressionnistes, dont la facture en virgules est caractéristique ; les néo-impressionnistes, pour préciser mieux leurs effets, la remplacèrent par le pointillisme. La différence n'est pas seulement dans ce détail extérieur ; elle est surtout dans ce que le néo-impressionniste subordonne l'impression à la science et qu'il étaye son observation des données qui lui sont fournies par l'étude du cercle chromatique sur lequel les couleurs sont disposées par ordre de sympathie en partant du jaune et en passant successivement par l'orangé, le rouge, le violet, le bleu et le vert pour revenir au jaune. Le néo-impressionniste évite sur la palette tout mélange de couleurs qui ne voisinent pas sur le cercle chromatique : il leur mélange seulement le blanc pour en varier l'intensité colorée. Ces couleurs pures sont appliquées par points et le peintre, au lieu de mélanger sur sa palette des couleurs qui ne voisinent pas sur le cercle chromatique, les juxtapose sur la toile de façon à laisser le mélange se faire optiquement.

Il faut ajouter à cette méthode l'usage raisonné des complémentaires dans les ombres et les lumières, et l'application de la loi du contraste simultané, qui fait, que lorsque deux couleurs locales sont voisines, elles réagissent l'une sur l'autre non seulement par antithèse, mais encore en échangeant une part de leurs éléments respectifs : ainsi, lorsqu'une surface jaune se trouve à côté d'une surface bleue, non seulement les deux couleurs s'exaltent réciproquement, mais encore une partie des éléments de chacune d'elles passe dans l'autre : ce que le néo-impressionniste peut traduire en mélangeant alternativement des pigments bleus au jaune et des pigments jaunes au bleu.

Les principes du néo-impressionnisme, entrevus en Angleterre par Ruskin et exposés en France par Chevreul, furent appliqués de façon constante par le véritable promoteur de l'école, Georges Seurat, décédé en 1891 à trente-deux ans, alors qu'il avait déjà exposé quelques toiles importantes, comme : *le Dimanche à la Grande-Jatte* (1884), *le Chahut* (1890); *le Cirque* (1891). Le théoricien du groupe est Paul Signac, dont l'étude d'*Eugène Delacroix au néo-impressionnisme* est pleine de remarques intéressantes ; les critiques furent Félix Fénéon, Gustave Kahn, etc. Albert Dubois-Pillet, Henry van de Velde, Henri-Edmond Cross, Lucien Pissaro, Maximilien Luce, Charles Angrand, Hippolyte Petitjean, Théo Van Rysselberghe se rallièrent à cette doctrine. Le procédé est susceptible de nombreuses applications : son plus grand défaut est de rester trop un procédé, de faire le sacrifice des tons locaux, des qualités de matière des objets et souvent même des lignes et du dessin. Néanmoins, il influença des peintres de valeur, non seulement Camille Pissaro, mais encore Henri Martin et surtout Ernest Laurent et Henri Le Sidaner, qui surent tirer de l'emploi de la division des touches des effets d'une puissance de couleur et d'un charme inattendus. Enfin, la pratique de l'emploi des couleurs pures a fait de beaucoup des néo-impressionnistes des aquarellistes d'une étonnante franchise.

NÉO-IMPRESSIONNISTE (*in-prè-si-o-nisst'*) n. et adj. Qui pratique le néo-impressionnisme.

NÉOMÉRIS (*riss*) n. m. Genre de mammifères cétacés, de la famille des delphinidés, comptant une seule espèce

Néoméris.

répandue dans tout l'océan Indien. (Le *neomeris phocænoides* est un marsouin noir, vulgairement appelé *mologa*, qui se trouve du golfe Persique au cap de Bonne Espérance et au Japon.)

NÉOMORPHOSE n. f. Biol. Forme de la régénération, dans laquelle l'organe détruit est reconstitué en entier, par opposition à l'*[illegible]*, où une partie seulement de l'organe est régénérée.

NÉON n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, comptant cinq espèces répandues sur l'hémisphère boréal.

— ENCYCL. Le *neon reticulatus* (*neon reticulatus*), type de ce genre, est une petite araignée très commune en France sous les mousses et les feuilles sèches. Fauve et gris, marqué de noir en avant, il a l'abdomen couvert de lignes ondulées. On trouve aussi en France le *neon [illegible]* dans les régions arides des montagnes : c'est le plus petit salticidé connu.

Néon.

NÉOPLASTIE (*plass-tî* — du préf. *néo*, et du gr. *plassein*, former) n. f. Restauration des parties détruites par autoplastie.

NÉO-SCOLASTIQUE n. f. Phil. V. NÉO-THOMISME.

NÉO-THOMISME (*missm'*) n. m. Phil. Système philosophique et théologique constituant un essai de conciliation entre le thomisme et les méthodes philosophiques et scientifiques actuelles.

— ENCYCL. On appelle *thomisme* l'ensemble des doc-

[illegible] mas fût peu correct, il fit procéder à une nouvelle édition [illegible] On lui obéit et le cours fut confié à l'abbé Mercier, au- [illegible]

[illegible] contemporain, et se renfermant dans le domaine de la spéculation pure. Au contraire, Louvain vit éclore un thomisme différent. C'est, si l'on peut ainsi dire, le thomisme réconcilié avec les données scientifiques et les méthodes d'à-présent, régénéré et vivifié par elles. Mercier a même établi que saint Thomas en personne avait donné l'exemple de ce mouvement et de l'étude de ses œuvres ainsi que de l'histoire de la philosophie, il a extrait un thomisme à tendances scientifiques, dont les thomistes romains avaient à peine le soupçon. L'école thomistique de Louvain fait donc appel, pour ses études philosophiques, à toutes les ressources que les expériences des laboratoires et la [illegible] que possible dans le mouvement contemporain des méthodes et des idées, et c'est ce thomisme nouveau que l'on appelle le [illegible]

NÉOTINÉE [illegible] que espèce du genre est une petite plante à port d'orchis, qui habite les Canaries et l'Irlande.)

NÉOTRIASIQUE [illegible]

NÉPHÉLINITE [illegible]

NÉPHOSCOPE [illegible] d'une manière indirecte en les regardant par réflexion [illegible] déterminé par la position d'un œilleton. Le miroir porte des traits gravés qui servent à calculer la vitesse du [illegible] par l'image du [illegible] autre. Cet appareil, appelé *né-* [illegible] remplacé par les néphoscopes de Besson. L'un d'eux, connu sous [illegible] vation directe [illegible] un autre modèle [illegible] passent au zénith de la station d'observation. Un troisième modèle, avec lequel l'observation se fait sur un miroir sphérique, donne le moyen d'apprécier également avec une grande approximation la fraction du ciel occupée sur les nuages ou la nébulosité. Ce dernier modèle se compose d'un cadre horizontal et circulaire, sur lequel sont tendus deux systèmes orthogonaux de fils parallèles et équidistants formant quadrillage. En se plaçant au-dessous de ce cadre et en regardant les nuages au travers, on peut déterminer leur direction en orientant le cadre de manière que l'un des systèmes de fils lui devienne parallèle. L'autre système se trouve alors perpendiculaire au mouvement des nuages et permet d'en déterminer la vitesse relative. Un miroir placé au-dessous du cadre facilite l'observation.

NÉPHOSCOPIQUE [illegible]

NÉPHRITIQUE [illegible]

NÉPHROCŒLIEN, ENNE [illegible] Théorie phylogénétique du *cœlome*.

[illegible] était un organe d'excrétion, consistant en une cavité avec canal de sortie (néphridie), organe dont les analogues se retrouvent chez certains animaux (poche péricardiale des embryons de mollusques, glandes segmentaires du péripate, etc.). Il naissait d'abord des diverticules de l'intestin primaire ou d'un protonephridium : la fonction excrétrice [illegible] génitales (gonades) ont pu apparaître. Par conséquent, d'après cette hypothèse, la formation du cœlome aux dépens de diverticules endodermiques est très ancienne. [illegible] reste des cellules mésodermiques et mésenchymateuses, et la formation du mésoderme aux dépens du bord du blastopore est absolument préventive.

NÉPHROCYTE [illegible] n. m. Biol. Nom des cellules excrétrices et éliminatrices [illegible]

NÉPHROPEXIE [illegible] du rein mobile deviennent intolérables.

NÉPHROTOXINE [illegible] Biol. Substance contenue dans le sérum d'un animal injecté à plusieurs reprises avec des cellules rénales d'un ani- [illegible]

NÉPHROTOXIQUE [illegible] autre espèce et con- [illegible]

NÉPHRURE [illegible] sorte de boule. Brun en dessus, couvert de tubercules blancs disposés avec une certaine symétrie, tacheté de blanc, il a le ventre blanchâtre. Ce reptile, très rare, atteint 12 centimètres de long.

NÉRÉIDICOLIDÉS n. m. pl. Famille de crustacés copé- [illegible] dont les représentants vivent en parasites sur les anné- [illegible]

NÉRITIQUE [illegible] adj. Biol. *District néritique*, Région de l'aire ou du système pélagial, superposée à l'aire littorale sous-jacente, mais [illegible]

NÉSOTRAGUE (*tragh*) n. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants, type d'une sous-famille dite des [illegible] orientale. (Les nésotragues sont des petites antilopes du groupe des steinbocks; ils ont pour type l'antilope musquée du Zanguebar [*nesotragus moschatus*] commune dans toutes les petites îles autour de Zanzibar. Le *nesotragus livingstonianus* descend au sud jusqu'au Zambèze.)

NESSLAU, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. d'Ober-Toggenbourg]), sur la Thur, affluent du Rhin et entre le Stockberg et le Speer; 2.200 hab. Vastes forêts; élevage, fromagerie. Fabrication de tissus de coton.

NESTE (CANAL DE LA), canal d'alimentation destiné à [illegible] complément d'eau qui leur est nécessaire pour conserver un débit normal pendant la saison d'été. Ces rivières, en effet, creusées à l'époque glaciaire par les torrents d'eau issus de la vallée de Campan, furent probablement déca- [illegible]

CANAL D'IRRIGATION DE LA NESTE

[illegible] pyrénéenne. L'homme a refait l'œuvre de la nature. Le canal de la Neste ou de Sarrancolin part de la Neste au-dessus d'Hèches, suit la haute terrasse de débris glaciaires [illegible] et, décrivant un large demi-cercle sur le plateau de Lan- [illegible] le Gers, la Baïse, la Baïsolle, la Save, l'Arrats, la Gi- [illegible]

NESTLÉ [illegible] mandes et étrangères.

NETSTAL ou **NETSTALL** [illegible]

NETTER [illegible] agrégé en 1889. Il a écrit plus de deux cents mémoires, parmi lesquels nous citerons celui sur le pneumocoque, [illegible] l'otite moyenne très fréquente chez les petits enfants, [illegible] bébés facilitant ce transport. Il a été un des propagateurs [illegible] malade. Il a aussi démontré que le scorbut infantile est dû souvent à l'usage du lait stérilisé et que l'usage de lait simplement bouilli, de jus d'orange et de jus de viande amène une guérison très rapide. Membre du conseil d'hygiène de France depuis 1898, il a été nommé membre de l'Académie de médecine en 1901. Il a collaboré au *Traité* [illegible] d'hygiène », au *Traité de médecine et de thérapeutique*, aux [illegible]

NETTLESHIP (Henry), professeur et latiniste anglais, [illegible] ford et a publié des ouvrages remarquables : *Reflexions* [illegible] une édition anglaise du *Dictionnaire des antiquités* de [illegible] Haverfield (1895), etc.

NEUBAUER (Adolphe), savant anglais, d'origine israé- [illegible] rabbinique à l'université d'Oxford et l'un des bibliothécaires de cette université. Il a publié, sur les langues et les littératures sémitiques, un certain nombre d'ouvrages en anglais, en français et en allemand, qui lui ont valu le [illegible] (1889). On lui doit le catalogue des manuscrits hébraïques des bibliothèques d'Oxford et de Londres.

NEUE FREIE PRESSE [illegible] autrichien, paraissant à Vienne deux fois par jour. Il fut fondé, en 1864, par Max Friedlaender, Michel Etienne et Adolphe Werthner pour soutenir la politique libérale et centraliste. Il réclama pour les Allemands la prépondérance en Autriche contre les Polonais, les Tchèques et les Italiens et les Slaves du Sud, combattit toute politique fédéraliste accordant une certaine autonomie à ces nationalités. Il est devenu le journal le plus important de l'Autriche allemande, et l'organe officieux du ministère des affaires étrangères.

NEUENEGG ou **NEUENECK** [illegible] entre les soldats de Brune et les troupes bernoises.

NEUENKIRCH [illegible] scierie; fabrique de cigares.

NEUENKIRCHEN [illegible] (présid. de Munster); 3.600 hab. Fabrication de tissus.

NEUHAUSEN [illegible] Armurerie; matériel de chemin de fer; carbure de calcium; fabriques de cartes à jouer; tuyaux, poteries.

NEUKIRCH [illegible] (distr. de Bischofszell); 1.650 hab. Élevage; fromagerie; arbres fruitiers; fabrique d'amidon et de colle; broderies.

NEUMANN [illegible] de la moelle osseuse rouge des vertébrés adultes et d'où dérivent les globules rouges du sang. Cet élément est anormal dans le sang de l'homme adulte, où il ne se mon- [illegible] phosphore et le plomb, dans la variole, le myxœdème et [illegible]

la fièvre bilieuse hémoglobinurique [illegible] Laveran. On en distingue trois formes principales [illegible], plus grand que l'hématie [illegible] *[illegible]laste*, plus petit. V. [illegible].

NEUNKIRCH, [illegible] Suisse [illegible] Schaffhouse [illegible] 1.000 [illegible] fabriques de [illegible].

NEURASTHÉNIQUE [illegible] Atteint de [illegible].

NEUREUTHER (Gottfried), architecte allemand, né à M[illegible] en 1811, mort à Munich en 1887. Il étudia les [illegible] et l'architecture à Karlsruhe, à Munich et à [illegible], fut architecte à Nuremberg et devint en 1857 professeur d'architecture à l'École polytechnique de Munich. Il a eu une influence prépondérante en Allemagne, fit abandonner le style moyenageux et remit en honneur le style de la Renaissance italienne. Il a dirigé la construction des gares monumentales de Wurzbourg, Aschaffenbourg et autres, des palais de Ludwigshafen, etc. Ses chefs-d'œuvre sont l'École polytechnique (1866-1870) et l'Académie des beaux-arts de Munich [illegible].

NEUROCYME (du gr. *[illegible]*, [illegible], et *k[illegible]*, flot) n. m. Histol. et Biol. Courant ou influx nerveux qui parcourt le cylindraxe et ses collatérales (axones) du neurone, et arrive ainsi aux dendrites ou arborisations protoplasmiques du neurone suivant, où il change de nature et [illegible]. En somme, le neurocyme est le courant nerveux [illegible].

NEUROÉPITHÉLIUM (*li-om'*) n. m. Biol. Épithélium différencié en surface sensible par suite de la présence d'un grand nombre de terminaisons (dendrites) nerveuses. (Si l'on vient à sectionner le nerf qui innerve un neuroépithélium, ses cellules épithéliales ne dégénèrent pas toujours, mais perdent leur spécificité et se transforment en épithélium ordinaire.)

NEUROFIBRILLE (du gr. *neuron*, nerf, et de *fibrille*) n. f. Histol. Nom donné aux fibrilles de la structure fine du corps cellulaire du neurone. (Elles sont constituées par des files de *neurosomes* et appartiennent au cytoplasma supérieur.)

NEUROKÉRATINE (du gr. *neuron*, nerf, et *kéras*, *atos*, corne) n. f. Biol. Albuminoïde de la névroglie et de la gaine de myéline des fibres nerveuses, analogue à la kératine épithéliale, d'après Kuhne et Ewald.

NEUROLOGUE (*logh'* — de *neurologie*) n. m. Médecin spécialiste des maladies nerveuses : *Des allures volontiers brusques qu'explique son métier de* NEUROLOGUE. (Paul Bourget.)

NEUROMITOME n. m. Biol. Ensemble des fibrilles conductrices de l'excitation périphérique dont Heidenhain, partisan de la théorie *fibrillaire* du protoplasma, admet l'existence dans toutes les cellules épithéliales, et spécialement dans les *neuroépithéliums*, à côté des fibrilles contractiles et des fibrilles de soutien.

NEURONOPHAGE (du gr. *neuron*, nerf, et *phagein*, manger) n. m. Biol. Leucocyte phagocytaire, qui, au cours de l'histolyse de métamorphose ou de l'histolyse de vieillesse (Metchnikof), englobe les éléments nerveux. (On avait jadis attribué ce rôle aux cellules de la névroglie. Mais des recherches ont fait prévaloir l'opinion que ces cellules ne jouent aucun rôle phagocytaire.)

NEUROPHILE (du gr. *neuron*, nerf, et *philein*, aimer) adj. Biol. Se dit de certains microbes ou de certaines toxines qui se fixent de préférence dans le système nerveux. (Tels sont les micro-organismes ou plus probablement [illegible] pour le tétanos, les toxines de la rage, du tétanos, etc.)

NEUROPLASMA (*plass*) n. m. Histol. Hyaloplasma de la cellule nerveuse ou *neurone*, que l'on retrouve dans les nerfs et jusque dans les terminaisons cylindraxiles des plaques motrices, et qui conduirait l'excitation nerveuse, d'après Wolff, contrairement à la théorie de Leyden et de Nansen qui veulent que les *neurofibrilles* seules soient conductrices de l'excitation.

NEUROSOMES (du gr. *neuron*, nerf, et *sôma*, corps) n. m. pl. Biol. Petits grains ou granules réfringents, qui s'orientent en files pour former les fibrilles des éléments [illegible]. V. NEUROSOME.

NEUROTROPISME (*pissm'* — du gr. *neuron*, nerf, et *trépein*, tourner) n. m. Biol. Influence chimiotropique particulière, très variable avec les espèces, et qui intervient dans la régénération des nerfs.

NEUTROPHILIE (*lî*) n. f. Biol. Propriété des leucocytes à noyau polymorphe, dont les granulations spécifiques ne se colorent que par les réactifs colorants neutres ou les mélanges de réactifs colorants acides et basiques. (Triacide d'Ehrlich-Biondi.)

— Pathol. Troubles morbides dans lesquels la formule leucocytaire indique la prédominance presque exclusive des leucocytes neutrophiles. V. POLYNUCLÉOSE.

NEVCHEHR, ville de la Turquie d'Asie (Anatolie [vilayet de K[illegible]]) [illegible] de Kaisarieh [illegible] 25.000 hab.

NÉVROGLIQUE [illegible] qui ressemble à la névroglie : *Sarcome névroglique*. Cancer [illegible] tumeur ressemblant à la névroglie, et qui a son siège dans le cerveau ou la moelle.

NEW-CUMNOCK, bourg du Royaume-Uni (Écosse [comté d'Ayr]), sur le Nith, près de ses sources ; 3.800 hab. [illegible].

NEWJANSKITE [illegible].

NEWMAN (Francis William), écrivain anglais, né à [illegible], mort à [illegible] en 1897. Il était le frère du cardinal J. Henry Newman. Après avoir fait ses études [illegible] 1826 à 1830, il partit pour l'Orient, habita Bagdad, et retourna en 1833 [illegible] une chaire de littérature jusqu'en 1863. Il abandonna le [illegible] de mathématiques. Il a publié : *l'Âme, ses douleurs et ses aspirations* (1849) ; *les Phases de la foi* (1850) ; *Leçons d'économie politique* ; *Rome royale* (1852) ; *Théisme doctrinal et pratique* (1858) ; *Influence morale de la loi* (1860) ; *Histoire de la monarchie hébraïque* (1865) ; *les Formes du gouvernement* (1867) ; *Mélanges* (1869-1887) ; *l'Europe dans un prochain avenir* (1871) ; *Dictionnaire d'arabe moderne* ; *Théisme hébreu* (1874) ; *Organisation des institutions anglaises* (1880) ; *Qu'est-ce que le christianisme sans le Christ?* (1880) ; *Vocabulaire libyen* (1882) ; *une Communauté chrétienne* (1883) ; *la Vie après la mort* (1886) ; *Souvenirs de deux exils et de deux guerres* (1888) ; etc. Son dernier ouvrage est une intéressante *Relation des premières années* de son frère, le cardinal J. Henry Newman (1891).

NEWMILNS, ville de la Grande-Bretagne (Écosse [comté d'Ayr]), sur l'Irvine, qui se jette dans le golfe de la Clyde ; 4.000 hab. Fabrique de mousselines.

NEWPORTITE (*neu*) n. f. Silicate naturel appartenant au genre chlorite, et qui est une variété d'ottrélite.

NEWSTEAD ABBEY, abbaye d'Angleterre, comté et à 14 kilom. de Nottingham, près de la forêt de Sherwood. Ce fut d'abord un prieuré de chanoines augustiniens, fondé en 1170 par Henri II pour expier le meurtre de Thomas Becket. En 1540, à la suite de la dissolution des ordres religieux, l'abbaye fut donnée à sir John Byron, qui en fit une demeure seigneuriale. Le poète Byron hérita, avec la pairie, de Newstead Abbey en 1798. Il l'habita en 1808, la répara et l'embellit, mais dut la vendre en 1818. La façade est un magnifique spécimen de l'architecture anglaise primitive.

Newstead Abbey.

NEWTONITE (*neû*) n. f. Silicate naturel d'alumine, voisin du kaolin.

NEW-WESTMINSTER, district du Canada (Colombie britannique), à la frontière des États-Unis, sur le golfe de Géorgie, vis-à-vis de l'île de Vancouver ; 17.700 kilom. carrés ; 24.000 hab. Ch.-l. *New-Westminster*.

Ngonge.

NGONGE n. f. Au Congo, Sorte de clochette que l'on suspend au cou de certains animaux, et que les femmes portent quelquefois de la même manière.

NHAC n. m. En Annam, Sorte de grelot composé de deux coquilles de métal soudées à la circonférence intérieure. (À l'intérieur, sont des fragments de métal qui résonnent quand le grelot est agité. On s'en sert dans les orchestres et aussi pour garnir certaines parties du harnachement des chevaux.)

Nhac.

NIAMEY ou **NIAMÉ,** bourg du Soudan français, à la rive du Niger, en amont de Say ; résidence du commandant du territoire militaire du Soudan, composé de la réunion des trois territoires de Niamey, de Tombouctou, de Zinder.

NIBLICK (mot angl.) n. m. Sport. Crosse de jeu de golf, terminée par une spatule de fer et servant à enlever la balle des endroits resserrés.

Niblick.

***NICARAGUA.** — Hist. Le 27 avril 1895, le commodore anglais Stephenson débarqua des troupes à Cornito et prit possession de la ville, parce que le gouvernement de Nicaragua n'avait pas répondu à un ultimatum de son gouvernement relatif à des réclamations pécuniaires. Huit jours après, le Nicaragua s'engageait, par l'entremise des États-Unis, à payer dans la quinzaine l'indemnité réclamée.

Une révolution éclata en février 1896 dans la province du Nord-Ouest ; le président Zelaya se proclama dictateur. Le mois suivant, il s'empara de la ville de Mora et de Metapa, la forteresse des rebelles. Le gouvernement de Honduras lui avait envoyé un renfort de 2.000 hommes.

Une nouvelle révolution fut tentée en février 1899 par le général Pablos Reyes, ex-gouverneur de la côte orientale, révoqué par le président Zelaya. Reyes se rendit, le 15, aux capitaines de la canonnière américaine et du croiseur anglais mouillés à Bluefields, et le nouveau gouverneur, le général Torrès, restitua aux commerçants américains les droits de douane indûment perçus par son prédécesseur.

Nicéphore [illegible] d'un tiers.

NICÉPHORE n. f. Genre d'insectes orthoptères sauteurs, de la famille des locustidés, créé en 1899 pour quelques espèces propres à l'Inde méridionale. (Les nicéphores sont des sauterelles du groupe des méconèmes, ressemblant un peu à certains grillons ; leur livrée est, en général, d'un vert pâle, comme dans la *nicephora subulata*, de Madura.)

NICÉPHORE CALLISTE, moine et historien byzantin, mort vers 1350. Il a composé une *Histoire ecclésiastique* qui va de la naissance de Jésus-Christ à l'empereur Phocas (610) ; sur 23 livres, les 18 premiers seuls ont été conservés, et, en outre, nous avons les sommaires des livres 19 à 23, dont le dernier s'arrête à l'an 911. Cet ouvrage est une compilation faite au moyen d'Eusèbe, de Socrate et de Sozomène, et mêlée de détails fabuleux. [illegible] Le style est élégant et le texte renferme quelques morceaux d'auteurs anciens, qu'on ne trouve que là, les ouvrages ayant péri. L'édition la plus estimée de l'*Histoire ecclésiastique* est celle du P. Fronton du Duc, qui publia le texte avec la traduction latine de Jean Lange (1630). Cette édition, ainsi que la traduction latine, a été reproduite dans la *Patrologie grecque* de l'abbé Migne (vol. 145 et 146). L'ouvrage a été traduit aussi en français. Citons la traduction de Jean Gillot (1567), faite sur la traduction latine de Lange.

NICKELGYMNITE (*ni-kèl-jim'*) n. f. Silicate hydraté naturel de nickel, magnésie et chaux.

NICOLAÏEV (BACILLE DE). Microb. Agent pathogène du tétanos, découvert et décrit par Nicolaïev. C'est un bacille allongé, très fin, fort répandu dans la nature (terre, boue, vase), où il affecte surtout la forme sporulée, et qui détermine une infection des plaies commune à l'homme et aux animaux. Normalement, il est mobile et muni de cils nombreux et flexueux ; dans les vieilles cultures et toutes les fois que les conditions sont défavorables, il sporule, prend la forme en épingle, perd ses cils et devient immobile. Le bacille de Nicolaïev se colore par les couleurs basiques d'aniline et prend le gram ; il est anaérobie et cultive dans les milieux convenables entre 15° et 43° C., avec optimum à 38° ; il donne de l'indol avec le bouillon. Sa résistance est grande, surtout sous la forme sporulée, mais l'air et la lumière solaire modifient sa virulence. Il sécrète une toxine (tétanotoxine) extrêmement active, qui jouit des propriétés des diastases. V. TÉTANOTOXINE. Pour la sérothérapie, V. SÉRUM *antitétanique*.

***NICOLAS II** (Alexandrovitch), empereur de Russie, né à Saint-Pétersbourg en 1868. — Nicolas II avait eu déjà quatre filles de son mariage avec la princesse Alix de Hesse et du Rhin (Alexandra Feodorovna), fille de Louis IV, grand-duc de Hesse, née le 25 mai/6 juin 1872 : la grande-duchesse Olga, née le 3/15 novembre 1895 ; la grande-duchesse Tatiana, née le 29 mai/10 juin 1897 ; la grande-duchesse Marie, née le 14/26 juin 1899 ; enfin la grande-duchesse Anastasia, née le 5/18 juin 1901. Il désirait ardemment un fils. Celui-ci, le grand-duc Alexis, héritier présomptif, est né le 30 juillet /12 août 1904.

Depuis la sanglante manifestation du palais d'Hiver (janvier 1905), Nicolas II est resté presque constamment à Tsarskoïé-Sélo ou à Péterhof. Il n'est allé à Saint-Pétersbourg, que pour présider, le 29 avril/10 mai 1906, à l'ouverture de la Douma d'empire, dont la réunion marquait l'entrée de la Russie dans une ère nouvelle de politique intérieure. Il avait eu l'année précédente une entrevue avec l'empereur d'Allemagne Guillaume II. V. RUSSIE.

NICOLET, comté du Canada (prov. de Québec), sur la rive dr. du Saint-Laurent, 1.540 kilom. carrés ; près de 27.000 hab. Ch.-l. *Bécancour*.

NICOLINI (Ernest-*Nicolas*, dit), chanteur français, né en 1834, mort à Pau en 1898. Élève du Conservatoire de Paris, il débuta en 1857 au théâtre de l'Opéra-Comique, où il resta peu de temps. Après avoir fait des tournées en province, il apprit l'italien, prit le nom de **Nicolini** et chanta dans diverses villes de l'Europe, où sa jolie voix de ténor, son art du chant, furent partout applaudis. Engagé au Théâtre-Italien de Paris vers 1863, il y obtint de vifs succès. Ce fut là qu'il connut Adelina Patti. À partir de ce moment, ils chantèrent souvent ensemble, à Londres, à Vienne, à Bruxelles, à Saint-Pétersbourg, etc. À la suite d'incidents retentissants qui se produisirent dans cette dernière ville, la Patti se sépara judiciairement de son mari, le marquis de Caux (1877), et en 1884 le divorce était prononcé entre eux. Nicolini épousa la célèbre cantatrice, qu'il accompagna dans ses tournées à travers les deux mondes. Atteint d'une maladie de foie, il avait dû renoncer au théâtre depuis plusieurs années.

Nicolini.

NICOT (Charles-Auguste), chanteur scénique français, né à Mulhouse en 1843, mort à Paris en 1899. Il fit ses études musicales au Conservatoire, fut engagé à l'Opéra-Comique, et débuta en 1868 dans le rôle de Mergy du *Pré aux Clercs*, où sa jolie voix de ténor le fit accueillir très favorablement. Chanteur agréable et comédien adroit, il fit apprécier ses qualités dans un grand nombre d'ouvrages du répertoire : *le Val d'Andorre*, *les Dragons de Villars*, *Philémon et Baucis*, *Cendrillon*, *[illegible]*, *Fra Diavolo*, *le Caïd*, *le Maçon*, etc., tout en se faisant applaudir aussi dans diverses créations : *les Amoureux de Catherine*, *l'Amour africain*, *Pepita*, *Suzanne*, *la Surprise de l'amour*, *Diana*, *l'Amour médecin*, *[illegible]*, *la Taverne des Trabans*. Nicot, qui avait épousé M[illegible] Bilbaut-Vauchelet,

[illegible] 1855, et se consacra à la [illegible]

NIDJÉ PLANINA [illegible] les Balkans [illegible] les monts Agostos, et encadrant dans ses ramifications le [illegible]

NIDULARIUM [illegible] mentales, à feuilles en rosette, coriaces, épaisses, dentées, souvent panachées, avec des fleurs logées au centre de la [illegible]

NIEDERBIPP, comm. de Suisse [illegible]

NIEDERHAUSERN-RODO (Auguste DE), sculpteur [illegible] L'influence de certains cénacles littéraires est visible dans son œuvre intéressante, symbolique et parfois un peu étrange. Ses principales œuvres sont : *le Torrent* et *l'Ava-* [illegible] Le musée de Berne possède son *Avalanche* et le buste de [illegible] il a obtenu une médaille d'or avec deux bustes de bronze, un marbre et des fragments du monument Verlaine.

NIEDERNAU, [illegible] bicarbonatées calciques et ferrugineuses.

NIEDERURNEN, comm. de Suisse (cant. de Glaris), sur [illegible]

NIEMANN [illegible] en 1866, fut pendant quelque temps professeur à Genève, [illegible] la guerre franco-allemande dans l'armée prussienne, fit de longs voyages d'étude de 1888 à 1898 et se retira enfin à Dresde. Il a publié un grand nombre d'ouvrages d'histoire [illegible] adhérent de la philosophie néo-platonicienne et des principes essentiels du bouddhisme, il en a défendu les idées [illegible] Il a essayé de populariser ses doctrines dans des romans et des nouvelles, dont nous citons les principaux : *Cathe-* [illegible] *coupable ?* (1898); *une Femme seulement* (1899); *Justice* (1900); *Deux femmes* (1902); *Toujours raisonnable; la Messe noire* [illegible]

NIETZSCHÉEN, ENNE [illegible]
— n. Partisan de la doctrine de Nietzsche.

NIEUWENHUIS [illegible] dais, né à Amsterdam en 1846. Sorti d'une famille de pasteurs, il étudia au séminaire luthérien d'Amsterdam et [illegible] *du Capital de Marx; le Communisme et la Science offi-* [illegible] fonda et dirigea de longues années le « Droit pour tous », journal hebdomadaire socialiste; il fut l'inspirateur du parti socialiste jusqu'au jour où Troelstra fonda le parti « social-démocrate », et le supplanta dans la direction du socialisme hollandais. Il ne reparut que pendant la grève [illegible] nal socialiste d'Amsterdam. Il a publié le *Socialiste libre*.

NIEUWENRODE, comm. de Belgique (prov. de Brabant [illegible]

NIEUWRODE [illegible]

NIEVO [illegible] Padoue en 1831, mort en 1861. Il débuta très jeune encore [illegible] *Angelo di bontà*, dont le caractère intime et les qualités psychologiques contrastaient singulièrement avec le [illegible] et 1860, il fit la campagne de Lombardie dans les troupes [illegible] 1861. C'est seulement en 1867 que fut publié son chef-d'œuvre [illegible] *nario* (souvent réimprimé depuis). Ces « mémoires », soi-disant écrits vers 1850 par un vieux gentilhomme vénitien, Carlo Altoviti, déroulent sous nos yeux les destinées de l'Italie depuis la fin de l'ancien régime jusqu'aux jours [illegible] les transformations de la vie italienne et le lent éveil de [illegible] juvénile et quelques défauts de style, ce livre est le seul roman italien du XIXe siècle qui puisse soutenir la compa- [illegible]

***NIGER** [illegible] du Sénégal au Niger, mais ce fut seulement en 1879 que fut admis le principe de la construction d'un chemin de fer. Les premiers travaux furent entrepris en 1881. Ils suivirent une progression constante à partir de 1892 et surtout depuis 1895, époque à laquelle le colonel Rougier fut [illegible] mako, sur le Niger, le 19 mai 1904. La voie ferrée a été prolongée ensuite jusqu'à Koulikoro, à 50 kilomètres plus [illegible] sage des rapides de Sotouba.

L'ensemble de la ligne, de Kayes, sur le Sénégal, à Koulikoro sur le Niger, représente un développement d'environ 550 kilomètres. Le chemin de fer est à voie d'un mètre. Son importance stratégique et commerciale grandira à mesure que sera améliorée davantage la navigation des deux fleuves qu'elle unit.

— Navig. De très grands progrès ont été réalisés, de 1903 à 1906, en ce qui concerne la mise en état de navigabilité du Niger moyen, en amont de Tombouctou. Le cours du fleuve a été balisé par le lieutenant de vaisseau Le Blévec, et au lieu des vedettes à vapeur qui seules le sillonnaient jusqu'ici, le fleuve, au moins dans la saison des hautes eaux, doit porter un véritable navire courrier, [illegible] de marchandises. Grâce à l'organisation du service à vapeur, et aussi à l'achèvement du chemin de fer de Kayes à Koulikoro, Paris ne se trouve plus aujourd'hui qu'à dix-huit jours de Tombouctou.

Niger (TERRITOIRE MILITAIRE DU), division administrative de la colonie du Haut-Sénégal et Niger, créée par le décret du 18 octobre 1904 et placée sous le commandement de l'autorité militaire. Elle est constituée par les circonscriptions créées en 1899 sous le nom de *premier* et de *troisième territoire militaire*, et est administrée, sous l'autorité et le contrôle du lieutenant gouverneur de la colonie du Haut-Sénégal et du Niger, par un officier supérieur portant le titre de « commandant du territoire militaire ».

***NIGÉRIA**. — La superficie de cette importante colonie anglaise est évaluée à 935.000 kilom. carr. et la population à 23.700.000 hab. Des 935.000 kilom. carr. il convient de retrancher les 25.000 ou 30.000 qu'a valus à la France la dernière convention avec l'Angleterre dans la région de Sokoto et de Zinder, sur la route du Niger au Tchad français. Restent environ 900.000 kilom. carr., dont la [illegible] Nigéria méridionale 130.000.

La Nigéria septentrionale comprend 15 provinces : Ilorin, Kabba, Moyen-Niger, Basse-Bénoué, Haute-Bénoué, Noupé (ou Bida), Kontagora, Borgou, Zaria, Bassa, Mouri, [illegible] transférée de Jebba ou Ghébu à Zounguérou, site choisi à 80 kilomètres, en remontant la Kaodouna, tributaire gauche du Niger. Le réseau des chemins de fer y est déjà ébauché par la ligne Zounguérou-Wouchichi-Bari-Jouko, qui va être poussée jusqu'au Niger, à la rencontre de la ligne de Lagos-Ibadan, également prolongée jusqu'au fleuve.

La Nigéria septentrionale étant partagée entre les Haoussas païens et les Foulah et autres musulmans, la Nigéria méridionale appartient surtout à des tribus fétichistes, Djakris, Idjos, Ibos, Efiks, Quas, etc., encore plus ou moins cannibales. La capitale est *Vieux-Calabar*, la ville la plus commerçante Ida, sur le bas Niger.

La Nigéria septentrionale est gardée par une armée de 3.000 fantassins et 800 hommes d'infanterie montée, plus une police de 1.000 hommes; la Nigéria méridionale par une force de 1.250 soldats : dans les deux Nigérias, les soldats sont indigènes et les officiers anglais.

***NIGRA** (Constantin, comte), diplomate italien, né à Castellamonte, près d'Ivrée, en 1827. — Après avoir quitté l'ambassade de Londres en 1885, Nigra alla occuper celle de Vienne. Il l'a gardée jusqu'en février 1904, puis a re- [illegible] royaume. Il a employé les loisirs que lui laissaient ses fonctions à des travaux d'histoire diplomatique et de littérature [illegible]

NIHOIHAGI [illegible] bronze en usage au Japon : *Les* NIHOIHA- [illegible]

Nihoihagi.

NIKÊ, [illegible] Victoire.

NIKISCH (Arthur), violoniste et chef [illegible] en 1855. Élève du Conservatoire de Vienne, il était attaché comme violoniste à l'orchestre de la cour, lorsqu'en 1878, Angelo Neumann l'engagea comme second chef d'orchestre au théâtre municipal de Leipzig, où il se fit aussitôt remarquer par ses rares qualités de conducteur. Il devenait premier chef de cet orchestre en 1882, et en 1889 il abandonnait ces fonctions et partait pour l'Amérique, où il allait prendre, à Boston, la direction de l'orchestre symphonique. De retour en Europe en 1893, il prenait non seulement la direction de l'orchestre, mais celle de l'Opéra de Budapest. Il restait là deux années, puis acceptait un double engagement comme chef d'orchestre de la Société philharmonique de Berlin et des célèbres concerts du Gewandhaus de Leipzig, où il déploya des qualités de premier ordre, qui mirent le comble à sa renommée. On a pu apprécier en France ces qualités, lorsque Arthur Nikisch, précisément avec l'orchestre philharmonique de Berlin, donna à Paris une série de concerts au Cirque d'hiver.

***NIL** [illegible] taracte, et reprend la voie ferrée jusqu'à Halfaya, le faubourg de Khartoum. Un autre chemin de fer, inauguré au début de 1906, conduit de Souakim à Berber et se raccorde à la voie ferrée du Caire à Khartoum, à 1 kilomètre du confluent de l'Atbara avec le Nil, au S. de Berber.

NIL-SAINT-VINCENT-SAINT-MARTIN [illegible] affluent de la Thil; 1.250 hab. Carrières de grès.

Nineteenth Century and After (the) [illegible] *neuvième siècle et après*), importante revue politique et littéraire anglaise, mensuelle, fondée à Londres en 1877, et dirigée par son fondateur sir James Knowles (1870-1877). Elle se propose d'offrir aux écrivains compétents, sous leur responsabilité et leur signature, une tribune absolument indépendante. Alfred Tennyson écrivit pour le premier numéro un sonnet d'introduction, et donna sou- [illegible] polémique sur la *Genèse*. Une autre campagne célèbre est celle qui aboutit à l'ajournement indéfini du projet d'un tunnel sous la Manche (1883). Les mots du titre *and After* y ont été ajoutés lorsqu'a commencé le XXe siècle.

NION [illegible] Pierrefonds (Oise) en 1854. — Il a donné, depuis 1901, *Belle fleur*, roman d'un comédien au XVIIe siècle, et un re- [illegible] d'ajouter un roman philosophique, *Notre chair* (1906). Pierre Berton a tiré de son livre *les Façades* une pièce pour le Vaudeville. Depuis décembre 1902, François de [illegible] Paris ».

NIPHELLE [illegible] orthoptères sauteurs, de la famille des locustidés, créé en 1899 pour une nouvelle espèce du sud de l'Inde. (La *niphella pulchra* est une jolie sauterelle d'un vert tendre, finement ponctuée de roux, avec les élytres veinés de brun [illegible]

NIPIGON, grand lac du Canada (Ontario), d'où sort le *Nipigon*, notable affluent du lac Supérieur; 950 kilomètres de côte; environ 425.000 hectares.

NIRVANINE n. f. Anesthésique local, moins violent que la cocaïne. (On l'obtient en faisant agir l'acide chloracé- [illegible] présence de pyridine et d'oxychlorure de phosphore.

NISMES [illegible] de Namur [arr. de Philippeville], sur l'Eau-Noire qui, avec l'Eau-Blanche, forme le Viroin, tributaire de la Meuse; 1.700 hab. Mine de fer; scieries; carrière de pierre.

NITCHEGON [illegible] Kisatsipi ou Grande Rivière, tributaire gauche de la baie d'Hudson. Environ 34.000 hectares.

NITCHEVO, mot russe qui veut dire *Ce n'est rien*, et que [illegible] bole du fatalisme de la race. Bismarck, qui avait été ambassadeur à Saint-Pétersbourg, avait fait graver le mot *nitchevo* sur une de ses bagues.)

NITOPHYLLE n. f. Algue de l'ordre des floridées, à thalle foliacé, plus ou moins irrégulièrement découpé, produisant ses groupes de sporanges çà et là sur ses deux [illegible] toutes les mers.)

NIVART [illegible] mort vers l'an 673. Il passa ses premières an- [illegible]

***NIVELLEMENT** [illegible] sique internationale avait proposé, à la fin du XIXe [illegible] de déterminer, dans le centre de l'Europe, un repère [illegible] mental, choisi comme zéro international. Cette [illegible] avait pour but de remédier aux erreurs résultant, croyait-on, de ce fait que chaque pays choisirait comme repère fondamental de son nivellement un zéro fondé sur le niveau moyen de la mer qui le baignait; et ce niveau moyen variait assez sensiblement selon les lieux. Or, les observations poursuivies après l'adoption par la plupart des pays du médimarémètre de Charles Lallemand ont permis de constater que le niveau moyen est sensiblement le même pour toutes les mers. (V. MÉDIMARÉMÈTRE.) Il en résulte que les observations prises dans les différents pays sont généralement comparables dans des conditions très suffisantes d'exactitude.

NIVÉNIE [illegible] n. f. Genre d'iridacées-aristées du Cap. [illegible] et à étamines très courtes, est parfois cultivée. On a désigné [illegible] une douzaine d'esp[illegible] du Cap.

Nivernais (RACE BOVINE) [illegible] Cette population bovine est [illegible] province du Nivernais [illegible] départements du Cher, de l'Allier [illegible] la Creuse. On lui a [illegible] Charolais [illegible] qu'une variété [illegible] pes font sou- [illegible] lités propres au bétail nivernais lui valurent une place à part dans la [illegible]

[illegible] les membres [illegible] de bonne heure au travail des champs, ces animaux sont recherchés comme bêtes de trait ; d'autre part, leur aptitude à l'engraissement remarquablement développée en fait des animaux de [illegible] de toute première qualité ; ils fournissent d'ailleurs un fort contingent aux marchés de La Villette. Les vaches sont médiocres laitières, mais s'engraissent facilement. Le pelage des bœufs nivernais est uniformément blanc, rarement marqué de taches [illegible].

Nives, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arr. de Bastogne]) [illegible] pierre ; fabrication de toiles.

NKWANGA ou **SWANGA** n. m. Grelot double, fait à l'aide de deux petites gourdes, à l'intérieur desquelles se trouvent des graines. *Le* NKWANGA *est en usage* [illegible] *du Congo.*

Nkwanga ou swanga.

***Nobel** (les PRIX). — Les cinq prix annuels de 200.000 fr. chacun, fondés testamentairement par Alfred Nobel, ont été distribués pour la première fois en 1901. Voici, depuis cette époque, la liste des lauréats :

Sciences physiques : RŒNTGEN, qui découvrit les rayons X (1901); Hendrik LORENTZ, physicien hollandais, pour ses travaux sur les ions (v. ION, au *Complément*); le Dr ZEEMAN, de l'université d'Amsterdam (1902); Henri BECQUEREL, membre de l'Académie des sciences, professeur de physique au Muséum, à Paris, pour ses travaux sur les radiations des composés de l'uranium (rayons Becquerel), et P. CURIE conjointement avec Mme CURIE, sa femme, pour leur découverte du radium et du polonium (1903); lord RAYLEIGH, professeur à la Royal Institution pour ses recherches sur le son et les ondes sonores (1904); Philipp LENARD, le professeur à l'université royale Christian-Albrecht, à Kiel, pour ses travaux sur les rayons cathodiques (1905).

Sciences chimiques : Jacobus Henricus VAN'T HOFF, de l'Académie des sciences de Berlin, pour ses études sur la dynamique chimique (1901); Emil FISCHER, professeur de chimie à l'université de Berlin (1902); Svante August ARRHENIUS, professeur de physique à la Haute Ecole de Stockholm, pour ses travaux sur l'électrolyse (1903); sir William RAMSAY, professeur de chimie à l'université de Londres, pour ses recherches sur les gaz de l'atmosphère (1904); le professeur VON BAEYER, de Munich, pour ses études sur l'indigo et le triphénylméthane (1905).

Physiologie et médecine : Emil von BEHRING, professeur d'hygiène et d'histoire de la médecine à l'université de Marburg [Prusse] (1901); le major Ronald ROSS, professeur à l'université de Liverpool et à l'École de médecine tropicale de la même ville, pour ses découvertes sur le microbe de la malaria et son inoculation par les moustiques (1902); Niels Ryberg FINSEN, de l'université de Copenhague, pour sa découverte et ses applications des effets [illegible] des rayons violets (1903); le professeur P. A. PAVLOV, de l'université de Moscou (1904); le professeur Robert KOCH, de Berlin, pour ses travaux sur la tuberculose (1905).

Littérature [illegible] *idéaliste* : SULLY PRUDHOMME, le poète français (1901); Théodore MOMMSEN, le célèbre historien allemand (1902); le poète norvégien Björnstjerne BJÖRNSON (1903); MISTRAL, le maître de la poésie [illegible] José ECHEGARAY, le grand mathématicien et le poète dramatique célèbre de Madrid (1904); Henri [illegible] l'auteur de *Quo vadis ?* (1905).

Œuvre de la paix [illegible] le Suisse Jean Henry DUNANT, l'instigateur de la Convention de Genève de 1864, et Frédéric PASSY, l'économiste fondateur de la « Ligue internationale de la paix » (1901) ; [illegible] DUCOMMUN et Albert GOBAT, qui présida la conférence [illegible] pour l'arbitrage et la paix (1902); l'Anglais William Randal CREMER, rédacteur en chef et éditeur de l'« Arbitrator » (1903); l'« Institut du droit international » (1904); la baronne Bertha von SUTTNER, présidente de la Société pour la paix, vice-présidente du Bureau international de la paix, à Berne (1905).

[illegible] que le prix, dans les quatre premières catégories, est décerné par l'académie de Stockholm et dans la dernière par le Storthing.

On [illegible] le *Nobel Institut*, dont les membres sont : C. D. af Virsén, directeur ; C. R. Nyblom ; [illegible] K. T. Warburg ; Adolf Jensen ; C. Bjork- [illegible] une bibliothèque Nobel, dépendant de l'académie et qui a pour directeur [illegible]

Noblegas, bourg d'Espagne, dans la prov. de Tolède, [illegible] sur un plateau qui s'étend jusqu'à la rive gauche du Tage. [illegible]

Noblesville, ville des Etats unis d'Amérique, dans [illegible] Hamilton [illegible] Wabash [illegible]

Noblet (Georges), artiste dramatique français, né à Paris en 1854. Il fut d'abord peintre décorateur, mais, après avoir accompli son service militaire, il se sentit poussé par un goût très vif vers le théâtre, et débuta à Béziers, d'où il passa ensuite à Montpellier, accomplit plusieurs tournées à l'étranger, et vint enfin à Paris, où il fut engagé au Palais-Royal. En 1891, il paraissait à Déjazet (*l'Année savante*), il créait au Gymnase : *M. le ministre*. Depuis 1895, il a joué dans les principaux théâtres du boulevard, au Gymnase, au Vaudeville, aux Variétés, aux Nouveautés, à l'Athénée. Acteur correct, fin diseur, il a paru avec succès dans : *l'Abbé Constantin, Famille, la Carrière, Divorçons, Jalouse, le Nouveau Jeu, M. [illegible], le Sentier de la vertu, l'Ange du foyer*, etc.

Nobressart, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arr. d'Arlon]); 1.580 hab. Carrière de grès.

Nocard (Edmond-Isidore-Etienne), médecin-vétérinaire et biologiste français, né à Provins en 1850, mort à Saint-Maurice (Seine) en 1903. Elève, puis chef de service de clinique et professeur de pathologie à l'école d'Alfort, il en devint directeur en 1887, et professeur de la chaire des maladies contagieuses ; mais en 1893, pour se donner tout entier à son enseignement et à ses travaux personnels, il résigna ses fonctions de directeur. Après avoir été un des élèves préférés de Pasteur, il devint chef de service à l'Institut Pasteur.

Parmi les nombreux travaux de Nocard, il faut signaler la détermination et la culture du microbe de la péripneumonie bovine, la découverte des microbes de la mammite contagieuse, du farcin du bœuf, de la lymphangite ulcéreuse du cheval, les recherches sur la rage, le tétanos, la clavelée, la fièvre aphteuse, le naganna, la dourine, le surra, le mal de Cadera, etc. Il eut le mérite, partagé avec Bang, de généraliser l'emploi de la tuberculine comme méthode de diagnostic précoce de la tuberculose des bovidés. C'est lui qui donna le moyen de faire le diagnostic précoce de la morve du cheval par les injections de malléine ; il montra la curabilité de cette maladie et en formula la prophylaxie. Il a établi l'identité du bacille de la tuberculose aviaire avec celui de la tuberculose des mammifères. Enfin, il réfuta la théorie du Dr Koch de Berlin et démontra par des faits péremptoires la propagation de la tuberculose à l'homme par le lait ou la chair des bovidés.

Nocard.

On doit à Nocard de nombreux mémoires publiés dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences, de la Société de biologie et les Annales de l'Institut Pasteur. Ses ouvrages principaux sont : *la Tuberculine* (1892) ; *les Tuberculoses animales* (1895) ; *les Maladies microbiennes des animaux* (1895) ; etc.

Nocard (BACILLE DE). Microb. Agent pathogène de la psittacose ou maladie infectieuse des perruches, transmissible à l'homme, découvert et étudié par Nocard. C'est un petit bâtonnet, mobile et muni de cils, morphologiquement très voisin du bacille d'Eberth. Il se colore par les couleurs basiques, mais ne prend pas le gram. Il cultive dans les mêmes milieux que le bacille d'Eberth et est légèrement agglutiné par le sérum typhique, mais non par le sérum d'individus atteints de psittacose. Enfin, sa résistance vitale est assez énergique, surtout à l'égard de la dessiccation et bien qu'il ne donne pas de spores. V. PSITTACOSE, t. VII.

NOCARDIE (*di*) n. f. Nom générique proposé pour désigner le genre *cladothrix*, bien étudié par Nocard.

Nocedal (Cándido), homme politique espagnol, né en 1821, mort en 1885. Il fut d'abord avocat, puis magistrat (1842). Il s'occupa ensuite de journalisme en qualité de directeur de la « Gaceta » (1843). Peu de temps après, il fut nommé député et il devint successivement sous-secrétaire de la justice (1843), sous-secrétaire de l'intérieur (1850) et ministre de l'intérieur en 1856. Son premier passage aux affaires fut marqué par une politique franchement réactionnaire, qui lui fit prendre des mesures de rigueur contre la liberté de la presse. Quelque temps après la chute d'Isabelle II, il se rangea du côté de Don Carlos, dont il devint un des plus chauds partisans (1871). Il fut, à partir de cette époque, le chef du parti carliste et il se défendit aux Cortès et dans la presse, notamment dans son journal « le Siècle futur ». Il rêvait d'un gouvernement dictatorial, tout en repoussant les moyens violents. Il finit néanmoins par s'éloigner du parti carliste et il se mit à défendre, avec non moins d'ardeur, ses idées catholiques, en fondant le parti des Intégristes, c'est-à-dire de ceux qui veulent, sans se préoccuper outre mesure des formes du gouvernement, donner à l'Eglise une part d'influence considérable dans l'Etat. Nocedal a été un orateur de talent ; d'autre part, il a écrit quelques pièces de théâtre vers 1868.

Noces corinthiennes (LES), poème dramatique en trois actes et un prologue d'Anatole France, publié avec d'autres poèmes en 1876, représenté à l'Odéon le 30 janvier 1902. — La scène est à Corinthe, au temps de Constantin, alors que le paganisme commence à reculer devant le christianisme et que peu à peu les dieux de l'Olympe cèdent la place à la religion nouvelle. Hermas est resté fidèle aux anciens dieux ; sa femme, Kallista, est chrétienne et chrétienne fanatique. Elle ne réussit pas à convertir son époux, mais elle a plus de prise sur sa fille, Daphné. Malade, condamnée à mourir, elle voue sa fille au Christ, pour recouvrer la santé. Daphné est fiancée à Hippias, qui l'adore et qu'elle aime ; qu'importe ? Si sa mère guérit, elle doit lui faire, de par ce serment, le sacrifice de son bonheur, et elle s'y résigne d'abord, quoique à regret. Hippias, absent, revient d'un long voyage et lui rappelle les serments d'autrefois ; elle feint l'insensibilité et l'indifférence, puis se révolte contre le vœu fait si imprudemment par sa mère et va tomber, frémissante, entre les bras de son fiancé, qui l'a reconquise. La vigilante Kallista survient, l'arrache aux bras d'Hippias, lui rappelle qu'elle est consacrée au Christ, et Daphné, pour ne faillir ni aux serments qu'elle a faits à Hippias ni à celui que sa mère a fait pour elle, prend le parti de se tuer. Elle [illegible] à Hippias près du tombeau de la famille et, sous prétexte de vider devant lui la coupe nuptiale, s'empoisonne. A peine a-t-elle vidé la coupe que survient Théognis, l'évêque ; il connaît le fanatisme de Kallista et ne veut pas que sa fille en soit la victime ; le Christ, d'ailleurs, refuse un sacrifice ainsi contraint. Mais il est trop tard, Daphné va mourir, le prêtre ne peut que la relever de son vœu et l'unir *in extremis* à Hippias.

Sur ce thème, à la fois puissant et simple, Anatole France a écrit des vers d'une souplesse, d'une fluidité qui sont un charme pour l'esprit comme pour l'oreille. Un accompagnement musical de Francis Thomé soutenait et encadrait la pièce. V. FIANCÉE DE CORINTHE.

Nocq, écart de la comm. de Chambérat (Allier), arrond. et à 19 kilom. de Montluçon, dans l'étroit vallon de la Meuzelle. Fontaine ferrugineuse de Rouyat. Dans un bois, ruines d'une chapelle.

Nocq (Henry), sculpteur, graveur en médailles et décorateur français, né à Paris en 1868. Sous la direction de Chapu, il s'exerça à la statuaire et à la médaille et concourut en 1890 pour le prix de Rome (gravure en médailles). Il envoya au Salon, à partir de 1887, des bustes et des médaillons, qui lui valurent, en 1889, une mention honorable. Il a été l'un des premiers artistes contemporains qui se soient préoccupés de décorer les objets d'art, comme en témoigne la coupe en émail glissée, au Salon de 1888, parmi ses médaillons. Aussi, quand la Société nationale ouvrit une section d'art décoratif, put-il montrer une série de miroirs, baguiers, bagues, agrafes, colliers d'un sentiment bien moderne, qui attirèrent sur lui l'attention des connaisseurs. Il a exécuté un grand nombre de plaquettes et gravé quelques médailles : *Diane* (pour la Société « le Fusil de chasse »); *la Famille* (pour la Société des Amis de la médaille); *Dom Montfaucon* (pour la Société historique du VIe arrondissement). La plupart de ces œuvres, qui lui ont valu une médaille d'argent en 1900, sont placées au musée du Luxembourg ou ont été acquises par le South Kensington, à Londres, et les musées de Bruxelles, Hambourg, Dresde, Prague, Vienne, etc. Henry Nocq, qui a donné quelques articles dans les journaux et revues, a publié, en 1896, *Tendances nouvelles*, volume où se trouve réunie à des considérations personnelles une série d'opinions d'artistes notoires sur l'art décoratif contemporain.

NOCULACIE (*si*) n. f. Genre de crustacés amphipodes hypérines, de la famille des caprellidés, créé en 1903 pour des espèces nouvelles de l'océan Indien. (L'espèce type de ces petites crevettes découverte par l'expédition scientifique du « Siboga » est la *noculacia bullata*, de Singapore.)

Noculacie.

NODOSTONOPE (*doss*) n. f. Genre d'insectes coléoptères phytophages, de la sous-famille des eumolpinés, créé en 1901 pour des espèces nouvelles de Madagascar. (L'espèce type de ces eumolpes est la *nodostonopa subcostata*.)

Nodzu Mitchitsura (pron. : *Nodzou Mitchitsoura*) [comte], général japonais, né en 1841. Fils d'un général, il fut nommé chef de bataillon en 1871, lors de la réorganisation militaire ; l'année suivante, il passait lieutenant-colonel, et colonel en 1874. Dans ce dernier grade, il servit d'abord à l'état-major du corps de la garde, puis fut, en 1876, chargé d'une mission aux Etats-Unis. A son retour, en 1877, il fut nommé chef d'état-major de la 2e brigade et prit part, en cette qualité, à la répression de la révolte du clan de Satzuma. Promu général de brigade en 1878, il reçut le commandement de la 1re brigade d'infanterie à Tokio.

En 1881, le général Nodzu accompagna le général Oyama, alors ministre de la guerre, dans le voyage que celui-ci fit en Europe. Général de division en 1885, il reçut en 1888 le commandement de la 5e division, et c'est à la tête de celle-ci qu'il fit, en 1894, la campagne contre la Chine, au cours de laquelle il remplaça même pendant quelque temps le maréchal Yamagata à la tête de la 1re armée, livrant de nombreux combats, dont le succès lui valut d'être promu au grade de général d'armée et de recevoir, après la guerre, le titre de comte.

Nodzu.

Après la campagne de Chine, le général Nodzu commanda quelque temps la division de la garde, puis il fut appelé au poste d'inspecteur général des écoles militaires. Et, lors de la guerre russo-japonaise, il reçut, au mois de juin 1904, le commandement de la 4e armée. Organisée la dernière, celle-ci ne prit part qu'aux opérations de la seconde partie de la campagne ; mais elle n'en joua pas moins un rôle considérable dans différentes journées, notamment à la bataille du Cha-Ho, où cette 4e armée vint renforcer fort à propos l'armée du général Oku, puis à la bataille de Moukden, où elle occupait à peu près le centre de la position japonaise.

NOÈGUE (*ègh*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, créé en 1900 pour des saltiques de l'Amérique tropicale.

— ENCYCL. Les *noègues* appartiennent à la tribu des amyciés ; ce sont des araignées de taille médiocre ou moyenne, fauves tachées de brun, couvertes d'un duvet rouge et jaune. Le *noegus rufipes*, du Brésil, est le type du genre.

Nœther (Max), mathématicien allemand, né à Mannheim en 1844. Après avoir fait ses études à Heidelberg, Giessen et Gœttingue, il fut nommé privatdocent à l'université de Heidelberg (1870) et il professe depuis 1875 les mathématiques à celle d'Erlangen. Indépendamment de quelques ouvrages séparés, Nœther a publié de savants mémoires sur la théorie des fonctions, sur les courbes algébriques, sur l'élimination, les formes binaires, le pro-

[illegible] blème des trois corps, la [illegible] Bretschn. [illegible] recueil très estimé du monde savant.

Nogi Maresuke [illegible] cutive à la révolution de 1868, il se trouva compris parmi les cadres de l'armée nouvelle et pourvu, dès 1871, bien [illegible] 1re brigade, il contribua à réprimer la révolte des Satzuma, fut blessé au cours des opérations et promu lieute- [illegible] 1re brigade, puis, promu général en 1885, il prit le commandement [illegible] en Europe en 1886, et, après son [illegible] cessivement plusieurs brigades, jusqu'à la guerre sino-japonaise [illegible] suite à la tête d'une division, il fut mis en disponibilité en 1901, et se trouvait dans cette position depuis trois ans, quand éclata la guerre russo-japonaise. Il fut alors désigné pour commander la troisième armée et promu au grade de général d'armée le 6 juin 1904.

Nogi.

Chargé du siège de Port-Arthur, qu'il avait conduit déjà dix ans auparavant, c'est entre ses mains qu'après une longue résistance, le général russe Stœssel dut capituler, dans les premiers jours de janvier 1905. Une fois maître de la place, le général Nogi rallia, avec ses troupes, l'armée du maréchal Oyama et, dès le mois suivant, il prit une part des plus actives à la bataille de Moukden, dont il décida le succès en tournant l'aile droite des Russes.

NOIR [illegible]

NOKERE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Audenarde]); 1.620 hab. Filature et tissage.

NOLENS VOLENS, [illegible]

NOLTÉE n. f. Bot. Genre de rhamnacées du Cap. (La *noltée africaine* est quelquefois cultivée.)

NOMANI (Felice), poète dramatique italien, né à Gênes, [illegible] il s'adonna de bonne heure aux lettres; c'est comme librettiste qu'il acquit surtout un grand renom. Assez faibles sous le rapport de l'invention, ses livrets ont des qualités littéraires qui les font rivaliser avec ceux de Métastase: [illegible] *Borgia, la Parisina, l'Elisir d'amore*. Felice Nomani a, en outre, publié un poème, *Christophe Colomb*, et un recueil [illegible]

NOMINAVIT NOBIS, expression latine qui signifie littéralement: « Il a nommé à nous. » C'est une formule employée par la chancellerie pontificale, dans les bulles qui donnaient l'institution canonique aux évêques désignés par le gouvernement français. En 1903, celui-ci, représenté par Combes, souleva, à ce sujet, un long conflit, [illegible] pression et que la phrase dit simplement: « Le gouvernement français *a nommé*. » Voici les textes du Concordat sur lesquels le ministère français appuyait ses réclamations:

« ART. 4. — Le premier consul de la République nommera ... aux archevêchés et évêchés de la circonscription nouvelle; Sa Sainteté conférera l'institution canonique, suivant les formules établies par rapport à la France, avant le changement de gouvernement.

« ART. 5. — [illegible] ront dans la suite seront également faites par le premier consul, et l'institution canonique sera donnée par le saint-siège, en conformité de l'article précédent. »

[illegible] ment et simplement; je ne me contente pas de désigner un candidat au souverain pontife. » La chancellerie pontificale répondait: « C'est l'Église qui donne l'*institution canonique*, c'est-à-dire qui accorde véritablement les pouvoirs épiscopaux et qui peut les refuser. La nomination, dont il s'agit dans le texte concordataire, est donc non une nomination pure et simple comme celle d'un préfet, mais une présentation, une désignation qui nous est faite, et nous lie en ce sens, que notre choix ne peut porter que sur des candidats choisis, au préalable, par le gouvernement de la France. Du reste l'article 4 décide que l'institution canonique sera donnée par nous suivant les formules traditionnelles. Or, l'expression dont on se plaint a toujours été en vigueur soit sous sa forme textuelle, soit sous une forme équivalente. Dans le concordat de Bologne, signé entre Léon X et François Ier, lequel était encore en vigueur au moment de la Révolution, on lit expressément: « Le roi de France ... sera tenu *nous* nommer et présenter » une personne « idoine ». Le premier consul lui-même ayant choisi les nouveaux évêques demanda, pour chacun d'eux, l'institution canonique en ces termes: « Nous le nommons et le présentons *à votre Sainteté* pour qu'il lui plaise, sur votre nomination et présentation, le pourvoir [illegible] français s'émut de l'expression: il différa l'enregistrement des bulles de l'évêque élu de Saint-Denis (Réunion) parce qu'elle y figurait. Elles finirent pourtant par être acceptées. Si l'on consulte les bulles qui ont institué les archevêques de Paris, par exemple, depuis le concordat, on trouve la formule en question sous la forme « nomination qui doit être faite au pontife romain » dans les bulles [illegible] sous la forme textuelle « *nous* a nommé » dans toutes les autres, c'est-à-dire dans celles de Mgr Guibert (1871), de [illegible] rand (1817). Précédemment, le cardinal Maury, nommé par Napoléon en 1810, n'avait pas reçu de bulles, n'ayant jamais été reconnu comme archevêque de Paris par le pape. Lui-même prenait simplement le titre d'« administrateur capitulaire du diocèse, le siège vacant ». — Le conflit, soulevé en 1903, sur la formule du *nominavit nobis* se termina, après dix-huit mois, par une transaction, mais il précéda de peu la rupture des relations diplomatiques entre la France et le Vatican.

NOMOGRAPHIE (fi — du gr. *nomos*, loi, et *graphê*, écriture) n. f. Ensemble des méthodes qui ont pour but de remplacer les calculs numériques par une simple lecture sur un tableau graphique appelé *abaque*.

— ENCYCL. Il y a déjà longtemps que l'on s'est servi de lignes droites ou courbes pour représenter certaines lois.

[illegible]

Ainsi, en 1795, Pouchet se servait déjà d'abaques pour représenter les opérations arithmétiques; Terquem, Lalanne, Lallemand, etc., apportèrent à cette science de nouvelles conceptions, qui, tout en élargissant son domaine, lui donnèrent un caractère vraiment pratique; enfin

[illegible]

d'Ocagne (1899) sut réunir les différentes méthodes employées jusque-là, les classa et en fit un corps de doctrines, tout en indiquant les nombreux cas où l'emploi des abaques peut donner des résultats intéressants.

Donnons quelques exemples de constructions d'abaques. Dans la première des abaques ci-dessus, on a tracé des lignes droites équidistantes verticales et horizontales et des courbes telles que les coordonnées des différents points vérifient l'équation $xy = k^2$, en donnant à k^2 les valeurs [illegible] *de multiplication*. Pour obtenir le produit de deux facteurs, on se porte au croisement de la verticale qui correspond à l'un d'eux avec l'horizontale qui correspond à l'autre; le produit 5×2 est représenté par un point situé à l'intersection de la verticale 5 et de l'horizontale 2, et comme ce point se trouve sur la courbe des produits 10, on lit que le produit de 5 par 2 est égal à 10; si on prend le produit de 3 par 4, le point d'intersection de la verticale 4 et de l'horizontale 3 se trouve entre les courbes de produits cotés 10 et 15 et c'est au jugé que l'on estime que ce point appartiendrait à la courbe de produits correspondant à la [illegible]

Les différentes lignes d'une abaque telles que chacune d'elles corresponde à une valeur numérique déterminée sont appelées *isoplèthes*; ainsi l'abaque de la table de multiplication renferme trois systèmes d'isoplèthes.

[illegible] certains cas, permet de simplifier la construction des abaques en remplaçant les isoplèthes courbes par des droites. On conçoit en effet qu'on puisse déformer le réseau qui porterait trois sortes d'isoplèthes dont deux seraient rectilignes de façon qu'en modifiant la position des isoplèthes rectilignes, les isoplèthes courbes deviennent des droites. L'abaque de la table de multiplication prend, en appliquant le principe de l'anamorphose de Lalanne, la disposition ci-dessus.

Les applications [illegible]

[illegible]

NONA [illegible]

[illegible]

la défense ne portait pas sur [illegible]

[illegible] peut varier avec les circonstances. En réalité, le *non ex-* [illegible] rieux qu'au début. Il s'est produit, dans les premières années du XXe siècle, certains faits significatifs, qui lais- [illegible]

[illegible] mensions que l'hématie normale. C'est un élément pathologique à forme circulaire, muni d'un gros noyau, ce qui le rapproche du lymphocyte; néanmoins, il s'en distingue par ses réactions colorées, son cytoplasma est polychromatophile, et son noyau est plus basophile que celui du lymphocyte. Pour son importance au point de vue dia- [illegible]

NORD [illegible] le baron Nord, fit partie de la maison du [illegible] s'était fait proclamer roi dans le nord de l'île [illegible] gagé militaire très jeune, Alexis Nord fut distingué par le président Pierrot, qui le prit comme aide de camp. Il fut ensuite gouverneur de la Plaine du Nord sous Faustin Ier. Il embrassa la cause de Salnave, lorsque celui-ci fit une révolution contre le président à vie Geffrard (1865), et il fut un des défenseurs du Cap-Haïtien. Il suivit dans l'exil Salnave, et lorsque celui-ci triompha, il fut nommé ministre de la guerre. Lors du renversement de Salnave par une contre-révolution, Nord fit tous ses efforts pour sauver la vie de son chef, mais ce fut en vain. Exilé par le président Domingue, successeur de Salnave, il retourna en Haïti, sous la présidence de Boisrond-Canal, mais il fut de nouveau exilé pour ne revenir [illegible] mon l'inquiéta à plusieurs repri- [illegible]

Alexis Nord.

En 1888, il prit part avec Seïde Télémaque à la révolution du Cap-Haïtien, à la suite de laquelle il fut nommé, par le général Hippolyte, gouverneur des départements du Nord et du Nord-Ouest. Après avoir occupé ces fonctions pen- [illegible] de partisans, à la nomination de Firmin à la présidence de la république. Il fut victorieux de celui-ci et, à la suite de [illegible] (1902). Très énergique, le général Alexis Nord s'est efforcé de restaurer les finances et d'assurer l'avenir économique [illegible]

NORDAU [illegible] partir de 1895, au mouvement sioniste, et il fit une campagne ardente contre les massacres de juifs en Russie et en Roumanie et en faveur de la colonisation juive en Palestine. Il est un des fondateurs et un des principaux collaborateurs de la revue allemande *Nord et Sud*, paraissant [illegible] 1897 des ouvrages de critique [illegible] *çais contemporains; essais d'his-* [illegible] des romans: *Bataille de frelons* [illegible] Dans ses derniers ouvrages, il a fait preuve de l'éloquence vigoureuse et nette, de ses rares talents de description et de son [illegible] été dépassé par la jeune école naturaliste et ses dernières œuvres n'ont pas eu les succès retentissants des premières.

Nordau.

NORDENSKJŒLD ou **NORDENSKJOLD** (Otto), voya- [illegible] à la Terre de Feu et en Laponie, d'un très grand intérêt scientifique, l'avaient fait depuis longtemps connaître des géographes; mais il doit sa réputation auprès du grand public à son expédition antarctique de 1902-1903, qui a fait singulièrement progresser la connaissance des terres Louis-Philippe et de Graham. La relation de ce voyage a [illegible]

NORDERWYCK, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arr. de Turnhout]); [illegible]

NORDMARKITE [illegible]

NOREEN [illegible]

NORIEN, ENNE (*ri-in, èn'*) adj. Se dit d'un sous-étage géologique situé au sommet du système triasique et par [illegible]

NORMALINE n. f. Zéolithe calcico-potassique, qui est la christianite ou harmotome calcaire des Allemands.

NORMAND, E [illegible] Zootechn. *Race normande*. Nom de deux variétés d'animaux : bœufs et chevaux.

[illegible]

Chevaux normands. Cette population chevaline, issue de croisements entre chevaux de race germanique et chevaux anglais le pur sang, a longtemps été appelée *anglo-normande*; mais la sélection éliminant peu à peu les individus qui présentent, par atavisme, les caractères de la race germanique de façon trop accentuée, comme elle écarte aussi ceux qui se rapprochent trop du type anglais, [illegible] d'une musculature vigoureuse, qui constituent ce qu'on [illegible] de course amélioré et renforcé, le système nerveux est très développé et d'une excitabilité qui assure à l'animal une grande agilité, des mouvements vifs et des allures rapides. Ordinairement bai ou alezan, le normand est re[illegible] production et son élevage font la richesse de la plaine de Caen [illegible] Saint-Lô sont d'ailleurs justement admirés.

***NORMAND** (Alfred-Nicolas), architecte français, né à Paris en 1822. — Il devint membre de l'Académie des beaux-arts en 1890.

***NORODOM Iᵉʳ** ou **NORONDÂM**, roi du Cambodge, né en 1835. — Il est mort en 1904. Son successeur fut Sisowath.

NORRIS (William Edward), romancier anglais, né en 1847. [illegible] l'attirait, et son premier roman : *Heaps of Money*, parut en 1877. [illegible] (1897). Mais ses œuvres les plus connues sont : *My Friend* [illegible]

NORRIS (Frank), journaliste et littérateur américain, [illegible] peinture et alla étudier les beaux-arts à Paris (1887-1889), mais il se tourna finalement vers le journalisme et la littérature. Correspondant militaire du « San Francisco Chronicle » dans l'Afrique du Sud [illegible] laissé plusieurs romans, remarquables surtout par le réalisme de leurs descriptions et leur intérêt dramatique. Citons *Mac Teague* (1899), scènes de la vie californienne; *Blix*, idylle amoureuse (1899), peinture de la vie des classes [illegible] et d'aventures; *the Octopus* (1901), études des effets du *trust* des chemins de fer sur la production et la distribu[illegible]

NORRIS [illegible] sang, dont le stroma est incolore, par suite de perte de [illegible] cevoir dans le sérum normal ou les solutions isotoniques.)

North American Review, revue américaine, fon[illegible] qu'il d'une publication périodique purement littéraire, inti[illegible] James Russel Lowell [illegible] le duc d'Argyll, Arthur Balfour, Charles Stewart, Parnell [illegible] importantes questions religieuses et politiques lui donnèrent une grande autorité, en même temps que de très nombreux lecteurs. De bimensuelle qu'elle était à l'origine, elle est devenue mensuelle.

NORTHCOTE (sir Henry Stafford), homme d'État [illegible] College (Oxford), entra au ministère des affaires étrangères en 1868, fut secrétaire particulier de lord Salisbury [illegible] occupa le même poste auprès du chancelier de l'Échiquier [illegible] Parlement (1880-1899); et, pendant cette période, remplit [illegible] guerre (1885), d'inspecteur général de l'artillerie (1886- [illegible]

NORTHUMBERLAND, [illegible] du Nord. Superficie : 5.219 kilom. carr.; population : [illegible] ramifications des monts Cheviot, et arrosé, entre autres [illegible] et le Wansbeck, tributaires de la mer du Nord, et surtout par les deux branches de la Tyne. Élevage considérable; l'industrie est très active dans la partie méridionale du comté, où se trouve le grand centre de Newcastle.

Le Northumberland, après avoir fait partie du royaume de Northumbrie, puis du Wessex, fut réuni à la couronne en 1095 par Guillaume le Roux, mais souvent disputé depuis cette date entre l'Angleterre et l'Écosse; en 1377, la famille de Percy reçut le titre comtal de Northumberland.

NORTHUMBERLAND, comté du Canada (Nouveau-Brunswick) [illegible] rés; près de 29.000 hab., Ch.-l. *Newcastle*. — Comté de la prov. d'Ontario [illegible]

NORTHUMBERLAND (Algernon George PERCY, duc de), homme politique anglais, né et mort à Londres (1810-1899). Il fit ses études à l'université de Cambridge et servit dans les grenadiers de la garde, qu'il quitta avec le grade de capitaine. Élu en 1852 député du bourg de Beeralston, George Percy le représenta jusqu'en 1865 et siégea dans les rangs du parti conservateur. En 1858-1859, il fut lord civil de l'amirauté, puis il devint vice-président du bureau du Commerce et enfin, sous le ministère de Beaconsfield, lord du sceau privé, fonctions qu'il résigna en 1878. A la mort de son père en 1867, il lui avait succédé dans le titre de duc de Northumberland.

***NORVÈGE**. — HISTOIRE. La Norvège, qui depuis 1814 était unie à la Suède, s'est constituée, au mois de juin 1905, en royaume indépendant. Cet acte décisif fut la conclusion nécessaire d'une longue série de discussions et de malentendus qu'expliquent aussi bien la fierté du caractère norvégien que la diversité des intérêts économiques des deux royaumes séparés géographiquement et que seule la politique avait réunis sous une même couronne. Des mouvements séparatistes inquiétants s'étaient souvent produits au cours du XIXᵉ siècle en Norvège, notamment en 1885 et en 1891. Toujours la diplomatie personnelle du roi Oscar avait réussi à rétablir une harmonie provisoire entre les deux couronnes. La vieillesse du roi, la perspective d'une régence commise aux mains moins habiles de son fils ont rendu vains en 1905 les efforts de la cour de Suède.

Deux griefs principaux étaient mis en avant, dès 1880, par les Norvégiens, pour motiver leur hostilité contre la Suède. Tout d'abord, ils se plaignaient de l'ingérence constante des Suédois dans leurs affaires intérieures; ensuite et surtout dans leurs affaires extérieures, diplomatie et commerce, où la Suède se taillait la part du lion. C'est ainsi qu'au moment de l'Exposition universelle de 1889 (Paris), la Suède et la Norvège émirent chacune l'idée d'y prendre part semi-officiellement. Mais, sur le désir personnel du roi Oscar, le Rigsdag suédois renonça à sa participation. Il n'en fut pas de même de la Norvège, qui maintint sa volonté de participer à l'Exposition. Le gouvernement suédois, alors, interdit à son ministre à Paris, qui pourtant devait représenter officiellement les deux royaumes, de prendre part à la cérémonie d'ouverture. D'autre part, tandis que la Suède est surtout un pays d'agriculture, d'élevage et de mines, la Norvège est une nation de navigateurs, et possède une remarquable marine marchande; elle payait presque autant que la Suède pour l'entretien du personnel diplomatique et consulaire. Elle avait donc le droit, pensaient les Norvégiens — et notamment les radicaux qui, depuis 1889, exerçaient une influence considérable au Storthing — d'avoir une représentation indépendante. C'est sur cette dernière question que se produisit, en 1905, le désaccord final.

Armes de Norvège

Une commission avait été nommée en 1902 par le roi Oscar pour étudier une solution honorable pour les deux pays. C'est au moment où elle allait terminer ses travaux que le parti radical du Storthing, d'accord en cela avec le ministère norvégien, vota un ordre du jour exigeant que la question consulaire fût immédiatement tranchée par l'institution d'une organisation distincte pour chaque pays. Sur le refus du roi, le ministère Michelsen donnait immédiatement sa démission. A ce moment, Oscar II venait, après une régence de son fils, de reprendre la direction des affaires; mais bientôt il devait reconnaître et faire savoir au Storthing son impuissance à constituer un nouveau ministère, dont aucun Norvégien ne voulait faire partie (6 juin 1905). Le lendemain, « attendu que le roi s'était déclaré incapable de donner au pays un nouveau gouvernement » et que par là même son pouvoir constitutionnel « n'était plus en vigueur », l'assemblée norvégienne déléguait les pouvoirs royaux au ministère Michelsen, qui les acceptait. Le [illegible] juin, dans une lettre au Storthing, Oscar II protestait contre cette attitude, mais le Storthing, dans sa réponse, maintenait sa décision de rompre le pacte traditionnel. C'était la rupture inévitable. Le roi Oscar, malgré l'irritation profonde des Suédois, fit tous ses efforts pour empêcher qu'une guerre presque fratricide en fût la conséquence.

Monnaie de Norvège

Pourtant, ce n'est pas sans peine que la conférence réunie à Carlstadt pour régler les conditions du divorce put arriver à une solution satisfaisante pour les deux pays. La Suède exigea que la Norvège fit par plébiscite très explicite connaître sa volonté, et que la dissolution de l'Union, si elle avait lieu, s'effectuât par voie de négociation. [illegible] ractère menaçant pour elle, et que les fortifications élevées sur sa frontière par les Suédois fussent détruites. Le [illegible] un plébiscite de la nation norvégienne 362.000 voix pour la rupture, et 182 seulement pour le maintien de l'union. Le 25 septembre, les travaux de la conférence de Carlstadt étaient clos, la Norvège ayant cédé sur la question des fortifications.

Aux termes de l'accord, la frontière conventionnelle entre la Norvège et la Suède demeure la même que par le passé, mais une zone neutre de 15 kilomètres de largeur existera de chaque côté de la limite conventionnelle entre les deux États. Les forteresses, de même que les approvisionnements de l'armée et de la marine, sont supprimés dans la zone neutre, où doivent être par conséquent mis hors d'usage plusieurs groupes fortifiés norvégiens. Toutefois, les anciens ouvrages de défense de Frederiksten, Gyldenlœve et Overbjerget sont conservés, sans garder le caractère de forteresse; quant aux vieux forts de Kongovinger, qui demeurent à la Norvège, ils ne doivent être complétés par aucune nouvelle fortification dans un rayon de 10 kilomètres.

D'autre part, appelée à statuer sur son nouveau régime de gouvernement, la Norvège s'est décidée pour la monarchie constitutionnelle. Le roi Oscar, afin d'éviter à un de ses enfants d'encourir une part de sa propre impopularité en Norvège, a refusé de laisser monter sur le trône du nouvel État un prince de la maison de Bernadotte. Les Norvégiens ont alors appelé au pouvoir le prince Charles de Danemark, qui a pris le nom de Haakon VII, affirmant ainsi son intention de continuer la série des rois nationaux de la Norvège.

Accepté par les Norvégiens au plébiscite du 12-13 novembre 1905, le nouveau souverain faisait le 25 novembre son entrée solennelle dans ses États, et prêtait deux jours après le serment d'entrée en fonctions. Il a été couronné à Trondhjem.

— *Hymne national*. L'hymne national norvégien, qui se chantait déjà, mais sans caractère officiel, au temps de l'union avec la Suède, est l'œuvre du grand poète Bj. Bjœrnson. Nordreak en a écrit la musique, dans un style sobre et grave.

Tempo di Marcia

Ja vi elsker det te Lan--det Som det sti-ger frem
fu ret, vejr bidt o ver Van det Med de tu-sind hjem
Elsker, elsker det og taen-ker paa ror Far og Mor Og den
Sa go nat, som saen--ker Drom me paa vor Jord Og den
Sa go nat som saen--ker, saen ker Drom--me paa vor Jord

TRADUCTION. Oui, nous aimons ce pays
Tel qu'il se dresse,
[illegible]
Avec ses mille maisons,
[illegible]
A notre [illegible]
Et à la nuit de Saga, qui répand
Des rêves sur notre terre.
Et à la nuit de Saga, qui répand, répand
Des rêves sur notre terre.

***NORVÉGIENNE** n. f. — Embarcation à avant relevé et arrondi en forme de cuiller. (Cette forme d'avant facilite grandement l'accostage des berges. Les norvégiennes vont à la voile et à l'aviron.)

Norvégienne

NOSOPHOBIE (*fo-bî* — du gr. *nosos*, maladie, et *phobos*, crainte) n. f. Crainte maniaque de contracter les maladies.

NOSOPHORE du gr. *nosos*, maladie, et *phoros*, qui porte n. m. Synonyme anc. de [illegible]

NOTÉ (Jean), chanteur dramatique, né à Tournai (Belgique) en 1860. D'abord employé de chemin de fer, il fit ses études musicales au conservatoire de Gand, où il obtint un premier prix de chant. Il commença sa carrière à Lille en 1886, de Lille alla passer deux années au théâtre Royal d'Anvers, puis fut engagé à Lyon, à Marseille et enfin à l'Opéra, où il débuta, en 1893, dans *Rigoletto*. Il fit briller successivement sa puissante et chaude voix de baryton dans les ouvrages du répertoire : *Sigurd*, *Dalila*, *Faust*, *Aïda*, *Hamlet*, *les Huguenots*, *Don Juan*, *les Maîtres chanteurs*, *le Cid*, *Lohengrin*, *Patrie*, *le Trouvère*, *la Favorite*, *l'Africaine*, et surtout *Guillaume Tell*, qu'il interpréta d'une façon remarquable. Il fit aussi, avec succès, diverses créations dans : *Messidor*, *la Cloche du Rhin*, *le Roi de Paris*, *la Burgonde*, *Ossian* et *Siegfried*, etc. Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur, au titre étranger, pour avoir évité un accident de chemin de fer qui eût coûté la vie à un grand nombre de personnes.

Noté

Notes and Queries (*Notes et Questions*), journal hebdomadaire, fondé à Londres en 1849 par W. J. Thoms pour recueillir les faits intéressants et peu connus se rattachant à l'histoire, à la légende, aux traditions populaires, etc., et pour servir d'organe de communication entre les hommes d'étude et les gens du monde en quête d'informations. C'est le rôle que joue en France l'« Intermédiaire des chercheurs et curieux ». W. J. Thoms, le premier, [illegible] « Notes and Queries » sont une mine de renseignements curieux sur les points obscurs de l'histoire, de l'archéologie, de la [illegible] étymologique et des questions bibliographiques et littéraires.

NOTHNAGEL (Herman), médecin neurologiste allemand, né à Alt Lietzegöricke [illegible] ... Berlin de 1858 à 1865, [illegible] Virchow; en 1866, il devint [illegible] Königsberg, puis privat-docent [illegible]. Pendant la guerre de 1870, [illegible] Marne et y remplit [illegible] nerveuses consécutives [illegible] 1872, il fut nommé professeur de clinique à Fribourg, [illegible] et enfin à Vienne en 1882. Il a fait paraître de nombreux mémoires sur la physiologie et la pathologie nerveuses, l'épilepsie, le vertige, les hémorragies cérébrales, les [illegible] [illegible] Zeitschrift für klinische Medizin. [illegible] c'est aussi des travaux sur les maladies des intestins et de nombreuses notes sur des questions de thérapeutique. Ses principaux ouvrages sont: [illegible] Handbuch der Arzneimittellehre [illegible] Topische Diagnostik der Gehirnkrankheiten (1879); Beiträge zur Physiologie und Pathologie des Darms (1884). Il dirige une revue : Spezielle Pathologie und Therapie. Son Traité des maladies de l'encéphale, [illegible] les localisations cérébrales, a été traduit de l'allemand par le Dr Keraval en 1885. Ses Éléments de matière médicale et de thérapeutique ont été traduits en 1889 par le Dr A. Vaquier avec une préface du professeur Bouchard.

NOTHOPSIS [illegible]

[illegible]

Nothopsis.

est un serpent non venimeux, long à peine de 40 centimètres, élancé, comprimé, brun, avec les flancs jaunâtres tachés de jaune et de noir, la tête [illegible] couverte de petites écailles.

***NOTORNIS** n. m. — Encycl. On regardait le genre notornis [illegible] et le musée de Dresde payait 5.000 francs ce dernier représentant vivant. Cependant, en 1898, on prit une femelle sur les bords du lac Te Anau, dans la Nouvelle-Zélande.

NOTOSTOME (oss) n. m. Genre de crustacés décapodes macroures, de la famille des pandalidés, comptant quelques espèces répandues dans les mers chaudes.

— Encycl. Le *notostomus patentissimus*, des Philippines, est le type de ces crangons de taille moyenne (9 à 10 centimètres), à carapace arquée, carénée en arrière du rostre, qui est court, à pédoncules oculaires pyriformes, etc. Ils vivent à des profondeurs de [illegible] et 750 mètres.

Notre Jeunesse, comédie en quatre actes, d'Alf. Capus (Comédie-Française, 16 nov. 1904). — Le jeune Lucien Briant, au quartier Latin, a vécu longtemps avec une charmante papetière, Lonlon, et il a eu d'elle une fille, Lucienne. L'heure venue d'[illegible] sa maîtresse, puis il a disparu. Dix-sept ans ont passé, Lonlon est morte. Lucien est marié, mais n'a pas d'enfant. Lucienne, obligée de gagner sa vie, va trouver un ami de son père, Chartier, excellent vieux garçon, dont la philosophie souriante, lui apprend qui elle est, et lui demande son appui. Chartier s'intéresse à elle, et lui trouve une place de demoiselle de compagnie auprès d'une Américaine qui va repartir pour son pays. Mais cette solution ne satisfait aucunement Mme de Roine, sœur de Chartier, une veuve de premier mouvement et toute de cœur. Contre la volonté de Lucienne, elle révèle l'existence de la jeune fille à Lucien Briant. Ce dernier, [illegible] rien sans prendre l'avis de son père, un bourgeois de vieille école, assez aigre et fort tyrannique, le consulte, et ils décident à eux deux [illegible] en lui assurant de quoi vivre. La jeune fille, très digne, refuse la rente offerte [illegible] Mme de Roine, alors, [illegible] ses coups d'audace, présente Lucienne à Hélène, la femme de Lucien Briant. Et, comme Lucienne est charmante, elle conquiert Mme Briant, de même qu'elle avait conquis Chartier et Mme de Roine. Hélène résout de faire à la fille de son mari une place à leur foyer sans enfant. Il lui faut lutter contre son mari et surtout contre son rigide beau-père, qui lui font des objections non sans valeur; mais Lucien, à la fin ému, cède à sa femme et garde sa fille. Seul le vieux Briant [illegible] se sépare de ses enfants. A vrai dire, il a eu le temps d'apercevoir Lucienne, et l'on devine qu'il reviendra.

Cette brève analyse laisse de côté des personnages épisodiques fort intéressants, comme le milliardaire Serquy, menant de front les grandes affaires et le plaisir, et M. de Clénord, [illegible] Le [illegible] dans Notre Jeunesse, la finesse du dialogue, la justesse de l'observation et l'audace généreuse d'un dénouement habilement préparé.

NOUILLETTES [illegible] Petites nouilles.

***NOURRISSEMENT** (nou-ri-se-man) n. m. — Apic. Action de nourrir de la nourriture à une ruche pour empêcher la colonie de dépérir pendant la mauvaise saison, ou pour préparer la miellée.

— Encycl. Une ruche dont la provision de miel est insuffisante doit être nourrie, si l'on veut s'assurer une récolte abondante au moment de la miellée. Il peut se faire que le froid empêche les abeilles de sortir et que la réserve de miel soit consommée rapidement, surtout si la recrudescence du froid coïncide avec l'époque de la ponte. On dispose donc dans la ruche ou dans son voisinage immédiat un nourrisseur qui contient soit du miel pur, soit du miel mélangé de sucre, soit un sirop de sucre; les abeilles y viennent puiser, et, fortement nourries, donnent une colonie prospère. De même, il convient, après la récolte du miel, si les rayons ne sont pas suffisants ou assez abondamment garnis, de pratiquer encore le *nourrissement*.

En règle générale, c'est le soir, quand les abeilles sont rentrées, qu'on alimente les nourrisseurs.

NOURRISSEUR n. m. — Appareil dans lequel on place un [illegible] du couvain.

Nouveau Jeu (le), comédie en quatre actes et sept [illegible] *Le nouveau jeu*, c'est le contraire de l'amour? demande le juge d'instruction de la pièce. — Non, c'est l'amour du contraire, lui répond la gentille Bobette. Il consiste à [illegible] dard, qui a horreur du banal, tourne sa mère en ridicule, devient amoureux à première vue de Mlle Alice Labosse [illegible] mariage, et, ayant « plaqué » sa maîtresse Bobette, [illegible] lement presque aussitôt, pour revenir à Bobette. Alice Labosse, devenue Mme Paul Godard, ne demeure pas en reste avec un mari si « nouveau jeu » et le trompe tout de suite avec son ami le peintre Duranty. Paul fait pincer Alice en flagrant délit, mais Alice le fait prendre dans la même situation avec Bobette. Le juge d'instruction adresse à chacun une petite leçon de morale qui ne por[illegible] poursuites correctionnelles. Tout se terminera par un divorce qui ne chagrinera personne.

La pièce est la mise en scène d'un roman dialogué de l'auteur (1892). Elle est, pour le fond, d'un comique aigu, relevé par une très fine pointe d'observation, et les mots [illegible]

NOUVEAU-MEXIQUE — [illegible] Territoire du Nouveau-Mexique a été réuni au Territoire de l'Arizona [illegible] sixième de l'Union, qui doit porter le nom d'Arizona.

Nouveau-Théâtre, à Paris (15, rue Blanche). — La salle du Nouveau-Théâtre, qui est, comme forme, l'une des plus élégantes de Paris, était englobée dans l'ensemble des constructions du Casino de Paris, ouvert en 1891 sous la direction de Borney et Desprez. Tandis que dans le grand hall du Casino avaient lieu des bals, des danses, des exercices forains, on jouait dans la salle voisine des ballets, des pièces lyriques, des vaudevilles, etc. Ce n'est guère que vers 1895 que la salle spéciale de la rue Blanche prit le nom de Nouveau-Théâtre, sans devenir d'ailleurs un théâtre régulier. On continua bien d'y donner parfois des ballets et des pantomimes. Mais bientôt il n'y eut plus de troupe spéciale, et le Nouveau-Théâtre servit surtout aux représentations de diverses sociétés dramatiques. C'est là que l'Œuvre, sous l'impulsion de Lugné-Poë, joua [illegible] son, *la Cloche engloutie* de Hauptmann; c'est là que les [illegible] de Magre, etc. En même temps, le Nouveau-Théâtre servait aussi de salle de concert. Camille Chevillard y continuait [illegible] que Colonne y donnait, pendant deux années, ses petits concerts du jeudi. C'est dans la salle du Nouveau-Théâtre que Ch. Lamoureux donna les premières représentations à Paris de *Tristan et Yseult* de R. Wagner.

Nouvelle Idole (la), pièce en trois actes de François de Curel [illegible] savant médecin matérialiste, fait, pour le bien de l'humanité, des expériences [illegible] entre les mains Antoinette, une pauvre petite jeune fille, qui aurait voulu être religieuse, et qui, phtisique au dernier degré, est perdue à brève échéance, il lui inocule le cancer, afin de mieux étudier ce terrible mal. Mise au courant du fait, sa femme lui jette à la face ce mot: « Assassin! » Ce mot, bientôt le savant se le répète à lui-même. Il arrive, en effet, que tout en cultivant le cancer sur Antoinette, Donnat la soignait pour la phtisie, et que, contre toute espérance, son traitement, additionné d'eau de Lourdes par la malade, a guéri celle-ci. Donnat, désespéré, affolé, doute de la science, doute de lui-même, se sent ramené vers Dieu. Il s'inflige un châtiment terrible: à son tour il s'inocule le cancer. Prise d'admiration par ce [illegible] cin-psychologue Cormier, lui revient. Antoinette, elle, dit simplement: « Je savais ce que vous aviez fait, et je vous bénissais. Je voulais me donner aux pauvres en détail, je me suis donnée en gros, voilà tout. »

Le problème posé par la pièce est donc le suivant: le savant a-t-il le droit de disposer de la vie d'un individu, même lorsqu'il sait que cette vie est condamnée, pour le bien général de la collectivité?... La logique dirait oui, la morale courante dit non — et malheureusement l'auteur ne se prononce pas. De sorte que son œuvre, d'ailleurs vigoureuse, écrite dans une langue pure, laisse plutôt une impression de malaise, qui n'est pas toujours de l'émotion.

***NOUVELLES-HÉBRIDES.** — Les mesures prises par la [illegible] n'avaient apporté à la situation individuelle des colons qu'une amélioration insuffisante. Elles furent complétées par quelques autres dispositions.

[illegible] cable à l'entrée en France et en Nouvelle-Calédonie de certains produits originaires des Nouvelles-Hébrides, récoltés ou fabriqués par les établissements agricoles, possédés ou exploités par des Français ou par des sociétés civiles françaises. Des décrets rendus tous les ans détermineront les quantités de produits qui pourront être im[illegible] pagnés d'un certificat d'origine. Les marchandises sont importées par voie directe, mais avec faculté de transbordement à Nouméa, quand elles sont à destination de France.

[illegible] organisant le régime judiciaire aux Nouvelles-Hébrides, l'autre interdisant la vente des boissons alcooliques aux indigènes.

Par suite du condominium établi par les accords anglo-français de 1878 et de 1887, l'archipel était demeuré *res nullius*, en sorte qu'on n'avait pu établir aucune juridiction sur les indigènes et que ni l'un ni l'autre des deux gouvernements ne pouvait délivrer des titres de propriété à [illegible]

[illegible]

d'une de [illegible]

gleterre et les nationaux d[illegible] des deux pays n'aura la haute main sur lui.

Un tribunal français et un tribunal anglais jugeront les litiges civils et commerciaux de leurs nationaux, à l'exclu[illegible]

La France et l'Angleterre nommeront chacun un des juges; le roi d'Espagne sera prié de désigner le président [illegible]

L'accord a été surtout difficile en ce qui concerne les litiges immobiliers. Les Anglais prétendaient faire reviser par le tribunal les acquisitions réalisées par les Français. Mais un grand nombre des témoins qui avaient signé les [illegible] t-on invoqué la prescription. La question a été résolue par une transaction. Les actes de vente pourront être contestés devant le tribunal mixte, mais ce sera aux contestants à prouver la validité de la contestation. Les litiges immobiliers ne seront d'ailleurs plus possibles à l'avenir, parce qu'il sera tenu dans l'archipel un registre d'immatriculation des propriétés.

NOVAZZANO [illegible] de Mendrisio, non loin de la frontière italienne: 1.250 h. Viticulture; élève du ver à soie; fabrique de cigares.

NOVIKOV (Jean), publiciste russe, né vers 1850. Industriel à Odessa, il voyagea beaucoup en Europe, prit part à divers congrès et publia en français un certain nombre d'ouvrages sur des questions de sociologie ou [illegible] (1894); *l'Expansion de la nationalité française* (1903); etc. Il a aussi écrit en langue russe.

NOVILLE, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Bastogne]); 1.300 hab. Scieries.

NOVILLE-LES-BOIS [illegible]

Novoié Vrémia (« les Temps nouveaux »), grand journal russe, fondé à Saint-Pétersbourg en 1873 par O. K. Notovitch pour soutenir les intérêts libéraux. Trois [illegible] vitch Souvorine, qui en faisait un organe conservateur. Il en confia d'abord la rédaction en chef à son fils aîné, Alexis Alexeiévitch Souvorine, qui la quitta en 1901 pour fonder la *Rouss* (« Russie »), journal ardemment radical. Son second fils, Michel, prit alors la rédaction en chef. Ce quotidien, dont la rédaction littéraire est très [illegible] deux fois par semaine un supplément illustré. Il est au[illegible]

Novosti [illegible] Saint-Pétersbourg. Lorsque O. K. Notovitch eut quitté la direction des « Novoié Vrémia », il acheta une petite feuille [illegible] une vigoureuse impulsion dans le sens libéral. Ce journal ne tarda pas à prendre une grande importance, si bien qu'il en était venu à publier deux éditions, dont l'une populaire et à bon marché, sans compter ses suppléments illustrés. Les « Novosti » ont été supprimés, sans doute provisoirement, par le gouvernement russe au commen[illegible]

***NOZAL** (Alexandre), peintre français, né à Paris en [illegible] de la campagne, il convient d'ajouter: *le Printemps à Gar*[illegible] Saint-Quentin, Honfleur, renferment des peintures ou des pastels de Nozal.

NOZIÈRE [illegible] la Vie », etc. Il fut pendant cinq ans employé d'administra[illegible]

[illegible] aujourd'hui. Il y a fait la critique dramatique pendant quelques mois, lors d'une maladie de Gaston Larroumet. [illegible] *pus*. Entré à l'« Illustration » la même année qu'au [illegible] petits actes au Grand Guignol, aux Mathurins, etc.

Nozière (Pierre), personnage dont le nom sert de titre à un ouvrage d'Anatole France, publié en 1899. — Sous forme autobiographique, Pierre Nozière raconte vérita[illegible]

de la première jeunesse de l'auteur. C'est la matière du premier livre. Le livre deuxième se compose de « notes écrites par Pierre Nozière en marge de son Plutarque »; il contient un long dialogue sur l'exigence dans ses rapports avec la religion et la science, entre Ariste, Polyphile et Dryas. Un troisième livre est consacré aux « Promenades de Pierre Nozière en France ». Ce livre est une suite du *Livre de mon ami*. On y trouve toutes les qualités du style souple, nuancé, vivant et pur d'Anatole France, et tout le charme que son esprit, de plus en plus nuancé que le scepticisme s'y fait naît, sait répandre sur les spéculations philosophiques, non moins que sur les descriptions des choses vues et sur les récits puisés dans l'imagination ou dans le trésor des légendes. Les récits occupent une bonne part du volume; ce sont, par exemple, dans la première catégorie, les « Contes de maman », et dans l'autre, les « Histoires du bienheureux Longis et de la bienheureuse Oriolette », de « saint Abeille », et de « saint Gualaric ou Valary ». Les trois livres, et souvent les chapitres dont chacun d'eux est formé, sont, d'ailleurs, indépendants les uns des autres; mais le défaut de suite ne détruit pas l'harmonie.

NUCLÉASE (du lat. *nucleus*, noyau) n. f. Biol. Ferment peptonisant, capable de dissoudre en milieu neutre ou légèrement alcalin la fibrine, l'albumine et la gélatine, et qui existerait, d'après Emmerich et Löw, dans les noyaux des cellules animales et, plus spécialement, semble-t-il, dans le suc nucléaire.

NUCLÉINE (du lat. *nucleus*, noyau) n. f. Chim. biol. Substance active du noyau cellulaire, qui paraît constituer en grande partie la chromatine.

— Encycl. La *nucléine* est constituée par des protéides résultant de l'union d'une molécule albuminoïde et d'une molécule nucléique (acide nucléique). Cette dernière est formée d'acide phosphorique et d'une base xanthique ou purique. Or le squelette de ces bases est constitué par le radical CAzH. C'est ce qui a fait dire (A. Gautier) que deux groupements sont indispensables à la synthèse vivante : le groupement cyané et le groupement phosphoré. C'est là aussi ce qui rend compte de ce fait que le phosphore n'est pas moins indispensable à l'organisme que le carbone, l'azote et l'eau.

NUCLÉIQUE (*klé-ik'*) adj. Chim. Se dit d'acides obtenus par hydrolyse ménagée des nucléines. (Ces composés en poudre blanche, solubles dans l'eau, pouvant se transformer en bases xanthiques, établissent le terme de passage de l'albuminoïde à l'acide urique.)

NUCLÉO-ALBUMINE n. f. Chim. Classe de composés phosphorés organiques constitutifs avec les albuminoïdes du protoplasma et des noyaux cellulaires.

NUCLÉOCHONDRE (*kondr'*) n. m. Biol. Microsome du protoplasma hyalin du noyau (hyalome nucléaire ou *nucléome*) dont le substratum actif et fonctionnel serait une substance acidophile.

NUCLÉOHISTONE (*o-iss*) n. f. Biol. Substance organique, composée d'histone (protamine et hydrate de carbone) et d'acide nucléique, découverte dans le thymus, et à laquelle Spitzer a attribué la *propriété d'oxyder et de convoyer l'oxygène*.

NUCLÉOME n. f. Biol. Protoplasma hyalin du noyau cellulaire (hyalome nucléaire), dans lequel baignent les *nucléochondres*.

NUCLÉOSINE n. f. Biol. Substance découverte par Schmiedeberg dans les produits de décomposition de la laitance du saumon, et qui ressemble beaucoup, chimiquement, à la thymine, mais ne serait pas identique à cette dernière.

*NUCLÉUS n. m. — Préhist. Fragments de silex et autres roches, pouvant servir d'armes ou d'outils au moyen d'un *procédé*.

***NUÉE** n. f. — Géol. *Nuée ardente*, Nom par lequel A. Lacroix a désigné les projections de vapeur d'eau qui se sont produites à plusieurs reprises lors de la grande éruption de la montagne Pelée (Martinique) en 1902.

— Encycl. Ces nuées ne sont pas à comparer aux *nuages denses* notés aux Açores en 1880 et en 1808. Elles se sont manifestées à la Martinique sous la forme de projections plongeantes de vapeur d'eau et de gaz en volutes extraordinairement serrées, entraînant une énorme quantité de cendres et de blocs. Leur température élevée et leur densité excessive sont dues à l'abondance de cendres plus ou moins incandescentes qu'elles apportent. Les nuées ardentes se déplacent avec une vitesse de 1 kilomètre par minute; l'une d'elles suffit à détruire la ville de Saint-Pierre, capitale de l'île (8 mai 1902).

NUEVA-CACERÈS ou plutôt **NAGA**, ville de l'archipel américain des Philippines (île de Luçon [prov. des Camarines]), sur le fleuve côtier Santa-Cruz ou Naga; 12.000 hab. Capitale de la province actuellement formée par la réunion des deux provinces anciennes de Camarines du Nord et de Camarines du Sud. Évêché.

NUOLEN, bourg de Suisse (cant. de Schwyz [distr. de March, comm. de Wangen]), sur le bord du lac de Zurich; 250 hab. Établissement de bains.

Nuova Antologia, revue mensuelle italienne, fondée à Florence en 1866 par François Protonotari, mort en 1888. Il eut pour successeur à la tête de la revue son frère Joseph (né en 1850), qui continua dignement son œuvre et sut faire de la « Nuova Antologia », par l'excellence de sa rédaction qui groupe les meilleurs écrivains de l'Italie, non moins que par son indépendance et son esprit libéral, une publication de premier ordre. En prenant son titre, la « Nuova Antologia » évoquait, comme une recommandation et une promesse, le souvenir d'un autre recueil mensuel, l'« Antologia », fondé en 1821 à Florence, par Vieusseux, et dont l'influence avait été considérable, au point de susciter les plaintes de la Russie et de l'Autriche, qui la firent supprimer en 1833.

NUOVINA (Marguerite-Zinah DE), cantatrice dramatique, née en Roumanie en 1866. Elle fit ses débuts au théâtre de la Monnaie de Bruxelles, en 1890, dans *Esclarmonde*, après quoi elle chanta *Faust, Salammbô, Obéron, Don Juan, Carmen, Roméo et Juliette, Cavalleria rusticana*, etc. Sa jolie voix, son talent de chanteuse et son rare sentiment dramatique lui valurent de brillants succès, qui la firent appeler à l'Opéra-Comique pour créer le rôle principal de *Kassya*, l'ouvrage posthume de Léo Delibes (1893). Depuis lors, tout en allant se produire avec succès sur les plus grandes scènes de la province et de l'étranger, Mme de Nuovina est venue à diverses reprises à l'Opéra-Comique, où elle s'est montrée dans *Proserpine, Carmen, la Navarraise, Cavalleria*, etc.

NURSE (*neur-se* — mot angl. sign. *nourrice*, d'où bonne d'enfant, puis infirmière; de l'anc. angl. *nourse, norse*, etc., emprunté du fr. *nourrice*) n. f. Dans la haute société parisienne, Bonne d'enfant, gouvernante. ‖ En Angleterre et en Amérique, Infirmière.

***NUTATION** n. f. — Biol. Variation lente et progressive due aux effets des agents dynamiques agissant longtemps dans une direction uniforme, sous le contrôle de la sélection. (On oppose souvent à cette variation continue la variation brusque ou sportive. C'est à la nutation que les biologistes attribuent l'influence la plus marquée sur l'évolution paléontologique.)

NUTROCYTE (du lat. *nutrire*, nourrir, et du gr. *kutos*, cellule) n. m. Biol. Cellule endodermique, qui, en outre des phénomènes de nutrition et d'assimilation qui l'intéressent personnellement, joue encore un rôle dans la nutrition générale de l'organisme auquel elle appartient. (Telles sont les cellules de la muqueuse intestinale.)

NUYTSIACÉES (*sé*) n. f. pl. Bot. Petite famille de dicotylédones dialypétales, voisine des loranthacées et constituée par la seule *nuytsie floribonde*. *Une* NUYTSIACÉE.

NYBLAEUS (Johan Axel), philosophe suédois, né à Stockholm en 1821, mort à Lund en 1899. Ses études terminées, il devint « docent » d'histoire de la philosophie à l'université d'Upsal (1852), puis professeur de philosophie pratique à l'université de Lund (1853-1886). Disciple de Bostrœm, il a développé les doctrines de son maître sur plusieurs points, notamment en ce qui concerne les questions religieuses et sociales. On lui doit, entre autres travaux : *le Fondement et la Nature de l'État* (1864); *le Droit de punir de l'État* (1879); *Trois études de philosophie religieuse* (1874), etc., et surtout un ouvrage considérable sur *les Recherches philosophiques en Suède depuis la fin du* XVIIIe *siècle et leurs rapports avec le développement général de la philosophie* (4 vol., 1873-1895).

NYCTHÉMÈRE (du gr. *nux, nuktos*, nuit, et *hêméra*, jour) n. m. Mot qui désigne, en terme médical, vingt-quatre heures consécutives, c'est-à-dire l'espace de temps qui comprend une nuit et un jour.

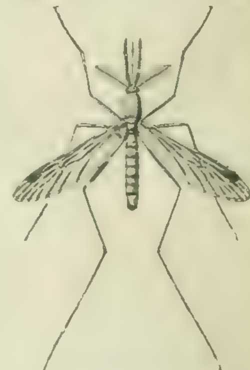
NYCTIPÉLAGIQUE (*jik'*) adj. Biol. Se dit des animaux marins qui disparaissent dans la profondeur pendant le jour et ne remontent à la surface que pendant la nuit. (Ce terme s'applique en particulier à certains êtres du *plancton*.)

NYE (Edgar Wilson), écrivain humoristique américain, né à Shirley (Maine) en 1850, mort à Buck Shoals, près d'Asheville en 1896. Il débuta comme avocat dans le territoire de Wyoming (1876), et s'établit ensuite à New-York. On a de lui plusieurs livres de fantaisies ironiques, qui parurent sous le nom de BILL NYE : *Bill Nye and the Boomerang* (1881); *the Forty Liars* (1883); *Baled Hay* (1884); *Bill Nye's Blossom Rock* (1885); *Remarks* (1886); *Bill Nye's Thinks* (1888), etc.

NYMPHOPSOQUE (*nin, psok'*) n. m. Genre d'insectes orthoptères pseudonévroptères, de la famille des psocidés, créé en 1903 pour un petit psoque découvert en Allemagne. (Le *nymphopsocus destructor* est un insecte très nuisible, qui vit dans les maisons et y ronge les provisions, les tissus, etc.)

NYROP (Martin), architecte danois, né à Ringkjöbing en 1849. Elève de l'Académie des beaux-arts de Copenhague, il y obtint deux médailles d'or (1877 et 1880), séjourna trois ans à l'étranger, devint professeur à l'école d'architecture de l'Académie et y acquit une autorité considérable. On cite de lui les *Archives provinciales*, le *Musée Thorvaldsen* et surtout l'*hôtel de ville*, de Copenhague (1892-1902), chef-d'œuvre de l'architecture danoise contemporaine.

NYSSORHYNQUE (*ni-so-rink'*) n. m. Genre d'insectes diptères némocères, de la famille des culicidés, comptant une vingtaine d'espèces répandues dans les régions chaudes du globe. (Le genre *nyssorhynchus* a été établi en 1902 pour des moustiques de la sous-famille des anophélinés, dont certains ont été reconnus comme d'actifs véhicules de l'impaludisme, tels le *nyssorhynchus Lutzi*, du Brésil.)


Nyssorhynque (gr. 2 fois).



OAKLAND, [illegible]

Oasis sahariennes [illegible]

OBAIX, comm. [illegible] 1.320 hab.

OBERBURG, [illegible]

OBEREGG, comm. de Suisse (cant. d'Appenzell [Rhodes-Intérieures]); 2.700 hab. Tissage de la soie pour bluteaux. Station estivale.

OBERHOFEN, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. [illegible] site bien abrité ; 1.000 hab. Viticulture. Station climatique très fréquentée par les touristes qui vont visiter l'Oberland. Scierie.

Oberle [illegible] — L'Alsacien Jean Oberlé, après avoir terminé ses études en Allemagne, revient dans son village natal. Il trouve sa famille [illegible] sont réconciliés avec les vainqueurs : son père, Joseph Oberlé, directeur d'une importante scierie mécanique, [illegible] naires allemands ; sa sœur Lucienne, qui aime un officier allemand, Wilhelm von Farnow ; d'autre part, les protestataires irréductibles : son grand-père, Philippe Oberlé, [illegible] vive la haine des conquérants ; sa mère, Monique, qui souffre silencieusement des malheurs de l'Alsace : son oncle, Ulrich Biehler, resté lui aussi Français de cœur. Jean ne déteste pas les Allemands, il se sent seulement d'une autre race, qu'il juge supérieure. Il aime Odile Bastian, la fille du [illegible] donner Odile au fils du renégat Joseph Oberlé. Le lendemain de son enrôlement dans l'armée allemande, Jean déserte, avec l'aide de l'oncle Ulrich, et, bien que poursuivi par le lieutenant de Farnow, et blessé d'une balle à [illegible]

Une inspiration généreuse et patriotique anime ce roman, où l'auteur a exprimé avec émotion une situation morale et sociale dramatique, en même temps qu'il a rendu avec un pittoresque sobre et vrai les mœurs et la nature [illegible] représentée à la Gaité (Paris) le 17 novembre 1905. Il n'a modifié la donnée du roman que dans des détails secondaires, sauf au dénouement. Il suppose que Jean, qui a déclaré son intention de déserter, est enfermé par son père, mais délivré et envoyé en France par son grand-père ; que dans la poursuite finale, c'est l'oncle Ulrich qui est blessé, et non Jean, qui passe la frontière ; que la ferme des Bastian se trouvait voisine de la frontière, ce qui permet à l'auteur de les faire paraître dans la dernière scène où l'oncle Ulrich unit Jean et Odile.

OBER-MEIDLING [illegible]

OBERMEIER (SPIRILLE D'). Bactér. Agent pathogène de la fièvre récurrente, découvert en 1868 par Obermeier. — ENCYCL. Le microbe de la fièvre récurrente, le premier qui ait été observé dans une maladie purement humaine, est un spirille ou *spirochète*, qu'on observe et qu'on [illegible] bile et présente un bouquet de cils, difficilement décelables, à chaque extrémité. Il ne forme jamais de spore, se reproduit par division transversale et possède une vitalité assez faible ; il est agglutiné et immobilisé par le sérum physiologique. Il se colore difficilement (méthode de Günther) et ne prend pas le gram.

OBERRIED ou **OBERRIET**, comm. de Suisse (cant. de [illegible] Rhin ; 4.300 hab. Fromageries. Tourbe. Broderie.

OBERRIEDEN, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. d'Horgen]), sur le lac de Zurich ; 1.300 hab. Menuiserie et fabrique de parquets. Elève du bétail. Viticulture.

OBERWIL, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Bas-Simmenthal]), au-dessus de la Simme, tributaire du lac de Thoune, dans l'Oberland ; 1.250 hab. Elevage. Station d'été ; 864 mètres d'altitude. — Comm. du canton de Bâle-Campagne (distr. d'Arlesheim), dans la vallée de la [illegible]

OBFELDEN, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. d'Affoltern]) ; 1.350 hab. Sériciculture. Tissage de soie.

OBITER DICTA, mots latins qui signifient « choses dites en passant ». Ils sont d'une application générale et s'emploient dans tous les sujets, mais on en use particulière- [illegible] à des circonstances sans aucun lien nécessaire avec le fait principal ou la doctrine exposée, et que l'auteur sacré relate chemin faisant sans y attacher d'importance. Tel est le gracieux détail sur le chien de Tobie, qui, au moment où son maître rentre enfin à la maison paternelle, après une longue absence, le précède en courant comme s'il allait apporter aux vieux parents la nouvelle du retour [illegible]

OBJET [illegible]

OBLADIS, bourg d'Austro-Hongrie (prov. du Tyrol), près d'un petit sous-affluent du Danube par l'Inn ; 1.000 hab. [illegible]aux minérales ferrugineuses bicarbonatées, utilisées pour le traitement des affections des voies digestives et urinaires.

OBLICITÉ [illegible]

(Léon Frapié.)

OBOURG, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond [illegible] Carrières.

OBROUTCHEV [illegible]

OBROUTCHEV (Vladimir Atanasiévitch), voyageur et [illegible] De 1886 à 1888, il exécuta dans la province transcaspienne, avec Androussof et Bogdanovitch, un fructueux voyage, auquel succédèrent, en 1890, des études dans les montagnes d'Olekma et sur le plateau de Vitim en Sibérie. Enfin, en 1893-1894, Obroutchev, qui faisait partie en [illegible] chinois, visita les montagnes de Nan-Chan, entre le Koukou-nor et la Mongolie centrale, en se préoccupant surtout du point de vue géologique et étudia la géologie de la Mongolie entière. Devenu ensuite professeur de géologie à l'université de Tomsk, Obroutchev a publié : *Sibi-*

sche Briefe (1894), *Aus China; Reiseerlebnisse, Natur und Völkerbilder* (1896), *l'Asie centrale et la Chine septentrionale* (1900-1901).

Observer (*The Observer*), le plus ancien journal du dimanche qui existe en Angleterre, fondé à Londres en 1791. Au commencement du siècle dernier, il devint la propriété de William Clement, qui possédait déjà « Bell's Life in London », disparu depuis. Il prospéra rapidement sous cette direction. A la mort de Clement, l'« Observer » passa entre les mains de Julius Beer, qui prit H. D. Traill pour rédacteur en chef. A Julius Beer succéda Frederick A. Beer (1880), qui, de 1894 à sa mort, fut son propre rédacteur en chef. Sa veuve l'a depuis remplacé dans ces fonctions. En 1905, le journal a été acheté par Harmsworth. Depuis 1880, il publie, sous la rubrique « From the Cross Benches », des croquis parlementaires par H. W. Lucy, « Toby » du journal satirique « Punch », qui sont très goûtés du public anglais.

OBSONINE (du lat. *obsonare*, préparer des aliments pour) n. f. Biol. Substance de nature d'ailleurs inconnue qui existerait dans le sang et l'hémolymphe, et qui exercerait, à l'égard des bactéries, une action *obsonique*.

OBSONIQUE (*nik'* — même étymol. qu'à l'art. précéd.) adj. Biol. *Action obsonique*. Se dit de l'action qu'exerce le sérum sanguin sur les bactéries, action qui les met dans un état tel qu'elles deviennent facilement la proie des phagocytes.

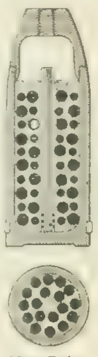
OBSTALDEN, comm. de Suisse (cant. de Glaris), au-dessus du lac de Walenstadt; 500 hab. Élevage. Tissage de la soie. Station estivale.

OBSTFELDER (Sigbjörn), écrivain norwégien, né à Stavanger en 1866, mort à Copenhague en 1900. Ingénieur, il partit pour l'Amérique (1888), en revint souffrant (1888), se fit connaître par un volume de vers (1893, *Poèmes*). Il s'affirma bientôt prosateur remarquable dans une série de nouvelles, parcourut toute l'Europe, rentra pour mourir à Copenhague, après avoir achevé l'œuvre qui mit le sceau à sa réputation : *Journal d'un prêtre* (1900).

OBSTRUCTIONNISME (*obss-truk-si-o-nissm'*) n. m. Terme désignant, dans le langage parlementaire, la tactique employée par les partis d'opposition pour entraver, par toutes les lenteurs de la procédure, la discussion et le vote des lois qu'ils considèrent comme nuisibles ou oppressives. (L'emploi de cette tactique exige une connaissance approfondie des règlements intérieurs des assemblées. [V. OBSTRUCTION.]

*__OBUS__ n. m. — *Obus Robin* (ainsi appelé du nom de son inventeur, officier d'artillerie français), Type perfectionné du genre de projectiles appelés en France *obus à balles* et désignés à l'étranger sous le nom de *shrapnells*.

— ENCYCL. Cet obus est formé d'un corps ou cylindre en acier, ouvert par en haut et dont le fond ou culot est surépaissi. On le ferme en vissant à la partie supérieure une ogive en acier. Dans l'axe est un tube de bronze percé de trous à sa partie inférieure et dans lequel on place une planchette d'inflammation, portant quatre brins de mèche à étoupille. Tout autour de ce tube, on tasse très fortement un mélange de balles et de poudre comprimée, formant une masse dont la solidité même empêche l'agglutinement des balles par inertie au départ du coup, qui se produisait souvent dans les anciens obus à balles. La partie supérieure du mélange est recouverte d'une couche de salpêtre comprimé, qui empêche la mise de feu de se faire par l'avant, tout en augmentant les propriétés incendiaires de l'obus. Dans ces conditions, lorsque la fusée communique le feu à la charge, l'ogive se sépare simplement de l'obus qui éclate sans se briser et dont les balles se trouvent lancées par la poudre enflammée en arrière d'elles, avec une grande vitesse initiale, comme le seraient des projectiles par la charge d'une arme à feu. Un autre avantage encore de l'obus Robin, c'est que, par suite de la charge assez forte de poudre qu'il contient, il produit, lors de l'éclatement, un nuage de fumée très visible, condition avantageuse pour le réglage du tir.



Obus Robin.

Océanie (ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'), dénomination administrative donnée au groupe de colonies comprenant l'archipel de la Société (îles du Vent et îles Sous-le-Vent), de l'archipel des Marquises, l'archipel Touamotou, les Gambier et les Toubouaï.

La Nouvelle-Calédonie et ses dépendances forment une colonie particulière et ne font pas partie des « Établissements français de l'Océanie », dont le chef-lieu est *Papeete*, dans l'île de Taïti (v. ce mot), et qui sont administrés par un gouverneur, assisté d'un conseil d'administration. Aux termes d'un décret du 19 mai 1903, les îles Sous-le-Vent de Taïti, les Marquises, les Touamotou, les Gambier, Toubouaï et Rapa ont cessé de constituer des établissements autonomes et distincts, et elles constituent maintenant, avec Taïti et Mooréa, une colonie homogène. Le conseil général, qui existait depuis 1885, a été en même temps supprimé, et ses pouvoirs sont exercés par le gouverneur en conseil d'administration.

OCÉANOGRAPHE n. m. Qui s'occupe d'océanographie : *Le prince de Monaco est un* OCÉANOGRAPHE *distingué*.

* **OCÉANOGRAPHIE** n. f. — ENCYCL. Hist. nat. L'*océanographie*, ou science de l'océan, est l'étude des phénomènes physiques et biologiques qui s'effectuent dans les eaux marines.

L'*océanographie physique*, démontrant que les profondeurs de la mer sont très différentes, a pour but de déterminer les conditions de milieu qui s'y rencontrent : elle s'occupe de la mesure de la pression dans les grands fonds, elle enseigne comment s'y fait la distribution des températures et quelle est la limite de pénétration des rayons lumineux solaires; elle examine les variations de densité et de la composition chimique (gaz et sels dissous) de l'eau de mer. Elle indique comment l'eau est agitée par les courants, les marées, les vagues, et elle étudie les effets de transport des glaces qui couvrent l'océan dans certaines régions. Elle explique la forme du relief sous-marin et les conditions de sédimentation des dépôts qui s'accumulent dans les profondeurs.

L'*océanographie biologique* se propose d'établir les lois suivant lesquelles les êtres vivants, animaux ou plantes, font varier leurs formes, leurs organes, leurs modes d'existence pour s'adapter aux conditions diverses du milieu marin, et elle cherche quelle est l'influence des agents physiques et chimiques sur leur aire de dispersion géographique et d'extension bathymétrique.

Les êtres qui sont fixés ou rampent sur le fond de la mer, constituent le *benthos*. Les autres, qui normalement flottent à la surface ou à différentes profondeurs entre deux eaux, sont les êtres *pélagiques*, qui forment le *plancton* marin.

L'épaisseur d'eau à travers laquelle peuvent pénétrer les rayons solaires, fixe vers 200 mètres la limite de profondeur maximum où cessent de croître les plantes, qui ont besoin de cette lumière pour vivre. Près des côtes, la bande de terrain immergée jusqu'à 200 mètres de fond, et par conséquent éclairée, constitue ce qu'on nomme le *plateau continental*. Cette ligne où cesse la végétation sépare, en effet, deux grandes régions : la *région littorale* et la *région profonde*, auxquelles correspondent la *faune continentale* et la *faune abyssale*. La faune des rivages comprenant la plupart des animaux marins comestibles, on conçoit quelle est l'importance de l'étude océanographique du plateau continental et, en particulier, pour l'industrie des pêches, combien sont nécessaires les recherches propres à élucider les relations entre les migrations effectuées par certains poissons et les conditions physiques du milieu ambiant.

Dans le plancton, on doit de même distinguer un *plancton superficiel*, qui contient des plantes flottantes, des animaux herbivores et des animaux carnivores, et, au delà de 200 mètres, un *plancton profond* ou *bathyplancton* qui se compose exclusivement d'animaux carnivores. Il y a d'ailleurs lieu de remarquer que bon nombre d'êtres ne sont pélagiques que pendant la première partie de leur existence : le plancton côtier notamment renferme une grande quantité d'embryons et de larves.

Les animaux de haute mer, dont les uns nagent activement, tandis que les autres se laissent entraîner passivement par les courants, sont le plus souvent extrêmement transparents, ce qui les rend presque invisibles dans l'eau : c'est le cas des méduses, des cténophores, des siphonophores, des mollusques et des tuniciers pélagiques. Chez ceux qui vivent à la surface, la couleur prédominante est le bleu. Les animaux bathypélagiques, dont certains sont complètement incolores, offrent en général, au contraire, des teintes variées, surtout rouges ou jaunes.

Beaucoup d'animaux marins, aussi bien parmi ceux qui flottent à la surface que parmi ceux qui sont fixés dans les abîmes, sont producteurs de lumière, tantôt au moyen de sécrétions particulières disséminées un peu partout à la surface de leur corps, tantôt grâce à la présence d'organes photogènes spécialisés.

Parmi les protozoaires, les noctiluques produisent le phénomène si connu de la phosphorescence de la mer. Dans presque tous les autres embranchements du règne animal, qui sont représentés dans la mer, on trouve également des êtres phosphorescents : c'est le cas, par exemple, de certains vers (*sagitta*) et de quelques étoiles de mer (*brisinga*).

Parmi les formes fixées, les gorgones, aux colonies arborescentes, et les pennatules, en forme de plume, répandent des lueurs variées. Parmi les formes libres, les méduses (*pelagia*), les cténophores, les siphonophores, les tuniciers (*pyrosoma*), certains gastéropodes pélagiques (*phyllirhoe*) et surtout de nombreux céphalopodes peuvent produire de la lumière. Les crustacés des grands fonds, qui ont des appendices extrêmement allongés et qui offrent fréquemment de belles colorations rouges, sont également souvent phosphorescents. Enfin, la plupart des poissons des profondeurs, qui sont toujours de couleur sombre, sont pourvus d'appareils émettant des lueurs jaunes ou verdâtres.

Si donc, dans les profondeurs de la mer, la lumière solaire manque complètement, les phénomènes lumineux cependant y abondent, et ceci explique la richesse de coloration de beaucoup d'animaux abyssaux et le développement très remarquable de leurs organes de vision.

Les résultats des plus importantes explorations océanographiques accomplies au cours des dernières années ont été consignés dans une carte de l'ensemble des mers, exécutée à la suite d'un vœu du congrès de géographie de Berlin de 1899. La commission chargée d'élaborer ce travail comprenait notamment le prince de Monaco, Thoulet et Sauerwein. La carte, établie à l'échelle de 1/10.000.000e, comprend 24 feuilles; le relief est figuré par des courbes isobathes, et toutes les profondeurs constatées ont été portées en chiffres, jusqu'à la plus grande fosse connue (9.636 m.), au S. des îles Mariannes. La carte a été terminée en 1904, et constitue le plus précieux document océanographique d'ensemble qui existe aujourd'hui.

OCÉANOGRAPHIQUE (*fik'*) adj. Qui concerne l'océanographie.

— *Institut océanographique*, Institut fondé à Paris, en 1906, par le prince Albert de Monaco, qui avait déjà, comme on sait, apporté à la connaissance de la mer un important tribut d'observations et de découvertes personnelles. Cette création complétait l'organisation de conférences annuelles dont le succès était allé croissant. L'institut doit s'élever sur les terrains que l'université de Paris a acquis rue Saint-Jacques et rue d'Ulm. Il a reçu d'Albert Ier une dotation de 4 millions de francs, dont le revenu est affecté aux dépenses nécessaires à son fonctionnement. En outre, le fondateur n'a pas limité à Paris le patrimoine de sa nouvelle création. Mais le musée océanographique de Monaco, ses laboratoires, ses aquariums, ses collections d'un prix inestimable pour la science de la mer sont dès à présent la propriété de l'Institut océanographique. Le 16 mai 1906, un décret présidentiel rendu sur le rapport du ministre de l'instruction publique déclarait d'utilité publique le nouvel établissement et en approuvait les statuts, qui comportent l'organisation de cours d'océanographie à Paris, de recherches dans les laboratoires maritimes, de missions scientifiques lointaines, etc.

OCELLO, planète télescopique n° 475, découverte en 1901 par Stewart.

OCHAGAVIE (*o-ka-ga-vî*) n. f. Genre de broméliacées. (L'*ochagavie élégante* est une belle plante originaire de l'île Juan-Fernandez; elle est caractérisée par son inflorescence, formant un épi charnu et par ses étamines libres.)

O'CONNOR (Fernand-Marie), général français, né et mort à Paris (1847-1905). Sorti de Saint-Cyr en 1868, il fit sa carrière dans la cavalerie. Sous-lieutenant en 1870, à l'armée de Metz, il devint l'année suivante, pendant la Commune, officier d'ordonnance du général de Galliffet. Capitaine en 1876, il fit partie de l'expédition de Tunisie (1881). Comme général de division en 1902, il commanda la division d'Oran. Il résigna son commandement après l'expédition de Figuig, qu'il avait dirigée, mais dont on n'avait tiré, estimait-il, que des avantages insuffisants.

OCTOBRE (Jérémie-Aimé-Delphin), statuaire français, né à Angles-sur-Langlin (Vienne) en 1868. Élève de Gauthier, de Cavelier et de Coutan, il obtint le grand prix de Rome en 1893. Talent élégant et distingué, il obtint une première récompense au Salon de 1894 avec le *Buste du premier président Périvier*, marbre; une autre, en 1896, avec un *Portrait-médaillon* en marbre et un bas-relief plâtre : *le Vice et la Vertu*; une 2e médaille en 1897 avec *Pour le drapeau*, figure plâtre, et *Surprise*, figure plâtre; une 1re médaille en 1899 avec le *Remords*, groupe marbre, et un *Portrait*. Trois des œuvres citées plus haut envoyées à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), lui valaient une médaille d'argent. Il a donné des bustes-portraits, parmi lesquels celui de son dernier maître, *Coutan* (1902); un haut-relief, *la Cigale* (1902), et un portrait-statuette en bronze, cire perdue, de *Pierre Wibaux* (1904).

OCTOBRISTE (*brisst'*) adj. et n. m. Nom donné en Russie aux conservateurs progressistes qui se sont ralliés au manifeste impérial du 30 octobre 1905 et ont soutenu la constitution qui en est sortie.

OCTOMÉRIE (*rî*) n. f. Genre d'orchidacées-masdevalliées, comprenant dix espèces cultivées de l'Amérique du Sud.

OCTOPLEX (*plèkss*) n. m. Appareil de télégraphie à transmission multiple, imaginé par l'ingénieur Rowland, et qui a figuré en 1900 à l'Exposition universelle de Paris, avant d'être mis en service en Allemagne, sur la ligne Berlin-Francfort. (Ainsi que l'indique son nom, il permet la transmission simultanée, sur un seul fil, de huit télégrammes, quatre dans chaque sens.)

— Adjectiv. : *Télégraphe* OCTOPLEX.

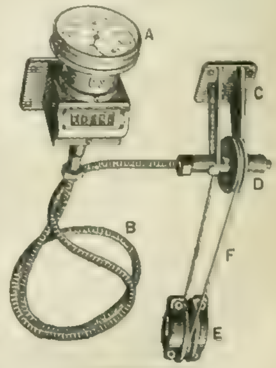
O'DONNELL Y ABREU (Carlos), duc DE TETUAN, général et homme politique espagnol, né à Valence en 1834, mort à Madrid en 1903. Il appartenait à une famille d'origine irlandaise, et son oncle, le général Léopold O'Donnell, joua un grand rôle comme homme politique et devint duc de Tetuan, après la victoire qu'il avait remportée sur les Marocains (1860). Don Carlos O'Donnell y Abreu se destina à la carrière des armes, servit aux Philippines (1854), prit part en 1860 à l'expédition du Maroc. Sa vie politique commença en 1863. Élu député aux Cortès, il fit partie du groupe de l'Union libérale, que présidait son oncle. Après la mort de ce dernier, Carlos O'Donnell, devenu duc de Tetuan (1867), contribua à faire triompher la révolution de 1868 qui renversa la reine Isabelle, fit partie de la Constituante de 1869 et quitta alors l'armée avec le grade de général de brigade. Tout en siégeant aux Cortès, il devint sous le roi Amédée chef supérieur du palais (1871-1873). En 1874, il entra dans la diplomatie comme ministre plénipotentiaire à Bruxelles, d'où il passa à Vienne (1875) et à Lisbonne (1878). Il se trouvait dans cette ville lorsque, le 16 mai 1879, il fut appelé à remplacer le marquis de Molins, comme ministre des affaires étrangères, dans le cabinet Martinez Campos. Bientôt, il acceptait la direction politique de Sagasta, qui, devenu premier ministre en 1881, le nomma sénateur à vie. Mais peu à peu ses opinions se modifièrent et on le vit passer au parti conservateur. De 1890 à 1894, il fut comme ministre des affaires étrangères dans le cabinet Canovas del Castillo. En 1895, il reprit le même portefeuille dans un nouveau cabinet Canovas, et, après l'assassinat de ce dernier (août 1897), il continua à diriger les affaires étrangères dans le cabinet intérimaire que le général Azcarraga présida jusqu'au 4 octobre suivant. L'Espagne traversait alors une crise désastreuse. Le duc de Tetuan, comme Canovas, avait suivi une politique de résistance aveugle à l'égard des Cubains et des Philippins. Lorsque tout à coup le gouvernement des États-Unis entra en scène, il refusa toute concession. Le duc de Tetuan s'affirma dès lors comme le véritable représentant de l'orthodoxie conservatrice. C'était un parlementaire habile, un orateur de talent. Il était en grande faveur auprès de l'ex-reine régente Christine. Quelques instants avant de mourir, il fit téléphoner au palais que, croyant sa fin imminente, il désirait offrir à Sa Majesté son dernier hommage.



O'Donnell.

ODOTACHYMÈTRE (*kt'* — du gr. *odos*, route, et de *tachymètre*) n. m. Autom. Appareil magnétique, adapté aux voitures automobiles et remplissant simultanément les fonctions de compteur kilométrique et d'indicateur de vitesse.

— ENCYCL. L'*odotachymètre* se compose essentiellement d'un aimant permanent et d'un disque en cuivre oscillant dans le champ magnétique toujours fermé, ce qui permet d'avoir pour l'aimant un degré d'aimantation constant. Une aiguille se mouvant sur un cadran gradué A indique instantanément toutes les variations de vitesse en restant absolument



Odotachymètre

OCÉANOGRAPHIE



[illegible]

Le compteur [illegible]

[illegible] transmission flexible B et est montée sur un palier C, fixé lui- [illegible] sans qu'aucun glissement se produise.

[illegible] tout instant l'état et le rendement de son moteur. Il peut, en cours de route, conserver la moyenne de marche, de [illegible] traversée des agglomérations.

Oeben (Jean-François) [illegible] Paris vers 1766. Élève de Charles-Joseph Boulle, qui [illegible] par l'entremise du célèbre marchand Lazare Duvaux, il [illegible] de Pompadour, qui lui fit obtenir à la mort de Charles-Joseph Boulle le brevet d'ébéniste du roi et, par suite, le [illegible] aux Gobelins [illegible] puis à l'Arsenal [illegible] Oeben était surtout marqueteur et il ne semble pas avoir ciselé lui-même les ornements de bronze de ses meubles, qu'il demandait à Ph. Caffieri et, plus tard, à Duplessis. Il avait épousé Françoise-Marguerite Van der Cruse, [illegible] Saint-Antoine. Il en eut quatre filles, dont l'une, Victoire, devint la femme de Charles Delacroix, avocat au Parlement, conventionnel, puis ministre des affaires extérieures [illegible] Eugène Delacroix.

Devenue veuve, Françoise-Marguerite Oeben épousa, en 1767, le contremaître de l'atelier de son mari, Jean-Henri Riesener, le célèbre ébéniste, qui termina et signa certains travaux commencés par J.-F. Oeben, par exemple le magnifique bureau à secrétaire du roi Louis XV, conservé au Louvre. Le musée du South Kensington à Londres, la collection Sichel, à Paris, [illegible] J. F. Oeben. Certains meubles du château de Chantilly peuvent aussi lui être attribués.

Il semble avoir existé un second Oeben, frère de Jean-François, établi aux Gobelins.

Œcogénie [illegible] n. f. Biol. Étude des conditions qui ont créé l'habitat actuel des espèces.

— Encycl. Les espèces anciennes ou actuelles ne sont pas toutes nées au point où elles se montrent; certaines ont accompli de longues migrations autonomes; d'autres ont été transportées mécaniquement (vents, courants marins [illegible] rition par des concurrents plus favorisés. Ce sont toutes ces conditions naturelles, aussi bien que celles qui résultent de l'action propre de l'homme, qu'étudie l'œcogénie. V. œcologie, au t. VI.

Œdberg (Jonas Fridolf), historien suédois, né à Arnäs (Angermanland) en 1845. Ses études terminées à Upsal, il devint professeur d'histoire au lycée de Skara (1876). Spécialiste de l'histoire du XVIe siècle suédois, il a publié [illegible]

Œdipe ou **Œdipus** [illegible] cés décapodes macroures, de la famille des caridés, [illegible]

— Encycl. Les *œdipes*, voisins des harpilius, sont des palémons de taille médiocre, déprimés, avec de gros yeux saillants; ils ont les pinces de la deuxième paire de pattes souvent très longues. L'*œdipus superbus*, des récifs de corail de l'archipel de Tonga, est le type de ce genre.

Œdomyce n. m. Champignon de l'ordre des ustilaginées, parasite sur la betterave et produisant à la partie supérieure des racines de cette plante de grosses tumeurs charnues.

Oeleghem, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers), entre le Schyn et le canal de Schyn, qui va re- [illegible] blanchisseries.

*****Œniadée**. — Archéol. L'emplacement de la ville [illegible] l'école américaine d'Athènes. Cette ville, située dans la vallée de l'Achéloos, était bâtie sur un groupe de collines qui forment comme un promontoire au milieu des marais. [illegible] cains ont entrepris un relevé complet, avec photographies [illegible] d'enceinte, les nombreuses portes de toute forme, les tours. Ils ont déblayé en partie les restes de quais, les bassins du port, les loges de navires, qui rappellent celles [illegible] les gradins inférieurs étaient couverts d'inscriptions relatives à des affranchissements d'esclaves. Ils ont découvert, près du port, un petit temple et un bain grec fort curieux, où l'on reconnaît des piscines rectangu- [illegible] ceinte, un grand édifice à nombreuses chambres, qui était sans doute un palais.

[illegible] pigmentaires qui existent chez les abeilles. (Elles se comportent comme des organes excréteurs, sans canal d'ex- [illegible]

Œnsingen [illegible]

Œrlikon, comm. de Suisse (cant. et distr. de Zurich), sur la Glatt, affluent du Rhin; 4.000 hab. C'est un faubourg de Zurich. Importante fabrique de machines-outils, machines électriques, machines-outils); usine électrique; scierie à vapeur; fabrique d'accumulateurs; etc.

*****Œrtel** (Max-Joseph), médecin allemand, né à Dillingen (Bavière) en 1835. [illegible] à des recherches sur la diphtérie, il attribua au *micro-* [illegible]

Œtinghen, comm. de Belgique (prov. de Brabant [illegible]

Œudeghien, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [illegible]

Œvel, comm. de Belgique (prov. d'Anvers (arrond. de Turnhout)); 1.120 hab.

Office n. m. — Encycl. *Office colonial.* En 1855, fut créée à Paris une *exposition permanente des colonies*, destinée à mettre sans cesse sous les yeux du public les richesses si variées des possessions françaises. En 1887, furent institués un conseil supérieur et un comité consultatif de l'exposition permanente, et en 1894 fut annexé à l'exposition un service spécial de renseignements.

La commission de l'exposition permanente prit, en 1895, le titre de *Comité consultatif de l'agriculture, du commerce et de l'industrie*. Après la démolition du palais de l'Industrie en vue de l'Exposition universelle de 1900, ce service disparut, mais pour peu de temps, et un office colonial fut créé par décret du 14 mars 1899.

Organisé par le ministre Guillain, l'Office colonial du ministère des colonies, qui jouit, depuis 1904, de la personnalité civile, a pour but de centraliser et de mettre à la disposition du public les renseignements de toute nature concernant l'agriculture, le commerce et l'industrie des colonies françaises, et d'assurer le fonctionnement d'une exposition permanente du commerce colonial. Installé au Palais-Royal, galerie d'Orléans (Paris), il comprend plusieurs services (colonisation et émigration, commerce et expositions temporaires; statistique; bibliothèque publique et archives). Il publie une « Feuille des renseignements de l'Office colonial », et organise à côté d'un musée commercial des colonies françaises, au caractère nettement pratique et industriel, des expositions temporaires destinées à faire connaître les produits utiles à importer dans les colonies françaises ou à en exporter.

— Écon. soc. *Office du travail.* L'Office du travail fut créé en France par la loi du 20 juillet 1891 et organisé par le décret du 19 août suivant, modifié plusieurs fois, surtout par le décret du 6 juin 1897. Il a pour but « de rassembler, coordonner et vulgariser tous les renseignements concernant la statistique du travail », notamment « en ce qui concerne l'état et le développement de la production, l'organisation et la rémunération du travail, ses rapports avec le capital, la condition des ouvriers, la situation comparée du travail en France et à l'étranger ».

Il est rattaché depuis 1900 à la direction du travail au ministère du commerce et se divise en *service central* et *service extérieur*. Le service extérieur se compose de *deux enquêteurs permanents*, nommés par le ministre parmi les enquêteurs temporaires ayant pendant trois ans rempli des missions spéciales. Les enquêteurs temporaires sont désignés par le ministre, qui fixe la durée de leur mission et le chiffre de leur indemnité.

Les enquêtes peuvent être faites par questionnaires adressés aux intéressés ou sur place par les enquêteurs eux-mêmes; ceux-ci n'ont pas, comme aux États-Unis, le droit d'exiger les dispositions, ni la communication des livres ou l'entrée des ateliers, mais ils peuvent recueillir par les inspecteurs du travail qui sont, eux, mieux armés, les renseignements qu'ils n'obtiendraient pas directement.

Le service central recueille, soit par correspondance avec des administrations publiques, des fonctionnaires ou des particuliers, ou par des recherches dans les publications françaises ou étrangères, les renseignements utiles qu'il coordonne avec ceux du service extérieur. Les renseignements recueillis sont communiqués dans le *Bulletin* [illegible] ou dans des publications spéciales.

La création de l'Office du travail a donné les résultats les plus heureux. Il a publié, outre le Bulletin, des enquêtes extrêmement intéressantes sur les caisses de retraites patronales, l'hygiène et la sécurité des travailleurs, les salaires et la durée du travail, le chômage, les assurances ouvrières obligatoires en Allemagne et en Autriche, le minimum des salaires dans les travaux publics, la législation ouvrière et sociale en Australie et dans la Nouvelle-Zélande, etc. Chaque année, l'Office publie notamment une statistique des grèves et des solutions intervenues.

Offrétite [illegible] voisine de la christianite.

Oftedal (Lans), homme politique norvégien, né et mort à Stavanger (1838-1900). Prédicateur libre, il déploya très jeune une extraordinaire activité; son éloquence fruste et fanatique lui assura une énorme influence dans la région de Stavanger, où il devint pasteur ordinaire (1885) et fonda un groupe d'intitutions charitables (maisons de secours, refuges, etc.), dont il assura longtemps seul l'administration, ainsi que la rédaction de l'influent [illegible] 1885, 1889-1891), il se rallia d'abord aux conservateurs, mais évolua vers la gauche, et soutint Sverdrup. Obligé de se démettre de toutes ses fonctions pour délit contre les mœurs (1891), il fonda une nouvelle chapelle, redevint prédicateur libre, fonda le journal « Stavanger Aftenblad », et parvint à rentrer au conseil municipal.

Oftie (ti) n. f. Bot. Genre de myoporacées. (L'*oftie jasmin*, de l'Afrique australe, a, comme les myopores, une corolle presque actinomorphe et un fruit à un seul noyau, [illegible]

Ogé (Pierre-Marie-François), sculpteur français, né à [illegible] maître de Carpeaux et d'Eude), cet artiste, entre autres récompenses, obtint une médaille à l'Exposition universelle [illegible] *mer*, au parc des Buttes-Chaumont. Il a exécuté aussi des [illegible] Paris, des bustes pour le musée de Versailles, l'Institut, etc. Il [illegible] sourds-muets.

Ogier d'Ivry (Édouard-Louis-Marie, comte d'), écrivain [illegible] Officier supérieur de cavalerie, il publia trois recueils de vers, sous le titre de *Rimes de cape et d'épée* (1876-1887), et plusieurs ouvrages estimés sur la cavalerie, la télégraphie cryptographique, etc.

Ogmorhine n. m. Genre de mammifères pinnipèdes, [illegible] Les ogmorhines sont des phoques de la sous-famille des monachinés; on les divise en trois sous-genres : *ogmorhinus*, répandu du sud de l'Australie aux îles Falkland; *leptonychotes*, de la Patagonie orientale aux terres antarctiques; *lobodon*, de l'océan Antarctique.

Ogmorhine.

O'Higgins (Bernard), champion de l'indépendance du Chili, né à Chillan en 1778, mort à Montalvan (Pérou) en 1842. Il était fils d'Ambroise O'Higgins, sujet irlandais et gouverneur du Chili, plus tard vice-roi du Pérou au titre espagnol. Bernard O'Higgins, envoyé très jeune en Angleterre (1796), retourna en Amérique (1805), puis se rendit en Espagne. Il y prit, auprès des personnes qu'il fréquenta, des idées d'indépendance pour le pays où il était né. De retour au Chili, en 1801, à la mort de son père, il fut nommé colonel des milices de La Laja. En 1811, il fut élu député au Congrès Constituant et membre de la junte de Santiago. Lorsque José Michel Carrera fut nommé dictateur, O'Higgins, qui le secondait contre le général espagnol Pareja, se distingua d'abord à l'assaut de Roble, mais il fut battu et blessé à Rancagua (1814) et passa les Andes avec le reste de ses troupes. La république Argentine vint alors au secours du Chili, en lui envoyant le général San Martin, qui prit le commandement en chef. Les troupes espagnoles furent battues à la bataille de Chacabuco (1817), à la suite de [illegible] 1823). Il proclama l'indépendance du Chili, qu'assura la victoire de Maipo sur les Espagnols, le 5 avril 1818. Tandis que San Martin allait concourir à l'indépendance du Pérou, avec la jeune flotte chilienne commandée par l'amiral anglais lord Cochrane, O'Higgins rétablit le commerce à l'intérieur, activa l'industrie minière, créa l'université et l'académie militaire de Santiago. La constitution de 1821 donna à O'Higgins des prérogatives étendues, contre lesquelles les libéraux protestèrent. D'autre part, José Antonio Rodriguez Aldea, qui avait toute la confiance du dictateur, mécontenta le peuple. Une révolution fut fomentée par le général Freyre, qui convoqua à Concepcion une assemblée rivale (1822). Abandonné par ses troupes, O'Higgins fut obligé de démissionner (1823). Il se retira au Pérou, à Montalvan, où il se livra à des travaux d'agriculture. En 1869, le Chili fit revenir au Pérou les restes d'O'Higgins, auquel des statues furent élevées.

O'Higgins.

*****Ohnet** (Georges), romancier français, né à Paris en [illegible]

Oignies, comm. de Belgique (prov. de Namur, arrond. de Philippeville), sur la Luve, affluent du Viroin, petits [illegible] rière d'ardoises; verrerie.

Oikoïde [illegible] rouge du sang.

Oiseau n. m. — Encycl. [illegible] des oiseaux qui leur font la guerre, menaçant de devenir un fléau pour l'agriculture, les préfets avaient été autorisés [illegible] pour prévenir la destruction de ces oiseaux et pour favoriser leur repeuplement. La même loi prohibant toute [illegible] aux oiseaux du pays, à l'aide de lacs et de filets, était interdite, même en l'absence d'arrêtés préfectoraux qui la défendaient. Mais la chasse des oiseaux de passage pouvait être [illegible] clature de ces oiseaux (L. du 24 janv. 1874) et les modes [illegible] préfectoraux s'attachaient à exclure les oiseaux utiles de la liste de ceux dont ils autorisaient la capture, mais les dommages causés à l'agriculture par les insectes allaient [illegible]

plupart des petits oiseaux étant [illegible] de passage, leur protection ne pouvait [illegible] elle devenait internationale.

Une convention a été signée à cet effet à Paris, le 19 mars 1902, entre les gouvernements de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche [illegible] la Grèce, du Luxembourg, de Monaco, du Portugal, de la Suède et de la Suisse.

Cette convention pose comme principe l'interdiction absolue de tuer en tout temps et de quelque manière que ce soit, de détruire les nids, œufs et [illegible] des oiseaux utiles à l'agriculture, spécialement des insectivores et notamment des oiseaux énumérés dans une liste annexée au traité, sur laquelle on trouve, parmi ceux les plus [illegible] en France : les chouettes, chats-huants, [illegible] rapaces nocturnes ; les pics de toutes les espèces (grimpeurs); les guêpiers (syndactyles); les huppes, grimpereaux, martinets, engoulevents, rossignols, rouges-gorges, traquets, fauvettes de toutes sortes, roitelets, mésanges, hirondelles, bergeronnettes, serins, chardonnerets et tarins, étourneaux (passereaux); les cigognes blanches et noires (échassiers). Mais comme, en raison d'habitudes séculaires, ce degré idéal de protection ne pouvait être immédiatement atteint dans tous les pays contractants, la convention a édicté une série de mesures que les parties contractantes se sont engagées à prendre ou à proposer à leurs législatures respectives, en attendant que le résultat désiré soit atteint. Il est défendu d'enlever les nids, de prendre les œufs, de capturer et de détruire les couvées en tout temps et par des moyens quelconques. L'importation et le transit, le transport, le colportage, la mise en vente, la vente et l'achat de ces nids sont interdits.

Cependant, cette interdiction ne s'étend pas à la destruction, par le propriétaire, usufruitier ou leur mandataire, des nids que des oiseaux ont construits dans ou contre les maisons d'habitation ou les bâtiments en général dans l'intérieur des cours.

Sont prohibés la pose et l'emploi des pièges, cages, lacets, gluaux et de tous autres moyens ayant pour objet de faciliter la capture ou la destruction en masse des oiseaux et, outre ces défenses générales, il est interdit de prendre ou tuer, de vendre et de mettre en vente, du 1er mars au 15 septembre de chaque année, les oiseaux utiles énumérés dans la liste précitée.

Néanmoins, les autorités compétentes peuvent accorder exceptionnellement aux propriétaires ou exploitants de vignobles, vergers et jardins, de pépinières, de champs plantés ou ensemencés, ainsi qu'aux agents préposés à leur surveillance, le droit temporaire de tirer à l'arme à feu sur les oiseaux dont la présence serait nuisible et causerait un réel dommage; mais il est interdit de mettre en vente et de vendre les oiseaux tués dans ces conditions.

La capture, la vente et la détention des oiseaux destinés à être tenus en cage peuvent être permises par les autorités compétentes, chargées de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter les abus.

Un délai de trois ans avait été accordé aux parties contractantes pour prendre les mesures propres à mettre leur législation en accord avec les dispositions de la convention. Celle-ci a été ratifiée en France par la loi du 30 juin 1903 et, dès le mois de juillet suivant, le ministre de l'agriculture a invité les préfets à mettre leurs arrêtés en harmonie avec les prescriptions internationales, leur enjoignant notamment de faire disparaître de ces arrêtés, dans les départements où elles existaient, toutes les tolérances consenties jusqu'à ce jour au sujet des engins tels que le trébuchet, la matole, les filets, les lacets et les gluaux.

Oiseaux de passage, pièce en quatre actes, de Maurice Donnay et Lucien Descaves (Théâtre-Antoine, 4 mars 1904). — Julien Lafarge, fils de riches bourgeois parisiens, est aimé discrètement de sa jeune cousine Louise, et peut-être songerait-il aussi à l'aimer. Mais il rencontre en Suisse une belle nihiliste russe, Vera, que des raisons politiques ont obligé à s'expatrier. Elle a été mariée nominalement au prince Boglowsky. Arrêté pour conspiration, le prince a été envoyé en Sibérie et il y est mort, dit-on. Julien s'éprend de Vera. La jeune femme accueille froidement ses avances. Il insiste, et les relations de la belle nihiliste avec la famille Lafarge continuant à Paris, Vera finit par croire qu'elle aime aussi Julien. Un Russe de passage, Zakharine, vient confirmer la mort du prince. On fiance les deux jeunes gens. Tout cela est vu d'un fort mauvais œil par Tatiana, farouche compagne de Vera, qui se sent d'une autre nature que tous ces bons bourgeois, qui affirme que les créatures comme Vera et elle-même ont une haute mission à remplir, et qui pressent en Zakharine un traître. Elle part à la suite de ce dernier, acquiert la confirmation de ses doutes et, lorsqu'elle revient, elle rapporte deux nouvelles. D'abord, Zakharine est mort en wagon ; on devine que Tatiana l'a exécuté. Ensuite, le prince Boglowsky est vivant. Au fond de la Sibérie, il tousse et languit solitaire, sans amis, sans espoir de secours. A ces nouvelles, Vera se sent reconquise tout entière par l'idéal un instant oublié. L'oiseau de passage rouvre ses ailes repliées à peine, et s'envole de nouveau dans les régions glaciales où la mort l'attend peut-être, mais où l'appelle le devoir. Elle suivra Grigoriew, un nihiliste bonhomme, que le gouvernement français expulse. En partant, elle passe au doigt de Louise la bague de fiançailles donnée par Julien, et Mme Lafarge, qui pleure, prie elle-même sa nièce de l'accepter.

L'œuvre de Donnay et de Descaves est à la fois une curieuse étude de mœurs, un drame touchant et une comédie amusante, émaillée de mots spirituels.

OISEAUX (ILE DES), petite île de la mer des Antilles. V. AVES.

OJETTI (Ugo), romancier et critique italien, né vers 1875. Il est un chroniqueur et polémiste très apprécié de la jeune génération littéraire. Il a débuté par des romans naturalistes, écrits d'un style âpre et violent et de tendances satiriques très marquées : *il Vecchio* (1898); *l'Esca* (1898); *il Giuoco dell' amore* (1900). Il a publié en outre deux recueils de nouvelles où s'affirme un talent plus souple et plus varié : *le Vie del peccato* (1902); *il Cavallo di Troia* (1904) et les drames : [illegible] *l'amore* ; *il Garofano*. Chargé par [illegible] Sera » de suivre les opérations de la guerre hispano-américaine, il a réuni ses articles en un piquant volume : *l'America vittoriosa* (1899) et publié d'autres correspondances du même genre : *l'Albania* (1902), etc.

OKEGEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]), sur la Dendre, tributaire de l'Escaut; 1.200 hab. Dentelles; distillerie.

OKLAHOMA [illegible] d'Oklahoma fut réuni au Territoire indien, et l'ensemble ainsi formé, élevé au rang d'État sous le nom d'Oklahoma. A cette date, en effet, la population de race rouge du Territoire indien était en voie de diminution, par suite des croisements avec l'élément blanc et de la disparition progressive de certaines tribus décimées par l'alcoolisme. D'autre part, la colonisation blanche s'est considérablement développée dans l'Oklahoma le long de l'Arkansas, du Canadian River et de la rivière Rouge; le nouvel État est le quarante-septième de l'Union. Superf. 187.500 kilom. carr.; pop. 790.000 hab.

OKONITE n. f. Isolant pouvant remplacer la gutta et composé de : caoutchouc 491, soufre 53, litharge 263, [illegible]

OKOUBO Tosimitsi, homme d'État japonais, né à Kagosima en 1830, mort à Tokio en 1878. Né dans une famille de samouraïs, il avait d'abord été avant tout un impérialiste fervent et un loyaliste convaincu.

Pour donner au tenno, chef de la dynastie, le pouvoir réel dont il n'avait que l'apparence, il avait rêvé avec ses amis, Saïgo et quelques autres, une réforme pacifique et prudente par l'union des deux noblesses, mais, dès 1860, il comprit qu'il n'y avait d'autre moyen que de détruire le Japon féodal et fermé pour reconstruire sur ses ruines un Japon nouveau et ouvert. Il prit une part active à la révolution de 1868, qui donna l'autorité au mikado, dont il devint l'un des conseillers les plus écoutés; il lui persuada de transférer sa résidence de Kioto à Yedo, qui devint Tokio, et d'abandonner l'ancien cérémonial qui l'isolait du monde extérieur.

Les conséquences furent la chute de la féodalité et la transformation non seulement du gouvernement, mais des mœurs du pays; le Japon fut ouvert enfin à l'Europe. Okoubo fut ministre des finances en 1871, puis de l'intérieur, et fit partie de la grande mission envoyée en Europe en 1872-1873. En 1874, Okoubo comprima la révolte de Saga, puis, en 1877, celle du clan de Satzuma, dirigée par Saïgo. Mais les oppositions se continuaient sourdement et, le 14 mai 1878, Okoubo fut assassiné par un samouraï.

OKU Yasukata (baron), général japonais, né en 1849. Il entra au service en 1871, comme élève officier. Capitaine dès 1872, il se distingua, en 1874, au cours de la répression de la révolte fomentée par des samouraïs mécontents dans le district de Saga, et qui faillit ramener le Japon au système féodal. La même année, il prit part à l'expédition qui fut entreprise contre l'île de Formose pour châtier les pirates du littoral. Enfin, commandant d'un bataillon au 13e régiment d'infanterie, il contribua en 1877 à la répression de la révolte du clan de Satzuma. Promu lieutenant-colonel en 1878, il commanda en cette qualité le 14e régiment d'infanterie; et, nommé colonel en 1882, il fut mis à la tête du 2e régiment de la garde. Général de brigade en 1885, il commanda d'abord la 7e brigade de l'armée, puis fut appelé à commander [illegible] 1893, la 2e brigade de la garde impériale. Il quitta le commandement en 1894 pour accomplir une mission en Europe et, à son retour, il fut promu au grade supérieur. Chargé alors de commander la 5e division d'infanterie, il fit avec celle-ci la campagne contre la Chine, pendant laquelle il joua, en Mandchourie, un rôle des plus actifs. Aussi ses services furent-ils récompensés, à la paix, par la collation du titre de baron et le commandement d'une division de la garde impériale.

En 1898, le général Oku fut nommé chef de la défense de Tokio, puis il fut chargé d'une mission aux Indes et, en 1903, promu au grade de général d'armée et nommé membre du conseil supérieur de la guerre. C'est ce poste qu'il occupait quand éclata la guerre contre la Russie. Le général Oku reçut alors le commandement de la IIe armée. Il débarqua avec celle-ci dans la presqu'île de Liao-Toung et pénétra dans l'intérieur du pays en livrant toute une série de combats heureux, d'abord à Télissé et Dachitchao, puis à Cha-Hopou, et à Kaï-Ping. Le général Oku prit ensuite, en octobre 1904, sous les ordres du maréchal Oyama, une part décisive à la bataille de Liao-Yang en tournant la droite de l'armée russe. Enfin, il contribua non moins efficacement aux victoires remportées par les Japonais sous Moukden en février 1905, et qui décidèrent du sort de la guerre. Il a été nommé en 1906 chef d'état-major général de l'armée japonaise en remplacement du général Kodama, décédé.

OLD CUMNOCK, [illegible] comté d'Ayr]), sur le Lugar Water; 3.140 hab. Mines de charbon et de plomb.

OLÉAIRE (*lé-èr*) n. f. Genre de composées astérées. (Les oléaires sont des arbustes de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et îles voisines et de la Nouvelle-Guinée. On en compte une centaine d'espèces.)

OLÉICOLE adj. Qui concerne l'oléiculture : *Station* OLÉICOLE.

OLÉICULTEUR [illegible]

OLÉICULTURE n. f. Culture de l'olivier.

OLGA CONSTANTINOVNA, reine de Grèce, née à Pavlovsk en 1851. Fille du grand-duc de Russie Constantin, elle épousa en 1867 le roi de Grèce, Georges Ier.

OLIGANTHE adj. Qui n'a que peu de fleurs.

OLIGANTHROPIE [illegible] peu nombreux, et *anthrôpos*, homme, n. f. Manque d'hommes [illegible]

OLIGHYDRAMNIOS [illegible]

OLIGOPYRÈNE [illegible] cette substance dans les formations ergastoplasmiques.

OLINACÉES [illegible] dones, voisine des trapacées. [illegible]

OLIVA [illegible] Turin en 1860, ancien député (1898-1900), ancien directeur littéraire du « Giornale d'Italia ». Il s'est [illegible] ironiquement candide, constituent un des plus vigoureux pamphlets qui aient été écrits contre le régime parlementaire; il a publié, en 1898, un drame : *Robespierre*, où il y a peut-être plus de vérité historique que de vigueur scénique, et qui a été néanmoins représenté avec un certain [illegible] recueils de vers : *Poesie*, *il Ritorno*, et d'un volume d'études critiques, *Note letterarie* (1900).

OLIVE (Jean-Baptiste), peintre français, né à Marseille en 1848. Élève de Vollon, mais épris de couleurs beaucoup plus méridionales, et même orientales, il a exposé des paysages, des marines surtout, d'une gamme très haut montée, mais toujours d'une parfaite harmonie, et forte sans violence. Il a obtenu des médailles aux Salons de 1885 et 1886, des médailles d'argent aux Expositions universelles de 1889 et 1900 (Paris). Il peint de préférence les bords méditerranéens, ou l'Italie. En 1900, il [illegible] d'Alger; *Rade de Villefranche*, au musée du Luxembourg [illegible]

OLIVECRONA (Samuel Rudolf Detlof Knut), juriste suédois, né à Massvik (Varmland) en 1817, mort à Stockholm en 1905. Docent (1847), puis professeur à la faculté de droit d'Upsal (1852-1868), membre de la cour suprême de Suède (1868-1889), il fut l'un des membres les plus actifs de l'ordre de la noblesse aux Diètes de 1859-1864, combattit vivement la réforme constitutionnelle (1865-1866), puis abandonna la carrière politique pour se consacrer entièrement à ses travaux juridiques. Ses publications relatives au droit civil suédois et surtout à la criminalité, dont certaines sont traduites en plusieurs langues, lui ont valu une grande réputation : *le Droit de tester d'après le code suédois* [illegible] correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques (depuis 1877), de la cour permanente d'arbitrage de La Haye et de nombreuses sociétés savantes.

OLIVIÉ-BON (Léon), peintre français, né et mort à Paris (1863-1901). Élève de Gérome et de Jean-Paul Laurens, il envoya successivement au Salon des artistes [illegible] *Harold* (1891); *Au laboratoire*, œuvre décorative placée dans la salle de garde des internes de l'hôpital de la Charité; *la Femme de l'évêque Mamatius* (1892); *A la tannerie* (1894); *Saint Paul* (1895); *le Corbeau*, d'après [illegible] Léon Olivié avait obtenu une mention honorable en [illegible] dessins et pastels.

OLLIGNIES [illegible] (arrond. de Soignies), non loin de la Dendre, tributaire de l'Escaut; 1.530 hab. Fabrique de poteries, tuyaux de drainage, carreaux et briques.

OLLITE (*o-lit'*) n. f. Roche serpentineuse, qui est le chloritoschiste ou pierre ollaire.

OLLIVIER (Émile), homme politique français, né à Marseille en 1825. — Depuis 1901, il a peu fait parler de lui, continuant la publication de son grand ouvrage sur l'Em[illegible] *pire autoritaire*, *Mentana, la* [illegible] *presse et les réunions publiques* (1905); etc.

OLLOY, comm. de Belgique (prov. de Namur [arrond. de Philippeville]), sur le Viroin, affluent de la Meuse; 1.150 hab. Mine de fer. Car[illegible]

OLMEDO [illegible] DE), homme d'État et poète équatorien, né et mort à [illegible] homme politique, Olmedo fut député en 1812 aux Cortès de Cadix. Le 9 octobre 1820, la ville de Guayaquil proclama son indépendance et forma un gouvernement dont Olmedo fut président jusqu'en 1822, époque à laquelle cette ville s'annexa, sur les conseils de Bolivar, à la Grande Colombie (Venezuela et Nouvelle-Grenade). Le démembrement de la Grande Colombie, qui eut lieu en 1830, eut pour conséquence la naissance d'une nouvelle nation, à savoir, la république de l'Équateur, dont



Olmedo.

la Constitution, élaborée par la convention de Riobamba le 14 août 1830, fut en grande partie l'œuvre d'Olmedo. Jusqu'à sa mort, Olmedo [illegible] services à son pays. Il est de plus [illegible] des plus grands poètes de l'Amérique latine. Les plus remarquables de ses œuvres sont : *la Victoria de Junin*, et *l'Himno à Bolívar*. La *Victoria de Junin* fut le premier poème qui glorifia, dans le nouveau monde, les triomphes des héros de l'indépendance sud-américaine. *Mi retrato*, *la Batalla de Miñarica*, [illegible], *A la muerte de* [illegible], sont ensuite ses productions les plus notables. La ville de Guayaquil lui a élevé une statue, due au ciseau du sculpteur français Falguière. La meilleure édition des œuvres d'Olmedo est celle qui a été publiée en espagnol en 1896, avec une biographie, par Clemente Ballen.

Olmen, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arr. de Turnhout]), non loin de la Grande Nèthe, affl. de l'Escaut par le Rupel ; 1.550 hab. Fabriques de machines agricoles.

*__Oltramare__ (Gabriel), mathématicien suisse, né à Genève en 1816. — Il est mort dans cette ville en 1906.

OLYMPIA [illegible] n. f. Variété de pomme de terre. V. [illegible]DAMMER.

Olympia (l'), tableau de Manet, peint en 1863 presque en même temps que le *D*[illegible] — Tandis que cette dernière œuvre, écartée par le jury du Salon officiel, figurait au Salon des refusés de 1863 à côté des toiles de Fantin, Harpignies, Cals, Cazin, Legros, etc., l'*Olympia*

L'Olympia, d'après Manet.

fut acceptée et exposée au Salon de 1865 avec un *Jésus insulté*. L'auteur y a représenté une femme nue appuyée sur un bras, et à laquelle une négresse offre un bouquet. La conception de cette œuvre était tout à fait classique : le prototype en avait été fourni dès longtemps par Giorgione dans sa *Danaé* du musée de Dresde, par Titien dans sa *Vénus*, et repris successivement dans la suite par Velasquez avec sa *Vénus au miroir*, par Goya avec sa *Maja nue*. Manet, qui aimait particulièrement ce dernier, en procédait plus directement, et en même temps, il avait cherché à cerner le corps d'une ligne rappelant Ingres par la pureté. Ces qualités échappèrent néanmoins à la plupart des contemporains. La franchise réaliste et la vérité des tons choquèrent [illegible] *Olympia*, mieux comprise, figure aujourd'hui au musée du Luxembourg.

OLYNTHOLITE n. f. Silicate naturel appartenant au genre grenat, et syn. de GROSSULAIRE.

OMBROPHYTE (*on-bro*) n. f. Genre de lophophytacées, dont les épis unisexués se terminent par une sorte de plateau formé par l'axe. (Le fruit est drupacé. Les ombrophytes habitent l'Amérique méridionale ; ce sont des plantes parasites, dépourvues de chlorophylle.)

Ombrophyte.

Om-Debrikat, village du Soudan égyptien, au sud de Djedid. Le 24 novembre 1899, le calife Abdullah y fut complètement battu par l'armée anglo-égyptienne de Wingate, et périt dans cette bataille, qui marque le dernier jour de l'État des derviches.

***OMIS** n. m. — Milit. Terme employé pour désigner les jeunes gens qui, par omission, n'ont pas été inscrits sur les tableaux de recensement de leur classe. V. RECENSEMENT.

Ommatophoque.

OMMATOPHOQUE (*fok*) n. m. Genre de mammifères pinnipèdes, de la famille des phocidés, comptant une seule espèce, propre à l'océan Antarctique. (L'*ommatophoca Rossi* est un phoque de la sous-famille des monachinés, voisin des ogmorhines.)

OMOTOCIE [illegible], et *tokos*, enfantement) n. f. Accouchement qui a lieu avant terme.

OMPHALECTOMIE [illegible] du gr. *omphalos*, [illegible] n. f. [illegible] ombilic, qui s'effectue dans la cure radicale de la hernie ombilicale et généralement dans toute laparotomie médiane.

On[illegible] arrond. [illegible]

Oncken [illegible], né à Heidelberg en [illegible]. Il est mort à Giessen en 1905.

ONCOIDE n. m. Sous-genre de chats, comptant douze espèces répandues en Asie et en Amérique.

— Encycl. Les *oncoïdes* sont des chats sauvages, à livrée plus ou moins variée de brun sur fond testacé, orangé ou roux. A ce sous-genre appartiennent le chat rouillé de l'Inde (*oncoides rubiginosa*), la plupart des chats chinois (*oncoides scripta*, *Shanghana*, *tristis*, etc.), et le chati de la Plata et du Chili (*oncoides mitis*), etc.

Oncoïde.

ONCOPHYLLITE (*fi-lit'*) ou **ONCOSINE** n. f. Variété compacte de mica muscovite.

ONDE n. f. — Encycl. *Ondes de télégraphie sans fil.* Les ondes électriques employées dans la télégraphie sans fil sont d'une espèce parfaitement nette et définie. Quand l'électricité parcourt un circuit à l'état cinétique et forme un courant, il se produit un champ magnétique dans le milieu environnant et les variations successives de ce courant déterminent des ondes électro-magnétiques. Preece put en Angleterre, dès 1884, mettre en évidence ces phénomènes d'induction connus depuis les travaux de Faraday en recueillant par un téléphone, dont le circuit était parallèle aux fils télégraphiques, les dépêches envoyées dans ces fils jusqu'à une distance entre fils de 30 mètres.

Bientôt on s'aperçut que ces perturbations dues aux ondes d'induction se propageaient jusqu'à 2.000 mètres. Enfin en 1895, on parvint à établir la communication entre Oban et l'île de Malte, à plus de 9 kilomètres. Cette transmission forcément limitée exigeait déjà en effet cent éléments de piles Leclanché. Sous l'eau on n'obtenait aucun résultat. Il fallait en outre établir au poste transmetteur et au poste récepteur des fils parallèles d'une longueur relativement grande. C'est ainsi que pour un écartement des stations de 10 kilomètres, il faudrait des fils de 20 kilomètres de long. D'où l'impossibilité d'utiliser ces ondes pour établir un système de télégraphie sans fil.

Les ondes que Hertz étudia, et qui sont seules employées aujourd'hui, sont basées sur le principe suivant : Quand l'électricité se trouve emmagasinée à l'état potentiel, à la surface d'un corps, il se forme dans le milieu environnant un champ électrique et toutes les variations dans la charge électrique provoquent dans ce champ des ondes dites « hertziennes », que les expériences d'Edison, Preece, Branly, Popoff, Marconi ont rendues éminemment utilisables dans la télégraphie sans fil maritime.

Les ondes électriques ainsi obtenues ont une analogie absolue avec les ondes lumineuses. Leur vitesse de propagation est de 300.000 kilom. à la seconde. Elles se propagent en ligne droite ; projetées sur un conducteur, elles peuvent être arrêtées par des écrans conducteurs intercalés entre ce conducteur et la source d'émission ; elles sont réfléchies comme la lumière sur un miroir quand elles rencontrent un écran métallique ; il y a concordance entre les phénomènes de polarisation obtenus en optique et ceux produits par l'action de deux ondes l'une sur l'autre.

Ondes-Reggio (Vito, baron d'), homme politique italien, né à Palerme en 1811, mort à Florence en 1885. D'abord magistrat en Sicile, puis procureur du roi dans le royaume de Naples, il fut élu député au Parlement sicilien en 1848 et reçut, dans le ministère Torreana, le portefeuille de l'intérieur et de la sûreté publique, puis celui de l'instruction publique et des travaux publics. Après la restauration des Bourbons, il se réfugia à Malte, puis à Gênes et enfin à Turin. Professeur de droit international et constitutionnel à l'université de Gênes, il fut élu par la Sicile député au Parlement italien et siégea à droite. Il a publié, en 1833 : *De la propriété politique des îles*, puis à Gênes : *Introduction aux principes des sociétés humaines*. Il a fondé à Turin la *Revue italienne*, puis, avec Amari et Ferrara, la *Croce di Savoia*, journal périodique. Très lié avec Mamiani, il a été, avec lui, un des fondateurs de l'*École philosophique italienne*.

ONDOGRAPHE (du lat. *unda*, onde, et du gr. *graphein*, écrire) n. m. Appareil imaginé par Hospitalier pour mesurer directement sur une bande de papier les courbes représentatives d'un phénomène électrique périodique variable, qu'il s'agisse d'une force électromotrice, d'une intensité ou même d'une puissance.

— Encycl. L'appareil est basé sur la méthode des observations intermittentes successives, faites selon les phases, un peu différentes, du phénomène à analyser, c'est-à-dire qu'à un phénomène périodique donné on substitue un phénomène apparent également périodique. L'intermittence s'obtient dans l'instrument à l'aide d'un commutateur automatique, actionné par un système d'engrenage mû par un petit moteur synchrone. L'enregistrement de la mesure se fait sur un tambour, où, par une combinaison de levier, l'anamorphose des courbes est accumulée ; donc on a de suite une courbe dans la forme exacte, sans avoir à redresser les ordonnées.

ONDOMÈTRE (de *onde*, et du gr. *metron*, mesure) n. m. Transformateur thermique, permettant de mesurer par induction la longueur d'onde aux antennes.

ONEIROPHANTE (*né*) et mieux **ONIROPHANTA** n. m. Genre d'holothuries de la sous-famille des synallactinés, comptant quelques espèces propres aux profondeurs abyssales.

Oneirophante.

— Encycl. Les *onirophantes* [illegible] les holothuries de taille assez forte (10 à 20 centimètres), vivant par des fonds de 2.000 à 5.000 mètres. Leur corps, très haut, convexe, aplati en dessous jusqu'à former une sole abdominale propre à ramper, porte sur le dos de longues papilles, disposées par rangées. L'*oneirophanta* [illegible], type du genre, est répandu dans presque toutes les mers.

Onkerzeele, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]), sur la Dendre, tributaire de l'Escaut ; 1.860 hab.

ONNÉRÖDITE (*ro*) n. f. Niobate hydraté naturel d'urane, d'yttrium, cerium, thorium, etc.

ONTARIEN, ENNE (*ri-in, èn'*) adj. Qualification sous laquelle Lawson comprend la base du terrain archéen de l'Amérique du Nord.

— n. m. : *L*'ONTARIEN.

Ontario, comté du Canada (prov. d'Ontario), à la rive nord du lac Ontario et sur le lac Simcoe. Divisé pour les électorales en ONTARIO-NORD, ONTARIO-SUD, ONTARIO-OUEST, il a 3.700 kilom. carr. et environ 54.000 hab. Ch.-l. *Whitby*.

ONUS PROBANDI mots lat. signif. *La charge de faire la preuve*, expression tirée du Digeste. *C'est à accusateurs que revient l'obligation de prouver*. V. ONUS PROBANDI.

ONYCHAUSIS (*kô-ziss* — du gr. *onux, ukhos*, ongle, et *auxis*, augmentation) n. m. Hypertrophie dans tous les sens des ongles.

ONYCHOGALE (*ko*) n. m. Genre de mammifères marsupiaux, de la famille des macropodidés, comptant trois espèces propres à l'Australie.

— Encycl. Les *onychogales* sont des petits kangourous qui se placent entre les pétrogales et les lagorchestes ; leur taille est à peu près celle d'un lièvre. L'espèce type est l'*onychogale unguifera*, répandue dans tout le nord-ouest et le centre de la Grande Terre.

Onychogale.

ONYCHOGRAPHE n. m. Appareil destiné à mesurer la pression des capillaires sanguins par l'enregistrement de la pression des vaisseaux des ongles.

ONYCHOGRAPHIE (*ko-gra-fi* — du gr. *onux, ukhos*, ongle, et *graphê*, inscription) n. f. Mesure de la pression des capillaires sanguins avec l'appareil dit *onychographe*.

OOCYTE (du gr. *ôon*, œuf, et *kutos*, cellule) n. m. Biol. Syn. de OVOCYTE.

— Encycl. On réserve quelquefois (sans raison étymologique du reste) le nom d'*oocyte* aux ovogonies dans lesquelles le boyau chromatique se reconstitue incomplètement et ne forme pas une véritable vésicule germinative. L'oocyte subit toujours la nécrobiose nucléaire.

OODÉOPE ou **OODEOPUS** (*dé-o-pss*) n. m. Genre de crustacés décapodes macroures, type de la famille des oodéopidés, comptant quelques espèces répandues dans les mers chaudes de l'ancien monde.

— Encycl. Les *oodéopes* sont de petits crangons très allongés, à carapace élargie en arrière, à rostre très long, à gros yeux ovales, etc. L'*oodeopus serratus*, qui se trouve depuis l'Inde jusqu'en Océanie, est le type du genre.

OODÉOPIDÉS n. m. pl. Famille de crustacés décapodes macroures, renfermant le genre *oodéope*. — *Un* OODÉOPIDÉ.

OOLYSE (du gr. *ôon*, œuf, et *lusis*, dissolution) n. f. Biol. Dégénérescence des œufs non fécondés.

— Encycl. L'œuf non fécondé n'arrive pas à former de pronucléus femelle, et, après l'expulsion des globules polaires, le fuseau disparaît à l'endroit même où il avait commencé à apparaître. Ces œufs parfois se fragmentent, ce qui a fait croire à une segmentation parthénogénétique, qui en réalité n'existe pas. L'oolyse a été en particulier bien étudiée chez les amphibiens.

OOPHORALGIE (*ji* — du gr. *ôon*, œuf, *phoros*, qui porte, et *algos*, douleur) n. f. Douleur ovarienne, sans lésion de l'organe.

OOPHORITE (du gr. *ôon*, œuf, et *phoros*, qui porte) n. f. Inflammation de l'ovaire.

Oorderen, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers), non loin de l'Escaut ; 1.500 hab.

OOSPORA (*spo*) n. m. Champignon formé de très courts filaments, simples ou en rameaux, à l'extrémité desquels naissent des spores globuleuses ou ovoïdes, unicellulaires, incolores. (L'espèce *oospora de Madura* produit la maladie appelée *pied de Madura*, affection suppurative du pied de l'homme, fréquente en Cochinchine et dans l'Inde, se présentant parfois en Algérie et en Italie.)

Oospora.

Oost-Eecloo, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Eecloo]) ; 2.100 hab. Tissage et blanchisseries de toiles.

Oostham, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Hasselt]), près du canal de Hasselt à Turnhout ; 1.350 hab.

Oostkerke ou **Oostkerke-lez-Bruges**, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Bruges]), au point où se rencontrent les canaux de la Lieve et de Bruges à l'Écluse ; 1.200 hab.

OOSTMALLE, comm. de Belgique [illegible] d'Anvers [illegible] Tisseranderies. Poteries et [illegible]

OOSTVLETEREN, comm. [illegible] Occidentale [illegible] d'Ypres [illegible] dentelles. École de dentelles.

OOTEGHEM, [illegible] Occidentale [illegible]

***OOTOMIE** [illegible]

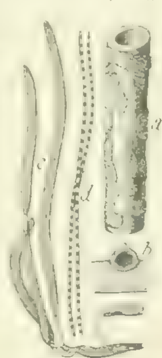
— [illegible] que, pour obtenir l'accroissement, il faut au moins une petite partie du noyau, et qu'on n'a jamais pu conduire un œuf ootomisé au terme de son développement; mais, d'après Lœb, cela tiendrait, non à l'absence d'un idioplasme [illegible] des matériaux formateurs. En tout cas, ces expériences conduisent à l'*isotropie* de l'œuf et à la restriction tardive [illegible]

OOTOMISER [illegible]

OP, [illegible] (œuvre) que les compositeurs emploient, en la faisant suivre d'un numéro, pour désigner leurs œuvres dans l'ordre de la composition [illegible]

OPALINE n. f. Sorte de verre dévitrifié, que l'on coule dans des moules de différentes formes, et qui est employé principalement au revêtement des [illegible] de fer souterrains, salles d'hôpitaux, etc. V. CÉRAMO-CRISTAL.

OPARA (MONTS D'), petit massif montagneux de la péninsule des Balkans, dans la Turquie d'Europe, province de Janina. C'est un empâtement de hautes collines calcaires et boisées de 2.000 mètres environ d'altitude, encadré au N. et au S. par les vallées du Devol et de son affluent l'Osoum. [illegible]



OPBRAKEL, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Audenarde]); 2.000 hab.

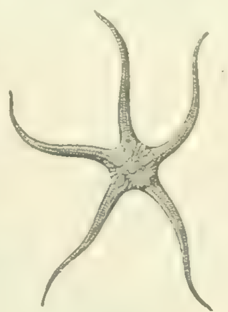
OPDORP, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Termonde]), sur la Vliet, affluent de l'Escaut par le Rupel; 1.500 hab. Tisseranderies. Huilerie.

OPHAIN-BOIS-SEIGNEUR-ISAAC, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]); [illegible] hab. Brasseries. Tisseranderie. Tissus de coton et de laine. Lieu de pèlerinage fréquenté à un fragment de la vraie croix.

OPHASSELT, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]); [illegible] hab.

OPHIOBOLE n. m. Champignon du groupe des sphériacées, caractérisé par des asques allongées, entremêlées de paraphyses, produisant à leur intérieur huit spores filiformes, aussi longues que l'asque, incolores ou un peu jaunâtres, cloisonnées ou non. (Une espèce, l'*ophiobole du blé*, se développe à la base des tiges de diverses graminées et en facilite la verse.)

OPHIOCARYON [illegible] *ryon paradoxal* est une curieuse plante de la Guyane. Les plantules, de forme très spéciale, ont une tigelle onduleuse, [illegible] parée à un serpent. C'est probablement grâce à cette particularité [illegible] chez les indigènes, de la réputation [illegible]



Ophiostire.

OPHIOSTIRE (*oss*) n. f. Genre d'échinodermes astéroïdes, de la famille des ophiuridés, créé en 1902 pour des formes propres aux mers antarctiques. (L'*ophiostira antarctica* est le type de ces ophiures, voisines des ophioglyphes. Les *ophionotus* récemment découverts dans les mêmes régions en sont [illegible])

OPHOVEN, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Maeseyck]); 1.400 hab.

OPILIACÉES n. f. pl. Famille de [illegible] apétales. (Les opiliacées sont voisines des santalacées par leur ovaire uniloculaire, mais cet ovaire est supère et uniovulé. Le fruit est drupacé. Ce sont des arbustes des régions chaudes, qui ont été répartis en sept genres. — [illegible])

OPISTHOGNATHISME [illegible] derrière, et *gnathos*, mâchoire) n. m. [illegible] de la face, lorsque la ligne du profil se dirige en arrière. (C'est le contraire du prognathisme.)

OPLINTER, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]), non loin de la Grande Gœte, affluent de l'Escaut par le Rupel; 1.250 hab.

***OPPERT** (Jules), orientaliste français, d'origine allemande, né à Hambourg en 1825. Il est mort à Paris en 1905.

OPPREBAIS, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]); 1.530 hab.

Or du Rhin (L'), drame musical de Wagner. V. RHEINGOLD, au t. VII.

ORBILIANISME [illegible] mot semble avoir été créé par l'auteur d'un pamphlet anonyme paru en 1764: *l'Orbilianisme chez les jésuites*. Orbilius avait été le maître du poète latin Horace, qui lui appliqua [illegible]

ORCADIEN, ENNE [illegible] supérieure du terrain éodévonien d'Écosse ou *old red* [illegible]

ORCHIDOPEXIE [illegible] ticule, et *pêxis*, fixation) n. f. Cure radicale de la hernie inguinale, quand celle-ci s'accompagne d'une ectopie du testicule et, par suite, nécessite la fixation de cet organe aux bourses.

***ORCHOMÈNE.** — Archéol. A Orchomène, en Béotie, on avait signalé depuis longtemps les ruines du temple des Charites, les restes du mur d'enceinte, et le grand tombeau voûté, dit *Trésor de Minyas*, qui a été déblayé par Schliemann. Furtwængler a entrepris de nouvelles fouilles. Sur une terrasse qui domine la source des Charites, il a découvert les ruines d'un grand palais d'époque mycénienne, dont les murs, comme au palais de Gnosse en Crète, étaient couverts de peintures sur stuc, représentant des ornements et des figures humaines. Il a trouvé aussi des tombeaux, des poteries, des vases à décoration géométrique, des ornements d'or, divers ustensiles. Ces découvertes semblent prouver qu'Orchomène de Béotie fut, avec Mycènes et Tirynthe, l'un des centres les plus importants de la civilisation dite *mycénienne*.

ORDOÑEZ (José BATLLE Y), président de la république de l'Uruguay, né en 1856. Après avoir fait des études de droit, il alla en Europe, retourna à Montevideo, où il devint journaliste [illegible] il combattit le gouvernement du général Santos. Il fut obligé de s'exiler à Buenos-Ayres, d'où il revint à Montevideo pour fonder le journal *el Dia*. D'abord très modéré, il prit ensuite la défense des députés exilés par Santos pour avoir donné leurs voix au général Perez, qui avait été concurrent de Santos à la présidence. Devenu très violent dans ses attaques, Batlle fut emprisonné, par deux fois, ce qui le décida à retourner à Buenos-Ayres. [illegible] une révolution armée, sous les ordres du colonel Galeano, mais, en marche contre Montevideo, il s'arrêta lorsqu'il connut le pacte de conciliation conclu entre le général Santos et le général Tajès. Nommé chef politique du département de Minas, Ordoñez quitta cette situation pour se présenter à la députation, mais il ne fut pas élu. Il fonda une seconde [illegible] Herreray Obes comme président de la République. Député en 1891, membre du conseil d'État, sénateur en 1898, vice-président de la République en 1899, il soutint la présidence de Juan L. Cuestas. Enfin, il fut élu président de la république de l'Uruguay, en mars 1903. Batlle y Ordoñez est un caractère énergique et un orateur de talent. Il a contribué au vote de la loi qui consacre dans les Chambres la représentation des minorités.

Ordoñez.

***ORDONNEAU** (Maurice), auteur dramatique français, né à Saintes en 1854. — Parmi les productions de ce fécond écrivain qui n'ont pas été citées déjà, il faut mentionner: *les Saltimbanques* (1899), opérette en trois actes, musique de Louis Ganne; *le Jockey malgré lui*, en collaboration avec Paul Gavault, opérette en trois actes, musique de Victor Roger (1902); *le Voyage de la mariée*, avec P. Ferrier, opérette à spectacle en quatre actes, musique d'Ed. Diet, jouée aux Galeries Saint-Hubert, à Bruxelles; *la Dame du 23*, avec Paul Gavault et A. Boursain, vaudeville en trois actes (1904); *une Affaire scandaleuse*, avec Paul Gavault, vaudeville en quatre actes (1904); *les Filles Jackson et Cie*, opérette en trois actes, musique de Justin Clérice (1905). Maurice Ordonneau s'est fait applaudir au Central Theater de Berlin avec deux opérettes en trois actes: [illegible] *Schwalbennest* [« le Nid d'hirondelle »], musique de Herblay-Hirschmann (1904). Il a appartenu pendant vingt ans à la presse parisienne, comme critique dramatique, notamment [illegible]

***ORDURE** n. f. — ENCYCL. [illegible] *tion*. La question de la destruction des ordures ménagères pour les grandes villes est des plus importantes au point de vue hygiénique et économique. Quelques municipalités ont installé des usines où les ordures sont détruites dans des fours spéciaux, qui absorbent la fumée et les odeurs: bien que l'ensemble des ordures à brûler ait un assez faible pouvoir calorifique, on peut l'utiliser à la production d'une quantité suffisante de vapeur pour donner la force motrice nécessaire à toute les dépendances de l'usine, la manœuvre des appareils tels que grues, monte-charge, transporteur, dynamo pour la lumière, etc.

OREGLIA DI SAN-STEFANO (Luigi), cardinal italien, né à Bene-Viagenna, dans le diocèse de Mondovi, en [illegible] envoyé comme internonce en Hollande, il fut promu, en 1866, archevêque titulaire de Damiette et nonce à Bruxelles, puis à Lisbonne. Pie IX le créa cardinal en 1873. Évêque suburbicaire de Palestrina en 1884, il passa, en 1889, à celui de Porto et Santa Rufina, et, en 1896, à celui d'Ostie et de Velletri. Il était camerlingue de l'Église et doyen du Sacré Collège, lorsqu'il présida, en cette dernière qualité, aux opérations du conclave de 1903, qui a élu le pape Pie X.

OREI (CANAL), nom donné au détroit qui sépare l'île d'Eubée de la péninsule de l'Othrys. Il s'ouvre à l'O. sur le golfe de Lamia, tout en faisant suite au canal d'Atalanti, pour s'achever dans le canal de Trikeri; 40 kilomètres environ de longueur, pour 6 à 8 de large. Littoral montagneux, surtout au N. Il [illegible] ville d'Oréos, dans l'île d'Eubée.

ORÉODOXE n. m. Genre de palmiers arécées. Les oréo- [illegible] quelles on trouve les plus beaux palmiers. [illegible] mers est un arbre des Antilles d'une grande beauté. L'*oréodoxe olé-* [illegible] de haut; on en mange le cœur comme légume.)



ORÉOSAURE (*sôr'*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des téjidés, comptant quatre espèces propres à l'Amérique tropicale.

— ENCYCL. Les *oréosaures* sont de taille médiocre ou petite et ressemblent à nos lézards, dont ils ont les [illegible] doigts à chaque membre, un fort pli au cou, la queue cylindrique: les mâles portent seuls des pores fémoraux. Leur livrée brune est plus ou moins marquée [illegible]

ORGEO, [illegible] prov. de Luxembourg [arrond. de Neufchâteau]), sur la Vierre, tributaire de la Meuse par la Se- [illegible]

ORIEL [illegible] — mot angl., emprunté du vx franç. *oriol*, écrit aussi [illegible] une sorte de belvédère fermé, perché sur le toit d'une maison. Dérivé du bas latin *oriolum*, d'origine inconnue) n. m. Archit. Tourelle en encorbellement.

ORIENT (QUESTION D'). La question d'Orient a conservé, au cours des premières années du XXe siècle, la forme spéciale qu'elle avait revêtue au lendemain du traité de Berlin. Devant cette constatation évidente qu'en l'état actuel de l'Europe aucune puissance ne pourrait prétendre sans danger s'assurer aux dépens des autres des avantages exceptionnels en Orient, dans l'ordre politique ou économique, et encore moins des avantages territoriaux, l'effort constant de presque toutes les diplomaties a tendu à limiter au minimum les risques de conflit européen pouvant naître du désordre perpétuel où vit l'empire turc. Dans ce but, les puissances se sont efforcées de concilier les aspirations nationalistes des races chrétiennes soumises à l'islam avec le principe théorique de la souveraineté du sultan. Elles ont prêté au sultan l'appui de leurs conseils, de leur argent, de leurs soldats pour maintenir dans l'empire un ordre au moins provisoire; et elles ont essayé de soumettre à un contrôle efficace l'administration turque, particulièrement l'administration financière. C'est à ce triple point de vue qu'il faut analyser les événements dont l'Orient a été le théâtre depuis 1900. On notera seulement le rôle tout spécial de l'Allemagne au milieu de la crise qui se poursuit. Éloignée territorialement de la Turquie, mais désireuse de se faire payer en avantages économiques une aide à laquelle son passé [illegible] reprises, sous des prétextes trop apparents, éloignée du concert des puissances, pour soutenir contre les désirs de toute l'Europe la mauvaise volonté du sultan. Son attitude a varié à peine au cours des incidents divers dont la Turquie a eu à souffrir, et qu'il convient d'analyser brièvement.

L'année 1895 est celle des massacres d'Arménie, qui révoltèrent le monde civilisé. A Constantinople même, le massacre des Arméniens fut causé par une attaque d'Arméniens, ou prétendue telle, contre la Banque ottomane: pendant trente heures, la ville fut livrée à la populace, armée par les autorités turques elles-mêmes. Toutes les ambassades étrangères furent d'accord pour protester, et une note collective fut remise à la Porte le 31 août 1896 par les représentants d'Autriche-Hongrie, d'Allemagne, de France, d'Italie, de Russie et de Grande-Bretagne: il y était constaté que les troupes turques avaient pris part aux désordres. L'attitude du représentant de la France, Cambon, avait été particulièrement énergique.

Vint ensuite (1897) le soulèvement presque général de la Crète, dont l'Europe s'inquiéta au moins autant que des troubles d'Anatolie. Une flotte internationale fut envoyée pour bloquer les principaux ports de la Crète, sous la direction de l'amiral Canevaro. L'Allemagne, sous un prétexte futile, n'y était pas représentée. La coercition exercée sur les insurgés crétois fut des plus douces. En fin de compte, la solution adoptée après la guerre gréco-turque [illegible] neté du sultan était maintenue sur l'île, mais pour donner dans une très large mesure satisfaction aux sentiments hellénophiles des Crétois, le haut commissaire choisi par les puissances pour gouverner l'île était précisément le prince Georges de Grèce, et son pouvoir (1898-1906) s'est exercé sous le contrôle des puissances et avec l'appui de soldats et de gendarmes européens. (V. CRÈTE.) Les puissances ont d'ailleurs affirmé leur désir de préparer pour une heure opportune la réunion de la grande île au royaume grec. V. CRÈTE, au *Supplément*.

L'attitude des puissances fut inspirée par des principes analogues au cours de la guerre gréco-turque, qu'elles essayèrent vainement de prévenir. Elles s'interposèrent énergiquement lorsque la Thessalie eut été occupée par les Turcs, et obligèrent ceux-ci à limiter leurs exigences territoriales, au moment de la signature de la paix. (V. GRÈCE.) Et, après avoir exigé des Turcs ce sacrifice,

ciles établirent à Athènes un contrôle financier pour assurer le payement de l'indemnité de guerre, ainsi que le service de la dette internationale. Dans le conflit, l'Allemagne avait ouvertement pris partie pour la Turquie contre la Grèce et appuyé de tout son pouvoir les prétentions du vainqueur.

Eteint à la frontière grecque, le conflit des nationalités reparut dès 1899 en Macédoine, où les soulèvements chrétiens se multiplièrent, favorisés surtout par la Bulgarie et par la Russie. Régulièrement dispersées à la fin de chaque automne, les bandes macédoniennes se reformèrent chaque printemps jusqu'en 1903. Dès 1902, l'intervention des puissances se manifestait. Le 13 décembre de cette année, le « Messager officiel » russe contenait un important communiqué déclarant que le gouvernement avait fait des représentations à la Porte sur le dangereux état des affaires de Macédoine, et recommandé une série de réformes indispensables et urgentes. Mais malgré les efforts du gouverneur turc, Hilmi-pacha, l'insurrection reprenait en mars 1903. A Mitrovitza, 3.000 Albanais étaient repoussés par la garnison turque ; mais le consul de Russie, Tcherbina, était assassiné par un soldat turc au cours des troubles. Bientôt, ceux-ci se compliquaient de tentatives révolutionnaires dont toutes les parties de l'empire devenaient le théâtre. Le 29 avril 1903 la Banque ottomane à Salonique était détruite par la dynamite ; quelques mois plus tard, une bombe éclatait dans l'express de Vienne à Constantinople. Mais c'est seulement à ce moment que la Porte se décidait à accepter un programme de réformes élaborées notamment par la Russie et l'Autriche, et qui établissait le principe d'un contrôle financier européen sur les finances macédoniennes. Dans chaque vilayet, le produit des impôts était destiné en premier lieu à pourvoir aux besoins des administrations locales, y compris les services civils et militaires. Tous les revenus devaient être versés à une caisse spéciale, tenue à l'agence de la Banque impériale ottomane, au chef-lieu du vilayet. La police devait être réorganisée avec le concours d'officiers européens. L'exécution des réformes serait placée sous le contrôle d'agents civils autrichien et russe.

Ce programme, sauf en ce qui concerne l'établissement de la gendarmerie et de la police, est resté malheureusement lettre morte jusqu'en 1905 ; la Russie, absorbée par les affaires d'extrême Orient, étant incapable d'imposer sa volonté. Mais, en janvier de cette année, il fut repris par les ambassadeurs des deux principales puissances intéressées au maintien de l'ordre ; un mois après, la Porte devait en accepter une partie, mais ne parlait, dans sa réponse, que de la surveillance d'un commissaire *ottoman* sur l'administration macédonienne ; et, sur les instances nouvelles de Vienne et de Saint-Pétersbourg, le sultan, pour placer l'Europe entre son devoir politique et ses intérêts commerciaux, déclara que la réforme financière, dans les conditions où l'on voulait la lui imposer, demeurerait impossible tant qu'on ne l'autoriserait pas à élever de 8 à 11 p. 100 *ad valorem* le tarif général des douanes ottomanes en ce qui touche les importations d'origine européenne.

C'est sur ces deux points : contrôle européen et augmentation des droits de douanes, que s'est livrée la dernière bataille (1905) entre la diplomatie ottomane et les puissances. Le 16 novembre, les six ambassadeurs remettaient à la Porte une « note finale », véritable ultimatum accompagnant un projet de règlement en quatorze articles du contrôle financier en Macédoine. Sur le refus de la Porte d'accepter les conditions de la note, une flotte internationale (où l'Allemagne, cette fois encore, n'était pas représentée) dut se réunir au Pirée, saisir les douanes de Mitylène, et marcher ensuite sur Samos. Le 16 décembre 1905, la Porte acceptait les conditions des puissances se réservant de régler ensuite la question des douanes.

Tel est l'état actuel (1906) de la question d'Orient. Le dernier épisode a été le remplacement en Crète du prince Georges par Zaïmis. Mais cette fois encore on a pu noter le souci des puissances de ne rien faire qui pût porter atteinte à la suzeraineté du sultan — toute théorique — mais de sauvegarder au contraire le principe, aujourd'hui admis par les diplomates dans un but général de tranquillité européenne, de l'intégrité de l'empire ottoman.

Origines de l'ancienne France (LES), par Jacques Flach (1886, 1893, 1904, 3 vol.). — Dans le premier volume : *le Régime seigneurial*, l'auteur ne fait commencer nos origines nationales qu'aux IXe et Xe siècles, à l'époque où apparaissent les premiers germes du régime féodal, auquel il donne pour base la protection ; il étudie la fonction royale comme couronnement de l'édifice féodal. Recherchant dans son second volume les *origines communales*, il trouve la source commune de l'organisation communale comme de l'organisation féodale dans l'épanouissement de la famille et dans la prédominance de sentiments instinctifs, qui ont engendré dans les villes les plus anciennes associations d'où sont sorties les communes. Dans le troisième volume, Flach s'attache à faire revivre la société des Xe et XIe siècles, époque de la transition qui marque la fin de la monarchie franque et l'avènement de la monarchie vraiment française ; il propose de l'appeler époque [illegible] verains capétiens, désignant à la fois « le seigneur, le [illegible]

ORIOL-LES-EAUX, hameau du dép. de l'Isère, dans la [illegible] de Grenoble ; 750 hab. Eaux minérales froides, bicarbonatées calciques ferrugineuses. Utilisées dans le traitement des maladies des voies urinaires, l'anémie, la chlorose, etc.

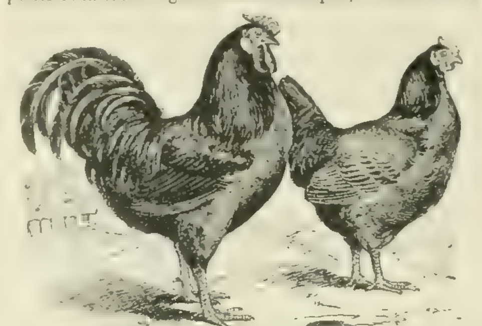
ORMONT, nom de deux comm. de Suisse (cant. de Vaud, distr. d'Aigle), dans la vallée des *Ormonts*, parcourue par la Grande-Eau, affluent du Rhône : ORMONT-DESSUS [illegible] au pied des Diablerets ; 1.100 hab., disséminés dans de nombreux chalets ; élève du bétail. Lieu de villégiature [illegible]

ORNITHODELPHE [illegible] qui, comme les oiseaux, possèdent un cloaque.

OROHIPPUS (*i-puss*) n. m. Genre de mammifères périssodactyles, de la famille des paléothériidés, comptant six espèces fossiles dans le tertiaire éocène de l'Amérique du Nord. (Les *orohippus* étaient des animaux de la taille d'un chevreau, avec quatre doigts aux membres antérieurs. Ils comptent parmi les ancêtres des chevaux américains.)

ORPINGTON (RACE D') ou **ORPINGTON** n. (de *Orpington*, ville d'Angleterre). Race de gallinacés anglais, obtenue par différents croisements.

— ENCYCL. Les *orpingtons* proviennent de croisements entre types de Langham, Minorque, Lancashire et Dorking. Ce sont des volailles remarquables par leur taille, la finesse de leur chair et leur aptitude à la ponte (l'orpington pond bien en hiver). Il en existe deux variétés, noire et fauve. Chez la première, le plumage est entièrement noir, à reflets verts brillants, sans mélange d'aucune sorte ; la tête est petite et la crête régulièrement découpée, le bec noir, les



Coq et poule d'Orpington.

oreillons et les barbillons d'un rouge vif. Ramassées et robustes, ces volailles ont une poitrine large et profonde, des pattes noires, courtes et nues. Chez la seconde, le plumage est uniformément fauve, les pattes blanches et nues également, le bec est blanc ou gris ; les autres caractères identiques à ceux de la variété précédente. Bonnes couveuses, les poules d'Orpington sont aussi très rustiques ; elles atteignent jusqu'à 2 kilogr. 800, et certains éleveurs français les prisent à l'égal des faverolles.

ORP-LE-GRAND, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]), sur la Petite Geete, tributaire de l'Escaut, par la Grande Geete et le Rupel ; 1.800 hab. Filatures de coton, fabrication de couleurs et vernis.

ORSIÈRES, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. d'Entremont]), près du raccordement des vallées d'Entremont et de Ferret, sur la Dranse, tributaire du Rhône ; 2.250 hab. Station estivale.

ORTH (Auguste), architecte allemand, né à Windhausen (Brunswick) en 1828, mort à Berlin en 1901. Il fut élève de l'Académie des beaux-arts de Berlin, suivit notamment l'enseignement de Strack et obtint plusieurs prix. Il fut ensuite employé comme architecte à la construction de gares monumentales, traça le plan des tramways et chemins de fer métropolitains de Berlin, dirigea les travaux d'agrandissement de cette ville et de Strasbourg, après 1871, et construisit un grand nombre de châteaux. Il fut remarqué surtout par ses tentatives de renouveler et de développer les styles gothique et surtout roman, dans ses magnifiques constructions d'églises, parmi lesquelles il faut citer : l'église de Sion, l'église de Grâces, l'Assomption, l'église de Gethsémani, celle d'Emmaüs et celle de la Paix, toutes à Berlin, Notre-Dame à Pyrmont, l'église de Hundsfeld, près de Breslau, etc.

ORTHO, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Marche]), sur l'Ourthe ; 1.380 hab.

ORTHOCHLORITES (*klo*) n. f. pl. Groupe dans lequel on comprend les chlorites cristallisées. — *Une* ORTHOCHLORITE.

ORTHOCYCLE (du gr. *orthos*, droit, et *kuklos*, cercle) adj. et n. m. Math. Se dit de la circonférence, lieu du sommet d'un angle droit circonscrit aux coniques.

— ENCYCL. Signalons les deux théorèmes suivants : *a)* Le cercle circonscrit à un triangle conjugué par rapport à une conique est orthogonal à l'*orthocycle* de cette conique ; *b)* Les cercles décrits sur les diagonales d'un quadrilatère circonscrit à une conique et l'*orthocycle* de cette dernière possèdent le même axe radical.

ORTHODIAGRAPHE (du gr. *orthos*, droit, *dia*, à travers, et *graphein*, écrire) n. m. Appareil qui permet d'obtenir la projection orthogonale d'un viscère.

— ENCYCL. L'*orthodiagraphe* est surtout employé en radioscopie pour obtenir la projection exacte du cœur et, par suite, pour en déterminer d'une façon précise les dimensions. Il se compose essentiellement d'une ampoule de Crookes et d'un écran fluorescent, qui se déplacent simultanément au moindre mouvement et peuvent décrire toutes les courbes possibles. L'écran est perforé à son centre, où passe le rayon normal de l'ampoule. On opère dans l'obscurité complète et l'on place le malade dont on veut examiner le cœur entre l'ampoule et l'écran. On fait successivement coïncider le point central de l'écran avec l'ombre du cœur portée sur l'écran et, avec un crayon ou un appareil spécial, on note le point obtenu sur une feuille de papier fixe placée derrière l'écran.

ORTHODIAGRAPHIE (*fi* — de *orthodiagraphe*) n. f. Science qui s'occupe de la projection orthogonale des viscères sur l'écran fluorescent.

— ENCYCL. L'*orthodiagraphie* est surtout employée pour l'étude des variations de volume du cœur. On a en particulier noté l'hypertrophie au début de la tuberculose pulmonaire.

ORTHODOXISSIME adj. Très orthodoxe : *Il se peut* [illegible] *saint Paul* celui des jansénistes soit ORTHODOXISSIME. (De Balzac.)

ORTHODOXOGRAPHE (du gr. *orthodoxos*, qui pense sainement, et *graphê*, description) n. m. Hist. eccl. Auteur qui a écrit sur les dogmes catholiques.

ORTHODOXOGRAPHIE (*fi* — de *orthodoxographe*) n. f. Hist. eccl. Science embrassant les ouvrages sur les dogmes : *Savant en* ORTHODOXOGRAPHIE. *Etudier l'*ORTHODOXOGRAPHIE *d'une question.* (Peu us.)

ORTHOFLAMSTEEDIENNE (*flam'-sti-di-èn'* — du gr. *orthos*, droit, et de *Flamsteed* n. pr.) adj. f. Math. Se dit d'une courbe qui, dans le système de projection géographique de Flamsteed, correspond à une autre courbe tracée sur la surface du globe terrestre.

— ENCYCL. La projection géographique dite « de Flamsteed », mais imaginée en réalité par le géographe français Sanson vers 1650, consiste à relever en vraie grandeur les méridiens sur la surface latérale du cylindre circonscrit et à prendre, à partir du méridien principal figuré par une ligne verticale, les latitudes sur des parallèles équidistants.

La projection du point de la surface sphérique sur le plan de l'équateur étant r, T, la projection de Flamsteed de ce même point s'écrit : y_1 = arc cos [illegible] T. La courbe x_1, y_1 est l'*orthoflamsteedienne* de la courbe r, T. Si T = c^{te}, on trouve x_1 = T cos y_1. Les méridiens deviennent alors des sinusoïdes.

ORTHOFORME (du gr. *orthos*, droit, et de *forme*) adj. *Composé orthoforme*, Nom de l'un quelconque des anesthésiques locaux dont l'action ne s'exerce que si on les met en contact avec les fibres nerveuses sensitives. (Ce sont des éthers des acides aminooxybenzoïques.)

— n. m. : *Un* ORTHOFORME.

ORTHOGÈNE (du gr. *orthos*, droit, et *gennân*, engendrer) adj. Biol. *Variations orthogènes*. Se dit des variations qui s'orientent dans un sens déterminé.

— ENCYCL. Les formes peu différenciées ou perfectionnées sont très variables, mais leurs variations sont orientées suivant des directions définies dues surtout à la constitution de leur idioplasma, et, pour une faible part, aux conditions ambiantes. Aussi y a-t-il fréquemment des variations inadéquates, qui entraînent la disparition des espèces qui les subissent. Rosa désigne cette théorie sous le nom d'*épigénèse prédéterminée*.

ORTHOGÉNÉTIQUE (*tik'* — même étym. que ci-dessus) adj. *Formes orthogénétiques*, Formes ou variétés produites par l'action d'une force inhérente à l'organisme qui l'amène à se développer dans une direction déterminée, sans rapport avec les conditions du milieu ni avec le dommage ou l'utilité qu'elles peuvent retirer de cette évolution. (C'est principalement parmi les mollusques terrestres que l'on peut bien observer et reconnaître les formes orthogénétiques.)

ORTHOGÉNIALE n. f. Math. Désignation donnée par Allégret aux courbes représentées en coordonnées polaires par l'équation $r^n = a^n \sin nT$; n étant un nombre entier ou fractionnaire, positif ou négatif. (Haton de La Goupillière donne à l'*orthogéniale* le nom de « spirale sinusoïde », qui s'emploie plus fréquemment.)

ORTHOGNOMONIQUE (du gr. *orthos*, droit, et de *gnomonique*) n. f. Math. Courbe obtenue par projection gnomonique, consistant à représenter un point M de la sphère par la trace du rayon OM sur le plan tangent au pôle A. (Par exemple, le point de croisement de deux branches réelles de courbe nodale $r = 2$ tang nT a pour *orthognomonique* la rosace $r = \sin nT$.)

ORTHOSCÉLIE (*to-sé-lî* — du gr. *orthos*, droit, et *skélos*, jambe) n. f. Biol. Etat des espèces qui, comme l'homme, ont les jambes droites, par suite du passage de la charge du corps de quatre points d'appui à deux seulement. (L'allongement du tibia, la position du pied, la réduction des petits orteils, la structure et le mécanisme des différentes articulations sont les conséquences mécaniques de l'orthoscélie.)

ORTHOSTÉRÉOGRAPHIQUE (*sté*, *fik'* — du gr. *orthos*, droit, et de *stéréographique*) adj. et n. f. Math. Se dit d'une courbe définie de la façon suivante : une courbe (M) étant tracée sur le plan d'un grand cercle O, on prend la stéréographique M_1 de l'antéprojection P du point M sur la sphère. La courbe plane (M_1) est alors la transformée *orthostéréographique* de la courbe (M).

— ENCYCL. Entre les deux rayons vecteurs OM = r et OM$_1$ = r_1, on a la relation : $r = \frac{2r_1}{1 + r_1^2}$.

Ainsi la rosace à quatre branches a pour orthostéréographique un *cappa* et la circonférence, une *strophoïde*. On démontre que l'orthostéréographique d'un huit est une *lemniscate*.

ORTHRIAS (*ass*) n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des cyprinidés, créé en 1903 par Fowler pour



Orthrias.

une espèce des eaux douces du Japon, voisine des nemachiles. [illegible]

ORYZOMYS (*miss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs de la famille des muridés, comprenant plus de soixante espèces propres au nouveau monde.

Oryzomys.

— ENCYCL. Les oryzomys sont des rats de la sous-famille des sigmodontinés, répandus depuis l'Amérique [illegible] jusqu'en Patagonie [illegible]

OSBERT (Alphonse), peintre français, né à Paris en 1857. Elève de Lehmann, Bonnat et Cormon, il envoya comme début, au Salon de 1880, une peinture, [illegible] ; et ensuite, [illegible] 1883 [illegible] 1886 ; *Fleurs d'automne* 1888. Depuis 18[illegible] A. Osbert expose à la Société nationale des compositions avec personnages, où il cherche à exprimer la poésie des heures crépusculaires, alors que les grandes lignes du paysage,

seules, demeurent. Parmi ces dernières productions, [illegible] : *Vision* (189[illegible]), *Harmonie [illegible]* (18[illegible]) ; *Po[illegible] du soir* (189[illegible]), *Sérénité* (190[illegible]). Ces deux dernières compositions appartiennent à l'État. Pour [illegible] du nouvel établissement thermal de Vichy, il a exécuté, durant les années 1903 et 1904, deux importantes peintures murales : *le Bain* et *la Source*.

***OSCAR II**, roi de Suède, né à Stockholm [illegible]. Les dernières années du règne d'Oscar II ont été attristées par la rupture de l'union [illegible] de la Suède et de la Norvège que le vieux souverain avait d'ailleurs fait tous ses efforts pour maintenir. A la suite du conflit soulevé par l'intransigeance des Norvégiens sur la question de la nomination des consuls, et de la démission du ministère norvégien de Michelson, Oscar II se refusa à constituer un nouveau ministère sur les bases de l'ancienne constitution (mai 1905). Quelques jours après, il était déclaré déchu de son titre de roi de Norvège (7 juin), et protestait avec une grande dignité contre la rupture du pacte d'union. Il affirmait néanmoins bientôt sa volonté de ne pas recourir aux armes pour forcer un renouvellement de l'entente. En fait, c'est grâce à son action personnelle, à ses sentiments de profonde humanité que la [illegible] de Carlstadt put aboutir, malgré l'irritation des Suédois, à un compromis honorable pour les deux peuples. Oscar refusa d'ailleurs de laisser monter sur le trône de Norvège un de ses enfants, ne voulant pas que celui-ci pût avoir à souffrir de sa propre impopularité; mais il accepta le choix qui fut fait d'un prince de la maison danoise. Il a pris officiellement, au lendemain de la rupture de l'union, le titre de « roi des Suédois, des Goths et des Wendes par la grâce de Dieu ».

***OSCILLANT, E** adj. — *Interrupteur oscillant* ou substantiv. *Oscillant* (un), Appareil ayant pour but de permettre de transformer le courant continu de la dynamo en courants alternatifs à haute fréquence et de régulariser l'émission des ondes en dirigeant vers un condensateur les extra-courants de rupture produits à chaque oscillation. ‖ *Décharge oscillante*, Décharge spéciale d'un condensateur, qui, au lieu de donner naissance à une seule émission de courant, produit une série de décharges alternatives. (On les compare aux mouvements d'un pendule qui, écarté de la verticale, ne reprend sa position d'équilibre qu'après une série d'oscillations. ‖ *Étincelles oscillantes*, Succession des étincelles qui jaillissent entre les deux boules d'un condensateur à décharges oscillantes.

— ENCYCL. Le fonctionnement de l'*interrupteur oscillant* est le suivant : Dans un godet A contenant du mercure *Hg*, on a disposé une petite lame M appelée mouillette, susceptible de venir au contact du mercure, quand l'électro-aimant E entre en action.

Oscillant : A, godet ; B, bobine ; CC', condensateur ; E, électro-aimant ; Hg, mercure ; I, interrupteur de [illegible] ; K, clef [illegible] ; M, mouillette ; [illegible] rupteur ; S, [illegible] ; O, [illegible] ; R, [illegible].

Lorsque la clef K est fermée et que le commutateur V est mis sur sa touche, le courant arrivant de la source passe dans la colonne conductrice S, la mouillette et le mercure à chaque contact de l'électro-aimant, puis de là il se rend, par l'intermédiaire de la clef K, à l'oscillateur de la bobine B.

Sous l'influence de l'électro-aimant E, il se produit une infinité de fermetures et d'ouvertures de courant et les étincelles longues ou courtes qui jaillissent entre les boules de l'oscillateur O fournissent alors des ondes dont la fixité est quasi absolue, grâce au condensateur CC', qui absorbe les extra-courants de rupture, tout en restituant à chaque décharge successive les courants antagonistes qui s'étaient créés.

OSCILLATEUR, TRICE (*oss-sil'-la*) adj. Qui oscille.

— n. m. Appareil utilisé dans la télégraphie sans fil et destiné à permettre les oscillations ou décharges oscillantes. (On dit aussi EXCITATEUR.)

— ENCYCL. L'*oscillateur* se compose essentiellement (fig. 1) de deux sphères métalliques A, B, isolées l'une de l'autre, formant condensateur et reliées aux deux pôles d'un circuit renfermant une source d'électricité et une bobine de Ruhmkorff, qui établit entre elles une différence de potentiel. L'étincelle jaillit entre les deux petites sphères *m*, *m'*.

Oscillateur (fig. 1).

Pratiquement, l'oscillateur employé à bord des navires se compose de une ou deux bobines de Ruhmkorff. Quand on se sert de deux bobines A et B (fig. 2), on réunit les primaires en série, les secondaires en quantité; M, N, P indiquent le couplage des deux bobines.

Le fil du supérieur de la bobine extérieure portant l'oscillateur est alors réuni à l'antenne [illegible] S et forme la partie supérieure du condensateur à haute tension. Le fil inférieur est rattaché à une plaque de terre T.

Il n'y a, bien entendu, qu'un seul oscillateur O entre les sphères, duquel jaillissent les étincelles.

Oscillateur (fig. 2).

Le circuit complet d'un oscillateur ne peut d'ailleurs être limité à ces deux bobines, car, d'après le principe même des bobines de Ruhmkorff, on ne pourrait obtenir qu'une succession de petites étincelles toujours contrariées par les extra-courants de rupture, et l'oscillateur ne pourrait envoyer que des communications par points, tandis qu'on a le plus grand intérêt à expédier et à recevoir les signes longs et brefs du Morse.

Pour parer à cet inconvénient, on s'est servi d'un condensateur, qui, au moyen d'un commutateur spécial, [illegible] passage du courant dans la bobine et restitue la charge acquise pour assurer la formation des longues et des brèves.

Le [illegible] obtenu est donné par la figure 3, dans laquelle R est la boîte de résistance permettant d'utiliser une source quelconque pour la bobine B et le commutateur P qui envoie l'extra-courant de rupture dans le condensateur Q. K est la clef au moyen de laquelle on fait fonctionner l'oscillateur O de la bobine B.

OSCILLATION [illegible]. — [illegible] télégraphie sans fil, Succession de décharges qui se produisent dans un oscillateur électrique.

OSIRIS (Daniel Il[illegible]), [illegible] et philanthrope israélite français, né à Bordeaux en 1828. Il se rendit à Paris tout jeune avec ses parents, à la mort desquels il se trouva dans une situation modeste, mais il ne tarda pas à se révéler comme un financier de mérite, et fut mêlé à toutes les grandes affaires du second Empire. A mesure que sa fortune grandissait, il s'adonnait davantage à son goût pour les lettres et les arts. En même temps, il consacrait des sommes considérables à des œuvres de bienfaisance privée et publique. Il fonda des synagogues (Paris, rue Buffault ; Nancy, Arcachon et Bruyères, dans les Vosges). Il a doté Bordeaux, sa ville natale, de fontaines publiques analogues aux fontaines Wallace de Paris; à Nancy, où il fonda une crèche municipale et un institut sérothérapique, il a donné une statue de Jeanne d'Arc, par Frémiet (1889). La même année, il instituait un prix de 100.000 francs qu'il chargeait le syndicat de la presse parisienne de décerner à l'œuvre la plus remarquable de l'Exposition. Le syndicat choisit la Galerie des machines, et le prix fut réparti entre tous ceux qui avaient contribué à sa conception et à son exécution. Un prix légal[illegible] [illegible] Exposition de 1900, mais fut partagé quatre ans après entre M. et Mme Curie (60 000 fr.) et Édouard Branly. Il fondait encore un prix triennal de la même somme, à décerner par l'Institut à l'œuvre qui aurait fait accomplir à l'humanité le progrès le plus remarquable. Ce prix fut attribué en 1903 au docteur Roux, lequel en fit profiter l'Institut Pasteur, et en 1906 à Albert Sorel, pour son grand ouvrage, *l'Europe et la Révolution française*. En 1895, la Suisse reçut d'Osiris, en reconnaissance de l'hospitalité donnée aux soldats français en 1871, une statue de Guillaume Tell, qui fut érigée à Lausanne. A Paris, il relevait et restaurait, au Père-Lachaise, les tombes délaissées de plusieurs de nos illustrations nationales ; et il fondait à la Salpêtrière un pavillon opératoire modèle, dédié au professeur Paul Segond. En 1896, il acheta la Malmaison, la fit restaurer d'après les anciens plans et en fit don à l'État (1904). Enfin, en avril 1906, la Ville de Paris, à qui il l'avait offerte, inaugurait devant le Théâtre-Français la statue d'Alfred de Musset, commandée d'abord à Falguière et, après sa mort, à Antonin Mercié. Notons encore, vers 1875, l'acquisition du domaine de la Tour-Blanche dans le haut Sauternes, au moment où il allait être vendu à des Anglais, et l'achat d'un très vaste terrain à Plancenoit, près de la Haie Sainte, destiné à l'érection d'un grand monument à la mémoire des grenadiers de la vieille garde tombés à cet endroit dans la journée de Waterloo.

Osiris.

OSMORÉGULATEUR (*oss*) n. m. Petit appareil qui per[illegible] les ampoules de Crookes.

[illegible] *teur* a été trouvé par Villard. Il est fondé sur les lois de l'osmose. Il se compose d'un petit tube de platine fermé à une extrémité et [illegible] avec [illegible] d'une ampoule à rayons X. Lorsqu'on chauffe ce petit tube à la flamme du gaz ou de l'alcool, il rougit et laisse pénétrer par osmose une quantité infinitésimale d'hydrogène, qui diminue la [illegible]

A, osmorégulateur ; [illegible]

OSMOTACTISME [illegible] OSMOTASIE [illegible]

leurs organites. ‖ Sensibilité que présentent les micro-organismes aux concentrations variables d'une solution d'un même sel.

OSMOTOXICITÉ [illegible] solutions salines concentrées sur les matières vivantes. (D'après Claude et Balthazar, cette action toxique ne paraît pas être d'ordre chimique, mais bien d'ordre physique. Certaines matières salines pharmaco-dynamiques [sels de magnésie, de soude, etc.] n'agiraient pas autrement.)

Osservatore romano (*Observateur romain*), journal italien quotidien, qui paraît à Rome, où il a été fondé en 1861. Sans avoir un caractère officiel, il reçoit les communications du Vatican.

OSTÉODENTINE [illegible]

OSTEOMELES (*oss-té-o-mé-lèss*) n. m. Genre de pomacées, voisin des cognassiers et des *cotoneaster*, et caractérisés par leurs fleurs à cinq carpelles uniovulés. (On en compte une dizaine d'espèces, dont les fruits sont souvent comestibles. L'*osteomeles à feuilles d'anthyllis* est une espèce des îles Sandwich.)

OSTÉOPHONE [illegible] n. m. Appareil qui permet de transmettre les sons extérieurs à l'oreille interne, grâce à la conductibilité des os.

— ENCYCL. Les *ostéophones* sont fondés sur ce principe que les os transmettent mieux les sons que les parties molles ; ils comprennent en général une sorte de conque dissimulée dans un éventail, une canne, etc. On place une extrémité de l'ostéophone sur un os, frontal, arcade zygomatique ou apophyse mastoïde et le son est transmis au nerf auditif.

OSTÉOPLASMIDE [illegible] drolytique fortement oxygéné, se traitant à l'ébullition par l'acide sulfurique des os décalcifiés.

OSTÉOTRICHOSE (*oss, kôz'* — du gr. *ostéon*, os, et *thrix, trikhos*, cheveu) n. f. Méd. Cheveux ou poils portés par des os. (L'explication de ce phénomène, d'ailleurs rare, doit être cherchée dans la pénétration, pendant le cours du développement, d'éléments ectodermiques dans les [illegible] Havers.)

OSTERMUNDIGEN, bourg de Suisse, dépendant de la commune de Bolligen (cant. et distr. de Berne), dans le Worblenthal, et non loin de Berne ; 1.800 hab. Cette petite localité industrielle compte des ateliers de construction en fer, de fonderie. Carrière de pierre à bâtir.

OTAKIE (*ki*) n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des cy[illegible] eaux douces du Japon. (L'*otakia rasborina*, du lac Biwa, est voisin des tribolodontes.)

Otakie.

OTHÉE, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liège); 1.500 hab. Ré[illegible] Jean de Bavière, les Liégeois y furent battus par le duc de Bourgogne, appelé depuis Jean sans Peur.

OTHNIOCRYPTE n. m. Genre de coléoptères clavicornes, de la famille des cryptophagidés, créé en 1900 pour des formes propres à l'Amérique centrale. (L'*othniocryptus variegatus*, de Panama, est le type de ces petits insectes oblongs, roux et gris, vivant [illegible]

OTOPHRYNE n. m. Genre de batraciens anoures, de la famille des engystomatidés, créé en 1900 pour une espèce nouvelle découverte dans la Guyane anglaise. (L'*otophryne robusta* ressemble à un petit crapaud épais, de couleur sombre.)

Otophryne.

OTOSCOPIE (*toss-ko-pî* — du gr. *ous, ôtos*, oreille, et [illegible]) n. f. E[illegible] men de l'oreille avec l'otoscope.

***OTTAWA**, capitale du Dominion canadien. — Au mois d'avril 1900, un grand incendie, allumé par des [illegible] criminelles dans le bourg de [illegible]

Hull, franchit la rivière Ottawa et gagna la partie basse de la ville d'Ottawa, séparée de la haute ville, de la ville administrative, par le canal du Rideau. Cette partie fut complètement épargnée, mais dans la ville basse, furent détruits 2.500 maisons, chantiers et manufactures. Ce sinistre fut d'ailleurs réparé rapidement.

Ottenbach, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. d'Affoltern]), sur la Reuss, tributaire du Rhin par l'Aar; 1.200 hab. Sériciculture. Tissage de la soie. Pâturages et [illegible]

Ottenbourg, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]), entre la Dyle et son affluent le Lasne; 1.300 hab. Fabrication de tissus de coton.

Otzen (Jean), architecte et professeur allemand, né à Sieseby (Sleswig-Holstein) en 1830. Il étudia l'histoire de l'art et l'architecture de 1858 à 1862 à l'Ecole polytechnique de Hanovre, fut architecte de l'administration, dans sa province natale, professeur à l'Ecole polytechnique de Berlin de 1879 à 1902 et fut nommé en 1885 directeur d'un atelier de l'Académie des beaux-arts de Berlin. Il fut élu membre des Académies de Berlin et de Vienne, et en 1904 président de l'Académie des beaux-arts de Berlin. Il est un des meilleurs représentants du style gothique de l'Allemagne. Parmi ses chefs-d'œuvre, il faut citer : les églises Saint-Pierre, Saint-Jean et Saint-Jacques à Altona, les églises de la Croix, de Luther, de Saint-Georges à Berlin, les églises Sainte-Gertrude et du Christ à Hambourg, l'église de la Montagne à Wiesbaden. Il a publié : *l'Architecture du moyen âge. Esquisses* [illegible] *de l'Ecole polytechnique de Berlin* (1880-1882), *Ornements architecturaux gothiques* (1888), *Constructions* [illegible] (1882-1896).

Ouadianga, oasis du Soudan central, dans la partie orientale du Tibesti; point d'eau très important pour les caravanes qui, parties du Ouadaï, se réunissent à cet endroit aux caravanes venues du Kanem et de la région du lac Tchad, pour atteindre la Tripolitaine par Koufra. Ouadianga est situé à la lisière de la zone d'influence française, telle que l'ont définie les accords pris avec l'Angleterre.

*Ouadi-halfa. — A Ouadi-Halfa commence, un peu en aval de la seconde cataracte du Nil, la voie ferrée qui remonte le cours du fleuve jusqu'au confluent du Nil Blanc et du Nil Bleu, et qui se termine à Halfaya, faubourg de Khartoum. Un service de batellerie transporte de Chellal à Ouadi-Halfa (320 kilom.) les voyageurs désireux de gagner Khartoum et que le chemin de fer d'Alexandrie à Chellal a conduits au-dessus de la première cataracte du Nil.

Oualata, ville de la Mauritanie française, dans la région du Sahel, environ à 250 kilomètres au S.-E. de Tichitt; 8.000 hab. environ, généralement sédentaires et vivant du produit des palmeraies qui s'étendent autour de la ville. Grande mosquée, ksar fortifié, nombreuses écoles. C'est un des centres de la propagande musulmane en Mauritanie. La population est presque entièrement composée de Mechdoufs.

Oubangui-chari-tchad, l'une des colonies dont se composent les possessions du Congo français et dépendances. La colonie de l'Oubangui-Chari-Tchad, qui a pour chef-lieu *Fort-de-Possel*, comprend : 1° le territoire de l'Oubangui-Chari, limité à l'O. par la colonie du Moyen-Congo, au N. par le 7e degré de latitude N. jusqu'au point où ce parallèle rencontre vers l'E. la ligne de démarcation du bassin conventionnel du Congo, puis par cette ligne elle-même jusqu'à la frontière de l'Etat indépendant; 2° le territoire militaire du Tchad, qui englobe, au N. de l'Oubangui-Chari, celles des régions placées sous l'influence française en vertu des conventions internationales et qui ne relèvent pas du gouvernement de l'Afrique-Occidentale.

Elle est administrée par un lieutenant gouverneur, assisté d'un conseil d'administration et à qui est directement subordonné le commandement du territoire militaire du Tchad. L'Oubangui-Chari et le Tchad ont chacun un budget spécial. Le service du Trésor est assuré par un trésorier-payeur à Fort-de-Possel et par un préposé du Trésor à Fort-Lamy.

Ouckene, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Roulers]); 1.740 hab. Fabrication de tissus de lin.

Oudemans (Jean-Abraham-Chrétien), astronome hollandais, né à Amsterdam en 1827. Dès 1853, il entra à l'Observatoire d'Utrecht, professa ensuite l'astronomie à l'université de la même ville, et devint chef du service [illegible] à Java. Il a publié de remarquables mémoires sur l'orbite des comètes périodiques, la théorie de la lunette, le passage de Vénus, les anneaux de Saturne, les satellites de Jupiter, etc. Il dirigea de nombreux tableaux topographiques et géodésiques dans les Indes néerlandaises; il exécuta en particulier la triangulation de Java et détermina avec précision les longitudes de Madras, de Singapore et de Batavia. Oudemans est membre de l'Académie des sciences d'Amsterdam et correspondant de celle de Paris.

Ouffet, comm. de Belgique (prov. de Liège [arrond. de Huy]); 1.850 hab. Tisseranderies. Chapellerie.

Ouganda (protectorat de l'), un des deux protectorats entre lesquels est divisée l'Afrique orientale anglaise. — Il est délimité, au N. par le 5e degré de latitude septentrionale, à l'E. par le lac Rodolphe et le protectorat de l'Afrique occidentale jusqu'au Victoria Nyanza, au S. par ce lac et par l'Afrique orientale allemande, à l'O. par l'Etat indépendant du Congo. Sa population semble inférieure à 4 millions d'habitants sur une superficie de 222.600 kilom. carr., divisée en cinq provinces. L'administration britannique réside à *Entebbe*, capitale administrative du protectorat de l'Ouganda, qui est maintenant en relation avec l'océan Indien par le chemin de fer dit de [illegible] sur le lac Victoria, et avec l'Egypte par les vapeurs du Nil, lesquels remontent le fleuve de Khartoum à Gondokoro, c'est-à-dire jusqu'à la frontière commune du protectorat de l'Ouganda et du Soudan égyptien.

Ouganda [illegible] une des cinq provinces du protectorat anglais de l'Ouganda, comprenant l'ancien [illegible] du Victoria Nyanza [illegible] Cap. *M*[illegible]. Le souverain de cet Etat ou *kabaka* est assisté, dans l'administration de son royaume, sous le contrôle de l'autorité britannique, par une assemblée indigène.

ouïezd n. m. Nom russe de la subdivision territoriale appelée généralement en français *district*, et dont l'importance au point de vue de la population est intermédiaire entre le département et l'arrondissement français : dépassant d'ordinaire 100.000 âmes, arrivant souvent à 200.000 et quelquefois à 300.000. Au-dessus de l'*ouiezd* vient la province ou gouvernement (*goubernia*).

Oultre, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. d'Alost]); 2.140 hab. Moulins.

Oupeye, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liège), non loin du canal de Liège à Maestricht; 1.450 h. Mine de houille.

Ouragan (l'), drame lyrique en quatre actes, poème d'Emile Zola, musique d'Alfred Bruneau (29 avril 1901). Le livret est un drame symbolique. — Dans l'île imaginaire de Goël, les deux sœurs, Marianne et Jeannine, aiment Richard, maître-pêcheur. Marianne a obligé Jeannine à épouser Landry, le frère de Richard, puis Richard est parti sur mer. Un jour, la tempête l'oblige à débarquer à Goël avec la petite Polynésienne Lulu. Il retrouve Jeannine, que Landry, méchant et ivrogne, rend malheureuse. Richard et Jeannine s'avouent qu'ils n'ont pas cessé de s'aimer. Ils projettent de partir ensemble. En attendant, ils demandent asile pour la nuit à Marianne; celle-ci avertit Landry qui s'apprête à tuer les deux amants. Mais Marianne se ravise et plante un couteau dans le dos de Landry. De son côté, Richard a changé d'avis : il laisse Jeannine avec Marianne et se rembarque avec Lulu.

Sur ce livret, un peu sommaire et parfois insuffisamment clair, le compositeur a établi un certain nombre de thèmes : thème de Marianne ou de la jalousie, de Lulu, de l'arbre d'amour, de Landry, de l'ouragan, de Goël, de l'amour, etc. On trouve dans sa partition, avec des violences et des contrastes volontairement heurtés, comme au troisième acte, des passages qui ne manquent pas de fraîcheur et de tendresse, comme l'invocation de Jeannine à l'arbre d'amour, la cantilène de Lulu au premier acte; la scène d'amour de Jeannine et de Richard au deuxième; la scène des adieux au quatrième.

ouralite n. f. Matière fabriquée en Russie comme succédané du bois, employée dans la construction des maisons, des bateaux, etc.

ouriadnik (mot russe signif. littéralem. : *celui qui range, qui maintient l'ordre*) n. m. Nom donné en Russie aux agents de police des *stans* et aussi aux sous-officiers des troupes cosaques, lesquels y ajoutent, suivant leur grade, le titre de *mladchy* (jeune) ou *starchy* (ancien).

Ouroussov (prince), homme d'Etat russe, né vers 1855. Fils du prince Ouroussov, qui fut aide de camp général de l'empereur Alexandre II, et d'une sœur du prince Léon Radzivill, qui vécut et mourut en France, il entra dans la carrière diplomatique à la chancellerie russe sous les ordres du prince Gortschakov, son oncle paternel. Plus tard, représentant officieux de la Russie auprès du Saint-Siège, il fut nommé, en 1879, ministre plénipotentiaire à Bucarest. Puis, tout en gardant son rang dans la diplomatie, il remplit les fonctions de grand maître de la cour du grand-duc Michel Nicolaïevitch. Rentré en activité, il fut nommé ministre plénipotentiaire à Bruxelles et, en 1898, ambassadeur à Paris, où il succéda au baron de Mohrenheim. Il s'appliqua à maintenir les relations amicales entre la France et la Russie. En 1904, il fut envoyé comme ambassadeur à Vienne et fut remplacé à Paris par de Nelidov. Il a épousé Mlle Abbaza, fille d'un riche banquier qui fut ministre des finances de Russie.

Ours (île des) ou **île de l'Ours** (Beeren Eiland), île de l'océan Glacial arctique, au S. de l'archipel du Spitzberg et à l'extrémité méridionale du vaste plateau sous-marin qui supporte ce groupe, à peu près à mi-chemin entre le Spitzberg et le cap Nord de Laponie. Cette île presque circulaire, d'une superficie de 670 kilom. carr., contenant de riches couches de houille et des gisements de galène, possède le seul port réellement utilisable de la mer Glaciale. Elle se dresse au milieu d'eaux exceptionnellement poissonneuses, et des ateliers de salaison ont été élevés sur ses côtes. Découverte par Guillaume Barentz en 1596, elle n'a encore été occupée officiellement par aucune nation européenne.

Ouspensky (Gleb Ivanovitch), littérateur russe, né à Toula en 1840, mort à Strjelna, près de Saint-Pétersbourg, en 1902. Il quitta l'université de Moscou sans avoir achevé le cours régulier de ses études et débuta immédiatement dans la littérature. Son œuvre se ressent du désenchantement de ses jeunes années. Il vécut pendant quelques années à l'étranger et écrivit notamment des *Lettres de Serbie*. Il s'est appliqué surtout à retracer des scènes de la vie rurale, où il peint sous des couleurs assez sombres le caractère du paysan russe, et où il s'efforce de faire comprendre aux classes supérieures qu'elles doivent tout ensemble s'occuper de son éducation et lui venir en aide.

Oustalet (Emile), professeur français, né à Montbéliard en 1844, mort à Saint-Cast (Côtes-du-Nord) en 1904. En 1873, il était entré au Muséum d'histoire naturelle et y fut nommé professeur (1901), puis il devint sous-directeur à l'Ecole des hautes études; c'est sous sa direction qu'était placée la ménagerie du Jardin des plantes à Paris. Savant modeste et travailleur, il a rendu de grands services à la science en général, et à la zoologie en particulier. Ses travaux en ornithologie, notamment, et ses recherches sur les insectes fossiles font autorité.

outchlik n. m. Monnaie d'argent turque.

*__outremer__ n. m. — Encycl. *Outremer artificiel* (*Guimet*). — C'est en 1826 que J.-B. Guimet parvint à fabriquer industriellement l'*outremer artificiel*. Les matières premières employées pour cette fabrication sont : le kaolin ou *china-clay*, à l'état d'extrême division, auquel on mélange, dans des proportions variables, de la *pegmatite* broyée contenant 74 à 78 p. 100 de silice; le sulfate de soude; le carbonate de soude; le soufre et le charbon de bois. Ces matières entrent dans la fabrication de l'*outremer pur bleu*. Pour obtenir des outremers *violets* ou *violets* [illegible], qui résistent à l'action de l'alun, on emploie du silex réduit en poudre impalpable.

Les rapports des matières premières varient suivant les qualités et les nuances que l'on veut avoir. Ainsi pour l'outremer pur bleu, la dose de sulfate de soude doit être considérablement forcée; si l'on veut avoir de l'outremer destiné à l'azurage, on force la dose de carbonate de soude, et parfois même on supprime le sulfate de soude que l'on remplace par du silex porphyrisé, de manière que sur 100 parties de matière argileuse anhydre, le mélange renferme 65 parties d'acide silicique et 35 parties d'alumine.

Ces matières mélangées sont cuites dans des creusets, de préférence aux fours à moufles. L'outremer obtenu est en somme un produit dû à la combinaison du soufre, de la soude, de la silice et de l'alumine. Suivant le degré d'oxydation de ces matières, on obtient diverses colorations, qui se succèdent dans l'ordre suivant : *brun, vert, bleu, violet, rose* et *blanc*. Le premier produit stable est l'outremer brun; il apparaît au moment où l'on voit sortir des flammes bleues des creusets. Lorsque la flamme a cessé d'apparaître, en retirant le creuset, on le trouve rempli d'outremer vert. La température atteignant 700°, le bleu commence à se former; si l'on continue le chauffage, en facilitant l'accès de l'air, la matière prend une nuance violette, puis rose et, en dernier lieu, l'outremer devient blanc.

outrepasseur (*pa-seur*), **euse** adj. Qui outrepasse : *Un magnifique aventurier*, outrepasseur *des douanes*. (Catulle Mendès.)

*__Ouvarov__ (Alexis Sergevitch), archéologue russe, né en 1818, mort en 1884. — Fils du ministre de ce nom, il se consacra dès sa jeunesse aux recherches archéologiques, organisa des fouilles et des congrès, créa en 1864 la Société archéologique de Moscou, dont il fut le premier président. Il a fondé à l'académie de Saint-Pétersbourg un prix qui porte son nom. Il a publié en russe un certain nombre de mémoires archéologiques, dont l'un a paru en français : *Recherches sur les antiquités de la Russie méridionale*. — Sa veuve, la comtesse Prascovie Sergievna **Ouvarov**, née Stcherbatov, s'est associée à ses travaux et lui a succédé comme présidente de la Société archéologique de Moscou.

Ouvré (Henri), professeur et critique français, né en 1863, mort aux Avants-sur-Montreux (Suisse) en 1903. Fils d'un universitaire distingué, qui fut recteur de l'académie de Bordeaux, il entra à l'Ecole normale en 1883, en sortit agrégé des lettres, voyagea en Grèce, prit en 1894 le grade de docteur ès lettres avec une thèse très appréciée sur Méléagre, puis fut nommé professeur de langue grecque à l'université de Bordeaux. Mais il dut bientôt, pour des raisons de santé, abandonner son enseignement. On lui doit, outre ses thèses de doctorat : *un Mois en Phrygie* (1896); *Sur les marches du Temple* (1897), et surtout un livre estimé où se dénote une rare finesse de jugement : *les Formes littéraires de la pensée grecque*.

over arm stroke (mot angl. signif. *Coup de bras par-dessus*) n. m. Nom donné à une manière de nager. V. natation.

Overpelt, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Maeseyck]), près du Dommel, tributaire de la Meuse; 3.200 hab.

ovidie (*dî*) n. f. Genre de thyméléacées-daphnées, composé d'un certain nombre d'espèces chiliennes, parmi lesquelles l'*ovidie Pillo-Pillo* et l'*ovidie anormale*. (Ces plantes sont caractérisées par leurs fleurs déclines.)

Ovidio (Francesco d'), philologue et critique italien, né à Campobasso en 1849. Professeur d'histoire comparée des littératures romanes à l'université de Naples, d'Ovidio est un des érudits les mieux informés et des critiques les plus pénétrants de la péninsule. Il n'a publié qu'un petit nombre d'ouvrages, qui sont tous d'une capitale importance : *Saggi critici* (1879); *la Lingua dei « Promessi sposi »* (1880); *Discussioni manzoniane* (1886); *Studj sulla « Divina commedia »* (1901), et ne représentent qu'une faible part de son bagage scientifique, épars dans les revues d'érudition et les collections académiques.

ovobotulisme (*lissm'* — du lat. *ovum*, œuf, et de *botulisme*) n. m. Méd. Accidents toxiques déterminés, surtout chez les dyspeptiques nerveux, par l'ingestion d'œufs parfaitement frais. (Les accidents sont identiques à ceux du *botulisme*, mais limités à l'appareil gastro-intestinal; ils consistent surtout en vomissements et diarrhée, sans accidents nerveux bien nets. Il survient parfois de l'urticaire.)

ovoscope (*skop'* — du lat. *ovum*, œuf, et du gr. *skopein*, examiner) n. m. Appareil au moyen duquel on examine les œufs destinés à l'accouvage. ‖ On l'appelle aussi lampe à mirer, mire-œufs.

— Encycl. Cet appareil est constitué en général par une lampe, dont la flamme est coiffée, par-dessus le verre, d'un manchon à réflecteur muni d'un support, où l'on place l'œuf à examiner; une fois dans l'alvéole qui est découpé sur le disque en arrière du support, l'œuf n'est plus éclairé qu'en transparence, et il est alors facile de voir immédiatement s'il est clair ou fécondé.

Ovoscope.

ovotoxine (du lat. *ovum*, œuf, et du gr. *toxikon*, poison) n. f. Biol. Toxalbumine des œufs, dont les effets ont été étudiés expérimentalement par Loisel et cliniquement par Linossier. (L'ovotoxine paraît distincte de la choline; elle détermine chez certains individus très sensibles [dyspeptiques nerveux] les accidents de l'*ovobotulisme*.)

ovovitelline (*tèl'*) n. f. Vitelline du jaune d'œuf de poule.

ovulase n. f. Biol. Ferment soluble extrait par Piéri des spermatozoïdes traités par l'eau de mer, le sérum artificiel ou l'eau distillée. (Ce ferment, mis en contact avec des œufs vierges, n'ayant pas encore expulsé leurs globules polaires, aurait la propriété de déterminer la segmentation de ces œufs jusqu'au stade *morula*. Les expériences de *parthénogénèse artificielle* ont donné une autre interprétation au phénomène observé par Piéri.)

***OVULE** [illegible]

OXALAMIDOBENZOIQUE [illegible]

OXALBENZAMIQUE [illegible]

OXAZOL [illegible]

OXFORD, [illegible]

OXFORD [illegible]

OXTAIL [illegible] les menus de dîners, en France même, figure souvent [illegible] lent bouillon.)

OXYCHROMATINE [illegible] retenir l'oxygène et précéderait l'apparition de l'hémoglobine. D'après Hendenhain, elle se transformerait, au cours de la division, en basichromatine, notamment pen- [illegible]

OXYDASE [illegible] du milieu dans lequel elles se trouvent. (Ce sont donc des convoyeurs d'oxygène ou *oxycycles*.)

[illegible] G. Bertrand dans le latex de l'arbre à laque (laccase); par Bourquelot, Effront, etc., dans les champignons (tyrosinase, bolétase) des pommes de terre, les pommes et les poires; par Jacquet, de Strasbourg, et Jacobi, dans les tissus animaux et spécialement dans les leucocytes neutrophiles. Elles sont très instables et se détruisent au-dessus de 60° C.; elles bleuissent la teinture de gaïac et transforment l'hydroquinone en quinone.

[illegible] dases, de la laccase en particulier, est proportionnelle à leur teneur en manganèse, lequel, comme on sait, est un oxycyclique. C'est cette observation qui a conduit à la découverte et à l'étude des oxydases métalliques ou mé- [illegible] nomènes vitaux est considérable, puisque c'est sans doute à leur présence qu'il faut attribuer la plupart des oxyda- [illegible]

***OXYGÈNE** [illegible] l'invention de la machine de Linde pour obtenir l'air liquide, Claude a réalisé un progrès considérable en utilisant le travail de la détente négligé dans la précédente machine; cette modification ne peut se faire que par un graissage à l'éther de pétrole, puis par l'air liquide lui-même. Dans ces conditions, le rendement est triplé, et la production devient très économique. Ayant trouvé que, lors de la liquéfaction de l'air, les premières portions liquéfiées sont plus riches en oxygène, le même inventeur, d'après cette remarque, a imaginé (1905) un appareil rectificateur, séparant intégralement l'azote de l'oxygène. En principe, un courant d'air comprimé refroidi par son passage à travers un échangeur de température vient vaporiser de l'air liquide : un gaz riche en oxygène se dégage, tandis que l'air comprimé se liquéfie ; l'oxygène, ou plutôt le mélange riche en oxygène, est condensé, puis rec- [illegible] tégrale de l'azote et de l'oxygène.

L'oxygène liquide est susceptible de nombreuses applications industrielles : obtention des hautes températures, [illegible] en vue de préparer industriellement de l'acide nitrique synthétique, etc.

OXYGÉNOMORPHOSE [illegible] Biol. Influence qu'exerce la richesse du milieu en oxygène [illegible] influence parmi les tactismes ontomorphogéniques nécessaires, c'est-à-dire parmi ceux qui sont indispensables à [illegible]

OXYGÉNOTACTISME (*tissm'*) n. m. ou **OXYGÉNOTAXIE** (*ksf*) [de *oxygène*, et du gr. *taxis*, arrangement] n. f. Action qu'exerce la richesse du milieu ambiant en oxygène sur les mouvements et l'orientation des parties constituantes des organismes unicellulaires et spécialement des spermatides ou spermatozoïdes. (Pour ces derniers, la migration des centrosomes paraît dépendre d'une oxygénotaxie positive. Parmi les microbes, certains ont une oxygénotaxie positive aussi; mais pour d'autres, au con- [illegible]

OXYHYÈNE ou **OXYÈNE** [illegible] carnassiers, de la famille des hyénodontidés, comptant quatre espèces fossiles dans le tertiaire éocène du Nouveau-Mexique et du midi de la France.

— ENCYCL. Les *oxyhyènes* atteignaient la taille d'un blaireau, et certaines, celle d'un jaguar; leurs mâchoires allongées, à incisives nombreuses, étaient peu puissantes, etc. Les débris de ces carnassiers primitifs abondent dans les gisements de Wasatch (*oxyæna morsitans*, etc.); on en a trouvé aussi dans les phosphorites du Quercy (*oxyæna Galliæ*).

OXYLITHE n. m. Nom commercial donné à un peroxyde de sodium qui permet la production immédiate de l'oxygène aussi facilement que celle de l'acétylène par le carbure de calcium ou de l'hydrogène par l'hydrolithe.

— ENCYCL. L'*oxylithe* est fabriqué par l'industrie électrochimique sous forme d'agglomérés; si l'on met un morceau d'oxylithe dans l'eau, il se produit un dégagement intense d'oxygène, qui cesse dès que l'eau n'est plus en contact avec l'oxylithe, ce qui simplifie beaucoup la construction des appareils générateurs, qui se résument au dispositif classique du briquet à hydrogène. 1 kilogramme d'oxylithe donne de 150 à 200 litres de gaz. C'est un produit pratique, d'un transport commode, pour la production instantanée de faibles quantités d'oxygène applicables en médecine, ainsi que dans les laboratoires, pour l'alimentation des chalumeaux de toutes sortes, projections lumineuses, soudure autogène, etc.

OXYPHILIE (*lî*) n. f. Biol. Affinité de certains éléments histologiques pour les colorants acides. (Telles sont les albumines simples du protoplasma et les globulines. Certains éléments du sang et en particulier des leucocytes dits *éosinophiles* sont également oxyphiles. L'abondance ou la rareté des éosinophiles joue un certain rôle dans l'établissement de la formule leucocytaire, au point de vue du diagnostic et du pronostic de la maladie causale.)

OXYTOCIQUE (*sik'* — du gr. *okus*, rapide, et *tokos*, enfantement) adj. Qui accélère le travail pendant l'accouchement.

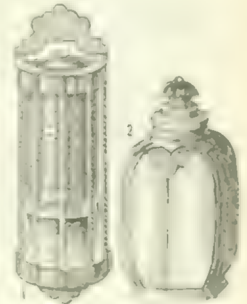
OXYTUBERCULINE [illegible] par oxydation, afin de rendre moins intense la réaction qu'elle détermine chez les individus tuberculeux. (Hirschfelder, de San-Francisco, la prépare en mettant une culture virulente de bacilles tuberculeux en contact avec des doses croissantes de peroxyde d'hydrogène.)

***OYAMA**, maréchal et homme d'Etat japonais, né en 1843. — Le maréchal Oyama, qui avait été un des chefs les plus réputés des armées japonaises pendant la guerre sino-japonaise de 1894, fut mis, au mois d'octobre 1904, à la tête de l'état-major général chargé de présider, en Mandchourie, aux manœuvres des trois armées de Kuroki, Oku et Nodzu, dont la liaison paraissait insuffi- [illegible] au N. de Liao-Yang, un peu à l'E. de la voie ferrée de Port-Arthur à Moukden, puis les porta sur le Cha-Ho, où il eut, à la fin de l'hiver, à supporter un premier retour offensif des armées russes (bataille de Sandepou). Renforcé, sur sa droite, par plusieurs divisions territoriales (armée du général Kawamoura), et sur sa gauche par l'armée du général Nogi, rendue disponible par la capitulation de Port-Arthur, il réussit, après de grands efforts, à déloger de Moukden l'armée de Kouropatkine et à la refouler vers Tiéline, sans pouvoir, vu l'état de fatigue de ses troupes, [illegible] par de grandes démonstrations populaires, il fut, au mois [illegible] général en chef de l'armée japonaise.

OYENS [illegible] en 1842, mort à Bruxelles en 1902. Il s'est acquis, en même temps que son frère Pierre Oyens, décédé en 1894, une grande réputation comme représentant l'art des petits maîtres du XVIIIe siècle. Ses compositions, toujours empreintes de finesse et de causticité, lui valurent une vogue prolongée en Belgique, où il s'était fixé depuis plus de trente ans. L'une de ses œuvres les plus connues, *la Lecture*, est au musée de Bruxelles.

OYGHEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arr. de Thielt]), sur la Lys, tributaire de l'Escaut ; 1.420 hab. Rouissage de lin ; tissus.

OZONATEUR n. m. Appareil servant à assainir l'air des locaux d'habitation par un dégagement permanent d'ozone formé par l'oxydation lente d'un liquide spécial au contact de l'air. Sorte de lampe où l'ozone se dégage d'un brûleur incandescent.



***OZONE** n. m. — ENCYCL. [illegible] L'*ozone* étant un puissant agent bactéricide, on l'a appliqué industriellement à la désinfection des eaux destinées à l'alimentation des villes. A Saint-Maur, la ville de Paris a installé une usine qui peut traiter jusqu'à 200 mètres cubes d'eau par heure. L'installation électrique de l'usine comprend : une dynamo fournissant un courant alternatif à 100 périodes ; un transformateur qui porte la tension du courant à 40.000 volts, et des ozoniseurs de diverses tailles. Voici la marche de l'opération : une pompe refoule l'air ozonisé dans les stérilisateurs où circule l'eau à stériliser ; au sortir des stérilisateurs, l'air encore ozonisé rentre dans les ozoniseurs en traversant un séparateur et un dessiccateur. L'ozoniseur est constitué par une auge métallique fermée à ses extrémités par des fonds garnis de tubulures pour l'entrée et la sortie de l'air ; le couvercle en verre porte les électrodes reliées au transformateur ; une circulation d'eau maintient la température de [illegible] tion de l'ozone. Les résultats des examens bactériologiques sont très satisfaisants, et la proportion des germes détruits par l'ozone est d'environ 99 p. 100, dont la plupart des germes pathogènes que l'on trouve à l'état permanent dans l'eau de rivière, entre autres le bacille coli. La dépense nécessaire pour stériliser environ 1 mètre cube d'eau est évaluée à 1 centime 1/2, avec les appareils installés à Saint-Maur.









P. Chim. Abréviation de *para*. V. PARA, tome VI.

PABST (Camille-Alfred), peintre alsacien, né à Heiteren, près de Colmar, en 1821, mort à Paris en 1898. Élève de Charles Comte, il travailla surtout à Paris. Ses tableautins, dans lesquels il a surtout reproduit des scènes de mœurs, ont la grâce et la naïveté de l'Alsace d'autrefois; costumes pittoresques, grandes lévites à gros boutons de métal, jupes à couleurs voyantes, amusent et charment le regard (*les Vogelles*, au musée de Strasbourg); *Lettre de France* (1873); *Femme alsacienne* (1875); *l'Alsacienne à Paris* (1880); etc.

PACHITCH (Nicolas), homme d'État serbe, né en 1846. Il fit ses études à Zurich et devint ingénieur. Nommé député en 1881, il organisa le [illegible] à la Skoupchtina. [illegible] l'insurrection dite du « Timok », il dut s'enfuir à l'étranger et fut condamné [illegible] près [illegible] de 1891 à 1892 [illegible], puis ministre de Serbie à Pétersbourg (1893-1894). En 1899, à la suite du procès de haute trahison intenté au parti radical, il fut condamné à quinze ans de prison, puis gracié. En 1904, il prit le portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet Grouitch, et, en 1906, il constitua un ministère [illegible].

Pachitch

PACHYLÉMURIENS [illegible] sous-famille des adapinés. (Certains naturalistes ont fait [illegible] date des *lémuridés*. — [illegible])

PACHYNOLOPHE [illegible] n. m. Paléont. Genre de mammifères périssodactyles, de la famille des paléothériidés, comprenant [illegible] fossiles dans le tertiaire [illegible] appartiennent à la sous-famille des anthracothériinés; c'étaient des animaux herbivores, de taille médiocre, à quatre doigts, à canines très développées. Tous ont vécu à l'époque éocène en France [*pachynolophus parvulus*], en Suisse [*pachynolophus minimus*], etc.)

PACHYNOSE (*ki* — du gr. *pakhus*, épais) n. f. Biol. Réaction élémentaire à une excitation qui se traduit par un épaississement de la membrane protoplasmique ou du prolongement pseudopodique.

— Pathol. Épaississement de la peau ou du tégument, d'origine morbide.

PACHYSALPINGITE (*ki* — du gr. *pakhus*, épais, et de *salpingite*) n. f. Salpingite chronique avec prolifération du tissu conjonctif et hypertrophie des trompes.

PACHYUROMYS (*ki, miss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la sous-famille des gerbillinés, comptant deux espèces propres à l'Afrique. Les pachyuromys sont des petits animaux voisins des mériones, qui vivent dans les terrains désertiques du Sahara algérien (*pachyuromys Duprasi*), et de l'Afrique australe (*pachyuromys auricularis*).

Pachyuromys.

PACHYVAGINITE (*ki* — du gr. *pakhus*, épais, et de *vaginite*) n. f. Vaginite qui s'observe pendant la grossesse, et qui se caractérise par l'hypertrophie des papilles de la muqueuse.

PACIFISME (*fissm'*) m. n. Doctrine, tendances politiques des pacifistes.

— ENCYCL. L'idée que la suppression de la guerre entre tous les peuples doit être poursuivie comme un progrès de l'humanité, et que par conséquent l'état social où le *pacifisme* régnerait serait un état supérieur, n'est point nouvelle. Sans parler des tentatives utopiques, dont il a déjà été question dans ce dictionnaire au mot *Paix universelle*, Auguste Comte a formulé et la nécessité de la guerre comme élément de progrès — pour les régimes antérieurs — et la nécessité du pacifisme pour les régimes à venir. En fait, il serait aisé d'établir, en montrant par le rapprochement de dates précises, que les longues paix se font de plus en plus fréquentes. Quoi qu'il en soit, un groupe de pacifistes éminents se sont donné pour tâche d'« organiser la paix ». Frédéric Passy, Charles Richet, d'Estournelles de Constant, en France; le comte Albert Apponyi, en Hongrie; la baronne de Suttner, en Autriche; Élie Ducommun à Berne; d'autres encore : Bernaert, Vandervelde, Björnson, Novikov, Tolstoï, Carnegie, Stead, Cremer, collaborent activement au mouvement d'opinion d'où est sortie la « cour permanente d'arbitrage de La Haye », organe international dont le fonctionnement a permis d'éviter des conflits armés et d'en apaiser d'autres. Dans le monde entier, des institutions pacifistes ont surgi. Les plus connues en France sont : l'Union interparlementaire pour l'arbitrage international et la paix (fondée en 1888); la Société française pour l'arbitrage international du familistère de Guise; la Fédération internationale de l'arbitrage et de la paix; l'Association de la paix par le droit. Il existe d'ailleurs des sociétés de la paix dans toutes les grandes villes du monde. V. PAIX (*conférence et congrès de la*).

PACIFISTE (*fissl'* — de *pacifier*) n. et adj. Partisan de la paix entre les États. — Adj. Qui s'emploie à faire régner la paix et à faire résoudre par l'arbitrage les conflits internationaux : *Doctrines* PACIFISTES. *Congrès* PACIFISTE.

PACIGÉRANT, E (du lat. *pax*, paix, et *gerere*, porter) adj. Destiné à faire, à assurer la paix; qui cause, qui entraîne la paix : *Alliance* PACIGÉRANTE.

PACINI (Émilien), librettiste français, d'origine italienne, né en 1810, mort à Neuilly en 1898. Il fut chef de bureau au ministère des beaux-arts et de la maison de Napoléon III, et censeur des théâtres. Ami de Rossini, il avait écrit les paroles de la cantate composée par l'illustre musicien pour l'Exposition universelle de 1867 (Paris). On lui doit en outre plusieurs livrets d'opéras : ceux du *Freyschütz*, du *Trouvère*, de *Pierre de Médicis*, ce dernier en collaboration avec le prince Poniatowski.

***PACTOLE**, fleuve de l'ancienne Lydie. — Archéol. La vallée du Pactole renfermait autrefois de grandes mines d'or, qui enrichissaient les rois de Lydie. Des ingénieurs de Smyrne ont retrouvé l'emplacement de ces mines, à quelque distance du Pactole, sur le mont Tmolos. Ils y

ont relevé des traces certaines de [illegible] notamment les substructions de [illegible] [illegible] un conduit qui se déversait dans un affluent du Pactole, et dont les eaux servaient sans doute au lavage de l'or, etc.

PADOUE (RACE DE), race de gallinacés originaire sans doute du Brabant (malgré son nom), car elle était totalement inconnue en Italie alors que très répandue déjà en Hollande.

[illegible] rieuses, est surtout estimée pour la beauté de sa livrée. Il en [illegible] (à plumes blanches bordées de noir), dorée (à plumes brun rouge lisérées de noir), chamois, blanche, noire, coucou, hermine (plumes blanches mouchetées de noir vers l'extrémité). Toutes possèdent les caractères généraux suivants : chez le coq : tête grosse et courte, bec court et de couleur foncée, crête rudimentaire et peu visible, mais huppe volumineuse, qui recouvre toute la tête, cache les yeux et se compose de plumes longues et fines, foncées aux extrémités et claires au milieu ; pas de barbillons, des oreillons petits ; des favoris et une cravate en plumes longues et minces ; un corps bien développé, sur les pattes de moyenne longueur et d'un bleu ardoise ; un camail très fourni et composé de plumes analogues à celles de la huppe ; plastron d'un bel effet ; enfin queue abondamment pourvue de plumes longues et larges, bien recourbées, claires, lisérées de noir. Chez la poule, la huppe est moins retombante, plus arrondie, car les plumes qui la composent sont courtes et drues ; les rectrices sont presque verticales et d'un effet très gracieux ; les autres caractères sont les mêmes.

Recherchées pour les poulaillers d'agrément, les volailles de Padoue supportent bien la captivité en parquets ; douces et sociables, bonnes pondeuses, les poules couvent rarement et leurs poussins sont plutôt délicats ; mais la chair des poulets est d'excellente qualité.

PAEL ou **PAAL**, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arr. de Hasselt]), non loin de la Swarte, tributaire de l'Escaut, par le Demer et le Rupel ; 2.573 hab.

PAGNOUL (Aimé), agronome et chimiste français, né en 1822. Ancien professeur de physique et chimie à Arras, organisateur en 1869 et directeur jusqu'en 1899 de la « Station agronomique du Pas-de-Calais », il est l'auteur de nombreux travaux de chimie agricole, dont les résultats ont été consignés dans les « Bulletins de la station » et dans les « Annales agronomiques de Dehérain ». Outre des recherches sur l'humidité du sol, sur la fixation directe de l'azote aérien par la terre, sur quelques-unes des transformations salines qui s'opèrent dans le sol, sur la destruction des hannetons, sur l'analyse des beurres, sur l'épuration des eaux résiduaires, sur l'assimilabilité de l'azote des engrais, ainsi qu'une étude chimique très complète des eaux du Pas-de-Calais, ses travaux sont relatifs pour la plupart aux conditions de végétation de quelques-unes des principales plantes cultivées au nord de la France, comme la pomme de terre, le blé, l'œillette, le trèfle incarnat et surtout la betterave à sucre. Il a été élu, en 1894, membre correspondant de l'Académie des sciences.

PAGOSCOPE (*ghoss* — du gr. *pagos*, gelée, et *skopein*, examiner) n. m. Appareil indicateur des gelées. V. GELÉE.

PAÏ n. m. En Russie, Nom donné au lot de terre affecté particulièrement à chaque cosaque, et dont l'étendue varie avec son grade et ses services.

Paillasse (*I Pagliacci*), drame lyrique en deux actes, paroles et musique de Leoncavallo, représenté pour la première fois au théâtre dal Verme à Milan, le 21 mai 1892, et, en France, à l'Opéra, le 17 décembre 1902, sur la traduction française de Crosti. — Le sujet rappelle celui qu'avaient traité, en 1887, Paul Ferrier et Catulle Mendès dans la *Femme de Tabarin*. Nedda, femme du baladin Canio, est courtisée par le pitre Tonio, qu'elle dédaigne ; mais elle cède au jeune paysan calabrais Silvio. Méprisé, Tonio dénonce l'adultère au mari. Sur les tréteaux, sous le costume de Pierrot, Canio, torturé par la jalousie, interroge sa femme, qui sous le costume de Colombine, se moque de sa colère. Canio lui plante un couteau dans la poitrine, et tue Silvio, accouru pour la défendre. Un prologue explique que le théâtre est l'image de la vie.

L'œuvre de Leoncavallo a obtenu un réel succès. Si l'on peut y critiquer une facilité excessive, la recherche à tout prix de l'effet à produire, la brutalité et parfois la vulgarité des moyens, il faut y reconnaître l'unité d'inspiration du texte et de la musique, le relief et l'emportement de vie et de passion. Citons, au premier acte, un chœur de peuple à deux-quatre, un autre chœur avec cloches et pifferari, la valse chantée par Nedda, le duo d'amour entre Nedda et Sylvio ; — le second, qui met en scène la pièce jouée sur les tréteaux, est traité comme une pantomime, et rythmé en menuet, gavotte, etc. ; il faut y noter une agréable sérénade en *la* mineur, chantée dans la coulisse.

PAIL-MEL (abréviation des mots *paille* et *mélasse*) n. m. Nom donné au mélange de 70 p. 100 de mélasse avec 30 p. 100 de paille hachée, qui a été préconisé pour l'alimentation du bétail. V. MÉLASSE.

PAINLEVÉ (Paul), mathématicien français, né à Paris en 1863. Il entra à l'École normale supérieure en 1883, en sortit en 1886, et fut envoyé en mission en Allemagne (1886-1887). Docteur ès sciences en 1887, il fut chargé du cours de mécanique rationnelle à la faculté des sciences de Lille (1887-1892), puis devint maître de conférences de mathématiques à Paris (1892) et, successivement, professeur adjoint (1895), maître de conférences à l'École normale supérieure (1897), professeur de la chaire de mathématiques générales (1903). L'Académie des sciences lui décerna en 1890 le grand prix des sciences mathématiques. Il a publié à part : *Leçons* [illegible] à la Sorbonne, 1895). Il a été élu membre de l'Académie des sciences en 1900, en remplacement de Darboux, élu secrétaire perpétuel.

Les travaux [illegible] portent aux courbes et surfaces algébriques, aux équations différentielles, aux intégrales de la dynamique, aux lois du frottement, à l'application de la théorie des groupes continus à celle des fonctions, à l'inversion des systèmes de différentielles totales, aux mouvements et trajectoires réels des systèmes, aux fonctions elliptiques, etc. Ces mémoires figurent presque tous dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences » ou le « Bulletin de la Société mathématique de France. ».

PAINTÉRITE (*pin*) n. f. Substance minérale, voisine de la [illegible]

Pais (EL) [« le Pays »], journal quotidien espagnol, fondé à Madrid, en 1886, pour soutenir les idées républicaines et les efforts vers le progrès social, dans le sens anticlérical. Il a quatre éditions par jour.

PAISANITE (*pè*) n. f. Roche éruptive, appartenant à la famille des granites. (C'est une liparite à rebeckite.)

Paix [illegible] fondait à Londres une « Société des amis de la paix », qui avait pour but d'organiser des congrès internationaux, destinés à propager le principe de la paix universelle. Ces congrès se tinrent successivement à Londres (1847), à Bruxelles (1848), à Paris, sous la présidence de V. Hugo (1849), à Francfort (1850) et de nouveau à Londres (1851). Depuis, il s'en est tenu plusieurs, à intervalles plus ou moins réguliers, dans diverses villes, sous les auspices de cette société et d'autres ayant le même but, comme la [illegible] et grâce à l'initiative d'hommes comme Frédéric Passy, H. Dunant, W. Th. Stead, Beernaert, etc. On peut citer, parmi les plus importantes de ces réunions, le « Congrès interparlementaire de l'arbitrage et de la paix » qui s'ouvrit à Bruxelles le 7 août 1897, et le « Congrès universel de la paix » tenu à Hambourg du 12 au 16 août de la même année.

Les gouvernements ne restaient pas étrangers à ces préoccupations de désarmement et de paix garantie par l'arbitrage ou par des conventions internationales. En 1863, Napoléon III manifesta l'intention d'inviter les puissances à un congrès où elles examineraient les questions en litige entre elles ; mais les puissances ne montrèrent aucun empressement à souscrire à ce projet. Cette idée fut reprise par le tsar Nicolas II. Le 12 août 1898, il proposait à tous les gouvernements accrédités auprès de lui la réunion d'une conférence qui rechercherait les moyens de mettre un terme au régime des armements à outrance et au danger continuel de guerre qu'offre la paix armée. La conférence se réunit à La Haye, dans une résidence royale appelée la *Maison du Bois*, et s'ouvrit le 18 mai 1899. Vingt nations européennes y étaient représentées ; on y remarquait aussi les envoyés des États-Unis, du Mexique, du Siam, de la Perse, de la Chine et du Japon. L'Angleterre d'un côté et l'Italie de l'autre s'étaient opposées à ce que le Transvaal et le pape y fussent conviés. La France y était représentée par Léon Bourgeois, Bihourd, d'Estournelles de Constant, l'amiral Péphau, le général Mounier et le professeur Louis Renault. La présidence fut dévolue à l'ambassadeur russe à Londres, de Staal, et la vice-présidence à un délégué hollandais, Van Karnebeck. Les délibérations eurent lieu en français. La conférence se divisa en trois commissions : la première, sous la présidence du Belge Beernaert, eut à s'occuper de la limitation des armements ; la seconde, présidée par le Russe de Martens, étudia la réglementation des lois de la guerre (Croix-Rouge et conférence de Bruxelles, 1874) ; à la troisième échut la question de l'arbitrage, avec Léon Bourgeois pour président. Le 29 juillet 1899, la conférence clôtura ses travaux par un acte qui comprend trois conventions, trois déclarations, une résolution et six vœux dont voici le résumé. *Trois conventions :* 1° Pour le règlement pacifique des conflits internationaux : les puissances en désaccord auront recours, « autant que les circonstances le permettront », aux bons offices ou à la médiation d'une ou de plusieurs puissances amies. Il sera organisé une cour permanente d'arbitrage, dont la procédure est déterminée, et un bureau international siégeant à La Haye ; 2° Lois et coutumes de la guerre sur terre : assimilation des milices et corps de volontaires aux troupes régulières pour les lois, droits et devoirs de la guerre ; interdiction du bombardement des villes et demeures sans défense, et du pillage dans tous les cas ; interdiction d'infliger des peines collectives aux populations ; règlement des contributions et réquisitions ; 3° Adaptation à la guerre maritime des principes de la convention de Genève du 22 août 1864. — *Trois déclarations* limitant ou interdisant l'emploi de certains projectiles et explosifs et des gaz asphyxiants ou délétères. — *Résolution* : « La limitation des charges militaires est grandement désirable pour l'accroissement du bien-être [illegible] Révision de la convention de Genève ; 2° Réunion d'une conférence pour déterminer les droits et devoirs des neutres ; 3° Adoption par les puissances de fusils et de canons de marine de mêmes types et de mêmes calibres ; 4° Efforts pour arriver à la limitation des forces armées de terre et de mer et des budgets de guerre ; 5° Conférence sur l'inviolabilité de la propriété privée dans la guerre sur mer ; 6° Conférence sur le bombardement des ports, etc., par une force navale. — Un appel à la cour d'arbitrage instituée en vertu de la première convention fut adressé par les délégués boers au cours de la guerre du Transvaal ; mais la cour se déclara incompétente (20 nov. 1901). — Le gouvernement russe a proposé aux puissances, en octobre 1905, de [illegible] pour étudier les graves questions soulevées par la guerre du Japon. D'autre part, le premier des vœux émis a reçu satisfaction par la réunion (juin 1906) d'une nouvelle conférence internationale de la Croix-Rouge, à Genève. (V. GENÈVE au com[illegible].)

PALACIO [illegible] poète espagnol, né à Lérida en 1832. — Il est mort à Madrid en 1906.

PALACIO VALDÉS [illegible]

Il faut ajouter à ses œuvres : *la Megria del Capitán Ribot* (1899) ; *la Aldea perdida* (1903) ; [illegible]

*PALACKY (François), historien, publiciste et homme politique tchèque, né à Hods[illegible]

Palais (le Grand). Construit à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900, le Grand Palais développe sa façade sur l'avenue Nicolas II, qui a été percée dans l'axe de l'esplanade des Invalides. Il est entouré sur ses trois autres faces par l'avenue des Champs-Élysées, l'avenue d'Antin et le Cours-la-Reine. Ses architectes se sont inspirés du style néo-antique de Gabriel.

La construction du Grand Palais a donné lieu à un concours à deux degrés. Les divers projets retenus ont été fondus par une commission supérieure, qui a réparti la tâche entre trois lauréats : Deglane a élevé la façade sur l'avenue Nicolas II ; Louvet, qui avait eu l'idée d'ouvrir une nef avec escalier monumental dans la perspective de l'entrée principale, a été chargé des parties intermédiaires ; Thomas, des bâtiments en façade sur l'avenue d'Antin. Ces derniers forment un palais autonome avec escaliers d'honneur et dégagements particuliers.

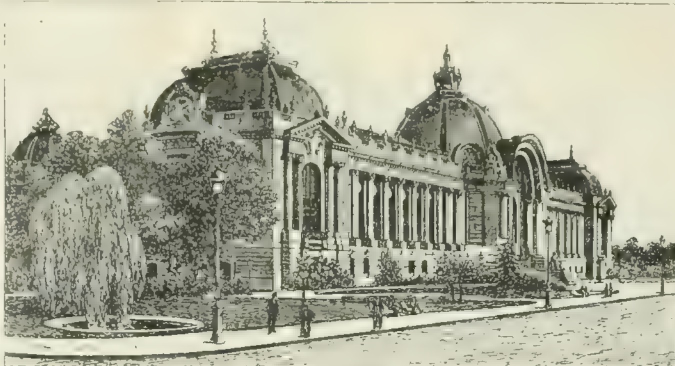
La façade sur l'avenue Nicolas II, due à Deglane, développe une colonnade interrompue en son milieu par un portique composé de trois arcades monumentales, sur lesquelles et en avant desquelles sont placés d'importants groupes sculptés. Une frise en mosaïque, composée par L.-Édouard Fournier, court sous la colonnade et représente les *Grandes époques de l'art*. La façade postérieure, sur l'avenue d'Antin, œuvre de Thomas, présente un pavillon central avec porte monumentale, et de chaque côté, un portique à colonnes jumelées. Une frise exécutée en céramique polychrome par la manufacture de Sèvres, d'après les cartons de Joseph Blanc, qui a retracé l'*Histoire de l'art*, court sous le portique. De nombreux bas-reliefs et statues couvrent ou surplombent la maçonnerie. Les parties latérales, dues à Louvet, développent des façades de 52 mètres sur le Cours-la-Reine et de 64 mètres sur l'avenue des Champs-Élysées. Un perron a été ménagé de ce côté.

La partie la plus intéressante du Grand Palais est le vaste hall vitré d'une longueur de 200 mètres et d'une largeur de 55 mètres qui en occupe la partie centrale. Il est prolongé par la nef en retour, placée en perspective de l'entrée principale. Cette nef contient l'escalier monumental en dentelle de fer, qui permet d'accéder à la galerie circulaire et aux salles du premier étage. Au-dessus du hall s'arrondit le dôme, élevé à 43 mètres de hauteur sur une base de plus de 70 mètres de diamètre.

Palais (le Petit), monument élevé, pour l'Exposition de 1900, à Paris, sur la promenade des Champs-Élysées, à peu près sur l'emplacement occupé jusque-là par le palais de l'Industrie. Le « Petit Palais », ainsi désigné pour le distinguer du « Grand Palais », qui lui fait face, a pour auteur l'architecte Girault. L'édification de ce monument valut à Girault un grand prix d'architecture en 1900 et, peu après, un siège à l'Institut. Le Petit Palais est d'une forme et d'une distribution originales. L'artiste a tiré le meilleur parti d'un terrain irrégulier, et il a même tourné cette irrégularité en avantage par la création d'une cour intérieure, moitié promenoir et moitié bassin orné de mosaïques, sur laquelle débouchent les galeries.

Le Petit Palais n'a qu'un *rez-de-chaussée*, d'ailleurs très surélevé, on y accède par un large escalier. La porte, aux monumentales ferrures, est couronnée par une grande composition sculptée, due au ciseau d'Injalbert. Pendant l'Exposition de 1900, le Petit Palais reçut les collections de l'*Art rétrospectif* du moyen âge au XVIIIe s.. Il abrita ainsi des merveilles sans prix, et un catalogue officiel a consacré le souvenir de cette réunion unique.

Après la dispersion de ces collections, le Petit Palais fut remis à la Ville de Paris, qui, voulant lui conserver une destination artistique, le fit approprier en vue de recevoir les richesses d'art qu'elle était obligée de répartir jusque-là dans divers dépôts, ou celles qui lui seraient léguées. Le legs de la magnifique collection Dutuit vint à point pour lui permettre d'inaugurer avec éclat son nouveau plan. Bientôt, les donations se succédèrent et, à un musée général de peinture moderne, vinrent s'ajouter des salles spéciales, consacrées à un artiste ou à telle industrie d'art. Le Petit Palais tend donc, à cette heure, à présenter une série de petits musées spéciaux, enfermés dans un grand.


Le Petit Palais.

Parmi les salles de ce genre, il faut mentionner la salle de la *Manufacture de Sèvres*, la salle *Carriès*, la salle *Dalou*, la salle *Puvis de Chavannes*, la salle *Ziem*, la salle *Henner*.

La *salle de Sèvres* offre un choix de ses produits céramiques, biscuits ou flammés; la *salle Carriès* contient les échantillons les plus précieux des études du maître; la *salle Puvis de Chavannes* expose, avec des toiles du maître, un lot important de ses dessins et études à la sanguine; la *salle Ziem* étale cinquante-six tableaux du peintre de Venise, soixante-quatorze études peintes, quarante et une aquarelles et des albums précieux; la *salle Dalou* contient ses maquettes faites à Londres après 1870, ses ébauches, ses projets de monuments (celui, notamment, de la place de la Nation); enfin, la *salle Henner* présente les plus beaux spécimens des manières successives du maître.

Palais ou **Pallade** (saint), en latin *Palladius*, évêque de Saintes, mort vers la fin du VIe siècle. Issu d'une très noble famille, il fut élevé sur le siège de Saintes en 573. Il assista au concile de Paris en 576 et à celui de Mâcon en 585. Il eut des démêlés avec le roi Gontran et fut accusé à tort d'avoir favorisé les desseins de Frédégonde contre ce prince. — Fête le 7 octobre.

PALAQUE (*lak'*) ou **PALAQUIUM** (*la-ku-i-om'*) n. m. Genre de sapotacées qui fournissent la gutta-percha.

— Encycl. Les *palaques* sont des arbres à feuilles simples, alternes, coriaces, couvertes d'un duvet roussâtre sur la face inférieure; ils sont caractérisés par leurs fleurs hexamères avec deux verticilles d'étamines, et par leurs graines dépourvues d'albumen. Les 50 espèces de ce genre sont propres aux Indes néerlandaises. L'importance économique des palaques est considérable, car ce sont les principaux producteurs de *gutta-percha*. Le latex des autres « plantes à gutta » sert plutôt à falsifier la gutta des palaques: c'est notamment le cas de la balata, que les Chinois font venir de la Guyane pour mélanger au produit malais. Une exploitation déraisonnée a dépeuplé en vingt ans plus de quatre millions d'hectares de forêts. A l'heure actuelle, tous les palaques situés dans des régions facilement accessibles ont été détruits. Les principales espèces de palaques sont: le *palaque de Bornéo*, le *palaque de Treub*, le *palaque à feuilles oblongues*, le *palaque pauciflore*, le *palaque lancéolé*, etc. Le *palaque gutta* a été complètement détruit et n'existe plus qu'à l'état de spécimens dans quelques jardins botaniques.


Palaque.

Palasia, planète télescopique n° 415, découverte en [illegible] par Max Wolf.

***PALATIAL, E, AUX** adj. — Qui ressemble à un palais : *[illegible] grande bâtisse* PALATIALE, *pour employer le [illegible] barbare d'aujourd'hui.* (P. Bourget.)

PALATO-MYOGRAPHE n. m. Appareil destiné à inscrire les mouvements du voile du palais, et qui se compose essentiellement d'une tige dont une extrémité appuie sur le voile du palais pendant que l'autre actionne un levier qui inscrit sur un cylindre enregistreur la courbe décrite pendant l'émission des sons, la déglutition, etc.

PALEARCTIQUE (*tik'* [illegible] du gr. *palaios*, ancien, et de *arktikos*) adj. Se dit de la région arctique de l'ancien [illegible] : *La faune* PALÉARCTIQUE.

PALÉMONOPSIDE n. m. Genre de crustacés décapodes [illegible] de la famille des carididés, créé en [illegible] pour des formes nouvelles découvertes dans les parages de la Nouvelle-Guinée [illegible] des côtes de la Nouvelle [illegible], est le type de ces grandes crevettes [illegible] des palémons.


Palémonopside.

Paléographie musicale (LA), publication fondée en [illegible] par dom Mocquereau, en vue de la restitution et de la restauration du plain-chant du moyen âge. V. Mocquereau.

Paliseul, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Neufchâteau]), sur le *Paliseul*, tributaire de la Meuse par la Lesse et l'Our ; 1.200 hab.

Palizzi (Filippo), peintre italien, né à Vasto (Abruzze Citérieure) en 1810, mort à Naples en 1899. Il appartenait à une famille d'artistes et montra, dès son enfance, de grandes dispositions artistiques, qu'encouragea son frère aîné Giuseppe (v. t. VI), déjà peintre lui-même. S'étant rendu à Naples, il y fit preuve, comme impressionniste, d'un talent robuste et personnel. Un de ses tableaux, *Après le déluge* (Pinacothèque royale de Capodimonte, à Naples), eut un succès européen. Il fut surtout un animalier hors pair, mais il traita aussi la peinture d'histoire (*le Prince Amédée blessé à Custozza*); il a fait également beaucoup de portraits, et, quelque temps avant sa mort, il termina, malgré son grand âge, un grand tableau religieux, *Saint Jean*, qui orne aujourd'hui la cathédrale de Vasto, sa ville natale. Palizzi était président de l'Institut napolitain des beaux-arts.

***Pallez** (Lucien), sculpteur français, né à Paris en 1853. — Il a envoyé au Salon : *le Gué*, groupe plâtre (1903); *S. M. la reine d'Italie*, buste plâtre (1904); les bustes de *G. Syveton* et de *Marcel Habert* (1905); les bustes de *Maurice Barrès* et de *Paul Meurice* (1906). Il est attaché au musée Victor-Hugo.

Pall Mall Gazette (THE) [pron. *pell mell*], journal du soir, quotidien, politique et littéraire, fondé à Londres en 1865 par George Smith. Le titre en avait été pris dans le roman de Thackeray intitulé *Pendennis* et écrit en 1849. Il eut pour premier rédacteur en chef James Greenwood, et fut alors un organe du libéralisme impérial. Mais la « Gazette » ayant été achetée par Yates Thompson, la rédaction en chef en fut confiée à John Morley, qui soutint les opinions du parti radical. Il fut remplacé au bout de trois ans par W. T. Stead, avec Alfred Milner (lord Milner depuis 1902) pour secrétaire. La « Gazette » adopta alors les procédés et le ton du journalisme américain et inaugura dans la presse anglaise la pratique de l'*interview*, en même temps qu'elle traitait les questions du jour avec une telle violence de langage et des attaques personnelles si offensantes, que W. T. Stead fut poursuivi et condamné à l'emprisonnement (1885). Lorsqu'il se retira, il eut pour successeur E. T. Cook (1889). En 1892, William Walford Astor acheta la « Pall Mall Gazette », et lui donna pour rédacteur en chef H. J. C. Cust (1892-1896), avec lequel elle revint au parti conservateur. Elle est restée depuis un organe unioniste indépendant, sous la direction de sir Douglas Straight.

PALLOGRAPHE (du gr. *pallein*, secouer, et *graphein*, écrire) n. m. Appareil inventé par un ingénieur allemand pour déterminer les vibrations des bateaux à vapeur.

— Encycl. On sait que sur les grands paquebots dont les vitesses dépassent souvent 20 nœuds, les vibrations de la coque deviennent extrêmement gênantes. Le pallographe permettant l'observation et l'étude absolue des vibrations, on peut en déterminer les causes, et y remédier en partie par des modifications apportées au dispositif des machines soit verticales, soit rotatives. L'enregistrement des vibrations est obtenu par deux plumes en acier qui glissent sur une bande de papier déroulée par un mouvement d'horlogerie. De plus, chaque machine du navire est reliée électriquement à une plume spéciale indépendante, qui donne l'instant précis d'une position déterminée de la bielle; on obtient ainsi des diagrammes fournissant toutes les données nécessaires à la détermination de l'amplitude des vibrations dans chaque sens, avec leur maximum et leur minimum périodiques.

Palmer (ARCHIPEL DE) ou **ARCHIPEL DE DIRCK GHERRITZ**, archipel antarctique, découvert en janvier 1898 par la *Belgica* au sud de l'Amérique, entre 64° et 65° de latitude S. et par 65° de longitude O. de Paris. Les principales îles de cet archipel, séparé de la Terre de Danco par le détroit de Gerlache, sont les îles Wiencke, Anvers, Brabant, Gand et Liége.

PALMO-PLANTAIRE (*tèr'*) adj. Méd. *Signe palmo-plantaire*, Signe que l'on observe dans certaines maladies fébriles ou infections graves, comme la fièvre typhoïde, le rhumatisme articulaire aigu, la tuberculose, etc. (Il consiste en une coloration jaune spéciale de la paume des mains et de la plante des pieds, régions qui deviennent en outre le siège d'une desquamation abondante au moment de la convalescence.)


Palombine : *a*, gynécée.

PALOMBINE (*lon*) n. f. Genre d'orchidacées odontoglossées. (La *palombine candide* est une espèce du Guatemala, parfois cultivée.)

Palustre (Léon), archéologue français, né à Saivres (Deux-Sèvres) en 1838, mort à Tours en 1894. Après un voyage en Italie, où il étudia les monuments de l'antiquité et de la Renaissance, il produisit plusieurs ouvrages d'une érudition sûre et d'une rare sagacité de jugement. Le principal, resté incomplet, est *la Renaissance en France* (1879-1883), et dont il a donné un résumé très remarquable sous ce titre : *l'Architecture de la Renaissance* (1892). Citons encore : *l'Ancienne Cathédrale de Rennes* (1884); *les Sépultures de Solesmes* (1886); *Monographie de l'église de Saint-Clément de Tours* (1887); *Mélanges d'art et d'archéologie* (1889); *Découvertes en Berry; l'Album de l'Exposition rétrospective de Tours*, dont il avait été l'organisateur (1890).

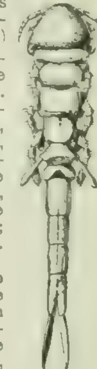
Pamel, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]), près de la Dendre, affluent de l'Escaut; 3.400 hab. Houblonnières.

* **Pamir**. — Un arrangement anglo-russe a mis fin en 1895 aux difficultés concernant la région du Pamir. Aux termes de cet arrangement, les sphères d'influence de la Grande-Bretagne et de la Russie à l'E. du lac Victoria (Zor-Koul) seront divisées par une ligne qui, partant d'un point sur le lac près de son extrémité orientale, suit les crêtes de la chaîne de montagnes, en courant quelque peu au S. de la latitude du lac jusqu'aux passes de Bendersky et d'Orta Bel. De là, la ligne suit la même chaîne de montagnes tant qu'elle reste au S. de la latitude dudit lac. En atteignant cette latitude, elle descend vers Kizil-Rabat sur la rivière Aksou, et de là elle se prolonge vers l'E. jusqu'à la rencontre de la frontière de Chine. S'il est établi que Kizil-Rabat se trouve au N. de la latitude du lac Victoria, la ligne de démarcation rejoindra le point convenable le plus près de la rivière Aksou au S. de cette latitude, et de là se prolongera comme il est dit ci-dessus. Une commission anglo-russe chargée de préciser cette ligne et sa configuration a terminé ses travaux en juillet 1895, après avoir reconnu la frontière nord de l'Afghanistan, depuis Zulfikar, sur le Héri-Roud, jusqu'au Pamir.


Pan.

PAN n. m. Instrument chinois en bois très dur, de 0m,20 environ de long, qui sert aux veilleurs de nuit. (Quand on frappe cet instrument avec un morceau de bois dur, il produit un son qui s'entend très loin.)

PANAIETIS (*na-ié-tiss*) n. m. Genre de crustacés copépodes parasites, de la famille des lichomolgidés, créé en 1901 pour des formes parasites observées dans divers poissons de la Nouvelle-Guinée. (L'espèce type du genre est le *panaietis incamerata*.)


Panaietis.

Panama (RÉPUBLIQUE DE), Etat de l'Amérique espagnole, à l'extrémité orientale de l'Amérique centrale ou Amérique isthmique. Donnant au N. sur la mer des Antilles (Atlantique), au midi sur le Pacifique, il confronte, à l'O., à la république de Costa-Rica; à l'E., à la Colombie, dont il a été détaché officiellement le 3 novembre 1903. Il a, d'O. en E., le long de la courbure qui en fait presque un S, 730 kilom. de long sur une largeur qui varie de 50 à 192, et une aire de 87.480 kilom. carrés; on estime sa population à 400.000 habitants. La capitale est *Panama*.

C'est un pays fort montagneux, beaucoup plus élevé à l'O., à mesure qu'on s'approche de Costa-Rica, qu'à l'E., à proportion qu'on s'avance vers la plaine et les marais de l'Arato : de ce côté-ci, pas de sierra de plus de 1.500 mètres, tandis que le cerro Santiago, dans la cordillère de Veraguas, a 1.900 mètres, et le volcan de Chiriqui, cône parfait, à la frontière de l'Amérique centrale, s'élance à 3.433 mètres. Des cols très bas cassent ici, pour ainsi dire, l'épine dorsale de l'Amérique; tels le col de Tihute (146 m.), entre l'Atrato et la Tuira; le col de Paja (120 m.); le col de la Culebra (87 m.), où le canal interocéanique doit passer d'une mer à l'autre.

Le pays étant fort étroit, il ne s'y peut développer de vrais fleuves. Sur le littoral de la mer des Antilles, la république possède le golfe de San Blas, qui fait face à la moindre largeur de tout l'isthme, et la superbe baie de l'Almirante, terminée par la lagune de Chiriqui; sur le rivage du Pacifique, le profond golfe de Panama n'a pas moins de 192 kilom. d'ouverture, de 170 d'enfoncement.


Drapeau de la république de Panama.

Le climat chaud, humide, tout près (un peu au N.) de l'Equateur thermique, n'est pourtant vraiment malsain que dans les fonds palustres ou au vent des marécages; il est fort pluvieux et grande est la fécondité du pays, qui pourrait être très riche en produits tropicaux; mais la forêt y domine encore. La principale production jusqu'à ce jour est la banane, cultivée principalement autour de la lagune de Chiriqui; le pays produit aussi du café et du caoutchouc.

Les Panamiens, mélange de blancs, de noirs, d'Indiens, parlent l'espagnol et professent le catholicisme.


Armoiries de la république de Panama.

— Hist. Sous le nom d'*Istmo* (l'Isthme), le pays de Panama formait un département de la Colombie, lorsque, le 3 novembre 1903, éclata un soulèvement, qui amena la formation de ce pays en Etat. D'accord avec les

[illegible] de la garnison, quelques habitants capturèrent par surprise le gouverneur colombien Obaldia et les commandants des forces militaires et navales de l'isthme. Seule, une canonnière, le *Bogota*, tira quelques obus sur la ville, mais elle cessa le feu devant la riposte des forts. Le lendemain fut proclamée la République indépendante et un ministère fut constitué. Le 5 novembre, le nouveau gouvernement fit savoir au gouvernement des Etats-Unis qu'il était à même d'assurer les charges d'une puissance indépendante. Le 6, un Français, Philippe Bunau-Varilla, était nommé ministre plénipotentiaire de la République à Washington ; [illegible] par le président Roosevelt. Dès le 7, le [illegible] des Etats-Unis était entré en relations [illegible] avec le gouvernement de Panama.

Cette révolution était depuis longtemps prévue, car d'incessantes rébellions attestaient, depuis un demi-siècle, l'état d'insubordination de l'isthme et la divergence de vues et de sentiments entre ce département, où résident des commerçants étrangers, et la Colombie continentale, peuplée d'Indiens et de créoles, pays arriéré, ayant à sa tête un gouvernement militariste et clérical. Mais, de fait, la tentative des citoyens de Panama eût été vaine sans l'appui des Etats-Unis. Le rejet par le congrès de Bogota du traité Hay-Herran, qui devait rendre possible l'achèvement du canal, outra les Nord-Américains. Il est à remarquer que le mouvement séparatiste suivit ce vote de peu de jours. Les Etats-Unis sont intervenus pour protéger au besoin leurs nationaux, mais si rapidement que cette intervention semblait concertée d'avance, et ce sont eux qui ont de suite mené toutes les affaires de l'isthme. Le nouvel Etat s'empressa de déclarer qu'il respecterait les droits de la compagnie française de Panama et la France le reconnut le 18 novembre ; les autres puissances firent de même.

Dès le 18 novembre, un traité signé entre la république de Panama et les Etats-Unis par Hay et Bunau-Varilla, consacra la mainmise des Etats-Unis sur le canal de Panama. Les Etats-Unis garantissent l'indépendance de la République, et moyennant une somme de 10 millions de dollars et une rente annuelle de 250.000 dollars, ils obtiennent l'occupation et l'exploitation à perpétuité du canal et des territoires qui en dépendent, y compris les îles qui se trouvent dans le port de Panama, avec les mêmes pouvoirs que s'ils étaient réellement souverains sur ces zones terrestres et maritimes, Panama renonçant à l'exercice de ces pouvoirs. Le traité fut ratifié à Panama le 2 décembre 1903 et à Washington le 23 février 1904.

Une convention nationale constituante rédigea une constitution qui fut mise en vigueur le 15 février 1904. Le premier président élu fut le Dr Manuel Amador Guerrero. Le territoire a été divisé en sept provinces : Bocas del Toro, Coclé, Colon, Chiriqui, Los Santos, Panama, Veraguas. — La capitale est *Panama*.

PANAMÉRICANISME n. m. — Encycl. Le *panaméricanisme* procède de l'interprétation extensive de la doctrine américaine de Monroe. Il indique une tendance à l'union des républiques américaines, sous l'hégémonie des Etats-Unis, dans les différends que l'une ou l'autre d'entre elles peuvent avoir avec des Etats européens. En pratique, le panaméricanisme aboutirait à la rivalité, sinon à l'hostilité entre le nouveau et l'ancien continent.

Le premier congrès international américain (ou panaméricain) se tint à Washington en 1889 et 1890 ; il avait pour programme de « discuter et recommander à l'adoption des gouvernements respectifs quelque plan d'arbitrage pour le règlement des différends et désaccords qui pourraient dorénavant s'élever entre eux et pour examiner les questions relatives à l'amélioration des rapports d'affaires et aux moyens de communications directes entre lesdits pays, d'encourager des relations commerciales réciproques qui seraient profitables à tous et d'assurer des marchés plus étendus aux produits de chacun desdits pays ». Le résultat de cette première conférence fut la création d'une association qui prit pour titre « Union internationale des républiques américaines ». Cette union, représentée à Washington par un comité exécutif placé sous la direction du secrétaire d'Etat des Etats-Unis et formant le bureau commercial des républiques américaines, était constituée pour dix ans.

Le 5 décembre 1899, le président Mac Kinley proposait la réunion d'une seconde conférence qui s'assembla à Mexico le 22 octobre 1902 et décida d'adhérer, au nom des républiques américaines, à la convention de La Haye du 29 juillet 1899 pour la solution pacifique des différends internationaux ; de signer un traité d'arbitrage obligatoire ; de favoriser la construction du chemin de fer panaméricain ; de convoquer un congrès international des douanes en vue de faciliter les relations commerciales entre Etats américains, etc., etc. Une troisième conférence devait avoir lieu avant l'expiration de cinq années, à moins que, cette échéance venue, un ajournement ne parût désirable.

Le 29 décembre 1904, les Etats-Unis, à la demande des cabinets de Berlin et de Rome, s'entremettaient auprès du dictateur du Venezuela, en vue du règlement des difficultés pendantes. En réclamant ainsi l'intervention du cabinet de Washington, les deux chancelleries faisaient acte de pleine adhésion à la doctrine de Monroe, telle que l'avait exposée, en l'élargissant, le président Roosevelt et que l'avait précisée dans un récent discours l'ancien ministre Root, confident du président. Root avait dit que, dorénavant, les Etats-Unis ne permettraient à aucune puissance européenne de prendre pied sur le sol d'une république américaine quelconque. Les Etats-Unis n'entendaient pas encourager la mauvaise foi de telle ou telle république en la garantissant contre des représailles légitimes, mais ils ne permettraient pas à ces républiques de s'y exposer et de les provoquer. Ils s'attribuaient donc sur tout le continent américain, et spécialement sur les Etats du Centre-Amérique, un droit de haute surveillance.

Dans son message du 5 décembre 1906 au Congrès de Washington, le président Roosevelt a précisé encore ses idées. La protection des Etats-Unis sur les autres républiques américaines, et notamment du Centre-Amérique, doit être effective, jusqu'à intervenir dans le règlement des difficultés politiques ou financières des puissances européennes avec ces républiques, jusqu'à constituer le cabinet de Washington juge du bien-fondé des réclamations de ces puissances.

En mars 1906, le comité exécutif du Bureau panaméricain de Washington décidait de convoquer la troisième conférence à Rio-Janeiro pour le mois de juillet de la même année. Le mois suivant, le secrétaire d'Etat, Root, partait pour la capitale du Brésil, afin de préparer les voies. En rédigeant le programme préparatoire, le comité a exprimé l'avis que la question de l'arbitrage sur les différends pouvant surgir entre les républiques latines de l'Amérique du Sud ne fût pas discutée au Congrès, mais réservée à la cour de La Haye. Ce nouveau Congrès s'est réuni, le 23 juillet 1906, pour terminer ses travaux à la fin du mois d'août. Il a envoyé une adresse de félicitations aux présidents Roosevelt et Porfirio Diaz pour leur heureuse médiation dans l'Amérique centrale, mais les questions d'intérêt général soulevées n'ont reçu aucune solution sensationnelle. Toutefois, on a pu noter, au moment du Congrès, une tendance du Brésil à abaisser ses droits de douane sur les blés, farines et céréales diverses en provenance des Etats-Unis, mesures dont l'annonce a soulevé de vives protestations dans les journaux allemands et argentins. Il a été décidé que le prochain Congrès panaméricain se tiendrait dans le courant de 1908, à Buenos-Ayres.

PANAMIEN, ENNE [illegible] qui habite Panama, ou qui est originaire de Panama : *Les* PANAMIENS.
— Adjectiv. : *Finances panamiennes.*

***PANAS** (Photinos), médecin français d'origine grecque, né à Céphalonie en 1832. — Il est mort à Paris en 1903.

PANASIATISME *tissm'* — du gr. [illegible] tout, et de *Asie*.) n. m. Système politique dont l'objet serait de réunir en un même organisme tous les peuples asiatiques en les affranchissant de la domination européenne : *Le* PANASIATISME [illegible].

PANCRACE (saint), en lat. *Pancratius*, neveu du martyr saint Denis, mort lui-même pour la foi à Rome, durant la persécution de Dioclétien, en 304. Il n'avait pas quatorze ans. On voit par Grégoire de Tours [illegible] — Fête le 12 mai.

PANDO (José Manuel), général, [illegible] de la république de Bolivie, né à La Paz en 1848. [illegible] nale réunie à Oruro en 1899, il établit en Bolivie le système de la liberté la plus complète. Un mouvement séparatiste ayant éclaté dans le territoire de l'Acre, il se mit à la tête d'une armée pour aller combattre les révolutionnaires, contre lesquels il soutint avec une grande énergie une longue campagne. Cependant les chancelleries de La Paz et de Rio-Janeiro [illegible]

[illegible]

PANDURINA [illegible]

PANETH [illegible] lules gra[illegible] [illegible] que l'on constate chez certains leucoc[illegible]

PANGANI, ville de l'Afrique orientale allemande, chef-lieu du district du même [illegible]

PANGTSE EHR HOU KIN [illegible] (Il se distingue des autres instruments analogues, fort [illegible] et le manche très court, alors que les autres ont généralement le manche long, et la ta[illegible]

PANISLAMISME [illegible] de *islamisme*) n. m. Système politique dont l'objet serait de réunir en un même organisme tous les peuples de l'islam en les affranchissant de la domination européenne. [illegible] dernières années qui viennent de s'écouler, on a pu constater, sur un certain nombre de points du monde musulman, un renouveau de vie religieuse et surtout des essais isolés d'agitation politique tendant à secouer la domination européenne là où elle s'étend ou veut s'étendre sur des populations soumises au Coran. C'est ainsi que la France a eu à compter, dans les territoires du Sud-Algérien, avec l'hostilité des marabouts, et que la politique algérienne doit toujours envisager l'éventualité d'un soulèvement général des musulmans. La doctrine musulmane continue d'ailleurs à s'étendre dans l'Afrique centrale, autour du Tchad, dans la région de Zinder, où ont eu lieu, vers les mois de juin, juillet et août 1906, des incidents assez significatifs : meurtres d'officiers, attaques de missions françaises ou anglaises, etc.

Mais c'est surtout en Egypte que la propagande musulmane a été active, et qu'elle a eu pour résultat de créer de sérieux embarras à la politique anglaise. Au moment où s'est produit l'incident de Tabah (v. ce mot), lord Cromer n'a pas hésité à déclarer que l'apparition de troupes turques sur ce point aurait immédiatement provoqué un soulèvement général des musulmans de l'Egypte. Les Anglais, qui ont fait des efforts considérables et souvent heureux pour assurer la prospérité matérielle de la vallée du Nil, n'ont trouvé en retour, chez les indigènes, aucune reconnaissance ; et si la faute peut en être rejetée partiellement sur la raideur et l'autoritarisme hautain des fonctionnaires britanniques, elle incombe aussi aux efforts de la nouvelle presse musulmane d'Egypte, dont les principaux organes, le « Lewa » et le « Mohayad », tiennent la tête, prenant à Constantinople leur mot d'ordre, et comptant des abonnés en Algérie, en Tunisie, au Maroc, au Turkestan et jusqu'aux Indes. Le « Lewa » est dirigé par Mustapha pacha Kamel, dans le sens de l'action énergique, bien que son directeur prétende que le fanatisme musulman en Egypte n'existe pas ; et, au moment de l'occupation de Tabah par les Anglais, le « Lewa » a mis toute son influence au service de la politique du sultan, appelant son intervention et réclamant le gouvernement direct de l'Egypte par le sultan. A côté de cette influence de la presse, il ne faut pas oublier l'importante université musulmane d'El-Azar, où convergent, chaque année, des étudiants venus de tous les points du monde islamique, pour s'instruire et échanger des idées, avant de faire le pèlerinage de La Mecque et de rapporter dans leur pays la notion d'un « plus grand islam » supérieur aux patries locales et surtout aux dominations étrangères. L'action de ces idées se fait peu à peu sentir dans le monde musulman de l'Egypte ou du Soudan, et s'est traduite en Egypte par l'affaire de Denchawai, où des paysans ont osé attaquer des officiers anglais en uniforme, sans que, d'ailleurs, le mouvement apparaisse, à l'heure présente, suffisamment généralisé et surtout coordonné pour paraître dangereux. Aux Indes, notamment, les sujets musulmans de l'Angleterre ont, au cours de 1906, de la manière la plus nette, affirmé leur loyalisme.

PANIZZA (Oscar), écrivain satirique allemand, né en 1853, à Kissingen, d'une vieille famille huguenote française, émigrée en Allemagne. Il fut de 1881 à 1883 médecin dans un asile d'aliénés de Munich, fit des voyages d'études à Paris et à Londres, entra, de retour à Munich, dans l'Association pour la vie moderne, se mit à la tête de libres penseurs et se consacra entièrement aux lettres. Plein de verve et doué d'un esprit très mordant, il attaqua violemment le catholicisme et, en général, les dogmes chrétiens. Ses trois premiers ouvrages dans ce sens furent confisqués : *l'Imma*[illegible] condamné à un an de prison pour avoir blasphémé Dieu dans son drame *le Concile d'amour*, qu'il intitula *une Tragédie* [illegible] Paris, continuant ses attaques satiriques contre l'Eglise et aussi contre le gouvernement prussien. Ses principaux ou[illegible]

PANMAGIQUE adj. — Arithm. *Carré panmagique.* Carré magique tel que, si on le transporte parallèlement à lui-même [illegible], au dessus et au-dessous de lui, et que la bande [illegible] elle-même [illegible] à droite [illegible] jouissant de la [illegible] *le carré* [illegible] Syn. DIA-[illegible], PANDIAGONAL.

— [illegible] Portier a [illegible] un *carré panmagique* de modulo 8, jouissant, en outre, de plusieurs autres propriétés [illegible] dans lequel sont placés les 32 premiers nombres entiers consécutifs, ainsi que leurs compléments à 65. La constante 260 se trouve comme somme non seulement dans les lignes et dans les colonnes mais encore dans les seize diagonales. Ex. 53, 13, 46, 22, 27, 35, 4, 60, nombres d'une diagonale donnent comme somme 260; il en est de même de 53, 57, 2, 34, 27, [illegible]. En outre la constante 260 est aussi la somme

1	[illegible]	[illegible]	52	45	[illegible]	25	32
[illegible]	57	12	[illegible]	[illegible]	21	40	53
[illegible]	7	54	[illegible]	[illegible]	43	26	31
63	6	11	14	19	22	[illegible]	34
3	[illegible]	[illegible]	50	47	[illegible]	27	30
[illegible]	59	10	15	18	23	38	35
[illegible]	5	56	[illegible]	[illegible]	41	28	29
61	60	9	16	17	24	37	36

Carré panmagique de Portier

des nombres des 64 compartiments de 8 cases que l'on peut former dans le réseau, car tous les compartiments de 8 cases donnent comme somme 130. La constante 130 est encore la somme des 4 nombres pris deux à deux sur une diagonale quelconque. Ex. : 8, 51, 42, 29. Toutes ces propriétés subsistent si l'on remplace les 8 lignes ou les 8 colonnes dans l'ordre 2, 1, 4, 3, 6, 5, 8, 7.

Enfin, chacune des quatre diagonales principales des solutions primordiales se compose de nombres qui aux 2 premiers degrés ont pour somme 260 et 11.180.

PANMASTITE (*mass* — du gr. *pan*, tout, et *mastos*, mamelle) n. f. Phlegmon diffus de la mamelle.

***PANNEAU** n. m. — Aérost. *Panneau de déchirure.* Fente ménagée dans une certaine longueur du ballon, dans l'hémisphère supérieure de l'enveloppe et masquée par un morceau d'étoffe que l'aéronaute, en tirant sur une corde dite « de déchirure », peut soit découdre (type français) soit décoller (type allemand) au moment de l'atterrissage pour supprimer le traînage, en vidant rapidement le ballon.

PANNICULITE (*pa-ni* — du lat. *panniculus*, dimin. de *pannus*, pan) n. f. Méd. Inflammation du tissu adipeux sous-cutané.

PANOPHOBIE (*bi*) n. f. Terreur morbide de toute sorte d'objets, liée à des hallucinations de la vue et de l'ouïe.

PANOPHTALMIE (*mî* — du gr. *pan*, tout, et *ophthalmos*, œil) n. f. Phlegmon de l'œil, qui se termine généralement par la suppuration et l'atrophie.

PANORMITA (Antonio BECCADELLI, dit), littérateur italien du XVe siècle, né à Palerme en 1394, mort à Naples en 1471. Il fut attaché au duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, qui lui donna une pension de 800 écus d'or, professa les belles-lettres à Pavie, à Plaisance, à Bologne, à Padoue, et reçut la couronne poétique des mains de l'empereur Sigismond (1432), pour un recueil d'épigrammes obscènes intitulé *Hermaphroditus*, qui fut bientôt condamné par le pape Eugène IV. Attiré à Naples par le roi Alphonse d'Aragon en 1435, il fut employé par ce prince dans différentes ambassades, et, sous ce titre : *De dictis et factis regis Alfonsi lib. IV* (1485), raconta les principaux événements du règne de ce prince, entremêlés d'anecdotes et bons mots. Il fonda à Naples une académie. On doit en outre au Panormita un recueil de lettres : *Epistolarum libri V* (1553), ainsi que des harangues, des pièces de vers [illegible] *poetarum italorum*, etc. Ses écrits sont pleins d'esprit et de grâce, et la latinité en est très pure. [illegible] *H*[illegible] a été imprimé dans les [illegible] 1791. Il se fit de nombreux amis par sa générosité et sa franchise, mais eut de violentes polémiques avec Laurent Valla.

PANPHOBIE (*bi* — du gr. *pan*, tout, et *phobos*, crainte) n. f. Maladie mentale qui consiste à avoir peur de tout.

PANSEUR, EUSE adj. et n. Celui qui fait un pansement : *[illegible]* PANSEUR.

PANTELLARIA, île italienne. — En 1891, une éruption sous-marine, qu'avaient précédée des tremblements de terre durant trois jours, amena (le 18 oct.) l'émersion au-dessus des flots d'un cône volcanique, qui disparut après avoir émis pendant quelques jours des laves et de la fumée.

PANTHÈSE [illegible] crochet [illegible] en forme de grap[illegible] sur une tringle unique, et que [illegible] pour la recherche des cadavres [illegible]

PANZACCHI (Enrico), poète et critique italien, né à Bologne en 1841. — Il est mort dans la même ville en 1904. Il a été directeur de l'Académie des beaux-arts de Bologne (1879), sous-secrétaire d'État aux beaux-arts (1900), et dirigea plusieurs journaux : « il Monitore di Bologna », « il Capitan Fracassa ». Prosateur élégant et orateur disert, il fut pendant trente ans l'un des chroniqueurs artistiques et littéraires et l'un des conférenciers les plus goûtés de la Péninsule.

Paon (LE), comédie en trois actes et en vers, de Francis de Croisset (Comédie-Française, 9 juill. 1904). — Agénor-Enguerrand de Boursoufle, récent baron du XVIIIe siècle, est un « glorieux ». A son dire, il a toutes les supériorités; il réussit là où tout autre échouerait. Aussi fait-il le pari avec ses amis Brécy et Lussac de séduire par son seul mérite personnel la jeune Annette, nièce de l'aubergiste Patu. Affublé du nom de Janel, caché sous un déguisement modeste, il réussit. Voilà Annette enlevée, voilà Annette à Paris. Le baron lui donne des maîtres de toute sorte, car il veut qu'elle devienne une diseuse, une chanteuse, une danseuse exquise, comme l'était Lucinde, sa précédente maîtresse. Mais le vaniteux personnage se presse trop de produire sa conquête, qu'il a baptisée Cydalise, et Cydalise, victime du « trac », échoue complètement. Le baron Boursoufle ne saurait admettre un échec. Aussi quitte-t-il Annette-Cydalise, pour prendre Corysandre. Mais au fond il aime la petite villageoise; il s'est pris lui-même au personnage de Janel qu'il joua, et, de son côté, Annette l'aime également. Aussi se rejoignent-ils, et le baron, qui n'est pas un méchant homme malgré tout, épouse la petite Patu, en annonçant à tous, dans les termes les plus pompeux, qu'il va devenir d'une extrême simplicité.

Ce badinage ingénieux, dans le genre de Marivaux, et qui tient un peu du postiche, est alertement versifié, et tantôt pimpant, tantôt gracieux, laisse une impression agréable.

PAPAKHA n. f. Milit. Coiffure de grande tenue des cosaques. (C'est un bonnet en peau de mouton noir frisé, de forme haute et légèrement tronconique, c'est-à-dire un peu plus étroit du haut que du bas. A la partie supérieure, ce bonnet se termine par un calot en drap, de couleur variable suivant le voïsko [v. ce mot] dont il s'agit.)

Papakha

***PAPE** n. m. — ENCYCL. *Liste des papes.* Dans ses éditions de 1904 et 1905, la « Gerarchia » a publié une liste des papes, différente, sur certains points, de la liste traditionnelle. La « Gerarchia cattolica » est un annuaire pontifical, qui, depuis 1872, a remplacé une autre publication de même nature, mais d'un autre nom, et qui, en 1899, parut avec les mots « Edition officielle ». Mais, si la « Gerarchia » est officielle dans la partie qui concerne les nominations ecclésiastiques, elle ne l'est point dans le reste. Sa liste des papes n'a donc pas du tout l'autorité d'un document officiel.

Quoi qu'il en soit, voici sur quoi portent les modifications introduites. Il y a des papes supprimés et des papes ajoutés.

1° Papes supprimés : saint *Anaclet* (IIe siècle), lequel était placé entre saint Clément et saint Évariste. L'auteur de la liste nouvelle, se rangeant à l'opinion de l'abbé Duchesne, considère ce nom comme un redoublement de celui du pape Clet, qui aurait de nouveau gouverné l'Église après une interruption ; saint *Félix II* (IVe siècle), qui était donné comme ayant succédé au pape Libère ; or le pape Libère était vivant ; Félix II n'a donc pu être dans le gouvernement de l'Église, s'il a été quelque chose, que le vicaire de Libère ; *Cristophore* (903) : c'est un intrus dont l'élévation aurait été nulle ; *Donus II* (974) : l'auteur de la liste, après bien d'autres, voit dans ce nom une lecture défectueuse du nom de Benoît VI ; *Boniface VII* (985) : c'est certainement un antipape, la présence de son nom est inexplicable dans la liste traditionnelle ; *Jean XVI* (996) : on admettait qu'il y avait eu successivement à cette époque deux papes du nom de Jean, la « Gerarchia » en supprime un ; *Jean XVII* (997) : c'est certainement un antipape ; *Benoît X* (1058) : ce fut aussi un antipape, le véritable pape d'alors étant Nicolas II ; *Alexandre V* et *Jean XXIII* : tous deux sont, en effet, des antipapes, puisqu'ils furent élus du vivant du pape légitime Grégoire XII.

2° Papes ajoutés : *Léon VIII* (963) : on le tenait pour antipape, comme élu du vivant de Jean XII ; mais la « Gerarchia » semble faire fond sur la déposition de Jean XII par un concile qui subissait la pression de l'empereur Othon ; *Sylvestre III* (1045) : son élection paraît avoir été illégitime. A la même époque, la « Gerarchia » inscrit trois fois Benoît IX dans la liste, tout en indiquant, dans une note, qu'il y a doute sur la légitimité de cette admission.

Cette liste nouvelle, tirée du *Liber pontificalis*, de ses sources et de ses commentateurs, si elle élague justement certains noms, en introduit d'autres qui surprennent. Émus par les critiques qui l'ont accueillie, les rédacteurs de la « Gerarchia » l'ont supprimée dans l'édition de 1906, qui ne contient plus aucune liste des papes.

PAPHINIE (*nî*) n. f. Genre d'orchidées lycastidées. (Les paphinies sont de petites plantes à inflorescences pendantes biflores. Ce sont des [illegible] de la Guyane et du Demerara. La *paphinie* [illegible] cultivée.)

Paphinie

PAPIAS (*ass*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères rhopalocères, de la famille des hespériidés, créé en 1900 pour quelques espèces de l'Amérique centrale. (Le *papias infuscata* est le type de ces hespéries de couleur sombre.)

Papias.

***PAPIER** n. m. — Calcul fait sur le papier, la plume à la main, pour établir, d'après les performances antérieures d'un cheval, les chances qu'il a de gagner une course. ‖ *Jouer le papier, le cheval du papier,* Ponter le cheval que le papier indique comme gagnant probable.

PAPILLITE (*ll* mll. — rad. *papille*) n. f. Méd. Ulcérations très petites et très douloureuses, ayant leur siège dans les plis de la muqueuse linguale, autour des papilles longiformes. (On les traite par des bains de langue.)

PAPILLOMATEUX (*ll* mll., et *teû*), **EUSE** adj. Qui présente les caractères et la structure d'un papillome.

***PAPILLON** n. m. — Petite note, imprimée sur feuille volante, que les éditeurs joignent souvent à l'envoi d'un volume sorti de chez eux et contenant, avec l'avis « prière d'insérer », une analyse succincte de l'ouvrage.

— Autom. Pièce destinée à fixer l'enveloppe d'un pneumatique sur la jante.

— ENCYCL. Autom. Un pneumatique adhère fortement à la jante par son gonflement, mais, une fois crevé, il pourrait s'échapper. Pour l'en empêcher, quatre ou six *papillons* sont employés (fig. 1). Ils sont constitués par un boulon à tête très large et en forme de V, recouverte de cuir, qui vient s'appuyer sur les talons de l'enveloppe. Quand le papillon est en place, un méplat de sa tige l'empêche de tourner dans la jante, et on le serre par un écrou à oreilles sur une rondelle de fer A et une de caoutchouc B, destinée à empêcher l'eau de s'introduire dans le pneumatique. Avec les jantes amovibles, le papillon très court possède une queue écrou, dans laquelle vient se visser un boulon à oreilles (fig. 2). Par cette disposition, la queue courte du papillon n'empêche pas d'entrer la jante démontable sur la roue. Le bon serrage des papillons est une précaution qu'il ne faut jamais négliger sur une voiture rapide.

1 B A 2 B A

PAPOUL (saint), en latin *Papulus*, prêtre et martyr, mort pour la foi en Languedoc, au commencement du règne de Dioclétien. Il partagea les travaux apostoliques de saint Saturnin de Toulouse, et l'on vénère ses reliques dans cette dernière ville. — Fête le 3 novembre.

PAPYROLOGIE (*ji* — de *papyrus*, et du gr. *logos*, discours) n. f. Partie de la philologie relative à l'étude des papyrus : *La* PAPYROLOGIE *a pris une importance considérable depuis quelques années.*

PAPYROLOGIQUE (*jik* — de *papyrologie*) adj. Relatif à l'étude des papyrus : *La* « Revue des études grecques » *publie un* « Bulletin PAPYROLOGIQUE ».

PAPYROLOGUE (*logh* — de *papyrologie*) n. m. Philologue spécialisé dans l'étude des papyrus.

***PAQUELIN** (Claude-André), médecin français, né à Avignon en 1836. — Il est mort à Paris en 1905. Outre l'invention du thermocautère qui porte son nom (1876) et les diverses applications médicales ou industrielles qu'il en fit (v. t. VI), il a laissé des *Études de biologie*, des *Mémoires sur le rôle des phosphates dans l'organisme*, etc.

PARA-APPENDICITE (*a-pin*) n. f. Méd. Péritonite localisée à la région de l'appendice cæcal, et présentant généralement la plupart des symptômes de l'appendicite franche, mais sans aucune lésion anatomique de cet organe. (On désigne encore sous ce nom l'inflammation du tissu cellulaire iliaque, consécutive à l'appendicite.)

***PARABOLE** n. f. — Balist. *Parabole de sûreté.* V. SÛRETÉ (*courbe de*), au t. VII.

— ENCYCL. Math. *Parabole de Artzt.* Les six courbes ainsi nommées forment deux groupes :

1° Soient A', B', C' des points partageant les côtés du triangle ABC dans le même rapport K de façon que :

$$\frac{BA'}{BC} = \frac{CB'}{CA} = \frac{AC'}{AB} = K.$$

Les enveloppes des côtés des triangles A' B' C' sont les *paraboles de Artzt* du premier genre et ont pour équations, en coordonnées normales :

$$a^2\alpha^2 - 4bc\beta\gamma = 0$$
$$b^2\beta^2 - 4ca\gamma\alpha = 0$$
$$c^2\gamma^2 - 4ab\alpha\beta = 0.$$

2° Soient ABC', ACB', BCA' des triangles isocèles semblables construits sur les côtés du triangle ABC pour bases. Les enveloppes des côtés du triangle A'B'C' sont les *paraboles de Artzt* du second groupe et ont pour équations : [illegible] cos A − $a\alpha$ [illegible] sin [illegible] A.

Ces paraboles s'inscrivent chacune dans un quadrilatère formé par deux bissectrices issues d'un sommet du triangle et les médiatrices des côtés aboutissant au sommet considéré.

Parabole de Brocard. Il existe six *paraboles de Brocard*, anticomplémentaires de celles de Artzt. En particulier, l'un des groupes de ces courbes est formé par les paraboles tangentes aux deux bissectrices de chaque angle du triangle et aux deux hauteurs correspondant aux côtés de cet angle. Elles ont pour foyers les intersections des médianes avec le cercle orthocentroïdal et pour directrices les symédianes.

Parabole de Kiepert. Considérant les sommets A', B', C' des triangles isocèles ABC', ACB', BCA' construits sur les côtés du triangle ABC comme bases et le triangle A'B'C' un « triangle de Kiepert » et homologique avec le précédent, la *parabole de Kiepert* est l'enveloppe de l'axe

[illegible] les triangles [illegible]. Son équation s'écrit [illegible]

PARABUÉE n. m. [illegible] tubes d'un instrument [illegible] condensation [illegible] peur d'eau sur le [illegible] lorsqu'on passe [illegible] mosphère froide dans une atmosphère [illegible] chargée de [illegible].

PARACALLISOME [illegible] n. m. Genre de crustacés amphipodes, de la famille des [illegible], créé en 1903 pour les formes [illegible] les parages de Madère et les Açores. Le [illegible] a été [illegible] prince Albert de Monaco, a été draguée par 2.000 mètres de profondeur.

Paracallisome.

PARACHOLIE [illegible] n. f. [illegible], à travers, et [illegible], bile) n. f. Méd. Trouble de la sécrétion biliaire, dans lequel une plus ou moins grande quantité de bile passe dans les espaces lymphatiques. (Il est dû à une action réflexe des nerfs [illegible].)

PARACOLIBACILLE n. m. Microbiol. Bacille ayant l'aspect morphologique et les réactions colorées du *colibacille,* mais ne faisant pas fermenter la lactose et ne produisant pas d'indol. (Par certains de ses caractères de culture, parfois même par ses propriétés pathogènes, il se rapproche du bacille d'Eberth; mais il s'en distingue [illegible] jamais agglutiner par le sérum typhique.)

PARACYPHOCARIS (*riss*) n. m. Genre de crustacés amphipodes, de la sous-famille des lysianassinés, créé en 1905 pour des formes nouvelles découvertes dans les abysses atlantiques. [illegible] Le *paracyphocaris* [illegible] dans les parages des Açores par [illegible] mètres de fond, est une petite crevette rouge de corail, aveugle, à antennes courtes, etc. Les fortes griffes crochues dont sont armées ses 3e, 4e et 5e paires de pattes indiquent une existence parasite : par ces griffes, les paracyphocaris doivent se fixer à divers animaux.

Paracyphocaris.

PARADÉRIVE n. m. Syn. de DÉVIATEUR.

PARAGRUBIE (*bî*) n. f. Genre de crustacés amphipodes, de la famille des gammaridés, créé en 1902 pour des formes nouvelles découvertes aux îles Seychelles. (L'espèce type du genre est la *paragrubia vorax*.)

PARA-INFECTIEUX (*fèk*-[illegible]), **EUSE** adj. Méd. [illegible] rectement par une maladie infectieuse : *L'anémie consé*-[illegible] [illegible] PARA-INFECTIEUX.

Paragrubie.

Paraître, pièce en [illegible] actes, de Maurice Donnay [illegible] Comédie-Française [illegible] avril 19[illegible] [illegible] Juliette Margès [illegible] à troubler la tranquillité de tous les personnages, du vieux M. Margès qui se croit désormais obligé de perdre au cercle et de tromper sa femme dont la vanité s'épanouit comiquement, de Mme Deguingois, la belle-mère de Paul Margès, laquelle étouffe de dépit, et de Christiane, la belle-sœur de Juliette, de Christiane Margès, qui devient par [illegible] finement plaisante ou tragique (au 4e acte le mari trompé tue l'amant), cette pièce déconcerte un peu par le manque d'unité, mais elle contient dans de nombreuses scènes d'une ironie délicate la critique de ce besoin artificiel d'ostentation qui fausse trop souvent les relations de société.

PARAKYNOMORPHE [illegible] État de la cellule nerveuse, dans lequel l'activité semble peu marquée, bien qu'il n'y ait pas repos complet, et qui se traduit par une colorabilité moyenne des éléments chromophiles.

PARALAURIONITE (*lô*) n. f. Oxychlorure naturel de plomb.

*__PARALLAXE__ n. [illegible] [illegible]

PARALLÉLOKINÉSIE [illegible] mouvement) n. f. Méd. Phénomène paralytique singulier, [illegible] se trouve le sujet de mouvoir spontanément le membre malade, bien qu'il puisse reproduire avec ce membre les mouvements passifs exécutés par le membre sain. (La parallélokinésie s'observe dans certains cas d'hémiplégie).

Paramétope.

PARAMÉTOPE n. m. Genre de crustacés amphipodes, de la famille des gammaridés, créé en 1900 pour des formes découvertes sur les côtes de Normandie. (Le *parametopa Kervillei* est le type de ces petites chevrettes marines, voisines des stenothoës.)

*__PARAMÈTRE__ n. m. — *Paramètres magmatiques.* Nom donné par Michel Lévy aux rapports [illegible] tent entre les éléments chimiques des roches éruptives.

PARAMUSIE (*zî* — du gr. *para*, à côté, et *mousa*, muse) n. f. Méd. Trouble observé chez certains chanteurs et musiciens, et qui consiste en ce que le malade peut bien chanter, mais en se trompant sur les tons et les intervalles.

PARAMYOCLONIE [illegible] muscle, et *klonos*, agitation) n. f. Méd. Contractions mus[illegible] membres inférieurs.

PARAMYOCLONUS [illegible] tions musculaires cloniques, involontaires, brusques et bilatérales, mais peu étendues, qui débutent par les membres inférieurs et peuvent gagner les membres supérieurs et même, mais beaucoup plus rarement, la face. (Cette affection, dont l'évolution est lente, mais le pronostic assez bénin, puisque la guérison est presque la règle, a été rattachée tantôt à l'hystérie, tantôt à la chorée ; certains auteurs en font même une névrose indépendante.)

PARAMYOTONIE [illegible] muscle, et *tonos*, tension) n. f. Méd. Affection caractérisée par une raideur spasmodique et souvent symétrique de certains groupes musculaires. (Elle apparaît fréquemment sous l'influence du froid et semble congénitale. Beaucoup d'auteurs la considèrent comme une variété de la *ma*[illegible].)

PARAMYTHIA [illegible] **Aidonat** [illegible] quie d'Europe (Albanie). V. PARAMITHIA, au t. VI.

PARANUCLÉOLE n. m. Biol. Nucléole au stade de régression, d'après Strasburger (sickle-stage). Pour Humphrey, ce serait une simple apparence uniquement due à l'action de réactifs pénétrant inégalement ou incomplètement la cellule.)

PARAPHASIE (*zî* — [illegible] parole) n. f. Méd. Trouble de la parole, dans lequel les mots sont employés en les détournant de leur sens habituel.

PARAPHÉMIE [illegible] parle) n. f. Méd. Trouble du langage, dans lequel il y a confusion des mots. (Ne pas confondre avec *paraphasie*.)

PARAPHRACTURE [illegible]

Paraphracture.

stomes, de la famille des silurides, créé en 1902 pour une espèce découverte dans les eaux douces de l'Afrique tropicale. [illegible] est un silure de l'Oubangui, voisin des phractures.)

PARAPHROSYNE (du gr. *para*, à côté, et *phrên*, esprit) n. f. Méd. Délire avec hallucination, dû à l'hyperthermie, et qui s'observe dans les maladies fébriles aiguës.

*__PARAPLUIE__ n. m. — Autom. *Parapluie du chauffeur*, Manteau imperméable pour les chauffeurs d'automobile.

PARAPROSEXIE [illegible] *para*, à côté, et *prosexis*, attention) n. f. Méd. Troubles de l'attention, survenant par suite d'une élévation trop rapide ou trop intense du coefficient volontaire, c'est-à-dire de l'effort personnel fait pour augmenter l'attention. (On désigne quelquefois ce trouble qualitatif de l'attention sous le nom de *dysprosexie*.)

Parapluie du chauffeur.

PARASCOLOPSIS (*psiss*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, de la famille des pristipomatidés, créé en 1901 pour une espèce découverte dans l'océan Indien. (Le *parascolopsis* [illegible] dans les parages de [illegible] des fonds de 40 à [illegible].)

Parascolopsis.

PARASCOS ou **PARASKHOS** [illegible], poète grec, né à Nauplie en 1835, mort à Athènes en 1895. Très jeune, il publia des poésies patriotiques. Bientôt, il se dégagea de l'influence romantique, rejeta les conventions de la langue dite littéraire, et sut trouver dans les façons de parler du peuple des images originales et des effets [illegible] ses poèmes sur l'anniversaire de la révolution de 1821, sur la mort de Canaris, sur l'insurrection de la Crète (1866-[illegible] la mort du roi Othon, pendant le règne duquel il avait été plus d'une fois mis en prison pour des vers séditieux, est justement célèbre. Il existe un recueil de ses poésies en trois volumes.

*__PARASITE__ adj. — ENCYCL. [illegible] Les [illegible], dans la télégraphie sans fil, sont des perturbations causées dans l'appareil de réception, par suite des variations de potentiel du champ terrestre ; ils se traduisent sur les bandes du récepteur Morse par des points, dits « parasites », qui brouillent les communications. Ceci a lieu, par exemple, au passage des nuages électrisés, pendant des orages.

On s'est efforcé de combattre ces influences sur le récepteur R en mettant directement l'antenne A en contact avec la terre T, à travers une self convenablement choisie S. (Fig. 1.)

Fig. 1.

[illegible] pour assurer [illegible]

PARASITOLOGIE [illegible] l'homme et des animaux, non compris les microbes.

PARASITOPHOBIE [illegible] *parasite*, et du gr. *phobos*, peur) n. f. Méd. Crainte excessive d'attraper des maladies parasitaires [illegible] les épidémies.)

PARASOLEIL [illegible] Le *parasoleil* réductible est construit en forme de tronc de cône à côtes en caoutchouc, et peut se monter instantanément sur l'objectif d'un instrument d'optique.

PARASOME [illegible] plasma, surtout des cellules hépatiques.

PARASPÉCIES [illegible] de formes nouvelles apparaissant à la suite de variations qui, au lieu d'être irrégulières et instables (comme la plupart des variations), se montrent avec une certaine persistance chez les descendants de couples n'ayant aucun rapport entre eux. (Les biologistes y voient des états d'équilibre stable, origine d'espèces ou de variétés nouvelles.)

PARASYPHILITIQUE [illegible] dents d'origine, mais non de nature syphilitique, que l'on observe chez les malades atteints de syphilis acquise ou héréditaire. (Tels sont le tabes, la paralysie générale, etc. Ces accidents ne sont généralement pas influencés par la médication antisyphilitique. La conception de A. Fournier n'est pas d'ailleurs admise par tous les syphiligraphes.)

PARATANAÏS [illegible] podes anisopodes, de la famille des tanaïdés, comprenant des formes répandues dans les mers du nord. (Les paratanaïs sont de petits animaux allongés, aux yeux pédonculés, à pattes caudales bifides et styliformes. Le *paratanaïs forcipatus* se trouve sur les côtes de Scandinavie.)

PARATUBERCULEUX, **EUSE** [illegible] la propriété, comme lui, de résister à la décoloration par les acides. (Aussi les a-t-on appelés *acido-résistants*.)

— ENCYCL. Parmi ces bacilles, il faut citer, en outre du bacille de la lèpre, de la verruga, du smegma, certains bacilles du lait, du beurre, du fumier, du gazon, de la fléole, etc. Ces derniers bacilles se distinguent cependant du bacille de Koch par certains caractères microscopiques et par la facilité avec laquelle ils poussent sur les différents milieux. Certains d'entre eux sont pathogènes pour les animaux et, inoculés par exemple, au cobaye, peuvent déterminer des lésions d'aspect nettement tuberculeux. Aussi, l'étude de ces bacilles a-t-elle conduit à une théorie unitaire de la tuberculose, en vertu de laquelle le bacille des tuberculoses animale et humaine ne serait qu'un bacille [illegible] passage répété à travers des organismes sensibles.

PARATUBERCULOSE n. f. Maladie voisine de la tuberculose, en ce sens qu'elle donne les mêmes symptômes que cette dernière, mais qu'elle est produite par un microbe différent.

[illegible] clinique des tuberculoses vraies et des *paratuberculoses*. Seul l'examen microscopique le permet dans certains cas. On expliquerait probablement par ce diagnostic différentiel les succès momentanés de diverses méthodes thérapeutiques.

PARATYPHIQUE [illegible] *que*. Bacille ayant l'aspect morphologique et les réactions colorées du bacille d'Eberth.

— ENCYCL. Ce bacille fait fermenter la glucose, mais ne coagule pas le lait et ne produit pas d'indol, poussant [illegible]

PARATYPHLITE [illegible]

PARATYPHOÏDE [illegible] phoïde; aujourd'hui les cultures microbiennes, l'étude [illegible] fections qui ne diffèrent de la grande maladie que par leur pronostic plus bénin.

PAR-DEVANT n. m. Feuille supérieure de la carte à jouer, celle sur laquelle est imprimée l'image et qui porte la marque [illegible]. Pl. *Des par-devants*.

Pardina, hameau [illegible] d'Ortale, arrond. et à [illegible] du mont Caltare. Eaux [illegible] les gazeuses [illegible] acidulées [illegible]

Pardon [illegible] en [illegible] se [illegible] au Salon de [illegible] sujet, rendu [illegible] grandeur simple [illegible] nouvelle interprétation de la parabole de l'Enfant prodigue. Le père, vieilli par le travail et usé par le chagrin, se précipite vers le fils indigne, au [illegible], baissant la tête, dans un mouvement de honte. Le bâton sur lequel il appuya sa misère, au retour, [illegible]. Cette œuvre d'un heureux [illegible] s'imposait. Elle est placée au musée du Luxembourg. Le plâtre avait figuré au Salon de 1894.

Le Pardon, d'E. Dubois.

Pardon en Bretagne, tableau de Charles Cottet, exposé au Salon de 1904. Il s'intitule exactement *Jour de fête, Femmes de Plougastel Daoulas au Pardon de Sainte-Anne la-Palud*. Assises sur le sol inégal, les femmes de Plougastel prennent leur frugal déjeuner. Des écuelles à fleurs, des fruits aux couleurs vives, une jatte de lait sur la nappe, étendue par terre, jettent une note claire et piquante, reprise et soutenue par les blanches coiffes empesées des paysannes, leurs fichus bariolés, leurs jupes de gros vert ou de gros rouge.

Derrière cette scène s'échelonnent, à plans divers fort bien gradués, d'abord la plaine, puis les toiles accourues par masses et groupées par villages, puis la vieille église, avec son clocher ajouré à la bretonne, orné de pavois, enfin une ligne de bois. Peinture solide, tranquille, aisée, où l'artiste, qui sait à la fois observer et composer, a peint le réel tel qu'il est, et pourtant parle à l'esprit et [illegible].

Pardon en Bretagne.

Pardoux ou **Pardou** (saint), en latin *Pardulphus*, abbé de Guéret, dans le diocèse de Limoges, né vers l'an 657 près de cette ville, mort vers l'an 737. Fils de laboureurs, il devint abbé du monastère de Waract ou Guéret, où il fut enterré; c'est en ce lieu que la ville de Guéret s'est formée depuis. — Fête le 6 octobre.

***Pare-étincelle** n. m. [illegible]. Dans la télégraphie sans fil, Appareil destiné à éviter, sur le radioconducteur ou cohéreur, l'action des courants de self-induction et des étincelles qu'ils provoquent.

— Encycl. On se sert en général de shunts sans self, c'est-à-dire à enroulement replié, disposés sur les parties inductives ou encore de condensateurs. La résistance à donner à ces shunts dépend de la résistance des parties inductives sur lesquelles ils sont placés en dérivation.

On a employé également avec succès des plaques de porcelaine métallisée et dans les appareils marins en service courant, si un shunt est disposé sur le relais, on se contente, pour le radioconducteur, de l'électro-aimant du tapeur.

Parélectronomie (*mî*) n. f. État d'un muscle électrisé positivement.

Parélectronomique adj. Qui est électrisé positivement en parlant d'un muscle ou d'un tendon musculaire.

Parenchymula (*ran-chi*) n. f. Forme des métazoaires [illegible] dans laquelle l'entoblaste est formé par un amas de cellules amœboïdes qui remplissent la cavité de la [illegible]

Pareo n. m. Sorte de jupon des femmes de Tahiti.

Parhomaloptère n. m. Genre de poissons physostomes, de la famille des cyprinidés, créé en 1902 pour une [illegible]

Parhomaloptère.

[illegible] Bornéo. Le *parhomaloptera obscura* est voisin des homaloptères malais; le même naturaliste a décrit une espèce nouvelle de [illegible] également [illegible] *[illegible]*.

* **Paris** (Bruno-Paulin-*Gaston*), érudit et écrivain français, [illegible] Avenay (Marne) [illegible]. Il est mort à Cannes en 1903. Ses derniers ouvrages sont [illegible]

Paris (Camille-Adrien), peintre français, né à Paris [illegible] à Barbizon en 1901. Élève d'Ary Scheffer et [illegible] au paysage et à la peinture d'animaux. Une touche vigoureuse, un sentiment très juste de la couleur ont constitué la personnalité de ce maître. Ses [illegible]

Paris [illegible]

militaires et des tableaux de genre, entre autres: *un Vétéran* (1888); *En déroute* (1892); *Corvée du fourrage* (1896); *Au bord de l'oued* (1898); *Roulage en Kabylie* (1899); *[illegible]* (1900, Exp. univ.); *la Route de Mascara* (1902); mais il s'est surtout fait connaître par les innombrables dessins qu'il a exécutés pour le « Figaro illustré », la « Géographie universelle » de Reclus, le « Tour du monde » et pour l'illustration de plusieurs ouvrages : *Récits de guerre* de E. Halévy; *les Gloires et souvenirs militaires*; *les Champs de bataille de France*; *les Évasions célèbres*; *Souvenirs maritimes*; etc. On y trouve de bonnes qualités de dessin et de composition.

Paris (Auguste), sculpteur français, né à Paris en 1850. Élève de Jouffroy et de Falguière, il a exécuté de nombreux monuments, tels que ceux du *sergent Bobillot*, de *Danton* à Paris, de la *République française avec le nouveau siècle*, érigé à Villeneuve-sur-Lot, de *1789*, statue de bronze placée au parc Montsouris. Tous ces monuments réunissent l'intelligence de la composition à la sûreté de l'exécution. Il a collaboré de plus à la décoration de divers édifices, à l'hôtel de ville de Compiègne avec sa statue en pierre du *cardinal d'Ailly*, à l'hôtel de ville de Paris avec celle de *Bachelier*, à la Sorbonne avec celle de l'*Archéologie*. Parmi ses autres œuvres, on doit mentionner : *le Temps et la Chanson*, groupe en marbre, placé au foyer du théâtre de la Gaîté; *la Fugitive* (musée d'Arras); *le Petit Barra* (musée de Clermont-Ferrand); *Orphée et Eurydice* (musée de Belfort). Auguste Paris a exécuté également de nombreux bustes : *Faustin Hélie* (Institut), *Boivin* (Bibliothèque nationale), *François de Troy* (Gobelins), *Lamartine*, *Musset*, *Victor Hugo*, etc. Enfin, l'artiste a également brossé quelques toiles intéressantes.

Paris (Pierre), archéologue français, né à Rodez en 1859. Il entra à l'École normale supérieure en 1879, fut reçu agrégé des lettres en 1882 et nommé la même année membre de l'École d'Athènes. A son retour en France, il fut nommé maître de conférences à la faculté des lettres de Bordeaux (nov. 1885), se fit recevoir docteur en 1890 et fut titularisé à Bordeaux comme professeur d'archéologie et d'histoire de l'art en 1892. Il fut chargé de plusieurs missions en Espagne à partir de 1897, devint, en 1898, directeur de l'École municipale des beaux-arts et des arts décoratifs de Bordeaux et fut élu en 1901 correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ses thèses ont pour titres : *Elatée; la ville; le temple d'Athéna Cranaia* (1891); et *Quatenus feminæ res publicas in Asia Minore, Romanis imperantibus, attigerint*. On lui doit, en outre : *la Sculpture antique* (bibliothèque de l'« Enseignement des beaux-arts », traduit en anglais et en espagnol); *Polyclète* (collection des artistes célèbres); *Essai sur l'art et l'industrie de l'Espagne primitive* (1902).

Parisiens de Paris (les), société fondée à Paris le 15 janvier 1880, par le peintre Jean Desbrosses et quelques amis. Elle est composée exclusivement de Français nés à Paris, ou dont le père est né à Paris. Elle a pour but de « permettre à ses membres de nouer et d'entretenir entre eux des relations amicales et de se prêter un appui moral, effectif au besoin ». Un dîner mensuel — sauf de juillet à octobre — réunit les sociétaires. Le dîner de janvier s'appelle *Dîner de Molière*, que les Parisiens de Paris ont choisi pour patron. Leur siège social était à l'hôtel Lauzun, dans l'île Saint-Louis; mais le rachat de cet hôtel par la famille du baron Pichon les a contraints de se transporter rue Payenne, dans des locaux dépendant de l'hôtel Carnavalet. Les Parisiens de Paris ont une « caisse de secours », appelée d'un nom caractéristique : « les Miettes des festins ». Ils publient un bulletin mensuel.

Paris-Plage, bourg du départ. du Pas-de-Calais, [illegible] de Cucq, arrond. et à [illegible] kilom. de Montreuil, sur la Manche; 700 hab. Bains de mer.

Parker (sir Gilbert), écrivain anglais, né au Canada en 1862. Il fut élève à Trinity College (Toronto), se fit ordonner diacre de l'Église anglicane et fut chargé des conférences de littérature anglaise au collège où il avait été élève. Mais, contraint à des raisons de santé, il alla en Australie et, abandonnant le ministère ecclésiastique, il devint un des deux directeurs du *Sydney Morning Herald*. Il fit jouer à Sydney une adaptation de [illegible] (1888), puis [illegible]. A cette époque, il fit de longs voyages dans les mers du Sud, en Orient, en Europe et dans le nord du Canada, puis il alla se fixer à Londres, où il reçut le titre de colonel honoraire du 1er régiment d'artillerie des volontaires du Kent, et où il représenta Gravesend au Parlement. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : [illegible] *of the Lavillettes* (1897); *the Battle of the Strong* (1898); *the Lane that had no Turning* (1900); *the Right of Way* (1901); *Donovan Pasha* (1902); *Old Quebec, a History* (1903); *a Ladder of Swords* (1904).

Par le fer et par le feu, roman héroïque, par H. Sienkiewicz (1884) (trad. fr. par le comte Wodzinski et B. Kozakiewicz, 1900). — Ce roman polonais est la première partie d'une trilogie qui se continue par *le Déluge* et *Messire Wolodyjowsky*. L'action se passe de 1648 à 1650, au commencement du déclin de la Pologne, lorsque les cosaques, entraînant avec eux les Ruthènes des provinces méridionales, se lèvent contre la noblesse et le roi Jean-Casimir. Les personnages historiques sont, d'un côté, l'hetman Chmielnicki, chef de la révolte, Bohun, qui lui succède à la tête des bandes zaporogues, et Tuhay bey, kan de Tartarie; de l'autre côté, le duc Yaréma Wisniowiecki, représentant de la noblesse. Les personnages fictifs sont : Krétuski ou Skrzetuski, le héros amoureux; Zagloba, qui rappelle Falstaff et Tartarin; le Lithuanien Longinus Podbipieta, qui tranche d'un coup trois têtes d'infidèles, etc. Tout le livre est plein de combats et de carnages, avec le siège de Zbaraz pour épisode central. L'intrigue amoureuse est peu de chose au milieu de ces tableaux d'épopée vigoureusement brossés, et où se reflète un amour ardent de la patrie polonaise.

Parmentier (Jean), navigateur français du XVIe siècle, né à Dieppe en 1494, mort à Sumatra en 1530. Il fut un des pilotes des célèbres armateurs dieppois Ango et conduisit plusieurs de leurs navires sur les côtes du Brésil et jusqu'à Sumatra. Il était poète à ses heures de loisir et a laissé plusieurs poésies intéressantes. — Son frère, Raoul **Parmentier** était aussi un des capitaines d'Ango et accompagna en 1529-1530 Jean Parmentier à Sumatra. Le récit de cette expédition a été conservé et publié par Ch. Schefer en 1883 (*le Discours de la navigation de Jean et Raoul Parmentier de Dieppe*).

* **Parocchi** (Lucido Maria), cardinal italien, né à Mantoue en 1833. — Il est mort à Rome en 1903.

Parolinie (*nî*) n. f. Genre de crucifères hespéridées, avec une espèce des îles Canaries. (Le genre est voisin du genre anastatica [*rose de Jéricho*].)

Paroriza n. f. Genre d'holothuries, de la sous-famille des synallactinés, créé en 1902 pour une curieuse espèce découverte à plus de 4.000 mètres de profondeur dans la mer des Açores (*paroriza Prouhoi*).

Paroriza : *a*, dessus, *b*, dessous.

Parosmie (*ross-mî* — du gr. *para*, à côté, et *osmê*, odorat) n. f. Méd. Sorte d'hallucination de l'odorat, dans laquelle le malade a la sensation, durable ou passagère, d'une odeur, plus souvent désagréable qu'agréable, qui n'existe pas en réalité.

Parovarium (*ri-om'*) n. m. Petit organe granuleux et jaune, situé dans l'épaisseur du ligament large, au niveau du méso-salpinx. (Fréquent chez le fœtus et l'enfant, mais généralement absent chez l'adulte, il représenterait la portion inférieure du corps de Wolff. [V. mésonéphros.] Syn. paroophore de Waldeyer.

***Parry** (Joseph), musicien gallois, né à Merthyr-Tydvil en 1841. — Il est mort à Cardiff en 1903.

Parsonsie (*sî*) n. f. Genre d'apocynacées-échitinées, type de la tribu des *parsonsiées*. (Les parsonsies sont des lianes qui se rencontrent en Asie et en Polynésie. La fleur a des pétales imbriqués, un ovaire à carpelles soudés vers la base et un disque développé. Les principales espèces sont la *parsonsie de Java*, la *parsonsie héterophylle*, la *parsonsie curvisépale*. On cultive en Europe la *parsonsia capsularis*.)

Parsonsie : *a*, fleur.

Parsonsiées n. f. pl. Tribu d'apocynacées [illegible] parsonsie.

— Encycl. Les *parsonsiées* sont caractérisées par leurs fleurs pentamères, à corolle cratériforme, à pétales imbriqués, par leurs étamines presque soudées avec les stigmates et saillantes hors de la corolle. Cette tribu comprend une douzaine de genres (*wrightie*, *parsonsie*, *thénardie*) et environ cent cinquante espèces.

Parthenais (*nè*), **aise** adj. Zootechn. *Variété par*[illegible] V. vendéenne (race).

Parthénocarpie (*pî* — du gr. *parthénos*, vierge, et *karpos*, fruit) n. m. Nom proposé par Noll (1902) pour désigner le mode de développement de certains fruits. Les fruits parthénocarpiques se forment sans qu'il y ait eu fécondation et ne contiennent par conséquent pas de graines. C'est le cas des figuiers, des concombres, et de certaines [illegible], *kaki*, etc., variétés sans graines.

Parthénocarpique (*pik'*) adj. Qui se rapporte à la parthénocarpie.

Parthénope n. f. Genre de crustacés décapodes brachyures, type d'une famille dite des [illegible], comprenant des formes propres à l'océan Indien. (Les parthénopes sont des animaux de taille moyenne, à carapace courte, triangulaire et bombée, rugueuse, de couleur

grisâtre. L'espèce type est la [illegible], de l'océan Indien, longue de 9 à 1[illegible] centimètres.

PARVAPENNA [illegible] n. f. Genre d'insectes lépidoptères noctuéliens, de la famille des noctuidés, créé récemment pour des noctuelles des Antilles. (La *parvapenna* [illegible] en est l'espèce type.)

[illegible]

'PAS n. m. — Tir. Dans un stand, [illegible] de plusieurs [illegible] de tir consécutives. Endroit réservé à chaque tireur pour tirer sur une cible.

PASANIE [illegible] n. f. Genre de castanéacées, comprenant une centaine d'espèces de l'archipel malais et des îles du Pacifique.

— ENCYCL. Le genre *pasanie*, un des plus intéressants de cette famille, constitue, en quelque sorte, un intermédiaire entre les chênes et les châtaigniers. Des châtaigniers, les *pasanies* ont les chatons mâles dressés et les étamines à longs filets; des chênes, elles ont les fleurs femelles et les fruits; ce sont de beaux arbres à feuilles persistantes. Les fruits de la [illegible], de Chine et du Japon, sont comestibles.

PASCAL (Jean-Louis), architecte français, né à Paris en 18[illegible]. Élève, à l'École des beaux-arts, de Gilbert et de Charles Questel, il travaillait avec Charles Garnier, à l'Opéra, depuis cinq années, lorsqu'il reçut le prix de Rome (18[illegible]); la même année, il était [illegible] récompensé au Salon pour un projet de Corps législatif en Hollande. Pendant son séjour en Italie et en Grèce, il composa des restaurations remarquables, notamment, en 1867, celle de la *Palestre dans le palais des Césars à Rome*. Il [illegible], dans l'église Saint-Louis-des-Français, le monument du colonel d'Argy, mort à Rome. A son retour, il fut choisi par l'architecte du Louvre, Lefuel, comme inspecteur des travaux. En 18[illegible], il composa avec [illegible] le modèle du [illegible] de *Henri Regnault*, à l'École des beaux-arts. En 1873 et 1874, il fut l'un des lauréats du concours de l'hôtel de ville de Paris et du concours pour le Sacré-Cœur de Montmartre. En 1875, il était nommé architecte diocésain, en même temps qu'il succédait à Labrouste comme architecte de la Bibliothèque nationale. On lui doit, à ce titre, la reconstitution de la façade de la rue Colbert. Il construisait, en même temps, la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Bordeaux (18[illegible]). A l'Exposition universelle de 1878, il édifia le Palais national du Portugal, et celui des colonies portugaises.

Pascal

Signalons, parmi ses principaux travaux : *Monument de Michelet* au Père-Lachaise, avec Mercié, *Monument du président Carnot* à Bordeaux, et de *Charles Garnier* sur le flanc de l'Opéra, rue Auber, etc. Aux Salons annuels, plans, projets, constructions diverses, notamment la *Chapelle de la Vierge*, édifiée en la cathédrale de La Rochelle, et décorée avec la collaboration de Bouguereau. Il a été élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1890, puis nommé inspecteur général des bâtiments civils.

PASCAL (Georges DE), ecclésiastique et écrivain français, né au château de [illegible] en 18[illegible]. Il entra chez les dominicains, professa chez eux la théologie et prêcha. En 18[illegible], il rentra dans le clergé séculier, [illegible] missionnaire apostolique, chapelain de l'ordre de Malte, il s'occupa surtout d'œuvres et de philosophie sociales. Il a publié : une traduction avec notes de l'importante *Histoire de la philosophie* du cardinal Gonzalez (18[illegible]); [illegible] *Christianisme, exposé apologétique* (1904-1906); *l'Église et le Droit des [illegible]* [illegible] à Marseille, etc.

PASCARELLA (Cesare), poète italien, né vers 1860. D'abord peintre et sculpteur, il s'est ensuite uniquement voué à la littérature et s'est fait, comme jadis Belli, une spécialité du dialecte de Rome (*romanesco*). Les sonnets, où il fait parler les gens du menu peuple du Transtevère ou de la campagne romaine, et dont il donne des récitations publiques, sont de petits tableaux merveilleux de vérité et de relief. Les premiers, parus dans le *Capitan Fracassa*, le *Fanfulla della Domenica*, la *Cronica bisantina*, se bornaient à peindre un fait divers ou une anecdote; dans la série *Villa Gloria* (1866), il fait raconter par un des acteurs du drame l'héroïque coup de main tenté sur Rome en 1867 par les frères Cairoli et leurs soixante-dix compagnons, et il s'y élève à des accents d'une véritable éloquence. La *Scoperta dell'America* (1894), d'une inspiration purement humoristique, est l'histoire de Christophe Colomb racontée par un homme du peuple, dans la mémoire et le cerveau duquel les événements sont déformés de la façon la plus amusante. Les meilleurs sonnets de Pascarella ont été réunis en un volume (*Sonetti*, 1900).

***PASCOLI** (Giovanni), poète et critique italien, né à San Mauro di Romagna en 1855. — Après avoir enseigné la littérature dans les universités de Messine et de Pise, il a succédé à G. Carducci (1905) dans la chaire de littérature italienne à l'université de Bologne. Pascoli est aujourd'hui l'un des poètes les plus en vue de l'Italie et un véritable chef d'école. Sa poésie, un peu trop uniquement descriptive au début, s'est faite l'interprète de hautes pensées philosophiques et de rêves sociaux, utopiques peut-être, mais d'une noblesse et d'une grandeur incontestables : *Poemetti* (1[illegible]), *Canti di Castelvecchio* (190[illegible]), *Odi ed inni* (1906). Ses *Poemi conviviali* (1904), où n'apparaissent qu'à peine ces conceptions philosophiques, sont, au point de vue de la forme, un des meilleurs de ses recueils : c'est une habile reconstitution des divers aspects de la vie grecque, où la science n'enlève rien à la sincérité de l'émotion.

'PASSE n. f. — Escr. [illegible]. La tactique des attaques, de parades, de ripostes.

Passé (LE), comédie de Georges de Porto-Riche, [illegible] Mme Dominique [illegible], restée veuve, s'est laissée prendre au charme d'une sorte de professionnel de l'amour, François Prieur. Il l'a trahie au bout d'une semaine. Elle, qui aimait profondément, en [illegible] tière à la sculpture. Et voilà que tout d'un coup le passé revit. Dominique essaye de réconcilier un ménage désuni, celui de son maître, le sculpteur Bellangé. Antoinette, [illegible] et cet amant c'est Prieur. Il vient. Le séducteur, à la vue de son ancienne victime, éprouve le désir violent de la reprendre. La pièce, c'est la lutte de Dominique contre Prieur, un peu aussi contre Antoinette, mais surtout la lutte de Dominique contre elle-même. La pauvre femme finirait fatalement par succomber. Sur le point de se rendre, un détail la sauve. De la première trahison de Prieur, elle a gardé une horreur insurmontable du mensonge en amour. D'autre part, l'homme à bonnes fortunes, par sa vocation même, est condamné au mensonge perpétuel. Prieur conjure Dominique de venir en une petite maison qu'il a louée pour elle seule, jure-t-il; or, elle sait maintenant que cette petite maison, il la posséda de tout [illegible] mensonge inspire à la pauvre femme le dégoût libérateur : elle congédie Prieur.

Autour de cette action principale évoluent d'amusantes silhouettes : le peintre Bracony qui, sans talent, n'en trouve aucun à personne, le compositeur Mariotte, d'une fatuité déconcertante, le romancier Béhopé, surnommé *l'Instar*, parce qu'il imite toujours quelqu'un — trio parisien et « rosse » qui s'égratigne ou griffe les autres — enfin, le Dr Maurice Arnaut, sincèrement épris de Dominique, et auquel elle dit en riant : « Vous, je finirai par vous épouser pour que vous me laissiez tranquille. »

Le *Passé* est une belle et très émouvante étude de psychologie, dont la tristesse fondamentale se dérobe sous une ironie mordante et que l'esprit anime.

Passerelle (LA), comédie en trois actes, de Mme Fred Grésac et Francis de Croisset (Vaudeville, 31 janv. 1902). — Roger de Gardannes est l'amant de Mme Hélène Dumoulin, et ils manquent d'être pris en flagrant délit. Roger se sauve à temps, mais on le soupçonne fort, et cela rendra peut être impossible, de par la loi, le mariage qu'il a l'intention de contracter avec sa complice, après divorce. L'avoué Bienaimé, qui convient de ce péril, a une nièce charmante et pauvre, Jacqueline, qu'il ne sait comment caser. Aussi s'avise-t-il d'un expédient ingénieux. [illegible] par épouser ma nièce; cela détournera tous les soupçons. Après quoi, un bon divorce lui rendra sa liberté; vous, madame Dumoulin, vous aurez aussi la vôtre, et par ainsi vous pourrez convoler. » Ainsi se fait : car Jacqueline, très fine, s'attife de manière à paraître laide et à n'inspirer aucune défiance à Hélène. On l'agrée donc pour jouer le rôle de « passerelle ». Mais il advient ceci : pendant que Jacqueline reste seule, Roger voyage avec Mme Dumoulin, et la trouve insupportable; car, dit-il, les journées sont bien longues, quand on a toutes les nuits!... Aussi, lorsqu'il revient auprès de Jacqueline, en vue de prendre les dernières dispositions favorables au divorce projeté, il devient amoureux de sa femme, habile alors à dévoiler ses mérites de tout genre, et il ne veut plus entendre parler de se séparer d'elle. Quant à Hélène, M. Dumoulin la reprendra.

Le sujet de la pièce est assez risqué, et le dénouement moral en sauve à peine l'audace; mais l'œuvre est adroitement faite, et plaît par le charme et par l'esprit.

PASSIONNAT (*pa-si-o-na*) n. m. État d'une personne sous l'empire de la passion amoureuse : *Le passionnat* [illegible] Henry Bataille.

***PASSY** (Frédéric), économiste français, né à Paris en 18[illegible]. [illegible] en faveur du pacifisme, finissant par grouper autour de lui, comme à la manifestation du 26 novembre 1903 à l'occasion de la visite des parlementaires anglais, les chefs et les orateurs de tous les partis politiques : Berthelot, Combes, Paul Deschanel, Jaurès, Denys Cochin, etc. Il a [illegible] *Causes économiques des guerres* (1905) et a donné une préface au livre d'Odette Laguerre et Carlier, *Pour la* [illegible].

Pasteur (MONUMENT FUNÉRAIRE). Ce monument funéraire, œuvre remarquable, se trouve rue Dutot, à l'Institut Pasteur même, où le grand savant voulut être inhumé. On y accède par un grand couloir ou vestibule; la grille d'entrée ferme une des extrémités du vestibule, d'où on a la vue entière du tombeau, qui s'abaisse de manière à former une crypte, tandis qu'une voûte à forme coupolaire s'arrondit au-dessus du tombeau. L'ensemble est décoré richement, mais avec goût. La coupole est ornée [illegible] trois vertus théologales jointes à la science. Un symbolisme ingénieux a présidé à la décoration en mosaïque du monument, exécuté sous la direction de Ch. Girault, avec la collaboration de Luc-Olivier Merson, qui dessina les figures de la coupole, et d'Auguste Guilbert-Martin, qui exécuta les mosaïques.

Pasteur (MONUMENT DE), œuvre d'Alexandre Falguière [illegible] let 1904. Ce monument, entouré par un tertre de gazon qui l'exhausse légèrement, est entièrement en marbre blanc. Il se compose d'un piédestal décoré de figures en haut-relief, sur lequel est placée une figure de Pasteur, drapé dans une sorte de péplum et représenté assis. Les traits sont énergiques, le regard est calme et méditatif; le port de la tête, plein de décision, prouve la persistance de la volonté. Au bas du monument, sur la droite, l'Humanité, personnifiée par une mère, implore de Pasteur la guérison de sa fille atteinte par les germes perfides. A gauche, postée à l'angle extrême du piédestal, la Mort, narquoise et cruelle, s'apprête à jeter sa faux sur un jeune berger insouciant qui souffle dans son pipeau. Un robuste bouvier, sur la face postérieure, s'appuie sur ses bêtes.

[illegible]

[illegible]

[illegible] confiées à Peter. Malgré ses dimensions, le monument [illegible] buste de Pasteur, a été, le 12 juillet 1903, érigé à Marnes-[illegible] du sculpteur Chailloux.

PASTEURELLOSE [illegible] *chats*, la *diphtérie aviaire*, etc.

Lignières, qui a étudié avec soin les pasteurelloses, a obtenu, par culture mixte des principales variétés de pasteurella, un sérum polyvalent préventif et curatif, [illegible] dans la septicémie hémorragique et la maladie des chiens. Contre cette dernière, Phisalix avait antérieurement préconisé un vaccin monovalent, préparé suivant le pro-[illegible]

PASTINACA [illegible]

PASTONCHI [illegible], né à Riva Ligure en 1875. En dehors des articles de critique qu'il donne à diverses revues, il n'a publié que des recueils de vers. Dans les premiers : *Saffiche* (1891), [illegible] il s'était surtout montré, comme nos parnassiens, un incomparable virtuose de la forme, plus soucieux d'éblouir que d'émouvoir; dans un autre, *Oltre l'umana gioia* (1900), il apparaissait, non sans quelques traces d'affectation, comme un poète misogyne et pessimiste. Depuis quelques années, il chante avec une gravité recueillie et un enthousiasme qui paraît sincère l'influence bienfaisante de la nature, les gloires nationales, les victoires pacifiques [illegible] des jeunes poètes italiens les mieux doués, et dont on peut attendre le plus.

PATELLAIRE [illegible] genou.

PATER (Walter Horatio), romancier et critique anglais, [illegible] tion de Benjamin Jowett et subit l'influence du philosophe T. H. Green. Élu agrégé (fellow) de Brasenose College, il continua de résider à l'université, d'où il allait à Londres [illegible] entrer dans les ordres de l'Église anglicane, ses idées se modifièrent avec le temps : il devint d'abord déiste et aboutit enfin à l'éclectisme.

[illegible] délicat et raffiné, qui se retrouve chez lui dès ses premiers écrits, entre autres dans son article sur Coleridge en 1866. Il publia une série d'études remarquables sur Winckelmann, Leonardo de Vinci, Botticelli, Michel-Ange, etc., qui parurent ensuite en volume sous le titre [illegible] s'est surtout fait connaître par une œuvre magistrale, [illegible] qu'il n'a pas achevé, il dépeint la vie du moyen âge. Enfin, [illegible] (1895) ont réuni en une publication posthume les derniers essais du grand styliste.

PATERNA Y GIGONZA, [illegible] (prov. de Cadix [distr. de Medina Sidonia]); 2.000 hab. Eaux minérales chlorurées sodiques sulfureuses.

PATHOGÈNE (du gr. *pathos*, maladie, et *gennân*, engendrer), adj. Qui engendre la maladie : *Microbe* PATHOGÈNE.

PATI n. m. Yacht. Syn. de FORTUNE. V. ce mot au t. VI.

PATIENTIA, planète télescopique n° 451, découverte en 1899 par Charlois.

* **PÂTISSERIE** n. f. — ENCYCL. *Empoisonnement par les pâtisseries.* De nombreuses intoxications se sont produites par les gâteaux à la crème (dans leurs thèses en 1906, Le Coq et Brisse en citent 120 cas), et plusieurs furent mortelles. Les gâteaux incriminés sont avant tout les saint-honoré, puis les meringues, les éclairs, les choux. La crème qu'ils contiennent est formée par le mélange : 1° d'une crème cuite composée de jaunes d'œufs, de sucre, de farine, de lait bouillant dans lequel on dissout de la gélatine et qui est parfumé par de la vanille ; 2° de blancs d'œufs crus battus en neige, dans une bassine de cuivre, après addition d'alun.

Symptômes. Quelquefois immédiatement, mais en général douze à trente-six heures après l'absorption du gâteau, il se produit des crampes d'estomac, des vomissements alimentaires, puis bilieux, des coliques violentes avec rétraction du ventre, de la diarrhée qui est fréquente, abondante, fétide, formée d'abord de matières diluées, puis qui devient glaireuse, cholériforme, avec grains riziformes. Dans les formes graves, on observe de la fièvre, des crampes et des phénomènes d'algidité. La maladie se prolonge trois à quinze jours, et même après guérison et dans les cas bénins, laisse souvent après elle des troubles digestifs et une faiblesse générale pendant un mois.

Causes. Une quantité minime de crème suffit à provoquer les troubles, qui sont d'autant plus intenses que l'on a absorbé davantage du produit. Les accidents apparaissent presque exclusivement en été (mai à septembre), pendant les grandes chaleurs. Les femmes et les enfants sont particulièrement sensibles au poison, qui semble être contenu dans les blancs d'œufs *crus* provenant d'œufs exposés ouverts à l'air (soit que les coquilles fussent endommagées, soit qu'elles aient été cassées longtemps à l'avance) ou achetés à des industriels qui emploient les jaunes. Ces conditions provoquent une multiplication de microbes qu'active encore la mise en contact avec la crème cuite, qui est un véritable terrain de culture. L'usage de récipients en cuivre, s'ils sont soigneusement tenus propres, paraît inoffensif.

Traitement. Le traitement consiste à faciliter d'abord les vomissements en donnant de l'eau tiède, puis à les calmer en faisant avaler de petits fragments de glace. De même il est urgent de débarrasser l'intestin par un grand lavement et par un purgatif salin, après quoi l'on donnera de l'opium et du sous-azotate de bismuth. Il faudra, toutefois, lutter contre la faiblesse par une potion tonique (extrait de quinquina, 2 grammes ; cognac, 40 ; thé chaud, 120).

PATMORE (Coventry Kersey Dighton), poète anglais, né à Woodford, dans le comté d'Essex, en 1823, mort à Lymington en 1896. Il se tourna de bonne heure vers la littérature, suivant en cela l'exemple de son père, PETER GEORGE **Patmore**, éditeur du « Court Journal ». Le jeune homme débuta par un volume de vers, *Poems*, (1844), qui furent fortement malmenés par la critique, mais qui lui valurent d'entrer en relations avec Rossetti, Woolner et les principaux représentants de l'école préraphaélite. Bibliothécaire adjoint au British Museum, et collaborateur de plusieurs revues, il trouva cependant le temps de fournir en 1850 deux poèmes et un essai en prose au périodique des préraphaélites, « the Germ ». L'année suivante, un second volume de vers, *Tamerton Church Tower*, contenant bon nombre d'anciennes pièces soigneusement retouchées, fut soumis au public anglais. L'accueil, cette fois, était de nature à encourager le poète, qui, en 1854 et 1856, fit paraître, sous forme anonyme, *the Betrothal* et *the Espousals*, le début de son œuvre maîtresse *the Angel in the house*, à laquelle il ajouta en 1860 et 1863 deux parties finales, *Faithful for ever* et *the Victories of Love*. Sa première femme, qui avait été l'inspiratrice de ce poème populaire, et qui édita de concert avec son mari une anthologie pour enfants, *the Children's Garland*, mourut en 1862. En 1864, Coventry Patmore, sous l'influence des sentiments mystiques dont on retrouve désormais la trace toujours plus nette dans ses livres, passa au catholicisme avec sa famille. Il se maria de nouveau en 1865 et se fixa à Hastings. En 1877, il donna un recueil poétique intitulé *the Unknown Eros and other Odes*, où l'inspiration religieuse et catholique domine ; puis, en 1878, *Amelia*, idylle d'une rare perfection, qu'il fit précéder d'une étude intéressante sur la métrique anglaise. Ayant perdu sa seconde femme, il se remaria en 1881 et s'établit à Lymington. En 1884, il surveilla l'impression des poèmes de son fils, HENRY JOHN **Patmore**, enlevé à vingt-trois ans (1883). En 1889 et 1893, il reproduisit, sous le titre de *Principle in Art* et *Religio Poetæ*, deux nouvelles séries d'articles de revues. Enfin, son dernier ouvrage, *the Rod, the Root and the Flower* (1895), est un recueil de fortes maximes et de méditations touchantes.

* **PATON** (sir Joseph Noël), peintre écossais, né à Dumferline (comté de Fife) en 1821. — Il est mort en 1902. Aux œuvres principales déjà citées ajoutons une peinture allégorique importante et très renommée : *la Poursuite du plaisir.*

PATOUILLARD (René Auguste Gaston Antoine), architecte français, né à Toulouse en 1867. Élève de Guénan, à l'École des beaux-arts de Paris, grand prix de Rome en 1895, il obtint une médaille de 2ᵉ classe au Salon de 1900 avec des *Études d'architecture antique* (Rome et Pompéi) et une *Étude d'architecture de la Renaissance italienne* (Sienne). Au Salon de 1904, il reçut la médaille d'honneur, avec une *Restauration de l'île Tiberine à Rome.*

On lui doit, en outre, les travaux suivants : la *Décoration du pont Troïtzky*, à Saint-Pétersbourg (en collaboration avec Chabrol), les *Monuments de Pallade* et de *Cantacuzène*, en Roumanie (Ernest Dubois, statuaire), le *Monument à Eugène Fromentin*, à La Rochelle (Ernest Dubois, statuaire), le *Monument à Gustave Larroumet*, à Paris (Paul Roussel, statuaire). Patouillard est devenu inspecteur des bâtiments civils.

PATRICIA, planète télescopique n° 436, découverte en 1898, par Wolf et Schwassmann.

* **PATRICOT** (Jean), peintre et graveur français, né à Lyon en 1865. — Comme peintre, il a envoyé aux Salons un grand nombre de *Portraits*, comme graveur : *Master Hare*, d'après Reynolds, *Portrait d'Albert Dürer*, d'après lui-même (1903). Cette dernière œuvre a paru dans la « Gazette des beaux-arts », ainsi que la *Dame en blanc*, d'après Romney, etc. Enfin, il a terminé la troisième partie de la *Procession des Rois Mages*, de Benozzo Gozzoli. A signaler aussi l'expressif portrait de Charles Ephrussi, gravé à la mort de celui-ci.

Patricot.

PATRISTIQUE (*triss-tik'*) adj. Relatif aux Pères de l'Église : *La tradition* PATRISTIQUE.

* **PAUL** (Hermann), peintre et caricaturiste français, né à Paris en 1874. — Il entra au « Figaro » (1899), et fit dans le « Sifflet » une campagne satirique en faveur de Dreyfus. Mais c'est moins dans ses dessins qu'on peut l'étudier, que dans ses albums de lithographies : *la Vie de M. Quelconque* (1895), *la Vie de Mᵐᵉ Quelconque* (1896) ; *l'Alphabet pour les grands enfants* (1897) : il s'y montre observateur aigu et sans pitié de la vie bourgeoise. Il s'est également adonné à la peinture et il a exposé plusieurs portraits prestement brossés, parmi lesquels il faut retenir celui du peintre *Cézanne* (Salon des Indépendants, 1904). Hermann Paul est encore l'auteur d'une illustration du recueil de poèmes satiriques de Laurent Tailhade : *Au pays du mufle*, ainsi que d'une série de *Guignols* et d'un roman dessiné : *le Veau gras* (1904).

PAUL-ALEXANDROVITCH, prince russe, frère de l'empereur Alexandre III, oncle de l'empereur Nicolas II. Né en 1860, il avait épousé sa parente, la fille du roi des Grecs, Alexandra-Georgievna, morte en 1891. Il en a eu deux enfants : la grande-duchesse Maria-Pavlovna et le grand-duc Dmitri-Pavlovitch.

PAULI (Charles), philologue allemand, né à Barth (Poméranie) en 1839. Il fut successivement professeur à Stettin, Lauenburg (Poméranie), Münden, Hanovre et Ulzen, alla habiter Leipzig de 1884 à 1893 pour se consacrer entièrement à ses travaux sur les inscriptions étrusques, et fut nommé en 1893 professeur de langues classiques au gymnase cantonal de Lugano. Il s'est surtout occupé des langues de l'Italie ancienne, et en particulier de l'étrusque. Citons de lui : *Études étrusques* (1879-1884) ; *Études sur l'Italie ancienne* (1883-1887) ; *Recherches sur l'Italie ancienne*, divisées en trois volumes : *les Inscriptions étrusques écrites avec l'alphabet du Nord* (1885) ; *une Inscription de Lemnos antérieure aux Grecs* (1886-1894) ; *les Vénètes et leurs monuments écrits* (1891). Il a entrepris avec l'aide de A. Danielson, d'Upsal, la publication d'un utile *Corpus inscriptionum Etruscarum* (1893 et suiv.).

PAULINE (sainte), en latin *Paulina*. Plusieurs martyres de ce nom moururent à Rome pour la foi, vers le milieu du IIIᵉ siècle. La plus ancienne était femme de saint Arrias et mère de saint Néon et de sainte Marie, qui furent martyrisés tous les trois quelque temps après elle. — Fête le 2 décembre.

PAULITSCHKE (Philippe-Victor), géographe et voyageur autrichien, né à Czermakowitz (Moravie) en 1854, mort à Vienne en 1899. D'abord professeur au gymnase de Znaïm (1875), il voyagea ensuite en Europe et parcourut le nord-est de l'Afrique, principalement l'Égypte et la Nubie. En 1885, il entreprit, avec le Dʳ Hardegger, un voyage dans le pays des Somalis et des Gallas. Parti de Zeïla, il pénétra dans Harrar et fut le premier Européen qui dépassa cette ville au sud ; il s'avança jusqu'à Bia Ouoraba. A la suite de ce voyage, il publia plusieurs ouvrages importants : *Explorations géographiques dans le pays des Adals et du Harrar* (1884) ; *Ethnographie et anthropologie du pays des Somalis, des Gallas et du Harrar* (1886) ; *le Harrar, voyage d'exploration au pays des Somalis et des Gallas* (1888). En 1889, il fut nommé professeur de géographie à l'université de Vienne. Il a publié aussi quelques autres ouvrages savants : *les Recherches géographiques sur le continent africain, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (1880) ; *la Littérature africaine dans la période 1500-1750 de notre ère* (1883) ; *le Soudan d'après nos connaissances actuelles* (1885) ; *Ethnographie de l'Afrique nord-orientale* (1893-1896) ; etc.

PAUROSTAURIA (*pô-ross-tô*) n. f. Genre d'insectes hémiptères homoptères, de la famille des fulgoridés, créé en 1900 pour des formes découvertes en Malaisie. (La *paurostoria delicata*, de l'île Christmas, est le type de ce genre.)



Paurostauria (double de gr. natur.)

* **PAUWELS** (Guillaume-Ferdinand), peintre belge, né à Eeckeren, près d'Anvers, en 1830. — Il est mort à Dresde en 1904.

* **PAVAGE** n. m. — ENCYCL. Dans plusieurs villes américaines, les voies sont munies de larges bandes d'acier formant rails plats, sur lesquels circulent les voitures ; l'économie de traction est considérable et l'établissement de ces rails relativement peu coûteux.

Le *pavage* en caoutchouc a donné d'excellents résultats à Londres, où la première expérience a été faite en 1881 avec des pavés de 5 centimètres d'épaisseur posés sur une fondation de béton ; malgré son prix élevé, ce pavage offre de tels avantages qu'on l'a appliqué dans divers endroits.

PAVLOV (Ivan Pétrovitch), physiologiste et médecin russe, né en 1849. Pavlov était fils d'un pope et put aborder les études médicales, grâce à son père. Il fut reçu médecin en 1879 à l'Académie militaire de Saint-Pétersbourg ; en 1883, il passa une thèse de doctorat sur les *nerfs centrifuges du cœur ;* puis alla en Allemagne se perfectionner dans la technique physiologique. En 1890, il fut nommé professeur de pharmacologie à Tomsk et, la même année, à Saint-Pétersbourg ; en 1897, il passa professeur de physiologie à l'Institut de médecine expérimentale à Moscou. Pavlov a fondé une école de physiologistes russes, qui a donné déjà des savants illustres ; mais lui-même a surtout consacré sa vie au *travail des glandes digestives*, et ses travaux l'ont rendu à juste titre célèbre. On peut citer encore les études sur l'*adonis vernalis*, le strophantus, le convallaria ; divers travaux sur l'ipéca, la digitale, les alcalins, etc. Il a reçu le prix Nobel en 1904 (physiologie et médecine).

Pavlov.

PAVY (MALADIE DE). Méd. Maladie observée chez les enfants issus de parents arthritiques, goutteux, rhumatisants, et qui consiste essentiellement en une albuminurie intermittente, constatée surtout après le repas du matin et jusque dans l'après-midi, accompagnée de malaises vagues, de fatigue, de douleurs névralgiques, de troubles dyspeptiques. V. ALBUMINURIE.

PAYENA (*pa-ié*) n. m. Genre de sapotacées, comprenant environ quinze espèces de l'archipel malais. (Ce sont des arbres à feuilles coriaces, caractérisés par leurs fleurs à quatre sépales, huit pétales, deux verticilles d'étamines, et par leurs graines à albumen charnu. L'espèce principale est le *payena Leerii*, qui fournit une gutta voisine de celle de la palaque, mais de qualité inférieure, moins élastique et de teinte plus claire.)

PAYN (James), journaliste et romancier anglais, né en 1830, mort à Londres en 1898. Éloigné, par sa faible santé, de la carrière militaire qu'il ambitionnait, il se tourna vers les lettres, envoya un article à la revue « Household Words » et fut encouragé par Ch. Dickens qui la dirigeait. Dès 1859, il fut appelé à Édimbourg comme éditeur du « Lamber's Journal » (transféré à Londres en 1861), poste qu'il conserva jusqu'en 1874. Ses premiers romans parurent dans la revue, et l'un d'eux, *the Lost sir Massingberd*, obtint un grand succès en 1864. Mais son œuvre la plus populaire fut *By Proxy* (1878), étude un peu superficielle de la vie en Chine, et pourtant attrayante par l'ingéniosité du récit et par l'humour. De 1882 à 1896, Payn succéda à sir Leslie Stephen comme éditeur du « Cornhill Magazine ». Pendant de longues années, il écrivit aussi chaque semaine un article pour « the Illustrated London News ». En tant que romancier, il s'est surtout fait apprécier par les œuvres suivantes : *a Woman's Vengeance, Carlyon's Year, Not Wooed but Won, Thicker than Water, the Talk of the Town, the Heir of the Ages, a Modern Dick Whittington* et en dernier lieu, *a Frying Patient* (1893) et *In Market overt* (1895). Comme critique littéraire, on cite de lui *Some Literary Recollections* (1886) et *Gleam of Memory* (1894), où l'on retrouve des souvenirs très personnels. Enfin, il a paru en 1900, sous le titre de *the Backwater of Life*, un volume posthume contenant plusieurs essais de Payn, avec une vie de l'auteur par sir Leslie Stephen.



Au pays de la mer (panneau central).

Pays de la mer (AU), peinture, en forme de triptyque, exposée par Charles Cottet au Salon de la Société nationale des beaux-arts de 1898.

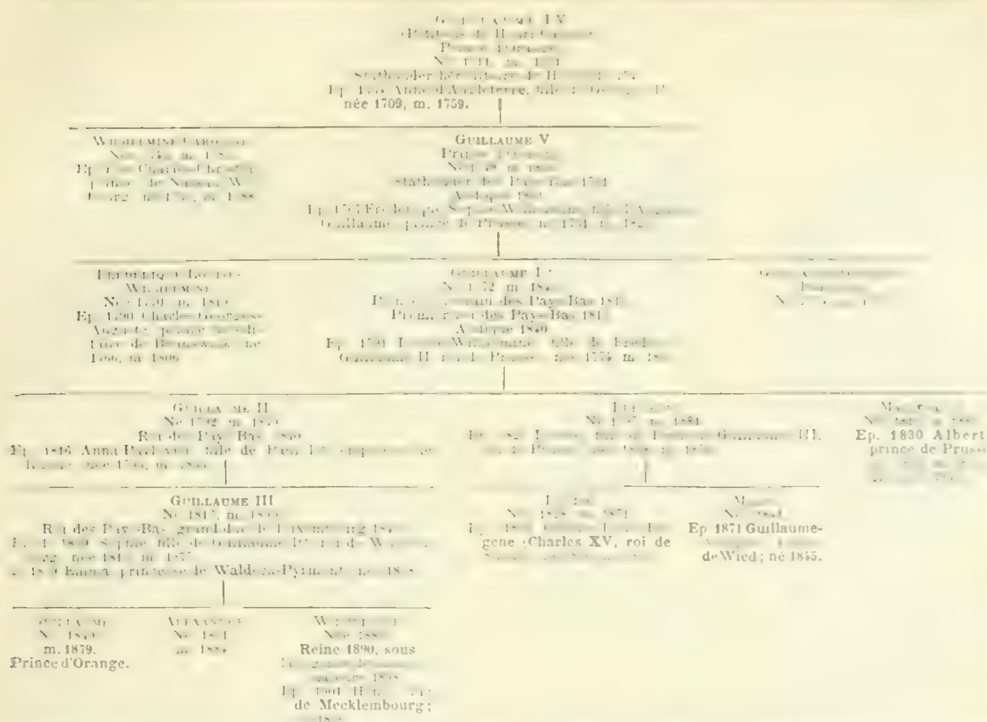
Au milieu, le *repas d'adieu*. Il fait nuit, une lumière jaunâtre et triste tombe de la suspension sur la table où les ménages : les hommes qui partent, les femmes qui restent, sont réunis autour de l'aïeule au visage triste, dont les yeux sont brûlés d'avoir trop pleuré. Un vétéran des pêches lointaines se lève et boit « au retour », tandis qu'une jeune mère avance vers son homme le visage d'un bébé, et que deux fiancés échangent des confidences.

A gauche, *ceux qui s'en vont* : ils partent par la brume et par la nuit, massés à l'arrière de leur coque ballottée.

A droite, *celles qui restent* : malgré le vent, la pluie, les rafales, elles ne peuvent se résoudre à abandonner la pointe de rocher qui permettra de découvrir plus facilement le navire sur lequel sont montés les absents. La nuit vient, est venue, qu'importe ! Vieilles ou jeunes, mères, épouses ou fiancées, elles ne se résolvent pas à détacher leurs regards de l'horizon.

Le *Pays de la mer* est une des meilleures inspirations de Cottet. Dans cette composition très serrée, enlevée dans la pâte puissante et sombre qui lui est habituelle, il a résumé avec une rare intensité la dramatique existence

PAYS-BAS : Tableau généalogique.



les populations maritimes, faite d'appréhensions et de deuils plus que de joies.

PAYSAGE n. m. — ALLUS. LITTÉR. **Un paysage est un état de l'âme,** phrase célèbre d'Amiel (*Fragments d'un journal intime*). On l'interprète souvent dans ce sens que le peintre, ou plus généralement l'artiste, le littérateur, etc., en représentant un paysage, se peint lui-même et projette son âme sur la nature. En réalité, Amiel a voulu dire que chaque paysage a en soi une certaine signification qui ne dépend pas de l'artiste qui le représente, mais au contraire détermine en lui un certain état de l'âme.

PAYS-BAS — HIST. Le 31 août 1898, la reine Wilhelmine ayant atteint sa majorité (dix-huit ans accomplis), la régence de la reine Emma prit fin. Le ministère Pierson-Gozman Borgesius fut maintenu dans ses fonctions.

Le 18 mai, s'ouvre à La Haye la conférence de la paix le 29 juillet, clôture solennelle de la conférence et signature des conventions par les délégués des puissances. Le 9 août, premier meeting en faveur du Transvaal à Rotterdam, qui sera suivi de beaucoup d'autres jusqu'à la déclaration de guerre et après.

Cependant, le ministre de l'intérieur faisait discuter et adopter son projet imposant aux patrons l'obligation d'assurer leurs ouvriers et garantissant à ceux-ci une indemnité temporaire ou permanente, suivant la gravité de l'accident. L'Etat devenait ainsi assureur. Voté par 79 voix contre 14 à la deuxième Chambre, le projet fut repoussé à la première par 29 voix contre 20. Remanié, le projet fut ensuite voté par les deux Chambres. Le ... mars 1900 fut votée, malgré l'opposition des catholiques et des antirévolutionnaires, la loi sur l'instruction obligatoire.

Le 17 octobre 1900, la reine annonça ses fiançailles avec le duc Henri de Mecklembourg-Schwerin, et le mariage fut célébré à La Haye le 7 février 1901.

Les élections générales pour la deuxième Chambre eurent lieu au mois de juin 1901 : le ministère fut battu : Pierson se retira et, le 31 juillet, le nouveau gouvernement était installé, présidé par A. Kuyper. Celui-ci mit dans son programme : les lois sociales, la protection et l'organisation du travail, l'assurance obligatoire contre l'invalidité et la vieillesse avec le concours de l'Etat, la création des ressources nécessaires par la revision du tarif douanier. Ce programme ne fut pas complètement accompli. Cependant, des lois furent présentées et votées, instituant des conseils du travail pour régler les différends entre ouvriers et patrons de la même industrie ; sur les pensions des veuves et orphelins des fonctionnaires civils, des instituteurs publics, sur la limitation et la déchéance de la puissance paternelle et de tutelle en cas d'indignité, sur les maisons d'aliénés, etc.

En même temps, Kuyper intervenait pour amener la conclusion de la paix entre les Boers et l'Angleterre ; on a dit aussi qu'il avait tenté de négocier un accord avec la Belgique et de faire entrer la Hollande dans la triple-alliance.

D'autre part, il travaillait à restaurer l'Etat chrétien en faisant revivre la loi de 1816 sur le repos dominical tombée en désuétude et en faisant voter une loi sur les boissons et sur les cafés. Mais la grande œuvre du cabinet fut la revision des lois scolaires. La loi sur l'enseignement supérieur, mettant sur le même pied, en face de l'examen, les facultés libres et les universités de l'Etat et accordant une subvention à l'université libre d'Amsterdam, fut repoussée par la première Chambre. Le gouvernement répondit à ce vote par un décret de dissolution ; la première Chambre, renouvelée, adopta le projet du cabinet.

Dès lors, Kuyper présenta un projet tendant à augmenter les subsides accordés par l'Etat aux écoles primaires libres, et à assimiler, au regard des pensions, les instituteurs libres aux instituteurs publics ; le 3 juin et le 5 juin 1905, ces lois furent adoptées, quelques jours avant les élections générales. Promulguées aussitôt, elles devenaient exécutoires.

Mais le cabinet Kuyper, et surtout son chef, avaient soulevé tant d'antipathies que tous les groupes d'opposition libérale s'unirent et, dans les élections du 16-29 juin 1905, 52 députés d'opposition furent élus contre 48 gouvernementaux. Le 3 juillet, Kuyper donnait sa démission et, le 14 août, un nouveau ministère était constitué avec de Meester, ministre des finances ; Van Tets, ambassadeur à Berlin, ministre des affaires étrangères ; Van Raalte, ministre de la justice ; Cohen Stuart, ministre de la marine ; Krauss, aux travaux publics ; le général Staat, à la guerre ; Fock, aux colonies ; Veegens, à l'agriculture et au travail. Le cabinet se donna pour programme de travailler à l'apaisement et d'élaborer des lois sociales. Il fit voter, en effet, presque immédiatement, une loi sur le contrat de travail (1906).

Dans ces huit années, la Hollande conclut des traités avec la France pour le règlement des droits de douane entre les colonies des deux pays (28 janv. 1904) ; avec l'Allemagne (7 juin 1902) pour confier à une compagnie néerlando-allemande l'exploitation de câbles télégraphiques desservant les colonies des deux pays ; avec le Portugal (7 juin 1905), pour régler les limites des deux pays à Timor ; avec le Venezuela (15 avr. 1903), pour soumettre à l'arbitrage les litiges déjà anciens qui existaient avec ce pays ; avec la France et l'Angleterre (7 juin 1905), des traités généraux d'arbitrage ; avec les autres pays d'Europe, la convention sucrière (2 janv. 1903) ; enfin, elle adhéra par la loi du 25 juillet 1903 à la convention touchant l'application du droit international privé, tel qu'il est sorti des délibérations de la commission internationale en ce qui concerne le mariage, le divorce, etc.

— *Maison de Nassau-Orange.* Othon, comte de Nassau-Siegen, mort vers 1290, est la tige de la ligne de la maison de Nassau-Orange. (V. LUXEMBOURG.) Par suite du mariage du comte Henri (m. 1538) avec Claude, sœur et héritière du comte de Châlons, dernier prince d'Orange (1530), la maison de Nassau entra en possession de cette principauté (cédée à la France en 1713). Les deux branches entre lesquelles la descendance se divisa occupèrent à diverses reprises le stathoudérat des Provinces-Unies. En 1702, la branche aînée s'éteignit avec Guillaume III de Nassau, stathouder de Hollande, gendre de Jacques II, roi d'Angleterre, qu'il détrôna. La branche cadette fut continuée par Henri-Casimir, prince de Nassau-Dietz. Elle obtint le stathoudérat à titre héréditaire en 1747. Rétablie en 1813 dans ses Etats, la maison de Nassau les accrut des ci-devant provinces autrichiennes (la Belgique en vertu d'une décision du congrès de Vienne (1815). La succession en ligne féminine, admise par acte législatif dès 1814, a été confirmée en 1881.

P. C. N. (les trois premières lettres de *physique, chimie, naturelle* [*histoire*]) n. m. Nom donné par abréviation au *certificat d'études physiques, chimiques et naturelles* qui est délivré, après examen, dans les différentes facultés des sciences : *Le* P. C. N. *Les cours du* P. C. N.

— ENCYCL. Le P. C. N. est le premier des examens que doivent subir les futurs médecins. Des cours préparatoires sont institués dans les différentes facultés des sciences (Paris, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Poitiers, Rennes et Toulouse) et même sont organisés près les écoles de médecine de plein exercice (Nantes) et près les écoles préparatoires réorganisées (Angers, Reims, Rouen, Tours) situées dans les villes où il n'existe pas de faculté des sciences.

Pour suivre cet enseignement, les jeunes gens doivent être pourvus d'un diplôme de bachelier ou encore, après constatation de leur aptitude par la Faculté, les jeunes gens, âgés de dix-sept ans au moins, doivent être pourvus soit du brevet supérieur de l'enseignement primaire, soit du certificat d'études primaires supérieures.

Les facultés procèdent, chaque année, à l'examen pour le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles, en deux sessions, qui ont lieu, la première en juillet, la seconde dans la première quinzaine de novembre.

Pour être admis à l'examen, les aspirants doivent

[illegible]

PEARCÉITE n. f. Sulfoarséniure naturel d'argent.

PEARY [illegible] cain Robert Peary, qui la vit se prolonger dans la direc- [illegible] vers le 80e degré de latitude nord.

PÉAU [illegible] aux disciplinaires de la marine et des colonies.

PECHBLENDE [illegible]

En étudiant des échantillons de cette substance, M. et M... [illegible]

PÊCHE [illegible] 1829, sur la pêche fluviale, porte que le droit de pêche sur les cours d'eau du domaine public doit être loué par adjudication publique. Il a été fait exception à ce principe par la loi du 20 janvier 1902 en faveur des associations de pêcheurs à la ligne. Les sociétés de pêcheurs à la ligne régulièrement constituées peuvent en effet obtenir, sans adjudication publique, l'affermage de certains lots de pêche sur les fleuves, rivières et canaux navigables ou flottables dont l'entretien est à la charge de l'Etat. Pour être admises à bénéficier de cette disposition, les sociétés de- [illegible] filets et tous engins de pêche autres que la ligne plombée ordinaire et la ligne flottante, chaque sociétaire ne pouvant se servir simultanément de plus de deux lignes. Elles [illegible] pratiquer le repeuplement, et les sociétés qui sont déjà adjudicataires d'un lot de pêche, doivent justifier des mesures appliquées dans ce double but. (Décr. du 17 févr. 1903, art. 1 et 2.) Le ministre des travaux publics et le ministre de l'agriculture déterminent, chacun en ce qui le concerne, les lots susceptibles d'être réservés aux sociétés de pêcheurs à la ligne et les conditions de l'affermage. La redevance à payer est fixée suivant les règles de compétence établies pour la location des biens de l'Etat ; mais, en cas de désaccord entre les agents locaux des services intéressés, le chiffre en est arrêté par le ministre des finances. (Même décr., art. 3.) Lorsqu'un même lot de pêche demandé par plusieurs sociétés acceptant les conditions d'affermage est déjà détenu par l'une d'elles, il est attribué à cette dernière société. Dans le cas contraire, il est procédé, par les soins du préfet, à une adjudication restreinte entre les sociétés concurrentes, et le lot est attribué en tenant compte non seulement du prix offert, mais de l'importance des engagements pris par chacune de ces sociétés pour assurer l'amélioration du lot de pêche, et notamment des dépenses qu'elles s'engagent à faire pour la répression du braconnage et le repeuplement. (Même décr., art. 4.)

PÉCHENARD (Pierre-Louis), prélat et théologien français, né à Gespunsart (Ardennes) en 1842. Entré assez tard au petit séminaire de Charleville, il le quitta bientôt pour le petit séminaire de Reims, où il fit de rapides études, et, après avoir passé par le grand séminaire, fut ordonné prêtre en 1868. Il se rendit alors à Paris, passa une année à l'École des carmes et se fit recevoir licencié ès lettres. Il fut ensuite nommé curé d'une paroisse des Ardennes, puis professeur d'une classe d'humanités au petit séminaire de Reims, enfin professeur d'histoire au collège municipal de Charleville. En 1876, il prenait à Paris le grade de docteur ès lettres avec deux thèses : *De Schola remensi decimo seculo* et *Jean Juvénal des Ursins*. L'année suivante, il était de retour à Reims et prenait la direction du petit séminaire de cette ville. En 1880, il devenait vicaire général de Mgr Langénieux, archevêque de Reims. Nommé en 1886 protonotaire apostolique, il fut élu, en 1896, recteur de l'Institut catholique, en remplacement de Mgr d'Hulst, en même temps qu'il recevait le titre de vicaire général du diocèse de Paris. On doit à Mgr Péchenard, outre ses thèses : *Histoire de Gespunsart* (1878) ; [illegible] *sart* (1885) ; *Histoire de la Congrégation de Notre-Dame* [illegible] *les conférences ecclésiastiques* (1896) ; *l'Institut catholique* [illegible] *l'ancienne Université de Paris* (1905) ; etc. Caractère droit et austère, esprit solide et cultivé, le recteur de l'Institut catholique de Paris s'est montré un administrateur zélé et compétent.

PECHT (Auguste-Frédéric) [illegible] Constance en 1814. — Il est mort à Munich en 1903. Il avait dirigé la revue « die Kunst ».

PECHURANE [illegible]

PECQUEUR [illegible] Affilié au saint-simonisme, puis au fouriérisme, il collabora au « Phalanstère » (1832-1833), puis exposa sa doctrine personnelle, qui est une sorte de communisme religieux. Pecqueur réclame la socialisation du sol et des instruments de production, l'éducation intégrale et la formation d'une association universelle où chacun aura sa fonction bien définie, ses droits, ses devoirs, sa part de bonheur, cette association devant, en se développant, aboutir à la république de Dieu : c'est-à-dire le gouvernement de tous par tous, l'exploitation du globe au profit de tous et de chacun. Il fonda en 1849 le *Salut du peuple*, périodique qui n'eut qu'une existence éphémère. En 1848, il avait fait partie, comme rédacteur, de la commission du travail au Luxembourg, et il exerça de 1848 à 1851 les fonctions de sous-bibliothécaire de l'Assemblée nationale. [illegible]

et de l'industrie (1836); *Améliorations matérielles* (1839); *Théorie nouvelle d'économie sociale et politique* (1842); *la Réforme électorale* (1848); *le Salariat, son principe et de sa réalisation* (1849); *Des améliorations dans leurs rapports avec l'industrie, la morale et la liberté* (1842); *la République de Dieu* (1844), etc. On trouve dans ces ouvrages beaucoup d'idées intéressantes et qui ont fait leur chemin, entre autres : l'exploitation des chemins de fer par l'État et l'arbitrage international. Benoît Malon a appelé Pecqueur le père du collectivisme français.

PECUNIA TUA TECUM SIT mots lat. signif. *Que ton argent soit avec toi*, c'est-à-dire *Garde ton argent*, paroles extraites des *Actes des Apôtres* (VIII, 20). Elles sont adressées par Pierre à Simon le Magicien, qui, voyant les apôtres conférer le Saint Esprit par l'imposition des mains, leur offrit de l'argent pour être investi du même pouvoir. Pierre lui répondit : *Pecunia tua tecum sit in perditionem...* « Que ton argent soit avec toi en perdition, puisque tu penses que l'on peut acheter pour de l'argent le don de Dieu. » On rappelle les premiers mots de la réponse de saint Pierre : *Pecunia tua tecum sit*, sans tenir compte de *in perditionem* qui en modifie le sens, ou, plus brièvement encore : *Pecunia tecum*, pour marquer que l'on repousse avec mépris une offre d'argent.

PÉDÉTIDÉS n. m. pl. Famille de mammifères rongeurs hystricomorphes, renfermant le seul genre *pedete*. — *Un* PÉDÉTIDÉ.

— ENCYCL. Le *pedete* du Cap est l'unique représentant de cette curieuse famille. Il ressemble à une gerboise et à un écureuil, sa taille est celle d'un lièvre, dont il a la couleur ; il bondit et saute avec agilité dans les terrains arides de l'Afrique australe, où il creuse ses terriers. Sa chair est très estimée.


Pedete du Cap.

PÉDIATRE (du gr. *pais*, enfant, et *iatros*, médecin) n. m. Médecin qui soigne les enfants.

PÉDOYA (Jean-Marie-Gustave), général et écrivain militaire français, né à Pamiers en 1838. Élève de l'École militaire de Saint-Cyr en 1857, il fit toute sa carrière dans l'infanterie. Il était, en 1870, lieutenant et officier d'ordonnance du général de Montmarie, et prit part aux batailles de Wissembourg, Frœschwiller et Sedan, où sa conduite lui valut le grade de capitaine. Dès sa rentrée de captivité, en 1871, le capitaine Pédoya fut rejoindre en Algérie la colonne qui, sous les ordres du général Saussier, opérait dans le Hodna contre les Mokhrani. Resté en Algérie jusqu'en 1875, il fut promu chef de bataillon en 1876, retourna en Afrique au moment de l'occupation de la Tunisie, se signala dans les opérations autour de Kairouan et de Gafsa, s'occupant en même temps d'études archéologiques. Rentré en France en 1884, lieutenant-colonel en 1885 et colonel en 1889, brigadier en 1893, divisionnaire en 1898, il commanda d'abord la 25e division à Saint-Étienne, puis fut appelé au commandement de celle d'Alger. En 1901, il fut nommé commandant du 16e corps d'armée à Montpellier, dont il dirigea avec distinction les opérations aux grandes manœuvres de 1902. Il a été atteint par la limite d'âge en 1903. Il est l'auteur d'ouvrages militaires intéressants : *Étude sur la formation de combat* (1880); *Recueil de principes de tactique* (1895), etc., et a collaboré à divers journaux.


Pee.

PEE n. m. Sorte de hautbois siamois, percé de 6 trous. (Quatre trous seulement sont recouverts par les doigts, les trois premiers par ceux de la main gauche, le quatrième par l'index de la main droite.)

PEEL (James), peintre paysagiste anglais, né et mort à Newcastle-on-Tyne (1811-1906). Il eut pour professeur de dessin Dalziel, le père des célèbres graveurs sur bois. Il se rendit à Londres en 1840 et fit plusieurs copies remarquables de tableaux de la Galerie nationale, notamment du « Violoniste aveugle » et de la « Fête de village », de Wilkie. Il s'acquit une réputation de peintre de paysages et de portraitiste, et fut un des promoteurs de la *Free Exhibition*, ou Exposition libre, qu'on appela plus tard Portland Gallery.

PÉGAMOÏD n. m. Désignation commerciale créée par l'inventeur qui imagina d'imperméabiliser des étoffes au moyen de la cellulose dissoute.

— ENCYCL. La cellulose peut être dissoute, puis ramenée à l'état insoluble, soit sous forme de fils (soie artificielle), soit sous forme d'enduit sur une étoffe, du papier, etc. Principalement employée sur étoffe, elle constitue des tissus analogues d'aspect à la moleskine, mais beaucoup plus robustes et durables, le revêtement étant souple et fortement lié au tissu, dont il ne peut se séparer comme le fait l'enduit à base de caoutchouc de la moleskine.

PEINTE (Henri), statuaire français, né à Cambrai (Nord) en 1845. Élève de Duret et de Guillaume, il obtint en 1877 le prix du Salon avec une statue de *Sarpédon*, dont le bronze est à Rouen; un autre exemplaire est à Cambrai. En 1889, il eut un grand prix à l'Exposition universelle (Paris), où il avait envoyé le *Sarpédon* et *Orphée charmant Cerbère*, qui prit aussitôt place au musée du Luxembourg (un autre est à Cambrai). Ce dernier morceau est d'une composition adroite et originale. Après ce double succès, l'artiste s'est consacré surtout à des travaux de décoration et de restauration, et a modelé quelques bustes.

Peintres modernes (LES), ouvrage en quatre volumes, de John Ruskin, publié de 1843 à 1860. L'auteur y défend avec opiniâtreté la nature, et il veut qu'on l'imite en tout. Il s'élève contre l'idéalisme, qui prétend lui imposer un code de beauté, et il veut même interdire à l'artiste de faire un choix parmi les données de la nature. Il est conduit à reprocher aux maîtres italiens ce que le vrai artiste doit regarder comme ... Ruskin se fait enfin le défenseur des coloristes de Giorgione à Turner, son peintre favori ; par contre, il critique Claude Lorrain, qui précisément a idéalisé ses paysages. Il est intéressant enfin de constater que, dans son désir de conserver au coloris la plus grande fraîcheur possible, Ruskin, recommandant d'employer la couleur pure par petits points séparés, semble avoir été le prophète de l'impressionnisme et même du pointillisme.


Peixoto.

PEINTURLURE *pin*... de *peinturlurer*) n. f. Fam. Peinture grossière et voyante : *Il lustre de cire le chêne séculaire de l'autel, après l'avoir nettoyé de ses* PEINTURLURES. P. et V. Margueritte. Syn. PEINTURLURAGE.

***PEIXOTO** (Floriano), homme d'État et maréchal brésilien, né dans la province d'Alagoas en 1842. — Il est mort dans sa ferme de Divisa en 1895.

PEIXOTOA (*pè-kso*) n. f. Genre de malpighiacées-banistériées.

— ENCYCL. Les *peixotoa* sont des petits arbrisseaux grimpants, très voisins des banistéries ; les feuilles velues, glanduleuses, sont caractérisées par la présence de grandes stipules ; les fleurs, à pétales onguiés, glanduleux et ciliés sur les bords, ont des staminodes. On compte 15 espèces brésiliennes de *peixotoa*.

***PÉLADAN** (Joséphin), écrivain français, né à Lyon en 1858. — Depuis 1900, il a fait paraître : *la Terre du Christ*, *l'Art de choisir sa femme d'après la physionomie*, et continué son intéressante série de romans sur la décadence latine avec *Pereat!* (1902); *Modestie et vanité* (1903); *Pérégrine et Pérégrin* (1904). En même temps, il donnait au théâtre une tragédie, *Œdipe et le Sphinx*, qui fut représentée en 1903 à Orange, et *Sémiramis*, quatre actes joués l'année suivante, avec un vif succès, aux arènes de Nîmes. Mais les œuvres les plus attachantes de cet écrivain parmi ses travaux récents sont peut-être les brefs essais où il a résumé quelques-unes de ses idées sur l'esthétique et l'éthique ; ce sont : *la Dernière Leçon de Léonard de Vinci*; *la Clef de Rabelais*; *De Parsifal à Don Quichotte* et *Origine et esthétique de la tragédie*.

***PELADE** n. f. — ENCYCL. Cette affection, classée autrefois parmi les maladies parasitaires et contagieuses, semble, d'après les constatations les plus récentes, d'origine nerveuse et serait due en outre à une déchéance organique momentanée. On la classe par suite dans les trophonévroses, et elle se traite surtout par les rayons X.


Pelecinote (moitié de grandeur nat.).

PÉLÉCINOTE n. m. Genre d'insectes orthoptères sauteurs, de la famille des acridiés, créé en 1901 pour quelques espèces propres au sud de l'Inde.

— ENCYCL. Les *pélécinotes* sont des criquets de taille moyenne, à ailes atrophiées, à corselet comprimé et très haut, à pattes courtes et robustes ; leur livrée, verte, est piquetée de brun, les pattes sont jaunes. L'espèce type est le *pelecinotus brachypterus*, des Ghates monts Pulney.)


Pélée.

PÉLÉE n. f. Genre de mammifères artiodactyles ruminants, de la sous-famille des cervicaprinés, comptant une seule espèce, propre à l'Afrique australe. (La *pelea capreolus* est une antilope à fourrure laineuse, voisine des éléotragues ; ses oreilles, très développées, lui donnent un aspect très caractéristique.)

PELETTES (*lèt'*) n. f. pl. Nom donné, dans les magnaneries et ateliers de dévidage, aux déchets des cocons de vers à soie.

PELHAMINE (*pèl'*) n. f. Substance minérale, résultant de l'altération de l'amiante.

PÉLIOME n. m. Tache cuivrée de la peau.

Pelléas et Mélisande, drame musical en cinq actes, tiré du théâtre de Maeterlinck, musique de Claude Debussy, représenté à l'Opéra-Comique le 30 avril 1902. C'est une légende symbolique d'une simplicité raffinée et d'une naïveté cherchée, répartie en une quinzaine de tableaux, contée dans un langage à dessein monotone. Le seigneur Golaud, homme d'un âge déjà mûr, rencontre à la chasse la frêle Mélisande, qui pleure auprès d'une fontaine. Il l'emmène avec lui et l'épouse. Il retourne auprès de sa mère Geneviève, et de son aïeul le roi Arkel : il retrouve aussi son demi-frère, Pelléas. Mélisande et Pelléas ne tardent pas à s'aimer. Mélisande laisse tomber dans l'eau son anneau nuptial ; Golaud, blessé à la chasse, est soigné par Mélisande ; il demande à voir l'anneau, et Mélisande va le chercher avec Pelléas dans la grotte où elle dit l'avoir perdu : ils ne rencontrent dans la caverne que trois mendiants endormis. Plus tard, Mélisande à sa fenêtre fait tomber sa longue chevelure sur les épaules de Pelléas. Golaud, plein de soupçons, conduit Pelléas sur les bords d'un gouffre d'où monte une odeur de mort : il lui conseille de s'éloigner de Mélisande. Tourmenté par la jalousie, il interroge vainement le petit Yniold, son fils du premier lit, témoin ordinaire des entrevues de Pelléas et de Mélisande. Pelléas, qui va partir, obtient de Mélisande un dernier rendez-vous, Golaud survient, tue Pelléas, blesse Mélisande qui meurt en donnant le jour à une fille, sans avoir répondu aux brutales questions de Golaud.

Sans presque rien sacrifier du texte primitif de Maeterlinck, le compositeur a écrit une partition d'un style nouveau et original : rejetant toute forme mélodique et réduisant au minimum le rythme et la mesure, il procède par enchaînement d'accords, par juxtaposition de tonalités. C'est une sorte de déclamation nuancée, qui accompagne de très près le texte, parfois imprécise ou monotone, mais souvent évocatrice et poétique. La scène de la caverne, les adieux de Pelléas et de Mélisande, la mort de Mélisande sont les passages les plus intéressants de l'œuvre.

PELLECHET (Marie), femme bibliographe française, née en 1840, morte près de Paris à sa campagne du « Cœur volant » en 1900. Elle était d'une érudition rare en ce qui touche les commencements de l'imprimerie en France, et elle consacra sa vie à l'étude et à la description des incunables français. Elle publia successivement : *Notes sur les livres liturgiques des diocèses d'Autun, de Chalon et Mâcon* (1883); *Notes sur les imprimeries du comtat Venaissin* (1887); *Catalogue des livres de la bibliothèque d'un chanoine d'Autun, Claude Guilliaud (1493-1551)* [dans les *Mémoires* de la Société éduenne, (1890)]; les catalogues des incunables des bibliothèques publiques de Dijon (1886), Versailles (1889), Lyon (1893) et un aperçu des incunables de Colmar. Elle travailla à l'édition du catalogue dressé par Daunou, des incunables de la bibliothèque Sainte-Geneviève. Le premier volume de son œuvre capitale, le *Catalogue général des incunables des bibliothèques publiques de France*, fut imprimé en 1897. Marie Pellechet reçut, en reconnaissance de ce grand et beau travail, le titre de « bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale ».

PELLEGRINI (Carlos), homme d'État argentin, né et mort à Buenos-Ayres (1846-1906). Son père, l'ingénieur don Carlos E. Pellegrini, avait quitté la Savoie pour venir s'établir à Buenos-Ayres ; il fonda en 1853 la *Revista del Plata*. Le jeune Carlos fut reçu docteur en droit et exerça la profession d'avocat. Député en 1873, il obtint le portefeuille de la guerre en 1880 et la vice-présidence de la République en 1886. Il se rendit à Paris en 1886 pour négocier l'emprunt des douanes et en 1889 pour inaugurer l'exposition argentine. Il fut appelé à la présidence de la République en 1890 après le renversement du président Juarez Celman et exerça cette haute fonction jusqu'en 1892. Sa présidence fut troublée par divers mouvements révolutionnaires dont il sut triompher en 1891 et en 1892. A l'expiration de son mandat, il eut pour successeur Luis Saenz Pena. Il a laissé de son passage à la présidence l'impression d'un homme conciliant, emportant l'estime de tous ses compatriotes. Sénateur en 1895, il fut l'un des chefs du parti national.

PELLÈNE (*pèl'*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, comptant une cinquantaine d'espèces répandues sur le globe.

— ENCYCL. Les *pellènes* sont des saltiques noires, pubescentes, avec des poils blancs ou rouges sur la face et sur l'abdomen ; les mâles sont souvent marqués de rouge vif. Le *pellenes tripunctatus*, commun en été aux environs de Paris, est une petite araignée qui fait sous les pierres ou les feuilles sèches une grande coque blanche, soyeuse.


Pellène.

PELLERIN (Joseph), numismate français, né à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise) en 1684, mort à Paris en 1782. Il fit des études approfondies sur les langues de l'Europe et de l'Orient, notamment sur l'hébreu et le syriaque, et fut employé dès 1706 aux bureaux du ministère de la marine, où Pontchartrain le prit bientôt pour secrétaire. Nommé successivement commissaire de la marine, commissaire général, enfin premier commis, il ne cessa, pendant les loisirs de sa charge, de s'occuper de numismatique, et réunit un médailler de 32.500 pièces rares, que le roi Louis XVI lui acheta, tout en lui en laissant jusqu'à sa mort la jouissance. Pellerin, le premier, apporta un véritable esprit de critique dans l'appréciation et le classement rationnel des médailles. Son *Recueil des médailles des rois, peuples et villes* (1762-1778) est une œuvre remarquable pour le temps, et fait de lui un des fondateurs de la numismatique française.

***PELLETAN** (Charles-*Camille*), publiciste et homme politique français, né à Paris en 1846. — Ministre de la marine dans le cabinet Combes (7 juin 1902-14 janv. 1905), sa gestion fut vivement attaquée dans la presse d'opposition et dans le Parlement, où, en 1902, l'administration de la marine fut mise en cause tout entière à propos de la discussion du budget. En mars 1904, après l'intervention de Chaumet, Lockroy, Doumer, Ribot, la Chambre décida qu'une commission extraparlementaire serait chargée d'enquêter sur la marine et d'examiner de près les griefs invoqués contre le ministre de la marine. Après la chute du ministère Combes, Pelletan intervint dans la discussion de la loi de séparation des Églises et de l'État et fut réélu en 1906 député de la 2e circonscription de l'arrondissement d'Aix en Provence. Il a encore publié : *les Guerres de la Révolution* (1894).


Camille Pelletan.

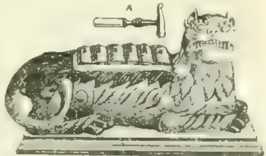
PELLOUX (Luigi), général et homme politique italien, né à La Roche (Savoie) en 1839. Élève de l'académie militaire de Turin, il en sortit en 1857 comme sous-lieutenant

d'artillerie, prit part aux guerres de l'indépendance et se distingua notamment à Monte Croce (1866) et, en 1870, en ouvrant la brèche de la Porta Pia à Rome. Chef de section dans les bureaux de la guerre, directeur des études de l'Académie militaire, il fut promu colonel en 1878, devint député de Livourne en mai 1880, et représenta cette circonscription jusqu'en 1895. En 1884, comme secrétaire général du ministère de la guerre, il soutint une discussion mémorable contre le général Riçotti, à propos de la réorganisation de l'armée. Général de brigade en 1885, lieutenant général en 1891, chef d'état-major général en 1896, il commanda ensuite divers corps d'armée. Sa carrière politique ne fut pas moins brillante. Ministre de la guerre dans le cabinet di Rudini (6 fév. 1891-15 mai 1892), il conserva ce portefeuille dans le cabinet Giolitti (15 mai 1892-28 nov. 1893); fut de nouveau ministre de la guerre dans le cabinet di Rudini (11 juil. 1896-14 déc. 1897), et présenta un projet pour l'avancement des officiers qui fut mal accueilli par la Chambre. Après les troubles de Sicile et les manifestations révolutionnaires qui s'étendaient à toute l'Italie, le roi crut devoir adopter une politique énergique et fit appel à Pelloux (29 juin 1898). Président du conseil et ministre de l'intérieur, celui-ci constitua un cabinet extraparlementaire où dominait l'élément militaire. Il présenta toute une législation répressive pour conjurer le péril révolutionnaire : déchaînant ainsi en Italie une crise politique longue et dangereuse, qui faillit mettre en danger la Constitution même. En mai 1899, il eut recours à un véritable coup d'Etat, en démissionnant avant même que les députés eussent émis un vote sur le retrait des navires italiens de la mer Jaune (14 mai 1899). Immédiatement chargé de constituer un nouveau cabinet, il s'orienta nettement à droite, faisant appel au concours de Visconti-Venosta. La situation n'en fut pas améliorée, et le général Pelloux fut peu à peu acculé à la nécessité de dissoudre la Chambre (18 mai 1900). Les élections furent défavorables à sa politique, et il démissionna le 18 juin. Il reprit alors sa place au Sénat, où il était entré le 15 juillet 1896.


Pelloux.

PELOUSARD (*zar'*) n. m. Fam. Habitué de la pelouse des champs de courses.

PÉNALISATION (*za-si-on*) n. f. Sport. Dans une course ou un concours. Désavantage encouru par le concurrent qui a contrevenu à l'une des conditions du parcours. (La pénalisation se chiffre soit par la soustraction d'un certain nombre de points, soit par l'addition d'une ou plusieurs minutes à la durée effective du trajet.)


Pénaroes. A, marteau.

PÉNAROES (*ro-ess*) n. m. Carillon javanais, portant six lames de bronze, que l'on frappe à l'aide d'un petit marteau.

Pendezec (Jean-Marie-Toussaint), général français, né à Loudéac en 1842. Elève à Saint-Cyr en 1861, puis à l'Ecole d'application d'état-major, il entra dans le corps d'état-major, fit la campagne de 1870 à l'état-major de la division de cavalerie du 5ᵉ corps, assista aux combats et batailles de Buzancy, Beaumont, Mouzon, Sedan, parvint à s'échapper lors de la capitulation de l'armée, et vint à Paris, d'où il fut envoyé à Tours pour servir à l'état-major du 15ᵉ corps de l'armée de la Loire, puis à l'armée de l'Est. Lieutenant-colonel en 1887, colonel en 1890, général de brigade en 1895, il fut nommé, en 1899, chef d'état-major du gouvernement militaire de Paris. L'année suivante, il était désigné pour « faire fonctions » de chef d'état-major de l'armée. Promu divisionnaire quelques jours après, il fut confirmé dans son emploi en 1902. Trois ans plus tard, il était nommé membre du conseil supérieur de la guerre.

PENFIELDITE (*pin-fil*) n. f. Oxychlorure naturel de plomb.

***PÉNITENTIAIRE** adj. — Encycl. Milit. *Etablissements pénitentiaires.* Réorganisés par le décret du 2 novembre 1902, ces établissements comprennent : 1° les prisons ; 2° les pénitenciers ; 3° les ateliers de travaux publics.

Les prisons militaires reçoivent les militaires détenus disciplinairement qui se trouvent ne pouvoir subir leur punition au corps, les militaires à destination des corps disciplinaires, les prévenus, les condamnés de passage et les condamnés à une peine de courte durée.

Les pénitenciers ne reçoivent que des condamnés à des peines d'au moins un an d'emprisonnement. Les ateliers reçoivent les hommes condamnés à la peine des travaux publics. Les condamnés à l'emprisonnement sont répartis entre les prisons et les pénitenciers.


La Pensée, de Gustave Michel.

PENJABIEN, ENNE (*pin-ja-bi-in, èn'*) adj. Se dit de l'étage géologique formant la partie moyenne du système permien. Syn. SAXONIEN. — n. m. Cet étage lui-même.

Pensée (LA), groupe marbre, par Gustave Michel, qui a valu à son auteur la médaille d'honneur au Salon de 1896. Il a été placé au musée du Luxembourg. Assise sur un trône massif, la Pensée appuie son bras droit sur un pupitre où se déploient des manuscrits. Son bras gauche se pose sur une harpe. A ses pieds, un petit génie souffle dans une conque, des fleurs sont jetées près d'une palette ; d'autres attributs nécessaires aux réalisations de l'esprit sont voisins. Car ce sont ces objets, si divers, qui permettront les sons mélodieux, les rêves ingénieuses, les colorations rêvées et les pages belles, et aussi les pures statues comme cette Pensée, qui est une des inspirations les mieux venues de Gustave Michel.

Penseur (LE), statue de Rodin, parue au Salon de 1904. Ce titan plébéien est plus semblable à un Ugolin dévorant son poing, ou à un lutteur au repos, qu'à un intellectuel perdu dans son rêve. L'œuvre résume bien la maîtrise du sculpteur. Sur l'initiative de la revue « les Arts de la vie », les admirateurs de Rodin ouvrirent une souscription pour acheter le *Penseur* et l'ériger sur une place de Paris. Le 21 avril 1906, eut lieu l'érection officielle de l'exemplaire en bronze du *Penseur* de Rodin, entre la grille et l'escalier du Panthéon.


Le Penseur, de Rodin.

***PENSION** n. f. — Encycl. *Pensions et allocations temporaires ecclésiastiques.* La loi de séparation du 9 décembre 1905 alloue aux ministres des cultes précédemment rémunérés par l'Etat des pensions qui ne peuvent en aucun cas dépasser 1.500 francs et qui s'élèvent : 1° aux 3/4 de leur traitement pour les prêtres âgés de plus de 60 ans et comptant 30 ans de services ; 2° à la moitié du traitement pour les prêtres âgés de plus de 45 ans et comptant 20 ans de services. En ce qui concerne les ministres des cultes protestants et israélites, la pension est réversible jusqu'à concurrence de la moitié sur la tête de la veuve et des orphelins mineurs, jusqu'à concurrence du quart au profit de la veuve sans enfants mineurs.

Les ministres des cultes qui, tout en étant salariés par l'Etat, ne réunissent pas les conditions déterminées par la loi pour avoir droit à pension, recevront pendant 4 ans une allocation égale à la totalité du traitement pour la première année, aux deux tiers pour la deuxième, à la moitié pour la troisième, au tiers pour la quatrième. Toutefois dans les communes de moins de 1.000 habitants et pour les ministres qui continueront à y remplir leurs fonctions, la durée de chacune des périodes ci-dessus est doublée. Les départements et les communes peuvent accorder aux ministres des cultes, dans les mêmes conditions que l'Etat, des pensions ou allocations établies sur la même base et pour une égale durée.

Pensions législatives. Dr. La Chambre des députés avait créé, dès 1899, un fonds de secours au profit des anciens députés et de leurs familles. Elle y affectait les sommes demeurées disponibles, en fin d'exercice, sur le crédit attribué au payement de l'indemnité parlementaire. Le 23 décembre 1904, elle décida de faire plus largement les choses, en écartant d'ailleurs ce caractère un peu choquant de « secours », et de créer une véritable caisse spéciale de retraites, destinée à assurer une pension de 2.400 francs aux anciens députés, ayant exercé pendant 4 ans au moins le mandat législatif et ayant 55 ans au moins, ainsi qu'à leurs veuves ou à leurs orphelins mineurs, à l'aide d'une cotisation mensuelle de 15 francs.

De son côté, depuis de longues années, le Sénat inscrivait à son budget, sous le chapitre *secours*, une somme qui permettait de pourvoir à de pressantes infortunes. Cette assemblée, suivant l'exemple de la Chambre, décida, le 28 janvier 1905, la formation d'une caisse de retraites pour les anciens sénateurs, leurs veuves et leurs orphelins mineurs. Le droit de la pension est acquis à 60 ans révolus pour tout ancien sénateur ayant rempli son mandat pendant 9 années consécutives ou à différents intervalles. Une retenue mensuelle de 3 p. 100 est opérée sur l'indemnité parlementaire pour alimenter la caisse de retraites. Une loi du 9 février 1905 a autorisé ces deux caisses à recevoir les dons et legs et a assuré l'incessibilité et l'insaisissabilité des pensions.

Pentanymphon [illegible].

PENTANYMPHON (*pin-ta-nin*) n. m. Genre de pycnogonides, créé en 1904 pour une forme remarquable découverte dans les mers du pôle antarctique. (Le *pentonymphon antarcticum* mesure un centimètre de long, mais ses pattes ont plus de dix centimètres, et il en possède cinq paires, grêles et terminées par une griffe simple.)

PENTAPÈRE (*pin*) n. f. Genre d'éricacées, dont une très belle espèce originaire de Sicile est cultivée comme plante d'appartement. (Cette plante est caractérisée par ses fleurs, disposées en élégants corymbes.)


Pentapère : *a*, fleur.

PENTAPHYLACACÉES (*pin, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. (Cette famille, réduite au genre monotype *pentaphylace*, est voisine des célastracées ; les caractères de l'ovule, de l'inflorescence, du fruit, justifient pourtant l'autonomie de cette famille. — *Une* PENTAPHYLACACÉE.

PENTARISCOPE [illegible] à constater le bombardement [illegible].

PENTAVALENT, E adj. V. VALENCE.

PENTAZOTE (*pin*) n. m. Autre nom [illegible] que la cellulose employée contient, [illegible] de sa fabrication, cinq atomes d'azote dans sa molécule.

PENTHORE (*pin*) n. m. Genre de plantes qu'on a rang[illegible] aux [illegible] et les crassulacées et qui peut être considéré comme le type d'une famille distincte.

— Encycl. Ce genre comprend trois espèces qui habitent les régions marécageuses de l'Amérique du Nord et de l'Asie orientale. Ce sont des herbes vivaces, à feuilles [illegible] pentamères, ont deux verticilles d'étamines ; l'ovaire est constitué par [illegible] inférieure seulement, soudés entre eux et avec les verticilles externes. Le fruit est une pyxide contenant des graines nombreuses et petites [illegible].

PENTOZANE (*pin*) [illegible] immédiat essentiel des tissus végétaux. (Chimiquement les pentozanes sont des corps formés par la soudure de molécules de pentoses ou de sucres en C⁵ avec élimination d'eau ; elles ont la formule brute d'un hydrate de carbone et régénèrent les pentoses par une légère hydratation. La pentozane la plus importante est la *xylane* ou gomme de bois répandue dans tous les végétaux.)

Pepinghen ou **Pepinghen-beringhen**, comm. de Belgique (prov. de Brabant, arrond. de Bruxelles), sur la Senne, tributaire de l'Escaut par la Senne et le Rupel ; 1.400 hab.

PÉPONIE (*nî*) n. f. Genre de cucurbitacées-cucumerinées. (Les péponies sont des herbes grimpantes, à grandes fleurs blanches ou jaunes, dont les espèces habitent l'Afrique tropicale.)


Péponie : *a*, fleur.

PEPTIDES n. m. pl. Chim. Classe de substances formées par l'enchevêtrement de groupes [illegible] déterminés par la soudure après déshydratation d'amino-acides. (Les peptides sont pour les termes simples des solides cristallisés, solubles dans l'eau ; elles sont intéressantes en ce sens que les matières albuminoïdes seraient constituées en grande partie par des *polypeptides* complexes.)

PEPTOTOXINE ou **PEPTOXINE** (*pè*) [illegible] du gr. *peptos*, [illegible], et *toxikon*, poison) n. f. Substance non protéique ou leucomaïne, que l'on rencontre dans les produits de la digestion des matières albuminoïdes et spécialement de la fibrine. (Elle se trouve aussi dans les muscles, le foie, le lait ayant subi un commencement de décomposition putride. On admet que c'est à la présence en assez notable quantité de cette substance que sont dus les phénomènes toxiques de l'indigestion.)

Peraga, planète télescopique n° 554, découverte en 1905 par Götz.

PÉRAGALE n. m. Genre de mammifères marsupiaux, de la famille des péramélidés, comptant trois espèces propres à l'Australie.

— Encycl. Les *péragales* sont des animaux de taille médiocre, ressemblant à de grosses musaraignes, insectivores, remarquables par leurs oreilles très développées. Le *peragale lagotis*, type du genre, est répandu dans toute l'Australie, excepté dans le Nord, où il est remplacé par le *peragale leucura*.


Péragale.

PÉRAMYS (*miss*) n. m. Genre de mammifères marsupiaux, de la famille des didelphiidés, comptant douze espèces propres à l'Amérique du Sud. (Les péramys sont des sarigues, de taille médiocre ou petite, et ordinairement insectivores. Le *peramys brevicaudata*, grand comme un rat, le *touan* des vieux auteurs est répandu dans les Guyanes et le Brésil.)


Péramys.

Pératé (Joseph-André), archéologue et critique d'art français, né à Nancy en 1862. Elève de l'Ecole normale supérieure, de 1881 à 1884, il en sortit agrégé d'histoire et devint membre de l'Ecole française d'archéologie à Rome. Il passa deux ans en Italie, puis fut nommé en 1892 attaché, et en 1899 conservateur adjoint au musée national de Versailles. Pératé a publié : *l'Archéologie chrétienne*, dans la Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts (1892), manuel court et substantiel ; des *Etudes sur la peinture siennoise*, dans la « Gazette des beaux-arts » (1893) ; *les Papes et les Arts*, dans l'ouvrage intitulé *le Vatican*, en

collaboration avec G. Goyau et Paul Fabre (1895), *le Musée national de Versailles*, en collaboration avec P. de Nolhac (1896); *la Peinture au Salon* (1897), *Versailles*, dans la collection des villes d'art célèbres (1901). Il a prêté à de Nolhac une active collaboration dans la réorganisation du musée de Versailles.

PERCIPIENT (*[illegible]*) — lat. *percipiens*, qui perçoit) n. [illegible] pour qui sont perceptibles des phénomènes [illegible] que ne perçoivent pas les autres personnes.

PERCK, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. [illegible]]); 1.300 hab. L'église possède un tableau de [illegible] et renferme également les restes du peintre [illegible] sa femme.

PERCOÏDES n. m. pl. Zool. Syn. de PERCIDÉS.

PERDURER (du lat. *perdurare*, même sens) v. n. Durer longtemps, survivre. (Peu us.)

***PEREDA** (José-Mario DE), romancier espagnol, né à Polanco, près de Santander, en 1831. — Il est mort à Santander en 1906.

Père Lebonnard (LE), comédie en quatre actes, en vers, de Jean Aicard, mise en répétition à la Comédie-Française en 1888, retirée par l'auteur, jouée pour la première fois au Théâtre-Libre en 1889, et reprise à la Comédie-Française le 4 août 1904. — Le père Lebonnard est un excellent homme, retiré des affaires après fortune faite dans l'horlogerie. Il est tyrannisé par sa femme, qui est entichée de grand monde et de noblesse. Ils ont deux enfants, Robert, qui tient de Mme Lebonnard, et pour qui elle a obtenu la main de Blanche, fille du marquis d'Estrey; Jeanne, qui ressemble à son père, ne se soucie aucunement du grand mariage rêvé pour elle par sa mère, et voudrait épouser le Dr André, qu'elle aime. Mme Lebonnard et Robert s'opposent de toutes leurs forces à ce projet, parce qu'André est un enfant adultérin. Lebonnard, lui, ne veut pas qu'on rende sa fille malheureuse; il a gardé le silence tant qu'il a été seul à souffrir; mais, du moment que l'on touche à Jeanne, il se révolte et il parle. Or ce qu'il dit est terrible. Robert n'est qu'un bâtard, et Lebonnard l'a toujours su; il en a la preuve. S'il a feint de l'ignorer, c'était pour éviter le scandale. Mais aujourd'hui que la femme coupable veut imposer une volonté malfaisante, et que le fils, issu de la faute, fait l'insolent, le père Lebonnard, montrant une énergie insoupçonnée, les écrase tous deux sous la révélation de l'horrible secret. Force leur est bien de courber la tête, et Jeanne épousera le Dr André.

Cette comédie est une de ces œuvres qui sont portées tout entières par un rôle : ici c'est celui du père Lebonnard. Cette création, très humaine, est fort bien venue et assure le succès de l'œuvre. Avant d'être jouée à la Comédie-Française par Silvain, elle avait été traduite en italien, et brillamment interprétée par Novelli.

PEREZ (José Joaquin), homme d'Etat chilien, né en 1800, mort en 1889. Initié très jeune à la diplomatie, il fut envoyé comme secrétaire de légation à Washington. En 1829, il fut chargé d'affaires en France et, en 1836, dans la république Argentine. Il fut successivement, sous Bulnès (1845 à 1849), ministre des finances puis ministre de l'intérieur et des affaires étrangères (1849). Sous la présidence de Montt, il fut sénateur et conseiller d'Etat et lui succéda comme président de la République, le 18 septembre 1861. Il soutint le Pérou contre l'Espagne et lorsqu'il eut accompli son mandat constitutionnel en 1871, il fut nommé sénateur (1872), conseiller d'Etat, président du Sénat en 1875.

PEREZ CABALLERO, homme d'Etat espagnol, né dans la province de la Manche en 1861. Après avoir fait d'excellentes études, il entra dans la diplomatie, où sa carrière fut rapide. Attaché à l'ambassade d'Espagne à Paris (1882-1885), il fut sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères à Madrid, puis ministre en Belgique, premier délégué de l'Espagne à la conférence d'Algésiras, ambassadeur à Rome. Ses éminentes qualités avaient été mises en lumière par le rôle qu'il joua à la conférence d'Algésiras, où son intervention énergique amena les meilleures solutions, notamment sur la question de la banque et sur celle de la police, dans le remaniement du projet autrichien. Le 29 juin 1906, Perez Caballero était nommé ministre des affaires étrangères dans le cabinet Moret, en remplacement du feu duc d'Almodovar; mais il ne conserva que quelques jours ce portefeuille, Moret ayant démissionné le 5 juillet suivant.

***PERGAME**. — Archéol. Les grandes fouilles de l'acropole de Pergame sont terminées depuis une vingtaine d'années. Les résultats ont été exposés en détail dans une luxueuse publication allemande et dans la *Restauration de Pergame*, publiée par Pontremoli et Collignon. Les frises du grand autel, avec une riche série de sculptures et d'objets de tout genre, figurent à Berlin, au musée dit *de Pergame*, inauguré en 1901.

De nouvelles fouilles ont été entreprises en 1900, et ont été poursuivies depuis lors par l'Institut allemand d'Athènes, sous la direction de Dœrpfeld. On a achevé de dégager les substructions du grand autel. On a aussi déblayé la scène du théâtre : on a constaté qu'il y avait eu primitivement une scène en bois, remplacée plus tard par un *proscenium* en pierre, de style dorique, et enfin par une scène d'ordre composite, analogue à celle que présentent les théâtres romains d'Asie Mineure.

Mais les fouilles ont été poussées principalement sur l'emplacement de la ville proprement dite, au-dessous de l'acropole. On a dégagé la grande rue qui, par la porte sud du mur d'Eumène, conduit à l'agora d'en haut et aux terrasses des temples. On suit maintenant cette rue dans la direction opposée, vers l'intérieur de la ville. Elle mène à une autre agora, entourée de portiques et de magasins, qui est adossée à la montagne et qui dominait les quartiers bas. Au delà de cette agora, qui date de l'époque royale, la même rue longe une maison grecque et diverses constructions, et débouche au-dessous des terrasses qui portent le grand gymnase. Là on rencontre une fontaine monumentale et des propylées qui donnaient accès aux terrasses. Au-dessus de la fontaine, on a découvert un vaste gymnase de l'époque royale, construit sur trois terrasses superposées et divisé en trois sections, l'une pour les enfants, la seconde pour les éphèbes, la troisième pour les [illegible], plus âgés que les éphèbes. On a dégagé des restes de portiques et de [illegible] niches à statues, et, près de là, les fondations d'un petit temple corinthien.

On a aussi dégagé plusieurs autres rues autour de l'agora d'en bas. Près de celle qui conduisait aux gymnases, on a trouvé les ruines d'une grande construction, dont la destination est incertaine; les salles contenaient des vases, des foyers, des meules, avec des inscriptions et des sculptures, dont une réplique de l'*Hermès* d'Alcamène. A l'ouest de l'agora, on a déblayé une vaste maison à cour centrale, remaniée à l'époque romaine, dont plusieurs chambres renfermaient des restes de pavements de marbre et des incrustations.

Enfin, l'on a étudié le mur d'enceinte de la ville, où l'on a reconnu l'existence de trois nouvelles portes : deux au nord-ouest, une à l'est. Et l'on a découvert de tous côtés des inscriptions, des sculptures, des terres cuites, des bronzes, des poteries, de menus objets de tout genre.

PERGULAIRE (*pèr-ghu-lèr'*) n. f. Genre d'asclépiadacées, comprenant des lianes à fleurs disposées en cymes ombelliformes, et dont la corolle est à tube oblong ou ovoïde, et le limbe découpé en cinq lobes étroits. (On en connaît une dizaine d'espèces, des forêts d'Asie et d'Afrique.)


Pergulaire.

PÉRICAUD (Louis-Jean), acteur et auteur dramatique français, né à La Rochelle en 1835. A peine âgé de dix-huit ans, il faisait ses débuts au petit théâtre du Luxembourg (Bobino), puis bientôt partait pour la province, qu'il parcourait pendant une quinzaine d'années. De retour à Paris, il entra aux Folies-Dramatiques, d'où il passa successivement au Vaudeville, au théâtre Cluny, à la Porte-Saint-Martin, à l'Ambigu, et au théâtre du Château-d'Eau, dont il eut pendant plusieurs années (1877-1885) la direction, conjointement avec deux de ses camarades, Ulysse Bessac et Jules Gravier. Il entra ensuite aux Folies-Dramatiques, puis à l'Ambigu et enfin à la Porte-Saint-Martin.

Dans sa longue carrière, Péricaud a joué et créé une foule de rôles dans un grand nombre d'ouvrages. Il a écrit aussi en collaboration plus de cinquante pièces : drames, vaudevilles, opérettes. Parmi ces nombreux ouvrages, nous nous bornerons à citer les suivants : *Casque en fer, Casse-Museau, Kléber, les Français au Tonkin, la Casquette du Père Bugeaud, la Mère la Victoire, la Belle Limonadière, Monsieur Mayeux, Madame la maréchale, Desaix, Jack l'Eventreur, le Père Chasselas, l'Héritage de Jean Gommier*, etc.

PÉRICHONDROME (*kon* — du gr. *péri*, autour, et de *chondrome*) n. m. Tumeur du périoste ou de la couche corticale des os, pouvant atteindre un volume considérable, et qui, lorsqu'elle est congénitale, est une cause de dystocie.

PERIER (Charles), chirurgien français, né à Paris en 1836. Interne en 1859, docteur en médecine en 1864 avec une thèse sur le varicocèle, agrégé d'anatomie et de physiologie à la faculté de Paris en 1866 (thèse sur l'ovaire), chirurgien des hôpitaux en 1872, il a été successivement chef de service à Lourcine, la Salpêtrière, Tenon, Saint-Antoine et Lariboisière, où, en 1898, il atteignit l'honorariat. De 1888 à 1898 il avait représenté ses collègues, les chirurgiens des hôpitaux, au conseil de surveillance de l'Assistance publique. Président de la Société de chirurgie en 1893, il est depuis 1890 membre de l'Académie de médecine (section de pathologie externe) et a présidé en 1903 le 16e congrès de l'Association des chirurgiens français. Son discours d'ouverture traitait une question très actuelle : le « pronostic après les accidents de travail ». Parmi ses travaux disséminés dans des recueils périodiques et les comptes rendus des Sociétés scientifiques, celui qu'il faut citer particulièrement a trait à l'extirpation totale du larynx sans trachéotomie préalable. Son procédé permettant de mener à bien cette redoutable opération est devenu classique et suivi par la plupart des chirurgiens. Les comités d'organisation des congrès d'hygiène de Bruxelles (1903) et de Vienne (1905), l'ont chargé des rapports sur les accidents du travail et les assurances sociales.

PÉRILOMIE (*mî*) n. f. Genre de labiées-stachyées. (Les périlomies, type d'une sous-tribu des *périlomiées*, sont de petits arbrisseaux de l'Amérique du Sud, dont les fleurs ont un calice bilabié à lèvres entières.)

PÉRIMÉNINGITE (du gr. *péri*, autour, et de *méningite*) n. f. Méd. *Périméningite spinale*, Affection caractérisée par des douleurs vives lancinantes au niveau du rachis, suivies de paralysie flasque avec anesthésie dans les jambes et la partie inférieure du tronc. (La paralysie peut gagner les muscles thoraciques et, dans ce cas, la mort survient par asphyxie. Anatomiquement, on constate l'inflammation du tissu cellulaire qui enveloppe la dure-mère rachidienne. L'étiologie de la maladie est inconnue, peut-être microbienne.)

***PÉRIMER** v. n. — Par ext. Se dit d'un billet, d'un permis, etc., qui n'est plus valable, la durée de sa validité étant expirée.

***PÉRIN** (Henri *Charles*-Xavier), économiste belge, né à Mons en 1815. — Il est mort en 1905. Il était depuis 1869 correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.

PÉRINÉO-ANAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la fois au périnée et à l'anus.

PÉRIOSTIQUE (*oss-tik'*) adj. Qui a rapport au périoste.

PERIPHYLLA (*pé*) n. f. Genre de méduses acalèphes à ombrelle profonde en forme de cloche, avec douze tentacules et seize lobes ombrellaires, et à manubrium court, mais très large, quadrangulaire.

PÉRIPLASMIQUE (*plass-mik'*) adj. Biol. *Membrane périplasmique*, Partie mal différenciée de protoplasma, intermédiaire entre le cytoplasma granuleux proprement dit et la membrane rigide cellulaire ou protoplasmique. (La membrane périplasmique se rétracte dans la plasmolyse et reste adhérente au cytoplasma, mais elle conserve néanmoins avec la membrane rigide des relations établies par l'existence de fins filaments d'union [Chodat, Eswelt]. La membrane périplasmique ne s'observe bien que dans les cellules végétales, à cause de la présence des parois cellulosiques.)

PÉRIPLASTE (*plasst'*) n. m. Biol. Aster spécial, dérivant du noyau spermatique, et qui ne s'observe jamais dans les mitoses spontanées (Vejdowski). [Ce périplaste serait le signe des différences d'état colloïdal entre le spermatozoïde et l'œuf.]

PÉRIRECTITE (*rek*) n. f. Inflammation du tissu voisin du rectum.

PÉRISPHÈRE (*riss*) n. f. Biol. Zone corticale de la sphère attractive des cellules nerveuses (ganglions spinaux), représentée par une masse grenue. (L'existence de la périsphère prouve la persistance, comme élément morphologique du cytoplasma, du centrosome dans des cellules éloignées de leur phase de division et qui ne la réaliseront plus.)

***PÉRITONITE** n. f. — ENCYCL. Le pronostic de la *péritonite* a beaucoup changé avec les nouveaux procédés opératoires. On doit diviser les péritonites au point de vue de la gravité et en progressant en péritonite du petit bassin, en péritonite sous-ombilicale et en péritonite sus-ombilicale. Les dernières sont toujours mortelles; les premières guérissent souvent sans opération et celles de la partie moyenne de l'abdomen peuvent guérir si l'intervention du chirurgien est assez rapide. Il faut opérer dès le diagnostic fait, et assurer un bon drainage, par le vagin chez la femme, à travers le périnée ou l'échancrure sacrée chez l'homme.

***PERLE** n. f. — Math. Nom donné par Pascal à des courbes ayant pour équation générale :

$$a^{p+q-r}y^r = x^p(a-x)^q.$$

Sur l'invitation du mathématicien de Sluse, Huygens étudia, en particulier, la *perle* représentée par :

$$a^2y = x^2(a-x).$$

C'est une cubique à centre ayant pour coordonnées :

$$x = \frac{a}{3}, \quad y = \frac{2a}{27}.$$

Ce point est, en même temps, le point d'inflexion de cette perle.

PÉROCHIRE (*kir'*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des geckonidés, comptant cinq espèces répandues des Philippines en Océanie.

— ENCYCL. Les *pérochires* sont des geckos de taille médiocre, remarquables par leur queue élargie en son milieu et leurs doigts dilatés en spatule; ces animaux très plats, bruns en dessus, blancs en dessous, vivent dans les vieux arbres, sous les écorces, et se nourrissent d'insectes. Le *perochirus ateles* est propre aux Philippines; le *perochirus depressus* aux Carolines; le *perochirus Guntheri* aux Nouvelles-Hébrides.


Pérochire.

PÉROMYSQUE (*missk'*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, comptant plus de cinquante espèces, toutes propres au nouveau monde.

— ENCYCL. Les *péromysques* sont des rats du groupe des sigmodontes; ils abondent surtout dans l'Amérique du Nord (*peromyscus lucopus*, etc.), mais certains descendent au sud jusqu'au Guatemala (*peromyscus gymnotis*). Les espèces franchement méridionales ont été rangées dans le sous genre *thomasomys* : *thomasomys cinereus*, Pérou, etc.


Péromysque.

PÉRONNE-LEZ-ANTOING ou simplem. **PÉRONNE**, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]), sur l'Escaut; 1.450 hab. Batellerie. Construction de bateaux. Fabrication de cordages.

PÉRONNE-LEZ-BINCHE ou simplem. **PÉRONNE**, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Soignies]); 2.800 hab. Carrières de craie.

***PÉROU**. — Le Pérou a connu, au cours des dernières années, d'assez sérieuses difficultés diplomatiques. Aux termes du traité d'Ancon, qui mit fin à la guerre du Pérou avec le Chili (1884), ce dernier avait annexé la province de Tarapaca; il avait en même temps occupé les provinces de Tacna et d'Arica. Un vote populaire devait décider, en 1894, auquel des deux pays ces deux provinces devaient finalement appartenir; mais on ne put se mettre d'accord, à l'époque prévue, sur le *modus operandi*, de sorte que le vote fut différé. Le 16 avril 1898, une convention fut signée à Santiago, en vue de cette consultation populaire; mais la Chambre des représentants du Chili la repoussait deux ans plus tard. Le gouvernement péruvien estime que ses nationaux doivent seuls voter, tandis que le Chili exige le vote de tous les habitants. Celui des deux pays à qui écherront les deux provinces devra payer à l'autre 10 millions de soles (ou 1 million de liv. st.), que le Chili, par un arrangement avec la France, a consenti à porter à 11 millions de soles, dans le but de donner satisfaction aux réclamations des

créanciers du Pérou. De cette façon, si le plébiscite vient à favoriser le Chili, le Pérou ne perdra pas seulement ses deux provinces, il sera privé de la compensation prévue par le traité d'Ancon. La suspension des relations diplomatiques entre les deux gouvernements est la conséquence de ce différend.

Le Pérou a d'autres difficultés de frontière : avec l'Equateur, qui sont soumises à un arbitre ; avec le Brésil, qui le sont au président de la république Argentine, un arrangement n'étant pas intervenu d'autre manière avant la date fixée du 12 juillet [illegible]. Il s'agit ici d'immenses forêts, qui ont une grande valeur éventuelle d'exploitation depuis que l'Europe fait une consommation toujours croissante de caoutchouc, pour les usages électriques comme pour les appareils de locomotion.

Le président de la république, élu en juin 1904, est José Pardo.

PÉROV (Vassily Grigoriévitch), peintre russe, né à Tobolsk en 1833, mort à Koozminky (gouv. de Moscou) en 1882. Après avoir fait ses études à l'Ecole des arts de Moscou, il entra à l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg. En 1856, l'Académie lui décerna la première médaille d'argent, en 1860 la seconde médaille d'or et en 1861 la première médaille d'or et une bourse de voyage. Pérov séjourna en Italie et en France, où son talent prit tout son essor. Ses meilleures toiles : *Sermon dans le village* (1861), *[illegible]* (1862), *le Portrait de Dostoïevsky*, exposé à Paris en 1878, *les Enfants endormis*, etc., sont aux musées Tretiakov et Soldatenkov de Moscou, au musée Alexandre-III de Saint-Pétersbourg, etc. Observateur fin et consciencieux, Pérov a formé toute une école d'artistes aux tendances sociales.

PERPARIÉTÉ adj. m. Se dit d'un ovule dans lequel le sac embryonnaire, à son complet développement, a digéré tout le nucelle et est situé directement sous le tégument. (Un ovule perpariété peut être uni ou bitegminé.)

***PERRAUD** (Adolphe-Louis-Albert), cardinal français, né à Lyon en 1828. — Il est mort à Autun en 1906.

PERRAULT (Léon-Basile), peintre français, né à Poitiers en 1832. Elève de Picot et de Bouguereau, il s'est adonné à la peinture d'histoire et de genre. Il débuta au Salon de 1861 avec *le Vieillard et les Trois jeunes hommes.* Dès 1864, le succès s'affirma pour le jeune peintre, qui vit son tableau *la Frayeur* honoré d'une médaille et acquis par la princesse Mathilde. *L'Oracle des champs* valut à l'auteur une seconde médaille (1876) ; son plafond *la Toilette de Vénus*, pour l'hôtel Berson, mit le sceau à la réputation de Perrault, qui se révélait décorateur plein de goût. On voit de lui au musée de La Rochelle *Saint Jean le Précurseur*. Aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris), Perrault avait envoyé *la Première Lutte*, *Caïn et Abel ; une Rivale ; Triomphe d'Hyménée*, plafond de l'hôtel de ville de Poitiers ; *Tendresse maternelle ; Nymphe des eaux ; Premier meurtre ;* l'artiste se vit honoré de hautes récompenses. Au Salon de 1905, ont paru *le Bain* et *Jean*, deux compositions d'une agréable couleur.

***PERRET** (Paul), littérateur français, né à Paimbœuf (Loire-Inférieure) en 1830. — Il est mort à Pornic en 1904.

PERRET (Aimé), peintre français, né à Lyon en 1847. Elève de l'Ecole des beaux-arts de Lyon, puis d'Antoine Vollon, cet artiste a peint des scènes de mœurs, d'abord « historiques », puis modernes. Ces dernières sont particulièrement intéressantes et vivantes. Toutes sont peintes d'un pinceau riche. Principales œuvres : *Baptême en Bresse* (musée de Lyon) ; *le Saint Viatique* (musée du Luxembourg) ; *le Semeur* (musée de Carcassonne) ; *Printemps de la vie* (musée de Châlons-sur-Marne) ; *la Fiancée du berger* (musée de Morlaix) ; *l'Heure de l'Angélus* (musée de Valence) ; *Jeanne d'Arc* (musée de Villefranche) ; *l'Aïeule* (à la Ville de Paris). A citer encore : *la Cinquantaine ; [illegible] ; Noël des vieux ; Appel au passeur ; Brûleuse d'herbes ;* etc. Aimé Perret a aussi donné quelques portraits : *Portraits de Mme Jude, de Mme Aimé Perret, de Mme et de M. Edmond [illegible]*, sénateur du Rhône, etc.

PERRET (Marius), peintre français, né à Moulins (Allier) en 1860, mort à Paris en 1900. Elève de Cabanel, il fit en Algérie un voyage, qui transforma complètement sa vision, et en fit un orientaliste passionné. Sa palette est brûlante, sa lumière enflammée. A la suite des colonnes françaises, il prit sur le fait des épisodes de guerre au Sénégal et au Dahomey. Le Luxembourg conserve ses *Tirailleurs sénégalais en arrière-garde* (campagne du général Dodds). Titulaire d'une seconde médaille au Salon de 1897 avec *Piroguiers du quai N'Dar*, Marius Perret paraissait destiné à un brillant avenir, quand il mourut prématurément des suites de ses fatigants voyages. Il parut pour la dernière fois à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) avec le *Douar d'Oued Nay's* (Algérie).

PERREYVE (Henri), ecclésiastique français, né et mort à Paris (1831-1865). Très précoce, il fut orateur et écrivain de très bonne heure. Il fit d'abord ses études de droit. Puis il entra à l'Oratoire, et commença l'étude de la philosophie et de la théologie. Très gravement malade dès l'âge de dix-huit ans, il se releva et passa le reste de sa vie, qui fut courte, dans les alternatives de la maladie et de la santé. Il supporta la première avec une énergie extraordinaire et usa de la seconde pour se livrer à un travail ardent qui devait le tuer prématurément. En 1860, il fut nommé aumônier du lycée Saint-Louis, et en 1861, il fut appelé à la Sorbonne dans la chaire d'histoire ecclésiastique. Malgré la brièveté de sa vie, il a publié : *Méditations sur le chemin de la croix* (1859) ; *la Journée des malades* (1861), livre dont il a dit lui-même : « *Tout ce qu'il renferme a été souffert avant d'être écrit* » ; *Lettres du P. Lacordaire à des jeunes gens*, avec une importante introduction ; *Entretiens sur l'Eglise catholique* (1864) ; *une Station à la Sorbonne* (1864) ; *la Pologne* (1865).

***PERRIER** (Jean-Octave-*Edmond*), naturaliste français, né à Tulle (Corrèze) en 1844. — Outre les travaux déjà cités au *Nouveau Larousse* (v. t. VI), Edmond Perrier a publié encore : *Traité de zoologie* (1891-1892) ; *Eléments d'anatomie comparée* (1892) ; *Précis de physiologie animale* (1897) ; *les Colonies animales et la formation des organismes* (1898) ; *la Vie des animaux illustrée* (1902) ; etc.

PERRIERA (*pè-ri-è — dédié à Perrier de la Bathie*) n. m. Genre de simarubacées, voisin des *picrasma*, dont il diffère par la présence de deux verticilles d'étamines et par la structure de la tige riche en réservoirs mucilagineux. (Ce genre a été établi par Courchet [1905] pour un arbre à feuilles composées-imparipennées de Madagascar. Le *perriera de Madagascar* ou *kirondro* est une plante extrêmement toxique, encore assez mal connue.)

PERRIN (Sainte-Marie [illegible]), architecte français, né à Lyon en 1835. Il entra en 1859 à l'Ecole des beaux-arts de Paris, où il fut élève de Questel. Mais c'est surtout au contact du grand architecte lyonnais Bossan, dont il fut l'adjoint à partir de 1871, qu'il acheva de former son goût. Il fut appelé à terminer les édifices et les décorations que la mort empêcha Bossan d'achever : les stalles et la décoration de la basilique de Fourvières par exemple. L'œuvre de Sainte-Marie Perrin est considérable. Il construisit pour ses débuts, en 1864, la chapelle du château de Dortan (Ain) et, en 1865, l'église de [illegible] au Mont-d'Or (Rhône). Inspecteur des bâtiments civils pour l'Ecole vétérinaire de Lyon, en 1868, il fut nommé l'année suivante architecte en chef du même édifice. Il a construit depuis : façade de Saint-Bruno des Chartreux, à Lyon (1869) ; monastère des Clarisses, à Lourdes (1878) ; hospice de l'œuvre de la Croix, à Lyon (1886) ; chapelle des Dames carmélites, à Oullins (1890) ; grand séminaire de philosophie de Sainte-Foy, à Lyon (1901), et un grand nombre d'églises paroissiales. On voyait de lui, au Salon de 1869, où il envoya pour la première fois, deux projets d'églises paroissiales pour la ville de Lille et de Messimy et, à celui de 1870, un troisième projet d'église paroissiale. On lui doit une *Notice sur Pierre Bossan, la Basilique de Fourvières, ses origines, son esthétique, son [illegible]* (1896) ; *Peintres et architectes*, et diverses monographies et notices sur l'architecture. Il est correspondant à l'Académie des beaux-arts depuis 1891.

PERRIN (Jacques), statuaire français, né à Lyon en 1847. Elève de Dumont, cet artiste, au talent sobre et sérieux, a obtenu une première médaille au Salon de 1903, pour sa *Pieta*, groupe plâtre, et le *Sommeil de la Vierge*, groupe marbre. En 1900, il exposait le plâtre de son *Condorcet*, dont le bronze s'élève sur le quai Conti à Paris ; et une *Maternité*, plâtre. Il avait, en outre, contribué à la décoration du Palais du génie civil. Au pont Alexandre-III, il a sculpté douze figures de pierre décorant les proues. On lui doit encore la *Statue du botteleur*, qui orne le square Parmentier, à Paris.

PERRINAÏC, compagne de Jeanne d'Arc. Elle a fourni à N. Quellien le thème d'une belle et touchante cantilène bretonne et celui d'une étude en prose, beaucoup plus contestable, où l'imagination de l'auteur supplée trop souvent aux lacunes de l'histoire. Tout ce qu'on sait de Perrinaïc se réduit à fort peu de chose. Elle ne s'appelait même pas Perrinaïc, mais Piéronne, dont Michelet a fait Pierrette. Piéronne, faite prisonnière à Corbeil par les Anglais, éprouva le même destin qui attendait Jeanne d'Arc neuf mois plus tard et, par cette fin lamentable, comme par la fidélité qu'elle garda jusqu'au bout à la Pucelle, elle mérite de ne pas être séparée d'elle. Dans son interrogatoire, par exemple, elle dira que « dame Jehanne, qui se armoit avec les arminalx, estoit bonne et, ce qu'elle faisoit, estoit bien fait et selon Dieu ». Condamnée à être brûlée vive, Piéronne fut exécutée le 3 septembre 1430, à Paris, sur le parvis Notre-Dame ; une autre Bretonne, sa compagne, plus heureuse, fut mise en liberté. A ces renseignements, tels qu'ils nous sont fournis par le *Journal d'un bourgeois de Paris*, publié par Vallet de Viriville, et par le *Procès de la condamnation de Jeanne d'Arc*, se borne tout ce que nous savons sur Piéronne. Le reste, les hymnes patriotiques du *kloarek* Kaerrymell, la naissance de la pseudo-Perrinaïc dans une région circonvoisine du Goëlo, du pays trécorrois et de la Cornouaille et probablement dans la forêt de Coat-ann-Noy, sa rencontre, par une nuit de mai, avec des gens armés qui allaient rejoindre le connétable de Richemond, son « goût de la nature, développé dans les solitudes natales », etc., appartient sans conteste à l'imagination fertile de Quellien. Les contemporains, notamment Arthur de La Borderie, Trevedy et Renan, ne s'y méprirent pas. N. Quellien n'en poursuivit pas moins jusqu'à sa mort son projet d'un monument colossal destiné à commémorer sur les hauteurs du Ménez-Bré l'héroïcité de Perrinaïc.

PERRONEAU (Jean-Baptiste), peintre français, né à Paris en 1715, mort à Amsterdam en 1783. Elève de Natoire et L. Cars, il fut agréé à l'Académie en 1746 et reçu académicien en 1753, sur le *Portrait d'Oudry* (aujourd'hui au Louvre). Il débuta au Salon de 1746, où il avait envoyé trois portraits au pastel : ceux du *marquis Daubail*, des peintres *Drouais* et *Gilcain*, et deux portraits à l'huile : *M. [illegible] tenant une poule huppée. Portrait d'un jeune écolier, frère de l'auteur, tenant un livre.* D'autres portraits de Perroneau, à l'huile ou au pastel, figurèrent aux Salons qui suivirent : *Portraits de [illegible]*, *peintre du roi*, de *M. Thi*[illegible] ; de *M. Desfriches* (1751) ; de *Mme la [illegible]*, de *milord d'Hunslington*, de *M. Oudry* (aujourd'hui au Louvre) [1753] ; de *M. Cars* (aujourd'hui au Louvre), de *M. Cochin* (1759) ; de *M. Trudaine de Montigny*, de *M. Hanguer, échevin d'Amsterdam*, de *Mme Perroneau faisant des nœuds* (1763) ; etc. Le Salon de 1779, où il envoya plusieurs portraits de femmes au pastel, fut le dernier où il figura. Malgré un labeur considérable et un talent véritable, Perroneau mena une vie difficile et fut peu apprécié de ses contemporains. Il ne put jamais obtenir un logement au Louvre. Mais aujourd'hui ses pastels jouissent d'une faveur extrême et méritée. Perroneau a exécuté aussi quelques gravures d'après Boucher, Natoire et Carle Van Loo. En dehors des portraits cités, le Louvre possède encore le portrait [illegible]

PERROTIN (Henri-Joseph-Anastase), astronome français, [illegible] toire de Toulouse ; en 1880, il fut nommé directeur de l'observatoire de Nice. En 1882, il dirigea une expédition [illegible]. Il est surtout connu pour ses recherches sur la constitution de la planète Mars et ses travaux sur les petites planètes. Il a publié de nombreux mémoires ; en outre, on [illegible] *divers observatoires d'Europe* (1881).

PERROTTETIE [illegible] arbres ou arbrisseaux à feuilles simples, alternes, de l'Amérique centrale, des îles Hawaï et de l'archipel malais. Les perrottetîes ont des fleurs à réceptacle plat, à pétales triangulaires, valvaires. L'ovaire 2-3 loculaire a des carpelles biovulés ; les fruits sont des baies.)

PERROY (Théodore), ingénieur français du génie maritime, né à Moulins en 1822, mort à Saint-Germain-Lespinasse, près de Lyon, en 1904. Entré dans les premiers numéros à l'Ecole polytechnique, il en sortit comme élève ingénieur du génie maritime, et fit dans ce corps une rapide et brillante carrière, attaché successivement aux usines d'Indret et aux ports de Toulon, de Brest et de Lorient. C'est à Toulon, en 1865, qu'il imagina l'invention à laquelle son nom est resté attaché, l'appareil destiné à transformer l'eau de mer en eau potable, et grâce auquel les vaisseaux de guerre purent se dispenser d'embarquer au départ toute l'eau potable destinée à l'alimentation de l'équipage pendant la traversée. Perroy fit abandon de sa découverte à la marine française, refusant d'en conserver pour lui-même le brevet. Avant la guerre de 1870, il fut appelé à la direction de l'important arsenal maritime de Brest, qu'il conserva jusqu'en 1882, date à laquelle il était nommé directeur de l'arsenal de Lorient. Il termina sa carrière aux forges de Guérigny, et prit sa retraite en 1886. Il a publié un certain nombre de mémoires scientifiques, dont plusieurs ont été couronnés par l'Institut.

PERSE. [illegible] mosquée de Schah-Abdul-Azim (mai 1896), lorsque Mirza Mohammed Riza tira sur lui un coup de feu, dont il mourut presque immédiatement ; le meurtrier avait été plusieurs fois condamné pour complots. L'avènement du nouveau schah Mouzaffer-ed-Din, fils de Nasr-ed-Din, fut marqué par des troubles dans diverses régions du pays ; les juifs furent menacés à Chiraz et ailleurs.

Dans une réception solennelle des principaux dignitaires du royaume, le nouveau schah déclara faire abandon à perpétuité de tous impôts sur le pain et la viande, dans toute l'étendue de son empire.

En février 1900, près de 20.000 hommes de troupes russes, avec un train de siège et de grandes quantités de rails, étaient dirigés sur Merv, dans le but d'accroître l'influence du tsar en Perse, à la suite de l'emprunt de 22 millions et demi de roubles en or, contracté en Russie et garanti par les produits des douanes ; cet emprunt était émis à 5 p. 100 ; jusqu'à ce qu'il fût complètement remboursé (en 75 ans), le gouvernement persan s'engageait à ne conclure aucun autre emprunt à l'étranger sans le consentement de la Banque de Perse, de création russe. Les droits de douane perçus dans les ports du golfe Persique étaient laissés en dehors de la garantie de l'emprunt, ce qui indiquait, de la part de la Russie, l'intention d'abandonner aux intérêts britanniques la partie méridionale des domaines du schah. Quant au reste, la convention le plaçait virtuellement sous la domination de la Russie, car une des conditions de l'accord était qu'au moyen des produits du nouvel emprunt, la Perse se libérerait de toutes obligations pécuniaires antérieures ; or, la principale de ces obligations résultait de l'emprunt anglais de 1892. La Russie obtenait en même temps des concessions pour la construction de chemins de fer en Perse, dont un, de Julfa à Hamadan (*viâ* Tabriz), avec espoir d'embranchement sur Téhéran, fut commencé sous la surveillance d'officiers de l'état-major russe et terminé en 1903. Il traverse les districts les plus importants de la Perse pour la Russie, au point de vue économique comme [illegible] été une fois de plus affirmée par la visite qu'en 1900 le schah fit à Saint-Pétersbourg ; il se rendit aussi à Paris, Vienne et Constantinople.

La Russie continuait d'assurer son influence. Elle créait [illegible] le commerce entre Odessa et Binder, Bouchir, Binder-Abbas et autres localités du golfe Persique, en même temps que le gouvernement établissait des tarifs exceptionnellement bas sur les chemins de fer pour les marchandises de toute la Russie transitant par Odessa.

Koweït fut, au commencement de 1901, l'objet d'une lutte entre Mabarik, cheik de Koweït, et Ben-Raschid, qui se fit appeler roi d'Arabie. D'abord ce dernier, battu, perdit son royaume de Nejed ; mais Mabarik tombait peu après dans une embuscade, où il perdit 5.000 hommes ; il dut se retirer en désordre sur son territoire. Menacé d'une invasion, il appela à son secours le gouvernement des Indes. Ce conflit entre Mabarik et Ben-Raschid tire son importance du fait qu'il pourrait mettre aux prises l'Angleterre et la Russie, rivales dans ces régions ; si Koweït devenait un port anglais, la Russie voudrait s'emparer de Bender-Abbas, et certaines autres puissances exigeraient des compensations. Le sultan lui-même réclame Koweït, mais ses prétendus droits sont unanimement contestés. V. TURQUIE.

En 1902, le schah fit un autre voyage en Europe, visitant la plupart des grandes capitales, y compris Londres et Paris ; il y revient d'ailleurs presque tous les ans. La Russie fit au schah un nouveau prêt de 10 millions de roubles par l'intermédiaire de la Banque de Perse et obtint la concession d'une voie ferrée de Tabriz à Téhéran, avec un traité de commerce qui lui assurait de précieux avantages.

[illegible] Perse et l'Afghanistan, dans la région du fleuve Helmund, dont le cours est incertain, par suite du déplacement fréquent de son lit ; les Afghans le détourneraient exprès pour enlever aux Persans le moyen d'irriguer leurs champs. Le major Mac-Mahon partit de la frontière des Indes avec une es-

[illegible]orte considérable pour tâcher de mettre d'accord à ce sujet Persans et Afghans et [illegible] mécontentement des uns et des autres ; mais, en Russie, on vit dans cette expédition une intervention menaçante du gouvernement britannique.

Le 2 février 1903, une mission spéciale anglaise remettait solennellement au schah, à Téhéran, les insignes de l'ordre de la Jarretière. Sept jours après, avait lieu entre l'Angleterre et la Perse la signature d'un nouveau traité de commerce, modifiant avantageusement pour la première le traité de 1857, abolissant l'affermage de l'administration des douanes et les droits de transit et admettant chacun des deux pays au régime de la nation la plus favorisée. Ainsi, l'Angleterre rétablit un peu l'équilibre rompu à son détriment pendant deux ans, avec la Russie, qui ne cessait de pousser ses avantages.

Dans le golfe Persique, le grand événement de l'année 1903 fut la visite de lord Curzon (novembre), embarqué sur un cuirassé accompagné de quatre croiseurs. Il arrivait à Mascate le 18, recevait le sultan à bord, puis se rendait à Bender-Abbas et tenait à Sharja une grande assemblée des chefs pirates de la côte. Le 26, il était à Bahrein, le 28 à Koweït.

Les prétentions de l'Angleterre à la suprématie dans le golfe Persique ne s'appuient pas sur des traités définis, mais sur la nécessité de sauvegarder sa position dans l'Inde. Elle ne possède réellement jusqu'ici qu'un mille carré à Bassadoré, et l'île de Bahrein est la seule qui soit soumise à son protectorat. Lord Lansdowne a déclaré à la Chambre des lords que la Grande-Bretagne s'opposera de toutes façons à toute tentative d'une autre nation de s'établir en force sur le golfe Persique.

On a suivi avec attention, en Perse, les péripéties de la guerre russo-japonaise ; les défaites de 1905 ont moins nui au prestige du grand empire du Nord, que ce n'eût été le cas si ce prestige n'était surtout fondé sur des intérêts financiers. L'ouverture d'une succursale de la Banque russe à Ispahan était annoncée le 8 décembre 1904, le prince Mirza-Khan, envoyé spécial du schah, remettait à Nicolas II une lettre autographe de ce dernier, à l'impératrice un collier de perles et au tsarévitch un portrait du schah orné de brillants.

Le gouvernement turc, prétextant des lenteurs de la commission de délimitation de la frontière turco-persane, a réuni dans cette région des forces militaires qui ont occupé des territoires revendiqués par la Perse (15 janv. 1906). L'origine de ce conflit remonte au traité du 28 juillet 1823, qui devait préciser la frontière des deux pays entre la Caspienne et le mont Ararat, et qui avait eu pour effet, au contraire, un état de guerre permanent entre les tribus barbares qui l'avoisinaient de part et d'autre. Des conventions ultérieures, en 1847, en 1869, n'eurent pas meilleur résultat. Le 1er mai, une note de la Porte à l'ambassadeur de Perse fit des propositions conciliantes, que la Perse était toute disposée à accepter.

Au mois d'août 1906, a eu lieu à Téhéran l'inauguration solennelle du Parlement accordé par le schah à ses Etats. Cette inauguration de même que les mesures qui l'avaient précédée, et notamment l'octroi d'une constitution, ont eu lieu sur les conseils de l'Angleterre, qui tend de plus en plus à profiter, auprès de la cour de Téhéran, du déclin d'influence que sa situation intérieure impose à la Russie.

Généal. *Dynastie des Kadjars.* Cette dynastie, issue de la tribu turkomane des Kadjars, s'éleva vers la fin du XVIIIe siècle, dans les luttes d'une anarchie prolongée que des conquêtes russes sur le territoire persan venaient compliquer. Son fondateur fut l'aga Mohammed.

AGA MOHAMMED KADJAR
Fils de Feth Ali Khan, chef de la tribu des Kadjars (m. 1758).
Gouverneur du Mazanderan, se déclare [illegible]
indépendant 1784, et se proclame roi [illegible]
Né vers 1737, m. 1797.

FETH ALI
Neveu de Mohammed
Né vers 1762, m. 1834.
Roi de Perse 1797.

ABBAS MIRZA — Général. Mort 1833.
ZILL[illegible] — compétiteur au trône 1834.

MOHAMMED
Mort 1848.
Roi de Perse 1834.

NASR-ED DIN
Né 1831, m. 1896.
Roi de Perse 1848.

MOUZAFFER-ED-DIN
Né 1853.
Roi de Perse 1896.

Fils de Mouzaffer-ed-Din:
1. Mohammed Ali Mirza, héritier présomptif, gouverneur de l'Azerbaïdjan [illegible] Hassan Ali Mirza.
2. Malek Mansour Mirza, né 1880.
3. Abou'l Feth Mirza, né 1881.
4. Aboul Fazl Mirza, né 188[illegible].
5. Hossein Kouli Mirza, né 1893.
6. [illegible] ed Din Mirza, né 1896.
7. [illegible]

Frères de Mouzaffer-ed-Din:
1. Massoud Mirza Zill-es-Sultan [illegible]
2. Kamran Mirza, né 1856 [illegible]
3. N[illegible] ed Din Mirza, né 1882.
4. Mohammed Reza Mirza, né 1883.
5. Hossein Ali Mirza, né 1880.
6. Sultan Ahmed Mirza, né 1894.
7. Onze sœurs.

N. B. La famille royale comprend en outre quelques milliers [illegible] du schah.

PERSONNALISME (*so-na-lissm'*) n. m. — Nom donné [illegible] Ch. Renouvier à la dernière forme de sa doctrine.

— [illegible] Philos. Le rénovateur du kantisme, dans [illegible] (190[illegible]), a voulu, à la fin de [illegible] carrière, [illegible] à son système et justifier [illegible] le *personnalisme*. A tous les phénomènes de la nature, il a donné comme explication dernière l'exercice de la force ou énergie intime dont l'action [illegible], et cet appel à une cause psychique a entraîné l'admission d'une hypothèse déjà émise par Leibniz, celle de l'harmonie préétablie entre principes derniers d'appétition et de volition. Ainsi, Renouvier a été amené à admettre une cause suprême, un créateur de l'harmonie entre personnalités distinctes. L'ouvrage sur le personnalisme a donc pour principal objet l'exposé d'une hypothèse cosmogonique et eschatologique.

Croyance en une création suivie d'une chute morale entraînant décadence sociale et ruine cosmique, croyance en une régénération et une restauration finale du royaume des personnalités bienheureuses, du règne des bonnes volontés : tel est le fond de la doctrine personnaliste.

PERSONNALISTE (*so-na-lisst'*) adj. Qui a rapport au personnalisme : *L'école* PERSONNALISTE.
— n. : *Les* PERSONNALISTES.

PERTEGUETTE (*pèr-te-ghèt'*) n. f. Mar. anc. Abri, petite construction légère élevée sur la poupe des galères.

PERTH, comté du Canada (prov. d'Ontario), séparé du lac Huron par le comté d'Huron ; 1.850 kilom. carr. et 45.000 hab. Ch.-l. *Stratford*.

PERVYSE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale, arrond. de Furnes), ; 1.400 hab.

* **PESÉE** n. f. — *Méthode de la double pesée* ou *méthode de Borda*. V. BALANCE au t. Ier.

PÈSE-URINE n. m. invar. Densimètre qui permet de déterminer instantanément la densité des urines.

— ENCYCL. La densité de l'urine normale de l'homme ou de la femme est de 1,018 à 1,022. Lorsque la densité mesurée au *pèse-urine* dépasse 1,025, il est bon d'étendre l'urine à examiner d'eau distillée au tiers où à moitié et de déterminer ensuite par le calcul la densité vraie. La température a une grande influence et on devra toujours, en même temps que le pèse-urine, introduire dans le liquide urinaire un thermomètre qui permettra de ramener la densité à 0°.

PESEUX, comm. de Suisse (cant. de Neuchâtel [distr. de Boudry]), sur un plateau couvert de vignes, et qui s'incline jusqu'au lac de Neuchâtel ; 1.400 hab. Commerce de vins et de bois.

* **PESSARD** (*Emile*-Louis-Fortuné), compositeur français, né à Paris en 1843. — Il a fait représenter les opérettes suivantes : *le Muet*, un acte (Théâtre d'application, 1894) ; *l'Armée des Vierges*, trois actes (Bouffes-Parisiens, 1902) ; *l'Epave*, un acte (Bouffes-Parisiens, 1903).

PESSONNEAUX (Emile), professeur et humaniste français, né à Paris en 1821, mort à Clamart (Seine) en 1903. Elève du lycée Henri-IV, il entra à l'Ecole normale supérieure en 1840, fut reçu agrégé de grammaire en 1843, professa successivement dans les collèges de Toulouse, Angers et Orléans, se rendit à Paris, en 1846, comme professeur au lycée Saint-Louis, puis au lycée Henri-IV (1849), où il fut chargé de la troisième jusqu'à l'époque de sa retraite (1880). On lui doit de bonnes traductions d'auteurs grecs (Homère, Sophocle, Euripide), d'auteurs latins (Virgile, Suétone, Salluste, Cicéron [extraits publiés en collaboration avec son fils]). Il a aussi fait paraître un grand nombre de livres classiques, dont les plus importants sont un *Gradus ad Parnassum* et surtout un *Dictionnaire grec-français*, qui marquait un réel progrès sur ceux d'Alexandre et de Chassang. — Son fils, RAOUL **Pessonneaux**, né à Paris en 1851, entra à l'Ecole normale en 1872, fut reçu premier à l'agrégation de grammaire (1875), professa au lycée de Reims, puis au lycée Henri-IV (1877). Il devint aussi maître de conférences de grammaire française à l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses. Il a été le collaborateur de son père pour les *Extraits* traduits de Cicéron et a publié, comme œuvres personnelles, des traductions de Pline le Jeune et de Théocrite, une *Lexicologie française*, un *Cours supérieur de grammaire française* (avec H. Rocherolles) et plusieurs autres ouvrages classiques.

PESTY (Frédéric), historien hongrois, né à Temesvar en 1823, mort à Budapest en 1889. Il s'enrôla dans les *honveds* pendant la révolution et resta en exil à Widdin (Bulgarie). Il put rentrer en Hongrie en 1850, et fut nommé secrétaire de la chambre de commerce de Temesvar. En cette qualité, il fonda le premier journal hongrois du banat : « l'Aimant », qui lui attira des peines sévères sous la réaction. Elu député en 1861, il se fixa, en 1864, définitivement dans la capitale, devint un des fondateurs de la « Société historique » (1867), et se consacra entièrement à des études de géographie historique, notamment du sud de la Hongrie. Citons de lui : *Histoire des duels judiciaires en Hongrie* (1865) ; *le Banat de Szörény* (1878) ; *les Comitats disparus* (1880) ; *le Comitat Krasso* (1882) ; *les Noms géographiques de Hongrie* (1888). Il était secrétaire perpétuel de la classe d'histoire de l'Académie.

PETER (*Michel*-Charles-Félix), médecin français, né et mort à Paris (1824-1893). D'abord ouvrier typographe, il parvint, tout en accomplissant sa besogne quotidienne, à poursuivre sans maître ses études classiques ; puis il étudia la médecine. Interne des hôpitaux en 1851, docteur en 1859, chef de clinique de Trousseau à l'Hôtel-Dieu en 1863, agrégé de la faculté de médecine et médecin des hôpitaux en 1866, il fut nommé professeur à la faculté de médecine en 1877 ; il occupa d'abord la chaire de pathologie interne, puis, à partir de 1886, celle de clinique médicale à l'Hôpital Necker ; en 1878, il fut élu membre de l'Académie de médecine.

Dès sa thèse de doctorat, consacrée à la diphtérie, il faisait quelques réserves sur la doctrine de la spécificité, soutenue pourtant par l'école de Bretonneau et de Trousseau, à laquelle il appartenait. Par trois fois, il s'inocula la diphtérie sans succès ; ces expériences ne prouvent guère que le courage de Peter, qui admettait, du reste, la contagiosité de la maladie. Médecin très éclairé, professeur éloquent et spirituel, écrivain remarquable, Peter eut avec Pasteur une longue controverse (1880-1890), dans laquelle il ne fut pas toujours juste envers ses adversaires ; elle força du moins les adeptes de Pasteur à admettre qu'il ne suffit pas toujours qu'un germe pénètre dans un organisme pour qu'une maladie infectieuse soit réalisée, pour que ce germe se développe et crée la maladie, il faut « le consentement de l'organisme ». Peter a rassemblé lui-même toute son œuvre originale dans les trois volumes de sa *Clinique médicale* et dans son *Traité des maladies du cœur et de l'aorte thoracique*.

* **PETER** (Victor), statuaire français, né à Paris en 1840. — Il a obtenu une médaille d'or à l'Exposition de 1900 (Paris). Aux œuvres déjà signalées de cet artiste, il faut ajouter : *Figure pour un tombeau*, fillette pleurant (1896) ; un bas-relief, *la Sculpture*, à l'Hôtel de ville de Paris (dans l'escalier du préfet) ; décoration d'un œil-de-bœuf (même monument) ; *la Musique*, dans le péristyle de la salle des fêtes ; deux grands groupes équestres, en bronze, au Grand Palais, placés de chaque côté de l'entrée de l'avenue d'Antin : *Vers la gloire*, et *la Science triomphant de l'Ignorance*. Ces groupes perdent une partie de leur effet à cause de l'exiguïté du socle, qui manque de la profondeur nécessaire ; *Rêverie*, figure marbre (Salon de 1903) ; stèle funéraire de *Pierre-P. David d'Angers*, à Neuilly. Cet artiste exposait en 1905 deux cadres de plaquettes ; en 1906, des médailles, et un certain nombre de *Fables de La Fontaine*, traitées en plaquettes, morceaux ingénieux et intéressants. Parmi les médaillons, il faut citer notamment celui de *Joachim Pinto Concha* (1905).

PETIOSÉ ou **PETIOTISÉ** (*pe-ti-o* — de *Petiot*, n. pr.) adj. m. Se dit d'un vin obtenu par addition de sucre et d'eau au marc frais restant dans la cuve après le soutirage du moût. (C'est Petiot, préparateur de Thénard, qui inventa le procédé donnant ces vins qu'on appelle aussi aujourd'hui *vins de seconde cuvée* ou *vins de sucre*. Longtemps tenue secrète, cette pratique est courante aujourd'hui, mais la loi en limite les effets.) V. VIN au t. VII.

PETIT (Michel-Ernest), bibliophile et historien français, né à Châtel-Gérard (Yonne) en 1835. Reçu en 1855 à l'Ecole centrale et à l'Ecole des mines, il opta pour cette dernière, mais abandonna bientôt les sciences pour les études historiques. Il réunit de nombreux matériaux sur l'histoire du Morvan et de la Bourgogne, et publia, depuis 1857, un grand nombre de volumes, brochures et notices remplies de documents inédits. Citons seulement les *Itinéraires de Philippe le Hardi et de Jean sans Peur*, édités par l'Etat dans la Collection des documents inédits : *Avallon et l'Avallonnais ; les Séjours royaux de Jean le Bon, Charles V, Charles VI, Charles VII*, publiés dans divers bulletins du Comité des travaux historiques ; enfin et surtout une magistrale *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, qui contient trois cent soixante ans de l'histoire provinciale de la Bourgogne, et a mérité le grand prix Gobert de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ernest Petit est conseiller général de l'Yonne.

PETIT (Georges-Edouard), administrateur et colon français, né à l'île de la Réunion en 1856, mort à Freemant (Australie) en 1904. Entré dans l'administration centrale des colonies (1885), il fut secrétaire général à la Réunion, puis gouverneur des établissements français de l'Océanie. Il mourut en cours de route au moment où, déjà souffrant, il laissait son poste pour rentrer en France. Professeur à l'Ecole coloniale, il a laissé un important ouvrage : *Organisation des colonies françaises* (1894-1895). Ayant jadis visité en détail toute l'Océanie, il avait écrit diverses relations de voyage, comme *Au loin* (1891) sous le pseudonyme d'AYLIC MARIN.

PETIT (Edouard), professeur et publiciste français, né à Marseille en 1858. Agrégé de l'Université, puis docteur ès lettres avec une thèse française sur André Doria (1887), Ed. Petit fut professeur au lycée de Nîmes (1883) et au lycée Janson-de-Sailly, à Paris (1886-1899). Chargé en 1894 d'une mission qui s'est, depuis, renouvelée chaque année, il multiplia ses voyages et ses conférences dans tous les coins de la France, déploya partout un zèle ardent dans l'organisation de l'éducation populaire et des œuvres post-scolaires. Il fut nommé inspecteur général de l'instruction publique (1899). Depuis 1886, il traite les questions d'enseignement sous son nom et sous divers pseudonymes dans l'« Estafette », puis dans le « Radical ». Il a publié, entre autres ouvrages, des monographies d'Etienne Marcel, de Dupleix (1883), de Sully (1885) ; *Francis Garnier, sa vie, ses voyages, ses œuvres* (1885) ; *François Mignet* (1889) ; *Autour de l'école* (1890) ; et, dans ces dernières années, *De l'école au régiment ; Chez les étudiants populaires ; Autour de l'éducation populaire ; l'Ecole de demain ; Jean Lavaur*, sans compter plusieurs livres importants à l'usage des classes.

Petit Bleu du matin (LE), journal quotidien, fondé à Bruxelles le 1er mai 1894 par Gaston Berardi et Gérard Harry, alors codirecteurs de l'« Indépendance belge », dont il fut, à l'origine, une sorte d'édition populaire à petit format. Depuis le 1er janvier 1898, il s'est complètement séparé de l'« Indépendance », et son format est devenu celui des grands journaux à six pages. Le « Petit Bleu » est le premier quotidien qui ait introduit l'illustration dans son texte courant. Il a toujours ardemment défendu les idées libérales et démocratiques et la politique d'expansion coloniale belge. Le « Petit Bleu », qui parut pendant quelque temps à Paris, avait dû, pour prendre ce titre, obtenir l'assentiment du « Petit Bleu » de Bruxelles, mais il n'y avait pas d'autre attache entre les deux journaux.

Petite Amie (LA), pièce en quatre actes, d'Eug. Brieux (Comédie-Française, 3 mai 1902). — M. et Mme Logerais ont un célèbre magasin de modes, fort achalandé, qui leur a donné la fortune, et un grand fils, André, dont ils ont fait un avocat. Au magasin, Logerais, bourgeois despote, trône comme un pacha, et jette le mouchoir, tour à tour, à chacune de ses ouvrières. Une seule, foncièrement honnête, lui résiste : Marguerite, qui est tout émue et très malheureuse de la tentative du patron. De son côté, André est bouleversé, parce que son père, qui entend le diriger en maître, même dans les actes les plus intimes de sa vie, vient de rompre un mariage à l'idée duquel le jeune homme s'était doucement accoutumé, et lui en prépare un autre, avec une jeune fille ayant une plus grosse dot. La tristesse rapproche Marguerite et André. La jeunesse fait le reste. Et la petite ouvrière, qui avait résisté au patron, devient la maîtresse du fils. La voici enceinte. Fureur de Logerais. De concert avec sa femme, il offre une somme d'argent à Marguerite, pour qu'elle disparaisse. La pauvre fille se courbe, se résigne. Mais André ne veut point d'un tel marché. Ils partent ensemble. On les revoit installés dans un pavillon au bord de la Marne. Ils connaissent la détresse, ils sont aux abois, car Logerais, fermement convaincu qu'il réduira son fils par la misère, non seulement ne lui accorde aucun secours, mais encore l'empêche férocement de trou-

ver du travail. Lorsque André et Marguerite sont enfin convaincus de l'inutilité de la lutte, ils se jettent dans la Marne et se noient.

De cette aventure sentimentale émouvante, Brieux a tiré une œuvre bien construite, intéressante, et dont le public a sincèrement applaudi les tendances généreuses, exprimées dans une langue éloquente et sobre.

Petite Garnison (La) [*Kleine Garnison*], par Fritz von der Kyrburg (1904). Sous ce pseudonyme se cachait le lieutenant allemand Bilse, du 16e bataillon du train des équipages, en garnison dans la petite ville de Forbach, et il a été démontré, par le procès auquel le livre a donné lieu, que cette peinture des tares morales d'une certaine catégorie du corps des officiers allemands n'était nullement exagérée. On y voit la femme d'un capitaine commandant inspectant les écuries de l'escadron de son mari, gourmandant sous-officiers et hommes, qui lui obéissent en grommelant ; un lieutenant, ayant besoin d'argent pour payer ses dettes, suggérant à son capitaine de puiser dans la caisse de l'escadron pour lui prêter la somme dont il a besoin ; enfin la punition pour refus d'obéissance qu'inflige le maréchal des logis chef Rothau au maréchal des logis Schmitz avec lequel il vient de se griser avec le vin de la Moselle, etc. Le pouvoir sans contrôle des chefs les entraîne aux punitions injustes, aux mauvais traitements envers les hommes, poussés ainsi à la désertion, au suicide et jetés, par dégoût de la vie militaire, dans les doctrines du socialisme antimilitariste. [illegible], une camaraderie purement extérieure, les inégalités de fortune aigrissant les relations, les dettes fréquentes, le jeu sévissant terriblement dans les cercles d'officiers : autant d'indices d'une profonde décadence d'un corps pourtant si fier de lui-même.

Cette peinture sans bienveillance, énergiquement tracée et, comme dans tous les livres à clef, certainement exagérée quant à ses conclusions, suscita une violente polémique, et valut au lieutenant Bilse une condamnation à six mois de prison et à la perte son grade.

Petit Méridional, journal politique quotidien fondé à Montpellier, en 1876, par Sereno. Il obtint dès l'abord un succès considérable, essuya pendant la période du 16-Mai vingt-trois procès, et dut suspendre sa publication ; mais il fut relevé par une souscription populaire. Devenu en 1882 la propriété d'une société anonyme, il vit son format plusieurs fois agrandi, et devint, en 1906, sous la direction de J. Gariel, un grand quotidien à six pages. Il défend la politique radicale, possède un bureau-succursale à Paris, et compte ou a compté, parmi ses rédacteurs, Trouillot, Doumergue, Buisson, le général Pédoya, Lafferre, le président Magnaud, Maxime Lecomte, Hauzelin, Eugène Fournière, Charles Bos, Camille Le Senne, Mabilleau, etc.

Petit monde d'autrefois (*Piccolo mondo antico*), roman de A. Fogazzaro (1896). — L'action se passe à Valsolda, sur les bords du lac de Lugano, entre 1848 et 1859. La vieille marquise Orsola Maironi, imbue de préjugés et toute dévouée au gouvernement autrichien, s'oppose au mariage de son petit-fils Franco avec Luisa Rigey, acquis tous deux aux idées nouvelles ; Franco est un artiste, un rêveur, profondément croyant ; Luisa, éprise de justice et d'humanité, n'a aucune aspiration religieuse. Malgré ces divergences, ils s'unissent par un mariage secret, et vont habiter chez un oncle de Luisa, l'ingénieur Pietro Ribeira, dont le travail les fait vivre, eux et l'enfant qui leur est né. Malgré leur amour, la différence de leurs caractères ne laisse pas de mettre en péril leur bonheur. Luisa reproche à Franco de se livrer à ses goûts artistiques au lieu de se joindre aux héros qui tentent d'arracher leur patrie au joug de l'étranger. La petite Maria, mal surveillée, se noie dans le lac ; or, tandis que les sentiments religieux de Franco l'aident à supporter cette épreuve, Luisa s'abandonne au désespoir ; la douleur de Franco a réveillé en lui les sentiments généreux qui y sommeillaient, et il se décide à rejoindre l'armée qui marche contre les Autrichiens. Ribeira utilise l'influence qu'il exerce sur la jeune femme pour l'arracher de sa torpeur et la conduire à l'Isola Bella, où Franco lui a donné rendez-vous. Cette fois, Luisa comprend tout ce qu'il y a de noblesse dans l'âme de son mari. Elle sent renaître son amour, et l'âpreté de son chagrin s'adoucit par l'espoir d'une seconde maternité. Par l'analyse délicate des sentiments, un humour tout spontané et la fidèle peinture d'une époque décisive dans l'histoire de l'Italie, ce roman a mérité d'être rapproché des *Fiancés* de Manzoni.

Petit monde d'aujourd'hui (*Piccolo mondo moderno*), roman de A. Fogazzaro (1901), qui fait suite au précédent. — Le fils de Franco et de Luisa, Piero, a pour femme la douce Elisa Scremin, enfermée depuis deux ans dans une maison de santé. Tourmenté de désirs qu'il essaye en vain d'étouffer par les mortifications et les prières, Piero a résisté aux tentations vulgaires ; mais lorsqu'il rencontre Jeanne Dessalle, jeune femme passionnée, aussi intelligente que belle, sa force d'âme est bien près de lui faire défaut. C'est alors qu'il a recours aux conseils d'un saint religieux, don Giuseppe : ne lui sera-t-il pas permis de contracter au moins une sorte de mariage mystique avec celle que la Providence a placée sur son chemin ? Don Giuseppe l'ayant mis en garde contre cette sorte d'union, il est assailli de tentations d'un autre genre : il se révolte contre cette religion cruelle. La foi l'emporte cependant, et la pauvre folle, au lit de mort, recouvre la raison pour lui montrer le chemin du ciel. Renonçant à tout ce qu'il possède, il disparaît brusquement du monde. L'idée qui fait le fond de ce roman est que la foi religieuse est supérieure à tout dogme philosophique, en tant que soutien et consolation dans les épreuves de la vie. Ce roman, un peu inférieur au précédent, a pour suite *Santo* (V. SAINT).

PETIT-ENGHIEN, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Soignies]) ; 2 310 hab. Carrières de pierre à chaux. Fonderies.

PETITGRAND (Louis-Victor), architecte français, né à Lingèvres (Calvados) en 1842, mort à Paris en 1898. Elève de Baudot, il fut attaché au service des monuments historiques et chargé successivement de la conservation des monuments dans le Puy-de-Dôme, la Haute-Garonne, la Haute-Loire et la Manche. Il restaura la cathédrale du Puy, son cloître et ses constructions latérales. Il rétablit les combles de l'église de la Chaise-Dieu et compléta, au Mont-Saint-Michel, l'œuvre de Corroyer. Il y acheva la grande salle supérieure [illegible] que domine la silhouette en plomb doré du Saint-Michel de Frémiet.

PETIT-RECHAIN, comm. de Belgique (prov. de Liége [arrond. de Verviers]) [illegible] de toile ; fabrique de draps ; corderies.

PÉTRINA, [illegible]

PÉTRODROME n. m. Genre de mammifères insectivores, de la famille des macroscélidés, comptant trois espèces propres à l'Afrique orientale.

— ENCYCL. Les *pétrodromes* sont des musaraignes sauteuses, à museau prolongé en trompe ; ils vivent dans les lieux découverts du Mozambique (*pe-trodromus* [illegible]) (*petrodromus tetradactylus*), et du [illegible]. Leurs mœurs sont celles des macroscélidés.


Pétrodrome.

PÉTROGRAPHE n. m. Savant qui s'occupe de pétrographie.

* **PÉTROLE** n. m. — ENCYCL. *Raffinage*. Pour décolorer le pétrole, on a imaginé un procédé [illegible] simple, qui consiste à mettre l'huile de naphte en contact avec un métal en poudre, du zinc par exemple, qui agit comme réducteur avec une action catalytique.

PETROV (Ratcho), officier et homme d'Etat bulgare, né en 1861. Il servit comme volontaire en 1878 pendant la guerre russo-turque, fit des études militaires à Sofia et à Saint-Pétersbourg. Pendant la guerre contre la Serbie (1885), il fut chef d'état-major de l'armée bulgare. Il a été à diverses reprises ministre de la guerre, ministre de l'intérieur et chef du cabinet bulgare.

* **PETTENKOFER** (Max DE), chimiste et hygiéniste allemand, né à Lichtenheim, près de Neubourg (Bavière), en 1818. — Il s'est suicidé à Munich en 1901.

* **Peuple anglais** (HISTOIRE LITTÉRAIRE DU), par J.-J. Jusserand (1905). — Le second volume va de l'avènement de Henri VII jusqu'aux commencements de la révolution de 1642. Il embrasse la Renaissance et la Réforme, l'ère élisabethaine et l'époque de Shakspeare. L'auteur y étudie non seulement la littérature, mais encore toute la vie intellectuelle du peuple anglais avec une érudition abondante, une méthode précise et élégante, un rare talent d'exposition et d'analyse.

PEUTHY, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]) [illegible]

* **PEYNOT** (*Emile*-Edmond), statuaire français, né à Villeneuve-sur-Yonne en 1850. — Cet artiste, au talent sain et robuste, a donné dans ces dernières années : *l'Aurore*, statuette marbre, et un buste de femme, au Salon de 1903 ; un buste de femme et *Bonne étoile*, statuette marbre, en 1904 [illegible] groupe marbre, en 1905. Ce dernier morceau, qui est important, appartient à l'Etat. L'artiste a également exécuté pour des particuliers divers morceaux de valeur, dont la plupart sont à Bar-le-Duc : *les Arts, les Lettres*, bas-relief marbre ; *la Pensée, le Progrès*, statues pierre ; *Poésie du matin*, haut relief ; *le Menuet*, deux statuettes marbre, d'un style charmant, etc.

PEYRE (Roger), historien et critique d'art français, né à Pau en 1848. Agrégé d'histoire, il fut secrétaire d'E. Egger et professa successivement au collège Rollin, au collège Stanislas à Paris et au lycée Charlemagne. Il a donné beaucoup d'articles érudits à des revues locales et à la « Revue historique », à la « Quinzaine », au « Correspondant », au « Monde moderne », au « Musée d'art » dirigé par Eug. Müntz, à la « Chronique des arts », à l' « Ami des monuments », au « Bulletin critique », etc. Il a publié plusieurs ouvrages importants, tels que : [illegible] *çaise* (1906).

PEYROL-BONHEUR (Juliette BONHEUR, dame), peintre français, née et morte à Paris (1830-1891). Elève de son père Raymond Bonheur, elle envoya pour ses débuts, au Salon de 1853, et sous le nom de BONHEUR, une *Nature morte*. A partir de l'année suivante, elle exposa, sous le nom de PEYROL, des natures mortes, des paysages et surtout des animaux, moutons et vaches, qui eurent un certain succès. Elle obtint des médailles en 1861 et 1863 [illegible] l'Exposition universelle de 1889 : *Moutons sur la falaise*, lui valurent une médaille de bronze. Elle a dirigé avec sa sœur, Rosa Bonheur, une école de dessin à Paris.

PEYROT (Jean-Joseph), chirurgien et homme politique [illegible] était interne lors de la guerre de 1870, où il fut attaché à la 11e ambulance dirigée par le Dr Tillaux. En 1876, il devint aide d'anatomie, et soutint une thèse remarquable sur [illegible] *et sur la pleurotomie*. Nommé chirurgien des hôpitaux en 1878, il était reçu agrégé en 1880. Pendant la guerre turco-russe, chargé d'une mission du gouvernement, il alla soigner les blessés et put faire ainsi à Plevna de nombreuses observations sur les blessures par armes à feu. Il a pris une part active aux discussions de la Société de chirurgie et collaboré au *Manuel de pathologie externe*, dit des « quatre agrégés », dont les rééditions ont été nombreuses, et où il s'est réservé la partie cou, poitrine, abdomen, ainsi qu'au *Grand traité de chirurgie*, de Duplay, où il a décrit les affections du thorax. Membre de l'Académie de médecine depuis 1898, il a été élu sénateur par le département de la Dordogne.

PEYSSONELIA (*pè-so-né*) n. f. Algue de l'ordre des floridées, à thalle fixe aux rochers par sa base, puis dressé et aplati, s'étalant comme une feuille, à sporanges faisant saillie [illegible] vit dans la Méditerranée, l'Adriatique et diverses mers australes.)

PEYSSONNIÉ [illegible] et fut nommé substitut à Cayenne (1873). Il occupa diverses fonctions dans la magistrature des parquets, tant [illegible] substitut du procureur général près la Cour d'appel (1901) [illegible] des nouvelles et des articles littéraires insérés dans différents journaux, et notamment dans le « Gaulois » et dans l' « Echo littéraire et artistique » (Paris-Tours), sous le pseudonyme [illegible] ville deux pièces en vers, en un acte chacune : *Arlequin séducteur* (1889) et *Karita* (1892) ; au théâtre de l'Œuvre : *Fausta*, quatre actes en vers (1899) et au Grand-Guignol, un acte en prose, *Lulu-Jojo* (2 déc. 1904).

* **PEYTRAL** (Paul-Louis), homme politique français, né à Marseille en 1842. — Devenu vice-président du Sénat le 6 juin 1901, maintenu dans ce poste en 1902, en 1903 et en 1904, il fut réélu sénateur des Bouches-du-Rhône au renouvellement triennal du 4 janvier 1903. Il vota, en 1905, la loi de séparation des Eglises et de l'Etat.

PFAU [illegible] d'art allemand, né à Heilbronn en 1821, mort à Stuttgart en 1894. Encore très jeune, il prit part au mouvement démocratique de l'Allemagne du Sud, encourut diverses condamnations, se réfugia en Suisse, puis se rendit à Paris en 1852, et s'y consacra à la philosophie, à la critique d'art. Il retourna en Allemagne en 1865, prit à Stuttgart la direction du journal démocratique « l'Observateur de Stuttgart », attaqua violemment la Prusse et le prince de Bismarck, fut condamné en 1876 à trois mois de prison pour avoir attaqué l'administration prussienne des beaux-arts et resta jusqu'à sa mort un des rares républicains allemands non socialistes. Il a publié une traduction allemande des œuvres d'Erckmann-Chatrian, sous le titre d'*Œuvres choisies* (1882) ; une traduction de l'*Oncle Benjamin*, de Claude Tillier (1865) ; une autre des *Chansons populaires bretonnes* avec Maurice Hartmann (1859). Parmi ses ouvrages politiques, [illegible] Dans ses poésies, souvent politiques, il fait preuve d'un talent original, de sentiments profonds exprimés dans une langue populaire et une forme correcte et d'une belle verve satirique : *Poésies* (1874). Ses critiques de littérature ont été publiées en partie dans des périodiques français et allemands. Ses principaux ouvrages de critique sont : *Etudes libres* (1866) ; *l'Art dans l'Etat* (3e éd., [illegible] *et d'industrie* (1877) ; *le Jubilé de la cathédrale d'Ulm* (1878) ; *Art et critique* (1888) ; *Artistes peintres et tableaux* (1890) ; *Esquisses littéraires et politiques* (1892). Après sa mort, a paru : *Politique et polémique* (1895).

PFEFFER (Guillaume-Frédéric-Philippe), naturaliste allemand, né à Grebenstein, près Cassel, en 1845. Il fut d'abord privatdocent à Marbourg (1871) pour la botanique, puis professeur suppléant à Bonn (1873), titulaire à Bâle (1877) ; depuis cette époque, il fut nommé professeur de botanique à Tubingue (1878) et enfin directeur de l'Institut botanique de l'université de Leipzig (1887) ; il est en même temps conseiller privé pour le royaume de Saxe. On lui doit de nombreux travaux sur l'embryologie et la physiologie végétales, qui ont été publiés dans les revues scientifiques allemandes. Il a publié à part : *Etudes* [illegible] *des feuilles* (1875) ; *Recherches sur les phénomènes osmotiques* (1877) [illegible] *à l'Institut botanique de Tubingue* (1881-1888) ; *Phéno-* [illegible] *cherches sur l'enveloppe plasmatique et les vacuoles* (1890) ; *Etude sur l'énergétique des plantes* (1892) ; *le Rendement des plantes en énergie pendant leur croissance* (1893) ; *l'Ex-* [illegible] et suiv.). Pfeffer est membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1900.

PFEIFFER (Louis), médecin allemand, né à Eisenach en 1842. Il étudia à Eisenach, à Wurtzbourg, à Berlin et enfin à Vienne ; dans cette dernière ville, il devint assistant de la clinique chirurgicale. Il s'est fixé à Weimar en 1867. On lui doit de nombreux travaux : *le Choléra en Thuringe et en Saxe* (1871) ; *Contribution à la topographie médicale de la Thuringe* (1873) ; *Manuel des soins médicaux* (1883) ; *la Vaccination* (1886) ; *Recherches sur le cancer* (1891) ; etc.

PFEIFFER (Richard), médecin allemand, né à Zduny [illegible] militaire suppléant en 1880, major en 1887 et assistant de l'Institut de Koch en 1888. Pfeiffer a étudié tout d'abord la coccidiose du lapin, puis les microbes du choléra, du typhus ; il découvrit en 1892 un microbe spécifique de l'influenza. Privatdocent à l'université, puis directeur de l'Institut des maladies infectieuses, il est maintenant professeur. Outre les mémoires présentés aux sociétés [illegible] *des bactéries* (1893).

Pfeiffer [illegible] la grippe ou influenza, découvert et étudié en 1892 par le médecin allemand Pfeiffer.

— ENCYCL. C'est un très petit bâtonnet, ou même un coccobacille, isolé ou réuni en chaînettes de quelques éléments, assez souvent inclus dans des leucocytes. Dans les cultures, il présente parfois des formes d'involution filamenteuses. Il est immobile, ne se colore bien qu'avec la fuchsine de Ziehl et ne prend pas le gram. Il ne se cultive pas sur les milieux ordinaires ; il lui faut la présence du sang ou de l'hémoglobine, d'où le nom d'*hémoglobinophile* qu'on lui donne. Il est aérobie et cultive entre 26° et 42° C. Chez les malades, on le trouve dans les crachats et le mucus nasal, exceptionnellement dans le sang. Sa vitalité est médiocre ; il résiste mal à la chaleur et à la dessiccation ; sa virulence est très variable. Il faut noter que certains bacilles pyogènes (*streptocoques, staphylocoques, pneumocoques*) favorisent son développement, ce qui per-

met de comprendre les complications pyogènes variées de la GRIPPE. V. ce mot

Pfeiffer (PHÉNOMÈNE DE). Microbiol. Immobilisation et dissolution des vibrions cholériques introduits dans la cavité péritonéale d'animaux immunisés. (Quand l'animal est *neuf* et que l'on a ajouté aux vibrions un peu de sérum préventif de Pfeiffer, il y a, en outre de l'immobilisation, agglutination des vibrions en petits amas.)

Pfitzner (Hans), compositeur, né à Moscou, de parents allemands, en 1869. Il commença son éducation musicale avec son père, puis fut élève du conservatoire Hoch, à Francfort, où il étudia le piano et la composition. Il se livra ensuite à l'enseignement, à Francfort, puis à Munich, devint, en 1892, professeur au Conservatoire de Coblentz, en 1895 chef d'orchestre du théâtre municipal de Mayence, et plus tard encore professeur de piano et de composition au Conservatoire Stern, de Berlin. On connaît de cet artiste un assez grand nombre de compositions : *der Arme Heinrich*, drame musical (1895), *la Fête à Solhaug*, musique de scène, chœurs, *lieder*, etc., pour le drame d'Ibsen (1895); plusieurs scènes lyriques pour voix seules, chœurs et orchestre; un grand nombre de *lieder*, etc.

Pflüger (CORDONS DE). Embryol. Bourgeons cylindriques de l'épithélium germinatif, formés de cellules épithéliales et pénétrant dans le mésoderme sous-jacent. Ils présentent de place en place des ovules primordiaux, qui grossissent si la glande génitale doit être femelle, qui s'atrophient, au contraire, si elle doit être mâle. Dans le premier cas, les cordons de Pflüger donnent naissance aux ovisacs, dans le second, aux tubes séminipares. V. OVOGÉNÈSE.

Pfungen, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Winterthur], sur la Tœss, tributaire du Rhin : 1.100 hab. Élève du bétail. Tissage du coton.

PHACA n. m. Genre de légumineuses papilionacées, très voisin des astragales et comprenant des plantes asiatiques très répandues, à fleurs solitaires ou réunies en ombelles. (Certaines espèces sont gommifères.)



Phaca : *a*, fleur.

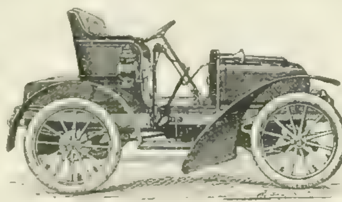
PHACÉLITE ou **PHACELLITE** (se-lit') n. f. Silicate naturel d'alumine et de potasse.

PHÆOPHYCÉES (fé-o-fi-sé) n. f. pl. Ordre d'algues dites « brunes » parce que la couleur verte de la chlorophylle est voilée par un pigment accessoire de couleur brune. — *Une* PHÆOPHYCÉE.

— ENCYCL. Le pigment brun est soluble dans l'eau douce chaude et, après cette dissolution, la couleur verte est bien visible. La reproduction de ces algues a lieu, en général, soit par l'union d'éléments petits et mobiles, les anthérozoïdes, avec d'autres plus gros, doués ou non de mouvement, les oosphères, soit par la fusion de deux cellules semblables se mouvant sous l'action de cils vibratiles. Les *phæophycées* sont presque exclusivement des algues marines. Les varechs, les laminaires, sont des phæophycées.

**PHAÉTON* n. m. — *Phaéton automobile*. Voiture découverte, comprenant des sièges parallèles aux essieux et tous tournés vers l'avant.

— ENCYCL. Autom. Dans le *phaéton automobile*, le siège avant n'est jamais couvert, celui de derrière, quand il est à deux ou trois places (double phaéton) est protégé par une capote pliante en cuir ou toile, et parfois par un ballon de cab démontable. Ce type a succédé, comme voiture de tourisme découverte, au tonneau, depuis la mode des entrées latérales.


Phaéton.

PHAKOSCOPIE (sko-pî — du gr. *phakos*, lentille, et *skopein*, examiner) n. f. Procédé d'exploration de l'œil consistant à faire regarder, dans des verres très divergents, la flamme d'une bougie très éloignée dans une pièce obscure. (L'opacité du cristallin se perçoit alors sous la forme d'une tache noire ou d'une strie.)

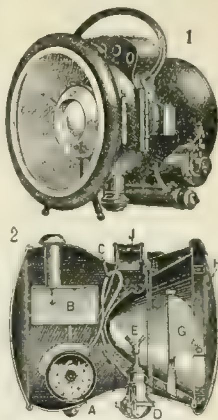
PHALLISME (fal-lissm' — de *phallus*) n. m. Sociol. Culte rendu aux organes génitaux mâles de l'homme et qui, d'après certains auteurs, serait l'origine du culte des ancêtres.

PHANÉROCRISTALLIN (kriss-ta-lin), E adj. Texture d'une roche éruptive dont les éléments sont reconnaissables à l'œil nu. (Cette texture résulte d'une consolidation qui s'est produite dans des conditions uniformes.)

PHAQUE (*fak'*) n. f. Algue d'eau douce, unicellulaire, ayant une forme généralement discoïde, quelquefois ovoïde, munie d'un cil vibratile à sa partie antérieure.

***PHARE** n. m. — Autom. Lanterne puissante placée à l'avant d'une voiture automobile pour signaler à autrui sa position et éclairer suffisamment la route pour que le conducteur puisse lui-même éviter les obstacles.

— ENCYCL. Autom. Les *phares* ont de véritables projecteurs, parfois électriques, le plus souvent à acétylène. S'ils sont électriques, on emploie comme source lumineuse une lampe à incandescence à filament gros et court et comme générateur soit une forte batterie d'accumulateurs, soit une dynamo spéciale entraînée par le moteur, avec un rhéostat de réglage commandé par un régulateur centrifuge pour maintenir le voltage constant. Dans les phares à acétylène le générateur d'acétylène, constitué par le réservoir à carbure A et le réservoir à eau B, occupe la partie postérieure de l'appareil. Un tube C amène les vapeurs d'acétylène à l'épurateur D et au brûleur E placé devant un réflecteur parabolique. Une lentille G, placée devant le brûleur, disperse les rayons lumineux. Enfin le phare est fermé par un verre épais H et une petite cheminée J assure l'aérage.



Phare à acétylène : 1, vue de l'extérieur ; 2, coupe.

On emploie aujourd'hui des combinaisons optiques très complexes, avec réflecteurs paraboliques et lentilles à échelons afin d'augmenter le plus possible la puissance de l'éclairage. Dans l'étude de leur système optique on cherche toujours à réaliser à la fois un puissant éclairement dans un cône très étroit, pour éclairer au loin la route, et autour de ce cône un éclairement faible, mais régulièrement réparti dans un cône très ouvert pour éclairer les bas-côtés de la route. L'emploi des phares est interdit dans certaines villes, notamment à Paris, en raison des accidents que leur éclat aveuglant peut provoquer.

Phari ou **Phahri**, ville fortifiée de l'empire chinois (Thibet [prov. de Toang]), dans la haute vallée de l'Am-Tchou ou Torcha, affluent droit du Bramapoutre. L'expédition anglaise dirigée par le colonel Younghusband y a hiverné en 1903-1904, au cours de sa marche sur Lhassa.

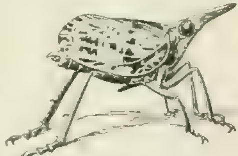
PHARMACOPYRITE n. f. Arséniure naturel de fer.

***PHASE** n. f. — Chim. Nom donné aux diverses masses homogènes qui peuvent être obtenues avec un même groupe de substances constituantes. (Deux isomères, deux polymères, la glace et la vapeur d'eau sont les *phases* différentes d'une même substance.) ‖ *Loi des phases*, Loi mathématique imaginée par le professeur américain Gibbs pour étudier les équilibres chimiques.

— ENCYCL. *Loi des phases*. D'après cette loi, le degré de liberté, c'est-à-dire le nombre de variations indépendantes possibles d'un système donné matériel dont toutes les parties sont en équilibre chimique et physique, est égal à l'excès du nombre des constituants indépendamment variables sur le nombre des phases, augmenté de deux. Cette loi a permis expérimentalement l'étude des solutions salines, de la dissociation des chlorures d'iode, des constituants des aciers, etc.

PHASÉOLYSE n. f. Histol. Opération histochimique, qui consiste, en employant des réactifs à propriétés inverses de celles de la substance étudiée (eau d'aniline, acide acétique, acide chlorhydrique), à faire disparaître les colorations principales et à faire apparaître les colorations accessoires, dans le but de mettre en évidence les corps *prosthétiques* qui sont liés aux molécules albuminoïdes protoplasmiques, sans toutefois en faire essentiellement partie.

PHASMÈNE (*fass*) n. f. Genre d'insectes hémiptères homoptères, de la famille des fulgoridés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle de Perse, la *phasmena tellifera*, voisine des hystéroptères.


Phasmène (gr. 3 fois).

Phébade (saint), en latin *Phæbadius*, évêque d'Agen vers le milieu du IVe siècle, mort vers l'an 398. Ami de saint Hilaire de Poitiers, il se distingua par son attachement à la foi de Nicée et se montra un des plus vigoureux adversaires de l'arianisme dans les Gaules. Il rejeta la seconde formule de Sirmium, et composa, pour la combattre, un traité remarquable conservé jusqu'à nos jours. Il assista au concile de Rimini, où il adopta un moment une proposition captieuse; mais il s'aperçut vite du piège et se rétracta publiquement. — Fête le 25 avril.

PHÉNACODE n. m. Paléont. Genre de mammifères condylarthrés, type d'une famille dite des *phénacodontidés*, comptant une douzaine d'espèces fossiles dans le tertiaire de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

— ENCYCL. Les *phénacodes* étaient de singuliers ongulés, dont les dents mamelonnées rappellent celles des porcs et dont les membres avaient cinq doigts. Ils ont vécu au commencement de l'époque éocène en France et en Suisse (*phenacodus minor*), mais surtout aux États-Unis, où leurs ossements abondent dans les gisements du Wyoming (*phenacodus Zuniensis, primævus*, etc.).

PHENAX (*fé-nakss*) n. m. Genre d'urticacées bœhmériées, caractérisé par ses inflorescences en glomérules épais et par ses fleurs femelles, dépourvues de périanthe et à stigmates filiformes. (Les espèces, au nombre d'une dizaine, habitent l'Amérique tropicale.)

Phéniciennes (LES), drame antique en quatre actes, et en vers, adapté d'Euripide, par Georges Rivollet (Théâtre d'Orange, 10 août 1902). — On trouvera au t. VI du *Dictionnaire* l'analyse de l'œuvre du tragique grec (V. PHÉNICIENNES.) L'adaptateur français en a élagué les longues dissertations, l'a davantage condensée et en a modifié certains détails. De ces derniers changements, les uns sont louables, les autres moins heureux. Ainsi, au lieu que ce soit le précepteur d'Antigone qui, montrant à la jeune fille, de la terrasse du palais, l'armée des Argiens, énumère ses chefs, ses principaux soldats et leurs aïeux, c'est Mécénée qui fait ce dénombrement; et dans la bouche d'un éphèbe ayant vécu peu de jours, tant de détails paraissent invraisemblables. Par contre, lorsqu'il s'agit d'annoncer la mort des frères ennemis, il est beaucoup plus dramatique de supprimer, comme l'a fait Georges Rivollet, le messager, et de faire apporter la nouvelle par Antigone elle-même. En résumé, l'adaptateur français déploie en sa tâche difficile une intelligence exacte de son glorieux modèle, une connaissance érudite du milieu lointain où évoluent les personnages et une science précise des exigences du théâtre actuel ; il traduit en beaux vers le conflit des passions et la misère de l'homme, jouet de la destinée aveugle.

Phéniciens (LES) **et l'Odyssée**, de Victor Bérard (1902-1903). — L'auteur, s'appuyant sur un passage où Strabon atteste l'exactitude géographique d'Homère, qui « tenait sa science des Phéniciens », a réussi à reconnaître la plupart des lieux cités dans l'*Odyssée*. Il divise ce poème en trois parties : la *Télémakeia*, ou voyage de Télémaque à la recherche de son père; l'*Ulysséide*, ou voyage d'Ulysse proprement dit, et le *Châtiment des prétendants*, qui fait le sujet des derniers chants, et dont il ne s'occupe pas. Avec une rare sagacité d'induction dirigée par une érudition méticuleuse, V. Bérard retrouve toutes les stations du voyage de Télémaque; il suit de même, mais avec des difficultés plus grandes, les pérégrinations d'Ulysse et identifie, entre autres localités, l'île de Calypso (Péréjil, près du détroit de Gibraltar) et l'île des Phéaciens, où, avec la plupart des savants modernes, il reconnaît Corfou. Outre ces localisations si intéressantes, et qui donnent tant de vie à la géographie de la haute antiquité, mais dont la certitude n'est pas toujours incontestable, ces deux volumes contiennent une foule de détails sur l'art nautique, sur le commerce maritime, sur les voyages et les stations des Phéniciens, et sur les relations internationales en ces temps reculés. Des cartes intelligemment dressées et des photographies bien choisies illustrent et éclairent le texte.

PHÉNOCRISTAL, E, AUX (*kriss* — du gr. *phainein*, briller, et de *cristal*) adj. Désignation par laquelle on distingue les cristaux bien apparents d'une roche éruptive.
— n. m. : *Un* PHÉNOCRISTAL. (Lorsqu'ils sont disséminés dans une pâte formée de cristaux beaucoup plus fins, mais de même nature, les phénocristaux correspondent au premier stade de la consolidation de la roche.)

PHÉNYL n. m. Radical monoatomique C^6H^5, dérivant du phénol C^6H^5OH par l'oxhydrile en moins.

***Phigalia**. — Archéol. La Société archéologique d'Athènes a entrepris la restauration du temple de Bossoe, près de Phigalia, en Arcadie, l'un des plus célèbres et des mieux conservés de la Grèce. Non loin de là, sur les pentes du mont Cotilios, elle a découvert deux petits temples, qui paraissent être ceux d'Aphrodite et d'Artémis. Ces temples datent du Ve siècle; l'un d'eux mesure 9 mètres sur 6; l'autre, 15m, 50 sur 6m, 50. Tous deux sont composés d'un prodomos et d'un naos, sans colonnes. On a trouvé dans ces ruines des miroirs de bronze et de nombreux bustes en terre cuite.


Philacélote (gr. d'un quart).

PHILACÉLOTE n. f. Genre d'insectes coléoptères lamellicornes, de la sous-famille des rhizotroginés, créé en 1900 pour des formes nouvelles découvertes en Malaisie. (Les philacélotes ressemblent à des hannetons de taille moyenne; ils vivent sur les arbres des hautes montagnes de Célèbes [*philacelota submaculata*], et une autre espèce [*philacelota sulana*] a été trouvée aux îles Sula.)

Philastre (Paul-Louis-Félix), marin et administrateur français, né en 1837, mort à Beaujeu (Rhône) en 1902. Entré au service de la marine en 1854, aspirant en 1855, enseigne de vaisseau en 1859 et lieutenant de vaisseau en 1864, il occupa de 1873 à 1882 les fonctions d'inspecteur des affaires indigènes en Cochinchine, apprit l'annamite, et de 1882 à 1883 fut gérant de la légation de Hué. Il est surtout connu par la part qu'il prit aux événements qui suivirent la conquête prématurée du Tonkin et la mort tragique de Garnier. Le gouvernement français n'étant point alors décidé à agir, Philastre fut chargé d'ordonner à Trentinian d'évacuer la citadelle de Hanoï et signa une convention qui aboutit au traité de Saïgon (15 mars 1874), laissant le Tonkin sous la souveraineté de l'empereur d'Annam. Philastre, en butte aux critiques les plus vives, dut rentrer dans la vie privée en 1881.

Philbert ou **Philibert** (saint), en latin *Philibertus*, premier abbé de Jumièges, né près d'Eauze au commencement du VIIe siècle, mort dans la petite île de Her en 684. Il passa sa jeunesse à la cour de Clotaire II. Mais dès l'âge de vingt ans, il prit l'habit religieux dans l'abbaye de Rebais, fondée par saint Ouen dans la forêt de Brie, en devint abbé ; il fonda lui-même celle de Jumièges, qui compta jusqu'à 900 moines, puis, pour les femmes, celle de Pavilly. Calomnié auprès de saint Ouen, emprisonné même, il recouvra la liberté et se retira à Poitiers, puis dans l'île de Her, où il fonda le monastère de Hermoutier (et par corruption Nermoutier et Noirmoutier); c'est là qu'il mourut. — Fête le 20 août.

Philebert (Charles), général et écrivain militaire français, né à Angoulême en 1828, mort à Paris en 1904. Élève du prytanée militaire de La Flèche, puis de Saint-Cyr, il fit en Algérie une rapide et brillante carrière. Chef de bataillon en 1868, il rentra en France et, en 1870, pendant les opérations sous Metz, se distingua à Vionville, à Saint-Privat et à Ladonchamps. Lieutenant-colonel à la suite de cette dernière affaire, il fut, à son retour de captivité, envoyé en Algérie et commanda l'infanterie de la colonne chargée de réprimer l'insurrection des Beni-Menasser. Il fut promu colonel en 1873, général de brigade en 1880, et, en 1881, alla commander en Tunisie une brigade du corps expéditionnaire. Il parcourut avec elle les montagnes du centre de la Tunisie, soumit les tribus turbulentes de cette région et fut, en 1882, mis à la tête de la subdivision de Gafsa. Presque aussitôt après, il exécutait avec sa brigade une longue et difficile expédition le long de la frontière tripolitaine, à travers une partie inconnue du Sahara. En 1883, le général Philebert alla commander, à Rouen, la 9e brigade d'infanterie. Divisionnaire en 1888, il reçut d'abord le commandement de la 35e division d'infanterie, puis, en 1892, celui de la 33e à Angoulême. Passé au cadre de réserve en 1893, le général Philebert publia, depuis lors, une série d'ouvrages : *la 6e Brigade en Tu-*

nisie, le Prytanée, la Conquête pacif[illegible] *de l'intérieur de l'Afrique*, étude sur les routes du Sahara, et fonda, peu avant sa mort, l'« Union centrale [illegible] ».

PHILÉE n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des saltiquidés, comptant quelques espèces propres à l'Europe méridionale et à l'Asie orientale.

— Encycl. Les *philées* sont les saltiques de la tribu des hyllés. Ces araignées, de taille médiocre, sont remarquables par la dissemblance des mâles et des femelles, chez le *philaeus chrysops*, répandu du midi de l'Europe jusqu'en Chine, le mâle, blanc et noir, a l'abdomen rouge taché de noir, tandis que la femelle, très pubescente, est noirâtre, marquée de gris clair.

Philée

PHILIPPE (Charles-Louis), romancier français, né à Cérilly (Allier) en 1874. Il débuta en 1897 par la publication de *Quatre histoires de pauvre amour* et fit paraître ensuite *la Bonne Madeleine et la Pauvre Marie* (1898) et *la Mère et l'Enfant* (1899). Une extrême sensibilité, une grande sympathie pour les humbles en même temps qu'un art très personnel de conter avec simplicité se décelaient en ces premiers ouvrages. Ces qualités s'affirmèrent dans le roman *Bubu de Montparnasse* (1901), qui fit connaître l'auteur au grand public. Charles-Louis Philippe a donné en librairie deux nouveaux romans : *le Père Perdrix* (1902), et *Marie Donadieu* (1905), dans lesquels il a plus complètement encore mis à profit ses dons d'observateur et de romancier.

PHILIPPI (Félix), écrivain et dramaturge allemand, né à Berlin en 1851. Il étudia les lettres à l'université de Berlin, fit en même temps du journalisme, se fixa en 1875 à Munich, collabora à plusieurs journaux et s'adonna complètement à la littérature. Admirateur d'Ibsen, il le popularisa en Allemagne et fit représenter notamment pour la première fois les drames *les Fantômes* et *Rosmersholm*. A partir de 1884, il se tourna vers le réalisme, fit représenter de nombreuses pièces, dans lesquelles il montra un réel talent d'observateur et une grande habileté technique, qui lui valut le surnom de « Sardou allemand ». Ses pièces ont été traduites en français. Quelques-unes furent également représentées en France, en Angleterre et en Italie. Ses principales pièces sont : *l'Avocat* (1885); *Faupfelt* (1885; trad. franç., 1887); *Daniela* (1886; trad. franç., 1889); *Dagmar* (1887); *la Vieille Chanson* (1889); *la Petite Femme* (1891); *l'Enfant prodigue* (1892); *Bienfaiteurs de l'humanité* (1895); *la Route épineuse* (1895); *Qui était ce?* (1896); *M*[illegible] (1897); *l'Héritage* (1898); *la Cage dorée* (1899); *la Mission* (1900); *la Grande Lumière* (1901); *le Parti sombre* (1902); *la Branche verte* (1903).

* **PHILIPPINES** (îles). — On avait cru que la capture d'Aguinaldo (mars 1901) serait suivie d'une soumission générale aux Américains ; elle n'eut que peu d'effet immédiat, au contraire, et les Etats-Unis durent maintenir dans ces îles une armée d'environ 20.000 hommes, constamment engagée dans des opérations actives sans grands résultats, car les indigènes font la guerre de guérillas.

Le 4 juillet 1901, une proclamation du président Mac-Kinley a établi aux Philippines le gouvernement civil ; le juge Taft fut nommé gouverneur ; les autorités militaires sont sous son autorité, sauf dans la conduite de la répression. La capitale est Manille, dont la population en 1903 était de [illegible] habitants.

Bien que tout l'archipel ait un gouvernement civil, la plupart des fonctionnaires sont des militaires dans les régions habitées par les Moros, c'est-à-dire les îles Mindanao et Soulou. Le gouvernement central est composé du gouverneur civil, chef du pouvoir exécutif, et de sept commissaires (quatre Américains et trois Philippins), constituant le Corps législatif. Il y a quatre ministères : intérieur, finances et justice, commerce et police, et instruction publique, dont les commissaires américains sont titulaires.

Les îles sont divisées en quarante provinces, une sous-province et neuf commanderies. Le gouverneur provincial est élu par le peuple, parmi les conseillers municipaux des villes. L'administration des villes est autonome en fait, les fonctionnaires y étant élus par les électeurs qualifiés de la municipalité ; ils demeurent en fonctions pendant deux ans. Ce gouvernement municipal a été institué dans un très grand nombre de villes.

La justice est administrée par une cour suprême formée de sept juges, par seize tribunaux de première instance dans autant de districts judiciaires, par une cour d'enregistrement des propriétés foncières avec deux juges, et une cour d'appel en matière de douanes avec deux juges également. L'ordre public est maintenu par la police municipale et, au besoin, par la police d'Etat (Philippines Constabulary). Celle-ci est organisée militairement, partiellement montée, composée d'indigènes sous les ordres d'officiers américains pour la plupart ; sa force approximative est de 7.500 hommes, répartis en cinq districts proportionnellement à la population.

L'éducation est sous la direction du secrétaire de l'instruction publique, assisté d'un surintendant général. L'archipel est partagé en trente-cinq circonscriptions, ayant chacune un surintendant ; un bureau d'enseignement supérieur et des bureaux locaux émettent des avis consultatifs. Le personnel des professeurs compte 865 Américains, 400 Philippins payés par le budget des îles et 4.000 par les municipalités. Dans les 3.000 écoles publiques, l'anglais est partout enseigné ; elles avaient 227.000 élèves en mars 1904. Le gouvernement central paye les fonctionnaires et professeurs américains (1.200.000 dollars par an), les municipalités, les professeurs philippins, et l'entretien des bâtiments scolaires (soit 500.000 dollars). On a ouvert une école normale, qui forme des professeurs et aussi des écoles industrielles et commerciales ; l'université de Saint-Thomas, à Manille, a plusieurs facultés, dont une de médecine.

Au commencement de 1903, une épidémie de choléra et une épizootie ont amené une détresse à laquelle le Congrès des Etats-Unis a partiellement remédié en votant 3 millions de dollars. La même année, le général Wood, nommé gouverneur de l'archipel Soulou, y abolit l'esclavage ; ce fut la cause d'une rébellion du sultan et de l'expédition envoyée contre lui ; en novembre, après cinq jours d'un combat où périrent trois cents Moros, l'autorité des Etats-Unis fut fermement établie.

PHILIPSTADITE (*lipss*) n. f. Silicate naturel, qui est une variété d'amphibole.

PHILLIPS (Stephen), poète et dramaturge anglais, né à Somertown en 1868, près d'Oxford. Ses études terminées, au lieu d'entrer dans un ministère, ainsi qu'il en avait d'abord eu l'intention, le jeune homme s'enrôla comme acteur dans la compagnie de Frank Benson, [illegible]. Puis il consacra quelques années au professorat et se tourna résolument vers la littérature. Déjà, en 1890, il avait publié *Marpessa* et collaboré à un volume de vers intitulé *Primavera*. Son poème *Christ in Hades*, qui attira l'attention de la critique, parut avec d'autres en 1897 et lui valut le premier prix au concours de l'*Academy*. Bientôt après, Phillips affrontait la scène avec *Paolo and Francesca*, emprunté à la période des *trecentisti* italiens et joué au Saint James's Theatre. Puis vinrent de nouveaux drames poétiques : *Herod* (1900), description de la décadence juive; *Ulysses* (1902), où l'auteur fait revivre avec un certain réalisme la Grèce d'Homère; *the Sin of David* (1904), qui reflète l'époque troublée des guerres civiles anglaises au XVIIe siècle, et *Néron* (1905), dont Beerbohm Tree, directeur de *His Majesty's Theatre*, interprète admirablement le personnage principal. Cet écrivain est un poète de grand mérite, dont la technique n'est peut-être pas parfaite, mais dont le vers, frappé à l'emporte-pièce, s'incruste dans la mémoire.

PHILOCYTASE n. f. Biol. Nom parfois donné aux substances sensibilisatrices, résistant à la chaleur (thermostabiles), qui, dans le sérum des vaccinés, favorise d'une manière spécifique l'influence destructive de l'*alexine*.

PHILOMIMÉSIE (*zî* — du gr. *philos*, ami, et *mimêsis*, imitation) n. f. Méd. Propension irrésistible à l'imitation, qu'on observe non seulement dans certaines psychoses franches, mais aussi chez beaucoup de personnes peu intelligentes ou faibles d'esprit. V. IMITATION.

PHILOSIPHONIA n. f. Genre d'éponges cornéo-siliceuses, formées de tubes dressés sur une base commune, ouverts au bout, lisses en dedans et en dehors.

PHILOTHAMNE n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant cinq espèces, propres à l'Afrique centrale et méridionale.

— Encycl. Les *philothamnes* sont des couleuvres souvent de taille considérable, cylindriques, à queue longue, à tête allongée, distincte du cou, avec de grands yeux à pupille ronde. Ces serpents non venimeux vivent surtout dans les forêts broussailleuses, où leur livrée verdâtre variée de brun se confond dans le feuillage. Le *philothamnus semivariegatus*, qui atteint près de deux mètres de long, est répandu de la Gambie au Mozambique.

PHILYDRACÉES (*sé*) n. f. pl. Petite famille de monocotylédones, comprenant les genres *philydre*, *helmholtsie* et [illegible]. — Un PHILYDRACÉE.

— Encycl. Les *philydracées* sont de petites plantes vivaces à fleurs en épis, habitant l'Australie, l'archipel malais et l'Asie méridionale. Les fleurs sont hermaphrodites zygomorphes : le périanthe, formé de trois pièces, a ses pièces postérieures très développées et soudées. L'androcée est réduit à l'étamine antérieure, et l'ovaire multiovulé est formé de trois carpelles à placentation pariétale. Les graines ont un albumen charnu.

PHIZ (Hablot Knight BROWNE, plus connu sous le nom de), dessinateur et caricaturiste anglais, né à Lambeth en 1815, d'une famille d'origine française, mort à Brighton en 1882. Il commença par le dessin industriel et fut apprenti chez un graveur au trait. La Société des arts venait de lui décerner une médaille pour une spirituelle eau-forte représentant John Gilpin, le personnage comique du poème de Cowper, lorsqu'il se révéla illustrateur de génie dans les *Pickwick's Papers*. Dickens l'avait deviné et le préféra au jeune Thackeray, qui n'avait pas encore trouvé sa voie, et au déjà célèbre John Leech (1836). Le pseudonyme de Phiz partagea dès lors la popularité de celui de Boz (Dickens). L'artiste illustra encore un grand nombre des livres de Dickens, Walter Scott, Lever, Ainsworth et d'autres auteurs de cette période. On a de lui d'intéressantes aquarelles. Frappé de paralysie en 1867, il vécut d'une pension que lui faisait la Royal Academy. [illegible] 1884.

PHLÆOMYS (*flé-o-miss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, comptant une seule espèce propre aux Philippines. (Le *phlæomys Cumingi* est un curieux rat de taille moyenne, faisant le passage des [illegible] aux *gerbilles*. On a établi pour lui une sous-famille [illegible].)

Phlæomys

***PHLÉBORRAGIE** n. f. — Encycl. La *phléborragie* peut survenir soit par section des jugulaires qui restent béantes grâce à leurs adhérences au tissu adipeux voisin, soit surtout par rupture de varices dans les cas d'ulcères. La compression suffit en général pour arrêter l'hémorragie ; quelquefois cependant on est obligé de pratiquer une ligature du vaisseau lésé.

PHOCOCÈTE n. m. Paléont. Genre de mammifères cétacés, de la famille des squalodontidés, dont la seule espèce a vécu pendant l'époque tertiaire éocène dans les parages du golfe de Gascogne. (Le phococète des Basques [*phococetus Vascorum*] ressemblait à un grand dauphin, mais par sa dentition il se rapprochait des phoques et autres pinnipèdes.)

PHOLIDOLITE n. f. Silicate hydraté naturel de potasse, alumine, fer et magnésie.

PHONENDOSCOPE (*nan-doss* — du gr. *phônê*, voix, *en*, dans, et *skopein*, examiner) n. m. Instrument d'auscultation, imaginé par le docteur italien Bianchi.

— Encycl. Le *phonendoscope* [illegible] d'une tige métallique, que l'on applique sur l'organe à examiner, et d'un ou deux tubes de caoutchouc, dont on place l'extrémité libre dans le conduit auditif [illegible]. Pour [illegible] ner la forme d'un organe, on place la tige de l'instrument dans le voisinage de cet organe et, avec un doigt, on effleure légèrement la peau. La différence des bruits produits par cet effleurage et perçus par l'oreille indique nettement les limites de l'organe. Cet appareil, très précis, nécessite une grande dextérité le maniement.

Phonendoscope.

PHONÉTICIEN (*si-in*) ou **PHONÉTISTE** (*tisst'*) n. m. Grammairien qui étudie, enseigne la phonétique.

PHONO-CINÉMATOGRAPHE n. m. Techn. Instrument dans lequel on coordonne synchroniquement les mouvements des mécanismes moteurs d'un cinématographe et d'un gramophone combinés.

— Encycl. Le [illegible] cinématographe et d'un gramophone réunis par un mécanisme synchrone. De plus, les disques de ce double instrument ont été exécutés en même temps pour un cinématographe et un gramophone quelconques reliés eux-mêmes par un appareil de synchronisme.

Phono-cinématographe.

Grâce à cet ingénieux dispositif, les deux instruments combinés reproduisent avec une précision mathématique, l'un la voix, les bruits qu'ils soient ; l'autre les mouvements, les gestes. La précision est telle, que les personnages reflétés sur l'écran parlent, chantent, pleurent avec une très grande intensité de vie et de vérité. Opéras, opéras-comiques, drames, comédies, monologues, etc., défilent sans accroc.

Le gramophone à disque peut être actionné par un moteur à mouvement d'horlogerie ou électrique ; il en est de même de la marche du cinématographe.

PHORADENDRON (*din*) n. m. Genre de viscacées ou mieux de ginallacées, type d'une tribu des *phoradendrées*. (Ce genre comprend plus de 80 espèces américaines. Ce sont des plantes vertes, à feuilles opposées, dépourvues de racines, vivant en parasites sur les dicotylédones.)

PHORÉSIE [illegible] n. f. Phénomène de transport, que l'on observe chez certains animaux et spécialement chez les articulés, et dans lequel l'animal transporté se sert du porteur uniquement comme d'un véhicule, les deux animaux une fois arrivés à destination n'ayant plus aucun rapport entre eux.

— Encycl. L'un des meilleurs exemples de *phorésie* est un moucheron (*limosina sacra*), qui, bien que ses ailes ne soient nullement atrophiées, puisqu'il s'en sert à l'occasion, se fait voiturer sur le large pygidium des *ateuchus* jusqu'aux matières où sa progéniture peut se développer. La phorésie est, d'après Lesne, une des origines du parasitisme, si l'animal transporté trouve sa subsistance sur l'animal transporteur.

PHORMIDION [illegible], vivant dans toutes les parties du monde, sur le sol humide ou dans les eaux douces, formée d'une file de cellules enveloppées dans une mince gaine gélatineuse.

PHOSPHATERIE (*rî*) n. f. Exploitation de phosphates.

PHOTEUR, TRICE (du gr. *phôs*, *phôtos*, lumière) adj. Biol. *Cellules photrices*, Dans la morphologie et la physiologie générales de l'appareil visuel, Cellules réceptrices (non perceptrices), capables de recevoir les différences quantitatives de l'intensité lumineuse et ainsi de signaler des mouvements et leur direction, et de transformer ces excitations lumineuses en excitations nerveuses. (Les organes photeurs sont essentiellement constitués par des cellules photrices.)

PHOTOBACTÉRIE [illegible] de *bactérie*) n. f. Bactérie phosphorescente.

PHOTOCRISIE (*zî* — du gr. *phôs*, *phôtos*, lumière, et *krisis*, séparation) n. f. Biol. Sensibilité différentielle à la lumière, en vertu de laquelle certains animaux trop éclairés recherchent moins de lumière (mais non l'obscurité) et *vice versa*. (La photocrisie s'observe même pour les diverses couleurs, quand on les éclaire à la lumière spectrale.)

PHOTODOSE (du gr. *phôs*, *phôtos*, lumière, et *dose*, dose) n. f. Photogr. Nom donné à des produits chimiques renfermés, en quantité régulièrement dosée, dans des étuis métalliques bien clos : *Les* PHOTODOSES *contiennent la dose*

de produit nécessaire pour une solution de 50 ou 100 centimètres cubes de développement, virage, fixage, etc.

PHOTOGRAPHICE, planète télescopique n° 443, découverte en 1899 par Wolf et Schwassmann.

***PHOTOGRAPHIE** n. f. — Encycl. *Photographie des couleurs.* Un nouveau procédé pour l'obtention des couleurs en photographie a été inventé par Lumière. Cette méthode est basée sur le phénomène suivant : Si l'on dispose à la surface d'une plaque de verre et sous forme d'une couche unique, mince, un ensemble d'éléments microscopiques, transparents et colorés en rouge orangé, vert et violet, on peut constater, si les rapports des intensités de coloration de ces éléments et de leur nombre sont convenablement établis, que la couche ainsi obtenue, examinée par transparence, ne semble pas colorée, cette couche absorbant seulement une fraction de la lumière transmise. Les rayons lumineux traversant les écrans élémentaires orangés, verts et violets, reconstituent la lumière blanche, si la somme des surfaces élémentaires pour chaque couleur se trouve établie dans des proportions déterminées. Cette couche trichrome est recouverte d'une émulsion sensible panchromatique. Si l'on soumet cette plaque à l'action d'une image colorée, en l'exposant par le dos, les rayons lumineux traversent les écrans élémentaires et subissent, suivant leur couleur, une absorption variable. On a ainsi réalisé une sorte de trio des éléments microscopiques qui permet d'obtenir directement des images colorées : le développement, réduisant le bromure d'argent de la couche, vient masquer les éléments colorés selon la plus ou moins grande réduction de la surface sensible qui les recouvre.

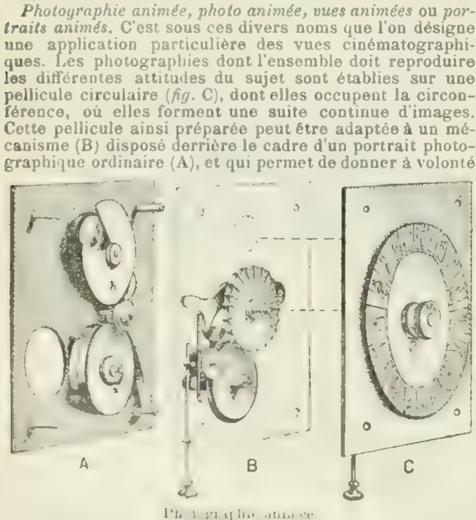
Photographie des couleurs du spectre. Lippmann obtient des photographies très nettes des couleurs du spectre sur une couche sensible bichromatée imbibée d'iodure de potassium, sur laquelle, après séchage du cliché, on verse une solution de nitrate d'argent à 20 pour 100.

Photographie des reliefs. A l'aide d'un dispositif spécial et de l'emploi de la gélatine bichromatée, Carlo Baese, de Florence, a obtenu des photographies dans lesquelles les reliefs des objets apparaissent avec un modelé qui donne exactement la sensation visuelle de leur profondeur. Le modèle est éclairé fortement au moyen d'une lampe de projection, dont les rayons sont d'abord réfléchis sur des miroirs perpendiculairement à la direction dans laquelle la photographie doit être prise. Un filtre lumineux fait subir à la lumière un décroissement progressif, de façon que les saillies reçoivent l'éclairage le plus intense, et les creux le plus faible. Après avoir pris un premier négatif sous cet éclairage, on intervertit la graduation du filtre lumineux, et on en prend une autre épreuve ; après cette deuxième épreuve, on n'a plus besoin du modèle, la transposition de la plaque et des filtres lumineux se faisant automatiquement. Les images obtenues par ce procédé donnent une sensation du relief absolument saisissante.

M O L C M

Schéma du dispositif : M, miroirs ; O, modèle ; L, lampe à projection ; C, chambre obscure.

Photographie animée, photo animée, vues animées ou *portraits animés.* C'est sous ces divers noms que l'on désigne une application particulière des vues cinématographiques. Les photographies dont l'ensemble doit reproduire les différentes attitudes du sujet sont établies sur une pellicule circulaire (*fig.* C), dont elles occupent la circonférence, où elles forment une suite continue d'images. Cette pellicule ainsi préparée peut être adaptée à un mécanisme (B) disposé derrière le cadre d'un portrait photographique ordinaire (A), et qui permet de donner à volonté



Photographie animée.

à la pellicule un mouvement de rotation de la rapidité convenable. Cette rotation fait alors passer successivement les diverses photographies de la pellicule derrière une ouverture circulaire (*a*) ménagée *ad hoc* sur la face du cadre, généralement à sa partie supérieure. Cette ouverture est masquée ou démasquée à intervalles réglés par la rotation du disque échancré *b*, et munie d'un corps de loupe qui permet de voir l'image animée avec le grossissement nécessaire. De la sorte, et tout en contemplant dans le cadre le portrait photographique ordinaire d'une personne, on peut observer une photographie animée de cette même personne, ou d'une scène où elle joue un rôle, etc. Un dispositif spécial permet de donner à volonté le mouvement de rotation, en agissant avec le doigt sur un simple levier, et le mouvement s'effectue sans aucun bruit. On peut, en outre, changer la pellicule et renouveler ainsi le spectacle aussi souvent qu'on le désire.

PHOTOGRAPHOPHONE n. m. Appareil phonographique, inventé par Ernst Ruhmer, et basé sur l'influence de la lumière sur la conductibilité électrique du sélénium. — Encycl. L'inscription acoustique se fait sur une bande de papier photographique, qui se déroule mécaniquement devant le foyer d'une lentille. Cette lentille condense les rayons d'une source lumineuse influencés par les ondes sonores. Dès lors, on conçoit facilement que la bande sensible sera impressionnée selon les fluctuations lumineuses, et qu'il est facile de reproduire les sons dans un récepteur téléphonique en faisant repasser la bande impressionnée devant un morceau de sélénium, dont la conductibilité électrique se trouvera ainsi modifiée à chaque instant.

PHOTOKINÉSIE (*zi* — du gr. *phôs, photos*, lumière, et *kinêsis*, agitation) n. f. Biol. Mode d'irritabilité pour la lumière qui porte certains animaux à rechercher la lumière quand ils sont dans l'obscurité, et l'obscurité quand ils sont fortement éclairés. (La *photocrisie* n'est sans doute qu'une forme de la *photokinésie*. Elle est confondue quelquefois avec la *photopathie* de Yerkes.)

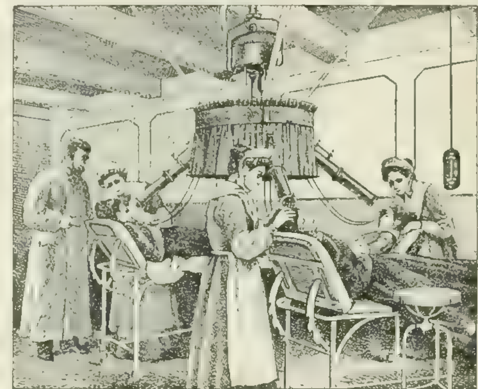
PHOTOSYNTHÈSE (du gr. *phôs, photos*, lumière, et de *synthèse*) n. f. Biol. Terme sous lequel on désigne maintenant l'ensemble des phénomènes de synthèse des hydrates de carbone qui s'accomplissent dans les plantes sous l'influence de la lumière en présence de la chlorophylle.

PHOTOTACTIQUE (*tik'*) adj. Qui a rapport à la phototaxie.

PHOTOTAXIE (*ksî* — du gr. *phôs, photos*, lumière, et *taxis*, arrangement) n. f. Réaction du protoplasma à la lumière. (Elle est *positive* quand il y a attraction ; *négative* quand il y a répulsion.)

***PHOTOTHÉRAPIE** n. f. — Emploi des rayons lumineux comme agents thérapeutiques.

— Encycl. La *photothérapie* comprend le traitement des maladies par toutes les radiations ; la radiothérapie et la radiumthérapie sont par suite des branches de cette thérapeutique. Ce sont les Romains qui les premiers ont fait usage de la lumière du jour pour soigner les malades ;



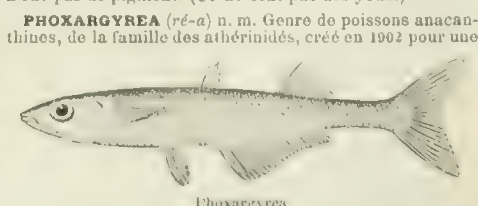
Photothérapie.

ils possédaient des *solaries* où l'on exposait aux rayons du soleil les rhumatisants. Le docteur suisse Arnold Rikli a le premier indiqué un traitement rationnel par ce procédé et il a fondé en 1865 à Veldes (Carniole) un établissement de *bains de soleil ;* bien d'autres l'ont suivi, sans cependant pouvoir généraliser ce procédé, qui donne des résultats trop inconstants. De nos jours, les traitements de certaines affections dermiques par la lumière ont reçu de notables perfectionnements et obtenu d'encourageants résultats. En 1898, notamment, le savant suédois Niels Finsen a imaginé un procédé de cure du lupus fondé sur la propriété que possèdent les rayons solaires de détruire certaines espèces microbiennes. Il s'est servi comme lentille d'un appareil composé d'un verre plat et d'un verre concave-convexe, renfermant entre eux une solution de sulfate de cuivre ammoniacal. Cette solution a pour effet de refroidir la lumière concentrée par la lentille qui recueille les rayons solaires ; les rayons ultra-rouges, qui auraient pu causer des brûlures, sont arrêtés, tandis que la couleur bleue de la solution arrête les rayons rouges, orangés et jaunes, pour ne laisser passer que les rayons ultra-violets, qui ont une action stérilisante. De plus, Finsen a réussi à remplacer la lumière solaire par celle de fortes lampes électriques à arc.

Finsen réussit à guérir, grâce à ce traitement, un certain nombre de malades atteints de lupus ; et il fonda à Copenhague, avec le concours du gouvernement danois, le premier institut photothérapique. Un établissement du même genre fut créé à Vienne ; un troisième enfin à Florence, et c'est dans ce dernier qu'ont été obtenus, sous la direction du professeur Celso Pelizzari, les résultats les plus concluants. Les premières salles en ont été inaugurées dans le courant de mars 1905. Il est annexé à l'hôpital, déjà ancien, d'Orbetello, et le professeur Pellizzari y est assisté, entre autres savants, des docteurs Mazzini et Prunai. C'est l'électricité qui y est employée, d'une façon générale, à fournir la lumière thérapeutique.

PHOTOTIRORGANE n. m. Biol. Nom donné par les Allemands aux organes visuels qui ne perçoivent pas d'images, mais traduisent néanmoins l'excitation lumineuse, avec ou sans séparation de rayons, suivant qu'ils ont ou n'ont pas de pigment. (Ce ne sont pas des yeux.)

PHOXARGYREA (*ré-a*) n. m. Genre de poissons anacanthines, de la famille des athérinidés, créé en 1902 pour une

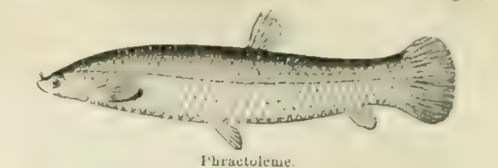


Phoxargyrea.

espèce découverte dans les eaux de l'Inde. (Le *phoxargyrea Dayi* est un petit poisson argenté, voisin des athérines.)

PHRACTOLÈME n. m. Genre de poissons physostomes, type de la famille des *phractolémidés.*

— Encycl. Le *phractolème d'Ansorg* (phractolæmus Ansorgi) est un poisson découvert dans le delta du Niger,



Phractolème.

en 1901. (Ce genre, qui ne compte que cette espèce, fait le passage entre les ostéoglossidés et les clupéidés.)

PHRACTOLÉMIDÉS n. m. pl. Famille de poissons physostomes, renfermant le seul genre *phractolème.* — *Un* PHRACTOLÉMIDÉ.

PHRYMACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales, qui se rapproche des verbénacées par sa corolle bilabiée, ses quatre étamines didynames, mais s'en sépare par son ovaire uniloculaire avec ovule orthotrope. — *Une* PHRYMACÉE.

PHTISIOTHÉRAPIE (*pî* — du gr. *phthisis*, consomption, et *therapeia*, traitement) n. f. Méd. Coordination des divers moyens thérapeutiques en vue d'améliorer ou de guérir la tuberculose pulmonaire ou phtisie.

PHYLACITE n. m. Biol. Nom de corps ovoïdes, carminophiles, situés à l'intérieur des *phylacoblastes*, et qui sont expulsés au travers de l'épithélium tégumentaire quand l'animal (*hyalinia*) est pressé. (Ce serait, d'après André, un organe de défense tégumentaire.)

PHYLACOBLASTE (*blasst'*) n. m. Biol. Nom de cellules conjonctives vésiculeuses de la région dorsale des *hyalinia*, situées sous l'épithélium et qui contiennent à leur intérieur ces organes de défense tégumentaire désignés par André sous le nom de *phylacites.*

PHYLLACTINIE (*nî*) n. f. Champignon du groupe des périsporiacées, caractérisé par ses périthèces qui possèdent de longs appendices renflés à leur base et terminés en pointe, et qui produisent des asques à deux ou quatre spores seulement.

PHYLLANTHÈRE n. f. Genre d'asclépiadacées périplocées, voisin du genre pentamère. (La *phyllanthère bifide* de Java est un arbrisseau caractérisé principalement par ses étamines à filets foliacés.)

PHYLLIS (*liss*) n. f. Genre de rubiacées coffeoïdées, de la tribu des anthospermées. (La *phyllis noble* est un arbrisseau polygame, dioïque, à fleurs petites ; c'est une plante de îles Canaries et de Madère.)



Phyllodoce : *a*, coupe de la fleur.

PHYLLODOCE n. m. Bot. Genre d'éricacées rhododendrées, type de la tribu des *phyllodocées.* (Les phyllodoces sont de petits arbrisseaux à feuilles linéaires, à fleurs isolées ou en petites ombelles ; la corolle, campanulée, à pétales soudés, est celle d'une bruyère ; l'androcée comprend dix étamines libres, le fruit est une capsule à cinq valves.)

— Zool. Genre d'annélides errantes, à corps en général très allongé et composé de nombreux segments, pourvus de pieds peu développés, à cirres dorsaux et ventraux aplatis en forme de feuilles.

PHYLLODOCÉES (*sé*) n. f. pl. Tribu d'éricacées rhododendrées. (Les phyllodocées sont des rhododendrées à corolle actinomorphe, pourvues de un ou deux verticilles d'étamines non appendiculées ; les graines sont toujours arrondies, ovoïdes ou sphériques. Les genres principaux sont : *phyllodoce, kalmia, loiseleurie à corolle gamopétale*, et *lelophylle à pétales libres.* — *Une* PHYLLODOCÉE.



Phyllotis.

PHYLLOTIS (*tiss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, comptant cinq espèces propres à l'Amérique du Sud.

— Encycl. Les *phyllotis* sont des rats sigmodontes de taille médiocre, répandus du Paraguay et du Brésil (*phyllotis auritus*) au Chili (*phyllotis Darwini*) et jusqu'en Patagonie (*phyllotis xanthopygus*). Une espèce a vécu dans l'Argentine, à l'époque quaternaire (*phyllotis Bravardi*).



Phylloxiphie (1/2 gr. nat.).

PHYLLOXIPHIE (*fî*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères sphingiens, de la famille des sphingidés, créé en 1904 pour des sphinx de l'Afrique australe, dont la *phylloxiphia Oberthuri* est l'espèce type.

PHYSICOTHÉRAPIE (*pî* — du gr. *phusikos*, de *phusis*, nature, et *therapeia*, traitement) n. f. Emploi des agents physiques, électricité, lumière, rayons X, etc., dans le but de soigner les maladies. V. CLIMATOTHÉRAPIE, THALASSOTHÉRAPIE, MÉCANOTHÉRAPIE, KINÉSITHÉRAPIE, PHOTOTHÉRAPIE, etc.

PHYSODE (du gr. *phusôdês*, gonflé) n. m. Biol. Nom des agents les plus actifs des transformations chimiques dont le protoplasma est le siège. (Ils seraient localisés dans les parois alvéolaires du cytoplasma.)

PHYSOGASTRIE (*gass-trî* — du gr. *phusa*, gonflement, et *gastêr, tros*, ventre) n. f. Biol. Développement excessif

de l'abdomen, que l'on observe chez les animaux termitophiles, et que l'on considère comme [illegible] au termitophile par son hôte.

PHYSOPSIDE n. m. Genre de verbénacées [illegible], type d'une sous-tribu des *physopsidées*, caractérisé par ses fleurs presque actinomorphes.

PHYSOSIPHON n. m. Genre d'orchidées masdevalliées, comprenant quatre espèces du Brésil et de l'Amérique centrale. (Très voisins des [illegible], les physosiphons ont des fleurs à lobes courts; on cultive le *physosiphon Loddigesi*.)

Physosiphon [illegible]

PHYTOPHTORE n. m. Champignon de la famille des péronosporées, qui produit ce que l'on appelle, dans le langage courant, la « maladie de la pomme de terre ».

— ENCYCL. Le mycélium du *phytophtore* vit en parasite, principalement dans les cellules des feuilles, du contenu desquelles il se nourrit, et dont il provoque la dessiccation et la chute. Sur les feuilles apparaissent des taches blanchâtres, couvertes comme d'un duvet qui est formé de filaments dressés, peu ramifiés, produisant à leur sommet d'abord, puis sur leurs côtés, des spores qui propagent la maladie en produisant à leur intérieur des zoospores. L'œuf qui conserve la plante pendant l'hiver se forme à l'intérieur des tissus et se trouve ainsi protégé.

Les dégâts causés par le phytophtore sont parfois considérables. L'emploi de la bouillie bordelaise permet de lutter avec succès contre la maladie.

PHYTOPLANCTON (du gr. *phuton*, plante, et de *plancton*) n. m. Biol. Plancton constitué par des végétaux uniquement et normalement flottants.

PHYTOSTATISTIQUE (*sti-ti-stik* — du gr. *phuton*, plante, et de *statistique*) n. f. Biol. Etude des variations des caractères des végétaux au moyen de la statistique.

PIAT (Clodius), ecclésiastique et professeur français, né à Saint-Maurice-sur-Loire (Haute-Loire) en 1854. Il fit ses études à Lyon, puis voyagea et séjourna successivement à Rome, à Londres et dans différentes villes d'Allemagne, particulièrement à Munich et à Tubingue. Reçu agrégé de philosophie et docteur ès lettres, il fut nommé professeur de philosophie à l'Institut catholique. Parmi ses publications, citons : *l'Intellect actif* (1890); [illegible] couronné par l'Académie française; *Problème de la liberté* (1895), couronné par l'Académie française; *l'Idée* ou *critique du kantisme* (1901); *la Personne humaine* (1897), couronné par l'Académie des sciences morales et politiques; *la Destinée de l'homme* (1898). En outre, l'abbé Piat a fondé et il dirige la collection des *Grands philosophes* (Paris), et, parmi les ouvrages dont la collection se compose, il en a écrit trois : *Socrate, Platon, Aristote*.

***PICARD** (*Alfred*-Maurice), ingénieur et administrateur français, né à Strasbourg en 1844. — Il a été élu en 1902 à l'Académie des sciences, comme académicien libre, en remplacement de de Jonquières. Le 17 juillet 1904, il a été nommé commissaire général de l'exposition de Saint-Louis, en remplacement de Michel Lagrave. Après avoir achevé le *Rapport général administratif et technique de l'Exposition de 1900*, travail énorme qui ne comprend pas moins de 9 volumes, il a entrepris la publication d'une véritable encyclopédie économique du XIX[e] siècle, sous le titre de : *le Bilan d'un siècle*, [illegible]

Picard.

PICARD (Louis), peintre français, né à Paris en 1861. Après un court passage dans l'atelier de Gérome, il exposa irrégulièrement au Salon dès 1882, mais ce n'est qu'à partir de 1890, au moment où il entra à la Société nationale, qu'il put donner libre cours à sa personnalité dans des œuvres comme : *Au bord de la mer*, *la* [illegible] souci de l'enveloppe se mêle au charme du coloris : les roses, les bleus et les ors servent le plus habituellement de base à ces harmonies très curieuses de teintes; la fermeté du dessin est pourtant quelquefois sacrifiée à ce souci du coloris, sauf dans les portraits : ceux de *M[me] Le Bargy*, de [illegible], de *G. Picard* en sont les exemples les plus remarquables.

PICARD (André), auteur dramatique français, né à Paris en 1874. En collaboration avec Paul Adam, il écrivit sa première pièce *le Cuivre*, jouée au Théâtre-Libre en 1896, puis il fit représenter successivement : *la Confidente* (3 actes, Escholiers, 1898); *Franchise* (1 acte, Athénée, 1898); [illegible] 1 acte, Athénée, [illegible] (2 actes, théâtre Antoine, 1903); *Monsieur Malézieux* (1 acte, Capucines); *le Protecteur* (1 acte, Mathurins, 1904), et enfin *Jeunesse* (1906), sa pièce la plus importante, qui obtint un vif succès à l'Odéon. Talent délicat et fin, André Picard sait allier au naturel du dialogue le souci du style; le sujet de ses pièces, surtout psychologique, est un prétexte à une observation indulgente de nos faiblesses.

***PICAVET** (François-Joseph), philosophe français, né à Petit-Fayt (Nord) en 1851. — Directeur de la *Revue internationale de l'Enseignement*, secrétaire du Collège de France [illegible] enseigner à la Sorbonne, l'histoire de cette philosophie.

PICCINI [illegible] 1851. Après plusieurs années vouées à l'érudition et à des publications d'anciens textes, il a donné, sous divers pseudonymes (JARRO, ALMAVIVA, NASI), aux principaux journaux de Florence, Turin et Rome, des chroniques pétillantes de verve, d'un esprit tout prime-sautier et d'une ironie sans amertume qui, réunies en volumes, ont obtenu un vif succès : *Attori, Cantanti, Concertisti, Acrobati; Sul* [illegible] *tica; Viaggio umoristico nei teatri;* etc. Il a publié aussi un grand nombre de romans qui sont de piquants tableaux [illegible] *aria, il Processo Bartelloni*, etc.

***PICHLER** (Adolphe), écrivain autrichien, né à Erl, près de Kufstein (Tyrol), en 1819. — Il est mort à Innsbruck en [illegible]

***PICHON** (Pierre-Auguste), peintre français, né à Sorèze en [illegible] Il est mort à Paris en [illegible]

***PICHON** (Stephen-Jean-Marie), publiciste, homme politique et diplomate français, né à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or) en [illegible] Il a été élu sénateur du Jura le 7 janvier 1906 et s'est inscrit au groupe de la gauche radicale-socialiste. Il fut maintenu néanmoins dans ses fonctions de résident général en Tunisie, où il a présidé, le 11 mai 1906, à la transmission des pouvoirs de Sidi Mohammed el-Hadi à son successeur, Mohammed el-Nacer. Le 24 octobre 1906, il entra comme ministre des affaires étrangères dans le ministère présidé par Clemenceau.

[illegible]

***PICOT** (Georges-Marie-René), [illegible] français, né à Paris en 1838. — Sa première distinction académique fut un prix qu'il remporta en 1872 au concours ouvert par l'Académie des sciences morales et politiques sur l'*Histoire des états généraux*. Ce mémoire, transformé en un grand ouvrage en 4 vol. (1872), remporta deux fois le grand prix Gobert à l'Académie française (1873 et 1874). G. Picot, qui avait contribué activement à la fondation de la Société de législation (1869), devint, à l'époque de la présidence de Jules Grévy, un des principaux rédacteurs du « Parlement », l'organe du centre gauche. C'est en 1878 que l'Académie des sciences morales et politiques l'élut pour remplacer Thiers.

Picot.

Ses travaux ont été en grande partie publiés d'abord dans des périodiques comme la « Revue des Deux Mondes », le « Journal des Débats », la « Revue critique de législation », le « Bulletin du comité des travaux historiques », etc. On peut citer, parmi les principaux : *Recherches sur la mise en liberté sous caution* (1863), complétée par *Observations sur le projet de loi relatif à la mise en liberté provisoire* (1865); *les Fortifications de Paris, Vauban et le Régime parlementaire* (1870); *les Elections des Etats* [illegible] *Logements d'ouvriers* (1885), souvent réédité; *la Pacification religieuse et les Suspensions de traitement, 1832-1892*. Notons encore une remarquable étude sur Gladstone (1904) et un livre anonyme avec ce titre : *le Vrai Parti conservateur* (1886). En 1896, G. Picot remplaça Jules Simon, comme secrétaire perpétuel de la section de l'Institut.

PICQUART (Georges), général français, né à Strasbourg en 1854. Elève de l'Ecole de Saint-Cyr (1872-1874), il servit aux zouaves, en Algérie, fut nommé capitaine en 1880, fit les expéditions du Tonkin et de l'Annam, et fut nommé chef de bataillon à trente-trois ans. Breveté d'état-major, il professa ensuite la topographie à l'Ecole de guerre. En 1894, il était attaché au 2[e] bureau de l'état-major et suivait comme délégué du ministre de la guerre le premier procès Dreyfus. En juillet 1895, il remplaçait le colonel Sandherr comme chef du service des renseignements. C'est dans l'exercice de ces fonctions qu'il conçut des doutes sur la culpabilité du capitaine Dreyfus, et qu'il crut reconnaître dans le commandant Esterhazy l'auteur du fameux bordereau. Il fit part de ses soupçons à ses chefs. Mal accueilli d'eux, il fut éloigné de Paris pour une mission mal définie, puis nommé lieutenant-colonel et mis à la tête du régiment de tirailleurs algériens de Sousse. Rappelé en 1898, il déposa comme témoin dans le procès Zola, se mettant en conflit avec tout l'état-major général, et notamment avec le colonel Henry, qu'il blessa en duel. Après la clôture des débats, il fut lui-même incriminé de faux, et de communication à des tiers de dossiers intéressant la défense nationale; après avoir été mis en réforme, il subit une détention de près d'un an. Mis en liberté après le premier arrêt de la Cour de cassation, il déposa de nouveau au procès de Rennes, mais ne rentra pas dans l'armée, et collabora à différents journaux avancés, notamment à l'« Aurore ». Après la révision définitive du procès Dreyfus (1906), il fut, par une loi spéciale, nommé général de brigade, puis divisionnaire (sept. 1906), et pourvu d'un commandement à Paris. En octobre 1906, il accepta le portefeuille de la guerre dans le cabinet Clemenceau.

PICROMÉRIDE ou **PICROMÉRITE** n. f. Sulfate hydraté naturel de magnésie et de potasse.

PIE X (Joseph-Melchior SARTO, pape sous le nom de), né à Riese, dans le diocèse de Trévise, en 1835. Son père était agent communal et sa mère couturière. Il fut le premier de huit enfants. Il fréquenta d'abord l'école communale du pays; un vicaire lui donna quelques leçons de latin et, comme l'archiprêtre de Riese lui trouva de l'intelligence et du penchant à la piété, il décida le père à l'envoyer au collège de Castelfranco Veneto, distant de sept kilomètres. Chaque jour, l'enfant, qui avait alors onze ans, faisait cette route à pied. A treize ans, pour alléger les [illegible] modestes leçons aux enfants de l'aubergiste chez qui il prenait ses repas. Ses études finies, il entra comme boursier au séminaire de Padoue. Archiprêtre de Salzano en 1867, il y resta neuf ans; il y construisit un hôpital, qui l'endetta de 35.000 fr. Chanoine de Trévise en 1875, il était directeur spirituel du séminaire diocésain; il devint, en outre, chancelier de l'évêché. Il avait de la culture musicale et montrait déjà, pour le plain-chant, au chœur du chapitre, le goût [illegible] *motu proprio* sur la musique sacrée. Il fut vicaire général de Trévise sous trois évêques et deux fois vicaire capitulaire. Enfin, en 1884, Léon XIII l'ap[illegible] aux séminaristes la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin et donnant des leçons de musique à ses élèves pour chasser de sa cathédrale la musique profane qui y régnait. Aussi accueillit-il avec enthousiasme le jeune Pérosi. Transféré à Venise, il publia, en 1895, une lettre pastorale sur la musique sacrée, fonda des sociétés catholiques, se fit le propagateur des caisses rurales catholiques, et créa le journal catholique *la Difesa;* quand le roi Humbert se rendit à Venise, il sut concilier, à l'égard du royal visiteur, ses sentiments de sujet fidèle et ses devoirs de cardinal, représentant du saint-siège. Appelé au conclave, il fut élu pape [illegible] jours après. V. CONCLAVE de 1903.

Pie X.

Dans l'exercice du souverain pontificat, Pie X s'est rapproché de Pie IX beaucoup plus que de Léon XIII, qui n'oublia jamais qu'il avait été diplomate. En France, il a semblé plutôt vouloir laisser, en politique, au clergé et aux fidèles la plénitude de leur liberté. En Italie, il s'est attaché à régler l'ardeur des ecclésiastiques épris de démocratie, et à la soumettre aux directions des évêques. Jaloux de la pureté de la doctrine, il a condamné plusieurs tentatives où s'affirmaient des tendances jugées trop hardies, en ce qui regarde le dogme et l'enseignement traditionnel de l'Eglise. A un autre point de vue, il a cherché à restaurer, dans l'univers catholique, le plain-chant grégorien, dont il a prescrit l'adoption. (V. au *Supplément* MUSIQUE RELIGIEUSE.) La loi de séparation des Eglises et de l'Etat ayant été votée en France, il l'a condamnée dans l'encyclique *Vehementer nos* (11 fév. 1906) (v. ces mots au *Supplément*), et après avoir étudié les avis des évêques français réunis à Paris, il en a renouvelé la condamnation dans l'encyclique *Gravissimo officii* (10 août 1906). Ce document défend aux catholiques de former les associations cultuelles, que la loi nouvelle institue et réglemente, et aussi toutes autres associations qui devraient se plier à cette loi, si elle n'est pas modifiée dans les prescriptions contraires à la constitution de l'Eglise. Aux yeux du pontife, la loi a des tendances schismatiques, outre qu'elle constitue une entreprise inacceptable contre les droits de l'Eglise, qui n'a pas à recevoir son organisation intérieure des votes d'un Parlement. D'une manière générale, Pie X paraît avoir plus de goût pour le culte des principes que pour les accommodements souples et sinueux, où l'on a parfois reproché à la finesse italienne de se complaire avec excès.

PIEDAGNEL (François-Alexandre), écrivain français, né à Cherbourg en 1831, mort à Neuilly-sur-Seine en 1903. Il entra dans le corps des officiers d'administration de la marine, puis, ayant démissionné pour raison de santé, se tourna vers les lettres et y fut patronné par Jules Janin, dont il était devenu le secrétaire. Il donna beaucoup de vers et d'articles aux journaux et revues, où il signait parfois HENRI VERNON ou GASTON DE CERZY, et écrivit des préfaces et des notes pour des éditions de luxe de plusieurs de nos petits classiques. *Le cardinal Frédéric Borromée*, œuvre posthume de C. Quesnel, fut édité par ses soins (1898). En outre de ces travaux, il a publié trois volumes de vers harmonieux et délicats : *Avril* (1876), *Hier* (1882) et *En route* (1886); et en prose : *les Ambulances de Paris pendant le siège* (1871); *Jules Janin* (1874); *J.-F. M*[illegible] *parisien, le Père Lécureux*, précédé des *Joies du bibliophile* [illegible]

PIEDRA (*pi-é*) n. f. Méd. Affection parasitaire des poils et des cheveux, qui deviennent noueux (*trichomycose noueuse*) par suite de l'accumulation extérieure des spores du champignon parasite. (Rare dans nos pays, plus fréquente dans les régions chaudes, elle cède assez rapidement aux lavages antiseptiques.)

PIEHL, égyptologue [illegible] Sigtuna (Suède) en 1904. Il commença ses études d'égyptologie à l'université de Christiania, les termina à Paris, [illegible]

PIELICKE [illegible]

PIERANTONI (Auguste), jurisconsulte et homme politique [illegible] Naples, s'enrôla en 1860 dans les volontaires de Garibaldi et, après la victoire de Vulturne (1[er]-2 oct.), fut employé au ministère de l'instruction publique à Naples, puis à Turin, où il fut secrétaire de Matteucci et de Mancini. Professeur de droit international à l'université de Modène (1866), il s'enrôla pour faire la guerre contre l'Autriche, épousa en 1868 Grazia Mancini, fille de l'homme d'Etat, fut promu en 1870 à la chaire de droit public de

l'université de Naples, en 1876 à la même chaire à l'université de Rome. Député de Santa Maria Capua Vetere, puis de Caserta de 1874 à 1883, il entra au Sénat en 1883. En 1885, il fit partie de la conférence de Paris, relative au canal de Suez. C'est un des jurisconsultes dont l'opinion fait autorité en matière de droit international. Ses ouvrages sont nombreux. Nous citerons : *Sull' abolizione della pena di morte* (1865); *il Progresso del diritto publico e delle genti* (1866); *Storia degli studi del diritto internazionale in Italia* (1870); *gli Arbitrati internazionali et il trattato di Washington* (1872); *Trattato di diritto internazionale* (1881); *Trattato di diritto costituzionale* (1873-1897); *il governo e lo stato legge-politica* (1883); *il Senato e le* ... (1886); *la Rinunzia alla successione nel diritto internazionale privato* (1896); *Sul duello* (1889); *Sopra il* ... *Codice penale* (1889); *Della nullita del testamento* (1886); *Del insegnamento nazionale* (1887); *l'Ordinamento dei ministeri* (1888); etc.

Piérat (Germaine-Antoinette Bravlet, dite **Marthe**), actrice française, née à Montceau-les-Mines en 1885. Avant d'avoir accompli sa seizième année, elle obtint en 1901 au Conservatoire, où elle avait été l'élève de Féraudy, un premier prix de comédie. Engagée aussitôt à l'Odéon, elle débuta à ce théâtre en 1901, dans *Brignol et sa fille*, joua ensuite *Galathée*, et passa au bout d'une année à la Comédie-Française, où elle débuta en 1902, dans l'*Autre Danger*, après quoi elle joua successivement : *les Ames en peine, l'Irrésolu, Blanchette, On n'oublie pas, Notre jeunesse*, etc., et s'essaya même dans la tragédie en paraissant dans Junie de *Britannicus*. Elle s'est montrée comédienne adroite et gracieuse. Elle a épousé, en 1905, le peintre Guirand de Scévola.

Pierling (Paul), savant russe, né à Saint-Pétersbourg en 1840. Après avoir étudié dans cette ville et à Innsbruck, il entra dans l'ordre des jésuites et entreprit une série d'études sur les rapports de la Russie avec l'Eglise de Rome, qu'il a résumées dans un grand ouvrage, *la Russie et le Saint-Siège* (4 vol., 1896-1906). On lui doit encore : *Rome et Demetrius, Pierre le Grand et la Sorbonne*. Il a collaboré assidûment à la « Revue des questions historiques » et à l'« Antiquité russe ».

* **Pierné** (Henri-Constant-*Gabriel*), compositeur français, né à Metz en 1863. — Il a donné à l'Opéra-Comique, le 26 décembre 1905, *la Coupe enchantée*, opéra-comique en un acte, représenté précédemment à Lyon. Il a fait exécuter avec beaucoup de succès, aux concerts Colonne, un poème lyrique, intitulé *la Croisade des enfants*.

Pierné.

Pierre Ier Karageorgevitch, roi de Serbie, né à Belgrade en 1844, fils aîné du prince serbe Alexandre Karageorgevitch et petit-fils de Karageorges ou Czerny Georges. A la chute de son père, détrôné le 28 décembre 1858, et à la suite du retour des Obrénovitch, il fut conduit à Genève, où il séjourna jusqu'en 1861. Il termina ses études à Paris et suivit ensuite les cours de l'Ecole de Saint-Cyr et de l'Ecole d'application de Metz (1862-1867). Durant la guerre franco-allemande, il prit du service contre l'Allemagne dans la légion étrangère organisée à Tours; il se distingua à Orléans, et reçut la croix de la Légion d'honneur après la bataille de Villersexel. La guerre terminée, il donna sa démission d'officier. En 1875, lors de l'insurrection de la Bosnie et de l'Herzégovine contre la Porte, il organisa à ses frais et commanda pendant quelque temps un corps de 1.000 hommes. En 1878, il tenta vainement de provoquer un soulèvement en Serbie. Il se retira au Montenegro, et, le 12 avril 1883, il épousa la fille aînée du prince Nicolas, la princesse Zorka, dont il eut trois enfants : la princesse Hélène, née en 1884; le prince George, né en 1887, et le prince Alexandre, né en 1888. En 1890, il perdit sa femme, mais continua pourtant d'habiter le Montenegro jusqu'en 1894, époque où il alla se fixer à Genève. Depuis la mort de son père, Alexandre (1885), il avait tenté à diverses reprises, sans succès, de faire valoir ses droits au trône de Serbie. Le 15 juin 1903, quatre jours après l'assassinat du roi Alexandre, le dernier des Obrénovitch, il fut élu à l'unanimité par la Skoupchtina, sous le nom de Pierre Ier, roi de Serbie. Il remit en vigueur la constitution libérale du 3 janvier 1889 et réussit à renouer les relations diplomatiques interrompues entre la Serbie et la plupart des grandes puissances européennes à la suite de l'assassinat d'Alexandre. Il se rapprocha de la Bulgarie et même s'efforça de conclure avec la principauté une union douanière, mais il dut renoncer à ce projet sous la pression du gouvernement autrichien. Il n'a cessé, en toute occasion, d'affirmer sa sympathie pour la France, où il a passé sa jeunesse.

Pierre Ier.

Pierres de Venise (les), étude d'esthétique architecturale, par John Ruskin. — La première édition de cet ouvrage qui est, avec les *Peintres modernes* et les *Lois de Fiesole*, parmi les plus importants que l'auteur ait écrits sur l'art, parut en trois volumes, de 1851 à 1853. Pour Ruskin, les deux merveilles de Venise sont l'église Saint-Marc et le palais ducal. Il montre excellemment que l'architecture vénitienne est dominée par les lois de la couleur beaucoup plus que par celles de la pesanteur, ce qui légitime complètement la décoration par incrustations. Son étude sur le palais ducal, bâti successivement dans les trois styles qui furent appliqués à Venise, le byzantin, le gothique et celui de la Renaissance, est la partie la plus considérable de l'ouvrage. Ensuite, c'est-à-dire après la mort du doge Tommaso Mocenigo en 1423, commence, pour Ruskin, la décadence architecturale. Parmi les chapitres les plus remarquables, il faut encore signaler, bien qu'un peu en dehors du sujet, celui qui est consacré à *la Nature du gothique*. Mais il ne figure ni dans les éditions abrégées, ni dans la traduction française qui a été donnée des *Pierres de Venise* en 1906, par Mathilde P. Crémieux.

Pierret (Emile), littérateur et bibliographe français, né à Paris en 1859. Il fut longtemps employé à la Bibliothèque nationale, d'où il se retira avec le titre de bibliothécaire honoraire. Ses deux plus intéressantes contributions à la science bibliographique ont été publiées, l'une dans le « Livre » (*Inventaire détaillé des catalogues usuels de la Bibliothèque nationale*, 1889), l'autre dans la « Revue des bibliothèques et des archives ». (*Essai d'une bibliographie historique de la Bibliothèque nationale*, 1892). Emile Pierret a tenu la *Chronique musicale* à la « Revue bleue » de 1899 à 1900, et a donné des articles à la « Revue des jeunes filles », au « Gaulois », à la « Réforme sociale », etc. Il a publié en librairie : *Premières amours* (1888); *En avant* (1894); *la Fin d'un flirt* (1896); *les Amantes célèbres de 1120 à 1894* (1897); *Harems et mosquées*, souvenirs d'Orient (1898); *Voluptés d'artistes : Paris, Londres, Madrid* (1902); *Tentatrice* (1906). Mentionnons à part et dans un autre ordre d'idées deux volumes parus sous ce titre commun : *le Relèvement national*, avec chacun un sous-titre spécial : *la Patrie en danger* (1900) et *l'Esprit moderne* (1903).

* **Pierron** (Edouard), général français, né à Moyenvic (Meurthe) en 1835. — Il est mort à Versailles en 1905.

Pierson (Nicolas-Gerard), homme politique néerlandais, né à Amsterdam en 1839. Docteur en droit *honoris causa*, directeur de la Banque de Surinam de 1864 à 1868, directeur, puis président de la Banque néerlandaise de 1868 à 1891, professeur d'économie politique à l'université d'Amsterdam de 1877 à 1884, il fut appelé en 1891 au ministère des finances, où il resta jusqu'en 1894, et fit voter l'impôt sur le capital et sur les revenus avec déclaration. Il se retira avec le ministère Tak Van Portoliet sur la question de la réforme électorale et, après le ministère Roëll-van Houten, revint au pouvoir comme ministre des finances en 1897. Il céda la place, en 1901, à Kuyper après les élections générales; il est revenu à la Chambre en 1905. Il a publié : *Principes d'économie politique; Manuel d'économie politique. Politique coloniale.*

* **Pierson** (*Blanche* Adeline), actrice française, née à Saint-Paul (île Bourbon) en 1842. — Parmi les dernières créations faites à la Comédie-Française par cette artiste distinguée, nous citerons : *On n'oublie pas, Notre jeunesse, Les affaires sont les affaires, les Ames en peine, le Dédale*, etc.

Blanche Pierson.

Pieta (la), de Villeneuve-lès-Avignon, une des plus belles œuvres de l'école des primitifs français, exécutée dans la seconde moitié du XVe siècle par un artiste encore inconnu, pour la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon. Elle figura, en 1904, à l'Exposition des primitifs français et entra au musée du Louvre en 1905. — Au pied d'une colline, Marie, vêtue de longs voiles, est assise, le visage angoissé, les mains jointes. Sur ses genoux est étendu le corps inanimé de son fils. A droite, Marie-Madeleine, agenouillée, tient d'une main un vase de parfums et de l'autre essuie avec un pan de son manteau ses yeux rouges de larmes. A gauche, saint Jean détache de la tête du Christ la couronne d'épines; au premier plan, un donateur est agenouillé. Au fond, on aperçoit une ville orientale. L'intensité de l'expression, l'harmonie des couleurs font de ce morceau un tableau de premier mérite.



La Pieta de Villeneuve-lès-Avignon.

Pieterlen ou **Perles**, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Buren]), non loin de Bienne; 1.200 hab. Vignobles; industrie horlogère.

Piéton, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]), sur le *Piéton*, tributaire de la Meuse, par la Sambre; 1.720 hab. Fabrique de clous; mines de houille.

Pietra, bourg de l'Italie centrale (Toscane [prov. de Florence]), dans le Val di Chiana; 2.500 hab. Eaux minérales ferrugineuses et sulfatées magnésiennes.

Piétrain, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]); 1.230 hab. Féculerie; tissus de coton.

Piètrement (Charles-Alexandre), vétérinaire et anthropologiste français, né à Esternay (Marne) en 1826, mort à Paris en 1905. Elève militaire à Alfort de 1843 à 1847, il servit en France, en Algérie, en Syrie, fut fait prisonnier en 1870 et prit sa retraite en 1875. On lui doit de nombreux mémoires sur les origines du cheval, sa paléontologie, sur le chien d'arrêt, etc., et aussi sur des questions de philologie : *le Patois briard* (1878). Son principal ouvrage : *les Origines du cheval domestique* (1870) a été par lui entièrement refondu et complété sous ce titre : *les Chevaux dans les temps préhistoriques et historiques* (1883). Cet ouvrage, d'une érudition remarquable, rempli d'idées de haute philosophie, contient une bibliographie très complète du cheval dans tous les temps et dans toutes les langues.

* **Pietri** (Joseph-Marie), administrateur et homme politique français, né à Sartène en 1820. — Il est mort dans cette ville en 1902.

Piffera (*pi-fé*) n. m. Hautbois italien percé de neuf trous latéraux, dont le premier ne se bouche jamais. (C'est l'instrument ordinaire des musiciens ambulants des Abruzzes).



Piffera.

Pigeon (Amédée), littérateur français, né à Paris en 1851, mort en 1905. A l'université de Bonn, où il professa, il eut pour élève le futur empereur d'Allemagne, Guillaume II. Il fut aussi lecteur de l'impératrice Augusta. Polyglotte distingué, il écrivit pour la « Gazette des beaux-arts » de nombreuses études sur l'art allemand et l'art anglais, et il fut correspondant du « Figaro » à Berlin. A Paris, il fut un des fondateurs du théâtre des Marionnettes. On a de lui un volume de vers; *les Deux amours* (1876); *la Confession de Mme de Weyre* (1886), et *une Femme jalouse* (1888), romans; *l'Allemagne de M. de Bismarck* (1885); et *un Ami du peuple : la Bretagne en 1848* (1896).

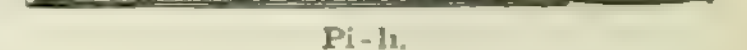
Pigmentogène (*man* — de *pigment*, et du gr. *gennân*, engendrer) adj. Qui donne naissance à du pigment. (Sert à désigner particulièrement soit les leucites des cellules des pétales ou des feuilles qui produisent les substances colorantes des plantes, soit les organites des *chromatophores* des cellules pigmentaires des animaux.)

Pigmentophage (*man*) n. m. Biol. Cellule conjonctive mobile, munie de prolongements ou de pseudopodes développés, à noyau rond ou ovale.

— Encycl. Cette cellule s'insinue dans l'intérieur des éléments normaux fusiformes et pigmentés de la couche périphérique du poil et s'incorpore leurs grains de pigment. Puis le pigmentophage quitte le poil et se rend dans le tissu conjonctif. Les éléments pigmentés du derme ne seraient que des pigmentophages. C'est à l'influence de ces pigmentophages que Metchnikoff, auquel est due leur découverte, attribue le blanchment des poils et la canitie de la vieillesse.

Pile n. f. — Techn. *Pile à gaz*. V. gaz.

Pi-li n. m. Sorte de chalumeau chinois, fait d'un tuyau et d'une anche en roseau. (Du côté supérieur, ce tuyau est percé de sept trous, de l'autre côté se trouve un huitième trou.)



Pi-li.

Pilimiction (*mik-si-on* — du lat. *pilus*, poil, et de *miction*) n. f. Miction d'urine contenant des filaments très fins qui proviennent généralement d'un kyste dermoïde.

Pilon (Edmond), littérateur français, né à Paris en 1874. Il débuta par des contes parus dans l' « Echo de Paris », le « Mercure de France », la « Plume », la « Vogue », etc. Il a publié deux recueils de poésies d'une inspiration harmonieuse : *les Poèmes de mes soirs* (1896), et *la Maison d'exilé* (1898), des études biographiques et critiques sur *Octave Mirbeau* (1903), et sur *Paul et Victor Margueritte* (1905), et deux séries de *Portraits français*, dans lesquelles il a évoqué quelques types curieux du passé. Edmond Pilon collabore à la « Revue bleue », à la « Revue », à la « Revue hebdomadaire », etc.

Pilotaxique (*tak-sik'* — du gr. *pilos*, tissu, et *taxis*, arrangement) adj. Se dit d'un type de texture d'une roche éruptive, dans lequel la pâte est à la fois très cristalline et fluidale.

Piloty (Ferdinand de), peintre allemand, né et mort à Munich (1828-1895). Frère cadet de Charles de Piloty, il s'est fait remarquer, comme lui, par des peintures murales et des tableaux d'histoire d'un grand caractère. Il occupait à sa mort la fonction de professeur à l'Académie des beaux-arts de Munich. On cite de lui sa décoration murale au musée national de Munich et au Maximilianeum, où se trouve représentée : *Elisabeth d'Angleterre passant la revue de son armée*. Signalons aussi : *Thomas Morus en prison; Raphaël sur son lit de mort*; etc.

Pinaciolite n. f. Borate naturel de magnésie et de manganèse.

Ping-yang ou **Peng-yang**, ville de l'empire de Corée (prov. de Ham-Kieng-to), un peu au N. du fleuve Tatong, à mi-chemin de Séoul et de la frontière chinoise. Défaite de l'armée chinoise par les Japonais du maréchal Yamagata, en 1894.

Pinilla (Macario), homme politique bolivien, né à La Paz en 1860. Toujours réélu soit comme député, soit comme sénateur, à partir de 1885, il fut à plusieurs reprises ministre de l'intérieur et garde des sceaux. A l'époque du mouvement fédéraliste, qui eut lieu à La Paz en 1898, il fit partie du gouvernement provisoire jusqu'au jour où la Convention nationale choisit pour président le général Pando. En 1900, il fut envoyé en Europe en qualité de ministre plénipotentiaire en France et en Espagne. De retour en Bolivie, il fut de nouveau élu sénateur du département de La Paz, et il a été élu président du Congrès national.

Pinilla (Claudio), homme politique et diplomate bolivien, né à La Paz en 1863. Il a joué un rôle très important dans le règlement diplomatique entre la Bolivie et les Etats voisins. Lorsque éclata le conflit avec le Brésil, au moment du mouvement séparatiste du territoire de l'Acre, Pinilla fut chargé avec Fernando E. Guachalla de négocier le traité de Petropolis, en vertu duquel le Brésil conserva l'Acre, moyennant le versement à la Bolivie de 2 millions de livres sterling. Il fut successivement ministre plénipotentiaire à Lima et au Chili, et enfin ministre des affaires étrangères. En cette qualité il a solutionné le difficile problème de la paix avec le Chili en signant un traité définitif de paix, aux termes duquel le Chili conserve l'ancienne côte bolivienne d'Antofagasta, cession en échange de laquelle la Bolivie a repris sa liberté doua-

mère. Le Chili s'est en outre engagé à construire un chemin de fer du port d'Arica à La Paz, capitale de la Bolivie.

PINLOCHE (Auguste), philologue et pédagogue français, né à Paris en 1856. Il ne fit d'abord que les études primaires et entra dans le commerce à l'âge de treize ans, mais il compléta son instruction en suivant, de 1871 à 1880, les cours du soir de l'Association philotechnique. Il étudia particulièrement les langues étrangères et fut, de 1875 à 1880, commis acheteur interprète dans une maison de commission. Il abandonna ensuite le commerce et suivit les cours de la faculté des lettres de Paris (1880-1883). Déjà muni de deux baccalauréats, il passa successivement la licence, le certificat d'aptitude et l'agrégation d'allemand, fut professeur au lycée, soutint en 1890 à Paris, ses thèses de doctorat et fut nommé professeur de langues vivantes à l'université de Lille. En 1898, il fut nommé professeur au lycée Charlemagne et maître de conférences à l'Ecole polytechnique. Sa thèse française a pour titre : *la Réforme de l'éducation en Allemagne au XVIIIe siècle* (1890), il l'a remaniée et traduite en allemand en l'intitulant : *Geschichte des Philanthropinismus* (1896). Ses autres publications pédagogiques sont : *Herbart, principales œuvres pédagogiques* (trad., 1895) ; *la Réforme des universités en France* (en allem., 1896) ; *l'Enseignement secondaire en Allemagne* (2e édit., 1901) ; *Pestalozzi et la Fonction de l'école élémentaire moderne* (en angl., 1901) ; *Pestalozzi et l'Education populaire moderne* (1902, adaptation française de l'ouvrage précéd.) ; *le Régime scolaire français* (en allem., dans le « Manuel pédagogique » de Rein, 1904), etc. On lui doit aussi des livres classiques : *Leçons pratiques de langue allemande* (1889-1893) ; *Vocabulaire étymologique allemand français et français-allemand* (1893) ; *Grammaire allemande* (1902) ; *der Schülerfreund, cahiers mensuels à l'usage de la jeunesse scolaire française en allem.*, 1903), etc. Il a collaboré en outre à un grand nombre de revues françaises et étrangères.

PINS (ÎLE DES), île des Antilles, située au S.-O. de Cuba, dont elle dépend politiquement. En 1905, un certain nombre de riches Américains, à la tête desquels figurait Pearcy, vice-président de la Compagnie de l'île des Pins et propriétaire d'immenses terrains, cherchèrent à provoquer un mouvement séparatiste, et constituèrent un gouvernement provisoire, sous la présidence d'Anderson. Sur les réclamations énergiques du gouvernement cubain, les Etats-Unis refusèrent d'annexer la petite île, et le mouvement de sécession prit fin par la reconnaissance de la juridiction légitime de Cuba.

PINTE (LA), comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale, arrond. de Gand) ; 1 [illegible] hab.

PINTO (Aníbal), homme d'Etat chilien, né en 1825. D'abord attaché de légation à Rome (1845), il fut secrétaire de Ramon Luis Irarrazabal (1848). Membre de la faculté de philosophie, gouverneur de la province de Concepcion, où il fit de grandes améliorations (1862-1870), sénateur en 1870, ministre de l'intérieur, ministre de la guerre et de la marine sous Federico Errazuriz, il succéda à celui-ci, à la présidence de la République, le 18 septembre 1876. Il exerça les fonctions de président jusqu'en 1881. Il eut à soutenir, contre le Pérou et la Bolivie, une grande et heureuse guerre provoquée par les droits élevés imposés par ces deux pays sur les salpêtres qu'ils exportaient. Les traités de paix furent signés avec le Pérou le 19 octobre 1883 (traité d'Ancon suivi du traité d'avr. 1884), et avec la Bolivie le 4 août 1884. Pinto eut pour successeur Domingo Santa Maria.

PIOT (Edme), homme politique français, né à Montbard en 1828. D'humble origine, il travailla aux champs, fut terrassier, puis piqueur, enfin entreprit des travaux à son compte et devint un grand entrepreneur de travaux publics, pour les chemins de fer (réseaux de P.-L.-M., de l'Est, de Ceinture, d'Orléans, de l'Ouest, et pour la Ville de Paris ; terrassements du Trocadéro en 1866-1867, travaux du pont de l'Alma et de l'esplanade des Invalides pour l'Exposition de 1900. Conseiller général de la Côte-d'Or pour le canton de Montbard (1871), il fut élu sénateur, en 1897, et réélu le 4 janvier 1903. Membre de la gauche démocratique, Piot a été le promoteur de la commission extraparlementaire de la dépopulation et s'est fait connaître par sa sollicitude active pour les familles nombreuses. Il a publié : *la Question de la dépopulation en France. Le mal, ses causes, ses remèdes* (1900) ; *la Dépopulation* (1902).

* **PIOU** (Jacques), homme politique français, né à Angers en 1838. — Au renouvellement du 6 mai 1906, il a été élu député de l'arrondissement de Mende. Il a publié : *le Réveil du pays* (1902) ; *les Responsabilités de Waldeck-Rousseau*, en collaboration avec de Mun (1902) ; *les Femmes chrétiennes* (1903) ; *la Lutte pour la liberté*, en collaboration avec A. Mouly (1903) ; *Comment se défendre ?* (1904) ; *un Programme social* (1904) ; *le Rôle du patron* (1904) ; *le Rôle des catholiques à l'heure actuelle* (1905). V. ACTION LIBÉRALE.

Piou.

PIPTURUS (*-russ*) n. m. Genre d'urticacées bœhmériées, comprenant des arbres et des arbrisseaux à feuilles alternes, caractérisés par leurs fleurs femelles périanthées à stigmates linéaires. (On compte une dizaine d'espèces de *pipturus*, localisées dans les îles du Pacifique.)

* **PIQUETTE** n. f. — ENCYCL. Dr. La loi du 6 avril 1897 (art. 1er), qui a exclu du régime fiscal des vins pour les soumettre au régime de l'alcool, la fabrication industrielle, la circulation et la vente des vins artificiels, avait fait une exception en faveur des boissons de marcs, dites *piquettes*, provenant de l'épuisement des marcs par l'eau sans addition d'alcool, de sucre ou de matières sucrées. Leur circulation avait été autorisée lorsqu'elles étaient expédiées par les récoltants à destination de particuliers pour leur consommation familiale et n'étaient soumises qu'à un droit de circulation réduit de 1 franc par hectolitre. Mais cette exception ayant paru favoriser la fraude et être l'une des causes de la mévente des vins naturels, la loi du 6 août 1905 a formellement interdit la circulation des piquettes en vue de la vente. Cette prohibition s'applique à tous les cas où les piquettes mises en mouvement sont destinées à une personne autre que l'expéditeur lui-même. Lorsqu'il s'agit de piquettes qu'un récoltant s'expédie à lui-même en dehors du rayon de franchise (limite du canton de récolte et des communes limitrophes) déterminé par le décret du 17 mai 1852, le droit de circulation exigible est le même que pour les vins, soit 1 fr. 50 par hectolitre.

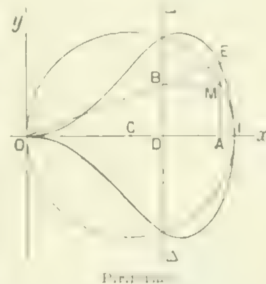
PIRANDELLO (Luigi), romancier italien, né à Girgenti (Sicile) en 1867. Après avoir débuté par plusieurs volumes de vers d'une forme très pure et d'une inspiration très grave, *Pasqua di Gea* (1891), *la Zampogna* (1901), Pirandello a trouvé sa voie dans le roman et la nouvelle. Sa gaieté n'est pas de celles qui reposent et soulagent ; elle a un fond de tristesse qui touche au pessimisme : l'homme apparaît, chez lui, comme une créature encore plus misérable que grotesque, éternel jouet d'une ironique fatalité. Telle est la philosophie qui se dégage de ses *Nouvelles de la mort et de la vie* (2 vol., 1903) et de son meilleur roman *Feu Mathias Pascal* (1904), d'une fantaisie lugubre et désopilante à la fois. Pirandello a publié un autre roman, *il Turno* (1903), qui contient un cruel tableau des mœurs de la bourgeoisie sicilienne et deux volumes de nouvelles : *Quando ero matto* (1902), *Bianche e nere* (1904).

PIRENNE (Henri), professeur et historien belge, né à Verviers en 1862. Il étudia les lettres et l'histoire aux universités de Liège, Paris, Leipzig et Berlin, fut chargé d'un cours d'histoire du moyen âge à l'université de Liège en 1885, et nommé professeur à celle de Gand en 1886. Il devint membre de l'Académie des sciences belge et de l'Académie des sciences d'Amsterdam. Il a étudié particulièrement l'histoire de la Belgique au moyen âge. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de la constitution de la ville de Dinant au moyen âge* (1889) ; *Histoire du meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre, par Galbert de Bruges* (1891) ; *la Version flamande et la Version française de la bataille de Courtrai* (1890-1892) ; *le Livre de l'abbé Guillaume de Ryckel* (1896) ; *la Hanse flamande de Londres* (1899) ; *le Soulèvement de la Flandre maritime en 1323-1328* (1900) ; *Bibliographie de l'histoire de Belgique* (1902) ; *Histoire de la Belgique* (1902 ; trad. all. d'Arnheim, 1899-1902 ; trad. flam. de Delbecq, 1903). Il a collaboré à la « Revue historique » (Paris) et à plusieurs revues belges et allemandes.

PIRET (Justin), agronome et économiste belge, né à Silenrieux (prov. de Namur) en 1834, mort à Laeken en 1895. Professeur d'économie rurale et directeur de l'exploitation annexée à l'Institut agricole supérieur de Gembloux (Belgique), ses rapports annuels sur cet établissement témoignent d'une connaissance approfondie de la pratique agricole et des besoins de la culture. Il a laissé un *Traité d'économie rurale* en trois volumes in-8° (1889-1895), qui constitue, en ce qui concerne l'organisation et l'administration des entreprises agricoles, une sorte d'encyclopédie synthétique extrêmement complète.

* **PIRIFORME** adj. — Math. Se dit des courbes du 4e degré représentées par l'équation : $b^2y^2 = ax^3 - x^4$.
— n. f. : *Une* PIRIFORME.

— ENCYCL. Ces *piriformes* ou *quartiques piriformes* se déduisent du cercle OI, de diamètre OI, par la construction suivante. Le cercle C et une droite ΔBDΔ, perpendiculaire au diamètre OI, étant donnés, on projette un point M du cercle en A sur le diamètre et en B sur la droite ΔΔ. On joint BO, qui rencontre en E la projetante AM du point M. Le lieu des points E est une *piriforme* ayant pour équation [illegible] avec a = OI et b = OD.



Piriforme.

PIRODON (Louis-Eugène), lithographe et aquafortiste français, né à Grenoble (Isère) en 1824. Il fut à Paris l'élève de son compatriote Ernest Hébert, et de G. Jadin. C'est un aquafortiste de talent, et aussi un des vétérans de l'ancienne lithographie d'art. Beaucoup de tableaux ont été ainsi reproduits par lui. Récompensé aux Salons de 1853, 1861, 1863, 1885, 1894, Pirodon fut titulaire d'une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). Ses principales œuvres : *Sultanes* d'après Hébert (1853) ; *Retour du marché* d'après Van Marcke (1865) ; *Six eaux-fortes* d'après Bernier, Corot, Ch. Jacque, etc. (1872) ; *Vestales fuyant Rome à l'approche des Barbares*, lithographie d'après Lematte (1879) ; *Molière lisant le Misanthrope à l'auberge du Mouton-Blanc*, d'après Trayer (1883) ; *Samson massacrant les Philistins*, d'après Decamps (1885) ; *Rouget de Lisle chantant la Marseillaise*, d'après Pils (1886) ; *l'Arrestation*, d'après Ch. Delort (1888) ; *la Leçon d'anatomie*, de Rembrandt (1888) ; *Leçon de clinique à la Salpêtrière*, d'après André Brouillet (1889) ; *l'Aïeule*, de Bonvin (1890) ; *la Vague*, de Courbet (1891) ; *la Liseuse*, d'Henner (1890) ; *Eaux-fortes*, d'après Harpignies (1892) et Julien Dupré (1893) ; *Madame Jarre*, d'après Prudhon (1894) ; *les Bulles de savon*, d'après Bail (1896) ; etc.

PIROLACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones gamopétales. — *Une* PIROLACÉE.

— ENCYCL. Les *pirolacées* sont des herbes vivaces à feuilles persistantes, ou des plantes saprophytes dépourvues de chlorophylle. Les fleurs régulières, à ovaire supère, ont deux verticilles d'étamines indépendantes. Les anthères s'ouvrent par des pores terminaux ou par une fente transversale. Les ovaires contiennent de très petits ovules. Le fruit est une capsule septicide, contenant des graines à embryon indifférencié. Les pirolacées comprennent : 1° les *pirolées*, petites herbes vertes, anthères à déhiscence poricide et pollen en tétrades ; 2° les *monotropées*, plantes herbacées, saprophytes, sans chlorophylle, anthères à déhiscence non poricide et pollen simple.

PIROPLASMOSE [illegible] vre, de l'anémie, de l'atrophie musculaire et une hypertrophie de la rate [illegible]
[illegible]
La piroplasmose existe chez les animaux domestiques ; c'est à elle qu'il faut rapporter la fièvre du Texas des bovins [illegible] de l'Argentine, le mal de brou des bœufs en France, la [illegible] chevaux au Transvaal et à Madagascar.
[illegible] canine en injectant des chiens avec du sang vieilli ou [illegible] guéris.

PIROTCHANATZ [illegible] fait ses études à Paris, il se plaça au premier rang du barreau de Belgrade, puis se tourna vers la politique et fut élu député. En 1879, il fonda avec Garachanine et Novakovitch le parti progressiste [illegible] président du conseil et ministre de la justice du 30 octobre 1880 au 3 octobre 1883, il s'efforça de rapprocher la Serbie de la Russie. Il rentra alors dans la vie privée, ne pouvant approuver la politique du roi Milan, et se voua entièrement à sa profession d'avocat. Ce fut lui qui plaida [illegible] qui avait intenté en 1888.

PIRSSONITE n. f. Carbonate hydraté naturel rhombique de chaux et de soude.

PISAILLE [illegible] donne aux pigeons.

PISANI (Barthélemy), compositeur et chef d'orchestre italien, né à Constantinople en 1831. Issu d'une famille italienne qui descendait des comtes de Pise, il fit de bonnes études musicales sous la direction de Mercadante, fit jouer deux opéras ; *la Peri* et *Rosamunda*, et, en 1859, devint chef d'orchestre au théâtre Naum de Constantinople, où fut joué son grand opéra, *Ladislas*. En 1863, Pisani fit un voyage en France, où il fit entendre dans les concerts, avec succès, quelques-unes de ses compositions, notamment une grande fantaisie musicale, à quatre voix, sur les *Djinns* de V. Hugo. En 1865, il faisait jouer à la Scala de Milan *Rebecca*, opéra sérieux, qui n'obtint qu'un médiocre succès ; il garda alors le silence pendant dix ans, ne reparaissait à la scène qu'en 1876 à Venise, avec *la Gitana*, opéra, qui cette fois réussit. En dehors de ses compositions dramatiques, Pisani a publié diverses compositions, notamment des mélodies, des morceaux de chant, un *Ave Maria*, des morceaux de piano, et un beau *Chant funèbre* écrit à l'occasion de la mort de Mercadante.

PISCHEL (Richard), sanscritiste allemand, né en 1839 à Breslau, où il fit ses études, qu'il poursuivit à Berlin. Il se fit habiliter comme « privatdocent » à l'université de sa ville natale (1874), fut nommé, en 1875, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à Kiel, alla occuper la même chaire à Halle en 1885, enfin à Berlin en 1902. Il a été élu en 1905 membre correspondant de l'Académie des inscriptions. Ses principaux ouvrages sont : *les Recensions de la Çakuntalâ de Kâlidâsa*, dissertation latine (1870) ; [illegible] *Çakuntalâ de Kâlidâsa, recension bengalie, avec notes critiques* en anglais (1877) ; *la Grammaire des langues prâkritiques de Hemacandra* (1877-1880) ; *the Assalâyanasuttam*, pali et anglais (1880) ; *the Decinâmâlâ of Hemacandra*, en collaboration avec Bühler (1880) ; *the Therîgâthâ* [illegible] *lilâ* (1886) ; *Contributions à l'étude des Tziganes allemands* (1894) ; *Etudes védiques*, en collaboration avec Geldner [illegible]

PISCIFACTEUR (*pi-si*) n. m. Qui s'occupe de piscifacture.

* **PISSARRO** (Camille), peintre français, né à l'île Saint-Thomas (Antilles danoises) en 1831. — Il est mort à Paris en 1903. D'abord peintre des vergers et des villages normands, il quitta sa manière large et franche pour suivre les innovations de l'impressionnisme, puis celles du pointillisme. Il fut longtemps pointilliste à l'excès, faisant vibrer le bois ou la pierre de stries lumineuses au même titre que l'eau et l'air. Il revint graduellement de cette erreur, et, dans ses dernières œuvres, accorda mieux la traduction de la lumière avec la solidité des formes et la masse des objets opaques. Les expositions spéciales des maîtres modernes ont montré son rôle grandissant avec son talent. A citer, notamment, parmi les œuvres qui exercèrent une notable influence, ses études de *Marchés* à Rouen, ses *Vues de Paris*, la série des *Quais de la Seine*, pris par tous les éclairages possibles, et les morceaux qui figurent au Luxembourg, dans la collection Caillebotte.

PISTAGE [illegible] de voyageurs auprès des gares.

Piste (LA), comédie en trois actes, de Victorien Sardou. (Variétés, 15 févr. 1906.) — Casimir Rebillon, un jaloux, vient d'épouser la jolie divorcée Florence, ex-madame Jobelin, et le nouveau ménage est heureux. Mais Casimir découvre dans un secrétaire un télégramme oublié, qui fut évidemment adressé à Florence, et qui, non moins évidemment, provient d'un amant. Casimir est donc trompé ?... S'il n'en est pas sûr encore, il le soupçonne fort, et voilà tout un bonheur détruit. « Mais non, lui dit Florence, ce n'est pas toi que j'ai trompé, toi que j'aime ; c'est mon premier mari, Jobelin, que je n'aimais pas. Ce télégramme date d'avant notre mariage. » Il faudrait le prouver. Or, le cachet de la poste est illisible. Que faire ?... Florence ne voit qu'un moyen : s'adresser à Jobelin lui-même et lui faire confesser son infortune. Mais cette infortune, il l'ignorait. Aussi, aux premiers mots de Florence, est-il convaincu que son ex-femme trompe le nouveau mari, qu'elle veut simplement se créer un alibi, et le voilà d'abord très amusé de berner son successeur, puis très dépité dès qu'il s'aperçoit que c'est lui-même qui fut joué. Il cesse alors de se prêter à la comédie

Florence se retrouve dans le plus grand embarras, et les soupçons de Casimir deviennent plus violents. On part pour Garches ; c'est là, dans l'hôtel des *Deux Cocottes*, que fut consommé le crime conjugal. On interrogera l'hôtelière, on consultera les registres. Hélas ! l'hôtelière n'est plus la même, les anciens livres n'existent plus. Fort heureusement Hortense Miraval, une peste, femme d'Oscar, qui fut le complice de Florence, fournit enfin sans le vouloir la preuve de l'innocence relative de cette dernière, en ce qui concerne Casimir, et Casimir et sa femme tombent dans les bras l'un de l'autre.

Cette pièce, à la donnée vraiment un peu ténue, mais très joliment dialoguée, est amusante comme un excellent vaudeville et fine comme une bonne comédie.

PISTILLODE (*pis-til*) n. m. Nom donné aux carpelles d'une fleur quand ils sont en nombre.

PITRES (Albert), médecin français, né à Bordeaux en 1848. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il se rendit à Paris, où il fut interne des hôpitaux et élève de Charcot et Ranvier. Sa thèse, *Recherches sur les lésions du centre ovale des hémisphères cérébraux*, étudiées au point de vue des localisations cérébrales, fut récompensée (1877) et, l'année suivante, il était nommé professeur agrégé et médecin des hôpitaux de Bordeaux, où, après avoir été professeur d'anatomie générale et d'histologie, il devint professeur de clinique médicale (1881), puis doyen (1885). Il a été nommé associé de l'Académie de médecine en 1898. Ses principaux travaux ont porté sur la structure et le mode de développement des concrétions sanguines intravasculaires, sur la physiologie des centres nerveux, les dégénérations secondaires de la moelle épinière, l'étude anatomo-pathologique des localisations cérébrales, l'étude clinique et expérimentale des névrites périphériques, des sujets divers de pathologie nerveuse et d'anatomie pathologique et de clinique médicale. Il a publié, en 1887, *Clinique médicale de l'hôpital Saint-André*, des anesthésies périphériques, leçons recueillies par le Dr Dehozac ; *Leçons cliniques sur l'hystérie* (1891) ; *les Obsessions et les Impulsions*, en collaboration avec le Dr Régis (1902).

PI-TSÉ-VO, bourg de la Chine septentrionale (prov. de Mandchourie), sur la côte est de la péninsule de Kouang-Toung ; 3.000 hab. Bonne rade, où débarquèrent, en avril 1904, une partie des troupes japonaises chargées de l'investissement de Port-Arthur.

PITTARD (Eugène), savant et professeur, né à Genève en 1867. Il étudia d'abord la zoologie avec Carl Vogt, séjourna dans plusieurs laboratoires étrangers et publia diverses recherches relatives aux *organismes inférieurs des lacs suisses*. Puis, après un stage à Paris, il se voua à l'anthropologie. Il a publié dans ce domaine un grand nombre de travaux, notamment sur l'*anthropologie de la Suisse (particulièrement le Valais et les Grisons)*, *de la Savoie et de la Haute-Savoie*. Chargé de missions scientifiques, il a ajouté plusieurs *Contributions à l'étude anthropologique des peuples de la péninsule balkanique* et a publié en 1902 un petit volume, *Dans la Dobrodja*, notes de voyages.

PITTON DE DANNENFELDT (Joseph-Claudius), botaniste allemand, né en 1797, mort en 1878. Ce fut surtout un collectionneur. Il a laissé un herbier très important pour la flore européenne, recueilli par d'actives correspondances avec la plupart des botanistes européens pendant plus de cinquante ans.

PITTSBURGHIA, planète télescopique nº 484, découverte en 1902 par Max Wolf.

PLACOPLASTE (*plasst'*) n. m. Biol. Variété d'éléoplastes ou de *pyrénoïdes*, contigué au chromatophore de la cellule, et qui constitue un élément important de l'organisation interne des diatomées.

PLAGIOLIPARITE n. f. Roche éruptive appartenant à la famille des granites. (C'est une rhyolite ne présentant que du plagioclase comme feldspath du premier temps. Il existe plusieurs variétés de plagioliparite en Algérie.)

***PLAN** n. m. — Tir. *Plan de tir*, Plan vertical qui passe par la ligne de tir.

PLANCHES (Les), comm. de Suisse (cant. de Vaud [distr. de Vevey]), sur le bord du lac Léman ; 4.550 hab. Cette commune dépend de l'agglomération de Montreux.

PLANÇON (Pol), chanteur dramatique français, né à Fumay en 1854. Élève de Duprez, il commença sa carrière en province et tint pendant deux ans, à Lyon, l'emploi des basses chantantes. Il alla ensuite à Paris se faire entendre aux concerts Lamoureux, fit une saison au théâtre de Monte-Carlo, puis fut engagé à l'Opéra. Il débuta à ce théâtre, le [illegible] juin 1883 dans le rôle de Méphistophélès de *Faust*, où il reçut un très bon accueil. On le vit successivement dans plusieurs ouvrages du répertoire : *Hamlet, Sapho, le Prophète, les Huguenots, la Favorite, Lohengrin*, puis il créa Norfolk dans *Henri VIII*, don Gormas dans le *Cid* et François Ier dans *Ascanio*. Bon chanteur, comédien aisé, Plançon semblait tout à fait acquis à l'Opéra, lorsque tout à coup il quitta ce théâtre pour accepter un brillant engagement en Amérique. Ses succès en ce pays ont été considérables, et il ne s'en est guère éloigné depuis lors que pour aller faire quelques saisons au théâtre Covent-Garden de Londres.

PLANFAYON ou **PLAFFEIEN**, comm. de Suisse (cant. de Fribourg [distr. de Singine]), sur un petit ruisseau tributaire de la Singine, affluent du Rhin, par l'Aar ; 1.200 hab. Commerce de bois. Carrières de pierre à pavés. A quelque distance (9 kilom.), se trouve le lac Noir, entouré de forêts et de pâturages et alimenté par de nombreux ruisseaux qui déversent leurs eaux en jolies cascades.

PLANIOL (*Marcel*-Fernand), jurisconsulte français, né à Nantes en 1853. Agrégé des facultés de droit, il professa le droit à Grenoble (1880), Rennes (1881), Paris (1887), puis fut nommé professeur à la faculté de droit de Paris, où il occupe l'une des chaires de droit civil. Après avoir publié divers travaux sur l'histoire de l'ancien droit français : *l'Assise au comte Geffroi*, étude sur les successions féodales en Bretagne (1888), *la Très ancienne coutume de Bretagne* (1896), il a fait paraître un remarquable *Traité élémentaire de droit civil* (1899-1901), où les matières sont exposées non dans l'ordre du code, mais d'après leur enchaînement logique.

PLANIROSTRE (*rosstr'* — du lat. *planus*, plan, et *rostrum*, bec) adj. Se dit des oiseaux à bec aplati.
— n. m. : *Un* PLANIROSTRE.

PLANKTON n. m. V. PLANCTON, au t. VI.

PLANOFERRITE (*fè-rit'*) n. f. Sulfate hydraté naturel de fer.

PLANOSYMÉTRIE (*tri*) n. f. Biol. Type de la symétrie animale, ou de l'arrangement des parties constituantes d'un organisme dans leurs relations entre elles, dans laquelle il y a répétition des parties dans une direction seulement, le centre de symétrie étant le plan formé par les deux autres axes. (Ce type de symétrie est celui de presque tous les métazoaires.)

***PLANTÉ** (Francis), pianiste français, né à Orthez en 1839. — Depuis 1900, Planté ne s'est produit que rarement dans les grands concerts publics de Paris. Il a publié encore un certain nombre de compositions pour piano, dont la plupart sont des transcriptions d'œuvres célèbres.


Planté.

PLAQUETTISTE (*kè-tisst'*) n. m. Sculpteur-médailleur qui fait des plaquettes.

PLASMAZELLE (*plass-ma-tsèl-lè* — du gr. *plasma*, de *plassein*, former, et de l'allem. *zelle*, cellule) n. f. Histol. Nom donné aux cellules conjonctives de grandes dimensions [15 à 20 μ], qui ne se rencontrent guère qu'à l'état pathologique, et que l'on considère comme des macrophages. (Elles sont caractérisées par un cytoplasma homogène, se colorant par les couleurs basiques, et un noyau excentrique riche en chromatine, dont les grains sont disposés comme les rayons d'une roue. Ces éléments, observés dans le sang, auraient des relations avec les *cellules de Türk*. [On emploie souvent au plur. la forme allemande *plasmazellen*.])

PLASMODESME (*dèssm'*) n. m. Biol. Matière cytoplasmique qui forme les communications intercellulaires, observées chez les végétaux et certains animaux.

— ENCYCL. Strassburger, qui a particulièrement étudié cette question, considère les plasmodesmes comme provenant du plasma le plus externe de la cellule ; il les croit incapables de transmettre, comme l'admet Pfeffer, une sorte d'excitation nerveuse de cellule à cellule, ni de *déménager* le cytoplasma d'une cellule dans une autre ; mais ils peuvent occasionnellement servir au transport des matières nutritives et des ferments : ils ne se rétablissent pas quand ils ont été supprimés par la plasmolyse. Enfin Strassburger pense, contrairement à l'opinion jusqu'ici admise, que les plasmodesmes ne sont pas continus, mais seulement *en contact*, comme cela se passe entre *neurones*.

PLASMODOME (*plass*) adj. Biol. Se dit des plantes qui construisent la matière vivante sans en détruire par leur nutrition, qui se fait uniquement à l'aide de substances inorganiques.

PLASMODOMIE (*plass, mî*) n. f. Biol. Formation synthétique du protoplasma primitif, original, à l'aide de combinaisons purement inorganiques, eau, acide carbonique, nitrates, ammoniaque. (C'est ce que Haeckel appelle « carbon-assimilation ». On ne peut pas prévoir d'autre origine naturelle de la vie.)

PLASMODULES (*plass*) n. f. pl. Biol. Granulations élémentaires ou plastidules du *plasson*, qui est la forme inférieure et primitive du protoplasma. (Les plasmodules agglomérées forment histogénétiquement les cytodes ou cellules sans noyau, et phylogénétiquement les monères ou protozoaires sans noyau.) — *Une* PLASMODULE.

PLASMOGONIE (*plass, nî* — du gr. *plasma* ; de *plassein*, former, et *gonos*, semence) n. f. Biol. Reproduction par accroissement et division des granules élémentaires, que Maggi et Altmann considèrent comme la seule partie vivante et réellement active du protoplasma.

PLASMOLOGIE (*plass, jî* — du gr. *plasma* ; de *plassein*, former, et *logos*, discours) n. f. Biol. Science qui a pour objet l'étude des conditions physiques d'apparition des phénomènes d'apparence vitale dans les substances inorganiques.

— ENCYCL. Fondée récemment par Von Schrœn, Quincke, Herrera, Leduc, la *plasmologie* s'est efforcée de reproduire, à l'aide de solutions purement minérales (cristalloïdes ou colloïdes), les aspects si divers présentés par les cellules et les organismes inférieurs en activité, ou même les tissus végétaux, pensant tirer de là des inductions sur l'origine des formes vivantes. Mais si, grâce aux lois complexes de la chimie physique (osmose, ionisation, tension superficielle, diffusion, etc.), elle rend compte du mécanisme qui régit tels ou tels formes, aspects ou constitution des êtres et montre ainsi que tous ces phénomènes relèvent de facteurs purement physico-chimiques, elle n'a réussi à fournir aucune explication acceptable du fonctionnement vital.

PLASMOLYTE n. m. et adj. Syn. de PLASMOPHAGE.

***PLASMOPHAGE** n. m. — S'emploie aussi adjectivem. : *Cellule* PLASMOPHAGE.

PLASMOSCHISE (*plass-moss-kiz'*) n. f. Biol. Modifications déterminées dans le protoplasma végétal par l'action des métaux en solution, soit à l'état de dissociation électrolytique, soit à l'état colloïdal. (Les modifications — séparation du protoplaste, rupture des travées protoplasmiques, contraction du chromatophore — représentent le début de la plasmolyse et correspondent simplement à la pénétration de l'eau quand la membrane affaiblie ne met plus obstacle à l'équilibration des pressions osmotiques.)

PLASMOSOME (*plass*) n. m. Corpuscule du noyau cellulaire, de forme globuleuse, qui, sous l'influence de la safranine, se colore en rouge intense.

PLASMOSYNAGIE (*plass, jî* — du gr. *plasma* ; de *plassein*, former, et *sunagein*, réunir) n. f. Biol. Accumulation de la partie circulante du cytoplasma (hyaloplasma) et des organites ou plastides accidentels qui y sont inclus, en une masse sous l'influence des solutions fortement *plasmolysantes*.

PLASMOTOMIE (*plass, mî* — du gr. *plasma* ; de *plassein*, former, et *tomê*, section) n. f. Biol. Mode de reproduction endogène, observée chez les myxosporidies par Döflein. (Elle consiste dans la simple scission des masses plasmiques, sans être accompagnée d'aucune division nucléaire. D'où le nom de *division plasmotomique*.)

PLASMOTOMIQUE (*plass, mik*) adj. Qui concerne la plasmotomie : *Division* PLASMOTOMIQUE.

PLASMOZOAIRES (*plass, èr* — du gr. *plasma* ; de *plassein*, former, et *zôon*, animal) n. m. pl. Biol. Petits corpuscules résultant de la segmentation du cytoplasma des sporozoaires, au cours de leur cycle évolutif. (Gaule les considérait non comme des parasites, mais comme des formations endogènes spontanées, que l'on peut observer non seulement dans les globules, mais aussi dans beaucoup d'autres cellules animales.) — *Un* PLASMOZOAIRE.

PLATA (LA), département ou État de la Colombie, créé en 1905 aux dépens de l'État de Tolima. Il s'étend sur la Cordillère centrale et la Cordillère orientale, chaînes qui montent à 4.000 mètres, 5.000 mètres et plus, et sur le cours supérieur du grand fleuve Magdalena. Capit. *La Plata*.


Platacanthomys.

PLATACANTHOMYS (*miss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des myoxidés, comptant une seule espèce propre à l'Asie tropicale.

— ENCYCL. Le *platacanthomys lasiur* est un petit animal ressemblant à nos lérots ; on en a fait le type d'une sous-famille des *platacanthomyinés*, qui renferme aussi le curieux genre typhlomys. Ce rongeur gris fauve est répandu du sud occidental de l'Inde jusqu'en Cochinchine.

PLATANTHÈRE n. m. Bot. Genre d'ophrydées gymnadéniées, comprenant plus de 70 espèces de l'hémisphère nord, réparties en *filicornes* et *crassicornes*, suivant que le labelle est longuement ou courtement éperonné.


Platobère (gr. 6 fois).

PLATOBÈRE n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des cryptophagidés, créé en 1900, pour des formes nouvelles découvertes dans l'Amérique centrale. (Les platobères, dont on connaît quatre ou cinq espèces, sont de taille médiocre, bruns, fauves ou roux ; ils vivent dans les débris végétaux. L'espèce type est le *platoberus latus*, du Mexique.)

PLATYDESME (*dèssm'*) n. m. Genre de rutacées xanthoxylées. (Les platydesmes sont des arbres à feuilles opposées ou verticillées, caractérisés par leurs fleurs tétramères à 8 étamines, dont les filets plats sont réunis en un tube. Ce sont des plantes très odorantes, habitant les îles Hawaï.)

PLATYNGOMIRIS (*riss*) n. f. Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, de la famille des miridés, créé en 1902, pour des punaises terrestres de Malaisie. (*Platyngomiris coreoides*, espèce type.)


Platyngomiris (gr. 2 fois).

PLATYSAURE (*sôr'*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des zonuridés, comptant trois espèces propres à l'Afrique méridionale.

— ENCYCL. Les *platysaures* ressemblent à des lézards aplatis, avec leurs membres bien développés, leur pli au cou, leur queue non épineuse. Leur livrée varie du brunâtre ou bleuâtre, avec des bandes ou des mouchetures claires, même blanchâtres, comme chez le *platysaurus guttatus*, du Limpopo, qui mesure 17 centimètres de long.

PLAUÉNITE (*plô-é*) n. f. Roche éruptive, appartenant à la famille des cyénites. (C'est le type caractéristique de cette famille ; on le trouve à Plauen, en Saxe.)

PLAY (*plè* — mot angl. signif. *jouer*). S'emploie au cricket, au lawn-tennis, etc., pour indiquer qu'on peut envoyer le coup.

***PLAYFAIR** (sir Hugh Lyon), chimiste anglais, né à Meerut (Bengale) en 1819. — Il est mort à Londres en 1898. Il avait été élevé à la pairie en 1892 comme premier baron Playfair de Saint Andrews.

PLAZA DE TOROS n. f. Expression espagnole, désignant l'arène des courses de taureaux.


Platysaure.

PLAZA GUTIERREZ (Léonidas), général et homme politique équatorien, né à Bahia de Caracas en 1865. Il se signala dans les rangs du parti libéral pendant les troubles qui agitèrent la république de

l'Equateur, devint général, et fut élu, en 1901, président de la République pour une durée de quatre ans. Son gouvernement fut tranquille et signalé par un certain nombre d'heureuses réformes politiques et économiques.

PLÉBAN n. m. Hist. relig. S'est dit, en certains lieux, d'un curé nommé par un chapitre. *Il ne peut y avoir de* PLÉBANS, *en France, que dans les diocèses annexés depuis le Concordat, par exemple en Savoie.*

PLÉCOSPERME (*sperm'*) n. m. Genre de moracées broussonétiées. *Le plécosperme épineux habite Ceylan.*

PLECTRURE (*plèk*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des uropeltidés, comptant quatre espèces propres à l'Inde méridionale.


Plectrure.

— Encycl. Les *plectrures* sont des serpents peu venimeux, de taille médiocre, remarquables par leurs yeux encastrés dans les écussons oculaires, leur queue comprimée, dont la pièce terminale porte des dents superposées. Leur livrée, rougeâtre, pourprée ou dorée chez les adultes, est beaucoup plus pâle chez les jeunes. Le *plectrure Perroteti*, répandu dans les montagnes du Malabar aux Nilgherris, ne dépasse guère 33 centimètres.

Plehve (Venceslas Constantinovitch de), homme d'État russe, né en 1846, assassiné à Saint-Pétersbourg en 1904. Il fit ses études à l'université impériale de Moscou et embrassa la carrière judiciaire. Comme procureur général à Saint-Pétersbourg, il fut chargé de l'instruction de divers attentats accomplis sous le règne de l'empereur Alexandre II, et notamment de l'explosion du Palais d'hiver. Directeur du département de la police, en 1881, il fut, en 1884, nommé sénateur et attaché au ministère de l'intérieur ; en 1894, il entrait au Conseil de l'empire. C'est en 1899 qu'il fut nommé ministre et secrétaire d'État pour le grand-duché de Finlande. Trois ans plus tard, il était choisi pour remplacer le ministre de l'intérieur de l'empire, Sipiaguine, victime d'un attentat révolutionnaire. Au cours de son ministère, de Plehve réalisa quelques réformes tendant à l'extension des franchises municipales ; considérant les zemstvos comme un élément indispensable dans le gouvernement, il ne voulait cependant voir en eux que des institutions d'ordre économique, réprima formellement leurs tendances politiques et leurs velléités de sortir des limites à eux tracées par la loi. Le 15-28 juillet 1904, à dix heures du matin, il fut tué par l'explosion d'un engin lancé sous sa voiture au moment où il passait par la perspective Ismaïlof pour se rendre à la gare de la Baltique. Son cocher fut tué en même temps que lui, et l'auteur de l'attentat ne survécut pas aux blessures qu'il reçut lui-même.

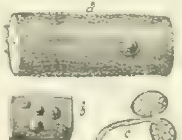
***PLÉIADE** n. f. — *Pléiade ganglionnaire*, Se dit lorsque tous les ganglions d'un même groupe sont enflammés et augmentés de volume.

PLÉIOCHROMIQUE (*kro-mik'* — du gr. *pleiôn*, plus nombreux, et *khrôma*, couleur) adj. Se dit d'un ictère dû à une exagération de la sécrétion des pigments biliaires. (Cet ictère s'accompagne toujours de matières fécales fortement colorées.)

PLÉIONE n. f. Genre d'orchidacées cœlogynées, des Indes orientales. (Les pléiones sont très voisines des cœlogynes, mais sont annuelles. La *pléione lagenaire*, la *pléione de Hooker* sont fréquemment cultivées.)


Pleione.

Plenck (Joseph-Jacques de), botaniste autrichien, né en 1738, mort en 1807. Il enseigna la botanique à Vienne et publia d'intéressants travaux, parmi lesquels on peut citer : *Icones plantarum medicinalium* (1788-1812) et *Physiologia et pathologia plantarum* (1794), ouvrage qui a été traduit en quatre langues. Son nom a été donné au genre *plenckia*, de la famille des célastracées.



PLÉONECTITE (*nèk*) n. f. Arséniate-antimoniate naturel de plomb avec chlore.

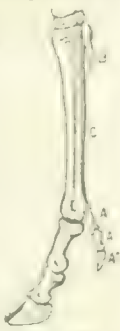
PLÉOSPORE (*spor'*) n. m. Champignon du groupe des sphériacées, dont les périthèces se développent sous l'épiderme des feuilles ou des brindilles et le brisent ensuite. (Les asques contiennent de quatre à huit spores allongées ou ovoïdes, divisées par de nombreuses cloisons, noirâtres. Beaucoup d'espèces de ce genre ont en outre plusieurs appareils fructifères accessoires.)


Pléospore : a, aspect en naturelle; b, aspect grossi; c, [illegible] spores.

PLÉSIARCTOMYS (*miss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des sciuridés, comptant quelques espèces fossiles dans le tertiaire d'Europe. (Les plésiarctomys étaient des marmottes très voisines des formes actuelles, et qui ont vécu en Suisse et dans le midi de la France à l'époque éocène. Le [illegible] Un espèce [illegible] au N. [illegible])

PLÉSICTIS (*tiss*) n. m. Genre de mammifères carnassiers, de la famille des mustélidés, comptant une dizaine d'espèces, fossiles dans le tertiaire français. (Les plésictis étaient des animaux de taille médiocre, voisins des fouines actuelles ; ils ont vécu à l'époque éocène [*plesictis palmidens*] et miocène, [illegible] dans le sud de l'Allemagne.)

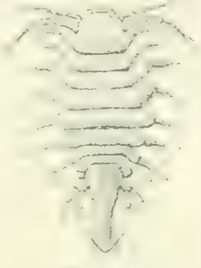
PLÉSIOMÉTACARPIEN, ENNE (*pi-in, èn*) adj. Zool. Qui a les os métacarpiens très éloignés des phalanges, en parlant [illegible] *Le cerf est un cervidé* PLÉSIOMÉTACARPIEN. — n. m. *Un* PLÉSIOMÉTACARPIEN.



— Encycl. D'après la structure de leur pied, les cervidés se divisent en deux grands groupes : les *plésiométacarpiens* et les *télémétacarpiens*. Aux premiers correspondent les cerfs de l'ancien monde, aux seconds les cerfs du nouveau monde (à l'exception du wapiti), les chevreuils et les hydropotes. Chez les cervidés plésiométacarpiens, les os du doigt rudimentaire (A, A', A'') ont perdu tout contact avec l'os métacarpien (B), qui n'existe plus qu'à l'état de stylet près de la tête du canon (C).

***Plessis** (*Frédéric*-Edouard), professeur et littérateur français, né à Brest en 1851. — Depuis le *Chemin montant*, roman, il a publié le recueil de ses *Poésies complètes* (1904). Il a aussi fait paraître un curieux *Choix d'épitaphes latines* avec un commentaire philologique et littéraire, où se révèlent un goût affiné, une érudition pénétrante et sûre (1905). Il a donné des vers et des articles à la « Revue des Deux Mondes », au « Correspondant », à la « Revue des poètes », etc. Après les modifications subies par l'École normale supérieure, Frédéric Plessis, qui y avait enseigné pendant quatorze ans comme maître de conférences, fut chargé de cours à la Sorbonne.

Plestcheev ou **Plechtcheev** (Alexis Nicolaevitch), poète russe, né en 1825, mort à Paris en 1893. Il [illegible] dans la littérature par une traduction des poésies de Ruckert, s'affilia à une société secrète dont faisait aussi partie Dostoïevsky et fut condamné à mort (1848). La peine fut commuée, et le poète envoyé comme simple soldat dans le gouvernement d'Orenbourg. Il fut gracié en 1858, s'établit à Pétersbourg et collabora aux « Annales de la patrie » et au « Messager du Nord ». Il passa ses dernières années à Paris. Ses poésies respirent une mélancolie profonde, une ardente sympathie pour les malheureux.


Pleurocope.

PLEURASITE n. f. Arséniate naturel de manganèse et de fer.

PLEUROCARPE (du gr. *pleuron*, flanc, et *karpos*, fruit) adj. Se dit des mousses dont la fructification est latérale.

PLEUROCOPE n. m. Genre de crustacés isopodes, de la sous-famille des munninés, créé en 1901 pour des formes découvertes dans la Méditerranée. (Le *pleurocope dasyura* est le type de ces petits cloportes marins très aplatis, élargis en arrière, etc.)

PLEUROGONIUM (*ni-om'*) n. m. Genre de crustacés isopodes, de la famille des asellidés, comptant quelques espèces répandues surtout dans les mers australes. (Les pleurogoniums sont de petite taille, rosés ou blanchâtres, et vivent par des fonds de 30 à 40 mètres. Les *pleurogonium albidum* et *rubicundum*, de l'île Kerguelen, en sont des exemples.)

PLEUSTON (*stonn*) n. m. Biol. Ensemble des végétaux qui, quoique poussant à la surface de l'eau, ont des parties adaptées à la vie aérienne. (Ces végétaux appartiennent au *limnoplancton*.)


Plexippe.

PLEXIPPE (*plèk-sip'*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, comptant une vingtaine d'espèces répandues dans les régions chaudes de l'ancien monde.

— Encycl. Les *plexippes* appartiennent à la tribu des *plexippés* ; ce sont des araignées sauteuses de taille médiocre, à abdomen aplati, dont la livrée fauve est tachée de brun et de noir ; chez les mâles, la face est hérissée de poils blancs ou rouges. Le *plexippus Paykulli*, presque cosmopolite, a été rencontré, accidentellement, aux environs de Paris.

PLEXIPPÉS (*plèk-si-pé*) n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, renfermant les genres [illegible] — *Un* PLEXIPPÉ.

PLOCAMION n. m. Algue marine de l'ordre des floridées, ayant la forme d'un ruban deux ou trois fois bifurqué et portant sur ses bords de très fines ramifications bipennées.

Plon (Philippe-Henri), imprimeur et éditeur français, né et mort à Paris (1806-1872). Sa famille, originaire de Ploen (Holstein), s'était établie dans les Flandres au moment de la découverte de l'imprimerie, et dès lors, il n'y a parmi ses ancêtres que des typographes. Son père, Joseph, se rendit à Paris et s'y maria en 1804. Il fut successivement prote chez Firmin-Didot, chez Paul Dupont et à la Banque de France, et mourut en 1843. Henri n'avait que quinze ans lorsqu'il entra dans les ateliers de Firmin-Didot. Plus tard, il s'associa avec Belin, imprimeur à Sézanne (Marne), puis (1832) avec Béthune, à Paris. Celui-ci étant mort (1845), Plon garda la maison en s'associant ses frères, Hippolyte (1809-1865) et Charles (1811-1881). A partir de 1854, Henri [illegible] la maison Plon fut une des premières à se servir des machines à vapeur, et ses ateliers de stéréotypie, de gravure en [illegible] L'*Histoire de Jules César*, par Napoléon III fut éditée chez Plon, qui, depuis 1852, avait le titre d'imprimeur de l'Empereur. — Son plus jeune frère, le graveur sur bois Auguste **Plon**, qui dirigeait depuis longtemps les ateliers des machines, mourut deux mois avant lui, en 1872.

Plon (Eugène), imprimeur-éditeur et écrivain français, fils du précédent, né et mort à Paris (1836-1895). Licencié en droit en 1857, il se perfectionna dans l'art typographique à Londres, chez les imprimeurs Bradbury et [illegible] en Suède, d'où il rapporta des documents relatifs à l'histoire de l'art. Après la mort de son père, il s'associa avec Robert Nourrit, son beau-frère (1873). Comme écrivain, il a laissé quatre grands ouvrages d'art : *Thorwaldsen, sa vie* [illegible] étranger par l'Académie des beaux-arts de Copenhague ; *le* [illegible] *Leoni* (1886), que l'Académie des beaux-arts récompensa du prix Bordin. Il est aussi l'auteur de la *Civilité*, par l'Oncle Eugène, dans la série des « Albums », et d'un volume non mis dans le commerce, dédié à ses neveux et nièces sous ce titre : *Notre livre intime de famille* (1893).

PLUMAIRE [illegible] floridées, formée d'une sorte de tige grêle, dressée, portant de fines ramifications opposées, ramifiées elles-mêmes de la même façon. (Il vit dans les régions nord de l'Atlantique et du Pacifique.)

PLUMBOARAGONITE (*plon*) n. f. Carbonate naturel de chaux avec plomb.

PLUMBOFERRITE (*bo-fè-rit'*) n. f. Spinelle de fer, manganèse et plomb.

PLUMBONACRITE n. f. Carbonate hydraté naturel de naturel.

Plumes du geai (les), pièce en quatre actes, de Jean Jullien (Théâtre Molière, 14 févr. 1906). — Au [illegible] paon, c'est-à-dire un homme couvert d'or, se donnera les apparences de la pauvreté pour fréquenter chez les geais. Paul Dumont descend de gens que le dur labeur des mineurs a faits riches ; lui-même est un financier considérable. Il n'est pas heureux cependant, car il vit dans la conviction que tous ceux qui l'entourent, femmes et amis, ne s'empressent que vers son argent. Combien est plus près du bonheur le modeste, bon et joyeux Lerminier, son garçon de recettes ! Et le patron veut voir de près la félicité de ce brave homme. Cédant à ses instances, Lerminier le présente chez lui, sous le nom de M. Paul, modeste employé. Il y a là Mme Lerminier, brave ménagère, l'oncle Palud, vieil ouvrier socialiste, il y a surtout Marthe, une jeune parente, qui gagne courageusement sa vie, déteste les gens enrichis par le travail d'autrui et aspire à une plus équitable répartition des biens. Après que l'on a beaucoup médit du capital, il arrive que Marthe s'éprend de M. Paul et que M. Paul adore Marthe, et qu'il veut l'épouser. Mais lorsque la vérité se dévoile, Marthe se révolte ; jamais elle ne deviendra la femme d'un exploiteur du peuple. C'est son premier cri. Elle finit cependant par se rendre aux objurgations de tous : elle sera Mme Paul Dumont, afin de pouvoir répandre en bienfaits les millions de son mari. Le pauvre paon souffre à la pensée que ses plumes d'or sont toujours pour quelque chose en tout ce qui lui arrive, mais il accepte cependant le bonheur que lui a valu son éphémère déguisement sous les plumes du geai.

Cette aventure, un peu conventionnelle, est traitée avec beaucoup d'art, et l'auteur y a mêlé d'une main adroite l'émotion, la gaieté et la mélancolie.

Plus beau Royaume sous le ciel (le), par Onésime Reclus (1899). — C'est la France que l'auteur a voulu désigner sous ce titre, qui est à lui seul une profession de foi. Son livre est surtout une géographie physique de la France, mais toujours vivante et précise. On sent qu'il n'est pas une page qui ne soit le fruit d'excursions méthodiquement conduites, puis repassées, au retour, en de longues méditations. Le style des descriptions accuse une belle intensité de coloris et la puissance d'évocation rappelle singulièrement la manière de Michelet [illegible]

Cette filiation se montre peut-être encore plus vivement dans le souffle patriotique qui anime les deux livres. Reclus aime la France comme un être vivant, d'un amour fervent qui se trahit à chaque page. Pour lui, la France demeure toujours, « huit cents ans après la *Chanson de Roland*, la douce France, la terre charmante, l'honneur de la zone tempérée, le verger des fruits, le cellier des vins, le grenier d'abondance et la patrie du plus gai des peuples ».

Plumet (Charles), architecte français, né à Cirey-sur-Vezouze (Meurthe-et-Moselle) en 1861. Dégagé dès ses débuts de l'enseignement officiel, il s'efforça, d'une part, de s'inspirer des conditions de la vie actuelle et, d'autre part, d'utiliser les matériaux que la science met à la disposition du constructeur. Depuis 1890, Ch. Plumet a édifié à Paris un certain nombre de maisons et d'hôtels particuliers [illegible] nationale divers meubles, table à coiffer, étagère, paravent (1897), mobilier de salon et bibliothèque en bois de padouck en collaboration avec Tony Selmersheim (1898), salle à manger (1899 et 1903), divan-bibliothèque, etc. Il est vice-président de la Société du Salon d'automne.

PLUNGER (*pleun'-jeur'* — mot angl. signif. *plongeur*) n. m. T. de slang. Parieur brillant, irrégulier ou téméraire.

Plus faible (la), comédie en quatre actes, de Marcel Prévost (Comédie-Française, 25 avr. 1904). — L [illegible]

faible, c'est la femme qui aime et que des circonstances spéciales jettent en dehors des conventions sociales. C'est ici Germaine, qui fut mariée à M. de Maucombe, un drôle, lequel est parti en emportant la fortune de sa femme. Maintenant, Germaine a renoncé à sa situation mondaine pour vivre avec le célèbre écrivain Jacques Nerval, qu'elle adore, et qui l'aime bien. Un divorce pourrait tout arranger. C'est ce que souhaite ardemment le brave Gourd, ami de Nerval, bon garçon très dévoué, mais un peu maladroit, et admirateur enthousiaste de Germaine. Celle-ci lui défend de s'occuper de rien, car Jacques a horreur des complications, et elle veut le laisser tout entier à ses travaux. Or, voici Jacques grièvement blessé en duel. On le transporte dans sa famille, une famille de commerçants enrichis, aux idées étroites, qui déplore que Jacques se soit fait auteur, qui gémit surtout de ce qu'il vive irrégulièrement avec une femme mariée. Aussi, maintenant que Jacques agonise, sa sœur Angélique, épouse de l'avoué Lebrun, mettra tout en œuvre pour briser des liens si fâcheux. Elle insulte Germaine, qui est accourue, et la chasse. Elle s'efforce à aiguiller Jacques convalescent vers Pauline, sa propre fille à elle, une adolescente de seize ans, qui aime ingénument son oncle. Enfin, elle persuade à Jacques que Germaine le trompe avec Gourd, lequel, à vrai dire, a offert l'hospitalité chez lui à la plus faible. Une lettre, relative au projet de divorce, mais conçue en termes vagues, semble établir entre eux une complicité. Soupçons, douleur, quasi-rupture. Mais Jacques, enfin, rentre chez lui : des explications ont lieu, la vérité se découvre, et, comme M. de Maucombe a eu le bon esprit de mourir dans l'intervalle, un mariage régularisera la situation de Jacques et de Germaine, plus épris que jamais : ainsi la plus faible est devenu la plus forte.

Ce procès — toujours facile à gagner à la scène — de l'amour sincère contre les préjugés, l'auteur le plaide avec des qualités réelles d'émotion, de charme et d'esprit.

Plus que reine, pièce en cinq actes et sept tableaux, d'Emile Bergerat (Porte-Saint-Martin, 4 avr. 1899.) — La série des tableaux montre au spectateur différentes phases de l'existence de Joséphine de Beauharnais. Une sorcière de la Martinique a prédit à la belle créole qu'elle serait un jour « plus que reine », et la voici qui rencontre Bonaparte, jeune général ambitieux, encore incertain de sa voie. Ils se plaisent, ils se marient. A ce moment, c'est Bonaparte qui aime Joséphine. Il part pour l'Egypte et s'y couvre de gloire, tandis qu'elle s'amuse à Paris. A l'heure de son retour, elle est au bal. L'auteur met en scène un Bonaparte jaloux, furieux, mais qui aime toujours, et, par conséquent, se laisse reprendre aux câlineries de la coquette. Puis les temps s'accomplissent, Bonaparte devient Napoléon, l'empereur sent la nécessité pour la dynastie d'un héritier, et, comme Joséphine ne peut le lui donner, il se détache d'elle. Mais à mesure que l'amour de l'homme décroît, celui de la femme augmente. Elle repousse avec énergie le divorce, non point, d'après l'auteur, pour ne pas tomber du trône, mais pour ne pas perdre celui qu'elle aime. Napoléon, lui, le veut, ce divorce ; et, comme il se défie de lui-même, il a fait murer, à l'insu de l'impératrice, le couloir secret par où elle peut arriver jusqu'à sa chambre. Quand Joséphine veut aller à lui, elle rencontre les pierres froides, s'irrite, se précipite contre elles, et tombe baignée dans son sang. Napoléon accourt au bruit, la trouve inanimée, sanglante, la relève et pleure. Revenue à elle, Joséphine voit ces larmes, et l'amour obtient le sacrifice que l'amour empêchait : elle se jette sur l'acte de divorce et le signe fiévreusement.

Les trois premiers actes ne sont guère que des tableaux d'histoire se succédant sans lien dramatique : les deux derniers, dans lesquels on voit mieux aux prises les passions humaines, relèvent l'intérêt de la pièce.

PLYMOUTH-ROCK n. et adj. Race de volailles, d'origine américaine.

— ENCYCL. Les *plymouth-rocks* proviennent de croisement entre un coq cochinchinois et une poule issue elle-même de croisement entre malais et dorking. Ce sont de fort belles volailles, rustiques, d'un développement rapide ; leur chair est estimée. La poule pond de très beaux



Race plymouth-rock.

œufs, couve bien, et ses poussins sont d'un élevage facile. Le plumage est gris de fer, ombré de noir ; la tête, de grosseur moyenne, est armée d'un bec court et jaune et surmontée d'une crête simple et bien dentelée ; barbillons longs, oreillons moyens, bien rouges. Le corps est solidement charpenté, la poitrine et les épaules sont larges ; les pattes sont jaunes. Chez la variété dite *plymouth-rock barré*, la crête est triple.

PNEU n. m. Autom. V. PNEUMATIQUE.

PNEUMATIQUE adj. — Télégr. *Cartes pneumatiques.* [illegible]

— [illegible] *Bandage pneumatique* ou *Pneumatique* (un), Bandage gonflé d'air garnissant la jante des roues pour la préserver les chocs sur la route. On dit le plus souvent, par abréviation, PNEU.

— ENCYCL. Grâce à sa souplesse, le *pneumatique*, ou *pneu*, amortit les chocs sur les légers obstacles.

Le pneu d'automobile ressemble dans ses parties essentielles au pneu de bicyclette ; mais on l'a modifié pour accroître ses qualités de résistance. Une surépaisseur de caoutchouc et de toile dite *croissant*, collée sur la surface de roulement, prolonge sa durée et protège la chambre contre les perforations. On tend d'ailleurs à abandonner cette protection pour les gros pneus, qui périssent surtout par éclatement et non par perforation.

L'éclatement se produit lorsque la chaleur amollit la chambre et diminue sa résistance : cette chaleur est due aux frottements internes et même moléculaires des toiles de la carcasse du caoutchouc, et de la chambre dans l'enveloppe lors des déformations sur le sol. Une surépaisseur augmente ces frottements et devient par conséquent nuisible quand on marche à grande vitesse. On a cependant essayé de revenir au croissant, mais en le constituant de cuir chromé garni de rivets d'acier, parce que l'on donne ainsi au pneu des propriétés antidérapantes, qui compensent l'accroissement de l'échauffement. Ces antidérapants solidaires du pneu sont aujourd'hui préférés aux antidérapants amovibles, qui usaient le pneu qu'ils recouvraient et pouvaient s'arracher, accident qui devenait grave lorsque l'antidérapant arraché s'introduisait dans les chaînes de transmission.

Croissant de protection
Chambre à air
Enveloppe
Plaquette
Bourrelet
Plaque
Ecrou
Crochet de la jante
Jante acier
Jante bois
Rondelle caoutchouc
Grand écrou
Capuchon
Obus
Pièce centrale
Disque caoutchouc
Rivet gaine
Rondelle cuivre
Bague en cuir
Corps de valve
Rondelle caoutchouc
Ecrou
Aiguille
Chapeau ou bouchon
Tige

Pneu.

L'antidérapant donne beaucoup de sécurité à la voiture automobile par mauvais temps, mais présente par contre l'inconvénient d'user excessivement vite les routes.

PNEUMATOGÈNE (du gr. *pneuma, atos*, souffle, et *gennân*, engendrer) n. m. Appareil respiratoire imaginé par Jaubert, et qui permet le séjour d'un homme dans un milieu délétère. V. SAUVETAGE.

PNEUMOBACILLE (du gr. *pneumôn*, poumon, et de *bacille*) n. m. Bactériol. Pyogène qui n'intervient que secondairement dans la pneumonie (V. PNEUMOCOQUE), mais qui est l'agent de certaines broncho-pneumonies (pleurésies, péritonites) et de beaucoup de suppurations. ‖ On dit aussi BACILLUS LACTIS AEROGENES.

— ENCYCL. Découvert par Friedlænder, le *pneumobacille* se présente sous forme de bâtonnets courts ou filamenteux (cultures) ou de coccobacilles. On le trouve dans les crachats, le pus, le sang, où il est encapsulé ; il se colore par les couleurs basiques, mais ne prend pas le gram. Anaérobie facultatif, il se cultive dans tous les milieux (température optimum, 37°), même légèrement acides. Tué rapidement entre 60 et 80°, il résiste à la dessiccation et conserve sa virulence dans l'eau et le sol. Il donne, en culture, une toxine différente de celle du pneumocoque (V. PNEUMOTOXINE), fait fermenter les sucres, transforme les nitrates en nitrites, mais ne donne pas d'indol avec les peptones.

PNEUMOCOCCÉMIE (*kok-sé-mî* — de *pneumocoque*, et du gr. *haima*, sang) n. f. Méd. Septicémie, avec accidents généraux graves et suppurations locales, déterminée par le passage, dans le sang, du *pneumocoque*.

PNEUMOCOCCIE (*kok-sî*) n. f. Méd. Ensemble de maladies déterminées par le pneumocoque. (Les principales sont : *pneumonie, pleurésies, endocardites* et *péricardites, méningites, arthrites, otites, néphrites, péritonites, parotidites, phlegmatia alba dolens, septicémie.*)

PNEUMOTOXINE n. f. Biol. Toxine du pneumocoque. (Elle est capable de tuer le lapin, avec hyperthermie, mais à dose assez élevée ; elle contiendrait, d'après Andreini, une base alcaloïdique. Le chauffage à 70° altère ses propriétés et, à 100°, les fait disparaître.)

PNEUMOTYPHOÏDE n. f. ou **PNEUMOTYPHUS** (*fuss*) n. m. Méd. Fièvre typhoïde, débutant par une pneumonie et qui évolue pour son compte quand la pneumonie va vers sa terminaison. (On a attribué cette pneumonie à une localisation du bacille typhique, mais il semble aujourd'hui qu'elle soit due uniquement au pneumocoque. Le traitement est celui de ces deux affections.)

PNOM (*pnom'*) n. m. Ornement pyramidal que les Cambodgiens placent sur leur coiffure en toilette de cérémonie.



Pnom.

POCIOLOK n. m. Nom donné au village cosaque d'au moins trente feux, qui constitue, dans les voïskos, un organe administratif d'ordre immédiatement inférieur à la *stanitsa*. (Le pociolok a, comme celle-ci, son ataman, nommé dans des conditions semblables, et organe d'exécution des ordres de l'autorité supérieure.)

POCQUET (Barthélemy), né à Rennes en 1852. Il fit à Rennes toutes ses études, y compris son droit, et il s'y fit recevoir docteur en 1877. Il dirige le « Journal de Rennes », que son père fonda en 1844, et il préside la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine. Outre de nombreux articles dans les publications périodiques bretonnes, il est l'auteur de trois ouvrages importants : *Essai sur l'Assistance publique* (1877) ; *les Origines de la révolution en Bretagne* (1885) ; *le Duc d'Aiguillon et La Chalotais* (1900-1901). Ces deux derniers ont obtenu de l'Académie française, l'un le prix Thiers (1885), l'autre le prix Guizot (1901). Pocquet s'est chargé de terminer la grande *Histoire de Bretagne*, entreprise et menée jusqu'au troisième volume par A. de La Borderie.

PODAGRISME (*grissm'*) n. m. Etat de celui qui est podagre.

PODALIQUE (*lik'* — du gr. *pous, podos*, pied) adj. Se dit d'une version dans laquelle on amène les pieds du fœtus vers le petit bassin.

PODLÉSIE, une des anciennes grandes régions naturelles de la Pologne, comprenant essentiellement, sur le cours supérieur du Pripet, la région marécageuse de Pinsk. C'était, de toute la Pologne, la partie la plus infertile et la plus pauvre.

PODOCÈRE n. m. Genre de crustacés amphipodes crevettines, de la famille des corophiidés, comptant de nombreuses espèces répandues dans toutes les mers. (Les podocères, types d'une sous-famille dite des *podocérinés*, sont des petits animaux allongés, remarquables par la pince puissante qui termine leur deuxième paire de pattes. Le *podocerus variegatus* abonde sur les côtes des mers du Nord ; le *podocerus dentex* pullule parmi les colonies de sertulaires dans les estuaires de la mer Noire.)

PODOCÉRINÉS n. m. pl. Sous-famille de crustacés amphipodes crevettines, de la famille des corophiidés, renfermant les genres *podocère, cerape*, etc. — *Un* PODOCÉRINÉ.

PODOÏDES n. f. pl. Math. *Podoïdes d'une courbe*, Courbes obtenues en prenant les symétriques M d'un même point O, par rapport aux tangentes de cette courbe, et qui sont homothétiques aux podaires de la même courbe.

— ENCYCL. Les *podoïdes* s'engendrent encore en faisant rouler sur cette courbe une courbe égale et symétrique par rapport à la tangente au point de contact.

L'équation de la podaire étant :

$$x^2+y^2=yf\left(-\frac{x}{y}\right),$$

on a pour équation de la podoïde :

$$x^2+y^2=2yf\left(-\frac{x}{y}\right),$$

ou en coordonnées polaires :

$$r=2\sin\theta\, f(-\operatorname{cotg}\theta).$$

Brocard a fait remarquer que la podoïde est également le lieu des images d'un point donné sur un miroir tournant, si on suppose ce dernier rectiligne et formé par la tangente mobile sur la courbe donnée.

PODOSPHÈRE (*sfèr*) n. m. Champignon du groupe des périsporiacées, formant sur les feuilles des périthèces qui sont pourvus d'un petit nombre seulement d'appendices bifurqués, brunâtres, et qui produisent des asques à une seule spore ovoïde incolore, unicellulaire.

PŒCILANDRIE (*pé, drî* — du gr. *poikilos*, varié, et *anêr, dros*, mâle) n. f. Biol. Modifications sexuelles secondaires que subissent certains mâles de coléoptères, et au cours desquelles ils miment divers caractères de la femelle. (P. Lasne désigne ce phénomène sous le nom de *pœcilandrie périodique*, qu'il faut distinguer de la *pœcilandrie de stature*, de la *pœcilandrie de couleur* et de la *pœcilandrie d'âge*. Ce sont peut-être des cas d'adaptation réciproque ou de castration parasitaire.)

PŒCILODYNAME (*pé* — du gr. *poikilos*, varié, et *dunamis*, force) adj. *Caractères pœcilodynames*, Caractères que l'on observe chez un hybride *mosaïque*, dans lequel le caractère dominant se montre côte à côte avec le caractère récessif, mais où, en outre, on constate entre eux l'existence de tous les caractères intermédiaires comme chez les hybrides de *vitis estivalis* et de *vitis labrusca*.

POELCAPPELLE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. d'Ypres]) ; 2.200 hab.

Poète et la Sirène (LE), groupe en marbre (Salon de 1903), qui a valu à son auteur, Emmanuel Hannaux, la médaille d'honneur.

Assis sur un rocher baigné par les flots, le poète, à demi vaincu, écoute la sirène séduisante et persuasive. Dans un geste d'une câlinerie irrésistible, elle appuie son corps nacré contre la poitrine du poète et son bras déjà maître de la couronne qui ceint sa tête va tantôt atteindre la lyre sonore qu'il élève, hors de son atteinte, dans un dernier effort de volonté.



Le Poète et la Sirène.

Ce groupe, de conception et de technique tout à fait classiques, d'un heureux balancement de rythme, a l'élégante simplicité de certaines des œuvres du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe qui parent encore les jardins de Versailles.

POGROM (*grom'*) ou **POGROME** (mot russe, signif. *émeute, désordre, désolation, dévastation*) n. m. Nom donné, en Russie, aux émeutes populaires, plus ou moins directement encouragées par la police, qui ont troublé pendant la période 1903-1906 la plupart des grandes villes de la Pologne ou de la Russie méridionale. (Les *pogroms*, dirigés le plus souvent contre les juifs, parfois contre les étudiants libéraux, ont été particulièrement fréquents à Lodz, à Siedlce, à Varsovie, à Bielostok, etc.

POICTEVIN (Francis-Paul-Edouard-Adrien), littérateur français, né à Paris en 1854, mort à Menton en 1904. Au sortir du lycée Saint-Louis, il fit son droit, et voyagea

en Allemagne, en Angleterre et en Italie, amassant des impressions et des images pour l'œuvre littéraire qu'il rêvait dès lors. Son premier livre, *la Robe du moine*, date de 1882. Vinrent ensuite et successivement : *Ludine*, *Songes*, *Petitau*, *Seuls*, *Paysages et nouveaux songes*, *Derniers songes*, *Doubles*, *Presque*, *Heures*, *Tout bas*, *Ombres*. Ces livres, dont la plupart étaient des recueils de notations personnelles et dont les autres tenaient plus de l'étude psychologique et morale que du roman, se firent remarquer des lettrés par une forme recherchée jusqu'à la bizarrerie enveloppant une pensée énigmatique et paradoxale mais où l'on distinguait une réelle préoccupation de l'art. En 1895, l'état de sa santé lui interdit le travail et il alla se soigner à Menton, où il passa le reste de sa vie dans le détachement de ses ambitions littéraires et en méditations mystiques auxquelles la musique donnait plus d'élan vers l'idéal. Il a laissé une œuvre manuscrite, faite avant sa maladie.

* **POINCARÉ** (Jules *Henri*), mathématicien français, né à Nancy en 1854. — Il a publié en dernier lieu : *la Science et l'Hypothèse* (1902), *Figures d'équilibre d'une masse fluide* (1903), *Leçons de mécanique céleste* (1905 et suiv.), *la Valeur de la science* (1906).

* **POINCARÉ** (Raymond), homme politique français, né à Bar-le-Duc en 1860. — Le 7 janvier 1906, il a été réélu sénateur de la Meuse. Rapporteur général de la commission des finances, il entra dans le cabinet Sarrien avec le portefeuille des finances (14 mars 1906) et, conformément à la déclaration ministérielle, il prépara un projet d'impôt sur le revenu. En désaccord grave avec la commission du budget, il refusa de faire partie, en octobre 1906, du ministère Clemenceau, où le portefeuille des affaires étrangères lui avait été offert. Il a publié : *Du droit de suite dans la propriété mobilière*; *l'ancien droit et le code civil* (1883), *Idées contemporaines* (1906).

POINCILLADE (*H* mll), n. f. Un des noms de la césalpinie.

***POINT** n. m. — Encycl. *Points d'appui de la flotte*. On désigne sous ce nom un certain nombre de stations lointaines, choisies dans les colonies les plus exposées à une attaque par mer, et destinées à fournir à la flotte française en campagne de guerre les bases de ravitaillement en charbon, vivres, munitions, matériel, etc., en même temps qu'un refuge possible en cas de combat malheureux. Les événements de la guerre hispano-américaine, puis de la guerre russo-japonaise, ont démontré la nécessité de semblables stations, sans lesquelles une flotte ne saurait entreprendre un trajet quelque peu considérable, les usages de la guerre ne permettant pas aux neutres de la ravitailler librement en charbon. Le programme naval français établi au lendemain de la crise de Fachoda prévoyait l'aménagement d'un certain nombre de points d'appui plus ou moins éloignés, dont les principaux étaient Bizerte, Diégo-Suarez, Dakar, Nouméa, Saïgon, etc. Des dépôts de charbon, des arsenaux et de vastes formes de radoub devaient y être créés, et la protection par terre et par mer devait en être assurée. Malheureusement, l'exécution intégrale de ce programme demandait des crédits trop élevés, et l'on a décidé postérieurement de s'occuper d'abord presque uniquement de Bizerte, Diégo-Suarez et Saïgon. Bizerte a été pourvue d'un nouveau bassin et d'un outillage plus complet. Saïgon a été mis en mesure de réparer les grands croiseurs, et une station de sous-marins y a été créée. Quant à Diégo-Suarez, cette magnifique rade a été protégée par un réseau extérieur de forts et de batteries, qui en font un refuge presque inviolable pour une flotte.

POINT (Armand), peintre français, né à Alger en 1860. Il commença par peindre des scènes algériennes ou orientales, puis vint à Paris en 1888, fut séduit par les primitifs italiens, obtint une bourse de voyage en 1892 pour ses pastels exposés au Salon du Champ-de-Mars, et reprit en France les théories des préraphaélites anglais. Sous l'influence des peintres florentins du quattrocento, il exécuta dès lors la plupart de ses œuvres, telles que : *l'Annonciation* (1895), *l'Espérance et la Douleur* (1896), où se manifestait directement le souvenir de Botticelli. En même temps, Armand Point, curieux de procédés anciens, étudiait Cellini et peignait à l'œuf ou à fresque comme dans sa *Sainte Cécile*. Malheureusement, ces œuvres manquent souvent de sincérité et de grâce véritable et le pastiche y est trop apparent; il faut néanmoins citer encore parmi elles : *la Sirène*, *la Princesse à la licorne*, et *le Parfum de mimosa*. Parallèlement, l'artiste, toujours épris des théories de William Morris, songeait à rénover l'art décoratif, et son habileté manuelle se donnait libre cours en des bagues ou des bijoux émaillés et en quelques travaux plus importants, un coffret aux serpents et un *Saint Georges* en bronze également émaillé.

* **POINTELIN** (Auguste-Emmanuel), peintre français, né à Arbois (Jura) en 1844. — Aux œuvres déjà citées de cet artiste il convient d'ajouter : *le Haut Jura*, *Solitude*, *Lever de lune*, toiles; *Bords de l'eau*, *Étang de Belmont*, pastels qui ont figuré à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), où l'auteur fut honoré d'une médaille d'or. Il a exposé au Salon de 1903 : *Hautes prairies* (Jura), et *Forêt l'automne*.

* **POIRIER** (Paul), chirurgien français, né à Granville en 1853. — Il a été élu, en 1905, membre de l'Académie de médecine.

POJAN, bourg d'Austro-Hongrie (Transylvanie) : 1.000 hab. Eaux minérales bicarbonatées ferrugineuses, à la température de 12° C., utilisées en boisson dans le traitement de certaines affections de l'appareil digestif.

POLAILLON (Joseph-François-Benjamin), chirurgien français, né à Lyon en 1837, mort à Paris en 1902. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il alla les terminer à Paris, où il fut interne en 1859, aide d'anatomie en 1864, et reçu docteur en 1865 avec une thèse sur les ganglions nerveux périphériques. Nommé agrégé d'anatomie et de physiologie en 1866, chirurgien des hôpitaux en 1870, il fut chargé successivement des services de Cochin (accouchement), de la Maternité, puis de la Pitié. Ses études se sont portées sur l'anatomie et la physiologie, l'obstétrique et la pathologie chirurgicale. Sa thèse d'agrégation eut pour sujet les *Milieux réfringents de l'œil*; il a publié dans le « Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales » des articles sur la glande lacrymale, la main, les veines caves, dans les « Archives de physiologie » une étude sur les effets toxiques de l'inée, poison des Pahouins (Gabon). On lui doit différents travaux de tératologie (vice de conformation des yeux, fœtus anencéphale, communication des ventricules, malformations de [illegible] grossesse extra-utérine terminée par l'enkystement du produit de conception, les nœuds du cordon ombilical, dystocie par hydrocéphalie), de chirurgie (suture des tendons, anévrisme faux consécutif développé dans la paume [illegible] résection du coude, pathologie de la clavicule), etc. Il fut élu membre de l'Académie de médecine en 1879.

* **POLAIRE** [illegible] adj. — Biol. *Globules polaires*, cellules abortives résultant de la division [illegible] au moment de la maturation. (Il y a deux ou trois globules polaires, selon que le premier se divise ou non. V. MATURATION et DIVISION [illegible].)

— Géogr. *Expéditions polaires*. V. ANTARCTIQUES (*terres*) et ARCTIQUES (*terres*).

POLAVIEJA (marquis García de POLAVIEJA Y DEL CASTILLO), général et homme politique espagnol, né à Madrid en 1838. Engagé volontaire en 1858, il fit toute la campagne du Maroc, en qualité de sergent. Il assista notamment à la bataille de Castillejos et fut blessé à celle de l'oued Ras. Sous-lieutenant en 1863, lieutenant l'année suivante, il combattit à Saint-Domingue, puis à Cuba, au moment de la révolution de 1868. Capitaine en 1871, il fut nommé lieutenant-colonel en 1872, à cause des services qu'il avait rendus, notamment comme adjoint au général Martinez Campos. Il retourna en Espagne en qualité de colonel, et sous les ordres de Martinez Campos, il combattit contre les bandes carlistes. Brigadier en 1876, il retourna, en 1877, avec Martinez Campos, à Cuba, où il eut à lutter contre Pancho Jimenez et Antonio Maceo. Maréchal de camp en 1878, gouverneur de Puerto-Principe, puis de Santiago-de-Cuba, en 1879, il continua à lutter contre les révoltés. Il retourna en 1882 en Espagne, où il fut capitaine général d'Andalousie jusqu'en 1888. Nommé en 1890 gouverneur général de Cuba, où dès son premier séjour il s'était efforcé de préconiser des mesures de nature à empêcher la rupture avec l'Espagne, il en revint en 1892, désolé de voir que ses vues politiques n'étaient pas partagées par le gouvernement. Capitaine général et gouverneur des îles Philippines, il remporta sur les insurgés philippins des victoires si décisives, qu'il fut surnommé *le Pacificateur*, mais il dut rentrer en Espagne, malade, en 1897. Peu après, il commença à prendre une part active à la politique de son pays, s'efforçant de le relever par des réformes pratiques. Francisco Silvela le choisit comme ministre de la guerre en 1899. Le général Polavieja, sénateur à vie, chef de la maison militaire du roi, chef de l'état-major central (1905), a écrit, sur Cuba, ses mémoires, qui ont été publiés en 1898, ainsi que d'autres ouvrages historiques d'un réel mérite.

Polavieja.

POLENZ (Guillaume DE), érudit et écrivain allemand, né et mort au château d'Oberennewald (1861-1903), dans la Lusace supérieure saxonne. Il étudia le droit et les sciences politiques à Breslau, Berlin et Leipzig, appartint pendant quelque temps à la magistrature, étudia ensuite l'histoire aux universités de Berlin et de Fribourg-en-Brisgau, puis se consacra entièrement à la littérature. Il s'est attaché surtout, dans ses œuvres, à peindre les mœurs de ses contemporains et particulièrement des hobereaux et des paysans de sa province natale. Il est remarquable par la sincérité de ses personnages et de ses récits, et par la finesse de son observation. Ses principaux ouvrages sont : des drames : *Heinrich von Kleist* (1891); *Andreas Bockholdt* (1898); *Heinrich* [illegible] (1901), des nouvelles : *Tentation* (1892); [illegible] (1894); *Pure* (1896); [illegible], et des romans : *le Pasteur de Breitendorf* (1893), [illegible] (1895), *le Cultivateur* (1897); [illegible] (1899); [illegible] *éternel* (1900); *l'Enchanteur des racines* (1902). Il donne les impressions d'un voyage aux États-Unis d'Amérique dans le livre *le Pays de l'avenir* (1903), qui eut trois éditions dans la même année. Hans de Valkmann a publié un recueil posthume : *Temps des moissons*, *Poésies posthumes* (1904).

POLEVOÏ (Pierre Nicolaevitch), écrivain russe, né en 1839, mort en 1902. Il fut professeur de littérature russe à Varsovie. Il a écrit en russe divers ouvrages de critique et d'histoire littéraire, dont le principal est une *Histoire de la littérature russe*, publiée pour la première fois en 1872.

***POLICE** n. f. — Encycl. Admin. *Police municipale*. Le décret du 10 mars 1906 a décidé que tous les commissaires de police, sans exception, seraient directement nommés et révoqués par décrets du président de la République, sur la proposition du ministre de l'intérieur.

Police sanitaire maritime. La destruction des rats est obligatoire pour l'admission dans les ports français des bâtiments provenant de pays contaminés de peste. Les détails d'application de cette prescription et les exceptions qu'elle comporte font l'objet du règlement du [illegible] mai 1906. Les frais de dératisation, calculés sur la jauge brute, sont à la charge de l'armement, mais aucune taxe sanitaire n'est due du fait de l'opération.

Médaille des agents de la police municipale et rurale.

Police municipale et rurale (MÉDAILLE DES AGENTS DE LA), distinction honorifique instituée par décret du 3 avril 1903 en vue de récompenser les services des agents de la police [illegible]

[illegible]

POLIGNAC [illegible] français, né à Londres en 1827, mort à la Bouzaréa, près d'Alger [illegible] attaché au bureau politique des affaires arabes en 1857, il fut, en 1862, étant alors capitaine, chargé avec le chef d'escadron Mircher d'une mission près des Touareg Azdjer. Les négociateurs, arrivés à G[illegible] vinrent, après de nombreux pourparlers, à signer, le 26 novembre, avec le chef des Azdjer, le fameux traité destiné à faciliter à la France l'accès du Soudan. Le prince de Polignac devint colonel d'état-major, fit partie de l'état-major du général de Forgemol pendant l'expédition de Tunisie, et, retraité en Algérie, ne cessa de consacrer ses efforts au développement de l'influence française dans le Sud algérien. Il avait épousé, en 1874, la princesse [illegible]

POLIGNAC [illegible] compositeur français, frère du précédent, né et mort à Paris (1834-1901). Il était le quatrième fils du prince Jules de Polignac, ministre de Charles X. Passionné pour la musique, il prit des leçons de Thys, puis de Reyer, dont il suivit la classe au Conservatoire. Le prince Edmond de Polignac prit part à divers concours et remporta des prix, notamment en 1865 pour trois chœurs : *le Myosotis*, *Où* [illegible] *l'Abeille*; en 1876, pour la scène lyrique *Don Juan et Haydée*. On lui doit aussi des romances, une marche funèbre [illegible] scène avec solo et chœurs, etc. Il avait épousé en 1893 une Américaine, Mlle Singer, belle-sœur du duc Decazes.

POLIOENCÉPHALITE [illegible] *egképhalê*, encéphale), n. f. Méd. Maladie due à des lésions des noyaux gris bulbo-protubérantiels et provoquée par des maladies infectieuses (scarlatine, diphtérie) ou des intoxications (alcool). [Il y a deux formes principales : la *polioencéphalite inférieure*, caractérisée par la paralysie labio-glosso-laryngée, et la *polioencéphalite supérieure*, caractérisée par l'apparition brusque de maux de tête, de vomissements, de parésie des membres et d'ophtalmoplégie externe. La mort survient, après une période d'obnubilation ou de délire.]

POLIOMYÉLITE (du gr. *polios*, gris, et *muelos*, moelle) n. f. Méd. Maladie déterminée par des lésions des cordons gris de la moelle épinière : *paralysie infantile* et *paralysie spinale de l'adulte*. V. ces mots.

POLIOPLASMA [illegible] *plass*) n. m. Biol. Partie du cytoplasma qui est entraînée par les courants d'échanges ou d'osmose ou de diffusion intracellulaires. (Se confond souvent avec l'*hyaloplasma*.)

* **POLKA** n. f. — Petite brouette servant aux transports [illegible] de couche.

POLLINCHOVE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Dixmude]); 1.550 hab. Moulins.

POLLOCK (Charles), juriste anglais, né en 1823, mort à Putney en 1897. Il était fils de William Frederick Pollock (1815-1888). Avocat en 1847, conseil de la reine en 1866, il fut nommé, en 1873, un des barons de l'Échiquier, avec des appointements de 125.000 francs. Ses fonctions ayant été supprimées cette même année, il devint, tout en conservant son titre, juge de la haute cour. On lui doit des traités estimés sur la procédure des comtés et sur la loi de la marine marchande.

POLONIUM (*ni-om'* — de *Pologne*, pays d'origine de Mme Curie) n. m. Chim. Première substance radio-active, découverte par M. et Mme Curie [illegible], où elle accompagne le radium.

— Encycl. Le *polonium* se concentre dans le traitement du minerai, avec le bismuth, dont on le sépare en se basant sur la différence de volatilité des sulfures dans le vide. Cet élément non isolé pur est environ 400 fois plus actif que l'uranium ; il n'a pas de spectre caractéristique et se rapproche beaucoup chimiquement du bismuth.

POLYALTHIE (*ti*) n. f. Genre d'anonacées unonées.

— Encycl. Les *polyalthies* sont des arbres ou des arbrisseaux voisins des *unones* et des *canangues*, caractérisés par leurs fleurs à carpelles biovulés ou uniovulés. Ce genre compte plus de 70 espèces répandues en Australie, à Madagascar et surtout dans l'archipel malais. Le bois blanc, léger, de la plupart des polyalthies est peu employé. Certaines espèces fournissent des fruits comestibles : l'écorce de la *polyalthie* [illegible] *polyalthie cerise* sert à faire des liens grossiers. Enfin, il existe des polyalthies réputées comme médicinales, mais leurs propriétés sont encore douteuses.

Polyalthie à pistils [illegible].

Polybiblion, revue bibliographique universelle, fondée à Paris en 1868 et publiée depuis cette époque sous les

auspices de la Société bibliographique. Elle se compose de deux parties, dont l'une, [illegible], est une liste bibliographique des principaux livres parus en France et à l'étranger, tandis que l'autre, la partie littéraire, contient l'analyse d'ouvrages, français surtout, de tous les genres. Un dépouillement de périodiques et des articles littéraires des principaux journaux de Paris et une chronique complètent l'une et l'autre des deux parties de cette revue, dont les tendances sont nettement catholiques.

* **POLYGASTRULA** (*glass* — du gr. *polus*, beaucoup, et [illegible]) n. f. Biol. Gastrula à plusieurs invaginations, que l'on observe dans la *polyspermie*. (Elle constitue une formation monstrueuse qui ne se développe pas plus loin.)

POLYLÉPIDE n. f. Genre de rosacées sanguisorbées, comprenant dix espèces d'arbrisseaux qui habitent les hautes montagnes de l'Amérique du Sud.

POLYODONTOPHIS (*fiss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant dix espèces répandues à Madagascar, à l'Indo-Chine et dans l'Amérique centrale.
— ENCYCL. Les *polyodontophis* sont d'assez grandes couleuvres à tête courte, peu ou point distincte du cou, à yeux moyens avec pupille ronde, à corps allongé, cylindrique, terminé par une queue assez longue. Ces serpents non venimeux, brun varié de jaune, vivent dans les forêts humides. Le *polyodontophis collaris*, répandu dans l'Asie tropicale, atteint un mètre de long.

Polyodontophis.

POLYSCIAS (*li-si-ass*) n. m. Genre d'araliacées schefflérées, des régions australes de l'ancien monde.
ENCYCL. Les *polyscias* sont des arbres à feuilles composées imparipennées, à fleurs articulées sur le pédoncule floral et albumen non ruminé. On en compte une centaine d'espèces. Le *polyscias frutescens* est cultivé dans toutes les régions chaudes; ses jeunes pousses se mangent comme le persil; on l'utilise en décoction contre les maux de gorge, ainsi que pour la cicatrisation des plaies.

POLYSTIGMA (*liss-tigh*) n. m. Champignon du groupe des hypocréacées. (Il se présente sous la forme de taches épaisses, rouges ou jaunes sur les feuilles, constituant une masse étalée appelée *stroma*. Le *polystigma rouge* est une espèce très répandue sur les feuilles des pruniers dans toute l'Europe et l'Amérique boréale.)

POLYTAXIQUE (*tak-sik*) adj. Biol. *Caractères polytaxiques*, Se dit des caractères (taille par exemple) qui, observés chez beaucoup d'individus d'une même espèce ou d'une même variété, et représentés graphiquement, donnent une courbe à plusieurs sommets, composés de groupes d'individus sans intermédiaires entre eux. (Ces sommets sont appelés *taxies*, et le caractère qui présente plusieurs sommets est appelé *di, tri, polytaxique*.)

POLYTROPIQUE (*pik'*) adj. Biol. *Caractères polytropiques*, Se dit des caractères susceptibles de varier d'une façon continue, pendant la vie de l'individu (par exemple la taille, la couleur, la pilosité, etc.).

POMMEROL (Mme Jean), femme de lettres française, née près de Sens en 1869. Elle reçut une éducation masculine, où les sciences et les arts, la musique surtout, eurent leur part non moins que les lettres, et qu'elle compléta plus tard en Autriche par l'étude du droit romain et germanique, d'exégèse, de médecine et de philologie. C'est à Vienne qu'elle débuta dans le journalisme, en envoyant des correspondances politiques à plusieurs grands journaux. Presque toujours en voyage, elle a parcouru toute l'Europe, l'Asie Mineure, l'Egypte, le Sahara, où elle séjourna trois années (1899-1901), vivant au milieu des Arabes, dont elle étudiait la vie sociale et religieuse. Parmi les ouvrages de cet écrivain, qui sait revêtir une documentation exacte d'un style coloré, il faut citer : *Didja, fleurs d'un [illegible]*; *Petites âmes d'ailleurs*, *Psychologie d'un chef d'insurrection*; *De acune* (1891); *le Péché des autres*; *la Faute d'avant*; *le Crible*; trois volumes consacrés à l'étude des [illegible] : *les Sept jolies de Frau Soferl*; *Vierges d'ailleurs*; *Une de leurs étoiles*, et plus récemment des ouvrages inspirés de ses explorations aux confins de l'Algérie : [illegible] *chez les Sahariennes*; *l'Haleine du* [illegible] (1903), etc.

POMPILI (Vittoria), née AGANOOR, poétesse italienne, née à [illegible] en 1857. Dans [illegible] que recueil qu'elle a publié, *Leggenda eterna* (1900), elle peint le trouble d'une âme qui, partie de l'optimisme, découvre peu à peu les laideurs de la [illegible] se révolte contre elles, pour [illegible] montre la grâce, [illegible] émotion discrète et contenue.

[illegible] de ponchons, à Porto-Novo.

PONCHON n. m. [illegible] dans l'Afrique occidentale pour le transport [illegible]

PONOSE (du gr. *ponos*, fatigue) n. f. Méd. Auto-intoxication produite par la fatigue et le surmenage physique. (Elle se traduit surtout par des courbatures, de l'essoufflement, de l'hyperthermie, parfois du délire et des troubles d'insuffisance digestive. La *fièvre musculaire* observée chez certains ouvriers [mineurs, forgerons], au début de l'apprentissage, est une forme de ponose.)

*__PONSCARME__ (François-Joseph-Hubert), sculpteur et graveur français, né à Belmont (Vosges) en 1827. — Il est mort à Malakoff (Seine) en 1903.

*__PONT__ n. m. — *Faire le pont*, Chômer un jour ouvrable lorsqu'il se trouve placé entre deux jours fériés.
— ENCYCL. *Pont suspendu à chaînes*. Un nouveau pont suspendu par des câbles formant chaînes a été construit récemment à Budapest sur le Danube, qu'il traverse par une seule travée. Les dimensions de cet ouvrage sont considérables, la travée principale ayant près de 300 mètres de longueur pour une largeur de 18 mètres environ. La caractéristique du système consiste dans les chaînes de suspension, qui sont disposées en deux couples de part et d'autre du pont. Les tours de soutien des chaînes sont articulées sur pivot à leur base; toute la construction, ainsi que les tours, sont en acier doux ayant une résistance de 3.500 kilogrammes au centimètre carré.

PONT-DE-LOUP, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]), sur la Sambre, affluent de la Meuse; 2.100 hab. Charbonnages.

PONTIAC, grand comté du Canada (prov. de Québec), ainsi nommé d'un chef indien dévoué à la cause française, à la rive gauche de l'Ottawa, qui le sépare de l'Ontario; 51.000 kilom. carr.; près de 26.000 hab. Ch.-l. *Bryson*.

*__PONT-JEST__ (Léon-René DELMAS, dit **René de**), romancier français, né à Reims en 1830. — Il est mort à Paris en 1904.

PONTRESINA, comm. de Suisse (cant. des Grisons [distr. de Maloja]), dans la Haute-Engadine, à 1.800 mètres d'altitude; 500 hab. Station climatique très fréquentée.

POOL (*poul* — mot angl. dérivé du franç. *poule*, terme de jeu) n. m. Groupement ou syndicat de producteurs, que l'on confond souvent à tort avec le trust ou le cartel. (Il est, comme le trust, d'origine américaine; mais, tandis que le trust est une coalition durable, comme le cartel, le pool n'est qu'une entente accidentelle et momentanée, en vue d'un gain rapide, destinée à disparaître par le fait de la réalisation des bénéfices cherchés.)

POOLE (Reginald Stuart), archéologue et numismate anglais, né et mort à Londres (1832-1895). Elevé en Egypte auprès de son oncle, l'orientaliste Edward Lane, il entra à l'âge de vingt ans au département des antiquités du British Museum, où il devint conservateur adjoint des monnaies et médailles lors de la création de ce département (1861), et dont il fut nommé conservateur en 1870. Ses travaux en numismatique sont de la plus haute importance, principalement ses catalogues des monnaies grecques, romaines, orientales et anglaises (1873-1885), des monnaies suisses du South Kensington Museum (1878), des monnaies des Ptolémées (1883), et des monnaies des schahs de Perse depuis 1512 jusqu'à nos jours (1886). On lui doit aussi *Horæ Ægyptiæ* (1857) et *the Cities of Egypt* (1882). Il a écrit beaucoup d'articles dans les encyclopédies et revues spéciales. Il était un des gouverneurs de University College, à Londres.

POPE (John), général et homme d'Etat américain, né à Louisville (Kentucky) en 1822, mort en 1892. Elève de l'Ecole militaire de West-Point, il fit comme colonel les campagnes de la guerre du Mexique, de 1846 à 1848, et se signala par sa hardiesse. Puis il fut mis à la tête de l'importante mission à la fois militaire et géodésique qui reconnut le tracé définitif du grand Transcontinental américain, le *Pacific Railway*. Pendant la guerre de Sécession, il fut placé à la tête de l'armée fédérale de Virginie, et se couvrit de gloire sur le Potomac. Il participa ensuite, sous les ordres du général Grant, aux opérations qui aboutirent à la prise du camp retranché de Richmond. Après la guerre, il fut placé à la tête de la circonscription militaire du Pacifique, qu'il commanda jusqu'à sa mise à la retraite en 1886.

POPE (Franklin-Léonard), ingénieur américain, né en 1847, mort à New-York en 1895. Il fut d'abord attaché comme aide-ingénieur à diverses compagnies télégraphiques américaines, et prit part, en cette qualité, aux premières reconnaissances qui firent connaître scientifiquement les régions qui s'étendent entre l'Alaska et la Colombie britannique. De retour de ces expéditions, il se fixa à New-York, où il poursuivit dans son laboratoire d'intéressantes recherches sur les applications industrielles de l'électricité. C'est ainsi qu'il inventa, en 1870, en collaboration avec Thomas Edison, l'enregistreuse télégraphique à un fil, employée dans les grands centres, notamment pour télégraphier les cours de la Bourse, lesquels s'impriment automatiquement. Deux années plus tard, il imagina un système de signaux électriques qui fut bientôt employé sur les principaux chemins de l'Union. A partir de ce moment, Franklin-Léonard Pope s'occupa surtout du service technique des voies ferrées et du service télégraphique annexé aux chemins de fer. Il fut élu en 1885 président de l'Institut américain des ingénieurs-électriciens. Il dirigeait depuis 1884 une publication périodique, « l'Ingénieur électricien », et il avait publié deux ouvrages : *la Pratique moderne du télégraphe électrique* et *la Vie et l'Œuvre de Joseph Henry*, le grand physicien américain dont les travaux l'avaient inspiré. En 1895, Pope manœuvrait dans son laboratoire une machine à haute puissance de son invention, lorsqu'il fut atteint et foudroyé par un courant électrique de 3.000 volts.

POPOF (A. S.), électricien russe, professeur à l'Ecole des torpilles de Cronstadt. Dès 1895, Popof s'occupa de la reproduction des expériences de Lodge sur les oscillations électriques et, au cours de ses recherches sur les différents systèmes du tube à limaille de Branly, il émit, avant Marconi, l'idée de la télégraphie sans fil. Il inventa un enregistreur d'électricité atmosphérique, qui fonctionna à l'Exposition de Nijni-Novgorod (1896), et dans la notice descriptive qu'il en publia, il exprima l'espoir que son appareil perfectionné pourrait convenir à la transmission des signaux à distance, au moyen d'oscillations électriques suffisamment puissantes. Enfin, en 1897, Popof réalisa pour la première fois, au cercle maritime de Cronstadt, le télégraphe sans fil avec l'appareil Morse. Mais peu après, la découverte de Marconi reléguait au second plan les essais imparfaits de Popof.

POPP (Victor), ingénieur et électricien français, né à Vienne (Autriche) en 1846. Il fit à Vienne ses premières études scientifiques, puis, s'étant rendu en France en 1879, il obtint cinq ans plus tard sa naturalisation. Il constituait bientôt la compagnie générale des horloges et forces pneumatiques, et installait dans les principaux carrefours de Paris les horloges à air comprimé, qui obtinrent dès l'abord un vif succès. L'entreprise, pourtant, ne fut pas financièrement heureuse. Cependant, en 1890, Popp réussissait à créer la compagnie parisienne d'électricité, dont il resta le directeur jusqu'en 1895, et qui avait pour objet la distribution à domicile de la force motrice par l'air comprimé, la distribution de l'éclairage électrique, la conservation des viandes et autres denrées par le froid, la distribution de l'heure électrique, etc. Depuis cette époque, Victor Popp a été mêlé à la plupart des grandes affaires industrielles relatives à l'exploitation des forces électriques.

POPULISTE (*lisst'* — anglo-américain *populist*) n. m. Membre du *Populist Party* (ou *People's Party*) aux Etats-Unis. (Ce parti politique s'est fondé à Cincinnati vers 1892. Composé surtout de représentants des classes agricoles et industrielles, il réclame la frappe libre de l'argent, l'administration des chemins de fer et des banques par l'Etat, l'impôt progressif sur le revenu, la limitation de la propriété foncière, etc.)

PORAK (Charles-Auguste), médecin accoucheur français, né à Paris en 1845. En 1878, après avoir passé par l'internat, il présenta une thèse où il a donné une solution définitive à la question longtemps débattue du moment le plus favorable pour la ligature du cordon ombilical : on ne doit lier qu'après que les artères du cordon ne battent plus, mais ne pas attendre davantage; en procédant trop vite, on prive le bébé de 92 grammes de sang; en attendant plus longtemps, on l'expose à une perte de poids ultérieure et à une variété de jaunisse. Il a fait paraître de nombreux mémoires, notamment : *l'Absorption par le fœtus des médicaments pris par la mère* (1879); *l'Influence réciproque de la grossesse et des maladies du cœur* (1880). En 1887, quand l'ovariotomie faisait fureur, il eut le courage de protester énergiquement contre une opération qui doit être limitée à des cas assez rares. Il fut aussi plus tard l'adversaire déclaré des exagérations du curettage de la matrice. Médecin de la Maternité, il a été nommé membre de l'Académie de médecine en 1894.

PORCELIE (*lî*) n. f. Genre d'anonacées uvariées, dont les espèces peuplent l'Amérique centrale. (Les feuilles de la *porcelie nitidifoliée* fournissent une couleur jaune.)

*__PORE__ n. m. — *Pore germinatif*, Partie généralement circulaire, amincie, de la membrane d'un grand nombre de spores de champignons ou d'algues, des grains de pollen, etc., par où se fait la germination de ces corps.

*__POREL__ (Désiré-Paul PARFOURU, dit), comédien et directeur de théâtre, né à Lessay, près de Coutances, en 1842. — En 1893, il épousa l'actrice Réjane, et l'accompagna en Amérique lors de sa tournée de 1895; cette union a été dissoute par un divorce, en 1905. En 1899, Porel a été élu à la présidence de l'Association générale des artistes dramatiques et lyriques, en remplacement de Silvain, démissionnaire. Parmi les principales pièces qui ont été jouées sous sa direction au Vaudeville depuis 1899, nous citerons : *la Bonne Hôtesse*, *le Faubourg* (1899); *la Robe rouge*, *Sylvie ou la Curieuse d'amour* (1900); *le Bon Juge*, *la Course du flambeau* (1901); *la Passerelle*, *le Joug* (1902); *Décadence*, *l'Esbroufe*, *Maman Colibri* (1904); *l'Armature*, *la Belle Madame Héber*, *la Marche nuptiale*, *Petite peste* (1905); *le Bourgeon* (1906); etc.

Porel.

PORIE (*rî*) n. f. Champignon de la famille des polyporées, formant sur les bois morts et plus ou moins décomposés des croûtes sèches qui présentent à leur surface externe des tubes sur les parois desquels se forment les spores. (Beaucoup de ces champignons sont probablement des stades jeunes de véritables polypores.

POROCYSTIDE (*siss*) n. m. Genre de sapindacées de la tribu des sapindées, voisin des savonniers. (Ce genre habite la région de l'Amazone et la Guyane anglaise.)

PORPAX (*pakss*) n. m. Genre d'orchidacées dendrobiées, caractérisé par son labelle à pièces latérales indépendantes et par ses sépales concrescents en tube. (Les porpax ont huit pollinies avec caudicule; ce sont des plantes à port de conchidium; elles sont rarement cultivées.)

Porpax a, fleur.

PORRO (OPÉRATION DE), opération césarienne avec ablation de l'utérus et des annexes.

*PORT n. m. — Encycl. Les *ports* sont les refuges ouverts aux navires sur les côtes ou au bord des fleuves, pour leur permettre de s'abriter contre les tempêtes du large. C'est dans les ports qu'ils arment, qu'ils désarment, ou qu'ils effectuent leurs opérations commerciales.

Les ports se distribuent, quant à leur origine, en plusieurs catégories nettement tranchées. Ceux qui résultent entièrement de la configuration des côtes s'appellent ports *naturels :* par exemple ceux de Brest, de la Havane et de Bombay. On nomme ports [illegible] ceux — les plus nombreux — qui ont été créés ou aménagés par le travail de l'homme : tels sont les ports d'Alger, de Toulon, de Cherbourg. Par opposition aux *ports de mer,* on appelle *ports de rivière* ceux qui sont installés dans les sinuosités d'une rivière profonde, à une distance plus ou moins grande de son embouchure, tels que Lisbonne, Nantes, Bordeaux, etc. On appelle *ports de toute marée* ceux qui ont assez d'eau pour que les bâtiments puissent y entrer en tout temps : c'est le cas des ports méditerranéens en général ; *ports de barre,* ceux dont l'entrée est fermée par un banc de roche ou de sable, où l'on ne peut entrer qu'avec la marée, les ports de barre étant en général situés à l'embouchure des fleuves. Enfin les *ports d'échouage* sont ceux où la mer, en se retirant, laisse les navires à sec. — Quant à leur destination, on distingue les *ports militaires* ou *de guerre,* et les *ports marchands* ou *de commerce,* appropriés les uns et les autres à leurs utilisations différentes. Les ports de commerce eux-mêmes sont généralement subdivisés en cinq catégories : 1° entrepôts généraux, ou de grande messagerie maritime ; 2° ports de refuge, servant d'escale aux précédents ; 3° ports neutres et d'approvisionnement, servant d'escale à ceux de la deuxième classe ; 4° ports spéciaux de grande pêche ; 5° ports de pêche quotidienne. Nous nous occuperons surtout de l'organisation importante et compliquée que demandent les ports de première catégorie.

— Hist. L'art de l'aménagement des ports est aussi ancien que le développement de la navigation maritime elle-même. Aussi loin que l'on puisse remonter dans l'histoire du bassin méditerranéen, premier berceau de la civilisation classique, on y voit mentionner d'importantes rades commerciales, choisies en général sur les points que leur configuration naturelle prédestinait à ce rôle, mais souvent aussi améliorées par la main de l'homme. Les descriptions de la vie maritime et les allusions qu'on peut relever dans les poèmes homériques supposent déjà l'existence d'une architecture spéciale aux ports, dont Vitruve plus tard donnera les formules.

Tyr, Carthage, Alexandrie, Athènes, Syracuse, Ostie, Marseille furent les principaux ports de la Méditerranée antique. A Tyr, il existait deux bassins principaux dont le plus grand, presque ovale, pouvait contenir plus de 500 bâtiments ; l'entrée en était fermée par deux môles à pierres perdues à la profondeur de 7 à 10 mètres d'eau, déterminant un chenal. Un troisième môle couvrait cette entrée. Des tours de défense, des fanaux fixes existaient à l'extrémité de ces jetées. L'entrée du second port, couverte également par un môle avancé, était décorée d'une magnifique architecture. A Athènes, trois ports étaient utilisés : le Pirée, port de commerce proprement dit, et les petites rades de Munychie et de Phalère, qui paraissent avoir été plus particulièrement réservées à la construction et à la réparation des vaisseaux. C'est là que l'on trouve cette curieuse disposition de la périphérie du port en cales de halage couvertes, où les navires, après désarmement, étaient conservés à sec et à l'abri du soleil et de la pluie. Chacune de ces cales couvertes en portiques rayonnant autour du port avait 45 à 50 mètres de longueur, 9 à 10 de largeur et à peu près autant de hauteur. Par contre, les ports de Syracuse, Carthage, Alexandrie, Marseille furent surtout des ports naturels.

A l'époque romaine, la construction des môles fut perfectionnée. Au lieu d'être constitués par une jetée continue, ils furent disposés en arceaux ouverts, par où le flot pouvait passer, et nettoyer en quelque sorte perpétuellement le port. Le détail de la construction de ces jetées nous a été transmis par Vitruve, qui indique comme matériaux préférés de son temps le marbre et la pouzzolane. La construction s'effectuait dans une sorte de bassin artificiellement délimité et asséché, ou à blocs perdus.

Au moyen âge, mêmes procédés de construction ; mais aux jetées et aux môles on surajoute d'importantes défenses dont quelques-unes ont subsisté : à Marseille, par exemple, on peut voir encore une des deux tours qui protégeaient le goulet du port (xive siècle) ; à La Rochelle, une tour dont les fondations sont plus anciennes encore, et qui était reliée à un ouvrage placé de l'autre côté du chenal ; à Aiguesmortes, la fameuse tour Constance, édifiée par ordre de Louis IX qui partit de ce port, réuni par un canal à la mer, pour la conquête de l'Égypte. Presque toujours l'entrée des ports était fermée, au moins la nuit, par une herse ou par une chaîne.

Il faut arriver au xviie et au xviiie siècle pour assister à la construction d'ouvrages d'art de quelque importance. Vauban, par exemple, fit aménager à Dunkerque, où existait déjà depuis quelques années une écluse ou bassin de chasse, le chenal actuel ainsi qu'un bassin à flot. Calais, Dieppe furent l'objet de travaux du même genre. A Fécamp, ce furent les moines de l'abbaye qui firent construire le bassin de chasse, le brise-lames et les jetées de l'avant-port. A Cette, l'ingénieur Chevalier de Clerville édifia les jetées qui ferment le port (1679) ; Marseille, Toulon, Port-Vendres, Aiguesmortes, Saint-Tropez, La Ciotat, étaient l'objet, dans le même temps, de travaux analogues. A partir de 1761, l'entretien des ports passa du corps des ingénieurs militaires à celui des ingénieurs des ponts et chaussées, et, à la fin du règne de Louis XVI, sous la direction de Trudaine, un nouvel effort fut donné, à Dunkerque, Dieppe, Le Tréport, Fécamp, Rouen, Saint-Jean-de-Luz, Port-Vendres, etc. Après un court arrêt pendant la période révolutionnaire, les travaux devaient reprendre, un peu partout, sous le premier Empire. Depuis 1815, ce sont les deux gouvernements du second Empire et de la troisième République qui leur ont donné la plus vive impulsion, par la construction de nouvelles écluses, digues, bassins de chasse et bassins à flot, ponts roulants, etc., et l'amélioration incessante de l'outillage.

— Techn. Dans tout grand port, on trouve ordinairement deux parties, le port proprement dit, et la rade. Dans le premier, qui occupe la zone intérieure de cet ensemble, viennent se placer les navires désarmés, en commission, en voie de chargement ou de déchargement, ou qui ont besoin de réparations. Dans la seconde, qui est la partie extérieure, mouillent et appareillent la plupart des bâtiments. C'est là qu'ils stationnent au moment de leur arrivée et de leur départ, soit pour attendre la pleine mer, soit pour remplir certaines formalités de douane, soit pour compléter leur armement. Devant les ports de commerce où il n'y a pas de rade, ou une rade foraine, les navires sont parfois forcés, par gros temps, de prendre le large pour ne pas séjourner dans un mouillage qui pourrait leur faire courir de grands dangers, en les exposant à être jetés à la côte.

Quelle que soit la destination d'un port, il doit, de toute nécessité, répondre aux conditions suivantes : offrir un abri sûr aux navires, une bonne tenue pour les ancres, et un mouillage profond. Il doit présenter une entrée d'un accès facile, offrir des quais de débarquement assez étendus pour que les navires, si nombreux soient-ils, puissent être immédiatement chargés ou déchargés. Enfin il doit être pourvu de dégagements vers l'intérieur, canaux, voies ferrées, etc. Pour répondre à ces exigences diverses, les ports naturels pouvant être considérés comme d'heureuses exceptions, l'exécution de travaux considérables d'aménagement a été à peu près partout nécessaire.

Le premier soin des ingénieurs a dû être d'assurer le facile accès de la rade ou du port aux navires venant du large. Tout port de quelque importance est généralement pourvu d'un phare qui permet d'en déterminer l'entrée et d'un ou plusieurs sémaphores qui entrent en communication par signaux avec les navires arrivants. Parfois des mâts spéciaux de signaux des pilotes (mâts *Fenoux*) sont installés aux abords des passes dangereuses, pour indiquer par signaux successifs la route à tenir par le navire que les pilotes n'ont pu aborder. Les amers, les feux flottants, les bouées sonores, etc., sont multipliés. Les *barres* surtout, fréquentes à l'embouchure des fleuves, qui sont le principal danger, sont soigneusement reconnues et signalées. Lorsqu'elles sont fixes, et constituées par des écueils ou des hauts-fonds rocheux, elles sont jalonnées au moyen de balises, numérotées en général, et de couleurs différentes selon la route qu'elles commandent. Lorsqu'elles sont faites de sables mouvants, on indique, au moyen de bouées flottantes, un chenal praticable, que les navires peuvent suivre sans crainte d'échouage pour entrer en rade. C'est ce qui a été fait, par exemple, à l'embouchure de la Seine.

Parmi les rades, quelques-unes ont été naturellement aménagées par la disposition du littoral, qui les abrite des vents violents. Telles sont, en Angleterre, la rade de Spithead, et en France la rade de Toulon. D'autres, les plus dangereuses, sont de simples mouillages sur bancs de sable ou de rochers : ce sont les *rades foraines.* Dans d'autres cas, la protection en a été assurée artificiellement par la création de digues ou de jetées. La digue de Cherbourg, longue de 3 kilomètres, est un des meilleurs types du genre. Digues et jetées ont pour but de maintenir dans un calme relatif les eaux de la baie, et aussi (tel est le cas au Havre) d'éviter l'envahissement par les vases ou les galets venus de la haute mer de l'espace réservé aux navires, encore qu'il ait été constaté d'ailleurs, en bien des endroits, que le calme provoqué par l'établissement d'une digue favorisait les atterrissements (Holyhead, baie de Dublin) ; si bien que l'on tend à avoir recours pour la protection des rades, non plus aux ouvrages continus en maçonnerie, mais aux môles tronçonnés et aux brise-lames flottants, d'une efficacité pourtant moins grande. Dans les grandes rades sont généralement disposés des *coffres* ou *corps-morts,* sur lesquels les navires peuvent s'amarrer sans avoir besoin de mouiller leurs propres ancres. Les coffres, sortes de grosses bouées en tôle, sont en effet fixés au fond par trois ancres à une seule patte, dont deux sont disposées perpendiculairement à la direction du vent dominant ou du courant le plus à redouter.

Dans les colonies, ou toutes les fois qu'il est nécessaire d'improviser un port de débarquement sur une côte en eau peu profonde, on se contente de créer un wharf qui permet l'accostage des navires. Le wharf se compose d'une passerelle portée sur des pieux de bois battus au mouton, ou sur des pieux en fer vissés sur le fond et assujettis par des traverses. Un tablier renforce la partie sur laquelle viennent aborder les bateaux. Le wharf est, en général, pourvu d'une petite voie ferrée qui s'avance jusqu'au musoir. Mais une semblable installation ne peut être que provisoire, et le débarquement des passagers et des marchandises ne peut s'y faire que par une mer calme.

Là où il existe un port proprement dit, celui-ci communique avec la rade au moyen d'un chenal généralement étroit, afin de préserver complètement le port de l'agitation des eaux du large. Ce chenal est le plus souvent formé par deux digues ou estacades parallèles, qui s'avancent exactement, autant que possible, dans la direction du flot de marée, et doivent dépasser, dans le sens du large, le point que laissent à découvert les marées les plus basses. Munies à leur partie supérieure d'une chaussée ou d'un plancher, et généralement de garde-fous, ces estacades portent à leur extrémité une plate-forme ou musoir couronnée elle-même le plus souvent d'un sémaphore.

Le bassin fermé auquel le chenal donne accès s'appelle précisément l'*avant-port.* De même que dans le chenal, la marée s'y fait sentir, d'où le nom qu'on lui donne souvent de *bassin à marée.* L'avant-port, de même que les bassins dont nous allons avoir à parler, est bordé de quais, verticaux ou obliques. Ceux-ci ont pour but de permettre aux navires de débarquer directement leur chargement sans l'intermédiaire long et coûteux de chalands. Les quais obliques, également appelés *cales,* alternent en général avec les quais verticaux ; les deux sont munis de gros anneaux scellés dans la maçonnerie pour permettre l'amarrage des navires, d'escaliers parfois ménagés dans la maçonnerie, d'échelles de fer, de bolards, etc. Dans certains ports de deuxième ordre, les quais sont remplacés par de solides passerelles en bois ou en fer, formant comme un quai volant, à la hauteur du pont des navires. Ces appontements, qui existent surtout au bord des fleuves ou des estuaires, remédient au manque de profondeur du littoral. En certains endroits, appontement et quai oblique sont superposés l'un à l'autre. Enfin, dans le système des *cribs,* aujourd'hui assez employé aux États-Unis, le quai est constitué par une ossature de très fortes pièces de bois, qui forment un coffrage dans lequel on coule des pierrailles et des débris de roche : construction très économique quant à son établissement, mais qui a l'inconvénient grave d'exiger des réparations fréquentes.

Sur l'avant-port s'ouvrent les *bassins,* qui sont, au point de vue industriel et commercial, l'organisme vital du port. [illegible] du niveau de l'eau qui, dans l'avant-port, gêneraient considérablement les opérations de chargement ou de déchargement, les réparations à effectuer, etc., et aussi de développer considérablement, au fur et à mesure des besoins, la longueur des quais dont la marine a besoin de disposer. Les bassins sont répartis soit en éventail, autour de l'avant-port, soit sur une ligne continue.

Les bassins communiquent avec l'avant-port au moyen [illegible] du bassin de chasse) sont disposées en vantaux, munis de vannes et s'ouvrant en dedans, ou forment un rideau unique logé dans une glissière de la maçonnerie. Elles sont construites en bois, en fer, ou même en acier. Dans ce premier système, on profite, pour faire entrer les navires de l'avant-port au bassin, du moment où la pleine mer est étale. On remplit ainsi le bassin d'eau, et la porte est refermée dès que la mer baisse. L'entrée des navires doit donc s'effectuer rapidement, et non sans risques. Dans le système des écluses, cet inconvénient est évité, et le temps favorable à l'entrée des navires est très sensiblement augmenté, les bateaux pouvant être amenés ou maintenus dans l'écluse qui précède l'avant-port un peu avant et un peu après la pleine mer. Dans les très grands ports, on a même remplacé les *écluses simples* par des *écluses à sas,* composées de deux écluses entre lesquelles est disposé un sas ou bassin intermédiaire, où peuvent se loger un ou plusieurs bateaux.

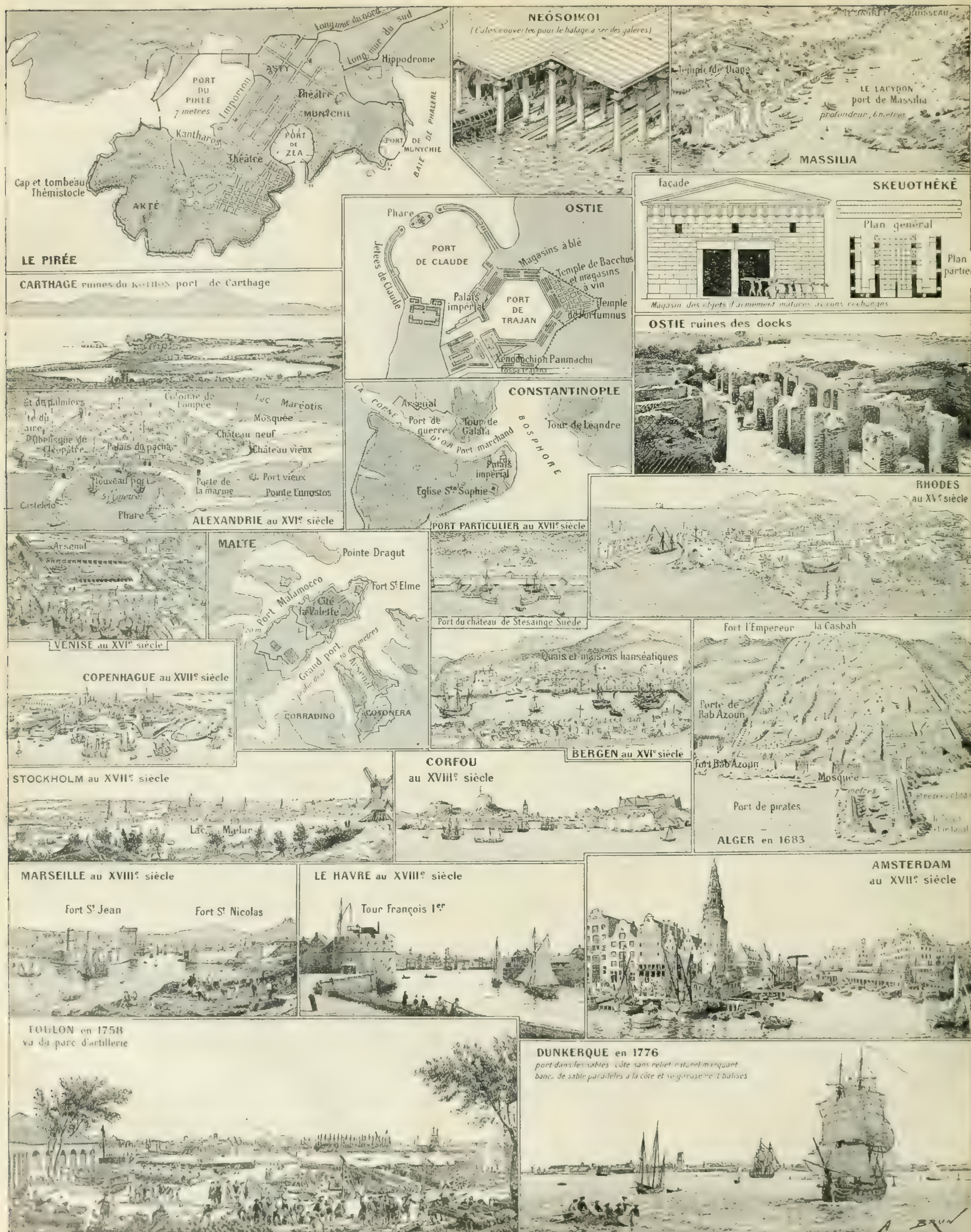
En raison de leurs destinations diverses, les bassins sont divisés en plusieurs catégories. On distingue, d'abord, le [illegible] considérable, que l'on projette d'un seul coup dans le chenal pour le débarrasser des apports de la mer qui risqueraient de le combler peu à peu : sa porte s'ouvre brusquement en tournant autour d'un axe vertical. Viennent ensuite les *bassins à flot :* c'est là que les navires viennent s'amarrer pour leurs opérations commerciales, et la hauteur d'eau y est en conséquence maintenue constante ; les bassins de radoub sont affectés aux réparations à flot : c'est l'infirmerie des navires, ce sont les anciennes darses de carénage. Les cales sèches ou formes de radoub sont de grandes fosses fermées par des bateaux-portes après que le navire à réparer y a été introduit ; l'eau est ensuite asséchée et il est possible de travailler aux fonds du navire. La réparation achevée, on réadmet de nouveau l'eau dans la forme, on ouvre la porte et le navire n'a plus qu'à en sortir. Là où l'on n'a pas pu construire de bassins de radoub, on utilise, dans le même but, les bassins ou docks flottants, que l'on remplit d'eau pour les immerger au tirant d'eau du navire qui doit y entrer, et que l'on vide ensuite, de manière que, le dock se soulevant, le navire à réparer reste à sec.

Au-dessus des bassins sont jetés des ponts métalliques mobiles, tantôt *tournants,* tantôt roulants, tantôt à bascule, quelquefois tout d'une pièce, mais qui peuvent toujours pivoter ou s'ouvrir pour laisser passer la mâture d'un vaisseau.

Autour de l'avant-port et des bassins est réparti l'outillage proprement dit des ports. Celui-ci s'est, depuis un demi-siècle, profondément transformé. Les machines mues par la vapeur ou l'électricité sont devenues plus nombreuses, plus puissantes, plus compliquées ; et l'on ne peut qu'énumérer brièvement les principaux de ces accessoires de l'activité d'un port.

Ce sont d'abord les bâtiments de servitude : les remorqueurs, petits, mais puissants bateaux, auxiliaires indispensables, dans les darses et les chenaux étroits, des lourds voiliers ; les chalands ou allèges, larges bateaux en fer ou en bois, de faible tirant d'eau, qui transportent à terre les marchandises que les grands navires ne pourraient eux-mêmes amener à quai ; les bateaux-citernes, aménagés pour le transport de l'eau douce ; les dragues à vapeur, toujours nécessaires dans les chenaux sujets à l'envasement ou à l'ensablement, et leur cortège de Maries-salopes ; etc. Viennent ensuite les machines à mâter, tantôt dressées sur les quais, tantôt installées sur des pontons, et surtout les importants appareils de chargement et de déchargement rapide : les grues, mues à la vapeur ou hydrauliquement, et généralement mobiles sur des rails parallèles aux quais ; les bigues puissantes, capables de soulever jusqu'à une centaine de tonnes ; les bennes, pour le déchargement des minerais, des sables ou des graviers ; les élévateurs, sorte de chaînes à godet analogues aux dragues, et qui servent au déchargement des céréales ; les cabestans, hydrauliques ou à vapeur, etc.

Surtout, un élément considérable de la prospérité des ports réside dans la commodité des voies de dégagement et d'accès du côté de l'intérieur, notamment des chemins de fer et des canaux. Les chemins de fer, voies d'échange rapide, utilisés par les matériaux d'un transport facile et d'un prix relativement élevé par rapport à leur volume, poussent leurs dernières ramifications le long des quais de déchargement, et des *gares de triage* sont aménagées le plus près possible des bassins, afin de réduire au minimum le temps de transit des marchandises. De même, pour les voyageurs, il a été créé des *gares maritimes,* dont les trottoirs de débarquement sont presque contigus aux quais d'embarquement des paquebots. Plus utiles peut-être encore sont les voies de communication par eau. Les ports de Dunkerque en France, de Hambourg en Allemagne, doivent leur prospérité au réseau de canaux intérieurs dont ils sont le débouché : routes lentes certes, mais extrêmement avantageuses par la modicité des prix de transport qu'elles offrent aux marchandises de mince valeur sous un fort volume : matériaux de construction, combustibles minéraux, bois, matières premières des industries. Aux environs des gares d'eau et des stations de triage se développent, en rapport avec l'importance du transit, les entrepôts, les magasins généraux de consignation, douane, etc., et enfin les ateliers de constructions mécaniques, voilerie, machinerie, les chantiers de constructions navales, etc., toutes industries appelées par la nécessité de réparer sur place ou d'armer les bâtiments. A cet ensemble, commun aux ports de commerce et aux ports de guerre, il faut ajouter, pour ces derniers seulement, les arsenaux et les ateliers divers que comportent la construction, l'entretien et l'armement des bâtiments de combat, les postes de la défense fixe, torpilles, etc. et les ouvrages, batteries, etc., destinés à protéger les abords du port, et qui s'installent souvent au milieu même des travaux d'art protégeant la rade, comme le cas se présente pour les forts de la jetée de Cherbourg. Tout port militaire doit être en même temps, de nos jours, un camp retranché inviolable par l'intérieur des terres.



[illegible] A. Port de guerre; B. Port de commerce. — 1. Navire en essai de vitesse. — 2. Phare. — 3. Poste de télégraphie sans fil. — 4. Poste d'inflammation des torpilles [illegible] — 8. Grande rade. — 9. Coffres de régulation des compas. — 10. Stationnaire. — 11. Division en rade. — 12. Coffres des corps morts. — [illegible] — 16. Rade [illegible]. — 17. Forge. — 18. Cales de construction. — 19. Salles des gabarits et des tracés. — 20. École des mécaniciens. — 21. Caserne. [illegible] — Direction des constructions navales. — 25. Musée des modèles. — 26. Voilerie, poulierie, garniture. — 27. Grosse chaudronnerie. — 28. Cale d'accostage, cale. — [illegible] — 31. Parc aux ancres. — 32. Parc aux chaînes. — 33. Atelier des machines. — 34. Santé. — 35. Navires en achèvement à flot. — 36. Ponton grue. — 37. Grue. — 38. Place d'armes. — 39. Préfecture maritime. — 40. Majorité générale. — 41. Porte de l'arsenal. — 42. Armurerie et salle d'armes. — 43. Direction des mouvements du port et observatoire. — [illegible] travaux hydrauliques. — 46. Fosse aux mâts. — 47. Amiral. — 48. Pont flottant. — 49. Navires en réserve. — 50. Dépôt des équipages. — 51. École de [illegible] — 53. Meunerie et boulangerie. — 54. Magasin des subsistances. — 55. Magasin à bois. — 56. Scierie. — 57. Atelier des embarcations. — 58. Appontements.

PORTS MODERNES (suite). V. page 448. — 59. Parc à charbon. — 60. Dock flottant pour torpilleurs. — 61. Usine d'électricité. — 62. Atelier de la défense mobile. — 63. Rangement des torpilles. — 64. Défense mobile, torpilleurs et sous-marins. — 65. Remorqueurs et bateaux de servitude, charbonnières, chalands, bugalets, bateaux citernes. — 66. Pompes, chaudières et portes des formes de radoub. — 67. Formes de radoub. — 68. Lazaret. — 69. Wharf. — 70. Bassin aux pétroles. — 71. Bassin de radoub. — 72. Poissonnerie. — 73. Batterie. — 74. Agences des compagnies de navigation. — 75. Hangars des compagnies de navigation. — 76. Observatoire. — 77. Môle. — 78. Dock des blés. — 79. Dock des graines oléagineuses. — 80. Élévateurs. — 81. Docks et entrepôts. — 82. Direction du port. — 83. Douane. — 84. Inscription maritime. — 85. École d'hydrographie. — 86. École de pêche. — 87. Bassin de la batellerie fluviale. — 88. Canal de jonction du réseau fluvial. — 89. Canal de dérivation. — 90. Bassin de chasse. — 91. Vanne de chasse. — 92. Bourse et chambre de commerce. — 93. Gare de triage. — 94. Gare maritime. — 95. Hôtel à voyageurs. — 96. Garage de la société nautique. — 97. École des mousses. — 98. Bassin à mi-marée ou sas. — 99. Portes des bassins. — 100. Sémaphore. — 101. Bouée d'appareillage. — 102. Bateau-pompe à incendie. — 103. Bateau de désinfection et de dératisation. — 104. Dragage. — 105. Remorqueurs et pilotes. — 106. Pilotage. — 107. Port d'échouage. — 108. Avant-port. — 109. Lestage. — 110. Société nautique. — 111. Station de sauvetage.



PORT-ARTHUR.

PORTALÈS (Diego José Victor), homme d'Etat chilien, né en 1793, mort en 1837. Grand commerçant à Valparaiso, il fut appelé par le général Prieto à participer au gouvernement, en qualité de ministre de l'intérieur d'abord, comme ministre de la guerre et de la marine ensuite, et enfin comme ministre d'Etat. Il organisa l'administration, et mit en ordre les finances. La constitution qui fut promulguée en 1833 est en grande partie son œuvre. En 1837, Portalès organisa une expédition contre le Pérou, où Santa Cruz manifestait des intentions hostiles contre le Chili, mais une mutinerie éclata contre Portalès, qui fut lâchement tué à coups de fusil par les rebelles.

***PORT-ARTHUR.** — La Russie avait obtenu de la Chine (17 mars 1898) la concession pour une période de vingt-cinq ans de Port-Arthur et de Ta-lien-Wan. En août 1899, ce territoire fut constitué en province de Kouang-Toung; en août 1903, cette province et le district de l'Amour furent érigés en vice-royauté. A l'extrémité méridionale de la presqu'île, on bâtit une ville nouvelle, Dalny, qu'on relia par voie ferrée avec le Transsibérien. Mais à la suite du siège et de la prise de Port-Arthur (v. plus bas) et des revers militaires de la Russie en Mandchourie, le traité de Portsmouth a transféré au Japon le bail de Port-Arthur et de Ta-lien-Wan (1905).

Port-Arthur (SIÈGE DE). Il dura 329 jours, du 9 février 1904 au 2 janvier 1905, et son investissement proprement dit 221 jours. La garnison était forte de 35.000 hommes; elle était secondée par l'escadre mouillée dans le port, commandée, au début des événements, par le vice-amiral Starck, et comptant dix-huit grands bâtiments de guerre, plus une quarantaine de torpilleurs, montés par 10.000 matelots. La ville avait été l'objet, de la part des Russes, de travaux considérables de fortification, qui en avaient fait un redoutable camp retranché. Le général d'infanterie Stœssel qui commandait la garnison, avait présidé à cette organisation défensive.

Dans la nuit du 8 au 9 février, la flotte japonaise, commandée par l'amiral Togo, attaqua par surprise, avant la déclaration de guerre, l'escadre russe à l'ancre dans la rade extérieure de Port-Arthur et lui torpilla trois gros bâtiments. A dater de ce jour, l'escadre russe, restant à peu près inactive, fut en butte à des attaques fréquentes de la part des Japonais. Après la surprise du 9 février, le commandement en avait été transféré au vice-amiral Ma[illegible] qui essaya de l'aguerrir en de petites sorties, jusqu'au jour où son bâtiment-amiral le *Pétropavlosk*, sauta sur une mine flottante, et fut coulé (13 avril 1904). L[illegible] Withœft, le 10 août suivant, essayant une sortie générale, avec l'intention de gagner, coûte que coûte, Vladivostock. Mais ayant rencontré en cours de route l'escadre de Togo, il fut tué au début de l'action, et une partie de ses bâtiments, mal guidée par l'amiral Ouchtomsky, rentra dans Port-Arthur, tandis que les croiseurs les plus rapides, ainsi que le cuirassé *Césarevitch*, gagnaient les côtes chinoises, où quelques uns étaient atteints et désarmés par les Japonais. Dès lors, une partie des canons et des marins de l'escadre furent débarqués pour aider à la défense des positions (10 août). D'autre part, ce fut en vain que la flotte japonaise essaya, par trois fois, d'obstruer le chenal du port au moyen de brûlots. Tandis que les forces navales japonaises bloquaient et détruisaient l'escadre russe, une armée, commandée par le général Nogi et maintenue constamment à l'effectif de [illegible] par des renforts envoyés de la métropole, [illegible] pied à terre le 26 mai, après avoir enlevé la position de Kin-Tchéou.

Jusqu'au dernier moment, la garnison lutta avec un courage inouï; et plusieurs assauts japonais furent repoussés avec de terrifiantes pertes du côté des assaillants, qui durent finalement [illegible] du côté de [illegible] Mais, après la destruction [illegible] qui commandait [illegible] général Kondratenko, qui avait [illegible] de la défense, les Russes durent se résigner à cesser la lutte. Le 2 janvier 1905, le général Stœssel signait une capitulation en vertu de laquelle toute la garnison était prisonnière de guerre.

Ce siège coûta aux Japonais 100.000 hommes, dont 20.000 tués. Les pertes des Russes furent les suivantes : 11.000 tués, 8.000 morts par suite de maladies, 16.000 blessés ou malades, les amiraux Makharof et Withœft, ainsi que le général Kondratenko, tombèrent au champ d'honneur. Le général Stœssel, de retour à Saint-Pétersbourg, passa devant un conseil de guerre, dont le jugement lui fut défavorable, et il fut mis par le tzar à la retraite d'office.

***PORTE** n. f. — ENCYCL. *Porte ouverte.* C'est la traduction littérale de l'expression anglaise *open door*, qui désigne ou symbolise un régime de liberté commerciale, opposé au régime, beaucoup plus communément pratiqué, des barrières de douane. Dans ses relations avec les pays étrangers, l'Angleterre réclame toujours qu'on laisse la porte ouverte à ses produits, soit agricoles, soit industriels, comme elle-même ouvre sa porte à presque tous les produits industriels ou agricoles de l'étranger.

L'accord anglo-français relatif au Maroc tendait à y établir le régime de la « porte ouverte », c'est-à-dire des facilités égales, pour tous pays, de commerce, d'échange, d'adjudications et d'entreprises.

PORTE-CANON n. m. invar. Nom donné à l'un des deux affûts du canon français 155 R, ou matériel Rimailho. (V. ce nom.) [Afin de faciliter le transport des pièces de l'artillerie lourde de champ de bataille, on a disjoint, pour la marche, la pièce de son affût, qui est attelé à part. Tandis que celui-ci porte le frein hydropneumatique et l'arc de pointage, le porte-canon ne sert qu'à soutenir la pièce, dont il est séparé au moment de l'ouverture du feu.]

PORTER (Horace), général et homme d'Etat américain, né à Huntingdon (Pensylvanie) en 1837. Fils d'un gouverneur de l'Etat de Pensylvanie, il fut élevé à Lawrence Scientific School, dépendant de l'université Harvard, et à l'académie militaire de West Point, où il fut quelque temps instructeur d'artillerie. Entré dans le service actif, il gagna promptement tous ses grades et fut nommé brigadier-général en 1865. Il reçut une médaille du Congrès pour sa vaillante conduite à Chickamanga, passa de l'état-major du général Thomas à celui du général Grant, et, lorsque celui-ci fut élu président des Etats-Unis, il devint son secrétaire particulier (1869-1877). Le général Porter s'occupait d'affaires financières et industrielles, et s'était fait une réputation d'orateur dans plusieurs mémorables occasions : inauguration de l'arc de triomphe de Washington, à New-York, le 4 mai 1895; dédicace du tombeau de Grant, le 27 avril 1897; inauguration de la statue de Rochambeau à Washington, le 24 mai 1902; etc., lorsqu'il fut envoyé comme ambassadeur à Paris (1897), où il resta jusqu'en 1905. Horace Porter a écrit dans les revues et publié plusieurs ouvrages, notamment : *Campaigning with Grant* (1897) et *West Point Life*.

Portfolio (THE), « périodique artistique » anglais, fondé à Londres en janvier 1870 par le critique d'art Philip Gilbert Hamerton et l'éditeur Richmond Seeley, pour initier le public aux mérites de l'eau-forte et de la reproduction directe des œuvres de maîtres. Les meilleurs aquafortistes de France et d'Angleterre s'y donnèrent rendez-vous, et le texte, dû à des écrivains comme Pennell, Sidney Colvin, F. G. Stephens, W. M. Rossetti, P. G. Hamerton, Cosmo Monkhouse, Claude Phillips, Martin Conway, Walter Armstrong, etc., n'est pas inférieur à la partie graphique. Robert-Louis Stevenson y publia ses premiers essais. Après la mort de Hamerton (1894), Richmond Seeley resta seul pour diriger le « Portfolio », dont chaque numéro fut dès lors consacré tout entier à une monographie, et dont la publication, au lieu d'être mensuelle, n'eut plus lieu que de temps en temps.

***PORTIER** n. m. — Milit. *Portier-consigne*, Employé militaire appartenant à l'arme du génie.

— ENCYCL. Les *portiers-consigne*, dont le nom n'est plus guère en rapport avec leurs fonctions actuelles, ont rang d'adjudant. Ils remplissent, sous les ordres des officiers et des officiers d'administration (anciens adjoints) du génie, les fonctions les plus variées : depuis celles de garde-magasin et de surveillant de travaux ou de zones de servitude jusqu'à celles que comportent l'entretien et la manipulation de divers appareils et engins électriques ou autres, en passant par les fonctions d'employés de bureau et de casernier. Les portiers-consigne se recrutent par examen, parmi les sous-officiers de toutes armes, y compris les gendarmes en activité ou en retraite.



Porto-Riche.

***PORTO-RICHE** (George DE), poète et auteur dramatique français, né à Bordeaux en 1849. — Le 28 avril 1904, il a fait jouer à la Renaissance, en même temps qu'une reprise de *Amoureuse*, une pièce nouvelle : *les Malefilâtre*, comédie en deux actes, sobre, vigoureuse et rapide. Cette fois, l'auteur a placé dans un milieu d'ouvriers cette peinture de l'amour ardent, fatal, plus fort que tout lien et que tout devoir, qui est la caractéristique de son théâtre. En 1898, sous le titre de *Théâtre d'amour*, il avait réuni en un volume ses quatre meilleures pièces : *la Chance de Françoise, l'Infidèle, Amoureuse* et *le Passé*.

***PORTO-RICO.** — HISTOIRE. Les troupes espagnoles évacuèrent San-Juan de Porto-Rico en octobre 1898, et l'île passa sous le gouvernement militaire des Etats-Unis, représentés d'abord par le général Henry, puis par le général Davis. Les radicaux réclamèrent le gouvernement civil, le libre-échange, la réduction de la garnison américaine, et même le titre de citoyens des Etats-Unis. Une commission d'enquête établit que le peuple n'était pas mûr pour l'exercice des droits politiques et elle recommanda une revision des tarifs de douane sur les articles importés des Etats-Unis. Bientôt, la Cour suprême des Etats-Unis décida que, par suite du traité de paix entre les Etats-Unis et l'Espagne, l'île cessait d'être territoire étranger et devenait possession de l'Union. Mais le congrès de Washington conserva la faculté de légiférer pour cette possession nouvelle et d'y établir le régime fiscal qui lui paraîtrait bon.

Le 12 avril 1900, l'administration civile remplaçait le régime militaire, et Charles H. Allen devenait bientôt gouverneur de l'île.

Une proclamation du président Mac-Kinley institua la liberté commerciale entre Porto-Rico et les Etats-Unis (25 juil. 1901) et de ce moment l'île fut en fait soumise au même régime que les territoires continentaux.

A la tête du gouvernement de Porto-Rico est un gouverneur nommé par le président des Etats-Unis. L'Assemblée législative se compose d'un conseil exécutif et d'une Chambre des délégués. Les municipalités sont administrées par des indigènes que la population élit. Un commissaire résident se tient à Washington, mais ses fonctions sont à peu près nominales.

En septembre 1903, des anarchistes ont tenté un mouvement, aussitôt réprimé, contre les autorités américaines de San-Juan; ils ne l'ont pas renouvelé. Des poursuites pour opérations de contrebande ont été intentées contre des officiers et des fonctionnaires du gouvernement; quelques condamnations en ont été la conséquence.

PORT-SALUT n. m. Fromage de lait de vache, à pâte grasse, jaune, moelleuse et sans yeux. (On le fabrique aujourd'hui dans les départements de la Mayenne, de la Sarthe, etc., mais son nom lui vient d'une abbaye de trappistes, *Port du Salut*, dans la commune d'Entrames, près de Laval, où il fut fabriqué en premier lieu.)

PORT-SAY, petite ville maritime de l'Algérie septentrionale, sur la Méditerranée, non loin de l'embouchure de l'oued Kiss, qui forme à cet endroit la frontière algéro-marocaine, et à un kilomètre environ de la kasbah de Saïdia; 1.000 hab. environ. Port-Say fut fondé en 1900 par le lieutenant de vaisseau de réserve Louis Say, à l'issue maritime de la plaine des Oulad-Mansour. C'est le débouché vers la mer des zones agricoles des Triffas et des Angads, où se trouvent Lalla-Marnia et Oudja; un port est en construction, et il existe déjà un abri temporaire permettant le déchargement des bateaux de faible tonnage.

***PORTSMOUTH**, ville des Etats-Unis (New-Hampshire). — Dans cette ville a été signé, le 6 septembre 1905, presque un mois après l'ouverture des négociations russo-japonaises, un traité de paix qui a placé la Corée sous le protectorat effectif du Japon, a rendu la Mandchourie à la Chine, a cédé au Japon les villes de Port-Arthur et de Dalny, ainsi que la partie méridionale de l'île Sakhaline, et a donné aux Japonais le droit de pêche dans les eaux territoriales russes des mers du Japon, d'Okhotsk et de Behring.

PORT-SOUDAN, nom donné au port de la côte occidentale de la mer Rouge, qui a été choisi comme terminus de la voie ferrée, récemment construite au Soudan égyptien et communément appelée chemin de fer Berber-Souakim. Port-Soudan est à une quarantaine de kilomètres au N. de Souakim, dans une situation qui a paru préférable à celle de ce dernier port. Grâce à cette voie ferrée les produits du Soudan auront un débouché direct et rapide sur la mer Rouge, et les troupes de l'Inde pourront être amenées en Egypte plus vite et plus sûrement que par le canal de Suez.

Le chemin de fer a été solennellement inauguré par lord Cromer, résident général britannique au Caire, le 27 janvier 1906, vingt et unième anniversaire de la chute de Khartoum et de l'assassinat de Gordon par [illegible].

***PORTUGAIS.** — ARTS. [illegible] Les Portugais sont toujours gais, Fragment d'un couplet de *le Jour et la*

PORTUGAL : Tableau généalogique.

JEAN (João VI) [illegible]

[illegible]

Ép. 1816 Ferdinand VII, [illegible]

[illegible] empereur [illegible] née 1812, m. 1873.

(V. ci-contre).

[illegible] Portugal, 1837 ; régent 1853-1855.

PIERRE II [illegible]

PIERRE V [illegible] Ép. 1858 Stéphanie, fille d'Antoine, prince de [illegible]

[illegible] Ép. 1862 Marie Pie de Savoie, fille de [illegible] II, roi d'Italie ; [illegible]

MARIE-ANNE Née 1843, m. 1884 [illegible] Auguste-Georges, fils de Jean, roi [illegible]

Né 1847 Duc de Saxe [illegible]

[illegible] de Roumanie. [illegible] princesse de Bel-[illegible]

CHARLES [illegible] Né 1863. [illegible] lie-d'Orléans, fille [illegible]

[illegible] Né 1887 [illegible]

Ligne de dom Miguel [illegible]

[illegible]

MARIE DAS NEVES Née 1852. Ép. 1871 Alphonse [illegible], prince de Bourbon, né 1849.

[illegible] Ép. 1873 Charles [illegible] d'Autriche ; né [illegible]

[illegible] Ép. 1874 Ch. Théodore, duc en Bavière [illegible]

[illegible] Ép. 1893 Guillaume, grand-duc héritier [illegible]

[illegible] Ép. 1884 Robert de [illegible]

[illegible] Né 1853 [illegible]

[illegible] 2° François-Joseph, né 1879. [illegible] 1900 Charles-Louis, pr. de Thurn et Taxis [illegible] 7° Marie-Anne, née 1899. 8° Marie-Antoinette, née 1903.

Ligne brésilienne.

[illegible]

[illegible] Ép. 1843 François d'Orléans, prince de [illegible] (V. Bourbon-Orléans.)

[illegible] Empereur du Brésil 1831. [illegible]

[illegible] Lecocq (1881) :

> [illegible]
> Sont toujours gais.
> [illegible]

[illegible]

***PORTUGAL.** [illegible] trouva aux prises [illegible] gleterre. Le Portugal rêvait de relier ses possessions africaines de l'ouest à celles de l'est, Angola à Mozambique, mais l'Angleterre, qui [illegible] et le Cap une série de stations, n'entendait pas voir sa route coupée et elle réclama tout le pays des Makololos, [illegible] alors le major portugais [illegible] Le [illegible] vier 1890, le gouvernement anglais [illegible] au gouvernement portugais, le sommant [illegible] ritoire en litige. Le ministère [illegible] mais des troubles éclatèrent et le président du conseil, Luciano de Castro, dut se retirer.

Son successeur, de Serpa Pimentel, chef des conservateurs libéraux, proposa à lord Salisbury de recourir à un arbitrage, mais celui-ci refusa. Une convention du 20 août 1890 qui reproduisait, à peu de chose près, les prétentions contenues dans l'ultimatum du 11 janvier, ne fut pas ratifié par les Chambres portugaises ; elle amena en outre la chute du ministère. Le général [illegible] devint président du conseil, en octobre 1890, poursuivit [illegible] Les possessions du Portugal se trouvaient coupées, mais [illegible] était proclamée libre.

Le traité approuvé, le gouvernement eut à songer aux difficultés financières, qui devenaient de plus en plus pressantes. Le général de Souza, désespérant d'en venir à bout, se retira et fit place à un cabinet Dias Ferreira. Mais les économies ne suffirent pas et un décret du 13 juin 1892 réduisit d'office à un tiers l'intérêt de la dette extérieure. C'était une faillite véritable. Les gouvernements étrangers protestèrent au nom de leurs nationaux. L'établissement du monopole de l'alcool au profit d'un syndicat de personnalités puissantes détermina une crise : le roi ayant refusé la dissolution des Cortès, Diaz Ferreira se retira et fut remplacé, le 22 février 1893, par Hintze Ribeiro, qui réalisa quelques économies et présenta un plan de réformes, mais les difficultés financières persistantes nécessitèrent, au mois de décembre, un remaniement ministériel, par suite duquel le président du conseil prit le portefeuille des finances. Il ajourna, puis finit par dissoudre les Cortès, qui étaient hostiles à ses projets. Il obtint des élections favorables au gouvernement, en 1894, puis, de nouveau en 1895, après une revision de la loi électorale. Cependant Hintze Ribeiro voyait la majorité lui échapper dans la Chambre des pairs. Il demanda au roi la création d'un certain nombre de pairs inamovibles : le roi ayant refusé, le cabinet donna sa démission le 5 février 1897. Il fit place à un cabinet libéral, présidé par Luciano de Castro. Cependant, la situation financière du pays avait fait surgir des difficultés avec la France au sujet des travaux du port de Lisbonne, où se trouvaient engagés les intérêts d'une maison française. Le gouvernement français eut aussi à protester contre un édit du 5 janvier 1894, qui réglait la liquidation des compagnies de chemins de fer portugaises dans des conditions préjudiciables aux actionnaires français.

Au point de vue colonial, le Portugal dut s'imposer des sacrifices assez considérables pour étouffer une insurrection très sérieuse, qui éclata, en 1895, parmi les Cafres du district de Lourenzo-Marquez, dans la colonie africaine de Mozambique. Ces indigènes, guidés par un chef entre-[illegible] aux forces portugaises ; le gouverneur de la colonie, Mousinho d'Albuquerque, obtint cependant la soumission de Gungunhana, qui fut envoyé prisonnier à Lisbonne.

La formation du cabinet Luciano de Castro amena, comme conséquence, un renouvellement des Cortès, qui furent dissoutes aussitôt après la formation du nouveau gouvernement, qui se mit sérieusement à l'œuvre pour apporter un peu d'ordre dans les finances, et ne chercha pas à dissimuler leur mauvais état. Les élections, le 2 mai 1897, donnèrent la majorité au gouvernement progressiste. En 1898, fut votée la conversion de la dette extérieure ; le Portugal ne faisait plus honneur qu'au tiers de sa dette. Les fêtes du quatrième centenaire de Vasco de Gama firent oublier quelque temps la détresse financière.

La situation se compliqua par les divisions du parti progressiste qui amenèrent le ministère à donner sa démission le 17 août; il fut reconstitué par Luciano de Castro avec d'autres personnalités. De vains efforts furent encore faits en 1899 pour combler le déficit du budget.

En juin 1900, éclata une crise ministérielle, provoquée plutôt par des questions personnelles que par des questions d'ordre politique. Le ministère libéral donna sa démission et fut remplacé par un cabinet conservateur, de nouveau présidé par Hintze Ribeiro.

Un événement important se produisit dans la politique extérieure du Portugal. Depuis longtemps elle était fondée sur une alliance avec l'Angleterre, mais ce lien s'était relâché et, en 1895, cette puissance avait traité le Portugal presque en ennemi. La venue d'une escadre anglaise dans le Tage, en décembre 1900, fut l'occasion de discours, qui témoignèrent que le pacte ancien était renoué.

En août 1901, une modification fut apportée par décret sous réserve de l'approbation des Cortès, à la loi électorale. Elle consistait dans la substitution du scrutin de liste au scrutin uninominal et dans l'introduction d'une représentation proportionnelle des minorités. Le but de ces mesures, concertées entre le président du conseil et le chef du parti progressiste, Luciano de Castro, était d'empêcher la formation d'un troisième parti sous la direction de João Franco, qui s'était séparé du parti régénérateur ou conservateur. Les élections générales, au mois d'octobre, assurèrent encore une forte majorité au ministère.

Un remaniement du cabinet eut lieu en février 1903, mais sans qu'il cessât d'être présidé par Hintze Ribeiro. Il eut à réprimer à Coïmbre de graves désordres, à la suite du refus des habitants de payer l'impôt municipal. En mars 1904, le ministre des finances, Texeira de Souza, se retira devant l'impopularité et l'agitation provoquée par ses projets de nouveaux impôts; il fut remplacé par Rodrigo Alfonso Pequito, député de Lisbonne. Le ministère tout entier démissionna le 18 octobre, à la suite du refus du roi d'ajourner la Chambre, ainsi qu'il l'avait demandé.

Nouveau ministère Luciano de Castro. — A son tour, ce fut le chef des progressistes, Luciano de Castro, qui fut chargé de constituer un cabinet. Mais, dès le mois de décembre, la Chambre dut être dissoute, le cabinet progressiste ne pouvant gouverner avec une assemblée composée, en majeure partie, d'adversaires politiques. Les élections générales, en février 1905, donnèrent une majorité ministérielle, mais le ministère fut contraint de donner sa démission en décembre, n'ayant pu trouver une majorité pour résoudre la question du renouvellement du contrat de monopole des tabacs. Le ministère fut reconstitué sous la même présidence avec le concours de nouveaux éléments, mais il dut bientôt céder la place au cabinet régénérateur de João Franco. Enfin, ce dernier ministère se retira lui-même en mai 1906, et fit procéder à de nouvelles élections.

Ces élections, qui ont eu lieu au mois d'août 1906, ont donné, comme il est d'usage, la majorité au cabinet au pouvoir. Mais celui-ci parait disposer d'une majorité plus solide que les gouvernements précédents, soutenu qu'il est par une fraction notable du parti conservateur, dont Luciano Castro est le chef. La solution de l'affaire du monopole des tabacs, la réforme de la comptabilité publique à laquelle est véritablement lié l'avenir financier du Portugal, tels sont les principaux points du programme que le ministère João Franco doit proposer aux Cortès, dont la réunion a été fixée au 29 septembre 1906.

— *Maison de Bragance.* La maison de Bourgogne, issue d'Alphonse Ier (m. 1461), fils naturel de Jean Ier, roi de Portugal, s'éteignit avec le roi Sébastien, mort sans postérité en 1578. Le duc d'Albe conquit en 1580 le Portugal pour Philippe II, roi d'Espagne; mais Philippe IV, petit-fils de Philippe II, perdit cette conquête en 1640. La maison de Bragance fit alors son avènement avec Jean IV le Fortuné, descendant de Jean Ier, roi de Portugal. L'un de ses successeurs, Jean VI (né 1767, m. 1826), fils de Maria Ire et de Pierre de Portugal (oncle de cette princesse), donna naissance aux deux lignes subsistantes, celle de dom Pedro et celle de dom Miguel. Par suite du second mariage de dona Maria II, fille de dom Pedro, avec un prince de Saxe-Cobourg-Gotha (1836), un rameau de la maison de Saxe (3e rameau de la ligne Ernestine, ligne non royale) s'est greffé sur la maison de Bragance, dont la descendance masculine est aujourd'hui représentée par la branche de dom Miguel (banni en 1834). V. SAXE (tableau généalogique).

PORTUGAL (Michaël-pacha), homme politique et financier turc, né en Arménie en 1842, mort à Constantinople en 1897. D'origine arménienne, il débuta en 1867 dans l'administration ottomane, remplit une mission en Crète, et fut successivement nommé en 1868 directeur des douanes de Galata, président au conseil des contributions indirectes, en 1887, sous-secrétaire d'État au ministère des finances, puis, simultanément, directeur de la banque agricole et directeur par intérim des douanes de Constantinople. En 1891, enfin, il était appelé par le sultan à l'emploi de ministre de la liste civile, fonctions qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Homme d'Etat et écrivain distingué, Michaël-pacha Portugal occupa pendant longtemps la chaire des finances à l'Ecole supérieure Milkié; ses cours en langue turque ont été réunis en un volume et forment le premier ouvrage qui ait paru sur les finances en cette langue. Il laisse en outre un ouvrage fort apprécié, en langue arménienne, sur la religion et la langue des Perses, ainsi qu'une critique historique et linguistique très documentée sur l'[illegible] *de Vartan*, d'Ease [illegible], écrite également en langue arménienne.

POSADOWSKY-WEHNER (Arthur-Adolphe, comte DE), baron de Postelwitz, homme d'État allemand, né à Gross-[illegible] (Silésie) en 1845. Il fit une rapide carrière dans l'administration prussienne, devint président de la province de Posen (1889), publia des travaux remarqués sur l'organisation du crédit agricole, sur les retraites ouvrières, sur la concurrence étrangère et ses conséquences pour l'agriculture [illegible] et se déclara partisan du [illegible]. Député au Landtag prussien de 1882 à [illegible] au parti conservateur libéral et s'était [illegible] par [illegible]. En 1893, l'empereur Guillaume II le nomma secrétaire d'État impérial [illegible]. Devenu en 1897 ministre d'État prussien, [illegible] d'État [illegible] impérial de l'intérieur et chargé [illegible] le chancelier prince de Hohenlohe [illegible] eut dès lors une influence prépondérante dans la politique intérieure de l'Allemagne. Il se déclara pour une politique très large de socialisme d'État, fut le principal négociateur des traités de commerce de 1904 et de 1905, et soutint les intérêts du commerce et de l'industrie contre les agrariens. Il fut maintenu en 1900 dans ses fonctions auprès du chancelier de Bulow.

*__POSSE__ (Arvid Rutger FREDRIKSSON, comte), homme d'État suédois, né à Rosendal Malmohus, en 1820. — Il est mort à Stockholm en 1901.

POSTALISER (*poss*) v. a. Remettre dans le service postal, transmettre par la voie postale ordinaire : POSTALISER *un télégramme à partir d'un point donné.*

*__POSTE__ n. f. — ENCYCL. *Postes et télégraphes. Rattachement au ministère des travaux publics.* L'administration des postes et des télégraphes a été détachée du ministère du commerce et de l'industrie et rattachée au ministère des travaux publics. (Déc. du 14 mars 1906.)

Un décret du 9 juin 1906 a déterminé et étendu les attributions du sous-secrétaire d'État, à qui un arrêté ministériel de même date a délégué la signature des ordonnances directes et de délégation du budget des postes et télégraphes.

Un second décret du 9 juin 1906 a institué un *conseil d'administration* chargé de donner des avis tant sur les affaires de service que sur les propositions d'avancement du personnel : il se réunit, dans ce dernier cas, en *Commission centrale d'avancement.*

Enfin, deux autres décrets de même date règlent : l'un, l'établissement des tableaux d'avancement du personnel des services extérieurs; l'autre, l'organisation de conseils de discipline régionaux et d'un conseil central de discipline chargé de l'examen des affaires disciplinaires concernant le même personnel.

Carnets de timbres. En vue de faciliter l'approvisionnement du public en timbres-poste, de réduire la durée de ses attentes devant les guichets et d'éviter ainsi l'encombrement des bureaux, la loi du 17 avril 1906 (art. 17) a autorisé l'administration des postes et des télégraphes à mettre en vente des carnets de valeurs fiduciaires postales à raison de 5 centimes par carnet en sus de la valeur nominale des figurines.

Papiers d'affaires. La taxe à percevoir pour l'affranchissement des papiers d'affaires échangés soit entre la France, l'Algérie, la Tunisie et le bureau français de Tripoli de Barbarie, d'une part, et les colonies ou établissements français, d'autre part, soit entre ces mêmes colonies ou établissements, sera fixée comme suit :

Jusqu'au poids de 100 grammes, 10 centimes;

Au delà de 100 grammes, 5 centimes par 50 grammes ou fraction de 50 grammes. (Décret du 26 juillet 1906).

Postes et des télégraphes (MÉDAILLE DES). Elle a été instituée par décret du président de la République en date du 22 mars 1882, sur la proposition de Cochery, ministre des postes et des télégraphes. Un arrêté du 24 avril suivant dispose que :

La médaille est du module de 27 mill. et porte, d'un côté, l'effigie de la République entourée des mots : « République française » et, sur l'autre face, les mots : « Ministère des Postes et des Télégraphes » avec la devise : « Devoir et dévouement » et le nom du titulaire qui reçoit en même temps un diplôme rappelant le fait qui motive la distinction qui lui échoit. Le ruban est fait de bandes verticales au nombre de douze et alternativement bleues, blanches et rouges.

Médaille des postes et des télégraphes.

Ces médailles, en bronze et en argent, sont destinées à récompenser les facteurs et les sous-agents assimilés qui se seront signalés par de longs et irréprochables services ou par des actes de dévouement et de courage dans l'exercice de leurs fonctions.

La même distinction est accordée aux entrepreneurs de transport de dépêches et à leurs employés, y compris le personnel des navires et des trains utilisés pour les transports postaux.

La médaille de bronze peut être décernée au bout de quinze années de service. La médaille d'argent est réservée aux titulaires d'une médaille de bronze en leur possession depuis plus de cinq ans et à ceux qui, déjà titulaires de la médaille militaire ou de la décoration de la Légion d'honneur, remplissent les conditions exigées; elle est aussi décernée aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement ou de courage tout à fait exceptionnels.

POSTENY, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie septentrionale [comitat de Neutra]), à quelque distance du Waag, affluent du Danube; [illegible] hab. Eaux minérales sulfurées calciques, à la température de 61° C.

POSTPALATAL, E, AUX adj. Gramm. Syn. de VÉLAIRE. V. au t. VII.

POSTSCOLAIRE (*post-sko-lè-r'* — du préf. *post*, et de *scolaire*) adj. Qui a lieu après les études faites à l'école.

POSTSÉLECTION (*lèk-si-on*) n. f. Biol. Développement en deux stades d'un nouvel élément morphologique. (Au premier, il n'y a qu'une ébauche par simple division des cellules; au second, il y a différenciation des cellules et par conséquent de la formation. Cette postsélection explique la modification ou la perte des caractères ancestraux, les cellules étant obligées de rester jeunes pour donner naissance à la différenciation nouvelle.)

*__POT__ n. m. — Autom. *Pot d'échappement.* Chambre d'expansion où les gaz brûlés sortant sous pression d'un moteur à explosion se détendent, avant de se répandre dans l'atmosphère.

— ENCYCL. Le but de cette détente est d'étouffer le bruit violent qui accompagne l'échappement des moteurs à explosion, et son usage est obligatoire pour les voitures et pour les moteurs fixes dans les villes.

Lorsque se lève la soupape d'échappement, les gaz ont encore une pression de 2 à 3 kilogrammes par centimètre carré. Ils arrivent donc brusquement dans l'atmosphère et y produisent de puissantes ondes sonores. La plupart des pots d'échappement imaginés au début de l'industrie automobile amenaient l'étouffement du bruit en ralentissant, par des frottements sur des chicanes en tôle, par de la paille de fer, la vitesse de sortie des gaz et par conséquent du bruit produit (*fig.* 1). Ce procédé cependant, tout empirique, présente de multiples inconvénients, dont le principal est d'exiger parfois du moteur un effort de refoulement des gaz, qui peut réduire de 10 à 12 p. 100 sa puissance.

Fig. 1. Pot à chicanes : A, entrée du gaz ; B, sortie du gaz.

Aujourd'hui on s'est mieux rendu compte du but à rechercher et l'on fait des pots d'échappement aussi silencieux et n'absorbant que très peu de puissance.

Fig. 2. Pot à chicanes pour moteur de motocyclette.

Dans ces pots, le refroidissement des gaz se réalise en supprimant le plus possible les chicanes plongées dans les gaz chauds et en les remplaçant par du gaz entre surfaces refroidies extérieurement par l'atmosphère. Pour les bateaux, on utilise parfois même une circulation d'eau.

De plus des sections de passage des gaz vont en croissant régulièrement pour amener peu à peu la détente des gaz et le ralentissement de la vitesse. On utilise fort bien pour cela le cône divergent avec 3° et 7° d'angle au sommet, dont les propriétés diffusantes ont été reconnues en hydrodynamique. [V. AJUTAGE.] (*Fig.* 2.)

Pour les moteurs à petite cylindrée l'échappement dans un cône suffit presque pour supprimer le bruit et permet même de constater non une perte mais un gain de puissance : en effet pour un petit moteur la surface refroidissante de ce cône, de petit diamètre, est plus grande que ne serait dans un gros moteur celle du cône correspondant, et par suite les gaz peuvent être mieux refroidis que dans l'air libre; les gaz sont alors détendus sans production de travail extérieur.

POTAIN (MALADIE DE). Méd. Fluxion pleuro-pulmonaire, congestion pulmonaire accompagnée d'une congestion pleurale ou de pleurite.

POTAMINE (Grégoire-Nicolaevitch), explorateur russe, né à Semipalatinsk en 1835. Dès 1863, il prit part à l'exploration du territoire du lac Saisan. En 1865, il fut accusé de menées séparatistes et condamné à la détention dans une enceinte fortifiée. Libéré en 1894, il entreprit diverses expéditions en Mongolie et dans le Thibet occidental et en Chine. Il a publié en russe la relation de plusieurs de ses voyages et une étude sur *les Motifs orientaux dans l'épopée européenne du moyen âge* (1899).

POTAMOPLANCTON n. f. Plancton des fleuves et des cours d'eau.

POTAPENKO (Ignace Nicolaevitch), littérateur russe, né en 1856. Il commença par étudier le chant. En 1881, il débuta par un roman : *Au service,* qui fut remarqué. Depuis, il n'a cessé de produire. Parmi ses romans écrits un peu à la hâte, on estime surtout ceux qui décrivent les mœurs des paysans et du clergé russe : *un Article brûlant, le Secrétaire de Son Excellence, la Gloire maudite.* Quelques-uns ont été traduits en français.

*__POTEAU__ n. m. — Arg. Voleur qui fait le guet pendant que ses camarades opèrent.

POTEZ (Henri), professeur et littérateur français, né en 1867. Il fit ses études à la faculté des lettres de l'université de Lille et se fit recevoir en 1892 agrégé des lettres. En 1898, il passait brillamment ses épreuves de doctorat en Sorbonne avec deux thèses : *Qualis floreret apud Duacenses res poetica, gallice scripta, quum Duacensis schola a Philippo secundo condita vigere inciperet,* et *l'Élégie en France avant le romantisme.* Dans cette dernière étude, l'auteur s'est efforcé de retrouver le lien qui rattache l'élégie lamartinienne aux œuvres oubliées de Colardeau, de Gilbert, de Bertin, de Léonard et surtout de Parny, poète vraiment supérieur à sa réputation, et qu'il s'est efforcé de remettre à sa vraie place. Poète délicat, à la versification élégante et pure, Henri Potez a écrit un charmant recueil : *Jours d'autrefois* (1896).

POTIEKHINE (Nicolas Antipovitch), écrivain russe, frère d'Alexis Antipovitch (V. ce nom), né en 1834, mort en 1896. Il collabora à divers recueils et fut quelque temps compromis par des menées politiques. Outre quelques écrits satiriques : *Nos sales types* (1864), etc., il a écrit des comédies dont quelques-unes ont eu du succès : *la Misère du jour, le Bruit du siècle, les Pauvres d'espoir.* Pendant la campagne des Balkans, il accompagna l'armée russe en qualité de correspondant.

POTIER (Alfred), ingénieur et physicien français, né et mort à Paris (1840-1905). Ancien élève de l'Ecole polytechnique (1857-1859), il entra ensuite à l'Ecole des mines et devint ingénieur de 2e classe (1863), puis de 1re classe (1877) et enfin ingénieur en chef (1881). Potier fut attaché au service de la carte géologique de France, mais il est surtout connu comme physicien. Depuis 1867, il était répétiteur à l'Ecole polytechnique; en 1881, il fut nommé professeur de physique. Il professa en même temps à l'Ecole des mines où, d'abord répétiteur (1887), puis professeur (1893), il enseigna l'électricité industrielle. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1891. On lui doit d'importants travaux concernant l'optique et l'électricité; ils ont été publiés surtout dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences.*

POTTER (Paul), auteur dramatique anglo-américain, né à Brighton en 1853. Son père était de la [illegible] était professeur à King Edward's School, à Bath. Dès 1871, P. M. Potter était rédacteur et correspondant du « New York Herald » [illegible]. En 1888, il alla en Amérique, attaché à la rédaction de la « Chicago Tribune », et il se mit à écrire pour le théâtre. Parmi les nombreuses pièces qu'il a fait représenter, généralement avec succès, nous citerons : *the Ugly Duckling* (1890), *the World's Fair* (1891), en prévision de l'Exposition internationale de Chicago, *the American Monster* (1892), *Sheridan or the Maid of Bath* (1893), *Our Country Cousins* (1894), qui eut une grande vogue, *the Pacific Mail* (1894), *Trilby*, adaptation du roman de Du Maurier, jouée d'abord à Boston, puis au Haymarket Theatre à Londres (1895), *the Stag Party*, pièce burlesque, en collaboration avec E. W. Nye (1895), *the Conquerors*, jouée à New York et au théâtre de Saint-James, à Londres (1898), *Under Two Flags* (1901), *the Red Kloof* (1902), *Notre-Dame* (1902), *the School Girl* (1903), etc.

POTTES, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]), sur l'Escaut ; [illegible] hab. Fabrique de poteries et tuyaux de drainage ; filature et tissage du lin.

*__POTTIER__ (Edouard), vice-amiral français, né en 1839. Il est mort à Rochefort-sur-Mer en 1903.

Pottier

POUCHET (Anne-Gabriel), médecin chimiste et hygiéniste français, né à Paris en 1851. Élève de Bouchardat, de Gautier et de Vulpian, il fut préparateur de cours d'hygiène et de chimie biologique. Sa thèse de doctorat, en 1880, était une monographie sur les matières extractives des urines, puis il [illegible] (1880) et fut reçu agrégé avec un travail sur les propriétés générales des aldéhydes. Membre du comité consultatif d'hygiène de France, il devint directeur de son laboratoire en 1889 et a publié un grand nombre de mémoires : sur l'action de l'acide azotique sur la paraffine (1874), la recherche du plomb dans les organes d'individus morts d'intoxication saturnine (1879), sur l'intoxication par la colchicine (1886), sur l'usage de la saccharine dans l'alimentation (1888), sur la consommation de l'alcool dans ses rapports avec l'hygiène (1888), sur les intoxications par l'arsenic (1889), où il a démontré la localisation de ce poison dans le tissu spongieux des os, etc. Il a collaboré au *Traité de médecine légale, de jurisprudence et de toxicologie* avec Legrand du Saulle et Berrier, traduit et annoté le *Traité de toxicologie* de Lami (1903) et rédigé 5 volumes de *Leçons de pharmacodynamie et de matières médicales* (1900-1904). Chargé d'un cours de chimie médicale à la Faculté en 1889, il est devenu professeur de pharmacologie en 1892 et membre de l'Académie de médecine en 1897.

*__POUDRE__ n. f. — *Poudre-peigne*. Nom donné à l'un des types les plus perfectionnés des poudres colloïdales.

— ENCYCL. La *poudre-peigne*, qui a commencé d'apparaître en 1902, est une poudre à la nitroglycérine, en feuilles minces et souples. Très réfractaire à l'humidité, elle tire son nom des entailles ou cannelures qu'on y pratique et qui donnent à la partie entaillée ou cannelée l'aspect d'un peigne à dents plus ou moins fines. Ce dispositif, qu'on réalise en faisant passer les feuilles dans des sortes de laminoirs dentelés, aux dents plus ou moins longues et tranchantes, a pour objet d'augmenter à volonté, dans la proportion désirable, la surface de combustion d'un poids donné de poudre, ce qui augmente dans le même rapport la rapidité de production des gaz, et par suite la vitesse initiale du projectile. En principe, on n'a, pour confectionner une cartouche avec cette poudre, qu'à rouler sur elle-même une feuille convenablement cannelée, en prenant toujours la précaution de tourner les « dents du peigne » vers le projectile et son « dos » vers le fond de la cartouche. La combustion commence ainsi par être relativement lente, et s'accélère quand le projectile s'approche de la bouche du canon. La production des gaz augmente ainsi graduellement, et on peut obtenir de très grandes vitesses initiales sans que les pressions dans l'âme soient par trop considérables. Aussi a-t-on pu produire, avec la poudre-peigne, des vitesses initiales exceptionnelles. On a même atteint jusqu'à la vitesse initiale de 1.100 mètres par seconde, très notablement supérieure à toutes celles précédemment obtenues dans les canons ou les fusils.

POUDREDERIZÉ ou **POUDRERIZÉ, E** (dérivé du nom composé *poudre de riz*) adj. Recouvert de poudre de riz : *Ses joues claires, vides un peu, avaient dans une face large et* POUDREDERIZÉE. J. Marni.

*__POUILLET__ (Louis-Marie-[illegible]), avocat français, né à Paris en 1835. — Il est mort à Cannes en 1905.

*__POULAIN__ n. m. — Sport véloc. Jeune sujet qu'un entraîneur prépare spécialement et avec soin à disputer des épreuves importantes ou à exécuter des exercices difficiles.

POULDU (LE), écart de la comm. de Clohars-Carnoet (départ. du Finistère), arrond. et à 15 kil. de Quimperlé, à l'embouchure de la Laita dans l'océan Atlantique ; 400 hab. Bains de mer assez fréquentés ; climat très doux, permettant la venue en pleine terre d'un grand nombre de plantes du midi de la France.

POULISTE (*lisst'*) n. m. Qui a l'habitude de prendre part à des poules à l'épée ou au pistolet : *Un pouliste.*

POURÇAIN (saint), en latin *Portianus*, abbé en Auvergne, né vers le milieu du Vᵉ siècle, mort vers l'an 540. D'abord esclave, il prit l'habit monastique, dès qu'il eut obtenu sa liberté. Quand Thierry, roi d'Austrasie, ravagea l'Auvergne, Pourçain, qui était abbé de son monastère, alla vers lui et demanda et obtint la liberté des prisonniers. — Fête le 24 novembre.

POURTHIÉE n. f. Genre de pomacées. (Les pourthiées sont des arbrisseaux asiatiques, à feuilles persistantes, par leur organisation florale, ils se rapprochent des *ame*[illegible] sur une partie de leur longueur.)

POURVILLE, bourg de la Seine-Inférieure, arrond. et à [illegible] Ch. de f. Nord. C'est proprement un faubourg de Dieppe. [illegible]

POUSSAH ou **POUSSA** [illegible]

POUSSIN [illegible] acquit une certaine notoriété dans le quartier Latin. Ses œuvres poétiques se trouvent réunies dans un mince recueil [illegible] des pièces de vers très courtes et même un poème très particulier, intitulé *Minuit*, qui consiste en un seul vers :

[illegible]

POUVILLON [illegible] ban en 1840. — Il est mort subitement (1906) au cours d'une promenade qu'il faisait dans les environs de Chambéry. Aux romans où il rend avec sincérité la vie des paysans du Quercy et du Rouergue et qui lui ont valu, de l'Académie française, le prix Vitet, il faut ajouter *Jep*, étude de mœurs politiques et sociales dont la scène est, cette fois, le Roussillon (1900). Il a publié, en 1905, un volume de nouvelles, *Petites gens*, écrites dans la même note que ses *Petites âmes*. Au nombre de ses études dramatiques, d'une réalité littéraire si intense, il convient de citer *Bernadette de Lourdes*, essai de mystère chrétien (1894). E. Pouvillon débuta dans le journalisme à la « Rue » de Jules Vallès (1869). De 1872 à 1874, il écrivit des nouvelles à la « Renaissance », revue hebdomadaire fondée par Émile Blémont ; il avait collaboré depuis à un grand nombre de revues et de journaux.

*__POUVOIR__ n. m. — ENCYCL. Dr. *Excès de pouvoir*. Les recours portés devant le conseil d'État contre les actes des autorités administratives pour incompétence ou excès de pouvoir, et les recours contre les décisions portant refus de liquidation ou contre les liquidations de pensions sont désormais enregistrés en débet et payés sans autres frais que le droit du timbre. En cas de rejet, les droits d'enregistrement du recours et de l'arrêt sont dus par le requérant. L'intervention d'un avocat au conseil d'État n'est pas [illegible]

POUZOLZIE [illegible] alternes, entières, trinervées. Les fleurs sont identiques à celles des ramies, mais les stigmates linéaires sont caducs. On compte environ 35 espèces de pouzolzies appartenant aux régions tropicales de l'ancien monde.)

POYNTER (Edward John), peintre anglais, né à Paris en 1836. Il étudia à Westminster et à Ipswich et dans diverses écoles d'art anglais et ensuite à Paris, où il fut élève de Gleyre. Il acquit très vite une haute situation en Angleterre. Professeur de l'art à l'University College de Londres (1871-1877), membre de la Royal Academy depuis 1876, il en a été nommé président en 1897. Il est aussi directeur de la National Gallery depuis 1896, et membre de l'Académie des beaux-arts de Paris depuis 1878. [illegible] *lape ; Proserpine ; le Catapulte*, etc. Il a aussi exécuté des portraits et des aquarelles, des modèles de mosaïques pour Westminster et des fresques pour Saint Stephens, de Dulwich. Il a participé aux Expositions universelles de Paris en 1878 et en 1900. Edw. J. Poynter a publié, en [illegible]

*__POZZI__, chirurgien français, né à Bergerac (Dordogne) en 1846. — En 1901, il a été nommé professeur de clinique gynécologique, chaire créée par le conseil municipal, et dont les services sont à l'hôpital Broca. Il a fait paraître récemment une nouvelle édition de son traité de gynécologie, auquel il a apporté de nombreuses modifications.

PRADEL (Emmanuel-*Georges* PRADIER, dit), littérateur français, né à Lorient en 1840. Fils d'un officier de marine, il navigua quelque temps, puis fut attaché au ministère de la marine. Il collabora au « Journal de Péronne », puis à la « Gazette de France », puis fut chargé au « Gaulois » des chroniques sportives. Il a publié en feuilletons dans le « Figaro », le « Gaulois », le « Petit Journal », le « Petit Parisien », etc., puis en volumes, un grand nombre de romans [illegible] *le Secret du squelette* (1887) ; *le Coffret d'acier* (1891) ; *le* [illegible]

PRADILLA [illegible] nueva da Gallago (Saragosse) en 1848. Élève de l'académie de Madrid. Il est directeur du musée de Madrid depuis 1896 et associé étranger de l'Académie des beaux-arts de Paris depuis 1894. Il a exécuté des peintures décoratives pour le palais Murga, à Madrid, notamment des scènes historiques et des portraits expressifs et de riche tonalité [illegible]

On a pu voir aux Expositions universelles de Paris : en 1878, [illegible] d'honneur en 1889 : *Reddition de Grenade en 1492*. Parmi ses œuvres : *Jeanne la Folle* (musée [illegible] Madrid) ; *Campagne romaine avec un chevrier* ; [illegible] *ruisseau* ; etc.

PRÆDORA (*pré*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères [illegible] gidés, créé en 1903 pour des sphinx de l'Afrique tropicale. (Le *prædora Marshalli* est l'espèce type du genre.)

Prædora.

PRAGA (Marco), romancier et auteur dramatique italien, né à Milan en 1862, fils d'Emilio Praga. Après quelques essais médiocrement heureux, il donna au théâtre Manzoni une pièce hardie et violemment satirique, *le Vergini* (1889), dont le sujet offre quelque ressemblance [illegible] dans l'esprit du théâtre naturaliste français, attestaient un talent sobre et ennemi des formules toutes faites. Les œuvres qu'il a publiées depuis ont paru moins originales : [illegible]

PRAGMATISME (*tissm'*) ou **PRAGMATICISME** (*sissm'*) [illegible] employé en France par Maurice Blondel dans son livre : [illegible] est un empirisme qui prend pour critère de la vérité la valeur pratique et s'oppose au rationalisme, aussi bien qu'à l'empirisme traditionnel. Le *pragmatisme* de Blondel vise à montrer dans l'action quelque chose de supra-[illegible] la notion légitime la foi.

PRANICHNIKOF (Ivan-Pierre), peintre russe, né à Saint-Pétersbourg en 1841. Élève de l'académie de Saint-[illegible] études avec Gleyre, à Paris. Peintre de paysages et de scènes militaires, il fut attaché au ministère de la guerre en Russie. Un certain nombre de ses toiles, à la fois anecdotiques et documentaires, figurent dans les palais impériaux de Russie, et au palais impérial de Berlin. L'artiste exposait un choix de ses œuvres à Paris, en 1889, à l'Exposition universelle et était mis hors concours. Ses tableaux militaires embrassent surtout la période des [illegible] (1896) fut achetée par l'État pour le musée du Luxembourg. L'artiste s'est fixé en France. Il a peint, aux Saintes-Maries-de-la-Mer, une série de paysages et de scènes de la Camargue.

PRAROND (Philippe-Constant-Ernest), poète français, né à Abbeville en 1821. A part de rapides voyages en Italie, en Grèce et en Asie Mineure, en Suède, en Algérie et en Amérique, dont on trouve la trace dans ses vers, il a passé toute sa vie dans sa ville natale, dont il fut maire. Il s'était consacré de bonne heure aux lettres, et publia ses premières poésies dans un recueil intitulé *Vers*, et où G. Le Vavasseur et Argonne étaient ses collaborateurs (1843). Ses œuvres poétiques, sous leur forme définitive, comprennent : *A la chute du jour* (1876) ; *les Pyrénées* [illegible] *chêne* (1883) ; *le Jardin des racines noires* (1886) ; *la Voie sacrée* (1887), recueil consacré à Jeanne d'Arc, et dont les pièces lui furent inspirées par un poème latin du XVIIᵉ siècle, œuvre de Valerandus Varanius, *De gestis Joannæ virginis*, qu'il réédita avec commentaire ; *le Monde aimé* (1892) ; *Idylles de chambre* (1894) ; *Falstaff*, d'après Shakspeare (1895) ; *le Théâtre sous l'orme* (1898). Ajoutons-y une importante plaquette illustrée où il chante les Rosati : *Sous les tonnelles ; les Fêtes des roses à Fontenay* (1901). On lui doit en outre de précieuses études d'histoire locale, comme *Histoire de cinq villes et de trois cents villages, la Ligue à Abbeville* et *Journal d'un provincial pendant le siège*. Il a écrit en distiques latins amusants une sorte de [illegible] *dus sæcularis*.

PRAT [illegible] né en 1848, mort en 1879. Entré à l'école navale en 1854, il débuta dans la carrière maritime sur l'*Esmeralda*. Lieutenant de vaisseau en 1869, capitaine de corvette en 1873, il fut nommé chef de la division des garde-côtes, à bord de l'*Esmeralda*, lorsque éclata la guerre avec le Pérou. Il [illegible] cuirassées péruviennes *Huascar* et *Independencia*. Voyant que l'*Esmeralda*, atteinte par les projectiles du *Huascar*, allait sombrer, Prat s'élança, suivi du quartier-maître Aldea et de quelques matelots, sur le pont du cuirassé péruvien, pour le prendre à l'abordage. Malgré son héroïsme, il fut tué, tandis que son propre navire coulait. L'héroïsme du capitaine Prat est resté légendaire au Chili, et une statue lui a été élevée à Valparaiso, en 1886.

PRATESI (Mario), romancier italien, né à Santa-Fiora (Toscane) en 1842. Par le naturel des situations et des sentiments, la pureté du style, Pratesi se rattache directement à l'école de Manzoni ; mais il ne dédaigne pas, comme les romanciers de l'école « vériste », de regarder de près la nature et de peindre des êtres vulgaires et triviaux. De ces récits sans hautes prétentions, mais d'une parfaite sincérité, se dégage souvent une impression de saisissante réalité et de profonde mélancolie. Ses meilleurs romans sont : *Jacopo e Marianna* [illegible] une comédie, *la Crisi* (1906).

PRATTELN, comm. de Suisse (cant. de Bâle-Campagne [distr. de Liestal]), dans la plaine du Rhin ; 2.500 hab. Agriculture ; ateliers mécaniques, constructions de ponts en fer, fabrique d'acide carbonique, salines.

PRAXINOPOSE du gr. *praxis*, action, et de *pose*) n. m. Phot. Dispositif permettant de trouver immédiatement la vitesse d'obturation pour avoir sur la plaque l'image nette d'un objet en mouvement.

PRAZAK (Aloys), homme d'État tchèque, ministre autrichien, né à Ungarisch-Hradisch (Moravie) en 1820, mort en 1901. Il fit des études juridiques à Olmütz et fut [illegible] Après la Révolution il se fixa à Brünn comme avocat, entra, en 1861, dans la vie politique. Au Parlement viennois, il devint un des chefs du parti tchèque ; réélu en 1874, il forma avec Rieger le

parti modéré, celui qu'on appelle aujourd'hui « vieux-tchèque ». Taaffe, pour se réconcilier avec la Bohême, le fit entrer dans son cabinet comme ministre « sans portefeuille » (1879), et le fit nommer, deux ans plus tard, ministre de la justice. C'est à Prazak qu'on doit l'ordonnance sur les langues dans les tribunaux qui a soulevé tant de protestations de la part des Allemands. En 1888, il démissionna et fut nommé de nouveau ministre « sans portefeuille »; il résigna cette charge en 1892 et fut nommé membre à vie de la Chambre des seigneurs.

PRÉALPES n. f. pl. Nom donné aux massifs subalpins, qui partent avancement au N. et à l'O. de la grande chaîne, et sont comme les gradins les plus extérieurs.

— ENCYCL. Les *préalpes* sont, en général, des formations de date crétacée, que les mouvements de plissement alpins ont fortement redressées, mais sans que leur arête topographique reproduise toujours exactement la direction principale de la chaîne. En France, les massifs de Lure et du Luberon appartiennent à la zone des préalpes, dont la hauteur ne dépasse pas en général 2.000 mètres.

PREBLAU, bourg d'Austro-Hongrie (Carniole [cercle de Laybach]); 1.000 hab. Eaux minérales bicarbonatées sodiques, à la température de 10° C., utilisées dans le traitement des dyspepsies, gastrites, etc. La plus grande partie des eaux est exportée.

PRÉCIPITINES n. f. pl. Biol. Substances actives des sérums hémolytiques, qui sont capables de faire apparaître un *précipité* dans le sérum de l'espèce animale dont le sang a servi à la préparation.

— ENCYCL. Les *précipitines* sont des substances de nature voisine de celle des *alexines*. Comme ces dernières, elles sont influencées par la chaleur, mais seulement à partir de 60° C. Les sérums chauffés à cette température n'ont pas la même puissance précipitante que les sérums non chauffés, et ils la perdent entièrement à 70° C. D'après Holf, les précipitines apparaissent sous l'influence des globulines de sérum injecté; mais elles peuvent être également obtenues par injection de lait, de liquide d'ascite, etc. Enfin, elles sont spécifiques et ne donnent de précipité que chez les animaux de la même espèce que ceux qui ont servi à préparer le sérum hémolytique, sauf une exception remarquable fournie par l'homme.

PRÉCIRRHOSE (*si-rôz'*) n. f. Méd. Etat morbide du foie qui précède la cirrhose, et qui est surtout caractérisé par une grande insuffisance fonctionnelle.

PRÉFACER (prend une cédille sous le *c* devant A et O : *Il préfaça. Nous préfaçons*) v. a. Fam. Faire une préface à : PRÉFACER *un livre*.

PRÉFAILLES, bourg de la Loire-Inférieure, comm. de la Plaine, arrond. de Paimbœuf, sur la côte de l'Atlantique ; 250 hab. Eaux minérales froides carbonatées, ferrugineuses. Bains de mer.

PRÉFONTAINE (Raymond), homme d'Etat canadien, né à Longueil (comté de Chambly [prov. de Québec]) en 1850, mort à Paris en 1905. Issu d'une vieille famille française établie au Canada depuis 1660, il entra au barreau en 1873. Il représenta comme libéral pendant cinq ans la circonscription de Chambly à la législature de Québec et fut maire de Montréal de 1898 à 1902. Membre de la chambre des communes du Dominion depuis 1886, il devint membre du conseil privé comme ministre de la marine et des pêcheries en 1902. Il mourut au cours d'un voyage qu'il avait entrepris en Angleterre pour discuter un projet de création d'une réserve navale et en France dans le but de développer les rapports économiques entre la France et le Canada, en s'appuyant sur l'entente cordiale, dont il était partisan convaincu.

PRÉJECT (sa-i). V. PRIX *Sant*.

PRELLER (Frédéric), peintre allemand, né à Weimar en 1838, mort à Blasewitz, près de Dresde, en 1901. Fils et élève de Fr. Preller (1804-1878), il continua ses études à Rome, où il fit deux séjours de 1859 à 1886. Il se fixa ensuite à Dresde, où il devint professeur de l'Académie. Il exécuta des peintures murales à Dresde, au théâtre de la Cour et dans l'Albertinum, et aussi dans l'Albrechtsburg, de Meissen. Parmi ses peintures, nous citerons : *le Cloître de San Scholastique, près Subbiacco* (galerie de Dresde); *Sapho* et *Paysage romain* (musée de Leipzig); *le Temple d'Athénée à Égine*. Il avait fait de nombreux voyages dans les Alpes françaises et italiennes, et peint de nombreuses vues des sites visités, par exemple, *les Routes du Gothard*.

PRÉMOSAITIQUE (*tik'* — de *pré*, antérieurement à, et de *mosaïque*), adj. dérivé du n. de *Moïse*) adj. Antérieur à l'époque de Moïse : *L'histoire* PRÉMOSAÏTIQUE *des Hébreux. Un parchemin* PRÉMOSAÏTIQUE. (Myriam Harry.)

Prensa (LA) (*la Presse*), grand journal quotidien fondé à Buenos-Ayres (république Argentine) en 1869. Il est établi sur le modèle des plus grands journaux anglais et américains. Pour les informations et pour les questions commerciales, il n'a point de rival dans l'Amérique du Sud. Il [illegible] chaque jour une correspondance de France. La *Prensa* a des succursales à Londres, à La Plata, à Bahia Blanca et à Paris, 17, boulevard de la Madeleine. Cette dernière est un lieu de réunions pour les Américains du Sud qui résident en France. On y trouve aussi une exposition permanente des produits argentins, une bibliothèque [illegible] relatifs à l'Amérique du Sud.

PRÉPUSE n. f. Genre de gentianacées [illegible]. Les prépuses [illegible] liennes, dont la tige herbacée, [illegible] rieux. Les fleurs, hexamères, ont un calice enflé, une corolle [illegible] et six étamines avec pollen en tétrades.

Prépuse.

PRÉSCLÉROSE n. f. Méd. Etat morbide qui précède la sclérose.

PRÉSPERMATOGÉNÈSE (*spèr'*) n. f. Biol. Phase d'activité progressive au début de la spermatogénèse des oiseaux. (Elle consiste dans le réveil de l'épithélium séminal, qui passe du repos hivernal à une période d'activité. Pendant ce stade, les éléments séminaux se divisent par division directe, avec remaniement de la partie chromatique, sans dégénérescence.)

Presse pour tous (LA), œuvre que Taine avait projetée dès 1872, et qui a été réalisée par sa veuve, dans le but de répandre et de faire aimer les idées de tolérance et de liberté et de combattre les erreurs ou les préventions sans recourir aux violences inutiles. Le moyen employé est la diffusion des bons journaux, c'est-à-dire ceux qui se distinguent autant par leurs convictions libérales que par leur esprit antisectaire, ceux qui défendent l'idée de patrie et la liberté de conscience. Cette propagande libérale s'exerce de deux manières : 1° l'œuvre emploie ses ressources en prenant des abonnements aux journaux de la presse libérale qu'elle envoie aux cafés, auberges, coiffeurs, maréchaux ferrants, etc ; 2° elle fournit aux personnes qui veulent disposer de leur journal, après l'avoir lu, l'adresse d'autres personnes auxquelles il est utile de le faire parvenir.

Les ressources proviennent des cotisations des membres de l'œuvre. Les fondateurs versent 100 francs par an, les souscripteurs 20 francs, et les adhérents 10 francs.

* **PRESSENSÉ** (Francis DEHAUT **de**), homme politique français, né à Paris en 1853. — En 1903, il produisit à la tribune de la Chambre ses théories internationalistes et son désir de voir se constituer les Etats unis d'Europe. De Pressensé, qui avait appuyé le cabinet Combes, combattit le cabinet Rouvier, vota la séparation des Eglises et de l'Etat, et fut un des promoteurs du mouvement qui a abouti au congrès d'unification socialiste (23-25 avr. 1905). Enfin, il est président de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen. Il a été réélu le 6 mai 1906 député de la 10e circonscription de Lyon.

PRESSIOGRAPHE (*prè-si*) n. m. Appareil enregistreur pour les pressions, dans une machine thermique à grande vitesse.

PRETORIUS (Andries), homme politique boer, né près de Graat Reinet en 1798, mort en 1853. Descendant d'une famille hollandaise établie depuis cent cinquante ans dans l'Afrique australe, Andries Pretorius arriva au Natal en 1838 avec ses deux frères Bart et Louis dans l'intention de s'y établir. Les émigrants le nommèrent leur commandant général. Il remporta sur le chef des Zoulous, Dingan, le 16 décembre 1838, la bataille dite « bataille du Dimanche », et soutint Panda, frère de Dingan, qu'il proclama chef, et avec lequel il s'allia. En 1840, il fonda la république boer du Natal. Mais les Anglais ayant voulu chasser les Boers de ce pays, il lutta contre eux, sans pouvoir empêcher l'Angleterre d'occuper le Natal en 1842. Chargé par ses compatriotes de se rendre au Cap pour soutenir auprès du représentant de la reine les réclamations de la communauté, il ne fut même pas reçu. C'est alors que les Boers, franchissant le massif de Drakensberg, évacuèrent le Natal et se répandirent au nord de l'Orange. Les Anglais les y ayant traqués encore, Pretorius chercha à affranchir ses compatriotes, mais il fut défait à la bataille de Bloomplats, en 1848. Pretorius, dont les Anglais avaient mis la tête à prix, se réfugia au delà du Vaal. La république du Transvaal fut fondée en 1849, et Pretorius en fut le président. En 1851, il fut l'un des signataires de la convention de la Sand River, qui reconnaissait l'indépendance des Boers. Son nom fut donné à la capitale du Transvaal, *Prétoria*. — Son fils, MARTHINUS WESSEL **Pretorius**, né en 1818, mort à Potchefstroom en 1901, fut élu président du Transvaal à la mort de son père. Blâmé par le Volksraad pour avoir, en 1871, accepté une convention d'arbitrage avec l'Angleterre au sujet d'une partie du Griqualand, il fut remplacé comme président par le révérend Burgers. En 1880, il fit partie, avec Krüger et Joubert, d'un triumvirat qui organisa la guerre de l'indépendance. Après le triomphe de la cause nationale et l'élection de Krüger à la présidence de la république, il vécut dans la retraite.

* **PRÉVOST** (Marcel), romancier français, né à Paris en 1862. — Il a ajouté à son œuvre déjà considérable, des livres dont plusieurs portent la marque d'une pensée plus mûre, évoluant dans des régions plus élevées. Son dernier roman, *la Princesse d'Erminge* (1905), montre, dans une fable dramatique, une femme élevée sans principes, mal mariée, vivant dans un milieu de débauches, qui trouve dans sa faute même le principe de sa rénovation morale. Mentionnons le délicieux récit de *l'Accordeur aveugle* (1905), *M. et Mme Moloch* (1906). Prévost a aussi donné à la Comédie-Française une comédie en quatre actes, *la Plus faible*, qui a eu un vif succès (1904).

* **PRÉVOYANT, E** n. — ENCYCL. Dr. *Société des Prévoyants de l'Avenir*. Fondée à Paris en 1880, la société civile de retraites « les Prévoyants de l'Avenir » se distingue des autres associations créées dans le même but par le système particulier sur lequel elle est établie et qu'on a dénommé « système chatelusien », du nom de son promoteur, Frédéric Chatelus, ouvrier typographe, né à Lyon en 1849.

Les principes fondamentaux de ce système reposent sur l'accumulation continue des cotisations des adhérents, formant ainsi un capital inaliénable croissant indéfiniment, et sur le partage intégral et égal, entre tous les sociétaires ayant vingt ans de présence et de versements, des seuls intérêts produits par ledit capital pendant l'année précédant l'admission à la pension. La qualité de pensionné ne dispense pas du payement des cotisations. Aucune distinction n'existe entre les adhérents : le droit d'entrée (2 francs), la cotisation mensuelle (1 franc) sont égaux pour tous, quels que soient le sexe ou l'âge; les seules conditions exigées sont d'avoir quinze ans révolus au 1er janvier de l'année d'admission et d'être de nationalité française ou domicilié en France. On peut donc être pensionné à trente-cinq ans.

Les Prévoyants de l'Avenir ont eu à traverser, en 1900, une phase critique. Par suite de l'accroissement énorme du nombre des sociétaires et de l'accumulation des intérêts au capital pendant les vingt premières années, les répartitions à échoir aux premiers bénéficiaires devaient être de beaucoup supérieures à celles des années suivantes. A la veille de la première distribution, quelques sociétaires, s'élevant contre cet état de choses, menèrent une campagne pour faire entrer la société dans le cadre de la loi du 1er avril 1898 sur les sociétés de secours mutuels et empêcher ainsi que les pensions fussent distribuées aux ayants droit avant cinquante ans d'âge et en dehors des règles en usage dans lesdites sociétés. Une instance judiciaire fut introduite à la suite de laquelle un administrateur séquestre fut nommé par le tribunal civil de la Seine avec mandat de faire procéder à un référendum des Prévoyants sur la cause du différend. Ceux-ci se prononcèrent, le 19 mai 1901, pour le maintien de leurs statuts primitifs, avec toutefois limitation du maximum de la rente à 360 francs pendant les dix premières années de répartition. Le Parlement sanctionna peu après ce référendum par le vote de la loi du 3 février 1902, qui donna l'existence légale aux Prévoyants de l'Avenir.

C'est dans ces circonstances que les premiers adhérents appelés, en 1901, au nombre de 317, à recueillir les premiers bénéfices, ont individuellement touché la pension maximum de 360 francs ; l'année suivante, 684 sociétaires ont reçu pareille somme; mais le montant de la rente a baissé dès 1904, et, en 1905, le partage par tête a eu lieu entre 8.522 sociétaires, auxquels il est individuellement revenu 162 fr. 75.

* **PREYER** (Guillaume-Thierry), physiologiste et psychologue allemand, né à Moss Side, près de Manchester, en 1841. — Il est mort à Wiesbaden en 1897.

* **PRIÈNE**. — Archéol. Une mission allemande a récemment entrepris des fouilles importantes à Priène, sur la côte d'Ionie. Elle a déblayé l'agora, le temple d'Athêna Polias, divers édifices, et tout un quartier de la ville antique, dont les rues et les maisons dévalent, de terrasse en terrasse, sur les flancs d'un roc.

PRIESSNITZ (CURE DE). Thérap. Emploi méthodique et prolongé de tous les moyens hydrothérapiques. (V. HYDROTHÉRAPIE.) Cette cure a été utilisée par son auteur dans un grand nombre de maladies; elle ne paraît donner de résultats positifs que dans certains états neurasthéniques avec dépression, la constipation, etc.

PRIETO (Joaquin), général et homme d'Etat chilien, né à Concepcion en 1786, mort en 1854. D'abord engagé dans la milice urbaine en 1805, il alla, comme officier de cavalerie, au secours de Buenos-Ayres (1811). Ensuite, il combattit sous D'Higgins pour l'indépendance du Chili. Il devint, après 1817 gouverneur militaire de la place de Santiago, député, représentant de Challan en 1823, sénateur de 1824 à 1828. En 1830, le général Freyre, qui avait été dictateur du Chili de 1823 à 1826, cherchait à reprendre le pouvoir ; le général Prieto le défit et assuma la direction du gouvernement. Aidé de Diego Portalès, ministre de la guerre et de la marine, il prit une série de mesures, qui rétablirent le calme et assurèrent la reprise des affaires : revision de la constitution, promulguée en 1833, lois organiques, réformes de la justice et du clergé. Réélu en 1836, Prieto eut à défendre son pays contre les agressions du dictateur péruvien Santa Cruz. Son collaborateur Portalès fut tué dans une rébellion ; Santa Cruz n'en fut pas moins battu à Jungay. L'œuvre de reconstitution du Chili fut poursuivie par Prieto, jusqu'à l'expiration de son mandat (1841), époque où il laissa le pays pacifié et prospère. Après l'expiration de ses pouvoirs, il redevint sénateur et commandant militaire de Valparaiso.

PRIG (*prigh* — m. angl.) n. m. Fam. Poseur, personne trop soignée dans sa mise, trop préoccupée des élégances mondaines : *La vanité des snobs et des* PRIGS.

PRIKAZE (m. russe qui veut dire auj. *ordre du jour*) n. m. Dans la Russie antérieure à Pierre le Grand, Bureau, chancellerie. (Le prikaze des ambassadeurs correspondait au ministère actuel des affaires étrangères.)

PRILLY, comm. de Suisse (cant. de Vaud [distr. de Lausanne]), sur le versant du Jorat : 1.600 hab. Viticulture.

PRIMAIRE n. m. — Electr. Circuit qui reçoit le courant de la source d'énergie (pile, accumulateur, canalisation électrique dans un transformateur ou une bobine d'induction.

— ENCYCL. D'une manière générale, dans un transformateur industriel ou d'éclairage qui a pour objet de fournir du courant à une tension inférieure à celle de la distribution, le *primaire* est constitué par du fil fin tandis que dans les bobines d'induction auxquelles on demande un courant de tension supérieure à celle de la source d'énergie, le primaire est l'enroulement dont le fil est le plus gros.

PRINET (René-François-Xavier), peintre français, né à Vitry-le-François (Marne) en 1861. Il fut élève de Gérome, Courtois et Dagnan-Bouveret. Talent spirituel et élégant, coloriste piquant, Prinet a peint surtout des scènes de genre. La maîtrise spéciale qu'il y déploie lui valait une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). Nombre de ses toiles sont dans les musées : *le Bain* (musée du Luxembourg); *le Petit Quadrille* (bibliothèque de l'Opéra) ; *les Quatre Saisons* (Palais de la Légion d'honneur) ; *l'Escalier* (musée de Bordeaux) ; *la Partie de billard* (musée de Nancy) ; *le Réfectoire* (musée de Vesoul) ; *la Leçon de guitare* (musée de Gray) ; *Adoration des Mages* (église Saint-Ferjeux, Besançon) ; *la Leçon de danse* (musée de Gothorg, Suède) ; *Au coin du feu* (musée de Helsingfors), etc. On peut ajouter à ces toiles : *Jésus enfant* (1886) ; *Entre amies* (1891) ; *la Partie de trictrac* (1899) ; *la Sonate à Kreutzer* (1902), et *le Balcon* (1906). Les « Intérieurs » de Prinet, très nombreux, constituent aussi une fort agréable série.

PRINETTI (marquis Giulio), homme d'Etat italien, né à Milan en 1851. Ingénieur distingué, il dirigea à Milan une importante fabrique de bicyclettes et d'automobiles. Député de Côme, puis de Brivio et successivement réélu depuis octobre 1882, il siégea à droite en repoussant toute idée de nouveaux impôts, réclama des réformes radicales dans l'administration et se montra partisan décidé de la décentralisation. Ministre des travaux publics dans le cabinet di Rudini (14 juill. 1896-14 déc. 1897), il fut pourvu du portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet Zanardelli (14 févr. 1901). Prinetti,

Prinetti.

qui a épousé une Française de la famille des Choiseul Praslin, fut le principal artisan du rapprochement franco-italien. Il négocia en 1901 la visite de la flotte italienne à Toulon et s'occupa ensuite (1902) d'améliorer les relations de l'Italie avec l'Angleterre. Le 23 avril de la même année, il déclarait à la Chambre que la triple alliance serait renouvelée, mais sans les conventions annexes, militaires ou diplomatiques, qui en modifiaient le caractère dans un sens hostile à la France. Prinetti démissionna le 21 avril 1903, quelques mois avant la visite du monarque d'Italie à [illegible].

PRINS (Pierre), peintre et sculpteur français né à Paris en 1848. Après avoir été apprenti sculpteur sur bois, il [illegible] aux Salons, depuis 1869, des nouvelles [illegible] pays, puis il se retira à la campagne, où il peignit [illegible] *Quai de l'Hôtel de Ville* sous la neige, figura au Salon de 1889. Un nouveau pastel très important, *Dans la [illegible]*, fut remarqué au Salon de 1898, puis le peintre envoya diverses études d'églises de campagne, d'anciens ponts, de coins de petites villes; les vieux murs surtout intéressent Pierre Prins. La sûreté de l'établissement des formes, l'harmonie délicate des gris nuancés des pierres moussues et des ciels assurent à ces peintures un charme durable. En 1906 l'artiste est revenu aussi à la sculpture et il a exposé, en même temps que six paysages divers à l'huile et au pastel, un bas-relief pour un tombeau. Le musée du Luxembourg conserve une eau-forte en couleurs de Pierre Prins et le musée Carnavalet cinq études du vieux Paris.

PRIONODACTYLE n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des téjidés, comptant cinq espèces propres à l'Amérique du Sud.

— ENCYCL. Les *prionodactyles* ressemblent à des lézards de taille médiocre, avec les membres longs, tous à cinq doigts, la queue cylindrique, la tête à museau court [illegible] écussons, etc. Leur livrée, brune ou olivâtre, est variée de taches, de marbrures ou d'ocelles noirs et blancs, etc. Le *prionodactylus argulus* de Santa-Fé-de-Bogota en est un exemple; il mesure 10 centimètres de long.

Prionodactyle.

PRIPRIS (*pri*) n. m. Nom donné aux savanes noyées et « tremblantes » des terres basses des Guyanes.

PRISMATINE (*priss*) n. f. Silicate naturel d'alumine et de magnésie.

PRISOGRAPHE (de *prise*, et du gr. *graphein*, écrire) n. m. Appareil donnant par un diagramme la vitesse de prise des matériaux liants tels que les plâtres, ciments, chaux, etc.

— ENCYCL. Le degré de prise s'apprécie habituellement par la profondeur à laquelle s'enfonce dans la matière une aiguille de section déterminée sous un effort constant. Dans l'appareil enregistreur, cette opération se renouvelle automatiquement, à des intervalles de temps égaux, au moyen d'un mécanisme d'horlogerie. L'aiguille, en s'enfonçant, fait monter une plume, qui écrit sur le papier disposé sur un cylindre enregistreur, la profondeur qu'elle a atteinte. La courbe, formée par les extrémités supérieures de toutes ces ordonnées, indique nettement la vitesse de prise des matériaux et par suite leurs qualités.

*__PRISONNIER__ n. m. — Techn. Tige taraudée fixée sur la cloison dans une serrure et servant à tenir le palastre à [illegible]. Petite tige à double filetage en sens contraire, destinée à réunir ensemble deux pièces métalliques qui doivent rester jointives.

PRISTURE n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des geckonidés, comptant six espèces répandues du nord de l'Afrique à l'Asie occidentale.

— ENCYCL. Les *pristures* sont des petits geckos non aplatis, à pupille circulaire, à doigts grêles, armés de griffes et dilatés à leur extrémité. Ils habitent les régions désertiques de l'Erythrée (*pristurus flavipunctatus*), de l'Arabie [illegible] Socotora (*pristurus insignis*). La livrée grisâtre de ces reptiles insectivores est en général marquée de brun et de blanc.

Pristure.

PRITCHARDIE (*di*) n. f. Genre de palmiers-coryphinées, de la tribu des sabalées.

— ENCYCL. Les *pritchardies* sont de hauts arbres à port de livistonie; les fleurs, hermaphrodites, ont six étamines soudées en une petite cupule. Le fruit est une baie plus ou moins drupacée; la graine a un embryon basilaire dans un albumen non ruminé. Les différentes espèces, groupées en deux sous-genres, habitent les îles Hawaï et Viti, ainsi que la Californie.

Pritchardie: *a*, inflorescence; *b*, régime de fruits.

PRIVAT (saint), en latin *Privatus*, évêque et martyr. Il occupait le siège épiscopal du Gévaudan, qui fut depuis transféré à Mende. Il fut mis à mort, vers l'an 266, par les Alamans [illegible].

*__PRIX__ n. m. — [illegible] accordée par voie de concours, pendant un certain nombre d'années, et dans de certaines conditions, à de jeunes artistes, leur permettant de cultiver et de perfectionner leur art dans le milieu le plus favorable.

[illegible] Louis XIV et à Colbert. Ils amenèrent la création de l'Académie de France à Rome, dont Charles Errard fut le premier directeur. Cette institution subit de nombreuses modifications, depuis cette époque jusqu'à nos jours. Elle fut même supprimée par la Convention (nov. 1792), qui, le 25 octobre 1795, décrétait son rétablissement, effectué par le Directoire (traité de Tolentino, 19 févr. 1797). Dans cette réorganisation, outre les peintres, sculpteurs et architectes, les musiciens (1803), les graveurs au burin (1804), les graveurs sur pierres fines (1805) et les graveurs en médailles (1809) trouvèrent successivement place. Depuis 1803, le siège de l'école est la villa Médicis, propriété de la France, où logent les titulaires des grands prix pendant leur séjour à Rome.

Les prix de Rome se répartissent, après un concours ouvert dans des conditions déterminées, entre les peintres, les sculpteurs, les architectes, les graveurs en taille-douce, les graveurs en médailles et en pierres fines, et les compositeurs de musique, qu'ils soient élèves ou non de l'École des beaux-arts ou du Conservatoire. L'Académie des beaux-arts, qui s'adjoint en cette occasion d'autres artistes, est finalement juge des concours; elle décerne, dans chaque branche, un premier grand prix et deux seconds grands prix, représentés par un diplôme et une médaille d'or. Les premiers grands prix sont, en outre, titulaires d'une pension d'environ 3.500 francs pendant quatre ans, avec une indemnité de 1.200 francs pour le voyage de Rome aller et retour. Les concours sont annuels pour la peinture, la sculpture et l'architecture; mais ils n'ont lieu que tous les deux ans pour la gravure en taille-douce et tous les trois ans pour la gravure en médailles et en pierres fines. Les seconds grands prix ne sont pas pensionnaires de Rome, mais ils peuvent prendre part aux concours suivants pour le premier grand prix. Au cas où le premier grand prix, pour cause d'insuffisance des concurrents, ne serait pas décerné une année, l'Académie peut en décerner deux l'année suivante. Les bénéficiaires des prix de Rome doivent, pendant la durée de leur pension, exécuter un certain nombre de travaux déterminés par les règlements et dont une partie reste la propriété de l'État. Ces « envois de Rome » sont exposés chaque année à l'École des beaux-arts. Pour les graveurs en médailles et en pierres fines, la durée de la pension n'est que de trois ans; elle est de cinq pour les prix de composition musicale, dont les titulaires doivent passer deux années à Rome et trois en Allemagne.

PRIX ou **PRÉJECT** (saint), en latin *Præjectus*, évêque de Clermont et martyr, mort en 674. Il était né en Auvergne. Élu évêque de Clermont en 666, choix qui fut approuvé par Childéric II, il travailla à l'instruction de son peuple avec zèle et talent. En revenant de la cour d'Austrasie, où ses affaires l'avaient appelé, il fut mis à mort par des hommes, placés sur sa route, dans ce dessein, par ses ennemis. Il fut honoré aussitôt comme saint. Plusieurs [illegible].

PROAL (Louis), magistrat français, né à Riez (Basses-Alpes) en 1843. Entré dans la magistrature après de brillantes études juridiques, comme juge suppléant au tribunal de Tarascon (1869), il fut promu successivement: substitut à Forcalquier, puis à Digne (1873), procureur à Tournon (1877), à Forcalquier, Espalion, Castelnaudary (1878), substitut à Rouen (1879), conseiller à Chambéry [illegible] président de chambre à Riom (1898), enfin à la cour d'appel de Paris (1901). Il est l'auteur d'intéressantes études de philosophie et de morale appliquées au droit: *la Respon-* [illegible].

PROBIEN (saint), en latin *Probianus*, évêque de Bourges au VIe siècle; il était originaire de Poitiers. Il présida le 3e concile de Paris en 557. Étant allé à Rome par dévotion, il y mourut. Saint Grégoire de Tours fait son éloge.

*__PROCÈS-VERBAL__ n. m. — ENCYCL. [illegible] décembre 1903 a supprimé la sanction de nullité attachée à l'inobservation des formalités dont le décret du 1er germinal an XIII avait entouré la rédaction des procès-verbaux, il suffit, pour que ces actes soient réguliers et valables, qu'ils contiennent l'indication des noms, qualités, et résidences des fonctionnaires qui les dressent, celle des noms, qualités et demeures des contrevenants, et qu'ils énoncent avec précision les faits matériels constitutifs de la contravention, ainsi que la nature et la quantité des objets saisis. Encore a-t-il été jugé qu'il n'est pas indispensable que les procès-verbaux constatent les faits matériels et actuels de la contravention; il suffit qu'ils relatent d'autres circonstances personnellement constatées par les rédacteurs et susceptibles d'établir l'infraction. Les procès-verbaux doivent être rédigés sur timbre dans les trois jours qui suivent la perpétration de l'infraction. Toutefois, en matière de garantie, la rédaction doit avoir lieu à l'instant et sur place; ils doivent être enregistrés dans les quatre jours; s'ils sont consécutifs à une visite domiciliaire (voir ce mot), ils doivent énoncer que les formalités prescrites par la loi ont été observées pour l'accomplissement de cette visite.

Ne faisant plus foi que jusqu'à preuve contraire, les procès-verbaux des agents des contributions indirectes et des octrois ne sont plus affirmés devant les juges de paix. (L. du 30 déc. 1903, art. 24.) Les verbalisants ne sont plus tenus de remettre au contrevenant présent à la rédaction, une copie de leurs actes établie sur papier timbré non plus que de notifier à domicile ou d'afficher les procès-verbaux à la porte de la mairie du lieu de la saisie, lorsque l'intéressé n'a pas assisté à cette rédaction, ainsi que le prescrivaient l'art. 24 du décret du 1er germinal an XIII, et, matière de contributions indirectes, et l'art. 77 de l'ordon- [illegible] du 17 avril 1906. Mais la direction générale des contributions indirectes a décidé, en vue de ne restreindre en aucune [illegible] parer leur défense ou pour présenter leurs justifications dans le cas où l'affaire donnerait lieu à transaction, de délivrer aux intéressés une copie sur papier libre des [illegible] moment de la rédaction, à laquelle ils doivent toujours être invités à assister, soit encore au moment où ils sont convoqués ou se présentent pour transiger dans les bureaux des directions ou sous-directions.

[illegible] transaction, ils sont déférés au tribunal correctionnel par voie d'assignation. Celle-ci doit toujours être donnée, à peine de déchéance, dans les trois mois au plus tard de la [illegible] dernière disposition est applicable même au cas de procès-verbaux relevant à la fois une contravention fiscale et un délit de droit commun. Le ministère public a trois ans pour exercer son action, mais la régie est déchue de la sienne si elle n'a pas eu la précaution d'assigner avant l'expiration du délai de trois mois. (Cass. ch. crim., 9 déc. 1905.)

Procession (LA). — Peinture de Lucien Simon, exposée au Salon de la Société nationale des beaux-arts, en 1901, et placée depuis au musée du Luxembourg. Dans une lande ravagée par le vent du large, sous un ciel pluvieux transpercé par les rayons d'un lourd soleil, la procession passe. Au premier plan, le bedeau portant la croix, le curé replet et ses deux acolytes: l'un, rustaud et borné, [illegible] fidèles: marins au visage rude, les bras pieusement croisés sur la poitrine; femmes aux traits épais et au teint rougeaud, parées d'une coiffure blanche; enfants aux yeux bleus et à la chevelure décolorée par l'air marin. La *Procession* est l'une des œuvres les plus caractéristiques de l'artiste.

La Procession, de Lucien Simon.

PROCTOPORE n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des téjidés, comptant quatre espèces propres aux montagnes du Pérou et de l'Équateur.

— ENCYCL. Les *proctopores* sont des [illegible] de taille médiocre, avec la langue barbelée, la tête courte, les membres courts, la queue cylindrique régulièrement amincie, le collier bien marqué. Leur livrée, brune, est parfois variée de noir et de blanc sur le dos et les flancs, comme chez le *protoporus meleagris*, de l'Équateur, long de 15 à 17 centimètres.

Proctopore.

PROCURATÈLE n. f. [illegible] procurateur.

PRODAJUS (*juss*) n. m. Genre de crustacés isopodes, de la famille des épicaridés, créé en 1903 pour une forme nouvelle, découverte dans la Méditerranée. (Le *prodajus Lobiancoi* est parasite d'un crustacé schizopode, le *gas-* [illegible].)

PRODELPHINUS (*dèl-fi-nuss*) n. m. Genre de mammifères cétacés, de la famille des delphinidés, comptant une dizaine d'espèces répandues dans toutes les mers.

— ENCYCL. Les *prodelphinus* sont des dauphins d'assez grande taille, que l'on nomme vulgairement « souffleurs »; une espèce (*prodelphinus euphrosine*), presque cosmopolite, se trouve souvent dans les eaux dieppoises et méditerranéennes; elle descend au S. jusqu'au Cap et en Nouvelle-Zélande.

Prodelphinus.

PRODIGIOSUS [illegible] *Bacillus prodigiosus*. Petit bacille, court (c'est pourquoi on [illegible] colorable, aérobie. Il se développe bien dans tous les milieux de culture habituels, et est spécialement caractérisé par la belle coloration rouge de ses colonies, quand elles se développent dans un milieu suffisamment aéré et à une température voisine de 20° C. Il se montre sur le pain, le lait, les pommes de terre et cause le phénomène, jadis

mystérieux, les hosties sanglantes. Il ne paraît pas déterminer d'accidents toxiques bien accusés.

PROFETA (loi de). Méd. Profeta a formulé la loi suivante : Un enfant né d'une mère syphilitique, mais ne présentant pas de trace d'hérédo-syphilis et sain en apparence, peut être allaité par sa mère sans danger pour lui. Cette loi a de [illegible] pratique ; mais actuellement elle a été très discutée, bien que beaucoup d'auteurs en acceptent [illegible] le principe.

PROLECTITE [illegible] n. f. Silicate naturel de magnésie fl[illegible].

PROMORPHOLOGIE n. f. Biol. Partie de la morphologie [illegible] à exprimer par des symboles les formes vivantes.

— Encycl. Les bases de la *promorphologie* ont été jetées par E. Haeckel dans sa *Generelle Morphologie*. [illegible] émet l'hypothèse que la promorphologie permettra peut-être un jour d'établir de véritables formules capables d'exprimer, non seulement chaque forme existante, mais encore toutes les formes organiques possibles. Giard considère la promorphologie comme une sorte de cristallographie des êtres vivants, permettant de déterminer la forme héréditaire et d'en distinguer les variations introduites par les réactions éthologiques.

PROPAGOCYTE n. m. Biol. Nom donné quelquefois à toutes les variétés de cellules sexuelles, quelle que soit leur période d'évolution et à quelque espèce qu'elles appartiennent. Le nom a été proposé par K.-C. Schneider, pour simplifier la terminologie.

PROPECTONE n. f. Syn. de HÉMIALBUMOSE. V. t. V.

PROPIAC, comm. de la Drôme, arrond. et à 25 kilom. de Nyons, sur un petit sous-affluent du Rhône par l'Ouvèze ; 162 hab. Deux sources minérales, la source *Daniel* et la *Française*, bicarbonatées sulfatées et chlorurées sodiques, jouissent de propriétés diurétiques et laxatives.

Propos galants, peinture de F. Roybet exposée au Salon de 1893. Joyeuse et débraillée au milieu de légumes, de gibiers et de volailles, une fille d'auberge occupée à plumer une poule interrompt sa besogne pour écouter les propos d'un galant un peu grisonnant. Le frais visage de la fille, encadré par une luxuriante chevelure, exprime la plus franche gaieté. Cette scène de belle humeur compte parmi les meilleures œuvres de Roybet. Elle accompagnait, au Salon de 1893, le fameux *Charles le Téméraire*, et lui valut la médaille d'honneur.

Propos galants, d'après Roybet.

***PROPRIÉTÉ** n. f. — Encycl. *Propriété littéraire et artistique. Copyright.* Aux Etats-Unis, le bill du [illegible] juillet 1870 sur le *copyright* (droit de reproduction) ne protégeait contre la contrefaçon que les sujets de l'Union et les auteurs ou artistes résidant sur leur territoire. Un second *copyright bill*, du 3 mars 1891, a consacré le droit de propriété des auteurs et artistes, mais moyennant des formalités d'enregistrement excessives et rigoureuses ; il a subi des revisions partielles par suite de l'adoption des lois des 2 mars 1895, 6 janvier 1897, 3 mars 1897 et 3 mars 1905.

Les auteurs de livres en langues autres que l'anglais et ressortissant à un pays qui traite les Américains sur le pied de la réciprocité (Allemagne, Belgique, Chili, Costa-Rica, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Italie, Mexique, Pays-Bas, Portugal, Suisse) ont la faculté de s'assurer une période de protection provisoire d'un an, pendant laquelle une édition américaine soit de la traduction, soit du texte original de l'œuvre, peut être préparée en vue d'obtenir la protection définitive.

Cette disposition équivaut à l'exclusion de l'édition originale étrangère et à l'obligation de faire réimprimer l'œuvre en Amérique, si la traduction américaine n'a pas été publiée dans l'année qui a suivi la date de publication de l'œuvre originale.

L'auteur qui veut se réserver le *copyright* doit, dans les limites exactes de trente jours après la publication de l'œuvre à l'étranger, déposer à Washington un exemplaire complet de l'œuvre et pourvoir cet exemplaire, comme, du reste, tous ceux de l'édition européenne, de la mention de réserve du *copyright*, selon la formule prescrite par la loi.

Cette formule est ainsi libellée : « Publié..., mil neuf cent..., Privilège du droit d'auteur aux Etats-Unis, réservé en vertu de la loi sanctionnée le 3 mars mil neuf cent cinq par... » (Published..., nineteen hundred and..., Privilege of Copyright in the United States reserved under the Act approved March 3 nineteen hundred and five, by...). La mention doit figurer sur chaque exemplaire, sur la [illegible] ou à son verso et *en anglais*.

S'il fait confectionner une édition américaine de l'œuvre originale, il en dépose deux exemplaires à Washington au plus tard, le jour de la publication dans le pays d'origine. Il obtient par là le droit exclusif de reproduction, de traduction et de « dramatisation », c'est-à-dire la protection complète de ses droits. Cette protection dure vingt-huit ans. Après ce premier délai [illegible] de quatorze ans est accordé à l'auteur encore vivant ou à sa veuve et à ses enfants, moyennant un nouvel enregistrement et l'observation de certaines formalités. Les enregistrement et déclaration de propriété d'ouvrages pour l'Amérique et tous les autres pays se font [illegible] par le bureau de la propriété littéraire et artistique du Cercle de la librairie de Paris.

La traduction de l'œuvre est-elle également protégée contre la reproduction en langue originale, autrement [illegible] la traduction et [illegible] l'œuvre originale avec tous les droits qui s'y rattachent? La loi n'est pas catégorique sur ce point.

PROROCENTRACÉES [illegible] n. f. pl. Famille de végétaux unicellulaires du groupe des flagellates, dont le corps protoplasmique est protégé par deux plaques, et dépourvu de sillon transversal, ayant deux cils vibratiles : [illegible] l'autre transversal, dirigé en arrière. (Ils habitent les mers chau[illegible].)

PROROCENTRE [illegible] genre type de la famille [illegible]

PROSOBOTHRIUM (*tri-om'*) n. m. Genre de vers cestodes, de la famille des tæniidés, créé en 1903 pour un nouveau parasite découvert dans les requins de l'Atlantique. C'est le *prosobothrium armigerum*, qui vit dans l'*acanthias vulgaris*.

PROSOPANCHE n. f. Bot. Genre d'hydnoracées.

— Encycl. La *prosopanche de Burmeister* est une curieuse herbe, dépourvue de chlorophylle, vivant en parasite aux dépens des racines de *prosopis* dans les pampas de la république Argentine. C'est une plante dépourvue de racines, qui développe, par place, une grande fleur sessile hermaphrodite : les étamines sont pourvues de nombreux sacs polliniques ; chaque carpelle développe de nombreuses lames dans lesquelles sont immergés des ovules orthotropes. Le fruit est une baie ; la graine possède un albumen et un périsperme amylacés.

Prosopanche : *a*, fleur (coupe) ; *b*, fruit ouvert.

PROSOPLASIQUE (*zik'*) adj. Biol. *Cellules prosoplasiques*, Cellules où la répartition des plasmas est égale.

— Encycl. Tous les microméristes admettent que l'œuf contient tous les plasmas qui donnent à l'individu adulte ses divers caractères ; il y a ainsi, dans l'œuf, équilibre entre ces différents plasmas, mais il n'en est plus de même dans les blastomères, parce que la répartition des plasmas est inégale, d'où résulte la différenciation. Toutefois, dans certaines cellules, la répartition des plasmas est égale, quelle qu'ait été l'inégalité de cette répartition dans la cellule qui leur a donné naissance. Ce sont ces cellules que D. Hansemann appelle *prosoplasiques*.

PROSPHOTOTAXIE (*pross, ksi*) n. f. Biol. Nom donné par certains auteurs allemands au phototactisme positif, c'est-à-dire au déplacement que l'excitation lumineuse détermine chez certains organismes vers la source de lumière (*Apophototaxis* équivaut également à *phototactisme négatif*).

PROSTADE (*pross*) n. m. Biol. Première condition de certaines phæosporées hétéromorphes, qui revêtent une forme monosiphonée et branchue avec sporanges pluriloculaires, se transformant plus tard en la forme typique dressée.

PROSTHÉTIQUE (*pross, tik'*) adj. Biol. *Corps prosthétiques*, Groupements chimiques divers, liés à la molécule albuminoïde, sans en faire essentiellement partie. [Tels sont les acides (acide phosphorique par exemple), certaines bases, les hydrates de carbone. Ces corps prosthétiques ont biologiquement une grande importance, car ils permettent à certaines substances, qui n'y entreraient pas sans cela, d'entrer dans le complexus vivant.]

***PROSTITUTION** n. f. — Encycl. Dr. La liberté à peu près entière dont ont joui si longtemps (surtout grâce aux règles étroites de la territorialité) les trafiquants, courtiers et rabatteurs professionnels de la prostitution, ainsi que tous ses auxiliaires quelconques, est actuellement entravée par la loi du 3 avril 1903. V. PROSTITUTION, et TRAITE DES BLANCHES, t. VII.

I. GÉNÉRALITÉS. La loi du 3 avril 1903 a eu pour origine un mouvement européen d'opinion, né en Angleterre, sous l'influence d'une association puissante, *the National Vigilance association*, spécialement vouée à la protection de la moralité publique. L'une des manifestations les plus importantes de ce mouvement d'opinion, ce fut la réunion, à Paris, du 15 au 25 juillet 1902, sur l'initiative du gouvernement français et sous la présidence du sénateur Bérenger, d'une conférence internationale, groupant les délégués de seize gouvernements, dans le but d'arrêter un ensemble de mesures générales contre l'exploitation et l'extension de la prostitution.

La conférence internationale aboutit à deux séries de résolutions diverses : 1° les unes, d'ordre administratif, relatives à la surveillance internationale à exercer, à l'organisation d'une police internationale spéciale à mailles très serrées, à l'extradition des coupables, à la préservation et au rapatriement de leurs victimes ; 2° les autres, d'ordre législatif, tendant à la proposition aux pouvoirs publics de chaque pays de projets de réforme pénale jugés nécessaires.

Voici les conséquences pratiques des résolutions prises : 1° en ce qui concerne la première série de résolutions, conclusion à Paris, le 18 mai 1904, d'un arrangement diplomatique international, ayant pour but d'assurer une protection efficace contre le trafic connu sous le nom de « traite des blanches » ; 2° en ce qui concerne la seconde série de résolutions, dépôt au Sénat par le gouvernement, dès le 7 novembre 1902, d'un projet législatif qui, rapporté au Sénat par Bérenger et à la Chambre des députés par Maurice Colin, est devenu la loi du 3 avril 1903.

Cette loi est caractérisée par deux innovations principales : 1° par addition aux dispositions des art. 334 et 335 du C. pénal, elle a prévu et réprimé l'embauchage en vue de la débauche ; 2° par modification du dernier paragraphe de l'art. 4 de la loi du 27 mai 1885, elle a assuré la répression plus complète de l'assistance de la prostitution d'autrui sur la voie publique.

II. EMBAUCHAGE EN VUE DE LA DÉBAUCHE ; TRAITE DES BLANCHES. En ces dernières années, chez toutes les nations, le recrutement par des courtiers spéciaux, pour l'intérieur ou pour l'étranger, de filles et de femmes en vue de la prostitution (c'est-à-dire le trafic de chair humaine que, par rappel du trafic des esclaves, le langage populaire désigne sous le nom de « traite des blanches »), avait pris de si inquiétantes proportions, qu'il fut le principal motif de la réunion de la conférence internationale de 1902.

Dans cet ordre de préoccupations, la loi du 3 avril 1903 a créé le délit dont le vœu avait été émis par la conférence internationale : ce délit consiste dans le fait (même isolé, même unique) d'avoir, « pour satisfaire les passions d'autrui » et « en vue de la débauche », embauché, entraîné ou détourné, soit « même avec son consentement, une femme ou fille *mineure* », soit « par fraude ou à l'aide de violences, menaces, abus d'autorité ou tout autre moyen de contrainte, une femme ou fille *majeure* ».

D'autre part, la loi du 3 avril 1903 (pénétrant dans un domaine qui, jusqu'alors, avait été exclusivement réservé à la police, le domaine des maisons où se pratique la prostitution à prix d'argent) a créé cet autre délit : le fait d'avoir, « par fraude ou à l'aide de violences, menaces, abus d'autorité ou tout autre moyen de contrainte », retenu contre son gré, « même pour cause de dettes contractées, une personne *même majeure*, dans une maison de débauche », ou de l'avoir contrainte « à la prostitution ».

Une particularité, qui donne à la loi de 1903 un caractère international, est commune aux différentes infractions nouvelles que nous venons de préciser : ces infractions existent alors même que les divers actes formant leurs éléments constitutifs ont été accomplis dans des pays différents. Exemple d'application de cette particularité : une jeune fille a été frauduleusement embauchée à Paris, et elle n'a été livrée à la débauche qu'à Londres ou à Madrid.

La même particularité a été étendue par la loi du 3 avril 1903 au fait que réprimait déjà l'art. 334 du C. pénal : l'excitation *habituelle* à la débauche ou à la corruption de la jeunesse, de l'un ou de l'autre sexe, au-dessous de l'âge de 21 ans.

Lorsque les actes répréhensibles à caractère international dont il s'agit ont été accomplis tant à l'étranger qu'en France, les tribunaux français sont compétents ; mais la loi de 1903 (modifiant les art. 5, § 3, et 7 du C. d'instr. criminelle) a établi quelques règles spéciales pour les infractions commises par les Français à l'étranger et par des étrangers en France.

Quant aux peines applicables à l'ensemble des délits que nous avons indiqués, elles se graduent selon les circonstances. En principe, les peines consistent en : 1° un emprisonnement de six mois à trois ans ; 2° une amende de 50 à 5.000 francs ; 3° l'interdiction de toute tutelle ou curatelle et de toute participation aux conseils de famille, pendant deux ans au moins et cinq ans au plus ; 4° facultativement, l'interdiction de séjour, pendant le même délai. Mais si aux délits ont pris part les père, mère, tuteur ou les autres personnes énumérées en l'art. 333 du C. pénal, l'emprisonnement peut atteindre de trois à cinq ans ; en outre, l'interdiction facultative de séjour, et aussi l'interdiction des droits de tutelle et autres droits analogues, peuvent se prolonger pendant dix ans au moins et vingt ans au plus.

Il est à noter que les condamnations à plus de trois mois d'emprisonnement pour embauchage en vue de la débauche sont mises en ligne de compte dans le second des cas de relégation résultant de l'art. 4 de la loi du 27 mai 1885.

III. ASSISTANCE DE LA PROSTITUTION D'AUTRUI SUR LA VOIE PUBLIQUE. MÉTIER DE SOUTENEUR. La dangereuse engeance que la police et, après elle, l'usage ont qualifiée par le nom de « souteneurs », faisait, depuis la loi du 27 mai 1885, l'objet de dispositions répressives spéciales : le dernier paragraphe de l'art. 4 de la loi de 1885 assimilait aux vagabonds et frappait des peines édictées contre le vagabondage « tous individus qui, soit qu'ils aient, ou non, un domicile certain, ne tirent habituellement leur subsistance que du fait de pratiquer ou faciliter sur la voie publique la prostitution d'autrui ».

Mais les conditions ainsi exigées pour qu'il y eût lieu à répression (proxénétisme constaté sur la voie publique, exercice de la prostitution sur cette même voie publique, principale ressource tirée du fait de faciliter la prostitution, etc.), se trouvaient rarement réunies ; d'élémentaires précautions permettaient presque toujours au souteneur d'échapper aux sévérités de la loi.

Afin d'atteindre plus sûrement l'ignoble industrie, la loi du 3 avril 1903 a revisé les dispositions de la loi de 1885 que nous venons de rappeler. Au délit prévu par la loi de 1885 (qui avait pris couramment le nom de « délit de vagabondage spécial »), elle a substitué un autre délit (dit « délit d'assistance de la prostitution d'autrui sur la voie publique » ou, plus brièvement, dans la pratique, « délit de métier de souteneur »), qui est constitué par des éléments nouveaux, moins difficiles à grouper et à établir : le délit modifié consiste à « faire métier de souteneur », c'est-à-dire à « aider, assister ou protéger la prostitution d'autrui sur la voie publique » et, en outre, à « en partager, sciemment, les profits ».

Quant à la pénalité encourue, elle a été aggravée par la loi du 3 avril 1903 : les peines en vigueur depuis cette loi sont un emprisonnement de trois mois à deux ans, une amende de 100 à 1.000 francs et l'interdiction de séjour, pendant une durée de cinq à dix ans ; d'autre part, les condamnations à plus de trois mois d'emprisonnement pour assistance de la prostitution d'autrui sur la voie publique sont prises en considération dans le second des cas de relégation prévus par l'art. 4 de la loi du 27 mai 1885. Enfin la loi militaire de 1905 envoie aux bataillons d'Afrique les individus condamnés pour avoir exercé le métier de souteneur.

PROSTROPISME (*pross-tro-pissm'* — du gr. *pros*, vers, et de *tropisme*) n. m. Biol. Forme de tropisme, dans laquelle l'excitation détermine la courbure de l'organe vers l'excitant (géotropisme positif des racines). Dans l'*apotropisme*, au contraire, la courbure est inverse, c'est-à-dire dirigée à l'opposé de l'excitant (géotropisme négatif des tiges verticales). Dans le *diatropisme*, la courbure est transversale à la direction de l'excitant (feuilles qui ont le limbe horizontal ; enfin, dans le *paratropisme*, la courbure place l'organe de profil (feuilles se présentant de profil à la lumière).]

Protaleuron rod. de moit.

PROTALBUMOSE n. f. V. HÉMIALBUMOSE.

PROTALEURON n. m. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des sphingidés, créé en 1903 pour des sphinx de l'Amérique tropicale. (L'espèce type est le *protaleuron rhodogaster*, de l'Équateur.

PROTAMBULYX (*tan-bu-likss*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères, de la famille des sphingidés, créé en 1903 pour des sphinx de l'Amérique centrale. L'espèce type du genre est le *protambulyx strigilis*.

Protambulyx red. de moitié

***PROTAMINE** n. f. — ENCYCL. Les *protamines* sont des corps solides, solubles dans l'eau, à propriétés basiques; leurs sels sont nettement cristallisés, lévogyres; ils donnent par hydratation les mêmes bases hexoniques (arginine, histidine) que les albuminoïdes. D'après Kossel, ces protamines seraient le squelette des matières protéiques, celles-ci n'étant que des dérivés compliqués par des substitutions dans le groupement protamine. Les principales protamines sont : la *salmine* du saumon, la *clupéine* du hareng, la *scombrine* du maquereau.

PROTAMŒBA (*mé*) n. m. Protozoaire rencontré dans les vésicules de la fièvre aphteuse des bovidés, mais qui ne semble pas caractéristique.

Protection des paysages de France (SOCIÉTÉ POUR LA). Fondée en juillet 1902 sur l'initiative du poète Jean Lahor et avec le concours de R. de Souza, cette société a choisi pour président Charles Beauquier et pour vice-présidents J. Lahor et Augé de Lassus. Son but est d'empêcher que des entreprises commerciales ou industrielles viennent faire disparaître ce qui reste des plus beaux coins de France. Les principaux résultats qu'elle a obtenus ont été de sauvegarder la source du Lizon, les ponts de Limoges, le chemin de la plage de Honfleur, etc., et d'empêcher la pose d'affiches-réclames en différents points, particulièrement sur la Côte d'Azur. Le Parlement français a sanctionné les efforts de cette société en adoptant la loi Beauquier-Dubuisson pour la protection des sites et monuments naturels ; cette loi a été promulguée le 21 avril 1906. V. SITE.

PROTÉRANDRIE (*dri* — du gr. *proteros*, premier, et *anêr, andros*, mâle) n. f. Biol. Production d'hermaphrodites dérivant de mâles.

PROTÉRANDRIQUE (*drik'* — de *protérandrie*) adj. Biol. Se dit d'un hermaphrodite dérivant, non du développement de produits mâles sur un appareil génital femelle, mais d'un unisexué de même sexe que les produits qui sont mûrs les premiers, c'est-à-dire d'un mâle.

PROTÉROGYNIE (*ní* — du gr. *protéros*, premier, et *gunê*, femelle) n. f. Biol. Production d'hermaphrodites dérivant de femelles.

PROTÉROGYNIQUE (*nik'* — de *protérogynie*) adj. Biol. Se dit d'un hermaphrodite dérivant d'une femelle.

PROTEUS (*té-uss*) n. m. Genre de bactériacées, qui se rencontre dans les putréfactions animales et qui est commun dans le sol et les eaux.

PROTHALLÉES (*lé*) n. f. pl. Grand embranchement du règne végétal, comprenant toutes les plantes pourvues d'un prothalle (cryptogames vasculaires et phanérogames). [Van Tieghem divise les prothallées en *exoprothallées* (cryptogames vasculaires) à prothalle se formant en dehors de la plante mère, et en *endoprothallées* (phanérogames) à prothalle se formant et se développant à l'intérieur de la plante mère.] — *Une* PROTHALLÉE. ‖ On les appelle aussi DIODÉES.

PROTION (*si-on*) ou **PROTIUM** (*si-om'*) n. m. Bot. Genre de burséracées.

— ENCYCL. Les *protions* sont souvent confondus avec les gommarts (bursera), les scica et les amyris. On limite actuellement ce genre aux espèces à pétales valvaires, libres, et drupes indéhiscentes; les gommarts ont, au contraire, des pétales imbriqués ou des drupes plus ou moins déhiscentes. Les protions, au nombre d'une cinquantaine d'espèces, habitent presque tous l'Amérique du Sud. On en rencontre aussi à Java, à Maurice et à Madagascar. Ces plantes fournissent, par incision, des oléorésines qui appartiennent au groupe des élémis et tacahamaques, comme les oléorésines des burséracées en général. Citons : l'*aracouchi*, dont le baume fluide, jaunâtre, est employé comme vulnéraire et astringent, et qui sert de cosmétique ; le *protion de la Guyane* et le *protion altissimum*, lesquels ont un baume jaune qui brûle en dégageant une odeur de citron (le dernier constitue la *chiqua* des Galibis) ; le *carana*, qui donne une résine d'un blanc de neige, dite résine de Hyawa ou Macaro ; le *protion* [illegible], qui produit une résine dite *colophane bâtarde*, employée comme le goudron, et qui brûle en donnant une odeur désagréable ; le *protion icicariba*, qui a des drupes aromatiques, comestibles, et fournit un élémi (l'écorce en est astringente, dépurative, antisyphilitique).

Protion : *a*, fleur; *b*, coupe de la fleur; *c*, fruit.

***PROTOBASIDIOMYCETES** n. m. pl. — ENCYCL. Les travaux récents ont beaucoup accru nos connaissances sur les *basidiomycetes* les moins différenciés, ceux chez lesquels la baside n'a pas encore acquis sa forme et son aspect typique unicellulaire produisant plusieurs spores, mais se présente encore comme formée de cellules distinctes donnant chacune naissance à une spore. Ce sont ces études qui ont permis de rattacher aux basidiomycètes les urédinées et les ustilaginées, considérées autrefois comme constituant des ordres distincts, mais regardées aujourd'hui comme des basidiomycètes inférieurs et, en outre, dégradés par le parasitisme.

PROTOCHLORITES (*klo*) n. f. pl. Groupe dans lequel on comprend les chlorites les moins riches en silice. — *Une* PROTOCHLORITE.

PROTOCHROMOSOMES (*kro* — du gr. *prôtos*, premier, *khrôma*, couleur, et *sôma*, corps) n. m. pl. Biol. Nom donné aux masses chromatiques de grandeur inégale et de nombre variable, qui se forment dès la prophase, au lieu d'un spirème, chez les phéophycées, au moment des divisions qui donnent naissance aux tétraspores et lors de la première division du noyau secondaire des basides. — *Un* PROTOCHROMOSOME.

PROTOGAMÉTOPHYTE n. m. Biol. Gamétophyte à 2*n* chromosomes, les chromosomes étant accolés deux à deux. Quand ils se fusionnent, il y a mixie et apparition du véritable gamétophyte à *n* chromosomes.)

PROTOGLOBULOSE n. f. Globulose extraite de la globuline du sérum de sang de bœuf.

PROTOHÉMATOBLASTE (*blasst'*) n. m. Histol. Jeune hématoblaste nucléé des amphibiens et des reptiles, se multipliant par division indirecte.

PROTOHIPPUS (*ip-puss*) n. m. Genre de mammifères périssodactyles, famille des équidés, comptant une douzaine d'espèces, fossiles dans le tertiaire de l'Amérique du Nord.

— ENCYCL. Les *protohippus* étaient des chevaux à plusieurs doigts, représentant à peu près la forme des hipparions, mais plus voisins encore des *anchitherium*. Ces animaux tiennent la tête dans la série des chevaux proprement dits. Ils ont vécu exclusivement à l'époque miocène dans le Texas (*protohippus pachyops*), le Nébraska et le Colorado (*protohippus sejunctus*); etc.

PROTOLITHIONITE n. f. Variété de mica à lithine et fer.

PROTOMÈRE (du gr. *prôtos*, premier, et *méros*, part) n. m. Biol. Corpuscule sphéroïdal, très réfringent et très petit, occupant le centre des mailles que forme le réseau cytoplasmique de certaines cellules. V. RÉTICULAIRE (*théorie*), t. VII.

PROTOSPERMATOBLASTE (*toss, blasst'*) n. m. Biol. Cellule qui se forme par mitose précoce aux dépens de certaines cellules des ampoules testiculaires primitives, lesquelles présentent une vacuole claire, entourée de noyaux-germes. (Les protospermatoblastes s'entourent de protoplasma sécrété par leur noyau-germe et donnent par division météorique d'abord des *deutospermatoblastes*, puis des *tritospermatoblastes*, qui évoluent directement enfin en spermatozoïdes.) V. SPERMATOGÉNÈSE.

PROTOSPORE (*spor'*) n. f. Biol. Spore qui apparaît à la première condition ou prostade de l'hétéromorphie, chez les sphæosporées.

PROTOTHÉRIENS (*ri-in*) n. m. pl. Division des mammifères, comprenant les monotrèmes. — *Un* PROTOTHÉRIEN.

— ENCYCL. Le terme de *protothériens* a été créé par le naturaliste anglais Huxley pour désigner les mammifères les plus inférieurs. Viennent ensuite les *métathériens* ou marsupiaux et les *euthériens* ou monodelphiens. Le mot *protothérien*, s'il est nouveau, ne désigne aucun type nouveau; depuis près d'un siècle, Blainville avait appelé les monotrèmes des *ornithodelphes*.

***PROUST** (Antonin), publiciste et homme politique français, né à Niort (Deux-Sèvres) en 1832. — Il est mort par suicide à Paris en 1905.

***PROUST** (Achille-Adrien), médecin français, né à Illiers (Eure-et-Loir) en 1834. — Il est mort à Paris en 1903.

Proust (MALADIE DE). Méd. Pneumokoniose des ouvriers qui manipulent et préparent les balles de coton. V. PNEUMOKONIOSE. On l'appelle aussi BYSSINOSIS DE PROUST.

PROUVÉ (Victor), peintre et décorateur français, né à Nancy en 1858. Élève de Devillez et Cabanel, il débuta au Salon des Artistes français en 1885 [illegible], puis exposa successivement [illegible] *ses femmes* 1885, musée d'Agen; [illegible] 1886 (troisième médaille), et *le Troisième Cercle* de l'Enfer du Dante, qui lui valut une bourse de voyage et permit à l'artiste de faire un séjour en Tunisie. En 1880, V. Prouvé passa à la Société nationale et y manifesta ses tendances décoratives en des reliures exécutées avec la collaboration de Camille Martin et René Wiener et en divers travaux de [illegible] métaux : boucle de ceinture, coupe *la Nuit*), essai de monument intime à la mémoire de Leconte de Lisle, présenté sous la forme d'un pupitre de bronze formé de figures et d'animaux, bijoux-médailles, etc. En même temps, V. Prouvé exposait de grandes peintures décoratives où il alliait la simplicité des lignes au charme du coloris : une frise pour l'escalier de la mairie d'Issy, un plafond pour la salle des fêtes de la préfecture de Nancy symbolisant la réunion de la Lorraine à la France, et enfin *la Joie de vivre*. Il faut ajouter à cette suite d'œuvres quelques monuments sculptés, celui élevé à la mémoire du président Carnot à Nancy et [illegible], à la Maison du peuple de la même ville.

PROVENSAL (Henry), architecte français, né à Neufchâteau (Vosges) en 1868. Élève de Duray et de Guadet, il exposa dès 1896 au Salon de la Société nationale des beaux-arts, dont il est sociétaire. Ses premiers envois : *l'Asile du rêve*, *Monument à Puvis de Chavannes*, *Maison de* [illegible] construction des maisons ouvrières, au faubourg Saint-An[illegible] sis, rue de Belleville, 117.

Providentissimus Deus. [illegible] mots de l'encyclique, adressée par le pape Léon XIII, le [illegible] l'excellence de l'Écriture sainte, et des motifs qui doivent déterminer à l'étudier avec soin. Il montre comment [illegible] cette science, et comment elle a produit dans tous les siècles des hommes distingués qui s'y sont appliqués avec zèle et ont écrit, sur ce sujet, des ouvrages remarquables. Aujourd'hui, les adversaires des Écritures sont les rationalistes. Pour leur répondre avec efficacité, il faut, dit le pape, confier l'enseignement à des professeurs « que recommandent un grand amour et une longue pratique de la Bible, ainsi qu'une véritable culture scientifique ». Les professeurs interpréteront le texte sacré d'après la foi, le sentiment des Pères et les décisions de l'Église. Quant aux exégètes, « il ne convient pas qu'ignorant ou méprisant les excellents ouvrages que les nôtres nous ont laissés en grand nombre, on leur préfère les livres des hétérodoxes ». [illegible] pliquer la Bible « l'étude des anciennes langues orientales et, en même temps, de la science qu'on appelle critique ». Il dit ensuite qu'aucun désaccord ne peut exister entre les sciences et l'Écriture sainte, étant entendu que les auteurs inspirés, dont le but n'est pas de faire connaître la nature intime des choses, parlent souvent de ces choses suivant le langage de leur temps, et qu'il a pu se glisser, au cours des siècles, des fautes de copistes. « Mais il serait absolument funeste, continue le souverain pontife, soit de limiter l'inspiration à quelques parties des Écritures, soit d'accorder que l'auteur sacré lui-même s'est trompé. On ne peut pas non plus tolérer la méthode de ceux qui se délivrent de ces difficultés en n'hésitant pas à accorder que l'inspiration divine ne s'étend qu'aux vérités concernant la foi et les mœurs, et à rien de plus. »

PROVINS (Gabriel LAGROS DE LANGERON, dit **Michel**), littérateur français, né à Nogent-sur-Seine en 1861. Chef du secrétariat du procureur général près la Cour des comptes, avocat, secrétaire de Waldeck-Rousseau, et enfin percepteur, il publia en 1892 ses *Lettres d'hommes* et obtint un vif succès avec sa pièce *Dégénérée* (3 actes, Gymnase, 1896). Michel Provins est le créateur d'un genre, celui de ses « dialogues », véritables études de mordante psychologie. Parmi ses ouvrages, il faut rappeler : *la Femme d'aujourd'hui*, *les Lendemains*, *les Passionnettes*, [illegible] Michel Provins a donné : *le Talion* (un acte), *l'École* [illegible] *défendu*, *le Désir*, *le Vertige*, etc.

PROZYMASE (du gr. *pro*, avant, et de *zymase*) n. f. Biol. Granulations nettement oxyphiles des glandes à ferments, à l'apparition desquelles la chromatine semble contribuer d'après Lannoy. (Elles répondent, en ce qui concerne les glandes gastriques, au *pepsinogène* des physiologistes.)

PRUDHOE (TERRE DE), nom donné à la partie de la côte occidentale du Groenland qui fait face, de l'autre côté du détroit de Smith, à la Terre Ellesmere.

PRUD'HOMAL, E, AUX adj. Qui appartient aux conseils des prud'hommes : *Justice, juridiction* PRUD'HOMALE.

***PRUD'HOMME** n. m. — ENCYCL. Dr. [illegible] *hommes*. La loi du 15 juillet 1905 a réorganisé la composition du bureau de jugement, ainsi que la juridiction d'appel des conseils de prud'hommes. Elle fixe à quatre, y compris le président ou le vice-président siégeant alternativement, le nombre minimum des juges devant connaître des affaires. Ce nombre doit être toujours pair, et le tribunal se compose d'autant de patrons que d'ouvriers, sauf le cas où le conseil ne compterait que des patrons ou que des ouvriers.

Les délibérations du bureau de jugement sont prises à la majorité absolue des membres présents. En cas de partage, l'affaire est renvoyée dans le plus bref délai devant le bureau de jugement, présidé par le juge de paix de la circonscription ou son suppléant.

Les séances du bureau de jugement sont publiques ; toutefois, le huis clos peut être ordonné, si les débats sont de nature à produire du scandale, mais le prononcé du jugement doit toujours avoir lieu en audience publique.

Les jugements des conseils de prud'hommes sont définitifs lorsque le chiffre de la demande, principale ou reconventionnelle, n'excède pas 300 francs en capital. Si la demande est supérieure à 300 francs, il peut être fait appel devant le tribunal civil.

Les jugements rendus en dernier ressort par les conseils de prud'hommes peuvent être attaqués par la voie du recours en cassation, pour excès de pouvoir ou violation de la loi. Il en est de même des jugements des tribunaux civils ayant statué sur l'appel.

La loi du 15 juillet 1905 a placé les conseils de prud'hommes sous la surveillance du ministère de la justice, et rendu applicables à l'institution et à ses membres les dispositions du code civil, du code de procédure civile et du code pénal qui ont trait à la discipline des tribunaux et des magistrats.

PRUDHON (Charles-François), acteur français, né à Paris en 1843. Élève de Régnier au Conservatoire, il en sortit avec un accessit de comédie. Le Gymnase alors voulait l'engager, mais la Comédie-Française, usant du droit que lui donnaient les règlements du Conservatoire, le réclama. Il débuta à ce théâtre, en 1865, dans le rôle de Dorante, de la *Métromanie*, puis dans Mario, du *Jeu de l'amour*, et dans Valère, de *Tartufe*. Il joua ensuite tous les amoureux du grand répertoire, ce qui ne l'empêcha pas de faire un grand nombre de créations, dont la première fut le rôle de Bonaparte dans *le Lion amoureux*. A signaler : *le Monde*

où l'on s'ennuie, où son interprétation remarquable du rôle de Bellac lui valut d'être nommé sociétaire, puis *Manon Roland, l'Évasion, le Berceau*, etc. Renonçant peu à peu à paraître devant le public, Prudhon a accepté le titre et les fonctions d'inspecteur des services de la scène.

PRUNIER (Gaston), peintre français, né au Havre (Seine-Inférieure) en 1863. Élève de Ch. Lhuillier, Cabanel et F. Cormon, il débuta au Salon de 1886, avec une aquarelle : *les Bords de la Seine à Auteuil*, et n'exposa à nouveau qu'en 1890 : *la Bièvre*, peinture. Il voyagea dans le Midi et reparut au Salon de la Société nationale, en 1898, où il envoya une série d'aquarelles. Ses notations, très dessinées, très puissantes d'effet, sa rare compréhension des massifs architecturaux attirèrent sur lui l'attention des connaisseurs. Le musée du Luxembourg possède : *Coin de bassin au Havre* (1900), et *Chantier des bateaux-omnibus à Auteuil* (1902), celui de la Ville de Paris : *le Canal Saint-Martin* (1906). A citer encore, au musée de Toulouse : *la Vague, côtes de Bretagne* (1903), et *Dimanche aux fortifications* (1904) ; au musée du Havre : *le Canal Saint-Martin* (1902). *La Seine à Javel* (1905) est au ministère des travaux publics. En raison de leur valeur documentaire, un certain nombre d'aquarelles de Gaston Prunier ont pris place au musée Carnavalet. Il a exposé, en 1906, une importante peinture: *la Rue Réaumur*.

PSAMMOPHIS (*psam'mo-fiss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant dix-sept espèces répandues en Afrique et en Asie.

— ENCYCL. Les *psammophis* appartiennent à la sous-famille des homalopsinés ; ce sont des serpents de désert,



Psammophis.

d'assez grande taille, et dont la livrée pâle se confond avec les sables des déserts où ils vivent. Bien que leurs crochets à venin soient placés très au fond de la bouche, leur morsure est assez redoutable. Une des espèces les plus répandues, et qui remonte le plus au Nord, est le *psammophis Schokari*, qui se trouve depuis le nord du Sahara jusqu'en Perse et aux bouches de l'Indus.



Pseudægus gr. de 1/4.

PSAMMOPHYTE (*psam'*) adj. et n. m. Se dit des végétaux habitant les régions sableuses.

PSEUDÆGUS (*ghuss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères pectinicornes, de la famille des lucanidés, créé en 1900 pour des formes nouvelles découvertes en Malaisie. (Le *pseudægus leptodon* de Célèbes est le type de ces curieux lucanes appartenant au groupe des dorcus et dont les larves se développent dans les arbres cariés des hautes montagnes.)



Pseudalone.

PSEUDALONE n. m. Genre de crustacés branchiopodes cladocères, de la famille des lyncéidés, créé en 1901 pour des espèces propres à la Scandinavie. L'espèce type de ces animaux d'eau douce est le *pseudalona latissima*.

PSEUDHAPIGIE n. f. Genre d'insectes lépidoptères bombyciens, de la famille des notodontidés, créé en 1901 pour quelques espèces propres à l'Amérique centrale. (La *pseudhapigia brunnea*, du Mexique, est le type de ce genre.)

PSEUDHENOTICUS (*dé, kuss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des cryptophagidés, créé en 1900 pour des formes nouvelles découvertes au Guatemala. (Le *pseudhenoticus parallelus* est le type de ces insectes de taille médiocre qui vivent dans les champignons et le bois pourri.)



Pseudhenoticus gr. 5 fois.

PSEUDICIUS n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, comptant une trentaine d'espèces répandues dans les régions chaudes et tempérées de l'ancien monde. (Les *pseudicius* sont les salticiques de la tribu des dendryphantés ; ces araignées de taille médiocre, grisâtres, ondées de brun, couvertes de poils simples blancs et rouges, vivent en général sous les écorces d'arbres et recherchent les endroits chauds, ensoleillés. Le *pseudicius encarpatus* est commun dans le midi de l'Europe.)

PSEUDOBERZÉLIITE (*bèr*) n. f. Arséniate naturel de chaux, magnésie et manganèse.

PSEUDOBULBAIRE adj. *Paralysie pseudobulbaire*. Syn. de PARALYSIE LABIO-GLOSSO-LARYNGÉE.

PSEUDOCAMPYLITE (*kan*) n. f. Phosphate naturel de plomb.

PSEUDOCELLULE (*sé-lul'*) n. f. Biol. Nom donné aux noyaux altérés des cellules dont le protoplasma a été incorporé par des cellules voisines plus volumineuses. || Se dit des structures obtenues avec des substances inorganiques et qui ressemblent à des cellules organisées. V. PLASMOGÉNIE.

— ENCYCL. Chez certains animaux inférieurs, et notamment les méduses, on constate que l'œuf, cellule plus volumineuse que les autres, se fusionne avec ses voisines et s'incorpore leur protoplasma ; tandis que le noyau de l'œuf persiste, les noyaux des cellules fusionnées sont entourés par une vacuole et subissent une métamorphose régressive, probablement sous l'influence du liquide de la vacuole ; ces noyaux altérés, qui constituent les *pseudocellules*, se fragmentent ultérieurement comme dans la division amitosique.

PSEUDOCÉRASTE n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des vipéridés, comptant une seule espèce propre à la Perse. (Le *pseudocerastes persicus* est une grande vipère cornue, qui atteint un mètre de long, et dont la morsure est extrêmement venimeuse. Sa tête, très distincte du cou, est couverte de fines écailles imbriquées et se termine par un museau camard ; les yeux, petits, ont leur pupille ronde. Le corps est cylindrique, la queue moyenne. La livrée varie du gris au brun avec des larges marques sombres.)

PSEUDOCHROMESTHÉSIE (*kro-mess-té-zî* — du gr. *pseudês*, faux, *khrôma*, couleur, et *aisthêsis*, sensibilité) n. f. Méd. Fausse sensibilité aux impressions lumineuses, en ce sens que la sensation perçue est provoquée, non par une impression lumineuse venant exciter la rétine, mais par toute autre impression, un son par exemple. (D'où il résulte que les centres optiques ont contracté des rapports anormaux avec des nerfs sensitifs périphériques. Le phénomène de l'*audition colorée* [v. ce mot] appartient à cette altération de la sensibilité sensorielle.)

PSEUDOCORDYLE n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des zonuridés, comptant une seule espèce, propre à l'Afrique du Sud. (Le *pseudocordylus microlepidotus*



Pseudocordyle.

ressemble à un lézard aplati, à membres bien développés, à queue épineuse. Brun, noirâtre ou rougeâtre, ou verdâtre, marbré de taches noires qui sont bordées de jaune, il mesure de 20 à 30 centimètres de long.)

PSEUDOLEUCITE n. f. Substance minérale, résultant de l'altération de la *leucite*.

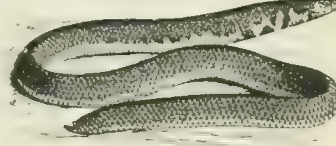
PSEUDOMÉNINGITE n. f. Méd. Affection présentant la plupart des signes de méningite aiguë, mais ne dépendant pourtant pas d'une inflammation réelle des méninges. (Elle résulte la plupart du temps, chez les enfants, de troubles nerveux, liés ou non à des troubles gastro-intestinaux et hépatiques.)

PSEUDOMÉSOLITE n. f. Silicate naturel, appartenant au groupe des zéolithes sodicocalciques.

PSEUDONOCÉRINE n. f. Fluorure naturel, voisin de la *nocérine*.

PSEUDONUCLÉOLE n. m. Biol. Petit amas de chromatine, plus volumineux que les nucléomicrosomes ordinaires, et qui s'observe généralement aux points nodaux du réseau de linine. (On les a d'abord pris pour de petits nucléoles, d'où leur nom ; mais ils n'ont aucun rapport avec le nucléole vrai.)

PSEUDOPLECTRURE (*plèk*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des uropeltidés, comptant une seule espèce, propre à l'Inde centrale. (Le *pseudoplectrurus Canaricus* est un serpent non venimeux, long de 40 à 50 centimètres, à museau obtus, à queue comprimée, d'un brun violet, piqueté de jaune en dessus, etc. Il paraît propre aux montagnes méridionales du Canara. Cet ophidien est extrêmement voisin des plectrures.)



Pseudoplectrure.

PSEUDOPOLYSPERMIE (*spèr-mî*) n. f. Biol. Variété de polyspermie observée chez certains amphibiens. (De la *polyspermie* vraie, toujours pathologique, il faut distinguer la *pseudopolyspermie*, qui peut être physiologique, et dans laquelle les spermatozoïdes entrent dans l'œuf, sans s'unir au pronucléus femelle, et restent dans le vitellin, où ils forment alors souvent les noyaux des *mérocytes*.)

PSEUDOPYROPHYLLITE (*fi-lit'*) n. f. Silicate hydraté naturel d'alumine et de magnésie.

PSEUDORHABDIUM (*rab-di-om'*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant deux espèces, propres à la Malaisie. (Les *pseudorhabdium* sont des petites couleuvres cylindriques, à queue courte et pointue, à tête non distincte du cou, aux yeux petits, avec pupille ronde. Leur livrée foncée, irisée, est marquée de jaune au cou et à la tête. Le *pseudorhabdium longiceps* est le type du genre.)

PSEUDOSCIADE (*do-si-a*) n. m. Genre d'araliacées mackinlayées. (Le *pseudosciade de Balansa* est un bel arbre à feuilles composées imparipennées, de la Nouvelle-Calédonie.)

PSEUDOTABES (*bèss*) n. m. Méd. Affection caractérisée par certains signes du *tabes dorsalis*, tels que douleurs fulgurantes, signe de Romberg, perte des réflexes, etc., due toutefois, non à la sclérose des cordons postérieurs de la moelle, mais à des névrites périphériques ou même à de simples troubles neurasthéniques. V. NEURASTHÉNIE, t. VI.

PSEUDOTUBERCULOSE n. f. Méd. Affection dont les lésions ont l'aspect macroscopique de la tuberculose vraie ou qui présente des signes que l'on peut confondre avec ceux de l'infection tuberculeuse (v. PARATUBERCULOSE), mais qui n'est pas sous la dépendance du bacille de Koch.

— ENCYCL. Aujourd'hui, la question est à l'étude de savoir si, dans certains cas au moins, la lésion n'est pas antérieure à l'infection, ne facilite pas l'ensemencement, de telle sorte que la *pseudotuberculose* serait en définitive une *prétuberculose*, quoique pas nécessairement. Ferran, Peter et plus récemment Leroy ont soutenu cette manière de voir, que justifie l'absence absolue de bacilles tuberculeux dans des lésions qui, à partir du moment où elles s'aggravent, se montrent peuplées de ces bacilles.

PSICHARI (Jean), philologue et écrivain français, d'origine grecque, né à Odessa en 1854. Il fut élève de l'École des hautes études de Paris, se fit recevoir agrégé de grammaire en 1881, devint maître de conférences de philologie néo-grecque à l'École des hautes études (1884) et succéda en 1903 à E. Legrand dans la chaire de grec moderne, à l'École des langues orientales vivantes. Il a épousé la fille de Renan. On doit au philologue une édition des *Adelphes* de Térence, publiée sous la direction d'Eug. Benoist ; *Essais de grammaire historique néo-grecque* (1886-1889) ; *Études de philologie néo-grecque* (1892) ; *Sur le changement de Λ en Ρ devant consonnes, en grec ancien, médiéval et moderne* (1905) ; etc. Le littérateur français a publié : *Autour de la Grèce* (1895), *Cadeau de noces* (1893) ; *la Croyante ; l'Épreuve* (1899) ; etc. Psichari écrit aussi en grec moderne. Il est à la tête de la nouvelle école, qui veut substituer à la langue littéraire des puristes (la *kathareuousa*), idiome artificiel calqué sur le grec ancien, une langue de fonds populaire et vivante. Le premier ouvrage où Psichari donna un modèle de la nouvelle langue littéraire a pour titre : Τὸ ταξίδι. Il suscita un grand nombre d'œuvres analogues, mais attira à l'auteur de violentes polémiques. Psichari a continué à défendre ses idées dans un journal, le « Νουμᾶς ». Il a obtenu l'adhésion de savants estimés, tels que Krumbacher. Parmi ses autres œuvres en grec moderne, citons : Τ'ὄνειρο τοῦ Γιαννίρη (*le Rêve de Yanniri*, roman, 1897) ; Διὰ τὸ ρωμαίικον θέατρο (drames et comédies, 1901-1902) ; Ῥόδα καὶ μῆλα (*Roses et pommes*, 1902) ; etc.

Psychologie des peuples [*Vœlkerpsychologie*] ; *Étude sur les lois de développement qui régissent le langage, les mythes et les mœurs*, par W. Wundt ; Ier volume : *le Langage* (1900). — La première partie de cet ouvrage marque un renouveau de la philosophie linguistique, trop négligée depuis un quart de siècle par les philosophes de profession, que déroutaient les progrès considérables de la phonétique et de la sémantique. Wundt définit d'abord la *Vœlkerpsychologie*, qui a pour objet, dit-il, « les processus psychiques sur lesquels reposent le développement général des sociétés humaines et la création des productions intellectuelles communes de valeur universelle » (t. I, p. 6). Le langage, fait social par excellence, se prête admirablement à une telle étude. L'auteur lui consacre neuf chapitres, et passe successivement en revue : I. *les Mouvements expressifs par lesquels se traduisent les émotions et les sentiments* ; II. *le Langage des gestes* ; III. *les Sons du langage* ; IV. *les Changements phonétiques* ; V. *la Formation des mots* ; VI. *les Formes grammaticales* ; VII. *l'Arrangement des phrases* ; VIII. *les Changements de sens* ; IX. *l'Origine du langage*. Wundt a frayé de nouveaux sentiers aux linguistes psychologues, qui jusqu'alors étaient disciples de Herbart (par exemple Hermann Paul). Une critique de l'œuvre, au point de vue purement philologique, a été faite par l'éminent linguiste B. Delbrück : *les Problèmes essentiels de la linguistique étudiés dans la psychologie du langage de Wundt* (1901). L'auteur s'est défendu, dans une brochure qui a pour titre : *Histoire du langage et psychologie linguistique* (1901).

Psychologie politique du peuple anglais au XIXe siècle (ESSAI D'UNE), par Emile Boutmy (1901). — Cet ouvrage forme en quelque sorte le complément et la conclusion naturelle des études documentaires que l'auteur avait précédemment données sur la constitution anglaise et sur le développement de la société politique en Angleterre. Il commence par étudier l'homme — c'est-à-dire, en l'espèce, l'Anglais — en général, tel que l'ont façonné le milieu physique et le milieu humain, pour en faire un homme moral et un homme social. Par une transition logique, il examine ensuite la façon dont l'Anglais conçoit la politique, les droits et les devoirs du citoyen, la formation des partis, l'idée qu'il se fait de la loi, de la royauté, et enfin, dans une dernière partie, intitulée *l'Individu et l'État*, il étudie la fonction de l'individu dans l'État, la fonction de l'État à l'intérieur, la fonction de l'État à l'extérieur. Il note les changements profonds qui se sont accomplis dans le système politique et les mœurs publiques de l'Angleterre au cours du XIXe siècle.

PSYCHROCLINIE (*kro-kli-nî* — du gr. *psukhros*, froid, et *klinein*, incliner) n. f. Biol. Tropisme déterminé chez les plantes par l'action du froid. (Ce tropisme peut être horizontal ; il peut aussi amener le renversement de la direction géotropique. La psychroclinie ne saurait être uniquement attribuée à une dépression de la turgescence.) V. GÉOTROPISME, t. IV, et THERMOTROPISME, t. VII.

PSYCHROPOTE (*kro*) n. m. Genre d'holothuries, type de la sous-famille des *psychropotinés*, comptant une dizaine d'espèces qui vivent dans les profondeurs abyssales.

— ENCYCL. Les *psychropotes* sont des grandes holothuries, atteignant jusqu'à 30 centimètres de long, épaisses, déprimées en avant, remarquables par leur curieux appendice dorsal falqué, formant une véritable queue que l'animal porte relevée quand il rampe sur le fond ; leur couleur est souvent d'un violet foncé comme chez le beau *psychropotes buglossa*, qui vit dans les parages du Maroc et des Açores par des fonds de 5.000 mètres.

PSYCHROPOTINÉS (*kro*) n. m. pl. Sous-famille d'échinodermes holothurioïdes, de la famille des holothuridés, comprenant les *psychropotes*, *euphronides*, et genres voisins. — *Un* PSYCHROPOTINÉ.

PTÉNOPE n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des geckonidés, comptant une seule espèce propre à l'Afrique centrale. (Le *ptenopus garrulus* est un petit gecko, long de 7 à 8 centimètres, d'un blanc jaunâtre avec des taches réticulées rouges ou brunes en dessus ; le ventre est blanc. Il a les doigts longs, cylindriques, armés de fortes griffes, n'a pas de pores fémoraux ni préanaux, etc.)



Pténope.

PTÉRIDOSPERMÉES [illegible] les cryptogames vasculaires [illegible] — PTÉRIDOSPERMÉE [illegible]

— Encycl. [illegible] étaient, la plupart [illegible] de fougères [illegible]. Il y avait [illegible] diverses considérations, à supposer que toutes les graines trouvées à l'époque carboniférienne devaient provenir des fougères [illegible] revient à R. Kidston (1904), qui trouva, dans des nodules ferrugineux [illegible] rhabdocarpe), fixées par un pédoncule aux feuilles d'une prétendue fougère neuroptéride-hétérophylle. Grand'Eury, en France, a signalé depuis un grand nombre de [illegible] Le nom de « ptéridospermées » n'est pas très heureux, car, ainsi que le fait remarquer Van Tieghem, ce sont toujours des ovules et jamais des graines que l'on a trouvés jusqu'ici.

PTÔSE [illegible] n. f. Méd. [illegible] les ligaments viscéraux [illegible] amène la chute des organes. [illegible] descente de tous les organes abdominaux.

PTYCHANDRE (*kandr'*) n. m. Genre de palmiers-arécinées, de la tribu des arécées, constitué par de belles espèces des Moluques.

PTYCHOGASTRE (*ko-ghastr'*) n. m. Champignon se présentant sous la forme d'une grosse masse plus ou moins régulièrement ovoïde et formant seulement des conidies. (Ce n'est vraisemblablement qu'un état jeune ou monstrueux d'espèces de champignons à basides, particulièrement de polypores.)

Pt.

PU n. m. Conque trompette dont les insulaires des îles Hawaï se servent pour appeler les habitants aux réunions religieuses ou politiques.

* **PUBLICATION** n. f. — Encycl. [illegible] *vrages*. Les officiers et assimilés ne peuvent publier des ouvrages que dans les conditions déterminées par la circulaire ministérielle du [illegible]

Les généraux commandant les corps d'armée sont chargés d'autoriser, par délégation du ministre, la publication de tous les ouvrages écrits par les officiers et assimilés sous leurs ordres, à l'exception de ceux traitant d'affaires politiques (intérieures ou étrangères), d'affaires religieuses ou d'affaires concernant les armées étrangères ou les puissances étrangères. Ces officiers généraux doivent indiquer eux-mêmes les modifications de forme, le redressement des erreurs matérielles ou des omissions, et transmettre au ministre les ouvrages dont ils ne croiraient pas pouvoir autoriser la publication. Le même droit d'autorisation est dévolu aux chefs des directions du ministère pour les ouvrages écrits par les officiers des établissements ou services placés directement sous l'autorité du ministre. Ce droit est encore dévolu aux présidents des comités techniques pour les ouvrages dont les auteurs, autres que les officiers généraux ou assimilés, appartiennent auxdits comités ou aux sections techniques qui en dépendent. Le ministre se réserve l'examen de toutes les demandes émanant des officiers généraux ou assimilés, de même que de toutes les demandes relatives à des ouvrages contenant sur le matériel de guerre français des descriptions ou renseignements numériques non déjà livrés au commerce. En ce qui concerne les officiers de la réserve et de l'armée territoriale, pour les ouvrages touchant à l'art militaire, que ces officiers ne peuvent publier sans autorisation préalable, cette autorisation a lieu dans les mêmes conditions que pour les officiers de l'armée active.

Les officiers et assimilés doivent adresser au ministre deux exemplaires des ouvrages autorisés, dès qu'ils sont imprimés : un exemplaire au cabinet du ministre, et l'autre à l'état-major de l'armée.

* **PUCCINI** (Giacomo), compositeur italien, né à Lucques en [illegible] Italie un nouvel opéra : *Madame Butterfly*, qui fut d'abord assez mal accueilli, mais qui, refait en grande partie par son auteur, a vu le public moins sévère, toutefois peu enthousiaste. Un des ouvrages [illegible] *Tosca*, adapté par Paul Ferrier, fut représenté sans grand succès à l'Opéra-Comique, en 1903. L'ouvrage ne réussit pas davantage lorsqu'on le vit l'année suivante, en italien, au théâtre Sarah-Bernhardt, pendant la saison lyrique donnée [illegible]

Puccini.

PUCIER (*si-é*) n. m. Pop. Grabat, mauvais lit, matelas rempli [illegible] Courteline.

Puck, journal illustré, humoristique et satirique, fondé à New-York en 1877 et paraissant [illegible] semaine. Son titre est le nom de l'esprit familier du logis dans le *Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare. Il joue aux États-Unis un rôle analogue à celui du *Punch* en Angleterre, mais il est plus luxueusement édité. De nombreuses caricatures et figures humoristiques, souvent en couleurs, sont signées de Stuart Travis, Albert Levering, H. C. Bunner, J. S. Pughe, Carl Hassmann, Gordon H. Grant et autres artistes de valeur. Le *Puck* a pour rédacteur en chef, depuis 1905, Arthur H. Folwell, dont les deux prédécesseurs immédiats furent H. L. Wilson, et, en mai 1904, John Hendrick Bangs.

* **PUECH** (Denis), statuaire français, né à Gavernac (Aveyron) en 1854 [illegible] l'Exposition universelle de 1900 (Paris). En 1905, il a été élu membre de l'Institut, en remplacement de Barrias.

Aux œuvres déjà citées de lui, il convient d'ajouter : *Monument de Mariette-pacha* au Caire, statue bronze; *Mo-* [illegible] la rue d'Assas (place de l'Observatoire [Paris]); *Statue de* [illegible]

PUÉRICULTURE (du lat. *puer*, enfant, et de *culture*) n. f. [illegible] avant la naissance de l'enfant et jusqu'au moment de com- [illegible]

[illegible] particulier sur la connaissance des effets de l'hérédité morbide, de l'alcoolisme et des intoxications professionnelles ou du surmenage chez les parents, de l'alimentation malsaine des nourrissons (biberon, lait vicié, aliments solides, etc.), et des dangers de toutes sortes auxquels l'ignorance ou la misère exposent les nouveau-nés. Elle [illegible] giène du mariage, de la grossesse, de l'accouchement, de l'allaitement naturel ou artificiel; elle entraîne des mesures d'assistance publique ou privée en vue du repos des femmes enceintes, de la protection des enfants abandonnés, des secours en cas de parturition clandestine; elle a suscité la création d'établissements pour l'hospitalisation des accouchées, pour les consultations de nourrissons, pour la distribution de lait stérilisé (Gouttes de lait [illegible] sont déposés les enfants sur lesquels les mères ne peuvent pas veiller assidûment.

— Bibliogr. [illegible] Paul Strauss, *Dépopulation et puériculture* (1901).

* **PUÉRIL** adj. — Méd. [illegible] exagérée, qui ressemble au murmure vésiculaire du poumon des jeunes enfants. (Ce qui la caractérise particulièrement, c'est que les deux temps s'entendent plus fortement qu'à l'état normal.)

PUÎLI n. m. Instrument destiné à marquer le rythme des chants, des danses, dans les îles Hawaï. (Il est fait d'une tige de bambou, dont l'écorce est délicatement dé- [illegible]

Pu.

[illegible] instruments à la fois, en les frappant en cadence soit sur les genoux ou sur les épaules, soit l'un contre l'autre.)

PUISSANCEGRAPHE [illegible] écrire) n. m. Appareil qui trace la courbe de la puissance instantanée fournie à un circuit.

* **PUITS** n. m. — Encycl. Dr. Tout propriétaire a le droit de creuser sur son fonds un *puits* aussi large et aussi profond qu'il le veut. Cependant, il est de jurisprudence qu'après avoir creusé assez profondément pour obtenir une eau abondante et limpide, il ne peut continuer à creuser, sans utilité, jusqu'au point de tarir le puits du voisin.

Si le puits est creusé près d'un mur mitoyen ou non, le propriétaire est tenu d'observer les distances prescrites par les règlements et usages particuliers ou de faire les ouvrages ordonnés par les mêmes règlements et usages pour éviter de nuire au voisin. (C. civ., art. 674.) La plupart des usages locaux prescrivent dans ce cas l'établissement d'un contre-mur en maçonnerie dont l'épaisseur varie suivant les localités et la nature du sol, mais doit être telle que l'ouvrage garantisse l'infiltration de l'eau.

Les puits utilisés pour alimentation d'eau doivent être situés à une « distance convenable » des fosses d'aisances, fermés à leur orifice, protégés contre toute infiltration d'eaux superficielles par une aire en maçonnerie bétonnée; les parois doivent être étanches. (L. du 15 févr. 1902.)

Il est interdit de creuser un puits à moins de 100 mètres des nouveaux cimetières transférés hors des commu- [illegible] une distance moindre au moment du transfert peuvent, après visite contradictoire d'experts, être comblés, en vertu d'arrêtés préfectoraux, rendus sur la demande de la police locale. (Décr. du 7 mars 1808.)

Lorsqu'un puits est commun à plusieurs propriétaires, les réparations se font à frais communs; mais il est loisible à chaque intéressé de s'affranchir de toute contribution aux frais en abandonnant sa part de propriété du puits.

Le curement des puits est à la charge du bailleur, s'il n'y a clause contraire. (C. civ., art. 1756.)

La servitude de puisage est une servitude discontinue, qui ne peut donc s'établir que par titre. Elle emporte né- [illegible]

Le maire a qualité pour faire entourer d'une clôture les puits présentant un danger pour la sécurité publique (L. du 21 juin 1898, art. 13) et pour prescrire le nettoyage ou la désinfection. (L. du 15 févr. 1902.)

PUJO (Maurice), littérateur français, né à Lorrez-le-Bocage (Seine-et-Marne) en 1872. Il était étudiant à la Sorbonne lorsqu'il écrivit un mémoire sur *la Morale de Spinoza*, auquel l'Académie des sciences morales et politiques décerna une des récompenses du concours Bordin (1891). L'année suivante, il fonda la revue l' « Art et la [illegible] qu'il dirigea jusqu'en 1898. Il collaborait en même temps [illegible] temps que Henri Vaugeois, au début de l'affaire Dreyfus, et tous deux fondèrent, avec Syveton et Dausset, la [illegible] directeur (1898). C'est alors qu'il publia ces deux brochures : *Après l'affaire* et *Contre la classe de philosophie* [illegible] de critique littéraire, artistique et morale : *le Règne de* [illegible] collaboré à la revue « l'Action française ».

PULASKITE (*lass*) n. f. Roche éruptive, appartenant à la famille des syénites. (Les syénites quartzifères de Madagascar sont de ce type.)

PULITZER [illegible]

PULVINAIRE [illegible]

PUNCHING-BAG [illegible]

PUNICACÉES [illegible] de pollen et la structure de la tige.) — *Une* PUNICACÉE.

PUNTILLERO [illegible]

* **PUPILLE** [illegible] *de la marine*. Fondé à Brest en 1862, l'établissement des *pupilles* de la marine, dont le décret du 7 mai 1904 a réglementé l'organisation et l'administration, est destiné à recueillir les enfants des marins du commerce et des officiers mariniers, quartiers-maîtres, marins ou assimilés de la marine de l'État. L'effectif maximum des pupilles [illegible] orphelins des marins de l'inscription maritime sur ceux dont le père provient du recrutement ou de l'engagement volontaire; mais sont admis en première ligne, avant tous les autres candidats, ceux dont l'auteur a été tué à l'ennemi ou a succombé en accomplissant un acte de dévouement. La disparition en mer, l'absence judiciairement déclarée, l'aliénation mentale reconnue incurable, l'amputation des deux membres, la perte totale de la vue sont considérées comme donnant les mêmes droits que la mort du père ou de la mère.

Les orphelins de père et de mère sont admis dès l'âge de sept ans; les orphelins de père ou de mère ne sont reçus [illegible] l'admission est fixée à treize ans.

Les pupilles reçoivent une instruction primaire donnée par des instituteurs choisis soit dans le personnel de l'enseignement primaire, appartenant ou non aux cadres de l'instruction publique, soit parmi les retraités de la marine pourvus du brevet d'instituteur de la flotte. Il leur est également donné une instruction professionnelle par des instructeurs pris dans le personnel retraité de la marine. Ils vivent sous le régime de l'ordinaire. Les effets nécessaires pour leur habillement sont délivrés par le ma- [illegible] lades, ils sont traités dans les hôpitaux de la marine. A quinze ans et demi, les pupilles cessent d'appartenir à l'établissement et sont rendus à leurs familles ou à leurs tuteurs. Ils subissent alors la règle générale, soit pour rentrer à l'école des mousses, soit pour se faire admettre dans les ateliers des arsenaux, soit pour prendre ultérieurement du service dans les équipages de la flotte. Toutefois, les orphelins de père et de mère qui ne sont pas jugés aptes à entrer à l'école des mousses peuvent rester sous le patronage de la marine jusqu'à l'âge de dix-sept ans et demi révolus. Ils sont placés en apprentissage jusqu'à ce qu'ils aient atteint cet âge, et la dépense qu'entraîne ce patronage est imputée sur les fonds provenant des rentes et legs dont l'établissement dispose.

La direction et l'administration générale de l'établissement des pupilles de la marine sont confiées à un directeur assisté d'un sous-directeur et d'un économe gestionnaire. Une commission de surveillance, composée du chef d'état-major de l'arrondissement, président, du commissaire aux armements et du sous-directeur du service de santé (composition fixée par décision du président de la République du 10 mars 1906), exerce, dans chaque arrondissement, sous l'autorité du préfet maritime, une surveillance permanente sur l'établissement et procède à une inspection générale à la fin de chaque année.

PURPURASE n. f. Biol. Enzyme provoquant, sous l'influence de la lumière, la formation de la *purpurine* chez [illegible] *daris*, etc.). (C'est une macrozymase, en ce sens qu'elle apparaît dans les cellules des glandes à pourpre sous forme de granulations semblables aux *vacuolides* des organes photogènes. Il y a d'ailleurs homologie entre les glandes à pourpre et les glandes photogènes.)

* **PUTTKAMER** (Maximilien DE), homme politique prus- [illegible] Bade en 1906.

PUYJAMA [illegible]

PUYS [illegible] du Puy-de-Dôme, dominent à l'O. la dépression de la Limagne. Dans l'histoire géologique de la région, les puys d'Auvergne appartiennent à la dernière des grandes manifestations volcaniques dont le plateau Central fut le [illegible] cheur de leurs cratères et de leurs coulées de laves grossièrement solidifiées en d'abruptes cheires. Le massif de domite du Puy-de-Dôme culmine par 1.463 mètres d'altitude. Autour de lui, se dressent, à une moindre hauteur, les puys de Louchadière, de Vichatel, de l'Enfer, le puy de Mercœur, le puy de la Vache, le puy de Lassolas, et surtout les puys Chopine, de Pariou, de Gravenoire et de Monchier. La plupart des coulées se sont dirigées vers l'O., selon la pente générale du massif central. Leurs basaltes, noirâtres et très résistants, sont souvent exploités comme pierre à bâtir.

PUZZICHELLO, hameau de la Corse, dans la commune d'Antisanti, arrond. et à 41 kilom. de Corte, à quelque dis-

[illegible] du [illegible] [illegible] du [illegible] hab. Eaux minérales [illegible].

Puzzola di Pienza, [illegible] prov. de [illegible] hab. Eaux minérales [illegible].

PYARTHROSE (du gr. *puon*, pus, et *arthron*, articulation) n. f. Méd. Inflammation d'une articulation, avec suppuration plus ou moins intense.

PYJAMA ou **PUYJAMA** (mot d'origine hind.) n. m. Pantalon [illegible], large et flottant, porté en Hindoustan par les deux sexes. Vêtement de toilette pour homme, composé d'un veston non doublé, et d'un pantalon serré à la taille par une ceinture.


Pyjama

PYLOROPLASTIE (*plass-ti*) n. f. Opération qui consiste à inciser longitudinalement un rétrécissement du pylore et à suturer ensuite dans le sens transversal pour convertir la partie rétrécie en une partie dilatée.

PYOCOLPOS (*poss* — du gr. *puon*, pus, et *kolpos*, vagin) n. m. Abcès intravaginal, consécutif à un hématome.

PYOCYANOSE n. f. Biol. Toxine extraite des cultures du bacille *pyocyanique*.

— Encycl. La *pyocyanose* produit une agglutination typique dans les cultures pyocyaniques; c'est donc une agglutinine, et est en outre cytolytique (ou bactériolytique) pour le protoplasma de certaines bactéries du choléra, du typhus, de la diphtérie et de la peste, pour les streptocoques et les staphylocoques. Elle est détruite par l'action de solutions faiblement alcalines.

PYONÉPHROSE (du gr. *puon*, pus, et *néphros*, rein) n. f. Méd. Suppuration assez abondante pour déterminer la dilatation du rein et la formation d'une tumeur perceptible. (Elle est généralement la conséquence d'une *pyélonéphrite* et se manifeste par l'émission plus ou moins abondante et intermittente de pus dans l'urine.)

PYOPHOROSALPINX (*pinkss* — du gr. *puon*, pus; *phoros*, qui porte, et *salpinx*, trompe) n. m. Inflammation à la fois des ovaires et des trompes, avec formation de pus. V. aussi ANNEXITE.

PYOPNEUMOTHORAX (*rakss* — du gr. *puon*, pus, *pneuma*, air, et *thorax*, poitrine) n. m. Méd. Introduction de l'air dans la cavité thoracique, par suite d'une rupture de ses parois, ou production de gaz dans la plèvre, déterminée par des phénomènes fermentatifs, avec épanchement purulent plus ou moins considérable. V. PNEUMOTHORAX.

PYORRHÉE (*o-ré*) n. f. Méd. Ecoulement de pus.

PYOSALPINX (*pinkss* — du gr. *puon*, pus, et *salpinx*, trompe) n. m. Inflammation de la trompe utérine.

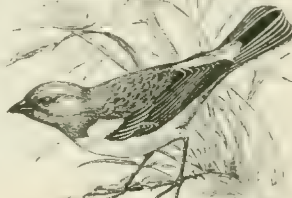
— Encycl. Le *pyosalpinx* est rarement seul; il est consécutif à une infection de l'utérus ou des ovaires. Il n'y a pas de traitement spécial; cependant, on est quelquefois obligé d'enlever l'organe atteint et, dans ce cas, de pratiquer aussi l'ablation de l'ovaire correspondant.

PYO-URIE (*pi-o-u-rî* — du gr. *puon*, pus, et *ouron*, urine) n. f. Émission de pus dans l'urine.

— Encycl. La *pyo-urie* est due à une infection des voies urinaires et, par suite, en présence de ce symptôme, le médecin doit chercher d'où vient le pus. Il peut provenir de l'urètre, de la vessie ou des reins. Quand il provient de l'urètre, il indique une métrite aiguë ou chronique (v. MÉTRITE, t. VI), et dans ce cas les urines, troubles au début de la miction, s'éclaircissent à la fin. Si le pus vient de la vessie ou du rein, les urines sont troubles pendant toute leur émission. Mais les cystites provoquent de la douleur pendant l'acte de la miction, tandis que, lorsque le rein est atteint, la douleur est nulle. Quand l'origine du pus est élucidée, on doit en chercher la cause et faire le diagnostic bactériologique avant de songer à instituer un traitement. V. URÉTRITE, t. VII, CYSTITE, t. III, REIN, t. VII.

Pypine (Alexandre-Nicolaevitch), littérateur russe, né en 1833, mort en 1905. Après avoir achevé ses études à Saint-Pétersbourg, il collabora aux « Annales de la Patrie », à la « Revue d'Europe » et se consacra particulièrement à la critique et à l'histoire littéraire. Ses travaux les plus importants sont une *Histoire des littérateurs slaves*, qui a eu deux éditions (2ᵉ édit., 1881) et dont une partie a été traduite en français; un volume sur *le Mouvement social en Russie sous le règne de l'empereur Alexandre* (2ᵉ édit., 1885); une monographie de *Brelinsky*; une histoire de l'*Ethnographie russe* (1890-1891); une *Histoire de la littérature russe* (1898). Il était membre de l'académie de Saint-Pétersbourg.

PYRANGA n. m. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, de la famille des tanagridés, comprenant une douzaine d'espèces répandues dans le nouveau monde.


Pyranga.

— Encycl. Les *pyrangas* sont des tangaras, dont la livrée est largement teintée de rouge; leur distribution géographique s'étend du N. au S. avec les *pyranga savia* et *rubra*, communs des Etats-Unis aux Antilles et aux Amazones.

Pyrawarth, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Basse-Autriche [cercle du Mannhartsberg-Inférieur]); 800 hab. Eaux minérales sulfatées calciques et magnésiennes.

PYRÉNOLYSE (du gr *purên*, noyau, et *lusis*, dissolution) n. f. Biol. Divisions multiples ou pulvérisations du nucléole ou des nucléoles dans le caryoplasma (nucléoplasma), sans qu'il y ait en même temps division du noyau. (Une autre forme de pyrénolyse est le passage des grains de pyrénine du nucléole dans le protoplasma nucléaire. Lannoy a observé que la pyrénolyse précède ou accompagne la formation des filaments ergastoplasmiques.)

PYRÉOCARPINE n. f. Composé neutre $C^{20}H^{16}O^{6}$, que l'on extrait du bois de santal rouge, en même temps que l'homoptérocarpine $C^{20}H^{16}O^{6}$.

PYRÉTOPHORE n. m. Genre d'insectes diptères némocères, de la famille des culicidés, comptant quelques espèces répandues dans les régions tropicales de l'ancien monde.

— Encycl. Le genre *pyretophorus* a été fondé en 1902 pour des moustiques de la sous-famille des anophélinés, dont certains sont très nuisibles en tant que véhicules des germes des fièvres paludéennes, notamment le *pyretophorus costalis*, qui abonde en Afrique. On en a découvert récemment de nouvelles espèces au Brésil (*pyretophorus Fajardoi*) et dans l'île de Chypre (*pyretophorus Palestinensis*), qui se trouve aussi en Asie Mineure.

PYROCHROTITE (*kro*) n. f. Substance minérale, appartenant au groupe des *argents rouges*.

PYROCLASTIQUE (*klass-tik*) adj. Se dit d'une roche de nature à la fois éruptive et fragmentaire, comme les agglomérats et les tufs éruptifs.

PYROGRAPHE (du gr. *pur*, *puros*, feu, et *graphein*, décrire) n. m. Ch. de f. Appareil imaginé en France par deux ingénieurs, les frères Magnin, afin d'éviter les accidents de chemin de fer dus à ce fait que le mécanicien n'a pu entendre le bruit de l'explosion des pétards placés sur la voie et commandant l'arrêt.

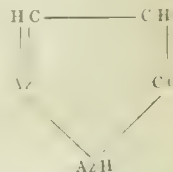
— Encycl. L'appareil se compose essentiellement d'un tube acoustique allant de l'avant de la locomotive à la cabine du mécanicien. Quand un pétard éclate sous les roues de la machine, la pression que produit l'explosion à l'orifice inférieur du tube amène, à l'autre extrémité, c'est-à-dire près du mécanicien, l'apparition d'un voyant rouge, en même temps que le déclanchement d'un mécanisme spécial fait fonctionner le frein à air et arrête ainsi automatiquement le convoi.

PYROPHOSPHORITE (*foss*) n. f. Phosphate naturel de magnésie, chaux et cuivre.

PYROPHYLLITE (*fi lit*) n. f. Silicate hydraté naturel d'alumine dont la formule est $H^2Al^2Si^4O^{12}$, le poids spécifique 2,78 et la dureté 1. (C'est à cette espèce qu'appartiennent les variétés *pagodite* et *agalmatolite* ou pierres à statuettes des Chinois.)

PYROPHYSALITE n. f. Silicate naturel d'alumine, qui est une variété de topaze.

PYRRAZOLONE (*pi-ra*) n. f. Composé de la chimie organique qui se comporte comme un corps indifférent, c'est-à-dire donne des sels avec les bases et les acides.



— Encycl. Les *pyrrazolones* sont des corps solides, solubles dans l'eau, dont la formule peut être représentée par le schéma ci-contre.

On les obtient en condensant l'hydrazine avec le propamaloate d'éthyle.

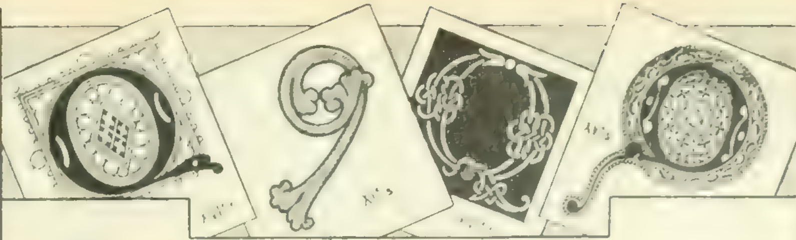
L'antipyrine est une phényldiméthylpyrrazolone.

PYRRHOARSÉNITE (*pi-ro*) n. f. Arséniate naturel qui est une variété de berzéliite.

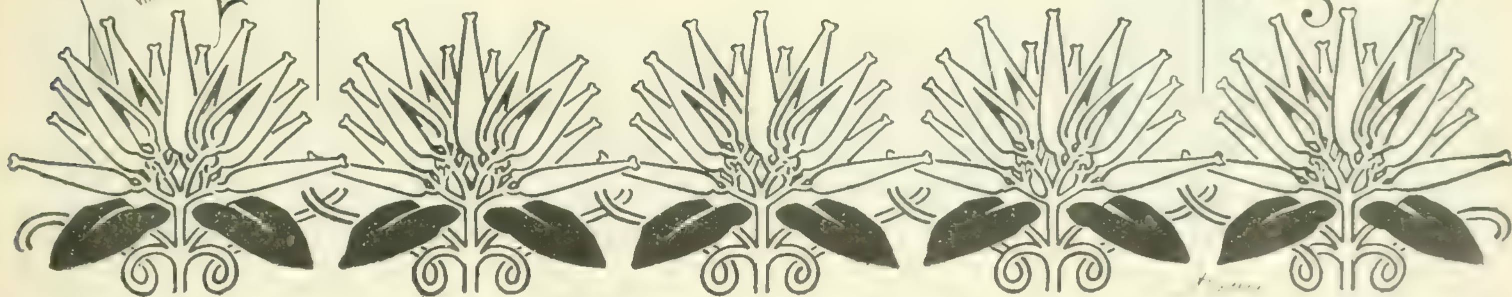
PYRRONE n. m. Syn. de DIPYRRYLCARBONYLE.

Pythia, planète télescopique n° 432, découverte en 1897 par Charlois.

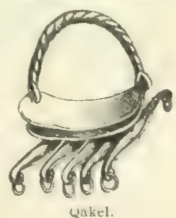




QÂKEL n. m. Instrument formé d'une plaque de cuir à laquelle sont adaptés des grelots de fer de forme allongée. (On le fixe à l'aide d'un cordon de lianes tressées, sur le revers de la main. Cet instrument sert aux prêtres chrétiens de l'Abyssinie pendant les cérémonies religieuses.)


Qâkel.

QUADRIARTICULÉ, E (du préf. *quadri*, et de *articulé*) adj. Qui est composé de quatre articles. Peu us.

QUADRICELLAIRE (*sèl-lèr'*) n. f. Paléont. Genre de bryozoaires chilostomés, de la famille des cellariidés, comprenant des formes fossiles dans le crétacé.

ENCYCL. Les *quadricellaires* (quadricellaria) se présentent en petites colonies segmentées, minces comme des fils, avec les cellules inégales disposées sur quatre faces.

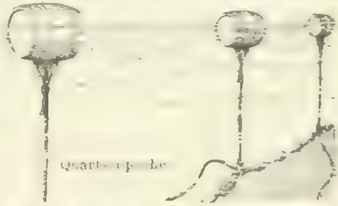
QUADRICYCLE (du préf. *quadri*, et du gr. *kuklos*, cycle) n. m. Vélocipède à quatre roues.

QUAEDMECHELEN, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Hasselt]), près du canal de Hasselt à Turnhout ; 1 600 hab.

QUAIN (sir Richard), médecin et anatomiste anglais, né à Mallow (Irlande) en 1816, mort à Londres en 1898. Il succéda à son frère Jean dans la chaire d'anatomie de l'université de Londres, devint chirurgien et professeur de clinique chirurgicale à l'hôpital de cette université, agrégé du Collège royal des chirurgiens, et reçut le titre de médecin extraordinaire de la reine. Ses travaux sur le système circulatoire font autorité. Citons : *les Artères du corps humain ; les Maladies des parois musculaires du cœur* (1892), etc.

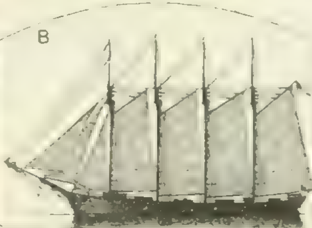
QUAREMONT, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Audenarde]), 1 360 hab. Fabrication de dentelles ; chicorée.

QUART-À-POCHE n. m. Pêch. Nom donné aux tonnelets vides servant à maintenir à la profondeur voulue le haut du *manet* pour la pêche du hareng. || Pl. *Des* QUARTS À POCHE.


Quarts à poche.

QUARTZINE (*kou-ar*) n. f. Partie fondamentale du quartz dont l'influence, dans la calcédoine, l'agate, donne naissance à diverses variétés.

QUATRE-MÂTS n. m. Navire portant quatre mâts. — ENCYCL. Aux XVe et XVIe siècles [illegible] et naves

Quatre-mâts : A, quatre-mâts carré ; B, quatre-mâts goélette ; C, quatre-mâts-barque.

portaient quatre mâts, mais à partir du XVIIe les mâtures se simplifient et se régularisent : on n'admet plus que trois mâts, même pour les plus grands vaisseaux, et jusqu'à la fin des escadres à voiles il en fut ainsi.

Mais dans la seconde moitié du XIXe siècle certains voiliers du commerce beaucoup plus longs que leurs devanciers portèrent quatre mâts : il y a des quatre-mâts carrés, des quatre-mâts-barques et des goélettes à quatre mâts ; enfin, les tonnages et les longueurs de coque augmentant toujours, on construisit des cinq-mâts, qui sont les plus longs navires portant des voiles carrées, les six-mâts et les sept-mâts ne portent que des voiles goélettes.

Ces grandes coques et la plupart des pièces majeures de leurs mâtures sont ordinairement en acier.

QUERLON (Pierre [illegible]), Pierre de [illegible] romancier français, né à Valençay (Indre) en 1880, mort à Étampes en 1904. Il débuta dans les revues indépendantes et [illegible] l'Ermitage, le Mercure de France, et fonda [illegible] avec ses frères [illegible] Son premier livre, *Tablettes romaines*, est un recueil de poèmes en prose. Il publia ensuite deux romans : *la Liai*[illegible] *d'Hélène* [illegible] tation des *Amours de Leucippe et de Clitophon*, du Grec Ta[illegible] et un conte, *la Princesse* [illegible] collaboration. Après sa mort prématurée, ses frères prirent soin de faire [illegible] ce qu'il laissait : [illegible] recueil de fragments et de nouvelles, sous ce titre, *la Boule de vermeil*. Tous ces livres sont écrits dans une langue simple et très pure.

QUEROL Y SUBIRATS [illegible] espagnol, né à Cordoue en 1863 et établi à Madrid. Il a pris part aux [illegible] médaille d'argent, et de 1900, où il était membre du jury. On voyait à celle-ci, outre les bustes royaux, quelques-[illegible] bustes marbre ; *le Comte de Rascon*, terre cuite.

QUESNELLE, lac allongé du Canada (Colombie Britannique), dans les monts Selkirk ; origine de la *Quesnelle*, affluent gauche du Fraser ; près de 38.000 hectares.

Questions religieuses, sociales et politiques, par O.-P. Pobedonostzef. V. RECUEIL DE MOSCOU.

QUÉTENITE (*k*[illegible]) n. f. Sulfate hydraté naturel de magnésie et de fer.

QUEUE n. f. — Pêch. *Queue de radrague*. Grande [illegible] de filets ayant souvent plus d'un kilomètre de longueur.

Queue-du-Bois, comm. de [illegible] de Liège ; 1.9[illegible] hab. [illegible]

* **QUEUTER** [illegible] Pousser la bille avec le [illegible] pour lui [illegible] coup de [illegible] après le [illegible]

* **Quezaltenango**, [illegible] Guatemala. Cette ville la [illegible] prospère en raison des riches [illegible] qui s'étendent aux environs, le long de [illegible] Pacifique, a été presque complètement détruite, le 18 avril 1902, par un tremblement de terre. [illegible] à se relever de ses ruines lorsque s'est [illegible], le 23 septembre, l'éruption du volcan de Santa Maria, qui a couvert de boues et de cendres toute la région prospère qui avoisinait la ville.

Quiberville, bourg de la Seine-Inférieure, arrond. et à 14 kilom. de Dieppe, sur la Manche ; 279 hab. Bains de mer.

QUIDQUID TENTABAM DICERE, VERSUS ERAT (mots lat. signif. *Tout ce que* [illegible]), célèbre pentamètre d'Ovide, dans les *T*[illegible] IV, 10, 26. Le poète, rappelant brièvement l'histoire de sa vie, raconte que, dès l'enfance, il [illegible] les Muses. En vain son père cherchait-il à le détourner d'une carrière stérile ; en vain Ovide essayait-il lui-même d'écrire en prose, tout ce qu'il disait prenait naturellement la forme du vers.

Quignon (Fernand-Just), peintre français, né à Paris en 1854. D'abord dessinateur industriel, il se mit seul à la peinture, travaillant aux environs de Paris, puis en Bretagne, et faisant des envois au Salon dès 1880. Ses principales œuvres sont : *les Meulettes* (1888) ; *le Blé noir* (musée de Nantes) ; *la Moisson* (musée de Dijon, 1890) ; *les Regains* (médaille de 2e classe, 1891) ; *Avoines en fleurs* (musée du Luxembourg, 1892) ; *Luzernes en fleurs* (musée du Havre) ; *Seigles* [illegible] (1896) ; *la Mare* (1898) ; *Pommiers en fleurs*, qui lui valurent une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) ; *les Derniers Rayons au hameau* (1901) ; *la Mare à Watten* (1903) ; *Avoines au val de Nesles*. Fernand Quignon est surtout épris de la belle lumière du plein air, qu'il cherche à exprimer dans son intensité ; un coin de blé, d'avoine, un sentier dans la plaine suffisent à motiver ses tableaux. Beaucoup de ses toiles ont été peintes dans le Valmondois, où habite l'artiste, à Nesles-la-Vallée.

QUIIANACÉES (*ki-i-a-na-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, du groupe des malvales. — *Une* QUIIANACÉE.

— Encycl. Les *quiianacées* sont des arbres ou des arbustes à feuilles opposées, à fleurs régulières pourvues de deux verticilles d'étamines ramifiées et de carpelles nombreux biovulés. Le fruit est une baie à graines sans albumen. La plante est dépourvue de canaux sécréteurs.

Quill, nom de deux lacs du Canada (Saskatchewan), l'un et l'autre sans déversoir, au pied nord des montagnes de Tendre : le grand lac Quill a [illegible] hectares, le petit lac 12.000.

* **QUILLE** n. f. Bouteille allongée, en forme de quille, usitée pour certains vins, et notamment les vins du Rhin : *Une* QUILLE *de rudesheim.*

Quinaire :
a, feuille de printemps ; b, feuille d'automne ; c, fleur ; d, fruit.

QUINAIRE (*ki-nè-re*) n. m. Genre de vitacées, voisin du genre vigne-vierge, représenté par une dizaine d'espèces de l'Asie orientale et de l'Amérique du Nord. (On cultive dans nos jardins, sous le nom d'*ampelopsis Veitchii*, une très belle espèce originaire du Japon.)

Quincey (Thomas de). V. de Quincey, au t. III.

Quinet (Hermione Asaky, dame Edgar), femme auteur française, née à Jassy (Roumanie) en 1821, morte à Paris en 1900. Fille du poète et littérateur Georges Asaky, qui fut le créateur de l'instruction publique en Roumanie, Hermione servit longtemps de secrétaire à son père. Mal mariée et bientôt veuve, elle alla à Paris avec son enfant, et suivit avec un intérêt enthousiaste les leçons de Michelet et de Quinet à la Sorbonne. Lorsque celui-ci, veuf lui-même, dut se réfugier à Bruxelles après le 2-Décembre, elle vint à lui comme une consolatrice et une aide, et il l'épousa le 21 juillet 1852. Jusqu'à sa mort, elle vécut de sa vie intellectuelle, partageant ses idées et ses travaux. De nouveau veuve (1875), elle passa le reste de sa vie à honorer et à glorifier la mémoire de son mari, d'abord en publiant une édition de ses œuvres complètes en 30 volumes (1877-1882), puis en continuant d'écrire des livres où sont toujours présentes la figure et la pensée de Quinet : *les Bords du lac Léman*, mémoires d'exil (1868-1870) ; *Paris, journal du siège* (1872) ; *Sentiers de France* (1875) ; *Lettres d'exil* (1884) ; *Edgar Quinet avant et depuis l'exil* (1888-1889) ; *les Mémoires du contemporain* [illegible] ; *Lettres à Edgar Quinet* (1890) ; *le Vrai dans l'éducation* (1891) ; *Ce que dit la musique* (1893) ; *la France* [illegible] (1895) ; *De Paris à Edimbourg* (1897) ; *Cinquante ans d'amitié*, histoire des relations entre Michelet et Quinet.

Quinéville, bourg du département de la Manche, arrond. et à 11 kilom. de Valognes, sur un promontoire, à l'embouchure de la rivière de l'Aitre dans la Manche ; 366 hab. Jolie plage de sable ; bains de mer. Des hauteurs de Quinéville, Jacques II assista au désastre de la flotte française à La Hougue, qui anéantissait ses espérances.

Quinsac (Paul), peintre français, né à Bordeaux en 1858. Élève de Gérome à l'École des beaux-arts, il débuta au Salon de 1882 avec un portrait du chanteur *Talazac*. Mentionné au Salon de 1884, il obtint une bourse de voyage en 1889 avec sa *Fontaine de Jouvence* (au musée de Bordeaux). Il a traité le portrait et des sujets décoratifs : *Apothéose de Gutenberg* (1894), plafond pour une bibliothèque de Bordeaux ; *la Déesse du Soleil* (1895), panneau décoratif ; *Portrait de Mme Bordes*, à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) ; aux Salons des années suivantes, des portraits d'un réel mérite.

Quintana.

Quintana (Manuel), président de la république Argentine, né en 1834, mort à la Maison-Rose, près de Buenos-Ayres, en 1906. Après avoir fait son droit, il fut avocat, professeur de droit, puis il s'occupa de politique dès 1860, année pendant laquelle il siégea dans la législature de la province de Buenos-Ayres. Il fut ensuite député et sénateur. Délégué comme plénipotentiaire argentin au Congrès de droit sud-américain à Montevideo, il alla en la même qualité au Congrès panaméricain de Washington (1889). Ministre de l'intérieur en 1904, il fut élu à la présidence de la République, la même année, pour une période devant durer jusqu'en 1910. Mais il mourut en 1906, et fut remplacé par le vice-président de la République, Alcorta Figueroa.

Quintana Roo, nouveau territoire du Mexique, conquis sur des gens de race maya, restés indépendants jusqu'à l'époque tout à fait récente, et ainsi nommé d'après un patriote mexicain. Il a été découpé, en 1902, dans la province du Yucatan ; il confine au S. avec le Honduras anglais ou colonie de Bélize et de Guatemala.

Quinterna.

QUINTERNA (*ku-in-tèr-na*) n. f. Instrument à cordes pincées, sorte de guitare employée en Hollande, surtout au XVIIe et au XVIIIe siècle.

Quinton (lois de). Il y en a deux principales : 1° loi de *constance marine*, en vertu de laquelle le milieu intérieur des métazoaires aquatiques ou aériens ne serait autre chose que l'eau de mer dans laquelle est née la cellule primitive ; 2° loi de *constance thermique*, suivant laquelle la température physiologique des animaux à sang chaud exprimerait la température à laquelle la vie a pu apparaître. Ces lois sont purement hypothétiques, car il est à peine besoin de faire remarquer que les organismes s'adaptent à des conditions *actuelles* et non à des conditions qui n'existent plus.

Quinton (sérum de). V. sérum marin.

Quinze (lac des), lac du Canada (prov. de Québec), sur le cours de l'Ottawa, qui en sort par quinze rapides, d'où le nom ; 12.000 hectares.

Quiquandon (Fernand-Jean-Henri), officier et explorateur français, né à Paris en 1857. Il entra en 1878 à Saint-Cyr, d'où il sortit en 1880 sous-lieutenant dans l'infanterie de marine. Il fut promu successivement lieutenant en 1883, capitaine en 1887, chef de bataillon en 1892. Au cours de 1882, servant alors aux tirailleurs sénégalais, le sous-lieutenant Quiquandon prit part à l'assaut de Daboé et à la guerre contre Samory, et fit partie de la mission du Dr Bayol au Bélédougou. En 1885 et 1886, lieutenant au 4e d'infanterie de marine, il fut de la première expédition de Madagascar. Puis il servit à l'état-major du Soudan, et fut, en 1891, chargé d'une mission auprès du roi Tiéba, alors en guerre avec les alliés de Samory. Un moment sous-directeur des études à Saint-Cyr, il revint, en 1892, auprès de ce prince indigène, y resta jusqu'au milieu de 1893, et après un court séjour en France, retourna faire campagne au Soudan en 1894. Passé au 1er tirailleurs algériens en 1896, son bataillon fut compris dans la colonne dirigée en 1900 contre In-Rhar. Sa conduite à l'assaut de cette place lui valut d'être fait officier de la Légion d'honneur, puis promu quelques mois après lieutenant-colonel au 2e tirailleurs algériens. Envoyé dans le Sud-Oranais en 1903, pour commander le territoire de Djenan-Ounif, il organisa la police sur la frontière marocaine de Figuig. Il fut promu colonel en 1906.

Quiquerez (Paul), officier et explorateur français, né en 1864, mort en Guinée française en 1891. Chargé en 1891 d'une mission à la Côte d'Ivoire, il explora le littoral entre Grand Lahou et le Cavally avec le lieutenant de Segonzac sur une longueur de 300 kilom., et mourut d'un coup de revolver à 200 kilom. de la côte en remontant le San Pedro. Cette fin de Quiquerez détermina la comparution devant un conseil de guerre de son compagnon, de Segonzac, qui fut acquitté, la mort ayant été attribuée à un suicide.

QUIROGITE ou **QUIROGUITE** (*ki-ro-ghit'*) n. f. Antimoniosulfure naturel de plomb.

QUOD FACIS, FAC CITIUS (mot lat. signif. *Ce que tu fais, fais-le au plus vite*), c'est la parole que Jésus-Christ adressa à Judas, durant la Cène (St Jean, XIII, 27), pour lui faire entendre, sans être compris des autres apôtres, qu'il était au courant de ses projets de trahison et qu'il ne les redoutait pas, ne craignant pas la mort : « Va et fais au plus tôt ce que tu médites de faire. » On applique ces mots pour signifier qu'il faut passer vite de la conception à l'action, qu'une fois qu'on s'est décidé à faire une chose, mieux vaut la faire immédiatement.

QUOICHE n. f. Autre forme de *quetsche*, sorte de prune : *Tiens! s'exclama-t-il, il y a encore des* QUOICHES *sur l'arbre.* (André Theuriet.)

Quost (Ernest), peintre français, né à Avallon (Yonne) en 1843. C'est un peintre de fleurs, en même temps qu'un fin paysagiste. N'isolant pas la fleur de son ambiance, il lui laisse son cadre naturel, et il excelle à diversifier les jardins, serres, potagers, etc. Ses modèles baignent dans l'atmosphère. Par là Quost a atteint, sans effort, l'art décoratif, où ses dernières grandes compositions le montrent parvenu : *Panneaux décoratifs pour le ministère de l'instruction publique*, au Salon de 1906. A l'Exposition de 1900 (Paris), il avait envoyé : *Mes ruches* ; *En Avril* ; *les Nids et les roses* ; *Clochetons et rosaces* ; *les Cultures à Saint-Michel-sur-Orge* ; *les Bords de l'Orge à Saint-Michel*. Quost a obtenu des récompenses aux Salons de 1880 et de 1882 ; une médaille d'argent à l'Exposition universelle de Paris, en 1889.

RAAB (Jean Léonard), graveur et aquafortiste bavarois, né à Schwaninger, près Anspach, en 1825, mort à Munich en 1899. Établi à Nuremberg, il s'adonna exclusivement à la gravure au burin et à l'eau-forte. Ses planches, d'après Lessing, W. de Kaulbach, P. Ioty, Knauss, Feuerbach et autres, sont d'une belle maîtrise pour la largeur des lignes, le rendu net et précis de la composition picturale, la mise en valeur du détail. En 1869, Raab fut nommé directeur de l'école de gravure à l'académie de Munich. Il a reproduit les chefs-d'œuvre de la Pinacothèque dans une suite d'eaux-fortes, qui ont été publiées en un recueil de cinquante planches. En 1895, Raab, en prenant sa retraite, fut nommé conseiller privé.

RAABE (Guillaume), romancier et humoriste allemand, né à Eschershausen (duché de Brunswick) en 1831. Il se consacra entièrement à la littérature à partir de 1855, et devint de bonne heure célèbre par ses romans et ses nouvelles, où il montra une verve naturelle et intarissable, beaucoup d'humour, un réalisme énergique qui n'excluait pas une certaine tendresse élégiaque, et se plaça au premier rang des auteurs contemporains. De Berlin, il se rendit d'abord à Wolfenbüttel; en 1862, il se fixa à Stuttgart et, en 1870, définitivement à Brunswick. Son premier ouvrage est un récit idyllique : *la Chronique de la rue des moineaux* (1857). Parmi ses autres ouvrages, il faut citer : *au Printemps* (1858); *les Enfants de Finkenrode* (1859); *Après la grande guerre, Histoire en douze lettres* (1861); *le Puits sacré, Feuilles de l'imagier du XVIe siècle* (1861); *la Chancellerie de Notre Seigneur Dieu*, roman historique (1862); *Vie troublée*, nouvelles (1862); *les Gens de la forêt* (1863); *Trois plumes* (1865); *le Pasteur de la faim* (1865); *Voix lointaines* (1865); *Abu Telfan ou le Retour des monts de la lune* (1867); *l'Arc-en-ciel* (1870); *der Schudderump* (1870); *Clair de lune allemand* (1873); *Christophe Pechlin. Une histoire d'amour internationale* (1872); *Maître auteur ou l'Histoire du jardin submergé* (1874); *Horacker* (1876); *Wunnigel* (1879); *Noblesse allemande* (1880); *Vieux nids* (1880); *le Cor de Wanza* (1881); *Fabien et Sébastien* (1882); *la Princesse Poisson* (1883); *Villa Schönow* (1884); *le Moulin de Pfister* (1884); *A l'homme sauvage* (1886); *une Histoire de marins et de meurtres* (1891); *les Voyages de Gutmann* (1892); *le Couvent de Lugau* (1894); *les Acres du chant d'oiseau* (1896), etc.

Raabe

RABA, rivière d'Austro-Hongrie, dans la province de Galicie. C'est un des premiers affluents importants de la Vistule; La Raba naît au versant septentrional des Karpathes, passe près de la station balnéaire de Rabka, et se jette dans la Vistule en amont le Dunajec, après un cours de 150 kilom.

RABAB n. m. Instrument à trois cordes frottées, en usage chez les Battaks, tribu de l'île de Sumatra.

*__RABAT__, ville maritime du Maroc. — La police de Rabat a été confiée par la conférence d'Algésiras à un officier de nationalité française.

RABBE (Félix), traducteur et littérateur français, né vers 1840, mort à Paris en 1900. Versé dans la connaissance des langues mortes et de la langue anglaise, il débuta par une traduction des *Oiseaux* d'Aristophane, puis s'appliqua à faire apprécier en France, par des versions exactes et élégantes, les œuvres de Marlowe, d'Edgar Poe, de Christophe Marlowe, de George Moore (*Terre d'Irlande*) et surtout Shelley. Il a donné de celui-ci les poésies complètes en 3 vol. (1885-1887), accompagnées d'un autre gros volume intitulé *Shelley, sa vie et ses œuvres*, qui est le travail le plus complet et le plus sûr que nous ayons sur ce grand poète. Citons encore : *les Maîtresses authentiques de lord Byron* (1890). Rabbe fut aussi un collaborateur assidu et remarqué de la « Revue historique » et de la revue publiée par la Société de l'histoire de la Révolution. En 1899, il donnait *la Vie de Thomas Paine*, traduite de l'anglais du Dr Moncure Conway, après avoir [illegible] du [illegible] nécessaire à [illegible] de la Révolution.

Rabab des Battaks.

RABES (Max), peintre allemand, né à Samter (Posen) en 1868. Élève de l'Académie de Berlin et de P. Graeb, il visita les bords du Rhin et l'Orient, dont les habitants et les mœurs ont inspiré ses compositions : *Arabes marchandant une épée à Biskra* (musée de Schwerin), *Arabes* (musée de Weimar), [illegible] *à Jérusalem*, *Graveur de cachets à Biskra*, etc. Il a également laissé quelques ouvrages de sculpture, et exécuté un grand nombre d'illustrations.

RABKA, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Galicie [cercle de Wadowice, distr. de Myslenice]), à quelque distance de la Raba (passante affluent de la Vistule), 1.700 hab. Eaux minérales thermales, bicarbonatées sodiques.

RABOT (Charles), géographe français, né à Nevers en 1856. Il a exécuté une série d'intéressants voyages dans les parties septentrionales de l'Europe et a pris part à l'expédition arctique de la « Manche » à Jan Mayen et au Spitzberg. Il a publié des relations de ses voyages : *A travers la Russie boréale* (1894), [illegible] *de Norvège et aux* [illegible] des traductions et des adaptations des récits des explorateurs arctiques et antarctiques (Nordenskjöld, Nansen, Sverdrup, Conway, etc.), des études très importantes sur les variations de longueur des glaciers (1897-1903), etc. Rabot est devenu secrétaire de la rédaction de la *Géographie* (bulletin de la Société de géographie) [illegible].

RACCOMMODABLE [illegible] Qui peut être raccommodé.

RACCOMPAGNER [illegible]

*__RACER__ [illegible] — Yacht de course.

RACHELBERG, petit massif montagneux de l'Allemagne occidentale, dans le royaume de Bavière. Il fait partie du Böhmer Wald, s'élève au maximum à 1.455 mètres, fait de schistes et de calcaires, et constitue un petit nœud hydrographique d'où descendent le Kleine Regen et le Grosse Ohe. Belles forêts.

RACHIANECTE n. m. Genre de mammifères cétacés, de la famille des balénidés, comptant une seule espèce

répandue dans les mers de l'Amérique du Nord. Le *rachianectes glaucus* est un [illegible].

Rachianecte.

RACHICOCAÏNISATION (*chi, si-on*) n. f. Introduction [illegible] de cocaïne dans le canal rachidien.

— Encycl. La *rachicocaïnisation* provoque l'anesthésie de toute la partie du corps située au-dessous de l'ombilic; elle permet par suite toutes les opérations sur les membres inférieurs et même sur une partie de l'abdomen. La technique est la suivante : on introduit entre deux vertèbres une aiguille de Pravaz, longue de 6 centimètres, et on laisse écouler le liquide rachidien. Lorsque ce dernier tombe goutte à goutte, on ajuste alors une seringue contenant une solution de cocaïne au centième ou au vingt-cinquième et l'on introduit 10 à 25 gouttes de la solution, on enlève l'aiguille et, [illegible] minutes après, l'anesthésie est complète. Quand on a commencé à pratiquer cette opération on a eu à déplorer des morts subites ; on les évite aujourd'hui en prescrivant le repos absolu pendant au moins vingt-quatre heures après chaque rachicocaïnisation.

RACHILDE (Marguerite Eymery, dame Alfred Vallette, dite), romancière française, née à Périgueux en 1862. Elle a publié une vingtaine de romans, parmi lesquels on doit rappeler : *Nono* (1885), *A mort* (1886), *le Tiroir de Mimi Corail* (1887), *Madame Adonis*, *Monsieur Vénus* (1889), *la Sanglante Ironie* (1891), *l'Animale* (1893), *le Démon de l'absurde* (1894), *la Princesse des ténèbres* (1896); *les Hors-nature* (1897); *la Tour d'amour* (1899), *l'Heure sexuelle*, *la Jongleuse* (1900); *le Dessous* (1904). Disciple de l'école naturaliste des Goncourt et d'Huysmans, Marguerite Rachilde affectionne surtout l'étude des cas psychologiques exceptionnels. On lui doit aussi un volume de pièces de théâtre, qui comprend : *Madame la Mort, le Vendeur de soleil* et *la Voix du sang* (1891).

RACHISTOVAÏNISATION (*chiss-to, si-on*) n. f. Introduction de stovaïne dans le canal rachidien.

— Encycl. La stovaïne, qui n'aurait pas comme anesthésique la nocivité de la cocaïne, a été aussi injectée dans le rachis; si elle n'a pas encore donné lieu à des accidents, on lui reproche en revanche de ne pas provoquer une anesthésie aussi complète. Elle s'injecte de même, et aux mêmes doses.

RACHITOMIE (*mî*) n. f. Section de la colonne vertébrale d'un fœtus, lorsqu'on ne peut terminer l'accouchement autrement; en particulier, lors d'une présentation de l'épaule, quand la version est impossible.

***RACINE** n. f. — Géol. *Racine de nappe, de pli.* Se dit de la base d'un pli anticlinal qui a été couché, puis étranglé ou rompu par l'effort orogénique. (Le sommet, détaché de sa base et poussé plus ou moins loin, est devenu, selon son importance, une *lame* ou une *nappe de charriage*. Quant à la base toujours couchée, mais restée en contact avec le terrain auquel elle appartient, elle constitue la *racine*.)

***RACOLAGE** n. m. — Encycl. Dr. Le *racolage* des passants par les prostituées est interdit et réprimé.

Une ordonnance de police du 6 novembre 1778 prononçait que les femmes et filles qui s'y livraient seraient « rasées et enfermées à l'hôpital », et même recevraient « des punitions corporelles, en cas de récidive ». Actuellement, l'autorité municipale, chargée de toutes mesures nécessaires pour la surveillance et la réglementation de la prostitution, a le droit d'édicter, par voie d'arrêtés, l'interdiction pour les prostituées de racoler sur la voie publique ou dans des lieux publics. A Paris, la sanction de l'interdiction du racolage est l'internement à la prison Saint-Lazare, pendant plusieurs jours, et cet internement est prononcé par voie administrative.

A la répression administrative actuelle du racolage par les prostituées, une proposition de loi du sénateur Bérenger, soumise au Parlement depuis 1894, tend à substituer une répression judiciaire; elle érigerait, en effet, en délit spécial, puni d'un emprisonnement et d'une amende, le fait de se livrer au racolage sur la voie publique ou dans des lieux publics.

RACOVITZANUS (*nuss*) n. m. Genre de crustacés copépodes de la famille des calanidés, [illegible] pour des formes nouvelles pro[illegible] type de ces petits animaux allongés, à longues antennes asymétriques, découverts par l'expédition scientifique de la « Belgica ».)

Racovitzanus.

***RADAN** (Jean-Charles-Rodolphe), publiciste scientifique français, né à Kœnigsberg en 1835. — Il a été élu [illegible] membre de l'Académie des sciences.

RADELFINGEN, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. d'Aarberg]), sur l'Aar, affluent du Rhin et en bordure de la forêt de Frienisberg; 1.420 hab. Culture de la [illegible] fromages.

RADET (Georges), professeur et écrivain français, né [illegible] à l'École normale supérieure en 1881, il en sortit agrégé des lettres en 1884, fut [illegible] de 1884 à 1887, enseigna pendant un an l'histoire au lycée d'Alger et fut [illegible] pour [illegible] l'Institut Acad. [illegible] pour titres : *la Lydie* [illegible] ; *Au Musée des Antiques* [illegible]. Il a publié en outre : *Correspondance d'Emmanuel Roux* (1898), *l'Histoire et l'Œuvre de l'École française d'Athènes* (1901, couronnée par l'Académie française); *Brocéliande*, légende dramatique en quatre actes et en vers, empruntée au cycle breton (1904), sous le pseudonyme de Georges Chesley, et collabore à de nombreuses revues et publications savantes. Il dirige les trois sections des « Annales de la faculté des lettres de Bordeaux » et a fondé, en 1890, la *Bibliothèque des universités du Midi*.

***RADIATION** n. f. — Encycl. La découverte des nouveaux rayons émis par les corps radioactifs, les rayons N et N_1, la connaissance mieux approfondie des ondes hertziennes ont étendu considérablement le champ connu des *radiations*, qui peuvent être considérées comme résultant des vibrations de l'éther. En les rangeant d'après la longueur d'onde, les diverses radiations se classent d'après le tableau suivant : deux grandes lacunes existent encore pour les radiations allant de $0^c,3$ à $0^\mu,6$ et de $0^\mu,1$ à $0^\mu,01$, laissant encore l'espérance de nouvelles découvertes.

Zone à grande longueur d'onde ($0^c,3$) [ondes hertziennes émises par les décharges oscillantes des condensateurs électriques, utilisées dans la télégraphie sans fil];

Zone inconnue ;

Zone de l'infra-rouge (de 60^μ à $0^\mu,8$) [rayons dégagés par les corps chauds, ondes calorifiques];

Zone du spectre visible (de $0^\mu,8$ à $0^\mu,4$) [ondes lumineuses];

Zone de l'infra-violet (de $0^\mu,4$ à $0^\mu,1$) [radiations chimiques activant la plaque photographique];

Zone inconnue ;

Zone de très faible longueur d'onde ($0^\mu,01$ à $0^\mu,008$) comprenant les rayons N, N_1, Charpentier, émis par les corps vivants, les matières en état de contrainte moléculaire.

Zone à vibrations très rapides (rayons X, rayonnement radio-actifs).

***RADIO-ACTIVITÉ** n. f. — Encycl. La *radio-activité* de la matière, indépendamment de toute source physique extérieure, a été reconnue par Becquerel en 1896 sur l'uranium et ses sels ; ces composés émettaient des radiations susceptibles d'ioniser les gaz, d'attaquer la plaque photographique, d'exciter la phosphorescence. L'étude de ces matières actives a conduit, en 1898, à la découverte des métaux radio-actifs. (V., au *Supplément*, MÉTAUX.) Cette radio-activité est une propriété atomique manifestée par les principales propriétés ci-dessus rapportées, mais les rayons émis sont décomposables en divers groupes différemment électrisés : les uns (rayons β) déviables par l'aimant; les autres, peu ou pas déviés par l'aimant, se divisent en deux groupes de perméabilité différente : rayons γ très perméables, rayons α, au contraire, absorbés par une mince épaisseur métallique.

Les corps radio-actifs émettent ces rayons en quantité et qualité inégales : le radium possède les trois genres (v. RADIUM), le polonium n'émet que des rayons non déviables, l'uranium surtout des rayons déviables.

La radio-activité peut se communiquer à distance par l'influence (*radio activité induite*) d'un corps actif sur un corps quelconque; cette activité est transmise grâce à une manifestation particulière de l'énergie émise par le corps actif (v. ÉMANATION), sorte de gaz imbibant les corps environnants et leur donnant momentanément une radio-activité. Ces propriétés peuvent s'acquérir par contact : chaque fois qu'un corps chimique est précipité en présence d'une solution d'un sel actif, ce corps devient lui-même actif.

La nature de cette production continue d'énergie par la matière n'est pas encore connue : beaucoup de physiciens admettent une transmutation soit du corps actif, soit des gaz de l'eau ou de l'air en hélium par l'influence du corps actif, avec dégagement consécutif d'énergie.

RADIOCHROÏSME (*kro-issm'* — du lat. *radius*, rayon, et du gr. *khroa*, couleur) n. m. Propriété que possèdent les corps d'être plus ou moins transparents aux rayons X : *Le* RADIOCHROÏSME *se mesure à l'aide du radiochromomètre.*

RADIOCHROMOMÈTRE (*kro*) n. m. Appareil qui sert à mesurer la transparence des corps aux rayons X.

— Encycl. Le *radiochromomètre*, inventé par Benoist, se compose d'un disque en aluminium divisé en douze secteurs, dont les épaisseurs vont en croissant de 1 à 12. Le centre du disque, qui est évidé, est occupé par un disque d'argent plus petit et d'épaisseur convenable.

En radiographie, on place le radiochromomètre sur la plaque, et il suffit, après développement, de voir quel est le secteur d'aluminium qui donne une ombre égale à celle du disque central d'argent. Si c'est le numéro 6, par exemple, on dira que les rayons X marquent 6 au radiochromomètre. On a ainsi mesuré le radiochroïsme des rayons émanés de l'ampoule pendant la radiographie.

Radiochromomètre.

***RADIOCONDUCTEUR** n. m. — Télégr. Petit appareil appelé aussi *cohéreur*, constitué par un tube de verre de quelques centimètres de longueur, dans lequel on a fait le vide, et qui renferme deux électrodes d'acier écartées d'un millimètre environ, entre lesquelles a été intercalée un peu de limaille.

— Encycl. Dans le *radioconducteur* proprement dit ou *cohéreur*, dû à Branly, la limaille rendue conductrice au contact d'une onde ne perd cette propriété qu'autant qu'elle est devenue neutre par suite d'un choc ou d'une élévation de température : c'est ce qui a nécessité l'emploi des tapeurs.

Certains appareils, qui reviennent à l'état neutre d'eux-mêmes dès que la perturbation électrique a cessé, ont été appelés *cohéreurs autodécohérants*. Ce phénomène a lieu lorsque l'une des deux électrodes en contact imparfait est en charbon.

Dans ces deux premiers appareils, la résistance diminue au contact des ondes. Quand la résistance du contact augmente, au contraire, et ne reprend sa valeur primitive que sous l'influence d'un choc ou d'une élévation de température, on a affaire aux *anticohéreurs*. Ceci a lieu lors du contact de métaux placés dans des conditions spéciales et pour certains sels.

Enfin, quand la résistance du contact augmente, mais reprend sa valeur primitive dès que l'instrument n'est plus soumis à l'action de la perturbation électrique, on se trouve en présence de l'anticohéreur autodécohérant. C'est ce qui se passe quand on se sert de potassium plongé dans du pétrole avec une forte compression.

Le seul radioconducteur employé en télégraphie sans fil est celui du type dit « cohéreur », du nom assez improprement donné au phénomène qui se passe dans les limailles soumises à l'influence des ondes hertziennes et qui se produit, d'ailleurs, toutes les fois qu'on fait varier d'une façon quelconque la différence de potentiel aux extrémités du contact imparfait.

Les radioconducteurs-cohéreurs ont été construits à limaille, à billes, à contact unique, etc. L'intensité de l'électricité qui traverse les radioconducteurs est très faible et dépasse rarement un dixième de milliampère.

Marconi emploie des tubes à limaille de nickel comprise entre les électrodes de maillechort : Slaby (Allemagne)

Radioconducteurs cohéreurs : 1. De Marconi; 2. De Blondel; 3. De Tissot; 4. A réserve de limaille. AA', électrodes; M, limaille; V, tube; C, matière anhydre.

utilise la limaille d'argent; Tissot (France) préconise la limaille de fer entre électrodes de fer taillées en biseau ; Ducretet construit des cohéreurs démontables dont la pression de la limaille peut varier.

Le voltage de ces instruments varie de 0 volt, 2 à 1 volt, 5 ; mais un potentiomètre intercalé dans leur circuit permet de faire varier le voltage aux bornes du radioconducteur et de lui donner une valeur aussi voisine que possible de la tension critique de cohérence.

En faisant varier la quantité de limaille et le voltage, on peut donc faire varier la sensibilité du cohéreur, on peut donc mesurer approximativement l'énergie nécessaire pour qu'un cohéreur soit actionné.

Dans certains cohéreurs, on a ménagé à l'une des électrodes une cavité où se trouve en réserve de la limaille destinée à remplacer celle comprimée entre les deux électrodes quand elle paraît n'être plus suffisamment sensible. C'est la limaille d'or vierge qui donne les cohéreurs les plus sensibles.

RADIODERMITE (*der*) n. f. Inflammation de la peau sous l'influence des rayons X.

— Encycl. La *radiodermite* peut présenter tous les degrés, depuis une rougeur fugace, l'érythème simple, la formation de vésicules, etc., jusqu'à l'escharification. Elle dépend essentiellement de la quantité de rayons X absorbée par la peau. En général, les radiodermites peuvent être comparées aux brûlures, et on les désigne même souvent sous ce nom de « brûlures » : elles en diffèrent par la lenteur de la guérison, qui met parfois des années à se produire. Le traitement consiste en enveloppement humide et en soins antiseptiques. Le grattage profond de la plaie avec épidermisation consécutive donne aussi de bons résultats.

La radiodermite n'est pas toujours le fait de l'inexpérience de l'opérateur, elle est le plus souvent cherchée dans un but thérapeutique, la guérison d'un cancroïde cutané ou d'un lupus ne s'obtenant pas sans inflammation.

RADIODIAGNOSTIC n. m. Diagnostic obtenu par le moyen des rayons X, soit par la radioscopie, soit par la radiothérapie.

RADIOGONIOMÈTRE n. m. Appareil constitué par une tige ou une lame métallique et dont l'ombre, portée sur une plaque photographique ou l'écran fluorescent, sert à déterminer le rayon de l'ampoule de Crookes normal au plan de la plaque ou à celui de l'écran.

RADIOPELVIMÉTRIE (*tri*) n. f. Mesure des différents diamètres du bassin, obtenue par la radiographie.

— Encycl. La *radiopelvimétrie* permet de comparer entre eux les différents diamètres des bassins et même de les mesurer quand on connaît la distance de l'anticathode à la plaque. Elle est utile chez la femme, pour le diagnostic de l'accouchement dans le cas de bassin anormal.

RADIOTÉLÉGRAMME (du lat. *radius*, rayon, et de *télégramme*) n. m. Télégramme envoyé par la télégraphie sans fil.

RADIOTÉLÉGRAPHIE (*fî* — du lat. *radius*, rayon, et de *télégraphie*) n. f. Syn. de télégraphie sans fil. V. TÉLÉGRAPHIE.

RADIOTELLURE (du lat. *radius*, rayon, et de *tellure*) n. m. Chim. Substance radio-active annoncée par Markwald et démontrée depuis être identique au polonium.

RADIOTHORIUM (*ri-om'* — du lat. *radius*, rayon, et de *thorium*, nom d'un métal) n. m. Chim. Nouveau corps radio actif, découvert en 1904 par Ramsay dans la thorianite (oxyde de thorium de Ceylan), minerai très riche en hélium. (Cet élément présenterait un pouvoir actif considérable vis-à-vis du thorium, tout en ayant la même émanation que lui ; il est probable que l'hélium provient dans ce minerai de la transmutation du radiothorium.)

RADIPOLE, bourg d'Angleterre, dans le comté de Dorset, à quelque distance de la Manche ; 2.000 hab. Sources minérales bicarbonatées sodiques et ferrugineuses.

***RADIUM** n. m. — Encycl. Depuis 1902, l'étude du radium a été complétée : l'élément lui-même n'a pas été isolé, mais ses sels ont été purifiés, permettant ainsi de fixer exactement à 225 le poids atomique ; ces sels sont analogues à ceux du baryum (chlorure, bromure et azotate solubles dans l'eau, carbonate et sulfate insolubles).

Rayonnement du radium. Le rayonnement du radium comprend une émission de diverses radiations aux propriétés communes : de rendre les gaz conducteurs

de l'électricité, d'attaquer la plaque photographique et d'exciter la phosphorescence [illegible] champ magnétique permet de les décomposer en trois groupes :

1° Rayons α : peu déviés par l'aimant, à faible pouvoir pénétrant (quelques millimètres d'aluminium) [illegible] charges positivement d'électricité, ils sont comparables aux rayons-canaux des tubes de Crookes.

2° Rayons β : très déviés par l'aimant, assez pénétrants (ils traversent un millimètre de plomb), électrisés négativement; ils peuvent se comparer aux rayons cathodiques.

3° Rayons γ : indifférents à l'aimant, mais très pénétrants (ils traversent plusieurs centimètres de plomb), non chargés d'électricité; on peut les assimiler aux rayons Rœntgen.

Radio-activité induite. Le radium possède la propriété d'activer à distance les corps voisins; cette *radio-activité induite*, qui persiste encore quelques instants après l'éloignement de la matière active, est provoquée par l'émission, constante par le radium d'une forme particulière d'énergie ayant l'apparence d'un gaz, *l'émanation*. Cette énergie se transforme sur les corps voisins, qu'elle active en énergie radiante (émission de rayons). Condensée, puis ramenée par chauffage à son volume initial, l'émanation présente le spectre de l'hélium.

Outre sa phosphorescence, le radium émet continuellement de la chaleur (100 calories par gramme et par heure); il peut aussi s'électriser lorsque, renfermé dans une enveloppe perméable aux seuls rayons β, il se charge de l'électricité des rayons α restants.

Energie du radium. La production constante d'énergie du radium le fait considérer comme un élément instable, se transmutant en hélium pour les uns, ou servant d'intermédiaire pour provoquer la transformation des éléments de l'air ou de l'eau avec formation d'hélium. Ces problèmes ne sont pas résolus; la question de la production de la vie par le radium a été posée, mais non tranchée (1906).

Applications. Le radium a été proposé en médecine pour guérir le cancer, par utilisation de son pouvoir modificateur vis-à-vis des tissus cutanés.

RADIUM-RIGOR (*di-om'*) n. m. Biol. Etat d'insensibilité des téguments, sous l'influence des émanations du radium. (Cet état peut être et est souvent accompagné, en outre des accidents lésionnels plus ou moins éloignés, de la production de taches pigmentaires cutanées, tout le pigment semble lui-même radio-actif.)

***RADIUS-ZUCCARI** (Anna), dite **Neera**, romancière italienne, née à Milan vers 1855. — Anna Zuccari a vaillamment poursuivi la série de ses délicates peintures psychologiques et aussi (peut-être avec un peu moins d'ardeur) sa campagne de revendications féministes. Elle a publié deux romans : *Una Passione* (1903); *il Romanzo della fortuna* (1906) et plusieurs études historiques ou morales : *il Secolo galante* (1900); *le Idee d'una donna* (1904). Dans le même ordre d'idées, elle avait publié antérieurement : *il Libro di mio figlio, l'Amor platonico, Battaglie per l'idea.*

RADLOFF (Guillaume) linguiste et ethnographe allemand, né à Berlin en 1837. Il étudia la linguistique et surtout les langues de l'Asie, à Halle, Berlin et Iena, et fut nommé professeur à Barnaoul (Sibérie occidentale) en 1859, ce qui lui permit d'étudier sur place les dialectes turcs. Il alla à Pétersbourg en 1870 et fut nommé inspecteur des écoles musulmanes de Kazan, puis, en 1884, directeur du musée asiatique de Pétersbourg et membre de l'Académie impériale des sciences. Il est membre correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions). Citons, parmi ses nombreux ouvrages : *Spécimens de la littérature populaire des tribus turques de la Sibérie méridionale* (1866-1896); *Grammaire comparée des idiomes turcs du Nord* (1882-1883); *Essai de dictionnaire des dialectes turcs* (1888 et suiv.); *les Anciennes Inscriptions turques de la Mongolie* (1894-1899); *Observations sur les Kirghiz* (1864); *En Sibérie* (1884); *Antiquités sibériennes* (1888); *Tableau ethnographique des tribus turques de la Sibérie méridionale et de la Dzoungarie* (1888); *Atlas des antiquités de la Mongolie* (1892 et suiv.); etc.

Radloff.

RADOLIN (Hugo LESZCZYC, prince **de**), diplomate allemand, né à Posen en 1841. — Comme ambassadeur allemand à Paris, il s'efforça d'entretenir avec le gouvernement français des relations aisées. Après le voyage de l'empereur Guillaume II à Tanger, il conduisit avec Rouvier, président du conseil, les négociations relatives à l'accord franco-allemand du 8 juillet 1905, et à la conférence d'Algésiras.

Radolin.

RADOWITZ (Joseph-Marie DE), diplomate allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1839. Fils du général Joseph-Marie de Radowitz, il entra dans la carrière diplomatique en 1860. Attaché à l'ambassade de Constantinople en 1861, secrétaire de la légation en Chine, puis au Japon en 1862, il fut consul à Shanghaï en 1864. Il vint à Paris, en 1865, comme attaché d'ambassade. A l'issue de la guerre de 1866, pendant laquelle il fut officier d'ordonnance du prince Frédéric-Charles, il passa à Munich, et devint, en 1870, consul général de la confédération de l'Allemagne du Nord à Bucarest, où il fit partie de la commission internationale du Danube. Il fut chargé d'affaires à Constantinople en 1872, et, en 1873, ministre plénipotentiaire à Athènes. Il devint ambassadeur à Constantinople en 1882 et à Madrid en 1892. Il a représenté l'Allemagne à la conférence d'Algésiras avec de Tattenbach, ministre d'Allemagne à Lisbonne.

De Radowitz.

RÆSLÉRIE [illegible] Champignon [illegible] à fructification dressée et pédicellée, à asques cylindriques entremêlés de paraphyses et produisant huit spores [illegible] vant sur les racines de la vigne, qu'il affaiblit beaucoup.)

Ræslérie : [illegible]

RAEVELS, commune de Belgique (prov. d'Anvers, arrond. de Turnhout); 1.360 hab.

RAEYMACKERS (Jules), peintre belge, né à Laeken en 18.3, mort à Houffalize en 1904. Il s'adonna à la peinture de paysage. Sa tendance novatrice ne fut jamais exempte de délicatesse et de distinction. Il avait débuté au Salon de Bruxelles en 1857, et, dès 1860, il se révéla dans ses peintures villageoises, ses impressions d'aurore ou de soleil couchant. Le coloris voilé des paysages de Raeymackers leur a fait une vogue justifiée. Le peintre, en mourant, a légué à l'Etat sa maison d'Houffalize en Ardenne, sous la clause que de jeunes artistes, désignés par l'Académie de Belgique, y pourraient séjourner deux ans pour se livrer à l'étude du paysage.

RAFAÏ, sultan des Bandjas (Oubangui), mort en 1900. Rafaï, fils de Bangui, appartenait, comme Rabah, à Ziber, le riche traitant qui avait établi sa domination sur le Bahr-el-Ghazal. Lorsque celui-ci fut fait prisonnier à Khartoum et que les luttes entre son fils Soliman et les Egyptiens eurent amené la dispersion de ses derniers partisans, Rafaï louvoya au milieu des troubles, gardant la neutralité entre les mahdistes et les Anglo-Egyptiens. Les bandes mahdistes ayant envahi le Dar-Four (1885), il se réfugia de l'autre côté du M'Bomou. Après le départ des mahdistes, Rafaï constitua définitivement son empire et réoccupa son patrimoine sur la rive droite du M'Bomou. Intelligent et d'une éducation peu commune, il avait pris une grande influence sur les sultans voisins, devenus presque tous peu à peu ses tributaires. En 1892, le lieutenant belge de La Kéthulle occupa le territoire de Rafaï au nom de l'Etat indépendant du Congo; mais, la convention franco-congolaise du 14 août 1894 ayant forcé les Belges à se retirer derrière le M'Bomou, le sultanat de Rafaï fut rattaché en 1895 aux territoires français du haut Oubangui. L'autorité de Rafaï s'étendait sur tout le pays : Zandé, Gabou, Kreich, Bandja. Les forces dont il disposait étaient assez importantes, et il prêta toujours un concours dévoué aux agents de la France dans l'Oubangui; son appui ne fut pas inutile au gouverneur Liotard, ni à la mission Marchand. — Son fils, HETMAN, lui succéda.

Rafale (LA), pièce en trois actes, de Henry Bernstein (Gymnase, 20 oct. 1905). — Le baron Lebourg, un parvenu entiché de noblesse, a marié par vanité sa fille Hélène à M. de Bréchebel, qu'elle déteste. Aussi Hélène a-t-elle un amant. C'est Robert de Chacéroy, clubman élégant, qui a son honneur à lui — il le prouvera bien — et qui, cependant, ne vit que des courses et du cercle, et, à un moment donné, perd six cent cinquante mille francs appartenant à autrui. S'il les rembourse dans les vingt-quatre heures, ce n'est rien, paraît-il; s'il ne peut les rembourser, c'est le déshonneur. Hélène, qui adore son amant, mise au courant de la situation, s'offre à l'en tirer. Il s'indigne. Elle décide alors de le sauver sans qu'il le sache. La jeune femme s'adresse d'abord à son joaillier, à qui elle veut vendre ses bijoux royaux, mais ce commerçant demande six jours; puis à son cousin Amédée, qui jadis voulut la rechercher, mais celui-ci, un « mufle », exige que la forte somme lui procure la possession d'Hélène; enfin, à son propre père, le baron Lebourg. Ce dernier, sous la peur du scandale dont Hélène le menace, et qui l'empêcherait d'entrer au cercle de la rue Royale, se résigne à intervenir; mais il y met des conditions humiliantes pour M. de Chacéroy, et le gentleman refuse. Affolée, Hélène va chez Amédée. Quand elle accourt avec la somme, que le joaillier remettra comme provenant d'un emprunt réalisé par lui, il est trop tard : Robert vient de se tuer d'un coup de pistolet.

L'œuvre est fort adroite. On a même reproché à l'auteur de conduire avec trop d'art l'orage déchaîné. En tout cas, la pièce tient le spectateur haletant devant la rafale qui emporte les personnages, et, à la faveur de l'émotion, se glisse une âpre critique de mœurs.

***RAFFAËLLI** (Jean-François), peintre français, né à Paris en 1850. — Ses plus récentes œuvres : *Jeune fille au petit chien, Jeune fille aux œillets, Jeune femme à sa toilette* (1902) montrent le goût de l'artiste pour les gris délicats et nuancés; la même finesse de vision s'applique aux nouvelles séries de paysages du peintre : *Paysages de Bretagne* : *la Maison blanche, la Chute d'eau, le Moulin, la Petite Rivière* (1902), comme aux *Paysages de France* : *la Mer, les Canards, la Route abandonnée, le Village sur la colline* (1905). Raffaëlli s'est également adonné à l'eau-forte en couleurs : le *Jardin à la fenêtre* en est un des exemples les plus remarquables. Enfin, il a trouvé de nouveaux crayons de couleurs qui portent son nom, et qui, broyés à l'huile, peuvent être employés seuls ou pour compléter le travail du pinceau.

Raffaëlli.

RAFFINASE (*ra-fi*) n. f. Biol. Ferment soluble hydratant, sécrété par quelques champignons, et qui jouit de la propriété de dédoubler le raffinose, sucre mésotriose $C^{18}H^{32}O^{16}$ [illegible]

RAFZ, comm. de Suisse (canton de Zurich [illegible] Bulach), sur le plateau dit *Rafzerfeld*; 1.440 hab. Culture [illegible]

RAGON (*Eloi-Jules*), ecclésiastique et helléniste français [illegible] influence, à titre de secrétaire général, sur l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne et ses publications. Lui-même [illegible] éditions annotées d'Homère, de Démosthène, de Xénophon [illegible] tome, ainsi que de nombreux articles sur la réforme de l'orthographe, etc.

RAHAT, importante rivière du Soudan oriental, tributaire du Nil Bleu. Le Rahat prend sa source au versant occidental du massif éthiopien, coule en direction générale [illegible] Bleu, après un cours de 400 kilomètres environ. Eaux très abondantes, vu les pluies diluviennes qui tombent chaque printemps sur le massif abyssin.

RAIFFEISEN (Frédéric-Guillaume), financier et philanthrope allemand, né à Hamm en 1816, mort en 1888. Entré en 1835 dans l'artillerie de forteresse, il dut quitter le service par suite d'une maladie des yeux, entra dans l'administration et fut successivement maire de Weyerbusch (1845), Flammersfeld (1848) et Heddesdorf, près de Neuwied (1856). La situation précaire de l'agriculture dans les années 1846-1847 tourna son attention vers l'étude des questions de mutualité et de crédit agricole, auxquelles il consacra bientôt tous ses efforts, créant partout des banques populaires, qui reçurent le nom de « caisses Raiffeisen ». (V. ci-dessous.) Il a publié : *les Banques de* [illegible] *crédit* (1883); *les Unions de caisses de crédit* (1889); etc. Il a fondé le *Journal du crédit agricole.*

Raiffeisen (CAISSES). Comme les banques Schulze-Delitzsch, les caisses Raiffeisen reposent sur la coopération et la mutualité. On sait quelle part considérable revient à Schulze-Delitzsch dans le développement, en Allemagne et en Europe, du mouvement mutualiste, et de quel principe aussi simple que fécond sont sorties les coopératives de toutes sortes et les banques créées conformément à son système. Ce principe est essentiellement de grouper, en vue d'obtenir du crédit ou des prêts d'argent, et de renforcer par leur fusion des garanties faibles en elles-mêmes, et dont la valeur à l'état isolé resterait de nul effet. Que des ouvriers, des artisans ou de petits cultivateurs s'associent *en s'engageant à titre réciproque et solidaire* [illegible] qu'une pareille association offre dès lors aux tiers de telles garanties, qu'elle pourra emprunter facilement, ou facilement obtenir du crédit. Les « caisses Raiffeisen » ne procèdent pas d'un autre principe et, comme la société de Schulze-Delitzsch, elles fournissent aux plus pauvres, suivant l'expression de l'agronome belge J. Piret, le « moyen d'atteindre au crédit et, par le crédit, de parvenir au capital ». (*Ec. rurale*, III, 450.) Toutefois, à la différence des associations Schulze-Delitzsch, les « caisses Raiffeisen » ont toujours eu pour objet unique ou principal de prêter à la culture, et pour ce motif elles consentent leurs prêts à longue échéance. Il en résulte qu'elles ne sauraient prospérer d'elles-mêmes et seulement par le jeu régulier de leurs propres affaires. Ce sont, plutôt que des organismes financiers, de véritables œuvres philanthropiques, qui réclament du dehors des secours indispensables. Elles revêtent en outre une sorte de cachet familial et ne groupent chacune ordinairement que les cultivateurs d'une même paroisse.

[illegible] la mise en commun, par le moyen d'apports et de cotisations périodiques, d'une certaine quantité d'argent, la création volontaire et par l'épargne d'un certain capital collectif, d'autre part elles ne consentent d'avances qu'à leurs propres membres. Chez elles, « les débiteurs sont donc en même temps propriétaires de la caisse, et ainsi le gain qui provient des négociations de la société profite aux débiteurs ». Comme tous les associés sont à titre équivalent membres et soutiens de l'entreprise, tous peuvent, et doivent en quelque sorte, apporter un concours effectif à [illegible]

Quels que puissent être leurs défauts, les caisses Raiffeisen ont résolu pour l'Allemagne la question si complexe et si difficile du crédit agricole. D'après Emm. Le [illegible] 600 en 1885, plus de 1.000 en 1890 : elles se sont groupées en cinq syndicats généraux. Le plus important (celui du Rhin) ne compte pas moins de 408 associations. Il convient de constater que le système allemand de Raiffeisen fut une œuvre d'initiative privée, et qu'il a résolu la difficulté inhérente au prêt à longue échéance par le recours à la bonne volonté d'emprunteurs riches et complaisants, tandis qu'en France, l'œuvre du prêt agricole fut d'initiative officielle, et c'est l'Etat, au moyen de capitaux fournis par la Banque de France, qui consent à *titre gratuit* les avances indispensables aux petites banques agricoles [illegible]

RAILWAY-SPINE [illegible] chemin de fer, et *spine*, colonne vertébrale) n. m. Méd. Expression anglaise, admise pour désigner les troubles nerveux survenus à la suite d'accidents de chemin de fer ou de l'abus de l'automobilisme, et qui simulent des lésions de la moelle épinière. (Ces troubles guérissent généralement assez rapidement, mais on a quelques observations démontrant qu'ils peuvent secondairement conduire au diabète nerveux.)

RAIMOND (Perrée), artiste français, né à Caen en 18[illegible], mort à Paris en 1906. Il commença [illegible] au théâtre de Montmartre et aux [illegible], depuis [illegible] successivement [illegible], au théâtre [illegible], au Palais-Royal [illegible] et aux Variétés, qu'il quitta pour rentrer au Palais-Royal [illegible] sé d'appartenir. Parmi les très [illegible] très amusantes [illegible] dans ces [illegible] nous rappellerons : *Divorçons! le Truc d'Arthur, Ma Camarade, les Noces d'un réserviste, Ma Gouvernante, Coquard et Bicoquet, le Sous-préfet de Château-Buzard, le Dindon, les Fêtards, le Boulet, Coralie et Cie, la Marmotte, les Douze travaux d'Hercule, l'Escapade*, etc. Raimond était un excellent artiste, au jeu à la fois très fantaisiste et très sûr, et qui a beaucoup contribué à la prospérité du Palais-Royal.

Raimond.

RAINHILL, bourg du Royaume-Uni (Angleterre [comté de Lancastre]), banlieue de Liverpool ; 2.500 hab. Industries actives, fabrication de toile à voile ; corderie.

***RAISIN** n. m. — ENCYCL. Dr. Comme conséquence de la prohibition de la préparation dans l'intérieur de Paris des liquides fermentés autres que la bière, l'introduction des *raisins* de vendange est interdite dans cette ville. Une exception est toutefois faite en faveur des raisins de table, expédiés en grande vitesse, qui restent assimilés aux fruits et sont exempts à ce titre de tout droit d'octroi (L. du 6 août 1905, art. 11) ; mais la mise en vigueur de ces prescriptions ayant eu pour effet d'interdire l'entrée de Paris aux raisins de table transportés par voitures, la loi du 19 avril 1906, art. 69, a stipulé, pour mettre un terme à cet état de choses de nature à préjudicier à ceux des expéditeurs qui n'empruntaient pas la voie ferrée, que les raisins de table introduits dans la capitale, autrement qu'en grande vitesse, sont également exempts de tout droit, pourvu qu'ils soient en paniers ou colis d'un poids maximum de 12 kilogrammes.

RAISSOULI, chef marocain. V. ERRAÏSSOULI.

RAJOUT (*jou*) n. m. Action de rajouter. ‖ Archit. Partie d'édifice rajoutée : *Le Trésor est installé au-dessus, dans un rajout [illegible] de* RAJOUT. (P. et V. Margueritte.)

RALLI [illegible]. V. RHALLIS.

RAMASSE-PIÉTONS n. m. invar. Filet protecteur placé à l'avant des tramways électriques en Amérique et dans quelques villes d'Europe, au Havre notamment. (Cet appareil a pour but de recevoir dans ses mailles tout ce qui se présente devant lui et a déjà évité de nombreux accidents, et son emploi devrait se généraliser partout. Un appareil analogue a été combiné pour les automobiles.)

Ramasse-piétons.

***RAMBAUD** (*Alfred*-Nicolas), professeur et homme politique français, né à Besançon en 1842. — Il est mort à Paris en 1905. Aux élections sénatoriales de 1903, il n'avait pas été réélu au Sénat. Par contre, en 1897, il remplaça le duc d'Aumale à l'Académie des sciences morales et politiques.

RAMBAUD (Frédéric-*Gilbert*, connu sous le pseudonyme de **Yveling**), littérateur français, né à Versailles en 1843, mort à Paris en 1899. Après avoir été secrétaire du gouverneur du Crédit foncier, il entra dans le journalisme, fonda une revue internationale, *l'Art des deux mondes*, et fut attaché en dernier lieu à la rédaction du « Journal ». Il fut, pendant peu de temps, directeur du théâtre des Nations, où il fit jouer le drame de Villiers de l'Isle-Adam, *le Nouveau Monde*. On lui doit des récits, des romans, des œuvres diverses, qui attestent un esprit très ouvert et un talent réel de styliste : *les Théâtres en robe de chambre* (1865) ; *une Parvenue* (1866) ; *les* [illegible] (1868) ; *le Demi-Homme* (1868) ; *Achille Bonavent et Cie, bouquetiers* (1877) ; *Toutes deux* (1879) ; *En voiture, messieurs* (1881) ; *l'Autruche* (1882) ; *Bossue* (1882) ; *le Faiseur d'hommes* (1884), en collaboration avec Dubut de Laforest ; *la* [illegible] *de Mme Duchet* (1886) ; *Force psychique* (18[illegible]) ; [illegible] (1890) ; *Sur le tard* (1895).

RAMBOSSON (Yvanhoé), poète et critique d'art français, né à Berny (Seine) en 1872. Il débuta dans les lettres par un livre intitulé *les Astres* (1891), où il mettait au niveau [illegible] découvertes un travail de son père, Jean Rambosson, savant et philosophe de mérite. Mais c'est comme poète qu'il devait se faire une réputation. Il a publié : *le Verger doré*, poésie (1895) ; *Jules Valadon* (189[illegible]), étude de critique artistique ; *la Fin de la* [illegible] (18[illegible]) ; *Automne fulgurant* (1897) ; *Histoire des instruments de musique* (1898) ; *la Force magique* (1898) ; *Actes* (1899) ; [illegible] ; *le Fauconnier* (1905) ; sans compter [illegible] des œuvres de divers peintres et sculpteurs dont il organisa les expositions. Sa poésie se caractérise [illegible] savamment harmonieux ou [illegible]. En 19[illegible], il fut attaché à la conservation du Petit Palais, dans le service des beaux-arts de la Ville de Paris. — Sa femme, connue sous son nom [illegible] comme peintre et [illegible] Paris en 1876. D'une vieille famille [illegible], parmi ses ascendants le peintre [illegible] qui fit le portrait de Louis XV, et Gilbert [illegible] de tentative qui porte son nom [illegible] Pelez, elle n'avait que quinze ans lorsqu'elle exposa pour la première fois au Salon des artistes [illegible]. Parmi ses tableaux, scènes d'intérieur [illegible] remarquables par une singulière vigueur de réalité, on cite particulièrement : *Sœur lisant des prières* (1893) ; *Vieille femme faisant du tricot* (1895) ; *les Derniers Jours* (1900) ; *Après vêpres en Normandie, il y a cent ans* (1901), acheté par la Ville de Paris ; *Fileuse normande* (1903) ; trois toiles au Salon d'automne : *Sur la lande austère* (*Beg-Meil*), *Portrait de Mme S.* et *Étude de jeune Bretonne* ; *Intérieur breton* (1906).

***RAMEAU** (Laurent LABAIGT, dit **Jean**), poète et romancier français, né à Gaas (Landes) en 1859. — Il a publié depuis 1900 : *la Blonde Lilian, la Vierge dorée* (1901) ; *le Roman de Marie, la Belle des belles* (1903) ; *la Jungle de Paris, Zarette, les Chevaliers de l'au-delà* (1904) ; *Brimborion, la Bonne Étoile, Du crime à l'amour*. Tous ces livres, un peu rapidement écrits, ont des qualités littéraires brillantes.

RAMEL (Fernand, comte DE), homme politique français, né à Alais en 1847. Engagé volontaire pendant la guerre franco-allemande de 1870-1871, il fit la campagne avec le grade de sous-lieutenant, puis de lieutenant de mobiles. Il fit ensuite des études de droit, fut sous-préfet d'Apt (1873), de Castelnaudary (1875), secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine (1877). Il démissionna en 1879 et se fit inscrire au barreau de Paris ; en 1881, il prenait une charge d'avocat à la Cour de cassation et au conseil d'État. Conseiller général du Gard (1886), il fut élu député de la 2e circonscription d'Alais en 1889. Monarchiste libéral, il devint président du groupe de la droite. Réélu en 1893, en 1898, en 1902 et en 1906, il a combattu vigoureusement la politique du cabinet Combes (1905). Il a publié : *Commentaire de la loi sur l'organisation municipale* (1884) ; *la Contribution foncière des propriétés bâties* (1891), en collaboration avec L. Delatasse ; *Travaux publics, occupation temporaire et extraction de matériaux ; Commentaire de la loi de 1892 sur les dommages causés à la propriété privée* (1893), en collaboration avec E. Loison. Il a fondé et dirigé la « Revue du contentieux des travaux publics ».

RAMIRITE n. f. Vanadate hydraté naturel de plomb, zinc et cuivre.

RAMOSITE n. f. Silicate naturel de fer, alumine, chaux et magnésie.

RAMPHOCÈLE n. m. Sous-genre de tangara, comprenant des oiseaux à bec robuste, épais, et dont la mandibule inférieure est couverte d'une plaque nacrée qui leur a fait donner le surnom de *bec-d'argent*. (Il existe une dizaine d'espèces de ramphocèles, répandues dans l'Amérique centrale [Brésil, Guyane, Antilles].)

RAMPHOLÉON n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des chaméléontidés, comptant deux espèces propres à l'Afrique tropicale. (Les rampholéons sont de petits caméléons remarquables par leur queue plus courte que le corps, leurs griffes bifides, leurs plantes épineuses en dessous, etc. Le *rampholeon Kersteni*, du Mozambique, est le type du genre.)

Rampholéon.

RAMPILLON, comm. de Seine-et-Marne, arrond. et à 13 kilom. de Provins, près d'un petit sous-affluent de la Seine par l'Yères ; 560 hab. Très intéressante église, dont quelques parties datent du XIIIe siècle. Fromageries, carrières.

***RAMSAY** (William), chimiste anglais, né à Glasgow en 1852. — Poursuivant ses recherches sur les gaz de l'atmosphère, il a découvert en 1898 de nouveaux éléments (*krypton, néon, xénon*), qui sont, comme l'hélium et l'argon, en très faible quantité, mais que l'on peut cependant isoler. (V. KRYPTON.) Plus récemment, Ramsay a découvert que le radium dégage de l'hélium, fait qui vient confirmer l'idée émise depuis longtemps que les éléments chimiques n'ont pas une structure simple. Les travaux de ce savant ont été exposés très clairement dans ses ouvrages et en particulier dans ses *Gases of the atmosphere* (1892). Ramsay a fondé une école de chercheurs qui a déjà fourni des résultats intéressants, et ses remarquables découvertes lui ont valu le prix Nobel en 1904.

William Ramsay.

RAMSEL, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Turnhout]) ; 1.830 hab.

RAMSEN, comm. de Suisse (cant. de Schaffhouse [distr. de Stein]), sur la Biber, premier affluent du Rhin, après sa sortie du lac de Constance ; 1.200 hab. Élevage.

RAMULAIRE (*lèr*) n. m. Champignon filamenteux, vivant sur les feuilles d'un grand nombre de plantes herbacées ou ligneuses où il se présente sous forme de taches de couleurs variées. (Il est constitué par des filaments simples ou peu ramifiés, sur lesquels se forment des spores ovoïdes, incolores, ayant deux cloisons ou un plus grand nombre.)

Ramulaire : *a*, de l'hellébore ; *b*, de l'armoracie.

RANCE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Thuin]) ; 1.720 hab. Carrières de pierre, filatures, scieries, verrerie.

RANCHERO (*tche*) n. m. Fermier d'un rancho.

RANCHO (*tcho*) n. m. Ferme de la prairie américaine, comprenant généralement une maison d'habitation et de grands parcs d'élevage.

RANDOGNE, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. de Sierre]) ; 600 hab. Sanatoriums.

RANSBACH, bourg de l'Allemagne centrale (roy. de Prusse [prov. de Hesse-Nassau, présid. de Wiesbaden]), sur un petit sous-affluent du Rhin par le Sayn ; 1.700 hab. Fabrication de poteries. Tuileries.

RANSHOFEN, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Haute-Autriche [cercle de l'Inn]), sur l'Enknack, sous-affluent du Danube par l'Ill ; 2.000 hab. Papeteries, scieries mécaniques.

RANST, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers) ; 1.690 hab. Huileries, tisseranderies.

RAOUL ou **RODOLPHE** (saint), en latin *Rodulphus*, archevêque de Bourges, né vers la fin du VIIIe siècle, mort en 866. De très noble origine, il devint archevêque de Bourges en 840. On l'honore à Bourges sous le nom de saint Roïls, le 21 juin. — Un autre saint RAOUL, *Rodulfus*, fut moine de Saint-Jouin-de-Marnes au XIIe siècle. Fête le 16 août.

RAOUL (Édouard-François-Armand), pharmacien et explorateur, né en 1845, mort à Lambilis, près de Brest, en 1898. Entré en 1865 comme aide-pharmacien dans le service de la marine, il devint pharmacien principal en 1888 et pharmacien en chef en 1893. Il siégeait au conseil supérieur des colonies. Il avait exploré l'île Formose, puis avait été chargé par le gouvernement, d'abord d'une mission en Nouvelle-Calédonie et à Haïti (1886-1887), puis, en 1896, d'une nouvelle mission scientifique dans les îles de la Sonde. Il avait perdu la santé dans ce dernier voyage. On lui doit : *les Gages nécessaires, Formose* (1885) ; *Fleurs sauvages et bois précieux de la Nouvelle-Zélande* (1889), avec Mme Hetley.

***RAOULT** (François-Marie), chimiste et physicien français, né à Fournes-en-Weppes (Nord) en 1830. — Il est mort à Grenoble en 1901.

RAPHAEL (Axel Ferdinand), économiste suédois, né à Gothembourg en 1850. Il étudia à Upsal, où il soutint une thèse intitulée : *Contribution à l'histoire des plans de Gustave III sur la Pologne, et des négociations qui s'y rattachent, 1788-1791* (1875). Il fit ensuite des études de droit et se fixa à Stockholm, où il remplit une brillante carrière de publiciste et devint secrétaire de la Société des écrivains suédois (1894). On lui doit un très grand nombre de travaux publiés dans les revues scandinaves et allemandes et divers volumes relatifs aux questions économiques et sociales.

RAPHICÈRE n. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants, de la famille des bovidés, comptant quatre espèces propres au sud de l'Afrique. — ENCYCL. Les *raphicères* sont des antilopes de la sous-famille des néotraginés, de petite taille, à livrée grise ou rousse. Ils sont répandus depuis la région du Nyassa (*raphicerus Neumanni*) jusqu'au Cap (*raphicerus campestris*).

Raphicère.

RAPHISIDÉRITE n. f. Peroxyde naturel de fer.

RAPHITE n. f. Borocarbonate hydraté naturel de soude.

RAPISARDI (Mario), poète italien, né à Catane en 1844. Professeur de littérature italienne à l'université de cette ville, il est l'auteur de quatre poèmes philosophiques : *la Palingenesi* (1873), tableau des progrès de l'humanité depuis l'origine jusqu'à nos jours ; *Lucifero* (1877), où il chanta le triomphe du démon sur l'essence divine ; *Giobbe* (1884), et *l'Atlantide* (1892). La pensée qui tente de s'exprimer dans ces poèmes, médiocrement claire par elle-même, est encore obscurcie par de nombreuses allusions satiriques au temps présent. Il y a çà et là de la verve et de belles envolées lyriques, mais le style est le plus souvent redondant et tourmenté. Ces procédés de rhétorique prêtent à la parodie, qui s'est souvent exercée en effet aux dépens de Rapisardi. (V. GUERRINI.) S'étant posé en adversaire de Carducci et l'ayant vivement attaqué, il en est résulté une longue polémique. Rapisardi a en outre publié deux volumes de poésies détachées : *Poesie religiose* (1877 ; nouv. édit., 1904) ; *Ricordanze* (1878), et un recueil de petits poèmes narratifs : *l'Asceta ed altri poemetti* (1902).

RAPPE (baron Axel Emile), officier général et écrivain militaire suédois, né à Kristinelund (Kalmar) en 1838. Officier d'état-major en mission à Paris (1869), il prit du service dans l'armée française, se distingua à Spickeren, fut blessé à Vionville, s'échappa de Metz, prit part aux combats de Pont-Noyelles, Bapaume, Saint-Quentin et à la répression de l'insurrection algérienne. Rentré en Suède, il eut un avancement rapide, fut professeur à l'École supérieure de guerre de Stockholm (1873-1879), chef de l'état-major et major général (1885). Ministre de la guerre (1892) dans le cabinet Bostroem, il fit triompher une réforme qui accroissait considérablement les forces de la Suède. On lui doit d'importantes publications militaires et historiques : *la Campagne de l'armée du Nord française 1870-1871* (traduction française, 1874) ; *le Plan de campagne de Charles XII contre la Prusse, 1708-1709* (1892) ; etc.

***RAPPEL** n. m. — Méd. *Bruit de rappel*, Bruit que l'on entend à l'auscultation du cœur, et qui ressemble au rappel battu sur un tambour. (Il indique un rétrécissement mitral et est dû à un dédoublement du second bruit du cœur.)

RAPPERSWIL, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. d'Aarberg]) ; 1.700 hab. Culture des céréales, élève de bétail.

RAPPOLANO, bourg de l'Italie centrale (Toscane [prov. de Florence]), dans le val d'Ombrone ; 800 hab. Eaux minérales ferrugineuses bicarbonatées et sulfurées calciques, à la température de 25 à 39° C., utilisées dans un établissement de bains assez fréquenté, pour le traitement de certaines affections des voies urinaires.

RAPPORTOMÈTRE [illegible] n. m. Instrument ayant la forme de la fausse équerre dite *sauterelle* et servant à tracer les angles et à les mesurer.

Rapportomètre.

RAROGNE, comm. de Suisse [illegible] Rarogne [illegible] famille qui joua un grand rôle dans l'histoire du pays valaisan, à l'époque féodale. Les restes [illegible] 6.700 hab.

RASCLES [illegible] dans le massif [illegible] sion profonde de certaines surfaces calcaires un peu inclinées. (C'est généralement tout un réseau de ravinement correspondant aux parties moins résistantes de la roche [illegible])

RASETTE (*zèt'*) n. f. Agric. Petit soc qui se fixe sur la charrue en avant du coutre, et dont la fonction est de couper les mauvaises [illegible]

Rasettes.

RASMÜSSEN (MA- [illegible]) [illegible] vrisme siégeant sur [illegible] l'artère pulmonaire. (Sa rupture détermine des hémoptysies.)

RASPITE [illegible] n. f. Tungstate naturel de plomb, qui est une variété de scheelite.

RASS, ville de l'Arabie centrale, dans le Kacim, sur [illegible]

RASTRELLI (Carlo Bartolomeo), sculpteur italien d'origine [illegible] — Son fils, FRANCESCO, né vers 1700, mort en 1777, se voua à l'architecture et enrichit la Russie d'un grand nombre de monuments d'un style correct, mais froid, auquel son nom est resté attaché : le Palais d'hiver et le monastère de Smolna à Saint-Pétersbourg, les palais de Tsarskoé-Sélo et de Peterhof, [illegible] l'église Saint-André à Kiev, etc.

RATÉ n. m. Automob. Accident qui se produit dans un moteur à explosion, lorsque l'allumage du mélange de gaz et d'air ne se produit pas convenablement.

***RÂTELAGE** n. m. — ENCYCL. Dr. Les règles relatives au glanage (v. ce mot au *Supplément*) sont en tout point applicables au *râtelage*. La plupart des usages locaux interdisent pour cette opération l'emploi de râteaux à [illegible] en luzerne ou sainfoin.

RATHITE n. f. Sulfoarséniure naturel de plomb avec antimoine.

RATHMELTON ou **RAMELTON**, bourg du Royaume-Uni (Irlande [prov. d'Ulster, comté de Donegal]), sur le Lough Swilly, [illegible] 2.000 hab. Petit port.

RATNO, bourg de la Russie occidentale (gouv. de Wolhynie [distr. de Kovel]), sur le Pripet, affluent du Dnieper; [illegible] hab.

RAT-PORTAGE, ville du Canada (prov. d'Ontario [distr. de la Rivière-à-la-Pluie, Rainy River]), au seuil de la rivière Winnipeg, qui s'y échappe du lac des Bois en développant une énorme force motrice ; 5.200 hab.

RATTE, comm. du département de Saône-et-Loire, arrond. et à 6 kilom. de Louhans, sur la Blanette, sous-affluent du Rhône par la Saône; 700 hab. Ch. de f. P.-L.-M. Important élevage et commerce de volailles.

RATTRAY, ville du Royaume-Uni (Ecosse [comté de Perth]), sur l'Ardle, sous-affluent du Tay par l'Isla; 3.500 hab. Filature de lin, fabrication de toiles, commerce de [illegible]

RATZEL (Frédéric), géographe allemand, né à Karlsruhe en 1844, mort à [illegible] D'abord pharmacien, il étudia les sciences naturelles dans des universités allemandes, puis à Montpellier, s'attacha au journalisme et devint voyageur et géographe. Après la guerre franco-allemande de 1870-1871, il visita l'Europe orientale, l'Italie, les Etats-Unis, le Mexique et Cuba. Privatdocent de géographie en 1876, et bientôt professeur à Munich, il fut appelé en 1886 à remplacer à l'université de Leipzig Ferdinand de Richthofen. Ses ouvrages les plus importants sont : *Anthropogéographie* (1882-1891) ; [illegible] *der Völkergrösse* (1903) ; etc.

RATZENHOFER (Gustave), sociologue autrichien, né à Vienne en 1842, mort en 1904. Il fit toute sa carrière dans l'armée [illegible] 1871. Mais il est surtout connu pour son œuvre de philosophie sociale, qui a exercé sur nombre de contemporains une influence décisive. Ses principaux ouvrages sont : [illegible] (1901); *Critique de l'intellect* (1902).

La théorie sociologique de Ratzenhofer repose sur la considération des forces sociales fondamentales, réductibles aux *intérêts* humains. A la base de ces « intérêts », sont les désirs de l'existence individuelle et de la conservation de l'espèce ; la guerre [illegible] cial. L'évolution sociale recouvre un rythme perpétuel qui va de l'« individualisation » à la « socialisation » des structures; l'individualisation est stimulée par l'incessante différenciation des intérêts; la socialisation est la conséquence de la coopération nécessaire. La nature de l'Etat dépend du stade auquel est parvenue une société dans son évolution. La lutte, la guerre sont la source du pouvoir politique, le commerce, la civilisation affaiblissent le lien social, dont il faut chercher l'origine dans la consanguinité de la horde (« liens du sang »). Les lois sociales ne sont que des « modalités » des lois naturelles. Aussi la morale positive, tirée de la considération des intérêts ou des forces naturelles, n'est-elle pas en opposition avec [illegible] l'organisation.

RAUBER (COUCHE DE). Embryol. Couche de cellules épithéliales, qui apparaît à la périphérie de l'ovule fécondé, dès le début de la segmentation. (On lui donne quelquefois le nom [illegible])

RAUDEN, bourg de l'Allemagne méridionale, dans le roy. de Prusse (prov. de Silésie [présid. d'Oppeln]), sur la Ruda, affluent de l'Oder ; 3.000 hab. Métallurgie.

RAUH (Frédéric), philosophe français, né à Saint-Martin-le-Vinoux (Isère) en 1861. Elève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie, docteur ès lettres (1890), il professa la philosophie aux lycées de Vendôme, Lons-le-Saunier, Valenciennes, et fut nommé professeur à la faculté des lettres de Toulouse, maître de conférences à l'Ecole normale et chargé de cours à la faculté des lettres de Paris. [illegible] en collaboration avec G. Revault d'Allonnes; *l'Expérience morale* (1903), et des articles dans la « Revue philosophique », la « Revue de métaphysique et de morale ». F. Rauh est avant tout un moraliste qui réagit contre les tendances des sociologues contemporains (v. IMMORALISME), tout en refusant de subordonner la morale à la métaphysique. Selon lui, entre la sociologie et la métaphysique des mœurs, il y a place pour une morale positive qui poserait un « type idéal d'action » d'après l'observation de la croyance morale agissante, « telle qu'elle se manifeste dans les consciences libérées ».

RAULIN (Gustave-Laurent), architecte français, né à Paris en 1837. Elève de Questel. Déjà connu par d'importants travaux et des prix obtenus dans les concours publics, G. Raulin envoya au Salon de 1875 un *Projet d'église du Sacré-Cœur à Montmartre*, exécuté en collaboration avec A. Dillon, qui valut une prime à ses auteurs. Il fut également primé pour les projets qu'il présenta aux concours organisés à l'occasion de la construction des palais des Expositions universelles de 1878, 1889, 1900. Il est l'auteur de la hardie salle des Fêtes qui fut, à l'occasion de cette dernière exposition, installée dans la Galerie des machines. On lui doit des *groupes scolaires* à Ivry-sur-Seine, *hôtel de ville* de Pantin, divers immeubles à Paris et diverses constructions et installations dans les Expositions universelles. Comme architecte diocésain, il a restauré la cathédrale et l'évêché d'Angers. Il a obtenu en 1900 un grand prix pour son *Palais des produits alimentaires*.

RAULIN (LIQUIDE DE). Biol. Type d'un milieu de culture complet, approprié à une espèce définie, l'*aspergillus niger* (*sterigmatocystis nigra*).

— ENCYCL. Voici la composition de ce liquide, souvent cité comme exemple de milieu nutritif, dont tous les éléments ont une utilité certaine pour la moisissure : eau distillée 1.500 gr., sucre candi 70 gr., acide tartrique, azotate d'ammoniaque (àà) 4 gr., phosphate d'ammoniaque, carbonate de potasse (àà) 0,6, carbonate de magnésie 0,4, sulfate d'ammoniaque 0,25, sulfate de fer, sulfate de zinc, silicate de potasse, carbonate de manganèse (àà) 0,07.

L'acide tartrique paraît utile surtout pour acidifier le milieu et empêcher le développement des bactéries. Il faut en outre un courant d'air continu et une température voisine de + 35° C.

RAUNAY (Jeanne RICHOMME, dite), cantatrice scénique française, née à Paris en 1869. Fille du peintre Jules Richomme et sœur de l'acteur Duméný, elle débuta à l'Opéra en 1888, sous le nom de Mlle RAUNAY-DUMÉNY, dans le rôle d'Uta de *Sigurd*, après quoi elle chanta Amneris [illegible] *Rigoletto*. En 1889, elle quitta l'Opéra pour se marier, mais, en 1896, devenue veuve, elle acceptait un engagement au théâtre de la Monnaie de Bruxelles, où, après avoir joué *Tannhäuser* et *Faust*, elle créait le rôle de Guillen dans *Fervaal*, que, sur la demande de l'auteur, elle venait jouer à Paris, à l'Opéra-Comique, en 1898. Elle obtint alors de grands succès aux concerts Colonne et Lamoureux, à ceux du Conservatoire, et à la Renaissance, où elle chanta d'une façon remarquable *Iphigénie en Tauride* (1899-1900). Elle donna ensuite des représentations à Aix-les-Bains et à Marseille, où elle joua *Hérodiade*, *Lohengrin*, *Erostrate*, revint à Paris pour chanter *Ruth*, l'oratorio de César Franck, mis à la scène au théâtre du Château-d'Eau, puis reparut à l'Opéra-Comique, où, après avoir pris part à une reprise de *Fidelio*, elle créa le rôle de Jeannine dans l'*Ouragan* (1901), et celui de Titania dans *Titania* (1903).

RAVENGLASS, bourg maritime de l'Angleterre méridionale, dans le comté de Cumberland, sur la mer d'Islande, qui reçoit à cet endroit l'Esk et le Mite; 2.000 hab. Petit port de pêche et de cabotage assez actif; fabrication de toile à voile; parc à huîtres. Aux environs se trouvent d'importants vestiges d'une ville romaine.

RAVENSWOOD, bourg des Etats-Unis (Virginie de l'Ouest [comté de Jackson]), sur l'Ohio, affluent du Mississipi; 5.000 hab. Port de rivière très actif; filatures, papeteries. Exportation de houille et de pétrole.

RAVER ou **RAVERI**, bourg de l'Inde occidentale (présid. de Bombay [prov. du Deccan, distr. de Kandeh]), à quelque distance de la Tapti; 8.000 hab. Fabrication d'orfèvrerie, filatures, étoffes de coton.

RAXALP, massif des Alpes septentrionales, en Austro-Hongrie [illegible]

RAYET [illegible]

RAYLEIGH (John William STRUTT [illegible]) [illegible] Cambridge, en sortit le premier en [illegible] dans la chaire de physique à la même u[illegible] serva ce poste jusqu'en 1887. A cette date [illegible] l'Institut royal de Londres pour occuper la chaire de philosophie naturelle en remplacement de Tyndall, et au Trinity House comme conseiller (1896). Il fut secrétaire de la [illegible] et nommé membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris dans la section de physique générale, en 1890. On doit à ce savant des travaux remarquables dans toutes les branches de la physique (acoustique, optique, électricité) : parmi les plus remarquables, on peut citer son évaluation de l'unité électrique fondamentale, ses notes sur la capillarité, l'optique, la loi de Boyle, et, en particulier sa détermination précise des densités des gaz, qui le conduisit, conjointement avec Ramsay, à la découverte de l'argon. Les nombreuses monographies (plus de 250), publiées par Rayleigh ont été réunies dans les *Scientific papers* édités par l'université de [illegible] *constituent of the atmosphere*, avec Ramsay (1895), etc. En 1904, lord Rayleigh a été lauréat du prix Nobel.

RAYMOND (Fulgence), médecin français, né à Saint-Christophe en 1842. Il fut d'abord élève à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, où il devint chef de service d'anatomie et de physiologie en 1866, puis fit ses études médicales et fut interne médaillé d'or en 1875, chef de clinique de la Faculté en 1877, médecin des hôpitaux en 1878, professeur agrégé en 1880, puis nommé professeur de clinique des maladies nerveuses à la mort de son maître Charcot, et membre de l'Académie de médecine en 1899. Il avait fait, de 1890 à 1893, des cours libres de clinique médicale à Lariboisière qui avaient été très suivis et avait été un des principaux collaborateurs du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*.

Ses travaux ont porté sur la thérapeutique, la bactériologie, les maladies du cœur, du foie et du rein, l'anatomie pathologique et la physiologie expérimentale; mais les plus importants ont trait à la pathologie nerveuse et mentale : sur l'origine corticale du facial inférieur (1884), paralysie essentielle de l'enfance, traitement général des [illegible] morbides en pathologie nerveuse (1889); arthropathies multiples et atrophie musculaire généralisée d'origine blennorragique (1890); atrophie musculaire progressive chez les syphilitiques (1893); affections nerveuses d'origine saturnine; mal de Pott cervical, leptoméningite chronique (1893); sur un cas d'anesthésie héréditaire, sur le tremblement essentiel (1892); sur les rapports de la paralysie générale et du tabes (1892); contribution à l'étude des tumeurs névrogliques de la moelle épinière (1893); syphilis et paralysie générale; paralysie générale chez la femme (1896). En 1889, il avait été chargé par le gouvernement d'aller étudier en Russie les maladies du système nerveux. [illegible] *niques, de l'hémichorée de l'hémianesthésie et des tremble-* [illegible] *Charité de M. Vulpian, considérations cliniques et observa-* [illegible] *phiques* (1889), ouvrage couronné par l'Institut; *Clinique* [illegible]

***RAYMOND** (Hippolyte), auteur dramatique français, [illegible] Mandé en 1895.

RAYMONT (Wladyslaw), romancier polonais, né dans [illegible] assez agitée, il fut tour à tour acteur, novice dans un ordre religieux, employé de chemin de fer; il s'est consacré entièrement à la littérature. Il excelle surtout dans les descriptions de la vie rurale. Ses principales œuvres [illegible] *ments, la Terre promise, Lili, Nuit d'automne, les Paysans.*

RAYON [illegible]

RAZAC-SUR-L'ISLE, comm. du département de la Dordogne, arrond. et à 18 kilom. de Périgueux, au-dessus de l'*Isle*, sous-affluent de la Garonne par la Dordogne; 820 hab. Ch. de f. d'Orléans. Patrie du poète Lagrange Chancel. Minoteries; vignobles produisant des vins ap[illegible]

***RÉACTION** [illegible] Comment un organisme, dans la multitude des modifica-

tions ontogéniques [illegible] résultant de l'état social qu'il peut subir [illegible] conserver seulement celles qui sont de [illegible] à la [illegible] *circulaire* de Baclew [illegible] le [illegible] rompu de certains [illegible] des états avantageux [illegible] l'organisme, qui eux-mêmes [illegible] mouvements similaires. [illegible] l'évolution qui assurerait la variation des générations ultérieures dans un se[illegible]

*RÉADAPTATION [illegible] — Encycl. Biol. 1° *Réadaptation* [illegible] t. VII. 2° *Réadaptation progressive*. Chez certaines espèces migratrices (poissons, oiseaux), il y a [illegible] successives aux conditions de deux aires [illegible] peuvent être différentes. A chaque déplacement, il y a [illegible] réadaptation à certaines conditions. Or, on a noté Duges, Beijerink que cette réadaptation alternative conduisait à des modifications avantageuses sélectionnelles (couleur des plumes, etc.). Cette réadaptation est donc progressive.

Réal (Guillaume-André), homme politique français, né et mort à Grenoble [illegible]. Avocat au parlement de cette ville en 1789, il se montra partisan des idées nouvelles, fut élu président du district de Grenoble (1790), puis député de l'Isère à la Convention (1792). Il siégea avec les girondins, vota contre la mort du roi, mais s'opposa à l'appel au peuple par crainte de la guerre civile. Il protesta contre les arrestations du 2 juin, défendit chaleureusement Buzot, mais ne fut pas inquiété. Envoyé en mission à Lyon, il y leva un impôt de 3 millions, partit ensuite pour l'armée d'Italie. Il combattit avec acharnement les royalistes, tout en appuyant leurs réclamations, qui lui semblaient justes (restitution des biens des condamnés, suppression du maximum, etc.). Elu au conseil des Cinq-Cents, il approuva le coup d'Etat de Bonaparte qui le nomma conseiller d'Etat, puis président de chambre à la cour impériale (1812-1815). Il se tint à l'écart pendant les Cent-Jours, fut exilé en 1816, obtint sa radiation de la liste des régicides en 1819, et se retira à Grenoble avec le titre de président honoraire.

Reana-del-Rojale, bourg de l'Italie septentrionale, dans la Vénétie (prov. d'Udine), sur le Torre, petit fleuve côtier tributaire du golfe de Trieste; 3.200 hab. Sériciculture; rizières, commerce de bestiaux et de fruits.

RÉBANA n. m. Sorte de tambour de basque, en usage dans l'île de Sumatra.

Rébana.

Rebell (Georges Grassal, dit **Hugues**), littérateur français, né à Nantes en 1867, mort à Paris en 1905. Au sortir du collège des jésuites de Jersey, il se mêla au mouvement symboliste; mais il se rallia bientôt au traditionalisme latin avec l'école romane. Mettant au service d'une imagination féconde et sensuelle un style singulièrement chaud et coloré, il a beaucoup produit en des genres très divers. Nous citerons : *les Chants de la pluie et du soleil* (1894), poèmes en vers libres ou en prose rythmée; un ballet, *la Clef de Saint-Pierre* (1897); des recueils d'études, scènes et portraits : *les Jeudis saints* [illegible]; *les Méprisants* 1886; *les Etourdissements* [illegible]; *Inspiratrices de Stendhal, Flaubert et Mérimée;* un essai sur Victorien Sardou; une brochure sur l'*Union des trois aristocraties; la Méthode scientifique de l'histoire littéraire* (1900); *Le diable est à table* (1905); des romans, dont plusieurs sont des reconstitutions intéressantes de l'antiquité ou de la Renaissance [illegible] (1900); *la Femme qui a connu l'Empereur*, réédité sous ce titre : *l'Espionne impériale*; *la Saison à Baïa*, journal d'un parasite délateur au Ier siècle de l'ère chrétienne (1900); *la Brocanteuse d'a*[illegible], etc.

REBELLER (*bèl-lé*) v. a. Révolter : *Son grand reproche* [illegible] REBELLAIT *avec toute la violence de l'instinct...* (P. et V. Margueritte.)

Rébelliau (Louis-Joseph-*Alfred*), littérateur français, né à Nantes en 18[illegible]. Il termina ses études à Sainte-Barbe et à Louis-le-Grand, entra à l'Ecole normale supérieure en 1877, et en sortit agrégé en 1880. Nommé suppléant du directeur de la bibliothèque de l'école, il lui succéda, et fut en 1888 chargé d'un cours de littérature à la Faculté de Rennes, dont il devint titulaire après avoir passé ses thèses de docteur en 1891. L'Institut de France le choisit en 1893 pour remplacer Philippe Berger au poste de sous-bibliothécaire, et, en 1898, il y succéda à Ludovic Lalanne comme bibliothécaire en chef. Rébelliau a donné d'importants travaux d'histoire littéraire ou religieuse à des revues et des publications collectives, comme la « Revue politique et littéraire », la « Revue de Paris », la « Revue des Deux Mondes », la « Revue critique », la « Revue de l'histoire littéraire de la France », la « Revue de l'histoire des religions », la « Revue pédagogique », le « Dictionnaire de pédagogie » de F. Buisson, l'*Histoire de la* [illegible] de Petit de Julleville et l'*Histoire de France* de E. Lavisse. Outre des éditions estimées d'auteurs français à l'usage des classes, il a publié deux ouvrages sur Bossuet : *Bossuet historien du protestantisme*, thèse de doctorat, très remarquable étude sur la controverse entre les protestants et les catholiques [illegible] thèse latine a pour titre : *De Vergilio in informandis mu*[illegible]

Rebeval, bourg d'Algérie, dans la province d'Alger, arrondissement de Tizi-Ouzou, sur le Sebaou, petit fleuve côtier tributaire de la Méditerranée; 5.000 hab. Vignobles. [illegible] portait, avant 1860, le nom d'Aïn-Barbia.

REBOT [illegible]

REBRILLER (de *re*, et *briller*) v. n. Briller de nouveau : [illegible]

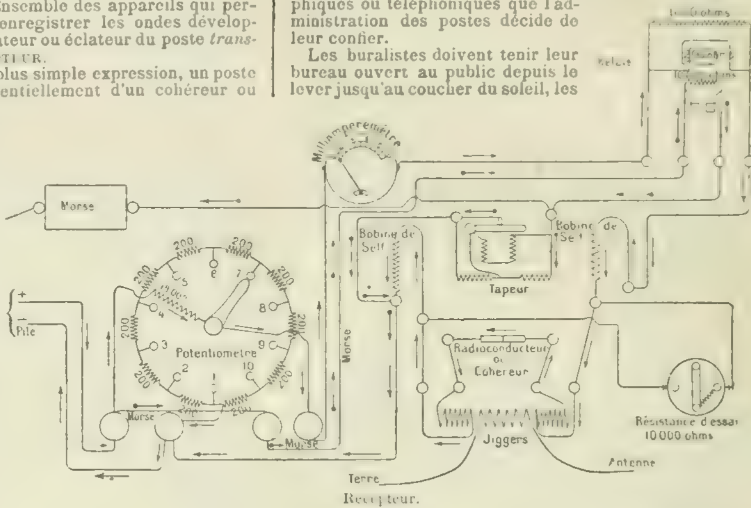
Rebstein [illegible] très prospère de la vigne; pâturages. Exploitation de tourbe. Dans les environs, eaux sulfureuses.

RECARILLONNER (de *re*, et *carillonner*) v. n. Carillonner de nouveau : *Les cloches du Saint-Sépulcre* RECARILLONNENT. (Myriam Harry.)

*RECENSEMENT n. m. — Encycl. Milit. La loi du 21 mars 1905 a porté de quarante-cinq ans à quarante-neuf ans, la limite d'âge à laquelle les omis doivent être inscrits sur les tableaux de *recensement* de la classe appelée après la découverte de leur omission et soumis à toutes les obligations de cette classe. En outre, cette même loi a retardé, de quarante-huit ans à cinquante ans, l'âge à partir duquel ces omis doivent être, quoi qu'il arrive, libérés à titre définitif de tout service militaire.

*RÉCEPTEUR n. m. — Ensemble des appareils qui permettent de centraliser, d'enregistrer les ondes développées par l'oscillateur excitateur ou éclateur du poste *transmetteur*. Syn. POSTE RÉCEPTEUR.

— Encycl. Réduit à sa plus simple expression, un poste *récepteur* se compose essentiellement d'un cohéreur ou radioconducteur dont les électrodes sont reliées, d'une part à l'antenne, de l'autre à la terre : d'une pile avec relais et bobines de self intercalées dans le circuit. Pratiquement, le dispositif est beaucoup plus compliqué.



Récepteur.

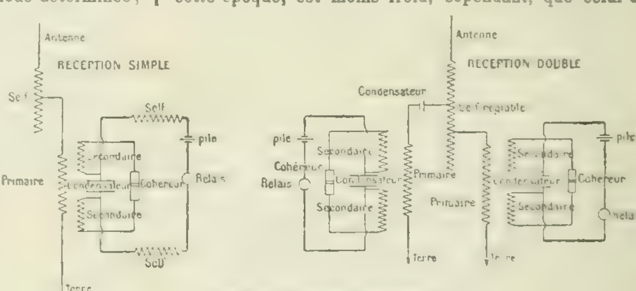
Le radioconducteur ou cohéreur n'est pas influencé directement par les ondes hertziennes, mais bien par le primaire du jiggers, qui va, d'une part à l'antenne, de l'autre à la terre.

Tous les instruments du récepteur sont mis en fonction au moyen d'une pile dont le courant se divise en deux fractions : l'une qui continue vers le morse, l'autre qui traverse le potentiomètre et va au milliampère, puis au relais; du relais, ce courant passe dans une bobine de self, pénètre dans le fil fin de droite du jigger et arrive à l'une des électrodes du radioconducteur. Quand les ondes viennent influencer le radioconducteur, le courant traverse cet instrument, franchit à nouveau une bobine de self après être passé dans le fil fin de gauche du jiggers, et il achève son circuit jusqu'au négatif de la pile.

La dérivation du morse va également au relais, à un contact qui ne se ferme que quand le courant passe dans tout le circuit; il se dirige alors vers l'enregistreur, se dérivant en route vers le tapeur qui emprunte, pour achever son circuit, le fil de retour du cohéreur. On intercale sur le circuit du radioconducteur une résistance d'essai, en dérivation sur les bornes des deux bobines de self, afin de s'assurer, par des expériences préliminaires, de l'état du circuit.

Tous ces appareils sont renfermés dans une boîte métallique hermétique, qui est fermée chaque fois que l'oscillateur fonctionne. Sans cette précaution, les cohéreurs seraient bientôt complètement brûlés et mis hors de service.

*RÉCEPTION n. f. — Encycl. *Réception simple et réception double dans la télégraphie sans fil.* La réception simple est celle qui a lieu lorsque le radioconducteur n'est influencé que par une onde de période déterminée; lorsque d'autres ondes d'une période quelconque lui arrivent d'autres côtés on n'obtient plus sur le morse que des renseignements illisibles.



Réception (système Marconi).

On a tenté cependant de recevoir des communications transmises par deux stations différentes au moyen d'oscillations de périodes très différentes et avec la même antenne : c'est la réception double. On a employé dans ce but deux résonateurs spéciaux réunis à l'antenne, choisis chacun de façon à réaliser l'accord avec l'une des oscillations; chacun des cohéreurs du circuit n'enregistrait alors que les signaux de l'onde accordée.

RÉCESSIF (*sè-sif*), IVE adj. Biol. *Caractères récessifs.* Dans l'hérédité mendélienne (loi de Mendel), Caractères dominés, c'est-à-dire ceux qui sont transmis à l'hybride ou métis par l'un des parents, mais sans apparaître dans le produit. (Par suite de la disjonction continue des caractères transmis, ces caractères dominés peuvent cependant apparaître quand ils sont devenus à l'état de pureté dans les cellules germinales des descendants.)

RECETTE n. f. — Encycl. Dr. *Recettes buralistes.* La création et la suppression des *recettes* buralistes et des débits de tabac réunis à ces recettes sont dans les attributions de l'administration des contributions indirectes. Une recette buraliste doit être établie dans toutes les communes où il est présenté un habitant solvable et en état de remplir les fonctions.

La nomination des titulaires appartient au ministre des finances, qu'il s'agisse d'une recette-débit ou d'une recette buraliste simple, lorsque le produit dépasse 800 francs par an, ou bien encore, et quel que soit le produit, lorsque la recette buraliste est située dans une localité ayant une population agglomérée de 1.500 âmes. Dans les autres cas, la nomination appartient au directeur départemental des contributions indirectes, qui prend l'avis du préfet.

Le ministre des finances est tenu de réserver les trois quarts des recettes buralistes de 1re classe aux sous-officiers, rengagés comptant au moins dix ans de service, dont quatre ans dans le grade de sous-officier. Les recettes buralistes de 2e classe sont réservées aux simples soldats ayant accompli au moins quatre ans de service.

L'élément civil n'est donc plus appelé que pour un quart à combler les vacances de recettes buralistes de 1re classe. Les postulants doivent adresser à l'autorité compétente (ministre des finances ou directeur départemental des contributions indirectes) une demande sur papier timbré à laquelle ils joignent un état de leurs services, une expédition sur timbre de leur acte de naissance et un extrait de leur casier judiciaire. Ils sont ensuite tenus de subir un examen d'aptitude comportant une dictée et quatre opérations élémentaires de l'arithmétique.

Les receveurs buralistes sont rémunérés au moyen de remises proportionnelles au nombre d'expéditions par eux délivrées, suivant un tarif qui décroît au fur et à mesure qu'augmente le nombre de ces expéditions. Ils ne peuvent, sans une autorisation spéciale, adjoindre un commerce à leur recette; mais ils sont obligés de gérer les recettes auxiliaires des postes et d'assurer les services télégraphiques ou téléphoniques que l'administration des postes décide de leur confier.

Les buralistes doivent tenir leur bureau ouvert au public depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, les jours ouvrables seulement. Ils sont passibles de dommages-intérêts s'ils refusent de délivrer une expédition, mais à la condition que ce refus ait été légalement constaté et en temps utile; ils sont responsables des erreurs qu'ils commettent dans le libellé des expéditions. Ils sont toutefois fondés à refuser les expéditions lorsque les déclarations qui leur sont faites ne contiennent pas toutes les énonciations prescrites par la loi. Ce refus constitue, d'ailleurs, un cas d'administration dont l'appréciation échappe aux tribunaux judiciaires. (Confl., 3 déc. 1892.)

*RECEVEUR n. m. — Mines. Ouvrier qui se tient à la *recette*, près du puits d'extraction. (Son rôle est d'immobiliser la cage contenant les ouvriers ou les bennes de charbon sur les taquets, à la descente et à la remonte.)

Rechthalten, comm. de Suisse (cant. de Fribourg [ditr. de Singine]); 1.100 hab. Culture des céréales; pâturages; commerce de bois.

Récipon (Paul-Edmond), sculpteur et orfèvre français, né à La Motte-Tilly (Aube) en 1832, mort à Paris en 1898. Elève de Cassier, l'élégant artiste qui cisela les portes de la Madeleine, il se fit rapidement, comme sculpteur-ornemaniste, une place éminente dans l'orfèvrerie. Son style, composite comme celui de toute l'orfèvrerie à cette époque, est moins froid, cependant, que celui de Morel-Ladeuil. Il rappelle plutôt le style français du XVIIIe siècle que celui de la Renaissance. Ses plats sculptés, décorations de table, etc., sont aujourd'hui des pièces de collectionneur. Récipon dirigea en fait pendant de longues années la partie artistique de la maison Odiot, avant de la diriger en titre en 18[illegible]. Il a fondé un atelier, et formé de nombreux élèves.

Récipon (Georges), peintre et sculpteur français, né à Paris en 1860, fils du précédent. Il étudia, à l'Ecole des beaux-arts, simultanément la peinture et la sculpture. Comme peintre, il suivit les leçons de Français, exposa pendant dix ans des paysages, des figures, des chevaux, etc. On lui doit aussi des portraits, et même une grande fresque, *les Arts du métal* pour le Palais des manufactures nationales à l'Exposition de 1900 (Paris).

C'est en sculpture, cependant, qu'il s'est surtout distingué. En 1889, à l'Exposition universelle, il obtenait une mention honorable avec un haut relief, *l'Aube*. En 1890, il recevait une 3e médaille pour sa composition *la Harpe et l'Epée*, etc. Ses principaux travaux datent de 1900. Son œuvre capitale consiste dans les deux grands quadriges des pavillons d'angle du Grand Palais. Ces groupes colossaux, en bronze, sont d'une rare audace. Au centre de chaque quadrige, une figure allégorique triomphante, et à ses pieds une autre figure allégorique abattue. Ici, *l'Immortalité devançant le Temps* (côté des Champs-Elysées), là, *l'Harmonie dominant la Discorde* (côté de la Seine). L'artiste obtint en 1901 une médaille de 1re classe avec un haut relief, *Chacun porte sa croix*. Depuis, il a exposé *la Famille et la Loi*, fragment d'un grand ensemble. [illegible] pour [illegible] de Fougères une *Statue équestre du [illegible]*

(bronze). Le musée de Dunkerque possède son *Retour de l'Enfant prodigue*, bas-relief.

Parmi ses portraits [illegible] ceux de *B[illegible]*, du peintre *Gérome*, du [illegible] *Grandier*, du [illegible] *G. Thomas*, et [illegible] *l'Alfred M[illegible]res*, offert en 1906 par [illegible] à son [illegible].

Reckheim, comm. de Belgique (prov. de Limbourg, arrond. de Tongres), sur le canal Zuid-Willems; 1.[illegible] hab. Tuilerie.

Recklinghausen (maladie de). Méd. Neurofibromatose généralisée, essentiellement caractérisée par des fibromes multiples sous-cutanés, des nævi vasculaires et des taches pigmentées de la peau.

RÉCLAMISTE (*misst'*) adj. et n. Qui use beaucoup de réclame : *Ingéniosité de* RÉCLAMISTE.

Reclus (Jean-Jacques-*Élisée*), géographe français, né à Sainte-Foy-la-Grande en 1830. — Il est mort en Belgique, à Thourout près Bruges (Flandre Occidentale), en 1905. Il avait publié, dans ses dernières années, *l'Afrique australe* (1901) et *l'Empire du Milieu* (1902), en collaboration avec son frère Onésime, et une importante *Introduction à la géographie de la France* (1905), en tête du *Dictionnaire géographique et administratif de la France* de P. Joanne. Peu de temps avant sa mort, Élisée Reclus avait commencé de faire paraître en livraisons un important ouvrage intitulé *l'Homme et la Terre*, et il avait préparé les éléments d'un *Atlas des reliefs du globe*, que doit éditer la Société belge d'astronomie. — Son frère aîné, Michel-Élie **Reclus**, né à Sainte-Foy-la-Grande en 1827, qui était en dernier lieu professeur de mythologie comparée à l'Université nouvelle de Bruxelles, est mort dans cette ville en 1904.

Reclus (Onésime), géographe français, né à Orthez en 1837. — Depuis les ouvrages déjà mentionnés (t. VII), il a publié *Lâchons l'Asie, prenons l'Afrique* (1904), livre dans lequel il défend cette opinion que l'avenir de l'empire colonial français réside uniquement en Afrique, et que la France doit échanger ses possessions des autres parties du monde contre des avantages ou des agrandissements territoriaux en Afrique.

Reclus (Paul), chirurgien français, né à Orthez en 1847. — Il a été nommé professeur de médecine opératoire en 1904 et a échangé cette chaire contre celle de clinique chirurgicale à la Charité, en remplacement du professeur Tillaux, en 1905. En dehors d'éditions nouvelles de ses précédents ouvrages, il a publié en collaboration avec les professeurs Brissaud et Pinard : *la Pratique médico-chirurgicale*, dictionnaire en six volumes ; *l'Anesthésie localisée par la cocaïne* (1903) ; *Étude sur la st[illegible]* (1904) ; *Des épithéliomas en surface des muqueuses [illegible]plasiques* (1905).

Reclus (MALADIE DE P.). Méd. Affection consistant dans la production d'un grand nombre de petits kystes dans les deux mamelles. C'est la maladie hydatique des seins d'Astley-Cooper. On l'a rattachée à l'épithélioma, à forme papillaire; aujourd'hui, on tend à n'y voir qu'une variété de mammite chronique.

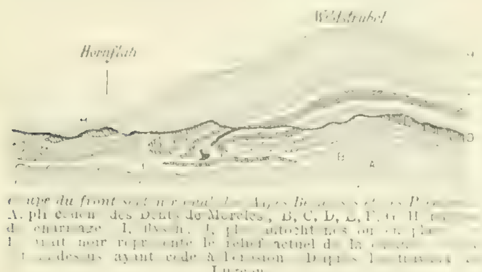
RECONTAGIONNER (*ji-o-né*) v. a. Infecter de nouveau par la contagion.

Reconvilier ou **Reconvillier** (en allem. **Rokwiller**), comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Moutier]) sur la Birse, tributaire du Rhin; 1.750 hab. Fabriques d'horlogerie; fonderie de cuivre; filatures.

RECOURS n. m. — Encycl. *Recours contre les jugements des conseils de guerre.* V. CONSEIL *de guerre*. En vertu de la loi du 17 avril 1906, c'est à la Cour de cassation qu'il appartient de prononcer sur les recours formés en temps de paix contre les jugements des conseils de guerre et des tribunaux maritimes siégeant à l'intérieur du territoire, ainsi qu'en Algérie et en Tunisie. Les conseils de revision précédemment chargés de ce rôle ont été supprimés par cette loi. La Cour de cassation doit, en outre, même en temps de guerre, connaître des recours formés contre les jugements des tribunaux maritimes, commerciaux et spéciaux. La loi a porté de vingt-quatre heures à trois jours francs le délai accordé aux condamnés à signer leur pourvoi. Le décret du 6 juin 1906 a prescrit que les décisions attaquées et les dossiers doivent, après les dix jours qui suivent la déclaration du pourvoi, être transmis directement au procureur général près la Cour de cassation, par les soins du commissaire du gouvernement près le conseil de guerre, ou du commissaire rapporteur près le conseil maritime. Ces dossiers doivent être accompagnés d'un inventaire des pièces.

RECOUVREMENT n. m. — Encycl. Géol. Les phénomènes de *recouvrement*, d'une importance essentielle dans la structure des régions montagneuses et dont le mécanisme a échappé longtemps à la clairvoyance des géologues, ont été en ces dernières années l'objet d'études suivies.

Les premiers recouvrements indéniables ont été reconnus dans le bassin houiller franco-belge. C'est Marcel



Coupe du front [illegible] des Alpes [illegible] : A, pli [illegible] des Dents de Morcles ; B, C, D, E, F, G, H, [illegible] de charriage ; I, flysch ; J, pli autochtone [illegible] ; [illegible] représente le relief actuel de la [illegible] ayant cédé à l'érosion. D'après les travaux de Lugeon.

Bertrand qui eut le mérite d'annoncer l'extension de la théorie des plis couchés et charriés aux alpes de Glaris; peu à peu la chaîne entière bénéficia de l'interprétation nouvelle, ainsi que les Karpathes et les Pyrénées qui en font géologiquement partie. Parmi les travaux qui suivirent, citons ceux de Wilfrid Kilian, Pierre Termier, Emile Haug, etc., pour la France; Maurice Lugeon, Ritter, Franchi, Limanowski, pour l'étranger.

Un terrain de recouvrement résulte généralement d'un *pli anticlinal*, qui, après s'être élevé verticalement sous l'influence de l'effort orogénique, s'est couché sur l'un de ses flancs, puis s'est allongé, étiré et parfois même détaché [illegible] appelle *lambeaux* de recouvrement des portions de terrains ainsi transportées et dont la disposition résulte de leur fragmentation soit au cours de leur transport horizontal, [illegible] est moins épaisse qu'une *nappe*. Un *massif* de recouvrement comprend plusieurs couches charriées en même temps, ou plusieurs nappes charriées successivement et empilées; ces dernières sont désignées chacune sous le nom d'écaille. On a [illegible] *exotiques* parce qu'ils sont étrangers au sol qui les porte; ils sont en outre plus anciens que les formations qu'ils recouvrent, particularités qui avaient appelé depuis longtemps l'attention des géologues.

Les nappes de charriage offrent sur leur étendue de nombreux écrasements et laminages.

L'érosion, qui en tant de points des Alpes a dénudé les terrains charriés, les a parfois troués de déchirures plus ou moins vastes, auxquelles le géologue viennois Edouard Suess a donné le nom de *fenêtres;* ces ouvertures laissent alors apercevoir les formations inférieures plus récentes. L'amplitude d'un charriage, ou [illegible] distance séparant la masse charriée de sa racine, peut dépasser 150 kilomètres.

Des études récentes de Limanowski indiqueraient, pour le charriage des nappes des Karpathes, une amplitude de plusieurs centaines de kilomètres, et l'on sait dès maintenant que les 5.000 *klippes* éparpillés sur le flysch de cette chaîne ne sont pas autre chose que les ruines d'une antique nappe de charriage.

RECRUTEMENT n. m. — Encycl. *[illegible] 1905 sur le recrutement de l'armée.* Cette loi, dite encore du *service de deux ans*, a profondément modifié le régime institué par la précédente loi militaire du 15 juillet 1899. Les principales dispositions en ont été analysées à leur ordre alphabétique. Toutefois nous croyons utile de résumer en un tableau d'ensemble les vues générales et l'esprit de la loi, en indiquant surtout les principaux points sur lesquels elle a apporté de notables innovations.

Le but de la nouvelle loi a été d'établir, en fait, l'égalité du service militaire pour tous les citoyens, tout en réduisant sa durée normale de trois à deux ans. Et, afin de maintenir les effectifs de l'armée française au chiffre rendu nécessaire par la situation politique du pays, le législateur s'est efforcé d'obtenir des classes appelées à servir le maximum de rendement en hommes, en ne rejetant, en temps de paix comme en temps de guerre, que les éléments inutilisables. La suppression de toutes les dispenses, l'organisation des réserves, l'utilisation de l'armée auxiliaire, le relèvement des cadres en sous-officiers et en officiers de réserve, tels sont les principaux points que la loi s'est efforcée de régler. Dans l'intérieur même de l'armée, devant la nécessité d'instruire complètement le soldat pendant une période plus courte que par le passé, une refonte générale des règlements a été tentée, en vue de leur donner une simplicité plus grande.

Le titre Ier de la loi de 1905 a posé en principe que tout Français doit le service militaire personnel, égal pour tous et ne comportant aucune dispense, hors le cas d'incapacité physique. Ce service a une durée de 25 ans. Nul n'est admis dans les troupes françaises s'il n'est Français ou naturalisé Français, sauf les cas d'exclusion prévus par l'art. 4 de la loi. (V. EXCLUS.) Aux catégories d'exclus qui figuraient dans la loi de 1889, la nouvelle législation a ajouté les individus condamnés pour avoir fait le métier de souteneur. Les exclus sont mis soit pour leur temps de service actif, soit en cas de mobilisation, à la disposition des départements de la Guerre et des Colonies. Ils sont incorporés dans les bataillons d'infanterie légère d'Afrique. Comme par le passé, les militaires et assimilés de tous grades et de toutes armes des armées de terre et de mer ne prennent part à aucun vote quand ils sont présents à leur corps, à leur poste ou dans l'exercice de leurs fonctions.

Le titre II de la loi a établi le mode de formation des tableaux de recensement (v. RECENSEMENT) des Français appelés ou naturalisés Français appelés à servir. Ces derniers sont incorporés en même temps que la classe avec laquelle ils ont pris part aux opérations de recrutement. Mais l'obligation militaire ne saurait en aucun cas avoir pour effet de les maintenir au delà de leur vingt-septième année révolue. Au point de vue des aptitudes physiques, que le conseil de revision cantonal examine, les jeunes gens sont divisés (art. 18) en quatre catégories :

1° Ceux qui sont reconnus bons pour le service armé, et qui doivent, dans ce cas, deux ans de service ;

2° Ceux qui, étant atteints d'une infirmité relative, sans que leur constitution générale soit douteuse, sont reconnus bons pour le service auxiliaire ;

3° Ceux qui, étant d'une constitution physique trop faible, sont ajournés à un nouvel examen ;

4° Ceux que leur constitution générale mauvaise rend impropres à tout service militaire, soit armé, soit auxiliaire.

En ce qui concerne la troisième catégorie, la nouvelle loi cesse de donner aux ajournés (v. AJOURNÉS) la faveur d'une réduction de service. Cette faveur est limitée désormais à un sursis d'incorporation. De semblables sursis peuvent être accordés aux jeunes gens, qui dans la loi de 1889, bénéficiaient des dispenses, soit comme soutiens de famille, soit à titre de continuation d'études. Ces sursis sont accordés par le conseil de revision et renouvelables jusqu'à 25 ans. Les jeunes gens qui en bénéficient suivent le sort de la classe avec laquelle ils sont incorporés. (V. SURSIS.) Quant aux élèves des grandes écoles, l'art. 23 de la nouvelle loi règle les conditions de leur service militaire. (V. SERVICE MILITAIRE DES ÉCOLES.)

Des allocations sont accordées aux familles des jeunes gens qui remplissaient effectivement, avant leur incorporation, les devoirs de soutien indispensable. Cette allocation [illegible]

Le titre III a réglé la durée du service militaire dans [illegible] au sort normalement et n'ont bénéficié d'aucun sursis, les obligations militaires cessent à l'âge de quarante-cinq [illegible] cerait, en principe, le 1er octobre; et par suite, le passage dans les diverses catégories se fait normalement au [illegible] corps les militaires qui auront subi des punitions de prison ou de cellule d'une durée supérieure à 8 jours. Après leur passage dans la réserve de l'armée active, les [illegible] d'une durée de quatre semaines et après leur passage dans l'armée territoriale [illegible] maines.

Le titre IV a trait aux engagements volontaires dans l'armée de terre et dans l'armée coloniale (V. ENGAGEMENT), aux devancements d'appel des jeunes gens qui se destinent à certaines carrières, au recrutement des rengagés et des sous-officiers du cadre permanent, des sol[illegible] vils réservés aux engagés et rengagés.

Le titre V règle les dispositions pénales applicables en matière de fraudes ou d'insoumission, etc. V. INSOUMISSION.

Le titre V est relatif au recrutement de l'armée en Algérie et aux colonies. Les dispositions de la loi sont applicables en Algérie, en Tunisie, à la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, la Réunion. Elles ne sont également dans les autres pays ou protectorats, sous cette réserve, qu'en cas d'exceptions motivées, les Français et naturalisés Français devront être incorporés dans les corps les plus voisins, et, après une année de présence effective sous les drapeaux, seront envoyés en congé s'ils ont satisfait aux conditions de conduite et d'instruction déterminées par le ministre de la guerre.

Enfin les titres VII et VIII règlent un certain nombre de points particuliers et de dispositions transitoires : notamment la non-application de l'article V de la loi envoi aux bataillons d'Afrique), aux jeunes gens condamnés avec bénéfice de la loi de sursis. L'article 94 prévoit une loi spéciale destinée à rendre uniforme, dans tous les lycées et établissements d'enseignement, l'application de la loi du 27 janvier 1880 imposant l'obligation des exercices militaires, ainsi que l'organisation de l'instruction militaire [illegible] gnation des instructeurs.

RECTOPEXIE [illegible] fixation) n. f. Fixation du rectum aux ligaments coccygiens, pour remédier à un prolapsus rectal.

RECTORITE [illegible] lumine.

Recuay, bourg du Pérou (départ. d'Ancache [prov. de H[illegible]) [illegible] environs, fer, argent, or, mercure, activement exploités.

Recueil de Moscou (LE), ouvrage de C. P. Pobiedonostzef (1896) [trad. franç. en 1897 sous le titre de : *Questions religieuses, sociales et politiques*]. — Ce livre, qu'on peut considérer comme le testament politique du célèbre homme d'Etat, qui a joué en Russie un rôle si important, a eu un grand retentissement. Comparable, à certains égards, aux *Soirées de Saint-Pétersbourg* de J. de Maistre, il est fondé sur la foi chrétienne et sur la tradition. De ce point de vue, l'auteur fait une critique très vive des institutions de l'Europe occidentale et de son idéal politique. Pour lui, l'Eglise libre dans l'Etat libre est une chimère; le système représentatif et parlementaire une duperie; la souveraineté du peuple un mensonge, le jury une illusion, la presse une force destructive et démoralisatrice, l'instruction publique obligatoire une école de déracinement. Scrutant les « maladies de notre temps », il dénonce l'affaiblissement des énergies, le fatalisme, le mécontentement de toutes choses, le besoin des jouissances matérielles, une confiance aveugle dans les principes généraux et abstraits, le goût des réformes incessantes, l'abus de l'analyse, qui détruit la vie, alors que l'essentiel, c'est le mouvement et la vie. Aux formules des savants, qui ne donnent pas une décision ferme, il oppose la foi populaire, vivante et agissante, les forces inconscientes et puissantes du passé, la continuité et la discipline d'un pouvoir qui a une mission sainte et qui doit avoir l'abnégation pour règle. Il termine par l'éloge de l'Eglise russe, dont il vante le caractère essentiellement populaire.

Un souffle religieux anime ce livre politique. A ceux qui espèrent des jours meilleurs, l'auteur dit : « La parole que nous attendons a été dite depuis longtemps et nous la connaissons tous : *Je vous donne un commandement nou*[illegible] *les autres.* »

Redange, bourg du grand-duché de Luxembourg, chef-lieu d'un canton de l'arrondissement de Diekirch, sur [illegible] 2.000 hab. Houblonnières.

RED-CAP [illegible] race) n. et adj. Nom donné à une variété de [illegible]

— Encycl. Commune en Angleterre depuis de longues années, cette prétendue race est très estimée pour sa chair fine et délicate. Elle est issue sans doute de croisements avec la hollandaise dorée, et ses caractères propres sont les suivants : tête petite et fine, surmontée et recouverte complètement d'une crête très rouge, volumineuse, arrondie en avant, terminée en pointe à l'arrière et présentant un nombre considérable de petites pointes serrées les unes contre les autres; le bec est moyen, les barbillons longs et pendants, de même que les oreillons. Le corps est bien développé, les épaules et la poitrine larges, les pattes nues et couleur gris de plomb. Chez le coq, les faucilles, abondantes et bien colorées, donnent à l'oiseau un aspect remarquable, auquel contribue le plumage acajou du dos, des épaules et du cou, dont chaque plume est rayée longitudinalement en son milieu d'une bande noir bleuté, et de la poitrine noire à reflets violets

et verts ; les rémiges sont rouges et noires. La poule, au plumage acajou et noir, [illegible] mais sa ponte est peu précoce ; les poussins sont d'un élevage facile.



Coq et poule [illegible]

Redelsperger (Jacques), littérateur français, né à Paris [illegible]. Journaliste, il collabore au « Gaulois », au « Journal », au « Figaro » et au « Rire ». Poète, il a publié quatre [illegible] vers : *Pierrette, Vérités bonnes à dire, [illegible]* et *les Contes à Vénus*. Auteur dramatique, il débuta comme collaborateur de Henri Meilhac, et depuis il a [illegible] seul, en vers, un grand nombre de pièces, comme *la Huche à pain, le Premier Flirt, Mam'zel e Fretillon*, etc. Il est le créateur de la « revue » à trois personnages, devenue si populaire, et on peut citer de lui en ce genre : *Paris-[illegible], la Famille Paillasse, Paris labelots, la Foire aux [illegible]*.

Redhouse (sir James William), diplomate et orientaliste [illegible], né et mort à Londres (1811-1892). Il fit plusieurs voyages à Constantinople et dans la Russie méridionale (1830), fut attaché comme traducteur au ministère des affaires étrangères, à Constantinople (1838), puis à celui de la marine (1840). De 1843 à 1847, il fut employé comme interprète dans les affaires entre le gouvernement turc et le gouvernement anglais, en Egypte et en Perse, et prit une grande part aux négociations qui amenèrent entre la Turquie et la Perse le traité de paix de 1847. Attaché au Foreign Office comme traducteur pour les langues orientales (18[illegible]), il fut adjoint à lord Cowley pour les négociations qui aboutirent au traité de 1857 entre l'Angleterre et la Perse. Ses ouvrages jouissent d'une légitime autorité ; les principaux sont : *Grammaire raisonnée de la [illegible]* en franç. (1846) ; *a Dictionary of Arabic and Persian words used in Turkish* (185[illegible]) ; *Turkish campaigner's vade-mecum* (1855) ; *English-Turkish and Turkish-English Dictionary* (1856) ; *Diary of the Shah of Persian during his tour through Europe in 1873* (trad. du persan, 1874) ; *a Vindication of the ottoman sultan's title of Caliph* (1877) ; *On the history, system and varieties of Turkish Poetry* (1880) ; *the Era of Abraham* (1883), etc.

REDINGTONITE n. f. Sulfate hydraté naturel de chrome, alumine, fer, etc.

Redmond (John Edward), homme politique irlandais, né à Dublin en 1856. Il fit des études de droit, fut inscrit au barreau de Londres en 1886, au barreau irlandais en 1887. Il appartint quelque temps à l'administration intérieure de la Chambre des communes. Député de New Ross de janvier 1881 à novembre 1885, il représenta North Wexford de 1885 à 1891. A la mort de Parnell (1891), il démissionna pour se présenter à Cork, mais il y fut battu et se fit élire à Waterford, qu'il a représenté depuis et qui l'a encore réélu aux élections générales de janvier 1906. Lieutenant de Parnell, Redmond a pris, après la mort du grand leader irlandais, la direction de la fraction des home-rulers, demeurée fidèle à sa politique intégrale. Les membres de ce groupe s'appelèrent les « redmundistes », se distinguant ainsi des nationalistes, dirigés par Justin Mac Carthy. Redmond a pu refaire l'union en 1900, et il est devenu le leader incontesté du parti irlandais à la Chambre des communes.

Redon (Odilon), peintre et graveur français, né à Bordeaux en 1840. Elève, d'abord, de l'atelier Gérome, il se produisit surtout dans les expositions particulières dès 1882. L'artiste participa également à l'exposition centennale de 1900. Son œuvre lithographié, fort important, comprend toute une suite d'albums : *Dans le rêve* (1879) ; *A Edgar Poe* (1882) ; *les Origines* (1883) ; *Hommage à Goya* (1885) ; *la Nuit* (1886) ; *le Juré* (1887) ; *la Tentation de saint Antoine* (1888) ; *A Gustave Flaubert* (1889) ; *Songes* (1892) ; *la Tentation de saint Antoine* (nouvelle série, 1896) et de nombreuses pièces séparées, dont la plus recherchée est la lithographie *Yeux clos* (le musée du Luxembourg en possède la peinture). L'art d'évoquer des visions féeriques et de faire apparaître des formes lumineuses au milieu des [illegible] lithographie fait le prix des planches d'Odilon Redon. L'artiste a également dessiné de nombreux feuillets préparatoires et quelques portraits, mais c'est surtout comme peintre de fleurs, soit à l'huile, soit au pastel, qu'il est remarquable. Rappelons les peintures murales de fleurs exécutées au château de Domecy en Bourgogne, des paravents et divers pastels, *la Barque* ou *le Vitrail*, entre autres, qui figurèrent au [illegible] à l'exposition de la [illegible] Durand-R[illegible].

REDONIEN, ENNE [illegible] adj. Se dit d'un étage géologique établi par G. Dollfus pour désigner la partie supérieure du système miocène de la Bretagne. (Cet étage, synchronique du sarmatien-pontien, est caractérisé par [illegible].)

[illegible]

RÉDUCTASE [illegible]

[illegible] Les réductases paraissent intervenir dans les phénomènes de la [illegible] réciproquement [illegible] ce serait de leur équilibre que résulteraient les échanges d'énergie et les alternatives de synthèses et de décompositions qui constituent la vie. Aussi a-t-on admis qu'une réductase peut jouer le rôle d'une oxydase, et réciproquement.

RÉÉDUCATION (*si-on*) n. f. Nouvelle éducation.

— Encycl. Thérap. Elle comprend deux formes principales : 1° rééducation *musculaire* (méthode de Frenkel), employée contre l'ataxie des tabétiques, et qui consiste en exercices élémentaires de certains muscles groupés de telle sorte que le malade reproduise ainsi la plupart des actes ou mouvements de la vie ordinaire (l'ataxique apprend ainsi à coordonner ses mouvements, comme l'apprend une personne qui veut monter à bicyclette) ; 2° la rééducation *psychique*, employée contre les psychasthénies et l'hystérie, et qui consiste à réapprendre aux malades l'attention, la volonté ; à combattre, par la réflexion, les impulsions, les idées fixes. (C'est surtout par des conversations et des explications patientes que cette méthode s'exerce ; elle a donné de très bons résultats.) V. PSYCHOTHÉRAPIE.

RÉÉDUQUER v. a. Donner une nouvelle éducation : *Enfant qui aurait besoin d'être* RÉÉDUQUÉ.

Reenwyk, bourg des Pays-Bas (prov. de Sud-Hollande [arrond. de Leyde]), à quelque distance de l'Yssel, affluent du Lek ; 3.000 hab. Elevage. Fromageries.

Reenwyk, bourg des Pays-Bas (prov. de Sud-Hollande [arrond. de Rotterdam]), non loin de la mer du Nord ; 2.700 hab. Minoteries. Fromageries. Dentelles.

Reeth, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers) ; 1.630 hab.

Reeves (John *Sims*), chanteur dramatique anglais, né à Shooters-Hill (Kent) en 1822, mort à Londres en 1900. Fils d'un artiste, il était âgé de quatorze ans lorsqu'il devint organiste à North Cray. Un peu plus tard, à Londres, il reçut des leçons de J.-B. Cramer, puis il aborda le théâtre à Newcastle et dans quelques autres villes. Il alla à Paris, prit des leçons de Bordogni, puis en Italie compléter son éducation vocale avec Mazzucato. Il débuta alors avec succès à la Scala de Milan, se produisit dans plusieurs autres villes, et enfin retourna en Angleterre, où il allait devenir le ténor le plus célèbre de son pays. Engagé successivement aux théâtres de Drury-Lane, de Sa Majesté et de Covent-Garden pour chanter le répertoire italien, il y obtint des succès retentissants, qui le firent appeler au Théâtre-Italien de Paris, en 1851. Il retourna à Londres, où il poursuivit sa brillante carrière, non seulement à la scène, mais aussi et surtout en se produisant dans les grands festivals de musique classique et d'oratorio, où sa voix superbe et la largeur de son style lui valaient de véritables triomphes. Il excitait aussi l'enthousiasme en chantant dans les concerts les vieilles mélodies anglaises et écossaises. Il est considéré comme l'un des plus grands chanteurs de son temps.

***RÉFÉRENDAIRE** n. m. — *Référendaire au sceau de France,* Officier ministériel, institué auprès du ministre de la justice, garde des sceaux, pour la présentation et la poursuite des demandes relatives à la naturalisation, aux dispenses d'âge ou de parenté pour contracter mariage, aux autorisations de servir à l'étranger, etc.

***RÉFORME** n. f. — *Réforme temporaire,* Mesure par laquelle les hommes de troupe momentanément inaptes au service militaire sont envoyés en congé pendant un certain temps.

— Encycl. L'instruction du 19 février 1906 a notablement modifié, en raison des dispositions de la loi du 21 mars 1905, les conditions de mise en réforme temporaire. Elle a d'abord constitué deux catégories de réformés temporaires : suivant que la réforme est motivée par des infirmités ou maladies contractées avant ou après l'entrée au service militaire. Les premiers demeurent astreints à deux ans de service, s'ils sont reconnus bons à l'expiration de leur congé de réforme temporaire ; les autres, quoique rappelés, s'il y a lieu, sous les drapeaux, sont toujours renvoyés dans leurs foyers et passent dans la réserve en même temps que les hommes de leur classe : le temps passé par eux en réforme temporaire leur compte comme service accompli. Le genre de réforme prononcé dans chaque cas est mentionné sur un fascicule séparé, annexé au livret individuel et qu'on arrache lors du rappel à l'activité du titulaire. Le congé de réforme temporaire est toujours d'une année. Il n'est plus renouvelable. Quarante jours avant son expiration, la commission de réforme procède à un nouvel examen médical ; puis elle prononce pour la réforme définitive n° 1 ou n° 2, ou bien elle déclare que l'homme est devenu apte, soit au service armé, soit au service auxiliaire. Dans ces deux derniers cas, l'homme est rappelé sous les drapeaux — soit pour deux ans entiers, soit pour le temps qu'il reste à faire à sa classe, suivant la nature de la réforme temporaire dont il avait été l'objet. Les réformés temporaires, en résidence régulière à l'étranger à l'époque où leur congé va expirer, peuvent être autorisés à subir la visite médicale au consulat de leur résidence. Ils doivent en faire la demande, en temps opportun, au commandant de leur bureau de recrutement. Les réformés temporaires peuvent d'ailleurs demander, soit leur rappel à l'activité, soit leur réforme définitive, avant l'expiration de leur congé, c'est toujours au commandant de leur bureau de recrutement que ces demandes doivent être adressées. En cas de mobilisation, l'homme en réforme temporaire est maintenu dans ses foyers jusqu'à l'expiration de son congé. Pendant la durée de ce congé, il peut se marier sans autorisation de l'autorité militaire.

REGALOPER (de *re*, et *galoper*) v. n. Galoper de nouveau : *Il* REGALOPAIT *vers Meah.* (Myriam Harry.)

***RÉGÉNÉRATEUR** n. m. — Télégr. V. TAPEUR.

Regensdorf, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Dielsdorf]) ; 1.280 hab. Agriculture, scierie. Pénitencier cantonal.

Reghaïa (La), bourg d'Algérie, départ. et à 27 kilom. d'Alger (cant. de Menerville), sur le cours d'eau homonyme, tributaire de la Méditerranée ; 2.000 hab. Vignobles.

Reghburg, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Hanovre]) ; [illegible] hab. Eaux minérales bicarbonatées calciques, à la température de 13° C.

Regia, édifice construit à Rome, à l'est du Forum, par Numa, et rebâti à diverses reprises. Là était le centre de l'administration du grand pontife, qui avait sa demeure dans un bâtiment attenant. La *Regia* contenait divers sanctuaires auxquels se rattachaient de très anciennes traditions religieuses. On y conservait les armes de Mars. Elle renfermait de riches archives, les *annales*, les *commentaires*, les *actes* des pontifes, les *fastes consulaires* et les *fastes triomphaux*, ainsi que d'autres documents relatifs au calendrier. C'est de la *Regia* où il habitait en qualité de grand pontife, qu'aux ides de mars, César partit pour assister à la séance du Sénat où il fut assassiné. Les fouilles de 1888 et de 1899 ont mis au jour la distribution intérieure de cet édifice.

***RÉGIONALISME** n. m. — Doctrine politique et sociale, dont le principe est de favoriser, au sein d'une même nation, des groupements régionaux conformes aux divisions imposées par la géographie et l'histoire des contrées : *Le* RÉGIONALISME *favorise la décentralisation.*

RÉGIONALISTE (*list'*) adj. et n. m. Partisan du régionalisme : *Le parti* RÉGIONALISTE. (P. Baudin.)

***RÉGLAGE** n. m. — Télégr. Mise en harmonie des postes récepteurs et transmetteurs de la télégraphie sans fil.

— Encycl. Le *réglage* a pour but d'accorder l'onde pour la distance à laquelle on veut envoyer une communication. Cette opération se fait, pour le transmetteur, en choisissant pour la distance à laquelle se trouve le récepteur une période d'oscillation convenable. On l'obtient en écartant les boules de l'oscillateur ou éclateur, d'après une petite échelle empirique que se fabriquent les employés. Si l'onde n'arrive pas, on augmente l'étincelle ; si elle est trop forte, le poste récepteur prévient. Alors, on diminue la puissance de l'excitateur en rapprochant les boules ; dès qu'aucune observation n'est faite, on passe le télégramme.

Le poste récepteur doit en outre régler le courant du radioconducteur. Cette opération a lieu au moyen du potentiomètre, dont la clef est mise sur les touches de l'appareil, pour augmenter la force électromotrice, quand, l'onde étant très affaiblie, la résistance du cohéreur est grande, ou pour la réduire, quand, l'onde étant puissante, la résistance du cohéreur est alors extrêmement réduite.

Lorsque le radioconducteur reçoit des ondes trop fortes, il ne se décohère plus ; c'est alors une question de réglage de l'appareil de transmission.

Regna, bourg de la Suède méridionale, dans la province ou län d'Ostergœtland, sur le lac Regnœr, sous-tributaire du Motala, par le Glan ; 3.000 hab. Aux environs, gisements de fer activement exploités ; métallurgie.

***Regnard** (Albert), médecin et publiciste français, né à La Charité (Nièvre) en 1836. — Il est mort à Paris en 1903. Il avait été nommé inspecteur général des services administratifs au ministère de l'intérieur.

Regnault (Eugène-Louis-Georges), diplomate français, né en 1857. Il débuta en 1883 dans la carrière. Envoyé en mission à Tunis l'année suivante, il fut peu après nommé secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien, puis consul suppléant et secrétaire général du même gouvernement. En 1890, il fut chargé du consulat du Pirée, qu'il quitta bientôt pour Salonique. Le 28 février 1893, il est élevé au grade de consul de première classe et délégué dans les fonctions de secrétaire archiviste à la direction des consulats. Une mission le retint pendant une année en Orient ; à son retour, en 1896, il devenait chef adjoint du cabinet de Hanotaux, ministre des affaires étrangères, qu'il accompagna à Saint-Pétersbourg. Il était consul général à Genève en 1898, quand il fut envoyé au Maroc pour y organiser la perception des droits de douanes, service qui intéressait particulièrement le syndicat des porteurs français de la dette marocaine. En 1906, il représentait la France à la conférence d'Algésiras, dont il signa, en qualité de délégué technique, l'acte général. Nommé ministre plénipotentiaire, il était désigné, en juin de la même année, pour la succession de Saint-René Taillandier, comme représentant de la France auprès du sultan du Maroc.



H. de Régnier.

***Régnier** (Henri de), poète et romancier français, né à Honfleur en 1864. — Outre les ouvrages déjà cités, il a publié comme romancier : *les Vacances d'un jeune homme sage* (1903) ; *les Rencontres de Monsieur de Bréot* (1904) ; *le Passé vivant* (1905), où il reste l'artiste délicat, curieux et raffiné qu'il fut toujours ; un volume de critique : *Figures et caractères* (1901) ; des notes de voyages : *Esquisses vénitiennes*, avec des illustrations de Maxime Dethomas et un volume de vers, *la Sandale ailée* (1906).

RÉGNOLITE n. f. Arsénio-sulfure naturel de cuivre, zinc et fer.

Regrag (Bou), fleuve côtier du Maroc, tributaire de l'océan Atlantique. Il naît, sous le nom d'oued Kikoou, dans le territoire des Zaïan, passe près du marabout de Sidi-Hamida, coule, en direction générale, vers le N.-O., et se jette dans l'océan Atlantique entre les deux ports de Rabat et Salé, après un cours de 200 kilom. environ. Eaux peu abondantes, le Bou Regrag est même souvent à sec pendant les grandes chaleurs de l'été marocain.

***REGRÈS** n. m. — Dans le sens de *régression*, Marche en arrière.

***RÉGRESSION** n. f. — Géol. Abandon, par la mer, de territoires qu'elle occupait. Le mouvement contraire est nommé *transgression*. Ces deux phénomènes ont une grande importance en stratigraphie, pour la délimitation des étages géologiques.

***RÉGULATEUR** n. m. — Autom. Appareil destiné à régler la marche du moteur à explosion d'une voiture automobile.

— Encycl. Le moteur d'automobile est parfois muni d'un *régulateur*, comme la machine à vapeur ; mais cet appareil est beaucoup plus simple de construction, parce que

son rôle est moins complexe. Le moteur [illegible] est [illegible] soumis au [illegible] la vitesse qu'il peut, ou qu'on veut bien lui laisser prendre.

Quand on met un régulateur [illegible] une fois pour toutes la vitesse, mais simplement de l'empêcher de dépasser un maximum ; c'est donc à proprement parler un limiteur de vitesse, plutôt qu'un régulateur. Son but est notamment d'empêcher le moteur de s'emballer quand on le décharge, par exemple au débrayage. L'ac[illegible]cer de plusieurs façons, soit en calant les soupapes, soit [illegible] le soupape étranglant l'admission du moteur et commandée par le régulateur suffit pour cela. Elle exige moins de force de la part du régulateur que l'action sur la soupape d'échappement. Le seul défaut est qu'en diminuant la compression on diminue légèrement le rendement du moteur, ce qui augmente la consommation.

Divers dispositifs sont employés comme régulateurs. Le plus souvent, l'appareil est du type de Watt plus ou moins transformé, c'est-à-dire à force centrifuge : deux masses pesantes P placées au bout des leviers coudés tournent avec le moteur et tendent à s'écarter par la force centrifuge ; un ressort antagoniste R les maintient.

En s'écartant, les boules déplacent une tige T, qui repousse un levier OL articulé en un point fixe O. Par une tringle AB le [illegible] est transmis à la soupape équilibre S, [illegible] du moteur. (Cette soupape est placée sur le trajet du mélange gazeux [illegible] manette ou une pédale permet de tirer sur A et de rouvrir la soupape, même si le régulateur veut la fermer. On peut ainsi augmenter la vitesse du moteur ; c'est pour cela que cette pédale ou manette s'appelle généralement *accélérateur*.

Ré[illegible]

Quelquefois, une deuxième manette permet aussi de fermer la soupape, même si le régulateur tend à la rouvrir ; l'action est alors inverse, d'où le nom de *ralentisseur*.

On a parfois remplacé l'action des masses pesantes par un autre phénomène centrifuge : la pression de la pompe de circulation du radiateur. Cette pression dépend de la vitesse de rotation de la pompe, c'est-à-dire aussi du moteur ; si elle s'exerce sur une membrane souple, elle peut fermer la soupape d'étranglement malgré la résistance d'un ressort antagoniste, dont il suffit de faire varier la tension pour faire varier la vitesse du moteur. Ce dispositif a l'avantage de signaler immédiatement, par un emballement ou un arrêt du moteur, l'arrêt de la circulation d'eau par fuite ou obstruction d'un tuyau.

Certains constructeurs suppriment complètement le régulateur, mais, pour empêcher l'emballement du moteur au débrayage, placent un étrangleur actionné par cette pédale et qui étrangle automatiquement le moteur, chaque fois qu'on débraye.

RÉGULATION [illegible] *satrice*. Chez certains animaux, possédant deux organes semblables, mais dont l'un est fonctionnel et l'autre rudimentaire, quand on vient à sectionner ou à détruire l'organe fonctionnel, l'organe rudimentaire se transforme en organe fonctionnel, tandis que l'organe lésé reste à l'état de repousse rudimentaire. Si, au contraire, on sectionne l'organe rudimentaire, la régénération ne donne jamais qu'un organe rudimentaire. C'est donc, comme l'a montré Zélény, pour les opercules des serpules, une véritable régulation compensatrice.

Régulation ontogénique. On nomme ainsi la capacité de développement que possèdent les différentes espèces d'œufs, suivant la complexité de leur structure. La régulation ontogénique est à son maximum dans les œufs d'échinodermes, de poissons, de méduses dont les moindres fragments donnent des embryons entiers ; elle est à son minimum dans les œufs d'annélides dont une partie définie du germe supprimée entraîne la suppression de certains organes de l'embryon ; elle est intermédiaire dans l'œuf de grenouille, qui, lésé, ne donne qu'une demi-segmentation ou même un demi-embryon.

[illegible] tions déterminées par les actions mécaniques dans la forme des organismes. Elles sont telles que l'organe soumis à ces actions prend une forme qui vient compenser celle des organes connexes. La structure des animaux rampants est un exemple de régulation mécanique.

Régulation fonctionnelle. [illegible] réagit à l'excitation ; mais, si l'excitation est continue, la [illegible] l'organe. Or, en vertu de la loi du *balancement des organes*, la compensation à l'hypertrophie d'un organe se fait par l'atrophie d'un autre.

RÉHABILITATION n. f. [illegible] *des faillis*. En dépit des adoucissements apportés à la rigueur du Code de commerce par la loi du 4 mars 1889 sur la liquidation judiciaire, la législation française sur la faillite et notamment les dispositions relatives à la réhabilitation des faillis, procédaient encore d'une sévérité incompatible avec la conception actuelle des principes de justice et d'humanité. Le banqueroutier qui, par un acte d'improbité, avait dépouillé ses créanciers, était traité sur le même pied que le simple failli, victime de circonstances malheureuses, qui n'avait commis aucune faute personnelle. Sur mille faillis, deux ou trois seulement étaient admis à en bénéficier.

D'importantes modifications ont été apportées aux articles 604 à 612 du Code de commerce par la loi du 30 décembre 1903 qui a institué la réhabilitation de droit, élargi les règles d'admission à la réhabilitation facultative et simplifié la procédure en la matière.

Les faillis non condamnés pour banqueroute simple et frauduleuse ne peuvent être inscrits sur la liste électo[illegible] sont éligibles qu'après réhabilitation.

Est réhabilité de droit : le failli qui a intégralement acquitté les sommes par lui dues en capital intérêts et frais, sans toutefois que les intérêts puissent être réclamés au delà de cinq ans ; l'associé d'une maison de commerce tombé en faillite qui a acquitté dans les mêmes conditions toutes les dettes de la société, lors même qu'un concordat particulier lui a été consenti. Si un ou plusieurs créanciers ont disparu ou refusent de recevoir la somme due, celle-ci est déposée à la Caisse des dépôts et consignations, et la justification du dépôt vaut quittance. (Art. 604.)

Peut obtenir sa réhabilitation en cas de probité reconnue, cinq ans après le jugement de la déclaration de la faillite : le failli qui, ayant obtenu un concordat, a, au moment de la demande, intégralement payé les dividendes promis ; l'associé d'une maison de commerce tombée en faillite qui a obtenu un concordat particulier ; le failli qui justifie de la remise entière de ses dettes par ses créanciers ou de leur consentement unanime à sa réhabilitation. [illegible]

La demande en réhabilitation doit être adressée au procureur de la République de l'arrondissement dans lequel la faillite a été prononcée. Ce magistrat ouvre une enquête dont il transmet le résultat au président du tribunal de commerce qui a déclaré la faillite, à l'expiration du délai d'un mois pendant lequel une copie de la demande reste affichée dans la salle d'audience de ce dernier tribunal, et les créanciers de la faillite qui n'ont pas été intégralement payés sont avisés par lettre recommandée. Il appartient à ceux-ci de former opposition à la réhabilitation. Le demandeur, qui peut se faire assister d'un conseil, et les opposants sont appelés et entendus contradictoirement en chambre du conseil. Le jugement est rendu en audience publique, cette sentence peut être frappée d'appel. Une demande rejetée ne peut être reproduite qu'après une année d'intervalle. (Art. 606 [illegible])

Les banqueroutiers frauduleux, les personnes condamnées pour vol, escroqueries ou abus de confiance ne sont point admis à la réhabilitation commerciale, à moins qu'il n'aient été réhabilités conformément aux articles 619 et suivants du Code d'instruction criminelle. (Art. 612.)

Rehetobel, comm. de Suisse (cant. d'Appenzell [Rhodes-Extérieures, distr. de Vorderland]), non loin de la Goldach, tributaire du lac de Constance ; 2.200 hab. Pâturages et prairies artificielles ; fabrication de broderies mécaniques, tissage du coton, carrières.

Rehme, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Westphalie, présid. de Minden]), sur le Weser, grossi à cet endroit de la Werra ; 2.500 hab. Industrie métallurgique ; filatures.

* **Reiber** [illegible] (Bas-Rhin) en 1826. — Il est mort en 1893.

Reibrach (Jean Chabrier, dit), romancier français, né dans le Rhône en 1855. Il fit ses études au Prytanée militaire de La Flèche et entra à Saint-Cyr en 1874. Il était capitaine au 31e de ligne et collaborait depuis un an à l'« Écho de Paris », lorsqu'il donna sa démission, après la publication de son premier roman, *la Gamelle*, peinture peu flattée de la vie de garnison (1889). Ses principaux ouvrages sont : *Aller et retour* (1891) ; *le Lendemain* (1892) ; [illegible] 1897) ; *les Sirènes* (1902) ; *la Nouvelle Beauté* (1903) ; *la Houle* (1906) ; *Au fond du cœur* (1906) ; etc. Tous ces romans parurent d'abord dans des journaux ou des revues, comme la « Revue des Deux Mondes », la « Grande Revue », le « Figaro », qui publia vers 1896 une série de courts récits sous le titre *Romans-Express*, et le « Journal », où J. Reibrach donne régulièrement des contes. Quelques pièces (*Mélie, une Bonne Farce, Après l'Opéra*) ont été tirées de ses livres par G. Docquois et par A. de Lorde.

Reichenbach, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Frutigen]), sur la Kander, tributaire de l'Aar ; 2.500 hab. Agriculture, commerce de bois ; élève de bétail.

Reichmann [illegible] sécrétion continue (gastro-succhorée), se manifestant par du clapotage, des crises douloureuses, de la dyspepsie et de l'amaigrissement. Hayem l'attribue à une sténose du pylore ; pour Bouchard, elle est sous la dépendance de la dilatation de l'estomac.

Reich Waldau, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Silésie autrichienne [distr. de Freistadt]), sur la Lurina, petit affluent de l'Oder ; 3.500 hab. Filatures, verrerie.

Reid (La), comm. de Belgique (prov. de Liège [arrond. de Verviers]) ; 1.520 hab. Carrières de pierre ; minerai de fer, hauts fourneaux.

Reid [illegible] anglais, né à Mouswald Place (comté de Dumfries) en 1846. Il termina ses études à Oxford où il se distingua aussi bien par ses succès littéraires que par ses performances sportives, ayant fait partie de la fameuse équipe des « onze » de cette université. Inscrit au barreau de Londres en 1871, il entra à la Chambre des communes comme représentant d'Hereford, en 1880. Il fut ensuite député de Dumfries de 1886 à 1905, date à laquelle il passa à la Chambre des lords. Solicitor general en 1894, attorney general de 1894 à 1895, il rendit de grands services dans la commission d'arbitrage pour la fixation des frontières du Venezuela (1899). Appartenant au parti libéral, il a obtenu le portefeuille de lord chancelier dans le cabinet Campbell-Bannerman, le 5 décembre 1905.

Reid (méthode de). Méd. Traitement des anévrismes localisés par la compression élastique générale, à l'aide de la bande [illegible] racine du membre. Ce premier temps se fait sous le chloroforme. On commence ensuite la compression indirecte et on enlève le tube et la bande. Cette méthode a donné quelques résultats encourageants, mais elle est inapplicable aux anévrismes profonds du tronc.

Reiden [illegible] de Willisau) ; 1.680 hab. Pâturages ; industrie laitière, filatures de coton.

Reigoldswil [illegible] ture ; fabrique de rubans de soie.

Reil [illegible] ment des fibres sensitives du pédoncule cérébral ou de la calotte interne, qui divergent pour gagner les différentes régions de l'écorce cérébrale. Au contraire, les fibres motrices ou centrifuges des cellules pyramidales vont en convergeant vers le pédoncule.

Reil [illegible] qui comprend l'ensemble des fibres sensitives ou centripètes, à l'exception de celles du nerf acoustique.

Reilingen, bourg d'Allemagne (gr.-duché de Bade [dist. de Schwetzingen]), sur le Kraichbach, petit affluent du Rhin ; 2.700 hab. Scieries mécaniques ; manufacture de tabac.

Reinach [illegible] Kulm]), dans une jolie situation, à quelque distance du petit lac Hallwill ; 3.400 hab. Agriculture et élève de bétail ; tricotage mécanique, tressage de la paille, fabriques de limes, d'agrafes, de serrurerie, de meubles. Manufactures de tabacs et cigares. — Comm. du canton de Bâle-Campagne (distr. d'Arlesheim), près de la Birse, affluent du Rhin ; 1.220 hab. Agriculture.

* **Reinach** (Joseph), publiciste français, né à Paris en 1856. — Réélu député de Digne en 1893, il continua de prendre un intérêt passionné à l'affaire Dreyfus, et il se vit cité devant la justice par la veuve du lieutenant-colonel Henry. Aux élections générales de 1898 et de 1902, Reinach échoua, à Digne. Entre temps, il avait coopéré activement à la fondation de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen. Possesseur des importants documents de Gambetta relatifs à l'organisation de la défense nationale en province, il les remit en 1898 au gouvernement pour être placés dans les archives de la guerre. Le 20 mai 1906, au 2e tour de scrutin, il était réélu député de Digne contre Henry Maret. J. Reinach a encore publié : *Essais de politique et* [illegible] *îles du Salut* (1899) ; *Histoire de l'affaire Dreyfus* (1898-1905) ; etc.

* **Reinach** (Salomon), philologue et archéologue français, né à Saint-Germain-en-Laye en 1858. — Devenu professeur titulaire d'archéologie nationale à l'École du Louvre, Salomon Reinach, poursuivant le cours de ses travaux d'érudition sur des sujets d'esthétique, a publié [illegible] *Apollo : Histoire générale des arts plastiques* (1904), traduit aussitôt en anglais par Florence Simmonds sous ce [illegible] *au moyen âge et de la Renaissance*, où prendront place les croquis au trait de toutes les œuvres connues des anciens peintres, de 1280 à 1580.

* **Reinach** (Théodore), érudit et homme politique fran[illegible] en 1906 député de la Savoie.

Reindorf, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Basse-Autriche [distr. de Sechshaus]), à quelque distance du Danube et dans la banlieue de Vienne ; 4.000 hab. Nombreuses villas.

Reine Fiammette (La), conte dramatique en cinq actes et en vers, de Catulle Mendès, joué pour la première fois au théâtre Libre en 1889, repris à l'Odéon le 6 décembre 1898. — Orlanda, petite reine jolie, si légère, si amoureuse du plaisir, qu'on l'a surnommée la reine petite flamme (*Fiammette*), règne sur une Bologne imaginaire du XVIe siècle. Elle a pour mari l'aventurier Giorgio d'Ast, qui voudrait bien régner à sa place, et dont elle ne se soucie guère. Elle a pour ennemi César Sforza, légat du pape, prêt à favoriser Giorgio d'Ast, qui serait un vassal soumis. Elle a pour amant le novice Danielo, qui l'aime sous le nom d'Héléna, jeune fille rencontrée dans un couvent, sans savoir qu'elle est la reine. Sforza persuade à Danielo que la reine a fait enlever et poignarder un sien frère disparu, et Danielo se glisse, pour frapper la reine, dans une fête ; mais en la reine il reconnaît sa chère Héléna, et l'arme lui tombe du poing. On arrête Danielo. Pour le sauver du supplice, Orlanda consent à l'abdication. Quand elle n'est plus la reine, Sforza la fait arrêter et condamner comme hérétique. Danielo est devenu prêtre. C'est lui qu'elle fait appeler pour la confession dernière. De la bouche adorée, il apprend qu'Orlanda n'a jamais connu son frère ; et les voilà réconciliés, heureux d'être réunis, même dans la mort.

Ce conte d'amour, déroulé au pays du rêve, est écrit en une belle langue poétique.

De sa pièce, l'auteur a tiré aussi un drame lyrique, pour lequel Xavier Leroux a écrit une jolie et douce partition [illegible]

Reiterschlag, [illegible] [cercle de Budweiss, distr. de Kaplitz]) ; 3.000 hab. Distillerie, fabrication de porcelaines.

REITHRODONTE (rè-tro) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, comptant cinq espèces propres à l'Amérique du Sud. [illegible] sont des rats du groupe des sigmodontes, à fourrure douce et fournie, qui vivent dans les terrains rocheux et désolés de la [illegible] *loides*), de la Patagonie, de l'Ar[illegible] du Pérou central, à l'altitude de 6.000 mètres.



[illegible]

REITHRODONTOMYS [illegible] n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des muridés, comptant douze espèces propres à l'Amérique septentrionale et centrale.

— Encycl. Le *reithrodontomys* [illegible] est le type [illegible] [illegible] les rochers des montagnes. Commun dans les [illegible] du versant atlantique des États-Unis, en Floride, il est remplacé en Californie par le *reithrodontomys longicauda*. L'espèce qui descend le plus vers le sud est le *reithrodontomys australis*, du Guatemala.

Reithrodontomys.

REITHROSCIURUS (*ré-tro-sci-u-russ*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des sciuridés, comptant une seule espèce, propre à Bornéo. (Le *reithrosciurus* [illegible] de Sarawack, est un écureuil fouisseur, qui représente en Malaisie les xerus africains.)

Reithrosciurus.

* **RÉJANE** (Gabrielle-Charlotte R[illegible]), actrice française, née à Paris en 1857. — Elle a créé encore au Vaudeville, en 1902 et 1903, le rôle principal de diverses pièces : *le Masque, le Joug, Heureuse* et *Antoinette Sabrier*. A la suite d'un différend avec son mari, Porel, contre lequel elle plaidait en divorce, elle quitta ce théâtre, pour aller donner des séries de représentations à l'étranger, notamment à Londres. Puis elle songea à avoir un théâtre à elle, qu'elle appellerait le théâtre Réjane, et à cet effet prit à bail, en 1905, la salle du Nouveau-Théâtre, rue Blanche.

RÉJUVÉNESCENCE (*nèss-sanss*) n. f. Biol. Nom sous lequel Minot et Hartog désignent les procédés grâce auxquels une race ou une espèce en voie d'extinction naturelle est capable d'acquérir une nouvelle vigueur.

— Encycl. Le principal de ces procédés est le croisement avec des races voisines, même si ces dernières ne sont pas très vigoureuses. Darwin avait déjà dit *Natur abhors perpetual self-fertilization*. Mais l'explication du mécanisme de cette réjuvénescence est des plus obscurs, bien qu'on ait des exemples de sa réalité (infusoires). Dans les races humaines, on a pu citer également l'exogamie, comme moyen de réjuvénescence; mais on a élevé, et Wasmann en particulier, beaucoup d'objections à cette théorie.

REK n. m. Sorte de tambourin égyptien.

Rek.

REKAS, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie centrale [comitat de Pest, distr. de Kecskemet]), sur le Zagyva, sous-affluent du Danube par la [illegible] hab. Fabrication de toiles. — Bourg du comitat de Ternes, chef-lieu de district, sur la Bega, sous-affluent du Danube par la Theiss, [illegible] hab. Important commerce de bestiaux.

***RELAIS** n. m. — Télégr. Appareil qui a pour but d'assurer, au moment de la cohérence du radioconducteur par l'onde, le passage du courant de la pile dans le récepteur et dans le morse.

— Encycl. Cet appareil se compose d'un aimant à champ constant M, entre les branches duquel se trouvent le support S du contact fixe et la tige T du contact mobile C. Ce contact mobile est tenu à poste fixe au moyen d'un ressort R bandé par l'ensemble de l'engrenage à vis E.

A la partie inférieure se trouve, en K, un écran [illegible] qui polarise les lignes de force de l'aimant M et permet à la [illegible] avec plus de force l'action du courant qui agira sur elle et la fera dévier pendant son [illegible].

Le fonctionnement de cet appareil est le suivant :

Quand le courant est formé par le cohéreur au contact de l'onde, la bobine B est influencée et [illegible] avec le plan des lignes [illegible]. La [illegible], et le contact C vient toucher [illegible] le tapeur et l'ensemble de [illegible] réception. Les relais doivent être d'une sensibilité extrême, surtout quand on se sert de radioconducteurs à bas voltage; la résistance atteint jusqu'à 10.000 ohms. (V. récepteur [*figure*].) A la mer, le relais fixe ne peut servir; les mouvements du navire faus[illegible] appareil du même genre, monté sur une suspension à la cardan. On le débarrasse ainsi de toute influence extérieure contraire, et la régularité de réception est assurée.

Relais.

RELANCEUR n. m. Sport. Au jeu de lawn-tennis, Nom donné au joueur qui reçoit la balle du servant.

REMAUCOURT, comm. du département des Ardennes, arrond. et à 18 kilom. de Rethel, sur un petit sous-affluent lointain de la Seine par l'Aisne et l'Oise; 300 hab. Restes d'une abbaye cistercienne, qui fut une des plus importantes de la région des Ardennes.

* **REMORQUAGE** n. m. — Encycl. Dr. Les opérations du remorquage sont assimilées aux opérations de transport que l'article 4 du décret du 21 septembre 1793 a interdites aux bâtiments étrangers, d'un port français à un autre port français, pour toutes denrées ou marchandises des cru, produit ou manufactures de France et des colonies françaises. Toutefois, le pavillon étranger est admis à les pratiquer dans le cas où il n'existe pas de remorqueur français sur place, ou qu'il ne s'en trouve aucun disponible ou suffisant. Les navires et les chalands sont également admis à pénétrer dans les ports français avec le remorqueur qui les a remorqués en mer. (L. du 11 avr. 1906, art. 1er.)

Les droits de remorquage sont ajoutés à ceux en faveur desquels l'article 191 du Code de commerce a institué un privilège spécial. Ils ne sont primés que par les frais de justice et autres, faits pour parvenir à la vente et à la distribution du prix du navire. (Même l., art. 2.)

Remplaçantes (les), pièce en trois actes, d'Eug. Brieux. (Théâtre-Antoine, 15 févr. 1901.) — Les *Remplaçantes*, ce sont les femmes de la campagne que l'on fait venir dans les grandes villes pour donner leur lait aux bébés des bourgeoises qui parfois, rarement, ne peuvent pas, et, le plus souvent, ne veulent pas nourrir leur enfant.

Cet usage crée une situation déplorable par ses résultats — familles villageoises détruites, moralité diminuée, mortalité accrue — et répugnante en ses détails. Le premier acte, le plus saisissant, montre un village en pleine corruption. Les hommes dont les femmes ont pu se procurer une « nourriture » à Paris vivent grassement de l'argent que celles-ci soutirent aux bourgeois, et passent leur temps à boire ou à courir les filles; les autres les envient et n'ont qu'un désir : envoyer aussi leur femme au loin. On voit passer un pourvoyeur, M. François : maris, femmes, filles l'assaillent pour avoir une « nourriture ». Lazarette Planchot, une paysanne par hasard honnête, qui voudrait rester auprès de son petit (elle en a déjà perdu un !), mais que toute la famille pousse au départ, crie nettement la chose : « On dit qu'à Paris il y a des hommes qui vivent aux crochets des femmes ; vous êtes pareils. » La pauvre Lazarette, pourtant, se voit contrainte de partir. Elle est nourrice chez les Denisart. En son absence, tout se désorganise dans sa maison, où règne Mme Jean, devenue la maîtresse du mari, et son enfant est malade. A Paris, ses patrons lui cachent, pour la garder, cette mauvaise nouvelle. Elle l'apprend toutefois, retourne au pays, met Mme Jean à la porte, ramène Planchot au sentiment du devoir, et, les Denisart ayant pris une autre nourrice, tout se termine pour le mieux.

Cette œuvre est une bonne pièce, et une satire sociale probe et utile.

REMUSATIE (*sî*) n. f. Bot. Genre d'aracées-colocasiées, voisin des colocases. (L'ovaire présente 2 à 4 placentas pariétaux, portant de nombreux ovules. La *remusatie vivipare* est parfois cultivée comme plante d'appartement.)

Remusatie : *a*, spadice.

REMY SAINT-MAURICE (Maurice Dinard, dit), romancier et publiciste français, né à Calviac (Dordogne) en 1865. Plusieurs de ses ouvrages, où la sagacité de l'observation n'est pas moins remarquable que le talent d'écrivain, ont paru d'abord dans la « Revue des Deux Mondes » et dans l' « Illustration », journal pour lequel Rémy Saint-Maurice est allé à la Martinique (1903) et au Maroc (1904). Il a publié en librairie : *les Arlequinades*, poésies (1892); *l'Inutile Péché* (1894); *Tartufette* (1895); *Temple d'amour* (1897), *le Recordman* (1898); *la Maison du sommeil* (1899); *les Èves stériles* (1902); *l'Eternelle Folie* (1903); *les Derniers Jours de Saint-Pierre* (1903); *les Corsaires de la Danaï* (1904). Il a collaboré aussi à la « Revue bleue » et au « Journal »; il a donné un roman-feuilleton à l'« Humanité ».

Renaissance (la) **catholique en Angleterre au XIXe siècle**, ouvrage de Thureau-Dangin, en trois parties qui ont paru en 1899, 1903 et 1906, et qui sont : I. *Newman et le Mouvement d'Oxford* (1833-1845); II. *De la conversion de Newman à la mort de Wiseman* (1845-1865); III. *De la mort de Wiseman à la mort de Manning* (1865-1892). — Après avoir caractérisé la situation religieuse de l'Angleterre vers 1833, marqué le déclin du parti évangélique, les progrès du latitudinarisme doctrinal, et les aspirations des membres de la haute Eglise, l'auteur expose le « mouvement d'Oxford » qui avait pour objet de placer l'Eglise anglicane dans une situation intermédiaire entre le protestantisme et l'Eglise romaine, la campagne des *tracts*, et ce grand événement psychologique et religieux que fut la conversion de Newman. Puis, dans la seconde partie, il raconte les conflits des puseyistes avec les autorités de l'Eglise anglicane, le rétablissement de la hiérarchie épiscopale catholique en Angleterre, l'accès d'antipapisme qu'elle provoqua, l'habile conduite du cardinal Wisman, l'abjuration de Manning, le désaccord, chez les catholiques mêmes, entre les ultramontains et les « minimistes », les progrès de l'érastianisme et du libéralisme doctrinal chez les anglicans. Enfin, dans la dernière partie, il montre les tentatives de réunion des Eglises et leur échec, l'effet produit en Angleterre par le concile du Vatican et la promulgation de l'infaillibilité pontificale, les divergences de vues entre Manning et Newman, les dernières années des grands cardinaux, l'avènement du catholicisme social en Angleterre, le développement du ritualisme dans l'Eglise anglicane, et la faillite des persécutions dirigées contre lui. Cette grande et belle histoire d'une des crises morales les plus émouvantes du XIXe siècle se recommande, non seulement par une documentation sûre, étendue et cependant choisie, mais encore par de rares qualités de composition, de sobriété, d'impartialité et d'intelligence sympathique de la psychologie religieuse.

RENAN, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Courtelary]), dans le vallon de Saint-Imier, 1.750 hab. Active industrie horlogère.

* **RENAN** (Joseph-*Ernest*), écrivain français, né à Tréguier en 1823, mort à Paris en 1892. — Parmi ses œuvres posthumes, nous citerons : *les Lettres intimes d'Ernest Renan et d'Henriette Renan* (1842-1845) (1896), *la Correspondance de Renan et de Berthelot* (1847-1892) (1898), *l'Etude sur la politique religieuse du règne de Philippe le Bel* (1899); *les Lettres du séminaire* (1902), *les Mélanges religieux et historiques* (1904). — Les *Lettres de Henriette* n'ont pas l'intérêt poétique du célèbre opuscule de Renan intitulé : *Ma sœur Henriette*. Le frère et la sœur se bornent à faire des projets d'avenir : Henriette s'y révèle d'ailleurs un caractère élevé et décidé. Elle pousse son frère vers l'étude des philosophes allemands, en particulier de Kant. Renan entretient de ses études sa sœur, alors institutrice en Pologne, envisage avec calme sa séparation d'avec l'Eglise, et se préoccupe d'organiser sa vie. — La *Correspondance de Renan avec Berthelot* s'échelonne sur quarante-cinq années d'une amitié célèbre, dont Renan a défini lui-même le caractère purement philosophique et intellectuel : on y suit de près, à propos des divers événements de notre histoire contemporaine, l'évolution des idées philosophiques et surtout politiques de Renan. — Les *Lettres du séminaire* nous reportent à sa jeunesse, au temps où il arrive de son pays pour entrer à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, puis à Issy et à Saint-Sulpice, où il écrit à sa mère pour la tenir au courant de ses besoins, de ses études, et bientôt des premières hésitations qui lui font ajourner la réception des ordres et quitter le séminaire.

Renan (monument de). Sur l'initiative d'Armand Dayot (1902), une souscription fut ouverte pour élever à Renan un monument dans sa ville natale. L'inauguration, qui eut lieu les 12 et 13 septembre 1903, fut l'occasion de fêtes organisées par la Société des « Bleus de Bretagne », et aussi de manifestations dirigées par le parti catholique trégorrois contre le président du conseil Combes. Le sculpteur Jean Boucher a représenté le philosophe déjà âgé, assis sur un banc dans une attitude d'abandon familier, la tête inclinée; il rêve, tenant un bâton de sa main droite, pendant que la main gauche s'appuie sur un livre. Derrière lui, raide dans son peplum, se dresse Pallas-Athênê, la déesse inspiratrice de vérité et de sagesse, qui incline, de sa main droite élevée, une branche de laurier au-dessus de Renan.

Monument de Renan.

RENARD (Alphonse), minéralogiste et géologue belge, né à Renaix en Flandre-Orientale en 1842, mort à Ixelles en 1903. Il entra dans la Compagnie de Jésus, étudia, à partir de 1867, à l'abbaye de Maria-Laach, se consacra aux sciences naturelles et s'en alla poursuivre ses études à l'université de Vienne. Bismarck ayant enrayé l'influence des jésuites en Allemagne, Renard allait accepter une chaire à l'université de Quito, quand il fut sollicité par Ch. de La Vallée-Poussin d'entreprendre avec lui un travail sur les roches plutoniennes de la Belgique et de l'Ardenne. Cette étude fut l'objet d'un mémoire que couronna l'Académie royale. Depuis cette époque, le « Bulletin de l'Académie » publia de nombreux mémoires et études de Renard qui, en 1877, fut nommé conservateur des collections minéralogiques du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles. En 1878, il fut appelé avec d'autres savants pour étudier les échantillons rapportés par le « Challenger » de sa croisière scientifique et, en collaboration avec Murray, publia dans le « Bulletin du Musée d'histoire naturelle », entre autres travaux, une remarquable étude sur l'origine et la distribution des dépôts des mers profondes. Chargé en 1888 de professer la minéralogie et la géologie à l'université de Gand, il y créa un laboratoire de minéralogie. En 1901, il renonça à ses vœux. Ses travaux, dont la liste figure aux « Notices biographiques et bibliographiques » publiées par l'Académie royale, sont fort nombreux. Il a en outre donné une traduction de l'ouvrage de Darwin (*Observations géologiques sur les îles volcaniques explorées par l'expédition du « Beagle »*), et préparait une histoire de l'océanographie quand la mort le surprit.

* **RENARD** (Louis-Marie-*Joseph*-*Charles*-Clément), officier et ingénieur français, né à Damblain (Vosges) en 1847. — Il est mort à Chalais-Meudon en 1905. Sa dernière et très remarquable invention fut le train automobile sur route exposé au Salon de l'automobile en 1903, et désigné sous le nom de « train Renard ».

Lieutenant-colonel Renard.

Renard (train). V. train.

RENARD (Emile), peintre français, né à Sèvres (Seine-et-Oise) en 1850. Elève de Cabanel et de César Cook, il débuta au Salon de 1873. Artiste habile et sérieux, Renard a traité avec un égal succès le portrait et l'épisode, ou la scène de mœurs : *Portrait de* [illegible] (1876, musée du Luxembourg); *Maman* [illegible] (1878, acquis par l'Etat); [illegible] (1879, acquis par l'Etat); *Mort du* [illegible] (1887, au régiment des sapeurs-pompiers); *le Baptême* (1889, musée du Luxembourg); *la Com-*

[illegible] Seals : *Prière* (1896), [illegible] d'une médaille d'argent à l'Exposition [illegible] Paris, il fut membre [illegible] voyé cinq toiles [illegible] *Vatique* et un *Portrait*, [illegible] en 1901, *le Pain*, [illegible]

***RENARD** [illegible] abondant et fructueux, de la *Lanterne sourde* et des *Coquecigrues* [illegible] (1906), comédie en un acte, et un livre, *Nos frères farouches*.

RENAUD (Félix-Marie), magistrat français, né en 1832. Avocat de 1855 à 1871, il fut élu député de Saône-et-Loire à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, devint préfet de Lot-et-Garonne en 1876, démissionna au 16-Mai, fut nommé préfet de la Loire (1877), de la Seine-Inférieure (1880), directeur général des contributions indirectes (1882), procureur général près la cour des comptes [illegible] et premier président [illegible]

***RENAUD** (Armand), [illegible] à Versailles en [illegible] Il est mort à Paris en [illegible]

RENAUD (Albert), compositeur français, né à Paris en 1855. Il eut pour professeur Léo Delibes et César Franck, et devint organiste du grand orgue à l'église Saint-François-Xavier. Il se fit connaître [illegible] comme compositeur par un assez grand nombre de mélodies vocales et de morceaux de piano, et par une messe solennelle à quatre voix avec chœurs, deux orgues et orchestre. Il a donné ensuite au théâtre divers ouvrages : *Aladin*, féerie musicale en quatre actes (Galerie Vivienne, 1891); *A la houzarde*, opérette (Bruxelles, 1891); *Rokxeddin*, ballet en 3 actes (Eden-Théâtre, 1892); [illegible] ballet en trois actes (Londres, 1892); *Don Quichotte*, musique pour la pièce de Sardou (Châtelet, 1895); *le Soleil de minuit*, opérette en trois actes (Bouffes Parisiens, 1898).

RENAUD (Maurice-Arnold), chanteur scénique français, né à Bordeaux en 1860. [illegible] servatoire de Paris, il le quitta pour suivre les cours de celui de Bruxelles. Après s'être montré sur un petit théâtre de Liége, il fut engagé à celui de la Monnaie de Bruxelles, où il débuta en 1883. Il ne tarda pas à se mettre complètement en vue, grâce à une belle voix de baryton, bien conduite, et à un talent réel de comédien. Il fit des créations importantes dans [illegible] *Hérodiade, Saint-Mégrin, les Templiers*, qui furent pour lui l'occasion d'autant de succès. Engagé à l'Opéra-Comique en 1890, il y créa [illegible] puis passa à l'Opéra, où il débuta en 1891, dans Nelusko de *l'Africaine*. Il chanta successivement [illegible] *Sigurd, la Favorite, Faust, Samson et Dalila, Guillaume Tell, Othello, Tannhäuser, Hamlet, Aïda, Don Juan*, puis fit une série de créations dans [illegible] *doline, Djelma, la Montagne noire, Frédégonde, Messidor, la Prise de Troie, Lancelot*. En 1904, Renaud reparut à l'Opéra-Comique dans [illegible]

RENAUDIÈRE (La), comm. du dép. de Maine-et-Loire, arrond. et à 16 kilom. de Cholet, à quelque distance de la Maine, sous-affluent de la Loire, par la Sèvre Nantaise ; 800 hab. Château de Machefolière, qui fut un des centres de la résistance des chouans en 1793.

RENAULT (Bernard), paléontologiste français, né à Autun en 1836, mort à Paris en 19[illegible]. Il fit ses études au collège d'Autun. [illegible] il était, la même année, nommé professeur de [illegible] à l'école normale de Cluny, et, travailleur acharné, s'occupait avec passion, dans ses heures de loisir, de paléontologie végétale. C'est là que le découvrit Ad. Brongniart, créateur de la paléontologie végétale et qui était inspecteur général de l'enseignement supérieur. Appelé au Muséum en 1872, Renault collabora au grand travail de Brongniart, fut nommé en 1876 aide-naturaliste et plus tard assistant. Il soutint en 1879 une thèse sur la *structure comparée de quelques tiges de la flore carbonifère*, qui lui valut le grade de docteur ès sciences naturelles. Chargé d'un cours complémentaire de paléontologie végétale, il avait entre temps adressé à l'Académie des sciences des mémoires dont plusieurs furent couronnés. Renault a puissamment contribué à révéler la genèse du monde végétal; il a donné sur les plantes du terrain houiller, la composition de la houille et le rôle que les cryptogames ont joué dans sa formation, les bactéries fossiles, etc., des travaux justement estimés. Il a publié son *Cours de botanique fossile fait au Muséum d'histoire naturelle* (1880-1885), *Plantes fossiles* (1888), mais la plupart de ses travaux ont paru dans les « Comptes rendus de l'Académie des sciences », les « Annales des sciences naturelles », le « Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Autun », le « Bulletin du Muséum », etc. Il a collaboré au « Nouveau Larousse illustré ».

RENAUT [illegible] 1844. Interne à Paris en 1869, il obtint une médaille pour sa thèse [illegible] clinique médicale, puis directeur du laboratoire des cliniques de la Charité (1875) et devint professeur d'anatomie générale et d'histologie à la Faculté de Lyon (1877) et médecin des hôpitaux [illegible] nommé membre associé de l'Académie de médecine. Ses travaux ont porté particulièrement sur l'anatomie générale normale et pathologique, avec application à la médecine. Ils ont paru dans le « Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales », dans les « Archives de physiologie » et dans diverses autres revues : *Recherches sur* [illegible] *de quelques affections anoxémiques ; la Circulation pulmonaire* [illegible] *gestive aiguë infectieuse , les Accidents parasyphilitiques* [illegible] publié à Paris : *Travaux du laboratoire d'anatomie générale* [illegible]

RENDEUX, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [illegible]) 1.250 hab. Scierie.

***RENDU** [illegible]

***RENDU** [illegible]

RENENS, comm. de Suisse (cant. de Vaud [distr. de Lausanne]), sur les derniers échelons du Jorat ; 1.300 hab. Viticulture ; fabriques de potasse, de briques ; scieries. — A 800 mètres de cette commune, la station RENENS-GARE est un nœud important de chemin de fer (lignes de Lausanne à Genève, à Yverdon et à Neuchâtel).

***RENGAGEMENT** n. m. — ENCYCL. *Troupes métropolitaines*. En vertu des dispositions de la loi du 21 mars 1905, de l'instruction du 26 juin 1905, ainsi que des circulaires des 8 et 9 décembre 1905 et 29 avril 1906, les sous-officiers peuvent contracter des rengagements d'un an, dix-huit mois, deux ans, deux ans et demi, trois, quatre ou cinq ans, s'ils sont présents sous les drapeaux, — et de deux ans au moins, s'ils sont rentrés dans leurs foyers. Les engagements ne peuvent être souscrits qu'après un an au moins de présence au corps ou dans les deux années suivant la libération. — Après dix ans de service, un sous-officier peut rengager ou se faire commissionner jusqu'à un total maximum de quinze ans de service. Le nombre des rengagements à accepter dans chaque corps est fixé chaque année par le ministre, sauf pour quelques corps, où il peut atteindre au total des sous-officiers : régiments étrangers et de tirailleurs, bataillons d'infanterie légère d'Afrique, compagnies de discipline, spahis, secrétaires d'état-major, compagnies de cavaliers de remonte, etc. Les demandes de rengagement des sous-officiers doivent être acceptées par le conseil de régiment.

Les demandes formées par des sous-officiers libérés doivent être adressées à leur bureau de recrutement.

Pour les caporaux ou brigadiers, les rengagements peuvent être contractés pour un an, dix-huit mois, deux ans, deux ans et demi ou trois ans dans les corps où ils servent, et après un an de présence au moins. Mais ces gradés ne peuvent rengager pour moins de deux ans après libération et seulement dans les deux années qui suivent celle-ci. En outre, dès qu'ils sont libérés depuis plus de six mois, ou s'ils veulent changer de corps, ils ne peuvent être admis à rengager que comme simples soldats.

Pour ces derniers, la durée du rengagement ne peut varier que de dix-huit mois à trois ans, sauf pour les sapeurs-pompiers de Paris, où l'on admet des rengagements d'un an et de quatre ou cinq ans. Les rengagements d'un an sont aussi admis dans les troupes à cheval, le 5e régiment du génie, le 8e chasseurs à pied et les troupes du génie, d'infanterie et d'artillerie des 6e, 7e, 14e, 15e et 20e régions de corps d'armée. Les simples soldats libérés depuis moins de deux ans peuvent se rengager dans un corps quelconque, mais pour deux ans au moins.

Les caporaux, brigadiers et soldats ne peuvent rengager que jusqu'à une durée totale de cinq ans de service, sauf pour les sapeurs-pompiers de Paris, où ils peuvent rester jusqu'à quinze ans de service.

Le nombre des caporaux et brigadiers rengagés est fixé par la loi du 21 mars 1905 à la moitié de l'effectif total. La même loi fixe le nombre des soldats rengagés d'un an à 8 p. 100 de l'effectif de mobilisation dans les [illegible] à cheval.

Dans les sapeurs-pompiers de Paris le nombre des rengagés peut atteindre la totalité de l'effectif.

Le 1er et le 15 de chaque mois, paraît à l'« Officiel » un avis signalant les vacances de rengagement existantes.

Les demandes peuvent être reçues dans un délai de douze jours pleins après publication.

Troupes coloniales. Dans l'armée coloniale, le nombre des sous-officiers et des caporaux, brigadiers et soldats rengagés ou commissionnés, peut atteindre la totalité de l'effectif. Les rengagements sont subordonnés à l'acceptation du chef de corps, ou, pour les sous-officiers, à celle du conseil de régiment, qui spécifie dans quelles conditions il accepte le contractant, c'est-à-dire comme rengagé à terme fixe ou à titre *résiliable*.

Les durées des rengagements peuvent être, pour tous, gradés ou simples soldats, de un an, dix-huit mois, deux ans, deux ans et demi, trois, quatre ou cinq ans. Et ils sont renouvelables jusqu'à une durée totale de quinze années de service.

Peuvent être admis au rengagement : les hommes des troupes coloniales en activité, comptant au moins six mois de service ; les militaires libérés et les inscrits maritimes ayant accompli la période de service obligatoire, s'ils ont moins de trente-six ans d'âge, et enfin les hommes des troupes métropolitaines ayant au moins un an de service.

Les gradés des troupes coloniales en activité, les sous-officiers ayant quitté le service, les caporaux ou brigadiers libérés depuis moins de six mois, peuvent être admis à rengager avec leur grade dans un corps de leur arme. Les gradés des troupes métropolitaines en activité passant par rengagement dans les troupes coloniales ne conservent leur grade qu'en cas d'insuffisance du nombre des gradés dans le corps où ils entrent, et avec le consentement du conseil de régiment pour les sous-officiers rengagés, du chef de corps pour les autres. Quant aux anciens gradés des troupes métropolitaines ayant quitté le service, ils ne peuvent rengager dans les troupes coloniales que comme simples soldats. Il en est de même des caporaux et brigadiers coloniaux libérés depuis plus de six mois, ainsi que des gradés coloniaux changeant d'arme par voie de rengagement.

Engagements et rengagements résiliables. Les engagements et rengagements *résiliables* diffèrent des engagements à terme fixe, d'abord par la répartition des avantages pécuniaires accordés : une haute paye spéciale remplaçant la plus grande partie des primes ; et ensuite, par la faculté laissée à l'État de libérer d'office les contractants dans certaines conditions déterminées. Ainsi, en France, les militaires non gradés servant sous le régime d'un engagement ou rengagement résiliable, et qui auront déjà accompli les obligations militaires légales imposées à tous les citoyens, ne sont plus, en cas de mauvaise con[illegible] sont, en pareil cas, libérés d'office, bien que le contrat [illegible] non endivisionnées, par le général commandant le corps d'armée des troupes coloniales, après avis d'un conseil de discipline fonctionnant dans les conditions ordinaires. [illegible] qui, réglementairement, aurait à prononcer l'envoi aux corps disciplinaires, qu'il appartient de décider, après avis [illegible] naire. L'homme libéré d'office par mesure de [illegible] avant la date où devait expirer l'acte par [illegible] lié au service. Au moment de la signature [illegible] gagement ou de rengagement, [illegible] fier s'il désire servir sous le ré[illegible] ne doivent être imposés qu'aux hommes et aux militaires non gradés qui, par suite de leurs antécédents judiciaires, ne peuvent être acceptés que sous réserve. La promotion de l'engagé ou rengagé à un grade entraîne de plein droit la transformation immédiate de l'acte résiliable en acte à tenue fixe, pour le temps de service restant à accomplir.

RÉNIER (Ferdinand-Marie-Jean-Evangéliste-François-Hyginus), archiduc autrichien, né à Milan en 1827. Après avoir servi dans l'armée, il fut en 1860 président du Reichsrath et, de 1861 à 1865, président du cabinet. En 1868, il fut nommé au commandement supérieur de la landwehr. Ami éclairé des lettres, il est curateur de l'Académie des sciences. Il a acquis une précieuse collection de papyrus qui porte son nom, et qu'il a offerte à la Bibliothèque impériale [illegible] *Caroline*-Louise-Christine, née à Vienne en 1825.

RENINGHE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Dixmude]), non loin de l'Yser, tributaire de la mer du Nord ; 1.900 hab. Blanchisserie, huilerie, fours à chaux.

RENINGHELST [illegible]

RENLAIGUE [illegible] mune de Saint-Diéry, arrond. et à 21 kilom. d'Issoire, près d'un petit sous-affluent de la Loire ; 215 hab. Source minérale froide, gazeuse, bicarbonatée ferrugineuse.

RENNENKAMPF (Paul-Georges-Carlovitch DE), général de cavalerie russe, né en 1854. Il entra au service, en 1870, comme sous-officier au 89e régiment d'infanterie, d'où il fut envoyé à l'École des younkers d'Helsingfors. Après l'achèvement des cours, il servit dans la cavalerie, puis dans l'état-major, et devint chef d'état-major (1899) des troupes de Transbaïkalie. Nommé général major en 1900, il exerça avec distinction, en 1904-1905, le commandement de l'un des corps de cavalerie chargés d'opérer en Mandchourie contre les Chinois. Enfin, promu au grade de général lieutenant en 1903, il prit une part brillante aux opérations de la guerre russo-japonaise comme chef de la division cosaque de Transbaïkalie, qui fut attachée à la [illegible] général Liniévitch.

RENNEQUIN ou **RANNEQUIN** (Louis), mécanicien hollandais, constructeur de la fameuse machine de Marly, [illegible] 1708. Il s'appelait, de son vrai nom, SWALM RENKIN et était fils d'un charpentier. Sans instruction, il n'en prit pas moins, dans les travaux de charpentage des machines servant à l'épuisement des eaux des mines liégeoises, une connaissance approfondie de la pratique de son art. Il fut appelé à Paris par Colbert, au moment de l'achèvement du château de Versailles, où l'on se proposait d'amener l'eau potable puisée dans la Seine un peu au-dessous du village de la Chaussée, et en face de Louveciennes. Il était accompagné du chevalier Deville, noble liégeois, pour le château duquel il avait construit une machine élévatoire. Le travail, entrepris en 1675, fut achevé en 1682, avec plein succès. Rennequin continua à séjourner en France, surveillant le fonctionnement du délicat organisme de la machine, dont la garde fut longtemps réservée à sa famille.

***RENNES** (RACE COUCOU DE), race française de gallinacés, très appréciée en Bretagne principalement. [illegible] plumage, qui est, en effet, gris coucou (fond blanc bleuté [illegible] découpant comme des écailles). Très rustique, cette race possède une chair très fine et très délicate. La tête, de grosseur moyenne, est armée d'un bec court et gros de couleur rosée, et surmontée d'une crête haute, droite et régulièrement dentelée (chez la variété dite *coucou de Picardie*, la crête est triple et frisée), les barbillons sont bien développés et d'un beau rouge, les oreillons, blancs, sont ponctués de rouge. D'assez forte taille, les coucous de Rennes sont des volailles d'une belle allure, recherchées pour leur rusticité, leur aptitude remarquable à la ponte et l'excellence de leur chair.

***RENOIR** (Pierre-Auguste), peintre français, né à Limoges en 1841. — On a pu voir à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), dans la salle de la section centennale réservée à l'école impressionniste, [illegible] *la Rose*. Le comité du Salon d'automne a réuni, en [illegible], un autre important ensemble d'œuvres de Renoir (35 numéros). Quoique atteint par un commencement de paralysie, le peintre n'a pas abandonné sa palette et a exécuté des portraits, entre autres celui de *Mme E.*, qui témoignent une fois de plus de la fraîcheur de sa vision.

Renoir.

RÉNO-RÉNAL, E, AUX adj. Pathol. *Réflexe réno-rénal*, Synergie sympathique, en vertu de laquelle un rein malade produit dans l'autre rein les altérations fonctionnelles, par exemple l'anurie réflexe.

***RENOUF** (Peter LE PAGE), égyptologue anglais, né à Guernesey en 1824. — Il est mort à Londres en 1897.

***RENOUVIER** (*Charles*-Bernard), philosophe français, né à Montpellier en 1815. — Il est mort à Prades en 1903.

***RÉPARATION** n. f. — ENCYCL. Dr. *Réparations locatives*. Tout locataire est tenu, à sa sortie des lieux loués, d'accomplir les réparations locatives ou de menu entretien. (C. civ., art. 1754.) La loi n'a pas donné de définition de ces sortes de réparations; elle s'est bornée à en énumérer quelques-unes et à stipuler que sont réputées locatives, les réparations désignées comme telles par l'usage des lieux. Suppléant au silence du code, une décision du juge de paix de Nogent-sur-Marne (Jugt du 4 mai 1906), qui a provoqué d'abondants commentaires, paraît avoir consacré de nouveaux principes en la matière. Aux termes de cette sentence, les réparations locatives incombant au locataire sont celles qui proviennent de sa faute ou de sa négligence. Le propriétaire ne peut dès lors exiger du locataire les réparations de menu entretien résultant de l'usage des lieux loués, lorsque celui-ci les a habités suivant leur destination propre, sans aucun abus de jouissance; le prix du loyer est une suffisante rémunération tant de la location consentie que de l'usure inévitable et naturelle forcément attachée à l'usage normal et régulier de la chose louée. C'est ainsi que ne constituent pas, selon la loi, des réparations locatives : les trous faits dans les murs ou plafonds pour suspendre des tableaux, poser des patins, tringles, rideaux, couronnes de lit, accrocher à la cuisine les ustensiles de ménage; le trou pratiqué, s'il n'en existe pas un déjà, à la porte d'entrée pour y placer un verrou de sûreté; la décoloration des papiers de tenture ou des peintures murales résultant de l'action de la fumée ou de la poussière, en dépit du nettoyage; les dégradations que fait subir le feu aux grilles des fourneaux et appareils de chauffage dont le long usage finit par ronger et détruire la fonte. Ont, au contraire, le caractère de réparations locatives : le remplacement des carreaux de pavage cassés, des vitres brisées, des clefs perdues et les autres dégradations de cet ordre, ainsi que les frais de mise en état de propreté et de nettoyage courant des locaux évacués.

***RÉPARTITION** n. f. — ENCYCL. Dr. La plupart des agents de l'autorité appelés à constater des contraventions par procès-verbaux sont pécuniairement récompensés à l'occasion de chacun des actes qu'ils dressent, par l'attribution d'une portion des amendes et confiscations. Il en est notamment ainsi en matière de douane, d'octroi, de voirie, de chasse, de police, etc.

La loi du 6 août 1905 (art. 20) a supprimé la répartition directe du produit des amendes et confiscations recouvrées en matière de contributions indirectes, dans le cas de procès-verbaux faits par les agents de la régie. Ce produit est attribué comme suit : 35 p. 100 au Trésor, 25 p. 100 aux pensions civiles, 40 p. 100 à un fonds commun (loi du 17 avril 1906, art. 16) dont le montant, réparti annuellement, par les soins de l'administration, entre les employés du service actif, est attribué, pour la plus grosse part, à ceux d'entre eux qui ont donné des preuves exceptionnelles d'intelligence, d'initiative et de dévouement dans la répression de la fraude.

Repas du lion (LE), pièce de F. de Curel (Théâtre-Antoine, 1897). — L'œuvre a cinq actes dans la brochure, et quatre seulement au théâtre. C'est une sorte de grand poème psychologique, où l'auteur développe le conflit du principe autocratique et du principe démocratique. Sur les terres du comte de Sancy, l'ingénieur Boussard découvre une mine de houille, la met en exploitation et transforme ainsi un domaine presque inutile en une source de travail pour une multitude d'ouvriers. Cela fait le désespoir du jeune Jean de Sancy, enfant de seize ans, pâle et nerveux, qui ne veut pas qu'on lui abîme sa forêt. En secret, il ouvre les vannes de la rivière. La mine est inondée, un ouvrier y périt. Pris de remords, Jean jure sur son cadavre que désormais il consacrera sa vie aux humbles. On le retrouve à Paris orateur applaudi des cercles catholiques, apôtre ardent d'une sorte de néo-socialisme chrétien. Boussard, qui est devenu son beau-frère en épousant Louise de Sancy, lui démontre que ses beaux discours ne servent à rien, et que lui, l'homme pratique, travaillant et donnant du travail aux autres, fait œuvre plus utile. Une nouvelle évolution se produit chez Jean. Converti aux idées de son beau-frère, il adresse aux ouvriers de Sancy un discours dans lequel il compare l'homme fort, disposant de grands capitaux, au lion qui, dans le désert, poursuit la proie, la dévore en partie, puis abandonne des restes encore copieux : les chacals s'en repaissent. Ni cette comparaison, ni la situation qu'elle peint ne plaisent aux ouvriers de Sancy. La grève éclate, les pires violences se déchaînent, mettant aux prises, jusqu'au meurtre, les membres d'une même famille. [illegible] est tué à coup [illegible]. Dans la brochure, c'est Jean que l'on abat, et qui meurt désespéré de l'inanité de ses efforts.

Le *Repas du lion* est dans toute sa première partie une pièce belle de pensée et de forme; sa seconde moitié laisse une impression plus indécise.

Répertoire des sources historiques du moyen âge, par Ulysse Chevalier. — C'est par cet ouvrage surtout que le chanoine Ulysse Chevalier, auteur de tant d'érudits ouvrages, est connu des lettrés. Le plan de ce « Répertoire » comprend une bio-bibliographie, une topo-bibliographie et une biblio-bibliographie. Les deux dernières parties sont encore en préparation. La *Bio-bibliographie*, qui forme un tout distinct et qui répond à cette question : « Quelles sont les sources à consulter sur tel ou tel personnage historique? » fut publiée de 1876 à 1883 en quatre fascicules, suivis, en 1886, d'un complément-supplément et formant en tout 2.846 colonnes. Cet énorme travail fut accueilli par les éloges des savants du monde entier, unanimes à en proclamer l'heureuse disposition, la merveilleuse exactitude et la grande utilité ; opinion ratifiée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui lui décerna le prix Brunet (1888). Une nouvelle édition fut entreprise (1906), où le supplément de 1886 et les très nombreuses notes prises depuis par l'auteur ont été fondus dans le corps de l'ouvrage, qui a été soumis tout entier à une attentive revision. Cette seconde édition forme huit fascicules, de seize à dix-sept feuilles chacun.

RÉPERTORIER (prend deux *i* de suite aux deux prem. pers. du pl. de l'imp., de l'indic. et du prés. du subj. : *Nous répertoriions. Que vous répertoriiez*) v. a. Inscrire dans un répertoire : RÉPERTORIER *des volumes*.

***RÉPÉTITEUR** n. m. — ENCYCL. *Maîtres répétiteurs*. La situation des maîtres répétiteurs, qui a reçu de nombreuses et notables améliorations, s'est trouvée sensiblement modifiée depuis 1901 par les réformes qui ont sanctionné les délibérations de la commission d'enseignement secondaire, présidée par Ribot.

L'assimilation avec les professeurs de collège de même ordre, déjà complète au point de vue du traitement, a été réalisée également, à cette date, au point de vue de la retraite. D'autre part, on s'est efforcé d'assurer aux répétiteurs une participation plus étroite à l'œuvre d'éducation et d'enseignement qui est le rôle propre de l'Université. On a tout d'abord, dans la mesure du possible, déchargé les répétiteurs du service d'internat, en laissant les proviseurs maîtres de s'adresser, pour assurer la surveillance de cette partie de leur établissement, à des personnes prises en dehors du lycée, qui lui offriront des garanties d'honorabilité et d'autorité suffisantes. Leur service étant ainsi allégé, les répétiteurs peuvent être plus effectivement associés à l'enseignement proprement dit. « On confiera aux répétiteurs, avec la direction du travail dans les études, la répétition de certains cours, la direction de certains exercices et même de certaines classes. Auxiliaires réels des professeurs, ils deviennent de véritables professeurs adjoints, et seront désignés pour les fonctions de professeurs titulaires. » (Lettre de Georges Leygues, ministre de l'instruction publique, à Ribot, président de la Commission de l'enseignement secondaire, 1902.)

REPIN ou **RIÉPINE** (Ilja-Elie JEFIMOWITSCH), peintre russe, né à Tschugujew (gouv. de Karkof) en 1844. Il obtint en 1871 une médaille d'or et une bourse de voyage de dix années qui lui permit de séjourner à Vienne, où il exécuta en 1873 sa première œuvre importante, *Haleur sur le Volga*, qui figura à l'Exposition universelle de Paris en 1878. Il visita aussi la France et l'Italie, puis retourna en Russie. Il a exécuté des tableaux historiques, des peintures satiriques à tendances politiques déterminées, des scènes de genre et des portraits. Citons : *la Tsarine Sophie au monastère des Vierges; la Procession; les Nihilistes; le Retour de Sibérie; la Mort du tsarevitch Iwan* (1885) et *les Cosaques*, œuvre plus récente, caractérisant bien sa manière. On voyait, à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), les portraits de *César Cui*, de *E.-V. Pavlov* et du *comte J. Tolstoï*. On lui doit aussi de nombreux et très puissants dessins, documents intéressants sur la vie russe, et des eaux-fortes. Il est professeur à l'Académie de Saint-Pétersbourg. Il a publié, en 1901, un volume de *Souvenirs*.

***REPOS** n. m. — ENCYCL. *Repos hebdomadaire*. Il est interdit d'occuper plus de six jours par semaine un même employé ou ouvrier dans un établissement industriel ou commercial, public ou privé, laïque ou religieux, même s'il a un caractère d'enseignement professionnel ou de bienfaisance. Le repos hebdomadaire doit avoir une durée minimum de 24 heures consécutives. En règle générale, il doit être donné le dimanche de minuit à minuit ; mais, par exception, lorsqu'il est établi que l'absence simultanée, le dimanche, de tout le personnel d'un établissement serait préjudiciable au public ou compromettrait le fonctionnement normal de cet établissement, le repos peut être donné, constamment ou à certaines époques de l'année seulement, soit un autre jour que le dimanche à tout le personnel, soit du dimanche midi au lundi midi, soit le dimanche après midi avec un repos compensateur d'une journée par roulement et par quinzaine, soit enfin par roulement à tout ou partie du personnel. (L. du 13 juill. 1906, art. 1er et 2.) Tout établissement soumis au régime du repos collectif ne peut occuper aucun employé pendant la durée de ce repos; il ne lui est pas permis notamment d'assurer par un personnel d'extra la marche de l'industrie ou du commerce exercé. (Circ. du min. du comm. du 5 sept. 1906.)

L'industriel ou le commerçant qui désire bénéficier de l'une de ces exceptions doit adresser une demande au préfet du département, qui statue après avoir pris l'avis du conseil municipal, de la chambre de commerce de la région et des syndicats patronaux et ouvriers intéressés de la commune. L'arrêté préfectoral peut être déféré au conseil d'Etat. (L. précitée, art. 8 et 9.) Tant que le préfet n'a pas statué sur la demande de l'intéressé, la situation de l'établissement est la même que s'il n'avait été formulé aucune demande. (Circ. du 5 sept.) Le chef d'entreprise, directeur ou gérant, d'un établissement dans lequel le repos collectif n'est pas assuré le dimanche, est tenu d'apposer, à un endroit facilement accessible, une affiche indiquant les jours et heures du repos hebdomadaire donné aux employés et aux ouvriers, et d'envoyer un duplicata de cette affiche à l'inspecteur du travail de la circonscription. Il doit, en outre, lorsque le repos n'est pas donné collectivement à tout le personnel, inscrire sur un registre spécial, constamment tenu à jour, le nom des employés et ouvriers soumis à un régime particulier de repos et indiquer ce régime. Le registre en question reste à la disposition de l'inspecteur qui le vise au cours de ses visites ; il est communiqué aux employés et ouvriers qui en font la demande. (Décr. du 24 août 1906, art. 1er et 2.)

Certaines catégories d'établissements, tels que les hôtels, restaurants, débits de boissons et de tabac, hôpitaux et hospices, établissements de bains, entreprises de transport de journaux, de spectacles, etc., sont toutefois admis de droit à donner le repos hebdomadaire par roulement à leur seul personnel administratif et de service, le législateur n'ayant entendu viser ni les médecins dans les hôpitaux ou maisons de santé, ni les rédacteurs pour les journaux, ni les acteurs dans les théâtres.

Ce même droit est reconnu aux industries où sont mises en œuvre des matières susceptibles d'altération très rapide et à celles dans lesquelles toute interruption de travail entraînerait la perte ou la dépréciation du produit en cours de fabrication. (L. précitée, art. 3.)

Le repos hebdomadaire peut être suspendu pour le personnel, autre que les enfants de moins de 18 ans et les filles mineures, nécessaire à l'exécution de travaux urgents dont l'exécution immédiate est indispensable pour prévenir des accidents ou réparer ceux qui sont survenus au matériel, aux installations ou aux bâtiments de l'établissement. Dans ce cas, la faculté de suspension s'applique non seulement aux ouvriers de l'entreprise où les travaux sont nécessaires, mais aussi à ceux d'une autre entreprise faisant les réparations pour le compte de la première. Toutefois, chaque ouvrier de cette seconde entreprise doit jouir, en l'occurrence, d'un repos compensateur d'une durée égale au repos supprimé. (Art. 4.) Le chef d'entreprise, directeur ou gérant qui veut suspendre le repos hebdomadaire, doit en aviser immédiatement, et sauf le cas de force majeure, avant le commencement du travail, l'inspecteur de la circonscription. Il doit faire connaître à ce fonctionnaire les circonstances qui justifient la suspension du repos, indiquer la date et la durée de cette suspension, spécifier le nombre d'employés et d'ouvriers auxquels elle s'applique. Et lorsque les travaux urgents sont exécutés par une entreprise distincte, l'avis du chef, du directeur ou du gérant de cette entreprise mentionne la date du jour de repos compensateur assuré au personnel. (Décr. du 24 août 1906, art. 3.)

Dans tout établissement qui a le repos hebdomadaire au même jour pour tout le personnel, le repos peut être réduit à une demi-journée pour les personnes, à l'exception des enfants de moins de 18 ans et des filles mineures, employées à la conduite des générateurs et des machines motrices, au graissage et à la visite des transmissions, au nettoyage des locaux, ainsi que pour les gardiens et concierges. Dans les magasins de détail de denrées alimentaires, le repos peut être donné le dimanche après midi, avec un repos compensateur, par roulement et par semaine, d'un autre après-midi pour les employés âgés de moins de 21 ans et logés chez leurs patrons, et par roulement et par quinzaine, d'une journée entière pour les autres employés. Les établissements occupant moins de cinq ouvriers et admis à donner le repos par roulement peuvent remplacer le repos d'une journée par semaine par deux repos d'une demi-journée représentant ensemble la durée d'une journée complète de travail (loi précitée, art. 5) ; toutefois, cette dérogation n'est pas applicable aux enfants, filles mineures et femmes. (Art. 18.) Le repos peut être supprimé dans tout établissement où s'exerce un commerce de détail lorsque, ayant lieu le dimanche, il coïncide avec un jour de fête locale ou de quartier désigné par un arrêté municipal. (Art. 5.)

Dans toutes les catégories d'entreprises où les intempéries déterminent des chômages, les repos forcés viennent, au cours de chaque mois, en déduction des jours de repos hebdomadaire. En cas de repos imposé par les intempéries, le chef d'entreprise, directeur ou gérant, doit en prévenir, le jour même, l'inspecteur du travail et lui indiquer le nombre des personnes qui ont chômé. Il fait connaître, la veille au plus tard, à l'inspecteur, les jours où le repos hebdomadaire sera supprimé en compensation du chômage. (Décr. du 24 août 1906, art. 4.)

Les industries en plein air, celles qui ne travaillent qu'à certaines époques de l'année, celles qui emploient des matières périssables, celles qui ont à répondre, à certains moments, à un surcroît extraordinaire de travail, et qui ont fixé le repos hebdomadaire au même jour pour tout le personnel, peuvent suspendre ce repos quinze fois par an. Mais, pour les deux dernières catégories d'industrie, l'employé ou l'ouvrier doit jouir au moins de deux jours de repos par mois. Les ministres intéressés peuvent également suspendre le repos hebdomadaire quinze fois par an dans les établissements soumis au contrôle de l'Etat ou exécutant des travaux pour le compte de celui-ci. (Art. 6 et 7 de la loi.)

Les inspecteurs et inspectrices du travail sont chargés, concurremment avec tous les officiers de police judiciaire, de constater les infractions à la loi par procès-verbal faisant foi jusqu'à preuve contraire. (Art. 11 et 12.)

Les chefs d'entreprises, directeurs ou gérants, à la charge desquels un procès-verbal a été dressé, sont passibles d'une amende de simple police de 5 à 15 fr. par personne occupée dans des conditions contraires à la loi, sans toutefois que le maximum puisse dépasser 500 fr. En cas de récidive dans les douze mois, le contrevenant est poursuivi devant le tribunal correctionnel et puni d'une amende de 16 à 100 fr. par personne irrégulièrement occupée, le maximum ne pouvant pas dépasser 3.000 fr. Les chefs d'entreprises sont tenus pécuniairement des amendes prononcées contre leurs directeurs ou gérants. (Art. 14 et 15.) Quiconque met obstacle à l'accomplissement du service d'un inspecteur est puni d'une amende de 100 à 500 fr., qui peut être portée de 500 à 1.000 fr. en cas de récidive dans les douze mois. (Art. 16.) Ces diverses amendes peuvent être modérées, s'il existe des circonstances atténuantes.

La loi ne s'applique pas aux employés et ouvriers des entreprises de transports par eau, non plus qu'à ceux des chemins de fer, dont les repos sont réglés par des dispositions spéciales. (Art. 17.)

Elle ne s'applique pas non plus aux clercs de notaires, d'avoués, d'huissiers, etc., la jurisprudence ne reconnaissant pas le caractère commercial aux officiers publics ; mais son bénéfice doit s'étendre aux employés des agents de change et des courtiers qui sont considérés par la jurisprudence comme exerçant des professions commerciales. [illegible]

Repos en Égypte [illegible] Merson [illegible]

[illegible] tectrice éloigne les fauves. Seul, l'âne vague, cher[illegible] les ronces. Dans le loin[illegible] lueur horizontale : l'au[illegible]

Reposoir [illegible] ron, sous-affluent du [illegible] Chartreuse ruinée, dont la seule partie intacte est un [illegible] sance.

REPRÉHENSIF, IVE [illegible] réprimande. (Peu us.) — [illegible] Laudatif.

REPRÉSENTATIVEMENT [illegible] manière représentative.

REPRODUCTIVITÉ [illegible]

RÉPUBLICAINEMENT [illegible]

Requin [illegible]

RÉQUISITION [illegible] marcher. Une note ministérielle du 20 décembre suivant a spécifié que, pour [illegible] grade, se rendre au second, à la mairie si la réquisition émane d'un magistrat municipal. Dans tous les autres cas, la réunion a lieu [illegible]

La loi du [illegible] celle du 3 juillet 1877 sur les réquisitions militaires, notamment en ce qui concerne la réquisition des chevaux, mulets et voitures, les réquisitions relatives aux [illegible]

Rerum novarum. [illegible] pape Léon XIII publia le 15 mai 1891 ; selon l'usage, ces deux premiers mots servent à désigner le document. Voici une courte analyse [illegible]

Le problème [illegible] à résoudre, et ce n'est pas le socialisme collectiviste qui aura une telle puissance. Cette théorie révolutionnaire viole la justice en supprimant la propriété privée, qui est pour l'homme de droit naturel. Ce droit, réel chez tout individu, a plus de force encore chez le chef de famille. Car la famille est une société [illegible] rude pour tous les citoyens, la porte ouverte à toutes les jalousies, à tous les mécontentements, à toutes les discordes, le talent et l'habileté [illegible] dans la misère. »

Le remède est donc ailleurs, et on ne saurait le trouver ou l'appliquer sans le concours de la religion et de l'Église qui la représente. Le premier principe à proclamer, c'est que l'homme doit bien se dire que l'égalité des conditions est impossible [illegible] patience, sans se laisser [illegible] misère. Ne croyons pas [illegible] que les riches et les

[illegible] lucre... Le christianisme, en outre, prescrit qu'il doit [illegible] la misère et spéculer sur l'indigence sont choses que réprouvent [illegible]

La charité impose aussi des devoirs comme la justice : « Dès qu'on a suffisamment donné à la nécessité et au décorum [illegible] aux grèves, qui sont une plaie sociale, surtout en les prévenant par la suppression des causes qui amènent les conflits ; d'autre part, il faut qu'il défende l'ouvrier contre ces spéculateurs [illegible] machine : « Le nombre d'heures d'une journée de travail ne doit pas excéder la mesure des forces du travailleur, et les intervalles de repos devront être proportionnés à la nature du travail et à la santé de l'ouvrier, et réglés d'après les circonstances des temps et des lieux. » On ne peut pas demander à une femme ou à un enfant le labeur qu'un homme adulte est en état de fournir. Le repos de chaque jour et surtout [illegible] tion expresse ou tacite de tout contrat entre patrons et travailleurs ». Quant au salaire, s'il est insuffisant, la convention [illegible] travail, l'intervention de l'État peut être dangereuse ; mieux vaut réserver la solution aux corporations et syndicats. Car les associations peuvent être très salutaires : [illegible] justice et ne menacent nettement la sûreté de l'État, les pouvoirs publics ne sauraient les interdire. Mais elles doivent mettre la Religion à leur base, assister leurs membres dans le chômage, la maladie ou la vieillesse, et il importe que dans les statuts, « les droits et les devoirs des patrons soient parfaitement conciliés avec les droits et les devoirs des ouvriers ». Il serait même désirable que leurs statuts chargeassent d'avance des hommes prudents, pris dans leur sein, de régler les litiges en qualité d'arbitres. En définitive, [illegible] de petit format. Elle a eu un grand retentissement.

RES ANGUSTA DOMI [illegible]

RÉSAZURINE [illegible] en même temps que la résorufine, lorsqu'on traite la résorcine en solution dans l'éther par l'acide azotique fumant. Syn. DIAZORÉSORCINE [illegible]

— ENCYCL. La solution de résorcine dans l'éther traitée par l'acide azotique fumant laisse, au bout de quarante-huit heures, déposer des cristaux, qui sont lavés à l'eau puis broyés et traités par le carbonate de sodium. Le sel de sodium de la *résazurine* cristallise et celui de la résorufine reste en solution. La [illegible] le tétrabromorésazurine (bleu non fluorescent), dont le sel de sodium $C^{12}H^{4}Br^{4}Az^{2}O^{4}Na \cdot 2H^{2}O$ [illegible] trabromorésorufine (bleu fluorescent).

***RÉSEAU** [illegible] A côté du réseau *nucléaire* bien connu, divers auteurs et R. Hartwig en particulier ont mis en évidence, chez les monothalames, l'existence dans le corps cellulaire lui-même (*cytoplasme*) d'un réseau chromatique extranucléaire, se colorant fortement, et qui paraît formé d'une part de chromatine nucléaire, et d'autre part d'une substance achromatique ou plastine. Ce réseau extranucléaire forme une sorte d'anneau plus ou moins irrégulier, et c'est à ses dépens que se forment tous les noyaux secondaires de certains rhizopodes anilles.

RÉSERVE [illegible] mer, non seulement pour un ou plusieurs corps mais aussi pour un ou plusieurs cantons ; non [illegible] par arme, mais aussi par subdivision d'arme [illegible] Par décrets des 1er et 14 novembre 1904, modifiés par les décrets du [illegible] en Indo-Chine et dans l'Afrique occidentale française, les réserves indigènes [illegible] deux catégories : la réserve de [illegible] sédentaire. Tous les militaires [illegible] quinze ans et la durée de leur service [illegible] ensuite partie de la garde sédentaire [illegible]

Dans l'Afrique occidentale, le territoire est divisé [illegible] de circonscriptions de réserve. Les réserves indigènes comprennent : les militaires retraités [illegible]

RÉSILIABLE adj. Qui peut être résilié. — [illegible]

RÉSONANCE [illegible] teur avec lequel il est parfaitement d'accord.

Résonance multiple. C'est l'effet réel produit sur un résonateur par l'ensemble des oscillations de périodes différentes qui se superposent les unes aux autres pendant la décharge. [illegible] entre les ondes provenant de la lumière et celles provenant des oscillations hertziennes.

RÉSORUFINE [illegible] en faisant réagir l'acide azotique nitreux sur une solution de résorcine dans l'éther ; c'est une *oxydiphénoxazone*.

Elle est soluble dans les alcalis et donne une coloration rose rouge fluorescente. De la résorufine dérivent la *gallocyanine*, qui donne une laque violette employée pour l'impression sur étoffes ; le *bleu de naphtol* ou *bleu de Meldola*, qui sert à teindre en bleu violet le coton ; le *bleu de Nil*, la *muscarine*, qui est aussi bleue, etc.

RESPIGHI [illegible] né à Bologne en 1843. D'abord curé à Pieve di Budrio, il fut élu, en 1891 évêque [illegible]

RESSAIX [illegible]

RESSMAN (Constantin), diplomate italien, né à Trieste en 1832, mort à Paris en 1899. Il fit ses études à Vienne et à Padoue, où il prit part à l'insurrection de 1848 contre l'Autriche. Condamné à mort par contumace, il se rendit à Paris où il donna des leçons pour vivre. En 1860, il alla habiter le Piémont, se fit naturaliser Italien (1861) et fut attaché l'année suivante au ministère des affaires étrangères. Secrétaire de légation en Chine et au Japon, secrétaire d'ambassade à Paris de 1864 à 1878, conseiller d'ambassade à Londres, puis à Paris (1882), ministre plénipotentiaire (1884), ambassadeur à Constantinople (1891), il fut appelé (avril 1893) à remplacer le général Menabrea à l'ambassade de Paris. Comme il unissait la France et l'Italie dans une même affection, il mit son talent au service d'une bonne entente entre les deux pays. Par cela même, il indisposa Crispi, tomba en disgrâce (6 janv. 1895) et continua d'habiter Paris, où son intelligence et l'élévation de son caractère lui avaient acquis de nombreuses sympathies.

RETHEL (Alfred), peintre et dessinateur allemand, né à Diepenbend, près d'Aix-la-Chapelle, en 1816, mort à Dusseldorf en 1859. Elève de l'Académie de Dusseldorf et de Veith, de Francfort-sur-le-Mein, ses débuts, très remarquables, attirèrent l'attention, et il fut chargé à l'âge de vingt-quatre ans d'exécuter une série de fresques pour l'hôtel de ville d'Aix-la-Chapelle. Mais, ayant à lutter contre les intrigues et les difficultés, il ne peignit que quatre de ses projets qui sont considérés parmi les meilleurs spécimens de la peinture historique allemande. Les autres furent terminés par Kehren. Afin de se reposer de ses ennuis et fatigues, il voyagea en Italie, mais sans pouvoir réagir contre les progrès de la maladie mentale qui, à partir de 1852, paralysa son activité. Parmi ses autres travaux, il faut mentionner sa série d'aquarelles inspirées par les *Campagnes d'Annibal* et surtout sa célèbre *Danse des morts*, série de compositions qui furent gravées sur bois par Burkner, dans le sentiment de Dürer et reproduites ensuite par la lithographie. Il en existe une édition française. Les dessins originaux sont conservés au cabinet des estampes de Dresde.

Parmi ses peintures, citons : *la Guérison, Némésis, les Trois États, l'Empereur Wenzel le Paresseux et la Chanson de Luther, Saint Boniface* (galerie de Berlin), *Daniel dans la fosse aux lions* (musée d'Aix-la-Chapelle), *Découverte du cadavre de Gustav Adolf* (musée de Stuttgart), *l'Empereur Charles-Quint* (galerie Rœmer à Francfort), *Pierre et Jean guérissant le boiteux* (musée de Leipzig), *l'Ange sauveur*, fresque (institut Staëdel à Francfort). Il a composé des illustrations pour *la Bible, les Niebelungen, les Légendes du Rhin* et *l'Histoire universelle des Rottecks*.

RÉTHOVILLE, comm. du départ. de la Manche, arr. et à 25 kilom. de Cherbourg, à quelque distance de la côte de la Manche ; 215 hab. [illegible]

RETHY, comm. de Belgique (prov. d'Anvers, arrond. de Turnhout) [illegible]. Notaire tutaire de [illegible] ; tableaux [illegible].

RÉTINITIQUE [illegible]

RETINNE [illegible] de Belgique (prov. et arr. de Liège), [illegible].

RÉTINCIDE [illegible] l'excipient est une [illegible].

RETOIRE [illegible] Caustique dont l'action n'est pas immé[diate] [illegible] une application plus ou moins longue.

RETOQUADE [illegible] n. f. Fam. [illegible] *Affaires étrangères.* [illegible] P. et V. Margueritte.

RETORBIDO, comm. d'Italie septentrionale (prov. de Pavie) ; [illegible] hab. Trois sources minérales sulfurées calciques, pour le traitement de certaines dermatoses.

Retour de Jérusalem (LE), comédie en quatre actes, de Maurice Donnay (Gymnase, [illegible] 1903). — Protagonistes : Michel Aubier, [illegible] et catholique ; Mme de Chouzay, primitivement [illegible] cérébrale [illegible] et juive. Ils se [illegible] s'embrassent, mais ne sont pas encore amants. Suzanne, femme de Michel, trouve les lettres de Judith, fait une scène à son mari, et ils divorceront. C'est ce que souhaitait Judith, qui voulait Michel [illegible]. Ils [illegible] ensemble et partent pour Jérusalem, où le cerveau de Judith s'exalte dans [illegible] de sa race. De retour à Paris, ils reçoivent : mais [illegible] rien que des juifs. Et des juifs qui ne trouvent bien que ce que font les juifs, et qui sont antipatriotes, antifrançais, mal élevés au point d'exprimer leurs sentiments de la façon la plus choquante pour Michel. Judith, non seulement n'atténue rien, mais achève d'exaspérer son amant en défendant avec rage ses coreligionnaires et en faisant donner à l'un d'eux une place que Michel convoitait pour un de ses protégés. Ils se [illegible] et se quittent furieux. Michel reste seul, et pour achever sa détresse, nous apprenons que Suzanne va se remarier ; comme elle quitte Paris, elle vient demander à son ex-mari de renoncer à voir leurs enfants.

L'auteur s'est défendu d'avoir voulu écrire une pièce antisémite. Il a seulement cherché à prouver, assure-t-il, qu'il y a incompatibilité absolue d'humeur, et par suite [illegible] impossible, entre la race juive et la race française. La pièce, au surplus, fort amusante, abonde en jolis mots, en mots légers et d'une fine cruauté.

Retour de chasse, marbre d'Antonin Carlès, récompensé de la médaille d'honneur, au Salon de 1906. Un éphèbe robuste rapporte glorieusement, chargée sur ses épaules, une biche. Et son geste signifie, et sa bouche crie : Victoire ! Bien équilibrée, élégante et savante, cette figure, qui accompagnait le *Monument du commandant Hervé*, a entraîné le vote de plus d'un confrère.

Retour de chasse.

Retraite (LA), comédie dramatique en quatre actes, de Franz-Adam Beyerlein, traduite de l'allemand par Maurice Rémon et N. Valentin (Vaudeville, [illegible] avr. 1905). — Une petite ville de garnison, sur la frontière allemande. Dans la caserne de cavalerie, habitent notamment le maréchal des logis chef Volkhardt, un vieux sous-officier fortement empreint, par trente ans de service, d'un inflexible esprit de discipline ; sa fille Claire, toute jeune ; le lieutenant de uhlans de Lauffen, amoureux orgueilleux, imbu des préjugés de caste, très patriote, et féru jusqu'à la férocité de l'autorité que lui donnent ses galons. Claire était la promise, presque la fiancée officielle du maréchal des logis Helbig, fils d'adoption de Volkhardt. Mais il est depuis deux ans à l'École de cavalerie de Hanovre. En son absence, de Lauffen a fait la cour à Claire, Claire a aimé de Lauffen, et elle s'est donnée à lui. Helbig revient, est accueilli froidement par Claire, soupçonne la vérité. La nuit, il se rend chez le lieutenant pour lui demander une explication. Il devine que Claire est cachée dans la chambre à coucher. Il se précipite, mais de Lauffen l'arrête d'un coup de sabre au front, puis appelle le sous-officier de service et le fait arrêter. Helbig passe devant le conseil de guerre. Ni lui, ni de Lauffen ne veulent dire la vérité sur ce drame inexplicable. Mais les juges sont mis [illegible] Greiss, ami d'Helbig et misogyne. D'ailleurs, Claire elle-même vient proclamer la [illegible] de son père ! Quelle sera [illegible] il [illegible] honnête, presque mystique, conseille à son ami de Lauffen d'épouser Claire. Celui-ci refuse, un peu parce qu'il n'avait vu [illegible] que sa future famille lui fait honte. Le vieux Volkhardt, son [illegible] à l'américaine. « Mais, répond le lieutenant avec sérénité, je suis officier, je ne peux me battre avec un inférieur. [illegible] comme Claire, sur [illegible] que le [illegible]

La manière rapide, nette, dont ce drame est traité le rend émouvant. De plus, l'œuvre tire un mérite du milieu [illegible] qu'il donne de ce milieu, enfin et surtout, de l'art avec [illegible]

RÉTROPÉDALAGE n. f. Action de rétropédaler, c'est-à-[dire] [illegible] bicyclette.

RÉTROPÉDALER [illegible] bicyclette *rétro*, c'est-à-dire construite de telle sorte que le mouve[ment] [illegible] par le pédalage à l'envers.

RÉTROPOSITION (*si-on*) n. f. Déplacement de l'utérus en arrière de sa position normale, mais sans flexion.

RETZIANE (*rèt*) n. f. Arséniate hydraté naturel de manganèse et de chaux.

RETZIUS (Magnus Gustaf), médecin et physiologiste suédois, né à Stockholm en 1842. Il est le fils de l'anatomiste et anthropologiste célèbre Anders Retzius, mort en 1860. Il fit ses études de médecine et prit en 1870 le grade de docteur. En 1877 il était nommé professeur d'histologie à l'Institut Carolin (École de médecine), de Stockholm, puis, 1889, professeur d'anatomie au même institut, où il a enseigné jusqu'en 1890. Président, en 1900, de l'Académie des sciences de Suède, il fait également partie, depuis 1901, de l'Académie suédoise. En 1895, il avait été élu membre correspondant de l'Institut de France pour l'Académie des sciences, et il est également associé étranger des académies de Vienne, de Saint-Pétersbourg et de Munich. Savant de valeur, Retzius a écrit un très grand nombre de monographies ou de volumes d'anthropologie, d'anatomie ou de physiologie, parmi lesquels nous citerons : *Études sur l'anatomie du système nerveux* (2 vol., 1875-1876); *le Crâne humain* (2 vol., 1896, *Anthropologie suédoise*, en collaboration avec Carl M. Furst (1902); *Cerebra simiarum illustrata* (1906), et plusieurs séries de *Recherches biologiques* sur le système nerveux central et périphérique, ainsi que sur les organes des sens ; ces recherches font de Retzius un des fondateurs de la neurologie contemporaine.

RETZIUS (CAVITÉ DE). Anat. Espace prévésical, comblé par du tissu graisseux plus ou moins abondant et sur la situation duquel on a beaucoup discuté. Retzius, Bouilly, Charpy et Pierre Delbet, Testut, Paul Delbet l'ont en effet situé différemment, quant à ses rapports avec l'arcade de Douglas, le fascia propria, les droits et la vessie, ce qui a une certaine importance au point de vue opératoire.

***RÉUNION** (la). — *Chemin de fer et port de la Réunion.* L'administration du chemin de fer et du port de la Réunion constitue un service spécial confié, sous l'autorité du ministre des colonies et du gouverneur de la Réunion, à un directeur résidant dans la colonie et assisté d'un conseil consultatif. Au point de vue financier, l'exploitation du chemin de fer et du port est l'objet d'un budget annexé pour ordre au budget général de l'État.

REUSCH (François-Henri), théologien catholique allemand, né à Brillon (Westphalie) en 1825, mort à Bonn (Prusse occidentale) en 1900. Chapelain à Cologne en 1849, il professa l'exégèse à Bonn, depuis 1858 jusqu'en 1870, Ayant refusé d'adhérer à la définition de l'infaillibilité pontificale, il fut interdit et excommunié (1872). Il s'associa alors au mouvement séparatiste, devint curé vieux-catholique de Bonn, puis vicaire général de l'évêque schismatique Reinkens. Les plus importants de ses nombreux ouvrages sont : *Introduction à l'Ancien Testament* (1859); *Bible et nature* (1862); depuis son accession au parti des vieux-catholiques : *le Procès de Galilée et les Jésuites* (1879); *Histoire de la casuistique dans l'Église catholique romaine depuis le XVIe siècle* (1889). Il fonda, en 1865, et dirigea pendant onze ans la revue allemande intitulée *Feuille littéraire et théologique* et collabora à un grand nombre de publications périodiques.

***REUSS** (Rodolphe-Ernest), historien alsacien, né à Strasbourg en 1841. — En 1896, il a été nommé professeur à l'École des hautes études de Paris, et, en 1902, il a été élu correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Il a publié en 1904 : *Vieilles paperasses et vieilles gens* ; et, en 1905, *le Procès des dominicains de Berne de 1507-1509.*

REUSSBUHL, bourg de Suisse (cant. et distr. de Zurich [comm. de Littau]), au confluent de la Reuss, affluent de l'Aar, et de l'Emme ; 2.600 hab. Constructions mécaniques. Filatures. Fabrique de meubles et de parquets.

REUTE, comm. de Suisse (cant. d'Appenzell [Rhodes-Extérieures, distr. de Vorderland]), près de la limite du canton de Saint-Gall ; 1.100 hab. Broderies mécaniques, tissage de bluteaux. Station d'été très fréquentée.

REUTÉLIEN, ENNE (*li-in, èn'*) adj. Expression créée par A. Rutot pour désigner l'âge des éolithes de la base du quaternaire. (Cet âge est caractérisé par les éolithes de Reutel [Flandre Occidentale].)
— n. m. : *Le* REUTÉLIEN.

REUTER (Gabrielle), femme de lettres allemande, née à Alexandrie (Égypte) en 1859. Elle fut élevée à Alexandrie, Dessau et Wolfenbüttel, et alla successivement à Weimar, à Munich et, à partir de 1899, à Berlin. Elle se consacra aux lettres dès 1878, écrivit d'abord des articles littéraires et des nouvelles dans des journaux et des revues et, à partir de 1888, publia des romans et des nouvelles d'un réalisme mitigé, où elle s'occupa principalement de la femme et des problèmes féministes. Ses principaux ouvrages sont : *l'Épisode Hopkins* (1879), [illegible] (1891), *De bonne famille* (1895), [illegible], *Madame Bourgeoise et ses fils* (1899), *Âmes [illegible]* [illegible], *[illegible] Charlotte de Reckling* (1904), *la [illegible]* (1904), Gunhild Kersten (1904), *la [illegible]*, [illegible] (1899), *la Veuve*, *la Méchante petite princesse* [illegible] la [illegible]graphie *Marie von Ebner-Eschenbach* (1904).

RÉVAL (Gabrielle), pseudonyme de Mme LAFORTUNE, née LOGEROT, femme de lettres française, née à Viterbe (Italie) en 1870. Sortie de l'École normale de Sèvres comme professeur, elle quitta bientôt l'Université et utilisa les observations faites dans ce milieu pour écrire des études de forme romanesque et de portée sociale, comme *les Sévriennes* (1900), qui eut un grand retentissement ; *Lycée de jeunes filles* (1901), *Lycéennes* (1902), à quoi il faut ajouter : *l'Avenir de nos filles* (1904), recueil d'articles parus dans l' « Echo de Paris ». En dehors de ces [illegible] spéciaux, elle a donné *Notre-Dame des [illegible]* [illegible] (1901), et *le Ruban de Vénus* (1905). [illegible] a collaboré à la « Revue de l'enseignement primaire », à « Fémina », etc... Elle devint, en 1904, correspondante du grand journal de l'Amérique du Sud, « la [illegible] ».

***REVEIL** [illegible] Hist. relig. On donne le nom de *réveils* dans le protestantisme à des mouvements religieux collec[tifs] [illegible] soit par les conversions, soit par des actes de consécration et qui ont pour effet le renouvellement de la vie spirituelle. Le réveil-type est fourni par l'apparition et la diffusion du méthodisme à partir de 1739. Il s'étendit à l'Angleterre, au pays de Galles, à l'Irlande et même à l'Amérique du Nord. Dans ce dernier pays, un réveil a eu lieu au milieu du XIXe siècle. Finney en a été l'apôtre et le théoricien ; de nos jours, les deux plus fameux revivalistes y ont été Moody et Sankey. En Allemagne, il faut considérer le piétisme de Spener et de ses disciples comme un mouvement de réveil (XVIIIe s.). Au XIXe siècle, d'autres réveils s'y sont produits : dans le Nord, sous l'influence de Louis Herms et, dans le Sud, sous l'influence de Louis Hofacher. Dans les pays de langue française, on donne le nom de « réveil » au mouvement qui commença, à Genève et en France, vers 1820. En Suisse, les hommes qui y ont été mêlés sont principalement : Empaytaz, Pyt, Gonthier, César Malan, Gaussen, Merle d'Aubigny. En France, nous citerons : Ami Bost, Félix Neff, Charles Cook, Napoléon Roussel, Adolphe Monod. Le réveil y provoqua des luttes ecclésiastiques, des divisions, des dissidences. Mais il y transforma aussi la vie religieuse et y suscita la plupart des œuvres qui subsistent encore. Sur ce dernier mouvement, lire : Léon Maury, *le Réveil religieux dans l'Église réformée à Genève et en France* (1810-1850) (1892). Sur le mouvement qui a éclaté, en 1904, au pays de Galles, lire : Henri Bois, *le Réveil du pays de Galles*, un vol. in-8° (1906).

Réveil (LE), pièce en trois actes, de Paul Hervieu (Comédie-Française, 18 déc. 1905). — Il y a projet de mariage entre deux jeunes gens qui s'adorent : Rose, fille de Mme Thérèse de Mégée, et le jeune de Farmont ; cependant, la famille de Farmont, peu à peu, se refroidit, parce que Mme Thérèse de Mégée souffre trop les assiduités du prince Jean de Sylvanie, et, pour tout dire, paraît être sa maîtresse. Elle ne l'est pas ; mais il la poursuit de ses supplications violentes, et elle l'aime. Le prince Grégoire, souverain exilé, père de Jean, arrive brusquement à Paris. Une révolution va éclater en Sylvanie pour rendre le trône à leur dynastie. Afin de faciliter les choses, il vient d'abdiquer en faveur de son fils ; il faut que celui-ci parte immédiatement. Jean s'y refuse. Il a pu arracher à Thérèse la promesse de venir en une petite maison, précisément en faisant de la venue de la jeune femme la condition à laquelle il ne partira pas. Le prince Grégoire, que l'on appelle aussi le Prince rouge, est encore plus violent que son fils, et ne recule devant aucun moyen pour imposer ses volontés. Dans la petite maison, il s'arrange pour que Jean soit saisi, bâillonné, et que Thérèse le croie victime d'un assassinat politique. La pauvre femme est ramenée chez elle à moitié morte d'effroi et de douleur. Cependant, tous les siens la supplient de se rendre le soir même au dîner auquel les ont invités les Farmont ; si elle y manque, le mariage de Rose est définitivement rompu. La mère, alors, chez Thérèse, relève le courage de l'amante accablée. Et quand elle apparaît parée, fardée, pour se rendre chez les Farmont, Jean se dresse devant elle : « Je n'avais pas prévu, dit-il, que le deuil que vous porteriez de moi serait si décolleté ! » De ce moment, ils sentent bien que l'on « a jeté du poison dans les sources de leur amour ». Ils échangent une poignée de main silencieuse : Jean partira pour la Sylvanie.

Cette sorte de tragédie moderne, qui met aux prises deux êtres d'essence si différente, et où se déroule le conflit de la passion et du devoir, a de la force dans la pensée et de la concision dans la langue.

REVEL (Paul TOUTAIN, connu sous le pseudonyme de **Jean**), littérateur français, né à Conteville (Eure) en 1848. Licencié en droit (1872), il voyagea en Europe, en Asie, en Amérique et en Afrique, et s'établit en 1875 notaire à Rouen, où il fonda plus tard l'École de notariat (1893) et fut président de la chambre des notaires de 1902 à 1904. Sous son pseudonyme, il s'est fait connaître par des impressions de voyages, des romans, des peintures de la vie et de la campagne normandes, ouvrages dont le caractère commun est la préoccupation des problèmes philosophiques : *un Français en Amérique* (1876), *Dans les Highlands* (1879) ; *Chez nos ancêtres* (1889), voyage philosophique en Palestine, dans l'Égypte, dans l'Inde, ouvrage plein de réflexions curieuses et originales ; *le Testament d'un moderne* (1889), série de pensées sur des questions religieuses, philosophiques, sociales : *la Fin d'une âme* (1891) ; *Dialogue des vivants* (1892), *Six semaines en Russie* (1893); *Ascension* (1893); *Multiple vie* (1894), journal d'une année de rêveries et de pensées ; *Rustres* (1898), *[illegible]* (1900), *Contes normands* (1901) ; *les Hôtes de l'estuaire* (1904).

REVERDIN (Jacques-Louis), chirurgien suisse, né à Genève en 1842. Il fit ses études à Paris, où il fut interne des hôpitaux en 1865, médaille d'or en 1869, docteur en 1870 avec une thèse sur l'urétrotomie interne, et obtint le prix Civiale en 1872. Pendant la guerre franco-allemande, il fut chirurgien en chef de l'ambulance suisse au collège Chaptal à Paris, puis retourna à Genève, où il devint chirurgien de l'hôpital cantonal et professeur de pathologie externe et de médecine opératoire à la faculté. Il n'abandonnait pas pour cela ses relations scientifiques avec la France et fut vice-président de la Société anatomique et membre associé étranger de la Société de chirurgie de Paris, puis correspondant étranger de l'Académie de médecine (1897). Rédacteur de la « Revue médicale de la Suisse romande » et collaborateur des « Annales des maladies des voies génito-urinaires » du professeur Guyon, ses principaux travaux ont porté sur la *greffe épidermique*, dont il est l'inventeur (prix Amussat, 1874), sur l'*aiguille à suture* qui porte son nom et qui fut plus tard perfectionnée par son cousin. C'est une des plus heureuses découvertes de la chirurgie opératoire. Il a imaginé aussi un procédé pour l'extirpation de l'astragale et la résection tibio-tarsienne, la tarséotomie postérieure, le traitement chirurgical du goitre, etc. Il a présidé le congrès de chirurgie qui eut lieu à Paris en 19[illegible].

REVERDIN (Auguste), chirurgien suisse, né à Genève en 1848, cousin germain de Jacques-Louis. Il fit une partie de ses études à Strasbourg, où il fut reçu docteur en 187[illegible] avec une thèse sur le *Traitement du [illegible]* [illegible] *dans l'[illegible]*. Pendant les sept mois de la guerre de 1870, il était entré dans les ambulances et avait donné ses soins aux blessés français. Chirurgien de l'hôpital de Genève, puis professeur à la Faculté de cette ville, il obtint, en 18[illegible], le prix Laborie de l'Académie de

[illegible] instruments, notamment une pince dilatatrice irrigatrice, une ceinture pour anus artificiel, un appareil à suspension pour [illegible] chirurgie et d'obstétrique de Paris, il a été nommé, en [illegible]

RÉVÉREND [illegible] Saint Révérend. [illegible]

REVERSEAUX DE ROUVRAY [illegible] nand-Frédéric GUÉAU, marquis de), diplomate français, [illegible] avoir été successivement délégué de la France à la commission européenne du Danube (1885), chargé de l'agence [illegible]

REVERSION [illegible] consistant non pas seulement dans le retour au type primitif, [illegible] simple perte de certains caractères avantageux avec modifications dans une direction que ne présentaient pas les [illegible] une poussée nouvelle d'exanthème, survenant après la [illegible] (Jaccoud.)

REVES, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]), sur un petit affluent du Piéton, tributaire [illegible]

Review of reviews [illegible] vues »], revue anglaise illustrée mensuelle, fondée à Londres [illegible] établie sur les bases de la justice et de la liberté nationales, ce qui implique l'arbitrage international ; 2° l'union [illegible] 5° l'augmentation des sources d'activité intellectuelle et de vie par la lecture, la culture physique, les jeux de [illegible] dramatique. La « Review of reviews » donne, après un tableau de la marche du monde (*Progress of the World*) pendant [illegible] rican Monthly review of reviews », en société avec le [illegible] en Australie, dirigée par Judkins ; le premier rédacteur en chef fut le Dr Fitchett.

REVIF [illegible] Theuriet.)

REVIVAL [illegible]

REVIVALISTE [illegible]

***REVIVISCENCE** [illegible] nue en restituant lentement à ces organismes l'eau qui est nécessaire à leur fonctionnement, et cette reviviscence peut suivre l'anhydrobiose obtenue par des moyens [illegible]

***REVOIL** (Amédée-Joseph-*Paul*), diplomate français, né à [illegible] étrangères, de poursuivre avec Rosen et de Tattenbach, diplomates allemands, les négociations [illegible] d'une conférence européenne pour le règlement de la question du Maroc. A cette conférence [illegible] représenta remarquablement la France avec Regnault pour adjoint. Les représentants de l'Allemagne étaient le prince [illegible] ris, et de Tattenbach, ministre [illegible]

Revoil.

La conférence terminée, P. Revoil fut nommé ambassadeur [illegible] bonne fin des négociations très importantes en vue d'un accord douanier entre la France et la Suisse.

REVON [illegible] avocat à la cour d'appel, il alla enseigner le droit civil à Genève, puis fut attaché au parquet du procureur général [illegible] son essai sur *Joseph de Maistre* obtint le prix d'éloquence, [illegible] du gouvernement du Japon. Il passa en [illegible] ès lettres à Paris avec les deux thèses [illegible]

[illegible]

Revue alsacienne illustrée [illegible]

« Revue alsacienne illustrée », à qui l'Académie française [illegible] tous les trois mois, en fascicules de luxe. Son but, comme [illegible] conserver et de développer le sentiment alsacien, de maintenir en Alsace la langue et la tradition françaises. Une chronique très complète et très variée rend compte des diverses manifestations de la vie alsacienne et, par des biographies et des nécrologies, fixe le souvenir des personnages alsaciens marquants.

Revue des idées (LA), publication périodique, bimensuelle, fondée à Paris par Édouard Dujardin, le 15 janvier 1904, avec ce sous-titre « Études de critique générale ». — C'est une revue synthétique, qui embrasse les différents domaines de l'intelligence, en réunissant les notions éparses et les spécialités diverses. Son but est d'être un organe général, capable de retenir et d'intéresser les hommes de haute culture. Elle a pour rédacteur en chef Remy de Gourmont.

Revue du clergé français. — Cette revue paraît à Paris le 1er et le 15 de chaque mois, par livraisons de [illegible] l'abbé Lacroix, alors aumônier du lycée Michelet, depuis évêque de Tarentaise. Rédigée pour des prêtres et par des prêtres, elle s'occupe de toutes les questions qui intéressent ses lecteurs particuliers ; elle se donne pour but « de les seconder dans leurs études ou dans leur ministère ». L'abbé Lacroix fut remplacé, en 1898, par l'abbé Bricout, [illegible] secrétaire de la rédaction.

REVUETTE (ru-èt') n. f. Théâtr. Petite revue.

REY [illegible] Élève de Barbet, André et Laloux, il débuta au Salon de 1890 avec deux *Vues de Menton* (aquarelles) et exposa, en [illegible] *de voyage*. Ces envois lui valurent une troisième médaille et une bourse de voyage, qui lui permit de visiter l'Espagne et l'Italie. Le *Palais de la navigation de commerce* et le *Palais des forêts, chasses et pêches*, à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), affirmèrent l'originalité de son [illegible] *Marché couvert à Menton ; Groupe scolaire de Riquier*, à [illegible] villas à Nice, Cimiez, Menton, au lac de Joux (Suisse). Il a obtenu une première médaille en 1906.

REYES (Raphaël), général et homme d'État colombien, né dans le département de Boyaca en 1850. Il fit d'abord, dans son propre pays, des explorations qui furent des plus utiles pour le développement des connaissances [illegible] sa première grande exploration dans les montagnes du Cauca [illegible] de 1874 à 1884. Au cours de cette dernière, il parcourut, souvent au prix des plus grandes privations, la région qui s'étend entre la Colombie, le Brésil et l'Équateur, reconnaissant notamment le cours de la rivière Putumayo. Le général Reyes se signala en réprimant plusieurs révoltes, notamment dans la région du Cauca et à Panama [illegible] nistre de Colombie à Paris. Enfin, en 1903, il eut un rôle très actif, au moment de la scission de Panama d'avec la mère patrie. Nommé par le président Marroquin généralissime des armées colombiennes et chef d'une mission chargée de chercher un terrain d'entente avec les États-Unis, relativement à Panama, il se rendit à Washington, où il remit, le 23 décembre 1903, au cabinet de Washington, une note très énergique dans le fond, mais très modérée dans la forme, pour protester contre l'intervention nord-américaine. Il se rendit compte immédiatement que les États-Unis ne voulaient pas que l'indépendance de la nouvelle république fût mise en question. Après avoir été ministre de l'intérieur, il fut nommé, en [illegible] vateur, en remplacement du président Marroquin.

Reyes.

REYNIER [illegible] d'anatomie et de physiologie en 1883, chargé du cours de physiologie pendant six ans en remplacement du professeur [illegible] Lariboisière de 1896 à 1901, il devint membre de l'Académie de médecine en 1904. Ses travaux ont porté particulièrement [illegible] (thèse d'agrégation, 1883), dans laquelle il a déterminé que le système ganglionnaire provoque la contraction du cœur, mais que son caractère rythmé est une propriété du muscle cardiaque. Il a fait une étude approfondie du chloroforme et de ses accidents, notamment des paralysies [illegible] été l'un des premiers à avoir recours aux injections de sérum artificiel et a fait des recherches expérimentales sur les glandes thyroïdes et sur les sutures nerveuses. Il faut citer ses mémoires sur les accidents chirurgicaux chez les diabétiques (1894) ; sur la pathogénie de la tarsalgie [illegible] chirurgie (1894 et 1900) ; sur la valeur de la radiographie dans le diagnostic des fractures (1900) ; sur la technique opératoire des néphrectomies, sur la thérapeutique et le diagnostic des infections puerpérales (1901). Il a imaginé [illegible] pour hystérectomie vaginale, un angiotripteur, etc.

REZNICEK (Emile-Nicolas, baron DE), chef d'orchestre et compositeur autrichien, né à Vienne en 1861. Fixé [illegible]

[illegible]

RHABDOME [illegible]

RHABDOMYOME [illegible] nant des formes réna[illegible]

RHACODACTYLE [illegible] Calédonie. [illegible] quables par leurs doigts très [illegible] de griffes, leur queue préhensile, leur pupille verticale, leur corps couvert d'écailles [illegible] blanche en dessous, est marbrée de brun. Le *rhacodactyle Leachianus*, type du genre, atteint 33 centimètres de long.

RHACOME [illegible] prenant une quinzaine d'espèces de l'Amérique centrale. (Les rhacomes sont de petits arbrisseaux à feuilles simples [illegible]

RHALLIS ou **RALLIS** [illegible] **RALLI** [illegible] d'État grec, né à Athènes en 1844. Fils du jurisconsulte Georges-Alexandre Rhallis, qui fut lui-même ministre de [illegible] l'Attique, où il fut constamment réélu. Il fut le promoteur du néohellénisme ou tiers parti, qu'il forma avec un petit nombre de delyannistes. Il fut ministre de l'instruction publique (1875), puis de la justice dans le cabinet Tricoupis (1882) et, en 1893, sous Sotiropoulo, ministre de l'intérieur. Pendant le ministère Delyannis, il fut le chef de l'opposition nationale. En avril 1897, il fut [illegible] tère de la marine, mais il dut donner sa démission dès le [illegible] six mois, un ministère à tendances delyannistes : mais croyant contraire aux intérêts de la Grèce la dissolution de la Chambre à laquelle Delyannis voulait le pousser, il donna sa démission. Après l'assassinat de Delyannis, en juin 1905, il revint encore à la tête du cabinet, mais cette fois encore, il tomba devant la coalition de l'opposition.

RHEINAU, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. d'Andelfingen]), dans une grande boucle du Rhin, qui sépare ici la Suisse du grand-duché de Bade ; 1.460 hab. Agriculture, vignoble donnant d'excellents produits (kloster [illegible]

RHINOLALIE [illegible] role) n. f. Pathol. Troubles de la voix, produits par des modifications dans la résonance des cavités nasales. (Kussmaul.) [illegible] nasale perforation de la voûte ou du voile), la [illegible] ouverte et il y a nasonnement ; quand il y a suppression de la [illegible] nasale, la *rhinolalie* est fermée ; mais, suivant que l'obs[illegible] arrière ou [illegible] parle de la bouche stomatolalie) ou du nez (voix de polichinelle).

RHINOPITHÈQUE n. m. Genre de mammifères [illegible] nons voisines des nasiques, mais plus petites, avec le nez beaucoup moins long, camard et retroussé, comme [illegible] Koukou-Nor, est le type de ce genre connu de[illegible] a été découverte dans le Thibet (*rhinopithecus* [illegible]

RHINOSCLÉROSE [illegible]

Rhinthon.

RHINTHON n. m. Genre d'insectes lépidoptères rhopalocères [illegible]

quelques espèces propres à l'Amérique centrale. Le *chauliodus Chiriquiensis* est le type de ces petits papalons robustes, voisins de nos lesquiles.

Rhisne, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Namur); 1.500 hab. Carrière de pierre de taille; minerai de fer.

RHIZOCÉPHALE n. m. Genre de liliacées, caractérisé par ses fleurs, dont les étamines sont insérées

Rhizocéphale : *a*, fleur ; *b*, fruit ; *c*, fruit coupé.

très haut dans le tube de la corolle, et dont l'ovaire est uniloculaire à la partie supérieure. (Ce genre comprend quatre espèces de la cordillère des Andes.)

RHIZOMANIE (*ni*) n. f. Biol. Production anormale de stolons dépourvus d'hydranthes. (Ainsi, dans certaines colonies d'campanulaires, le stolon [hydrorhize], après avoir atteint la limite du substratum, continue à croître librement sans donner naissance à de nouveaux hydranthes.)

RHIZOPLASTE (*plast'*) n. m. Biol. Organite des *zoospores*, assimilé par Belajev au centrosome, mais que Dangeard considère comme un élément accessoire n'étant, pas plus à l'état de repos qu'au moment de la caryocinèse, un centre dynamique.

RHOCO n. m. Genre de commélinacées trabescantiées de l'Amérique centrale. (On cultive très fréquemment le *rhoco discolor* sous le nom de *tradescantia*.)

RHODANIEN, ENNE (*ni-in, è-n'*) adj. — Se dit d'un sous-étage géologique établi par R. Renevier pour désigner la partie supérieure de l'étage barrémien, sorte de passage à l'étage aptien. (Il est caractérisé par *heteraster oblongus*, *orbitolina lenticularis*.)

— n. m. : *le* RHODANIEN.

Rhoco discolor : *a*, fleur.

***Rhodes**. — Archéol. Deux archéologues danois, Blinkenburg et Kinch, ont fouillé l'acropole de Lindos, dans l'île de Rhodes. Ils y ont découvert des propylées, un temple dorique d'Athéna Lindia, construit vers l'année 400 avant notre ère, des ex-voto, de nombreux vases, des bases de statues. Une crevasse voisine du temple contenait un riche dépôt de terres cuites, d'ex-voto, de vases brisés. On a trouvé, en outre, beaucoup d'inscriptions curieuses, qui résument l'histoire de ce temple d'Athéna : notamment, deux longues lois relatives à l'aménagement du sanctuaire et au culte; une liste de cent cinquante prêtres ou fonctionnaires de Lindos; des signatures d'artistes; etc. Dans la cour de la citadelle de Lindos, qui a servi de forteresse aux chevaliers de Saint-Jean, puis aux Turcs, on a découvert le monument d'un héros naval, qui est représenté debout sur la proue d'un navire, comme la *Victoire de Samothrace*, du musée du Louvre.

RHODOARSÉNIANE n. f. Arséniate hydraté naturel de manganèse, chaux et magnésie.

RHODOLITE n. f. Silicate naturel d'alumine, qui est une variété rose de grenat.

RHODOPHOSPHITE (*fos*) n. f. Chlorophosphate naturel de chaux, manganèse et fer.

RHODOPHYLLIDACÉES (*fi-li-da-sé*) n. f. pl. Famille d'algues de l'ordre des floridées, qui se distingue par ce fait qu'après la fécondation au moyen d'une cellule auxiliaire, il se forme des filaments multiples qui s'éloignent de cette [illegible] et la forment des fructifications. [illegible]

RHODOPHYLLIDE (*fi-lid'*) n. f. Genre d'algues, type de [illegible] ayant un thalle aplati, [illegible] ramifications successives ou par [illegible]

RHODOTILITE [illegible] naturel de manganèse ou de chaux.

RHODUSITE n. f. Substance minérale, appartenant au genre amphibole. (C'est une variété de glaucophane.)

RHOMBARSENITE [illegible]

RHUME [illegible] Pathol. [illegible]

RHUN [illegible] Mar. [illegible]

RHYNCHŒDURE (*kè*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des geckonidés, comptant une seule espèce [illegible] *ornata* est un [illegible] tres de long, [illegible] blanc avec une [illegible]

RHYNCHONYCTÈRE (*ko*) n. m. Genre de mammifères chiroptères, de la famille des emballonuridés, comptant une seule espèce propre à l'Amérique tropicale. Le *rhynchonycteris naso* est une chauve-souris voisine des saccopterix, remarquable par son museau extrêmement saillant. Il est répandu du Guatemala au Pérou et dans l'Amazonie.

Rhynchonyctère.

RHYNCHOSTYLIDE (*koss*) n. m. Genre d'orchidacées sarcanthinées, de la tribu des acridées. (Ce genre comprend un petit nombre d'espèces des Philippines; quelques-unes sont cultivées en général sous le nom de *saccolabium* [saccolabium Blumei, saccolabium gustatum].) V. SACCOLABION au t. VII.

RHYTIDOSIS (*ziss* — gr. *rhutidôsis*, rugosité) n. m. Atrophie cornéenne.

Ribaute, comm. du département du Gard, arrond. et à 16 kilom. d'Alais, au-dessus du Gardon d'Anduze, sous-affluent du Rhône par le Gard; 900 hab. Sériciculture. Patrie de Jean Cavalier, chef protestant du XVIIᵉ s.

Ribeiro-Ferreira (Thomaz Antonio), poète et homme d'État portugais, né à Parada de Gonto (prov. de Beira-Alta) en 1831. Il étudia le droit à Coïmbre, entra au barreau et débuta dans la vie politique comme président de la municipalité de Tondella, qui l'envoya au Parlement dès 1862. Secrétaire général du gouvernement de l'Inde (1870), il fut nommé directeur des affaires de justice (1873), et reçut en 1878 le portefeuille de la marine et des colonies. Il fut successivement gouverneur civil de Bragance et de Porto, devint ministre de l'intérieur en 1881 et fut créé la même année pair du royaume. Il occupa encore le ministère des travaux publics en 1885 et en 1890, et fut envoyé comme ambassadeur au Brésil (1895-1896). Cet homme politique est un des poètes les plus remarquables du Portugal contemporain. On a de lui plusieurs recueils de vers : *Sono que passa* (1854); *Vesperas* (1858); *Dissonancias* (1891), des poèmes : *Don Jaime* (1861); *Delfina do mal* (1868), et *Indiana*. En prose, outre des articles dans la presse périodique et ses discours parlementaires, il a donné un éloge du vicomte de Castillo et deux relations de voyages : *Do Tijo de Mandovi* et *Entra Palmeiras* (1864).

Ribemont-Dessaignes (Alban-Alphonse-Ambroise), accoucheur français, né à Vendôme (Loir-et-Cher) en 1847. Chef de clinique d'accouchement en 1878, accoucheur des hôpitaux en 1882, professeur agrégé en 1883, il est entré à l'Académie de médecine en 1898. Ses premiers travaux portèrent sur l'anatomie de l'enfant à sa naissance. Dans sa thèse d'agrégation, il a étudié les *Hémorragies chez les nouveau-nés* (1883). Au moment de la controverse qui s'éleva sur la question de savoir si la délivrance devait être opérée par expression de la matrice ou par traction du cordon, il a donné la préférence à cette dernière dans les cas normaux. Il a imaginé un tube insufflateur laryngien, destiné à faire pénétrer de l'air dans la poitrine des bébés nés en état de mort apparente. L'appareil est disposé de façon à permettre l'aspiration des mucosités qui si fréquemment encombrent les voies aériennes. Outre un grand nombre de mémoires parus dans les journaux spéciaux, il a publié un *Précis d'obstétrique*, ouvrage très important qui a eu un très grand nombre d'éditions et dont il a lui-même tracé la plupart des figures. Cet ouvrage a été fait en collaboration avec le Dʳ Lepage.

Ribensdorf, bourg de Russie (gouv. de Voronèje [distr. d'Ostrojotsk]), sur la Tikhaïa-Sosna, affluent du Don; 3.000 hab., d'origine allemande. Sucrerie. Distillerie. Tanneries.

***Ribot** (*Alexandre*-Félix-Joseph), homme politique français, né à Saint-Omer en 1842. — Réélu député de Saint-Omer aux élections générales de 1902, il dirigea une lutte très vive contre la politique du cabinet Combes et son alliance avec le parti socialiste. En novembre 1903, il était appelé à siéger dans la section de morale de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de Th. Roussel. En 1905, il livra, à la Chambre, le combat décisif qui devait amener la chute du cabinet Combes. Il prit une part considérable à la discussion de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, estimant que le moment était inopportun pour dénoncer le Concordat. La majorité ayant passé outre, il réussit, par ses fréquentes interventions, à apporter au projet une série de modifications des plus libérales. Ribot qui, le 25 janvier 1906, avait été élu membre de l'Académie française en remplacement du duc d'Audiffret-Pasquier, s'est vu renouveler son mandat de député, le 6 mai, par les électeurs de la première circonscription de Saint-Omer. Il a publié : *Acte du* [illegible] *pour l'établissement d'une cour suprême de justice en Angleterre* (1874); *Biographie de lord Erskine* [illegible] *la Réforme de l'enseignement secondaire* (1900); *Quatre années d'opposition*, *Discours politiques* (1905).

Richa (EL), oasis de l'Algérie méridionale (prov. d'Oran), sur l'oued *Richa*, une des branches de l'oued Djedi; 1.000 hab. Culture du dattier et de l'abricotier.

Riche (Daniel), littérateur français, né au Caire, où son père était ingénieur du canal de Suez, en 1864. Après des études faites à Bordeaux et à Paris, il débuta dans le journalisme en donnant le compte rendu parlementaire au « Courrier du Soir ». Il collabora ensuite au « Soir », au « Gil Blas », à l' « Evénement », où il fait le courrier des théâtres, etc. Il est correspondant du « Littoral de Cannes » et [illegible] « Agence générale de la Presse » et le « Bulletin de Paris ». Depuis son premier livre, *Amour* [illegible], il a publié plusieurs romans, parmi lesquels nous citerons : *le Charme d'amour*, couronné par l'Académie [illegible] *Grande dame*, *la Visite* [illegible] *les Rancunes secrètes*, *les* [illegible] *le Pan d'amour* [illegible] *Marchepied*, etc. Sa première œuvre dramatique fut : *la* [illegible] au cercle des Escholiers en 1896. Elle fut suivie de [illegible] (Odéon, 1897), *les Joies de l'adultère* (Funambules), *la Visite* (Odéon, 1900), *la Revanche des femmes* (Folies Parisiennes); *le Lis* [illegible] (Renaissance); *l'Honnête Agent* (Pigalle); *la Lune de miel* (Cluny), *la Fille de la mère Michel* (Bouffes Parisiens), *la Femme au masque* (Cluny); *l'Amour à crédit* (Parisiana), et *le Prétexte*, comédie en deux actes reçue à la Comédie-Française.

Richelieu (HISTOIRE DU CARDINAL DE), par Gabriel Hanotaux (Tomes Iᵉʳ, II, 1893-1896). — Le premier volume de cette histoire est le récit de la jeunesse de Richelieu de 1585 à 1614 et l'exposé de l'état de la France en 1614. Les origines, le pays, la famille, l'enfance, les études, puis la nomination de Richelieu à l'évêché de Luçon, et son élection aux états généraux de 1614 forment comme le portique de l'ouvrage. Il est suivi de la situation de la royauté au début du XVIIᵉ siècle, de celle des provinces et de Paris, des institutions politiques et des instruments de domination, tels que l'armée, la justice, l'administration et les finances. Vient ensuite l'étude des libertés générales et particulières, des états généraux, des états provinciaux, du droit civil et des coutumes, des libertés municipales, des classes, de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple, des questions religieuses, de la Réforme et des guerres de religion, du parti catholique et de la Ligue, du gallicanisme et de l'édit de Nantes. Par l'examen attentif des faits et des documents, Hanotaux a éclairci nombre de points encore douteux en cette grande histoire. Le tableau de Paris au commencement du règne de Louis XIII est un modèle de description pittoresque, colorée et vivante.

Le second volume (1614-1623) nous montre Richelieu sur le chemin du pouvoir, favori de Marie de Médicis, la suivant à Blois, partageant sa fortune et frappé tout à coup de disgrâce, exilé à Avignon, puis rappelé à la cour, et bien conseillé par le P. Joseph, son confident et son ami, obtenant le chapeau et, après la mort de Luynes, prenant la direction des affaires, le 13 août 1624. L'importance des événements, la grandeur des problèmes, l'ardeur des passions, tout excite et pousse Richelieu au gouvernement. Gentilhomme, soldat, prêtre et Français, il est ministre et il le sera pour la vie avec le triple dessein qui est sa raison d'être et qu'il accomplira : affaiblir les grands, réduire les huguenots, écraser la maison d'Autriche.

Le premier des quatre volumes de l'histoire de Richelieu a valu à Hanotaux le grand prix Gobert, et le second son entrée à l'Académie française. L'auteur a entrepris son travail avec l'espérance qu'il contribuerait à démontrer à ceux qui cherchent à diriger les affaires de la France l'efficacité d'une tradition et la nécessité d'une politique faite de clarté, de logique, de mesure, d'énergie et de dignité.

Richelot (Louis-Gustave), chirurgien français, né à Paris en 1844. Successivement prosecteur en 1874, professeur agrégé en 1878, chirurgien des hôpitaux en 1880, il fut nommé membre de l'Académie de médecine en 1897. Il fit, en 1884 et 1886, des conférences de pathologie externe qui furent très suivies et suppléa les professeurs Richet et Guyon. Ses principaux travaux ont paru dans l' « Union médicale » dont il était directeur et dans le « Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales » : *De la péritonite herniaire et de ses rapports avec l'étranglement* (1873); *Pathogénie, marche, terminaisons du tétanos* (1875); *Fistule salivaire du canal de Sténon* (nouveau procédé, 1882); *Sur le traitement des adénites chroniques, par les injections interstitielles de teinture d'iode* (1882); *la Suture des nerfs et la Régénération chez l'homme* (1883); *De la thyroïdectomie* (1885); *Hystérectomie vaginale* (1886); *De la cure des hernies et hydrocèles congénitales* (1887-1888); *Fistule vésico-vaginale* (1889); *L'endométrite et curage* (1890); *De l'appendicite chez la femme* (1890); *Des résultats éloignés de l'ablation des annexes* (1891); *Du traitement des fractures de la rotule*. Il a publié en 1894 : *Chirurgie de l'utérus, du vagin et de la vulve*, dans laquelle il a résumé ses dernières recherches.

Richemont (Alfred-Paul-Marie DE), peintre français, né à Paris en 1854. Elève de Bin et Albert Maignan, il obtint une première récompense au Salon de 1884 avec un épisode de la Commune : *Réfugiés; Affiche du 18 janvier 1871*. Son talent est allé s'élargissant, inclinant vers le sentiment et la décoration. Sa palette est claire et délicate. Une de ses meilleures toiles, quoique traitée à trop grande échelle, est *le Rêve*, d'après le roman d'Emile Zola, qui lui valut une première médaille en 1890 (au musée du Luxembourg). En 1900, l'artiste obtint une médaille d'or à l'Exposition universelle (Paris) avec : *les Moines servis par les anges*; *Sacrifice*; *Légende de sainte Notburge*, et *Autour du berceau, légende bretonne*. Au Salon de 1906, *Maris stella*.

***Richepin** (Jean), poète et littérateur français, né à Médéa (Algérie) en 1849. — Il n'a, depuis ses *Contes espagnols*, produit que des œuvres théâtrales. Après son ballet de *l'Impératrice*, avec musique de Vidal, joué à l'Olympia, il a fait représenter aux Etats-Unis *Mademoiselle Napoléon*, comédie musicale (1903), et à Londres, au Savoy-Theatre, *la Du Barry* (1905), deux pièces qui n'ont pas été publiées. A Paris, il a donné (1905) à la Comédie-Française *Don Quichotte*, œuvre de bon dramaturge et de grand poète, et à l'Opéra-Comique *Miarka*, où l'on retrouve, dans la partition d'Alexandre Georges, ces délicieuses mélodies bohémiennes qui sont un des charmes du roman. — Son fils, Jacques **Richepin**, poète dramatique français, né à Paris en 1880. Dès 1899, il faisait représenter au théâtre Maguéra un drame en vers en quatre actes, *la Reine de Tyr*, qui annonçait un tempérament dramatique, avec des dons poétiques. Son talent s'est affirmé dans trois comédies en vers : *la Cavalière* (cinq actes; théâtre Sarah-Bernhardt, 1901); *Cadet-Roussel* (trois actes; théâtre Victor-Hugo, 1903); et *Falstaff* (cinq actes; Porte-Saint-Martin, 1904). Il a épousé en 1901 une artiste distinguée, Cora Laparcerie. Il a donné d'assez nombreux articles à la « Revue de Paris », au « Figaro », aux [illegible] à la « Presse ».

***Richer** (Paul), médecin et artiste sculpteur français, né à Chartres en 1849. — En 1903, il a été professeur d'anatomie à l'École des beaux-arts à la place du Dʳ Mathias Duval. Il a publié *Introduction à l'étude de la figure humaine* (1902), *L'Art et la médecine*, où il montre l'intérêt que présente pour le médecin l'étude de l'art antique, car il peut y trouver la preuve indiscutable de l'existence à des époques reculées des

types morbides semblables à ceux qu'il observe au cur... [illegible]. Il a été élu en 1905 membre libre de l'Académie des beaux-arts.

* **Richet** (Charles), physiologiste français, membre de l'Académie de médecine, né [illegible] à Paris en 1850. — Il a continué la publication de son *Dictionnaire de physiologie*, et a donné une introduction aux Nouveaux essais de psychologie [illegible] Tolstoï, *Plaisirs cruels*, et a fait paraître plusieurs ouvrages pacifistes : *les Guerres et la Paix*, étude sur l'arbitrage international [illegible] ; *la Paix et l'enseignement pacifiste* [illegible] ; *Lettres et récits pacifiques* avec une préface de Sully Prudhomme [illegible]. Il avait fait éditer en 1902 en collaboration avec Sully Prudhomme *le Problème des causes finales*, et a pris une part active aux conférences qui ont été faites ces dernières années pour propager les idées de paix et d'arbitrage. Ajoutons encore qu'il a publié, avec Héricourt, des recherches sur le traitement de la tuberculose par le plasma sanguin retiré par pression et macération de la viande crue. Continuant ses publications littéraires, il a donné des fables : *Pour les Grands et les Petits* (1891) et un drame en deux actes, *Circé*, représenté à Monte-Carlo en 1903.

Ch. Richet.

Richet et Héricourt (sérum de), sérum antinéoplasique, que l'on obtient en injectant le liquide filtré obtenu par le broiement d'une tumeur cancéroïde à des ânes ou à des chiens dont on retire ensuite le sang. Ce sérum a été expérimenté sur des animaux de laboratoire, mais sans résultats bien établis.

Richet et Héricourt [illegible] t. VII.

Richet et Toulouse [illegible]

Richmond (George), peintre anglais, né et mort à Londres (1809-1896). Il s'est acquis durant trente années une très grande réputation comme portraitiste. On évalue à plus de 2.500 ses toiles d'après les personnalités les plus en vue de 1840 à 1870. Richmond était élève de William Blake. Il s'était approprié la facture élégante de son maître en y ajoutant une pénétration très affinée de la nature. Reçu associé de la Royal Academy en 1859, Richmond fut honoré du titre d'académicien en 1869. Il a peint près de 3.000 portraits. Citons de lui les portraits [illegible] (à Cambridge) ; etc. Richmond a concouru à la décoration du monument de l'évêque Bloomfield (cathédrale de Saint-Paul, à Londres). Un certain nombre de ses peintures ont été gravées. — Son fils, sir William Blake **Richmond**, né à Londres en 1843, est aussi un peintre de mérite. Il étudia à l'Académie royale et subit l'influence de Ruskin et des préraphaélites. En 1859, il se rendit en Italie. En [illegible] professeur de beaux-arts à Oxford, et devint associé (1888), puis membre (1895) de la Royal Academy. Parmi ses principales œuvres, il faut citer : *la Procession de Bacchus* (1868) ; les huit fresques de *la Vie de la femme*, à Lythe... [illegible] *corps de Sarpédon*. Il fut aussi un peintre de portraits très en vogue : outre un grand nombre de femmes de l'aristocratie anglaise, il peignit *Darwin*, *Bismarck*, etc. En 1891, il entreprit la décoration en mosaïque de la cathédrale de Saint-Paul.

Richmond-et-Wolfe, comté du Canada (prov. de Québec), sur le cours d'affluents droits du Saint-Laurent [illegible] *Richmond*.

* **Richter** (Eugène), homme politique allemand, né à Dusseldorf en 1838. — Il est mort à Berlin en 1906.

* **Richthofen** (baron Ferdinand de), géologue et voyageur allemand, né à Carlsruhe (Silésie) en 1833. — Il est mort à Berlin en 1904. A ses travaux déjà cités il faut ajouter [illegible] *ils ont donné lieu* (1877-1885, 3 vol. et atlas) ; *Chantoung et* [illegible].

Richthofen (Oswald, baron de), homme politique allemand, né à Iassy (Roumanie) en 1847, mort à Berlin en 1906. Fils d'un diplomate, il fut reçu docteur en droit à l'université de Strasbourg en 1873, entra dans l'administration de l'Alsace-Lorraine à Colmar et passa, en 1875, comme rédacteur auxiliaire au ministère des affaires étrangères à Berlin. Il se fit remarquer par Bismarck pour sa grande force de travail, sa souplesse, son exactitude et son habileté, fut nommé en 1881 conseiller rapporteur, chargé particulièrement de l'étude des questions économiques et coloniales. En 1885, il fut délégué allemand à la commission de la Dette égyptienne, au Caire. En 1896, lorsque l'empereur Guillaume II entreprit une politique coloniale et impérialiste très active, il en devint un des agents les plus zélés, fut nommé en 1896 directeur de l'Office colonial, en 1897 sous-secrétaire d'Etat à l'Office impérial des affaires étrangères et en 1900 secrétaire d'Etat au même office, en remplacement de de Bulow, nommé chancelier de l'empire, et dont il devint le principal collaborateur. Il venait de préparer le Livre blanc allemand sur l'affaire du Maroc, quand il mourut subitement, le jour même de sa publication, usé par le travail et les fatigues, frappé d'une attaque d'apoplexie.

Ricigliano, bourg d'Italie (Campanie [prov. de Salerne, circondario de Campagna]), sur le Platano (bassin du Sele, par le Tanagro) ; 2.500 hab. Vignobles ; sériciculture. Commerce de fruits.

ricinodendron (*din*) n. m. Genre d'euphorbiacées crotonoïdées, type d'une tribu des ricinodendrées. (Le ricinodendre africain est un arbre de 10 mètres de haut, à feuilles palmées comme celle du ricin. Son fruit est drupacé. Les fleurs, comme celles de toutes les ricinodendrées, ont les pétales soudés.)

Ricinodendron [illegible]

Ricotti-Magnani (Cesare Francesco), général et homme d'Etat italien, né à Borgo-Lavezzaro, près de Novare, en 1822. Au sortir de l'académie militaire de Turin, il entra dans l'artillerie, fut blessé devant Peschiera (1848), fit la campagne de Crimée (1855) et celles de 1859 et de 1866 contre l'Autriche. Général de brigade en 1860, il fut nommé général de division en 1864 et élu peu après député de Novare. Appelé au ministère de la guerre, il y resta jusqu'à la chute du cabinet Minghetti (1870-1876), et devint alors le chef de la droite. Il quitta l'armée pour être plus indépendant, en 1882, et, lorsque le cabinet Depretis s'appuya sur la droite, il revint au ministère (1884-1887), où il poursuivit les réformes qu'il avait commencées naguère et qui firent de l'armée italienne ce qu'elle est aujourd'hui. Il passa encore au ministère de la guerre dans le cabinet di Rudini, du 10 mars au 5 juillet 1905. Le général Ricotti devint sénateur en 1890.

Ricotti-Magnani.

Rictus Gabriel Randon de Saint-Amand, connu sous le nom de **Jehan**), littérateur français, né à Boulogne-sur-Mer en 1867. Dès l'âge de dix-sept ans, il publia sous le nom de Gabriel Randon des vers lyriques dans les journaux et revues d'avant-garde, et il fit du journalisme au « Soir », à l'« Echo de Paris », au « Matin » au « Figaro ». Il fut deux ans (1889-1890) employé de la Ville de Paris. Vers la fin de 1892, il fit une tentative de récitations lyriques (salle d'Harcourt, rue Rochechouart), qui ne réussit pas. C'est en 1894 que Gabriel Randon disparut pour faire place à Jehan Rictus. Celui-ci, délaissant la poésie lyrique, symboliste et décadente, fit des poèmes en argot faubourien, où sont présentées, avec une vigueur brutale et crue, les misères et les plaintes des pauvres gens ; poèmes qu'il disait lui-même au cabaret des Quat'z'Arts (1895) et au Chat-Noir (1896-1897). Il avait trouvé cette fois le succès. On applaudit ces morceaux, où la netteté et le pittoresque des mots donnent une intensité particulière à l'émotion qui se dégage de l'humour âpre et de la satire indignée. Ils ont été publiés sous ces titres : *les Soliloques du pauvre* (1897) ; *Doléances* (1900) et *les Cantilènes du malheur* (1902). On a, en outre, de Jehan Rictus, un pamphlet dirigé contre Edmond Rostand, intitulé : *un Bluff littéraire* (1903) et un roman d'observation, *Fil de fer* (1906). Il a donné au théâtre de l'Œuvre [illegible].

Jehan Rictus.

Riderskii, bourg de la Sibérie occidentale (gouv. de Tomsk [distr. de Biisk]), sur la Filippofka, sous-affluent lointain de l'Obi par l'Irtych ; 4.000 h. Gisements, jadis très prospères, de plomb argentifère.

Ridgeway, nom d'un certain nombre de villes des Etats-Unis : ville de l'Etat de New-York (comté d'Orléans), sur l'Oak Orchard, tributaire du lac Ontario ; 6.000 hab. Carrières ; filatures, minoteries. — Bourg de l'Etat de Pensylvanie, chef-lieu du comté d'Elk, sur le haut Clarion, sous-affluent du Mississipi par l'Alleghany et l'Ohio ; 3.000 hab. Metallurgie du fer. Forges. Scieries mécaniques. — Bourg de l'Etat de Virginie (comté de Henry), sur un petit sous-affluent du Mississipi ; 2.700 hab. Culture et commerce du tabac.

Ridley (sir Matthew White), homme politique anglais, né à Carlton House Terrace en 1842, mort en 1904. Elevé à Harrow et à [illegible] ou agrégé d'All Souls (1865-1873). En 1868, les conservateurs du Northumberland l'envoyèrent à la Chambre des communes. Il les représenta jusqu'en 1886 ; à partir de 1887, son collège électoral fut Blackpool, dans le Lancashire. Sous-secrétaire au ministère de l'intérieur de 1878 à 1880, secrétaire financier de la Trésorerie de 1885 à 1886, il devint secrétaire de l'intérieur en 1895, année où il était nommé aussi commissaire ecclésiastique. De 1873 à 1895, il présida les assises trimestrielles du Northumberland ; il était aussi président du conseil de ce comté et il fut quelque temps colonel de la yeomanry, ou milice à cheval. Il entra au conseil privé en 1902, et il avait été nommé vicomte Ridley en 1900. — Son fils, Matthew White **Ridley**, né en 1874, est membre du Parlement pour Stalybridge depuis 1900, et appartient au parti conservateur.

Ridley-Park, bourg des Etats-Unis (Pensylvanie [comté de Delaware]), sur un petit sous-affluent du Delaware ; 3.000 hab. Industrie et commerce actifs. Minoteries. Scieries mécaniques. Aux environs, houille.

riebeckite (*ri-bè-kit'*) n. f. Silicate naturel, qui est une variété bleue d'amphibole.

Riegel (maladie de). Méd. Association de la tachycardie avec des troubles respiratoires dyspnéiques, survenant par crise et simulant l'asthme. C'est un syndrome observé dans les affections thyroïdiennes.

Rieger (Bohuslaw), historien tchèque, fils de François Rieger-Ladislav (v. ce nom, t. VII), né en 1857. Professeur d'histoire à l'université de Prague et membre de l'Aca[illegible]

Riehen [illegible]

Riehl [illegible]

Riehl [illegible]

Riela [illegible]

Riépine, Repine [illegible]

Riesco (German), président de la république du Chili, né en 1853. Magistrat, membre de la Cour suprême [illegible] du conflit avec la république Argentine, relativement à la question de la frontière des Andes. L'opinion publique argentine se montrait très surexcitée. Le conflit fut apaisé, grâce aux sentiments pacifiques du gouvernement chilien. [illegible] protocole fut suivi en 1902 de deux autres conventions limitant les armements des deux pays et soumettant leurs litiges à l'arbitrage. Sur ces entrefaites, le roi d'Angleterre rendit sa sentence arbitrale relativement à la frontière, sen[illegible] il n'a pas encore été réglé, et le Chili semble vouloir s'efforcer de conserver cette province par des moyens pacifiques. Le président Riesco appartient au parti libéral. Il a eu pour successeur en 1906 (septembre) Pedro Montt.

Riesco.

Rieux [illegible] (Vosges) en 1870. Après des études faites à Aix et chez les dominicains d'Oullins, il prit sa licence en droit, tout en suivant les cours de l'Ecole des sciences politiques. Il débuta par des poésies, des articles de critique et des [illegible] volumes de vers, qui font de lui un des chefs de l'école [illegible] (1902). Il a fait représenter en 1906 au théâtre Antique [illegible]

Riffelalp, station alpestre suisse (cant. du Valais [distr. de Viège, comm. de Zermatt]), sur un plateau, à 2.227 m. d'altitude, d'où l'on embrasse un magnifique panorama sur les massifs du Cervin et du Gabelhorn.

Riga [illegible] matique et due au frottement répété de la langue sur le bord tranchant des incisives inférieures. On l'observe surtout chez les enfants qui toussent beaucoup, et principalement chez ceux atteints de la coqueluche, et chez les petits cachectiques. Par suite de la petite néo-membrane perlée qui se produit, on la désigne aussi sous le nom de *subglossite diphtéroïde*. C'est un symptôme parfois caractéristique de la coqueluche.

Riggisberg, comm. de Suisse (canton de Berne [distr. de Seftigen]), sur le Grabenbach ; 1.760 hab. Agriculture, pâturages ; fromageries.

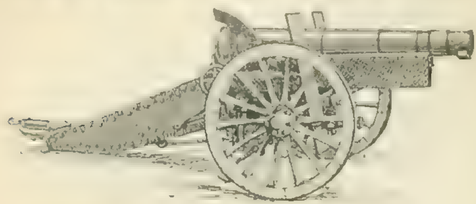
Rigobert [illegible] D'abord abbé du monastère d'Orbais, il devint évêque de Reims. Calomnié auprès de Charles Martel, qui l'exila ; quand il fut rappelé, il trouva son siège occupé par un intrus. Il ne voulut pas employer la force pour le recon[illegible] reste de ses jours. Une partie de ses reliques est à Notre-Dame de Paris, et une chapelle lui est dédiée dans cette [illegible] Fête le 4 janvier.

rihana Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, de la [illegible] didés, créé en 1904 pour des formes nouvelles propres à l'Amérique tropicale. (Le *rihana ochracea* est [illegible] grands yeux obliques, à abdomen court, etc.)

Rimailho [illegible] de son inventeur, le commandant d'artillerie Rimailho, au matériel des batteries lourdes de campagne, dont est pourvue depuis 1905 l'armée française. Ce matériel, dénommé officiellement 155 R, est du calibre de 155 millimètres, à frein hydropneumatique et à tir rapide. Le canon Rimailho se compose essentiellement d'un tube en acier fretté, qui peut glisser sur un berceau. Celui-ci à son tour est relié au tube par un frein hydropneumatique analogue, comme construction et comme fonctionnement, au frein du canon de campagne de 75. L'affût porte une

[illegible] de crosse, et chacune [illegible] roues est munie d'un patin dont le [illegible] au moment du tir. Les tourillons [illegible] la pièce sont fixés à l'extrémité post[illegible] permet tre le tir sans [illegible] la crainte de voir la [illegible] recul.

La [illegible] La caractéristique [illegible] est la possibilité de séparer,



Canon Rimailh.

pour la marche, le canon et l'affût qui ne sont réunis qu'au moment de la mise en action de la pièce. Il existe donc un affût proprement dit, et un porte-canon, constituant deux voitures d'un poids de 2.400 kilogr. chacune, ce qui ne dépasse pas le poids de l'ancien matériel de 90. Le dispositif adopté pour la jonction de la pièce et de l'affût est des plus simples, et le montage de la pièce, qui ne dure que deux minutes environ, peut s'exécuter à la position d'attente. Le 155 R. peut tirer par minute jusqu'à cinq projectiles de 43 kilogr., contenant 13 kilogr. de mélinite. Le pointage se fait avec une remarquable précision, au moyen de procédés nouveaux de réglage imaginés par le commandant Rimailho.

RIMOUSKI, comté du Canada (prov. de Québec), à la rive droite de l'estuaire du Saint-Laurent, sur la frontière des États-Unis; 14.312 kilom. carr.; plus de 40.000 hab. [illegible]

RINGGENBERG, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. d'Interlaken]), sur le lac de Brienz et dans un joli site de l'Oberland; 1.320 hab. Agriculture et pâturages. Fabrication de meubles sculptés. Station d'été très fréquentée.

RIO SALADO, bourg d'Algérie (départ. d'Oran [arrond. d'Oran, cant. de Aïn-Temouchent]), sur l'oued Senam; 3.000 hab. Centre de colonisation très prospère, créé en 1859. Aux environs, se trouvent de nombreux et très intéressants débris romains.

RIOTOR (Léon), littérateur français, né à Lyon en 1865. Fils d'un imprimeur, il a collaboré depuis 1879 à un nombre considérable de périodiques français et étrangers. Dans ses poèmes : *Jeanne de Beauvais* (1887), *Fidelia* (1889), *le Pêcheur d'anguilles* (1893), *le Sage Empereur* (1895), il se montra partisan résolu de toutes les libertés poétiques. Romancier, il est tantôt historien et satiriste avec : *les [illegible] de Pascalon* (1894); *le Célèbre [illegible]* (1898), tantôt psychologue attendri dans *l'Ami inconnu* (1895); *Agnès* (1900); *la Mère de Vénus* (1905), ou fantaisiste dans : *le Pays de la fortune* (1891), *le Pressentiment* (1895); *la Femme et l'Argent* (1901). Enfin, critique d'art, on lui doit de nombreuses conférences sur *l'Art dans la rue et la maison*, la fondation, avec Puvis de Chavannes, de *l'Album des muses* (1891), la cofondation du Syndicat de la presse artistique, de l'Association syndicale des critiques et du Cercle des arts. On peut encore citer, parmi ses ouvrages : *Sur deux romantiques des lettres* (1894); *les [illegible], le Paradoxe et le Sceptique loyal* (1895); *Des bases classiques allemandes; Essai sur Puvis de Chavannes* (1896); *Auguste Rodin, statuaire, le Mannequin* (1900); *les Grands Artistes : J.-B. Carpeaux* (1906); *l'Art à l'école*, et une histoire [illegible] de l'art contemporain, *les Arts et les Lettres* (1901, 1903 et 1906).

RIOU (Édouard), peintre et illustrateur français, né à Saint-Servan (Ille-et-Vilaine) en 1838. Élève de Daubigny et de Gustave Doré, Riou a été surtout un fécond et brillant illustrateur. Innombrables sont les dessins qu'a multipliés son fertile crayon pour le « Tour du Monde », « l'Illustration », « le Monde illustré », « l'Univers illustré », ainsi que pour de nombreux romans de Jules Verne, d'Erckmann Chatrian; pour les ouvrages scientifiques de Louis Figuier, et encore pour les voyages ou explorations de Brazza, de Stanley, de Gallieni, de Crevaux, du duc d'Uzès, du colonel Monteil, du capitaine Binger, etc. Avec beaucoup moins de fantaisie et d'imagination inventive que Gustave Doré, son maître, il a peut-être plus de variété et de vraisemblance. Il a aussi [illegible] à la peinture. Ses tableaux, qui repré[illegible] de l'[illegible] du canal de Suez, [illegible]

RIOUSAN ou **KIOUSAN**, localité de l'empire chinois, [illegible] Le [illegible] mars [illegible], vif combat entre l'armée russe et le corps japonais du général Nodzu, qui réussit à franchir le fleuve à cet endroit.

RIPLEY, ville d'Angleterre (comté de Derby [comm. [illegible]]); 7.000 hab. Métallurgie. [illegible]

RIPOLIN n. m. Techn. Nom donné à une sorte de peinture émail de diverses couleurs. (Cette peinture résiste [illegible] à l'action [illegible] de l'eau de mer. On peut l'appliquer, sans enduits préa[illegible] bois nu, brut ou [illegible], et sur les métaux polis ou non.)

RIPOLINE, E[illegible] [illegible] P. et V. Margueritte.

* **RIPON** (George Frederick Samuel ROBINSON, comte DE [illegible] Henry Campbell [illegible]

RIPONITE n. f. Substance minérale, appartenant au genre wernérite. (C'est une variété de dipyre.)

RIQUIER [illegible]

D'abord modeste agriculteur, il devint prêtre et se livra avec succès au ministère de la parole. Le roi Dagobert voulut l'entendre et fut touché de sa parole. Il fonda plusieurs monastères : un non loin d'Abbeville, un autre dans le village de Centule, qui est devenu la ville de Saint-Riquier. Il voulut finir ses jours dans la solitude. — Fête le 26 avril.

* **RIS** n. m. — *Ris de veau.* V. THYMUS au t. VII.

RISCH, comm. de Suisse (canton de Zoug), au-dessus du lac de Zoug; 1.050 hab. Pâturages; élève de bétail, industrie laitière. L'église de Risch possède une coupe d'argent provenant du butin laissé par Charles le Téméraire sur le champ de bataille de Grandson.

RISLER (Auguste-Charles), peintre français, né à Cernay (Haut-Rhin) en 1819, mort à Paris en 1899. Après avoir fréquenté l'atelier de Paul Delaroche, il vécut à Rome, où il travailla sous l'influence des maîtres italiens, et surtout du Titien. Il y exécuta *le Pape Grégoire XIV à la messe de la chapelle Sixtine* (1850). De retour en France, il fut victime des troubles politiques du régime napoléonien et ne rentra définitivement dans son pays natal qu'après la chute de l'Empire. A ce peintre, un des bons portraitistes de l'école de 1830, on doit des tableaux de genre : *l'Amour de la famille* (1861); *le Désespoir de Roméo* (1871); *la Convalescence* (1876); *la Première Naissance* (1877); *le Belé malin* (1879); *Madeleine repentante* (1880); *la Belle Alsacienne* (1889); *le Baiser maternel* (1882); *Étude* (1889); etc. Il est le père de l'architecte Charles Risler et du pianiste Joseph-Édouard Risler, né en 1873.

RISLER (Charles-Eugène), agronome et économiste français, né à Cernay (Alsace) en 1828, mort dans sa propriété de Calèves, en Suisse, en 1905. Élève de l'école de Grignon, il commença dès lors ce long apprentissage agricole qui devait faire de lui un des agronomes les plus érudits de la seconde moitié du XIXe siècle. Après de studieux voyages en Allemagne et en Angleterre, après s'être formé comme draineur et irrigateur auprès du célèbre ingénieur Vincent, comme chimiste auprès de Wurtz et de Verdeil, il acheta en 1857 le domaine de Calèves, dont il fit un centre de recherches et de travaux scientifiques. De ces recherches sont sorties des œuvres originales, remarquables surtout par les conceptions nouvelles et ingénieuses qu'elles renferment. Sauf les deux principales, l'une et l'autre devenues classiques : *Physiologie et Culture du blé* (1885), et le *Traité de géologie agricole* (1884-1897), ainsi qu'une troisième, écrite en collaboration avec Georges



Risler.

Wéry : *Irrigations et drainages* (1904), elles sont dispersées en un grand nombre de brefs mémoires ou d'articles parus de 1854 à 1885 environ dans des publications périodiques : les *Recherches sur l'évaporation du sol et des plantes*, sur les *Quantités de pluie tombées annuellement et les besoins en eau des récoltes*, sur les *Températures comparées de l'air et du sol aux différentes profondeurs*, sur l'*Emploi des engrais chimiques*, sur la *Physiologie de la vigne*, sur *l'Évaporation, l'Humus, le Rôle du fer dans la végétation*, etc., *l'Agriculture anglaise et le Libre-échange* (1854); sur *les Irrigations faites en Allemagne, par Vincent* (1855); sur *les Théories agronomiques* (1862); sur *l'Économie rurale de l'Allemagne* (1861); sur les *Influences économiques des chemins de fer* (1864).

E. Risler, qui avait été attaché à l'Institut national agronomique comme professeur d'agriculture comparée, dès 1876, c'est-à-dire dès la fondation, fut appelé, en 1879, à succéder à Tisserand et dirigea cet établissement jusqu'en 1879. Il avait été élu en 1880 membre de la Société nationale d'agriculture.

* **RISLER** (Joseph-Édouard), pianiste, né à Baden-Baden en 1873. — Depuis 1903, Édouard Risler s'est fait entendre avec le plus grand succès dans les concerts de Paris; il a notamment interprété avec une grande virtuosité et un rare sentiment musical les œuvres pour piano de Beethoven (1906).

RIST (Peter Frederik), officier et écrivain danois, né à Copenhague en 1844. Il prit part comme volontaire à la guerre de 1864, fut blessé à Dybbœl, mais demeura dans l'armée et devint colonel en 1894. On lui doit divers travaux d'histoire militaire, et surtout une série de récits qui font revivre les événements de 1864, et dont l'émouvant réalisme rappelle l'art des grands romanciers russes : *une Recrue de 64*



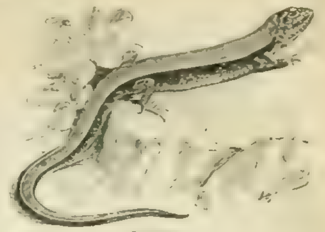
Risler.

(1889); *Soldats* (1890); *Après Dybbœl* (1892); des nouvelles : *Jonatan* (1902); *Récits et types* (1902); etc.

RISTELHUBER (Paul), écrivain alsacien, né et mort à Strasbourg (1834-1899). Il termina ses études à Paris, puis retourna en son pays natal pour ne plus jamais le quitter. Travailleur infatigable, son œuvre est considérable. Parmi tant de travaux successifs, on peut surtout citer avec éloge ses traductions de l'*Intermezzo* de Henri Heine (1857) et du drame *Marie Stuart* de Schiller (1859); ses réimpressions de *Deux dialogues* et l'*Apologie pour Hérodote* de Henri Estienne (1879); les *Contes en vers* d'Andrieux (1882); des *Contes et facéties* d'Arlotto de Florence (1873); son adaptation de *Faust* de Gœthe pour la scène française (1861) et, enfin, une série d'études historiques dont la plupart sont très estimées. Ristelhuber a publié également un *Dictionnaire topographique, historique et statistique du Haut et du Bas-Rhin*. Cet écrivain de valeur était [illegible] de cœur : en mourant, il a légué à la Bibliothèque nationale sa collection de publications et de documents relatifs à l'Alsace, laquelle se compose de près de [illegible] volumes.

RISTELLE n. f. Genre de reptiles sauriens de la famille des scincidés, comptant quatre espèces propres à l'Inde.

— ENCYCL. Les *ristelles* ressemblent à des petits lézards cylindriques, avec une queue longue, épaisse, pointue, les pattes courtes, la tête petite, à museau obtus. Ordinairement rougeâtres, marqués de brun et de jaune, ils vivent d'insectes et se



Ristelle.

tiennent sous les pierres, les troncs d'arbres, etc. La *ristella Rurki*, du Malabar, atteint 9 centimètres de long.

* **RISTORI** (Adélaïde), tragédienne italienne, née à Cividale (Frioul) en 1821. — Elle est morte à Rome en 1906. Elle était mariée depuis 1847 au marquis Capranica del Grillo. Elle avait quitté la scène en 1874. En 1901, elle publia dans le « Macmillan's Magazine » ses réflexions sur l'art dramatique.

RITCHIE (Charles Thomson, lord), homme politique anglais, né à Dundee en 1838, mort à Biarritz en 1906. Il était un des principaux commerçants de la Cité, lorsqu'il fut élu en 1874 membre de la Chambre des communes par les Tower Hamlets, qu'il représenta jusqu'en 1885; il fut ensuite député de Saint-Georges-in-the-East jusqu'en 1892. Il se signala dans les discussions financières et commerciales. Secrétaire à l'amirauté dans le ministère Salisbury (1885), président du Local Government Board (1886), il prépara et fit passer le grand *Local Government act* qui créa les county councils dans toute l'Angleterre et à Londres et modifia sensiblement dans un sens progressif les vieilles institutions municipales qui s'étaient perpétuées. On lui doit encore le bill relatif aux habitations ouvrières (1890), et le bill relatif à l'hygiène publique (1891). Ayant perdu son siège de député en 1892, Ritchie se fit réélire en 1895 par Croydon, qu'il représenta jusqu'à son élévation à la pairie. Président du bureau du commerce dans le ministère Salisbury de 1895, il fit passer la loi sur les sociétés de 1900. Pourvu du portefeuille de l'intérieur le 6 décembre 1900, il devint chancelier de l'Échiquier, en 1902, dans le cabinet Balfour. Le budget qu'il présenta, et qui était en opposition avec la politique économique de Chamberlain, lequel ne visait rien moins que la constitution d'un Zollverein britannique, amena des tiraillements dans le ministère et ces dissentiments furent cause de la démission, le 17 septembre 1903, de Ritchie, Chamberlain et lord Hamilton. Ritchie, qui avait été élu recteur de l'université d'Aberdeen en 1902, fut créé pair avec le titre de baron, en décembre 1905.

RITTER (Eugène), professeur et écrivain suisse, de langue française, né à Genève en 1836. Après de fortes études, il fut précepteur d'un prince de Saxe-Weimar, professeur à l'École secondaire de Saint-Imier (canton de Berne), et secrétaire adjoint du consistoire de Genève, dont il devint membre plus tard (1883-1895). Au moment où l'académie de Genève se transforma en Université, Ritter, qui s'était fait connaître par de nombreuses et savantes publications, y fut pourvu de la chaire de langue française (1873), qu'il n'a cessé d'occuper, tout en étant, de 1886 à 1896, doyen de la faculté des lettres. La plupart des travaux de Ritter sont disséminés dans des revues ou des recueils. Parmi ses livres, nous citerons : *Fiançailles et mariages au bon vieux temps* (1887); *Glossaires et lexicographes genevois* (1893); *les Quatre Dictionnaires français* (1890); *Notes sur Mme de Staël* (1899), et surtout son volume si intéressant et si bourré de faits : *la Famille et la Jeunesse de J.-J. Rousseau* (1896), qui fut couronné par l'Académie française. E. Ritter a été président de l'Institut genevois (1894-1902), et il est vice-président de la Société de J.-J. Rousseau, dont il fut un des fondateurs (1904).

RITTER (Anna NUHN, dame), femme poète allemand, née à Cobourg en 1865, pendant un séjour en Allemagne de ses parents. Ceux-ci, qui habitaient New-York en 1869, quittèrent définitivement les États-Unis et se fixèrent à Kassel (Hesse). Elle reçut une éducation très soignée, épousa en 1884 à Kassel un jeune fonctionnaire, Ritter, qui mourut en 1893. Elle se retira alors à Frankenhausen, se consacra entièrement à la littérature, publia d'abord quelques poésies lyriques dans des périodiques, puis un volume de poésies : *Gedichte* (1898), où elle montra une grande force de sentiments alliée à un rare talent de forme. En 1901, elle se fixa à Wilmersdorf, près de Berlin. Elle a publié un deuxième recueil de poésies : *Libération* (1900), qui a eu de nombreuses rééditions, et quelques nouvelles dans des périodiques.

RITTERHUDE, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Hanovre, présid. de Stade]), sur la Hamme, affluent de la Weser; 2.200 hab. Manufacture de tabac.

RITTICH (Alexandre Theodorovitch), général, publiciste et cartographe russe, né en 1831. Il fit toute sa carrière dans l'arme du génie, et prit sa retraite en 1894. On lui doit de nombreux travaux sur l'ethnographie de la Russie et des pays slaves et quelques écrits politiques où il se montre passionné pour la cause des Slaves.

RITTNER (Édouard), homme d'État autrichien, né en Galicie en 1845, mort près de Vienne en 1899. Privat-docent en droit canonique à l'université de Lemberg, il devint professeur titulaire en 1877. Auparavant, il avait passé par l'administration comme commissaire de district (1874). De 1880 à 1891, il fut membre de la Chambre des députés pour la section polonaise. A partir de 1885, il travailla au ministère de l'instruction publique autrichien, où il dirigea, à partir de 1891, la division des cultes et de l'enseignement supérieur. De janvier 1896 à novembre 1897, il fut ministre pour la Galicie dans le cabinet Badeni. On lui doit un *Traité de droit canon*, publié en langue polonaise (1886), et un *Traité sur le droit matrimonial autrichien*, publié en langue allemande.

RIVA-BELLA, hameau du département du Calvados, dans la comm. de Ouistreham, arrond. et à 14 kilom. de Caen, à l'extrémité du canal de Caen à la mer, et à la

gauche du port de Ouistreham [illegible] plage de sable, assez fréquentée pendant la saison.

RIVADAVIA [illegible] Argentine, né en 17[illegible] [illegible] par les Anglais (1807). Le Français Jacques de Liniers, qui [illegible] davia disparut de la vie publique pendant quelque temps. En 1821, il [illegible] factions politiques. Le gouvernement, appuyé par Rivadavia, fut renversé en 1812, événement à la suite duquel il [illegible] Buenos-Ayres, où le général Rodriguez le nomma ministre du gouvernement. Il remplit ces fonctions pendant trois années, au cours desquelles il continua la série des réformes qu'il avait commencées quelques années auparavant. Des écoles furent créées, l'administration fut organisée, améliorée. Après avoir été, pendant quelque temps, chargé d'affaires en Angleterre, il retourna, en 1826, dans sa patrie, où il fut nommé président de la République. Malgré la sagesse de son administration et les profits économiques qu'en retira son pays, une révolution le força à se démettre de ses fonctions en 1827. Il chercha un refuge en Europe, d'où, en 1831, il rentra à Buenos-Ayres pour se justifier des attaques dirigées contre lui. Il n'y put réussir; il fut exilé et il alla au Brésil d'abord, et ensuite en Espagne, où il mourut.

RIVALTA (MALADIE DE). Méd. Actinomycose du bœuf, ainsi appelée du nom du vétérinaire italien qui l'a bien décrite. Elle est transmissible à l'homme et présente certaines analogies d'évolution avec la tuberculose, tant bovine qu'humaine. V. ACTINOMYCOSE.

RIVEL, [illegible] Garonne par le Grand Hers; 950 hab. Tonnelleries, toiles, poteries communes.

RIVERHEAD, [illegible] du comté de Suffolk, sur la rivière Peconic, qui se jette à cet endroit dans le Long Island Sound; 4.500 hab. Petit port.

RIVES [illegible] Saint-Palais (Basses-Pyrénées) en 1858. Élève de Train et [illegible] rable et, l'année suivante, une troisième médaille, pour son [illegible] *du Belvédère*, à Bellevue. Il s'est fait connaître par d'importantes constructions qui dénotent une grande habileté [illegible] ration. Parmi les plus importantes : l'*Alexandra hôtel*, à Menton [illegible] *cier agricole d'Algérie*, à Oran, etc. Architecte des salons et cercles sportifs, il a construit, à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), le *Pavillon du Touring-Club français* et approprié à sa nouvelle destination l'*hôtel de l'Automobile-Club de France*, place de la Concorde. Il est aussi l'archi[illegible] des plans et études de l'*Hôtel Leloir*, à Buenos-Ayres; du [illegible]

***RIVET** (Gustave), littérateur et homme politique français [illegible] d'appuyer la politique du parti radical et vota la séparation des Églises et de l'État. En 1905, il déposa, de concert avec Bérenger, une nouvelle proposition de loi relative à la recherche de la paternité. Rivet a été réélu sénateur de [illegible] die en un acte, en vers (1891).

***RIVEY** (Arsène-Hippolyte), peintre français, né à Caen en 1848, mort à Paris en 1903. — Il reçut les leçons de Picot, Couture et Bonnat. Il est connu comme portraitiste et [illegible] de nombreuses récompenses au Salon à dater de 1880. Les portraits de Rivey sont justes de ton et d'une virilité [illegible] une *Napolitaine* et un *Bureau* furent vivement appréciés. [illegible]

RIVIER [illegible]

RIVIÈRE (Benjamin-Jean-Pierre-*Henri*), peintre et graveur [illegible] l'atelier Émile Bin, il débuta par l'illustration des *Voyages* [illegible] et exécuta quelques eaux-fortes, entre autres, l'*Enterre*[illegible] de transférer rue Victor-Massé son « Chat-Noir », d'organiser le théâtre d'ombres, il dessina des scènes remar[illegible] qui fut représenté en 1898 au théâtre Antoine, etc. Entre temps, il gravait sur bois et imprimait lui-même plus [illegible] montrée en 1892 à l'exposition des peintres-graveurs assura sa réputation. Cette série comprenait 33 gravures : le *Pardon de Sainte-Anne de la Palud* avait exigé à lui seul 50 bois différents. Vers cette époque, l'artiste brossa aussi plusieurs décors de théâtre pour Antoine, puis pour le Vaudeville, le Théâtre-Français et l'Opéra-Comique. Les lithographies en couleur succédèrent aux bois; les principales séries sont : les *Paysages* [illegible] *de noroit* (1906), et le *Beau pays de Bretagne* : toutes ces œuvres valent par l'heureuse simplicité des lignes et l'harmonie discrète des tonalités. Henri Rivière est aussi l'auteur d'un certain nombre d'aquarelles, pastels et peintures parmi lesquels on peut citer quatre panneaux exécutés [illegible]

RIVIÈRE-THÉODORE [illegible] **THÉODORE-RIVIÈRE** [illegible] Auguste), statuaire français, né à Toulouse en 1857. Élève de l'École des beaux-arts de Toulouse, [illegible] (1891), au palais de la Marsa, à Tunis. Il s'adonna ensuite à la petite statuaire, tantôt traitée en portrait (portrait [illegible] frappant un dernier coup sur le vautour qui dévore les restes [illegible] bourg; *Danseuse* (1896), au musée de Dresde, etc. Dans ce genre de compositions, Th. Rivière est extrêmement nerveux, serré, énergique sans sécheresse; il excelle à combiner [illegible] la pierre et le bronze; son mercenaire escaladant le rocher est excellent. Il combina de même le bronze, l'ivoire et le [illegible] *Charles VI et Odette*; *Fra Angelico* (marbre et ivoire); *la Vierge de Sunnam* (ivoire et onyx), et même dans le portrait, *Madame la comtesse Récopé* (ivoire et onyx), tous morceaux qui parurent à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), et lui valurent une médaille d'or. Par la suite, il élargit sa manière, et prouva, par le beau groupe *les Deux douleurs* (1903), au musée du Luxembourg, qu'il était aussi bien doué pour la grande sculpture que pour la figurine. Le Salon de 1904 montra de lui un *Tirailleur annamite*, plâtre, et une vitrine de petite sculpture; celui de 1905, *la Tragédie*, [illegible] *la Vie*, groupe plâtre.

RIVOIRE [illegible] française (prix Archon-Despérouses) est venu s'ajouter à l'œuvre délicate et sincère de ce poète, sous ce titre : *le Chemin de l'oubli* (1904). La Comédie-Française a joué de lui un acte en vers, plein de tendresse, de fraîcheur et de grâce : *Il était une bergère...* (avr. 1905), et en octobre de la même année, il donnait avec succès à l'Odéon un acte en prose : *l'Ami du ménage*. Sous le pseudonyme [illegible]

RIVOLLET (Georges), auteur dramatique français et conseiller référendaire à la Cour des comptes, né à Paris en 1854. Après avoir publié dans la « Revue libérale » *la Petite Comtesse en paradis*, et écrit en collaboration avec G. Jollivet et A. de Bertier une fantaisie en vers libres, *Sans rimes ni raison*, il fit jouer au théâtre d'Orange en 1899 un drame en quatre actes en vers d'après Euripide, *Alkestis*, qui obtint assez de succès pour être repris l'année suivante à la Comédie-Française. Le théâtre antique d'Orange a également représenté de lui, en 1902 et [illegible] Ces deux tragédies abondent en beaux vers classiques, d'une inspiration parfois racinienne, et les scènes sont conduites avec une entente certaine de l'art théâtral, mais sans inutile complication de métier.

RIXENSART, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]), sur la Lasne, affluent de la Dyle; 1.930 hab. Cotonnades.

ROASIO, [illegible] circondario de Verceilles]), sur un petit sous-affluent du Pô; 2.900 hab., partagés en un certain nombre de petites agglomérations rurales. Sériciculture.

ROBBE (Henri), peintre belge, né à Courtrai en 1807, mort à Bruxelles en 1899. Élève de l'académie de Courtrai, il se tourna d'abord vers la musique qu'il étudia à Paris, où il s'était rendu vers 1830 et reçut des conseils de Rossini. Il se produisit avec succès dans les concerts. Il se fixa à Bruxelles vers 1840 et mena parallèlement la musique et la peinture. Il se consacra alors à la peinture de fleurs, à l'exemple de son ami Saint-Jean, le peintre lyonnais. Le musée de Bruxelles possède de lui : *Fleurs et* [illegible] selle de Paris.

Robe rouge (LA), pièce en quatre actes, d'Eug. Brieux (Vaudeville, 14 mars 1900). — La robe rouge, c'est la parure éclatante du conseiller, à laquelle aspire tout magistrat à robe noire. Vagret, procureur de la République à Mauléon, petite ville du pays basque, désespère de l'obtenir jamais, car il n'a point de relations. Le juge Mouzon, au contraire, voit tout en beau, protégé qu'il est par le député Mondoubleau, l'ami d'Eugène..., le garde des sceaux. Un crime a été commis. Chargé de l'instruction, Mouzon croit trouver le coupable en Etchépare, paysan honnête, mais contrebandier violent. Fort de sa conviction, il soumet ce malheureux au supplice du secret, l'abrutit, l'ahurit, lui tend dix pièges, le « cuisine » avec les raffinements d'un tortionnaire. Il fait pire : ayant découvert que Yanetta, femme de l'accusé, a dans son passé des fautes ignorées du mari, il la détermine, sous menace de révélation, à essayer d'obtenir d'Etchépare l'aveu d'un crime qu'il n'a pas commis. Le contrebandier résiste à tout, Yanetta reprend conscience d'elle-même, injurie Mouzon, et elle est arrêtée. Tous deux seraient condamnés, car le procureur Vagret a très éloquemment requis contre eux, et décrochera sans doute cette fois la robe rouge. Mais ce magistrat, pendant une suspension d'audience, conçoit des doutes sur la culpabilité d'Etchépare, et, dans un beau mouvement d'honnêteté, en fait part au jury. C'est l'acquittement. La robe rouge sera donnée non à Vagret, mais à Mouzon. Ce juge, en effet, aimant la fête, a causé un scandale à Bordeaux : il faut absolument le déplacer, et cela ne peut se faire qu'en lui accordant de l'avancement. Mais Yanetta, dont le bonheur est à jamais détruit, car, à l'audience, on a inutilement, sottement, révélé le passé à son mari, exécute Mouzon d'un coup de poignard.

L'œuvre est une des meilleures de Brieux. Cette satire de l'appareil judiciaire est violente, certes, mais simplement et sobrement conduite, et l'auteur obtient parfois, sans effort, d'admirables effets dramatiques.

ROBERT [illegible] Paris en 1887. Sorti de l'École [illegible] du génie, il y atteignit le grade de capitaine [illegible] l'intendance militaire (1842), où il parvint au [illegible] de Met[illegible]

ROBERT (Charles-Frédéric), administrateur français, né à Mulhouse en 1827, mort à Paris en 1899. Docteur en [illegible] des requêtes et, en 1864, fut nommé conseiller d'État et secrétaire général du ministère de l'instruction publique. Il fut un des collaborateurs les plus actifs de Duruy et rentra dans la vie privée après la chute de l'Empire; il se passionna alors pour les réformes sociales, fut directeur de la compagnie d'assurances « l'Union », fonda et présida la Société de participation des ouvriers aux bénéfices des patrons, donna une vive impulsion au mouvement coopératif, fut un des fondateurs de l'Alliance coopérative internationale et membre du comité central des coopératives de consommation. Enfin, il contribua à l'institution si utile de la Société française des habitations à bon marché et fut un des auxiliaires de Chambrun dans la fondation du « Musée social ». Il a publié : *De la nécessité de rendre l'instruction primaire obligatoire en France et des moyens* [illegible] *populations ouvrières et rurales de la France* [illegible] *tés par les instituteurs publics en 1861 sur la* [illegible] *maisons d'école, du mobilier et du matériel classique* (1864); [illegible] *aux bénéfices* (1870); *le Salut par l'éducation* (1871); *l'Instruction obligatoire* (1871); *la Question sociale* (1873); *le Partage des fruits du travail, étude sur la participation* [illegible] *Prison* (1874); *la Participation aux bénéfices de l'industrie, du commerce et de l'agriculture* (1892); etc.

ROBERT (Charles-Jules), graveur français, né à Chartres en 1843, mort à Paris en 1898. Élève de Chapon, il s'est consacré à la gravure sur bois et a débuté au Salon de 1864. Les principaux maîtres qu'il a interprétés sont Palma le Jeune, Tintoret, Ricciarelli, Mengs, Vernet, de Neuville, Bonnat, etc. Il a collaboré à l'illustration de l'*Histoire des peintres*, de Charles Blanc, et gravé les planches de divers types de billets de la Banque de France.

ROBERT (Ulysse), érudit français, né à Blancheroche (Doubs) en 1845, mort à Paris en 1903. Élève de l'École des chartes, il fut attaché à la Bibliothèque nationale, et devint inspecteur général des bibliothèques et archives. Outre une *Histoire de Philibert de Chalon, prince d'Orange*, on lui doit des catalogues bibliographiques et des inventaires de manuscrits que son érudition et son esprit d'ordre rendent précieux pour les chercheurs.

ROBERT (Louis DE), romancier français, né à Paris en 1871. Il fit son éducation dans une pension de Neuilly, qu'il dut quitter à quinze ans pour gagner sa vie. Il était journaliste à dix-neuf ans. En 1892, il quitta l'« Écho de Paris » pour entrer au « Journal » que fondait Fernand Xau et où il collabora assidûment pendant six ans. Son premier roman, intitulé *un Tendre*, et dont le titre caractérise assez bien sa manière, parut en 1894. Il a donné [illegible]

ROBERT [illegible]

***ROBERT-FLEURY** (Tony), peintre français, né à Paris en 1837. — Cet artiste a évolué vers les claires tonalités [illegible] de 1903 : *Sous la Révolution*, *le Bain*; en 1904 : *Anxiété*, [illegible] *tin de son exécution*, *une Ouvrière*. Il a été élu président [illegible] Bouguereau.

ROBERTO (Federico DE), littérateur italien, né à Naples en 1866. Il débuta dans la littérature par trois recueils de nouvelles, où l'influence de l'école naturaliste était sen[illegible] *verbali* (1890). Le premier de ses romans est : *Ermanno Raeli* (1889), le meilleur et le plus connu : *l'Illusione* (1891), dont l'héroïne, Teresa Uzeda, est une sorte de réplique à Mme Bovary; dans *les Vice-rois* (1894), il donna à ce roman une suite où, en peignant la société aristocratique de la Sicile à la veille de la révolution de 1860, il fait la psy[illegible] retrouve ses thèmes et ses préoccupations ordinaires dans *gli Amori* (1898), roman par lettres, où il répond aux objections soulevées par *l'Amore*, *il Rosario* (1899), *l'Albero della scienza* (1899). Il a publié aussi un volume sur Leopardi (1898), un recueil d'articles de critique, *il Colore del tempo* (1900), et plusieurs études presque toutes relatives à l'amour à travers les âges : *l'Amore, fisiologia, psicologia, morale* (1895), où il a voulu donner un pendant aux livres célèbres des deux romanciers cités plus haut; *una Pagina della storia dell' amore* (1898), à propos de la liaison de George Sand avec Alfred de Musset et Chopin; *le Amiche* [illegible] des romanciers actuels les plus puissants et les plus originaux; riche d'idées, il semble s'être proposé comme modèles Bourget et Stendhal. Il semble hanté par les problèmes moraux et sociaux que soulève les relations

entre les sexes et [illegible] une phi-losophie pessimiste qui s'accuse dans toutes ses œuvres.

ROBERTSON [illegible] anglais, né à [illegible] 1871 [illegible], furent [illegible] *David* [illegible] 1866 [illegible] *M. P.* [illegible] *Parlement* [illegible] leur succès à la façon dont il mêlait le sentimental au comique, en poussant [illegible] beaucoup d'imitateurs, [illegible] dans la littérature anglaise sous le nom de [illegible] ce qu'on pourrait rendre à peu près par « l'Ecole de la tasse de thé ».

ROBERTVILLE, comm. d'Algérie (départ. de Constantine [illegible] Philippeville), sur l'oued el Atmar, sous-affluent du Saf-Saf [illegible] hab. Petit centre de colonisation très actif. Oliviers, orangers, moulins.

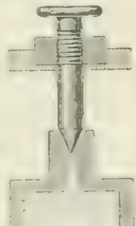
* **ROBERTY** (Eugène de), philosophe russe, né en [illegible] en 1843. — Il a [illegible] à l'Université libre de Bruxelles et à l'Ecole russe des hautes études de Paris. En mars 1906, il proposa, dans une réunion plénière de la noblesse de Tver, l'abolition des privilèges de caste. Citons, parmi les [illegible] *sa psychologie* (1888); *la Philosophie du siècle. Criticisme, Positivisme. Evolutionnisme* (1891); *Agnosticisme. Essai sur quelques théories pessimistes de la connaissance* (1892); *la Recherche de l'unité* (1893); *Auguste Comte et Herbert Spencer* (1894); *l'Ethique. le Bien et le Mal. Essai sur la morale considérée comme sociologie première* (1896); *l'Etre et le Devenir moral*; *la Religion et la Morale, défense de la théologie* (1896); *l'Ethique. Le psychisme social* (1898); *les Fondements de l'éthique* (1898); *Qu'est-ce que le crime?* (1899); *Qu'est-ce que le progrès?* (1899); *la Constitution de l'éthique* (1900); *Frederic Nietzsche, Contribution à l'étude des idées philosophiques* [illegible] *XIXe siècle* (1902); *Nouveau programme de sociologie* (1904).


De Roberty.

ROBILANTE, bourg d'Italie (Piémont [circondario et prov. de Coni]), sur la Vermenagna, sous-affluent du Pô par la Stura et le Tanaro; 2.900 hab. Sériciculture.

***ROBINET** n. m. — *Robinet à pointeau.* Sorte de robinet que l'on emploie pour augmenter, diminuer ou arrêter complètement l'écoulement d'un gaz ou d'un liquide quelconque.

— ENCYCL. Le *robinet à pointeau* est constitué par une tige cylindrique pleine, en partie filetée, et qui monte ou descend dans un écrou de même pas. Un petit volant surmontant la tige cylindrique permet de le faire mouvoir dans l'écrou fixe. La tige se termine par une pointe conique s'emboîtant dans une ouverture également conique. En tournant le volant dans un sens ou dans l'autre, le robinet descend ou monte, obturant ou ouvrant l'orifice par lequel s'écoule le gaz ou le liquide.


Robinet à pointeau.

ROBLA (LA), bourg d'Espagne (prov. de León [distr. de la Vecilla]), sur la Bernezga, sous-affluent du Duero par le Torio; 3.000 hab.

ROBLEDO (Melchior), compositeur espagnol, né dans la première moitié du XVIe siècle. Il se rendit en Italie, vécut pendant plusieurs années à Rome et, de retour en Espagne, fut nommé maître de chapelle et prébendé de la cathédrale de Saragosse. Il y conquit une si grande renommée qu'à sa mort le chapitre de cette église lui rendit un honneur jusqu'alors sans exemple, en accompagnant en corps son convoi. Robledo est considéré comme l'un des plus grands artistes de son temps. Ses ouvrages, qui consistent en messes et motets, sont répandus en très grand nombre dans les églises d'Espagne. On en trouve aussi, manuscrits, dans la bibliothèque de la chapelle pontificale à Rome.

ROCHASSIER (*cha-si-é*) n. m. Alpin. Ascensionniste ou guide spécialisé dans l'escalade en rochers.

ROCHE (LA), comm. de Suisse (cant. de Fribourg [distr. de Gruyère]), dans la vallée de la Sarine, affluent de l'Aar; 1.100 hab. Elève de bétail; fromagerie; tressage de la paille. Commerce de bois. Ruines d'un ancien château.

* **ROCHE** (Jules), homme politique français, né à Saint-Etienne en 1841. — Président de la Ligue des contribuables [illegible] conseils généraux de protester [illegible] consistait à imposer aux communes la construction des maisons d'école, et quarante assemblées départementales se prononcèrent en sa faveur. En 1904 (5 et 6 déc.), il fit, à propos de l'impôt sur le revenu, un discours très documenté; il y faisait l'étude complète de tout ce qu'avait été dans le passé et est encore dans les pays voisins l'impôt sur le revenu, cri-[illegible] concluait à sa condamnation dé-[illegible] la séparation des Eglises et de l'Etat [illegible] le 6 mai 1906. Jules Roche a en-co[illegible]


Jules Roche.

ROCHE (Fernand MASSIGNON, dit **Pierre**), peintre et sculpteur français, né à Paris en 1855. Intéressé d'abord par la peinture, il reçut les conseils de Truffot, Berchère, Gervex et Roll, et envoya au Salon de 1884 *Ruth*, qui fut suivi par un *Petit Démocrite* (1886); *l'Enfant prodigue* (1887); *la Toilette de la blanchisseuse* (1889). Ayant eu l'idée d'envoyer une maquette au concours provoqué pour l'érection d'une statue à Danton, son projet fut remarqué par Dalou, qui l'encouragea à persévérer dans la sculpture et dirigea sa nouvelle vocation. Il a envoyé, depuis 1891, aux Salons de la Société nationale des beaux-arts, des figures et des motifs décoratifs qui ont attiré l'attention sur lui. On lui doit : *l'Effort*, figure colossale en plomb (1900), placée dans le jardin du Luxembourg; *l'Avril*, fontaine décorative (1906), qui appartient à la Ville de Paris; le *Monument de Henry Fouquier* (cimetière de Passy); des cariatides; des bustes dont il avait décoré le théâtre à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). Il est l'inventeur des « gypsographies », estampes en relief et rehaussées de couleurs, qui ont la délicatesse des sourimonos japonais, sans cependant les pasticher.

* **ROCHEGROSSE** (*Georges*-Antoine), peintre français, né à Versailles en 1859. — En outre des œuvres déjà citées de cet artiste, mentionnons ses envois aux Salons de la Société des artistes français : *Assassinat de l'empereur Géta* (musée d'Amiens [1899]); *la Légende merveilleuse de la reine de Saba et du roi Salomon*, triptyque (1901); *Portrait de Mme Rochegrosse* (1903); *une Rue de la Kasbah, à Alger* (1905); *la Joie rouge* (1906), qui lui a valu la médaille d'honneur. Rochegrosse a exécuté de nombreuses illustrations pour des éditions de bibliophiles. A celles déjà citées, on ajoutera : *la Chaîne d'or de Bauchilde de Samos*, de Th. Gautier; *Augusta*, de Maurice Sand; *le Poison des pierreries*, de Camille Mauclair; *Ariane*, de Pierre Louys; *les Princesses*, de Th. de Banville; *Akedisseril*, de Villiers de l'Isle-Adam. Il passe les hivers dans sa résidence de Djenan-Meriem, à El-Biar, près Alger, et profite de ce séjour pour diriger les travaux des élèves d'une académie particulière, créée à Alger. Il a obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900, où l'on revoyait sa *Course au bonheur* et son *Assassinat de l'empereur Géta*.


Rochegrosse.

Roches (ÉCOLE DES), fondée par E. Demolins, qui s'est efforcé d'y appliquer les principes de son livre sur *l'Education nouvelle*. Cette école, qui s'ouvrit en octobre 1899, est établie dans le domaine des Roches, à 2.500 mètres de Verneuil-sur-Avre (Eure). Elle est dirigée par E. Demolins. Depuis la création de l'Ecole des Roches, il s'en est fondé d'autres d'après les mêmes principes, sinon exactement sur le même plan : le collège de Normandie, près de Clères (Seine-Inférieure); l'école de l'Ile-de-France, près de Liancourt (Oise); l'école de l'Estérel, non loin de Cannes (1901), et l'école du Sud-Est, près de Villefranche-sur-Saône (Rhône) [1902].

ROCHESSAUVE, comm. du département de l'Ardèche, arrond. et à 17 kilom. de Privas, à quelque distance du Mablaric, sous-affluent du Rhône par le Payré; 870 hab. Filature de la soie, minoterie. Aux environs, source sulfureuse.

ROCHET (Charles), sculpteur et peintre français, né à Paris en 1815, mort à Athis-Mons (Seine-et-Oise) en 1900. Il prit des leçons de son frère, le statuaire Louis Rochet, et débuta par des peintures. Son portrait de *Louis Rochet*, au Salon de 1844, fixa l'attention sur lui. On cite encore de lui ses tableaux : *une Religieuse* et *une Tête d'homme*. Mais il ne tarda pas à se consacrer à la sculpture, et l'exemple de son frère l'inclina vers la statuaire historique. On lui doit notamment une statue de *Sylvestre de Sacy*, bronze, à l'Ecole des langues orientales. Le monument de Charlemagne est l'œuvre des deux frères. Charles Rochet a publié *le Prototype humain* (1884), *la Figure humaine* (1892), *Traité d'anatomie*; etc.

ROCKEFELLER (John Davison), industriel américain, né près de Cleveland (Ohio) en 1839. D'humble origine, il gagna sa vie à divers petits métiers, comme celui de sacristain d'une modeste église de village. Puis il fut comptable dans un bureau et ayant, de bonne heure, réalisé quelques économies, il s'entendit à les faire fructifier. Il possédait, en 1906, une fortune de cinq milliards de francs, acquise notamment en réalisant le trust de tous les puits à pétrole des Etats-Unis et en écrasant, par la baisse des prix, les sociétés concurrentes de l'organisme qu'il avait fondé, la « Standard Oil Company », et qu'il dirigeait dès avant 1876. Rockefeller a fait des libéralités assez considérables aux institutions de son pays; il a notamment contribué largement à la fondation de l'Université de Chicago; en 1906 encore, il donnait un million de dollars à l'œuvre des maisons de correction pour enfants et une autre somme [illegible] Naval Youngmen Christian Association » pour fonder un établissement à Norfolk.

ROCOUR, comm. de Belgique (prov. [illegible] Liège [illegible] hab. Craie, sable.

* **ROD** (Edouard), romancier suisse, né à Nyon en 1857. — Il a publié en dernier lieu : *un Vain-*[illegible] (1904), ouvrage dans lequel il se demande si la question sociale n'est pas au fond une question morale; *la Fête des vignerons* [illegible] *l'Ind*[illegible] il examine le problème religieux dans ses rapports avec le problème politique; *l'Affaire J.-J. Rousseau* (1906); *l'Incendie*, roman (1906). En 1906, l'Œuvre a fait représenter au Nouveau-Théâtre une pièce en trois actes, d'Ed. Rod : *le Réformateur*, où l'auteur a pris pour sujet un épisode de la vie de Jean-Jacques.


Ed. Rod.

RODDE (Charles-Gustave), peintre paysagiste allemand, né en 1830, mort à Berlin en 1906. Il vécut longtemps en Italie, où il prit la plupart de ses sujets. Son œuvre compte de ces morceaux qui consacrent la réputation d'un maître; elle est très considérable. Il n'est guère de galerie un peu importante en Allemagne qui ne possède quelques-uns de ses tableaux.

RODE (Helge), poète et dramaturge danois, né à Copenhague en 1870. Fils d'un écrivain danois, il perdit son père de bonne heure, fut élevé en Norvège par son beau-père E. Vullum, voyagea en Europe, et se fit bientôt connaître en Danemark par un recueil de poèmes, *Fleurs blanches* (1892), qui souleva l'enthousiasme de la jeunesse. Lyrique de tempérament, il a donné par la suite d'autres recueils d'une forme plus achevée et plusieurs pièces de théâtre qui le mettent au premier rang de la jeune littérature danoise : *Fils de roi* [illegible]; *les Luttes dans la maison de Stephan Borg* [illegible], etc.

RODENBACH (Albert), poète flamand, né et mort à Roulers (Belgique) [1856-1880]. Les deux ouvrages qui lui ont donné le plus de renom sont : *Karel de Goede* (Charles le Bon), drame historique, et *Gudrun*, drame en vers. Il a été le fondateur de : *De vlaamsche Vlagge* et *Het Pennoen*. Le monde littéraire flamand lui a élevé un superbe monument au cimetière de Roulers.

* **RODIN** (Auguste), statuaire français, né à Paris en 1840. — Il a envoyé au Salon de la Société nationale, en 1901, le marbre de son *Monument à Victor Hugo*; en 1902, *Ombres*, réunion de trois figures, et buste de Victor Hugo; en 1904, *le Penseur* et *Portrait de Mme S.*; en 1905, deux *Torses* plâtre et *Buste du statuaire E. Guillaume*; en 1906, une *Figure*. *Le Penseur* a fait l'objet d'une souscription entre les admirateurs de Rodin qui ont offert le bronze « au Peuple de Paris ». (V. PENSEUR.) Une exposition de quatre hauts reliefs (deux frontons et deux vasques), exécutés par l'artiste pour la villa du baron Vitta, à Evian, eut lieu en février 1905 au musée du Luxembourg. Rodin a exécuté ensuite de nombreux bustes,

RODING, bourg d'Allemagne (roy. de Bavière [cercle du Haut-Palatinat]), sur la Regen, affluent du Danube; 1.700 hab. Aux environs, gisements de houille; grand commerce de bestiaux.

RODOCANACHI (Emmanuel), historien français, né à Paris en 1859. Il débuta, en 1888, à la « Nouvelle Revue » et collabora depuis à la « Revue des questions historiques », à la « Revue historique », à la « Revue britannique » et au « Journal des Débats ». Ayant l'esprit de recherche et d'érudition, en même temps que le sens du pittoresque et de la vie, il peint l'histoire en tableaux de genre. C'est ainsi qu'il a donné : *Cola di Rienzo*, histoire de Rome de 1342 à 1354 (1888); *le Saint-Siège et les Juifs : le Ghetto à Rome* (1891); *les Corporations ouvrières de Rome depuis la chute de l'Empire romain* (1894); *Courtisanes et bouffons*, études de mœurs romaines au XVIe siècle (1894); *Renée de France*, duchesse de Ferrare (1896), ouvrage couronné par l'Académie française; *Tolla la Courtisane*, esquisse de la vie privée à Rome en 1700 (1897); *Bonaparte et les îles Ioniennes*, épisode des guerres de la République et du premier Empire (1899); *les Derniers Temps du siège de La Rochelle*, relation du nonce apostolique (1899); *Aventures d'un grand seigneur italien à travers l'Europe en 1606* (1899); *Elisa Napoléon (Bacciochi) en Italie* (1900); *les Institutions communales de Rome sous la papauté* (1901); *les Infortunes d'une petite-fille de Henri IV*, Marguerite d'Orléans, grande-duchesse de Toscane (1902); *le Capitole romain antique et moderne* (1905).

RODOLFE D'EMS, poète allemand, né en 1220, mort en 1254. Il a d'abord écrit des poèmes d'imagination d'après des modèles français. Après ces œuvres, qui sont perdues, Rodolfe composa *le Bon Gerhard* et *Barlaam et Josaphat*, dont le sujet est tiré de légendes latines à la tendance édifiante, puis un poème sur Alexandre. Il revint à la poésie mondaine dans son *Wilhelm d'Orlens* (Guillaume d'Orléans), inspiré par une œuvre française qui ne s'est pas conservée. Enfin, il aborda une *Chronique universelle*, qu'il ne poursuivit que jusqu'à la mort de Salomon. Rodolfe était un homme instruit, connaissant bien la littérature de son temps, et dont les œuvres contiennent à cet égard de précieux renseignements. Comme poète, il lui manque la puissance, la sobriété et l'originalité.

RODOLPHE (saint). V. RAOUL (saint).

RŒBLINGITE n. f. Silicate hydraté naturel de plomb et chaux, avec sulfite.

RŒDEBY, bourg de Suède (départ. ou län de Blekinge), sur un petit affluent du lac Wener; 5.000 hab., partagés en plusieurs agglomérations rurales. Gisements de fer.

RŒDER (Martin), chef d'orchestre et compositeur allemand, né à Berlin en 1851, mort à Boston en 1895. Elève de l'Académie royale de musique de Berlin, il se rendit fort jeune en Italie, et, dès l'âge de vingt-deux ans, remplit l'emploi de chef des chœurs au théâtre Dal Verme de Milan. Il voyagea ensuite pendant plusieurs années comme chef d'orchestre : en Italie, en Espagne, en Portugal. De retour en Allemagne, il faisait représenter à Hambourg un opéra, *Vera*, dont il avait écrit aussi le livret (1880); il séjournait ensuite à Berlin, où il devenait professeur au conservatoire de Scharwenka, de là se rendait à Dublin comme directeur de musique, et enfin allait prendre la direction du conservatoire de Boston. Au cours de ses voyages il semait ses œuvres un peu partout. On connaît de lui deux « mystères » : *Santa Maria* [illegible] *Maria Magdalena*; une ouverture d'*Attila*; *Azorenfahrt*, poème symphonique; une suite d'orchestre; un *Miserere*; un quintette, un quatuor et un trio pour cordes et piano; des pièces de piano; des mélodies vocales. Il s'occupait aussi de critique musicale et collaborait à divers journaux allemands et italiens, parfois sous le pseudonyme anagrammatique de RARO MILDENER. Il a publié : *Sur les conditions de la musique en Italie* (1881); *Etudes critiques*, recueil (1881), et *Du carnet d'un chef d'orchestre* (1881).

ROEHRICHT (Reinhold), historien allemand, né à Bunzlau (Silésie) en 1842. Il fut reçu en 1867 licencié en théologie à Berlin et en 1868 docteur ès lettres à Halle.

et fut successivement professeur [illegible] dans plusieurs grands lycées de Berlin. [illegible] parues dans diverses revues [illegible] de la Palestine, et surtout par ses ouvrages remarquables sur l'histoire des croisades. Ses principaux ouvrages sont : *Contribution à l'histoire* [illegible] *arabes de l'histoire des croisades*, en collaboration avec [illegible] avec [illegible] sous les auspices de la Société pour l'histoire de l'Orient [illegible] *scriptores minores* (1879); *Testimonia minora quinti belli sacri* [illegible]

Rœken, bourg de Norvège [illegible] de Christiania; 2.200 hab. Gisements de fer.

Rœssler (Constantin), publiciste allemand, né à Mersebourg en 1820, mort à Berlin en 1896. Il fut chargé, en 1847, [illegible] zig, mais prit un congé en 1848 déjà pour se consacrer au journalisme, défendit dans plusieurs journaux les principes du libéralisme modéré, reprit ses cours à Iéna en 1849 [illegible] pas au journalisme politique et publia une série de brochures et d'articles sur la politique extérieure de la Prusse, qui firent grand bruit et dans lesquels il préconisa l'unité allemande sous l'hégémonie prussienne, selon les vues de Bismarck. A la demande du ministre Auerswald, il renonça à la carrière universitaire, s'établit à Berlin comme publiciste pour défendre la politique prussienne [illegible] marck. En 1877, le chancelier le plaça à la tête du bureau littéraire officieux de la chancellerie, c'est-à-dire du service de la presse. Il y resta jusqu'en 1892, mena notamment la fameuse campagne de presse contre la France [illegible] tionnaire et chauvine, fut appelé en 1892 comme conseiller de légation à l'Office impérial des affaires étrangères et prit sa retraite en 1894, après avoir été nommé conseiller intime de légation. A partir de 1862, ses ouvrages politiques les plus célèbres sont : *les Partis libéraux* [illegible] *de la politique financière* (1868); *le Comte de Bismarck et* [illegible] *intérieure depuis l'avènement de l'empereur Guillaume II* [illegible] *decins* (1895); et un grand nombre d'études parues dans des revues. Enfin, il a publié : *Système d'étude des sciences politiques* (1857); *Gustave Freytag et la Poésie allemande* [illegible] a publié un recueil de ses articles : *Etudes* [illegible]

Rœthenbach, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Signau]), au confluent [illegible] affluent de l'Emme et du Jasbach; 1.530 h., en de nombreux hameaux. Agriculture, élève de bétail; fromageries.

RŒTTLÈRE [illegible] d'espèces, herbes ou [illegible] fleurs violettes, bleues ou pourpres. (Les rœttlères sont [illegible] présence de staminodes. Elles habitent l'Asie, l'Australie [illegible]

Rœttlère [illegible]

Rogberg [illegible] Upsal en 1829. Docent d'histoire à l'université d'Upsal (1854), précepteur du prince héritier Gustave (1864-1874), professeur de lycée à Stockholm (1864-1897), on lui doit, entre [illegible] *1600* (1859); la publication de la neuvième partie des mé[illegible]

Rogel [illegible] (Alicante) en 1829. Il étudia la musique avec l'organiste Joaquim Cascales et, à neuf ans, instrumentait des morceaux d'opéras pour musique militaire ou pour orchestre symphonique; à dix ans, il composa une messe, dont il dirigea lui-même l'exécution, ce qui lui fit confier la direction [illegible] son père, il dut aller faire son droit à Valence, ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses études musicales. Il travailla alors le contrepoint avec Pascual Perez, puis se mit à écrire une foule de compositions : des morceaux d'orchestre, deux *Stabat Mater*, des marches funèbres, etc. Enfin, ayant terminé son droit, il se livra entièrement à ses goûts artistiques, donna des leçons de piano et de chant, fit des réductions au piano de partitions d'opéras, publia de nombreuses fantaisies, remplit les fonctions de chef d'orchestre dans plusieurs théâtres, et enfin aborda lui-même la scène comme compositeur et se distingua dans le genre de la zarzuela, où il fit preuve surtout d'une fécondité vraiment prodigieuse. Dans l'espace de vingt-[illegible] de soixante-quinze ouvrages de ce genre, dont quelques-uns en société. Parmi ceux qu'il écrivit seul, on peut sur[illegible]

Roger (Victor), compositeur français, né à Mont[illegible] et débuta à l'Eldorado par des opérettes et des chansons. [illegible] fut longtemps secrétaire général des bals de l'Opéra. Compositeur à la grâce légère et charmante, il a écrit la musique d'un assez grand nombre d'opérettes et de vaudevilles : *Joséphine vendue par ses sœurs* (1886); [illegible] *le Fétiche* (1890); *Mademoiselle Asmodée* (1891); *les* [illegible] *gille* (1895); *le Voyage de Corbillon* (1896); *l'Auberge du Tohu-bohu* (1897); etc.

Roger (Georges-Eugène-Henri), médecin et bactériologue français, né à Paris en 1860. Interne en 1883, préparateur du laboratoire de pathologie générale en 1885, puis chef de ce laboratoire en 1895. Docteur en médecine en 1887 avec une thèse sur l'action du foie sur les poisons, médecin des hôpitaux et professeur agrégé à la Faculté de Paris en 1892, il a été nommé professeur de pathologie expérimentale en 1905, en remplacement de Chantemesse, qui avait opté pour la chaire d'hygiène. En 1899, il avait déjà suppléé le professeur Bouchard dans la chaire de pathologie générale et, en 1900, avait rempli les fonctions de secrétaire de la section de pathologie générale et expérimentale au congrès international des médecins. Ses travaux ont porté : 1° sur les *maladies infectieuses* (1901) dont il a étudié les origines (biologie des microbes, recherches sur les causes favorisant leur développement, mécanisme des processus morbides); 2° sur les *intoxications* et les *auto-intoxications* (traité de pathologie générale du professeur Bouchard), dans lequel il recherche quels sont les organes protecteurs contre les intoxications, les substances toxiques des tissus et des humeurs; 3° sur la *pathologie générale* et la *pathologie comparée*, où il s'est particulièrement occupé des réactions nerveuses, des maladies infectieuses communes à l'homme et aux animaux (traité de médecine Charcot-Bouchard), la pathologie comparée des animaux et de l'homme (chapitre de la pathologie générale Bouchard), les tumeurs malignes chez les animaux (« Presse médicale », 1894); 4° sur les *tissus et les organes* (études anatomiques, physiologiques et histologiques); 5° sur la thérapeutique : thérapeutique des infections, bactériothérapie, sérothérapie, lavages intestinaux à l'eau oxygénée, chlorure de calcium contre les hémorragies, durée de l'immunité vaccinale. Il a collaboré au « Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales » et a publié en 1898 : *Introduction* [illegible]

Roger a écrit, sous un pseudonyme, *l'Enquête*, jouée avec un grand succès chez Antoine en 1905, pièce en deux actes où un magistrat, après avoir assassiné sans en avoir conscience un de ses collègues, est chargé de l'instruction de l'affaire.

Roger (MALADIE DE [illegible] tale du cœur, consistant en une communication anormale entre les deux ventricules, par suite de perforation de la cloison.

Roger (BACILLE DE H.). Bactér. Bacille de l'entérite dysentériforme. Il se présente sous la forme d'un bâtonnet assez long et large, rappelant la bactéridée charbonneuse. Il est polymorphe, se colore facilement, mais se décolore par la méthode de Gram, se cultive facilement dans les milieux ordinaires, est facultativement anaérobie, et donne, dans ce cas, un dégagement de gaz notable. Il est bromogène, et ses cultures répandent une odeur infecte; pathogène pour le lapin et le cobaye, il [illegible] existe réellement.

Roger et Charrin [illegible] treptococcique, moins actif et moins sûr que celui de Mar[illegible]

Roger-Bloche (Paul), statuaire français, né à Paris en 1865. Elève de Cavelier et de Barrias. Titulaire d'une 3e médaille au Salon de 1891, cet artiste s'est promptement acquis la notoriété, grâce à la note spéciale qu'il a apportée dans sa sculpture. Ce sont les misérables, c'est le froid, la faim, qui ont inspiré son ciseau. Les types qu'il reproduit sont bien les miséreux de Paris, les clients des asiles de nuit. Sa vision est sincère, aiguë et point déclamatoire. Citons : *l'Enfant*, groupe bronze (musée du Luxembourg, 1899); *le Froid*, groupe bronze (musée du Luxembourg, 1902); *l'Apprenti*, statue bronze (1905), qui appartient à l'Etat; *la Faim*, groupe bronze (1905), qui appartient à la Ville de Paris (au Petit Palais). Indiquons encore : *la Fièvre*, statuette bron[illegible] *de Lhermitte*, deux statuettes bronze (musée du Luxembourg). Roger-Blo[illegible] l'Exposition uni[illegible] (Paris), une médaille d'or.

ROGÉRIE [illegible] RO GIÉRIE (ri) n. f. Genre de pédaliacées, très voisin du genre *sésame*. — [illegible] *phylle* est une herbe [illegible] haut, à fleurs violettes, habitant l'Afrique tropicale. Elle diffère des sésames par son fruit, qui est une capsule à loges inégales.

Rogérie [illegible]

Roger-Milès (Léon-Octave-Jean Roger, dit L.), littérateur et journaliste français, né à Paris en 1859. [illegible] à l'« Eclair », au « Figaro », où il dirigea le « Figaro illustré » depuis 1904. Poète et prosateur, Roger-Milès, sans [illegible] arts, la peinture décorative, l'art et la nature, Millet, Co[illegible] tomimes; un à-propos, *Alceste converti*, jou[illegible] dans le commerce, et un traité de la composition fran[illegible]

Rogers [illegible] en 1820. Il reçut les ordres en 1849, et adhéra aux doctrines puseyistes. Successivement examinateur à l'université d'Oxford, professeur d'économie politique au King's College, à Londres (1859) et au Worcester College (1883), il [illegible] (1885-1886) à la Chambre des communes. Sa principale [illegible] *gland* (1866-1893), où il montre que le sort des classes agricoles en Angleterre était de beaucoup supérieur au moyen âge à ce qu'il devint dans les temps modernes; il attribue cette décadence aux changements politiques. [illegible] *Wages* (1885). Citons encore : *Historical Gleanings* (1869-[illegible] *tation of history* (1888); *Industrial and commercial history of England* (1892).

Roggwil, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. [illegible] et de la Langeten; 2.240 hab. Pâturages; élève de bétail; fromagerie; distillerie; matériaux de construction; tissage de coton. — Comm. du cant. de Thurgovie (distr. d'Arbon); 1.300 hab. Broderie.

Rognac, [illegible] arr. et à 38 kilom. d'Aix, à quelque distance de l'étang de Berre; 750 hab. Ch. de f. P.-L.-M. Huileries, commerce de céréales et de chevaux.

ROGUI [illegible] ; ROGHI [illegible] tout individu qui aspire à renverser par une révolution le sultan régnant.

— Encycl. Ce nom, qui est employé par dérision, n'est donné aux agitateurs que depuis 1862, époque à laquelle un individu de la fraction des Rougo, dans le Gharb, Djelil er-Rogui, suivi de quelques partisans, marcha sur Fez pour détrôner le sultan. Une mehalla fut envoyée contre lui. Djelil er-Rogui fut tué par les gens de la zaouïa du djebel Zerhoun. Comme la révolte n'avait duré [illegible] dérision, le nom de *rogui* à tout agitateur nouveau, notamment à Bou Hamara. V. ce nom.

Rohitsch ou **Rogatec**, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Styrie [distr. de Pettau]), près de la Sottla, sous-affluent du Danube par la Save; 1.000 hab. Industrie assez active; fabrication de glaces. Tissages. Sources minérales sulfureuses, utilisées dans le petit établissement thermal, très fréquenté, de Heiligen-Kreuzbad, pour le traitement des dermatoses et du rhumatisme.

Rohrbach, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. d'Aarwangen]), dans la vallée de la Langeten, sous-affluent de l'Aar par la Roth; 1.510 hab. Agriculture, fromagerie; tissage et blanchiment de toile; fabrique de tabacs et cigares.

ROI-DES-BELGES n. m. Voiture automobile découverte [illegible] font face en avant. (C'est une variété du double-phaéton, mais les formes en sont plus évasées et les dossiers [illegible]

Roi-des-Belges.

Roi-Édouard VII [illegible] tarctique, située au sud de l'océan Pacifique, par 76° de latitude méridionale, et découverte en 1902 par l'expédi[illegible]

Roi Lear [illegible] et Emile Vedel (théâtre Antoine, 1904). — Les auteurs ont donné au public français, non pas une adaptation, mais une traduction fidèle de l'œuvre de Shakspeare. Ils ont même cherché à rendre par des équivalents français les expressions archaïques de la langue de Shakspeare. Grâce à une mise en scène minutieusement réglée, grâce à l'emploi d'un proscenium qui ne restait jamais vide d'acteurs tandis qu'on changeait les décors derrière le rideau baissé, les vingt-huit scènes du *Roi Lear* purent être représentées exactement et intégralement.

Roi-Oscar II (Terre du). Terre antarctique, située au sud du nouveau monde et constituant probablement la partie nord-orientale de la Terre de Graham au S.-O. de la Terre de Palmer, dont elle est séparée par le dé[illegible] de Weddell, a été découverte en décembre 1893 par le baleinier norvégien Larsen, et visitée en 1902-1903 par l'explorateur Otto Nordenskjöld.

Roisin, [illegible] de Mons]); 1.700 hab. Carrière de pierre à bâtir; lainages; tanneries; manufacture célèbre du tabac dit « le roisin ».

ROJDESTVÉNO, bourg de Russie (gouv. de Tchernigof [distr. de Krovletz]), à quelque [illegible] de Nakhot, sous-affluent du Dnieper par la Desna; [illegible] hab. Distillerie d'eau-de-vie.

ROJDESTVENSKOIÉ, bourg de Russie (gouv. de Tauride [distr. de Dnieper]), au [illegible] steppe; 2.500 hab. Commerce de bestiaux. C'est une ancienne stanitza cosaque.

ROJESTVENSKY (Zinovy Petrovitch), amiral russe, né en 1848. Il entra au service en 1865, et, au sortir de l'école navale, se spécialisa dans l'artillerie de marine. [illegible] de corvette en 1877, il prit une part active à la guerre russo-turque, se distingua dans la lutte que la *Vesta*, simple petit vapeur armé de deux canons aux ordres du commandant Baranof, osa engager contre un gros cuirassé turc. Après la guerre, il fut mis à la disposition du gouvernement bulgare, puis fut envoyé à Londres comme attaché naval à l'ambassade de Russie en Angleterre. Promu capitaine de frégate en 1885, capitaine de vaisseau en 1892, contre-amiral en 1898, il fut d'abord chargé de diriger en 1899 et 1900 la division d'application de l'artillerie de marine, puis fut appelé à commander une division de l'escadre de la mer Baltique. Chef d'état major général de la marine sous le ministère de l'amiral Avellan, puis promu vice-amiral en 1904, au cours de la guerre russo-japonaise, il fut appelé au commandement de la deuxième escadre de la Baltique, lorsqu'on décida d'envoyer celle-ci dans les eaux du Pacifique. Après avoir conduit, avec beaucoup de bonheur et d'énergie, cette escadre dans les eaux japonaises, il essuya au milieu du détroit de Tsou-Sima un terrible désastre. (V. TSOU-SIMA.) Blessé à bord du bâtiment-amiral, il fut pris sur le contre-torpilleur à bord duquel il s'était réfugié pour gagner Vladivostok. Il comparut, au sujet de cette reddition, devant un conseil de guerre (1906), qui le mit hors de cause.

Rojestvensky.

Roland (MÉMOIRES DE Mme). — Une nouvelle édition critique de ces *Mémoires* (v. t. VII) a été publiée en 1905 par Cl. Perroud, qui y a réuni les notices historiques, les portraits et anecdotes, la relation du premier et du second ministère Roland, l'interrogatoire du 12 juin, le récit de la seconde arrestation, les mémoires particuliers, les dernières pensées, le projet de défense et les lettres de prison. Cette édition, très soignée, est établie d'après le texte intégral du manuscrit de la Bibliothèque nationale, constitué par Bosc en 1795. Elle est accompagnée d'une importante notice, de notes et de documents précieux.

ROLAND (Claude), auteur dramatique français, né à Bordeaux en 1872. Il débuta au théâtre par *l'Aiguilleur* (1895), pièce à tendances socialistes, la première du genre : interdite par la censure à la troisième représentation, elle fut reprise en 1899 par le Grand-Guignol et jouée 150 fois. Le *Crime de Lormoret* (1898) fut monté par le théâtre des Arts de Bordeaux, ainsi que *Mme Tallien*, et le Grand-Guignol donna une autre pièce sociale en collaboration avec A. Deruelle : *la Courroie* (1901). Avec P. Morgand, Claude Roland écrivit : *l'Ecole des amants* (trois actes, Athénée, 1898) et *l'Homme du jour* (Gymnase, 1903), satire très fine des mœurs politiques; avec André de Lorde, *Hermance a de la vertu* (1901); enfin, avec J. Hersent, il fit jouer au théâtre des Deux-Masques en 1906 une pièce en deux actes : *la Ruse*. Claude Roland a écrit en outre le livret d'une opérette en trois actes : *Arlette* (1904, théâtre des Galeries de Bruxelles, musique de Jane Vieu), *le Panache du Roi* (même théâtre, musique de G. Meynard) et *Francs-Maçons* (1905), vaudeville en trois actes, qui obtint un vif succès au théâtre Cluny (Paris).

ROLFSEN (Johan Nordahl Brun), écrivain norvégien, né à Bergen en 1848. Il se fit connaître par un recueil de prose et de vers : *Dans la neige* (1874), s'occupa d'enseignement, étudia le théâtre à Vienne et à Copenhague (1879-1881), et donna une série de pièces dont plusieurs eurent un grand succès : *Au coucher du soleil* (1879); une *Vengeance* (1881), etc. On lui doit en outre de nombreux récits pour les enfants, diverses anthologies, le plan de la grande publication *la Norvège au XIXe siècle*, l'organisation de bibliothèques populaires, etc. Président de la Société des auteurs norvégiens pendant plusieurs années, [illegible] la convention de Berne.

ROLIÇA, bourg du Portugal (Estrémadure [distr. de [illegible]]), [illegible] petit fleuve côtier, tributaire de la baie d'Obidos; 2.700 hab. En 1808, combat entre les troupes [illegible] commandées par Wellington. Ce dernier réussit à garder l'avantage.

***ROLL** (Alfred-Philippe), peintre français, né à Paris en 1847. — Il a [illegible] Carolus-Duran comme président de la Société nationale des beaux-arts (1905). Il a envoyé au Salon de cette Société, en 1902, [illegible] *Mère* (série des ouvriers de la [illegible] *mées*; *Mme Ida*; et trois dessins, études pour une composition in-[illegible] *rose*, où les qualités qui ont fait [illegible] sensibles; enfin, en 1906, une [illegible] accompagnée; [illegible]

Roll

***ROLLAND** (Romain), littérateur et auteur dramatique français, né à Clamecy en 1868. — Il a publié encore : *Beethoven* (1903); *le Théâtre du peuple* (1903); *Jean-Christophe*, roman (1905), et une œuvre dramatique : *la Montespan* (1904).

ROLLE (Charles), peintre allemand, né et mort à Reichenau, près Zittau (1814-1862). Elève de l'académie de Dresde, sous Arnold, Kratzmann et Rietschel, puis élève de Schnorr et de Cornélius à l'académie de Munich (1836-1837), il subit enfin l'influence de Semper, à Dresde. En 1843, il fit un voyage à Paris. C'est surtout un décorateur. Il a fait de grands travaux de peinture décorative à Dresde (villa Semper, Opéra, palais royaux, musée, palais de Brühl, etc.). Il devait aussi décorer la grande aula du Polytechnicum de Zurich, quand la mort le surprit.

ROLLEGHEMCAPPELLE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale, arrond. de Roulers); 1.200 hab. Huilerie; fabrique de chicorée.

ROLLER (NOYAU DE). Anat. Petit noyau bulbaire, que l'on considère comme un noyau accessoire de *l'hypoglosse* (v. ce mot), parce qu'il est situé immédiatement en avant du noyau de l'hypoglosse.

ROLLET (Henri), avocat et philanthrope français, né en 1860. Il fit ses études de droit, puis se fit inscrire au barreau de Paris. Frappé des dangers que présente, pour les enfants et les adolescents, la répression judiciaire, sous la forme de la maison de correction ou des condamnations afflictives, il s'est efforcé de diminuer le nombre des délinquants en procurant un asile momentané, une certaine culture morale, et surtout du travail aux enfants, jeunes gens et jeunes filles moralement abandonnés, vagabonds, etc. Tel fut le but de la création du *Patronage de l'enfance*, d'une *Maison de travail*, rue de l'Ancienne-Comédie, d'où les enfants recueillis étaient ensuite placés en province dans des familles laborieuses et honnêtes, de *l'Union française pour la défense des enfants maltraités*, dont il est le secrétaire, et autres fondations philanthropiques. On doit à H. Rollet, en collaboration avec Guy Tomel, une intéressante étude sur les *Enfants en prison* (1892), illustrée de documents pris sur le vif.

***ROLLINAT** (Maurice), poète français, né à Châteauroux (Indre) en 1853. — Il est mort à Ivry (Seine) en 1903.

ROMA, planète télescopique n° 472, découverte en 1901 par Max Wolf.

ROMAGNOL (César Abram ROMAGNOLI, dit), graveur sur bois italien, né à Milan en 1866. Elève de Canedi et de l'Ecole des beaux-arts de Milan. Etabli à Paris il a pris part aux Salons annuels. Son premier envoi, en 1890, *vingt-quatre gravures sur bois*, lui valut une mention honorable. Il a obtenu une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) pour ses gravures sur bois et eaux-fortes. Il a exécuté de nombreuses gravures pour les éditions de la « Collection Guillaume ». Il a succédé à Florian comme graveur de la Banque de France, où il a exécuté, d'après les dessins de Luc-Olivier Merson, le billet de cent francs.

***ROMAIN** adj. et n. m. — Se dit d'un pigeon de forte taille, à cou court, à dos large, à poitrine saillante. (C'est un pigeon de colombier, mais il est peu estimé comme producteur ; il en existe plusieurs variétés : bleue, noire, fauve, chamois, etc.)

Romain.

ROMALDKIRK, ville de l'Angleterre (comté d'York [North-Riding]), sur le Tees; 2.700 hab. Industrie et commerce assez actifs; fabrication d'étoffes, forges, construction de bateaux.

ROMANAOVO, bourg de Russie (gouv. de Tambov [distr. de Lebédian]), sur le Don; 2.500 hab. Tanneries.

Romanche, bâtiment de la marine française, qui exécuta dans l'Atlantique méridional (1882-1883), sous la direction du capitaine de frégate Martial, des investigations océanographiques, et conduisit à la baie Orange la mission française du cap Horn, chargée d'y faire des observations scientifiques, tandis que des savants d'autres nationalités agissaient de même dans les régions arctiques. On trouvera dans les résultats de la *Mission scientifique du cap Horn* la relation des travaux de la *Romanche*.

ROMANI (Felice), poète dramatique italien, né à Gênes en 1788, mort à Moneglia, près de Chiaveri, en 1865. Reçu avocat à Pise, il s'adonna de bonne heure aux lettres; c'est comme librettiste d'opéras qu'il acquit surtout un grand renom. Assez faibles sous le rapport de l'invention, ses libretti ont des qualités littéraires qui les font rivaliser avec ceux de Métastase : il nous suffira de citer : *la Norma, la Sonnambula, il Pirata, la Straniera, Beatrice di Tenda, Anna Bolena, Lucrezia Borgia, la Parisina, l'Elisir d'amore*. Felice Romani a, en outre, publié un poème, *Christophe Colomb*, et un recueil de *Poésies lyriques*.

***ROMANI** (Juana CARLESIMO), femme peintre italienne, née à Velletri (Italie) en [illegible]. — Elle avait envoyé à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) quatre peintures : [illegible] *Printemps*, *Fleur des Alpes*, *Angélique*. On citera encore : Salon de 1903, *Portrait de Mme l'ambassadrice de* [illegible], *Portrait de Mme la duchesse de Palmella*; enfin Salon de 1904, *Portrait de Renée de Leyen*, *Desdemona*.

ROMANIELLO (Luigi), pianiste et compositeur italien, né à Naples en 1860. Elève [illegible] de son père, [illegible] pour maîtres, au conservatoire de Naples, Ernest Coop et Benjamino Cesi, puis étudia l'harmonie avec [illegible]. Devenu pianiste fort habile, il [illegible] à [illegible], à Rome, à Florence, de grands succès [illegible] tout en s'occupant avec ardeur de composition. Il a écrit une grande *Marche triomphale*, des symphonies, plusieurs poèmes symphoniques, dont un intitulé *il Corsaro*, un concerto de piano, des sonates pour piano seul ou avec violon, des quatuors, un trio, etc. Enfin, il a fait représenter à Parme, en 1897, un opéra : *Alda*.

ROMARIC (saint), en lat. *Romaricus*, fondateur et abbé du monastère de Saint-Mont, né après le milieu du VIe siècle, mort dans son monastère, en 653. Il était du sang des rois d'Austrasie et fut élevé à la cour de Théodebert II. Il fut dépouillé de ses grands biens et exilé par Thierry, roi de Bourgogne, vainqueur de Théodebert; mais il jouit d'une grande considération à la cour de Clotaire II, qui réunit sous son autorité toute la monarchie française. Il renonça au monde et se fit moine à Luxeuil; mais il fonda bientôt un monastère dans une de ses propriétés, sur le Romberg; ce fut le Saint-Mont. Le monastère de femmes qu'il avait établi auprès de celui des hommes fut plus tard transporté de l'autre côté de la Moselle, dans un lieu où s'est construite depuis la ville de Remiremont. — Fête le 9 décembre.

ROMBERG (SIGNE DE). Méd. Signe que l'on observe chez les tabétiques et qui consiste en une impossibilité de rester debout les talons joints, si l'on fait fermer les yeux aux malades.

ROMBERG (MALADIE DE). Méd. Trophonévrose qui conduit à une hémiatrophie de la face.

ROMBERG (SYMPTÔME DE). Méd. Signe pathognomonique de la hernie étranglée, dû à la compression du nerf obturateur dans le canal sous-pubien. Il est caractérisé par une douleur vive, persistante dans la partie interne de la cuisse, avec engourdissement, hyperesthésie, crampes des adducteurs, flexion de la cuisse, dont les mouvements augmentent la douleur.

Rome (GRANDEUR ET DÉCADENCE DE), par Guglielmo Ferrero (trad. franç., 1904 et suiv.). — Cet ouvrage est une étude approfondie de la formation, du développement et du déclin de l'empire romain. L'une des idées fondamentales de l'auteur est que l'empire, en tant que forme de gouvernement, est sorti de l'impérialisme, au sens moderne du mot. Ce rapprochement indique une particularité de la méthode de Ferrero : il cherche à pénétrer les obscurités de l'histoire ancienne à l'aide des lumières que fournit l'histoire contemporaine. Ainsi, la conquête de la Gaule devient une guerre coloniale commencée et menée par le chef d'un parti, afin de grandir sa situation politique. De même, une très grande part est faite aux intérêts économiques, financiers et commerciaux dans le développement de la conquête. Le rôle des financiers apparaît beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait représenté jusqu'à présent. Malgré l'originalité du point de vue, l'auteur ne tombe pas dans le paradoxe. On relève dans le troisième volume, intitulé *la Fin d'une aristocratie*, d'intéressants jugements sur Cicéron, qui fut, en définitive, « le seul homme d'Etat du parti conservateur »; sur Antoine, qu'il ne faut pas juger d'après les caricatures sinistres qu'en a tracées Cicéron dans les *Philippiques*, etc.

Cet ouvrage, original et profond, a obtenu dès son apparition le plus vif succès et a été traduit en anglais et en français.

ROMÉO, bourg des Etats-Unis (Etat de Michigan [comté de Macomb]), sur le Clinton, qui se jette, non loin de là, dans le lac Saint-Clair; 2.500 hab. Métallurgie, forges, fabrication de machines aratoires et de matériel de chemins de fer.

ROMER (Floris), archéologue hongrois, né à Poszoni en 1815, mort à Budapest en 1889. Il entra dans l'ordre des bénédictins, professa dans plusieurs lycées et prit part à la révolution de 1848. Il resta en prison pendant cinq ans, s'adonna ensuite à l'étude de l'archéologie romaine et magyare, devint professeur à l'université et conservateur des antiquités au musée national de Budapest, dont il a édité, en collaboration avec A. Desjardins, les inscriptions latines. On lui doit de nombreux travaux sur les antiquités magyares et la fondation de la *Revue archéologique hongroise*.

ROMERO GIRON (Vicente), homme politique et jurisconsulte espagnol, né en 1835. Avocat, journaliste et professeur de droit, il fut élu député en 1869, comme démocrate monarchiste, et remplit d'abord les fonctions de sous-secrétaire d'Etat au ministère des colonies. Il fut du parti de Zorilla de 1871 à 1880, puis du groupe Sagasta. Sénateur en 1881, ministre de la justice en 1883, sénateur à vie en 1886, ministre des colonies en 1898, du Fomento en 1899, cet homme politique énergique, très actif, est aussi un jurisconsulte éminent, notamment en droit pénal.

***ROMERO ROBLEDO** (Francisco), homme politique espagnol, né à Antequera (Andalousie) en 1838. — Il est mort à Madrid en 1906. Lorsqu'il se fut rallié définitivement au groupe conservateur, après de nombreuses tergiversations politiques, il mena une guerre acharnée, et souvent injuste, en qualité de président de la Chambre des députés, contre les ministères Maura, Azcarraga et Villaverde. Il fut un brillant orateur et un des plus infatigables lutteurs du Parlement espagnol.

ROMONT, ville de Suisse (cant. de Fribourg [distr. de Glâne]), chef-lieu de district, sur une petite éminence isolée (*rotundus mons*) qui lui a valu son nom; 2.[illegible] hab. Agriculture, commerce de bétail et de bois. Eglise de l'Assomption, des XIIIe et XVe siècles. Château et remparts construits par Pierre II de Savoie au XIIIe siècle. Patrie du peintre Grimoux.

ROMOOS, comm. de Suisse (cant. de Lucerne [distr. d'Entlebuch]), sur la Grosse Fontannen; 1.[illegible] hab. Pâturages, élevage de bétail; commerce de bois et charbon de bois.

ROMSÉE, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liège); 2.320 hab. Mine de houille, fabrication de sirops et liqueurs, chaudronnerie.

Romulus (TOMBEAU DE). Archéol. De nombreuses traditions antiques voulaient que Romulus eût été enterré au Forum romain, non loin des Rostres. Ces traditions s'accordent d'ailleurs mal entre elles et sont en contradiction avec la plus célèbre, qui veut que le premier roi de Rome ait disparu au cours d'un orage. Quoi qu'il en soit, la découverte faite en 1899 près des Rostres d'un dallage noir [illegible] celui que signalait Festus comme étant le

tombeau de Romulus a vivement [illegible] l'attention des savants. Ce dallage, à vrai [illegible] extrêmement ancien, mais à [illegible] ments mal définis, du plus haut archaïsme; notamment la fameuse inscription en boustrophédon qui est le plus ancien texte latin connu. [illegible]

RONCE-LES-BAINS, hameau de la comm. de La Tremblade (Charente-Inférieure), [illegible] Marennes, sur l'Atlantique, [illegible]

RONCHEROLLES-EN-BRAY, comm. du département de la Seine-Inférieure, [illegible] 600 hab. Fromagerie. Source sulfureuse.

RONCONI (Giorgio), chanteur italien, [illegible] 1810. Élève de son père, [illegible] manquait un peu de puissance, il apprit de celui-ci la belle émission et la largeur de phrasé qui, jointes à ses facultés naturelles et à son [illegible] l'un des plus admirables chanteurs de son temps. Il débuta à Pavie [illegible] Rome, où, pendant trois années, il excita un grand enthousiasme. Il parcourut alors toute l'Italie au bruit d'applaudissements frénétiques que justifiaient non seulement ses qualités de chanteur, mais son talent scénique exceptionnel, qui le rendait aussi remarquable dans le drame lyrique que dans l'opéra bouffe. Le public parisien put en juger lorsque, après s'être produit à Londres, Ronconi vint enfin au Théâtre-Italien de Paris (1843). Il était aussi passionné, aussi pathétique, aussi émouvant dans *Rigoletto*, dans *Il Trovatore*, dans *Lucia*, dans *Lucrezia Borgia*, qu'il se montrait plein de verve et d'une gaieté [illegible] dans le *Barbier de Séville*, dans *Don Pasquale* et dans la *Cenerentola*. Dans toute la force du terme, Ronconi était un grand artiste. Il eut, malheureusement, la fâcheuse inspiration de prendre, vers 1849, la direction du Théâtre-Italien. L'époque était peu favorable : il s'en aperçut bientôt et dut renoncer à l'entreprise. Il retourna à Londres, où il retrouva ses succès, revint se faire applaudir à Paris, puis retourna de nouveau à Londres, d'où, après quelques années, il partit pour l'Amérique. — FELICE **Ronconi**, frère puîné du précédent, fut un professeur de chant distingué. Après avoir [illegible] Wurtzbourg pendant plusieurs années, [illegible] Espagne et de là à Saint-Pétersbourg, où il est mort en 1875. — SEBASTIANO **Ronconi**, [illegible] comme eux élève de leur père, a fourni une carrière théâtrale honorable. Doué d'une bonne voix de basse, il débuta à Milan en 1837, et se produisit à Rome, à Venise, à Florence, à Athènes, après [illegible] à Berlin.

RONDOT (Natalis), historien d'art, né à Saint-Quentin en 1821, mort à Lyon en [illegible] que de la chimie et entra comme apprenti, bien qu'il eût terminé brillamment ses études classiques, dans une manufacture de tissus à Reims (1842). Délégué de la chambre de commerce de Reims en Chine pour étudier la fabrication des laines en Orient, il vécut dans ce pays près de trois années. Ses écrits, rapports, études sur les laines, les soies, l'économie sociale, sont nombreux et très personnels. Représentant durant trente années de la chambre de commerce de Lyon à Paris (1850-1880), Rondot consacra ses loisirs durant cette période à la composition de curieuses publications sur l'art : *les Graveurs du* [illegible]

RONDOUILLARD (*dou-ill-ar* [*ll* mll.]), **E** (de *rond*) adj. Arg. des artistes. Se dit du travail d'un dessinateur ou peintre peu habile ou négligent, qui procède par masses arrondies : *Un dessin* [illegible]

RONGÉ (Jean-Baptiste), [illegible] né à Liège en 1825, mort en 1882. Élève de Daussoigne-Méhul au conservatoire de Liége, il obtint, à Bruxelles, le second grand prix de Rome, en 1851. On connaît de cet artiste deux cantates officielles, exécutées au théâtre Royal de Liége, et un opéra-comique en trois actes, *la Comtesse d'Albany*, représenté au même théâtre en 1875. Il a publié un recueil de *24 études rythmiques* pour le chant, un recueil de [illegible] d'hommes, etc. Mais la grande préoccupation de Rongé fut l'étude particulière du rythme dans ses rapports avec la musique et la poésie. Après avoir publié sur ce sujet deux brochures intéressantes, il entreprit, avec le poète André van Hasselt, une série de traductions rythmiques des grands chefs-d'œuvre de la scène lyrique allemande et italienne. Tous deux publièrent ainsi d'excellentes éditions françaises de *Don Juan*, [illegible] la *Flûte enchantée, Fidelio, Obéron, le Freischütz, Euryante, Norma, le Barbier de Séville*, etc., ainsi qu'un choix de mélodies de Schubert. Dans ces traductions, les deux collaborateurs s'efforçaient de rendre scrupuleusement en vers français, non seulement le sens exact des paroles allemandes ou italiennes, mais jusqu'aux moindres accents donnés par les coupes mélodiques. Leur travail obtint un succès mérité.

RONGY, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]), [illegible] nage; instruments aratoires.

RONNA (Antoine), patriote et lexicographe italien, né à Crema, [illegible] Passé en Piémont, avec quelques autres étudiants, lors de la révolution de 1821 et enrôlé dans l'armée, il dut quitter l'Italie après la défaite de Novare et alla en Espagne combattre pour la cause constitutionnelle ; il se distingua sous les ordres de l'Empecinado, fut grièvement blessé et alla ensuite chercher un asile en Angleterre (1824), où il publia des additions au *Dictionnaire* de Botarelli et au [illegible] En 1833, Ronna vint se fixer en France; il retourna en Italie après les événements de 1859. On a de lui : *Dictionnaire français-italien et italien-français* (1836), [illegible] *français-italien* (1838), [illegible] (1841).

RONNA (Antoine), ingénieur et agronome, fils du précédent, [illegible] étudia en Angleterre, puis en France, se fit recevoir ingénieur [illegible] mie industrielle en France. Il fut pendant trente années secrétaire général des chemins de fer autrichiens, directeur des douanes et des mines de la compagnie, mais ne [illegible] *Assainissement des villes et des cours d'eau : égouts et irrigations* [illegible] (1889-1890), ouvrage remarquable dans lequel l'auteur traite à fond une des questions les plus intéressantes de notre économie sanitaire et industrielle ; *Un demi-siècle* [illegible] *nir* (1902), ouvrage d'une haute portée en matière d'hydraulique agricole (v. *Agriculture de l'Avenir* au présent *Supplément*) et qui contient l'exposé d'un système nouveau de culture. Ronna avait en outre traduit de l'anglais avec Petitgand et augmenté le *Traité complet de métallurgie* de J. Percy.

RONNER (Henriette, née KNIP), peintre hollandaise, née à Amsterdam en 1821. Élève de son père Joseph-Auguste Knip, elle s'est fait connaître par de nombreuses peintures d'animaux et, principalement, de jeunes chats, qu'elle présente dans leurs jeux favoris, avec une précision photographique. Elle a envoyé plusieurs de ses productions aux Expositions universelles de Paris : en 1878, *l'École de peinture*; en 1889, *Jeunesse entreprenante*; en 1900, *un Bout de toilette*. Plusieurs de ces peintures sont placées dans les musées de La Haye, Haarlem, Hanovre, Stettin, etc. — Son fils et élève, ALFRED, peintre belge, né et mort à Bruxelles (1852-1901), a également peint des chats. On lui doit aussi des vignettes et des aquarelles. — Sa fille, ALICE, peintre belge, née à Bruxelles en 1857, a peint des animaux et des natures mortes. Elle a obtenu une mention honorable à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) et une médaille de bronze à celle de 1900. Le musée de Bruxelles possède d'elle : *Accessoires* (1887); [illegible]

RONQUIÈRES, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Soignies]), au confluent de la Samme et de la Sennette, tributaires de l'Escaut par la Senne ; 1.200 hab. Blanchiment de toiles. Tuilerie. Carrière de grès pour pavés.

RONRONNEMENT [illegible] — ENCYCL. Le *ronronnement* est produit par l'arrivée lente de l'air des poumons dans le larynx, avec contraction des muscles de la glotte. Il ne se fait entendre que pendant l'expiration et il indique chez le chat la satisfaction et la joie.

* **ROOSEVELT** (Théodore), président de la république des États-Unis, né à New-York en 1858. — Il n'a, depuis 1902, cessé d'exercer sur la politique américaine une action personnelle des plus énergiques. Il fut, en 1904, de nouveau candidat à la présidence, après avoir déclaré que cette élection serait la dernière. Pendant la campagne électorale, il affirma hautement ses vues impérialistes, la nécessité pour les États-Unis d'avoir une flotte et une armée beaucoup plus fortes que par le passé, et proposa comme un des principaux buts à l'activité américaine l'extension politique et économique dans le Pacifique. En novembre 1903, il reconnut l'indépendance de l'État de Panama, et s'opposa ouvertement à ce que le gouvernement colombien agît militairement contre les révoltés. En 1904 et en 1905, il signa avec la France et plusieurs autres États des conventions d'arbitrage. Au mois de juin de la même année, il prit personnellement l'initiative d'un rapprochement entre la Russie et le Japon, et obtint par ses efforts la cessation des hostilités et la conclusion de la paix de Portsmouth ; enfin, il intervint à Cuba, en septembre 1906, pour rétablir l'ordre dans l'île. A l'intérieur, il s'efforça de s'assurer l'appui des démocrates, en poursuivant une lutte énergique contre les grands trusts financiers et industriels, et en intervenant personnellement dans les grèves pour amener une entente entre ouvriers et patrons. Par là, sa popularité n'a cessé de grandir dans toute l'Union.

ROOT, comm. de Suisse (cant. et distr. de Lucerne), sur la Reuss, affluent de l'Aar ; 1.520 hab. Industrie laitière ; commerce de bétail. Papeterie. Tissage de la faille et de la soie.

ROPCHA, bourg de Russie (gouv. de Saint-Pétersbourg [distr. de Peterhof]), sur le petit fleuve côtier Strielna ; 1.000 hab. Château appartenant à la famille impériale de Russie. C'est là que fut étranglé, sur l'ordre de Catherine II, le tsar détrôné Pierre III. Beau parc admirablement aménagé.

ROPP (Roswin, baron VON DER), historien allemand, né à Goldingen (Courlande) en 1850. Il étudia l'histoire aux universités de Berlin, de Gœttingue et de Vienne, entreprit de nombreuses recherches dans les archives et se fit recevoir privatdocent pour l'histoire à Leipzig en 1875. Il devint professeur extraordinaire en 1878. Il fut ensuite professeur au « Polytechnicum » de Dresde (1879), à l'université de Giessen (1882), de Breslau (1890) et de Marbourg [illegible] (1875) : *Contribution à l'histoire germano-scandinave du* [illegible]

RORBAS, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Bulach]), sur la Töss, affluent du Rhin ; 1.330 hab. Élève de bétail ; culture de céréales ; filature de coton.

RORSCHACHERBERG, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. de Rorschach]), sur les bords du lac de Constance ; 1.800 hab. Arbres fruitiers ; fabrique de pianos et orgues ; broderie mécanique.

ROSA (Gabriel), patriote et écrivain italien, né et mort à Iseo (1812-1897). Fils d'un boulanger, il compléta son instruction élémentaire en lisant les œuvres de J.-J. Rousseau et de Plutarque et s'affilia à dix-huit ans aux carbonari. Arrêté avec plusieurs de ses compagnons, il fut emprisonné à Milan, où il se lia avec l'historien Cesare Cantù, détenu avec lui. Pendant deux ans, Rosa resta au secret, et on lui fit vainement subir de cruels traitements pour le [illegible] lui la peine de mort, qui fut commuée en trois ans de travaux forcés au Spielberg; il y occupa la cellule que [illegible] surveillance de la police. Là, il se fit avocat et écriv[illegible]

ROSATI [illegible] elle commença fort [illegible] s'attacha bien vite à son nom en raison du rare talent qu'elle déployait, et, après s'être fait applaudir encore à [illegible] triomphes dans plusieurs ballets conçus à [illegible] par Paul Taglioni : *Carolina, Fiorita, les* [illegible] *Prima Ballerina*, etc. De Londres, elle vint à [illegible] qu'à son habileté remarquable de danseuse elle joignait, [illegible] les rôles importants de plusieurs ballets nouveaux : *Jovita* [illegible] d'une rare puissance. Après avoir passé plus [illegible] à Paris, où ses succès étaient éclatants, apr[illegible] trée de nouveau à Londres, elle fut engagée à Saint-Pétersbourg en 1860 et trouva en Russie un public aussi enthousiaste que tous ceux qu'elle avait charmés jusqu'alors. C'est peu d'années après qu'elle quitta la [illegible] triomphes.

ROSCHACH [illegible] toutes ses études au collège et à la fa[illegible] Toulouse, où il se fit recevoir licencié [illegible] aussi les cours de la faculté de droit. A[illegible] professeur de rhétorique au collège de M[illegible] 1859), il fut nommé inspecteur des antiquités et conservateur des Antiques de Toulouse (1862) et, l'année suivante, archiviste de la ville ; en 1891, il eut encore la direction du musée Saint-Raymond, dont il avait été le principal organisateur de 1900 à 1903, et fut chargé du cours des sciences auxiliaires de l'histoire à la faculté des lettres. Il a fait un article politique quotidien de 1871 à 1886, dans le « Progrès libéral de Toulouse ». Il a publié, outre des catalogues et des monographies des musées qu'il avait sous sa garde : *Foix et Comminges, itinéraire du chemin de* [illegible] *d'Autriche jusqu'à la création des départements* (1877), et qui lui ont valu le prix Gobert ; *les Douze livres de l'histoire* [illegible] rique (1890) ; *Histoire graphique de l'ancienne province de* [illegible] *guedoc* (1905). Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse (1897), Roschach a reçu le prix Camille Pujol de l'Académie des jeux Floraux (1905) ; l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'a choisi pour membre correspondant (1879).

ROSCOE (sir Henry ENFIELD), chimiste anglais, né à Londres en 1833. Après avoir fait ses études au collège universitaire de sa ville natale, il fut nommé, en 1858, professeur de chimie au Owens' College de Manchester, poste qu'il occupa jusqu'en 1886. Entre temps, il avait été nommé membre de la Société royale de Londres (1863) et, en 1898, un vote de ses collègues l'appela aux fonctions enviées de vice-chancelier de l'Université de Londres. Roscoe a publié de nombreux livres sur toutes les parties de la science chimique, parmi lesquels nous signalerons une petite *Histoire de la chimie élémentaire* (1875), d'excellentes *Leçons de chimie élémentaire* qui eurent de nombreuses éditions, furent traduites dans presque toutes les langues et même en japonais et en indien ; un *Traité de chimie* en trois volumes (1877-1881) ; une biographie de *John Dalton* (1895). Il a écrit aussi de nombreux mémoires sur la photochimie, l'analyse spectrale, la production artificielle de l'alizarine, la synthèse de l'indigo, les composés du tungstène et du vanadium, etc. Il est correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

ROSE [illegible] *phalique*, dans laquelle les muscles innervés par les nerfs craniens sont en général seuls contracturés, ceux du tronc et des membres échappant au contraire aux contractures. V. TÉTANOS.

* **ROSE-CROIX** n. m. — ENCYCL. C'est à Toulouse, vers le milieu du XIXᵉ siècle, que les *Rose-Croix* réapparurent, avec Arcade d'Orient, le vicomte de Lapasse, auteur d'un ouvrage : *De la conservation de la vie* (1860), Firmin Boissin, longtemps rédacteur en chef du « Messager de Toulouse » et le docteur Adrien Peladan de Nîmes, auteur d'un traité d'*Anatomie homologyne*. Joséphin Péladan, frère du précédent, tenta sous cette invocation de créer un mouvement [illegible] sait monter des tragédies comme *Babylone*. Le dessein était de fonder un moutier d'art et de former des templiers artistes : Aman-Jean, Bourdelle, Cadel, Chabas, Cornillier, Couty, Dampt, Egusquiza, Khnopff, Grasset, Hodler, Lenoir, Legrand, Maurin, Maxence, Henri Martin, Niederhausen, Osbert, Pezieux, Ridel, Rombaud, Rouault, Schwabe, Savine, Séon, Toorop, Vasselat, Vallgren exposèrent des œuvres. Les théories rosicruciennes furent développées dans *l'Art idéaliste et mystique*, *Comment on devient artiste*, et dans la *Règle de l'ordre* publiée en 1903. Mais le titre d'*ordre de la Rose-Croix du Temple et du Graal*, les qualifications de grand maître et d'archonte donnèrent prise à la plaisanterie facile. D'ailleurs, tandis que les rose-croix de Toulouse étaient des catholiques, ceux de Paris étaient surtout [illegible] Ce mouvement

n'en fit pas moins quelque bruit et servit l'occultisme, malgré quelques bizarreries extérieures. L'expression peinture rosicrucienne est passée couramment en bonne part pour [illegible] et en mauvaise pour [illegible] une composition [illegible].

ROSÉITE n. f. Substance minérale résultant de l'altération [illegible].

ROSELLY DE LORGUES (comte Antoine-François-Félix [illegible]), né à Grasse (Var) en 1805, mort à Paris en 1898. Licencié en droit, il renonça au barreau pour s'occuper de questions religieuses et historiques. Catholique ardent, il débuta par un ouvrage intitulé : *le Christ devant le siècle* (1835), et publia ensuite : *le [illegible] des [illegible]* (1837), où il cherchait la régénération de la France, dans l'union du presbytère, de la mairie et de l'école ; *De la mort avant l'homme et du péché originel* (1841) ; *De la femme et du serpent* (1842). Ayant été amené à s'occuper de la vie de Christophe Colomb, il se passionna pour cette grande figure historique et se livra à son sujet à une grande suite d'études, dont il puisa les documents principaux dans des voyages à l'étranger. Il publia successivement : *la Croix dans les deux mondes* (1844) ; *Christophe Colomb* (185[illegible]), son ouvrage capital, plusieurs fois réédité, où il attribue à une inspiration divine la découverte de l'Amérique ; *l'Ambassadeur de Dieu et le Pape Pie IX* (1874), réédité sous le titre de *Christophe Colomb serviteur de Dieu* (1876) ; *Satan contre Christophe Colomb ou la Prétendue Chute du serviteur de Dieu* (1876) ; *Histoire posthume de Christophe Colomb* (1885). Roselly de Lorgues ayant demandé que Colomb fût placé au nombre des saints, Pie IX entra dans ses vues et le nomma, par bref spécial, « postulateur officiel de la cause de béatification de Christophe Colomb près de la cour de Rome ». Les fêtes du quatrième centenaire de Christophe Colomb furent célébrées religieusement à Paris, le 12 octobre 1892.

ROSEMBACH (SIGNE DE). Méd. Dans l'hémiplégie, si le réflexe abdominal persiste, malgré l'anesthésie cutanée, l'hémiplégie est hystérique. (Elle est organique, au contraire, si le réflexe abdominal est aboli.)

ROSEMBACH (SYNDROME DE). Méd. Tachycardie paroxystique, dans laquelle les troubles cardiaques, gastriques et respiratoires, sont associés.

ROSEN (Jean), peintre polonais, né à Varsovie en 1854. Il fit ses études de peinture d'abord à Munich, puis à Paris, où il fut élève de Pils et de Gérome, et exposa plusieurs fois au Salon. Remarqué par le tsar Alexandre III, il fit, sur commande du souverain, plusieurs tableaux : *Assaut de Hospenthal* (1799) ; *Bataille de Rimnik* (1789) ; *[illegible] Revue à Varsovie* (1824). Sur la demande de Nicolas II, il a exécuté pour ce souverain un panorama de la *Retraite de Bethany*. Rosen, qui traite avec beaucoup de distinction les sujets militaires du premier Empire, a exposé entre autres œuvres un *Napoléon quittant l'armée de Saragosse* (1812), qui fut remarqué au Salon de 189[illegible]. Le Cercle militaire, à Paris, possède de lui un beau portrait du tsar Alexandre III. Jean Rosen est membre de l'Académie impériale des beaux-arts de Saint-Pétersbourg.

ROSENTHAL (Maurice), pianiste, né à Lemberg en 1862. Elève d'abord de Mikuli et de Raphaël Joseffy, il reçut ensuite des leçons de Liszt, dont il fut un des derniers disciples. Il n'avait pas encore quinze ans lorsqu'il commença à se produire dans les concerts ; mais ce n'est qu'à partir de la grande tournée qu'il fit en Amérique en 1890 qu'il commença à s'imposer à l'attention. Rosenthal est certainement un pianiste extraordinaire pour la puissance de son qu'il tire de l'instrument et pour les difficultés dont il semble se faire un jeu. Sous ce rapport, il est bien l'élève et le successeur de Liszt ; mais on lui voudrait plus de sentiment et d'expression.

ROSICRUCIEN, ENNE (*si-in, èn'*) adj. Relatif aux rose-croix. V. ce mot.

ROSIÈRES, comm. du département de l'Aube, arrond. et à 4 kilom. de Troyes, près du Triffoire, affluent de la Seine ; 200 hab. Le château de Rosières, dont les parties les plus anciennes datent de la Renaissance, fut restauré au XVIIe siècle par Claude Perrault.

ROSIÈRES (Raoul-Philippe), littérateur français, né à Paris en 1851, mort à Meudon en 1900. Après avoir terminé ses études au collège Chaptal, il se livra à des travaux historiques et se fit connaître par des *Recherches sur l'histoire religieuse de la France* (1879), et surtout une *Histoire de la société française au moyen âge* (1880), où, en une série de chapitres ingénieux, il retraçait l'évolution de la société française entre 987 et 1483. Par la suite, il aborda la critique littéraire et même la poésie ; ses *Recherches sur la poésie contemporaine* demeurent un de ses meilleurs livres. On a encore de lui : *Ponce-Pilate*, poème [illegible] (1883) ; *la Révolution dans une petite ville* ; [illegible] ; *[illegible] de [illegible]* (188[illegible]) ; *l'Évolution de l'architecture [illegible]*.

ROSIR [illegible] *[illegible] de l'abat pour lui* ROSISSANT [illegible].

ROSMANINKAL, [illegible] du Portugal (prov. de Beira [illegible]), [illegible] affluent du Tage ; 2.000 hab. Vignobles. Commerce de fruits.

ROSMER (Ernst), pseudonyme de Mme Elsa BERNSTEIN, écrivain allemand, fille du compositeur Henri Porges, née à Vienne en 1866. Elle fut d'abord actrice, joua dans [illegible] Max Bernstein, à Munich, et se consacra à la littérature. Elle a publié des poésies, des contes, des nouvelles : *Madonna* (1894), et surtout des drames, dont [illegible] [illegible]. Tous ces ouvrages, publiés sous le pseudonyme ERNST ROSMER, sont estimés pour la couleur du style et le mouvement dramatique.

ROSNY [illegible] Bruxelles [illegible] J. H. [illegible]. Leur fraternelle collaboration a produit, outre les ouvrages [illegible] une *Reine ; la Luciole ; le Millionnaire* (1905) ; *le Testament volé ; le Fardeau*, roman social (1906), et deux recueils de contes et nouvelles, *l'Épave* et *la Fugitive* (1905). Toutes ces œuvres se font remarquer par des qualités de composition et de style, tandis que le mélange qu'on y trouve de l'idéal avec les réalités scientifiques et sociales, de la vie moderne, leur donne une originalité de pensée peu commune dans les ouvrages d'imagination. Les deux Rosny furent parmi les membres désignés par Edmond de Goncourt pour faire partie de son académie.

ROSS (sir William Charles), peintre anglais, né à Londres en 1794, mort en 1860. Élève de son père, il fut admis, dès l'âge de dix ans, à suivre les cours de l'Académie royale ; il y remporta, en 1817, la médaille d'or. Charles Ross s'adonna d'abord à la miniature, puis exécuta de grands tableaux, mais ne tarda pas à abandonner ce genre et revint à la miniature. Grâce à ses petits portraits, exécutés avec une remarquable habileté, il attira sur lui l'attention et fut bientôt un des portraitistes les plus en vogue. Il fit les portraits de la famille royale, fut nommé peintre en titre de la reine, qui le créa chevalier, et devint, en 1842, membre de l'Académie royale. Ross, dans un voyage à Paris, exécuta les portraits des membres de la famille d'Orléans. Il envoya à l'Exposition universelle de 1855 quatorze portraits, aussi remarquables par le dessin et le fini de l'exécution que par l'expression des têtes, et trois portraits à l'Exposition universelle de 1867. On évalue à plus de deux mille le nombre de ses miniatures.

ROSSDORF, bourg d'Allemagne (gr.-duché de Hesse [prov. de Starkenburg, distr. de Darmstadt]), près d'un petit sous-affluent du Rhin par le Mein ; 2.500 hab. Forêt, scieries mécaniques. Carrières de basalte.

ROSSET-GRANGER (Édouard), peintre français, né à Vincennes (Seine) en 1853. Il débuta au Salon de 1879 par une figure nue et obtint en 1881 une bourse de voyage pour son *Eros*, puis il exposa successivement *la Charmeuse* (musée de Montauban), *Orphée* (1884, musée de Carcassonne), *les Hiérodules*, qui lui valurent une médaille d'argent à l'Exposition universelle (Paris, 1889), *Près du feu*, panneau décoratif, *Cache-cache* (1890, musée de Marseille), *l'Espérance* (musée du Havre) et diverses études à la lumière artificielle. Il a exécuté également des travaux de décoration dans divers hôtels de Paris, au café Riche, au café Mazarin, à la Banque ottomane de Constantinople, et obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) pour ses panneaux destinés aux aciéries de Longwy. Il a fait preuve en ces diverses œuvres d'un grand sens de l'arrangement harmonieux, ainsi que d'un métier sûr de peintre et de dessinateur.

ROSSI (Salomon), musicien italien, né vers 1565, mort vers 1625. Il était rabbin à Mantoue et s'occupait activement de composition. Il a publié deux recueils de canzonnettes à 3 voix, quatre recueils de madrigaux à 5 voix, des cantiques à 3 et 8 voix, des hymnes, des « laudes », et aussi un recueil de « sonates, gaillardes, branles et courantes à deux violons avec basse pour le *cembalo* ». En société avec Monteverde, Muzzio Effren et Alessandro Guinizzani, il a écrit la musique d'un drame sacré intitulé *Maddalena*, exécuté en 1617. S. Naumbourg, ministre officiant au temple consistorial de Paris, a publié, en 1877, sous ce titre : *Cantique de Salomon Rossi, hebreo*, un recueil remarquable et fort intéressant de compositions de cet artiste, mise en partition d'après l'édition originale donnée à Venise en 1620.

ROSSI (Jean-Charles-Félix), sculpteur anglais, né à Nottingham en 1762, mort à Londres en 1839. Il était fils d'un médecin originaire de Sienne et fut placé fort jeune en apprentissage chez un sculpteur, nommé Luccatella. Il entra ensuite, en 1780, comme élève à l'Académie de Londres, où il obtint, en 1784, la grande médaille d'or, et alla passer trois ans en Italie. A son retour, il acquit rapidement une brillante réputation et devint membre de l'Académie (1802), sculpteur du prince régent et plus tard du roi Georges IV. On cite parmi ses meilleures œuvres : un *Mercure* en marbre, exécuté à Rome ; *le Repos d'Ève, Edwin et Eleonore ; Musidora ; Zéphire et l'Aurore ; Vénus amenant Hélène à Pâris* ; des statues de *Thomson*, de la *Grande-Bretagne*, pour la Bourse de Liverpool ; du *Marquis de Cornwallis*, du *Capitaine Faulkner* ; les tombeaux de *Lord Heathfield*, de *Lord Rodney*, des *Capitaines Mosse et Riou*, dans la cathédrale de Saint-Paul, etc. D'autres œuvres de cet artiste se voient à Buckingham-Palace.

ROSSI (Luigi Felice), compositeur et musicographe italien, né à Brandizzo (Piémont) en 1805, mort à Turin en 1863. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit d'excellentes études littéraires au séminaire de Turin, mais le quitta pour se livrer à sa passion pour l'art et devint, à Naples, l'élève de Raimondi et de Zingarelli. Après avoir fait représenter à Turin, en 1835, un opéra intitulé *gli Avventurieri*, qui n'eut qu'un médiocre succès, il comprit qu'il n'avait point le sentiment de la scène et se consacra dès lors à la composition de nombreuses œuvres de musique religieuse qui lui valurent une légitime renommée. Outre une messe de *Requiem*, on connaît de lui de nombreuses messes solennelles, un oratorio : *le Sette Parole di Gesù Cristo*, un *Te Deum*, un *Magnificat*, plusieurs psaumes, des motets, etc. Écrivain distingué, collaborateur de la « Gazzetta musicale » de Milan, Rossi est l'auteur de tous les articles concernant la musique dans l'*Enciclopedia popolare*, et il a fait de même pour le *Gran Dizionario della lingua italiana* de Tomaseo. On lui doit une traduction italienne du *Cours de contrepoint et fugue* de Cherubini, du *Traité de composition* de Reicha et des *Études de contrepoint* de Beethoven. Excellent professeur, Rossi forma de nombreux élèves et fut directeur de musique dans les écoles communales de Turin.

ROSSI (Lauro), compositeur dramatique italien, né à Macerata en 1812, mort à Crémone en 1885. Il fut l'un des artistes les plus féconds et les plus distingués du XIXe siècle. Élève de Crescentini (chant), de Giovanni Furno (harmonie) et de Zingarelli (composition) au conservatoire de Naples, il donna en cette ville ses premiers ouvrages : *le Contesse villane, Costanzo ed Oringaldo, la Casa da vendita, lo Sposo al letto*, puis quelques autres en différentes villes, notamment, à la Scala de Milan, *i Falsi Monetari*, qui fut considéré comme son chef-d'œuvre et pendant vingt-cinq ans est resté au répertoire de tous les théâtres italiens. Après avoir exercé pendant quatre ans les fonctions de chef d'orchestre au théâtre Valle, de Rome, Rossi fut engagé en la même qualité avec une troupe qui se rendit au Mexique. Il y resta huit années, au bout desquelles il revint en Italie et reprit avec activité sa carrière de compositeur. Il fait représenter alors dans diverses villes un certain nombre d'ouvrages : *il Borgomestro di Schiedam, Dottor Bobolo, Cellini a Parigi, la Figlia di Figaro, Bianca Contarini, il Domino nero*, dont le succès fut retentissant, etc. En 1850, il était nommé directeur du conservatoire de Milan, mais il continuait de produire ses œuvres à Milan, à Naples, à Turin, et ailleurs, et, vingt ans après, échangeait cette situation contre celle de directeur du conservatoire de Naples, où il allait succéder à Mercadante. Il donnait sa démission de ce dernier emploi en 1878.

Lauro Rossi était un artiste bien doué, un musicien de talent, qui continua en quelque sorte les traditions laissées par Donizetti ; il avait du feu, de la verve, du mouvement, et une abondance mélodique qui, si elle n'était pas toujours nouvelle, était toujours élégante et aidée par un style plein de grâce et de correction. En dehors de ses ouvrages dramatiques, qui sont au nombre d'une trentaine, il a écrit un oratorio : *Saül*, plusieurs cantates, une messe, deux recueils de vocalises et exercices pour la voix, vingt pièces pour instruments à vent, de nombreuses mélodies à une ou plusieurs voix, etc.

ROSSI (Alexandre), industriel et homme politique italien, né à Schio (Vénétie) en 1819, mort à Rome en 1898. Fils d'un manufacturier en drap, il succéda à son père et donna à sa fabrication un développement considérable. Après l'annexion de la Vénétie, il siégea à la Chambre italienne comme député de Schio, et fut nommé sénateur en 1870. Il devint le chef du parti protectionniste en Italie. On lui doit : *De l'industrie de la laine en Italie et à l'étranger* (1869) ; *Question sociale et question ouvrière* (1879) ; *Du crédit populaire et des associations coopératives* (1880) ; etc.

ROSSI (Ernest), artiste dramatique italien, né à Livourne (Toscane) en 1829. Son père, ancien officier supérieur dans les armées de Napoléon Ier, le destinait aux carrières libérales, mais il se sentait plus de vocation pour le théâtre et s'engagea dans la troupe qui jouait au théâtre Carignan les tragédies d'Alfieri. L'un des premiers il osa aborder le théâtre de Shakspeare. A *Hamlet*, à *Othello* vinrent s'ajouter : *le Cid, Tartufe, les Brigands* de Schiller, *le Comte d'Egmont, Faust, Kean, Ruy Blas*. En 1855, Rossi avait à peine vingt-cinq ans quand il vint à Paris avec Mme Ristori ; il se fit remarquer dans le rôle de Paolo, de *Francesca da Rimini*. Il revint en France en 1866, après s'être fait applaudir sur les principales scènes italiennes, et se montra dans les rôles d'Hamlet, d'Othello et du Cid.

ROSSITZ, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Moravie [cercle de Brünn]), sur l'Obrava, sous-affluent du Danube par la Thaya et la Morava ; 4.000 hab. Raffinerie de sucre, métallurgie. Aux environs, gisement de houille.

ROSSO, bourg d'Italie (prov. et circond. de Gênes), sur le petit fleuve côtier le Livagno ; 3.200 hab. Culture de l'olivier.

ROST (Valentin-Christian-Frédéric), philologue allemand, né à Friedrichvoda en 1790, mort à Gotha en 1862. Il fut étudiant à Iéna, devint professeur au gymnase de Gotha (1814), directeur de cet établissement en 1841 et prit sa retraite en 1859. On lui doit de bons ouvrages de grammaire et de lexicographie grecques : *Grammaire grecque* (Gœttingue, 1816 ; 7e édit., 1856) ; *Dictionnaire grec-allemand* (Gotha, 1820 ; 4e édit., 11e tirage, Braunschweig, 1888) ; *Dictionnaire allemand-grec* (Gœttingue, 1818 ; 11e éd. par Albrecht, 1889). Il a revu le *Lexicon Homericum Pindaricum* de Duncan (Leipzig, 1831) et le *Dictionnaire manuel de la langue grecque* de Passow (en collaboration avec Palm, Kreuzler, etc.) [Leipzig, 1841-1857]. Il a édité avec F. Jacobs, à partir de 1825, l'excellente *Bibliotheca græca*, dont le succès n'est pas épuisé.

ROSTAND (Rosemonde-Étiennette GÉRARD, dame Edmond), poète français, née à Paris en 1871. Fille du colonel comte Gérard, et petite-fille du maréchal Gérard, elle se fit connaître en 1890 par un volume de vers pleins de fraîcheur et de naturel, *les Pipeaux*, qui fut couronné par l'Académie française. La même année, elle épousa le poète Edmond Rostand.

ROTHEM, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Maeseyck]), entre le canal de Bois-le-Duc à Maestricht et la Meuse ; 1.200 hab. Distillerie.

ROTHENBURG, comm. de Suisse (cant. de Lucerne [distr. de Hochdorf]) ; 1.350 hab. Élevé de bétail, commerce de porcs et de produits agricoles.

ROTHENTURM, comm. de Suisse (cant. et distr. de Schwyz), dans la vallée de la Biber, affluent du Rhin ; 1.000 hab. Prairies, pâturages ; exploitation de tourbe ; commerce de bois et de produits agricoles.

***ROTHSCHILD** (baron Alphonse DE), banquier français, né à Paris en 1827. — Il est mort dans cette ville en 1905.

ROTHSCHILD (baron Guillaume-Charles DE), chef de la branche des Rothschild de Francfort, né à Naples en 1828, mort à Francfort-sur-le-Mein en 1901. Il devint chef de la maison de banque à la mort de son frère aîné Meyer (1886), et fut consul général d'Autriche-Hongrie. Il consacra des sommes importantes à des œuvres de charité.

Alphonse de Rothschild

ROTHSCHILD (baron Ferdinand DE), financier et homme politique anglais, né à Paris en 1839, mort dans sa résidence de Waddesdon Manor en 1898. Il fut élevé à Vienne, puis se fixa (1863) en Angleterre, où il épousa sa cousine Eveline Rothschild, fille du premier baron de ce nom. En 1885, il fut envoyé à

la Chambre des communes par les électeurs de Aylesbury, qui depuis lors le réélurent [illegible] partie du groupe [illegible] connu [illegible] même du prince [illegible] constantes. Il a légué [illegible] lections d'objets d'art [illegible] de la Renaissance.

Rothschild [illegible] chefs-d'œuvre de Greuze; deux *Madones*, de Botticelli et de Ghirlandajo, et la plupart des aquarelles de Jules Jaquemart. Le baron Adolphe (m. en 1901) enrichit le [illegible] réunis dans une salle dont les frais d'installation ont été supportés par le donateur. Ces pièces d'orfèvrerie, au nombre de quatre-vingt-quatorze, appartiennent à tous les pays et à tous les siècles d'art, mais principalement au XVe et au XVIe. Parmi ces triptyques-reliquaires, ces crosses, ces aspersoirs, etc., il y a une collection unique [illegible] du même legs, on mentionne un adorable bas-relief [illegible] de sainte, de l'école champenoise (XIIe s.), et une très belle tapisserie flamande du XVe siècle : *la Multiplication des pains.*

[illegible] doit cinq Greuzes, dont *l'Oiseau mort*, deux Teniers, et des toiles de Backhuysen, Ph. Wouwerman, J. Ruysdael [illegible] 1905), membre de l'Institut, a légué une seule œuvre, [illegible]

ROTINE [illegible]

ROTINETTE [illegible]

ROTSELAER, [illegible] (arrond. de Louvain), sur la Dyle, tributaire de l'Escaut [illegible]

ROTULA n. f. Genre d'oursins irréguliers, à corps discoïde très aplati et présentant des incisures au bord postérieur du test, qui est irrégulièrement digité en arrière.

ROUANET (Gustave), homme politique français, né à Oupia (Hérault) en 1855. Fils d'un proscrit du 2-Décembre, il s'engagea dans l'armée, après avoir terminé ses études à Narbonne. Pendant le 16-Mai, il fut envoyé aux bataillons d'Afrique : on lui reprochait d'avoir tenu des propos révolutionnaires. Après sa libération, il fit du [illegible] de Narbonne, fut secrétaire de Benoît Malon, coopéra avec lui à la fondation de la «Revue socialiste», collabora au [illegible] seiller municipal de Paris par le quartier de Clignancourt en 1890, réélu en 1893, il fut élu député de la 2e circonscription du XVIIIe arrondissement de Paris, le 3 septembre 1893, contre l'abbé Garnier, et nommé en 1897 rapporteur de la commission d'enquête du Panama. Réélu député en 1898, il [illegible] que le gouvernement avait prises ou comptait prendre pour prévenir les massacres d'Arménie. Réélu de nouveau, le 11 mars 1902, contre Charles Bernard, il demanda, en juin 1904, la suppression du bataillon d'Afrique. Il appuya la politique du Bloc, vota la loi de séparation des Églises et de l'État, combattit le cabinet Rouvier et fit adopter (nov. 1905) un projet de résolution invitant le gouvernement à modifier le contrat de louage en ce qui concerne les rapports des compagnies de chemin de fer et de leurs employés. Rouanet a été réélu député le 6 mai 1906. Il a dirigé la « Revue socialiste », et collaboré à l'« Humanité » dès la fondation de ce journal par Jaurès. Il a publié : *les* [illegible]

***ROUBAUD** (Louis-*Auguste*), dit ROUBAUD JEUNE, statuaire [illegible] lyte Flandrin et de Duret. — Il est mort à Paris en 1906. [illegible] jusqu'au Salon de 1905, où l'on voyait de lui une figure de la *Douleur*. Aux œuvres déjà citées, il convient d'ajouter *la Tragédie* et *la Comédie*, statues pierre, au théâtre des [illegible] à Châtillon-sur-Marne; le *Buste de M. Brodu*, exposé en 1900, etc.

ROUCHÉ (Eugène), mathématicien français, né à Sommières (Gard) en 1832. Après avoir passé par l'École polytechnique et soutenu sa thèse de doctorat ès sciences, il devint successivement professeur de mathématiques au lycée Charlemagne, à l'École centrale et examinateur d'admission à l'École polytechnique. Indépendamment d'un *Traité de géométrie*, écrit en collaboration avec de Comberousse et qui eut de nombreuses éditions, Rouché a publié plusieurs ouvrages didactiques d'algèbre, de géométrie descriptive, d'analyse infinitésimale et de nombreux mémoires insérés dans les « Nouvelles Annales de [illegible] et les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences de Paris, dont il est membre. Ses principaux travaux se rapportent au développement des fonctions en séries, à la théorie des racines égales, à la décomposition des fractions rationnelles, au calcul inverse des intégrales définies, à la série de Lagrange, à la théorie des chances, à la méthode des isopérimètres, etc. Il a enfin composé une excellente biographie d'Edmond Laguerre.

ROUCOURT, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]), sur le canal [illegible] Antoing; 1.230 hab. Tricotage mécanique de bas; sucrerie, fabrique de noir animal.

Roudadar

ROUDADAR n. m. Flûte de Pan [illegible] en usage dans la république de l'Équateur, et dont les trente-trois tuyaux sont faits à l'aide du *gynerium saccharoides*.

***ROUE** [illegible] des ressorts courbés de façon à donner au moyeu une certaine élasticité répartie sur toute la jante. (Ces roues, dont il existe plusieurs modèles, visent à supprimer le bandage pneumatique avec ses nombreux inconvénients.)

ROUGE [illegible] syndicats rouges, par opposition aux [illegible]

ROUGE (LAC), lac du Canada (Saskatchewan et Alberta), qui reçoit la rivière Montréal et se verse par la Rivière Rapide dans la rive droite du Blaver ou Castor, branche mère du fleuve Churchill; près de 90.000 hectares.

ROUGEMONT, comm. de Suisse (cant. de Vaud [distr. du Pays-d'en-haut]), dans la haute vallée de la Sarine, [illegible] rages, fromagerie.

***ROUGEOLE** n. f. — ENCYCL. Pielicke, puis Pielicke et Canon ont découvert et étudié dans le sang des personnes atteintes de rougeole, principalement au moment de la défervescence, un bacille de dimensions voisines de celles du globule rouge, parfois recourbé, tantôt isolé, tantôt réuni en amas d'une douzaine, dont tous les éléments sont sensiblement parallèles, assez aisément colorables. Ils l'ont considéré comme l'agent spécifique de la rougeole, mais la valeur pathogénique de ce bacille a été fortement contestée.

ROUJON (Henry), écrivain et administrateur français, né à Paris en 1853. Entré en 1876 au ministère de l'instruction publique, il fut, en 1880, choisi par Jules Ferry comme secrétaire particulier. Devenu chef de bureau au cabinet du ministre en 1882, il fut, comme tel, collaborateur de Paul Bert, Lockroy, René Goblet et Spuller. Léon Bourgeois le nomma, en 1891, directeur des Beaux-Arts. Dans ces importantes fonctions qu'il conserva jusqu'en 1903, il contribua notamment à la création de la caisse des musées et à la fusion de la direction des Beaux-Arts avec celle des Bâtiments civils. En 1899, l'Académie [illegible] membre libre, en remplacement du marquis de Chennevières et, en 1903, elle lui confia les fonctions de secrétaire perpétuel, en remplacement de G. Larroumet décédé. Il prit, cette même année, sa retraite comme directeur des Beaux-Arts.

Roujon.

Sa carrière administrative ne l'empêcha pas de cultiver les lettres. Secrétaire de la rédaction de la « République des lettres », revue fondée en 1875 par Catulle Mendès, où il signait HENRY LAUJOL, [illegible] bleue » (1890-1891). *Miremonde*, une jolie fantaisie littéraire parue d'abord dans la « Revue des lettres et des arts », lui conquit l'estime des lettrés. Collaborateur du [illegible] spécial de la section des Beaux-Arts à l'Exposition universelle (Paris, 1900).

ROULEZ (Joseph-Emmanuel-Ghislain), archéologue belge, né à Nivelle en 1806, mort à Gand en 1878. Il fut élevé à Gand, où il se fixa, et devint successivement professeur et recteur de l'université de cette ville. Roulez était membre de l'Académie de Belgique et membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris. Outre un grand nombre d'articles et de mémoires, [illegible] « Mémoires » et le « Bulletin de l'Académie de Belgique », les « Annales de l'Institut archéologique de Rome », etc., [illegible] *de Rome* (1858); etc., et des traductions de plusieurs ouvrages allemands, parmi lesquels nous citerons le *Manuel* [illegible]

ROULLEAU (Jules-Pierre), sculpteur français, né à Libourne en 1855, mort à Paris en 1895. Élève de Cavelier [illegible] Il exposa au Salon des artistes français à partir de l'année 1878. Ses principales œuvres sont : *un Luron* (1879); *Hébé* (1882), et une statue du *grand Carnot*, érigée depuis à [illegible] équestre pour la ville de Chinon, ainsi que les statuettes du *Dr Nivert* et de *Gambetta* et que les bustes de *Jules Roche* et de *Théodore de Banville* (ce dernier au jardin du Luxembourg, à Paris), etc. Jules Roulleau, qui avait obtenu une seconde médaille en 1882 et une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), travaillait, au moment où la mort le surprit, à un monument du *président Carnot*, commandé par la ville de Nolay (Côte-d'Or), monument qui, achevé par Falguière, fut inauguré en 1895.

ROUMANIE. [illegible] sule des Balkans, la Roumanie est celui dans lequel l'ordre constitutionnel s'est depuis dix ans le plus strictement maintenu, et dont le progrès économique a été le plus rapide. Sa population a très sensiblement augmenté; plus de 3.000 kilomètres de chemins de fer ont été construits et reliés aux autres voies ferrées de la Russie, de la Bulgarie et de la Hongrie, et l'industrie elle-même, bien qu'encore à ses débuts, est en progression constante. Une grande part de cette prospérité doit être attribuée à l'observation très scrupuleuse, par le roi Charles Ier de Hohenzollern, de la charte parlementaire; en 1906, après des alternatives diverses, le parti conservateur ou cantacuzéniste était au pouvoir, malgré les compétitions per[illegible] néral Lahovary était ministre des affaires étrangères.

[illegible] nationale a été organisée, [illegible]

ROUND [illegible] d'amateurs adopté en Angleterre par l'*Am[illegible] Association*, le nombre des *rounds* de tout [illegible] rounds est de trois minutes; celle du dernier de quatre [illegible] round.)

ROUND ROCK [illegible] de Williamson, sur le Brushy, sous-affluent du rio Brazos [illegible]

ROUSBRUGGE-HARINGHE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. d'Ypres]), sur l'Yser, tri[illegible] française; 1.950 hab. Huilerie, manufacture de tabacs; fabrication de poteries; tanneries.

ROUSS[illegible] vorine. — Ce journal, qui représente l'opinion radicale dans ce qu'elle a d'ardent et d'agressif, a d[illegible] sieurs fois. A plusieurs reprises, il s'est fait remplacer [illegible] même esprit. Mais la « Molva » a été supprimée à son tour, et il se créa un nouvel organe intitulé « le XXe siècle », en attendant que la suppression cessât d'avoir son effet.

ROUSSE [illegible] Paris en 1817. — Il est mort dans cette ville en 1906.

ROUSSEAU (Jean), musicien français, qui vivait à Paris dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Élève de Sainte-Colombe, il devint un virtuose extrêmement distingué sur la basse de viole et se fit apprécier aussi comme [illegible] des exercices sur plusieurs manières de l'a[illegible] livre curieux, aussi rare que recherché : *Traité de la viole* [illegible]

ROUSSEAU [illegible] en 1904, ayant fait recevoir à l'Opéra-Comique un drame musical : *le Dernier Bandit* et au moment où il venait d'être nommé président de la Société des compositeurs de musique.

ROUSSELOT (l'abbé *Jean*-Pierre), phonéticien français, né à Saint-Cloud (Charente) en 1846. Il entra au grand [illegible] nommé professeur au petit séminaire (1869-1871). Il se consacra, pendant son enseignement, à la linguistique classique, en continua l'étude pendant ses années de ministère comme vicaire à Cognac et curé à Javrezac (1871-1873), apprit l'espagnol, l'anglais et l'allemand, fut de nouveau nommé professeur au petit séminaire [illegible] lettres (1878). Il se spécialisa alors dans l'[illegible] phique et généalogique des patois, se perfectionna dans la philologie romane en suivant les cours de G. Paris, P. Meyer, etc., et s'initia aux méthodes expérimentales auprès de Branly, de Lapparent et Becquerel. Bientôt il se servit de la méthode graphique pour noter les nuances phonétiques les plus délicates. Doué d'une ouïe extrêmement fine, il inventa en outre des appareils enregistreurs ou perfectionna avec une ingéniosité remarquable ceux qui existaient déjà. En 1887, il fut chargé du cours d'histoire de la langue française à l'Institut catholique. En 1889, le ministère de l'instruction publique lui confia la mission d'étudier les patois de la région alpine en Italie. La même année, il ouvrait à l'Institut [illegible] cours de phonétique « expérimentale ». Il sou[illegible] après à l'Institut catholique. Enfin, sur la proposition de Bréal, on créa, en avril 1897, au Collège de France, un laboratoire de phonétique expérimentale, dont il fut nommé préparateur. Il s'est préoccupé d'appliquer les [illegible] française a été honorée du prix Volney, ainsi que son [illegible]

ROUSSET, comm. du département des Bouches-du-Rhône, arrond. et à 23 kilom. d'Aix, sur un petit sous-affluent du Rhône par la Couronne et la Pèque; 700 hab. Distillerie, huilerie, commerce de céréales.

ROUSSET (Léonce), officier, écrivain militaire et [illegible]

l'École militaire de Saint-Cyr en 1868, il était, au début de la guerre franco-allemande, sous-lieutenant au 20e bataillon de chasseurs à pied, avec lequel il prit part aux batailles autour de Metz. Il fut grièvement blessé à la journée de Noisseville. A son retour de captivité, il fut envoyé en Afrique, [illegible] capitaine en 1879, chef de bataillon en 1891, et chargé en cette qualité des fonctions de professeur adjoint, puis de professeur titulaire de tactique et d'histoire militaires à l'École supérieure de guerre. Il était, depuis 1898, lieutenant-colonel, lorsqu'il fut envoyé en [illegible] dans un régiment d'infanterie, à Epinal : ses [illegible] nationalistes n'étaient pas étrangères à ce brusque changement. Le lieutenant-colonel Rousset ne tardait pas alors à demander sa mise à la retraite (1900), et se présentait, en 1902, comme candidat à la députation dans l'arrondissement de Verdun, où il fut élu. Pendant son passage à la Chambre, il se signala par plusieurs interventions énergiques contre la politique du ministère Combes. Il ne fut pas réélu en 1906. Le lieutenant-colonel Rousset a publié une *Histoire de la guerre franco-allemande* (1870-1871), à laquelle l'Académie française a décerné en 1896 le prix Née.

* **ROUSSIN** (Albert-Edmond-Louis), amiral français, né à Brest en 1821. — Il est mort à Paris en 1896.

ROUTCHKI, bourg de Russie (gouv. de Poltava [distr. de Gadiatch]), sur le Khorol, sous-affluent du Don par le Psiol; 2.500 hab. Commerce de bestiaux, minoteries.

ROUTIER (Gaston), littérateur et journaliste français, né à Marseille en 1867. Au sortir du collège, il fonda à Marseille *le Mousquetaire* (1885) et, l'année suivante, *la Vie mondaine*. En 1888, il rédige la « politique étrangère » à l'« Événement », d'Edmond Magnier. Depuis, il a collaboré au « Matin », au « XIXe Siècle », au « Figaro », au « Jour », à l'« Écho de Paris », au « Journal ». Il a publié : *Idéa*, poème en un acte et en vers (1891); *Nos bons maîtres chanteurs*, comédie en cinq actes et en vers (1895); deux romans contemporains : *l'Amour de Marguerite* et *le Marquis de Foucault*; *le Mexique*, avec préface d'Ignacio Altamirano (1892); *Guillaume II à Londres et l'Union franco-russe* (1893); *la Question sociale et l'Opinion du pays*, enquête faite au « Figaro » et qui fit grand bruit (1893); *les Droits de la France sur Madagascar* (1895); *l'Espagne en 1897*, et plus récemment : *Grandeur et décadence des Français* (1898); *l'Industrie et le Commerce de l'Espagne* (1901); *le Droit d'aimer*, comédie en 3 actes, en prose (1897); *le Congrès hispano-américain de Madrid* (1901), *un Point d'histoire contemporaine à propos du voyage de l'impératrice Frédérique à Paris en 1891*, avec d'autres documents historiques (1901); *le Congrès de la paix à Monaco* (1902); *le Couronnement d'Alphonse XIII, roi d'Espagne* (1903); *Légendes de mort et d'amour*, souvenirs d'Aragon et d'Andalousie (1903); *la Question macédonienne* (1903); *la Macédoine et les puissances* (1903); *le Roman de l'Espagne héroïque* (1906).

* **ROUVIER** (Pierre-*Maurice*), homme politique et financier français, né à Aix en 1842. — Ministre des finances dans le cabinet Combes, il eut à lutter contre l'hostilité des représentants des bouilleurs de cru, qu'il voulait soumettre à un contrôle plus rigoureux. Le 16 juin, il déposait un projet d'impôt sur le revenu, proportionnel et non progressif, dont la discussion fut toujours ajournée. En janvier 1904, il combattit le principe du rachat des chemins de fer par l'État. Après la chute du cabinet Combes (14 janv. 1905), il fut chargé de former un nouveau ministère où il conserva le portefeuille des finances jusqu'au 17 juin 1905, date à laquelle il succéda à Delcassé au ministère des affaires étrangères, à la suite des incidents soulevés par la visite de l'empereur d'Allemagne au Maroc, et la convocation de la conférence d'Algésiras. Il assista au vote de la loi de séparation des Églises et de l'État, et obtint (mars 1905) le rachat des majorats. Il s'occupa surtout, fort activement et en déployant à la fois beaucoup de tact et d'énergie, du règlement des difficultés survenues avec l'Allemagne à l'occasion des affaires du Maroc et conclut à ce sujet un accord avec le gouvernement allemand, le 8 juillet. Le 13 novembre, Rouvier avait dû, à la suite de la démission de Berteaux, ministre de la guerre, remanier son cabinet. Peu à peu, la majorité l'abandonnait. Le 7 mars 1906, après un débat très confus, il était mis en minorité sur la question de l'application de la loi relative à la séparation des Églises et de l'État, et remettait le pouvoir à Sarrien.

ROUVILLE, comm. de la Seine-Inférieure, arrond. et à 14 kilom. du Havre, dans une petite vallouse du pays de Caux; 660 hab. (*Rouvillois*.) Intéressante église, dont quelques parties datent du XVe siècle; fabrication de cidre.

ROUVREUX, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liège); 1.380 hab.

* **ROUX** (l'abbé Joseph), poète limousin, né à Tulle en 1834. — Il est mort dans cette ville en 1905. Il a publié [illegible] *limousin*.

ROUX (Guillaume), biologiste allemand, né à Iéna en 1850. Il fit ses études de sciences naturelles et de médecine à Iéna, à Berlin et à Strasbourg, devint, en 1879, assistant à l'Institut d'hygiène de Leipzig, privatdocent à l'université de Breslau [illegible] professeur et en 1888, directeur de l'institut d'embryologie et de mécanique du développement de cette université.

Comme anatomiste et biologiste, G. Roux est célèbre par sa théorie de la *mosaïque* et de l'*excitation fonctionnelle*, en vertu de laquelle l'excitation, en favorisant une substance cellulaire au détriment des autres, a différencié chimiquement la cellule dont la fonction est alors de manifester cette excitation et celle-là seulement. De là découle l'action morphogène des excitations fonctionnelles et c'est par elles que l'on peut en conséquence expliquer l'évolution autogénétique. C'est pour apporter de nouvelles preuves à l'appui de ce mécanisme que G. Roux a fondé, en 1884, les *Archives de la mécanique du* [illegible]

[illegible]

ROUX [illegible]

ROUZAT [illegible] dans la [illegible] Vendon, arrond. et à 7 kilom. de Riom; 200 hab. Deux sources minérales, les Vignes et le Grand Puits, bicarbonatées calciques et ferrugineuses. La saison va du 15 juin au 15 septembre.

ROUZE, comm. du département de l'Ariège, arrond. et à 53 kilom. de Foix, sur un petit sous-affluent de la Garonne par l'Ariège; 530 hab. Eaux minérales sulfureuses arsenicales, etc. La saison va du 1er juillet à fin septembre.

ROVEREDO, comm. de Suisse (cant. des Grisons [distr. de Moesa]), sur la Moesa, affluent du Tessin; 1.140 hab. Arbres fruitiers; viticulture.

ROVETTA (Giovanni), prêtre et compositeur italien, né et mort à Venise (vers 1590-1668). Admis comme enfant de chœur, puis comme chanteur, à l'église Saint-Marc, il y devint élève de Monteverde. Après avoir pris les ordres, il fut attaché comme prêtre à l'église San Fantino, puis, en 1627, il devint vice-maître de l'église Saint-Marc, et, à la mort de Monteverde (1643), lui succéda dans les fonctions de premier maître. Il fit représenter à Venise un opéra, *Ercole in Lidia* (1645), et en écrivit un second, *Argiope*, avec Leardini (1649). Mais c'est comme compositeur de musique sacrée que Rovetta déploya, avec une rare fécondité, un talent des plus remarquables. Il a publié six recueils de psaumes à une ou plusieurs voix avec instruments; trois recueils de madrigaux; deux recueils de motets concertés; des messes, cantates, *canzoni*, etc.

* **ROVETTA** (Gerolamo), romancier et auteur dramatique italien, né à Brescia en 1854. — Rovetta, qui se pique de n'appartenir à aucune école et de ne s'astreindre à aucune formule, a continué à surprendre le public par l'abondance et la variété de ses productions. Après avoir donné au théâtre une amère satire des mœurs politiques et des rêves communistes : *la Realtà* (1895); une étude des mœurs et d'âmes bourgeoises dans le genre de Dumas fils : *i Disonesti*, jouée à Paris en 1902 sous le nom de *l'École du déshonneur*, et une amusante comédie : *a Rovescio* (1902), il a évoqué le souvenir des glorieuses journées et des légendaires héros de 1848 dans une pièce patriotique : *il Romanticismo* (1902), qui a obtenu un vif succès. Il a fait jouer en 1905 un drame en quatre actes : *il Re burlone*. On lui doit aussi plusieurs romans de sujets et de tons très variés : *il Processo Montagù* (1897); *la Signorina* (1900), traduit en français sous le titre de *Loulou*; *i Barbarò* (1900), satire des hommes d'affaires qui profitent des malheurs publics pour s'enrichir; *Casta diva* (1903); *la Moglie di Sua Eccellenza* (1904).

ROVINSKI (Dmitri Alexandrovitch), savant russe, né en 1826, mort vers 1895. Il prit part à l'émancipation des serfs et fut sénateur. Il s'est surtout occupé de l'histoire de la peinture, de la gravure et de l'imagerie en Russie. Ses principaux travaux sont : *Histoire des écoles russes de peinture* (1856); *Dictionnaire des portraits russes gravés* (1872); *l'Imagerie populaire russe* (1881), ouvrage devenu classique; *Matériaux pour l'iconographie russe* (1884-1891); etc.

ROWLAND (Henry Augustus), physicien américain, né à Honesdale (Pensylvanie) en 1848, mort à Baltimore en 1901. Nommé en 1874 professeur auxiliaire de physique à l'institut polytechnique Troy, de New-York, il alla passer l'année suivante auprès de Helmoltz, occupé alors de recherches sur l'électricité. De retour en 1876, il fut nommé à la chaire de physique de l'université John Hopkins, à Baltimore, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort. On lui doit des découvertes remarquables dans le domaine de l'électricité et de la chaleur (détermination de l'unité de résistance électrique et de l'équivalent mécanique de chaleur), mais il a surtout contribué à faire connaître le spectre solaire, dont l'étude a fait, grâce à lui, un pas énorme. En 1881, il avait construit une machine à tracer les réseaux de diffraction et inventa en 1882 un réseau spécial qui lui permit de photographier le spectre sans se servir de la lentille et d'en dresser une carte remarquablement précise.

ROWLANDITE n. f. Silicate naturel d'yttria.

ROY (Émile), professeur et publiciste français, né à Schlestadt (Bas-Rhin) en 1856. Élève de l'École normale en 1877, agrégé des lettres en 1880, docteur ès lettres en février 1893, de 1880 à 1895, il enseigna successivement la rhétorique aux lycées de Nevers, Clermont-Ferrand, Nancy et Besançon et fut nommé professeur de littérature française à la faculté des lettres de Dijon (1895). Il s'est intéressé à plus d'un point obscur de la littérature française : *la Vie et l'Œuvre de Charles Sorel* (1892), *De J.-L. Guezio Balzacio contra dom J. Gulionem disputante* (1892), thèses. Ses recherches sur le moyen âge ont été particulièrement heureuses : *un Mystère inédit du XIVe siècle, le Jour du jugement*, de la bibliothèque de Besançon (1902); *la Comédie sans titre*, publiée pour la première fois d'après le manuscrit latin 8.163 de la Nationale, et *les Miracles de Notre-Dame* (1902); *le Mystère de la Passion en France, du XIVe au XVIe siècle* (1904); etc.

* **ROYBET** (Ferdinand), peintre et graveur français, né à Uzès en 1840. — Il a exposé en 1903 : *Portrait du comte Potocki; Portrait de Mlle X*. Absent des Salons en 1904 et en 1905, il a envoyé en 1906 : *Portrait de M. Mariani*. Mais, en dehors de ces effigies que les Salons ont fait connaître, il a exécuté, depuis, un grand nombre d'autres portraits, tels que ceux de *Jules Lefèvre, Cormon, Waltner, Roger-Milès*, etc.

ROZEL (LE), comm. du départ. de la Manche, arrond. et à 31 kil. de Cherbourg, à quelque distance de la *pointe de Rozel*; 350 hab. Commerce de bestiaux; intéressant petit château, dont quelques parties datent du XIIe siècle.

RUAU (Joseph), homme politique français, né à Paris en 1865. Licencié ès lettres, avocat à Toulouse, conseiller général, maire d'Aspet, il fut élu député à Saint-Gaudens en 1897 comme radical progressiste, et réélu en 1898. Il fut nommé secrétaire de la Chambre la même année. Le 12 juin 1899, il proposa l'ordre du jour qui amena la chute du ministère Dupuy. De nouveau réélu en 1902 et en 1906, il devint ministre de l'agriculture dans le ministère Rouvier en 1905 et conserva ce poste dans le cabinet Sarrien en 1906 et dans le cabinet Clemenceau (oct. 1906).

Comme ministre de l'agriculture, Ruau a déposé sur le bureau de la Chambre un certain nombre de projets de loi intéressants, notamment sur la conservation d'un bien de famille insaisissable, et sur les avances à long terme à autoriser aux sociétés coopératives agricoles. Il a fait voter une loi réprimant les fraudes dans la vente des marchandises et les falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles. On lui doit l'institution d'un contrôle du crédit agricole, d'un comité permanent des courses, etc.

RUBATO (*rou* — m. ital. signif. *dérobé*) adj. Mus. *Tempo rubato*. Indication marquant que, dans un passage expressif, une certaine liberté de mouvement est laissée à l'exécutant.

RUBEN DE COUDER (Joseph-Antoine), jurisconsulte et magistrat français, né à Saint-Paul (île de la Réunion) en 1843. D'abord avocat, il entra dans la magistrature en 1879, comme juge à Melun. Président du tribunal d'Auxerre l'année suivante, il fut successivement juge, en 1882, puis vice-président, en 1884, au tribunal civil de la Seine, conseiller à la cour d'appel de Paris, en 1887, premier président à la cour d'Aix, en 1888, conseiller à la Cour de cassation, en 1890. On lui doit : un *Résumé de répétitions écrites de droit romain* (1869); *les Pandectes françaises*, recueil de jurisprudence (1880-1890, 6 vol.); *Guide pratique des maires* (1896). Il a aussi publié une édition refondue du *Dictionnaire de droit commercial, industriel et maritime*, de Goujet et Merger (1877-1881, 6 vol.), et *Supplément* (1896-1898, 2 vol.).

RUBIO (Angel), compositeur espagnol, né en 1850. Il s'est fait connaître par un assez grand nombre de zarzuelas représentées sur divers théâtres de Madrid : *la Salsa de Aniceta* (1879); *la Mejor Venganza* (1880); *la Estrella de un Chino* (1880); *Martes trece* (1880); *Cibelas y Neptuno* (1880); *la Farsanta* (1881); *el Puñado de herbas* (1879); *Cuento del año* (1887); *Historias y cuentos; En la calle de Toledo; Periquito; une Onza*, etc. La plupart de ces ouvrages étaient écrits en société, avec Fernandez Caballero, Manuel Nieto, Espino et autres. Rubio a composé aussi une quantité de marches et pas redoublés pour musique militaire.


Ruchet

RUBRITE n. f. Sulfate hydraté naturel de fer, alumine, magnésie et chaux.

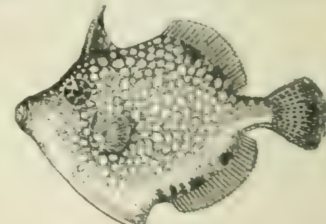
RUCHET (Marc), homme d'État suisse, né à Bex, dans le canton de Vaud, en 1853. Il se voua de bonne heure à la politique et fut poussé par le parti radical vaudois. Député au Conseil vaudois pour Lausanne, il fut ensuite nommé membre du Conseil des États en 1887, puis entra, en 1899, au Conseil fédéral, où il dirigea d'abord le département de l'intérieur, puis celui de l'instruction publique et des cultes. Il fut nommé vice-président du Conseil fédéral en 1903, puis, en décembre 1904, président de la Confédération pour 1905.

RUCKERS, v. de l'Allemagne méridionale (roy. de Prusse [prov. de Silésie, présid. de Breslau]); sur la Veistritz, s.-affl. de l'Oder par la Neisse; 2.100 hab. Industrie assez active. Métallurgie; brasserie; verrerie.

RUCKERSDORF, v. d'Austro-Hongrie (Bohême [cercle de Bunzlau]), sur la Rassnitz, s.-affl. lointain de l'Elbe par la Neisse; 2.000 hab. Scieries. Aux environs, gisements de kaolin.

RUCKERSDORF, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Carinthie [distr. de Volkermarkt]), sur la Vellach, s.-affl. du Danube par la Drave; 2.200 hab. Industrie et commerce assez actifs. Filature de lin, scieries mécaniques.

RUDA-GAZOWSKA, bourg de Russie (Pologne [gouv. de Varsovie, distr. de Sochaczew]), sur la Pisia, sous-affluent de la Vistule; 3.000 hab. Fabrication d'étoffes de laine; importantes raffineries de sucre.


Rudarius.

RUDARIUS (*ri-uss*) n. m. Genre de poissons plectognathes, de la famille des balistidés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle découverte dans les mers du Japon. Le *rudarius ercodes* est une baliste voisine des monacanthes.

RUDELBACH (André-Théophile), théologien danois, né à Copenhague en 1793, mort à Hagelse en 1862. Après avoir achevé ses études, il parcourut l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, la France et séjourna quelques années à Paris. A son retour à Copenhague en 1825, il publia diverses traductions ou éditions d'ouvrages théologiques et s'acquit la réputation d'un des plus fermes soutiens de l'Église luthérienne orthodoxe. Il professa la théologie à Copenhague de 1846 à 1848, et fut pourvu, dans le cours de cette dernière année, du doyenné de Hagelse, ancienne métropole de l'île de Seeland. Rudelbach a laissé, entre autres ouvrages, une *Vie de Gustave Schwab et de son siècle* (1835), biographie remarquable, qui a été traduite en français.

RUDELSTADT, bourg de l'Allemagne méridionale (roy. de Prusse [prov. de Silésie, présid. de Liegnitz]), sur la Bober, affluent de l'Oder; 2.000 hab. Industrie métallurgique très active; huileries; scieries mécaniques. Aux environs, gisement de houille.

* **RUDINI** (Antonio STARRABBA, marquis DI), homme d'État italien, né à Palerme en 1839. — Depuis la chute de son ministère (18 juin 1898), il s'est tenu un peu à l'écart de la politique active, le temps n'étant plus propice à la politique conservatrice. Il a été réélu député par Caciamo aux élections générales de 1900 et de 1904. En 1901, il est sorti de la réserve qu'il s'était imposée pour publier dans la « Stampa » (oct.) d'importantes déclarations politiques et, en 1906, lors de la formation du cabinet Giolitti, il s'est plaint de la part trop restreinte, à son avis, que le président du conseil y avait faite à la droite.

RUDKI, bourg d'Austro-Hongrie, ch.-l. d'un district de la province de Galicie (cercle de Sambor), sur la Wiznia,

sous-affluent de la Vistule par le [illegible] cation de toiles. [illegible]

RUDORFF (Adolphe-Auguste-Frédéric), jurisconsulte allemand, né à Mehringen [illegible] tion de Ribbentrop, et à Berlin, sous la direction de Savigny. [illegible] membre de l'Académie des sciences en 1860. Rudorff a suivi dans ses ouvrages la méthode historique. Outre de nombreux articles dans le « Journal de jurisprudence historique », [illegible] (1869). On lui doit encore l'édition, avec Blume, Lachmann et Mommsen des *Agrimensores romani*; des éditions d'ouvrages de Savigny et de Puchta. En 1861, il fonda avec d'autres jurisconsultes la *Revue d'histoire de droit*, qui paraît encore sous le titre de : *Journal de la fondation Savigny* [illegible]

RUDORFF (Ernest-Frédéric-Charles), pianiste et compositeur allemand, né à Berlin en 1840. Fils d'un professeur à l'Université, il fut élève de Moscheles, de Plaidy et de Rietz au Conservatoire de Leipzig et prit plus tard des leçons de Maurice Hauptmann et de Charles Reinecke. Professeur de piano au conservatoire de Cologne en 1865, il passa en la même qualité à l'Académie royale de Berlin. Compositeur de talent, Rudorff s'est fait connaître sous ce rapport en publiant une symphonie, deux ouvertures et quelques pièces d'orchestre, une ballade en trois parties, de nombreux morceaux de piano, des mélodies vocales, des chœurs avec ou sans accompagnement, etc.

***RUE** n. f. — ENCYCL. *Nom des rues.* Admin. Le droit de dénommer les rues et places publiques appartient au conseil municipal, dont les délibérations prises à cet effet ne sont exécutoires qu'après avoir été approuvées par l'autorité préfectorale. (L. du 5 av. 1884, art. 68.) Toutefois, lorsque le nom à donner à la rue ou à la place est celui d'un personnage illustre ou d'un citoyen qui s'est distingué par son mérite ou par ses services, la dénomination prend le caractère d'un hommage public, et cet hommage ne peut être décerné que par un décret du chef de l'Etat pris d'après la proposition du maire ou le vœu du conseil municipal et sur le rapport du ministre de l'intérieur. (Ord. du 10 juill. 1816.) Il a été à plusieurs reprises recommandé aux préfets de s'abstenir de transmettre à l'administration supérieure des propositions ou vœux concernant les personnages encore vivants ou sur lesquels l'histoire ou l'opinion publique ne s'est pas encore prononcée (Circ. du min. de l'int. des 20 oct. 1875 et 15 mai 1884), mais ces recommandations sont souvent restées lettre morte, et, en fait, les choix des noms faits par les municipalités sont très rarement rejetés, même quand ces noms sont ceux de personnages encore vivants. L'ordonnance précitée de 1816 n'est d'ailleurs pas applicable, sauf à Paris, lorsque le nom à donner est celui du propriétaire ou de l'entrepreneur qui a fait ouvrir la rue à ses frais. Une semblable dénomination n'est pas considérée comme constituant un hommage public. (Circ. min. intér 3 août 1841.)

A Paris, les propriétaires des maisons formant encoignure sont tenus, en vertu d'anciennes ordonnances, de réserver sur la façade de leurs immeubles l'espace nécessaire aux plaques ou écriteaux indicatifs du nom des rues ou places. Dans les autres communes, le maire règle le mode d'inscription de ces noms, comme objet de police municipale. Les frais de premier établissement, d'entretien et de renouvellement des plaques ou écriteaux incombent aux communes. (L. du 11 frim., an VII, art. 4.)

Numérotage des maisons. Le décret du 15 pluviôse an XIII, qui a prescrit le numérotage des maisons à Paris, a été rendu applicable, par l'ordonnance du 23 avril 1823, à toutes les communes où cette opération est jugée nécessaire par le maire. Le numérotage effectué pour la première fois est à la charge des communes; les propriétaires ne sont tenus que d'entretenir les numéros en bon état. En cas de changement de série des numéros, le renouvellement est considéré comme un premier établissement et incombe au budget municipal.

Le numérotage est ordinairement fait à l'huile; mais les propriétaires peuvent le faire exécuter à leurs frais d'une manière plus durable, soit en tôle vernissée, soit en faïence ou terre à poêle émaillée. (Décr. 15 pluv an XIII.)

RUEGGISBERG, comm. de Suisse (canton de Berne [distr. de Seftigen]); 2.730 hab., en de nombreux hameaux disséminés sur un plateau coupé de ravins profonds. Agriculture et élève de bétail.

RUEGSAU, comm. de Suisse (canton de Berne [distr. de Trachselwald]), dans la vallée de l'Emme; 2.600 hab. Agriculture, élève de bétail; fromagerie; sculpture de petits objets en bois.

RUEMANN (Guillaume), sculpteur allemand, né à Hanovre en 1850, mort à Ajaccio en 1906. Elève de Wagmüller, il s'éprit, comme son maître, de la Renaissance italienne, et ses œuvres demeurent empreintes du style florentin. On lui doit une *Fontaine monumentale* à Lindau, le *Monument des Bavarois* sur le champ de bataille de Wœrth, le *Tom-* [illegible] Munich), le *Monument de Ohm* (place du Polytechnikum [illegible] Munich.

RUF (saint), en lat. *Rufus*. Plusieurs saints ont porté ce nom. Pour nous borner à la France, citons saint RUF, évêque d'Avignon au IIe siècle. Il vint de Rome pour évangéliser les Gaules et fut le premier évêque d'Avignon. — Fête le 12 novembre, et, à Avignon, le 14.

RUFER (Philippe-Barthélomé), pianiste et compositeur, né à Liége en 1844. Fils d'un organiste allemand qui s'était établi à Liége, il fit de brillantes études au conservatoire de cette ville. Devenu répétiteur dans cette école, il se rendit ensuite à Essen, où il se fit remarquer comme directeur de concerts, puis alla se fixer à Berlin, et fut successivement professeur aux conservatoires Stern, Kullak et Scharwenka. Très considéré comme professeur et comme compositeur, Rufer a publié d'assez nombreuses œuvres qui dénotent un talent réel : une symphonie, des quatuors et un trio pour instruments à cordes, trois [illegible] pour orgue, six suites pour violoncelle et piano, des morceaux de piano, plusieurs séries de *lieder*, des chœurs pour voix d'hommes, etc.

RUFFINI (Jean), littérateur italien, né à Gênes en 1807, mort à Taggia en 1881. Poussé par un ardent patriotisme, il entra dans la société de la *Jeune Italie*, fondée par Mazzini; banni de l'Italie, à la suite du mouvement révolutionnaire de 1833, il se rendit en Angleterre, se familiarisa rapidement avec la langue et la littérature de ce pays et composa, en anglais, plusieurs ouvrages. Vers 1842, il vint se fixer à Paris. Quelques-uns de ses livres, finement écrits et où l'on trouve d'intéressants détails sur les mœurs italiennes, ont été traduits en français. Nous citerons notamment : *le Docteur Antonio* (1858), trad. par Sachot; *Lorenzo Benoni, mémoires d'un réfugié italien* (1858), trad. par le même, sorte d'autobiographie extrêmement attachante, qui avait paru traduite en français en 1855, sous le titre de *Mémoire d'un conspirateur; Découverte de Pa-* [illegible] *Lavinia* (1863), trad. par Sachot.

RUFFO (Vincenzo), compositeur italien, né à Vérone dans la première moitié du XVIe siècle. Il fut maître de chapelle de la cathédrale de Milan, et plus tard de celle de Vérone. Musicien instruit et compositeur fécond, il a mérité les éloges de Galilée, et d'ailleurs le succès de ses ouvrages est constaté par le grand nombre d'éditions qui en furent faites. Il a publié un recueil de messes à 5 voix, deux livres de motets à 5 et 6 voix, six livres de madrigaux à 5, 6, 7 et 8 voix, un recueil de psaumes, un recueil de *Magnificat*, des chansons, etc. Contemporain de Palestrina, cet artiste n'a pas laissé que de jouir d'une véritable renommée.

RUFFY [illegible], dans le canton de Vaud, en 1854. Fils de Victor Ruffy, qui fut membre du Conseil fédéral en 1868 et 1869, et mourut au moment où il venait d'être élu président de la Confédération pour 1870, Eugène Ruffy étudia le droit à Lausanne, Heidelberg, Leipzig et Paris, fut attaché en 1878 au bureau d'avocat de Ruchonnet, puis s'établit lui-même comme avocat, en 1880. Il entra, en 1882, au Conseil national et Grand Conseil du canton de Vaud, dont il devint président en 1885. La même année, il fut nommé membre du Conseil d'Etat du canton, et le présida en 1887. En 1889, il devint président du Conseil national. Radical très ardent, il joua un rôle très combatif. Dans la Constitution vaudoise de 1885, il fit adopter un impôt progressif sur le revenu. Ce fut lui qui obtint la transformation de l'académie de Lausanne en université, et il présida à son inauguration en 1888. Quand Ruchonnet mourut, en 1893, il fut désigné pour lui succéder par le parti radical vaudois. Il reçut au Conseil fédéral le département de justice et de police et, en 1895, il fut mis à la tête de celui de l'intérieur. Nommé vice-président du Conseil fédéral pour 1897, il fut nommé président de la Confédération pour 1898. En 1899, il fut nommé directeur de l'Union postale universelle, poste qu'il occupa au 1er janvier 1900.



[illegible]

RUFIN [illegible] de ce nom. En France, on trouve saint RUFIN, martyr dans le Soissonnais vers l'an 287. Il administrait avec saint Valère un domaine impérial. Tous deux étaient chrétiens. A l'approche du préfet des Gaules, Rictiovare, ils s'enfuirent dans un bois. Découverts, on les amena à Soissons devant le préfet; ils furent torturés sur le chevalet, frappés avec des fouets plombés, puis décapités hors de la ville. — Fête le 14 juin.

RUINERWOLD, bourg du royaume des Pays-Bas (prov. de Drenthe), sur le Meppeler Diep, petit fleuve côtier, tributaire du Zuyderzée; 2.500 hab. Elevage, fromageries; fabrication de toiles et de dentelles.

RULLES, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Virton]), sur la *Rulles*, tributaire de la Meuse par la Semoy; 1.200 hab. Argile; carrière de pierre à bâtir. De cette commune dépend l'agglomération industrielle de Marbehant (scieries, produits chimiques, créosotage des bois, etc.).

RUMES, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]). Manufacture de tabacs; tanneries.

RUMILLIES, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]); 1.230 hab.

RUMINÉ, ÉE adj. Qui semble avoir été mâché. (Se dit surtout de l'albumen, dont la surface porte comme des empreintes de dents.)

RUMLANG, comm. de Suisse (canton de Zurich [distr. de Dielsdorf]), sur la Glatt, affluent du Rhin; 1.050 hab. Culture des céréales; élève de bétail; tailleries de pierres.

RUMMEL (*Chrétien*-François-Louis-Frédéric-Alexandre), musicien allemand, né à Brichsenstadt (Bavière) en 1787, mort à Wiesbaden en 1849. Pianiste de premier ordre, il obtint sous ce rapport des succès éclatants, ce qui ne l'empêchait pas d'être aussi violoniste et clarinettiste fort habile, en même temps qu'il se distinguait comme professeur, comme chef d'orchestre et comme compositeur. En 1806, âgé de dix-neuf ans, il devint chef de musique du 2e régiment d'infanterie de Nassau, avec lequel, de 1808 à 1813, il fit la campagne d'Espagne, sous le roi Joseph. Il se maria en ce pays, puis, fait prisonnier de guerre et mis en liberté en 1814, il termina sa carrière militaire à Waterloo.

Fixé alors à Wiesbaden, il fut chargé d'organiser la musique du duc de Nassau, qui, grâce à ses soins, fut bientôt l'une des plus renommées de toute l'Allemagne et qui subsista jusqu'en 1841, époque où elle fut licenciée et remplacée par l'orchestre du théâtre de Wiesbaden.

Ami de Beethoven, Chrétien Rummel montra du talent et de la fécondité comme compositeur. Il écrivit de nombreuses œuvres pour le piano : sonates, fantaisies et va- [illegible]

[illegible]

RUMMEN [illegible]

RUMPFITE [illegible]

RUNG (Henrik), compositeur danois, né [illegible] *rigo* (1848), et écrivit beaucoup de musique pour divers [illegible] détachées.

RUPP [illegible] avoir prêché contre le symbole d'At[illegible] Adolphe, à laquelle Rupp fut député par l'a[illegible] Cette mesure suscita une vive agitation, à laquelle Rupp mit fin en se retirant de lui-même. Il écrivit à [illegible]

RUPTEUR [illegible] porte un levier actionné par une came. Ce lev er pénètre [illegible] rant d'une magnéto pour produire l'étincelle de rupture employée pour l'allumage à basse tension. V. ALLUMAGE.

RUSCHLIKON [illegible] de Horgen]), sur les bords du lac de Zurich et qui s'étend [illegible] culture, élève de bétail. Sériciculture.

RUSSEL DAY [illegible] acquit des musiciens indigènes une gra[illegible] le comité anglais à l'exposition de musique de Vi[illegible] il fit partie de la commission consultative pour l'Exposition universelle de Paris en 1900. Lors de son départ pour [illegible] tête de la grande école des musiciens militaires d'Angleterre, à Klanner Hall.

RUSSELL [illegible] ford, il s'inscrivit au barreau de Londres après avoir ter[illegible] au département de l'intérieur, de 1894 à 1895. Outre de [illegible]

RUSSIE [illegible] d'avènement, il faisait le serment d'appliquer tous ses soins au développement pacifique de la puissance et de la gloire de la Russie, comme au bonheur de ses fidèles [illegible] l'union du peuple avec le tsar, dans le dévouement illi[illegible] placer le général Gourko, gouverneur de Pologne, dont une députation polonaise s'était plainte. A l'extérieur, les relations avec l'Angleterre étaient aussi bonnes que pos[illegible] d'être conclu. Le règne s'ouvrait sous d'heureux auspices. [illegible] fait naître. [illegible] Hesse. En recevant, à cette occasion, des députations de la noblesse des zemstvos et des municipalités des princi[illegible] s'est permis de folles fantaisies quant à la participation [illegible] forces au bien de mon peuple; mais que je maintiendrai le principe d'autocratie aussi fermement, inflexiblement que l'a fait mon père regretté. » [illegible] été le directeur de la politique étrangère de la Russie, meurt le 27 janvier, au cours des négociations relatives à la délimitation des sphères d'influence anglaise et russe [illegible]

RUSSIE : Tableau généalogique.

Fils de Paul Ier

Alexandre Ier — [illegible]

Constantin — Né 1779, m. 1831. Vice-roi de Pologne 1816. Ep. 1° 1796 Anne-Féodorovna (Julie-Henriette-Ulrique), fille de François-Frédéric, duc de Saxe-Cobourg, née 1781, divorcée 1820; 2° 1820 Jeanne Antonovna, fille du comte de [illegible]; née 1799, m. 1831.

Nicolas Ier — Né 1796, m. 1855. Empereur 1825. Ep. 1817 Alexandra Féodorovna (Charlotte), fille de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse; née 1798, m. 1860.

Michel — Grand-duc. Né 1798, m. 1849. Ep. 1824 Hélène Pavlovna (Frédérique-Charlotte-Marie), fille de Paul prince de Wurtemberg, née 1807.
- **Marie** — Grande-duchesse. Née 1825, m. 1846.
- **Élisabeth** — Grande-duchesse. Née 1826, m. 1845. Ep. 1844 Adolphe, duc de Nassau depuis grand-duc de Luxembourg, né 1817.
- **Catherine** — Grande-duchesse. Née 1827, m. 1894. Ep. 1851 George, duc de Mecklembourg-Strelitz, né 1824, m. 1876.

Enfants de Nicolas Ier :

Alexandre II — [illegible]

Marie — Grande-duchesse. Née 1819, m. 1876. Ep. 1° 1839 Maximilien, duc de Leuchtenberg, fils du prince Eugène de Beauharnais, né 1817, m. 1852; 2° 1856 le comte Strogonof.

Olga — Grande-duchesse. Née 1822. Ep. 1846 Charles, prince royal (puis roi) de Wurtemberg, né 1823, m. 1891.

Alexandra — Grande-duchesse. Née 1825, m. 1844. Ep. 1844 Frédéric, prince de Hesse-Cassel, né 1820, m. 1884.

Constantin — Grand-duc. Né 1827, m. 1892. Ep. 1848 Alexandra-Josefovna, fille de Joseph, duc de Saxe-Altenbourg; née 1830.
- **Nicolas** — Grand-duc. Né 18[illegible].
- **Olga** — Grande-duchesse. Née 1851. Ep. 1867 Georges Ier, roi de Grèce; né 1845.
- **Vera** — Grande-duchesse. Née 1854. Ep. 1874 Eugène, duc de Wurtemberg, né 1846, m. 1877.
- **Constantin** — Grand-duc. Né 1858. Président de l'Académie impériale des sciences. Ep. 1884 Élisabeth, princesse de Saxe-Altenbourg; née 1865. Enfants (princes) :
  - **Jean** — Né 1886.
  - **Gabriel** — Né 1887.
  - **Tatiana** — Née 1890.
  - **Constantin** — Né 1890.
  - **Oleg** — Née 1892.
  - **Igor** — Né 1894.
  - **Georges** — Né 1903.
  - **Natalia** — Née 1905, m. 1905.
- **Dmitri** — Grand-duc. Né 1860.
- **Viatcheslav** — Grand-duc. Né 1862.

Nicolas — Grand-duc. Né 1831, m. 1891. Ep. 1856 Alexandra Petrovna (Wilhelmine-Frédérique), fille de Joseph, duc d'Oldenbourg, née 1838, m. 1900.
- **Nicolas** — Grand-duc. Né 1856.
- **Pierre** — Grand-duc. Né 1864. Ep. 1889 Militza, princesse de Monténégro, née 1866. Enfants (princes) : 1° Marina, née 1892. 2° Roman, né 1896. 3° Nadeshda, né 1898.

Michel Nicolaïevitch — (Voir ci-dessous.)

Alexandre II
(Fils aîné de Nicolas Ier).
Né 1818, m. 1881.
Empereur 1855.
Ep. 1° 1841 Marie-Alexandrovna, fille de Louis II, grand-duc de Hesse-Darmstadt; née 1824, m. 1880.
2° 1880 Mariage morganatique avec Catherine, fille du prince Michel Dolgoroukov, créée princesse Yourievskaïa (1880); de cette union un fils et deux filles.

Nicolas — Grand-duc. Né 1843, m. 1865.

Alexandre III — Né 1845, m. 1894. Empereur 1881. Ep. 1866 Marie-Féodorovna (princesse Dagmar), fille de Christian IX, roi de Danemark, née 1847.
- **Nicolas II** — Né 1868. Empereur 1894. Ep. 1894 Alexandra-Féodorovna (Alix), princesse de Hesse, née 1872.
  - 1° Olga, née 1895. 2° Tatiana, née 1897. 3° Marie, née 1899. 4° Anastasie, née 1901. [illegible] Alexis, 1904, grand duc héritier.
- **Georges** — Grand-duc. Né 1871, m. en 1899.
- **Xénie** — Grande-duchesse. Née 1875. Ep. 1894 le grand-duc Alexandre-Michaïlovitch, né 1866.
- **Michel** — Né 1878.
- **Olga** — Grande-duchesse. Née 1882. Ep. 1901 Pierre, duc d'Oldenbourg, né 1868.

Vladimir — Grand-duc. Né 1847. Ep. 1874 Marie-Pavlovna, fille de Frédéric, grand-duc de Mecklembourg, née 1854.
- **Cyrille** — Grand-duc. Né 1876.
- **Boris** — Grand-duc. Né 1877.
- **André** — Grand-duc. Né 1879.
- **Hélène** — Grande-duchesse. Née 1882. Ep. 1902 Nicolas, prince de Grèce, né 1872.

Alexis — Grand-duc. Né 1850. Amiral général.

Marie — Grande-duchesse. Née 1853. Ep. 1874 Alfred, duc d'Édimbourg (puis duc de Saxe-Cobourg-Gotha), m. 1900.

Serge — Grand-duc. Né 1857, m. 1905. Gouverneur général de Moscou. Ep. 1884 Élisabeth, princesse de Hesse, née 1864.

Paul — Grand-duc. Né 1860. Ep. 1° 1889 Alexandra-Georgievna, princesse de Grèce; née 1870, m. 1891. 2° 1902 mariage morganatique avec Olga Valerianovna Karnovitch, divorcée Pistohlkors, comtesse de Hohenfelsen; née 1865.
- **Marie** — Grande-duchesse. Née 1890.
- **Dimitri** — Grand-duc. Né 1891.

Michel-Nicolaïevitch
(Frère d'Alexandre II).
Grand-duc.
Né 1832.
Président du conseil de l'Empire.
Ep. 1857 Olga-Féodorovna (Cécile), fille de Léopold, grand-duc de Bade; née 1839, m. 1891.

- **Nicolas** — Grand-duc. Né 1859. Président de la Société imp. de géographie.
- **Anastasie** — Grande-duchesse. Née 1860. Ep. 1879 le grand-duc Frédéric-François de Mecklembourg-Schwerin; né 1851, m. 1897.
- **Michel** — Grand-duc. Né 1861. Ep. 1891 morganatiquement, Sophie, comtesse Torby. — Deux filles et un fils (comtesses et comte Torby).
- **Georges** — Grand-duc. Né 1863. Ep. 1900 Marie, princesse de Grèce, née 1876.
  - 1° Nina, princesse, née 1901.
  - 2° Xénie, princesse, née 1903.
- **Alexandre** — Grand-duc. Né 1866. Ep. 1894 la grande-duchesse Xénie-Alexandrovna (sœur de l'empereur Nicolas II), née 1875. Enfants (princes) :
  - 1° Irène, née 1895. 2° André, né 1897. 3° Féodor, né 1898. 4° Nikita, née 1900. 5° Dmitri, né 1901. 6° Rostislaw, né 1902.
- **Serge** — Grand-duc. Né 1869.

Le 26 mai 1896, Nicolas II était solennellement couronné à Moscou. Les fêtes durèrent du 18 mai au 7 juin. Suivant l'usage, amnistie et remise de taxes ou de dettes à l'État. Le 30 mai dans la plaine de Khodynskoé, où des milliers d'échoppes avaient été dressées pour la circonstance, on distribuait au peuple, au nom du tsar, des quantités de victuailles et de boissons, la foule fut telle et telle la poussée, que près de 3.000 personnes furent foulées aux pieds.

Le prince Lobanof avait accompagné à Vienne le tsar [illegible] Il retourna [illegible] à Saint-Pétersbourg, et l'on disait qu'il avait réussi à établir avec le comte Goluchowski un accord austro-russe sur les affaires [illegible] de fer, à Kief. Le tsar poursuivit néanmoins son tour d'Europe en compagnie de Chichine, adjoint au ministre des affaires étrangères; il rencontra l'empereur allemand à Breslau. Il arrivait à Balmoral le 27 pour faire visite à la reine Victoria. Le 5 octobre, le couple impérial était reçu à Paris avec un enthousiasme extraordinaire : il présida à la pose [illegible] Alexandre III [illegible] de 70.000 hommes eut lieu en son honneur au camp de Châlons.

Le prince Mouravief, ministre à Copenhague, nommé ministre des affaires étrangères (11 janv. 1897) en remplacement du prince Lobanof, se rend aussitôt à Paris, où [illegible]

[illegible] les reçoit [illegible] à Péterhof.

[illegible] dans la capitale russe et, à la fin de septembre, Nicolas II vient assister aux manœuvres navales et militaires de Dunkerque et de Reims. Les mots : « les deux nations amies et alliées » se retrouvent dans tous les toasts échangés entre le tsar et le président Loubet. Ce dernier se rend en mai 1902 à Saint-Pétersbourg, où il est accueilli avec enthousiasme. Le roi d'Italie y arrive à son tour deux mois après, en compagnie de son ministre des affaires étrangères, Prinetti. C'était au lendemain du renouvellement de la triple alliance.

L'année 1899 a vu se réunir à La Haye la conférence de la paix, due à l'initiative du tsar.

En avril 1900, un emprunt russe de 1.200 millions avait été souscrit plusieurs fois en France, en Angleterre et aux États-Unis, l'Allemagne n'y ayant pas participé.

Mouvement révolutionnaire, grèves, assassinats. C'est en 1900 que s'ouvrit cette longue période de troubles qui n'est pas encore close. Des milliers d'étudiants et d'ouvriers furent tués, emprisonnés, déportés. Il est vrai que le parti révolutionnaire a multiplié les attentats : au commencement de 1902, on a attenté à la vie du général Trépof, chef de la police à Moscou. Sipiaguine, ministre de l'intérieur, est assassiné par un étudiant de Kief; le [illegible] qui succède Plehve, tué par la bombe de l'étudiant Sazonof, de l'université de Moscou (29 juill. 1904). Puis encore le grand-duc Serge, gouverneur général de Moscou, tué [illegible] 17 févr. 1905 [illegible] il sortait du Kremlin en voiture. Il était l'oncle paternel du tsar. L'assassin, Kalaïef, fut exécuté le 17 mai. Le 25 du même mois, c'était le gouverneur de Bakou, prince Nakachidzé, qui succombait dans des conditions toutes pareilles.

Les troubles agraires s'étendent en 1902 à une dizaine de provinces, où les paysans se partagent les terres.

Le 22 janvier 1905, une foule composée d'ouvriers, à la tête de laquelle se tenait le pope Gapone, se présenta devant le Palais d'hiver, désirant remettre directement une pétition au tsar. Elle fut dispersée par les [illegible] des cosaques et les coups de fusil de l'infanterie. On compta plus de 500 tués ou blessés. Gapone s'échappa. On découvrit, une année après, qu'il était de connivence avec les chefs de la police, dont il avait reçu des sommes importantes, et on le trouva pendu (mai 1906) dans une maison des environs de Saint-Pétersbourg.

En Pologne, à Varsovie, à Lodz, les émeutiers mettent le feu aux entrepôts d'alcool du gouvernement; tous travaux sont suspendus. Au Caucase, à Bakou, les puits de pétrole sont incendiés, la ville saccagée, les pertes évaluées à 12 millions de roubles.

Au commencement d'octobre 1905, une grève générale se déclarait à la fois à Saint-Pétersbourg et à Moscou, où les désordres prirent le caractère de la plus haute gravité. Le gouverneur général, amiral Doubassof, fut blessé plus tard par une bombe.

Dans les provinces baltiques, l'insurrection est permanente pendant la seconde moitié de 1905 et la première [illegible] de la noblesse d'origine allemande, sont saccagées et incendiées.

[illegible] marque les premières concessions réformatrices du pouvoir autocratique. Par le manifeste du 12 mars, le tsar annon[illegible] accordent la liberté religieuse » à ses sujets non orthodoxes et d'améliorer pour tous les conditions de la vie. Parmi les mesures à prendre, il signalait : la réforme des lois rurales, selon les avis de personnes possédant la confiance du peuple; celle de l'administration des gouvernements et districts par des représentants des régions intéressées; la nécessité de délivrer les paysans des charges que leur impose le travail forcé, « mais le principe fondamental de la propriété en commun (le *mir*) doit demeurer inviolable, tout en facilitant au paysan le moyen de se séparer de la communauté à laquelle il appartient. » Le 25 mars, un oukase [illegible] mesure dans ce dernier sens, le système qui rendait les communautés paysannes collectivement responsables des contributions imposées à leurs membres.

Le « Messager officiel » du 3 mars publie un manifeste

réactionnaire qui exhorte le peuple à se serrer autour du trône pour le défendre contre les ennemis de l'intérieur et qui est aussitôt corrigé par un rescrit impérial déclarant que « les personnes les plus dignes, élues par le peuple et investies de sa confiance, seront appelées à participer à l'élaboration préparatoire des projets législatifs ». C'est un premier pas dans la voie qui doit conduire à la Douma nationale.

Boulyguine avait été chargé d'élaborer un projet de constitution de cette assemblée : le tsar fixe la durée des sessions, la proroge ou la dissout ; séances non publiques, où les journalistes pourront cependant être admis ; les projets approuvés par la Douma et le Conseil d'empire sont soumis au tsar ; une proposition d'initiative parlementaire doit porter 30 signatures et n'est prise en considération que sur l'avis favorable du ministre compétent ; si cependant les deux tiers de l'assemblée l'appuient, la décision définitive appartiendra au tsar ; toute demande d'interpellation doit porter 30 signatures, le ministre y répondra dans le délai d'un mois ; les députés reçoivent 10 roubles par jour, outre leurs frais de voyages, etc.

La feuille officielle publie (18 août 1905) : 1° la loi instituant la Douma d'empire ; 2° le règlement concernant les élections ; 3° un manifeste annonçant l'institution de l'Assemblée nationale. Le manifeste du tsar est lu dans toutes les églises de l'empire. Mais en même temps, de nouvelles arrestations sont opérées de divers côtés.

Le 8 novembre 1905, le comte Witte constituait le premier ministère russe, homogène en ce sens qu'il ne contenait qu'un seul personnage de premier plan, le comte Witte lui-même. Le comte Lamsdorf restait aux affaires étrangères. Mais ce cabinet ne dura que six mois. Il était remplacé le 1er mai par un autre que présida Goremykine, avec Stolypine à l'intérieur à la place de Dournovo, Kokovtsof aux finances, Stchevglovitof à la justice, Kauffmann à l'instruction publique, Golitsyne aux voies et communications, Shirinsky, procureur général du saint-synode. Isvolsky succédait au comte Lamsdorf.

La Douma et le Conseil d'empire sont ouverts le 10 mai 1906 par le tsar, en grande cérémonie.

La publication des « lois fondamentales » avait précédé de quarante-huit heures cette réunion. D'après elles, l'empereur continue de posséder l'autorité suprême et « autocratique » ; il a l'initiative légale et l'approbation des lois, bien qu'il légifère « en union avec le Conseil de l'empire et la Douma ». Il décide de la paix ou de la guerre, dispose seul de la force armée. Il choisit les ministres et les hauts dignitaires, ce qui implique le droit de les congédier sans intervention de la Douma.

Les libertés civiles, l'inviolabilité de la personne, la nécessité d'un jugement en forme avant toute arrestation, les droits d'association, de réunion, etc., sont inscrits dans les lois fondamentales ; mais des exceptions pourront être édictées à l'égard des militaires et des fonctionnaires ou des localités déclarées en état de siège. L'approbation du Conseil de l'empire et de la Douma est nécessaire pour les lois nouvelles ; mais il n'est pas question pour ces Assemblées du droit d'initiative. D'autre part, le contrôle budgétaire de la Douma ne s'exerce point sur certaines catégories de dépenses, celles relatives aux ministères de la cour, de la défense nationale, etc. Enfin, le gouvernement se réserve le droit de légiférer pendant les intervalles de la session de l'Assemblée, c'est-à-dire de substituer le régime des ordonnances au régime de la loi. D'ailleurs, le tsar demeure maître d'espacer les sessions comme il lui plaît ou même de supprimer simplement la Douma en ne la convoquant plus. En promulguant, à la veille de la réunion de l'Assemblée nationale, ces lois fondamentales déclarées intangibles, le tsar et ses conseillers ont voulu empêcher la Douma de se transformer en Assemblée constituante.

Le discours du trône à l'ouverture solennelle des deux Assemblées, très court, demeurait volontairement dans le vague, de même qu'y resta la brève réponse du Conseil de l'empire. Celle de la Douma, au contraire, était le développement du programme du parti constitutionnel démocratique prépondérant dans l'Assemblée : inviolabilité de la personne, égalité pour tous les citoyens, sans distinction de nationalité, de religion, de sexe ou de rang social ; libertés civiques ; introduction du droit de suffrage sous la forme du suffrage universel, égal, direct et par vote secret, sans distinction de sexe, pour la représentation nationale comme pour les administrations locales autonomes ; règlement légal de la question agraire ; mise en œuvre immédiate de mesures en faveur des ouvriers ; satisfaction aux demandes légitimes des nationalités. Le conflit, bientôt aigu entre l'Assemblée et le gouvernement, aboutit en juillet 1906 à la dissolution de l'Assemblée.

Après la dissolution de la Douma, l'empereur Nicolas II a affirmé son intention de poursuivre, par la voie autoritaire et administrative, la politique de réformes libérales qu'il avait esquissée au moment de l'ouverture de l'Assemblée. Tel fut le but de la constitution du ministère Stolypine, composé d'hommes libéraux, mais armés de tous les pouvoirs de police contre lesquels les députés russes avaient protesté. Aussi cette combinaison un peu paradoxale fut-elle loin de satisfaire le parti des cadets, encore moins les libéraux et les constitutionnels. Les détentions arbitraires, les exils de révolutionnaires continuèrent, et aussi les attentats. Le 26 juillet, une bombe éclatait dans la salle à manger de la villa du ministre Stolypine, sans atteindre celui-ci, mais en blessant plusieurs de ses enfants, en même temps qu'une trentaine de personnes. Le général Kaulbars, peu après, était victime d'une tentative d'assassinat (la seconde en quatre mois), et le général Minn était tué à coups de revolver par une jeune fille, sur le quai d'une gare de Saint-Pétersbourg. Par contre, il se formait, au sein de l'administration et de la police, ainsi directement menacées par les révolutionnaires, une sorte de *Camorra* qui reprit à son compte, contre les chefs libéraux, les procédés meurtriers des révolutionnaires. Le député libéral Herzenstein, de la Douma, fut, de cette façon, victime d'un jugement de ce tribunal secret.

En septembre 1906, le gouvernement fit publier un « communiqué » destiné à exposer les motifs et les détails de son action (œuvre de la révolution, programme du gouvernement, futures mesures législatives).

Chemins de fer. Le chemin de fer qui doit relier la Russie avec la Perse est ouvert depuis 1905 entre Tiflis et Djoulfa, c'est-à-dire tout près de la frontière russo-persane, qui se trouve ainsi à 3.200 verstes de Saint-Pétersbourg et à 2.600 verstes de Moscou. On projette de le prolonger jusqu'au centre commercial de Tauris, la capitale de l'Azerbeïdjan. Dès maintenant, les importations de la Russie en Perse ont beaucoup augmenté ; alors qu'elles représentaient, en 1896, 15 p. 100 seulement du commerce d'importation totale du pays, elles se sont élevées, en 1905, à 39 1/2 p. 100 et ne peuvent manquer de s'accroître encore, la nouvelle voie ferrée supprimant le transbordement des marchandises qui se faisait, jusqu'à présent, à Bakou, d'où elles étaient transportées à bord de bateaux en Perse.

— Généal. *Maison de Romanov-Holstein-Gottorp* (tsars ou empereurs). La maison régnante de Russie descend par la ligne féminine de Michel III Romanov (fils du boyard Féodor Nikitich Romanov), né en 1596, m. en 1645, qui fut élu en 1613 tsar héréditaire, lors de l'extinction de la famille de Rurik. Par la ligne masculine, elle a pour tige Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp (maison d'Oldenbourg), qui épousa en 1725 Anne, fille de Pierre le Grand et sœur de l'impératrice Elisabeth. Le dernier tsar de la lignée des Romanov, Pierre II, étant mort sans postérité (1730), le fils d'Anne et du duc Charles-Frédéric de Holstein-Gottorp lui succéda sous le nom de Pierre III. Celui-ci épousa en 1745 Catherine II, fille de Christian-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst, proclamée impératrice en 1762. Catherine II, née en 1729, m. en 1796, eut pour successeur Paul Ier, son fils, né en 1754, m. en 1801. Paul Ier eut quatre fils dont deux (Alexandre Ier et Nicolas Ier) régnèrent tour à tour, et cinq filles qui épousèrent des princes des maisons régnantes d'Autriche, de Mecklembourg-Schwerin, de Saxe-Weimar, de Wurtemberg et de Prusse. (V. le tableau généalogique.)

Russikon, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Pfæffikon]) ; 1.280 hab. Elève de bétail. Fabriques d'allumettes ; tissage de la soie ; fabrique de tapis.

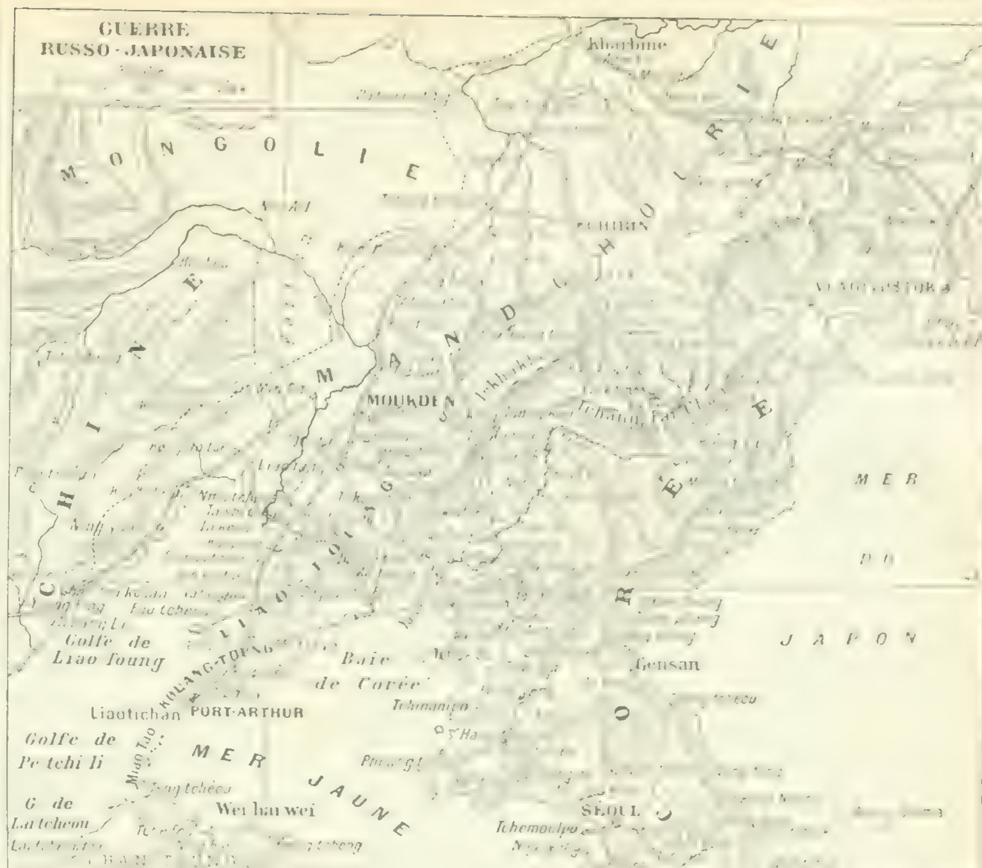
Russo-japonaise (GUERRE) [illegible]. Cette guerre qui dura du 8 février 1904 au 5 septembre 1905, fut déclarée par le Japon à la Russie le 10 février 1904, c'est-à-dire deux jours après l'ouverture des hostilités, et eut pour prétexte la non-évacuation de la Mandchourie au mois d'octobre précédent par les troupes russes, mais pour cause réelle le désir de l'empire du Soleil-Levant de s'emparer de Port-Arthur et de prendre pied sur le continent asiatique, rêve qui n'avait pu être réalisé après la guerre sino-japonaise par suite de l'intervention franco-russe-allemande.

Après la rupture des négociations diplomatiques (5 févr.), l'escadre japonaise, commandée par l'amiral Togo, attaqua traîtreusement, dans la nuit du 8 au 9 février, l'escadre russe mouillée dans la rade extérieure de Port-Arthur, et lui torpilla deux cuirassés et un croiseur.

L'escadre russe, comprenant 18 grands bâtiments, dont 7 croiseurs, plus une quarantaine de torpilleurs, et commandée successivement par les amiraux Stark, Makarof (tué le 13 avr. 1904 à bord du cuirassé *Petropavlovsk* qui fut coulé), Vitheft (tué le 10 août 1904) et Viren, ne se remit jamais du coup fatal qui lui avait été porté dans la nuit du 8 au 9 février ; elle cessa virtuellement d'exister après une sortie malheureuse qu'elle tenta le 10 août dans le but de rallier Vladivostok, où se trouvait une division de quatre croiseurs qui, après avoir fait avec succès la guerre de course, succomba également au combat du 10 août.

La flotte japonaise, comprenant 33 grands bâtiments, dont 8 cuirassés, plus un grand nombre de torpilleurs, établit le blocus devant Port-Arthur presque au début des hostilités ; elle exécuta en tout neuf attaques sur l'escadre russe, bombarda la forteresse d'une façon intermittente et fit trois tentatives pour obstruer l'entrée du port.

Maître de la mer au commencement même de la campagne, le Japon put à loisir débarquer successivement



ses troupes soit sur le littoral ouest de la Corée, à Tchi-[illegible]chou, Pi-Tsé-Vo et Dalny. En faisant un effort considé[illegible] dont l'effectif total fut maintenu à environ 300.000 hommes par des envois continuels de renforts destinés à réparer les pertes, et les armées furent placées sous le commandement du maréchal Oyama.

De son côté, la Russie qui, à l'ouverture des hostilités, ne disposait en extrême Orient que d'environ 60.000 hommes, put, grâce au Transsibérien qui amenait les renforts à Kharbine, mettre en ligne pendant la période des opérations actives environ 320.000 hommes, et plus tard, pendant la période d'accalmie qui précéda la signature de la paix, 500.000 hommes. Ces forces furent divisées en trois armées, placées sous le commandement du général Kouropatkine. Tandis que la première armée japonaise (Kuroki), débarquée à Tchinampo, marchait sur le Yalou qu'elle traversait en battant le 1er mai à Turentchen une division de couverture russe forte de 11.000 hommes, le général Nogi, à la tête d'une armée de 70.000 hommes débarquée à Pi-Tsé-Vo, mettait le siège devant Port-Arthur, défendu par une garnison de 45.000 hommes que commandait le général Stœssel. Cette place, après une belle résistance, dut capituler le 2 janvier 1905.

En même temps que Nogi mettait le siège devant Port-Arthur, deux autres armées, celles des généraux Oku et Nodzu, commençaient, de concert avec l'armée de Kuroki, qui constituait l'aile droite, une marche concentrique, lente, mais méthodique, sur les forces principales russes qui se replièrent lentement vers le Nord, toujours dans la direction de la voie ferrée, en livrant de nombreux combats d'arrière-garde. Kouropatkine espérait arrêter la marche offensive des Japonais autour de Liao-Yang fortement retranché, mais, après une série de sanglants combats qui durèrent dix jours, il dut évacuer cette place et se replier de nouveau sur Moukden. Un mois plus tard, le général en chef russe se décida enfin à prendre l'offensive, mais cette fois encore il fut trahi par la fortune des armes, et, après une lutte acharnée de huit jours (bataille de Cha-Ho, 10-18 oct.), les deux partis resterent en présence à peu près sur les mêmes positions, qu'ils organisèrent pour y passer l'hiver. Pendant la longue accalmie qui s'ensuivit, deux nouvelles armées japonaises, celle de Nogi, rendue libre par la chute de Port-Arthur, et celle de Kawamoura, formée avec des réservistes, vinrent renforcer les troupes du maréchal Oyama. Ce dernier, disposant dès lors de cinq armées, reprit l'offensive et écrasa l'armée de Mandchourie à la bataille de Moukden (23 févr.-10 mars 1905). Les Russes se replièrent dans le désordre le plus complet sur Tiéline, puis Sypingoïan, et restèrent à peu près dans l'inaction jusqu'à la signature de la paix. Après le désastre de Moukden, le général Kouropatkine avait été remplacé dans son commandement par le général Linevitch.

Battue sur terre et sur mer, la Russie avait mis son dernier espoir en une seconde escadre, formée précipitamment à Kronstadt. Partie de Libau le 15 octobre 1904, cette escadre, comprenant 30 bâtiments de guerre, dont 8 cuirassés, sous le commandement de l'amiral Rojestvensky, fut [illegible]

La bataille de Tsou-Sima fut le dernier épisode important des hostilités, et elle décida la Russie à agréer les offres de bons offices en vue d'une médiation que la France, l'Angleterre et surtout les Etats-Unis s'étaient mis d'accord pour tenter. C'est le président Roosevelt qui eut l'honneur des premières démarches auprès des belligérants, et celles-ci aboutirent à la signature d'un armistice et à la réunion à Portsmouth (E.-U.) d'une conférence,

où le baron Komura, d'une part, et M. Witte de l'autre eurent le principal rôle. La principale difficulté des négociations porta sur la question d'une indemnité de guerre de trois milliards, que le Japon prétendait imposer à la Russie, et que celle-ci se refusait obstinément à payer. En fin de compte, et à la suite probablement d'une action énergique [illegible] venant précisément de renouveler avec le Japon son traité d'alliance, cette dernière [illegible] à sa demande d'indemnité, et la [illegible]. Il comportait comme clauses [illegible] de la Mandchourie par les Russes [illegible] compensation pécuniaire pour les frais de construction du Transmandchourien, la substitution des Japonais aux Russes dans les accords avantageux que ceux-ci avaient conclu en Mandchourie avec la Chine. De plus, la partie méridionale de Sakhaline était cédée au Japon, qui acquérait en même temps le droit de pêche sur une partie du littoral sibérien. Tout avantageuse qu'elle fût pour le Japon, cette paix sans indemnité de guerre fut loin de donner satisfaction au sentiment national japonais, et les plénipotentiaires, notamment le baron Komura, furent accusés, bien à tort, d'avoir trahi leur cause, et encoururent de ce chef une grave impopularité.

La guerre, qui dura dix-neuf mois, avait coûté aux Russes 240.000 tués, morts de maladies, blessés et prisonniers, et aux Japonais 190.000 hommes.

Russwil, comm. de Suisse (cant. de Lucerne [distr. de Sursee]); 3.930 hab., en plusieurs hameaux. Pâturages; élève de bétail; fromageries. Commerce de bois. Exploitation de tourbe.

* **Rustige** (Henri), peintre et poète allemand, né à Werl (Westphalie) en 1810. — Il est mort à Stuttgart en 1900. Il était directeur de la galerie de cette ville.

Rustique (saint), en lat. *Rusticus*, prêtre et martyr avec saint Denis, premier évêque de Paris. Fête le 9 octobre. — On honore à Lyon, le 19 juillet, un saint prêtre du même nom. — En Auvergne, saint Rustique ou Rotiri, évêque, mourut vers le milieu du v[e] siècle. Fête le 24 septembre. — Citons encore saint Rustique, évêque de Narbonne, né dans la Gaule Narbonnaise, sur la fin du IV[e] siècle, mort vers l'an 462. Fête le 26 octobre. — Saint Rustique, évêque de Lyon au v[e] siècle. Fête le 25 avril. — Et le bienheureux Rustique, abbé de Vallombreuse, mort en 1092. Fête le 1[er] août.

Ruta (Michele), compositeur et musicographe italien, né à Caserte en 1827, mort à Naples en 1896. Fils et petit-fils de musiciens habiles, il fut d'abord leur élève, puis termina son éducation au conservatoire de Naples. Les événements de 1848 lui firent quitter furtivement l'école pour aller s'enrôler parmi les volontaires de la guerre de l'indépendance.

De retour à Naples après le désastre de Novare, il se livra à des travaux importants et publia successivement toute une série d'ouvrages didactiques : *Cours complet de composition; Cours complet de chant choral; Grammaire élémentaire de la musique; Brève Méthode de chant*, tout en donnant de nombreux articles à la « Gazzetta musicale » de Naples.

Bientôt il commença à se faire connaître comme compositeur, en faisant représenter à Naples plusieurs opéras : *Leonilda* (1855), *Diana di Vitry* (1859), et *l'Impresario per progetto* (1873), ainsi qu'un ballet, *Imelda*. Il écrivait aussi un grand nombre de messes, un *Te Deum*, un *Requiem*, des motets, et publiait plusieurs albums de mélodies vocales. Enfin il composait encore un grand nombre de morceaux de chant pour des drames ou comédies représentés sur des théâtres non lyriques, et publiait une quantité de morceaux de piano. Mais cela ne suffisait pas encore à son activité. Feuilletoniste musical d'un journal politique, « il Corriere del mattino », il fondait et dirigeait un journal spécial, *la Musica*, et publiait sous ce titre : *Storia critica della condizione della musica in Italia*, un petit livre excellent et rempli d'idées pratiques. Enfin, Ruta était professeur au conservatoire dont il avait été l'élève. — Une fille de cet artiste fort distingué, Gilda **Ruta**, à la fois pianiste, cantatrice et compositeur, s'est acquis en Italie une grande renommée de virtuose.

Rute ou **Ruti**, comm. de Suisse (cant. d'Appenzell [Rhodes-Intérieures]), sur la Sitter, affluent de la Thur; 2.000 hab. Pâturages; élève de bétail; fromageries; commerce de bois et de tourbe; fabrication de broderies; scieries.

ruténite n. f. Sulfure naturel de cobalt.

Ruthner (Antoine de), alpiniste et géographe autrichien, né et mort à Vienne (1817-1897). Tout en remplissant diverses fonctions judiciaires, il a fait l'ascension des plus hauts sommets des Alpes autrichiennes, ce qui lui a mérité de devenir le président du Club alpin d'Autriche. On lui doit : *les Alpes d'Autriche et de Suisse* (1843); *les Monts Tauern* (1864); *Voyages dans les montagnes et les glaciers du Tyrol* (1869); *l'Empire d'Autriche : histoire, géographie et ethnographie* (1879).

Ruti ou **Ruthi**, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. d'Ober-Rheinthal]); 1.200 hab. Pâturages et élève de bétail; fabrication de broderie.

Ruti, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Hinwil]), sur la Jona, tributaire du lac de Zurich; 4.800 hab. Fabriques de métiers à tisser; filature de soie; tréfilerie et fabriques de clous, de machines à coudre, de ressorts de sommiers, etc.

rutidée n. f. Genre de rubiacées-ixorées, voisin des caféiers, mais ayant des graines à albumen ruminé. (Les rutidées sont de petits arbrisseaux à feuilles coriaces, formant une quinzaine d'espèces presque toutes malgaches.)

Ruysbroeck, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arr. de Bruxelles]), entre la Senne, tributaire de l'Escaut, par le Ruppel, et le canal de Charleroi; 4.500 hab. Fabrication de tissus; produits chimiques; fonderies. — Commune de la province d'Anvers (arrond. de Malines), sur le Rupel, tributaire de l'Escaut; 2.100 hab.

Rybatzkaïa, bourg de Russie (gouv. de Saint-Pétersbourg), sur la Néva, grossie à cet endroit de la Mourzinka et de la Slavianka; 3.000 hab.

Rybnaïa, bourg de Russie (gouv. de Kazan [distr. de Laichef]), sur la Kama, affluent du Volga; 3.000 hab.

Rybouchkina-Bolchaïa, bourg de Russie (gouv. de Simbirsk [distr. de Kourmych]), sur la Tchembuleïka, sous-affluent du Volga par la Miediana et la Soura; 5.000 hab.

Ryckevorsel ou **Rycke-Vorsel**, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arr. de Turnhout]), dans la Campine; 3.570 hab.

Ryczka, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Galicie [cercle de Koloméa, distr. de Kossow]), près de la Rybnika naissante, sous-affluent du Danube par le Pruth; 3.000 hab.

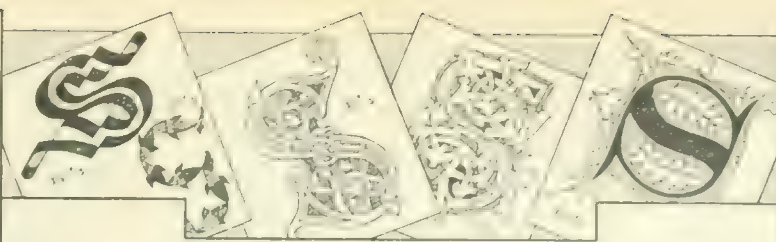
Rymenam, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arr. de Malines]), sur la Dyle, tributaire de l'Escaut par le Rupel; 2.400 hab.

ryparose n. f. Genre de flacourtiacées pangiées, voisin des panges, mais ayant des feuilles penninerves et des étamines soudées par leurs filets. (Les espèces habitent le sud-est de l'Asie.)

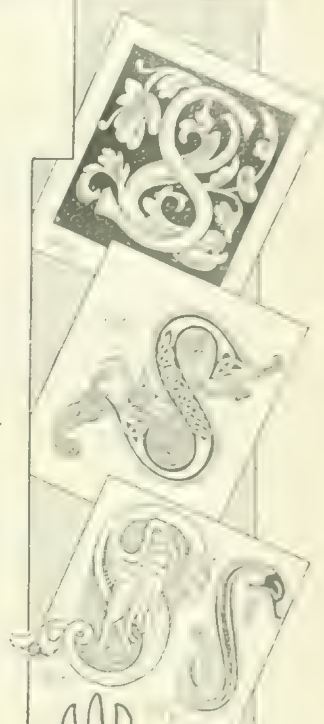
rythmer v. a. Soumettre à un rythme : Rythmer *sa marche au son du tambour.*

Rzewuski (comte Stanislas), écrivain russo-français, né à Kiev (Russie) en 1863. Neveu de M[me] Hanska, née Rzewuska, qu'épousa Balzac, il parcourut l'Europe, recueillant des impressions et étudiant la littérature. Il s'acquit bientôt en Russie et en Pologne une grande réputation d'auteur dramatique (*Don Juan, Faustine*), qu'il tenta de gagner en France avec des drames, comme : *le Comte Witold* (3 actes, 1889), *l'Impératrice Faustine*, transposition de sa pièce jouée à Varsovie (5 actes, Porte-Saint-Martin, 1891) et *Tibère à Caprée* (5 actes, même théâtre, 1894), œuvres qui témoignent d'un talent sérieux et d'une très noble préoccupation d'art, mais peu faites pour devenir populaires. Le comte Rzewuski a publié, entre autres ouvrages, *Etudes littéraires* sur Henri Becque, Paul Bourget, Gabriel Séailles, etc. (1888); *Alfredine*, roman, en grande partie autobiographique (1889); *le Doute* (1891) et *Déborah* (1893), études de la vie russe, où l'auteur accumule les déclamations désenchantées et les tirades humanitaires.








SAALFELDEN, bourg d'Autriche-Hongrie (prov. de Salzbourg [district] de Zellam See), à quelque distance de la Saalach, sous-affluent du Danube par l'Inn; 4.000 hab. Vignobles. Toiles.

SAARWELLINGEN, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. du Rhin]), près de Trèves, cercle de Sarrelouis), sur l'Elbach, sous-affluent de la Moselle par la Sarre; 2.800 hab. Forges. Scieries.

SAARWERDEN, bourg d'Alsace-Lorraine (Basse-Alsace [cercle de Saverne]), sur la Sarre; 600 h. Village aujourd'hui sans importance. Saarwerden fut jusqu'en 1793 le siège d'une importante seigneurie, que la Convention englobа dans la commune de Saar Union (1793).

SABAL n. m. Genre de plantes de la famille des spa[illegible], fossiles dans le tertiaire de l'Amérique du Nord. (Les sabals avaient une tige grosse, cylindrique, couronnée de feuilles palmées imparipennées.)

SABATIER (Paul), historien et publiciste français, né à Saint-Michel-de-Chabrillanoux (Ardèche) en 1858. Après avoir terminé ses études de théologie protestante à Paris, il exerça le ministère à la paroisse française de Saint-Nicolas de Strasbourg et fut ensuite pasteur à Saint-Cierge-la-Serre. Il démissionna pour raison de santé et se consacra à l'étude de l'histoire. Il a publié : *la Didache ou l'Enseignement des douze apôtres* (1885), *la Cathédrale* (1889), *Vie de saint François d'Assise* (1894), remarquable monographie, établie sur des documents découverts par l'auteur dans les archives italiennes, et qui obtint un grand succès et fut traduite en plusieurs langues; *un Nouveau Chapitre de la vie de saint François d'Assise* (1896); *Speculum perfectionis*, du frère Léon (1898); *Tractatus de indulgentia*, du frère Bartholi, avec deux opuscules inédits de François d'Assise (1900); *Regula antiqua Fratrum et Sororum de pœnitentia* (1901); *Description d'un manuscrit franciscain de Liegnitz :* Antiqua legenda de S. Francisci (1902); *Description du* Speculum vitæ beati Francisci et sociorum ejus (1903); *Examen de la vie de frère Élie du* Speculum vitæ (1903); *Examen de quelques travaux récents sur les opuscules de saint François* (1903); *A propos de la séparation de l'Église et de l'État. Origines de la crise, situation actuelle de l'Église [illegible]; conséquences de la dénonciation du Concordat* (1905); etc.

SABIACÉES (*sé*) n. f. pl. Bot. Famille de plantes dicotylédones dialypétales, voisine des sapindacées, des célastracées et des rhamnacées, et qui comprend 70 espèces. (On divise les sabiacées en deux tribus : *sabiées*, à cinq étamines fertiles; *méliosmées* [illegible], [illegible] avec trois étamines fertiles.) [illegible] SABIACÉE.

SABIE (*bi*) n. f. Genre de dicotylédones dialypétales, type de la famille des sabiacées.

— ENCYCL. Les sabies sont des arbres [illegible], caractérisés par leurs fleurs régulières, hermaphrodites, dont les sépales, pétales et étamines sont superposés, non alternes. L'ovaire est à deux carpelles fermés contenant deux ovules [illegible] pendants, [illegible] Le fruit est drupacé; la graine est dépourvue d'albumen. Les sabies habitent l'Asie méridionale et l'Amérique du Sud.



SABIO (Giovantonio, Stefano et Pietro Nicolini), de frères, imprimeurs à Venise au XVIe siècle, originaires de Sabbio (prov. de Brescia). Ils ont imprimé un certain nombre [illegible] *tationibus* (1539); etc. D'autres volumes portent le nom de Stefano seul : *Corona pretiosa*, sorte de manuel pour apprendre la langue grecque (1527 [illegible] Enfin, Pietro semble avoir plutôt imprimé seul des livres en [illegible] *historico nuovamente in lingua toscana tradotto* (1535).

***SABOT** n. m. — Zootechn. Nom donné à une variété [illegible]

— ENCYCL. Connues dans les pays d'élevage sous les [illegible] *coq de Ceylan*, [illegible] *sabot de Hollande, race de* [illegible], ces volailles présentent comme caractère principal une absence complète de faucilles, qui leur [illegible] conformation d'un sabot. Assez [illegible] taille, elles ont un plumage ordinairement brun et noir, parfois coucou, mais la coloration est peu fixe, et les variations qu'elles présentent sont nombreuses. Rustiques et très alertes, vagabondant du matin au soir à la recherche de leur nourriture, les poules de cette variété sont bonnes pondeuses et possèdent une chair délicate.



***SABOTAGE** n. m. — Acte malhonnête de tout ouvrier [illegible] volontairement les malfaçons dans [illegible] exécuter.

Sabouraud (Raymond-Jacques-Adrien), médecin dermatologiste français, né à Nantes en 1864. Interne à l'hôpital Saint-Louis en 1892, il appliqua une nouvelle technique bactériologique à l'étude des maladies parasitaires de la peau et spécialement à celles des *teignes* et découvrit que les champignons inférieurs qui déterminent ces maladies sont bien plus nombreux qu'on ne le croyait. Il en décrivit une quinzaine d'espèces dans sa th[illegible] sur les *Trichophyties humaines* (1894). Continuant ses études sur les affections du cuir chevelu, il publia un volume sur la *pelade et les teignes de l'enfant* [illegible] dans les « Annales de l'Institut Pasteur », la [illegible], un mémoire sur l'origine microbienne de la *séborrhée grasse*, qui pour lui détermine la calvitie vulgaire. Il a commencé en 1900 un traité des *maladies du cuir chevelu*, dont les deux premiers volumes ont paru : *Maladies séborrhéiques* (1902), *Maladies pelliculaires* (1904). Il a collaboré au *Traité des maladies de l'enfance*, et à la *Pratique dermatologique*. En 1905, il a publié un *Manuel élémentaire de dermatologie topographique* à l'usage des étudiants et des médecins. Enfin, poursuivant ses recherches sur les teignes, il donna, en janvier 1904, dans les « Annales de l'Institut Pasteur », une méthode de traitement rapide des teignes par les rayons X, appliquée avec succès depuis lors à l'hôpital Saint-Louis.

Sabran de Pontevès (*Jean*-Baptiste-Elzéar-Marie-Charles, comte de), homme politique français, né à Grignols (Gironde) en 1851. Il fit, comme volontaire, la guerre franco-allemande de 1870-1871, entra ensuite à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, et servit dans la cavalerie. Il était chef d'escadrons de cuirassiers, quand il démissionna en 1896. Grand voyageur, il a parcouru une grande partie de l'Asie, les Indes, l'Algérie, la Tunisie, etc. Attaché au service d'honneur du duc d'Orléans, il fit partie du comité central de la Ligue de la jeunesse royaliste et fut nommé en 1898 président de la Jeunesse royaliste d'Indre-et-Loire. La même année, il fondait un journal, « le Clairon de la Villette-Combat », pour soutenir sa candidature législative dans cette circonscription, mais il fut battu par Clovis Hugues. Impliqué dans le complot de 1899 contre la sûreté de l'Etat, et arrêté le 12 août, il fut traduit devant la haute cour de justice, qui l'acquittait le 4 janvier 1900. Aux élections de 1902, de Sabran posa de nouveau sa candidature à La Villette; il n'y fut pas plus heureux qu'en 1898. Collaborateur de la « Nouvelle Revue », du « Figaro », du « Gaulois », de la « Revue de Paris », etc., il a publié : *l'Inde à fond de train* (1886), *un Raid en Asie* (1890) ; *Lettres à Fanette* (1895); *Pro patria* (1898); *les Veillées du Gerfault* (1905).

Sabulaire (*lèr*) adj. Qui habite le sable.

*__Saccharine__ n. f. — Encycl. Dr. La loi du 30 mars 1902, interdisant l'emploi de la saccharine ou de toute autre substance édulcorante artificielle pour tous usages autres que la thérapeutique, la pharmacie et la préparation de produits non alimentaires, avait laissé à un règlement d'administration publique le soin de déterminer les conditions de livraison de ces substances aux industries qui les utilisent, ainsi que les justifications d'emploi par ces industries. Le décret du 16 mai 1903 est venu astreindre les industriels à faire une déclaration sur timbre spécifiant la nature des produits à la préparation desquels les substances édulcorantes sont destinées ; le procédé qui sera appliqué pour la mise en œuvre de ces substances et, s'il y a lieu, pour leur destination ; la quantité annuelle à employer. Cette déclaration doit être adressée au directeur des contributions indirectes du département dans lequel est située l'usine. Les industriels doivent en outre déclarer, huit jours avant une première livraison, de quelles fabriques ils tireront les substances à employer. Celles-ci sont transportées des fabriques jusqu'aux établissements industriels dans des récipients portant une marque d'identité et revêtus du plomb de la régie qui doit être présenté intact à l'arrivée. Un acquit-à-caution accompagne le chargement. Les substances édulcorantes sont emmagasinées dans un local spécial, placé sous la clef du service des contributions indirectes, d'où elles ne peuvent être extraites que pour être dénaturées ou mises en œuvre séance tenante. Ces opérations ne peuvent être faites que de jour. Le ministre des finances, après avis du comité consultatif des arts et manufactures, fixe, pour chaque industrie, les conditions propres à empêcher que les substances ne soient détournées de la destination déclarée. Les industriels sont soumis à l'exercice des employés de la régie qui tiennent leur compte de magasin dont le décret fixe le mécanisme. Il est accordé une tolérance de 2 p. 100 sur les quantités prises en charge. Les contraventions aux dispositions de ce décret sont punies d'une amende de 100 à 1.000 francs.

*__Saccharomycès__ ou __Saccharomycètes__ n. m. pl. [illegible] Des recherches très récentes ont beaucoup modifié l'état de nos connaissances relativement à la question de la sexualité longtemps niée chez les ascomycètes. Diverses espèces de *saccharomycètes* ont été l'objet de recherches sur cette question, et la sexualité y a été mise en évidence sans le moindre doute. Deux cellules s'unissent [illegible] et leurs contenus [illegible] l'œuf formé est donc dû à une conjugaison par isogamie. Après cette conjugaison, l'œuf donne tout de suite naissance à un asque. Son noyau se divise en deux, quatre, huit, et il se forme autant de spores. Mises en liberté par la destruction de la membrane de l'asque et placées dans des conditions favorables, ces spores produisent une nouvelle végétation par bourgeonnement.

[illegible] certaines espèces la conjugaison a lieu beaucoup [illegible] les spores elles-mêmes qui se conjuguent deux à deux et fusionnent leurs noyaux ; ce phénomène se produit quelquefois dans l'asque même. Mis en liberté, l'œuf donne naissance, suivant les cas, tantôt à un développement végétatif par bourgeonnement, tantôt de suite directement à un nouvel asque.

L'étude des saccharomycètes confirme donc l'existence [illegible] chez les ascomycètes.

Saccharomycète [illegible]

Saccocalyx (*sa-ko-ka-likss*) n. m. Bot. Genre de labiées mélissées. (Ce genre est voisin du genre *sariette*, mais le [illegible] d'Algérie.)

Sacconi [illegible] architecte et homme politique [illegible] près de Pistoia en 1905. Il siégea pendant quelques années à la Chambre des députés; mais c'est surtout comme architecte qu'il conquit sa grande réputation. Son œuvre principale, malheureusement inachevée, est le monument de Victor-Emmanuel II. Sacconi, surnommé « l'architecte de la nouvelle Italie », a dirigé un très grand nombre de travaux. Il fut élu en 1896 correspondant de l'Académie des beaux-arts de Paris.

*__Sachau__ (Charles-Edouard), orientaliste allemand, né à Neumunster (Holstein) en 1845. — Il a été nommé, en 1898, directeur, à titre définitif, du séminaire oriental de Berlin. Il publie depuis cette époque les *Mitteilungen des Seminars für orientalische Sprachen*. Ses plus récents ouvrages sont : *le Droit musulman d'après la doctrine schafiite* (1897); *Sur l'Euphrate et le Tigre. Notes de voyage* (1900); *le Deuxième khalife Omar* (1902). Il dirige la publication des « Archives pour l'étude des langues des colonies allemandes » (1902).

Sachseln, comm. de Suisse (cant. d'Unterwalden [demi-cant. d'Obwald]), sur le lac de Sarnen ; 1.630 hab. Vastes pâturages, élève de bétail. Fabrication de chapeaux de paille.

Sachsenburg, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Carinthie [distr. de Spittal]), sur la Drave, grossie à cet endroit de la Moll; 2.700 hab. Gisements de fer. Métallurgie. Forges.

Saclay, comm. du département de Seine-et-Oise, arrond. et à 21 kilom. de Versailles, sur un plateau formant faîte entre la Bièvre et l'Yvette, affluents de la Seine; 570 hab. Beaux étangs qui, au XVIIe siècle, servirent à alimenter d'eau le château de Versailles. Fabrication de produits chimiques. Sur le plateau, fort de Villeras, qui commande la voie ferrée de Chartres à Paris par Versailles.

Saco, ville des Etats-Unis (Maine [comté d'York]), sur la rivière homonyme qui la sépare de Biddeford; 8.000 hab. Fabrication de toiles. Chantiers de constructions navales. Filatures. Scieries mécaniques, etc. Navigation fluviale très développée.

Saconnex, nom de deux communes suisses du canton de Genève : la première, le Petit-Saconnex, à 1 kilom. et demi de cette ville et sur un coteau d'où la vue s'étend au loin ; 6.400 hab. ; la seconde, le Grand-Saconnex, 700 hab.

Sacre (le), tableau de David. V. Napoléon, au t. VI.

Sadava ou **Sadaba,** ville d'Espagne (Aragon [prov. de Saragosse]), sur le Riquel, sous-affluent de l'Ebre par l'Arba ; 2.100 hab. Petite industrie. Fabrication de toiles. Distillerie. C'est une des cités les plus anciennes de l'Aragon ; elle figure au nombre des *cincovillas*, dont les privilèges étaient autrefois considérables.

Saemich (maladie ou ulcère de). Méd. Ulcération serpigineuse de la cornée, due à une origine infectieuse, et s'accompagnant souvent d'hypopyon, ou formation de pus dans la chambre antérieure. V. kératite et hypopyon.

Safenwil, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Zofingue]); 1.350 hab. Elève de bétail; agriculture et culture des arbres fruitiers ; fromageries. Tissage de cotonnades ; tricotage à la mécanique. Menuiserie et construction de charpentes.

Saffi (Aurelio), homme politique italien, né à Forli en 1819, mort à San-Varano, près Forli, en 1890. Reçu docteur en droit, il alla faire son stage d'avocat à Rome en 1840 et commença dès lors à conspirer. Elu député de Forli à la Constituante romaine en 1849, il fut ministre de l'intérieur et triumvir avec Mazzini et Armellini. Après la chute de Rome, il se réfugia à Genève, puis à Londres, où il travailla à seconder l'œuvre de Mazzini par des publications et des conférences. Il rentra dans sa patrie en 1860, fut député de Forli jusqu'en 1863, et se retira alors près de Forli, où il présida la *Deputazione di storia patria della Romagna*. Après la mort de Mazzini, il devint le chef incontesté de son parti et publia ses œuvres.

Säfnäs, comm. de Suède (prov. de Kopparberg), près du Las Elf, qui se jette à cet endroit dans le lac Vesman ; 3.500 hab. Scieries mécaniques.

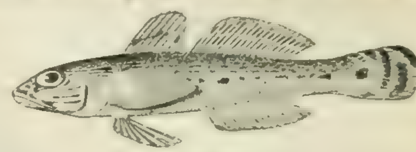
Safonov (Wassily), pianiste, professeur et chef d'orchestre russe, né à Istschiorskaya (Caucase) vers 1858. Il suivit à Saint-Pétersbourg les cours du lycée impérial Alexandre, tout en étudiant la musique avec Zaremba et le pianiste Leschetitzky. Au sortir du lycée, il entra dans l'administration, tout en se faisant admettre au Conservatoire, où il continua l'étude du piano dans la classe de Brassin, et ce n'est qu'après avoir obtenu, en 1880, la médaille d'or pour le piano, qu'il se consacra décidément à la carrière artistique. Il se fit applaudir dans plusieurs tournées de concerts, entreprises particulièrement avec le célèbre violoncelliste Davidov, puis fut chargé d'une classe de piano au conservatoire de Saint-Pétersbourg, d'où, quatre ans après, il passa à celui de Moscou. Depuis 1889, il est devenu directeur de ce dernier établissement, et il a été chargé depuis lors de la direction des concerts de la Société musicale russe de Moscou. Dans ces dernières fonctions il a déployé, comme chef d'orchestre, un talent de premier ordre, talent dont on a pu apprécier à Paris toutes les qualités, dans divers concerts que Safonov dirigea et qui lui valurent un brillant succès.

Safre n. m. Terme par lequel on désigne une importante formation de sables et de grès qui constitue la base de l'étage vindobonien de Provence.

Saf-saf (oued), fleuve de l'Algérie septentrionale, dans le gouvernement de Constantine. Il naît à quelque distance d'El-Kantour, porte d'abord le nom d'oued Beni-Brahim, puis d'oued El-Tenia, passe à quelque distance de la petite ville d'El-Arrouch, baigne Damrémont, et se jette dans la Méditerranée après avoir reçu le Zeramna, un peu à l'E. de Philippeville. Cours, 100 kilomètres environ. Eaux abondantes utilisées pour l'irrigation de la vallée inférieure du fleuve, qui est une des régions agricoles les plus riches de la province de Constantine.

Sagallo, ville maritime de la colonie française d'Obok, sur le golfe d'Aden, qui forme à cet endroit la petite baie de Tadjourah. Rade médiocre; mais Sagallo est le point de départ des caravanes qui se dirigent sur le Choa. En 1882, Sagallo fut cédé à la France, que représentait l'explorateur Paul Soleillet, par le sultan de Tadjoura, Houmed Loïta. Ménélik, roi du Choa, approuva l'année suivante cette cession. En 1888, une expédition russe, toute privée, engagée sans l'aveu de son gouvernement, ayant essayé de s'y installer, fut bombardée par un croiseur français.

Sagamie (*mî*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, de la famille des gobiidés, créé en 1904 pour des formes

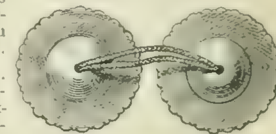


Sagamie

découvertes dans les eaux du Japon. (La *sagamia russula* est le type de ces petits poissons d'estuaire, voisins des gobies.)

Sagan (Napoléon Louis de Talleyrand Périgord, duc de Talleyrand et de Valençay, duc de), né à Paris en 1811, mort à Berlin en 1898. Il était fils du duc Edmond, mort en 1872, et de Dorothée, fille du duc de Courlande. Dans ses dernières années, il avait quitté la France pour s'installer en Allemagne, dans la principauté de Sagan (fief prussien), qu'il tenait de sa mère par héritage. Il avait épousé, en premières noces, Alix, fille du duc de Montmorency (1829), et en secondes noces Pauline de Castellane, fille du maréchal. Le duc de Sagan, qui, tout en étant duc allemand, était resté Français, se fit représenter à la Chambre des seigneurs de Prusse par un notaire. Il était en grande faveur auprès de l'empereur Guillaume Ier, et Guillaume II lui témoigna toujours les plus grands égards. — Son fils aîné, Charles-Guillaume-Frédéric Boson, prince de Sagan, né en 1832, fut pendant de longues années, à Paris, un des maîtres de l'élégance, et épousa la fille du baron Seillière, dont il se sépara.

Sagat (*gha*) n. m. Petites cymbales de bronze, que les almées égyptiennes attachent à l'aide de cordons au médius et au pouce de chaque main.



Sagat

Sagne (La), comm. de Suisse (cant. de Neuchâtel [distr. de La Chaux-de-Fonds]), dans la vallée des Ponts ; 1.570 hab. en de nombreux hameaux. Elève de bétail ; fromageries ; commerce de bois ; tourbe ; industrie horlogère.

*__Sahara.__ — *Exploration et pénétration.* Après quelques voyages isolés, ceux de Laing, de Caillé, de Barth, ce fut la conquête de l'Algérie qui marqua le point de départ de la pénétration au Sahara. Duveyrier l'explora en divers sens et relia par ses itinéraires les positions déjà occupées. Par le traité de Ghadamès, en 1862, les Touareg s'engagèrent à protéger le passage des caravanes françaises. Mais le massacre de la mission Flatters, en 1880, retarda la pénétration et fit ajourner les études commencées du tracé d'un Transsaharien. Malgré le traité de Ghadamès, l'insécurité la plus complète régnait au Sahara ; Camille Douls fut assassiné en 1889.

Une convention franco-anglaise du 5 août 1890, qui fixa comme limite méridionale de notre influence une ligne tracée de Say sur le Niger à Barroua sur le lac Tchad, nous assura les routes du Soudan occidental, nous donna accès au Tchad et nous permit de pénétrer dans le Touat, l'Adrar, l'Aïr, le Damergou. De nouvelles tentatives furent entreprises par Gaston Méry (1892-1893), Bernard d'Attanoux (1893-1894) et surtout par Fernand Foureau, qui, avec une si remarquable persévérance, explora toutes les parties du désert qui s'étendent au sud de l'Algérie. (V. Foureau, t. IV.) Nos officiers poussèrent aussi assez loin des reconnaissances vers le Sud, notamment le commandant Godron, qui s'avança jusqu'à Tabel-Kosa, en 1895, les capitaines Germain et Laperrine, qui poussèrent jusqu'aux portes d'In-Salah, en 1898. La mission Foureau-Lamy, de 1898 à 1900, traversa tout le Sahara jusqu'au Tchad et revint par le Congo. En 1900, la mission scientifique Flamand, accompagnée par l'escorte du capitaine Pein, obtint la soumission d'In-Salah ; à la suite de diverses opérations militaires, le Tidikelt, le Touat et le Gourara furent successivement occupés.

La jonction effective entre le Sud-Algérien et le Soudan devenait relativement facile. Des reconnaissances, faites par des officiers français, eurent pour but de châtier des brigandages et de faire sentir l'autorité de la France. Ce furent de véritables explorations, comme le raid du lieutenant Cottenest et celui du lieutenant Guillo-Lohan, au Hoggar, en 1902. La même année, le chef d'escadron Laperrine fit une reconnaissance au Mouydir. En 1903, avec le lieutenant Pichon et E.-F. Gautier, professeur à l'Ecole des lettres d'Alger, il poussa jusqu'à In-Ziza. En 1904, le même officier joignit à Timiaouin le capitaine Théveniaut, venu de Tombouctou. Le capitaine Flye Sainte-Marie, en 1904-1905, coupa vers l'ouest les diverses routes partant du Sud-Marocain vers le Soudan. Au Hoggar, nous avions reconnu comme amenokal Moussa ag Amastane, dévoué à la France. En 1905, le capitaine Dinaux fit une tournée de police dans ce pays pour rétablir la paix avec les voisins. Un inspecteur des télégraphes, Etiennot, chargé de l'étude d'une ligne, ainsi qu'un géologue, Chudeau, et E.-F. Gautier rejoignirent le capitaine Dinaux, et le groupe atteignit Tin-Zaouten, point extrême des territoires algériens; Gautier rentra par Gao, sur le Niger; Chudeau pénétra dans l'Aïr, à la fin de 1905, et arriva au lac Tchad, par Zinder, en mars 1906. Enfin la colonne du capitaine Cauvin, partie de Tombouctou, est venue en 1906 occuper Taoudeni, où elle fut rejointe par les méharistes des oasis sahariennes.

Sahli (épreuve de). Pathol. Epreuve utilisée pour vérifier la sécrétion interne du pancréas dans les cas de cancer. On fait ingérer au malade 1 gr. de salol et on recherche, dans l'urine, l'acide salicylique, au moyen de

perchlorure de fer. Si la coloration violette caractéristique ne se produit pas du tout, il y a [illegible], s'il y a seulement retard dans son apparition, il y a insuffisance [illegible] tique. Cette épreuve est désignée aussi sous le nom d'*épreuve du salol*.

SAHURS, comm. du département de la Seine-Inférieure, arrond. et à [illegible] kilom. de Rouen, sur la Seine; [illegible] hab. Intéressante église dont les parties les plus anciennes remontent au XIe siècle. Aux environs, importante forêt de Soumare.

SAIGNELÉGIER, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. des Franches-Montagnes]); 1.[illegible] hab. Élevage de bétail et en particulier de chevaux; commerce de bois.

SAIGNON, comm. du département de Vaucluse, arrond. et à [illegible] kil. d'Apt, près du Calavon, sous-affluent du Rhône par la Durance; [illegible] hab. Aux environs, exploitation de soufre. Citadelle ruinée; restes d'une importante abbaye bénédictine du VIIIe siècle, fondée par saint Marcel.

SAÏGO TAKAMORI, homme d'État japonais, né en 1826, mort en 1877. Son antipathie pour les étrangers et sa haine à l'égard du shogoun Yedo en firent un ardent partisan du mikado. A la bataille de Fushimi (1868), il commanda les soldats de Satsuma contre le shogoun, prit une part active à son renversement et contribua à la prise de Yedo. Il fut ensuite, successivement, ministre de la guerre en 1870 et commandant en chef de l'armée pendant la guerre contre la Corée, en 1873, puis il se retira à Satsuma et s'occupa de l'instruction militaire des samouraï. En 1877, il se mit à la tête de l'insurrection de Satsuma, fut vaincu, se réfugia dans l'île de Kiou-Siou et, quand il se vit abandonné par ses dernières troupes, se fit décapiter. Sa mémoire est restée très populaire au Japon.

SAIKA n. f. En Russie, Gâteau de pâte en forme de petit pain.

SAILLIE n. f. — ENCYCL. De la réglementation administrative des *saillies* sur la voie publique (v. SAILLIE, t. VII) résulte actuellement, pour la Ville de Paris, d'un décret du 13 août 1902.

Ce décret consacre une division des saillies en deux groupes principaux : 1° celles qui sont constituées par des objets inhérents au gros œuvre des bâtiments, comme les soubassements des maisons, les balcons; 2° celles qui sont constituées par des objets ne faisant pas partie intégrante de la construction, comme les devantures de boutiques, les supports d'étalages, les enseignes, les grilles, les volets, les moulures, les marquises.

D'autre part, le décret de 1902 s'inspire des idées suivantes : rendre les saillies proportionnelles à la largeur des voies; les enfermer dans une ligne enveloppante, dans laquelle les architectes ont la faculté de se mouvoir; favoriser le développement des silhouettes, c'est-à-dire autoriser de nouvelles et importantes saillies; permettre les constructions en encorbellement (jusque-là interdites), sans toutefois qu'elles puissent troubler les voisins dans leur jouissance de vue latérale; remonter à 3 mètres au-dessus du trottoir toutes les saillies gênantes pour la circulation.

SAINCAIZE-MEAUCE, comm. du départ. de la Nièvre, arr. et à 12 kilom. de Nevers, sur l'Allier, affluent de la Loire; [illegible] hab. Ch. de f. Orléans, avec bifurcation importante. Château du XIIIe siècle.

SAINCTES (Claude DE), controversiste français, né dans le Perche en 1525, mort au château de Crèvecœur en 1591. Devenu évêque d'Évreux en 1575, il embrassa le parti de la Ligue. Lors de la prise d'Évreux par le maréchal de Biron, il s'enfuit à Louviers; mais il y fut arrêté par ordre de Henri IV et condamné à mort par le parlement de Normandie, pour avoir approuvé le meurtre de Henri III et enseigné qu'il était permis de tuer son successeur. Le roi commua sa peine en celle de la prison perpétuelle.

SAINPUITS, comm. du départ. de l'Yonne, arr. et à 2[illegible] kilom. d'Auxerre, près du [illegible], sous-affluent de la Seine par l'Yonne; 700 hab. Carrières de pierre à bâtir. Intéressant château du XVe siècle.

Saint (LE) [*il Santo*], roman de A. Fogazzaro (1906), qui fait suite à *Petit monde d'autrefois* et à *Petit monde d'aujourd'hui*. (V. ces mots.) — Pietro Maironi, pour échapper à la fascination exercée sur lui par Jeanne Dessalle, s'était retiré dans un cloître de bénédictins. Là il s'était placé sous la direction de dom Clément, dont il partagea bientôt la réputation de sainteté. Tous deux, animés d'une foi aussi éclairée qu'ardente, rêvent une rénovation totale de l'Église et sa réconciliation avec l'État laïque. Un jour que Pietro, vêtu en paysan et sous un nom d'emprunt, assiste à une réunion de catholiques libéraux dans la maison Salva, il est reconnu par Jeanne Dessalle, qui le suit jusque dans son couvent de Sacro Speco; mais, frappée de la majesté empreinte sur son visage, elle tombe à ses genoux, et, bien que la foi lui manque encore, elle jure de ne plus vivre que pour des œuvres de charité. La réputation de sainteté acquise par Pietro grandit de jour en jour; on lui attribue des miracles, et le peuple implore de lui des guérisons. L'autorité ecclésiastique en prend ombrage et lui ordonne de quitter l'habit religieux. Il accepte l'hospitalité que lui offre Selva; mais, craignant de s'engourdir dans ce paisible milieu, il part pour Rome et obtient du pape Pie X une entrevue; il lui dénonce les quatre esprits mauvais auxquels l'Église lui paraît être en proie : l'esprit de mensonge, de domination, d'avarice et d'immobilité, et lui expose tout un plan de réformes. Le pape semble approuver ses idées, mais trouve la tâche trop lourde. La cabale du Vatican, craignant son influence sur le pontife, le force à s'éloigner de Rome. Brisé d'émotions, se voyant vaincu dans cette lutte sans trêve contre la haine et l'envie, il tombe malade; sentant venir la mort, il donne à ses amis ses dernières instructions et résume sa doctrine, toute d'humilité et d'amour. Jeanne Dessalle pénètre par surprise auprès de lui; il n'a plus la force de lui adresser la parole, mais il la voit embrasser ardemment le crucifix et meurt avec joie. Ce roman, qui est une profession de foi et le manifeste d'un parti plutôt qu'une œuvre d'art, a été passionnément discutée en Italie et en France; la cour de Rome, après quelques hésitations, l'a condamné.

SAINT-AGIL, comm. du départ. de Loir-et-Cher, arr. et à 34 kilom. de Vendôme, au-dessus de la Grenne, sous-affluent de la Loire par la Braye et le Loir; [illegible] hab. Château du XVe siècle [illegible] la Renaissance.

SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE, [illegible]

SAINT-ANDRÉ, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arr. de Bruges]); 5.900 hab. Huilerie; fabrication de sucre de betterave. Tanneries.

SAINT-ANTOINE (en allem. **Sankt Antoni**), comm. de Suisse [illegible] la paille.

SAINT-AUBIN, comm. de Suisse (cant. de Neuchâtel [distr. de Boudry]), au bord du lac de Neuchâtel; 1.150 hab. Viticulture; exploitation de forêts; horlogerie. Station lacustre.

SAINT-AUBIN-SUR-DUN, comm. du départ. de la Seine-Inférieure, arr. et à [illegible] kilom. d'Yvetot, à l'embouchure du Dun dans la Manche; [illegible] hab. Bains de mer.

SAINT-AUGUSTIN, comm. du départ. de la Charente-Inférieure, arr. et à 17 kilom. de Marennes, à quelque distance de l'océan Atlantique; [illegible] hab.

SAINT-BEATENBERG ou **BEATENBERG** (en allem. **Sankt Beatenberg**), comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. d'Interlaken]), sur le versant de la montagne de Saint-Beatenberg et au-dessus du lac de Thoune, à 1.150 m. d'altitude; 1.100 hab. Très étendu (5 kilom. de longueur), ce village est relié à une petite anse du lac de Thoune *Beatenbucht* par un funiculaire. La station de Saint-Beatenberg, abrité par la montagne et exposé au midi, son climat doux et agréable, son altitude, la beauté du panorama, ont contribué à en faire une station climatique très fréquentée. Les habitants s'occupent à l'élève du bétail, sur les alpages de la montagne.

SAINT-BERNARD n. m. Chien du Grand-Saint-Bernard. ‖ Pl. *Des* SAINT-BERNARD.

SAINT-BOÈS, comm. des Basses-Pyrénées, arrond. et à 6 kilom. d'Orthez, sur un petit s.-affl. de l'Adour; 428 h. Eaux minérales sulfureuses bitumineuses froides (12° C.).

Saint-Cendre, roman, par Maurice Maindron (1898). — C'est un véritable héros que Louis-Alexandre de Villebrune, marquis de Saint-Cendre. S'il embrasse la religion réformée, c'est seulement par esprit de rébellion féodale. Il n'a rien de ces austères chanteurs de psaumes qui viendront plus tard à la suite de Calvin. Ainsi que tous les vrais hommes de la Renaissance, c'est un superbe païen, dont l'énergie s'accroît dans la volupté. Ainsi fait, de belle et riche taille, généreux et frivole, prodigue et bien disant, il rencontre partout le plus entier dévouement, depuis sa femme, la belle Gabrielle de Vignes, qui, même séparée de lui, ne peut lui tenir rigueur d'avoir été indignement trompée, jusqu'au rude et fidèle écuyer Dartigois, qui aime son maître jusqu'à fermer les yeux sur la liaison de ce dernier avec son épouse, la touchante Catherine Gillot. Malheureusement, si la marquise de Saint-Cendre ne demande qu'à rejoindre son mari et à tout oublier dans ses bras, l'oncle Christophe de Lanelet, qui la garde en son château de la Haute-Ganne, ne l'entend pas ainsi, il ne parle que d'en mettre [illegible] au corps Saint-Cendre, que la justice royale a déjà pendu en effigie, et il est soutenu dans sa colère par sa jeune fiancée, la belle Gilonne de Bonisse, que le même Saint-Cendre n'a pas craint de fesser pour la punir de son impertinence. Force est donc au marquis, pour recouvrer sa femme et ses droits, de tenter la prise de la Haute-Ganne. Aidé de Dartigois et de M. de Clérambon qui lui amène des hommes, il arme tous les mécontents du pays et entre par une brèche du château qui ne résiste pas longtemps. Mais Gilonne, dont la haine pour Saint-Cendre n'est peut-être qu'un sentiment que son orgueil n'avoue pas, ne veut pas que le marquis reprenne sa femme, et se tue elle-même, après l'avoir poignardée.

L'œuvre de Maindron, fortement originale, n'emprunte rien au genre suranné du roman historique, mais se meut librement dans l'histoire. Les costumes, les armes, les termes techniques, toujours scrupuleusement exacts, ne sont là que comme le vêtement essentiel de l'époque qu'il retrace, et sous ces vêtements différents palpite et vit l'homme avec ses mêmes vices et ses mêmes qualités, mais plus vifs et plus francs parce que ces époques donnaient plus de champ au libre jeu des passions.

SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE, ch.-l. de cant. de la Manche, arr. et à 9 kilom. de Saint-Lô, non loin de l'*Elle*; 550 hab. — Le canton a 14 comm. et 8.100 hab.

SAINT-CUCUFA (ÉTANG DE), petit étang de la forêt de la Malmaison, dans la commune de Rueil (Seine-et-Oise), situé à quelque distance de la Malmaison et dans un petit vallon. Ce lac occupe un site des plus agréables.

[illegible]

Saint-Cyr (MONUMENT FUNÉRAIRE). Un monument funéraire a été élevé, dans le cimetière de Saint-Cyr-l'École, à la mémoire des élèves de l'École militaire tombés pour la défense de la patrie. Il comprend une partie architecturale, œuvre désintéressée de Louis Brunet, et un haut relief décoratif d'un beau mouvement, en marbre blanc [illegible] ministère des beaux-arts. L'Immortalité y est figurée sous les traits d'une femme écrivant sur un cartouche : *In memoriam*. Le monument, élevé aux frais des officiers, des élèves de l'École, et de la Société des anciens élèves [illegible]

SAINT-DENIS-WESTREM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arr. de Gand]), sur la Lys, tributaire de l'Escaut; [illegible]

SAINT-DIZIER [illegible] été autorisée à faire figurer dans ses armes la croix de la Légion d'honneur. Cette distinction a été motivée par le souvenir de la glorieuse résistance de la ville aux troupes allemandes et espagnoles de Charles-Quint, en 1544. Le comte de Sancerre et Lalande défendaient la ville. Lalande fut tué par un boulet de canon dès les premiers jours du siège. Mais la résistance n'en continua pas moins vaillamment, et la trahison seule fit capituler la ville. Sancerre reçut une lettre faussement signée du duc de Guise, qui lui enjoignait de rendre la ville. Il obéit, et, après un siège de quarante jours, quitta Saint-Dizier en emportant le corps de Lalande, et défila devant les troupes de Charles-Quint avec les honneurs de la guerre. « Braves gars! » se serait écrié François Ier en apprenant la résistance de la ville. De là le nom de *Bragars* ou *Bragards*, que les habitants de Saint-Dizier sont fiers de porter.

SAINTE-FOY (Charles-Louis PUBEREAUX, dit), chanteur scénique français, né à Vitry-le-François en 1817, mort à Neuilly-sur-Seine en 1877. Élève de Panseron et de Garaudé au Conservatoire, il débuta en 1840 à l'Opéra-Comique dans l'emploi des trials. Doué d'une voix nasillarde assez fâcheuse, mais dont il se servait avec habileté en en tirant des effets très comiques, excellent comédien et faisant preuve d'une verve bouffonne qui ne tombait jamais dans la trivialité, il obtint pendant près de trente ans des succès ininterrompus. Non seulement il reprit avec bonheur dans le répertoire tous les rôles de son emploi, mais il fit un grand nombre de créations dans : *Galatée*, *Giralda*, [illegible] *Chine*, etc. En 1869, Sainte-Foy quitta l'Opéra-Comique pour Saint-Pétersbourg, où on lui offrait un engagement. Là, son jeu plein de finesse ne fut pas compris du public. Il revint bientôt à Paris, fit une courte apparition aux Folies-Dramatiques dans le genre de l'opérette, et peu après fut obligé de quitter la scène par l'état de sa santé.

SAINTE-HONORINE-DES-PERTES, bourg du départ. du Calvados, arr. et à 14 kilom. de Bayeux, à l'issue d'une petite vallée qui s'ouvre sur la Manche; 468 hab. Bains de mer. Château moderne d'Etreham, avec une splendide allée de hêtres.

SAINTE-MARGUERITE, bourg du départ. du Puy-de-Dôme, [illegible] de Clermont-Ferrand, sur l'Allier, et au pied de la montagne de Saint-Romain; 250 hab. Eaux minérales bicarbonatées sodiques, ferrugineuses et arsenicales.

SAINTE-MARGUERITE (en allem. **Sankt Margrethen**), comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. d'Unter-Rheinthal]), sur le Rhin; 2.000 hab. Industrie développée, ateliers mécaniques, usine électrique, fabrique de laque, de meubles. Fabrication de broderie; élève de bétail; vignoble. Vaste carrière de sable.

SAINTE-MARIE, **SAINTE-MARIE-SUR-SEMOY** ou **SAINTE-MARIE-LEZ-ETALLE**, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arr. de Virton]), sur la *Semoy*, tributaire de la Meuse; 1.500 h. Carrières, scieries, distillerie.

SAINTE-MARIE-DU-CANTAL, comm. [illegible] Saint-Flour, à quelque distance de la Truyère, affluent du Lot; 448 hab. Deux sources minérales bicarbonatées sodiques ferrugineuses, très gazeuses.

SAINTES, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arr. de Bruxelles]); 2.600 h. Fabrique d'huile.

SAINT-ESPRIT [illegible] Bijou, appelé encore CROIX HUGUENOTE ou CROIX CÉVENOLE, que portaient jadis les femmes protestantes, et qui est encore à la mode dans les populations du Midi. (Ce bijou consiste en une croix rappelant un peu celle de l'ordre du Saint-Esprit, et à laquelle est suspendue soit une « larme », soit une petite colombe. Quelquefois, le bijou consiste en la colombe seule, mais alors plus grande, avec un petit cœur accroché à son bec ou avec trois larmes suspendues au bec et à l'extrémité des deux ailes.) ‖ Pl. des *saint-esprits*.

SAINT-ÉTIENNE (en allem. **Sankt Stephan**), comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. du Haut-Simmenthal]), [illegible] Pâturages, exploitation des forêts.

SAINT-GABRIEL, bourg du Pas-de-Calais, comm. de Camiers, arr. et à 20 kilom. de Boulogne, sur la Manche; 880 hab. Bains de mer. Pêche.

SAINT-GENEST (Emmanuel-Arthur-Marie DURAND DE BÉCHERON, connu sous le pseudonyme de), journaliste français, né à Tours en 1835. — Il est mort à Paris en 1902.

SAINT-GEORGES ou **SAINT-GEORGES-TEN-DISTEL**, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arr. de Bruges]), sur le canal de Bruges; 1.530 hab.

SAINT-GEORGES DE BOUHÉLIER (Stéphane-Georges DE BOUHÉLIER LEPELLETIER, dit), écrivain français, né à Rueil (Seine-et-Oise) en 1876. Il débuta en 1895 par la publication de trois courts essais : *Discours sur la mort de*

Narcisse, la *V[illegible]* [illegible] *et des artisans*, la *R[illegible]* [illegible] et [illegible] paraître successivement [illegible] *Clarisse* 1896 [illegible] 1897 [illegible] 1899, *la Route* [illegible] 1901 [illegible] *His[illegible]* [illegible] *de l'amour* 1901 [illegible] grandiloquents, en[illegible] 1902 [illegible] *la Victoire*, drame [illegible] par la troupe de l'Œuvre en 1898, et *le* [illegible], représenté au théâtre des Arts en 1906. [illegible] une école littéraire, *le Natu[illegible]*, et [illegible] une revue, la « Revue naturiste », toutes [illegible] éphémères.

SAINT-GÉRARD, comm. de Belgique, prov. et arr. de N[illegible] sur le Burnot, tributaire de la Meuse; 1.760 hab. Carrières de pierre à bâtir.

SAINT-GERMAIN-SUR-AY, bourg du départ. de la Manche, arr. et à 30 kilom. de Coutances, sur l'Ay, qui finit bientôt après dans la Manche; [illegible] hab. Intéressante église du XIV[e] siècle. Bains de mer.

SAINT-GERMIER (Joseph), peintre français, né à Toulouse en 18[illegible], élève de Cabanel. Il obtint, en 1889, une médaille [illegible] à l'Exposition universelle de Paris. En 18[illegible], [illegible] *P[illegible]* et la *P[illegible] en pays basque* lui valurent une autre médaille. Un voyage à Venise de[illegible] ses qualités de coloriste, et fixa désormais le choix [illegible] de ses sujets. Dès 1896, sa production nouvelle se marquait par un *Petit canal* (Venise) et *Chef de confrérie* (Venise). L'artiste insista, approfondit ses « intérieurs » de Saint-Marc, à toutes les heures du jour, avec les effets du soleil mourant glissant sous les coupoles, ou caressant les ors sombres; les reflets des vieilles mosaïques byzantines, sont tous diversement beaux, tous riches de couleurs opulentes et sourdes. Cinq morceaux de cet ordre, sur six envois, à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), valaient à l'auteur une médaille d'or. Depuis, il ne s'est point lassé de peindre la ville des doges, et le Salon de 1905 montrait de lui un *Petit canal à Venise*, avec un *Intérieur d'atelier*. Le musée du Luxembourg possède deux spécimens très intéressants de sa manière : *l'Enterrement à Venise* et *le R[illegible]*.

SAINT-GINGOLPH, localité des bords du Léman, sur la rivière la Morge, qui la sépare en deux parties, dont l'une (rive droite) appartient à la Suisse (cant. du Valais [distr. de Monthey]) et l'autre au département français de la Haute-Savoie (arrond. de Thonon). La commune suisse a 660 hab. et la commune française 630. Pêche, construction de bateaux. Bien qu'appartenant à des nationalités différentes, les habitants des deux rives de la Morge ont conservé une vie commune active, et chaque localité participe aux services publics de l'autre, comme elle bénéficie de ses droits : président de la municipalité valaisanne et maire français assistent côte à côte aux cérémonies diverses. Il n'y a d'ailleurs qu'une paroisse, et le cimetière commun est en territoire français, au pied de la petite église, qui dépend du diocèse d'Annecy.

SAINT-GOTHARD, bourg d'Autriche-Hongrie (Hongrie [comitat d'Eisenbourg]), à l'embouchure de la Veistritz dans le Raab; 1.500 hab. Couvent de cisterciens, fondé en 1183. Manufacture de tabacs. Le 1[er] août 1664, Montecuculli y remporta une brillante victoire sur les Turcs, avec le concours d'un corps français, que commandait Jean de Coligny.

SAINTIN (Henri), peintre français, né et mort à Paris (1846-1899). Élève de Ségé et de Pils à l'École des beaux-arts, cet artiste s'est distingué dans le paysage et dans la figure. Il a débuté au Salon de 1867. En 1871, *une Inon[illegible]* [illegible] prix [illegible] ses tableaux sont dans des musées: *Vallée de Roche-Gouet* (1883, au musée de Tarbes); *Soir d'automne* (1887, au musée de Tourcoing); *la Femme du jardinier* (1892, au musée de Chambéry); *Panneau décoratif* (à l'Hôtel de ville de Paris); deux panneaux; *Printemps et Automne* (salle à manger du Petit-Luxembourg), etc. Un choix de ses œuvres valut à Saintin une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 (Paris).

SAINT-JEAN (en allem. **Sankt Johann** ou **Alt Sankt Johann**), comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. d'Ober-Toggenburg]), dans la vallée supérieure de la Thur, affluent du Rhin; 1.500 hab. Élève de bétail dont la commune fait un grand commerce; exploitation de forêts; pâturages. Station d'été très fréquentée.

SAINT-JEAN-AUX-BOIS, comm. du départ. de l'Oise, arrond. et à 10 kilom. de Compiègne, à quelque distance [illegible], affluent de la Seine par l'Oise; 4[illegible] hab. Très intéressante église, dont les parties les plus ancien[illegible] XII[e] siècle. C'est le dernier reste d'une abbaye bénédictine, fondée par la femme de Louis VI, Adélaïde de Savoie, qui y fut enterrée.

SAINT-JEAN-DE-GLAINE, hameau du départ. du Puy-de-Dôme, comm. de Glaine-Montaigut, arr. et à 16 kilom. de [illegible] bicarbonatées ferrugineuses et carboniques fortes.

SAINT-JEAN-DE-LA-RIVIÈRE, comm. du départ. de la Manche, arr. et à 31 kilom. de Valognes; 250 hab. Bains de mer.

SAINT-JEAN-D'ULLOA, forteresse bâtie sur l'un des [illegible] de la côte mexicaine et qui protégeait la ville de la Vera Cruz. En 1838, le prince de Joinville s'empara de cette citadelle, qui tomba encore aux mains [illegible] en 1847 [illegible] par les Français [illegible] en 1862 pour fermer le commerce du Mexique avec l'extérieur. Cet ouvrage de défense avait coûté plus de 40 mil[illegible] Mexique [illegible] mais la forteresse, qui a quelque temps servi de prison, est aujourd'hui en ruine.

SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE, bourg du Dominion [illegible] sur [illegible]

SAINT-JULIEN-LEZ-METZ, [illegible] Moselle; 1.400 hab. Métallurgie du cuivre. Au-dessus du vil[illegible] Saint-J[illegible] le siège de Metz en 1870 un rôle [illegible]

SAINT-LAURENT-DU-MANOIR, comm. du départ. de la Dordogne, arr. et à 24 kilom. de Périgueux, sur le *Ma[illegible]*, sous-affluent de la Dordogne par l'Isle; 120 hab. Source minérale, avec restes de thermes romains.

SAINT-LAURENT-SUR-MER, comm. du départ. du Calvados, arr. et à 16 kilom. de Bayeux, à quelque distance de la Manche; 266 hab. Jolie plage de sable et de galets.

SAINT-LAZARE, comm. du dép. de la Dordogne, arr. et à 46 kilom. de Sarlat, à quelque distance de la Vézère, affluent de la Dordogne; 600 hab. Sur le territoire de la commune, se trouve la célèbre grotte préhistorique de Badegol. Mine de houille.

SAINT-LÉGER ou **SAINT-LÉGER-LEZ-VIRTON**, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arr. de Virton]), sur le Ton, tributaire de la Meuse par la Batte et la Chiers; 2.130 hab. Carrières; huileries; tanneries; fabrique d'instruments aratoires et de machines agricoles.

SAINT-LÉONARD, comm. de Belgique (prov. et arr. d'Anvers); 2.450 hab. Tanneries; fabrique de machines.

SAINT-LEU n. m. Minér. V. CALCAIRE (Géol. *Calcaire grossier*, t. II).

SAINT-LEU, bourg d'Algérie, dép., arr. et à 39 kilom. d'Oran, à quelque distance de la côte du golfe d'Arzeu; 4.500 hab. C'est le site de la fameuse colonie romaine de Portus Magnus. Culture de l'olivier.

SAINT-LÔ-D'OURVILLE, comm. du départ. de la Manche, arrond. et à 29 kilom. de Valognes, à quelque distance du littoral de la Manche; 610 hab. Bains de mer.

Saint-Louis-des-Français, église nationale des Français, à Rome. Elle a été construite en 1589. Elle est à trois nefs, divisées par des pilastres coniques. La façade est de Giacomo della Porta. La seconde chapelle de droite contient les belles fresques de *Sainte Cécile*, chef-d'œuvre du Dominiquin, et une copie par le Guide de la *Sainte Cécile* de Raphaël qui est à Bologne. On remarque dans cette église le monument de Claude Lorrain, érigé en 1836, et celui des Français tués au siège de Rome (1849).

Saint-Louis-des-Français.

Saint-Louis-des-Français (ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX ET CHARITABLES DE), à Rome et à Lorette. Ces établissements sont au nombre de dix-huit, sans compter l'Académie des beaux-arts, à la villa Médicis, fondée par Louis XIV sous le ministère Colbert. Le plus important, dont le groupement tire son nom, est la confrérie, paroisse et hôpital de Saint-Louis-des-Français, fondé en 1478.

Ils sont administrés par une députation composée de six membres et présidée, jusqu'en 1905, par le secrétaire de l'ambassade de France près le saint-siège. Ils ont été organisés, en vertu de règlements promulgués avec l'approbation du ministère des affaires étrangères, par les ambassadeurs français auprès du Vatican. Le *Mémoire historique sur les institutions de la France à Rome*, de Pierre Lacroix et Jean Arnaud (1892), contient tous les documents relatifs à leur histoire et à leur constitution. Le dernier de ces règlements, en date du 31 octobre 1891, arrêté par Lefebvre de Béhaine, alors ambassadeur à Rome, a résumé et précisé toutes les décisions antérieures.

Depuis la suppression de l'ambassade de France près le Vatican, le département des affaires étrangères a confié à un agent spécial, Raffray, consul général en retraite, la présidence de la députation administrative et les fonctions de l'ancienne ambassade.

Le patrimoine des établissements est composé : de biens immobiliers et mobiliers ayant pour origine des dons et legs, maisons à Rome et biens fonciers à Lorette, de valeurs mobilières, surtout en rente italienne. Sa valeur totale est d'environ 3.700.000 francs. Une partie des ressources annuelles est consacrée à l'entretien de l'église nationale et du chapitre de Saint-Louis-des-Français et à des fondations pieuses; une autre à des dots pour jeunes filles pauvres, suivant les conditions des dons et legs, à des secours à des Français résidant ou de passage à Rome.

SAINT-LUPICIN, comm. du départ. du Jura, arr. et à 6 kilom. de Saint-Claude, au-dessus d'un petit sous-affluent du Rhône par la Bienne et l'Ain; 820 hab. Intéressante église, dont quelques parties datent du XI[e] siècle.

***SAINT-MARCEAUX** (Charles-*René* DE), statuaire français, né à Reims en 1845. — Aux œuvres déjà mentionnées [illegible] *la D[illegible]*, statuette pierre (1890); le buste de *Jadin*; celui de *M*[me] *de Saint-Marceaux*; *l'Aurore*, figurine marbre; *Nos destinées*, plâtre. Le musée du Luxembourg compte trois œuvres de Saint-Marceaux : son premier succès au Salon, *la Jeunesse de Dante*, marbre (1868); *le Génie gardant le secret de la tombe*, marbre; le buste en bronze de *Dagnan-Bouveret*, etc. Titulaire d'une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), membre du jury en 1900, Saint-Marceaux est membre de l'Institut depuis 1905.

SAINT-MARCOUF, comm. du départ. de la Manche, arr. et à 14 kilom. de Valognes, à quelque distance du littoral de la Manche; 650 hab. Belle plage de sable fin, assez fréquentée par les baigneurs pendant la saison d'été. Intéressantes ruines d'une chapelle de Saint-Michel. Aux [illegible] de Saint-Marcouf, où les Anglais, en 1793, eurent un établissement permanent.

SAINT-MARD, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arr. de Virton]), au confluent de la Vire et du Ton (bassin de la Meuse); 1.630 hab. Fours à chaux; tuileries; fabrication d'objets en osier tressé.

SAINT-MARTIN-DE-VARREVILLE, comm. du départ. de la Manche, arr. et à 21 kilom. de Valognes, à quelque distance du littoral de la Manche; 340 hab. Belle plage de sable.

SAINT-MARTIN-D'OYDES, comm. du départ. de l'Ariège, arr. et à 11 kilom. de Pamiers, sur le Tour, sous-affluent de la Garonne par l'Ariège; [illegible] hab. Intéressante enceinte du XIV[e] siècle. Haras.

SAINT-MARTIN-DU-FOUILLOUX, comm. du départ. des Deux-Sèvres, arr. et à 1[illegible] kilom. de Parthenay, près de l'Auzance naissante, sous-affluent de la Loire par le Clain; 700 hab. Scieries mécaniques.

Saint-Maur (RELIGIEUSES DE). Ces religieuses s'appellent officiellement *Sœurs de l'Instruction charitable du Saint-Enfant Jésus*, mais on les nomme vulgairement les religieuses ou les dames de Saint-Maur. Cette congrégation fut fondée en 1666 par le P. Barré, religieux minime, pour instruire gratuitement les jeunes filles des classes pauvres. Bientôt, on voulut faire profiter les classes élevées de l'instruction que donnaient ces religieuses; ce fut l'origine des pensionnats. La Révolution française dispersa la communauté; mais celle-ci se réunit de nouveau en 1806, et fut autorisée par l'État, d'abord en 1809, puis définitivement en 1811. En même temps qu'enseignantes, les religieuses de Saint-Maur sont hospitalières.

SAINT-MICHEL, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arr. de Bruges]), sur le Wardamme et le canal de Bruges à Gand; 2.650 hab. Huilerie.

SAINT-MICHEL-EN-GRÈVE, comm. du départ. des Côtes-du-Nord, arr. et à 11 kilom. de Lannion, à quelque distance du littoral de la Manche; 530 hab. Bains de mer. Ruines intéressantes du château de Touquédec.

SAINT-MORITZ (en allem. **Sankt Moritz Bad** et en romanche **San Murezzan**), comm. de Suisse (cant. des Grisons [distr. de Maloja]), dans la haute Engadine, sur les rives du petit *lac de Saint-Moritz*, à 1.800 mètres d'altitude, dans une situation remarquable; 1.400 hab. Sources ferrugineuses acidulées, utilisées dans plusieurs établissements très fréquentés et qu'un train électrique relie à Saint-Moritz même. Nombreux hôtels et villas. Saint-Moritz est aussi une station d'hiver pour les sports (toboggan, luge, etc.).

SAINT-NICOLAS, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. de Viège]), dans la vallée de Saint-Nicolas (en allem. *Nikolaithal*), à 1.120 mètres d'altitude, entre le Gabelhorn et le Stellihorn (Alpes Pennines), sur la Viège; 1.000 hab. Ch. de f. de Viège-Zermatt. Vastes forêts.

SAINTON (Prosper-Philippe-Catherine), violoniste et compositeur français, né à Toulouse en 1813, mort à Londres en 1890. Élève d'Habeneck au Conservatoire de Paris il y obtint le premier prix de violon en 1834, fit partie des orchestres de l'Opéra et de la Société des concerts, puis, après un grand voyage de virtuose à travers l'Europe, revint en France et fut nommé professeur au Conservatoire de Toulouse. Peu d'années après, à la suite d'un voyage en Angleterre, où il avait obtenu de grands succès, il se fixa à Londres, où il devint successivement professeur à la « Royal Academy of music », violon-solo au théâtre de Sa Majesté et violon-solo de la reine d'Angleterre. Il épousa à Londres une cantatrice de talent, miss Charlotte Dolby. (V. art. suiv.) Comme compositeur pour son instrument, Sainton a écrit deux concertos avec orchestre, un solo de concert, plusieurs airs variés, de nombreuses fantaisies sur des airs d'opéras et quelques autres morceaux.

SAINTON-DOLBY (Hélène-Charlotte), cantatrice anglaise, femme du précédent, née et morte à Londres (1821-1885). Douée d'une superbe voix de contralto, elle reçut une excellente éducation à la « Royal Academy of music » et devint une des premières cantatrices de concert de l'Angleterre, remarquable par le grand style qu'elle apportait dans l'exécution des oratorios de Hændel, de Bach et de Mendelssohn, ainsi que de la traditionnelle ballade anglaise, qu'elle disait avec une vérité, une simplicité et un talent hors ligne. Dans ces deux genres, M[me] Sainton-Dolby ne connut pas de rivale et devint étonnamment populaire. Mendelssohn, qui l'avait en grande admiration, lui dédia un recueil de *lieder* et écrivit expressément pour elle la partie principale de son oratorio d'*Élie*. Lorsqu'elle eut quitté la carrière active, M[me] Sainton-Dolby ouvrit une académie vocale, où elle forma d'excellents élèves, et publia un *Traité de l'art du chant* dont il a été fait plusieurs éditions. Elle écrivit aussi une grande cantate avec orchestre, *la Légende de sainte Dorothée*, qui fut exécutée avec beaucoup de succès.

SAINT-PAUL, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arr. de Saint-Nicolas]); 2.600 hab. Fabrication de toile.

Saint-Petersbourg (GAZETTE DE) [*Peterbourgskia Viedomosti*], journal russe, qu'on peut faire remonter à celui qui fut fondé en 1714 par Pierre le Grand et qui dépendait de l'Académie des sciences. C'est un organe nettement conservateur, et qui a été dirigé pendant longtemps par le prince Oukhtomsky.

Saint-Pétersbourg (JOURNAL DE), journal rédigé en français et publié depuis longtemps à Saint-Pétersbourg. Gortschakof (1856) prit l'habitude d'y faire paraître des notes et communiqués de chancellerie, et il est, depuis ce temps, l'organe semi-officiel du ministère des affaires étrangères. Son rédacteur en chef, Horn, succéda en 1871 au Belge Capellmans, sous la direction de qui le « Journal de Saint-Pétersbourg » devint un des journaux les mieux informés de l'Europe.

SAINT-PIERRE, lac du Canada (prov. de Québec), expansion du Saint-Laurent en amont des Trois Rivières; plus de 33.000 hectares.

***SAINT-PIERRE** (Martinique). — Ce n'est pas par une trombe de cendres incandescentes que fut détruite, le 8 mai 1902, la ville de Saint-Pierre; les études faites par la mission scientifique de la Martinique et l'enquête approfondie à laquelle elle s'est livrée ont permis à Lacroix de conclure que cette belle ville, située à 8 kilom. au S.-S.-O. de la montagne Pelée, a été anéantie par une

grande nuée ardente en éventail, partie du volcan et descendue à la mer des Antilles par la vallée de la rivière Blanche.

SAINT-PIERRE (Jacques-Henri-Bernardin), écrivain. V. BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, t. II.

*__SAINT-PIERRE__ (Gaston-Casimir), peintre français, né à Nîmes en 1858. — Il a envoyé à l'Exposition de 1900 (Paris) quatre *portraits*, une *Vénus* et une *Isabel* [illegible]. En 1903, il exposait *[illegible]*, [illegible] et un *portrait* féminin, au Salon de 1904, *la Nymphe Salmacis contemplant Hermaphrodite*, et un portrait : *Blonde*. Saint-Pierre est un des derniers représentants [illegible] du fini et du joli. Cependant, le musée du Luxembourg possède de lui un *Portrait de femme* qui est une belle et ferme page de peinture.

SAINT-PIERRE-CAPPELLE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arr. de Soignies]); 1.730 hab. Fabrique [illegible].

*__SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON__, archipel français de l'Amérique du Nord. — Admin. La pêche de la morue ne cessant de péricliter dans la colonie, simple station pour les goélettes, et la crise économique s'étant traduite par une crise financière, la fonction de gouverneur a été supprimée et ses attributions confiées à un simple *administrateur*, dont les pouvoirs, très étendus, ont été fixés par un décret du 4 février 1906. Ce même décret a en même temps déterminé à nouveau la composition du *conseil d'administration*, dont le rôle est d'autant plus considérable qu'il a hérité des prérogatives de l'ancien conseil général et de la commission coloniale.

SAINT-POL-ROUX-LE-MAGNIFIQUE (Paul Roux, dit), homme de lettres français, né à Saint-Henry, près Marseille, en 1861. Il débuta par une légende dramatique, *l'Ame noire du prieur blanc* (1893), qui fut suivie de deux recueils de contes ou plutôt de poèmes féconds en métaphores : *Epilogue des saisons humaines* et *les Reposoirs de la procession* (1894). Un nouveau poème dramatique, *la Dame à la faulx* (1899), montra en lui un représentant convaincu de la tradition romantique ; *la Rose et les Epines du chemin* (1901). Citons encore : *De la colombe au corbeau par le paon* (1903). On lui doit en outre un bref recueil de vers, *Anciennetés* (1904).

*__SAINT-SAËNS__ (Charles-*Camille*), compositeur français, né à Paris en 1835. — Il a fait représenter encore les ouvrages suivants : *les Barbares*, tragédie lyrique en trois actes (Opéra, 23 oct. 1901) ; *Hélène*, poème lyrique en un acte, paroles et musique (Monte-Carlo, 1904 ; Opéra-Comique, 18 janv. 1905) ; *l'Ancêtre*, pièce lyrique en trois actes (Monte-Carlo, 24 févr. 1906) ; *la Gloire de Corneille*, poème lyrique avec soli, chœurs, orchestre, harmonie et grand orgue (Opéra, 6 juin 1906, à l'occasion de la fête du 300e anniversaire de Pierre Corneille). De plus, Saint-Saëns a fait représenter à l'Odéon, le 22 novembre 1902, *Botriocéphale*, bouffonnerie en un acte et en vers. Enfin, il a écrit une musique de scène pour l'*Andromaque* de Racine, représentée ainsi au théâtre Sarah-Bernhardt en 1903.

SAINT-SAUVEUR, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. d'Ath]) ; 1.800 hab. Tissage et blanchiment de toile ; fabrique de chicorée.

SAINT-SULPICE, comm. de Suisse (cant. de Neuchâtel [distr. du Val-de-Travers]), dans un cirque d'érosion au fond duquel jaillit l'Areuse ; 1.100 hab. Ch. de f. de Pontarlier à Neuchâtel. Le cours de l'Areuse est utilisé pour la force motrice et actionne une importante fabrique de ciment, une fabrique de pâte de bois, plusieurs usines de taillerie de pierres ; fabrique de boîtes de montres, ateliers mécaniques.

SAINT-SYMPHORIEN, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Mons]) ; 1.160 hab. Distillerie ; briqueterie et fabrication de tuyaux de drainage.

SAINT-ULRICH, bourg d'Allemagne (Alsace-Lorraine), non loin de Schlestadt, près d'un petit cours d'eau du bassin du Rhin ; 800 hab. Source minérale bicarbonatée calcique et ferrugineuse faible. Les eaux sont l'objet d'une assez active exportation.

SAINT-URSANNE (en allem. **Sankt Ursitz**), comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Porrentruy]), sur le Doubs, dans la partie de son cours, où il est encaissé entre deux hautes roches et non loin du cirque du mont Repais ; 900 hab. Importantes scieries. Flottage du bois. Fonderie de fer. Carrières de pierre de taille. Horlogerie.

SAINT-VAAST, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Soignies]), sur la Haine, affluent de l'Escaut ; 1.780 hab. Fours à chaux.

SAINT-VIDAL (Francis DE), sculpteur français, né à Milan de parents français en 1840, mort à Paris en 1900. Elève de Carpeaux, il débuta au Salon de 1875, mais sa réputation ne date que de 1889, époque à laquelle il mit au jour une fontaine de dimensions colossales, représentant *les Cinq parties du monde*. Elle décora le centre de la tour Eiffel. On cite aussi de Saint-Vidal la statue d'*Alphonse de Neuville*, érigée à Paris sur le boulevard Malesherbes.

*__SAINT-VINCENT.__ — Cette Antille anglaise a beaucoup souffert des éruptions de la Soufrière, en mai 1902. Tout le nord de l'île fut embrasé, et beaucoup des plantations les plus prospères de cannes à sucre furent détruites ; 1.600 personnes au moins périrent, et l'on put craindre un moment de voir l'île tout entière de Saint-Vincent détruite par la Soufrière.

SAINT-VINCENT-SUR-JARD, comm. de la Vendée, arr. et à 23 kilom. des Sables-d'Olonne, sur la petite rivière de l'Allière ; 495 hab. Belle plage de sable, bordée de dunes, et très fréquentée.

SAIONJI (marquis), homme d'Etat japonais, né en 1850. Issu d'une illustre famille, il prit part à la révolution de 1868 et commanda même des troupes envoyées au Nord contre l'armée des shogouns. Puis il alla en France perfectionner son éducation, et fut un des élèves préférés d'Accolas. A son retour au Japon, il dirigea quelque temps un journal d'opposition qui eut une grande influence à Tokio, mais l'empereur lui ordonna de l'abandonner. Il devint, plus tard, membre de la commission impériale chargée de préparer la Constitution japonaise, puis ministre à Vienne, ensuite à Berlin.

Le marquis Ito l'appela dans son cabinet, comme ministre de l'instruction ; il était titulaire du portefeuille des affaires étrangères vers la fin de la guerre sino-japonaise. Il aida le marquis Ito, en 1900, à constituer le Rikken-Seiyu-Kwaï, ou Association constitutionnaliste, qui est aujourd'hui le plus puissant parti politique du pays. Il était président du conseil privé, quand, la même année, le marquis Ito forma son troisième cabinet ; il prit la direction de celui-ci lorsque le marquis tomba malade et sut imposer son autorité, malgré les intrigues de nombreux rivaux. Ayant abandonné la présidence du conseil privé, il devint chef du Rikken-Seiyu-Kwaï, et c'est en cette qualité qu'il a pu former le nouveau cabinet (mars 1906).

Saionji.

Il avait courageusement soutenu le ministère Katsura contre l'impopularité que valut à celui-ci la conclusion du traité de Portsmouth (la paix avec la Russie), considéré comme contraire aux intérêts du Japon. Il accepta la succession de ce ministère. Son arrivée au pouvoir fut regardée comme une victoire du progressisme européen sur le conservatisme asiatique.

*__SAISIE__ n. f. — ENCYCL. Dr. *Saisie foraine.* On nomme ainsi la saisie-arrêt exercée sur un débiteur *forain* (c'est-à-dire sur un débiteur ayant son domicile en dehors de la commune où le créancier demeure). D'une façon plus précise, c'est le droit qu'a tout créancier de faire saisir, pour sûreté de sa créance, les effets mobiliers de toute nature, d'un débiteur forain, qui se trouvent accidentellement dans la commune où le créancier est domicilié.

La saisie foraine est réglementée par les articles 822 et suivants du Code de procédure civile et par l'article 13 de la loi du 12 juillet 1905.

La saisie foraine est permise « sans titre », c'est-à-dire même sans que la créance soit constatée par écrit ; mais une permission de justice est exigée, laquelle émane du juge de paix du lieu où la saisie doit être faite, si la créance ne dépasse pas 600 francs, ou, si la créance est supérieure à ce chiffre, du président du tribunal du lieu de la saisie.

D'autre part, il n'est pas nécessaire de faire précéder la saisie foraine d'une sommation préalable. Celle-ci donnerait l'éveil au débiteur, qui pourrait aussitôt disparaître avec son bagage.

Si le créancier saisissant a entre ses mains les effets du débiteur, la garde de ces effets peut (par exception à la règle générale) lui être laissée ; dans le cas contraire, la garde doit être confiée à un tiers. Le débiteur ne peut point être personnellement constitué gardien des objets saisis.

La saisie foraine, simple saisie de précaution, n'autorise le créancier qu'à mettre provisoirement sous la main de justice les objets saisis, qu'à en ôter la disposition au saisi ; mais elle ne permet pas au saisissant de les faire vendre : pour parvenir à la vente, il faut que le saisissant ait obtenu un titre exécutoire, par un jugement, qui déclarera la saisie valable et condamnera le débiteur. Le juge de paix du lieu où la saisie a été pratiquée est compétent pour connaître de toute demande en validité de la saisie (comme en nullité ou en mainlevée de la saisie), jusqu'à concurrence du taux de son ressort ; au delà de ce taux, la compétence passe au tribunal du lieu de la saisie.

Si un créancier est muni d'un titre exécutoire contre un débiteur forain, il n'a pas besoin, à la rigueur, de recourir à la voie exceptionnelle de la saisie foraine : il peut user directement de la saisie-exécution envers les objets mobiliers de son débiteur, fortuitement rencontrés sur le territoire de la commune où il est domicilié, et cette manière de procéder peut être préférable, car il n'est pas nécessaire que la saisie-exécution soit validée par un jugement ultérieur, comme doit l'être la saisie foraine. Toutefois, même dans le cas où le créancier a titre exécutoire contre son débiteur forain, il a parfois intérêt à prendre la voie rapide et discrète de la saisie foraine, de préférence à celle de la saisie-exécution.

*__SAISY__ (René-Marie-Elzéar HERVÉ **de**), homme politique français, né à Glamel (Côtes-du-Nord). — Il est mort au même lieu en 1904.

SAITAPHERNÈS (TIARE DE), tiare d'or, acquise en 1896 par le musée du Louvre, et devenue célèbre par les polémiques dont elle fut l'objet. Quand elle entra au Louvre, achetée au prix de 200.000 francs aux courtiers Szymonaski et Vogel, mandataires de l'orfèvre russe Hochmann, bien des archéologues en vantèrent la beauté, l'intérêt artistique, le parfait état de conservation ; ils y reconnurent l'un des chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie antique. Ils l'attribuèrent au IIIe siècle avant notre ère. La tiare avait été trouvée, disait-on, dans un tumulus de Crimée. D'après une inscription grecque qu'on y lisait, elle avait été offerte au roi Saïtaphernès par le sénat et le peuple d'Olbia, ville grecque située au nord du Pont-Euxin.

Tiare de Saïtaphernès.

Pourtant, des gens de goût jugeaient lourde et barbare cette prétendue œuvre grecque ; des épigraphistes trouvaient singulière la rédaction de l'inscription. Des érudits étrangers, Wesselowky à Saint-Pétersbourg, Furtwængler à Berlin, n'hésitèrent pas à déclarer que le chef-d'œuvre était une mystification d'un faussaire. D'autres archéologues défendirent l'authenticité. Puis le silence se fit à peu près, jusqu'au moment où, en 1903, un orfèvre russe établi à Paris, dans une lettre rendue publique, déclara que le véritable auteur était un de ses amis, [illegible] plus tard, confirmait par dépêche les dires de son compatriote, et proposait de venir lui-même à Paris démontrer [illegible] œuvre.

En avril 1903, Clermont-Ganneau, membre de l'Institut, fut chargé par le ministre de l'instruction publique d'ouvrir une enquête officielle sur l'authenticité de la tiare. [illegible] constata que la première zone était complètement fausse, [illegible] que la troisième présentait des marques de truquage. Puis [illegible] bosselée à dessein, et enduite d'une couleur rougeâtre. Il [illegible] commande d'autres personnes, qui lui avaient remis des modèles pour la décoration, avec des indications de livres à planches archéologiques, et avec le texte de l'inscription. Enfin, l'artiste russe reproduisit sur une lame d'or un fragment des trois zones à reliefs. Cette dernière épreuve fut [illegible] de la tiare.

Ainsi conclut Clermont-Ganneau, en juin 1903, dans son rapport au ministre. Et la tiare de Saïtaphernès fut retirée du musée du Louvre, pour être déposée au musée des Arts décoratifs, où le mérite réel de son exécution lui assurait une place.

SAIVE, [illegible] 1.430 hab. Charbonnages.

SAKAR-BALKAN, un des massifs secondaires de la chaîne des Balkans, dans la principauté de Bulgarie. Il se développe au nord du col de Kazan, sous la forme d'un haut plateau calcaire de près de 1.000 mètres d'altitude. Le Kamtchik et son affluent, la Vrana, en descendent.

*__SAKHALINE.__ — [illegible] à la Russie par le Japon en échange des Kouriles, a été partagée en 1905 entre la Russie et le Japon par le traité de Portsmouth du 6 septembre. L'article 7 de ce traité donne au Japon la partie méridionale de l'île jusqu'au 50e degré de latitude nord et les îles qui en dépendent ; la frontière entre les deux pays doit être ultérieurement déterminée par une commission mixte.

SAKHAROF (Victor Victorovitch), aide de camp général, général lieutenant et ministre de la guerre russe, né en 1848, assassiné à Saratof en 1905. Il fit son éducation à l'Ecole militaire Alexandre, d'où il sortit en 1866 comme sous-lieutenant dans un régiment de grenadiers. Passé bientôt après dans la garde impériale, il suivit les cours de l'Académie d'état-major Nicolas et fut appelé en 1875 à servir dans l'état-major comme capitaine. Dès 1877, il obtint le grade de lieutenant-colonel pendant la campagne contre la Turquie, qu'il fit comme chef d'état-major de la division de cosaques du Caucase et au cours de laquelle il se distingua en plusieurs circonstances, notamment en repoussant l'assaut donné par les Turcs à Chipka. Après la guerre, il fut, en 1878, attaché à l'état-major du corps de la garde et promu colonel en 1880. Il fut promu général en 1890 et nommé, en 1894, chef d'état-major de la circonscription militaire d'Odessa. Promu enfin général en 1897, il fut ensuite appelé aux fonctions de chef d'état-major général de l'armée, et, peu après, reçut le titre d'aide de camp général de l'empereur ; puis, quand le général Kouropatkine, ministre de la guerre, se trouva conduit à abandonner sa situation pour prendre, au commencement de 1904, le commandement en chef des troupes russes en Mandchourie, le général Sakharof fut chargé de la direction du ministère de la guerre, d'abord à titre provisoire, puis bientôt à titre définitif. Son administration fut critiquée et il donna sa démission en 1905. Envoyé à Saratof pour réprimer les troubles agraires, il fut tué, à coups de revolver, le 2 décembre 1905, par une femme appartenant au parti terroriste.

Victor Sakharof.

SAKHAROF (Vladimir Viktorovitch), général lieutenant russe, chef d'état-major de l'armée de Mandchourie. Né en 1853, il devint en 1871 sous-lieutenant au régiment de grenadiers de la garde. Admis ensuite à l'Académie d'état-major, il en sortit en 1878, fut nommé capitaine, attaché à l'état-major de la 16e division d'infanterie et envoyé immédiatement sur le théâtre de la guerre turco-russe, où il fut le collaborateur du général Skobeleff. En 1879, il était appelé comme professeur à l'Ecole des younkers d'infanterie de Riga, et, en 1880, il était adjoint à l'inspecteur des classes de la deuxième Ecole militaire Constantin. Lieutenant-colonel en 1881, il devint, en 1882, directeur de l'instruction à l'Ecole de cavalerie. Promu [illegible] l'Ecole de younkers de cavalerie d'Elisabethgrad et conserva ces fonctions jusqu'en 1891, époque où il fut nommé chef d'état-major de la 14e division de cavalerie, puis envoyé exercer les mêmes fonctions dans la forteresse de Cronstadt. En 1893, le colonel Sakharof fut mis à la tête du 38e régiment de dragons, dont il conserva le commandement jusque vers la fin de 1897. Général major en 1898, il rentra au service d'état-major et fut appelé à diriger celui du 5e corps d'armée, position qu'il ne quitta qu'en juin 1899, pour être mis à la tête de l'état-major d'un corps spécial de la garde frontière. Enfin, comme général lieutenant, il reçut le commandement du 1er corps de l'armée de Sibérie, et c'est là que le général Kouropatkine le prit pour en faire le chef d'état-major général de l'armée de Mandchourie, lorsque lui-même fut chargé du commandement supérieur de cette armée.

SALA (Nicolà), théoricien musical et compositeur italien, né près de Bénévent en 1701, mort à Naples en 1800.

Élève du Conservatoire de la Pietà, à Naples, dont il fut plus tard le sous-directeur, puis le directeur, il y exerça l'enseignement pendant près de soixante années. Sala se produisit peu comme compositeur, en dépit de sa longue existence. On connaît de lui seulement trois opéras : *Vologeso* (1737), *Zenobia* (1761), et *Merope* (1769), un oratorio : *Giuditta* (1780); trois prologues de circonstance, puis diverses compositions religieuses. Mais c'est comme professeur et comme théoricien qu'il a acquis une renommée considérable et qui n'est pas éteinte. Il a laissé sous ce titre : *Regole del contrappunto pratico* (1794), un ouvrage monumental qui est demeuré célèbre, et [illegible] a publié la plus grande partie, en français, dans ses *Principes de composition des écoles d'Italie*.

Salamat, rivière du Soudan oriental, originaire du Ouadaï, qui se jette dans le Chari sur la rive droite, après avoir, dans un cours de 180 kilomètres environ, reçu le déversoir du lac Iro et traversé une immense plaine nue, à sol argileux imperméable, remplie de crevasses et de dépressions. Cet ouadi fut naguère un fleuve puissant; actuellement, il ne contient plus d'eau que pendant quatre ou cinq mois de l'année.

SALAMOURI n. m. Instrument à anche en usage au Caucase, percé de neuf trous latéraux. (Le premier sert à régler l'intonation du plus grave.)

Salamouri.

SALAXIDE n. f. Genre d'éricacées-*salaxidées*. (Les salaxides sont de petits arbrisseaux dont les fleurs sont réunies en grappes axillaires; ces fleurs sont tétramères, avec 3-8 étamines incluses.)

SALAXIDÉES (*ksi-dé*) n. f. pl. Bot. Tribu d'éricacées, comprenant 6 genres et environ 100 espèces du Cap. (Les salaxidées sont caractérisées par des fleurs à ovaire libre, à carpelles uniovulés et par leurs fruits déhiscents.) — *Une* SALAXIDÉE.

Salaxide : *a*, fleur ; *b*, coupe de la fleur.

SALESIENS (*zi-in*) n. m. pl. Prêtres de Saint-François de Sales. — *Un* SALÉSIEN. V. Bosco (*dom*), au t. II.

Saléza (Luc-Albert), chanteur scénique français, né à Bruges (Basses-Pyrénées), en 1867. Simple ouvrier sandalier dans son pays, mais doué d'une superbe voix de ténor, il se rendit à Paris, se fit admettre au Conservatoire, et se vit décerner en 1888 le premier prix de chant et un second prix d'opéra. Engagé alors à l'Opéra-Comique, il fit son début à ce théâtre, en 1888, dans le *Roi d'Ys*, et joua *Richard Cœur de Lion*. Après avoir chanté le *Roi d'Ys* à Bordeaux, à Rouen et à Bayonne, il quitta l'Opéra-Comique et alla passer deux années à Nice, où il se produisit dans : *Faust*, *Rigoletto*, *la Muette de Portici*, *Roméo et Juliette*, *la Prise de Troie*, *le Prophète* et *Richard III*. C'est alors qu'il fut appelé à l'Opéra pour créer le rôle de Matho dans *Salammbô* de Reyer; il y montra de remarquables qualités de chanteur et de comédien. On le vit ensuite dans : *le Cid*, *la Valkyrie*, *Sigurd*, *Roméo et Juliette*; il fit deux bonnes créations dans *Djelma* et *Othello*, puis il alla à Monte-Carlo, où il joua la *Damnation de Faust* et le rôle d'Eiolf dans *Hulda*, l'opéra posthume de César Franck. Il rentra à l'Opéra en 1897, y chanta *Tannhauser*, puis quitta ce théâtre pour accepter un engagement à celui de la Monnaie de Bruxelles.

SALICORNARIA ou **SALICORNAIRE** n. f. Genre de bryozoaires, syn. de CELLARIA. V. au t. II.

SALICORNIE n. f. Bot. Syn. de SALICORNE. V. au t. VII.

SALICYLAIRE (*lèr'*) n. f. Biol. Ferment soluble oxydant ou *oxydase*, découvert par Abelous et Biarnès dans les tissus animaux. (Il est soluble dans l'eau pure et dans les liqueurs de digestion artificielle, et capable de transformer l'aldéhyde salicylique en acide.)

SALICYLAL n. m. Aldéhyde salicylique.

Salis (Louis-Rodolphe), impresario et humoriste français, né à Châtellerault en 1852, mort à Naintré en 1897. Fils d'un distillateur de Châtellerault, il fut quelque temps employé, puis voyageur de commerce. S'étant rendu à Paris, il étudia la peinture et fonda l'École vibrante ou iriso-subversive. Ses débuts furent difficiles : il dut retourner deux fois dans son pays natal. De retour à Paris après son mariage, il fonda en 1881, à Montmartre, boulevard Rochechouart, le cabaret artistique du Chat-Noir, qui, fréquenté par des hommes de lettres, des musiciens, des artistes, devint bientôt célèbre. Avec Clément Privé et Émile Goudeau, il créa le journal illustré *le Chat noir* (1882); il y publia ses *Contes du Chat noir*, depuis réunis en volume [illegible]. R. Salis transféra en 1885 son cabaret dans un hôtel de la rue Victor-Massé, où il établit bientôt son théâtre d'ombres, que rendirent fameux, entre autres productions artistiques, les dessins de Henri Rivière, la musique de Georges Fragerolle et par-dessus tout les boniments improvisés, as dont R. Salis accompagnait les représentations de son théâtre. En 1893, Salis vendit le Chat-Noir, puis le reprit en 1894; il alla donner des représentations en province. Mais bientôt, épuisé, il dut s'arrêter et alla mourir près de sa ville natale. Le Chat-Noir de R. Salis fut un foyer littéraire et artistique d'un intérêt exceptionnel.

Sallenelles, comm. du département du Calvados, arrond. et à 15 kilom. de Caen, au fond du golfe que [illegible] l'Orne dans la Manche; 290 hab. Près de la pointe de Merville, bains de mer.

Salmeron y Alonso (Nicolas), homme d'État et philosophe [illegible], né à [illegible] Almeria en 1838. [illegible] Mais il [illegible] grand [illegible] par le parti [illegible] du 25 mars 1903, Salmeron fut réélu député la même année. Il n'a pas cessé depuis cette époque de lutter, par la parole et par ses écrits, pour les idées républicaines.

SALMITE n. f. Silicate naturel, qui est une variété manganésifère de chloritoïde.

***Salmon** (Louis-Adolphe), graveur français, né à Paris en 1806. — Il est mort dans cette ville en 1895.

Salmon (George), théologien et mathématicien irlandais, né à Dublin en 1819, mort en 1904. Fellow de Trinity College (1841), il devint en 1866 professeur de théologie à l'université de Dublin et prévôt de Trinity College en 1888. Il fut élu correspondant des académies de Berlin, de Copenhague et de l'Institut de France en 1884. Prédicateur de mérite, il a publié des volumes de *Sermons*; une *Introduction au Nouveau Testament* (1890); un traité de l'*Infaillibilité de l'Église* (1888); etc. Mais il est surtout connu par ses travaux de mathématiques, pour la plupart traduits en français : *Leçons d'algèbre supérieure* (1868), *Traité de géométrie analytique* (1870); *Traité de géométrie analytique à trois dimensions* (1882); *Traité de géométrie analytique. Courbes planes* (1884); *Algèbre supérieure moderne*.

Saloman (Siegfried), violoniste et compositeur danois, né à Tondern en 1818, mort à Stockholm en 1899. Il fit son éducation musicale à Copenhague, où il étudia le violon avec divers professeurs et la composition avec Weyse et Siboni. Plus tard il se perfectionna sur le violon à Dresde avec Lipinski et acheva ses études théoriques à Dessau avec Frédéric Schneider. De retour à Copenhague, où il se fixa, il fit représenter plusieurs opéras : *l'Orage en Dalécarlie* (1844); *la Croix de diamants* (1847), et *les Épreuves du cœur* (1847). Il donna aussi à Darmstadt un petit ouvrage intitulé *le Corps de la vengeance*. Il vécut ensuite quelque temps en Russie, puis en Hollande, où il épousa une jeune cantatrice, Mlle Henriette Nissen (v. l'art. suiv.). Il fit alors avec sa femme un grand voyage en Suède, en Finlande, en Russie, en Allemagne, en Suisse, en Belgique, puis alla s'établir avec elle à Saint-Pétersbourg. C'est alors qu'il fit représenter à Moscou son dernier opéra, *la Rose des Carpathes* (1868). En dehors du théâtre on connaît de cet artiste plusieurs compositions instrumentales, quelques morceaux de violon et deux recueils de *lieder*.

Saloman (Henriette Nissen, dame), cantatrice suédoise célèbre, née à Gothembourg en 1819, morte aux bains de Harzbourg en 1879. Elle fit son éducation musicale à Paris, où elle devint élève de Manuel Garcia pour le chant, et de Chopin pour le piano. En 1843 elle débuta au Théâtre-Italien, et obtint aussitôt de vifs succès dans *Norma*, dans *Don Juan* et dans le *Barbier de Séville*. Elle y resta trois ans, puis alla se faire applaudir en Italie, à Saint-Pétersbourg, à Londres, en Norvège et en Suède. En 1850, après son mariage, elle entreprit de grandes tournées de concerts avec son mari, puis fut appelée, en 1859, comme professeur de chant au conservatoire de Saint-Pétersbourg, où elle forma de nombreux élèves, et où elle resta jusqu'à sa mort. Deux ans après, on publia (en russe, en français et en allemand) une méthode de chant qu'elle avait laissée complètement achevée.

***Salomon** (Hector), compositeur français, né à Strasbourg en 1838. — Il est mort à Paris en 1906.

SALPÊTRIERS (*tri-é*) n. m. pl. Secte politico-religieuse de la Forêt-Noire (gr.-duché de Bade). — *Un* SALPÊTRIER.

— Encycl. Les Habsbourg avaient accordé de larges privilèges aux paysans du comté de Hauenstein dès le XIIIe siècle. Le comte Jean de Habsbourg-Laufenbourg leur promit, par une « grande charte de liberté », en 1396, de maintenir tous leurs privilèges. Les habitants étaient fiers et d'un esprit très indépendant; mais peu d'entre eux possédaient la terre en toute propriété; presque tous étaient serfs et métayers de l'abbaye de Saint-Blaise. Il y eut de nombreux conflits entre eux et les abbés. Les paysans se révoltèrent plusieurs fois aux XVIe et XVIIe siècles, pour ne pas payer leurs redevances. En 1719, l'abbé Blaise III exigea les anciennes redevances. Un des chefs des paysans, Fridolin Albiez, un salpêtrier, riposta que l'empereur Léopold Ier avait aboli le servage en 1704 et que l'abbé n'avait plus aucun droit aux redevances. Il parcourut le pays, excita les paysans contre l'abbaye, qu'il traita d'usurpatrice, prêcha des doctrines anabaptistes, déclara que les princes devaient être extirpés et les impôts et redevances abolis, et annonça la prochaine venue du royaume des saints. Il fonda la confrérie des salpêtriers; les adversaires étaient appelés « bandits ». Ils tinrent des conciliabules secrets dans des maisons particulières, dans les champs et les forêts, et tentèrent d'abord de secouer la tutelle de l'abbaye. Ils réussirent à s'emparer de toutes les fonctions électives du comté. Albiez fut enfermé en 1727 et mourut en prison à Fribourg. Il fut célébré comme un martyr. La révolte fut bientôt ouverte et l'administration autrichienne du Brisgau dut envoyer des troupes contre les salpêtriers. Toutes les tentatives de conciliation échouèrent devant leur obstination. On entreprit alors contre eux plusieurs expéditions militaires, les « guerres des salpêtriers »; en 1739, ils se soumirent; les six chefs de la secte furent décapités, les révoltés transportés en Hongrie et enrégimentés dans l'armée; les paysans payèrent les redevances à l'abbaye pendant quelques années. En 1743, nouvelle révolte, qui se déchaîna en 1745 en guerre ouverte. Les salpêtriers en armes dévastèrent toute la contrée et assiégèrent la ville de Landshut, mais furent désarmés au bout de deux mois. Une quatrième et dernière révolte fut rapidement étouffée; une trentaine de familles furent transportées en Hongrie en 1755. — Désormais, les salpêtriers ne firent plus de révoltes politiques, mais s'attachèrent, au XIXe siècle, avant tout à la défense de la religion catholique qu'ils croyaient menacée. Ils s'insurgèrent en 1804 contre le vicaire général de l'évêché de Constance, partisan zélé des réformes ecclésiastiques de l'empereur Joseph II, reprirent leur vieux nom de salpêtriers, sous la direction d'Egidius Riedmatter de Kuckelbach (d'où leur autre nom d'égidiens). Lorsqu'en 1806, Napoléon Ier donna le Brisgau au grand-duc protestant de Bade, ils refusèrent de se soumettre à ce dernier et durent être réduits par la force armée. Sous leur nouveau gouvernement, ils continuèrent leur opposition tenace à toutes les réformes libérales, même quand elles venaient du clergé, et, restant fidèles à leurs vieilles coutumes religieuses, refusèrent d'aller à la messe et d'envoyer leurs enfants à l'école, résistèrent à toutes les mesures de répression, maintinrent chez eux la vieille orthodoxie, se séparèrent même de leurs prêtres jugés trop libéraux et se constituèrent en secte indépendante. Ce n'est que bien plus tard, sous le pape Pie IX, que la grande majorité des salpêtriers retourna au giron de l'Église. Aujourd'hui, il n'en reste plus que quelques-uns, retirés dans les fermes au fond des vallées, où ils vivent paisiblement, presque sans contact avec le monde extérieur.

L'histoire de la secte est racontée par Hansjakob (*les Salpêtriers. Une secte politico-religieuse du sud-est de la Forêt-Noire*). V. Hansjakob.

SALPINGECTOMIE (*jèk-to-mi* — du gr. *salpigx*, trompe, et *ektomê*, ablation) n. f. Ablation des trompes utérines.

SALPINGOSTOMIE (*ghoss-to-mi* — du gr. *salpigx*, trompe, et *stoma*, bouche) n. f. Opération destinée à éviter la stérilité due à l'ablation des annexes de l'utérus et qui consiste à créer un pavillon artificiel à la trompe utérine.

***SALTATOIRE** adj. — *Chorée saltatoire*, Variété de chorée hystérique, dans laquelle le sujet sautille constamment aussitôt qu'il est debout.

***SALTICIDÉS** n. m. pl. — Encycl. Zool. D'après les plus récents travaux (1903), la grande famille des araignées sauteuses est ainsi classée : 1° *salticidés pluridentés*, qui comptent 24 tribus : scopocirés, amyciés, cyrbés, etc.; 2° *salticidés unidentés*, avec 27 tribus : viciriés, synagélés, thyénés, etc.; 3° *salticidés fissidentés*, avec 19 tribus : zygoballés, hasariés, spilargés, etc.

SALVADORITE n. f. Sulfate hydraté naturel de cuivre et de fer.

SALVAGE-CORPS (*kor* — m. angl.; de *salvage*, sauvetage, et de *corps*) n. m. Corps de pompiers sauveteurs qui, dans certaines villes, notamment à Paris et à Londres, interviennent dans les incendies et autres sinistres pour protéger et sauver les objets mobiliers.

— Encycl. Le *salvage-corps* est un corps de sauveteurs institué à Londres par les compagnies d'assurance, lorsque le service de secours en cas d'incendie passa du « London Fire Establishment » à la direction des Travaux de la Ville (*Metropolitan Board of Works*) et que le corps des pompiers fut organisé sous le nom de « Metropolitan Fire Brigade » (1865-1866). Les compagnies d'assurance qui font les frais du « salvage-corps » sont au nombre de 52. Les hommes de ce corps sont tous choisis parmi les marins de la flotte. Ils ont pour mission, dans les incendies, d'opérer le sauvetage des objets mobiliers les plus précieux, afin de diminuer d'autant les sommes que les compagnies ont à payer aux sinistrés. Ce corps, qui comptait à l'origine 64 hommes, en compte aujourd'hui 101, répartis dans cinq corps de garde ou stations. La station centrale est celle de Watling Street, dans la Cité. D'autres « salvage-corps » existent dans plusieurs grandes villes anglaises, et un service analogue a été créé en France, dans le corps des sapeurs-pompiers de la ville de Paris.

Salvan, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. de Saint-Maurice]), sur le Rhône et près du confluent du Trient; 1.920 hab. Ardoiserie. Viticulture.

***Salvayre** (Gervais-Bernard-*Gaston*), compositeur français, né à Toulouse en 1847. — Il a fait représenter aux Folies-Marigny, en 1899, un ballet intitulé *la Fontaine des Fées*.

Samain (Louis), sculpteur belge, né à Nivelle en 1841, mort à Ixelles en 1901. Il remporta le prix de Rome à Bruxelles et envoya d'Italie la *Transteverine*, œuvre remarquée, aujourd'hui au musée Royal. On lui doit aussi la statue décorative de *Thémis* qui surmonte le Palais de justice de Dinant, la statue de *Tinctoris* sur la place publique de Nivelle, *Grandeur et décadence des Romains*, composition allégorique qui figura à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) et fut l'objet d'une récompense.

SAMAROPSIS (*psiss*) n. m. Nom donné à des graines fossiles trouvées dans le jurassique de Sibérie et du houiller supérieur d'Autun.

SAMERAIRE (*rér'*) n. m. Bot. Genre de crucifères sisymbriées, comprenant 7 espèces de la région méditerranéenne. (Les sameraires ont un style assez long et un fruit plat, ailé, membraneux.)

***Samos**. — Archéol. Cavvadias, éphore général des antiquités du royaume de Grèce, et la Société archéologique d'Athènes, ont entrepris de déblayer l'Heraion de Samos, l'un des plus célèbres et des plus grands temples grecs. A l'angle nord-ouest du temple, on a découvert un grand autel, élevé sur des gradins. Dans les fondations du temple en marbre, on a trouvé les débris d'un temple plus ancien, en paros. Par suite, le temple en marbre est probablement, non pas l'édifice bâti par Rhœcos et Theodoros, mais un édifice plus récent. Il avait 56 mètres de façade, 111 mètres sur les côtés.

Il était entouré d'un immense portique, avec un double rang de vingt-quatre colonnes sur les côtés, et un triple rang de huit colonnes sur les façades.

SAMOTHERIUM (*té-ri-om'*) n. m. Genre de mammifères artiodactyles ruminants, de la famille des girafidés, comptant deux espèces fossiles dans le tertiaire de l'Europe méridionale et de l'Asie occidentale. (Les *samotherium* étaient des girafes voisines des formes actuelles; ils ont vécu à la fin de l'époque miocène en Grèce et en Perse [*samotherium Boissieri*, espèce type]. Ces animaux ne sont connus que depuis 1888.)



Sampson.

Sampson (William Thomas), amiral américain, né à Palmyra (État de New York) en 1840, mort en 1902. Sorti de la Naval Academy en 1861, il était lieutenant en 1862. Il servait à bord du *Patapsco*, lorsque ce monitor fut détruit par une torpille dans le port de Charleston (1865), pendant la guerre de Sécession. Il fit ensuite partie de l'escadre d'Europe (1865-1867), et obtint en 1871 le grade de « commander » (capitaine de frégate). De 1879 à 1882, il commanda le *Swatara* dans la station

d'Asie. On le trouve successivement surintendant adjoint [illegible] laquelle il fut promu capitaine de vaisseau (1889), chef du bureau de l'artillerie (1892-1897), et commandant du *Iowa* (1897-1898). En avril 1898, il reçut le commandement de la [illegible] il fut chargé de diriger les opérations dans les eaux des Indes occidentales. Il détruisit, de concert avec l'amiral [illegible] de-Cuba le 3 juillet 1898, et fut nommé contre-amiral. Il [illegible] autorités [illegible]

San-adrian y la Lozilla, bourg d'Espagne (prov. [illegible] la température de 37° C., utilisées pour le traitement de la chloro-anémie et de certaines affections des voies digestives. Elles étaient connues et exploitées à l'époque romaine.

San Clemente [illegible] capitale du département du Cauca, il obtint le titre de docteur en droit et devint très vite un jurisconsulte [illegible] reprises élu sénateur et président des Chambres. Magistrat à la Cour suprême de justice, il fut successivement nommé ministre de l'intérieur et ministre de la guerre sous la présidence d'Ospina (1859), et de nouveau ministre de l'intérieur sous le président Holguin (1888). Etant gouverneur du département du Cauca, il fut élu président de la République en 1898. Il se vit, en 1900, dépossédé [illegible] du parti politique qu'il avait servi.

Sand [illegible] *Musset*, publiée par Félix Decori (1904). — Ce recueil est divisé en quatre séries et comprend : 1° Douze lettres d'A. de Musset à G. Sand, écrites de Paris en 1833 (elles se terminent par une déclaration d'amour) ; 2° les lettres échangées par les deux amants après que Musset eut [illegible] lettres écrites de Baden, après que Musset a revu G. Sand à Paris ; 4° les lettres qui ont suivi la reprise de cette orageuse passion (hiver de 1834-1835), pleines de récriminations et de tendresse, jusqu'à la séparation finale. Cette publication reproduit fidèlement les originaux, sauf les phrases rayées ou supprimées aux ciseaux par G. Sand ou Musset eux-mêmes. Elle permet de porter un jugement définitif sur la trop célèbre passion des « amants de Venise », de constater de quelle exaltation romantique, factice et fausse, ils furent victimes, quel rôle candide et sacrifié G. Sand fit jouer à Musset, et Musset accepta de jouer entre Pagello et G. Sand, quels retours de véritable passion les entraînèrent parfois l'un vers l'autre, entre deux scènes de reproches et de brutale jalousie.

Sand [illegible]. Elevé à l'occasion du centenaire de la naissance de George Sand, [illegible] le jardin du Luxembourg (Paris), sur un tertre de ga[illegible] de la grille faisant face au Panthéon. Il a été inauguré le 1er juillet 1904. L'illustre romancière est représentée [illegible] sa grâce et parée des vêtements contemporains de ses premiers succès. Assise sur un rocher, et entourée de fleurs, elle semble profondément rêveuse devant la nature qui l'entoure.

Sandale ailée (LA), recueil de vers, par Henri de Régnier (1906). — Ce recueil est dédié à la mémoire de José Maria de Hérédia. On y retrouve encore quelques morceaux symboliques, où la mythologie grecque n'est qu'un prétexte pour exprimer l'âme toute moderne du poète [illegible] de l'auteur s'est élargi au milieu de la nature qu'il a contemplée dans ses divers voyages, et le parfum discret des villes de France et d'Italie s'y mêle à celui, plus pénétrant, des villes d'Orient dont la vision [illegible] *Souhait*). Ce sont, dans des stances d'amour assez nombreuses, la même mélancolie hautaine et douce, où vient se refléter le paysage, et, dans ses morceaux de pure fantaisie, la même élégance fine et atténuée des pastels du XVIIIe siècle, comme dans cette [illegible] peut-être l'expression la plus parfaite. Le recueil se termine par [illegible] Ronsard sous les pins verts de Bourgueil, et souhaite comme lui de ne pas mourir tout entier.


Sandalode.

SANDALODE n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, comptant une douzaine d'espèces répandues de l'Inde à l'Océanie. — ENCYCL. Les *sandalodes* sont des araignées sauteuses de la tribu des hyllés. De taille assez forte ou médiocre, bruns, ils sont couverts d'un revêtement pileux roux et blanc, et les mâles portent une houppe de poils noirs [illegible] cuivreuses.

SANDEMAN (Robert), sectaire écossais, né à Perth en 1718, mort à Danbury (Connecticut) en 1771. Il achevait à peine ses études à l'université d'Edimbourg qu'il s'éprit des théories religieuses de John Glas, dont il épousa bientôt la fille. Ministre glassite à Perth, Dundee et Edimbourg, il fonda en 1760, à Londres, une congrégation et, [illegible] niques, il fit rayonner ses vues jusqu'en Amérique. En 1765, il créait à Portsmouth, dans le New-Hampshire, une première église. Il s'occupa aussi de politique et, ayant prêché avec trop d'ardeur le loyalisme envers la métropole, il s'attira des poursuites judiciaires en 1770. Parmi ses nombreux écrits, citons : *Letters on Theron and Aspa*[illegible] *nour of Marriage* (1777) ; etc. Ses sectateurs furent appelés *sandemanians* (v. ce mot au t. VII). [illegible] (1895).

SAN-DE-POU ou **SANDEPOU**, localité de l'empire chinois (prov. de Mandchourie), au S.-E. de Moukden. Ce fut le théâtre, du 25 au 29 janvier 1905, d'une des plus sanglantes batailles de la guerre russo-japonaise. Le général Grippenberg, qui commandait la deuxième armée russe, prit l'offensive contre la gauche japonaise, contrairement aux intentions du général en chef Kouropatkine. Favorisé d'abord par sa supériorité numérique, il se heurta bientôt à la position retranchée de Sandepou (26 janv.), et Kouropatkine ne l'ayant pas fait soutenir, il dut se replier après un combat acharné, le 27, en laissant 13.000 hommes tués ou blessés sur le terrain de l'action.

SANDERIA (*dé*) n. f. Genre de méduses acalèphes, à ombrelle aplatie, avec seize tentacules, et à pédoncule buccal grêle, pourvu de quatre longs bras buccaux rubanés et plissés, avec bouche unique en croix.

SANDERSONIE [illegible] voisin des glorieuses et des littonies, mais ayant un périanthe à pièces concrescentes. (L'unique espèce est une belle plante du Natal.)

SANDVIKON SANDVIK, ville du Danemark, dans l'île de Bornholm, dont elle occupe la partie septentrionale ; 500 hab. Excellent mouillage, bien abrité et très fréquenté. Petit port de pêche et de cabotage.

SANDY ou **LAC AU SABLE**, lac du Canada (Keewatin) ; environ 63.000 hectares.

SAN-FELIPE, bourg des Etats unis [illegible] Petit port de pêche et de cabotage bien abrité et très fréquenté.

SAN-FILIPPO, bourg d'Italie (Toscane [prov. de Florence]), dans le pittoresque val d'Orcia ; 400 hab. Sources minérales ferrugineuses bicarbonatées et sulfurées calciques, à la température de 19° à 50° C. Elles jouissent en outre de remarquables propriétés incrustantes.

*SAN FRANCISCO, capitale de la Californie. — Un terrible tremblement de terre a presque entièrement détruit, le 19 avril 1906, la magnifique ville de San Francisco. En une secousse de trois minutes, qui se produisit vers cinq heures quinze du matin, une partie des maisons de la partie basse de la cité s'effondrèrent, en même temps que se produisait, sur certains points, un véritable ridement du sol et que se creusaient de larges crevasses. Les conduites d'eau se rompirent, puis, les tuyaux de gaz ayant crevé, l'incendie, contre lequel il devenait impossible de lutter, acheva le désastre. Il devint nécessaire de faire sauter à la dynamite (et encore celle-ci manqua-t-elle bientôt) les immeubles que le feu attaquait. Un terrible raz de marée coulait en même temps plusieurs navires dans la baie ; pendant plusieurs jours, jusqu'à l'arrivée des premiers secours et des approvisionnements apportés par bateaux (car toutes les voies ferrées étaient coupées), la situation de la population, atteinte par la faim et le typhus, fut atroce. La secousse sismique, qui fut ressentie d'ailleurs dans la plus grande partie des Etats-Unis, a été attribuée par les géologues au mouvement relatif des deux lèvres d'une cassure déjà bien connue, et qui longe le rivage californien pendant près de 600 kilomètres, de la pointe Arena au mont Pinos. Toutes les villes voisines de la baie de San Francisco, et notamment Oakland, ont été plus ou moins affectées par le désastre, mais presque immédiatement, dans un bel exemple d'énergie, des sociétés et des entreprises se sont constituées pour relever de ses ruines la « reine de l'Ouest ».

SANGIAC n. m. V. SANDJAK, t. VII.

SANGIORGI (Filippo), compositeur italien, né et mort à Rome (1810-1901). Après avoir reçu une bonne éducation artistique, il devint chef de la musique de la garde nationale à Rome, puis, pendant neuf ans, directeur du lycée musical de Ferrare, fonction qu'il abandonna pour se fixer à Milan comme professeur de chant et de composition. Il a fait représenter les opéras suivants, qui, pour la plupart, obtinrent du succès : *la Mendicante* (1861) ; *Iginia* [illegible]

SAN-GIULIANO, bourg de l'Italie centrale, dans la province et à 6 kilom. de Pise ; 1.500 hab. Eaux minérales [illegible] puis l'époque romaine.

SAN GIUSEPPE, bourg d'Italie (prov. de Naples [circondario de Naples]), au pied du Vésuve ; 2.000 hab. Vignobles. Cette petite et coquette ville a été la principale victime de l'éruption du Vésuve au mois d'avril 1906. Une épaisse couche de cendres et de lapilli, dont les plus gros atteignaient presque le volume d'un œuf de pigeon, a recouvert les rues et les maisons. [illegible]

SANGNIER [illegible] il entra à l'[illegible]

SANGUINITE [illegible]

SAN-JUAN-DE-CAMPOS [illegible] pos ; 700 hab. Sources minérales chlorurées sulfatées et [illegible]

SAN-JUAN-DEL-SALVAMENTO [illegible]

SANLAVILLE [illegible] sortir pour parvenir progressivement au rang de premier sujet. Après s'être montrée avec avantage dans les divertissements de plusieurs opéras et avoir repris des rôles dans divers ballets, elle en établit d'importants dans un grand nombre d'ouvrages de ce genre, où souvent elle jouait des travestis : *Sylvia* (l'Amour), *la Korri*[illegible] *Bergame* (Arlequin), *le Fandango* (Albert), *les Deux Pi*[illegible] gente, danseuse élégante et représentant bien l'école [illegible] à l'Opéra une carrière brillante et ininterrompue de [illegible]

SANNIKOF (TERRE DE), Terre arctique entrevue en [illegible] Toutefois, la croisière du *Zarya*, dans l'été de 1901, a remis en question l'existence de cette terre insulaire ; comme ce bâtiment a passé sans la voir dans les parages où on [illegible] du tout.

SANSON (André), zootechnicien et vétérinaire français [illegible] militaire, chef des travaux chimiques à l'Ecole vétérinaire [illegible] l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon et simultané[illegible] nomique.

Interprétant avec un bon sens et une méthode remarquables des vérités depuis longtemps acquises, il a redressé dans les théories sur l'élevage (c'est-à-dire, sur la reproduction des races domestiques, leur sélection, leur croisement, leur alimentation, les effets de l'hérédité physiologique, etc.) une foule d'erreurs courantes. Son action eut pour conséquence de substituer, [illegible] quantité de notions empiriques plus ou moins fausses, des faits exacts, basés sur l'expérience [illegible]

De ses ouvrages, son *Traité* [illegible] beaucoup près, le principal. On retrouve condensées, [illegible] en collaboration avec H. Bouley, L. Trasbot et Ed. Nocard, [illegible]

SANTA-AGUEDA, bourg d'Espagne (prov. de Guipuzcoa), près d'un petit sous-affluent de l'Ebre, au milieu d'une [illegible] sulfurées calciques, à la température de 14° C.

SANTA-MARIA, célèbre volcan du Guatemala, situé à [illegible] blique, Quezaltenango. Aux mois de septembre et d'octobre 1902, ce cratère, éteint depuis plusieurs siècles, a marqué un remarquable retour d'activité, dévastant toute une région fertile de plus de cent lieues carrées, qu'il a couverte de cendres et de débris volcaniques, et

détruisant les magnifiques plantations de café qui s'étendent sur près de 200 kilomètres, le long du Pacifique.

SANTA MARIA (Domingo), président de la république du Chili, né en 1826, mort en 1888. Il fut d'abord professeur à l'Institut national (1845), fonctionnaire aux ministères de l'intérieur et de l'instruction publique, rédacteur au journal el Orden (1846). Il était avocat, lorsqu'il fut nommé administrateur de la province de Colchagua, dont il releva la situation économique (1847-1850). Attaché au parti libéral, il fut obligé de s'expatrier au Pérou (1851 à 1853), lorsque Manuel Montt fut nommé président de la République, par le parti conservateur. Rentré dans son pays, il exerça de nouveau les fonctions d'avocat, mais il fut exilé une seconde fois, en 1858. Il se rendit alors en Europe, notamment en Angleterre. De retour au Chili, en 1861, sous la présidence de Perez, il fut nommé par celui-ci ministre des finances. Il resta pendant plus de quinze ans magistrat à la cour d'appel et à la cour suprême. Choisi comme ministre des affaires étrangères sous la présidence de Pinto, il fut élu, à la place de ce dernier, président de la république Chilienne, le 18 septembre 1881. Avec Santa Maria, le Chili rentra résolument dans la voie des idées libérales, pour lesquelles Santa Maria n'avait cessé de lutter. Parmi les ministres dont il s'entoura, figura Balmaceda, qui lui succéda en 1886. Santa Maria fit instituer au Chili les registres de l'état civil et le mariage civil. L'Eglise catholique fut privée de ses prérogatives de religion d'Etat. Au point de vue économique, le budget fut équilibré, malgré les dépenses nécessitées par la guerre contre le Pérou et la Bolivie; des chemins de fer furent construits en Araucanie. Sous la présidence de Santa Maria furent signés : 1° le traité de paix d'Ancon du 19 octobre 1883; 2° le traité définitif d'avril 1884, entre le Chilli et le Pérou; 3° un traité d'armistice avec la Bolivie. En 1886, Santa Maria échappa à un attentat dirigé contre sa vie. Lorsqu'il quitta la présidence, à la fin de son mandat, il fut nommé président du Sénat en 1887. Il mourut l'année suivante.



Santa Maria

SANTA-URSULA, bourg de l'archipel espagnol les Canaries, dans l'île de Ténériffe (distr. de Laguna), à quelque distance de la mer; 2.000 hab. Vignobles, fruits.

SANTBERGEN, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]), sur la Dendre, affluent de l'Escaut; 1.530 hab. Distillerie.

* **SANTÉ** n. f. — *Santé publique*. V. SALUBRITÉ, VACCINATION, etc.

SANTHOVEN ou **ZANTHOVEN**, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers), sur un petit affluent de la Petite Nèthe, tributaire de l'Escaut par la Nèthe et le Rupel; 1.210 hab. Manufacture de tabac; toiles, tissus; teintureries.

* **SANTIAGO**, capitale du Chili. — Cette ville a été très éprouvée par le tremblement de terre des 16-17 août 1906, lequel a détruit en même temps la grande cité maritime de Valparaiso, qui est son port sur le Pacifique. Le chemin de fer qui réunissait les deux cités maîtresses du Chili fut détruit sur plusieurs points par la catastrophe.

SANTLEY (Charles), chanteur anglais, né à Liverpool en 1834. Doué d'une très belle voix de baryton, il alla travailler le chant en Italie avec Gaetino Nava, puis, de retour en Angleterre, se perfectionna avec Manuel Garcia. Après s'être produit d'abord au concert dans la *Création* d'Haydn, il fut engagé à l'Opéra anglais de Covent Garden (1859), où il se montra dans *Dinorah, Zampa, le Pont des Soupirs* et *Pierre le charpentier*, puis dans plusieurs ouvrages anglais : *Lurline* et *Amber Witche*, de Wallace; *the Lily of Killarney*, de Benedict; *the Puritan's Daughter*, de Balfe, etc. Son succès fut éclatant, aussi bien comme comédien que comme chanteur. Santley aborda ensuite l'opéra italien à Londres même, puis à Barcelone, à la Scala de Milan, et de nouveau à Londres, soit au théâtre de Sa Majesté, soit à Covent Garden, soit à Drury Lane (*Hamlet, Oberon, Faust, les Huguenots, Marta, Rigoletto*, etc.). En même temps il faisait apprécier sa belle voix et son grand style dans l'oratorio, en chantant : *le Messie, Israel en Egypte, Paulus, Elie* dans les grands festivals. Après un voyage triomphal en Amérique, il revint à Londres pour faire partie de la nouvelle troupe d'opéra anglais de Carl Rosa. Il joua alors : *les Noces de Figaro, le Vaisseau fantôme, la Bohémienne*, et fit lui-même, pour avoir le plaisir de se montrer dans *Joconde*, une adaptation anglaise du chef-d'œuvre de Nicolo. Mais le rôle où il se montra toujours incomparable fut celui de *Zampa*.

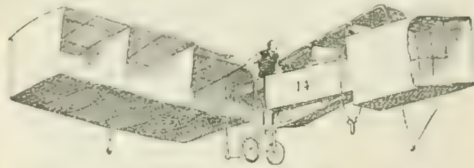
SANTORINITE n. f. Roche éruptive, appartenant à la famille des diorites. (C'est une andésite à pyroxène, dont le type se rencontre à Santorin.)

* **SANTOS-DUMONT** (Alberto), aéronaute brésilien, né en 1873. — Après avoir, en 1901, remporté le prix Deutsch (100.000 fr.), Santos-Dumont, qui s'était jusque-là cantonné dans ses expériences de dirigeables, entreprit de démontrer la possibilité de réaliser le vol plané à l'aide d'un engin plus lourd que l'air (aéroplane, hélicoptère, orthoptère). Il construisit à cet effet plusieurs appareils et se livra, sur son champ d'expériences de Bagatelle, à divers essais, qui devaient couronner le succès. Ses dernières expériences furent faites à l'aide d'un aéroplane qu'il a baptisé « 14 bis » de Santos-Dumont ..., qui devait lui permettre de gagner, le 23 oct. 1906, la coupe Archdeacon, prix de 3.000 fr. réservé à l'appareil d'aviation qui pourrait faire contrôler un parcours minimum de 25 mètres avec angle de chute maximum de 25 p. 100). Santos-Dumont avait en effet accompli, le 23 octobre 1906, un vol plané d'une soixantaine de mètres; mais le 12 novembre suivant, il réussissait à couvrir un parcours de 220 mètres à 8 mètres du sol.



Santos-Dumont.

L'aéroplane de Santos-Dumont est construit de la façon suivante : l'appareil de sustentation est formé de 6 cellules de cerf-volant Hargrave (châssis de bambous et de roseaux recouverts de soie), accolées par trois et fixées de chaque côté d'une poutre armée, de telle façon que leur aspect rappelle celui d'un V. A l'extrémité antérieure de la poutre se trouve le gouvernail, formé d'une cellule unique analogue aux précédentes, et qui peut se mouvoir en tous sens, tandis que la partie arrière de la poutre porte le moteur Levavasseur qui actionne l'hélice de propulsion; la place de l'aviateur est à l'intersection des ailes. En outre de ce dispositif, la partie inférieure de la poutre est munie de deux roues à ressorts très souples, destinées à fonctionner sur une piste inclinée pour faciliter le départ et l'enlèvement de l'aéroplane. Tel quel, l'appareil a une longueur totale de 10 mètres, une envergure de 12 et une surface portante de 80 mètres carrés; il pèse 160 kilos non compris le poids de celui qui le dirige.



Aéroplane de Santos-Dumont.

Les expériences de Santos-Dumont ont fait faire un pas décisif à l'aviation. C'est la démonstration pratique que la navigation aérienne au moyen du plus lourd que l'air est parfaitement réalisable. Il n'était pas besoin pour que cette démonstration fût évidente que l'aéroplane s'élevât bien haut dans les airs : puisque, aussi bien, sous la menace constante d'une chute occasionnée par une panne toujours possible, ces appareils devront constamment naviguer à portée du sol, afin d'y pouvoir revenir sans accident.

* **SANVE** n. f. — ENCYCL. *Destruction des sanves*. On sait comme la sanve ou moutarde sauvage et les ravenelles envahissent les champs de céréales, particulièrement les champs d'avoine, et quel fléau ces mauvaises herbes ont longtemps été pour la culture. Depuis 1896, on les combat très efficacement au moyen du sulfate de cuivre. Le procédé (inventé par Bonnet) consiste dans l'épandage, à l'aide d'un pulvérisateur, d'une solution de sulfate à 5 p. 100. On en asperge les sanves quand elles sont encore jeunes, qu'elles n'ont que deux ou trois feuilles. Le traitement opéré à cette époque est moins coûteux que postérieurement et d'une efficacité plus certaine : moins coûteux, parce que l'aspersion n'exige qu'une quantité beaucoup moindre de liquide (par exemple 800 à 1.000 litres à l'hectare, quantité minimum) et d'une efficacité plus certaine parce que l'action du sel de cuivre est d'autant plus parfaite que les tissus de la moutarde sauvage sont plus tendres. On choisit, pour opérer, un temps calme : le matin d'une belle journée, dès que la rosée a disparu. Une heure ou deux après la pulvérisation, on voit déjà se flétrir et s'incliner les tiges et les feuilles de la mauvaise herbe. Quant à l'avoine ou à la céréale, elle n'est pas sans souffrir quelque peu de la nocivité du sulfate. Elle pâlit, présentant pendant quelque temps une teinte de mauvais augure, mais elle finit par reprendre le dessus et elle accomplit en somme, peut-être cependant avec un peu de retard, toutes les phases ordinaires de sa végétation.

Justement pour cette raison que le sulfate de cuivre exerce sur la céréale une action fâcheuse et pour cette raison encore que les sels de cuivre sont relativement coûteux, on a essayé, en Allemagne notamment, de substituer au sulfate de cuivre à 5 p. 100 du sulfate ferreux à 15 p. 100. Dans beaucoup de cas, cette substitution a parfaitement réussi, mais dans beaucoup d'autres, et sans qu'on pût s'en expliquer les raisons, les résultats obtenus avec le sulfate de fer ne pouvaient se comparer à ceux obtenus avec le sulfate de cuivre.

Il convient aussi de signaler les essais d'un agronome suisse, Dusserre, qui eut l'ingénieuse idée de remplacer la solution ordinaire par une solution concentrée de nitrate de soude. Vis-à-vis des céréales, cette solution n'agit qu'à la manière d'un engrais (puisqu'elle constitue effectivement un engrais azoté très actif), mais vis-à-vis des mauvaises herbes mélangées, tout au moins des ravenelles et des sanves, elle agit comme matière corrosive, c'est-à-dire à peu près comme le sulfate de cuivre. Des expériences de Dusserre il résulte en tout cas que le nitrate de soude à 10 p. 100 additionné de sulfate de cuivre à 2 p. 100 a fourni d'excellents résultats, sous cette condition toutefois que le temps favorise l'expérience, c'est-à-dire qu'aucune pluie ne survienne peu après l'aspersion (le nitrate de soude étant extrêmement soluble).

SAPEUR-AÉROSTIER n. m. Soldat du corps d'aérostation militaire. ‖ Pl. *Des* SAPEURS-AÉROSTIERS.

— ENCYCL. Les *sapeurs-aérostiers* constituent un bataillon du 1er génie à Versailles. Leur recrutement a été organisé par l'instruction ministérielle du 28 avril 1906.

Les jeunes gens qui désirent obtenir leur incorporation dans le bataillon des sapeurs-aérostiers doivent justifier des connaissances par eux acquises dans les écoles civiles d'aérostation ou les sociétés aéronautiques régulièrement constituées. Chaque année, les directeurs ou présidents de ces écoles ou sociétés adressent au ministre de la guerre, avant le 1er juin, la liste de ceux de leurs élèves qui doivent être appelés en octobre. Les jeunes gens proposés doivent réunir les conditions d'aptitudes physiques exigées pour l'arme du génie. Ceux qui remplissent ces conditions sont autorisés par le ministre à subir les épreuves instituées pour constater leur aptitude au service d'aérostation militaire.

Ces épreuves comprennent un examen sur le tir, un sur la gymnastique, un oral sur les notions générales relatives à l'aérostation, et enfin des exercices pratiques de manipulation du matériel aérostatique. Le coefficient de cette dernière épreuve est, à lui seul, égal à la somme des trois autres. Les épreuves sont subies devant des commissions dont chacune est composée d'un chef de bataillon et de deux officiers subalternes. L'une est constituée à Versailles au bataillon des sapeurs-aérostiers. Et il en est institué chaque année d'autres en province, suivant le nombre et les résidences des jeunes gens à examiner. Ceux-ci n'ont droit à aucune indemnité pour se rendre à la place où ils sont convoqués. C'est d'après le nombre des points obtenus aux examens, et suivant les nécessités du recrutement du bataillon, que le ministre arrête l'état des jeunes gens à y incorporer. Cet état est ensuite notifié, par extraits, aux directeurs des écoles d'aérostation et aux présidents des sociétés aéronautiques intéressées, ainsi qu'aux commandants des bureaux de recrutement.

* **SAPEUR-POMPIER** n. m. — ENCYCL. Admin. L'organisation des corps de *sapeurs-pompiers* est régie par le décret du 10 novembre 1903, qui a remplacé celui du 29 décembre 1875. Les communes, pour obtenir l'autorisation préfectorale, doivent justifier de la possession d'un matériel suffisant et s'engager à subvenir pendant quinze ans au moins aux dépenses obligatoires d'habillement, équipement, entretien des postes, loyer des locaux où sont remisées les pompes, etc. Cet engagement n'est pas indispensable, si la commune a déjà des ressources annuelles spécialement affectées au service d'incendie, ou si les sapeurs-pompiers s'engagent à servir gratuitement lorsque le matériel existe. Passé le délai de quinze ans, la dépense cesse d'être obligatoire et le corps de sapeurs-pompiers se trouve supprimé de plein droit. Des subventions de l'Etat sont allouées aux communes, selon l'effectif et le chiffre de la population. Les subventions sont destinées à indemniser, au moyen de pensions viagères, les sapeurs-pompiers victimes d'accidents en service commandé, ainsi que leurs veuves et orphelins en cas de décès; puis, s'il reste un excédent, à accorder des secours pour interruption de service ou des allocations annuelles aux sapeurs-pompiers âgés de soixante-cinq ans et comptant au moins vingt-cinq ans de service; enfin à acquérir et à entretenir le matériel. Des avantages sont en outre reconnus en cas d'accident, au point de vue des secours médicaux et des frais funéraires.

Sapeurs-pompiers (MÉDAILLE DES), Distinction honorifique créée par la loi du 16 février 1900, pour récompenser les services des sapeurs-pompiers comptant trente années de présence dans le groupe, ou qui se sont distingués par une action d'éclat. La médaille, œuvre de Roty, est en argent du module de 27 m/m. et suspendue à un ruban formé de trois bandes verticales parallèles de couleur orange, séparées par des bandes de même largeur tiercées bleu, blanc, rouge, et limitées par des bandes semblables formant le bord du ruban.



Médaille des sapeurs-pompiers.

SAPEUR-TÉLÉGRAPHISTE n. m. Soldat du corps de télégraphie militaire. ‖ Pl. *Des* SAPEURS-TÉLÉGRAPHISTES.

— ENCYCL. Un arrêté du ministre de la guerre du 23 février 1906 prescrit que le contingent attribué annuellement au *bataillon de sapeurs-télégraphistes* doit comprendre 100 employés de l'administration des postes et télégraphes, désignés par le ministre de la guerre sur les listes à lui fournies à cet effet par ladite administration. En dehors de ces 100 hommes, le bataillon ne recevra, à aucun titre, comme hommes de troupe, d'autres employés de l'administration des postes et télégraphes. Seulement, les 100 employés incorporés annuellement continueront de compter au bataillon comme réservistes, sans toutefois que le nombre de ceux de ces réservistes qui auront repris du service dans l'administration puisse dépasser 600. Les réservistes en excédent de ce nombre et appartenant aux classes les plus anciennes seront classés dans la non-affectation.

* **SAPONIFICATION** n. f. — ENCYCL. Les méthodes de *saponification* des corps gras neutres, c'est-à-dire leur dédoublement en glycérine et acides gras, ont été récemment complétées par un procédé industriel dû à Nicloux (1904) et que caractérise sa grande simplicité. L'opération s'effectue à froid sans pression en donnant tout de suite des produits purs, sous l'influence du principe actif du cytoplasma. V. LIPASÉIDINE.

En pratique, le cytoplasma entier est employé : on l'extrait, par broyage avec de l'huile, des graines oléagineuses, généralement du ricin; par filtration, l'huile entraîne le cytoplasma, qu'une centrifugation suffit à agglomérer. Pour saponifier les huiles ou les corps gras, ceux-ci sont additionnés de 1 p. 100 environ de cytoplasma et d'un peu d'eau acide; après émulsion à froid en quelques heures, le dédoublement est complet, donnant de l'eau glycérinée pure et des acides gras neutralisables par les carbonates alcalins pour les convertir en savon.

SAPOTACITE n. f. Nom donné à des feuilles fossiles trouvées dans les terrains tertiaires et éocènes, et qui rappellent, par leur forme et leur nervation, les feuilles des sapotacées actuelles.

SARACCO (Giuseppe), homme d'Etat italien, né à Bistagno, dans la province d'Alexandrie, en 1821. Après avoir fait ses études et obtenu le doctorat en droit à l'université de Turin, Saracco exerça quelque temps la profession d'avocat et fut élu député d'Acqui en 1851. Après la formation de l'unité italienne, il devint, sans cesser d'être député, secrétaire général du ministère des travaux publics (1862). Son intervention provoqua, l'année suivante, la chute du ministère Minghetti. Successivement secrétaire général du ministère des finances, puis directeur général des domaines, il entra au Sénat en 1865. Il occupait la présidence de cette haute Assemblée, quand il obtint les portefeuilles des travaux publics (1887), puis des finances. Enfin, à la chute du cabinet Pelloux, son âge, son expérience, ses sympa-

[illegible] personnelles, le firent appeler à la présidence du conseil (24 juin 1900), [illegible] Le ministère Saracco [illegible] roi Humbert, fut maintenu en fonctions par Victor-Emmanuel III. Mais il ne pouvait vivre [illegible] minée, et la dissolution de la Chambre [illegible] le fit tomber devant une coalition [illegible] Sénat.

SARANINSK Nijni- ou **SARAPINSK**, bourg de la Russie [illegible] trie métallurgique.

SARBAZAN, [illegible] XIIe siècle.

***SARCANTHE** [illegible] comprend une quarantaine de genres [illegible] canthe proprement dit possède une quinzaine d'espèces, [illegible] sont asiatiques.

SARCEY, comm. du dép. du Rhône, arrond. [illegible] quelque distance de l'Azergues [illegible]

SARCITE n. f. Substance minérale, appartenant à la famille des feldspaths et au genre feldspathoïde, et voisine de la leucite.

SARCOCAULON (*kô*) n. m. Genre de géraniacées géraniées [illegible] par leurs fleurs à 15 étamines, et [illegible] australe.)

SARCOPHYTACÉES [illegible] Famille de plantes dicotylédones [illegible] PHYTE.)

SARCOPHYTE n. m. Genre type [illegible] genre (*sarcophyte sanguin*), originaire du Cap, est une petite plante sans chlorophylle, à fleurs unisexuées. Elle est nettement caractérisée par ses fleurs femelles complètement dépourvues de périanthe, dont l'ovaire est composé de trois carpelles et d'un style unique. Les ovules, nombreux, sont privés de téguments.

SARCOTHEQUE [illegible] (La *sarcothèque à grandes feuilles* est un petit arbrisseau à feuilles simples, coriaces et à grappes axillaires de fleurs, qui diffère des autres hugoniées par ses fruits capsulaires déhiscents.)

SARDARA, bourg de l'île de Sardaigne (Italie [prov. de Cagliari]); 700 hab. Sources minérales sulfureuses, à la température de 60° C. Elles étaient déjà connues et exploitées à l'époque romaine, sous le nom d'*Aquæ Lesitanæ*.

* **SARDOU** (*Victorien*), auteur dramatique français, né à Paris en 1831. — Depuis les grandes pièces *Robespierre* et *le Dante* [illegible] Henry Irving, Sardou a donné un drame en cinq actes, *la Sorcière*, qui fut joué au théâtre Sarah-Bernhardt (1903), et qui se passe en Espagne, au temps de l'Inquisition. Il a encore donné aux Variétés une comédie légère, *la Piste* (1906), et fait reprendre, sous un nouveau titre, *l'Espion* [illegible]

***SARGENT** (John-Sauveur), peintre américain, né à Florence (Italie) en 1856. — Parmi ses dernières œuvres, il faut rappeler son propre *portrait*, peint pour le musée des Offices (1904), celui de *Mme la duchesse de S...*, et le tableau [illegible] Les portraits de femmes de John Sargent ont un charme un peu facile; par contre, dans les portraits d'hommes comme celui de lord Ribblesdale, il montre des qualités de sobriété dans la couleur, de sûreté dans le dessin, de [illegible] d'un style remarquable.

SARI (Jean-Mathieu), officier de marine, né en Corse en 1792, mort à Paris en 1863. D'une ancienne famille amie des Bonapartes, il démissionna en 1814, rejoignit Napoléon à l'île d'Elbe, et commanda le brick *Inconstant* pendant la traversée du retour. Son portrait figure à Versailles, dans le tableau commémoratif de cet événement.

SARICHABAN [illegible] nom donné à la région côtière qui s'étend, sur le littoral de la Macédoine, en face de l'île de Thasos. C'est une région basse, déprimée, infertile et malsaine, résultat présumé du comblement d'un golfe dont la baie de Lagos marque sans doute le reste. De nombreux étangs parsèment la côte, surtout à l'entrée occidentale du détroit du Thasos.

SARKÖZ, bourg d'Austro-Hongrie, dans la Hongrie [illegible] sur un petit sous-affluent du Danube par la Theiss; [illegible] vastes forêts.

SARLARDINGE [illegible]

SARMIENTO (Salvatore), compositeur italien, né à Palerme [illegible] de Zingarelli et de Donizetti au Conservatoire de Naples, il se livra d'abord à la composition dramatique et fit représenter à Naples les ouvrages suivants : *Valeria ossia* [illegible] *ragona* (1843). Il donna ensuite à Parme un autre opéra : *Elmira* (1851), puis vint à Paris et fit jouer au Théâtre-Lyrique un petit opéra-comique intitulé : *Guillery le Trompette* (1852). De retour à Naples l'année suivante, il fut nommé en 1854 maître de la chapelle royale, pour laquelle il écrivit un grand nombre de compositions religieuses, entre autres une cantate sacrée : *le Tre Ore dell' agonia*, une messe funèbre, plusieurs messes de *Gloria*, un *Magnificat*, des litanies et divers motets.

SAROPODE [illegible] *podos*, pied) adj. Qui a les pattes couvertes de poils durs.

SAROU n. m. Instrument à cordes pincées, employé par les Mandingues et les Sarracolets de Sierra-Leone. (Il est monté de six cordes; la caisse d'harmonie est faite d'une gourde, et la table de peau d'antilope.)

Sarou.

***SARRAU** (Jacques-Rose-Ferdinand-*Émile*), ingénieur et physicien français, né [illegible] en 1904.

SARRAZ (LA), comm. de Suisse (cant. de Vaud [distr. de Cossonay], au-dessus de la Venoge; 1.000 hab. Ch. de f. de Pontarlier à Lausanne. Agriculture; viticulture; ateliers de mécanique; fonderie de clochettes; fabrique de couvertures; petits fromages [illegible]

SARRIA (Enrico), compositeur italien, né et mort à Naples (1836-1883). Elève de Vitale, de Fornasini et du baron Staffa au Conservatoire de Naples, il fit représenter sur les différents théâtres de cette ville plusieurs ouvrages dont deux ou trois obtinrent des succès éclatants : [illegible] *Babbeo e l'intrigante* (1871), opéra bouffe qui obtint plus de [illegible] *Eremitaggio*, dont le livret était tiré de celui des *Dragons de Villars*, et qui fit le tour de l'Italie, où on le joue encore (1875), et *gli Equivoci* (1878). Sarria fut pendant plusieurs années pianiste accompagnateur au théâtre Mercadante.

***SARRIEN** (Jean-Marie-*Ferdinand*), homme politique français, né à Bourbon-Lancy en 1840. — Il tomba du pouvoir avec les autres membres du cabinet Brisson, le 25 octobre 1898. En 1902, le 17 mars, il présenta à la Chambre un système nouveau de péréquation de la contribution personnelle-mobilière, qui, bien qu'accepté par Rouvier, ne fut point adopté. Réélu député de la 2e circonscription de Charolles le 27 avril 1902, il appuya la politique du cabinet Combes, présida la commission chargée d'examiner la loi relative à l'interdiction de tout enseignement congréganiste et intervint en sa faveur dans la discussion. En janvier 1905, il refusa d'accepter un portefeuille dans le cabinet Rouvier. Il vota la loi de séparation des Églises et de l'État, après avoir prononcé dans la discussion un grand discours (27 mai). Après la chute du cabinet Rouvier (10 mars 1906), Sarrien fut chargé de former un ministère, tâche qu'il mena à bien, non sans difficultés, grâce au concours de Bourgeois, Clemenceau et Poincaré (16 mars). Il prit pour lui le portefeuille de la justice. Peu après (16 mai), il était réélu député. La déclaration ministérielle qu'il avait lue à la Chambre, le 14 mars, fut suivie, après les élections, d'une seconde déclaration (12 juin), dont les termes, après une longue discussion, furent approuvés à l'énorme majorité de 400 voix contre 83 (21 juin). Néanmoins, il donna, pour raisons de santé, sa démission de président du conseil, le 19 octobre 1906, et il fut suivi dans sa retraite par tous ses collègues.

Sarrien.

SARRION, bourg de l'Espagne orientale, dans l'Aragon (prov. de Teruel [distr. de Mora de Rubielos]), à quelque [illegible] Source minérale ferrugineuse. Scieries.

SARTANA, bourg de la Russie méridionale, dans le gouvernement d'Iékatérinoslav (distr. de Marioupol), sur le Kalmious, petit fleuve côtier tributaire de la mer d'Azof; 3.000 hab. Commerce de céréales.

***SAS** n. m. — Trav. hydr. *Écluse à air* qui permet l'entrée des ouvriers dans un caisson pour les travaux de construction sous l'eau.

***SASE** (Antoine-Joseph, dit **Adolphe**), né à Dinant en 18[illegible] — Il est mort à Paris en 190[illegible]

SASIADOWICE, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Galicie [cercle de Sambor]), sur un petit sous-affluent du Dniester par le Strwiaz; 2.000 hab. Fabrication de toiles; commerce de céréales et de bestiaux.

SASKATCHEWAN [illegible]

SASKATCHEWAN, nouvelle province ou État du Canada [illegible] de l'union des deux territoires de Saskatchewan et [illegible] lation, en 1901, environ 93.000 individus. Capit. provisoire, *Regina*.

SASSNITZ, bourg de l'Allemagne septentrionale, dans [illegible]

SATELLITE [illegible] lites notamment dans les *différentiels* de voitures automobiles. [V. la fig. DIFFÉRENTIEL au mot AUTOMOBILE.])

SATER, bourg de la Suède septentrionale, dans la pro[illegible] Métallurgie; forges, fabrication de machines, scieries mécaniques. Aux environs, gisements de fer.

SATHAS [illegible] 1841. Après avoir terminé ses études à Athènes, il publia [illegible] (1865). En 1868, il visita les bibliothèques des couvents grecs, et publia le résultat de ses recherches sous le titre d'*Anecdota græca*. Plus tard, le gouvernement grec l'envoya en France pour étudier les documents des bibliothèques, et c'est là qu'il commença la publication de sa *Bibliotheca medii ævi* (1874-1877). Sathas a publié encore des *Monumenta historiæ hellenicæ*, tirés des archives de Venise [illegible] *la littérature grecque depuis la prise de Constantinople* [illegible] *Vie du patriarche Jérémie*; etc.

SATIGNY, comm. de Suisse (cant. de Genève), sur un [illegible] Genève à Bellegarde. Bons vins.

SATOLLI (Francesco), cardinal italien, né à Marsciano, dans le diocèse de Pérouse, en 1839. Professeur à la Propagande, puis recteur du collège gréco-ruthène, il devint, en 1886, recteur de l'Académie des nobles ecclésiastiques, et, en 1888, délégué apostolique aux États-Unis avec le titre d'archevêque de Lépante. Léon XIII le créa cardinal en 1895, et il obtint, en 1903, le siège suburbicaire de Frascati. Dans un voyage aux États-Unis, en 1904, il fut reçu avec grand honneur à la Maison-Blanche par Roosevelt, président de la République. C'était la première fois qu'un cardinal de curie se rendait en Amérique.

SATTER (Gustave), pianiste et compositeur autrichien, né à Vienne en 1832. Il fit ses études musicales à Vienne, s'en fut à Paris pour les compléter, puis un beau jour s'embarqua pour l'Amérique, parcourut triomphalement tout le nouveau monde pendant six années, et revint se faire entendre à Paris, où il reçut les éloges publics de Berlioz. De retour à Vienne, il fut accueilli avec enthousiasme par ses compatriotes, puis visita la Saxe, la Hongrie, le Danemark, la Suède, la Norvège et la Belgique, au bruit des applaudissements dus à un virtuose d'une qualité rare. Il est depuis plusieurs années fixé à Stockholm.

Comme compositeur, Satter, qui a désavoué ses premières œuvres, a fait preuve aussi d'un véritable talent. On connaît de lui trois ouvertures de concert : *Lorelei*, *Jules César* et *An die Freude*; deux symphonies pour orchestre, un poème symphonique intitulé *Washington*, des quatuors et trios avec piano, des sonates, des études et un grand nombre de morceaux de piano de genre divers.

SATTLER (Henri), compositeur et théoricien musical [illegible] en 1891. Elève de Liebau et de Hummel, il fut nommé en 1838 organiste à Blankenbourg, et plus tard devint professeur de musique au séminaire d'Oldenbourg. Parmi ses compositions, on cite : un grand oratorio, *die Sachsen*[illegible] chorale sur un texte de Schiller, une messe pour voix de femmes, des chœurs, diverses œuvres de musique de chambre, des pièces d'orgues, etc. Comme théoricien, il a publié : une *Méthode d'orgue*, un *Traité d'harmonie*, une *Méthode de chant* à l'usage des écoles et un livre sur l'orgue, *die Orgel*, dont il a été fait cinq éditions.

SATTLER (Joseph), dessinateur allemand, né à Schrabenhausen (Haute-Bavière) en 1867. S'étant rendu en 1892 à Strasbourg, il s'y révéla dans les journaux humoristiques et dans les albums d'images qu'il publiait lui-même. En 1893, il fit paraître sa première œuvre de longue haleine, *la Guerre des paysans* : l'artiste, avec le trait seul, sut évoquer une trentaine de scènes historiques, où le caractère des individus s'alliait au fourmillement des personnages. Il donna ensuite différents albums : *la Danse des morts*, *les Anabaptistes* (1895); *Mon harmonie*, une illustration de quatre volumes de l'*Histoire de la civilisation dans les villes du Rhin* de H. Boos, les *Nibelungen*, etc.; il a produit également des centaines de vignettes, frises, lettres ornées, ex-libris, où la fantaisie de l'imagination ne nuit en rien à la sûreté du métier et au sens de la tradition.

Saturday Review (THE), journal hebdomadaire, pa[illegible] par Beresford Hope (1820-1897). Son premier rédacteur en chef fut John Douglas Cook, qui avait été déjà rédacteur en chef de la « Morning Chronicle » et qui mourut en 1868; il eut pour successeurs Philip Harwood et Harold Hodge. La *Saturday Review* traite de politique dans un esprit vigoureusement conservateur, de littérature, de science et d'art. Elle s'est rendue célèbre par l'âpreté, parfois mal justifiée, de sa critique.

SATURNINS n. m. pl. Nom générique sous lequel on désigne toutes les personnes que l'emploi des sels de plomb, et particulièrement de la céruse (carbonate de plomb), a conduites au saturnisme. — *Un* SATURNIN.

SAUALPITE (sô) n. f. Silicate hydraté naturel d'alumine et de chaux, appelé aussi zoïsite.

SAUMURIEN, ENNE (sô-mu-ri-in, è-ne) adj. Qualification par laquelle de Grossouvre désigne la partie inférieure de l'étage turonien ou sous-étage ligérien.
— n. m. : *Le saumurien.*

SAUNIER (Noël), peintre français, né à Vienne (Isère) en 1847, mort à Paris en 1890. Fils du peintre portraitiste *Charles* Saunier (1815-1889), élève de son père et de Pils, il exposa en 1870 pour ses débuts : *Gladiateurs se rendant au cirque*, et envoya aux Salons des scènes de genre : *P... à ... 1872 ; le Retour à Paris* (1878) ; *... basse cour* (1880) ; *le Contredanse* (1881) ; *Marché en Provence* (1884), musée d'Albi. A partir de 1886, il se consacra à la peinture de la vie paysanne : *Marché aux cochons, à Aigueperse* (1887), musée de Nancy ; *le Tambour du village* (1888, récompensé à l'Exposition universelle Paris en 1889) ; *le Pont de Grolée et Marché de ... dons, à Morestel* (1890). — Son frère, Charles **Saunier**, écrivain d'art français, né à Paris en 1865, débuta en 1889 par des articles sur la sculpture moderne dans « Art et Critique », collabora à la « Gazette des beaux-arts », à la « Revue des Arts décoratifs », à la « Revue encyclopédique », à la « Revue blanche », à l'« Art et Critique de Paris ». A l'Exposition universelle de 1900 (Paris), il fut chargé d'installer l'exposition centennale de la médaille. Il a publié : *Augustin Dupré, orfèvre, médailleur, graveur général des monnaies* (1894) ; *les Grands Prix de Rome* (1896) ; *Opinions sur l'art décoratif* (1902) ; *les Conquêtes artistiques de la Révolution et de l'Empire et les reprises des Alliés en 1815* (1902) ; *Louis David* (1904). Il a collaboré au *Musée d'art* et au *Supplément du Nouveau Larousse illustré.*

Saurope : *a*, fleur mâle ; *b*, fleur femelle.

SAUROPE (sô) n. m. Genre d'euphorbiacées phyllanthées.
— Encycl. Les *sauropes* sont de petits arbrisseaux à fleurs apétales. Les fleurs mâles ont 6 pétales soudés à leur base au disque et 3 étamines à filets courts. Les fleurs femelles ont un style mince. On compte environ 20 espèces de sauropes, habitant les îles de la Sonde et Ceylan. Les jeunes feuilles du *saurope albicans* se mangent comme légumes.

***SAUSSIER** (Félix-Gustave), général et homme politique français, né à Troyes en 1828. — Il est mort au château de Thimécourt, près de Luzarches (Seine-et-Oise), en 1905.

SAUSSURE (Ferdinand de), linguiste suisse, né à Genève en 1857. Il est fils du naturaliste Henri de Saussure. Il fut élève du gymnase académique et de l'université de sa ville natale, suivit en 1877-1878 les cours de linguistique de l'université de Leipzig, en 1878-1879 ceux de l'université de Berlin et se fit recevoir docteur à Leipzig en février 1880 avec une thèse *De l'emploi du génitif absolu en sanscrit* (1881). L'Ecole des hautes études de Paris lui offrit une chaire de grammaire comparée, qu'il occupa jusqu'en 1891. Il revint ensuite à Genève, où il est professeur à l'université. Son ouvrage capital est le célèbre *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* (1879), qui a posé d'une manière définitive la théorie du vocalisme indo-européen. L'auteur y synthétisait et systématisait les résultats acquis et révélait en même temps une foule de faits nouveaux. On lui doit en outre des articles dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris.*

SAUTÈLEMENT (*sô, man*) n. m. Action de sauteler, de faire de petits sauts : *Se déplaçant avec un* SAUTÈLEMENT, *un battement de membres d'oiseau blessé.* (Léon Frapié.)

SAUVENIÈRE, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Namur), sur l'Orneau, affluent de la Meuse par la Sambre ; 1.250 hab.

***SAUVETAGE** n. m. — Encycl. Dr. Un décret du 26 juin 1903, intervenu en exécution de la loi du 10 mars 1891, sur les accidents et collisions en mer, s'applique à tous les navires ou bateaux français affectés au transport des passagers sur mer, sur les étangs d'eau salée et dans la partie maritime des cours d'eau. Tout navire ayant à bord plus de dix personnes, non compris l'équipage, est réputé affecté au transport des passagers. Les navires dont il s'agit sont répartis en trois catégories :

1° Navires faisant des voyages au long cours et au cabotage, en dehors des parages visés ci-après ;

2° Navires voyageant dans les embouchures des fleuves, dans les baies et rades recevant directement la mer du large, entre les côtes de France, de Corse ou d'Algérie et pour de courtes excursions en mer ;

3° Navires transportant des passagers dans la partie maritime des cours d'eau, dans les lacs, bassins, étangs d'eau salée, dans les baies et rades fermées ;

4° Voiliers armés pour la grande pêche formant une catégorie spéciale.

Le décret contient trois titres. Le titre Ier, relatif aux moyens de *sauvetage* des navires à passagers, détermine, pour chaque catégorie de navires, la nature et le nombre des engins de sauvetage réglementaires en tenant compte de la quantité de personnes pouvant trouver place à bord. Ces engins consistent en : embarcations de sauvetage, bouées lumineuses et non lumineuses, ceintures ou gilets de sauvetage, flotteurs, canons ou fusils, fusées ou cerfs-volants porte-amarres.

Le titre II indique les conditions auxquelles doivent être faites les visites des engins de sauvetage prescrits.

Le titre III impose, plusieurs fois par an, à bord de chaque navire armé, des épreuves destinées à s'assurer du bon état des engins. Il autorise les chefs des arrondissements et sous-arrondissements maritimes, sur avis de la commission de visite, à dispenser de partie des mesures exigées par le décret. Ces mesures ne s'appliquent pas aux bâtiments de l'Etat.

— Techn. Dans les mines, les caves, etc., où l'air ne peut se renouveler librement, il arrive, dans les cas d'incendie, des gaz irrespirables se produisent. Afin de permettre aux sauveteurs de pénétrer dans le milieu délétère, on a imaginé un certain nombre d'appareils respiratoires. Les pompiers, les mineurs aussi, sont parfois appelés à y avoir recours. L'appareil dont font usage les pompiers parisiens a été imaginé par Guglielminetti. Son principe repose sur une régénération continuelle d'air. Le sauveteur a la tête complètement emboîtée dans un casque étanche, muni de verres au droit des yeux et qui communique avec une sorte de sac imperméable contenant l'air à respirer, tandis que les produits de la respiration passent dans un second sac. Tous deux sont fixés sur la poitrine. Sur le dos du travailleur, se trouve un havresac garni intérieurement d'une bouteille qui renferme de l'oxygène pur à 100 kilogr. de pression et de deux récipients remplis de potasse granulée.

Appareils de sauvetage : 1. Appareil Vanginot, à compression ; 2. Appareil Guglielminetti, à régénération ; 3. Appareil Giersberg, à régénération ; 4. Pneumatogène Jaubert.

L'air expiré, chargé d'acide carbonique, de vapeur d'eau et d'azote, passe au travers des granules de potasse en abandonnant son eau et son acide carbonique. L'azote resté libre va dans le sac d'air à respirer, tout en se mélangeant à une quantité d'oxygène pur que la bouteille laisse échapper au moyen d'un *détendeur*. Cet oxygène est refroidi par un petit réfrigérant au chlorure de méthyle. L'air se trouve ainsi régénéré.

L'appareil allemand, dit « de Giersberg », est basé sur le même principe que le précédent, mais il est simplifié. Le casque, supprimé, est remplacé par un masque pinçant le nez du sauveteur. Celui-ci respire au moyen d'une embouchure qu'il tient entre les lèvres. C'est cet appareil qui a permis aux mineurs allemands d'opérer d'importants sauvetages, lors de la catastrophe des mines de Courrières (1906).

L'appareil Vanginot, imaginé par un officier du régiment des pompiers de Paris, est constitué par deux bouteilles métalliques jumelées. Elles contiennent de l'air comprimé à 150 kilogr. Un détendeur laisse arriver cet air à la pression normale aux poumons du travailleur en le conduisant sous un casque analogue à celui de l'appareil Guglielminetti.

Le *pneumatogène*, ainsi que le nomme son inventeur, Jaubert, régénère l'air. Il permet au sauveteur de rester un assez long temps (deux heures environ) dans un milieu délétère et irrespirable.

Le nez étant pincé, le travailleur envoie les gaz expirés dans un sac en caoutchouc, après qu'ils ont traversé au préalable deux bouteilles fixées sur sa poitrine et renfermant de l'*oxylithe* granulé. Cette matière, tout en retenant l'acide carbonique et la vapeur d'eau, laisse échapper une certaine quantité d'oxygène pur, de manière à produire une véritable régénération de l'air, en se mélangeant à l'azote rendu libre.

SAVAS-PACHA, homme politique ottoman, né à Janina (Epire) en 1832, mort à Paris en 1904. Médecin de la préfecture de police de Constantinople, il abandonna cette profession pour la politique et entra dans l'administration. Il fut gouverneur de la Roumélie orientale, gouverneur général des îles de l'archipel ottoman, deux fois ministre des affaires étrangères, ministre des travaux publics, haut commissaire en Crète. Il était vizir et muchir. En 1891, il prit sa retraite et alla habiter Paris. Il a publié plusieurs ouvrages intéressants, entre autres un traité de droit musulman, qui fait autorité.

SAVE (Gaston-Gilbert-Daniel), peintre français, né à Saint-Dié en 1844, mort à Nancy en 1901. Elève de Gleyre, il s'est consacré à la peinture décorative et a orné avec talent un certain nombre d'édifices de sa région, notamment plusieurs salles de spectacle. On lui doit aussi d'habiles restaurations de peintures anciennes de la cathédrale de Saint-Dié et de celle de Nancy. Un tableau, *Prométhée pressentant sa délivrance*, exposé en 1870, à Paris, valut à l'auteur une récompense.

SAVIÈSE, comm. de Suisse (cant. du Valais [distr. de Sion]), à 3 kilom. de Sion, sur un plateau dominant le Rhône et dont les flancs sont couverts de vignes ; 2.260 hab., disséminés en de nombreux villages.

SAVIN (saint), en latin *Sabinus*. Il y a plusieurs saints de ce nom. En France, on trouve saint Savin honoré en Poitou le 11 juillet et saint Savin de Lavedan, confesseur dont on célèbre la fête, dans le Bigorre, le 9 octobre. Quatre communes de France portent le nom de *Saint-Savin*.

SAVINE (sainte), en latin *Savina*, vierge, née dans l'île de Samos, morte dans les Gaules au IIIe siècle. Sœur de saint Savinien, elle quitta avec lui sa patrie pour échapper à la persécution. Quelques hagiographes croient qu'elle fut associée à son martyre. Une église de Troyes est placée sous son invocation. — Fête le 29 janvier et le 29 août.

SAVINE (Léopold), sculpteur français, né à Paris en 1861. Elève de Dumont à l'Ecole des beaux-arts et d'Injalbert, il débuta au Salon de 1883 par l'envoi d'un médaillon du *docteur Schlizzi* et exposa ensuite *la Fileuse* (1886), *le Rieur* (1887), *Mireille* (1888), *Après la danse* (1889), *la Moisson, Torquemada* (1890), *Christ en croix* (1893), *Chat et souris* (1898), *Découragement* (1905), *Désolation* (1906) et des bustes de l'*adjudant Isaac*, de *M. Gougeard* pour la ville de Saint-Maixent, de *Mlle Picot* et du *docteur Planchon*. Mais sa personnalité s'est surtout affirmée dans la sculpture sur bois. Dès 1892, son buste maigre et décharné de *M. Jérôme* le signala à l'attention ; depuis, sa *Sorcière* (bois polychromé, 1893), sa *Tête de vieille femme* (1897), la *Reine des mers* (1901) ont montré quelles ressources il savait tirer de cette matière à tort délaissée. Son habileté technique lui valut en outre d'être chargé de sculpter dans le bois pour le baron Vitta l'*Idylle* de Falguière, et il a exposé au Salon de 1906 les boiseries et les bronzes d'un piano à queue.

SAVORNIN LOHMAN (Alexandre-Frédéric de), homme politique néerlandais, né à Groningue en 1837. Docteur en droit, il fut juge, conseiller à la cour de Bois-le-Duc, professeur en 1884 à l'université libre d'Amsterdam, député à la seconde Chambre de 1879 à 1890, ministre de l'intérieur de 1890 à 1892. Renvoyé depuis, soit à la première, soit à la seconde Chambre, il est le chef incontesté de la fraction conservatrice et aristocratique du parti antirévolutionnaire et l'un des orateurs les plus écoutés des Etats généraux. Quoique écarté de l'Université libre pour son orthodoxie suspecte, il ne s'est pas séparé des antirévolutionnaires et a soutenu fidèlement le cabinet Kuyper. Ses principales œuvres sont : *Autorité et liberté ; Notre Constitution.*

SAVORNIN LOHMAN (Catherine-Reine-Marie de), nièce du précédent, écrivain néerlandais, née à Assen en 1868. Obligée par les circonstances de se créer une situation indépendante, elle s'est tournée vers la littérature et a publié des romans et des brochures qui ont obtenu un grand succès. Dans son « Vragensmoede » (*Lasse d'interroger*), rompant avec les traditions religieuses et politiques de sa famille, elle a mis en scène le parti antirévolutionnaire, dont elle a montré à la fois les petitesses et les grandeurs. Elle a publié aussi : *la Seule chose nécessaire ; De la vie intérieure ; l'Amour dans la question féministe.* Elle dirige un journal de jeunes filles : « les Lis hollandais », et publie dans divers journaux des critiques littéraires.

SAW-DORANG n. m. Instrument à archet siamois. (Sa caisse sonore est recouverte de peau de serpent ; il est monté de deux cordes.)

Saw-dorang.

***SAXE**. — *Maison de Wettin.* Cette maison se rattache à la Souabe méridionale par son origine. Le margrave Frédéric le Belliqueux obtint de l'empereur, en 1423, le rang d'électeur et le titre de duc (1425). Ses deux petits-fils, Ernest (1441-1486) et Albert (1443-1500), se partagèrent, en 1485, les domaines de la famille. Ce sont les auteurs directs des deux lignes existantes : la ligne Ernestine et la ligne Albertine : la première, en vertu de différents pactes et traités, obtint Cobourg, Altenbourg, Weimar, etc., et donna naissance aux trois branches de Saxe-Meiningen-Hildburghausen, — Saxe-Altenbourg, — Saxe-Cobourg-Gotha (auparavant Cobourg-Saalfeld). La ligne cadette ou Albertine a occupé, non sans trouble, de 1697 à 1763, le trône de Pologne ; à cette ligne appartient le célèbre Maurice de Saxe (fils bâtard), fait maréchal de France en 1743. L'électeur Frédéric-Auguste III devint par la faveur de Napoléon roi de Saxe (Frédéric-Auguste Ier) en 1806 et duc de Varsovie en 1807. Il est mort en 1827.

SAXE-WEIMAR (*Charles-Alexandre*-Auguste-Jean, grand-duc de), né et mort à Weimar (1818-1901). Il était fils unique du grand-duc Charles-Frédéric et de Marie-Paulovna, née grande-duchesse de Russie. Sa jeunesse se passa en voyages, puis il appartint plusieurs années à un régiment prussien de cuirassiers, en garnison à Breslau. En 1842, il épousa, à La Haye, la princesse Wilhelmine, fille du roi Guillaume II des Pays-Bas. Il monta sur le trône grand-ducal en 1853, à la mort de son père. Il cultiva la littérature et les arts et leur donna asile dans sa petite capitale ; il attira et retint nombre d'artistes et écrivains. Il sut, de 1847 à 1857, attacher Liszt à sa cour et à son théâtre, et Weimar, la petite ville des bords de l'Ilm, fut un grand centre pour l'art musical allemand. Hector Berlioz, Peter Cornelius, Joachim Raff, Hans de Bülow, Charles Tausig, Joseph Joachim, etc., s'y rendirent. C'est aussi à Weimar que Liszt put arriver, en 1850, à la première représentation de *Lohengrin*, dont l'auteur était alors un pauvre exilé politique. Richard Wagner a royalement payé cette hospitalité ; grâce à son *Tannhäuser*, la fameuse Wartbourg, dont l'admirable restauration avait préoccupé le grand-duc dès sa dix-septième année, est familière au monde entier. Et Liszt a remercié le prince en célébrant dans sa *Sainte Elisabeth* une princesse qui a illustré le pays du grand-duc et dont le souvenir s'impose aux visiteurs de la Wartbourg.

Duc de Saxe-Weimar.

De son mariage, le grand-duc a eu trois enfants : le grand-duc héritier Charles-Auguste, né en 1844 ; la princesse Marie, née en 1849 et mariée en 1876 au prince

SAXE : Tableau généalogique.

Ligne Ernestine.

[illegible]

Ligne Albertine.

[illegible]

[illegible] Né 1828, m. 190[illegible] [illegible] du prince Gus[illegible] 1833.	[illegible] Née 1830, m. 1882. [illegible] m. 1875. [illegible]	[illegible]	[illegible] Ép. 1856 Ferdinand IV.	[illegible] Ép. 1856 Charles- [illegible]

MARIE [illegible] Née 1863.	FRÉDÉRIC-AUGUSTE Né 1865. Roi de Saxe 1904. Ép. 1891 Louise-Antoinette-Marie, archiduchesse d'Autriche ; née 1870. [illegible]	MAX [illegible] d'Autriche ; né 1865, m. 1906.	JEAN-GEORGES [illegible]	[illegible]

[illegible]

Henri VII de Reuss [illegible] la princesse Elisabeth, née en 1854, [illegible] en 1886 au [illegible] Guillaume-Ernest, né en 1876.

SAXON ou **SAXON-LES-BAINS**, comm. de Suisse [illegible] Valais [illegible] rive gauche du Rhône et sur la ligne [illegible] la route du Simplon, par 468 mètres d'altitude ; 1.530 hab. Culture de fruits et légumes pour l'exportation, fabrique de conserves de fruits et de légumes [illegible]. Carrières d'ardoises et de dalles. Sources thermales iodo-bromurées et bicarbonatées [illegible].

SAYRE [illegible] employé dans le mal de Pott et la scoliose. Il consiste dans [illegible] embrasse et maintient le tronc, des hanches aux aisselles, le malade étant suspendu [illegible] ton et les aisselles, de manière à étendre et à redresser la colonne vertébrale. Ce procédé a été très utilisé il y a quelques années.

SAYREVILLE, bourg des Etats-Unis (New Jersey [illegible]), sur le Raitan River ; 3.000 hab. Briqueteries. Navigation fluviale très active. Scieries mécaniques et commerce de bois.

SAZ n. m. Instrument [illegible] en usage dans le Caucase. (Sa caisse est [illegible] les deux premières et la quatrième en [illegible].)

Saz.

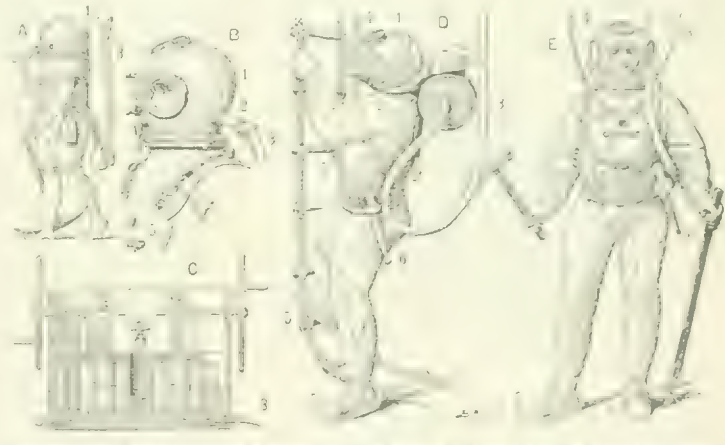
***SCALAIRE** adj. [illegible] Nom sous lequel on désigne toutes les coquilles dont les tours de la spire n'ont pas de contact entre eux et sont plus ou moins [illegible] quille est offert par le genre *scalaria*, mollusque gastéropode, d'où le nom.)

SCAMOZZI (Vincenzio), architecte italien, né à Vicence en 1552, mort à Venise en 1616. Il construisit, dans cette dernière ville, le tombeau du doge Nicolas da Ponte, le palais Cornaro, acheva la bibliothèque de Saint-Marc, commencée par Sansovino, et le palais neuf des Procuraties ; à Florence, le palais Strozzi ; à Salzbourg, la cathédrale, etc. [illegible]

SCANIA, planète télescopique n° 460, découverte en [illegible] par Max Wolf.

***SCAPHANDRIER** n. m. — [illegible] *driers* a pris une nouvelle importance avec les progrès de la navigation sous-marine. La reconnaissance et le sauvetage des épaves, des avaries qui atteignent les parties vives, coque ou hélice des bateaux, le repêchage des engins, tels que les ancres, les grappins, etc., la mise en place ou l'enlèvement des torpilles, les travaux de fondation en rivière, la pêche des éponges, des perles et des épaves, la destruction des épaves et des embâcles de glace, etc., tel est aujourd'hui le domaine des scaphandriers. C'est grâce à eux que l'on a pu, dans la station des sous-marins de Bizerte, renflouer les deux submersibles perdus, le *Farfadet* (1905) et le *Lutin* (1906). Grâce au perfectionnement des appareils, et à l'endurance acquise par les marins qui se dévouent à les employer, on a pu atteindre des profondeurs relativement considérables. Assez aisé jusqu'à 15 ou 20 mètres, le travail des scaphandriers est couramment praticable, jusqu'à 35 mètres. Au delà, il demande des individus très entraînés. [illegible] qui ont pu, dans la pêche aux éponges et aux huîtres perlières, atteindre jusqu'à 60 mètres. En 1885, un [illegible] sombré dans les parages des Canaries, put descendre jusqu'à 55 mètres, retirer des lingots d'or de la cale du navire sinistré ; mais, à ces profondeurs, la durée du séjour sous-marin ne saurait être impunément prolongée au delà d'une demi-heure.

Encore les scaphandriers, même éprouvés, courent-ils toujours de graves dangers, en raison des variations de pression barométrique qu'ils [illegible] principe, la remontée du fond ne devrait guère s'opérer qu'à raison d'un mètre par minute ; effectuée plus rapidement, il peut se produire [illegible] l'azote emmagasiné en excès dans l'organisme pendant l'immersion ; d'où un arrêt de la circulation pulmonaire, l'anémie de certains centres nerveux, la paralysie, des accidents mortels qui ne sont que trop fréquents. En règle [illegible] pas avoir mangé depuis plus de deux heures, ne pas être en état d'ivresse ou d'énervement, ni en transpiration. Au-dessous du scaphandre, il a dû revêtir un vêtement de laine.



[illegible] d'air du casque ; 3. Tuyau à air ; 4. Corde de signaux ; [illegible]

La marine française est actuellement pourvue d'un modèle de scaphandre perfectionné, qu'on peut comparer, pour apprécier le chemin parcouru, au primitif appareil de Klingert, qui fut un des premiers scaphandres utilisés. Dans l'appareil actuellement en service, le scaphandrier est muni d'un casque spécial, percé d'ouvertures qui lui permettent de voir dans toutes les directions. Un tuyau à air, relié à une pompe à compression, assure incessamment le renouvellement de l'atmosphère viciée du casque. Une corde à signaux lui permet de communiquer avec l'extérieur, et de se faire remonter dès qu'il en est besoin. Le corps est lesté au moyen de plomb, dont une partie est placée à la chaussure du scaphandrier. Il existe d'autres systèmes, dans lesquels le scaphandrier porte sur le dos un réservoir d'air comprimé relié lui-même par un tuyau à la pompe à compression de l'extérieur. Nous mentionnerons enfin un nouveau scaphandre de l'ingénieur américain Rostucci, destiné à l'exploration des grands fonds, et dans lequel le plongeur est pourvu de bras articulés en bronze. Dans tous ces appareils, l'éclairage est assuré soit par des projecteurs puissants que l'on immerge au voisinage des objets à reconnaître, soit au moyen de lampes électriques que portent les plongeurs eux-mêmes, encore que ceux-ci préfèrent en général [illegible] sinage leurs dangereux ennemis, les requins.

Ecole de scaphandriers. La marine anglaise a institué des écoles spéciales de scaphandriers à Portsmouth, Devonport et Chatham. Quand un homme se présente pour être plongeur, il subit d'abord un examen médical des plus sérieux, et, s'il est accepté, il passe tout de suite à la méthode expérimentale, qui consiste à l'exécution de manœuvres et de plongées dans une vaste cuve, sorte d'aquarium garni de hublots, par lesquels le professeur surveille [illegible]

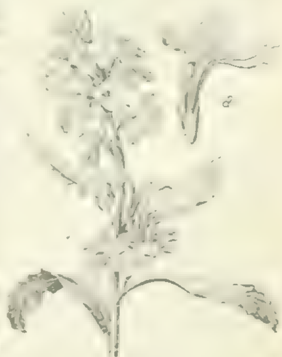
SCAPTOGALE [illegible] ont vécu à l'époque miocène dans la France centrale ; le [illegible]

Scarron, [illegible] qui a vingt-six [illegible] chantent un admirable duo d'amour [illegible] mais transi, et il restera pour [illegible] plus tard, il épouse, lui difforme, [illegible] mariage. Françoise a un commencement d'intrigue avec Villarceaux. Devenu plus malade et pauvre, Scarron s'est [illegible] dans ses travaux, ce qui ne l'empêche pas, lorsque Villarceaux vient rôder par là, d'aller courir les bois avec lui. Villarceaux lui donne des rendez-vous chez Ninon de Lenclos. Scarron, en l'apprenant, fou de colère, galvanisé par la jalousie, recouvre un instant, en partie du moins, l'usage de ses membres, et se fait transporter chez Ninon, [illegible] lui dit-elle, n'a droit qu'à la malice et ne peut se venger de l'épigramme que par la grimace. Scarron, terrassé, redevient cul-de-jatte. Peu de temps après, il agonise. Il blasphème, il s'acharne contre sa femme. La religieuse qui le veille l'exhorte au pardon, et cette religieuse, c'est Etoile, veuve de Destin. Scarron pardonne, mais il meurt avant que Françoise et lui aient échangé le premier baiser.

Telle est la brève analyse de cette pièce, très adroitement mise en scène. Le sujet est d'une tristesse un peu amère pour le théâtre ; de plus, ni Scarron, si affreux, et qui n'a que de l'esprit, ni Françoise, sèche, revêche, calculatrice, ne sont des personnages bien sympathiques. Etoile et Destin symbolisent, à vrai dire, l'amour idéal ; mais, personnages épisodiques, ils compliquent encore une action déjà un peu diffuse. L'œuvre reste pourtant distinguée par le vers souple, spirituel et joli.

***SCARTAZZINI** (Giovanni Andrea), littérateur suisse, [illegible] mort à Fahrwangen (Argovie) en 1901.

SCAVENIUS (Jacob-Frédéric), homme d'Etat danois, né à Copenhague en 1838. Il se distingua comme engagé [illegible] bre du Folketing, se rallia au parti des paysans, participa à la fondation de la Société d'octobre, et, après la formation de la coalition des gauches (1870), se joignit aux conservateurs dont il devint l'un des chefs. Ministre des cultes (1880-1891), il fut l'un des membres les plus intransigeants du cabinet Estrup, mais exerça une influence profonde et bienfaisante sur la législation des cultes et les règlements scolaires. On lui doit divers ouvrages : [illegible] (1898) ; etc.



[illegible]

SCEVOLE ou **SCÆVOLE** (sé) n. f. Genre de goodéniacées, comprenant des herbes ou de petits arbrisseaux, à fleurs blanches ou pâlement colorées, qui habitent surtout l'Australie. (Le genre, qui compte environ soixante espèces, est caractérisé par ses fleurs à ovaire infère bicarpellé, avec un ou deux ovules dressés, et ses fruits capsulaires.)

SCHAEFFLE (Albert-Eberhard-Frédéric), homme politique et économiste autrichien, né à Nurgentin (Wurtemberg) en 1831. — Il est mort à Stuttgart en 1903. On a publié après sa mort [illegible]

SCHÆNNIS, SCHÆNIS ou **SCHENNIS**, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall, distr. de Gaster), dans la plaine de Linth; 1.900 hab. Agriculture, industrie domestique du tissage de la soie et de la broderie. Fromageries. Elève de chevaux.

SCHÆPFIACÉES (*chèp-fi-a-sé*) n. f. pl. Petite famille de dicotylédones apétales, voisine des santalacées. (Les schæpfiacées ont des fleurs hermaphrodites en grappes axillaires; l'ovaire infère est pluriloculaire et contient de nombreux ovules dépourvus de téguments. Les schæpfiacées englobent trois genres et une vingtaine d'espèces asiatiques ou américaines. — *Une* SCHÆPFIACÉE.)

SCHAEPMAN (Herman-Jean-Louis-Maria), prêtre et homme politique néerlandais, né à Tubbergen en 1844. Elève aux séminaires de Kuilenburg et Rysenburg, il fut ordonné prêtre en 1867, docteur en théologie à Rome en 1869, professeur au séminaire de Rysenburg en 1870, membre de la seconde Chambre depuis 1880 jusqu'à sa mort survenue en 1904. Il a joué un très grand rôle au Parlement, non seulement par son éloquence, mais par ses qualités de tacticien parlementaire. Pendant longtemps, il a été directeur du parti catholique; à la fin, son libéralisme relatif (il avait voté avec les libéraux la réforme électorale et la réforme militaire) lui avait aliéné les sympathies de nombre de ses coreligionnaires, et même il fut battu dans sa circonscription aux élections générales. Il a fondé la revue *de Wachter* (*la Sentinelle*), le journal *de Tijd* (*le Temps*); il a été le collaborateur assidu de la revue *de Katholiek* (*le Catholique*). Il a publié un livre estimé de poésies, *Aya Sophia*.

SCHAFFEN, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]); 1.920 hab.

SCHAFFNÉRITE n. f. Vanadate hydraté naturel de plomb, zinc et cuivre.

SCHAMMAR ou **CHAMMAR**, pays de l'Arabie centrale, formant l'extrémité nord-orientale du Nedjed, parcouru par le djebel *Schammar* et peuplé par les Beni-Schammar, qui ont constitué l'Etat politique assez considérable de ce nom, et par quelques autres tribus. La population en est évaluée à 440.000 âmes. Villes principales : Haïl et Kafar.

SCHANZ (Paul), théologien catholique allemand, né à Horb (Wurtemberg) en 1841. D'abord professeur de mathématiques et de sciences naturelles au gymnase de Rottweil (1870), il devint en 1876 professeur à Tubingue, où il enseigna l'exégèse, puis (1883) la dogmatique. On lui doit, outre des opuscules sur le cardinal Nicolas de Cusa et sur Galilée, des commentaires sur les évangiles de Matthieu (1879), Marc (1881), Luc (1883) et Jean (1885), une remarquable *Apologie du christianisme* (3 vol., 1887-1888; 2e édit., 1895-1898); *la Doctrine des saints sacrements dans l'Eglise catholique* (1893); *l'Antiquité du genre humain d'après l'Ecriture sainte, l'histoire profane et le préhistorique* (1896); *les Nouveaux Efforts de l'apologétique contre le naturalisme et le spiritualisme* (1897); *la Théologie est-elle une science* (1900); etc.

SCHANZE (Carlo), homme politique italien, né à Vienne (Autriche), d'une famille originaire de Trieste, en 1865. Après avoir fait son droit à Rome, en effet, il a été successivement attaché à la direction générale de la Statistique, vice-bibliothécaire du Sénat, référendaire au conseil d'Etat, puis conseiller d'Etat (1897). Son rôle dans les commissions d'enquête sur l'administration communale de Palermo et sur les troubles de la province de Lecce lui valut d'être appelé au poste de directeur général des affaires civiles au ministère de l'intérieur, sous le dernier ministère Giolitti. Depuis lors, il a été élu député d'Aversa, et Giolitti lui a confié le ministère des postes et télégraphes dans le cabinet qu'il a formé en mai 1906.

SCHARDING, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Haute-Autriche), ch.-l. d'un district du cercle de l'Inn, sur l'Inn, affluent du Danube; 2.500 hab. — Le district est peuplé de 55.000 hab.

SCHAUFELEIN ou **SCHEUFFELEIN** (Hans Leonard), peintre et graveur allemand, né à Nurenberg avant 1490, mort à Nordlingen en 1539 ou 1540. Elève favori d'Albert Dürer, il en imita scrupuleusement la manière et quitta sa ville natale en 1515 pour se fixer à Nordlingen, où il fut président de la corporation des peintres. Il avait travaillé auparavant à Augsbourg et à Nurenberg. On cite surtout ses deux peintures, la *Descente de croix* et le *Siège de Béthulie*, à Nordlingen. Ces deux ouvrages, ainsi qu'une vingtaine d'autres qu'on voit à Munich et à Nordlingen, se font remarquer par les qualités pittoresques d'Albert Dürer; on y trouve aussi cette naïveté du costume et des mœurs qui remplace si avantageusement notre prétendue couleur locale. C'est ainsi que, dans le *Siège de Béthulie*, Schaufelein a représenté la ville emportée d'assaut par des lansquenets et les remparts battus en brèche par le canon. Ses gravures sur bois ont une grande réputation. Son principal ouvrage authenthique est la suite de la *Passion* qui se trouve dans le *Speculum de Passione Domini* (1507). Ses œuvres se trouvent dans les musées et les églises des vieilles villes allemandes, entre Rhin et Danube.

SCHAUMAN (François-Louis), théologien et homme politique finlandais, né à Sainte-Marie, près d'Abo, en 1810, mort à Borgå en 1877. Professeur à la faculté de théologie (1838-1865), il publia un grand nombre de travaux théologiques et notamment un manuel de droit ecclésiastique finlandais (1853) et devint membre du comité de réforme de l'Eglise finlandaise; ce sont ses idées qui triomphèrent avec la loi de 1869. Patriote, il formula en 1856, en un discours célèbre, le programme politique de la nation finlandaise, fut membre de la commission de janvier (1862), et représentant du clergé au Landtdag de 1863. Evêque de Borgå (1865) et membre de droit du Landtdag, il défendit avec éloquence les droits de la Finlande, sans interrompre ses publications religieuses et savantes.

SCHEIBE (Jean-Adolphe), compositeur et musicographe allemand, né en 1708 à Leipzig, mort à Copenhague en 1776. Fils d'un facteur d'orgues renommé, il fit d'excellentes études musicales et, fixé à Hambourg, y publia sous ce titre : *le Critique musicien*, un périodique dont il parut 78 numéros (1737-1740) et qui commença sa réputation. Devenu maître de chapelle du margrave de Brandebourg-Culmbach (1740), il remplit ensuite les mêmes fonctions à la cour de Copenhague, de 1744 à 1758. C'est alors un nombre considérable de compositions : œuvres religieuses, symphonies, quatuors, trios et sonates, concertos, un opéra, *Thusnelda*, des mélodies enfantines, etc. Une petite partie seulement de ces compositions a été publiée. L'activité de Scheibe ne fut pas moindre comme écrivain musical. On connaît de lui sous ce rapport : *Traité des intervalles et des genres musicaux* (1739); *Dissertation sur l'origine et l'antiquité de la musique* (1754); *Réponse aux remarques sur un passage important du sixième numéro du* « Critique musicien » (1738); *Lettre aux auteurs de l'écrit périodique intitulé* : « Recueil de pièces ayant pour objet les progrès des sciences et de langue danoise » (1765); *Dissertation sur le récitatif; sur la composition musicale* (1773), première partie d'un ouvrage qui devait comporter quatre volumes et que la mort ne lui permit pas d'achever. Scheibe fit preuve dans ses écrits d'un vrai savoir et d'un rare esprit d'analyse.

SCHEIBERT (Jean), officier et écrivain militaire allemand, né à Berlin en 1831, mort à Gross Lichterfelde, près de Berlin, en 1903. Il entra dans l'armée comme officier du génie, en 1851, fut élève de l'Académie de guerre de Berlin, puis pendant quelques années professeur de fortification à l'Ecole de guerre de Spandau, mais fut retardé dans son avancement à cause de l'indépendance de son caractère. Il demanda un congé en 1861 pour suivre, aux Etats-Unis, les opérations de la guerre de Sécession, prit part, comme capitaine, à la guerre austro-prussienne de 1866, puis à la guerre franco-allemande de 1870-1871, où il se signala aux sièges de Metz et de Paris. Nommé major en 1871, il dut quitter l'armée en 1877, à cause d'un conflit retentissant avec le haut commandement, devint professeur libre à l'Ecole polytechnique de Stuttgart, puis se lança dans la politique, fit du journalisme et devint rédacteur de la « Gazette de la Croix ». Il a publié plusieurs ouvrages historiques et des études sur les fortifications et sur l'attaque des places, dont les idées sont encore en vigueur. Ses principaux ouvrages sont : *la Guerre franco-allemande de 1870-1871* (1891); *l'Art de la fortification et la Doctrine du combat* (1881); *Bréviaire de l'officier* (1882); *Comment on traverse en courant le blocus* (1893); *Dictionnaire militaire illustré, avec un appendice sur la littérature militaire, fait en collaboration avec les généraux prussiens Wille et Zepelin et d'autres techniciens* (1897); *la Guerre de Chine, avec une description des mœurs, des coutumes et de l'histoire du pays* (1901-1902). Il dirigea pendant quelques années l'importante revue : « Heer und Flotte » (« Armée et Marine »), en demandant l'accroissement continuel des forces militaires allemandes.

SCHEIBLER (Charles), chimiste allemand, né à Gemehret, près de Eupen, en 1827, mort à Berlin en 1899. Assistant à Kœnigsberg (1853), il s'occupa de l'industrie du sucre et devint chimiste de la sucrerie de Stettin (1858); plus tard, il passa ses grades à Kœnigsberg, puis se rendit à Berlin, où il fonda et dirigea, jusqu'en 1884, un laboratoire qui s'occupa exclusivement de l'industrie du sucre. En même temps (1868), il professait à l'Institut agronomique. Scheibler est surtout connu par ses études sur le sucre de betterave; il découvrit l'arabinose, la dextrane, etc.; c'est un des véritables fondateurs de l'industrie chimique allemande. Il a publié : *Documents pour l'histoire de la fabrication du sucre en Allemagne* (1875).

SCHEIDT (Samuel), organiste allemand, né et mort à Halle (1587-1654). Après avoir été organiste de l'église Saint-Maurice à Halle, il alla se fixer à Hambourg, puis revint à Halle, où il fut nommé maître de chapelle du magistrat. Scheidt, dit un de ses biographes, occupe une place importante dans l'histoire du jeu d'orgue protestant, car, le premier, il parvint à adapter et à varier le choral à l'orgue d'une manière artistique et bien appropriée à l'instrument. Son œuvre la plus considérable est sa *Tabulature nova* (1624), qui contient des psaumes, des fantaisies, des toccates, des chorals variés, des *passamezzi*, des canons, des hymnes, une messe et des *Magnificat* dans tous les tons. Son *Tabular-Buch* contient 100 psaumes à 4 voix et 14 cantiques spirituels. Il a encore publié des concerts sacrés de 2 à 12 voix, des chansons sacrées à 8 voix, des concerts spirituels à 2 et 3 voix, des *ludorum musicorum* consistant en pavanes, gaillardes, allemandes, chansons, à 4, 5 et 7 voix avec orgue, etc.

SCHEIN (Johann-Hermann), compositeur allemand, né en 1586 à Grunhain (Saxe), mort en 1630 à Leipzig. D'abord chanteur dans la chapelle vocale, puis précepteur et professeur de musique dans une bonne famille, il devint maître de chapelle de la cour de Weimar, et enfin, en 1616, fut nommé *cantor* de la fameuse église de Saint-Thomas de Leipzig, où il fut l'un des prédécesseurs les plus remarquables de Jean-Sébastien Bach. Quoique mort jeune, Schein montra, avec un vrai talent, une rare fécondité comme compositeur. On connaît de lui, entre autres œuvres : *Couronne de Vénus*, chansons profanes à 5 voix; *Cymbalum Sionium*, 30 cantiques allemands et latins à 5, 6, 8, 10 et 12 voix; *Banchetto musicale*, collection de pavanes, gaillardes, courantes et allemandes à 5 parties; *Opellæ novæ*, deux recueils de concerts spirituels à 3, 4 et 5 voix; *Musica divina*, recueil de motets à 8, 16 et 24 voix, avec orgue et timbales; *Musica boscareccia*, chansons de chasseurs à 3 voix; *Fontaine d'Israël*, maximes de l'Ecriture à 5 et 6 voix; *Cantional*, livre de chant choral de la confession d'Augsbourg, à 4 voix, etc.

SCHELDERODE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Gand]), non loin de l'Escaut; 1.100 hab.

SCHELER (Jean-Auguste-Udalric), philologue belge, né à Ebnat, canton de Saint-Gall (Suisse), en 1819, mort à Bruxelles en 1890. Il suivit à Bruxelles son père, nommé chapelain et bibliothécaire du roi des Belges, étudia successivement aux universités d'Erlangen, de Bonn et de Munich. Reçu, à vingt ans, docteur en philosophie, il revint à Bruxelles, où le roi Léopold le nomma bibliothécaire adjoint, puis bibliothécaire en titre (1854). En 1876, il fut nommé professeur à l'université de Bruxelles. Ses travaux les plus estimés sont : *Dictionnaire étymologique de la langue française, d'après les résultats de la science moderne* (1861-1862); *Notice littéraire sur Jean de Condé, trouvère belge* (1863); *Glossaire roman latin du XVe siècle* (1865); *Lexicographie latine du XIIe et du XIIIe siècle* (1867); etc. On lui doit, en outre, quelques éditions d'anciens textes anglais, notamment : *Dits et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé* (1866-1867); *Dits de Watriquet de Couvin* (1868); *li Roumans di Eles* (1868); etc. Il a en outre revu la 4e et la 5e édition du *Dictionnaire étymologique des langues romanes* de Diez (1878 et 1887) et terminé le *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne*, commencé par Grandgagnage (1845-1880).

SCHELL (Hermann), théologien catholique, né à Fribourg-en-Brisgau en 1850, mort à Wurtzbourg en 1906. Il fut nommé en 1884 professeur de théologie comparée à l'université de Wurtzbourg. Il se fit connaître surtout par ses écrits contre Léo Taxil et Diana Vaughan, dans la lutte contre les francs-maçons, et par ses efforts pour concilier le catholicisme avec les progrès de la science et avec les idées démocratiques. Ses principaux ouvrages, jugés trop hardis par le saint-siège, furent frappés par la congrégation de l'Index en 1899; il accepta cette sanction. Il faut citer, parmi ses ouvrages : *l'Unité de la vie de l'âme dérivée des principes de la philosophie d'Aristote* (1873); *Dogmatique catholique* (1889-1893); *la Vérité divine du christianisme* (1895); *Contre l'esprit réactionnaire de certains catholiques; Théologie et Université* (1898-1899); *le Catholicisme comme principe du progrès* (1899); *le Problème de l'esprit* (1897); *l'Ere nouvelle et les Vieilles Croyances* (1898).

SCHELLEBELLE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Termonde]), sur l'Escaut; 2.380 hab. Fabrication de dentelles.

SCHELLENBERG (Jean-Rodolphe), peintre et graveur suisse, né à Bâle en 1746, mort à Töss, près de Winterthur, en 1806. Il eut pour maître son grand-père Rodolphe Huber, dont il s'appropria le style vigoureux, et, en même temps qu'il étudiait la peinture, il apprit l'art de la gravure. Schellenberg séjourna assez longtemps à Bâle, où il fit des portraits et de petits tableaux de genre, puis passa quelque temps à Zurich chez le chanoine Gessner, qui lui donna le goût de l'histoire naturelle. Cet artiste est surtout connu par ses gravures représentant des animaux et des plantes. Il a dessiné et gravé les planches d'un grand nombre d'ouvrages, tels que : l'*Histoire des insectes* et les *Genres d'insectes* de Gutzler, les *Archives* et le *Magasin entomologique* de Fuessli, l'*Entomologie helvétique* de Clairville, etc. Schellenberg a, en outre, collaboré comme graveur à la *Physiognomonie* de Lavater, au *Livre élémentaire* de Basedow, à l'*Histoire des artistes de la Suisse* de Fuessli. Ses *Railleries*, dessins satiriques, sont fort recherchées.

SCHELLER (Immanuel Johann Gerhard), lexicographe allemand, né à Ihlow en 1735, mort à Brieg en 1803. Il fit ses études à l'université de Leipzig, devint, en 1761, recteur à Lübben et fut appelé, en 1772, à la direction du gymnase de Brieg (Silésie), qu'il conserva jusqu'à sa mort. On a de lui : *Præcepta stili bene latini* (1779); *Grammaire complète de la langue latine* (1779); *Grammaire abrégée de la langue latine* (1780); *Dictionnaire complet latin-allemand et allemand-latin* (1783-1784); *Dictionnaire portatif latin-allemand et allemand-latin* (1792; plusieurs fois refondu par Lünemann et par Georges); *Petit Dictionnaire latin, d'après l'ordre étymologique* (1780); etc.

SCHENCHINE (Athanase Athanassievitch), poète russe. V. FET, au t. IV.

SCHENCK (Auguste-Frédéric-Albert), peintre danois, né à Glückstadt (Holstein) en 1828, mort à Paris en 1901. Il se destina d'abord au commerce, voyagea en Angleterre et en Portugal où il eut l'occasion de dessiner des scènes de la vie populaire, puis il entra à Paris dans l'atelier de Léon Cogniet. Après avoir exposé en 1855 *les Vendeuses de fruits d'Avintès*, il se consacra presque exclusivement à la peinture des animaux et brossa successivement : *Paysans polonais attaqués par des loups* (1861); *un Chemin vicinal* (1863); *le Râtelier* (1865); *Dans le vallon* (1866); *Troupeau pris dans une tourmente de neige en Auvergne* (1867); *Autour de l'auge* (1868); *Après la pluie dans les montagnes de l'Auvergne* (1869); *Troupeau de chèvres en détresse* (1870); *Moutons dans les bruyères* (1872); *l'Ane-abri* (1873); *Pigeons et laboureurs* (1876); *la Rentrée au parc* (1877); *Des oies* (1881); *Des pies* (1882); *Dindons* (1883); *la Lutte* (1886); *Sur le toit du voisin* (1887); *les Survivants du troupeau* (1890); ce fut l'un de ses derniers envois au Salon.

SCHENDELBEKE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]), sur la Dendre, affluent de l'Escaut; 1.250 hab.

SCHENKL (Karl), philologue allemand, né à Brunn en 1827. Il fit ses études à Vienne, fut professeur au gymnase de Prague (1851), puis enseigna la philologie classique à Innsbruck (1858), Graz (1863) et Vienne (1875). On lui doit de bons livres scolaires pour étudier le grec et des éditions de l'*Oreste*, d'Euripide (1867), de Xénophon (1869-1876, avec des *Etudes* sur cet auteur), de Valerius Flaccus (1871, avec des *Etudes* sur les *Argonautiques*, 1871), d'Ausone (dans les *Monumenta Germaniæ historica*, 1883); etc. Il a fondé en 1879, avec Hartel, les *Wiener Studien*.

SCHENKL (Heinrich), philologue allemand, fils du précédent, né à Innsbruck en 1859. Il fit ses études à Vienne, où il devint professeur au gymnase et privatdocent. En 1892, il fut nommé professeur à l'université de Graz. Il a publié diverses relations de voyages (en Italie, France et Angleterre, *Calpurnii et Nemesiani Bucolica* (1885); *Bibliotheca patrum latinorum britannica* (1888 et suiv.); *les Fragments d'Epictète* (1888); *Epicteti dissertationes* (1894 et 1898).

SCHEPDAEL, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond de Bruxelles]); 1.960 hab. Papiers. Scieries.

SCHERR (Jean), homme de lettres allemand, né à Hohenrechberg (Wurtemberg) en 1817, mort à Zurich en 1886. Fils d'un instituteur chargé d'une nombreuse famille, il eut une jeunesse pénible, fit ses études à l'université de Tubingue, puis alla rejoindre en Suisse un de ses frères qui dirigeait un pensionnat à Winterthur. Il revint en Allemagne en 1843, prit une part active à l'agitation politique avant et pendant la révolution de 1848 et dut fuir en Suisse en 1849. Il vécut péniblement du produit de sa plume jusqu'à sa nomination comme professeur

de littérature allemande à l'École polytechnique de Zurich [illegible] 1866, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Scherr a publié de nombreux ouvrages d'histoire, de critique ou d'imagination. Citons seulement les principaux : *Histoire de la civilisation en Allemagne* (1852); *Histoire générale des littératures*; *Histoire de la littérature allemande* (1851); *Schiller et son temps* (1859); [illegible] *Quatre livres d'histoire allemande* (1879).

SCHERRER (Jean-Jacques), peintre français, né à Lutterbach (Alsace) en 1855. Outre les toiles [illegible] de ce peintre, on lui doit : [illegible] *Apothéose de Jeanne d'Arc* (1902); *Franchises communales* [illegible] mairie de Sens, 1906, etc. Il a obtenu, par [illegible], une médaille de bronze aux Expositions universelles de 1889 et de 1900 (Paris). Il a, en outre, exécuté des panneaux décoratifs à la nouvelle mairie [illegible].

SCHERZINGEN, comm. de Suisse (cant. de Thurgovie [illegible] de Kreuzlingen), sur un plateau qui domine le lac de Constance; 1.700 hab. Viticulture, arbres fruitiers; apiculture. Broderie mécanique.

SCHICHT (Johann Gottfried), compositeur allemand, né à Reichenau en 1753, mort à Leipzig en 1823. Il étudia le violon, le piano et l'orgue, et, fixé de bonne heure à Leipzig, il y fut d'abord accompagnateur et organiste de la célèbre école de Saint-Thomas, premier violon, puis directeur du Grand Concert, et devint enfin *cantor* et directeur de la musique de Saint-Thomas, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort. Les compositions religieuses de Schicht obtinrent beaucoup de succès à Leipzig. On compte parmi elles plusieurs oratorios : *la Fin du juste*, *la Fête des chrétiens sur le Golgotha*, *Moïse sur le Sinaï*, [illegible] psaumes, 2 messes, 1 *Te Deum*, des motets, puis beaucoup de cantates avec orchestre, des concertos, sonates et caprices pour piano, des chœurs, des *lieder*, etc. Schicht avait épousé une cantatrice italienne distinguée, nommée Valdersturla, qui chanta pendant dix-neuf ans au concert de Leipzig, où elle mourut en 1809.

SCHIEDERMAYER (Joseph-Bernard), compositeur allemand, mort à Linz en 1840. Il était organiste de la cathédrale de Linz et s'est surtout distingué dans le genre de la musique religieuse. Sous ce rapport, il a publié seize messes, un *Requiem*, un *Te Deum*, quatre évangiles, cinq graduels, trois offertoires, des litanies, des vêpres et de nombreux motets. On doit aussi à cet artiste deux symphonies, des trios pour instruments à cordes, des concertos et des sonates de piano, des pièces d'orgue et des pièces d'harmonie. Enfin, il a publié une *Doctrine théorique et pratique de la basse chiffrée* [illegible] 1828.

SCHIERS, comm. de Suisse (cant. des Grisons [distr. d'Unter-Landquart]), dans la vallée de Landquart; 1.650 hab. Pâturages. Élève de bétail.

SCHILDE, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers), non loin de la Schyn, affluent de l'Escaut; 2.500 hab.

SCHILLINGS (Max), compositeur allemand, né à Düren en 1868. Élève, à Bonn, de Brambach, il se livra fort jeune à la composition. Appelé en 1892 comme répétiteur au théâtre Wagner, à Bayreuth, il y connut Richard Strauss, à qui il communiqua la partition d'un drame lyrique intitulé *Ingwelde*. Celui-ci trouva l'œuvre distinguée et la fit représenter, en 1894, au théâtre grand-ducal de Carlsruhe où elle eut du succès. Schillings a écrit depuis lors une comédie lyrique, *der Pfeifertag*; deux fantaisies symphoniques, *Meergruss* et *Seemorgen*, exécutées à Munich et à Berlin; une grande composition pour orchestre et chœurs, *la Fête en Arcadie*; de nombreux *lieders* et un prologue symphonique d'*Œdipe*, pour servir d'introduction à la tragédie de Sophocle. Ce prologue a été exécuté en 1901 à Paris, aux concerts du Vaudeville.

SCHIME n. m. Genre de théacées thées, comprenant une dizaine d'espèces habitant l'archipel malais et l'Asie méridionale. (Les schimes sont voisins des théiers, mais ont des graines ailées. Ce sont des arbres à fleurs isolées, blanches ou roses.)

Schime [illegible]

SCHIMON (Adolphe), compositeur et pianiste allemand, né à Vienne en 1820, mort à Leipzig en 1887. Fils d'un chanteur scénique qui était aussi peintre et qui se fit remarquer par ses portraits de Beethoven, de Weber et de Spohr, il vint terminer son éducation musicale au conservatoire de Paris, où il fut élève de Berton et d'Halévy, et où il devint accompagnateur des classes de chant de Bordogni et de Banderali. Plus tard, il fut engagé comme accompagnateur à l'Opéra italien de Londres, puis à celui de Paris. Auparavant, il avait donné à Florence un opéra intitulé *Stradella* (1846), et en 1858 il fit représenter à Schwerin un second ouvrage, *Ruse contre ruse*. Cet artiste a publié à Paris un grand nombre de compositions : quatuors à cordes, un trio avec piano, des sonates de piano et de violon, des pièces de piano à deux et quatre mains et beaucoup de romances françaises et italiennes. Plus tard, à Vienne, il publia de nombreux *lieder*. Appelé comme professeur de chant au conservatoire de Leipzig (1874), il alla remplir les mêmes fonctions à l'École royale de Munich (1877), puis, en 1886, revint prendre sa place à Leipzig.

SCHIMPER (Guillaume), botaniste allemand, né en 1856, mort en 1901 à Bâle (Suisse), où il était professeur à l'université. Il fit de longs voyages dans l'Amérique du Nord, les Antilles, le Brésil, l'Asie, l'Afrique, les mers polaires et en rapporta de belles collections. Son ouvrage capital est une *Géographie des plantes au point de vue physiologique* (1898).

SCHINASSI ou **CHINASSI-EFFENDI** (Ibrahim), écrivain turc, un des promoteurs du mouvement jeune-turc, né à Constantinople en 1826, mort à Paris en 1871. Ayant perdu son père à la bataille de Choumla en 1828, il fut élevé par des parents, apprit les langues orientales et le français, puis fut envoyé à Paris par son protecteur, Fetih-pacha. Il y étudia l'économie politique, la littérature, etc., et reçut des conseils de Silvestre de Sacy, Lamartine et Renan. Rentré dans sa patrie, où il fut bientôt membre de l'Académie turque, il entreprit d'épurer la langue turque, faisant une guerre [illegible] procédés littéraires. Ses écrits satiriques et sa lutte contre [illegible] grouper autour de lui l'élite de la jeunesse, et il devint bientôt le guide et l'inspirateur de ceux qui se nommèrent les Jeunes-Turcs. En 1859, il fonda le *Terdjuman-i-Ahval*, et en 1861 le *Tassvir Efkhiar*, mais, en butte aux persécutions officielles, il abandonna ses fonctions au ministère des finances, puis se rendit en 1864 à Paris. Rappelé par Abd-ul-Aziz et nommé (1867) vali de Smyrne, il ne tarda pas à [illegible] fonctions et retourna en France. Cependant, l'excessive activité de Schinassi avait épuisé ses forces et, en 1869, il fut frappé d'aliénation mentale. A part ses très nombreux articles de critique littéraire et de satire sociale, Schinassi n'a laissé qu'un recueil de poésies, quelques traductions en vers de poésies françaises et un recueil de proverbes turcs intitulés *Douroub Emsal Medjmouassi*. Mais son grand travail fut un dictionnaire en 14 volumes de la langue et de la littérature turques, qu'il conduisit jusqu'à la lettre *T*. Les idées et l'action de Schinassi se caractérisent surtout par un large libéralisme et l'amour de la justice. Comme écrivain, il eut le mérite de faire briller le premier la clarté, la précision et l'élégance dans la langue turque.

Schinassi.

SCHINDELMEISSER (Ludwig), compositeur allemand, né à Kœnigsberg en 1811, mort à Darmstadt en 1864. Fixé d'abord à Berlin, il quitta cette ville pour devenir chef d'orchestre à Salzbourg, à Inspruck et à Gratz. Il remplit ensuite les mêmes fonctions successivement au théâtre Kœnigstadt de Berlin, au théâtre allemand de Pesth, à l'Opéra de Hambourg, à Francfort, au théâtre de la cour de Wiesbaden, et enfin devint maître de chapelle du grand-duché de Hesse-Darmstadt. Au cours de ses voyages, Schindelmeisser fit représenter plusieurs opéras : *Mathilde*, *les Dieux en Hongrie*, *Peter von Szapary*, *Malvina*, *les Vengeurs*, *Mélusine*, ainsi qu'un grand ballet, *Diavolina*. Il fit exécuter aussi un oratorio, *Boniface, apôtre de l'Allemagne*. On connaît aussi des ouvertures et marches pour divers drames, des morceaux de musique instrumentale et un assez grand nombre de *lieder*. — La mère de cet artiste, morte à Berlin en 1846, était un bon professeur de piano. Elle a publié : *Un mot sur mon système d'enseignement de la musique* (1841).

SCHINDYLÈSE (*skin* — du gr. *skhindulêsis*, action de couper en petits morceaux) n. f. Articulation formée par une gouttière dans laquelle s'adapte une lame osseuse. (Le type est l'articulation du sphénoïde avec le vomer.)

SCHINOTTSHEIFEN, bourg de l'Allemagne centrale, dans le royaume de Prusse (prov. de Silésie [présid. de Liegnitz]), sur un petit sous-affluent de l'Elbe par la Bober; 2.590 hab. Fabrication de porcelaine, draps. Scieries.

SCHIPPER (Jakob), philologue allemand, né à Friedrich Augusten Groden (Oldenbourg) en 1842. Il fit ses études à Heidelberg, à Berlin et à Bonn, séjourna à Paris, Rome, Londres et Oxford, où il travailla à la refonte du *Dictionnaire anglo-saxon* de J. Bosworth, fut nommé en 1872 professeur de langues modernes à l'université de Kœnigsberg, d'où il passa en 1877 à celle de Vienne comme professeur de philologie anglaise. Il est membre de l'Académie des sciences de Vienne. Il a publié : *De versu Marlovii* (1867); *les Légendes anglaises d'Alexis* (Strasbourg, 1877; Vienne, 1887); *Métrique anglaise* (1881-1888); *William Dunbar, sa vie et ses poésies* (1884), *les Poésies de W. Dunbar* (1891-1894); *la Question Shakspeare-Bacon, étude critique* (1889); *Précis de métrique anglaise* (1895). Il dirige les « Wiener Beitrage zur englischen Philologie ».

SCHIRA (Vincenzo), musicien anglais, né à Malte au [illegible] au XIXe siècle [illegible]. Il fit ses études musicales au conservatoire de Milan, après quoi il écrivit la musique de plusieurs ballets donnés au théâtre de la Scala de cette ville : *la Sposa di Messina* (1828), [illegible] *Romanzo* (1830), *Bramino indiano* (1830) et *il Ritorno* [illegible]. Plus tard il alla succéder à son frère comme chef d'orchestre au théâtre San Carlos, de Lisbonne. C'est là qu'il succomba à une attaque de choléra.

SCHIRA (Francesco), musicien italien, frère cadet du précédent, né à Malte en 1809, mort à Londres en 1883. Il fit ses études de composition au conservatoire de Milan, sous la direction de Basily, et donna au théâtre de la Scala de cette ville son premier opéra : *Elena e Malvina* (1832). Engagé comme chef d'orchestre au théâtre San Carlos de Lisbonne, où il devint aussi professeur de chant au Conservatoire, il écrivit pour ce théâtre la musique de plusieurs ballets et de quelques opéras, parmi lesquels *I Cavalieri di Valenza* et *il Fanatico per la musica*. Après six ans de séjour à Lisbonne, il alla se fixer à Londres comme professeur de chant, y fit représenter deux autres opéras : *Mina* et *Thérèse ou l'Orpheline de Genève*, et devint directeur de la musique à l'Opéra anglais de Drury-Lane. Après un court retour en Italie, il repartit pour Londres, y donna un nouvel ouvrage : *Nicolo de Lapi*, puis produisit encore deux opéras à Venise : *Selvaggia* (1875) et *Lia* (1876), et enfin ne quitta plus Londres, où sa position de professeur était brillante, et où il publia un grand nombre de compositions vocales. Il fit exécuter au grand festival de Birmingham, en 1873, une grande cantate avec orchestre, intitulée *the Lord of Burleigh*.

SCHIRA (Margherita), cantatrice italienne, sœur des précédents, née en 1803, morte à Milan en 1885. Elle fut, comme eux, élève du conservatoire de Milan, puis aborda la carrière dramatique et chanta avec succès sur diverses [illegible]

SCHISCHKINE (Nicolas Pavlovitch) [illegible] grado, ambassadeur à Washington, Athènes et Stockholm [illegible] étrangères, il remplit en 1895 et en 1896 l'intérim de ce ministère [illegible] l'Empire.

SCHISTOPOIÈSE [illegible] *poïésis*, action de faire) n. f. Biol. Formation dissociée [illegible] distincts, et cette dissociation [illegible] gression ni confluence.)

SCHIVELBEIN, [illegible] (roy. de Prusse [prov. de Poméranie]), ch.-l. d'un cercle de la présidence de Kœslin, sur le fleuve côtier Rega; 7.000 hab. Fabrication de lingerie. Scieries mécaniques. Commerce important de bestiaux et surtout de chevaux, dont les environs élèvent un grand nombre.

SCHIZOGAMIE [illegible] *gamos*, mariage) n. f. Biol. Mode de conjugaison dérivé de l'épitoquie ou même primitif, suivant E. Perrier, qui se fait par l'intermédiaire des schizogones et conduit, par condensation embryologique, à la *blastogamie*, épigamie différenciée, ou tactygénésie de la schizogamie.

SCHIZOGONIE [illegible] *gonos*, semence) n. f. Biol. Forme de la scissiparité, ne se montrant que chez les métazoaires. [illegible] interne de l'intestin, puis à la surface de la peau; les tissus intermédiaires, comprimés entre les deux sillons, se désagrègent, la peau se rompt et la plaie est fermée à la fois par la prolifération de l'épithélium intestinal et par [illegible] *rensis*, etc.).

SCHIZOLITE (*ski*) n. f. Silicate naturel, qui est une [illegible]

SCHIZOSACCHAROMYCETE (*ski, sa-ka*) n. m. Genre de champignons, constitué par les espèces de saccharomycètes chez lesquelles les cellules ovoïdes bourgeonnantes, au lieu de rester unicellulaires, se divisent par une cloison médiane. (Le [illegible] une des espèces où la sexualité a été le mieux mise en évidence, ainsi que la transformation directe en asque de l'œuf produit par la conjugaison de deux spores.)

SCHIZOSTOME (*ski-zoss*) n. m. Genre de mammifères chiroptères, de la famille des phyllostomidés, comptant quatre espèces propres aux régions chaudes de l'Amérique. (Les *schizostomes* sont des chauves-souris du groupe des vampires, d'assez grande taille, avec un appendice en fer à cheval sur le museau, des oreilles très vastes, etc. Le *schizostoma megalotis* est répandu depuis le Mexique jusqu'à la Bolivie et au Brésil.

Schizostome.

SCHIZOTHRISE (*ski*) n. f. Algue de la famille des oscillaires, formée de filaments pluricellulaires groupés en grand nombre parallèlement les uns aux autres dans une gaine commune. (Elle est répandue sur toute la terre, vivant le plus souvent sur le sol humide, plus rarement [illegible]

SCHLEMMA, bourg de l'Allemagne centrale, dans le royaume de Saxe (cercle de Zwickau [distr. de Schwarzenberg]), sur le Zwickauer Mulde, sous-affluent de l'Elbe; 2.700 hab. Papeterie. Métallurgie. Forges.

SCHLENSENAU, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. et cercle de Bromberg]); 5.787 hab.

SCHLESINGER (Guillaume-*Henri*), peintre, né à Francfort-sur-le-Mein en 1813, mort à Paris en 1893. Élève de l'académie de Vienne, il se consacra à la peinture anecdotique et obtint également un grand succès comme peintre de portraits. Ses œuvres les plus remarquables [illegible] *Cadeaux de Noël* (1889). Henri Schlesinger, qui avait obtenu une troisième médaille en 1840 et une seconde médaille en 1847, s'était fait naturaliser Français en 1870.

SCHLETTERER (Hans-Michel), compositeur et musicographe [illegible] à Augsbourg en 1893. Il apprit le piano avec Meyer, le violon avec Spohr et Ferdinand David, avec Richter, et fut successivement professeur au séminaire de Finstinhen, directeur de musique à Deux-Ponts, puis à l'université de Heidelberg, et enfin maître de chapelle à l'église protestante d'Augsbourg et professeur de chant à l'institut de cette ville. Il a publié de nombreuses compositions : deux cantates avec chœur (*Lasset die Kindlein* et *la Fille de Jephté*), plusieurs psaumes, des chœurs pour voix d'hommes avec orchestre, dix-huit recueils de *lieder*, vingt-sept recueils de chants *a cappella*, pour diverses voix, puis quelques opéras-comiques : *Dornrœschen*, *la Fille de Pha-* [illegible]

aussi deux méthodes de chant et une méthode de violon. Schletterer s'est distingué [illegible] On lui doit sous ce rapport : [illegible] 1863 ; *Histoire de la* [illegible] *en Allemagne* ; [illegible] 1884-1885 ; [illegible] 1865 ; [illegible] *Jean-Jacques Rousseau, Pergolèse* [illegible] de nombreux travaux insérés dans [illegible] Schletterer avait épousé en [illegible] Mme Hortensia Zirges, qui [illegible] en 18[illegible] et avait fait ses études à Paris, [illegible] paralysie précoce obligea de renoncer à sa carrière [illegible] l'âge de quarante ans.

Schlieren, comm. de Suisse (cant. et distr. de Zurich), dans la vallée de la Limmat ; 1.7[illegible] hab. Industrie prospère : fabriques de produits chimiques, colle, teintureries, filatures ; construction de wagons de chemin de fer.

Schlœsser (Ludwig), musicien allemand, né et mort à Darmstadt (1800-1886). Élève de Rinck à Darmstadt, de Mayseder et de Salieri à Vienne, il termina son éducation musicale à Paris, avec Lesueur et Kreutzer. Il devint alors *concertmeister* et plus tard chef d'orchestre du théâtre de la cour, à Darmstadt. Parmi ses nombreuses compositions, on compte d'abord plusieurs opéras : *Granada* ; *la Vendetta* [illegible] ; *la Fiancée du duc* (1847) ; *le Capitaine Hector* [illegible] *de Charles II d'Espagne* ; *Benvenuto Cellini* ; *die Jahreszeiten*, et quelques ballets. Il a publié des symphonies, des ouvertures, des quatuors pour instruments à cordes, des sonates de piano, des duos de violons, des airs variés et polonaises pour violon, enfin une musique pour *Faust*.

Schloppe, bourg de l'Allemagne centrale, dans le royaume de Prusse (prov. de Prusse Orientale [présid. de Marienwerder]), sur le Salmbach, sous-affluent de l'Oder par la Warthe ; 2.700 hab.

Schlumberger (Charles), ingénieur français, né à Mulhouse en 1825, mort à Paris en 1905. A sa sortie de l'École polytechnique, il entra dans le corps des ingénieurs de la marine et y fit toute sa carrière jusqu'au grade d'ingénieur en chef. Il prit sa retraite en 1881 et se livra à des travaux scientifiques. Dans ses recherches sur les infiniment petits, il établit nettement le dimorphisme des foraminifères et détermina la loi de leur classification.

Schlumbergérie (*chou-bèr-jé-rî*) n. f. Genre de broméliacées-tillandsiées, comprenant de belles espèces de l'Amérique du Sud.

Schlumbergérie : *a*, tige florale ; *b*, fleur.

Schmahl (Henri-Jeanne-Élisabeth Archer, dame), publiciste féministe, née en 1846, dans le comté de Kent (Angleterre), de père anglais et de mère française. Elle fut des premières qui menèrent la campagne pour l'admission des femmes à l'étude de la médecine. Elle-même, arrivée à Paris en 1867, se fit inscrire comme élève, en 1871, à la faculté de médecine de Paris et passa les premiers examens de fin d'année. Mais, en 1875, une grave maladie l'obligea d'interrompre ses études médicales, auxquelles elle avait préludé en soignant les blessés, pendant le siège de Paris de 1870, à l'ambulance américaine.

Elle s'était mariée en 1873. Elle a pris part aux congrès féministes de 1878 et de 1881, dans la section de législation et de morale. En qualité de membre de la « Ligue pour le relèvement de la moralité publique », elle a participé aux tentatives de réforme relatives à la situation pécuniaire de la femme mariée. C'est à elle qu'on doit en grande partie la loi de 1897, qui admet le témoignage des femmes dans les actes de l'état civil, et le projet de loi voté par la Chambre des députés en février 1896, qui tend à accorder à la femme mariée la libre disposition du produit de son travail et de ses économies personnelles.

Elle a écrit, pour soutenir ses idées, dans de nombreux journaux et revues, français et anglais. Elle a fondé en 1893, dans le même dessein, une association appelée [illegible]

Schmecksz, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie centrale [illegible] 7[illegible] hab. Eaux minérales ferrugineuses bicarbonatées.

Schmerikon, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. du Lac]), au bord du lac de Zurich et près de l'entrée du canal de la Linth ; 1.150 hab. Viticulture ; arbres fruitiers ; fabrique de tissus de coton. Carrière de pierre à bâtir. Batellerie active. Broderie. Source ferrugineuse.

Schmidt (M[illegible]), philologue allemand, né à Breslau [illegible] Après avoir été professeur de gymnase, il fut nommé en 1857 professeur extraordinaire [illegible] professeur [illegible] de philologie classique à l'université d'Iéna. Ses principales publications [illegible] *Odes triomphales de Pindare* (texte grec et trad. allem.) [1869] ; *Structure* [illegible] (1871) [illegible] Hymn[illegible] 1872), de la [illegible] et [illegible] *Poétique* (avec trad.) [1882], d'Aristote ; etc.

*** Schmidt** [illegible] allemand, né à Prenzlau en 18[illegible] mort à Berlin en 19[illegible].

Schmitt (Georges-Aloys), pianiste et compositeur allemand, fils du pianiste et compositeur Aloys Schmitt (1788-1866), né à Hanovre en 1827. Pianiste fort distingué, il a fait de brillantes tournées de concert en Allemagne, en France, en Belgique et en Angleterre, après quoi il devint à Schwerin chef d'orchestre de la cour où il resta de 1857 à 1892, époque où il prit sa retraite. Il a fait représenter plusieurs opéras, dont un, *Trilby*, obtint un vif succès, et a écrit des ouvertures et beaucoup de morceaux scéniques, des pièces symphoniques, un trio, des morceaux de piano et des *lieder*.

Schneegans (Charles-Auguste), journaliste et homme politique alsacien, né à Strasbourg en 1835, mort à Gênes en 1898. Rédacteur du « Courrier du Bas-Rhin », il était, en 1870, adjoint au maire pendant le siège de Strasbourg. Après la capitulation, il se rendit en Suisse, fut élu député du Bas-Rhin à l'Assemblée nationale, vota contre les préliminaires de paix, puis donna sa démission. Peu après, il devint rédacteur du « Journal de Lyon », retourna en Alsace en 1873 et se rallia au gouvernement allemand en réclamant l'autonomie locale. En 1867, il fut élu député de Saverne au Reichstag, prit la direction du « Journal d'Alsace » et donna, en 1880, sa démission de député pour entrer dans l'administration allemande. D'abord consul à Messine, il devint ensuite consul général à Gênes. On lui doit, entre autres ouvrages : *une Saison en Allemagne* (1864) ; *Contes* (1868) ; *la Guerre en Alsace-Lorraine* (1877) ; *Au pays étranger* (1886), ces deux derniers en allemand.

Schnegg (Lucien), sculpteur français, né à Bordeaux en 1864. Élève de Falguière, il débuta au Salon de 1887, comme son frère, dont il exposait le buste, et envoya ensuite divers autres bustes et médaillons. Il exposa depuis 1894 à la Société nationale des beaux-arts. Parmi ses envois, citons : *Tête de jeune femme*, marbre (1894) [musée du Luxembourg] ; *la Jeune France* (1894), statue placée à Toul sur une fontaine monumentale, dont il a fait aussi la décoration ; et des bustes remarquables de femmes et d'enfants. Plusieurs de ceux-ci et notamment un *Buste de petite fille* à six mois, accompagné d'un buste d'homme (acquis par l'État) et d'une *Étude de vieillard*, lui ont valu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). Il a décoré plusieurs hôtels particuliers et maisons de rapport.

Schnegg (Gaston), sculpteur français, frère du précédent, né à Bordeaux en 1866. Élève de Falguière, il débuta au Salon de 1887 avec un médaillon de son frère. Parmi ses envois à la Société nationale des beaux-arts, citons : *Saint François d'Assise prêchant aux oiseaux*, marbre (1894) ; *Sainte Cécile*, statue bois ; *Sainte Famille*, bas-relief bronze, *Saint François d'Assise*, bas-relief bronze (musée de Pau, 1895) ; *Inquisiteur*, bois ; *Bourgeois et savant*, groupe bois (musée de Bordeaux, 1896) ; *la Tempête*, statue bois (1902) ; *la Dîme*, groupe marbre (1903). Ses œuvres ont l'esprit, la simplicité, le charme des travaux des imagiers des cathédrales. Il a obtenu une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900 (Paris).

Schneider (Alexandre), dit Sascha, dessinateur et peintre allemand, né à Saint-Pétersbourg en 1870. Il alla de bonne heure en Allemagne, étudia les beaux-arts et la peinture à l'Académie des beaux-arts de Dresde et surtout dans l'atelier de Léonard Gey, et exposa dès 1894 des tableaux, dessins et peintures remarquables par la hardiesse de la conception, dans le genre allégorique, et par l'imagination de l'artiste et la beauté de l'exécution. Il fut nommé en 1904 professeur à l'École des beaux-arts de Weimar, et eut de grands succès aux Expositions de Berlin, Munich, Francfort-sur-le-Mein. Parmi ses chefs-d'œuvre, il faut citer : *un Revoir* ; *Judas Iscariot* ; *Jean-Baptiste* ; *le Sentiment de la dépendance* ; *Armes inégales* ; *le Triomphe de la croix dans l'histoire universelle* (fresque dans l'église Saint-Jean de Coellnsur-l'Elbe) ; les fresques de la Maison des libraires allemands de Leipzig ; *la Vérité* (fresque du foyer du théâtre municipal de Cologne) ; les peintures à l'huile : *Haute passe* ; *la Phalange des forts* ; *Bataille des Nibelungs* ; *Force naissante*.

Schneidewin (Friedrich Wilhelm), philologue allemand, né à Helmstedt en 1810, mort à Gœttingue en 1856. Il débuta en 1833 comme professeur au gymnase supérieur de Brunswick, puis il fut nommé en 1836 privatdocent, en 1837 professeur extraordinaire et enfin en 1842 professeur ordinaire à Gœttingue. On lui doit : *Delectus poesis Græcorum elegiacæ, iambicæ, melicæ* (1838) ; *Études sur la critique des poètes lyriques* (1844), et des éditions très soignées de Martial (1842, 1853 et 1866) ; de Pindare (1850 ; 2e éd., 1865) ; de Sophocle, avec notes en allemand (1849-1854 ; nouv. éd. 1856 et suiv.) ; de Babrios (1853) ; de deux discours d'Hypéride (1853) ; de l'*Agamemnon* d'Eschyle, avec notes en allemand (1856) ; etc. Il a fondé le *Philologue* en 1846.

Schnirch (Bohuslav), sculpteur tchèque, né et mort à Prague (1845-1901). Il étudia à Vienne, à Munich et en Italie. On lui doit une statue de *Georges Podiebrad*, un *Saint Wenceslas* et diverses sculptures placées dans les monuments de Prague : *Apollon et les Muses* au Théâtre National [illegible] Rudolphinum, *la Pêche et l'Agriculture* à la Société d'assurance, etc.

Schnitzler (Arthur), auteur dramatique autrichien, né à Vienne en 1862. Fils du laryngologue Johann Schnitzler, il étudia la médecine à l'université de Vienne et y fut nommé, en 1886, médecin des hôpitaux. Assistant de son père à la Polyclinique générale de Vienne, il abandonna la médecine à la mort de ce dernier (1893). De bonne heure, il s'était intéressé au mouvement littéraire et avait commencé par publier des poésies, puis il se fit surtout connaître par ses drames, où il montra beaucoup de verve humoristique, un réalisme un peu sentimental et un talent de forme. Il eut du succès et obtint plusieurs prix. Parmi ses ouvrages, il faut citer : les drames : *Anatole* (1892) ; *le Conte* (1894) ; *Amourette*, qui devint populaire en Autriche (1896) ; *Greta libre* (1898) ; *l'Héritage* (1898) ; *le Cacadou vert* (1899), dont une traduction française fut jouée en 1903 au théâtre Antoine, sous le titre de : *Au perroquet vert* ; *le Voile de Béatrice* (1900) ; *Heures vivantes* (1901) ; *la Route déserte* (1903) ; les dialogues humoristiques : *Ronde* (1896-1903) ; les nouvelles *Mourir* (1894) ; *la Femme du sage* (1898) ; *Madame Bertha Garlan* (1900) ; *le Lieutenant Gustl* (1900).

Scho ou **Scho-no-fouye** (*cho-no-fou-ye*) n. m. Instrument japonais, analogue au cheng des Chinois. (C'est un orgue portatif. Il change de nom et prend celui de *rou-no-fouye* lorsque le nombre de ses tuyaux s'élève à 26.)

Scho.

Schœftland, comm. de Suisse (cant. d'Argovie [distr. de Kulm]), dans la vallée de la Suhr ; 1.350 hab. Agriculture ; élève de bétail ; industrie laitière ; filature de coton ; ateliers mécaniques ; carrières.

Schœmberg, bourg de l'Allemagne méridionale, dans le royaume de Wurtemberg (cercle de la Forêt-Noire), sur la Schlichem, sous-affluent du Rhin par le Neckar ; 1.500 hab. Fabrication d'étoffes ; scieries mécaniques.

Schœnborn (comte François), cardinal et prince-archevêque de Prague, né à Prague en 1844, mort à Valkenau (Bohême) en 1899. Il se destina d'abord, comme son frère Frédéric (qui fut ministre de la justice), à la carrière administrative. Lorsqu'en 1866, éclata la guerre avec la Prusse, il s'engagea dans l'armée autrichienne et se distingua à Sadowa, où, comme lieutenant de cuirassiers, il fut le seul officier de son escadron qui survécut à la terrible mêlée de cavalerie sous Strezetitz. Trois ans après, il entra dans les ordres et reçut la tonsure en 1873. Il fut d'abord un modeste curé de village ; mais, comme il descendait d'une ancienne famille féodale, qui avait donné des évêques à Wurtzbourg et Bamberg et des archevêques-électeurs à Mayence, il fut appelé promptement au rectorat du séminaire archiépiscopal de Prague, fonctions qu'il remplit jusqu'en 1883, où il fut sacré évêque de Budweiss. Deux ans après, son oncle, le cardinal Schwarzenberg, qui occupait le siège de Prague, mourut, et Schœnborn fut désigné pour lui succéder. Le pape lui envoya le chapeau de cardinal en 1889. Il a attaché son nom à un certain nombre de fondations pieuses et d'établissements d'instruction ecclésiastique : collège tchèque à Rome, petit séminaire de Mies, etc.

Schœnbrünn, bourg d'Austro-Hongrie (Bohême [cercle de Chrudim]), près d'un petit sous-affluent du Danube par la March ; 2.100 hab. Fabrication de toiles.

Schœnbrünn, hameau de Suisse (cant. de Zoug [comm. de Menzingen]). Sources utilisées pour le traitement des maladies nerveuses et les troubles du système circulatoire. Établissement hydrothérapique très bien situé.

Schœnenberg, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Horgen]) ; 1.150 hab. Élève de bétail.

Schœnite (*cheu*) n. f. Sulfate hydraté naturel de magnésie et de potasse.

Schœnlein (maladie de). Méd. Variété de péliose ou de *purpura*, caractérisée par des arthralgies, des troubles gastro-intestinaux d'intensité variable et un exanthème purpurique ou des pétéchies, ecchymoses, etc. (C'est la péliose rhumatismale exanthématique de certains auteurs.)

Schœnn (Aloïs), peintre autrichien, né et mort à Vienne (1826-1897). Il reçut les leçons de Führich, puis alla à Paris dans l'atelier d'Horace Vernet, où il se pénétra de la richesse pittoresque des sites d'Orient. Il se rendit alors en Égypte, où il séjourna plusieurs années et, à dater de ce moment, il fut le peintre des ciels exotiques. On a vu de lui à l'Exposition universelle de 1878 (Paris) : *Marché aux poissons à Chioggia* ; *Portique d'Octavie* ; *Fête populaire sur la côte génoise*, trois œuvres remarquées.

Schœnna, bourg d'Austro-Hongrie (Tyrol [distr. de Meran]), près du Paser, sous-affluent du Danube par l'Inn ; 1.700 hab. Scierie mécanique. Station estivale.

Schoenthan (François de), chevalier de Pernwald, auteur dramatique allemand, né et mort à Vienne (1849-1905). Il entra, en 1867, comme officier dans la marine autrichienne, sur les instances de ses parents, mais, attiré par le théâtre, donna sa démission en 1871, fut artiste dramatique à Vienne, puis devint feuilletoniste dans plusieurs journaux, publia des nouvelles dans des périodiques et, à partir de 1879, fit représenter de nombreuses comédies et mélodrames du genre burlesque et des farces qui eurent des succès retentissants, à cause de leur verve et de l'habileté scénique de l'auteur. Il fut nommé, en 1883, régisseur principal du théâtre municipal de Vienne qui fut incendié en 1884, puis il alla à Berlin et se fixa ensuite à Dresde. Parmi ses principales pièces, il faut citer : *la Jeune Étrangère* (1879) ; *Sodome et Gomorrhe* (1880) ; *l'Oiseau voyageur* (1881), et *la Guerre dans la paix* (1882), en collaboration avec Gustave de Moser, de même que *Nos femmes* (1882) ; *la Farce souabe* (1883) ; *Petites mains*, traduit de Labiche (1883) ; *Roderich Heller* (1884) ; *Villa Blanc-Mignon* (1885) ; *Poissons d'or* (1886) ; *la Femme cachée* (1887) ; *Cornélius Voss* (1888) ; *le Dernier Mot*, drame (1889) ; *Papa* (1890) ; *le Livre d'or* (1891) ; *Sainte Jacques* (1893) ; *l'Enlèvement des Sabines* (1885) ; *la Terre promise* (1892), et *Madame la directrice Striese* (1894), en collaboration avec son frère Paul de Schoenthan ; *Deux journées heureuses* (1893), en collaboration avec Gustave Kadelburg ; *Monsieur le sénateur* (1894) ; *Dans un bal travesti* (1895) ; *Comtesse Guckerl* (1896), en collaboration avec François Kappel-Ellfeld, etc. Il a publié en outre un récit : *le Général* (1894) ; et le recueil : *Petite monnaie* ; *Épigrammes et poésies* (1896) ; *Petits récits humoristiques* (1882-1887), avec son frère. En 1905, il eut plus de 815 représentations en Allemagne et en Autriche.

Schoenthan (Paul de), frère du précédent, écrivain allemand, né à Vienne en 1853. Il fut d'abord officier dans l'armée austro-hongroise, puis se fit journaliste et acquit de la célébrité comme romancier par ses descriptions vivantes de la vie viennoise, par son réalisme et sa verve. Ses principaux ouvrages sont : *Contes de grande et de petite ville* (1885) ; *le Grand et le Petit Monde* (1887) ; *le* [illegible] (1891) ; *Ma* [illegible] (1894) ; *Contes* [illegible] (1895) ; *Pensées petites et riches* (1895) ; *la Princesse Turandot* (1895), d'où il tira ensuite une comédie qui eut un grand succès ; *Air empesté* (1896) ; *Recueil de récits* [illegible] (1895) ; *le Grand Monde, Monde des romanciers et* [illegible] (1895).

Schœnwerd, comm. de Suisse (cant. de Soleure [distr. d'Olten]), sur l'Aar, affluent du Rhin ; 1.820 hab.

Église collégiale du XIIᵉ siècle. Parc contenant une jolie [illegible] ; fabrique [illegible] parmi les plus importantes [illegible] [illegible] miques, de tricots, de [illegible] brasserie.

Schola cantorum. [illegible] des, la *Schola cantorum* [illegible] simplement destinée à former des chanteurs de musique religieuse pour les séances que Bordes avait instituées à l'église Saint-Gervais, où elles attiraient la foule. Les « chanteurs de Saint-Gervais » exécutaient d'une façon extrêmement remarquable, avec un grand style et un sentiment pénétrant, les admirables [illegible] de Palestrina et des grands maîtres de la Renaissance. Un différend, qui s'éleva entre le curé de Saint-Gervais et Charles Bordes, mit fin brusquement aux auditions données dans cette église. Bordes alla organiser en province, avec son personnel, des concerts qui obtinrent un grand succès. En même temps, il donnait une grande extension à la *Schola cantorum*, dont il fit bientôt une école générale de musique, dans laquelle, peu à peu, l'enseignement devenait complet, non seulement au point de vue du chant et de la théorie de l'art, mais aussi pour l'étude des instruments. Lors de la retraite de Ch. Bordes, la direction de l'institution passa aux mains de Vincent d'Indy, aidé de l'ensemble des professeurs, parmi lesquels on remarque Alexandre Guilmant (orgue), Cazeneuve (chant), Gastoué (chant grégorien), Grovlez, Jemain, Mˡˡᵉ Duranton (piano), Parent (violon), de Serres (musique de chambre), de Lacerda (ensemble de chœurs et d'orchestre), etc. La *Schola* donne chaque hiver plusieurs concerts dans lesquels elle remet en lumière d'anciennes œuvres injustement oubliées. C'est ainsi qu'elle a fait entendre deux opéras de Monteverde, *Orfeo* et [illegible], des fragments d'opéras de Rameau, une cantate de Clérambault, etc.

SCHOLDERER (Otto), peintre allemand, né et mort à Francfort-sur-le-Mein (1834-1902). Élève de Peipers, il se rendit en France, et vécut dans l'intimité de Courbet, de Manet et de Fantin-Latour, qui l'a représenté dans son tableau l'*Atelier des Batignolles*. En 1870, Scholderer se fixa en Angleterre, près des peintres Cazin, Legros, Edwards. Il exposa à diverses reprises à la Royal Academy. On cite de lui de vigoureux portraits et des natures mortes largement traitées. Rappelons, parmi ses œuvres exposées en France : [illegible] *Braconnier*. L'artiste était revenu, vers la fin de sa vie, dans sa ville natale, auprès du peintre Hans Thoma.

SCHOLLAERT (François), homme politique belge, né à Wilsele-lez-Louvain en 1851. Élève de l'université catholique de Louvain, docteur en droit (1875), il s'inscrivit au barreau de Louvain, et devint bâtonnier en 1894. Membre du conseil provincial du Brabant [illegible], il fut élu député par l'arrondissement de Louvain le 19 juin 1888 et fut constamment réélu. Ministre de l'intérieur et de l'instruction publique le 25 mai 1895, il démissionna le 5 août 1899, et fut ensuite premier vice-président (1900) et président (1901) de la Chambre des représentants.

SCHOONAARDE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Termonde]), sur l'Escaut ; 1.960 hab.

SCHOTT (Walter), sculpteur allemand, né à Ilsenbourg (Hanovre) en 1861. Tout jeune, il étudia la sculpture dans l'atelier de Dopmeyer à Hanovre, puis [illegible] à l'École des beaux-arts de Berlin, fut remarqué de bonne heure pour la pureté classique de son style et ses conceptions peu originales, se consacra surtout aux sujets patriotiques, sut gagner la faveur de l'empereur Guillaume II et devint un de ses artistes attitrés. Il lui conféra en 1899 le titre de professeur. Il a sculpté, entre autres, une *Diane*; un groupe de chasseurs [illegible]; une *Joueuse de balle* (au musée municipal de Dusseldorf); un groupe : *la Bienfaisance*; une *Phryné*. Mais il s'est surtout consacré à l'art officiel, où ses chefs-d'œuvre sont : les bustes de l'*empereur Guillaume II*, [illegible], du *prince Otto de Stolberg-Wernigerode*; la statue équestre de l'*empereur Guillaume Iᵉʳ* à Goslar; les statuettes de la grande rampe du nouveau palais de Potsdam; la statue de *Frédéric-Guillaume Iᵉʳ, roi de Prusse* (dans la salle Blanche du palais de Berlin); le groupe en marbre blanc d'*Albert l'Ours* (dans la fameuse allée des Victoires de Berlin). Il a contribué également à la décoration du palais du Reichstag, à Berlin.

SCHOTT (CURE DE). Thérap. Méthode employée par Schott à Mannheim pour le traitement des cardiopathies. (Elle consiste à associer des exercices de mouvements passifs et actifs rigoureusement gradués par le médecin traitant avec la marche progressive en terrains de pentes graduées et les bains d'eaux chlorurées, telles que celles de Mannheim.)

SCHPAJINSKY (Hippolyte-Vasiliévitch), auteur dramatique russe, né en 1844. Après avoir servi dans l'armée, il se voua entièrement à la littérature. Il a fait jouer sur les théâtres russes un certain nombre de drames et de comédies empruntés à la vie nationale et dont quelques-uns ont eu un grand succès : [illegible] *Deux destinées*, etc.

*** SCHRADER** (Jules-Frédéric-Antoine), peintre allemand, né à Berlin en 1815. — Il est mort à [illegible], près de Berlin, en 1900.

*** SCHRAUDOLPH** (Claudius [illegible]), peintre allemand, né à Munich en 1843. — Il est mort à Sankt-Michael, près Eppan (Tyrol), en 1902.

SCHREIBER (Woldemar), architecte russe, né en 1817, mort à Saint-Pétersbourg en 1900. Élève de l'Académie impériale, à laquelle il fut plus tard attaché comme professeur, Schreiber devint l'adjoint de Ricard de Montferrant, architecte en chef de la cathédrale de Saint-Isaak ; c'est à lui que revient l'honneur de la décoration de l'édifice. On raconte que Montferrant appréciait à si haut point le talent de dessinateur de Schreiber que, présentant son collègue au tsar Nicolas Iᵉʳ, il ne craignait pas de le proclamer « le premier crayon de l'Europe ».

SCHREYER (Adolphe), peintre allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1828, mort à Cronberg (Hesse) en 1899. Enfant, il manifesta du goût pour la peinture, mais [illegible] arabes qui obtinrent un vif succès, l'orientalisme étant [illegible] se cabrent, ruent et s'emmêlent en groupes désordonnés. [illegible]

SCHRIBAUX [illegible], né à Richebourg (Haute-Saône) en 1857. Il fut élève de l'Institut [illegible] créé à la plante. De ses recherches, il est résulté non [illegible] d'un intérêt pratique considérable, par exemple l'introduction dans les cultures françaises de variétés nouvelles [illegible] avoine de Beseler, etc.), et l'amélioration si extraordinaire obtenue dans notre commerce des semences par la création, en 1884, d'une station officielle pour le contrôle et l'essai des graines, mais aussi tout un ensemble d'essais et de travaux [illegible]

Ses notes et articles sont disséminés en un grand nombre de publications (comptes rendus de l'Académie des sciences, bulletins de la Société nationale d'agriculture, « Annales de l'Institut agronomique, « Journal d'agriculture pratique », etc.). Schribaux qui fut, en 1884, le fondateur de la station officielle d'essais des semences, en est resté depuis cette époque le directeur. En 1890, il a obtenu [illegible] mique.

SCHRIECK, comm. [illegible]

SCHRŒDER (Carl), violoncelliste et chef d'orchestre allemand, né à Quedlinburg en 1848. [illegible] qui était directeur de musique, il était admis, à quatorze ans, dans l'orchestre de la cour à Sondershausen, plus tard à Brunswick [illegible] théâtre, et professeur au Conservatoire. Devenu successivement chef d'orchestre de l'Opéra allemand de Rotterdam, de l'Opéra de Berlin, puis de celui de Hambourg, il alla remplir les mêmes fonctions à Sondershausen, où il prit aussi la direction du Conservatoire. Cet artiste fort distingué a fait représenter [illegible] artiste, HERMANN **Schrœder**, [illegible] a fondé et dirigé à Berlin un institut de musique, tout en étant professeur de violon à l'Institut royal de musique d'église. Il est auteur de deux opéras : *Pizarre* et *la Nuit de Walpurgis*, et d'une méthode de violon, et il a écrit diverses compositions symphoniques et de musique de chambre. — Un autre, ALWIN **Schrœder**, né à Neuhaldensleben en 1855, pianiste, violoniste et violoncelliste, succéda à son frère Carl comme violoncelliste aux concerts du Gewandhaus et professeur au conservatoire de Leipzig. Il s'est rendu plus tard à Boston comme violoncelle solo de l'Orchestre symphonique.

SCHRŒDER (Léopold VON), sanscritiste allemand, né à Dorpat en 1851. Il étudia dans sa ville natale, puis à Tubingue, le sanscrit et la grammaire comparée, se fit habiliter à Dorpat [illegible] d'indianisme en 1882, et fut nommé conseiller d'État en [illegible] il fut nommé à Innsbruck professeur extraordinaire de sanscrit (1894), et obtint l'ordinariat en 1896. Il a publié : *De la distinction formelle des parties du discours* (1874); [illegible] *Paroles de vérité, traduction de sentences bouddhiques* (1892). Il a adapté à la scène [illegible] écrit en vers : *le Roi Sundara*, tragédie (1887); *Poésies* (1889); *Dara*, tragédie (1891); *le Templier et l'Enfant de* [illegible] poésies et maximes hindoues (1892); etc.

SCHRŒDER-DEVRIENT (Wilhelmine), célèbre cantatrice dramatique allemande, née à Hambourg en 1804, morte à Cobourg en 1860. Fille de l'actrice Sophie Schrœder, elle parut d'abord, dès son plus jeune âge, dans les ballets à Hambourg et à Vienne, puis sa mère, frappée des dispositions qu'elle montrait pour la scène, se détermina à lui faire jouer la tragédie. Elle débuta en effet, au Burg-Théâtre de Vienne (1820), dans le rôle d'Aricie de la *Phèdre* de Racine, et brilla ensuite dans les ouvrages de Schiller. Cependant elle se livrait aussi à l'étude du chant, ce qui lui fit bientôt transformer sa carrière. Elle se montra alors à l'Opéra de Vienne dans la *Flûte enchantée*, puis alla donner des représentations à Prague et à Dresde, et d'un seul coup, en jouant d'une façon admirable le *Fidelio* de Beethoven, conquit une renommée éclatante et fut considérée comme la première cantatrice lyrique de l'Allemagne. Son succès fut énorme à Berlin, où elle épousa l'excellent acteur Devrient, avec lequel elle fut engagée en 1823 à Dresde. Tout en poursuivant sa carrière, elle vint se produire à Paris, avec la troupe allemande qui y donna des représentations à la salle Favart, en 1829 et 1830. Elle y excita un grand enthousiasme dans *Obéron, Fidelio, Euryanthe* et *Don Juan*. Elle accepta un engagement avec le Théâtre-Italien, mais son talent ne convenait aucunement au genre de la musique italienne. Elle retourna en Allemagne, où elle retrouva ses triomphes. Elle chanta aussi un instant au théâtre anglais de Londres.

Ayant rompu son mariage avec Devrient, mort ensuite, Wilhelmine Schrœder épousa en 1847 un certain de Dœring, d'avec qui elle divorça l'année suivante. Expulsée de Dresde pour des motifs politiques en 1849, elle se rendit [illegible] propriétaire livonien, le baron de Bock.

SCHRŒTER [illegible] monie, le contrepoint et la fugue. Après un long voyage [illegible] théoricien et un critique d[illegible] entières de musique d'église sur des p[illegible] ter, de Rambach et de Scheibel ; qua[illegible] sur des poésies de lui-même ; puis une foule [illegible] vers instruments, concertos, préludes et fugues pour orgue, chorals, cantates, sérénades, etc. Parmi ses ouvrages théoriques, il faut citer son *Instruction claire sur* [illegible] fait remarquer par des idées et des vues vraiment neuves pour l'époque, et celui qu'il a intitulé *Epistola gratulatoria* [illegible] trait, contre Prinz, la supériorité de la musique m[illegible] sur celle du temps de David. Mais là ne se borne pas l'activité littéraire de Schrœter. Il a publié, soit à part, soit dans la *Bibliothèque musicale* de Mizler, une foule d'écrits critiques ou didactiques qui font autant d'honneur à son rare savoir qu'à sa haute intelligence, et qui lui assurent un nom très estimable dans l'histoire de l'art.

SCHRUNS, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Tyrol [illegible] Fabrication d'étoffes de coton ; grandes foires.

SCHUBELBACH, [illegible] Linth canalisée ; 2.200 hab. Élevage ; fromageries. Broderies ; tissage de la soie ; filature de coton.

SCHUCHARDT (Hugo), éminent linguiste allemand, né à Gotha en 1842. Il fit ses études à Iéna et à Bonn, vécut quelques années dans la Suisse française et en Italie, se fit habiliter, en 1870, pour la philologie romane, à l'université de Leipzig, fut nommé en 1873 professeur ordinaire à Halle, puis à Gratz (1876). C'est un des plus pénétrants et des plus originaux linguistes de notre époque. Citons de lui : [illegible] *verselles* (1894); etc.

SCHUCK [illegible] ture et critique suédois, né à Stockholm en 1855. Ses études terminées à l'université d'Upsal, il y devint (1882) docent d'histoire littéraire, puis fut nommé successiv[illegible] recteur (1905) de l'université d'Upsal. D'une vas[illegible] dition, spécialiste de l'histoire de la littérature su[illegible] (1893-1895); *Histoire de la littérature universelle* (en cours depuis 1898); etc. Il a édité plusieurs séries de mémoires, de nombreux textes anciens et, par ses études de haute vulgarisation et ses recherches de détail, demeure le maître de l'histoire littéraire de son pays.

SCHUELEN, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [illegible] de l'Escaut par le Rupel ; 1.150 hab. Tuilerie ; tissus de lin.

SCHULS (en romanche **Scuol**), comm. de Suisse (cant. des Grisons [distr. d'Inn]), dans une petite vallée de la basse Engadine ; 1.120 hab. Station estivale. Sources minérales sulfatées sodiques et ferrugineuses, utilisées en [illegible]

SCHULTZ (Amélie-Cécile-Augustine-*Jeanne*), femme de lettres française, née à Paris en 1870. Son père, officier d'artillerie, inventeur et savant distingué, fut blessé sous Metz, et nommé bibliothécaire de l'École polytechnique. A la mort de son père, elle songea à tirer parti de son imagination et de ses goûts littéraires. Plusieurs nouvelles comme *Cinq minutes d'arrêt*, par quoi elle débuta [illegible] (1890), et la célèbre *Neuvaine de Colette*, publiée par la [illegible] sans nom d'auteur et excitèrent la curiosité. Ce ne fut que devant l'audace d'une femme qui se déclara l'auteur de ces écrits charmants et ne craignit pas de s'en attribuer le mérite et le profit que Jeanne Schultz revendiqua et prouva ses droits. Depuis, on a vu sa signature dans beaucoup de journaux ou revues. Parmi les nombreux romans et nouvelles qu'on lui doit, nous citerons : *Tout droit* (1890); *la Famille Hamelin* (1891), couronné, comme *la Neuvaine de Colette*, par l'Académie française ; *le Dernier* [illegible] *le monde* ; *Notes de Tunis* (1895); *Chasse aux alouettes* ; [illegible] *la Main de sainte Modestine* (1898); etc.

SCHULZ (Moritz), sculpteur allemand, né à Leobschütz (Silésie) en 1825, mort à Berlin en 1905. Il fut élève de Drake, dont il resta le collaborateur préféré durant la majeure partie de la vie de son maître. Toutefois, Schulz ne négligea pas de produire pour son propre compte d'importants et de nombreux ouvrages, la plupart à Berlin. On admire de lui les bas-reliefs du *Monument de la Victoire* au musée de Berlin), remarquables par leur ordonnance heureuse et le fini de leur exécution.

SCHULZ (Ferdinand), écrivain tchèque, né en 1835. Professeur à l'Académie commerciale de Prague, et journaliste, il a collaboré à un grand nombre [illegible]

de revues, publie des nouvelles dont plusieurs ont été recueillies en volumes et comptent parmi les meilleures productions de la littérature [illegible].

*__Schurz__ (Charles), avocat, journaliste, officier et homme politique [illegible], né à Liblar, près de Cologne, en 1829. [illegible] à New York en 1906.

__Schutzenberger__ (René Paul), peintre français, né à Mulhouse [illegible] en 1860. S'étant rendu de bonne heure à Paris, il fut élève de J.-P. Laurens. Il débuta au Salon [illegible]. Il a essayé de la peinture de genre : *le Vieux M...* (1886), et de la peinture d'histoire : *le Christ et la Madeleine* (1890). Mais il s'est assez vite fixé sur le portrait depuis *la Femme en blanc* (1895). Il y apporta une recherche distinguée de lumière et de coloris. A l'Exposition universelle de 1900 (Paris), et aux Salons suivants, il n'a guère envoyé que des portraits.

__SCHUTZENITE__ (*chut'*) n. f. Oxyde hydraté naturel de cuivre et de cobalt.

__Schuyfferscappelle__, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale, arrond. de Thielt); 1.350 hab.

__Schwabe__ (Carloz), peintre et dessinateur suisse, né à Genève en 1866. Il se rendit à Paris à l'âge de dix-huit ans et se forma sans maître. Les types de Carloz Schwabe n'appartiennent qu'à lui. Longs et émaciés, il les présente dans un décor de nature d'un grand charme, où la réalité et le rêve ont également part. C'est un des plus profondément mystiques parmi les artistes modernes. Il donna, très jeune, toute sa mesure dans les illustrations en couleur d'un *Évangile de l'enfance*, publié par Catulle Mendès. Il a encore illustré : *le Rêve*, de Zola, *les Fleurs du mal*, de Baudelaire, *les Paroles d'un croyant*, de Lamennais et *Au jardin de l'infante*, d'Albert Samain, *le Voyage du Pèlerin*, de Bunyan. Il participe depuis 1890 aux Salons de la Société nationale des beaux-arts, dont il est sociétaire. On citera, parmi ses peintures et aquarelles : *le Son des cloches, la Douleur, la Mort du fossoyeur, le Destin, l'Eternelle Chimère, la Jalousie et la Haine, la Passion*, etc. Une exposition des *Peintres de l'âme* réunit en 1896 un ensemble important d'œuvres de C. Schwabe. L'artiste était également bien représenté à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), où ses envois lui valurent une médaille d'or.

__Schwaiger__ (Jean), peintre tchèque, né en 1854. Il étudia à l'académie de Vienne et dans l'atelier de Makart; il est devenu professeur à l'académie de Prague. On lui doit des paysages estimés et de nombreuses illustrations. On apprécie surtout celles de ses œuvres qui ont un caractère fantastique.

__Schwamendingen__, comm. de Suisse (cant. et distr. de Zurich), au pied du Zurichberg; 1.050 hab. Industrie domestique du tissage de la soie.

__Schwanden__, comm. de Suisse (cant. de Glaris), sur la Linth, affluent de l'Aar; 2.400 hab. Culture des prairies et élève de bétail. Industrie florissante : teintureries, impression sur cotonnades, filatures de coton; verrerie; fabriques d'appareils électriques, d'appareils de chauffage et d'ustensiles de cuisine.

*__Schwartz__ (Marie-Espérance Brandt, dame de), femme de lettres allemande, connue sous le pseudonyme de Elpis Melæna, née à Southgate, près de Londres, en 1821. — Elle est morte à Ermatingen (Suisse) en 1899.

*__Schwartz__ (Guillaume), mythographe et écrivain allemand, né à Berlin en 1821. — Il est mort dans cette ville en 1899.

__Schwartz__ (Hermann Amandus), mathématicien allemand, né à Hermsdorf (Silésie) en 1867. Il fut successivement professeur à l'université de Halle (1867-1869), au Polytechnicum de Zurich (1869-1875), à Gœttingue (1875-1892), à l'université de Berlin (1892). On lui doit d'importants travaux sur les surfaces minima, la théorie des fonctions et les fonctions elliptiques. Outre sa thèse : *Détermination d'une surface minimum spéciale* (1867), il a publié : *Formules pour l'utilisation des fonctions elliptiques* (1883-1885); *Recueil d'études de mathématiques* (1890). Schwartz a été nommé correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1895.

__Schwarzenberg__, comm. de Suisse (cant. et distr. de Lucerne), sur le versant du Pilate; 1.100 hab. Élevage de bétail, culture des prairies. Colonie de vacances pour les enfants de Lucerne. Station d'été.

__Schwarzenberg__ (Frédéric-Charles, prince de), général et écrivain autrichien, né et mort à Vienne (1800-1870), fils du prince, généralissime des Alliés en 1813 contre Napoléon Ier. Il reçut une éducation surtout militaire, apprit et parla les principales langues civilisées, entra en 1816 comme cadet dans un régiment de uhlans autrichien et devint un des plus brillants officiers de la cavalerie austro-hongroise. Il eut une vie des plus agitées. Poussé par son goût des aventures guerrières, il [illegible] en 1822, en Italie, contre les révolutionnaires napolitains, demanda un congé en 1830, prit part à l'expédition française en Algérie, se signala à la prise d'Alger et reçut des mains du maréchal de Bourmont la croix de la Légion d'honneur. Après des séjours prolongés à Toulon, Marseille, Paris, et en Angleterre, il rentra en Autriche en 183., fut nommé lieutenant-colonel, parcourut, de 1835 à 1836, l'Asie Mineure, la Turquie d'Europe, la Grèce et la Transylvanie, se rendit en [illegible] en Espagne pour prendre part à la guerre carliste [illegible] de Don Carlos, essaya de passer de France en Catalogne, mais fut arrêté en France et interné à Bordeaux. Il [illegible] pendant quelques années dans sa [illegible] en Hongrie, accourut en 1846 [illegible] Ferdinand, guerroya contre les Polonais révoltés, fut nommé colonel, alla ensuite en [illegible] dans l'armée du [illegible] général Salis Saglio, [illegible] pour combattre [illegible] aux côtés de l'archiduc [illegible], en 1849, lutta contre l'insurrection hongroise comme officier d'ordonnance du feld-maréchal Haynau et fut nommé général. [illegible] de Hongrie et de [illegible] à la [illegible] et à la littérature. Il [illegible] et périodiques et publia [illegible] pittoresques de ses voyages et de ses campagnes dans un style brillant et plein de verve, et des recueils de nouvelles, de poésies, d'essais littéraires. Ses principaux ouvrages sont : *Vues rétrospectives sur Alger et sa prise en 1830* (1831); *Fragments d'un journal de voyage dans le Levant* (1837); *les Événements de Galicie* (1846); *Extraits du journal des pérégrinations d'un lansquenet congédié* (1844-1848), qui est une sorte d'autobiographie du plus grand intérêt; *Fagots antédiluviens de 1842 à 1847* (1850); *Fagots postdiluviens* (1862).

__Schwarzenberg__ (Jean-Joseph-Célestin, prince de), cardinal autrichien, né et mort à Vienne (1809-1885). Il étudia la philosophie, puis le droit et les sciences politiques à l'université de Vienne, se tourna ensuite vers la théologie catholique à l'université de Salzbourg, fut élève du grand séminaire de Vienne, malgré l'opposition de son père, fut ordonné prêtre en 1833, devint chanoine à Salzbourg, et fut élu en 1835 archevêque de Salzbourg, malgré son jeune âge, et sacré en 1836 par le pape Grégoire XVI en 1836. De belle allure, éloquent, pieux et charitable, il se trouva placé à la tête du clergé catholique de son pays; dirigea avec autorité l'épiscopat autrichien, revendiqua énergiquement la liberté de l'Église vis-à-vis de l'État et tenta de réformer le clergé. Il fut créé en 1842 cardinal à Rome, le plus jeune cardinal du XIXe siècle, et devint en 1849 archevêque de Prague.


Cardinal Schwarzenberg

Dans ce dernier poste, il entreprit d'éveiller les sentiments religieux en Bohême pour détruire les derniers vestiges des doctrines hussites. Dans ce but, il développa les congrégations et surtout appuya les jésuites et leurs écoles. Très conservateur en politique, voulant maintenir la prépondérance de la noblesse, il se rapprocha en 1860 de la noblesse tchèque, dirigée par son cousin, le prince Charles, et les comtes Léon Thurn et Henri de Clam-Martinitz, prit une part prépondérante à la lutte nationale contre les libéraux allemands et la constitution centraliste de Schmerling et signa, en 1870 et 1871, les adresses demandant la souveraineté de l'État de Bohême. Bien que partisan des théories ultramontaines, il fut un des opposants les plus énergiques, au concile du Vatican, dans les discussions qui préparèrent la définition du dogme de l'infaillibilité pontificale (1870) et se soumit après la définition. Après 1870, il renonça à tout rôle politique, bien qu'il fût membre de la Chambre des seigneurs de Prague et de celle de Vienne, et se confina strictement dans ses fonctions religieuses.

__Schwarzenberg__ (Charles, prince de), homme politique autrichien, né à Vienne en 1824, mort à Prague en 1904. Petit-fils du feld-maréchal Charles-Philippe de Schwarzenberg et neveu du précédent, il reçut une éducation très brillante, devint officier de cavalerie, prit part en 1848 aux opérations militaires contre les insurgés viennois et fut attaché en 1849 à la personne du prince Félix de Schwarzenberg, son cousin, alors président du conseil des ministres en Autriche. Après la mort de ce dernier, il se retira sur ses immenses propriétés en Bohême, s'adonna à la politique, devint un des chefs du parti féodal conservateur en Autriche, et en 1860 il se mit à la tête du mouvement pour la reconnaissance de la souveraineté de l'État de Bohême, demanda, avec l'aristocratie tchèque, le rétablissement du pouvoir constitutionnel de la noblesse de Bohême, fit à la Diète de Prague une opposition véhémente à la constitution libérale et centraliste établie par le ministère Schmerling et qui assurait, dans toutes les parties de la monarchie autrichienne, la prédominance de la bourgeoisie allemande, et réveilla l'opposition nationale des Tchèques contre les Allemands. Il fut le promoteur des nombreuses pétitions contre la constitution, organisa la résistance nationale en Bohême, surtout de 1867 à 1871 et détermina la chute des libéraux centralistes, suivie de l'arrivée au pouvoir des fédéralistes et des aristocrates avec le comte de Taaffe (1871) et de l'abolition de la constitution de Schmerling. Bien que membre de la Chambre des seigneurs de la monarchie autrichienne, comme chef de la famille, depuis 1870, il se retira peu à peu de la vie politique dès l'apparition et les succès du parti national et démocratique des Jeunes-Tchèques.

__Schweizerhalle__, bourg de Suisse (cant. de Bâle-Campagne [distr. d'Arlesheim et de Liestal, comm. de Pratteln et de Muttenz]), au bord du Rhin; 250 hab. Salines très importantes, creusées dans l'anhydrite du muschelkalk, à 130 mètres de profondeur, et dont la production annuelle atteint près de 202.000 quintaux.

__Schweizer-Sidler__ (Heinrich), philologue suisse, né en 1815 à Elgg (canton de Zurich), mort à Zurich en 1894. Il fit ses études à Zurich et à Berlin, enseigna aux gymnases d'Aarau et de Zurich et devint en 1841 privatdocent, en 1849 professeur extraordinaire et en 1864 professeur ordinaire à l'université de Zurich. Ce fut un excellent latiniste, qui eut de nombreux élèves. Ses principaux ouvrages sont : *un Mot sur l'emploi de la grammaire comparée dans l'enseignement élémentaire du latin* (1859); *Remarques sur la « Germanie » de Tacite* (1860-1862); *la « Germanie » de Tacite* (1871); *Morphologie élémentaire de la langue latine* (1869). Il a collaboré à l'édition de Tacite d'Orelli (1886-1891). Citons en outre : *Trois leçons sur la linguistique historique* (1880).

__Schwelbrunn__, comm. de Suisse (cant. d'Appenzell [Rhodes-Extérieures, distr. d'Hinterland]); 1.900 hab. Tissage du coton; fabrication de broderies. Ce village, situé à 972 mètres d'altitude, est une station d'été assez fréquentée.

__Schwendi__ ou __Schwende__, comm. de Suisse (cant. d'Appenzell [Rhodes-Intérieures]); 1.[illegible] hab. en de nombreux hameaux. Pâturages, forêts. Élevage de porcs et de chèvres; broderies à la main et à la mécanique. Carrières.

__Schwendi__, bourg de Suisse (cant. d'Unterwalden [Obwald], comm. de Sarnen), sur les bords du lac de Sarnen; 1.[illegible] hab. Élève de bétail; tressage de chapeaux de paille. Source minérale exploitée dans un établissement (Schwendikaltbad), situé au milieu des forêts et dans un vallon bien abrité. Les eaux, acidulées ferrugineuses sodiques, sont utilisées dans le traitement des maladies nerveuses.

*__Schwob__ (Mayer-André-*Marcel*), littérateur français, né à Chaville (Seine-et-Oise) en 1867. — Il est mort à Paris en 1905. Il avait traduit de l'anglais *Moll Flanders* de Daniel de Foe et, sous le pseudonyme de Loyson-Bridet, écrit un petit traité satirique de journalisme : *Mœurs des diurnales* (1903). Il laissait inachevée une biographie de Villon et un *Parnasse satirique du XIXe siècle*. Il avait épousé Marguerite Moreno, de la Comédie-Française.

__Schwyz__ (race de), race de bovidés, originaire de la Suisse centrale.

— Encycl. Cette *race de Schwyz*, dite aussi et mieux *race alpine*, dont il existe d'ailleurs plusieurs variétés, n'est pas particulière au canton de Schwyz, comme son nom pourrait le faire supposer; mais elle peuple au contraire la majeure partie des alpages des cantons d'Argovie, Appenzell, Berne, Glaris, Grisons, Lucerne, Tessin, Uri, Unterwalden, Zug, Zurich, et s'étend sur le grand-duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière, comme aussi dans la Haute-Autriche et la Lombardie. En France, on la rencontre dans les Alpes de Savoie. Convenant bien aux pâturages élevés, les individus de cette race ont, en général, une robe brune; vigoureux et trapus, ils sont d'humeur douce et sociable : les bœufs sont employés comme animaux de trait et rendent ainsi de grands services aux populations montagnardes, mais leur chair est peu estimée de la boucherie; en revanche, les vaches, qui possèdent des mamelles énormes, sont d'excellentes laitières; elles paissent en liberté les gras pâturages alpestres durant toute la bonne saison autour des chalets où se fabriquent les fromages, et ne rentrent à l'étable qu'avec les mauvais jours.


Taureau de Schwyz.

__Schybergson__ (Magnus Gottfrid), historien finlandais, né à Abo en 1851. Issu d'une famille suédoise, il fit ses études à Abo, devint docent (1878), puis professeur (1883) d'histoire à l'Université, sans cesser toutefois de s'occuper d'enseignement secondaire. On lui doit un nombre considérable de travaux : *Contribution à l'histoire intérieure de la Finlande, 1721-1731* (1875); *les Négociations relatives à une alliance évangélique en 1624-1625*; *le Duc de Rohan et la Chute du parti protestant en France* (en franç., 1880); etc. Son *Histoire de la Finlande*, classique dans les pays scandinaves, a été traduite en allemand (F. Arnheim, *Geschichte Finnlands*, 1896).

__Schytte__ (Louis), pianiste et compositeur danois, né à Aarhus en 1848. Il fut élève d'Edmond Neupert, de son célèbre compatriote Niels Gade, et enfin de Liszt. Son talent fort distingué de professeur et d'exécutant lui fit offrir en 1886 les fonctions, qu'il accepta, de professeur de piano à l'Institut Harak, à Vienne. Schytte a publié, en dehors de plusieurs ouvrages d'enseignement excellents et très répandus, une centaine de compositions justement estimées : un concerto et une sonate de piano, un recueil d'*Études spéciales, Scènes de ballet, Symphonie enfantine, Caprices et Fantaisies, Pantomimes*, etc., plus un cycle de *lieder* et une scène dramatique, *Hero*, exécutée en 1898 au théâtre royal de Copenhague.

__Science et hypothèse__, par H. Poincaré (1900). — Dans cet ouvrage, l'auteur étudie le rôle de l'hypothèse dans toute la série des sciences, depuis l'arithmétique et la géométrie, jusqu'à la mécanique et la physique expérimentale. Il montre qu'il y a plusieurs sortes d'hypothèses, « que les unes sont vérifiables et qu'une fois confirmées par l'expérience, elles deviennent des vérités fécondes, que les autres, sans pouvoir nous induire en erreur, peuvent nous être utiles en fixant notre pensée, que d'autres, enfin, ne sont des hypothèses qu'en apparence et se réduisent à des définitions ou à des conventions déguisées ». « La conséquence est que la science n'atteint pas les choses elles-mêmes, comme le pensent les dogmatismes naïfs, mais les rapports entre les choses; en dehors de ces rapports, il n'y a pas de réalité connaissable. » L'ouvrage est divisé en quatre parties. Dans la première, l'auteur compare le continu mathématique et le continu physique; il montre que le raisonnement mathématique n'est fécond que parce qu'il procède, dans une certaine mesure, par la méthode inductive. Dans la seconde partie, il étudie les géométries non euclidiennes et il conclut que les axiomes géométriques ne sont que des conventions, des définitions déguisées, et non des faits expérimentaux, ni des jugements synthétiques à priori. Puis, après avoir comparé l'espace euclidien et l'espace non euclidien, il arrive à cette conclusion que la géométrie n'est pas une science expérimentale, même en partie; la notion des corps idéaux qu'elle étudie est tirée entièrement de notre esprit, et « l'expérience n'est qu'une occasion qui nous engage à l'en faire sortir »; « elle nous fait connaître, non quelle est la géométrie la plus vraie, mais quelle est la plus commode ».

Dans la troisième partie, il étudie les différentes branches de la mécanique et conclut qu'il importe de séparer la mécanique expérimentale de la mécanique des principes généraux, qui participe du caractère conventionnel des postulats géométriques, et cela, pour l'intelligence complète de la science elle-même.

Dans la quatrième partie, il étudie le rôle de l'hypothèse en physique; il montre comment la physique mathématique doit guider la généralisation, de façon à augmenter le rendement de la science; puis, il indique les moyens qu'elle peut mettre en œuvre pour y parvenir sans danger; enfin, après avoir étudié et précisé l'état actuel de nos connaissances, il conclut que la science marche vers l'unité et la simplicité.

Il traite ensuite du calcul des probabilités, « la notion

de probabilité jouant un [illegible] sciences physiques [illegible] mortnaie, que l'on rencontre à la [illegible] cette sorte. Puis il termine en étudiant les grandes théories d'optique et [illegible] mique, montrant la genèse des idées qui conduisirent Fresnel et Maxwell à édifier les belles théories modernes.

Dans cette œuvre très remarquable sur la philosophie des sciences, le savant auteur a su exposer ses idées avec une rare puissance de logique et des qualités d'exposition des plus [illegible].

Science moderne (LA) *et son état actuel*, par Ch. Émile Picard (1905). — Dans cet ouvrage, Picard a donné une vue d'ensemble sur l'état des sciences mathématiques, physiques et naturelles dans les premières années du XXe siècle; en réalité, il a repris et développé le *Rapport général sur les progrès récents des sciences*, dont il avait été chargé en 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle. Ce livre, écrit dans un style simple et élégant qui en rend la lecture accessible à tout esprit cultivé, est un véritable document historique, une mise au point, faite de main de maître, des connaissances et des théories scientifiques de notre époque.

L'auteur a su éviter les discussions purement philosophiques pour pouvoir dégager d'une façon plus nette le véritable objet des différentes recherches scientifiques, en même temps que les liens communs qui rattachent les unes aux autres les différentes branches de la science; il a indiqué les grandes théories qui réunissent et coordonnent chacune toute une catégorie de faits, insistant sur leurs rôles et montrant que ces théories admises à une époque déterminée ne sont pas immuables, attendu que « le savant ne retient à un moment donné que les théories fécondes par leur puissance pour la coordination des faits acquis et pour la découverte des faits nouveaux ». « On juge, dit-il encore, très faussement de la science, quand on oublie qu'elle est essentiellement mobile et n'est formée que d'approximations successives, » et la plupart des chercheurs n'ont comme but « que de pousser plus loin l'approximation, en mettant en évidence des complexités jusque-là ignorées ».

Après avoir fait un rapide historique de l'analyse mathématique, l'auteur montre comment les différentes sciences tendent de jour en jour à prendre la forme mathématique, car « quoi qu'il arrive, l'analyse mathématique restera toujours cet admirable langue qui, suivant un mot de Fourier, [illegible] *confuses*, langue capable de condenser dans ses symboles un nombre immense de résultats, et douée d'une admirable puissance de transformation et de précision ».

Il passe ensuite une revue complète de toutes les sciences, en ayant soin de grouper ensemble celles dont les liens sont intimes : sciences mathématiques et astronomie, mécanique et énergétique, optique et électricité, qui constituent, dit-il, « la physique de l'éther »; puis il étudie la physique de la matière et la chimie minérale et organique en faisant ressortir les hypothèses cinétiques, atomiques et autres qui furent et sont encore si fécondes; la minéralogie et la géologie, la physiologie et la chimie biologique, et enfin la botanique et la zoologie.

En réalité, cette vue d'ensemble sur l'état actuel de la science est un travail considérable, qui dénote chez l'auteur une grande netteté de vues, jointe à une profonde érudition.

Science (LA VALEUR DE LA), par H. Poincaré (Paris, 1902). — Cet ouvrage fait suite à *Science et hypothèse* et en est pour ainsi dire le complément. L'auteur commence par étudier le rôle de l'intuition et de la logique dans les sciences : « l'intuition est l'instrument le plus ordinaire de l'invention » et, si la logique, « qui seule peut nous donner la certitude, est l'instrument de la démonstration », il n'en est pas moins vrai que l'intuition est indispensable, aussi bien au jeune esprit qui, sans elle, ne saurait jamais appliquer les mathématiques, qu'au savant créateur lui-même. L'auteur étudie ensuite « les deux cadres dans lesquels la nature paraît enfermée », le temps et l'espace; « nous n'avons pas l'intuition directe de la simultanéité, pas plus que celle de l'égalité de deux durées », et nous y suppléons en appliquant certaines règles, variables avec les cas particuliers qui sont en cause, ces règles étant choisies inconsciemment par nous, « parce qu'elles sont les plus commodes ». Dans le chapitre consacré à la notion d'espace, l'auteur reprend et complète l'étude déjà faite dans *Science et hypothèse;* il étudie le continu physique à plusieurs dimensions et analyse les faits expérimentaux qui interviennent dans la genèse de l'espace à trois dimensions. « L'expérience ne nous prouve pas que l'espace a trois dimensions, elle nous prouve qu'il est commode de lui en attribuer trois ». Les phénomènes physiques et mécaniques, par exemple, peuvent être conçus autrement que dans l'espace à trois dimensions; d'ailleurs, « nous ne pouvons nous représenter l'espace à quatre, ni l'espace à trois dimensions, parce que ces espaces sont infinis, que ce sont des continus mathématiques et non des continus physiques et qu'ils sont homogènes ».

Dans la deuxième partie de l'ouvrage, l'auteur répond à ceux qui demandent à quoi servent les mathématiques en leur montrant « les deux monuments déjà ébauchés de la mécanique céleste et de la physique mécanique » qui « valent bien la peine qu'ils nous ont coûtée ». Et d'ailleurs, les mathématiques méritent d'être cultivées par elles-mêmes, puisqu'elles donnent à leurs adeptes « des jouissances analogues à celles que donnent la peinture et la musique »; mais le but physique et le but esthétique ne doivent pas être séparés l'un de l'autre, car ils sont intimement liés et se pénètrent mutuellement. L'auteur montre les liens qui unissent l'analyse et la physique, la première servant à créer une langue pour la seconde et la seconde rendant à la première le service de lui imposer des problèmes dont « elle fait pressentir la solution » et pour lesquels « elle suggère des raisonnements ». Les quelques pages consacrées à l'astronomie, cette science « qui nous a fait une âme capable de comprendre la nature », sont des plus remarquables : pour la physique mathématique, il indique les différentes phases qu'elle a parcourues et se demande, après avoir passé en revue les principes qui lui servent de base, s'il n'y a pas lieu de prédire une crise prochaine et une période de doutes. Qu'importe ! il faudra rebâtir à neuf, « tel l'animal qui mue, qui brise sa carapace trop étroite et s'en fait une plus jeune »; cette science a d'ailleurs déjà passé par une crise semblable.

Enfin, dans la troisième partie, l'auteur traite de la valeur objective de la science. Dans l'ensemble de nos lois scientifiques, il y a quelque chose qui est indépendant des conventions que nous avons adoptées; il y a des relations entre les faits bruts qui constituent des *lois invariables,* « tandis que les relations entre les faits scientifiques restent toujours dépendantes de certaines conventions ». Une loi quelconque déduite de vérifications expérimentales ne peut qu'être approchée et, de plus, son énoncé est forcément incomplet. « Non seulement la science ne peut nous faire connaître la nature des choses, mais rien n'est capable de nous la faire connaître, et, si quelque dieu la connaissait, il ne pourrait trouver de mots pour nous l'exprimer ». En revanche, elle nous fait connaître « la seule réalité objective, les rapports des choses, d'où résulte l'harmonie universelle ».

L'ensemble de l'ouvrage est un véritable acte de foi scientifique. On sent combien l'auteur est pénétré de cette science, dont il est, à notre époque, l'un des plus illustres représentants, et avec quel espoir il nous parle de cette harmonie universelle, « la source de toute beauté et la seule vérité que nous puissions atteindre ».

SCIENTISTE (*si-an-tisst'*) adj. et n. *Scientistes chrétiens* [illegible] ladie le meilleur remède est la prière.

SCIUROÏDE n. m. Paléont. Genre de mammifères rongeurs, de la famille des anomaluridés, comptant six espèces fossiles dans le tertiaire de l'Europe centrale et méridionale.

— ENCYCL. Les *sciuroïdes* sont rangés actuellement dans la sous-famille des pseudosciurinés. C'étaient des petits écureuils rappelant quelque peu les anomalures actuels de l'Afrique; ils ont vécu dans le Jura suisse et le midi de la France à l'époque éocène (*sciuroides minimus* et *Quercyi*) et en Allemagne à l'époque miocène (*sciu*[illegible]).

SCIUROPTERUS (*pté-russ*) n. m. Nom scientifique des écureuils volants, vulgairement appelés *polatouches*. (Le genre *sciuropterus* appartient à la sous-famille des ptéromyinés.)

SCLÉROTINIE (*nî*) n. f. Genre de discomycètes, dont la fructification naît d'un sclérote et a la forme d'une coupe plus ou moins excavée, portée par un long pédicelle. (Les asques ont huit spores ovales, unicellulaires, incolores. Certaines espèces causent des maladies chez les végétaux.

SCOLÉCITHRICIDÉS n. m. pl. Famille de crustacés copépodes, renfermant les genres *scolécithrix* et voisins. — [illegible]

SCOLÉCITHRIX (*trikss*) n. m. Genre de crustacés copépodes, type de la famille des *scolécithricidés,* comptant quelques espèces répandues dans les mers du nord. (Le *scolecithrix brevicornis,* découvert en 1902 sur les côtes d'Angleterre, en est un exemple.)



SCOLÉCOTRIQUE (*trik'*) n. f. Champignon filamenteux vivant sur les feuilles et y formant des taches brunâtres, à filaments courts, portant à leur sommet ou sur les côtés des conidies ovoïdes, brunes, bicellulaires.

SCOPOLAMINE n. f. Syn. de [illegible] actuellement sous le nom de *scopolamine,* a été préconisée depuis 1900 comme anesthésique général.

On l'associe généralement à la morphine. La technique est la suivante : on injecte sous la peau quatre heures, deux heures, puis une heure avant l'opération, un centimètre cube d'une solution contenant 0gr,0012 de bromhydrate de scopolamine et 0gr,0012 de chlorhydrate de morphine par centimètre cube. Le patient s'endort d'un sommeil calme; on note une légère accélération du pouls et un abaissement de la respiration. On doit éviter le bruit et les secousses aux malades; on provoque ainsi une anesthésie complète. Parfois, cependant, il est nécessaire de donner un peu de chloroforme. Le réveil se produit quatre à cinq heures après l'opération; il est absolument calme, les malades peuvent s'alimenter, et ils dorment bien la nuit suivante. La mortalité serait inférieure à celle provoquée par les autres agents anesthésiques.

SCOTTE [illegible]

***SCRATCH** n. m. — Sport. Se dit aussi d'un coureur qui est handicapé, et qui doit accomplir le parcours entier.

Scribner's Magazine, revue mensuelle illustrée, fondée à New-York en 1886 par l'éditeur Charles Scribner. Elle a pour rédacteur en chef Edward L. Burlingame depuis sa fondation. Ses bureaux sont à Londres, et elle est aussi lue dans le Royaume-Uni que les magazines anglais.

***SCRUTATEUR** n. m. — Instrument qui permet de connaître à distance l'indication d'un appareil de mesure (thermomètre, manomètre, etc.).

[illegible] deux postes : le transmetteur combiné avec l'appareil de mesure (anémomètre, thermomètre, hygromètre, etc.) dont on veut connaître les indications à distance, et le récepteur; les deux postes sont reliés par une communication, qui est généralement électrique. Les scrutateurs les plus répandus sont les scrutateurs de température, qu'on emploie dans nombre d'industries où l'on a besoin de maintenir une température constante : malteries, brasseries, sucreries, chambres frigorifiques. Quand on appuie sur un bouton que porte le récepteur, on envoie un courant électrique dans le transmetteur, dont l'aiguille monte d'une division correspondant à une fraction de degré. Ce mouvement a pour effet d'envoyer un courant électrique dans le récepteur, dont l'aiguille monte à son tour d'une division, de sorte que les mouvements des deux aiguilles du transmetteur et du récepteur sont synchrones. Dès que l'aiguille du transmetteur arrive à [illegible]

[illegible]



des indications.

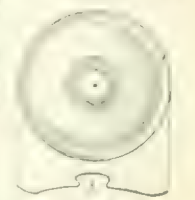
SCULLER [illegible]

SCYBIS [illegible] n. m. Genre d'insectes [illegible]

SCYLLIOGALEUS [illegible]



[illegible] narines pareilles à celles des roussettes.)



SEAL (LAC AUX PHOQUES [illegible] gava), sur le cours d'un affluent [illegible] haut a près de 70.000 hectares; le [illegible]

SEAOU-PO n. m. Nom de cymbales chinoises en bronze.

SÉBAMIDO-BENZOÏQUE adj.

SÉBASTIANISME n. m. Hist. relig. Doctrine propre aux sébastianistes : [illegible]

SÉBASTIANISTE [illegible]

SEBASTIANSWEILER, bourg d'Allemagne (Wurtem-[illegible]). Sources minérales sulfatées sodiques, légèrement laxatives.

Sébastien [illegible] Luxembourg. — Saint Sébastien, non plus attaché au pilori, percé de [illegible] capable de se maintenir sur un bras, reçoit les soins de la pieuse veuve (Irène, ou Lucine), et de sa servante. L'une [illegible] femmes voilées de noir retire [illegible] montre même que la peine, tant il répugnait à représenter des plaies; l'autre se retourne vers l'horizon obscur, vaguement éclairé d'une lueur; toute la toile n'est qu'une symphonie en noir et blanc. Le vrai sujet, c'est l'éclatante beauté de [illegible]



[illegible] caressantes donnent la moiteur de la vie. Tout l'art d'Henner est dans cette tache blanche, qui s'enlève en vigueur et douceur à la fois sur le reste de la composition. Cette page magistrale inaugure en quelque façon la troisième et dernière manière du peintre, toute faite de con-

trastes, et qui paraît inspirée [illegible] style de Prud'hon. Les *Christ* d'Henner et son fameux [illegible] appartiennent à cette période.

SEBBE, localité de l'Afrique [illegible], côte de Guinée, colonie allemande du Togo [illegible] 1897 la capitale du Togo, [illegible] maintenant à Lomé.

SÉCHÉ (Léon), littérateur français, né à Ancenis en 18[illegible]. Il se rendit à Paris et débuta dans les lettres par un fragment de poème sur le drame de Queretaro, intitulé [illegible] *du Mexique* (1869). Ses autres ouvrages en vers sont : *les Griffes du lion* (1871), *Amour et patrie* (1875), où l'on trouve le poème *l'Absence*, écrit pendant un voyage en Italie (1873), et *la Chanson de la vie*, couronnée par l'Académie française (1888). Condamné à l'amende vers la fin de l'empire, pour un article du *Juvenal*, petite revue littéraire qu'il avait créée, il fonda depuis la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*. Il devint directeur des « Annales romantiques » et de la « Revue de la Renaissance », que l'Académie couronna en 1903 ; il a donné des articles à la « Revue des Deux Mondes », à la « Revue de Paris », à la « Revue bleue » et à divers journaux. Il a écrit aussi *la Question sociale*, un roman, *Rose Epoudry* (18[illegible]), *les Origines du Concordat* (1894), et des études sur *Jules Vallès* (1886), *Jules Simon* (1888), *Volney* (1899), *les Derniers Jansénistes* (1890-1891), *Alfred de Vigny* (1902), et *Sainte-Beuve* (1904), suivies d'ouvrages sur [illegible] (1905), et sur *Alfred de Musset* (1906). Il a édité la *Défense et illustration de la langue française* de Joachim du Bellay. — Son fils, ALPHONSE, né à Nantes en 1876, a débuté dans le journalisme au « Siècle » (1900). Il a fondé la *Critique indépendante*, revue littéraire et artistique (1901) et dirigé la « Revue d'art dramatique » (1903-1904). Il a publié une étude sur *Emile Faguet* (1904), et les *Contes des yeux fermés* (1905).

Secolo (IL), *Gazetta di Milano* (« le Siècle »), journal quotidien à 5 centimes, fondé à Milan en 1865, publié par la Société d'édition Sonzogno. Bien rédigé, il est une des feuilles italiennes qu'on trouve le plus souvent à l'étranger. Sa politique, sans être ouvertement hostile à la dynastie piémontaise, a des tendances républicaines. En feuilletons, il publie surtout des traductions, et très souvent de romanciers populaires français. Il a un supplément hebdomadaire, « il Secolo illustrato della Domenica », qui en est à sa dix-huitième année (1906).

***SECONDAIRE** n. m. — Electr. Dans les transformateurs ou bobines d'induction, Enroulement qui, sous l'action des phénomènes d'induction provoqués par le courant passant dans le second enroulement, appelé *primaire*, est le siège d'une force électromotrice qui est dans un rapport donné avec la différence de potentiel appliquée aux bornes du primaire.

— ENCYCL. C'est aux bornes du *secondaire* qu'on relie les appareils d'utilisation. Dans les transformateurs de lumière, qui abaissent la différence du potentiel, le secondaire est constitué par un fil plus gros que le primaire, tandis que dans les bobines d'induction, qui ont pour but de donner une différence de potentiel élevée au moyen d'une source de faible tension, le secondaire est formé d'un fil fin.

Seconde Mme Tanqueray (LA), comédie en quatre actes, d'Arthur Pinero (1893), traduite de l'anglais par Robert d'Humières (Odéon, 1903). — M. Tanqueray a dépassé la quarantaine. Il est veuf d'une puritaine qui lui a fait connaître l'amour aussi peu que possible, et il est possédé par l'idée de la réhabilitation, par le mariage, des femmes qui ont précédemment suivi une voie moins droite. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'il épouse Paula, qui eut cependant bien des aventures. Il aime Paula, et Paula le lui rend. De plus, elle a soif d'estime, de considération. La tentative cependant échoue. D'abord la seconde Mme Tanqueray, dans son milieu nouveau, si différent de l'ancien, s'ennuie à périr. Ensuite, la « société » lui ferme ses portes. Enfin, Ellean, fille de la puritaine, qu'elle voudrait bien aimer comme son enfant, lui témoigne en toute circonstance une instinctive antipathie. Celle-ci semble fondre après qu'Ellean a rencontré en voyage le capitaine Ardale, qui veut l'épouser, et lorsque la seconde Mme Tanqueray encourage l'amour naissant de sa belle-fille. Hélas ! le capitaine se présente... et Paula reconnaît en lui un de ses anciens amants. La malheureuse s'empoisonne.

La pièce, bien faite, contient une belle étude de caractère : celui de Paula. Elle est, en outre, intéressante, par la manière bien personnelle et bien anglaise dont Pinero a compris un thème déjà traité par Emile Augier dans le *Mariage d'Olympe* : l'impossibilité de l'introduction dans la famille d'une demi-mondaine, même sincèrement convertie.

Secret de Polichinelle (LE), comédie en trois actes, de Pierre Wolff (Gymnase, 6 janv. 1903). — M. et Mme Jauvenel sont de gros bourgeois, de cœur généreux cependant, mais un peu naïfs, car, depuis si longtemps qu'ils vivent ensemble, ils restent mutuellement persuadés que chacun d'eux est très rigoriste. Ils ont un fils, Henri, à qui ils voudraient faire épouser une charmante jeune fille, Geneviève Langeac. « Impossible, déclare Henri ; j'ai une maîtresse. — Quitte-la [illegible] — Impossible, nous avons un enfant !... » Il montre la photographie du bébé, et déjà s'attendrissent les grands-parents malgré eux. Chacun de son côté va voir Marie, la maîtresse, et, comme Marie est charmante, elle les conquiert sans peine ; le petit Robert fait le reste. M. Jauvenel ne peut bientôt plus se passer de lui. Seulement, comme il s'imagine que Mme Jauvenel est trop rigoriste pour consentir à la régularisation de telles irrégularités, et *vice versa*, chacun d'eux fait ses visites et s'attendrit en cachette. Heureusement, l'excellent Trévoux, ami de collège de M. Jauvenel, brusque les choses en organisant un faux départ de Henri, de Marie et de Robert, et tout finit par un bon mariage. Pour sa récompense, Trévoux, de son côté, épousera la sympathique Mme Santenay.

De cette pièce, où tous les personnages sont vertueux, l'intrigue est fort mince, et le dénouement en est prévu dès l'abord. Mais l'auteur a l'adresse d'y créer un véritable [illegible] époux Jauvenel, et il prolonge la péripétie avec assez d'ingéniosité pour que l'on s'intéresse sincèrement au bonheur de tous ces braves gens.

Secrétan (COLLECTION), l'une des plus importantes collections privées du XIXe siècle. Elle avait été formée dans l'espace de quinze années par un financier, Secrétan, administrateur de la Société des métaux, qui sombra dans le *krach* des cuivres, en 1889. Ce désastre entraîna la vente de la collection, qui réunissait des tableaux anciens et modernes provenant de cabinets célèbres et des objets d'art de premier ordre. La vente eut lieu, à Paris, du 1er au 8 juillet 1889, et produisit 10 millions. Elle comprenait, entre autres œuvres :

MAITRES ANCIENS : Canaletto : *Vue de Venise* ; Frans Hals : *l'Homme à la canne* ; *Portraits de Scriverius et de sa femme* ; P. de Hoogh : *Intérieur hollandais* ; Metsu : *Intérieur hollandais et le Déjeuner* ; Rubens : *David et Abigaïl* ; Teniers : *les Cinq sens* ; Van Dyck : *Anne Cavendish* ; Van der Meer de Delft : *la Dame et la Servante et le Billet doux* ; Rembrandt : *l'Homme à l'armure* et le *Portrait* de la sœur de l'artiste.

MAITRES MODERNES : Corot : *le Matin* et *Biblis* ; Decamps : *les Singes experts et le Frondeur* ; Delacroix : *le Retour de Chr. Colomb* ; *Tigre surpris par un serpent* ; *Othello et Desdemone* ; Diaz : *Diane chasseresse* ; Isabey : *Mariage dans l'église de Delft* ; Meissonier : *les Cuirassiers de 1805* ; Rousseau : *la Hutte des charbonniers* ; *la Ferme sous bois* ; Troyon : *le Passage du gué* ; *le Chien d'arrêt* ; Ingres : *Œdipe et le Sphinx*. Un groupe d'amateurs français se rendit acquéreur de *la Remise des chevreuils*, de Courbet, et l'offrit au Louvre. Le prix le plus considérable fut pour l'*Angélus*, de Millet, qui monta à 553.000 fr. et partit pour l'Amérique. Il a été, depuis, racheté par Chauchard. Le 13 juillet, on mit aux enchères, à Londres, dix-sept tableaux anciens et modernes, de la collection Secrétan : trois paysages d'Hobbema ; une *Madone*, du Pérugin ; *le Vanneur*, de Millet ; etc.

SECTARISME (*sèk-ta-rissm'*) n. m. Doctrine sectaire ; tendances sectaires : *Opposer le bon sens au* SECTARISME.

SEDDON (Richard John), homme d'Etat néo-zélandais, né à Eccleston (Lancashire) en 1845, mort en 1906 sur un navire qui le ramenait d'Australie en Nouvelle-Zélande. Ouvrier mécanicien, il émigra en Australie au moment de la fièvre de l'or (1863), s'y maria (1867), et alla peu après s'établir en Nouvelle-Zélande, où il fut mineur et aubergiste. Il entra dans la vie publique comme membre du conseil provincial du Westland, qu'il présida, et fut le premier maire de la ville de Kumara. En 1879, il fut élu à la Chambre des représentants, et en 1891 devint ministre des mines, des travaux publics et de la défense dans le cabinet J. Ballance. En 1895, il devint premier ministre et réunit dans ses mains presque tous les services, ajoutant à ceux qu'il avait déjà les finances coloniales, les postes, l'instruction, l'immigration et les affaires indigènes. Aussi l'appelait-on *King Dick* (le roi Richard). Libéral-démocrate, il n'en était pas moins ardemment dévoué aux intérêts de l'empire britannique. Il alla en Angleterre en 1897 pour le jubilé de la reine Victoria, qui le fit conseiller privé, et en 1902 pour le couronnement d'Edouard VII, et prit part aux conférences des premiers ministres coloniaux.

Seddon.

SÉE (Marc), chirurgien et anatomiste français, né à Ribauvillé (Haut-Rhin) en 1827. Neveu du professeur G. Sée. Interne en 1851, prosecteur en 1858, agrégé d'anatomie et de physiologie en 1860, chirurgien des hôpitaux en 1865, il devint chef des travaux anatomiques à la Faculté en 1868, membre de l'Académie de médecine en 1878. Ses principaux travaux d'anatomie sont sa thèse de doctorat *De l'accommodation de l'œil et du muscle ciliaire*, une traduction du *Traité d'histologie humaine* de Kolliker (1856), qui fut le premier ouvrage sur ce sujet en France et qui a été plusieurs fois réédité, un *Traité d'anatomie descriptive* en collaboration avec Cruveilhier (1862) ; *Recherches sur l'anatomie et la physiologie du cœur* (1874) ; *Sur la locomotion du cerveau et du liquide céphalo-rachidien* (1884). Pour la pathologie chirurgicale, il y a lieu de citer : une *Note à la Société de chirurgie sur les amputations au moyen d'un fil de platine* (1856), et *Sur l'imbibition et son rôle en pathologie* (1866) ; *Sur un double fongus syphilitique des testicules* (1879) ; *Sur l'entorse et son traitement* (1884).

SÉE (Edmond), auteur dramatique français, né à Bayonne en 1875. Au sortir du lycée Condorcet, il fit des études de droit qu'il poussa jusqu'au doctorat (1902), tout en s'occupant activement de littérature. Il était encore au lycée qu'il fondait une petite feuille au quartier Latin, *l'Avenir artistique*. L'« Evénement », le « Figaro », le « Gil Blas », la « Revue blanche », la « Revue bleue », etc., l'ont compté ou le comptent parmi leurs collaborateurs. Il a, pendant plusieurs années, fait la critique dramatique à la « Presse ». Sa première pièce, *Ce qu'elles veulent* (1 acte), fut jouée vers 1893. Il a donné ensuite *Son professeur* ; *la Brebis*, qui commença sa réputation (2 actes, 1896) ; *les Miettes* (2 actes, 1899), comédie reprise à l'Odéon en 1905 ; *l'Indiscret* (3 actes, 1903), œuvres d'un réel mérite.

SEEBACH (Marie), actrice allemande, née à Riga en 1834, morte en 1897. Elle débuta comme chanteuse à Cologne, remplit ensuite des rôles de soubrette et débuta dans le drame à Hambourg en 1852. Marie Seebach joua ensuite à Munich (1854), à Hanovre (1859) où elle épousa le chanteur Niemann, et fut attachée au théâtre royal de Berlin en 1866. Depuis lors, sauf pendant quelques interruptions où elle donna des représentations à Saint-Pétersbourg et aux Etats-Unis, elle tint le premier rang sur cette scène. Marie Seebach, douée de grandes qualités dramatiques, obtint de très grands succès surtout dans les rôles de Gretchen, d'Ophelia, de Jane Shore, de Marie Stuart, de lady Macbeth, etc.

SEEBERG, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Wangen]) ; 1.730 hab. Industrie florissante : ateliers de constructions mécaniques, fonderie, galvanoplastie ; distillerie ; fromageries.

SEELANDITE n. f. Alun de magnésie naturel et voisin de pickeringite.

SEEN, comm. de Suisse (cant. de Zurich [distr. de Winterthur]) ; 2.900 hab. Agriculture, prairies ; vignoble. Filature de coton.

SEENGEN, comm. d'Argovie (cant. d'Argovie [distr. de Lenzbourg]), à l'extrémité septentrionale du lac de Hallwil ; 1.360 hab. Industrie laitière ; élève de bétail. Fabriques de cigares, d'outils divers ; polissage de pierres pour l'horlogerie. Tissage de paille.

SEEVERGEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Gand]), sur l'Escaut ; 1.260 hab.

SEFIROT ou **SEPHIROT** (en hébreu *splendeur*) n. m. Nom donné par les cabbalistes aux dix puissances (ou verbes) par le moyen desquelles Dieu a créé le monde, ce sont : *Kether*, le pouvoir suprême ; *Chocmah*, la sagesse, l'idéal de la souveraine raison ; *Binah*, la liberté, la puissance motrice, l'initiative ; *Gédulah*, l'idéal de la magnificence et de la bonté ; *Géburah*, la force, la vigueur, l'idéal de la justice ; *Typhereth*, l'idéal de la beauté ; *Hod*, l'ordre éternel, contrepoids du progrès, triomphe de la raison ; *Netzoh*, la victoire, récompense du progrès, loi de rénovation ; *Jésod*, la vérité, base de toute raison ; *Malchut*, la forme, l'objet extérieur, le royaume, le monde. ‖ On les appelle aussi SEPHIRES.

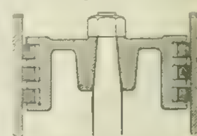
SEGELSEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Audenarde]) ; 1.620 hab.

***SEGMENT** n. m. — Pièce métallique, garnissant un piston pour le rendre étanche.

— ENCYCL. On emploie les *segments* métalliques au lieu de garniture de tresse ou de cuir embouti, lorsque le piston est animé de grandes vitesses ou que la température est élevée dans le cylindre.

Le segment est un anneau fendu introduit, en l'ouvrant de force, dans une rainure faisant le tour du piston.

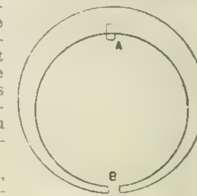
La fig. 1 représente un piston de machine à vapeur avec trois segments.



Segment (fig. 1).

Les segments ont généralement l'aspect de la fig. 2, plus épais au milieu qu'aux extrémités pour qu'en les resserrant leur flexion soit égale en tous les points. Sinon, l'extrémité ne s'arrondirait pas assez et porterait mal dans le cylindre. On dispose les trois coupures B à égale distance autour du piston, et un ergot A maintient les segments en place. C'est le tiercage.

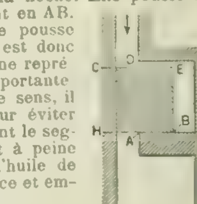
Le segment est fait de manière à avoir un diamètre extérieur plus grand que le cylindre pour qu'il puisse presser sur sa paroi, mais la rainure du piston est assez profonde pour qu'une fois en place, le segment ne vienne pas en contact avec le fond de la rainure. Cette disposition rend l'étanchéité des segments indépendante des variations de diamètre possibles du cylindre par usure ou par dilatations inégales.



Segment (fig. 2).

Quand le segment est en place, la coupure B est presque refermée. C'est généralement lorsqu'elle ne peut se fermer bien par suite d'un coincement que le segment se brise, avarie qui expose le cylindre à des rayures.

La fig. 3 montre par quel mécanisme le segment réalise l'étanchéité. Nous supposons que la pression (vapeur, eau, air, etc.) s'exerce suivant la flèche. Elle pousse le segment et l'applique fortement en AB. Son élasticité, d'autre part, le pousse contre le cylindre en CH. Il est donc étanche, sauf à la coupure qui ne représente qu'une fuite fort peu importante. Quand la pression changera de sens, il viendra s'appliquer en ED. Pour éviter un choc, on ajuste soigneusement le segment, de manière que HC soit à peine plus petit que AD. Ensuite, l'huile de graissage vient garnir cet espace et empêche tout jeu sensible.



Segment (fig. 3).

La fuite du joint est rendue moins importante encore par le fait qu'on oriente les trois jonctions des trois segments en trois points équidistants du piston ; cela force le gaz sous pression qui franchit le joint à faire le tour du piston dans un canal fort étroit, où il ne circule que lentement.

La fig. 4 représente les joints les plus usités. En automobile, on emploie beaucoup la jonction oblique A. Elle s'ouvre peu à peu, au fur et à mesure que le segment s'use. En C est indiquée une variante consistant à y ménager un trou pour laisser le passage d'un ergot qui empêche le déplacement du segment mieux que le système indiqué fig. 2.

Enfin, B représente une disposition dont l'étanchéité est meilleure.



Segment (fig. 4).

Pour les très grands pistons de machines marines (jusqu'à 2m,50 et 3 mètres de diamètre), on coupe le segment en plusieurs portions que des ressorts appuient séparément sur le cylindre.

SÉGOFFIN (Jean-Victor-Joseph-Ambroise), sculpteur français, né à Toulouse en 1867. Elève de Cavelier, Barrias et Coutan, à l'Ecole des beaux-arts de Paris, il obtint une première récompense au Salon de 1894, et une seconde en 1896 avec *le Semeur de mondes*, statue plâtre. En 1897, il obtenait le grand prix de Rome. De la villa Médicis, il envoyait au Salon, en 1898, une *Judith*, statue étain, et un *Portrait*, buste en bronze ; en 1899, un autre *Portrait* en plâtre ; en 1900, un bas-relief allégorique en plâtre : *la Terre, la Vie, la Paix*. La même année, il obtenait une médaille de bronze à l'Exposition universelle (Paris). Depuis, l'artiste a exposé : en 1901, *Suppliante*, *l'Homme et la Misère humaine* (1903) ; ce morceau lui valut une seconde médaille. On remarqua son principal envoi de 1905, *Danse sacrée*, statue marbre, d'un caractère oriental et d'un mouvement très vif et libre.

SEGOND (Paul), chirurgien français, né à Paris en 1851. Il est le fils d'un agrégé [illegible] et le petit-fils de Lanneau, ancien directeur de Sainte-Barbe et des Sourds-Muets. Sa thèse en 1880 sur les *Abcès chauds de la prostate et le Phlegmon périprostatique* fut couronnée par l'Académie des sciences et la Société de chirurgie, et il était nommé chirurgien des hôpitaux et professeur agrégé avec un travail très important [illegible] [illegible]; en 1886, [illegible] professeur de [illegible] opératoire. Il a [illegible] [illegible] [illegible] dies des annexes de l'utérus et maladies chirurgicales du foie, mais il a surtout fait de très intéressantes [illegible] à la Salpêtrière et à la clinique Baudelocque [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] *prolapsus utérin* (1893); *l'Hystérectomie vaginale dans le traitement des suppurations péri-utérines* (1891); *Des tu*[illegible] (1897); *Considérations sur la technique, les difficultés et* [illegible] des travaux relatifs à l'intervention chirurgicale pendant la grossesse et la description de procédés opératoires imaginés par lui pour le traitement de l'exotrophie de la vessie, l'ablation du prolapsus rectal, la suppression des fistules rectovaginales, l'énucléation avec morcellement des fibromes par les voies naturelles après hystérectomie cervico-vaginale unie ou bilatérale, procédés qui ont été adoptés par la généralité des chirurgiens.

SEGOND-WEBER (Mme). V. WEBER (AUT VII).

SEGONZAC (Edouard MARQUIS DE), [illegible] officier et explorateur français, accompagna [illegible] le lieutenant Quiquerez dans son exploration de la Côte d'Ivoire, puis se tourna vers le Maroc, où il exécuta de très importantes et dangereuses reconnaissances de 1899 à 1901. Placé un peu plus tard à la tête d'une mission dont faisaient partie de Flotte de Roquevaire et Louis Gentil, il fut fait prisonnier par les Marocains, mais put bientôt rentrer en France sain et sauf. On lui doit : *Voyages au Maroc* (1903, avec atlas).

SÉGUIN (Fortuné-Armand), peintre français, né et mort à Paris (1869-1904). Il s'est fait connaître par des compositions qui ont un caractère original. Les poètes de la période romantique lui ont inspiré des illustrations d'une ingéniosité remarquable. Il faut citer aussi ses créations d'après le *Manfred* de Byron, le *Gaspard de la nuit* d'Aloysius Bertrand. On a vu de lui au Salon de 1902 [illegible]. Ces dessins promettaient à leur auteur un bel avenir, si la mort ne l'eût surpris lorsqu'il avait à peine trente-cinq ans.

SÉGUR (Pierre, marquis DE), historien français, né à Paris en 1853. Fils du marquis Anatole de Ségur, conseiller d'État et préfet de la Haute-Marne [illegible], qui fut lui-même un écrivain distingué, le marquis de Ségur s'est fait connaître par de nombreux ouvrages de talent, que l'Académie française a plusieurs fois récompensés. Nous citerons, notamment : [illegible] [illegible] (1897); étude sur la vie et le salon de Mme Geoffrin; *La Dernière des Condé*... [illegible] *de Notre-Dame* (1900), consacré au maréchal de Luxembourg; [illegible] (1905); *Mlle de Lespinasse* (1906).

SEGURA de Aragon, bourg de l'Espagne septentrionale (Aragon [prov. de Teruel]), sur un petit affluent de l'Èbre; 1.700 hab. Eaux thermales sulfatées calciques, à la température de 24° C.

SEIDEL (August), peintre allemand, né et mort à Munich (1820-1904). Il s'est adonné au paysage. Ses *Montagnes de Bavière*, ses *Matins d'*[illegible], devenues populaires, lui ont acquis une notoriété sérieuse et méritée.

SEIFERT (Alfred), peintre allemand, né à Horowitz (Bohême) en 1850, mort à Munich en 1901. Il reçut à Prague les leçons de Kiring et débuta par des scènes d'histoire, mais son tempérament l'inclinait vers les tableaux de genre. Il réussit pleinement dans cet ordre de travaux, et ses compatriotes le classent au rang des meilleurs disciples de Piloty.

SEILLIÈRE (Ernest), moraliste et sociologue français, né à Paris en 1866. Il a publié en France et en Allemagne, divers ouvrages, parmi lesquels il convient de citer : *Études sur Ferdinand Lassalle* (1897); *Litté*[illegible] *rale dans le parti socialiste allemand* (1898); *le Comte de Gobineau et l'Aryanisme historique* (1903); *La Philosophie de l'impérialisme* (1905); [illegible] *Nietzsche; Peter Rosegger und die Steirische Volksseele; der Demokratische Imperialismus*. Les grandes revues de Paris et divers journaux allemands ont donné de lui de nombreux travaux de critique et de morale.

SEIROLYTIQUE adj. (de [illegible]). Biol. *Disjonction seirolytique,* Se dit du mode d'apparition des caractères des parents dans les gamètes des hybrides, caractères qui, au lieu d'être conjugués, sont non seulement indépendants, mais isolés, séparés.

SEITZ (Antoine), peintre allemand, né en 1829, mort à Munich en 1900. Il s'est consacré à la peinture de genre. Ses tableaux sont de proportions modestes, mais d'une exécution minutieuse. Il jouit auprès des amateurs de son pays d'une vogue prolongée, que justifiaient son talent de compositeur et la vivacité de son coloris.

* **SÉLECTION** — n. f. Biol. *Sélection interne,* Sélection qui se fait dans le plasma germinatif entre ses constituants. Pour Weismann, elle est l'origine de toutes les variations, mais elle reçoit sa direction de la sélection entre individus, laquelle ne peut commencer à agir que quand les modifications individuelles sont assez profondes pour lui donner prise.)

SÉLENCUPRITE n. f. Séléniure naturel de cuivre.

SÉLÉNIPÈDE n. m. Genre d'orchidacées cypripédiées. — ENCYCL. Les *sélénipèdes* sont, comme les cypripèdes, des fleurs pourvues de deux étamines fertiles, mais ces fleurs sont en grappes avec un ovaire triloculaire, au lieu d'être isolées avec ovaire uniloculaire, comme chez les cypripèdes. Les [illegible] *sélénipède chica* ou *vanille en arbre* sont employés comme succédané de la vanille.

Sélénipède.

SELF n. f. [illegible] *Bobines de self* ou *d'impédance*. Dans la télégraphie sans fil, Résistances intercalées dans le circuit du récepteur [illegible] côté du radioconducteur, et s'opposant au passage des oscillations. (Ces bobines [V. RÉCEPTEUR] s'opposent également à une dérivation, dans le radioconducteur, du courant de self-induction, à chaque rupture du courant du tapeur. Elles sont constituées par 20 mètres environ de fil de fer très fin enroulés sur un noyau de verre de quelques millimètres et enveloppés de paraffine.)

* **SÉLINONTE.** — Archéol. A plusieurs reprises, on a poursuivi le déblaiement de l'acropole de Sélinonte, où se dressent encore les ruines imposantes de sept temples grecs. On a dégagé deux grandes rues qui se coupent à angle droit, l'emplacement de plusieurs sanctuaires, une partie de l'enceinte fortifiée, avec deux portes et quatre tours de travail pélasgique. Hulot, architecte, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, termina une *Restauration* générale des monuments de Sélinonte.

SELISKA, bourg de la Russie occidentale, dans le gouvernement de Penza, district de Goroditché, sur la [illegible]; 2.700 hab. Distillerie.

SELLENICK (Aldolphe-Valentin), musicien français, né à Strasbourg vers 1820, mort aux Andelys en 1893. Fils d'un chef de musique militaire d'origine styrienne, il apprit de bonne heure à jouer de divers instruments, entre autres du violon et du cor. Il fut d'abord chef d'orchestre au théâtre de Strasbourg, puis fit représenter à l'ancien théâtre Lyrique un opéra-comique en deux actes : *Crispin rival de son maître*, tiré de la célèbre comédie de Lesage (1860). Devenu chef de musique au 2e régiment de voltigeurs de la garde impériale, où il sut se faire par son talent une brillante renommée, il fit en cette qualité la campagne d'Italie et celle de 1870 et, après la guerre, fut nommé chef de musique de la garde républicaine. Il se fit remarquer comme compositeur de musique militaire, et sa *Marche indienne* est restée populaire.

SELLIER (Charles-Auguste), peintre français, né et mort à Nancy (1830-1882). Il fut élève de l'école de dessin et de peinture de Nancy, puis de l'École des beaux-arts de Paris. En 1857, il remportait à la fois le prix Moreau et le grand prix de Rome. Il partait pour l'Italie en 1857, en revenait en 1863. Sa production, dès lors, fut très active, trente années durant, et une mort prématurée le surprit, à cinquante-deux ans.

Son talent était original et attachant. Il a été, par-dessus tout, un amoureux de la lumière. Le modelé de ses chairs rappelle à la fois Corrège et Prudhon. Par la suite, Sellier se dispersa quelque peu, fit des portraits, des scènes historiques, des pastels, des sujets bibliques, des compositions décoratives, et même de la peinture sur faïence. Sa production fut inégale, mêlée. Le silence plana sur lui, une vingtaine d'années. Enfin, en 1883-1884, une exposition de ses œuvres, organisée par un comité parisien et nancéen, eut lieu à l'École des beaux-arts. En 1903, un *Monument de Sellier* par Alfred Finot, statuaire, et Henri Gutton, architecte, était inauguré à Nancy. Nous citerons, parmi ses principales œuvres : en 1857, quatre morceaux, dont le portrait de sa mère, et celui du *baron Buquet*; en 1864, *le Lévite d'Éphraïm maudissant la ville de Galaad*, toile intéressante par son arrangement pittoresque, et une *Madeleine*; en 1865, *Mort de Léandre*, œuvre délicate, et un *Jeune Prisonnier gaulois promettant un sa*[illegible] *Bouderville*, une des maîtresses pages de l'artiste; en 1867, trois morceaux, dont *Tibère à Caprée*; en 1868, trois morceaux; en 1869, *Souvenir italien* ou *la Joueuse*; et un *Portrait*; en 1870, *Graziella*, et un *Portrait*; en 1872, [illegible] portraits, etc.; en 1880, *Intérieur d'Ammazaloio*, et *Léda*; [illegible]

Le musée de Nancy possède douze toiles de Sellier. Au *Léandre*, à la *Madeleine*, au *Lévite*, etc., déjà cités, il faut ajouter le *Portrait d'Armand David à l'âge de cent sept ans*, une tête superbe; le *Portrait de Mme Victor Massé*, excellent; *Vitellius visitant les champs de bataille de Bédriac*, et le *Salon de conversation de la villa Médicis* en 1860, tableau qui serait infiniment précieux, s'il n'avait complètement poussé au noir. Plusieurs autres œuvres de Sellier ont souffert d'un dommage analogue, à cause des bitumes dont l'artiste a un peu abusé.

SELLIER (Henri-Alfred), chanteur français, né à Châtel-Censoir (Yonne) en 1849, mort à Paris en 1899. [illegible] garçon marchand de vin lorsque About, l'ayant entendu chanter, fut frappé de sa voix de ténor et le présenta à Ambroise Thomas. Grâce à une pension que lui fit Halanzier, directeur de l'Opéra, il put faire ses études artistiques au Conservatoire, où il obtint, en 1877, un premier prix de chant et un second prix d'opéra. Engagé au grand Opéra de Paris, Sellier y débuta dans le rôle d'Arnold, de *Guillaume Tell* (1878). Dans les années qui suivirent, il chanta le répertoire, devint le ténor préféré de Gounod et de Verdi, et créa notamment : *Polyeucte*, *le Tribut de Zamora* [illegible] l'Opéra. Il alla chanter à Marseille, puis à Bruxelles, où [illegible]

[illegible] à Paris [illegible]

SELLINGER [illegible] dant) n. m. Turf. Cheval engagé ordinairement dans les [illegible]

SELLON [illegible] né à Genève en 1782, mort au château d'Allaman, près [illegible] une Société de la paix et ouvrit un concours sur les meilleurs moyens d'amener une entente cordiale univer[illegible] affaires internationales et se montra adversaire de la [illegible]

SELOIGNES, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Thuin]), sur l'Eau-Blanche, branche du Viroin [illegible] affinage de la fonte.

SELVE [illegible] forêts vierges qui couvrent une partie des bassins des grands fleuves équatoriaux, notamment du Niger et [illegible] *centre du Brésil*.

SELYK, bourg d'Austro-Hongrie, dans la Transylvanie (comitat de Nagy-Kukullö), ch.-l. de district, sur le Weissbach, sous-affluent du Danube par le Maros et la Theiss; 3.000 hab., en deux agglomérations principales : NAGY-SELIK et KIS-SELIK. Vignobles.

SELZACH, comm. de Suisse (cant. de Soleure [distr. de Lebern]); 1.540 hab. Fournitures pour l'horlogerie (ébauches et boîtes de montres). Chaque année, les habitants de ce village donnent en plein air des représentations de la Passion, que l'on vient voir de très loin.

SÉMANTISTE (*tist'*) n. m. Savant qui étudie les significations et fonctions des mots ou *sémantique*.

SEMBRICH [illegible] CELLA), cantatrice autrichienne, née en 1858 à Wisniewczyk [illegible] commença à jouer du piano, et à six ans du violon. Adm[illegible] piano l'élève de Wilhelm Stengel qui l'épousa plus tard. Elle commença l'étude du chant, qu'elle alla terminer à Milan avec Lamperti et, en 1877, elle débuta à l'Opéra italien d'Athènes dans *i Puritani*. Elle étudia ensuite le répertoire allemand, fut engagée au théâtre royal de Dresde, puis alla faire avec succès cinq saisons à Londres. Elle acquit en cette ville une véritable renommée, et depuis lors, n'a cessé de se produire soit au théâtre, soit au concert, dans toutes les grandes villes de l'Europe et même de l'Amérique, et toujours de la façon la plus brillante. Excellente cantatrice, Marcella Sembrich est en même temps pianiste fort habile et violoniste de talent.

SEMIC, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Carniole distr. de Tschermenbl), sur la Kulpa, sous-affluent du Danube par la Save; 2.500 hab. Distilleries; commerce actif de céréales et de bestiaux.

SÉMINASE n. f. Biol. Ferment soluble, hydrolysant, découvert par Bourquelot et Hérissey dans les graines des légumineuses à albumen carné. (Il se forme seulement pendant la germination et solubilise ces albumens. Il ne paraît agir que très lentement pour saccharifier l'empois d'amidon, et d'ailleurs, semble toujours accompagné d'une petite quantité de diastase.)

SEMIRADSKY [illegible] 1843, mort en 1903. Ses tableaux historiques jouissent d'une grande célébrité en Russie. Les meilleurs sont : *le Christ et la Pécheresse*; *les Flambeaux du christianisme*; [illegible] l'école académique.

Semiramis, [illegible] mêlée d'alexandrins libres, de Joséphin Péladan (Arènes de Nîmes, 24 juill. 1904). — Sémiramis revient victorieuse d'une expédition, à la tête de son armée dont elle est l'idole... à la condition qu'elle n'aime que son armée et la guerre. Mais un sentiment nouveau s'empare de la glorieuse reine. Un prisonnier, Keth-Aour, prince de Thèbes, à la fois mélancolique et hautain, lui inspire un amour passionné. Il a pour rival Zakir-Iddin, le chef violent des légions de Ninive. Sémiramis ayant résisté aux supplications des prêtres, qui la menacent d'une révolte de l'armée si elle se montre femme au lieu de rester guerrière, Zakir-Iddin provoque Keth-Aour et le tue; puis lui-même se laisse frapper à mort par la reine devant les légions stupéfaites. Après quoi, Sémiramis, ayant fait ses adieux aux guerriers, disparaît en une apothéose.

Ce conflit de l'amour et du destin, l'auteur l'a traduit en une belle œuvre qui, devant les milliers de spectateurs des arènes de Nîmes, obtint un vif succès.

SEMMERSAEKE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Gand]), sur l'Escaut; 1.360 hab.

SENAÏTE n. f. Titanate naturel de fer et de plomb.

SÉNARMONT [illegible] de [illegible] l'artillerie, et se distingua comme capitaine à l'armée de Sambre-et-Meuse, notamment à la défense du pont de Monceaux, près de Charleroi (1794). Chef de bataillon, puis sous-directeur de l'artillerie à Douai, il fut, en 1800, chef d'état-major de l'armée de réserve. Passé en Italie, il se distingua à la journée de Marengo, fut fait chef de brigade et, en 1805, nommé sous-chef d'état-major général d'artillerie à la Grande Armée. Il se signala par son habileté et sa bravoure à Austerlitz, à Iéna, à Friedland. Général de brigade en 1806, divisionnaire en Espagne deux ans plus tard, il eut un rôle glorieux aux affaires de Sommo Sierra et d'Ocagna, et fut tué par un obus de-

vant Cadix. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1846, par le général Marion.

***Sénégal.** V. Afrique Occidentale française.

Sengtchoung oun Petoua, ou **Pétouné**, ville de l'empire chinois (Mandchourie, prov. de Ghirin), sur le haut Soungari, et Ghirin Oula ; chef-lieu d'un district peuplé de 60.000 h. [illegible]

Senraouah, bourg d'Egypte (Moyenne-Egypte [prov. du Fayoum]), [illegible] près du lac Birket, qui se déverse dans le Nil ; 3.000 hab. Rizières, culture du mûrier, du coton et des céréales.

SENS n. m. — Encycl. *Organes des sens chez les végétaux*. Divers physiologistes, notamment Haberlandt, Nemec, Pfeffer, prétendent avoir reconnu la présence d'organes différenciés chez les végétaux supérieurs. Ces organes permettraient aux plantes de réagir aux excitations extérieures. On distingue : 1° les organes d'équilibre (v. statolithe) ; 2° les organes sensibles au contact, papilles, soies et poils tactiles, abondants principalement sur les vrilles ; 3° les organes sensibles à la lumière comme les papilles qu'on observe sur la face supérieure de certaines feuilles (*monstera deliciosa*, Fittonia).

Sentaraille ou **Saint-araille**, comm. du département de l'Ariège, arrond. et à 16 kilom. de Saint-Girons, sur le Salat, affluent de la Garonne ; 720 hab. Industrie assez active ; minoterie, papeterie, filature.

Sentier (Le), bourg de Suisse (cant. de Vaud [distr. de la Vallée]), non loin du lac de Joux et sur le chemin de fer Vallorbes au Brassus ; 2.200 hab. Fabrique de pièces détachées pour l'horlogerie. Ecole d'horlogerie. Agriculture et exploitation de forêts.

Sentiers de la vertu (les), comédie en trois actes, de Robert de Flers et G.-A. de Caillavet (Nouveautés, 6 nov. 1903). — Cécile Gerbier est spirituelle et jolie, mais très vertueuse ; elle dépense son activité, faute de mieux, à empêcher ses amies de commettre des fautes, à ramener au bien les filles repenties, etc. « C'est trop ! lui dit Chaumette, ancien ministre et toujours homme d'esprit, qui adore Cécile et lui fait une cour discrète : c'est trop, vous ferez mal parler de vous ! » Cela ne manque pas. Quand Cécile a remis à sa place, et même giflé Bargelin, le séducteur irrésistible, Gerbier, son mari, ancien fabricant d'appareils hydrothérapiques devenu comte romain, Gerbier est ravi, mais le monde boude Cécile. Par surcroît, Gerbier fait de Bargelin son ami intime, le tutoie, le garde en son château, et voilà Cécile compromise, bien qu'elle ne soit pas la maîtresse de Bargelin. Par bonheur, elle a une filleule, Simone, adorablement dégourdie, qui est folle de ce demi niais, précisément à cause de sa demi-niaiserie, et l'on réussit à conclure leur mariage. Par là tout est réparé, et Cécile jouira de nouveau de la considération universelle, bien qu'entre temps elle se soit tout doucement donnée au spirituel Chaumette.

Telle est dans l'ensemble la trame de cette comédie paradoxale, mais spirituelle. La philosophie en est un peu désenchantée, mais d'une vérité trop fréquente : pour le monde, l'essentiel est de ne causer aucun scandale, que l'on suive les sentiers de la vertu, — ou les autres.

Séon, comm. de Suisse (canton d'Argovie [distr. de Lenzbourg]), dans la vallée de l'Aar ; 1.880 h. Agriculture et élève de bétail. Vergers. Industrie laitière. Tissage de coton ; manufacture de tabacs ; verrerie. Vignoble.

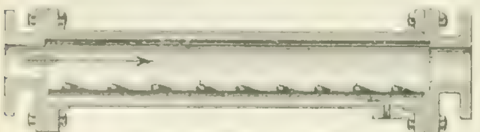
Séon (Alexandre), peintre français, né à Chazelles-sur-Lyon (Loire) en 1855. Il suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts de Lyon, où il fut élève de Danguin. Il se rendit ensuite à Paris, passa par l'atelier de Lehmann et entra chez Puvis de Chavannes, dont il fut longtemps l'un des plus importants collaborateurs. Pour ses débuts, il envoya des portraits peints ou dessinés aux Salons de 1879 et 1880, et ensuite, deux panneaux : *la Chasse et la Pêche*, qui furent remarqués (1881), *Narcisse*, *Crépuscule* (1883, musée de Carcassonne), *Matinée de mai*, dessin (1885), *l'Etoile* (1886), *Soir d'été* (1888). Il obtint, au concours, la décoration de la mairie de Courbevoie, travail important, qui a figuré à l'Exposition universelle de 1889 (Paris). Il a exposé, depuis, soit à la Société nationale des beaux-arts, soit à la Société des artistes français : *les Fleurs* (1890), *Vers l'idéal*, *la Passante*, *Harmonie du soir*, *le Poète* (musée de Saint-Etienne), *la Pureté*, *la Mélancolie*, *Orphée*, etc. Il a terminé en 1906 une série de peintures : *Jésus crucifié*, *Ave Maria*, *Mater Dei*, etc., destinées à la chapelle du château de l'Orfrasière.

Quand Joséphin Péladan créa les Salons de la Rose-Croix, Séon, qui aime l'idéalisme, y tint une large place. Il a composé quelques frontispices pour les œuvres de J. Péladan, Henri Mazel, Charles Dumas, et gravé une eau-forte placée en tête du *Pour le beau*, d'Alphonse Germain.

Séon-saint-andré, bourg du département des Bouches-du-Rhône, dans la commune et à 5 kilomètres de Marseille, à quelque distance du littoral de la Méditerranée ; 5.000 hab. Ch. de f. P.-L.-M. Industrie active ; filatures, fabrication de céramique, produits chimiques, etc.

***séparateur** n. m. — Mécan. *Séparateur d'eau condensée*. Appareil servant à retenir et à séparer l'eau qu'entraîne la vapeur avec elle dans les conduites, et qui s'y condense.

— Encycl. Cet appareil se compose de deux tuyaux : l'un, intérieur, sert de conduite à la vapeur et est muni sui-



Séparateur d'eau condensée.

vant une génératrice inférieure de trappes qui arrêtent l'eau ; l'autre, extérieur, sert de collecteur à l'eau entraînée [illegible]. Ces tuyaux sont maintenus dans des brides spéciales, et le tuyau collecteur est muni d'une tubulure par laquelle l'eau condensée est évacuée.

Sepher Jetzira. V. [illegible]

Seppina (comète de), [illegible] découverte en 1902 par Max Wolf.

sepsine (*sèp'*) n. f. Genre de reptiles sauriens, de la famille des scincidés, comprenant une dizaine d'espèces propres à l'Afrique du Sud.

— Encycl. Les *sepsines* sont cylindriques, élancées, avec la queue très longue et les membres courts ou rudimentaires ; leurs allures sont celles de nos lézards ; leur



Sepsine.

livrée, brune ou jaunâtre, est variée de noir. On les trouve à Madagascar (*sepsina splendidula*), à Angola (*sepsina Angolensis*), au Benguela (*sepsina Copei*), etc. Toutes sont de taille médiocre, 15 à 20 centimètres.

Septimer (col du), col de la Suisse centrale (canton des Grisons), entre les vallées de l'Albula (bassin du Rhin) et de la Mera, affluent du lac de Côme. Altitude, 2.311 mètres. Bien que facilement praticable, il est aujourd'hui assez peu fréquenté, et le col du Splügen le remplace avantageusement.

Sept lampes de l'architecture (les), ouvrage de John Ruskin, publié en 1849. — Ce volume, qui fut publié en même temps que *les Peintres modernes*, est l'un des premiers plaidoyers de l'auteur en faveur de la nature et de la vérité. Il veut d'abord que toute architecture révèle le caractère des matériaux ; il veut que l'édifice exprime le caractère du paysage, et prétend que seules sont belles les lignes qui reproduisent les lignes les plus fréquentes de la nature. Au nom de ce principe, il condamne donc les ornementations empruntées à des formes peu connues ; en même temps, l'auteur montre que plus les lignes sont riches et compliquées, plus elles doivent imiter directement la nature : d'où il suit que les ornements sculptés doivent être de préférence des reproductions du monde végétal ou animal. Ces raisons font que Ruskin préfère naturellement à toutes les architectures, romane, byzantine ou arabe, l'architecture gothique, puisque c'est elle qui est la plus évidemment et la plus directement inspirée d'un principe naturaliste. En même temps, l'auteur analyse les raisons du plaisir esthétique qui nous est procuré par l'ornement, et il indique qu'elles sont de deux ordres différents : la beauté propre qui est en cet ornement et le charme qui est causé par le fait que nous y reconnaissons l'œuvre de la main humaine.

sept-mâts n. m. invar. Bateau à voile à sept-mâts.

— Encycl. Le premier modèle de *sept-mâts* a été lancé par les Américains en 1902, dans les chantiers de Fore River. Long de 132 mètres, large de 16, pour un tirant



Sept mâts.

d'eau de 11 m, 50, il réalise les derniers progrès obtenus par la navigation à voile. Il est gréé en goélette, et toute la voilure est actionnée par les machines à vapeur, ce qui permet de réduire à quelques dizaines d'hommes à peine l'équipage de ce bateau, de dimensions pourtant considérables.

Sepulveda, bourg de l'Espagne centrale, dans la Vieille-Castille, ch.-l. d'un district de la province de Ségovie, à quelque distance du Duraton, affluent du Duero ; 2.500 hab. Curieux restes d'antiques murailles, qui entouraient la partie ancienne de la ville.

***Serao** (Matilda), épouse de Edoardo Scarfoglio, romancière italienne, née à Patras en 1856. — Le voyage que Mme Serao a fait en Terre sainte et qu'elle a raconté avec une émotion parfois éloquente (*Nel paese di Gesù* [1899]) a été pour elle le point de départ sinon d'une conversion proprement dite, au moins d'une évolution très nette vers le catholicisme. Ses sentiments religieux se sont affirmés avec éclat dans plusieurs volumes : *Suor Giovanna della Croce* (1901), lamentable histoire d'une pauvre nonne napolitaine brusquement rejetée dans le monde par la sécularisation ; *la Madonna e i Santi* (1902). Le catholicisme de Mme Serao n'est du reste nullement mystique : elle conserve toute son indulgence aux faiblesses du cœur et n'atténue en rien la vivacité de ses peintures : *Lettere d'amore* (1901) ; *Storia di due anime* (1904), traduit en français sous le titre de *Histoire de deux âmes* ; *Dopo il perdono* (1906).

Serbesci, bourg du royaume de Roumanie, dans la Moldavie, département de Ñeamtzou, à quelque distance de la Bistritza, sous-affluent du Danube par le Sereth ; 2.500 hab. Fabrication de toiles.

Serby, bourg de la Russie sud-occidentale, dans le gouvernement de Podolie (distr. de Balta), sur un petit sous-affluent du Dniester ; 2.500 hab. Tanneries ; distilleries ; commerce de bestiaux.

***Serge** (Alexandrovitch), grand-duc russe, fils de l'empereur Alexandre II, oncle de l'empereur Nicolas II, né à Tsarskoïé Selo en 1857. — Il fut assassiné à Moscou en 1905. Comme gouverneur de Moscou, il organisa l'Exposition française qui eut lieu dans cette ville en 1891, puis il s'occupa des deux cérémonies de la translation des cendres de son frère Alexandre III et, le 11 mai 1896, du couronnement de son neveu, le tsar Nicolas II. Peu après, il fut nommé commandant en chef de la circonscription militaire de Moscou, poste qu'il garda jusqu'à sa mort. En 1905, il fut relevé de ses fonctions de gouverneur général, ce poste étant supprimé. En 1884, la sœur de sa femme, la princesse Alexandra de Hesse, avait épousé celui qui devait être Nicolas II. Ce mariage avait resserré les liens entre le neveu et l'oncle, et donné à celui-ci une influence considérable, qu'avait accrue encore sa haute situation militaire ; très réactionnaire, il chercha à mettre en échec toutes les tentatives libérales de Nicolas II. Il était impopulaire à Moscou, tandis que sa femme y était admirée et aimée. Le duc Serge, qui avait déjà été averti par les révolutionnaires du sort qui l'attendait, fut assassiné le 17 février 1905, à l'aide d'une bombe jetée sous sa voiture, au moment où il sortait du Musée historique, se rendant au palais Nicolas, par la place du Sénat.

***Sergent** (Lucien-Pierre), peintre français, né à Massy (Seine-et-Oise) en 1849. — Il est mort à Paris en 1904. Il avait envoyé au Salon de cette même année deux tableaux d'une facture énergique : *Waterloo* et *la Surprise*.

Serghiievskoïé, nom d'un certain nombre de villes et bourgs de la Russie d'Europe ; le principal, dans le gouvernement de Zoula (distr. de Karpina), sur un petit sous-affluent du Volga par l'Oka ; 3.200 hab. Carrières ; distilleries.

Séring (Max), économiste allemand, né à Barby en 1857. Il étudia aux universités de Strasbourg et de Leipzig, entra en 1879 dans l'administration de l'Alsace-Lorraine, fut envoyé en mission aux Etats-Unis en 1883 pour y étudier l'organisation agricole, fut, en 1884, chargé d'un cours d'économie politique et nommé, en 1885, professeur suppléant à l'université de Bonn, devint en 1889 professeur de sciences politiques à l'Institut agronomique de Berlin et, en 1891, à l'Université et directeur de l'Institut des sciences politiques. Il a été chargé d'une enquête sur la propriété foncière en Prusse, dont il a exposé les résultats dans *la Transmission héréditaire de la propriété foncière agricole dans le royaume de Prusse* (1897-1904), qui est un ouvrage capital sur le régime économique et social de la Prusse. Parmi ses autres ouvrages, remarquables par leur érudition précise, il faut citer : *Histoire des droits sur les fers en Allemagne et en Prusse* (1882), *la Concurrence agricole de l'Amérique du Nord* (1887) ; *Commissions ouvrières dans l'industrie allemande* (1890) ; *la Situation de l'agriculture dans les parties occidentale et orientale de la monarchie prussienne* (1891) ; *la Question ouvrière et la Colonisation dans les provinces orientales de la Prusse* (1892) ; *la Colonisation intérieure dans l'Allemagne orientale* (1893), *la Baisse des prix des céréales et la Concurrence étrangère* (1894). Depuis 1903, il publie avec Schmoller la revue « Etudes de sciences politiques et sociales ».

Sermoneta (Onorato Caetani, duc de), homme politique italien, né à Rome en 1842. Docteur en droit, il fut élu député de Rome en 1870 et choisi par la Chambre comme un de ses vice-présidents. Elu syndic de Rome en 1890, il se montra très hostile à la politique de Crispi, et reçut dans le cabinet di Rudini, du 10 mars au 15 juillet 1896, le portefeuille des affaires étrangères.

sermonnade (*mo-nad'* — de *sermon*) n. f. Fam. Remontrance ennuyeuse : *La* sermonnade *est certaine, songeait-il en prenant son billet pour Berny*. (André Theuriet.)

sernifite n. f. Nom par lequel on désigne le verrucano de Suisse.

sérolipose (de *sérum*, et du gr. *lipos*, graisse) n. f. Biol. Substance lipolytique, capable dans certaines circonstances de dédoubler les graisses neutres en acide gras et glycérine, découverte par Henriot dans le sérum sanguin.

— Encycl. La *sérolipose* seule est incapable d'une action lipolytique ; d'autre part, on sait que la lipose pancréatique (stéapsine) est très peu active, mais, si l'on ajoute à cette lipose la sérolipose, la lipolyse devient très intense. Cette substance activante n'est cependant pas un ferment, puisque l'ébullition du sérum ne détruit pas son action. Pottevin considère que ce sont surtout les bases magnésiennes et calciques de sérum qui interviennent dans l'activation de la lipose pancréatique.

Serov (Valentin-Alexejewitch), peintre russe, né à Saint-Pétersbourg en 1865. Elève de l'académie de cette ville et de Koepping et Répine, il est établi à Moscou, où il dirige l'école de dessin. Portraitiste remarquable, ses œuvres se recommandent par la vérité de l'expression et la simplicité de la pose. C'est, de plus, un coloriste vigoureux et frais. Il a pris part à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), où ses envois : *l'Automne*, *le Crépuscule*, et ses *Portraits*, lui ont valu un grand prix.

***Serpette** (Henri-Charles-Antoine-*Gaston*), compositeur français, né à Nantes en 1846. — Il est mort à Paris en 1904.

serpulit (*lit'*) n. m. Nom donné par Roemer au calcaire à serpules (*serpula coacervata*) de l'Allemagne du Nord. (Cette formation est composée d'argiles schisteuses grises et de plaquettes calcaires d'âge portlandien.)

Serrao (Paolo), pianiste compositeur et chef d'orchestre italien, né à Philadelphie (Calabre) en 1830. Elève du Conservatoire de Naples, où il avait pour maîtres Lanza, Carlo Conti et Mercadante, malgré ses dix-huit ans, il quitta furtivement l'école au premier bruit des événements de 1848, s'enrôla dans la garde nationale de Naples et fit le coup de feu sur les barricades. L'insurrection vaincue, il dut se cacher durant plusieurs mois et finit cependant par rentrer au Conservatoire, où il termina ses études. Cette incartade lui valut d'être systématiquement éloigné du théâtre par une police ombrageuse, qui ne permit pas la représentation de deux opéras écrits par lui. Enfin il réussit à faire jouer en 1857 un troisième opéra : *Giambattista Pergolesi*, qui fut bien accueilli au théâtre du Fondo. Plus tard il donna au théâtre San Carlo deux autres ouvrages : *la Duchessa di Guisa* (1865) et *il Figliuol prodigo* (1868), puis il renonça complètement à travailler pour la scène, trop occupé par son enseignement (il était devenu professeur de contrepoint au Conservatoire) et par les fonctions de chef d'orchestre au théâtre San Carlo, qu'il partageait avec Puzzone. Cela ne l'empêcha pas, toutefois, de montrer quelque fécondité comme compositeur. En dehors d'un grand nombre de morceaux de piano et de plusieurs recueils de romances, Serrao a écrit : *Gli Ortonesi in Scio*, oratorio (1859) ; *Hymne au roi Victor-Emmanuel II* (1871) ; *Omaggio a Mercadante*, symphonie funèbre ; *le Tre Ore d'agonia*, oratorio ; une Messe à quatre voix ; un *Requiem* ;

un *Magnificat*; un *Salve Regina*, un *Te Deum*, [illegible] motets et une ouverture pour [illegible]

SERRURE (Constant-Philippe [illegible]), [illegible] né à Anvers en 1805, mort à [illegible] en 1872. Après avoir [illegible] archiviste de la Flandre Orientale [illegible] toire nationale [illegible] 1839. Il a publié [illegible] dits, d'importants [illegible] [illegible] *Historique et littéraire*, sous le titre de : *Vaderlandsch Museum* [illegible]

SERRURE (Constant-Antoine), historien et numismate belge, fils du précédent, né à Gand en 1835, mort à Bruxelles en 1898. Il publia en flamand des ouvrages importants : *Geschiedenis der Nederlandsche en Fransche letterkunde* [illegible], *Jacob Van Maerlant* (1861) [illegible] *berg et description des monnaies des comtes souverains* [illegible]

SERRURE (Raymond), numismate belge, fils du précédent, né à Gand en 1862, [illegible] Après avoir [illegible] du journalisme et de la politique, il s'adonna bientôt entièrement aux études de numismatique [illegible] à Paris. Il y devint expert en médailles et rédigea de nombreux catalogues de ventes publiques. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Éléments de l'histoire monétaire de la Frise* (1879), *Éléments de l'histoire monétaire de la principauté épiscopale de Liège* (1880), *Dictionnaire géographique de l'histoire monétaire belge* (1881), *la Monnaie en Belgique* [illegible] et, en collaboration avec Arthur Engel, *Répertoire des sources imprimées de la numismatique française* (1887-1889), *Traité de numismatique du moyen âge* (1890-1894), et le *Traité de numismatique moderne et contemporaine* [illegible]

SERTILLANGES (Antonin-Gilbert), dominicain et prédicateur français, né à Clermont-Ferrand en 1863. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique en 1883, et fut ordonné prêtre en 1888. Docteur en théologie en 1890, il enseigna la théologie dogmatique à Amiens (1891-1892), puis à Corbara, en Corse (1892-1895). Il administra la « Revue thomiste » en 1894 et se livra avec succès à la prédication. Il devint professeur de philosophie à l'Institut catholique de Paris en 1900. On a de lui : *la Politique actuelle* [illegible] *Jésus* (1898), *Nos vrais ennemis* (1900) ; *l'Art et la Morale* (1900) ; *le Livre d'or de la révélation chrétienne*, en collaboration avec le P. Didon (1901) ; *le Patriotisme et la Vie sociale* (1902), [illegible] *Socialisme et christianisme* (1905), etc.

SÉRUM n. m. — Encycl. *Sérum anticancéreux*. On nomme ainsi un sérum destiné à combattre les manifestations diverses du cancer. Le premier en date est celui de Ch. Richet (1895), mais il n'a pas donné de résultats certains. Celui plus récent (1902-1905) de Doyen, basé sur la découverte du germe pathogène du cancer, le *micrococcus neoformans*, est en cours d'expérimentation. Ce ne serait pas d'ailleurs un véritable sérum. V. Doyen (*sérum de*).

Sérum antipesteux. Yersin a préparé un sérum antipesteux en injectant à des chevaux des cultures virulentes de bacilles de Kitasato ; au bout de deux mois, le sérum [illegible] soit curatif. Le sérum dont on s'est servi dans l'Inde est de préparation moins longue, mais son activité semble un peu plus faible. Le sérum de Yersin, expérimenté en [illegible] mais il n'est réellement efficace qu'injecté au début de la maladie. Toutefois, il est très réellement préventif, et c'est à ce titre qu'il peut rendre les plus grands services. V. peste.

— *Sérum antipneumococcique*. Plusieurs essais ont été tentés, par Foa et Scabia, à l'aide de cultures atténuées, par G. et F. Klemperer et par Mosny avec des macérations d'organes de lapins morts de pneumococcies, enfin par Issaeff à l'aide de matières virulentes dont les microbes étaient tués par la chaleur. Mais les résultats obtenus, bien qu'encourageants, ne sont pas assez nombreux et concluants pour qu'on puisse préconiser les sérums antipneumococciques comme un moyen thérapeutique réellement efficace et innocif. V. pneumococcie.

Sérum antiscléreux. Il a été imaginé par Trunecek pour combattre les accidents de l'artériosclérose. C'est un sérum minéral présentant les sels alcalins du sérum sanguin, mais en solution dix fois plus concentrée. On peut l'utiliser, non seulement en injections hypodermiques (2 à 5 c.c. tous les 2 jours), mais aussi en lavements. Les résultats obtenus sont encore peu décisifs.

Sérum antisyphilitique. La découverte du *spirochæte pallida*, qui semble être l'agent pathogène de la syphilis, et les expériences de Metchnikoff sur l'inoculation positive de la syphilis aux grands singes permettent d'espérer bientôt la découverte d'un sérum à la fois préventif et curatif. Quelques essais ont déjà été faits dans cette voie, notamment par Champagne et par le Dr Quéry, mais les résultats n'en ont pas encore été scientifiquement contrôlés.

— *Sérum antituberculeux*. Les bacilles tuberculeux [illegible] pas de cultures macroscopiques, mais fournissent des toxines qui déterminent les effets pathologiques de la tuberculose [illegible] à trois semaines, ils donnent des cultures macroscopiques et des toxines, moins nocives, parmi lesquelles figure la *tuberculine* (v. ce mot) de Koch. Marmorek a utilisé cette propriété des bacilles tuberculeux et obtenu des cultures intensives des bacilles de la première période, qu'il injecte à des chevaux pour les immuniser et avoir un sérum antituberculeux. L'injection de *tuberculine* [illegible] période. C'est au sujet du sérum antituberculeux obtenu [illegible] communication n'eut aucun succès en France, à ce moment [illegible] de Marmorek semblant rationnelles, on expérimenta le [illegible] dans un rapport officiel adressé à la direction suédoise [illegible] tuberculose tenu à Paris, Dubos, de Dijon, a confirmé ces [illegible] noncé, dans une communication un peu obscure, sa découverte d'un nouveau sérum antituberculeux, qui, malheureusement, n'a pu encore être expérimenté chez l'homme.

Sérum [illegible] *tos*, cellule, et *toxikon*, poison). On nomme ainsi un sérum obtenu en injectant à des animaux mâles du sperme de la [illegible] spermatozoïdes de cette espèce, sans empêcher les spermatozoïdes de l'animal traité de rester parfaitement vivants et mobiles dans l'épididyme.

Sérum marin. R. Quinton [illegible] rieur des vertébrés aériens et de l'homme est de l'eau de mer diluée, a proposé d'employer l'eau de mer ramenée à l'isotonie (sérum marin isotonique) par addition d'eau distillée (2 d'eau de mer pour 5 d'eau distillée) comme agent thérapeutique. Le mélange précédent, simplement filtré et non stérilisé, est injecté sous la peau à des doses variables (10 à 50 c. c. et au delà). Les résultats obtenus jusqu'ici sont contradictoires ; dans la constipation, l'hypotension, les états dépressifs, la tuberculose au début, ils ne semblent pas sensiblement supérieurs à ceux précédemment obtenus avec les *sérums artificiels* ou *minéralisés*. (V. ce mot.) Son usage thérapeutique a d'ailleurs pour point de départ une hypothèse non démontrée. V. [illegible]

— *Sérum spermotoxique*. Quand on injecte à un animal [illegible] une autre espèce (souris blanche), le sérum de cobaye injecté à des souris blanches mâles fait perdre aux spermatozoïdes de ces dernières leur pouvoir fertilisant. Il semble que, dans ce cas, le principe actif ou *spermotoxine* se fixe sur le spermatozoïde et, en modifiant ses propriétés physiques ou chimiques, supprime son attraction pour l'ovule. Ce sérum est rigoureusement spécifique et n'agit que sur les spermatozoïdes de l'espèce avec laquelle il a été produit.

[illegible]

SERVICE [illegible]

— *Service militaire des étrangers devenus Français*. Un arrêté du 7 décembre 1905 a réglé la situation qui doit être faite, par application de la loi du 21 mars 1905, aux étrangers devenus Français. Sont considérés comme omis, et, par suite, soumis à toutes les obligations qu'ils auraient dû remplir s'ils avaient été inscrits en temps utile, les individus qui ont acquis la nationalité française avant le 1er janvier 1905, ainsi que ceux qui, en vertu de la loi du 15 juillet 1889, auraient dû être portés sur les tableaux de recensement de la classe 1904 ou de l'une des classes précédentes — à moins qu'ils n'aient quarante-neuf ans accomplis, lors de la clôture des tableaux de recensement de la classe 1905. Les individus portés à ce titre sur les tableaux de recensement de la classe 1905 ne seront soumis, au point de vue de leur temps de service actif, qu'aux obligations de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge. Quant à ceux qui auraient dû être portés sur les tableaux de recensement de la classe 1904 ou de l'une des classes précédentes, ils seront, à partir de la formation de la classe 1905, traités comme omis.

Service des élèves des écoles. Par [illegible] 1906 ont été déterminées les armes où doivent entrer, même s'ils n'ont pas la taille exigée, les jeunes gens admis dans les diverses écoles désignées par la loi du 21 mars 1905, comme devant procurer à leurs élèves la faculté de n'accomplir qu'une seule année de service dans « les conditions ordinaires ». Pour l'École polytechnique est désignée l'artillerie de campagne. Pour Saint-Cyr, c'est l'infanterie ou la cavalerie, suivant la demande faite par les candidats aux examens d'admission et d'après le résultat des épreuves d'aptitude subies à ce moment. Pour les écoles normale supérieure, forestière et des mines, de Saint-Étienne, c'est l'infanterie ; pour l'École nationale des mines, c'est l'artillerie à pied ; pour l'École centrale, c'est l'artillerie de campagne et, s'il y a lieu, l'artillerie à pied. Pour l'École des ponts et chaussées, c'est le génie. Pour l'École du service de santé militaire, c'est la cavalerie et l'artillerie, ainsi que pour les aides-vétérinaires stagiaires. Pour les élèves en pharmacie du service de santé, c'est l'infanterie. Chaque année, un décret spécial fait connaître les corps de ces différentes armes où les élèves des diverses écoles peuvent faire leur année de service. Des instructions ministérielles indiquent en même temps comment les choix de chacun peuvent être faits.

SERVOIS (Gustave), archiviste, philologue et administrateur français, né à Paris en 1829. Élève de l'École des chartes et licencié en droit, il fut nommé archiviste-paléographe en 1854 et fut successivement préfet des départements du Lot, de l'Aube, du Tarn, de la Sarthe, de l'Isère et du Calvados. Il devint ensuite inspecteur des bibliothèques et des archives, puis garde général des Archives nationales, et enfin directeur des Archives (1888). Il fut mis à la retraite avec le titre de directeur honoraire des Archives. On lui doit l'article *Archives* du *Dictionnaire des finances*, de Léon Say, un rapport sur les archives de la Seine, dans le « Bulletin de la Société de l'histoire de Paris » [illegible] l'École des chartes » (1856, 1858, 1891). Mais sa publication la plus importante est une belle édition de La Bruyère, dans la « Collection des grands écrivains de la France » (1865-1878 ; édit. scolaire, avec la collaboration de Rébelliau, 1881). Il a aussi [illegible]

[illegible] « textes français », 1893).

SE-TCHOUEN [illegible] a été le théâtre d'une très fructueuse reconnaissance effectuée par le lieutenant de vaisseau Hourst, qui a [illegible]

SÉTELLE [illegible] espèces répandues dans les mers chaudes. (La *setella* [illegible] Océanie, est le type de ces petit[illegible] remarquables autant par leurs couleurs éclatantes que par la longueur de leurs filets abdominaux.)

SETTEMBRINI (Luigi) [illegible] cha pas de publier en 1846, sans [illegible] pamphlet politique, la *Protesta del* [illegible] nommé à divers emplois qu'il refusa. Quand vint la réaction [illegible] San Stefano et finalement embarqué, avec cinq cents autres prisonniers politiques, sur un navire en partance pour la république Argentine (1859). Mais ses compagnons et lui intimidèrent le commandant et se firent débarquer en Irlande ; il se rendit alors à Londres, où il vécut en donnant des leçons d'italien. Après l'annexion des Deux-Siciles au nouveau royaume d'Italie, il fut nommé inspecteur général de l'instruction publique, puis professeur de littérature italienne à l'université de Naples (1862). Il se consacra alors tout entier à l'enseignement et publia un résumé de ses leçons, sous le titre de *Storia della letteratura* [illegible] mais partial et souvent inexact ; l'auteur y part de cette idée à priori que toute l'histoire de la littérature et de la [illegible] la papauté et l'esprit laïque. F. Fiorentino et F. De Sanctis ont publié de lui après sa mort plusieurs ouvrages : *Scritti* [illegible] *lario*, 1883).

SETTLEMENT [illegible] *ment*) n. m. Institution pour l'accroissement du bien-être, la moralisation et l'éducation des classes pauvres.

— Encycl. Les établissements de cette nature sont devenus nombreux à Londres et dans d'autres grandes villes [illegible] en 1905, grâce à l'initiative de F. Herbert Stead, qui en fut le *warden* ou administrateur, se distingue entre tous par des traits qui lui sont propres et parce que, notamment, il met le relèvement moral et matériel de la population au milieu de laquelle il s'est établi, au-dessus des préoccupations d'enseignement proprement dit. Le district de Walworth, où il se trouve, est le centre même de la misère londonienne. Sans négliger l'assistance directe et la « culture » intellectuelle du peuple, les fondateurs se sont proposé surtout de propager dans le district un esprit de bon voisinage et de solidarité, qui fait du logis de chaque adhérent comme un foyer d'où rayonnent les avantages et les bienfaits du « Settlement ». Après des débuts très modestes, le « Robert Browning Settlement » se compose des salles appelées « Browning » et « Clayton Halls », aménagées pour conférences, lectures avec projections, concerts, représentations, soirées, etc. ; du *Browning Garden*, établi dans un quartier qui n'a ni parcs, ni squares ouverts au public ; du « Michael Faraday Home », asile pour vieillards ; de la *Browning Tavern*, où se vendent à [illegible] trouve la *Dale library*, bibliothèque de « sociologie chrétienne », d'un cottage à Horsham, but d'excursions champêtres ; d'une *Men's Residence*, sorte d'hôtel garni où les ouvriers trouvent, moyennant une très faible redevance, un logement sain et confortable, etc. Dans les huit premières années de son existence, il avait enrôlé plus de 300 membres pour ses *meetings* d'hommes, et 1.200 pour ses *meetings* de femmes ; il comptait 200 membres actifs et propagandistes (*Followers*), sa salle d'infirmes dans « Clayton Hall » offrait un asile, des jeux et l'instruction à 160 petits estropiés, et il avait sous son patronage 1.000 autres enfants diversement occupés ; ses avocats avaient donné 13.000 consultations gratuites, et ses médecins 38.556 ; enfin, plus de 2.000 logements, disséminés dans 300 rues du district, étaient habités par des clients ou des coopérateurs. Le « Settlement » publie une petite revue mensuelle, le « Fellowship ». Il a été reconnu d'utilité publique en 1903, déclarant avoir pour but de « réaliser de plus en plus le royaume de Dieu tel qu'il est défini dans l'Évangile de Jésus-Christ ». Il est d'ailleurs ouvert aux personnes de toutes les « dénominations ». Ce caractère d'évangélisation chrétienne au-dessus des intérêts spéciaux des Églises se retrouve dans tous les « Settlements » et les différencie profondément des universités populaires françaises, qui, d'ailleurs, se sont en plus d'un point inspirées de ces institutions. Parmi les plus importants « Settlements », on peut citer le *Passmore Edwards*, de Ta[illegible] a organisé une « école de vacances » (1902), qui recueille, en les amusant à des occupations utiles, des enfants qui n'auraient d'autre asile que la rue ; sur la rive sud de la Tamise, le *Bermondsey*, fondé en 1901, pour « apporter une force et une attraction additionnelles à l'œuvre chrétienne », le *Toynbee Hall*, de Commercial Road, l'*Oxford House*, dans Bethnal Green, le *Cambridge House*, Camberwell Road, le *Mansfield House*, de Canning Town, dans l'est de Londres, le *Women's University*, établi spécialement pour les femmes, dans le quartier de Blackfriars, Nelson Square, etc.

* **SEUIL** n. m. — Exhaussement de terrain dans un passage resserré, chenal ou col.
— Tir. Nom donné aux lèvres de terre [illegible] le sol du champ de tir des coups de plein fouet.

SEUL, lac très allongé du Canada (Ontario et Keewatin), sur le [illegible] English River, affluent droit de la rivière Winnipeg. Un peu plus de [illegible] hectares.

SEURAT (Georges), peintre français, né et mort à Paris (1859-1891). [illegible] au Salon de 1883 par un portrait au crayon noir d'Aman Jean, son condisciple de l'atelier Lehmann. Se dégageant de l'art officiel, il envoya dans une exposition ouverte en mai 1884, aux Tuileries, une vaste étude de plein air : *la Baignade*. Frappé peu après par les idées contenues dans le livre de Chevreul, *De la loi du contraste simultané des couleurs et de l'assortiment des objets colorés*, il innova une technique : division des colorations en leurs éléments constitutifs déterminés par le contraste des teintes et le contraste des tons, — ces éléments juxtaposés en menues touches, se recomposant sur la rétine en un mélange optique plus vibrant, plus délicat, plus pur et plus lumineux, selon lui, qu'un mélange pigmentaire. Ce système, complété par une théorie sur la signification des lignes et vivifié par un très sûr instinct de peintre, il l'appliqua dans une grande composition : *un Dimanche à la Grande Jatte*, pour laquelle il exécuta un grand nombre de travail par des études et qui figura, en 1886, à l'exposition des peintres impressionnistes. Très discutée par la critique, cette esthétique rallia un certain nombre de jeunes artistes. On appelle ce groupe : les néo-impressionnistes. Les autres œuvres principales de Seurat sont : *les Poseuses* (1887), *le Chahut* (1890) ; *le Cirque* (1891) et maints paysages décrivant avec sérénité les bords de la Manche et de la Seine.

SÉVATIEN, ENNE (*si-in, èn'*) adj. Se dit d'un sous-étage géologique appartenant à la partie supérieure de l'étage norien. (Il est caractérisé par *pinacoceras Metternichi* et [illegible].)
— n. m. : *Le* SÉVATIEN.

SEVELEN, comm. de Suisse (cant. de Saint-Gall [distr. de Werdenberg]); 1.830 hab. Elève de bétail ; fromageries ; commerce de bois ; fabrication de broderies.

SEVENEEKEN, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond de Gand]); 2.130 hab. Tissus, teintureries, impression sur tissus, dentelles.

SEVER (saint), en latin *Severus*, prêtre et confesseur au ve siècle. Il prêcha l'Evangile dans le Dauphiné et convertit beaucoup de païens. Fête le 8 août. — Un autre saint SEVER, curé de Cessac en Bigorre, se fit admirer par sa charité envers les pauvres, qui lui a valu les éloges de saint Grégoire de Tours. Fête le 1er août. — Un troisième fut évêque d'Avranches et mourut vers la fin du VIIe siècle. Il était né dans le Cotentin. D'abord abbé d'un monastère qu'il avait fondé, il fut choisi pour succéder à saint Sénier sur le siège d'Avranches. Il triompha des restes d'idolâtrie qu'il trouva dans son diocèse et obtint qu'on lui donnât un successeur pour lui permettre de regagner sa solitude. Fête le 7 juillet, et à Rouen le 1er février.

SEVERDONCK (Joseph VAN), peintre belge, né en 1819, mort à Bruxelles en 1905. Il s'est consacré à la peinture militaire, et ses succès en ce genre le placent au même rang que son compatriote Hubert. Il devint professeur à l'Académie des beaux-arts de Belgique et, plus tard, la reine Marie-Henriette lui demanda des leçons. On cite de lui plus d'une toile où il a représenté avec talent les *Chevaux* favoris de la reine.

SÉVERIN (Fernand), poète belge, né à Grand-Manil, dans la province de Namur, en 1867. Il fit ses études au collège Notre-Dame de la Paix, à Namur, puis à l'Athénée et à l'université de Bruxelles. Il est devenu professeur à l'Athénée. Il se fit remarquer par la pureté classique de son inspiration et de sa forme poétique dans le mouvement littéraire qui se manifesta en Belgique vers la fin du XIXe siècle et collabora à un grand nombre de revues, comme la « Wallonie », la « Jeune Belgique », le « Coq rouge », « Durandal », la « Revue générale », la « Belgique artistique et littéraire », le « Mercure de France », l' « Ermitage ». De 1893 à 1898, il a tenu la critique littéraire à l' « Indépendance belge ». F. Séverin a publié cinq volumes de vers : *le Lys* (1888), *le Don d'enfance* (1891) ; *un Chant dans l'ombre* (1895), *Poèmes ingénus* (1899), et *la Solitude heureuse* (1905).

SÉVÉRITE n. f. Silicate naturel, appartenant au genre argile et voisin d'halloysite.

SEVERIU, bourg d'Austro-Hongrie, dans le gouvernement de Croatie-Slavonie, comitat de Zagrap, sur la Kulpa, sous-affluent du Danube par la Save ; 3.800 hab. Commerce de bestiaux, vignobles.

SEVESTRE (Jules-Marie), peintre français, né à Breteuil (Eure) en 1834, mort à Montmorency en 1901. Elève de Léon Cogniet, il débuta au Salon de 1863 par l'envoi d'une *Toilette de Vénus*. Il devait revenir souvent à l'étude du nu féminin dans les toiles qu'il exécuta dans la [illegible] Après cette date, il cessa d'exposer, mais il peignit encore la *Folie de Byblis*, le *Coup de Soleil*, l'*Hésitation*, la *Nymphe au repos*, la *Danse de nymphes et de satyres*, et quelques portraits.

SEVESTRE (Louis-Arthur), médecin français, né à Louville (Eure) en 1843. Il eut pendant son internat à [illegible] Paris [illegible] et présenta comme thèse un intéressant travail sur les *Manifestations cardiaques de l'érysipèle de la face*, puis devint médecin des [illegible] maladies de l'enfance. Il a publié de nombreux mémoires, dans lesquels il a établi notamment que les maladies de l'enfance [illegible] Le traitement doit avoir trois buts : éviter les infections secondaires [illegible] sionnabilité nerveuse excessive à cet âge, réparer les pertes par une alimentation suffisante. Ses études sur la contagion de la rougeole qui s'opère seulement, d'après lui, au début de la maladie, l'ont conduit à conseiller l'isolement des *douteux* (enfants ayant des signes insuffisants) et des *suspects* (enfants ayant eu des rapports avec des malades). Il a démontré que, même dans les formes les plus bénignes de la diphtérie, l'intoxication peut provoquer des paralysies, que les formes graves sont dues à l'association de streptocoques au microbe spécial et que les manifestations nasales sont fréquentes et importantes, car le bacille peut s'y multiplier après six semaines et provoquer des récidives. Il a fait aussi de nombreuses communications à l'Académie de médecine, dont il est membre depuis 1900, sur la fièvre typhoïde infantile, la bronchopneumonie d'origine intestinale, la méningite grippale, la syphilis héréditaire précoce, la tuberculose cutanée, etc.

SÉVIGNACQ-MEYRACQ, comm. des Basses-Pyrénées, arrond. et à 12 kilom. d'Oloron, à quelque distance du gave d'Ossau, sous-affluent du gave de Pau par l'Adour ; 680 hab. Carrières de marbre et gypse ; eaux minérales sulfureuses, exploitées dans un petit établissement thermal.

SEXDIGITÉ, ÉE adj. Qui a six doigts.

SEXUÉ, ÉE adj. Pourvu des organes de reproduction particuliers à son sexe. (Se dit spécialement des insectes pourvus d'organes reproducteurs, par opposition aux asexués, qui n'en possèdent pas) : *Le phylloxera peut être* SEXUÉ *ou* ASEXUÉ.
— n. : *Chez le phylloxera, les* SEXUÉS *meurent rapidement : le mâle après l'accouplement, et la femelle après la ponte de l'œuf d'hiver.*

SEYDISFJŒRDA, bourg de l'Islande, sur la côte est de l'île, et dans une baie bien abritée ; 700 hab. Petit port de pêche et de cabotage très fréquenté pendant la saison d'été, surtout par les bateaux français.

SEYFERT (Moritz), professeur et philosophe allemand, né à Wittenberg en 1809, mort à Potsdam en 1872. Il étudia à Halle, fut professeur de gymnase à Nordhausen, Halle, Brandenburg et Berlin, et prit sa retraite en 1871. Il est l'auteur d'un grand nombre de livres classiques qui eurent beaucoup de succès. Les plus connus sont un remaniement de la *Grammaire latine* d'Ellendt (1855), et *les Règles fondamentales de la syntaxe grecque* (1861, adaptation française par Riemann et Cucuel [1883]). On lui doit aussi des éditions de la *Guerre des Gaules*, de César (1836) ; du *Lélius*, de Cicéron (1844) ; de l'*Antigone* (1865) ; de l'*Ajax* (1866) et du *Philoctète* de Sophocle (1867) ; etc.

SEYMURIE (*rî*) n. f. Genre de scrofulariacées, comprenant des herbes dont on connaît huit espèces de l'Amérique du Nord et de Madagascar. (Les seymuries sont caractérisées par cela qu'elles deviennent noires en séchant.)

SEYSSAUD (René), peintre français, né à Marseille (Bouches-du-Rhône) en 1867. Il ne fréquenta que d'une façon intermittente les écoles des beaux-arts de Marseille et d'Avignon et travailla surtout librement devant la nature. Après Guigou, Van Gogh, Cézanne, il se mit en devoir de célébrer la terre provençale et il le fit, comme les peintres de cette école, en évitant de neutraliser sa couleur et en lui donnant au contraire le plus d'éclat possible, eu demandant l'harmonie aux tonalités les plus franches au lieu de l'obtenir par la monochromie ou l'atténuation des nuances. René Seyssaud n'a envoyé que par exception au Champ-de-Mars, mais il a fait, depuis 1897, des expositions annuelles particulières à Paris, à Marseille, à Berlin. Parmi les principales œuvres du peintre, il faut rappeler : *la Grande Bastide, les Combes, les Chênes, le Pic du Sapey, le Glacier noir, les Coquelicots, les Sainfoins au soleil couchant* (1903, musée du Luxembourg) ; *les Vignes d'automne* (1904, même musée), *le Matin d'hiver, la Plaine au bord de l'étang* et *la Ferme des peupliers* (Salon d'automne, 1906).

SEYSSUEL, comm. du département de l'Isère, arrond. et à 11 kilom. de Vienne, à quelque distance du Rhône ; 520 hab. Vignobles ; sériciculture, carrières.

SGAMBATI (Giovanni), pianiste et compositeur italien, né à Trevi en 1843. Il montra de bonne heure de rares dispositions pour la musique, fut élève de Natalucci, reçut aussi des leçons de Liszt, qui l'avait pris en affection à Rome, où il était fixé, et obtint fort jeune de grands succès de virtuose. Pianiste fort remarquable, il exécuta avec une véritable maîtrise les œuvres de Beethoven, de Chopin, de Schumann et de son maître Liszt. Partageant, en matière esthétique, les idées de ce dernier, il devint en Italie l'un des plus ardents apôtres de la cause wagnérienne. Devenu, à Rome, professeur de piano au lycée musical de l'académie de Sainte-Cécile, il y a formé de nombreux et excellents élèves. Sa renommée de virtuose est d'ailleurs considérable, et il était le chef de la petite société de musique de chambre que la reine Marguerite avait prise sous sa protection et qui se faisait entendre au Quirinal. Sgambati a fait aussi ses preuves comme chef d'orchestre, en dirigeant avec talent de grands concerts symphoniques. Comme compositeur, on connaît de lui deux symphonies ; un concerto pour piano et orchestre, un quatuor pour instruments à cordes et deux quintettes avec piano, le tout écrit dans les idées les plus modernes et les plus avancées. A cela il faut joindre, avec des mélodies vocales, un assez grand nombre de morceaux de genre pour le piano, d'une exécution difficile.

Shafter.

SHAFTER (William Rufus), général américain, né à Galesburg (Michigan) en 1835. Fils d'un fermier, il ne fréquenta que l'école primaire, et fut instituteur pendant trois ans. En 1862, il entra dans l'armée de l'Union comme volontaire et y obtint le brevet de brigadier général pour brillants services en temps de guerre (1865). Deux ans après, il passait dans l'armée régulière des Etats-Unis avec le grade de colonel, et recevait une médaille d'honneur du Congrès pour sa conduite à la bataille de Fair-Oaks. En mai 1897, il était nommé brigadier général avec le commandement du département militaire de Calif, auquel il joignit plus tard celui de Columbia (1899-1901). Pendant la guerre d'Espagne, il dirigea avec beaucoup d'énergie les opérations difficiles qui aboutirent à la capitulation du général Linares et à la reddition de Santiago-de-Cuba (1898). Il prit sa retraite en 1901, avec le grade de major général.

SHARP (William), poète, romancier et critique écossais, né à Paisley en 1855, mort en Sicile en 1905. D'abord employé dans une banque de Londres, il se consacra tout entier dès 1881 à la littérature. Nous citerons, parmi ses recueils poétiques : *the Human Inheritance* (1882) ; *Earth's voice* (1884) ; *Romantic ballads* (1889) ; *Sospiri di Roma* (1891) ; *Sospiri d'Italia* (1904). Parmi ses romans : *the Sport of Chance* (1888), *Children of To Morrow* (1889) ; *a Fellow and his Wife* en collaboration avec B.-W. Howard, 1892 ; *Vistas* (1894) ; *the Gipsy Christ* (1895) ; *Madge o'the Pool* (1896) ; *Wives in exile* (1898) ; *Silence Farm* (1899). Enfin, parmi ses ouvrages de critique et d'histoire littéraire : *Rossetti* (1882), *Shelley* (1887) ; *Heine* (1888) *Browning* (1890) ; *Joseph Severn* (1892) ; *Ecce Puella* (1896) ; *Lyra celtica*, en collaboration avec sa femme (1896) ; *Literary geography* (1905). Mais, plus encore que par ces ouvrages, Sharp est connu par ceux qu'il a publiés sous le pseudonyme de FIONA MACLEOD, dont il n'a jamais voulu avouer de son vivant la paternité. (V. MACLEOD [Fiona].)

SHARPSVILLE, bourg des Etats-Unis (Etat de Pensylvanie [comté de Mercer]), sur le Shenanzo, sous-affluent lointain du Mississipi par l'Alleghany et l'Ohio ; 3.000 hab. Gisements de houille ; métallurgie, forges.

SHAW (George Bernard), romancier, auteur dramatique et socialiste anglais, né à Dublin en 1856. Sans forte instruction première, ses premières tentatives littéraires ne furent pas très heureuses, et il se jeta avec ardeur dans la propagande socialiste. Il fut un des fondateurs de la « Fabian Society » et édita un de ses volumes d'*Essays in socialism* (1889). Dans le même ordre d'idées, il a écrit plusieurs brochures : *the Impossibilities of anarchism ; the Fabian Society, what has it done ? ; Fabianism and the Fiscal Question* (1904) ; etc. Il a fait de la critique d'art au « World » et au « Truth », de la critique dramatique à la « Saturday Review » (1895-1898) et, sous le nom de CORNO DI BASSETTO, de la critique musicale au « Star » (1888-1891). Mais c'est surtout dans le roman et au théâtre qu'il a gagné sa réputation. Il publia, entre 1880 et 1883, *the Irrational Knot, Love among the Artists, Cashel Byron's Profession* et *an Unsocial Socialist*. Ses œuvres principales pour la scène sont : *Widowers'Houses* (1892), *Arms and the Man* (1894), *Candida, the Man of Destiny, the Devil's Disciple* (1897), *the Admirable Bashville* (1901), *Man and Superman* (1903). Il a réuni sept de ses pièces en deux volumes, sous ce titre : *Plays, Pleasant and Unpleasant* (1898) ; un autre volume s'appelle *Three Plays for Puritans* (1900). B. Shaw est un des auteurs anglais contemporains dont le talent est le moins contesté et les œuvres les plus discutées. On lui doit encore : *the Quintessence of Ibsenism* (1891), *the Perfect Wagnerite* (1898) et *the Common Sense of Municipal Trading* (1904).

SHERMAN (John), homme d'Etat américain, né à Lancaster (Ohio) en 1823, mort à Washington en 1900. Frère du général qui se distingua, parmi les fédéraux, pendant la guerre de Sécession, il fit des études rudimentaires. Reçu pourtant avocat en 1839, il entra en même temps dans une fabrique de menuiserie. Mais la politique était sa véritable affaire. Membre du congrès de 1854, il appuya l'élection d'Abraham Lincoln, fut élu sénateur par l'Ohio en 1861, et s'occupa de l'organisation de l'armée pendant la guerre de Sécession. Après la paix, il organisa les Etats du Sud, par un acte qui a conservé son nom (*Sherman's bill*). Secrétaire de la Trésorerie sous Hayes (1877-1881), président du Sénat (1885-1888), il fut nommé secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1897, par Mac Kinley, avec lequel il était fort lié et qu'il avait poussé dans sa politique de protectionnisme à outrance. Le 28 juin 1897, Sherman remettait à l'ambassadeur espagnol une protestation contre les « reconcentrados », c'est-à-dire contre la concentration des ruraux dans les villes de Cuba, où ils mouraient, dit-on, de faim et de misère. Cette protestation, rédigée au nom de l'humanité, était l'un des premiers actes nettement hostiles des Etats-Unis à l'égard de l'Espagne. Mais, comme Sherman était adversaire décidé de l'annexion de Cuba, il démissionna dès la déclaration de guerre à l'Espagne (25 janv. 1898). Il a publié : *Selected speeches and reports on finance and taxation* (1879), *Recollections* (1895), et la correspondance échangée avec son frère (1894).

Sherman.

SHERRINGTON, bourg du Dominion canadien, dans la province de Québec (comté de Napierville), sur le Montréal, sous-affluent du Saint-Laurent par le Richelieu ; 3.000 hab. Scieries mécaniques. Commerce de bois.

SHETTLESTON, ville du Royaume-Uni, en Grande-Bretagne (Ecosse [comté de Lanark]) ; 5.430 hab.

SHOAL ou **PLAT**, lac du Canada (Manitoba), dans la Prairie, entre le lac Manitoba et le lac Winnipeg ; 26.000 hectares.

SHOHET (*cho-hèt'* [*h* guttural]) n. m. Relig. jud. Celui qui abat les animaux suivant la manière fixée par la loi.

SHONKINITE n. f. Roche éruptive, appartenant à la famille des théralites, et typique dans le Montana.

SHORTHOUSE (Joseph Henry), romancier anglais, né à Birmingham en 1834, mort en 1903. Après avoir fait ses classes dans des établissements privés et en dernier lieu à Grove House (Tottenham), il succéda à son père, comme directeur de l'usine de produits chimiques et notamment d'acide sulfurique, à Birmingham. Mais la vie

de l'industriel moderne [illegible] le mysticisme et la [illegible] secte des quakers [illegible] adulte, dans l'Eglise anglicane [illegible] mier roman, *John Inglesant* [illegible] en 1881, est un tableau [illegible] trône et à l'autel [illegible] glaise. En dépit [illegible] chaleureux et, malgré le charme d'un style [illegible] curiosité. Les rares loisirs de Shorthouse ne lui permirent pas de beaucoup écrire. Il [illegible] (1891), un article sur l'humour en littérature, [illegible] (1882), une traduction de Molinos (1883), et des études suggestives sur George Herbert et [illegible]

SHUANG-KIN n. m. Instrument [illegible] de soie et dont on joue à l'aide d'une lamelle [illegible]

SHUNT n. m. — Encycl. Dans la [illegible] peuvent se produire dans les circuits divers d'un poste récepteur et préserver de leurs étincelles, on dispose, sur les parties inductives, des shunts sans self, c'est-à-dire à enroulement replié. La résistance de ces shunts dépend de celle des parties inductives sur lesquelles on les monte en dérivation.

SHUSWAP, la [illegible] dans les monts Selkirk, origine d'un sous-affluent gauche du Fraser; 32.000 hectares.

SIAKU-HACHI n. m. Flûte japonaise percée de cinq trous, quatre sur l'une des faces et un sur l'autre. (C'est un des instruments les plus populaires au Japon.)

SIAM. — Histoire. Le traité [illegible] mois du 13 février 1904 a remplacé celui du 3 octobre 1893 et celui du 7 octobre 1902 qui, très critiqué par la presse française, n'avait pas été ratifié. Il reconnaît à la France la propriété des provinces de Melouprey et de Bassac; il lui conserve les 30 kilomètres de berge que fréquentent les pêcheurs cambodgiens, entre l'embouchure des rivières Stung-Roluos et Prek-Kompong-Tiam; il rétablit les droits [illegible] sur les territoires de la rive droite du Mékong. [illegible] mais les provinces de Battambang, Sisophon et Siemréap restent siamoises; toutefois, la police n'y sera faite que par des éléments indigènes, recrutés sur place et commandés par les officiers français. La France renonce à la zone neutre de 25 kilomètres, établie sur la rive droite du Mékong par le traité de 1893; par contre, divers avantages politiques et économiques lui sont ga[illegible] accepte nos listes de protégés et supprime toute différence entre eux et les Français de France, quelle que soit leur nationalité.

La loi du 14 avril 1906 a déterminé les conditions d'application du traité en ce qui concerne la poursuite, l'instruction et le jugement des crimes dont la connaissance est attribuée à l'autorité judiciaire française.

[illegible] Korat (264 kilom.), destiné à drainer le commerce du [illegible] kok) et se dirige vers Lapburi, sur la rive droite de la ri[illegible]

SIANG-TCHÉOU, ville de la Chine (prov. de Kouang-Si), [illegible] 7.000 à 8.000 hab. Ch.-l. de préfecture.

***SIBÉRIE**. — Le traité de Portsmouth du 6 septembre 1905 a concédé aux Japonais le droit de pêche dans les eaux territoriales russes des mers du Japon, d'Okhotsk et de Bering, c'est-à-dire sur une longueur d'environ 6.000 kilomètres de côtes.

SIBIRIAKOV (Alexandre Mikhaïlovitch), mécène russe, né à Irkoutsk en 1849. Possesseur de mines d'or, il a consacré une partie de sa fortune à des explorations scien[illegible] **Sibiriakov**, frère du précédent, né en 1869, a subventionné l'explorateur Potanine, encouragé les publications d'ouvrages concernant la Sibérie et institué des fondations philanthropiques en faveur des ouvriers des mines.

SICARD (Augustin), ecclésiastique et écrivain français, né à Saint-Pierre de Lombers (Tarn) en 1844. Après avoir passé trois ans au séminaire Saint-Sulpice de Paris (1864-1867), il fut ordonné prêtre. Il entra alors à l'école des Carmes, fut reçu licencié ès lettres en 1870 et devint vi[illegible] Roule (1875-1887), puis second vicaire à Notre-Dame-de-[illegible] (1894-1899). Il fut nommé, en 1899, curé de Saint-Médard. Outre de nombreux articles dans diverses revues et spé[illegible] publié divers ouvrages, notamment : *l'Education morale* [illegible] ouvrage couronné par l'Académie française; *les Etudes* [illegible] et qui a paru en trois parties [illegible] *au Concordat*.

SICARD [illegible] Laurent, puis alla, grâce à une subvention municipale, [illegible] *Bon Samaritain* fut acquis par l'Etat; l'*Agar* figure au musée du Luxembourg, ainsi qu'une statuette postérieure, *Œdipe* (bronze). Titulaire d'une médaille de 1re classe en 1897, il obtenait une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). Il avait envoyé, outre l'*Agar* et *le Bon Samaritain*, un *buste* féminin, la statue funéraire du *cardinal Meignan* et une *Baigneuse* (marbres). Il a fait encore la *Jeanne d'Arc* qui décore la ville de Chinon, les *Cariatides* de l'hôtel de ville de Tours, le *Fronton du lycée de jeunes* [illegible] lycée de garçons de sa ville natale. La médaille d'honneur lui fut décernée à la suite de son envoi au Salon de 1905, qui comprenait la statue de *George Sand* (marbre), dont le plâtre avait été inauguré au Luxembourg lors du [illegible]

SICHEN-SUSSEN-ET-BOLRÉE, comm. de Belgique prov. de Limbourg (arrond. de Tongres)), près du Geer, affluent de la Meuse; 1.670 hab. Carrière de pierre calcaire et de marne. Fabrication de liqueurs et sirops. Restes d'un ancien château fort ayant appartenu aux comtes de La Marck et que l'évêque de Liége Jean le Horn fit raser en 1489.

***SICYONE**. — Archéol. Un archéologue américain, Fos[illegible] a constaté que les gradins inférieurs sont assez bien conservés, ainsi que les soubassements de la scène, le proscénion et le portique de façade. Il a retrouvé assez de fragments d'architecture pour rendre possible une restauration assez complète.

SIDÉROFÈRE (du gr. *sidêros*, fer, et du lat. *ferre*, porter) adj. Biol. *Cellule sidérofère*, Cellule contenant des grains ferrugineux, soit à l'état d'enclaves exogènes, phagocytes, [illegible]

SIDÉROPHILE (du gr. *sidêros*, fer, et *philos*, ami) adj. Qui aime le fer. — Biol. *Corpuscule sidérophile*, Corpuscule se reliant au filament axile des spermatides de certains animaux et ainsi nommé à cause de ses affinités histochimiques. (On l'a confondu d'abord avec le centrosome, mais, comme le centrosome disparaît avant la régression de l'aster dans les spermatocytes, les auteurs le désignent plus communément aujourd'hui sous le nom de *blépharoblaste*.)

***SIDÉROSE** n. f. — Biol. *Sidérose cellulaire*, Fixation abondante de fer par la cellule sous forme de granulations.

— Encycl. D'après les recherches d'Arnold, quand le fer, quelle que soit son origine, se fixe sur le noyau et la nucléole exclusivement, la cellule peut ou non continuer à vivre, mais elle a tendance à dégénérer : au contraire, quand il est fixé uniquement sur les granulations (*gra*[illegible] rien ne prouve que, dans le premier cas, le fer soit toujours d'origine endogène, ni, dans le second, toujours d'origine exogène, phagocytaire.

SIDLEY (Samuel), peintre anglais, né dans le comté [illegible] brillante, comme portraitiste et peintre de genre. Il débuta au Salon de la Royal Academy en 1855 et ne cessa dès lors de faire applaudir chaque année la virtuosité de sa palette dans les portraits du *peintre Francis de Teck*, du *duc* et de la *duchesse de Buckingham et Chandos*, du *professeur Fawcett*, de *lady Brassey*, de *lady Egidia Rawdon Hastings*, etc. Ses tableaux de genre : *Alice dans le pays des merveilles* et *Défi* ont été popularisés par la gravure.

***SIDOBRE**. — Région naturelle du département du Tarn, dans l'arrondissement de Castres, au N.-E. de cette ville et au S.-E. de l'Agout, affluent du Tarn. Le plateau de Sidobre est une sorte de voussure granitique dont les points les plus élevés se trouvent au S.-E., à une altitude voisine de 700 mètres. Culmen 706 mètres, au N. de Saint-Salvy. Couvert de landes ou de forêts, le Sidobre est surtout connu des touristes par la beauté classique de ses chaos de granit. Les pierres perchées, les rocs branlants n'y sont pas rares (à Campsoleil, au roc de l'Oie, à la Fusarie, etc.). Les petits villages de Saint-Salvy, de Lacrouzette, de Burlats, etc., sont les points de départ des excursions les plus intéressantes, où les géologues trouvent d'admirables exemples du déchaussement par l'érosion des noyaux granitiques.

SIEBECKER [illegible] Pétersbourg en 1829, mort à Paris en 1901. Il fut le secrétaire d'Alexandre Dumas, puis d'Augustin Thierry, entra dans l'administration des chemins de fer, collabora [illegible] « Nain jaune », au « Courrier français », fut après le 4 septembre 1870 secrétaire du cabinet du maire de Paris et fit, comme capitaine adjudant-major, la campagne devant Paris. Il continua à écrire dans des journaux républicains et publia : *Physiologie des chemins de fer* (1867); [illegible]

SIEBER (Ferdinand), chanteur et compositeur autri[illegible] d'un chanteur dramatique, lui-même aborda le théâtre et se produisit à Detmold, à Schwerin et à Hanovre. Puis, après un voyage en Italie, où il perfectionna son éducation vocale, il alla se fixer à Berlin, où il se livra à l'enseignement et devint professeur à l'Académie de musique de Kullak. En même temps, il se faisait connaître comme critique, et collaborait à « l'Echo » et à divers journaux de Berlin et de Vienne. Enfin, il se produisit aussi comme professeur, publia une centaine d'œuvres consistant en *lieder*, en chansons populaires, en recueils de vocalises pour les différentes voix. Certaines de ses chansons et mélodies obtinrent un grand succès. On lui doit aussi [illegible]

SIECHCHOW [illegible]

SIEFFERT [illegible] Vitré, il a obtenu en 1905 une deuxième médaille avec [illegible]

SIEGBURGITE [illegible]

SIÉGÉNITE n. f. Syn. de LINNÉITE. V. t. V.

SIEGFRIED [illegible] nomiques. En 1903, il s'éleva contre l'essai de protection douanière réclamée par la commission contre le bétail étranger, et s'opposa à l'augmentation du droit des cafés; en 1904, il se prononça contre tout rachat des chemins de fer [illegible] traités ouvrières, il demanda que les bénéficiaires eussent droit non seulement à une retraite, mais à d'autres modes de prévoyance sociale, comme des logements sains et salubres à bon marché. Siegfried vota contre la politique générale du cabinet Combes et appuya celle du cabinet Rouvier. Il s'abstint dans le vote de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. Il a été réélu député le 20 mai [illegible] Siegfried, [illegible] Orléans (1858), puis à Bombay, fut ensuite chargé d'une mission en extrême Orient et en Amérique (1867-1869), et publia *Seize mois autour du monde* (1869) et, à la suite d'un nouveau voyage autour du monde : *En voyage* (1882). Administrateur du Comptoir d'Escompte (jusqu'en 1891 et de plusieurs établissements financiers, il a participé à la fondation et à l'organisation d'un grand nombre d'écoles, d'œuvres, de publications relatives au commerce, à l'industrie, à l'économie politique et à l'assistance publique. Acquéreur en 1886 du château historique de Langeais, il l'a restauré et meublé, et en a fait don en 1904 à l'Institut de France, avec une dotation pour l'entretien du domaine.

SIEGLIN Guillaume, historien et géographe allemand, né à Stuttgart en 1855. Il fit ses études à Leipzig, où il devint conservateur de la bibliothèque universitaire. Nommé en 1898 professeur extraordinaire dans cette ville, il fut appelé en 1899 à Berlin comme professeur de géo[illegible] dirige la publication des « Sources et travaux sur l'his[illegible]

SIEKIRINO, [illegible] Russie centrale (gouv. de Riazan [illegible] sous-affluent lointain du Volga par l'Oka; 2.500 hab. Tanneries.

SIEMENS [illegible]

SIEMERING (Leopold-Rodolphe), [illegible] nigsberg en 1835, mort à Berlin en 1905. Élève de l'académie de [illegible] lin, il visita, durant l'année 1863, la France et l'Italie. Il a exécuté [illegible] et des bustes et statuettes en [illegible] lui doit aussi un *Empereur Guillaume* assis, marbre.

***SIEMIRADZKI** (Henri), peintre polonais, né à Kharkow en 1843. — Il est mort au château de Strzalkow (Pologne) en 1902. Ajouter à la liste de ses œuvres : *Phryné* [illegible]

***SIENKIEWICZ** (Henryk), romancier polonais, né à Wola-Okrzejska en 1846. — Exilé de son pays, l'écrivain polonais s'est établi à Vienne en Autriche. Aux œuvres déjà citées, [illegible] est le thème et la trame même de *Quo vadis*. Sienkiewicz a reçu un des prix Nobel en 1905.

SIEPRAW, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Galicie [cercle de Bochnia, distr. de Wieliczka), sur un petit cours d'eau du bassin de la Vistule; 2.500 hab. Distillerie. Fabrication de produits chimiques.

SIERPE, bourg de la Russie occidentale (Pologne [gouv. de Plock], chef-lieu de district, sur la *Sierpenica*, sous-affluent de la Vistule par la Skrwa; 7.000 hab. Tanneries. — Le district, pour une superficie de 1.088 kilom. [illegible]

SIÈTCHE n. f. Nom donné aux camps organisés par les Cosaques Zaporogues dans les îles du Dnieper, et où ils s'établirent pour former comme une sorte d'avant-garde des Cosaques de l'Ukraine. (Ces siètches n'étaient habitées que par des hommes, et les femmes n'y pouvaient pénétrer. Elles se divisaient en quartiers appelés *kourènes*, dont [illegible]

SIETTITIA (*si-è-ti-si-a*) n. f. Genre de coléoptères carnassiers, de la famille des dytiscidés, créé en 1904 pour une forme nouvelle découverte dans le sud de la France.

— ENCYCL. La *siettitia Balsetensis* a été trouvée dans un puits profond au Beausset (Var). C'est le seul exemple connu jusqu'ici d'un coléoptère aquatique aveugle; par sa couleur d'un testacé pâle, ses formes grêles, ses yeux à peine rudimentaires, sa petite taille (2 mill. 1/2), cet être singulier rappelle les insectes cavernicoles.

SI-FON-TAI, localité de la Chine septentrionale, dans la province de Mantchourie, dans la vallée du Houn-Ho. De là partit, en février 1905, la colonne mixte du général russe Mistchenko, qui alla jusqu'à Niou-Tchouang inquiéter la ligne de convois de l'armée japonaise.

SIGNAC (Paul), peintre français, né à Paris en 1863. Dès 1882, il se consacra à la peinture, sous l'influence des impressionnistes et, particulièrement, de Monet et de Guillaumin. Il parut en leur compagnie à l'exposition de la Maison Dorée, en 1886, où l'on voyait de lui des figures, des paysages de Clichy et de Saint-Briac. Il avait rencontré, peu avant, Georges Seurat, le protagoniste de la division du ton, et il adopta à son exemple cette technique. Il a pris part, depuis 1886, au salon annuel des *Indépendants*, où il a exposé des paysages et des marines, inspirés par *le Petit Andely* (1886), *Collioure* (1887), *Portrieux* (1888), *Cassis* (1889), *Saint-Lunaire* (1890), la *Provence*, Venise, et aussi les panneaux décoratifs: *Au temps d'harmonie*, par exemple. Signac a publié aussi une étude critique intitulée : *De Delacroix au néo-impressionnisme*.

Signal (LE), journal quotidien, politique et littéraire, publié à Paris. — C'est un organe protestant, destiné à défendre la religion réformée en général, et à combattre l'immoralité, l'alcoolisme et la pornographie. D'abord hebdomadaire, il est devenu quotidien sous la direction d'Arthur de Rougemont (1894, et sous le titre « le Signal de Paris »). Il fut ensuite dirigé par un conseil d'administration, puis par Frank Puaux et, en 1898, par G. Chastand.

SIGNORET (Emmanuel), poète français, né à Lançon (Bouches-du-Rhône) en 1872, mort à Cannes en 1900. Il fit ses études à Aix et se rendit à Paris, où il fonda la revue *le Saint-Graal* (1890), qu'il dirigea ensuite à peu près seul, la consacrant uniquement à la publication et à l'explication de ses propres œuvres. Il a publié : *le Livre de l'amitié* (*Mirzaël et Myrtil*), poèmes en vers et en prose (1891); *Daphné*, poème (1894); *Vers dorés* (1896); *la Souffrance des eaux* (1899); *Vers et prose; le Tombeau de Stéphane Mallarmé; le Mardi gras des animaux*, album illustré par Vimar (1899). Ses vers sont souvent harmonieux, mais parfois emphatiques, d'un éclat désordonné et d'un lyrisme excessif.

SIGOYEN, localité de la Chine septentrionale (Mandchourie), sur un petit sous-affluent du Liao-Ho par le Houn-Ho, et un peu en amont de Ta-Ouan. En février 1905, vif combat de cavalerie entre Russes et Japonais.

SICUER, comm. du départ. de l'Ariège, arrond. et à 28 kilom. de Foix, sur la rivière homonyme, sous-affluent de la Garonne; 650 hab. Le *port de Siguer*, au sud-est du village, permet de passer en pays d'Andorre.

SIGWART (Christophe DE), philosophe allemand, né et mort à Tubingue (1830-1894). Son père (1789-1844) avait lui-même acquis quelque notoriété comme professeur de philosophie. Il étudia la philosophie et la théologie dans sa ville natale, où il fut répétiteur de 1855 à 1858 ; fut de 1859 à 1863 professeur au séminaire de Blaubeuren, et enfin (1865) professeur de philosophie à Tubingue. Son principal ouvrage est une *Logique* (1873-1878; 2e édit., 1888-1893), très réputée. On lui doit encore : *Ulrich Zwingli* (1855), le *Traité de Spinoza, récemment découvert, sur Dieu, l'homme et la béatitude* (1866); *Petits Écrits* (1881); *Questions préliminaires sur l'éthique* (1886); etc.

SIJMONS (Barend), philologue hollandais, né à Rotterdam en 1853. Professeur, depuis 1881, à l'université de Groningue, il s'est fait une place honorable parmi les germanistes nordistes et a publié : *Recherches sur la Volsungasaga* (1876); *Sur la légende de Helgi* (1877); *Sur le poème de Kudrun* (1884); *Contributions à la chronologie de l'Edda* (1887); *les Légendes héroïques* (dans le *Grundriss* de Paul (1890). Il a édité *Kudrun* (1883) et l'*Edda* (1888).

SILBERSTEIN (Auguste), littérateur autrichien, né en 1827, mort en 1900. Il prit part à la révolution de 1848 et fut pendant quelque temps exilé et interné. On estime surtout, parmi ses œuvres, un recueil de poésies intitulé *Mon cœur en chansons*, des nouvelles de la vie rurale, *les Hirondelles du village*, et un roman *Herkules Schwach*.

SILENEN, comm. de Suisse (cant. d'Uri), sur la rive droite de la Reuss, affluent de l'Aar ; 1.900 hab. Élève du bétail ; fromageries.

SILFVERSTOLPE (Karl Gudmund Uno), historien suédois, né et mort à Stockholm (1840-1906). Il étudia à Upsal, servit (1861-1870) aux dragons de la garde, puis entra aux Archives royales, où il fit toute sa carrière. On lui doit d'importants travaux historiques : *le Cloître de Vadstena* (1875); *les Sources de l'histoire du théâtre suédois* (1877); *les Attaques de l'Église contre les* Revelationes sanctæ Birgittæ (1895); etc., et surtout de considérables publications de textes : *Svenskt diplomatarium, 1401-1420* (1875-1892); *Protocoles de l'ordre des chevaliers et de la noblesse de Suède au Riksdag, 1734-1738* (1886-1897), etc. Il dirigea de 1875 à 1880 la revue « Bibliothèque historique ».

SILIQUIFORME (*ki*) adj. Qui a la forme d'une silique.

SILKOVO, bourg de la Turquie d'Europe, dans la province de Macédoine, sur la Tzerna-Réka, grossie à cet endroit du Raïetz (bassin du Vardar); 4.000 hab. Distilleries. Commerce de bestiaux.

SILLIQUE, bourg de l'Algérie septentrionale (prov. de Constantine [arrond. de Sétif]), près de l'oued Deheb, affluent de l'oued Rummel. Vignobles, élevage, ruines romaines. Centre de colonisation très actif.

Sillon (LE), revue d'action démocratique, fondée à Paris en 1894 par Marc Sangnier, avec Paul Renaudin comme rédacteur en chef, tous deux encore élèves au collège Stanislas. — En 1899, elle annexait le « Bulletin de la crypte », existant depuis décembre 1897, et la « Revue », organe d'un groupe de jeunes démocrates catholiques, et la direction passait aux mains d'Etienne Isabelle. L'« Écho des cercles d'études » dirigé par Louis Meyer, du 10 mai 1900 au 25 décembre 1901, se fondit alors avec le « Sillon », et, à partir du 10 janvier 1902, cette publication parut deux fois par mois, sous la direction de Marc Sangnier, avec Henry du Roure pour secrétaire de la rédaction. Le « Sillon », organe de la démocratie et du socialisme chrétiens, n'est pas seulement une revue; c'est surtout un centre de groupement et d'action, d'où rayonnent des entreprises et autour duquel se fondent des œuvres : patronages, cercles d'études, promenades artistiques, conférences, instituts populaires, réunions publiques et contradictoires rendues possibles par le dévouement et la vigilance de jeunes *sillonistes* enrôlés en « Jeune Garde », suppléments régionaux à la revue, toute une série de publications de doctrine et de propagande, y compris le journal hebdomadaire à un sou, l'« Éveil démocratique », des congrès comme ceux de Lorient (3 et 4 juin 1906) et de Lyon (9 et 10 juin 1906), chansons, cartes postales illustrées et jusqu'à un restaurant coopératif. Le mouvement provoqué et propagé par le « Sillon » est exposé en détail avec éloge dans le volume intitulé *Vie et doctrine du « Sillon »*, par L. Cousin. — D'autre part, il a trouvé, parmi les catholiques mêmes, sur certains points, des contradicteurs déterminés. V. SANGNIER (*Marc*).

Silvain.

***SILVAIN** (Eugène-Charles-Joseph), comédien français, né à Bourg (Ain) en 1851. — Parmi ses nombreuses créations à la Comédie-Française, citons : *les Maucroix, la Bûcheronne, Grisélidis, Par le glaive, la Femme de Tabarin, Frêle et forte, la Conscience de l'enfant, l'Énigme, Louis XI*, et tout particulièrement *le Père Lebonnard*, qui lui a valu un succès éclatant. Il s'est fait aussi vivement applaudir dans les rôles classiques de Félix, don Diègue, Acomat, Théramène, Mithridate, Alceste, Barberousse, des *Burgraves*, etc. — * Sa femme, LOUISE-JULIE-MARTHE, née **Hartmann,** née à Vitry-le-Croisé (Aube) en 1874, a su se faire une place à la Comédie-Française, où elle a joué, entre autres rôles, Elmire de *Tartuffe*, Laonice de *Rodogune*, Mme Lebonnard du *Père Lebonnard*, etc.

SILVAPLANA, comm. de Suisse (canton des Grisons [distr. de Maloja]), dans la Haute-Engadine, sur le *lac de Silvaplana*, à 1.816 mètres d'altitude, et au pied du col de Julier, auquel on donne quelquefois le nom de *col de Silvaplana*; 320 hab. Centre d'excursion très fréquenté.

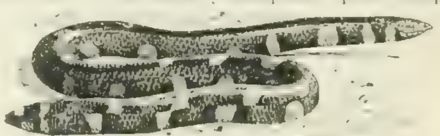
***SILVELA** (Agustino Francisco), homme d'État espagnol, né à Madrid en 1843. — Il y est mort en 1905.

SILVER (Charles), compositeur français, né à Paris en 1868. Il fit ses classes musicales au Conservatoire, où il fut élève de Théodore Dubois et Massenet. Après avoir obtenu un second prix d'harmonie en 1889, il se vit décerner le second grand prix de composition à l'Institut en 1890, et emporta en 1891 le premier grand prix de Rome avec la cantate intitulée *l'Interdit*. Silver s'est fait connaître d'abord par diverses œuvres symphoniques, exécutées dans nos grands concerts : une ouverture de *Bérénice*; une *Rapsodie sicilienne*; un *Poème carnavalesque*, suite d'orchestre; *Naïs*, poème élégiaque pour voix seules et orchestre; *Tobie*, mystère en quatre épisodes; *David et Bethsabée*, scène lyrique. Outre un grand nombre de mélodies vocales, il a écrit aussi des musiques de scène pour diverses pièces : *l'Escarpolette*, de Laya; *les Jardins du Paradis*, de Romain Coolus; *le Conte du Bohémien*, de Jean Lorrain, ainsi que dans deux pantomimes : *Chez la pâtissière* et *Elle va venir*. Enfin, il a abordé directement le théâtre avec deux ouvrages importants : *la Belle au bois dormant*, opéra-féerie en quatre actes, représenté au Grand-Théâtre de Marseille en 1902, puis à Bruxelles et à Lyon, et *le Clos*, opéra-comique en quatre actes, joué à l'Opéra-Comique en 1906.

SILVESTRITE (*vèss*) n. f. Syn. de SIDÉRAZOTE.

SILYBURA n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des uropeltidés, comptant vingt-deux espèces propres à la péninsule de l'Inde.

— ENCYCL. Les *silyburas* sont des serpents de taille médiocre, non venimeux, cylindriques, à queue conique



Silybura.

ou obliquement tronquée et terminée par un petit écusson. Leur livrée brune est en général tachetée de jaune. Ces animaux vermiformes vivent surtout dans les forêts des montagnes. A l'exception du *silybura melanogaster*, de Ceylan, tous les autres habitent l'Inde occidentale (*silybura Phipsoni* et méridionale (*silybura ocellata*, etc.).

SILZ, bourg d'Austro-Hongrie (prov. du Tyrol [distr. d'Imst]), sur l'Inn, affluent du Danube; 1.500 hab. Scieries mécaniques. Élevage. Centre d'excursions.

SIMBELLAOUEÏN, ville de l'Égypte, dans la Basse-Égypte (prov. de Dakahlieh), sur une dérivation de la branche du Nil dite *de Damiette*; 7.000 hab. Culture des céréales ; rizières. Coton. Fabrication d'étoffes.

SIMCOE, lac du Canada (Ontario), reste d'un détroit qui allait jadis du lac Huron au lac Ontario. Il émet la Gevern, affluent du Huron; 70.000 hectares.

SIMETITE n. f. Variété de résine fossile.

SIMIAS (*mi-ass*) n. m. Genre de mammifères primates, de la sous-famille des semnopithécinés, créé en 1903 pour un curieux singe découvert à Sumatra.

— ENCYCL. Le *simias concolor* est une forme remarquable, qui fait le passage entre les nasiques de Bornéo et les semnopithèques du continent asiatique (de ces derniers il a le nez retroussé). Il ne possède point d'abajoues, sa queue est dénudée, excepté à l'extrémité. D'un brun fauve, plus foncé en dessous, il mesure 74 centimètres du museau à la pointe de la queue.

SIMILIGRAVEUR n. m. Celui qui fait de la similigravure.

SIMON (François), peintre français, né et mort à Marseille (1818-1896). Élève de Loubon, il débuta au Salon de 1853 avec *Moutons au pâturage*. Simon se consacra au paysage, et il peupla les sites du Midi, qu'il interpréta avec un rare bonheur, de troupeaux de bœufs et de chèvres, dont il excellait à rendre le pelage et les attitudes des animaux. Citons de lui : *En chemin pour l'abattoir* (musée de Marseille); *Dans l'étable* (musée de Strasbourg); *Coteau Fontainien; Vallon du Livon*, etc.

SIMON (Jules), médecin français, né à Prunay-le-Gillon (Eure-et-Loir) en 1831, mort à Conflans-Sainte-Honorine en 1899. Il était fils de l'homme d'État du même nom. Interne des hôpitaux de Paris en 1856, il fut l'élève de Denonvilliers à Saint-Louis, de Velpeau et de Briquet à la Charité, de Bouley à Necker, fut reçu docteur en 1861 et nommé médecin des hôpitaux de Paris en 1864. A l'hôpital des Enfants malades, qu'il dirigea presque jusqu'à sa mort, sa bonté pour ses jeunes malades le rendit célèbre autant que l'attrait de son enseignement. Un des premiers, il ouvrit son service au docteur Roux, pour lui permettre d'expérimenter le sérum antidiphtérique. Son autorité était incontestée en médecine infantile et sa réputation s'étendit à l'étranger. Il faut citer de lui, outre de nombreux articles sur les maladies des enfants : *De la leucocythémie*, thèse (1861); *Des maladies puerpérales* (1866), surtout ses *Conférences thérapeutiques et cliniques sur les maladies des enfants* (1882-1884); *Nouvelles études sur la diphtérie* (1889).

***SIMON** (Lucien), peintre français, né à Paris en 1861. — Il a exposé au Salon de la Société nationale des beaux-arts, en 1903 : *Portrait de Mme S. et de ses enfants; Portrait de Mme C.; Asile de vieillards; le Coup de vent*; en 1904 : *Messe en Bretagne* (peinture et dessin); *la Desserte; la Coiffeuse; Portrait de M. J. Blanche; Portrait de M. A. Lenoir*; en 1905 : *Soirée dans un atelier*; en 1906 : *Jour d'été*. — Sa femme, JEANNE **Simon**, a exposé en quelques années des dessins rehaussés, portraits d'enfants ou scènes familiales, d'un grand charme; par exemple : *la Chambre de l'Enfant Jésus* (1905).

SIMONSFELD (Henry), historien allemand, né à Mexique (Amérique centrale) en 1852. Il fut d'abord professeur dans l'enseignement secondaire, puis en 1878 chargé d'un cours d'histoire du moyen âge à l'université de Munich et conservateur à la Bibliothèque nationale, fut nommé en 1888 membre de la section historique de l'Académie royale des sciences de Munich et, en 1898, professeur à l'Université. Il s'est occupé particulièrement de l'histoire économique du moyen âge allemand et italien, a collaboré au recueil des *Recherches sur l'histoire de l'Allemagne* et au recueil des *Documents historiques de l'Allemagne*, et a publié des mémoires dans le « Bulletin de l'Académie royale des sciences » et dans d'autres périodiques. Ses principaux ouvrages sont : *André Dandolo et ses œuvres historiques* (1876); *Études vénitiennes* (1878 et ss); *les Allemands comme colonisateurs à travers l'histoire* (1885); *Projets de colonisation bavarois* (1887); *le Fonds des Allemands à Venise et les Relations commerciales germano-vénitiennes* (1887).

Simplicissimus, journal humoristique et satirique illustré allemand, fondé en 1896 par l'éditeur Albert Langen à Munich, dirigé par Louis Thoma et Reinhold Geheeb. — Paraissant toutes les semaines, il s'attaque avec une verve mordante au militarisme et au cléricalisme, ridiculise les hommes d'autorité, et ne ménage même pas les têtes couronnées. Il a eu de nombreux procès pour délits de lèse-majesté et autres, est souvent saisi par la police, a dû transporter sa rédaction de Munich à Stuttgart. L'éditeur, Langen, a même dû se réfugier à Paris, pour avoir ridiculisé l'empereur Guillaume II. Les principaux rédacteurs ont été : Théodore Heine, Bruno Paul, Édouard Thoeny, Guillaume Schultz et Rodolphe Wilhe.

***SIMPLON** (TUNNEL DU). — Le plus long du monde entier, le tunnel du Simplon a été commencé en août 1898, et la rencontre des deux attaques a eu lieu le 24 février 1905, mais le tunnel n'a été terminé qu'en octobre 1905. Il a été inauguré solennellement le 30 mai 1906, en présence du roi Victor-Emmanuel III et du président de la Confédération helvétique Forrer, et livré à la circulation le 1er juin 1906. Le percement n'en avait pas exigé moins de sept ans : l'achèvement du tunnel du mont Cenis avait demandé près de seize années.

Le tunnel du Simplon s'étend sur une longueur de 19 kil. 770 mètres (d'un portail à l'autre); son altitude est relativement assez faible (705 m. seulement), ses rampes peu accentuées (7 millimètres au maximum); il commence à Brigue, dans la vallée du Rhône, à une altitude de 686 mètres; il remonte pendant un parcours de 9.600 mètres jusqu'à son point culminant (705 m.); il descend ensuite vers Iselle, village italien, dans la vallée de la Diveria, et se termine à 700 mètres du hameau d'Iselle, à 634 mètres d'altitude. Une des plus grandes difficultés pour le percement du tunnel fut l'énorme quantité d'eau chaude (60° C.) qui inonda les chantiers et arrêta les travaux pendant de longs mois. Malgré une ventilation des plus énergiques et une pulvérisation constante d'eau froide, le refroidissement de l'air fut extrêmement difficile à obtenir. Enfin, au lieu d'un seul tunnel assez large pour contenir deux voies, il a été creusé deux tunnels, distants de 17 mètres l'un de l'autre, formant ainsi une voie montante et une voie descendante séparées. La première de ces voies est seule actuellement en exploitation, l'autre tunnel ne comprenant qu'une galerie d'aération communiquant tous les 200 mètres avec le premier tunnel; on doit attendre, pour forer complètement la deuxième voie, que le trafic soit suffisamment actif. Au milieu du souterrain, un garage en palier a été établi, afin de permettre le croisement de deux trains.

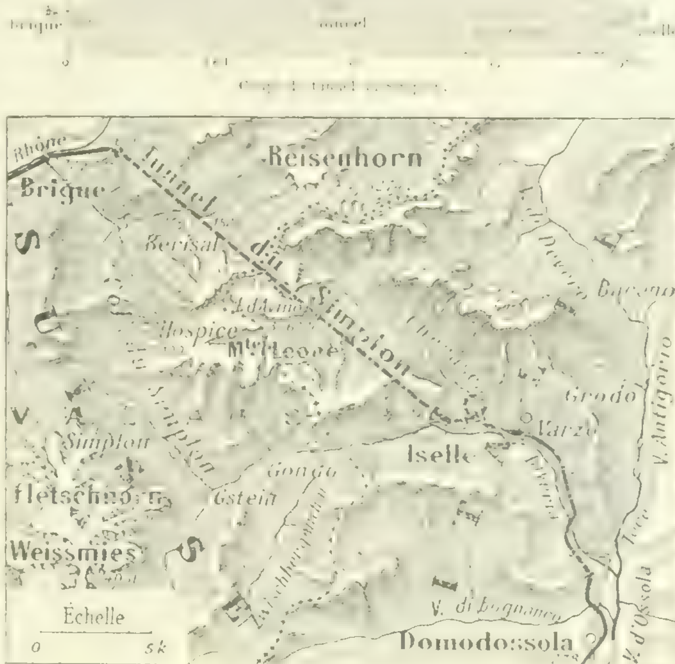
Le percement du Simplon et sa mise en exploitation doivent modifier assez sensiblement les conditions d'accès, dans l'Italie septentrionale, des marchandises françaises. Aussi la question des voies d'accès a-t-elle été envisagée par les deux gouvernements français et suisse. Le 3 novembre 1905, une convention a été signée par le ministre des travaux publics français, au nom de l'État, et la com-

[illegible] tante artère.

Simpson (William), peintre [illegible] comme dessinateur, reçut plu- [illegible] partir de 1853, il travailla surtout pour l'« Illustrated London New ». [illegible] religieux, au point de vue des [illegible] rigeait les dernières épreuves d'un livre sur Jonas, lorsque la mort le surprit. Il avait fait pa- [illegible]

Simrock [illegible] et mort à Bonn (1802-1876). Il fit [illegible] puis entra dans la magistrature. En 1830, il fut révoqué à la suite [illegible] *Trois Couleurs*, dans laquelle il célébrait la révolution qui venait [illegible] retira alors dans sa propriété de Menzenberg, près de Bonn, où il se livra à des travaux sur l'ancienne littérature allemande. Le [illegible]

Simrock a laissé des poésies [illegible] il doit sa réputation à ses traductions et à ses adaptations des anciens poèmes allemands. Il a plus que personne contribué à répandre dans le public la connaissance de l'ancienne littérature de l'Allemagne, bien que ses reproductions [illegible] la couleur, ni la poésie de celles des Hebbel, Hertz, etc.



Tracé du tunnel du Simplon.

Simsburg, bourg des États unis d'Amérique, dans le [illegible] ton, affluent du Connecticut ; 3.000 hab. Scieries.

Simson [illegible] en 1899. Il fit dès 1831 un cours de droit romain à l'université de Kœnigsberg, fut nommé professeur adjoint deux ans plus tard et professeur titulaire en 1836. Il fut appelé en 1846 aux fonctions de conseiller du tribunal suprême du royaume. Il dut surtout sa réputation au rôle qu'il joua durant le mouvement révolutionnaire de 1848. La ville de Kœnigsberg l'envoya comme représentant au parlement de Francfort, dont il fut président. En cette qualité, il fut [illegible] Berlin pour offrir au roi de Prusse la couronne impériale ; Frédéric-Guillaume IV ne voulut pas l'accepter. Ayant échoué dans sa mission, de Simson refusa de présider plus longtemps l'Assemblée nationale, qu'il quitta bientôt. Au mois d'août suivant, il fut élu député de Kœnigsberg à la seconde Chambre prussienne ; il fut du nombre des orateurs les plus éminents du parti constitutionnel. En 1852, il présida la diète d'Erfurt, et, après l'avortement du plan d'union, il reprit à la seconde Chambre de Berlin son rang parmi les chefs de l'opposition. Après avoir un moment repris à Kœnigsberg ses anciennes fonctions de juge et de professeur, il rentra dans la vie politique en 1858, et en 1861 devint président de la Chambre prussienne. A partir de ce moment, il poursuivit parallèlement sa carrière dans l'administration judiciaire. En 1869, il fut appelé aussi à faire partie du Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Ce fut Simson qui, en décembre 1870, à la tête de la députation du Reichstag, se rendit à Versailles pour demander encore, comme en 1849, au roi de Prusse de prendre le titre d'empereur. Après la constitution du nouvel empire d'Allemagne, Simson, élu en 1871 membre du parlement de l'Empire, fut choisi par ses collègues pour en diriger les débats ; mais la maladie l'obligea à renoncer à son siège parlementaire pour se consacrer entièrement à ses fonctions judiciaires.

En 1869, il avait été nommé président de la cour d'appel de Francfort. En 1879, il fut appelé à la présidence du tribunal [illegible]

Sinet [illegible] et-Oise) en 1867. Élève de son père, Hippolyte Sinet, il exposa à partir de 1887 des portraits qui dénotent un grand souci de distinction. Ses modèles sont pris parmi les notabilités ou les mondains de marque. Il a peint aussi des scènes de genre : [illegible] *Corset mauve ;* des aspects de villes : *le Soleil derrière l'Arc de triomphe* (acquis par l'État en 1899) ; Bruxelles, Londres : *Coin des enfants, the Green Bridge* (Regent's Park) ; *Sunset* (Piccadilly) ; des paysages inspirés par ses voyages en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Écosse, en Italie, etc. Il a pris part depuis 1890 aux Salons de la Société nationale.

Singer (Paul), socialiste allemand, né à Berlin en 1844. Il fut employé de commerce de 1858 à 1869, fonda en 1869 à Berlin avec ses frères une maison de confection, et acquit vite une fortune importante. D'origine israélite, il entra en relations avec les socialistes berlinois, notamment [illegible] principaux propagandistes. Orateur populaire, il fut élu [illegible] après, député au Reichstag dans une circonscription ouvrière de la capitale, qui l'a toujours renommé depuis à des majorités formidables. Expulsé de Berlin en 1886 par le gouvernement de Bismarck, il dut renoncer à sa maison de commerce, se consacra entièrement à la propagande, remit la plus grande part de sa fortune à son parti pour la création du journal le « Vorwaerts », d'une imprimerie et d'une librairie, et fut nommé en 1887 membre du comité directeur du parti. Depuis 1890, il est président du comité directeur, et son délégué au bureau socialiste international de Bruxelles. Il préside les congrès annuels du parti socialiste allemand et a été un des présidents des congrès socialistes internationaux de Bruxelles (1891), Zurich (1893), Londres (1896) et Paris (1900). Il préside également les groupes socialistes du conseil municipal de Berlin et du Reichstag, exerce une grande influence comme habile tacticien parlementaire, et a dirigé l'obstruction parlementaire des socialistes au Reichstag contre les projets réactionnaires et surtout contre les tarifs douaniers de 1902. Les entreprises officielles du parti socialiste allemand, journaux, maisons d'édition, etc., se font sous la raison sociale *Paul Singer et Cie*. Il est devenu l'un des principaux représentants de l'aile gauche [illegible]

Siniatchikhinskii, bourg de la Russie orientale, dans le gouvernement de Perm (distr. de Verkhotourié), sur la *Siniatchikha*, sous-affluent lointain de l'Obi par l'Irtych ; 5.000 hab. Scieries ; gisements métallifères.

Sinistrari de Ameno [illegible] canoniste italien, né à Ameno, près de Novare, en 1622, mort à Rome en 1701. Il entra chez les frères mineurs (1647), enseigna la philosophie et la théologie à Pavie, devint vicaire général d'Avignon et enfin de Milan. Ses principaux ouvrages, composés en latin, sont : *Des délits et des* [illegible] français par L. Liseux, sous ce titre : *De la démonialité* [illegible]

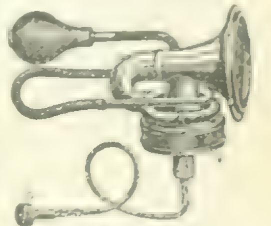
Sin-min-tin, ville de l'empire chinois, en Mandchourie, dans la vallée du Liao-Ho et à quelques lieues à l'O. de ce fleuve. Ce fut, au commencement de mars 1905, une des positions stratégiques les plus importantes des armées japonaises à la veille de la bataille de Moukden. Par là, en effet, l'armée du général Nogi, rendue disponible par la reddition de Port-Arthur, se rabattit vers l'E. dans la direction de la voie ferrée Moukden-Kharbine, afin de venir attaquer sur sa droite les corps russes du général Kaulbars.

Siout. [illegible] un important barrage, long de 833 mètres, destiné à relever le plan d'eau du fameux canal Ibrahimieh, qui fournit [illegible] Égypte et au Fayoum.

Sipiaguine (D[illegible] russe, né en 1853 [illegible] nnels politiques ; et, en [illegible] Bientôt [illegible] sonner le littérateur Ma[illegible]

Sirat [illegible]

Sirène [illegible] dont font usage les automobilistes pour signaler leur approche sur les grandes routes comprend deux types distincts. Le pre- [illegible] *frotteur*, se compose essentiellement d'un galet monté sur un arbre hori- [illegible] mis, à volonté, en contact avec un volant qui tourne [illegible] roues de la voiture. Ce galet est relié par une transmission flexible à une sorte de ventilateur qui, mis en mouvement par la transmission, aspire l'air extérieur et le refoule violemment dans la trompe d'avertissement après qu'il a traversé une sorte de sifflet, en produisant un bruit strident qui s'entend de très loin.



[illegible] plus perfectionné, comprend deux longs tubes accolés l'un à l'autre sur un des côtés du châssis de la voiture. L'échappement du moteur envoie l'air chaud dont il est composé dans ces tuyaux jouant exactement le rôle de tuyaux d'orgue et qui produisent, comme dans le cas précédent, un son strident.

Siruela [illegible] madure prov. de Badajoz (distr. de Herrera del Duque), sur un petit sous-affluent du Guadiana par le Gualemar ; [illegible]

Sisley [illegible] d'une famille d'origine anglaise, mort à Moret-sur-Loing en 1899. Élève de Gleyre pendant deux ans, il s'adonna au paysage et, laissant de côté l'enseignement de l'école, il se livra à une étude passionnée de la lumière. Après avoir habité Marlotte, il séjourna en Angleterre, puis retourna en France, et se fixa définitivement vers [illegible] passa presque tout le reste de sa vie. Dans l'école impressionniste, Sisley prend rang après Claude Monet et Renoir. Il eut une vie difficile et n'arriva que tard à la notoriété. Avant tout, il fut le peintre de la pure clarté, de la nature gaie et souriante.



Cet artiste, longtemps méconnu, avait exposé des paysages au Salon des Champs-Élysées en 1866, 1868 et 1870. Pendant vingt ans, il s'abstint de faire de nouveaux envois. Ce fut seulement en 1890 qu'il recommença à exposer au Salon du Champs-de-Mars, et, [illegible] nombreux paysages. Il avait fait, en outre, des expositions particulières. En 1888, un tableau de Sisley fut acquis par l'État, et différentes toiles de cet artiste, provenant du legs Caillebotte, figurent au musée du Luxembourg. *La* [illegible] remarquables.

Sisovath [illegible] avoir été pendant trente-six ans *obbarach*, ou héritier royal, il succéda à Norodom Ier, son frère aîné, le 25 avril 1904, et fut couronné solennellement le 27 avril 1906. Il fit un voyage en France en juin et juillet 1906, accompagné de ses quatre fils, d'une de ses filles, et du corps des danseuses de son palais ; il visita l'Exposition coloniale de Marseille et séjourna à Paris.



Sitch ou **Sietch** n. f. Campement des Cosaques à l'époque où ils constituaient une communauté indépen-

dante. La principale sitch était sur l'île de Khortitsa. Le mot *sitch* revient fréquemment dans l'histoire de la Russie et de la Pologne.

***SITE** n. m. — Encycl. Dr. *Sites et monuments naturels.* La protection des sites et monuments naturels est assurée par une loi du 21 avril 1906 qui a prescrit la constitution dans chaque département d'une *commission des sites et monuments naturels* de caractère artistique. Présidée par le préfet, elle comprend l'ingénieur en chef, l'agent [illegible] service des eaux et forêts, deux conseillers généraux et cinq particuliers choisis dans le conseil général. Elle dresse la liste des propriétés à « classer », et le classement a pour effet d'obliger le propriétaire, sous peine d'amende de 100 fr. à 3.000 fr., à ne modifier ni détruire l'état ou l'aspect des lieux sans autorisation de la commission et l'approbation du ministre des beaux-arts. En cas de refus, le préfet, au nom du département, ou le maire, au nom de la commune, peut poursuivre l'expropriation, conformément à la loi du 3 mai 1841.

SITIOMANIE (*to-ma-ni* — du gr. *sition*, aliment, et *mania*, folie) n. f. Impulsion irrésistible qui porte certains [illegible] les psychos hémiques ou aliénés à manger constamment, sous prétexte qu'ils ont besoin de se fortifier. (L'obésité ou les gastropathies qui accompagnent souvent la sitiomanie sont secondaires [Raymond et P. Janet.])

SIVRY (Charles DE), compositeur français, né en 1848. [illegible] à Paris et [illegible] chef d'orchestre des Délassements-Comiques, puis des Folies-Marigny dans ses jeunes années, il fut plus tard accompagnateur au fameux cabaret du Chat-Noir. Il a publié un assez grand nombre de chansons et romances, et fait représenter dans des petits théâtres quelques opérettes et pantomimes, dont voici les titres : *le Rhinocéros et son enfant* (1874), *Chrysocale* (1874), *Joli-cœur* (1877), *Tous gentilshommes* (1877), *un Grand Prix de Rome* (1879), *Aveugle par amour* (1883), *l'Avare et son trésor* (1890), *les Deux Vieillards* (1891), *la Saint-Nicolas* (1891), *les Images* (1893), *la Petite Princesse* (1893), *Joséphine elle est malade* (1894), *le Cœur de Sita*, etc. Il a fait exécuter au Trocadéro un poème symphonique, *la Légende d'Hiram* (1878), et au théâtre des Nations un drame lyrique, *la Rédemption d'Istar* (1880).

SIVRY-SUR-MEUSE, comm. du département de la Meuse, arrond. et à 30 kil. de Montmédy, à quelque distance de la Meuse ; 720 hab. Industrie active : huilerie ; moulins, féculerie ; commerce de bois.

SIX-MÂTS n. m. invar. Voilier à six-mâts.

— Encycl. Ce sont les Américains qui ont les premiers songé à construire ces gigantesques voiliers, capables de porter une énorme quantité de toile, et de marcher, par vent favorable, à une allure de 8 à 10 nœuds. Deux spécimens ont été lancés, en 1901, aux Etats-Unis. Ils mesurent 100 mètres de longueur pour 14 mètres de largeur au maître-couple. Ils sont utilisés pour le transport des marchandises, particulièrement du blé et des viandes, entre l'Europe et l'Amérique, et ils présentent cet avantage considérable sur les bâtiments à vapeur de moindre tonnage qu'ils exigent un équipage de moitié moins nombreux, tous les appareils de manœuvre étant mus par l'électricité ou par la vapeur. Il en résulte une économie très sensible pour le transport des marchandises lourdes, et qui n'exigent pas une arrivée rapide au point de destination.


Six-mâts.

SIZRAN, ville de la Russie orientale (gouv. de Simbirsk), sur la ligne ferrée qui relie Samara à Moscou ; 40.000 hab. Dans la région de Sizran se sont produits, au mois de juillet 1906, de graves désordres, causés par la famine. Le 16 juillet, la ville elle-même était la proie d'un terrible incendie qui la détruisait complètement, et mettait sans abri près de quarante mille personnes. La ville voisine d'Alatyr, moins importante, était au même moment détruite, en grande partie, par les flammes, et 600 maisons de bois, abritant près de 5.000 habitants, disparaissaient.

SKABITCHEVSKY (Alexandre-Mikhaïlovitch), littérateur [illegible]. Il a collaboré à plusieurs journaux russes et s'est surtout occupé de critique littéraire. Il a recueilli un certain nombre de ses articles (1890). On estime surtout son *Histoire de la littérature russe moderne* et ses [illegible]

SKAFT, bourg de la Russie orientale (gouv. de Penza [distr. de Goroditché]), sur la rivière homonyme, sous-affluent du Volga par la Soura ; 3.000 hab. Fabrication de draps, verrerie, etc.

SKALKOVSKY (Constantin Apollonovitch), publiciste russe, né en 1845. Il fit sa carrière dans le service des mines et fut chargé par le ministère des finances de diverses missions en Russie et à l'étranger. De 1891 à 1896, il fut directeur du service des mines. Il a publié quelques [illegible] *contemporaine*; *Nos hommes d'Etat*, *les* [illegible] *de la Russie* ; etc.

SKALLOWAY, bourg du Royaume-Uni (Ecosse [archipel des Shetland], île de Mainland), sur la baie homonyme [illegible] Nord ; 1.000 hab. Petit port [illegible]

SKARE [illegible] prov. de Croatie-Slavonie [illegible] Lika-Krbava [illegible] Otocac [illegible] au pied [illegible] de la Petite Kapela ; 2.700 hab. [illegible]

SKARYSZOW, bourg de Russie (gouv. de Radom [distr. de Radom]), [illegible] affluent de la Vistule par la Choteza ; 7.000 hab.

SKARZYSKO, bourg de Russie (gouv. de Radom [distr. d'Ilza]), sur la Kamienna, affluent de la Vistule ; 3.100 hab. Fabrication de produits chimiques.

SKEDVI (STORA), bourg de la Suède centrale, dans le département ou län de Kopparberg, sur le Dal-Elf, tributaire de la mer Baltique, au milieu d'une très riche région métallurgique (fer, cuivre, etc.); 3.700 hab. Scieries, hauts fourneaux.

SKÉLALGIE (*ji* — du gr. *skélos*, jambe, et *algos*, douleur) n. f. Variété de sciatique, qui se traduit par des troubles sensitifs (paresthésie) et trophiques dans la région innervée par le sciatique poplité externe. V. SCIATIQUE (*névralgie*).

SKELETON (*ton'* — m. angl. signif. *squelette*) n. m. Sport. Espèce de toboggan de grande dimension, articulé et dirigeable.

— Encycl. Le *skeleton* est plutôt un double toboggan, dont le premier, articulé avec le second, est muni d'un volant de direction analogue à celui des automobiles. Un frein puissant, formé de deux crampons en fer, est placé à l'arrière et relié à l'avant par deux tiges d'acier. Il est mû au moyen d'une pédale sur laquelle se place le pied du conducteur. Enfin, un tablier métallique abrite la direction et remplit le rôle de coupe-vent. V. BOB-SLEIGH.

SKELLEFTEA, comm. de Suède (départ. ou län de Vesterbotten), sur la rivière homonyme, tributaire du fiord d'Ursvik; 16.000 hab., partagés en un grand nombre de petites agglomérations. Vastes forêts; scieries mécaniques ; commerce de bois.

SKELTON (John), historien anglais, né et mort à Edimbourg (1831-1897). Il prit ses grades à l'université de sa ville natale, et devint secrétaire, puis vice-président du bureau du gouvernement local d'Ecosse. Outre de nombreuses études dans les revues, il a publié des ouvrages consacrés, pour la plupart, à la réhabilitation de Marie Stuart. Nous citerons de lui : *the Impeachment of Mary Stuart* (1876) ; *Essays in Romance* (1878) ; *the Crookit Meg* (1880) ; *Maitland of Lethington and the Scotland of Mary Stuart* (1878) ; *Mary Stuart* (1893).

SKEMPE, bourg de la Russie occidentale (Pologne [gouv. de Plock, distr. de Lipno]), sur un petit lac dépendant du bassin de la Vistule ; 9.000 hab. Minoteries. But de pèlerinage très fréquenté.

SKERBIESZOW, ville de la Russie occidentale (Pologne [gouv. de Lublin, distr de Zamosc]), sur la Wotyka, sous-affluent de la Vistule par le Wieprz ; 5.000 hab. Distilleries ; commerce de bestiaux.

SKERISORA, bourg d'Austro-Hongrie (Transylvanie [comitat de Tarda-Aranyos, distr. de Topanfalva]), près d'un petit sous-affluent du Danube par l'Aluta ; 6.000 hab. Vignobles ; commerce de bestiaux.

***SKI** n. m. — Milit. *Ecole de ski*, Ecole instituée pour répandre la connaissance et la pratique du ski (v. ce mot, t. VII) dans l'armée française.

— Encycl. C'est en 1904, à Briançon, que cette école de *ski* a été établie et a fonctionné pour la première fois, du 5 janvier au 5 mars. Organisée avec le concours d'un certain nombre d'officiers norvégiens, elle a été formée au 159ᵉ régiment d'infanterie en garnison à Briançon, et placée sous la direction d'un capitaine. Elle a reçu comme élèves des officiers et des hommes de troupe appartenant aux bataillons de chasseurs alpins et aux régiments régionaux d'infanterie des 14ᵉ et 15ᵉ corps d'armée. Son but est de former, parmi ces troupes, des *skiers* capables de couvrir les colonnes opérant éventuellement dans les montagnes, de les éclairer, de les relier entre elles, d'occuper au besoin un point important, etc.

SKIAGRAMME (du gr. *skia*, ombre, et *gramma*, écriture) n. m. Epreuve radiographique.

SKIAGRAPHIE n. f. Syn. de RADIOGRAPHIE.

SKIATHÉRAPIE (*pî* — du gr. *skia*, ombre, et *thérapeia*, traitement) n. f. Mode de traitement basé sur l'emploi des rayons Rœntgen. V. RADIOTHÉRAPIE.

SKIATOR n. m. Alpin. Terme employé par les Italiens dans le sens de SKIER ou SKIEUR.

SKLO, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Galicie), sur un petit sous-affluent du Danube ; 1.500 hab. Eaux minérales sulfatées calciques, à la température de 11° C., utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique et de certaines dermatoses.

SKODISME (*dissm'* — de *Skoda*, médecin de Vienne contemporain, qui a découvert ce signe) n. m. Méd. Son tympanique, donné à la percussion, sous la clavicule du côté malade (sommet), dans les affections de la plèvre et spécialement la pleurésie avec épanchement moyen.

SKRAM (Asbjörn Olof Erik), écrivain danois, né à Copenhague en 1847. Adolescent, il prit part comme volontaire à la campagne de 1864, fut grièvement blessé, et emmené prisonnier en Allemagne. Rentré à Copenhague il étudia à l'Université l'esthétique et la philosophie, fut sténographe au Rigsdag, mais bientôt se fit connaître par une collaboration assidue aux journaux littéraires de Danemark et de Norvège ; son roman *Gertrude Coldbjörnson* (1879) inaugura brillamment en Danemark l'ère réaliste ; la perfection de sa forme, l'élégance et la profondeur de ses analyses annonçaient Jacobsen, dont l'extraordinaire succès ne fit point oublier les autres œuvres de Skram : *Par delà la frontière* (1888), *Agnes Vittrup* (1897), *Hellen Vige* (1898) ; etc. Outre des nouvelles, des pièces de théâtre : *Bal blanc* (1895), on lui doit de délicates études littéraires.

SKRAM (Bertha Amalie, née ALVER), romancière norvégienne, femme du précédent, née à Bergen en 1847. Mariée d'abord, très jeune, à un capitaine de la marine marchande (Muller), elle accompagna son mari aux Indes occidentales, au Mexique, fit le tour du monde, de nombreux voyages dans la Méditerranée et la mer Noire. Divorcée (1878), elle séjourna plusieurs années en Orient, rentra en Scandinavie et entreprit de traduire en des œuvres littéraires l'expérience acquise au cours de sa vie mouvementée. Son premier livre : *Constance Bing* (1885), œuvre d'un naturalisme impitoyable, annonçait un talent original et lui assura un succès immédiat. Elle épousa le Danois E. Skram, et dès lors publia régulièrement des romans d'une extraordinaire vigueur, notamment la série de volumes consacrés à la famille Hellemyr, *Sjur Gabriel* (1887), *Deux Amis* (1887) ; *S. G. Myre* (1890), et surtout, *Descendance* (1898), l'un des chefs-d'œuvre du naturalisme scandinave. On lui doit aussi des nouvelles, des pièces de théâtre : *Agnete* (1893) ; *Traîtres à la patrie* (1901) ; etc.

SKRYDLOF (Nicolas Hilarionovitch), vice-amiral russe, né en 1844. Entré au service en 1860, il fut successivement aspirant en 1862, enseigne en 1864 et lieutenant de vaisseau en 1868. Dans la guerre turco-russe, il se distingua tout particulièrement au cours des opérations navales qui eurent lieu dans la mer Noire. Sur un simple vapeur, frété à la hâte, armé de quelques canons et tubes lance-torpilles, il réussit à mettre hors de combat quelques cuirassés turcs. Capitaine de frégate en 1885, il fut nommé capitaine de vaisseau dès 1887 et contre-amiral en 1893. C'est en cette qualité qu'en 1898 et 1899, il commanda la division navale russe de la Méditerranée. La façon dont il exerça ce commandement lui valut d'être nommé vice-amiral en 1900, et appelé la même année à commander l'escadre du Pacifique; il trouva là l'occasion de prendre une part active aux événements qui suivirent la guerre sino-japonaise et provoquèrent l'intervention des puissances européennes. L'année suivante, le vice-amiral Skrydlof était rappelé en Europe et nommé commandant en chef de la flotte et des ports de la mer Noire. Pendant la guerre russo-japonaise, il fut appelé à la succession de l'amiral Makarof, dans le commandement de l'escadre du Pacifique; mais il ne put gagner Port-Arthur et séjourna à Wladivostock jusqu'à la fin des opérations. En 1906, il a été appelé au commandement de la flotte de la mer Noire.


Skrydlof.

SLAVA (mot propre à la langue serbe, se rattachant à une racine *slav*, qui signifie *gloire* et *parole*) n. f. Fête familiale en Serbie.

— Encycl. La *slava* était, antérieurement à la conversion des Serbes au christianisme (IXᵉ s.), l'adoration du dieu protecteur de la famille. Le Serbe orthodoxe moderne célèbre sa slava le jour de la fête du saint dont son premier ancêtre avait pris le nom. A cette occasion, le chef de la famille accueille amis et même ennemis, en se réconciliant avec ces derniers, qui viennent lui rendre visite ; tout individu qui pénètre dans la maison en fête est admis à la table familiale, éclairée d'un flambeau et couverte de mets abondants. Parmi ces mets figure un *kolivo*, sorte de gâteau fait de froment et d'épices, qui doit avoir été bénit par le pope. Le *kolivo*, ainsi que l'indique son nom, qui vient d'une racine *kol*, signifie *fendre, tuer*, est une réminiscence de la victime autrefois immolée et offerte en sacrifice. On rencontre également la slava chez les Serbes catholiques. En invoquant cette coutume spéciale à leur race, les Serbes revendiquent, comme leur appartenant, les localités de la Vieille-Serbie et de la Macédoine dont la population célèbre la slava.

***SLAVEÏKOV** (Petko), littérateur bulgare, né en 1825. — Il est mort à Sofia en 1901 et non en 1895.

SLAVIANSKY D'AGRENEV (Dmitri Alexandrovitch), chanteur russe, né en 1816. Après avoir fait des études musicales en Russie, en France et en Italie, il organisa un chœur de chanteurs des deux sexes qui interprétèrent uniquement des œuvres russes et avec lesquels il a parcouru à diverses reprises l'Europe et l'Amérique. — Sa femme, OLGA CHRISTOPHOROVNA **Slaviansky**, a publié quelques ouvrages sur la musique populaire en Russie.

SLAVIK (François), publiciste et historien tchèque. Né en 1846, il a fait toute sa carrière dans l'enseignement et publié de nombreux travaux sur l'histoire de la Bohême et de la Moravie, notamment sur celle des frères bohèmes.

SLAVOPHILISME (*lissm'*) n. m. Doctrine, tendance des slavophiles.

SLOUTCHOSKY (Constantin Constantinovitch), poète russe, né en 1837, mort en 1904. Il fut directeur du « Journal officiel » de Saint-Pétersbourg. On lui doit des poésies (*Dans les neiges*), des nouvelles, des récits de voyage. Ses œuvres choisies ont été réunies en 6 volumes (1898).

SLYPE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Ostende]), près du canal de Plasschendaele à Nieuport ; 1.400 hab.

SMAREGLIA (Antonio), compositeur italien, né à Pola (Istrie) en 1854. Destiné à la carrière d'ingénieur, il abandonna ses études pour se consacrer à la musique et se rendit à Milan, où il se fit admettre au conservatoire. Son éducation musicale terminée, il songea aussitôt à se produire au théâtre et ne tarda pas à y réussir. Il fit son début de compositeur dramatique en donnant au théâtre Dal Verme de Milan son premier opéra, *Preziosa*, qui fut représenté en 1879. Depuis lors, il en a offert plusieurs autres au public : *Bianca da Cervia* (Scala de Milan, 1882) ; *Re Nala* (1887) ; *il Vassalo di Szigeth* (Opéra impérial de Vienne, 1889) ; *Cornelius Schutt* (1893) ; *le Nozze istriane* (1895) ; *la Falena* (1897), et *Oceana* (1902). En dehors de ces ouvrages, Smareglia a écrit, à l'occasion de l'inauguration d'une statue élevée au célèbre violoniste Tartini, un *Hymne à Tartini*.

SMASH (de l'angl. *to smash*, écraser) n. m. Sport. Au lawn-tennis, Choc violent imprimé à la balle de volée, pour la faire rebondir très haut, de manière que l'adversaire ne puisse la reprendre.

SMEDT (Charles DE), né à Gand (Belgique) en 1833. Il entra dans la compagnie de Jésus en 1851. Après quelques années d'enseignement de la littérature et des mathématiques, principalement au scolasticat de Tronchiennes, il fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique à Louvain (1864). Il y demeura jusqu'en 1876, sauf une année de séjour à Bruxelles (1870-1871), où il fut appliqué aux travaux du bollandisme et d'où il dut revenir pour motifs

de santé. Pendant deux ans il [illegible] cours d'[illegible] toire ecclésiastique [illegible]. En 1878 il fut attaché définitivement [illegible] remplit pas moins, en même temps, les fonctions de [illegible] teur du collège Saint-Michel, à Bruxelles, de 1880 à 1882. Une dizaine d'années après son [illegible] bollandistes, il en fut de [illegible] La partie *Principes de la critique historique* (1880), et en latin tous les ouvrages qui suivent : [illegible] texte original, publié pour la Société de l'histoire de France avec introduction et notes (1880) ; en collaboration avec le P. Jos. de Backer, *Acta [illegible]* [illegible] tion avec ses confrères de la société des bollandistes, les travaux suivants : [illegible] *Acta sanctorum* [illegible] XIII volume [illegible] *Analecta bollandiana* [illegible] 1906) ; le *Catalogus* [illegible] *nationale de Paris* (1889-1893) ; *Bibliothèque hagiographique* *latine* [illegible]. Le P. de Smedt a donné [illegible] à diverses revues (« Revue des questions historiques », « Revue des questions scientifiques », « Études religieuses de Paris », « Revue catholique de Louvain »). Il appartient comme membre titulaire à l'Académie royale de Belgique ; il est correspondant étranger de l'Institut de France depuis 1890, classe des [illegible] de Madrid. C'est un érudit universellement estimé.

***SMET DE NAEYER** (comte Paul DE), homme d'État belge, né à Gand en 1843. [illegible] heur le cabinet qu'il avait formé le 5 août 1899. Il fut sérieusement menacé en 1902, lors [illegible] des accidents du travail, dont il fut obligé d'interrompre un moment la discussion. C'est à cette époque que commencèrent à se manifester les symptômes de désagrégation dans la [illegible] majorité catholique qui l'avait jusque-là soutenu. En 1904, ces symptômes s'accentuèrent, tandis que les deux fractions du parti libéral, ennemies depuis vingt ans, esquissaient un rapprochement. Au reste, les élections de 1904, quoique plutôt favorables aux libéraux, ne modifièrent pas sensiblement la force des partis dans le Parlement, et de Smet de Naeyer put victorieusement tenir tête à la gauche dans la fameuse question du service militaire personnel, où l'opposition avait habilement exploité certaines contradictions entre les opinions du roi et celles de ses ministres. Enfin, il paraît avoir également tourné la grosse difficulté, suscitée le 2 juin 1906, par l'exposé [illegible] que le roi des Belges a cru devoir faire de ses droits à la souveraineté absolue de l'État indépendant du Congo.

Smet de Naeyer.

SMICIKLAS (Thadée), historien croate, né vers 1840. Il est professeur d'histoire à l'université d'Agram et membre de l'Académie sud-slave. On lui doit plusieurs ouvrages, dont le plus important est une *Histoire de Croatie* (1879) ; une biographie de Raczki (1895) et de nombreuses contributions aux publications de l'académie d'Agram.

***SMILES** (Samuel), publiciste anglais, né à Haddington (Écosse) en 1812. Il est mort en 1904. Parmi ses ouvrages, nous citerons encore : [illegible] wood, de George Moore, Thomas Edwards, Robert Dick, James Nasmyth, etc.

SMIRNOV (Ivan Nicolaevitch), savant russe, né en 1856, [illegible] Il est professeur [illegible] à l'université de Kazan. Il a publié [illegible] sur les Slaves méridionaux et sur les peuples allogènes de la région du Volga, notamment sur les Tchérémisses et les Mordvins. Ce dernier travail a été traduit en français par [illegible] orientales.

SMITH (sir William), érudit anglais, né et mort à Londres (1813-1893). Il étudia d'abord la théologie, puis le droit, et entra dans une étude de solicitor. Enfin, il trouva sa voie dans l'enseignement et devint un excellent professeur d'humanités à l'University College. Outre de bonnes éditions des classiques grecs et latins, Smith a publié des travaux d'érudition et de vulgarisation qui ont obtenu le plus grand succès. Citons : *Dictionary of Greek and Roman Antiquities* (1842) ; *Dictionary of Greek and Roman Biography* (1849) ; *Dictionary of Greek and Roman Geography* (1857) ; *Bible Dictionary* (1860-1865) ; *Dictionary of Christian Antiquities* (1875-1880) ; *Dictionary of Christian Biography* (1885-1887), ces deux derniers en collaboration avec Cheetham et Wace.

SMITH'S FALLS, ville du Canada (prov. d'Ontario [comté de Leeds]), sur le canal et la rivière Rideau, tributaire de l'Ottawa ; [illegible] hab.

Smithsonian Institution, le plus important établissement scientifique du nouveau monde, fondé en 1838 à Washington avec les fonds laissés par James Lewis Macie, dit Smithson, mort en 1829. Il a un double but : 1° favoriser la recherche scientifique ; 2° agir comme corps constitué pour organiser l'échange des livres et des spécimens avec les corps scientifiques et les savants du monde entier. De lui dépendent un bureau des publications, un bureau d'ethnologie, un observatoire astrophysique, un parc national zoologique, un musée national (le National Museum, fondé en 1842, rattaché depuis 1858 à la Smithsonian Institution), une bibliothèque. Cet établissement [illegible]

SMITS (Eugène-Joseph-Henri), peintre [illegible] en Italie, en Allemagne et en Hollande. [illegible] vues de Naples et de Rome. Il a peint aussi des portraits et gravé des eaux-fortes : *Sorrente*, par exemple. Parmi ses peintures : [illegible] lais du roi, à Bruxelles). Médaille de bronze à l'Exposition universelle de [illegible] *le Bain*.

SMOLKA (François), homme d'État autrichien, né à Kalnusz en 1810, mort à Lemberg en 1899 [illegible] nais et d'une mère magyare, il entra dans l'administration des finances. Affilié à une vaste association qui rêvait la délivrance de la Pologne, il donna sa démission [illegible] (1841), et Smolka fut condamné à mort ; mais l'amnistie de 1846 lui rendit la liberté. En 1848, la ville de Lubaczow le nomma député au Parlement de Vienne. Il se fit remarquer par le libéralisme de ses idées. Il demandait que l'État autrichien se constituât sur une base fédéraliste, qu'il rendît à l'Italie le territoire lombardo-vénitien, que des négociations sérieuses fussent poursuivies avec la Hongrie. Il acquit une telle autorité que, lors de la retraite du président Strobach, il fut élu à sa place. Lorsque, le 7 mars 1849, l'empereur résolut de dissoudre la diète, Smolka refusa de faire part de cette résolution et rentra dans la retraite. De retour en Galicie, il [illegible] d'avocat. En 1861, il reparut sur la scène politique comme député à la diète de Galicie et au Parlement de Vienne, où il prêcha de nouveau la politique fédéraliste. Il désapprouva nettement l'insurrection polonaise de 1863, dont il prévoyait l'insuccès final. Il ne fut pas écouté. Président du Reichsrath de 1879 à 1881, lorsqu'il quitta le fauteuil présidentiel, l'Assemblée décida que son buste serait placé à perpétuité dans la salle des séances. L'empereur le nomma membre de la Chambre des seigneurs. Sa popularité était considérable : il était citoyen d'un grand nombre de villes slaves. Il a laissé un [illegible] traduit en français.

SMOLT (m. angl.) n. m. Pêch. Nom que prend le saumon de plus d'une année et dont le corps possède un éclat métallique magnifique. (Ce poisson a alors l'apparence d'une truite et n'est encore qu'un saumonneau.) ‖ On dit aussi SMELT.

***SMYRNE.** [illegible] sion de Smyrne. Du temple même, qui a été plus tard transformé en église, il ne reste que quelques soubassements. Mais on a reconnu l'existence de propylées et d'une porte du sanctuaire. On a recueilli surtout des sculptures, une série de frises grecques ou romaines qui représentent la bataille des dieux et des géants, des scènes de chasse, le cortège de Dionysos. Aux environs du temple d'Aphrodite, on a découvert les soubassements d'un grand édifice, avec beaucoup de fragments d'architecture et de sculptures décoratives, lions, méduses, bas-reliefs d'époque romaine, et les ruines d'un palais byzantin, qui avait remplacé un gymnase romain, long de 100 mètres, large de 50 mètres, contenant des salles ornées de mosaïques.

SNELLEGHEM, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Bruges]) ; 1.260 hab. Huilerie.

SNELLMAN (Johan Wilhelm), philosophe et homme d'État finlandais, né à Stockholm en 1806, mort à Danskarby en 1881. Il étudie à Abo, devient sous la direction de J. J. Tengström un adepte de la philosophie anglaise, publie divers travaux sur Leibniz et Hegel, est nommé (1835) « docent » de philosophie ; son enseignement passionné, ses polémiques lui valent l'admiration de la jeunesse, l'hos[illegible] il passe en Suède, où il prend une part active à la vie politique et littéraire et combat les théories de C. J. H. Almqvist sur l'amour libre ; il voyage ensuite en Allemagne, publie à Tübingen *die Idee der Persönlichkeit*, revient en Suède où il se fait l'avocat des œuvres de D. F. Strauss, et donne son œuvre principale : *la Doctrine de l'État*. Rentré en Finlande, il se voit refuser une chaire à Helsingfors, accepte la direction du lycée de Knopio (1843), fonde un journal finlandais, et surtout une feuille suédoise, [illegible] presse. Professeur de philosophie (1856), publiciste littéraire et politique, défenseur des droits de la nationalité finnoise, il acquiert enfin la confiance des conseillers d'Alexandre II, Armfelt et Stjernvall-Walleen, et entre au Sénat comme chef des finances (1863-1868) ; on lui doit la réforme linguistique de 1863, la réforme monétaire de [illegible] 1867, 1872 et 1877-1878, où il fait triompher l'idée du service militaire universel. Président de la Société de littérature finlandaise (1870-1874) et de la Société des sciences finlandaises (1870-1871), directeur en collaboration de nombreuses publications, il a laissé une œuvre considérable, politique, littéraire, philosophique. (*Œuvres complètes*, 10 vol. 1892-1899.)

***SNIEDERS** [illegible]

Smithsonian Institution.

(Gand) et associé de l'Académie royale de Belgique.

SNITCHNIK [illegible] péninsule des Balkans, dans la T[illegible] Macédoine. C'est un entablement calcaire de 2.0[illegible] mètres d'altitude au maximum, entre [illegible] la plaine de l'Eordée au N.-E. Un grand nombre de petits cours d'eau en descendent, surtout vers la Vistritza.

SNOW-BOOT [illegible] (angl. *snow*, neige, et *boot*, botte) n. m. Nom de chaussures [illegible] qu'on peut mettre par-dessus les chaussures ordinaires, et qui servent pour marcher [illegible]

SOAJO, bourg du Portugal septentrional, dans la prov. d'Entre-Douro-et-Minho (distr. de Vianna do Castello), sur le Lima, tributaire de l'Atlantique ; 2.000 hab. Vins.

SOBOLEVSKY [illegible] universités de Kiev et de Saint-Pétersbourg. Il est membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg. Tous ses travaux ont été consacrés à l'étude de la langue russe : *Recher-* [illegible] *Paléographie russe* (1901) ; etc.

SOBOLKA, bourg de l'Austro-Hongrie (Bohême [cercle et distr. de Gitschin]), à quelque distance de l'Iser, affluent de l'Elbe ; 2.900 hab. Filature, fabrication de toiles.

SOCCI (Etton), homme politique italien, né à Pise en [illegible] dans les expéditions du Trentin (1866) et de Mentana (1867), il se distingua par son dévouement lors des inondations de Florence (1872). Son activité politique, sa collaboration aux journaux avancés : « Capitale », « Lega della Democrazia », « Fascio », « Democrazia », lui valurent de nombreux procès et même une condamnation à deux ans de prison. Élu député de Grosseto en 1892, il fut un des chefs du parti républicain et socialiste italien.

SOCHOR (Vaeslav), peintre tchèque, né en 1855. Il étudia à Munich et à Paris, à l'atelier de Carolus Duran. En [illegible] au musée de l'Armée à Vienne. Par[illegible] *prince Ferdinand Lobkovitz*.

SOCIÉTÉ [illegible] *mutuelle ou tontinière*. Ces sociétés avaient été soumises par la loi du 24 juillet 1867 (art. 66) à l'autorisation et à la surveillance du gouvernement. Elles se constituent librement depuis la loi du 17 mars 1905, à condition d'observer les règles tracées par le règlement d'administration publique du 12 mai 1906, rendu en exécution de l'article 22 de cette dernière loi.

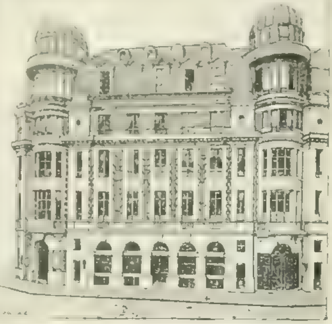
Ces sociétés peuvent se former soit par un acte authentique, soit par un acte sous seing privé. Leurs projets de statuts doivent indiquer l'objet, la durée, le siège, la dénomination de la société ; déterminer le montant du fonds de premier établissement ; fixer le nombre d'adhérents et le minimum de valeurs de contrats au-dessous desquels la société ne peut être valablement constituée, ainsi que la quote-part des premières cotisations à verser avant sa constitution. Lorsque le nombre des adhérents et le minimum de valeur de contrats fixés ont été réu[illegible] un notaire, auquel ils remettent la l[illegible] un double de l'acte et l'état des verse[illegible] Après avoir vérifié la sincérité de la déclaration faite devant notaire, cette assemblée nomme pour six ans, au nombre de cinq, les membres du conseil d'administration, et désigne un ou plusieurs commissaires chargés de faire devant elle, l'année suivante, un rapport sur la situation de la société. Toutefois, les membres du conseil d'administration peuvent être désignés pour trois ans par les statuts, et, à défaut de nomination des commissaires par l'assemblée générale, il est procédé à leur désignation par le président du tribunal de 1re instance du siège [illegible] société, une expédition de la déclaration devant notaire est déposée au greffe de ce tribunal, en même temps qu'une copie des délibérations de la première assemblée générale. Un extrait de l'acte constitutif et des pièces annexées est publié, dans le même délai, dans l'un des journaux de la localité où siège le tribunal, ou, à défaut, dans l'un de ceux publiés dans le département.

Les mêmes formalités doivent être remplies lorsqu'il s'agit de modifier la [illegible].

Pour qu'une société à forme [illegible] puisse être valablement constituée, [illegible] contrats doit être souscrit sur des têtes distinctes pour un minimum de 500.000 francs de capitaux assurés ou de [illegible].

Les [illegible] en cas de décès que constituent les sociétés à forme tontinière doivent [illegible] de 100 membres. Aucune association [illegible] ne peut avoir une durée inférieure [illegible] supérieure à vingt-cinq ans, comptés à partir du 1er janvier de l'année au cours de laquelle elle [illegible] ouverte, la durée pendant laquelle elle demeure [illegible] doit être inférieure d'au moins cinq ans à sa durée totale. Il est interdit aux sociétés à forme tontinière de garantir à leurs adhérents que la liquidation des associations dont ils font partie leur procurera une somme déterminée à l'avance.

Sociétés savantes (HÔTEL DES). Construit en 1900, sur les plans de l'architecte Paul Sédille, au 28 de la rue Serpente et au 8 de la rue Danton (Paris), cet édifice appartient à une société par actions représentée par un administrateur. Deux grosses tourelles, qui servent de cages d'escalier et qui marquent les deux côtés de l'angle obtus décrit par la façade, donnent un air presque monumental à cette construction. Elle contient des salles de réunion, dont une très vaste, et des bureaux, qui se louent tantôt à des sociétés, tantôt à des particuliers pour y tenir des assemblées, y faire des conférences, y donner des concerts, y établir un siège social. Le rez-de-chaussée sur la rue est occupé par un restaurant, une imprimerie, et l'Institut international des infirmiers et infirmières des Sociétés savantes. La liste des sociétés ayant leur siège social à l'hôtel est donnée sur deux grands tableaux, dans le vestibule de l'escalier qui mène à l'administration, au n° 28 de la rue Serpente.


Hôtel des Sociétés savantes à Paris.

Socin (Albert), orientaliste allemand, né à Bâle en 1844. Il fit ses études dans sa ville natale, puis à Genève, à Gœttingue, à Leipzig et à Berlin, voyagea en Orient de 1868 à 1870, se fit habiliter en 1871 à Bâle, retourna en Syrie en 1873 et fut nommé, en 1876, professeur ordinaire de langues sémitiques à Tubingue. En 1890, il succéda à Fleischer dans la chaire de Leipzig. Citons, parmi ses nombreuses publications : *Proverbes et locutions arabes* (1878), *la Palestine et la Syrie* (collection des guides Bædeker), *Grammaire arabe*, traduite en anglais; *l'Inscription du roi moabite Mesa* (avec R. Smend, 1886); *Traduction de la Genèse* (avec E. Kautzsch); *le Dialecte arabe du Maroc* (1893); etc. Il a collaboré à la traduction de l'*Ancien Testament* de Kautzsch, au *Dictionnaire manuel* de Gesenius et aux *Comptes rendus annuels de la Société* [illegible].

Sodar (Franz), peintre belge, né à Dinant-sur-Meuse en 1827, mort à Assise (Italie), où il s'était fixé depuis douze ans, en 1900. Il fut d'abord attiré par la peinture historique et le portrait. Il se consacra ensuite à la peinture religieuse, visita la Palestine et s'attacha à représenter l'état actuel des sanctuaires du Saint-Sépulcre et des lieux témoins de la Passion. Ces tableaux, exécutés à Assise et acquis par l'ordre des franciscains, lui valurent la grande médaille d'or que le pape Léon XIII donnait aux artistes chrétiens dont il avait remarqué les œuvres.

Söderhjelm (Jarl Werner), philologue et critique finlandais, né à Viborg en 1859. Il étudia en Finlande, puis en Allemagne, d'où il rapporta une thèse sur J. E. Schlegel (1884), devint docent (1886) d'histoire de la littérature; il séjourna ensuite à Paris, où il écrivit, sous la direction de G. Paris, une nouvelle thèse : *Saint Laurent*, poème anglo-normand du XIIe siècle (1888). Docent (1889), professeur (1894) de philologie romane, il a publié d'importants travaux sur la littérature française du moyen âge et de remarquables biographies d'écrivains finlandais : *K. A. Tavastsjerna* (1900); *A. G. Sjostrom* (1895); *Runeberg* (1904). Critique littéraire du journal « Hufvudstadsbladet », sa curiosité étendue à toutes les littératures européennes, la sûreté de son goût et de son érudition lui ont assuré en Scandinavie une autorité considérable.

Södermark [illegible] peintre suédois, [illegible] Landskrona en 17[illegible], mort [illegible] en 18[illegible] [illegible] 1813 [illegible] aux batailles de Gross-Beeren et Leipzig, fut blessé sur la frontière de Norvège; après la paix, il fut chargé de dresser les plans de la forteresse de Karlsborg, et devint professeur de topographie à l'Académie de guerre (1829). Attiré vers l'art depuis son enfance, apprécié déjà comme graveur, il entreprit, à partir de 1824, une série de voyages en Allemagne, en France et en Italie, et développa son beau talent de peintre; son œuvre, considérable, comprend des peintures d'histoire, des scènes de genre, [illegible] *Jenny Lind*, *la Comtesse Adelsvärd* [illegible] — [illegible] Johan Per, peintre suédois, [illegible] Il [illegible] pendant dix ans à Dusseldorf, fit partie de l'atelier de Couture à Paris [illegible] acquit la réputation d'un solide portraitiste.

Sœmmering (TACHE DE). Anat. Tache jaune de la [illegible].

Sofoular, [illegible]

Soir de la vie (LE), composition cintrée, peinte par Albert Besnard pour la décoration de la salle des mariages de la mairie du Ier arrondissement, à Paris. Assis sur le seuil d'une maison des champs dominant la campagne et le village prochain dont les toits se découpent au bas des collines, deux vieillards, l'homme et la femme, se reposent en regardant longuement l'immensité du ciel crépusculaire. Derrière eux, une baie cintrée laisse voir, éclairé, l'intérieur familial : la jeune mère et ses deux enfants et le mari attaché au travail.

Cette œuvre, qui a de la poésie, dénote, de plus, d'intéressantes recherches picturales : opposition des roses clartés crépusculaires et des lueurs rougissantes qui éclairent la demeure. Elle est accompagnée de deux autres compositions, également dues à A. Besnard : *le Matin de la vie*, adolescents entourés de fleurs et de colombes, et *le Midi*, moissonneurs chargeant une charrette, tandis qu'à côté d'eux une paysanne, assise sur le sol, allaite un nourrisson.


Le Soir de la vie, d'après Albert Besnard.

Sokhra n. m. Mot arabe, qui veut dire *corvée*, et qui par dérivation signifie, notamment au Maroc, un cadeau et même au sens figuré un pot-de-vin.

Soknedal, bourg du royaume de Norvège (prov. de Trondhjem [distr. de Søndre-Trondhjem]), sur la Stavilla, une des branches mères du Sokna-Elf; 2.200 hab. Scieries mécaniques; élevage; commerce de bois.

Sokolovo, bourg de Russie (gouv. de Kharkov [distr. de Zmief]), sur le Moj, affluent du Donetz septentrional, lui-même tributaire du Don; 2.500 hab. Distillerie d'eau-de-vie, commerce de céréales.

Sokolowka, bourg de l'Austro-Hongrie (prov. de Galicie [cercle de Zloczow]), sur un petit sous-affluent du Dniéper par le Styr et le Pripet; 2.500 hab. Distillerie d'eau-de-vie, commerce de bestiaux.

Sol, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Galicie [cercle de Wadowice, distr. de Saybusch]), sur la *Sola*, affluent de la Vistule; 2.200 hab. Fabrication de toiles, commerce de céréales et de bestiaux.

Sol, bourg de la Russie occidentale, en Pologne (gouv. de Lublin [distr. de Bilgoraj]), sur la Lada, sous-affluent lointain de la Vistule par le Tanew et le San; 8.000 hab.

Solanomètre (du lat. *solanum*, pomme de terre, et du gr. *métron*, mesure) n. m. Chim. Instrument que l'on emploie pour déterminer la richesse en fécule des pommes de terre destinées à la fabrication de ce produit.

Solanum Commersoni (*nom*) n. m. Pomme de terre sauvage de l'Uruguay.

— ENCYCL. Cette plante tout à fait remarquable et dont on tirera selon toute apparence — à en croire les essais de J. Labergerie — des types comestibles d'un grand intérêt pratique, présente avec la pomme de terre véritable cette différence essentielle qu'elle prospère à merveille dans les terrains humides, où, comme l'on sait, la pomme de terre vient au contraire fort mal. Dans les cultures de Vilmorin-Andrieux, le *solanum Commersoni* s'est montré de végétation vigoureuse, avec des tiges à feuillage petit et pointu, garnies de fleurs abondantes et odorantes. Les tubercules, de la grosseur d'une bille à celle d'un œuf de poule, étaient arrondis, jaunâtres et couverts de lenticelles. Leur richesse en fécule variait de 17 à 20 pour 100. A l'état naturel, ils présentent malheureusement un goût d'amertume assez prononcé.


Solanum Commersoni : *a*, fleur; *b*, tubercule.

Solares, bourg de l'Espagne septentrionale (prov. de Santander), près d'un petit fleuve côtier; 1.500 hab. Sources minérales chlorurées sodiques, à la température de 28° C., utilisées dans un petit établissement balnéothérapique, pour le traitement des différentes manifestations du lymphatisme et de la scrofule.

Soldatsko-Alexandrovskoé, bourg de la Russie méridionale (gouv. de Stavropol [distr. d'Alexandrovskaïa]), sur la Kouma, tributaire de la mer Caspienne; 5.000 hab. Élevage; commerce de bestiaux.

Soldi (*Émile* Arthur), graveur en médailles français, né à Paris en 1846. — Il est mort à Rome en 1906. Il était fils d'un professeur d'allemand **Soldyck**, Danois d'origine et naturalisé Français, qui traduisit en français les *Contes d'Andersen*. Il faut ajouter, aux œuvres de cet artiste déjà citées, une *Flore*, statue marbre, récemment placée dans le jardin des Tuileries (Paris). Il a fait aussi des essais de sculpture polychrome.

Une mention spéciale est due à sa série d'ouvrages sur *la Langue sacrée*, primitive langue symbolique dont il avait cru reconnaître les éléments dans les signes, dessins et formes des poteries antiques, des tapis orientaux, etc. Sur la fin de sa vie, il avait fondé la « Société des fouilles archéologiques », qui donna au Petit Palais, en 1905, de très [illegible] collections, et ouvrit une Exposition intéressante. Soldi voyageait beaucoup, pour créer à la société nouvelle des « sections », en France et à l'étranger. C'est au cours d'un de ces voyages d'études qu'il est mort.

Solec, bourg de la Russie occidentale (Pologne [gouv. de Radoun, distr. d'Ilza]), à quelque distance de la Vistule; 4.000 hab. Fabrication de toiles, cuirs; commerce de céréales et de bestiaux.

Soleil-levant (EMPIRE DU), nom quelquefois donné au Japon placé à l'orient de l'Asie, et dont le drapeau porte en effet comme emblème un soleil levant.

Solent, nom donné au détroit qui sépare l'Angleterre méridionale (comté de Hants), de l'île de Wight. Large au minimum de 26 kilomètres, bien abrité, offrant des havres très sûrs, il est fréquenté par de nombreux navires, et ses rives sont couvertes de pittoresques villages.

Soler y Hubert (Frédéric), poète catalan, né et mort à Barcelone (1839-1895). Tout en exerçant le métier d'horloger dans sa ville natale, il fit jouer à partir de 1860, sous le nom de SERAFI PETARCA, un grand nombre de comédies, saynètes et parodies en dialecte catalan. L'un de ses drames, *Batalla de reinas*, en dialecte castillan, remporta un prix de 5.000 francs de l'Académie espagnole. Le nombre de ses comédies dépasse la centaine, ce qui n'empêcha pas l'auteur de se livrer à la poésie lyrique, pour laquelle il remporta plusieurs fois le prix aux jeux floraux, et de cultiver en même temps le conte, ainsi qu'en témoigne son *Dotzena de frare* (1896). Un recueil de ses poésies a été publié sous le nom de : *Singlots poetichs*.

Solfatarite n. f. Nom par lequel on désigne un alun de soude qui est la *mendozite*, et un sulfate hydraté d'alumine qui est l'*alunogène*.

Solidarisme (*rissm'* — du lat. *solidus*, solide) n. m. Théorie morale et sociale, fondée sur la solidarité : *J'accepterais volontiers les conclusions du* SOLIDARISME *sentimental.* (Séailles.)

— ENCYCL. Le fait de la solidarité sociale a donné naissance à de nombreuses théories solidaristes. « Le principe de la morale solidariste, dit A. Fouillée, est que chaque vivant sociable, par le fait seul qu'il naît et développe sa vie individuelle au sein d'une société, profite réellement de tous les efforts sociaux antérieurs et doit, rationnellement, contribuer au bien commun. » La théorie de la dette sociale et du quasi-contrat a été intimement liée par L. Bourgeois à celle de la solidarité. L'obligation morale provient de la dette contractée par l'individu à l'égard de ceux, passés ou présents, dont il est solidaire, involontairement sans doute, mais en fait et en droit, puisqu'il accepte les bienfaits de l'interdépendance. Le solidarisme a ses origines dans les théories de Pierre Leroux, Jean Reynaud, Sécrétan, Marion et Renouvier. Il est parfois essentiellement théologique, fondé sur l'idée de la solidarité dans le mal, dans la chute et dans le relèvement. Parfois, il est essentiellement sociologique et économique. Durkheim le rattache étroitement à sa théorie de la division du travail. Les applications sociales du solidarisme sont nombreuses, depuis le protectionnisme jusqu'aux entreprises humanitaires, mutualistes de toutes sortes (hygiène, sciences, production industrielle, coopératives de production et de consommation). Mais le solidarisme semble insuffisant pour constituer une doctrine morale complète : la solidarité est parfois aussi dangereuse qu'elle pourrait être bienfaisante; elle peut être oppressive aussi bien que libératrice. L'individualisme et le solidarisme semblent donc devoir se concilier selon la formule : « Pour la liberté, par la solidarité. »

— BIBLIOGR. : Durkheim, *De la division du travail social* (Paris, 1893); Marion, *Solidarité morale* (Paris, 1899); L. Bourgeois, *Solidarité* (Paris, 1902); G. Séailles, *les Affirmations de la conscience moderne* (Paris, 1903); A. Fouillée, *les Éléments sociologiques de la morale* (Paris, 1905).

Solive n. f. Genre de composées chrysanthémées, comprenant un petit nombre d'herbes du Chili et de la Patagonie. (La *solive à feuilles de cresson* a été introduite à Madère et en Portugal.)


Solive : *a*, *b*, graines de deux espèces.

Sollogoub (comte Wladimir-Michaïlovitch), écrivain russe, né à Saint-Pétersbourg en 1814, mort à Hombourg en 1882. En 1839, il quitta la carrière diplomatique pour se consacrer exclusivement à la littérature. En 1842, il fit paraître son premier recueil de *Nouvelles et Récits*. Son meilleur ouvrage est *Tarantass* (1846), récit de voyages et étude de mœurs provinciales russes de l'époque. Il faut citer encore : *la Douleur d'un cœur* (1850); *Deux mondes*, nouvelles et récits (1852); *Pierre d'achat*, comédie en trois actes (1858). En 1845, Sollogoub tenta une revue littéraire, *Hier et aujourd'hui*, qui n'eut aucun succès et dura très peu de temps. Ses *Œuvres complètes* parurent en 1878 (8 vol.).

Peinture du grand amphithéâtre de la Nouvelle Sorbonne, d'après Puvis de Chavannes.

SOLODNIKI, bourg de la Russie sud-orientale (gouv. d'Astrakhan [illegible]), sur la [illegible] Vorogka, dérivation du Volga ; [illegible] hab. Pêcheries, commerce de vins.

***SOMALIE.** — La Grande-Bretagne et l'Italie sont venues à un accord (mai 1905) sur leurs relations et sur leur politique au pays des Somalis.

L'Angleterre s'est engagée à retirer les dernières troupes qu'elle avait dans l'arrière-pays, c'est-à-dire 700 Hindous [illegible] Burao. Les zones [illegible] seront occupées par des tribus alliées, auxquelles on fournira des armes et une solde et qui seront surveillées par 500 cavaliers somalis d'autres régions, pour plus de sûreté.

SOMATIN (du gr. *sôma*, corps) n. m. Biol. Nom de corpuscules très petits et réfringents, contenus dans les *plasmosomes* d'Arnold et les *granules* d'Altmann. (Ils sont isolés ou orientés en filaments et existent dans toutes les cellules, même dans les cellules musculaires et nerveuses.)

***SOMATIQUE** adj. — ENCYCL. Biol. *Coefficient somatique*. En biométrie, on emploie souvent les mesures de longueur d'organes. Mais les chiffres obtenus ne sont pas comparables, en raison du manque d'uniformité des procédés de mesure. [illegible] avait proposé de diviser la longueur de tout organisme en 1.000 et d'en mesurer les diverses parties en *millièmes somatiques*. Camerano a proposé de remplacer 1.000 par 360, qui a un plus grand nombre de diviseurs entiers. Les mesures seraient ainsi exprimées en 360es de longueur du corps ou *coefficients somatiques*.

SOMBART (Werner), économiste allemand, né à Ermsleben (Westphalie) en 1863. Il étudia de 188[illegible] à 1887 le droit et l'économie politique aux universités de Pise et de Berlin, fut attaché pendant quelques mois à l'administration prussienne, puis fut de 1888 à 1890 syndic de la chambre de commerce de Brême et nommé en 1890 professeur d'économie politique à l'université de Breslau. Il est un des principaux protagonistes des réformes sociales profondes en faveur des ouvriers, et il a été un des fondateurs des cercles d'études sociales dans les universités allemandes. Il publie depuis 1904 la revue « Archives des sciences et de la politique sociales », en collaboration avec Weber et Jaffé. Ses principaux ouvrages sont : *la Campagne romaine* (1890) ; [illegible] (1902) ; *l'Economie sociale allemande au* XIXe *siècle* (1903) ; *les Artisans* (1904) ; *la Question* [illegible] (1904). Son chef-d'œuvre est : *le Socialisme et le Mouvement social au* XIXe *siècle* (1896, trad. franç., 1901). L'ouvrage, traduit en quatorze langues, fait autorité dans le monde savant et politique.

***SOMME.** — Le désensablement de la *baie de Somme*, grâce auquel peuvent seuls être mis en valeur les trois ports du Hourdel, du Crotoy et de Saint-Valéry, a reçu une impulsion nouvelle, grâce au perfectionnement du bassin de chasse du Crotoy, édifié en 1846, et qui peut, à certains moments, déverser brusquement dans le chenal plus d'un million de mètres cubes d'eau. Ce bassin a été pourvu de *vannes équilibrées*, grâce auxquelles le rendement des écluses, et par suite l'efficacité des chasses d'eau, ont été considérablement augmentés. Ces vannes ont été inaugurées au mois d'octobre 1903.

***SONDAGE** n. m. — ENCYCL. Océanogr. Une des plus graves difficultés que rencontrent les ingénieurs-hydrographes dans leurs *sondages* aux petites profondeurs vient d'être à peu près supprimée par l'utilisation de la *roulette de sondage*, imaginée par l'ingénieur américain Swepson Tarle, de Washington. Cette roulette permet en effet non seulement d'apprécier le fond, comme un appareil de sondage ordinaire, mais encore d'obtenir facilement un tracé graphique des relèvements opérés. L'appareil se compose essentiellement d'une longue tige inclinée, fixée extérieurement sur la paroi du navire sondeur, et plongeant dans l'eau. Elle est reliée à une roue ou fort galet qui garde toujours le contact avec le fond sur lequel elle circule. De cette roue part une tige verticale, qui vient aboutir à une console-guide, dressée à l'arrière du bâtiment et portant une graduation. Lorsque le bateau sondeur suit une direction déterminée, la roue ne quitte pas le fond, mais la tige verticale de l'appareil indique constamment la profondeur, qui s'inscrit en même temps automatiquement sur une bande de papier enroulée autour d'un tambour. Cet appareil, évidemment inutilisable pour les fonds un peu considérables, rend de grands services pour la reconnaissance rapide des rades fréquentées, des mouillages, des parages côtiers où la présence de bancs de sable mouvants amène de fréquentes modifications du fond, etc.

***SONDE** n. f. — *Sonde aérienne*. Appareil destiné à fournir des indications météorologiques sur les hautes régions de l'atmosphère.

— ENCYCL. Les *sondes aériennes* employées depuis quelques années par tous les observatoires météorologiques pour l'étude des hautes atmosphères sont de [illegible] sortes : ce sont des ballons captifs, des cerfs-volants (v. ce mot), ou enfin des ballonnets emplis d'hydrogène pur et portant comme nacelle un météorographe de précision installé dans une sorte de cage destinée à amortir les chocs d'atterrissage. Ces sondes atteignent 20.000 et 25.000 mètres d'altitude ; les plus basses températures observées sont d'environ 70° au-dessous de zéro. Pour des sondages au-dessus de l'Océan, le prince de Monaco a employé un système de ballon-sonde constitué par deux

1 2 1 3 4 1

Schéma de ballons-sondes : 1, 2. Ballons ; 3. Météorographe ; 4. Lest.

aérostats qui enlèvent, en plus des instruments ordinaires, une caisse de lest disposée comme le montre la figure ci-dessus. Arrivé à une certaine hauteur, déterminée d'avance, un contact électrique ouvre automatiquement la soupape d'un ballon ; aussitôt, la force ascensionnelle n'étant plus suffisante, le ballon dégonflé tombe rapidement ; dès qu'il touche les flots, la caisse de lest surnage et l'autre aérostat reste amarré, se signalant de loin à l'observation de l'expérimentateur qui n'a qu'à le recueillir. Par des sondages répétés, le prince de Monaco a démontré la non-existence du vent alisé, théoriquement admis jusqu'ici, et ce, jusqu'à une altitude de 15.000 mètres.

SONDÉN (Per Henning [illegible]), historien suédois, né à Linköping en 1853. Il fit ses études à Upsal où il soutint (1883) une thèse sur « Nils Bielke et la cavalerie suédoise (1674-1679) » et entra aux Archives du royaume à Stockholm. Depuis 1888 il a dirigé pour l'Académie des belles-lettres, histoire et antiquités, la plus grande partie de la publication des écrits et correspondance d'Axel Oxenstiern.

SONNERAT (COQ DE), race asiatique de gallinacés habitant l'Inde méridionale à l'état sauvage et considérée comme l'une des souches d'où sont issues nos races domestiques. V. COQ, au t. III.

SONNERATIE (*sé-rà-sî*) n. f. Genre de plantes de la famille des myrtacées. (Il comprend de petits arbustes des régions tropicales de l'ancien monde, à fleurs solitaires, à fruits charnus, dont la pulpe acide est comestible [*sonneratia acida*].)

SONNINO (SIDNEY, baron), homme politique italien, né à Florence en 1847. Israélite d'origine, fils d'une mère anglaise et converti au protestantisme, il fit son droit à Pise et entra dans la carrière diplomatique en 1867. Successivement attaché à Madrid, Vienne, Berlin et Paris, il quitta la diplomatie en 1871, pour se livrer à l'étude des questions économiques et politiques. Elu député de San-Casciano en 1880, il combattit la politique financière de Magliani et devint, dans le ministère Crispi, ministre des finances (1893), puis du Trésor (1894). Tombé du pouvoir en 1896 avec Crispi, Sonnino continua à la Chambre son rôle de financier compétent et écouté. Après avoir été considéré comme le chef de l'opposition des centres, on le vit se rapprocher de l'extrême gauche socialiste. Cette évolution lui permit de devenir, en février 1906, président du conseil, mais il dut céder le pouvoir à Giolitti, au mois de mai de la même année, et se retirer devant l'opposition irréductible d'une partie de la gauche. On lui doit deux volumes sur *les Paysans de Sicile* et *Enquête sur les conditions agraires de l'Italie méridionale*. En 1878, il fonda avec Franchetti la *Rassegna settimanale*, journal hebdomadaire devenu, en 1883, le quotidien *la Rassegna*.

SONVILIER, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Courtelary]), sur la Suze, tributaire du lac de Bienne ; 2.350 hab. Agriculture ; élève de bétail ; fromageries ; commerce de bois. Fabriques d'horlogerie.

SONZOGNO (Edoardo), publiciste, éditeur et impresario italien, né à Milan en 1836. Comme publiciste, il a collaboré à la plupart des journaux et revues de gauche qui se [illegible] littéraires s'est surtout déve-[illegible] bon marché, œuvres originales d'Italiens anciens et contemporains et traductions d'auteurs étrangers. Comme impresario, il a organisé à [illegible] destinée à faire connaître la jeune école musicale italienne contemporaine, et il a fondé à Milan un concours triennal pour une œuvre musicale dramatique, dont le premier lauréat a été un Français, Gabriel Dupont.

SOPHIE (Marianne-Henriette W[illegible]), reine de Suède [illegible]. Fille du duc Guillaume de Nassau et de sa seconde femme, Pauline de Wurtemberg, elle épousa en 1857, à Biebrich, Oscar, duc d'Ostrogothie, qui devint roi de Suède sous le nom d'Oscar II. De concert avec le roi, la reine Sophie a contribué à faire de la cour de Suède un centre artistique et littéraire.

***SORBONNE** (la Nouvelle). — La [illegible] de la Sorbonne fut décidée à la suite d'un accord intervenu en 1881 entre l'Etat et la Ville de Paris, qui se chargèrent de la dépense à frais communs. Choisi en 1882 à la suite d'un concours, l'architecte, Nénot, commença les travaux en 1884. Malgré l'obligation où il s'était trouvé de reconstituer les parties historiques de l'ancienne université et d'assurer constamment le fonctionnement des services, Nénot a réalisé un ensemble architectural imposant et rationnel : la belle pierre et les lignes nobles étant dévolues à la façade sur la rue des Ecoles, aux bâtiments de l'Ecole des hautes études et de la faculté des lettres : les petits matériaux et les larges baies à la Faculté des sciences. Les amphithéâtres sont clairs et spacieux, et des dégagements nombreux permettent aux étudiants de gagner rapidement les salles de cours les plus éloignées.

Les constructions de la nouvelle Sorbonne occupent 21.000 mètres carrés. Le périmètre, ayant 83 mètres de façade sur 246 mètres de longueur, est limité par la rue des Ecoles, la rue Saint-Jacques, la rue Cujas, la rue Victor-Cousin et la rue de la Sorbonne.

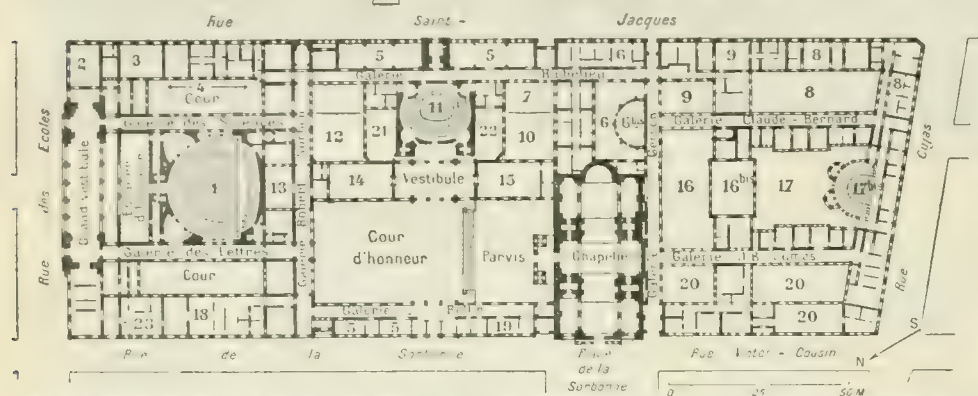
La façade principale, sur la rue des Ecoles, est réservée à l'administration académique. Elle présente un motif central sur deux ailes en retrait. Au rez-de-chaussée, cinq arcades et deux portes à tambour donnent accès dans un grand vestibule. Au premier étage, sept fenêtres à meneaux de pierre éclairent la salle du conseil académique ; elles sont encadrées par des colonnes corinthiennes engagées, soutenant une attique qui porte huit statues figurant [illegible], par Suchetet ; *l'Histoire*, par Cordonnier ; *la Géographie*, par Mar[illegible] ; [illegible] *logie*, par Paris. Le fronton est représente *les Sciences*, par Mercier ; le fronton ouest, *les Lettres*, par Chapu.

Dans le grand vestibule du rez-de-chaussée, cinq arcades décorées à droite d'un *Homère*, par Delaplanche, à gauche, d'un *Archimède*, par Falguière, placées vis-à-vis des arcades extérieures, donnent accès dans le grand escalier d'honneur à double révolution, qui conduit au vaste péristyle du premier étage. Au milieu du péristyle, une statue assise de la *République*, par Delhomme. Sur les murs, côté des lettres, les panneaux de Fr. Flameng : *les* [illegible] ; *Ri-chelieu posant la première pierre de la Sorbonne ; Henri IV* [illegible] XVIIe *au* XIXe *siècle* ; — côté des sciences, les panneaux de [illegible] : *Cuvier au Muséum ; Laënnec enseignant l'auscultation ; Arago professant.*

Ce péristyle dessert les tribunes du grand amphithéâtre. Celui-ci a 40 mètres de long sur 35 de large, et 3.500 personnes peuvent y trouver place. Les pilastres qui soutiennent la coupole sont décorés de six statues assises : *Robert de Sorbon*, par Crauk ; *Richelieu*, par Lanson ; *Rollin*, par Chaplain ; *Descartes*, par Coutan ; *Pascal*, par Bar[illegible] ; [illegible] par Dalou. Sur les voussures de la coupole,

cinq grandes figures de Galland : *le Droit, la Médecine, les Sciences, les Lettres* et *la Théologie*. Mais ce qui est surtout charmé par l'attention, c'est la décoration de Puvis de Chavannes, qui occupe la partie supérieure de la paroi du fond (V. l'art. suiv.).

Le même péristyle dessert la salle du Conseil académique, ... un Prométhée ..., symbolisant le passé et ... les Commissions, éclairées sur la ... et décorées par Wencker et Lerolle, ... salle à manger destinée aux réceptions ..., dont les panneaux sont peints par Cazin et Auburtin. A l'opposé, sur la rue Saint-Jacques, ... salles de commissions décorées par Lhermitte.



Plan de la Nouvelle Sorbonne : 1. Grand amphithéâtre. — 2. Amphithéâtre Michelet. — 3. Amphithéâtre Quinet. — 4. Secrétariat des sciences. — 5. Salles d'examen. — 6. Géologie. — 6 bis. Amphithéâtre de géologie. — 7. Zoologie. — 8. Physiologie. — 9. Minéralogie. — 10. Art moderne. — 11. Amphithéâtre Richelieu. — 12. Art ancien. — 13. Salle des autorités. — 14. Amphithéâtre Descartes. — 15. Salle de ... des lettres. — 16. Laboratoire de physique. — 17. Chimie. — 17 bis. Amphithéâtre de chimie. — 18. Secrétariat des lettres. — 19. Ecole des chartes. — 20. Laboratoire de chimie. — 21. Amphithéâtre Turgot. — 22. Amphithéâtre Guizot. — 23. Bureaux de l'Académie.

se trouvent l'appartement du recteur (peintures de R. Collin, Guiffard, Clairin) et son cabinet officiel, sur les murs duquel se voient de beaux panneaux de Luc-Olivier Merson, bordés d'arabesques niellées.

Si l'on suit la galerie parallèle à la rue Saint-Jacques, on traverse l'Ecole des hautes études (amphithéâtre de zoologie décoré de remarquables peintures de Fr. Auburtin), et l'on aboutit à la Faculté des sciences, qui occupe les bâtiments d'angle sur les rues Saint-Jacques, Cujas et Victor-Cousin. A gauche de l'église de la Sorbonne, lorsqu'on la regarde de la place du même nom, se trouve l'entrée de l'Ecole des chartes, puis, plus bas, rue de la Sorbonne, on rencontre les bâtiments de l'ancienne Sorbonne reconstituée avec sa cour, le parvis dallé précédant l'entrée latérale de l'église et les bâtiments renfermant les amphithéâtres de la Faculté des lettres (amphithéâtres Descartes, Turgot, Richelieu, Guyot, salle du Doctorat) et la bibliothèque. L'amphithéâtre Richelieu est décoré d'une grande composition de Dagnan-Bouveret : *Apollon et les Muses*. Dans la bibliothèque, on remarque : *François Ier visitant une imprimerie*, par J.-Paul Laurens, et *Richelieu tenant conseil sur la construction de la Sorbonne*, par Marcel Baschet. Sous les arcades qui terminent la ... *Fête de ...*, par Weerts. A l'autre extrémité, les statues assises de *Victor Hugo*, par Hugues, et de *Pasteur*, par Marqueste, gardent le parvis, qui sera décoré d'une *Minerve* en bronze, par Puech. La galerie des lettres relie cette cour au bâtiment en façade sur la rue des Écoles.

Sorbonne (PEINTURE DU GRAND AMPHITHÉÂTRE DE LA **Nouvelle**), par Puvis de Chavannes. — L'artiste a lui-même décrit son œuvre de la façon suivante : « Dans la clairière d'un bois sacré, au centre, sur un bloc de marbre, est assise une figure symbolique de la *Sorbonne*. A ses côtés, deux Génies porteurs de palmes et de couronnes, hommage aux vivants et aux morts glorieux. Debout, *l'Eloquence* célébrant les conquêtes de l'esprit humain. Autour d'elle, les figures diverses de *la Poésie*. Du rocher où le groupe est assemblé, s'écoule la source vivifiante ; la Jeunesse s'y abreuve avidement, la Vieillesse aux mains tremblantes y fait remplir sa coupe. A gauche, *la Philosophie* et *l'Histoire* : la *Philosophie* représentée par la lutte du Spiritualisme et du Matérialisme en face de la Mort : l'un ... sa foi dans un élan d'ardente inspiration, l'autre démontrant sa pensée par l'étude de la fleur, image ... *l'Histoire* interrogeant les antiques débris du *passé* exhumé sous ses yeux. A droite *la Science, la Mer* et *la Terre* qui lui offrent leurs richesses : *la Botanique* avec sa gerbe de plantes ; *la Géologie* appuyée sur un fossile ; les deux Génies de la *Physiologie* tenant l'un un flacon, l'autre un scalpel ; *la Physique* entr'ouvrant ses voiles devant un essaim de jeunes gens qui se vouent à son culte en lui offrant comme prémices de leurs travaux la flamme de l'électricité ; à l'ombre d'un bosquet, *la Géométrie*, figurée par un groupe ... la douceur, la belle ordonnance, la tranquillité harmonieuse ... valoir cette conception admirablement encadrée par la belle salle hypèthre avec laquelle elle semble faire corps.

Sorcière (LA), drame en cinq actes, de V. Sardou ... L'action se déroule à Tolède, en 1506. Les Espagnols ont vaincu les Arabes, et la rage des chrétiens sévit contre les musulmans. Tout commerce charnel entre des fidèles des deux religions est puni des galères pour l'homme, de l'in-paco pour la femme. Cependant, don Enrique de Palacios, capitaine des archers de la ville, devient amoureux de Zoraya ... un grand médecin arabe, très savante elle-même, par là même suspecte de sorcellerie, et Zoraya l'aime passionnément. Après deux mois d'amour, ils s'aperçoivent qu'ils sont ...

teur de Tolède. En réalité, elle est hystérique, et sujette à des accès de somnambulisme, d'autant plus fâcheux que c'est se marie le jour même. Zoraya l'endort du sommeil hypnotique et lui commande de n'avoir point d'accès la nuit prochaine. Aussitôt après, elle apprend que celui qui épouse Juana, c'est don Enrique. Folle de douleur et de colère, elle se rend au palais du traître, et replonge la jeune femme dans l'hypnose. Nul autre qu'elle-même ne pourra l'en tirer. Puis les deux amants s'expliquent. Enrique aime toujours Zoraya ; mais il avait donné sa parole au gouverneur avant de la connaître. Leur entretien est troublé par l'arrivée de Cardenos, envoyé du saint-office, qui a reçu la mission d'arrêter Zoraya. Enrique l'étrangle. Les amants tentent de fuir : ils sont arrêtés. Zoraya comparait devant le tribunal de l'Inquisition. En vain le terrible cardinal Ximénès lui tend des pièges et cherche à l'accabler sous de faux témoignages ; elle se défend avec une énergie superbe du crime de sorcellerie. Mais soudain elle change. Elle a compris que Ximénès veut la perdre pour sauver Enrique. Avec une sublime abnégation, elle avoue aussitôt qu'elle est sorcière et qu'elle a, par ses sortilèges, envoûté le beau capitaine. Ximénès a fait secrètement introduire Enrique, qui entend cette confession et renie Zoraya. Devant le bûcher où elle va périr, ils échangent quelques paroles, et Enrique comprend tout. Cependant, le gouverneur promet à Zoraya la vie sauve, si elle veut bien réveiller Juana, ce qui a lieu. Mais le peuple, excité par les moines, ne voit là qu'un nouvel acte de sorcellerie et se précipite sur la malheureuse. En vain, pour la défendre, Enrique met l'épée à la main. Comprenant qu'ils sont perdus, les deux amants partagent en un dernier baiser une capsule de poison foudroyant et tombent, réunis à jamais dans la mort.

La pièce de Sardou, conduite avec sa science habituelle des procédés dramatiques, contient des passages d'un grand effet, notamment les scènes du quatrième acte, devant le tribunal de l'Inquisition.

Sorel (Alexandre), jurisconsulte et écrivain français, né à Paris en 1826, mort au château de Labosse, près Beauvais, en 1901. Avocat, rédacteur en chef du « Droit », suppléant de juge de paix, juge au tribunal civil de Compiègne (1871) et président du tribunal de cette ville (1878-1896), ce jurisconsulte distingué est l'auteur d'un *Code annoté*, et d'écrits sur Jeanne d'Arc, notamment *la Prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne* (1889).

***Sorel** (*Albert*), historien français, né à Honfleur en 1842. — Il est mort à Paris en 1906. Après avoir réuni ses articles, parus principalement dans le « Temps » et le « Gaulois », en un nouveau volume d'*Etudes de littérature et d'histoire* (1901), Albert Sorel, ayant pris sa retraite des fonctions qu'il occupait en qualité de secrétaire général de la présidence du Sénat, a terminé son grand et bel ouvrage sur *l'Europe et la Révolution française*. Les 5e et 6e parties ont paru en 1902 ; la 7e (*le Blocus continental, le Grand Empire* [*1806-1812*]), et la 8e (*la Coalition, les Traités de 1815* [*1812-1815*]) en 1904. Les élèves et admirateurs de Sorel célébrèrent l'achèvement de cette œuvre en offrant à son auteur une plaquette reproduisant ses traits, et l'Institut lui attribua le prix triennal de la fondation Osiris, de la valeur de 100.000 francs.

Sorel (Louis), architecte et décorateur français, né à Grenoble en 1867, élève de Vaudremer. A l'Exposition universelle de 1900 (Paris), son installation de la classe 92 (papeterie), où il employa ingénieusement des essences de bois diversement colorés (acajou et érable), fut vivement admirée et lui valut une médaille d'or. Son envoi au Salon de la Société nationale de 1901, *Installation de salle à manger*, prouva encore son goût.

Soriano (Francesco), compositeur italien, né et mort à Rome (1549-1620). Enfant de chœur à l'église de Saint-Jean de Latran, il fut successivement élève de Zoilo, de Roy, de Nani et de l'illustre Palestrina, et devint par la suite l'un des représentants les plus remarquables de la belle école romaine, si riche en grands musiciens. Il fut tour à tour maître de chapelle de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Louis-des-Français, de Saint-Jean de Latran et enfin de Saint-Pierre du Vatican, où il fut nommé en 1603 et où il resta jusqu'à sa mort. Les nombreuses compositions de Soriano comprennent quatre recueils de madrigaux à 4 et 5 voix, un recueil de motets à 8 voix, deux recueils de psaumes et motets à 8, 12 et 17 voix ; un recueil ... à 3 voix ; un *Magnificat* et Passion à 4 voix ; enfin, un recueil de canons de ... *Maris Stella* ... 7 et 8 voix, ... un chef-d'œuvre de science et de facture élégante.

Soriano Fuertes (Mariano), compositeur et musicographe ... à Madrid ... dans un régiment de cavalerie, il abandonna tout afin de se livrer à sa passion pour la musique, qu'il avait étudiée dans ses jeunes années. Après avoir fondé, sans grand succès, un journal spécial, la *Iberia musica y literaria*, il fit représenter à Madrid quelques zarzuelas : *Geroma la Castañera, el Ventozzillo de Alfarache et la Fexia di Santi-Ponce*. Il fut nommé alors directeur du lycée de Cordoue, donna en cette ville une zarzuela, *A Belan van los zagales*, passa à Séville, puis à Cadix, où il fit jouer *el Tio caniyitas*, revint à Séville comme chef d'orchestre du Grand-Théâtre, y donna un opéra-comique, *la Fabrica de tabacos de Séville*, et retourna à Cadix, où il prit la direction de deux théâtres pour lesquels il écrivit plusieurs ouvrages, dont un intitulé : *Lola la Gaditane*. Enfin, il alla s'établir à Barcelone, où il devint directeur de musique du Grand-Théâtre.

En dehors de ses ouvrages scéniques, Soranio Fuertes a publié une *Méthode de solmisation* et écrit diverses compositions religieuses, entre autres un *Stabat Mater* et une messe de *Requiem*. Il s'est fait connaître aussi comme écrivain musical. Outre un second journal spécial fondé par lui en 1860, la *Gaceta musical Barcelonesa*, dont l'existence se prolongea pendant plusieurs années, on lui doit deux ouvrages importants : *Musique arabe-espagnole et connexion de la musique avec l'astronomie, la médecine et l'architecture* (1853), et *Histoire de la musique espagnole depuis l'arrivée des Phéniciens jusqu'à l'année 1850* (1855-1859). Celui-ci est encore, à l'heure présente, le seul ouvrage de ce genre qui existe en Espagne.

Sorolla y Bastida (Joaquin), peintre espagnol, né à Valencia en 1862. Elève de l'Ecole des beaux-arts de cette ville, il s'établit à Madrid et a fréquemment envoyé de ses œuvres au Salon de Paris où il obtint, en 1893, une troisième médaille avec *le Baiser* ; à celui de 1895, une deuxième médaille, avec *Retour de la pêche* (admis au musée du Luxembourg), et *la Traite des blanches*. Ses envois à l'Exposition universelle de 1900 : *Cousant la voile*, une de ses œuvres les plus remarquables, *le Repas dans la barque, Triste héritage, le Bain, Carrouhier, une Cale*, lui ont valu un grand prix. Une exposition générale de ses œuvres (500 numéros), organisée, en 1905, à la galerie Georges Petit, à Paris, a permis aux connaisseurs d'admirer la virtuosité de ce coloriste, habile à rendre les oppositions d'ombre et de lumière et auquel on doit aussi de remarquables portraits. Sorolla y Bastida est devenu correspondant de l'Académie des beaux-arts de Paris, en 1901.

Sost, bourg des Hautes-Pyrénées, dans l'arrondissement et à 4 kilom. de Mauléon, au milieu d'un cirque de montagnes ; 570 hab. Eaux minérales sulfureuses iodurées. La saison va du 15 mai au 15 octobre.

SOTNIK n. m. Nom du grade cosaque qui correspond à celui de lieutenant.

Sotteville-sur-Mer, comm. de la Seine-Inférieure, arrond. et à 34 kilom. d'Yvetot, au sommet d'un plateau élevé que découpent les vallées de Veules et de Saint-Aubin, et près de la Manche ; 788 hab. Bains de mer.

***Soubies** (Albert), publiciste français, né à Paris en 1846. — Cet érudit consciencieux a publié encore : *Histoire de la musique dans les îles Britanniques* (1904), la continuation de son *Histoire des membres de l'Académie des beaux-arts* (1900) et de *l'Almanach des spectacles*, et en collaboration avec E. Carette : *les Républiques démocratiques*, le second volume d'un ouvrage intitulé : *les Régimes politiques au XXe siècle* (1906).

***SOUCIER (SE)** v. pr. — ALLUS. LITTÉR. : **S'en soucier comme un poisson d'une pomme**, Allusion à un vers célèbre de Victor Hugo dans *Le roi s'amuse*, acte Ier, sc. IV :

TRIBOULET

Les femmes, sire ! ah ! Dieu ! c'est le ciel, c'est la terre,
C'est tout. Mais vous avez les femmes, vous ...
Les femmes ! Laissez-moi tranquille. Vous rêvez
De vouloir des savants.

LE ROI

Moi, foi de gentilhomme,
Je m'en soucie autant qu'un poisson d'une pomme.

On rappelle ce vers pour indiquer que l'on n'attache aucune importance à la personne, à la chose dont il est question.

***Soudan égyptien.** — L'activité du gouvernement anglais s'est portée sur les régions du Soudan voisines du Nil, contrées fertiles, et qui ne manquent que d'une population de travailleurs sédentaires, tels qu'ils pullulent au contraire dans l'Egypte deltaïque : d'où un effort pour attirer vers le Sud cet excès de population, auquel de faciles voies de communication ont été ouvertes. D'autre part, l'achèvement des voies ferrées vers le Soudan égyptien permettrait aux Anglais de faire rapidement face à un soulèvement musulman, au cas où celui-ci viendrait à se produire.

Ce réseau comprend d'abord la ligne mixte d'Alexandrie à Ouadi Halfa et Karthoum (2.237 kilom.), voie de première importance, malgré les cinq transbordements qu'elle impose aux voyageurs. Vient ensuite la ligne ferrée Souakim-Port-Soudan, exécutée avec une merveilleuse rapidité par le colonel Macaulay. La ligne Kassala-Thamiam est en voie d'exécution, et Kassala doit être en outre relié à Karthoum par une belle route accessible aux automobiles.

Pour compléter ces travaux, les ingénieurs anglais s'efforcent de doter d'un système hydrographique convenable cette région du haut Nil, où l'irrigation habilement conduite est la condition de toute agriculture. On a essayé d'utiliser les eaux du lac Tsana, de régulariser le cours du Gash et de drainer ses marécages. Toute cette région, dévastée par les guerres mahdistes, est à la veille d'entrer en voie de repeuplement et de prospérité économique. Placée sur le trajet probable de la grande ligne transafricaine, du Cap au Caire, elle est appelée à recevoir de ce fait une inespérable impulsion économique.

***Soudan français.** — La convention du 29 mai 1906 a précisé la frontière entre les possessions anglaises et les possessions françaises du Soudan central entre Niger et Tchad. Elle assure à la France une excellente route, bien pourvue d'eau et de ressources matérielles du grand fleuve soudanais au lac Tchad, et lui permet de relier complètement ses établissements du Niger à ceux du Congo par le Tchad. L'Angleterre, d'autre part, en remettant au territoire de Zinder l'Aïr, le Gober, le Manga, enlève aux tribus turbulentes des nomades touareg et

toubous la possibilité de [illegible] le Nord, que protègent les postes [illegible] et au Tchad. La convention est [illegible] deux pays.

*SOUDURE n. f. — [illegible] d'une tôle métallique [illegible] le tout [illegible]

Pour [illegible] souder, on prépare les pièces comme [illegible] feu jusqu'à ce qu'elles aient atteint la température du rouge [illegible] ques petits coups de marteau pour assurer l'adhérence, que [illegible] d'un martelage énergique. On peut, si l'on désire parer la partie soudée des pièces, donner une seconde chaude.

Soudure autogène. Les soudures autogènes sont de plus en plus employées dans l'industrie, les très hautes températures nécessaires pour la fusion du métal étant facile[illegible] très facile de produire l'acétylène n'importe où et d'avoir de l'oxygène enmagasiné sous pression par l'électrolyse de l'eau, l'oxylithe ou l'air liquide; la température obtenue peut atteindre 3.000°. Au lieu d'acétylène, on peut utiliser de l'hydrogène sous pression. L'emploi de soudure autogène permet la suppression du rivetage dans bien des cas; pour les chaudières de petites dimensions, par exemple, on gagne, en plus d'une grande facilité de fabrication, environ 20 p. 100 du poids par la suppression des rivets. La soudure autogène est très employée pour les rails de tramways électriques, rails conducteurs ou de roulement servant au retour du courant. V. aussi FERROFIX, THERMITE.

SOUFRIÈRE (la), montagne volcanique du nord de l'île anglaise de Saint-Vincent (petites Antilles), haute de 1.234 mètres. C'est le reste d'un ancien cône volcanique qui fit explosion en 1718 en couvrant de cendres l'île entière et la mer environnante. La Soufrière donna en 1812 des signes d'activité; au mois de mai 1902, une série d'éruptions très violentes marqua le début d'une nouvelle période d'activité. Pour être moins désastreuses que celles [illegible] Soufrière n'en ont pas moins dévasté toute la partie septentrionale de Saint-Vincent, et coûté la vie à plus de [illegible] personnes.

SOUKH-EL-ARBA, [illegible] la vallée de la Medjerda, sur la ligne d'Alger à Tunis; 2.000 hab. Elle est voisine de l'ancienne cité romaine de *Bulla Regia*.

SOUKH-EL-KHMIS, bourg de la Tunisie septentrionale, dans le contrôle civil de Soukh-el-Arba, sur la Medjerda, grossie à cet endroit de l'oued Ghezela; 2.000 hab. environ. Vignobles, oliviers.

SOUKHOVO-KOBYLINE (Alexandre Vasilievitch), auteur dramatique russe, né en 1817, mort en 1903. Il est [illegible] jouée pour la première fois en 1856 et qui est restée populaire. On lui doit encore *l'Affaire Tarelkine* et *la Mort de Tarelkine*, qui ont eu moins de succès. *La Noce de Kretchinsky* a été jouée à Paris, il y a quelques années.

SOUKRA (LA), bourg de la Tunisie septentrionale, dans la banlieue de Tunis, près de la Sebkha-er-Riana; 3.000 hab., dispersés en plusieurs petites agglomérations. Vignobles, oliviers, vergers; salines activement exploitées.

SOULA ou **SOELA**, groupe insulaire de la Malaisie néerlandaise (archipel des Moluques), entre l'île de Célèbes (à l'O.) et l'île Obi-Major des Moluques (à l'E.). Outre quelques petites îles, il comprend, d'O. en E., les îles de *Taliabou, Mangouli, Soula-Besi*; au total, 6.500 kilom. carr. [illegible]

*__SOULACROIX__ (Gabriel-Valentin), chanteur scénique français, né à [illegible] mort dans cette ville en 1905.

*__SOULÈS__ (Félix), sculpteur français, né à [illegible] en 1857. — Il est mort dans cette ville en 1904.

SOULIÉ (Maurice), auteur dramatique français, né à Paris en 1869. Il débuta dans la littérature en publiant des articles à la « Vie Parisienne »; puis il se consacra au théâtre, où il donna, seul ou en collaboration, des pièces, parmi lesquelles nous citerons : *Ce vieux Gellier*, avec Darantière (théâtre d'Applica[illegible] *galant*, avec Marsolleau (Odéon, 1904); *le Mari de Loulou*, avec de Gorsse (Nouveautés, 1906).

*__SOULINA__ ou __SULINA__ [illegible] Danube, qui était de beaucoup le plus fréquenté par la navigation avant l'entreprise des travaux [illegible] mission internationale de Galatz, a été l'objet de [illegible] sur toute sa longueur. Ces travaux ont été achevés [illegible] croître sensiblement le trafic maritime des deux [illegible] et Toultcha.

SOUNNAIA n. f. Trompette du Turkestan, longue de deux mètres, et qui sert aux cérémonies militaires.

*__SOUPAPE__ n. f. — ENCYCL. *Soupape de Villard.* Villard a montré que le faisceau cathodique se forme mieux dans un tube quand la cathode est de grande surface et qu'elle [illegible] cette donnée un tube de Geissler dans lequel une des élec[illegible] grand renflement du tube; l'autre électrode est une petite plaque d'aluminium placée en face dans un rétrécissement du tube.

Si l'on fait passer un courant, en prenant la spirale comme cathode, [illegible] tance, l'étincelle équivalente étant de 1 à 5 millimètres; si, au contraire, on renverse le courant, l'étincelle [illegible] mètres.

Cet appareil dit *soupape*, parce qu'il protège les appareils placés en circuit avec lui, s'emploie : 1° *dans la radiologie*, pour empêcher la volatilisation du platine de la cathode. (La soupape ne permet, en effet, au courant qu'un seul sens [illegible] thode est toujours positive; cette disposition permet une durée presque indéfinie des tubes de Crookes); 2° *en télégraphie sans fil*, pour supprimer, dans l'antenne, les courants contraires alternatifs produits par les oscillations et lui conserver toujours la même polarité de charge.

On met alors en dérivation sur l'étincelle de l'oscillateur la soupape cathodique, qui ne livre plus passage qu'aux courants d'un seul sens.

Cet appareil augmente sensiblement la distance explosible et augmente par suite l'énergie utilisée.

SOURIAU (Maurice), professeur et publiciste français, né à Châteauroux en 185[illegible]. Reçu à l'École normale en 1875, agrégé des lettres en 1878, docteur ès lettres en 1885, il fut, entre 1878 et 1883, successivement professeur de rhétorique dans divers lycées, maître de conférences à la faculté de Caen, de Poitiers, il retourna à Caen en 1895 comme professeur titulaire de littérature normande. Il est l'auteur de nombreuses publications, dont voici les prin[illegible] *dans le drame romantique*, thèse (1885); *la Versification* [illegible] *Louis XVI et la Révolution*; *Pascal* (collection des « Classiques populaires »); *la Préface de « Cromwell »*, étude et texte critiques; *Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits*. Il a édité : *Voyage d'Encausse faict par Messieurs Chappelle et Bachaumont*; *le Mouvement litte*[illegible] des *Harmonies de la Nature*, de Bernardin de Saint-Pierre, texte défiguré par Aimé Martin; *Empsaël et Zoraïde* ou [illegible] nardin de Saint-Pierre; etc.

SOURIKOV (Vasili Ivanovitch), peintre russe contemporain, né en 1848. Élève de l'académie de Saint-Pétersbourg, il fut un des organisateurs des expositions ambulantes en Russie. Il a collaboré à la décoration de l'église du Sauveur, à Moscou. On lui doit d'importants tableaux historiques, dont quelques-uns sont au musée Tretiakov, [illegible] et d'autres : *Ermak, Souvarov au Saint-Gothard*, au musée [illegible]

Sous l'épaulette, drame en cinq actes, d'Arthur Bernède (Porte-Saint-Martin, 8 mars 1906). — L'auteur part de cette idée que, dans les régiments de cavalerie français, presque tous les officiers sont nobles, riches, et « bien pensants ». Quiconque n'appartient pas à leur caste et se fourvoie parmi eux, s'expose à de regrettables avanies. C'est le cas du lieutenant Ferbach. Roturier, pauvre, fils d'un rigide pasteur que l'annexion a fait Allemand malgré lui, il a, par surcroît, le malheur d'aimer une jeune et honnête ouvrière, Jeanne Morin, et d'être aimé d'elle. Le terrible prêtre protestant refuse son consentement au mariage. Le ménage irrégulier de Jeanne et de Ferbach ne tarde pas à tomber dans une misère horrible, malgré les dons discrets du bon capitaine Lancelin; ce sont les dettes, les réclamations des fournisseurs, les menaces d'un usurier; c'est l'irrespect de l'ordonnance; c'est, par-dessus tout, le lieutenant mis en quarantaine par les autres officiers. Il a un duel. Le colonel intervient et, pour éviter la continuation du scandale, met Ferbach en demeure de se marier ou de rompre dans un délai de quinze jours. Lancelin lui fait un petit prêt d'argent pour lui permettre de réduire au silence l'usurier. Dans sa joie, Ferbach sort de chez lui, bien qu'il soit aux arrêts. Le capitaine de Thérizy, qui le déteste, vient constater son absence, et, se trouvant seul avec Jeanne, fait à la jeune femme des propositions offensantes, il la violente presque. Rentré, le lieutenant cravache le capitaine. C'est le conseil de guerre, la condamnation certaine, car Thérizy n'avoue pas la vérité. Jeanne l'abat d'un coup de pistolet. Près de mourir et pris de remords, le coupable déclare qu'il s'est suicidé, demande pardon à Ferbach et meurt en criant : « C'est ma faute! » Cette fois, ce sera l'acquittement.

[illegible] dessiné, celui du capitaine Lancelin. C'est ce dernier personnage qui exprime la pensée de l'auteur : entre les officiers, il ne devrait exister d'autre différence que celle du grade; les distinctions de caste, les inégalités de fortune ne devraient aucunement les empêcher de former une grande et noble famille fortement unie.

SOUSSE. [illegible] avaient déjà donné de précieux résultats pour la connaissance de l'archéologie tunisienne, ont été activement poussées en 1905 et en 1906, sous la direction de l'abbé [illegible] réseau de galeries, fort important, a été découvert en 1905. En 1906, en exécutant les sondages, les tirailleurs ont découvert une galerie plus vaste que les autres, et en excellent état de conservation. Sept ou huit galeries, facilement explorables, ont été reconnues depuis lors, et constituent un très curieux ensemble.

SOUS-VARIANTS [illegible] types intermédiaires qui apparaissent dans la descen[illegible]

— ENCYCL. Dans les espèces microbiennes, quand une forme normale donne naissance à des individus présentant [illegible] rapidement des [illegible]

SOUTACV [illegible] **SIOUTACV VASI** [illegible] religieuse dont les membres s'appellent les *soutaevtsy*, et dont les doctrines rappellent celles des quakers. Ils fondent le christianisme uniquement sur l'amour [illegible]

SOUTH INDIAN [illegible] inférieur du fleuve Churchill; près de 400.000 hectares.

SOUTIEN [illegible] militaire admises en faveur des [illegible] les lois précédentes. Par contre, [illegible] d'un jeune homme remplissant effectivement les devoirs de soutien de famille pourrait, en temps de paix, valoir à cette famille, sur sa demande, une allocation journalière de 0 fr. 75 fournie par l'État pendant tout le temps de présence du jeune homme sous les drapeaux. L'instruction [illegible] lesquelles peut être accordée et payée cette allocation.

La désignation des soutiens de famille est faite en deux fois : d'abord avant la mise en route des hommes appelés, jusqu'à concurrence de 8 p. 100 du contingent à incorporer; puis, après l'incorporation, jusqu'à concurrence de 2 p. 100 du même contingent. Les demandes des familles doivent être adressées, dès la publication des tableaux de recensement, au maire de leur commune; à Paris, au maire de leur arrondissement. Chaque demande doit être accompagnée d'un relevé des contributions de la famille certifié par le percepteur et d'un état, certifié par le maire, indiquant le nombre et la position des membres de la famille, vivant sous le même toit ou séparément, avec les revenus et ressources de chacun d'eux.

Il est statué sur les demandes par le conseil départemental, qui se réunit du 1er au 10 septembre pour désigner les 8 p. 100 à admettre avant l'incorporation et ensuite en mars et septembre pour examiner les demandes faites après l'incorporation et qui peuvent être admises dans la proportion de 2 p. 100. Les bénéficiaires de l'allocation reçoivent un livret comportant vingt-quatre quittances qui constituent des titres de payement mensuels pour le temps passé sous les drapeaux par les soutiens de famille. Ceux désignés après l'incorporation n'ont droit au payement qu'à dater de leur désignation. Le préfet adresse ces livrets aux maires, qui les remettent aux ayants droit. En cas de perte du livret, la famille doit en faire la déclaration au maire, qui fait établir un duplicata. Mais, si ce dernier vient aussi à être perdu, l'allocation n'est plus payée qu'au moyen de mandats individuels.

Ces allocations, ayant le caractère de secours alimentaires, sont insaisissables, sauf pour aliments. Les radiations éventuelles des soutiens de famille sont effectuées d'office par les commandants de recrutement, en cas de décès ou de réforme définitive.

La réforme temporaire n'entraîne qu'une radiation provisoire; et les soutiens de famille réformés à ce titre sont rétablis sur la liste, quand ils sont réincorporés dans le service armé et auxiliaire. En outre, des radiations peuvent être prononcées par le conseil départemental, par suite de changements survenus dans la situation de fortune des bénéficiaires; changements dont le maire de chaque commune est tenu d'informer le préfet.

SOUTIER [illegible] garde d'une soute.

Souvenir français (LE), société dont l'objet est d'entretenir les tombes des militaires et d'élever des monuments à la mémoire des soldats et marins morts au service de la patrie. Cette association réunit un nombre considérable d'adhérents et a constitué une foule de comités en France et dans les colonies. Fondée en [illegible] sen, elle n'a cessé de se développer depuis lors, sous la présidence notamment du général Cosseron de Villenoisy. Elle a pu mener à bien l'édification ou la restauration de nombreuses stèles funéraires, dispersées sur tous les coins du globe, et dont on ne peut mentionner que les principales : à [illegible] Saïd, en Chine, en Sardaigne, [illegible] Puebla, en Irlande, etc., et dans de très nombreux cimetières français. Elle a ramené à Tombouctou les restes du colonel Bonnier, massacré en 1892 par les Touareg; elle a fait élever le monument du général Junot dans l'Yonne, celui de Barbanègre au Père-Lachaise, celui du général Perrégaux en Sardaigne, celui du général Margueritte à Fresnes-en-Voëvre (Meuse), etc., les monuments de Suez, Port-Saïd, Gravelotte, Frœschviller, la Malmaison, Pont-à-Mousson, du cimetière Montparnasse, etc.

Souvenir de fête, peinture décorative de J.-C. Cazin, exposée au Salon de 1882 et placée depuis au musée Galliera et ensuite au Petit Palais (Paris). — La nuit est bleue. Au plus haut d'un échafaudage qui occupe le premier plan, une femme assise, la Science, un homme, le Labeur, admirent, près d'un Veneur, la beauté du paysage qui se déroule sous leurs yeux : les frondaisons du Jardin du Luxembourg piquées de lumières, la montagne Sainte-Geneviève en fête, les fusées projetant sur le ciel leur parure lumineuse. A cette hauteur, par ce soir de fête, les bruits meurent. C'est la quiétude, le silence, la « concorde » des êtres et des choses. Les montants de l'échafaudage ne sont-ils pas parés de lauriers et de banderoles, qui flottent doucement au vent du soir ?

Souvorine (Alexis Sergueïevitch), publiciste et éditeur russe, né en 1834. Il débuta de bonne heure dans la littérature, écrivit des nouvelles et des livres populaires et, établi à Saint-Pétersbourg, devint en 1876 propriétaire du « Nouveau Temps », qui lui dut une grande prospérité. Il entreprit également la publication d'un recueil annuel, *le Calendrier russe*, qui a obtenu un vif succès. Comme écrivain, on lui doit encore des recueils de feuilletons, des pièces de théâtre, etc. Il a fondé une librairie, qui est l'une des plus importantes de Pétersbourg. — Son fils, Alexis Alexievitch, après avoir collaboré au « Nouveau Temps », a fondé un journal « Rouss » (*la Russie*).

Souza (Robert de), littérateur français, né à Paris en 1865. Il débuta en 1890 par un à-propos en vers, *Toinette à Molière,* puis se consacra aux études prosodiques et critiques : *Questions de métrique, le Rythme poétique* (1892). L'auteur y étudiait en détail le rôle de l'e muet dans la poésie française ; il semble cependant qu'il lui ait attribué beaucoup trop d'importance et que, influencé par les anciens systèmes de prosodie syllabique, il ne se soit pas aperçu du peu d'intérêt que sa prononciation présente au point de vue rythmique. Dans *la Poésie populaire et le Lyrisme sentimental* (1899), le critique montrait au contraire avec exactitude l'influence exercée par les vieilles chansons sur les poètes contemporains. Il s'est depuis consacré aux questions d'art public, et il a consigné ses idées dans *l'Action esthétique et l'Art public* (1901). Il a publié plusieurs recueils de vers : *Fumerolles* (1894) ; *Sources vers le fleuve* (1897) ; *Modulations sur la mer et sur la nuit* (1899) ; *Graines d'un jour* (1901), et un livre sur le symbolisme : *Où nous en sommes ? La victoire du silence* (1906).

***Soyer** (Paul-Constant), peintre français, né à Paris en 1823. — Il est mort à Ecouen en 1903.

Spahn (Pierre), homme politique et juriste allemand, né à Winkel (Prusse Rhénane) en 1846. Il entra dans l'administration judiciaire prussienne en 1869, fut nommé en 1882 conseiller au tribunal de cassation de Berlin, en 1898 conseiller et, en 1904, président de chambre au tribunal suprême d'Empire à Leipzig. A l'époque de la lutte de Bismarck contre les catholiques, en 1874, il se lança dans la politique, entra dans le parti du centre formé pour la défense de l'Eglise et de la religion catholiques en Allemagne, et fut un des amis intimes de Windthorst. Elu député au Landtag prussien en 1882 et au Reichstag en 1884, il acquit vite une influence prépondérante par son habileté de tacticien parlementaire, fut un des principaux négociateurs cléricaux qui obtinrent de Bismarck le rappel de plusieurs lois anticléricales du *Kulturkampf* et rapprochèrent définitivement leur parti du gouvernement, et, après la mort de Windthorst (1891), devint membre du comité directeur du parti. En 1898, il devint le chef incontesté du centre et du groupe le plus fort du Reichstag, et soutint la politique chrétienne, nationaliste et impérialiste du chancelier de Bulow et de Guillaume II. Il obtint en échange d'importants avantages pour le clergé catholique, notamment le rappel des principales dispositions législatives exilant les jésuites de l'Empire et une loi plaçant les écoles primaires en Prusse sous la surveillance des clergés. Il a présidé la commission du Reichstag pour l'élaboration du code civil allemand, mis en vigueur en 1900, et a été un des principaux auteurs de ce code. Ses principaux ouvrages sont : *Parenté et tutelle d'après le code civil allemand* (1901), *les Chemins de fer dans l'Afrique orientale allemande* (1904).

Spahn (Martin), historien allemand, fils du précédent, né à Halberstadt en 1875. Il étudia les lettres et l'histoire aux universités allemandes, compléta ses études par des séjours à Paris et à Rome, et fut nommé par l'empereur Guillaume II, en 1901, professeur d'histoire catholique à l'université de Strasbourg. Sa nomination, faite d'autorité par le gouvernement, suscita une violente opposition dans le monde universitaire allemand et dans les milieux protestants. Spahn a publié des biographies de Reichensperger et de Karl Lieber, deux parlementaires catholiques allemands, et la correspondance de Windthorst. Le but de son enseignement est de réconcilier les catholiques d'Alsace-Lorraine avec l'Allemagne et de hâter ainsi la germanisation des deux provinces.

SPANGOLITE n. f. Sulfate hydraté naturel de cuivre, avec alumine de chlore.

SPARGOULE n. f. Bot. Nom vulgaire de la spergule.

Spark (William), organiste et musicographe anglais, né à Exeter en 1825, mort à Leeds en 1897. Élève de Samuel Wesley, il devint successivement organiste de diverses églises de Londres. Après avoir fondé à Leeds la Leeds Madrigal and Motet Society, et des concerts populaires, il entreprit la publication de deux périodiques spéciaux : « *the Organists' Quarterly journal* » et « *the Practical Choir Master* ». En même temps il se faisait connaître comme compositeur en publiant des anthems, des cantates, des services, des glees, etc. Il a donné, en outre, une intéressante biographie de Henry Smart.

SPARSIOPLASTE (si-o) n. m. Bot. Sorte de pyrénoïde (ou corps accessoire, éléoplaste), observé chez les diatomées.

***Sparte.** — Archéol. A Sparte, sur la rive gauche de l'Eurotas, on a repris au mont Ménélaion les anciennes fouilles de Ross. On y a déblayé un grand cénotaphe qui se dressait sur trois terrasses de pierre. On y a recueilli des terres cuites, et surtout de petites idoles en plomb.



Souvenir de fête, d'après Cazin.

***SPARTEINE** n. f. — Encycl. On emploie surtout en thérapeutique le sulfate de *spartéine* à la dose de 10 centigrammes. Elle se donne aux malades atteints de myocardite et d'affections valvulaires : elle relève les contractions cardiaques. Contrairement à la digitale, il n'y a pas d'effet accumulatif, et l'on peut continuer son usage pendant quelques jours.

SPARTIER n. m. Bot. Syn. de SPARTIUM. V. ce mot au t. VII.

SPASMOPHILIE (*spass, li* — du gr. *spasmos* ; de *span*, contracter, et *philia*, tendance) n. f. Prédisposition que possèdent certains sujets à avoir des convulsions.

SPATORHAMPHE (*ranf*) n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des platyrhinidés, créé en 1902 pour une espèce propre à la Corse. (Le *spatorhamphus Corcicus* compte parmi les découvertes intéressant la faune française ; c'est un bel anthribe brun, couvert par places de bandes veloutées d'un jaune d'ocre. Il mesure 1 centimètre de long.)



Spatorhamphe double (gr. nat.).

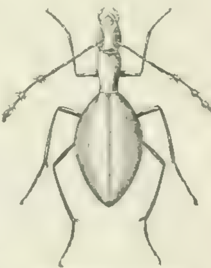
***SPÉCIAL, E, AUX** adj. — Milit. *Armes spéciales*, L'artillerie et le génie.

***SPÉCIFICATION** n. f. — Dr. Action de former une chose d'une espèce nouvelle avec une matière appartenant à autrui, comme ferait par exemple un bijoutier qui exécuterait une bague avec de l'or ne lui appartenant pas.

***SPÉCIFIQUE** adj. — Dr. *Droits spécifiques*. V. AD VALOREM, au t. Ier.

SPECTROGRAPHE n. m. Spectroscope ordinaire dans lequel l'oculaire de la lunette est remplacé par une plaque photographique.

SPÉLÉOBATE n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des silphides, créé en 1901 pour des formes découvertes dans les grottes de la Dalmatie. (Le *spelæobates Novaki* est le type de ces petits insectes cavernicoles, aveugles, incolores, ayant les mœurs des adelops.)



Spéléobate (gr. 4 fois).

Spengel (Léonard), philologue allemand, né et mort à Munich (1803-1880). Il fut l'élève de Hermann à Leipzig, de Bœckh à Berlin, devint, en 1826, lecteur, puis professeur à l'ancien gymnase de sa ville natale, enseigna (1827) comme privatdocent à l'université, fut directeur adjoint du séminaire philologique, alla, en 1842, à Heidelberg comme professeur ordinaire, et revint, en 1847, à Munich avec le même titre. Il s'est surtout occupé de la rhétorique grecque et d'Aristote. Citons de lui : *les Auteurs de rhétorique jusqu'à Aristote* (1828) ; *les Rhéteurs grecs* (1853-1856) ; *Études sur Aristote* (1864-1868) ; *la Rhétorique d'Aristote* (1867) ; *les Quatre Livres d'Alexandre d'Aphrodise* (1842) ; *Commentaires de Dexippe sur les catégories* (1859) ; *les Paraphrases de Themistius* (1866) ; *Fragments d'Eudème de Rhodes* (1866), etc. Il a donné des éditions du *Traité de la langue latine* de Varron (1826), et des fragments de Cécilius Statius (1829).

SPERMATOCYSTITE (*siss* — du gr. *sperma, atos*, semence, et de *cystite*) n. f. Inflammation des vésicules séminales aiguë ou chronique, d'origine infectieuse, le plus souvent gonococcique. (Pour le traitement, v. VÉSICULITE.)

SPERMATOMÉRITE n. m. Biol. Nom donné aux grains chromatiques provenant de la transformation de la tête du spermatozoïde, peu après sa pénétration dans l'œuf. (Les spermatomérites sont très serrés les uns contre les autres et donnent à la tête du spermatozoïde une apparence muriforme. Ce phénomène est surtout fréquent chez le *petromyzon fluviatilis*.)

SPERMOLÉPIDE n. m. Genre de myrtacées leptospermées, de la tribu des métrosidérinées, comprenant deux espèces de la Nouvelle-Calédonie.

— Encycl. Le *spermolépide gommifère* ou *chêne-gomme*, est un grand arbre caractéristique des régions serpentineuses de la Nouvelle-Calédonie. Les feuilles, opposées, pétiolées, entières, coriaces, ont de place en place à leur aisselle des groupes de une à trois fleurs. Ces fleurs sont tétramères, avec quatre phalanges d'étamines oppositisépales et un ovaire infère. L'écorce de l'arbre se détache facilement et sert à la construction des cases. Le bois, dur et incorruptible, est rougeâtre et se laisse facilement travailler. Le *spermolépide rouillé* ou *gommier* donne, comme le précédent, une résine qui n'est pas utilisée.



Spermolepide : *a*, étamines ; *b*, fruit.

SPERMOTOXINE n. f. Biol. Substance active du sérum spermotoxique, sécrétée par les leucocytes d'un animal auquel on a injecté des spermatozoïdes d'une autre espèce.

SPHÆROTHÈQUE (*tèk*) n. m. Champignon du groupe des périsporiacées. (Il forme sur diverses feuilles de petites taches constituées par les amas de périthèces hérissés de longs appendices rameux et entrelacés, donnant naissance à un seul asque globuleux à huit ovoïdes unicellulaires, incolores.)

SPHÉNOMITE n. f. Silicate naturel, particulier aux météorites.

SPHÉROBOLE n. m. Genre de champignons gastéromycètes, comprenant cinq espèces répandues sur tout le globe et qui croissent sur les fumiers et les plantes. (Le péridium en s'ouvrant lance un péridiole unique, qui renferme les spires.)

SPHÉROCARPE adj. Qui a le fruit en forme de sphère.

SPHÉROCOBALTITE n. f. Carbonate naturel de cobalt.

SPHÉRODACTYLE n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des geckonidés, comptant dix-huit espèces, propres à l'Amérique centrale et aux Antilles.

— Encycl. Les *sphérodactyles* sont des petits geckos remarquables par leur tête allongée, à museau pointu, leurs doigts grêles, tous armés d'ongles rétractiles et munis en dessous de lamelles transversales ; bruns, roux ou jaunâtres avec des bandes sombres, ils ne dépassent guère 6 centimètres de long. Certains, comme le *sphærodactylus argus*, de la Jamaïque, portent des taches ocellées jaunes et noires.

SPIDER (mot angl., signif. *araignée*) n. m. Nom donné à une sorte de voiture à deux sièges parallèles (phaéton), qui sont montés sur un bâti métallique élevé.

***Spiegel** (Frédéric de), orientaliste allemand, né à Kitzingen, près de Wurtzbourg, en 1820. — Il est mort à Munich en 1905. Il était depuis 1867 correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.



Sphérodactyle.

Spiers (Richard-Phené), architecte anglais, né à Oxford en 1838. Élève de Questel à l'École des beaux-arts de Paris (1858-1861), et de D. Wyatt (1861-1864), il a visité l'Allemagne, l'Egypte, la France, l'Asie Mineure et la Turquie et a effectué d'importants travaux en Angleterre : *Écoles de Millwall et de Bow Common* (1872-1873), *Tour de Locke Park* (1874-1876) ; *Château d'Impney*, puis de *Droitwich* (1873-1877), en collaboration avec A. Tronquois. On a pu voir, à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), les plans et dessins de l'*Hôtel de lord Monkswell*, élevé quai de Chelsea, à Londres. R. P. Spiers est professeur d'architecture à l'Académie royale. Ancien président de l'Académie d'architecture et de l'Union des architectes anglais, il devint en 1905 correspondant de l'Académie des beaux-arts de France.

SPINOSELLA (*zel*) n. f. Genre d'éponges cornéo-siliceuses, formées de tubes ouverts au bout, et à surface externe hérissée de prolongements épineux.

Spir (Afrikan de), philosophe russe, né aux environs d'Elisabethgrad (gouv. de Kherson) en 1837, mort à Genève en 1890. Elevé à Odessa, il entra à l'Ecole des aspirants de marine à Nicolaïef, fut officier de marine à dix-huit ans, prit part à la défense de Sébastopol en 1855, démissionna en 1867 et s'adonna dès lors à la philosophie. Il alla étudier à Heidelberg, visita Paris, Londres, Berlin, Leipzig, habita onze ans Stuttgart, puis vint se fixer en Suisse, d'abord à Lausanne, ensuite à Genève. Sa fortune, assez considérable, lui avait permis de se consacrer tout entier aux recherches personnelles. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par lui à Leipzig en 1885. Elles comprennent : *Pensée et réalité. Essai d'une réforme de la philosophie critique* (trad. française par A. Penjon, 1896) ; *Écrits de philosophie morale* ; *Mélanges*. Ces ouvrages furent publiés en allemand. En 1887, il publia en français ses *Esquisses de philosophie critique*. Après sa mort parurent, d'abord dans la « Revue de métaphysique et de morale » (1895-1897), puis en volume (1899), les nouvelles *Esquisses de philosophie morale*, avec biogra

[illegible] Parmentier et Herbart.

SPIRIFÈRE (de *spire*, et du lat. *ferre*, porter) adj. Qui est muni d'une spire.

SPIRILLOSE (*ril'*) n. f. Méd. Ensemble des maladies infectieuses parasitaires, contagieuses, déterminées par des *spirilles*.

— ENCYCL. Ces maladies sont déjà nombreuses et on en découvre tous les jours de nouvelles; elles s'attaquent à l'homme aussi bien qu'aux animaux. Parmi les mieux connues, il faut citer la *fièvre récurrente* (typhus à rechute), causée par le spirille d'Obermeier, la *spirillose des oies*, la *spirillose* ou *peste des poules*, la *spirillose des bovidés*, etc. Enfin, la découverte récente de Schaudinn de l'agent pathogène de la syphilis (v. SPIROCHÈTE, ci-après) semble faire rentrer cette maladie dans la catégorie des spirilloses.

***SPIRITUEUX** n. m. pl. — ENCYCL. Fin. Il est délivré par la régie, pour le transport des *spiritueux*, des titres de mouvement (acquits et congés. [v. CONTRIBUTIONS]) sur papier de deux couleurs différentes : les uns, libellés sur papier rose, sont applicables à la généralité des spiritueux, quelle qu'en soit la provenance ; les autres, établis sur papier blanc, s'appliquent exclusivement : aux eaux-de-vie et alcools naturels provenant uniquement de la distillation des vins, cidres, poirés, marcs, cerises et prunes ; aux rhums et tafias naturels, pour lesquels, lors de leur importation, il est justifié de leur provenance directe des colonies françaises; et enfin aux genièvres qui, fabriqués dans des établissements ne produisant pas [illegible] sans coupage, à la consommation. (L. du 30 mars 1902, art. 15, et du 31 mars 1903, art. 23.)

Ces titres de mouvement indiquent la substance avec laquelle les spiritueux ont été fabriqués : les acquits-à-caution comportent un bulletin qui constitue un certificat d'origine et qui, lors de la remise des acquits au service, est détaché pour être conservé par le destinataire.

L'opération du sucrage ayant nécessairement pour effet d'incorporer aux vins des éléments étrangers à leur composition normale, les eaux-de-vie obtenues par la mise en distillation de vins qui ont reçu une addition de sucre ne sont pas des eaux-de-vie naturelles et ne peuvent circuler que sous le couvert de titres de mouvement roses. La loi du 6 août 1905 est même allée plus loin dans cette voie en créant une présomption légale de sucrage pour tous les vins possédés par les propriétaires qui ont fait usage de sucre dans la vinification en première cuvée, que ces vins aient été effectivement sucrés ou non; les eaux-de-vie et alcools que ces producteurs fabriquent avec leur vin ne sont pas admis au bénéfice de l'acquit blanc. La délivrance de cette espèce de titre de mouvement aux bouilleurs de profession est subordonnée à la justification que les producteurs des vins qu'ils mettent en œuvre ne se sont livrés à aucune opération de sucrage en première cuvée. Cette justification est fournie sous forme d'attestation délivrée par le service des contributions indirectes du lieu de production, en même temps que le titre de mouvement qui doit accompagner le vin. Pour l'application de ces dispositions, il est ouvert, dans chaque commune, à la recette buraliste, un registre spécial sur lequel sont relevés les noms des producteurs qui se sont livrés à l'opération de sucrage en première cuvée. (L. du 6 août 1905, art. 6.) Ces registres sont conservés pendant trois ans dans les bureaux des directions ou sous-directions des contributions indirectes, où tout requérant peut obtenir communication des indications qu'ils contiennent, moyennant un droit de recherche de 0 fr. 50 par article. (L. du 31 mars 1903 [illegible].)

Les titres de mouvement sur papier blanc peuvent, lorsque les expéditeurs en font la demande, mentionner le lieu d'origine des matières premières (commune, canton ou arrondissement). [L. du 6 août 1905, art. 25, et circ. contr. ind., n° 613 du 8 août 1905.] Aucun spiritueux ne peut être exposé, colporté ni vendu sans que les fûts, bouteilles qui le contiennent portent sur une étiquette très apparente la mention du titre de mouvement qui a accompagné la marchandise, concernant les substances avec lesquelles l'alcool que contient le spiritueux a été fabriqué. (Même [illegible])

***SPIROCHÈTE** [illegible]

— ENCYCL. Les *spirochètes* avaient été entrevus, dès 1902, par Bordet et Gengou. Metchnikof et E. Roux les ont retrouvés chez des singes artificiellement syphilisés, et chez l'homme porteur de lésions primaires et secondaires. Ce sont des spirilles extrêmement petits, ayant une forme en tire-bouchon et ne se colorant que difficilement par un mélange d'azur et d'éosine de Giemsa; d'où le nom de *pallida*. Il ne faut pas les confondre avec les *spirochætes refringens*, plus volumineux, facilement colorables et qui existent normalement sur les muqueuses des organes génitaux. Les spironema (nom que Schaudinn a accepté au lieu et place de *spirochæte*) sont rares dans toutes les lésions syphilitiques. On n'a pu jusqu'à présent les cultiver. D'après Metchnikof, leur présence serait absolument pathognomonique.

Spirodèle : a, plante [illegible]

SPIRODÈLE n. f. Genre de lemnacées, différant des *lemnes* par les pousses qui naissent à l'aisselle d'une sorte de bractée, et qui possèdent plusieurs racines. (La *spirodèle polyrhize* est très répandue [Europe, Asie, Amérique, Australie]; la *spirodèle oligorhize* est indo-malaise.)

SPIROÏDAL, E, AUX adj. En forme de spire. [illegible] SPIROÏDAL.

SPLANCHNODYME [illegible] du gr. *splakhnon*, entrailles, et *didumos*, double) n. m. Biol. Monstre double, dont l'apparence extérieure [illegible] indiquer un être unitaire. En réalité, l'organe duplicitaire est révélée par le doublement de certains organes internes, par exemple poumons, intestins, etc., qui ne peuvent exister en double que chez les sujets provenant de deux centres de formation, jumeaux vitellins fusionnés.)

SPLÉNOMÉGALIE [illegible] *alos*, grand) n. f. Hypertrophie de la rate.

SPLÉNOPNEUMONIE (*nf* — du gr. *splên, ênos*, rate, et de *pneumonie*) n. f. Inflammation du tissu pulmonaire, qui donne à cet organe l'aspect de la rate. ‖ On la dé[illegible]

SPLÉNOTYPHOÏDE (du gr. *splên*, rate, et de *typhoïde*) n. f. Méd. Fièvre typhoïde à forme récurrente, avec splénomégalie ou augmentation considérable de la rate. (La fièvre, au lieu de présenter les trois phases d'oscillation classiques, descend brusquement à plusieurs reprises. Cette variété de typhoïde est généralement très grave. Certains auteurs l'ont attribuée à une association, du reste non démontrée, du spirille d'Obermeier et du bacille d'Eberth.)

SPODIOSITE n. f. Variété d'apatite pseudomorphique de [illegible]

SPONDYLIZÈME (du gr. *spondulos*, vertèbre, et *izêma*, enfoncement) n. m. Affaissement de la colonne vertébrale, qui s'observe dans le mal de Pott, lorsqu'une ou plusieurs vertèbres sont détruites.

SPONDYLOLISTHESIS [illegible] vertèbre, et de *olisthêsis*, glissement) n. m. Glissement de la partie supérieure de la colonne vertébrale sur la partie inférieure, à la suite d'une fracture d'une vertèbre ou d'un défaut d'ossification.

SPONGIOLE n. f. Extrémité de racines jeunes, formée d'un tissu très absorbant.

SPONGITIEN, ENNE [illegible] qualification par laquelle on désigne des calcaires à spongiaires de l'étage oxfordien d'Argovie.

[illegible] SPONGITIEN.

SPORCK (Georges), compositeur français, né à Paris en 1870. Après avoir passé par l'École de musique classique (Niedermeyer), il entra au Conservatoire, où il fut élève d'Émile Pessard, Théodore Dubois et Ernest Guiraud. Pianiste et organiste habile, il fit exécuter dans les grands concerts un certain nombre d'œuvres intéressantes par le mérite d'une facture sérieuse et solide, et en publia beaucoup d'autres. Il faut surtout signaler, parmi ses compositions, plusieurs poèmes symphoniques : *l'Épée d'Angantyr, Boabdil, les Trois chevaliers, Le [illegible]*, *Foyeronne* ; un concerto de piano; une *Suite* d'orchestre; des sonates pour piano seul, ou avec violon, ou avec violoncelle; une *Fantaisie-caprice* pour harpe et orchestre: *Andante et Cantabile* pour orgue et orchestre ; *Eglogue* pour orchestre; une *Suite* pour piano et violoncelle; des romances pour piano; des pièces d'orgue, etc.

SPORITE n. f. Roche d'origine organique, formée par l'accumulation de spores de fougères. (Elle se trouve dans certaines ca[illegible])

***SPORTIF, IVE** adj. — Biol. *Variations* [illegible]

SPRINGFIELD (FUSIL), arme établie, en 1902, par la manufacture américaine de ce nom et adoptée pour l'armement des troupes des États-Unis.

— ENCYCL. Le *fusil Springfield* a le même calibre (7m/m,62) que le fusil Krag-Jorgensen, qu'il remplace, et il tire la même balle; mais sa charge de poudre un peu plus forte donne à celle-ci une vitesse initiale beaucoup plus grande (701m,50 au lieu de 610m), d'où une trajectoire bien plus tendue. Cependant, l'arme, très courte, est plus légère (4 kil. 29 au lieu de 4 kil. 83). Il est destiné à l'armement des cavaliers aussi bien qu'à celui des fantassins. C'est un fusil à répétition et dont, en outre, la baguette est disposée de manière à pouvoir servir de baïonnette.

SPRINGHILL, ville du Canada (Nouvelle-Écosse [comté de Cumberland]), centre d'un important bassin houiller; 5.200 hab.

SPRINTER (*sprin'-teur* — m. angl.) n. m. Sport. Coureur de vitesse sur petites distances.

— V. Stayer.

SPRONCK (Maurice), homme politique et littérateur français, né à Paris en 1861. Avocat à la cour d'appel de Paris, il fut pendant plusieurs années secrétaire particulier du sénateur Auguste Dide. Président de la conférence Molé-Tocqueville (1889), il se fit une place distinguée dans le journalisme, collaborant notamment au « Journal des Débats », à la « Liberté ». Élu conseiller municipal de Paris par le quartier du Gros-Caillou en 1900, puis député de la 2e circonscription du VIIe arrondissement, il siégea parmi les nationalistes, et fut réélu le 6 mai 1906. Il a publié [illegible] très remarquable essai de critique psychologique ; *Jacques* [illegible]

SPROT (Scem Tov), rabbin célèbre, né à Tudela (Espagne) vers 1374, mort vers 1450. Il exerça la médecine, enseigna la philosophie et commenta la Bible; mais il est surtout connu comme auteur d'une célèbre apologie du judaïsme, intitulée : *la Pierre de touche*. Il y met en scène un juif et un chrétien dissertant sur la loi de Moïse, les prophètes et les évangiles; la discussion se termine par la conversion du chrétien au judaïsme. Ce traité, écrit tout entier en hébreu, n'a jamais été imprimé, mais les différentes bibliothèques d'Europe en possèdent de nombreuses copies manuscrites. C'est à tort qu'on a quelquefois confondu cet écrivain avec un autre rabbin espagnol du XIIIe siècle, nommé également Scem Tov, qui a composé en hébreu divers ouvrages, notamment : *le Jardin des grenades; le Révélateur du secret* et *le Livre des remèdes*. C'était aussi un médecin philosophe.

SPYRI (Jeanne), femme de lettres suisse, née à Hirzel, près de Zurich en 1829. Fille d'un médecin et d'une femme de lettres, elle se maria avec un avoué de Zurich. Sa première œuvre : *une Feuille de la tombe de Vrony*, ne fut publiée sous son nom qu'en 1883. De 1880 à 1890 elle donna une série [illegible] l'empreinte d'un sentiment religieux sincère mais largement tolérant. [illegible] *Gritli; Arthur et Squirrel; Dans les montagnes de la* [illegible] français, en anglais et en italien.

SQUARCIONE (Francesco), peintre italien, né à Padoue en 1394, mort à Venise en 1474. Aussitôt qu'il eut [illegible] Italie, dessinant ou achetant les œuvres qui lui semblaient les plus remarquables, puis il ouvrit dans sa ville natale un atelier qui compta de nombreux élèves, et c'est comme professeur plus encore que comme praticien qu'il a mérité sa célébrité, car il confiait à ses élèves la plupart des travaux dont il était chargé. On connaît peu d'ouvrages authentiques de Squarcione; les seuls qu'on puisse lui attribuer d'une manière certaine sont peut-être le *Saint Jérôme* [illegible] Dresde. Squarcione peut revendiquer la gloire d'avoir formé Mantegna et [illegible]

SQUARREUX [illegible] EUSE [illegible]

SQUIER [illegible] américain, né à Bethléem (État de New-York), en 1821, mort à New-York en 1888. Il se consacra à l'étude des antiquités de l'Amérique du Nord, d'abord dans la vallée du Mississipi, puis dans l'État de New-York et dans l'Amérique centrale, où il avait été envoyé en 1849 comme chargé d'affaires des États-Unis au Guatemala et au Nicaragua. Il alla un peu plus tard au Pérou dans les mêmes fonctions, puis revint au Honduras comme consul général. Ses principaux ouvrages sont : *the Ancient Monuments of* [illegible] *State of New-York* (1849); différents livres sur le Nicaragua et le Pérou; enfin *the Serpent symbole* (1851), plein de vues ingénieuses, mais discutables.

SRB (Vladimir), administrateur tchèque, né en 1856. Docteur en droit, avoué et conseiller municipal de la ville de Prague, il fut élu maire de cette ville en 1900. En cette qualité, il se rendit à Paris au centenaire de Victor Hugo (1902), et à Crécy pour l'inauguration du monument de Jean de Luxembourg, roi de Bohême. Il a toujours montré des sentiments très sympathiques à la France. Il s'est démis de ses fonctions en 1906.

SRBOVA (Anna), femme auteur tchèque, née en 1835. Elle a publié des nouvelles, rédigé des journaux à tendances féministes et s'est occupée tout particulièrement des questions concernant les intérêts des femmes et leur émancipation. Elle est la nièce du Dr Vladimir Srb, qui fut maire de Prague de 1900 à 1906.

[illegible]

STA (Henri DE SAINT-ALARY, dit DE), dessinateur français, né à Versailles en 1846. Il est l'auteur de croquis inspirés par la vie militaire et de dessins humoristiques parus dans les journaux illustrés suivants : « le Chat Noir », « l'Éclipse », « la Chronique amusante », « la Caricature », « le Soleil du dimanche », « le Courrier français », « Qui lit rit », etc. Il a publié divers albums et plaquettes : *la Chanson du colonel, Nos troupiers, Journée de garnison, Petit Faust,* [illegible] *Soudards et troupiers, Almanach pour 1883,* avec eaux-fortes; etc.

STAAVIE [illegible] bruniacées de l'Afrique australe. (Les six espèces du genre sont caractérisées par leur ovaire infère surmonté d'un style court et leur fruit capsulaire plurisémine.)

Staavie.

STABILOPLASTE (*plast'*) n. m. Biol. Sorte de pyrénoïde, constituant un élément essentiel de l'organisation interne des diatomées. (Ils ne diffèrent des *sparsioplastes* qu'en ce que leur nombre et leur situation sont déterminés.)

STACHYURE (*ki*) n. f. Plante dicotylédone dialypétale, unique genre d'une famille dite des *stachyuracées*, qui était réunie autrefois aux théacées.

[illegible] ont des fleurs tétramères, avec deux verticilles d'étamines. L'ovaire, quadricarpellé, est uniloculaire, à placentes pariétaux contenant de nombreux ovules anatropes bitegminés ; il est surmonté d'un style unique. La graine, arillée, possède un albumen charnu.

[illegible]

STACKHOUSIACÉES (*kou-zi-a-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, voisine des célastracées, comprenant deux genres et vingt espèces australiennes.

[illegible] STACKHOUSIACÉE.

STACKHOUSIE (*zi*) n. f. Genre de plantes dicotylédones dialypétales, type de la famille des stackhousiacées, qui croissent en Australie.

Stackhousie : *a*, fleur ; *b*, pistil.

***STADE** n. m. — [illegible] *amphibole*. Période [illegible] la [illegible] et les oscillations des [illegible] de la fièvre [illegible]. Elle est caractérisée par des [illegible] brusques et irrégulières de température, qui peuvent se prolonger pendant des semaines, et remplacent la terminaison habituelle en lysis.

STADLER (l'abbé Maximilien), prêtre et compositeur autrichien, né à Melk en 1748, mort à Vienne en 1833. Elève du couvent des jésuites de Vienne, il reçut une excellente éducation musicale, prit les ordres à Melk (1772), fut quelque temps curé, puis vécut plusieurs années à Vienne, où il se lia d'une profonde amitié avec Haydn et Mozart. Il reprit ensuite une fonction ecclésiastique, puis retourna à Vienne, où il resta jusqu'à sa mort. Musicien studieux et instruit, l'abbé Stadler fut considéré comme l'un des premiers organistes de son temps. Son talent d'improvisation surtout était remarquable. Il déploya une très grande activité comme compositeur, et ses œuvres sont à la fois importantes et nombreuses. Outre un oratorio dont le succès fut considérable, *la Délivrance de Jérusalem*, on connaît de lui quatre messes dont un *Requiem*, de nombreux motets, des psaumes, graduels et offertoires pour quatre voix et orgue, des hymnes, des cantates, des odes de Klopstock, des chants à plusieurs voix, des *lieder*, puis des sonates de piano, des fugues pour l'orgue, des quatuors et des trios pour instruments à cordes, etc. L'abbé Stadler prit, par la publication de deux brochures intéressantes, une part importante à la discussion qui s'éleva au sujet de l'authenticité du *Requiem* de Mozart, qu'il défendit avec ardeur (1826-1827).

STADLMAYER (Jean), compositeur allemand, né à Freising (Bavière) en 1560. Il vivait encore à Innsbruck en 1646. Musicien d'une rare fécondité, il fut d'abord au service de l'archiduc Maximilien d'Autriche, puis devint maître de chapelle de l'empereur Rodolphe à Prague, et remplit ensuite les mêmes fonctions auprès de l'archiduchesse Claudia, à Innsbruck. Cet artiste très actif a publié plusieurs recueils de messes à 6 voix, à 8 voix, à 10 et 12 voix en deux chœurs, des messes brèves à 4 voix, des motets de 6 à 24 voix, un *Requiem*, des *Hymni vespertini* à 5 voix, des odes sacrées à 5 voix avec instruments, des psaumes en double chœur avec instruments, etc.

STAÉLIE (*lî*) n. f. Genre de rubiacées, de la tribu des spermacocées. (Les staélies, au nombre de dix espèces, sont de petits arbrisseaux caractérisés par leur ovaire biloculaire et par leur fruit déhiscent ; ce sont des plantes de l'Amérique du Sud.)

Staélie : *a*, fleur ; *b*, fleur ouverte.

STAFFELDT (Adam Guillaume SCHACK **de**), poète danois, né à Gartz (Rügen) en 1769, mort à Slesvig en 1826. Issu d'une famille noble poméranienne, il suivit les cours de l'école des cadets de Copenhague et devint officier de l'armée danoise (1786). Il se fit connaître par de vives attaques contre l'influence allemande, fit à travers l'Europe de longs voyages d'études, fut nommé amtman de Holstein (1810), puis du Slesvig méridional (1813). Il remplit ensuite diverses charges sans se fixer nulle part, et finit sa vie en proie à une misanthropie aiguë. Il publia entre 1788 et 1808 de nombreux poèmes, remarquables par la profondeur philosophique et l'élan mystique, mais qui ne furent pleinement appréciés qu'après sa mort, lorsque F. L. Liebenborg en donna une édition complète (2 vol. 1839).

STAGMATITE n. f. Chlorure naturel de fer, particulier aux météorites.

STAINER (John), organiste et compositeur anglais, né à Londres en 1840, mort à Vérone en 1901. Elève de Cooper pour l'orgue, de Bayley et de Steggal pour la théorie de l'art, il devint, à l'âge de quatorze ans, après avoir été enfant de chœur à l'église Saint-Paul, organiste d'une des églises de Londres. Successivement organiste de Sainte-Madeleine à Oxford, puis de l'université de cette ville, où il reçut le titre de docteur en musique, il devint, en 1872, titulaire de l'orgue de Saint-Paul à Londres, puis professeur d'orgue et d'harmonie au collège royal de musique, et enfin professeur et inspecteur des écoles primaires. Devenu complètement aveugle en 1888, il dut prendre sa retraite. Organiste véritablement remarquable, John Stainer se produisit aussi comme compositeur. On connaît de lui deux oratorios : *Gédéon* et *la Crucifixion* ; deux cantates : *the Daughter of Jairus* et *Sainte Marie-Madeleine* ; deux services de cathédrale complets, seize antiennes, etc. Il a publié un *Manuel d'orgue*, un *Traité d'harmonie*, et, avec Barrett, un dictionnaire des termes techniques de la musique. On lui doit [illegible] un recueil de *Chants de Noël*, [illegible], et un *Livre de rondes enfantines*, collection de cent rondes.



Stalix.

STALIX (*ikss*) n. m. Genre de poissons acanthoptères, de la famille des pseudochromidés, créé en 1902 pour une espèce nouvelle découverte dans les eaux du Japon. (Le *stalix histrio* est un poisson d'estuaires, de taille médiocre, remarquable par sa livrée bigarrée.)

STAMBRUGES, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. d'Ath]) ; 1.700 hab. Carrières, houblonnières.

Stampa, grand journal monarchiste italien, de nuance libérale, paraissant à Turin. Fondé, en 1866, par les éditeurs piémontais Roux, il succéda à l'ancienne *Gazzetta piemontese* et devint rapidement un des journaux les plus importants de la Péninsule. Il doit son succès autant à l'abondance et à la variété des renseignements — il a des correspondants attitrés dans toutes les capitales de l'Europe et de l'Amérique et publie trois éditions par jour — qu'à la valeur de sa rédaction, qui fait une place importante, à côté des articles politiques et économiques, aux lettres, aux sciences et aux arts. Le député Cumini a succédé au sénateur Roux dans la direction de la *Stampa*.

STAN n. m. Nom russe donné aux subdivisions entre lesquelles est partagé l'*ouïezd* (v. ce mot), au point de vue de l'administration de la police. (Chaque *stan* a, à sa tête, un *stanvoï pristav*, ou « commissaire de *stan* », qui lui-même a sous ses ordres des agents portant le titre d'*ouriadnik*.)

STANFORD (Charles-Villiers), compositeur anglais, né à Dublin en 1852. Elève de Stewart, puis à Leipzig de Carl Reinecke et à Berlin de Frédéric Kiel, il devenait, à vingt ans, organiste de l'église de la Trinité, puis directeur de la musique à l'université de Cambridge. Plus tard, à Londres, il était nommé directeur de la Société philharmonique et du « Bach Choir », après quoi il retournait à Cambridge pour succéder à Macfarren comme professeur à l'Université.

Villiers Stanford a montré une grande activité comme compositeur. Il a fait représenter trois opéras : *le Prophète Khorassan* (1881) ; *Savonarole* (1884), et *les Pèlerins de Canterbury* (1884) ; il a écrit une ouverture et de la musique de scène pour *the Queen Mary* de Tennyson (1876) et pour les *Euménides* d'Eschyle (1886) ; il a fait exécuter un oratorio, *the Three holy Children* (1885), et une *Ode élégiaque*. Enfin, on connaît encore de lui une ouverture de fête, deux symphonies et une sérénade pour orchestre, une sonate de violon et une de violoncelle, deux quatuors dont un avec piano, des mélodies et divers morceaux de musique religieuse.

* **STANLEY** (John ROWLAND, dit **Henri-Morton**), journaliste et voyageur américain, né à Denbigh (pays de Galles) en 1841. — Il est mort à Londres en 1904. Ayant renoncé à la vie d'explorateur, il se fixa en Angleterre, reçut le titre de *sir*, se maria (1890) et, élu membre de la Chambre des communes, s'y occupa de questions coloniales et internationales. Il publia en 1893 : *My dark companions and their strange stories*, et en 1898 : *Trough South Africa*.

STANLEYA (*lè-ia*) n. f. Genre de crucifères thélypodiées, type d'une sous-tribu dite des *stanleyées*, qui comprend environ sept genres et soixante espèces. (Les *stanleya* sont des herbes vivaces des Etats-Unis.)

STAPFER (Edmond-Louis), professeur et théologien protestant français, frère de Paul Stapfer (v. t. VII), né à Paris en 1844. Après avoir fait ses études classiques au lycée Bonaparte (Condorcet), il suivit les cours de la faculté de théologie de Montauban (1864), où il fut reçu docteur avec une thèse intitulée : *la Pensée de Jésus sur ses miracles* (1868), voyagea en Allemagne (1868-1869) et exerça le ministère à Tours et à Paris. Nommé maître de conférences à la faculté de théologie protestante de Paris (1877), il y devint professeur titulaire d'exégèse du Nouveau Testament. Il a donné, entre autres ouvrages : *les Idées religieuses de la Palestine à l'époque de Jésus-Christ* (1876) ; *la Palestine au temps de Jésus-Christ, d'après le Nouveau Testament, l'Historien Flavius Josèphe et le Talmud* (1884) ; *le Château de Taley*, épisode de l'histoire de la Réforme en France (1888) ; *le Nouveau Testament*, traduit sur le texte comparé des meilleures éditions critiques (1889) ; *Jésus-Christ, sa personne, son autorité, son œuvre* (1896-1898).

Star (THE) [*l'Etoile*], journal quotidien du soir à un sou, de nuance radicale, fondé à Londres le 17 janvier 1888. Son tirage dépasse un million et demi d'exemplaires. Il a pour rédacteur en chef E. Parke, qui dirige aussi le « Morning Leader », et pour secrétaire de la rédaction le critique littéraire James Douglas.

STARBÄCK (Charles-Georges), polygraphe suédois, né à Falun en 1828, mort à Upsal en 1885. Professeur de lycée à Norrköping, puis à Stockholm, il fut l'un des écrivains les plus féconds et les plus populaires de son temps. On lui doit, outre des travaux historiques originaux, des *Récits de l'histoire de Suède*, connus dans toute la Scandinavie (1860-1875), et un grand nombre de romans historiques et de publications pédagogiques.

STARCEVIC (Antoine), homme politique croate, né en 1823, mort en 1896. Il fut avocat à Agram et membre de la Diète croate. Il fut dans cette assemblée le chef d'un parti qui rêvait d'une grande Croatie, où tous les éléments serbes seraient absorbés. Il a publié quelques écrits politiques où il développe ses théories.

STARCHINE (russe *starchina*) n. m. Titre du fonctionnaire placé à la tête de la *volost*, comme le *staroste* est à la tête de la commune. (Ces deux mots ont la même signification : *vieux* ou *ancien*.)

STARECHINA (*ré-ki* — de *stari*, vieux) n. m. Mot serbe qui désigne le chef de la *zadrouga*. V. ce mot.

STARK (Charles-Bernard), archéologue allemand, né à Iéna en 1824, mort à Heidelberg en 1878. Son père, mort en 1845, était professeur de pathologie et conseiller privé. Il étudia la philologie à Iéna et à Leipzig, puis se consacra uniquement à l'archéologie et entreprit, en 1847, un voyage en Italie. A partir de 1848, il enseigna à Iéna, d'abord comme privatdocent, puis comme professeur extraordinaire. En 1855 il fut appelé à la chaire d'archéologie de Heidelberg. Citons parmi ses publications : *Etudes archéologiques* (1852) ; *Niobé et les Niobides* (1863) ; *la Gigantomachie sur les reliefs antiques et sur le temple de Jupiter* [illegible] *à Rome* (1869) ; *Manuel d'archéologie artistique* (1878), ouvrage comprenant un traité didactique et une histoire de l'archéologie ; *Vers l'orient grec* (1874) ; etc.

STARTCHEVSKY (Voïtiech Vinkentievitch), écrivain et philologue russe, né en 1818, mort en 1901. Il dirigea la revue « le Fils de la Patrie » et publia entre autres écrits une *Vie de Karamzine* (1845) et un *Dictionnaire slavon*.

STAS (Jean-Servais), chimiste belge, né à Louvain en 1813, mort à Bruxelles en 1891. Il devint professeur à l'école militaire de Bruxelles, et on lui doit d'importantes études sur la phlorizine, la nicotine, mais il est surtout connu pour sa collaboration avec Dumas dans les belles recherches qu'ils firent sur le gaz carbonique et les poids atomiques. Stas était correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1880. On lui doit de nombreux mémoires, insérés dans divers recueils scientifiques ; il a publié à part : *Nouvelles recherches sur les proportions chimiques* (1865) ; *Recherches de statistique au sujet du chlorure et du bromure d'argent* (1872-1874). On a publié en 1894, en trois volumes : *Œuvres complètes de Stas*.

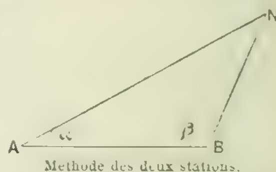
STASOULIEVITCH (Michel Malouevitch), publiciste russe, né en 1826. Il débuta par des travaux de philologie grecque, servit au ministère de l'instruction publique et fut l'un des professeurs de l'empereur actuel. Depuis de longues années il est le directeur de la « Revue d'Europe » de Saint-Pétersbourg, revue qu'il a amenée à un haut point de prospérité.

STASOV (Vladimir Vasilievitch), esthéticien et archéologue russe, né en 1824. Il servit pendant plusieurs années à la chancellerie impériale et publia des travaux relatifs à l'histoire de Nicolas Ier ; mais il s'est surtout fait connaître par des travaux relatifs à l'art russe et à son histoire. Ses principaux ouvrages sont : *l'Ornementation russe* (1872) ; *les Eglises orthodoxes de la Russie occidentale* (1886) ; *Vingt-cinq années d'art russe* (1883) ; *l'Ornementation slave et orientale dans les manuscrits du IVe au XIXe siècle* (en russe et en franç., 1884-1887). On lui doit aussi des études sur les peintres et les musiciens russes du XIXe siècle.

***STATION** n. f. — ENCYCL. Télégr. sans fil. V. POSTE, RÉCEPTEUR, TRANSMETTEUR.

— Topogr. *Méthode des deux stations pour mesurer les distances.* L'emploi du télémètre Fisk ou des jumelles-télémètres, utilisés pour mesurer les distances angulaires dans ce procédé, s'appuie sur le principe suivant des *télémètres à grande base* :

Une base de grandes dimensions AB étant mesurée rigoureusement, deux observateurs se placent en A et B, aux œilletons de deux télémètres disposés dans deux guérites blindées ou fortement protégées par une grande épaisseur de béton armé.



Méthode des deux stations.

Reliés téléphoniquement, les deux postes visent au même moment le même point d'un navire N. Ils obtiennent par conséquent les angles α et β, et des tables de tir donnent instantanément la distance téléphonée aussitôt à la batterie.

Grâce au téléphone, c'est le meilleur moyen que l'on possède de déterminer les distances à un but mobile.

STATION-HALTE-REPAS n. f. Milit. Nom donné aux points où des troupes, exécutant de longs trajets en chemin de fer, reçoivent un repas fourni par l'administration militaire. (Ces repas sont distribués toutes les douze heures environ, indépendamment de ceux fournis par l'ordinaire. Ils se composent de viande froide, de café, sucre et eau-de-vie. Si la durée du trajet dépasse deux jours, il est fait des distributions supplémentaires de pain ; et à la dernière halte-repas, il en est distribué la quantité voulue pour qu'au débarquement chaque homme en soit approvisionné pour deux jours). Pl. *Des* STATIONS-HALTES-REPAS.

***STATIONNAIRE** adj. — Télégr. sans fil. *Ondes stationnaires*, Ondes résultant des perturbations directes et des perturbations réfléchies dues aux phénomènes d'oscillation des ondes hertziennes. (C'est en se servant de ces ondes que Hertz a cherché à calculer la longueur d'onde produite par des courants alternatifs.)

STATOLITHE (du gr. *statos*, stable, et *lithos*, pierre) n. f. Bot. Nom des grains d'amidon qui, par leur poids, contribuent à donner aux végétaux la sensibilité à l'action de la pesanteur (geauxisme, géotropisme).

STATOLITHIQUE (*tik'* — de *statolithe*) adj. Biol *Théorie statolithique*, Théorie proposée par Nemec et défendue surtout par Haberlandt, admise d'ailleurs par beaucoup de botanistes (Sachs, etc.).

— ENCYCL. Suivant la *théorie statolithique*, un certain nombre de cellules du végétal sont capables de percevoir le stimulus de la pesanteur par le moyen de leurs gros grains d'amidon mobiles dans l'intérieur de la cellule et faisant pression sur l'une ou l'autre des parois. Ces grains sont des statolithes, et les cellules des statocystes équivalant aux otolithes et aux otocystes des animaux, formant une sorte d'organe du sens de la pesanteur. Et c'est à l'aide de cette théorie que l'on cherche maintenant à expliquer tous les mouvements géotropiques.



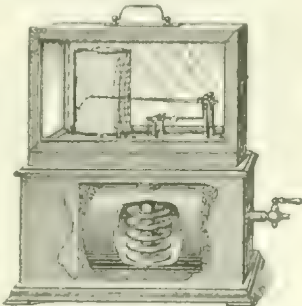
Statoscope à cadran de J. Richard.

STATOSCOPE (*toss* — du gr. *statos*, stable, et *skopein*, examiner) n. m. Espèce de baromètre extrêmement sensible, permettant de mesurer les variations de pression atmosphérique les plus minimes.

— ENCYCL. Le *statoscope*, imaginé par J. Richard se compose essentiellement d'un récipient, dont l'une des parois est élastique, la capacité intérieure communique

avec l'extérieur, au moyen d'un robinet ou d'un tube de caoutchouc.

En fermant le robinet ou en comprimant le tube de caoutchouc, on interrompt la communication entre les deux milieux, on emprisonne à l'intérieur du récipient une certaine masse d'air à la pression correspondant à celle du moment de la fermeture. Si la pression extérieure varie, l'équilibre est rompu sur les deux faces de la paroi élastique; celle-ci se déforme, et son mouvement actionne un index qui se déplace soit devant un cadran, soit devant une feuille de papier à diagramme, sur lequel il inscrit la courbe des variations à l'aide d'une plume appropriée.


Statoscope enregistreur de J. Richard.

Le statoscope est ou enregistreur, ou simplement indicateur. Le statoscope à cadran, que représente la figure ci-contre, est spécialement établi pour les aéronautes; sa sensibilité est telle qu'un déplacement de 1 mètre de hauteur suffit pour que l'aiguille dévie, de sorte que l'aéronaute ayant perdu tout point de comparaison n'a qu'à consulter ce cadran pour savoir s'il monte ou s'il descend.

Le statoscope enregistreur est plus spécialement employé dans les observatoires météorologiques pour donner le diagramme des variations de pression barométrique au moment des orages ou des perturbations atmosphériques. Son extrême sensibilité permet de déceler des variations instantanées, qui sont masquées dans les courbes ordinaires des baromètres, dont l'étude est des plus curieuses.

Staudenmaier (François-Antoine), théologien catholique, né à Donzdorf (Wurtemberg) en 1800, mort à Fribourg-en-Brisgau en 1856. Admis par charité à suivre les cours de l'université de Tubingue, il entra dans les ordres et devint professeur de théologie à Giessen (1830). Sept ans après, il obtint une chaire à l'université de Fribourg. Parmi ses nombreux ouvrages, les plus estimés sont : *Histoire des élections épiscopales, des droits et de l'influence des princes sur elles* (1830); *Jean Scot Erigène et la science de son temps* (1834); *Encyclopédie des sciences théologiques* (1836); *Dogmatique chrétienne* (1844-1852); *De la paix religieuse* (1846-1855); *Exposition critique du système de Hegel* (1844).

STAUROPLÉGIE (*sto, ji* — du gr. *stauros,* croix, et *plêgê,* choc) n. f. Hémiplégie qui atteint un des membres supérieurs et le membre inférieur du côté opposé.

Stavele, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Furnes]), sur le fleuve côtier Yser; 1.800 hab.

STAYER (*stè-i-eur* — mot angl.) n. m. Cheval, coureur, cycliste, etc., qui court dans les épreuves de fond à grandes distances.

Anton. Sprinter.

STÉARRHÉE (*a-ré* — du gr. *stéar,* graisse, et *rhein,* couler) n. f. Elimination considérable de matières grasses par les fèces. (Elle est généralement due à une maladie du pancréas.)

Steben, bourg de l'Allemagne méridionale, dans le royaume de Bavière, cercle de la Haute-Franconie, dans une pittoresque vallée du Frankenwald, par 670 mètres d'altitude. Eaux minérales ferrugineuses bicarbonatées et carboniques fortes. Cure de petit-lait.

Steelink (Willem), peintre et graveur néerlandais, né en 1856 à Amsterdam, reçut d'abord des leçons de son père, puis fut élève de l'Académie des beaux-arts d'Amsterdam et plus tard d'Anvers. Il s'adonna d'abord à la gravure, fut aquafortiste distingué et plus tard peintre de genre. Mais c'est surtout pour ses eaux-fortes qu'il est apprécié. Sa collection des vieux maîtres de l'école hollandaise, ses gravures des peintres de l'école contemporaine, les Israëls, les Maris sont très recherchés.

Steene, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. d'Ostende]); 2.160 hab.

Steenhuyze-Wynhuyze, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]); 1.870 hab. Poteries et tuyaux de drainage.

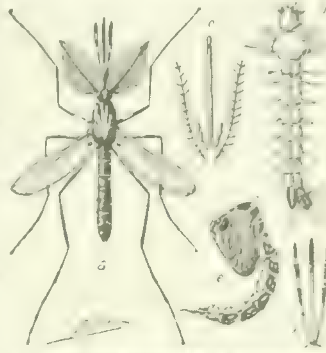
Steenstrup (Jean-Japhet-Smith), naturaliste danois, né à Vang en 1813, mort en 1897. Il étudia les sciences naturelles et la médecine et fit, de 1836 à 1844, des voyages d'exploration dans le Jutland, l'Irlande, l'Ecosse, la Norvège, etc. Nommé lecteur à l'Académie de Soro pour la botanique et la minéralogie en 1841, il devint quatre ans plus tard professeur de zoologie à l'Université de Copenhague, et en 1848 directeur du musée d'histoire naturelle. Il était depuis 1842 membre de l'Académie des sciences de Copenhague. Outre de nombreux mémoires, on doit à ce savant : *Sur la propagation et le développement des animaux à travers une série de générations alternantes* (1842); *Recherches sur l'existence des hermaphrodites dans la nature* (1846).

Steenstrup (Johannes Christoffer Hageman Reinhardt), historien danois, né à Sorœ en 1841. Il étudia à Copenhague, se fit connaître par de remarquables travaux sur les sources de l'histoire et les institutions du moyen âge danois, devint (1882) professeur à l'Université. Dès lors, il étendit le champ de ses recherches, et n'a cessé de publier des travaux se rapportant à toutes les branches de la science historique : *le Paysan danois et la Liberté* (1888); *l'Histoire en Danemark au XIXe siècle* (1889); *Nos chants populaires du moyen âge* (1891); etc. Outre un grand nombre d'études spéciales, on lui doit un remarquable exposé d'ensemble de l'histoire des origines et du moyen âge danois (dans l'*Histoire illustrée du royaume danois* publiée sous sa direction) et de précieux comptes rendus critiques des travaux historiques danois publiés dans la « Revue historique française ».

Steffan (Jean Gottfried), peintre allemand, né à Zurich en 1815, mort à Munich en 1905. Il débuta par la lithographie, puis reçut les leçons du paysagiste Bodmer et ne tarda pas à acquérir une grande vogue avec ses *Vues* de montagnes, exécutées pour la plupart en Italie. Un certain nombre de ses tableaux figurent dans les musées de Suisse et d'Allemagne.

STÉGOMYIE (*mi-f*) n. f. ou **STEGOMYIA** n. m. Genre d'insectes diptères némocères, de la famille des culicidés, [illegible] globe.

— Encycl. [illegible] en 1901 pour [illegible] de la sous-famille des culicinés, intéressants entre tous, car c'est l'espèce appelée *stegomyia fasciata* ou *calopus,* qui propage la fièvre jaune par ses piqûres, et aussi la filariose. Cette stégomyie, très commune dans toutes les régions intertropicales, a été souvent apportée en Europe par les navires, dans divers ports, tels que Brest et Saint-Nazaire, où se sont déclarés des cas de fièvre jaune. Les derniers travaux de la commission sanitaire américaine (1900-1905) ont prouvé d'une manière irréfutable que la piqûre de ce moustique est la vraie cause de la fièvre jaune, en introduisant les microbes dans le sang.


Stégomyie [illegible]

On combat aujourd'hui la fièvre jaune non plus seulement par les moyens thérapeutiques, mais par des moyens préventifs, dont le principal consiste à empêcher la propagation des insectes. A cet effet on supprime les eaux stagnantes ou bien l'on répand à leur surface une couche de pétrole qui s'oppose à l'éclosion des larves. D'autre part on garnit les ouvertures des habitations de moustiquaires en tissu léger. V. le mot moustique au présent *Supplément.*

Steijn (Martinus Thomas), président de l'Etat libre d'Orange, né à Winburg, dans l'Etat d'Orange, en 1857. Fils d'un fermier hollandais et petit-fils par sa mère du partisan boer Wessels, qui se signala par son héroïsme, Steijn fut élevé au collège anglo-hollandais de Bloemfontein et se rendit à dix-huit ans en Europe, pour y étudier le droit. Après un séjour de sept années, tantôt en Hollande, tantôt en Angleterre, il retourna dans sa patrie, où il fut successivement avocat public en 1883, attorney général en 1889 et juge suprême en 1889. Il fut élu président de l'Etat libre, pour une période de cinq ans, le 19 février 1896, après le raid de Jameson. En 1897, il signa avec le président Krüger, à Bloemfontein, un traité ayant pour objet de resserrer les liens d'amitié entre la république d'Orange et celle du Transvaal. Il essaya d'intervenir comme médiateur dans le conflit du Transvaal avec l'Angleterre, mais, n'ayant pu y réussir, il lança en octobre 1899 une proclamation par laquelle l'Etat d'Orange prenait parti pour le Transvaal. Pendant la guerre, il prit rang parmi les combattants et se montra toujours partisan de la résistance. Frappé d'une attaque de paralysie en 1902, il dut se rendre en Europe pour soigner sa santé.


Steijn.

Stein (Henri, baron de), philosophe et poète allemand, né à Cobourg en 1857, mort à Berlin en 1887. Il subit d'abord fortement l'influence des doctrines du philosophe Duehring, se rendit en Italie en 1878, y gagna la sympathie de Malwida de Meysenbug et devint par son intermédiaire, en 1879, le précepteur de Siegfried Wagner, fils du compositeur Richard Wagner. Il vécut dans l'intimité de ce dernier, se pénétra de ses doctrines philosophiques et artistiques et devint un de ses plus ardents disciples et défenseurs du maître. Il fut chargé d'un cours de philosophie à l'université de Halle en 1880, fit de 1881 à 1882 les premières conférences universitaires sur Richard Wagner, et fut, en 1884, chargé d'un cours d'esthétique à l'université de Berlin. Dans ses ouvrages philosophiques, il s'occupe avant tout de poésie et d'esthétique. Ses principaux ouvrages sont : *l'Idéal du matérialisme. Philosophie lyrique,* parue sous le pseudonyme Armand Pensier (1878); *Sur l'importance de l'élément poétique dans la philosophie de Giordano Bruno* (1888); *les Liens entre Boileau et Descartes* (1884); *les Origines de la nouvelle esthétique* (1886), qui est une histoire des théories de l'esthétique depuis Boileau jusqu'à Winckelmann. Enfin, deux ouvrages posthumes : *Conférences sur l'esthétique* (1897); *Schiller et Goethe. Conférences sur l'esthétique des écrivains classiques allemands* (1895). Il est remarquable surtout comme écrivain et comme poète par sa religiosité profonde et la beauté de sa forme. Influencé par les œuvres de Gobineau, il a écrit surtout des dialogues. Son ouvrage poétique le meilleur est une série de douze dialogues : *les Héros et l'Univers,* avec une introduction de Richard Wagner (1883), et leur suite parue après sa mort dans les « Bayreuther Blætter » (1894), comprenant trois dialogues de la Révolution française : *les Œuvres posthumes de Henri de Stein. Tableaux dramatiques et narrations,* contenant trois dialogues où le poète expose que la sainteté est la plus haute expression de [illegible]

Stein (Louis), philosophe allemand, né à Erdoe-Benyé, près de Tokay (Hongrie), en 1859, d'une famille allemande. Il étudia la philosophie et la théologie protestante aux universités de Berlin et de Halle, subit fortement l'influence du philosophe Zeller, fut de 1881 à 1883 pasteur à Berlin, se consacra ensuite entièrement à la philosophie, vécut comme publiciste à Berlin, fut, en [illegible] à l'université de Zurich, nommé, en 1889, professeur à l'Ecole polytechnique et, en 1891, à l'université de Berne. Ses principaux [illegible] *éclairée par la philosophie* (1897). Depuis 1896, il publie le périodique : « Etudes bernoises sur la philosophie et son histoire; » depuis 1897, le périodique : « Archives pour l'histoire de la philosophie. »

Steindl (Eméric), architecte hongrois, né à Pest en 1839, mort en 1902. [illegible] et professa, depuis 1869, à l'Ecole des arts et métiers de Budapest. On lui doit la restauration de plusieurs monuments du moyen âge, la construction de l'hôtel de ville de Budapest et de plusieurs édifices publics. Son chef-d'œuvre est le nouveau *Parlement hongrois,* aux bords du Danube, où siègent les deux Chambres depuis 1902. Steindl est mort quelques jours avant l'inauguration de ce monument, qu'on dit le plus beau palais parlementaire du monde.

Steindorff (Georges), égyptologue allemand, né à Dessau en 1861. Il étudia, de 1881 à 1884, l'égyptologie et les langues sémitiques aux universités de Berlin et de Gœttingue, et fut attaché en 1885 au musée de Berlin. En 1890, il se fit habiliter à l'université de Berlin et fut nommé en 1893 professeur d'égyptologie à Leipzig. Il a écrit, outre des articles dans diverses revues scientifiques : *les Sceaux en pierre des Sassanides* dans les *Mitteilungen aus der orientalischen Sammlung d*[illegible] *des musées royaux de Berlin* (1896). Il a refondu le *Guide en Egypte,* de Bædeker (1897).

Steinthal (Heymann), linguiste et philosophe allemand, né à Grœbzig (Anhalt) en 1823, mort à Berlin en 1899. Il se fit habiliter à Berlin, en 1850, et fit dans cette ville des conférences sur la linguistique générale et la mythologie. De 1852 à 1855, il étudia à Paris la langue et la littérature chinoises. En 1863, il fut nommé professeur extraordinaire de linguistique générale à Berlin. Il fut en outre chargé, en 1872, d'un cours à l'Ecole supérieure d'histoire religieuse et de théologie juives. Steinthal s'est surtout occupé de la métaphysique du langage. C'est un disciple de W. von Humboldt, plus soucieux d'idées générales et de connaissances étendues embrassant de nombreux domaines linguistiques, que de recherches positives limitées à un seul groupe de langues. Il a, d'ailleurs, écrit des monographies remarquables; tel son travail sur *les Langues des nègres Mandé, aux points de vue psychologique et phonétique* (1867). Ses grands ouvrages sont : *l'Origine du langage* (1851; 4e édit. augmentée, 1888); *Précis de linguistique* (t. Ier : *Introduction à la psychologie et à la linguistique,* 1871; 2e édit., 1881; t. II : *Caractères des principaux types de langues,* 1850, remanié en 1860, puis refondu par Mistelli en 1893); *Histoire de la linguistique chez les Grecs et les Romains* (1863; 2e édit., 1889-1891). Citons aussi : *Grammaire logique, psychologie, leurs principes et leurs rapports* (1855); *Ethique générale* (1855); etc. Il a édité les *Œuvres linguistiques* de W. von Humboldt (1884) et a fondé avec Lazarus la *Zeitschrift für Vœlkerpsychologie und Sprachwissenschaft* (1860-1890), où il a donné de nombreux articles.

STELLAIRE (*stèl-lèr'* — lat. *stellaris*; de *stella,* étoile) adj. Qui appartient, se rapporte aux étoiles : *Clarté* stellaire. ‖ Qui a une forme rayonnée : *Disposition* stellaire.

STÉMONACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, ayant pour type le genre *stémone* ou *roxburghie.* V. [illegible] VII [illegible]

— Encycl. Les *stémonacées* ont des fleurs dimères, avec deux verticilles d'étamines. Le fruit est une capsule bivalve, dans laquelle les graines sont portées par un funicule velu extrêmement allongé. Par leurs fleurs, elles se rapprochent des liliacées asparaginées, notamment des maïanthèmes, mais elles sont nettement caractérisées par leurs fruits et leurs graines.

Stenbäck (Lars Jakob), poète finlandais, né à Kuortane (Œsterbotten) en 1811, mort à Storkyro en 1870. Il fit ses études à Abo, Upsal et Helsingfors, montra de précoces dons poétiques, que bientôt, sous l'influence de scrupules religieux, il s'efforça d'étouffer; ses *Poèmes* (1840) sont l'expression de cette lutte intérieure. Pasteur de Storkyro (1855), il ne composa plus que des psaumes.

Stengel (Hermann, baron de), administrateur et homme d'Etat allemand, né à Spire en 1837. Il entra en 1863 dans l'administration bavaroise, devint conseiller du gouvernement en 1874, et secrétaire au ministère des finances à Munich en 1876. Il prit part en 1877 à l'élaboration des lois d'Empire des patentes et du timbre, fut nommé en 1881 conseiller ministériel au ministère des finances bavarois, en 1884, délégué suppléant au conseil fédéral de l'Empire pour la Bavière et le duché de Saxe-Meiningen et conseiller d'Etat en 1897. Il collabora aux projets de réforme financière pour la Prusse et pour l'Empire dès 1893, et trouva les ressources nécessaires à la politique impérialiste. Ayant gagné la faveur de Guillaume II, il fut nommé, en 1903, secrétaire d'Etat des finances de l'Empire. Il entreprit de consolider le crédit de l'Empire, de le rendre indépendant des finances des Etats allemands confédérés et de créer un budget d'Empire complètement autonome avec ses ressources propres. A cet effet, il fit décider que tous les revenus des douanes iraient uniquement au trésor de l'Empire et créa, avec l'assentiment du Reichstag, de nouveaux impôts impériaux indirects sur le tabac, la bière et le vin, les

alcools, les billets de chemins de fer, qui ont augmenté les revenus de plus de 200 millions par an et consolidé l'Empire, mais pèsent lourdement sur le peuple, et suscitent une violente opposition, au profit des socialistes.

Stengel (Edmond), romaniste allemand, né à Halle en 1845. Il fut [illegible] à Bonn, se fit habiliter à Bâle et devint, en 1873, professeur ordinaire de langues romanes à Marbourg. Il fut nommé à Greifswald en 1896. Citons parmi ses publications : *le Manuscrit Digby 86 de la B[illegible]* (1871) ; *Extraits des manuscrits français de la [illegible]* ; *le Turin* (1873) ; *li Romans de Durmart le Galois* (187[illegible]) ; *la Chanson de Roland, reproduction photographique et édition diplomatique du manuscrit d'Oxford* (1878) ; *les Deux plus anciennes Grammaires provençales* (1878) ; *les Relations privées et officielles des frères Grimm à Hessen* (1886) ; *l'Istoire de la destruction de Troye la Grant*, par J. Millet (reproduction autographique de l'édition de 1484) (1883) ; *Liste chronologique des grammaires françaises depuis la fin du XIVe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe* (1890) ; *Métrique romane* [dans le *Grundriss*, de Grœber] (1893), etc. Il dirige la collection de *dissertations se rattachant à la philologie romane* (1881 et suiv.). Enfin, il s'est occupé de questions pédagogiques et a fait campagne pour les *realschulen*.

Stenger (Gilbert), journaliste et romancier français, né à Gannat (Allier) en 1836. Licencié en droit, il fit du journalisme politique gouvernemental dans l'Aisne, sous le pseudonyme de Léo Constant, puis du journalisme radical dans le « Petit Girondin ». Mais c'est surtout comme romancier qu'il mérite d'être connu. Son observation, un peu amère et désabusée, est pénétrante et précise. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *la Petite Beaujard* (1883) ; *le Sous-Préfet de Châteauvert* (1884) ; *Maître Duchesnois* (1886) ; *le Père Harcouët*, forte étude d'avare ; *l'Amant légitime* (1888), qui forme avec *un Orphelin* une série sous ce titre commun : *les Misères du divorce*, et qui a pour pendant : *les Misères du mariage*, aussi en deux romans : *une Femme d'aujourd'hui* et *un Mari d'aujourd'hui* ; *une Fille de Paris : Mademoiselle de Grandvaure ; le Malheur des autres* (1898) ; *le Perpétuel Mensonge* (1899), où les mœurs politiques du temps sont mises cruellement à nu ; *En pays bourbonnais*, recueil de nouvelles (1898) ; et *le Sacrifice* (1901), qui est peut-être ce que l'auteur a écrit de plus émouvant. Il faut aussi mentionner, dans un autre genre : *la Société française pendant le Consulat*.

STÉNOCERQUE (*sèrk'*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des iguanidés, comptant sept espèces répandues dans l'ouest de l'Amérique méridionale.

— Encycl. Les *sténocerques* sont des petits iguanes peu ou point aplatis, dépourvus de crête dorsale et qui n'ont point de pores fémoraux ou anaux. Fauves, olivâtres, bleuâtres, marqués de brun, de gris, ils ont les mœurs de nos lézards. Leur taille n'excède guère 18 centimètres, au maximum. Certains, comme le *stenocercus cupreus*, du Pérou, brillent d'un éclat cuivreux.

Sténocerque.

STÉNOGYNE n. f. Genre de labiées prasioïdées, comprenant 17 espèces des îles Hawaï.

— Encycl. Les *sténogynes* sont des herbes à fleurs axillaires, groupées en petit nombre. La corolle est longuement exserte, et elle a deux lèvres à tube large et recourbé ; l'ovaire est surmonté d'un style bifide, à branches allongées. Le fruit est [illegible]pacé, comme celui de toutes les prasioïdées.

STENOSCYPHUS [illegible] (cœlentérés [illegible] cozoaires), type d'une famille dite des *sténoscyphidés*, et créé en 1902 pour des formes nou[illegible] les mers du Japon. (Le *stenoscyphus Inabai* est le type de ces lucernaires, voisines des *depastrum*.)

[illegible]

Stenzler (Adolphe-Frédéric), sanscritiste allemand, [illegible] langues orientales à Greifswald, Berlin et Bonn, prit le grade de docteur à Berlin en 1829, vint ensuite à Paris, [illegible] de *East-India-House* jusqu'en 1833. Cette même année, il fut nommé professeur de langues orientales à l'université de Breslau. Ses principaux ouvrages sont : *Raghuvança*, poème de Kâlidâsa (sanscrit et latin, 1832) ; *Kumâra Sambhava* (1838) ; *Mrccha-Katika ou le Chariot de terre cuite, pièce du roi Sûdraka* (texte sanscrit, 1847) ; *Livre* [illegible] allemand, 1842) ; *R[illegible] de la maison indienne* (sanscrit-allemand, 1864-1865 et 1876-[illegible]) ; *Mêghadûta, le messager des nuées, poème de Kalidâsa* (avec notes et lexique, 1874) ; *les Préceptes de Gautama* (texte sanscrit, 1876) ; etc.

Stephan (H[illegible]), [illegible] allemand, né à Stolp (Poméranie) en 1831, mort à Berlin en 1897. Il entra en 1848 dans l'administration des postes prussienne, fut [illegible] Berlin [illegible], et fut désormais le véritable directeur des postes prussiennes et allemandes. Il devint conseiller intime en 1865, [illegible] des postes de l'Empire allemand en 1871, secrétaire d'Etat impérial en 1880 et ministre d'Etat prussien en 1895. Il reçut en 1886 des titres de noblesse héréditaire. Administrateur de génie, il a réorganisé sur des bases nouvelles les services postaux de l'Allemagne et du monde entier. Le premier, il a conclu des traités postaux avec les pays étrangers, à partir de 1863. En 1870, il organisa le service des postes en campagne, qui contribua à la victoire des Allemands par la rapidité des communications. Ses principales créations sont : la carte postale, le timbre de 25 centimes pour les relations internationales, les mandats-cartes et les recouvrements d'argent par la poste, le timbre à 10 centimes pour l'Allemagne (1867), les colis postaux à tarifs réduits, les postes maritimes, l'école des postes et télégraphes de Berlin, le musée des postes. Il développa le réseau télégraphique et les téléphones, réduisit les taxes, créa pour les dépêches la taxation par mot, fit poser de nombreux câbles et établir des services réguliers de bateaux entre l'Allemagne, l'extrême Orient, l'Afrique et l'Australie, organisa le premier des services d'avertisseurs par téléphone pour les incendies, les accidents, les tempêtes, les marées et les crues des rivières, puis une poste pneumatique à Berlin. Il réunit enfin un code du droit postal. Toutes ses réformes ont été adoptées successivement par tous les Etats civilisés. Il a fondé un périodique à Berlin : *Archives pour les postes et télégraphes*. Il a publié : *Histoire des postes prussiennes* (1859) ; *l'Egypte contemporaine* (1872) ; *la Poste universelle et la Navigation aérienne* (1874), etc.

Stephani (Ludolf), philologue et archéologue allemand, né à Beucha, près de Leipzig, en 1816, mort à Pavlovsk en 1887. Il fut d'abord précepteur à Athènes, voyagea dans la Grèce du Nord, en Asie Mineure, dans l'Italie méridionale et en Sicile, fut professeur de philologie à Dorpat (1846). En 1850, il fut appelé à Saint-Pétersbourg, en qualité de conservateur des antiquités classiques et de membre de l'Académie des sciences. Ses principaux ouvrages sont : *Voyage à travers quelques contrées de la Grèce du Nord* (1843) ; *Hercule au repos* (1854) ; *Antiquités du Bosphore Cimmérien* (1854) ; *le Nimbe et l'auréole dans les œuvres de l'art ancien* (1859) ; *la Collection de vases de l'Ermitage impérial* (1869) ; *le Collection d'antiques de Pavlovsk* (1872) ; etc.

* **Stéphanie** (lac), lac de l'Afrique australe. — Le lac Stéphanie, dont la superficie est de 800 à 900 kilomètres carrés environ, est en voie de dessèchement très caractérisé. C'est ce qu'avaient déjà constaté en 1888 ses premiers explorateurs, le comte Tehki et le lieutenant von Höhnel ; depuis lors, le phénomène s'est très sensiblement accentué, et le dernier visiteur du lac Stéphanie, Wickenburg, a pu constater, en 1901, que la surface méridionale en était considérablement réduite, par rapport à ce qu'elle était treize ans auparavant.

STÉPHANOSPHÈRE (*sfèr'*) n. f. Algue de la famille des volvocacées, constituée en général par huit cellules seulement, qui se groupent en une colonie globuleuse, entourée d'une enveloppe mucilagineuse. (Cette algue habite les eaux douces, principalement les petites mares.)

Stephen (sir James Fitzjames), magistrat anglais, né à Kensington en 1829, mort à Ipswich en 1894. Il acheva ses études de droit à Paris, fut inscrit au barreau de Londres en 1854, débuta avec grand succès à la « Saturday Review » en 1855, contribua à d'autres périodiques, notamment à la « Pall Mall Gazette », et entra dans la magistrature en 1868. Conseiller au contentieux dans le conseil de l'Inde (1869), il rendit de grands services dans ce poste, qu'il occupa jusqu'en 1872. Il fut nommé juge en 1879, après avoir occupé à Londres une chaire de droit commun. Il a laissé la réputation d'un jurisconsulte éminent. Ses ouvrages sont nombreux. Citons : *a General view of the criminal law of England* (1863) ; *a Digest of the criminal law* (1877) ; *a History of the criminal law of England* (1883) ; *the Story of Nuncomar and sir Elijah Impey* (1885).

Stephen (sir Leslie), critique anglais, né à Kensington Gore (Londres) en 1832, mort en 1904. Fils aîné de sir James Stephen, ancien sous-secrétaire des colonies, il fit ses études à Cambridge et prit les ordres anglicans, mais renonça à la carrière pastorale par suite des doutes grandissants qui avaient dissipé sa foi. Se fixant alors dans la capitale, il écrivit des articles pour la « Pall Mall Gazette », la « Fortnighthy Review », le « Fraser's Magazine » et la revue de Macmillan. Bientôt nommé éditeur du « Cornhill Magazine » (de 1871 à 1882), il fit paraître ensuite *the Playground of Europe* (1871) ; *Hours in a Library* (en trois séries de 1874 à 1879), une œuvre magistrale de critique philosophique : *the History of English Thought in the 18th century* (1876, réédité en 1881), ainsi que des *Essays on Freethinking and Plain Speaking* (1873). En 1882, il abandonna la direction du « Cornhill Magazine » pour devenir le premier éditeur du « Dictionary of National Biography » (1882-1891), avec Sidney Lee comme « assistant editor » en 1883, associé ou « joint editor » en 1890, en attendant que celui-ci prît sa succession comme seul éditeur en 1891. Pendant ces années de dur labeur, Leslie Stephen continua ses travaux personnels, donnant en 1882 un livre sur *the Science of Ethics*, où il se montrait disciple de Hume, de Bentham et de Stuart Mill, mais disciple bien moderne, ayant subi l'influence des doctrines révolutionnaires et écrivant en 1885 *the Life of Henry Fawcett*. Quand il eut cessé de diriger la publication du dictionnaire biographique sans cesser d'ailleurs d'y collaborer, il remplaça en 1892 le poète-lauréat lord Tennyson comme président de la London Library et put consacrer plus de temps à des œuvres qui lui tenaient à cœur. C'est ainsi qu'en 1893, il fit paraître l'apologie de ses propres idées sous ce titre : *an Agnostic's Apology*, en 1895 *the Life of sir James Fitzjames Stephen* et quelques études littéraires et philosophiques de haute valeur : *Social Rights and Duties* (1896) ; *Studies of a biographer* (4 vol., 1898 à 1902) ; *the English Utilitarians* (1900) ; un volume sur *George Eliot* (1902) et *English Literature and Society in the 18th century* (1904). Au mois de juin 1902, il fut nommé « Knight commander » de l'ordre du Bain et fut l'un des premiers membres de la nouvelle British Academy.

Stephens (Catherine), cantatrice anglaise renommée, née en 1794, morte à Londres en 1882. Fille d'un sculpteur [illegible] de bonne heure de rares dispositions pour la musique, devint élève de Lanza fils, et dès l'âge de treize ans obtint des succès dans les concerts à Bath, à Southampton, à Bristol et à Londres. Engagée à l'Opéra anglais de Covent-Garden, elle s'y vit accueillie avec la plus grande faveur, et le quitta au bout de quelques années pour celui de Drury-Lane, où son succès ne fut pas moindre. Cependant, vers 1835, elle renonça au théâtre pour ne plus se faire entendre que dans les concerts, et, en 1838, elle abandonna tout à fait la carrière pour devenir la seconde femme du cinquième comte d'Essex.

Stephens (Charles *Edward*), organiste, pianiste, violoniste et compositeur anglais, né et mort à Londres (1821-1892). Elève de Cypriani Potter, de Blagrove et d'Hamilton, il se fit surtout une renommée comme organiste, et remplit ces fonctions successivement aux églises Saint-Marc, de la Trinité, Saint-Jean, Saint-Clément et Saint-Sauveur. Il fut membre et plusieurs fois élu directeur de la Société philharmonique. Il a montré de l'activité comme compositeur. On connaît de lui trois ouvertures de concert, une symphonie, des services complets pour le culte protestant, un trio avec piano, des quatuors pour instruments à cordes, une sonate et de nombreux morceaux de piano à deux et à quatre mains, des pièces d'orgue, des mélodies vocales, etc.

Stephens (James), agitateur irlandais, né à Kilkenny en 1824, mort à Dublin en 1901. De bonne heure, il se promit de mettre tout en œuvre pour délivrer son pays de l'oppression anglaise. Compromis dans la rébellion de 1848, il se réfugia à Paris, où il rencontra O'Mahony, réfugié comme lui. Tous deux formèrent le plan de constituer une société secrète, destinée à fomenter la révolution dans le monde anglo-saxon et à arracher l'Irlande au joug des Anglais. Telle fut l'origine du fénianisme aux environs de 1857. O'Mahony se rendit en Amérique pour recruter des partisans et de l'argent, tandis que Stephens retournait en Irlande et travaillait, non sans succès, le Munster (1858). Il fut un des organisateurs de la manifestation faite à propos de l'Irlandais Mac Manus, qui, après avoir été relégué comme convict en Australie, s'était échappé et était venu mourir à San-Francisco. Son corps fut rapporté d'Amérique, et plus de 100.000 Irlandais lui firent des funérailles menaçantes (1861). Le 28 mars 1863, Stephens fonda l'« Irish People », organe du parti fénian, qui prêcha ouvertement la révolte. En même temps, échappant à la surveillance de la police, désigné mystérieusement du nom de Hawk (le Faucon), Stephens parcourait les campagnes et organisait le noyau de l'armée de la révolution, autour duquel ve aient se grouper un grand nombre d'Irlandais revenus d'Amérique après avoir appris le métier des armes dans la guerre de Sécession. La police sut que le mouvement était fixé au 23 septembre 1865. Le 15, elle occupait les bureaux de l'« Irish People » et arrêtait les quatre principaux chefs fenians, dont Stephens qui, seul, parvint à s'échapper, grâce à la complicité de deux gardiens de prison. Il gagna la France à grand'peine (mars 1866), et vécut tranquille à l'étranger jusqu'en 1891, époque où il put revenir en Irlande sans danger. Il y passa ses dernières années sans faire parler de lui.

STÉPHENSONITE (*fin*) n. f. Hydrosulfocarbonate naturel de cuivre.

Stepniak (Sergius Michael). Ce nom, qui veut dire « enfant du steppe », est le pseudonyme de Serge-Mikhaïlovitch **Kravtchinsky,** publiciste et agitateur russe, né à Hadjatch (gouv. de Tchernigov) en 1852, mort à Londres en 1895. Il fut étudiant et professeur à Kiev. Accusé d'avoir pris part à un assassinat politique, il se réfugia en Suisse, puis à Londres, où il mourut victime d'un accident de chemin de fer. Il a publié en anglais plusieurs volumes qui ont eu du succès, et qui ont été traduits en plusieurs langues : *Underground Russia* (1892) ; *Russia under the Tsars* (1885) ; *the Russian storm Cloud* (1886) ; *the Russian Peasantry* (1888) ; *Career of a Nihilist* (1889) ; *Nihilism as it is* (1894) ; *King Stork and King Log, a Study of Modern Russia* (1895) ; *T[illegible] in Russia*.

***STEPPAGE** (*stè-paj'*) n. m. — Forme particulière de la marche due à une paralysie des extenseurs des orteils et des muscles péroniers et qui consiste, puisque le pied ne peut fléchir sur la jambe, à relever forcément celle-ci pour éviter des chocs de la pointe du pied. (La démarche est très analogue au trot de certains chevaux dits *steppers*.)

STEPPEUX (*stè-peû*), **EUSE** adj. Qui a l'aspect d'un steppe : *Les plaines* STEPPEUSES *de l'Am[illegible] du Nord*.

***STÉRÉOMETRIQUE** adj. Biol. *Pa[illegible] stéréométrique*, Pluripartition indirecte du noyau cellulaire, dans laquelle les corps polaires se trouvent dans l'espace et sont les points d'une sphère.

— Encycl. Dans la bipartition, la division est linéaire ; elle est planimétrique (sur un plan et dans un cercle) dans la tripartition ; au delà, elle est dans l'espace (stéréométrique) et peut affecter cinq formes : tétraèdre (division en 4), octaèdre (division en 6), hexaèdre (division en 8), icosaèdre (division en 12) et dodécaèdre (division en 20).

STÉRÉOPHOTOGRAMME n. m. Image double, formée de deux images imbriquées, que l'on obtient dans la stéréophotographie.

STÉRÉOPHOTOGRAPHIE n. f. — Encycl. Les épreuves photographiques ordinaires, obtenues à l'aide d'un appareil à un seul objectif, ne nous donnent pas la sensation du relief. Pour obtenir cette sensation, il faut, à l'aide d'une jumelle à deux objectifs par exemple, prendre deux épreuves qui correspondent chacune à ce qu'apercevrait l'un de nos yeux observant seul ; il faut ensuite observer les deux épreuves de telle façon que l'œil droit n'aperçoive que l'épreuve qui correspond à l'œil droit, et de même pour l'œil gauche. Le problème a été résolu à l'aide du stéréoscope : les vues sont alors nettement séparées. On peut résoudre également le problème en imbriquant ou superposant les deux images, qui alors empiètent l'une sur l'autre de façon à donner un ensemble d'aspect confus, où rien, au premier abord, n'apparaît clairement. La difficulté ne réside pas dans la création des deux images que l'on obtient facilement, par exemple, avec un appareil simple, en effectuant deux poses avec déplacement [illegible], ou encore en une seule pose avec un appareil contenant deux objectifs convenablement disposés, elle

réside dans la séparation des images [illegible] doit être telle que chaque œil ne puisse observer [illegible] l'une des images à l'exclusion de l'autre.

Le procédé dit par [illegible] stéréoscope, mais nécessite [illegible] au contraire, par le [illegible] instrument à interposer devant les yeux.

Le procédé [illegible] parvenu, de plus, à obtenir le relief en projection sur un écran spécial [illegible] images stéréoscopiques d'un même objet. Le principe [illegible] ses L_1 et L_2 un écran [illegible] que l'on interpose un réseau (écran formé de bandes parallèles successivement transparentes et opaques [illegible] taches d'ombre M_1, M_2, et l'on peut faire en sorte que l'ombre M [illegible] vue elle-même que du point L_2. Si un observateur a les yeux aux points L_1 et L_2, l'objet M ayant été enlevé, il aura la sensation stéréoscopique comme s'il regardait directement le point M. En réalité, chacune des images données sur l'écran sera comme formée de hachures, mais, comme la discontinuité ne [illegible] nous aurons la sensation d'images continues.

Dans la pratique, l'écran est remplacé par une plaque photographique, et le réseau doit être à une distance de la plaque telle que les rayons lumineux émanant de L rencontrent la plaque dans [illegible] opaques du réseau. Les réseaux employés par [illegible] ont cinq traits opaques au millimètre, les traits opaques ayant une largeur double des traits transparents. En interposant le réseau à une distance convenable devant la diapositive, la séparation [illegible] apparaît.

* **STÉRÉOSCOPE** n. m. — Encycl. L. Pigeon, professeur à la faculté des sciences de Dijon, a présenté à l'Académie des sciences en 1905 un *stéréoscope* dièdre à grand champ, à miroir bissecteur. Dans cet appareil, les couples stéréoscopiques se composent de deux vues : l'une, la vue droite, de sens habituel (sens *recto*), et l'autre, la vue gauche, retournée (sens *verso*), c'est-à-dire tirée à l'envers, ce qui, d'ailleurs, ne présente aucune difficulté, étant donné qu'il s'agit de photographies de grandes dimensions et qu'un agrandissement retourné est facile à obtenir. On dispose les deux vues sur deux panneaux rigides qui forment entre eux un angle voisin de [illegible] degrés. Sur un support quelconque (cadre en bois, feuille de carton) qui partage ce

Stéréoscope Pigeon.

dièdre en deux parties égales, on a fixé un petit miroir M dont la face réfléchissante est tournée vers l'image de gauche et qui forme à lui seul toute la partie optique de l'appareil. Pour regarder dans l'appareil ouvert, l'observateur, approchant l'œil gauche près du miroir bissecteur, voit librement, avec l'œil droit, la vue droite ; en même temps, la vue gauche, rétablie dans son sens naturel par la réflexion dans le miroir, apparaît à son œil gauche comme si elle était superposée à l'autre vue. Ce dispositif remarquable offre l'avantage de permettre la fabrication de véritables volumes d'épreuves stéréoscopiques, puisque le système optique de lentilles [illegible] se trouve supprimé.

STÉRÉOSYMÉTRIE (*tri* — du gr. *stéréos*, solide, et de *symétrie*) n. f. Biol. Une des formes de la symétrie des organismes.

Encycl. Dans la symétrie structurale des organismes, on distingue quatre systèmes différents : les unités sont groupées par rapport à un point (centro-symétrie), à une ligne (ososymétrie), à un plan (planosymétrie), le second résultant du mouvement du premier, et le troisième du mouvement du second ; si le plan entre à son tour en mouvement, on a un centre de symétrie à trois dimensions, sans qu'il y ait répétition d'organe, c'est la stéréosymétrie. A cette dernière appartient la matière vivante, mais il n'y a pas encore d'organisme qui la possède.

***STÉRIGMATE** n. m. — Petit filament grêle, naissant au sommet des basides dans les [illegible] et portant une spore à son sommet.

STÉRILISATEUR, TRICE adj. Qui stérilise : *Appareil* STÉRILISATEUR.

STERN (Guillaume), philosophe et écrivain allemand, né à Sandberg (prov. de Posen) en 1844. Il étudia la médecine aux universités de Breslau et de Berlin, s'établit comme médecin à Berlin, s'occupa ensuite de philosophie et devint un des principaux représentants du positivisme en Allemagne. Il est remarquable surtout par son esprit critique. Ses principaux ouvrages sont : *Fondements critiques de la morale comme science positive* (1897) ; *les Principes généraux de la morale basés sur les sciences naturelles* (1901) ; *la Nature de la paix* (1905). Il a pris une grande part au congrès international de psychologie à Paris, en 1900 ; son rapport au congrès a été publié dans le « Rapport sur le quatrième congrès international de [illegible] ».

STERN (Alfred), historien et professeur allemand, né [illegible] en 1870 et 1871 un voyage d'études en Angleterre, fut en 1872 chargé d'un cours d'histoire moderne à l'université de [illegible] et, en 1888, à l'École polytechnique de Zurich. Il s'est occupé particulièrement de l'histoire économique et sociale de l'Europe occidentale moderne et des grands mouvements populaires en Allemagne, en France et en Angleterre [illegible] avec un supplément paru dans les *Recherches sur l'histoire* [illegible] 1879) ; *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, collection [illegible] *beau* (2 vol., 1889) ; *Histoire de l'Europe depuis les traités* [illegible] *Bâle*, en collaboration avec V. Vischer (1872).

STERN (Maurice-Reinhold DE), poète et écrivain allemand, né à Revel (provinces baltiques russes) en 1860. Il fut d'abord officier dans l'armée russe, puis employé successivement au tribunal de Dorpat, ensuite dans l'administration [illegible] le journalisme, alla en Allemagne en 1880, passa les années de 1881 à 1885 aux États-Unis, et, de retour en Europe, séjourna d'abord en Angleterre, à Paris et à Bâle, étudia ensuite la médecine, puis la philosophie à l'université de Zurich et prit la direction de la « Gazette populaire de Zurich ». Il se rapprocha des socialistes, tenta sans succès plusieurs entreprises de librairie, s'établit en 1895 en Autriche et à partir de 1903 à Linz, sur le Danube. Dans ses ouvrages, il vante le socialisme et célèbre, avec verve et en un style coloré, les vertus, les misères et les espérances des malheureux et surtout des ouvriers. Ses principaux ouvrages sont : *Chants de prolétaire* (1885) ; *l'Idée de Dieu dans le présent et dans l'avenir* (1887) ; *Voix dans la tempête*, poésies (1887 ; 2e édit., 1888) ; *Excelsior*, [illegible] *secondaires*, poésies (1892) ; *l'Ile d'Ahasvérus*, épopée [illegible] *des mers* (1893) ; *Or mat*, poésies (1893), *Voix du silence*, [illegible] *drich*, roman (1895) ; *Dagmar, Lesseps et autres poésies* (1896) ; *Chansons nouvelles de Walter Wendrich* (1897) ; *Chants d'un libraire* (1898) ; *Diomède*, drame (1899) ; *Récits* [illegible] poésies (1901) ; *le Glaive du bourreau de Tabor et autres nouvelles* (1901) ; *Fleurs et éclairs*, poésies (1902) ; *Types* [illegible] tion sociale.

STERNBERG, bourg de l'Austro-Hongrie (Bohême [cercle de Prague]), près d'un petit sous-affluent de l'Elbe par la Moldau ; 800 hab. Eaux minérales ferrugineuses bicarbonatées, à la température de 23° C., utilisées pour le traitement de la chloro-anémie et de certaines affections des voies digestives.

STERREBEK, comm. de Belgique (prov. de Brabant [illegible]) laine.

STETTENHEIM [illegible] bourg en 1831. Attiré par le journalisme, il quitta Hambourg pour Berlin, où il continua ses études tout en se livrant à la publicité. Il faut citer, parmi ses nombreuses feuilles humoristiques, l'*Almanach pour rire* et *Dernière traversée*. Retourné à Hambourg, il y fonda les *Guêpes*, dont le véritable succès ne commença qu'à Berlin, en 1868 (*Guêpes berlinoises*). Depuis 1893, il est rédacteur de la « Petite Balançoire » (*Wippchen*) et a entrepris aussi des voyages de conférences en Allemagne et en Autriche. Parmi ses très nombreux écrits, on peut citer : *Hôtes non* [illegible] *à Chicago* (1893) ; *Joyeux souvenirs* (1895) ; etc.

STEUB (Louis), littérateur allemand, né à Aichnach (Haute-Bavière) en 1812, mort à Munich en 1888. Il étudia la philologie et le droit à Munich, fut attaché de 1834 à 1836 au bureau de la régence de Nauplie, en Grèce, puis à la chancellerie publique d'Athènes. Les souvenirs de son voyage lui inspirèrent : *Scènes grecques* (1841). A son retour, il visita l'Italie et s'établit ensuite à Munich, où il fut d'abord nommé avocat, puis notaire. En 1834, il retourna en Grèce. L'université de Graz lui décerna, en 1886, le diplôme d'honneur de docteur philhellène. On a de lui : [illegible] *le Plateau de la Bavière* (1860) ; *l'Hôte noir* (1863) ; *la Rose* [illegible] *nouvelles et anciennes* (1885) ; etc.

***STEVENS** (Alfred), peintre belge, né à Bruxelles en [illegible] français ont réuni en février 1900, à l'École des beaux-arts de Paris, ses œuvres les plus célèbres (184 numéros). A cette occasion, le roi des Belges a prêté : *la Visite*, et les collectionneurs de France et de Belgique ont suivi son exemple [illegible] d'Anvers), *la Visite* et *Remember*, *la Visite*, *l'Absent*, [illegible] quatre toiles du musée de Bruxelles : *Intérieur d'atelier*, *la* [illegible] qui, envoyées de là à l'Exposition universelle et réunies aux [illegible] un grand prix. Il n'avait pas exposé depuis 1900. Il publia, en 1886, un volume d'*Impressions sur la peinture*.

STEVENS (Léopold), peintre français, fils du précédent, né à Paris vers 1860. Élève de son père, il s'est fait connaître comme [illegible] à la Société nationale des beaux-arts dont il est sociétaire. De lui : *Philocléon*, très belle étude de cheval (1897) ; *Por*[illegible]

[illegible]

STEWART [illegible]

STIBIATILE [illegible]

STIBIOTANTALITE [illegible]

STICTODISQUE [illegible] en forme de disque un peu bombé et présentant des stries [illegible] fossile.)

STIEGLITZ (Henri), littérateur [illegible] Il se rendit à Leipzig, où il fit la [illegible] fille, Charlotte Wilthœft, alors [illegible] rivait à produire aucune œuvre de valeur. Sa femme, persuadée qu'il avait besoin d'une émotion violente qui ébranlât son être jusque dans ses fondements, se suicida d'un coup de poignard (1833). Ce sacrifice fut d'ailleurs inutile. Stieglitz resta toute sa vie un fort médiocre poète. [illegible] ses relations de voyage : *une Visite au Monténégro* (1841) [illegible]

STIELER (Charles), poète et littérateur allemand, né à [illegible] sept ans ses premières poésies en dialecte bavarois. La poésie et la peinture l'attiraient, mais son père voulut qu'il fît son droit. Après avoir beaucoup voyagé, il prit un emploi aux archives de Bavière. Il s'occupa de la publication d'œuvres de luxe illustrées : *Dans les montagnes* [illegible] ses œuvres sont en dialecte bavarois.

STIGMASIE [illegible] : **STIGMATODERMIE** [illegible] Forme d'urticaire dans laquelle les élevures rosées sont plus ou moins groupées en lignes sinueuses. (On l'observe de préférence dans certaines intoxications alimentaires chez les personnes nerveuses.) V. URTICAIRE.

STIGMATÉE n. f. Champignon du groupe des sphériacées, vivant sur les feuilles et y formant des périthèces noirâtres, à asques allongés produisant huit spores ellipsoïdes, légèrement jaunâtres, unis ou bicellulaires.

STIGMITE [illegible] calcédoine, analogue à l'agate.

STILBE n. f. Genre de verbénacées, type de la tribu des *stilbées*, caractérisée par l'inflorescence non en cyme et par la graine pourvue d'un albumen. (Les stilbes sont de petits arbrisseaux à port de bruyère, leurs feuilles sont verticillées, et leurs fleurs, roses ou blanches, ont quatre étamines égales. Elles habitent l'Afrique australe.)

STILBOCARPE n. f. Genre d'a[illegible] habite les îles situées au sud de la Nouvelle-Zélande. C'est un petit arbrisseau à grandes feuilles simples, couvertes de longs poils ; ses fruits, petits, noirs, ressemblent à des boutons de réglisse.)

STILLIGOUTTE [illegible]

***STINDE** (Jules), littérateur allemand, né à Kirch-Nuchel [illegible] en 1905.

STOBBAERTS [illegible] l'un des meilleurs animaliers de l'école belge contemporaine. On voit de lui, au musée d'Anvers : *la Première Charretée de foin*, et *Chiens* ; au musée de Bruxelles : *l'Étable de la vieille ferme de Verregat*. Ses envois, à l'Exposition universelle de 1889, lui valurent une médaille [illegible] et *Cour de ferme*. On citera encore, parmi ses peintures [illegible] *la Cuisine d'un zoolâtre* (1872) ; parmi ses eaux-fortes : *un Coin d'étable*.

STOCKHEM [illegible] (arrond. de Tongres), près de la Meuse ; 1.760 hab. Tanneries ; distilleries. Ruines d'un château fort près de la Meuse. Cette ville, qui fut une résidence des rois francs, a été dans l'histoire le théâtre de nombreux conflits et fut [illegible] et les comtes de La Marck.

STŒCKHARDT [illegible] en 1886. Après avoir travaillé comme élève chez un pharmacien à Liebenwerda, il fit ses études à Berlin, alla les compléter en Angleterre et en France, travailla à son retour dans le laboratoire de Struve, à Dresde, et devint, en 1838, professeur de sciences naturelles à l'Institut de Blochmann, dans la même ville. Nommé, en 1839, professeur de chimie et de physique à l'École industrielle de Chemnitz, il occupa cette chaire jusqu'en 1847, époque à laquelle il fut appelé à celle de chimie agricole de l'Aca-

demie forestière et agronomique de Tharand. Déjà pendant son séjour à Chemnitz, Stœckhardt s'était occupé de chimie industrielle et avait trouvé de nouveaux modes de préparation des couleurs. Il avait, en outre, déployé depuis 1839 une grande activité en qualité d'inspecteur des pharmacies de la Saxe. A Tharand, il trouva l'occasion d'appliquer son talent et ses rares facultés à d'autres branches des sciences chimiques. Après Liebig, c'est lui qui a le plus fait pour la chimie agricole, surtout en la popularisant. Citons parmi ses ouvrages : *Chimie des campagnes* (1840); *l'École de la chimie* (1846); *Leçons champêtres sur la chimie à l'usage des agriculteurs allemands* (1851); *Petit livre du guano* (1856), et le « Journal d'économie rurale allemande », qu'il publia depuis 1840, en collaboration avec Schober. Outre ces ouvrages de vulgarisation, on lui doit : *Recherches sur la houille de Zwickau* (1840) et *Des couleurs et surtout des couleurs vénéneuses* (1844). Deux de ses ouvrages ont été traduits en français sous le titre de : *Chimie usuelle* (1861), et *la Ferme, guide du jeune fermier* (1862).

STŒCKHARDT (Ernest-Théodore), agronome allemand, né et mort à Bautzen (1816-1898). Il créa l'école d'agriculture de Brésa; en 1850, il devint professeur à l'école industrielle de Chemnitz, puis directeur de l'école agronomique d'Iéna; en 1861, de l'école de Zweetzen, qu'il réorganisa entièrement. Il fut l'éditeur du « Journal d'agronomie allemande » et publia : *le Drainage* (1852), et *le Fermier novice*, traduit en plusieurs langues.

STŒSSEL (Anatole-Mikhaïlovitch), général russe, né en 1848. Entré au service en 1864, il prit part comme capitaine à la campagne contre la Turquie, au cours de laquelle il fut blessé et qui lui valut d'être nommé major, dès le commencement de l'année 1879. Il arriva ensuite assez promptement lieutenant-colonel en 1883, colonel en 1889, général major en 1899. C'est avec ce grade qu'il prit part, l'année suivante, à l'expédition de Chine, sous les ordres du général Linévitch. Il fut, au cours de cette campagne, chargé de diverses opérations qui le mirent en vue : ce fut lui qui, au mois de juin, à la tête d'une colonne de près de 4.000 hommes, parvint, après quatre jours de combat, à rétablir les communications de Tien-Tsin avec la mer, en chassant les Boxers et les réguliers chinois qui en barraient la route. Le mois suivant, il dirigeait les opérations à l'est du Peï-Ho avec le concours d'une batterie française. Ce fut encore sous ses ordres qu'au commencement d'août, les troupes russes, françaises, allemandes, autrichiennes et italiennes, exécutèrent de concert les opérations qui aboutirent au combat de Peï-Tsang. Quelque temps après, il fut promu au grade de général lieutenant et chargé du commandement de la forteresse de Port-Arthur. Il eut donc tout le loisir de préparer la défense éventuelle de cette place; Port-Arthur opposa d'abord aux Japonais une résistance énergique, qui grandit encore la réputation de Stœssel et lui valut d'être, au cours du siège, nommé aide de camp de l'empereur. Mais, après la mort du général Kondratenko, qui, véritablement, était l'âme de la défense et qui fut malheureusement tué le 25 décembre, le général Stœssel sembla démoralisé et, dès les premiers jours de janvier, la capitulation de Port-Arthur fut signée. Depuis son retour en Russie, le général Stœssel n'a plus rempli de fonctions actives, et le jugement du conseil de guerre qui a dû examiner les conditions de la capitulation ne lui a pas été favorable. Il a été mis d'office à la retraite par le tsar en 1906, pour raisons de santé.

Stœssel.

STOFFERTITE (*sto-fèr*) n. f. Phosphate naturel de chaux, voisin de la métabrushite.

STOÏANOV (Zacharie), homme d'Etat bulgare, né près de Kotel en 1850, mort à Paris en 1889. Il prit part en 1875 à l'insurrection de Starazagoro et combattit en 1877 et 1878 comme volontaire dans l'armée russe. Il devint magistrat en Roumélie et contribua puissamment à la réunion de cette province à la Bulgarie, en 1885. Il devint président de l'Assemblée nationale (Sobranié) en 1888. Il a publié quelques écrits, notamment une *Vie de Botev* (1882), une *Vie de Karavelov* (1885) et des *Mémoires* sur les insurrections bulgares (1884-1892) qui ont été résumés par L. Leger dans une étude intitulée : *un Patriote bulgare, Zacharie Stoïanov* (*Russes et Slaves*, t. II, 1896).

*****STOKES** (George-Gabriel), mathématicien et physicien anglais, né à Skreen, Irlande (comté de Sligo), en 1819. — Il est mort à Cambridge en 1903.

STOKES (Whitley), archéologue anglais, né à Dublin en 1830. Il fit de fortes études juridiques, fut dans l'Inde rapporteur à la haute cour et administrateur général de Madras (1863-1864), secrétaire du gouvernement et conseiller législatif (1877-1882). Il rédigea notamment le code de procédure criminelle et civile en usage aux Indes. Très érudit, membre de la plupart des sociétés savantes de l'Europe, notamment associé étranger de notre Académie des inscriptions et belles-lettres (1891), Stokes a publié un grand nombre d'ouvrages très importants, les uns de droit et de jurisprudence, les autres d'érudition pure et de philologie. Citons : *the Anglo-indian Code* (1887-1888); *Irish glosses* (1860); *the Tripartite life of Patrick* (1887); *Comparative dictionary of the Indo-Germanic Languages* (1894); *the Gaelic Versions of Marco Polo and Maundeville, and Fierabras* (1897-1898); des éditions savantes de vieux drames et mystères en anglais et dans le dialecte de Cornouailles; *l'Eloge de saint Columba*. Il est un des éditeurs de la publication allemande intitulée : *Irische Texte* et *Archiv für celtische Lexikographie*.

STOKESITE n. f. Silicate hydraté naturel de chaux et d'étain.

STOKVIS (Barend-Joseph), physiologiste hollandais, né à Amsterdam en 1834. Il étudia à Amsterdam la médecine, ... en 1856, à Utrecht. De 1857 à 1874, il pratiqua la médecine à Amsterdam et fut nommé cette année-là professeur de médecine à l'université d'Amsterdam. Il est membre de l'Académie royale de médecine de Bruxelles et de l'Académie de médecine de Paris. Ses œuvres principales sont : *Recherches sur les conditions pathogéniques de l'albuminurie* (1866, en français); *des Conférences sur la science des médicaments*, traduites aussi en français; *De l'influence du climat des tropiques sur l'homme*, etc.

STOLIETVO (Alexandre-Gregorovitch), physicien russe, né en 1839, mort à Moscou en 1896. Il fut professeur de physique à l'université de Moscou. Il a publié en français, en allemand et en russe un certain nombre de travaux, notamment une étude sur l'*éther* et l'*électricité*.

STOLOJAN (Anastase), homme politique roumain, né et mort à Bucarest (1836-1901). Il fit ses études de droit à Paris, puis retourna en Roumanie, entra dans la magistrature et fit partie de la Chambre des députés. Il fut ministre de la justice, puis des domaines, dans le cabinet Bratiano (1876-1888), ministre de l'intérieur et de nouveau des domaines dans les deux cabinets de Demètre Stourdza. Il a toujours voté avec le parti libéral.

STOLONIAL, E, AUX (de *stolon*) adj. Biol. *Formation stoloniale*. Parties néoformées, résultant du bourgeonnement d'un *stolon prolifère*. (La formation de ces parties bourgeonnantes est d'autant plus rapide et active que le tronçon qui les présente occupe une plus grande partie du corps [vers annelés]. D'où l'on a conclu que les formations stoloniales ne sont en somme que des cas d'autotomie avec régénération.)

STOLYPINE (Pierre Arkadievitch), homme d'Etat russe, né en 1863. Issu d'une famille de fonctionnaires et fils d'un général qui s'illustra au siège de Sébastopol, il fit ses études à la faculté de droit de Saint-Pétersbourg, entra dans l'administration en 1884 comme employé au ministère des domaines, puis passa au ministère de l'intérieur. En 1888, il quittait ce poste pour administrer ses vastes propriétés du gouvernement de Kovno, où il était élu en 1890 maréchal de la noblesse. Au moment des troubles agraires de 1902, il fut nommé gouverneur de Grodno et, l'année suivante, gouverneur de Saratof, où il déploya une réelle énergie pour mettre fin au désordre. En 1904, il était rappelé à Saint-Pétersbourg et nommé ministre de l'intérieur. Dans ce poste difficile, il sut conquérir la faveur de la Douma par son libéralisme réel, et, lorsque Goremykine abandonna le pouvoir, il lui succéda, et se montra disposé à poursuivre les réformes libérales promises par le tsar. Il ne devait pourtant pas trouver grâce devant les révolutionnaires. Le 27 août 1906, une bombe fut jetée dans la salle à manger de sa villa de l'île des Apothicaires, et elle éclata, tuant ou blessant une trentaine de personnes, dont deux enfants du ministre; lui-même ne fut pas atteint. Il affirma néanmoins, au lendemain de l'attentat, son intention très ferme de poursuivre les réformes engagées.



Stolypine.

STOLZ (Frédéric), linguiste allemand, né à Hall (Tyrol) en 1850. Il étudia la philologie à Innsbruck et à Leipzig, fut professeur aux gymnases de Gölz, Graz, Klagenfurt et Innsbruck, se fit habiliter en 1879 comme privatdocent à l'université d'Innsbruck, où il fut nommé en 1887 professeur extraordinaire et, en 1890, professeur ordinaire. Il a publié : *la Composition nominale en latin au point de vue formel* (1877); *Etudes sur la flexion verbale en latin* (1882); *Grammaire latine* (phonétique et morphologie, dans le second volume du *Manuel* de J. von Müller, 1900); *la Population primitive du Tyrol* (1892); *Abrégé de l'Odyssée d'Homère* (1890); *Contributions linguistiques et historiques à la paléo-ethnologie du Tyrol* (1894); *Grammaire historique de la langue latine* (1894-1895), sans parler de programmes de gymnase et d'articles de revue, en particulier dans les « Archives de lexicographie latine ».

STOLZ (Teresa), cantatrice dramatique, née à Elbekostelez (Bohême) en 1834, morte à Milan en 1902. Elle fit son éducation musicale au Conservatoire de Prague, puis alla à Trieste pour étudier le chant italien. C'est à Tiflis, à Odessa et à Constantinople qu'elle commença sa carrière. En 1865, elle paraissait avec un grand succès à la Scala de Milan, où elle jouait *Giovanna d'Arco, Don Carlos* et *la Forza del destino*. Elle parcourait ensuite l'Italie, se produisait à Gênes, Padoue, Trieste, Venise, puis revenait à Milan pour y créer *Aïda*, qui était pour elle un triomphe, et qu'elle venait chanter deux ans après sur le théâtre Italien de Paris. Verdi, qui l'avait en très grande affection, la choisit encore pour chanter à Milan, avec Mlle Waldmann, sa messe de *Requiem* à la mémoire de Manzoni, et c'est elle aussi qui vint la chanter, peu de semaines après, à l'Opéra-Comique.

Teresa Stolz avait une voix de contralto d'une étoffe superbe et d'une étendue bien rare, car elle ne comprenait pas moins de deux octaves et demie; avec cela un sentiment dramatique très intense et du plus grand effet. Son succès à Paris fut complet et elle retrouva ce succès à Londres, à Venise, à Saint-Pétersbourg, au Caire, etc. Elle abandonna le théâtre en 1879.

STOMIIDÉS n. m. pl. Famille de poissons physostomes, dont le genre *stomias* est le type et qui groupe de curieux poissons des abysses découverts par les expéditions scientifiques après 800 mètres de profondeur. — *Un* stomiidé.

STONE (Edouard James), astronome anglais, né à Londres en 1831, mort à Oxford en 1898. Il prit ses grades à Cambridge en 1859, devint assistant à l'Observatoire de Greenwich (1860), astronome de la reine au Cap, puis à Oxford (1879) et y dirigea l'observatoire Radcliffe jusqu'à sa mort. Il présida la Société royale d'astronomie. On lui doit des travaux estimés sur le pouvoir calorique des étoiles, le magnétisme, la détermination du son. Son œuvre capitale est l'observation systématique complète de l'hémisphère austral du ciel, qu'il fit pendant son long séjour au cap de Bonne-Espérance. Son catalogue descriptif de 12.441 étoiles a paru en Angleterre en 1881.

STORÉSINE (de *storax*) n. f. Composé $C^{36}H^{56}O^{3}$, qui existe sous deux modifications α, et β et que l'on obtient en traitant le storax par la soude, puis le résidu insoluble formé par l'alcool froid et enfin en distillant la solution.

STORK (MALADIE DE). Méd. Ecoulement continu de mucosités nasales (blennorrhée), accompagné de gonflement des narines et des cloisons et que l'on rattache aujourd'hui au *rhinosclérome*.

STOROJENKO (Nicolas-Ilitch), savant russe, né en 1836, mort en 1906. Il fut professeur de littératures étrangères à l'université de Moscou et bibliothécaire du musée Rounisantsov; il a écrit des travaux estimés sur la littérature anglaise, notamment sur Shakspeare. On lui doit aussi quelques essais sur la littérature russe.

*****STORTHING** n. m. — ENCYCL. Le parlement norvégien est composé de la Chambre haute ou *Lagthing*, et de la Chambre basse ou *Odelsthing*.

STORY (William Wetmore), sculpteur américain, né en 1820, mort à Vallombrosa, près de Florence, en 1895. Il a exécuté de nombreuses statues historiques, la plupart érigées en Angleterre. On vit de lui au Salon de Londres de 1862 une *Cléopâtre* et une *Sibylle de Cumes* qui eurent un retentissement extraordinaire et furent aussitôt popularisées par la gravure.

STOULLIG (Edmond), journaliste et publiciste français, né à Paris en 1845. Elève du lycée Louis-le-Grand, il fit son droit, fut employé à la préfecture de la Seine, devint le secrétaire particulier de Rampont, directeur général des postes (1870) et poursuivit dès lors sa carrière administrative. En même temps, il se faisait avantageusement connaître comme critique dramatique et musical dans des journaux comme l' « Electeur libre », l' « Evénement », le « Gil Blas », la « Tribune », l' « Homme libre », la « Revue de la musique », l' « Art et la Mode », etc., et surtout le « National », où il entra en 1878. En 1885, il fonda la *Revue d'art dramatique*, qu'il dirigea pendant deux ans; et, en 1875, en collaboration avec Edouard Noël, les *Annales du théâtre et de la musique*, volumes annuels, dont l'utile publication, récompensée par l'Académie française, ne s'est pas interrompue. Edmond Stoullig est archiviste perpétuel du « Cercle de la critique dramatique et musicale ».

STOUMON (Oscar), auteur et compositeur belge, né à Liége en 1835, mort à Bruxelles en 1900. Destiné au barreau, sa passion pour la musique et pour le théâtre décida autrement de son existence. D'abord élève de Wanson, il reçut aussi des conseils de Meyerbeer, pendant les séjours que le grand homme faisait à Spa. Il fit représenter à Bruxelles un grand nombre d'ouvrages : *Phédé*, opéra-comique (1860); *Endymion*, ballet (1860); *la Ferme de Fredericksborg*, opéra-comique (1862); *l'Orco*, opéra-comique (1864); *la Reine des prairies*, ballet (1865); *le Naufrage*, ballet (1866); *la Fée amoureuse*, ballet (1867); *les Fumeurs d'opium*, opéra bouffe (1869); *les Belles de nuit*, ballet (1870); *la Madone*, ballet (1871); *les Hannetons*, opéra bouffe (1871); *la Moisson*, ballet (1875); *Farfalla*, ballet (1885); *la Tzigane*, ballet (1885); *la Nuit de Noël*, ballet; *les Sorrentines*, ballet. Stoumon avait écrit lui-même tous les poèmes et les scénarios de ces ouvrages. Il écrivit d'ailleurs aussi plusieurs comédies, qu'il fit, de même, représenter à Bruxelles : *le Ruban*; *une Nuit d'hiver*; *la Sonate pathétique*; *un Fil à la patte*; etc. Il avait été à deux reprises en association avec Calabresi, directeur du théâtre de la Monnaie de Bruxelles, d'abord de 1875 à 1885, ensuite de 1889 jusqu'à sa mort. Il avait, en ces circonstances, rendu de signalés services à l'art et aux artistes français. Il s'était occupé de critique musicale et avait, à ce titre, collaboré à divers journaux : « la Gazette », « la Chronique », « le Guide musical », etc.

*****STOURDZA** (Grégoire), homme politique, né en 1821. — Il est mort à Bucarest en 1901.

STOVAÏNE n. f. Substance employée comme anesthésique : *La* STOVAÏNE *vaut la cocaïne*. (Dr J. Meurice.)

— ENCYCL. Au point de vue clinique, la *stovaïne*, découverte en 1903 par le Français Fourneau, est du chlorhydrate d'amylène répondant à la formule complexe

$$CH^{3}.C\,(C^{2}H^{5})\,(O.CO.C^{6}H^{5}).\ CH^{2}.Az\,(CH^{3})^{2}\ HCl.$$

Ce corps, qui se présente sous l'aspect de lamelles cristallines incolores, douées d'un vif éclat et solubles dans l'eau, s'obtient en faisant réagir l'éthylo-bromure de magnésium sur la diméthylaminacétone. Les solutions aqueuses de stovaïne résistant à l'action de la chaleur jusqu'à 120°, on peut les stériliser aisément par ébullition. On a proposé de la substituer à la cocaïne comme anesthésique. Elle présenterait, entre autres avantages, une toxicité beaucoup moindre que celle de cette dernière substance, tout en possédant une puissance analgésique identique. Pour l'anesthésie locale, on emploie la stovaïne en solution à 0,5 et 1 p. 100 dans l'eau distillée contenant 8 p. 100 de chlorure de sodium. On injecte sans inconvénient jusqu'à 14, 18 et 20 centimètres cubes, selon l'étendue des opérations à effectuer. Pour les interventions chirurgicales plus étendues, on utilise l'anesthésie de la moitié inférieure du corps qu'elle détermine par injection sous-arachnoïdienne au niveau des vertèbres lombaires. (V. RACHISTOVAÏNISATION.) En médecine générale, on se sert de la stovaïne dans le traitement des névralgies, des plaies douloureuses, pour les extractions dentaires, etc. Enfin, Pouchet et Chevalier ont montré qu'elle jouissait d'un pouvoir bactéricide assez fort.

STRACK (Jean-Henri), architecte allemand, né à Bückeburg en 1805, mort à Berlin en 1880. Il reçut de son père les premières leçons de dessin et étudia ensuite l'architecture dans l'atelier de Schinkel. Plus tard, il exécuta, en compagnie de Stuler, des voyages artistiques en Angleterre, en France et en Russie, puis en Italie et en Sicile, à la suite du prince de Prusse Frédéric-Guillaume. Il s'était déjà fait connaître par divers ouvrages, qui révélaient des connaissances remarquables, lorsqu'il fut nommé professeur à l'Académie d'architecture de Berlin en 1839. Il fut ensuite conseiller aulique, membre du Sénat, de l'Académie des beaux-arts, etc. Parmi ses nombreux projets pour églises, palais, édifices particuliers, etc., qui se trouvent la plupart dans l'album de la Société des

architectes prussiens. Il fit aussi les plans pour l'église Saint-Nicolas à Hambourg [illegible] les plus remarquables [illegible] à Berlin, l'église de Saint-P[illegible] Saint-André, la garde [illegible] ateliers artistiques royaux [illegible] prince royal, une partie du château de Babelsberg, la villa Borsig, dans le faubourg de Moabite, avec les fabriques et bâtiments [illegible] la maison de campagne [illegible] monument [illegible] pont sur le Rhin à Cologne, etc. Strack a, en outre, publié plusieurs ouvrages relatifs à son art, entre autres : *Monuments* [illegible] *Château de Babelsberg*, avec Gottgetreu, etc. Ses dernières œuvres sont : le *Monument de la Victoire*, inauguré sur la place Royale à Berlin, en 1873, et le bâtiment de la *Galerie nationale*, dans cette ville, construit de 1866 à 1876.

STRACK (Hermann), théologien protestant et orientaliste allemand, né à Berlin en 1848. Il fit ses études dans sa ville natale et à Leipzig, enseigna d'abord à Berlin, fut envoyé en mission à Pétersbourg (1873-1876) et devint en 1877 professeur de théologie à Berlin. Ses principaux ouvrages sont : *Prolégomènes critiques au texte hébreu de l'A*[illegible] *breux de la Bible conservés à Pétersbourg* (1875, en collabor. avec Harkavy) [illegible] (1897) ; *les Juifs sont-ils des criminels pour des motifs religieux ?* (1900). Il a édité l'*Ecclésiastique* (1903) et publié de nouveau la *Grammaire* de Socin, etc.

STRADA (Gabriel-Jules DELARUE, dit **de**), philosophe et poète français, né à Vouillé (Deux-Sèvres) en 1821, mort à Paris en 1902. Il suivit les cours des écoles de droit, de médecine, du Collège de France, etc., et s'adonna à l'étude de la philosophie et des sciences. Il avait quarante ans lorsque, sous le pseudonyme de J. DE STRADA, traduction italienne de son nom Delarue, il publia son premier ouvrage : *le Dogme social, esquisse d'un traité de la seule institution sacerdotale possible dans les sociétés modernes et* [illegible] *ration des pouvoirs spirituel et temporel d'après les principes* [illegible] *stitution scientifique de la méthode* (1865), ouvrage où il fonde ses théories sur le « théisme scientifique ». *Philosophie méthodique, méthode générale* (1867) ; *l'Europe sauvée et la Fédération* (1868), où il expose le plan d'une fédération européenne ; *le Point de départ de la pensée et le Fait métaphysique* (1868) ; *la Loi de l'histoire* (1894) ; *Jésus et l'Ere de la* [illegible]

Son œuvre poétique a paru sous le titre général d'*Epopée humaine* et comprend des poèmes et drames en vers : *la Mort des dieux* (1864) ; *la Mêlée des races* (1874) ; *la Genèse universelle* (1890) ; *les Races* (1890) ; *le Premier Pontife* [illegible] (1892) ; *Charlemagne* (1893) ; *la Pallas des peuples* (1893) ; [illegible] *le Prométhée de l'avenir*, tragédie symbolique (1895) ; *Philippe le Bel* (1896) ; *Borgia*, drame en vers (1896) ; *Rabelais* (1897) ; *Pascal et Descartes* (1897) ; *Don Juan* (1898).

Strada avait peint sur d'énormes toiles un assez grand nombre de ses conceptions poétiques.

Strand Magazine, revue mensuelle illustrée, fondée à Londres en 1891, par George Newnes [illegible] rencontré le grand succès populaire avec le journal hebdomadaire « Tit-Bits ». Le « Strand Magazine » paraît en livraisons de cent vingt pages illustrées de cent trente à cent cinquante photographies et dessins originaux. Il a pour rédacteur en chef Herbert Greenhough Smith, qui, dès la première heure, prêta son assistance à G. Newnes.

STRASBURGER (Edouard), botaniste polonais, né à Varsovie en 1844. Privatdocent dans sa ville natale (1868), il devint professeur de botanique à Iéna et directeur du jardin botanique de cette ville (1869). Depuis 1881, il est professeur à l'université de Bonn. Il s'est tout particulièrement occupé de la cellule et de l'embryologie végétale, et ses travaux sur ces parties font actuellement autorité. Parmi ses nombreux ouvrages, on peut citer : *les Conifères et les gnetacées* (1872) ; *les Angiospermes et les gymnospermes* (1879) ; *la Formation et la division de la cellule* (1875), qui a eu plusieurs éditions, ainsi que sa célèbre *Pratique botanique* (1887), enfin il a publié un *Manuel de botanique* (1894), en collaboration avec Schenck, Noll et Schimper. Il est correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1900.

STRASBURGÉRIACÉES (*strass, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales, réduite à une seule espèce, la *strasburgérie callianthe*, de la Nouvelle-Calédonie. — *Une* STRASBURGÉRIACÉE.

— ENCYCL. La plante est un arbre de 10 mètres de haut, à feuilles isolées, entières, à stipules soudées. Les fleurs isolées, axillaires, courtement pédonculées, ont un calice formé de 8 pièces inégales, une corolle de 5 pétales jaunes, ongulés, et un androcée de 10 étamines. L'ovaire est formé de 5 carpelles fermés et est surmonté d'un style à 5 branches. Chaque carpelle renferme un ovule bitégumenté, anatrope, hyponaste, inséré au sommet sur une bosse placentaire. Cette famille doit être placée au voisinage des géraniacées.

STRAUSS (SIGNE DE) Méd. Dans la paralysie faciale périphérique de forme grave. Retard notable dans la sudation du côté où est la paralysie, que l'on observe lorsqu'on administre au malade de la pilocarpine.

STRAUSS-ET-TORNEY (Victor-Frédéric DE), homme d'Etat et littérateur allemand, né à Bückeburg en 1809, mort à Dresde en 1899. Il étudia le droit à Bonn et à Gœttingue, puis la théologie à Leipzig. En 1832, il entra [illegible] Schaumbourg-Lippe et fut nommé plus tard conseiller de cabinet. Bientôt il fut connu comme l'un des principaux représentants de l'opinion conservatrice. A la diète de Francfort, où il siégea de 1850 à [illegible] opposition à la politique prussienne. Aussi, après que la Prusse eut conquis l'hégémonie en Allemagne, Strauss dut rentrer dans la vie privée et il s'est consacré depuis lors entièrement à la littérature. Anobli en 1851 par le gouvernement autrichien, il ajouta plus tard à son nom celui de sa femme : DE TORNEY. En 1882 il reçut le titre de docteur en théologie de l'université de Leipzig. Dès l'âge de dix-neuf ans, il avait composé la tragédie *Catherine* (1828). Il a fait paraître un nombre considérable [illegible] les épopées : *Robert le Diable* (1854) et *Reinwart Lœvenkind* (1874). De ses études sur la langue et la littérature chinoises sont sortis une traduction du *Chemin de la vertu* de Confucius, et du plus ancien recueil de chansons de la Chine : *Chiking* (1880). Citons encore : *Biographie de Polycarpe* (1860) ; *Méditations sur le premier commandement* [illegible] *les Dieux de l'ancienne Egypte* (1888-1891) ; etc.

STRÉE ou **STRÉE-LES-BEAUMONT**, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Thuin]) ; 1.300 hab. Fabrication de poteries et tuyaux de drainage.

STREET, ville du Royaume-Uni (Angleterre [comté de Somerset]) ; 3.535 hab. Fabrication de tapis.

STREICH-ZITHER (m. allem., signif. *cithare à cordes frottées* n. m. Instrument de musique autrichien. (Cette cithare est montée de quatre cordes : la première est en acier, la seconde en laiton, et les deux autres sont faites de boyaux. Pour en jouer, on pose les treich-zither sur une table, la partie pointue, où se trouve le chevalet, tournée vers l'instrumentiste.)

Streich-zither.

STREMAYR (Charles), homme politique autrichien, né à Gratz en 1823, mort à Pottschach en 1904. [illegible] trature lorsqu'en 1861, le parti libéral l'envoya comme député à la Diète de Gratz. Il devint ministre de l'instruction publique en 1869. Ce fut lui qui proposa la dénonciation du Concordat avec Rome, après la proclamation de l'infaillibité du pape. En 1878, il devint chef d'un cabinet intérimaire et prit ensuite le portefeuille de la justice dans le ministère Taaffe ; mais il quitta bientôt la politique pour rentrer dans la magistrature, où il occupa le poste de second président du tribunal de l'empire, pour en devenir le premier en 1891.

STREPSINÉMA (*strèp'*) n. m. Biol. Stade de la prophase caryocinétique, chez les cellules mères des spores de divers végétaux et spécialement de *lilium*. (A ce stade, le filament, au lieu d'être grêle, apparaît sous la forme d'anses doubles enroulées, et ces torsades proviendraient de l'accolement de deux anses étrangères l'une à l'autre.)

STREPTOBACILLE (*strèp'*) n. m. Bacille du chancre mou. V. BACILLE.

STREPTOCOLYSINE (*strèp'*) n. f. Biol. Hémolysine sécrétée par le streptocoque.

— ENCYCL. La *streptocolysine* est une substance probablement de nature diastasique, qui a la propriété de dissoudre très activement le sang des animaux atteints de streptococcie ; elle est thermostabile et ne perd complètement ses propriétés que par un chauffage de deux heures à 90° C. Besredka, qui l'a bien étudié, a montré que le streptocoque est, de toutes les bactéries pathogènes, le seul qui soit capable de produire une hémolysie *in vivo*.

STREPTOSARCINE (*strèp'*) n. f. Sarcine qui se présente sous forme de paquets cubiques groupés en chaînette comme dans le streptocoque.

STREPTOTHRIX n. m. Biol. Syn. de CLADOTHRIX.

STRETFORD, ville du Royaume-Uni (comté de Lancastre) ; 21.751 hab. Cotonnades.

STRIDENCE (*danss'*) n. f. Qualité de ce qui est strident. Etat de ce qui rend un son strident.

STRIELBITSKY ou **STRELBITSKY** (Ivan Afanasievitch), général russe, né en 1828, mort en 1900. Elève de l'académie de guerre de Pétersbourg, il servit à l'état-major. A dater de 1876, il a dirigé la publication de la carte de la Russie d'Europe. Il a publié en russe et en français un certain nombre de travaux géographiques, notamment une étude sur *les Possessions des Turcs en Eu*[illegible]

***STRINDBERG** (Jean-Auguste), littérateur suédois, né à Stockholm en 1849. — Le drame autobiographique *Vers Damas*, qui parut en 1898, marque une évolution de l'esprit de Strindberg analogue à celle de Huysmans : d'anarchiste athée et révolté contre toutes les lois morales et sociales, l'écrivain est devenu un mystique en la croyance imprécise de qui se combinent les données des occultistes avec celles du catholicisme et des swédenborgiens. Sa production littéraire n'a pas cessé d'être féconde et puissante. A son œuvre dramatique il a ajouté : *Advent*, [illegible] *Ostern, Totentanz, Carl XII, Engelbrecht, Königin Chris*[illegible] *Nachtigall von Wittenberg*, dont le personnage principal est Luther, etc. Parmi ses romans, il faut citer : *Am offenen Meer, Heiterbucht und Schmachsund, die Gotischen Zimmer*, etc., et plusieurs volumes de nouvelles. Rappelons aussi deux volumes de vers : *Nuits d'un somnambule* (1885) et *Idyllen*. Enfin, la série si curieuse des ouvrages où la fantaisie de son esprit spéculatif s'exerce sur un fond scientifique s'est augmentée de *Einheitliche Chemie, Gleich und Ungleich, Sylva Sylvarum*, publié en français (1896) ; *der Bewusste Wille in der Weltgeschichte*, et *Breviarium universale*. Plusieurs des romans et des pièces de Strind[illegible] *fou, la Chambre rouge, Au bord de la mer*, etc.

STROBILURE n. m. Genre de reptiles sauriens, de la [illegible]

[illegible] lézard ; aplati, avec la queue assez cour[illegible] épineuse, il est gris verdâtre avec la[illegible] marqué de noir et de brun.)

STROMBIEN, ENNE [illegible]

STROMINE [illegible] mines proprement dites et des gl[illegible] par son insolubilité dans l'eau distillée et les solutions de sels neutres. D'après Slowtzov, c'est dans le foie principalement, accessoirement dans les muscles, que se fait la transformation de l'albumine alimentaire en stromine.)

***STROSSMAYER** (Georges), prélat croate, né à Essek (Slavonie) en 1815. — Il est mort à Diakovo en 1905. Ami de la France, il avait en 1870 écrit au tsar Alexandre II pour lui demander d'intervenir en faveur de ce pays.

Struensée, drame de Paul Meurice, en cinq actes et en vers (Comédie-Française, 5 nov. 1898). — Sous Christian VII, roi de Danemark de 1766 à 1808, Struensée, jeune encore, mais déjà médecin connu, est appelé à Christiania par le ministre Rantzau, ami de son père. Ce dernier, et Christel, fiancée de Struensée, l'accompagnent jusqu'en une auberge, où ils rencontrent un vieillard fuyant la cour du roi de Prusse. C'est Voltaire. Ambitieux, mais surtout idéologue, sentant bouillonner en lui de grandes pensées humanitaires, le jeune homme fait part au vieux philosophe de ses projets de réforme. Le vieillard le félicite, mais ajoute, avec son sourire sceptique, que dans la vie il faut souvent compter avec les événements : on s'élance vers l'idéal, puis la griserie du pouvoir, le désir de la fortune, l'entraînement des passions vous détournent peu à peu du chemin que l'on avait pris d'enthousiasme. Le développe[illegible] pièce montre la réalisation des prophéties de Voltaire. Struensée devient médecin du roi Christian VII, premier ministre, amant [illegible] mais, malgré tout cela, à cause de tout cela même, il ne peut accomplir les grandes réformes qu'il avait projetées. Désespéré de l'inanité de ses efforts, il veut mourir, et il persiste dans cette sombre résolution, malgré les supplications de Christel et de la reine. De gaieté de cœur, peut-on dire, il se fait condamner à mort. Christian VII lui doit la vie ; mais, ingrat féroce, il éprouve une joie cruelle à se venger de ce bienfait.

Le drame de Paul Meurice est un peu obscur. Malgré ce défaut, il reste intéressant, d'une allure noblement hautaine, soutenue par de très beaux vers.

STRUMAIRE [illegible] d'amaryllidacées hæmanthinées. (Les strumaires sont des plantes du Cap, parfois cultivées. La corolle est campanulée, le fruit capsulaire, les graines sont arrondies.)

Strumaire.

STRUMECTOMIE [illegible] et du gr. *ektomê*, section, n. f. Ablation d'un goitre.

STRUMITE (du lat. *struma*, scrofule) n. f. Inflammation d'un goitre.

STRUNIEN, ENNE (*ni-in, èn'*) adj. Se dit du calcaire d'Etrœungt, qui est placé à la partie supérieure du ter[illegible] terrain carbonifère.

***STRUVE** (Othon-Guillaume), astronome russe, né à Dorpat en 1819. Il est mort à Karlsruhe en 1905. — Son fils, HERMANN **Struve,** né en 1854, après avoir été attaché à l'Observatoire de Pulkova, est devenu directeur de l'Observatoire de Kœnigsberg. Il a publié en allemand des études d'astronomie. — LOUIS **Struve,** frère du précédent, professeur d'astronomie à l'université de Dorpat, a écrit sur cette science en allemand et en russe. — PIERRE-BERNHARDOVICH **Struve,** né en 1870, appartient à la même famille. Il s'est surtout occupé de questions sociales et politiques et a propagé les doctrines de Marx en Russie.

STRYGE [illegible]

STRYIENSKI (Casimir), professeur et historien français, né à Carouge (cant. de Genève) en 1853. Il débuta comme professeur au lycée de Versailles, en 1877. Reçu agrégé en 1885, il fut nommé professeur au lycée et maître de conférences à la faculté des lettres de Grenoble (1885-1890) ; depuis, il occupa diverses chaires dans

les lycées de Paris. Il avait commencé sa carrière littéraire en publiant des traductions de livres anglais, entre autres : *Étienne Dolet*, par R. C. Christie (1886). Pendant son séjour à Grenoble, il fit à la bibliothèque de cette ville des découvertes intéressantes, dont le résultat fut la publication de quatre volumes inédits de Stendhal : *Journal* (1888), *Lamiel* (1889), *Vie de Henri Brulard* (1890), *Souvenirs d'égotisme* (1892). Ces différents volumes, apportant des documents précieux pour la biographie de Stendhal, furent accueillis avec faveur, de même que les œuvres de la comtesse Potocka (Anna Tyszkiewicz) : *Mémoires* (1897), et *Voyage d'Italie* (1899). Il aborda ensuite l'étude de l'histoire, d'après des documents d'archives (Paris, Dresde, Parme, etc.), et fit paraître successivement : *Deux victimes de la Terreur, la Princesse Lubomirska et Mme Chalgrin* (1899), *la Mère des trois derniers Bourbons, Marie-Josèphe de Saxe et la Cour de Louis XV* (1902); *le Gendre de Louis XV, Philippe, infant d'Espagne et duc de Parme* (1904), *les Soirées du Stendhal Club* (1905), recueil biographique et littéraire, qui renferme notamment un chapitre inédit de la *Chartreuse de Parme*. Stryienski a collaboré au *Nouveau Larousse illustré*.

Strypen, comm. de Belgique (Flandre-Occidentale [arr. d'Alost]); 1.570 hab. Filature et tissage du lin.

Stubel (Alphonse), géologue et voyageur allemand, né à Dresde en 1835. Il étudia à Leipzig, à Heidelberg, puis à Berlin, la chimie et les sciences naturelles; puis, pour des raisons de santé, se mit à voyager dans les pays chauds (1856). C'est ainsi qu'il parcourut une partie de l'Egypte et de l'Arabie (Khartoum, Sennaar), mais en curieux plus qu'en savant. Ayant visité les volcans d'Italie, il se passionna pour la géologie et se consacra complètement à l'étude des phénomènes volcaniques. En compagnie de deux autres savants, W. Reiss et K. de Fritsch, il se rendit (1886) dans les îles de l'Archipel pour y étudier les volcans et plus tard (1868-1877), avec Reiss seulement, il parcourut la cordillère des Andes. En dehors de petits traités, il a publié, en collaboration avec Reiss : *Excursion dans la région volcanique d'Égine* (1867); *Histoire et description des éruptions du Santorin* (1868); *le Champ des morts d'Ancon au Pérou* (1880-1887); *Voyage dans l'Amérique du Sud* (1890); avec Uhle, *les Cités ruinées de Tiahuanaco dans le haut pays de l'ancien Pérou* (1892), et seul, *le Massif volcanique de l'Équateur* (1897).

STUCATINE (de *stuc*) n. f. Nom donné à une sorte d'émail blanchâtre fabriqué avec de la chaux, de l'acide phosphorique et de l'acide salicylique, et qui, employé au revêtement des matériaux de construction (brique, bois, métal), leur donne l'apparence de la pierre à bâtir.

Studemund (Guillaume), philologue allemand, né à Stettin en 1843, mort à Breslau en 1889. Il fut étudiant à Berlin et à Halle, séjourna pendant quatre ans en Italie, dont il fouilla les bibliothèques, et s'attacha surtout au déchiffrement des palimpsestes. C'est ainsi que ses travaux sur le *Codex Ambrosianus* de Plaute et sur le *Veronensis* de Gaius lui valurent d'être nommé, en 1868, professeur extraordinaire et en 1869, professeur ordinaire de philosophie à Wurzburg. De là, il passa à Greifswald (1870), puis à Strasbourg (1872), et enfin à Breslau (1885). Ses études de paléographie latine, ses recherches sur le texte de Plaute, sur la musique et la métrique grecques sont justement estimées. Citons de lui : *les* Cantita *de Plaute* (1861); *Glanures sur Tite-Live* (avec Th. Mommsen, 1873); *Copie du* Veronensis *de Gaius* (1874); *Gaius* (édit. critique, avec P. Kruger, 1877); *Variétés inédites de musique, de métrique et de grammaire grecques* (1886); *Fragments de Plaute conservés par l'Ambrosianus* (important travail, publié par O. Seyffert, 1890), etc.

STUD-GROOM (*steud'-groum'*) n. m. Homme d'écurie à la tête d'un haras.

Studio (THE) [*l'Atelier*], revue d'art anglaise mensuelle, fondée en avril 1893 par Charles Holme. Elle compte parmi ses collaborateurs des artistes et des écrivains comme Percy Bate, C. J. J. Hiatt, Alexander Fisher, F. Newbolt, L. Housman, Herkomer, C. Harrison Townsend, Baillie Scott, E. F. Strange, F. Wedmore, Edw. Sullivan; des Français : Henri Frantz, G. Mourey, O. Uzanne, Mme Keyzer, F. Jourdain, des Allemands, des Italiens, etc. Le « Studio » fait son domaine de l'art moderne dans toutes ses phases, sans distinction de nationalité. Son but est d'encourager tout effort tendant à émanciper les arts purs, l'architecture et les arts industriels des entraves de l'imitation. Le « Studio » a une édition américaine avec supplément spécial, une édition espagnole avec traduction, et une édition française.

Sturgeon, lac du Canada (Ontario), sur le cours de la rivière Anglaise, affluent droit de la rivière Winnipeg; un peu plus de 27.000 hectares.

Styffe (Charles-Gustave), historien suédois, né à Latorp (Nerike) en 1817. Attaché aux archives de Stockholm (1843), vice-bibliothécaire (1858), bibliothécaire (1864-1882) de la bibliothèque de l'université d'Upsal, il a publié un nombre considérable de travaux historiques (à citer surtout : *la Scandinavie pendant l'Union*), et de collections critiques de textes : *Documents pour servir à l'histoire de la Scandinavie tirés des archives étrangères* (1859-1884); *Écrits, correspondance et ... de Gustaf II Adolf* (1861-1888); etc. C'est enfin sous sa direction que l'Académie des belles-lettres, histoire et archéologie, fait publier *les Écrits et correspondance du grand chancelier A. Oxenstiern*, collection considérée en Suède comme un monument national.

STYLIPLANCTON n. m. Biol. Plancton de la région boréale tempérée et spécialement de l'Atlantique oriental. (La faune de ce plancton est caractérisée spécialement par des copépodes, vit entre des températures de 11°,4 à 19°,6 et dans une salinité qui varie de 34,24 à 36,54. [illegible])

STYLISATION (*si-za-si-on*) n. f. Action de styliser.

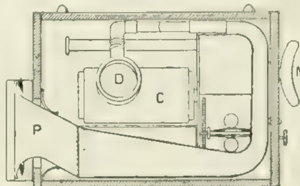
STYLISER v. a. Donner du style à une figure : [illegible] STYLISER [illegible] *on dit entre et se* [illegible] Émile Faguet. [illegible] Modifier, par l'interprétation, un objet naturel, de manière à pouvoir l'employer comme motif décoratif : STYLISER *une fleur.*

STYLOCORYNE n. f. Genre de rubiacées-coffées.
— Encycl. Les *stylocorynes* sont de petits arbrisseaux voisins des caféiers et des ixoras. Les fleurs velues, en cymes, sont pentamères; l'ovaire est surmonté d'un style velu, renflé en massue. Le genre comprend 15 espèces, appartenant à l'archipel malais.



Stylocoryne : *a*, coupe de la fleur

STYLOPHONE (du gr. *stulos*, colonne, et *phônê*, voix) n. m. Appareil phonographique à main, ayant l'aspect extérieur et les dimensions d'un appareil photographique 9 × 12 à magasin.
— Encycl. Il comprend une boîte recouverte d'une gainerie noire et sur l'une des faces de laquelle s'ouvre le pavillon (P); un mouvement d'horlogerie, commandé par une clef M, actionne le cylindre C, sur lequel le disque D inscrit les sons. Dans cet instrument, le pavillon est assez bien dissimulé; il peut même être supprimé totalement par l'adaptation d'un diaphragme spécial. Le but de l'appareil est de phonographier des sons comme on prend des photographies.



STYRILE n. m. Syn. de CINNYLE, t. III.

STYROLIQUE adj. Syn. de CINNAMIQUE, t. III.

SUBBÉTIQUE (*tik'*) adj. Géol. Se dit des contreforts secondaires de la chaîne Bétique, au N.-N.-O. de cette chaîne.

SUBCUTINE n. f. Anesthésique local, employé pour les dents. (C'est le phénol de l'anesthésine, qui est elle-même l'éther éthylique de l'acide aminobenzoïque.)

SUBICTÉRIQUE (*rik'*) adj. Qui a une teinte jaune ressemblant à celle produite par l'ictère : *Les anémiques ont souvent un facies* SUBICTÉRIQUE.

SUBLIMINAL, E, AUX (du lat. *sub*, à l'entrée de, et *limen, inis*, seuil) adj. Qui ne dépasse pas le seuil de la conscience; subconscient : *Une de ces décisions subites, qui révèlent un long travail de ce que les philosophes appellent barbarement l'« inconscient », le « subconscient », le « SUBLIMINAL ».* (P. Bourget.)

*__Suchetet__ (Auguste), sculpteur français, né à Vendeuvre-sur-Barse (Aube) en 1854. — Outre les œuvres déjà citées (v. t. VII), il a exposé encore : *Fleurs et papillons* (1890); *Léda* (1891); *le Rapt* (1903); *le Rêve de Psyché* (1906) et nombre de bustes. On lui doit des statues et motifs décoratifs pour divers édifices de Paris et de Lyon; les monuments de *Joséphin Soulary*, à Lyon; de *Jules Joffrin*, au Père-Lachaise, à Paris; quatre statues et quelques motifs décoratifs pour l'église de Châteauvieux (Loir-et-Cher), etc. Ses envois aux Expositions universelles de 1889 (Paris), où l'on revoyait la *Biblis* exécutée en marbre, et de 1900 : monument de *Pierre Dupont*, *Buste du Dr Tripier*, lui ont valu, par deux fois, une médaille d'or.

*__SUCRAGE__ n. m. — Encycl. Les lois des 6 avril 1897, 29 décembre 1900 et 28 janvier 1903 avaient assigné comme limites à la production des vins de sucre la consommation familiale des récoltants. Insuffisantes ou incomplètes, ces dispositions permettaient, d'après les représentants de la viticulture, la fabrication des vins artificiels qui venaient, sur les marchés, faire concurrence aux produits naturels du sol et en avilir par conséquent les cours. Ces considérations ont entraîné le vote de la loi du 6 août 1905, qui a apporté de nouvelles restrictions à la faculté du sucrage.

Le sucre ne peut plus être employé à l'amélioration des vins de première cuvée ou à la fabrication des vins de sucre que durant la période des vendanges. Un arrêté du préfet, rendu après avis du conseil général, détermine pour chaque département les dates auxquelles commence et finit cette période. (Art. 1er.) Il est défendu de détenir, en même temps que des vins destinés à la vente ou des vendanges, moûts, lies ou marcs, une quantité de sucre supérieure à 50 kilogrammes, sans faire une déclaration préalable et fournir des justifications d'emploi au bureau de la régie. Toutefois, cette interdiction n'est pas applicable aux débitants de boissons qui, en même temps que des vins destinés à la vente, n'ont pas en leur possession des vendanges, moûts, lies, marcs de raisin, ferments ou levure. (Art. 2 et 3.)

*__SUCRE__ n. m. — Encycl. Le *sucre*, aliment d'une exceptionnelle valeur nutritive, est de plus en plus employé aujourd'hui dans l'alimentation des bestiaux. En France aussi bien qu'en Allemagne, des expériences suivies ont été faites par les vétérinaires sur les chevaux de l'armée, et il en est ressorti un grand avantage à donner aux bêtes, en cas de surmenage, un supplément de ration composé de sucre. C'est sur ce principe qu'a été fondée l'utilisation des mélasses, dont la teneur en sucre est encore très considérable, et que l'on incorpore, pour qu'elles deviennent plus facilement assimilables, soit à des substances inertes, comme la tourbe, soit à des substances nutritives encore mais à degré moindre, comme la paille. (V. PAIL-MEL au *Supplément*.) Lorsque le sucre est destiné à être consommé comme aliment par les animaux, il doit être au préalable dénaturé dans l'intérieur même de la sucrerie, et dans des conditions que détermine un règlement d'administration publique. Cette dénaturation se fait en ajoutant, par quintal métrique de sucre, 20 kilogr. d'une poudre inerte, tourteau, etc., conforme à un modèle agréé par la régie, puis 2 kilogr. de sel. Le produit ainsi obtenu peut circuler en franchise. Pour l'emploi, il est mélangé, soit à l'avoine dans la proportion de 20 p. 100 (nourriture des chevaux), soit à la menue paille (alimentation des bœufs). Il est à noter que le sucre dénaturé, dont la combustion est accompagnée d'un dégagement abondant de formol, peut être utilisé pour la désinfection des écuries.

— Dr. internat. *Commission permanente et bureau permanent des sucres.* La convention de Bruxelles du 5 mars 1902, à laquelle ont adhéré notamment la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche (non la Russie), a mis fin au système des primes d'exportation à l'industrie sucrière; elle a institué, aux termes de son article 7 : 1° une commission permanente chargée, d'une façon générale, de surveiller l'application de la convention et d'établir le taux des droits compensateurs afférents aux sucres provenant des pays où fonctionne encore le système des primes; 2° un bureau permanent dont les attributions consistent à rassembler, traduire, coordonner et publier les renseignements de toute nature qui se rapportent à la législation et à la statistique des sucres, non seulement dans les Etats contractants, mais également dans les autres Etats.

Les puissances signataires se sont engagées à communiquer par la voie diplomatique au gouvernement belge, qui les fait parvenir à la commission, les lois, les arrêtés et règlements sur l'imposition des sucres qui sont ou seront en vigueur dans les divers pays de l'union, ainsi que les renseignements statistiques relatifs à l'objet de la convention.

Les frais résultant de l'organisation et du fonctionnement du bureau permanent et de la Commission sont supportés par tous les Etats contractants.

La Commission permanente se réunit en sessions ordinaires, au printemps et à l'automne de chaque année.

— Dr. *Législation française des sucres.* La loi du 28 janvier 1903, qui a modifié l'assiette de l'impôt et a réduit le tarif de 60 à 25 fr. par 100 kilogr. de sucre exprimé en raffiné, avait maintenu les dispositions des lois des 5 août 1890 et 26 juillet 1893, concernant l'exercice des raffineries. Sous l'empire de ces lois, la liquidation des droits sur les sucres était définitivement effectuée avant l'entrée des produits dans ces établissements, et un déchet forfaitaire de 1 1/2 p. 100 était alloué aux raffineurs sur le titrage des sucres bruts. La commission permanente internationale instituée par la convention sucrière du 5 mars 1902 ayant fait observer que ce déchet constituait une prime déguisée et s'écartait dès lors des principes posés par la convention, la loi du 9 juillet 1904 a organisé un contrôle des expéditions de sucres sortant des raffineries et a reporté à la sortie de ces établissements le moment où les droits sont définitivement constatés d'après la nature et le poids des produits livrés à la consommation.

Le droit de raffinage, qui avait déjà été ramené de 4 à 2 fr. par la loi du 28 janvier 1903, a été réduit de 2 à 1 fr. par la loi du 17 avril 1906. (Art. 15.)

En vue d'ouvrir de nouveaux débouchés à l'industrie sucrière, deux lois du 5 juillet 1904 ont exonéré de tous droits les sucres utilisés à la fabrication des bières et ceux destinés à l'alimentation du bétail.

Pour bénéficier de cette exemption, les sucres utilisés par les brasseurs doivent être dénaturés dans l'usine où ils sont mis en œuvre. Toutefois, l'administration des contributions indirectes peut autoriser les brasseurs à expédier à d'autres brasseurs des produits dénaturés. Deux décrets, en date du 1er octobre 1904, ont fixé : d'une part, les conditions d'introduction et d'emploi des sucres en brasserie, ainsi que les bases d'imposition des produits utilisés à la fabrication de la bière; d'autre part, les modes de dénaturation, ainsi que le nombre de degrés hectolitres que représentent 100 kilogr. de sucre.

Pour l'alimentation du bétail, le bénéfice de la franchise a été limité aux sucres cristallisés titrant moins de 95° saccharimétriques et aux sirops provenant du turbinage, c'est-à-dire à des produits imparfaits qui ne sauraient, sans complément de main-d'œuvre, entrer normalement dans l'alimentation humaine et qui, par suite, se prêtent peu aux détournements. L'immunité a été en outre subordonnée à la dénaturation préalable des sucres et sirops dans l'établissement où ils ont été fabriqués. Cette opération ne peut avoir lieu qu'aux conditions et suivant l'un des procédés fixés par les décrets des 10 novembre 1904 et 13 juin 1906. Les cultivateurs ou éleveurs sont libres de s'approvisionner soit directement dans les fabriques de sucres, soit dans les dépôts que peuvent ouvrir, en tous lieux, les personnes qui font, à cet effet, une déclaration à la recette buraliste et présentent une caution solvable.

Ces diverses dispositions tendent à diffuser l'emploi du sucre. La loi du 6 août 1905, relative à la répression des fraudes sur les vins, a, au contraire, apporté des entraves à l'usage qui en était fait pour le sucrage des vendanges. (V. SUCRAGE.) Elle a en outre édicté de nouvelles règles pour la circulation et la détention des sucres et glucoses. Les sucres et matières sucrées n'étaient soumis à des formalités à la circulation que dans les arrondissements où il existe une fabrique de sucre et dans les cantons limitrophes. (L. du 31 mai 1846, art. 15.) En ce qui concerne les glucoses, ces formalités n'étaient exigibles que dans un rayon de 1.000 mètres autour des usines. (Même loi, art. 23.) Depuis la loi du 6 août 1905, tout envoi de sucres ou glucoses fait par quantités de 50 kilogrammes au moins, à une personne n'en faisant pas le commerce ou n'exerçant pas une industrie qui en comporte l'emploi, doit être accompagné d'un acquit-à-caution, qui est remis à la régie par le destinataire, dans les quarante-huit heures suivant l'expiration du délai de transport. Le détenteur d'une quantité de sucre ou de glucose supérieure à 200 kilogr., et dont le commerce ou l'industrie n'implique pas la possession de ces produits, est tenu d'en faire une déclaration à la régie et de se soumettre aux visites des employés des contributions indirectes. (Art. 3.) Les contraventions à ces dispositions sont punies d'une amende de 500 à 5.000 francs, et d'un emprisonnement de 6 jours à 6 mois en cas de récidive, indépendamment de la confiscation des sucres et glucoses saisis. Le négociant convaincu d'avoir livré sans acquit-à-caution du sucre par quantités supérieures à 50 kilogr. est assujetti, pendant la campagne en cours et la campagne suivante — la campagne sucrière s'ouvre le

1er septembre et finit le 31 août de l'année qui suit — à tenir un compte [illegible] et à se soumettre aux vérifications de la régie. (Art. 4 et 5.)

SUDERHASTEDT, [illegible] mars [illegible]

SUD-ORANAIS, [illegible] région du Sahara [illegible] Figuig au N., le Touat au S., et la vallée de l'oued Ghir à l'O. A l'E. [illegible] *hammada* et de dunes presque absolument désertiques.

La pénétration française dans le Sud-Oranais s'est poursuivie activement depuis 1899, à la suite de l'occupation de Figuig. Elle a eu pour principal mobile la nécessité d'occuper fortement le Touat, et d'assurer, par les vallées de l'oued Zousfana et de l'oued Ghir, le ravitaillement des troupes françaises, menacées sur leurs lignes de communication par les pillards marocains, auxquels servent de refuge les massifs montagneux qui s'étendent à l'ouest de la Zousfana : le djebel Béchar, le [illegible] extrême du Sud-Oranais était Djenien-Bou-Rezg, point terminus de la voie ferrée qui devait bientôt atteindre Duveyrier, puis Béchar, terminus actuel, d'où partent les convois. En avril, le colonel Bertrand descendait la Zousfana et occupait sans coup férir Igli, au confluent de la Zousfana et de l'oued Ghir. Quelques jours après, le commandant Brundsaux remontait vers le Nord pour [illegible] Hadjerat-M'Guil, Duveyrier et Djenan-ed-Dar. A l'heure présente, toute la vallée de la Zousfana est jalonnée de postes français plus ou moins importants qui sont, du N. au S., Djenan-ed-Dar, Fendi, Ksar-el-Azoudj, Hassi-el-Mir, El-Mora, El-Moungar, Zafrani, Taghit, Barrebi, El-Aouedj, Igli, auxquels font suite Mazzert, Beni-Abbès, etc., ces derniers postes étant établis sur l'oued Saoura, route du Touat. L'installation de ce système de postes n'alla pas sans quelques incidents. Le passage des convois richement chargés tentait la cupidité des nomades. En 1902, un convoi de 600 chameaux fut enlevé entre Zafrani et Taghit; en 1903, le poste de Taghit dut soutenir un petit siège; quelques jours après, la compagnie de légion étrangère qui escortait un convoi régulier à destination de Taghit était attaquée à El-Moungar et cruellement décimée. Ces alertes sont aujourd'hui devenues plus rares; la fertilité de la vallée de l'oued Ghir a été reconnue; elle contient les meilleurs pâturages des Douï-Menia et des Berabers, et sa possession est d'un intérêt capital pour la tranquillité de nos possessions sud-algériennes. L'établissement, activement conduit, du chemin de fer et du télégraphe, la politique prudente et ferme appliquée par le général Lyautey à l'égard des tribus nomades, non voisines, ont donné des résultats encourageants.



***SUD-OUEST AFRICAIN ALLEMAND.** — Une voie ferrée reliant le port de Swakopmund au siège du gouvernement de la colonie, Windhoek, et traversant de part en part le pays des Herreros, a été inaugurée en juin 1902. Elle est longue d'environ 400 kilomètres.

SUDROPHONE (de *Sudre*, n. pr., et du gr. *phô*[illegible] alto, etc., pour remplacer le jeu des bois dans les fanfares.

SUECOMAN, E adj. Se dit d'un parti politique de la Finlande qui veut le maintien de la culture et de l'influence suédoises dans le grand-duché.

— [illegible]

— ENCYCL. Le parti fennomane, à l'origine purement littéraire, ayant au cours du XIXe siècle évolué lentement vers le nationalisme politique, pour arriver vers 1850 à déclarer la guerre à tout ce qui relevait de la tradition suédoise, il s'ensuivit un mouvement de protestation et de défense dans les groupes ethniques et les classes rattachés par leur origine ou [illegible] suédoises. Tandis que les fennomanes s'appuyaient principalement sur le clergé et les paysans, les *suécomans* se recrutèrent dans la noblesse et la bourgeoisie. Leur organe fut le journal « Wikingen ». Vers 1868, un mouvement libéral se dessina dans le parti suécoman, qui comprit la nécessité de rallier à sa cause une partie de la population laborieuse. En 1880, fut élaboré, sur l'initiative du professeur Mechelin, un programme nouveau ayant pour objet la prospérité de la patrie, indépendamment des différences de langues et de dialectes, avec une sympathie très marquée pour les aspirations de la classe ouvrière. Cependant, les empiétements des panslavistes, qui vers 1880 menacèrent l'indépendance même de la Finlande, provoquèrent une trêve tacite entre les adversaires. Le parti fennomane s'étant scindé au Landtag de 1897, les suécomans trouvèrent à leurs côtés le parti jeune-fennomane, sous la direction du professeur Danielson, pour lutter contre l'ennemi commun. Mais l'accord dura peu. Le journal « Uusi Suometar », organe des vieux-fennomanes, reprit sa campagne contre la « soi-disant culture suédoise », et tout le parti demanda de nouveau la substitution du finnois au suédois dans toutes les branches de l'instruction et de l'administration. Les suécomans recommencèrent l'agitation et comptèrent des succès marqués aux élections municipales de 1895. Les organes vieux-fennomanes ayant alors publié de violentes diatribes contre les hautes classes parlant le [illegible] moyens la conservation et l'extension de la langue suédoise dans la population rurale. Au Landtag de 1897, les [illegible] langues sur le pied d'égalité, le projet échoua par suite de l'opposition des fennomanes. L'agitation révolution[illegible] éteindre cependant les rivalités.

SUÈDE-NORVÈGE : Tableau généalogique.

[illegible]

Oscar II — [illegible] de Nassau ; née 1836.

[illegible] Né 1827, [illegible]

[illegible] Ep. 1881 Victoria, princesse de Bade, fille du grand-duc Frédéric ; née 1862.

[illegible] du prince royal Frédéric [illegible]

Duc de Néricie.

[illegible] Duc de Scanie. Né 1882. Ep. 19[illegible] Marguerite, princesse de Grande-Bretagne et d'Irlande ; née 188[illegible].

[illegible] de Sudermanie. Né 188[illegible].

[illegible] Duc de Westmanland. N[illegible]

[illegible] Marthe [illegible]

SUÈDE. [illegible] en 1905 (v. NORVÈGE), la Suède, maintenant réduite à ses seules forces, s'étend, d'après les mesures les plus récen[illegible] soit 11 au kilom. carr., contre 2.347.303 en 1800.

[illegible] eu pour conséquence d'affaiblir les moyens de défense [illegible] ferrée dans l'intérieur. Cette ligne, destinée à doubler le chemin de fer déjà existant en suivant la côte occidentale du golfe de Botnie et en se dirigeant sur Gellivara, se [illegible] construite.

— [illegible] ont attiré l'attention du gouvernement suédois : les relations avec la Norvège et l'extension du droit de suffrage.

Sur le premier point, les causes du conflit avec la Norvège [illegible] que les divers incidents et les clauses finales de la séparation amiable qui est intervenue. (V. NORVÈGE.) Il suffit de rappeler la publication par la Norvège, au mois d'août 1906, des procès-verbaux de la commission spéciale du Storthing norvégien, qui eut à s'occuper, avec le ministère Michelsen, des préparatifs de la révolution du 7 juin. De ces procès-verbaux il résulte que les éléments modérés ou conservateurs du Storthing étaient [illegible] sés à la procédure intransigeante qui fut suivie à [illegible] Suède. Hagerupt et Bratlie, en effet, étaient d'avis de s'adresser, par la voie constitutionnelle, au [illegible] afin que la dissolution s'opérât à l'amiable et qu'il n'en résultât aucune menace de guerre. Le parti radical l'emporta; et le conflit qui suivit fut causé moins par le désir de maintenir le pacte d'union, dont les Suédois avaient aussi bien à souffrir que les Norvégiens, que par l'intransigeance dont firent preuve les radicaux de Norvège. Les relations normales entre les deux Etats ont d'ailleurs été rétablies presque aussitôt après la clôture de la conférence de Carlstadt, grâce surtout à la bonne volonté et aux dispositions conciliantes du roi Oscar.



Dans le domaine de la politique intérieure, le gouvernement a dû se préoccuper de donner satisfaction aux vœux des partis avancés sur l'extension du droit de suffrage. On sait en effet que le pouvoir législatif est confié en Suède à deux assemblées, élues toutes deux au suffrage restreint. Pour l'exercice du droit électoral à la deuxième Chambre, la seule actuellement en cause, les [illegible] priétaires d'un immeuble de la valeur de 1.000 couronnes au moins, ou tenir à bail pour cinq ans au moins un immeuble foncier de la valeur d'au moins 6.000 couronnes. [illegible] jorité jouissent des droits électoraux.

Nombreuses ont été, depuis 1902, les manifestations tentées pour l'élargissement du droit de suffrage. En janvier 1902, une propagande active fut faite, et un vaste pétitionnement organisé, qui réunit 400.000 signatures. Au mois d'avril suivant, le congrès de la démocratie so[illegible] tendant à organiser la grève générale jusqu'à ce que le gouvernement eût accordé des concessions suffisantes touchant le droit de vote; des bagarres graves avaient lieu à Stockholm et à Malmœ. Si bien que le gouvernement 16 mai) décidait de proposer aux deux Chambres un régime intermédiaire entre le régime censitaire actuellement en vigueur, et le suffrage universel, qui causerait

une perturbation trop vive et trop subite dans la vie politique du pays. Mais ce projet fut repoussé par la première Chambre. En 1905, l'agitation reprit au moment de la rupture avec la Norvège : les meetings, les manifestations des libéraux, surtout d'étudiants, se multiplièrent. Si bien que le cabinet Staaf fit de la réforme électorale le point principal de son programme (déc. 1905). Son projet, que le parti radical avait déjà élaboré en 1903-1904, fut adopté à une grande majorité par la deuxième Chambre; par contre, la première le repoussa. Karl Staaf proposa alors au roi de dissoudre la première Chambre. Devant le refus du roi, il donna sa démission en juin 1906, et fut remplacé par un modéré, Lindmann, qui s'est efforcé de trouver un terrain d'entente entre les vues opposées des deux Chambres. La question du suffrage universel sera donc portée par un ministère modéré devant le Riksdag de 1907. — Le nouveau cabinet a d'ailleurs conservé dans son sein le ministre des affaires étrangères du ministère Staaf, de Trolle, et le colonel Tingsten, ministre de la guerre.

Au mois de mai 1906, a été conclu avec l'Allemagne un important traité de commerce qui facilite l'entrée en Allemagne des minerais de fer produits en abondance par la Suède.

— Généal. *Maison de Bernadotte.* En 1818, la dynastie, française d'origine, de Bernadotte succéda à la maison de Holstein-Gottorp, dont le dernier roi fut Charles XIII.

Après la scission de 1905 entre la Suède et la Norvège, la même dynastie a continué à régner en Suède, et la couronne de Norvège a été donnée par le Storthing norvégien à un petit-fils du roi Christian IX de Danemark, le prince Charles, qui est devenu roi sous le nom de Haakon VII. (V. le tableau généalogique.)

* **SUETTE** n. f. — Encycl. *Suette miliaire.* Le Dr Chantemesse, professeur d'hygiène à la Faculté de Paris, a, dans un rapport à l'Académie de médecine, le 23 octobre 1906, émis l'hypothèse que l'épidémie de suette observée dans la Charente, la Charente-Inférieure et les Deux-Sèvres, pouvait être due à la contagion d'une maladie des campagnols transmise à l'homme par l'intermédiaire de puces. En effet, cette région avait été envahie, l'hiver et le printemps précédents, par une abondance de rats des champs qui, à la suite des inondations produites par les pluies, pénétraient dans les fermes; la maladie commençait par les maisons les plus extérieures du village et ne s'est pas étendue aux villes, enfin les corps des malades étaient criblés de puces. Par contre, les villages qui n'avaient pas souffert de la venue des campagnols n'ont pas été atteints par l'épidémie. Malheureusement pour le contrôle de cette hypothèse intéressante, il n'a pas été possible de saisir un des campagnols de façon à pouvoir étudier chez lui l'existence de microbes spéciaux; ils semblent avoir tous été décimés par une maladie qui pourrait être la forme animale de la suette.

Suevia, planète télescopique n° 417, découverte en 1896 par Max Wolf.

Suffield, ville des Etats-Unis (Connecticut [comté de Hartford]); 3.521 hab. Fabriques de cigares et de papier.

SUFFRAGETTE n. f. Nom donné aux femmes anglaises qui réclament pour leur sexe le droit de voter.

— Encycl. Les *suffragettes* ont pris, en 1906, la tête d'une campagne de meetings en faveur du droit de suffrage à accorder aux femmes. Leurs réunions ne sont pas allées sans quelque tumulte, et un certain nombre d'entre elles ont encouru des arrestations. Mais à la Chambre des communes, Keir Hardie a déposé un bill tendant à conférer aux femmes le droit de vote, rappelant que 420 membres du parlement libéral avaient promis à leurs électeurs de voter en faveur du suffrage des femmes. La Chambre des communes a voté le projet en première lecture, mais apparemment dans un simple but de courtoisie.

* **Suisse.** — Histoire. *Conflit avec l'Allemagne.* Pays neutre, Etat fédératif depuis 1848, doté du referendum depuis 1874, la Suisse voyait ses institutions démocratiques suivre leur libre cours et leur régulier fonctionnement, et semblait ne pas avoir d'histoire extérieure, lorsqu'en 1889, elle attira les regards de l'Europe à l'occasion de son conflit avec l'Allemagne, qui faillit porter une atteinte au principe de sa neutralité. Un inspecteur de police allemand, Wohlgemuth, arrêté sur le territoire suisse où il cherchait à embaucher des agents pour surveiller les socialistes, avait été expulsé. L'Allemagne protesta et demanda que la Suisse n'accordât plus le droit de séjour qu'aux Allemands munis de papiers en règle : le conseiller fédéral Droz, chargé des affaires étrangères, qui montra dans ce conflit une remarquable fermeté, répondit que la Suisse, en exerçant le droit d'asile, agissait dans la plénitude de sa liberté et de sa souveraineté, et que la neutralité suisse, qui avait été mise en cause, ne devait pas être mêlée au débat. La Suisse rassura l'Allemagne en rétablissant le poste, aboli depuis 1856, de procureur général de la Confédération, afin d'établir une surveillance plus efficace sur les étrangers. Bismarck n'insista pas. La conclusion, le 31 mai 1890, d'un traité d'établissement destiné à remplacer celui du 27 avril 1876, mit fin aux difficultés entre la Suisse et l'Allemagne.

La révolution du Tessin. La Suisse fut ensuite troublée à l'intérieur, en 1890, par une révolution au Tessin qui fut assez grave pour motiver l'intervention de l'autorité fédérale dans les affaires cantonales. Le gouvernement était, depuis 1876, aux mains du parti conservateur catholique et était présidé par l'avocat Respini. Les radicaux lui reprochèrent d'avoir violé la constitution en retardant la convocation des électeurs appelés à se prononcer, à la suite d'une initiative populaire, sur une revision partielle de la constitution. Le 11 septembre, un mouvement insurrectionnel se produisit sur plusieurs points et, à Bellinzona, une troupe de radicaux armés envahit le palais du gouvernement; le conseiller Rossi, directeur de l'intérieur, fut tué; d'autres conseillers, ainsi que le président, furent arrêtés, et un gouvernement provisoire constitué. Le Conseil fédéral envoya au Tessin le colonel Kuenzli, en qualité de commissaire. Celui-ci manqua de décision, et ne sut pas suffisamment faire abstraction de ses sympathies pour le parti radical; il essaya de la conciliation et ne rétablit pas tout de suite le gouvernement régulier. Ce ne fut qu'en novembre, à la suite de la démission du conseiller Respini et d'un de ses collègues, que le conseil d'Etat fut reconstitué, avec introduction de deux membres de la gauche. Le vote sur la revision s'était prononcé, en octobre, pour la nomination d'une Constituante; les membres en furent élus le 11 janvier 1891. La revision eut lieu dans un sens franchement démocratique, et la Constitution fut acceptée le 8 mars, par le peuple tessinois. A l'exception de l'assassin du conseiller Rossi, qui fut condamné par contumace, les auteurs de la révolution tessinoise, traduits devant les assises fédérales en juillet 1891, furent acquittés, de sorte que les émeutiers avaient pu renverser par la violence un gouvernement impopulaire, mais légal.

Revision de la Constitution fédérale. Le peuple suisse pratiquait, depuis 1848, le referendum qui lui permet d'émettre, à certaines conditions, un vote d'adoption ou de rejet des lois fédérales. Il avait reçu en même temps le droit de provoquer une résistance totale, si 50.000 citoyens en faisaient la demande. Le Conseil fédéral présenta aux Chambres, en 1890, un projet de revision de l'article 120 de la Constitution, en vue de permettre l'abrogation ou la modification d'articles déterminés, pourvu que la demande en fût faite aussi par 50.000 citoyens. D'après le système qui fut adopté, la demande d'initiative peut revêtir soit la forme d'une proposition conçue en termes généraux, soit celle d'un projet rédigé de toutes pièces. Le projet de loi sur cette revision a été adopté par le vote populaire du 5 juillet 1891.

Par contre, un projet de revision de l'article 39 de la Constitution, tendant à introduire en faveur de la Confédération le monopole de l'émission des billets de banque, échoua en juin 1891, par défaut d'entente entre les Chambres.

Le premier usage qui fut fait du droit d'initiative eut pour objet de demander l'introduction dans la Constitution d'un article 22 *bis*, tendant à interdire l'abatage du bétail suivant le rit juif. Malgré l'opinion contraire des Chambres, le peuple se prononça, le 20 août 1893, pour l'introduction de l'article dans la Constitution. Cette mesure vexatoire, qui fut une manifestation de l'antisémitisme, ne paraissait pas d'accord avec l'article 50, qui garantit le libre exercice des cultes.

L'introduction du droit d'initiative a eu cette conséquence qu'on a cherché à tout réformer par cette voie en dehors de l'action du Parlement. Les socialistes, qui avaient manifesté leurs prétentions dans plusieurs congrès, voulurent à leur tour user du droit d'initiative, en 1894. Mais un projet tendant à inscrire dans la Constitution le principe du droit au travail fut rejeté par le peuple, et un autre projet sur l'assistance médicale gratuite ne réunit pas le nombre de signatures voulu. A son tour, la droite voulut demander, en vertu du droit d'initiative, que la Confédération versât aux cantons, sur le produit des douanes, une contribution calculée à raison de 2 francs par tête de population; mais le peuple rejeta également cette proposition en 1894. Dans ces circonstances, il avait fait preuve de sens politique et avait su résister aux entraînements.

Il se produisit aussi une vraie lutte entre le Parlement, autoritaire et centralisateur, et, d'autre part, le peuple et les cantons, fédéralistes et libéraux. Trois fois le peuple se prononça, en 1895, contre la politique centralisatrice : il rejeta une loi qui devait confier au Conseil fédéral le soin de créer de nouveaux postes diplomatiques ou de supprimer les postes existants; il repoussa le monopole des allumettes et il rejeta un projet d'arrêté revisant les articles de la Constitution relatifs à l'organisation militaire dans un sens centralisateur.

La politique de centralisation, ou politique « étatiste », se manifesta encore sur un autre terrain; il s'agissait de la question, déjà ancienne, de la création d'une banque d'Etat. Le peuple repoussa le projet qui l'instituait par son vote du 28 février 1897.

Essais de garanties contre la politique centraliste. La peuple suisse se montra favorable, en 1898, à la politique centraliste en votant le projet sur l'unification du droit qui plaçait toute la législation civile et pénale dans la compétence de la Confédération. Mais, par contre, le 20 mai 1900, il repoussa le projet d'assurance obligatoire, non pour faire acte d'hostilité contre l'assurance elle-même, mais pour protester contre ce nouveau moyen de gouvernement et d'assujettissement.

Le désaccord entre le peuple et ses députés apparaissait de plus en plus flagrant. Aussi une double initiative populaire demanda-t-elle l'élection proportionnelle du conseil national pour la représentation des diverses opinions et l'élection du Conseil fédéral par le peuple. Mais les deux mesures proposées furent repoussées par le vote populaire du 4 novembre 1900. La réforme se heurtait à de nombreux préjugés.

Affaires extérieures. Très calme jusqu'en 1901, la politique fédérale se trouva troublée à cette date par un conflit diplomatique avec l'Italie. Des paroles outrageantes pour la mémoire du roi Humbert ayant été prononcées dans un journal anarchiste, le ton mis par le ministre d'Italie dans ses réclamations amena la rupture des relations diplomatiques. Elle ne fut pas de longue durée et un déplacement de diplomates suffit à le faire cesser. Une entrevue très cordiale eut lieu entre le roi d'Italie et les représentants du gouvernement.

Chemins de fer. Le gouvernement avait depuis longtemps dans son programme le rachat des chemins de fer. Le rejet par le peuple, en 1891, du projet de rachat du Central avait amené la démission du conseiller fédéral Welti. Zemp, qui lui succéda, se convertit plus tard à l'idée de nationalisation des chemins de fer. La loi de comptabilité, adoptée par le peuple le 4 octobre 1896, devait préparer le rachat. Le 20 février 1898, le peuple suisse se prononça pour le rachat; ce vote laissait d'ailleurs à résoudre toutes les questions d'application. Les Chambres suisses ratifièrent, en 1896, un traité avec l'Italie pour le percement du Simplon.

Le réseau de l'Union-Suisse fut racheté à l'amiable au début de 1902; puis ce fut le tour du Jura-Simplon, et, avant la fin de 1903, la Confédération exploitait tout le réseau, sauf la ligne du Gothard, rachetable seulement en 1909. Le percement du tunnel du Simplon fut achevé le 24 février 1905, et la ligne inaugurée le 19 mai 1906. La Suisse a décidé le percement du Lœtschberg pour relier la voie du Simplon à Berne.

La Banque centrale. Depuis le vote populaire du 28 février 1897, rejetant l'institution d'une banque d'Etat, le projet fut repris sous des formes diverses par le conseiller fédéral Hauser chargé des finances, puis par son successeur, Comtesse. Il fallut près de dix ans pour concilier les points de vue opposés : celui d'une banque d'Etat pure, dont le crédit se serait confondu avec celui de l'Etat lui-même, et celui d'une banque concessionnaire, opérant sous le contrôle de l'Etat, mais distincte de lui. C'est le premier point de vue qui avait été repoussé en 1897; c'est au second que se rattache la loi sur la Banque nationale, votée en 1905. Les partisans intransigeants de la banque d'Etat tentèrent de demander le referendum, mais ils ne parvinrent pas à réunir le nombre de signatures voulu. La loi fut donc promulguée en 1906. La *Banque nationale* a le droit d'émettre des billets de banque; elle a son siège à Berne, et elle est administrée avec le concours et sous la surveillance de la Confédération.

Présidents de la Confédération. 1848, Ochsenbein; 1849, Furrer; 1850, Druey; 1851, Munzinger; 1852, Furrer; 1853, Nœf; 1854, Frey-Herosee; 1855, Furrer; 1856, Stämpfli; 1857, Fornerod; 1858, Furrer; 1859, Stämpfli; 1860, Frey-Herosee; 1861, Knusel; 1862, Stämpfli; 1863, Fornerod; 1864, Dubs; 1865, Schenk; 1866, Knüsel; 1867, Fornerod; 1868, Dubs; 1869, Welti; 1870, Dubs; 1871, Schenk; 1872, Welti; 1873, Ceresole; 1874, Schenk; 1875, Scherer; 1876, Welti; 1877, Heer; 1878, Schenk; 1879, Hammer; 1880, Welti; 1881, Droz; 1882, Bavier; 1883, Ruchonnet; 1884, Welti; 1885, Schenk; 1886, Deucher; 1887, Droz; 1888, Hertenstein; 1889, Hammer; 1890, Ruchonnet; 1891, Welti; 1892, Hauser; 1893, Schenk; 1894, Frey; 1895, Zemp; 1896, Lachenal; 1897, Deucher; 1898, Ruffy; 1899, Muller; 1900, Hauser; 1901, Brenner; 1902, Zemp; 1903, Deucher; 1904, Comtesse; 1905, Ruchet; 1906, Forrer.

Suisse (la) *secourant les douleurs de Strasbourg pendant le siège de 1870*, groupe marbre exposé au Salon de 1895. Il valut à F.-A. Bartholdi la médaille d'honneur.

Vers Strasbourg défaillante, dont les enfants sont en pleurs et que soutient désespérément l'amour de la patrie, la Suisse s'avance secourable. Le groupe des quatre figures s'équilibre heureusement, mais on peut regretter le côté anecdotique de cette composition qui s'éloigne de l'émouvante simplicité dont fit preuve Bartholdi lorsqu'il conçut la fière allégorie du *Lion de Belfort*. Le groupe *la Suisse secourant Strasbourg* a été érigé à Bâle.

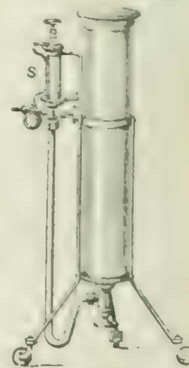


La Suisse secourant Strasbourg, d'après F.-A. Bartholdi.

* **SULFITAGE** n. m. — Encycl. Œnol. Au *sulfitage* pratiqué par addition à la vendange d'un peu de sulfite, bisulfite ou métabisulfite de potassium, se substitue peu à peu, dans les celliers importants, le sulfitage par introduction dans le fût ou la cuve d'une quantité déterminée d'anhydride sulfureux liquide.

SULFITOMÈTRE (de *sulfite*, et du gr. *métron*, mesure) n. m. Appareil servant au dosage de l'anhydride sulfureux, dans l'opération du sulfitage.

— Encycl. Le *sulfitomètre* de Pacottet comprend essentiellement un tube en cristal épais, qui remplit l'office de jauge et porte une échelle graduée en grammes. Ce tube-jauge est fixé entre deux plateaux de cuivre, que trois tiges boulonnées maintiennent parallèles. Le plateau inférieur contient deux canalisations indépendantes, qui permettent l'une l'arrivée du liquide, l'autre son départ, et que ferment des robinets à pointeau; le plateau supérieur est terminé par un troisième robinet commandant l'ouverture et l'occlusion d'un tube capillaire qui vient aboutir au tube de sortie de la jauge et permet l'échappement lent de l'air au fur et à mesure du remplissage de celle-ci. Le sulfitomètre est raccordé à un tube d'anhydride sulfureux par un tuyau flexible muni de joints à clôture hermétique, alors qu'un autre tuyau de métal flexible ou de caoutchouc, mais en tout cas terminé par un ajutage métallique), fixé au robinet de départ, conduit l'anhydride dosé vers le fût à sulfiter. S'il s'agit d'assurer la conservation des futailles, 2 à 3 grammes par hectolitre de contenance suffisent; en se volatilisant l'anhydride sulfureux chasse l'air dont il occupe peu à peu tout le volume. Si l'on cherche à prévenir la casse, il faut em-



Sulfitomètre S adapté à un tube d'anhydride sulfureux.

ployer [illegible] d'anhydride par barrique [illegible] par barrique de vin blanc [illegible] 6 grammes par hectolitre [illegible] mais de traiter les [illegible] d'anhydride sulfureux [illegible] dans les [illegible] sures de parvenir [illegible] bière, etc. [illegible] développer.

SULFOHALITE n. f. Chlorosulfate naturel de soude [illegible]

***SULFUREUX, EUSE** adj. — Encycl. [illegible] sulfureux [illegible] applications [illegible] encore de remplacer avantageusement non seulement le soufre brûlé pour le méchage des fûts ou le mutage des moûts, mais encore les sels employés au sulfitage des vendanges et des vins. Très stable et d'une faible élasticité [illegible] des récipients métalliques (fer ou cuivre) d'épaisseur relativement faible, alors que l'anhydride carbonique réclame des récipients qui doivent être assez solides pour supporter des pressions de 250 atmosphères. Les récipients d'anhydride sulfureux se manipulent donc avec plus de facilité. Dans les celliers où se pratique le sultitage à l'aide de l'anhydride sulfureux, ces récipients sont placés sur un petit chariot à trois roues et maintenus en position verticale par un collier que soutiennent trois tiges, dont l'une, plus longue, est munie d'un dispositif qui permet le placement d'un sulfitomètre. V. ce mot.

***SULLY** (James), professeur et philosophe anglais, né à Bridgewater (Somersetshire) en 1842. [illegible] Il a [illegible] à la nouvelle édition de l'« Encyclopædia britannica » les articles sur l'esthétique, l'évolution et les songes. Comme les Allemands, ses maîtres, Sully [illegible] giques; mais il donne une attention particulière aux questions d'art, d'éducation et de progrès social. Il a rempli les fonctions d'examinateur dans les universités de Londres et de Cambridge et à Victoria University; il a été chargé du cours de théorie de l'éducation au Collège des précepteurs, et devint, en 1892, professeur de philosophie de l'esprit et de logique (chaire Grote) à University College (Londres).

***SULLY-PRUDHOMME** (René-François-Armand), poète français, né à Paris en 1839. — Depuis que le prix Nobel lui a été décerné en 1901, Sully-Prudhomme a publié en prose [illegible] avec Charles Richet (1902), une seconde édition de son [illegible] (1904), et *la Vraie Religion selon Pascal* (1905). Mentionnons aussi une importante étude sur la *Psychologie du libre arbitre* dans la « Revue de métaphysique et de morale » [illegible].

SULVANITE n. f. Sulfure naturel de cuivre et de vanadium.

SULZ, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie [comitat d'Eisenburg]); 2.000 hab. Eaux minérales chlorurées sodiques, utilisées pour le traitement du rhumatisme.

SULZA, bourg d'Allemagne (duché de Saxe-Weimar); 2.000 hab. Sources minérales chlorurées sodiques froides, utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique.

SUMNER MAINE (sir Henri-James). V. MAINE, au t. V.

SUNDBERG (Antoine-Nicolas), évêque et homme politique suédois, né à [illegible] en 1818, mort à Upsala en 1900. Fils d'un chapelier, il étudia à Upsala, prit le grade de docteur en philosophie, puis se consacra à la théologie. Après un voyage de deux ans en Allemagne, en France et en Angleterre, il entra à l'Université comme professeur (1852). Pendant toute sa carrière, il lutta avec ardeur contre toutes les idées nouvelles et fut le plus ferme soutien de l'Église luthérienne officielle. [illegible] Carlstadt en 1864, archevêque d'Upsala en 1870, il devint chancelier de l'Université. Son activité s'étendit également à toutes les questions politiques. Membre du parlement depuis 1850, il [illegible] la seconde Chambre de 1867 à 1872 et la première Chambre de 1878 à 1880. Il refusa le ministère du culte en 1870 et en 1871, ainsi que la présidence du conseil en 1888, alors que le mouvement protectionniste avait jeté le plus grand trouble dans la situation politique, mais ne cessa d'exercer une influence prépondérante dans l'élaboration des lois ecclésiastiques. Parmi ses ouvrages, de style très coloré, nous citerons : *Jakob Ulfsson. Svea rikes erkebiskop* [illegible] *mokratien* (1891); etc.

***SUPÉRIEUR** (CANAUX DU). — Deux canaux, l'un américain, l'autre canadien, relient le lac Supérieur au lac Huron; tous deux ont la même situation et les mêmes proportions, et fournissent indifféremment passage à tous les navires [illegible] Sault-Sainte-Marie ou de la rivière Sainte-Marie, ouvert en 1855 et élargi en 1897; le canal canadien est ouvert à la navigation depuis 1895 seulement. En 1901, 20.041 navires passèrent par ces deux canaux, dont 15.837 par le [illegible] firent la voie maritime de beaucoup la plus fréquentée du globe et celle dont le trafic est le plus important (21.626.976 tonnes de registre).

***SUPINATION** n. f. — Mouvement [illegible] a pour effet d'amener le pouce en dehors (paume en dessus). ‖ Position de la main quand ce mouvement est effectué. [illegible]

***SUPPORT** n. m. — Encycl. *Support de tapeur*. Dans la télégraphie sans fil, on nomme ainsi un appareil spécial permettant de donner au radioconducteur une position telle que les vibrations propres du tube soient réduites au minimum.

Marconi attache le cohéreur dans une gouttière en celluloïd, pincée vers son extrémité par une mâchoire que supporte une potence.

Slaby maintient les tubes par une seule extrémité et le choc du tapeur n'a pas lieu directement sur le tube, mais sur une calotte métallique qui lui est fixée.

Rochefort fixe le radioconducteur entre deux ressorts verticaux, etc.

Le système ci-dessous donne les meilleurs résultats : La pince métallique B est mobile et permet d'assurer un contact parfait avec le tube R, tandis que l'étau fixe [illegible] sif D sur lequel il repose. Les vibrations sont molles et le décohérage excellent.

Support d'antennes. On désigne ainsi un mât élevé, composé de plusieurs tronçons, soutenu par des haubans en diverses parties de sa hauteur. Les haubans supé-

[illegible] conducteur; TT', électrodes; I, limaille.

rieurs sont en cordage, les câbles métalliques étant réservés pour le tronçon inférieur, afin de prévenir toute perte d'énergie. L'antenne est suspendue, par l'intermédiaire de cylindres isolants, à l'extrémité d'un petit mâtereau poussé en haut du mât et destiné à écarter l'antenne des haubans. V. TÉLÉGRAPHIE *sans fil*.

On peut également constituer les supports d'antennes par des tours élevées, par des ballonnets d'une centaine de mètres cubes dont le câble de retenue n'est autre que l'antenne, par des cerfs-volants.

Enfin, dans la marine, on tend l'antenne soit entre deux mâts, soit de la pomme d'un mât à la cabine réceptrice.

SURCAPITALISATION [illegible] n. f. Action d'attribuer à une entreprise quelconque une valeur de capital supérieure à sa valeur réelle. ‖ Différence entre ces deux valeurs.

— ENCYCL. Une usine jusqu'alors exploitée par des particuliers est mise en société anonyme; son capital était évalué à un million de francs. Pour payer l'entreprise à ses propriétaires, la société anonyme émet des actions qu'elle cède en Bourse en échange de numéraire. Si elle a créé pour deux millions d'actions, il y a *surcapitalisation* d'un million.

La surcapitalisation est une pratique courante au cours des opérations qui aboutissent à la constitution des trusts. (V. ce mot.) Le taux de la surcapitalisation a été de 50 p. 100 dans l'International Silver Cº, de 200 p. 100 dans le trust du sucre, de 500 p. 100 dans la National Shear Cº pour ne citer que quelques cas américains.

La surcapitalisation n'est normale et légitime que dans la limite où le sont elles-mêmes les évaluations des résultats prochains de l'entreprise.

SURCHAUFFEUR n. m. — Encycl. Mécan. Le *surchauffeur de vapeur*, à l'origine, a été uniquement appliqué à la surchauffe de la vapeur dans les locomotives. Modifié et perfectionné par Schwœrer, cet appareil est aujourd'hui adapté aux générateurs fixes de tous systèmes : à bouilleurs, tubulaires, à foyer intérieur, à foyer séparé, etc. Il se compose en principe d'éléments en fonte, garnis intérieurement et extérieurement d'ailettes. Les ailettes intérieures offrent à la vapeur circulant dans les éléments la plus grande surface d'échauffement possible; les ailettes extérieures facilitent l'absorption de la chaleur des gaz et des produits de la combustion.

Les tubes en fonte constituant le surchauffeur proprement [illegible] de serpentin, que parcourt la vapeur prise sur le dôme de la chaudière, avant de rejoindre la conduite principale. Ces divers tubes ont entre eux un mode de jonction particulier, qui consiste en une bague tournée en acier doux garnie de mastic de fonte, qui s'applique à l'état pâteux entre les surfaces annulaires [illegible]

Le mode de chauffage du faisceau des tubes du surchauffeur varie naturellement suivant le type du générateur auquel il est appliqué.

SURCOTER [illegible] examen, une cote supérieure à la valeur réelle de l'épreuve : [illegible] COTÉS. (Dr Toulouse.)

Sur la pierre blanche, [illegible]
Ce livre est conçu sous la forme d'un dialogue philosophique [illegible] Forum, par un beau soir de printemps, entre cinq amis érudits et bien disants qui s'entretiennent, à l'occasion des anciens, des questions du temps présent. Il encadre deux récits, qui prennent d'ailleurs eux-mêmes, la plupart du temps, la forme du dialogue : un récit antique, qui rapporte les propos du proconsul Gallion, frère de Sénè-

[illegible] libres rapports des sexes dans cette société idéale. Et [illegible] changeantes des choses. Dans les autres, et notamment [illegible] affirme ses opinions et ses espérances.

***SURSIS** [illegible] nation antérieure à la prison pour crime ou délit de droit commun, les cours ou tribunaux peuvent ordonner, par le même jugement et par décision motivée, qu'il *sera sursis* à l'exécution de la peine. Si, pendant le délai de cinq ans [illegible] encouru aucune poursuite suivie de condamnation à l'emprisonnement ou à une peine plus grave pour crime ou délit de droit commun, la condamnation sera comme *non* [illegible] avec la seconde. » (Art. 1er.)

Le recouvrement des amendes peut être suspendu lorsque les juges ordonnent qu'il sera sursis à l'exécution de la peine [illegible] le payement des frais du procès et des dommages-intérêts, ni les peines accessoires et les incapacités résultant de la condamnation. Toutefois, ces peines accessoires et ces incapacités cesseront d'avoir effet du jour où la condamnation sera réputée non avenue. (Art. 2.)

La chancellerie a émis l'avis que le condamné dont la peine était suspendue, par application de la loi Bérenger, ne pouvait pas être poursuivi pour l'acquittement des amendes prononcées solidairement contre ses cocondamnés et que ces derniers, de leur côté, ne pouvaient être contraints, à raison de la solidarité, au payement de l'amende de celui qui a obtenu le bénéfice de la loi de sursis. (Instr. du 5 juill. 1895; Circulaire compt. publ. du 20 mars 1899.) — Si le condamné est convaincu de récidive avant l'expiration du délai de cinq ans, à dater du jugement ou de l'arrêt qui lui a accordé le bénéfice de la suspension de la peine, il est poursuivi pour le recouvrement des deux peines, mais la récidive n'entraîne la déchéance du sursis qu'en cas de condamnation à l'emprisonnement ou à une peine plus grave.

Aggravation. « Quiconque, ayant été condamné pour crime à une peine supérieure à une année d'emprisonnement, aura, dans un délai de cinq années après l'expiration de cette peine ou sa prescription, commis un délit ou un crime qui devra être puni de la peine de l'emprisonnement, sera condamné au maximum de la peine portée par la loi, et cette peine pourra être élevée jusqu'au double. Défense pourra être faite, en outre, au condamné de paraître, pendant cinq ans au moins, et dix ans au plus, dans les lieux dont l'interdiction lui sera signifiée par le gouvernement avant sa libération. Il en sera de même pour les condamnés à un emprisonnement de plus d'une année pour délit, qui, dans le même délai, seraient reconnus coupables du même délit ou d'un crime devant être puni de l'emprisonnement. Ceux qui, ayant été antérieurement condamnés à une peine d'emprisonnement de moindre durée, commettraient le même délit dans les mêmes conditions de temps, seront condamnés à une peine [illegible] de celle précédemment prononcée, sans toutefois qu'elle puisse dépasser le double du maximum de la peine encourue. Les délits de vol, escroquerie et abus de confiance seront considérés comme étant, au point de vue de la [illegible]

Le président de la cour ou du tribunal doit, après avoir [illegible] nouvelle condamnation dans les conditions de l'article 1er, la première peine sera exécutée, sans confusion possible avec la seconde, et que les peines de la *récidive* seront encourues.

La condamnation est inscrite au casier judiciaire, mais avec la mention expresse de la suspension accordée. Si aucune poursuite suivie de condamnation dans les termes de l'article 1er, § 2, n'est intervenue dans le délai de cinq ans, elle ne doit plus être inscrite dans les extraits délivrés aux parties. (Art. 4.)

[illegible] a étendu le bénéfice des sursis d'incorporation à tous les jeunes gens du contingent qui en font la demande, qu'ils aient été classés par le conseil de revision dans le service armé ou dans le service auxiliaire. Ces sursis sont d'un an, renouvelables d'année en année jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Pour les obtenir, l'impétrant doit établir que, soit à titre de soutien de famille, soit dans l'intérêt de ses études ou de son apprentissage, soit pour les besoins de l'exploitation agricole, industrielle ou commerciale [illegible] immédiatement à ses travaux. Ces demandes de sursis doivent être établies aussitôt après la publication des tableaux de recensement et adressées au maire, qui est chargé de les instruire et de les envoyer, avec avis motivé du conseil municipal, au préfet. Ce dernier les transmet avec ses observations au conseil de revision, qui statue. Les sursis d'incorporation ne confèrent aucune dispense. Les jeunes gens qui en ont obtenu un ou plusieurs suivent le sort de la classe avec laquelle ils sont incorporés. En cas de guerre, les sursis sont annulés, et les jeunes gens qui en bénéficient sont appelés avec les hommes de leur classe d'origine.

SUR-VÂHÂRA n. m. Instrument à cordes pincées de l'Inde, monté de cinq cordes, la première et la quatrième en acier, les trois autres en laiton. (Il possède en outre


Objets trouvés dans les fouilles de Suse : 1. Stèle avec emblèmes religieux ; 2. Laie en ivoire sculpté ; 3. Petit jouet en ivoire sculpté ; 4. Stèle de Naram-Sin ; 5. Koudourou, ou titre de propriété ; 6. Poids en bronze (époque achéménide) ; 7. Vase en bronze (vieux d'environ 7.000 ans).

sept cordes sympathiques en laiton. Cet instrument, dont la longueur totale est de 1m,50, fut, paraît-il, inventé vers le milieu du XIXe siècle, par Golam Mohamed, khan de Lucknow.)

Sur-vâhâra.

SURVIDER v. a. Vider, débarrasser du trop-plein.

***SURVIE** n. f. — Fig. Prolongement d'existence : *La guerre de défense, la seule qui ait une* SURVIE *assurée.* (Dr Toulouse.)

***SUSEMIHL** (François), philologue allemand, né à Laage (Mecklembourg-Schwerin) en 1826. — Il est mort à Florence en 1901.

***SUSIANE.** — A la suite des explorations de M. et Mme Dieulafoy, ainsi que de la première mission de J. de Morgan, le gouvernement français, sentant toute l'importance du site de Suse, négocia avec le schah de Perse l'établissement d'une *Délégation scientifique du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.* Un traité, signé le 12 mai 1895, accorda à la France le privilège de faire des fouilles sur toute l'étendue du territoire persan et d'emporter la moitié du produit en France. Au printemps de 1897, J. de Morgan, donnant sa démission de directeur général du service des antiquités en Egypte, fut nommé délégué général de l'instruction publique en Perse : il se rendit à Suse et y commença les fouilles à la fin de décembre.

Le 11 août 1900, pendant le séjour à Paris de Mozaffer-eddin, un traité définitif fut signé qui attribuait à la France le monopole exclusif et donnait à ses musées tous les objets découverts en Susiane. Depuis lors, les recherches se sont perpétuées presque sans interruption, et les résultats ont été merveilleux pour la connaissance de l'antiquité babylonienne ou susienne, ou pour l'histoire de l'art. Les objets eux-mêmes sont déposés au Louvre ; les copies ou les fac-similés des textes, ainsi que les photographies des statues ou des bas-reliefs, sont reproduits dans les *Mémoires de la délégation en Perse* (10 vol. in-8°), jusqu'en 1906.

Le site de Suse avait été exploré par Loftus en 1850, et par les Dieulafoy plus de trente ans après. J. de Morgan attaqua les tells de la citadelle de façon systématique, tout en menant quelques tranchées d'exploration dans ceux de la ville royale. De Morgan n'a pas emprunté beaucoup à la ville achéménide, qui avait tant rendu aux Dieulafoy, mais il s'est attaché à ramener au jour la vieille ville susienne : non seulement il a déblayé, par des tranchées à ciel ouvert, certaines portions de la Suse contemporaine d'Assourbanabal, mais il a pénétré par la mine dans les couches profondes de la Suse la plus ancienne. Il a rétabli presque à demi la longue série des souverains de l'Elam pendant trois mille ans, et reconstitué en partie leurs chroniques. L'Elam exerça une influence prépondérante aux débuts des temps sur la destinée de l'Asie Antérieure.

Plusieurs figures de conquérants sortent de l'obscurité, principalement des Koutournakhounta et des Shoutroukhounta. Grâce à l'habitude qu'ils avaient de rapporter de leurs guerres des monuments enlevés aux cités vaincues et de les consacrer comme trophées dans les temples de leurs dieux, on découvre, parmi les ruines, des statues ou des bas-reliefs des rois babyloniens, et les fouilles deviennent aussi profitables à l'histoire des Etats euphratéens qu'à celle de la Susiane (stèle où Naramsin s'était représenté conquérant l'Elam, et surtout *Code de Hammourabi*). Un musée entier s'est déjà formé au Louvre du produit des travaux de J. de Morgan.

***SUSPENSION** n. f. — Autom. Ensemble du dispositif, ressorts et accessoires, faisant reposer élastiquement le châssis d'une voiture sur les essieux.

— Encycl. La suspension des voitures automobiles est imitée de celle des voitures attelées, mais il a fallu la perfectionner beaucoup pour lui permettre de résister aux grandes vitesses.

On a généralement employé le ressort à lames cintrées, mais rarement le ressort à *pincette*, considéré comme peu sûr.

Le dispositif employé diffère suivant la nature de l'essieu :

A l'avant, le châssis avance ses longerons assez loin pour constituer une main qui reçoit le rouleau M du ressort avant, dont l'autre est fixé par l'intermédiaire d'une jumelle J (fig. 1). L'essieu E est ainsi fixé sans déplacement possible et assure une direction sans flottement. Cette disposition est à peu près généralement employée.

Fig. 1.

A l'arrière, l'habitude est depuis quelque temps de placer les ressorts non plus sous le châssis comme à l'avant, mais à côté, comme l'indique la fig. 2. Cette disposition a l'avantage de ramener le châssis plus bas, plus près de l'essieu. En cas de rupture du ressort, la sécurité est plus grande. En même temps, cette disposition écarte les ressorts, ce qui leur permet de résister plus facilement aux oscillations transversales de la voiture.

Fig. 2.

Pour porter la jumelle J' on a quelquefois employé une longue main de châssis débordant au delà de la carrosserie comme à l'avant. Un dispositif plus heureux (fig. 3) consiste à remplacer cette main par un demi-ressort R à lames qui prolonge le châssis. On forme ainsi presque un ressort demi-pincette.

Fig. 3.

Enfin, on augmente aussi la souplesse de la suspension par un ressort transversal arrière (fig. 4) qui joue un peu le rôle des mains à ressort de la fig. 3. Les ressorts latéraux R supportent le châssis directement par des jumelles ou un rouleau en K et, en J, sont rattachés par des jumelles spéciales à un ressort transversal W, qui porte le châssis en S.

Fig. 4.

D'une façon générale, on a depuis quelques années beaucoup allongé les ressorts pour leur permettre de posséder une grande course, et aujourd'hui la suspension des voitures rapides permet des oscillations verticales de plus de 10 centimètres pour absorber les grands chocs produits à 60 ou 80 kilomètres à l'heure par les dénivellations du sol.

On a été alors conduit, pour ne pas augmenter en même temps le poids des ressorts, à améliorer énormément la qualité de l'acier employé. Aujourd'hui, l'acier au silicium est couramment utilisé.

Cependant, l'amélioration des ressorts et de leur disposition n'a pas suffi à assurer toute la douceur désirable. Sous les grands chocs, en effet, la détente vive du ressort produit une vibration, et par suite un mouvement oscillatoire de la voiture, auquel il a fallu remédier par l'emploi des ressorts freinés. Quand une voiture lancée franchit une dénivellation de terrain, soit un creux, soit une bosse, il faudrait pour qu'une suspension soit parfaite que la roue seule se déplaçât, et que le châssis passât sans s'élever ni s'abaisser. A petite vitesse un ressort suffit pour cela ; mais à grande vitesse, le passage d'une bosse par exemple aplatit brusquement le ressort par soulèvement de la roue, puis, la bosse passée, celui-ci se détend vivement puisque la grande vitesse de la voiture le lui permet. Sa détente étant vive devient une vibration, se prolonge et le ressort dépasse sa position initiale, c'est-à-dire celle qu'il occupait avant l'aplatissement ; cette détente soulève la voiture. La conséquence est qu'avec un ressort souple et élastique, au lieu que le choc soit ressenti au passage de la bosse, il l'est au delà, à cause des oscillations brusques du ressort vibrant par suite du choc. Il faut donc pour supprimer complètement le choc, empêcher la vibration ultérieure du ressort. On y arrive en freinant les déformations du ressort. Ce frein oppose une certaine résistance aussi bien à la flexion qu'au redressement du ressort ; il est incapable d'empêcher les déformations au moment du passage de l'obstacle, mais il s'oppose à ce que cette déformation soit suivie d'une vibration. Si le frein est assez énergique le ressort reprend sa forme initiale et s'y arrête.

Plusieurs systèmes ont été imaginés. Les plus simples sont à friction. Ils opposent une résistance constante aux déformations, et par conséquent leur présence diminue la souplesse de la suspension pour l'amortissement de très petits chocs.

On a reproché à ces systèmes de s'opposer au soulèvement brusque d'une roue par un obstacle et de transmettre ainsi une partie du choc à la carrosserie. Un deuxième type a été alors créé qui oppose une vive résistance au retour rapide du ressort à sa position moyenne et au contraire le laisse s'aplatir facilement.

Enfin, un troisième type, le plus parfait en théorie et peut-être en pratique, oppose une résistance variable aux déformations du ressort, cette résistance étant d'autant plus grande que cette déformation est plus rapide.

Au premier type, simple friction, appartiennent le *Truffault*, le *Sanz*, etc. Ces appareils figurent un compas dont les deux branches sont reliées l'une au châssis, l'autre à l'essieu. Les déformations du ressort de suspension ouvrent ou referment ce compas, dont la tête serrée par un écrou ne joue qu'avec un grand frottement. A ce type se rattache aussi le système *Lemoine* (fig. 5), qui consiste simplement à placer une longue lame de ressort L par-dessous les lames courtes, et à la serrer aux extrémités sur la maîtresse lame par des colliers C.

Fig. 5.

Dans une oscillation du ressort les lames glissent l'une sur l'autre et étant serrées frottent en même temps, ce qui les amortit. *Hannoyer* réalise ce frottement entre lames (fig. 6) avec son ressort *anti-choc* W, ressort à lames plus faibles que le ressort principal R, courbé en sens contraire et serré de force sur la lame maîtresse.

Fig. 6.

Au deuxième type appartient le système *Edo* (fig. 7) : une longue vis avec filet très allongé possède une tête conique T logée dans une crapaudine C fixée au châssis. Un écrou E est fixé au ressort quand le ressort se soulève, l'écrou E fait tourner facilement la vis grâce au filetage très allongé, et la vis tourne aisément sur elle-même un pivot étant ménagé sur sa tête. Au contraire quand le ressort se détend, il ramène E vers le bas, et la vis tourne alors en s'appuyant non sur le pivot mais sur le cône inférieur de la tête qui est garni de cuir, frotte vigoureusement dans la crapaudine et s'oppose au retour rapide du ressort.

Ce troisième type, réalisé par Krebs, par Renault, etc., est un frein hydraulique, analogue à ceux des canons ; le refoulement d'eau ou plutôt de glycérine par des orifices étroits freine ce ressort. On sait que dans ce cas la résistance croît comme le carré de la vitesse de déplacement.

Fig. 7

Pour terminer, signalons qu'on a déjà essayé, avec succès parfois, d'employer des ressorts à boudin au lieu de ressorts à lames, à cause de leur légèreté plus grande. Enfin, un inventeur a même expérimenté une suspension pneumatique, bien que la vraie place du pneu soit plutôt autour des roues.

SUSSEY, comm. du département de la Côte-d'Or, arrond. et à 56 kilom. de Beaune, au-dessus du Serein, sous-affluent du Rhône par la Saône ; 700 hab. Intéressante église, dont les parties les plus anciennes remontent au XIIe siècle.

SUSVILLE, comm. de l'Isère, arrond. et à 37 kilom. de Grenoble, au-dessus de la Jonche, affluent du Drac (bassin du Rhône par l'Isère) ; 670 hab. Important gisement d'anthracite ; scieries mécaniques.

SUTTEE ou **SUTTIE** n. f. V. SÂTI, au t. VII.

SÜTTNER (Bertha KINSKY, baronne DE), femme auteur et pacifiste autrichienne, née à Prague en 1843. Fille du comte Kinsky, feld-maréchal et chambellan de l'empereur d'Autriche, elle épousa en 1876, contre la volonté de sa famille, le baron de Süttner. Le jeune ménage s'exila à Tiflis, où le mari gagna sa vie comme dessinateur, la femme comme maîtresse de piano et de langues. Ils ne revinrent qu'au bout de dix ans et s'établirent dans la Basse-Autriche. Süttner était un écrivain de talent ; sa femme, à son exemple, entra dans la carrière littéraire et, douée de qualités remarquables d'observation et d'un don d'exposition qui communique la vie à ses récits, elle a produit des romans qui obtinrent du succès. Citons : *un Méchant homme* (1883) ; *Inventaire d'une âme* (1883) ; *un Manuscrit* (1883) ; *High Life* (1886) ; *Daniela Dormes* (1886) ; *Écrivain* (1888) ; *Comédies racontées* (1889) ; *l'Age de la Machine* (1891) ; etc. Mais aucun de ces ouvrages n'égala la notoriété d'une étude sur la pacification générale publiée en 1889, sous le titre de *Bas les armes ! histoire d'une vie*, et qui fut traduite dans toutes les langues. La baronne de Süttner songea alors à étendre encore son action en créant en 1892, à Dresde, une revue qui devint l'organe du bureau international de la paix, et qui porta le même titre que son roman. Amie d'Alfred Nobel, avec qui elle entretint pendant plus de vingt ans une correspondance des plus intéressantes, elle entreprit avec succès sa conversion aux idées pacifistes. Aussi le Storthing suédois décerna à la baronne de Süttner le grand prix Nobel pour la paix (1905), qui, suivant les volontés du fondateur, doit être réservé « à celui qui aura fait le plus ou le mieux pour l'œuvre de la fraternité des peuples, pour la sup-


B. de Süttner

pression et la réduction des armées permanentes [illegible] que pour la formation [illegible] la paix [illegible] et vice-président [illegible] Berne. On a [illegible] *High Life* [illegible]

SUTTON, [illegible]

SUTTON-BRIDGE, bourg d'Angleterre (comté de Lincoln [illegible]

SUVERETTO, [illegible] lerie, sériciculture.

SVABITE n. f. Arséniate hydraté naturel de chaux.

SVAMPA (Domenico), cardinal italien, né à Montegranaro [illegible] même année : il avait quarante-trois ans. Dix ans après, [illegible] fait partie des États pontificaux enlevés au pape par Victor-Emmanuel en 1860. On remarqua beaucoup que le cardinal Svampa reçut officiellement le roi et assista au [illegible] bénéficia d'un décret qui ne s'observait plus depuis trente-deux ans et on lui rendit les honneurs dus aux princes du sang. On vit là comme un essai ou un espoir de rapprochement [illegible] la papauté.

SVART (Peder Petrus Andreae Niger), évêque et historien suédois, mort à Vesterås en 1562. Chapelain de Gustave Wasa (1548), évêque de Vesterås (1556), il assista aux derniers moments du roi, et prononça aux funérailles une oraison funèbre qui nous est parvenue. On [illegible] moderne a prouvé qu'il était l'auteur d'une « Chronique de Gustave Wasa » [illegible] précieuse, parce qu'elle renferme les confidences du vieux roi.

SVATEK (Joseph), écrivain tchèque, né et mort à Prague (1825-1897). Issu d'une famille bourgeoise, il fit ses études à l'École polytechnique de Prague, débuta de très bonne heure dans les lettres, et fut de ceux qui, après les événements de 1848, propagèrent les idées nationalistes par la littérature [illegible] devenu très populaire, et, à partir de 1895, il dirigea le « Journal officiel de Prague » (Prazské Noviny), en langue tchèque. La littérature historique nationale perd en lui un infatigable et précieux représentant, qui pendant toute sa vie étudia aux sources mêmes le passé de son pays, notamment le XVII[e] siècle [illegible] dépeint en particulier l'époque rodolphienne, lui valurent une popularité considérable. Il publia en dernier lieu la *Chronique tchéco-morave* de K. U. Kap.

SVENDSEN (Johann Severin), violoniste et compositeur norvégien, né à Christiania en 1840. Élève du Conservatoire de Leipzig, il entreprit un voyage artistique en Danemark, en Écosse, en Angleterre, puis en France, et séjourna deux années à Paris, où l'on assure que, pour vivre, il entra comme violoniste à l'orchestre de l'Odéon. Enfin, de retour à Leipzig, il accepta la direction des concerts de la Société Euterpe (1871-1872), après quoi il devint directeur de la Société de musique à Christiania. En 1877, il recommença ses voyages, alla passer un hiver à Rome, de là il s'en fut à Londres, puis fit un nouveau séjour d'un an et demi à Paris. En 1880, il reprit son poste à Christiania, et enfin, en 1883, devint chef d'orchestre de la cour à Copenhague.

Parmi ses œuvres nombreuses, dignes d'intérêt et souvent originales et savoureuses, il faut citer surtout une symphonie; une ouverture pour *Sigurd Slembe* de Björnson ; un concerto de violon et un concerto de violoncelle avec [illegible] pour Charles XV; *Marche solennelle* pour le couronnement d'Os[illegible] *giennes* (orchestre); *le Carnaval à Paris* (orchestre); *Polonaise de fête* (orchestre); *Fête nuptiale à* [illegible] *ristique* (orchestre); *Zroaide*, légende (orchestre); ouverture de *Roméo et Juliette;* deux quatuors, [illegible] instruments à cordes; enfin, un certain nombre de mélodies vocales avec piano.

[illegible]

*__SVEN HEDIN__ (ou mieux Hedin Sven), voyageur suédois, né à Stockholm en 1865. — La seconde partie de la relation du voyage exécuté de 1899 à 1902 par cet explorateur a été traduite et résumée par Charles Rabot, sous le titre de *Vers la ville interdite* (1903) ; quant à ses résultats, ils ont été publiés à Stockholm, sous le [illegible] (1899-1902).

SVERDRUP (Jean), homme politique norvégien, né au château de Jarlsberg (Norvège méridionale) en 1816, mort à Christiania en 1892. Il étudia le droit, puis s'établit avoué à Laurvik. En 1851, il entra au Storthing, auquel il ne cessa d'appartenir depuis cette époque. D'une activité inlassable, il créa dans cette assemblée un parti radical qui exerça une influence marquée sur les paysans et qui finit par grouper sous son drapeau la majorité du Storthing. Président de ce groupe en même temps que président du Storthing, Sverdrup entreprit de réduire la royauté à un simple poste honorifique et engagea dans ce [illegible] son parti, qui lui reprochait de l'inertie et qui, finalement [illegible] pouvoir, faire des concessions au parti conservateur, qui, fortifié aux élections de 1888, le força à se retirer (1889).

[illegible] Sverdrup, [illegible] norvégien, entra comme ministre des cultes dans le cabinet radical de 1884. Il prit une certaine influence sur son oncle, et c'est lui qui l'entraîna vers le parti modéré. En 1895, Jacob Sverdrup entra dans le ministère Hagerup comme représentant des modérés; il en sortit en 1897, et fut nommé peu après évêque de Bergen.

SVETLA (Caroline), femme de lettres tchèque, née en 1830, morte en 1899. Svetla est un pseudonyme littéraire. Elle s'appelait en réalité M[me] MUZAK. On lui doit un grand nombre de romans et de nouvelles, dont le sujet est généralement emprunté à la vie du peuple tchèque : *la Croix* [illegible] les enfants, et pris part au mouvement féministe en [illegible]

SVIATOPOLK MIRSKY [illegible] général russe, né en 1825, mort en 1899. Il prit part aux guerres de Crimée et du Caucase, à la guerre contre les Turcs (1877-1878) et se distingua à la prise de Kars. Il fut pendant quelque temps gouverneur de Kharkov.

SVIATOPOLK MIRSKY (Pierre Dmitriévitch), administrateur russe, fils du précédent, né en 1857. Il embrassa la carrière militaire, prit part d'une façon brillante à la guerre russo-turque de 1877, et devint en 1880 colonel d'état-major. Quatre ans après, il quittait ses fonctions militaires pour entrer dans l'administration, et était successivement nommé gouverneur de Penza et d'Iékatérinoslav. Le ministre de l'intérieur Sipiaguine, dont il était l'ami, le nomma à Saint-Pétersbourg chef du corps des gendarmes, poste qu'il abandonna, après le meurtre de Sipiaguine, pour le gouvernement de Vilna. Dans cette dernière fonction, il s'efforça de faire preuve de libéralisme à l'égard des Polonais; et sa réputation d'esprit éclairé et ouvert lui valut d'être appelé à la succession de Plehve, qui venait d'être assassiné par les révolutionnaires (sept. 1904). Au ministère de l'intérieur, le prince Sviatopolk Mirsky montra des idées libérales, et essaya de prévenir, par d'intelligentes réformes, la révolution qu'il voyait imminente et proche. Peu enthousiaste de la réunion d'une Douma, battu en brèche par la grande influence de Pobiedonostzef, il ne réussit pas à maintenir l'ordre à Moscou, à Kiev et à Saint-Pétersbourg, et dut au bout de quelques mois abandonner le pouvoir. Le prince Sviatopolk Mirsky a épousé la comtesse Bobrinsky, qui s'est acquis un certain renom par ses recherches en mathématiques et par ses relations littéraires avec Tolstoï.

SVISLOTCH, bourg de Russie (gouv. de Minsk [distr. de Bobrouisk]), sur la rivière homonyme, à son confluent avec la Bérézina (bassin du Dniéper); 1.000 hab. Port de rivière très actif; pêcheries; commerce de céréales.

SWALMEN, bourg du royaume des Pays-Bas (prov. de Limbourg [arrond. de Ruremonde]), sur le *Swalm*, affluent de la Meuse; 2.500 hab. Élevage. Aux environs, gisements de houille.

SWAMPSCOTT, bourg des États-Unis (Massachusetts [comté d'Essex]), sur la baie de Massachusetts; 4.548 hab. Petit port de pêche et de cabotage assez actif; toile à voile; bains de mer.

SWAN (LAC) ou **LAC DES CYGNES**, lac du Canada (Manitoba), dans la Prairie. Il se verse par une courte rivière dans le lac Winnipegosis; près de 22.000 hectares.

SWANGA [illegible]

SWANTON, ville des États-Unis (Vermont [comté de Franklin]); 4.000 hab. Fabriques.

SWERTCHKOF (Nicolas Yegorovitch), peintre russe, [illegible] 1898. Il s'est fait une spécialité des scènes de *chasses* et acquit une vogue considérable. On a vu de lui aux Salons de Paris : *Chasse-neige* ou *Chevaux de poste attelés à* [illegible] *de la Russie; le Retour de la chasse à l'ours; Station de chevaux de poste;* etc. Membre de l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, professeur à la même académie, Swertchkof a souvent aussi exposé à Londres.

SWILCZA, bourg d'Austro-Hongrie (Galicie [cercle de Rzeszow]), sur un sous-affluent lointain du Danube par le Vislok et le San; 2.500 hab. Fabrication de toiles; commerce de céréales et de bestiaux.

*__SWINBURNE__ (Algernon Charles), poète anglais, né à Londres en 1837. — Il s'est montré aussi un critique remarquable, et sa prose rivalise en éclat et en force avec ses vers. Dans cet ordre d'idées, il faut citer : *William Blake*, essai critique sur un curieux poète du XVIII[e] siècle (1867); [illegible] *a Study of Victor Hugo* (1886), où éclate son admiration pour le poète français; *a Study of Ben Jonson* (1889); *Studies in prose and poetry* (1894). Dans ces dernières années, il a présidé à une édition collective de ses poésies en six volumes, et a publié un nouveau recueil de vers sous ce titre : *a Channel passage, and other poems*, œuvre digne en tout point de la maturité d'un talent qui, quarante ans auparavant, lui inspirait les [illegible] volume pour la première fois un roman par lettres, écrit lorsqu'il avait vingt-quatre ans, et qui avait paru en feuilletons, sous le pseudonyme de MRS. HORACE MANNERS, dans le « Tattler » de 1877. Ce roman par lettres, s'il a les défauts inhérents au genre, n'en montre pas moins chez l'écrivain un art remarquable.

SWISTAKA (*sviss*) n. m. Sifflet en [illegible] figure grossièrement un oiseau et il est percé latéralement de deux trous, ce qui permet de donner trois intonations différentes.)

SYCAMORE [illegible]

SYCHNODYMITE [illegible]

SYDENHAM [illegible]

SYLVANE [illegible] Andre[illegible]. D'abord commissaire-priseur à Paris, il s'adonna entre [illegible] vane donna aux Nouveau[illegible] *Tire-au-flanc*, écrit avec A. Mouëzy. Toutes ces œuvres valent d'ailleurs par la cocasserie de l'intrigue, l'habileté scénique et la verve du dialogue. Sylvane a également écrit deux livrets d'opérettes pour le musicien Audran : [illegible] veautés, 1893), ainsi que celui de *Patart, Patart et C[ie]*, [illegible] L. Gregh.

SYMBOLIQUEMENT (*sin*) adj. D'une manière symbolique.

*__SYMONDS__ (John Addington), poète et historien anglais, [illegible]

SYMPHONIQUE [illegible] nie; qui tient de la symphonie : *Poème* SYMPHONIQUE.

SYNAPHOSE [illegible] matière vivante ou réflexe non nerveux qui produit la réunion ou la confluence de parties primitivement séparées ou disjointes.

SYNARCHE [illegible] Biol. *Spore synarche*, Spore des champignons de la série des floridées, résultant d'abord de la fusion des cytoplasmas, puis secondairement des noyaux dans le sporange. [illegible] nombreuses spores *monarches*.)

SYNARTHROPHYSE [illegible] tion, et *phusis*, disposition) n. f. Méd. Ankylose progressive et généralisée, atteignant successivement les articulations de la colonne vertébrale et des membres.

SYNCHROMIE (*kro-mî* — du gr. *sun*, avec, et *khrôma*, couleur) n. f. Procédé d'impression en couleurs. La synchromie, qui peut se faire à la machine rotative, permet l'impression simultanée de plusieurs couleurs.

SYNCLINORIUM [illegible] pour désigner une chaîne de montagnes très ancienne, dont les anticlinaux ont été rasés par l'érosion, et dont il ne subsiste que les synclinaux.

SYNCLITISME (*tissm'* — du gr. *sugklinein*, incliner ensemble) n. m. Théorie de l'accommodement de la tête fœtale à l'excavation du bassin, et qui consiste à admettre que le diamètre bipariétal reste toujours parallèle aux plans du détroit supérieur et du détroit inférieur.

*__SYNDICAL__ [illegible] *de grands efforts sont tentés par les* SYNDICAUX *militants.* (J. Bourdeau.)

*__SYNDICAT__ [illegible] eut d'abord que des syndicats sans différenciation de couleur, tous ayant des tendances révolutionnaires; mais des divisions devaient nécessairement se produire au sein de ces groupements de plus en plus nombreux. On y distingua des modérés et des radicaux. Comme les premiers s'étaient qualifiés de « jaunes », les autres furent les « rouges », selon la couleur de leurs bannières; et à mesure que les « jaunes » accentuèrent leur modération, les « rouges » affichèrent des prétentions plus extrêmes. Les anciens groupements et les bourses de travail d'autrefois étaient devenus des entreprises réactionnaires auprès de [illegible] engloba en 1892 la Fédération des syndicats, et en 1902 la Fédération des bourses.

[illegible] Paris et dispose d'un budget de 4.000 francs, préside plus spécialement au développement des œuvres ouvrières; elle s'est constituée surtout en « office national de statistique et de placement », et l'État lui accorde une subvention de 10.000 francs.

L'Union fédérale des ouvriers métallurgistes et la Fédération des travailleurs du livre sont, en France, les principales fédérations de syndicats. La première veut « arracher le plus d'améliorations possible, par n'importe quels moyens » et tend à « la suppression complète du patronat et du salariat par la grève révolutionnaire ». La seconde cherche seulement à s'entendre avec les patrons et maîtres imprimeurs.

Il y a en France, d'après les statistiques officielles, 781.344 ouvriers de l'industrie et 659.953 ouvriers de l'agriculture qui sont syndiqués. Sur ce total de près d'un million et demi, 377.561 syndiqués ont donné leur adhésion aux bourses du travail officielles, dont se réclame le parti socialiste. Ces 377.561 coûtent au budget près de [illegible] Paris une subvention de 254.000 francs, et dans les départements de 55.000. La France est le seul pays où les syndicats révolutionnaires soient subventionnés par les pouvoirs publics.

[illegible] diqués, affiliés au parti social-démocrate. Ils ont payé de 1891 à 1902, en dépenses de toute nature, 15 millions de marks; ils n'ont rien coûté aux contribuables.

Pour ce qui concerne les syndicats anglais, v. TRADES-[illegible]

[illegible] V. JAUNE.

Syndicats patronaux. Pour résister aux attaques et aux efforts des syndicats ouvriers soit rouges, soit jaunes, les chefs d'industrie s'unirent dans le Nord, à Paris, etc.

Ils avaient été précédés dans cette voie par les ententes des industriels allemands. Les trusts et cartels, dont le but avait été la lutte contre la concurrence étrangère, s'adaptèrent aisément à la lutte contre les prétentions de la main-d'œuvre. Dès 1900, les directeurs des aciéries, forges, usines, scieries, constituaient, à Leipzig, la « Société du dédommagement réciproque » ; en 1904, sont fondés l' « Office central des Unions patronales allemandes » et l' « Association générale des patrons allemands »; le 17 mars 1905, la « Société de l'Union centrale des industriels allemands de la métallurgie » pour réparer les dommages causés par les grèves ; en 1905 encore, l' « Union protectrice des patrons de l'industrie du bois » ; le 11 avril 1906, l' « Union des industriels de Saxe » ; le 8 mai 1906, l' « Union des sociétés patronales pour indemnités en temps de grève » groupaient quelques-unes des sociétés précédemment constituées. Ainsi, les chefs d'industrie se sont trouvés en mesure de répondre par le *lok-out,* ou fermeture temporaire de leurs établissements, aux grèves de leurs ouvriers, et ces grèves, pour la plupart, sont, en 1906, demeurées à l'état de courtes tentatives.

Syndicats agricoles. Les syndicats agricoles se maintiennent sur le terrain économique. Ils sont un instrument de travail aux mains des cultivateurs avisés ; ils font les achats de semences, d'engrais chimiques, etc., qu'ils livrent aux adhérents aux prix du gros. Ils se procurent les machines agricoles coûteuses qu'ils prêtent à leurs membres, ou bien des reproducteurs de premier choix. Ils forment des bibliothèques, organisent des cours et conférences. Ils favorisent enfin la création des sociétés coopératives de transformation des produits, celle de mutualités de toutes sortes, assurances et caisses de crédit agricoles. V. CRÉDIT.

SYNKARYONS (du gr. *sun*, avec, et *karuon*, noyau) n. m. pl. Biol. Noyaux conjugués des ascomycètes, qui donnent plusieurs générations successives et dont la formation des asques rappelle tout à fait celle des basides. (C'est un acheminement vers l'organisation supérieure des basidiomycètes.) — *Un* SYNKARYON.

***SYNTHÉTIQUE** adj. — Biol. *Protoplasma synthétique,* Protoplasma artificiel obtenu à l'aide de substances minérales multiples et à divers états physiques, et qui, étudié par Herrera, de Mexico, a montré, par addition d'eau, beaucoup des phénomènes observés chez les amibes, courants de diffusion entraînant des granulations, production de pseudopodes, etc. (Herrera attribua ces phénomènes à des dégagements gazeux ; chez les amibes et les protistes, ces mêmes phénomènes mécaniques seraient dus au dégagement de l'acide carbonique.)

SYNTONIE (*ni* — du gr. *suntonos,* tendu avec) n. f. Dans la télégraphie sans fil, Dispositif mettant en pratique les phénomènes de syntonisation et destiné à éviter la surprise des communications échangées par les appareils n'ayant pas la même longueur d'onde, autrement dit n'étant pas *syntoniques*. V. SYNTONISATION.

— ENCYCL. En 1906, après les essais de Marconi, Slaby, Rochefort, Fesserden, Tissot, Blondel, etc., on n'est parvenu à obtenir le secret des correspondances que pour des appareils à longueur d'ondes très différentes qui ne sont pas susceptibles d'influencer les petites antennes situées autour d'eux.

C'est ainsi que les transmetteurs de la station du Poldhu à très grande longueur d'onde n'influencent pas les appareils de Brest qui n'en sont qu'à 180 milles; tandis qu'ils transmettent sans difficulté à 2.000 kilomètres et dans certaines conditions très favorables jusqu'à plus de 4.000 kilomètres.

SYNTONISATION (*si-on*) n. f. Phénomène qui se manifeste dans les antennes lors du fonctionnement de l'oscillateur et sur lequel on se base pour s'efforcer d'obtenir le secret dans les correspondances échangées par la télégraphie sans fil.

— ENCYCL. Le phénomène que l'on a pu constater expérimentalement et par le calcul est le suivant. Un conducteur électrique soumis à l'action d'un oscillateur présente, s'il est isolé aux deux extrémités, un ventre de tension à chaque extrémité et un nœud au milieu; l'intensité se manifeste d'une façon inverse.

Toutefois, on constate qu'en pratique, avec le montage à étincelle directe, pour une hauteur donnée d'antenne, on a un maximum d'effet pour une longueur déterminée d'antenne.

Régler l'antenne pour des ondes de longueur déterminée en se basant sur la syntonisation devait permettre les communications simultanées et isolées, l'antenne calculée pour une onde donnée devant seule entrer en vibration au contact de cette onde. Ce principe n'a pas encore été complètement réalisé en pratique.

SYNTONISER v. a. Télégr. sans fil. Pratiquer la syntonisation.

SYNUROPE n. m. Genre de crustacés isopodes euisopodes, de la famille des oniscidés, créé en 1902 par Richardson pour des formes découvertes aux Antilles. (Le *synuropus granulatus* de Porto Rico est le type de ces animaux, qui ont l'aspect et les mœurs de nos cloportes.)


Synurope.

***SYPHILIS** n. f. — ENCYCL. Bactér. *Microbes de la syphilis.* Étant une maladie contagieuse et virulente, la *syphilis* doit avoir un agent pathogène, et cet agent a été cherché par beaucoup d'observateurs et de bactériologistes. Un grand nombre de ces derniers ont cru l'avoir découvert; on ne citera ici que les principaux : Lustgarten, en 1884, découvrit dans le chancre et les gommes syphilitiques un bacille assez semblable à celui de la tuberculose et également acido-résistant; mais ce bacille n'était autre que le bacille du smegma, identifié par Taval, Alvarez et Motterstock. Le micro-organisme d'Hamonic et de Martineau (1882) n'a pas témoigné de spécificité, et celui de Golaez a pu être identifié avec le bacille du chancre mou de Ducrey. En 1905, enfin, Schaudinn découvrit son *spirochœte pallida* ou *spironema* (v. ce mot) qui semble bien être l'agent causal. Enfin, plus récemment encore (juill. 1905), un médecin français, Quéry, affirme avoir de son côté découvert un autre micro-organisme ou bacille, dans tous les accidents syphilitiques. Ce bacille court, mobile, qui se reproduit par sporulation et présente un polymorphisme très varié, se cultive facilement et se colore par le Ziehl; il résiste à l'iode et au mercure (sublimé); injecté aux animaux de laboratoire, il donne lieu à des lésions syphilitiques. Mais il convient d'attendre de nouvelles recherches pour apprécier la valeur de cette nouvelle découverte.

***SYRACUSE.** — Archéol. Sur la pente sud de l'Achradine, on a déblayé une belle maison romaine, du commencement de l'empire; la partie inférieure des murs a été taillée dans le roc; les salles étaient décorées de fresques, analogues à celles de Pompéi. Dans la vallée de l'Anapos, Orsi, conservateur du musée de Syracuse, a dégagé une partie de l'Olympieion; il a reconnu que ce temple, reconstruit en pierre au VIe siècle avant notre ère, avait été bâti primitivement en bois et en terre cuite, comme beaucoup des vieux monuments de Sicile et d'Italie. Orsi a encore exploré une catacombe chrétienne à Molivello. Enfin, à Syracuse et aux environs, à Melilli, à Stentinello, à Castellucio, à Finocchito, à Megara Hyblæa, etc., il a fouillé avec succès les vieilles nécropoles sicules ou grecques. Il y a trouvé des poteries primitives, des vases peints de style géométrique, corinthien ou rhodien, des plaques d'ivoire sculptées, des statuettes, un xoanon, et bien d'autres objets. De toutes ces découvertes s'est enrichi le musée de Syracuse, qui est fort bien classé, et qui ouvre des perspectives très nouvelles sur les premières civilisations de la Sicile.

***SYR-DARIA.** — Depuis 1818, le delta de ce fleuve s'est agrandi de 36 kilomètres carrés, c'est-à-dire de 0,7 kilom. carré par an. Il en résulte que le Syr-Daria s'avance chaque année de 97 mètres dans la mer d'Aral.

SYRINGODÉE n. f. Bot. Genre d'iridacées crocées.

— ENCYCL. Les *syringodées* sont voisines des safrans (crocus) ; elles en diffèrent surtout par le style indivis. Les fleurs, violettes ou bleues, ont un périanthe large, infundibuliforme. La *syringodée belle,* la *syringodée bicolor,* sont des espèces du Cap.



Syringodée : *a*, gynécée ; *b*, coupe de l'ovaire.

***SYSTÈME** n. m. *Système métrique.* V. MÉTRIQUE.

SYTHOFF (Albert-Guillaume), éditeur néerlandais, né à Leyde en 1829. Il fit une révolution dans l'industrie de la librairie. Tandis que les livres étaient pendant longtemps restés en Hollande un objet de luxe à l'usage seulement des riches, il osa baisser les prix pour atteindre le grand public, et le succès couronna cette tentative. La maison prospéra; elle publia des romans populaires, des livres d'enseignement, des livres religieux, une édition de la Bible, et entreprit la publication des manuscrits anciens les plus précieux dispersés dans toutes les bibliothèques et le Bréviaire de Grimani, avec les superbes gravures du manuscrit de Venise. — Ses fils, ALBERT, CORNÉLIS et HENRI **Sythoff**, publièrent : le premier, *Haagsche Courant*, à La Haye ; le second, le *Rotterdamsch Nieuwsblad*, à Rotterdam; le troisième, le *Leidsche Dagblad*, à Leyde; ces trois feuilles ont introduit dans le journalisme le principe appliqué par la maison dans la librairie avec un égal succès.

SYVETON (Gabriel), professeur et homme politique français, né à Boën-sur-Lignon (Loire) en 1864, mort à Neuilly-sur-Seine en 1904. Il fit ses études à Lyon et à Paris, fut reçu agrégé de l'Université (1888), professa en province et publia une étude historique sur *Charles XII,* ainsi que la traduction de l'allemand du livre de Christomanos sur *Elisabeth d'Autriche.* Lancé dans la politique, il fonda avec Jules Lemaître et François Coppée la « Ligue de la Patrie française », dont il fut bientôt un des membres les plus actifs. Député nationaliste du IIe arrondissement de Paris, il souleva à la Chambre plusieurs incidents tumultueux. En dernier lieu, le 4 novembre 1904, au cours d'une discussion sur la délation dans l'armée, il frappa le général André, ministre de la guerre, et fut expulsé *manu militari.* En raison de cette voie de fait, il fut renvoyé devant la cour d'assises de la Seine. Mais, la veille de sa comparution, le 8 décembre, on le trouva mort dans son cabinet. La version d'un accident ou d'un suicide provoqué par une cheminée à gaz fut acceptée par la justice.

SZALATHNYA, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie [comitat de Hont]), près d'un petit sous-affluent du Danube ; 2.400 hab. Sources minérales bicarbonatées mixtes, à la température de 14° C., utilisées pour le traitement des affections des voies digestives. Les eaux sont l'objet d'une active exportation.

SZAPARY (comte Jules), homme politique hongrois, né en 1833, mort à Abbazia (Istrie) en 1905. Il entra au Parlement hongrois en 1861 et fit partie de la Commission qui prépara le compromis avec l'Autriche. De 1873 à 1875, il fut ministre de l'intérieur; de 1878 à 1887, ministre des finances; en 1889, après la retraite de Koloman Tisza, président du conseil. Ne voulant pas prendre dans la question des réformes politico-religieuses, alors à l'ordre du jour, une attitude précise, il donna sa démission en 1892.

***SZASZ** (Charles), poète et littérateur hongrois, né à Magy-Essyed en 1829. — Il est mort à Budapest en 1905.

SZCZAWNICZA, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Galicie [cercle de Sandecz]), dans une vallée des Karpathes, sur un petit sous-affluent du Danube par la Marsch; 800 hab. Eaux minérales chlorurées sodiques, ferrugineuses et carboniques fortes, très utilisées en Hongrie comme eaux de table.

SZÉCHENYI (Béla), voyageur hongrois, né à Budapest en 1837. Il fut membre du Parlement hongrois dès 1861 et fit, au cours des années suivantes, différents voyages dans l'Amérique du Nord, en Algérie, etc. En 1877, il partit de Trieste avec le lieutenant Kreitner et le géologue L. von Loczy et exécuta dans l'Asie méridionale et orientale, jusqu'en 1880, un voyage d'un grand intérêt scientifique. Il a publié en hongrois la relation de ses voyages au nouveau monde et en Asie; la traduction allemande de ce dernier a paru sous le titre de : *die Wissenschaftlichen Ergebnisse der Reise des Grafen Bela Széchenyi in Ostasien, 1877-1880* (1893). Il convient d'en rapprocher le volume de Kreitner, *En Extrême Orient* (1881). — Son fils, ANDOR, né à Budapest en 1865, a fait de 1888 à 1890 un voyage dans les îles du Pacifique, a visité le Somal en 1891 et a traversé l'Asie, en 1892-1893, depuis la Russie, par la Perse et le Béloutchistan, jusqu'à l'Inde et la Chine.

SZÉCHÉNYITE n. f. Silicate naturel, qui est une variété sodifère d'amphibole.

SZOBRANNCZ, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie [comitat de Ungvar]), sur un petit sous-affluent de la Theiss; 1.000 hab. Station thermale très fréquentée. Eaux chlorurées sodiques, à la température de 17° C., utilisées dans un bel établissement thermal pour le traitement des affections cutanées et des diverses manifestations de la scrofule.

SZOLYWA ou **SOALOVA,** bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie nord-orientale [comitat de Bereg, distr. de Verecze]), sur le Veesa-Patak (bassin du Danube par la Theiss); 2.000 hab. Sources minérales sulfureuses, exploitées dans un établissement de bains très fréquenté, pour le traitement du rhumatisme et de certaines dermatoses.

SZOMBATFALVA, ville d'Austro-Hongrie (Transylvanie [comitat de Fogaras, distr. d'Also-Arpas]), sur l'Aluta, affluent du Danube; 2.500 hab. Commerce de céréales.

SZOMOLNOK ou **SCHMŒLLNITZ,** bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie septentrionale [comitat de Zips, distr. de Bergbau]), sur la rivière homonyme, sous-affluent du Danube par la Hernad et la Theiss; 2.500 hab. Gisements de cuivre, d'argent et de fer, autrefois activement exploités, mais aujourd'hui à peu près complètement délaissés.

SZUCS, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie septentrionale, [comitat de Trencsin, distr. de Trencsin]), sur un petit sous-affluent du Danube par le Waag; 4.000 hab., en deux agglomérations principales : FELSŒ-SZUCS, la plus considérable, et ALSŒ-SZUCS. Commerce de céréales; vignobles.





TABAC [illegible]
pour la vente directe aux consommateurs des tabacs de luxe de toute espèce, et les entrepôts ordinaires livrent [illegible] de dépôt une somme équivalente au cinquième de la commande, les cigares de luxe de la Havane et de Manille (en coffrets) dont la vente n'est pas autorisée dans les [illegible] dont les débits de la localité ne seraient pas habituellement approvisionnés.

Il existait, au mois de mars 1906, 46.604 débits de tabacs, dont le quart environ était annexé à des recettes buralistes. Ces débits sont concédés aux anciens serviteurs de l'Etat, civils ou militaires, à leurs veuves ou à leurs enfants et à des personnes qui justifient d'actes de courage accomplis dans un intérêt public. La nomination des titulaires appartient au ministre des finances, s'il s'agit de bureaux de 1re classe (ceux dont le revenu s'élève au-dessus de 1.000 fr.); au préfet, s'il s'agit de débits de 2e classe (ceux dont le produit est égal ou inférieur à 1.000 fr.).

Les postulants doivent adresser à l'autorité compétente une demande sur papier timbré, indiquant leur âge, leur domicile et leurs titres. Ils produisent ensuite diverses pièces, états de services, bulletins de naissance, de mariage, etc., dont la nomenclature leur est donnée par le service des contributions indirectes chargé de procéder à une enquête sur leur candidature. Les demandes sont examinées, en ce qui concerne les débits de 1re classe, par une commission supérieure fonctionnant auprès du ministre des finances, et en ce qui concerne les débits de 2e classe, par une commission départementale composée du préfet, d'un membre du conseil général, d'un membre du conseil d'arrondissement, du directeur des contributions indirectes et du directeur d'un service financier.

Le ministre et le préfet ne peuvent nommer que les postulants dont la demande a été préalablement agréée par la commission de classement. Celle-ci se prononce également sur les cas de survivance, de transfert, de maintien en possession après [illegible]

Les débitants de tabacs sont, en principe, astreints à la gestion personnelle. Cependant, ils peuvent être autorisés par le ministre ou par le préfet à faire gérer leur bureau. Les gérants sont agréés par le directeur. Ils versent au titulaire une redevance qui peut être fixe ou proportionnelle, suivant les clauses d'un traité passé conformément [illegible]

Les débitants sont tenus d'avoir un approvisionnement constant et suffisant de tabacs, de timbres-poste, de cartes postales, de cartes-lettres, d'allumettes, d'enveloppes et bandes timbrées. Les tabacs doivent être vendus aux prix des tarifs affichés; ces prix, qui sont supérieurs au prix d'achat des tabacs par les débitants à l'entrepôt, comprennent le bénéfice de ces derniers. Il est interdit aux [illegible] et d'un emprisonnement de trois mois à un an, de falsifier les tabacs par l'addition ou le mélange de matières hétérogènes. Une peine disciplinaire leur est infligée lorsqu'ils mouillent les tabacs.

La redevance d'un débit de tabacs n'ayant le caractère ni d'un traitement ni d'une pension servie par l'Etat peut être valablement cédée par le titulaire à une tierce per[illegible] au juge d'apprécier, dans chaque cas particulier, si, en [illegible] considérée comme alimentaire et être affranchie à ce titre soit pour partie, soit pour le tout, des effets de la saisie. Les tabacs en possession du débitant et les ustensiles servant à la vente sont insaisissables.

Importation des tabacs. L'importation des tabacs étrangers, de quelque pays qu'ils proviennent, est prohibée, à moins qu'ils ne soient achetés pour le compte du monopole.

Le tarif des douanes tolère néanmoins l'importation pour le compte des particuliers de tabacs fabriqués étrangers jusqu'à concurrence de 10 kilogr. par an et par desti[illegible] cette tolérance doivent adresser une demande sur papier timbré au directeur ou au sous-directeur des contributions indirectes, qui délivre le permis d'importer. Ils acquittent sur ces tabacs les droits de douane fixés à 50 fr. par kilogramme de cigarettes ou de cigares, à 25 fr. par kilogramme de tabac à fumer du Levant et à 15 fr. par [illegible]

La douane admet, en outre, jusqu'à concurrence de [illegible] ci-dessus, l'introduction des tabacs constituant l'approvisionnement des voyageurs.

Elle tolère l'introduction en franchise des petites quan[illegible] au plus), que les voyageurs transportent comme restants de provision de route. Une vignette spéciale doit alors être apposée sur les boîtes ou paquets, en vue d'assurer la circulation régulière de ces tabacs.

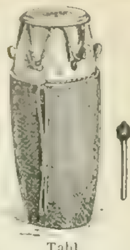
L'importation frauduleuse qui peut être constatée non seulement à la frontière par les employés des douanes, mais encore sur le territoire par les agents de la force publique des contributions indirectes et des octrois est punie d'une amende minimum de 200 fr.

[illegible] en France 38 millions de kilogrammes de tabac sous les diverses formes de *tabac à chiquer* ou *carotte* (4 millions [illegible] 27 millions; le reste provient de différentes sources (Amérique, Orient). La vente, dont le chiffre brut est de 400 millions de francs, procure à l'Etat un bénéfice de 320 millions de francs environ.

Tabacchi [illegible] près de Varese, en 1831, mort à Milan en 1905. Il reçut les [illegible] assez connu de ses compatriotes pour qu'on l'appelât à diriger l'Ecole des beaux-arts de Turin. Doué d'une imagination très affinée et très maître de son ciseau, Tabac[illegible] caractère élevé, poétique, et d'un style sobre. Telles sont [illegible]

Tabah, village de la péninsule Arabique, situé sur la [illegible] Rouge). En 1906, la possession de ce village, situé sur la route des pèlerins de La Mecque, a été contestée entre l'Angleterre et la Turquie, l'Angleterre tenant la fron[illegible] Méditerranée au sommet du golfe d'Akaba, tandis que [illegible]

d'El-Arish à Suez. A la suite d'un ultimatum anglais, la Turquie céda et retira des troupes qu'elle avait envoyées à Tabah.


Tabl.

TABL n. m. Tambour en usage au Soudan. Cet instrument, haut de 40 centimètres, est fait d'un tronc d'arbre [illegible]. La tension de la membrane s'obtient à l'aide de cordes et de [illegible] de bois disposées dans la paroi extérieure. On joue de cet [illegible] avec une baguette.

TABLET EL DARAOUCHA n. m. Timbale de cuivre dont on frappe la membrane, à l'aide de courroies de cuir. Sa largeur est d'environ 25 centimètres. On s'en sert pendant le Ramadan pour donner le signal du repas à deux heures du matin. C'est également l'instrument dont se servent les derviches tourneurs.)


Tablet el daraoucha

TABOADA (Luis), écrivain espagnol, né à Vigo en 1848, mort à Madrid en 1906. Il a écrit dans les périodiques espagnols une foule de chroniques et d'articles comiques et fantaisistes; ces articles ont été réunis en volumes. Il est aussi l'auteur de trois romans humoristiques : *la Viuda de Chapatero; Pescadero, a tus besugos;* et *Las de Cachupin*, qui contribuèrent moins à sa popularité que ses articles.

TABOUN (*boun'*) n. m. Nom par lequel on désigne, en Mongolie, un troupeau de chevaux paissant librement dans les prairies.

***TAC** n. m. — Art vétér. Maladie éruptive de la peau, contagieuse chez le mouton, le chien, le cheval.

***TACCHINI** (Pierre), astronome italien, né à Modène en 1838. — Il est mort à Spilamberto, près de Modène, en 1905.

TACHISTE (*chist'*) n. m. Peintre qui procède par taches séparées. V. NÉO-IMPRESSIONNISME.

TA-CHI-TCHAO, bourg de l'Empire chinois (Mandchourie), sur la ligne ferrée de Port-Arthur à Moukden, et à l'entrée de la grande plaine de Liao-Yang. En avril 1904, bataille entre Japonais et Russes. Ceux-ci durent se replier sur Haï-Tcheng.

TACHYCARDIE (*ki-kar-dî* — du gr. *takhus*, rapide, et *kardia*, cœur) n. f. Augmentation du nombre des battements du cœur, sans élévation de température.

— ENCYCL. La *tachycardie* s'observe dans un grand nombre d'affections nerveuses, ou à la suite d'intoxications d'origine stomacale ou intestinale. On note encore la tachycardie dans les maladies de l'appareil circulatoire, ou à la période ultime des cardiopathies. Le traitement est celui de la cause.

***TACOT** n. m. — Fam. Vieille voiture; véhicule d'un modèle ancien ou d'un fonctionnement défectueux.

***TACTISME** n. m. — Biol. *Tactisme allotropique*, Se dit de l'influence d'un parasite qui détermine en un point de l'hôte l'apparition d'un organe ou d'un tissu normal quant à sa constitution, mais qui ne se montre normalement jamais à la place considérée.

TADJAHAUT, tribu arabe de la Mauritanie, dans le pays des Trarzas. Installée dans la partie de la Mauritanie la plus voisine du Sénégal, elle comprend environ 7.000 individus, généralement favorables à la France, et gouvernés par un cheik élu. Suivant Cheik Sidia, la tribu des Tadjahaut serait venue directement d'Espagne planter ses tentes dans le pays, après l'expulsion des Maures de l'Andalousie par les successeurs de Ferdinand le Catholique; c'est une de celles où se présentent les ressemblances les plus frappantes du type physique avec celui des Ibères de l'Espagne méridionale. V. TRARZAS.

***TAFILELT** ou **TAFILALET**, oasis et région naturelle du Sahara, aux confins du Touat et de la frontière marocaine. — L'équilibre économique du Tafilelt, et par suite les dispositions politiques des habitants, ont été profondément modifiées par l'ouverture de la voie française, qui, de Duveyrier, aboutit à Colomb-Béchar. C'est en effet vers ce dernier point que se sont de plus en plus orientées les caravanes sahariennes, évitant ainsi le Tafilelt : d'où une diminution de prospérité pour ce dernier pays, et un mécontentement sérieux contre la France. Au mois d'octobre 1906, des marchands — en grande partie de nationalité juive — qui avaient émigré du Tafilelt vers Colomb-Béchar, ont reçu sommation d'avoir à réintégrer leurs anciennes résidences; et les Doui-Menia, qui s'étaient signalés par leur soumission à la France, ont été à plusieurs reprises razziés. Cette agitation n'a pas laissé, semble-t-il, que d'être encouragée par les émissaires de l'empereur du Maroc, et il en est résulté une recrudescence d'insécurité pour les caravanes qui circulent dans le Sud-Algérien. En présence de cette situation, le gouvernement français, à la demande du général Lyautey, commandant de la subdivision militaire d'Aïn-Sefra, s'est décidé à prendre sur la frontière marocaine, en prévision d'un conflit, d'importantes précautions militaires.


Taga.

TAGA n. m. Instrument composé d'une plaque de zinc et d'anneaux de cuivre, [illegible] en Abyssinie, pendant les cérémonies religieuses.

TAGANT ou **TAGANET**, région de la Mauritanie, qui s'étend le long de l'oued Merga, sur un parcours de 250 kilomètres environ, et constitue la partie la plus riche de tout le pays, dont elle possède [illegible] *Coppolani*. Le Tagant, riche en champs de blé, de [illegible] occupé de pâturages [illegible] troupeaux de moutons, de bœufs et de chameaux, est habité, entre autres tribus arabes [illegible] par les *Ideïchs*, qui l'ont assez récemment conquis sur les *Kountas*. Au total, 70.000 hab. environ; brigands, pillards, nomades, et dont les incursions dans les environs de Tichitt (v. ce nom) ont déterminé en 1902 l'intervention française dans ces régions.

TAGHIT, poste français du Sahara algérien, dans la région du Sud-Oranais, bâti sur un ksar, au milieu des sables, à l'entrée du *col de Taghit* et non loin du passage qui fait communiquer les vallées de la Zousfana (près de laquelle se trouve le ksar) et de l'oued Ghir. Le poste de Taghit fut attaqué, le 19 août 1903, par une *harka* importante de Berabers, venus du Tafilelt, et qui ne purent être repoussés qu'après deux jours de combat.

TAGLIAFICO (Joseph-Dieudonné), chanteur scénique et compositeur, né à Toulon en 1821, de parents italiens, mort à Nice en 1900. Destiné au barreau, il faisait son droit à Paris, lorsque de vifs succès obtenus comme chanteur de salon vinrent modifier ses idées et déterminèrent sa vocation pour le théâtre. Il prit alors des leçons de Piermarini pour le chant, des conseils de Lablache pour le jeu scénique. Après avoir fait applaudir sa belle voix de baryton dans les concerts, il débuta en 1844 au Théâtre-Italien, de la façon la plus heureuse, et à partir de 1847 alla faire chaque année la saison du théâtre de Covent-Garden à Londres, où ses succès furent grands. Tagliafico se produisit avec le même bonheur à Bruxelles ainsi qu'en Allemagne, puis fut engagé à Saint-Pétersbourg, d'où il partit pour l'Amérique. Après une brillante carrière, il renonça à la scène, et, fixé tantôt à Londres, tantôt à Paris, se fit une sorte de spécialité de la traduction française d'œuvres de compositeurs italiens, espagnols et anglais. Il en publia un grand nombre, et lui-même écrivit quelques romances aimables : *Quand l'oiseau chante; la Chanson de Marinette; Pauvres fous;* etc.


Ta huang hou kin.

TA HUANG HOU KIN n. m. Violon chinois, monté de deux cordes. (La mèche de crin de l'archet est passée entre les deux cordes. L'instrumentiste frotte la première en poussant l'archet en l'élevant et, au retour, il ébranle et fait vibrer la seconde.)

TAÏEB-BEY (Sidi-Mohamed), prince tunisien, né en 1821, mort à Tunis en 1898. Il était le frère cadet et l'héritier présomptif du bey de Tunis, Sidi-Ali. Plein de sympathie pour la France, qu'il visita à diverses reprises, il prit parti pour elle lors de la conquête de la Tunisie (1881), et il fut alors privé de ses droits et retenu prisonnier dans son palais. Après l'établissement du protectorat, il s'occupa surtout de l'exploitation de ses vastes domaines.

Taï-heï-ki (*Histoire de la Grande Paix*), ouvrage que les Japonais considèrent à juste titre comme l'un des chefs-d'œuvre de leur littérature. Son titre est trompeur : il concerne, en effet, l'histoire des guerres longues et violentes que se firent au moyen âge les deux célèbres familles de *Gen-zi* et de *Heï-ké* et qui aboutirent à l'anéantissement de la dernière. Léon de Rosny en a traduit un fragment dans le recueil *le Lotus*, t. Ier.

***TAILHADE** (Laurent), littérateur français, né à Pasages San Juan (Navarre espagnole) en 1854. — Depuis 1902, il a continué sa polémique violente contre les opinions modérées : *Conférence sur l'œuvre d'Emile Zola* (1903); *Discours civiques; Lettres familières* (1904), et signé avec R. Ralph : *Son Importance Auguste Pluchon*. Ses *Poèmes aristophanesques* (1904) réunissent aux qualités de verve et d'esprit satirique de l'auteur la connaissance du métier prosodique et du style. En 1906, Laurent Tailhade a abandonné ses amis politiques des journaux avancés pour entrer au « Gaulois » et se consacrer plus spécialement à l'art, comme il l'avait fait dès ses débuts dans son livre *Vitraux*.

TAILHAND (Adrien-Alfred), homme politique français, né et mort à Aubenas (Ardèche) [1810-1889]. Fils de magistrat, il fit sa carrière dans la magistrature. Procureur à Privas (1844), il fut destitué par le gouvernement provisoire (1848), et la même année réinstallé à Draguignan. Il était avocat général à Nîmes, quand éclata le coup d'Etat du 2 décembre 1851. Il y donna son assentiment, devint conseiller à la cour de Nîmes (1853) et président de chambre (1869). Après la chute de l'Empire, il se lança dans la politique. Elu représentant de l'Ardèche à l'Assemblée nationale (1871), il y siégea à droite et combattit Thiers. En 1873, il se rallia au septennat. Le 22 mai 1874, il était appelé à faire partie du cabinet de Cissey, avec le portefeuille de la justice qu'il conserva jusqu'au 10 mars 1875. Tailhand vota contre les lois constitutionnelles. Il fut élu sénateur de l'Ardèche le 30 janvier 1876, appuya la politique du gouvernement du 16-Mai et vota contre l'article 7. Il échoua au renouvellement triennal de 1885.

TAILLANDIER (SAINT-RENÉ-) [Georges], diplomate français, né en 1852. Licencié en droit et ès lettres, il fut attaché à la direction politique du ministère des affaires étrangères en 1876 et il alla ensuite à l'ambassade de France à Londres, en qualité de troisième secrétaire (1881). Secrétaire de 2e classe au Caire en 1884, il revint à Paris, au ministère des affaires étrangères en 1886, secrétaire de 1re classe à La Haye en 1887, à Munich quelques mois après et consul général à Beyrouth en 1891. De retour à Paris, il fut chargé de la sous-direction politique au ministère des affaires étrangères (1895) et nommé ministre plénipotentiaire, l'année suivante. En 1901, il fut envoyé en qualité de ministre au Maroc, où il eut en 1905 à soumettre au sultan le programme des réformes que la France se proposait d'introduire dans cet empire, lorsque l'intervention de l'Allemagne dans les affaires marocaines obligea le représentant de la France à revenir de Fez à Tanger. Il a quitté en 1906 la légation du Maroc, et a été nommé ministre de France à Lisbonne.

***TAILLE** n. f. — ENCYCL. Milit. Les conditions de *taille* exigées des engagés volontaires par le décret du 27 juin 1903 sont les suivantes : Pour les régiments d'infanterie de ligne, de zouaves, de tirailleurs algériens, ainsi que pour les bataillons de chasseurs à pied ou d'infanterie légère d'Afrique, aucun minimum ou maximum de taille n'est imposé. Seulement, il est dit que les hommes ayant moins de 1m,54 doivent racheter ce défaut par une constitution extrêmement vigoureuse et par une aptitude spéciale à la marche, ou bien exercer la profession de tailleur, de cordonnier ou de maréchal ferrant.

Pour la cavalerie, un minimum et un maximum de taille sont fixés pour chaque subdivision d'arme : cuirassiers 1m,70 et 1m,85 avec poids maximum de 75 kilogr.; dragons 1m,64 et 1m,74, avec poids maximum de 70 kilogr.; chasseurs et hussards, 1m,59 et 1m,68, avec poids maximum de 65 kilogr. Pour les chasseurs d'Afrique, même minimum, avec maximum de 1m,72.

En outre, les maréchaux ferrants, selliers ou bourreliers, tailleurs, bottiers ou cordonniers peuvent être admis avec une taille inférieure au minimum, de 2 centimètres dans les cuirassiers et dragons et de 3 centimètres dans les autres régiments.

Pour l'artillerie, aucun maximum n'est imposé; mais le minimum est de 1m,60 pour les batteries montées, de 1m,66 pour les batteries à cheval, ainsi que pour les bataillons d'artillerie à pied et de 1m,70 pour les batteries alpines ou de montagne. Les maréchaux ferrants peuvent être admis avec 1m,54 dans les batteries montées et 1m,60 dans les batteries à cheval, alpines et de montagne; les selliers, bourreliers, armuriers, tailleurs, bottiers, cordonniers, ouvriers en fer ou en bois sont acceptés sans condition de taille dans les batteries montées et avec un minimum de 1m,60 dans les batteries à cheval, alpines et de montagne, de même que dans les bataillons d'artillerie à pied. Enfin, aucune condition de taille n'est imposée pour les compagnies d'ouvriers d'artillerie et d'artificiers.

Dans le génie, le minimum est de 1m,66 — sans maximum — pour les sapeurs-mineurs, de chemins de fer et aérostiers, avec abaissement à 1m,54 pour les maréchaux ferrants. Aucune condition de taille n'est faite aux selliers, bourreliers, armuriers, tailleurs, cordonniers ou musiciens. Aucune non plus n'est imposée aux sapeurs-télégraphistes.

Enfin, pour le train des équipages, le minimum est également de 1m,66 sans maximum, avec admission, jusqu'à 1m,60, des hommes exerçant les professions de sellier, bourrelier, armurier, tailleur, bottier, cordonnier, ouvrier en fer ou en bois et maréchal ferrant.

***Taine** (H.). *Sa vie et sa correspondance* (1902-1905). — Taine avait une naturelle horreur de la publicité et de la réclame. Il prit le soin de dire à ses intimes que, si jamais on voulait écrire après sa mort quelques pages sur lui, il entendait que ce fût à la façon de la biographie consacrée à lord Macaulay par Georges-Otto Nevylian, où ne figuraient que des lettres et quelques lignes de commentaire. La famille et les amis de Taine suivirent cette suprême recommandation et décidèrent de ne livrer à la publicité que les lettres de l'écrivain qui parlaient de philosophie, d'esthétique, de psychologie, d'art et d'histoire. Rien ou presque rien ne fut donné de la vie privée. Le premier volume comprend ce qui touche à l'enfance, à l'éducation, à l'Ecole normale, au professorat de Nevers et de Poitiers. Le second a trait aux travaux sur *Tite-Live*, la *Littérature anglaise*, le *Voyage aux Pyrénées*, les *Essais de critique et d'histoire*, la *Philosophie de l'art*, le grand travail philosophique sur *l'Intelligence*. Le troisième se rapporte aux tragiques événements de la guerre de 1870, de la Commune de 1871 et à la publication du premier volume de l'*Histoire de la France contemporaine* qui a pour titre *l'Ancien Régime*. Ces lettres, dont on a fait un choix excellent, précédées d'une introduction claire et sobre et ornées çà et là de notices et d'explications précises, font merveilleusement connaître l'étudiant, le professeur, l'artiste, le philosophe, le patriote, l'historien. Elles étincellent à tout instant de traits lumineux et projettent sur cette grande existence de vifs rayons. Le monde lui paraît peuplé d'imbéciles. Il n'a rencontré qu'un petit nombre d'âmes d'élite et il s'en plaint à Prévost-Paradol.

Ses portraits de Sainte-Beuve, de Renan, de Berthelot, des Goncourt et d'autres sont d'une finesse et d'un esprit admirables. Il a étudié de près les Allemands et, s'il reconnaît leur savoir et leur force, il constate leur orgueilleuse intolérance, leur étroitesse d'esprit et l'hypocrisie de leur pudeur. La guerre de 1870 et la Commune de 1871 redoublèrent son patriotisme et lui inspirèrent de très belles lettres adressées à sa femme et à ses amis.

TAINIE (*té-nî*) n. f. Genre d'orchidacées, comprenant une dizaine d'espèces asiatiques. (La *tainie étoilée* de Java est souvent cultivée, en général sous le nom d'*eria stellata*.)

TAINIOLITE (*te*...) n. f. Variété de mica à magnésie, potasse et lithium.

TAIPU, ville de l'empire chinois (Chine propre [prov. du Kouang-Toung]), englobée depuis 1899 avec la péninsule de Kaulung dans la sphère des intérêts anglais à Hong-Kong.


Taïtou.

***TAIT** (Peter Guthrie), mathématicien anglais, né à Dalkeith (Ecosse) en 1831. — Il est mort à Londres en 1901.

TAITOU (Ouizero), reine d'Ethiopie, née en 1854. Fille de Boutoul, de la famille d'Oubié, elle épousa en 1883 Ménélik, alors roi du Choa, devenu en 1889 négus d'Ethiopie. Femme d'un grand courage, elle a pris part, avec sa garde d'honneur, à l'assaut du fort italien de Makalle, en 1896. Ecoutée du négus, elle est au courant de toutes les affaires de l'Etat.

TAÏ-TSÉ-HO, rivière de l'empire chinois, en Mandchourie. C'est un affluent assez important du Liao-Ho, qui se jette dans cette rivière un peu en aval de son confluent avec le Hun-Ho. Le Taï-tsé-Ho passe près de Ben-si-Hou et au milieu de l'important district minier de Yan-Taï, où se livrèrent, en août 1905, d'importants combats entre Russes et Japonais.

TAJANI (Diego), homme politique italien, né à Vietri sul Mare en 1820. Avocat et mêlé au mouvement libéral

à Naples sous les Bourbons, il fut exilé par eux et se réfugia en Piémont, où il devint [illegible]. [illegible] général à Palerme après 1860, il se trouva à la suite d'un conflit avec le préfet général [illegible] député par la suite, il a été ministre de la justice en 1878 et en 1885, et il est devenu sénateur du royaume en 1896.

TAKADIASTASE [illegible] n. f. Biol. Ferment soluble amylolytique de [illegible] qui possède la propriété d'hydrolyser les amylases et semble voisine de la diastase du malt. (Wroblewski a pu le dédoubler en peptose et en matière protéique.

TALAMON-FRÆNKEL [illegible] Bactér. Micro-organisme de la pneumonie lobaire, découvert et étudié simultanément par Talamon et Frænkel. On le désigne habituellement sous le nom de *pneumocoque*. Ne pas confondre avec le *pneumobacille* de Friedlaender.

TALAS, localité de la Turquie d'Asie (Anatolie [illegible] Angora, sandjak de Kaïsarieh), au pied d'un volcan éteint. 3.000 à 4.000 hab.

TALAZAC (Jean, dit **Alexandre**), chanteur scénique français, né à Bordeaux en 1853, mort à Chatou en 1892. Fils d'un employé aux douanes de Bordeaux, il se rendit de bonne heure à Paris pour y tirer parti de sa belle voix de ténor, qui le fit admettre aussitôt au Conservatoire, où, en 1877, il se voyait décerner à la fois le premier prix de chant et les deux seconds prix d'opéra et d'opéra-comique. Engagé alors au Théâtre-Lyrique installé à la Gaîté, il n'eut pas le temps d'y débuter avant le désastre de l'entreprise. Il accepta les offres qui lui étaient faites à l'Opéra-Comique et débuta à ce théâtre, dans *la Statue*, le 20 avril 1878. On l'entendit ensuite dans plusieurs ouvrages du répertoire : *Haydée*, *Roméo et Juliette*, *la Flûte enchantée*, puis enfin, il fit toute une série de belles créations qui lui attirèrent l'estime du public et des artistes : *Jean de Nivelle*, *les Contes d'Hoffmann*, *Galante Aventure*, *Lakmé*, *Manon*, *Diana*, *une Nuit de Cléopâtre*, *Egmont*, et *le Roi d'Ys*, qui devait être la dernière. Entre temps, il se faisait applaudir aussi dans : *Joseph*, *Richard Cœur de Lion* et *la Traviata*. Cependant, Talazac quitta l'Opéra-Comique pour donner des représentations à l'étranger, notamment à Constantinople ; de retour à Paris, on le vit à l'Eden dans *Samson et Dalila*. Après le désastre de ce théâtre, il disparut complètement de la scène.

Talazac.

***TALBOT** (Denis Stanislas MONTALANT, dit), comédien français, né à Paris en 1824. — Il est mort à Paris en 1904.

***TALCA**, ville du Chili. — C'est un des points du Chili qui eurent le plus à souffrir de la catastrophe séismique du 16 août 1906. Un grand nombre de maisons y furent renversées, ensevelissant sous leurs décombres de nombreuses victimes.

Talisman, bâtiment de la marine française qui, dans l'été de 1883, sous le commandement du capitaine Parfait et la direction scientifique d'Alphonse Milne-Edwards, explora la partie de l'océan Atlantique comprise à l'ouest de la côte marocaine, les alentours des archipels des Canaries et du Cap-Vert et la mer des Sargasses.

TALMEYR (Marie-Justin-Maurice COSTE, dit **Maurice**), littérateur et journaliste français, né à Chalon-sur-Saône en 1850. Il a écrit dans un grand nombre de journaux et de revues de Paris, et publié en librairie : *le Grison* (1880), *Vierge sage* (1884), *la Cuisinière* (1890), qui sont des romans bien faits ; puis des études et tableaux documentaires : *Sur le banc*, où défilent, au cours de trois volumes, une série de criminels curieusement étudiés dans leur physionomie et leur psychologie ; *les Possédés de la morphine* ; *Souvenirs de [illegible]* ; *la Cité du sang* ; *Sur le turf*. Conférencier vigoureux et entraînant, Maurice Talmeyr a condensé ses campagnes politiques de 1904 et 1905 en deux brochures : *la Franc-Maçonnerie et la Révolution française* et *Comment se fabrique l'opinion*. Enfin, il a fait jouer à la Comédie-Parisienne une pièce intitulée *Entre [illegible]* (189[illegible]).

Talmeyr.

TALOCHAGE n. m. Action de talocher.

TALOCHE n. f. Petite pelle, servant à frapper sur les meules où l'on cultive le champignon de couche afin de les rendre bien lisses.

TALOCHER (rad. *taloche*) v. a. Lisser les meules à champignons.

***TAMAGNO** (Francesco), ténor italien, né à Turin en 185[illegible]. — Il est mort à Varese (Lombardie) en 1905.

TAMARUGITE n. f. Sulfate hydraté naturel d'alumine, soude et chaux avec chlore.

TAMONÉE n. f. Genre de verbénacées verbénées.
— ENCYCL. Les *tamonées* sont des plantes de l'Amérique tropicale qui ne diffèrent des verveines que par leur calice campanulé et par leur fruit drupacé.
On désigne aussi sous le nom de *tamonée* un important genre de mélastomacées comprenant environ 550 espèces de l'Amérique tropicale; les principales de ces espèces sont : la *tamonée macrophylle*, à fruits comestibles (ou *mundururu*, du Brésil); la *tamonée spécieuse*, herbe utilisée comme les prêles dans nos pays, la *tamonée épiphyte*; la *tamonée humble*; la *tamonée à [illegible]* [illegible]. Les feuilles de la tamonée [illegible] par celui de *miconie*.

***TAMPON** n. m. — Autom. Pe[illegible] trou de la paroi du cylindre d'un moteur à explosion et servant de support au rupteur employé dans l'[illegible].

Tanagra, [illegible] 1890. Il se trouve maintenant placé au musée du Luxembourg.
Imposante et troublante avec son regard hautain, la femme nue qui personnifie l'art distingué de Tanagra, présente, posée sur sa main gauche, une délicieuse statuette de danseuse, tandis que son bras droit, légèrement replié, s'appuie sur une roche. Lorsqu'elle parut, cette figure était colorée cheveux blonds, yeux bleus, chairs mates, seins [illegible] parer son œuvre, et la couleur ne subsiste plus que dans les cheveux de la statue et sur la tunique de la petite danseuse.

Tanagra, d'après [illegible].

TANANA, affluent gauche du Youkon, au cours encore fort mal connu, et dont le bassin semble contenir de riches gisements miniers. Il reçoit dans son cours inférieur différents affluents importants (le Baker, le Kantetna, le Fulvana, le Chenoa), navigables pour de petits vapeurs sur une distance de 50 à 100 milles. Lui-même — que la route de Valdès croise à 480 milles de son embouchure — n'a pu être remonté que jusqu'à 310 milles du point où il conflue avec le Youkon.

TANBOUR BAGHLAMAH n. m. Instrument oriental, dont le nom signifie *mandoline d'enfant*. (Il est monté de quatre cordes, les trois premières d'acier et la quatrième en laiton.)

TANBOUR BOULGHARY n. m. Sorte de mandoline bulgare, dont le corps sonore est analogue à celui du tanbour chargy, mais en plus petit. (Cet instrument, d'origine asiatique, est monté de quatre cordes doubles, les deux premières en laiton, les autres en acier.)

TANBOUR CHARGY n. m. Instrument à cordes pincées, usité en Orient. (La partie convexe du corps sonore est faite de bois d'orme et la table de trois planchettes de sapin collées; l'instrument n'a pas d'ouïes, mais un trou percé sur le côté laisse pénétrer l'air. Il est généralement monté de cinq cordes, trois en laiton à gauche et deux en acier.)



[illegible]

TANGAVAITE n. f. Espèce minérale, appartenant au genre serpentine.

***TANGER**, ville du Maroc septentrional, sur [illegible] Atlantique et à l'entrée occidentale du détroit de Gibraltar. — Cette ville, où le commerce européen n'a cessé de se développer depuis dix ans, et où la colonie française est particulièrement importante, a été, en 1905, le théâtre de la manifestation préméditée de l'empereur d'Allemagne, qui, au lendemain de la conclusion des accords anglo-français et franco-espagnols, est venu y affirmer la souveraineté pleine et entière du sultan sur tout le Maghreb. Cette démarche sensationnelle amena dans les rapports entre la France et l'Allemagne un état de réelle tension, qui ne prit fin qu'avec la réunion de la conférence d'Algésiras. Celle-ci a confié la police de Tanger à la France et à l'Espagne, et c'est dans cette ville que doit résider le haut commissaire suisse chargé de contrôler l'exercice, par l'Espagne et par la France, du droit de police sur les principaux ports marocains. V. MAROC.

TANGERMANN (Guillaume), théologien vieux-catholique et écrivain allemand, né à Essen-sur-Ruhr en 1815. Il fit ses études à Munster et à Munich, fut ordonné prêtre en 18[illegible] et exerça le sacerdoce à Neuss [illegible] (1862). A la suite de son refus d'accepter les décrets du concile du Vatican, il dut abandonner ses fonctions sacerdotales (1870). Il se rendit alors à Bonn et devint en 1872 curé de la communauté des vieux-catholiques de Cologne. Il a publié, d'ordinaire sous le pseudonyme de VICTOR GRANELLA, un grand nombre d'écrits, où la verve d'un polémiste intrépide s'égaye volontiers de poésie. Citons seulement : *Vérité, beauté et amour* (1867) ; *Poésies pa*[illegible] *le Monde, poésies* (1876) ; *la Philosophie et le Christianisme dans leurs rapports avec la civilisation et la question reli*[illegible] (1876) [illegible] *morale pour l'Etat et l'Eglise* (1886) ; *Sons des harpes de Sion* (1886) ; *Philosophie et poésie* (1886) ; *Nouveau prin*[illegible].

[illegible] *étoiles* (1896) ; etc.

TANIFICATION, **TANNIFICATION** [illegible]

TANNER [illegible] decine, il occupa la chaire d'anatomie au Queen's College [illegible] populaire, il fut élu maire de Cork en 1883, puis membre [illegible]

TANNERY [illegible]

Tantum ergo. [illegible] langue, etc.).
[illegible] les compositeurs qui font de la première strophe un solo, une cavatine, ou un adagio, et de la seconde un allégro. [illegible]

TA-OUAN, localité de l'Empire chinois (Mandchourie), sur un petit sous-affluent du Lia-Ho par le Tsaï-tsé-Ho. En août 1905, vif combat entre Japonais et Russes, au désavantage de ces derniers.

TAOUDENI ou **TAODENI**, petit oasis du Sahara central, au nord du désert el-Djouf, dans la dépression à peine visible d'un oued desséché, l'oued Telig. Un millier d'habitants, en grande majorité nègres. Palmeraies ; point d'eau important sur la route que suivent les caravanes [illegible] en 1905 par des officiers et des méharistes français.

***TAPEUR** [illegible] vation sur le relais du morse, permettant de décohérer le [illegible] chaque fois [illegible] onde. [illegible] Pour permettre la transmission régulière des signaux, le radioconducteur doit être ramené à l'état neutre chaque fois qu'il a été cohéré par le contact de l'onde. L'instrument qui sert à cet usage s'appelle *tapeur* ou *trembleur*. De la régularité de son fonctionnement dépend l'enregistrement intelligible des signaux. Le principe de l'appareil est très simple : c'est un électro-aimant dont la prise de courant est en dérivation sur le morse, et qui à chaque fermeture de circuit vient frapper doucement le radioconducteur à l'endroit où se trouve la limaille, dont la cohérence disparaît, ce qui entraîne la rupture du circuit.

Tapeur double.

TAPHRINE [illegible] discomycète, parasite, ayant son mycélium généralement à l'intérieur des feuilles et venant former, çà et là, à la surface, des asques qui donnent naissance chacune à un grand nombre de spores. (Une espèce, la *taphrine dorée*, est très commune et forme des taches orangées sur les feuilles de peuplier.)

[illegible]

TARANAKITE [illegible] mine, avec potasse et fer.

TARASPITE [illegible]

TARCHOMANTHE (*ko*) n. f. Bot. Genre de composées tubuliflores inulées, type d'une sous-tribu dite des *tarchomanthées*.
[illegible] velus sur les parties jeunes, à feuilles simples; ils sont [illegible] *phrier*, à odeur de camphre, a un bois très dur, que les indigènes utilisent souvent pour la fabrication de leurs instruments de musique.

***TARDE** (Gabriel), sociologue français, né à Sarlat en 18[illegible] Tarde. Il est [illegible]

TARENTUM, ville des États-Unis (Pensylvanie [comté d'Alleghany]), sur la rivière Alleghany; 5.472 hab. Manufacture de glaces.

TARF ou **GUERAH-EL-TARF**, [illegible] orientale, dans la province de Constantine, dans une haute dépression que dominent notamment le Sidi-Regheiss et les chaînes de Mesloula et du *Tarf*. C'est la partie la plus méridionale des bas-fonds où se logent les autres dépressions salines du Guellif, de l'Ank Djemel, etc. Le Tarf proprement dit n'est lui-même qu'une vaste *sebkha* de vingt mille hectares de superficie, extrêmement chargée de sel, et recevant, entre autres petits cours d'eau temporaires descendus de l'Aurès, l'oued Roughel, l'oued Taouzient, et l'oued el-Freiss. Toute la région est généra[illegible] à ce moment la cueillette du sel. Le Tarf, qui sans doute s'écoulait jadis dans la direction de l'ouest, forme aujourd'hui un bassin complètement fermé, et toute la région paraît être en voie de dessèchement progressif.

***TARIM**. — Au cours du voyage qu'il a exécuté dans [illegible] que, sur tout son parcours, le Tarim a une tendance marquée à se déplacer vers le S., où il forme de nombreux embranchements. Cette tendance augmente à mesure que la rivière approche de son embouchure; le terrain est si [illegible]

bras nouveaux. Au lieu de se jeter dans l'ancien Lob-Nor, le Tarim dépasse actuellement ce lac et forme le lac Kara-Koshoun (le Lob-Nor actuel), situé au S. de l'ancien. Le niveau de ses eaux est très variable, et chaque année son lit change très notablement.

Tarkow, bourg de la Russie (Pologne [gouv. de Siedlce, distr. de Siedlce]), sur un petit sous-affluent de la Vistule; [illegible] hab. Commerce de bestiaux et de céréales; distillerie d'eau-de-vie.

Tarlow, bourg de la Russie (Pologne [gouv. de Radom, distr. d'Ilza]), sur un petit sous-affluent de la Vistule; 2.500 hab. Distillerie.

***Tarragone**, ville d'Espagne (Catalogne), chef-lieu de la province homonyme. — C'est à Tarragone que les chartreux, après leur expulsion du grand monastère dauphinois, ont installé la distillerie chargée de fabriquer, sous le nom de « liqueur des Pères chartreux », l'élixir qui a obtenu une si grande réputation. Dans l'usage courant, le mot « tarragone » désigne la nouvelle liqueur, par opposition à celle que continuent à fabriquer en France les bénéficiaires de la liquidation des Pères chartreux. La congrégation cartusienne ne s'est d'ailleurs pas transportée tout entière à Tarragone; une partie des Pères, avec le supérieur de l'ordre, se sont installés en Italie, à Farneta, près de Lucques; et c'est ce dernier monastère qui a pris le nom de Grande-Chartreuse. V. Farneta.

Tarrega (Francisco), auteur dramatique espagnol, de Valence. Il florissait dans les dernières années du XVIe et dans les premières années du XVIIe siècle. Il passa la plus grande partie de sa vie à Valence, où il était chanoine de la cathédrale, et contribua, avec Guillen de Castro, Aguilar et quelques autres, à donner beaucoup d'éclat au théâtre de cette ville. Il fut très apprécié de Lope de Vega et Cervantes. Neuf de ses comédies parurent en 1608, dans le volume intitulé : *Comedias de cuatro poetas naturales de Valencia* (Tarrega, Castro, Aguilar, Beneyto). Ce sont : *le Pré de Valence; le Faux Esope; le Siège de Rhodes; Amalthée persécutée; le Sang loyal des montagnards de Navarre; les Fortunes changées et l'Heureux Tournoi; le Siège de Pavie; la Duchesse constante; la Fondation de l'ordre de Notre-Dame*. Son œuvre la plus connue est l'*Ennemie favorable*.

Tarride (Abel-Anatole), acteur et auteur dramatique français, né à Niort en 1865. Elève de Delaunay au Conservatoire, il y obtint un second prix de comédie en 1889, et, engagé aussitôt au Vaudeville, il débuta à ce théâtre à la fin de la même année, dans les *Respectables*. Du Vaudeville il passa aux Nouveautés, où il se fit remarquer dans : *la Demoiselle du téléphone, la Vertu de Lolotte, le Petit Savoyard, Nini Fauvette, la Bonne de chez Duval, Fanoche, Champignol malgré lui, Son secrétaire, Mon prince, le Capitole, la Tortue, les Erreurs du mariage, le Sursis, le Contrôleur des wagons-lits, la Dame de chez Maxim*, etc. Après avoir été créer la *Layette* au Gymnase, puis l'*Enchantement* à l'Odéon, il prit la direction du petit théâtre des Mathurins, où


Tarride.

il joua : *Qui trop embrasse, la Petite Femme de Loth, le Pain de ménage, P'tit Loulou*.... Il entra ensuite un instant à l'Athénée pour y créer *En fête*, loua la salle des Bouffes-Parisiens pour y monter et y jouer les *Travaux d'Hercule*, puis rentra au Vaudeville, s'y montra dans : *la Passerelle, Antoinette Sabrier, les Coteaux du Médoc, Frère Jacques, l'Esbrouffe, la Vie en voyage, Yvette*, alla créer au Gymnase *le Bercail*, puis fut engagé à l'Odéon, où il créa *Glatigny*, et *Jeunesse*, et qu'il quitta lorsque Antoine en prit la direction. Auteur dramatique, il a fait représenter : *le Quadrille*, avec Piazza (Mathurins, 1902); *Par habitude*, et *le Coin du feu* (Mathurins), avec Vernayre (1903); *Fin de vertu* (Capucines), avec Vernayre (1903); *le Tour de main*, avec Croisset (Gymnase, 1906).

Tarrytown, bourg des Etats-Unis (New-York [comté de Westchester]), sur le lac Tappau, formé par le fleuve Hudson; 4.770 hab. Tombeau de Washington Irving. Minoterie; fabrication de machines.

TARSITE (de *tarse*) n. f. Méd. Inflammation des paupières. (La tarsite *syphilitique*, d'ailleurs assez rare, consiste dans un épaississement considérable des tarses avec chute complète des cils. [V. paupière, et syphilis].)

TARSOPTOSE (du gr. *tarsos*, tarse, et *ptôsis*, chute) n. f. Méd. Pied plat ou tarsalgie des adolescents et des enfants, caractérisée par un affaissement de la voûte plantaire avec déviation du pied en dehors et douleurs plus ou moins marquées au niveau du tarse. (Ces douleurs peuvent être [illegible] ou même manquer. V. tarsalgie, t. VII.)

TARTARIEN, ENNE (*ri-in, èn'*) adj. Se dit d'un sous-étage géologique [illegible] étage thuringien de la Russie. (Il constitue une sorte de passage au trias.)

— n. m. *Le* tartarien.

Tartaro, affluent droit du Po, qui arrose les provinces de Vérone et de Rovigo et se jette dans le Po di Levante sous le nom de *canal Bianco*, près de Loreo, après un cours de 165 kilomètres.

Tascher de La Pagerie (comtesse Stéphanie), femme de lettres française, auteur de mémoires, née à Paris en 1814, morte à Munich en 1905. Fille de Louis Robert Tascher de La Pagerie, fait comte par Napoléon, et de la princesse de La Leyen, elle était petite-nièce de l'impératrice Joséphine. Elle fut élevée dans la familiarité de la reine Hortense, et passa sa jeunesse en Bavière, où son père avait suivi le prince Eugène. Après le 2-Décembre 1852, Napoléon III fit de son père un sénateur et elle eut son appartement aux Tuileries, où le comte Tascher de La Pagerie [illegible] aux fonctions de grand maître de la maison de l'impératrice, qu'il garda jusqu'à sa mort [illegible]. La comtesse Stéphanie continua de vivre à [illegible] pour ainsi dire, dans la famille impériale, jusqu'au 4-Septembre 1870. Elle trouva alors un asile provisoire à Paris même, chez sa sœur, la comtesse de Waldner-Freundstein, et, après des séjours dans le Tyrol et à Bade, elle se fixa rue de Berri, où pendant longtemps son salon fut le rendez-vous du monde fidèle à l'Empire disparu. Elle a publié trois volumes de *Souvenirs* extrêmement curieux (1893-1894).

Tasfaout-Fenourin, chapelet d'oasis du Sahara septentrional, dans le Touat, à dix lieues environ au sud-ouest de la vallée de l'oued Zaoura; 7.000 hab., appartenant pour la plupart au groupe harratin. Belles palmeraies; culture du coton, du tabac; élevage du mouton. Cette longue ligne de dix-sept villages ou *ksour* est une des régions les plus prospères du Touat.

Tasman (mer de), nom donné par l'amirauté anglaise à la partie de l'océan Pacifique comprise entre la Nouvelle-Zélande et les îles situées au N.-O. de cet archipel d'une part, l'Australie et la Tasmanie de l'autre. Cette dénomination a été officiellement adoptée en 1891.

Tate (Nahum), poète anglais, né à Dublin en 1652, mort en 1715. En 1692, à la mort de Shadwell, il fut nommé poète lauréat. Ses premiers *Poèmes* furent publiés en 1677. Il écrivit pour le théâtre de nombreuses adaptations d'après Shakspeare ou Fletcher et deux tragédies : *Brutus d'Albe* (1678) et *le Loyal Général* (1680). Son *Roi Lear* est un exemple de la profanation que peut subir un chef-d'œuvre. Tate modifia l'action et le dénouement, introduisit des scènes nouvelles et eut la naïve outrecuidance de croire qu'il avait fait mieux que son prédécesseur. Le public fut complice de Tate, car il applaudit pendant plusieurs années les étranges productions de cet auteur médiocre, maladroit et sacrilège. Tate avait collaboré avec Dryden à la seconde partie d'*Absalon et Achitophel*.

Tatenhausen, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Westphalie]), près d'un petit sous-affluent du Rhin; 1.000 hab. Eaux minérales ferrugineuses bicarbonatées, utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique. Bains de boue.

Tatischev (Serge Spiridonovitch de), publiciste russe, né en 1846, mort à Graz en 1906. Il fit ses études à Saint-Pétersbourg et à Paris. Il servit au ministère des affaires étrangères et dans divers postes diplomatiques ou consulaires, fit comme volontaire la campagne contre les Turcs en 1877, entra ensuite au ministère de l'intérieur, s'adonna en même temps au journalisme et aux études historiques, et fut agent du ministère des finances, puis attaché commercial à Londres. Il a collaboré à divers recueils russes et français et publié des ouvrages d'histoire : *la Politique étrangère de Nicolas Ier* (1887); *l'Empereur Nicolas et les Cours étrangères* (1888); *Études sur la diplomatie russe* (1890-1898); *Alexandre et Napoléon d'après leur correspondance inédite* (en franç., 1891); *Vie d'Alexandre II* (1897); *la Famille Tatischev* (1900); etc.


Tattegrain.

***Tattegrain** (Francis), peintre français, né à Péronne en 1852. — Il a exécuté, à la demande de l'Etat : *Cérémonie des récompenses, Exposition universelle de 1900* (Salon de 1904). Il a exposé depuis : *les Filets volés, Saison du hareng, le Patron de la « Rose mystérieuse »* (1905); *Désemparé, l'Ancien* (1906). Ces quatre peintures retracent des scènes de la vie de la mer qui valurent à Tattegrain ses premiers succès.

Tatzmandorf, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie [comitat d'Eisenburg]), près d'un petit sous-affluent du Danube; 1.000 hab. Eaux minérales ferrugineuses bicarbonatées, à la température de 13° C., utilisées en bains et en boisson pour le traitement de la chloro-anémie. Elles sont l'objet d'une active exportation.

Taube (Charles-Evert-Bernard, baron), historien suédois, né à Lidhem (læn de Kronoberg) en 1834. Archiviste aux archives royales de Stockholm (1884-1899), il s'est fait surtout connaître par de considérables publications de textes : *Protocoles du Riksdag de la noblesse et des chevaliers* (1645-1660, 5 parties 1871-1886); *Rapport des ambassades suédoises sur les puissances étrangères* (1793); *Rapport du baron S. G. Hermelin sur les Etats-unis de l'Amérique du Nord* (1784), etc.

Taura, bourg d'Allemagne (roy. de Saxe [cercle de Leipzig, distr. de Rochlitz]), sur la Chemnitz, sous-affluent de l'Elbe par la Saale; 3.000 hab. Bonneterie, ganterie, filatures.

TAURESQUE (*tô-rèssk'*) adj. Qui rappelle le taureau : *Assez grand, trapu, blond, le teint coloré, la face* taurèsque. (Léon Frapié.)

Taurinensis, planète télescopique n° 512, découverte en 1903 par Max Wolf.

TAURITE (*tô*) n. f. Roche éruptive appartenant à la famille des granites, au groupe des felsophyres, et au type rhyolite. (C'est une rhyolite à ægirine.)

Taussat, hameau de la Gironde (comm. d'Audenge), arrond. de Bordeaux, sur le bassin d'Arcachon; 300 hab. Ch. de f. Midi. Exploitation de pins, résine, etc. Petite station de bains de mer assez fréquentée.

Tauste, bourg d'Espagne (Aragon [prov. de Saragosse, distr. de Ejea de los Caballeros]), près de l'Arba, affluent de l'Ebre; 5.000 hab. Industrie active; fabrication de produits chimiques, toiles, étoffes de laine. La ville, qui est une des plus anciennes de l'Aragon, donne son nom à un très utile canal d'irrigation.

TAUTOMÈRE (*tô* — du gr. *tauto*, le même, et *meros*, partie) adj. Qui est situé dans la même moitié de la moelle spinale. (Se dit principalement de certains neurones dont le cylindraxe et ses terminaisons jouissent de cette propriété.)

***Tavan** (Adolphe), poète provençal, né à Châteauneuf-de-Gadagne (Vaucluse) en 1833. — Il est mort dans cette commune en 1905.

Tavannes ou **Dachsfelden**, comm. de Suisse (cant. de Berne [distr. de Moutier]), sur la Birse naissante (bassin du Rhin); 1.300 hab. Fabrication d'horlogerie, élevage de bestiaux, fromagerie.

Tavoljanka, bourg de Russie (gouv. de Tambof [distr. de Lipetzk]), sur la Matyra, sous-affluent du Don par le Voronèje; 3.000 hab. Distillerie d'eau-de-vie; commerce de céréales et de bestiaux.

Tavoljanka, bourg de Russie (gouv. de Samara [distr. de Nicolaïevsk]), sur l'Irghiz, affluent du Volga; 7.000 hab. Industrie et commerce actifs; minoteries, tanneries, distilleries.

TAWAYA n. f. Sorte de guimbarde en bois, en usage chez les indigènes des Nouvelles-Hébrides.

Tawaya.

***TAXE** n. f. — *Taxe vicinale*, Taxe dont la perception est autorisée en remplacement des prestations.

— Encycl. Fin. La loi du 31 mars 1903 a autorisé les communes à établir, si elles le jugent opportun, une *taxe vicinale* destinée à remplacer le produit des journées de prestations que les communes sont tenues de voter pour les chemins vicinaux. Le remplacement peut porter soit sur la totalité ou sur une partie de la prestation individuelle, soit (lorsque celle-ci a été intégralement convertie) sur la totalité ou sur une partie de la prestation des animaux et véhicules.

La taxe vicinale est représentée par des centimes additionnels aux quatre contributions. La libération peut s'effectuer en nature lorsque la taxe n'est pas inférieure à 1 franc.

Les quittances délivrées aux redevables sont exemptes du timbre, même lorsqu'elles excèdent 10 francs.

TAXIMÈTRE (du gr. *taxis*, taxe, et *métron*, mesure) n. m. Techn. Compteur pour voitures et automobiles, indiquant au voyageur, par la distance parcourue, le prix qu'il doit payer. ‖ On dit aussi, mais moins bien, taxamètre (en le composant avec *taxe*, et *mètre*) et taxemètre (en le faisant dériver du latin *taxare*, taxer, et du gr. *métron* mesure).

— Encycl. Le *taximètre* a tout d'abord été exploité en Allemagne vers 1894; il a fait son apparition en France en 1904. Cet appareil, constitué par un cadran muni de guichets, a pour but d'établir automatiquement le prix de la course faite par le véhicule d'après la distance parcourue. Il est *horokilométrique* et est mis en mouvement soit par l'intermédiaire d'une transmission flexible s'adaptant au moyeu de la roue, soit par un mouvement d'horlogerie qu'il contient. Le cadran est en relation avec un drapeau le surmontant, qui, lorsque la voiture est libre, a une position verticale, la flamme horizontale.

Quand le cocher est pris à la course, il incline ce drapeau, dont la hampe se place horizontalement, la flamme en bas. Le tarif est alors kilométrique et c'est la roue de la voiture qui actionne le compteur. Dans un guichet du cadran apparaît alors le prix initial de 0 fr. 75, qui reste fixe jusqu'à 1.200 mètres; ce prix s'augmente de 0 fr. 10 automatiquement pour les premiers 400 mètres en sus et successivement de 0 fr. 10 par 200 mètres.

Si le voyageur prend la voiture à l'heure, le drapeau est vertical, la flamme en bas; le mouvement d'horlogerie se met alors en marche. La voiture circule-t-elle à plus de 8 kilomètres à l'heure, pendant l'application du tarif horaire, c'est la *distance* qui marque; si elle fait moins de 8 kilomètres, c'est l'*heure* qui marque. Cette combinaison s'obtient au moyen d'une roue à rochets mue par deux cliquets, l'un de *distance*, l'autre d'*heure*. C'est celui des deux cliquets qui va le plus vite qui entraîne le mouvement de l'appareil, sans qu'il y ait jamais double emploi.



Taximètre.

Quand la voiture s'arrête, le cocher embraye le mouvement d'horlogerie qui met alors l'appareil en mouvement à raison d'une marche fictive de 8 kilomètres à l'heure. Lorsque le véhicule se remet en marche, c'est de nouveau le tarif kilométrique qui entre en fonction.

Le cadran, outre celui du tarif courant, est muni d'un autre guichet, dit *des suppléments*, où s'inscrivent des prix spéciaux, qui sont : 0 fr. 25 par colis, ou 0 fr. 50 pour le passage des fortifications, les courses et heures de nuit. C'est à la main que le cocher met en œuvre le mouvement relatif à ces suppléments.

Toutes les sommes marquées sur les guichets du taximètre sont enregistrées par un compteur totalisateur. Dès lors, le voyageur a sous les yeux la somme globale qu'il doit payer. De plus, le loueur du véhicule peut ainsi savoir combien le taximètre a marqué dans la journée, par la comparaison des deux sommes marquées, le matin, à la sortie, et le soir, à la rentrée de la voiture.

Le taximètre adapté aux voitures de place automobiles est uniquement horokilométrique et le conducteur n'a pas à y toucher lorsque le voyageur descend de la voiture et la laisse attendre ou lorsque, en cours de route, il demande à marcher au pas.

Quel que soit le mode de traction, il est interdit au conducteur de circuler avec un voyageur dans sa voiture en conservant le drapeau libre relevé.

Aucune ordonnance de police ou arrêté préfectoral n'a réglementé la manœuvre du compteur kilométrique. Cette manœuvre se trouve seulement expliquée sur le bulletin que tout cocher doit remettre spontanément à la personne qui monte dans sa voiture. Mais la jurisprudence a déjà été appelée à trancher plusieurs questions que pose l'emploi du taximètre. Il a été notamment décidé que le cocher ne pouvait faire apparaître le voyant bleu, marquant le tarif du pas ou de l'attente, que sur l'ordre du voyageur et non de son propre mouvement, chaque fois que par un cas de force majeure il doit se mettre au pas ou s'arrêter sur l'ordre d'un agent. (Trib. de paix de Villejuif.)

TAXIPHOTE (du gr. *taxis*, emplacement, et *phôs*, *phôtos*, lumière) n. m. Système de stéréoscope qui permet de trouver instantanément et de regarder l'une quelconque des vingt-cinq vues contenues dans une boîte-classeur disposée *ad hoc*.

— Encycl. Le *taxiphote*, construit par Richard, plus spécialement pour regarder, classer et projeter les vues stéréoscopiques obtenues avec le Vérascope, se compose essentiellement d'une partie [illegible] sur laquelle on place les boîtes-classeurs spéciales dans lesquelles on a préalablement mis les dispositifs à examiner. En fermant la porte de l'instrument, on fait élever une sorte de fourche qui soulève une vue et l'amène devant les oculaires pour qu'on puisse l'examiner facilement. D'ailleurs, un système de coulisses et de crémaillères permet d'approcher, d'éloigner et d'écarter les oculaires de manière à bien approprier le système optique à l'acuité de la vision et à l'écartement des yeux de l'observateur. Pour passer d'une vue à la suivante, il suffit d'appuyer sur un levier disposé sur le côté droit de l'appareil et de le laisser remonter après avoir été bien à fond de course. Dans la première partie du mouvement d'abaissement du levier, on fait descendre la fourche, et la vue reprend sa place dans le classeur; pendant la seconde partie, le chariot se déplace d'un cran, et lorsque le levier remonte, la fourche se soulève à nouveau, entraînant la plaque suivante jusqu'à ce qu'elle soit bien centrée avec les oculaires. On peut d'ailleurs examiner à volonté l'une quelconque de la série sans avoir besoin de faire défiler les vues précédentes. Il suffit pour cela de tenir le levier de manœuvre baissé à fond et d'amener l'index sur le numéro de la vue qu'on veut voir. En laissant remonter le levier, la vue vient d'elle-même se présenter aux yeux.

Taxiphote Richard.

TAXITE n. f. Sorte de tuf ou brèche éruptive.

TAYLOR (Thomas), peintre, dessinateur et graveur français, né à Paris en 18[illegible]. Elève de Gleyre et de Gérome, il débuta au Salon de 1865 avec *Divertissement* [illegible] et exposa, en 18[illegible], une gravure : *Vue de Paris à vol d'oiseau*. Il a envoyé depuis des scènes de genre et des paysages souvent inspirés par la forêt et les environs de Fontainebleau (par exemple : *la Plaine de sable à Marlotte* [1869]; *une Cour à Marlotte* [1880]; *Environs de la mare aux Fées* [1881]). Il a exécuté un grand nombre de dessins pour le « Tour du monde », auquel il collabora depuis 1874, *Rome et les Romains*, *Histoire des Grecs*, de Victor Duruy; la *Géographie universelle*, d'Elisée Reclus; *Jeanne d'Arc*, de Wallon; *la Perse*, de Jane Dieulafoy; *le Tonkin*, du major Hocquart; les *Gi[illegible]* et *Dale [illegible]* [illegible]. Il a également collaboré à divers panoramas : *Siège de Paris*, de P. Philippoteaux; *Bataille de Champigny*, de de Neuville et Detaille; *Bataille de Gettysburg* (Amérique), de Paul Philippoteaux; etc.

TAZA, ville du nord-est du Maroc, dans la région montagneuse occupée par la tribu des Riatas, sur l'oued *Taza*, sous-affluent du Sebou par l'Innaouen; 3.000 à 4.000 hab. Résidence d'un caïd nommé par le sultan du Maroc. Point de départ de la révolte de l'agitateur ou *rogui* Bou Hamara (l'Homme à l'ânesse).

TAZENAKHT, bourg du Maroc, dans la région montagneuse de l'Anti-Atlas, sur l'oued homonyme, sous-affluent de l'oued Draa; 1.000 hab. C'est un des grands marchés du Sud marocain pour le commerce des dattes, des céréales, des tapis, et le chef-lieu d'un petit Etat presque indépendant, habité par une fraction de la tribu des Aït Ouzaad.

TAZEWELL, bourg des Etats-Unis (Tennessee), ch.-l. du comté de Claiborne, sur un petit sous-affluent du Tennessee par le Clinch; [illegible] hab. Aux environs, gisements de fer, de zinc, de plomb argentifère.

TAZINO, bourg de Russie (gouv. de Simbirsk [distr. d'Ardatof]), sur la Tcherneleika, sous-affluent du Volga par la Soura; 3.000 hab. Fabrication de produits chimiques; commerce de bestiaux.

***TCHAD** (territoires du). [illegible] La délimitation des territoires français et anglais dans la région du Tchad a été à peu près terminée [illegible]. La convention franco-anglaise du 8 avril 1904 prévoyait des modifications ultérieures à apporter dans le tracé des frontières qu'elle établissait entre la Nigeria britannique et le Tchad. Ces modifications ont été relativement peu importantes. La frontière, telle qu'elle a été établie, laisse la région du N'Kouni à la France, définit les territoires des sultanats de Maradi, Tessaoua, Zinder, passe au sud de Gourselik laissé aussi en territoire français, et atteint le cours de la Komadougou, qu'elle suit jusqu'au Tchad. De là, elle rejoint la frontière anglo-allemande, en plaçant dans la zone anglaise une fraction du lac et des îles.

Il résulte des dernières explorations poursuivies dans la région du Tchad que le dessèchement de la partie septentrionale du lac, qu'avait déjà signalé Barthe, est encore plus rapide que l'on ne pensait. Toute la région littorale de cette mer intérieure, aux abords du pays de Kanem, se transforme de plus en plus en lagune de très faible profondeur, et, sauf dans les parages de l'embouchure du Chari, les îlots côtiers se multiplient.

Tchao-chi-kou-eul ou *l'Orphelin de la famille Tchao*, drame historique chinois, composé au XIV[e] siècle par Ki-Kiun-tsiang. Cette pièce a été traduite en français par le P. Prémare (*Description de la Chine*, III, p. 341 et suiv.) et par Stanislas Julien (1834). Voltaire s'en est inspiré pour sa tragédie : *l'Orphelin de la Chine*.

TCHATYR DAGH, sommet montagneux de la péninsule de Crimée, point culminant, par 1.580 mètres de l'altitude, de la petite chaîne en plateau de la [illegible] [illegible]. C'est le [illegible] des Grecs.

***TCHÉKOV** (Anton Pavlovitch), romancier et dramaturge russe, [illegible]

TCHEN-TOU, ville de l'empire chinois, capitale de la prov. du Sétchouen, située au milieu de la petite plaine [illegible] sur le Min-Hô, sous-affluent gauche du Yang-tsé-Kiang par le [illegible] [illegible]

***TCHERNAIEV** [illegible]

TCHITCHÉRINE (Boris Nikolaïevitch), philosophe et sociologue russe, né en 1830, mort en 1904 dans le gouvernement de Tambov. Ses principaux travaux sont : [illegible] Dans sa jeunesse, Tchitchérine se montra partisan de l'autocratie, mais, en avançant en âge, il évolua du côté de la liberté sociale. Dans son dernier ouvrage : *la Russie à la veille du XX[e] siècle*, publié à Berlin (1900), sorte de testament politique, il déclare sans réticences que l'autocratie a fait son temps, et que la Russie doit inaugurer un régime de liberté.

TCHONG n. m. [illegible] usitée dans les cérémonies religieuses.

TCHONG-KING, ville de l'empire chinois (prov. de Sétchouen), au confluent du Ta-Kiang et du Kia-ling-Kiang, [illegible] kilomètres de l'embouchure du Yang-tsé-Kiang, ce port, dont le trafic est considérable, est la métropole commerciale de la province; de toutes les directions y affluent les marchandises venues du Bassin-Rouge, du Kouei-Tchéou et du Yunnan. Commerce de l'opium, du tabac, du musc, de la soie, du riz, du sel, de la houille, des métaux, etc.; de là partent aussi, pour rayonner dans le Far-West, tous les produits européens. Anglais, Allemands, Français, Italiens et Japonais y ont des comptoirs.

Tchou-chou-ki-nien (littér. *Annales écrites sur bambou*), ouvrage historique chinois. Il fut trouvé, dit-on, avec quelques autres livres, dans un tombeau des princes de Weï, qu'on viola en l'an 279 de notre ère. Il comprend un abrégé de l'histoire chinoise depuis le règne de l'empereur Poang-ti (de la période légendaire, jusqu'à la vingtième année du règne de Nan-ouang, c'est-à-dire en l'an 299 av. notre ère. Cet ouvrage constitue l'un des plus précieux monuments pour l'histoire des premiers temps de la Chine.

TCHOUDIQUE (*dik'*) adj. Relatif aux Tchoudes.

TEAM [illegible] n. m. Equipe de joueurs.

TEBASHOUL n. m. Tambour en usage en Algérie. (Les cordes de tension sont placées comme celles du tambour européen.)

TEBLOUN ou **TEBOL** n. m. Tambour en usage chez les Touareg. [illegible] brane, et le tout est décoré d'ornements peints en rouge, blanc et bleu.)

TÉCÉFISTE [illegible] n. m. Membre du T. C. F. [illegible]

TECK, château ruiné d'Allemagne (roy. de Wurtemberg [cercle du Danube]), situé près de la petite ville d'Owen, sur la montagne de Teck (Jura souabe), haute de 775 m. Ce château, acquis au XI[e] siècle par Berchthold de Zæhringen, a donné son nom à une seigneurie souabe dont Adalbert I[er], petit-fils de Berchthold, fut le premier titulaire en 1186. Devenue wurtembergeoise à la fin du XIV[e] siècle, cette principauté demeura sans titulaire de 1439 (date de l'extinction de la dynastie souabe jusqu'en 1493. Le titre de duc de Teck a été attribué en 1863 et en 1870 à une branche collatérale de la famille royale de Wurtemberg; actuellement, les cadets de la maison des comtes de Hohenstein sont qualifiés de *princes* et *princesses de Teck* et d'*Altesses Sérénissimes*. Une princesse de Teck, Victoria Mary (née en 1867), a épousé en 1893 le duc d'York, devenu *prince de Galles* depuis 1901.

TECTOCYTE [illegible] cellule) n. m. Biol. Se dit de toutes les cellules recouvrantes ou exerçant une protection passive à l'égard des organismes, et en particulier des cellules épidermiques différenciées ou non. (Il faut donc rattacher aux tectocytes les enveloppes tégumentaires solides des arthropodes par exemple.)

TECTOLOGIE [illegible] *logos*, discours) n. f. Biol. Branche de la morphologie qui s'occupe de la structure des organismes et spécialement de celle des animaux composés (*spongiaires, hydraires, bryozoaires, synascidies*, etc.). [La tectologie est aujourd'hui fondée sur les rapports réels de parenté que révèle la structure anatomique des individus, et non, comme on le faisait autrefois, sur le mode de groupement des individus. C'est Haeckel qui a, le premier, fixé les règles de cette science, que Giard, de son côté, définit : l'*architectonique* des êtres vivants.]

TEDESCO (Fortunata), cantatrice scénique italienne, née à Mantoue en 1826. Elève du compositeur Vaccai au conservatoire de Milan, elle débuta avec succès, à peine âgée de dix-huit ans, au théâtre de la Scala de cette ville. Engagée ensuite à Vienne, où elle obtint de brillants succès, elle partit peu de temps après pour l'Amérique, remporta de véritables triomphes aux Etats-Unis et la Havane. C'est de là qu'elle vint à Paris pour débuter, en 1851, à l'Opéra, dans la *Reine de Chypre*. Sa superbe voix de contralto, son sentiment pathétique et son jeu scénique passionné firent sur le public une [illegible] et la *Favorite*, puis fit deux créations importantes dans le [illegible] six années passées à l'Opéra, elle quitta ce théâtre pour [illegible] autres rôles, elle joua celui de Vénus dans *Tannhæuser* lors des trois représentations mouvementées de cet ouvrage. Elle retourna deux ans après à Lisbonne, fit une saison brillante à Madrid, et au bout de peu de temps cessa de faire parler d'elle.

TEE [illegible] lance la balle au début de la partie.

TEFFÉ [illegible] de [illegible] ral et géographe brésilien, né à Rio de Janeiro en 1837. Il débuta dans la science en faisant un cours d'hy[illegible] (1858) et publia, peu après, le premier traité de ce genre écrit en langue portugaise. Il explora ensuite les côtes du Brésil, dans les parages de l'île Sainte-Catherine. La guerre entre son pays et le Paraguay le contraignit à abandonner pour quelque temps ses relevés hydrographiques, pour prendre part à de nombreux combats; il fut, à la fin des hostilités, promu capitaine de frégate (1871) et chargé de la délimitation des frontières du Brésil et du Pérou, mission qui dura trois ans et lui valut le titre de baron. Promu contre-amiral un peu plus tard, de Teffé dirigea encore la mission brésilienne qui alla observer le passage de Vénus à Saint-Thomas dans les Antilles. Il fonda la première société géographique de [illegible] et fut élu correspondant de l'Académie des sciences de Paris en 1889.

***TÉGÉE.** — Archéol. A Tégée, en Arcadie, l'école française d'Athènes a repris les fouilles du temple d'Athéna Aléa, commencées par les Allemands Dorpfeld et Milchhöfer. On a retrouvé les restes de plusieurs sanctuaires successifs antérieurs au célèbre temple qui fut construit par Scopas au IV[e] siècle avant notre ère. Celui-ci avait 50 mètres de long, sur 21 mètres de large; la cella avait 27 mètres sur 12 mètres. On a découvert des fragments des colonnades et de l'entablement, fragments de style dorique, ou ionique, ou corinthien. On a recueilli également des débris de la décoration sculptée, fragments qui appartiennent à l'école de Scopas, et qui représentaient la *Chasse de Calydon*. Mentionnons encore des vases de style mycénien, et de petits bronzes archaïques. Autour du temple, on a rencontré beaucoup de murs byzantins, restes d'un palais ou d'un couvent qui avait été construit avec des débris de monuments grecs.

TÉGUEMENT [illegible] plainte avec toux sèche et pénible, comme font les vieillards oppressés; vx mot qui semble être une altération de *tédier*. — Cf. le vx franç. *tédieux*, lat. *tediosus*, fatigant, pénible; de *tædiare*, s'ennuyer, etc.) n. m. Zootechn. En parlant d'une bête bovine, Sorte de toux causée par une gêne dans la poitrine.

— Encycl. La péripneumonie des bêtes bovines s'accuse par une fièvre intense; les poumons sont affectés; une toux rare, faible, avortée, se déclare; la respiration s'accélère accompagnée de *téguement*, plainte facile à provoquer en percutant la poitrine avec le poing.

TEICHMULLER (Gustave), philosophe allemand, né à Brunswick en 1832, mort à Dorpat en 1888. Il fut élève de Trendelenburg à Dorpat, fut d'abord professeur de gymnase à Saint-Pétersbourg, puis privatdocent à Gœttingue, professeur extraordinaire à Bâle (1868), enfin professeur ordinaire de philosophie à Dorpat (1871). Il s'est occupé des rapports entre la philosophie d'Aristote et de Platon. Sa propre doctrine procédait de Leibniz et de Lotze. Citons de lui : *Etudes* et *Nouvelles Etudes* [illegible] *tonicienne*, contre Zeller (1876); *Chronologie des dialogues de Platon* (1881); *le Monde réel et le Monde visible* (1882); [illegible] *Logique établies sur une nouvelle base* (1889); etc.

TEINACH, bourg d'Allemagne (roy. de Wurtemberg), dans une belle vallée de la Forêt-Noire, sur un petit sous-affluent du Rhin par le Neckar; 1.000 hab. Eaux minérales bicarbonatées mixtes. Cure de petit-lait.

TEISSIER (Pierre-Joseph), médecin français, né à Paris en 1864. Il commença ses études médicales à Bordeaux, les termina à Paris. Lauréat au concours de l'internat, il passa sa thèse en 1894 sur *les Lésions de l'endocarde chez les tuberculeux*, montrant que la tuberculose est beaucoup plus souvent qu'on ne le pense l'origine de lésions endocardiques diverses. Il est revenu plus tard sur cette question dans un chapitre des Cliniques de [illegible] *la tuberculose*, dans lequel il indique cette origine à la lésion. Il fut nommé professeur agrégé à la Faculté de Paris en 1897 et médecin des hôpitaux en 1899. Ses travaux ont porté sur la bactériologie et la médecine expérimentale, et sur la pathologie générale, la clinique médicale et l'anatomie pathologique. Parmi les premiers, il convient de citer des mémoires parus la plupart dans les « Archives de médecine expérimentale » sur le microcoque tétragène (1896); sur le champignon du muguet (1897); sur la pénétration dans le sang de l'homme des embryons de l'anguillule stercorale provenant d'une diarrhée chronique des pays chauds et dans la création d'une espèce géante de ces anguillules chez la grenouille (1896); sur l'emploi de la tuberculine comme agent révélateur de la syphilis (1894); sur l'étude bactériologique des oreillons dont l'origine serait un microcoque tétragène septique (1906) en collaboration avec Esmein. Parmi les travaux de médecine : sur un cas de fièvre typhoïde avec présence du bacille d'Eberth dans le sang (1895); sur un lymphadénome du foie (1897); sur un épanchement pleural à bascule, sur l'anémie des phtisiques (1896); sur les infections secondaires consécutives à la tuberculose pulmonaire; sur [illegible] les rayons Röntgen dans la tuberculose (1899);

sur la dilatation du cœur d'origine rhumatismale, sur la pression artérielle chez les tuberculeux. Il a collaboré au *Traité des maladies du cœur et des vaisseaux* Debove-Achard (article « maladies du cœur ») et a étudié récemment l'action bactéricide du glycogène hépatique et celle de l'azote sur le bacille tuberculeux.

TEJA (Casimiro), caricaturiste italien, né et mort à Turin (1830-1897). Élève de l'académie Albertine, il débuta par des caricatures politiques dans le « Fischietto », puis il en donna au « Scintille », au « Trovatore », au « Pasquino » (1856), dont il devint le directeur, au « Barbiere », à la « Mosca ». Doué d'un esprit mordant et d'une extrême fécondité, il tint le premier rang, en Italie, parmi les caricaturistes de la seconde moitié du XIXe siècle.

***TÉLÉGRAMME** n. m. — ENCYCL. *Télégrammes météorologiques.* Des télégrammes météorologiques portant l'indice « Obs. » (observations) ou « A. T. » (avis de tempête) sont quotidiennement échangés entre la marine, les observatoires et le bureau central météorologique.

Moyennant un abonnement de 20 fr. par semestre pour les communes et les fonctionnaires, et de 30 fr. pour les particuliers, l'administration des postes assure à ceux qui en font la demande le service d'un télégramme météorologique journalier dit « avertissement ou obs. agricole ». A cet effet, les départements ont été répartis en huit régions (Nord-Ouest, Nord, Nord-Est, Ouest, Centre-Est, Sud-Ouest, Sud-Est) pour chacune desquelles sont rédigées des prévisions quotidiennes spéciales. (Instr. du 11 juin 1901 à l'usage des bureaux télégraphiques.)

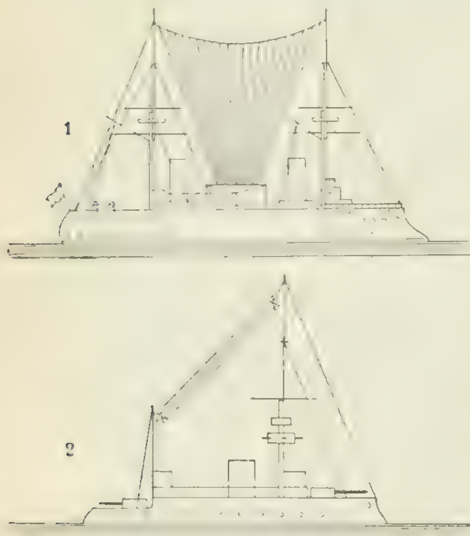
Un décret, en date du 14 septembre 1904, a eu pour objet d'étendre les télégrammes agricoles aux cours des bestiaux; la création de ces nouveaux télégrammes désignés sous le nom d'« avertissements commerciaux agricoles » a été approuvée par la loi du 17 avril 1906 (art. 18).

***TÉLÉGRAPHIE** n. f. — ENCYCL. Techn. *Télégraphie sans fil.* La télégraphie sans fil est pratique surtout pour les navires. Elle leur permet en effet de transmettre des signaux télégraphiques à toute distance en mer.

En France, Blondel, Tissot, Ducretet; en Allemagne, Slaby, Arco, Braun; en Suisse, Tomasina; en Italie Riccia, ont continué ou entrepris des essais nouveaux de télégraphie sans fil.

De 1895 à 1899, la distance de transmission atteint difficilement 100 kilomètres; mais, aussitôt que les principes de la syntonie eurent été posés par Lodge, Blondel et Braun, Marconi les appliqua et communiqua, dès 1901, à 300 kilomètres. C'est à cette époque qu'eut lieu l'expérience très concluante des communications entre la France et la Corse, de Biot, près d'Antibes, à Calvi, distants de 175 kilomètres. Après ces expériences, les stations de télégraphie sans fil se sont multipliées en Europe.

— *Installation d'une station.* Une station se compose essentiellement de deux postes, l'un transmetteur, l'autre récepteur, disposés dans le même local et usant, tous les deux, tant pour l'émission des ondes que pour la réception, de la même antenne de longueur déterminée, hissée à une certaine hauteur, 50 mètres environ, cette hauteur ayant été reconnue comme donnant les meilleurs résultats.



Dispositions de l'antenne à bord des bâtiments : 1. Pour communications à grandes distances (2.000 kil.) ; 2. Pour communications à moins de 500 kilomètres.

Isolée à sa partie supérieure, l'antenne se termine à la partie inférieure par un câble qui se fixe, tantôt sur une borne de l'oscillateur du transmetteur, quand il s'agit de faire un signal, tantôt sur une borne du récepteur, quand il s'agit de recevoir une transmission. En temps normal, ce câble se trouve toujours dans le [illegible] du récepteur, dont la boîte métallique doit être hermétiquement close lors d'une émission d'ondes par le transmetteur, sous peine de brûler le radioconducteur. V. [illegible], TRANSMETTEUR, RÉCEPTEUR.

Actuellement, avec les dispositifs perfectionnés de Marconi, on a pu accorder un récepteur de façon qu'il ne soit pas impressionné par des ondes de longueurs très différentes de celles pour lesquelles il avait été accordé; le principe de la syntonisation est donc mis en pratique, mais les essais de double communication simultanée n'ont [illegible] résultats satisfaisants.

La vitesse de transmission d'un télégramme par télégraphie sans fil [illegible] à 25 lettres par minute, il a donc fallu modifier les rayons d'entraînement du morse pour réduire le déroulement de la bande sur laquelle [illegible] les [illegible].

Le [illegible] des appareils pendant le service courant est [illegible] et exige un personnel très exercé.

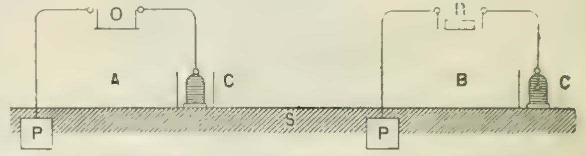
— *Distance de transmission.* Marconi a accru singulièrement la puissance de communication en modifiant les antennes ordinaires et en augmentant l'énergie d'une façon considérable.

C'est ainsi qu'au Poldhu, la machine développe 100 chevaux et 70.000 watts, au lieu des 200 des expériences précédentes; mais l'emploi de ces appareils est très dangereux pour les opérateurs. Le récepteur est du type détecteur magnétique, et l'antenne du navire se compose d'une nappe de fils métalliques compris entre les deux mâts.

Avec ce système, on put communiquer de Cronstadt au cuirassé *Carlo-Alberto* à La Spezzia, par-dessus 2.000 kilom. de terres élevées.

A travers l'Atlantique, Marconi a obtenu des communications à 2.000, 3.000 kilomètres et plus, mais les perturbations troublent fréquemment les résultats des transmetteurs; parfois même, toute communication est impossible.

— *Télégraphie sans fil, dite « tellurique ».* On a donné ce nom à un système de télégraphie dans lequel les ondes hertziennes, au lieu d'être transmises par l'atmosphère, sont conduites par le sol. Ce système, dû au colonel de Pildsousky, consiste dans l'émission d'ondes produites au poste transmetteur par une décharge oscillatoire, et reçues au poste récepteur par un appareil muni d'un cohéreur (radioconducteur) agissant à l'aide d'un relais sur un appareil Morse.



Télégraphie tellurique : A, poste transmetteur, B, poste récepteur; O, oscillateur; R, radioconducteur, P, plaque métallique communiquant avec le sol; C, condensateur; S, sol.

Les deux extrémités du radiateur sont reliées à deux électrodes, dont l'une est formée d'une plaque de zinc de 2 mètres carrés de surface et enfoncée dans le sol, et dont l'autre consiste en un condensateur reposant sur la surface du sol, avec ou sans interposition de plaques isolantes en verre, selon l'humidité de la terre. L'appareil récepteur est relié au sol de la même manière.

— Dr. Le décret du 28 septembre 1904 autorise l'échange des télégrammes privés entre les navires en mer et les stations radiotélégraphiques du littoral de la France, de l'Algérie et de la Tunisie, désignées par arrêtés du ministre des postes et télégraphes.

Il est perçu deux sortes de taxes à l'occasion de la transmission des radiotélégrammes : la taxe du parcours électrique ordinaire entre la station côtière et le bureau d'origine ou de destination, et une taxe dite *côtière*, afférente au parcours maritime et applicable au service de ladite station. Le prix du mot a été provisoirement fixé à 75 centimes pour les stations d'Ouessant et de Porquerolles ouvertes au public.

TÉLÉKINÈSE ou **TÉLÉCINÈSE** (du gr. *télos*, fin, et *kinêsis*, mouvement) n. f. Biol. Nom donné par Heidenhain à certains mouvements du noyau et du microcentre qui s'exécutent à la fin de la *caryocinèse*, et qui ont pour effet d'amener le microcentre à sa place définitive.

TÉLÉMÉCANIQUE (du gr. *tèlé*, loin, et de *mécanique*) n. f. Art de commander une action mécanique à distance au moyen des ondes électriques.

— ENCYCL. La *télémécanique sans fil* repose, comme la télégraphie sans fil, sur l'emploi des radioconducteurs. On sait qu'un radioconducteur, tel qu'un tube à limaille, intercalé dans un circuit de pile, maintient le courant électrique interrompu comme le ferait un corps isolant, mais qu'il devient conducteur quand une étincelle électrique vient à éclater à distance; un passage est alors ouvert au courant de la pile. Par un choc, le radioconducteur redevient isolant. L'action exercée à distance par l'étincelle sur un radioconducteur est renforcée quand on met une longue tige métallique en contact avec l'excitateur d'étincelles. On comprend que, si l'on fait éclater une étincelle à une station de départ et si l'on dispose à une station d'arrivée un circuit de pile renfermant un radioconducteur, on pourra déterminer à distance, sans fil de ligne, un phénomène qui aura été préparé à l'avance dans le second circuit.

Les radioconducteurs ont été imaginés en 1890, par Branly, qui a fait connaître toutes leurs propriétés et leurs usages.

La télégraphie sans fil, ou l'aimantation intermittente de l'électro-aimant d'un inscripteur Morse, fut le premier emploi industriel des radioconducteurs, mais, comme l'aimantation d'un électro-aimant n'a pas le privilège d'offrir des caractères spéciaux qui facilitent sa production, tout autre effet, quel qu'il soit, est réalisable à distance, dans un circuit à radioconducteur : inflammation de substances combustibles, allumage de lampes, mise en marche de moteurs, explosions, actions quelconques par l'intermédiaire d'électro-aimants, en un mot, toutes les variétés de télémécanique sans fil, par étincelles de commande.

Il est aisé de concevoir qu'un premier effet réalisé puisse en commander un second par des organes mécaniques, le second un troisième, puis d'autres de proche en proche, et qu'en somme, une étincelle unique, émise à une station de départ, engendre un phénomène complexe constitué par des effets qui se suivent en cascades.

Branly a construit et fait fonctionner, en 1905, un appareil qui résout avec plus de sûreté le problème de la télémécanique sans fil, en subdivisant le travail. Un expéditeur, placé à la station de départ, agit sur la station de réception, qui peut être éloignée, hors de la portée de la vue, et où divers effets ont été préparés. Par des étincelles successives, il détermine l'un après l'autre, d'une façon indépendante et à des intervalles arbitraires, soit des phénomènes distincts, soit chacun des effets partiels d'un ensemble.

Le dispositif de Branly est caractérisé par le jeu d'un télégraphe automatique, qui fonctionne au poste de réception, au commandement de l'expéditeur du poste de départ. Au poste de départ, l'expéditeur voit s'inscrire les intervalles où chaque effet est susceptible d'être provoqué. Des signes particuliers préviennent encore des actions produites et de leur persistance. Ainsi, du poste témoin des effets, où il n'y a personne et qui peut être très loin, en pleine mer ou sur un sommet d'un accès difficile, l'expéditeur reçoit au poste de départ un télégramme automatique, l'avertissant si l'effet qu'il a commandé est produit : si le phare est allumé par exemple, si le moteur est mis en marche, si l'explosif a éclaté, etc.

Comme en télégraphie sans fil, il y a une antenne au poste de départ et une antenne au poste de réception. Si l'on peut songer, par la télémécanique sans fil, à la direction d'un sous-marin sans équipage ou d'un aérostat sans aéronaute, beaucoup d'autres applications peuvent être entrevues, qui sont d'un intérêt industriel plus pratique.

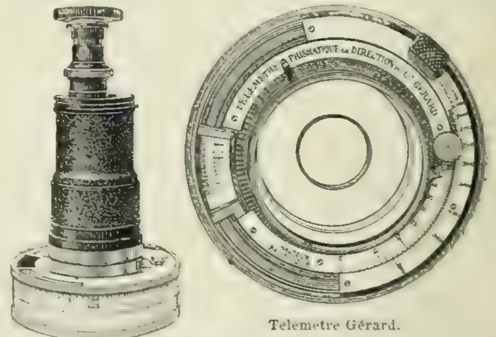
La télémécanique était au début exposée à être troublée dans les mêmes circonstances que la télégraphie sans fil : orages, dépêches de diverses directions. Branly a imaginé, en 1906, un appareil de sécurité, qui préserve les opérations de télémécanique des effets exercés par des étincelles de passage, des étincelles accidentelles. Dès lors, les applications n'ont plus de raison pour se faire attendre.

Branly fait observer cependant qu'un appareil de sécurité, quel qu'il soit, perd sa valeur en cas de guerre. L'éminent physicien a déclaré plusieurs fois qu'au moyen d'un appareil perturbateur, convenablement agencé et de fonctionnement continu, il se serait chargé, à bord d'un vaisseau russe, d'empêcher toute communication de télégraphie sans fil dans l'escadre japonaise, comme il empêcherait toute dépêche de même nature dans la Manche et l'Atlantique, en établissant un appareil convenable à Cherbourg. Il conclut qu'il serait, sur mer et sur terre, dangereux d'accorder sa confiance à un système défensif ou offensif fondé sur son radioconducteur, qu'il s'agisse de la télégraphie ou de la télémécanique sans fil. Son radioconducteur, dit-il, est un instrument pacifique.

***TÉLÉMÈTRE** n. m. — *Télémètre Gérard* ou *Télémètre prismatique*, Instrument imaginé par le commandant Gérard pour la mesure des distances, et dont il existe plusieurs types.

— ENCYCL. Le premier type de *télémètre* prismatique est celui dit *instantané*, parce qu'il permet à un observateur de mesurer les distances par une simple et unique observation du but.

L'appareil se compose essentiellement d'une boîte métallique circulaire, percée d'une ouverture centrale et contenant un jeu, ou deux jeux, de disques prismatiques annulaires, suivant que le télémètre est destiné à être employé sur terre ou sur mer. Dans le premier cas, le télémètre dit *terrestre* ou encore « d'infanterie et d'artillerie » ne comporte qu'un jeu de prismes, lequel se compose de deux prismes annulaires ayant le même indice de réfraction et pouvant recevoir un mouvement de rotation autour de leur centre. Fixés, l'un sur le fond de la boîte


Télémètre Gérard.

circulaire qui les contient, l'autre à l'intérieur du couvercle de cette boîte, ils peuvent être déplacés l'un par rapport à l'autre par le mouvement même des deux parties de la boîte. Par suite de ce dispositif et du mouvement de rotation, l'ensemble de l'appareil constitue un prisme à angle de réfraction variable, dont les limites vont de zéro au double de l'angle de l'un des prismes. Au centre de la boîte est fixée une lunette prismatique Huet, du modèle adopté pour les jumelles de l'armée, qui permet, quoique très courte, de grossir considérablement les images visuelles réfractées. Il suffit dès lors d'observer l'objectif qu'on a devant soi : fantassin, cavalier, objet quelconque, en faisant mouvoir l'une sur l'autre les deux parties de la boîte, jusqu'à obtenir une image exactement dédoublée dudit objectif, c'est-à-dire jusqu'à en avoir deux images placées l'une au-dessous de l'autre et se touchant sans se recouvrir. A ce moment, l'observateur n'a plus qu'à lire sur le pourtour de l'appareil la distance à laquelle se trouve l'objectif, celui-ci pouvant être aussi bien un être animé qu'une maison, une fenêtre, une porte, etc., pourvu que sa hauteur soit comprise entre 30 centimètres et 30 mètres. Aussi, lorsque l'on vise un fantassin ou un cavalier, il n'est nullement nécessaire de le voir tout entier; il suffit d'en apercevoir une partie quelconque dont on puisse dédoubler l'image. Ce télémètre d'infanterie et d'artillerie est gradué depuis 100 mètres jusqu'à 4.000 mètres.

Le télémètre de marine est constitué sur le même principe, mais avec doublement du jeu de prismes dont chacun des éléments devient lui-même ainsi un prisme à angle variable. En outre, le limbe du fond de la boîte s'aperçoit à travers un verre grossissant achromatisé. De là, possibilité d'abord de régler l'appareil pour toutes les hauteurs d'objectif à observer; ce réglage se fait d'ailleurs en quelques secondes. Puis, l'image une fois dédoublée comme précédemment, l'opérateur peut, tout en conservant sa lunette à l'œil, connaître à tout instant, en regardant simplement vers le limbe, la distance à laquelle se trouve le navire ennemi qu'il observe. Ce télémètre de marine peut d'ailleurs donner les distances jusqu'à huit mille mètres, à 50 mètres près, et jusqu'à douze mille mètres à 100 mètres près. Il existe même un deuxième type de télémètre de marine qui permet de

transformer la distance télémétrique en distance balistique et de mesurer la distance par la dépression de l'image au-dessous de l'horizon.

Enfin, vient le *télémètre par méthode topographique*, instrument du genre de celui de Quatement. V. TÉLÉMÈTRE, t. VII ; il a la forme et les dimensions d'une montre et contient, à l'intérieur, deux prismes trapézoïdaux, entre lesquels peut s'en interposer un troisième, dont l'indice de réfraction est égal au cinquantième de la distance séparant les deux points d'observation du même objectif. De sorte que la « base » une fois mesurée par les procédés quelconques, il suffit de la multiplier par 50 pour connaître la distance cherchée. En combinant ce télémètre avec ceux d'infanterie, qui vient d'être décrit, il est possible de mesurer ladite base par une simple observation, comme on ferait d'une distance quelconque ; et l'on n'a plus besoin de recourir à la mesure directe par des moyens tels que la marche au pas, etc.

***TÉLÉOBJECTIF** n. m. — ENCYCL. L'emploi des *téléobjectifs* en photographie est forcément très limité par suite du manque de luminosité du système optique de ces appareils généralement encombrants et qui nécessitent une pose assez longue. Néanmoins, on en fait aujourd'hui d'applicables aux appareils à main dont la longueur ne dépasse guère 10 centimètres, et dont la luminosité est suffisante pour faire des instantanés si l'objet à photographier est très vivement éclairé. Avec un téléobjectif, il est facile de faire des vues stéréoscopiques en prenant deux épreuves après déplacement latéral de l'appareil de 1 à 4 mètres, selon l'éloignement du sujet.

TÉLÉOMITOSE (du gr. *télos, éos*, fin, et de *mitose*) n. f. Biol. Mitose observée chez les amibes, et qui rappelle, dans ses diverses phases, celle observée dans les cellules germinales ou autres des métazoaires. (Il faut cependant distinguer deux formes de la téléomitose : celle où le nucléole disparaît à la prophase, et celle où le nucléole se divise, chaque moitié persistant jusqu'à l'anaphase aux pôles du fuseau.)

TÉLÉPHONER v. n. Se servir du téléphone : TÉLÉPHONER *plusieurs fois par jour*.

— v. a. Transmettre par le téléphone : TÉLÉPHONER *une nouvelle*.

TÉLÉPHONISTE (*nisst'*) n. Employé chargé du service d'un téléphone public.

TÉLÉPHOT (*fo* — du gr. *tèle*, loin, et *phôs, phôtos*, lumière) n. m. Appareil photographique pour la prise de vue à grande distance sans téléobjectif.

— ENCYCL. Le *téléphot* est un appareil dont la distance focale, très longue, se trouve brisée en trois tronçons au moyen de deux miroirs plans, ce qui réduit au tiers la longueur réelle de l'instrument. L'appareil formé par une chambre pliante, dont la partie supérieure se rabat sur la partie inférieure pour le transport, est muni d'un objectif à très long foyer, dont l'image est réfléchie par deux miroirs plans avant de frapper la plaque sensible. La luminosité du téléphot étant beaucoup plus grande que celle du téléobjectif, on peut faire de l'instantané en 1/200e de seconde.

D C B A

Téléphot : A, objectif ; B, premier miroir réflecteur ; C, second miroir réflecteur ; D, châssis pour plaque sensible.

***TÉLESCOPAGE** n. m. — ENCYCL. Biol. *Télescopage des caractères*. Se dit lorsque certaines phases du développement des êtres organisés sont omises ou condensées. E. Perrier pense que, grâce à ce télescopage, l'hérédité n'est pas seulement conservatrice, elle est aussi transformatrice, puisque certains caractères se trouvent atténués, d'autres mis en valeur, et qu'ainsi le télescopage peut conduire à la constitution de types nouveaux.

TÉLÉTHERMOGRAPHE (du gr. *télé*, loin, *thermos*, chaleur, et *graphein*, écrire) n. m. Nom donné à un système de thermomètre qui enregistre les températures en un point éloigné du lieu où se produisent les variations.

— ENCYCL. Le *téléthermographe* comprend deux parties reliées par une canalisation électrique qui, suivant le système, comporte un, deux ou cinq fils. Le poste transmetteur perçoit les températures qui sont généralement indiquées à l'aide d'un index se déplaçant devant un cadran divisé ; le poste récepteur comprend un dispositif qui fait marcher un index synchroniquement avec celui du transmetteur.

Le système le plus intéressant est celui qui ne demande qu'un fil de communication entre les deux postes, le retour du courant étant assuré par la terre. Dans ce cas, l'index du transmetteur est constamment compris entre les deux branches isolées d'une aiguille formant la fourche. Quand la température augmente, l'index vient toucher l'un des bras de la fourche et envoie sur la ligne un courant d'un sens déterminé. Celui-ci, reçu dans un électro polarisé, fait avancer d'une dent et dans un certain sens, une roue dont l'axe porte l'index du récepteur, et en même temps il déplace la fourche de manière que l'index du transmetteur se retrouve au milieu des deux bras. Les mêmes phénomènes se passent, mais en sens contraire, si la température, au lieu d'augmenter, venait à baisser, de sorte que l'index du récepteur marche synchroniquement avec celle du transmetteur.

***TÉLETZKOIÉ** ou **TELETZKOJÉ**, lac de la Sibérie occidentale. — Cette nappe d'eau connue des Russes depuis 1633, mais étudiée en 1901 seulement, est située non loin de la frontière russo-mongole par [illegible] mètres au-dessus du niveau de la mer ; sa profondeur maximum est de 318 mètres. Elle reçoit au S. son principal affluent, le Tchulychman [illegible] au Katun pour former le grand fleuve sibérien Obi.

TÉLEUTOSPORE (*toss*) n. f. Spore des urédinées.

TÉLISSOU, petite localité [illegible] N. de Vafangou, dont les Japonais ont donné le nom à la bataille livrée par eux dans cette région du 13 au 15 juin 1904. C'est à Télissou que les Japonais rencontrèrent la plus vive résistance de la part des réserves russes qui couvraient la retraite du reste de l'armée.

TELLIER (Jules), poète français, né au Havre en 1863, mort à Toulouse en 1889. Il entra dans l'Université en 1882, et fut professeur à Cherbourg, à Langres, à Constantine, à Moissac. Il publia un premier recueil de vers, *les Brumes* (1880), fonda, avec Barrès, [illegible] publia des sonnets et ses meilleurs morceaux en prose ; puis il se rendit à Paris, collabora au « Parti National », fit paraître un volume de critique, *les Écrivains d'aujourd'hui : Nos poètes* (1888) ; et, au retour d'un voyage en Espagne et en Algérie, mourut de la fièvre typhoïde à l'hôpital de Toulouse. Les *Reliques de Jules Tellier* furent publiées en 1890, par les soins de Raymond de La Tailhède et quelques autres de ses amis. Ce volume contient, avec des morceaux de prose sur *l'Amitié, la Beauté, le Désespoir*, des poésies d'une profonde tristesse, œuvres d'un esprit sombre, qu'obsédait l'idée de la mort. Le buste de Jules Tellier, dû au sculpteur Émile Bourdelle, a été inauguré au Havre le 27 octobre 1895. Dans le livre : *Du sang, de la volupté et de la mort*, qu'il a dédié à J. Tellier, Maurice Barrès a consacré au poète mort prématurément des pages pénétrantes.

TELMANN (Conrad), poète et écrivain allemand, né à Stettin en 1854, mort à Rome en 1897. Il étudia le droit à Leipzig, à Heidelberg et à Berlin, et fut nommé magistrat à Stettin, mais, la maladie ne lui permettant pas d'exercer ses fonctions, il donna sa démission en 1878 et se consacra entièrement à la littérature. Après plusieurs années de voyages dans les pays méridionaux, il se fixa à Menton, puis à Rome. Parmi ses nombreuses productions, qui comprennent uniquement des œuvres d'imagination, nous citerons des recueils de poésies : *Dans la solitude* (1876) ; *Jours d'automne à Merano* (1879) ; [illegible] *ger* (1889) ; *Vagues de la mer* (1884) ; des nouvelles : *Dissonances et accords* (1888) ; [illegible] des romans : [illegible] *Le jeu est terminé* (1884) ; *Idéals modernes* (1886) ; *Sombres existences* (1886) ; [illegible] *les dolomites* (1893) ; *Sur sa propre motte* (1894) ; *Bohémiens* (1895) ; *Sous le ciel romain* (1896) ; *Vox populi* (1897) ; etc. Le talent de Telmann se caractérise surtout par un lyrisme à tendances mélancoliques uni à une grande finesse d'observation.

TELREMT (COL DE), le principal passage du grand Atlas marocain, par où communiquent les vallées supérieures de la Moulouïa au N., et de l'oued Zis au S. Il s'élève à 2.200 mètres environ, et est dominé au N.-O. par l'important massif du Djebel-Aiachi (4.500 m.) ; par là passe l'importante route commerciale qui va de Fez à l'oasis du Tafilalet.

TEMASSININ, bourg ou ksar du Sahara algérien, dans la dépression qui limite au S. la Hamada de Tinghert, et qu'arrose temporairement un oued tributaire de l'Igharghar ; 2.000 hab., noirs ou Berbères. Visité à plusieurs reprises, depuis 1903, par les méharistes français, Temassinin est un point d'eau important sur la route des caravanes qui vont du Soudan à Touggourt, à Biskra, ou dans la Tripolitaine.

TEMASSINT, ksar et point d'eau du Sahara algérien, à l'ouest du massif d'Ahaggar et sur la route très fréquentée par les caravanes qui vont du Tchad à la Tunisie et à la Tripolitaine. Toute la région fut reconnue par Flatters pendant son malheureux voyage de 1881.

TEMIR-KHAN-CHOURA, ville de l'empire russe (Caucasie [prov. du Daghestan]), dans la vallée de l'Erpili Ozan ; 9.200 hab. Ch.-l. du cercle du même nom et de la province russe du Daghestan ; 6.638 kilom. carr. et 50.000 hab.

TEMPEL (Ernest-Guillaume-Lebrecht), astronome allemand, né à Nieder-Cunersdorf (Lusace) en 1821. D'abord lithographe, il ne s'adonna qu'assez tard à l'astronomie. Il a été successivement directeur de l'observatoire de Marseille et de celui d'Arcetri, près de Florence. Il a découvert cinq astéroïdes et un certain nombre de comètes, parmi lesquelles on trouve la fameuse comète de 1866, dont la relation avec les étoiles filantes de novembre a été reconnue par Schiaparelli.

Temple (le), à Londres (Fleet-Street). Ancienne maison des templiers, qui passa ensuite à la Couronne (1313), puis successivement au comte de Pembroke, aux chevaliers de Saint-Jean, le Temple appartient depuis 1346 aux jurisconsultes et étudiants en droit. Il renferme deux des quatre écoles de droit (*Inns of Court*) de Londres : le *Temple Intérieur* et le *Temple Moyen* et l'Église du Temple ou Sainte-Marie. Le jardin du Temple sépare les bâtiments du quai de la Tamise. Non loin du Temple se trouvent les *Courts of Justice* ou Palais de Justice, où sont les tribunaux ; et les deux autres écoles de droit : *Lincoln's-Inn* et *Gray's-Inn*. Ces écoles de droit forment des sociétés indépendantes, dont chacune a ses biens et revenus propres.

Temple Bar. [illegible] *de la ville et de la province*, revue littéraire mensuelle non illustrée, fondée par la maison Macmillan en 1863. — Elle offre à ses lecteurs des articles écrits dans une note un peu grise sur des sujets très variés, sans rechercher particulièrement l'actualité et en évitant les nouvelles et commérages mondains. Son titre est le nom d'une ancienne porte monumentale, qui d'ailleurs sert de motif [illegible]

Temple de l'Humanité [illegible] manité dans la maison de la rue Payenne, n° 5, où [illegible] teur du positivisme. Au premier étage, ils installèrent une chapelle gothique réalisant en miniature le temple [illegible] fond, au-dessus du maître-autel, un tableau du brésilien Eduardo de Sa représente l'Humanité sous les traits de Clotilde de Vaux ; sur l'autel est placé le buste d'A. Comte d'après Etex ; sur les murs latéraux de la chapelle sont peints les bustes des « Grands Types de l'Humanité », représentant les différents aspects de la civilisation. Des inscriptions rappellent les conceptions fondamentales [illegible] Clotilde de Vaux renferment diverses reliques du philosophe [illegible] se retrouvent, avec les inscriptions essentielles, le tableau et le buste d'A. Comte qui sont sur l'autel.

TEMPORO-OCCIPITAL, E, AUX [illegible] à la fois au temporal et à l'occipital.

TEMPORO-PARIÉTAL, E, AUX [illegible]

TEMPORO-SQUAMMEUX (*tan, skou-a-meû*), **EUSE** adj. [illegible]

TENBURG, bourg d'Angleterre (comté de Worcester) ; 1.500 hab. Eaux minérales chlorurées sodiques fortes, à la température de 12° C.

TENDON, comm. du dép. des Vosges (arrond. et à 13 kilom. de Remiremont), sur un petit sous-affluent du Rhin par la Vologne et la Moselle ; 800 hab. Scieries mécaniques, commerce de bois.

TENEDLA, oasis de l'Afrique orientale (prov. de Constantine), au milieu du Sahara algérien et à 67 kilom. au N. de Touggourt ; 2.000 h. Belles palmeraies ; puits artésiens.

TENGHER, bourg de la Turquie d'Asie (Anatolie [prov. de Konieh, distr. de Bourdour]), sur le Tchandyr naissant, affluent du Guerenis-Tchaï ; 2.000 hab. Sériciculture, fabrication de tapis.

TENIA [illegible] distance de la sebkha d'Oran ; 2.500 hab., Arabes appartenant en majeure partie à la tribu des Ouled-Ali ; élevage, fabrication de tapis et de fromages.

TEN KATE ou **CATE**, peintre hollandais. V. KATE au t. V.

TENNEVILLE, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Marche]), sur un petit affluent de l'Ourthe, tributaire de la Meuse ; 1.100 hab. Scierie.

TENONNEUSE (*no-neuz'*) n. f. Techn. Machine-outil servant à faire les tenons pour les ouvrages de menuiserie.

— ENCYCL. Cette machine, supportée par un solide bâti en fonte, en forme de C, permet de faire des tenons à l'aide de deux arbres porte-outils horizontaux qui peuvent se régler séparément dans le sens vertical, au moyen de manivelles. L'arbre porte-outil supérieur se règle en outre horizontalement.

Avec cette machine qui permet de faire des tenons plus longs que les porte-outils, et aussi de rainer les bois au milieu et en travers, il n'est pas nécessaire de tracer ces bois à travailler pour les différentes longueurs de tenons.

On peut à volonté remplacer les arbres porte-outils horizontaux par d'autres verticaux accompagnés d'un troisième arbre porte-outil spécial pour faire les enfourchements. On obtient alors des tenons droits ou obliques, à écrasements droits ou profilés et à queue d'aronde.

Dans les deux dispositions à porte-outils horizontaux ou verticaux, chacun de ceux-ci est commandé par une courroie spéciale de la *transmission intermédiaire*.

TENOSITE [illegible] tion des tendons. (Dans la *ténosite crépitante*, l'inflamma[illegible] crépitation petite et fine, et de très vives douleurs.) [illegible]

TENSION [illegible]

— Techn. *Haute tension*. Dans l'industrie électrique, Tension supérieure à 500 volts.

— ENCYCL. [illegible] sont celles où le courant dépasse 500 volts et nécessite l'emploi de transformateurs avant d'être utilisé pour les usages courants. En Europe, les lignes à haute tension ne dépassent guère [illegible] volts, mais en Amérique, on transporte le

courant sous une tension de 25.000 et même de 50.000 volts pour les grandes distances. L'isolement des fils conducteurs est très difficile à obtenir dans ces conditions. Dès que la distance à franchir dépasse 100 kilomètres, une tension de 25.000 volts est nécessaire pour avoir un transport d'énergie industriellement économique.

Tenir *l'aspect critique de cohérence*. On nomme ainsi l'état d'un radioconducteur qui, par suite de la nature des conducteurs, de l'état des surfaces en contact, du diélectrique interposé, de la différence de potentiel produite normalement entre les corps en contact imparfait, etc., n'est plus actionné régulièrement et peut même n'être pas actionné du tout. C'est une notion empirique déterminée plutôt par la pratique, qu'une quantité physique susceptible de mesures et de règles précises.

TENTERDEN, marché du Royaume-Uni (Grande-Bretagne [Angleterre, comté de Kent]); 3.429 hab.

TEOPANTLAN, bourg du Mexique (État de Puebla [distr. de Matamoros]); 4.000 hab.

TÉOSINTE n. m. Nom donné à une graminée mayséc du Guatemala et du Mexique.

— ENCYCL. Le *téosinte* est une plante fourragère, dont la culture se répand peu à peu dans tous les pays chauds ne présentant pas de trop longues sécheresses. Le téosinte (*euchlæna Mexicana* ou *reana luxurians*) est très recherché par le bétail; sa valeur alimentaire est très grande. Les tiges peuvent prendre un grand développement : ainsi, d'après le Dr Vinson, une seule touffe peut suffire pour alimenter pendant trente heures une couple de grands bœufs de charrue. Le grain, de la taille du grain de blé, est brun, recouvert par les deux glumes persistantes et très dures.

Téosinte : *a*, épillet mâle ; *b*, fleur mâle ; *c*, fleur femelle ; *d*, graine.

TÉOTCHAK, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Bosnie [cercle de Dolnia Touzla, distr. de Zvornik]), sur la Drina, sous-affluent du Danube par la Save; 3.000 hab. Vignobles.

TÉPHROWILLÉMITE (*vil-lé*) n. f. Orthosilicate naturel de zinc et manganèse.

TEPLITZ-TRENTSCHIN, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie [comitat de Trentschin]), non loin du Waag, affluent du Danube; 1.500 hab. Eaux minérales bicarbonatées sulfureuses, à la température de 36 à 40° C.

TEPLOFKA, bourg de Russie (gouv. de Saratof [distr. de Saratof]), sur un petit sous-affluent lointain du Volga par le Tcherdym ; 2.500 hab. Tanneries.

TÉPLOIÉ, bourg de Russie (gouv. de Riazan [distr. de Dankof]), sur un petit sous-affluent du Volga ; 2.700 hab. Briqueterie, distillerie.

TEQUIA, ville de la république de Colombie (dép. de Santander [prov. de Garcia Rovira]), près d'un petit affluent du Chicamocha ; 5.000 hab. Plantation de café.

TÉRAMOND (Edmond GAUTIER, dit **Guy de**), littérateur français, né à Paris en 1869. Il fit ses débuts dans les lettres en publiant dans la « Revue de Paris » un roman : *la Pupille de Madame Gueslot* (1891), et, la même année, un volume de poésies : *les Vers de vingt ans* (1891). Il écrivit ensuite : *Au pays des lettres* (1895); *les Joies de la possession*, vers (1896) ; *les Pantins du cœur* (1898) ; *Sur le chemin du bonheur* (1899); *Péchés d'amour* (1900); *Schmâm'ha*, roman algérien (1901); *l'Adoration perpétuelle* (1902); *la Glorieuse Canaille*, récits coloniaux héroïques (1902) ; *la Ronde amoureuse* (1903) ; *Rose d'or* (1903) ; *la Volupté de vivre* [*l'Egypte ancienne*] (1903); *l'Etreinte dangereuse* (1904) ; *les Dessous de la cour d'Angleterre* (1905) ; *Impériales voluptés* (1905) ; *Au seuil du bonheur* (1905) ; *la Psychologie du Nu* (1905) ; *une Courtisane grecque* (1906); *l'Amant* (1906). Il a écrit aussi pour le théâtre et a fait représenter : *les Braves Gens*, 3 actes (1895); *le Jouet*, 3 actes (Rouen, 1905), et un grand nombre de pièces en un acte, en vers ou en prose, et de revues, parmi lesquelles il faut citer : *Je vous le dis à ta mère !*

TÉRATOÏDE (de *tératome*, et du gr. *eidos*, aspect) adj. Pathol. *Tumeur tératoïde*, Variété de tératome (tumeur organoïde de Virchow), dans laquelle les tissus constituants sont de plusieurs sortes, mais avec prédominance de l'un d'entre eux, de telle sorte que le tératome passe à une néoplasie définie fibrome par exemple. V. TERATOME.

TERCÉ, comm. du dép. de la Vienne, arrond. et à 18 kilom. de Poitiers, sur un plateau boisé, entre la Vienne et le Clain ; 750 hab. Commerce de bestiaux. Importantes carrières de pierre.

TÉRÉBENTHINÉ, ÉE (*ban*) adj. Se dit des médicaments qui contiennent de la térébenthine : *Liniment* TÉRÉBENTHINÉ.

TEREMI, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie [comitat de Kis-Kukullö, distr. de Radnot]), sur un petit sous-affluent du Danube par le Maros ; 2.200 hab. Vignobles. Fabrication de toiles.

TERESAH (pseudonyme de Corinna Teresa UBERTIS), femme de lettres italienne, née vers 1875. Après avoir débuté par un volume de poésies sans grande originalité, *il Canzoniere, Teresah* s'est fait connaître au grand public par des romans ou contes : *Piccolo Parigi*, *Rigoletto*, et par plusieurs drames (*il Pane rosso*, *Sul Gærner*), dont l'un au moins, qui peint une crise morale intéressante dans une âme d'élite, a obtenu un vif succès, *il Cieco*. Quelques-uns des ouvrages de Teresah ont été traduits dans des revues françaises.

TERGESTE, station préhistorique, découverte en 1891 par Catinella.

TERMIER (Pierre-Marie), ingénieur et savant français, né à Lyon en 1859. Il fut élève des Écoles polytechnique et des mines, puis entra, en 1883, comme ingénieur au corps des mines, où il devint ingénieur en chef en 1898. Professeur à l'École des mines de Saint-Étienne de 1885 à 1894, il fut chargé depuis lors de l'enseignement de la minéralogie à l'École des mines de Paris. Outre sa collaboration à la grande carte géologique au 1 : 80.000e, publiée par le ministère des travaux publics, Termier a mené à bonne fin d'importantes études sur la géologie et la minéralogie du plateau Central et des Alpes, et a soutenu sur les nappes de charriage et de recouvrement des Alpes des théories qui sont actuellement adoptées par tous. Signalons, parmi ses plus importants travaux : *Étude sur le massif cristallin du mont Pilate*; *les Éruptions du Velay*; *Étude sur la constitution géologique du massif de la Vanoise*; *Étude sur la tectonique du Pelvoux* (1896) ; *le Massif des Grandes Rousses* (1893) ; *les Montagnes entre Briançon et la Vallouise* (1903) ; *les Nappes des Alpes orientales et la Synthèse des Alpes* (1903), travaux publiés pour la plupart dans le « Bulletin des services de la Carte géologique ».

TERMIÉRITE n. f. Silicate hydraté naturel d'alumine, riche en silice.

TERMITOPHAGE adj. Se dit de certaines espèces de fourmis (*aeromyrma carebara*), dont les nids sont juxtaposés à ceux des termites, et qui vivent aux dépens de ces derniers en *parasites assassins*, puisqu'elles se nourrissent de leur progéniture en s'infiltrant dans leurs nids à travers les parois. (Ce parasitisme spécial entraîne un polymorphisme très varié.) V. LESTOBIOSE.

TERNAND, comm. du dép. du Rhône, arrond. et à 13 kilom. de Villefranche, au-dessus de l'Azergues, sous-affluent du Rhône par la Saône ; 600 hab. Vignobles. Carrières de pierre dure. Intéressante église.

TERNANT, comm. du départ. du Puy-de-Dôme, arrond. et à 44 kilom. d'Issoire ; 165 hab. Eaux minérales froides, carbonatées sodiques gazeuses, réputées pour le traitement des fièvres, de la chloro-anémie, des maladies des voies urinaires, etc. La plus grande partie des eaux est exportée.

TERNANTEUIL, village du dép. des Deux-Sèvres, arrond. et à 9 kilom. de Niort, dans la commune d'Echiré, près de la Sèvre Niortaise ; 250 hab. Là se trouvent les ruines admirables de la forteresse féodale de Coudray-Salbart, dont les plus anciennes parties remontent au XIIIe siècle.

TERNBERG, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Haute-Autriche [cercle de la Traun]), sur l'Erms, affluent du Danube ; 2.600 hab. Métallurgie. Scieries.

TERNOVA, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie [comitat d'Arad]), ch.-l. de district, sur la Csiger, sous-affluent du Danube par la Theiss ; 2.700 hab. Important commerce de bestiaux. — Le district, pour une superficie de 517 kilom. carr., est peuplé de 23.000 hab.

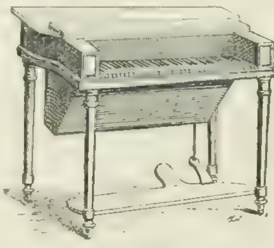
TERNOVAÏA, bourg de Russie (gouv. de Saratof [distr. d'Atkarsk]), sur la Tersa, sous-affluent du Don par la Medvietitza ; 3.000 hab. Tanneries.

TERNOVSKAÏA, bourg de Russie (prov. du Kouban [cercle de Kavkazskü]), sur la Iéia, tributaire de la mer d'Azof ; 4.500 hab. C'est une ancienne stanitza cosaque.

TERPIGOREV (Serge Nicolaïevitch), littérateur russe. V. ATAVA.

TERPODION (du gr. *terpein*, charmer, et *ôdê*, chant) n. m. Instrument de musique qui fut breveté en Angleterre vers 1821 aux noms de Daniel Lœschman et James Allwricht.

— ENCYCL. Dans le *terpodion*, une pédale met en mouvement circulaire un cylindre enduit d'une matière résineuse. Le son est produit par la friction d'un petit tampon de feutre poussé contre le cylindre lorsque les touches de l'instrument sont abaissées; cette friction faisant vibrer une tringle en fil de laiton qui y est attachée par un ressort. Le son subsiste aussi longtemps que les touches sont abaissées, un étouffoir empêche la continuation du son lorsqu'elles sont relevées.



Terpodion.

TERQUEM (Alfred), physicien et écrivain français, né à Metz en 1831, mort à Lille en 1881. Il avait été élève de l'École normale supérieure. Reçu agrégé, ensuite docteur ès sciences, il avait professé la physique d'abord au lycée de Metz, puis à la faculté des sciences de Strasbourg. Après la guerre de 1870-1871, il opta pour la nationalité française et fut nommé à la chaire de physique de la faculté de Lille. Ses savants mémoires sur l'acoustique et la chaleur le firent nommer en 1886 membre correspondant de l'Académie des sciences. Ses travaux ont été publiés dans des recueils spéciaux. Parmi ceux qui ont paru en volumes séparés, nous citerons : *Capillarité* (1881); *la Science romaine à l'époque d'Auguste, étude historique d'après Vitruve* (1885); *Introduction à la physique expérimentale* (1888), en collaboration avec Damien.

TERRASSE (Claude), compositeur français, né en 1870. Il fit de bonnes études à l'École de musique classique (école Niedermeyer), et, pris de la passion du théâtre, commença par écrire de toutes petites scènes : *Panthéon-Courcelles* (Grand-Guignol, 1899); *l'Heure du berger* (Bodinière, 1900) ; *l'Amour en bouteilles* (Folies Parisiennes, 1900); puis *la Petite Femme de Loth* (1900); *Sigismond* (1901); et enfin un ouvrage plus important, *les Travaux d'Hercule*, en trois actes, qui obtint un bruyant succès aux Bouffes-Parisiens en 1901. Il donna encore quelques opérettes en un acte : *Chouchette*, *la Botte secrète*, *à l'armée du scaphandrier* (1902), *Pèche véniel* (1903), et remporta un nouveau grand succès avec un second ouvrage en trois actes, *le Sire de Vergy*, représenté la même année aux Variétés, suivi bientôt au même théâtre de *Monsieur de La Palisse* (1904). Terrasse a écrit aussi une musique de scène pour *Ubu-Roi*, drame en cinq actes, représenté au Nouveau-Théâtre en 1902.

***TERRE** n. f. — *Terres rares*. Groupe important d'oxydes métalliques rencontrés toujours ensemble avec l'*urane*, le *thorium* et les éléments radio actifs (*radium*, *polonium*, etc.) dans quelques minéraux relativement peu abondants (*sables monazités*, *cérite*, *monazite*, *gadolinite*, *samarskite*), d'origine scandinave.

— ENCYCL. La famille des terres rares contient près de quinze éléments à l'heure actuelle connus, et quelques-uns de ceux-ci supposés purs seront peut-être demain dédoublés en nouveaux éléments ; on les divise en deux grands groupes :

1° Le groupe du *cérium* à sulfates potassiques insolubles comprenant dans l'ordre de leurs fonctions chimiques, d'après Urbain et Lacombe : le *cérium*, le *lanthane*, le *praséodyme*, le *néodyme* et le *samarium*, ces trois derniers constituants de l'ex-*didyme* ;

2° Le groupe de l'*yttrium* à sulfates solubles avec l'*europium*, le *gadolinium*, le *terbium*, le *dysprosium*, l'*holmium*, l'*yttrium*, l'*erbium*, le *thulium* et l'*ytterbium*.

Sans entrer dans le détail de l'extraction déjà décrite (V. CÉRIUM, YTTRIUM), nous rappellerons que ces terres se séparent les unes des autres par de longues cristallisations ou précipitations fractionnées, en se guidant pour arriver à la pureté sur les propriétés spectrales : en effet, si les propriétés chimiques sont presque voisines (bases terreuses irréductibles à sels bien cristallisés, ne précipitant pas par l'hydrogène sulfuré, précipitant en oxydes hydratés par le sulfhydrate d'ammoniaque ou les alcalis), les propriétés spectrales (spectre de lignes, spectre d'absorption, d'étincelle ou de phosphorescence) sont assez différentes pour permettre de servir de pierre d'épreuve à la méthode de séparation.

Ces terres, d'après les travaux les plus récents, doivent être considérées comme triatomiques, l'oxyde étant du type M^2O^3 ; quelques-unes et principalement des mélanges avec les sels de thorium ont reçu une importante application industrielle : elles constituent le manchon usité dans les procédés d'éclairage par incandescence ; simple mousseline imbibée d'une solution de nitrates des terres rares, puis calcinée, un enduit de collodion assure la solidité de ce manchon jusqu'au moment de l'usage.

Terre (A LA), marbre d'Alfred Boucher, qui a obtenu la médaille d'honneur au Salon de 1891. Synthèse de l'effort du paysan, de sa lutte continuelle avec la terre, cette œuvre est admirablement sculpturale. Simple dans ses lignes, elle témoigne d'une science anatomique parfaite et d'une rare sûreté de main dans l'exécution. Faut-il rappeler que son auteur, A. Boucher, avait déjà prouvé ces belles qualités, en 1886, lorsqu'il exposa *Au but !* groupe de trois coureurs d'un si haut caractère que l'on pouvait les croire exhumés de quelque fouille.

Le plâtre de *A la terre* avait figuré au Salon de 1890.



A la Terre, d'après Boucher.

Terre qui meurt (LA), roman, par R. Bazin (1899). — Toussaint Lumineau, fermier maraîchin, a de la peine à payer ses fermages, car les dernières récoltes ont été mauvaises. Il n'en aime pas moins la terre qu'ont cultivée ses ancêtres et qui les a nourris. Avec l'aide de ses enfants, il espère voir des jours meilleurs. Malheureusement, son fils aîné Mathurin, qui partageait son âpre passion du sol, a été horriblement estropié par un accident de voiture et mène désormais une vie impuissante, maladive et aigrie. Dégoûtés d'un labeur trop pénible, son fils François et sa fille Eléonore quittent la ferme paternelle, l'un pour travailler aux chemins de fer, l'autre pour tenir une petite auberge à la ville. Son troisième fils, André, émigre en Amérique, où il espère trouver la culture plus fructueuse. Le vieux fermier reste seul avec l'infirme et sa dernière fille Rousille, qui aime le valet de ferme Jean Nesmy. Toussaint Lumineau a naguère renvoyé Jean Nesmy, qu'il ne jugeait pas un assez beau parti pour sa fille, mais le journalier est un honnête et robuste travailleur. Qu'il revienne donc : il épousera Rousille, et c'est lui qui cultivera la terre après Toussaint Lumineau. D'exactes et sobres descriptions du Marais vendéen et de ses mœurs, de frais épisodes comme celui des amours de Rousille et de Jean Nesmy, la figure farouche de Mathurin et le récit émouvant de sa mort sont les traits à signaler de ce roman ; mais il vaut surtout par la forte et saine inspiration sociale qui l'anime.

***TERRE-NEUVE**. La question de Terre-Neuve, qui depuis longtemps divisait la France et l'Angleterre, a été réglée par la convention du 8 avril 1904. La France renonce aux privilèges qu'elle tenait du traité d'Utrecht. Elle abandonne son droit exclusif de préparation et de séchage du poisson sur le *French Shore* ; elle conserve le droit de pêche dans les eaux territoriales du *French Shore*, mais elle l'exercera sur le pied d'égalité avec les Terre-Neuviens. Nos pêcheurs pourront s'approvisionner de boëtte sur le littoral (abrogation du *Bait Bill*), et il leur sera permis de pêcher non seulement la morue, mais aussi le homard. La contre-partie du sacrifice de nos droits exclusifs se trouve dans les concessions de territoires, que la convention du 8 avril 1904 nous a consenties dans l'Afrique occidentale. V. ACCORD ANGLO-FRANÇAIS.

Comme suite à ces accords, l'Angleterre a conclu avec les États-Unis, en octobre 1906, une convention destinée à régulariser le droit traditionnel à la pêche que ceux-ci possédaient en vertu d'une convention datant de 1818. Aux termes de la nouvelle convention intervenue, les navires américains sont exceptés de la loi de 1906 sur les navires de pêche étrangers à Terre-Neuve, ainsi que des restrictions qui leur sont imposées par les lois précédemment votées en 1905. De plus, ils pourront embarquer des équipages terre-neuviens, et se servir de filets de grand modèle. Par contre, le gouvernement américain s'est engagé à recommander aux armateurs américains

de se conformer strictement aux [illegible] et règlements [illegible] de la colonie, le payer les [illegible] [illegible] Unis doit s'exercer à au moins trois milles de la côte. Cet arrangement provisoire, que l'Angleterre a conclu avec le gouvernement [illegible] fort égoïtes des Terre-Neuviens, a rencontré dans la colonie, et aussi au Canada, une opposition des plus vives, et la presse a vu dans cet accord une complaisance exagérée [illegible]

TERRIER (Louis-Félix), chirurgien français, né à Paris en 18[illegible] [illegible] professeur à la Faculté en 1892, d'abord de médecine opératoire, puis de clinique chirurgicale. Il fut un des plus actifs propagateurs de l'ovariotomie, dont, à une époque, la chirurgie fit un abus qui devait se reproduire plus tard pour l'appendicite. Nombre de ses travaux se rapportent à cette question. Il a écrit aussi plusieurs mémoires sur la chirurgie des voies biliaires, sur le traitement des hernies, sur l'ostéomyélite, sur le traitement des cancers de l'utérus, sur la gastrotomie, sur l'appendicite. Il a collaboré au [illegible] fondu dans les dernières éditions et a publié : *De l'œsophagot*[illegible] *l'hydronéphrose intermittente*, en collaboration avec Marcel Baudouin [illegible] avec le Dr Peraire [illegible] *trépan* (1896), avec le Dr Peraire ; *Chirurgie du cœur et du péricarde* (1898), avec les mêmes ; *Chirurgie de l'estomac* (1899), avec Hartmann [illegible] de ses leçons sur ce sujet.

TERRIER (Louis), homme politique français, né à Annecy en 1854, mort à Paris en 1895. Contrôleur des contributions indirectes jusqu'en 1881, il fit ensuite du journalisme, collabora au « Mot d'ordre » et à la « Marseillaise », dirigea à Dreux le « Réveil national ». Elu conseiller municipal de Dreux, puis conseiller général, maire de Dreux (1888), il fut élu député de cette circonscription en 1889 et prit part aux discussions financières et économiques. Ministre du commerce, de l'industrie et des colonies dans le cabinet Charles Dupuy (4 avr. 1893-3 déc. 1893), il avait été réélu député le 20 août 1893. Terrier, qui était un protectionniste décidé, donna, après sa sortie du ministère, des articles au XIXe Siècle. [illegible]

TERRILLON (Octave [illegible]), [illegible] en 1844, mort en 1895. Chirurgien français, interne en 1868, prosecteur des hôpitaux et docteur en 1873, chirurgien des hôpitaux en 1876, professeur agrégé en 1878, il passa successivement par les services de Lourcine et de la Salpêtrière (Paris). Ses principaux travaux ont porté sur les maladies des organes génitaux de l'homme et de la femme et sur la chirurgie abdominale. Il fit sur ces affections des leçons cliniques qui attirèrent à la Salpêtrière un grand concours d'étudiants.

Lorsque Pasteur publia sa découverte du traitement de la rage, il fut désigné pour organiser, rue d'Ulm, le service du traitement chirurgical des individus mordus qui venaient chercher la guérison. Il mourut après une longue maladie le 22 décembre 1895. Il a publié en collaboration avec Ch. Monod un *Traité des maladies du testicule et de ses annexes* (188[illegible]). Il a été un des apôtres de l'asepsie substituée à l'antisepsie, et il a montré les résultats qu'on pouvait obtenir par l'usage de l'eau bouillante pour la désinfection ; il a consigné sa technique dans un livre, *Asepsie et antisepsie chirurgicale* (1892), écrit en collaboration avec Chaput qui a recueilli et mis au jour l'ensemble de ses travaux en 1898 sous le titre d'*Œuvres d'Octave Terrillon*. Il convient de noter aussi un mémoire fait en collaboration avec Cornil sur l'*Anatomie pathologique des salpingites* (1887) et un sur [illegible]

Terrillon.

TERRITOIRES DU SUD. On nomme ainsi les régions sahariennes organisées par la loi [illegible] en une unité administrative distincte de l'Algérie et comprenant les territoires d'Aïn-Sefra, des oasis (Touat, Tidikelt, Gourara, avec Adrar pour chef-lieu), de Ghardaïa et de Tougourt.

Le gouverneur général de l'Algérie y représente le gouvernement de la République et y exerce des attributions administratives et financières dévolues en Algérie aux préfets et aux généraux commandant les territoires militaires. Il a sous ses ordres un personnel des affaires indigènes, recruté parmi les officiers des affaires indigènes de l'Algérie. A la tête de chacun des quatre territoires est un commandant militaire, nommé par décret et qui dirige les services sous l'autorité du gouverneur général, seul responsable de la défense et de l'ordre. (Décr. du 14 août 1905.)

Les territoires du Sud ont un budget distinct de celui de l'Algérie et jouissent de la personnalité civile.

Quatre *compagnies sahariennes* (du Tidikelt, du Touat, de la Saoura, de Colomb) sont destinées à maintenir l'ordre et à assurer la pacification de ces régions. Elles ont été créées, par application de la loi du 30 mars 1902, sous le nom de *Compagnies des oasis sahariennes* (décr. du 1er avril 1902 et 7 juin 1904), qui a été remplacé par celui de *Compagnies sahariennes* par le décret de réorganisation du 1er août 1905.

Ce sont, en principe, des troupes de police, qui relèvent du général commandant le 19e corps d'armée.

* **TERRITORIAL** n. m. — ENCYCL. *Appels périodiques des territoriaux*. Par circulaire du 15 mai 1905, le ministre de la guerre a décidé que, lors des appels périodiques pour l'instruction en temps de paix, la proportion des ajournements qui pourraient être accordés, tant aux officiers qu'aux hommes de troupe de l'armée territoriale, ne devrait jamais dépasser le cinquième de l'effectif [illegible]

TERRY [illegible], en 1848. Elle parut pour la première fois sur les planches à l'âge de huit ans dans le rôle de Mamilius du *Conte d'hiver*, au Princess's Theatre, dirigé par Charles Kean ; [illegible] Gertrude dans *le Petit Trésor* à Haymarket, et Hero dans *Beaucoup de bruit pour rien*. De 1864 à 1874, elle quitta presque complètement le théâtre ; elle épousa en 1864 le peintre G. F. Watts, mariage qui fut [illegible] l'acteur E. A. Wardell, dit Kelly ; pendant cette période, elle parut seulement quelques mois, en 1867, au théâtre de la Reine, où elle joua Katharina de la *Mégère apprivoisée*. C'est à ce théâtre qu'elle fit sa rentrée en 1874 ; l'année suivante, elle se fit applaudir dans le rôle de Portia au théâtre du Prince-de-Galles ; puis joua Olivia dans la pièce du même nom de W. G. Will. A partir de 1878, elle joua au Lyceum avec H. Irving dans les pièces de Shakspeare et se fit admirer dans les rôles d'Ophélie, de Portia, de Desdémone, de Juliette, de Béatrice. Elle suivit Irving et la troupe du Lyceum aux Etats-Unis et au Canada, en 1883, 1884, 1887, 1893, 1895, 18[illegible] et joua en 1889 en Allemagne. Elle obtint d'autres succès encore dans la Marguerite du *Faust* de W. G. Will, dans la reine Catherine de *Henri VIII*, dans lady Macbeth, Cordelia, Ellalina de *the Amber Heart*, Madame Sans-Gêne, etc. En 1902, sir Henry Irving s'étant retiré de l'association, Ellen Terry forma une société à son nom. Ellen Terry, la première actrice de l'Angleterre contemporaine, se distingue par ses traits expressifs, son jeu souple et gracieux, sa diction naturelle. Elle appartient à une famille d'acteurs : son père, Benjamin Terry (1818-1892), ses sœurs, Kate (Mrs Arthur Lewis), Florence, Marion, se sont fait un nom au théâtre.

[illegible]

TERSA, bourg de Russie (gouv. de Saratof), sur la rivière homonyme, sous-affluent du Don par la Medviéditza ; 5.000 hab. Commerce de céréales et de bestiaux.

TERTIB n. m. Mot arabe qui veut dire *règlement*. (Au Maroc, on appelle plus spécialement *tertib*, le règlement qui en 1901 a remplacé dans ce pays l'impôt agricole par un impôt payable en argent.)

TERZO, bourg de l'Italie septentrionale (Piémont [prov. d'Alexandrie, circondario d'Acqui]), à quelque distance du Boglione, sous-affluent du Pô par la Bormida ; 2.000 hab. Bons vignobles.

TESSIER (Jules), historien français, né à Montoire-sur-Loir (Loir-et-Cher) en 1836. Ancien élève de l'École normale supérieure, d'abord professeur d'histoire au lycée de Poitiers, puis professeur d'histoire à la faculté des lettres de Caen. En dehors de son *Étude sur l'amiral Coligny* (1872), qui fut sa thèse de doctorat ès lettres, il a publié d'importants travaux : *le Chevalier de Jant ; relations de la France avec le Portugal au temps de Mazarin* (1877) ; *la Quatrième Croisade ; la diversion sur Zara et Constantinople* (1885), qui montre que la direction donnée à cette expédition a été non l'effet de la perfidie vénitienne, mais la conséquence nullement préméditée d'une série de circonstances ; *la Mort d'Étienne Marcel* (1886) ; *Étienne Marcel* (1888), expliquant le rôle du célèbre prévôt des marchands, et concluant à le dégager du reproche de trahison à l'égard de Paris et de la France.

TESSITURE (tè-si — de l'ital. *tessitura*, texture, trame) n. f. Ensemble des tons qui conviennent le mieux à une voix. Tessiture [illegible] reviennent le plus souvent dans un morceau constituant pour ainsi dire la texture, l'étendue moyenne dans laquelle il est écrit.

TESTA (Hannibal Casimir Johannes), diplomate néerlandais, né à Tripoli en 1858. Elevé d'abord à Malte et ensuite [illegible] de droit à l'université de Leyde et, en 1883, fut promu docteur. Testa fut successivement attaché aux ambassades de Vienne et de Bruxelles ; en 1896, il fut envoyé comme ministre résident à Tokio, et en 1902, ambassadeur à Madrid. C'est en cette qualité qu'il a représenté les Pays-Bas à la conférence d'Algésiras.

TESTELT, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]), sur la Demer, affluent de l'Escaut par la Dyle et le Rupel ; 1.450 hab. Tanneries.

TÉTAZ (Jacques-Martin), architecte, archéologue et dessinateur, né à Paris en 1818, mort à Rueil en 1865. Elève de Huyot et d'Hippolyte Lebas, il obtint le prix de Rome en 1843 sur le programme : un *Palais de l'Institut*. Le *Temple de l'Erechtheum*, son envoi de Rome en 1848, fit sensation au Salon et fut encore remarqué en 1855 à l'Exposition universelle ; morceau hors ligne, dans lequel l'archéologie architectonique se dissimule sous les qualités sérieuses d'une invention originale. Ce dessin obtint une deuxième médaille. Tétaz fut chargé la même année de la restauration du château de Pau, dont il fut nommé inspecteur.

TÉ-TCHONG n. m. Cloche chinoise en bronze, avec un ensemble de petites cloches disposées en rangs et suspendues. (Les Chinois forment un carillon appelé *pien-tchong*, dont l'usage remonte à la plus haute antiquité.)

Té-tchong.

* **TÊTE** n. f. — Fam. [illegible] tifier, lui conter sérieusement les plus grosses bourdes.

[illegible] discipline, envoyé comme punition dans les ateliers de travaux publics. (Ce surnom vient de ce qu'ils ont la tête entièrement rasée.)

— Théâtr. *Tête à l'huile*. Se dit d'un figurant de théâtre engagé pour une seule représentation. (Lucien Descaves suppose, sans tenir beaucoup à l'explication, que le figurant [illegible] derent comme un veau.)

TET-IEB [illegible] attachées sur une sorte de socle grossier [illegible]té. Deux autres cymbales servent à les frapper.)

TETKINO, bourg de Russie (gouv. de Koursk), sur le Seim, sous-affluent du Dniéper par la Dema ; 2.500 hab. Sucrerie. Produits chimiques.

* **TETOUAN**, ville maritime du Maroc, sur la Méditerranée, au S. de la possession espagnole de Ceuta. — En 1906, la conférence internationale d'Algésiras a confié l'organisation et la direction de la police dans ce port, où la colonie espagnole est exceptionnellement considérable, à un officier de nationalité espagnole.

TÉTRACENTRACÉES (san-tra-sé) n. f. pl. Bot. Famille réduite au *tétracentre chinois*, qu'on réunit parfois aux *trochodendracées*. (Elle diffère pourtant de cette famille, car les fleurs, ici, possèdent un calice, et sont tétramères jusque dans l'androcée réduit à un seul verticille. Le fruit est une baie.) — *Une* TÉTRACENTRACÉE.

TÉTRACLASITE [illegible]

TÉTRACYLE n. f. Algue diatomée à cellules aplaties en table et restant unies entre elles de façon à constituer un long ruban, à valves allongées, arrondies à leurs extrémités, hérissées de granules épars. (Elle vit dans les eaux douces et existe à l'état fossile.)

TÉTRAGOPHOSPHITE (foss) n. m. Phosphate naturel d'alumine, fer, manganèse, magnésie et chaux.

TÉTRAMITE n. m. Algue flagellate, formée d'une cellule plus ou moins ovale, souvent tronquée à la partie antérieure qui porte quatre cils vibratiles, et se terminant en pointe à sa partie postérieure. (Elle vit dans les eaux douces ou marines ; elle a été rencontrée vivant en parasite dans l'estomac de l'homme et de divers animaux.)

TÉTRANITROL n. m. Tétranitrate d'érythrol, employé en médecine pour abaisser la tension artérielle dans un grand nombre de maladies.

TÉTRANOYAU (noi-i-ô — du préf. gr. *tétra*, quatre, et de *noyau*) n. m. Biol. L'un des deux noyaux auxquels donne naissance la cellule karyoplastique.

— ENCYCL. Des deux cellules de l'appareil tétrasporangial (v. SPORANGE) des floridées, l'une est le protospore, l'autre la cellule karyoplastique ou de soutien. Cette dernière s'unit à la protospore par un tube d'union et aussitôt après divise son noyau en deux noyaux filles, dont le supérieur est le *tétranoyau*, qui pénètre dans la saillie de communication, puis dans la protospore, dont le noyau disparaît alors. A ce moment, la protospore devient la cellule mère du tétrasporange, qui représente ainsi une forme simple de l'appareil sexué des floridées.

TÉTRASAMARE n. f. Fruit indéhiscent de certaines plantes, comme l'héliette, qui réunit quatre samares.

TÉTRASTYLIDE (sti) n. m. Genre type d'une petite famille dite des *tétrastylidacées*. (Ce sont des plantes du Brésil voisines des ximénies, mais dont les fleurs ont un ovaire infère et un androcée isostémone.)

TÉTRAVALENT, E adj. V. VALENCE, t. VII.

TETS VAN GOUDRIAAN [illegible], diplomate hollandais, né en 1848. Promu docteur en droit à l'université de Leyde en 1870 avec une thèse *Sur la na*[illegible] *de la guerre*, il fut nommé en 1881 ambassadeur à Constantinople et en 1894 à Berlin, où il est resté jusqu'en 1905. Il est alors entré comme ministre des affaires étrangères, sur la désignation de la reine, dans le cabinet qui a succédé à celui de Kuyper après les élections générales.

TETUAN (duc DE). V. O'DONNELL (Carlos).

TEUTSCH (Georges-Daniel), évêque évangélique des Saxons de Transylvanie, né à Schæssbourg en 1817, mort à Hermannstadt en 1893. Il étudia la théologie aux universités de Vienne et de Berlin et devint en 1850 recteur du gymnase de Schæssbourg et, en 1867, surintendant ou évêque de l'Eglise régionale évangélique de la confession d'Augsbourg en Transylvanie. En 1848 et de 1863 à 1864, il fut membre du Landtag de Transylvanie ; en 1864-1865, membre du Reichsrath autrichien ; en 1867, membre du Reichstag hongrois. Il s'occupa avec beaucoup de zèle et de succès de la vie spirituelle des Saxons de Transylvanie, présida la Société de géographie de Transylvanie et écrivit une remarquable *Histoire des* [illegible] *pour servir à l'histoire de la Transylvanie* (avec Firnha-[illegible] (2e édit., 1886) ; *Documents relatifs à l'Eglise régionale* [illegible]

TEWFIK-PACHA (Ahmed), homme d'Etat turc, né en 1855. D'une bonne famille kurde, il fit ses études au lycée de Galata, les acheva à l'école de guerre de Constantinople. Capitaine à l'état-major général, il fut inspecteur militaire de diverses provinces et se distingua, en 1881, en Egypte, comme adjudant de Dervich-pacha. Il entra ensuite dans la diplomatie et occupa, entre autres, les postes de ministre à Cettinjé (1890), d'envoyé à Belgrade (1892), d'ambassadeur à Berlin (1897). La faveur du sultan

l'appela au ministère des affaires étrangères, mais Abd ul Hamid a résolu depuis lors de diriger directement la politique extérieure par iradés, c'est-à-dire par décrets que rédigent ses secrétaires particuliers, et qui ne passent point par le grand vizirat.

*TEXTILE n. m. — Toute matière qui peut être divisée en fils propres à faire des tissus : *Le lin, le chanvre sont des textiles.*

*THABARD (Adolphe-Martial), sculpteur français, né à Limoges en 1831. — Il est mort à Clamart en 1905. A la liste de ses œuvres il faut ajouter : *l'Amour au Cygne*, au palais de l'Élysée ; *le Jeune homme à l'aiglon*, bronze, au ministère des postes ; *la Photographie*, au Trocadéro ; *les Enfants de la Haute-Vienne morts en 1870*, monument de bronze, marbre et granit, élevé à Limoges en 1901.

THAILFINGEN, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Wurtemberg [cercle de la Forêt-Noire]), sur le Schmiecha ; 5.174 hab.

THALASSÉMINE (la-sé) n. f. Biol. Pigment vert chlorophyllien, observé par Hertmann et miss Newbigin, dans le mésoderme de *bonellia viridis*. Il se présente sous forme de petits grains contenus dans le cytoplasme et paraît se rapprocher par ses propriétés chimiques et physiques, notamment par la fluorescence et le spectre, ainsi que par ses propriétés physiologiques de la chlorophylle végétale. Mais son origine est inconnue, et on ne sait s'il est de provenance alimentaire ou autogène.)

THALASSINE (la-sin') n. f. Chim. Poison azoté cristallisable, extrait des tentacules d'actinies.
— ENCYCL. Ces tentacules contiennent plusieurs substances solides toxiques, principalement la *thalassine* et la *congestine*. Ch. Richet (1902) les sépare par l'action de l'alcool, montrant que la thalassine soluble dans un mélange d'alcool et d'éther est un poison pruritogène et urticant, tandis que la congestine insoluble dans l'alcool paralyse les vaso-moteurs de l'intestin et diminue fortement la résistance du système nerveux. Une propriété curieuse de la thalassine est d'agir comme antitoxique vis-à-vis de la congestine.

THALÉNITE n. f. Silicate hydraté naturel d'yttria.

THALGOUT, bourg de Suisse (cant. de Berne), à quelque distance de l'Aar, affluent du Rhin ; 800 hab. Sources froides, faiblement minéralisées, utilisées dans un petit établissement thermal pour le traitement du rhumatisme chronique. Cure de petit-lait.

THALLOME (ta-lom' — du gr. *thallos*, rameau) n. m. Biol. Sommet végétatif d'une pousse (angiosperme), dans lequel l'axe et les feuilles avec leurs archispores à l'état potentiel ne sont pas encore différenciés. (Se dit par opposition à *caulome*, qui comprend tous les segments stériles de l'axe et ne peut produire de sporanges.)

THALY (Coloman), historien et homme politique hongrois, né à Csepe (comitat de Komarom) en 1839. Il fit ses études à Pozsony, à Pápa et à Budapest, devint professeur et entra ensuite au ministère des honvéds. Elu député en 1878, il siégea sur les bancs du parti de l'indépendance, dont il est resté un des orateurs les plus écoutés. Thaly est aussi un historien fécond. Il explore depuis quarante ans l'époque de Teke et de Rakoczi : c'est lui qui, par ses nombreux ouvrages, a le plus puissamment contribué au culte du héros national Rakoczi ; c'est lui qui a découvert son tombeau à l'église des Lazaristes français de Constantinople. Ses principales publications sont : *Archivum Rakoczianum* (1873-1889) ; *la Jeunesse de Rakoczi*, *la Famille Bercsényi* (1885-1892) ; *Jean Battyan* (1867) ; *Ladislas Ocskay* (1880) ; *les Journaux d'Eméric Thököly* ; *Souvenirs de Rakoczi en Turquie* ; *Anciennes chansons populaires hongroises* (1864) ; *Mélanges d'histoire littéraire* ; *Discours* (1881). Thaly est un des fondateurs de la Société historique et président de classe de l'Académie.

THAMIN (Raymond), philosophe français, né à Bayeux en 1857. Il entra à l'École normale supérieure en 1877, après avoir obtenu le prix d'honneur et de philosophie au concours général ; il en sortit agrégé de philosophie en 1880. Il enseigna la philosophie, notamment à Coutances, à Lyon, et à Paris au lycée Condorcet, puis remplit une suppléance au Collège de France et devint recteur de l'académie de Rennes en 1900 et de l'académie de Bordeaux en 1904. Une thèse remarquée (*Saint Ambroise et la Morale chrétienne au IVe siècle*) lui valut en 1895 le grade de docteur. Elu en 1902 correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, il fut chargé la même année de représenter l'Université de France, lors de la célébration du centenaire de l'université Laval à Québec (Canada). Il a publié : *Un Problème moral dans l'antiquité* (1884) ; *Education et positivisme* (1891) ; *Psychologie théorique et appliquée* (1891) ; *Extraits des moralistes* (1896). La plupart de ses ouvrages ont été couronnés par l'Académie française et par l'Académie des sciences morales. Thamin a en outre collaboré à l'*Histoire de la littérature française*, publiée sous la direction de Petit de Julleville, ainsi qu'à diverses revues. Philosophe spiritualiste, il est surtout un psychologue et un moraliste. Ses écrits se distinguent par l'élévation de pensée et la pureté de la forme.

THANATOMORPHOSE (du gr. *thanatos*, mort, et *morphê*, forme) n. f. Biol. Modifications morphologiques, extérieures, que la mort détermine dans l'aspect des éléments cellulaires et des organismes complexes. (Elle n'a guère été étudiée que pour les éléments cellulaires isolés, et les modifications sont surtout mises en évidence par l'emploi de certains réactifs histochimiques, comme le vert de méthyle.)

THANATOTHÉRAPIE (pî — du gr. *thanatos*, mort, et *therapeia*, traitement) n. f. Chir. Nom appliqué, un peu audacieusement, à l'opération de Starling.
— ENCYCL. La *thanatothérapie* consiste, lorsqu'un individu vient de succomber à la narcose chloroformique, par exemple, et que les moyens habituels (respiration artificielle, etc.) ont échoué, à ouvrir le ventre, à pratiquer le massage direct du cœur à travers le diaphragme. Plusieurs chirurgiens, tels que Starling, Sencert, de Nancy, et d'autres, ont obtenu, par cette méthode, de véritables résurrections.

THAOLINTA, lac du Canada (Keewatin) ; plus de 47.000 hectares.


Thari.

THARI n. m. Instrument caucasien à cordes frottées, monté de six cordes, les deux premières en fil d'acier, les quatre autres en laiton.

THARYBIS (biss) n. m. Genre de crustacés copépodes, créé en 1902 pour des formes découvertes dans les mers arctiques. Le *tharybis macrophtalma* est le type de ces petits animaux, pour lesquels on a créé une nouvelle famille dite des *tharybidés*.

*THASOS, île de l'archipel grec. — Cette île, qui mesure 393 kilom. carr. d'après l'Institut de Gotha, 600 kilom. carr. d'après Cuinet, a une population de 13.090 hab. Ch.-l. *Panaghia* (2.500 hab.) ; ville principale *Haghios Theologos* (2.400 hab.).

*THAULOW (Fritz), peintre norvégien, né à Christiania en 1847. — Il est mort à Valandam (Hollande) en 1906. Parmi ses productions placées dans les musées, on citera : *Hiver en Norvège*, *Vieilles fabriques en Norvège* (musée du Luxembourg) ; le même sujet (musée de Philadelphie) ; *Jour de novembre en Normandie* (musée de Berlin) ; *le Vieux Pont* (musée de Bruxelles) ; *the Smoky City* (Pittsburg).


Thaulow.

THAYER (Alexandre Wheelock), diplomate et musicographe américain, né à South-Natick, près Boston, en 1817, mort à Trieste en 1897. Assistant à la bibliothèque de l'université de Cambridge (Boston), il conçut la pensée d'écrire sur un vaste plan une *Vie de Beethoven*. Il fit à ce sujet plusieurs voyages en Allemagne, pour y recueillir tous les documents nécessaires, et se fit nommer en 1860 à l'ambassade américaine à Vienne. Otto Jahn lui laissa tous les documents qu'il avait réunis, depuis de longues années, sur Beethoven. Thayer n'étant pas musicien, son livre est dépourvu de toute appréciation critique ; mais son récit, très attachant, de la vie du maître, est très complet et d'une exactitude scrupuleuse. Ecrit en anglais, il n'a été traduit qu'en allemand par H. Deiters, et il a paru sous ce titre : *Vie de Ludwig von Beethoven* (1865, 1872, 1878). Thayer est mort pourtant sans avoir achevé son œuvre, à laquelle manque le quatrième et dernier volume. Auparavant, il avait publié un très utile *Catalogue chronologique des œuvres de Beethoven* (1865).

*THÉÂTRE n. m. — ENCYCL. *Théâtre en plein air*. Le courant d'idées qui se manifesta au XIXe siècle en faveur de l'art populaire et sans doute aussi l'exemple des représentations périodiques d'Oberammergau semblent être les causes qui ont amené la renaissance du théâtre en plein air. C'est à Bussang (Vosges) que le premier essai de réalisation d'un théâtre de ce genre fut fait en 1896 par Maurice Pottecher, qui s'est fait l'apôtre de ce mouvement. Lui-même a écrit pour la scène qu'il fit construire un certain nombre de pièces : *le Diable marchand de goutte*, *Morteville*, *C'est le vent*, etc. (V. BUSSANG [*théâtre de*].) Son exemple fut rapidement suivi. A *La Mothe-Saint-Héray*, en Poitou, le Dr Pierre Corneille prit pour décor le parc d'un vieux château et composa une suite d'œuvres dramatiques (*la Bonne Fée*, 1897) ; *la Légende de Chambrille*, sorte de féerie tirée d'une histoire locale ; *Erinna* (1898), épisode imaginaire de la guerre des Gaules ; *Par la clémence* ; *Au temps de Charles VII*, comédie héroïque (1900) ; *A chacun sa destinée*, qui ne sont pas seulement des essais de reconstitution curieuse, mais des œuvres de valeur littéraire, animées d'un remarquable souffle lyrique. On s'aperçut alors que les ruines admirables des théâtres antiques étaient utilisables pour ce genre de spectacles, et à Béziers, à Orange, à Nîmes, le goût de ces représentations se réveilla. A Béziers, dès 1898, on donna la *Déjanire*, de Saint-Saëns ; l'on ne se contenta plus de la déclamation d'acteurs improvisés, mais les plus célèbres cantatrices et les orchestres modernes vinrent prêter leur concours à ce nouveau Bayreuth. En 1900, eut lieu la première de *Prométhée*, de Jean Lorrain et Ferdinand Hérold, avec la musique de Gabriel Fauré ; en 1902, celle de *Parysatis*, de Jane Dieulafoy et C. Saint-Saëns. En 1904, on reprit l'*Armide* de Gluck. Parallèlement, le théâtre d'Orange, où l'on avait déjà représenté en 1869 *Joseph* et les *Triomphateurs*, donna de nouvelles séries de spectacles : en 1902, ce furent *les Phéniciennes* d'Euripide ; les saisons suivantes furent marquées par le succès de *Phèdre* et de *Britannicus* de Racine, d'*Horace* et de *Polyeucte* de Corneille, d'*Orphée aux enfers* de Gluck et de *Citharis* de Piccinni ; parmi les pièces modernes, on doit citer : *Œdipe et le Sphinx* de Péladan, *la Légende du cœur* de Jean Aicard, *Iphigénie* de Jean Moréas, *Hippolyte couronné* de Jules Bois, *Dionysos* de Joachim Gasquet, *Polyphème* de A. Samain, *Hécube* de L. des Rieux, *Sapho la désespérée* de Lucie Delarue-Mardrus. A Nîmes, enfin, à côté de l'*Œdipe roi* de Sophocle, on représentait l'*Adieu de Diane* de Maurice Magre, et la *Sémiramis* de Joséphin Péladan. Ces tentatives ne furent pas les seules ; des essais analogues se manifestèrent un peu partout : à Ploujean près Morlaix, où Anatole Le Braz et Charles Le Goffic firent jouer l'ancien mystère de *Saint-Gwennolé* dans la version de Luzel ; à Pompadour, où l'on donna *Lou Drac*, pièce du Roumanille limousin Eusèbe Bombal ; à Cauterets, où l'on reprit la *Samaritaine*, *Médée* et bien des pièces classiques ; à Pontarlier, où le théâtre forestier a déjà représenté plusieurs pièces, entre autres l'*Arlésienne* de Daudet (1906) ; aux portes de Paris même, au théâtre de verdure du Pré-Catelan, où l'*Œdipe roi* parut un peu vaste pour un cadre qui semblait destiné à des pièces moins tragiques, et au théâtre antique de la Nature qu'Abel Darmont inaugura à Champigny, avec quelques pièces comme la *Sémiramis* de Péladan.

Théâtre (LE), recueil bimensuel, de format in-folio, relatif aux questions théâtrales, fondé en 1899. La richesse et l'abondance de ses illustrations ont fait le succès de ce recueil. Si, en effet, le texte reste parfois incomplet, en raison de l'énorme production théâtrale dont il faudrait rendre compte au jour le jour, la partie artistique est telle, avec ses portraits d'artistes, ses reproductions de décors, ses vues scéniques, etc., que la collection du *Théâtre* offre dès aujourd'hui une masse inappréciable de documents pleins d'intérêt, et qui sera surtout précieuse aux historiens de l'avenir.

THÉISME (issm') n. m. Intoxication par le thé dont le principe actif est la théine.
— ENCYCL. Le *théisme*, très fréquent en Angleterre et en Russie, tend à se répandre en France, notamment dans les classes élevées et chez les intellectuels qui emploient le thé (et surtout le thé fort) comme excitant de la pensée et pour accroître la durée des veilles. Il existe une forme aiguë et une forme chronique : la première provoquée par une ingestion abondante de thé, la seconde par son usage répété et habituel.
Signes. — 1° *de la forme aiguë* : excitation cérébrale, besoin continuel de mouvement, battements plus ou moins précipités et pénibles du cœur, envies fréquentes d'uriner, insomnie ; 2° *de la forme chronique* (3 ou 4 tasses par jour suffisent pour la produire chez nombre de personnes) : diminution de l'appétit, dyspepsie avec distension d'estomac, constipation habituelle interrompue quelquefois à intervalles par des débâcles, crises de gastralgie pénibles ; sommeil léger coupé de réveils et troublé par des rêves tristes ou effrayants, exaltation de la sensibilité, fourmillements, chatouillements dus en partie à des éruptions avec démangeaisons, excitation cérébrale suivie d'une fatigue intense pouvant aboutir à la neurasthénie ; palpitation avec pouls d'abord dur, plus tard faible, urines fréquentes surtout la nuit, affaiblissement génital.

THÉLYGONACÉES (sé) n. f. pl. Famille de dicotylédones apétales. — *Une* THÉLYGONACÉE. Syn. CYNOCRAMBACÉES.

THÉLYMITRE n. f. Genre d'orchidacées néottiées, type d'une tribu dite des *thélymitrées* et comprenant environ vingt espèces appartenant à l'Australie, à la Nouvelle-Calédonie et à l'archipel malais. (Les principales espèces sont la *thélymitre ixioïde*, la *thélymitre de Java*, la *thélymitre de Smith*, etc.)


Thélymitre : *a*, gynostème vu de face ; *b*, gynostème vu de profil.

THÉLYTOKIE (kî — du gr. *thêlus*, féminin, et *tokos*, enfantement) n. f. Biol. Propriété que possèdent certaines espèces d'être indéfiniment parthénogénétiques. (Cette propriété, et le fait lui-même, ont été niés par divers biologistes et notamment par Weismann, mais les observations de Cholodkovsky, sur les *chermès* des conifères, démontrent l'existence réelle d'une véritable thélytokie indéfinie.)

THEMPTANDER (Oscar-Robert), homme d'État suédois, né et mort à Stockholm (1844-1897). Il étudia à Upsal, remplit diverses fonctions dans l'administration de la justice et des finances, fut élu par la ville de Stockholm membre de la seconde Chambre (1878). Ministre consultatif dans le cabinet Posse (1880), ministre des finances dans le cabinet Thyselius (1881), chef du ministère (1884), il donna une première solution aux problèmes militaires (lois Rydin, 1885), mais entra en conflit avec la majorité protectionniste du Riksdag, et, après avoir dissous la seconde Chambre (1887), dut se retirer devant une majorité renforcée (1888). Représentant du læn de Kristianstad (1886-1888) à la première Chambre, puis de la ville de Stockholm à la seconde Chambre (1893-1896), gouverneur du læn de Stockholm (1888-1896), il ne cessa d'exercer une grande influence politique, présida le comité unionnel de 1895, etc.

THÉOBALDINELLE (nèl') n. f. Genre d'insectes diptères némocères, de la famille des culicidés, comptant huit espèces répandues sur le globe.
— ENCYCL. Le genre *théobaldinelle* (*theobaldinella*) a été fondé en 1904 pour des moustiques très voisins des cousins, et dont une espèce (*theobaldinella spathipalpis*) propage par ses piqûres la *fièvre oscillante* ou *fièvre de Malte*, affection commune dans la région méditerranéenne. Le microbe de cette fièvre, le *micrococcus Melitensis*, est transporté d'un homme à un autre par ce moustique.

THÉODORA, planète télescopique n° 440, découverte en 1898 par Coddington.


Théotokis

THÉOTOKIS (Georges-Nicolas), homme d'État grec, né à Corfou en 1847. Il étudia le droit à l'université d'Athènes, séjourna pendant quelques années en France, en Allemagne et en Angleterre, fut ensuite avocat et journaliste, se lança dans la politique, fut un des partisans les plus remarquables de Lombardos, le chef du parti des îles Ioniennes, fut pendant quelque temps fonctionnaire, et entra au Parlement en 1878. Il se rallia en 1881 au parti de Charilaos Tricoupis, dont la principale tâche était de rétablir l'ordre dans les finances grecques, de développer les ressources économiques du pays par l'entreprise de grands travaux publics. Il géra dans les ministères successifs de Tricoupis l'intérieur, les finances, les affaires étrangères et l'instruction publique, procéda à la fondation de nombreuses écoles publiques et, dans le ministère de 1893 à 1895, devint le principal lieutenant de Tricoupis. Après la

mort de ce dernier, le parti [illegible] 1896). Il combattit avec vigueur la politique [illegible] Théodore Delyannis, [illegible] finances par ses armements, s'opposa pendant la crise crétoise, en 1897, à toute politique d'agression contre la Turquie, [illegible] pour arriver à l'annexion de la Crète, attaqua vivement le ministère Delyannis après les premiers désastres de la guerre gréco-turque en 1897 [illegible], formé pendant la guerre pour sauver la Grèce, le portefeuille des affaires étrangères, parce qu'il avait la confiance des puissances, accepta la médiation de ces dernières, rappela les troupes grecques de Crète, signa un armistice, négocia la paix, mais dut accepter un contrôle d'une partie des finances grecques par les puissances. Il fut renversé du pouvoir en octobre 1897, défendit dans l'opposition contre le ministère Zaïmis une politique d'économie, de recueillement et de réorganisation nationale, et, aux élections de mars 1899, obtint, sur son programme, une forte majorité. Il forma un ministère qui dura, remanié plusieurs fois, jusqu'en 1903. Il appela des missions étrangères pour réorganiser les forces militaires, réforma l'administration et la justice, développa l'enseignement, donna une forte impulsion au commerce, obtint pour la construction de chemins de fer le concours des financiers français et anglais, et remit le budget en équilibre. Dans les affaires de Macédoine, il se rapprocha de la Turquie pour combattre l'influence bulgare en Macédoine. Renversé en 1903, il revint bientôt au pouvoir, fut renversé encore en 1905, mais, aux élections générales de 1906, il obtint la majorité et constitua de nouveau un ministère avec un programme de réformes et de rénovation nationale.

***Thera.** — Archéol. L'île de Thera [illegible] *torin*) et l'îlot voisin de Therasia, dans le groupe des Cyclades, ont depuis longtemps attiré l'attention des archéologues par les ruines de temples qu'on y visite, et surtout par les habitations et les vases préhistoriques qu'on y a découverts sous les cendres et les pierres ponces lancées par le volcan. Hiller von Gœrtringen a entrepris à Thera de nouvelles fouilles, qui ont donné des résultats intéressants. Il y a découvert et déblayé un théâtre, où l'on distingue des constructions de trois époques : une scène primitive, d'époque hellénistique ; des gradins, des entrées, une *orchestra*, d'une époque intermédiaire [illegible] pire romain. Hiller von Gœrtringen a exploré aussi des ruines de maisons antiques, et, dans les nécropoles, des chambres funéraires étagées sur les terrasses. Il a recueilli beaucoup de poteries à décoration géométrique, des vases peints, des bijoux d'or. Enfin, il a relevé des inscriptions archaïques gravées sur le roc.

THÉRALITES n. f. pl. Famille de roches éruptives, caractérisée par l'association d'un feldspathoïde, d'un feldspath calco-sodique et d'un minéral magnésien. (Elle comprend quelques types granitoïdes [illegible].)

***THÉRAPEUTIQUE** adj. — Relatif au traitement des maladies : [illegible] THÉRAPEUTIQUE.

THÉRIDULE n. f. Genre d'arachnides de la famille des théridiidés, comprenant de nombreuses espèces qui, toutes, vivent au Mexique et en Californie. (Les thérídules sont des araignées de forme étrange, qui se rapprochent des gastéracanthes.)

THE RIGHT MAN IN THE RIGHT PLACE [illegible] *place qu'il faut*). Expression anglaise, qu'on applique à tout homme qui convient tout à fait à l'emploi auquel on le destine.

***THERMIQUE** adj. — *Détecteur thermique*, Instrument destiné à déceler les ondes non amorties d'un oscillateur et à permettre la communication à une plus grande distance qu'en se servant des radioconducteurs ordinaires, qui ne sont sensibles qu'aux chocs des oscillations très amorties.

— Encycl. Le principe de l'appareil est basé sur l'enregistrement des variations de résistance d'un conducteur sous l'effet de la chaleur produite par le passage d'oscillations qui circulent dans ce conducteur.

Il se compose essentiellement d'une boucle de platine [illegible] dans une ampoule, de verre (V). Cette boucle est entourée d'une coquille d'argent (C), qui diminue la perte par rayonnement. Un appareil de mesure intercalé dans le circuit permet de constater les variations, en même temps qu'est actionné un téléphone, qui enregistre les vibrations des ondes.

Ces détecteurs sont soumis à l'action de toutes les oscillations, quelle que soit leur amplitude, de sorte qu'ils totalisent pour ainsi dire l'énergie transmise pendant la décharge. C'est sur ces détecteurs totalisateurs, thermiques ou magnétiques système Marconi, que l'on compte pour transmettre des signaux à très grande distance et pour obtenir une véritable syntonie permettant de garder le secret des signaux échangés. Le seul inconvénient de ce système est l'impossibilité de se servir de l'enregistreur Morse, et par suite de garder trace des signaux échangés.

THERMITE n. f. Mélange métallique à base d'aluminium, employé à la soudure des métaux.

— Encycl. Le procédé de soudure à la thermite, basé sur la chaleur considérable que dégage l'aluminium en fusion, est dû au docteur Goldschmidt, d'Essen. Le mélange est fait d'oxyde de fer et d'aluminium pulvérulent, que l'on met à fondre dans un creuset de plombagine. On provoque la fusion par l'allumage d'une cartouche contenant un demi-gramme d'aluminium et deux grammes et [illegible] sable, qui reçoit la thermite dès qu'elle est en fusion ; une fois la [illegible] refroidi, on le brise et l'on constate que la chaleur du mélange a suffi à fondre les extrémités [illegible] sans même que leur forme soit altérée.

La [illegible] donc pas le rôle de soudure, mais simplement elle agit par sa température [illegible]

***THERMOMÈTRE** n. m. — Encycl. Pour mesurer les [illegible] rapprochant du froid absolu, soit 273° au-dessous de zéro, le Dr Jacquerod et W. Travers, de l'University College de Londres, ont construit [illegible], avec lequel ils ont déterminé expérimentalement la température de l'hydrogène liquide qui atteint environ 253° C. au-dessous du zéro normal. Voici le dispositif de cet instrument. L'hydrogène remplit la boule A, le tube B et le petit espace C. Le mercure est toujours amené en contact à l'intérieur de C, avec une petite pointe de verre, sur laquelle on fait la lecture ; la pression du gaz est mesurée en prenant la hauteur verticale, au dessus du niveau C, du mercure remplissant le tube D, dans la partie supérieure duquel règne le vide barométrique. Si l'on maintient un gaz à un volume constant et que sa température soit modifiée, la pression augmente ou diminue de 1/273e de la pression supportée par le gaz à 0° C. pour chaque degré dont on l'échauffe ou on le refroidit. Par conséquent, si la pression à 0° C. est de 273 unités, elle sera de 373 unités au point d'ébullition de l'eau, et de 205 unités au point d'ébullition de l'hydrogène.

Thermos. — Archéol. L'emplacement de Thermos, l'ancienne capitale de la confédération étolienne, a été récemment exploré avec succès, au nom de la Société archéologique d'Athènes, par Sotiriadis. On y a découvert un *temenos* enclos de murs, consacré à Apollon Thermios. Cette enceinte renfermait plusieurs édifices, des exèdres, des ex-voto. Le monument principal était naturellement le sanctuaire d'Apollon. On a constaté qu'il avait été rebâti plusieurs fois. Le temple le plus récent date du IIIe ou du IIe siècle avant notre ère ; c'est une construction dorique, orientée du S. au N., longue de 38 mètres, large de 12 mètres, entourée d'un péristyle de quinze colonnes sur les longs côtés, de cinq sur les façades. Sous cet édifice, on a trouvé les soubassements d'un temple beaucoup plus ancien, qui remonte au VIe siècle. Il se composait d'un péristyle, d'un opisthodome carré, d'une longue cella rectangulaire, séparée en deux nefs par une rangée de colonnes. Sauf le soubassement et les bases, ce vieux temple était construit en bois, en briques crues ou en terre cuite. Les colonnes du péristyle et de la cella étaient certainement en bois ; la partie supérieure des murs en bois ou en briques crues ; l'entablement en terre cuite. On a recueilli bien des restes de la décoration : des métopes en terre cuite peinte, qui représentaient des Gorgones, Persée [illegible] des tuiles antéfixes, avec masques en relief. Enfin, sous ce temple de bois, on a aperçu les restes d'un édifice encore plus ancien, de style mycénien, peut-être un palais. Ces constatations permettent de saisir la transition entre la construction mycénienne et le temple dorique, et complètent les indications fournies par l'Heraion d'Olympie sur le rôle du bois et de la terre cuite dans les vieux temples doriques.

Thern [illegible] mort à Vienne en 1886. Il se fit connaître d'abord par la musique qu'il écrivit pour un drame de Gaal, *le Notaire de Paleska*, et devint chef d'orchestre du théâtre national de Budapest, où il fit représenter trois opéras : *Gizul* (1841) [illegible]. En 1853, Thern était nommé professeur de composition au conservatoire de Budapest. En 1864, il résigna ses diverses fonctions pour se consacrer à l'éducation de ses fils. Il [illegible] Vienne. Thern a surtout la renommée d'un musicien populaire hongrois : beaucoup de ses mélodies, et surtout le chant de *Foter*, ont un caractère national très accentué et ont pénétré dans les couches profondes du peuple. — Les deux fils de cet artiste : Willi, né à Bude en 1847, et Louis, né à Pest en 1848, se sont fait connaître comme virtuoses pianistes très remarquables. Élèves d'abord de leur père, ensuite de Moscheles et de Reinecke à Leipzig, ils ont, dans de nombreux voyages, conquis une brillante réputation pour leurs concerts à deux pianos.

Théroigne de Méricourt, drame en six actes, de P. Hervieu [illegible]. L'empereur d'Autriche, causant avec Théroigne, arrêtée dans ses États, lui fait entendre de terribles menaces contre la France révolutionnaire, puis la remet en liberté... Aux Tuileries, le soir du 9 août 1792 : roi indécis, reine poussant à la résistance, gentilshommes dévoués ; angoisses de tous. Chez Théroigne, dans la nuit du 9 au 10 août : on entend parler Pétion, Robespierre, Danton, Barbaroux, Camille Desmoulins, Sieyès. Le journaliste royaliste François Suleau, qui depuis trois ans insulte Théroigne, vient à la fin, avec des soldats, perquisitionner chez elle, et lui arrache par violence la résolution signée par les révolutionnaires. La terrasse des Feuillants : Théroigne, pour se venger, dénonce Suleau à la foule hurlante ; il est assassiné. La même terrasse, en mai 1793, et la même foule ; mais, cette fois, c'est contre Théroigne, qui lui paraît maintenant trop modérée, qu'elle hurle ; elle finit par la fouetter. À la Salpêtrière, quelques années plus tard. Là est enfermée Théroigne, devenue folle. Sieyès, devenu, lui, sénateur de l'Empire, vient la visiter avec quelques curieuses élégantes. Dans un moment de lucidité, elle lui reproche avec violence la perpétuelle habileté qui lui a permis de traverser indemne la tourmente, tandis que tant d'hommes généreux, dont elle invoque les spectres, y périssaient.

Théroigne de Méricourt [illegible] une pièce, mais une succession de tableaux que ne relie entre eux aucune intrigue. Ils offrent un réel intérêt de reconstitution historique et renferment de beaux passages, notamment la scène finale entre Théroigne et Sieyès.

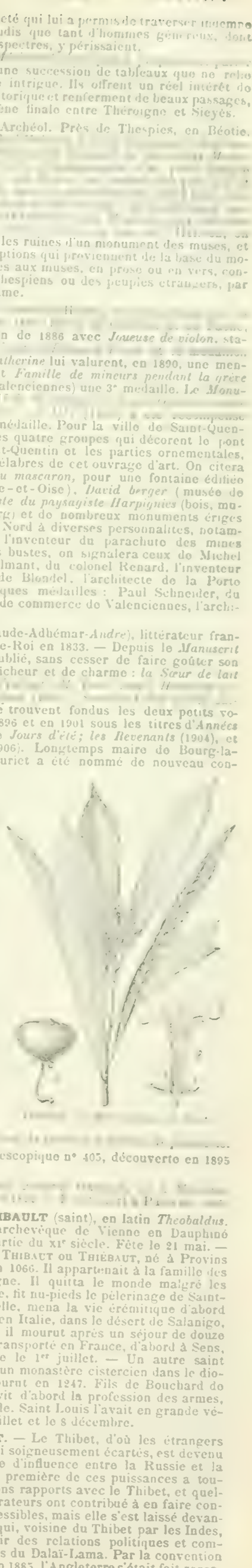
***Thespies.** — Archéol. Près de Thespies, en Béotie, [illegible] a trouvé encore les ruines d'un monument des muses, et une série d'inscriptions qui proviennent de la base du monument : dédicaces aux muses, en prose ou en vers, consacrées par les Thespiens ou des peuples étrangers, par des rois de Pergame.

Theunis [illegible] il débuta au Salon de 1886 avec *Joueuse de violon*, sta[illegible] de *Mère Marie-Catherine* lui valurent, en 1890, une mention honorable, et *Famille de mineurs pendant la grève* (1891, musée de Valenciennes) une 3e médaille. *Le Monu*[illegible] a été récompensé par une seconde médaille. Pour la ville de Saint-Quentin, il a exécuté les quatre groupes qui décorent le pont du canal de Saint-Quentin et les parties ornementales, garde-corps, candélabres de cet ouvrage d'art. On citera encore *Nymphe au mascaron*, pour une fontaine édifiée à Bellevue (Seine-et-Oise), *David berger* (musée de Tourcoing), le *Buste du paysagiste Harpignies* (bois, musée du Luxembourg) et de nombreux monuments érigés dans la région du Nord à diverses personnalités, notamment à Fontaine, l'inventeur du parachute des mines (Anzin). Parmi ses bustes, on signalera ceux de Michel Bréal, d'Alex. Guilmant, du colonel Renard, l'inventeur des dirigeables, de Blondel, l'architecte de la Porte Saint-Denis. Quelques médailles : Paul Schneider, du Creusot, Chambre de commerce de Valenciennes, l'architecte Moyaux.

***THEURIET** (Claude-Adhémar-*André*), littérateur français, né à Marly-le-Roi en 1833. — Depuis le *Manuscrit du chanoine*, il a publié, sans cesser de faire goûter son talent plein de fraîcheur et de charme : *la Sœur de lait* [illegible] *sons* (1904), où se trouvent fondus les deux petits volumes donnés en 1896 et en 1901 sous les titres d'*Années de printemps* et de *Jours d'été ; les Revenants* (1904), et *Mon oncle Flo* (1906). Longtemps maire de Bourg-la-Reine, André Theuriet a été nommé de nouveau conseiller municipal de sa petite ville en 1904.

THÉVÉTIE n. f. Bot. Genre d'apocynacées, de la tribu des cerbérées.

— Encycl. Les *thévéties* sont de petits arbres vénéneux, à feuilles spiralées, coriaces ; les fleurs ont un calice glanduleux et une corolle infundibuliforme. Le fruit, charnu, rappelle par sa forme les brachéopodes fossiles du genre *spirifer*. Un certain nombre d'espèces sont cultivées dans les régions tropicales : [illegible] *tie Ahouai*, la *thé*[illegible]



***THIA**, planète télescopique n° 405, découverte en 1895 par Charlois.

Thibaudin [illegible]

THIBAUT ou **THIBAULT** (saint), en latin *Theobaldus*. Saint Thibaut fut archevêque de Vienne en Dauphiné dans la première partie du XIe siècle. Fête le 21 mai. — Son neveu, saint Thibaut ou Thiébaut, né à Provins l'an 1017, mourut en 1066. Il appartenait à la famille des comtes de Champagne. Il quitta le monde malgré les instances de son père, fit nu-pieds le pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, mena la vie érémitique d'abord en Allemagne, puis en Italie, dans le désert de Salanigo, près de Vicence, où il mourut après un séjour de douze ans. Son corps fut transporté en France, d'abord à Sens, puis à Auxerre. Fête le 1er juillet. — Un autre saint Thibaut fut abbé d'un monastère cistercien dans le diocèse de Paris et mourut en 1247. Fils de Bouchard de Montmorency, il suivit d'abord la profession des armes, puis il quitta le monde. Saint Louis l'avait en grande vénération. Fête le 8 juillet et le 8 décembre.

***THIBET** ou **TIBET**. — Le Thibet, d'où les étrangers avaient toujours été si soigneusement écartés, est devenu le théâtre d'une lutte d'influence entre la Russie et la Grande-Bretagne. La première de ces puissances a toujours entretenu de bons rapports avec le Thibet, et quelques-uns de ses explorateurs ont contribué à en faire connaître les parties accessibles, mais elle s'est laissé devancer par l'Angleterre qui, voisine du Thibet par les Indes, avait intérêt à établir des relations politiques et commerciales avec le pays du Dalaï-Lama. Par la convention de Tché-fou, ratifiée en 1885, l'Angleterre s'était fait recon-

naître le droit d'envoyer une mission au Thibet, mais l'hostilité des autorités empêcha l'exécution de cette clause. En 1888, une troupe de Thibétains ayant envahi le Sikkim, il fallut les repousser par les armes. De nouvelles négociations furent ouvertes ; une convention, signée à Calcutta en 1890 avec le résident chinois, détermina le tracé de la frontière et décida qu'une commission réglerait les difficultés politiques. Les délibérations aboutirent, en 1893, à un accord signé à Darjiling. Un marché ayant été ouvert à Yatoung, les Thibétains firent tout pour empêcher l'accès de leur pays. Les Anglais construisirent alors une route pouvant leur servir de voie de pénétration. Les Thibétains n'ayant rempli aucun de leurs engagements, les Anglais obtinrent, en 1903, du gouvernement thibétain, par l'intermédiaire de la Chine, que des fonctionnaires thibétains fussent nommés pour examiner, de concert avec des commissaires des Indes anglaises, les questions de frontières et de commerce en litige. Le colonel Younghusband fut envoyé, avec une forte escorte, à Khambajong, du côté thibétain de la frontière où il devait se rencontrer avec les commissaires thibétains, mais ceux-ci se refusèrent à traiter, tant que les troupes seraient sur leur territoire. Le colonel Younghusband attendit quatre mois et repartit pour les Indes, laissant son escorte dans la localité. Le gouvernement des Indes résolut alors d'entreprendre une expédition militaire ; elle fut placée sous le commandement du colonel Macdonald, le colonel Younghusband restant investi des fonctions de négociateur. Partie à la fin de 1903, l'expédition occupa Gyang-tsé le 12 avril 1904, après avoir rencontré une vive résistance, et les Thibétains n'ayant pas consenti à traiter, elle pénétra à Lhassa le 3 août. Le Dalaï-Lama prit la fuite et alla se réfugier au monastère d'Ourga, se mettant ainsi sous la protection des Russes. Son rival, le Pang-tchen-rin-potché, chef du monastère de Tachilhounpo, fut proclamé par les Anglais comme chef spirituel. Le 7 septembre, fut signé un traité qui régla les questions de frontière et de commerce, mais qui, tout en reconnaissant la suzeraineté de la Chine sur le Thibet, assura à l'Angleterre dans ce pays une prépondérance politique. Le Tachi-Lama, tenu en haute vénération depuis le départ du Dalaï-Lama, approuva la convention anglo-thibétaine.

Une convention anglo-chinoise fut signée à Pékin le 27 avril 1906, l'Angleterre reconnut le protectorat de la Chine sur le Thibet, et ce pays donna son adhésion à cette reconnaissance. L'Angleterre s'engagea à ne pas s'annexer de territoires thibétains et à ne pas intervenir dans les affaires intérieures du Thibet, tant que les autres puissances ne le feraient pas. La Chine s'engagea à ouvrir certains marchés du Thibet au commerce de l'Inde et à donner la préférence à l'Angleterre pour les concessions de chemins de fer. Enfin, la Chine consentit à payer 2.400.000 taels d'indemnité pour le coût de l'expédition anglaise.

— BIBLIOGR. : Perceval Landon, *Lhassa* (Londres, 1905) ; L. A. Waddell, *Lhassa and its mysteries* (Londres, 1905).

THIÉBAUD (Eugène-*Georges* CIAL, dit), publiciste français, né à Toulouse en 1850. Il débuta dans le journalisme de province, devint directeur du « Courrier des Ardennes » à Mézières, participa en 1883-1884 à la réunion de la presse départementale de l'appel au peuple présidée par Lenglé. Il se rendit en 1885 à Paris, collabora au « Figaro », fut un moment rédacteur en chef du « Petit Moniteur ». En 1887, il se mit en rapport avec le général Boulanger et organisa l'entrevue de Prangins entre le général et le prince Napoléon. Il entreprit ensuite la fameuse campagne électorale, qui assura au général de si grands succès, fit partie du comité national qui voulut, en 1888, le porter à la députation dans les Ardennes. Après l'échec du boulangisme, Thiébaud, rallié au parti nationaliste, fut impliqué dans le complot contre la sûreté de l'État, et déféré au jugement de la Haute Cour de justice en 1899. Mais il fut mis hors de cause par un arrêt de la commission d'instruction (30 oct.) ; il avait réussi à se soustraire à la détention préventive et il fut entendu comme témoin au cours des débats. Depuis, Georges Thiébaud a fait de la propagande antisémite et nationaliste. Un des principaux collaborateurs du « Ligueur » (1903), organe de la Société des publications populaires, il a publié : *le Parti protestant ; le Progrès du protestantisme en France depuis vingt-cinq ans* (1895).

THIELE (Just Mathias), poète et écrivain danois, né et mort à Copenhague (1795-1874). Il débuta par des essais poétiques et des drames, se fit connaître par ses recueils de légendes (2 vol. 1818-1823 ; 3e vol. 1860), fut attaché à la Bibliothèque royale (1820), secrétaire de l'Académie des beaux-arts (1825), bibliothécaire du roi Christian VIII. Outre un assez grand nombre de drames (*Drames romantiques* [1860] ; *Drames légendaires* [1864]) et de recueils lyriques, on lui doit divers travaux relatifs à l'histoire de l'art et de fort utiles souvenirs et mémoires littéraires.

THIELEN, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Turnhout]) ; 1.100 hab. Huilerie ; tannerie.

THIERMAS, bourg d'Espagne (Aragon [prov. de Saragosse]), aux confins de la Navarre, près d'un petit sous-affluent de l'Èbre ; 100 hab. Sources minérales chlorurées et sulfatées [illegible], à la température de [illegible].

THIERSCH (Frédéric [illegible], philologue allemand), né à Kirchscheidungen, près de Fribourg-sur-Unstrut, en 1784, mort à Munich en 1860. Il étudia la théologie et la philologie à Munich (1804 et suiv.), devint, en 1807, kollaborator au gymnase de Munich, puis privatdocent à l'université de cette ville (1808), enseigna au gymnase (1809) et au lycée de Munich (1811), fonda l'Institut philologique de Munich et les *Acta philologorum Monacensium* (1811-1829) et fut nommé en 1826 professeur ordinaire et directeur du séminaire philologique de cette même ville. Il séjourna en Grèce de 1831 à 1832 et, à la mort de Capo d'Istria, prit une part active à l'élévation au trône du prince Othon de Bavière. En 1837, il fonda à [illegible] avec [illegible] les [illegible] de philologues. Enfin, en 1848, il devint président de l'Académie des sciences de Bavière. Il a puissamment contribué au relèvement des études philologiques en Bavière. Citons, parmi [illegible] *G*[illegible] *partien* [illegible] 1812 et 18[illegible] 1812 et 18[illegible] *des arts* [illegible] 1816 [illegible] et 1825), des travaux sur Pindare (18[illegible]) [illegible] (1846), [illegible] nombreuses publications

pédagogiques, quelques écrits de théologie et de politique, et un ouvrage en français : *De l'état actuel de la Grèce et des moyens d'arriver à sa restauration* (1833). Son frère BERNHARD (1794-1855) s'est fait connaître par de bons travaux sur Homère et Aristophane.

THIROLOIX ET ACHALME (BACILLE DE), bacille découvert par ces auteurs (médecins à Paris) dans le sang et les sérosités articulaires et pleurales des personnes atteintes de rhumatisme articulaire aigu avec fièvre, et qu'ils considèrent comme l'agent causal de la maladie. C'est un bâtonnet court, épais, anaérobie, se colorant par les méthodes ordinaires, facilement cultivable dans les milieux pauvres en oxygène et qui, inoculé aux lapins et aux souris, se retrouve dans le sang et les sérosités, sans cependant déterminer des accidents absolument comparables à ceux du rhumatisme aigu.)

THIVERNY, comm. du départ. de l'Oise, arrond. et à 16 kilom. de Senlis, sur le Thérain, sous-affluent de la Seine par l'Oise ; 360 hab. Intéressante église, dont quelques parties remontent au XIe siècle.

THODE (Henry), historien d'art allemand, né à Dresde en 1857. Il fit ses études aux universités de Leipzig, Berlin et Munich et prit, en 1880, le diplôme de docteur à l'université de Vienne. Afin de parfaire son éducation artistique, il voyagea ensuite en Italie, en France et en Angleterre. Nommé à son retour professeur d'histoire de l'art à l'université de Bonn, il passa de 1889 à 1891 à l'université de Francfort-sur-le-Mein. C'est dans cette ville qu'il connut le peintre Hans Thoma, qu'il fut le premier à signaler à l'attention publique. Il a professé depuis, avec éclat, à l'université d'Heidelberg, et fut nommé conseiller aulique. Parmi ses écrits, citons : *François d'Assise et les Débuts de la renaissance de l'art en Italie* (1885) ; *les Peintres de l'école de Nuremberg au XIVe et au XVe siècle* ; *Hans Thoma* (1892) ; *l'Anneau des Frangipani*, poème (1901). Il a donné des monographies : *Andrea Mantegna* (1897) ; *Corrège* (1897) ; *Giotto* (1899) ; *Tintoret* (1901) ; *Hans Thoma*. Depuis 1894, il a publié en collaboration avec H. de Tschudi le *Repertorium für Kunstwissenschaft*.

THOINAN (Antoine-*Ernest* ROQUET, dit), musicographe français, né à Nantes en 1827, mort à Paris en 1894. Violoncelliste amateur, il s'éprit d'une véritable passion pour la littérature musicale, réunit une belle collection d'ouvrages sur la musique, et lui-même publia de nombreux et solides écrits, dont voici la liste : *la Musique à Paris en 1862* avec Albert de Lasalle ; *les Origines de la chapelle-musique des souverains de France* (1864) ; *la Déploration de Guillaume Crestin sur le trépas de Jean Ockeghem* (1864) ; *l'Opéra les Troyens au Père-Lachaise* (1863) ; *Maugars, célèbre joueur de viole* (1865) ; *Antoine de Cousu et les Singulières Destinées de son livre rarissime, la « Musique universelle »* (1866) ; *Curiosités musicales et autres trouvées dans les œuvres de Michel Coyssard* (1866) ; *un Bisaïeul de Molière, recherches sur les Mazuel, musiciens des XVIe et XVIIe siècles* (1878) ; *Louis Constantin, roi des violons* (1878) ; *Notes bibliographiques sur la guerre musicale des gluckistes et des piccinnistes* (1878) ; *les Origines de l'Opéra français* (1886), avec Charles Nuitter ; *les Hotteterre et les Chédeville, célèbres joueurs et facteurs de flûtes, hautbois, bassons et musettes des XVIIe et XVIIIe siècles* (1894). Thoinan, qui avait collaboré à de nombreux journaux : « la Semaine musicale », « l'Art musical », « la France musicale », « la Chronique musicale », a publié aussi un livre important sur *les Relieurs français, 1500-1800* (1893).

THOINOT (Léon-Henry), médecin légiste et hygiéniste français, né à Paris en 1858. Interne en 1882, docteur en 1886, auditeur au comité consultatif d'hygiène publique de France en 1889, il a été nommé professeur de médecine légale en 1906, à la suite de la retraite de son maître Brouardel. Ses études ont porté principalement sur des questions d'hygiène, d'assainissement et de désinfection. Dans un mémoire important en 1884 et dans sa thèse, en 1886, il a étudié le choléra de 1886, en mettant en lumière l'importance de l'eau potable dans la dissémination de l'épidémie, notion qui n'était pas à cette époque aussi généralement acceptée qu'aujourd'hui. On lui doit aussi de nombreux travaux sur la fièvre typhoïde : présence du bacille typhique dans l'eau de Seine en amont de Paris (1897) ; les conditions typhogènes de la ville de Troyes (1888) ; enquêtes sur les épidémies du lycée de Quimper (1888), de l'école normale de Saint-Cloud (1889), de Trouville et de Villerville (1890), de Fougères (1891), d'Avesnes-sur-Helpe (1891) ; études sur quelques foyers de la fièvre typhoïde en France (1890), qui ont paru dans le « Bulletin de l'Académie », les « Annales d'hygiène et de médecine légale » ou dans le « Recueil des travaux du comité consultatif d'hygiène » et où il a démontré, ici encore, le rôle considérable de l'eau de boisson. Il s'est également occupé de la suette miliaire, de la diphtérie, etc. Il a publié un *Précis de microbie médicale et vétérinaire* (1889), un *Cours d'hygiène*, rédigé conformément au programme des écoles normales d'instituteurs (1889), et a fait des leçons sur la pratique de la désinfection devant le personnel des hôpitaux, qui ont été résumées dans la « Gazette des hôpitaux » (1890). Son dernier livre : *Attentats aux mœurs et perversion du sens génital*, a paru en 1898.

THOMA (Hans), peintre allemand, né à Bernau (duché de Bade) en 1839. Élève de Schirmer à l'École des beaux-arts de Karlsruhe, il habita successivement Dusseldorf, Munich, Francfort-sur-le-Mein où il séjourna de 1877 à 1899, époque où il fut nommé directeur de l'Académie de Karlsruhe. Entre temps, il voyagea en Italie, en France et en Angleterre. Hans Thoma, paysagiste ému, artiste de race, alliant dans ses compositions un réalisme aigu à un puissant idéalisme, est maintenant un des meilleurs peintres de l'Allemagne. Cependant, ses mérites n'ont été reconnus que tardivement. Outre ses peintures, compositions, paysages dont on voyait un intéressant spécimen à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), Hans Thoma a exécuté, en s'inspirant de la sincérité des vieux maîtres, des lithographies et des eaux-fortes. Les musées de Breslau, Francfort, Munich, Dresde ont réuni plusieurs de ses œuvres. Le dernier possède aussi son portrait, par lui-même. Il a exécuté des décorations pour le café Bauer, le restaurant « Kaiser Karl », la maison Rosenstein à Francfort, et la maison Pringsheimer, à Munich.

THOMAS (Alexandre-Louis-Joseph), peintre belge, né à Malmédy (Prusse) en 1810, mort à Bruxelles en 1898. Il reçut d'abord des leçons de Schadow, à l'académie de Dusseldorf, puis, en 1833, de Van Brée à l'académie d'Anvers. Il débuta au Salon belge, en 1839, avec un *Charles II, roi d'Espagne, visitant son tombeau*, peignit ensuite *les Enfants d'Édouard* et enfin, son *Judas errant pendant la nuit de la condamnation de Jésus-Christ* qui, exposé en 1854, obtint un grand succès confirmé, en 1855, à l'Exposition universelle de Paris où une médaille fut décernée à Thomas. Il ne retrouva pas une pareille approbation lors de l'apparition d'une autre œuvre importante : *Barabbas au Calvaire*, qui fut vivement critiquée. Ces deux compositions sont maintenant au musée de Bruxelles. Thomas était fixé dans cette ville depuis 1850. On cite encore de lui : *Jugement de Salomon*, *Vierge au Calvaire*, qui, comme les tableaux mentionnés plus haut, sont inspirés de l'esthétique allemande. Il peignit avec plus de liberté des portraits, dont plusieurs sont remarquables.

***THOMAS** (Gabriel-Jules), statuaire français, né à Paris en 1824. — Il est mort dans cette ville en 1905.

Gabriel-Jules Thomas.

THOMAS (Théodore), chef d'orchestre allemand, né à Esens (Hanovre) en 1835. Emmené en Amérique à l'âge de dix ans, il y continua l'étude du violon, qu'il avait commencée, fit bientôt partie de l'orchestre de la troupe que Barnum avait organisée pour la grande tournée de Jenny Lind, puis, fixé à New-York, y fonda une excellente société de musique de chambre, et enfin créa des concerts symphoniques qu'il dirigeait avec talent, et dont le succès énorme commença sa réputation. Thomas entreprit, aux États-Unis, à la tête de son orchestre, de grands voyages qui consacrèrent sa renommée. En 1878, il fut appelé à Cincinnati pour y organiser et y diriger le conservatoire, qu'il abandonna trois ans après pour revenir, à New-York, prendre la direction de la Société philharmonique. Enfin, en 1888, il accepta la direction du conservatoire de Chicago. Théodore Thomas s'est produit comme compositeur avec plusieurs ouvertures de concerts, des quatuors pour instruments à cordes, des *lieder* et divers morceaux de genre. Mais c'est surtout comme chef d'orchestre qu'il a conquis une grande notoriété.

THOMAS (Émile), professeur et philologue français, né à Neufchâteau (Vosges) en 1843. Il entra à l'École normale supérieure, se fit recevoir agrégé des lettres, obtint le grade de docteur en 1879 et devint professeur de littérature latine à la faculté des lettres de Douai (transférée depuis à Lille). Ses thèses ont pour titres : *Scoliastes de Virgile : essai sur Servius et son commentaire sur Virgile* et *De vaticinatione vaticinantibusque personis in Græcorum tragœdia* (1879). On lui doit d'excellentes éditions savantes de plusieurs discours de Cicéron : *Pro Archia* (1883) ; *De suppliciis* (1885) ; *De signis* (1887) ; *Divinatio in Q. Cæcilium* (1892) ; des éditions scolaires de ces mêmes discours ; des *Extraits*, à l'usage des classes, des traités de rhétorique (1900) et des œuvres morales (1901) de Cicéron ; deux ouvrages d'histoire et de critique : *Rome et l'Empire aux deux premiers siècles de notre ère* (1896) ; *l'Envers de la société romaine, d'après Pétrone* (1892 ; 2e édit. complètement refondue, 1902). Il a en outre collaboré avec Eugène Benoist à l'établissement du texte de Catulle pour la traduction Rostand (1882-1891). Il a été élu, en 1905, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

THOMAS (Arthur *Goring*), compositeur anglais, né à Ratton (Sussex) en 1851, mort à Londres en 1892. Après avoir commencé ses études musicales à Londres, il alla les continuer pendant deux ans à Paris, puis, de retour à Londres, passa encore trois années à l'Académie royale de musique. Il se fit d'abord connaître par une belle antienne pour soprano, chœur et orchestre (1878), et par une cantate, *les Adorateurs du soleil*, exécutée avec succès au grand festival de Norwich en 1881. Il songea alors à aborder la scène, et donna à Londres son premier opéra, *Esmeralda*, qui eut un grand retentissement et fit fixer les yeux sur lui. Un second ouvrage, *Nadeshda*, était représenté deux ans après. En même temps, il produisait dans les concerts diverses compositions vocales ou instrumentales, entre autres une *Suite de ballets*, qui étaient fort bien accueillies. Goring Thomas donnait les plus sérieuses espérances, lorsqu'il périt de mort accidentelle, écrasé par une voiture.

THOMAS (Paul-Louis-Désiré), philologue belge, né à Mons en 1852. Professeur de l'université de Gand. On lui doit un grand nombre de publications, parmi lesquelles il faut citer : *De la parodie dramatique chez les Grecs* (1873) ; *le « Codex Bruxellensis » ou « Florilège » de Stobée* (1876) ; *la Syntaxe du futur passé dans Térence* (1876-1878) ; *Remarques sur les « Adelphes » de Térence* (1879) ; *Études sur Manilius* (1888) ; *Notes et Conjectures sur Manilius* (1892) ; *la Littérature latine jusqu'aux Antonins* (1894) ; *Catalogue des manuscrits de classiques latins de la Bibliothèque royale de Bruxelles* (1896) ; *Notes critiques sur les opuscules philosophiques d'Apulée* (1903), etc. Des éditions du *Jugurtha* de Salluste (1877), de l'*Hécyre* de Térence (1887), et de *Morceaux choisis de Sénèque* (1896), etc.

***THOMAS** (André-Antoine), philologue français, né à Saint-Yrieix-la-Montagne en 1857. — Il a été élu, en 1904, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

THOMASSON (Per), poète et écrivain suédois, né à Gemsjœ (Bleking) en 1818, mort à Stockholm en 1883. Fils de paysan, paysan lui-même, il manifesta de bonne heure un étrange talent d'improvisateur, composa de nombreux chants et poèmes qui devinrent rapidement populaires et furent réunis en volumes (1839), publia plusieurs recueils de poèmes lyriques, entreprit enfin de peindre la vie populaire en de courtes nouvelles qui eurent un succès considérable. Il quitta sa ferme (1857), habita Jonkœping, Gothembourg, Stockholm, multiplia ses recueils de nouvelles, traduits en plusieurs langues, et dut cependant accepter une pension votée par le Parlement suédois (1880).

THOMASTON, ville des États-Unis (Maine [comté de Knox]), sur la rivière Saint-Georges ; 2.000 hab. Construc-

tion de navires. — Ville de l'État de Connecticut, [illegible] sur la rivière Naugatuck, [illegible] hab. Centre d'un district industriel. Coutellerie.

THOMÉ (François-Luc-Joseph, dit **Francis**), pianiste et compositeur français, né à Port-Louis (île Maurice) en 1850. Ses nombreuses mélodies et ses non moins nombreux morceaux de piano se distinguent par une élégance de forme et une heureuse inspiration. Il a écrit aussi pour le théâtre, plusieurs ballets et pantomimes : *Djemmah* (1886), *Folie parisienne* (1886), *le Papillon* (1888), *le Triton* (1895), *Mademoiselle Pygmalion* (1895), *les Saisons* (1897), *la Belle Écumoire* (1898), *le Premier Désir* (1899), *le Mannequin* (1901), puis *l'Enfant Jésus*, mystère en quatre actes, et plusieurs opérettes : *Barbe-Bleuette* (1889), *une Soirée chez M. le vous [illegible]* (189[illegible]), *Vent arrière, [illegible]* (1893), *A l'automne* (1895) ; *le Château de Königsberg* (1896), *Martin et Frontin* (1901), *la Conversion de Pierrot* (1901), *l'Amour* (1906). On lui doit aussi une musique de scène pour l'*Infidèle* (Vaudeville, 1890), *Roméo et Juliette* (Odéon, 1890), et *Quo vadis?* (Porte-Saint-Martin, 1901). Thomé s'est aussi occupé de critique musicale, notamment dans la « Revue des familles » de Jules Simon.


Francis Thomé.

THOMPSON (sir Edward Maunde), érudit anglais, né à la Jamaïque en 1840. Assistant au British Museum (1861), conservateur des manuscrits (1878), il devint premier bibliothécaire en 1888. Il fut élu en 1891 correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a publié : *Chronicon Angliæ, 1328-1388* (1874), *Chronicon Ade de Usk, 1377-1404* (1876) ; *Robertus de Avesbury, De Gestis Edwardi III* (1889) ; un *Manuel de paléographie grecque et latine* (1893).

THOMSEN (Vilhelm Ludvig Peder), linguiste danois, né en 1842 à Copenhague, où il fit toutes ses études. Il voyagea en Finlande, en Russie, en Allemagne, en Italie et à Paris, et fut nommé professeur de grammaire comparée à l'université de Copenhague (1871). Son œuvre tient une place importante dans l'histoire de la linguistique. Citons de lui : *De l'influence des langues germaniques sur le finnois et le lapon* (1869), ouvrage qui eut du retentissement, fut couronné par l'Académie de Berlin et traduit en allemand par Sievers (1870) ; *les Relations entre la Russie ancienne et la Scandinavie ; l'Origine de l'État russe* (en angl., 1877 ; trad. allem., 1879), recueil de conférences faites à Oxford en 1876 ; *Histoire de la linguistique* (1902), etc. Il fut un des premiers à démontrer le caractère primitif du vocalisme grec (1877), et déchiffra les anciennes inscriptions turques de Sibérie (1893-1894).

THOMSEN (MALADIE DE). Méd. Maladie familiale, héréditaire, essentiellement caractérisée par une réaction électrique spéciale des membres (réaction myotonique) et par des troubles de la contraction des muscles volontaires. Au début du mouvement, il y a raideur spasmodique des muscles, raideur qui disparaît peu à peu quand on renouvelle le mouvement. V. MYOTONIE.

THOMSON (*Gaston*-Arnold-Marie), homme politique français, né à Oran en 1848. Il entra de bonne heure à Paris, il fit de bonne heure du journalisme, fut rédacteur à la « République française » de Gambetta (1873 à 1877), collabora à de nombreux journaux, fut directeur du « [illegible] » (1882), etc. Élu député de Constantine le 27 avril 1877, il fit partie des 363 et fut toujours réélu. Membre de l'Union républicaine, ami et partisan de Jules Ferry, dont il appuya la politique coloniale, membre et rapporteur, à plusieurs reprises, de la commission du budget, il prit part aux discussions les plus importantes, notamment en ce qui concerne le budget, la marine, les colonies, l'Algérie. Il approuva, en novembre 1904, la suppression des congrégations enseignantes en Tunisie. Il appuya la politique du cabinet Combes et fit partie de la délégation des gauches. Le 23 janvier 1905, il acceptait le portefeuille de la marine dans le cabinet Rouvier. Il eut à faire face à la redoutable grève des ouvriers des arsenaux maritimes, et il déploya, en cette occasion, une grande énergie. Thomson a conservé le portefeuille de la marine dans le cabinet Sarrien (mars-oct. 1906), et dans le cabinet Clemenceau. Il a publié : *l'Herzégovine, Géographie, histoire politique et militaire*, *Mœurs et légendes*, etc. (1875).

Thomson.

THOMSON (César), violoniste belge, né à Liége en 1857. Élève d'abord de son père, il fréquenta ensuite le conservatoire de Liége, où il eut pour professeurs Dupuis et Léonard. Après un voyage en Suisse, il commença à donner des concerts en Italie, devint ensuite premier violon de l'orchestre Bilse à Berlin, puis, en 1883, fut nommé professeur au conservatoire de Liége. En 1896, il allait remplir les mêmes fonctions au conservatoire de Bruxelles. Il fit de brillantes tournées de concerts à l'étranger, où son talent à la fois élégant et solide, remarquable à la fois par son mécanisme superbe et son style très pur, lui valut les plus grands succès.

THOMY-THIÉRY (COLLECTION), importante réunion de tableaux de l'école de 1830 et de bronzes de Barye, léguée au musée du Louvre en vertu d'un testament en date du 26 janvier 1895, par Thomy-Thiéry, riche Mauricien, d'origine française, établi à Paris depuis de longues années. La collection Thomy-Thiéry, placée dans une des salles du second étage, à la suite du musée de marine, a été inaugurée le 26 janvier 1903.

Elle comprend 121 peintures, 144 précieux bronzes de Barye en épreuves anciennes, et un meuble de salon, en tapisserie des Gobelins. Les 121 peintures se répartissent : [illegible] 17 Decamps : [illegible] ; 12 Daubigny : [illegible] ; 12 Corot : [illegible] ; 15 Troyon : [illegible] ; [illegible] ; la *Précaution maternelle* ; 13 Delacroix : *Médée*, une série [illegible] ; *Zeila* ; 5 Millet [illegible] ; [illegible] rent de hauts prix.

Cette collection complète heureusement, en ce qui concerne Dupré et Decamps, par exemple, les séries du musée.

THON ou **THON-SAMSON**, comm. de Belgique (prov. [illegible]), [illegible].

THOOFT (Willem-Frans), compositeur hollandais, né à Amsterdam en 1829, mort à Rotterdam en 1900. [illegible] fut atteint d'une surdité chronique. Élève de Van der Does pour le piano, il étudia la composition à Leipzig avec Hauptmann et Richter, et fit exécuter avec succès en cette ville une ouverture de *la Pucelle d'Orléans*. [illegible] quitta plus, et où il fit représenter, le 10 mars 1866, un opéra [illegible] *Holland*, dont le succès fut vif. Thooft a écrit encore quatre symphonies dont une, avec chœurs, fut couronnée par la Société pour l'encouragement de l'art musical, des trios avec piano, un certain nombre de *lieder* et quelques autres compositions de divers genres. Il s'occupait aussi de critique et de littérature musicales, et [illegible] revue musicale néerlandaise « Cœcilia ».

THORBECKE (Jean-Rodolphe), homme d'État hollandais, né à Zwolle en 1798, mort à La Haye en 1872. [illegible] à l'université de Zwolle, puis de Leyde, il prit son doctorat en droit et, après un voyage d'études en Allemagne, s'y livra à l'enseignement [illegible]. Nommé professeur à l'université de Gand en 1825, il passa à celle de Leyde après la séparation de la Belgique (1830). Élu député aux états généraux en 1840, il y soutint un projet de réforme libérale de la constitution, qui fut rejeté. Lui-même échoua aux élections de 1845, mais n'en resta pas moins un des chefs du parti libéral et, après 1848, fut nommé membre de la commission de revision de la Constitution. Dès lors, il fut quatre fois ministre et chef du cabinet de 1849 à 1853, de 1862 à 1866, [illegible] 1871. Dans les intervalles, il continua à être le chef du parti libéral en inclinant toutefois, vers la fin de sa vie, à des tendances plus conservatrices et même réactionnaires. Il contribua, en 1870, à maintenir la Hollande dans une neutralité plutôt favorable à l'Allemagne. Thorbecke a beaucoup écrit, tant sur les sujets de son enseignement que sur les faits politiques auxquels il avait pris part.

THORBECKE (Heinrich), arabisant allemand, né à Meiningen en 1837, mort à Mannheim en 1890. Il étudia la philologie classique, de 1854 à 1858, à Erlangen, Gœttingue, Berlin, Iéna et Heidelberg, suivit des cours de langues orientales à Munich et à Leipzig (1859-1864), se fit habiliter en 1868 à Heidelberg, où il fut nommé en 1873 professeur extraordinaire. Il passa de là à Halle avec le même titre (1885) et devint professeur ordinaire en 1887. Il s'est occupé surtout de la poésie des Bédouins et de l'histoire des Arabes. Il a publié : [illegible] *rieur à l'Islam* (1868) ; *Al-Hariri, Durrat-al-gavvâs* (1871) ; *Al-Achâ, poème en l'honneur de Mahomet*, dans les « Recherches orientales » (1875) ; *Ibn-Duraid, Kitâb almalâhin* (1882) ; [illegible] (1886), etc.

THOREMBAIS-SAINT-TROND, comm. de Belgique (prov. de Brabant, arrond. de Nivelles), sur la [illegible], tributaire de l'Escaut par la Lys et le Ruppel ; [illegible].

THORIANITE n. f. Minerai de Ceylan, très riche en oxyde de thorium et en hélium, en cristaux cubiques noir jais, de densité 8 à 9. (De ce minerai fortement radio-actif Ramsay a isolé un élément [illegible].)

THORIUM n. m. — ENCYCL. Le métal thorium a été reconnu par Mme Curie et Smith présenter une radio-activité d'intensité égale à celle de l'uranium. Il émet des rayons peu pénétrants et une émanation à très faible effet.

THORNE (Edward), organiste et compositeur anglais, né à Cranbourne (Dorsetshire) en 1834. Enfant de chœur à la chapelle Saint-Georges, à Windsor, il fut élève de G. Elver, devint successivement organiste des églises de Saint-Patrick, de Saint-Pierre et enfin de Saint-Michel à Londres, et fut bientôt considéré comme l'un des meilleurs organistes de l'Angleterre. Professeur de piano très estimé, il a montré aussi une véritable fécondité comme compositeur, surtout dans le genre religieux. On connaît de lui les psaumes 47, 57 et 125 pour voix seules, chœur et orchestre, des services et antiennes, de nombreux préludes et fugues pour orgue, une marche funèbre, une marche de fête, puis une ouverture pour orchestre, des trios avec piano, des sonates, etc.

THORNLEY (Georges William), peintre, aquarelliste et lithographe français, né à Thiais (Seine) en 1857. Élève de son père, de Yon, Cicéri, et Sirouy, il débuta au Salon de 1878, avec une aquarelle : *la Rade de Pornic*. Les aquarelles qu'il a exécutées depuis ont fait l'objet d'expositions particulières. L'une d'elles a été acquise par l'État pour le musée du Luxembourg ; les autres se trouvent principalement dans les collections anglaises. Ses lithographies, également remarquables, ont été récompensées en 1881, par une mention honorable ; en 1888, par une troisième médaille. Il expose depuis 1890, à la Société nationale des beaux-arts. 18 des lithographies de W. Thornley sont consacrées à l'œuvre de Puvis de Chavannes : *Vie de sainte Geneviève*, [illegible] le l'État), *Mort d'Orphée*, etc. ; 20 à l'œuvre de Claude Monet (1895) ; 25 à l'œuvre de Camille Pissarro (1900) ; 15 à la reproduction en fac-similé des *Dessins de Degas* (1892). La Ville de Paris lui a commandé une grande lithographie d'après le plafond, peint par Gervex, pour la mairie du XIXe arrondissement. Il a exécuté aussi une [illegible].

THORODDSEN [illegible].

THOROGUMMITE [illegible].

THOUSIS [illegible] la Nolla (bassin du Pô) ; 700 hab. Eaux minérales bicar[illegible] dans un établissement de bains assez fréquenté pour le [illegible] tions de la peau.

THRACE [illegible] on a ouvert récemment de nombreux *tumuli*, les uns d'époque thrace, les autres grecs, romains ou slaves. On [illegible] restes de chars à ornements de bronze. L'un de ces chars [illegible] française des fouilles archéologiques.

THROMBOSE [illegible] auteurs au fibrin-ferment qui détermine la coagulation du [illegible].

THUÉNITE n. f. Sorte de fer titané, qui est une variété d'ilménite.

THUILLE [illegible] Tyrol) en 1861. Élève d'abord de son père, il fut admis ensuite à l'École royale de musique de Munich, où il eut pour professeur Rheinberger. En 1883, il obtenait le prix Mozart, et il était nommé professeur de piano dans cette école. Il commença alors à se livrer à la composition et se fit connaître en premier lieu par des pièces de piano, des *lieder*, des chœurs pour voix d'hommes, une *Ouverture romantique*, un sextuor instrumental, une sonate pour orgue, etc., et enfin aborda le théâtre avec deux opéras : [illegible].

THUREAU-DANGIN [illegible] *Sienne* (1380-1444) (1896) et une remarquable *Histoire de la Re*[illegible] Thureau-Dangin, né à Paris [illegible] tingué. Il fut, en 1895, attaché à la conservation des antiquités orientales au musée du Louvre. En 1896, 1898 et 1901, il fut chargé par le ministère de l'instruction publique de missions scientifiques [illegible] *cunéiforme* (1898, supplément en [illegible] 1905 ; trad. allem., 1906). Il a collaboré à la partie épi[illegible] et Léon Heuzey (1900) et a donné de nombreux articles à [illegible] « Journal asiatique », etc.

Thureau-Dangin.

THUYET [illegible] vers 1835. Parent de l'empereur Tu-Duc, il fit une vive [illegible] Tu-Duc, il devint membre du conseil de régence de son successeur, Duc-Duc, et fut le promoteur de la révolution de palais qui le renversa pour mettre à sa place Hiep-Hoa. Thuyet resta régent sous ses deux successeurs, Kien-Phuoc, puis Ham-Nghi. Ce fut Thuyet qui prépara le coup de main de Hué contre les troupes du général de Courcy (4 juill. 1885) ; l'agression, dirigée par Thuyet, ayant été repoussée, celui-ci enleva le jeune roi Ham-Nghi et se réfugia à Cam-Lo. Thuyet agita les provinces de la Chine voisines, mais il fut ensuite interné par les autorités de ce pays.

THYRÉOPTOSE [illegible] Pathol. Déplacement de la glande thyroïde en bas et dans la région supérieure du thorax. (Ce déplacement peut [illegible] thyroïdite.)

THYROIDINASE n. f. Biol. Ferment soluble de la glande thyroïde, auquel il conviendrait de rapporter, d'après Monier, qui l'a découvert, une partie des actions exercées par les sécrétions internes de cette glande. (Cette découverte demande confirmation.)

THYSVILLE (auparavant **Sona Gongo**), bourg européen du Congo belge, au point culminant du ch. de f. de Matadi (230 kilom.) à Léopoldville (160 kilom.), à 741 mètres d'altitude. Ainsi nommé en l'honneur du colonel Thys, [illegible].

TIBÈRE [illegible] Germanicus, qui venait de venger le désastre de Varus. La base de cet arc a été retrouvée en 1901. Il était séparé de la basilique Julie par la voie Sacrée, qu'il rétrécissait au point qu'un char n'y aurait pu passer. On en a conclu qu'à cette époque le cortège triomphal ne suivait pas la voie Sacrée, mais le bord de l'*area* du Forum.

TICHAN, ville de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse présid. d'Oppeln, cercle de Pless) : 4.361 hab. Mine de [illegible].

Ticheville, comm. du dép. de l'Orne, arrond. et à 19 kilom. d'Argentan, sur la [illegible] de la Manche; 110 hab. Intéressante [illegible] les plus anciennes remontent au XVe [illegible]. Elevage.

Tichitt, ville de la Mauritanie, dans le Tagant, au milieu d'une [illegible] et non loin de l'oued Merga; 2.000 hab. environ, [illegible] berbère sédentaires et agriculteurs [illegible], cette tranquille population était constamment razziée par les tribus arabes voisines [illegible] ces incursions, les habitants [illegible] l'installation d'un poste français au milieu [illegible].

TICTAQUER (*kê*) v. n. Faire entendre un « tic tac » : [illegible]

Tidjikdja ou **Tidj-kadja**, officiellement **Fort-Coppolani** (du nom de l'administrateur [illegible], assassiné en 1905), ville de la Mauritanie centrale, dans le Tagant, sur les bords de l'oued Merga; 6.000 hab., généralement sédentaires et agriculteurs. Magnifique palmeraie, s'étendant le long de l'oued Merga, sur une longueur de douze à quinze kilomètres. Cultures de [illegible], orge, élevage de moutons et de chameaux. Commerce important : Tidjikdja est en effet le point de passage pour les caravanes de sel qui se rendent de la sebkha d'Idjil, dans l'Adrar, au Soudan. Tidjikdja, ville fort ancienne, était la principale ville de la tribu arabe des Kountas, les gens en furent chassés, en 1880, par les Douaichs sous la conduite de Bakar-ould-Ahmed, qui en fit la capitale du Tagant.

Tiedge (Christophe-Auguste), poète allemand, né à Gardelegen dans la Vieille Marche en 1752, mort à Dresde en 1841. Il fit ses études de droit à Halle, fut secrétaire du collège provincial de Magdebourg, puis précepteur. Il mena une vie nomade, tour à tour établi à Magdebourg, Halberstadt, Quedlinbourg, Berlin, Halle et Dresde. A partir de 1803, son existence errante se fixe : il se lie d'une amitié sentimentale avec la baronne Elise de La Recke, dont il devient le compagnon inséparable et qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. Il l'accompagna dans ses voyages en Bohême, en Autriche, en Italie et, quand elle se fut établie à Dresde, il demeura porte à porte avec elle. En mourant (1833), sa protectrice lui légua une rente qui lui permit de couler en paix le reste de ses jours. Les œuvres de Tiedge jouirent jadis d'une grande vogue, mais sont complètement oubliées de nos jours. La plus connue est son poème philosophique *Uranie* (1801), consacré à chanter le système de Kant et dont il existe une traduction française.

Tielemans (Jean-François), politique et jurisconsulte belge, né à Bruxelles en 1799, mort à Ixelles en 1887. Avocat, il défendit la cause libérale dans le « Journal de Gand » (1827), fut nommé référendaire au département des relations extérieures, et accusé avec son ami de Potter de complot contre la sûreté de l'Etat, fut condamné à sept ans de bannissement (avr. 1830). Après l'émancipation de la Belgique (sept.), il revint à Bruxelles, fut élu député au Congrès national, y montra des velléités républicaines, devint ministre de l'intérieur (févr.-mars 1831) et se distingua par son énergie. Il exerça ensuite les fonctions de gouverneur d'Anvers et de Liége, de conseiller (1834), puis de président à la cour de Bruxelles, et se retira en 1872. Il avait contribué à la fondation de l'université libre de Bruxelles et y professa longtemps, avec éclat, le droit administratif. Il a laissé : *la Liberté de la presse* (1827); *la Responsabilité ministérielle* (1827); *l'Union et la Constitution* (1832); *Répertoire de l'administration et du droit administratif* (1834-1856).

Tieling ou **Tié-line**, localité de l'empire chinois (Mandchourie), sur la ligne ferrée de Moukden à Kharbine, et à quelque distance de la rive gauche du Liao-Ho; ce fut, après le désastre de Moukden, le principal centre de ralliement des armées russes de Kouropatkine.

Tiemann (Jean-Charles-Frédéric), chimiste allemand, né à Rubeland, dans le Harz, en 1848, mort à Méran en 1899. En 1866, il étudia la chimie et la pharmacie à l'Institut technologique du duché de Brunswick, sous la direction des professeurs Otto et I. Knapp. Tiemann se rendit à Berlin, où il travailla dans le laboratoire de W. Hoffmann et, dès 1870, les *Berichte der Deutschen Chemischen Gesellschaft* publiaient ses premières recherches sur de nouveaux dérivés de la guanidine et sur la préparation des acides dinitrobenzoïque et [illegible] en partant des nitrotoluènes correspondants.

Nommé préparateur du cours d'Hofmann la même année, il fut bientôt appelé sous les drapeaux et fit la guerre franco-allemande en qualité d'adjudant, puis de lieutenant d'infanterie. A sa rentrée dans son pays, il devint privatdocent en 1878, puis, quatre ans plus tard, professeur ordinaire. On lui doit cent quatre-vingt-cinq mémoires scientifiques, publiés dans le « Bulletin de la Société chimique allemande ». Il prépara artificiellement la *vanilline*, en collaboration avec W. Haarmann, en s'inspirant des travaux de [illegible] relatifs à l'action des acides sur le glucoside renfermé dans la sève des conifères. Il réalisa ensuite avec le même collaborateur la synthèse totale de la vanilline en partant de l'acide protocatéchique. D'autres synthèses non moins importantes suivirent bientôt ce remarquable travail. Telles sont celles de l'acide [illegible] et de l'umbelliférone.

Il entreprit ensuite et poursuivit durant sept ans une longue suite de recherches sur les *terpènes*. Il a découvert le parfum appelé l'*ionone*. En étudiant le parfum contenu dans la racine d'iris, l'irone, et en cherchant à le préparer en partant du citral, il réussit à obtenir non pas l'irone elle-même, mais une substance analogue, l'ionome, qui possède un arome très fin. En raison de leur portée pratique, ces travaux de Tiemann sont les plus connus; citons encore parmi ses travaux les belles recherches entreprises avec Semmeler sur le groupe du limonène.

Pendant quinze ans, il fut le rédacteur en chef des *Berichte* de la Société chimique d'Allemagne.

Tienhoven (Gysbert Van), homme politique hollandais, né à [illegible] en 1841. [illegible] ses études [illegible] à Utrecht, fut successivement référendaire au [illegible] d'Amsterdam [illegible] membre de la première Chambre en 1880. En 1891, la reine régente le chargea de former un cabinet, où il prit le portefeuille des affaires étrangères, qui dura jusqu'en 1894. En 1897, il fut nommé commissaire royal de la province de la Hollande septentrionale.

TIEN-KOU n. m. Tambourin chinois, fait d'un disque de bois percé dans son axe et recouvert des deux côtés par une membrane.

Tien-kou (A, profil de l'instrument).

TIERÇAGE n. m. Autom. Mise en place des segments d'un moteur à explosion sur le piston. (Il y a généralement trois segments sur les pistons, et on les place de façon que les joints de ces segments soient à un tiers de circonférence les uns des autres.)

Tiercelin (Louis), poète et auteur dramatique français, né à Rennes en 1849. Il débuta par des proverbes en vers : *L'occasion fait le larron* et *L'habit ne fait pas le moine* (1868), et publia en 1873 son premier recueil de poésies, *les Asphodèles*. Ses œuvres dramatiques sont assez nombreuses : *les Fils de Jean V* (5 actes, 1878); *les Noces du Croquemort* (1 acte, avec Henry Bron); *Marguerite d'Écosse* (1 acte, 1881); *l'Heure du chocolat* (1882); *Corneille et Rotrou* (1 acte, 1884); *Arthur de Bretagne* (drame en 4 actes); *Fethlène* (drame lyrique avec musique de Guy Ropartz); *le Rire de Molière* (1 acte, 1888); *une Soirée à l'hôtel de Bourgogne* (2 actes en vers); *Keruzel, le Cœur sanglant, le Cilice, le Diable couturier* (1 acte); *l'Abbé Corneille; le Sacrement de Judas*. Les meilleures de ces pièces sont peut-être les courtes comédies où la verve de l'auteur se trouve à l'aise dans l'emploi du vers familier. Louis Tiercelin est un de nos meilleurs poètes de terroir; il a conservé le goût du pays breton et l'a délicieusement célébré dans ses différents livres : *les Anniversaires* (1887); *les Cloches* (1891); *Sur la harpe* (1897); *la Bretagne qui chante* (1903). On doit encore à L. Tiercelin *la Comtesse Gendelettre* (1887), et une anthologie locale, *le Parnasse breton contemporain*.

Tiersch (Otto), théoricien et musicographe allemand, né à Kalbsrieth (Saxe-Weimar) en 1838, mort à Berlin en 1892. Elève de Töpfer, d'Erck et de Bellermann, il devint professeur de théorie musicale au conservatoire Stern, à Berlin. Il se fit un nom par les nombreux ouvrages didactiques qu'il a publiés : *Système et méthode d'harmonie* (1868); *Traité élémentaire d'harmonie et manuel de modulation* (1874); *Cours pratique de basse chiffrée, d'harmonie et de modulation* (1876); *Cours pratique de contrepoint et d'imitation* (1879); *Manuel général de musique* (1885); *Manuel de l'accompagnement au piano* (1881); *Abécédaire musical* (1882); etc. Tiersch a donné de nombreux articles à divers journaux, la « Neue Berliner Musikzeitung », la « Neue Zeitschrift für Musik » et autres, et il a collaboré activement au *Conversations Lexikon* d'Hermann Mendel.

Tietjens (Thérèse-Jeanne-Alexandra Titiens, dite), cantatrice dramatique de famille hongroise, née à Hambourg en 1831, morte à Londres en 1877. Elle était douée d'une voix superbe, qu'elle gouvernait à son gré, et que venait aider un sentiment pathétique plein de puissance et de grandeur. Après avoir débuté en 1849, à Hambourg, avec un succès éclatant, elle passa plusieurs années à Francfort, obtint pendant deux ans de véritables triomphes à Vienne, puis enfin fut engagée au théâtre italien de Londres, qu'elle ne quitta plus que pour faire une courte apparition à l'Opéra en 1863, et pour une brillante tournée en 1875 aux Etats-Unis. Pendant près de vingt ans, Mme Tietjens fut la gloire et le soutien de la grande scène italienne de Londres, où sa renommée fut immense. Son répertoire, vaste et varié, comprenait une foule d'ouvrages, des styles les plus divers : *les Huguenots, Don Juan, Lucrezia Borgia, la Favorite, les Noces de Figaro, la Flûte enchantée, Norma, le Freischutz, Fidelio, Sémiramis, Faust, Lohengrin*, etc.

Tiffany (Charles Lewis), orfèvre américain, né à Killingly (Connecticut), mort en 1902. D'abord employé à la manufacture de son père, il fonda en 1837 à New-York une maison d'articles de fantaisie, à laquelle il joignit bientôt le commerce des objets de curiosité et d'Orient; puis la verrerie de Bohême, les porcelaines et les diamants. Mais sa maison devint bientôt célèbre dans le monde entier pour l'argenterie. — Son fils, Louis Comfort **Tiffany**, né à New-York en 1848, se consacra à la peinture, fut élève à Paris de Léon Bally, voyagea en Europe et en Afrique, et devint associé (1871), puis membre (1880) de l'Académie nationale de peinture. Parmi ses principaux tableaux, nous citerons : *Marchand de fruits sous la digue, à Nassau* (1870); *Dîner de chasseur et scène de la rue à Tanger* (1872); *Nuages sur l'Hudson* (1874); *Étude à Quimper* (1877), [illegible] (1878), etc. On lui doit de nombreuses aquarelles. Il s'est aussi distingué dans l'art décoratif et a exécuté de nombreux dessins pour la verrerie qu'il a fondée en 1879.

TIFFANYITE (*ti-fa*) n. f. Hydrocarbure du diamant.

Tignidik, bourg du Sahara (Tidikelt [distr. d'Aoulef]); 500 hab. Palmeraies, culture de céréales.

Tigres, groupe marbre, qui a valu à Georges Gardet la médaille d'honneur au Salon de 1898. Le couple est présenté dans une attitude de combat. Tandis que l'un surveille, l'autre s'apprête à [illegible] l'ennemi. L'énergie des fauves est [illegible] dans ces deux [illegible] par la carcasse osseuse et les muscles saillants. La présente œuvre, ayant pour vis-à-vis un *Groupe de lions*, a été placée dans le célèbre parc du château de Vaux-le-Vicomte.

Tigres, groupe marbre de Gardet.

TI-KIN n. m. Violon chinois, monté de deux cordes de soie. (La caisse sonore est faite d'une noix percée d'ouvertures, servant d'ouïes; la table d'harmonie est en bois.)

Ti-kin.

Tikirt, localité du Maroc, sur l'oued Ionnil, sous-affluent de l'oued Draa; 3.000 hab., appartenant à la tribu des Aït-Zaneb. Culture du dattier, des céréales. Elevage.

Tikkanen (Johan Jakob), historien d'art finlandais, né à Helsingfors en 1857. « Docent » (1884), professeur extraordinaire d'esthétique et d'histoire de l'art (1897) à l'université d'Helsingfors, il s'est acquis une réputation européenne par ses nombreux travaux relatifs à l'histoire de l'art et spécialement de l'art du moyen âge : *der Malerische Styl Giottos* (1884); *die Genesismosaiken in Venedig und die Cottonbibel* (1889); *die Psalterillustration im Mittelalter* (3 parties, 1895-1900); etc.

TILASITE n. f. Arséniate naturel fluorifère de chaux et de magnésie.

TILIQUA n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des scincidés, comptant cinq espèces répandues de la Malaisie à l'Australie.

— Encycl. Les *tiliquas* sont des grands scinques allongés, à longue queue, à membres courts pentadactyles, leur livrée, jaunâtre ou olivâtre, est variée de brun; ils vivent sur les arbres et se nourrissent d'insectes. Le *tiliqua gigas* qui se trouve de Java à la Papouasie atteint 55 centimètres de long.

Tiliqua.

***Tillaux** (Paul), chirurgien français, né à Aulnay-sur-Odon en 1834. — Il est mort à Paris en 1904.

Tillaux (maladie de). Méd. Variété de mammite, caractérisée par de nombreuses tumeurs, de nature fibreuse, dans l'épaisseur de la mamelle. On confond le plus habituellement cette maladie avec la maladie kystique de Reclus. V. Reclus (*maladie de*).

Tillet, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. de Bastogne]); 1.220 hab. Scieries; huilerie.

TILLÉTIE n. f. Bot. Genre d'ustilaginées, dont une espèce produit la maladie connue sous le nom de *carie* du blé.

— Encycl. Les spores se forment à l'intérieur du grain de blé, qu'ils détruisent complètement, et à sa place se trouve une poussière noirâtre formée d'une multitude de spores et exhalant une odeur très désagréable. Ce qui différencie extérieurement cette maladie du *charbon*, c'est que les spores de la carie restent complètement cachées dans les enveloppes du grain au lieu d'apparaître au dehors. On combat cette maladie, comme le charbon, en faisant tremper les graines destinées à la semence dans une solution faible de sulfate de cuivre.

Tillétie du blé : *a*, épi attaqué par la tillétie; *b, c*, spores de tillétie germant.

TIMAR n. m. Admin. ottom. Fief militaire dont le revenu était inférieur à 20.000 aspres.

— Encycl. Le soldat investi de ce fief (*sipahi*) en percevait les impôts et exerçait la juridiction sur les cultivateurs (*rayas*). En temps de guerre, il devait fournir un cuirassier (*djebeli*) par chaque 3.000 aspres de revenu, et cette quotité était nommée un sabre (*kilidj*).

TIMARIOT (*ri-o*) n. m. Soldat turc, possesseur d'un *timar* ou fief militaire.

TIMAZITE n. f. Roche éruptive, appartenant à la famille des diorites, et voisine des dacites.

TIMBROLOGIE (*tin, jî* — de *timbre*, et du gr. *logos*, traité) n. f. Science des timbres-poste.

TIMBROPHILE (*tin* — de *timbre*, et du gr. *philos*, ami) n. et adj. Amateur, collectionneur. Syn. philatéliste.

TIMÉLIE (*li*) n. f. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, type de la famille des *timéliidés*.

TIMÉLIIDÉS n. m. pl. Famille d'oiseaux passereaux dentirostres, comprenant les *timélies*, cratéropes et genres voisins. — S. un timéliidé.

— Encycl. La grande famille des *timéliidés* ne compte pas moins de cinq cent soixante-dix espèces réparties en cent vingt-deux genres, qui rentrent eux-mêmes dans six sous-familles. Tous ces oiseaux sont de taille médiocre, de teintes en général roussâtres, ont un régime insectivore et vivent dans les taillis, les buissons, dans les montagnes. Ils habitent surtout l'Asie tropicale, abondent dans l'Himalaya, aussi en Malaisie, en Chine et descendent jusqu'en Nouvelle-Zélande. Quelques espèces sont propres à Madagascar, d'autres aux parties chaudes de l'Afrique; les deux seuls représentants dans l'hémisphère boréal sont les panures de l'Europe et de l'Asie centrale, que les plus récentes classifications rattachent aux timéliidés.

Suivant le grand catalogue du British Museum, la famille des timéliidés se place parmi les passereaux (ou passériformes de Sharp) entre les picnonotidés et les troglodytidés. On la divise en six sous-familles : 1° cratéropodinés (genres clitonyx, orthonyx, etc., jusqu'à cinclo-

ramphe), 2° timéliinés [illegible], et [illegible] qu'à macronus); 3° brachyptérygés (genres myiophoneus, arrenga, brachypteryx, etc., jusqu'à pseudoxenicus); 4° sibiinés (genres sibia à leioptilus); 5° liotrichinés (genres liothrix à [illegible]); 6° paradoxornithinés (genres conostome, paradoxornis, panurus, etc.).
— BIBLIOGR. : Sharp, *Hand-List of Birds* (Londres, 19[illegible]).

***TIMGAD**. — Archéol. [illegible] de Timgad (Algérie) s'est poursuivi avec activité. On a trouvé deux établissements thermaux, l'un petit, dont les aménagements se [illegible] très bien, l'autre plus vaste, moins bien conservé, élevé sur de grands sous-sol : le *frigidarium* est pavé d'une mosaïque dont le sujet central représente Neptune sur son char, une petite église chrétienne et un baptistère, un château d'eau avec une statue de l'Abondance [illegible]

Timgad. — Arc de Trajan.

[illegible] santé, un marché de disposition curieuse; il se compose d'un vestibule semi-circulaire flanqué de boutiques et conduisant à deux cours hémisphériques placées l'une auprès de l'autre et entourées de portiques à colonnes doriques, avec des boutiques, une basilique chrétienne à trois nefs. Comme toujours, on a retrouvé un assez grand nombre de mosaïques et d'inscriptions. La découverte la plus intéressante a été faite en 1902. C'est une enceinte de forme carrée, arrondie aux angles, qui entoure toute la partie centrale de la ville. Cette enceinte est, il est vrai, de basse époque, mais établie sur l'emplacement des limites primitives de la cité. Dans cet espace, la parfaite régularité des rues atteste un plan d'ensemble. Il n'est donc pas douteux que l'on ne soit en présence de la colonie fondée par Trajan. Au delà de ces limites, en effet, la régularité disparaît.

TIMGUÉ (MONT), massif montagneux du Sahara central, dans la région d'Aïr ou Asben, dont c'est le point le plus septentrional, et aussi probablement le plus élevé (1.800 m.). Au pied du Timgué passe la route de caravanes du Sokoto à la Tripolitaine. Tout le massif est profondément raviné, et paraît formé de terrains volcaniques assez récents.

TINAYRE (Marcelle CHASTEAU, dame), écrivain française, née à Tulle (Corrèze) en 1872. Elle fut élevée à Bordeaux, acheva son éducation à Paris, et, en 1889, épousa le graveur Julius Tinayre. C'est en 1897 seulement que la « Nouvelle Revue » publia son premier roman : *Avant l'amour*, qui parut l'année suivante, et fut remarqué des lettrés et des délicats. Ce roman, écrit bien antérieurement (1891) à sa publication, fut suivi de la *Rançon* (1898), de *Hellé* (1899), que publia la « Revue de Paris » et que l'Académie française couronna, et de l'*Oiseau d'orage* (1900), qui classaient Marcelle Tinayre parmi les bons romanciers de ce temps. L'apparition de la *Maison du péché* (1902 ; v. MAISON DU PÉCHÉ), qui fit surtout sa réputation, se distinguait par une vigueur de pensée, une force et une richesse d'expression, une abondance de détails vrais et utiles, un sentiment des nuances et une sympathie pour les caractères et les états d'âme divers et successifs des personnages, qui en font une œuvre remarquable. Depuis, l'auteur a donné : *la Vie amoureuse de François Barbazanges* (1903) et *la Rebelle* (1905), œuvres qui, si elles ne font pas oublier la *Maison du péché*, n'en sont nullement indignes, et montrent des côtés nouveaux et bien différents de ce talent original et plein de sève. Marcelle Tinayre a collaboré à la « Fronde », à l'« Illustration », au « Temps », à la « Mode pratique », etc.

TINGRY (Pierre-François), chimiste français, né à Soissons en 1743, mort à Genève en 1821. Après avoir étudié à Paris la chimie sous la direction de Rouelle, il alla se fixer, en 1770, à Genève, où il obtint, trois ans plus tard, des lettres de bourgeoisie, et se fit avantageusement connaître comme pharmacien, chimiste et minéralogiste. Tingry entra en relations d'amitié avec Senebier et Saussure et fut, avec ce dernier, un des fondateurs de la Société des arts, dont il devint vice-président. Il fit alors des cours publics de chimie et de minéralogie, et, par son testament, il attacha à la chaire de chimie de l'Académie de Genève la jouissance de sa maison de campagne. Tingry avait formé une riche collection de minéralogie. Nous citerons, parmi ses écrits : *Prospectus pour un cours de chimie à l'usage des artistes* (1777) ; *Mémoire sur une espèce de schistes que l'on trouve près de Salanches et qui fournissent le sel amer*, qui lui valurent une médaille d'or de l'Académie de Turin; *Analyse des eaux minérales de Etrembières, près Carouge* (1785) ; *Sur les rémèdes antiscorbutiques qu'on peut tirer de la famille des crucifères* (1785), écrit couronné par l'Académie de Dijon; *Traité théorique et pratique sur l'art de faire et d'appliquer les vernis sur les différents genres de peinture, les couleurs simples et composées* (1803). On lui doit, en outre, des *Observations* et des *Dissertations* insérées dans le « Journal de physique » et dans les « Mémoires » de la Société des curieux de la nature.

***TINOS**, une des Cyclades. — Archéol. L'école française d'Athènes a entrepris des fouilles dans l'île de Tinos. On a découvert, à 100 mètres de la mer, le temple de Poseidon et d'Amphitrite, dont les soubassements ont 16 mètres de long, sur 12 mètres de large. A l'E. et à l'O., de grands escaliers conduisaient au temple. L'enceinte sacrée avait une grande étendue : outre le temple de Poseidon et d'Amphitrite, elle renfermait d'autres édifices, notamment un bain et des chambres pour le pèlerin. On a recueilli, au cours des fouilles, beaucoup d'inscriptions et des fragments de sculptures décoratives, qui représentent surtout des monstres marins.

***TINSEAU** [illegible]

TINTIGNY, [illegible]

TIOUTCHEV [illegible] Tioutchev fut, depuis 1858 jusqu'à sa mort, [illegible] une traduction d'*Horace* et quelques poésies [illegible] divers périodiques. En 1850, [illegible] il fit paraître son premier et unique volume de vers. [illegible] souffle poétique de l'artiste [illegible] école des initiateurs de la nature [illegible] imagination, aucune création [illegible] le biographe de Tioutchev [illegible] Voici les plus célèbres de ses poésies [illegible] le *Printemps*, *Napoléon*, les *Sorcières* [illegible] *A mes frères slaves*, *Bosphore*, etc. La [illegible] *Poésies* de Tioutchev date de 18[illegible].

***TIPPO-TIP**, marchand d'esclaves et [illegible] de l'Afrique équatoriale, né à Bagamoyo [illegible]. Il est mort à Zanzibar en 1905.

TIPSTER [illegible] sur un champ de courses, [illegible] sur la non-réussite de [illegible] chevaux partants.

TIQUILLACA, bourg du Pérou [illegible] Puno), sur un petit sous-affluent du lac Titicaca [illegible]. Aux environs, salines, gisements d'argent. [illegible] mécaniques.

TIR n. m. — ENCYCL. [illegible]. Parmi les perfectionnements qui ont été apportés à l'organisation des stands, il faut mentionner la création des cibles électriques, dont un des derniers modèles est dû au capitaine Chevallier. Construite d'abord pour le tir à longue portée, c'est-à-dire le tir de guerre, la cible électrique a été postérieurement établie en dimensions réduites pour le tir des amateurs, au fusil ou aux divers genres de carabine.

L'appareil entier comprend trois parties principales :

1° La cible, de formes et de dimensions variables. Sur un bâti métallique, sont assemblées les plaques [illegible] indépendantes entre elles, très rapprochées [illegible] trois plans verticaux. Lorsqu'une balle touche la cible, elle se pulvérise véritablement, en imprimant un mouvement au segment d'acier sur lequel elle porte. Celui-ci, à l'arrière, est muni d'une tige percutante, qui vient alors s'appuyer sur un contact électrique.

2° Le câble électrique, constitué par autant de fils [illegible] les et souples qu'il y a de segments dans la cible.

3° L'indicateur électrique, représentation en petit de la forme de la cible, ayant comme elle un certain nombre de segments, actionnés chacun par un fil.

Ceci posé, lorsqu'une balle touche une plaque, elle projette en arrière les percuteurs de cette plaque, qui, actionnant le volant d'un contact, ferment un circuit. Le courant passe, et actionne un électro-aimant du tableau indicateur, l'indice du tableau marque la place de la cible touchée correspondante au figuratif. De cette manière, le tireur peut se rendre immédiatement compte de l'exactitude de son tir, sans avoir à attendre les renseignements parfois inexacts d'un marqueur.

***TIRAGE** n. m. — ENCYCL. [illegible]. Une des principales modifications apportées par la loi du 21 mars 1905 aux formalités de recrutement a été l'abolition du tirage au sort, qui n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir historique. Il avait été institué à la suite du rétablissement de la conscription, afin de désigner, parmi ceux des jeunes gens qui devaient être appelés au service militaire. Il continua d'exister, lorsque la loi de 1872 eut établi l'universelle obligation du service militaire, afin de désigner les conscrits appelés à servir dans l'infanterie de marine et ceux destinés à faire partie de la deuxième partie du contingent [illegible] ans. Il persista encore après le vote de la loi de 1889, et ne fut aboli que par la loi du 21 mars 1905, [illegible] n'ayant absolument plus sa raison d'être.

TIRANIMIN, localité de l'Algérie orientale (prov. de Constantine), au milieu d'une [illegible] Oued el Abiod, 700 hab. Restes [illegible] construites à cet endroit par les Romains.

TIRATELLI (Aurelio), peintre et sculpteur italien, né à Rome en 1842. Elève de l'académie de San-Lucas, après s'être affirmé, comme sculpteur, dans le *Monument du baron Guerra*, chargé d'affaires du Mexique (cimetière de Rome), il s'est adonné exclusivement à la peinture depuis 1873 et a participé aux Expositions universelles de Paris en envoyant, en 1878, [illegible] et *Paysans en bat*[illegible]. Parmi ses autres œuvres, citons : *Paysan sur* [illegible] de Trieste ; *Marc*[illegible] par Victor-Emmanuel [illegible] *de chemin de fer* au roi Humbert.

TIREBOUCHONNANT, **E** adj. [illegible] d'un tire-bouchon [illegible] P. et V. Margueritte.

TIRMAN (Louis), administrateur et homme politique français, né à Mézières en 1837, mort au château des Tabourreaux, près de La Ferté-Loupière (Yonne), en 1899. Docteur en droit et républicain sous l'Empire, il fut, après le 4 septembre 1870, nommé préfet des Ardennes et maintenu dans ces fonctions par Thiers en avril 1871. Révoqué au 24 mai 1873, Tirman devint préfet du Puy-de-Dôme le 24 mars 1875, mais, après le 16-Mai, il fut de nouveau révoqué. [illegible]

[illegible]

TISENS [illegible]

TISKILVA [illegible]

TISSERAND [illegible] (1858), il entra dans l'administration des forêts de la couronne, devint inspecteur de ce service, et, en 1868, fut nommé à la direction des domaines [illegible] 1870, il fut attaché au ministère de l'agriculture comme inspecteur général. Nommé sous-directeur [illegible] blissement reconstitué (1876) et occupa en même temps le poste de directeur du Conservatoire des arts-et-métiers. Appelé en 1879 à la direction de l'agriculture au ministère, en remplacement de Porlier, il eut [illegible] il créa la statistique agricole, le service sanitaire du bétail, et encouragea tous les efforts [illegible] développement qu'il sut donner à l'enseignement agricole par la fondation de nombreuses écoles pratiques [illegible] les sections agricoles aux grandes expositions. Après vingt années passées à la direction de l'agriculture, [illegible]

Tisserand.

TISSERANT [illegible] d'organisation dramatique en province.

TISSEUR [illegible] à Neuchâtel, et professa, non sans éclat, un idéalisme transcendant. Il perdit très prématurément la vie par accident [illegible] ont été recueillis par ses amis [illegible] Lyon, [illegible] nière composition fut couronnée par l'Académie lyonnaise.

TISSOT [illegible] et des travaux sur ce philosophe. E. Tissot étudia aux universités de Genève et de Heidelberg, [illegible] en Allemagne et en Hongrie, avant de se fixer à Paris, où il collabora à la « Revue de Paris », [illegible] « Journal des Débats », [illegible] à la « Revue bleue », à la « Revue hebdomadaire », etc. E. Tissot est, dans le roman comme dans la critique, un écrivain essentiellement cosmopolite. Il [illegible] pour mission d'évoquer dans ses œuvres d'imagination la vie et l'âme des peuples étrangers, et de répandre, par des œuvres plus dogmatiques, la connaissance de leur littérature et de leur civilisation. Comme romancier, il a donné *la Jeu*[illegible]

l'Ennui (1895), qui, d'un point de vue purement littéraire, est peut-être son chef-d'œuvre; *Comme une rose* (1897), *les Cinq Nuits de la Passion* (1903), *Entre la folie et la mort* (1905), *le Guêpier* (1906); etc. Comme critique : *les Evolutions de la Critique française* (1890), *le Drame norvégien* (1892), *le Mouvement passé* (1902); *les Romans de la vie* (1905), etc. Il a aussi écrit des notations de voyage, comme : *les Sept plaies et les Sept beautés de l'Italie contemporaine* (1899). Conférencier, il s'est fait applaudir à Genève, à Florence, à Bruxelles.

***Tisza de Borosjenö** (Koloman), homme d'Etat hongrois, né à Geszt (comitat de Bihar) en 1830. — Il est mort à Budapest en 1902.

Titania, drame musical en trois actes, poème de Louis Gallet et André Corneau, musique de Georges Hue, représenté à l'Opéra-Comique (1903). — Le livret est inspiré de la légende de *Huon de Bordeaux*. Yann le rimeur dédaigne Hermine, dont il est aimé. Il aspire à des amours immortelles. Titania, l'épouse d'Obéron, et la reine des fées, visite son sommeil. Elle l'entraîne dans son palais céleste et consent à l'aimer. Obéron, averti par son fils Robin des infidélités de Titania, surprend les amoureux, précipite Yann sur la terre et le condamne à mourir de froid. Hermine vient rejoindre le poète et meurt avec lui. Tiré d'une charmante légende qui avait si bien inspiré Shakspeare et Weber, le livret est froid, sans action et sans mouvement. La partition contient des pages intéressantes, écrites avec élégance et parfois avec poésie. Le troisième acte est le plus émouvant.

Tit-Bits, journal anglais, fondé en 1881 par sir George Newnes. Les articles d'informations sur toutes sortes de sujets sont entremêlés d'anecdotes amusantes, d'histoires humoristiques, qui font le succès du journal. Il parut d'abord à Manchester, puis à Londres dès 1883.

Titl (Antoine-Emile), compositeur autrichien, né à Pernstein (Moravie) en 1809, mort à Vienne en 1882. Elève de Rieger, il s'établit fort jeune à Prague, où deux ouvertures écrites par lui pour deux drames : *Torquato Tasso* et *le Voleur de morts*, étonnèrent le public, qui accueillit avec une grande faveur son opéra *la Dame du château* (1832). Une messe avec chœurs, composée par lui dans la même année, produisit une grande impression. Fixé ensuite à Vienne, Titl y devint chef d'orchestre du Burgtheater, où il fit représenter plusieurs ouvrages : *la Danse des morts, la Part du diable, le Voile enchanté, l'Enfant des nuages.* On connaît de cet artiste plusieurs recueils de *lieder*.

***TITRE** n. m. — Encycl. Fin. *Titres négociables.* Ce sont les valeurs mobilières (rentes sur l'Etat, actions, obligations, parts de fondateurs) qui sont transmissibles suivant les modes prévus par la loi commerciale, à l'exclusion des formalités prescrites par l'article 1690 du code civil.

On distingue : 1° les *titres au porteur*, qui sont impersonnels et se transmettent par la simple tradition manuelle ; 2° les *titres nominatifs*, sur lesquels sont inscrits les noms des titulaires, et qui sont cessibles au moyen d'une déclaration de transfert signée par le cédant et le cessionnaire sur les registres de la société ou de l'établissement qui les a émis ; 3° les *titres d'ordre*, dont la cession s'opère par endossement, c'est-à-dire par une mention de transfert inscrite au dos du titre.

Titsingh (Isaac), voyageur et orientaliste hollandais, né à Amsterdam en 1740, mort en 1812. Entré de bonne heure au service de la Compagnie des Indes orientales, il devint conseiller à Batavia et fut ensuite envoyé au Japon (1778), en qualité de chef du commerce. Il resta six ans dans ce pays. De retour à Batavia, on le nomma gouverneur de Chinchoura, comptoir du Bengale, sur les rives du Gange. En 1794, il fut appelé à représenter sa nation, comme ambassadeur, auprès de l'empereur de Chine, qui l'invita à toutes les fêtes de la cour, mais qui refusa d'admettre le système des Pays-Bas. Après un séjour de trente-trois ans en Asie, Titsingh revint en Europe. Il voulait publier le résultat de ses recherches sur le Japon, quand la mort le surprit. On a publié, d'après ses manuscrits : *Cérémonies usitées au Japon pour les mariages et les funérailles, suivies de détails sur la poudre Dosia et de la préface d'un livre de Confoutzé sur la piété filiale* (1819); *Mémoires et anecdotes de la dynastie régnante des djogouns, souverains du Japon, avec la description des fêtes et cérémonies observées aux différentes époques de l'année à la cour de ces princes et un appendice contenant des détails sur la poésie des Japonais, leur manière de diviser l'année, etc.* (1820). Cet ouvrage est l'un de ceux qui ont le plus contribué à faire connaître le Japon en France. La relation de son ambassade à Pékin a été publiée sous le titre de : *Voyage de l'ambassade de la Compagnie des Indes orientales hollandaises vers l'empereur de Chine en 1794-1795* (1796). La Bibliothèque nationale de Paris est redevable à Titsingh de la collection rare et importante appelée *Encyclopédie japonaise*.

***TITTI, TITTY** ou **TYTTY** n. m. — Encycl. Le *titti* se célèbre en grande pompe à la fin de l'année de deuil, et la plupart du temps d'une façon très dispendieuse, ce qui flatte l'amour-propre des Hindous. Les tittis célébrés par les brahmanes sont naturellement de beaucoup les plus pompeux, et ceux des kchatriyas et des vaisyas comportent encore de nombreuses cérémonies ; les soudras et les parias, étant généralement beaucoup moins riches, ne le font que très modestement ; seuls, les sivaïstes s'abstiennent complètement de ces pratiques, qui n'ont pas de sens pour eux, puisqu'ils ne croient pas à la métempsycose. Toutes ces cérémonies sont l'occasion de fortes aumônes aux brahmanes et aux temples. Dans certains cas, on doit répéter le titti tous les ans, par exemple pour la mort d'un père ou d'une mère.

Tittoni (Tommaso), homme politique italien, né à Rome vers 1850. Son père, Vincenzo Tittoni, né à Marziana vers 1828, exilé de Rome en 1859, en fut ensuite député et fut fait sénateur du royaume en 1886. Le fils, après avoir fait son droit à Rome, voyagea à l'étranger, séjourna notamment à Oxford et à Liège et, de retour en Italie, devint président du conseil provincial de Rome. Député de Civita-Vecchia, il fut nommé par di Rudini préfet de Pérouse, préfet de Naples. Ministre des affaires étrangères dans les cabinets Giolitti (3 nov. 1903) et Fatio, il fut, à la suite de la chute de ce dernier, nommé ambassadeur à Londres. Il fut rappelé pour reprendre encore le portefeuille des affaires étrangères dans le nouveau cabinet Giolitti (mai 1906).

Titurel, poème allemand dont il reste deux versions : l'une, fragmentaire, composée par Wolfram d'Eschenbach; l'autre, complète, que l'on a longtemps attribuée à Wolfram, mais qui est l'œuvre d'un certain Albert, poète bavarois, que l'on a identifié, peut-être à tort, avec Albert de Scharfenberg. Du poème de Wolfram, nous ne possédons que cent soixante-dix strophes, dans lesquelles Wolfram conte l'amour naissant de Schionatulander pour la belle Sigune et, en partie, les efforts faits par ce héros pour s'emparer de la laisse merveilleuse du brachet Gardeviaz. Le *Titurel* de Wolfram est écrit avec la verve et l'originalité qui distinguent les œuvres de ce poète. Il n'en est pas de même de l'autre *Titurel*, appelé aussi *Titurel le jeune*, composé avant 1272, et qui est une longue et confuse histoire des aventures de Schionatulander, de Sigune et de Titurel, mélangée de nombreuses données relatives au Graal. Le *Titurel* a eu, au moyen âge, un très grand succès, et est encore très estimé aujourd'hui par beaucoup de critiques.

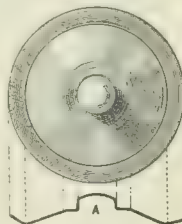
Titus Andronicus, tragédie attribuée à Shakspeare (vers 1588), mais qui semble avoir été simplement retouchée et remaniée par l'auteur d'*Othello*. Titus est le type du misanthrope farouche et cruel, et les personnages qui l'entourent commettent des crimes si nombreux, si invraisemblables, que le « tissu d'horreurs » dont se compose cette pièce ne produit qu'un sentiment de répugnance et de dégoût. Titus est élu empereur de Rome, mais il cède le pouvoir à Saturninus, lequel épouse Tamora, reine des Goths ; le frère de Saturninus, Bassianus, épouse Lavinia, fille de Titus. Chiron et Démétrius, fils de Tamora, deviennent amoureux de Lavinia ; guidés par les conseils du More Aaron, amant de leur mère, ils violent la fille de Titus, lui crèvent ensuite les yeux et lui coupent les deux mains et la langue ; mais ils sont dénoncés et massacrés, et Titus fait préparer avec la chair de Chiron et de Démétrius un pâté qu'il offre, dans un festin, à Tamora elle-même. Alors les crimes succèdent aux crimes, comme au hasard ; on croit être dans une maison de fous. Titus tue sa fille et Tamora, Saturninus poignarde Titus, et le fils de ce dernier poignarde l'empereur. Si Shakspeare est pour quelque chose dans cette tragédie, il y a collaboré au début de sa carrière, sous l'influence de certaines productions de Kyd et de Marlowe.

Tivang, bourg d'Austro-Hongrie (Hongrie [comitat de Krassö-Szœreny, distr. d'Oravicsa]), sur le Karas, affluent du Danube ; 2.700 hab., en deux agglomérations principales. Elevage.

Tivenis, bourg d'Espagne (Catalogne [prov. de Tarragone, distr. de Tortose]), sur l'Ebre ; 2.000 hab. Fabrication de lainages. Scieries mécaniques. Elevage.

Tixcokole, bourg des Etats unis du Mexique (Etat de Yucatan), ch.-l. de district, au milieu d'une région marécageuse, mais fertile ; 9.000 hab. Filature de laine. Plantations de canne à sucre.

TJÉ-TJÉ n. m. Nom de cymbales japonaises en bronze.



Tjé-tjé : A, profil.

Tobler (Titus), savant suisse, né à Stein (canton d'Appenzell) en 1806, mort à Munich en 1877. Il débuta par des études médicales, qu'il mena concurremment avec des recherches philologiques et avec l'exercice des fonctions publiques. C'est alors qu'il écrivit une brochure qui provoqua la revision du code en usage dans le canton d'Appenzell (Rhodes-Extérieures) [1835-1836]. Un voyage en Orient, qu'il entreprit pour étudier le choléra et la peste, orienta ses études d'un autre côté ; à la suite d'un nouveau voyage (1845-1846), dans lequel il explora surtout Jérusalem et ses alentours, il commença la publication d'une importante série de monographies précises sur un certain nombre de localités très importantes de la Palestine. Il retourna encore deux fois en Palestine et devint, en 1853, membre du Conseil national fédéral. Les principaux travaux de Titus Tobler sont : un remarquable ouvrage linguistique intitulé : *Trésor de l'idiome d'Appenzel* (1837); *Voyage d'agrément en Orient* (1839) ; *Topographie de Jérusalem et de ses environs* (1853-1854) ; *Planographie de Jérusalem* (1858); *Bethléem* (1849); *Monographie de Nazareth* (1862). Citons encore de lui une précieuse *Bibliographia geographica Palestinæ* (1867) et plusieurs éditions d'anciennes relations de voyages en Palestine.

Toché (Raoul), journaliste et auteur dramatique français, né à Bougival (Seine-et-Oise) en 1850, mort par suicide à Chantilly en 1895. Après de brillantes études, il servit pendant la guerre franco-allemande de 1870, et débuta dans le journalisme au « Voltaire », sous le pseudonyme de Frimousse ; il passa ensuite au « Gaulois » et écrivit dans beaucoup d'autres journaux, sous des pseudonymes divers : Escopette, Raoul Travel, Robert Trifl, Gavroche, etc. Il ne tarda pas, d'ailleurs, à voir le parti qu'il pouvait tirer au théâtre de son style alerte et de son esprit. A partir de *Chanteuse par amour*, opérette qu'il écrivit avec G. Vibert (1877), il donna un grand nombre de pièces, dont la plupart eurent du succès, mais toujours en collaboration. Nous citerons : la *Revue trop tôt*, avec P. Siraudin (1879), *Belle Lurette*, opéra-comique, avec E. Blau et E. Blum (1880), et, avec E. Blum seul : la *Revue des Variétés* (1879) ; *le Château de Tire-Larigot*, opérette fantastique (1884) ; *le Petit Chaperon rouge*, opérette (1885); *les Femmes nerveuses* (1888) ; *le Parfum* (1889); *Paris fin de siècle; le Cadenas* (1890); *Voyage dans Paris* (1891) ; *M. Coulisset* (1892) ; *le Monde où l'on flirte* (1892); *la Maison Tamponin* (1893) ; *les Moutards* ; *la Rieuse* (1894). On a aussi de lui quatre volumes intitulés *les Premières illustrées* (1881-1885).

Toché (Charles), peintre décorateur français, né à Nantes en 1851. Il se destina d'abord à l'architecture, puis l'étude des œuvres de Tiepolo et de Goya détermina sa vocation de peintre. Il consacra dix années à l'exécution de fresques historiques et allégoriques qui décorent la grande galerie du château de Chenonceaux. En 1887, l'exposition, à la galerie Georges Petit, d'une série de grandes aquarelles dénotant de réelles qualités de coloriste et une grande fécondité d'imagination, attira sur lui l'attention. Il fut chargé de décorer l'annexe des magasins de la *Samaritaine*, travail aujourd'hui disparu. On lui doit une remarquable copie d'une des plus belles fresques de Tiepolo : *l'Embarquement d'Antoine et de Cléopâtre*. Il a aussi exécuté des cartons pour vitraux.

Todatara, lac du Canada (Keewatin) ; plus de 53.000 hectares.

Todd (Dr Alpheus), juriste et historien anglo-canadien, né en 1821, mort en 1884. Il consacra sa vie à l'étude du droit parlementaire, dont il consigna les résultats dans un livre célèbre : *Parliamentary Government in England*. Les principes posés dans la première édition de cet ouvrage furent adoptés en 1841 par les législateurs du Canada dès la première séance de la « Chambre d'assemblée », lors de l'Acte d'union. Depuis, Todd ne cessa de perfectionner et de compléter son travail, et l'édition définitive qu'il en donna en 1866 a été réimprimée en 1887 par les soins de son fils, qui l'a continuée jusqu'en 1875. Une autre édition, plus complète encore, fut donnée plus tard par Spencer Walpole. C'est sur celle-ci qu'a été faite la traduction française, *le Gouvernement parlementaire en Angleterre*, publiée en 1900-1901, avec préface de Casimir-Perier, dans la « Bibliothèque internationale de droit public », sous la direction de Max Boucard et de Gaston Jèze.

Toernich, comm. de Belgique (prov. de Luxembourg [arrond. d'Arlon]) ; 1.100 hab. Minerai de fer.

Toerop (Jan), peintre néerlandais, né à Java en 1860. Il fit ses études à Leyde et, poussé par ses goûts vers la peinture, il se rangea parmi les disciples de l'école la plus moderne ; ses premiers tableaux sont des merveilles de pointillé. En 1889, son tableau *Broek in Waterland* le mit hors de pair. Il a fait depuis des paysages, des portraits qui rappellent les primitifs. Ses figures sont idéalisées, mais elles ont un grand charme. Il a donné des têtes d'enfant admirables.

Tofano (Edouard), peintre italien, né à Naples en 1838. Elève de Morelli. En 1878, son envoi au Salon de Paris, où il s'est fixé, eut un grand succès. Sous le titre : *Seuls!* il présentait deux fiancés libérés de la contrainte des invités. Le tableau, souvent reproduit, a été gravé sous le titre : *Enfin, seuls!* Ed. Tofano a exécuté depuis de nombreux portraits : *Portraits de Mlle Charcot, de Mmes Adair, Jacobson,* de *lady Hamilton-Campbell*. On lui doit de nombreux pastels et aquarelles. Il a peint notamment, à l'aquarelle : *le Portrait du Dr Charcot*. La Galerie municipale de Naples possède le second tableau peint par Tofano : *la Nonne* (1865). La plupart de ses œuvres se trouvent en Amérique.

Tofano (Gustavo), pianiste et compositeur italien, né à Naples en 1844. Elève de Golinelli, de Giuseppe Lillo et d'Antoine Coop, il devint un pianiste de premier ordre, et son jeu mélancolique, élégant et passionné, sa grande connaissance et sa vive compréhension des œuvres des maîtres lui ont valu de brillants et solides succès. Nommé en 1872 professeur de piano au lycée musical de Bologne, Tofano s'est fait connaître avantageusement aussi comme compositeur. Il a donné à Bologne un opéra, *Amor e suo tempio* (1875) ; à Naples un ballet, *Alpha et Oméga* (1872), écrit en collaboration. Il a fait exécuter à Naples deux grandes cantates, et il a publié de nombreux morceaux de piano et de chant.

Togo (Heihatchiro), amiral japonais, né à Kago-Sima (île de Kiou) en 1857. Fils d'un samouraï du clan de Satsuma et d'abord élève de l'école navale de Haïkaguryo, il alla compléter son éducation maritime en Angleterre. De retour au Japon, les connaissances ainsi acquises lui valurent de passer rapidement par les premiers grades. Aussi quand, en 1894, éclata la guerre sino-japonaise, le capitaine Togo commandait-il déjà un croiseur, le *Naniwa*, avec lequel il commença les hostilités contre la Chine, en tirant, avant toute déclaration de guerre, le premier coup de canon contre le transport chinois *Kaou-Tching*, qu'il coula avec la plus grande partie de son équipage. Les services rendus par Togo au cours de cette guerre lui valurent le grade de contre-amiral, avec lequel il fut chargé, en 1900, du commandement de l'escadre permanente organisée par le Japon pour surveiller les côtes de Chine et rétablir l'ordre dans les ports chinois. Puis, cette nouvelle campagne achevée, l'amiral Togo fut appelé au commandement du port de Maïzuru, l'un des grands arsenaux de construction et d'entretien de la marine japonaise, situé dans la partie nord-ouest de Nippon. Enfin, quand éclata la guerre entre le Japon et la Russie, l'amiral Togo eut à commander la première et la plus considérable escadre constituée par les Japonais ; escadre avec laquelle il dirigea différentes attaques contre Port-Arthur et finalement organisa le blocus de cette place. Après la chute de Port-Arthur, l'amiral Togo fut mis à la tête d'une force navale des plus considérables. Sa mission était d'observer et de combattre la grande flotte que les Russes avaient fait venir de la Baltique et que commandait l'amiral Rojestvensky. Cette campagne aboutit à la mémorable bataille navale de Tsou-Sima (v. Tsou-Sima), qui fut pour les Japonais une victoire décisive, et valut à l'amiral Togo une situation hors de pair dans la marine de son pays.


Togo.

Tokio, planète télescopique n° 498, découverte en 1902 par Charlois.

Tolnai (Louis), poète et romancier hongrois, de son vrai nom Hagymassy, né à Györköny (comitat de Tolna) en 1837, mort à Budapest en 1902. Il fit ses études à Nagy-Körös, où il eut comme professeur le poète national Jean Arany, puis à Budapest, et embrassa la carrière de pasteur (1861-1884) ; mais, à Maros Vasarhely, où il fut nommé, il ne put s'entendre avec la municipalité ; il retourna donc dans la capitale et se fit professeur. En 1861, il publia ses *Ballades* dans le goût d'Arany ; elles

eurent un grand retentissement. Le recueil de ses *Poésies lyriques* suivit en 1886. Elles sont écrites dans la manière et la forme populaires, avec force et originalité. Il y montre le côté sombre de la destinée humaine. Ce ton caractérise aussi ses récits en prose : [illegible]. On lui doit de nombreux romans. Les plus connus sont : [illegible].

*TOLSTOI (Léon Nikolaïevitch, comte), né à Iasnaïa-Poliana [illegible] — Depuis [illegible] Tolstoï n'a publié que des brochures consacrées principalement aux problèmes de morale mystique. Le [illegible] de l'auteur de *Guerre et paix* est devenu de plus en plus chancelant dans le domaine de la compréhension métaphysique, comme dans celui de la compréhension pratique de la vie. Son attitude vis-à-vis de la Révolution russe ne s'accorda pas avec les belles théories de liberté qu'il prêchait. Le grand drame politico-social qui bouleversa sa patrie ne le laissa pas totalement indifférent, car il trouva assez de verve pour railler le premier parlement russe — la Douma — et les représentants du peuple, mais, en général, isolé dans sa propriété de Iasnaïa-Poliana, il demeura en dehors du mouvement émancipateur qui enveloppait tout ce qui vit et pense en Russie.

TOLSTOI (Léon), écrivain russe, troisième fils du précédent, né en 1871. Ses premières nouvelles parurent dans les revues russes, en 1891. Sa production ne s'est pas [illegible] et on a de lui plusieurs recueils, parmi lesquels il faut citer : *Pour les enfants*, et *Années de famine*. Il a écrit, comme une réponse à *la Sonate de Kreutzer* de son père, *le Prélude de Chopin*, qui fit grand bruit : il y expose les bienfaits du mariage et conseille de se marier jeune et chaste. Sa seule œuvre de longue haleine jusqu'ici, *Aspirations et apaisement*, sorte de roman autobiographique, a été traduite en français, ainsi que plusieurs de ses nouvelles. Il a aussi écrit pour le théâtre, notamment : *Nuits de folie et les Coulisses de la guerre*, pièces qui furent représentées à Saint-Pétersbourg.

TOMASCHEK (Guillaume), linguiste et géographe autrichien, né à Olmütz en 1841, mort en 1901. Il fut professeur de géographie aux universités de Gratz et de Vienne. Il a publié dans les « Mémoires de l'Académie de Vienne » d'importants travaux de géographie historique [illegible] *les Anciens Thraces* (1893-1894), etc.; *Sassoun et la Région des sources du Tigre* (1895), *les Goths en Tauride* (1881); *la Topographie de la Bosnie, de l'Herzégovine*, [illegible] *Société géographique*.

TOMBAH [illegible] n. m. Tambour en usage à Sierra Leone et dont la forme rappelle celle d'un sablier. Il est surtout employé chez les Soussous et des Sarracolets, qui s'en servent en le tenant sous le bras gauche, de façon à pouvoir serrer plus ou moins les cordes pour augmenter la tension, et le frappent de la partie ronde d'une baguette recourbée.)

Tombah. A, baguette.

*TOMEK (Vaislao Vladivoj), historien tchèque, né à Rialove-Hradec en 1818. — Il est mort à Prague en 1905. On lui fit des funérailles nationales. On a publié après sa mort deux volumes d'intéressants *Mémoires* (1905).

TOMES (FIBRES DE). Histol. Fins prolongements protoplasmiques, observés dans les canaux de l'ivoire des dents et qui dérivent des odontoblastes. (Ils jouent un rôle évident dans la sécrétion de l'ivoire.)

TOMMY ou TOMMY-ATKINS, nom familier du simple soldat anglais.

TOM-TIT (Arthur GOOD, dit), ingénieur et publiciste français, né à Montivillers (Seine-Inférieure) en 1853. Élève de l'École centrale en 1873, ingénieur des arts et manufactures, ingénieur-conseil et expert près des tribunaux, il s'est fait connaître par de nombreux articles de vulgarisation scientifique dans la « Revue encyclopédique Larousse », la « Nature », l'« Illustration », la « Mode illustrée », etc. Il a publié, sous le pseudonyme de TOM-TIT, un certain nombre d'intéressants recueils sur les applications de la science : *la Science amusante* (1890-1894); *Album pour amuser les petits ou les Joujoux qu'on peut faire soi-même; la Récréation en famille* (1903); etc.

Tong-kien-kang-mou (*l'Œil et la Trame du miroir des événements*), l'un des ouvrages historiques les plus importants de la Chine. — Cette histoire se compose d'un texte concis, imprimé en gros caractères, dû au célèbre philosophe Tchou-hi, et d'un texte explicatif, en petits caractères, qui a pour auteur Se-ma-kouang (d'où le titre : *l'Œil et la Trame*). Elle comprend cinquante-neuf livres et embrasse l'histoire de la Chine depuis l'empereur Weï-lié-wang (425 av. J.-C.) jusqu'à la dynastie des Youen (959 apr. J.-C.). Le *Tong-kien-kang-mou* est ordinairement précédé de deux ouvrages de Kin-lin-tsiang, contenant l'histoire des temps antérieurs jusqu'à la dynastie des Tcheou. Il a également pour supplément une histoire en vingt-sept livres, composée par Chang-lou, au xvᵉ siècle, contenant les dynasties des Soung et des Youen (960 à 1367). Il a été traduit en français, sous le titre de : *Histoire générale de la Chine*, par le P. Mailla, et publié à Paris (de 1777 à 1780) par l'abbé Grosier.

TONGO n. m. Mot employé à la pelote basque, pour désigner l'acte du pelotari qui se livre à des manœuvres déloyales et intéressées, dans le but de favoriser certains parieurs.

TONGUISTA (*gliss*) n. m. A la pelote basque, Joueur qui se rend coupable d'un tongo.

TONITRUANCE n. f. Qualité de ce qui est tonitruant : *Protester de toute la tonitruance de ses poumons.*

TONKIN TERRITOIRES MILITAIRES [illegible] de territoires militaires dans les régions voisines de la frontière sino-tonkinoise avait été rendue nécessaire, en 1891, par la difficulté qu'éprouvait l'autorité civile à venir à bout des bandes de pirates, nombreuses et bien armées, qui parcouraient le pays. Les territoires militaires étaient [illegible] Lao-Kay. Mais le régime militaire était un régime d'exception, destiné à prendre fin avec les circonstances qui avaient nécessité son établissement. A mesure que la sécurité revint dans les contrées, un certain nombre de districts faisant partie des territoires militaires, et notamment de celui de Lang-Son, en furent détachés, et replacés sous la direction de l'autorité civile. Par un arrêté du gouverneur général de l'Indo-Chine en date du 28 mars 1905, le territoire militaire de Lang-Son fut tout entier rattaché à l'autorité civile. Mais, pour ménager la transition, la direction et l'administration de la nouvelle province furent confiées provisoirement à un officier supérieur hors cadre, remplissant les fonctions de commissaire du gouvernement et relevant directement du résident supérieur. Un nouvel arrêté du 20 juin 1905 replaça aussi, au point de vue de l'organisation financière, les 2ᵉ, 3ᵉ et 4ᵉ territoires militaires sous l'autorité du résident supérieur du Tonkin à partir du 1ᵉʳ janvier 1906.

— Un nouveau chemin de fer a été construit au Tonkin entre 1901 et 1906, celui de Haïphong à Laokaï. Cette voie ferrée, longue de 389 kilom., doit être prolongée jusqu'en plein cœur du Yunnan, à Yunnansen, sur une [illegible] parfois inculte et inhabité.

TONOGAMIE [illegible] riage) n. f. Biol. Parthénogénèse artificielle.

— ENCYCL. Les récents travaux des embryologistes ont appris que, sous l'influence de divers facteurs (salure, dessèchement, etc.), des œufs vierges peuvent se comporter comme s'ils avaient été fécondés et donnent un embryon qui poursuit quelques-unes de ses phases normales. Giard a montré que, dans cette parthénogénèse artificielle, il s'agit la plupart du temps d'une pseudogamie osmotique, ou plutôt d'une excitation tenant aux variations, par modification de l'hydratation, du tonus du protoplasme, d'où le nom de *tonopseudogamie* ou *tonogamie*, aujourd'hui adopté.

TONOMÉTRIE (*tri* — du gr. *tonos*, tension, et *métron*, mesure) n. f. Étude des dissolutions fondée sur la mesure de leurs tensions de vapeur. || Syn. de ÉBULLIOSCOPIE.

TONOSE (du gr. *tonos*, tension) n. f. Biol. Réaction élémentaire ou réflexe non nerveux de la substance vivante, qui se traduit par une augmentation de la tension superficielle ou, au contraire, par une diminution de cette tension. (Il y a des cas où ces variations peuvent être en quelque sorte rythmiques.)

TONOTAXIE [illegible] arrangement) n. f. Biol. Modification de l'état physique du milieu agissant d'une manière attractive (ou négative suivant les cas) sur les phagocytes.

— ENCYCL. On tend aujourd'hui de plus en plus à admettre que les diastases et les toxines agissent sur les corps avec lesquels elles sont en contact bien plutôt par une modification de l'état physique que par une influence purement et exclusivement chimique. En particulier, dans la conception chimique d'Ehrlich, on s'explique difficilement que la présence de quelques bactéries en un point d'un organisme puisse immédiatement déterminer une diapédèse considérable et une chimiotaxie qui s'étend à des régions de l'organisme fort éloignées du point infecté (Bedreska, Bordet, Metchnikof). Aussi certains auteurs (Perrin, Mouton, Le Dantec) pensent-ils que l'appel des phagocytes est produit, non par une substance positivement chimiotactique, mais par une *tonotaxie*.

TONTINE n. f. V. SOCIÉTÉ.

TOORAK, bourg d'Australie (État de Victoria [comté de Bourke]), dans la banlieue de Melbourne; 6.000 hab. Lieu de villégiature très fréquenté par les habitants de Melbourne. Commerce de laines; filatures.

TOP-LEVER (mot angl.) n. m. Fusil qui s'ouvre par un levier en dessus, placé entre les chiens.

TOPLIKA, ville d'Austro-Hongrie (Croatie), près d'un petit sous-affluent du Danube; 900 hab. Sources minérales sulfurées calciques, à la température de 59° C., utilisées pour le traitement des manifestations diverses de l'arthritisme, de certaines dermatoses. On fait également usage de bains de boue thermale. Les sources étaient déjà connues et exploitées à l'époque romaine, sous le nom de *Constantinex Thermæ*.

TOPOCHIMIQUE [illegible] adj. Physiol. *Sens topochimique*, Sens spécial et complexe que Forel attribue aux fourmis et en général à tous les insectes. (Pour cet auteur, ce sens est localisé dans les antennes, qui sont en même temps le siège d'un sens olfactif; il en résulte que par les antennes les insectes ont une véritable *image olfactive* de l'espace voisin, ce qui donnerait la clef de leur psychologie et de celle des fourmis en particulier.) || On dit aussi SENS OLFACTIF TOPOCHIMIQUE.

TOPOPHONE (du gr. *topos*, lieu, et *phônê*, voix) n. m. Appareil inventé par l'ingénieur américain Heap, et qui permet de déterminer sinon l'endroit précis, du moins la direction d'où vient un bruit ou un appel. (Utilisé surtout en mer par les temps de brume, cet instrument se compose de deux pavillons acoustiques soudés l'un à l'autre et orientés en sens inverse; des conducteurs les mettent respectivement en communication avec l'une et l'autre oreilles.)

TOPPFER (Charles), sculpteur suisse, né à Genève en 1830, mort en 1905. Il est le fils du célèbre auteur des *Nouvelles genevoises*. Charles Toppfer s'était fait une spécialité du buste et du médaillon. Comme sculpteur iconique, il a laissé des œuvres de bon style et d'une intensité de vie remarquable. On cite au premier rang de ses ouvrages le buste de *Brazza* et le médaillon de *Pierre-André Sayons*. Toppfer possédait une importante collection, qu'il a léguée au musée de Genève.

TOPSOË (Vilhelm Kristian Sigurd), écrivain danois, né à Skjelskoer en 1840, mort à Copenhague en 1881. Il fit à Copenhague [illegible] publiées sous le pseudonyme Xox dans le « Dagbladet », organe du parti national-libéral, et des brochures politi- [illegible] un roman intitulé : *Jason et la Toison d'or* (1875), bientôt suivi des *Images d'aujourd'hui* (1878), et d'une collection [illegible] et écrivait d'un style aisé et spirituel.

TOP-WEIGHT (*top'-ouet'*) — mot angl. signif. *poids d'en* [illegible] poids dans un handicap.

TORCHI (Luigi), compositeur et musicographe italien, né à Mondano en 1858. Il a fait ses études musicales successivement à Bologne, au Conservatoire de Naples [illegible] il eut des leçons de Ja[illegible]. Après avoir ensuite visité [illegible] en Italie, devint, en 1888, [illegible] puis, en 1891, professeur d'histoire de [illegible] professeur de composition au lycée musical de Bologne. Comme compositeur, Luigi Torchi a écrit un opéra, *la Tempesta* (1875), une ouverture d'*Almanzor* de Henri Heine), une symphonie et divers morceaux de musique religieuse. Mais son activité s'est surtout déployée dans des publications musicales intéressantes et dans de nombreux écrits. On lui doit, entre autres, un recueil d'*Ele*[illegible] mental intitulé *l'Arte musicale in Italia*, reconstitution d'œuvres vocales polyphoniques des xivᵉ, xvᵉ et xviᵉ siècles, qui ne devra pas comprendre moins de 34 volumes. Collaborateur très actif de la « Gazzetta musicale » de Milan, puis de l'excellente « Rivista musicale italiana » de Turin, Luigi Torchi a publié surtout dans ce dernier recueil des études et des travaux très solides sur divers sujets, dans lesquels on peut remarquer qu'il montre peu de tendresse à l'égard de la jeune école italienne, à l'avenir de laquelle il ne croit en aucune façon. Il a traduit en italien plusieurs écrits de Richard Wagner : *la Musique de l'avenir, Opéra et drame*, ainsi que le livre d'Édouard H[illegible].

TORELLI (Barbe), femme poète italienne, née vers 1475, morte à Bologne en 1533. Elle était fille de Marsiglio, comte de Montechiarugolo, et de Paola Secchi d'Aragone. Ses talents pour la poésie, sa beauté, sa grande fortune, son grand nom, attirèrent sur elle les regards des plus brillants cavaliers, et elle se maria, vers 1491, à Hercule Bentivoglio, gentilhomme de Ferrare. Devenue veuve en 1508, elle épousa Hercule Strozzi, qu'elle aimait depuis longtemps; mais un rival jaloux fit percer Hercule de vingt-deux coups de poignard, treize jours après ses noces. Inconsolable de la perte de son époux, elle se retira à Parme et vécut dès lors dans la retraite. Barbe Torelli a laissé des épîtres, des chansons, des sonnets, des pièces fugitives, dont on trouve un choix dans les *Rime scelte di poeti Ferraresi*, de Bergalli (1713).

TORELLI (Damigella ou Domitilla TRIVULZIA, comtesse), née à Milan vers 1480, morte en 1530. Fille de Giovanni Trivulzi, sénateur de Milan, et d'Angiola Martinengo, de Brescia, elle avait épousé Francesco Torello, comte de Montechiarugolo. Ce fut une des femmes les plus savantes de son temps. Musicienne remarquable, elle connaissait parfaitement la littérature grecque. Elle était avec cela fort belle et se plaisait aux doctes entretiens. L'Arioste, l'associant dans l'éloge à Ippolita Sforza, dit qu'elle a été « élevée dans la grotte sacrée des Muses ».

TORIN (Joseph SCHIFFER, dit), acteur français, né à Chalon-sur-Saône en 1859. Il joua d'abord la comédie en simple amateur à Lyon, puis s'engagea dans les troupes de tournées organisées par les grands artistes parisiens. En 1885, il entra au Gymnase, où il se fit remarquer par son sentiment comique dans *Pieux mensonges, Paris fin de siècle, Famille*, etc. Au bout de quelques années, il passa au Vaudeville, et enfin, en 1901, entra aux Nouveautés. C'est là qu'il a montré une infatigable activité. Sa physionomie expressive et mobile, son jeu à la fois plein de finesse et de fantaisie l'ont fait applaudir dans *la Dame de* [illegible] *la Famille Boléro, les Sentiers de la vertu, La main passe*, [illegible] *déclarer ?* etc.

TORNIELLI (*Luigi*, comte), diplomate et homme politique italien, né à Novare en 1836. Après avoir fait son droit à l'université de Turin, il accompagna Massimo d'Azeglio dans sa mission en Romagne en 1859 et entra ensuite dans la diplomatie. Il fut successivement : attaché d'ambassade à [illegible] cabinet du ministre des affaires étrangères (1862), secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg (1863), à Athènes (1864), chef de cabinet du général Menabrea (1867), directeur des affaires politiques (1868), ministre à Athènes (1876), secrétaire général du ministère des affaires étrangères [illegible] Madrid (1887), à Londres (1889) et enfin à Paris. Dans ces dernières fonctions, il s'est efforcé [illegible] avec succès de maintenir et de resserrer les relations cordiales entre l'Italie et la France. Nommé premier maître des cérémonies du roi en 1875, le comte Tornielli est sénateur du royaume depuis 1879.

TORNWALD ou THOMWALD (MALADIE DE). Méd. Inflammation chronique du récessus médian de l'amygdale pharyngée (glande pharyngienne de Luschka). Cette angine catarrhale est très tenace.

TORONTO JUNCTION, ville du Canada (prov. d'Ontario [comté d'York]); 6.000 hab. [illegible]

TORRACA (Francesco), critique italien, né à Pietrapertosa (Basilicate) en 185[illegible]. Ancien directeur de l'enseignement secondaire, professeur de littérature italienne (1901) à l'université de Naples, Torraca, qui a débuté par des articles [illegible] sur les écrivains modernes italiens et étrangers (recueillis dans *Saggi e Rassegne*, 1885; *Nuove Rasseyne*, 1895), s'est fait une spécialité de l'étude de la littérature [illegible] au moyen âge et de la littérature napolitaine, spécialement dans leurs rapports avec les poésies provençale et espagnole (*Studi di storia letteraria napoletana*, 1884; *Discussioni e ricerche letterarie*, 1888; *Studi su la lirica italiana del duecento*, 1902). Il a publié une [illegible] (*Poeti minori dei secoli XIV, XV, XVI*, 1888) et une édition de la *Divina Commedia* avec un excellent commentaire (1905).

TORRECILLA EN CAMEROS, bourg d'Espagne (prov. de Logroño); 1.000 hab. Source minérale bicarbonatée sodique gazeuse, utilisée pour le traitement de certaines affections de l'appareil digestif, de la gravelle et de certaines dermatoses rebelles.

TORRE DE SAN MIGUEL, bourg d'Espagne (Aragon) [prov. de Saragosse], sur un petit cours d'eau du bassin de l'Èbre; 800 hab. Sources minérales sulfureuses, à la température de 14° C. pour le traitement du rhumatisme chronique et de la scrofule.

TORRENSITE (*to-ran*) n. f. Substance minérale, résultant du mélange de la diallogite et de la rhodonite.

Torrent (LE), comédie en quatre actes, de Maurice Donnay (Comédie-Française, 5 mai 1899). — M. Lambert est un industriel de province, riche, autoritaire, rude, et qui, après que sa femme lui eut donné un garçon et une fille, n'a plus eu avec elle aucun rapport affectueux. Malheureuse, avide d'amour, Mme Valentine Lambert devient la maîtresse d'un charmant voisin de campagne, Julien Versannes, marié, lui, à une petite coquette insignifiante. Un triste jour, Valentine s'aperçoit qu'elle est enceinte. Impossible d'attribuer à M. Lambert la paternité du petit être qui s'annonce. Que faire? Julien interroge un sien ami, Morins, écrivain psychologue et philosophe ironiste. « Si tu aimes assez Valentine pour qu'elle soit toute ta vie, répond-il, fuis avec elle, et allez ailleurs fonder une nouvelle famille. » Valentine, de son côté, consulte le bon abbé Bloquin. « Ma fille, conseille celui-ci, ne désunissez pas ce que Dieu a uni; rapprochez-vous de votre mari, et par-dessus tout évitez le scandale. » La seconde solution révolte Valentine. Julien, disposé à adopter la première, y décide d'abord sa maîtresse; mais, au moment du départ, l'amour de ses deux premiers enfants retient Valentine. Elle finit par tout avouer à M. Lambert, qui, impitoyablement, la chasse. Peu après, on apprend qu'elle est tombée dans le torrent qui alimente la papeterie Lambert, et pour tous les initiés au terrible secret, le suicide est évident.

La pièce laisse une impression pénible, car le problème qu'elle pose n'a aucune solution franchement satisfaisante. Mêlés aux protagonistes, évoluent des personnages secondaires, dans les dialogues desquels l'auteur donne libre cours à sa verve caustique.

TORRENTINO (Lorenzo), imprimeur du duc de Florence, Cosme de Médicis, originaire de Zwolle (Hollande), né vers le début du XVIe siècle, mort en 1563. Appelé à Florence en 1547, il y publia vingt-deux ouvrages dans les deux premières années de son séjour, et cette activité ne se démentit jamais, sauf en 1557. En 1554, il transporta une partie de ses presses à Pescia, et, en 1562, le duc de Savoie, Emmanuel-Philibert, pria le duc de Cosme de le lui envoyer pour quelque temps à Mondovi. Cosme y consentit, et Torrentino fit en Piémont deux séjours. Il mourut peu après son second retour à Florence. Le plus célèbre livre sorti de ses presses est l'édition des *Pandectes florentines* de Lelio et Francesco Torelli (1553).

TORRESANI (Charles, baron DE LANZENFELD), romancier autrichien, né à Milan en 1849. Officier autrichien, il fit la campagne d'Italie de 1866 et donna sa démission en 1876 pour ne plus se consacrer qu'à la littérature, aux voyages et à l'agriculture. Il a écrit de nombreux romans remarquables par le naturel du style et l'intérêt du récit, notamment : *le Beau Temps de lieutenant* (1889); *Avec voile noire* (1890); *Sauvé* [illegible] (1891); *la Chute accélérée* (1892); *Comme d'en haut* (1893); *Château de Styrie* (1897); *Parades*, brillants récits de la vie militaire (1894); *Récits de chevalerie noirs et jaunes* (1889); *Trois capitales* (1896); etc.

TORRINGTON, ville des États-Unis (Connecticut [comté de Litchfield]), sur un affluent droit du Nangatuck; 12.500 hab. Manufactures de laine, machines. Patrie de John Brown l'abolitionniste.

TOSCANITE (*toss*) n. f. Roche éruptive, appartenant à la famille des syénites et voisine des trachytes.

***TOTALISATEUR** n. m. — Dans la télégraphie sans fil. Nom donné aux détecteurs (*cohéreurs* et *magnétiques*) qui sont actionnés par toutes les oscillations, quelle que soit leur amplitude, de sorte qu'ils totalisent l'énergie transmise pendant la décharge.

— ENCYCL. Tandis que les radioconducteurs ou cohéreurs ne sont sensibles qu'aux [illegible] par des oscillations très amorties, les totalisateurs permettent l'emploi d'oscillations non amorties ou entretenues qui augmentent de beaucoup la portée de la transmission.

TOTÉMISTE (*misst'*) n. et adj. Qui pratique le totémisme : *La vie religieuse chez les* TOTÉMISTES. (H. Hubert.)

TOTÉMISTIQUE (*miss-tik'*) adj. Qui a trait au totémisme : *[illegible], un état* TOTÉMISTIQUE. (*de Robertson Smith*.)

TOUAN. Pour V. TUAN.

TOUCHEMOLIN (Charles-Alfred), peintre et dessinateur français, né à Strasbourg en 1829. Élève de l'école de dessin dirigée par Gabriel Guérin, à Strasbourg, il fut le condisciple d'Henner, de Lix, etc. Il termina comme eux son éducation artistique à Paris, dans l'atelier de Bienfourny [illegible]. Il débuta au Salon de 1861 avec le [illegible], qui est au musée de Strasbourg; il exposa la *Bataille de Solferino* (1864) et 18[illegible]; [illegible] de Metz (18[illegible]) et, étant retourné dans son pays, il peignit et dessina beaucoup de [illegible]: l'Histoire locale, des vues d'Alsace, etc. Il fut aussi professeur de dessin et restaurateur de tableaux. Après la guerre, il quitta l'Alsace [illegible] 18[illegible], il s'établit à Paris, qu'il a peu quitté depuis. Touchemolin vaut surtout comme dessinateur pittoresque et comme descripteur des costumes et coutumes d'Alsace. Une suite de ses dessins a été éditée par Heitz, à Strasbourg, en 1894. A Paris, il a fait paraître *Strasbourg militaire*. Ses dessins les plus documentaires et les plus précieux sont ceux qu'il prit sur les ruines de Strasbourg après le bombardement de 1870. L'ensemble en est poignant. On a aussi de Touchemolin des paysages à l'aquarelle, animés de personnages au premier plan.

TOUCHET (Stanislas-Xavier), prélat français, né à Soliers (Calvados) en 1848. Ordonné prêtre en 1871, il fut successivement vicaire de la Trinité de Falaise, puis de Saint-Étienne de Caen, secrétaire particulier de l'évêque de Bayonne Ducellier, son oncle (1877), secrétaire général de l'évêché (1881), et enfin chanoine théologal (1882). En 1888, il fut nommé vicaire général du diocèse de Besançon. En 1895, il était élu vicaire capitulaire du même diocèse. L'année suivante, il fut appelé à l'évêché d'Orléans. Outre des publications diverses sur l'histoire locale de Besançon, il a donné successivement six volumes de discours (1896, 1898, 1899, 1902, 1904, 1906). On a aussi de lui une trentaine de brochures, polémiques oratoires ou historiques, etc. Dans la chaire, c'est un orateur original, agréable et distingué.

***TOUDOUZE** (Gustave), journaliste et romancier français, né à Paris en 1847. — Il est mort dans cette ville en 1904.

TOUÉRY (Pierre-Fleurus), pharmacien français, né et mort à Solomiac (Gers) [1802-1883]. Après de bonnes études à Auch, il suivit les cours de l'École de pharmacie de Montpellier et devint préparateur du Dr Balard. Il fonda une officine à Solomiac en 1829 et se livra à une étude approfondie du noir animal, de ses applications à la pharmacie comme agent de décoloration et d'extraction des principes amers des plantes. Il découvrit ainsi l'artémisine, extraite de la grande absinthe, que plus tard il dénomma *absinthéine*; l'achilléine, extraite du mille-feuilles, la centauréine, extraite de la petite centaurée. Dès 1829-1830, par conséquent avant Lebourdais (1832), il indique la méthode générale d'extraction des alcaloïdes par le noir animal. Son grand mérite fut de découvrir au noir animal la valeur d'un antidote général. Cet antidote est applicable à tous les empoisonnements : alcaloïdes, métaux, sels acides ou bases, sauf les acides caustiques, destructeurs dont le noir animal ne peut empêcher les désordres corrosifs que dans une faible mesure. Les effets de ce simple agent, charbon végétal et surtout animal d'une puissance décuple, sont dénombrés par les communications de Touéry aux diverses académies de 1829 à 1851, par ses expériences sur les chiens et sur lui-même.

TOUFILEH, ville de l'Arabie Pétrée, sur l'Ouadi-Tafileh, sous-tributaire de la mer Morte par le Charandel; 3.500 hab. Élevage; vergers. Marché très fréquenté.

TOULMOUCHE (Frédéric-Michel), compositeur français, né à Nantes en 1850. Il a fait représenter plusieurs opérettes : *Ah! le bon billet*, un acte (1882); *le Moûtier de Saint-Guignolet*, trois actes (1885); *la Veillée des noces*, trois actes (1888); *l'Âme de la patrie*, un acte (1892); *Mademoiselle ma femme*, trois actes (1893); *la Perle du Cantal*, trois actes (1895); *Tante Agnès*, deux actes (1896); *le Rêve de Mme X.*, un acte (1899). Il faut ajouter à cela des ballets et pantomimes : *les Deux Tentations*, un acte (1895); *le Lézard*, un acte (1896); *Pierrot au Hammam*, un acte (1897); *Madame Malbrough*, un acte (1898); etc.

TOULOUZE (Eugène), archéologue français, né à Paris en 1838. Il a fait d'importantes trouvailles dans le vieux sol parisien. Voici les principales : 1880, Découverte, dans le faubourg Saint-Marcel, d'une trousse de chirurgien gallo-romain, décrite par le Dr Deneffe, de Gand, (1893); 1884, Découverte d'un champ de sépultures chrétiennes rue de l'Arbalète; 1889-1890, Découverte de poteries, bronzes, monnaies, rues Gay-Lussac, Le Goff et Malebranche; 1894-1895, Découverte d'un polissoir néolithique à Saint-Mammès; 1898, Découverte d'une officine d'apothicaire du XVIIe siècle (plus de 100 pièces), rue du Plâtre, et depuis, trouvailles de poteries et de bronzes rues Racine, du Four, du Renard, de l'École-de-Médecine. La plupart des fouilles d'E. Toulouze ont fait l'objet de communications dans la « Revue archéologique » ou l'« Anthropologie ». Il a publié : *Histoire de Bagneux* (1898); *Mes fouilles archéologiques aux quartiers du Jardin-des-Plantes, Saint-Marcel et de l'École-de-Médecine* (1898); *Quelques témoins des âges antiques au palais du Luxembourg* (aux frais de la questure du Sénat) (1905); *Histoire de Montrouge* (1906).

***TOULTCHA** ou **TULCEA**, ville de Roumanie. — Le mouvement commercial de cette ville, déjà considérable avant 1902, s'est accru encore du fait de l'aménagement du bras du Sulina et de son approfondissement à 5m,48 au maximum. Située dans une région relativement plus saine que Sulina, elle devient, avec Galatz, un des ports les plus actifs de toute la région du Danube inférieur.

TOUNGOUA, ville de l'État indépendant du Congo, à quelque distance du Koubou, tributaire du Congo; 2.500 hab. Marché important d'ivoire et de caoutchouc. Ville en plein développement.

TOURANE. — Depuis le mois de novembre 1906, le port de Tourane est relié à Hué, la capitale de l'Annam, par une voie ferrée longue de 107 kilom.

TOURBET ou **TOURBAT**, ville de Perse (Khoraçan), chef-lieu du district de Djam, sur la rivière de ce nom, affluent du Heri Roud; 5.000 h. Vergers. Fabrication de tapis.

TOUR-BLANCHE (LA), comm. du département de la Dordogne, arrond. et à 27 kilom. de Ribérac, sur le Buffe-[illegible], sous-affluent de la Dordogne par l'Isle et la Dronne; 520 hab. Carrières.

TOUR-DE-PEILZ (LA), comm. de Suisse (canton de Vaud [distr. de Vevey]), sur le lac Léman; 1.780 hab. C'est en réalité un faubourg de Vevey. Dentelles. Horlogerie.

TOUR-EN-JARRET (LA), comm. du département de la Loire, arrond. et à 5 kilom. de Saint-Étienne, au-dessus du Furens, affluent de la Loire; 500 hab. Gisements exploités de houille et de fer; métallurgie, forges.

TOURGÉVILLE, comm. du Calvados, arrond. et à 14 kilom. de Pont-l'Évêque, sur la Manche; 400 hab. Petite plage de sable et de galets assez fréquentée pendant la saison d'été, grâce surtout au voisinage de Deauville.

TOURIA, bourg de Russie (gouv. de Kiev [distr. de Tchighirine]), sur un petit sous-affluent du Boug méridional par la Bolchaïa Wyss; 2.500 hab. Tanneries.

TOURINNES-LA-GROSSE, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]); 1.250 hab.

TOURINNES-SAINT-LAMBERT, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]); 1.800 hab. Tissage du lin.

TOURISTIQUE (*riss-tik'*) adj. Qui a rapport au tourisme : *Société* TOURISTIQUE. *Vers l'Alsace* est le nom d'une société TOURISTIQUE.

TOURNES (Étienne), peintre français, né à Bordeaux en 1857. Élève de Cabanel, il s'est surtout complu à étudier les jeux de lumière dans une chambre close, où l'on voit le plus souvent une femme vaquant à sa toilette, se peignant, consultant son miroir, vue de dos, ou de profil, la nuque caressée par une clarté frisante. Il apporte à ces effets beaucoup de délicatesse et de moelleux. Un choix d'œuvres de ce genre lui valait, en 1900, une médaille d'argent à l'Exposition universelle (Paris). Principales œuvres : *Femme endormie* (1882); *Jeune fille faisant chauffer un fer* (1883); *le Matin* (1887); *Devant la glace* (1889); *Femme qui se déshabille* (1890, au musée de Bordeaux, avec *Femme endormie, la Houppe* [1896], *la Toilette* [1899] et *Intimité*); *le Goûter* et *Rose d'automne* (1891); *la Première communiante* (1894), au musée de Dijon; *la Malade* (1900); *Femme qui se peigne* (1903), *Femme aux miroirs* (1905); *Intérieur* (1906). Le musée du Luxembourg possède sa *Femme à la toilette*; le Petit Palais, le *Bain de pieds*; le musée de Saintes, *Après le bain*, le musée de Lectoure, *les Ruines de la Cour des comptes*; le musée d'Adélaïde (Australie), *Au lever*; etc.

***TOURNEUX** (Jean-*Maurice*), érudit français, né à Paris en 1849. — Poursuivant ses études biobibliographiques, où l'érudition la plus scrupuleuse s'anime d'anecdotes spirituellement contées, il a publié depuis 1900, en outre des tomes III et IV de la *Bibliographie de Paris pendant la Révolution* : *Étienne Charavay, sa vie, ses travaux* (1900); *Eugène Delacroix* (1902); *J.-B. Perronneau* (1903); *La Tour* (1904), dans la série « les Grands artistes »; *Marie-Antoinette devant l'histoire*, essai bibliographique.

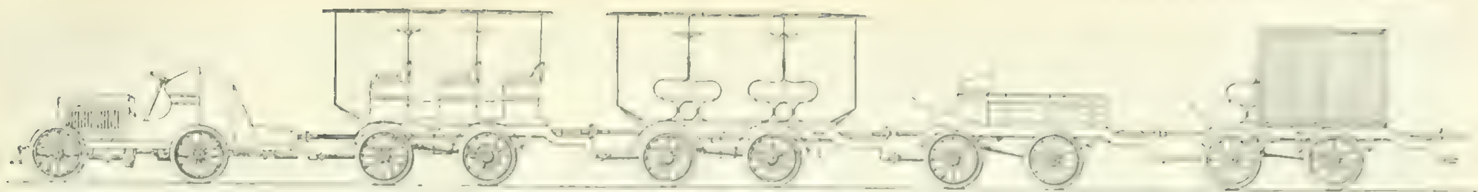
Tournoi de Vauplassans (LE), roman, par Maurice Maindron (1895). — Il se déroule en pleine guerre de religion, sous Charles IX. S'étant arrêté à la sortie d'un prêche, pour narguer, en bon catholique, tous les huguenots qui passeraient, le comte François de Bernage aperçoit une jeune fille qui laisse maladroitement tomber son masque devant lui. Grand joueur et buveur, il n'avait fait jusqu'ici que séduire et enlever les femmes qu'il croyait créées pour son plaisir, et le voilà amoureux fou de cette gracieuse fillette qui, malheureusement, est la fille du baron de Gardefort, vieux huguenot avare et fanatique. François tente de la voir, mais tout échoue devant son insistance. Désespéré, mais, voulant renouer avec le monde qu'il délaissait, il va chez sa voisine la marquise de Vauplassans, et la conversation tombant sur les tournois, on décide d'en donner un, dont Madeleine de Gardefort sera la reine. Le jour du tournoi, François, qui a défié tout le monde, se pavane orgueilleusement devant Madeleine dont il porte les couleurs, mais il est vaincu par le baron de Morguen, homme d'étude et de pensée qui aime aussi Madeleine et se fiance à elle après avoir promis au père de se faire huguenot et être allé combattre dans les rangs de la Réforme. Cependant, aucun échec n'a découragé François, qui est allé rejoindre l'armée catholique, au sein de laquelle il pense toujours à Madeleine. Elle est enlevée de nuit par le fidèle Lazare, majordome de François, aidé d'un stradiot et amenée chez le comte, dont elle devient tout de suite la maîtresse. Madeleine aime Bernage, en dépit de Morguen. Mais François ignore cet amour qu'on lui cache, et il souffre cruellement. Il joue, s'endette, et, à bout de ressources, finit par jouer contre 50.000 livres, à un colonel, cette femme pour laquelle il eût donné sa vie. Couvert de honte, il s'enfuit du camp catholique, et Morguen le tue au moment où il venait s'offrir aux huguenots. Quant à Madeleine, elle est livrée aux brutalités de la soldatesque, et Morguen s'enfuit d'horreur en reconnaissant sa tête coupée, fichée avec d'autres sur les pieux du chemin. Ce roman, le premier de l'auteur, se recommande par les qualités de scrupuleuse exactitude apportées à l'étude du XVIe siècle, particulièrement de la Réforme. L'esprit huguenot et l'esprit catholique y sont représentés avec la même impartialité d'historien.

Tournoiement de l'Antechrist (LE), poème en vers français octosyllabiques, écrit par Huon de Méry vers 1232. — Le poète, imitant Raoul de Houdan, qui avait décrit les vices habitant l'enfer, nous montre le Sauveur luttant avec l'Antechrist et les vertus se mesurant avec les vices. C'est donc un poème allégorique dans le genre de la première partie du *Roman de la Rose*. C'est en somme la description d'une série de combats singuliers entre Prouesse et Couardise, Largesse et Vilenie, Courtoisie et Mensonge, dont les harnachements symboliques sont copieusement décrits. Parmi les soldats d'Antechrist, apparaissent aussi Jupiter, Saturne, « Apolin », Hercule, etc. Le combat, auquel assiste la Vierge, se termine naturellement par la défaite de l'Antechrist.

TOURRETTES, comm. du département du Var, arr. et à 23 kilom. de Draguignan, sur le Chautard, sous-affluent de la Siagne par le Briançon; 550 hab. Château ruiné du XIIe siècle. Curieuse fontaine intermittente de Font-Bouillon.

TOUR-SAINT-GELIN (LA), comm. du département d'Indre-et-Loire, arrond. et à 11 kilom. de Chinon, sur un petit sous-affluent de la Loire par la Bourouse et la Vienne; 880 hab. Carrières de pierre.

Toussaint (LA), tableau d'Émile Friant, au musée du Luxembourg. — Cette composition obtint le prix du Salon en 1889. C'est une œuvre importante, moins encore par ses dimensions (2m,50 sur 3m,35) que par sa signification. L'auteur s'y montre réaliste décidé, sans parti pris d'inutile brutalité, mais sans concession non plus à « l'arrangement ». Une neige prématurée blanchit au loin la plaine du cimetière, où des parents affligés mènent leur proces-



[illegible]

[illegible]. Au premier plan, un vieil aveugle [illegible] son [illegible] de ses deux mains gantées de peau [illegible] et [illegible] pas [illegible] que [illegible]



Le Tousseur, [illegible] Fraat.

famille de petits bourgeois [illegible]. C'est la fille cadette qui est en quelque sorte déléguée pour déposer l'obole. Petit fait divers de la vie quotidienne, si l'on veut, et pourtant scène bien humaine, attachante par sa simplicité.

TOUSSOTER (*tou-so*) v. n. Tousser souvent, mais faiblement chaque fois.

TOUT (*tout*) [illegible] essaye de surprendre les secrets [illegible] dont un cheval est [illegible]

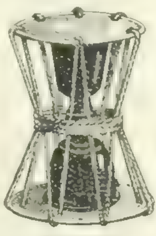
TOUTAIN (Jules), historien et archéologue français, né à Valenciennes en [illegible]. Élève de l'École normale supérieure, agrégé d'histoire, il a professé l'histoire ancienne à la Faculté de Caen et pris, en 1895, le grade de docteur ès lettres. Il a traduit avec Cagnat les tomes IX et XI de l'*Histoire romaine*, de Mommsen (1887-1889), puis il a publié des ouvrages classiques d'histoire générale et de nombreux travaux sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord. Parmi ces derniers, les plus importants sont : *les Cités romaines de la Tunisie*, *Essai sur l'histoire de la colonisation romaine dans l'Afrique du Nord*, thèse [illegible]; *De Saturni dei in Africa romana cultu*, thèse 1894; [illegible] *Henchir-Mettich* (1897); *Nouvelles observations sur l'inscription d'Henchir-Mettich* (1899). Il a collaboré avec R. Cagnat aux [illegible] (190[illegible]).

TOU-TAÏ-TSÉ, [illegible] de Chine [illegible] Mandchourie, [illegible] de Sandepou. Le 10 janvier 19[illegible], vit combat entre les Russes et les Japonais ; ceux-ci durent se retirer. Un officier qui avait servi dans l'armée française, le lieutenant de cosaques Burtin, périt dans cette action.

TOUTÉE (Georges), officier et explorateur français, né à Saint-Fargeau (Yonne) en 18[illegible]. Élève de l'École polytechnique en 1875, il en sortit dans le corps de l'artillerie, passa par l'École d'application, fit, en 1881, la campagne de Tunisie après laquelle il fut promu capitaine, suivit ensuite Paul Bert au Tonkin puis servit en Afrique, où il fut chargé de deux intéressantes et fructueuses missions. Dans la première, poursuivie de 1894 à 1895, il partit de Kotonou, atteignit le Niger par la voie de terre, reconnut la région des rapides de Boussa, poursuivit sa route vers Say, Zinder, Tibi-Farka, puis regagna Boussa, après avoir parcouru 4.000 kilomètres, et reconnu la navigabilité de la plus grande partie du cours moyen du Niger. Nommé commandant à la suite de cette expédition, Toutée fut chargé en 1900 de la délimitation de la frontière franco-anglaise entre le Dahomey et le Niger. Lieutenant-colonel sous-directeur des études à l'École de guerre en 1901, colonel en 1905, Toutée a raconté sa première mission dans *Du Dahomey au Sahara, la nature et les hommes* (1899), *Dahomey, Niger, Touareg* (1899). Esprit original et curieux, le colonel Toutée s'est en outre signalé à l'attention, en 1902, par une communication à l'Académie des sciences morales et politiques, sur la diminution de la natalité en France et les moyens d'y porter remède. Il proposait de modifier les articles du code civil relatifs aux successions, de façon à tenir compte, dans le partage de chaque héritage, du nombre d'enfants, vivants ou représentés, de chaque cohéritier. En 190[illegible], il a été appelé par le général Picquart, ministre de la guerre, aux fonctions de chef de cabinet.

Toutée.

TOUTRAKAN ou **TOURTOUKAÏ**, bourg de la principauté de Bulgarie, arrond. de Roustchouk, sur le Danube, grossi à cet endroit de l'Argesu ; 9.000 hab. Pêcheries. Tanneries. C'est l'antique forteresse romaine de *Transmarsca*.



Toutsoumi.

TOUTSOUMI n. m. Tambour japonais, en forme de sablier, et d'environ 30 centimètres de haut.

TOUZIDDÉ [illegible]

[illegible] 2.700 mètres d'altitude, et est souvent couvert de neige. Abords très ravinés, contenant de nombreuses sources thermales. Toute la région semble porter l'empreinte d'actions volcaniques encore récentes.

TOVARIACÉES n. f. pl. Bot. Petite famille de dicotylédones dialypétales, voisine des papavéracées et des capparidacées, [illegible] blanches, en grappes simples terminales. (Ces fleurs sont caractérisées surtout par la structure [illegible] fortement saillant. Le genre type de cette famille est la *tovarie*.) [illegible]

TOVOTE (Heinz), écrivain allemand, né à H[illegible] en [illegible]. Il étudia à Gœttingue la philologie classique et la philosophie, mais se consacra bientôt à la littérature. Fixé à Berlin à partir de 1889, il conquit rapidement la notoriété par ses contes et ses nouvelles fantaisistes, écrits d'une plume alerte, spirituelle, égrillarde, et ses romans de mœurs modernes, où des peintures souvent très risquées voisinent avec un sentimentalisme facile. Citons : *Fruits tombés*, [illegible]

TOXIDERMIE [illegible] peau) n. f. Eruption cutanée d'origine toxique.

— Encycl. Toutes les maladies de peau semblent devoir être attribuées à un empoisonnement organique provenant soit d'une mauvaise alimentation, soit d'une excrétion défectueuse.

La thérapeutique doit donc chercher à favoriser l'élimination des déchets (purgatifs, diurétiques [illegible]), établir une alimentation convenable et à soigner les lésions.

Trabaccolo.

TRABACCOLO [illegible] n. m. Caboteur de l'Adriatique, gréant un foc et deux [illegible] tiersbomées. (Les trabaccolos anciens portaient en plus deux petites gabioles.)

TRACHYCHROMATIQUE [illegible] les éléments [illegible] mais surtout leucocytes), présentant, dans leur noyau, des grains ou des bâtonnets chromatiques à contours nets, hérissés, dentelés.

TRADE-UNION [illegible] *trades-unions*. Les chiffres concernant les trades unions publiés officiellement à Londres nous apprennent que le nombre de ces associations, qui était de 183 avec 302.000 membres en 1884, avait plus que triplé en 1894, avec 568 groupes et 1.090.000 adhérents ; en 1904, les groupes n'avaient augmenté que de 178 en nombre, mais ils comptaient 1.344.500 membres. Leurs recettes totales étaient annuellement de 2.485.900 liv. st., soit environ 62 millions de fr., et leurs dépenses annuelles de 2.351.800 liv. st. ; leur fonds de réserve s'élevait à près de 135 millions de fr. (5.386.000 liv. st.).

On attribue en partie la réduction du taux des augmentations pour la dernière décade, comparativement à la décade précédente, à la jurisprudence qui est intervenue en 1901 et qui a contrarié la propagande des trades-unions. Cette jurisprudence a été établie à l'occasion d'une grève du personnel des chemins de fer de la Taft-Vale. Cette grève avait été déclarée par le comité local de l' « Amalgamated Society of Railway Servants ». La Compagnie mit directement en cause cette association, en soutenant que celle-ci était devenue, du fait de l'enregistrement régulier aux termes des lois de 1871 et 1875, une personne juridique responsable des dommages causés par ses membres. Le 5 septembre 1900, le juge Farwell donnait raison à la compagnie. L'Union fit appel ; le 12 novembre, la cour, présidée par le maître des rôles, annulait le premier jugement. La compagnie porta l'affaire devant la Chambre des lords, cour suprême. Celle-ci reconnut la responsabilité de l'Union.

Les libéraux, maîtres de la majorité dans la Chambre des communes de 1906, ont dû, pour remplir leurs engagements envers le Labour Party, adopter un projet de loi dont la disposition principale porte : « L'action tendant à appliquer les fonds de l'Union à la réparation de dommages ne sera recevable que si l'acte préjudiciable a été commis par le comité de l'Union ou par une personne agissant d'après ses ordres. » Il en résulte que l'Union ne serait point responsable des actes particuliers de ses membres.

TRADITIONALISME ou **TRADITIONNISME** n. m. Syn. de TRADITIONALISME.

TRAGACANTHE [illegible]

***TRAIN** [illegible] fonctionner sur route et constitué par un tracteur remorquant plusieurs voitures.

[illegible] généralement par omnibus automobiles, dont le poids par essieu peut atteindre 3.000 kilos.

Pour les marchandises, on a construit des camions por[illegible]

[illegible]

Ces lourdes charges détruisent les meilleures chaussées macadamisées et défoncent vite les routes pavées. Aussi a-t-on cherché un procédé évitant ces destructions. L'emploi de voitures légères isolées impliquant des frais trop élevés de conduite, surveillance, etc., on était conduit par ce raisonnement à la conception du train routier. Plusieurs inventeurs s'y attachèrent.

Au début, on se contenta d'atteler une ou deux remorques derrière un tracteur (*train Scotte à vapeur, tracteur militaire Brillié*). Cette solution, évidemment la plus simple, présentait le défaut que, pour assurer la traction en rampe, il fallait un grand poids adhérent pour le tracteur, dont au surplus les roues motrices patinaient fréquemment. Ce système devait donc être vite abandonné, sauf lorsque les nécessités militaires rendent négligeable ce défaut.

Pour voyageurs ou marchandises, on a alors cherché à rendre moteurs les essieux des remorques, ce qui permettait d'alléger la locomotive en la déchargeant du rôle de tracteur pour la réduire à celui de générateur de puissance motrice. Divers inventeurs s'attelèrent à cette conception et la réalisèrent plus ou moins parfaitement.

Le colonel Renard, se tournant vers une solution mécanique du problème, plaça d'un bout à l'autre du train un arbre articulé, actionné par le moteur de la locomotive et conduisant séparément chaque véhicule remorqué. Chaque différentiel d'essieu moteur entraînait les roues par des ressorts compensateurs destinés à permettre des variations légères dans la distance entre les voitures.

Un inventeur allemand préconisa au contraire une solution électrique de la transmission de force aux remorques, mais, bien que ce soit certainement là la solution de l'avenir, c'est encore le train Renard qui répond le mieux aujourd'hui aux besoins.

Un autre problème annexe du train routier est celui que Renard appelait le problème du *tournant correct*.

Il faut que chaque remorque passe où a passé d'abord la locomotive. Quand il y a traction réelle de la locomotive sur le train, les remorques tendent toujours sous l'effort à couper à travers la courbe pour venir par le plus court chemin rejoindre la route suivie par le tracteur.

Cependant, par son dispositif spécial d'attelage, Brillié est arrivé à faire disparaître ce défaut.

Quand la traction est continue et répartie sur tous les véhicules, la solution devient plus facile. Il suffit d'assurer la bonne direction de chacun. Le colonel Renard y avait réussi.

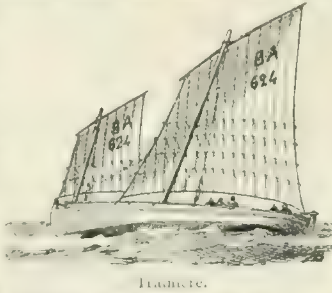
Le train automobile du colonel Renard, dit *train Renard*, qui fut exposé avec grand succès au Salon de l'automobile en 1903, est destiné au transport routier, à vitesse modérée, des voyageurs et des marchandises. Il se compose essentiellement d'une voiture motrice, placée en tête du convoi, et de voitures remorquées, reliées à la première par un système d'attelage tel, que l'énergie développée par le moteur soit également répartie sur tous les éléments du train, et que ceux-ci, d'autre part, soient tenus de suivre exactement le même trajet que la voiture de tête. Le problème a été résolu par le colonel Renard de la façon la plus heureuse, par la décomposition de chaque attelage en deux dispositifs, chargés d'assurer l'un le mouvement, l'autre la direction de chaque voiture.

L'attelage de puissance comprend essentiellement un arbre longitudinal, qui reçoit son mouvement du moteur placé sur la première voiture. Cet arbre se continue d'un bout à l'autre du train, et il est articulé au moyen de joints de cardan placés entre chaque véhicule, de manière à pouvoir se plier aux mouvements latéraux du train, sans que la transmission du mouvement s'interrompe. De cette manière, l'adhérence est due au poids du train tout entier, et non plus, comme dans les trains de chemin de fer, au poids de la seule voiture motrice. Dans la création du colonel Renard, un automobile de 50 chevaux de force, remorquant, à près de 20 kilomètres à l'heure, 8 véhicules chargés chacun de 1.000 à 1.200 kilogrammes, peut ne pas peser lui-même plus d'une tonne et demie.

L'attelage de direction comprend pour tout groupe de deux voitures un timon rigide qui relie l'essieu d'avant-train de la seconde à la queue du châssis de la première. Lorsque la voiture de tête décrit un mouvement de giration, celui-ci se propage de voiture à voiture jusqu'à la queue du train, dont tous les éléments obliquent exactement à la même place. La disposition géométrique de cet attelage est une des plus heureuses trouvailles du

colonel Renard. Le freinage du train est également continu, et un variateur de vitesse permet au départ de fixer l'allure maximum.

TRAÎNIERE n. f. Nom donné à des embarcations de pêche fines de formes, ... deux voiles au tiers et qui sont en usage dans le golfe de Gascogne.



Traînière.

***TRALLES.** — Archéol. Un archéologue turc, Edhem-bey, a récemment exploré l'emplacement de l'ancienne Tralles (auj. *Aïdin*), en Phrygie. Il y a découvert les ruines d'un gymnase ; un portique de marbre coloré, à colonnes monolithes, des inscriptions agonistiques, de nombreuses sculptures, notamment : une statue d'athlète ; un torse de nymphe à demi drapée ; une canéphore, de style archaïque ; une tête de femme voilée, copie d'un type de Phidias ; une tête de femme, du IIe siècle avant notre ère ; une autre tête de femme, copie romaine d'un type attique du IVe siècle ; une tête d'enfant, copie d'un ouvrage hellénistique ; une tête de Sérapis ; un masque tragique ; un bas-relief représentant un chasseur ; etc. Toutes ces sculptures ont été transportées au musée de Constantinople.

TRAMAGNINI (de *Tramagnini*, n. de quatre frères bolonais qui fondèrent vers 1870 une société de chorégraphes) n. m. pl. Chorégraphes qui, possédant des notions de gymnastique et un physique agréable, peuvent s'élever au-dessus des comparses et jouer des bouts de rôle.

TRAMAIN, comm. des Côtes-du-Nord, arrond. et à 16 kilom. de Dinan, près d'un petit affluent de l'Arguenon ; 620 hab. Carrières de granit. Intéressante église, dont quelques parties datent du XIIIe siècle.

TRANSAFRICAIN, E (*kin, ên'*) adj. Qui est au delà de l'Afrique. — *Chemin de fer transafricain* ou substantiv. le *Transafricain*, Nom donné souvent à la grande voie ferrée qui doit traverser l'Afrique du N. au S., du Caire au Cap. On sait que l'exécution de cette voie ferrée fut la grande pensée du « Napoléon du Cap », Cecil Rhodes, qui n'en put voir la réalisation. Elle est devenue, après sa mort, un des articles principaux du programme africain de l'impérialisme anglais. En 1906, elle était puissamment amorcée au N. et au S. En Egypte, et dans le Soudan égyptien, près de 2.400 kilomètres de rails relient Alexandrie et Ouadi-Halfa ; dans l'Afrique du Sud, la voie ferrée atteint les frontières du Transvaal. Les travaux dans cette partie du domaine anglais ont reçu une impulsion nouvelle, grâce à la générosité posthume d'un ami de Cecil Rhodes, banquier comme lui et possesseur d'importantes mines d'or, Beit. Celui-ci a laissé en effet en mourant un legs de 30 millions, destiné à poursuivre les travaux de la ligne du Cap au Caire, dont le tracé est, d'ailleurs, définitivement arrêté. La voie doit passer à l'ouest de la région des grands lacs, de manière à laisser en dehors des bienfaits économiques de la ligne les possessions allemandes de l'Est-Africain. L'accord semble s'être fait à ce sujet entre l'Angleterre et l'Etat indépendant du Congo. Par contre, les régions du Soudan voisines de l'Egypte, et que l'Angleterre tient visiblement à repeupler et à mettre en valeur, sont appelées à bénéficier les premières de l'achèvement des travaux. En 1906, les fils télégraphiques jalonnaient seuls le tracé probable du chemin de fer.

***TRANSANDIN, E** adj. — *Chemin de fer transandin* ou substantiv. le *Transandin*, Nom sous lequel on désigne la très importante voie ferrée qui relie, à travers la Cordillère des Andes, Buenos-Ayres, sur le rio de la Plata, à Valparaiso, sur l'océan Pacifique. Elle traverse dans sa partie septentrionale les solitudes des pampas de l'Argentine, gravit, entre San-Luis et Mendoza, les premières terrasses andines, et franchit la chaîne elle-même au pas de la Cambre, par 3.900 mètres d'altitude. Elle bifurque ensuite, à la hauteur de San Felipe, en deux tronçons, dont l'un se dirige directement sur Valparaiso, tandis que l'autre dessert la vallée intérieure du Chili, par Talca, Linarès et Angol. C'est une des voies de commerce les plus importantes de l'Amérique du Sud, et elle est destinée notamment à permettre une plus parfaite mise en valeur des richesses exceptionnelles que recèlent les pampas.

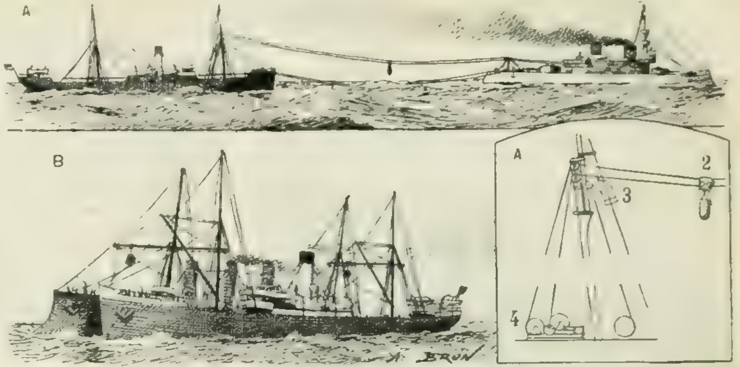
Transatlantiques (LES), roman d'Abel Hermant (1897). — Le jeune marquis de Tiercé, ruiné, a épousé en Amérique Diane, la fille du milliardaire Jerry Shaw. Ou, pour rendre plus exactement la pensée de ce dernier, Jerry Shaw a acheté, pour sa fille Diane, un titre de duchesse. De retour à Paris, Tiercé trompe sa femme. Prévenu par des lettres anonymes, Jerry Shaw passe l'Océan pour venir « investiguer. » Il est accompagné de sa femme, de ses deux fils et de ses deux filles. L'invasion de tant d'Américains jette un étrange désordre dans l'hôtel, jusque-là silencieux, de la douairière de Tiercé. Celle-ci, outre le duc, a deux enfants, François et Blanche, élevés d'une façon austère. Sous l'influence de Bertie Shaw, colonel de quatorze ans, et de sa sœur Baddy, qui danse la « serpentine » en robe transparente, ils ne tardent guère à s'émanciper. Au reste, le charme, le piquant de cette œuvre entièrement dialoguée est précisément dans le contraste perpétuel des mœurs américaines, poussées à la caricature, et des nôtres. Jerry Shaw paye une seconde fois les dettes de son gendre, mais après une forte remise arrachée au bijoutier-usurier Sauvageon, et il est ensuite sur le point de se laisser prendre aux filets de la belle Valentine Chesnet, maîtresse de Tiercé, qui s'entend vainement avec elle pour rouler le beau-père. Finalement, on réconcilie le duc et sa femme, et Mark, l'aîné des fils Shaw, épouse la petite-fille d'un ... de Marchaine. L'œuvre ... poussée à la caricature, est une satire très spirituelle et très ...

Du roman, l'auteur a tiré une comédie en quatre actes qui a été représentée avec grand succès au théâtre du Gymnase (... janv. 1898).

***TRANSBORDEUR** n. m. — Appareil permettant de ravitailler de charbon un navire ou une escadre en mer, sans les obliger à entrer dans un port.

— ENCYCL. Plusieurs appareils ont été inventés pour permettre le ravitaillement en mer et en cours de route. Le Temperley consiste en un rail d'acier sur lequel court un petit chariot entraîné par un fil d'acier qui s'enroule sur la poupée d'un treuil. On accroche au-dessous du chariot une dizaine de sacs de charbon qu'il emporte sur le pont du ravitaillé où ils se déclanchent. Le rail auquel on peut donner l'inclinaison voulue est suspendu à un mât de charge et immobilisé par des bras.

Le fonctionnement du Temperley exige que les deux navires soient amarrés en couple, ce qui ne peut avoir lieu que par beau temps ; en marche, on peut l'utiliser jusqu'à la vitesse de 10 nœuds, et son rendement est d'environ 40 tonnes à l'heure. Le Spencer-Miller permet le transbordement par mer houleuse ; pour s'en servir, le navire à ravitailler prend le charbonnier en remorque ou réciproquement, en observant une distance de 90 mètres environ.



Transbordeurs : A, transbordeur Spencer-Miller ; B, transbordeur Temperley. 1. Câble ; 2. Chariot ; 3. Ascenseur ; 4. Tambours d'enroulement.

Le ravitaillé a préalablement installé sur son pont un mâtereau ou des bigues solides munies d'une forte poulie pour recevoir le câble et d'une glissière pour le déchargement. Le charbonnier porte deux tambours d'enroulement spéciaux sur l'arrière du mât de misaine.

Le câble en acier du diamètre de 2 centimètres environ part du tambour arrière, va passer dans la poulie supérieure, puis, traversant l'écartement des deux navires, passe dans la poulie du mâtereau du ravitaillé, revient dans la poulie inférieure du mât du charbonnier et redescend s'enrouler sur l'autre tambour.

L'appareil communique au câble un mouvement alternatif, un tambour ne filant que par suite de la tension exercée par l'autre ; un chariot est entraîné par le câble et transporte de 300 à 450 kilos de charbon en sacs. Pendant la translation, un ascenseur monte de nouveaux sacs à la hune du mât du charbonnier.

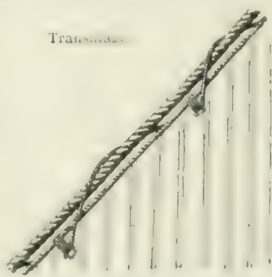
Pendant la marche de l'appareil, les deux tambours tendent constamment à enrouler, le premier à une tension de 1.800 kilos, et le second de 1.350 kilos. Celui-ci est donc dominé par le premier, et c'est la différence variable entre ces deux résistances qui compense les variations de poids et maintient une tension uniforme.

La vitesse de translation étant de 300 mètres par minute, il faut environ 20 secondes pour que le fardeau soit transbordé d'un navire à l'autre.

***TRANSCASPIEN, ENNE** adj. — *Chemin de fer transcaspien* ou substantiv. le *Transcaspien*, Chemin de fer qui débuta en 1880 par la construction, dans un but de conquête sur les Turcomans, de la ligne de Mikhaïlovsk, port de la Caspienne, à Kizil-Arvat. Après l'assaut victorieux de Ghéok-Tépé par Skobelef, le général Annenkof fut chargé de relier Kizil-Arvat à Ghéok-Tépé, Askhabad et à l'Amou-Daria devant Tchardjoui, ce qui fut l'œuvre de vingt et un mois seulement, et à la fin de 1886, le chemin de fer était livré sur 833 kilomètres, de la mer au fleuve ; puis, une fois l'Amou franchi par un pont de 2.075 mètres porté par 666 piles, il se continua rapidement vers Samarcande, où il arriva en 1889. Longueur, 1.433 kilom. ; jauge, 1m,50 ; voie simple ; trains de voyageurs deux fois par semaine à l'aller, autant au retour. Le lieu du départ de la ligne a été porté de Mikhaïlovsk à Ouzoun-Ada, port plus profond, et l'on se propose de la faire débuter à Krasnovodsk, capitale de la Transcaspienne, où les conditions nautiques sont meilleures.

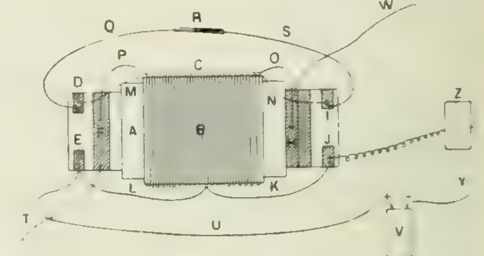
***TRANSCENDANTALISME** n. m. — ENCYCL. Représentée surtout par Emerson, cette théorie, sans constituer un ensemble précis et systématique d'idées et de croyances, se caractérise par un certain mysticisme moral, par une tendance à fondre Dieu, la nature et l'homme, par la confiance qu'elle accorde au sentiment individuel. (V. EMERSON, t. IV.) Parmi les principaux transcendantalistes, il faut citer, outre Emerson, Georges Ripley, Margaret Füller, Théodore Parker, Hawthorne, etc.

***TRANSCONTINENTAL, E, AUX** adj. — ENCYCL. *Chemin de fer transcontinental* ou substantiv. le *Transcontinental*. Aux principaux Transcontinentaux de l'Amérique du Nord il faut joindre le *Grand Pacific Railroad*, qui est tout entier situé sur le territoire canadien. Entreprise en 1903 par la grande compagnie canadienne du *Grand Trunk Railway*, dont le réseau se développe surtout dans l'Ontario, la nouvelle voie ferrée doit mesurer 5.000 kilomètres environ, de Québec au Pacifique. Elle part de Gravenhurst (entre Toronto et North-Bay, dans l'Ontario), touche au lac Winnipeg, et, après avoir traversé les montagnes Rocheuses, vient finir à Port-Simpson, à 7 degrés environ au N. de Vancouver, qui était le point terminus du seul Transcontinental en exploitation jusqu'ici au Canada. La nouvelle ligne est surtout destinée au transport des récoltes, et elle tire une importance exceptionnelle de l'achèvement du Transsibérien qui lui fait face sur le territoire asiatique. Quant au *Pacifique canadien*, il possède actuellement 8.000 kilomètres de voie ferrée entre le lac Supérieur et les montagnes Rocheuses.


Transfilage.

***TRANSFILAGE** n. m. — Manière d'enverguer une voile, un foc par exemple, en passant un filin dans les œils-de-pie de la voile et autour de la draille qui la supporte. (On transfile aussi deux tentes que l'on veut relier ensemble. Certaines voiles ont à leur partie inférieure une bonnette transfilée, c'est-à-dire une partie supplémentaire reliée à la voile principale par un transfilage. En larguant le transfilage, on enlève cette partie supplémentaire, ce qui équivaut à prendre un ris.)

***TRANSFORMATEUR** n. m. — ENCYCL. Télégr. sans fil. Les *transformateurs* dits *jiggers* sont basés sur les considérations suivantes : Quand une antenne de télégraphie sans fil entre en vibration sous l'action d'une onde, il se produit un nœud d'intensité au sommet et un ventre à la partie inférieure. Le cohéreur agissant surtout sous l'action de la force électromotrice, il a été avantageux de transformer l'intensité en force électromotrice. Dans ce but, on a intercalé sur l'antenne de réception, au voisinage du sol, le primaire d'un petit transformateur appelé jigger, dont le secondaire est intercalé dans un circuit comprenant le cohéreur avec ou sans condensateur.



Transformateur dit *jigger* : A, jigger ; B, fil fin en deux bobines ; C, gros fil ; D, contact du fil fin supérieur gauche avec le cohéreur ; E, contact du fil inférieur gauche avec la pile ; F, contact du gros fil avec la terre ; H, contact du gros fil avec le courant de l'antenne ; I, contact du fil fin supérieur de droite avec le cohéreur ; J, contact du fil fin inférieur de droite avec le relais ; K, fil fin inférieur allant au relais ; L, fil fin inférieur allant à la pile ; M, fil fin allant au cohéreur ; N, fil fin allant au cohéreur ; O, gros fil allant à l'antenne ; P, gros fil allant à la terre ; Q, fil du cohéreur ; R, cohéreur ; S, fil du cohéreur ; T, fil de terre ; U, fil de la pile ; V, pile ; W, fil de l'antenne ; X, fil allant au relais ; Y, fil du relais allant à la pile ; Z, relais.

Le primaire du transformateur se trouvant à un ventre d'intensité, on aura dans le secondaire un maximum d'induction et, par suite, un maximum d'effet sur le cohéreur.

Comme on peut le constater dans la figure, le courant de l'antenne W passe dans le secondaire C et s'en va à la terre. Le petit fil B est influencé et transforme l'intensité en force électromotrice. Au moyen du relais Z et de la pile V, le cohéreur qui a été rendu sensible par l'action de l'antenne laisse passer le courant de la pile V tant qu'un tapeur ne l'a pas décohéré.

Le jigger le plus généralement employé dans la marine est constitué par un noyau de bois ou d'ébonite de 5 à 10 centimètres de diamètre, sur lequel sont enroulés, en une ou deux bobines, des fils très fins de 5 à 15 centièmes de millimètre de diamètre et dont la longueur, de 160 tours environ, est fonction de la longueur d'onde ; c'est le secondaire.

Le primaire est composé par un fil plus gros, de 25 à 60 centièmes, ayant 20 enroulements environ, enroulé sur le secondaire, dont il est séparé au moyen d'une feuille de papier, par exemple.

TRANSISWAAG, petite ville maritime des îles Féroé, dans l'île Sudero, sur le fjord homonyme ; 1.500 hab. Excellente rade. Aux environs, gisement de houille.

***TRANSMANDCHOURIEN, ENNE** adj. — *Chemin de fer transmandchourien* ou substantiv. le *Transmandchourien*, Nom donné à la voie ferrée qui, se détachant à Kharbine du grand tronc transsibérien, relie la vallée de l'Amour à la presqu'île du Liao-Toung. Elle suit la vallée du Liao-Ho pendant un certain temps, et vient aboutir à Port-Arthur, après avoir desservi Moukden. Elle avait été construite par les Russes, avec l'autorisation spéciale de la Chine ; mais, à la suite de la guerre russo-japonaise, le traité de Portsmouth a substitué dans tous ses droits le Japon à la Russie, moyennant payement d'une indemnité représentative des frais de construction de la voie ferrée.

***TRANSMETTEUR** n. m. — Dans la télégraphie sans fil, Ensemble du système permettant de lancer des ondes électriques vers le poste admetteur et de faire, par suite, des communications télégraphiques.

— ENCYCL. Tout appareil *transmetteur* comporte une source électrique à courant continu, un transformateur de courant continu en courants alternatifs à haute fréquence, un manipulateur, une antenne de transmission ; enfin, pour permettre l'émission de ces ondes et leur régularité, on trouve intercalé sur le circuit un interrupteur

à mouillette ou autre et un condensateur. L'oscillateur fait toujours partie intégrante du transformateur.

Les physiciens qui se sont occupés de télégraphie sans fil ont imaginé de nombreux appareils transmetteurs qui ne diffèrent entre eux que par des points de détail, mais, dès qu'il s'est agi de transmissions à grande distance, il a fallu employer les sources d'énergie très puissantes, et les bobines type Ruhmkorff, utilisées au début, n'ont pas tardé à faire place aux transformateurs industriels dont le débit et la tension électrique sont beaucoup plus considérables.

Les transformateurs des stations du Poldhu et du cap Cod (Massachusetts) donnent une tension de 20.000 volts; dans ces conditions, leur emploi présente les plus réels dangers. L'antenne est alors portée à une tension telle, qu'on peut en tirer des étincelles de 0m,30; le manipulateur doit, dans ce cas, être parfaitement isolé, et sa fermeture a lieu au moyen du mercure.

Transmetteurs : 1. Système Braun : A, [illegible]; B, [illegible]; S, secondaire; 2. Dispositif Marconi simple; 3. Dispositif Marconi [illegible]; [illegible] Marconi [illegible]; [illegible] Slaby.

La figure donne les circuits les plus intéressants des transmetteurs utilisés dans les divers montages.

TRANSMISSION n. f. — Mécan. *Transmission flexible*. Dispositif mécanique permettant de transmettre des mouvements sans utilisation de pièces rigides.

— Encycl. Il y a deux types principaux de *transmissions flexibles*. Le premier transmet des mouvements de rotation comme le ferait un arbre de transmission rigide; avec le deuxième type, les efforts longitudinaux de peu d'amplitude seulement peuvent être transmis. Le système de transmission à la *cardan* est une transmission articulée, c'est déjà presque une transmission flexible du premier type.

En multipliant les articulations à la cardan, on obtiendrait véritablement une transmission flexible. C'est ce qu'a fait Marotte, dans une transmission assez employée pour les machines-outils. Dans une gaine métallique souple sont enfilées une série de pièces courtes terminées par des fourches qui s'emboîtent l'une dans l'autre. Une bille intercalée entre chaque grain de ce chapelet les empêche de coincer. La gaine ne tourne pas sur elle-même, elle sert simplement de support à la série de pièces articulées qui tournent dans l'intérieur en transmettant l'effort moteur avec une assez grande déperdition par frottement.

1. Grain de la transmission Marotte; 2. Transmission Fonreau : A et B, boudins; C, gaine; 3. Transmission Bowden.

La transmission Fonreau remplace à l'intérieur de la gaine l'arbre articulé par un arbre souple. Celui-ci est constitué par deux boudins en fil d'acier, enroulés dans deux sens différents et enfilés l'un sur l'autre. On transmet le mouvement en tournant dans le sens qui tend à dérouler le boudin intérieur. Ce même sens de rotation tend à enrouler le boudin extérieur, qui s'oppose par conséquent au déroulement du premier. Le déroulement ne pouvant se produire, non plus que l'enroulement, il faut bien que la rotation se transmette d'une extrémité à l'autre des boudins comme avec un arbre tubulaire rigide. La gaine extérieure a seulement pour but d'empêcher l'arbre de faire des coques ou des nœuds. Cette transmission ressemble beaucoup à l'unique transmission flexible du deuxième type, c'est-à-dire transmettant des efforts longitudinaux produisant de faibles déplacements. C'est la transmission Bowden. Elle est formée d'un câble en acier flexible enfilé dans un boudin de fil d'acier à spires jointives, formant un tube flexible dont la longueur totale ne peut changer par compression, puisque les spires se touchent. Il en résulte que, si l'on exerce une traction sur une des extrémités du câble enfilé à l'intérieur, en prenant appui pour cela sur l'extrémité correspondante du boudin, comme si l'on voulait en arracher le câble, celui-ci se déplacera dans l'intérieur du boudin comme il le ferait dans un tube rigide, et à l'autre extrémité de la transmission, on verra le câble rentrer dans le boudin d'une longueur égale à celle dont on l'a fait sortir du côté où l'on exerce l'effort. Si les extrémités du boudin sont fixes, on pourra donc transmettre intégralement à l'une des extrémités tous les efforts produits à l'autre, par exemple déplacer des leviers ou serrer des freins, quelles que soient les courbes décrites par la transmission pour contourner les organes d'une bicyclette, d'une voiture, etc.

— Télégr. Dans la télégraphie sans fil, la *transmission* des ondes est le phénomène par lequel des oscillations électriques lancées par une antenne peuvent influencer directement à distance et à très grande distance, par l'intermédiaire d'une autre antenne, un appareil spécial appelé *radioconducteur* ou un détecteur.

Les ondes hertziennes déterminées par les [illegible] de l'oscillateur se propagent [illegible] et en ligne droite, quand aucun obstacle ne se trouve devant elles. Il [illegible] qu'elles se transmettent mieux sur la mer. Leur propagation en hauteur est limitée, comme on a pu le constater en se servant de ballons portant des antennes.

Les ondes, au contact du sol ou de la mer, semblent se réfléchir, et l'effet produit sur le récepteur serait celui résultant de l'interférence entre les ondes directes et les ondes réfléchies.

La réflexion des ondes complète, en quelque sorte, l'oscillation du transmetteur, en ajoutant à l'antenne existante son image électrique.

Il paraît démontré, par de nombreuses expériences, que jamais la transmission n'utilise directement la conductibilité du sol, pas plus que celle de la mer. Toutes les théories et tous les calculs faits pour expliquer les phénomènes de transmission sont jusqu'à présent sans valeur.

TRANSPARIÉTÉ, E (*transs*) adj. Qualification donnée par Van Tieghem aux ovules dans lesquels le nucelle est résorbé de bonne heure et lie le sac embryonnaire situé directement sous le ou les téguments.

TRANSPORT n. m. — Encycl. Dr. *Responsabilité des voituriers.* Pour s'affranchir de la responsabilité édictée contre eux par l'article 103 du code de commerce, en cas de perte ou d'avarie des objets à transporter, certains voituriers inséraient dans la lettre de voiture, tarif ou autre pièce quelconque, une clause les en déchargeant. La loi du 17 mars 1905 a stipulé que de telles clauses sont nulles.

— *Transport des corps.* Le déplacement d'un cadavre ne peut être effectué s'il n'a été autorisé par le maire ou le sous-préfet, selon que ce déplacement a lieu dans les limites de la commune ou de l'arrondissement; dans les autres cas, il doit être autorisé par le préfet du département où a lieu le décès. L'introduction de corps en France et leur transport au lieu de sépulture sont autorisés par le ministre de l'intérieur. (Décr. du 4 août 1889, art. 4.)

La translation du corps d'une personne récemment décédée ne peut être effectuée hors du département où a eu lieu le décès que dans un cercueil en bois de chêne dont les compartiments doivent avoir 4 centimètres d'épaisseur, être fixés avec des clous à vis et maintenus par trois frettes en fer serrées à écrou.

Quand le trajet à parcourir excède 200 kilomètres, le corps doit être placé dans un cercueil en plomb, renfermé lui-même dans une bière en chêne. Le cercueil en plomb doit être alors confectionné avec des feuilles de plomb laminé de 2 millimètres au moins d'épaisseur et solidement soudées entre elles. Le cercueil de plomb peut être également exigé, même pour des distances moindres, toutes les fois que des circonstances exceptionnelles rendent cette mesure nécessaire.

Dans tous les cas, le fond du cercueil contenant le corps doit être rempli par une couche de 6 centimètres d'un mélange pulvérulent, composé d'une partie de poudre de tan et de deux parties de charbon de bois pulvérisé. Le corps doit ensuite être entièrement couvert de cette même poudre avant la fermeture du cercueil. (Circ. Int., 8 août 1889.)

TRANSSAHARIEN, ENNE [illegible] qui est au delà du Sahara.

— Encycl. [illegible] le *Transsaharien*. Une grande partie des explorations françaises à travers le Sahara ont eu pour objet l'étude d'une voie ferrée qui réunirait le réseau algérien au sommet de la boucle du Niger, reconnu pratiquement navigable sur la plus grande partie de son cours moyen. La reconnaissance de l'itinéraire à suivre était l'objet de la mission Flatters, envoyée par de Freycinet en 1879. Depuis lors, trois projets ont été successivement mis à l'étude, qui présentent chacun leurs avantages. Le premier, partant du terminus actuel de la ligne d'Aïn-Sefra à Djenien-Bou-Rezg, passerait par Igli, le Gourara et le Touat, et aboutirait à Bouroum, sur le Niger. Le second, partant de Biskra, traverserait les oasis de l'oued Rir, Touggourt, Ouargla, Amguid, et de là se dirigerait vers le Niger et le lac Tchad. Le troisième tracé, enfin, relierait la Tunisie méridionale au Tchad, par les deux oasis turques de Ghadamès et de Rhât.

Ce dernier tracé présente l'inconvénient grave de traverser sur deux points le territoire turc. D'autre part, en raison du développement considérable de l'influence française dans le Soudan central, quelques économistes, notamment Paul Leroy-Beaulieu, vivement appuyé par le gouverneur du Congo, Gentil, ont estimé que le véritable point d'aboutissement d'un Transsaharien parti d'Algérie était la région du Tchad. Ainsi, le chemin de fer desservirait le Baghirmi, le Kanem, la région du Chari. Enfin, il devrait partir de la [illegible] Ouargla [illegible] Hoggar [illegible] Zinder, seraient les points principaux du trajet.

TRANSVAAL [illegible] 1905, une constitution dont la caractérisque était d'instituer dans la colonie un pouvoir législatif.

Les institutions libérales connues sous le nom de *Constitution Lyttelton* ne devaient être qu'un premier pas dans la voie du *self-government*, que les libéraux anglais promettaient déjà à la nouvelle colonie et que le ministère Campbell Bannermann devait réaliser dès le mois d'août 1906. Aux termes de cette constitution, l'égalité politique est établie entre les sujets anglais et boers de la [illegible] anglaise, tous les hommes de vingt et un ans, ayant au moins six mois de séjour, sont électeurs. A cette marque de libéralisme, le gouvernement anglais en a ajouté une autre, que le parti conservateur de la métropole n'a pas été sans critiquer assez vivement. Dans la distribution des circonscriptions électorales, on a suivi les anciennes divisions du pays boer : trente-quatre députés ont été attribués au Rand, où, par suite d'importantes exploitations minières, les Anglais se trouvent en majorité. Six députés représenteront Prétoria, vingt-neuf seront élus par le reste du pays, où l'élément boer l'emporte de beaucoup. De ce partage des circonscriptions, il résulte que la majorité, qu'elle penche du côté anglais ou du côté transvaalien, ne sera que de quelques voix; ainsi, l'Angleterre a fait largement crédit au sens politique des Boers, avec l'espoir que l'assemblée élue, si elle se trouve en majorité de tendances rétrogrades, ne prendra en aucun cas des mesures qui pourraient faire péricliter l'industrie minière, d'où il faut bien convenir que le pays a trouvé, depuis la conquête anglaise, un renouveau de vie économique. D'autre part, une garantie essentielle subsiste pour les Anglais : il est en effet créé une Chambre haute ou Sénat, nommée par le gouverneur, partie pour cinq ans, partie pour dix ans, la fraction susceptible d'être renouvelée ne devant l'être que sur l'avis du ministère au pouvoir. Les intérêts des indigènes, qui ne participent pas au contrôle des affaires de l'État, sont précisément confiés à cette Chambre haute.

— Au lendemain de l'octroi, par le gouvernement anglais, de l'autonomie au Transvaal, a été réglée, par le ministère libéral de sir H. Campbell Bannermann, la grosse question de l'indemnité de guerre due par les républiques sud-africaines à la suite de leur lutte malheureuse contre les Anglais. En 1903, Chamberlain avait [illegible] avait promis de payer à l'Angleterre une indemnité de 30 millions de livres sterling, dont le dernier versement devait être effectué dans le courant de 1906. Moyennant ce payement, le gouvernement anglais garantissait un emprunt de 850 millions, à émettre par le Transvaal, dans un but de reconstitution industrielle et économique. La promesse de payement émanait d'un groupe de propriétaires de mines et de sociétés industrielles anglaises du Transvaal. Or, depuis 1903, ces promesses sont restées lettre morte; le Trésor anglais n'a rien encaissé, et le ministère libéral a décidé non seulement de ne pas compter sur la rentrée hypothétique de la contribution de guerre promise, mais encore d'autoriser le Transvaal et l'Orange à conclure un emprunt de 100 millions, pour les besoins de l'agriculture et de la colonisation.

— Malgré l'octroi du self-government aux républiques de l'Afrique du Sud, un commencement de rébellion a eu lieu, à la fin de 1906, dans la région de Abeam et de Whitkop. Il était dirigé par un Transvaalien, nommé Ferreira, qui réussit à s'adjoindre un certain nombre de fermiers, et marchait sur Zwartmoder, lorsqu'il fut arrêté, avant d'être parvenu à cette dernière ville, par les troupes du colonel Lukin. Cette révolte a paru être beaucoup plus un acte de brigandage collectif et organisé qu'un véritable soulèvement politique, que l'intérêt actuel des Boers, en présence de l'attitude de l'Angleterre, rend tout à fait [illegible].

TRANSVAALITE [illegible] minérale, résultant de l'altération de l'arséniure de cobalt.

TRANSYLVANIE (RACE DE), race de gallinacés, originaire, pense-t-on, de la Transylvanie.

— Encycl. Bien que très rustiques, bonnes pondeuses, et possédant une chaire très fine, ces volailles sont peu estimées en France, en raison de leur aspect singulier et peu décoratif. Chez elles, en effet, le cou est complètement dépourvu de plumes; c'est là, d'ailleurs, la seule différence qu'elles présentent avec nos poules de ferme. Leur plumage est variable (perdrix, fauve, noir, blanc, coucou, etc.), mais leur cou déplumé est un défaut sur lequel ne font point passer leurs qualités, pourtant sérieuses.

TRARIEUX (Camille-Ludovic-*Gabriel*), littérateur français, né à Bordeaux en 1870. Licencié ès lettres et en droit, il se consacra aux lettres. Il fut codirecteur de la revue l'Art et la Vie (1896-1898), et de la Revue [illegible]

dramatique (1898-1901). Il devint en 1902 rédacteur littéraire à la « Petite Gironde », et, depuis 1903, critique dramatique à la « Revue ». Il a publié deux volumes de vers : *la Chanson du prodigue* (1892) et *la Coupe de Thulé* (1895), un volume de critique théatrale, *la Lanterne de Diogène* (1902), un recueil d'essais, *les Petites Provinciales* (1904). Comme auteur dramatique, outre un volume intitulé *les Vaincres* et contenant deux drames : *Hypatie* et *Sarcasme*, le avec préface de Georges Clemenceau (1899), il a donné au théatre Antoine deux drames : *Joseph d'Arimathie* (1898), *Sur la foi des traités* (1900), et une comédie, *la Grève au village* (1903). L'Odéon a reçu de lui une pièce en quatre actes, *la Robe blanche*.

*__Trarzas__, nom générique donné aux populations de race maure qui habitent, le long de la côte de l'océan Atlantique, la région qui va des bords de la mer du Sénégal à Agadir, à l'O., jusqu'au marigot de Morghen à l'E. — Adjectiv. : *Le pays* TRARZAS (ou substantiv. *Le* TRARZAS). *Tribus* TRARZAS.

— Au N., les Trarzas s'étendent jusque vers l'Adrar et le pays de Tragant. Mais le nom que portent ces tribus devrait être exclusivement réservé aux fractions arabes qui, depuis plusieurs siècles, dominent dans le pays. La principale de ces fractions était celle des Ouled-Ahmed-ben-Dahman, dont le chef était considéré par les administrateurs français comme le roi du pays. Le dernier emir du Trarzas fut Ahmed-Saloum II, qui mourut au moment de la conquête française. Parmi les autres tribus notables du pays trarzas, il faut citer les Oular-Rezg, qui sont des Arabes, les Tendagha, Berbères, qui viennent à Saint Louis vendre du beurre et du lait, et les Koumlaïlem, commerçants actifs qui parcourent le Cayor. Au total, le nombre des Trarzas s'élève environ à 80.000, tous musulmans. V. MAURITANIE.

En ce qui concerne l'origine des tribus arabes du Trarzas, il faut signaler la légende, au moins vraisemblable, qui les fait descendre de tribus jadis chassées d'Espagne par les successeurs de Ferdinand et d'Isabelle, et qui, trouvant déjà occupées les terres fertiles du Maroc, seraient parties vers les pays noirs du Sud. En tout cas, l'affinité est considérable, au point de vue de l'aspect physique, entre Maures et Ibères.

*__TRAVAIL__ n. m. — ENCYCL. *Délai-congé.* Le contrat de louage de services, contrat verbal ou tacite de travail, dont la durée n'est pas limitée, peut toujours cesser par la libre volonté de l'un ou de l'autre des contractants, à la charge d'observer les délais de congé commandés par l'usage, ainsi que les autres conditions expresses ou tacites de l'engagement.

L'article 1780 du Code civil, modifié par la loi du 27 déc. 1890, consacre cette faculté de congédiement; il ajoute que celui-ci peut toutefois donner lieu à une indemnité, mais il ne dit ni quand ni pourquoi.

Le patron qui, sans motif et d'une manière intempestive, renvoie un employé engagé au service de sa maison pour une durée illimitée, lui doit un délai suffisant pour qu'il puisse se procurer un emploi semblable dans la même localité ; l'insuffisance du délai alloué peut entraîner le payement d'une indemnité. Même droit pour l'employé d'une compagnie renvoyé sans motif, arbitrairement et pour les convenances personnelles de cette compagnie.

Le 13 juin 1906, le conseil des prud'hommes accordait une indemnité de chômage de 120 francs par ouvrier à 125 ouvriers des usines de Dion, à Puteaux (construction d'automobiles). Les usines avaient été fermées le 4 mai, rouvertes le 15 ; sur 2.400 ouvriers, 125 seulement ne furent pas repris : ce sont eux qui assignaient les patrons. Les prud'hommes ont reconnu l'existence du cas de force majeure, mais accordé néanmoins l'indemnité, parce que les patrons n'ont pas prévenu les ouvriers de la durée du chômage qu'ils allaient leur faire subir.

— *Contrat de travail.* Aux lois qui se sont rattachées peu à peu aux quelques articles du Code civil concernant le contrat de travail, il faut ajouter la loi du 31 décembre 1903, relative à la vente des objets abandonnés chez les ouvriers et industriels.

— *Accidents du travail ; risque professionnel.* La loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail a été revisée par une loi du 31 mars 1905, dans un sens plus favorable aux victimes des accidents; d'autre part, une loi du 12 avril 1906 l'a rendue applicable, d'une façon générale et absolue, aux accidents survenus dans les exploitations commerciales.

— *Conseil supérieur du travail.* Le Conseil supérieur du travail a été réorganisé par les décrets du 14 mars 1903 et du 27 janvier 1904.

— *Code du travail.* Depuis 1896, le Parlement poursuit l'élaboration d'un *Code du travail.* Le point de départ de cette élaboration a été un projet de résolution déposé à la Chambre des députés, le 14 mars 1896, par Arthur Groussier et un certain nombre de ses collègues. Ce projet de résolution tendait au rassemblement et à la revision de « toutes les lois concernant la défense des intérêts des travailleurs ou réglant les rapports de ces derniers avec leurs employeurs, afin d'en former un corps complet sous le nom de *Code du travail* », et il expliquait : « De même que nous avons un Code du commerce qui règle les rapports des commerçants, un Code rural qui règle les rapports des agriculteurs, nous demandons un Code du travail qui règle les rapports des travailleurs et de leurs employeurs. »

Le 15 avril 1905, la Chambre des députés a adopté, après un remarquable rapport de Charles Benoist, un projet de loi contenant les cinq premiers livres du code projeté, sous le nom ainsi modifié : « Code du travail et de la prévoyance sociale. »

— BIBLIOGR. : Louis André et Léon Guibourg, *le Code du travail annoté* (1905) ; Louis André, *les Accidents du travail, son régime du risque professionnel* (1906).

Travail et de la prévoyance sociale (MINISTÈRE DU). Le décret du 25 octobre 1906 a créé un « ministère du travail et de la prévoyance sociale », ayant dans ses attributions :

1° Les services qui constituaient précédemment, au ministère du commerce, la direction du travail, sauf le comité consultatif des arts et manufactures, des établissements dangereux, insalubres ou incommodes et les explosifs ;

2° Les services de l'assurance et de prévoyance sociale du même ministère, y compris l'office du travail ;

3° La direction de la mutualité, détachée du ministère de l'intérieur ;

4° Les services dépendant du ministère des travaux publics concernant l'application des lois et règlements sur les conditions du travail dans les mines, minières et carrières, ainsi que les mesures de prévoyance et d'assistance en faveur des ouvriers mineurs.

Travail (CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU). La Confédération générale du travail, dont l'influence s'est affirmée à l'occasion du mouvement gréviste du 1er mai 1906, s'est formée au Congrès de Limoges, en 1895, de l'Union des bourses du travail et des Fédérations de métiers. Son organe est la « Mouvement socialiste ». Elle a tourné l'esprit des syndicats vers l'action révolutionnaire, opposée à l'action parlementaire ; elle a propagé des idées de grève générale, d'action directe et d'antimilitarisme. Ce sont ses théoriciens qui posèrent au Congrès de Bourges, en 1904, le principe de la grève générale du 1er mai 1906.



Insigne de la Confédération du *Travail.*

Travail (CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU). La Conférence internationale du travail fut créée à Bâle, par délibération des 17 et 18 septembre 1901 de l'Association pour la protection des travailleurs. Sa caractéristique est de grouper des hommes de tendances très variées, mais qui admettent l'interventionnisme : catholiques, radicaux, socialistes. Dans le comité directeur de la section française, figurent de Mun, Edouard Vaillant, l'abbé Lemire, Barthou. Sept autres sections nationales sont constituées : allemande, autrichienne, belge, hongroise, italienne, hollandaise et suisse.

Le gouvernement suisse avait eu en 1889 l'idée de convoquer à Berne la première conférence internationale du travail. L'empereur allemand, qui venait de monter sur le trône, se l'appropria, et réunit la Conférence de Berlin en 1900; les résultats pratiques répondirent insuffisamment à la solennité de la convocation. Ce fut la première de ces conférences. La seconde a été ouverte à Berne, le 8 mai 1905, par Deucher, conseiller fédéral, chef du département du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, à la suite de délibérations prises en 1902 à Cologne par le congrès de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs. Ce congrès s'était prononcé pour l'interdiction du labeur nocturne, pour la prohibition de l'emploi du phosphore blanc, notamment dans la fabrication des allumettes, et de l'emploi du blanc de céruse dans la peinture.

Le programme de la seconde conférence était limité à ces deux points : interdiction de l'emploi du phosphore blanc, interdiction du travail de nuit pour les femmes. Le projet de convention pour l'interdiction du phosphore blanc a été voté, mais il stipule que la mise en vigueur « reste subordonnée à l'acceptation de tous les Etats représentés à la conférence et à celle du Japon », dont l'adhésion demeure jusqu'ici très improbable, pour des raisons d'ordre économique. Des Etats contractants, le Danemark, la Suisse, les Pays-Bas et l'Allemagne ont seuls jusqu'ici interdit l'emploi du phosphore blanc. Un délai de trois ans est d'ailleurs stipulé entre la dernière limite fixée pour l'échange des ratifications et la date de l'entrée en vigueur de la convention.

On est arrivé, quant au travail de nuit des femmes, à un résultat plus précis et à un accord probable. L'article 1er interdit le « travail industriel à toutes les femmes, sans distinction d'âge », sauf les exceptions prévues, dans toutes les entreprises employant plus de 10 ouvriers et ouvrières (mines et carrières, industries de fabrication et de transformation des matières). Les ratifications devront être déposées au plus tard le 31 décembre 1907, et le délai de mise en vigueur, de trois ans en principe, sera de dix ans : pour les fabriques de sucre brut de betterave, pour le peignage et la filature de la laine, pour les travaux de jour des exploitations minières, lorsque ces travaux sont arrêtés annuellement quatre mois au moins, par des influences climatériques.

Travail, par Emile Zola (1901). — Second volume de la tétralogie désignée sous le nom de « les Quatre Evangiles », *Travail* est pour la cité ce que *Fécondité* est pour la famille, le tableau symbolique de l'avenir se dégageant des ombres et des misères du présent.

Ce présent est représenté par un magistrat esclave du texte de lois que souvent il réprouve, par un militaire qui ne veut connaître que sa consigne et son sabre, par un prêtre étroitement attaché au dogme, par les patrons des aciéries de l'Abîme qui résument dans leur vie publique et privée toutes les avidités et toutes les turpitudes, avec quelques-unes des qualités, de la société capitaliste et bourgeoise, et par un instituteur jacobin. Ajoutons-y une série de types représentatifs du monde des travailleurs, depuis l'ouvrier modèle d'autrefois, cramponné aux anciennes méthodes du travail manuel et détestant les inventions qui réduisent son rôle, jusqu'au paresseux dénigreur et jaloux, en passant par l'anarchiste et le collectiviste, qui se réconcilieront plus tard, lorsqu'ils verront leur idéal de justice et de bonheur social presque réalisé par une méthode à laquelle ni l'un ni l'autre n'avait songé. Cette méthode, c'est Luc Froment, fils de Pierre, le héros des *Trois Villes,* qui l'institue et l'applique à la Crêcherie, l'usine qu'il a en partie achetée, en partie créée, dans la petite ville industrielle de Beauclair, à côté des aciéries de l'Abîme.

Luc Froment, avec une inlassable énergie, arrive à établir dans son usine le communisme tel que l'entendait Fourier, c'est-à-dire une harmonie respectueuse de la liberté de chacun et procédant de l'amour. Le bien, tout autant que le mal, est contagieux ; aussi Beauclair est-il lentement, mais sûrement conquis tout entier par l'organisation fouriériste qui donne à la Crêcherie de si merveilleux résultats.

Dans cette œuvre, extrêmement verbeuse et touffue, les procédés de style qu'on a maintes fois reprochés au maître écrivain sont plus apparents que jamais ; d'un autre côté, il n'a rien perdu de sa puissance descriptive, de son relief et de sa couleur. Son imagination grossissante, là comme ailleurs, plus qu'ailleurs peut-être, magnifie tout ce qu'il voit et tout ce qu'il prévoit, anime des abstractions, vivifie des symboles et illumine tout le livre d'une sorte d'idéal terrestre, où l'on atteint par la bonté du cœur et l'amour de l'humanité.

Travailleur (LE), bâtiment de la marine française qui, de 1880 à 1882, sous le commandement des lieutenants de vaisseau Richard et Parfait, et la direction scientifique d'Alphonse Milne-Edwards, explora les profondeurs du golfe de Gascogne et des mers situées au large des côtes de Portugal et d'Espagne, la Méditerranée occidentale et les parages atlantiques du Maroc, des îles Canaries et de Madère. Son œuvre fut continuée en 1883 par le *Talisman.*

Travaux publics (MÉDAILLE D'HONNEUR DU MINISTÈRE DES), distinction honorifique créée par décret du 1er mai 1897, et destinée à récompenser les agents employés depuis plus de trente ans dans les services ressortissant au ministère des travaux publics. La durée des services exigés pour l'obtention de cette médaille peut être réduite en faveur des agents qui, dans des circonstances spéciales, se sont distingués d'une manière exceptionnelle. Peuvent concourir : les chefs cantonniers et cantonniers des routes nationales; les maîtres de port; les maîtres et gardiens de phares et fanaux; les brigadiers et gardes-pêche dépendant de l'administration des travaux publics; les gardes de navigation, éclusiers, pontiers, cantonniers et autres agents attachés au service de la navigation intérieure et au service des ports maritimes de commerce; les ouvriers employés d'une façon permanente sur les chantiers dépendant de l'administration des travaux publics et de celle des chemins de fer de l'Etat; les agents du service intérieur du ministère des travaux publics et des écoles des ponts et chaussées et des mines, enfin les sous-agents de l'administration des chemins de fer de l'Etat.

Médaille d'honneur du ministère des travaux publics (face et revers).

La médaille est accordée sur la proposition des chefs de service et après avis des préfets.

Du module de 32 millimètres, cette médaille est portée suspendue à un ruban de 42 millimètres divisé en 7 bandes verticales de 6 millimètres chacune et alternativement bleu, blanc, rouge, blanc, bleu, blanc, rouge.

Traversi (Camillo Antona), critique et auteur dramatique italien, né à Milan en 1857. Auteur de travaux estimés sur Pétrarque, Boccace, Foscolo et Léopardi, il a donné au théâtre plusieurs comédies, dont les meilleures (*le Rozeno, i Parassiti*) sont de virulentes satires des mœurs bourgeoises actuelles ; il a en outre traduit ou adapté pour la scène italienne un grand nombre d'œuvres de Sardou, Lavedan, Brieux, Ancey, etc. La « Revue bleue » a publié en 1904 des traductions de quelques-unes de ses pièces par A. Lécuyer.

Traversi (Giannino Antona), auteur dramatique italien, frère du précédent, né à Milan en 1861. Il s'est fait, dans une foule de saynètes et de comédies, le peintre à peu près exclusif des cercles mondains, dont il a fidèlement reproduit les élégances frivoles, l'esprit superficiel et la corruption raffinée ; ses sujets sont parfois scabreux, ses analyses peu profondes; mais il plaît par la fantaisie du style et le naturel du dialogue; c'est en somme un heureux émule de Lavedan et de Capus. Ses meilleures comédies sont : *la Mattina dopo, Per vanità, Dura lex, la Civetta, il Braccialetto, la Prima Volta* (trad. par A. Lécuyer dans la « Revue bleue », 1904), *la Scuola del marito, la Scalata all'Olimpo, l'Amica, i Giorni più lieti, la Fedeltà dei mariti, Viaggio di nozze.* Il a écrit en outre quelques nouvelles : *la Religione delle peccatrici, il Razzo, l'Unica Scusa,* etc.

*__TRAVERSIÈRE__ n. f. — ENCYCL. Cette caliorne passe dans les clans du bossoir de traversière et dans les réas d'une poulie triple estropée en fer et munie d'une solide griffe. Elle sert à traverser l'ancre, c'est-à-dire à soulever son diamant de manière que la verge soit à peu près horizontale, pour permettre de la fixer à son poste quand on navigue. Les navires qui n'ont pas de bossoir de traversière crochent cette caliorne sur la candelette de misaine ou sur l'homme de bois. Toutes ces manœuvres d'ancres si compliquées, si pénibles et parfois si dangereuses, peuvent être supprimées par l'emploi des ancres sans jas.



Traversière : A, traversière ; B, bossoir ; C, griffe.

Trebelli (Zélie GILLEBERT, dame BETTINI, dite), cantatrice, née à Paris, de parents français, en 1834. Douée d'une magnifique voix de contralto et aimant de préférence le chant italien, elle débuta en 1859 à l'Opéra de Madrid et mérita par son talent autant que par sa beauté ce nom de Trebelli, qui signifie *trois fois belle.* Revenue en France l'année suivante, elle parut à la salle Ventadour en avril 1861, sous les traits de Rosina du *Barbiere di Siviglia.* Le public parisien l'accueillit avec la même faveur que celui de Madrid. Elle chanta ensuite à Cologne, à Hambourg, puis à Berlin. De retour à Paris, elle se montra de nouveau aux Italiens. Elle ne renouvela point son engagement et se fit applaudir successivement à Bruxelles, à Leipzig, à Copenhague, à Bade, à Londres (1869), et à Barcelone (1870). Ce fut dans cette ville qu'elle connut le chanteur Bettini ; elle l'accompagna dans une tournée artistique et l'épousa. Engagée à Her Majesty's Opera (juin 1871), Mme Trebelli-Bettini a habité depuis lors Londres avec son mari.

TRÉCUL (Auguste-A[illegible]), botaniste français, né à Mondoubleau [illegible] en 1818, mort à Paris en 1896. A une époque [illegible] presque exclusivement [illegible] de la botanique, Trécul s'attaqua aux problèmes les plus importants de la morphologie [illegible] et de l'organogénie. Son premier travail, [illegible] de 1842 [illegible] sur [illegible] des lenticelles [illegible] monographie [illegible]. De 1848 à 1850, Trécul fit un voyage dans l'Amérique du Nord, mais toutes ses collections furent perdues [illegible] travaux [illegible]. La [illegible] savant est une des plus originales que l'on connaisse : travailleur acharné, il n'accepta jamais aucune situation officielle pour pouvoir se vouer uniquement à la science ; toute sa vie s'écoula dans une modeste chambre d'étudiant ; ses travaux lui ouvrirent les portes de l'[illegible] en 1866.

TRÉCULIE [illegible] n. f. [illegible] Genre d'artocarpacées très voisin des artocarpes, comprenant quelques espèces africaines et malgaches. Les tréculies sont dioïques, tandis que les artocarpes sont monoïques. Les énormes inflorescences [illegible] de la *tréculie africaine* pèsent jusqu'à 15 kilogrammes; les [illegible] de l'Afrique australe allemande en tirent une farine qu'ils utilisent dans leur alimentation.)

Tr[illegible]

TRÉHALASE n. f. Biol. Ferment soluble hydrolysant, qui existe dans certains champignons et dans l'intestin grêle du lapin, [illegible] que l'ont montré Bourquelot et Gley. (Cette tréhalase hydrolyse le tréhalose, ou sucre de champignon, absolument comme la maltase hydrolyse la maltose.)

Treize (PROCÈS DES), célèbre procès intenté à treize membres de l'opposition par le gouvernement impérial, le 5 août 1864. Les élections législatives étant proches, une réunion avait eu lieu chez Garnier-Pagès, le 13 mars, [illegible] la police la dispersa, sous le prétexte que la réunion était illégale, et perquisitionna chez la plupart des membres qui étaient présents, emportant jusqu'aux papiers de famille. L'instruction, commencée seulement le 16 juin, avait trouvé trente-quatre accusés; treize accusations seulement furent maintenues : celles contre Bovy, Carnot, Clamageran, Corbon, Dréo, Durier, Ferry, Floquet, Garnier-Pagès, Hérisson, Hérold, Jozon et Melsheim. Le procès eut lieu le 5 août, présidé par Dobignie, qui montra une âpreté singulière pendant les débats. Après une plaidoirie de J. Favre, d'une éloquence et d'une clarté telles que l'un des autres avocats, Berryer, déclara, au nom de ses collègues, qu'il n'avait rien à ajouter, ne doutant pas de l'inanité de l'accusation, ni de l'acquittement. Le tribunal condamna pourtant les Treize, chacun solidairement, à 500 francs d'amende.

***TREMBLEMENT** n. m. — [illegible] Les années 1904, 1905 et 1906 ont marqué une recrudescence des phénomènes séismiques, qui ont donné lieu sur plusieurs points à de véritables catastrophes.

Il suffit de rappeler les secousses qui ont désolé la Calabre en 1904, la catastrophe de Californie, qui a presque complètement détruit ou incendié la magnifique ville de San-Francisco, ainsi que les cités voisines d'Oakland, Los Angeles, etc., et enfin, en août 1906, le tremblement de terre du Chili, qui a causé d'importants dégâts aux villes de Valparaiso, Santiago, etc. Toutes ces secousses ont eu lieu dans les régions en quelque sorte classiques des tremblements de terre. Elles sont surtout remarquables par leur violence; la dernière, celle du Chili, aurait fait disparaître l'île Juan Fernandez et provoqué, sur plusieurs points de la cordillère des Andes, d'importants affaissements. Le contre-coup des secousses se serait fait sentir jusque dans la région des Antilles, à la Martinique. Il est bon de noter aussi que cette recrudescence subite de l'activité séismique a coïncidé avec une augmentation notable d'intensité des phénomènes volcaniques dans les mêmes régions : éruption de la montagne Pelée aux Antilles, éruption du Vésuve, en 1906.

***TREMBLEUR** n. m. — Autom. Lame vibrante dont le jeu produit les ruptures fréquentes du circuit primaire d'une bobine de Ruhmkorff. (On l'appelle souvent aussi *vibreur*. Elle peut être actionnée soit par les variations du magnétisme du noyau de la bobine, variations produites précisément par les interruptions de courant, soit par un moyen mécanique [trembleur de Dion, etc.], soit par un petit moteur. V. INTERRUPTEUR et BOBINE DE RUHMKORFF.

Trente ans de théâtre (ŒUVRE DES). Fondée à la fin de 1901 par Adrien Bernheim avec le concours de H. Roujon, V. Sardou, Larroumet, Hervieu, Jules Claretie, F. Bourgeat, cette œuvre se proposait d'organiser des représentations dont le produit était destiné à secourir tous ceux qui, comptant trente ans de carrière au théâtre, ou dans une profession s'y rattachant directement, pourraient se trouver dans la gêne. Le premier spectacle fut donné en mai 1902 au Concert-Européen; d'autres suivirent au théâtre Moncey, aux Bouffes-du-Nord, aux théâtres des Ternes, de Belleville, Montparnasse, et en province à Vichy, Aix-les-Bains, Etretat, Evian, etc. Les artistes de la Comédie-Française, de l'Odéon, de l'Opéra et des principaux théâtres prêtent leur concours à ces représentations ; les principales œuvres jouées sont empruntées au répertoire classique; ce sont : *Horace, le Cid, Andromaque, Phèdre, Bérénice, les Plaideurs, le Misanthrope, l'Avare, le Médecin malgré lui, le Barbier de Séville, le Jeu de l'amour et du hasard* et aussi des œuvres musicales : le *Don Juan* de Mozart, *la Damnation de Faust* de Berlioz. [illegible] [illegible] par [illegible] [illegible] théâtre a pu distribuer plus de 150 000 francs de secours [illegible]

Trente-neuf articles [illegible] l'Eglise anglicane considère comme les points essentiels de la doctrine chrétienne, par opposition aux doctrines de l'Eglise catholique romaine et à celles de certaines [illegible] évêques, archevêques et autres membres du clergé anglais, sous la direction de l'archevêque Parker. Ils avaient été précédés sous le règne d'Edouard VI, en 1553, des *Quarante-deux articles* promulgués par une commission de trente-deux membres, à l'instigation de Cranmer. Les Quarante-deux articles, bientôt abandonnés par le fait de l'avènement de Marie Tudor, formèrent la substance des trente-neuf nouveaux articles. Les Trente-neuf articles furent revisés en 1571, par Parker et Jewel, puis en 1604 par une conférence d'ecclésiastiques, cette fois d'une façon définitive. V. ANGLICANISME au t. Ier, et COMMON PRAYER BOOK au t. III.

TRENTEPOHLIE (*tran, li*) n. f. Algue formée de filaments simples ou rameux, se reproduisant par l'union de gamètes semblables à deux cils, vivant sur les écorces d'arbres, les pierres, parmi les mousses dans les endroits [illegible] forme des taches orange vif sur les pierres.)

TRENTINIAN [illegible] Brest en 1851. — Après avoir appartenu à l'état-major particulier du corps d'occupation de Madagascar, il fut nommé en 1906 au commandement supérieur des troupes du groupe de l'Afrique orientale, à Madagascar, en remplacement du général Gallieni.

TRENTOWSKI (Ferdinand Bronislas), philosophe polonais [illegible] en 1869. Les événements de 1830, auxquels Trentowski prit une part active, obligèrent le jeune philosophe à s'expatrier. Il se retira en Allemagne, où il se fit naturaliser et se maria. Ses principaux ouvrages sont : *Principes de philosophie* [illegible] *Système d'éducation* (1842); etc. Il a cherché à concilier le réalisme et l'idéalisme ; il admet trois critériums : ceux de l'expérience, de la raison et de l'observation, et par ce dernier critérium il se rapproche à la fois de Schelling et de Hegel.

TRÉPOF (Dmitri Fédorovitch), général major russe, gouverneur général de Saint-Pétersbourg, né en 1855, mort en 1906. Son père, Feodor Trépof, orphelin que des bourgeois de Moscou trouvèrent abandonné sur les marches de leur maison, fut, après des études rudimentaires, employé civil dans l'armée, puis entra dans la police, dont il devint le chef; ayant frappé un prisonnier, la fiancée de celui-ci, Vera Zassoulitch, tenta de l'assassiner et il dut quitter la direction de la police. Dmitri Trépof, élevé au corps des pages de l'empereur, entra au service militaire en 1872, dans l'arme de la cavalerie, où il devint cornette en 1874. Il fut blessé dans la campagne de 1877 contre la Turquie. Il devint colonel en 1895, mais son caractère violent déplut au grand-duc Nicolas, chef de la cavalerie, et il dut donner sa démission. Le grand-duc Serge, gouverneur général de Moscou, le fit nommer en 1896 maître de la police de cette ville, fonctions qu'il continua d'exercer lorsqu'en 1900 lui fut confié le grade de général major, mais qu'il résigna quand, vers la fin de 1904, le grand-duc Serge quitta lui-même son poste de gouverneur général. C'est alors que, sur la recommandation de ce dernier, et au moment où il allait partir pour la Mandchourie, le général Trépof fut, en janvier 1905, nommé gouverneur général de Saint-Pétersbourg, en remplacement du général Foulon, désigné pour remplir les mêmes fonctions à Varsovie.

Trépof se hâta de réprimer les désordres qui troublaient alors la capitale; ce fut la sanglante journée du 22 janvier 1905. Il était si redouté des révolutionnaires que le gouvernement n'osa pas lui continuer ouvertement sa confiance, mais il resta un des conseillers écoutés du tsar. Son rôle politique parut cependant contradictoire, mais ses déclarations favorables à l'extension des droits de la Douma peuvent donner à penser que le libéralisme apparaissait aux plus intransigeants et sans doute au tsar lui-même comme le seul moyen de sauver la Russie.

TRESCHOW (Nils), philosophe norvégien, né à Drammen en 1751, mort à Christiania en 1833. Il étudia à Copenhague, devint recteur à Trondhjem (1774), à Helsingœr (1780), docteur en théologie (1790), professeur de philosophie à l'université de Copenhague (1803). Membre de la commission chargée de préparer la création d'une université norvégienne, il fut nommé (1812) professeur à l'université de Christiania, président de la commission qui négocia avec les Suédois en 1814, conseiller d'Etat et chef du département de l'instruction publique et des cultes (1814, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1826). On lui doit diverses études sur la philosophie de Kant (1798), des travaux théologiques et quelques écrits politiques relatifs à la constitution norvégienne.

TRES MARIAS, groupe insulaire de l'océan Pacifique, dépendant du Mexique et s'étendant parallèlement à la côte devant le golfe de San-Blas. La plus grande de ces îles est Maria Madra.

TRESOR [illegible] HYBRIDE [illegible] rendement, obtenu par Vilmorin-Andrieux et mis dans le commerce ces récentes années. Il est de végétation vigoureuse, hâtif, résistant aux maladies et à la verse. Il paraît l'un des meilleurs parmi les belles et bonnes variétés de blé.

Tresor [illegible] **dou felibrige** [illegible] par Frédéric Mistral (1878-1886) [illegible] de la Provence a voulu faire entrer dans son *Dictionnaire* tous les mots usités dans le midi de la France, avec leur signification française et un grand nombre d'exemples et de citations d'auteurs; les variétés dialectales et archaïques de chaque mot; les radicaux, les formes bas-latines et les étymologies; la synonymie de tous les mots dans leurs divers sens; les expressions techniques; les termes populaires de l'histoire naturelle; la nomenclature géo[illegible]

***TRESSE** [illegible] plat, tressé à la main et composé de [illegible] pour les tire-veilles ou de garnitures [illegible] amarrages de leur grand sac. On fait de la tresse carrée et de la tresse ronde.

TRETIAKOV [illegible] célèbre amateur d'art russe, né en 1832, mort en 1890. Fils d'un négociant russe, il s'adonna comme son père au commerce. D'accord avec son frère Serge Tretiakov, il [illegible] artistes russes, soit en Russie, soit à l'étranger, et constitua une galerie incomparable qu'il offrit, de son vivant, à la ville de Moscou. La visite de cette galerie est indispensable à quiconque veut se former une idée de l'art russe au XIXe siècle. Elle renferme aussi quelques chefs-d'œuvre d'artistes étrangers. Elle compte plus de deux mille numéros.

TREUB (Melchior), botaniste hollandais, né à Voorschoten, près de Leyde, en 1851. Il fit à l'université de Leyde ses études scientifiques, et prit en 1873 le grade de docteur ès sciences naturelles. Il devint ensuite assistant à l'institut botanique de la même ville, avant d'être envoyé comme directeur au Jardin botanique de l'Etat organisé à Buitenzorg, dans l'île de Java. Bientôt après (1885), il devenait directeur du département de l'agriculture aux Indes néerlandaises. Botaniste de valeur, Melchior Treub s'est surtout occupé de géographie botanique et des différents problèmes que soulève la naturalisation [illegible] nombre de mémoires dans les « Comptes rendus » de l'Académie des sciences d'Amsterdam, ainsi qu'un certain nombre d'études sur la morphologie, la physiologie et la géographie végétales, parues dans les « Annales du jardin botanique de Buitenzorg », dont il avait été le créateur. Il est membre, membre étranger ou membre correspondant des Académies des sciences d'Amsterdam, Paris, Londres, Berlin, Munich, Copenhague, etc.

L'œuvre de ce savant est considérable. Depuis son [illegible] blié une cinquantaine de mémoires, dont quelques-uns ont une importance capitale. Citons : *Notes sur l'embryogénie* [illegible] *système naturel ; Recherches sur le rôle de l'acide cyanhydrique dans les plantes vertes ; l'Organe femelle et l'Embryogénèse dans le ficus hirta* ; etc., etc.

TREVES (Emilio), littérateur et éditeur italien, né à Trieste en 1834. Il s'était d'abord tourné vers le théâtre, et un premier drame, *Richesse et Misère*, joué au Théâtre-Philodramatique de Trieste, avait obtenu assez de succès; un autre, *le Duc d'Enghien*, fut interdit par la censure autrichienne. S'étant rendu à Milan, il écrivit dans la « Gazzetta di Milano », l'« Italia musicale », et, après la guerre de 1859, qu'il fit dans les rangs des garibaldiens, il fonda le *Museo di famiglia*, dont il prit la direction. Cette première tentative ayant assez bien réussi, il se consacra au métier d'éditeur et fonda successivement *la Biblioteca utile* (1855), recueil qui subsiste encore, ainsi que l'*Annuario scientifico* et *la Biblioteca amena*, collections qui ont fait sa réputation en donnant de la notoriété à un grand nombre d'écrivains de talent. En 1869, il fonda le *Corriere di Milano*, grand journal politique qui cessa de paraître en 1874, année où il reprit l'*Illustrazione italiana*, fondée par Pomba et Sonzogno.

TRIBOLONOTE n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des scincidés, comptant une seule espèce propre à la Nouvelle-Guinée. (Le *tribolonotus Novæ Guineæ* est un curieux scinque, remarquable par sa tête armée d'un casque osseux, d'un brun foncé en dessus, plus pâle en dessous. Il atteint 16 centimètres de long, vit dans les arbres et se nourrit d'insectes.)

Triboulet (LE), journal hebdomadaire politique, satirique, illustré, fondé à Paris, le 10 novembre 1878, par Harden-Hickey, connu dans la presse sous le pseudonyme de Saint-Patrice. Antirépublicain et ultra-royaliste, le « Triboulet », qui avait pour gérant le baron Tanneguy de Wogan et pour secrétaire de rédaction Jules de Gastyne, se signala dès ses premiers numéros par la violence de ses attaques contre le gouvernement et les principaux fonctionnaires de la République. Le « Triboulet » a reçu, de 1879 à 1889, 114 assignations, et le chiffre des amendes prononcées contre lui s'est élevé à 275.000 francs. Il a eu en 1889, pour rédacteur en chef, Jean Bonnefon. Ses principaux collaborateurs littéraires sont : Cornély, Raoul Toché, Alfred Capus, Gaston Jollivet, Simon Boubée, Montyvieux, Boussenot, Destrelle, etc. La partie artistique du journal est confiée à Blass, Caran d'Ache, Vallet, Fernand Fau, Gaston Nourry, Willette, etc. Depuis, la publication a été continuée jusqu'à aujourd'hui (1903) après plusieurs changements de direction et une diminution d'éclat.

Tribuna (LA), journal [illegible] fondé à Rome en 1882, d'opinion libérale et dynastique, et partisan de la triplice sans gallophobie. La *Tribuna* a deux éditions par jour. Au journal quotidien se rattache un journal

hebdomadaire, illustré en noir et en couleurs, à 10 centimes, la *Tribuna illustrata*.

Tribune de Genève (LA), journal quotidien fondé en février 1879, constitué en société anonyme en 1886. A tendances libérales progressistes, il est cependant indépendant des partis. Il n'a pas moins de cinq éditions par jour.

TRI-CAR ou **TRICAR** n. m. Tricycle automobile. V. fig. à AUTOMOBILE (*planche*), t. Ier.

TRICÉRATION (*si-on*) n. f. Algue diatomée, dont les valves ont une forme triangulaire ou quadrangulaire, à angles arrondis. (Ce genre comprend plus de 100 espèces marines ou fossiles.)

TRICHESTHÉSIE (*kèss-té-zî*) n. f. Physiol. Sensibilité tactile d'une région de la peau, en fonction du nombre des poils (pilosité) de cette région.

— ENCYCL. La sensibilité d'une région pilifère diffère nettement de la sensibilité tactile générale de cette région : elle est très vive à la base de chaque poil et s'atténue à mesure qu'on s'en éloigne ; elle n'est pas plus constante que la sensibilité tactile ; les conditions mentales, les conditions physiologiques et atmosphériques la modifient beaucoup. (Vaschide et Rousseau.)

TRICHODESME (*ko-dessm'*) n. f. Bot. Genre de borraginées cynoglossées, comprenant 25 espèces des régions tropicales.

TRICHOPE (*kop'*) n. m. Bot. Genre de dioscoréacées.

— ENCYCL. Le *trichope de Ceylan* est caractérisé par ses fleurs hermaphrodites à périanthe campanulé et à six étamines; les carpelles sont biovulés. Le fruit est une capsule.

On désigne aussi sous ce nom une section du genre *barosma*, caractérisée par ses styles glabres et comprenant plusieurs espèces : le *barosma beau*, le *barosma lancéolé*, etc.

TRICHROME (*krom'* — du préf. *tri*, et du gr. *khrôma*, couleur) adj. *Procédé trichrome*, Procédé photographique pour l'obtention des épreuves en couleur. V. PHOTOGRAPHIE *des couleurs*, au t. VI, et au *Supplément* ; v. aussi CHROMOSCOPE.

TRICHROMIE (*kro-mî*) n. f. Photographie des couleurs, par le procédé *trichrome*.

TRICOSTULAIRE (*koss-tu-lèr'*) n. m. Bot. Genre de cypéracées rhynchosporées, comprenant quelques espèces de Bornéo, de Ceylan et d'Australie.

TRIMÉRITE n. f. Silicate naturel de manganèse, glucinium, chaux et fer.

TRINIUS (Auguste), écrivain allemand, né à Schkeuditz en 1851. Conseiller de la cour du duc de Saxe-Cobourg-Gotha, il consacra ses loisirs à de longues excursions à pied à travers l'Allemagne, dont il a donné d'intéressants comptes rendus, remplis de fines observations et de récits pittoresques. Citons : *Excursions à travers la Marche* (1884-1887) ; *Guide du voyageur en Thuringe* (1886-1896) ; *les Environs de Berlin* (1887) ; *De la Sprée jusqu'au Main* (1887) ; *A travers l'Unstrath* (1892) ; *la Vieille Allemagne en paroles et en image* (1892-1893) ; *les Vosges en paroles et en image* (1895) ; *A travers la vallée de la Moselle* (1897) ; *la Thuringe* (1897) ; etc. Il a donné en même temps un grand nombre de nouvelles et d'esquisses : *Entre forêt et ville* (1888) ; *Sous les sapins et les fougères* (1890) ; *Cœur et monde* (1890) ; *Vertes montagnes, esquisses de la Thuringe* (1892) ; *Contre le courant* (1893) ; *Bruits de la forêt* (1894) ; *Miss Annie* (1898) ; etc., ainsi qu'une *Histoire de la guerre de l'Union* (1885-1886), et un drame : *Droit pour droit* (1885).

Triomphe de la mort (LE), par G. d'Annunzio, traduction d'Hérelle. — Georges Aurispa et Hippolyte Sanzio s'aiment depuis deux années. Mais, tandis que la jeune femme s'abandonne à sa passion, le jeune homme anatomise ses sentiments. C'est un être inquiet, maladif, déjà lassé de vivre, mais qui n'a pas le courage de mourir. Après une courte séparation, durant laquelle Georges, rappelé dans la maison paternelle, prend de plus en plus conscience de son irrémédiable faiblesse, les deux jeunes gens se retrouvent à San Vito. Et Georges, saisi par des velléités mystiques, ne voit plus en Hippolyte que le « Péché de la chair » ; il la déteste, il la méprise, sans être assez fort pour rompre avec elle. L'idée de la mort le poursuit, l'occupe de plus en plus. Mais il ne veut pas mourir seul, soit par haine, soit par jalousie. Après une dernière scène dans laquelle Hippolyte a été encore l' « Ennemie victorieuse », il l'emmène, le soir, au bord de la mer et, du haut d'un rocher, se précipite en l'entraînant avec lui. Ainsi la mort triomphe. Ce roman, dans la composition duquel il y a des longueurs, vaut surtout par la subtilité pénétrante de l'analyse, même si nous trouvons que son misérable héros est d'une psychologie bien compliquée et souvent ambiguë.

Triplepatte, comédie en cinq actes, de Tristan Bernard et André Godfernaux (Athénée, 30 nov. 1905). — Le jeune vicomte de Houdan possède un cheval d'obstacles, *Triplepatte*, qui se dérobe toujours et qu'il faut ramener à la cravache. Or, le vicomte a exactement le même caractère que son cheval, et voilà pourquoi ses intimes l'appellent du même nom. Triplepatte — le vicomte — a horreur de prendre une décision, d'agir, de parler même. Croit-on l'avoir décidé? A la dernière minute, il hésite, il recule, il se dérobe. C'est à un tel homme que le bon usurier Bouchorot, auquel il doit beaucoup d'argent, et la baronne Pepin, qui touche une commission sur les unions réalisées par ses soins, prétendent faire contracter un beau mariage. Ils lui ont trouvé une riche héritière, par surcroît charmante, Yvonne Herbelier. D'autre part, Triplepatte est pourvu d'une tante, la comtesse de Crèvecœur, qui a une fille, Irène... âgée de six ans. Elle l'a fiancée au vicomte dès le berceau, et elle entend bien que ce mariage se fasse un jour ou l'autre. La pièce, c'est le conflit entre l'apathie de Triplepatte, le dévouement intéressé de Bouchorot et de la baronne Pepin, et la ténacité de Mme de Crèvecœur. Cette dernière, le jour même fixé pour le mariage avec Yvonne Herbelier, enlève les habits du vicomte. Qu'à cela ne tienne! Bouchorot et la baronne le conduisent à la mairie en pantoufles et en robe de chambre. Mais, au moment de prononcer le « oui » fatal, Triplepatte demande à réfléchir. Après ce scandale, il arrive cependant que le vicomte et Yvonne se rencontrent, se plaisent, s'aperçoivent qu'ils sont faits pour vivre ensemble, et se marient sans que personne les y oblige.

La pièce de Tristan Bernard et André Godfernaux, très fantaisiste, n'en est pas moins une comédie, et des meilleures, par les traits d'observation, presque toujours mordants ou drôles, parfois nuancés d'un peu de mélancolie. L'œuvre a obtenu un très long succès.

***TRIPOLI** ou **TRIPOLITAINE**. — Au courant de l'année 1906, les Turcs, malgré l'état précaire de leur domination en Tripolitaine, ont essayé d'affirmer leurs droits sur les oasis situées au sud du Fezzan, sur la route des caravanes qui vont du Tchad à Tripoli. C'est ainsi qu'ils ont fait mine d'envoyer une petite expédition militaire vers les oasis de Bilma et Djanet, bien que les arrangements conclus depuis 1890 entre la France et l'Angleterre aient établi au tropique du Cancer la limite septentrionale de la zone d'influence française. Cette velléité de la Turquie provoqua immédiatement un incident avec la France, qui, par la bouche de son ambassadeur à Constantinople, et appuyée par l'Angleterre, protesta vivement contre l'occupation des oasis. Finalement, le gouvernement turc (août 1906) dut rejeter sur un excès de zèle du vali de Tripoli la mise en marche de l'expédition, et rappeler immédiatement celle-ci. V. BILMA, au t. II.

TRIPOTAILLER (*ta-ill* [*ll* mll.] — dimin. de *tripoter*) v. a. Fam. Toucher, manipuler : *S'appuyer au piano en* TRIPOTAILLANT *des fleurs*. (Henry Bataille.)

TRISTIS USQUE AD MORTEM (mots lat. signif. *Triste jusqu'à la mort*), paroles que l'évangile de saint Matthieu (XXVI, 38) prête à Jésus, dans le jardin de Gethsémani, quelques heures avant son arrestation. Le texte exact est : *Tristis est anima mea usque ad mortem*. (Mon âme est triste jusqu'à la mort.) On rappelle quelquefois ces paroles dans les moments d'abattement profond.

TRITAXIQUE (*tak-sik*) adj. Biol. *Caractère tritaxique*, Caractère discontinu qui, dans la courbe que l'on construit relativement à ses variations (v. BIOMÉTRIQUE, et VARIABILITÉ), présente trois sommets, de telle sorte qu'il n'y a pas, entre ces formes variées, d'intermédiaires établissant un passage insensible. V. POLYTAXIQUE, et POLYTROPIQUE, t. VI.

TRITÉS n. m. pl. Tribu d'arachnides aranéides, de la famille des salticidés, renfermant les genres *trite* (avec une douzaine d'espèces), et *opisthoncus* (avec une vingtaine d'espèces). — *Un* TRITÉ.

— ENCYCL. Les saltiques de la tribu des *trités* sont propres à l'Océanie (Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelle-Zélande); ce sont des araignées sauteuses, de faible taille, de couleurs peu brillantes, où dominent le roux, le jaune et le blanc. Par leurs caractères généraux, elles répondent aux dendryphantés de la grande division des salticidés fissidentés. L'espèce type de cette tribu est la *trite pennata* de la Nouvelle-Calédonie. Les deux genres *trite* et *opisthoncus* comptent l'un une douzaine, le second une vingtaine d'espèces.

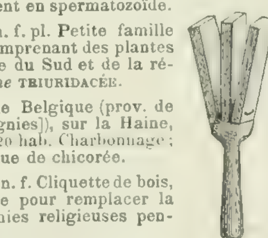
TRITONIE (*nî*) n. f. Genre d'iridacées, comprenant des plantes bulbeuses à feuilles droites, dont on connaît une vingtaine d'espèces de l'Afrique australe.

TRITOSPERMATOBLASTE (*toss-pèr, blasst'*) n. m. Biol. Dans la spermatogénèse de certains vertébrés (poissons sélaciens), Fraction des noyaux-germes groupés autour de la vacuole centrale de l'ampoule testiculaire primitive, et qui, s'entourant de cytoplasma par sécrétion propre, évolue directement en spermatozoïde.

TRIURIDACÉES (*sé*) n. f. pl. Petite famille de monocotylédones, comprenant des plantes aquatiques de l'Amérique du Sud et de la région indo-malaise. — *Une* TRIURIDACÉE.

TRIVIÈRES, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Soignies]), sur la Haine, affluent de l'Escaut ; 2.220 hab. Charbonnage ; carrière de craie ; fabrique de chicorée.

TROCCOLA (*tro-ko-la*) n. f. Cliquette de bois, dont on se sert en Sicile pour remplacer la cloche dans les cérémonies religieuses pendant la semaine sainte.



Troccola

TROCHODENDRACÉES (*ko-dan-dra-sé* — du gr. *trokhos*, roue, et *dendron*, arbre ; allusion à la disposition des feuilles) n. f. pl. Bot. Famille de dicotylédones, créée pour le seul genre *trochodendre*. — *Une* TROCHODENDRACÉE.

TROCHODENDRE (*ko-dandr'*) n. m. Genre de dicotylédones, de la famille des *trochodendracées*.

— ENCYCL. Le *trochodendre* est un arbrisseau du Japon ; ses feuilles simples, faussement verticillées au sommet des pousses, lui ont valu le nom de *yama kouroumma*, ou « roue des montagnes ». Les fleurs, disposées en grappes simples, terminales, sont complètement dépourvues de périanthe et ont un très grand nombre d'étamines. La structure anatomique de ce genre est très importante, car son bois secondaire est *homoxyle*, c'est-à-dire complètement dépourvu de fibres.



Trochodendre : *a*, fleur ; *b*, fleur

TROCHOSOMA (*ko*) n. m. Genre d'échinodermes, de la classe des holothurides. (Leur corps, entièrement dépourvu de tubes ambulacraires, est prolongé en une sorte de queue assez courte ; leur bouche est entourée d'une couronne d'une quinzaine de tentacules, présentant quelques courtes ramifications terminales.)

TROELSTRA (Pieter Jelles), homme politique hollandais, né à Leeuwarden en 1860. Il se fit connaître d'abord comme écrivain frison. Il publia dans le dialecte de la province des pièces de théâtre, des poésies, des brochures politiques, des revues. En 1888, il fut promu docteur en droit à Groningue et s'établit comme avocat à Leeuwarden. Il prit le conseil des ouvriers pendant les grèves, et se chargea de la rédaction du « Journal de Sneek », des « Temps nouveaux », du « Précurseur », du « Sociaal-Demokraat ». En 1900, il fonda le journal *le Peuple* ; il était déjà député depuis 1897. Ce fut l'époque de sa plus grande popularité. En opposition au socialisme révolutionnaire de Domela Nieuwenhuis, il fonda le parti ouvrier possibiliste et préconisa l'action parlementaire. L'échec de la grève des chemins de fer et de la grève générale en 1903 porta atteinte à son prestige ; le congrès international d'Amsterdam lui porta un nouveau coup. L'assemblée nationale du parti socialiste lui retira la rédaction en chef du journal « Het Volk ». Il fut réélu en 1905 à la Chambre des députés.

TROGLODROME n. m. Genre d'insectes coléoptères clavicornes, de la famille des sylphidés, créé en 1901 pour deux espèces découvertes dans les Alpes-Maritimes.

— ENCYCL. Les *troglodromus Gaveti* et *Bonafowsi* comptent parmi les découvertes les plus intéressantes et les plus récentes de l'entomologie française ; ils appartiennent à ce groupe curieux des leptodérides dont les représentants, en général aveugles, vivent dans les grottes et les cavernes, et ils se rapprochent surtout des cytodromes connus du midi de la France.

***TROIE**. — Archéol. La question de *Troie*, qui avait été provisoirement résolue par Schliemann, s'est posée de nouveau après la mort du célèbre archéologue. Dœrpfeld a repris les fouilles et recommencé sur le terrain d'Hissarlik l'étude des diverses couches. Chemin faisant, il a rencontré des ruines qui avaient échappé jusqu'ici, divers murs d'enceinte, un portique attenant au temple d'Athéna, un troisième théâtre romain. Surtout, il a découvert une ville toute mycénienne, qui paraît bien être, cette fois, la Troie homérique. D'après ces récentes recherches, la ville brûlée, identifiée par Schliemann avec la cité de Priam, serait un établissement beaucoup plus ancien, qu'on peut placer vers l'an 2000 avant notre ère. C'est dans une couche supérieure qu'il faut chercher la Troie des poèmes homériques. On trouve dans cette couche une forteresse presque complète, contemporaine de la Mycènes d'Agamemnon. La muraille d'enceinte, qui a environ 500 mètres de développement, est conservée presque partout à une hauteur de plusieurs mètres, et présente trois systèmes de constructions successives, trois tours, quatre portes, dont quelques-unes précédées de rampes dallées. A l'intérieur s'étagent des terrasses, avec des restes d'édifices, de maisons, de poteries indigènes et mycéniennes. Cette petite enceinte n'était que la citadelle de la Troie, la *Pergamos* des poètes ; tout autour, sur les pentes de la colline, on rencontre des traces de la ville basse. Dœrpfeld a résumé les principaux résultats des fouilles de Troie dans les deux ouvrages suivants : *Troja* (1894) ; *Troie et Ilion. Résultats des fouilles dans les couches préhistorique et historique* (1902).

TROILI (Gustaaf Uno), peintre suédois, né et mort à Ransbergsbruk (Vermland) [1815-1875]. D'abord officier, il devint ensuite élève de Sœdermark et parfit son éducation en Italie (1845). Rentré en Suède vers 1850, il se fit connaître comme portraitiste et, comme tel, figura à l'Exposition universelle de Paris, en 1855, où il avait envoyé le portrait de A.-D. Retzius, professeur d'anatomie à l'Ecole de médecine de Stockholm. Le musée de Stockholm possède deux de ses œuvres.

TROISIER (Emile), médecin français, né à Sevigny (Ardennes) en 1844. Interne en 1869, docteur en 1874, médecin des hôpitaux en 1879, agrégé de la Faculté de Paris en 1880, membre de l'Académie de médecine en 1901. Il fit des conférences de pathologie interne de 1884 à 1888 et suppléa le professeur Bouchard en 1887, dans sa chaire de pathologie générale. Ses travaux ont porté : 1° sur l'anatomie pathologique (*Note sur la lymphangite cancéreuse de la plèvre et du poumon, Recherches sur les lymphangites pulmonaires*, thèse récompensée d'une médaille d'argent ; *le Cancer du canal thoracique, l'Adénopathie susclaviculaire dans le cancer abdominal, la Phlegmatia alba dolens, les Nodosités rhumatismales sous-cutanées*) ; 2° les maladies infectieuses (*méningite typhoïdique terminée par la guérison ; contagion hospitalière de la fièvre typhoïde ; phlébite dans le cours de la grippe*) ; 3° les maladies de l'appareil respiratoire (*pneumothorax à la suite d'un accès d'asthme*) ; 4° les maladies du système nerveux (*lésions scléreuses de la moelle, monoplégie brachiale, amyotrophies, myopathies progressives*) : 5° les maladies parasitaires (*angine parasitaire causée par une levure ; la ladrerie chez l'homme*). Ces différents travaux ont paru dans les bulletins des jeudis des hôpitaux de la Société de biologie, les « Archives de médecine expérimentale » et les « Archives de physiologie normale et pathologique ». Il a collaboré au « Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales » et au « Traité de thérapeutique appliquée » de Robin.

Troisier (SIGNE DE). Méd. Adénopathie sous-claviculaire gauche, qui serait symptomatique, par hypertrophie secondaire du ganglion, d'un cancer de l'estomac ou de l'intestin.

***TROIS-QUARTS** n. m. — Sport. Au football Rugby, Nom donné, dans chaque camp, à chacun des quatre joueurs qui doivent être toujours en ligne, prêts à recevoir le ballon pour s'élancer, ou à l'arrêter dans l'attaque.

TROIS-RIVIÈRES-ET-SAINT-MAURICE, comté du Canada (prov. de Québec), fait de l'union de la ville de Trois-Rivières et d'un ancien comté ; 6.450 kilom. carr. ; plus de 26.000 hab.

***TRÔLE** n. f. — Marché en plein vent qui se tenait des deux côtés de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, à Paris, et où l'on vendait toutes sortes de meubles fabriqués généralement par les ouvriers en chambre. *La* TRÔLE *a été supprimée en 1900*. — On écrit aussi TROLLE.

***TROLLEY** n. m. — ENCYCL. *Trolleys automoteurs*. La locomotion électrique sur route sans rails est possible par l'emploi des trolleys automoteurs dont l'application pratique a été faite dès 1901 sur deux lignes d'omnibus, l'une à Fontainebleau, l'autre à Berlin. Le câble conducteur du courant qui relie le fil conducteur au véhicule ne peut être dans ce cas une tige rigide, comme cela a lieu pour les tramways, la voiture ne suivant pas une ligne droite, mais devant au contraire évoluer sur n'importe quel côté de la route, éviter les autres véhicules et se comporter absolument comme une voiture ordinaire. Le point essentiel de ce genre de traction réside donc dans

[illegible] triphasé, dont [illegible] séquent avec [illegible] diamètre, tendus parallèle[illegible] dinaires ; ces deux fils ser[illegible] fil conducteur. L'établissement d'une semblable ligne sur [illegible] quentées est très facile et peu coûteuse.

[illegible] entraine les galets en fibre F,F, montés sur [illegible]

TRONCY [illegible] nel, il débuta au Sa[illegible] portrait, celui du [illegible] Il envoya ensuite [illegible] *prière* (1899), acquis par l'État (palais du Sénat) ; *Conva*[illegible] rapproche de plus en plus des maîtres hollandais, tant par la facture que par l'accent. Il a obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), où l'on [illegible]

TROPHIL n. m. Biol. Forme de tropisme, inégale croissance en épaisseur sur la face tournée vers l'excitant et sur la face opposée, observée chez les végétaux. (Ainsi, sur les rameaux horizontaux des conifères, les couches [illegible]

***TROPOMÈTRE** n. m. — [illegible]

TROSSINGEN, bourg d'Allemagne (Wurtemberg [cercle de la Forêt-Noire]), sur le Trussel ; 3.100 hab. Fabrication d'harmonicas, de cartonnages, etc.

***TROTTEUR, EUSE** adj. — Qui permet de trotter, de [illegible]

TROUBETSKOÏ [illegible] sophe russe, né dans le gouvernement de Moscou en 1862, mort à Saint-Pétersbourg en 1905. Après avoir fait ses études à l'université de Moscou (1881-1885), il devint bientôt professeur de philosophie. Quelques jours avant sa mort, il fut nommé recteur de la même université. Pendant la dernière année de sa vie, il joua un rôle social considérable. Choisi comme porte-parole des démocrates-constitutionnels, il adressa, le 6 juin 1905, à l'empereur un discours qui eut un très grand retentissement : « Il faut que tous les Russes, sans aucune distinction, deviennent libres citoyens de leur pays, il faut qu'il n'y ait plus en Russie ni offensés ni humiliés. » Descendant de la haute noblesse russe, Troubetskoï épousa en 1887 la princesse Obolensky. Il dirigea la revue philosophique de Moscou « Voprossy philosophii i psychologuii ». Troubetskoï laisse une belle œuvre philosophique. Dans la *Métaphysique des anciens Grecs*, dans le *Logos*, il éclaire d'une lumière nouvelle la philosophie grecque, la culture hellénique chez les Juifs, la figure de Philon, qu'il considère comme un éclectique d'Alexandrie voulant concilier le judaïsme avec la philosophie grecque. Dans *les Fondements de l'idéalisme, le* [illegible] *lité*, Troubetskoï se montre spiritualiste éclairé et idéaliste convaincu. Il se rattache à [illegible] de Moscou.

TROUBETSKOÏ (prince Paul), sculpteur russe, né à Intra (Italie) en 1863. Il ne fit que passer par l'atelier du sculpteur milanais Ernest Bazzaro, et il étudia seul son art. Ses œuvres allient à une construction sûre, à un établissement admirable des formes, tout le charme de l'impression. Il sait relier les formes entre elles pour éviter les trous d'ombre inutiles et faire jouer à son gré la lumière selon l'inclinaison des plans et selon la variété de la facture, tour à tour lisse ou tourmentée. Il a touché à tous les moyens du sculpteur, depuis la statuette jusqu'au monument, et s'est inspiré de tous les sujets. Portraitiste, il a donné de charmants bronzes de la *princesse Tenicheff*, de *M*[illegible], de *M.* [illegible], des bustes [illegible] *F.* [illegible], de *M. G.* [illegible], du peintre [illegible] des d'animaux, des statuettes équestres, comme le *Soldat de cavalerie italienne*, ou le *Tolstoï à cheval*, des scènes de la rue, comme le *Fiacre* [illegible] celle qui est consacrée aux figures [illegible] familiale. Au milieu de cette série, [illegible] on peut tenir pour deux chefs-[illegible] *brassade maternelle*. Il est également l'auteur de la statue du *gé*[illegible] *Alexandre III*. Un ensemble important des sculptures de l'artiste figura [illegible] Paris) et lui valut un grand prix ; une réunion de ses bronzes fut faite à nouveau au Salon d'automne en 1904.

TROUILLEBERT (Paul-Désiré), peintre français, né et mort à Paris (1829-1900). Élève de Hébert et Jalabert, il [illegible] suite d'autres portraits, des scènes de genre et des paysages traités dans la manière de Corot. Par exemple : *Baigneuses* (1882), *les Laveuses* (au Petit Palais). Des marchands peu scrupuleux ayant vendu à certains amateurs et notamment à Alexandre Dumas fils, sous le nom de Corot, des paysages de Trouillebert, un procès retentissant mit celui-ci en vedette. — Sa femme, CLÉMENTINE **Trouillebert**, [illegible] plusieurs Salons, notamment à ceux de 1868 et 1870, où elle envoya des paysages.

***TROUILLOT** [illegible] politique français, né à Champagnole (Jura) en 1851. — En 1903, après avoir pris part à la discussion de la crise de l'industrie textile, il accepta l'enquête votée par la Chambre ; en 1904, il fit voter la loi qui abolit les bureaux de placement payants, ou stipule que dans ceux qui demeurent ouverts, les frais seront toujours supportés par les employeurs. Après la chute du cabinet Combes (1905), il entra dans le cabinet Rouvier, le 12 novembre 1905, lors du remaniement à la suite duquel il fut pourvu du portefeuille du commerce, de l'industrie et des postes et télégraphes. Il soutint le texte présenté par la commission pour la loi des retraites ouvrières (nov. 1905). Le 7 janvier 1906, il se présenta avec succès aux élections sénatoriales dans le Jura. Peu après (14 mars), il tombait avec le cabinet Rouvier. Il a publié, en collaboration avec Chapsal : *Du contrat d'association* (1902).

***TROUPE** n. f. — ENCYCL. *Troupes coloniales*. Les troupes coloniales ont été rattachées au ministère de la guerre par la loi du 7 juillet 1900, mais elles ont un régime propre et un budget distinct divisé en deux parties : 1° l'une, formant une section spéciale du budget du ministère de la guerre, comprend toutes les dépenses afférentes aux troupes coloniales stationnées en France, en Algérie ou en Tunisie ; 2° l'autre, formant une section spéciale du budget du ministère des colonies, comprend toutes les dépenses afférentes aux unités stationnées et aux ouvrages de défense dans les colonies ou pays de protectorat autres que l'Algérie et la Tunisie. Elles relèvent d'une « Direction » spéciale instituée au ministère de la guerre et comprennent un état-major général et des troupes. Celles-ci se recrutent : d'une part, à l'aide d'éléments français et des contingents fournis par les colonies soumises aux lois de recrutement ; de l'autre, à l'aide d'éléments indigènes dans les diverses colonies et pays de protectorat. Les troupes coloniales constituent un corps d'armée à trois divisions d'infanterie stationnées en France avec quartiers généraux à Paris, Toulon et Brest, et une brigade d'artillerie coloniale dont le quartier général est à Paris. Se trouvent également à Paris les directions du service de santé et du service de l'intendance des troupes coloniales.

Infanterie. L'infanterie comprend, comme troupes françaises, 20 régiments, numérotés de 1 à 24, et 4 bataillons coloniaux, et des troupes indigènes.

Artillerie. L'artillerie coloniale se compose de 7 régiments, dont les trois premiers à Lorient, Cherbourg et Toulon, le quatrième au Tonkin, le cinquième en Cochinchine, le sixième dans l'Afrique occidentale et le septième dans l'Afrique orientale, avec deux « groupes » de batteries : celui des Antilles et celui du Pacifique. Les directions et établissements d'artillerie coloniale sont réglementées par l'instruction ministérielle du 16 octobre 1903.

Engagements et rengagements. Ils sont contractés conformément aux dispositions des décrets des 25 août 1905 et 21 juin 1906.

Service de santé. Une école d'application du service de santé des troupes coloniales a été créée à Marseille par décret du 3 octobre 1905.

[illegible] mente par un décret du 4 novembre 1903 ; l'organisation du personnel, par un décret du 21 juin 1906.

Intendance des troupes coloniales. La loi du 14 avril 1906 a transformé le corps du commissariat des troupes coloniales en *intendance militaire des troupes coloniales*. Deux décrets en date du 21 juin 1906 ont réglementé l'organisation du corps et les règles d'administration des troupes coloniales.

Justice. Le décret du 23 octobre 1903 a organisé le service de la justice militaire dans les troupes coloniales.

Solde. La solde et les accessoires de solde des troupes coloniales et métropolitaines à la charge du ministère des colonies sont régis par un décret spécial du 29 décembre 1903, et non par les règlements du ministère de la guerre.

TROUSSEAU (SIGNE DE). Méd. Quand on trace sur la peau une ligne avec l'ongle ou une pointe mousse, il se produit parfois une raie rouge persistante. Trousseau voyait là le signe pathognomonique de la méningite. Mais il n'en est rien ; ce trouble vaso-moteur existe dans un grand nombre d'affections et en particulier chez certains névropathes. (V. DERMATOGRAPHIE. La valeur diagnostique de la raie de Trousseau est donc incertaine, bien que ce [illegible]

TROUSSEAU-BONFILS [illegible]

TROUVE [illegible]

TROWBRIDGE [illegible] *pabonds et autres poèmes* (1869) ; etc.

TRÜBNER [illegible] en 1817, mort à Londres en 1884. Apprenti libraire à Heidelberg, il travailla ensuite dans les plus importantes maisons d'édition d'Allemagne et entra en 1843 chez Longman, à Londres. Très intelligent, il était bientôt associé avec Thomas Delf, pour l'exploitation d'une librairie anglo-américaine à laquelle il donna une grande extension. Peu à peu, il centralisa le commerce de la librairie des Indes et de l'Orient. Trübner entreprit la publication d'ouvrages et de collections qui lui firent le plus grand honneur, notamment les *Trübner's oriental series* ; la *British and foreign philosophical library* ; etc. Il avait fait de sa maison de Londres le rendez-vous des érudits, des littérateurs, des hommes politiques éminents de tous les pays.

TRUCHET (Abel), peintre français, né à Versailles en 1857. Élève de Jules Lefebvre et de Tony Robert-Fleury, cet artiste spirituel, peintre des mœurs montmartroises, des spectacles forains et des esthètes noctambules, a visé d'abord à des sujets sérieux : *l'Éternel Crucifié* (1895) ; [illegible] (1898) annonça sa véritable vocation, qui se manifeste dans ses petites toiles boulevardières : *le Bal des Quat'z'arts* (1903) ; *Femme au tub* (1906) ; etc. On peut voir de lui : *le Petit Jardin*, au musée de Dieppe ; *la Valse (Moulin de la Galette)*, au musée de Toulouse ; *la Soirée d'esthètes*, au Petit Palais. Il est l'un des fondateurs du Salon d'automne.

TRUEBA Y COSIO [illegible] Paris et en Angleterre, fut attaché à la légation espagnole de la première de ces deux villes, retourna en Espagne en 1822, mais fut obligé d'émigrer dès l'année suivante, lors du rétablissement de l'absolutisme. Il resta jusqu'en 1834 en Angleterre, où il fut élu député et secrétaire de la Chambre. Il mourut l'année suivante. Son œuvre la plus connue est une nouvelle empruntée à l'histoire des guerres entre les chrétiens et les Maures : *Gomez Arias o los Moriscos de las Alpujarras* (1831). Écrite en anglais, cette nouvelle fut traduite en espagnol par D. Mariano Torrente. Trueba publia encore quelques récits historiques : [illegible] enfin quelques pièces de théâtre en anglais : *l'Homme de plaisir, Mr et Mrs. Pringle, les Recherches, le Royal Coupable*, et deux comédies espagnoles : *la Girouette* et *Se marier avec 60.000 douros*.

TRUESDELL (Gaylord Sangston), peintre américain, né en 1850, mort au Presbyterian Hospital de New-York en 1899. Il débuta comme lithographe à Saint-Louis, Chicago et Philadelphie, puis, ayant résolu de s'adonner à la peinture, se rendit en France, où il prit les leçons d'Édouard Frère, de Gustave Moreau et de Cormon. Fixé à Paris, puis à Écouen, il a pris part aux Salons de 1886 à 1899 avec des tableaux de genre et d'animaux très remarqués. Rap[illegible] *Berger et son troupeau ; A travers le bois ; l'Hiver, berger et* [illegible] *Belle-Isle ; la Falaise près Boulogne ; le Goûter du berger* ; etc.

TRUHN (Frédéric-Jérôme), compositeur allemand, né [illegible] Klein, de Dehn et de Mendelssohn, il fut d'abord musicien d'orchestre, puis, plus tard, après avoir fait ses premiers essais de composition, devint chef d'orchestre à Dantzig. [illegible] ensuite des tournées de concert avec Hans de Bulow. Déjà il s'était occupé de critique et avait fourni des articles à la « Nouvelle Gazette musicale » de Schumann, [illegible] « Nouvelle Gazette musicale » de Berlin. Il se fixa alors à Berlin, après avoir visité la Russie, la Pologne, le Danemark et la Suède en donnant des concerts. Parmi ses nombreuses compositions, il faut citer : *le Poste de quatre années*, opéra-comique (1833) ; *Trilby* (1835) ; *Cléopâtre*, monodrame (1853) ; *Madalah et Adieu*, grandes cantates avec chœurs et orchestre, et une grande quantité de jolis *lieder* et de chants à plusieurs voix.

TRUMPP (Ernst), orientaliste allemand, né à Ilsfeld (Wurtemberg) en 1828, mort à Munich en 1885. Il étudia à Tubingue la théologie et les langues orientales, continua ses études en Angleterre et fut chargé par la *Church Missionary Society* d'étudier la langue parlée dans la région de l'Indus (1854-1857). Entre temps, il avait appris l'arabe moderne en Égypte et en Syrie. En 1858, il partit pour Pechawer étudier l'afghan. Sa mauvaise santé l'obligea de revenir en Europe en 1860. Après un séjour de trois ans à Stuttgart, il accepta un diaconat à Pfullingen (1864). En 1870, le gouvernement anglais lui confia une nouvelle mission. Il partit pour Lahor (Pendjab), se mit en relation avec des prêtres sikhs et traduisit leurs livres sacrés. De retour en Allemagne, il se fit habiliter à Tubingue et fut nommé, en 1874, professeur ordinaire de langues orientales.

TRUNECEK [illegible] Sérum minéral com[illegible] [illegible] de soude, [illegible] de potasse [illegible] de 5.12 p. 100, [illegible] contre [illegible] artériosclérose. On la re[illegible] [illegible] de potasse de l'iodure de potassium. Ses effets sont très inconstants. On [illegible] de 2 à 5 centimètres cubes, en commençant par les plus faibles.

TRUSKAWICE, bourg d'Austro-Hongrie (Galicie), dans une pittoresque vallée des Karpathes et sur un petit sous-[illegible] hab. Sources minérales chlorurées sodiques sulfureuses et sulfurées calciques, à la tem[illegible] pour le traitement du rhumatisme chronique et de certaines dermatoses.

TRUSTEUR [illegible] Qui organise un trust. [illegible] TRUSTER [illegible]

TRUTAT (Félix), peintre français, né et mort à Paris (1824-1848). Ce jeune artiste, mort à vingt-quatre ans, n'a pas moins laissé quelques morceaux qui [illegible] un talent déjà mûr et puissant. Il fut méconnu. Son mor[illegible] *la Femme* [illegible] est entré au Louvre. L'Exp[illegible] centennale de 1900 (Paris) fit admirer son *Portrait* [illegible] *Mme* [illegible], une [illegible] et d'un caractère [illegible] le portrait de son père et le sien, qui sont d'une fermeté rare, non sans rapport avec la facture de Géricault. Enfin, Henner avait retrouvé et conservait soigneusement chez lui une *étude* de Trutat.

Truth (Vérité), journal hebdomadaire anglais, fondé à Londres en 1877, par Henry Labouchere. Journal mondain, « Truth » est en même temps un journal de combat, qui s'est donné pour mission de dévoiler et d'attaquer toutes les fraudes qu'il découvre dans les différentes manifestations de la vie publique. De là un succès sans précédent, mais aussi des colères et des haines violentes, et des poursuites sans nombre devant les tribunaux pour diffamation. La rédaction du journal, complètement indépendante dans toutes les questions, est brillante, piquante et hardie, qu'elle s'applique à la politique, aux problèmes sociaux, à la critique littéraire, dramatique et artistique, ou aux faits courants de la vie mondaine.

TRUXÈNE n. m. Carbure $(C^9H^6)^n$, qui se forme lorsqu'on traite l'α-hydrindone par l'acide sulfurique concentré.

TRYGGER (Ernest), jurisconsulte et homme politique suédois, né à Stockholm en 1857. Docent (1885), professeur (1888) à la faculté de droit d'Upsal, vice-recteur de l'université, il a publié d'importants travaux sur le droit suédois. Membre du comité unionnel (1895-1898), représentant du län de Kopparberg à la première Chambre (1898), conseiller à la Cour suprême (1905), il est l'un des chefs du parti conservateur suédois et l'un des orateurs les plus influents du Riksdag.

***TRYPANOSOME** n. m. — Encycl. Zool. Ces micro-organismes constituent un genre d'infusoires flagellés pour lequel on a établi un groupe dit des *trypanosomés,* intermédiaire entre les amœbiens et les vrais infusoires, et qui comprend les formes les plus simples, munies d'un noyau central et d'un flagellum, etc. L'attention a été attirée depuis longtemps sur l'action exercée par ces infusoires dans le sang de divers animaux et de l'homme; aujourd'hui on connaît mieux leur rôle, considérable dans la maladie du sommeil. (V. sommeil.) L'hypnose de l'Afrique tropicale est causée par [illegible] *Gambiense;* la propagation en est assurée par une mouche du genre glossine, voisine de [illegible] tsé-tsé, la *glossina palpalis,* re[illegible] comme [illegible] vecteur de l'épidémie de l'Ouganda (1902-1903) d'après les observations de Bruce, Nabarro et Greig.

Trypanosomes : *a,* [illegible] de l'homme ; *b,* tsé-tsé ; *c,* trypa[illegible] du cheval ; *d, e, f, g,* transformation d'un [illegible] en trypanosome.

Mais c'est surtout dans les épizooties que les trypanosomes jouent le rôle le plus funeste. Ainsi, dans l'épizootie [illegible] Zambèze, c'est le *trypanosoma Brucei* répandu par la vraie mouche *tsé-tsé* (*glossina morsitans*). La mouche prend l'infusoire dans le sang des gros ruminants sauvages (antilopes, etc.) qui n'en souffrent pas, tandis que les ruminants domestiques en meurent. Dans [illegible] du Nord, c'est le *trypanosoma Evansi,* qui détruit les chevaux et les bœufs ; ces derniers résistent mieux. Les diptères propagateurs, inconnus jusqu'ici, doivent appartenir à plusieurs espèces de mouches, car le *surra* sévit jusqu'en Corée, aux Phi[illegible]

Le *mal de Caderas* est une épizootie de l'Amérique du Sud ; il est causé par le *trypanosoma equinum,* que des mouches indéterminées prennent dans le sang des cabiais, [illegible] grands rongeurs, et transportent dans le sang des chevaux. La *dourine d'Europe,* qui sévit parmi les chevaux, est inoculée par le [illegible] en 1894 par Rouget, puis en 1899 par Schneider et Buffard. De l'Espagne, [illegible] méditerranéen, elle a été transportée aux Etats-Unis et au Chili. Le mal dit *gal*[illegible] est inoculé par des hippobosques, ces mouches transportant avec leur [illegible]

Telle est l'histoire sommaire des trypanosomes à ce [illegible] par la première espèce fut découverte [illegible]

TRYPHOSE n. f. [illegible]

TRYPSINOGÈNE [illegible] Fonctions remplies par tous les organes, tels que le pancréas, la rate (Herzen), qui produisent soit de la *trypsinogène,* soit de la *trypsine active,* soit même les *kinases* activantes de la trypsine.

TRYPSINOGÉNÈSE n. f. Physiol. Formation de la trypsine aux dépens de la *trypsinogène.* V. ce mot au t. VII.

TSANA, lac de l'Afrique équatoriale, aux confins de l'Egypte et du Soudan égyptien. Ce lac, aux eaux profondes, et qui sert de régulateur aux crues du Nil supérieur, paraît destiné à servir de grand réservoir d'irrigation pour la région septentrionale du Soudan égyptien. Tel est l'objet des recherches poursuivies par Dupuis, chef de l'hydraulique agricole en Egypte, qui se propose de fertiliser le bassin supérieur du Nil, sans priver la Basse-Egypte de la quantité d'eau qui lui est strictement nécessaire pour la mise en culture normale du Delta.

TSARISME (*rissm'*) n. m. Régime politique de la Russie, lorsque le pouvoir du tsar ou autocratie y était sans contrôle.

TSCHERMAK (Gustave), minéralogiste autrichien, né à Littau (Moravie) en 1836. Conservateur du cabinet de minéralogie de Vienne et professeur à l'académie de cette ville, il a publié dans les mémoires de l'académie d'importants mémoires de minéralogie et de paléographie, des travaux sur les météorites et un manuel de minéralogie qui a eu plusieurs éditions. Il est devenu en 1897 correspondant de l'Académie des sciences.

TSCHIRCH (Alexandre), pharmacologiste allemand, né à Guben en 1856. Il fit ses études à Berne et à Berlin et fut reçu pharmacien en 1880. En 1881, il passa une thèse remarquable *Sur la relation de la structure anatomique des organes d'assimilation avec le climat et le milieu.* En 1882, il fut nommé assistant de l'Institut de physiologie végétale de Berlin; en 1885, privatdocent à l'École supérieure d'agriculture et enfin, en 1890, professeur de pharmacogénèse à Berne. Tschirch a aussi voyagé en 1888 en Orient, et il visita les Indes, Ceylan et Java. Il a publié de nombreux ouvrages, parmi lesquels on peut citer : *Recherches sur la chlorophylle* (1884) ; *Anatomie végétale appliquée* (1889) ; *Plantes utiles et médicinales de l'Inde* ; *les Résines et les Corps résineux* (1900) ; etc.

TSCHUDI (Hugo de), historien d'art autrichien, né à Jacobshof (Basse-Autriche) en 1851. Il compléta ses études, faites à Vienne, par des voyages à travers les musées d'Europe et, à son retour, fut attaché aux musées autrichiens. Fixé à Berlin en 1884, il a été nommé en 1896 directeur de la Galerie nationale de cette ville. Erudit et connaisseur de grand goût, il a contribué à faire de la jeune Galerie un des premiers musées d'Europe. Il a publié, en collaboration avec K. von Pulszky : *la Galerie nationale de peinture de Budapest* (1883) et signé à côté de W. Bode la *Description des statues de l'époque chrétienne du musée royal de Berlin* (1888). Enfin, depuis 1894, il publie en collaboration avec H. Thode : le *Répertoire des connaissances artistiques.*

TSEKH n. m. Nom donné en Russie aux corps de métier organisés dans les villes. (Toute personne qui désire ouvrir un atelier dans une ville où les *tsekhs* sont organisés, est tenue de se faire inscrire dans l'un d'eux. Mais cette organisation n'existe pas dans toutes les villes. Il en est beaucoup où les métiers ne sont pas soumis à l'organisation corporative et où les ouvriers peuvent exercer leur profession librement.)

TSINTAU, ville capitale du territoire chinois de Kiao-Tchéou, cédée à bail à l'Allemagne. Cette localité s'est transformée et développée depuis son occupation par l'Allemagne.

TSIUN-TCHEOU-FOU ou **KOUEI-PING-HIEN,** ville de la Chine (prov. de Kouang-Si), au confluent du Si-Kiang ou Rivière de l'Ouest et du Hong-chouei-Kiang ; 4 000 à 5.000 hab. Ch.-l. de la préfecture de Tsiun-Tcheou-Fou et de la sous-préfecture de Kouei-Ping-Hien. Ports sur les deux rivières. Il ne s'y fait presque aucun commerce.

***TSOU-HSI, TSOU-HI, TSE-HI** ou **TS'EU-HI,** impératrice douairière de Chine, née en 1834. — Tenue, depuis la guerre sino-japonaise, dans une sorte de disgrâce due autant à sa conduite politique qu'à des intrigues de palais, l'impératrice Tsou-Hsi profita du commencement d'exécution des projets de réforme de l'empereur Kouang-Siu pour faire un coup d'Etat. Elle fit séquestrer l'empereur à Yong-T'aï, petite île du parc impérial, dont on coupa les ponts, et le décret du 20 septembre 1898 que Kouang-Siu dut rendre la replaça à la tête du gouvernement. Elle obligea l'empereur, en 1900, à proclamer sa propre déchéance et à désigner pour son successeur un fils du prince Tuan. Enfin, elle se fit complice de la révolution des Boxers. V. Boxers, et Chine.

Tsou-Hsi.

TSOU-SIMA ou **TSOUSIMA** (DÉTROIT DE). Il s'ouvre à l'entrée méridionale de la mer du Japon, qu'il fait communiquer avec la mer de Chine, entre l'île de Tsou-Sima et la côte orientale de la Corée. Large de 130 kilomètres, parsemé d'îles, d'une navigation assez difficile, il fut le théâtre, en mai 1905, du désastre sans précédent de la flotte russe de l'amiral Rojestvensky.

Tsou-Sima (COMBAT NAVAL DE), livré le 14 août 1904, au N. de l'île japonaise de ce nom, dans le détroit de Corée, entre une escadre de trois cuirassés russes envoyée de Vladivostok à Port-Arthur par l'amiral Skrydlof, sous le commandement de l'amiral Jessen, et l'escadre japonaise de l'amiral Kamimura, composée de 4 cuirassés et de 5 torpilleurs. La rencontre fut fatale aux Russes, dont deux navires, le *Rossia* et le *Gromoboï,* ne parvinrent que péniblement à regagner Vladivostok, tandis que le commandant du troisième, le *Rurik,* dut jeter à la côte son bâtiment pour l'empêcher de tomber entre les mains de l'ennemi.

Tsou-Sima (BATAILLE NAVALE DE), livrée le 27 mai 1905 au sud-est de l'île de ce même nom, et qui fut, sur mer, la dernière et décisive affaire de la guerre russo-japonaise. L'escadre russe, ramenée de la Baltique par l'amiral Rojestvensky, venait de quitter les îles Saddle, près Chang-Haï, et se dirigeait vers la mer du Japon pour gagner Vladivostok.

Le 27 mai au matin, elle se présentait à l'entrée du détroit dit « de Corée », entre l'île de Tsou-Sima et la côte japonaise, formée sur trois « lignes de file » ou colonnes parallèles ; celle de gauche comprenait onze cuirassés répartis en trois divisions ; celle de droite huit croiseurs ; celle du milieu six transports et deux navires-hôpitaux.

Ayant négligé de s'éclairer en avant et d'écarter à temps les éclaireurs japonais qui surveillaient sa marche, cette escadre se trouva bientôt aux prises avec toutes les forces de l'amiral Togo, lesquelles, outre de nombreux torpilleurs, ne comprenaient pas moins de dix-huit grands vaisseaux, tant cuirassés que croiseurs, disposés en « ligne de front » et qui, sans laisser aux Russes le temps de se reconnaître, entamèrent un mouvement enveloppant contre la première division de leurs cuirassés.

Grâce à la supériorité de l'artillerie japonaise et à la précision de son tir à longue portée, quatre ou cinq bâtiments russes furent bientôt hors de combat, dont deux même sombrèrent : l'*Ossliabia* dès le début, le *Borodino* un peu plus tard, tandis qu'un troisième, le *Kniaz Souvarov,* était détruit par le feu qui prenait à bord.

Pendant ce temps, l'amiral Togo, qui avait son pavillon sur le cuirassé *Mikasa,* dirigeait le croiseur *Hashidate* et deux autres du même type contre la colonne des transports, qui se voyaient ainsi forcés d'aller se réfugier parmi les croiseurs du contre-amiral Enquist. Puis, à la nuit, les torpilleurs japonais entrèrent en ligne et coulèrent encore plusieurs bâtiments russes. La bataille continua d'ailleurs le lendemain 28 mai et aboutit à la destruction quasi complète de l'escadre russe.

L'amiral Nébogatof, à qui son chef, gravement blessé, avait dû remettre le commandement, amena son pavillon et se rendit avec les bâtiments qui lui restaient encore. Rojestvensky lui-même, qui avait dû quitter son cuirassé et se réfugier successivement sur plusieurs torpilleurs, fut fait prisonnier sur le *Biédovy* avec tout son état-major.

Seul, le contre-amiral Enquist, dont la division de croiseurs avait été paralysée par le mélange des transports, put éviter d'être pris ; mais il dut, après de vains efforts pour remonter vers le N., se diriger sur Manille, où il finit par arriver avec les trois croiseurs *Oleg, Aurora* et *Jemtchoug.* Ces trois bâtiments, d'ailleurs passablement avariés, échappèrent à peu près à la destruction de l'escadre russe, dont quelques autres navires durent se faire sauter pour ne pas tomber entre les mains des Japonais. Ceux-ci ne perdirent que trois torpilleurs et assurèrent n'avoir aucun bâtiment mis hors de combat pendant cette bataille de deux jours, à laquelle ils ont donné le nom officiel de « bataille de la mer du Japon ».

Les pertes en hommes ne dépassèrent pas 800 pour les Japonais, mais elles furent évaluées pour les Russes à 7.000 et même à 9.000, y compris les prisonniers.

TSOU TOUNG HOU-KIN n. m. Instrument à archet chinois, monté de 4 cordes. (La caisse d'harmonie est en bambou, la table en peau de serpent; un crochet, disposé sur le manche, sert de capotasto : il hausse ou baisse le ton des cordes, selon la façon dont on le fait glisser.)

Tsou toung hou-kin.

TUAILLON (Louis), sculpteur allemand, né à Berlin en 1862. Elève de l'Académie de cette ville, il a parfait ses études à Rome, où il se fixa en 1885. On voyait de lui, à l'Exposition universelle de 1900 (Paris), un bronze, *Amazone,* qui lui valut une médaille de bronze et qui est placé maintenant au musée de Berlin. On cite encore de lui *Cavalier,* importante œuvre sculpturale.

TUAN [pron. *tou-an*] (Tsai-Yi, prince), prince chinois, chef des Boxers, né en 1855. Fils du prince Toun, le cinquième fils de l'empereur Tao-Kouang (ou Mien-Hien) et d'une princesse mongole, Tsai-Yi avait été déclaré illégitime parce qu'il avait été conçu pendant une période de deuil dans laquelle le commerce des femmes est interdit, et il avait été envoyé en Mandchourie. L'impératrice douairière lui avait préféré, en 1875, le fils d'un septième fils de Tao Kouang, qui monta sur le trône sous le nom de Kouang-Siu. Cependant, l'impératrice Tsou-Hi rappela le prince Tuan de l'exil, et celui-ci chercha tout de suite les moyens de réaliser ses projets ambitieux. Lorsque l'impératrice fit prononcer par l'empereur Kouang-Siu sa propre déchéance en 1900, elle l'obligea à désigner pour son successeur le fils même du prince Tuan, P'ou Tsiun, né en 1885. Enfin, rencontrant un instrument favorable au but de son ambition dans le mouvement des Boxers, Tuan se mit à leur tête. (V. Boxers.) La révolution une fois réprimée, le prince Tuan passa en jugement, fut dégradé et son fils exclu de la succession au trône. Il est stipulé dans l'article 2 du protocole de Pékin du 7 septembre 1901 que, si l'empereur croit devoir faire grâce au prince Tuan et aux autres chefs du mouvement, ils seront exilés au Turkestan et emprisonnés à perpétuité.

Prince Tuan.

***TUBERCULINE** n. f. — Biol. *Tuberculine* [illegible] Dr. *de Behring,* Toxine de beaucoup la plus active qu'on ait jusqu'ici obtenue des bacilles tuberculeux, puisque 1 gramme de cette toxine suffit à tuer une vingtaine de

[illegible] On l'obtient [illegible] la toxine au moyen [illegible].

TUMMO [illegible] peuvent [illegible].

Tundal [illegible] par un Irlandais nommé Marc, moine du couvent de Saint-[illegible] Tundal, héros du récit. Celui-ci raconte comment, plongé [illegible] pendant ce temps à travers l'autre monde, sous la conduite d'un ange. Il décrit avec grands détails les supplices des damnés, auxquels il est lui-même soumis, les peines du purgatoire et les joies des élus. L'auteur a utilisé les récits antérieurs du même genre (ceux par exemple de Grégoire le Grand et de Bède), mais le sien a plus de cohésion et d'unité. Son imagination est vive, ses peintures précises [illegible] dans le fantastique, une précision que l'on retrouvera à un plus haut degré chez Dante. Le grand poète florentin a du reste connu la *Vision de Tundal* et lui a fait d'importants emprunts. Le texte latin, qui a été traduit au moyen âge dans presque toutes les langues de l'Europe, a été publié par M. A. Wagner (1882).

***TUNISIE.** — Archéol. Il a été rendu compte, aux articles [illegible] tées dans ces deux localités. D'autres recherches ont été faites sur divers points de la Tunisie : *Hippone*, où l'on a découvert un riche édifice, à cinq nefs séparées par des colonnes, sans doute une chapelle chrétienne; *Utique*, avec un important établissement hydraulique d'époque romaine [illegible] les nécropoles romaines, qui, outre le mobilier funéraire habituel, ont donné de curieuses figurines et des lamelles de plomb avec des incantations se rapportant pour la plupart aux courses de chevaux. Dans la même localité ont été découvertes de très vastes catacombes chré-[illegible] (la Timgad tunisienne), on a achevé le déblaiement du temple de la déesse Céleste, du théâtre, des abords du Capitole. On a exploré le quartier situé au S. du Capitole et déblayé une grande place dallée et de grandes mosaïques, parmi lesquelles les cyclopes forgeant les armes d'Enée sous la surveillance de Vulcain, ont été trouvées.

***TUNISIEN, ENNE** [illegible] Affection cutanée, propre aux pays chauds.

— ENCYCL. Le *bouton tunisien* [illegible] *Gafsa*, débute par une série de petits boutons confluents en un point quelconque du corps, recouvrant une surface [illegible] ulcération se produit, à bords nets comme ceux d'un chancre ; la maladie se prolonge, il faut au moins six mois pour obtenir une cicatrisation, mais souvent l'affection dure deux et trois ans. L'examen du sang et des débris de l'ulcère a fait trouver des microcoques nombreux, dont un semble spécifique. Ces microbes ont été étudiés par Ducaux, Brocq et Chantemesse. On ne connaît pas de traitement spécifique.

TUPPER (Martin Farquhar) [illegible] études au collège du Christ, fut reçu maître ès arts, puis étudia le droit à Lincoln's Inn et se fit inscrire au barreau ; mais il ne plaida jamais et se livra dès lors à la littérature. Son ouvrage [illegible] *proverbes*, devint rapidement populaire, en dépit des critiques, non seulement sévères, mais encore injustes, qu'il rencontra, et il a eu en Angleterre plus de trente éditions, sans compter qu'il s'en est vendu dans l'Amérique seule plus de 500.000 exemplaires. On a encore du même auteur : *Pyramide moderne en l'honneur de soixante-dix héros* ; [illegible] d'articles dans les recueils périodiques.

TUPY (Charles-Eugène) [illegible] sous le pseudonyme de **Boleslav Jablonsky**. Il entra dans l'ordre des prémontrés et devint aumônier d'un couvent de Cracovie. Ses *Poésies*, remarquables par la [illegible] milosti) sont très lues, ainsi que son poème didactique *la Sagesse du Père*. Une édition complète de ses poèmes parut en 1872.

TURATI (Filippo), homme politique [illegible] la « Critica sociale », revue bimensuelle, qui devint bientôt un des principaux organes du parti socialiste nouveau, parti qui groupait les débris de l'ancien parti ouvrier et les éléments attachés aux doctrines du socialisme international. Jouissant d'une grande influence, Turati fut élu en 1895 député de Milan, qu'il n'a cessé de représenter depuis cette date. Le 11 mai 1906, il participait à la manifestation des députés socialistes consistant en leur démission collective, après la présentation du projet destiné à prévenir les « massacres ouvriers », manifestation qui devait amener à bref délai la chute du cabinet Sonnino. Turati fut réélu le 3 juin 1906. — Il a publié des poésies estimées sous le titre de *Strofe* et de nombreuses études d'économie sociale ; entre autres, *il Delitto e la Questione sociale*.

***TURBIE** (LA), comm. de l'arrond. de Nice, départ. des Alpes-Maritimes. — La Turbie doit incontestablement son nom au Trophée des Alpes, mais, tandis que les uns le font dériver de *Tropaia*, il est plus vraisemblable qu'il vient de *Turres* [illegible] traversé par la route de la Corniche, qui suit le tracé de

TURQUIE : Tableau généalogique.

[illegible]

1° Youssouf-Izeddine-effendi [illegible]

3° Mohammed-Djemil-Eddin [illegible]

Autres enfants d'ABD-UL-MEDJID-KHAN [illegible]

[illegible] 1901 [illegible]

l'ancienne voie romaine d'Italie en Gaule. Le Trophée des Alpes fut érigé par le sénat romain en l'honneur de l'empereur [illegible] périale, après la soumission des peuples alpins. Sur le monument était gravée une grande inscription mentionnant les noms de quarante-cinq peuples vaincus. Pline, au livre III, chap. IV, de son *Histoire naturelle*, nous a conservé le texte de cette inscription, dont il existe des fragments au musée de Saint-Germain-en-Laye. Pendant les premiers siècles de notre ère, le Trophée romain subit de graves atteintes au passage des Barbares, surtout des Lombards. La légende de saint Honorat raconte comment le saint fit abattre les colonnes et les statues du monument dédié à une idole païenne. Pendant le moyen âge, on le transforma en forteresse et, enfin, en 1705, le général La Feuillade, opérant dans le comté de Nice, qui dépendait alors du duc de Savoie, y fit tirer des mines qui en abattirent des pans entiers. Il reste encore une tour haute de quarante-cinq mètres, émergeant d'un massif de blocage maintenu par vingt-quatre piliers en gros blocs. [illegible] française des fouilles archéologiques a fait commencer en 1905 et reprendre en mai 1906 des fouilles, dont les résultats sont intéressants. On a mis à jour la base romaine ensevelie sous les décombres et on a trouvé des parties de sculptures, d'inscriptions, des fûts de colonnes qui permettent enfin de reconstituer exactement le monument romain, au sujet duquel tant d'hypothèses avaient été émises. Les travaux, dirigés au nom de la Société des fouilles archéologiques par Philippe Casimir, [illegible] trôle de Formigé, architecte des monuments historiques.

TURCKEIME [illegible] Genre d'arachnides aranéides, de la sous-famille des argiopidés, comprenant de curieuses araignées de l'Amérique méridionale. (L'espèce la plus curieuse du genre est la *turckeima nodosa*, qui habite le Guatémala. Elle est ornée de teintes métalliques très brillantes.)

T[illegible]

TURENTCHEN [illegible] par ces derniers, du fleuve Yalou. C'est, en effet, aux environs du village de Turentchen que se produisirent les plus vifs engagements entre les Russes (5.000 hommes), commandés par le général Kachtalinsky, et l'armée du [illegible] autres divisions japonaises. Les Russes durent se retirer après avoir perdu la moitié de leur effectif, mais non sans avoir infligé aux Japonais, bien supérieurs en nombre, une perte d'environ 7.000 hommes.

***TURGOT** (Anne-Robert-Jacques) [illegible] çais, né et mort à Paris (1727-1781). — C'est seulement en 1899 que les restes du grand ministre de Louis XVI ont été retrouvés, à Paris même. La tradition voulait, en effet, que le corps de Turgot, exhumé pendant la Révolution française, eût été transféré dans le cimetière de Bons (Calvados) ; mais les recherches faites n'aboutirent pas.

La commission municipale du « Vieux Paris » eut connaissance par de Ricaudy de l'acte mortuaire, datant de 1781, et d'après lequel Turgot aurait été inhumé dans la chapelle de l'ancien hospice des Incurables, rue de Sèvres, devenu aujourd'hui l'hôpital Laënnec. C'est à cet endroit, en effet, près de l'autel de gauche, que furent retrouvés quatre cercueils de plomb, dont l'un portait l'inscription tombale de Anne-Robert-Jacques Turgot.

TURINAZ (Charles-François [illegible]) français, né à Chambéry en 1838. Reçu à Rome docteur [illegible] parties au grand séminaire de Chambéry. En même temps, [illegible] déploya beaucoup de zèle dans l'administration de son [illegible] temps, soit par ses discours, soit par ses brochures, soit par ses ouvrages, il se mêlait au mouvement général des idées, au point de vue catholique. Ame droite et ardente, il repoussait toute compromission et dénonçait sans ménagement toutes les nouveautés qui lui semblaient porter atteinte à la pureté de la doctrine. Il s'est occupé des questions sociales, patriotiques, et surtout théologiques. Le nombre de ses brochures est considérable. Parmi ses [illegible] écrit plusieurs brochures sur la question *Qu'est-ce qu'un dogme* (1905), et aussi sur les causes de la séparation de l'Église et de l'État (1905-1906).

TURNEP [illegible] **TURNEPS** [illegible] n. m. Variété de chou-rave.

TURNICH, village d'Allemagne (Prusse [présid. de Cologne, cercle de Bergheim), sur l'Erft ; 3.122 hab.

***TURQUIE** [illegible] lamlik, au moment où le sultan se rendait solennellement à la prière de midi, une bombe a été lancée sur son passage ; quelques personnes de son entourage ont été plus ou moins grièvement atteintes ; de nombreuses arrestations ont été opérées. Pareil attentat eut lieu dans les [illegible] adressèrent au sultan une note déclarant que l'état d'anarchie dans la capitale est intolérable, à la suite de l'attentat contre la Banque ottomane (v. QUESTION [illegible]) vence des troupes impériales. Plus de 5.000 Arméniens ont été massacrés en trois jours. La flotte russe de la mer Noire, mise sur pied de guerre, quitta Sébastopol, avec ordre de croiser au voisinage du Bosphore.

La Porte refusa (19 juil. 1898) toute compensation aux ressortissants français et anglais pour les pertes qu'ils avaient subies au cours des massacres de Constantinople (août 1896).

En novembre 1899, de nombreux membres du parti « jeune-turc », entre autres plusieurs hauts fonctionnaires et un général de division, furent arrêtés à Constantinople et bannis dans l'Yémen, par suite de la découverte de documents prétendus séditieux. Le mois suivant, Mahmoud-pacha, beau-frère du sultan, s'échappa et se rendit à Paris, où il pourrait, disait-il, faire de l'agitation pour les réformes libérales, sans s'exposer à être arrêté [illegible] nement d'Abd-ul-Hamid, que furent formés les projets de construction d'une voie ferrée à destination de La Mecque et d'établissement d'une ligne télégraphique au Hedjaz.

L'année 1901 marque une recrudescence de l'agitation [illegible] défaite des Grecs par les Turcs, la visite de l'empereur allemand à Constantinople ne pouvaient que contribuer à exagérer la puissance du sultan à ses propres yeux. A l'intérieur, il s'émancipa entièrement de l'influence de la vieille bureaucratie officielle et brisa tous les éléments capables de contrarier ses desseins. La volonté impériale ne se manifesta plus par des lettres viziriales, mais par des décrets (iradés), préparés par des secrétaires agissant directement sous les ordres du sultan, et souvent sans aucune relation avec le grand vizir.

Abd-ul-Hamid essaya alors de traiter suivant la même méthode les affaires étrangères. En mai 1901, il fit saisir les valises des bureaux de poste étrangers, sous prétexte qu'elles pouvaient contenir des correspondances séditieuses, mais il fut vite contraint d'abandonner cette pratique devant les protestations unanimes des chancelleries. Il frappa de taxes nouvelles les établissements français, au mépris des capitulations, et interdit aux ordres religieux de s'établir en territoire ottoman avant d'en avoir obtenu l'autorisation. Ces mesures avaient surtout en vue d'exciter les rivalités, sur ce terrain, des orthodoxes russes et des catholiques romains. Avec la France, d'ailleurs, l'affaire des quais de Constantinople, construits par une compagnie française avec des capitaux français, était une autre cause de difficultés, le gouvernement ottoman ayant privé la compagnie de ses revenus légitimes en obligeant les navires à débarquer en dehors de sa concession. Les protestations de l'ambassadeur étant restées sans résultat, les relations entre la Porte et le quai d'Orsay furent rompues le 26 août 1901). Le sultan céda sur la question des quais, mais certaines créances des banquiers français demeurèrent impayées.

Une escadre française fut envoyée à Mytilène, où elle prit possession des douanes (5 nov.). A ses précédentes exigences, le gouvernement de la République ajoutait : la reconnaissance par la Turquie de tous établissements français scolaires, de charité ou religieux, existants et à venir; la restauration de tous ceux qui ont subi des dommages au cours des troubles de 1894 et 1896; l'immunité pour eux de tous droits de douane, conformément aux capitulations, etc. Le sultan consentait à tout, quatre jours après; les créances des banquiers français étaient payées, l'escadre quittait Mytilène, et les relations diplomatiques étaient reprises. L'ambassadeur autrichien à Constantinople avait profité de la circonstance pour présenter, de son côté, diverses réclamations auxquelles Abd-ul-Hamid dut aussi faire droit.

Enfin, le sultan s'était engagé dans un conflit avec l'Angleterre au sujet de Koweït, dans le golfe Persique, où il avait essayé de débarquer des troupes, prétendant que le cheik de Koweït était son vassal. Il rencontra du côté du gouvernement des Indes une opposition résolue. Pour « sauver la face », il remplaça son grand vizir par Saïd-pacha, qui plusieurs fois déjà s'était joué des puissances dans leurs efforts pour l'introduction des réformes en Macédoine. V. QUESTION D'ORIENT.

La convention relative à la concession du chemin de fer de Bagdad à la Deutsche Bank fut signée en janvier 1902 par le sultan.

Le gouvernement britannique adressait en janvier 1903 une note à la Porte pour protester contre le passage des Dardanelles — qui ne pouvait avoir eu lieu qu'avec la permission du sultan — par quatre contre-torpilleurs russes. Ils n'étaient pas armés et ils battaient le pavillon commercial, mais ce n'en étaient pas moins des navires de guerre, et leur passage constituait donc une violation des traités de Paris, Londres et Berlin. Il y avait là un précédent que la Grande-Bretagne se réservait d'invoquer à son profit, le cas échéant. Mais aucune chancellerie ne s'occupa de cette note, que la Porte laissa sans réponse.

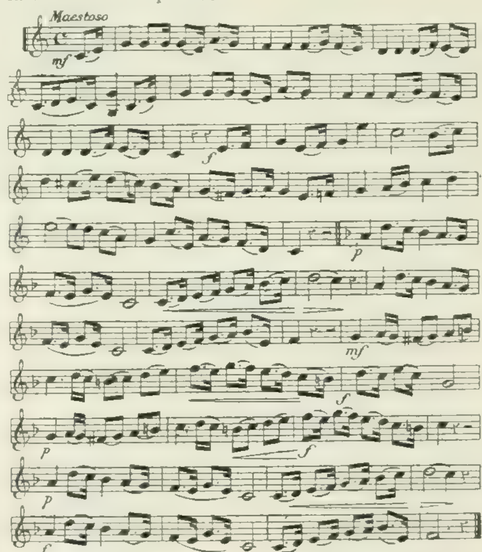
Toutes les puissances, sauf l'Allemagne, qui prenait le parti de la Porte en cette occasion comme en tant d'autres, présentèrent au gouvernement turc (oct. 1904) une note verbale identique, demandant de nombreuses modifications à la loi du timbre, pour répondre aux vœux des chambres de commerce. Les plus importants de ces changements concernaient les droits assurés par traité aux sujets étrangers et l'encouragement à l'espionnage que constituait, pour les fonctionnaires ottomans, la prime qui leur était promise pour toute dénonciation de contravention à la loi nouvelle.

Les relations entre la Turquie et la Bulgarie se tendirent dans les premiers mois de 1904; à Constantinople, on adoptait des mesures vexatoires à l'entrée des sujets et des marchandises bulgares. Le gouvernement de Sofia requit la Porte « de faire le nécessaire pour mettre un terme à un état de choses aussi préjudiciable aux intérêts des deux pays, l'action de la Porte n'étant actuellement entravée par aucun mouvement révolutionnaire ». En février, le général Petrof prononçait au Sobranié des paroles assez dures à l'égard du gouvernement turc. Le 8 avril, enfin, une convention était conclue par laquelle la Bulgarie s'engageait à empêcher la constitution de comités révolutionnaires ou de bandes armées sur son territoire et à punir les insurgés qui s'y réfugieraient; de son côté, la Turquie devait réaliser les réformes demandées par le programme de Muerzsteg (V. QUESTION D'ORIENT), donner plein effet à une amnistie accordée par le sultan, et aider les habitants de la Roumélie qui avaient eu leurs maisons détruites à les reconstruire. Mais la Porte ne tint pas ses engagements. Le 30 novembre, le Sobranié, en séance secrète, accordait au ministre de la guerre un crédit de 42 millions de francs pour achat de canons à tir rapide, et pour mise en état de défense du littoral de la mer Noire. C'était, avec les crédits militaires annuels déjà votés, un total de 67 millions de francs pour le budget de la guerre. Mais les choses n'allèrent pas plus loin.

En février 1906, Abd-ul-Hamid fit occuper la localité de Tabah, à une douzaine de kilomètres, en territoire égyptien, de la ligne frontière, dans la presqu'île du Sinaï. Il invoquait le firman de 1840, aux termes duquel le sultan accordait à Méhémet-Ali, vice-roi d'Egypte, l'administration de la partie méridionale de la Syrie, soit de la presqu'île qui s'avance à angle aigu dans la mer Rouge, entre le golfe de Suez et celui d'Akaba. Il s'appuyait d'ailleurs sur un titre plus précis, à son avis, c'est-à-dire sur sa suzeraineté, qui lui permettait de mettre garnison où il lui plaît en territoire égyptien ; d'où cette conséquence qu'on ne saurait parler d'un différend de frontière entre la Turquie et l'Egypte. C'est un point de vue que l'Angleterre ne pouvait, en raison de la situation acquise par elle depuis 1882 dans la vallée du Nil, admettre en aucune façon. Après des négociations qui durèrent deux mois et demi, et sous la menace d'une démonstration navale, le sultan se résigna d'abord à évacuer Tabah, puis à admettre que la question de frontière, au lieu d'être soumise à un arbitrage, fût simplement réglée par une commission mixte de délimitation. Ces conditions impliquent la reconnaissance par le sultan de la situation de l'Angleterre en Egypte. On a dit que la chancellerie allemande avait encouragé Abd-ul-Hamid à tenter cette aventure et qu'elle lui a refusé ensuite son assistance.

— *Sultans Osmanlis.* Les Turcs Ottomans ou Osmanlis apparurent en Asie Mineure vers 1223, sous la conduite d'Ertoghroul, fils de Soliman, chef d'une horde nomade du Turkestan. Le fils d'Ertoghroul (m. en 1288), Ottman ou Osman, reçut en 1288, du sultan d'Iconium (Konieh), la dignité d'émir, et, après la chute de l'empire seldjoucide, il se déclara indépendant (1299) et régna pour son compte; il fonda une dynastie et soumit à la domination des Ottomans, qui ne furent jamais très nombreux, l'Asie Mineure. Ses successeurs étendirent rapidement cette domination par delà les limites de l'Anatolie. En 1453, le sultan Mahomet II s'empara de Constantinople : la Turquie devint dès lors une puissance européenne dont le déclin commença au cours du XVIIIe siècle. Les sultans portent le titre de *padichah* (empereur) et prennent celui de *calife*, qui leur est contesté.

— *Hymne national.* Le premier hymne national turc fut composé par un Donizetti, frère du compositeur de la *Favorite*, sous le règne de Sélim III et en l'honneur du sultan Mahmoud; un second, dû à Guatelli-pacha, célèbre les louanges du sultan Medjid; enfin, un troisième, l'*hamidié*, écrit pour Abd-ul-Hamid sur des paroles d'un inconnu, est dû à Nedjib-pacha, qui fut directeur du conservatoire à Constantinople : c'est celui qui s'exécute dans les cérémonies officielles. En voici la musique, puis la traduction des paroles :



O souverain du vaste Univers, bienfaiteur du monde,
Au trône impérial ottoman tu donnes le prestige et la gloire.
Le monde jouit du bonheur sous ton égide puissante.
O sultan Hamid, jouis longtemps toi-même de ton règne !

TURRETTINI (François), orientaliste suisse, né à Genève en 1845. Après avoir commencé ses études philologiques en Suisse, il alla les poursuivre en Italie en 1865 et 1866 et à Paris, sous la direction de Stanislas Julien. Les langues qui l'attirèrent le plus furent le chinois, le mandchou, le mongol et le japonais. De retour à Genève, en 1878, il fonda une imprimerie spéciale pour la publication des textes orientaux et fit paraître simultanément deux revues : l'« Atsumé-Gusa » (herbes rassemblées) et le « Ban-zaï-sau » (herbes cueillies sur le soir), dans lesquelles il publia : *Heike monogatari*, récits de l'histoire du Japon au XIIe siècle; *Tami-no-nigivai*, contes moraux (trad. du jap.); *Histoire des Taira*, tirée du nippon-gwaisi (trad. du jap.); *Komats et Sakitsi*, texte et traduction d'un roman japonais; *San-ze-king*, ou les phrases de trois caractères, en chinois, japonais, mandchou, et l'explication de tous les mots.

TUSHAUS (Joseph), sculpteur allemand, né à Munster (Westphalie) en 1851, mort à Dusseldorf en 1901. Il est l'auteur, en collaboration avec Karl Janssen, du *Monument du Rhin* érigé à Dusseldorf. On cite de lui une *Amazone enchaînée*, d'un grand caractère, et il a exécuté le *Monument de Moltke*, inauguré à Berlin en 1902.

TUSSIGÈNE (*tu-si* — du lat. *tussis*, toux, et du gr. *gennân*, engendrer) adj. Qui provoque la toux. (Se dit en particulier du réflexe lui-même et aussi de toutes les substances irritantes [vapeurs, poussières, etc.] qui amènent la toux.)

TWINE (*tou-ain'* — de *Twine*, rivière d'Angleterre, parce que les pêcheurs de cette rivière portent des vêtements de ce genre) n. f. Paletot d'homme, sans taille.

TYPHLOSOLIS (*liss* — du gr. *tuphlon*, cæcum, et *sôlên*, canal) n. m. Zool. Invagination tuberculeuse de l'intestin, formant du côté dorsal une sorte de valvule spirale, chez les lombrics. (L'intestin grêle présente, chez les lombrics, suivant le milieu de sa face dorsale, un repli, ou *typhlosolis*, qui, dans quelques genres (urochæta, perichæta), est plus simple, ou même est limité à une portion seulement de l'intestin grêle. [Claus.])

TYPHOLYSINE (de *typhus*, et *lysine*) n. f. Biol. Substance active du nouveau sérum antityphique de Chantemesse, obtenu par l'immunisation du cheval. (Cette substance, malgré son appellation, paraît être une *agglutinine*, plutôt qu'une véritable *lysine*.)

***TYPHOSE** n. f. — Méd. *Typhose syphilitique*, Etat fébrile avec prostration, qui s'observe quelquefois à la période secondaire des formes les plus graves de la syphilis.

***TYPHUS** n. m. — Méd. *Typhus ambulatorius*, Forme en apparence latente ou atténuée de la fièvre typhoïde, dans laquelle la fièvre et les autres symptômes sont assez peu marqués pour que le malade puisse continuer de vaquer à ses occupations. (L'infection ébertbienne n'en existe pas moins, avec ses redoutables conséquences; aussi voit-on survenir parfois brusquement les accidents les plus graves de la fièvre typhoïde aiguë, tels que hémorragie et perforation intestinale.)

TYPOMÈTRE (du gr. *tupos*, caractère, et *métron*, mesure) n. m. Règle graduée, à l'usage des typographes. (C'est une règle plate à deux biseaux, dont l'un porte les divisions décimales du système métrique, centimètres et millimètres, et l'autre, les points typographiques; chaque division de ce biseau représente trois points, et les chiffres indicatifs marquent des *douzes* [douze points].) ‖ Outil du fondeur en caractères, qui sert à calibrer les lingots et les gros caractères.

TYRONE, ville des Etats-Unis (Pensylvanie [comté de Blayr]), sur la rivière Little Juniata; 5.847 hab. Moulins à farine et à papier, ouvrages de fer et d'acier.

TYROSINASE n. f. Biol. Ferment soluble, oxydant ou oxydase, trouvé dans les champignons du genre *russula*, et qui est caractérisé par sa propriété d'oxyder la *tyrosine*.

TYROTHRIX (*trikss*) n. m. Zool. Genre de bactériacées, comprenant des bâtonnets grêles, qui se rencontrent dans la putréfaction ou la fermentation des matières albuminoïdes.

***TZACONIEN** n. m. et adj. Linguist. Dialecte grec parlé aujourd'hui en Tzaconie (côte orientale du Péloponèse).

— ENCYCL. Le *tzaconien* est la langue d'une douzaine de villages (environ 9.000 individus) situés dans l'ancienne Cynurie, entre le mont Malévo et la mer. Il comprend deux variétés parlées, l'une, sur les pentes du Malévo; l'autre, sur le bord de la mer. Ce dialecte offre une série de traits phonétiques et morphologiques qui le différencient nettement du grec moderne. Notons seulement la chute de *l* devant *a* et *o* (*gaa* = *gala*), le changement de *r* en *n* devant dentale (*ante* = *artos*), de *n* en *ts* devant *i* (*eni* = *emi* = *eimi*), le rhotacisme de *s* final devant voyelle, et la formation du présent de l'indicatif au moyen du verbe *eni* « je suis » et du participe présent. On en a conclu que le tzaconien n'était pas un dialecte du grec moderne, et dérivait directement du laconien ancien. Ce serait donc le seul dialecte de l'ancienne Grèce que la *Koiné* n'aurait pas éliminé. Cette opinion, généralement adoptée, a rencontré quelques contradicteurs. Certains ont vu dans le tzaconien des traces d'influence slave. Les dernières observations faites sur ce dialecte sont dues à Hubert Pernot. V. les *grammaires* du tzaconien de Deville (Paris, 1866); Ikonomos (Athènes, 1870); Deffner (Berlin, 1881) et les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*.



UAPACA [illegible] phyllanthées, [illegible]

— ENCYCL. Les [illegible] sont des arbres dioïques, les fleurs mâles, apétales, sont réunies en capitules pourvus d'un involucre, elles ont quatre ou cinq étamines, un rudiment d'ovaire et pas de disque. Les fleurs femelles, isolées, sans calice, ont un ovaire pluriloculaire; les graines ont un albumen charnu. Les uapacas sont des plantes africaines [illegible] *ferrugineux,* etc.

Uapaca: a, fleur; b, fruit.

UBBELOHDE, juriste allemand, né à Hanovre en 183[illegible] [illegible] le droit à Gœttingue et à Berlin, se fit habiliter en 18[illegible] à Gœttingue, fut nommé en 186[illegible] professeur extraordinaire de droit hanovrien privé et rural, et fut appelé en 1865 à enseigner le droit romain comme professeur ordinaire à l'université de Marbourg, qu'il représente depuis 1871 à la Chambre haute. En 1836, il fut nommé au conseil privé de justice. Il a écrit : *Sur le principe ipso jure compensatur* (185[illegible]); *la Doctrine des obligations indivisibles* (1862); *Sur les fondements juridiques du commerce du bétail* (1865); *Questions de compétence en matière de droit successoral* (1868); *Sur l'Usucapio pro mancipato* (1870); [illegible] *de leçons sur l'histoire du droit romain* [illegible] (2e édit., 1881); *le Droit et l'Equité* (1887); *Sur le rapport entre [illegible]* (18[illegible]); *Sur la [illegible]* (1891). Il a collaboré au commentaire des *Pandectes* de Glück.

UBERRUHR, localité de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. de Dusseldorf, cercle d'Essen]), sur la *Ruhr*; 3 494 hab.

UCHTRITZ (Cuno DE), sculpteur allemand, né à Breslau en 1856. Elève, à l'Académie de Vienne, de Tilgner, il prit [illegible] mie. Il ne donna d'abord à ses statues qu'une teinte légère mais il ne tarda pas à les peindre totalement dans le goût le plus réaliste. La galerie Nationale de Berlin lui acheta un pifferaro exécuté dans cette manière. Fixé à Berlin à partir de 1886, il revint à la sculpture décorative et monumentale, et se fit connaître surtout par de remarquables décorations de fontaines publiques, où il y mêle harmonieusement les figures mythologiques, les animaux, les plantes et les scènes de genre. Citons parmi ses principales œuvres : *la Fontaine du château royal, une fontaine publique* dans la Rosenthalerstrasse de Berlin, un groupe avec le kurfurst *Georges Guillaume* dans la Siegesallee, le monument [illegible]

UCKERATH, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. de Cologne]) [illegible]. En 1796, combat entre les Autrichiens de l'archiduc Charles et les Français de Kléber.

UDA (Michele), auteur dramatique et romancier italien, né à Cagliari (Sardaigne) en 1830. Ses premières pièces : *les Amants de la veuve,* comédie assez spirituelle ; *Masque et visage ; Amante et mère ; Dans le linceul ; l'Ouvrier et sa famille,* drames, furent composées par lui pour une troupe nomade qu'il accompagnait. C'est à Milan qu'il fit jouer sa [illegible] d'humour et d'observation, vive peinture de la société de l'époque. Depuis, il n'a publié que des romans : *un Pauvre* [illegible] feuilleton de critique théâtrale dans le « Pungolo » et dans la « Rivista Nuova ».

UDA (Felice), poète et publiciste italien, frère du précédent, né à Cagliari (Sardaigne) en 18[illegible] [illegible] deux volumes de vers, *Vœux et espérances* (1852); *Souvenirs* [illegible] que. Mais ce fut surtout par son active collaboration au « Diritto », à l' « Italia letteraria » d'Angelo de Gubernatis et à divers autres périodiques, où il a été chargé de la critique littéraire, qu'il se fit connaître comme écrivain. Il y inséra les divers chapitres de ses *Esquisses littéraires* (1863) et de belles études sur *Leopardi et Poerio, Dante et* [illegible] tableaux humoristiques d'une réelle valeur. On lui doit

[illegible]

UGINES, [illegible] l'Arly; 2.325 hab. (*Uginérens, ennes.*) Ch. de f. P.-L.-M. [illegible] a 9 comm. et 6.665 hab.

UGOD, [illegible] Veszprem]), sur un petit sous-affluent du Danube ; 900 hab. Sources minérales sulfatées mixtes, utilisées pour le traitement de certaines affections des voies urinaires et de l'appareil digestif.

UGRON [illegible] et à Budapest, se rendit en 1870 en France et combattit sous Garibaldi. Correspondant de plusieurs journaux hongrois, il fut élu député en 1872 et siégea à l'extrême gauche, dont il devint l'un des chefs à partir de 1880. Dans les délégations, il se distingua par sa connaissance des questions militaires. Lors de la discussion des lois politico-ecclésiastiques, il se sépara du gros de son parti et fonda ce qu'on appela la fraction cléricale du parti kossuthiste, qui fut écrasée lors des élections de 1896. Il entra plus tard à la Chambre et fit partie de la coalition.

UHL [illegible] sie autrichienne en 1825. Il étudia la philosophie à Vienne et débuta en 1845 comme écrivain avec *Feuilles du* [illegible] Depuis 1848, il s'adonna au journalisme ; d'abord rédacteur [illegible] de Vienne » et devint conseiller du gouvernement. Ses [illegible]

UHLENHUTH (Edouard), naturaliste allemand, cartographe et sculpteur, né à Aschersleben en 182[illegible], mort à [illegible] puis fut successivement professeur à Brême, Bromberg et Berlin. De 1865 à 1875, il fut recteur du collège d'Auklam.

Sculpteur de renom, il fit la statue colossale de Frédéric le Grand à Bromberg. Il a fait un atlas donnant le relief des pays. Ses principaux ouvrages sont : *Technique de l'art plastique* (1860) ; *la Préparation du gaz d'éclairage et des savons aux résidus d'asphalte* (1878) ; *Technique de la stéréoplastie* (1882).

UKEKE-LAAU n. m. Sorte de guimbarde dont se servent les indigènes des îles Hawaï. Elle est faite d'un bois très dur et montée de trois cordes de boyau. Les indigènes tiennent l'un des bouts entre leurs dents et font vibrer les cordes avec la main. Les amoureux affectionnent particulièrement cet instrument ; ils le font vibrer en tenant chacun l'une des extrémités.


Ukeke-laau.

ULCÉRIFORME adj. Qui a la forme, l'aspect d'un ulcère.

ULIULI n. m. Hochet fait d'une gourde contenant des petits cailloux, dont les indigènes des îles Hawaï se servent pour accompagner leurs chants et en particulier les chants comiques.


Uliuli.

ULLMANN (Viggo), écrivain et homme politique norvégien, né à Christiania en 1848. Il étudia la théologie à Christiania, puis entra dans l'université, et devint recteur d'une école supérieure populaire. Mais il ne tarda pas à se lancer dans le mouvement politique. Radical ardent, il fit de la propagande non seulement en Norvège, mais aussi en Suède et en Danemark. En 1884 il plaida à Stockholm et à Upsala l'accusation contre le ministère conservateur Selmer, fit des conférences à tendances socialistes au Danemark en 1887, puis entreprit en 1893 une tournée de conférences aux Etats-Unis pour recueillir les fonds nécessaires à réaliser les projets séparatistes et antidynastiques des radicaux norvégiens. Membre du Storthing depuis 1885, il en fut président de 1892 à 1894,puis de nouveau en 1898. Avec Bjœrnstjerne Bjœrnson il préconisa la cession de deux ports libres de glace à la Russie. En 1892 il fut le chef des intransigeants sous le ministère Steen, et bientôt après le promoteur du mouvement séparatiste. Sa brochure intitulée : « *Je suis républicain. A bas la royauté et l'union* » le désignait d'ailleurs aux ultra-radicaux comme le futur président de la république norvégienne. Il a pris part également au mouvement national qui, en 1905, a séparé la Norvège de la Suède. Comme homme de lettres, Ullmann a déployé, depuis 1870, une graude activité. Outre sa collaboration à divers journaux et revues littéraires, il a publié des traductions d'Ammien Marcellin, de Plutarque, etc., de la *Saga om Volsungerne* (islandais), de *Progress and poverty* de Henry George. Ses œuvres personnelles se rapportent à la pedagogie, à la théologie et à l'histoire, notamment : *Latinskolen og den klassiske Dannelse* (1873) ; *Historiske sange* (1879) ; *Vore ungdomsskoles ... aegthed* (1883) ; *Sondagstaler ved Folkehøjskolen* (1884) ; *Sangbog for den norske ungdomsskole* (1884) ; *Foredrag over Israels historie* (1884) ; *Salmebok for kirke, hjem og skole* (1887) ; *Haandbog i verdens historien* (1887-1895), etc.

ULMANN (Raoul-André), peintre français, né à Paris en 1867. Elève de Bouguereau et Tony Robert-Fleury, il envoya pour ses débuts, au Salon de 1889, la *Chapelle Saint-Marc, à Trevenenc*. De 1891 à 1895, il séjourna presque constamment en Bretagne où il refit, en s'inspirant uniquement de la nature, son éducation d'artiste. *Au soir*, exposé en 1893, montre les progrès accomplis. Il participe depuis 1897 aux Salons de la Société des beaux-arts où ses marines bretonnes, ses vues de Paris et de Hambourg, ont été vivement appréciées. Parmi ses œuvres, on citera : *Ivry-sur-Seine* (musée du Luxembourg) ; *Gare de Bercy* [*P.-L.-M.*] (musée de Bayonne) ; *les Estacades du Port-franc* [*Hambourg*] (musée de Saint-Etienne) ; *le Wharf* [*Hambourg*] (musée de Philadelphie).

ULPHE (sainte) [en lat. *Ulphia*], vierge née près de Soissons, vers le commencement du VIIIᵉ siècle, morte au milieu de ce même siècle. Elle fit bâtir à Amiens un monastère, sur les ruines duquel fut construit le monastère du Paraclet, où ses restes furent d'abord inhumés : ils ont été transportés plus tard dans la cathédrale d'Amiens. — Fête le 12 et le 31 janvier.

ULTAN ou **OUTAIN** (saint) [en lat. *Ultanus*], abbé né en Irlande, au commencement du VIIᵉ siècle, mort en 686. Fils d'un roi de Munster, nommé Fyntan, et frère de saint Fursy, il passa, ainsi que son frere, en Angleterre ; embrassa comme lui l'état monastique et, comme lui encore, vint en France. Il fonda l'abbaye de La Fosse, dans le Brabant, et gouverna en même temps le monastère de Saint-Quentin à ..., que saint Fursy avait fondé à Péronne. — Fête le 1ᵉʳ mai et le 2 octobre.

ULULEMENT n. m. Syn. de ULULATION.

UMANGITE n. f. Séléniure naturel de cuivre.

UMLAUFT (Friedrich), géographe autrichien, né à Vienne en 1844. Il est depuis 1876 professeur au gymnase impérial de Mariahilf et il a écrit une foule d'ouvrages de vulgarisation géographique. Il est depuis 1882 le directeur de la « Deutsche Rundschau für Geographie und Statistik ».

UNCINAIRE (*ne-re*) n. f. Parasite de l'intestin, qui cause la maladie appelée *uncinariose* ou *ankilostomiase*, et qu'on appelle aussi ANKYLOSTOME DUODÉNAL.

UNCINARIOSE n. f. Syn. de ANKYLOSTOMIASE.

UNGER (Joseph), homme d'Etat et juriste autrichien, né à Vienne en 1828. Privatdocent (1852), professeur de droit civil à Prague (1853), puis à Vienne (1857), membre à vie de la Chambre des seigneurs, il fut, de 1871 à 1879, ministre sans portefeuille du cabinet Auersperg. Il se fit remarquer moins par son habileté et sa souplesse que par sa merveilleuse éloquence, qui lui valut au parlement et dans le public le titre de « ministre de la parole ». En 1881, il devint président du tribunal d'empire. Parmi ses nombreux ouvrages de droit, nous citerons : *Système du droit privé commun de l'Autriche* (1856 1869), œuvre magistrale qui fonda sa renommée, et qui eut une influence prépondérante sur la législation autrichienne ; *le Mariage à travers les âges* (1850) ; *Elaboration d'un code civil pour le royaume de Saxe* (1853) ; *la Nature juridique des papiers de propriétaire* (1857) ; *Pour la réforme de l'université de Vienne* (1865) ; *les Contrats en faveur d'un tiers* (1869) ; *le Transfert des dettes. Fragment d'un système du droit d'obligation autrichien* (1889) ; *Commerce à ses propres risques* (1891) ; *Commerce aux risques d'autrui* (1894). Il a fondé un *Recueil des sentences de droit civil de la Cour suprême* (1859).

UNGER (William), graveur allemand, né à Gœttingue en 1837. Fils d'un professeur et historien d'art, il étudia d'abord la gravure sur cuivre à l'académie de Dusseldorf, puis la gravure à l'eau-forte. Il se fixa successivement à Munich, à Dusseldorf, à Leipzig et à Weimar. En 1866, il entreprit, pour le « Journal des beaux-arts », une série de reproductions en gravure des œuvres des maîtres hollandais aux musées de Brunswick et de Cassel. Il acquit bientôt une habileté telle qu'il fut reconnu comme un maître du genre. En Hollande (1871), il grava la galerie Franz Hals, puis se rendit à Vienne, où il déploya une rare fécondité, et devint en 1881 professeur à l'École d'art industriel et enfin membre de l'Académie des beaux-arts (1895). En 1886, ses productions formaient déjà un ensemble de 800 estampes, d'après des originaux de toutes les écoles. On apprécie surtout celles de ses eaux-fortes reproduisant les œuvres de Rembrandt, Ruysdaël, Hobbema, Rubens, etc. A l'Exposition universelle de Paris de 1878, où il obtint une médaille de 3ᵉ classe, l'artiste avait envoyé : *la Ronde de nuit* (Rembrandt), le portrait de *Rembrandt* (Rembrandt), *la Fête de Vénus* (Rubens), *la Chasse au singlier* (Snyders). Il convient de mentionner encore les 175 estampes de la galerie impériale-royale de peinture de Vienne.

***UNIFORME** n. m. — ENCYCL. Dr. *Uniformes étrangers.* Le port des uniformes étrangers, tant civils que militaires, est interdit sur le territoire de la République française.

Toutefois, sont admis à revêtir l'uniforme de leur fonction : les représentants des puissances étrangères dûment accrédités auprès du gouvernement français, et le personnel de leur mission ; les consuls et agents consulaires étrangers, dûment reconnus par le gouvernement français ; les fonctionnaires et officiers étrangers dûment accrédités pour remplir une mission officielle et représentation auprès du gouvernement français ; les officiers, sous-officiers, marins et soldats embarqués sur des bâtiments de guerre étrangers, dans les ports et rades du littoral français où ces navires relâchent, ainsi que dans les environs immédiats de ces ports et de ces rades.

Le ministre de l'intérieur peut, après avis du ministre des affaires étrangères et des autres ministres intéressés, autoriser à revêtir l'uniforme de leur fonction : les officiers, sous-officiers, soldats et marins étrangers admis à traverser, pour raison de service, le territoire de la République française ; les fonctionnaires et officiers étrangers accomplissant une mission officielle sur ce territoire ; les fonctionaires, officiers, sous-officiers, soldats et marins étrangers invités à une cérémonie publique ou privée. Dans les départements frontières, le préfet a qualité pour accorder aux ressortissants des Etats limitrophes l'autorisation d'assister en uniforme à une cérémonie privée.

Les infractions à ces dispositions sont punies d'amendes de 1 à 5 francs et de peines d'emprisonnement de trois jours au plus au cas de récidive. (C. pén., art. 471 et 474.) Le ministre de l'intérieur et le préfet, dans les départements frontières, peuvent en outre, par mesure de police, enjoindre au contrevenant de sortir immédiatement du territoire français et le faire conduire à la frontière. Si le délinquant se soustrait à la mesure prise contre lui, ou si, après être sorti de France par suite d'une telle mesure, il y rentre sans permission, il est traduit devant le tribunal correctionnel et condamné à un emprisonnement d'un mois à six mois. A l'expiration de sa peine, il est conduit à la frontière. Lorsque l'étranger a publiquement porté un uniforme qui ne lui appartenait pas, il est passible d'un emprisonnement de six mois à deux ans. (C. pén., art. 259.)

***UNION** n. f. — ENCYCL. *Union interparlementaire.* Une des institutions qui ont le plus fait pour amener les peuples à chercher dans le droit la solution des questions qui n'a jamais résolues la guerre est la Conférence interparlementaire. Elle réunit périodiquement les membres des divers Parlements qui désirent faire reconnaître dans leurs Etats respectifs, par voie législative ou par traités internationaux, le principe de l'arbitrage et se livrer à l'étude dans le but de concourir au maintien de la paix. (Art. 1ᵉʳ des statuts.)

L'origine de cette institution se trouve dans la réunion, en 1888, de plusieurs membres des Parlements anglais et français sous la présidence de Frédéric Passy, afin d'aviser au moyen d'assurer la paix, par des traités d'arbitrage permanent, entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France. Elle a tenu presque chaque année, depuis lors, des réunions dont chacune marque une étape dans la voie de l'arbitrage international.

La Conférence interparlementaire est devenue l'Union interparlementaire, à la fois permanente et plus extensive. L'Union, à la suite d'une assemblée à Saint-Louis à l'occasion de l'Exposition universelle, fit une démarche auprès du président Roosevelt pour le prier de convoquer à La Haye un second congrès international de la paix, qui confirmerait les résolutions prises par celui de 1901 et qui les compléterait. Ce vœu n'avait pas encore reçu satisfaction en 1906.

Le conseil de l'Union interparlementaire, réuni à Bruxelles en juin 1906, décida de se rendre à l'invitation du cabinet anglais, qui l'avait convié à Londres au mois de juillet suivant. La question à l'ordre du jour est l'élaboration d'un traité modèle d'arbitrage. Les délégués américains ont proposé la création d'un Parlement international permanent, à qui seraient déférées les questions qui peuvent diviser les nations.

UNION, ville des Etats-Unis (Etat de Tennessee [comté d'Obion]), sur le Mississipi ; 3.407 hab. Tanneries et forges.

Unique et sa propriété (l'), par Max Stirner (1845 ; traduct. fr. de H. Lasvignes, 1900). — Suivant Max Stirner (v. t. VII), Dieu ne s'inquiète que de soi, de même l'Humanité. « Leur cause est une cause purement égoïste... Semblablement, je mets ma cause en moi-même, moi qui aussi bien que Dieu suis le néant de tout autre, moi qui suis mon tout, moi qui suis l'Unique. En qualité de moi unique, je m'approprie tout... » Cette théorie s'oppose à toutes les théories philosophiques d'*affranchissement*. Les anciens « se sont efforcés vers l'esprit et ont cherché à se spiritualiser », mais l'esprit individuel tend à se perdre dans l'esprit universel. Le mystique chrétien, dans son désir de liberté spirituelle, cherche « à se dégager de soi » ; mais « le renoncement à soi-même est commun aux saints et aux impies, aux purs et aux impurs ». Vouloir procurer la liberté au pur esprit, c'est du « mongolisme » ; il faut avoir le courage de repousser le *mal mongolique* en écartant « non seulement la croyance aux fantômes, aux esprits, mais encore la croyance à l'esprit ». On a fait de la pensée la chose sainte, et « nous sommes hiérarchiquement opprimés par ceux qui s'appuient sur des pensées ». Le protestantisme et le libéralisme ne nous ont pas délivrés. Le serviteur obéissant, voilà l'homme libre. Il faut cesser d'être idéalistes, d'être des « hommes bons ». Il faut poursuivre la « déconsécration universelle ». Plus rien de sacré hors du Moi, de l'Unique. Il ne faut pas s'affranchir de la famille, par exemple, pour tomber sous la tutelle d'une autre communauté, de l'Etat ; la tyrannie collective ne gagne pas à être modifiée ; il faut la supprimer, l'anéantir. « La liberté *octroyée* n'est pas une liberté, car seule la liberté que l'homme *prend*, celle de l'égoïste, vogue à pleines voiles. » Ne cherchons donc « en autrui que des moyens et des organes dont nous usons comme de notre propriété ». Il n'est pas un de mes semblables qui soit mon égal, à qui je doive du respect. Je suis moi-même l'unique source du Droit. Ce n'est que dans l'*association* d'êtres qui se considèrent réciproquement comme leur propriété que « la propriété est reconnue, parce que l'on ne reçoit plus d'aucun être son bien en fief ». Dans la société, « tu es employé » ; dans l'association, « tu te *fais valoir* ». Se faire valoir est le principe de cette morale, qui prend pour base l'égoïsme le plus absolu.

UNITAÏTE n. f. Substance minérale, formée d'hydrocarbure, et voisine de l'asphalte.

UNITEGMINÉ, E (*té-gh*) — du lat. *unus*, seul, et *tegmen, inis*, enveloppe) adj. Epithète donnée par Van Tieghem aux plantes dont l'ovule est pourvu d'un seul tégument. (Il distingue les perpariétés unitegminées et les transpariétés unitegminées.)

***UNIVERSITÉ** n. f. — *Universités populaires*, Nom donné à des associations d'instruction populaire existant à Paris et dans un certain nombre de villes françaises.

— ENCYCL. Les *universités populaires* sont nées pendant la crise de l'affaire Dreyfus, de 1898 à 1901. La première fut fondée à Paris, pendant l'hiver 1898-1899, dans le faubourg Saint-Antoine, par quelques personnes généreuses et par un groupe de savants, de professeurs de l'Université, de littérateurs et d'hommes politiques des partis avancés, parmi lesquels il faut citer : Duclaux, Ferd. Buisson, Seignobos, Lapicque, Louis Havet, Emile Zola, Anatole France, Appell, Th. Steeg, Fournière et Rouanet. Il s'agissait, à l'exemple de l'Extension Universitaire de l'Angleterre, de grouper les étudiants, les professeurs et les gens du peuple, surtout les ouvriers, et de créer ainsi une coopération des idées. Des cotisations minimes furent demandées aux adhérents. On créa des universités populaires dans la plupart des quartiers de Paris et de la banlieue, avec des locaux permanents, des salles de lecture, des conférences et des bibliothèques. Les professeurs et les étudiants se chargeaient de faire des conférences sur les sujets les plus variés, plusieurs fois par semaine : histoire, littérature, géographie, sciences naturelles, etc., mais en excluant en principe toute polémique ; on s'efforçait ainsi de donner aux ouvriers des notions plus approfondies de l'histoire de la civilisation et d'élever leur niveau intellectuel et moral. Des soirées récréatives, des concerts et des bals, des cours de chant, de musique, de dessin et de coupe, des réunions pour les enfants et les femmes, des excursions instructives, des visites des musées et des monuments historiques complétaient l'œuvre d'éducation populaire.

De Paris, le mouvement se propagea à travers toute la France ; dans toutes les villes, des universités populaires furent fondées. Elles sont administrées par des comités élus par tous les membres ; la tendance est d'y laisser une grande influence aux ouvriers. Elles s'appuyaient généralement sur les partis politiques avancés, radicaux-socialistes et socialistes, et leur servaient de centres de propagande. Le mouvement eut d'abord de grands succès, surtout dans les centres ouvriers et auprès des petits employés et sut créer à Paris et dans la plupart des villes françaises une action intense d'instruction populaire ; puis, en 1903, il se ralentit ; beaucoup d'universités populaires disparurent ou périclitèrent ; l'élément ouvrier s'en retira souvent pour aller dans les groupements nettement socialistes. En 1902, une fédération des universités populaires de Paris et de la Seine fut formée, puis une fédération nationale de toutes les universités de France. Plusieurs congrès furent tenus pour remédier surtout à la crise du mouvement et assurer aux universités les ressources financières qui leur manquaient généralement. Un comité central fut constitué à Paris, avec un secrétariat permanent et un bulletin mensuel.

Le mouvement des universités populaires suscita d'autres organisations ayant le même but, les instituts populaires affiliés aux partis conservateurs, l'Association Ernest Renan, la Société républicaine des conférences populaires, favorables aux partis politiques de gauche, etc.

UNNA (Paul), médecin dermatologiste allemand, né à Hambourg en 1850. Il alla étudier à Strasbourg et fit dans le laboratoire de Waldeyer une these sur l'anatomie et le développement de l'épiderme. Nommé médecin de l'hôpital général de Hambourg en 1878, il créa un institut privé des maladies de la peau, auquel il annexa un laboratoire et une clinique pour les étudiants, qui a une réputation européenne, et dans laquelle les principaux dermatologistes ont travaillé. En 1882, il fonda un journal de dermatologie pratique (*Monatshefte für praktische Dermatologie*), dans lequel sont publiées les observations et les découvertes faites dans le domaine de la peau. Il a décrit un morocoque qu'il considère comme l'origine de l'eczéma, qui serait aussi une maladie parasitaire, et a découvert, après Ducrey, le bacille du chancre mou, qu'on désigne sous leurs deux noms. Enfin, il a apporté de nombreuses modi-

[illegible] au traitement des maladies [illegible] de la peau, dans le *Manuel de [illegible]* [illegible]

Unna [illegible] être d'origine [illegible] de départ est le cuir chevelu, mais elle se localise dans les [illegible] rappelle surtout l'eczéma (ou l'acné, sur le thorax), d'où le [illegible]

UNTERMEIDLING, bourg d'Austro-Hongrie (Basse-Au[illegible] minérales sulfurées sodiques, utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique et de certaines dermatoses.

UNTERMHAUS [illegible] cipauté de Reuss-Schleiss-Gera [cercle de Gera]), sur l'Elster ; 3.939 hab. Tissages, fabrication de porcelaines et d'harmonicas, grand établissement lithographique.

UNTERTURKHEIM, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de W[illegible] stadt)), sur le Neckar ; 4.149 hab.

UNWIN (William), ingénieur anglais, né à Coggleshall (Essex) en 1838. Il fit son apprentissage sous la direction de sir William Fairburn, à Manchester, et fut nommé instructeur à l'École royale d'architecture navale et de génie maritime de Kensington (1868-1872), professeur de mécanique et d'hydraulique au Collège royal des ingénieurs de l'Inde, à Cooper's Hill (1872), et professeur au « City and Guild's Institute » de Kensington. Il devint membre de la Société Royale. [illegible] *chines* (1901); *l'Essai des matériaux de construction* (1897).

UPMARK (Gustave-Henri-Guillaume), historien d'art suédois, né et mort à Stockholm (1844-1900). Étudiant à Upsala, où il fut reçu docteur en 1869, il entra peu après au musée National, dont il fut nommé directeur en 1880. Dans ce poste difficile, il se signala par son talent d'organisateur et son activité inlassable pour la mise en valeur des œuvres d'art et le développement du goût artistique dans les masses. Il prit l'initiative de la restauration du château de Gripsholm, qui est devenu un monument national des plus intéressants. Citons, parmi ses publications : *De grafisca konsterna* (1889); *Handteckningar af* [illegible] *Vasatiden* (1896); etc.

URALITE n. f. Nom donné, d'abord en Angleterre, à un composé minéral remarquable par ses propriétés isolantes et par son incombustibilité.

— ENCYCL. *L'uralite*, imaginée en Angleterre, est en réalité un carton d'amiante durci par le passage au four, de manière à présenter l'aspect et la résistance d'une plaque métallique. L'amiante est d'abord [illegible] quantité convenable de blanc d'Espagne et de silice colloïdale, de manière à obtenir une substance parfaitement homogène, qui est ensuite débitée en feuilles, puis laminée, enfin passée dans un four chauffé au gaz pauvre, où elle acquiert sa dureté finale. On fait ensuite subir aux feuillets ainsi préparés, et qui ont la consistance de l'ardoise, une immersion dans une solution de silicate de soude, puis dans une solution de bicarbonate de soude, enfin de chlorure de calcium. Ces trois opérations achèvent de rendre l'uralite à peu près parfaitement incombustible. On s'est servi de l'uralite, qui peut être travaillée par les outils ordinaires des menuisiers, pour revêtir les quais en bois, ou pour habiller, dans les chemins de fer à traction électrique, les châssis métalliques des voitures automotrices. L'uralite présente pour ces divers emplois l'avantage d'une grande légèreté.

Uranie, corvette de la marine française qui, de 1817 à 1820, sous les ordres du capitaine de frégate de Freycinet assisté de Duperrey et d'une commission de savants, exécuta un voyage de circumnavigation dans le but de déterminer la figure du globe, d'étudier le magnétisme terrestre et de recueillir des collections d'histoire naturelle. L'*Uranie* revenait en France lorsque, poussée par un coup de vent sur les îles Malouines, elle y échoua après avoir touché une roche sous-marine; son équipage et toutes les observations et collections scientifiques furent du moins sauvés et ramenés en France sur une corvette américaine achetée à cet effet.

URANISCODON (*niss*) n. m. Genre de reptiles sauriens, de la famille des iguanidés, comptant deux espèces propres à l'Amérique du Sud.

— ENCYCL. [illegible] subcylindriques ou [illegible] Guyane [illegible] Pérou.

URANOPILITE n. f. Sulfate hydraté naturel d'urane et de chaux.

URATELORNIS [illegible] n. m. Genre nouveau de coraciidés (*rolliers*), voisin des atelornis.

— ENCYCL. Les *uratelornis* sont de beaux oiseaux à la livrée gris roux et bleu ciel très clair, qui semblent être confinés dans la partie méridionale de Madagascar. Ce sont les [illegible]

Uratelornis.

[illegible] sablonneux.

URBALACONE, [illegible] 30 kilom. d'Ajaccio, non loin de la route nationale qui con[illegible] un petit établissement thermal pour le traitement de [illegible]

URBANITE n. f. Substance minérale appartenant au [illegible]

URBERNAGA, bourg d'Espagne (prov. de Guipuzcoa [illegible] nérales sulfatées calciques ferrugineuses, utilisées pour [illegible] voies urinaires.

URÉDINÉES [illegible] dernières années ont modifié à deux points de vue principaux nos connaissances sur la famille des urédinées. [illegible] pensé pendant longtemps que pour les espèces qui vivent successivement sur plusieurs plantes hospitalières, par [illegible] et d'autres spores sur l'épine-vinette, cette alternance de végétation et de fructification constituait un cycle indispensable dans la vie du parasite. Les recherches d'Eriksson, savant suédois, ont démontré que cette alternance se produit parfois, sans doute, mais n'a rien d'absolument nécessaire. D'une année à l'autre, la rouille se conserve dans le grain de la céréale même. A l'intérieur des cellules du grain, le protoplasma du blé et celui du parasite coexistent et se ressemblent tellement qu'on pourrait difficilement soupçonner dans ces cellules l'existence de matière vivante appartenant à une autre espèce de végétal qu'au blé. Eriksson a trouvé des réactifs colorants permettant de distinguer le protoplasma du blé et celui du parasite. Ce dernier, au moment de la récolte du blé, n'a aucune forme déterminée dans les cellules, mais plus tard il acquiert une forme précise, globuleuse, puis allongée, et se développe en véritables filaments de mycélium qui perforent les membranes des cellules primitives, puis pénètrent entre les cellules, dans les parois mêmes, envahissent progressivement tout le végétal quand le blé est semé et germe, et finalement il se produit de nouvelles taches de rouille, de nouvelles fructifications sur la tige et les feuilles. Ces données nouvelles font comprendre pourquoi la rouille se maintenait sur le blé, malgré la précaution prise partout de supprimer l'épine-vinette. On ne connaît pas de procédé pour détruire, dans le grain de blé, le protoplasma du parasite sans tuer en même temps celui du blé. Le seul moyen pratique de lutte connu actuellement a pour base ce fait que les diverses races de blé offrent à l'attaque de la rouille des degrés de résistance tout à fait différents. La solution actuelle est donc de cultiver les races de blé les plus résistantes à la rouille ; mais cette solution est incomplète, parce que ces races ne sont pas toujours les meilleures pour les usages industriels (fabrication du pain et des pâtes alimentaires, amidonnerie, etc.).

[illegible] mènes sexuels chez les urédinées est toute récente. La naissance des spores de la forme appelée *écidie* est précédée d'une fécondation par union de deux cellules semblables. Les filaments de la fructification naissante sont terminés par des cellules renflées en massue et séparées par une cloison transversale. Le noyau de chacune de ces cellules se divise en deux, et une cloison détache une cellule supérieure petite, bientôt résorbée, et une inférieure plus grosse ; celle-ci grandit encore et se renfle, et alors deux de ces nouvelles cellules issues de filaments voisins s'inclinent l'une vers l'autre, s'accolent par leur sommet ; la cloison devenue mitoyenne se perfore et les deux contenus se fusionnent. Les deux noyaux se rapprochent au sommet de la boucle ainsi formée, et chacun se divisant, il existe quatre noyaux ; les deux supérieurs passent, dans le sommet de la boucle qui s'isole par une cloison, puis se divise de nouveau en deux cellules inégales ; l'une, la plus grande, est l'écidiospore ; l'autre, la cellule intercalaire. Quant aux noyaux inférieurs, ils se conjuguent, puis les phénomènes se renouvellent autant de fois qu'il se produit d'écidiospores disposées en file et séparées les unes des autres par une cellule intercalaire.

Ce groupe des urédinées, qu'on rattachait avec raison aux basidiomycètes, présente donc lui aussi des phénomènes sexuels, comme on a constaté dans ces dernières années chez des basidiomycètes proprement dits.

URÉMIDES n. f. pl. (Méd. Expression par laquelle on désigne les diverses manifestations cutanées qui peuvent survenir au cours de l'*urémie*. (Ces manifestations cutanées traduisent la décharge, par la peau, des principes toxiques retenus par l'oblitération du filtre rénal.)

URÉTROCYSTITE ou **URÉTHROCYSTITE** [illegible] due à des microbes et le plus souvent au gonocoque, dont l'influence s'étend jusqu'à la vessie, et qui par conséquent présente certains symptômes de la cystite du col.

* **URGÈLE** (LA FÉE). — C'est dans un conte de Voltaire, *Ce* [illegible] tionnée pour la première fois. Elle y apparaît sous les traits les plus hideux et consent à rendre à « sire Robert » un signalé service, à condition qu'il l'épouse ; à peine a-t-il accepté que, par une soudaine métamorphose, elle se pare de toutes les grâces de la jeunesse. Elle a été mentionnée plusieurs fois par les romantiques, notamment par Victor Hugo et Charles Nodier ; elle joue le principal rôle dans le *Baiser*, de Théodore de Banville, qui n'est que le conte de Voltaire découpé en scènes. Il est probable que son nom, inconnu au moyen âge, a été forgé par Voltaire sur celui d'Urgande, personnage de l'*Amadis de Gaule*. Celle-ci, en effet, comme l'Urgèle de Voltaire, a pour mission de protéger les chevaliers et apparaît tantôt sous les traits d'une horrible vieille, tantôt sous ceux de la jeune fille la plus séduisante.

URGUT, ville de l'Asie russe (gouv. général du Turkestan [cercle de Zerafchan]); 6.000 hab. (Tadjiks en majorité.)

URICÉMIE [illegible] le sang.

URICONIEN, ENNE (*ni-in, èn'*) adj. Qualification par la[illegible] urinaire.

[illegible] et de quelques ouvrages allemands.

URNAGO, ville d'Austro-Hongrie (Istrie [cercle de [illegible]

UROBACILLE [illegible]

UROBACTÉRIE [illegible] accompagne presque toujours la fermentation de l'urée.

UROBILINOÏDE [illegible] rubinates (bilirubine), puis des biliambinates eux-mêmes.)

UROCÉPHALE n. m. Bacille en forme de battant de cloche, qui n'est qu'une des formes du vibrion butyrique.

UROCOQUE [illegible] mentation ammoniacale de l'urée.

UROGALE n. m. Genre de mammifères insectivores, de la famille des tupaiidés, créé en 1905 pour une nouvelle espèce découverte aux Philippines. (L'*urogale cylindrura*, des montagnes de Mindanao, mesure 36 centimètres de long, avec une livrée brune, piquetée de jaune foncé. Voisin des tupaias ou cladobates, il en diffère par son museau plus long et plus large, la force de ses dents et de ses griffes, etc.)

UROÏDE [illegible] est en forme de queue.

UROMACER (*sèr'*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant trois espèces propres aux Antilles.

[illegible] atteignant près de 2 mètres de long, élancées, très grêles, avec la tête allongée, distincte du cou, la queue longue, les yeux moyens à pupille ronde. La livrée, verdâtre, tachée de brun, est, par exception, d'un beau vert émeraude, avec des lignes jaunes et [illegible] *oxyrhynchus* de Saint-Domingue. Ces serpents inoffensifs vivent surtout dans les arbres.

Uromacer.

UROPTÈRE [illegible] queue, et *ptéron*, aile) adj. Qui a des nageoires cau[illegible]

UROSARCINE n. f. Microbe de l'air, des eaux et du sol, qui peut déterminer la fermentation de l'urée.

URSEL (Marie-Charles-Joseph, duc D'), homme politique belge né à Bruxelles en 1848, mort dans cette ville en 1903. Il avait été diplomate, gouverneur de la province du Hainaut, puis il était entré au Sénat qu'il présidait depuis 1898. Il était beau-frère du comte de Mun.

URTEL (comte Charles D'), administrateur belge, né à Bruxelles en 1848, mort à Oostcamp en 1903. Il servit dans l'armée pontificale, puis fut secrétaire d'ambassade, gouverneur du Hainaut (1889); plénipotentiaire à Bucarest (1894); chargé de mission en Chine (1898), et gouverneur de la Flandre-Occidentale (1901).

URUGUAY. — [illegible] Borda, président de la République, était assassiné sous le porche de la cathédrale de Montevideo, au moment où il venait d'assister au *Te Deum* officiel en mémoire de la déclaration d'indépendance nationale. Une tentative pour enlever et déposer Cuestas, le président intérimaire de la République, fut faite sans succès par les partisans de don Julio Herrero. Le 8 janvier 1898, Cuestas publiait une proclamation annonçant qu'il s'instituait dictateur et convoquant cinq bataillons de la garde nationale pour diriger son élection. Deux régiments d'artillerie s'étaient mutinés à Montevideo le 4 août 1898 et déclarés en faveur de l'ex-président Herrera, mais ils durent se rendre aux troupes du président Cuestas, chef du parti colorado.

L'agitation politique persistait en Uruguay (1902) et y devenait coutumière. Au mois de juillet, un complot qui ne réussit point avait été formé dans le but d'assassiner le président Cuestas, dont la présidence devait prendre fin en 1903. Les « blancos », qui se nomment aujourd'hui « nationalistes », parce qu'ils accusent le parti opposé de tendre à l'union avec l'Argentine, ont vainement essayé, [illegible]

La situation, loin de s'améliorer en 1903, vit les deux partis s'engager dans une guerre d'extermination mutuelle, qui se poursuivit pendant toute l'année suivante, entraînant une paralysie complète de l'activité industrielle et commerciale.

Au cours de 1905 et de la première moitié de 1906, l'état des choses a paru s'améliorer sous la présidence de Battle y Ordoñez. Ses principaux adversaires sont les frères Saravia, qui font de la province brésilienne de Rio-Grande, limitrophe de l'Uruguay septentrional, le quartier général de leurs menées.

URVILLE-HAGUE, comm. du département de la Manche, arrond. et à 10 kilom. de Cherbourg, à l'issue de la vallée d'Urville sur la Manche ; 352 hab. Plage de sable et de galets, assez fréquentée par les baigneurs pendant la saison d'été. Intéressant château de Dur-Eca, dont quelques parties datent du XIVe siècle.

***USAGER, ÈRE** adj. — *Effets usagers*, Effets non soumis aux droits de douane.

USHUAIA, bourgade maritime de la république Argentine, ch.-l. du territoire de la Terre de Feu, dans le sud de la Terre de Feu, sur la *baie d'Ushuaia* (côte septentrionale du canal du Beagle). Pénitencier militaire. Par suite de sa situation à l'extrémité méridionale du nouveau monde et de l'existence d'un dépôt de charbon à quelque distance plus à l'O., à Lapataïa (sur la frontière chilo-argentine de la Terre de Feu), Ushuaïa est le point de relâche et de ravitaillement des expéditions antarctiques ayant pour but l'exploration des régions australes situées au sud de l'Amérique.

USSI (Etienne), peintre italien, né à Florence en 1822, mort en 1901. Il compléta ses études artistiques à Rome, puis revint dans sa ville natale, où il devint membre de l'Académie et professeur. Il s'adonna au genre historique et exécuta, entre autres tableaux : *la Mort de Bayard, l'Expulsion de Florence du duc d'Athènes,* qui lui valut une médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1867 (Paris) ; *le Cardinal de Médicis tente d'empoisonner Bianca Capello,* qui figura à l'Exposition de 1878, etc.

***USSING** (Louis), philologue et archéologue danois, né à Copenhague en 1820. — Il est mort en 1905.

***USTILAGINÉES** n. f. pl. — ENCYCL. Les études de ces dernières années ont eu pour conclusion de ne plus considérer les *ustilaginées* comme constituant un ordre distinct de champignons, mais comme devant se rattacher aux basidiomycètes, dont ils constituent un groupe inférieur et dégradé par le parasitisme.

En germant, la spore donne un court filament qui se divise par des cloisons transversales en un petit nombre de cellules, souvent quatre, dont chacune émet un filament grêle terminé par une spore. Cet appareil, appelé autrefois promycélium, est en tout semblable à une baside cloisonnée transversalement de certains basidiomycètes inférieurs appelés protobasidiomycètes, tels que les auriculaires. C'est dans ce groupe que l'on classe maintenant les ustilaginées.

***USUFRUIT** n. m. — ENCYCL. Dr. En vertu de l'article 386 du Code civil, la femme veuve ou divorcée qui se remariait perdait l'*usufruit* du bien de ses enfants mineurs, tandis que le père veuf ou divorcé pouvait se remarier sans être privé de la jouissance de cet usufruit. La loi du 22 février 1906 a fait disparaître cette différence. La mère continuera désormais à bénéficier de la jouissance de l'usufruit des biens de ses enfants mineurs, au même titre que le père. Cette jouissance ne sera plus retirée qu'à celui des père et mère contre lequel le divorce aura été prononcé.

— Fin. *Mode d'évaluation*. La loi du 25 février 1901 a tracé les règles à suivre pour déterminer la valeur de l'*usufruit* relativement à la nue propriété. D'après ce principe que la valeur de l'usufruit décroît, tandis que celle de la nue propriété augmente au fur et à mesure que l'usufruitier avance en âge, l'article 13 de la loi précitée dispose que, pour la perception de l'impôt de mutation, l'usufruit doit être estimé aux 7/10es et la nue propriété aux 3/10es de la propriété entière, si l'usufruitier a moins de vingt ans révolus. Au-dessus de cet âge, cette proportion est diminuée pour l'usufruit et augmentée pour la nue propriété d'un dixième par chaque période de dix ans, sans fraction. A partir de soixante-dix ans révolus de l'âge de l'usufruitier, la proportion est fixée à 1/10e pour l'usufruit et à 9/10es pour la nue propriété.

L'usufruit constitué pour une durée fixe est estimé aux 2/10es de la valeur de la propriété entière pour chaque période de dix ans de la durée de l'usufruit, sans fraction et sans égard à l'âge de l'usufruitier.

USULUTAN, ville de l'Amérique centrale (république du Salvador), près du volcan du même nom ; 6.855 hab. Chef-lieu de département.

Utilitarisme (L'), par John Stuart Mill. — Cet ouvrage célèbre, publié en 1864, a été traduit en français par Le Monnier (1883). C'est une exposition de la morale utilitaire, telle que la comprenait Stuart Mill. L'auteur veut d'abord qu'on la nomme *inductive,* parce que toutes ses notions proviennent de l'expérience et de l'induction. Le principe qu'elle suppose, celui du plus grand bonheur possible, se formule ainsi : les actions sont bonnes en raison de leur tendance à produire le bonheur, mauvaises en raison de leur tendance à produire le malheur. Par *bonheur,* on entend le plaisir ou l'absence de peine ; par *malheur,* on entend la peine ou l'absence de plaisir. Dans l'estimation des plaisirs, Stuart Mill veut que l'on tienne compte de la *qualité* autant que de la *quantité*. Il y a entre eux une hiérarchie de valeur, de dignité et de noblesse. Elle s'établit par l'expérience ; quand les opinions varient, il n'y a qu'à suivre la majorité des juges compétents. Stuart Mill déclare que la vraie doctrine utilitaire se propose comme but, non le bonheur individuel, mais le bonheur général. Le sentiment de l'obligation s'explique naturellement par l'association des idées. La justice est une espèce particulière de l'utilité générale ; dans le sentiment qui l'inspire se combinent l'instinct de défense personnelle et l'instinct de sympathie.

UVARIE (*ri*) n. f. Genre de papilionacées hédysarées, de la sous-tribu des desmodiées.

— ENCYCL. Les *uvaries* sont des herbes ou des demi-arbrisseaux à feuilles composées imparipennées, dont les folioles stipellées sont plus longues que larges, membraneuses. Les fleurs sont rouges ou jaunes, avec un ovaire ayant de 2 à *n* ovules. A maturité, le fruit ne dépasse pas le calice velu et piquant. Les uvaries appartiennent aux régions tropicales du vieux monde.



Uvarie : *a,* fleur.

UVETTE (*vèt*) n. f. Nom vulgaire des éphèdres.

UVIFÈRE (du lat. *uva,* raisin, et *ferre,* porter) adj. Qui porte des raisins.

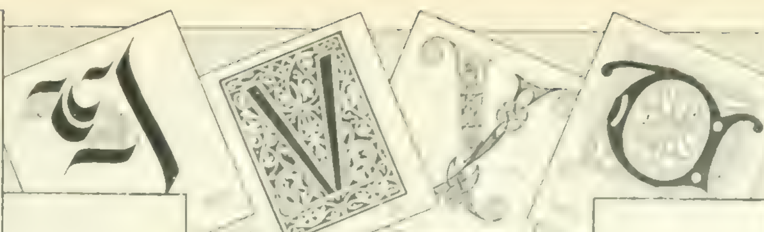
UYTBERGEN, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arr. de Termonde]), sur l'Escaut ; 1.450 hab.

UZÉLIE (*li*) n. f. Genre d'insectes orthoptères thysanoures, de la famille des poduridés, créé en 1901 pour des formes découvertes dans les grottes de la Moravie.

— ENCYCL. L'*uzelia setifera* est le type de ces curieux petits insectes cavernicoles, dont se rapprochent d'autres espèces récemment trouvées dans les cavernes françaises, comme le *tomocerus anophthalmus* de la grotte de Padirac, et dans celles d'Allemagne : *tomocerus unidentatus; sminthurinus bioculatus ; neanura tenebrarum* ; etc. A citer encore la *pseudosinella Virei,* découverte en 1901 dans la grotte de Bétharran (Pyrénées françaises).

UZÈS (Marie-Adrienne-Anne-Victurnienne-Clémentine DE ROCHECHOUART-MORTEMART, duchesse D'), née en 1847. Mariée à Paris en 1867 à Emmanuel de Crussol, 12e duc d'Uzès, et devenue veuve en 1878, elle joua un rôle considérable dans le boulangisme, sacrifiant une partie de sa fortune à cette cause. Très charitable, la duchesse d'Uzès eut l'occasion de rencontrer Louise Michel au cours des visites qu'elle fait elle-même aux malheureux, et la duchesse se plut à coopérer aux bonnes œuvres de la révolutionnaire, dont elle avait pu apprécier le cœur excellent. Enfin, elle a fait, sous le pseudonyme de MANUELA, œuvre de sculpteur et d'écrivain. Citons, parmi ses productions artistiques : *Diane surprise, Galatée, Saint Hubert, Jeanne d'Arc,* le monument d'*Emile Augier,* inauguré à Valence en 1897, le monument du *poète Gilbert,* inauguré à Fontenoy-le-Château en 1898. Parmi ses productions littéraires : *Julien Masly,* roman (1891) ; *le Tour de France, arrondissement de Rambouillet* (1893). Elle a eu quatre enfants : JACQUES-MARIE-GIRAUD DE CRUSSOL, duc **d'Uzès,** né en 1868, mort à Cabinda (Afrique) en 1893, à la suite d'une exploration au Congo, où il rendit service à Liotard, en combattant les Doubais qui avaient massacré de Poumayrac, chargé des affaires du Haut-Oubanghi, exploration dont sa mère a retracé les péripéties dans un livre intitulé : *le Voyage de mon fils au Congo* (1894). — LOUIS-EMMANUEL DE CRUSSOL, duc **d'Uzès,** né en 1871. — SIMONE-LOUISE-LAURE, née en 1870, mariée en 1889 au duc de Luynes. — MATHILDE-RENÉE, née en 1875, mariée en 1894 au duc de Brissac.






VACCINE [illegible]

[illegible] médecine ; 2° le service de la vaccine dans chaque départe- [illegible] préparer ou à distribuer le vaccin, ouverts sur une déclaration faite à l'autorité administrative, sous la surveillance [illegible] autres agents) nommé par le préfet.

[illegible] tuite doivent avoir lieu par les soins des municipalités. La vaccination est obligatoire, sous la responsabilité pénale des parents ou tuteurs, pour les enfants de trois mois à un an ; la revaccination est également obligatoire au cours de la onzième et de la vingt et unième année. Au cas d'insuccès, toute vaccination doit être renouvelée une deuxième et, au besoin, une troisième fois. Après vérification du succès de chaque opération ou après la troisième tentative, le médecin vaccinateur délivre aux parents ou tuteurs des personnes soumises à la vaccination un certificat individuel attestant qu'ils ont satisfait aux obligations légales.

VACCINOGENE [illegible]

VACHERIN [illegible]

VACILLEMENT [illegible]

VADJRA [illegible]


Vadjra

[illegible] la croyance, courante dans l'Inde, que le diamant est produit par la foudre, le terme [illegible] et par extension, de « tout ce qui est solide, inébranlable, indestructible comme le diamant », et c'est dans cette acception qu'il a été appliqué, surtout par les bouddhistes, à la religion et à ses dogmes. Le *Rig-Veda* fait du [illegible] d'Indra. Par contre, les bouddhistes, lorsqu'ils ont admis dans leur panthéon la foule des divinités brahmaniques, ont armé indistinctement de la foudre c'est-à-dire du *vadjra*, tous les dieux et déesses qu'ils considèrent comme les plus fermes soutiens de la religion et les ennemis les plus déterminés des démons. Bien plus, ils en ont fait un ustensile du culte, l'arme infaillible dont se servent les prêtres pour les exorcismes, les purifications du sol, des temples et des offrandes et pour la consécration de l'eau lustrale.

VADUZ, localité de l'empire d'Allemagne, ch.-l. de la principauté de Liechtenstein, sur le Rhin ; 1.100 hab. Église gothique. Aux environs, château de Liechtenstein.

VAFANGOU, localité située dans la presqu'île de Liao-Toung, sur la voie ferrée qui va du Transsibérien à Port-Arthur, à environ 200 kilomètres de ce dernier point. En 1904, bataille entre l'armée japonaise du général Oku, qui couvrait le siège de Port-Arthur, et les Russes commandés par le général Stackelberg, qui cherchaient à secourir cette place.

Vafangou (BATAILLE DE), livrée aux environs de la ville de ce nom. La bataille de Vafangou, appelée *bataille de Télissou* (v. ce mot) par les Japonais, fut l'une des plus importantes de la guerre russo-japonaise. La défaite qu'y subirent les Russes fit échouer le dernier effort par eux tenté pour secourir la place de Port-Arthur. C'est le général russe Stackelberg qui fit cette tentative avec une armée d'environ 35.000 hommes. Le 13 juin 1904, les avant-gardes de cette armée, se dirigeant vers le Sud, vinrent en contact avec les troupes japonaises du général Oku, qui marchait à leur rencontre avec une armée de 50.000 hommes et 98 canons. Un premier combat arrêta les Russes et les détermina à s'établir sur une ligne de hauteur allant de l'E. à l'O. face au S., un peu en avant de Vafangou. Pendant la nuit, les Japonais portèrent une grande partie de leurs forces à leur aile gauche et en avant de celle-ci jusqu'à concentrer beaucoup d'infanterie et d'artillerie sur une hauteur à l'aile droite des Russes. Ces derniers, ne s'étant aperçus de rien, crurent pouvoir prendre l'offensive le lendemain matin contre l'aile droite des Japonais, qui continuèrent à tromper leurs adversaires. Ainsi, tout en se tenant sur la défensive à leur aile droite pendant la journée du 14, ils firent croire aux Russes que le plus gros de leurs forces était de ce côté, où Stackelberg [illegible] de les tourner et de les prendre en flanc. Mais les Japonais mirent encore à profit la nuit du 14 au 15 pour continuer leur mouvement débordant sur l'aile droite des Russes, qui, le matin du 15, se virent attaqués vigoureusement sur leur flanc droit et même tournés en arrière de celui-ci. Grâce surtout à la puissante artillerie des Japonais, cette attaque fut décisive, et les Russes se virent contraints de se retirer en toute hâte. C'est dans l'après-midi du 15 juin que s'effectua ce mouvement de retraite, sous la protection des réserves qui se trouvaient encore à Télissou, et qui purent contenir l'offensive japonaise assez longtemps pour permettre aux troupes de se retirer. Encore cette retraite s'effectua-t-elle dans un assez grand désordre. Fort heureusement, les Japonais n'essayèrent pas de poursuivre les Russes, auxquels ils voulaient seulement couper la route de Port-Arthur. Les pertes des vainqueurs ne dépassèrent guère un millier d'hommes tués ou blessés. [illegible] vingtaine de canons.

Vagabonds (LES), par Maxime Gorki (1901). — C'est par ce volume que le romancier russe Maxime Gorki fut pour la première fois connu du public français. Il se compose de quatre nouvelles choisies parmi les plus caracté- [illegible] c'est vraiment la première œuvre originale et forte de Maxime Gorki. Dans ces pages violentes et sincères, écrites par un vagabond impatient de toute entrave, vit avec intensité le vagabond russe, le chemineau des steppes. On y voit nettement le fond de son âme, la force secrète qui le pousse à travers les chemins, le long des fleuves, insatiable de mouvement et de changement, en proie comme individu au « désarroi nerveux » dont souffre l'immense Russie, et dont ni l'un ni l'autre ne peuvent se débarrasser, faute de croire à l'efficacité de l'effort vers une activité laborieuse et productive.

VAGINORRAGIE [illegible]

VAHLEN (Johannes), philologue allemand, né en 1830 à Bonn, où il fit ses études, suivit les cours de Ritschl et devint privatdocent (1854). En 1856, il fut nommé professeur extraordinaire à Breslau, en 1858 professeur ordinaire à Fribourg, et, la même année, à Vienne. En 1874, il prit la succession de Haupt à Berlin. Ses travaux ont été

consacrés surtout à Aristote et à la littérature latine. Ses publications les plus importantes sont : *Conjectanea à l'étude de la « Poétique » d'Aristote* (1865-1867) ; *la « Poétique » d'Aristote* 1868 ; *Mélanges sur Aristote* 1872-1874) ; *Analecta Noniana* 1868 ; *Lorenzo Valla* 1864 ; *Sur les « Annales » d'Ennius* 1886 , etc. Il a donné des éditions estimées d'Ennius, de Névius, d'Ulpien, des satires de Varron, du *De legibus* de Cicéron 1871 2e éd. 1883 , des *Menechmes* de Plaute, a remanié des éditions faites par Lachmann et Haupt et a collaboré à plusieurs revues savantes, notamment à l'*Hermes*.

VAICHNAVA, équivalent du franç. *vichnouïtes* n. m. Nom collectif de tous les Hindous adorateurs de Vichnou ou de ses divers avatars, principalement de ses incarnations en Rama et Krichna, à quelque école philosophique et à quelque secte qu'ils appartiennent.

VAIHINGER (Hans), philosophe allemand, né à Nehren près de Tubingue en 1852. Il étudia la théologie et la philologie à Tubingue, Leipzig et Berlin (1870-1876), se fit habiliter comme privatdocent à l'université de Strasbourg (1877), où il devint professeur extraordinaire en 1883. Il quitta Strasbourg pour Halle avec le même titre 1884 , et obtint l'ordinariat en 1894. Il publie depuis 1896 les *Kantstudien*. On lui doit les ouvrages suivants : *Goethe considéré comme penseur de la culture* ; *revue de* 1875 ; *Hartmann, Dühring et Lange* 1876 ; *Commentaire de la Critique de la raison pure de Kant*, publication de haute valeur 1881-1892 ; *la Réfutation de l'idéalisme par Kant* (1884 ; *l'Étude de la nature et l'école* 1880) ; etc. C'est un des philosophes contemporains qui connaissent le mieux Kant.

Vainqueur au combat de coqs, statue de bronze, par Falguière, au musée du Luxembourg. — Cette belle œuvre fut envoyée de Rome au Salon de 1864, par Falguière, alors à la villa Médicis. L'artiste, à cette époque, serrait sa forme, la maintenait nerveuse et châtiée. L'enfant qui a servi de modèle a été saisi à miracle par le sculpteur, et bien rendu dans son élan de triomphe. Svelte et pourtant solide, il court, il emporte son coq et sa palme, il élève son bras pour faire claquer ses doigts et narguer ses rivaux déconfits. Il rit des yeux et se retourne à demi.

Vainqueur au combat de coqs, d'après Falguière.

VAJDA (Pierre), écrivain hongrois, né à Vanyola en 1808, mort à Szarvas en 1846. Il embrassa la carrière médicale, parcourut l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre et se fixa, comme professeur à Szarvas. On lui doit des études philosophiques, sociales et historiques, mais il était surtout apprécié pour ses récits orientaux écrits dans un style brillant et où son adoration des forces de la nature, sa haine de la servitude et son amour pour le peuple éclatent à chaque page.

VAJDA (Jean), poète hongrois, né à Pest en 1827, mort en 1897. Ses études terminées, il fut tour à tour acteur, précepteur, économiste, agronome, etc. La révolution de 1848 trouva en lui un partisan enthousiaste, et il ne tarda pas à s'engager dans l'armée de Honved ; mais, après la défaite de la révolution, il fut incorporé dans l'armée impériale et dut faire la campagne d'Italie. En 1853, il reprit sa plume de journaliste à Pest, mais il ne conquit véritablement l'opinion qu'avec ses premiers recueils de poèmes : *Költemények* 1856 , que suivirent les recueils : *Nouveaux poèmes* 1856 , *Voix de tempête* 1860 ; *Petits poèmes* (1872). Il fut moins heureux avec son roman historique *le Prince Béla* 1854 et sa tragédie : *Ildiko* 1857 , qui n'eut qu'un demi-succès. Plus tard, il devint un adepte fervent du naturalisme, qu'il poussa jusqu'à l'outrance, non seulement dans ses romans comme son *Alfred* (1875), mais même dans la poésie. Vajda, nature inquiète et impressionnable, est très inégal dans l'inspiration. La passion la plus violente côtoie un pessimisme décourageant dans cette œuvre heurtée et disparate, que traverse souvent un souffle de grandeur véritable et de noblesse.

VALABRÈGUE (Antony), poète et critique d'art français, né à Aix-en-Provence en 1844, mort en 1900. L'« Artiste » et le « Parnasse contemporain » publièrent ses premières poésies (1867). Il donna des articles de critique et des vers à la « Vie littéraire » 1875-1879 , à la « Revue bleue », à l'« Art », à la « Revue des arts décoratifs », au « Courrier de l'art », à « l'Art moderne », où il publia des récits de voyage. On peut citer de lui : des *Petits poèmes parisiens*, d'un tour facile et d'une notation juste (1880), et *la Chanson de l'hiver*, poésies (1890). Comme critique d'art, il a donné dans la collection des « Artistes célèbres » *la Caricature et l'Art*, ... *Maîtres graveurs du XVIIIe siècle*, *l'Art de Holbein* ... *l'Art français en Allemagne* ..., ... *les Le Nain*.

VALADIER (Joseph), architecte italien, né à Rome en 1762, mort en 1839. Élève de l'académie de Saint-Luc, fils d'un artiste, il obtint la bienveillance de Pie VI, qui lui confia d'importants travaux. Pie VII lui continua sa faveur et le nomma successivement architecte du Vatican, de la Propagande, membre de la commission des antiquités, ... des arts, etc. On doit à cet architecte le dessin de ... Serafin, la piazza del Popolo à Rome, la restauration du dôme de Rimini, la réédification de l'église métropolitaine d'Urbin, les façades de Saint-Pantaléon et de Saint-Julien, le baptistère de Sainte-Marie-Majeure, les palais Lezzani et Poniatowski.

VALDAGNE (Pierre), littérateur français, né à Paris en 1854. Après avoir fait ... au Conservatoire et ... en 1886 et grâce à l'appui de Dumas fils ... une pièce en un acte, jouée avec grand succès au Vaudeville et intitulée : *Allô ! Allô !* Il donna depuis au théâtre : *la Peur de l'être* (1889, Menus-Plaisirs), en collaboration avec Emile Moreau ; *la Blague*, qui fut jouée à l'Odéon en 1895 (3 actes) ; et *l'Amour du prochain*, pièce tirée de son roman ayant le même titre (1900), et jouée aux Bouffes-Parisiens en 1902. P. Valdagne écrivait aussi des chroniques et des nouvelles pour le « Figaro », pour le « Gaulois », et surtout pour la « Vie parisienne », qui parurent plusieurs de ses romans. Esprit observateur, mais ironique, il a écrit des récits d'une amertume et d'une âpreté singulières : *Variations sur le même air* (1896) ; *l'Amour par principes* 1898 ; *une Rencontre* (1899), qui parut d'abord dans la « Revue de Paris » ; *la Confession de Nicaise* 1902 ; *Mon fils, sa femme et mon amie* (1905), roman par lettres ; *Touti* (1905), où il compare, dans l'ordre sentimental, la femme d'aujourd'hui à celle de la génération précédente, et *Parenthèse amoureuse* 1906), où il démontre, à grand renfort d'esprit et de gaieté, que l'amitié entre un homme et une femme est beaucoup plus féconde en bonheur que l'amour.

*__VALENCE__ n. f. — ENCYCL. Chim. *Valeur de combinaison.* En considérant les combinaisons chimiques, d'après le nombre d'atomes liés ensemble, on remarque que certains corps s'unissent à l'hydrogène atome pour atome, tandis que d'autres exigent 2, 3, 4, etc., atomes. Cette puissance de combinaison propre à l'atome est dite *atomicité;* elle est fonction du nombre d'atomes d'hydrogène qu'un atome peut engager, et sa valeur ou *valence* s'exprime précisément par ce nombre.

Le chlore fixant un atome d'hydrogène est *monoatomique* ou *univalent :* sa valence est 1 ; l'oxygène fixant deux atomes d'hydrogène est *diatomique* ou *divalent*, sa valence est 2.

Classés d'après la valence, les principaux corps sont ainsi répartis :

Valence 1, type M' ou $M-$, famille du chlore, métaux alcalins, argent.

Valence 2, type M'' ou $M=$, famille de l'oxygène, métaux alcalino-terreux.

Valence 3, type M''' ou $M\equiv$, famille de l'azote, or, bismuth.

Valence 4, type M'''' ou $M\equiv$, carbone, silicium, platine.

Valence 5, type M''''' ou $M\equiv$, phosphore.

La notion de valence peut s'étendre non seulement aux corps simples, mais aux groupes composés. Supposons qu'un corps hydrogéné abandonne un atome d'hydrogène, le *résidu* ou *radical* est capable de se lier à un atome monovalent ou susceptible de migration en se portant, comme une entité, dans un autre composé à la place d'un atome monoatomique ; le radical est dit monovalent (OH, hydroxyle ; AzH^2 amidogène, CH^3 méthyle) ; de même il existe des radicaux divalents ($[CH^2]''$ méthylène), trivalents ($[CH]'''$, méthényle).

Lorsque toutes valences sont combinées à des atomes ou des radicaux différents, le corps est dit *saturé*, il ne peut former des composés dérivés que par voie de substitution : CH^4 *méthane*, CH^3Cl *chlorure de méthyle*.

Au contraire, si toutes les valences ne sont pas satisfaites, tel le cas de l'éthylène ($CH^2=CH^2$), les valences libres se neutralisent entre elles. Les dérivés peuvent se faire par substitution, mais aussi par addition directe : CH^2Cl-CH^2Cl *chlorure d'éthylène*.

La valence permet de déduire la formule des composés (un oxyde de métal monovalent sera M'^2O, un chlorure d'un métal trivalent $M'''Cl^3$) et même avec le principe des radicaux, la constitution moléculaire hypothétiquement, mais avec beaucoup de vraisemblance ; néanmoins, il ne faut pas croire qu'elle soit absolue, c'est une considération commode, mais avec la restriction qu'un corps peut avoir plusieurs valences différentes (3 et 5 pour le phosphore, 2 et même 6 pour le soufre) selon les combinaisons et les circonstances qui ont présidé à leur formation et ont modifié les manifestations de l'énergie atomique.

Valentin et Orson, roman français du XVe siècle.— La sœur de Pépin le Bref, femme de l'empereur de Constantinople, accusée par un perfide archevêque dont elle avait repoussé les sollicitations, est chassée par son mari et, après avoir erré six mois, elle arrive dans la forêt d'Orléans, où elle met au monde deux jumeaux. L'un, enlevé par un ours (de là son nom), devient, sous un extérieur sauvage, la terreur du pays ; son frère Valentin, qui a été accueilli à la cour de Pépin, est chargé de le dompter. Les deux frères, sans connaître la parenté qui les unit, se lient d'une étroite amitié et parcourent le monde ensemble, aidés dans leurs aventures par le nain Pacolet, maître d'un cheval de bois qui traverse les airs. Ce récit, du reste peu ancien, car on y trouve une foule de réminiscences, avait d'abord été raconté dans une chanson de geste, qui fut traduite en vers hollandais au XIVe siècle et en prose française au XVe ; cette dernière traduction, très populaire, a été imprimée dès 1849 et incorporée dans la *Bibliothèque bleue* de Troyes.

*__VALERA Y ALCALA GALIANO__ (don Juan), diplomate et littérateur espagnol, né à Cabra (prov. de Cordoue) en 1824. — Il est mort à Madrid en 1905.

*__VALEUR__ n. f. — ENCYCL. Dr. *Valeurs mobilières. Actions de priorité, actions privilégiées.* Dans les sociétés par actions, les *actions de priorité*, dites aussi *actions privilégiées*, sont des actions d'une nature spéciale, qui se distinguent des actions ordinaires, en ce qu'elles confèrent à leurs titulaires des droits d'antériorité, soit sur les bénéfices, soit, lors de la liquidation, sur l'actif social, soit sur les deux ; elles tiennent le milieu entre l'action et l'obligation. V. ACTION, I, SOCIÉTÉ, VII.

Alors que cette modalité de l'action était d'un usage courant dans beaucoup de pays étrangers (notamment en Allemagne, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, en Italie), où la législation consacrait sa légalité, elle était en 1902 à peu près inconnue en France, par suite du silence de notre législation quant aux actions de priorité, ce silence étant généralement considéré comme équivalant à une proscription.

La loi du 9 juillet 1902 a, pour la première fois en France, consacré la légalité des actions de priorité, en donnant aux sociétés anonymes le pouvoir, sous certaines conditions déterminées, de créer des actions de cette nature. Cette loi a été précisée et complétée par la loi du 16 novembre 1903, d'où il résulte, notamment, que toute société par actions (qu'il s'agisse d'une société anonyme ou d'une société en commandite par actions, qu'il s'agisse d'une société ancienne ou d'une société nouvelle) peut créer des actions de priorité, à moins que ses statuts ne s'y opposent « par une prohibition directe et expresse ».

— *Titres au porteur détruits, perdus ou volés.* On peut se trouver dépossédé de titres au porteur par un grand nombre d'événements, tels que destruction, perte, vol ; mais le propriétaire dépossédé a le moyen légal de se faire restituer contre cette dépossession.

La matière a été d'abord régie par la loi du 15 juin 1872. Cette loi, contenant quelques lacunes que la pratique avait révélées, a été modifiée et complétée par la loi du 8 février 1902, dont certains détails d'exécution ont été réglés par deux décrets en date du 8 mai 1902.

Dès qu'il a constaté sa dépossession, le propriétaire du titre au porteur détruit, perdu ou volé, doit, par ministère d'huissier, former une opposition, contenant notamment la description du titre : 1° tout d'abord (avec réquisition de faire publier le numéro du titre), au syndicat des agents de change de Paris, de façon à empêcher la négociation ou la transmission du titre ; 2° ensuite (en justifiant de l'opposition faite audit syndicat des agents de change), à l'établissement débiteur, de façon à empêcher le payement tant du capital que des intérêts ou dividendes échus ou à échoir.

La loi entre dans l'examen de deux situations qui peuvent se produire à la suite de l'opposition ainsi formée : 1° celle où l'opposition est contredite, c'est-à-dire, celle où un tiers se trouvant porteur du titre frappé d'opposition et prétendant à la propriété de ce titre, demande la mainlevée de l'opposition, et où, par conséquent, il y a lieu à un débat judiciaire avec ce tiers ; 2° celle où l'opposition n'est pas contredite, c'est-à-dire celle où personne ne demande la mainlevée de l'opposition.

Dans ce dernier cas, la loi détermine comment le propriétaire dépossédé pourra toucher soit les intérêts ou dividendes, soit même le capital devenu exigible, et aussi, d'autre part, comment, au bout de dix ans, il obtiendra de l'établissement débiteur un nouveau titre, portant la mention qu'il est délivré par duplicata et lui conférant les mêmes droits que le titre primitif.

VALIEVO, ville du royaume de Serbie, sur le Colubara, affluent de la Save ; 6.110 hab. Ch.-l. d'un cercle peuplé de 123.000 hab.

VALLAURY (Alexandre), architecte, né à Constantinople en 1850. Il a fait ses études à Paris, sous la direction de Coquart. Architecte du gouvernement ottoman, il a construit un grand nombre d'édifices à Constantinople, notamment la *Banque impériale ottomane*. Il est aussi l'auteur du *Pavillon des tabacs turcs*, à l'Exposition universelle de 1889 (Paris). Membre correspondant de l'Académie des beaux-arts depuis 1899.

VALLÉITE (*va-lé*) n. f. Substance minérale, appartenant au genre amphibole. (C'est une variété d'anthophyllite.)

VALLEIX (LOIS DE). Pathol. Dans les névralgies, la localisation de la douleur obéit aux lois suivantes, fixées par Valleix ; on détermine le maximum de douleur en comprimant : 1° les points d'émergence des nerfs du canal osseux ; 2° les points où le filet nerveux traverse les muscles ou les aponévroses pour se rapprocher de la peau ; 3° les points où le nerf se dissocie pour se rapprocher de la peau ; 4° les points où les rameaux terminaux deviennent très superficiels.

VALLEIX (POINTS DE). Pathol. Points douloureux sur le trajet des nerfs malades, dont la situation est déterminée par les lois de Valleix. (V. l'art. précéd.)

VALLEJO, ville des États-Unis (Californie [comté de Solano]), sur la baie de San-Francisco ; 7.965 hab. Fonderies de fer.

VALLEUSE (*va-leuz*) n. f. Nom donné, en Normandie et dans le pays de Caux, aux vallées sèches qui entament le calcaire.

— ENCYCL. Les *valleuses* sont un des traits caractéristiques de la topographie normande au N. de la Seine. Elles entaillent jusqu'à une profondeur de 50 ou 60 mètres la couche de craie qui forme le plateau, et s'orientent uniformément du N.-O. au S.-E., reproduisant ainsi la direction fondamentale des plissements septentrionaux du bassin parisien. Elles ne diffèrent des vallées humides de la Bresle, de la Somme, etc., que par leur moindre profondeur, qui ne leur permet que rarement d'atteindre le niveau des sources de la région ; de ce fait, elles restent généralement sèches, bien qu'elles abritent les pâturages les meilleurs et les agglomérations les plus nombreuses. Elles paraissent, quant à la date de leur formation, correspondre à une période où l'humidité générale du bassin parisien était sensiblement plus considérable que de nos jours.

VALLIN (Emile), médecin militaire français, né à Nantes en 1833. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il alla les terminer à Paris, où il passa sa thèse en 1858. Il participa comme médecin à la campagne de Syrie et à la pacification de l'Algérie, puis devint professeur agrégé au Val-de-Grâce (Paris) en 1865, suivit l'armée en 1870, puis fut professeur d'hygiène militaire de 1873 à 1884 et fut nommé membre de l'Académie de médecine en 1885, inspecteur de l'armée en 1888. Il eut à fonder et à diriger l'École de service de santé militaire créée à Lyon en remplacement de celle de Strasbourg. En 1893, il fut appelé à la direction du service de santé du gouvernement militaire de Paris, qu'il abandonna en 1895 pour passer dans le cadre de réserve et devenir membre du conseil d'hygiène de la Seine, qu'il présida en 1902. Il est l'auteur d'un *Traité des désinfectants et des désinfectants*, qui obtint de l'Institut le prix Montyon en 1884 ; d'une traduction avec notes du *Traité des maladies infectieuses* de Griesinger 1877 . Rédacteur en chef et fondateur de la « Revue d'hygiène et de police sanitaire » de 1879 à 1901, il y a publié un grand nombre de mémoires et a fait paraître dans les recueils scientifiques quantité de travaux remarquables sur des questions de pathologie médicale et d'hygiène.

VALLO DELLA LUCANIA, comm. du royaume d'Italie (prov. de Salerne), dans le territoire montagneux de Cilento ; 5.130 hab. Évêché. Ch.-l. de mandement.

VALLON (Aristide), amiral et homme politique français, né au Conquet en 1826, mort à Paris en 1897. Fils d'un receveur des douanes, il entra en 1840 à l'École navale, en sortit le second de sa promotion, fut nommé enseigne en 1846, lieutenant de vaisseau en 1855, et servit

dans ce grade dans la flotte [illegible] pédition de Crimée, puis [illegible] Capitaine de frégate en [illegible] 1864 à 1869 [illegible] capitaine de vaisseau en [illegible] passa presque [illegible] tôt dans la vie politique [illegible] puis de Brest [illegible] ficier de [illegible] dans les [illegible] miral Vallon de nombreux et importants travaux hydrographiques sur la côte occidentale d'Afrique et des notes [illegible]

VALOIS (Joseph-Marie-Noël) [illegible] *Études* [illegible] 1876 [illegible] *de Charles VI, mai-juin 1455* [extrait de l'annuaire-bulletin de la Société d'histoire de France] [illegible] chartes] (1884)]; *Inventaires et documents publiés par la direction générale des Archives nationales ; Inventaire des* [illegible] *la France et le Grand Schisme d'Occident* [illegible] par la mort de Girard.

VALONIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'algues vertes, constituées par un thalle continu, généralement filamenteux, simple ou rameux, quelquefois accidentellement divisé par des cloisons transversales. (Les valoniacées vivent principalement dans les mers tropicales; elles se multiplient par des zoospores [illegible] duction sexuée.) [illegible] VALONIACÉES.

VALONIE (*nî*) n. f. Genre d'algues, type de la famille des *valoniacées* [illegible] de petit buisson, vivant sur les côtes de l'Australie et dans l'océan Indien.

***VALPARAISO**, ville et port du Chili, sur l'océan Pacifique. — Valparaiso est, de toutes les villes du Chili, celle qui a eu le plus à souffrir du tremblement de terre du 16 août 1906. Les quartiers les plus hauts de la cité furent relativement épargnés; mais il n'en fut pas de même de la ville basse, aux environs du port, où les secousses renversèrent la plus grande partie des édifices, en même temps que le chemin de fer de Valparaiso à Santiago était détruit. Trois cents personnes au moins trouvèrent la mort dans la catastrophe et, comme à San-Francisco, l'incendie suivit sur bien des points l'écroulement des maisons. D'autre part, un certain nombre de points de la côte voisine subissaient de notables dénivellations, qui ont affecté la baie de Valparaiso, de manière à rendre nécessaires pour l'avenir de nouveaux sondages. La catastrophe s'était produite précisément au plus fort de l'hiver austral, mettant sans abri plus de cinquante mille personnes.

VALROGER (le Père *Hyacinthe* Charles [illegible]), oratorien et écrivain français, né à Avranches en 1812, mort à Caen en 1876. D'abord supérieur du petit séminaire de [illegible] (Manche), il entra dans la congrégation de l'Oratoire, quand le P. Gratry la reconstitua. On a de lui : [illegible] *d'après la Bible et l'Église* (1869). Il a traduit et annoté : [illegible] *Testament, par Reithmayr, Hug*, etc. (1881), et aussi, en [illegible] *tique*, du théologien allemand protestant Tholuck (1847).

VALUDE ([illegible]), médecin et ophtalmologiste français, né à Vierzon (Cher) en 1857. Interne des hôpitaux [illegible] 1889 et, en 1888, médecin des Quinze-Vingts, où il fait une clinique très suivie. Il a été nommé président de la Société d'ophtalmologie de Paris en 1900. Ses principaux ouvrages sont [illegible] *Recherches expérimentales sur la tuberculose oculaire* (1887), couronné par l'Académie de médecine; *De la restauration des paupières* (1889); *Recherche du cristallin dans la myopie* [illegible] le premier à essayer cliniquement; *les Ophtalmies des nouveau-nés* (1897) [illegible] en collaboration avec le Dr Truc; *l'Opération de Krönlein* (1899); *Action bactéricide des larmes* (1899); [illegible] (1900). Il a collaboré au traité des maladies de l'enfance de Grancher, est directeur des « Annales d'oculistique », important recueil d'ophtalmologie, et dirige avec Lagrange l'ouvrage le plus considérable qui ait été entrepris en France sur l'oculistique, l'*Encyclopédie d'ophtalmologie*, qui comprendra neuf gros volumes.

Vampyrelle [illegible]

VAMPYRELLE (*van-pi-rèl'*) n. m. Champignon myxomycète, vivant en parasite à l'intérieur des cellules mêmes d'un grand nombre d'espèces d'algues.

VANADIS ou **VANADES**, surnom de Freyja, déesse de l'amour, dans l'Olympe scandinave. Ce surnom signifie *la fiancée des Vans*, c'est-à-dire des divinités de l'eau, symbolisant la fertilité, la joie, le bonheur.

VAN BEERS (Jan), peintre belge, né à Lierre (prov. d'Anvers) en 1851. Après avoir étudié la peinture à Anvers, il alla à Paris et exposa d'abord au Salon des artistes français, puis à la Société nationale. Portraitiste, peintre de genre et d'histoire, il a brossé de nombreuses [illegible]

VAN BENEDEN [illegible] Liége. Ses travaux portent sur l'œuf, sur l'origine du spermatozoïde, sur divers crustacés inférieurs et sur divers autres points très spéciaux de la science. Nous citerons [illegible] de Bruxelles depuis 1872, il a été élu correspondant de [illegible]

VANÇALI n. m. Sorte de flageolet hindou, percé de sept trous sur l'une des faces et d'un huitième sur l'autre. (Suivant une légende, c'était l'instrument favori du dieu Krishna, que les sculptures [illegible]

Vançali.

VAN CLEVE [illegible] la gilde de Saint-Luc (Anvers), en 1510, mort dans cette ville en 1540. Il se forma [illegible] Joest de Haarlem. D'après Vasari, il visita l'Espagne. Il travailla peut-être en Angleterre et semble avoir habité un certain temps Cologne, où il exécuta un grand nombre de tableaux religieux. Il résulte, en effet, de travaux récents, que Joos Van Clève ne serait autre que l'anonyme connu jusqu'ici sous le titre de « Maître de la mort de Marie » à cause de l'admirable triptyque représentant ce sujet, conservé à la Pinacothèque de Munich. Auparavant, Van Clève était seulement réputé pour ses [illegible] rence) et surtout pour ses remarquables portraits (à Munich, Windsor, Oxford) et celui de Florence (musée des Offices), où il s'est peint en compagnie de sa femme. Il était représenté à l'Exposition des primitifs flamands, en 1902, par son *Portrait* par lui-même (coll. Kauffmann), une *Annonciation* (coll. Porgès), un *Calvaire* (coll. Kleinberger). L'*Adam et Ève* (Louvre) serait une de ses productions de jeunesse. — La famille Van Clève compte plusieurs autres peintres de prénoms différents.

***VANDAL** (Albert), écrivain français, né à Paris en 1853. — Il a succédé, comme professeur d'histoire diplomatique [illegible]

VAN DAMME (le chanoine Pierre-Jean), musicien et prêtre [illegible] en 1898. Professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire de Gand, il avait étudié sérieusement la musique, ce qui le porta à s'occuper avec beaucoup d'activité de la réforme du chant grégorien dans les églises belges. Il fonda et publia un journal spécial, « Musica sacra », et enfin fut le créateur de l'École de musique religieuse de Malines, dont le premier directeur, choisi par lui, fut le grand organiste Lemmens, à qui, à sa mort, succéda Edgar Tinel. Le chanoine Van Damme a écrit un certain nombre de compositions de musique religieuse.

VAN DER HECHT (Henri), peintre paysagiste belge, né à Bruxelles [illegible] Élève de J. Portaels, il fut un interprète sincère de la nature, comme le prouvent ses trois tableaux du musée de Bruxelles [illegible] *Paysage à Houffalize* (1897), et les diverses toiles qui ont figuré à l'Exposition rétrospective de l'art belge organisée en 1905 [illegible]

VAN DER HEIJDEN (Karel), général hollandais, né à [illegible] Envoyé en Hollande tout jeune, il fréquenta l'école primaire à Arnheim, et à quinze ans s'engagea dans l'armée des Indes à Harderwijk. Deux mois plus tard, il était nommé caporal et s'embarquait pour Batavia. En 1848 et 1849, il prit part aux deux expéditions contre Bali. En 1850, il fut sous-lieutenant, et sa belle conduite dans la campagne de Palembang (1851 et 1852) lui valut le grade de lieutenant. En 1859, il devint capitaine et contrôleur du district de Barabel, à Bornéo. De 1860 à 1863, il se distingua dans l'œuvre de pacification de la grande île. En 1867, il était commandant, en 1872 lieutenant-colonel. Dans l'expédition contre Atchin, il fit preuve de véritables qualités [illegible] toute épreuve, enlevant les soldats par l'exemple de son héroïsme. En 1877, il perdit un [illegible] chin, mais, lorsque le ministère se décida à installer un gouverneur civil, le général Van der Heijden, relevé de ses fonctions, demanda à rentrer en Hollande. Le roi le nomma adjudant de sa maison militaire; il fut placé à la tête de la maison des Invalides de l'armée coloniale. Au couronnement de la reine Wilhelmine, le vieux général [illegible] néerlandaise.

Van der Heijden.

VAN DER KINDERE (Léon), professeur [illegible] historien belge, né en 1842, mort à Bruxelles en 1906. Après avoir fait, en Belgique et en Allemagne, ses études de droit, il fut nommé, en 1874, professeur des sciences historiques à l'Université libre de Bruxelles, dont il fut trois fois recteur. [illegible] sentants en 1890, il y siégea dans les rangs du parti [illegible]

[illegible]

VAN DER STAPPEN (Pierre-Charles), sculpteur belge, [illegible] acquit une grande science technique qui, jointe à des [illegible] *l'Orchestration*, fronton pour le Conservatoire de musique, [illegible] théâtre de l'Alhambra, des bustes et des statuettes. Il [illegible]

VANDERVELDE [illegible] ces sociales (1888), docteur spécial en économie politique (1892). En 1888, il créa le Cercle des étudiants so[illegible] en 1898, il fonda la Ligue socialiste antialcoolique; il par[illegible] taire; en 1900, il fut membre du congrès socialiste de Paris et présida les séances plénières. Enfin, il est membre du bureau de l'Internationale socialiste, professeur à l'École des hautes études et direc[illegible] ciologie). Élu par l'arrondissement de Charleroi à la Chambre des représentants, le 12 octobre 1894, il changea de circonscription en 1900 et fut alors député socialiste de l'arrondissement de Bruxelles, qui l'a réélu en 1906. Outre les ouvrages déjà cités, Vandervelde a publié : *l'Université d'Upsal* (1892); *l'Évolution industrielle et le Collectivisme* (1896); *la Législation ouvrière, la Loi belge sur les règle*[illegible] *fessionnelles devant le Parlement belge* (1897); *la Question agraire en Belgique* (1897); *l'Alcoolisme et les Conditions* [illegible] *campagnes* (1899); *Parasitisme organique et parasitisme* [illegible] *lisme et l'Agriculture* (1906); etc.

VAN DER WAALS [illegible] landais, né à Leyde en 1837. Il prit le grade de docteur, en 1873, puis enseigna successivement aux écoles secondaires [illegible] la chaire de physique de l'université d'Amsterdam. Son ouvrage le plus important porte sur la *Continuité des états liquides et gazeux*, dans lequel il suppose les fluides comme composés d'un grand nombre de particules mobiles invariables douées d'étendue et d'une attraction qui ne s'exerce qu'à de très petites distances. Cette théorie, développée au cours de nombreux travaux subséquents, le conduisit à d'importants résultats, qui paraissent conformes à l'expérience. Il put, en particulier, énoncer et vérifier la loi suivante : « Si, pour différents corps, la température absolue est la même fraction de la température critique absolue, la pression de la vapeur saturée et le volume (tant de la vapeur saturée que du liquide) sont les mêmes fractions de la pression critique et du volume critique. » Il a publié encore de remarquables mémoires sur d'autres questions de physique (formule de la dissociation électrolytique, théorie thermodynamique de la capillarité, l'équation d'état, la statique des fluides, etc.), qui lui valurent d'être élu correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

VAN DE VELDE (Henri-Clément), peintre, architecte et décorateur belge, né à Anvers en 1863. Élève de Verlat et de Carolus Duran, il adopta un moment la technique néo-impressionniste et se fit connaître à Anvers au cercle [illegible] tions de la « Libre Esthétique », où l'on vit de lui des [illegible] abandonné la peinture pour la décoration, et a composé des meubles, des papiers peints, des bijoux, des reliures. Il s'est efforcé de se libérer de toute imitation des styles passés et a obtenu, en effet, par l'emploi judicieux de certaines courbes ou l'application d'arabesques dont les éléments sont empruntés à la flore stylisée, l'élégance dans la simplicité. Il a écrit plusieurs opuscules sur l'art [illegible]

VAN DEYSSEL [illegible] Alberdingk-Thijm), [illegible] fils de Joseph Albert. (V. ALBERDINGK-THYM). Il fit ses études classiques et, élevé dans un milieu littéraire, se voua de bonne heure au journalisme. Il collabora à la revue catholique de son père, « Dietsche Warande », au [illegible] « Portefeuille », à la « Kunstkronizk ». En 1883, il a fait jouer une pièce sous ce titre : *Revoir*. Plus tard, il publia [illegible] *Ton amour*, et quelques volumes de critique très estimés.

VAN LERBERGHE (Charles), littérateur wallon, né à Gand (Belgique) en 1861. Condisciple de Maurice Mæterlinck et de Grégoire Le Roy, il débuta par un petit drame pour marionnettes, *les Flaireurs* (1899), d'un effet profondément saisissant : représenté d'abord au *Théâtre d'Art* à Paris en 1892, il fut repris quatre ans plus tard par l'*Œuvre*. Ce n'est qu'en 1898 que Charles Van Lerberghe réunit, sous le titre d'*Entrevisions*, un certain nombre des

poèmes qu'il avait publiés en diverses revues (*la Wallonie*, *la Pléiade*, etc. Il s'y révélait maître en l'art d'évoquer par les mots des visions radieuses et lumineuses d'anges, de vierges et de jardins fleuris. La *Chanson d'Ève* (1904) marque la maturité de ce poète de l'ineffable. Un séjour prolongé en Italie avait ramené Charles Van Lerberghe vers le passé, et c'est la lutte entre les idées païennes et le catholicisme qu'il a montrée dans son drame satirique en trois actes, *Pan*, joué par la troupe de l'*Œuvre*, en novembre 1906. Il est encore l'auteur de plusieurs fragments parus en des périodiques et d'une traduction d'un roman anglais de Elis St Phelps, *Lève-toi et marche*, donnée en feuilleton par l'*Indépendance belge* (1896). Une étude sur la vie et l'œuvre de Charles Van Lerberghe a été publiée par Albert Mockel (1904).

VANLOO (Albert), auteur dramatique, né à Bruxelles en 1846. Il débuta sur la scène du Petit-Théâtre par un vaudeville en un acte : *un Mariage aux Petites-Affiches*, en collaboration avec Eugène Leterrier. Depuis, il a fait représenter un certain nombre de pièces, comédies ou revues, mais c'est surtout comme librettiste qu'il s'est fait remarquer. Il a écrit pour Offenbach : *le Voyage dans la lune* et *Mlle Moucheron*; pour Chabrier : *l'Étoile* et *une Éducation manquée*; pour Lecocq : *Giroflé-Girofla*; *la Petite Mariée*; *le Jour et la Nuit*, *la Camargo*; *la Belle au bois dormant*; pour Lacome, *le Beau Nicolas*; pour Audran, *l'Œuf rouge*; pour Varney, *la Fée aux chèvres* et enfin pour André Messager : *la Béarnaise*, *les P'tites Michu*, *Véronique* et *les Dragons de l'impératrice*. Tous ces livrets, adroitement composés, n'ont pas été sans avoir leur part dans le succès de ces pièces.

VAN MUYDEN (Jacques-Alfred), peintre suisse, né à Lausanne en 1818, mort à Champel en 1898. Il abandonna l'étude du droit pour la peinture, se rendit à Munich, où il travailla à l'École des beaux-arts, et reçut pendant quelque temps les leçons de Kaulbach. Il voyagea ensuite à travers le Tyrol et la Suisse, séjourna quelque temps à Paris, puis se rendit en Italie (1844) et habita longtemps Venise, Florence et Rome, où il se lia avec des artistes français, notamment avec Français et Hébert. En 1855, il retourna en Suisse et se fixa à Genève. Il a peint, d'après des observations en Italie, la vie des moines et des paysans. Parmi ses meilleures toiles, nous citerons : *le Réfectoire des Capucins d'Albano*; *École des petits enfants à Albano*; *Capucins dans leur intérieur*; *les Délices de la maternité*; etc.

VANNUTELLI (Serafino), cardinal italien, né à Genazzano (diocèse de Palestrina) en 1834. Il enseigna d'abord le droit au séminaire romain et la théologie au séminaire du Vatican. Auditeur de nonciature à Mexico, puis à Munich, il devint, en 1869, archevêque titulaire de Nice, pour être envoyé, comme délégué apostolique, auprès des gouvernements de l'Equateur et du Pérou, de la Colombie et de l'Amérique centrale. En 1875, il fut nommé nonce à Bruxelles : il y était en fonctions quand les relations furent rompues par le gouvernement libéral, en 1879. Il passa en 1880 à la nonciature de Vienne et fut créé cardinal en 1887. Élu archevêque de Bologne en 1893, il opta quelques mois plus tard pour l'évêché suburbicaire de Frascati, et, en 1903, pour celui de Porto et Sainte-Rufine. Lors du conclave de 1903, l'opinion publique vit d'abord en lui un candidat sérieux à la tiare; mais il ne recueillit que quatre voix. — Son frère, VINCENZO, cardinal, né en 1836, fut nonce à Lisbonne, et Léon XIII lui donna le chapeau en 1891. Il a reçu, en 1900, l'évêché suburbicaire de Palestrina.

VANOR (Georges Roland VAN ORMELINGEN, dit **Georges**), poète, critique d'art et conférencier, né et mort à Paris (1865-1906). Il débuta en 1889 par un volume de vers dont la facture et l'inspiration révélaient un talent original, *les Paradis*. Il faut citer, parmi les ouvrages qu'il publia, une pièce remarquable, *le Tombeau du Cid* (1886), une brochure sur *l'Art symboliste* (1889), dont il fut un adepte et un livre important sur la musique wagnérienne et sur la peinture italienne, intitulé *Pèlerinages d'art* (1899). Il s'était fait une grande réputation de conférencier sur des sujets de littérature et d'art à la Bodinière, à l'Odéon, à la Porte-Saint-Martin, et même à l'étranger, où il fit souvent applaudir sa parole vivante et documentée. Il a publié de nombreuses chroniques dans l'« Evénement », et fait de la critique dramatique et musicale dans plusieurs journaux.

VAN RYSSELBERGHE (Theo), peintre belge, né à Gand en 1862. Il fut élève de l'académie de Gand. A la suite d'un voyage au Maroc et en Espagne (1887-1888), et afin de rendre dans toute leur intensité les effets qu'il avait notés, il adopta la technique néo-impressionniste qui lui a permis de soutenir de colorations riches et puissantes son dessin correct et serré. On peut, au musée de Bruxelles, se rendre compte de l'évolution de son talent en comparant son *Mandoliniste* (1882) à *Femme lisant* (1899) et à *la Promenade* (1901). Il a donné toute sa mesure dans une grande composition, *l'Heure embrasée*, baigneuses (1897), et dans sa décoration pour l'hôtel Solvay, à Bruxelles (1903). Parmi ses autres œuvres : *Vues d'Ambleteuse* (1900), *Jeunes femmes au bord de la mer* (1901), *une Lecture* (1903), qui réunit autour du poète Verhaeren, Félix Fénéon, Maurice Maeterlinck, André Gide, etc.; *la Femme au collier d'ambre* (1905). Il a exécuté maints portraits. De lui, aussi, on a des eaux-fortes et des ornementations de livres.

***VAN'T HOFF** (Jacobus Hendrikus), chimiste hollandais, né à Rotterdam en 1852. — Appelé en Allemagne pour occuper une chaire à l'université de Berlin, le « Berthelot hollandais », ainsi qu'on l'a justement surnommé, mit le sceau à sa gloire en publiant ses admirables *Leçons de chimie physique*, traduites en français par Coroisy et consacrées à l'exposition des principes d'une science dans le développement de laquelle il joua le principal rôle. L'auteur étudie d'abord dans ce livre les conditions d'équilibre d'un système chimique, les règles auxquelles est soumise la vitesse des réactions. Il passe ensuite en revue les sujets qui ressortissent à la statique chimique, c'est-à-dire les propriétés de l'individu chimique considéré en lui-même, indépendamment des conditions de sa formation ou de sa destruction; les formules de constitution découlant de la théorie atomique et de la stéréochimie; les lois des formes cristallines; les relations entre les poids moléculaires et les diverses propriétés physiques. Van't Hoff fut lauréat du prix Nobel en 1901, et il dirige actuellement l'Institut de physique de Charlottenbourg.

***VAN TIEGHEM** (Philippe-Edouard-Léon), botaniste français, né à Bailleul (Nord) en 1839. — Outre ses articles, publiés dans les revues diverses et en particulier dans les « Annales des sciences naturelles » et le « Journal de botanique », il a écrit de nombreux ouvrages, parmi lesquels il faut citer : *Recherches sur la structure du pistil et sur l'anatomie comparée de la fleur* (1871); *Recherches sur la symétrie de structure des plantes vasculaires* (1872); *Éléments de botanique* (1886-1888); *Traité de botanique* (1884, 2e édit. augmentée, 1890); *Recherches comparatives sur l'origine des membres endogènes dans les plantes vasculaires* (1889); *Recherches sur les phanérogames* (1897); etc.

VAN WELIE (Antoon), peintre hollandais, né à Afferden (prov. de Gueldre) en 1867. Élève de l'Académie des beaux-arts d'Anvers, il a peint de nombreuses compositions qui témoignent d'un sens remarquable de l'arrangement décoratif et d'un goût très prononcé de la légende : *Musique* (1898); *Orphée, Ophélie* (1899); *Princesses de légende* (musée d'Anvers); *Princesse et page* (1902); *Paolo et Francesca di Rimini* (1900); *Mélodie d'amour* (1902); *Pelléas* (1904). Antoon Van Welie est également l'auteur d'un certain nombre de portraits de personnages notoires, des généraux boers *De Wet, Botha* (1903); du pape *Pie X* (1905); du cardinal *Merry del Val* (1905); de *Siegfried Wagner*, de *Paul Deschanel*, etc. Dans la plupart de ces portraits, le coloris en est un peu lourd, et le dessin lui-même n'a pas toujours la franchise des simples études au crayon.

***VAPEREAU** (Louis-Gustave), littérateur français, né à Orléans en 1819. — Il est mort à Morsang-sur-Orge en 1906. Outre les ouvrages précédemment cités, il a donné, en 1848 et 1849, des études sur *la Colonie de Mettray*, *le Divorce*, *la Réforme pénitentiaire*; des articles sur des questions de droit et de philosophie au « Dictionnaire des sciences philosophiques » d'Adolphe Franck; il a rédigé des *Éléments d'histoire de la littérature française* (3 vol.). Il a collaboré à la « Revue de l'instruction publique », à la « Revue française », etc. Depuis 1880, il a donné à l'« Illustration », jusqu'à sa mort, des « notes et impressions » signées G.-M. VALTOUR : à côté de nombreuses citations, ces notes contiennent beaucoup de pensées originales. Vapereau a publié lui-même un florilège de ces maximes ou réflexions, sous ce titre significatif : *l'Homme et la Vie* (1896). Vapereau avait été mis à la retraite, comme inspecteur général de l'enseignement primaire, en 1888.

Vapereau.

VARENNES (Aimon DE), poète français du XIIe siècle, auteur du poème de *Florimont*, qu'il écrivit en 1188, à Châtillon-sur-Azergues. Il avait beaucoup voyagé, en Grèce, en Thrace et en Syrie. C'est à Philippopoli qu'il avait trouvé, probablement dans la tradition orale, le sujet de son poème, qui raconte d'une façon très romanesque les aventures du père et du grand-père d'Alexandre. P. Paris a donné de ce poème, encore inédit, une longue analyse (*les Manuscrits françois de la Bibliothèque du roi*, III, p. 9-53).

Varennes, pièce en six tableaux, de H. Lavedan et G. Lenôtre (théâtre Sarah-Bernhardt, 23 avr. 1904). — Marie-Antoinette et Louis XVI ont décidé de fuir Paris; tout est prêt. A l'hôtel de Noailles, la duchesse d'Ayen, parente de La Fayette, donne une fête. On y rencontre de Fersen, qui aime la reine, et qu'elle aimerait si elle n'était la reine; Mme de Rochereul, dame d'honneur, qui devine ces sentiments, et qui, ancienne maîtresse de Fersen, l'aimant toujours, est résolue, pour se venger, à trahir sa souveraine; Barnave qui, lui aussi, aime secrètement Marie-Antoinette et voudrait bien la sauver; Léonard, le coiffeur de la reine, prétentieux et maladroit, mais dévoué, et auquel on fera malgré lui jouer un rôle, en lui confiant la cassette aux diamants et aux papiers secrets. Tels sont les principaux personnages de l'action qui rattache entre eux, par une intrigue fort intéressante, les tableaux de reconstitution historique. Le reste, c'est l'histoire même : Drouet, le maître de poste de Sainte-Menehould, reconnaît le roi, poursuit sa berline jusqu'à Varennes et le fait arrêter dans la boutique de l'épicier Sauce. La famille royale est contrainte de retourner à Paris. Quand la lourde voiture arrive sur la place Louis XV, Mme de Rochereul, qui s'est emparée des papiers confiés à Léonard et qui rentre incognito de son côté, est arrêtée. On la somme de livrer les papiers; elle les jette au loin. Fersen les rattrape sans qu'on le voie. Confrontée avec ce dernier qu'elle aime toujours, elle a la générosité de ne point le reconnaître, puis la foule la massacre.

Ainsi se trouvent habilement mêlées à la trame de la véritable histoire les plus terribles passions humaines : l'amour, la jalousie, la haine, et à l'attrait d'une exacte reconstitution du passé s'ajoute un poignant intérêt dramatique.

VARI, nom d'une grotte située en Attique, sur le mont Hymette, et qui a été explorée systématiquement par l'école américaine d'Athènes.

On y a découvert des chambres de diverses dimensions; des escaliers taillés dans le rocher; des bas-reliefs découpés en plein roc; des stèles sculptées, offertes en ex-voto; des vases, des terres cuites, des bronzes, des lampes, des monnaies; de nombreuses inscriptions, gravées sur le roc ou sur des stèles, dont la plupart sont des dédicaces aux nymphes locales.

***VARIABILITÉ** n. f. — Encycl. Biol. *Indice et coefficient de variabilité*. Pour l'étude mathématique des courbes de variations (v. BIOMÉTRIQUE), on a trouvé que la meilleure des mesures de la variabilité est donnée par ce qu'on a appelé *indice de variabilité*. Cet indice dépend d'une certaine relation dont la plus employée est exprimée par la formule suivante :

$$\varepsilon = \sqrt{\frac{\Sigma x^2 f}{n}},$$

dans laquelle : n = le nombre total des déterminations de grandeur (magnitude) du caractère considéré ; x = déviation de la médiane (abscisse du centre de gravité de la courbe) pour chaque classe ; f = le nombre de déterminations dans chaque classe (fréquence).

Pearson et Warnen ont modifié la formule de l'indice de variabilité, et Brewster, avec Pearson, a proposé l'emploi d'un *coefficient de variabilité* qu'on obtient en divisant l'indice de variation par la médiane et multipliant le quotient par 100. Le coefficient de variabilité a l'avantage d'être un nombre abstrait, tandis que les indices de variabilité sont des nombres concrets, exprimés par la même unité que les magnitudes des classes (« Année biologique », 1900).

***VARIATION** n. f. — Biol. *Variations sportives*, Modifications brusques de formes, dans des directions diverses et par changements discontinus, observées chez certaines espèces et en particulier chez les plantes (*œnothera Lamarckiana*).

— ENCYCL. Ces changements brusques ont fait penser que la sélection naturelle ne devait avoir aucune influence sur la formation des espèces nouvelles, mais, comme le dit très bien Giard, l'apparition soudaine d'un caractère, qui n'était pas antérieurement *visible*, n'est que la manifestation subite d'un état qui a pu être lentement préparé chez les ancêtres de l'individu où il apparaît. Ces variations sportives sont d'ailleurs rares. V. MUTATION.

VARIGNY (*Charles*-Victor CROSNIER **de**), diplomate et écrivain français, né à Versailles en 1829, mort à Montmorency en 1899. Élève du lycée Bourbon, où il eut pour camarades About et Prévost-Paradol, il entreprit, en 1852, un long voyage dans les deux Amériques, et devint (1856) chancelier du consulat de France aux îles Hawaï, dont la gestion lui fut bientôt confiée. Il eut dans l'archipel un rôle des plus actifs comme conseiller et ministre du roi Kamahaméha V, qui lui confia le poste de ministre des finances, puis des affaires étrangères et de l'instruction publique (1863-1870). En 1868, il vint en Europe, négocia des traités de commerce au profit des îles Hawaï, et ne rentra en France qu'après la guerre de 1870. Il s'occupa alors de travaux littéraires, donna à la « Revue des Deux Mondes » des souvenirs de voyage : *Quatorze ans aux îles Sandwich* (1874); publia des romans : *les Ruines d'Axmal* (1891); *Ella Wilson* (1878), etc.; des récits d'aventures : *Voyage du matelot Jean-Paul en Australie* (1890), puis fut attaché au « Temps » comme rédacteur scientifique et y fit paraître, sous le titre de *Vie d'outre-mer*, un certain nombre d'articles très intéressants et documentés, plus tard réunis en volumes. Mentionnons : *l'Océan Pacifique*; *les Derniers Kanaques et les Îles océaniennes* (1888); *Esquisses historiques sur les États-Unis* (1888); *les Grandes Fortunes aux États-Unis et en Angleterre* (1889), ainsi qu'une estimable *Nouvelle géographie moderne des cinq parties du monde*, en cinq volumes (1890-1892).

VARIGNY (Henry CROSNIER **de**), publiciste scientifique français, né aux îles Hawaï en 1855, fils du précédent. Il fit en France ses études médicales, et prit ensuite, en 1886, le grade de docteur ès sciences naturelles. Il s'occupa ensuite de travaux de vulgarisation scientifique, notamment de traductions d'ouvrages spéciaux : *les Fonctions du cerveau et la Localisation des maladies cérébrales*, de David Ferrier; *l'Évolution mentale chez les animaux*, de Romanes; *Vie et correspondance de Charles Darwin*; *Problèmes de morale et de sociologie*, d'Herbert Spencer; *l'Âme de l'enfant*, de Preyer; *l'Origine des Aryens*, de Taylor. Il a donné une revision du *Dictionnaire abrégé des sciences physiques et naturelles*, de Thévenin, et publia, dans le feuilleton scientifique du « Temps », d'intéressants articles.

VARIOT (Gaston), médecin français, né à Demigny (Saône-et-Loire) en 1855. Après avoir passé par l'internat, il fut nommé médecin des hôpitaux en 1889 et fonda en 1892 le dispensaire de Belleville. Il avait fait un long séjour au laboratoire d'anatomie microscopique de la Faculté, où il recueillit les éléments de son *Traité d'histologie*, en collaboration avec Klein, et rempli les fonctions de chef de clinique à l'hôpital des Enfants-Malades, puis traduit et annoté un grand ouvrage de pédiatrie de James Goodhart en 1893. Chargé par le gouvernement d'aller étudier les hôpitaux d'enfants en Angleterre et en Italie, il en a rapporté la conviction que l'on devait créer deux sortes d'hôpitaux, les uns spéciaux pour les maladies infectieuses et les autres consacrés aux malades ordinaires où la partie consultative et la délivrance de médicaments joueraient le principal rôle. Dans son livre *Diphtérie et sérumthérapie* (1895), il a appelé l'attention sur l'utilité de la connaissance de la topographie des exsudats pour la détermination du diagnostic et signalé l'envahissement des bords de l'épiglotte comme un signe de début du croup d'emblée. Il a en outre fait des études intéressantes sur l'action de la vapeur d'eau comme adjuvant de la sérumthérapie dans les croups graves, et a publié, dans le *Journal de clinique et thérapeutique infantile*, dont il était directeur, de nombreuses observations de maladies infantiles et plusieurs ouvrages : *le Médecin de l'enfance* (1891); *l'Allaitement artificiel*, *la Stérilisation du lait*, *l'Atrophie infantile* (1896) et plusieurs mémoires sur la radiographie chez les enfants : *Procédés de mensuration de l'aire du cœur par la radioscopie*. Il a inventé un traitement pour enlever les tatouages, jusqu'alors considérés comme indélébiles. Il a imaginé aussi un procédé pour faire des momies métalliques, dont des spécimens sont au musée d'anthropologie. En 1905, il a été l'organisateur du congrès des Gouttes de lait (v. GOUTTE), dont il avait été l'initiateur à Belleville.

***VARNA**, ville maritime de la Bulgarie orientale, à l'embouchure de la Provadia, dans la mer Noire; 35.000 hab. Au mois d'août 1906 ont eu lieu dans cette ville de très graves désordres et un commencement d'émeute antihellénique, qui a causé le pillage d'un certain nombre de maisons et de villas grecques, et la mort de plusieurs commerçants. Les troupes régulières, à défaut de la police bienveillante aux insurgés, durent protéger le consulat et les principaux établissements grecs de la ville.

VARNHAGEN (vicomte de PORTO-SEGURO, Adolphe DE), diplomate et érudit brésilien, né à Sao Joao do Ypanema en 1816, mort en 1878 à Vienne, où il représentait son pays après l'avoir représenté au Paraguay, au Pérou, au Chili et dans l'Equateur. On lui doit d'importants travaux d'histoire et d'histoire de la géographie, entre autres une *Historia do Brasil* (1854-1857), dont les idées sur la découverte du Brésil furent contestées par le savant français

d'Avezac. Par là, [illegible] certains points [illegible] *de l'histoire* [illegible] *pièce)* 1867. Il a [illegible]

VAROUNA, [illegible] védique, le premier des Adityas, généralement comparé et même [illegible] notables [illegible] Les [illegible] Varouna [illegible] plus tard, pour pallier cette sorte de dualité et expliquer son association presque constante avec Mitra, dieu du soleil ou du jour, son frère, en ont fait le ciel nocturne, dont les espions, c'est-à-dire les astres, surveillent les actions des hommes. C'est incontestablement une des plus [illegible] possède un caractère moral, encore que les péchés qu'il punit paraissent être plutôt les erreurs et les omissions [illegible] Plus tard, la littérature post-védique le relègue aux fonctions [illegible] créateur des chevaux. Chez les bouddhistes, Varouna n'est [illegible] inférieur.

VAROUNÎ, [illegible] démons réunis. Comme déesse des boissons fermentées, elle reçoit les noms de Madâ et de Sourâ.

VARSSENAERE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-[illegible]

VASOLYMPHE (*linf'*) n. m. Vaisseau qui contient la [illegible]

VASOUS, groupe de huit dieux védiques, d'un rang secondaire en tant que groupe, bien que plusieurs d'entre eux figurent parmi les Adityas, qui, dans le Rig-Véda, paraissent agir surtout comme satellites d'Indra. Les Vasous sont : *Apa* « l'eau », *Dhrouva* « l'étoile polaire », [illegible]

VASQUEZ Y GOMEZ (Mariano), compositeur et chef [illegible] drid en 1894. Élève de Baltasar Miro, à Grenade, il alla se fixer en 1856 à Madrid, où il commença à se faire connaître comme compositeur et où il se fit plus tard une situation brillante, car il devint successivement professeur au conservatoire, chef d'orchestre au théâtre Royal, directeur de la société des concerts et membre de la section de musique de l'Académie de San Fernando. Vasquez a fait représenter un assez grand nombre de zarzuelas, parmi lesquelles [illegible] *de la legua*, etc. Maître de musique de l'infante Isabelle, Vasquez se fit connaître aussi comme compositeur religieux, entre autres par une messe de *Requiem*, qui est exécutée tous les ans à Grenade, dans une cérémonie à la mémoire des rois catholiques.

Vassale (LA), comédie en quatre actes, de Jules Case [illegible] Deschamps, riche, a épousé par amour Louise, jeune fille pauvre, mais très instruite, munie de plusieurs diplômes, [illegible] une petite fille. Cependant, leur ménage, peu à peu, s'est désuni. Henri reproche à sa femme de ne pas assez s'occuper de sa maison, — à tel point qu'il fait venir sa mère pour la charger de ce soin, — de se laisser trop courtiser par les uns et par les autres ; enfin, et surtout, de rester froide sous ses caresses à lui, ou même de les repousser. Louise résume d'abord d'un mot ses griefs : « Toutes mes places sont prises. » Puis, les détaillant, elle explique que Deschamps est avec elle autoritaire, brutal, en un mot agit en maître, n'entend trouver en elle qu'une vassale, alors qu'elle est son égale, ayant des droits identiques aux siens. Devant l'impossibilité de s'entendre, Louise demande loyalement à l'ingénieur de lui rendre sa liberté. Il refuse. Après quoi, elle apprend qu'il la trompe, qu'il a une maîtresse. Alors, sans amour, sans passion, uniquement [illegible] haut, elle se donne une fois à un jeune fat, Larcena, qui la poursuivait depuis longtemps de ses assiduités, et elle revient annoncer froidement la chose à son mari. Cette fois, [illegible]

A la vérité, l'auteur n'a su rendre vraiment sympathiques ni Henri ni Louise ; il les fait maladroits comme à plaisir. Par surcroît, nul de ceux qui entreprennent de ramener la paix dans le ménage — ni l'ami Chabonnas, ni Mme Deschamps la mère, dont l'unique conseil à la jeune femme est celui-ci : « Sacrifiez-vous ! » — ne dit ce qu'il faudrait dire, et dit au contraire tout ce qu'il faut pour envenimer la querelle. Mais la pièce de Jules Case dénote de la noblesse de pensée, un réel souci d'art ; elle est écrite en un style sobre et élevé.

VATHEN, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. de Magdebourg, cercle de Stendal]), sur le Tanger ; 3.417 habit.

VAUCAIRE [illegible] sailles en 1863. Après un volume de poésies intitulé *Petits* [illegible] *le Panier d'argenterie*, il publia quelques romans : *Demi-*[illegible] *frivole* (1906). Il était déjà connu au théâtre, où il faisait [illegible] *la Reprise*, 2 actes ; *Petit Chagrin*, 3 actes (Gymnase, 1902) [illegible] Odéon). Il a écrit un certain nombre de livrets d'opéras et d'opéras-comiques, comme *la Jeunesse de Figaro*, puis *Manon Lescaut*, en collaboration avec Victorien Sardou, musique de Léoncavallo, [illegible] de Louis Ganne, etc. Il est aussi l'auteur de beaucoup de chansons, dont plusieurs, comme *le Petit Paré*, sont devenues populaires.

VAUCHER (Pierre), historien suisse, né et mort à Genève (1833-1898). Il se fit recevoir licencié en théologie, [illegible] que Guillaume Tell est un personnage purement légendaire. [illegible]

VAUCOTTES [illegible] tin et de galets, assez fréquentée pendant la saison d'été.

VAUDEVILLESQUE [illegible]

VAUVILLE [illegible]

VAUX [illegible] rieure, arrond. et à 25 kilom. de Marennes, sur l'océan Atlantique ; 587 hab. Bains de mer.

VAUXCELLES (Louis MAYER, dit), publiciste et critique d'art français, né à Paris en 1870. Après avoir collaboré à diverses revues, notamment à « l'Art et la Vie », donné des articles de polémique et de critique littéraire aux « Droits de l'homme » et au « Siècle » de 1888 à 1900, dirigé la revue des arts et du livre « Iris », il publia au « Figaro » une série d'études remarquées sur les *Conquêtes de la science*, [illegible] « Gil Blas », dont il est l'un des principaux collaborateurs depuis 1903, il y fit paraître avec Potier une suite d'articles sur *la Presse d'aujourd'hui*, puis succéda à Armand Dayot comme critique d'art. Membre du comité du Salon d'automne, secrétaire du jury des beaux-arts de l'Exposition de Liége en 1904, il a mené de vigoureuses campagnes contre l'enseignement officiel de l'École des beaux-arts et de l'Institut, et défendu l'art d'avant-garde du Salon d'automne et de la Société des indépendants ; ses comptes rendus des *Salons* au « Gil Blas » sont particulièrement appréciés. Il a publié dans la « Renaissance [illegible]

VAVRINECZ (Maurice), compositeur hongrois, né à Czegled en 1858. Élève du conservatoire de Budapest, il reçut aussi des leçons de Robert Volkmann, et devint maître de chapelle de l'église Saint-Mathieu. On connaît de cet artiste fort estimable cinq messes, un *Requiem*, un *Stabat mater*, un oratorio intitulé *Christus*, une symphonie et un *Dithyrambe* pour orchestre, une grande cantate, l'ouverture de la *Fiancée d'Abydos*, etc. Vavrinecz s'est aussi occupé de critique musicale.

VÂYOU, dieu védique du vent, personnage analogue à l'Éole des Grecs, né du souffle de Pouroucha sacrifié par les dieux. Il est souvent nommé concurremment avec d'autres dieux, surtout Agni et Soûrya, avec lesquels il forme la triade ou trinité : Agni, Vâyou, Soûrya, représentant les trois mondes, terre, atmosphère et ciel. Vâyou porte souvent aussi les noms de Marout et de Pavana. Il n'a qu'une place secondaire dans le panthéon du bouddhisme.

* **VEBER** (Pierre), littérateur et auteur dramatique français, né à Paris en 1869. Il a fait représenter *Loute* (Nouveautés, 1902) ; *Frère Jacques* (Vaudeville, 1903 ; l'*Amourette* (Palais-Royal, 1905), et, en collaboration avec Hennequin, *Florette et Patapon* (1906), et *Vous n'avez rien à déclarer ?* (1906) aux Nouveautés. Il a donné encore des pièces en un acte : *Gonzague* (aux Deux-Masques), et au Palais-Royal : *Chambre à part* et *l'Extra* (1906).

VECTIEN, ENNE (*vèk-si-in, èn*) adj. Se dit d'un étage géologique établi par Jukes-Browne, pour désigner les formations contemporaines du *lower green sand* anglais. Il correspond à la plus grande partie de l'aptien avec la base de l'albien.)

[illegible]

VÉDEL (Pierre DE LAMOTHE), officier français, né en Agenais au commencement du XVIIe siècle, mort au siège de Villeneuve-sur-Lot en 1652. Il commandait le régiment de Champagne en qualité de lieutenant-colonel, et faisait partie de la petite armée royale, placée sous les ordres de Saint-Luc, quand cette armée fut repoussée, par le prince de Condé, d'Astaffort sur Lectoure, le 21 février 1652. Il protégea la retraite et l'armée put s'enfermer dans Miradoux. Condé l'y assiégea pendant douze jours. Mais alors il fit savoir que si la place ne se rendait pas à discrétion, toutes les troupes seraient passées au fil de l'épée et leur chef pendu. Pour toute réponse, un officier se dressa au-dessus des murailles et s'écria : « Je m'en ...moque ; *je suis du régiment de Champagne ;* » et en même temps il ordonnait une décharge de mousqueterie. C'était le lieutenant-colonel de Lamothe-Védel. La défense continua vigoureusement et permit aux renforts d'arriver : Condé dut lever le siège. De Lamothe-Védel devint bientôt après maréchal de camp, et il fut tué, la même année, devant Villeneuve-sur-Lot que l'armée royale assiégeait. Le régiment de Champagne avait été formé des troupes de Bayard. Le mot de son lieutenant-colonel fit fortune et devint la devise du régiment. Il était proverbial dans l'armée, pour signifier devant une menace ou un péril : « Je m'en ...moque. » Il fut redit près d'un siècle plus tard à Versailles, dans une fête, par le colonel du même régiment, le marquis de Salles, qui était justement le petit-neveu de Lamothe-Védel. V. CHAMPAGNE, locut. prov. ; tome II.

VEERLE, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. [illegible]

Véga, bâtiment suédois qui, de 1878 à 1879, sous la conduite du lieutenant Palander et la direction scientifique d'A. E. Nordenskjöld, exécuta le périple complet de l'Eurasie en longeant les côtes septentrionales du continent, de la Norvège au détroit de Béring, et en découvrant le passage Nord-Est.

VÉGÉTALINE [illegible] extraite [illegible]
— ENCYCL. La [illegible] et de saveur agréable quand il est convenablement épuré. Ce produit alimentaire se conserve mieux que le beurre, et il peut être employé dans la cuisine et la pâtisserie sans inconvénient ; toutefois, il est surtout en usage dans [illegible] procurer le beurre ordinaire.

Vehementer nos [illegible] injuste et funeste en France, pays lié par un contrat inter-[illegible] jurée et viole le droit des gens. Il n'a même pas notifié à l'autre partie contractante son intention de dénoncer ce [illegible] qu'on se séparait de l'Église, il n'y avait qu'à lui appli-[illegible] loi sont contraires à la constitution suivant laquelle [illegible] tution organise une hiérarchie ecclésiastique, dont la loi ne tient aucun compte dans les associations auxquelles elle attribue l'administration du culte public. Si un article en parle vaguement, un autre l'annule en laissant le Conseil d'État juge, en définitive, de déclarer seules légitimes les associations qu'il voudra. En outre, la loi restreint la liberté de l'Église par des prescriptions exceptionnelles qui rendent la formation des associations cultuelles difficile et leur fonctionnement plus difficile encore, qui gênent de diverses manières l'exercice du culte, etc. C'est, du reste, continue l'encyclique, une loi de confiscation. Elle confisque un patrimoine qui appartient aux catholiques : fondations pieuses, fondations pour des œuvres de bienfaisance, pour le fonctionnement des écoles chrétiennes, tous les édifices sacrés, antérieurs au Concordat, dont elle attribue à l'État la propriété, et enfin le budget des cultes, que l'État français s'était engagé à entretenir, en dédommagement des biens ecclésiastiques pris par lui durant la première Révolution. C'est enfin, ajoute l'encyclique, une loi de discorde. » En conséquence, nous protestons solennellement et de toutes nos forces contre la proposition, contre le vote et contre la promulgation de cette loi. »

Le pape annonce qu'il donnera plus tard au clergé et aux évêques des instructions politiques et fait appel à l'union de tous les catholiques de France. Ces instructions ont été publiées le 10 août suivant dans l'encyclique *Gravissimo officii*, qui a interdit de former, tant que la loi ne sera pas modifiée, les associations cultuelles et toute association formée en vue du culte.

VEIERBACH, bourg de l'empire d'Allemagne (grand-duché de Bade), sur un petit sous-affluent du Rhin ; 1.500 h. Sources minérales bicarbonatées ferrugineuses, à la tem-[illegible] chloro-anémie et de certaines affections des voies digestives. Les eaux se prennent surtout en boisson.

Veine (LA), comédie en quatre actes, d'Alfred Capus (Variétés, 2 avr. 1901). — Julien Bréard, avocat, a déjà quarante ans et n'a pas encore percé. Il a plus de créanciers que de clients. Mais il ne s'en préoccupe guère : un peu paresseux, très jouisseur, il affiche le « bongarçonisme », le « je m'enfichisme », et professe que dans la vie tout est une affaire de veine. Il attend la veine, sûr qu'elle viendra. En attendant, il prend pour maîtresse Charlotte, une fleuriste qui habite sa maison et dont le commerce ne prospère pas, mais qui a, comme on dit, un cœur d'or. Joséphine, ouvrière de Charlotte, et bonne fille, est enlevée par Tourneur, un multimillionnaire tout rond, très obligeant et qui a des procès. A la prière de Joséphine, qui [illegible] moment, tout réussit à l'avocat. Il gagne beaucoup d'argent, il devient député. Il devient aussi infidèle à Charlotte, car il a eu besoin, pour réussir, de l'appui de Simone, demi-mondaine fort influente. Il voudrait faire d'elle sa maîtresse ; elle voudrait devenir sa femme, il finit par la « plaquer », et Charlotte, qui avait eu un grand chagrin adorablement résigné, connaît un bonheur parfait, car c'est elle que Bréard épouse. Tourneur épouse aussi Joséphine. Tout le monde était bon, tout le monde est heureux. [illegible]

Tant d'optimisme... et tant de veine, c'est beaucoup d'invraisemblance. Mais l'auteur a le talent de faire paraître tout cela fort naturel, à force d'esprit.

VEINTE Y CINCO DE MAYO [illegible] jitas ; 6.692 hab. Ch.-l. de district.

VELA [illegible] Ligornetto (Tessin) en 1895, fils du sculpteur Vincenzo Vela. (V. t. VII.) Les tableaux du peintre sont dignes d'estime, mais la santé chancelante de l'artiste ne lui permit pas de donner la mesure de son talent. Toutefois, le nom de Spartacus Vela doit être conservé en raison du don magnifique qu'il a fait à la Confédération suisse du domaine paternel de Ligornetto et des riches collections que renferme cette résidence. Vela ajouta à ce don une rente de 10.000 francs, destinée à l'entretien de l'immeuble.

VELDWEZELT [illegible] [arrond. de Tongres]) ; 1.500 hab. Scieries.

VELIÈRE [illegible] *aux vaches fraîches* VÊLIÈRES. (Guillaumin.)

VELM, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. [illegible]

* **VÉLOCIPÈDE** [illegible] clettes, réduite à 3 francs, a été transformée en taxe [illegible]

Cette transformation implique nécessairement la suppression des rôles nominatifs. Elle permet de dispenser les contribuables des déclarations qui leur incombaient en cas d'achat ou de cession de machine, de perte ou de vol de plaque. L'impôt sera encaissé contre remise de la plaque que chacun pourra se procurer dans les bureaux de la régie, les recettes buralistes et un certain nombre de débits de tabac. La perte ou le vol de la plaque ne fera l'objet d'aucune restitution : il y aura lieu de remplacer immédiatement celle-ci pour être en règle.

Velthem-Beyssem, comm. de Belgique (prov. de Brabant, arrond. de Louvain) ; 1.400 hab.

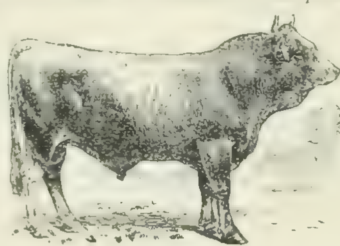
VENDANGEON ou **VENDANGERON** (*van*) n. m. Un des noms vulgaires de la larve du trombidion, parce qu'elle apparaît en été et en automne, au moment des vendanges. V. TROMBIDION, au t. VII.

Vendée, opéra en trois actes, d'Adolphe Brisson et Charles Foley, musique de Gabriel Pierné. (Grand-Théâtre de Lyon, 17 mars 1900.) — Sous la Révolution, en Vendée. Le duc de Guérande, après avoir abusé, par un faux mariage, d'une jeune et charmante paysanne, Jeanne, roucoule maintenant auprès de la comtesse de Julignac. Cependant, les Bleus envahissent le pays. Le duc et l'abbé Jagault, prêtre réfractaire, sont faits prisonniers. La comtesse, sur le point de partager leur sort, révèle à Jeanne la comédie sacrilège par laquelle le duc l'a trompée. Cela n'empêche pas l'héroïque jeune fille de se faire passer pour celle qui lui broie ainsi le cœur, et de prendre sa place. L'abbé Jagault donne aux Vendéens le signal de l'action en incendiant le chêne d'Armor ; les paysans mettent les Bleus en fuite, et Jeanne, frappée d'une balle, avant de mourir, pardonne au duc repentant.

La partition renferme des morceaux bien traités. Le deuxième acte s'enrichit d'agréables refrains populaires de la Vendée et du Poitou. Le troisième contient des explosions dramatiques et des plaintes émouvantes, soutenues par une orchestration expressive. A signaler, au dernier acte, le chant liturgique du *Vexilla regis*, ainsi que le dialogue entre Jeanne et le duc de Guérande.

***VENDÉEN, ENNE** adj. — *Race vendéenne*, Race de bovidés dont les individus peuplent les régions comprises entre la Loire et la Dordogne.

— ENCYCL. Les caractères craniologiques des bœufs vendéens les rapprochent très sensiblement du *bos primigenius*; c'est en tout cas l'un des types de bœufs les plus forts et les plus lourds de l'Europe (la vache est moins massive); lesquelette est volumineux, la taille élevée, le corps épais, la poitrine profonde, les membres courts et gros; la tête, fortement brachycéphale, est surmontée de cornes longues et fortes; le pelage est ordinairement fauve, avec taches brunes vers la tête, le cou et les épaules; le mufle est noir.



Taureau vendéen.

De tempérament robuste et vigoureux, les bœufs de race vendéenne sont des travailleurs très estimés pour leur force et leur endurance ; les vaches sont assez bonnes laitières.

Répandue d'abord dans tout le bassin de la Loire, la race vendéenne est surtout dense aujourd'hui dans les départements suivants : Loire-Inférieure, Vendée, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Charente-Inférieure, Vienne, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre, Creuse, Aveyron, Lozère, Haute-Loire.

On admet dans cette race des variétés nombreuses qui n'ont guère entre elles que des différences insignifiantes : Angles, Aubrac, berrichonne, maraîchine, nantaise, parthenaise, poitevine, Quercy, Rouergue, Velay, Vivarais, etc.

VENEDEY (Jacques), homme politique et littérateur allemand, né à Cologne en 1805, mort à Oberweiler en 1871. Il fit ses études de droit à Bonn et à Heidelberg. En 1832, la publication d'une brochure sur les *Tribunaux par jurés* le força à quitter la Prusse. Ayant pris part la même année à la fête de Hambach, il fut arrêté à Mannheim et vécut ensuite jusqu'en 1843 en France, puis en Angleterre, retourna en février 1848 en Allemagne, prit part au parlement préparatoire, fit partie du comité des Quinze. A l'Assemblée nationale, il fut un des chefs de la gauche et du parti allemand antiprussien. Nous citerons, parmi ses ouvrages : *Journées de voyage et de repos en Normandie* (1838) ; *les Français et les Allemands jugés d'après le génie de leur langue et de leurs proverbes* (1842) ; *l'Irlande* (1844) ; *l'Angleterre* (1845) ; *le Sud de la France* (1846) ; *Machiavel, Montesquieu et Rousseau* (1850) ; *le Slesvig-Holstein en 1850-1851* ; *Histoire du peuple allemand* (1854-1862) ; *Frédéric le Grand et Voltaire* (1859) ; *Georges Washington* (1862) ; *Benjamin Franklin* (1862) ; *Stein* (1868) ; *les Républicains allemands sous la République française* (1870).

***VENEZUELA**. — HISTOIRE. Les relations diplomatiques du Venezuela avec l'Angleterre, rompues depuis plusieurs années, furent rétablies le 19 mars 1897. Les ratifications d'un traité de frontières entre les deux pays furent échangées à Washington (14 juin).

L'année 1900 trouve le Venezuela en pleine anarchie politique. Les directeurs de la Banque de Caracas et de la Banque du Venezuela sont arrêtés et emprisonnés à Maracaïbo avec d'autres négociants notables ; le commerce est paralysé. En mars, un parti de rebelles est dispersé près de Ciudad-Bolivar, et l'agent consulaire anglais était assassiné. En juillet, la paix est officiellement proclamée, les prisonniers relâchés ; trois mois après, tous droits sont abolis sur les marchandises anglaises importées.

Le 29 octobre, un tremblement de terre cause de grands dommages à Caracas. Le président Castro se casse la jambe en sautant du second étage du palais du gouvernement.

Pendant toute l'année 1901, le Venezuela est, comme la Colombie, dans une situation troublée. Le président Castro, issu d'un mouvement révolutionnaire, passe pour nourrir l'ambitieux projet de reconstituer en un seul Etat le Venezuela, la Colombie et l'Equateur ; de là des révoltes intérieures, des accusations réciproques. Le Venezuela est accusé d'envahir la Colombie, la Colombie le Venezuela ; des rencontres à main armée s'ensuivent ; une déclaration de guerre est toujours imminente.

Ces difficultés intérieures ne suffirent point à occuper l'activité du président Castro, qui en suscita comme à plaisir avec plusieurs autres puissances. En 1901, l'Allemagne se plaignait des mauvais traitements infligés à un de ses nationaux et de l'inexécution par le Venezuela de ses obligations envers des banquiers allemands. Les Etats-Unis, l'Angleterre, la France et l'Italie formulaient des réclamations analogues. Il en résulte, en 1902, une action conjointe des marines anglaise et allemande en vue du blocus des côtes vénézuéliennes. Les ministres des deux puissances à Caracas présentent un ultimatum, se rendent à La Guayra et s'embarquent sur des croiseurs de leur pays. Le président Castro n'ayant pas répondu, quatre navires vénézuéliens sont saisis dans le port ; le président veut emprisonner des Anglais et des Allemands que le ministre des Etats-Unis fait remettre en liberté.

Le 13 décembre, Castro demandait à Washington de proposer un arbitrage à l'Angleterre et à l'Allemagne. Les Etats-Unis et l'Italie avaient envoyé aussi des navires devant La Guayra, la France se tenant en dehors du conflit, par suite d'une convention d'arbitrage intervenue dès le mois de février (1902) entre Paris et Caracas. L'Angleterre et l'Allemagne acceptaient la proposition de Castro, à la condition que le président Roosevelt fût l'arbitre, mais celui-ci proposa le recours au tribunal de La Haye, ce qui fut accepté. Le blocus fut levé le 13 février (1903), après la signature d'une convention des puissances avec Bowen, ministre des Etats-Unis à Caracas, à qui Castro avait confié ses intérêts. Le Venezuela cédait 30 p. 100 des produits mensuels des douanes de La Guayra et de Puerto-Cabello ; de nouveaux arrangements donnaient satisfaction aux porteurs de titres ; un traité de commerce et d'amitié était conclu, le blocus levé et les relations rétablies. Les réclamations des puissances, formellement présentées en septembre (1903), s'élevaient, pour les Etats-Unis, à 10.900.000 dollars, pour la Grande-Bretagne à 2.500.000, pour la France à 16.040.000, pour l'Italie à 9.300.000, pour l'Allemagne à 1.417.300, pour la Belgique à 3.003.000, pour l'Espagne à 600.000, pour le Mexique à 500.000, pour la Hollande à 1.048.500, pour la Suède à 20.000. Le tribunal de La Haye accorda aux puissances bloquantes le droit de priorité qu'elles réclamaient sur les 30 p. 100 des recettes de douanes pour le payement de leurs créances.

Mais Castro ne prend aucun souci des engagements acceptés et des signatures données. Il soulève au contraire de nouvelles difficultés avec les puissances, les unes après les autres, les Etats-Unis y compris.

Le 29 décembre 1904, les Etats-Unis, à la demande des représentants de l'Italie et de l'Allemagne, adressent à Caracas une sorte d'ultimatum ; un délai de soixante jours est fixé au président Castro pour exécuter le protocole de 1903, faute de quoi une flotte s'emparera des douanes des ports de La Guayra, Puerto-Cabello et Maracaïbo. L'Angleterre fait parvenir à Caracas une note du même genre.

Le 20 janvier 1905, Castro rompt les négociations non seulement avec Bowen, ministre des Etats-Unis à Caracas, mais avec les représentants des puissances européennes qui présentaient des revendications analogues à celles des Etats-Unis. Il s'attaque notamment à la Compagnie française des câbles, qu'il accuse de ne s'être pas conformée aux clauses de son contrat de concession et d'avoir, en outre, favorisé les communications du chef insurrectionnel Matos. Il fait fermer les bureaux de la Compagnie et expulser le directeur. En même temps, il refusait tous rapports officiels avec Taigny, le chargé d'affaires de France, sous prétexte que celui-ci avait adressé au gouvernement de Caracas une note insultante.

Le 14 janvier 1906, comme Taigny, chargé d'affaires de France à Caracas, s'était rendu à bord du navire français la *Martinique* pour y prendre le courrier de la légation, dans le port de La Guayra, défense lui fut faite de débarquer par les autorités vénézuéliennes, sous prétexte qu'il ne pouvait quitter sans permission officielle le territoire vénézuélien. Au reçu de cette nouvelle, le ministre français des affaires étrangères fit remettre ses passeports à Maubourguet, chargé d'affaires du Venezuela à Paris, en l'invitant à quitter dans les vingt-quatre heures le territoire français. Taigny rentre en France par Washington. Le président Castro augmente les garnisons et les munitions dans les ports. Le ministre du Brésil, doyen du corps diplomatique, proteste contre le traitement infligé à Taigny, attendu qu'un agent diplomatique ne peut perdre ce caractère par le seul fait de la rupture des relations, sans que les formalités ordinaires aient été remplies. Taigny avait donc le droit de se rendre sans permission légale à bord de la *Martinique*.

Dans les premiers jours d'avril 1906, le président Castro remit sa démission temporaire, laissant les fonctions au vice-président Gomez.

VÉNOGÈNE (de *venin*, et du gr. *gennân*, engendrer) adj. Se dit de toute substance qui, par sa transformation, donne naissance aux venins des serpents.

— ENCYCL. Cette substance est d'origine nucléaire et non nucléolaire, comme quelques auteurs l'ont soutenu ; elle forme bientôt des granulations très fines et safranophiles qui constituent et procurent le *vénogène*. Ces granulations émigrent dans le cytoplasma de la cellule glandulaire, s'y accumulent et se transforment enfin en granules de venin (Lannoy.)

***VENTE** n. f. — ENCYCL. Dr. *Vente des objets abandonnés chez les ouvriers et les industriels*. D'après les lois des 31 décembre 1903 et 7 mars 1905, lorsqu'un objet mobilier confié à un ouvrier ou à un industriel pour être travaillé, façonné, réparé ou nettoyé, n'a pas été retiré dans le délai de deux ans, il peut être vendu après ordonnance du juge de paix rendue sur requête du détenteur.

La vente a lieu aux enchères publiques, huit jours après l'apposition des affiches qui l'ont annoncée.

Le propriétaire de l'objet peut s'opposer à la vente par exploit signifié à l'ouvrier ou à l'industriel, et cette opposition emporte de plein droit citation à comparaître à la première audience utile du juge de paix qui l'a autorisée.

Après prélèvement des frais, l'officier public paye, sur le produit de l'adjudication, la créance de l'ouvrier ou de l'industriel dont le montant a été déterminé par l'ordonnance du juge ; le surplus est versé à la Caisse des dépôts et consignations ; mais, si ce produit est insuffisant pour couvrir les frais, la partie non recouvrée est acquittée par l'ouvrier ou l'industriel, sauf recours contre le propriétaire. Après cinq ans écoulés sans réclamation, le principal et les intérêts de la consignation sont acquis au Trésor.

Tous les actes faits en exécution de cette loi sont dispensés du timbre et enregistrés gratis ; mais il est perçu, au profit de l'Etat, 7 p. 100 du produit de l'adjudication au moment de l'enregistrement du procès-verbal de vente.

Ventres dorés, pièce en cinq actes, d'Emile Fabre (Odéon, 4 mars 1905). — Les « ventres dorés », ce sont nos hauts financiers, d'une mentalité et d'une moralité spéciales, avant tout hommes de proie, et dont l'unique règle de conduite se résume d'un mot : « Réussir. » Deux d'entre eux, le baron de Thau et le baron d'Urth, sont aux prises. Le second déteste le premier pour toute sorte de raisons : de Thau a été son bienfaiteur ; de Thau a aussi payé trois cent mille francs une passade avec Mme d'Urth ; enfin et surtout, chacun d'eux veut être le roi du marché financier. De Thau a lancé une affaire colossale, la Nouvelle Afrique, exploitation de la Mauritanie, qui est en très bonne voie ; mais d'Urth la sape secrètement, et bientôt le cours des actions baisse, baisse encore. Il faut à tout prix le relever, et pour cela soudoyer les journaux, corrompre les députés, en désespoir de cause racheter soi-même ses propres actions. Ce sont là choses courantes. Aussi s'exécuteraient-elles sans difficulté aucune, étant donné le conseil d'administration dont le baron de Thau s'est entouré ; mais il a éprouvé le besoin d'y mêler un honnête homme, Vernières, qui, assailli de scrupules, met des bâtons dans les roues. De Thau, au moment du péril, l'entraîne cependant par son éloquence enflammée. Les dernières illégalités commises, la Nouvelle Afrique sombre. Des milliers de familles françaises sont ruinées, et Vernières, quand on lui annonce l'approche du commissaire aux délégations judiciaires, meurt de la rupture d'un anévrisme ; les autres administrateurs s'en tirent indemnes. D'Urth croit tenir maintenant de Thau à sa merci et vient le lui dire. Seulement il a une sœur, la princesse de Holsbeck, qui veut se faire épouser par de Thau et qui, pour arriver à ses fins, fournit à de Thau la preuve écrite que c'est d'Urth qui a fomenté en Mauritanie une révolte à main armée, etc. Les deux financiers s'injurient, se gourment presque, et finalement redeviennent amis... en vue d'une nouvelle affaire, pour laquelle il ne faudrait que six cents millions.

L'auteur a composé avec une grande simplicité de moyens son tableau de mœurs financières ; mais ce tableau n'en est pas moins une satire aussi forte que juste.

VENTURI (Adolphe), écrivain d'art et administrateur italien, né à Modène en 1856. Conservateur de la galerie de Modène (1878-1887), directeur des services des musées royaux, à Rome (1888-1904), inspecteur général des beaux-arts (1888-1898), directeur de la galerie nationale de Rome (1898-1904), il est devenu, depuis 1889, professeur de l'histoire de l'art du moyen âge et des temps modernes à l'université de Rome, et a été appelé, en 1898, à la direction de l'« Arte », la principale revue d'art italienne. Parmi ses ouvrages, on citera : *la Galerie de Modène* (1882) ; *Gentile da Fabiano et Pisanello* (1896) ; *la Madone*, publiée à Milan en 1900 et traduite en français, en anglais et en allemand ; *la Galerie Crespi, à Milan* (1900) ; *les Galeries nationales italiennes* (5 vol., 1894-1902) ; divers travaux sur *l'Art à Ferrare* (1884-1888) ; et surtout la capitale *Histoire de l'art en Italie*, dont quatre volumes ont paru depuis 1901. Il a été élu associé étranger de l'Académie des beaux-arts de France en 1901. Sa compétence artistique et son érudition sont universellement appréciées.

VENUKOFF (Michel), officier et géographe, né dans le gouvernement de Riazan (Russie) en 1832, mort à Paris en 1901. Il exécuta d'importants voyages scientifiques en Asie centrale, en particulier dans le Sémiretchensk, et au Japon, puis devint secrétaire général de la Société impériale russe de géographie. Après avoir quitté l'armée comme général, il vécut depuis lors à Paris. On lui doit, entre autres travaux, un *Essai d'un aperçu des frontières russes en Asie* (1873), un *Aperçu historique des découvertes géographiques faites dans la Russie d'Asie* (« Revue de géographie », 1880).

VENUSIA, planète télescopique n° 499, découverte en 1902 par Max Wolf.

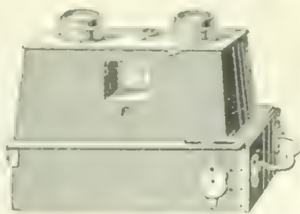
***VERA-CRUZ** (LA), ville du Mexique. — La rade de La Vera-Cruz, très exposée jadis aux cyclones et aux ouragans venus du Nord, a été profondément transformée, sous le gouvernement du général Porfirio Diaz, par la création de deux grandes digues faites de blocs agglomérés, dont la principale, la digue du nord-ouest, relie la côte au récif bas de la Gallega et abrite l'ensemble des bassins, reliés à la haute mer par un chenal approfondi à 10 mètres. L'avant-port est presque complètement fermé par deux brise-lames, et rendu absolument sûr. Les premiers plans des travaux avaient été dressés par le capitaine anglais Eads et par l'ingénieur français Thiers.

VERAN (saint), en latin *Veranus*, évêque de Vence, mort probablement vers l'an 480. Fils de saint Eucher, évêque de Lyon, il fut élevé dans le monastère de Lérins, se plaça ensuite sous la conduite du célèbre Salvien, prêtre de Marseille, et fut choisi plus tard pour le siège de Vence. Fête le 9 septembre. — Un autre saint VÉRAN fut solitaire en Champagne. Né en Irlande, il vint dans les Gaules, vers la fin du Ve siècle, avec son frère saint Gibrien et ses autres frères et sœurs ; saint Remi leur assigna des ermitages, sur les bords de la Marne. Fête le 3 décembre. — Un troisième saint VÉRAN, ou VRAIN, fut évêque de Cavaillon et mourut vers la fin du VIe siècle. Originaire du Gévaudan, il montra dès sa jeunesse une grande piété. Son mérite l'ayant désigné à l'attention de Sigebert, roi d'Austrasie, celui-ci le nomma évêque de Cavaillon. Il fut en grande vénération auprès de Childebert II ; ce prince voulut qu'il tînt sur les fonts baptismaux le second de ses fils, qui régna depuis sous le nom de Thierry II. Fête le 11 novembre. — Une commune des Hautes-Alpes se nomme SAINT-VÉRAN, une autre dans la Haute-Saône, SAINT-VÉRANT, deux autres SAINT-VÉRAND.

VÉRASCOPE (*rass*) n. m. Appareil de photographie stéréoscopique, ayant la forme d'une jumelle.

— ENCYCL. Ce qui caractérise le *vérascope*, c'est qu'il

a été imaginé pour [illegible] optique du retour [illegible] réversible, qui sert [illegible] que pour [illegible]



[illegible] dont la [illegible] est la [illegible] plaques sensibles [illegible]

plaque. Les objectifs possèdent un obturateur central, qui permet de faire à volonté l'instantané ou la pose. [illegible] de l'instrument : visours, compteur de plaques, accélérateur de vitesse, niveau d'eau, système de déclanchement pneumatique, etc.

Lorsqu'on veut utiliser le vérascope comme stéréoscope, on substitue au magasin un châssis spécial donné avec l'appareil, dans lequel on introduit le diapositif à examiner.

Vercingétorix, statue équestre, par Fr.-A. Bartholdi, [illegible] à Clermont-Ferrand. [illegible]



Vercingétorix, par Bartholdi, à Clermont-Ferrand.

[illegible] sur le corps d'un légionnaire abattu. Et son geste menace et sa voix commande.

Cette statue équestre devait être primitivement érigée sur le plateau de Gergovie.

***Vercors.** — Les habitants [illegible]

VERDET [illegible] n. m. Nom vulgaire [illegible] *doyante* et la *russule à feuillets inégaux*. (Leur chair est douce, et il ne faut pas les confondre avec la *russule à lames fourchues*, dont le chapeau est également vert, mais [illegible])

***Verga** (Giovanni), romancier et auteur dramatique italien, né à Catane en 1840. — Verga, après avoir longtemps imité les romans d'intrigue ou mondains qui étaient alors à la mode en France, se tourna brusquement (avec *Nedda*, 1875) vers la peinture exacte, au point d'en être brutale, d'une réalité directement observée; la publication de ses [illegible] (1883), le mit à la tête de l'école naturaliste (v. VÉRISME), où il s'est maintenu depuis. Verga écrit peu, mais toutes ses œuvres sont remarquables par l'acuité de l'observation, l'énergie des peintures, la rude sobriété du style. Ce sont là des qualités surtout dramatiques; aussi n'est-il pas étonnant que Verga ait tenté le théâtre, où il porte en général des sujets déjà traités dans ses romans; sa *Cavalleria rusticana* (1884) a obtenu, grâce à la musique de Mascagni, [illegible] *[illegible]oup* (1902) est plus émouvante, parce que ce n'est plus seulement l'instinct, mais la passion qui y est représentée; la *Chasse au renard* (1902) est un essai peu réussi, où l'auteur a tenté la peinture d'un monde conventionnel et raffiné, qu'il connaît mal; *Du tien au mien*, joué avec succès à Milan en 1903, est la sombre peinture de la détresse morale et financière d'une vieille famille sicilienne en proie aux usuriers. Le roman d'où la pièce paraît avoir été tirée [illegible] Nuova Antologia [illegible] 1906).

Verger (CHÂTEAU DU), château de l'Anjou, dont il ne reste que quelques parties, et qui est situé à 3 kilom. de Seiches (Maine-et-Loire). C'est un château de la fin du XVe siècle, conservant l'apparence d'une ancienne habitation féodale, au gothique quintessencié, sauf dans la partie antérieure, due probablement à l'architecte blésois Colin Byard, et qui se ressent de l'influence de la « Renaissance ». Il fut commencé par Pierre de Rohan, dit « le maréchal de Gié », sous le règne de Charles VIII, vers 1483; il fut achevé en 1499. Le château du Verger fut victime de ce mépris des constructeurs gothiques qui provoqua, au XVIIIe siècle, avant la Révolution même, la ruine de nombreux monuments; la démolition en fut ordonnée en 1783, par le célèbre cardinal de Rohan.

VERGNE ou **VERNE** n. m. Bot. Nom vulgaire de l'aune.

Vergniol [illegible] par la fidélité des descriptions, le relief [illegible] chaleur du style. Son premier livre, [illegible] jésuite espagnol L. Coloma. Vinrent ensuite : *Puymirol*, [illegible]

Verhaeren [illegible] Amand-sur-Escaut, non loin de Malines, dans la province [illegible] son œuvre poétique de deux volumes, où l'inspiration s'assagit et où l'âme du poète se rassérène. Ce sont : [illegible] 1905).

Verhas (Franz), peintre belge, né à Termonde en [illegible] Jan Verhas et s'était acquis une réputation méritée par ses intérieurs mondains. Il a fréquemment travaillé en France. C'est à lui qu'était due la décoration de l'hôtel d'Arsène Houssaye, avenue Friedland. Verhas est un [illegible]

Verhoeven (Abraham), imprimeur et graveur belge. [illegible] Albert et Isabelle soutenaient contre les états généraux de Hollande, Verhoeven demanda aux princes le privilège de pouvoir imprimer et distribuer des nouvelles de la guerre. Ainsi parurent des feuilles volantes portant parfois un texte flamand, parfois un texte français, parfois les deux. Un des premiers numéros rapporte la bataille d'Eeckeren près d'Anvers, livrée le 17 mai 1605. C'est l'origine de la plus ancienne entreprise de presse connue en Europe; elle se continua sous la direction de l'initiateur et sous le titre de « Tydingen ». Comme les « Foglì avvisi » de Venise, la publication de Verhoeven précéda la « Gazette » de Renaudot (1631), mais celle-ci présenta, pour la première fois, les caractères d'un journal au sens moderne du mot.

Verhuell [illegible] à Paris en 1845. Entré dans la marine, il devint lieutenant de vaisseau après sa conduite à la bataille de Doggersbank. Il fit ensuite des croisières dans la Méditerranée, et quitta le service en 1790, à la chute de la monarchie de Nassau. Il rentra dans la marine en 1803 avec le grade de contre-amiral, prépara un débarquement en Angleterre, et résista à Sydney Smith et à Keith (1805). Il offrit, au nom de ses compatriotes, le trône de Hollande à Louis Bonaparte, qui le nomma maréchal, ministre de la marine hollandaise, puis ambassadeur à Paris (1807). Il signa, en 1808, l'acte de naissance du prince Louis-Napoléon; il repoussa les Anglais à l'île de Walcheren, et devint comte de Sevenaar. En 1810, il s'occupa activement de la réunion de la Hollande à la France. Napoléon le fit entrer au Corps législatif (1811). Il résista avec opiniâtreté à l'insurrection de 1813, et se fit naturaliser Français en 1814. Il entra, en 1819, à la Chambre des pairs, où il ne prit la parole que pour défendre les droits des protestants.

VERHUELLIE (*vè-ru-è-lî*) n. f. Genre de pipéracées, comprenant des herbes de Cuba et de Saint-Domingue, caractérisées par leurs fleurs à deux étamines avec des [illegible]

VÉRISME (*rissm'* — ital. *verismo*; de *vero*, vrai) n. m. Nom donné en Italie à l'école littéraire qui réclame le droit de représenter telle qu'elle est la réalité tout entière, avec ses laideurs et ses vulgarités.

— ENCYCL. Le *vérisme* est proprement la théorie des naturalistes français, dont ils procèdent directement. C'est seulement en 1875, quand les premières œuvres de Zola se furent répandues en Italie, qu'apparut le roman vériste. Un des premiers essais de ce genre fut la *Nedda* de Verga, que son auteur fit bientôt suivre de deux recueils de nouvelles, où il décrivait avec un réalisme cru les mœurs et les passions des paysans siciliens. Verga, initiateur du mouvement, est resté le chef incontesté de l'école. Ses principaux disciples sont, dans le roman, L. Capuana et F. de Roberto. Verga a aussi tenté, avec un moindre succès, de transporter le vérisme au théâtre. Il n'est pas jusqu'à la poésie lyrique elle-même qu'on n'ait essayé de rajeunir en lui appliquant les théories naturalistes : Guerrini introduit dans ses *Postuma* (1877) les hardiesses de touche et la minutie descriptive mises à la mode par le roman; mais ce n'était là qu'une sorte de gageure à laquelle manquait la consécration du talent. Toute la jeune école de Carducci, nourrie dans le culte de l'antiquité et du « Trecento », se dressa contre le vérisme, non point au nom de l'idéalisme timide de Manzoni, mais au nom de la liberté de l'art, réfractaire à toute formule trop étroite.

Aucun des poètes les mieux doués de la jeune génération (Baccelli, Pastonchi) ne saurait être rattaché au [illegible] ment faillite.

VÉRISTE (*risst'*) n. et adj. Partisan, promoteur du vérisme.

Vérité, [illegible] de la tétralogie intitulée *les Quatre Évangiles*, dont le dernier, laissé inachevé par la mort de l'auteur, devait montrer l'avènement de la Justice, préparé dans celui-ci par la Vérité. Cette Vérité, c'est Marc Froment, le troisième fils de Pierre Froment des *Trois Villes*, qui en est le champion, l'interprète et le dispensateur. Instituteur, il dresse l'enseignement laïque contre l'enseignement religieux; il émancipe l'esprit du peuple, il lui enlève les idées et les sentiments qui jusqu'alors lui persuadaient de supporter, avec résignation, les misères de sa condition et les maux de la vie : la science de l'école primaire remplace les croyances enseignées par l'Église; et le volume tout entier expose et magnifie les avantages qui ne peuvent manquer d'en résulter pour le bien-être matériel et moral des travailleurs, des pauvres et des humbles. De nombreux épisodes appuient d'exemples plus ou moins to-

[illegible] Il faut un second [illegible] que la [illegible]

Verkovitch [illegible] bulgare, [illegible] sérieux intérêt.

Verlaine, [illegible]

Verlet [illegible] statue marbre, dans la cathé[illegible] roux ; *Gallia*, statue marbre pour le musée social; *l'Art*, groupe pierre, surmontant l'un des pylônes du Grand [illegible] *français*, œuvre importante, parue au Salon de 1906 (pour le vieux cimetière de Neuilly). [illegible] *Terre*, beau morceau décoratif [illegible] cher à l'artiste, destiné au parc de [illegible] tuette en marbre jaune de Sienne, de la *duchesse de Marchena*, véritable bijou, est au musée du Luxembourg.

Verlet a fait partie du conseil supérieur de l'École des beaux-arts jusqu'en 1905, époque où il a été nommé professeur de sculpture à l'École des beaux-arts.

VERLOQUET (*vèr-lo-kè*) n. m. Cordage qu'on amarre à la partie inférieure d'une pièce de bois qu'on veut hisser [illegible] arrêtée par des obstacles.

Vermare [illegible] Lyon en 1869. Élève de Dufraine, à Lyon, et de Falguière, [illegible] ractérise bien ses qualités de décorateur. Cette œuvre était accompagnée d'un autre marbre, *Suzanne*, placé maintenant au musée du Luxembourg. Enfin, une première médaille lui a été décernée, en 1906, pour *les Vendanges*, groupe fondu à cire perdue, acquis par la Ville de Paris et placé dans le square Trousseau. On lui doit encore : le monument *Carnot*, à Saint-Chamond (1894), celui des [illegible]

VERMIEN, ENNE [illegible] au vermis.

VERMOULURE [illegible] naturaliste français, Émile Mer, a fait connaître un procédé [illegible] Il a remarqué en effet que les arbres les plus fréquemment [illegible] chargé d'amidon, cette matière servant d'aliment aux insectes qui s'introduisent sous l'écorce. Et, comme l'amidon, élaboré par les feuilles sous l'action de la lumière, est obligé pour atteindre l'aubier de passer par les feuillets du liber, il a déduit de cette remarque un moyen très simple de priver de son amidon et par là même de sa vermoulure l'aubier des arbres que l'on veut utiliser : il suffit, quelques mois avant l'époque fixée pour l'abatage, d'enlever à la partie supérieure du tronc un anneau d'écorce, de manière à produire au-dessus de la solution de continuité un bourrelet au-dessus duquel l'amidon s'accumule, tandis que la partie inférieure du tronc s'en trouve bientôt complètement privée. Dès lors, les insectes agents de la vermoulure, ne trouvant plus aucune trace d'amidon pour se nourrir, cessent d'attaquer l'arbre. Cette opération doit être effectuée, de préférence, au mois de mai ou de juin, lorsqu'on se propose d'abattre les arbres

en automne, et il convient de ne laisser aucune pousse au-dessous de la section pratiquée.

***VERNE** (Jules), littérateur français, né à Nantes en 1828. — Il est mort à Amiens en 1905. Outre les ouvrages déjà cités, il a publié : *Bourses de voyage* (1903), *Maître du monde* (1904), *Un drame en Livonie* (1904), *l'Invasion du monde* (1905), *le Volcan d'or* (1906, posthume), qui font partie de la série « les Voyages extraordinaires ». Il a encore écrit : *les Premiers Explorateurs ; les Grands Navigateurs du XVIIIe siècle ; les Voyageurs du XIXe siècle ;* une *Géographie de la France* ; etc., et, en collaboration avec André Laurie : *l'Épave du « Cynthia »*.

VERNER (Charles), éminent linguiste danois, né en 1846, mort en 1896. Il a attaché son nom à une importante loi de phonétique germanique, d'après laquelle la spirante sourde est conservée si la tranche vocalique précédente est tonique, et devient sonore si cette tranche est atone. (Meillet.) Cette loi, publiée dans la *Zeitschrift* de Kuhn (t. XXIII, 1876), explique le contraste entre l'allemand *Vater, Bruder* d'une part, et le grec πατήρ, φράτωρ de l'autre. Elle complète et corrige la loi de Grimm. Verner fut l'un des premiers à enseigner que le vocalisme grec a été mieux conservé que celui du sanscrit. C'est donc un des promoteurs de la nouvelle grammaire, et il mérite une place d'honneur dans l'histoire de la grammaire comparée indo-européenne.

VERNET-LECOMTE (Émile-Charles-Hippolyte), peintre français, né et mort à Paris (1821-1900). Petit-fils de Carle Vernet, et élève de Léon Cogniet, il s'est consacré à la peinture de genre et au paysage. Il débuta au Salon de 1843 et, dès 1846, s'imposa à l'attention des connaisseurs par *l'Aria captiva* et *Costume d'Arpino*. Son tableau *Expédition de Syrie* (1863), acquis par l'État, fonda la réputation de l'auteur, également heureux dans la composition et le coloris. Citons encore une toile très connue, *Femme fellah portant un zir, Almée jouant du tarabouck, Jeune Fille tsigane*. Vernet-Lecomte a décoré une chapelle de l'église de Saint-Louis-en-l'Ile (Paris).

VERNIX CASEOSA (*nikss, zé-o-za*) n. m. Enduit graisseux, qui recouvre le corps du fœtus pendant la vie utérine et au moment de la naissance.

VERPE n. m. Champignon ascomycète, voisin des morilles. (Sa fructification est formée d'un pied cylindrique et d'une tête en forme de dé à coudre, recouvrant le chapeau.)

Verpe ; *a*, coupe longitudinale.

***VERRE** n. m. — Encycl. L'industrie du *verre* et notamment la fabrication des bouteilles, récipients de grandes dimensions, comme aussi des verres à vitres, a subi des modifications très heureuses tant au point de vue des procédés et moyens de fabrication qu'à celui, plus important encore, de la sécurité et de l'hygiène des ouvriers.

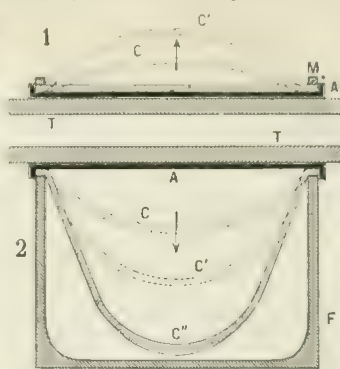
De plus en plus, les procédés mécaniques remplacent l'ancien système du soufflage à la bouche, et, de ce fait, se trouvent réduits dans des proportions très sensibles les risques de toute nature (exposition à la chaleur excessive et à la lumière aveuglante des ouvreaux sur une plate-forme exiguë, irritation des yeux, sueurs profuses causant l'épuisement et l'anémie, refroidissements fréquents, contacts dangereux avec la matière en fusion et, fréquemment aussi, contaminations des individus sains par des ouvriers tuberculeux ou syphilitiques, grâce à l'échange perpétuel des cannes et, il faut bien le dire, à la légèreté avec laquelle les ouvriers négligent les précautions les plus élémentaires qu'on n'a cessé de leur prescrire), sans compter que certains emplois, tenus d'ordinaire par des enfants, ne s'imposent plus.

Et cependant, l'idée de remplacer l'ouvrier souffleur par une machine n'est pas nouvelle, puisque déjà en 1822 un ouvrier des cristalleries de Bacarat, Robinet, avait inventé une pompe à main pour le soufflage ; son procédé, toutefois, ne donna pas de résultats satisfaisants, et il faut arriver jusqu'aux essais des frères Appert (1878) pour enregistrer un progrès véritable dans le soufflage mécanique : ici, l'on fait usage d'air comprimé qui est amené à proximité de chaque ouvrier par une canalisation spéciale établie autour du four. Auprès de chaque place, se trouve un tube relié à la conduite principale et terminé par un ajutage sur lequel peut s'adapter la canne ; une pédale règle l'admission de l'air.

On a utilisé ce procédé plus particulièrement dans la fabrication des sphères de grandes dimensions que l'on débite ensuite pour obtenir les verres de montre.

Les premiers essais de soufflage mécanique pour le façonnage des bouteilles datent de 1888 et auraient été tentés en Angleterre par Ashley, mais ceux-ci non plus ne furent guère heureux et, seule, est entrée dans la pratique aujourd'hui, la machine due à Boucher, et qui, depuis 1901, fonctionne dans plusieurs verreries françaises, en particulier dans le Nord. (V. VERRE au t. VII.)

Les Allemands ont obtenu, dans les verreries de Deuben, des pièces de verre creuses de grandes dimensions par le procédé Siévert, usité aussi en France dans les verreries de Jeumont, et qui permet de fabriquer facilement des objets de toute nature (cuvettes photographiques, bacs et vases divers pour chirurgie, chimie, galvanoplastie, réservoirs pour accumulateurs et jusqu'à des baignoires), de la façon suivante : sur une table maintenue horizontalement au moyen de supports spéciaux, on coule le verre en fusion, puis on régularise les bords de l'épaisse galette ainsi obtenue, par un châssis extérieur. La table en fer est creuse et percée d'une infinité de petits trous qui communiquent avec une conduite amenant de l'air comprimé. Après le coulage, on fait basculer brusquement la table, et le verre, entraîné d'abord par son propre poids, ne tarde pas à s'allonger ; on facilite encore cet allongement par l'admission d'air comprimé, tandis qu'un plateau inférieur, qui peut à volonté monter ou descendre, soutient la masse de verre qui s'allonge. A celle de l'air comprimé, on ajoute aussi quelquefois l'action de la vapeur d'eau et, dans ce cas, la table T est recouverte d'une feuille d'amiante humectée (A), de forme circulaire et qui reçoit le verre pâteux que des trépidations du support étalent uniformément. Le fait d'appliquer un cercle de métal (M) sur les bords de la couche de verre, en même temps qu'on arrête les trépidations de la table, provoque une vaporisation intense de l'eau que contient la feuille d'amiante. Sous la poussée de la vapeur d'eau, le verre se soulève et prend la forme d'une calotte sphérique, qui s'enfle progressivement et occupe les positions C, C′. C'est alors que l'on fait basculer la table et que l'on approche sous la cloche de verre le moule F dont on veut lui faire épouser la forme ; l'air comprimé active le moulage, et la pièce, retirée du moule, est alors transportée au four à recuire, d'où elle passe à l'atelier de finissage. Quand il s'agit d'objets de petites dimensions, tels que cuvettes photographiques, récipients de chirurgiens ou de chimistes, on applique simplement le moule de la forme désirée au lieu du cercle métallique : la vaporisation est suffisante pour que le moulage s'effectue immédiatement et sans qu'il soit besoin de faire basculer la table ni de faire agir l'air comprimé.

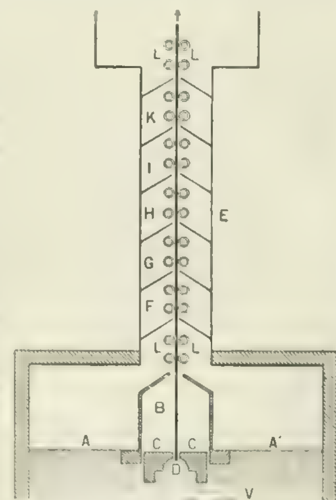


Procédé Siévert. 1. Coupe schématique d'une table de coulage ; 2. La même table renversée sur le moule.

Mais le problème, s'il était résolu en partie, attendait cependant une solution pratique pour une autre branche de l'industrie verrière : pour la fabrication des verres à vitres, qui semblait devoir conserver longtemps encore les anciens procédés qu'elle mettait en œuvre, c'est-à-dire le soufflage à la bouche des manchons. Ce travail, assez compliqué et qui réclamait en outre un nombreux personnel, était des plus fatigants : à la série des inconvénients et risques communs à toutes les branches de la verrerie s'ajoutait encore la manipulation d'une masse de verre pesant parfois jusqu'à 15 et 18 kilogrammes : trois ouvriers (apprenti, gamin et souffleur) étaient employés devant l'ouvreau, d'autres au rognage des manchons, d'autres encore à l'étendage au four, et cela pour une production moyenne de 100 mètres carrés de verre simple par équipe d'ouvriers, qui ne pouvaient, d'ailleurs, travailler plus de huit heures consécutivement.

On avait préconisé à l'étranger divers procédés : tel celui qui combine le soufflage et l'étirage mécaniques et qui, perfectionné par Lubber, fut mis en pratique aux États-Unis ; tel encore le procédé Siévert lui-même, par le moyen duquel on peut obtenir de grands cylindres ; mais ni l'un ni l'autre de ces procédés ne donnait complète satisfaction : l'inconvénient principal qu'ils présentaient étant de ne point supprimer l'étendage au four à recuire, et l'on revenait aux moyens ordinaires.

En 1902, Fourcault et Gabbe, maîtres verriers, reprirent l'étude de l'*étirage* du verre, dont les résultats n'avaient pas été très encourageants jusque-là, et, après de nombreux essais, dotèrent la verrerie à vitres d'un procédé qui semble destiné à un brillant avenir. Ce procédé qu'exploitent les verreries de Jeumont est basé sur le système suivant : un four à bassins contient la matière vitreuse en fusion V ; ce four est partagé en deux moitiés A et A′ par une chambre B, qui va d'un bord à l'autre et dont la sole est un flotteur C en terre réfractaire percé dans toute sa longueur d'une fente D, par laquelle se fait l'étirage. Cette première chambre est surmontée d'un puits E de 4m,50 de hauteur, partagé en compartiments F, G, H, I, K. La température de chacun de ces compartiments est maintenue constante et calculée de telle façon qu'elle aille en décroissant du premier au dernier. En outre, chaque compartiment est muni d'un jeu de cylindres étireurs L, dont la température décroît aussi graduellement du four à la plate-forme. Quand le verre possède la consistance requise pour être travaillé, on enfonce le flotteur dans la masse à l'aide d'un mécanisme approprié et de telle façon que la matière en fusion vienne constamment affleurer les bords supérieurs de la fente, puis on glisse dans le puits, à travers les compartiments successifs et jusqu'au sein de la matière en fusion, par la fente D, une lame de verre armé, qui s'imprègne de verre fluide. Quand on remonte cette lame, elle entraîne avec elle un rideau continu de verre, qui s'allonge sans solution de continuité ; les cylindres étireurs, mus électriquement, font cheminer ce rideau jusqu'à la partie supérieure du puits.



Coupe schématique du dispositif de Fourcault et Gabbe pour l'étirage du verre.

Le ruban de verre ainsi soulevé reste constamment d'une largeur égale à la longueur même de la fente ; quant à sa longueur, elle est indéterminée, puisque, arrivé à la plate-forme, le verre est refroidi, rigide, et qu'on peut le découper de telle ou telle longueur.

En cheminant le long du puits, le verre se refroidit lentement et insensiblement d'un compartiment à l'autre et de telle manière qu'il n'est plus besoin de le passer au four à recuire.

A l'aide de ce procédé, un poste de cinq ouvriers fabrique aisément 240 mètres linéaires par jour d'un verre qui a 1 mètre de largeur sur une épaisseur variable de 2 à 8 millimètres.

En raison des avantages qu'elle présente, nul doute que la fabrication mécanique du verre ne détrône peu à peu les anciens procédés : il faut s'applaudir des résultats obtenus déjà, puisque deux des branches les plus meurtrières de cette industrie, fabrication des bouteilles et fabrication des vitres, sont devenues beaucoup moins dangereuses.

VERREBROECK, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Saint-Nicolas]) ; 1.310 hab. Tanneries.

VERRUCULAIRE (*vè-ru-ku-lèr'*) n. f. Genre de malpighiacées. (Les verruculaires sont de petits arbrisseaux de la province de Bahia ; leurs fleurs ont une corolle zygomorphe.)

Vers l'amour, pièce en cinq actes, de Léon Gandillot (Théâtre-Antoine, 10 oct. 1905). — Au cabaret de la Poule verte, à Montmartre. En ce milieu de littérateurs et d'artistes bohèmes, mais aimables et spirituels, le modèle Chopette, bonne fille à tout faire, conduit Blanche, joli mannequin de la rue de la Paix, dont le peintre Jacques Martel est fort épris. Blanche, jusque-là fidèle à M. de Grandpierre, un protecteur mûr qui « l'a eue le premier », finit par céder à Jacques. Pour celui-ci, il ne s'agit que d'un caprice. Il le croit, du moins, et la preuve c'est qu'il songe à se marier, au grand chagrin de Blanche, qui l'aime. Ils se quittent. Mais une discussion inattendue avec sa fiancée montre au peintre qu'elle n'est point du tout la femme qui lui convient. Le mariage rompu, Jacques pense de nouveau, et très ardemment, à Blanche : il est en marche vers l'amour. Malheureusement, quand il la retrouve, M. de Grandpierre l'a épousée. L'ancien ami la reconquiert bien un instant ; mais, peu à peu, le sentiment de ses nouveaux devoirs, la crainte de gâcher une jolie situation, que sait-on encore ? changent la mentalité de la jeune femme et la détachent de Jacques. Elle se refroidit à mesure qu'il s'exalte, et finit par lui dire un définitif adieu. La passion, le chagrin, la marche exaspérée vers un amour désormais impossible conduisent Jacques au suicide.

La pièce, égayée d'amusants personnages épisodiques, est jolie sans préciosité, mélancolique sans « rosserie ».

Vers le pôle, par F. Nansen (Paris, 1897, in-8°). — La relation du célèbre voyage entrepris par Nansen sur le *Fram* dans les mers arctiques entre 1893 et 1896 se compose de deux parties : l'une est une publication scientifique très considérable, contenant l'étude des matériaux scientifiques de toute nature recueillis au cours de l'expédition ; l'autre est un récit purement épisodique, l'histoire même du voyage. C'est ce récit, d'une grande simplicité et d'un puissant intérêt, qu'a traduit et adapté Charles Rabot. La partie la plus dramatique en est certainement celle qui contient la relation du voyage que Nansen et Johansen exécutèrent seuls vers le pôle, après avoir quitté le *Fram*, jusque par 86°10′, et de leur retour à la Terre François-Joseph. Cet exposé des péripéties d'un voyage mémorable est certainement un des livres les plus attrayants, sinon même le livre le plus attrayant de toute la littérature arctique.

VERSTOVSKY, compositeur russe, né en 1799, mort à Moscou en 1862. Musicien heureusement doué au point de vue de l'inspiration, mélodiste élégant et gracieux, mais dont les études étaient restées trop incomplètes, cet artiste aimable et distingué n'avait pas la souplesse et l'habileté de main nécessaires pour tirer de ses chants tout le profit qu'il aurait pu leur demander. Il ne savait ni développer une idée, ni construire solidement un morceau, ni combiner ensemble les voix et les instruments de façon à leur faire produire les effets qu'exige impérieusement la musique dramatique. Néanmoins, ses chants étaient si bien venus et ils se faisaient si bien remarquer par un réel cachet de nationalité, que Verstovsky obtint de vifs succès avec la plupart de ses opéras, et que l'un d'eux surtout, celui intitulé *la Tombe d'Askold*, représenté en 1835, devint réellement populaire et lui valut une renommée presque brillante. Il est resté au répertoire pendant plus d'un demi-siècle, en dépit des progrès étonnants faits alors par la musique russe. Verstovsky a écrit d'ailleurs un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il faut citer : *la Quarantaine, le Solliciteur, Stanislas, les Perroquets de ma grand'mère, la Vieille Sorcière, Gromoboï, la Bergère*, etc.

VER-SUR-MER, comm. du département du Calvados, arrond. et à 15 kil. de Bayeux, sur la Manche et à l'issue d'une riante vallée ; 803 hab. Belle plage de sable, très fréquentée par les baigneurs pendant la saison d'été. Intéressante église, dont le clocher date du XIe siècle.

VERTCHÉVITCH (Vouk), écrivain serbe, né à Risano (Dalmatie) en 1811, mort à Raguse en 1882. Il fut secrétaire des princes monténégrins Pierre II et Danilo. Il a écrit plusieurs études intéressantes sur le folklore de Bosnie et d'Herzégovine, ainsi qu'une biographie du prince-évêque Pierre II de Monténégro.

Vertige (LE), comédie en quatre actes de Michel Provins (Athénée, 22 avr. 1901). — Andrée, femme de Raymond de Roville, serait parfaitement heureuse — car son mari a de nobles qualités, une belle situation et l'aime profondément — si elle n'avait lu les livres passionnés du célèbre romancier psychologue Jacques Mareuilles. Prise d'un véritable vertige, elle se laisse enlever par l'écrivain. Après une courte lune de miel sur la Côte d'azur, Jacques se fatigue de l'isolement, se lasse de sa maîtresse et papillonne avec la belle comtesse Moselli. M. de Roville, qui aime toujours sa femme, la suit de loin, la fait discrètement surveiller par son excellent ami Chatelier. Même celui-ci finit par avoir un duel avec Marouilles, qui le blesse grièvement. Il rentre à Paris, et M. de Roville, qui a son idée, l'installe dans un nouvel appartement à lui, où il fait transporter de nombreux souvenirs de son ancien home familial. Andrée, accablée

[illegible]

nale de la pièce. L'œuvre est simple, agréable, émou- [illegible] du mari charmé au lieu de paraître ridicule.

VERVOITTE (Charles-Joseph), compositeur français, [illegible] dans la cathédrale et faire des cours de chant au grand et [illegible] réputation de Vervoitte s'étendit jusqu'à Paris lorsqu'il remporta un prix au concours ouvert dans cette ville par [illegible] Notre-Dame comme directeur du chant. En 1862, il avait fondé la Société académique de musique religieuse et classique, au développement de laquelle il a consacré tout son zèle et tous ses efforts, et qui donne chaque année [illegible] de morceaux de musique religieuse, qui sont purement écrits et d'un bon style.

VERWÉE [illegible] 1905. Fils d'un peintre assez distingué, Louis-Pierre Verwée (1807-1882), il fut comme lui élève de E. Verbœckhoven, qui lui enseigna la peinture de paysage et d'animaux. Mais il développa par lui-même un robuste et magnifique talent, qui laisse loin ses maîtres. Ses vastes toiles, où revit la luxuriance de la grasse terre flamande, sont des évocations puissantes, lumineuses, tranquilles de la nature du Nord. Les animaux qui y vivent, peints à grande échelle, sont d'une largeur et d'une sûreté de maîtrise incomparable. Verwée rappelle Troyon et Brascassat, mais en beaucoup plus large, sans tomber jamais dans l'à peu près de l'art décoratif. Il est le plus complet représentant de la dernière génération des peintres naturistes flamands : son équilibre est d'une souveraine puissance.

[illegible] Verwée avait remporté des succès éclatants à Paris [illegible] *Eupatoires*, et *l'Etalon*; à Vienne, etc. Les diverses Expo- [illegible] posthume. On admire, notamment, sa grande toile de [illegible]

VERWORN (Max), physiologiste allemand, né à Berlin en 1863. Docteur en philosophie (1887), puis en médecine (1889), il fut nommé assistant à l'Institut physiologique [illegible] beaucoup étudié Virchow, il comprit de bonne heure que, tout comme la pathologie, la physiologie devait profiter de l'étude des organismes cellulaires, et c'est dans ce sens qu'il orienta ses travaux. Il entreprit des voyages d'études sur différents points de la Méditerranée et de la mer Rouge. Il a exposé le résultat de ses expériences dans de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : [illegible] *Mouvement de la substance vivante* (1892) ; *Contribution à la physiologie du système nerveux central* (1878). Son principal ouvrage, où se trouve exposé son système et dans lequel il a condensé ses idées, est *la Physiologie générale* (1895).

VESICULITE n. f. Inflammation de la vésicule [illegible] — ENCYCL. La *vesiculite* est la règle dans l'orchite blennorragique et l'orchite ourlienne. Elle ne nécessite pas un traitement spécial et se termine avec la maladie qui l'a provoquée. Souvent il existe pendant de longues années une disparition des spermatozoïdes, qui rend la fécondation impossible.

VESPERTILIO [illegible] n. m. Méd. Variété de lupus érythémateux. (Ce lupus se localise, en se développant très symétriquement, aux pommettes et à la face dorsale du nez, de telle sorte qu'il prend la forme d'un papillon ou d'une chauve-souris aux ailes déployées.)

VESSELOVSKY (Alexandre Nicolaevitch), philologue russe, né en 1838, mort en 1906. Il commença ses études en Russie, les acheva en Allemagne et en Italie, et fut [illegible] 1868. Il étudia spécialement la littérature italienne et y consacra un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels [illegible] 1893). Mais il s'est surtout fait un nom par ses travaux sur le folklore et la poésie populaire russes : *le Développement* [illegible] l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, il a publié un grand nombre d'études dans les « Mémoires » de cette compagnie, ainsi que dans le périodique allemand « Archives de philologie slave ».

VESTVALI (Félicité), actrice et cantatrice dramatique, née et morte à Varsovie (1831-1880). Elle s'essaya fort jeune au théâtre, à Berlin, obtint des succès, puis alla prendre en Italie des leçons de Mercadante et de Pietro Romani. En 1853, elle débutait au théâtre de la Scala de Milan, où le rôle d'Azucena du *Trovatore* lui valait un grand succès de cantatrice et de tragédienne lyrique. Engagée aussitôt à Londres, elle y fut bien accueillie, mais partit peu après pour l'Amérique, en compagnie de Mario et de la Grisi, dont elle partagea les triomphes en jouant avec eux *Romeo e Giulietta*, *Semiramide* et le *Trovatore*. De retour en Europe, elle fit une courte apparition à l'Opéra de Paris, puis repartit pour l'Amérique, où elle abandonna la carrière lyrique pour le drame shakspearien. Elle excita l'enthousiasme en jouant en anglais les œuvres du grand poète, et surtout *Hamlet*, qui lui valut une immense renommée.

* **VÉSUVE.** — L'éruption du Vésuve, au mois d'avril 1906, a été la plus terrible dont l'histoire fasse mention depuis le [illegible] tions gardées, la catastrophe dont furent victimes Herculanum et Pompéi. Elles ont été étudiées de très près par diverses commissions, dont faisaient partie notamment, du côté français, le minéralogiste Lacroix, et, du côté italien, le professeur Matteucci.

L'éruption a eu ceci de caractéristique qu'elle n'a pré- [illegible] deux des principales manifestations du volcanisme : la [illegible] par conséquent, très peu de projections de gaz brûlants ou asphyxiants. La nuée ardente qui, à la Martinique, a détruit en quelques minutes Saint-Pierre, n'a pas eu ici d'analogue. Par contre, le début de l'éruption a été signalé par l'apparition d'un prodigieux panache de fumée, composée de parcelles infiniment petites de matière ignée. Telle était l'importance de ces émissions, que le vent du sud en a apporté les éléments jusqu'à Paris, sous forme d'un brouillard très dense qui obscurcit pendant quelques heures la capitale, en plein jour, porté par un vent très vif du S.-E. Un savant, Stanislas Meunier, put recueillir sur un vaste tube humide des cristaux infiniment petits de matière minérale. Le second jour de l'éruption, le panache couvrait d'un voile épais tout le golfe de Capri.

Quant à la chute des cendres, elle couvrit, dans la deuxième partie de l'éruption, toute la campagne au S.-E. du volcan, Naples, Sorrente, Capri, et notamment Torre del Greco et San Giuseppe, où un certain nombre de maisons furent bloquées par la cendre ; d'autres virent leurs toits s'écrouler sous le poids des *lapilli*. A Naples même, les rues étaient recouvertes d'une couche épaisse de vingt centimètres de cette poussière blanche, impalpable, âcre, et qui s'insinuait même sous les vêtements. Cette prodigieuse quantité de matériaux émis s'explique par l'effondrement dans le cratère de tout le sommet du Vésuve, dont la forme a été ainsi sensiblement modifiée. C'est d'ailleurs la poussière qui a fait surtout à San Giuseppe et à Ottojano le plus de victimes humaines.

Les coulées de la lave ont, en effet, causé plutôt des dégâts matériels. L'une d'elles s'est arrêtée à quelques centaines de mètres du cimetière de Torre Annunziata : une autre a complètement détruit le village et les vignobles de Boscotrecase. A Somma, à Sainte-Anastasie, les jardins et les maisons ont été, de même, absolument ravagés. En dehors des dégâts matériels, le nombre des victimes s'éleva à plusieurs milliers ; l'accident [illegible] l'église s'effondra sous le poids des lapilli, tuant ou blessant d'un seul coup plusieurs centaines de personnes. Malgré le dévouement admirable dont firent preuve le roi, la reine et les officiers italiens, et les grands secours en argent accordés à la région, le désastre pèsera longtemps [illegible]

VESUVIANA-NUNZIANTE, bourg d'Italie (prov. de Naples), sur la Méditerranée ; 2.000 hab. Source minérale bicarbonatée sodique ferrugineuse, utilisée pour le traitement des affections rhumatismales et goutteuses.

VÉTUSTE (*tusst'* — lat. *vetustus*, adj. Vieux, détérioré par l'usage.

VEUILLOT (Eugène), journaliste français, né à Boynes (Loiret) en 1818. — Il est mort à Paris en 1905.

VEVER (Henri), joaillier français, né à Metz en 1854. Fils de joaillier, il est passé par l'Ecole des arts décoratifs et l'Ecole des beaux-arts, où il eut comme professeurs Aimé Millet et Gérome. Il a donné à la maison paternelle reprise en 1881 par lui et son frère, Paul Vever, ancien élève de l'Ecole polytechnique (né à Metz en 1851), une orientation franchement moderne, comme le prouvent les parures exposées en 1889 et en 1900. Aussi le musée du Luxembourg et les musées des arts décoratifs de Paris, Budapest, Hambourg, Pforzheim, Stuttgart, Breslau, Bergen, Tokio, Genève, etc., ont-ils accueilli quelques-unes des pièces dues à Henri Vever. Il a publié une importante [illegible]

* **VEVEY.** — Les habitants de cette ville suisse du canton de Vaud, arrosée par un affluent du lac de Genève, la [illegible]

VEXATA QUÆSTIO, [illegible] *tion rebattue.*

VEYRIN (Emile), poète et écrivain français, né à Annonay en 1850, mort près de Saint-Gall (Suisse) en 1904. Il n'entra qu'assez tard dans la vie littéraire. Il avait dû, au sortir de ses études, malgré son goût pour la littérature, s'occuper d'opérations de banque, et il fut quelque temps l'un des fondés de pouvoir, à Genève, du Crédit lyonnais. En 1894, il donna au théâtre de la Maison du Peuple, à Paris, *la Pâque socialiste*, jouée plus de quinze cents fois en France, en Belgique, en Suisse. En 1888, le Nouveau- [illegible] juin 1899, il fit représenter au Théâtre-Français un petit acte en prose, fort émouvant, *Frêle et forte*. Enfin, en 1904, une pièce en vers, *l'Embarquement pour Cythère*, remporta au théâtre des Bouffes-Parisiens un vif succès, dont l'auteur ne put malheureusement être témoin. Il a laissé de nombreuses pièces manuscrites.

VEZIRKÖPRÜ, localité de la Turquie d'Asie (Anatolie [vilayet de Siwas, sandjak d'Amasie]), sur le Kizil-Irmak ; [illegible]

VEZON, [illegible] de Tournai]) ; 1.500 hab.

VIANE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. d'Alost]), sur la Marcq, tributaire de l'Escaut [illegible]

VIANESI (Auguste), musicien français, né à Livourne (Italie) en 1837, naturalisé en 1885. Il se rendit à Paris en 1857, et suivit avec assiduité les représentations de l'Opéra. Il partit pour Londres, où il débuta comme chef d'orchestre à Drury-Lane, puis, appelé en Russie, il y resta huit ans. Il prit, en 1868, la succession de sir Michel [illegible]

[illegible]

VIANNA DA MOTTA [illegible] morceaux de piano seul, une *Fantaisie* pour piano et orchestre, une sonate pour piano et violon, etc.

VIASEMSKY (prince Pierre-Andréevitch), poète et cri- [illegible] 1853, il se fit connaître par un recueil de poésies. *Au* [illegible]

VIAUR [illegible] de construction qui n'a pas encore été dépassée, franchit [illegible] et de l'Aveyron, près du petit village de Tanus. Le projet [illegible] Rodin et Goilfernaux de la Société des Batignolles, et les travaux ont duré de 1895 à 1902. L'ouvrage vaut à la fois par ses grandes dimensions et par la hardiesse des procédés de construction qu'il met en œuvre. Sa longueur [illegible]

[illegible]

Il se compose d'un arc central de 220 mètres d'ouverture, dont la clef domine d'environ 115 mètres les eaux normales [illegible] triques réunies par une clef articulée, et reposant chacune sur un pilier en maçonnerie au moyen de sabots également articulés. Deux petits arcs latéraux, formant encorbellement, s'appuient également sur les piliers et supportent les deux extrémités du tablier qui se relient elles-mêmes à des viaducs d'accès en maçonnerie. Toutes les parties de cette ossature sont reliées ainsi par des joints non rigides, et qui permettent le jeu des articulations, ainsi que la libre déformation de l'arc central sous [illegible] des charges diverses que le viaduc peut avoir à supporter. Il est à noter que le tablier du viaduc est pourvu, sur toute sa longueur, d'un solide garde-corps formé par une poutre d'acier placée à 1m,80 de hauteur, et qui empêcherait, en cas de déraillement se produisant sur l'ouvrage, les trains d'être précipités dans le vide. Le viaduc du Viaur a valu à son principal auteur, Bodin, le [illegible]

VIBERT [illegible] de Genève) en 1872. Il a terminé ses études artistiques à Paris, sous la direction de Rodin. Parmi les im- [illegible] citerons : quatre lansquenets et deux figures décoratives pour le vestibule et la façade du palais fédéral, à Berne ; [illegible] On voit de lui, au musée de Genève : *les Lutteurs* et un buste de femme ; l'Etat français a acquis : *l'Effort humain* (1903). Diverses pièces céramiques envoyées à l'Ex- [illegible]

VIBERT [illegible] rouge en 1875, élève d'Alfred Martin, s'est consacré à la [illegible] position universelle de 1900 où il avait envoyé trois gra- [illegible] Meunier, Rodin, Böcklin, Ed. Rod, etc. Plusieurs de ces estampes sont imprimées en camaïeu. Il a exécuté aussi [illegible]

VIBREUR [illegible]

VIBRION [illegible]

par une virulence moindre et quelques caractères morphologiques du vibrion de Koch.

Vibrion de Fenkler Prior, Vibrion morphologiquement semblable au vibrion de Koch. (Il liquéfie seulement plus vite la gélatine que ce dernier; il a été trouvé dans le choléra nostras et l'entérite aiguë.)

Vibrion de Deneke, Vibrion morphologiquement semblable à celui de Koch. (Il liquéfie la gélatine moins vite que le vibrion du choléra de Fenkler Prior et plus vite que le vibrion du choléra. Il a été trouvé dans les vieux fromages; inoculé aux animaux, il provoque la diarrhée: peut-être est-il pathogène pour l'homme.)

— *Vibrion de Metchnikoff,* Vibrion morphologiquement semblable à celui de Koch. (Il est mobile et possède un seul cil vibratile; il détermine la maladie des poules observée à Odessa par l'auteur. Il ne semble pas, quant à présent, pathogène pour l'homme.)

VIBRIONIEN, ENNE (*ni-in, è-n'*) adj. Qui a rapport aux vibrions.

VIBRISSÉE (*bri-sé*) n. f. Champignon ascomycète, ayant une fructification charnue, un peu cireuse, formée d'un pied cylindrique et d'une tête plus élargie, globuleuse. Les asques, cylindriques, contiennent chacun huit spores filiformes, très longues, unies ou pluricellulaires, incolores.


Vibrissée.

VICHTE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Courtray]); 1.400 hab. Dentelles, fabrication de tissus de coton et de laine.

Victimes du Devoir (CAISSE DES), œuvre philanthropique fondée en 1884-1885 par la Presse parisienne, et reconnue d'utilité publique. Elle a pour but de secourir les familles des victimes d'actes de courage ou de dévouement : pompiers ou agents tués ou blessés au feu ou dans l'exercice de leur mission, personnes blessées ou tuées dans les sauvetages, les arrestations, infirmiers des hôpitaux atteints dans leur service par des maladies contagieuses, ouvriers de chemin de fer, victimes d'accidents professionnels, etc. Elle peut accorder des secours d'urgence, des allocations annuelles aux orphelins, ou constituer des pensions viagères aux veuves et aux mères des victimes du devoir. Elle tire ses principaux revenus de la *Fête des Fleurs,* qu'elle donne chaque année au Bois de Boulogne, huit jours, en général, avant le Grand Prix, de subventions ou de legs privés dont les plus considérables ont été constitués par Chauchard, Robin, la maison Vilmorin-Andrieux, etc. Elle reçoit une subvention annuelle du ministère de l'intérieur. — Il existe, à Paris, deux monuments funéraires consacrés aux victimes du Devoir : l'un au cimetière Montparnasse, fort simple, mais d'un bel effet, où sont inhumés notamment les sapeurs-pompiers de la Ville de Paris morts au feu ; l'autre au cimetière du Père-Lachaise, *Monument des Travailleurs de la Ville de Paris,* qui est l'œuvre du sculpteur Denys Puech.

***VICTOR-EMMANUEL III**, roi d'Italie, né à Naples en 1869. — En 1904, grâce à son influence persistante, les relations amicales de l'Italie avec les puissances étrangères furent fortifiées par la conclusion de nouveaux traités d'arbitrage et le renouvellement des traités de commerce. Le président Loubet séjourna à Rome et à Naples du 24 au 30 avril, fut traité par les souverains avec la plus grande et la plus cordiale distinction et fut chaudement acclamé par le peuple. Un peu auparavant, Victor-Emmanuel avait eu à Naples (26 mars) une entrevue avec l'empereur Guillaume. Le 15 juin, il prononçait sa sentence arbitrale dans la question de la délimitation de frontières entre le Brésil et la Guyane anglaise. Le 15 septembre, il lui naissait enfin un fils, et la naissance de ce prince héritier, Humbert, prince de Piémont, fut l'occasion de grandes réjouissances. Le 5 février 1905, Victor-Emmanuel réalisait une idée qui lui tenait depuis longtemps à cœur : la création d'un institut international d'agriculture. Le 20 avril, le roi ouvrait solennellement l'Exposition de Milan.

Il convient enfin de rappeler l'intervention personnelle du roi et de la reine d'Italie, qui, en avril 1906, ont visité, avec le duc d'Aoste, les communes de la région dévastée par la formidable éruption du Vésuve.

***VICTORIA** (CHUTES), grande chute du Zambèze. — Depuis le 11 juillet 1905, le chemin de fer qui doit un jour relier le Cap au Caire traverse le fleuve Zambèze sur un pont qui a été jeté à environ 500 mètres en aval de la grande chute Victoria.

VICTORIA (TERRE), terre polaire antarctique, située au sud du cercle polaire, découverte par sir James Clarke Ross en 1841 et visitée depuis lors par le Norvégien [illegible] et par l'expédition anglaise du *Discovery.* Les reconnaissances, menées à bonne fin en 1902-1903 par le capitaine Scott et par ses compagnons, ont prouvé que la terre Victoria se prolongeait vers le sud, bien au delà de l'île où se dressent les volcans Erebus et Terror, jusqu'à plus de [illegible] et que le pays est un vaste plateau surplombant d'environ 3.000 mètres la partie de l'océan Austral qui le baigne.


Victoria.

VICTORIA [illegible] dite), reine d'Espagne, née à [illegible] Béatrice, princesse de Grande-Bretagne, fille de la reine [illegible] Alexandre de [illegible] En [illegible] Alphonse XIII, de famille protestante, elle s'est convertie au catholicisme avant son mariage. Le mariage fut célébré à Madrid le 31 mai 1906; les fêtes furent troublées par un attentat anarchiste, auquel échappèrent les souverains.

VICUÑA (Claudio), président de la république du Chili, né en 1841. En 1891, Balmaceda, qui était président de la république Chilienne depuis 1886, voulant attester son désintéressement, au moment où il était en lutte contre le parti congressiste, fit procéder aux élections présidentielles et élire Vicuña (mai 1891). Cette présidence dura peu, car le jour où Balmaceda fut définitivement battu par les troupes congressistes, au mois d'août 1891, Vicuña s'enfuit sur un navire.

VIDAL (Léon), vulgarisateur français, né à Marseille en 1833, mort à Port-de-Bouc en 1906. Destiné tout d'abord à la carrière d'ingénieur, il suivit les cours du lycée Saint-Louis ; puis, la fréquentation des laboratoires de la Sorbonne décida de sa vocation pour les sciences. Il fut préparateur de Dumas et de Claude Bernard pendant quelque temps; mais vivement intéressé par la photographie et les procédés mécaniques qui en dérivent, il se consacra tout entier à cette branche de la science et entreprit d'en vulgariser les applications à l'industrie. Il écrivit à cet effet des articles nombreux dans les revues et publia des traités dont l'énumération serait fort longue, mais parmi lesquels on peut citer toutefois : *Traité pratique de photographie au charbon* (1869) ; *Traité pratique de phototypie* (1879) ; *la Photographie appliquée aux arts industriels de reproduction* (1880); *Traité pratique de photoglyptie* (1881); *Cours de reproductions industrielles à l'Ecole nationale des arts décoratifs* (1882); *Calcul des temps de pose* (1884) ; *Manuel du touriste photographe* (1885) ; *la Photographie des débutants* (1886) ; *Traité de photolithographie* (1893); *la Photographie des couleurs* (1897); etc. Professeur à l'Ecole nationale des arts décoratifs pour les reproductions industrielles, il avait, en outre, créé au Cercle de la librairie un musée de photographies documentaires et fondé le *Moniteur de la photographie* qu'il dirigea pendant de longues années. Il a collaboré à la « Revue encyclopédique » et donné au « Nouveau Larousse illustré » des articles sur les procédés photomécaniques.

***VIDAL** (*Paul*-Antonin), compositeur français, né à Toulouse en 1863.— A la retraite de Paul Taffanel comme premier chef d'orchestre de l'Opéra en 1905, il fut nommé à sa place. Vidal a fait représenter dans la salle du Trocadéro, en 1901, un ballet intitulé : *Les deux font la paire.* En 1900, on avait exécuté au palais de l'Elysée, à la Présidence de la République, dans une soirée officielle, un divertissement intitulé : *Danses de jadis et de naguère,* dont il avait arrangé la musique.

Vie amoureuse de François Barbazanges (LA), roman, par Marcelle Tinayre (1904).— Le 17 juillet 1673, M. Jacques Barbazanges, conseiller au présidial de Tulle, a un fils, et, comme il est, en même temps que magistrat, bon astrologue, il tire l'horoscope du nouveau-né. Soumis aux influences opposées de Vénus et de Saturne, l'enfant grandira, aimé de tous, surtout des femmes, et c'est par elles qu'il pourrait lui arriver malheur. Devenu grand, François fait, en effet, tourner toutes les têtes ; à l'envi, les belles dames de la ville et de la campagne cherchent à lui plaire, sans qu'aucune y réussisse. Cependant, une petite dentellière, la Chabrette, prend en dégoût la vie dévergondée qu'elle a menée jusque-là, parce qu'elle s'est éprise pour lui d'une passion profonde. Désespérant de le toucher, elle se donne l'illusion d'être à lui dans les bras d'un autre, qui, pour la circonstance, a revêtu le costume ordinaire de Barbazanges. Celui-ci apprend en même temps que la Chabrette l'aime et qu'elle s'est jetée à l'eau, du chagrin de s'être, une fois de plus, rendue indigne de lui. L'insensible est touché; il accourt consoler la pauvre fille, qu'on a repêchée, mais trop tard. « Puissiez-vous aimer comme je vous aime et mourir comme je meurs », dit-elle en expirant, rassérénée. A quelque temps de là, François Barbazanges est au château de Combareilh, où demeure la jeune Hyacinthe, mariée, sans avoir rien appris du mariage, au dernier des Combareilh, lequel a disparu, mort ou fou. Dès le premier regard, les deux jeunes gens s'aiment. La nuit, au milieu d'un rêve, François voit entrer dans sa chambre Hyacinthe, qu'il reçoit dans ses bras. Au réveil, il est seul, et ne sait trop si le bonheur divin qu'il goûta est songe ou réalité. Il prend congé et s'éloigne à regret. Mais, en passant devant un arbre touffu, un coup de fusil éclate et il tombe, mortellement frappé d'une balle, tirée par ordre du châtelain de la Roche-Dragon qui, n'ayant pu obtenir la main de Hyacinthe, l'isole au milieu d'un cercle d'embûches et de mort.

Ce conte ingénieux et touchant permet à Marcelle Tinayre de tracer un tableau leste et piquant de la vie provinciale au XVII[e] siècle.

Vie au rancho (LA), par le président Th. Roosevelt (1903). — Tel est le titre que le traducteur Albert Savine donne à son élégante et habile version de *Ranch life and hunting trail,* où Roosevelt consigna une partie de ses expériences de la vie des prairies (1888).

Dans les cinq premiers chapitres, l'auteur expose les conditions de l'élevage des troupeaux et la manière de vivre suivant les saisons, dans ces pays de climats extrêmes. Les deux ou trois chapitres suivants sont consacrés au récit d'aventures, si fréquentes dans la vie des *cow-boys* et des aventuriers de toute espèce et de toute race qu'on y rencontre, ainsi qu'à la description des types de trappeurs, de chasseurs, de *vaqueros,* de peaux-rouges, de pillards et d'*outlaws,* qui ont le plus frappé le futur homme d'Etat. C'est la partie la plus pittoresque du livre et celle où l'auteur fait le mieux pressentir ses qualités de manieur d'hommes, en même temps que la largeur et la vigueur de son esprit.

Le reste du volume, qui a douze chapitres, est fort agréablement rempli par des récits de chasses dans le Dakota, le Nebraska, l'Arizona et le Nouveau-Mexique. Th. Roosevelt ne s'y montre pas seulement un écrivain habile à intéresser, il y apparaît aussi comme un explorateur versé dans les sciences géographiques et naturelles.

Vie des abeilles (LA), par Maurice Maeterlinck (1901). — Le poète apiculteur a construit son traité des abeilles comme un poème dramatique, et les sept livres en lesquels il le divise en sont comme les sept tableaux. Le premier tableau, ou prologue, expose rapidement ce qu'ont dit des abeilles les anciens et les modernes, et pose les personnages : la reine, qui est la mère; les ouvrières, qui font au travail le sacrifice de leur sexe ; le mâle, d'où doit surgir au moment donné l'être d'élection qui éveillera, d'une étreinte mortelle pour lui, au sein de la reine future, une intarissable maternité. La formation et le départ de l'essaim au printemps, la fondation de la cité nouvelle et l'organisation du travail, les combats des jeunes reines, le vol nuptial et l'union tragique dans les hauteurs de l'éther, le massacre des mâles et le retour à l'engourdissement de l'hivernage forment les sujets des cinq livres suivants. Le septième, intitulé : *les Progrès de l'espèce,* passe en revue les nombreuses circonstances où les abeilles choisissent, adaptent et perfectionnent, c'est-à-dire échappent à la fixité de l'instinct pour faire œuvre d'intelligence, tout en se soumettant à « cette puissance masquée et souverainement sage » que l'auteur appelle « l'esprit de la ruche » et dont le sentiment pénètre et domine tout ce beau livre, comme le Destin la tragédie grecque.

Vie intense (LA), titre donné par les traducteurs, la princesse Ferdinand de Faucigny-Lucinge et Jean Izoulet, au livre de Théodore Roosevelt intitulé *the Strenuous life* (1900). — C'est un recueil de discours et d'articles traitant tous des devoirs de l'homme et du citoyen en général, et plus spécialement de l'homme et du citoyen américain. Voici les titres de ces dix-neuf morceaux, d'après l'édition française : 1° la Vie intense ; 2° l'Expansion et la Paix ; 3° Latitude et longitude parmi les réformateurs ; 4° la Camaraderie comme facteur politique ; 5° Assistance civique; 6° Caractère et succès ; 7° le Huitième et le Neuvième Commandement en politique ; 8° le Mieux et le Bien ; 9° Promesse et exécution ; 10° le Garçon (lisez : le Jeune garçon) américain ; 11° Préparation et non-préparation militaires ; 12° l'Amiral Dewey ; 13° Grant ; 14° les Deux Amériques ; 15° Virilité et étatité ; 16° la Fraternité et les Vertus héroïques ; 17° Devoirs nationaux ; 18° la Question du travail ; 19° Droit de cité chrétien. Dans chacun de ces morceaux, Roosevelt prêche, souvent dans les mêmes termes, mais toujours avec une grande énergie et une remarquable hauteur de vues, le culte de la famille, la dignité du foyer, d'où dérivent l'amour de la patrie et la grandeur de l'Etat ; la solidarité des citoyens, la fusion des classes, le bien de la paix qu'on ne s'assure qu'en sachant combattre, le respect des droits d'autrui, la nécessité de la justice dans les rapports de nation à nation comme dans les rapports d'homme à homme, la volonté de développer son être par l'activité, et l'union cordiale des efforts individuels dans la poursuite « du bien commun de chacun et de tous ». Il y mêle l'éloge de la politique américaine, des grands hommes américains et de la patrie américaine. Ce livre contient donc, outre des données curieuses et authentiques sur les institutions et l'esprit du peuple des Etats-Unis, un enseignement qui, pour n'apporter rien de bien neuf, n'en est pas moins très opportun et profitable. Il est à regretter que le système de la littéralité à outrance adoptée par les traducteurs les amène à adopter quantité de tournures étrangères souvent malaisées à comprendre.

VIEHOFF (Henri), historien et littérateur allemand, né à Büttgen, près de Neuss, en 1804, mort à Trèves en 1886. Il fit ses études à Bonn, professa aux gymnases d'Emmerick et de Dusseldorf et devint en 1850 directeur de l'école réale à Trèves, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa retraite (1876). Les travaux de Viehoff ont trait surtout à l'étude de la vie, des œuvres de Gœthe et de Schiller : *Vie, développement intellectuel et œuvres de Gœthe* (5[e] éd., 1888) ; *les Poésies de Gœthe expliquées* (3[e] éd., 1876) ; *les Poésies de Schiller expliquées* (7[e] éd., 1895); *Vie de Schiller* (2[e] éd., 1888) ; *Manuel de littérature allemande* (16[e] éd., 1882) ; *l'Ecole élémentaire de la poésie* (1860). Il a publié aussi beaucoup de traductions métriques : les *Œuvres de Racine* (1869), des œuvres de Sophocle, de Tégner, de Longfellow, de Walter Scott ; le *Poème sur la Moselle,* d'Ausone (1871). Avec Herrig, il fonda les *Archives pour l'étude des langues et des littératures contemporaines* (1844 et suiv.).

Vieil Heidelberg, pièce en cinq actes de Guillaume Meyer-Fœrster, traduite par Maurice Rémon et Guillaume Bauer (Théâtre-Antoine, 29 janv. 1906). — Une petite cour d'Allemagne. Charles-Henri, neveu du vieux prince régnant, a vécu, en son palais triste, une enfance sans joie, une première jeunesse sans plaisir. Quand il a conquis ses diplômes, on l'envoie parachever ses études à Heidelberg, université célèbre, joyeux séjour d'étudiants, sous la conduite du bon docteur Jüttner et du prétentieux valet de chambre Lutz. Là, au milieu des ahurissements indignés du laquais et des rajeunissements dangereusement excessifs du docteur, dans la chaude camaraderie de gais compagnons, Charles-Henri naît à la vie, chante, boit, aime Catherine, nièce de l'aubergiste Ruder, et est aimé d'elle. Soudain une attaque frappe le vieux prince régnant et Charles-Henri repart contraint et forcé, baigné des larmes de Catherine. Deux ans s'écoulent pendant lesquels, devenu roi, il s'ennuie à périr. Et puis on va le marier diplomatiquement. Charles-Henri veut absolument revoir, ne fût-ce qu'un instant, Heidelberg où il fut si heureux. Il y retourne. Hélas ! ce n'est plus du tout cela ! Jüttner est mort. Les compagnons d'autrefois se sont dispersés... Ceux que Charles-Henri retrouve le reçoivent cérémonieusement. Au lieu de la joie, c'est une mélancolie profonde. Catherine, à vrai dire, lui fait le même accueil familier et tendre, mais ceci n'est que pour redoubler leur mutuelle tristesse. Elle-même va se marier. Allons, la jeunesse n'a qu'un temps, les folles amours ne durent pas toujours et les grands sont condamnés à la solitude.

Vieil Heidelberg a remporté en Allemagne un triomphe; la pièce est devenue en quelque sorte nationale. Malgré la différence des mœurs, le public français a trouvé à l'œuvre une fraîcheur naïve et touchante.

VIELAU, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Saxe [cercle de Zwickau]) ; 3.580 hab. Mine de houille.

VIELLAURITE (*vi-èl-lô*) n. f. Substance minérale, résultant du mélange de la diallogite et de la tephroïte.

VIELLÉ-GRIFFIN (Francis), poète français, né à Norfolk (Virginie) en 1864. Il se rendit de bonne heure en France, publia en 1885, dans la revue « Lutèce », ses premiers vers, qu'il réunit ensuite dans une plaquette : *Cueille d'avril* (1886). Il rédigea avec P. Adam et B. Lazare les *Entretiens politiques et littéraires* (1890-1892), puis collabora à différents journaux et périodiques : « l'Echo de Paris », « la Revue blanche », « l'Ermitage », « le Mercure

[illegible] ment poétique. Mais l'emploi capricieux qu'il fait du vers [illegible] en allitérations, plus proche de la prose que du vers.

Vierge d'Avila (LA), drame en cinq actes et un épilogue, en vers, de Catulle Mendès [illegible] c'est la sœur Thérèse, du Carmel, que l'Église vénérera plus tard sous le nom de sainte Thérèse. Elle est à présent une jeune nonne, aimant Jésus jusqu'au désir ardent [illegible] vers lequel elle se sent ravie en extase.

La pièce, qui paraît mettre en action de nombreux [illegible] prêtre dévoyé, qui s'éprend d'amour pour Thérèse dès qu'elle lui apparaît; Ximeira, nonne défroquée, maîtresse d'Ervann, et qui l'aime, jusqu'à la furie; enfin Thérèse, qui croit n'aimer que Jésus, qui n'aime sûrement que Jésus, mais qui, tout au fond d'elle même, sur les confins du rêve et de la réalité, le confond peut-être quelquefois avec Ervann, sans qu'elle s'en doute. Thérèse convertit d'abord ce mauvais prêtre, et, comme pénitence, lui impose un [illegible] chasse, folle de rage jalouse, jure de se venger sur Thérèse. Elle croit, une première fois, la tenir à sa merci, dans les solitudes de la sierra, au milieu d'une horde de mécréants qui célèbrent le sabbat; mais un tel [illegible] que les pires bandits se courbent sur son passage. Ervann revient de Rome plus révolté que jamais et, sous le nom de *l'Advenu*, fonde une sorte de religion nouvelle. L'Inquisition met sa tête à prix. Thérèse, sans savoir que *l'Advenu* c'est Ervann, obtient du roi Philippe II un parchemin qui, lorsque le coupable sera pris, le sauvera. Ximeira, poursuivant sa vengeance, empoisonne une hostie que recevra Thérèse; mais elle veut, auparavant, lui verser aussi du poison dans l'âme, et elle lui dit en résumé : Tu crois aimer Jésus; en réalité, c'est Ervann qui tu aimes. La vierge chrétienne doute un instant d'elle-même. Aussi, lorsque la mort menace Ervann, qui est venu en personne, mais vainement, la tenter, au lieu de montrer le parchemin sauveur, elle brûle le précieux écrit à la flamme d'un cierge. Plus tard, elle-même, devenue abbesse du Carmel, ayant réformé son ordre en lui imposant comme règle un supplice de tous les instants, plus tard, [illegible] non sans avoir fait appeler auprès d'elle Ximeira, Ximeira vieillie, repentante, mais qui regrette toujours Ervann [illegible] Ximeira dont la sainte dit : [illegible]

Ce mot, tous ceux qui entourent la sainte expirante, le lui demandent en vain; mais elle l'exhale dans son dernier soupir. En fermant les yeux, elle murmure : [illegible]

Au point de vue strictement dramatique, la *Vierge d'Avila* appelle certaines réserves. A la représentation, l'intrigue en est peu claire, et l'évolution des sentiments déconcerte un peu. Mais cette pièce de théâtre imparfaite apparaît, surtout à la lecture, comme un poème d'une inspiration très haute et d'une belle envolée. Les vers, d'allure franchement romantique et d'une richesse de vocabulaire parfois exubérante, atteignent en bien des passages un charme d'une incomparable douceur et une puissance d'expression vraiment toute proche du sublime.

VIERSET-BARSE, comm. de Belgique (prov. de Liége [arrond. de Huy]), près d'un petit affluent de la Meuse : 2.060 hab. Minerai de fer, carrières de marbre et de pierre de taille.

VIERVILLE-SUR-MER, comm. du départ. du Calvados, arrond. et à 20 kilom. de Bayeux, à quelque distance du littoral de la Manche ; 383 hab. Tramway à vapeur de la Société des chemins de fer du Calvados. Bains de mer.

VIESVILLE, [illegible] Meuse, par la Sambre ; 2.050 hab. Chaux hydraulique, carrières de pierre, fabrique d'instruments aratoires.

VIETCHE (d'une racine *viet*, délibérer) n. m. Ancien nom des assemblées municipales dans les républiques de Novgorod et de Pskov et aussi dans les villes des principautés russes.

VIETOR (Guillaume), linguiste allemand, né à Kleeberg (Nassau) en 1850. Il étudia d'abord la théologie et la philologie classique, puis les langues modernes, à Leipzig [illegible] Düsseldorf, Wiesbaden et Friedrichsdorf (Taunus), il fut nommé (1882) lecteur de langues germaniques à l'Uni[illegible] magne, comme professeur extraordinaire de philologie anglaise à Marbourg. Il a été nommé professeur ordinaire en 1894. Vietor a pris une part active à la réforme de l'enseignement des langues modernes en Allemagne et a publié d'excellents travaux de phonétique. Citons seulement [illegible] *anglaise* (1888); etc. Il a fait paraître plusieurs périodiques consacrés à la phonétique et à l'enseignement des langues vivantes. Le dernier en date est intitulé : *Esquisses de langues vivantes* (1899 et suiv.).

VIEUX-CROYANTS n. m. pl. V. RASKOLNIK, t. VII.

VIEUX-GENAPPE, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]), sur la Dyle, tributaire de l'Escaut, par le Rupel ; 1.300 hab. Machines agricoles ; [illegible]

VIEUX-HÉVERLÉ, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]), sur la Dyle, tributaire de l'Escaut, par le Rupel ; [illegible]

Vieux Marcheur [illegible] que de remplir des fonctions [illegible] nommée institutrice aux Tourniquets [illegible] une nouvelle école de [illegible], qui lui dit : « At[illegible] le jeune neveu du sénateur, et Giroux-Jodart, son compagnon de fête, donnent le même rendez-vous. Voilà bien de l'embarras pour Léontine. Heureusement, elle parvient à distribuer les quatre candidats dans différentes pièces, et Pauline étant venue lui demander l'hospitalité, cette bonne fille, à la faveur de l'obscurité, supplée son ancienne institutrice. Finalement Labosse, qui semble devenu un peu gâteux, adopte une petite extatique de treize ans, Marie Avoine, et il épouse Léontine.

Dans cette pièce très légère, aux deux sens du mot, qui est plutôt un vaudeville qu'une comédie, il n'y a pour ainsi dire ni intrigue ni caractères, mais il y a beaucoup d'esprit, beaucoup de détails lestes, lestement détaillés, et de jolis mots.

VIGANO (Ettore), général et homme politique italien, né à Tradate en 1843. Après avoir combattu avec Garibaldi dans le royaume de Naples en 1860, il entra à l'Académie militaire et en sortit comme sous-lieutenant d'ar[illegible] campagne de 1866, il passa ensuite au corps d'état-major, fut chef d'état-major de Saint-Marsan en Afrique (1887-1888), major général (1895), gouverneur de l'Érythrée et directeur de l'Institut géographique militaire. Nommé lieutenant général en 1901, il a commandé successivement les divisions militaires d'Ancône et de Gênes et n'a quitté ce dernier poste que pour devenir ministre de la guerre dans le cabinet Giolitti (mai 1906).

VIGEANT (Arsène), professeur d'escrime français, né à M[illegible] au collège de Rennes, puis s'engagea dans un régiment d'artillerie, où il devint sous-officier. En 1870, il fit la campagne franco-allemande à l'armée de Metz, et, emmené prisonnier en Allemagne, s'évada. Il avait déjà, en 1869, enseigné l'escrime au cercle Jean-Louis de Bordeaux. En 1872, il devint professeur d'armes à Paris, participa à la fondation de l'Académie d'armes, et, à l'Exposition universelle de 1889, fut chargé par le ministre de la guerre d'organiser l'exposition rétrospective d'escrime. Escrimeur à la main légère et rapide, Vigeant a publié sur son art des ouvrages très estimés : *la Biblio*[illegible] (1889); etc.

*__VIGER__ (Albert), homme politique français, né à Jargeau en 1843. — Il a continué à s'occuper activement des questions économiques, de celles surtout qui ont trait [illegible] notamment, c'est grâce à son intervention que fut votée la loi qui rend les transporteurs [illegible] à transporter et des avaries hors le cas de force majeure. [illegible] Paris d'un concours général hippique annuel qui s'est réuni en 1906 pour la première fois, dans le but de récompenser les plus beaux reproducteurs appartenant à des particuliers et par suite indiquer aux éleveurs dans quelle voie ils doivent marcher. Viger a été réélu sénateur du Loiret le 7 jan[illegible]

VIGNAL [illegible] Histol. Cellules bien étudiées par Vignal au cours de ses recherches sur le développement du système nerveux. Ce sont des éléments conjonctifs embryonnaires mobiles, qui viennent s'appliquer sur des cylindraxes nus, les entourent peu à peu, en s'allongeant, et leur forment ainsi une sorte de manchon. Ces cellules se joignent ensuite, et chacune d'elles forme un segment interannulaire. Elles subissent ultérieurement une sorte de dégénérescence qui transforme une partie de leur cytoplasma en myéline, et constituent alors à ce moment la gaine de myéline du nerf.

VIGNÉ (Paul), dit **Vigné d'Octon**, homme politique français, né à Montpellier en 1859. Il fit ses études médicales à Montpellier et fut médecin de la marine. En 1888, il démissionna et débuta avec succès dans la littérature. Collaborateur du « Figaro », du « Temps », de la « Revue bleue », de l'« Illustration », etc., il écrivit des contes exotiques. Élu député en 1893 par l'arrondissement de Lodève, contre Leroy-Beaulieu, il s'inscrivit au groupe radical-socialiste, et se fit surtout une spécialité des questions coloniales, protestant contre l'expansion à outrance, et menant de vives campagnes contre les expéditions lointaines, notamment celle de Madagascar et contre la gestion de certains officiers ou explorateurs aux colonies. [illegible] 1900 d'une mission en Afrique. Réélu encore en 1902 contre Leroy-Beaulieu, il appuya d'abord la politique du cabinet Combes, puis fit partie des radicaux dissidents et ne fut pas réélu en 1906. Citons, parmi les écrits de Vigné d'Octon, qui a usé parfois du pseudonyme de GAETAN [illegible] qui fit beaucoup de bruit, car on s'obstina à y voir un [illegible]

VIGNON [illegible]

VIGNOT [illegible]

VIGO [illegible]

*__VIGOUROUX__ [illegible] du 4e, et il a achevé, dan[illegible] ation de tous les livres de l'Ancien T[illegible]

VI[illegible]

*__VILEBREQUIN__ n. m. — Autom. Arbre à manivelles d'un [illegible] à un seul cylindre par suite de la r[illegible] cylindres malgré la forme beau[illegible] d'hui, pour les mot[illegible] finit ensuite la pièce à froid. Pa[illegible] fibres du métal, orientées par la [illegible] Aujourd'hui on fait grand usage d'aci[illegible] au nickel-chrome pour la fabrication [illegible] portante. Nos figures représentent [illegible] trois et à cinq paliers, tels qu'on les exécute [illegible] pour moteurs à quatre cylindres.

Pour les moteurs à trois cylindres, on doit orienter les trois manivelles dans trois plans différents, ce qui rend la fabrication beaucoup plus délicate.

[illegible] souvent de bouts d'arbre emmanchés à force dans deux [illegible] qu'on peut démonter.

VILICH [illegible] hab. Fabrique de ciment.

VILLAFAFILA [illegible] mora) ; 800 hab. Source [illegible]

VILLAFIORITA [illegible] du conservatoire de Milan, il donna en [illegible] premier opéra : *Di chi la colpa?* puis fit rep[illegible] Auteur de jolies mélodies vocales, excellent professeur de chant, président [illegible] lyriques, Villafiorita s'occupa aussi de littérature musicale et fut critique du « Secolo » et de la [illegible]

VILLAGUAY, ville de la république Argentine (prov. d'Entre-Rios), [illegible] 3.500 hab. Chef-lieu de [illegible]

VILLARÉSIE [illegible] cées de l'Amérique du Sud. [illegible] *sies* sont des arbres ou des arbustes qui se distinguent des autres ica[illegible] floraison imbriquée et leur ovaire surmonté d'un style

Villarésie.

[illegible] La *[illegible]* [illegible] des provinces [illegible] de Minas-Geraes et São Paulo, *[illegible]* *de Pa[illegible]* du Paraguay [illegible] que la *[illegible]* *[illegible]* [illegible] comme une [illegible] agréable, employée [illegible] comme le thé dans nos pays.

VILLARI (Pasquale), homme politique et historien italien, né à Naples en 182[illegible]. [illegible] part au [illegible] révolutionnaire de 1848 et dut s'exiler à Florence. [illegible] professeur à Pise (1859), à l'Institut des [illegible] de Florence (1862), député d'Arezzo (1866[illegible]), sénateur du royaume (1884). Villari a [illegible] de l'instruction publique, de février 1891 à [illegible]. Depuis, il a été vice-président du Sénat. Il est [illegible] de l'Institut historique italien et de la Société Dante Alighieri. Il a été élu en 1902 correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Ses deux [illegible] maîtresses, non moins remarquables par l'étendue des recherches que par la sobre élégance de l'exposition, sont ses livres sur *Savonarole et son temps* (1861-1888) et *Ma[illegible] et son temps* (1877-1882). On lui doit en outre *[illegible]* *la Civilisation latine et [illegible]* (1862); *Légendes propres à éclaircir la* « Divine Comédie » (18[illegible]); *[illegible] histoire et philosophie* (188[illegible]). Il faut y ajouter un ouvrage sur les origines de Florence: *[illegible] secoli della storia di Firenze* (1893-1894), et un volume d'articles et [illegible]: *Discussioni critiche e discorsi* (1905). Il a fait œuvre non plus d'historien, mais de bon citoyen et d'homme d'État en écrivant ses *Lettere meridionali* (1878); ce courageux manifeste attira l'attention des pouvoirs [illegible] sur les maux de toutes sortes qui accablent les provinces méridionales, et fut le point de départ d'une série de mesures qui sont loin d'avoir complètement abouti.

VILLATE (Gaspar), compositeur américain, né à La Havane en 1851, mort à Paris en 1891. Possesseur d'une grande fortune, il étudia et cultiva l'art en amateur. Après avoir commencé son éducation musicale dans son pays, il s'en fut la continuer à Paris. Il publia d'abord un certain nombre de romances et de mélodies vocales, puis eut l'idée d'écrire un opéra, qu'il réussit à faire accepter par la direction du Théâtre-Italien. Cet ouvrage, intitulé *Zilia*, fut représenté en 1877 sans aucun succès, bien que les deux rôles importants fussent tenus par deux grands artistes, Tamberlick et Mme Elena Sanz. Peu après, en 1880, le même compositeur fit représenter au théâtre Royal de La Haye un opéra français intitulé *la Czarine*.

VILLATOGA, bourg d'Espagne (Murcie [prov. d'Albacete]); 1.[illegible] hab. Source minérale sulfatée calcique, à la température de 38° C., utilisée pour le traitement du rhumatisme chronique, de la scrofule, et de certaines dermatoses.

VILLAVERDE (*Fernandez* DE), homme d'État et financier espagnol, né en 1850, mort à Madrid en 1905. Il exerça la profession d'avocat, et entra dans la vie politique comme sous-secrétaire d'État aux finances. Il fut ensuite nommé préfet de Madrid par Canovas, et dans ses fonctions montra une réelle énergie qui lui valut de remplacer Romero Robledo au moment de la grande épidémie de choléra de 1885. Il fut de nouveau ministre de la justice dans le cabinet Canovas (1890), ministre de l'intérieur en remplacement de Elduayen, en 18[illegible], et fonda à ce moment, avec Silvela, le parti conservateur indépendant, détaché du parti catholique proprement dit, à tendances carlistes. Au lendemain des désastres financiers et politiques de la guerre hispano-américaine, il fut appelé au ministère des finances; il occupa de nouveau ce poste en 1903, puis succéda, comme président du conseil, au général Azcarraga, en 1905. Mais il fut bientôt renversé du pouvoir par une coalition de libéraux et de conservateurs intransigeants. Il mourut quelques jours après, emporté brusquement par une congestion cérébrale. Villaverde fut unanimement regretté en Espagne; son nom est lié à la sage et prudente politique financière qui a permis, au lendemain de la perte des colonies et des désastres de 1897, de reconstituer sur de nouvelles bases le crédit de l'Espagne. Villaverde avait montré, en outre, une réelle sympathie pour la France: c'est sous son ministère qu'avait eu lieu, en 1905, le voyage en France du jeune roi A[illegible] XIII.

Villaverde.

VILLAVIJA-DE-NALES, bourg d'Espagne (Valence [prov. de Castellon de la Plana]); 800 hab. Sources minérales sulfatées magnésiques et ferrugineuses, utilisées pour le traitement de la scrofule et du rhumatisme chronique.

VILLAZON [illegible] [illegible] politique et diplomate bolivien, né à Cochabamba en 1849. Il a été deuxième vice-président de la république [illegible] [illegible] président [illegible] [illegible] entre le Brésil et la Bolivie relativement [illegible] de l'Acre. En 19[illegible], il a été nommé [illegible] plénipotentiaire de Bolivie à Buenos-Ayres. L'année précédente, le Sénat bolivien lui avait décerné une médaille nationale en récompense des services qu'il a rendus [illegible].

VILLEBOIS-MAREUIL (*Georges*-Henri-Aimé-Marie-[illegible]), [illegible], né à Nantes en 184[illegible], tué à Boshof (Transvaal) en 1900. Élève de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1865, il en sortit deux ans plus tard dans l'infanterie de marine, fut envoyé presque immédiatement en Cochinchine, et, lieutenant en 1870, ne rentra en France que pour participer aux opérations de l'armée de [illegible] servait comme capitaine de chasseurs à pied quand il fut grièvement blessé à la reprise de Blois, et décoré. Après la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] en 189[illegible] [illegible], lorsqu'à la [illegible], il quitta volontairement l'armée (1895). Au moment où éclata la guerre sud-africaine, il mit son épée au service de la cause boer. Il fut cordialement accueilli par les chefs militaires transvaaliens, mais n'exerça sur eux qu'une faible influence. Il essaya en vain de leur faire adopter contre les Anglais une tactique moins passive; et ses avertissements ne purent épargner à Cronje le désastre de Paardeberg. Un peu découragé, il se mit à la tête d'une troupe de partisans opérant entre Kimberley et Boshof, sur les communications du général Methuen. Attaqué près de Boshof par des forces très supérieures, il vendit chèrement sa vie. Ses restes furent l'objet des plus grands égards de la part du chef anglais. Un monument a été élevé, en 1901, au colonel de Villebois-Mareuil, à Grez-en-Bouère et un autre à Nantes. On a publié le *Carnet de campagne* du vaillant soldat (1902), œuvre sincère, et d'un grand intérêt pour l'histoire de la guerre anglo-transvaalienne.

VILLEJEAN (Eugène-Gabriel), médecin, pharmacien et homme politique français, né à Ancy-le-Franc (Yonne) en 1850. Interne en pharmacie des hôpitaux en 1873, il fut nommé pharmacien en chef de Trousseau en 1878, puis passa à Lariboisière et, de là, à l'Hôtel-Dieu. Chef du laboratoire de pharmacologie à la Faculté, il devint docteur en médecine en 1886 avec une thèse: *Recherches chimiques, physiologiques et pharmacologiques sur le chlorure de méthylène*, et professeur agrégé de chimie et de toxicologie avec un mémoire sur les pigments et matières colorantes d'origine animale. Ses principaux travaux ont trait à la pharmacologie: *Sur les propriétés physiologiques du formène et de ses composés chlorés* (prix Montyon 1886); *Recherches expérimentales sur la solubilité des sels officinaux de quinine*; *Des injections hypodermiques de quinine* (1887); *Analyses chimiques du pus d'abcès froids ou fluents* (1887); *Recherches expérimentales sur la toxicité du bismuth en injections sous-cutanées* (par la voie stomacale il est très difficilement absorbé et par suite inoffensif [1888]); *Sur la composition chimique des calculs biliaires* (1888); *Études sur les filtres employés par l'Assistance publique* (1888); *le Principe actif de la digitale* (1899); *Sur la toxicité des nitrites alcalins* (1904). Il a également collaboré au *Dictionnaire de médecine et de chirurgie*. Il a fait de nombreux cours de chimie biologique et organique à la faculté et à l'Hôtel-Dieu et a été nommé membre du conseil supérieur d'hygiène publique. Député de l'Yonne (arrond. de Tonnerre) depuis 1893, il a été président de la commission d'hygiène publique de la Chambre et s'est beaucoup occupé des questions d'assainissement discutées au Parlement.

VILLEMIN (Jean-Antoine), médecin militaire et histologiste français, né à Prey (Vosges) en 1827, mort à Paris en 1892. Orphelin à treize ans, il étudia d'abord en vue de devenir instituteur; mais, pris par la conscription, il fit ses études médicales à Strasbourg pendant son service militaire. Puis, utilisant ses aptitudes pour le dessin, il fut nommé aide de botanique à la faculté de médecine de Strasbourg en 1852 et obtint le doctorat en médecine l'année suivante, avec une thèse sur les *collections purulentes du rein*. Peu après, il devenait médecin stagiaire au Val-de-Grâce et, en 1854, lauréat du concours pour le grade de médecin-major. Il suivit alors un régiment et, en 1860, revint à Strasbourg, où il fut nommé médecin des hôpitaux militaires et répétiteur à l'École du service de santé. En 1861, il publia: *Du tubercule au point de vue de son siège, de son évolution et de sa nature*, où il différencia cette néoplasie spéciale. En 1862, il donna une thèse intéressante sur *le Rôle de la lésion organique dans les maladies* et, en 1863, il fut nommé agrégé de l'école du Val-de-Grâce, où il fit des conférences de clinique médicale et fit paraître, en 1864, avec Morel, un *Traité d'histologie humaine normale et pathologique* et un travail sur *la Sclérème des adultes*; en 1866, ses *Recherches sur la vésicule pulmonaire et l'emphysème*. Nommé, en 1867, professeur d'hygiène et de médecine légale, en 1873 professeur de clinique médicale au Val-de-Grâce, il devint en 1882 médecin chef de l'hôpital, sous-directeur de l'École, puis en 1885 médecin inspecteur de l'armée. Son titre principal est d'avoir reconnu et démontré la virulence et la transmissibilité de la tuberculose, étude à laquelle il s'était consacré depuis 1865, où il avait lu à l'Académie de médecine un mémoire sur la *Cause et la nature de la tuberculose*, dont les conclusions étaient que cette maladie est spécifique, produite par un agent inoculable, dont la transmission se fait de l'homme au lapin. En 1866, il décrivit les pseudophtisies dans la série zoologique; en 1868, dans ses *Études sur la tuberculose*, il réfuta les objections faites à sa doctrine, et dans son travail sur la *prophylaxie de la phtisie* examina les conséquences de sa découverte. En 1869, il révéla les conditions et les moyens de propagation de la phtisie dans un mémoire lu à l'Académie, démontra par des expériences la contagion par les crachats desséchés et pulvérisés et signala le danger des linges souillés par eux et la fréquence de la contagion dans les locaux destinés à la vie en commun (casernes, prisons), le danger du balayage et la nécessité de l'isolement des malades. Nommé membre de l'Académie de médecine en 1874, il publia encore d'importants travaux sur le scorbut, le scrofulisme, l'érythème polymorphe et fut l'un des rédacteurs des instructions pour la prophylaxie de la tuberculose. Un monument lui a été élevé à Bruyères (Vosges) et dans une des cours du Val-de-Grâce.

Villemin.

VILLEPINTE (ŒUVRE DE), nom donné à un ensemble d'établissements et d'institutions fondés par les religieuses de Marie-Auxiliatrice pour prévenir et combattre la tuberculose chez les enfants et les jeunes filles. En 1864, Thérèse de Soubiran-Lalouvière, fondatrice de la société de Marie-Auxiliatrice, établit à Toulouse la première « maison de famille » pour les jeunes filles isolées (ouvrières, institutrices, employées, etc.). Cette maison, fermée en 1870, fut remplacée par les maisons de Lyon (1869), de Paris (1872), d'Angers (1897). Tels furent les débuts de ce qu'on appelle l'Œuvre de Villepinte. Cette œuvre est double: elle est prophylactique et elle est curative. Les institutions prophylactiques qu'elle a créées et qu'elle entretient sont: 1° les trois maisons de famille désignées plus haut, où près de 600 jeunes filles travaillant pour vivre trouvent, moyennant une faible rétribution, une habitation salubre et commode et une nourriture saine et fortifiante (la maison d'Angers s'occupe surtout des enfants; elle a une garderie où de cinq à six cents fillettes de trois à douze ans sont à l'abri des dangers de la rue pendant les heures qui séparent la fermeture de l'école de celle des ateliers); 2° des sociétés de secours mutuels à Paris (1875) et à Lyon (1877); 3° un dispensaire, à Paris, spécial aux affections de la poitrine et du larynx et à l'anémie, créé par le Dr Gouel en 1875 et ouvert gratuitement aux femmes, aux jeunes filles et aux enfants; 4° trois établissements à l'usage des jeunes filles et enfants fatigués et anémiques, que la tuberculose guette, mais n'a pas encore saisis: le sanatorium Minoret, établi d'abord (1885) dans la forêt de Saint-Germain, puis transféré à Champrosay, station de Ris-Orangis (tout y est aménagé pour y faire des cures d'air dans les meilleures conditions de succès; il contient environ 100 lits); l'œuvre des cures rurales de Champrosay, établie en 1904 dans le parc du sanatorium Minoret, pour procurer, au grand air de la campagne, un repos et un traitement hygiéniques aux jeunes filles de six à seize ans appartenant aux classes laborieuses de Paris (le pavillon consacré à cette œuvre peut contenir 90 lits; une école ménagère et une école d'horticulture y sont aménagées); la station des cures maritimes du Pradet, fondée en 1905, non loin d'Hyères. Les établissements où se poursuivent le traitement et la guérison des tuberculeux sont au nombre de deux: 1° le sanatorium Alice-Fagniez, fondé en 1895, dans une vallée du territoire d'Hyères, et réservé rigoureusement aux enfants et aux jeunes filles poitrinaires chez qui la *fonte pulmonaire* n'est pas commencée. On y reçoit 34 malades, chiffre qui sera bientôt porté à 50; 2° l'hôpital-sanatorium de Villepinte, qui, étant la plus importante des fondations dues aux religieuses de Marie-Auxiliatrice, a donné son nom à l'ensemble de l'œuvre. Cet hôpital, établi d'abord à Livry, fut le premier en France consacré aux phtisiques. Transporté en 1881 à Villepinte (Seine-et-Oise), il reste le seul qui reçoive les tuberculeuses à toutes les périodes de la maladie. Il est entouré d'un parc de 11 hectares, et les bâtiments sont aménagés de telle façon que les malades sont réparties dans des pavillons entièrement séparés et distincts, suivant leur âge et les stades de la maladie. Dans ces conditions, les malades guérissables recouvrent la santé; les autres, entourées de soins jusqu'à leur mort, ne peuvent ni contaminer leur famille, ni créer de nouveaux foyers de contagion. L'établissement contient environ 800 lits. On y est admis, comme dans les autres maisons dont nous avons parlé, après consultation prise au dispensaire, et à des conditions que les intéressées peuvent connaître en s'adressant au siège central de l'œuvre. A la tête de l'œuvre de Villepinte se trouvent trois comités: un comité médical, un comité de surveillance de six membres et un comité de patronage.

VILLEQUIER, comm. de la Seine-Inférieure, arrond. et à 15 kilom. d'Yvetot, sur la rive droite de la Seine, à 4 kilom. de Caudebec-en-Caux. Station de pilotes pour les navires qui remontent à Rouen. Église des XIIe et XVIe siècles, dont une verrière représente un combat naval. Château du XVIIIe siècle, qui fut le siège d'une baronnie. Dans le cimetière, tombeaux de Mme Victor Hugo, de Léopoldine, fille aînée du poète, et de son mari, Charles Vacquerie, ces deux derniers morts dans un naufrage, en face de Villequier, en 1843.

VILLERS (Charles-François-Dominique DE), littérateur français, né à Boulay (Lorraine) en 1765, mort à Gœttingue en 1815. Il fit ses études chez les bénédictins de Metz, entra dans l'artillerie et devint officier. Quand éclata la Révolution, il écrivit des pamphlets contre les idées nouvelles, émigra en 1792, servit dans l'armée des princes, et se fixa à Gœttingue, où il continua ses études et fut chargé d'un cours de littérature française. Esprit curieux, il s'éprit de la culture germanique et se lia avec les principaux savants et écrivains de l'Allemagne, qu'il contribua pour une très grande part à faire connaître aux Français. Ami de Mme de Staël, il fraya la voie à l'auteur du livre *De l'Allemagne*. Ses principaux ouvrages sont: *les Lettres westphaliennes* (1797); *Coup d'œil sur les universités et le mode d'instruction publique de l'Allemagne protestante* (1808); *la Philosophie de Kant ou Principes fondamentaux de la philosophie transcendantale* (1801), exposé superficiel de la philosophie de Kant considérée surtout au point de vue moral; enfin, son *Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther* (1804), en réponse à une question proposée par l'Institut de France qui le couronna. Dans cet ouvrage, Villers expose, dans un esprit hostile au catholicisme, favorable au protestantisme et pénétré de la philosophie du XVIIIe siècle, les bienfaits de la réforme de Luther au point de vue matériel, intellectuel et moral. Lors de la réunion des villes hanséatiques à la France, Ch. de Villers publia un pamphlet contre cette mesure, et le maréchal Davout le fit arrêter et conduire à Cassel (1811). Loin d'être récompensé de son dévouement à l'Allemagne, il se vit privé de sa chaire en 1814 par le souverain restauré du Hanovre, qui lui accorda toutefois une pension.

VILLERS-LA-VILLE, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Nivelles]), sur la Thyle, tributaire de l'Escaut, par la Dyle et le Rupel; 1.450 hab.

VILLERS-LE-TEMPLE, comm. de Belgique (prov. de Liège [arrond. de Huy]); 1.150 hab.

VILLERS-L'ÉVÊQUE, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liège); 1.280 hab.

VILLERS-PERWIN, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]); 1.150 hab. Carrière de pierre à bâtir; fabrique de chicorée.

VILLE-SUR-HAINE, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Soignies]), sur la *Haine*, affluent de l'Escaut; 1.200 hab. Charbonnages.

VILLINGER (Hermine), nouvelliste allemande, née à Fribourg-en-Brisgau en 1849. Fixée à Carlsruhe, elle se livra aux lettres et se fit connaître d'abord sous le pseudonyme de H. WILFRIED. Son œuvre comprend des romans et

[illegible] nouvelles, entre autres [illegible] 1857 [illegible] [illegible] [illegible] 1859 [illegible] mont [illegible] [illegible] lité [illegible]

VILMAR [illegible] historien [illegible] mort à M[illegible] [illegible] porteur au ministère de l'intérieur, avec le titre de conseil- [illegible] qui l'avait appelé et devint professeur de théologie à Mar- [illegible] vrages d'histoire littéraire qui eurent un vif succès, nous [illegible]

VILMORIN (Philippe-Victoire LÉVÊQUE DE), botaniste [illegible] 1804. Descendant d'une ancienne famille lorraine de cultivateurs et d'officiers, dixième fils de Jacques Lévêque de Vilmorin, s'étant rendu à Paris pour compléter ses études, il se lia avec Pierre d'Andrieux, botaniste du roi, qui [illegible] la fille et devint l'associé de Pierre d'Andrieux. Les deux associés furent les créateurs du commerce scientifique des graines. On doit notamment à Vilmorin l'introduction en France et la propagation de la betterave champêtre, du tulipier, des chênes d'Amérique, du cyprès de la Louisiane. Il vulgarisa un grand nombre de bonnes variétés de plantes agricoles jusqu'alors exclusivement spéciales, soit aux environs de Paris, soit au Languedoc, à l'Anjou, à la Provence. Il a publié enfin, en outre du *Bon Jardinier*, ouvrage qui fait connaître chaque année les plantes nouvelles mises dans le commerce, un certain nombre d'intéressantes notices, notamment sur la culture des navets, du trèfle violet [illegible] — PIERRE-PHILIPPE-ANDRÉ **Lévêque de Vilmorin,** fils du précédent, né en 1776, mort en 1862, fut le successeur et le continuateur de son père. Correspondant de l'Académie des sciences, collaborateur de Parmentier et des plus notables agronomes de son époque, on lui doit la création d'intéressantes collections de céréales, de plantes florales et de plantes légumières [illegible] de notices sur les végétaux cultivés et les essences forestières [illegible] — PIERRE-LOUIS-FRANÇOIS **Lévêque de Vilmorin,** fils aîné du précédent, né en 1816, mort en 1860. Il prit en 1843 la direction de la maison commerciale. On lui doit, entre autres travaux agronomiques, l'amélioration de la betterave blanche pour la production du sucre et un très remarquable *Catalogue synonymique des froments.* — CHARLES-HENRI-PHILIPPE **Lévêque de Vilmorin,** aîné du précédent, né en 1843, mort en 1899, fut le directeur de la maison de 1873 jusqu'à sa mort. Toutefois, il eut [illegible] il a eu pour successeur son fils aîné, PHILIPPE. Henry de Vilmorin n'a cessé, pendant vingt-cinq ans, d'augmenter les belles collections commencées par son père et son grand-père et de continuer leurs recherches expérimentales. Il fut, comme ils avaient été, le créateur ou le vulgarisateur de variétés nouvelles de plantes cultivées. On [illegible] et diverses œuvres d'un grand intérêt pratique, notamment [illegible]

VINADIO, [illegible] quelque distance de la Stura, affluent du Pô ; 3.500 hab. Sources minérales chlorurées sodiques sulfureuses, à la [illegible] lymphatisme, de la scrofule, et de certaines affections [illegible]

VINALMONT, [illegible]

VINCENT [illegible] aiguë, caractérisée par une ulcération chancriforme avec exsudat diphtéroïde, d'où le nom d'*amygdalite chancriforme* ou d'*angine ulcéro-membraneuse*, qu'on lui donne quelquefois. Dans l'exsudat, on rencontre des bacilles fusiformes spéciaux (B. de Vincent), associés à des spirilles.

VINCENT (BACILLES DE). Bact. Bacilles fusiformes, assez longs, effilés aux extrémités, observés par Vincent dans l'angine ulcéro-membraneuse ou *angine de Vincent*. Ils ressemblent beaucoup aux bacilles de la pourriture d'hôpital, se colorent comme ces derniers, ne prennent pas le gram, sont immobiles, et se cultivent assez difficilement, sauf sur sérum ou liquide d'ascite. Ces cultures dégagent [illegible] pendant quelques minutes, suffit à tuer le fusobacille.

VINDHYEN, ENNE [illegible]

VINEA (Francesco), peintre italien, né en 1846, mort [illegible] Il a joui d'une certaine vogue en Italie. Ses tableaux de genre, très finis, ont pour la plupart été popularisés par l'estampe. Citons, entre autres : *A la plus belle, Visite à la grand'mère, un Enlèvement, Baigneuse*, etc.

VINOGRADSKI (Serge), microbiologiste russe, né à Kiev en 1856. Après avoir terminé ses études au collège de Kiev en 1873, il suivit les cours de la faculté physico-mathématique, section des sciences naturelles. [illegible] membre de l'Institut impérial de [illegible] 1902. On lui doit de nombreux travaux sur les bactéries et [illegible] moires : *Recherches p*[illegible] *phère par les microbes* (1893-1895), etc., sont de tout premier ordre. Il établit l'existence, dans toutes les terres, d'un ferment nitreux présentant, selon ses origines, des différences morphologiques. Ces micro-organismes transforment l'ammoniaque en acide nitreux, et une autre bactérie (*nitrobacter*) accomplit la seconde phase de l'oxydation, c'est-à-dire l'oxydation qui aboutit à l'acide nitrique.

VIOLAITE [illegible] pyroxène.

VIOLET n. [illegible] *pre*. Nom donné à plusieurs champignons du genre cortinaire, qui sont violets, au moins dans le jeune âge. (Dans l'adulte, les lames acquièrent toujours une couleur cannelle.)

Violette [illegible] XIIIe siècle, par Gilbert de Montreuil. — Dans une joyeuse réunion, Lisiart, comte de Forez, gage avec Gérard, comte de Nevers, qu'il séduira la belle Euriante, amie de celui-ci. Lisiart échoue ; mais, ayant aperçu Euriante au bain, il a vu sur son corps un grain de beauté en forme de violette et persuade à Gérard qu'il a réussi. Le comte de Nevers abandonne Euriante dans une forêt ; mais, avant reconnu son innocence, il se met à sa recherche et devient le héros d'une foule d'aventures merveilleuses. Inutile d'ajouter qu'il finit par retrouver et épouser son amie, et que le traître reçoit le juste châtiment de son crime. Ce roman est une des plus jolies variantes brodées sur le vieux thème [illegible] Boccace lui doit sa nouvelle de Bernabo de Gênes (*Décaméron*, II, 9), et Shakspeare une partie de *Cymbeline*; Castil-Blaze en a tiré pour Weber l'opéra de *la Violette*.

VIOLITE n. f. Sulfate hydraté naturel de fer.

***VIOLLE** (Jules), physicien français, né à Langres en [illegible] sciences (section de physique générale), en remplacement de Fizeau.

VIRTONIEN, ENNE [illegible]

VIRTUS [illegible]

VISCÉRALGIE [illegible] viscères. (Se dit principalement des douleurs intestinales.)

VISCONTI-VENOSTA (Emilio, marquis), homme d'État italien, né à Milan en 1829. — Après la chute du cabinet Zanardelli (1903), le marquis Visconti-Venosta laissa les affaires étrangères à Tittoni et reprit son siège au Sénat. Sa grande autorité personnelle dans la diplomatie européenne, non moins que la situation particulière prise par l'Italie dans la question du Maroc, lui valut l'honneur de représenter son pays [illegible] son expérience, son esprit de conciliation lui donnèrent dans cette assemblée une situation prépondérante, qu'il employa à chercher la solution assurant à la fois le respect des droits [illegible]

Visconti-Venosta.

VISCONTI-VENOSTA (Giovanni), littérateur italien, frère du précédent, né en 1832, mort en 1906. Il occupa divers emplois dans l'administration municipale de Milan. [illegible] l'Association générale des ouvriers ; il présida aussi la Société des écrivains italiens. On lui doit des *Nouvelles* et des vers satiriques, qui lui valurent, en Lombardie, une grande popularité. Son chef-d'œuvre en ce genre est *il Ritorno del Crociato*, que tous ses compatriotes surent par cœur. Citons encore de lui un roman : *una Scappata fuori del nido*, qui parut d'abord en 1871 dans la *Perseveranza* ; [illegible] (1886), parodie, et un volume de *Souvenirs*.

Vision du poète (LA), haut relief marbre, par Georges [illegible] où, avec un *Réveil de l'humanité* (marbre), il valut à l'auteur la médaille d'honneur. L'artiste s'est inspiré du poème liminaire de la « Légende des siècles » (*la Vision d'où est sorti ce livre*). Victor Hugo débute ainsi :

[illegible]

C'est ce *mur*, c'est cette *chair vive* des siècles que l'artiste a voulu sculpter en marbre : véritable vision dantesque. [illegible] s'apprête. [illegible] reproduite avec puissance. La tête et le torse nu de Victor Hugo sont traités d'une façon remarquable. L'œuvre a été acquise par la Ville de Paris.

[illegible]

***VISITE** [illegible] souffert une exception pour la recherche de la fraude : [illegible] abus de pouvoir en exigeant le rigoureux accomplissement de formalités de la part des employés chargés de l'exercice du droit de visite. La matière est aujourd'hui régie par l'article 237 de la loi du 28 avril 1816, modifiée par les lois des 22 avril 1905 et 6 août de la m[illegible]

Il y a tout d'abord lieu d'établir une distinction entre les locaux servant exclusivement à l'habitation des simples [illegible] et les autres locaux occupés par lui (magasins, caves, greniers, hangars, etc.). Les employés ne peuvent pénétrer [illegible] blement été autorisés par une ordonnance du président du tribunal civil de l'arrondissement ou du juge de paix du canton. (L. du 6 août 1905, art. 14.) Cette ordonnance est la seule formalité exigée.

[illegible] spéciaux, tels qu'il en existe dans les postes-frontière, dans les gares importantes et dans certaines villes d'eau, ne peuvent pas assister le service ; les commissaires de [illegible] dans leur canton ou dans les cantons de leur arrondissement où il n'existe pas d'autre commissaire de police. — Les employés doivent, en outre, être porteurs d'un ordre de visite écrit, délivré par un agent supérieur du grade de contrôleur au moins, indiquant sommairement, à peine de nullité, les motifs sur lesquels la régie base son soupçon de fraude, motifs qui ne peuvent jamais être tirés d'une dénonciation anonyme. Cet ordre écrit doit être visé, avant la visite, par l'officier de police judiciaire qui accompagne les agents ; il doit, en outre, avant toute [illegible] de viser l'ordre, il est passé outre ; mais mention de ce refus est faite au procès-verbal. Sur la demande de l'inte- [illegible] lui est remise dans les trois jours. (L. 28 avr. 1816, art. [illegible] de ces diverses formalités entraîne la nullité du procès-verbal qui a pu être dressé après la visite, et cette nullité [illegible] duites dans une habitation pour être soustraites aux employés, peuvent y être suivies par eux sans qu'ils [illegible] (L. 28 avril 1816, art. 237.

[illegible] pendant le temps où les officiers de police, dont ils doivent se faire assister, ont le droit eux-mêmes de pénétrer dans le domicile des particuliers, c'est-à-dire dans les intervalles de temps déterminés par l'article 1037 du code de procédure civile (de 6 heures du matin à 5 heures du soir, du 1er octobre au 31 mars ; de 4 heures du matin à 9 heures du soir, du 1er avril au 30 septembre).

Après les visites, les agents de la régie doivent remettre en état les locaux visités. L'officier de police judiciaire consigne les protestations qui ont pu se produire dans un acte motivé dont copie est remise à l'intéressé. (L. 6 août 1905, art. 16.)

La plupart des visites domiciliaires sont effectuées à la suite de dénonciations. Les indicateurs touchent, sur le produit total des amendes et confiscations recouvrées, une part dont la quotité varie suivant l'utilité des renseignements qu'ils ont fournis et qui ne peut en aucun cas excéder le tiers. (Décr. du 22 avr. 1898, art. 7.) Ils ne peuvent prétendre à une rémunération quelconque, s'il n'est justifié par écrit que les indications qu'ils ont données ont été avant le procès-verbal. Les peines de l'article ... du code pénal (un mois à un an d'emprisonnement, 100 fr. à 3.000 fr. d'amende) sont applicables aux indicateurs convaincus d'avoir, verbalement ou par écrit, dénoncé à tort et de mauvaise foi de prétendues contraventions aux lois fiscales. (L. 6 août 1905, art. 18 et 19.)

VISSER (J. Theodorus DE), pasteur protestant et homme politique, né à Amsterdam en 1857. Docteur en théologie à Utrecht en 1880, pasteur à Rotterdam en 1888 et à Amsterdam en 1892, il fonda le parti des chrétiens historiques qui prétendait se tenir à égale distance des libéraux et des antirévolutionnaires, fut élu en 1897 membre de la seconde Chambre, commença durant cette législature à se rapprocher du parti Kuyper, fut réélu en 1901 et se montra l'un des plus fermes soutiens du cabinet Kuyper; mais, en 1905, enveloppé dans l'échec du ministère, il ne put se faire renommer ni à La Haye, ni à Amsterdam, ni à Rotterdam. Sa campagne n'a pas été étrangère à la résolution du synode de 1905 de rendre incompatibles les fonctions de pasteur et le mandat de député.

VISTRITZA ou **VISTRITSA**, fleuve côtier de la péninsule des Balkans, dans la Turquie d'Europe, province de Macédoine. Elle descend de la Neretchka Planina, coule d'abord vers le S.-E. en une vallée profondément encaissée, reçoit, dans cette première partie de son cours, la Bielitza, la Pramoritza, le Veneticos, etc., puis, déviée brusquement vers le N.-E., vient déboucher dans la *Kampania* macédonienne, et se jette dans la baie de Salonique, par une embouchure très élargie. Cours : 250 kilom.

VISUEL (*zu-èl'*) n. m. Tir. Nom, dans les stands, du centre noir ou blanc d'un carton cible.

VISUELLEMENT (*zu-è-le-man*) adv. D'une manière visuelle.

VITELLAIRE (*tèl'-lèr'*) n. m. Genre de sapotacées-palaquiées, de la sous-tribu des sidéroxylées.

— ENCYCL. Les *vitellaires* sont des plantes voisines des *lucumes*, caractérisées surtout par leurs graines pourvues d'un albumen. Ce sont des arbres à feuilles alternes, coriaces, velues et à fleurs axillaires; ces fleurs ont de 4 à 12 sépales imbriqués, et une corolle formée de 5 à 6 pétales soudés vers leur base en un tube cylindrique. Les principales espèces sont : la *grande sapote* (vitellaria mammosa), avec 9 à 12 sépales, la *vitellaire multiflore*, avec 4 sépales; la *vitellaire Rivicoa* (jaune d'œuf); la *vitellaire élevée*, la *vitellaire à* ..., avec son 6 sépales. Toutes ces espèces ont des fruits comestibles. On les rencontre dans le bassin du Niger.



Vitellaire : *a*, fleur; *b*, graine.

VITELLESCHI (Francesco, marchese NOBILI-), homme politique et sociologue italien, né et mort à Rome (1825-1906). Sénateur du royaume en 1871, le marquis N. Vitelleschi fut questeur de cette assemblée de 1878 à 1882. Il s'est surtout fait connaître par une collaboration très remarquée à la « Nuova Antologia » et par son dévouement à la plupart des œuvres de science, de sociologie et de charité de l'Italie unifiée.

VITELLI (Girolamo), philologue italien, né à S. Croce del Sannio (Bénévent) en 1849. Il fit ses études à Pise, et, après son doctorat (1871), alla à Leipzig suivre les cours de Ritschl et de Georg Curtius. Il enseigna aux lycées de Catane et de Naples (1873-1874) et fut nommé, vers 1876, assistant à l'Institut des hautes études de Florence. Il y devint, en 1878, professeur extraordinaire de langues anciennes et de paléographie grecque. Titulaire ... en 1881 ... littérature grecque ... publications sont : *Collectio ... papyrus grecs et latins* (1892 et suiv. en collaboration avec Cesare Paoli); des éditions du ... (1896); des *Œuvres latines* de Giordano Bruno (1891); etc.

VITRIOLITE n. f. Sulfate naturel cuprifère de fer.

VITTORIA (Tomas Luis DE VICTORIA ...), compositeur espagnol, et l'un des représentants les plus illustres de l'école de Palestrina, né à Avila en 1540, mort sans ... à Madrid, en 1608. Il ... jeune à Rome, ... de Escobedo et de Morales, et se lia d'amitié avec Palestrina, dont il étudia les œuvres avec le plus grand soin. Il devint en 1573 maître de chapelle du Collège germanique à Rome, et, deux ans après il accepta les mêmes fonctions à l'église Saint-Apollinaire. De retour plus tard en Espagne, il eut, à ...

Vittoria est justement considéré comme l'un des plus grands musiciens espagnols, et ses œuvres, où respire le génie, sont aussi riches d'inspiration que remarquables par leur nombre. Il a écrit, à 4, 5, 6, 8, 10 et 12 voix, des messes, des *Magnificat*, des hymnes, des motets, des cantiques, des chansons sacrées, des offices des morts, des psaumes, etc. Il est, dit-on, le premier qui ait mis en musique les hymnes de toute l'année.

VIVANTI (Annie), ... née à Londres en 18.., ... de ... au monde. Son unique recueil : *Liriche* (1890), présenté au public par Carducci, obtint un succès où il y avait peut-être un peu d'engouement; elle y chante ses amours avec une grande liberté et y décrit avec une émouvante sympathie les misères des déshérités du monde. Il y a dans ces vers de la spontanéité et de la couleur, mais les procédés de l'école « vériste » y sont employés sans discrétion, et la forme en est souvent négligée.

VIVE-SAINT-ÉLOI, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Courtrai]), sur la Lys, affluent de l'Escaut; 1.480 hab. Huilerie.

VIVÈS Y TUTO (Galazans), capucin et cardinal espagnol, né à Llevaneras (diocèse de Barcelone) en 1854. Il entra chez les capucins en 1872. La révolution l'ayant obligé à quitter le pays, il passa plusieurs années à Toulouse, et devint gardien du couvent de Perpignan. De retour en Espagne, il fut nommé définiteur pour sa province. En 1885, s'étant rendu à Rome pour traiter de l'union des membres de son ordre, il fut nommé visiteur d'Espagne et définiteur général, puis conseiller de plusieurs congrégations. En 1899, on l'envoya en mission dans le Tessin. La même année, il fut créé cardinal.


Viviani.

***VIVIANI** (*René*-Raphaël), homme politique français, né à Sidi-bel-Abbès en 1863. — Il continua, après son échec électoral de 1902, à faire campagne dans la presse et dans les conférences pour les doctrines collectivistes, et, en 1904, il quittait la « Petite République » pour entrer dans la rédaction de l'« Humanité », que Jaurès venait de fonder. En mars 1905, au congrès du parti socialiste français à Rouen, Viviani prit une part prépondérante aux débats, et il contribua grandement à la constitution du parti socialiste unifié. Aux élections de 1906, il était élu député de la 1re circonscription du Ve arrondissement de Paris. En octobre de la même année, il fut appelé par Clemenceau au ministère du Travail, nouvellement créé. Viviani a publié : *l'Action du parti socialiste au Parlement et dans le pays* (1902), en collaboration avec Jaurès, Briand et E. Millerand; *Histoire de la Restauration* (1906).

VIVIEN (Renée), poétesse française, née à Londres en 1877. Elle débuta par deux volumes de vers : *Études et préludes* (1901), *Cendres et poussière* (1902). Elle publia ensuite : *Brumes de fjords* (1902), poèmes en prose, où elle reproduit les légendes du Nord et peint l'âme scandinave; *Évocations* (1903), poésies; *Sapho* (1903), traduction nouvelle avec le texte grec; les *Kitharèdes* (1904), où elle traduit, en les accompagnant d'études passionnées, les fragments de quatorze poétesses grecques. Citons encore : *Du vert au violet* (1903), poèmes en prose, inspirés de légendes de tout pays; *la Vénus des aveugles* (1904); *Une femme m'apparut* (1904); *la Dame à la louve* (1904), recueil de nouvelles, et un recueil de vers (1906), intitulé : *A l'heure des mains jointes*.

VIVIER (Eugène), corniste et humoriste français, né à Brioude (Haute-Loire) en 1817, mort à Nice en 1900. Fils d'un receveur des contributions indirectes, il commença ses études à Clermont-Ferrand et les termina à Poitiers, où il fut reçu licencié en droit. A ce moment, le hasard lui ayant mis entre les mains un cor d'harmonie, il se prit d'enthousiasme pour cet instrument, l'étudia avec passion et en obtint des effets jusque-là inconnus. En 1843, il fut nommé commis des contributions indirectes à Paris. Dès 1844, il donnait sa démission, et commençait une longue série de tournées à l'étranger, où il recueillit, avec beaucoup d'argent, d'enthousiastes ovations. Sous l'empire, l'amitié de Rouher, et plus tard celle de Napoléon III lui-même, qu'il imitait à la perfection et qui goûtait fort ses plaisanteries, lui valurent dans le monde une situation fort enviable. Les farces de Vivier sont évidemment ce qui a le plus contribué à faire connaître son nom. Mais en cet homme singulier, qu'Alphonse Karr appelait « un drôle de cor », il n'y avait pas seulement un joyeux compère, il y avait aussi un musicien hors ligne, et un humoriste doué d'un talent d'observation très original. Vivier a publié notamment : *Petites comédies de la vie* (1889); *Petite de bouche de réflexions* (1891); *Petits monologues en chambre*; *Un peu de ce qu'on dit tous les jours* (1892); *Quelques heureuses étapes pendant le cours de l'existence d'un musicien*; *un Dernier Stock de phrases en circulation* (1893); *Petite bataille de phrases*; *Quatre petites histoires*; *Tradition libre de quelques gestes et de quelques mots de langues de la pensée* (1894); *le Flageolet*, saynète; *Quelques ... du langage* (1895); *Protection et protégé* (1896); ... *de petites comédies de la vie* (1897); *De la Madeleine à la Bastille, et de la chez l'un Pouce*; *Petit catéchisme théâtral* (1898); *Réminiscences*; *Petite récolte* (1899). Ce ne sont guère là que des plaquettes; mais elles sont riches de verve, de philosophie pratique, et dénotent chez l'auteur autant de bonté naturelle que d'esprit.

VIVIER-SUR-MER (LE), comm. d'Ille-et-Vilaine, arrond. et à 21 kilom. de Saint-Malo, à l'embouchure quelque peu envasée du Guioult; 818 hab. Pêche active. Bains de mer.

VIZENTINI (Albert), musicien français, né et mort à Paris (1841-1906). Il commença tout enfant l'étude de la musique, et termina son éducation au Conservatoire de Bruxelles, où il fut élève de Léonard et de Fétis et obtint les premiers prix de violon et d'harmonie. De retour à Paris, il fit partie de l'orchestre de Pasdeloup, fut violon solo à l'ancien Théâtre-Lyrique, puis devint chef d'orchestre à la Porte-Saint-Martin, où il écrivit la musique de quelques drames. Il donnait en même temps une opérette, *Tzigane*, aux Folies-Marigny, une autre, *le Moulin ténébreux*, aux Bouffes-Parisiens, collaborait à divers journaux, et publiait, avec un recueil de mélodies, un petit volume intitulé : *Derrière la toile* (1868). Cependant, il se rendait à Londres comme chef d'orchestre du théâtre Saint-James, puis du Lyceum, après quoi il revenait en la même qualité au théâtre de la Gaîté, dirigé alors par Offenbach. Il succédait bientôt à celui-ci comme directeur de ce théâtre, qu'il transformait en théâtre lyrique, où il jouait, entre autres ouvrages : *Dimitri*, de Joncières; *le Bravo*, de Salvayre, et *Paul et Virginie*, de Victor Massé. Le succès n'ayant pas répondu à ses efforts, il fonda les beaux festivals de l'Hippodrome, puis accepta un engagement pour Saint-Pétersbourg, où il resta dix ans comme administrateur des théâtres impériaux, ce qui ne l'empêchait pas de diriger l'été les concerts du Vauxhall de Pavlosk et de faire représenter un ballet intitulé *Ordre du roi*. De retour en France en 1890, il devint successivement directeur des Folies-Dramatiques, administrateur des Variétés et régisseur de la scène au Gymnase. Il prit ensuite la direction du Grand-Théâtre de Lyon, qu'il conserva deux années et enfin retourna à Paris pour remplir à l'Opéra-Comique les fonctions de directeur de la scène.

***VLADIVOSTOK**, ville maritime de la Sibérie orientale, sur la mer du Japon. — Vladivostok, après avoir été jusqu'en 1895 le principal arsenal des Russes en extrême Orient, avait dû céder ce rôle à Port-Arthur, mieux protégé par sa latitude contre les glaces de l'hiver. Mais ses fortifications n'en avaient pas moins été augmentées, et, lorsque survint la guerre russo-japonaise, le port, parfaitement protégé, était à l'abri de toute surprise. Il servit, après le blocus de port-Arthur, de refuge à l'escadre de croiseurs rapides de l'amiral Jessen, dont Skrydloff prit ensuite la direction, lorsqu'il reconnut l'impossibilité d'atteindre Port-Arthur. Après le premier et malheureux combat de Tsou-Sima, elle rentra dans ce port, réduite et désemparée, et n'en sortit plus. Après la défaite de Rojestvensky, les Japonais se contentèrent de l'y tenir bloquée, sans essayer sérieusement de s'emparer de la ville.



Vladivostok.

VLEUGHELS ou **WLEUGHELS** (Nicolas), peintre français, né à Paris en 1668, mort à Rome en 1737. Il était fils et élève d'un peintre anversois, Philippe Wleughels, domicilié à Paris, où il mourut en 1694. Nicolas reçut, après les leçons de son père, celles de Mignard. En 1694, il obtint le second prix de Rome. En 1716, il fut membre de l'Académie et, en 1724, directeur de l'École de France à Rome. Entre temps, il avait séjourné à Venise et à Rome; il n'était pas resté moins de douze ans dans cette dernière ville. C'est un artiste habile, mais dépourvu d'originalité. Œuvres : *Vulcain et Vénus* (musée de Toulouse); *le Lever* et *la Toilette* (musée de Valenciennes); *Apelle et Campaspe* (château de Compiègne); etc.

VLIERMAEL, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Tongres]); 1.270 hab.

VLYTINGEN, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Tongres]); 1.240 hab. En 1747, victoire des Français, commandés par le maréchal de Saxe, sur les Anglais du duc de Cumberland.

***VOCALISER** v. a. — Changer en voyelle : VOCALISER *une consonne*.

VŒGELIN (Salomon), homme politique et historien suisse, né et mort à Zurich (1837-1888). Il étudia la théologie et l'histoire de l'art à Zurich, Bâle, Heidelberg et Berlin, puis devint curé à Uster dans le canton de Zurich. Ses idées libérales en matière de religion ne tardèrent pas à le signaler à l'attention, mais lui valurent aussi de nombreux ennemis. Le mouvement démocratique de 1867 le porta au premier rang dans le canton de Zurich, et il fut un des rédacteurs de la constitution de 1868. Conseiller de canton et membre du conseil de l'éducation, il entra en 1875 au conseil national. Depuis 1870, il exerçait les fonctions de professeur d'histoire de l'art et de la civilisation à l'école supérieure de Zurich, et il publia de nombreux travaux de vulgarisation ou de recherche, qui lui valurent le titre de docteur honoraire de l'université de Bâle. Nous citerons, parmi ses ouvrages : *la Vie de Jésus et l'Organisation de l'Église* (1867); *la Madone de Lorette, recherche sur l'histoire de l'art* (1870); *le Vieux Zurich* (1879-1880); *Monuments de l'histoire universelle* (1870-1878); *l'Histoire de la sculpture à Zurich au XVIe siècle* (1879-1882); etc.

VŒSLAU, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Basse-Autriche [cercle du Wienerwald, distr. de Weiskersdorf]), près d'un petit sous-affluent du Danube; 800 hab. Sources minérales sulfatées sodiques, utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique.

VOGEL (sir Julius), homme d'État australien, né à Londres en 1835, mort en 1899. Élève de la « London University School » et de la « Royal School of Mines », il s'établit en 1861 en Nouvelle-Zélande. Très remuant, il devint membre du gouvernement provincial d'Otago, puis membre du ministère colonial. Plusieurs fois ministre ou chef du gouvernement, il devint en 1876 plénipotentiaire du gouverne-

ment néo-zélandais à Londres. [illegible] publiques (chemins de fer, routes, ports, etc.), avec les capitaux [illegible] treprit la formation d'une Polynésie anglaise, projet qu'il ne put [illegible] d'une entreprise financière pour la construction de che- [illegible]

VOGEL (Auguste), pédagogue allemand, né à Greifs- [illegible] villes, puis recteur du lycée de Potsdam. Il a publié : *Ré-* [illegible]

VOGEL (Hermann), peintre et dessinateur allemand, [illegible] de livres, fables, contes pour la jeunesse ont été très vite appréciées. Il s'est surtout manifesté dans le journal hu- [illegible]

VOGL (Henri), chanteur dramatique allemand, né et mort à Munich (1845-1900). Fils d'un instituteur, il devint [illegible] Mais il avait fait de sérieuses études musicales, et, comme il était doué d'une superbe voix de ténor, il se présenta un jour à l'intendant des théâtres de Munich, qui l'engagea aussitôt pour l'Opéra de la cour. Il prit alors durant plusieurs mois des leçons de Franz Lachner et du régisseur, et débuta avec un succès éclatant, le 5 novembre 1865, [illegible] ne cessa d'appartenir à ce théâtre ; son répertoire fut très étendu, mais il brilla surtout dans les ouvrages de Richard Wagner, et particulièrement dans le rôle de Tristan, dont il s'empara après la mort de Schnorr de Carolsfeld. Vogl était aussi très remarquable comme chanteur d'oratorio, et il produisit, entre autres, une impression pro- [illegible] de Jean-Sébastien Bach, où faisaient merveille l'étendue de sa voix superbe, sa déclamation puissante et son accent dramatique plein de vérité.

VOGL [illegible] allemande, femme du précédent, née à Tutzwing (Bavière) en 1845. Elève du Conservatoire de Munich, elle fut engagée d'abord à Carlsruhe, en 1864, et dès l'année suivante à l'Opéra de Munich, qu'elle ne quitta plus jusqu'à sa retraite. En 1868, elle épousa Vogl, et devint comme lui, par la beauté solide de sa voix et par son rare sentiment dramatique, l'une des meilleures interprètes des œuvres de Wagner.

*__VOGÜÉ__ (Eugène-Melchior, vicomte DE), littérateur français, né à Nice en 1848. — Depuis son *Maître de la mer* (1903), il a publié un intéressant volume de souvenirs, où la noblesse et l'éclat du style s'accordent avec la hauteur des vues et la force des jugements : *Sous l'horizon ; Hommes et choses d'hier* (1904).

VOIGT (Moritz), jurisconsulte allemand, né à Leipzig en [illegible] (1852) dans sa ville natale, où il se fit habiliter pour le droit (1853), et où il devint professeur extraordinaire (1862) et professeur ordinaire (1876). Il s'est spécialisé dans l'étude du droit romain. Ses principales publications sont : *Sur* [illegible] *Romains* (4 vol., 1856-1875) ; *les XII Tables* (1883) ; *Histoire* [illegible] *Romains* (dans le *Handbuch* d'I. v. Müller, 1893) ; etc. Il est membre, depuis 1871, de la Société des sciences de Saxe.

VOIGTEL (Charles-Edouard-Richard), architecte allemand, né à Magdebourg en 1829, mort à Cologne en 1902. Il s'était formé dans son art à Magdebourg et à Berlin. S'étant lié avec Zwirner, l'architecte de la cathédrale de Cologne, il reçut en 1855 le titre d'architecte adjoint du monument et prit la direction des travaux en 1862. C'est à l'achèvement de l'important édifice que Voigtel doit sa réputation. Il avait été créé conseiller d'Etat en 1873.

*__VOILE__ n. m. — Bot. Nom donné au tissu spécial différencié à la périphérie des racines aériennes d'un grand nombre de plantes épiphytes. ‖ Membrane qui entoure les fructifications de certains genres d'agarics.

— ENCYCL. Les racines aériennes des orchidées et des azoïdées épiphytes n'ont pas d'assise pilifère. Celle-ci est remplacée par une sorte de membrane argentée ou *voile*, qui recouvre l'écorce pourvue de chlorophylle. Le voile est presque toujours formé par plusieurs assises de cellules remplies d'air, et les membranes cellulaires, contiguës, sans méats, sont subérisées et diversement épaissies suivant les espèces. Le rôle physiologique du voile semble être d'absorber l'humidité atmosphérique.

Chez les champignons, il peut exister un *voile universel* ou *volve* (oronges), qui enveloppe le champignon entier, ou un *voile partiel*, qui recouvre seulement le chapeau en l'unissant au pied, et qui, en se brisant, constitue l'*anneau*, comme dans le champignon de couche.

VOILLEMOT (André-Charles), peintre français, né et mort à Paris [illegible] Salon de 1845 son *Portrait* par lui-même et, à partir de 1849, des scènes de genre, des allégories galantes qui furent très remarquées. *La Cigale et la Fourmi* lui valut, en 1870, une médaille. Il fut décoré la même année. Parmi ses autres œuvres, citons : *Ronde de Zéphirs* (1850) ; *Zéphir* (1859) ; *le Nid* (1868) ; [illegible]

VOION (MONTS), région montagneuse de la péninsule des Balkans, dans la Turquie d'Europe (prov. de Janina). C'est un haut massif calcaire [illegible] d'altitude environ, orienté, d'une façon générale, du N.-O. au S.-E., et culminant, dans sa partie la plus méridionale, [illegible] la péninsule des Balkans, descendent un certain nombre d'affluents de la Vistritza, la Bielitza, le Devol, la Pramoritza, la Doxa, etc., ainsi que plusieurs cours d'eau tributaires de la Voioutza. Belles forêts.

VOIROLLE n. f. Barque [illegible] pontée, de la côte normande, atteignant trois tonneaux et gréant une voile au tiers.

Voirolle.

*__VOISIN__ (Auguste-Félix), médecin français, né à [illegible]

VOITURE [illegible] simples particuliers qui désirent effectuer accidentellement un transport de voyageurs à prix d'argent sont tenus, sous peine d'une amende de 100 à 1.000 fr., de se rendre à la recette buraliste et d'y acquitter un droit de 0 fr. 1875 par place contenue dans la voiture à mettre en circulation et par journée de transport. (L. du 20 juill. 1837, art 11.) Il leur est délivré un laissez-passer que le conducteur est tenu de représenter aux employés de la régie. Dans aucun cas, ceux-ci ne peuvent arrêter les voitures sur les grandes routes, ailleurs qu'aux entrées et sorties des villes ou aux relais. En cas de soupçon de fraude, ils ne peuvent faire leurs vérifications qu'à la première halte. (L. du 25 mars 1817, 120.

La jurisprudence a décidé que l'impôt ne peut être réclamé à celui qui se borne à fournir le cheval et le conducteur pour une voiture appartenant à autrui, non plus qu'à celui qui loue une voiture sans la conduire lui-même.

Les voitures automobiles qui font un service public de voyageurs sont passibles de l'impôt indirect. Toutefois, des facilités ont été accordées aux constructeurs : les automobiles mis à l'essai, en vue de la vente, et conduits par un mécanicien aux gages du vendeur, ont été exemptés de l'impôt, mais les vendeurs doivent se munir d'un laissez-passer comportant le prix du timbre (0 fr. 10).

Les constructeurs qui, sans préliminaires de vente, donnent des voitures en location à la journée afin de faire connaître les produits de leur industrie, ont été assimilés aux simples particuliers qui transportent accidentellement des voyageurs à prix d'argent.

VOITURETTE (*rèt'*) n. f. Petite voiture. ‖ Spécialem. Petite voiture automobile.

Voiturier Henschel [illegible] Gerhart Hauptmann, traduit par Jean Thorel (théâtre Antoine, 1901). — Dans une petite ville d'eaux de Silésie, vers 1860, Henschel, aidé par sa femme et par la servante Hanné Shoel, une gaillarde, tient l'hôtellerie du *Cygne gris*. Il fait, en outre, le service des voitures nécessité par la clientèle. Si Hanné est robuste, active, forte tête avec cela sensuelle et ambitieuse, en revanche Mme Henschel est malade, se désespère de ne pouvoir diriger la maison, sent bien que l'arrière-pensée de la servante est d[e] se faire épouser un jour, croit son mari d'accord avec la fille, et s'affole à cette idée. Ta[nt] et si bien que, pour la calmer, Henschel l[ui] jure que, si elle mourait, jamais il n'épouserait Hanné. Cependant, Mme Henschel mort, le voiturier aubergiste, resté veuf avec un petite fille, se trouve fort embarrassé. Hanné tient dans la maison une place de plus e[n] plus importante, se rend et devient indispensable, et, choisissant son heure, menace de s'en aller. Henschel estime que le s[eul] parti raisonnable à prendre serait de l'épouser. Mais il est retenu par la promesse faite à la morte, qu'il va, l'esprit fort troublé de ce scrupule, consulter sur sa tombe. Le propriétaire Siebenhaar le raisonne, et, après bien des luttes, bien des remords anticipés, le mariage s'accomplit. A partir de ce moment, tout va mal. La petite fille meurt. Hanné prend un amant. Informé, Henschel a une congestion qui achève de le détraquer. Il voit partout la morte qui lui reproche de s'être parjuré, et, à demi fou, finit par se suicider.

Le drame, par sa tenue littéraire, par un art sobre, est presque une tragédie réaliste. On sent exacte la peinture des mœurs et des caractères, et de cette vérité se dégage une émotion forte.

Voix du tocsin (LES), tableau de A. Maignan, exposé au Salon de 1888 et placé maintenant au musée du Luxembourg. L'émeute a jeté dans la rue les colères. Tout est rouge. Rouge le sang, rouges les flammes. Malgré les fumées âcres qui montent vers le ciel et voilent pour un moment les tristesses de la terre, les plus fanatiques s'acharnent aux câbles qui commandent le monumental bourdon dont le tonnerre roule parmi les clameurs des humains : voix qui implorent ou maudissent, angoisses de ceux que la fatalité sépare d'êtres chers. Rappellera-t-on que l'auteur de cette page tumultueuse évoqua exquisement jadis la rencontre de *Mathilde et Dante* ?

VOLDE n. f. [illegible]

VOLDERS [illegible] 1885, il [illegible] congrès, [illegible] tion d'un [illegible] qui avait son importance [illegible] eut son organe : « le Peuple », dont Volders fut rédacteur en [illegible] son du peuple ». Sous l'impulsion [illegible] vrier obtint en 1893 la [illegible] de la Constitution et la [illegible] rale. Infatigable, Volders organisa encore [illegible] tations du 1er mai, [illegible] national de Bruxelles [illegible] être interné dans une maison de santé, où il mourut après deux ans de souffrances.

VOLGER (Georges-Henri-Othon), minéralogiste alle- [illegible] 1847, agrégé de minéralogie, de géologie et de paléontologie. En 1851, il fut appelé à une chaire de l'école canto- [illegible] de cette ville. En 1856, il fut nommé professeur de minéralogie et de géologie au musée de Senckenberg, à Francfort-sur-le-Mein, et occupa cette chaire jusqu'en 1860, [illegible] dente, il avait fondé le *Grand chapitre* (*Hochstift*), *libre* [illegible] *verselle*, dont il est demeuré le directeur et où il fait des cours libres sur la géologie et la minéralogie.

VOLKELT (Jean-Emmanuel), philosophe allemand, né à Lipnik Galicie) en 1848. Il fit ses études aux universités de Vienne, d'Iéna et de Leipzig. En 1883, il fut appelé à Bâle comme professeur ordinaire de philosophie, [illegible] professe depuis 1894 la philosophie et la pédagogie à l'université de Leipzig. Procédant d'abord de Hegel, sa philosophie a subi ensuite les influences de Schopenhauer et de Hartmann. Il s'est surtout occupé d'esthétique. Nous citerons, parmi ses ouvrages : *Panthéisme et* [illegible] *cient et le Pessimisme* (1873) ; *l'Idée de symbole dans l'esthétique contemporaine* (1876) ; *la Théorie de la connais-* [illegible] (1879) ; *Expérience et pensée* (1886) ; *Introduction à la philosophie du temps présent* (1892) ; *Questions d'esthétique* [illegible] critique philosophique ».

VOLKSVEREIN [illegible] peuple, et *verein*, union), union populaire des catholiques allemands. A la suite de la conférence pour la protection ouvrière convoquée par Guillaume II et l'encyclique pontificale prescrivant aux catholiques de consacrer

tous leurs efforts au relèvement de la classe ouvrière, les catholiques allemands comprirent la nécessité d'entamer une lutte énergique contre la social-démocratie, qui en 18[illegible] avait [illegible] propagande. Sur l'initiative de Windthorst et de quelques personnalités influentes du parti catholique, il fut décidé de grouper en un faisceau unique toutes les associations de travailleurs, de paysans, commerçants, jeunesse catholique, etc., que le parti du Centre avait fondées depuis 1880 dans tout l'empire. La nouvelle société prit le nom de *Volksverein* (union populaire) et, au bout de quelques mois, elle comptait plus de 100.000 membres. Le but de l'union est de « lutter contre les tendances révolutionnaires de la social-démocratie et d'éveiller et de répandre les idées de réforme sociale chrétienne ». Les moyens préconisés sont : le développement de l'influence de la presse catholique, la distribution gratuite de brochures, les conférences et les congrès. L'Union publie un journal, « der Volksverein ». Les questions confessionnelles sont officiellement bannies de toutes les discussions, qui doivent porter exclusivement sur les études sociales. Le Volksverein a son siège à Mayence, d'où il rayonne sur tout l'empire par l'intermédiaire de comités locaux. A la fin de 1906, il comptait 186.000 membres ; plusieurs milliers de chefs de maisons et d'hommes de confiance consacrent leur activité à l'extension de son influence. Jusqu'ici, le moyen d'action le plus employé a été la distribution en masse de brochures et de tracts, dont plus de 40 millions ont été répandus dans le peuple. Un autre levier est la *Correspondance sociale,* qui fournit gratuitement des textes de conférences, des journaux, des notices sur des sujets d'économie politique, etc. Il existe en outre à Munich-Gladbach un *bureau de renseignements sociaux,* qui répond à toutes les demandes sur les questions de droit administratif, constitutions de sociétés, statuts, plans d'habitation ouvrière, etc.

Dans les mêmes locaux se trouve une *bibliothèque des sciences sociales,* et, dans de nombreux centres industriels, on a créé des *bureaux populaires,* qui se mettent gratuitement à la disposition des ouvriers pour tous renseignements sur le droit usuel : assurances, locations, rédaction d'actes, questions militaires, etc.

Vollet (Henry-Emile), peintre français, né à Champigny-sur-Marne (Seine) en 1861. Elève de Cormon, il envoya, pour ses débuts au Salon de 1888, *Portrait de Bruteau,* qui lui valut une mention honorable. Il a obtenu une troisième médaille, en 1891, avec *Au crépuscule* (musée de Venise), et une deuxième médaille, en 1897, pour *Offrande printanière* (musée de Santiago). Il a rapporté d'un voyage en extrême Orient : *Présents annamites* (1903) ; *la Pagode des lettres à Hanoï* (1905). Médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900, où l'on voyait de lui, entre autres œuvres : *le Départ des Rois mages* et *Nocturne à deux voix.*

*__Vollmar__ (Georges-Henri DE), homme politique allemand, chef du parti socialiste bavarois, né à Munich en 1850. — Il fut réélu député au Landtag bavarois en 1901, présida le congrès du parti socialiste allemand en 1902 à Munich et fut réélu député au Reichstag en 1903, à Munich, à une majorité énorme. Il soutint Edouard Bernstein et David dans leurs efforts pour reviser le programme socialiste et y faire prédominer les tendances réformistes, demanda, après les succès socialistes aux élections de 1903, que le parti réclamât au Reichstag un siège de vice-président, provoqua une violente opposition contre les réformistes au congrès socialiste de Dresde, y fut vivement attaqué par Bebel, et dut renoncer à sa tactique modérée au Reichstag. Le congrès adopta une motion condamnant les tendances réformistes, qui fut en 1904 acceptée par le congrès socialiste international d'Amsterdam contre Jaurès et les socialistes réformistes français. Vollmar refusa de se séparer de Bebel, resta le chef de l'aile modérée du parti socialiste allemand et prit une grande part à la réorganisation de ce parti en 1905. En Bavière, il demanda l'introduction du suffrage universel simple et direct, et, comme les partis libéraux y étaient opposés, il fit en 1904 une alliance avec les catholiques, qui amena aux élections une majorité écrasante en faveur de sa réforme électorale. Mais, sitôt cette réforme accomplie, il se sépara des catholiques pour imposer aux libéraux un programme anticlérical et surtout la laïcisation de l'enseignement.



Vollmar.

Vollmœller (Charles), romaniste allemand, né à Ilsfeld (Würtemberg) en 1848. Il fut étudiant à Tubingue, Bonn, Munich, Berlin et Paris, séjourna assez longtemps en Espagne et fut habilité à Strasbourg en 187[illegible]. Il professa aux universités d'Erlangen (1877) et de Gœttingue (1881), abandonna l'enseignement en 1891 et se retira à Dresde pour se consacrer tout entier à des travaux littéraires. Il se mit à la tête de plusieurs publications ou collections [illegible] *Monuments [illegible] linguistiques et littéraires* (1883-1889); *Recherches romanes* (1883 et suiv.), et surtout [illegible] le *Bout* [illegible] Konrad Hofmann, 18[illegible] le *P[illegible] del* [illegible] etc.

VOLOST [illegible] mot russe) n. f. Nom donné à une réunion de plusieurs communes, dont la création en Russie remonte à l'empereur Nicolas Ier.

[illegible] Le nombre des habitants de la *volost* doit osciller entre 600 et 4.000. Dans les gros villages, la volost [illegible] que d'une seule communauté, mais, en général, la volost tient le milieu entre le canton et [illegible] de France. On la qualifie souvent en français [illegible] A la tête de chaque volost est un fonctionnaire [illegible]

Volterra (Vito), [illegible] italien, né à Ancône en 18[illegible] [illegible] à l'Ecole normale de Pise. [illegible] en 1882 et fut nommé, l'année suivante, professeur de mécanique à l'université de Pise. En 1893, il passait à celle de Turin et, depuis 1900, il occupe la chaire de physique mathématique à l'université de Rome. On doit à Volterra de nombreux travaux d'analyse, de physique mathématique et de mécanique publiés depuis 1880 dans divers journaux et revues scientifiques ; citons parmi les principaux : *Equations différentielles linéaires* (1887-1899), *Généralisation de la théorie des fonctions* (fonctions de Volterra) (1887-1890), *Equations différentielles du type hyperbolique* (1891-1894) ; *Variations des latitudes* (1895-1898) ; *Inversion des intégrales définies* (1895-1898) ; *Equations du type parabolique* (1901), *Elasticité des corps cycliques* (1905-1906) ; etc. Volterra a encore publié d'intéressantes notices biographiques sur les mathématiciens italiens : Beltrami, Betti, Brioschi, Casorati, et dirige actuellement le « Nuovo Cimento », recueil scientifique estimé. Il est membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris depuis 1904 et sénateur du royaume d'Italie depuis la même année.

Voltzie.

VOLTZIE (*zî*) n. f. Bot. foss. Genre de conifères actuellement éteint.

— ENCYCL. Les *voltzies,* abondantes surtout à l'époque triasique, étaient des arbres voisins des cyprès chauves et des cryptomères, les carpelles affectant une disposition spiralée et étant soudés à la bractée mère. On connaît la *voltzie hétérophylle,* du grès bigarré des Vosges (werfénien), signalée également en Russie ; la *voltzie de Recoaro,* du muschelkalk (trias moyen) de Recoaro, et la *voltzie de Cobourg,* du keuper allemand (trias supérieur).

VOLVAIRE (*vèr'*) n. f. Champignon de la famille des agaricinées, caractérisé par l'existence d'une *volve* à la base du pied, l'absence d'un anneau, ses spores couleur saumon, et ses lames généralement roses. (La plupart des volvaires sont vénéneuses et ne doivent pas être confondues avec le champignon de couche, qui n'a pas de volve, mais présente un anneau au sommet du pied, et dont les lames, rosées dans le jeune âge, deviennent brun pourpre foncé.)

Volvaire.

VOLUBILIS, ancienne ville romaine de la Mauritanie Tingitane, dont l'ensemble imposant de belles ruines se voit encore à une journée au N. de Méquinez, au djebel Zerhoum, près de la zaouïa de Moulaye Idris, et sont appelées *Ksar Faraoun.* De là partirent les légions romaines de Suetonius Paulinus, à l'époque de Claude, pour s'avancer jusqu'à l'oued Ghir.

***VOLVE** n. f. — Membrane épaisse qui enveloppe complètement, comme une coquille enveloppe l'œuf, le chapeau et le pied de certains champignons à l'état jeune, par exemple ceux des genres amanite et volvaire. (Cette enveloppe se brise quand le chapeau s'étale et que le pied s'allonge, et ses débris forment alors, tantôt une sorte d'étui à la base du pied comme dans l'oronge vraie, tantôt des écailles sur le chapeau, comme dans la fausse oronge.)

VOLVOCACÉES (*sé*) n. f. Famille d'algues vertes, chez lesquelles les divers individus ne vivent généralement pas isolés, mais restent groupés en sorte de colonies généralement mobiles par suite de l'existence de cils vibratiles chez les cellules qui composent la colonie. — *Une* VOLVOCACÉE.

— ENCYCL. La reproduction se fait asexuellement, parce que dans les diverses cellules le contenu protoplasmique se divise, et que les cellules ainsi nées se groupent en colonies filles, soit dans la cellule mère elle-même, soit à l'extérieur après être sorties de cette cellule ; sexuellement par l'union d'éléments ciliés mobiles, les uns mâles plus petits, les autres femelles plus gros.

v, Volve d'amanite.

Ces algues vivent surtout dans les eaux douces.

VOLVOX (*vokss*) n. f. Algue, type de la famille des *volvocacées,* dont les colonies sont formées de 2 à 20.000 cellules, qui restent groupées en une masse arrondie ou piriforme, creuse en son milieu, les cils vibratiles des cellules étant tournés vers l'extérieur. (Les éléments mâles et les éléments femelles naissent, suivant les espèces, soit dans une même colonie, soit dans deux colonies différentes, qui sont ainsi elles-mêmes de sexes différents.)

Volz (Berthold), écrivain allemand, né à Rugenwalde en 1839, mort à Breslau en 1899. Il fit toute sa carrière dans le professorat et l'administration universitaire : professeur à Kœslin, Mecklembourg, Mulhausen et Halle, directeur du gymnase de Wittstock (1872-1874), de Potsdam (1874-1893) et du gymnase Frédéric à Breslau. Parmi ses nombreux ouvrages, nous citerons : *l'Elégie romaine* (1876); *les Découvertes géographiques et les Explorateurs des temps modernes* (1868), *les Origines du christianisme* (1888) ; *le Voyage de Stanley sur le continent noir* (1890) ; *Nos colonies* (1891), *la Délivrance d'Emin pacha et la Traversée du continent noir par Stanley* (1891) ; *le Grand-Duc Frédéric-François II de Mecklembourg* (1893) ; *Histoire des temps modernes* (1894-18[illegible]), *Histoire de l'Allemagne au XIXe siècle* (1895), *Guillaume le Grand* (1897), etc.

VON DIESTITE n. f. Tellurure naturel d'argent et de bismuth.

Vooruit (« En avant »), journal quotidien belge, fondé à Gand en 1884. Il s'intitule « Organe du parti ouvrier belge ». Il est rédigé en flamand, et il ne faut pas le confondre avec le journal socialiste allemand « Vorwærts », dont le titre a la même signification. Il a pour rédacteurs réguliers : A. Bogaerts, F. Hardijns et E. Stautemar.

VORGINE n. f. Lieu où pousse la vorge ou ivraie.

Vorwerk Anna, féministe allemande, née à Kœnigslutter en 1839, morte à Wolfenbuttel en 1900. Acquise de bonne heure aux idées pédagogiques de Frœbel, elle fonda en 1865 un kindergarten à Wolfenbuttel, puis une école supérieure de filles. Cette institution se développa rapidement et quelques années plus tard, ce qu'on appelait « les institutions du château de Wolfenbuttel » comprenait, outre les kindergarten : un lycée de jeunes filles à dix classes, une école normale d'institutrices, une école industrielle pour jeunes filles, des cours de gymnastique, de travaux manuels, de ménage, des internats, etc. Dans les divers congrès pédagogiques, Anna Vorwerk préconisa toujours le développement de la culture scientifique des jeunes filles, et c'est grâce à ses efforts que fut fondé à l'université de Gœttingue un cours pour la formation de professeurs femmes, avec diplôme officiel. Elle rédigeait le journal « Schlossblätter ».

Vosmaer (Carel), littérateur et écrivain d'art hollandais, né à La Haye en 182[illegible], mort à Montreux (Suisse) en 1888. Il poussa ses études de droit, à l'université de Leyde, jusqu'au grade de docteur et occupa les fonctions, abandonnées en 1873, de greffier à la Cour de cassation de La Haye. Menant parallèlement les travaux littéraires, il fut collaborateur régulier du « Neederlandsche Spectator » et publia : *Etudes sur la guerre et sur l'art* (18[illegible]), *Esquisses,* poésies (1860) ; *Londinias* (1873), notes humoristiques sur la vie anglaise, illustrées avec ses propres dessins ; *Nos artistes contemporains* (1881) ; *Amazone,* roman traduit en français par Gacon en 1883 ; *Oiseaux de divers plumages* (1885). Helléniste distingué, il avait donné entre temps (1878-1880) une remarquable traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée.* Mais son nom restera surtout à cause de ses travaux sur l'art hollandais, riches de documents inédits. Parmi les principaux, citons : *Rembrandt, ses précurseurs et ses années d'apprentissage* (1863) ; *Rembrandt, sa vie et ses œuvres* (1868) ; *Frans Hals,* notice destinée à accompagner le cahier d'eaux-fortes exécutées d'après le maître par W. Unger (1873).

Vosslaer, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Turnhout]), sur l'Aa, tributaire de l'Escaut, par la Petite Nèthe et le Rupel ; 1.420 hab.

***VOTE** n. m. — Polit. *Vote plural,* Système électoral qui permet à une même personne de voter autant de fois qu'elle peut avoir de propriétés dispersées dans des circonscriptions différentes, comme jusqu'ici en Angleterre, ou qui lui donne plusieurs voix, suivant ses conditions de famille, de capacité, de cens, etc., comme en Belgique.

— ENCYCL. Il y a déjà longtemps que le parti libéral anglais a lancé la formule : *One man, one vote* (un homme, un vote). La Chambre des communes de 1906, saisie de la question, a décidé, le 14 mai, à 261 voix de majorité, sur la proposition d'un nouveau député, Harcourt, que désormais chaque sujet anglais ne pourra voter qu'une fois, alors qu'actuellement les électeurs votant dix à quinze fois ne sont pas rares et qu'on a pu même en citer un qui contribuait à l'élection de trente-neuf députés ; et le projet a été de nouveau voté, en deuxième lecture, par la même Assemblée, au mois d'octobre.

Vouga, fleuve côtier du Portugal, sorti de la sierra da Lapa, qui arrose la province de Beïra et se jette dans la lagune d'Aveiro ; 150 kil. de longueur.

Voukachine Mrniavtchévitch, roi de Serbie de 1367 à 1371. C'était un des princes feudataires de l'empereur Douchan. Après la mort de ce dernier, il substitua peu à peu son autorité à celle du jeune empereur Ouroch, qu'il finit par assassiner durant une partie de chasse (1367). Son usurpation, au milieu du désarroi général, ne rencontra aucune opposition sérieuse. En 1371, il eut à repousser la première invasion des Turcs. Il battit une armée ottomane dans la plaine de Kosovo et la poursuivit jusqu'à la Maritsa. Sur la rive de ce fleuve, sa propre armée fut surprise, endormie et non gardée, par un corps de cavalerie turque, qui la dispersa. Le roi Voukachine fut assassiné, pendant qu'il s'enfuyait, par son écuyer.

Voulet (*Paul*-Lucien-Gustave), officier français, né en 1866, mort en état de rébellion près de Tessaoua, au Soudan, en 1899. Entré au service en 1885, il devint sous-lieutenant en 1890 et lieutenant en 1892. Il se distingua, en 1896, dans une mission dont l'avait chargé le commandant Destenave dans la boucle du Niger. Accompagné du lieutenant Chanoine, il rétablit notre protégé à la tête du Yatenga, plaça le Mossi et le Gourounsi sous notre protectorat, obligea une mission anglaise qui venait vers le Mossi à rétrograder et, ayant rejoint à Tigba, dans le Gourma, la mission Baud, qui venait du Dahomey, assura ainsi la jonction du Dahomey et du Soudan. Voulet fut fait capitaine à son retour, en 1897.

L'année suivante, après le désastre de la mission Cazomajou, une nouvelle mission fut confiée au capitaine Voulet, accompagné encore du capitaine Chanoine, à l'effet d'explorer la zone soudanaise comprise entre Say et le lac Tchad, que la convention du 14 juin 1898 avait placée dans la sphère d'influence française ; elle devait ensuite rejoindre la mission Foureau-Lamy, attendue du Nord. On apprit que des actes de cruauté injustifiés auraient été commis en cours de route par la mission, et l'on envoya vers elle le lieutenant-colonel Klobb, pour prendre le commandement, faire une enquête sur les faits reprochés. La rencontre eut lieu le 14 juillet 1899, près de Tessaoua. Voulet, qui avait au préalable écarté les autres officiers de sa mission, s'avança seul à la tête de ses tirailleurs et commanda le feu contre la troupe française. Klobb, qui avait défendu à son escorte de tirer sur les agresseurs, fut tué raide, et le lieutenant Meynier, qui l'accompagnait, fut blessé. Le crime commis, Chanoine prit fait et cause pour son camarade, mais ils furent bientôt tués l'un et l'autre par leurs propres tirailleurs révoltés contre eux. Le lieutenant Pallier, de la mission Voulet, prit le commandement, occupa Zinder, puis revint vers le Niger. La mission qui devait marcher vers le Tchad fut reconstituée par le lieutenant Joalland, de la mission Voulet, et le lieutenant Meynier, rétabli de ses blessures.

Voulitchevitch (Vouïtsa), homme politique serbe, né à Azania (Serbie) en 1773, mort à Gerts (Serbie) en 1828. Il joua un rôle assez important dans les deux insurrections, contre les Turcs, de 1804 et de 1815. Il était administrateur du district de Smederevo (Semendria) quand Karageorges, rentré furtivement en Serbie, vint

[illegible]

VOUTCHITCH [illegible]
vitch III et commanda les bandes de rebelles. Il battit l'armée princière en trois rencontres et força Michel à quitter le pays (août 1842). Il favorisa la proclamation d'Alexandre Karageorgevitch comme prince de Serbie. Durant le règne de ce dernier, il fut tenu en suspicion, [illegible] Miloch, redevenu prince régnant de Serbie; il mourut [illegible]

Voûte d'acier [illegible] de Ville de Paris.

La Bastille est prise et la municipalité constituée. Ce 17 juillet 1789, laissant à Versailles la reine alarmée, Louis XVI [illegible]

Voyage au Brésil, [illegible]
Max. de Neuwied achevait son expédition au Brésil, l'exploration confiée par les gouvernements d'Autriche et de [illegible] et de Martius) dura trois ans (1817-1820) et fut très fructueuse en découvertes. Au retour, de Martius, qui était [illegible] géographie, d'ethnographie et de statistique, a rédigé, en l'illustrant par le crayon, la relation de ce fructueux [illegible] plément les trois ouvrages capitaux suivants : 1° *Nova* [illegible] botanique moderne, continué après sa mort par Eichler [illegible] du voyage.

Voyage de découverte au nord de l'océan Pacifique, par Vancouver (1798). — Le voyage exécuté de [illegible]




[illegible]

[illegible] la cocarde aux couleurs de la Ville. A la joie de tous, le roi la met à son chapeau. Aussitôt, mus par une même idée, empruntée aux cérémonies maçonniques, les membres du corps de Ville tirent leurs épées et forment, au-dessus de la tête de leur souverain, la « voûte d'acier ».

Jean Paul Laurens a retracé cette scène émouvante avec pittoresque et entrain. Toutefois, exception bien imprévue chez ce peintre vibrant, la tonalité générale [illegible]

VOUVOIEMENT [illegible] **VOUSSOIEMENT** [illegible] *man* — dérivé de *vous*, sur le modèle de *tutoiement*) n. m. [illegible]

Voyage au Brésil, [illegible] œuvre d'un naturaliste et d'un observateur, abonde en renseignements précieux sur la côte orientale du Brésil. [illegible] botaniques, ethnographiques aussi, sont celles qui ont particulièrement retenu l'attention du prince Maximilien de Neuwied, auquel on doit les premiers renseignements [illegible] donné un pendant à cette première exploration, accomplie de 1815 à 1817, en parcourant en 1833 la partie occidentale de l'Amérique du Nord jusqu'aux montagnes Rocheuses. Il a publié de cette seconde expédition un récit très [illegible]

Voyage au Darfour, par le cheik Mohammed Ibn-[illegible] lation, que le Dr Perron, après en avoir vérifié l'authenti-[illegible] nus durant son séjour de quatorze ans en Egypte, publia dans son texte original et traduit en français. Cette relation contient un précieux aperçu historique des événements accomplis dans le Darfour, depuis l'avènement de l'aïeul du sultan régnant en 1803, et une description assez détaillée du pays, complétée par des notions sur les pays adjacents. On y trouve une foule de renseignements extrê-[illegible] (1871), la source d'informations la plus précieuse sur le Darfour et les pays voisins; on peut, actuellement encore, sur des contrées comme le Ouadaï, la consulter avec un grand [illegible]

Voyage au Maroc, [illegible] vicomte Ch. de Foucauld et dont les résultats sont publiés dans les *Reconnaissances au Maroc*, ceux du marquis de Segonzac sont certainement les plus considérables et les plus importants. Après un premier voyage dans le Sous en 1899, cet explorateur a pu en effet pénétrer, en [illegible]

[illegible] naître s'il existait une mer intérieure ou des canaux de communication entre l'Atlantique et le Pacifique, du 30e au 60e degré de latitude nord, a eu pour résultat l'exploration complète de la côte occidentale de l'Amérique, en particulier entre le cap Mendocino et le port de Conclusion par 56° 14 de latitude. Vancouver s'est montré dans cette reconnaissance digne émule du capitaine Cook qu'il avait accompagné dans ses second et troisième voyages, et a étudié de la manière la plus détaillée les innombrables découpures, les canaux libres ou semés d'écueils qui dentellent cette partie du littoral, sans pour cela négliger les tribus avec lesquelles il est entré en rapport, les établissements russes, les postes militaires, les missions fondées par les Espagnols sur la côte de la Californie. Vancouver a en outre, au cours de son voyage, relevé une longue étendue de la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, qu'aucun navigateur n'avait longée, et complété la reconnaissance des îles Sandwich. Sa relation, pleine de faits précis et soigneusement observés, a été traduite en français (1799-1802).

Voyage de découvertes aux terres australes, par Péron (Paris, 1811-1816). — Péron, qui fut attaché en qualité de médecin naturaliste à l'expédition dirigée par le capitaine Baudin, et qui fut embarqué sur le *Géographe* en 1800, fut chargé par Decrès, après le retour de l'expédition à Lorient (25 mars 1804), de publier la relation du voyage et de décrire les nombreuses collections d'histoire naturelle que rapportaient le *Naturaliste* et le *Géographe*. Ce n'était pas un petit travail, car, outre un certain nombre d'animaux vivants qu'on n'avait pas encore vus en Europe, Péron et Lesueur (le savant embarqué sur le *Naturaliste*) avaient recueilli et préparé plus de cent mille spécimens d'animaux d'espèces grandes et petites, contenant plusieurs genres importants et plus de vingt-cinq mille espèces nouvelles. Cuvier, le rapporteur de la commission chargée par l'Académie des sciences d'examiner cette collection, déclara que Péron et Lesueur avaient signalé, à eux seuls, plus d'animaux que n'en avaient fait connaître tous les naturalistes voyageurs qui les avaient précédés. Péron s'acquitta avec succès de la tâche qui lui était confiée : on lui doit la rédaction complète, très exacte et très précise, des deux volumes qui contiennent l'histoire de l'expédition et retracent son itinéraire en Océanie.

Voyage de la « Belgica », [illegible] résultats scientifiques de l'exploration de la *Belgica*, le commandant de Gerlache a eu soin de donner une relation plutôt épisodique de ce voyage dans les mers antarctiques, qui marque à proprement parler la reprise de l'exploration [illegible] l'objet de l'ouvrage intitulé *Quinze mois dans l'Antarctique*, où l'on trouve, à côté d'une intéressante introduction [illegible]

[illegible]

Voyage des Français aux Indes orientales [illegible]

Voyage du « Fram » de Nansen [illegible] humeur, est [illegible]

Voyage en Abyssinie, par Th. Lefebvre (1847-1850). [illegible] que Th. Lefebvre fait le [illegible] cours duquel, grâce à la c[illegible] notes et collections scient[illegible] scientifiques, recueillies au cour[illegible] dice étendu sur le commerce de la mer Rouge et son avenir.

Voyage en Icarie, par Cabet. Ce roman, publié en [illegible] sociale est Robert Owen. Cabet y mont[illegible] organisant le communisme, qui est le [illegible] y règle la production et la consommation, distribue le [illegible] lectuels et esthétiques dans un loisir octroyé à tous. L'État détermine jusqu'au genre de vie, de travail, d'instruction, de nourriture, de vêtement, convenable pour chacun.

Pour réaliser cet idéal « essentiellement pacifique », il n'est pas besoin, d'après l'auteur, d'avoir recours à la révolution; comme mesures transitoires, Cabet propose la suppression de l'hérédité des biens en ligne [illegible] l'organisation de l'instruction publique et la [illegible] la révolution de 1848, exempte des violences de 1793.

Voyages dans la haute Asie [illegible] L'ouvrage se [illegible] blication, qui abonde en r[illegible] cis de toute nature, et [illegible]

Voyages dans l'Amérique sept[illegible] du moins, trouve-t-on dan[illegible] au nord-ouest, a cru que le passage n'existait pas, et a estimé qu'une communication existait entre les océans Atlantique et Pacifique par les lacs et par les fleuves; c'est cette communication qu'il a cherchée sans succès au cours de son second voyage. La relation des deux voyages de [illegible]

Voyages des frères Lander au Niger (1830-1834). — Au cours de l'expédition dans laquelle il laissa la vie, Clapperton avait deviné que le Niger se jetait dans le fond du golfe de Guinée; c'est pour vérifier cette hypothèse que Richard Lander exécuta, en 1830-1831, en compagnie de son frère John, un premier voyage, au cours duquel il gagna le Niger à Boussa et le remonta jusqu'à Yaouri, puis le descendit ensuite jusqu'à la mer. La relation de cet important voyage, pleine de renseignements nouveaux, parce que le pays exploré depuis Yaouri jusqu'au golfe de Guinée était, avant le voyage des frères Lander, complètement inconnu, fut payée 1.000 guinées, par l'éditeur Muray, à Richard Lander (1832) et fut bientôt après traduite en français (*Journal d'une expédition entreprise dans le but d'explorer le cours et l'embouchure du Niger*, 1832). Richard Lander fut moins heureux quand il tenta, de 1832 à 1834, d'explorer les différentes branches du delta du Niger et le cours de la Benoué : il périt au cours de cette expédition, dont ses deux compagnons, les officiers Laird et Oldfield, ont publié, en 1837, en deux volumes, un récit plein d'utiles indications de détail.

Voyages en Afrique de Clapperton, Oudney et Denham (de 1822 à 1825). — Les relations des différents explorateurs dont on vient de lire le nom constituent les parties d'un même ensemble, relatif à la reconnaissance du Soudan central. Clapperton et Denham, après avoir (en compagnie du Dr Oudney) rempli le programme dont ils avaient été chargés par le gouvernement anglais, rentrèrent en Angleterre et y publièrent une relation pleine de faits géographiques nouveaux, intitulée *Narrative of travels and discoveries in northern and central Africa* (1826), qui contient de précieuses et nombreuses informations sur la zoologie et la botanique du Bornou et du Haoussa et des vocabulaires du Baguirmi, du Bornou, du Haoussa et de Tombouctou, et fait connaître pour la première fois, avec quelque précision, la géographie des pays compris du Fezzan aux confins de l'Adamaoua, du lac Tchad à Sokoto; elle a été traduite en français (1800). On a également publié la traduction du second voyage de Clapperton au Soudan, rapportée en Angleterre par Richard Lander, après la mort de son maître (1827). Cette relation : *Journal of a second expedition into the interior of Africa* (1829), publiée par Richard Lander, n'est pas d'une moindre importance que la précédente; au cours de ce second voyage, en effet, Clapperton a découvert la route la plus courte et la plus facile qui conduit dans les contrées populeuses de l'intérieur; il est le premier explorateur qui ait exécuté un itinéraire complet et scientifiquement établi à travers le continent africain, depuis Tripoli jusqu'à Benin.

Voyages en Asie et en Afrique, par Ibn-Batoutah (XIVe s.). — La relation d'Ibn-Batoutah, qui fut le plus intrépide voyageur du moyen âge, est un des plus importants monuments de la science géographique de cette époque. Elle a été rédigée par Ibn-Djozay, et fournit sur les pays d'Afrique, d'Asie et d'Europe qu'il visita au cours de pérégrinations poursuivies pendant vingt-huit ans des renseignements souvent d'un grand prix. Sans doute, Ibn-Batoutah a montré parfois une grande crédulité, et a fait preuve souvent d'une absence complète d'esprit d'observation et de sens critique ; mais son ouvrage contient des descriptions intéressantes, de curieuses peintures de mœurs, de bons détails sur le commerce et l'industrie des endroits qu'il a visités. On y trouve aussi des anecdotes fort bien contées, et une précieuse exposition des mœurs, des idées et de la pensée des Arabes au VIIIe siècle de l'hégire. Son ouvrage, dont il n'avait précédemment paru que des traductions abrégées, a été publié dans le texte original et traduit intégralement par les orientalistes C. Defrémery et le Dr Sanguinetti (1853-1859).

Voyages et recherches en Chaldée et en Susiane, par W.-K. Loftus (Londres, 1857). — Attaché comme géologue, de 1849 à 1852, à la mission dirigée par le colonel Williams et chargée de déterminer, d'accord avec les Russes, la frontière qui sépare la Turquie de la Perse, W. K. Loftus a préludé dès cette époque aux études archéologiques qu'il devait entreprendre un peu plus tard en Babylonie et en Susiane, en étudiant soigneusement la partie occidentale de la Chaldée, les nécropoles perses de Nedjef et Kerbela, enfin l'intérieur de la Babylonie. Revenu en 1854 dans ce pays pour y poursuivre ses recherches, il y a fait des fouilles heureuses et mené à bien une exploration archéologique qui complète heureusement les travaux antérieurs de Botta, Flandin, Layard, Place et Oppert.

Voyages en zigzag, par Tœpffer (1844). — Ce volume contient la relation de ses excursions en Suisse de l'auteur. Pendant plusieurs années, Tœpffer guida ses élèves à travers les divers cantons de sa pittoresque patrie. Rentré, l'hiver, à Genève, il rassemblait ses notes, écrivait les récits de ses excursions et quelquefois les illustrait. Les *Voyages en zigzag* sont remplis de cet humour que Tœpffer a su répandre dans tous ses ouvrages, écrits avec un naturel exquis et dans ce style original qui lui était habituel. Tœpffer y montre de l'esprit, et surtout du cœur, un sentiment profond de l'excellence des charmes de la nature. Non moins remarquable dessinateur qu'écrivain distingué, il achève avec le crayon les descriptions entreprises avec la plume.

VRCHLICKY (Jaroslaw). V. FRIDA (Emile BOHUSLAW), au t. IV.

VREDIS (Jacob), statuaire allemand, né à Vrede (Westphalie) entre 1470 et 1480. Il était moine et mourut prieur du couvent de Wedderen, près de Dulmen, en 1540. Son nom est sorti de l'oubli en 1880, lors de l'exposition rétrospective de Munster, où sa signature latine fut déchiffrée sur plusieurs pièces, bas-reliefs en terre cuite pour la plupart, prêtées par le musée épiscopal de Munster. Par comparaison, on a, depuis, restitué à Jacob Vredis des statuettes et bas-reliefs appartenant au musée archéologique de Munster, au musée des arts industriels de Berlin, ou à des collections particulières. L'influence gothique, dominante dans les saints et madones modelés par Vredis, est tempérée par une certaine liberté d'expression. Ses œuvres les plus importantes appartiennent au couvent de Wedderen ; elles ont été dispersées lors de la destruction de ce couvent.

VRETOS (André-Papadopoulos), écrivain grec, né à Théaki en 1800, mort à Athènes en 1876. Il fit ses études dans différentes universités d'Italie, et retourna occuper à Corfou une place de bibliothécaire. En 1830, il alla se fixer à Athènes, où il fonda un journal, « le Miroir grec », publié en grec et en français. Nommé ensuite consul de Grèce à Varna (1849), il découvrit auprès de cette ville, à Kustendge, une inscription qui permit d'identifier la ville antique de Tomi. En 1854, il devint consul à Venise ; en 1855, il se rendit en Russie ; en 1858, il retourna en Grèce. On a de lui : *Recherches historiques et critiques sur les trois villes anciennement connues sous le nom de Leucade*, en italien (1830) ; *Mémoires biographiques et historiques sur le président Capo d'Istria*, en français (1837) ; *Abrégé de la vie de Scanderbeg*, en grec (1852) ; *Mémoire sur la découverte de Tomi*, en italien (1853) ; *Littérature de la Grèce moderne* ou *Catalogue raisonné des ouvrages publiés par des Grecs, en grec ancien et en grec moderne, depuis la chute de Constantinople jusqu'à la fondation du royaume grec en 1832*, en grec (1854) ; *la Bulgarie ancienne et moderne*, en français (1856) ; une *Biographie de l'archevêque Bulgari*, en grec (1860).

VRETOS (Marino), écrivain grec, né à Corfou en 1828, mort à Marseille en 1871. Il termina ses études à l'université de Pise, où il se fit recevoir docteur en droit. De là, il fit plusieurs voyages en France, où il se fixa quelque temps et collabora à divers journaux et revues, tels que le « Moniteur », la « Revue de Paris » et le « Journal de l'instruction publique ». A la fin de l'année 1855, il se rendit en Grèce, où il était appelé comme rédacteur en chef de la feuille officielle d'Athènes. En 1860, il retourna à Paris, où il publia ses derniers ouvrages. Voici ses principales publications : *Contes et poèmes de la Grèce moderne* (1855) ; *Mélanges de la nouvelle Grèce* (1856) ; *Athènes moderne*, intéressante monographie avec planches (1861) ; *les Grecs modernes*, ouvrage publié sous le pseudonyme de DUVRAY, en réponse au livre de Grenier, *la Grèce en 1863* ; *Almanach populaire*, en grec.

VRIES (Matthias DE), linguiste hollandais, né à Haarlem en 1820, mort à Leyde en 1892. Il fut d'abord (1849) professeur à l'université de Groningue, puis à Leyde (1853). Il a fondé la philologie néerlandaise en Hollande. On lui doit des éditions magistrales de textes hollandais : *Warenar* de Hooft (1843), *Lekenspieghel* de Boendale (1844-1848), etc. ; les premières livraisons d'un *Dictionnaire moyen-néerlandais* (1864-1865) et d'un grand *Dictionnaire néerlandais* (1852 et suiv.). Ce second ouvrage, commencé avec la collaboration de L.-A. te Winkel, a été continué par d'autres savants. Il a également publié nombre d'articles, de discours, de brochures et a contribué à l'élaboration du nouveau système d'orthographe hollandaise (1865).

VRIES (Hugo DE), botaniste hollandais, né à Haarlem en 1848. Il suivit les cours des universités de Leyde, puis de Heidelberg et de Wurtzbourg, fut reçu docteur à Leyde en 1870, et appelé, en 1871, à une chaire de la real-schule d'Amsterdam. Habilité comme privatdocent à Halle en 1877, il revint la même année à Amsterdam faire des conférences, puis fut nommé professeur extraordinaire de botanique (1877) et professeur ordinaire en 1880. En 1897, appelé à l'université de Wurtzbourg, il y accepta une chaire. Il est directeur du jardin botanique de l'université d'Amsterdam depuis 1896. Spécialement adonné à la physiologie végétale, il est l'auteur d'une théorie nouvelle de la croissance des plantes et il a écrit de nombreux ouvrages, parmi lesquels on peut citer : *Recherches sur les causes mécaniques du développement de la cellule* (1877) ; *Turgescence des cellules* (1883) ; *la Plasmolyse et la Paroi des vacuoles* (1885) ; *Pangénèse intracellulaire* (1889) ; *Monographie des déformations provoquées chez les plantes* (1892) ; *la Fécondation de l'albumen* (1899) ; *Théorie de la mutation* (1900-1903) ; etc. Dans le traité de botanique publié en collaboration avec Oudeman (*Leerboek der Plantkunde*), il a écrit toute la première partie, consacrée à la physiologie des plantes. C'est un savant consciencieux, auquel la biologie est redevable de bien des découvertes.

VROMBIR (vron) v. n. Produire un vrombissement : *Les frelons* VROMBISSENT.

VROMBISSANT (vron-bi-san), E adj. Qui vrombit : *Toupie* VROMBISSANTE.

VROMBISSEMENT (vron-bi-se-man — onomatopée) n. m. Sorte de ronflement vibrant que produisent certains êtres, certains objets, sous l'action d'un mouvement de rotation, d'agitation extrêmement rapide : *Le* VROMBISSEMENT *des mouches, des turbines*.

VUILLARD (Jean-Edouard), peintre français, né à Cuiseaux (Saône-et-Loire) en 1868. Il exposa au Salon de 1889 un *portrait* dessiné, en se recommandant alors de l'enseignement de Bouguereau et Tony Robert-Fleury. Peu satisfait, cependant, de ce premier essai, il travailla seul, fréquenta Maurice Denis et Sérusier, prit part, en leur compagnie, aux expositions dites néo-traditionnistes et, plus tard, aux manifestations du Salon des indépendants. Il y était précédé par une réputation déjà solide et légitimée par la délicatesse d'un œil apte à saisir et à rendre les nuances délicates. Le musée du Luxembourg possède de lui une de ses meilleures œuvres : *Intérieur*. Il a aussi exécuté un certain nombre de panneaux décoratifs. Son œuvre se compose d'intérieurs, de natures mortes, d'études de fleurs.

VUILLIER (Gaston-Charles), peintre, dessinateur et publiciste, né à Gincla (Aude) en 1846. Il appartint d'abord à l'Administration. Démissionnaire en 1878, il se consacra à l'art et à la littérature. Elève de Lansyer, il exposa, à partir de 1878, au Salon des artistes français, des peintures inspirées des bords du Gard et de la Creuse, et des dessins. Il a apporté une large contribution à l'illustration du *Tour du monde*, du *Magasin pittoresque*, du *Musée des familles*, de la *Géographie universelle* d'Elisée Reclus. Il est l'auteur du texte et des dessins d'une série de volumes sur *la Sicile, la Tunisie, les Iles Baléares, la Corse, la Sardaigne*.

VULPIAN (MALADIE OU TYPE DE). Méd. Variété d'atrophie musculaire progressive spinale, caractérisée par ce fait clinique qu'elle débute toujours par le segment supérieur du bras et peut y rester localisée pendant longtemps ; d'où le nom de *type scapulo-huméral* donné à cette variété d'atrophie musculaire.

VULSINITE n. f. Roche éruptive, appartenant à la famille des syénites, et voisine des trachytes.

VURSTE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Gand]), sur l'Escaut ; 1.160 hab.

VUYLSTEKE (Julius), poète flamand, né et mort à Gand (1836-1903). Il fit des études libérales, et il exerça plusieurs années la profession d'avocat. De 1869 à 1875, il siégea au conseil communal de sa ville natale. Il fut pendant plus de vingt-cinq ans le secrétaire ou le président du cercle de propagande *Het Willems-Fonds*, qui exerça une si grande influence sur le mouvement flamingant libéral, dont il était un des principaux chefs. Dans les dernières années de sa vie, il s'était fait libraire. Poète plein de fougue et d'humour, il a laissé, entre autres, deux volumes de vers très remarquables : *l'Amour silencieux* (1860), et *la Vie d'étudiant* (1868). Comme prosateur, il a collaboré à plusieurs revues flamandes, et on a de lui quelques travaux d'histoire et de statistique. Il était membre de l'Académie royale de Belgique.

VYNCKT, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arrond. de Gand]) ; 1.700 hab. Tissage de lin ; fabrique d'huile.









WACHENHUSEN [illegible] presque toutes les guerres qui éclatèrent en Europe pendant la [illegible] des Turcs dans les provinces danubiennes (1853), au [illegible] 1870-1871. Il en raconta les péripéties dans des lettres [illegible] a encore de lui d'intéressants tableaux de mœurs parisiennes et autres, et d'innombrables romans et nouvelles.

WACHLER (Jean-Frédéric-Louis), historien allemand, né à Gotha en 1767, mort à Breslau en [illegible] la théologie et la philosophie aux universités d'Iéna et [illegible] à Marbourg, puis à Breslau (1815), où il devint en outre conseiller de consistoire. Mais son indépendance d'esprit était telle qu'il dut se démettre de ses fonctions ecclésiastiques. Il conserva sa chaire et devint en outre bibliothécaire en chef de l'université. Nous citerons parmi ses ouvrages, qui se distinguent par la profondeur des recherches et l'indépendance des appréciations : *Histoire des études historiques et de l'*[illegible] *ture* (1833) ; *Leçons sur l'histoire de la littérature allemande* (1834) ; *Manuel* [illegible].

WACHSMUTH (Charles), philologue allemand, né à Naumburg en 18[illegible] professeur de gymnase à Berlin, eut une mission archéologique en Italie (1860), fut attaché comme secrétaire interprète à l'ambassade de Prusse à Athènes, se fit habiliter à Bonn, en 1862, pour la philologie classique et l'histoire ancienne, et fut professeur ordinaire successivement à Marbourg (186[illegible]), à Gœttingue [illegible] à Heidelberg (1877) et à Leipzig (1886). Ses principales publications sont [illegible] *graphes grecs* (185[illegible]) [illegible] (1874-1890) ; *Introduction à l'étude de* [illegible] (1895) ; des éditions de Stobée et des sillographes grecs, etc. Il publie avec Lipsius et Ribbeck les *Leipziger Studien zur klassischen Philologie*.

WACKERNAGEL (Jacques), linguiste allemand, fils de [illegible] Wackernagel [illegible] étudia la philologie classique et le sanscrit à Bâle, Gœttingue et Leipzig, se fit habiliter en 1876 à Bâle, où il devint professeur extraordinaire (1879), puis ordinaire (1881) [illegible] *tiquité classique en Suisse* (1890) ; *Grammaire sanscrite* [1re part. Phonétique (1896)] ; *Contributions variées à l'étude* [illegible] Streitberg.

WACKERNELL (Joseph-Édouard), [illegible] Vienne, Munich et Berlin, se fit habiliter en 1882, pour la philologie allemande, à l'université d'Innsbruck, où il devint professeur extraordinaire en 1886 et professeur ordinaire en 1890. On lui doit : *Walther de la Vogel-* [illegible] *anciens drames de la Passion dans le Tyrol* (dans les [illegible]

WADDINGTON [illegible] historien français, né à Strasbourg en 1861. Agrégé d'histoire et de géographie en 1884 et docteur ès lettres en 1888, il fut successivement maître de conférences, chargé de cours et professeur d'histoire moderne à la faculté des lettres de l'université de Lyon. Il a donné aux revues spéciales des études très appréciées du monde savant. Parmi ses ouvrages les plus importants, il faut citer sa thèse de doctorat : *l'Acquisition de la couronne royale de Prusse par* [illegible] sciences morales et politiques (1904).

WADJIRA n. m. Clochette en bronze en usage dans l'Inde. (Les prêtres s'en servent pour les cérémonies re- [illegible] porte à la poignée une tête de bœuf, elle est spécialement consacrée au culte de Çiva.)



WAELHEM [illegible] d'Anvers [arrond. de Malin[illegible] Pâturages.

WAGENER (Hermann), [illegible] de Berlin, en 1889. Il entra dans la magistrature, qu'il quitta en 1848, et fonda [illegible] S'il sut s'acquérir des titres à la reconnaissance de son parti par son activité politique, il ne mérita pas moins par les idées qu'il déve- [illegible] une fraction de l'ancien parti conservateur. Dans le pre- [illegible] ministère d'État, sa nomination ne fut point agréée par [illegible] titre d'*Erlebtes*] (1884-1885).

WAHL (SIGNE DE VON). Pathol. C'est le signe objectif [illegible] intestinale étranglée est le siège d'un météorisme local, qui se traduit par une voussure plus ou moins visible du ventre, une certaine résistance à la pression et une tonalité [illegible] l'étranglement et de sa localisation.

WAHLBERG (Jean-Auguste), voyageur et naturaliste suédois, né à Lagklareback, près de Gothembourg, en 1810, tué par un éléphant dans l'Afrique australe en 1856. Il débuta comme professeur d'histoire naturelle à l'École forestière de Stockholm, puis fut ingénieur du cadastre de la Suède. En 1838, envoyé par le gouvernement suédois explorer l'Afrique méridionale, il y séjourna six ans (1838-1845), et y [illegible] de précieuses collections zoologiques. Il y repartit en 1854 avec plusieurs savants, et y [illegible] de nouvelles et importantes collections, qui, transportées au Cap après sa mort, puis en Suède, forment avec les premières une section très intéressante du musée de zoologie de l'Académie des sciences de Stockholm. Les insectes recueillis au cours du premier voyage [illegible] décrits par Ch.-H. Boheman sous le titre de *In-[illegible]* (1848).

WAHLUND (Charles-Guillaume), romaniste suédois, né à Kristinehamn en 184[illegible]. Il fit ses études à l'université d'Upsal, où il devint « docent » de langue et littérature françaises (1875) et professeur honoraire (1892). Disciple de G. Paris, il fut un actif intermédiaire entre les romanistes scandinaves et les romanistes français et donna à l'Université (1892) sa bibliothèque d'ancien français et de provençal, l'une des plus vastes du monde. On lui doit entre autres travaux : [illegible] (1896), et diverses éditions d'anciens textes : *Miracle de nostre dame de [illegible] Anthiaume, sa mère* (1875) ; *les [illegible]* (1880) ; *la Belle Dame sans mercy* (18[illegible]) ; *la Navigation de saint Brendan* (1897) ; etc.

WAINAMOINEN, héros principal de l'ancienne mythologie finlandaise (V. KALEVALA, t. V), en qui se résument les traits essentiels de la race finlandaise : il aime la méditation, la contemplation muette ; sage, il emploie peu les armes, triomphe par des paroles magiques, par son chant qui soulève les lacs, ébranle la terre, fait trembler les montagnes, vibrer les rochers, éclater les falaises. Wäinämoinen est l'inventeur de l'instrument national, le kantele (sorte de harpe), et c'est également lui l'auteur de la plupart des dictons populaires. Le Kalevala raconte les nombreuses aventures où l'entraînent ses malheureuses tentatives de mariage. A l'origine, Wainämoinen semble avoir été un dieu au même titre que Illmarinen et Lemminkäinen, coopère à la création, sème les arbres et les plantes, rend la terre cultivable. Héros, il protège l'agriculture et les arts de la paix. Bien qu'au cours des siècles sa légende se soit grossie d'épisodes empruntés aux traditions scandinaves, il demeure dans l'imagination populaire une sorte de personnification de la nation finlandaise.

WAÏ-WOU-POU, ministère des affaires étrangères de Chine. Il remplace le Tsong-li-Yamen, qui avait été créé en 1861, et a été institué par un édit impérial du 24 juillet 1901, réformant l'Office des affaires étrangères dans le sens indiqué par les puissances. L'ancien Tsong-li-Yamen est ainsi transformé en un ministère des affaires étrangères prenant rang avant les six autres ministères d'Etat. Le protocole final du 7 septembre 1901, signé à Pékin après la répression de la révolte des Boxers, énonce, parmi ses clauses, cette transformation dans son article 12. Le Waï-wou-Pou comprend, outre son chef, deux présidents, deux vice-présidents, quatre directeurs et quatre conseillers rapporteurs.

Wa-kan-san-saï-dzou-yé, ouvrage japonais, désigné par les orientalistes sous le nom de *Grande encyclopédie japonaise*. Cet ouvrage, d'une valeur exceptionnelle, fut publié par Sima-yosi An-ko, en 1714. Les sinologues et les japonistes lui ont fait de fréquents emprunts, notamment Klaproth, Hoffmann, Pfizmaier et Léon de Rosny. La partie relative au bouddhisme a été traduite par Carlo Puini, et la zoologie par Serrurier.

WAKEMAN (Henry Offley), historien anglais, né en 1853, mort en 1899. Elevé à Eton et à Oxford, il devint « fellow » d'All Souls' College, et remplit les fonctions de répétiteur d'histoire et d'économe à Keble College. Plus tard, il occupa ce même poste d'économe à All Souls', jusqu'à son mariage, moins d'un an avant sa mort. Il montra des qualités d'administrateur peu ordinaires. Ministre de l'Eglise anglicane, il était un des leaders du parti qu'on désigne du nom de « High Church ». Comme historien, on lui doit une *Vie de Charles James Fox*; un volume très remarquable dans les *Periods of european history*, de l'éditeur Rivington, intitulé *the Ascendancy of France* (XVII[e] s.) ; *Religion in England* ; *the Church and the Puritans*, et son œuvre capitale, *History of the Church of England*, qui fait autorité sur le sujet. On reproche au style de H. O. Wakeman d'affecter l'allure oratoire, mais c'est un historien bien documenté et sincère dans ses opinions.

WAKOUF n. m. Dr. musulm. V. HABOUS, t. V.

WALCKENAER (Louis-Gaspard), philosophe hollandais, né en 1715 à Leeuwarden, [illegible] (1715-1785). Il enseigna à l'université de Leyde la langue et les antiquités grecques, ainsi que l'histoire hollandaise. Parmi ses ouvrages, qui se distinguent par une fine critique et une érudition profonde et étendue, les plus marquants sont : *Virgilius [illegible]* (1747) ; des [illegible] les *Phéniciennes* (1755) et l'*Hippolyte* (1768) [illegible] ; enfin [illegible] (1779).

*__WALDECK-ROUSSEAU__ (Pierre-Marie-*René*), avocat [illegible] et homme d'Etat français, né à Nantes en 1846. Il est mort à Corbeil (Seine-et-Oise) en 1904 d'un cancer au foie. Ses obsèques furent célébrées à Sainte-Clotilde avec beaucoup de simplicité, M[me] Waldeck-Rousseau ayant refusé les obsèques nationales civiles que le gouvernement voulait faire à l'ancien président du conseil.

WALDEYER (H[illegible]), anatomiste allemand, né à Hehlen (Brunswick) en 1836. Il fut successivement [illegible] physiologie à Königsberg [illegible] Breslau [illegible] (1865), professeur [illegible] à Berlin (1864-1872) [illegible] Strasbourg [illegible] et [illegible] Berlin [illegible] sur [illegible] *[illegible]*

[illegible] (1867) ; *Hernia retroperitonæalis* (1868) ; *l'Ovaire et l'Œuf* (1870) ; *Etude sur les cheveux et formations similaires* (1884) ; *la Moelle épinière du gorille* (1889) ; *le Cerveau du gibbon* (1891) ; *Description et anatomie du bassin* (1899) ; *les Cellules sexuelles* (1903) ; *les Cerveaux des peuples de l'Afrique du Sud-Ouest* (1906).

WALDIS (Burckard), écrivain allemand, né à Allendorf (Hesse) vers 1490, mort à Abterode (Hesse) en 1557. Son ardent catholicisme le porta à faire un pèlerinage à Rome ; il devint ensuite moine franciscain à Riga. Lorsque la Réforme pénétra dans cette ville, il fut envoyé par l'évêque à Charles-Quint pour le prier de sévir. Waldis rapporta un édit de proscription, mais fut jeté en prison par les autorités civiles de Riga ; il retrouva la liberté en embrassant le protestantisme. Il se fit alors ferblantier, exerça ce métier de ville en ville et parcourut ainsi la Prusse, les pays du Rhin, la Hollande. En 1527, il fit jouer à Riga une farce satirique contre l'Eglise : *la Parabole du fils prodigue*, et commença à mettre des fables populaires en vers. Il eut encore plusieurs années de dur emprisonnement à subir, mais, en 1542, on le retrouve, aidant de sa plume satirique le landgrave Philippe de Hesse, dans sa querelle avec Henri de Brunswick, ce qui lui valut d'être nommé pasteur à Abterode, près d'Allendorf. Outre ses fables (*Esope complètement renouvelé et mis en vers*), on a de lui : *l'Homme sauvage de Wolfenbüttel* (1542) ; *Lamentation du comte Henri de Brunswick* (1542), etc.

WALDORF, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Westphalie]), sur un petit sous-affluent du Rhin ; 1.000 hab. Sources minérales sulfurées calciques, utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique et de certaines affections cutanées.

WALDTEUFEL (Emile), compositeur français, né à Strasbourg en 1837. Fils de musicien, il commença de bonne heure son éducation musicale, fut à Strasbourg élève de Heyberger, puis entra au Conservatoire de Paris, dans la classe de piano de Laurent. Il ne tarda pas à se faire bientôt connaître par de nombreux morceaux de musique de danse, surtout de valses, d'un rythme aimable, dont le succès fut très vif. Devenu, vers 1865, chef d'orchestre des bals de la cour impériale, il fut aussi chargé d'organiser les fameuses soirées dansantes de Compiègne et de Biarritz. Plus tard, il fut chef d'orchestre des bals de l'Opéra, où ses valses obtinrent un succès de vogue. Parmi le grand nombre de celles qu'il a publiées, on peut citer surtout : *Amour et Printemps*, *Manola*, *Dolores*, *Dans les nuages*, *les Sourires*, *Doux poème*, *Sentiers fleuris*, *Myosotis*, *Soir d'amour*, *les Violettes*, etc.

WALKER (Francis Amasa), général et économiste américain, né et mort à Boston (1840-1897). Elevé au collège d'Amherst (Massachusetts), il fit toute la guerre de Sécession et y gagna le grade de général. Chef du bureau de statistique, président du bureau des affaires indiennes (1871), professeur d'économie politique à Yale University (New Haven, 1873), il devint en 1881 président de l'Institut technologique du Massachusetts, établissement unique en son genre aux Etats-Unis, et dont il assura la prospérité. Il fut, en outre, surintendant du « Census » aux recensements de 1870-1872 et de 1879-1881, commissaire des Etats-Unis à la Conférence monétaire de Paris (1878) et président de la session tenue par l'Institut international de statistique à Chicago en 1893. L'Académie des sciences morales et politiques l'avait élu pour correspondant le 14 janvier de cette même année.

Les études de F. A. Walker ont porté spécialement sur les questions de la monnaie, des salaires et de la rente foncière. On a de lui dans cet ordre d'idées : *the Wages Question* (1876) ; *Money* (1877) ; *the World's Fair* (1878) ; *Money in its relations to trade and industry* (1880) ; *Political Economy* (1883) ; *the Manual of laborious classes* (1888). Citons aussi ses ouvrages sur la *Question indienne* (1874), et sur les opérations du *Second corps d'armée du Potomac* (1886).

WALLENBERG (André-Oscar), homme politique et publiciste suédois, né à Linköping en 1816, mort à Stockholm en 1886. Il servit dans la marine suédoise, quitta la flotte (1851) pour se consacrer aux affaires, créa et dirigea jusqu'à sa mort la Banque de Stockholm, représenta Sundsvall à la diète (1853-1865), Stockholm au Riksdag (1867-1886), où il acquit une autorité considérable en matière financière. En outre, ses nombreux articles répandus dans tous les journaux et revues scandinaves lui ont valu la réputation de l'un des premiers économistes de la Suède.

WALLÉNIE (*va-lé-nî*) n. f. Genre de myrsinacées de la tribu des myrsinées.

— ENCYCL. Les *wallénies* sont des arbrisseaux à feuilles entières, dont les fleurs, blanches ou jaunes, forment des grappes terminales ; les pétales sont soudés en une corolle [illegible]. La *wallénie à feuilles de laurier*, qui croît dans les Indes occidentales, a des fruits utilisés comme condiments à cause de leur saveur poivrée.

Wallénie : *a*, fleur.

WALLER (Maurice WARLOMONT, dit **Max**), poète belge, né et mort à Bruxelles (1860-1889). Il se lança de très bonne heure dans le mouvement littéraire, et groupa autour de lui les plus ardents champions de la renaissance belge, avec lesquels il fonda la « Jeune Belgique » (1881), dont la direction passa, après sa mort, aux mains de Henry Maubel. En même temps que la « Jeune Belgique », il dirigeait la « Revue moderne » avec Octave Maus. Ses premières publications en librairie furent une brochure sur *[illegible] de Goethe* (1883) et une sorte de fantaisie satirique intitulée *la Vie bête* (1883). Camille Lemonnier remarquait dans ses vers « une sorte de mièvre byronisme, [illegible] la Baudelaire ». Citons : *les Vers funèbres* ; *[illegible] à Soleil*. On a aussi de Max Waller un volume posthume, *Daisy* (1889).

*__WALLON__ (Henri-Alexandre), historien et homme politique français, né à Valenciennes en 1812. — Il est mort à Paris en 1904. Outre les ouvrages déjà cités, il a écrit : *De l'esclavage dans les temps modernes* (1847) ; *l'Emancipation de l'esclavage* (1861) ; *la Vie de Jésus et son nouvel historien* (1864, examen critique de l'ouvrage de Renan) ; *Richard II, épisode de la rivalité de la France et de l'Angleterre* (1864) ; *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, selon la concordance des quatre évangiles* (1865) ; *la Terreur* (1873) ; *la Révolution du 31 mai et le Fédéralisme de 1793* (1886) ; *les Représentants du peuple en mission et la Justice révolutionnaire en l'an II* (1889-1890). L'auteur s'est surtout attaché à montrer ce qu'eut de violent et d'arbitraire la justice jacobine exercée, soit à Paris par le tribunal révolutionnaire, soit en province par les représentants en mission.

WALPOLE (Spencer Horatio), homme politique anglais, né en 1806, mort en sa résidence d'Ealing en 1898. Avocat en 1831, il fut élu en 1846, à Midhurst, membre de la Chambre des communes, où il vota avec les tories. Lors de la formation du cabinet Derby (1852), Walpole devint ministre de l'intérieur et fit voter le bill d'enrôlement des milices. De 1856 à 1882, il représenta l'université de Cambridge. Dans le second ministère Derby (1858), il reprit le portefeuille de l'intérieur, qu'il conserva peu de temps. Il se sépara de son parti sur la question du « Reform bill » ; toutefois, il s'en rapprocha bientôt et devint encore ministre de l'intérieur dans le troisième cabinet Derby (1866-1867). A partir de 1867, il ne joua plus qu'un rôle effacé, et il cessa en 1887 de siéger au Parlement, qui lui vota alors une pension à vie de 50.000 francs.

WALTHER (Jean), géologue allemand, né à Neustadt-sur-l'Orla en 1860. Il étudia d'abord la biologie à Iéna, mais se passionna pour la géologie et la paléontologie, et suivit les cours des universités de Leipzig, puis de Munich. Promu à Iéna en 1882, il s'établit comme privat-docent (1886), mais fut nommé professeur extraordinaire à l'université de cette ville en 1890 et titulaire de la chaire de géologie et de paléontologie (1894). Il s'était livré en 1883, dans le golfe de Naples, à une étude sur les fonds marins et leur faune ; en 1887, il étudia dans la mer Rouge les bancs d'origine corallienne ; puis il entreprit une série de voyages scientifiques dans les régions désertiques : c'est ainsi qu'il visite le désert Libyque, puis les Indes et Ceylan (1888-1889), les déserts de l'Amérique du Nord (1891), l'Oural et le Turkestan (1897). On lui doit : *Recherches sur la structure des crinoïdes* (1886) ; *les Bancs de coraux de la presqu'île Sinaïtique* (1888) ; *la Dénudation dans le désert* (1891) ; *la Science de la mer* (1893) ; *Introduction à la géologie comme science historique* (1893-1894) ; etc.

WALTONIEN, ENNE (*ni-in, èn'*) adj. Se dit d'un étage géologique établi par Harmer pour désigner l'astien des Pays-Bas et des côtes anglaises de Norfolk et de Suffolk.
— n. m. Cet étage lui-même.

WALTON-ON-THAMES, bourg du Royaume-Uni (Angleterre [comté de Surrey]), sur la Tamise ; 8.000 hab., avec Hersham et Oatlands.

WAMBACH (*Emile*-Xavier), compositeur et violoniste flamand, né à Arlon (Luxembourg) en 1854. D'abord élève de son père, il entra au Conservatoire de Bruxelles, où il reçut les leçons de Colyns, puis à celui d'Anvers, où il eut pour maîtres Pierre Benoît et Collaerts. Violoniste de talent, il étudia aussi le piano et l'orgue. Il s'est fait entendre dans de nombreux concerts. Il est devenu directeur de la maîtrise de la cathédrale d'Anvers, professeur au Conservatoire royal flamand (1900), inspecteur des académies et écoles de musique de Belgique (1902). Parmi ses principales œuvres, il faut citer : *Yolande*, légende lyrique ; *Moïse*, oratorio ; *Patrie*, poème lyrique ; *Blanche Floor*, ballade ; *la Parabole de Nathan*, drame lyrique ; un *Te Deum* ; *Quentin Massys*, opéra (théâtre Lyrique flamand, 1899) ; des cantates, mélodies, motets, etc. — Sa femme, E. **Wambach de Duve**, née en 186[illegible] à Anvers, élève de Wolters et H. Schaefels, s'est distinguée comme peintre de marine.

WANDREZ, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Thuin]), sur la Samme, tributaire de l'Escaut par la Haine ; 1.200 hab. Fabriques d'huile et savon.

WANDRILLE (saint), en latin *Wandregilus*, fondateur du monastère de Fontenelle en Normandie, né à Verdun sur la fin du VI[e] siècle, mort en 666. Fils du duc Valchise et parent de Pépin de Landen, il fut nommé comte du palais par le roi Dagobert I[er], qui avait pour lui une grande estime. Il se maria ; mais les époux se séparèrent d'un commun accord pour embrasser la vie religieuse. Wandrille bâtit le monastère d'Elisang sur une de ses terres, voyagea en Italie pour se perfectionner dans les pratiques de la vie monastique, et, revenu en France, passa dix ans dans le monastère de Romans. Il se rendit alors auprès de saint Ouen, qui lui conféra les ordres, et fonda, dans le pays de Caux, la célèbre abbaye de Fontenelle qui, depuis, porte son nom. Bien qu'il eût à diriger trois cents moines, il évangélisait les habitants des lieux voisins. — Fête le 22 juillet.

WANGENIES, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Charleroi]) ; [illegible] hab.

WANNEGEM-HEDE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Orientale [arr. d'Audenarde]) ; 1.200 hab. Huilerie.

WANZE, comm. de Belgique (prov. de Liège [arrond. de Huy]) ; 1.340 hab. Fabrication d'instruments aratoires.

WARAS (*va-rass*) n. m. Nom que donnent les Indiens à la résine qui recouvre les gousses des graines d'une légumineuse du genre *flemingia*.

— ENCYCL. Les Indiens se servent du *waras* pour la teinture ; en le traitant par épuisement, A. G. Perkin en a retiré deux matières colorantes, la *flémingine* et l'*homoflémingine*.

WARD (James), graveur, lithographe et peintre anglais, né à Londres en 1769, mort en 1859. Il étudia d'abord la gravure dans l'atelier de son frère William Ward et dans celui de Smith, puis il apprit seul la peinture, en copiant les toiles de George Morland. Le premier tableau original de Ward, un *Combat de taureaux*, obtint un succès remarquable ; mais il continua néanmoins à graver. En 1794, il fut nommé peintre et graveur du prince de Galles, plus tard roi sous le nom de George IV. Dès qu'il

[illegible] ment une grande réputation comme peintre d'animaux. Il [illegible] aux Expositions annuelles de l'Académie royale.

Ward [illegible]

Lester F. Ward rattache l'évolution sociale à l'évolu- [illegible] supérieures, théorie qu'il appelle « teutonolatrie ». D'autre part, il reproche à Spencer de n'avoir pas reconnu l'origi- [illegible] lution sociale. Ce sont des faits physiques, les désirs, qui constituent les forces sociales ; c'est le plaisir, le bon- [illegible] gique (à laquelle Spencer paraît vouloir ramener tous les phénomènes supérieurs) s'est superposée à l'ordre cosmique, il faut placer l'organisation sociale au-dessus de l'or- [illegible] La théléologie sociale complète le point de vue génétique [illegible] collectivités humaines sont les unes essentielles (de conservation, préservation et reproduction), les autres non essentielles (intellectuelles, esthétiques et morales). [illegible] gie dynamique correspond chez Lester Ward à peu près à celle de la science et de la pratique. L'objet de la sociologie dynamique est la connaissance des moyens les plus propres à assurer le progrès humain par l'utilisation [illegible] domination de l'esprit collectif sur les forces sociales. Cet art peut être appelé la sociocratie (*sociocracy*). L'éducation est un de ses principaux moyens, et le progrès, qui doit être réalisé de préférence par des agents conscients de leurs aspirations naturelles, dépend de l'influence exercée par la communication des idées, par les opinions, sur une quantité croissante d'éléments variés. La perfection [illegible]

Ward [illegible] (1893), elle a publié de nouveaux [illegible] posé des pièces de théâtre : [illegible] by, nièce de l'écrivain Matthew [illegible] **Ward**, [illegible] (1869), critique d'art au « Times », et éditeur, en collaboration, d'ouvrages tels que : *les Poètes anglais* (1881-1882) ; *l'Art an-* [illegible]

Mrs H[illegible] Ward

Wardite [illegible]

Wardrop [illegible] ou, plus probablement, tuberculeuse, et qu'on observe surtout chez les enfants et les adolescents.

Wardrop (méthode de). Thérap. Traitement des anévrismes par ligature de l'artère au-dessous du sac anévrismal de manière à laisser libres plusieurs collatérales entre la ligature et le sac.

Warming [illegible] Copenhague (1871), professeur à Stockholm en 1882, il voyagea au Brésil, d'où il rapporta une collection de près de 3.000 espèces de plantes, qu'il décrivit dans ses *Sym-* [illegible] ensuite le Groenland (1884) afin de recueillir des matériaux pour ses recherches sur la biologie des végétaux arctiques. En 1895, il publia un ouvrage sur les *Asso-* [illegible] visagées pour la première fois les relations qui existent entre les plantes, leurs associations et le monde dans lequel elles vivent. Ces recherches lui valurent une haute [illegible]

Warmingie (*ji*) n. f. Genre d'orchidacées oncidiées, [illegible]

Warnant-Dreye, [illegible] Meuse ; 1.500 hab. Pierres bleues ; fabrication de laminoirs.

Warot (Victor-Alexandre-Joseph), chanteur dramatique et professeur, né à Verviers en 1834. Né dans un [illegible]

[illegible] et *le Docteur Magnus*, il [illegible] le grand répertoire lyrique [illegible] nommé professeur au Conservatoire.

Warquignies, [illegible]

Warrant [illegible] Le cultivateur pressé par des besoins [illegible] trouver parfois contraint de vendre sa [illegible] marché entraîne une dépréciation des cours. L'institution du *warrant agricole*, créée par la loi du 18 juillet 1898 et réorganisée par celle du 30 avril 1906, qui a abrogé la précédente, lui permet d'attendre la hausse et de se procurer des fonds qui lui sont nécessaires en donnant pour gage tout ou partie des produits agricoles ou industriels de son exploitation qui ne sont pas immeubles par destination.

Lorsqu'il n'est pas propriétaire ou usufruitier de son exploitation, il doit, avant tout emprunt, aviser le propriétaire du fonds ou son mandataire légal. Cet avis doit être donné par le greffier du juge de paix du canton du domicile de l'emprunteur. Le propriétaire avisé peut, si des termes de loyer échus lui sont encore dus, faire opposition à l'emprunt dans un délai de huit jours francs. Toutefois, si le prêteur y consent, et sous la condition que l'emprunteur conserve la garde des produits warrantés dans les bâtiments ou sur les terres de l'exploitation, aucun avis n'est donné au propriétaire ou usufruitier, mais, en ce cas, le bailleur conserve sur les biens de l'emprunteur le privilège que lui confère l'article 2102 du code civil.

Le cultivateur peut conserver personnellement la garde des produits warrantés ou en confier le dépôt soit aux [illegible] des tiers convenus entre lui et le prêteur.

Le warrant est établi par le greffier de la justice de paix du canton où se trouvent les objets donnés en gage. Il énonce la nature, la quantité, la valeur et le lieu de la situation des produits, le montant des sommes empruntées et les clauses et conditions particulières arrêtées entre les parties. Il indique, en outre, si les produits sont assurés ou non, et, dans l'affirmative, le nom et l'adresse de l'assureur. En cas de sinistre, le porteur de warrant a sur les indemnités d'assurances les mêmes droits et privilèges que sur les produits assurés. Le warrant est ensuite transcrit sur un registre spécial, tenu par le greffier. Lorsque les produits engagés ne restent pas entre les mains de l'emprunteur, l'acceptation de la garde est constatée par récépissé signé du dépositaire, et, s'il y a lieu, du bailleur des locaux où est effectué le dépôt.

Le warrant agricole peut également être établi entre les parties sans l'observation des formalités qui précèdent, mais il n'est alors opposable aux tiers qu'après sa transcription au greffe de la justice de paix.

L'emprunteur qui a remboursé son warrant fait constater le remboursement par le greffier, qui lui délivre un certificat de la radiation de l'inscription. Celle-ci est rayée d'office après cinq ans, si elle n'a pas été renouvelée avant l'expiration de ce délai ; si elle est inscrite à nouveau après la radiation d'office, elle ne vaut à l'égard des tiers que du jour de la nouvelle date.

Les produits warrantés peuvent être vendus à l'amiable par l'emprunteur, avant le payement de la créance, sans le secours du prêteur ; mais leur tradition à l'acquéreur ne peut être opérée que lorsque le créancier a été désintéressé. Le remboursement peut être effectué avant l'échéance. Si le porteur du warrant refuse les offres du débiteur, celui-ci peut consigner la somme offerte et, sur le vu de la quittance de consignation, le juge de paix du canton où le warrant est inscrit rend une ordonnance aux termes de laquelle le gage est transporté sur la somme [illegible] teur bénéficie des intérêts à courir jusqu'à l'échéance, déduction faite d'un délai de dix jours.

Les warrants sont transmissibles par voie d'endossement. L'endossement est daté et signé ; il énonce les noms, professions, domiciles des parties qui sont toutes tenues à la garantie solidaire envers le porteur. L'escompteur ou les réescompteurs doivent aviser, dans les huit jours, le greffier du juge de paix par pli recommandé. Les établissements publics de crédit peuvent recevoir les warrants comme effets de commerce.

A défaut de payement à l'échéance, le porteur du warrant doit inviter par lettre recommandée l'emprunteur à se libérer. S'il n'est pas payé dans les cinq jours de l'envoi de cette lettre, il est tenu, à peine de perdre ses droits contre les endosseurs, de dénoncer le défaut de payement, quinze jours au plus tard après l'échéance, par avertissements remis au greffier qui lui en donne récépissé. Quinze jours après la lettre recommandée, il peut faire procéder par un officier public ou ministériel à la vente publique de la marchandise engagée. Il est payé directement de sa créance sur le prix de la vente, par privilège et de préférence à tous créanciers, et, si le prix est insuffisant, il peut, dans le délai d'un mois, exercer son recours contre les endosseurs. S'il y a lieu à référé, il est porté devant le juge de paix de la situation des objets warrantés.

L'emprunteur qui a fait une fausse déclaration, celui qui a détourné, dissipé ou détérioré le gage de son créancier, est poursuivi correctionnellement sous l'inculpation d'escroquerie ou d'abus de confiance.

Le warrant est passible du droit de timbre des effets [illegible] p. 100) ne devient obligatoire qu'en cas de vente, et le droit à percevoir sur le prix de cette vente est de 0 fr. 10 p. 100.

Tout prêteur peut se faire délivrer par le greffier, avec l'autorisation de l'emprunteur, un état des warrants inscrits au nom de ce dernier ou un certificat établissant qu'il n'existe pas d'inscription. Cet état ne doit jamais remonter à une époque antérieure à cinq années.

Warrantage (de *warrant*) n. m. Action de warranter [illegible]

Warren [illegible] en chef, lord Roberts, et retourna en Angleterre. Le gé- [illegible] 1884 ; etc., et il a publié, en 1902, un intéressant ouvr- [illegible]

Warscewiczie [illegible] nées, de la tribu des ron- [illegible] développ[illegible] lée en une [illegible]

Warscewiczie : [illegible]

Wasenburg [illegible] bonn, à l[illegible] de la monta[illegible] donne son nom, ses ruines [illegible] pas été construit avant le XVe siècle ; il a appartenu aux familles de Born et de Lichtenberg et depuis le XVIIe siècle. Sur un des roche[illegible] vieille inscription romaine, consacrée à[illegible] y aurait eu autrefois à la place du ch[illegible] cré à ce dieu. Non loin de la Wase[illegible] d'un rocher, une figure de femme gigantesque, représentant sans doute une divinité locale d'origine celtique.

Wasielewski [illegible] de cette ville, puis fut appelé par Schumann à Dusseldorf comme *concertmeister* et se rendit à Bonn, où il prit la direction de plusieurs sociétés musicales. [illegible] littéraire, fut rappelé en 1869 à Bonn [illegible] musique de la ville et, vers 1884, s[illegible] de fonctions pour se retirer à [illegible]

Wasielewski fut collabora[illegible] tique musical du « Journal de Dresde ». Mais c'est comme [illegible] portants et d'une incontestable valeur, remarquables par [illegible] graphie (1888 [illegible]

[illegible] n'a publié que quelques rares [illegible] portance.

Wasseiges [illegible] prov. de Liège [illegible] gne, tribu [illegible] 1.260 hab.

Watts-house [illegible]

Waterloo [illegible]

de leurs morts, rien, jusqu'en 1901, ne commémorait l'héroïsme des Français écrasés là, par l'Europe coalisée, en 1815. Ce n'est qu'en 1901 que, sur l'initiative de H. Houssaye et de la [illegible], un comité français se forma en vue d'ériger sur le champ de bataille un monument aux vaincus. L'exécution en fut confiée à Gérome.

La [illegible] au Salon de 1902. Le monument, en bronze [illegible] a été inauguré le 28 juin 1904. Il s'élève [illegible] chemin de Plancenoit à Braine-l'Alleud et de la chaussée de Charleroi à Bruxelles, à l'endroit même où succomba la garde impériale.

Agonisant sur une roche, l'aile droite fracassée et repliée, l'aile gauche, au contraire, éployée malgré les balles qui la trouent, l'aigle, encore menaçant, crispe une de ses serres sur le drapeau d'Austerlitz et d'Eylau.

WATERSTAAT (MINISTÈRE DU), nom du ministère qui, en Hollande, s'occupe des eaux, des digues, des écluses, du dessèchement des polders, de la canalisation des rivières, de l'entretien et du creusement des canaux, etc. Il est divisé en deux sections : la première, essentiellement technique, est chargée de la préparation et de l'exécution des lois relatives à l'exécution des travaux, de leur réparation ou de leur amélioration ; la seconde, administrative, a dans ses attributions la nomination des agents du Waterstaat ; elle donne l'autorisation de se servir des travaux de l'État ; elle fait les règlements de police nécessaire ; elle s'occupe des sociétés des eaux, des sociétés de tourbières, de la navigation du Rhin, etc. Son champ d'activité est d'autant plus étendu que tout le pays est conquis sur les eaux et ne peut en être défendu que par une surveillance continuelle. C'est ce ministère qui a présidé au dessèchement de la mer de Haarlem ; c'est lui qui fait étudier le dessèchement du Zuyderzée ; il a fait en grande partie le sol de la Hollande, et c'est ce qui explique comment, le 7 septembre 1905, un décret a décidé que le ministère du Waterstaat, du Commerce et de l'Industrie, s'appellerait désormais ministère de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie.

WATRINELLE (Antoine-Gustave), sculpteur français, né à Verdun (Meuse) en 1828. Élève de Toussaint, deuxième grand prix de Rome en 1858 avec *Achille saisissant ses armes*, il débuta au Salon de l'année suivante avec *la Légende et la Paix*, statues plâtre. (Exécutée depuis en marbre, la *Paix* a été placée dans la cour du Louvre.) On lui doit encore : *Suzanne* (1865), le buste du savant bénédictin *Dom Calmet*, *David*, statue bronze (1868). Il a exécuté de nombreux groupes pour les églises. Parmi les principaux, citons : *Saint Merri et Saint Fron*, *Saint Pierre guérissant un paralytique*, à l'église Saint-Merri, à Paris ; *le Christ dans sa gloire*, tympan du portail principal de la cathédrale de Valence ; *les Douze Apôtres*, même église. Il est encore l'auteur des groupes dorés, représentant la *Musique* et la *Danse* avec *les Muses*, qui surmontent les deux angles des avant-corps de l'Opéra. Il fut aussi le collaborateur de Dubois pour la statue du *Chant* qui est sur la façade.

WATSON (William), poète anglais, né à Wharfedale (Yorkshire) en 1858. Il révéla de bonne heure son talent poétique et publia ses premiers vers dans le « Liverpool Argus » en 1875. Il fit paraître ensuite : *the Prince's Quest* (1880), *Epigrams of Art, Life and Nature* (1884), *Wordsworth's Grave, and other Poems* (1890), le recueil qui le rendit célèbre ; *Lachrymae Musarum* (1892), où l'on trouve un beau poème à la mémoire de Tennyson ; *Lyric Love* (1892), qui est une anthologie ; *the Eloping Angels* (1893) ; *Excursions in Criticum* (1893), un volume de très remarquables essais ; *Odes and other Poems* (1894) ; *the Father of the Forest* (1895) ; *the Purple East* (1896), ces deux derniers recueils tout vibrants de l'indignation qu'excitèrent chez le poète les massacres d'Arménie ; *the Year of Shame* (1896), *the Hope of the World* (1897) ; *Collected Poems* (1898) ; *New Poems* (1902) ; *For England* (1903) ; *Selected Poems* (1903) ; *Poems* (1904). La poésie de W. Watson a un caractère épigrammatique et philosophique à la fois. La forme en est sobre, noble et pure.

WATTERS (Thomas), sinologue anglais, né en 1840, mort à Ealing (Angleterre) en 1901. Il occupa différents postes d'interprète et de consul à Tien-Tsin, Takou, Taï-Wan, Swatow, Wou-Hou, Tam-Soui, I-Tchang, Tche-Fou, en Corée, à Nieou-Tchouang, et fut enfin consul général à Canton (1891) et à Fou-Tchéou (1893). Depuis sa retraite (1895), il prit une part active aux travaux de la Société asiatique de Londres. Watters a consacré des mémoires à Confucius, au taoïsme et surtout au bouddhisme. Nous citerons de lui : *Lao-Tseu, étude de philosophie chinoise* (1870) ; *le Bouddhisme en Chine* (1870) ; *la Vie et les Mœurs de Han-Yü* (1871) ; *Notes sur la littérature mahométane chinoise* (1872) ; *Guide aux tablettes ancestrales dans le temple de Confucius* (1879) ; [illegible] (1896) ; *Essais sur la langue chinoise* (1899) ; etc.

***WATTS** (George-Frederic), peintre anglais, né à Londres en 1817. — Il est mort en cette ville en 1904.

WATTS-DUNTON (Walter-Théodore), poète et critique anglais, né à Saint-Ives (Huntingdonshire) en 1836. [illegible] Rosetti [illegible] avec Swinburne, et publia dans des revues [illegible] de l'« Encyclopédie de Chambers », des articles biographiques et des études sur la poétique. Ses poésies, d'une inspiration personnelle, n'ont pas été [illegible] *Barnes Baronet's Sons* (1897), qui le fit [illegible] fut dépassé par [illegible], roman à [illegible] I a publié encore [illegible] *Man of Greater Britain, and other* [illegible] dans les anthologies un grand [illegible] etc.

WAUTHIER-BRAINE, comm. de Belgique (prov. de [illegible]), sur le Hain, tributaire de [illegible] Senne et le Ruppel ; [illegible] hab.

WAYCROSS [illegible]

WAZENAAR (Amand DE VOS, dit), médecin et écrivain flamand, né à Exaerde, dans la Flandre Orientale, en 1840. Après avoir fait son service militaire comme simple soldat, il étudia, aux universités de Louvain et de Gand, la théologie, les sciences naturelles et la médecine, et reprit du service comme médecin militaire au 1er régiment de chasseurs à cheval (1870). En 1890, il sortit de l'armée et s'établit à Gand. Très épris de littérature, il publia en 1878 un roman intitulé *un Enfant des Flandres*, qui eut un retentissement considérable en Belgique. Son poème *Dans la nature* (1883), d'inspiration à la fois matérialiste et panthéistique, est une tentative remarquable et souvent heureuse pour interpréter poétiquement les données de la science. Citons encore un récit curieux, intitulé *un Officier étranglé* (c'est-à-dire arrêté dans sa carrière) *dans l'armée belge*, où il raconte, dans un cadre de fiction, un épisode de sa vie militaire.

WEBER (Jean-Jacques), célèbre libraire allemand, né à Bâle en 1803, mort à Leipzig en 1880. Il fit de bonnes études secondaires, puis commença chez un libraire de sa ville natale l'apprentissage de la librairie, qu'il continua à Genève, à Paris, à Leipzig et à Fribourg. En 1834, il fonda une maison de librairie et choisit comme spécialité la publication d'ouvrages illustrés. Il sut bientôt s'attacher toute une phalange de graveurs sur bois, qui contribuèrent puissamment à la vogue des ouvrages édités par sa maison. D'autre part, Weber, par ses commandes, rendit possible une véritable renaissance de la gravure sur bois, en Allemagne. Parmi les publications les plus remarquables éditées par Weber, nous citerons notamment : le *Journal illustré* fondé en 1843, dont la publication s'est poursuivie sans interruption jusqu'à nos jours ; le *Calendrier illustré* (1855-1881), une collection de manuels de la vie pratique, qui portent le titre de *Catéchismes illustrés* ; *le Règne animal du monde alpestre*, de Tschudi ; l'*Histoire de Frédéric le Grand*, de Kugler, illustrée par Menzel, etc.

WEBER (Frédéric), graveur suisse, né à Liestal, près de Bâle, en 1813, mort à Bâle en 1882. Oberthür lui apprit, à Strasbourg, les premiers éléments de son art, puis (1835) il se rendit à Paris, où il entra dans l'atelier de Forster. Il fut bientôt attaché à l'illustration des *Galeries historiques de Versailles*. Il exécuta notamment, pour ce recueil : *Marie-Adélaïde de Bourgogne*, d'après Santerre ; *Louise-Adélaïde d'Orléans, la Princesse de Lamballe, l'Impératrice Joséphine*, d'après David, etc. Il exposa ensuite, au Salon de 1847, *Napoléon et le Roi de Rome*, d'après Steuben ; le *Portrait d'Holbein*, le *Portrait de Jules Romain*. On lui doit encore : *la Vierge au linge*, de Raphaël, et *l'Impératrice Eugénie*, d'après Winterhalter (1863) ; *Portrait d'un jeune homme*, d'après Raphaël (1866) ; *la Laïs corinthienne*, d'après Holbein ; *la Bella Visconti*, d'après Raphaël (1868) ; la *Madona di Lugano*, d'après Luini ; le portrait d'*Amerbach*, d'après Holbein (1873) ; *l'Amour sacré et l'Amour profane*, d'après le Titien (1876). Weber avait été élu correspondant de l'Académie des beaux-arts en 1874.

***WEBER** (Albert), indianiste allemand, né à Breslau en 1825. — Il est mort en 1901.

***WEBER** (Théodore), deuxième évêque des vieux-catholiques d'Allemagne, né à Zurich en 1836. — Il est mort en 1906.

WEBER (SYNDROME DE). Méd. Association d'une hémiplégie banale et d'une paralysie du moteur oculaire commun, se manifestant du côté opposé à l'hémiplégie. (C'est le signe clinique d'une lésion ayant son siège dans le pédoncule cérébral.)

WEBSTER (Daniel), homme d'État américain, né à Salisbury (New-Hampshire) en 1782, mort à Marshfield (Massachusetts) en 1852. Avocat à Portsmouth, puis à Boston, très réputé pour son talent de parole, il fit partie de l'Assemblée législative de son État, puis, en 1817, fut élu membre de la Chambre des représentants de Massachusetts et passa en 1827 au Sénat, dont il fit partie jusqu'en 1839. Il s'y prononça nettement en faveur de l'unité nationale, et ses discours dans ce sens eurent une telle répercussion qu'on le surnomma « le grand interprète de la Constitution ». Le général Harrison, devenu président, en fit un secrétaire d'État et un président du conseil, et il conserva ses fonctions sous la présidence de Tyler, où il conclut avec l'Angleterre un traité de délimitation des frontières respectives des deux nations (1842). Il quitta le pouvoir en 1843 et, rentré au Sénat, il se posa en antiesclavagiste ; mais, en 1850, il soutint la thèse contraire et, appelé au secrétariat d'État en juillet de cette année, il vit son ancien prestige amoindri. Candidat à la présidence en 1852, il échoua contre le général Scott, qu'on désigna comme candidat. Il mourut la même année. On a publié ses *Discours, discussions politiques et diplomatiques* (1852) ; sa *Correspondance* (1858), et une *Vie de D. Webster* (1895).

WEBSTER (Augusta DAVIES, dame), femme auteur anglaise, née à Poole (Dorsetshire) en 1837, morte à Kew, près de Londres, en 1894. Fille de l'amiral Davies, elle épousa, en 1863, Thomas Webster, fellow de Trinity College, à Cambridge. Ses premiers ouvrages parurent sous le pseudonyme de CECIL HOME : *Blanche Lisle, and other Poems* (1860) ; *Lesley's Guardian*, roman ; *Lilian Gray*, poème ; puis elle a publié sous son nom une traduction en vers du *Prométhée enchaîné* d'Eschyle ; *Dramatic Studies* (1866) ; *a Woman Sold, and other Poems* (1867) ; une traduction en vers de la *Médée* d'Euripide (1868) ; *the Auspicious Day*, drame (1872) ; *a Housewife's opinions* (1879), recueil d'articles publiés dans l'« Examiner » ; *a Book of Rhyme* (1881) ; *In a day*, drame (1882) ; *Daffodil and the Croäxicans* (1884) ; *the Sentence*, drame (1887).

WECKER (Louis DE), médecin ophtalmologiste, né à Francfort-sur-le-Mein en 1832, mort à Paris en 1904. Élève de Arlt à Vienne, de Graefe à Berlin, de Desmarres à Paris, où il alla s'établir en 1861 et passa sa thèse de doctorat sur les conjonctivites purulentes et la diphtérie conjonctivale. Wecker fit un cours libre à la clinique qu'il avait fondée et où il montrait à de nombreux élèves de nouvelles manières d'opérer ; il vulgarisa la sclérotomie, l'iridectomie, imagina le procédé de l'avancement capsulaire pour la guérison du strabisme, améliora l'opération de la cataracte. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des maladies des yeux* (1863) ; *Atlas des maladies du fond de l'œil* (1870, en collaboration avec de Jæger) ; *Traité d'ophtalmologie*, paru de 1880 à 1889 en collaboration avec Landolt.

WEDDELL (James), marin anglais de la première moitié du XIXe siècle. Il était premier maître dans la marine royale quand il fut chargé en 1822, par une maison de commerce d'Edimbourg, d'aller recueillir des peaux de veaux marins dans les mers australes. Il partit avec deux petits baleiniers, découvrit en 1823 les Orcades méridionales, franchit le cercle polaire antarctique et s'avança vers le pôle plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs à travers une mer libre de glaces qu'il appela mer du Roi-George IV. Il a raconté cette campagne dans *a Voyage towards the south Pole performed in the years 1822-1824* (1825).

WEEKES (Henry), statuaire anglais, né à Canterbury en 1807, mort à Londres en 1877. Entré, vers 1822, dans l'atelier de Behnes, il en sortit en 1827, pour devenir l'élève de Chantrey et plus tard son collaborateur et ami. En 1842, il aida Chantrey dans l'exécution de son colossal *Wellington équestre* ; en 1873, il fut professeur à l'Académie de Londres. On lui doit des bustes de la *reine Victoria* (1838), de *G. C. Lewis* (abbaye de Westminster), de *Mulready* (abbaye de Westminster) ; de *Cunningham* (abbaye de Westminster) ; une statue de *Charles II*, de *J. Hunter*, le monument de *Shelley*, une *Cléopâtre*, un *Sardanapale* ; *Berger*, *le Baiser d'une mère*, etc. Le talent de Weekes manque d'originalité.

WEEKS (Edwig, lord), peintre américain, né à Boston en 1849, mort à Paris en 1903. Il a reçu à Paris les leçons de Bonnat. Ses envois au Salon furent remarqués dès 1884, date à laquelle il exposa : *un Sanctuaire hindou à Bombay* et *un Souvenir de Jeypore*. En 1889, on a vu de lui au Salon : *l'Heure de la prière dans la mosquée des Perles à Agra* et *Autour d'un restaurant en plein air à Lahore*. La même année, à l'Exposition universelle, l'artiste vit récompenser ses œuvres : *un Mariage hindou*, *le Dernier Voyage*, *le Lac sacré*. Weeks exposa au Salon de 1896 *Sur la route à Ispahan*. Enfin, une médaille d'or lui fut décernée à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) où ses toiles *Barbier indien*, *le Réveil de Noureddin* et *Fortune paysanne* avaient été distinguées pour la richesse du coloris.

***WEERTS** (Jean-Joseph), peintre français, né à Roubaix en 1847. — Il a exécuté, pour la grande galerie de la cour d'honneur de la nouvelle Sorbonne, deux importantes peintures décoratives représentant *la Fête du Lendit ou foire aux parchemins à Saint-Denis, au XVe siècle*. (V. LENDIT.) Elles ont figuré au Salon de la Société nationale des beaux-arts en 1903. En dehors de ce grand travail, il a peint de nombreux portraits, la plupart de petit format, de personnages notoires, par exemple : *Vaudremer* (1902) ; *Chaumié* ; *Robert-Fleury* ; *Henry Roujon* (1904) ; *Paul Doumer* ; *Liard*, recteur de l'Université (1905) ; *Roll* (1906).



Weerts.

WEGELE (François-Xavier), historien allemand, né à Landsberg (Haute-Bavière) en 1823, mort à Wurtzbourg en 1897. Il fit ses études à Munich et à Heidelberg, et devint professeur à Iéna en 1851. Il passa en 1857 à l'université de Wurtzbourg et devint membre en 1858 de la commission historique de Munich, qui l'a chargé de publier avec Liliencron la « Biographie allemande ». Nous citerons, parmi ses ouvrages : *Charles-Auguste, grand-duc de Saxe-Weimar* (1850) ; *la Vie et les Œuvres de Dante Alighieri* (1879) ; *Monumenta Eberacensia* (1863) ; *Biographie et critique des nécrologies franconiennes* (1864) ; *Gœthe, historien* (1876) ; *Histoire de l'université de Wurtzbourg* (1876) ; *Histoire de l'historiographie allemande* (1885). Il publia aussi deux volumes dans les « Sources de l'histoire de la Thuringe ».

WEGENER (Gaspard-Frédéric), historien et publiciste danois, né à Svendborg en 1802, mort à Copenhague en 1893. Il se fit connaître par une série de remarquables travaux historiques, devint historiographe royal et directeur des archives (1848), membre nommé par le roi de l'Assemblée nationale, entreprit une campagne contre les prétentions du Slesvig-Holstein, une seconde en faveur du maintien de la royauté héréditaire, fut cité devant la haute cour et acquitté (1854), n'en demeura pas moins en faveur auprès de Frédéric VII, qu'il accompagna en plusieurs voyages, et dont il fut l'un des exécuteurs testamentaires. On peut citer, parmi ses nombreux ouvrages : *De aula Attalica* (1836) ; *Charles le Danois, comte de Flandre* (1839) ; *Documents pour servir à l'histoire du Danemark au XIXe siècle* (1891) ; etc.

WEHRLI ou **WERHLI** (Jean-Jacques), né à Eschikofen, dans le canton de Thurgovie (Suisse), en 1790, mort à Guggenbühl en 1855. Fils d'un instituteur de campagne, il se voua à l'enseignement, recevait, à vingt ans, de Fellenberg la direction de l'institut des pauvres à Hofwyl ; en 1830, les autorités de son canton le mettaient à la tête du séminaire (école normale). Il fonda les écoles d'agriculture de Kreuzlingen et d'Erlen (1833), développa chez ses élèves les facultés physiques et morales, et chercha à procurer aux enfants pauvres un état qui leur permît de pourvoir partout à leurs besoins.

WEIBYEÏTE n. f. Fluocarbonate naturel de cérium, lanthane, didyme, chaux.

WEICHSELBAUM (BACILLE DE). Bactér. Agent pathogène ou du moins habituel de la méningite cérébro-spinale épidémique, décrit par Weichselbaum. On le connaît aussi sous le nom de *diplococcus intracellularis meningitidis* ou *méningocoque*. V. ce mot.

WEIDMANN (Georges-Maurice), libraire allemand, né à Spire en 1658, mort à Leipzig en 1693. Il fonda en 1682, à Leipzig, la célèbre librairie qui porte son nom et qui fut dirigée, après sa mort, par J.-L. Gledizch, puis par son fils GEORGES-MAURICE **Weidmann** (mort en 1743), dont la veuve, associée à Erasmus Reich, édita les œuvres de Gellert, Lessing, Lavater, Heyne, Wieland, etc. A la mort de Reich (1787), la maison devint la propriété de la fille unique de Weidmann. Georges André Reimer l'acheta en 1822 et la céda en 1852 à son fils Charles Auguste Reimer et à

[illegible]

WEIGAND [illegible] sité la France, l'Italie et la Roumanie, et s'est spécialisé dans l'étude des dialectes roumains, en particulier de [illegible] à étudier scientifiquement. Citons, parmi ses publications : [illegible] *la Dobroudja* (1902); etc. Il dirige l'Institut de langue roumaine de Leipzig, subventionné par le gouvernement roumain [illegible]

WEIL [illegible] huit à quinze jours, très sujet à rechutes, apparaissant au cours et comme complication d'accidents infectieux plus ou moins graves, d'où le nom qu'on lui donne aussi quel- [illegible]

WEILBACH, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Hesse-Nassau]), non loin du Mein, affluent du Rhin, par 106 mètres d'altitude ; 2.000 hab. Sources minérales chlorurées sodiques sulfureuses, utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique et de la [illegible]

WEINHOLD (Charles), germaniste allemand, né à Reichenbach (Silésie) en 1823. Il étudia la théologie et la philologie à Breslau et à Berlin, se fit habiliter en 1847 à Halle, fut nommé en 1849 professeur de langue et de littérature allemandes à Berlin [illegible] Breslau (1876) et, de nouveau, à Berlin (1889). Il a été élu membre de l'Académie des sciences de cette ville (1889). Parmi ses nombreux écrits, citons d'abord ses travaux sur l'histoire de la civilisation : *les Femmes allemandes* [illegible] *Scandinaves* (1856) ; *les Cérémonies funèbres en Allemagne à l'époque païenne* (1859); *les Régions polaires de l'Europe* [illegible] des travaux d'histoire littéraire et surtout des ouvrages de philologie allemande, dont les plus connus sont une [illegible] une *Petite Grammaire* du même idiome (1881 ; 2e éd. 1889) ; [illegible]

WEINZIERL (Max, chevalier DE), musicien tchèque, né à Bergstadtl en 1841, mort à Vienne en 1898. Directeur [illegible] présenter en cette ville plusieurs opérettes ou opéras- [illegible]

WEIR (William), journaliste anglais, né à Mount-Ha- [illegible] études, qu'il compléta à l'université de Gœttingue, fut inscrit au barreau écossais en 1827, mais se fit plutôt une solide réputation dans le journalisme. Fondateur du *Glasgow Argus* (1858), il fut plus tard attaché à la rédaction du « Daily News », dont il devint rédacteur en chef, et qu'il dirigea d'une manière absolument remarquable. Il a écrit le chapitre sur les mœurs en Angleterre durant le règne de George III, dans la *Pictorial History of England*.

WEIR [illegible] Rochelle (État de New-York) en 1803, mort à New-York en 1889. Il descend d'une famille de huguenots français qui [illegible] tion de l'édit de Nantes ; il commença ses études artistiques en Amérique, avec Jarvis, et partit ensuite pour l'Italie, où, pendant trois ans, il travailla assidûment avec Benvenuti [illegible] vres des grands maîtres. A son retour aux États-Unis, il succéda à Leslie comme professeur de dessin à l'école militaire de West-Point (1837-1879). On a de lui, entre [illegible] rin, tableau qui orne aujourd'hui la rotonde du Capitole de Washington ; *Virgile et Dante ; Titien dans son atelier* ; [illegible]

WEIR (Harrison William), graveur et littérateur anglais, né à Lewes en 1824, mort en 1906. Apprenti pendant sept ans chez un dessinateur sur bois (1837-1844), il com- [illegible] tures d'animaux. Mais il est surtout connu par les dessins et gravures sur bois qu'il exécuta pour des publications [illegible] grand nombre de livres d'histoire naturelle et d'économie morale, et en particulier des ouvrages écrits par lui- [illegible] des expositions de volailles et surtout la fameuse exposition [illegible]

WEISHAUPT (Victor), peintre animalier allemand, né à [illegible] mande de 1870-1871, comme officier dans la landwehr. Ensuite, élève de Diez, il obtint son premier succès avec [illegible] (Paris) une médaille d'argent.

WEISSBAD, [illegible] d'un petit sous-affluent du Rhin ; 700 hab. Source minérale bicarbonatée calcique, station estivale ; cure de petit-lait.

WEISSENBOURG, [illegible] 900 hab. Source minérale sulfatée calcique, à la tempéra- [illegible]

WEISSENSTEIN, [illegible] lequel a été percé un tunnel long de 3.656 mètres, ouvert depuis le 23 septembre 1906, et qui permet de se [illegible] Moutiers-Soleure, sans passer par Bâle.

WEITBRECHT [illegible] puis fonctionnaire de l'enseignement secondaire, il débuta dans les lettres, en 1870, par des chants de guerre illustrés par Hugo Knorr, et que plus tard il réunit à d'autres sous le titre de *Poésies* (1875). On a encore de lui : *Récits de Souabe*, deux recueils, en collaboration avec son frère [illegible] avec Édouard Paulus (1884) ; *Retour* (1886) ; une tragédie, *Sigrun*, et une série d'articles sur les questions sociales [illegible]

WEITMAR [illegible] Prusse (présid. d'Arnsberg et cercle de Bochum) ; [illegible]

WEITZMANN (Charles-Frédéric), musicien allemand, né et mort à Berlin (1808-1880). Élève de Henning et de Spohr pour le violon, de Bernard Klein et de Hauptmann pour la théorie de l'art, il devint chef des chœurs au théâtre de Riga, puis directeur de musique à l'église de Reval, où il fit représenter trois opéras : *le Voleur amoureux* [illegible] *diant*. Il se rendit ensuite à Saint-Pétersbourg, où pendant dix ans il remplit les fonctions de premier violon au théâtre impérial et de directeur de musique à l'église allemande de Sainte-Anne. Après un voyage en Finlande, puis à Paris, où il fit partie de l'orchestre du Théâtre-Italien, il alla remplir le même emploi à celui de Londres, et enfin retourna à Berlin, où il fut nommé professeur d'harmonie et de contrepoint au Conservatoire. C'est alors que, tout en publiant quelques recueils de *lieder* et diverses pièces de piano, il se fit connaître comme théoricien et écrivain musical, et donna les ouvrages suivants : *les Nombreux Accords de trois sons* (1853) ; *l'Accord de septième* [illegible] *septième* (1854) ; *Histoire de la musique grecque* (1855) ; *Histoire de l'harmonie et de sa théorie*, et un assez grand nombre d'autres écrits dans divers journaux. Il a publié aussi un recueil de canons, deux cahiers d'études de contrepoint et une série de 1.800 préludes et modulations.

WEKERLÉ (Alexandre), homme politique hongrois, né à Moor (comitat d'Albe-Royale) en 1848. Il fit ses études à Albe-Royale et à Budapest et entra, en 1870, au ministère des finances, professa un cours libre (privat-docent) à l'Université, devint conseiller (1881), puis secrétaire d'État (1886), finalement ministre des finances (1889). La Hongrie lui doit la conversion de la rente, son premier budget sans déficit (1890) et l'organisation de la valuta. Wekerlé devint, en 1892, président du conseil et soumit au Parlement les lois politico-ecclésiastiques établissant l'état civil, le mariage civil obligatoire, la réception de tous les cultes. Avec Szilagyi, ministre de la justice, et Csaky, ministre des cultes, il réussit à faire passer ces lois, mais la cour ne soutenait que mollement « le grand ministère ». Wekerlé donna sa démission le 22 décembre 1894. Il fut nommé, en 1897, président de la cour de justice administrative nouvellement créée, poste qu'il conserva jusqu'à sa nomination comme président du conseil (avr. 1906). Il mit comme condition à son acceptation de la présidence, des concessions importantes au nationalisme hongrois ; et l'une des premières conséquences de son arrivée au pouvoir a été la démission du chancelier de l'Empire, le comte Goluchowski, qui s'était montré le défenseur intraitable des prérogatives allemandes. Ce n'est qu'avec l'assentiment de Wekerlé que l'empereur a pu appeler au poste de chancelier le baron d'Arenthal, auquel son mariage avec une fille du comte Szechenyi assure un favorable accueil auprès des grandes familles magyares.

Wekerlé.

Wéland le Forgeron [illegible] aryens possèdent une légende saturée d'éléments mythiques et se rapportant à l'invention de l'art de forger le fer. Chez les Germains, c'est Volundr-Wieland-Wéland qui en est le héros. La littérature française ancienne, qui d'ailleurs ne le connaît guère que de nom, l'appelle Gualand-Galand. Des souvenirs de l'histoire de Wieland se rencontrent en Angleterre et en Allemagne, mais c'est en pays scandinave qu'ils sont restés le plus précis.

Voici, en résumé, ce que raconte la *Volundarkvida* (poème de Volundr), qui remonte au IXe siècle, et qui est contenue dans l'*Edda* ancienne. Trois Finnois, Volundr et ses deux frères, sont venus habiter le val du Loup, dans le royaume de Nidudr. Tous trois ont épousé des walkyries qu'ils ont surprises au bain. Après huit ans de mariage, ils sont abandonnés de leurs femmes. Les deux frères de Volundr se mettent à la recherche des fugitives ; seul le forgeron reste à la maison. Le roi Nidudr profite de cette occasion pour l'attaquer, s'emparer de ses richesses, lui couper les nerfs des jarrets et l'installer dans une île où Volundr travaille pour lui. Un jour, Volundr se venge : il tue les fils du roi, déshonore sa fille et échappe [illegible] fabriquées.

La [illegible] à ces données des éléments étrangers au thème primitif : une généalogie de Wieland, son enfance, des aventures compliquées qui lui adviennent chez le roi Nidung, enfin l'intervention d'un frère, Egil, à qui est attribuée l'histoire de Tell.

Les poèmes allemands des XIIe et XIIIe siècles parlent aussi de Wieland [illegible]

WELCHE [illegible]

plus aucun rôle politique.

WELCKER [illegible] temps la littérature ancienne [illegible] réorganisa la bibliothèque, y [illegible] notre Académie des inscriptions. Il [illegible] après une vie bien remplie. Il ava[illegible] quité grecque sous ses divers aspects : litt[illegible] gie, archéologie, épigraphie, histoire. Vo[illegible] des traductions en vers allemands d[illegible] d'Aristophane, *les Grenouilles* et [illegible] Hippocrate (1817) ; de Phil[illegible] (1819) ; *la Trilogie d'E*[illegible] *drame satyrique* (1825 [illegible] d'histoire, de mythologie, d'histoire [illegible] de mémoires d'archéologie, sculpture mo[illegible] tons, bas-reliefs, vases peints, fresques de Pompéi, etc. : [illegible] *Guillaume de Humboldt* (1859) ; etc.

WELCKER [illegible] Professeur d'anatomie à Halle (1859) et directeur de l'Institut anatomique de cette ville (1876), ce savant est surtout connu pour les perfectionnements qu'il a introduits dans la méthode de numération des globules du sang. [illegible] nèrent ensuite à visiter les collections de crânes d'Alle- [illegible]

WELCKER [illegible] d'un animal. On saigne d'abord l'animal à blanc et on pèse le sang, puis on lave les veines et les tissus hachés jusqu'à ce que l'eau sorte incolore, et on évalue par la colorimétrie la quantité de sang que contient cette eau ; il suffit pour cela de mêler peu à peu du sang de l'animal à un volume d'eau déterminé jusqu'à ce que la couleur soit la même.

WELDE [illegible]

WELD-ELVEN [illegible] la rapidité du vent. Les bergers les entendent passer tout [illegible] comme fauchée régulièrement par places et légèrement [illegible] prairies.

WELDEN [illegible] tale (arrond. d'Audenarde), sur l'Escaut ; 1.260 hab.

WELDITE [illegible]

WELLE [illegible] dentale (arrond. d'Alost), sur la Dendre, affluent de l'Escaut [illegible]

WELLHAUSEN [illegible] professeur de théologie à Greifswald, fut nommé en 1882 professeur extraordinaire à la faculté de philosophie de Halle, puis professeur ordinaire de langues orientales successivement à Marbourg (1885) et à Gœttingue (1892). Il a publié de remarquables travaux critiques sur l'Ancien Testament et sur l'histoire du peuple d'Israël. Les plus impor- [illegible]

[illegible] *Testament* [illegible] 1878, 1892 [illegible] les trois premiers évangiles [illegible].

WELLINGTON (Henry [illegible]), [illegible] anglais, né en 1846, [illegible] de Wellington. [illegible] Stratfieldsaye en 1900.

WELLS (Sir Thomas Spencer), chirurgien anglais, né [illegible] en 1818, [illegible] médicales à Londres, où il devint membre du Collège royal des chirurgiens. Etant [illegible] service de santé de la marine, il fut premier [illegible] hôpitaux anglais de Smyrne, de Rankioi, puis dans celui des Dardanelles, pendant la guerre de Crimée. De retour en Angleterre, il fut nommé médecin [illegible] de la Samaritaine à Londres, consacré aux [illegible] des femmes. C'est là que, perfectionnant les [illegible], il mit en honneur les grandes opérations abdominales. Il devint le maître de l'ovariotomie et le chef d'une école nouvelle. Les chirurgiens français, qui jusqu'alors repoussaient l'ovariotomie comme une opération injustifiable, l'ont adoptée depuis en se servant de la méthode de Wells. Ce chirurgien fut nommé baronnet en 1883 et associé étranger de l'Académie de médecine de Paris en 1890. Ses principaux ouvrages sont : *Traitement des fistules [illegible]* (18[illegible]); *Diagnostic des kystes et des tumeurs ovariques* (1867); *Livret de Spencer Wells [illegible] de l'abdomen* (1872); *Des tumeurs de l'ovaire et de l'utérus* (1882); *Diagnostic et [illegible] abdominales* (1885).

WELLS (Herbert George), écrivain anglais, né à Londres en 1866. Depuis *Mankind in the making* (1903), Wells a publié, toujours dans la même veine, mais de plus en plus avec des considérations philosophiques et sociales [illegible] *Kipps* (1905); *Aux jours de la Comète* (1906). Wells est associé de l'Institut international de sociologie.

H. G. Wells.

WELLSITE n. f. Silicate naturel, qui est une zéolithe voisine de la christianite.

***WELSCHINGER** (Henri), historien français, né à Muttersholtz (Alsace) en 1846. — Il a publié en 1905 *le Pape et l'Empereur* (1804-1815), ouvrage où il a étudié, d'après des documents inédits de la plus haute importance, la querelle célèbre entre la Papauté et l'Empire. — Il fut chargé, en 1897, de tenir le feuilleton d'histoire contemporaine au « Journal des Débats ».

WEMMEL, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]); 1.740 hab.

WENDLANDIE (*vend'lan-di*) n. f. Genre de rubiacées cinchonées, de la tribu des rondeletiées, comprenant une vingtaine d'espèces de l'Asie orientale et de l'archipel malais.

— ENCYCL. Les *wendlandies* ont des fleurs en inflorescences lâches, avec une corolle à préfloraison imbriquée, et des étamines à filet non appendiculé. Leur fruit est une capsule septicide.

Wendlandie : *a*, bouton ; *b*, fleur.

Wen-hien-tong-Kao (*Recherche approfondie des* [illegible]), grande encyclopédie chinoise en 348 livres, composée par l'historien Ma Touan-Lin. Cet ouvrage comprend des mémoires sur les livres canoniques et sur la littérature ancienne, sur la généalogie des empereurs, sur l'institution des principautés, sur l'astronomie et les phénomènes célestes, etc. Il s'arrête au règne de Ning Tsong, de la dynastie des Song méridionaux.

WENZEL (Gustave), jurisconsulte et historien hongrois, né à Lukau en 1812, mort à Budapest en 1891. Il fit ses études à Milan, à Vérone, à Pest et à Vienne, devint professeur au Theresianum, puis à la faculté de droit de Budapest, où il professa pendant quarante ans. On lui doit : [illegible]; *Histoire des* [illegible] *l'agriculture en Hongrie* (1887), l'édition critique des *Œuvres de Verancsics*, historien [illegible] *Codex Arpadianus*, recueil de documents de l'époque arpadienne, *le Réveil diplomatique de l'époque des Anjou* et l'édition d'une partie des [illegible] la Hongrie.

WÉPION, [illegible] de Namur), sur la Meuse ; 1.500 hab. Pierre bleue.

WERDER (Charles), philosophe allemand, né et mort à Berlin (1808-1893). Il suivit les cours de Hegel, aux idées duquel il demeura toujours fidèle. En 1834, il se fit recevoir privatdocent de philosophie à Berlin, où il reçut une chaire en 1838. Parmi ses ouvrages, nous citerons : [illegible]

WERNER ([illegible]), marin allemand, né à [illegible] en 1852 [illegible] Hambourg [illegible] dans la marine allemande, nouvellement créée. En 1852, il prit du service dans la marine prussienne, comme lieutenant. Nommé capitaine-lieutenant en 1856, il commanda le transport l'*Elbe* dans l'expédition sur les côtes de l'Asie [illegible] à la guerre contre le Danemark [illegible] l'Autriche [illegible]. Il fut chargé de visiter [illegible] de la France et de l'Angleterre et devint à son retour directeur en chef des chantiers de Dantzig. En 1869, il était capitaine commandant du cuirassé *Konprinz* et prit part à la guerre franco-allemande, en 1870. En 1871, il commanda un bâtiment école d'artillerie, devint, en 1872, chef d'escadron et intervint en 1873 dans la guerre civile en Espagne, à Carthagène. Traduit de ce fait devant un conseil de guerre, il fut acquitté, devint directeur en chef des chantiers de Wilhelmshafen, contre-amiral en 1875, et prit sa retraite en 1878. Il a écrit, entre autres ouvrages : *l'Expédition prussienne en Chine, au Japon et au Siam* (1873); *la Marine prussienne, sa participation à la guerre danoise, son importance, et son avenir* (1864); *l'Ecole des marins* (1866); *le Livre de la marine allemande* (1884). Il a fondé la revue : *Revue pour la marine et le sauvetage en mer*, paraissant à Hambourg. Il a été un des fondateurs des sociétés allemandes pour le sauvetage des naufragés (1864), pour la pêche dans la mer du Nord (1866), pour la pêche dans la mer Baltique.

WERNZ (François-Xavier), général des jésuites, et théologien allemand, né à Rottweil (Wurtemberg) en 1842. Il entra en 1857 dans la compagnie de Jésus, quitta l'Allemagne lors de l'expulsion des jésuites, puis se rendit en Angleterre, où il étudia le droit canon à l'université de l'ordre, avant d'y devenir lui-même professeur. En 1882, il était nommé professeur à l'université grégorienne, à Rome, et il n'a depuis lors quitté cette fonction que pour prendre, comme général élu, en septembre 1906, la direction de son ordre. Il faisait partie, au moment de son élévation au généralat, de plusieurs congrégations de curie, et notamment de la commission pour la codification du droit canon. Erudit de valeur, il a publié un certain nombre d'ouvrages de philosophie et de droit, parmi lesquels il faut mentionner un traité considérable de droit canon, *Jus canonicum*.

WERTHEIMER (Edouard), historien hongrois, né à Pest en 1846. Il fit ses études à Pest, Vienne et Berlin, et devint professeur d'histoire à l'école de droit de Pozsony. Ses travaux portent principalement sur l'Autriche-Hongrie de la fin du XVIII[e] et du commencement du XIX[e] siècle et sont faits d'après des documents inédits. On lui doit des mémoires sur Marie-Antoinette, des ouvrages sur *l'Autriche-Hongrie au premier décennat du XIX[e] siècle* (1884-1890), paru également en allemand, sur *le Duc de Reichstadt*, sur les *Exilés du premier Empire* (1895, en allemand) et quelques articles, en langue française, dans la « Revue historique ».

WERTHEIMER (Gustave), peintre autrichien, né à Vienne (Autriche) en 1847, mort à Paris en 1902. Elève de Führich à l'académie de sa ville natale, il travailla d'abord à Vienne, puis à Paris. Il a peint des scènes historiques, des allégories, des portraits et des études d'animaux. Ses envois à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) : *la Chasse infernale, la Mort de César, Persépolis, le Baiser de la vague*, lui valurent une mention honorable. Parmi ses autres œuvres, on citera : *Mort d'Agrippine, le Roi de Sion, Vengeance des fleurs, Persée et Andromède, le Rêve du pêcheur, le Repas des fauves chez Pezon, la Fête du lion*, etc.

WERWÉE (Alfred-Jacques), peintre animalier et aquafortiste belge, né à Saint-Josse-ten-Noode en 1838, mort à Schaerbeck en 1895. Fils du peintre Louis-Piere Werwée (1807-1882), il fut d'abord géomètre. Il reçut des conseils de son père, de F.-Ch. Deweirdt et de Verbœckhoven et débuta au Salon de Bruxelles de 1857 avec *Animaux dans une prairie*, où déjà se manifestaient ses tendances réalistes, son fin sentiment de la nature. *Un Attelage flamand*, exposé au Salon de Paris en 1864, fut loué par Burger (Th. Thoré) et lui valut, outre une 3[e] médaille, les encouragements de Diaz, Rousseau et Barye. Nouveau succès à Paris, en 1869, où figurait son *Étalon*, qui fit dire à Delacroix que c'était « l'étalon peint par lui-même », tant il y avait de vérité et de fougue dans cette toile. Toutefois, sa technique devait se transformer et sa palette s'éclaircir, en 1875, après un voyage en Hollande et en Italie. Cette transformation fut visible à Paris, à l'Exposition universelle de 1878, où figuraient, outre le fameux *Étalon, les Bords de l'Escaut* et *En Hollande*. En 1881, on remarqua au Salon de Bruxelles : *les Eupatoires*, et *Au beau pays de Flandre* (musée de Bruxelles). Le même musée possède : *Attelage zélandais, Equinoxe, Animaux au bord du fleuve*. Autres œuvres, aux musées d'Anvers, de Liége, au Kursaal d'Ostende. Il avait obtenu une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 (Paris).

WERY (Emile), peintre français, né à Reims (Marne) en 1868. Elève de Léon Bonnat et de François Flameng, il s'est fait remarquer par des toiles de Bretagne d'une harmonie puissante et colorée, qui n'en exclut pas un certain sentiment de mélancolie. En 1897, son tableau, *Premières lueurs*, lui valut une troisième médaille au Salon de la Société des artistes français. L'année suivante, *Soir d'orage* et *Fille de Pennemarch* lui méritèrent une seconde médaille qui le mit hors concours, et une bourse de voyage lui fut décernée par le ministère des beaux-arts. En 1899, il exposa une toile importante, *Retour d'[illegible]*, *Plougastel-Daoulas*. En 1900, son tableau *les Bateliers d'Amsterdam* obtient le prix national, fut acquis par le musée du Luxembourg, et une médaille d'argent à l'Exposition universelle lui fut décernée. Enfin, en 1902, son triptyque de Venise fut très goûté. Il a encore envoyé au Salon des artistes français : *les Petits* (1903); *Soir* (1903); [illegible] (1904); [illegible] (1906); *le Moulin* (19[illegible]).

WESEMAEL, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]), près du Winghe, petit tributaire de la Dyle par la Demer et le Rupel; 1.550 hab. Belle église.

WESEMBEEK, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Bruxelles]), sur un petit tributaire de la Voluwe, affluent de l'Escaut par la Senne, la Dyle et le Rupel; [illegible] hab.

WESPELAER, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arrond. de Louvain]); 1.240 hab.

WEST-CALDER, ville du Royaume-Uni (Ecosse [comté d'Edimbourg]); 2.500 hab. Fabrication d'huile.

WESTCAPPELLE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Bruges]); 1.550 hab. Instruments aratoires.

WESTCOTT (Brooke Foss), évêque et théologien protestant anglais, né à Birmingham en 1825, mort en 1901. Il fit ses études à Cambridge, où il devint *fellow* au Trinity College en 1849. Chanoine de la cathédrale de Peterborough (1869), professeur de théologie à l'université de Cambridge (1870), chanoine de l'abbaye de Westminster (1883), il devint en 1890 évêque de Durham. En collaboration avec Hort, il se consacra à la revision du texte autorisé de la Bible anglaise. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Eléments de concordance des évangiles* (1851); *Histoire du Canon du Nouveau Testament* (1855); *Caractéristique des miracles évangéliques* (1859); *Introduction à l'étude des évangiles* (1860); *la Bible et l'Eglise* (1864); *le Nouveau Testament dans l'original grec* (avec Hart, 1866); *l'Evangile de la résurrection* (1866); *Histoire de la Bible anglaise* (1869); *la Vie chrétienne multiple et une* (1869); *le Rôle religieux des Universités* (1873); *l'Epître aux Hébreux* (1889); *les Epîtres de saint Jean* (1892); *l'Incarnation et la Vie commune* (1894); *Paroles de foi et d'espérance* (1902). Savant érudit et écrivain mystique, Westcott a exercé par son enseignement une grande influence.

WEST-DERBY, ville du Royaume-Uni (Angleterre [comté de Lancastre]); 3.800 hab. C'est aujourd'hui un faubourg de Liverpool. Edouard le Confesseur y eut un château qui fut détruit en 1266.

WESTENFELD, localité de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. d'Arnsberg, cercle de Gelsenkirchen]); 3.053 hab. Mine de houille.

WESTERGAARD (Niels Louis), orientaliste danois, né et mort à Copenhague (1815-1878). Il apprit dans sa ville natale le sanscrit et le vieux-norrois, alla suivre à Bonn le cours de Lassen, et compléta ses études à Londres, à Paris et à Oxford. Son premier ouvrage : *Radices linguæ sanscritæ* (1841), fut suivi de *Recherches sur les rapports entre le sanscrit et l'islandais*, en anglais (1841-1843), inspirées par les travaux de Rask, son compatriote. Avec l'appui du roi et de l'Université, il entreprit un voyage dans l'Inde et la Perse (1841-1844) et revint par le Caucase et Moscou, rapportant des manuscrits zends et pehlvis, et une copie des inscriptions cunéiformes trilingues de Persépolis. Il fut nommé en 1844 lecteur et, en 1845, professeur de philologie orientale à l'université de Copenhague. En 1848, il fut élu membre de l'Assemblée constituante danoise. Son œuvre capitale est une édition du *Zend-Avesta* (1852-1854). On lui doit encore un *Manuel de sanscrit* en danois (1846), un catalogue (en latin) des manuscrits de la bibliothèque de l'université de Copenhague (1846) et d'importants travaux sur la religion des Parses et l'histoire de l'Inde.

WESTKERKE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. d'Ostende]); 1.250 hab.

WESTMALLE, comm. de Belgique (prov. et arrond. d'Anvers), sur un affluent de la Petite Nèthe ; 1.700 hab. Huilerie. Tanneries. Couvent de trappistes.

WESTMEYER (Guillaume), compositeur allemand, né à Ibourg en 1832, mort à Bonn en 1880. Elève du conservatoire de Leipzig, puis de l'excellent théoricien Lobe, il se fixa à Vienne, où il fut d'abord chef de musique militaire et où, ensuite, il s'occupa beaucoup de la réforme de la musique d'église. Il a fait représenter deux opéras : *Amanda* (1856) et *la Forêt d'Hermannstadt* (1859). On connaît de lui des symphonies, des quatuors, des *lieder* remarquables, des chœurs, un octuor pour instruments à vent, et l'on cite surtout une *Ouverture impériale* d'un effet puissant, dédiée à l'empereur d'Autriche, et qui est exécutée chaque année, le 18 août, pour l'anniversaire de la naissance de ce souverain, par toutes les musiques militaires de Vienne.

WESTMINSTER (CATHÉDRALE CATHOLIQUE DE), église primatiale du diocèse métropolitain d'Angleterre, qui s'élève dans le centre de Londres, non loin de l'abbaye anglicane de Westminster. Souhaitée par les cardinaux Wiseman et Manning, cette cathédrale fut élevée sous l'épiscopat du cardinal Vaughan, qui en posa la première pierre le 29 juin 1895. De style byzantin, elle fut construite en briques de Portland, sur les plans de l'architecte John S. Bentley, qui s'inspira des églises byzantines d'Italie. Cette cathédrale, une des plus vastes du monde, s'étend sur une longueur de [illegible] mètres, la nef principale a [illegible] de hauteur sur 20 mètres de largeur : elle est surmontée de quatre coupoles et flanquée de dix chapelles latérales ; sur le côté droit s'élève un campanile carré de [illegible] mètres de haut. L'élégante abside qui la termine communique avec le monastère des religieux de Saint-Benoît, qui desservent l'église. La couleur rouge des briques, relevée par des assises blanches, le nombre et la variété des clochers, des coupoles, des pleins cintres, donnent à l'église un aspect d'une rare originalité.

Cathédrale catholique de Westminster.

Westminster Gazette (*Gazette de Westminster*), fondée en 1893 par sir George Newnes. — C'est un journal du soir, d'opinions libérales. Les rédacteurs en chef en ont été E. T. Cook, puis (1895) J. A. Spender.

Le dessinateur [illegible] illustrateur.

WESTMOUNT, ville du Canada [illegible] d'Hochelaga [illegible] Montréal [illegible] réalité un faubourg de Montréal.

WESTPHAL [illegible]

WESTPHALL [illegible]

WESTRUMITE [illegible]

WESTRUMITER [illegible]

WEST SPRINGFIELD, ville des États-Unis (Massa-[illegible]

WET (Christian-Rodolphe DE), général boer, né dans [illegible] quand éclata la guerre avec [illegible] d'un des commandos levés par [illegible] mouvements imprévus et rapi-[illegible] Puis, en février 1901, il envahit [illegible] par les quatre corps d'armée [illegible] toutes les tentatives faites pour l'atteindre, il traversait même les lignes anglaises sans se [illegible] surprit et enleva le camp anglais de Tweefontein. En [illegible] disposé entre leurs blockaus. Le 31 mai 1902, il signa l'accord avec l'Angleterre qui mettait fin à la guerre. Il [illegible]

De Wet.

WETTE (Guillaume-Martin-Leberecht DE), théologien [illegible] logie (1809); en 1810, il fut envoyé à l'université de Berlin. Il était libéral et nationaliste, d'un caractère indépen-[illegible] mère de Sand, assassin de Kotzebue, et fut destitué, pour ce fait, par le gouvernement réactionnaire de la Prusse. [illegible] fesseur à l'université et, en 1829, membre du conseil d'éducation. Dans ses travaux historiques, exégétiques et critiques sur la Bible, qui tous ont eu plusieurs éditions, il fait preuve d'un jugement sain et d'une profonde érudi-[illegible]

WETTERLÉ (Emile), prêtre et homme politique alsa-[illegible] éducation essentiellement française, bien que devenu sujet [illegible] de Francfort, étudia la philosophie et la théologie catholique à [illegible] dans le Tyrol autrichien, fut con-[illegible] Italie et devint vicaire en 1889 à [illegible] ment politique en Alsace-Lorraine [illegible] ciations ouvrières catholiques de [illegible] Mulhouse, entreprit une lutte énergique contre les socialistes et les libéraux anticléricaux et, [illegible] renonça à la politique de protestation contre l'annexion [illegible]

Wetterlé.

[illegible] l'Alsace-Lorraine, l'extension de ses libertés politiques et [illegible] DESPARTE), se rapprocha ensuite du gouvernement allemand, favorable aux catholiques, et combattit le gouver-[illegible] en 1900. Orateur brillant et habile, il devint le véritable [illegible]

WETTSTEIN [illegible] l'université de Vienne (1883), professeur et directeur de [illegible]

WEYLER Y NICOLAU [illegible] Fils d'un père allemand naturalisé espagnol et d'une mère [illegible] Tolède, puis passa par l'école spéciale d'état-major, d'où il sortit lieutenant. Capitaine deux ans après, il fut en-[illegible] fut alors fait commandant et rentra en Espagne avec le grade de colonel. Il retourna à Cuba en 1868 et [illegible] ral de brigade en 1871, il fut envoyé en 1872 à Puerto-Principe, qu'il dut pacifier. Il était général de division en 1873, quand éclata la guerre carliste; capitaine général en Catalogne lorsque Alphonse XII fut [illegible] crut devoir démissionner. Il ne reprit du service qu'en 1875, pour achever la guerre carliste. Trois ans après, il fut nommé gouverneur général des îles Canaries, où il resta cinq ans. Il fut ensuite commandant supérieur aux Baléares en 1883, puis, en 1886, directeur général du service de santé et d'administration militaire; il fut ensuite gouverneur général des Philippines, puis gouverneur de Barcelone. En 1895, il remplaça à Cuba Martinez Campos comme gouverneur général, mais il ne put y réprimer la révolte et il fut rappelé en 1897. Rentré en Espagne, il prit une attitude frondeuse, se posant en patriote contre le gouvernement qu'il accusait de faiblesse à l'égard des Américains. Accentuant son attitude, il adressa à la reine régente, en janvier 1899, un mémoire dans lequel il prenait la défense de l'armée espagnole à Cuba, injustement accusée, disait-il, dans un récent message du président Mac Kinley. Il fut question de le poursuivre, mais il se calma peu à peu et cessa de créer des difficultés au gouvernement.

W[illegible]

WEYMAN (Stanley John), romancier anglais, né à Lud-[illegible] Christ Church à Oxford. Se destinant au barreau, il fut admis comme *barrister-at-law* (avocat) en 1881, mais ne tarda pas à se tourner vers la littérature. Il publia d'abord : *the* [illegible] obtint son premier succès avec *a Gentleman of France*, emprunté à l'histoire des huguenots français, et il continua d'exploiter cette veine dans *Under the Red Robe* (1894), et [illegible] (1903), récit de la fameuse nuit de l'escalade à Genève en 1602, enfin *the Abbess of Vlaye* (1904), et *Starvecrow Farm* (1905). Stanley Weyman a très heureusement renouvelé le roman historique, et son style vigoureux et alerte intéresse le lecteur.

WEZ-VELVAIN, comm. de Belgique (prov. de Hainaut [arrond. de Tournai]); 1.300 hab. Tanneries; sucrerie.

WHARTON [illegible] Il fit ses études à l'école de Charterhouse, entra en 1862 au Trinity College d'Oxford, puis au Jesus College (1868), et conquit brillamment ses grades universitaires. Il se consacra plus particulièrement à l'étude historique de la langue latine et devint professeur de latin à l'université d'Oxford. Une loi de phonétique latine porte son nom : c'est celle du changement en *a* bref latin de *e* bref indo-européen en syllabe protonique. Il l'a exposée dans les *Mémoires de la Société de linguistique* de Paris (1892). On [illegible] cles dans les mémoires de la « London philological Society »; des traductions de la *Poétique* d'Aristote et des [illegible] ches généalogiques.

WHARTONITE [illegible] nickelifère.

WHEATON [illegible] mort à Roxbury (Massachusetts) en 1848. Il fit ses études [illegible] Paris (1804-1805), s'installa comme avocat à New-York, où [illegible] Il devint juge-avocat de l'armée (1814), membre de la cour maritime (1815), rapporteur près la cour suprême de

[illegible]

WHIP-POOR-WILL [illegible]

WHITE [illegible] fermé dans Ladysmith, il y soutint un [illegible] en 1904 gouverneur de l'[illegible] universités d'Oxford, de Ca[illegible] juge de paix du comté d'Antrim.

White [illegible] field, le major général Church[illegible] club fut essentiellement une ma[illegible] tent encore et offrent un intérêt dont [illegible] itique.

WHITEHEAD (Robert), industriel et inventeur anglais, [illegible] industrielle, puis il passa sur le contin[illegible] rendit à Fiume, où il contribua à la création des in-[illegible] hostilités maritimes entre l'Autriche et l'Italie [illegible] eut l'idée de construire une torpille [illegible] réalisa en ajoutant un moteur à air [illegible] tenue dans un étui fusiforme. [illegible] gouvernement autrichien, fut d'a[illegible] ci; l'Angleterre, au contraire, la [illegible] profit et s'assura le concours de son auteur. [illegible] toutes les grandes marines de guerre l'a[illegible] tirer complètement des affaires.

WHITE LOON [illegible] de la Saskatchewan; environ 25.000 hectares.

WHITE PLAINS [illegible]

WHIT-HORN [illegible] ford en Angleterre. Une ancienne charte donnait aux habitants de certains [illegible] on annonçait la chasse.

WHITNEY [illegible] bibliothécaire de l'*Améric*[illegible] tions de textes sanscrits, notamment de l'*Atharva-Veda* [illegible] élu membre correspondant en 1877.

WHYMPER (Edouard), voyageur et écrivain anglais, né à Londres en 1840. Il a surtout exploré des pays de montagne, où il a fait de nombreuses ascensions, dont la plupart n'avaient pas été tentées avant lui. En 1861, il est monté au mont Pelvoux, qui n'avait été atteint que par l'astronome Victor Puiseux en 1848; il gravit le premier en 1864 la barre des Ecrins. Après plusieurs tentatives, Whymper réussit en 1865 à faire l'ascension du mont Cervin avec les Anglais Hadow, Hudson, lord Douglas, et les guides Michel Croz, Peter Taugwalder et son fils, mais une terrible catastrophe se produisit à la descente; par suite de la rupture de la corde qui unissait les ascensionnistes, Hadow, Hudson, lord Douglas et Croz furent précipités dans le vide. Whymper, renonçant aux ascensions dans les Alpes fit, en 1867, des recherches sur la côte occidentale du Groenland; il essaya vainement de pénétrer dans l'intérieur en suivant les glaciers, mais il rapporta de son voyage de nombreux documents et échantillons géologiques; il renouvela sa tentative en 1872 et fit une intéressante reconnaissance géographique. Whymper poursuivit ensuite dans les cordillères de l'Equateur le cours de ses audacieuses ascensions et, en 1879 et 1880, il escalada huit sommets principaux de ces hauts massifs, parmi lesquels le Chimborazo et le Cotopaxi et en rapporta des études de géographie physique et d'histoire naturelle. En dehors de nombreux articles dans des revues alpines, Whymper a publié : *Scrambles among the Alps, in the years 1860-1869* (1871; trad. en franç. : *Escalades dans les Alpes*, 1873); *the Ascent of the Matterhorn* (1880); *Travels amongst the great Andes of the Equator* (1892); *Chamonix and mont Blanc* (1896); *the Valley of Zermatt and the Matterhorn* (1897); *a Guide to Chamonix and mont Blanc* (1906); *a Guide to Zermatt* (1906).



Whymper.

WIBAUX (Pierre), voyageur, industriel et éleveur français, né à Rouen en 1856. Issu d'une famille de riches industriels de Rouen, il se rendit de bonne heure en Amérique, avec le marquis de Morès et un groupe de hardis Français désireux d'exploiter les richesses du Far-West. Lorsque le capital qu'il avait emporté eut été dissipé en entreprises malheureuses, Wibaux, au lieu de retourner en France comme le firent la plupart de ses compagnons, resta dans la prairie, surveillant lui-même ses troupeaux, et faisant à l'occasion le coup de feu contre les Indiens. Au bout de quelques années, sa fortune était faite, et c'est sous sa direction que venait se placer le futur président Théodore Roosevelt, désireux d'apprendre le métier difficile d'éleveur. Wibaux, poursuivant ses entreprises, a fondé dans l'Ouest américain plusieurs villes : l'une porte son nom, et, dans l'Etat de Montana, dont elle est devenue un des centres principaux, elle s'élève à l'endroit même où Wibaux fonda sa première exploitation. Les deux autres sont Miles-City et Roubaix. Pierre Wibaux, qui a conservé sa nationalité de Français, et fondé dans le nord de la France, un certain nombre d'œuvres philanthropiques, est le seul étranger jouissant, aux Etats-Unis, où il est président d'une banque nationale, du droit de signer des billets de banque.

WICHMANN (Charles-Frédéric), sculpteur allemand, né à Potsdam en 1775, mort à Berlin en 1836. Il travailla d'abord dans l'atelier de son père, qui s'occupait de travaux décoratifs d'architecture, reçut ensuite les leçons des sculpteurs Boye et Unger, et fut enfin admis dans l'atelier de Schadow, qui l'associa à ses travaux. Ce fut lui qui exécuta en majeure partie la statue du duc Léopold de Dessau, qui se trouve sur la place Guillaume, à Berlin. En 1813, il partit pour l'Italie et y travailla, en compagnie de son frère, jusqu'en 1821, époque où ils retournèrent tous les deux à Berlin et ouvrirent un atelier dans cette ville. A partir de cette époque, Ch.-Fréd. Wichmann exécuta un grand nombre de bustes et de statues en marbre, parmi lesquels on cite en première ligne la statue de l'impératrice de Russie Alexandra, commandée par la ville de Saint-Pétersbourg, ainsi que les bustes de plusieurs savants et hommes d'Etat. Wichmann était membre des académies de Saint-Pétersbourg et de Berlin, et professeur de sculpture à cette dernière.

WICHMANN (Louis-Guillaume), sculpteur allemand, frère puîné du précédent, né à Potsdam en 1784, mort à Berlin en 1859. Il commença sa carrière dans les mêmes conditions que son frère et se rendit ensuite à Paris (1807), où il étudia avec David et Bosio, puis à Rome, où il trouva les frères Schadow et où il se lia avec Thorwaldsen (1819). Une de ses œuvres les plus remarquables de cette époque est une *Jeune fille arrangeant sa chevelure*, qui se trouve aujourd'hui à Saint-Pétersbourg. De retour à Berlin, il s'y adonna, comme son frère, au portrait et y exécuta un grand nombre de bustes, parmi lesquels on cite, comme les plus remarquables, ceux de Schleiermacher, de Théodore Kœrner, du grand électeur, de Hegel, de Henriette Sontag, du roi de Prusse, de la princesse de Liegnitz, de Radziwill, de Fichte, de Gans, de Buch, de Félix Mendelssohn, de Spohr, de Kaulbach, etc. On lui doit aussi des œuvres d'un autre genre, entre autres plusieurs statues dans l'intérieur de l'Opéra de Berlin, *l'Amour et Psyché* au palais de marbre de Potsdam, un *Christ* dans l'église Saint-Nicolas de la même ville, les bas-reliefs du fronton de l'hôpital Saint-Nicolas et de l'école vétérinaire à Berlin, un *Saint Michel*, dans l'église de Werder et un des groupes de marbre du pont du Château, aussi à Berlin; enfin, deux statues de Winckelmann, l'une pour la ville de Stendal, l'autre pour le péristyle du musée de Berlin. Il était, à sa mort, professeur à l'académie de Berlin, membre du Sénat et professeur à l'école industrielle de cette ville.

WICKENBURG-ALMASY (Wilhelmine, comtesse DE), femme de lettres autrichienne, née à Budapest en 1845, morte à Griès, près de Bozen, en 1890. Fille du comte d'Almasy, homme d'Etat connu par sa présidence au conseil de la cour de Hongrie, elle fut amenée de bonne heure à Vienne par ses parents, reçut des conseils de poètes et d'artistes de talent, et épousa le comte Albert de Wickenburg, auteur lui-même, que les productions de la jeune fille avaient enthousiasmé. On a d'elle : *Poésies* (1865); *Nouvelles poésies* (1868); *Emmanuel d'Astagora* (1873); *Marina* (1873); *une Aventure du dauphin* (1881); *Dernières poésies* (1890), publiées par son mari; etc.

WICKLOWITE n. f. Vanadate naturel de plomb.

WIDAL (Fernand), médecin français, né à Dellys (Algérie) en 1862. Fils d'un médecin inspecteur de l'armée, il fit ses études à Paris et fut interne en 1885, obtint la médaille d'or en 1889, année où il fut reçu docteur avec une thèse, *Étude sur l'infection puerpérale, le phlegmatia alba dolens et l'érysipèle*, dans laquelle il démontrait que le streptocoque pyogène peut déterminer les différentes formes de l'infection puerpérale, que le bacille, en se fixant sur les parois veineuses, y provoque une endophlébite, origine de la thrombose, et qu'il est identique à celui de l'érysipèle. Après un voyage d'études en Allemagne, il fut nommé médecin des hôpitaux en 1893, agrégé à la Faculté de Paris en 1895, et membre de l'Académie de médecine en 1906. Ses travaux ont eu pour but de faire bénéficier la clinique des recherches de laboratoire. Il a institué les méthodes du *séro-diagnostic* et du *cytho-diagnostic*. (V. ces mots.) Enfin, en collaboration avec le docteur Javal, il a étudié la pathogénie des œdèmes et montré le rôle de la rétention des chlorures dans l'économie, avec comme conséquence la mise en pratique, aujourd'hui générale, des *cures de déchloruration* dans les maladies rénales (mal de Bright) et du cœur. Il a publié de nombreux mémoires, en outre, sur l'aspergillose, la thérapeutique des maladies du foie, des vaisseaux, du tube digestif et collaboré activement au *Traité de médecine* de Charcot-Bouchard, à celui de Brouardel-Gilbert et au *Traité de pathologie générale* de Bouchard.

Widal (MÉTHODES DE). Méd. Il y en a deux :

1° L'une, créée par Widal et Ravaut (1900), est un moyen de diagnostic, fondé sur l'examen histologique des cellules et spécialement des leucocytes observés dans les épanchements pathologiques des séreuses. V. CYTODIAGNOSTIC.

2° L'autre, créée par Widal seul, est fondée sur ce fait que le sérum des malades atteints de fièvre typhoïde possède, à l'égard des bacilles d'Eberth, une propriété agglutinative qui permet de poser un diagnostic précoce de l'infection. V. SÉRODIAGNOSTIC.



Widor.

* **WIDOR** (Charles-Marie), pianiste, organiste et compositeur français, né à Lyon en 1845. — Outre diverses compositions nouvelles publiées par lui, il a fait représenter à l'Opéra-Comique, le 26 décembre 1905, *les Pêcheurs de Saint Jean*, « scènes de la vie maritime », en 4 actes. Widor a publié aussi un ouvrage didactique très important, sous ce titre : *Technique de l'orchestre moderne*, faisant suite au *Traité d'instrumentation et d'orchestration* de Berlioz (1905).

WIEDEMANNIE (*ma-nî*) n. f. Genre de labiées, de la tribu des lamiées, comprenant deux espèces d'Arménie, d'Anatolie, de Syrie, etc. (Les wiedemannies sont des herbes à fleurs rouges ou jaunes, très voisines des lamiers, mais ayant un calice bilabié avec lèvre supérieure formée d'une seule pièce.)



Wiedemannie : *a*, fleur.

WIEKEVORST, comm. de Belgique (prov. d'Anvers [arrond. de Malines]), près du Wimpe, affluent de la Grande Nèthe; 1.400 hab.

Wieland le Forgeron. V. WÉLAND.

WIELSBEKE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Thielt]), sur la Lys, affluent de l'Escaut; 1.900 hab.

WIEMELHAUSEN, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. d'Arnsberg, cercle de Bochum]); 2.731 hab. Mine de houille.

WIENBARG (Ludolf Chrétien), littérateur allemand, né à Altona en 1802, mort à Slesvig en 1872. Il fit ses études à Kiel et à Bonn, enseigna pendant un an l'esthétique et la littérature à l'université de Kiel, puis se rendit à Francfort-sur-le-Mein pour y fonder avec Gutzkow la « Revue allemande », organe aux tendances libérales, qui fut bientôt supprimé. Dans un ouvrage intitulé : *Campagnes esthétiques* (1834), il s'était montré en communion d'idées avec le groupe de littérateurs qu'on désigne sous le nom de Jeunes-Allemands. Avec ceux-ci, il fut en butte aux persécutions du parlement de Francfort, qui interdit ses ouvrages (1836) et l'expulsa de Francfort. Wienbarg fut alors attaché à la rédaction de plusieurs journaux à Hambourg et à Altona. En 1848-1849, il prit part à la guerre du Slesvig-Holstein, d'abord comme adjudant-major d'un corps franc, puis comme volontaire dans les chasseurs. Il passa le reste de sa vie à Hambourg et Altona.

Dès la fin de son existence, Wienbarg était presque oublié. Son rôle de polémiste libéral et de champion de l'unité allemande, qui lui avait valu une grande notoriété était depuis longtemps fini. Aujourd'hui, personne, sauf l'historien et le critique littéraire, n'ouvre ses ouvrages de critique, de littérature et de polémique, ni ses récits de voyage, que ne distinguent pas les mérites de la forme. Il a eu cependant la gloire de formuler les doctrines littéraires qu'adopta la Jeune-Allemagne (qui reçut ce nom de Gutzkow et non de Wienbarg, comme on le dit communément), et c'est à ce titre surtout qu'il figure dans les histoires de la littérature allemande.

WIESDORF, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. de Dusseldorf, cercle de Solingen]); 3.396 hab. Fabrique de dynamite. Fabrique chimique. Fabrique de couleurs.

WIESE (Max), sculpteur allemand, né à Dantzig en 1846. Elève de Franz, Wolff et Siemering (1864-1870). Après la guerre franco-allemande de 1870-1871, à laquelle il prit part, il s'installa à Berlin, où de gracieuses statuettes le firent connaître. Au retour d'un voyage en Italie (1875), il se lança dans la décoration industrielle, tout en continuant la grande statuaire. On lui doit la statue de *Schinkel* (1883), les bustes colossaux du *Prince Henri de Prusse* et du *général de la Motte Fouqué* (arsenal de Berlin), ceux de *l'empereur Guillaume I*^er^ et du *feld-maréchal Herwarth von Bittenfeld*, des bas-reliefs, une *Vénus Anadyomène*, les groupes d'angle de la gare centrale de Francfort-sur-le-Mein.

WIESELER (Frédéric), philologue allemand, né à Altencelle (Hanovre) en 1811, mort à Gœttingue en 1892. Il fit ses études à Gœttingue et à Berlin, obtint en 1839 son « habilitation » à l'université de Gœttingue, où il devint, en 1842, professeur d'archéologie et de philologie. Il y fonda un séminaire archéologique, le premier établissement de ce genre qu'on ait vu en Allemagne. En vue de ses recherches archéologiques, il fit plusieurs voyages en Europe et en Asie Mineure (1833 et suiv.). Son activité se dépensa surtout en un nombre considérable d'articles et de programmes publiés dans les revues spéciales. Comme ouvrages d'une certaine étendue, il faut citer : *Conjectures sur les* Euménides *d'Eschyle* (1839); *Sur les* Oiseaux *d'Aristophane* (1843); *la* Thymélé *dans le théâtre grec* (1847); *le Drame satyrique* (1848); *les Edifices servant de théâtres et les Monuments scéniques chez les Grecs et les Romains* (1851); etc. Sa publication la plus étendue est une refonte et une continuation des *Documents de l'art ancien* de K. O. Muller.

WIESELGREN (Pierre), historien et prédicateur suédois, né dans la paroisse de Weislanda, près Wexiœ, en 1800, mort à Gœtheborg en 1877. Fils de paysan, il reçut d'abord les leçons d'un ecclésiastique qui l'avait remarqué, puis étudia à l'université de Lund, où il devint en 1824 professeur d'histoire littéraire, puis, en 1830, conservateur de la bibliothèque. Ayant renoncé à l'enseignement en 1833, il fut nommé pasteur à Westerstad, puis, en 1847, à Helsingborg, et fut nommé prévôt du chapitre de Gœtheborg (1857). Son active propagande contre l'usage des boissons alcooliques lui a valu une grande popularité en Suède et le surnom d'**Apôtre de la tempérance.** Il a publié, entre autres ouvrages : *la Belle Littérature suédoise* (1833-1835, 3 vol.; 1845-1849, 5 vol., 2e édit.), et a collaboré avec Palmblab au *Dictionnaire des hommes célèbres de la Suède* (1835-1859).

WIESENBAD, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Saxe [cercle de Dresde]), sur la Zscheppau, sous-affluent de l'Elbe; 900 hab. Sources minérales sulfatées sodiques et magnésiennes, utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique, de la goutte et de certaines affections nerveuses.

WIESNER (Julius), botaniste autrichien, né à Tschechen, près de Brunn, en 1838. Privatdocent de botanique physiologique (1861) à l'Institut polytechnique de Vienne, docteur de l'université d'Iéna (1866), professeur ordinaire de la même science en 1868 à Vienne, puis à Mariabrunn, il fut appelé en 1873 à enseigner l'anatomie et la physiologie des plantes à l'Université. En 1893, il fit un voyage d'études à Java. Wiesner a surtout porté ses efforts sur la physiologie végétale expérimentale; il a étudié notamment l'influence de la lumière sur la croissance des plantes, la chlorophylle, les lois de croissance et de mouvement, l'organisation des parois cellulaires, etc. D'autre part, il a fait de nombreuses expériences sur les matières premières végétales employées dans l'industrie. Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Introduction à la microscopie technique* (1867); *les Plantes gommeuses, résineuses et balsamiques employées dans l'industrie* (1869); *Recherches microscopiques* (1872); *les Matières premières végétales* (1873); *la Naissance de la chlorophylle dans les plantes* (1877); *les Phénomènes héliotropiques dans le règne végétal* (1878-1880); *la Motilité des plantes* (1881); *Eléments de la botanique scientifique* (1881-1889); *Examen microscopique du papier* (1887); *Structure élémentaire et croissance de la substance vivante* (1892); *Lettres de Buitenzorg sur la physiologie végétale* (1894); etc.

WIESNÉRELLE (*viss-né-rèl* — de *Wiesner*, n. pr.) n. f. Bot. Genre d'hépatiques, appartenant à la famille des marchantiacées, et qui est commun dans les endroits humides et ombragés.

WIESNÉRIE (*viss-né-rî* — de *Wiesner*, n. pr.) n. f. Bot. Genre d'alismacées de la tribu des alismées, voisin de l'*alisme* ou *plantain d'eau*, et comprenant des plantes aquatiques répandues dans les eaux douces de toutes les régions du globe, à l'exception des pays froids.

Wigamur, poème allemand, écrit par un auteur inconnu entre 1210 et 1250. Wigamur est enlevé à son père par une ondine, puis à celle-ci par un monstre, qui l'instruit en chevalerie. Devenu grand, il a une foule d'aventures, dont il sort triomphant, retrouve son père, épouse Dulciflur (*Douce-fleur*), qui lui est ravie, et qu'il retrouve enfin. Quoique appartenant au cycle d'Arthur par son sujet, ce poème n'est pas courtois dans la forme. C'est une compilation, faite sans art, dont l'auteur a emprunté les éléments à divers poètes allemands courtois.



Wilamowitz-Mœllendorff.

WILAMOWITZ-MŒLLENDORF (Ulrich-Friedrich DE), philologue et critique allemand, né à Markowitz (Posen) en 1848. Il fit ses études à Bonn et à Berlin. Habilité dans cette dernière ville en 1874, il devint, en 1876, professeur ordinaire de philologie classique à Greifswald, puis à Gœttingue (1883), et enfin à Berlin (1897). C'est un des meilleurs hellénistes

[illegible] labore activement à l'*Hermes* et à d'autres revues savantes. Depuis 1903, Wilamowitz-Moellendorf est membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres [illegible]

WILBAD, [illegible] chloro-anémie, de la dyspepsie, etc.

WILDA, [illegible]

WILDERMUTH (Ottili Rooschuz, dame), femme de [illegible] Marbach, patrie de Schiller; elle fut instruite à l'école communale, puis par un oncle ecclésiastique; elle profita aussi beaucoup de l'instruction donnée à ses frères et [illegible] docteur Wildermuth, professeur de mathématiques et de langue française à Tubingue. Elle avait déjà écrit quelques poésies non publiées, mais ce n'est qu'en 1847 qu'elle débuta dans la carrière littéraire avec *une Vieille Fille*; à partir de ce moment, elle écrivit un grand nombre de récits, romans, nouvelles, pour la jeunesse et les enfants. Ses œuvres complètes ont été réunies en dix volumes [illegible]

WILDUNGEN, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [ancienne principauté de Waldeck-Pyrmont]), par [illegible] du Rhin; 1.700 hab. Sources minérales bicarbonatées mixtes, très chargées de gaz acide carbonique, utilisées dans un établissement thermal très fréquenté, pour le traitement des affections urinaires, de la chloro-anémie, etc. Les eaux se prennent en bains et en boisson, et sont l'objet d'une assez active exportation comme eaux de table.

***WILHELMINE** (Hélène-Pauline-Marie), reine des Pays-Bas, née à La Haye en 1880. — Elle montra une grande correction constitutionnelle lorsque, aux élections générales de 1905, Kuyper, qui avait soulevé des antipathies comme chef du cléricalisme néerlandais, eut été mis en minorité; mais elle eut de la peine à former un nouveau ministère, car elle voulut avoir son ministre des affaires étrangères, et c'est à son insistance qu'est due la présence, dans le cabinet Meester-Veegens, de Tets Van Goudriaan, ambassadeur hollandais à Berlin depuis plus de dix ans.

WILHELMSBAD, petite station balnéaire de l'empire [illegible] Source minérale chlorurée sodique à la température de 15° C., utilisée pour le traitement du rhumatisme chro[illegible]

WILKINS (Guillaume), architecte anglais, né à Norwich en 1778, mort en 1839. Lorsqu'il eut terminé ses études à Cambridge, il visita l'Italie et la Grèce et étudia l'architecture. De retour en Angleterre, il publia les *Antiquités de la Grèce* (1804). Admirateur passionné de l'architecture grecque, il en adopta le style, qu'il introduisit dans les diverses constructions dont il fut chargé. En 1837, il fut nommé professeur d'architecture à l'Académie royale et mourut deux ans plus tard. Parmi les édifices qu'on lui doit, nous citerons : le collège de Downing, celui de Aylesbury; la façade du collège de l'université de Londres (1828); la chapelle du collège de Corpus Christi, à Cambridge, où il fut enterré; l'hôpital de Saint-George, à Londres; la National Gallery, à Londres; les colonnes érigées en l'honneur de Nelson, à Dublin (1808), et à Yarmouth (1817); etc. Outre l'ouvrage précité, on lui doit : [illegible] *Prolusiones architecturæ* (1837), ouvrage resté inachevé.

WILLE (Jean-Georges), graveur [illegible] 1808. Cet artiste, comme Schmidt et quelques autres, est Français par l'éducation et le talent. S'étant rendu à Paris de bonne heure, il fut élève de Daullé. Dès 1761, il était élu membre de l'Académie royale sur la présentation [illegible] qué); en 1786, il fut nommé conseiller. Largillière l'avait d'abord employé à faire des copies pour lui. Puis Rigaud le lança. Wille, homme affable et graveur excellent, ne cessa de jouir d'une enviable notoriété durant toute la seconde moitié du XVIIIe siècle. Il fut mêlé à la société élégante; il se francisa complètement. Son œuvre est très considérable. Il a beaucoup gravé d'après les Hollandais, Metsu, Miéris, Ostade, Terborch, etc., mais encore plus d'après les peintres français, Largillière, Pesne, Rigaud, Tocqué, etc. Sous la Révolution, il perdit sa fortune et devint aveugle. Il a laissé un *Journal* très précieux, que Duplessis a édité (1857). Sa biographie a été écrite, ainsi que le catalogue de son œuvre, par Leblanc. Wille avait été comblé d'honneurs. Outre le titre de membre et de conseiller de l'Académie royale de Paris, il avait encore celui de membre des académies de Berlin, de Vienne, de Dresde, de Rouen et d'Augsbourg. Il était graveur des cours de Danemark et d'Autriche.

WILLE (Richard), [illegible] taire allemand, né à Spandau en 1841. Il avait commencé depuis 1857 à étudier le droit à l'université de Berlin, lorsqu'il entra (1858) dans [illegible] le Danemark, et entra l'année suivante au ministère de la [illegible] tillerie de Spandau, et prit sa retraite avec le grade de [illegible] Il a publié en outre un certain nombre d[illegible] ...ues et d'intéressants souvenirs militaires [illegible]

WILLE, [illegible] tiania, en 1858. Les recherches de Wille ont porté principalement sur les algues; il a publié aussi une histoire du développement du grain de pollen des angiospermes (1886).

WILLÉE n. f. Genre d'algues vertes (chlorophycées filamenteuses), qui vit dans les eaux douces.

WILLEMS [illegible] France dès 1839, et n'avait plus quitté Pari[s] [illegible] Florent Willems s'inspira, dans ses premie[rs] [illegible] genre des anciens maîtres hollandais et [illegible] (1855), *la Présentation du futur* (1863), *Visite de Marie de* [illegible] *volailles* (1856), comptent parmi ses meilleures productions. C'est cet artiste qui, en deux ans d'un travail très délicat, restaura, au musée du Louvre, le *Saint Jean Baptiste* de Raphaël, devenu méconnaissable. Willems a formé plusieurs bons élèves, notamment Alfred Stevens.

WILLEMS (Pierre), archéologue et érudit belge, né à Maestricht en 1840, mort à Louvain en 1898. Élève de l'université catholique de Louvain, il en devint le secrétaire en 1872 et y professa les antiquités romaines, la littérature, la géographie et la paléographie latines, la philologie. En 1877, il avait été élu membre de l'Académie royale de Belgique. On lui doit : *les Antiquités romaines envisagées au point de vue des institutions politiques* (1870; [illegible] ouvrage d'une profonde érudition.

WILLETTE [illegible] français, né à Châlons-sur-Marne en 1857. — Tout en continuant sa série de dessins au « Courrier français » et en différents périodiques, Willette a exposé pendant ces dernières années un certain nombre de peintures : un ensemble de panneaux décoratifs, *les Quatre saisons*, d'un grand agrément de composition; *la Barricade*, le portrait de Mme *Belin*, un plafond pour un libraire, et une *Ève* destinée à la salle du bal Tabarin. L'artiste s'y montre le continuateur des petits maîtres du XVIIIe siècle, et sa peinture, un peu grise et crayeuse au début, se fait dans les dernières œuvres plus plaisante : le coloris de l'*Ève*, en particulier, est d'une finesse de tons remarquable.

Willette.

WILLIAMS [illegible] Bombay en 1819, mort à Cannes en 1899. Son père, inspecteur général de la présidence de Bombay, l'envoya faire ses études en Angleterre. Il suivit les cours du King's College à Londres, puis ceux de l'université d'Oxford. En 1844, il fut nommé professeur de persan, hindoustani et sanscrit au collège d'Aylesbury, succéda en 1860 à Wilson dans la chaire de sanscrit d'Oxford, fit plusieurs voyages dans l'Inde et fonda l'Institut indien à Oxford. Il a publié : *Grammaire pratique de la langue sanscrite* (1846, souvent rééditée); *Dictionnaire anglais-sanscrit* (1851); *Dictionnaire sanscrit-anglais* (1872); *Éléments d'hindous-* [illegible] *dienne* (1875; 4e édit., 1893); *l'Inde moderne et les Indiens* (1878; 4e édit., 1887); *Brahmanisme et hindouisme* (1883; [illegible] *brahmanisme et l'hindouisme* (1889); des éditions et des traductions d'ouvrages sanscrits, notamment de *Sakun-* [illegible]

WILLIAMSBURG [illegible] à New-York le pont suspendu de Williamsburg, jeté, à 45 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur l'East River et rival de celui de Brooklyn. Sa construction a duré sept ans et coûté 50 millions de francs. Il a 2.400 mètres de long (400 m. de plus que celui de Brooklyn). Les tours-culées qui soutiennent les câbles sont hautes de plus de 66 mètres. Le tablier (près de 40 m. de large) peut porter six voies de tramways, deux chaussées pour les voitures et deux allées pour les piétons.

WILLIAMSON [illegible] chester en 1895. Il devint administrateur du Muséum d'histoire naturelle à Manchester (1835) et, en 1851, fut nommé professeur d'histoire naturelle au collège Owens de cette ville, poste qu'il conserva jusqu'en 1892. Il avait étudié la médecine à Paris et s'était plus spécialement consacré aux maladies de l'oreille, et, de retour dans son pays, dota Manchester d'un Institut otologique. Mais, ce qui contribua le plus à le faire connaître, ce sont les travaux, dont quelques-uns restent classiques, relatifs à la flore et à la faune fossiles du terrain houiller d'Angleterre, et dont la plupart ont paru dans les « Philosophical [illegible] aussi une autobiographie qui porte le titre de *Souvenirs* [illegible]

WILLIAMSON Alexandre-V[illegible]

WILLI[illegible] Brasserie.

WILLIS [illegible] vante, il fond[illegible] un nouveau [illegible] ror, journal [illegible]

WILLISEN [illegible] comme capitaine au quar[illegible] Breslau (1842) et promu c[illegible] la prise d'arm[illegible] du gouvernement [illegible] mandement en chef [illegible]

WILLKOMM [illegible] *ture dramatique et le théâtre*, avec Alex. Fischer. De 1845 [illegible] Il se fixa ensuite à Hambourg, où il rédigea l[illegible] En 1859, il fonda un pensionnat avec sa f[illegible] Rosendahl, et le dirigea jusqu'à la mort de c[illegible] il se retira alors à Zittau. On a d[illegible]

WILLKOMM [illegible] et les Baléares. Il a [illegible]

WILLMANN [illegible] blissement; [illegible] en 1877, prof[illegible]

WILLY [illegible]

WILLYAMITE [illegible]

Wilm (Nicolas de), compositeur et pianiste russe, né à Riga en 1834. Il fit ses études musicales au conservatoire de Leipzig, fut ensuite second chef d'orchestre au théâtre municipal de Riga, puis fut nommé professeur de piano et de théorie à l'Institut Nicolas de Saint-Pétersbourg. Plus tard, il se fixa à Dresde, puis à Wiesbaden. Les compositions de cet artiste sont au nombre de cent vingt-cinq [illegible] plusieurs œuvres de musique de chambre [illegible] morceaux de piano à deux mains, des suites [illegible], des pièces de harpe, des *lieder* [illegible], etc. Il a publié à Riga, en 1880, [illegible]

Wilmanns (Guillaume), germaniste allemand, né à [illegible] en 1842. Il fut élève, à Berlin, de Haupt, de Mullenhoff et de Bonitz, devint en 1874 professeur de langue allemande à l'université de Greifswald, et fut appelé en 1877 à prendre la succession de Simrock à l'université de Bonn. Citons, parmi ses publications : *Recherches sur le développement du poème de Kudrun* (1873); *Contributions à l'interprétation et à l'histoire des Nibelungen* (1877); *Études sur les sources du Götz de Gœthe* (1874); *Vie et poésies de Walther de la Vogelweide* (1882); *Contributions à l'histoire de l'ancienne littérature allemande* (1885-1888); *Grammaire [illegible] à l'usage des classes* (1896); etc.

Wilmotte (Maurice), philologue et publiciste belge, né à Liége en 1861. Il fit ses études dans sa ville natale, puis à Halle, Berlin, Bonn, et surtout à Paris, où il suivit les cours de l'Ecole des hautes études. Il a été professeur à l'Ecole normale de Liége avant d'enseigner à l'université de cette ville. Il a publié : *Agénor de Gasparin* (1880-1881); *Rapport sur l'enseignement de la philologie romane en France et en Allemagne* (1886); *Études de dialectologie wallonne* (1890; extrait de la *Romania*); *le Wallon. Histoire et littérature des origines à la fin du* XVIII[e] *siècle* (1893); *les Passions allemandes du Rhin dans leur rapport avec l'ancien théâtre français* (1898); *la Belgique morale et politique* (1830-1900) (1902); *Anthologie des [illegible] de la [illegible] française : Octave Pirmez* (1904). Il collabore au journal « l'Express » et appartient au parti progressiste.

Wilpfed, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Bavière), non loin de Rissingen, près d'un petit sous-affluent du Danube ; 700 hab. Sources minérales sulfurées calciques, utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique et de certaines dermatoses.

Wilson (Horace-Hayman), sanscritiste anglais, né en 1786, mort à Londres en 1860. Il étudia d'abord la médecine et entra, en 1808, comme médecin, dans la Compagnie des Indes. Il étudia le sanscrit à Calcutta; Colebrooke le fit nommer, en 1811, secrétaire de la Société asiatique du Bengale, et il publia, en 1813, un poème de Kalidasa : le *Meghadûta*, texte sanscrit et traduction libre en anglais. Bientôt après parut son grand *Dictionnaire sanscrit-anglais* (1819). Il fut nommé secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, et, en 1832, appelé à professer le sanscrit à l'université d'Oxford. La Société asiatique de Londres le choisit comme président, et il fut élu membre correspondant de l'Institut de France. Outre les ouvrages mentionnés ci-dessus, il faut encore citer : *Pièces choisies du théâtre hindou* (3[e] éd., 1864-1867); *Grammaire sanscrite* (1847); *Revue classique [illegible]* (1841); *Histoire de l'Inde anglaise de 1805 à 1835* (1844-1848); des traductions du *Vichnu-Purâna* (1840), du *Rig-Veda* (1850 et suiv.), etc. Rost a donné une édition critique de ses œuvres (1862-1871, 12 vol.).

Wilson (John), orientaliste anglais, né dans le Berwickshire en 1804, mort à Bombay en 1875. Il s'occupa de l'étude des langues orientales, se fit recevoir docteur, puis il se rendit à Bombay en 1829. Là, grâce à ses efforts, il réussit, en 1832, à fonder, sans le secours du gouvernement, la première classe supérieure qui ait fonctionné dans l'Inde. Il résuma ses controverses avec les parsis dans un ouvrage qu'il publia à Bombay, sous le titre de : *la Religion parsie, telle qu'elle est contenue dans le Zend-Avesta, propagée et défendue par les zoroastriens de l'Inde et de la Perse, mise au jour, réfutée et comparée avec le christianisme* (1843). Le docteur Wilson fut un des premiers membres nommés dans l'acte d'incorporation de l'université de Bombay, dont il fut élu vice-chancelier en [illegible]. Il quitta l'Inde pendant quelque temps en 1843, fit le voyage de la Terre sainte, y passa près de quatre années et revint en 1847 à Edimbourg, où il publia : *les Terres de la Bible*. Après cette publication, il retourna à Bombay, où il resta, jusqu'à ses derniers jours, entouré du respect de tous, Anglais et indigènes.

Wilson (Woodrow), jurisconsulte et écrivain américain, né à Staunton (Etat de Virginie) en 1856, d'un père [illegible]. Il fit ses études aux universités de Princeton, de Virginie et de John Hopkins ; il est docteur des trois facultés, philosophie, lettres et droit. Il s'établit avocat à Atlanta (Georgie), mais il abandonna bientôt le barreau pour l'enseignement et devint professeur d'histoire et d'économie politique à Bryn Mawr College (Pensylvanie, 1885). Il professa ensuite à l'université wesleyienne (Middletown, Connecticut, 1888), et fut appelé à la chaire de jurisprudence et de sciences politiques à l'université de Princeton (1890), dont il devint [illegible] en 1902. Son talent de conférencier est estimé très haut en Amérique, et il a écrit plusieurs ouvrages [illegible] *can people* (1902). Mais son œuvre capitale est *the State, Elements of historical and practical politics* (1889). Elle a été traduite en français sous ce titre : *l'Etat : Eléments* [illegible] par Wilhelm [illegible].

Wilson (maladie de). Méd. Dermatite d'origine in[illegible] quamation abondante et généralisée, et compliquée de fis[illegible]. Elle se distingue de la dermatite exfoliatrice des nouveau-nés en ce qu'elle ne montre pas de lésions viscérales pouvant entraîner la mort.

Wimmer [illegible], philologue danois, né à [illegible] en 1839. Il fut l'élève, à Copenhague, de Westergaard, de N. M. Petersen et de Madvig, se fit recevoir docteur en 1868 et habiliter en 1871. On créa pour lui, en 1876, une chaire de philologie scandinave à l'université de Copenhague. Ses recherches sur les runes font autorité. Dans son ouvrage *les Inscriptions runiques, leur origine et leur développement dans le Nord* (1874; traduction allemande par Holthausen, 1887), il a démontré que les runes dérivaient de l'alphabet latin. Citons encore de lui : *De la déclinaison des noms en vieux danois* (1868); *les Monuments runiques historiques* (1895); *Sur la découverte et l'interprétation de nos monuments runiques* (1894); *Morphologie du vieux-norrois* (1889); *Livre de lectures en vieux-norrois* (1896); etc.

Winckel (maladie de). Méd. Maladie probablement infectieuse ou d'allure infectieuse, caractérisée par un ictère intense avec diarrhée bilieuse, hématurie et hémoglobinurie. Elle apparaît généralement dès les premiers jours de la vie et se termine au bout de 5 à 7 jours, par la mort.

Windelband (Guillaume), philosophe allemand, né à Potsdam en 1848. Il étudia l'histoire aux universités de Iéna, Berlin et Gœttingue, puis, sous l'influence de Kuno Fischer et de Lotze, se tourna vers la philosophie, se fit habiliter en 1873 à Leipzig, devint en 1873 professeur ordinaire à Zurich, passa de là à Fribourg-en-Brisgau (1877) et enfin à Strasbourg (1882). Sa doctrine est un criticisme modéré. Ses publications relatives à l'histoire de la philosophie sont très estimées. Citons, notamment : *Histoire de la philosophie moderne* (1878-1880); *Histoire de la philosophie ancienne* (dans le *Manuel* d'I. v. Müller, 1894); *Traité d'histoire de la philosophie* (1903); *Histoire et science de la nature* (1894); etc.

Windisch (Ernest), linguiste allemand, né à Dresde en 1844. Il fit ses études à Leipzig, où il se fit habiliter en 1869 pour le sanscrit et la grammaire comparée, alla ensuite à Londres travailler au catalogue des manuscrits sanscrits de l'*India Office Library*, revint en 1871 à Leipzig avec le titre de professeur extraordinaire, passa de là à Heidelberg (1872) et à Strasbourg (1875) comme professeur ordinaire, et enfin succéda à Michaelis dans la chaire de sanscrit de Leipzig. Ses travaux portent surtout sur les branches indienne et celtique de la linguistique indo-européenne. Il est devenu, en 1894, membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Citons de lui : *Emploi du conjonctif et de l'optatif en sanscrit et en grec* (avec Delbrück, 1871); *Abrégé de grammaire irlandaise* (1879); *Textes irlandais* (1880 et suiv.); *Georg Curtius* (1887); *Douze Hymnes du* Rig-Véda, *avec le commentaire de Sayana* (1883); *Iti-Vuttaka* (texte pali, 1890); etc.

Winebergite (*bèr*) n. f. Sulfate naturel basique d'alumine.

Wingate (sir Francis Reginald), officier général anglais, sirdar de l'armée égyptienne, né à Broatfield, dans le comté de Renfrew, en 1861. Il fit à l'académie de Woolwich son éducation militaire, et entra dans l'armée anglaise comme lieutenant d'artillerie à l'âge de dix-neuf ans. Après avoir servi successivement aux Indes et à Aden, il fit partie, en 1884-1885, de l'expédition du Nil, et, en 1889, de l'état-major des troupes anglaises en Egypte comme chef du service des renseignements, puis comme général-adjudant. En cette qualité, il combattit à la frontière soudanienne en 1889 et en 1891. Pendant l'expédition de 1896 contre Dongola, dirigée par Kitchener, il fut également directeur du service des renseignements et reconnaissances, et prit part aux engagements de Fiker et de Hafir. En 1897-1898, il eut de nouveau une part brillante aux opérations qui aboutirent à la capture de Abou-Hamed, à l'occupation de Berbera, ainsi qu'aux batailles d'Atbara et d'Omdurman. En 1899, lorsque le calife tenta de nouveau de marcher sur Khartoum, il fut envoyé contre lui par Kitchener avec un corps de cavalerie, l'atteignit à Om-Debrikat, et lui fit subir un échec où il trouva la mort. A la suite de cet exploit et du départ de Kitchener pour l'Afrique du Sud, sir Reginald Wingate fut appelé aux fonctions de sirdar de l'armée égyptienne et reçut le titre de gouverneur général du Soudan. Il a publié : *le Mahdisme et le Soudan égyptien* (1891), et traduit en anglais plusieurs ouvrages du missionnaire Ohrwalder et du colonel Slatin-pacha, relatifs au Soudan égyptien et au mahdi.

Winghe-Saint-Georges, comm. de Belgique (prov. de Brabant [arr. de Louvain]), à la source du *Winghe*, tributaire de l'Escaut par la Dyle et le Rupel ; 1.500 hab.

Winiarski (Léon), sociologue polonais, professeur à l'université de Lausanne, né à Varsovie en 1865. Il a fait ses études à Varsovie, à Paris (1886-1888), à Londres (1889) et en Suisse. Docteur ès lettres depuis 1894, pour une thèse d'économie politique, il devint la même année privatdocent et, en 1903, professeur extraordinaire de science financière et de statistique à l'université de Lausanne. Il a publié de nombreux articles et brochures en polonais, russe, allemand, italien et français. Il est surtout connu pour ses idées sur l'application de la méthode mathématique à l'économie politique ou à la sociologie et pour sa tentative de « mécanique sociale » ou de « sociologie pure ». Grâce à l'abstraction, il prétend ne considérer dans la société que des forces d'attraction et de répulsion en équilibre plus ou moins instable, formant des systèmes d'énergies auxquelles s'appliquent les lois de la mécanique générale.

Winkel (Lambert Allard te), linguiste hollandais, né à Arnhem en 1809, mort à Leyde en 1868. D'abord instituteur et précepteur, puis professeur de gymnase à Leyde, il devint le collaborateur de Mathias de Vries au *Grand Dictionnaire de la langue néerlandaise*. L'université de Leyde lui décerna en 1853 le titre de *Doctor honoris causa*. Il a fondé la grammaire néerlandaise moderne et a publié de remarquables articles dans des revues spéciales : le *Magasin de philologie néerlandaise* (1847-1853), le *Nouveau Magasin* (1853-1857), etc. Il a réformé l'orthographe, avec l'aide de De Vries, et composé plusieurs bons ouvrages, dont les plus connus sont : *Traité d'orthographe* (1858); *Essais sur la science grammaticale* (1858-1865), etc.

Winkel (Jan te), linguiste et littérateur hollandais, né à Winkel en 1847. Il suivit les cours des universités de Leyde et de Groningue, fut professeur de gymnase dans cette dernière ville, et devint en 1892 professeur de langue et littérature néerlandaises et germaniques anciennes à l'université d'Amsterdam. Ses ouvrages les plus estimés sont : *Histoire de la littérature néerlandaise* (1887); *Histoire de la langue et de la littérature néerlandaises*, en allem., dans le « Grundriss » de H. Paul (1897); *les Œuvres de Maerlant, considérées comme le miroir du* XIII[e] *siècle* (1877-1892); etc. Il est en outre l'auteur de nombreux articles ou brochures, a édité des textes hollandais et a entrepris en 1893 une carte des dialectes néerlandais.

Winkelmann (Edouard), historien allemand, né à Dantzig en 1838, mort à Heidelberg en 1896. Il étudia l'histoire à Berlin et à Gœttingue, passa son doctorat en 1859, et collabora peu après aux « Monumenta Germaniæ historica ». Professeur à Reval (1860), puis à l'université de Dorpat, il devint conseiller à la cour de Russie, puis professeur d'histoire à Berne (1869) et à Heidelberg (1873). Citons, parmi ses ouvrages : *Histoire de l'empereur Frédéric II et de son empire de 1212 à 1235*; *Bibliotheca Livoniæ historica* (1870); *Philippe de Souabe et Otto IV de Brunswick* (1873-1878); *Petrus de Ebulo, liber ad honorem Augusti* (1874); *Acta imperii inedita seculi* XIII *et* XIV (1880-1885); *Histoire des Anglo-Saxons* (1883); *les Origines de l'université de Heidelberg* (1886); *l'Empereur Frédéric II. Annales de l'histoire d'Allemagne* (1889-1897); etc.

Winogradsky (Serge), microbiologiste russe, né à Kief en 1856. Après avoir passé son doctorat ès sciences, il commença des recherches sur les bactéries sulfureuses du genre beggiatoa (1887). Mais son travail capital roule sur la nitrification. Il établit l'existence, dans toutes les terres, d'un ferment nitreux présentant, selon son origine, quelques différences morphologiques. Ces micro-organismes bornent leur action à transformer l'ammoniaque en acide nitreux ; la seconde phase de l'oxydation qui aboutit à l'acide nitrique s'accomplit par une autre bactérie, qui se rencontre aussi dans tous les sols et qu'il nomme « nitro-bacter ». Winogradsky, chef de la section microbiologique de l'Institut impérial de médecine expérimentale et membre de l'Académie de Saint-Pétersbourg, a été élu correspondant de l'Académie des sciences de Paris, en 1902.

Winsor (Justin), historien américain, né à Boston en 1831, mort à Cambridge en 1897. Il fit ses études à Harvard et à Heidelberg, devint administrateur de la bibliothèque publique de Boston (1868-1877), puis de celle de Harvard (1877-1897). Il a publié : *Bibliography of original quartos and folios of Shakespeare* (1875); *Christopher Columbus* (1891); *Cartier to Frontenac* (1894); *the Mississipi basin* (1895); *the Westward Movement* (1897); *Was Shakespeare Shapleigh?* (1887) et surtout *Memorial History of Boston* (1880-1881) et une *Narrative and Critical History of America*, en huit volumes (1884-1889), précieuse à consulter, bien que mal ordonnée.

Winter (William), poète et critique dramatique américain, né à Gloucester (Massachusetts) en 1836. Il fit ses études de droit à Harvard, se fit inscrire au barreau, collabora au « Transcript » et à la « Gazette », à Boston, puis se rendit en 1859 à New-York, où il écrivit à la « Saturday Press » et dans d'autres journaux, et fit la critique dramatique à la « Weekly Review » (1865) et à la « Tribune ». A la suite d'un voyage en Angleterre (1877), il publia : *the Trip to England* (1879-1880); *English Rambles and other fugitives pieces in prose and in verse* (1884); *Shakespeare's England* (1886-1895), son meilleur ouvrage ; *Gray Days and Gold in England and Scotland* (1891-1895); *Old Shrines and Ivy* (1892-1895); *Brown Heath Papers* (1892). Il a publié aussi des ouvrages relatifs au théâtre : *Life of Edwin Booth* (1872-1894); *the Jeffersons* (1884-1894); *a Life of Henry Irving* (1885); *the Stage Life of Mary Anderson* (1886); *Shadows of the Stage* (1892-1895); etc. Citons encore les recueils de vers : *My Witness* (1871); *Thistledown* (1877); *Wanderers* (1888-1893).

Wintéranacées (*sé*) n. f. pl. Petite famille de dicotylédones dialypétales, comprenant les genres *wintérane, cinnamodendre, warburgie* à pétales libres et le genre *cinnamosme* à pétales soudés. (Les wintéranacées sont voisines des bixacées et des magnoliacées.) — *Une* wintéranacée. (Quelques auteurs ne font pas de distinction entre cette famille et celle des *canellacées*.)

Wintérane n. f. Genre de plantes dicotylédones dialypétales, type de la famille des *wintéranacées*.

*__Winterer__ (l'abbé Landelin), prêtre et homme politique alsacien, né à Obersulzbach en 1832. — Agé et malade, il ne se présenta pas en 1903 aux élections pour le Reichstag dans sa circonscription d'Altkirch-Thann, où il fut remplacé par un de ses partisans, le D[r] Ricklin, qui se montra très germanophile. Il conserva son siège à la délégation d'Alsace-Lorraine (*Landesausschuss*), continua à diriger plusieurs journaux catholiques de Mulhouse, s'attacha surtout à combattre l'influence grandissante des socialistes et essaya de retenir les catholiques d'Alsace-Lorraine dans le parti autonomiste indigène, mais ne put empêcher leur ralliement au parti allemand du centre catholique et la diminution du clergé catholique francophile.

Wintérie (*rî*) n. f. Genre de poissons physostomes, de la famille des stomiidés, créé en 1902 pour deux espèces propres aux mers de Malaisie. La *winteria telescops*, pêchée dans les parages de Sumatra par 800 mètres de fond, est le type de ces curieux poissons des abysses, voisins des stomias, découverts par l'expédition scientifique du *Valdivia*.)

Wirsen (Charles-David af), poète et critique suédois, né à Ballsta (Upland) en 1842. Il entra à Upsal, séjourna à Paris (1866-1867), où il rapporta ses *Études sur les poètes français de la décadence dans la littérature française* du XVI[e] et XIX[e] siècles, devint docent de littérature à l'université d'Upsal (1868), professeur au lycée de la même ville (1870), et, après un séjour en Italie (1871-1872), fut nommé conservateur du musée de Gothembourg (1876). Elu membre de l'Académie suédoise (1879), il alla habiter Stockholm, devint critique littéraire du journal officiel suédois, rédigé par les soins de l'académie, et du journal conservateur : « Notre pays ». Nommé secrétaire perpétuel de l'Académie (1884), il n'a cessé d'être le porte-parole de cette institution, et de combattre avec intransigeance les jeunes écoles littéraires. Outre de nombreux volumes de critique, études littéraires, éloges académiques, il a publié une abondante série de recueils poétiques : *Poèmes* (1876); *Nouveaux Poèmes* (1880); *Chants et images* (1884);

[illegible] et [illegible] strictement orthodoxe.

WIRTH [illegible] né à Mannheim [illegible] attira les rigueurs de la Diète ; convaincu d'avoir préconisé la souveraineté du peuple et attaqué les autorités [illegible] nement (1833). A l'expiration de sa peine, tracassé par la police, il se réfugia à Nancy (déc. 1836), à Strasbourg (1838), à Constance (1839). Il rentra à Carlsruhe en 1847 et fut élu l'année suivante représentant de la principauté de Reuss au parlement de Francfort. Il a laissé de nombreux [illegible]

WIRTH [illegible] fælische Zeitung », journal libéral de Paderborn, puis, expulsé de cette ville, alla à Wiesbaden, où il rédigea la « Mittelrheinische Zeitung ». En 1856, il fonda avec son frère une revue d'économie nationale, *der Arbeitgeber*, où les intérêts ouvriers furent volontiers défendus. En 1862, il établit à Francfort une exposition permanente de machines, puis devint directeur du bureau de statistique de la Suisse [illegible] et à la « Nouvelle Presse libre » de Vienne. Il prit part à la création de la Société allemande des économistes du Sud-ouest. Il a publié, entre autres ouvrages, des *Principes d'économie politique*, plusieurs fois réédités, et une *Statistique de la Suisse*, en trois volumes.

WIRTH (François Ulpian), économiste allemand, frère [illegible] Il reçut de son père, qu'il suivit en France (1836) et en Suisse, des convictions démocratiques, étudia avec son frère à l'université d'Heidelberg, se fit sténographe, devint ingénieur, fonda avec son frère la revue d'économie nationale *der Arbeitgeber* (1856) et y collabora activement jusqu'en 1862. Il créa, de 1861 à 1863, à Francfort et dans les villes voisines, des sociétés de crédit populaire, suscita également des sociétés d'enseignement et fut l'actif propagateur de la ligue allemande de l'enseignement populaire, dont la première assemblée se tint à Darmstadt en 1872. C'est sur son initiative que fut formée la grande Union allemande de tir. A dater de 1886, il se consacra à une fervente propagande en faveur de la paix universelle et, d'abord isolé, fit bientôt apparaître en Allemagne d'importants groupements pacifistes. Il a laissé maints [illegible]

WISLICENUS [illegible] nach en 1824, mort à Goslar en 1899. Elève de Bendemann [illegible] Cornelius, qu'il connut à Rome (1853-1857). De 1857 à 1868, [illegible] du musée et la chapelle du château. Nommé professeur à l'académie de Dusseldorf en 1868, il a été chargé d'exécuter des compositions dans la demeure impériale de Goslar ; ce sont des œuvres froides et ennuyeuses. Ses compa[illegible] (maison romaine, à Leipzig) ; *la Lutte de l'homme contre les éléments* (musée de Weimar) ; *l'Imagination bercée par* [illegible] (National Galerie, Berlin) ; *Abondancia et miseria* (galerie [illegible]

* **WISSMANN** (Hermann DE), voyageur allemand, né à [illegible]

WISSOWA (Georges), philologue allemand, né à Breslau en 1859. Il fit ses études dans sa ville natale et à Munich, se fit recevoir docteur à Breslau en 1880, fut ha[illegible] Marburg, et obtint l'ordinariat en 1890. Il quitta Marburg pour Halle en 1895. Il entreprit des voyages d'études en Italie (1882-1883 et 1886). Il a publié : *Des sources des* [illegible] *Romains* (dans le *Manuel* d'I. von Müller, 1902). Il dirige la publication de la *Realencyclopædie der Klassischen Altertumswissenschaft* de Pauly (nouv. édit., 1893 et suiv.).

WITCHIKAN, lac du Canada (Saskatchewan), à l'ori[illegible] mère du fleuve Churchill ; 18.000 hectares.

* **WITTE** (Serge Ioulievitch, comte), homme d'Etat [illegible] conseil des ministres, fonction plutôt honorifique. Nommé premier ministre plénipotentiaire de Russie à la conférence de Portsmouth [illegible] aboutit à la signature du traité de paix entre la Russie et le Japon en août 1905, il fut, dès son retour, appelé par le tsar au poste de premier ministre dans le premier ministère russe constitué à la suite de la promulgation du manifeste impérial du 17/30 octobre. Il donna sa démission dans les derniers jours d'avril 1906, après avoir mené à bien l'emprunt de deux milliards et quart dont il poursuivait depuis plusieurs mois la réalisation avec l'aide du ministre des finances, Kokovtsof, qui resta dans la combinaison nouvelle. Les élections pour la Douma d'empire ayant assuré une forte majorité au parti constitutionnel démocrate, avec lequel le comte Witte ne pouvait s'entendre, Goremykine lui succéda à [illegible] fonctionnaires.

Witte

WITTE (*Jehan*-Gaspard-Marie, baron DE), historien [illegible] archéologue belge (v. t. VII), il opta pour la nationalité française. Licencié en droit, attaché à la préfecture du Loiret (1876), chef de cabinet du préfet des Ardennes 1877, [illegible] carrière administrative. Il accomplit plusieurs voyages en [illegible] *moires du roi de Roumanie et les témoignages contempo*[illegible]

WITTEKIND, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse (prov. de Saxe)), dans la banlieue de Halle, près d'un petit sous-affluent de l'Elbe ; 1.000 hab. Sources minérales chlorurées sodiques, à la température de 13° C., utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique et des différentes manifestations de la scrofule.

WITTIG (Hermann), sculpteur allemand, né et mort à Berlin (1819-1891). Il étudia son art à l'académie de sa ville natale, sous la direction de Tieck, et travailla ensuite à Rome, de 1846 à 1848. Il alla aussi à Paris en 1867. Ses œuvres sont idylliques et gracieuses ; ce sont des pêcheuses, des bacchantes, des vendangeuses, des moissonneuses, des chasseresses, exécutées soit isolément, soit par groupes. Citons : *Rébecca*, *Flore*, et *Rachel et Jacob*. On doit au même artiste les *Saisons* et une *Victoire*, un buste colossal de *Louis Tieck*, et, pour la chapelle du château de Reineck, une *Tête de Christ*. Il a décoré le fronton du théâtre de Riga (1862), et exécuté une *Germanie protégeant les arts*, pour le fronton de la Galerie nationale de Berlin.

WITTIG (Auguste), sculpteur allemand, né à Meissen en 1823, mort à Dusseldorf en 1893. Il commença ses études artistiques en 1843, à Dresde, sous la direction de Rietschel, et de 1846 à 1848, exécuta plusieurs œuvres remarquables, telles que l'*Enlèvement d'Hylas*, bas-relief ; *Siegfried et Chriemhilde*, groupe en bronze, et deux frises, *l'Agriculture* et *l'Horticulture*. Il séjourna ensuite à Rome, à partir de 1850. En 1859, il fut appelé à Dusseldorf comme professeur ; en 1864, il y fonda une école de sculpture. Principales œuvres : un *Chasseur* (1852, aujourd'hui à Londres ; *Agar et Ismaël* (1853), groupe colossal ; *Pietà* (1858), groupe colossal ; deux très beaux bas-reliefs, une [illegible] de *Cornelius* (colossal) ; travaux pour le Nouveau-Théâtre de Leipzig, celui de Riga, les académies de Dusseldorf, de Budapest, l'université de Kœnigsberg, la salle aux Colonnes du vieux musée de Berlin, etc.

WIWELL (Abraham), portraitiste anglais, né à Mary[illegible] Orphelin de père et très pauvre, il fut longtemps cordonnier, puis garçon perruquier. Guidé par une dame Smith, chez qui sa mère était femme de charge, il apprit à dessiner et s'exerça à la miniature. Il s'établit ensuite coiffeur lui-même et joignit à l'exercice de sa profession celle de peintre en miniature. Deux de ses amis, Nollekens et Northcote, si célèbres depuis, lui conseillaient depuis longtemps de se livrer au portrait ; il finit par s'y adonner, mis en vue par une circonstance heureuse. Bientôt, il fut réputé. C'est une vraie célébrité qu'il conquit avec [illegible] well sollicita et obtint la faveur de peindre cette malheureuse princesse dans l'enceinte même de la Chambre des lords. D'innombrables copies en furent immédiatement demandées à l'auteur. Dès ce moment, il n'y eut dans les trois royaumes ni lord, ni lady qui ne tînt à honneur d'aller poser devant Wiwell. Ce fut un engouement. L'artiste peignit alors une foule de portraits. On peut citer : le *prince George de Cambridge*, le *duc d'York*, le *duc de Clarence*, *lord Russell*, *Canning*, enfin le *roi George IV*, le plus sérieusement étudié de tous. Mentionnons encore une *Tête de Shakspeare*, d'après le buste en marbre que l'on conserve dans l'église de Stratford-sur-Avon, patrie du grand poète. Wiwel manifesta aussi, à l'occasion de ce portrait de Shakspeare, ses aptitudes littéraires ; il publia des *Recherches sur l'histoire, l'authenticité et le caractère des portraits de Shakspeare* (1827). Quelques-uns de ses portraits ont été gravés par Lupton.

WLADIMIROFKA, bourg de la Sibérie asiatique (île de [illegible] la prise de Korsakow par les Japonais, en juillet 1905, les Russes s'étaient retirés sur Wladimirofka, où ils s'étaient retranchés. Ils en furent délogés par les Japonais après un violent combat, les 11 et 12 juillet.

WLAËF (SÉRUM DE). Thérap. Wlaëf, médecin de Saint-Pétersbourg, a cru trouver dans les tumeurs malignes de l'homme un blastomycète qui en serait l'agent pathogène. Pendant deux ans, il a immunisé, par cet agent, des oies et des ânes, dont le sérum devait être curatif des tumeurs malignes, du cancer (1899). Mais les essais tentés dans cette voie n'ont, jusqu'ici, donné aucun résultat appréciable.

WLASSICS (Jules DE), jurisconsulte et homme politique hongrois, né à Zala-Egerszeg en 1852. Il fit ses études à Nagy-Kanizsa, Budapest et Vienne, et entra au ministère de la justice, où il prit part aux travaux de codification et à l'organisation de la magistrature. Il fut nommé, en 1890, professeur de droit pénal à l'université de Budapest. Elu député en 1892, il se distingua dans la discussion du code civil et fut nommé ministre de l'instruction publique et des cultes en 1895, portefeuille qu'il conserva pendant neuf ans. Comme ministre des cultes, il défendit les lois politico-ecclésiastiques, et il introduisit au département de l'instruction de nombreuses réformes dans toutes les branches de l'enseignement. Il organisa l'Ecole normale supérieure, admit les femmes à l'Université, introduisit l'étude de l'histoire de l'art. Il a publié bon nombre d'ouvrages sur le droit pénal. Après la chute du cabinet Szell (1903), il reprit sa chaire à l'Université et fut nommé [illegible] place de Wekerlé.

Woche (DIE) (*la Semaine*), revue allemande hebdomadaire illustrée, [illegible]

[illegible]

WŒ[illegible]

[illegible] pharmacies du Hanovre, [illegible] savants [illegible]

WŒLFFLIN [illegible] natale, fu[illegible]

WŒPCKE [illegible]

WŒRDE [illegible]

WŒSLAU [illegible]

WŒSTE [illegible] les en 1837. Docteur en droit en 1858, il plaida avec tale[illegible] rondissement d'Alost, qui le réélut sans interruption. Directeur du département de la jus[illegible] sacra, avec la plus grande ac[illegible] charitables. Il prit aussi une [illegible] des congrès de Malines et des [illegible] cercles catholiques et des associations catholiques et constitutionnelles. Jouissant d'une [illegible]

que réclamait Beernaert et qu'il fut aussi obligé de retirer deux jours après. Woeste, président du comité de rédaction de la « Revue générale », a publié un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels : *De la propriété des anciennes églises, des anciens cimetières*, etc. (1871); *Vingt ans de polémique* (1885); *Histoire du Kulturkampf en Suisse* (1887); *le Service personnel et les Écoles militaires* (1889); *la Neutralité belge, la* [illegible] *et la France* (1891); *Élections législatives, circonscriptions électorales* (1896); *une Expérience; la représentation proportionnelle* (1896); *À travers dix années. Études* [illegible] *sociales, historiques et littéraires* (1895).

Woestyne (Henri Pierre Van de), dit **Ivan de**, littérateur [illegible] d'origine belge, né à Ixelles (Belgique) en 18[illegible]. Il est mort à Pau en 1904.

Woillez (maladie de). Méd. Maladie qui présente les signes de la pneumonie franche aiguë, à ses débuts, mais qui n'en possède pas la marche cyclique bien connue. Elle se termine habituellement par la guérison en quelques jours. Anatomiquement, elle montre une congestion aiguë du poumon avec ou sans pleurésie, d'où le nom de *congestion pleuro-pulmonaire*, qu'on lui donne aussi.

Wolf (Ferdinand), érudit allemand, né à Vienne en 1796, mort en 1866. Après avoir fait son droit à l'université de Gratz, il se laissa entraîner par son goût pour la littérature et l'érudition et accepta une place à la Bibliothèque impériale de Vienne, dont il devint directeur. C'est l'influence de la poésie romantique qui le poussa, comme Uhland et tant d'autres, vers la poésie du moyen âge. Imbu des théories de Lachmann et de son homonyme Frédéric Wolf sur l'origine des épopées homériques, il s'appliqua surtout à débrouiller la genèse des traditions épiques des nations romanes. Après avoir effleuré la question de l'origine des chansons de geste françaises : *les Plus récents efforts des Français pour la publication de leurs poèmes héroïques nationaux*, etc. (1833), il s'attacha à retrouver celle des romances espagnoles, dont il publia un choix avec K. Hofmann : *Primavera y flor de romances* (1856), et se fit bientôt une spécialité de l'histoire littéraire de l'Espagne et du Portugal au moyen âge, à laquelle il a consacré son principal ouvrage, plein de renseignements, mais fort indigeste : *Études sur l'histoire des littératures nationales espagnole et portugaise* (1859). Il avait écrit auparavant, sur les origines des formes de versification romanes et leurs sources liturgiques, un livre plus savant encore, mais qui est un inextricable fouillis : *les Lais, les séquences et les laiche* (1841). On a réuni après sa mort ses écrits de moindre importance : *Petits écrits* (1890).

Wolf (Jean-Rodolphe), astronome suisse, né à Fællanden (cant. de Zurich) en 1816, mort à Zurich en 1893. Après avoir fait ses études à Berlin, Paris et Vienne, et conquis le titre de docteur, il devint professeur au collège et à l'université de Berne (1839). Il enseigna ensuite les mathématiques au gymnase de Zurich, l'astronomie au Polytechnicum et à l'université, tout en dirigeant, depuis sa fondation en 1864, l'observatoire de la même ville. Wolf a publié un *Traité d'astronomie* (historique et bibliographie) très estimé des savants, et de nombreux mémoires sur les taches solaires (dont la durée de la période est, d'après lui, de onze ans, six mois); sur la météorologie, sur les comètes, sur les étoiles filantes, sur les bolides, etc. Il fut élu correspondant de l'Institut de France en 1885.

Wolf (Charles-Joseph-Étienne), astronome français, né à Vorges (Aisne) en 1827. Entré à l'École normale supérieure en 1848, il passait son agrégation, trois ans plus tard, et était nommé peu après professeur de physique au lycée de Metz. En 1856, il soutint une thèse de doctorat sur *l'Influence de la température dans les phénomènes des tubes capillaires*. Appelé à la chaire de physique de la Faculté des sciences de Montpellier, il quitta ce poste en 1863, pour entrer comme astronome à l'Observatoire de Paris. Là, il exécuta de nombreuses recherches, tout en professant l'astronomie physique à la Sorbonne. Il catalogua en particulier un certain nombre d'étoiles; il fit de multiples expériences sur l'équation personnelle, expériences qui lui permirent de conclure que, par l'éducation, la correction personnelle d'un observateur se réduit à un minimum et par suite devient constante; en collaboration avec Rayet, il découvrit dans le Cygne trois petites étoiles très voisines, qui, donnant des spectres remarquables par leurs raies brillantes, sont connues sous le nom d'*étoiles Wolf-Rayet*. Ces travaux le désignèrent à l'attention de l'Académie des sciences de Paris, qui l'élut en remplacement de Liouville (1883). Indépendamment de notes ou de mémoires insérés dans les recueils scientifiques, Wolf a publié divers ouvrages : *Hypothèses cosmogoniques* (1886); *Astronomie et géodésie* (1891); *Histoire de l'Observatoire de Paris* [illegible], etc.

Wolf (Charles), historien et géographe allemand, né à La[illegible] en 18[illegible]. Il enseigna à Hildesheim et à Eisenach et a publié un *Atlas historique* (1877), une nouvelle édition de l'*Atlas de géographie ancienne* de Kiepert (1884) et, en collaboration avec Kiepert, un *Atlas historique classique* (1896).

Wolf (Max), [illegible], compositeur autrichien, né en Moravie en 18[illegible], mort à Vienne en 18[illegible]. Élève de Dessoff et de Marx, il se consacra au théâtre et ne tarda pas à se faire une grande réputation comme compositeur d'opérettes. Il en écrivit un grand nombre, pour la plupart [illegible], et qui obtinrent un [illegible] succès non seulement à Vienne, mais par toute l'Allemagne. On peut [illegible] ouvrages de ce genre, qui ne sont pas sans témoigner d'une certaine influence française, et où [illegible] tendresse se mêlent à la verve et à la [illegible] *l'amour*, [illegible] *la Dame blanche*, [illegible] *du portrait*, [illegible], etc. Wolf a [illegible] *lieder*.

Wolf ([illegible]), peintre allemand, né à Weinheim (Bade) en 1812. D'abord compagnon orfèvre, il devint, à Nuremberg où il travaillait, élève de Krebling et ensuite, à Carlsruhe et à Dresde, de Descondres et de Straschiripka. [illegible] d'après le Titien et Van Dyck attirèrent sur lui l'attention du comte Schack, qui l'envoya en Italie exécuter 48 copies d'œuvres célèbres. Il reçut également des commandes de copies pour le grand-duc d'Oldenbourg. Installé à Venise, puis à Innsbruck, il a peint un certain nombre de toiles inspirées par l'histoire de Venise, [illegible] une *Fête à M*[illegible] *au XVI*[e] *siècle*. Parmi ses autres œuvres originales, citons : *Résurrection* (château Schack), *Anna* (École polytechnique de Carlsruhe), *Madone, les Trois Parques, Apollon parmi les Muses*, etc.

Wolf (Louis), voyageur allemand, né à Hagen, près d'Osnabrück, en 1858, mort dans le pays Bariba, en Afrique, en 1889. Après avoir fait plusieurs voyages dans les deux Amériques, il prit part à l'expédition dirigée par Wissmann au Kassaï entre 1883 et 1886 et découvrit en 1884 le Sankourou et le Lomami. Parti à la fin de 1887 pour le Togoland, il y fonda Bismarckburg. Il fut un des collaborateurs de Wissmann pour son ouvrage : *A l'intérieur de l'Afrique* (1888) et publia *la Mise en valeur de nos colonies de l'Afrique occidentale* (1889).

Wolf (Hugo), compositeur allemand, né à Windischgrætz (Styrie) en 1860, mort fou à Vienne en 1903. Il commença ses études musicales au Conservatoire de Vienne, mais n'y resta que peu de temps, travailla seul, sans maître, et bientôt se livra à la composition, tout en faisant un peu de critique musicale. C'est comme compositeur de *lieder* que Wolf est considéré par ses compatriotes comme l'un des plus grands maîtres en ce genre. Après Beethoven, après Schubert, après Schumann, après tant d'autres, il a su trouver des formes neuves et des accents encore inconnus. Dans ses premiers chants pour voix de femme, il annonçait déjà un esprit élevé, indépendant, à la recherche de voies nouvelles. La surprise fut grande néanmoins lorsque, de 1888 à 1891, on le vit publier coup sur coup ses grands cycles de *lieder* dont il avait tiré surtout les paroles des œuvres des grands poètes allemands. Gœthe s'y trouve avec cinquante et une pièces; Mœrike, un poète souabe peu connu à l'étranger, avec cinquante-trois; Eichendorff avec vingt; puis Shakspeare, Byron, Michel-Ange, Ibsen et quelques poètes italiens et espagnols avec six douzaines.

En dehors de ses *lieder*, on connaît de Hugo Wolf un quatuor pour instruments à cordes, plusieurs chœurs *a cappella* ou avec orchestre et un opéra-comique, *la Corregidor*, représenté à Mannheim en 1896.

Wolf (Max), astronome allemand, né à Heidelberg (grand-duché de Bade) en 1863. Il prit le grade de docteur en philosophie en 1888, puis devint successivement privat-docent, professeur à l'université et directeur de l'observatoire de sa ville natale. Indépendamment de travaux astronomiques dont la liste est déjà longue, Max Wolf se fit connaître pour avoir appliqué avec succès la photographie à la recherche des petites planètes et en avoir découvert ainsi une quarantaine.

Wolfach, bourg de l'empire d'Allemagne (gr.-duché de Bade), près de la Kinzig, grossie à cet endroit de la *Wolfach*; 1.500 hab. Sources minérales bicarbonatées ferrugineuses, à la température de 10° C., utilisées pour le traitement de la chloro-anémie.

Wolfdietrich, poème allemand du XIII[e]-XV[e] siècle, qui est conservé sous plusieurs formes différant les unes des autres. Le noyau primitif de la légende paraît avoir eu l'aspect suivant : un roi a un fils, dont la naissance est crue illégitime. L'enfant est exposé, mais nourri par des loups (d'où son nom). Devenu grand, il est accueilli par son père. A la mort de ce dernier ses frères lui contestent ses droits à une part de l'héritage paternel. Ses vassaux combattent pour lui, mais sont tués ou faits prisonniers. Il est contraint à l'exil; après de nombreuses aventures, il revient et conquiert son royaume. La légende paraît remonter à l'histoire de Thierry, fils de Clovis, qui, enfant illégitime, eut des démêlés avec ses frères au sujet de sa part d'héritage. Des Francs, cette légende mérovingienne passa aux autres peuples germaniques.

Wolff (Pierre), auteur dramatique français, né à Paris en 1865. — Après le grand succès du *Secret de Polichinelle* (1903), il a donné *l'Age d'aimer*. (V. ces titres.)

Wollaston, grand lac du Canada (Alberta), qui s'écoule par un fort torrent vers le lac Reindeer ou Caribou, d'où sort un grand affluent gauche du fleuve Churchill. Environ 235.000 hectares; le Reindeer en a 625.000.

Wollny (Edwald), agronome allemand, né à Berlin en 1846, mort à Munich en 1901. Fils d'un conseiller des finances, sorti à dix-sept ans du gymnase Frédéric-Guillaume et de l'École des métiers de Berlin, Edwald consacra plusieurs années à l'apprentissage de la pratique agricole, notamment au domaine fameux de Grosswanzleben, près de Magdebourg. De 1866 à 1868, il étudia à l'Académie agricole de Proscau, puis il devint docteur à Leipzig, et en 1870 il fut nommé assistant à l'Institut agronomique de l'université de Berlin. C'est peu de temps après, en 1872, que la section agricole de l'Institut technique de Munich le choisissait comme titulaire de la chaire d'agriculture, que depuis il occupa, et, jusqu'au jour de sa mort, remplit de son activité scientifique.

Celle-ci, qui fut considérable, aboutit en quelque sorte, comme l'a dit Grandeau, à la création d'une nouvelle branche de recherches : la « physique agricole ». Presque exclusivement, en effet, il s'adonna à l'étude des agents physiques (lumière, chaleur, électricité, humidité de l'air) dans leurs rapports avec la production végétale. Il fut, en ce genre, un sagace observateur, et il fonda, pour propager les connaissances nouvelles, une publication périodique intitulée *Recherches dans le domaine de la physique agricole*. On lui doit en outre plusieurs ouvrages devenus classiques, notamment : *Influence sur les propriétés physiques et sur la fertilité du sol; De l'ombre et de la conservation du sol par les plantes* (1877); *De l'application de l'électricité en agriculture* (1883); *Soins à donner aux semences et à la culture des plantes* (1885); *Culture des céréales* (1887); *Décomposition des matières organiques et formation des humus du sol* (1897), etc.

Wollstonecraft (Mary). V. Godwin, au t. IV, et Shelley, au t. VII.

Wood (Ella Price, Mrs Henry), femme de lettres anglaise, née à Worcester en 1814, morte à Hampstead en 1867. Elle eut dès sa tendre jeunesse une grande passion pour la lecture. Bientôt, elle écrivit elle-même. Elle donna d'abord des articles pour des revues littéraires (Bentley's Miscellaneous et New Monthly Magazine), puis des romans. Le premier, *la Maison Danesbury* (1860), lui valut, à cause des idées qui y étaient exprimées, un prix de la ligue de tempérance écossaise; on eut ensuite *East Lynne*, immédiatement traduit en français et en plusieurs autres langues, *les Chagrins de Mrs Halliburton*, *les Channing; le Secret d'une vie*, avec la description de la vie des ouvriers, des grèves, des trades-unions; *l'Orgueil de Werner*, traduit en français par L. de l'Estrive (1878); *les Filles de lord Oakburn* (1864), traduit en français par L. Bochet (1876); *le Serment de lady Adélaïde* (1867), traduction française par L. Bochet (1878); *Anne Hereford* (1868); *Roland Yorke Bessy Wells* (1875), etc. En 1867, Mrs. Wood avait acheté l'« Argosy », revue qu'elle fit diriger par Bentley, où elle publia les *Papiers Ludlow*.

La plupart des romans de Mrs. Wood se caractérisent par un certain talent à nouer l'intrigue, une observation de la vie et une peinture des classes moyennes intéressantes et un parti pris d'enseignement moral.

Wood-hall, bourg du Royaume-Uni (Angleterre centrale [comté d'York, West-Riding]); 700 hab. Source minérale chlorurée sodique, utilisée pour le traitement de la scrofule et de certaines dermatoses.

Woodington (William Frederic), sculpteur et peintre anglais, né à Sutton Coldfield (comté de Warwick) en 1806, mort à Londres en 1893. Élève de R. Lavier qui l'initia à la sculpture, il a exécuté les bas-reliefs en marbre qui ornent le monument de Wellington dans la cathédrale de Saint-Paul, à Londres, et ceux coulés en bronze, qui représentent la *Bataille du Nil*, sur le piédestal de la colonne Nelson. Il a exécuté des sculptures pour la Chambre des lords et la Bourse de Liverpool, la statue de James Steele à Carlisle. Parmi ses peintures, citons *Job et ses amis* et *Bergers à Bethléem*.

Wopfner (Joseph), peintre allemand, né à Schwaz (Tyrol) en 1843. Il fut d'abord peintre décorateur et lithographe. Il entra, en 1867, dans l'atelier de Piloty et voyagea en France, en Suisse et en Italie. Il a peint surtout des paysages inspirés par les lacs de son pays natal. Parmi ses œuvres, citons : *Hansel et Grethel, Ave Maria, Pêcheurs sur le lac de Constance*. La « Neue Pinakothek » de Munich possède de lui : *le Mauvais Vent*, et *Pêche sur le lac de Chiem*.

World (the) [« le Monde »], grand journal quotidien illustré de New-York, fondé en 1861. — C'est un journal d'information et de reportage, et non point de doctrine ou de polémique politique. Les faits divers, les accidents et catastrophes, les procès sensationnels tiennent la meilleure place de ses dix-huit pages, dont une très considérable partie est occupée par les annonces. Les théâtres, les concerts, les sports de toute sorte y sont suivis dans leurs moindres détails, sans préjudice des nouvelles financières et commerciales. La *Press publishing Company*, qui édite ce journal, publie aussi le « World du dimanche », et une édition quotidienne du soir (« the Evening World »), plus spécialement consacrée aux romans, nouvelles et contes, avec suppléments illustrés en couleurs. Elle publie aussi le « World Almanac ». — « The World » est aussi le titre d'une revue hebdomadaire publiée simultanément à Londres et à Paris le jeudi matin. Ce journal « *for Men and Women* » (« pour les hommes et les femmes »), fondé par Edmund Yates en 1874, tout en étant un *Society journal* ou journal mondain, s'occupe de toutes les questions de littérature et d'art, sans négliger les sports, la politique et la finance; il publie des romans, des nouvelles, des chroniques dialoguées, des poésies.

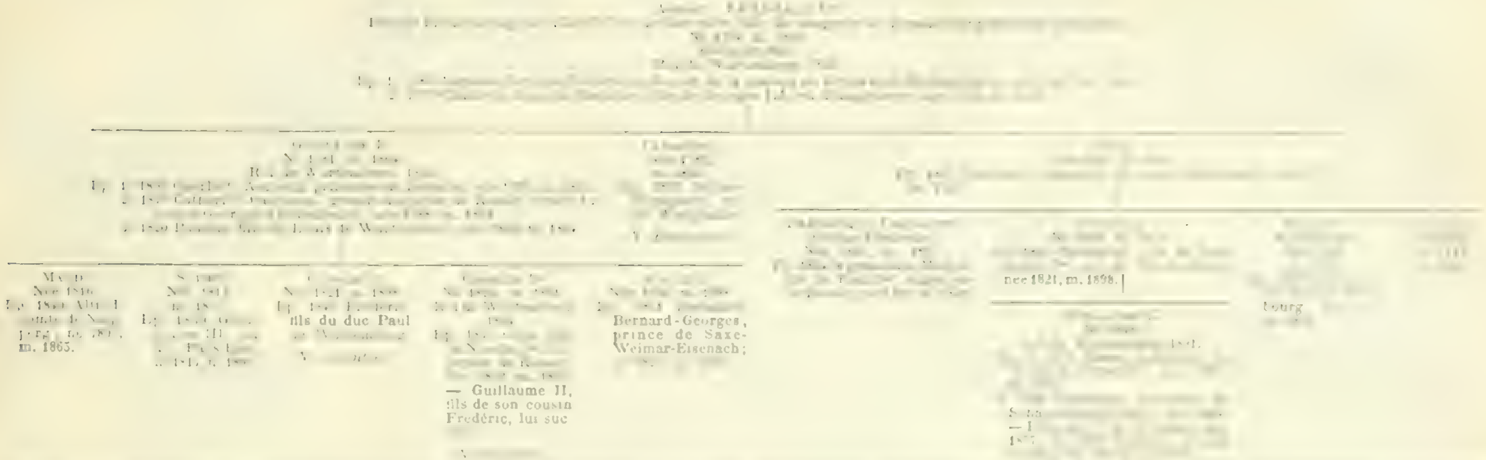
Worms (René), sociologue français, né à Rennes en 1869. Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de philosophie (1890), docteur ès lettres, docteur en droit et ès sciences politiques et économiques, ancien secrétaire de la Conférence des avocats (1893), auditeur au conseil d'État, il a professé le droit à Caen (1897-1902) et à l'Institut commercial de Paris (1902). Il a fondé l'Institut international de sociologie. Ses ouvrages philosophiques sont : un *Précis de philosophie* et des *Éléments de philosophie scientifique* (1891), une étude sur la *Morale de Spinoza* (1892). Outre divers ouvrages de droit et d'économie politique, outre ses thèses de doctorat ès lettres : *Organisme et Société* (1896); *De natura et methodo sociologiae* (1896), il a écrit une *Philosophie des sciences sociales* (3 vol. dont les deux premiers ont été publiés à Paris en 1903 et 1904).

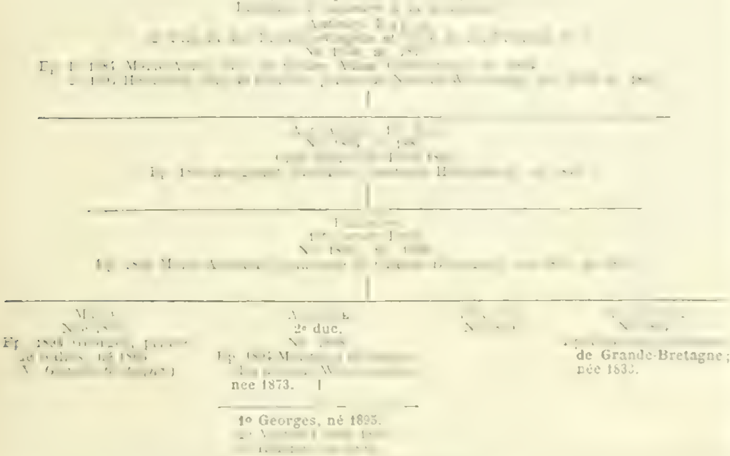
En sociologie, René Worms est considéré comme l'un des théoriciens de l'hypothèse dite « organiciste ». Dans la direction de la *Revue internationale de sociologie*, comme dans celle de la *Bibliothèque internationale de sociologie*, qu'il a fondées, il s'efforce surtout de réaliser une synthèse supérieure aux sciences sociales particulières.

Wormser (André-Alphonse-Toussaint), compositeur français, né à Paris en 1851. — Il a écrit la musique de deux pantomimes : *le Rêve du toréador*, en un acte, représenté à la Bodinière, et *le Dragon vert*, en 3 actes, représenté au Casino de Paris, toutes deux en 1895.

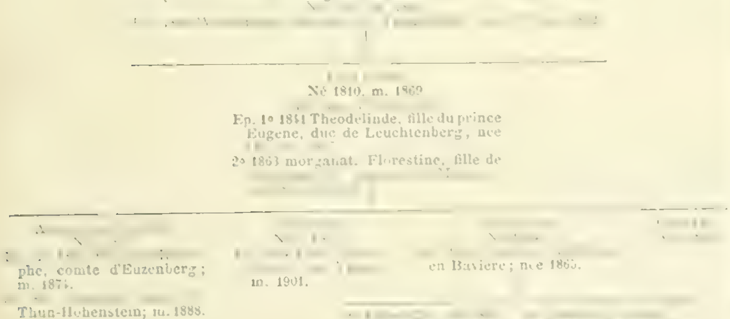
Worpswede (école de). Worpswede, contrée de marécages et de landes, mais d'un grand caractère, est située aux environs de Brême. Un groupe d'artistes s'y est donné rendez-vous et en a fait un Barbizon allemand. Les sites de Worpswede furent recommandés, en 1884, au peintre Fritz Mackensen, par une fille d'auberge de Dusseldorf. Il s'y plut et attira plusieurs amis : Fritz Overbeck, Carl Winnen, Otto Modersohn, Hans am Ende, Heinrich Vogeler, qui, séduits eux aussi par le grand caractère du pays de Worpswede, appelé par le folk populaire « marais du Diable », s'attachèrent à en traduire sincèrement le caractère. Le groupe de Worpswede se manifesta en 1895, à Brême, dans une exposition particulière qui eut un plein succès. Invités à exposer l'année suivante, au Salon de Munich, les peintres de Worpswede furent présentés dans une salle spéciale, sous le titre d'Association des artistes de Worpswede. Si tous s'inspirent de la nature et recherchent la sincérité, la personnalité de chacun d'eux apparaît, toutefois, très tranchée. Fr. Mackensen peint des scènes de mœurs comme le *Sermon en plein air*, Otto Modersohn, et Fritz Overbeck parent leurs paysages d'une certaine poésie, tandis que Hans am Ende se préoccupe de rendre exclusivement l'âpreté, les ciels tragiques qui surplombent les « marais du Diable »; enfin, les compositions de Heinrich Vogeler se recommandent par leur charmante fantaisie. Ces cinq artistes personnifient aujourd'hui l'École ou plutôt l'Association de Worpswede, dont Carl Winnen s'est retiré.

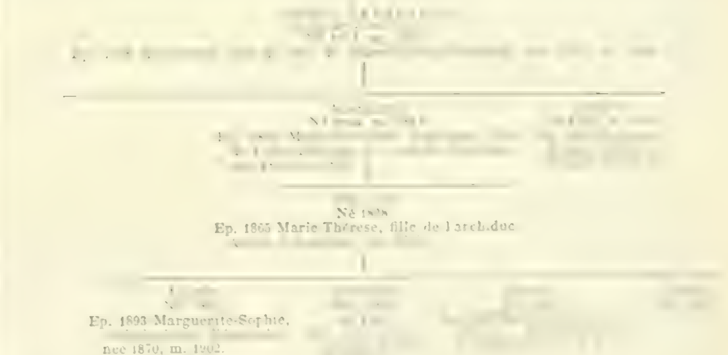
WURTEMBERG : Tableau généalogique.











Wostokow [illegible] brouses publications, citons seulement : une édition de [illegible]

Woyrsch [illegible] est directeur de l'académie de chant et organiste de l'église de la Paix. Woyrsch a fait représenter trois opéras : *le Curé de M*[illegible] Parmi ses autres compositions, il faut citer une sympho-[illegible] une *Ode saphique* pour soprano, chœur de femmes et or-[illegible] *Edouard*, ballade avec orchestre, deux quatuors avec piano, une sonate de violon, des pièces de piano, des motets et plusieurs séries de [illegible]

Wredow (Auguste), sculpteur allemand, né à Brandebourg en 1804, mort à Berlin en 1891. Élève de Rauch, il se perfectionna en Italie. On lui doit de nombreuses [illegible] à Potsdam), *Victoire* (à Berlin), *Paris*, etc., et aussi *les* [illegible] bourg), *Schlüter* (galerie des Gloires, à Berlin).

Wright, comté du Canada (prov. de Québec), sur la rive gauche de l'Ottawa, qui le sépare de l'Ontario; environ 8.500 kilom. carr. et 45.000 hab., dont 30.000 Français. Ceux-ci, jadis en minorité, forment les deux tiers de la population, rapidement accrue. Ch.-l. *Hull*.

Wright [illegible] l'atelier de Meyer et, à l'âge de dix-huit ans, commença à se faire connaître en fournissant au recueil de Davies et de Cadwell différents portraits, entre autres ceux de la *princesse Charlotte de Galles*, du *prince Léopold*, du *duc* [illegible] brillante réputation et, en 1822, il fut appelé en Russie, où, pendant un séjour de quatre ans, il grava les portraits de plusieurs personnages célèbres de l'époque, notamment [illegible]

[illegible] aussi une belle [illegible]

Wright [illegible] bre très [illegible] et franco-[illegible] F. Michelet sur le même sujet. Citons encore, entre tant [illegible]

[illegible] Museum, de Glasgow (1858). Thomas Wright fut un [illegible] *chéologique anglaise*; l'Académie des inscriptions et belles-[illegible] à Paris l'avait élu membre correspondant en 1842.

WRIGHT (William), orientaliste anglais, né au Bengale [illegible], mort à Saint Andrews (Écosse) en 1889. Il fut [illegible] à l'University College de Londres [illegible] Trinity College de Dublin (1856) [illegible] au département des manuscrits du British Museum [illegible] appelé en 1870 à la chaire de langues sémitiques de l'université de Cambridge. Ses principales publications [illegible] *Voyages d'Ibn Jobair* (texte arabe, 1852); *le Livre de Jonas* (en quatre versions orientales, 1857); *Grammaire arabe* (revision de l'ouvrage de Caspari, 1859-[illegible]) [illegible] *apôtres* (1871); *la Chronique de Josua le Stylite* (1882); [illegible] *manuscrits syriaques du British Museum* (1870-1872); *Catalogue des manuscrits éthiopiens* (1877); *l'Empire des Hittites* (1886); *Leçons de grammaire comparée des langues sémitiques* (1890); *Histoire abrégée de la littérature syriaque* (1894); etc.

WRISBERG (GANGLION DE). Anat. Ganglion nerveux, situé au centre du plexus cardiaque. Il est formé par les rameaux cardiaques du grand sympathique d'une part, du pneumo-gastrique d'autre part.

WULFF (Fredrik), romaniste suédois, né à Goteborg en 1845. Il fit ses études à Lund, où il devint privatdocent en 1875 et professeur titulaire en 1888. Il a fait plusieurs voyages en Italie, en Espagne et en Portugal, et a publié : [illegible] *du fableau français le Mantel mautaillé* (avec Cederschiold, 1877); *la Chronique dite « de Turpin »* (1881); *Poèmes inédits de Jean de la Cueva* (1887); *le Lai du cor* (1888); *les Vers de la mort, par Hélinant*, en collaboration avec Emile Walberg (1905); etc. Il s'est occupé aussi de la prononciation suédoise et a publié divers ouvrages à ce sujet, en collaboration avec Lyttkens.

WULKER (Richard-Paul), angliciste allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1845. Il fut étudiant à Berlin et à Leipzig, fit la guerre franco allemande de 1870, suivit à Marbourg des cours de philologie germanique et se fit habiliter en 1873 à Leipzig pour la langue et la littérature anglaises. En 1875, il devint professeur extraordinaire, et en 1880 professeur ordinaire de philologie anglaise à l'université de Leipzig. On lui doit notamment : *l'Evangile de Nicodème dans la littérature occidentale* (1872); *Coup d'œil sur les monuments linguistiques de l'anglo-saxon moderne* (1872); *Livre de lectures en ancien anglais* (1874-[illegible]); *Poésies anglo-saxonnes* (1882); *Précis d'histoire de la littérature anglo-saxonne* (1885); *Histoire de la littérature anglaise depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (1896); etc. Il a fondé l'*Anglia* (1877 et suiv.), revue de philologie anglaise. — Son frère, ERNEST, archiviste à Weimar (1843-1895), a publié un *Dictionnaire haut et bas-allemand* (avec L. Diefenbach, 1874-1882), et a collaboré au *Dictionnaire* de Grimm pour la lettre V.

WULLNER (François), chef d'orchestre et professeur allemand, né à Munster (Westphalie) en 1832, mort à Braunfels en 1902. Elève de Schindler, il obtint d'abord des succès comme pianiste, puis s'établit à Munich, où il retourna comme professeur au Conservatoire. Appelé en 1858 à Aix-la-Chapelle comme directeur de musique de la ville, il revint ensuite à Munich comme directeur de la chapelle de la cour, et succéda à Hans de Bulow dans les fonctions de chef d'orchestre du théâtre Royal et des Concerts académiques. Il quitta de nouveau Munich en 1877 pour devenir, à Dresde, maître de chapelle de la cour et directeur artistique du Conservatoire. Il alla ensuite diriger les concerts de l'Orchestre philharmonique de Berlin, et enfin, en 1884, succéda à Ferdinand Hiller comme directeur du Conservatoire et des concerts du Gurzenich, à Cologne. Franz Wullner s'est fait une grande renommée de chef d'orchestre, en dirigeant les célèbres festivals du Bas-Rhin en 1886, 1890, 1894 et 1898. Comme compositeur, on connaît de lui une cantate, *Heinrich der Finkler*, le psaume 125 pour voix seules, chœur, orchestre et orgue, un *Stabat Mater* et un *Miserere* pour double chœur, plusieurs messes, des motets, des trios avec piano, des sonates de piano, des chœurs et plusieurs recueils de *lieder*.

WUNSCHE (Charles-Auguste), théologien et hébraïsant allemand, né à Hainewalde, près de Zittau (Saxe), en 1838. Il étudia à Leipzig la théologie et les langues orientales et fut nommé, en 1869, professeur à l'École supérieure de jeunes filles de Dresde. Il a publié un nombre considérable d'ouvrages relatifs à l'Ancien Testament, au Nouveau Testament et surtout au Talmud. Citons, parmi les plus importants : *le Prophète Osée* (1868); *les Prédic*[illegible] *des femmes* (1872); *Nouvelles contributions à l'explication des Évangiles par le Talmud* (1878); *le Talmud* (1879); *le Talmud de Jérusalem* (1880); *Bibliotheca Rabbinica* (1880-1885); *le Talmud de Babylone* (1886-1889); *le Midrasch Thehillim* (1892-1893); *la Doctrine des douze apôtres* (première traduction allemande de la « Didachê », 1884); etc. Il a publié, en collaboration avec A. Winter : *la Littérature juive depuis la clôture du canon* (1894-1896), et s'est occupé d'histoire littéraire et politique, ainsi que de folklore.

WURSELEN, localité de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. et cercle d'Aix-la-Chapelle]); 9.200 hab. Fabrication de cigares. Mine de houille.

* **WURTEMBERG** (*Maison de*). — Cette maison remonte à Conrad de Wirtemberg (1031-1092). Les descendants de Conrad reçurent ou prirent le titre de comte en 1137. La filiation se rattache, de chaînon en chaînon, au comte Ulric Ier (1241-1265). Eberhard IV acquit par suite d'un mariage le comté de Mœmpelgard (Montbéliard [France]) en 1397. Le comté de Wurtemberg fut érigé en duché par l'empereur Maximilien Ier, en 1496. Il perdit le comté de Montbéliard, réuni à la France en 1798, mais fut érigé en électorat (1803), agrandi par Napoléon Ier, puis devint un royaume après le traité de Presbourg (1805).

Les cinq lignes existantes de la maison de Wurtemberg ont une tige commune : le duc Frédéric-Eugène. Son fils aîné, Frédéric Ier, est l'auteur de la ligne royale, dont le second rameau a succédé au premier en 1891. Quatre autres fils de Frédéric-Eugène, les princes Louis, Eugène, Guillaume, Alexandre, ont donné naissance aux trois lignes ducales (y compris celle de Teck) et à la ligne comtale. (V. *tableau*, p. 601.)

WURTZ (Robert-Théodore), médecin bactériologiste français, né à Paris en 1858. Fils du chimiste Charles-Adolphe Wurtz (v. t. VII), licencié ès sciences en 1880, interne en 1884, chef de laboratoire de pathologie expérimentale en 1888, il obtint le prix de thèse en 1889 pour un travail sur les leucomaïnes du sang normal et, en 1890, le prix Jeunesse pour son mémoire sur les angines pseudo-diphtéritiques de la scarlatine. Nommé agrégé, puis médecin des hôpitaux, il se consacra exclusivement à la science et publia successivement des mémoires originaux sur un procédé pour l'analyse bactériologique de l'air, sur la résistance des poules à la tuberculose, sur l'action du suc gastrique sur quelques microbes pathogènes, où il démontre l'influence prépondérante de l'acide chlorhydrique, sur l'action bactéricide du blanc d'œuf, sur l'action pathogène du bacille lactique. Chargé d'une mission en Abyssinie pour étudier les maladies des hommes et des animaux de ce pays, il y a recueilli de nombreuses observations. Ses principaux ouvrages sont : *la Technique bactériologique* et *Précis de bactériologie clinique* (1897), qui ont eu plusieurs éditions; *Diagnostic et séméiologie des maladies tropicales* (1905), en collaboration avec le Dr Thiroux.

WUSTENFELD (Henri-Ferdinand), orientaliste allemand, né à Munden (Hanovre) en 1808, mort à Hanovre en 1899. Il étudia les langues orientales à Gœttingue et à Berlin, se fit habiliter en 1832 à Gœttingue, où il devint bibliothécaire de l'université en 1838, puis professeur extraordinaire (1842) et professeur ordinaire (1856). Il a publié de remarquables travaux sur l'histoire, la géographie et la philologie coptes et arabes : *Liber classium virorum auctore Dahabio* (1833-1834); *Abulfedæ tabulæ quædam geographicæ* (1836); *Ibn Challikani vitæ* (1835-1850); *le Dictionnaire biographique de Nawawi* (1842-1847); *l'Histoire des coptes de Makrizi* (avec traduction, 1845); *la Cosmographie de Kazwini* (1848-1849); *les Chroniques de La Mecque* (1857-1861); *la Vie de Mohammed par Ibn Hischâm* (1858-1859); *Dictionnaire géographique de Jacut* (1866-1873); *le Dictionnaire géographique de Bekri* (1876-1877); *les Académies des Arabes et leurs maîtres* (1837); *Histoire des médecins et naturalistes arabes* (1840); *Tables généalogiques des tribus et des familles arabes* (1852-1853); etc., sans parler de nombreux articles parus dans les « Mémoires de la Société des sciences » de Gœttingue.

WYANDOTTE (nom d'un comté des Etats-Unis où cette race a été obtenue tout d'abord) n. et adj. Nom donné à une race de gallinacés obtenue de croisements divers : *Une* WYANDOTTE. *Un coq* WYANDOTTE.

— ENCYCL. Cette race américaine, résultat de combinaisons tentées par les éleveurs, est le produit du croisement entre hambourg argenté et poules brahmapoutras foncées, puis de nouveaux croisements entre les sujets ainsi obtenus. Par une sélection sévère les éleveurs sont parvenus à fixer les caractères d'une manière stable, et les volailles constituent bien aujourd'hui une race spéciale.

Les *wyandottes* sont de fort belles volailles, très prisées des Américains. De taille forte et élevée, elles possèdent un corps énorme; les reins sont larges et la poitrine profonde; la tête, de grosseur moyenne, est surmontée d'une crête volumineuse, plate, frisée, et qui va s'élargissant vers le bec; celui-ci, court et gros, est de couleur jaunâtre; les barbillons et les oreillons sont d'un rouge vif; le cou est court; les pattes fortes et de couleur jaune; la queue ramassée et brève, ornée de jolies, mais courtes faucilles noires à reflets métalliques.

La poule est bonne pondeuse et les poussins d'un élevage facile; aussi cette race est-elle considérée par les Américains comme le type de la poule de ferme.

La variété argentée, la plus estimée, possède un plumage blanc, moucheté de noir, camail gris argent rayé

Coq et poule wyandottes

noir, dos gris; les ailes sont blanches et les plumes qui les bordent, lisérées de noir. Les autres variétés (dorée, blanche et noire) sont moins estimées.

WYART (dom Sébastien), religieux français, né en 1839, mort à Rome en 1904. Il avait débuté dans l'enseignement, puis, en 1860, s'était engagé dans les zouaves pontificaux, où il devint capitaine. En 1870, il prit part à toute la campagne franco-allemande et, six mois après la guerre, entra chez les trappistes, devint abbé du monastère du Mont-des-Cats (Nord) et fut élu général de son ordre en 1892. Sous son généralat, les trappistes des diverses observances fusionnèrent. Dom Sébastien Wyart jouissait d'une haute estime dans la curie romaine.

WYLIE (Alexandre), sinologue anglais, né à Londres en 1815, mort à Hampstead en 1887. Il arriva à Chang-Hai en 1847 et accompagna, quelques années plus tard, lord Elgin dans son expédition au Yang-tse-Kiang, comme agent temporaire de la Société biblique de Londres. Pendant dix ans, il parcourut la Chine, distribuant au peuple chinois plus d'un million d'exemplaires de la Bible. En 1877, il rentra en Angleterre. Wylie a publié un grand nombre d'ouvrages sur les *Mathématiques* et l'*Astronomie chinoises*, ainsi qu'une *Grammaire mandchoue-tartare* (1855). On lui doit également un grand nombre d'articles sur la langue et la littérature des Chinois, insérés dans l'« American Cyclopædia », le « North-China Herald », le « Chinese Recorder », etc. Son principal ouvrage est : *Notes on Chinese literature, with introductory remarks on the progressive advancement of the art* (1867; nouv. éd., 1901).

WYSS (Jean-Rodolphe), littérateur suisse, né et mort à Berne (1781-1830). Il fit ses études en Allemagne et occupa depuis 1806 jusqu'à sa mort la chaire de philosophie de l'université de Berne. Il a dû une véritable célébrité à un roman pédagogique : le *Robinson Suisse* ou *Journal d'un père de famille naufragé avec ses enfants* (1812), ouvrage qui a été traduit dans toutes les langues, et qui a eu un succès durable auprès du public enfantin. (V. ROBINSON au tome VII.) On cite parmi ses autres écrits : *Voyage dans l'Oberland bernois* (1808); *Leçons sur le souverain bien* (1820); *Idylles, légendes populaires et récits de la Suisse* (1815-1822), recueil contenant des pièces de vers qui ne sont pas sans mérite. J.-R. Wyss publia pendant vingt ans un annuaire : *la Rose des Alpes*, qui renferme un grand nombre de ses poésies.

WYTTENBACH (Daniel), savant philologue hollandais, né à Berne en 1746, mort à Oesgeest en 1820. Elève des universités de Marbourg, de Gœttingue et de Leyde, il enseigna d'abord le grec et la philosophie dans un gymnase d'Amsterdam (1771), fut nommé en 1779 professeur de philosophie à l'Athénée de cette ville, et succéda en 1799 à Ruhnken dans la chaire d'éloquence de Leyde. Il prit sa retraite en 1816. Son œuvre capitale est une édition des *Œuvres morales* de Plutarque (1795-1830), accompagnée d'un riche commentaire et d'un *Index græcitatis in Plutarchio pera*. Citons aussi son *Epistola critica ad D. Ruhnkenium super nonnullis locis Juliani* (1869), qui le fit connaître au monde savant, ses *Præcepta philosophiæ logicæ* (1782), sa *Vie de Ruhnken* (en lat., 1799; 3e édit., 1846), son édition du *Phédon* de Platon (1810; nouv. édit., 1825) et sa *Bibliotheca critica* (1777-1808), dont sa *Philomathia* (1809-1817) est la suite; etc. Sa vie a été écrite par Mahne (1823; nouv. édit., 1846). — Il avait épousé, en 1817, *Johanna* GALLIEN, morte à Leyde en 1830, qui se rendit à Paris après la mort de son mari, reçut, en 1827, le diplôme de docteur à l'université de Marbourg, et est l'auteur de plusieurs ouvrages : *Théagène* (en allem., 1815); *le Festin de Léontis* (1821); *Alexis* (roman, 1823); etc.

* **WYZEWA** (Teodor DE WYZEWSKI, connu sous le nom de), littérateur français d'origine polonaise, né à Kalusck (Russie) en 1863. — Les premiers chapitres de son ouvrage sur la *Jeunesse de Mozart* ont paru dans la « Revue des Deux Mondes ». Aux livres déjà mentionnés, il faut ajouter : *les Maîtres italiens d'autrefois* et *Quelques* [illegible]

XALIXENSES, ancien peuple du Mexique, qui parlait la langue aztèque et était renommé pour sa beauté physique. Ce furent les Xalixenses qui, en 1031, infligèrent au roi Topilizin les sanglantes défaites sous lesquels succomba la monarchie toltèque.

XANROF (Léon FOURNEAU, dit), auteur dramatique français, né à Paris en 1867. Après d'excellentes études, il se fit recevoir licencié en droit et fut avocat à la cour d'appel de Paris. Puis il devint chansonnier et vaudevilliste. Il fit les premières chansons qui servirent de début à Yvette Guilbert, et fit représenter ensuite quelques revues dans des cafés-concerts [illegible] *Ohé! l'amour; Tu parles! Paris qui roule.* Après quoi, tout en collaborant à divers journaux, entre autres « Paris » et le « Gil Blas », il donna sur divers théâtres, seul ou en collaboration, un certain nombre de pièces : au Vaudeville, [illegible] (1892); à l'Athénée, *Madame* [illegible] [illegible] au Palais-Royal, *la Marmotte* (1903); puis encore, sur des scènes moins importantes : *Au bord de l'abîme; Madame Pygmalion; le Té*[illegible]*; On se couche à huit heures;* [illegible] *Dépos*[illegible]*tion;* etc. Xanrof a épousé une artiste de l'Opéra, Mme Marguerite Carrère.

Le pseudonyme *Xanrof* se compose des lettres du mot latin *fornax* (fourneau), lues de droite à gauche.

Xa[illegible] fleur [illegible], coupe [illegible] fleur.

XANTHOCERCIS (*gzan-to-sèr-siss*) n. n. Genre de papilionacées [illegible]. Le *xanthocercis de Madagascar* est un bel ar[illegible] composées-pennées

XANTHONYX (*gzan-to-nikss*) n. m. Genre de mollusques gastéropodes pulmonés, de la famille des hélicidés, [illegible] des animaux terrestres, dont le pied est pourvu, à l'arrière, d'un appendice dressé; la coquille, en partie recouverte par le manteau, est mince, transparente, paucispirée. Une des espèces les mieux connues est le *xanthonix Sumichrasti.*)

XANTHOPHÉE ou **XANTHOPHÆA** (*gzan, fé-a*) n. f. Genre d'insectes coléoptères carnassiers, de la famille des [illegible] l'Australie.

— ENCYCL. Les [illegible] dromiinés; de taille moyenne, assez larges, très plates, rousses et fauves, avec des lignes brunes sur les élytres, elles vivent sous les écorces des eucalyptus. La *xanthophæa vittata* est commune aux environs de Melbourne.

XANTHORIE (*gzan-to-ri*) n. f. Lichen de la famille des physciacées, formant de petites rosettes, le plus souvent très adhérentes à leur support, pierres ou écorces, et dont le thalle est de couleur vive, jaune, orangé ou rougeâtre.

XANTOPHYTE [illegible] nées, de la tribu des oldenlandiées, comprenant des demi-arbrisseaux de Java et des Fidji. (Les fleurs, à quatre et cinq sépales persistants, à pétales entiers, ont un ovaire biloculaire. Le fruit est une capsule s'ouvrant par deux valves.)

XANTOPOULOS [illegible] zantin du commencement du XIVe siècle. Attaché à l'église de Sainte-Sophie, il trouva dans la bibliothèque de la basilique les sources pour écrire sa grande *Histoire de l'Eglise* en dix-huit livres, qu'il a traduite jusqu'en l'année 610, mais qu'il pensait continuer au moins jusqu'à la date de 911. Il n'est point impossible qu'il se soit surtout borné à transcrire une histoire de l'Eglise, composée au Xe siècle, et qui allait jusqu'en 920. Il est l'auteur, en outre, de divers poèmes catalogués en vers des patriarches, des empereurs, des dignités d'église et de cour, paraphrases de vies de saints, épigrammes et poésies liturgiques. On a de lui aussi ses commentaires sur les textes liturgiques de l'Eglise grecque. Ses ouvrages sont publiés dans Migne [illegible] CXLV-CXLVII

XANTUS (Jean DE CSIKTAPOLCZA), naturaliste et voyageur hongrois, né à Csokonya (comitat de Somogy) en 1825, mort à Budapest en 1894. C'est dans l'Amérique du Nord qu'il étudia les sciences naturelles; il y accompagna le duc Paul de Wurtemberg dans ses voyages, prit part à de nombreuses expéditions scientifiques en Californie, etc., et se rendit en 1862 comme consul des Etats-Unis à Mexico. Revenu un peu plus tard en Hongrie, il devint collaborateur au musée ethnographique de Budapest, [illegible] porta de riches collections scientifiques, comme il en avait naguère rapporté de Californie et du Mexique. [illegible] *fornie* (1860).

XENIE [illegible] donné, en 1881, aux cas qui permettent de re[illegible] l'influence d'un pollen étranger sur les caractères d[illegible] ou de la graine.

[illegible] remis en lumière par les travaux de De Vries et par ceux de Correns, après la découverte de la *double fécondation.* [illegible] des maïs à albumen amylacé, les premiers d'aspect trans-[illegible] permettant à quelques fleurs d'être directement fécondées par du pollen de l'épi en expérience. On obtient des épis mixtes à grains les uns amylacés, les autres sucrés; l'in-[illegible] *bumen.* Sans donner une véritable preuve de la double fécondation, ces expériences en sont pourtant, en quelque sorte, une vérification indirecte.

XÉNON [illegible] Gaz de l'atmosphère, découvert par Ramsay et Travers [illegible]

— ENCYCL. Cet élément inactif, monoatomique, existant à l'état de traces dans l'atmosphère (un vingt-millionième) s'extrait avec le krypton dans la distillation de l'air liquide (v. *Supplément,* KRYPTON). Il est caractérisé par sa forte densité : 64 (hydrogène = 1), son poids moléculaire de 128; liquéfiable en un liquide bouillant à — 100°1, il se solidifie en une masse blanche fusible à — 140°.

XENOPHILE (*ksé* — du gr. *xenos*, étranger, et *philos*, ami), Qui aime les étrangers, qui favorise les étrangers aux dépens des nationaux : [illegible] *montant des dispositions* XÉNOPHILES, *et accorda aux étrangers* [illegible], *il ne tarda pas à se former un parti* [illegible] *puissamment organisé et dont* [illegible], *provoqua un soulèvement* (1900).
— [illegible] : XÉNOPHILE.

XÉNOPHILIE (*ksé*, *li* — rad. *xénophile*) n. f. Sympathie pour les étrangers.

XENOPOL (Alexandre-Demètre), historien roumain, né à Jassy en 1847. — Il a été nommé membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques (1900).

XEREMIA (*ksé-ré*) ou **XIREMIA** (*ré*) n. f. Cornemuse en usage dans l'île Majorque. (Elle est composée d'une outre, d'un tuyau insufflateur et d'un tuyau conique percé latéralement de 6 trous. Une anche double se trouve à la partie supérieure de ce tuyau. Trois autres tuyaux sont également fixés à l'outre, mais un seul sert, les autres n'étant pas percés, et ne figurant que dans un but purement ornemental.)


Xeremia.

XERMAMÉNIL, comm. de Meurthe-et-Moselle, arrond. et à 7 kilom. de Lunéville (cant. de Gerbéviller), sur la Mortagne, sous-affluent du Rhin par la Moselle et la Meurthe ; 350 hab. Scieries mécaniques, fromageries ; commerce de bois. Carrière de sable et de gravier.

XÉROCOQUE (*ksé-ro-kok'*) n. m. Genre de rubiacées cinchonées, dont l'unique espèce est un arbrisseau épiphyte de Costa Rica.
— ENCYCL. Les *xérocoques* possèdent des fleurs petites, tétramères, dont l'ovaire est biloculaire et devient à maturité une baie qui se sépare en deux moitiés caduques.

XÉROPHYTES (*ksé*) n. f. pl. Biol. Végétaux caractérisés par la dureté de leurs divers organes et par la sécrétion simultanée d'huiles éthérées abondantes. — *Une* XÉROPHYTE.
— ENCYCL. On a vu (Tyndall, Detto), dans la réunion de ces deux caractères, un moyen de protection d'une part contre les parasites, d'autre part contre la sécheresse. Cette dernière manière de voir, soutenue par Tyndall, est combattue par Detto, qui montre que la production des huiles éthérées est un moyen de défense contre les parasites en mettant en évidence ce fait que les glandes de dictammus sont pourvues d'un dispositif pour la projection de l'huile.

XHENDREMAEL, comm. de Belgique (prov. et arrond. de Liège), sur le plateau de la Hesbaye ; 1.160 hab.

XIPHILIN (Jean), patriarche de Constantinople (1064-1075), né à Trébizonde vers 1010. Élevé à Constantinople, où il se lia intimement avec Michel Psellos, il s'occupa surtout d'études juridiques, et, devenu juge au tribunal de l'Hippodrome, il prit, sous le règne de Constantin Monomaque, une part active à la reconstitution de l'école de droit décidée par ce prince (1045). Il reçut le titre de *nomophylax*, et, pendant neuf ans, avec ses amis les lettrés, il exerça même dans la politique une grande influence. Renversé en 1054 par des intrigues de cour, il se retira dans un couvent du mont Olympe. Il en ressortit en 1064 pour devenir patriarche. Il illustra son gouvernement par son esprit réformateur, par le souci ascétique qu'il apporta à améliorer les mœurs du clergé, par son activité législative, par des études théologiques et philosophiques, enfin par sa charité ; il ne défendit pas moins énergiquement contre le pouvoir civil les droits de l'Église et tenta dans une certaine mesure d'apaiser le schisme déchaîné par Cerularios. Ce fut un des esprits les plus distingués du XIe siècle. On a de lui des homélies datant de l'époque de son patriarcat (*Patr. grecque*, t. CXX) ; il avait composé aussi des traités juridiques et des ouvrages philosophiques où il s'inspirait d'Aristote et combattait vivement les doctrines platoniciennes de Psellos. Ce dernier a écrit en l'honneur de Xiphilin une intéressante oraison funèbre (Vathar, *Bibl. græca medii ævi*, t. IV).

XIPHILIN (Jean), neveu du précédent. Il composa dans la seconde moitié du XIe siècle des extraits de Dion Cassius, pour les livres XXXVI à LXXX de son histoire. Nous devons à ce travail le sommaire de certaines parties entièrement perdues de l'historien ancien, en particulier la connaissance des vingt derniers livres.

XIPHONITE (*ksi*) n. f. Silicate naturel, appartenant au genre amphibole.

XYLAIRE (*ksi-lèr'*) n. m. Genre de champignons ascomycètes de la famille des sphériacées.


Xylaire.

— ENCYCL. Les *xylaires*, qui se développent ordinairement sur les troncs d'arbres, se présentent sous forme de petites massues ou de tiges un peu ramifiées. Cette fructification est le *stroma*, dans lequel sont plongés les périthèces qui produisent des asques à huit spores noirâtres, ovoïdes, unicellulaires.

XYLOCRISTAL (du gr. *xulon*, bois, et de *cristal*) n. m. V. XYLOGRAVURE.

XYLOGRAVEUR n. m. Ouvrier qui fait de la xylogravure.

XYLOGRAVURE (du gr. *xulon*, bois, et de *gravure*) n. f. Techn. Procédé de découpage et de gravure du bois.
— ENCYCL. Ce procédé, consistant à découper à la scie le bois en biseau sur plateau d'inclinaison, puis à fixer les motifs obtenus sur un ais formant fond, est dû à Émile Bouvais, artiste nantais, qui a su, par un travail et une persévérance inlassables, par une science très réelle de la « lettre », donner à cette branche de l'art industriel un remarquable développement.

Utilisable surtout dans la fabrication des enseignes de boutiques et magasins, mais aussi dans la décoration d'ameublement, le procédé dit *xylogravure* permet d'obtenir les effets les plus variés, par l'emploi des différentes essences de bois et par la fantaisie que l'artiste peut apporter dans l'exécution de son travail.

Bouvais a donné lui-même le nom de *xylocristal* à un procédé différant un peu du précédent, par cette variante que les lettres une fois découpées sont revêtues d'une glace protectrice, dont on peut aussi varier les effets de couleur et de transparence. Le pavillon des forêts à l'Exposition universelle de 1900 (aujourd'hui à Vincennes), montrait des échantillons intéressants de xylogravure, qu'il possède du reste encore, et l'on peut en voir également au Conservatoire des Arts et Métiers à Paris.

XYLONITE (*ksi*) n. m. Genre d'insectes coléoptères térédiles, de la famille des bostrychidés, créé en 1900 pour deux espèces propres à l'Europe.
— ENCYCL. Les *xylonites* sont des petits bostryches du groupe des xyloperthes, allongés, avec les élytres très échancrés au bout chez les femelles. Ils vivent dans les rameaux morts des chênes, châtaigniers, figuiers et vigne. Les principales espèces sont le *xylonites retusus*, commun dans toute la France, le *xylonites præustus*, qui habite la Provence et que l'on retrouve en Tunisie).


Xylonite (grossi 3 fois).

XYLOSE (*ksi*) n. m. Chim. Pentose ou sucre en C^5, extrait du ligneux des végétaux. SYN. SUCRE DE BOIS.
— ENCYCL. Le *xylose*, $C^5H^{10}O^5$, se retire par traitement de la sciure de bois ou de la paille par les alcalis ; les gommes ainsi extraites sont purifiées par des précipitations par l'alcool et une ébullition prolongée avec de l'eau acide ; le xylose se sépare en cristallisant.

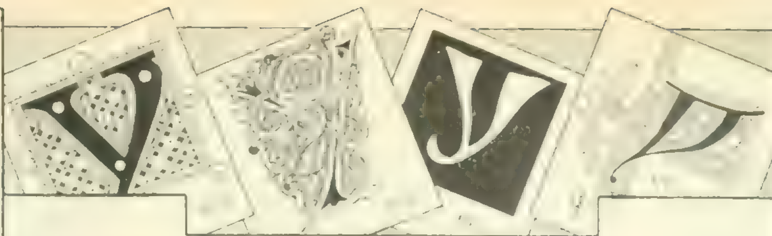
C'est un sucre aldéhydique, fusible à 144°, de formule : $CH^2(OH) - CH(OH) - CH(OH) - CH(OH) - C(OH)$, doué d'un pouvoir dextrogyre ($\alpha = 19°$), caractérisé par une osazone ou combinaison avec la phénylhydrazine en cristaux jaune d'or, fusibles à 159° et par sa décomposition en furfurane sous l'influence des acides.

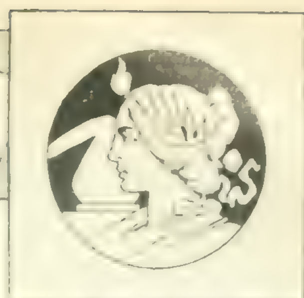
XYNDAS (Spiridion), compositeur grec, né en 1812, mort à Athènes en 1896. Il occupa dans son pays une véritable situation artistique, ce qui ne l'empêcha pas de mourir pauvre et misérable. Il avait fait représenter un certain nombre d'opéras, entre autres : *les Deux Rivaux ; le Député candidat ; Anna Winter ; le Comte Julien*. Ces ouvrages sont écrits dans le pur style italien. Xyndas montra plus d'originalité dans les charmantes mélodies qu'il composa sur les paroles des chants populaires néo-grecs, et que tout le monde chante dans sa patrie.

XYNOTROPIS (*piss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des platyrrhinidés, créé en 1900 pour des formes nouvelles propres à la Tasmanie. (Le *xynotropis micans* est le type de ces anthribes voisins des tropidères.)





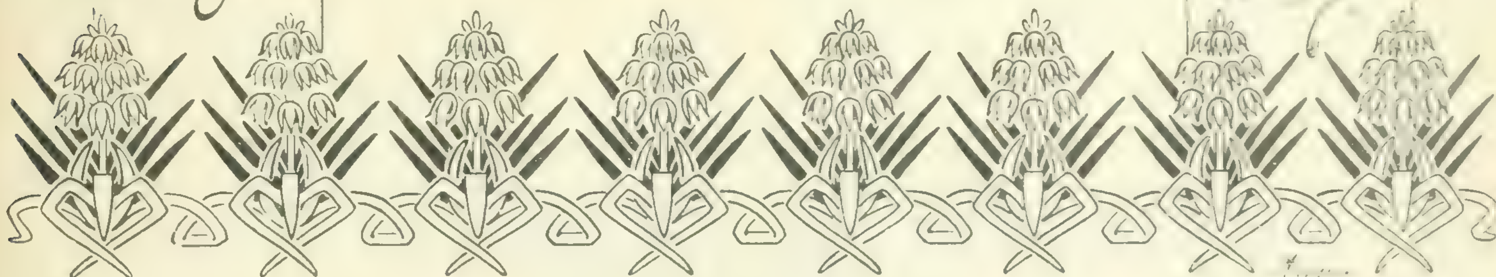












Yacoba, ville et [illegible] dans la [illegible] La [illegible] ment par la vallée de la Kaggéra ou Kaddéra, affluent de la Bénoué. La ville elle-même, dont la population a été [illegible] tant commerce de tissus, céréales, etc. Aux environs se trouvent de prospères cultures de coton.

YAHOURTH n. m. V. [illegible]

YAKCHAS n. m. pl. Génies indiens placés sous les ordres du dieu Kouvera.
— Encycl. Les *yakchas* habitent le versant nord du mont Mérou : gardiens des trésors de la terre, dont ils font volontiers largesse à qui a su leur plaire, ils sont d'ordinaire bienveillants pour les hommes ; toutefois, leur aspect démoniaque est souvent un objet d'effroi pour ceux qui les aperçoivent.

YAKOUMAKOTO n. m. Instrument à cordes pincées du Japon, monté de deux cordes de soie.



Yakoumakoto.

Yale-et-Caribou, immense district du Canada (Colombie britannique), occupant l'est de la province, dans les montagnes Rocheuses et le long du fleuve Fraser; 420.000 kilom. carr.; 62.000 hab., dont 2.600 Français, 4.100 Chinois, près de 9.000 indigènes et 1.800 métis.

Yamada Akiyoski (comte), général et homme d'Etat japonais, né à Chochou en 1845, mort en 1892. Fils d'un samouraï, il s'attacha de bonne heure au parti impérial et se trouva mêlé à toutes les luttes contre les shogouns. Il prit une part active à la guerre de la Restauration en 1868-1869. Général de brigade en 1871, il fut envoyé en Europe et en Amérique, pour y étudier l'organisation militaire. Il fut successivement ensuite ministre plénipotentiaire en Chine lors de la révolte de Saga (1873), commandant de corps d'armée pendant l'insurrection de Satsuma (1877), ministre des travaux publics (1879), de l'intérieur (1880) et de la justice (1883). Après avoir déployé une activité infatigable à l'achèvement du code pénal et du code de procédure criminelle, il fut nommé président de la commission de préparation des codes civil, de commerce et de procédure civile, poste qu'il occupa de [illegible] codes. Il avait été créé comte en 1884, membre de la Chambre des pairs en 1890, et membre du conseil privé en [illegible].

***Yamagata** (Aritomo), maréchal et homme d'Etat japonais, né à Siosiou en 1838. — En 1898, à la chute du cabinet Okuma, il fut appelé à présider le ministère et donna sa démission en 1900. Il fut ensuite chef d'état-major général.

YAMAGIRI n. m. Arbre de la famille [illegible] très cultivé au Japon.
— Encycl. Le *yamagiri*, cultivé surtout dans l'île de Yéso, fournit une huile spéciale, dite « huile de bois », qui peut servir à l'éclairage, à l'imperméabilisation des vêtements en papier, ainsi qu'au graissage des machines, à la fabrication des vernis, des couleurs et des savons.

Yamaska, comté du Canada (prov. de Québec), sur la rive droite du Saint-Laurent; 676 kilom. carr.; 16.000 hab., Canadiens-Français. Ch.-l. *Saint-François-du-Lac*.

Yamato-boumi [illegible] beaux monuments de l'ancienne littérature du Japon. Cet ouvrage est d'une valeur exceptionnelle pour l'étude des origines religieuses et historiques de la monarchie japonaise.

Yang, grand principe mâle de la cosmologie chinoise, produit par la solidification du souffle ou de la force vitale du principe abstrait, appelé *Grand absolu*, cause primordiale de toute existence, lorsque ce dernier se mit en mouvement à sa sortie du *Néant absolu*. Le Yang est indestructible, intelligent, générateur, et produit toutes les choses et les êtres de l'univers par son union avec le grand principe femelle, *Yin*, issu à son tour du repos du Grand absolu.

***Yang-tsé-kiang**. — Le cours et les abords immédiats du grand fleuve ont été l'objet d'une intéressante reconnaissance accomplie de 1901 à 1903 par le lieutenant de vaisseau Hourst. Celui-ci, à bord de la canonnière qu'il commandait, l'*Olry*, réussit à remonter en premier lieu le fleuve, jusqu'à Tchoung-King, place de commerce parmi les plus importantes de la Chine centrale, et la principale ville du Sé-Tchouen. Il dut reconnaître que la navigation du fleuve Bleu, coupé de rapides dangereux, était difficilement praticable. Mais, afin de trouver une voie de communication commode entre le Sé-Tchouen et l'Indo-Chine, Hourst reconnut le cours de la Kintcha, un des affluents du Yang-tsé. Sur la nouvelle qu'un établissement de missionnaires français était menacé par les Boxers insurgés, à Tchen-Tou, il s'aventura dans cette dernière ville, où il réussit, par l'énergie de son attitude, à rétablir l'ordre et à protéger les Européens. Il fut blâmé par le gouvernement, qui lui reprocha de s'être immiscé imprudemment dans des querelles religieuses.

Yaoundé, station allemande de l'Afrique équatoriale (colonie allemande du Cameroun), à la frontière de la zone des prairies et de la zone de la forêt vierge, sur l'Osua. C'est un des postes militaires de l'intérieur du pays.

YASHIRO n. m. Nom des temples shintoïstes au Jap[illegible]
— Encycl. Le *yashiro* se compose d'ordinaire d'u[illegible] tuaire assez exigu les fidèles n'y sont pas admis[illegible] de diverses constructions d'aspect rustiqu[illegible] sacristie, de salles de réunion pour les prêtres et les fidèles et de trésor ; le tout est entouré d'une muraille ou d'une clôture en bois.

Yates [illegible] nistre séparatiste, il suivit les cours des universités d'Edimbourg et de Glasgow et devint, en 1811, ministre d'une congrégation unitarienne. Il dé[illegible] dans ces fonctions et accrut con[illegible] de cette secte. Très instruit, membre de plusieurs sociétés savantes, il a laissé dans plusieurs branches des connaissances humaines des travaux re[illegible] encore ses efforts pour la propagation du système décimal et les nombreux traités qu'il publia dans ce but, no[illegible]

Yates (Edmund Hodgson), journaliste et romancier anglais, né à Edimbourg en 1831, mort à Londres en 1894.

[illegible] à l'administration des [illegible] de 1847 à 1872, il [illegible] rédacteur en chef du [illegible] du « [illegible] Magazine » [illegible] au « Daily News », correspondant à [illegible] New York Herald. En 1874, il fonda avec [illegible] Murray [illegible] hebdomadaire [illegible] dont il [illegible] propriétaire de 1877 [illegible] intéressants *Recollections* [illegible] des romans d'une inspiration [illegible] pessimiste : *For Better, for Worse* [illegible] (1864); *Pages in Waiting* [illegible] (1865); *Land at Last* [illegible] *the Forlorn Hope* (1867); [illegible] (1867); *a Waiting Race* (1868); *Wrecked in Port* [illegible]; *Dr Wainwright's Patient* (1871); *Nobody's* [illegible] *Fortune* [illegible] *the Yellow Flag* (1873); *the Impending Sword* (1874); *a Silent Witness* (1875). Il a composé aussi des drames.

YAYA-BEY n. m. Dans l'ancienne administration ottomane, Officier des janissaires, mis à la retraite et pourvu [illegible] comme *bey*.

YAZIDJI, YÉZIDJI mot turc [illegible] n. m. Fonctionnaire de l'ancienne administration ottomane.

— Encycl. Sous l'ancien régime, le [illegible] était secrétaire du grand eunuque; ce dignitaire avait la surveillance [illegible] de La Mecque et de Médine. Dans la milice des janissaires, il y avait une [illegible] employés à la confection des rôles de ce corps, et une compagnie de *yazidji* portant le nom de *oda yazidji*, chargés de la rédaction et de la conservation des archives du corps.

YEADON, ville du Royaume-Uni (Grande-Bretagne [illegible] comté d'York, West Riding); 7.396 hab. Teinture de la laine.

YEATS (William Butler), poète irlandais, né à Dublin en 1865. Fils d'un peintre de portraits, il étudia quelque temps à la Royal Dublin Society, mais il abandonna bientôt les beaux-arts pour la littérature et débuta dans la « Dublin University Review » et autres périodiques irlandais. Il se rendit à Londres en 1887. Depuis ce temps, en outre de sa collaboration au « National », au « Bookman » et à d'autres revues, il a donné : *the Wanderings of Oisin*, en vers (1889); *John Sherman and Dhoya* (1891); *the Countess Kathleen and various Legends and Lyrics* (1892); *the Celtic Twilight* (1893); *the Land of Heart's Desire*, pièce en un acte en vers, jouée à Londres en 1894; *Poems*, pièces choisies dans ses œuvres déjà publiées (1895); *the Secret Rose*, légendes (1897); *the Wind among the Reeds* (1899); *the Shadowy Waters* (1900); *Cathleen ni Houlihan* (1902); *Ideas of Good and Evil* (1903); *Where there is Nothing* (1903); *In the Seven Woods* (1903); *Hour Glass and other Plays; the King's Threshold* (1904). Il a aussi publié plusieurs volumes de légendes populaires recueillies en Irlande et, en collaboration avec E. J. Ellis, une édition, avec études et commentaires, des œuvres du vieux poète prophète William Blake (1893). W. B. Yeats, qui est un poète d'une haute inspiration et d'un grand talent, a fait de grands efforts pour créer un théâtre national en Irlande. Il est un des chefs de l'école gaélique.

YÉMA n. m. Nom japonais de l'*ex-voto*.

— Encycl. Le *yéma*, employé aussi bien par les shintöistes que par les bouddhistes, consiste d'ordinaire en un petit tableau de bois sur lequel on peint d'une manière naïve soit des scènes rappelant l'événement qui a provoqué l'offrande de l'*ex-voto*, soit les attributs ou les emblèmes du dieu à qui il est consacré.

YENCESSE (Ovide), médailleur français, né à Dijon en 1869, élève de l'École des beaux-arts de Dijon, de Thomas, Levillain, et surtout de Ponscarme. Il débuta au Salon de 1894 avec une série de médailles. Il a envoyé depuis : *Baptême de Clovis* (1895); *Plaquette de première communion; Spuller* (1897), récompensés par une mention honorable; *Jeanne d'Arc*, plaquette, deux *Médailles religieuses*, un *Crucifix* (1898), qui lui valurent une médaille de 3e classe; *Bossuet; Vieilles femmes de Saint-Mesmin : la Folle, la Sage, la Pauvre*, trois œuvres entièrement remarquables (1899); *Mme Yencesse; le Baiser de la mère* (1900); *Portrait d'Hubert Ponscarme; Manette et Minette; le Beurre* (1902). Ces dernières productions furent récompensées par une deuxième médaille. Il a exposé, depuis, *M. et Mme C*[illegible], la médaille du sénateur *M*[illegible], les [illegible] et de *W*[illegible] (1903); *Caresse d'enfant* (1905), pour la Société des amis de la médaille, *François le Re*[illegible]; *B*[illegible] *de l'enfant* (1906). Il a exécuté aussi, pour le ministère de l'agriculture, une médaille pour la *Répression du braconnage* et composé de charmants bijoux. Il a [illegible] une médaille d'or à l'Exposition universelle de [illegible].

YENGHÉ ou **ENGUÉ** (*ghé*) n. f. Chez les Turcs, Femme [illegible] la mariée au domicile de son époux [illegible] ENGUÉ CADINE.

YEN-TAÏ ou **YANTAÏ**, localité de l'empire chinois (prov. de Mandchourie), sur la voie ferrée de Port-Arthur à Khar[illegible] de la rive droite du Tsaï-tsé-Ho. Aux environs, mines de houille activement exploitées [illegible] combats entre Russes et Japonais, qui occupèrent tout le district minier.

YÉRINGIEN, ENNE (*ji-in, èn'*) adj. Se dit d'un sous-étage géologique établi par Gregory pour désigner le [illegible] supérieur d'Australie.

— [illegible] étage lui-même.

Y[illegible]**LOV** (Alexis Sergueïevitch), homme d'État russe, [illegible] entra en 1867 dans l'administration russe [illegible] attaché à l'administration des do[illegible] ministère des finances où il devint direc[illegible] des contributions indirectes. En 1892, [illegible] ministère des finances comme principal [illegible] Deux ans plus tard, enfin, il était [illegible] et des domaines, et en[illegible] Empire. Économiste de valeur, [illegible] de re[illegible] ses ouvrages est mes [illegible] correspondant de l'Académie [illegible].

YE[illegible]**PONGA** n. f. Genre d'insectes lépidoptères noc[illegible] créé en 1901 pour [illegible] en Australie. L'*yerong*[illegible]

[illegible] *quadri*[illegible], du Queensland, est le type de ces jolies noctuelles voisines des plusies.)

YERSIN et **KITASATO** (bacille de). Bactériol. Bacille trouvé presque simultanément par Yersin et Kitasato et considéré comme l'agent pathogène de la peste. C'est un coccobacille, épais, voisin morphologiquement des *pasteurella*, présentant fréquemment au centre un globule clair (il ne forme pas de spore) et souvent entouré d'une capsule hyaline; il n'a pas de cils et n'est pas mobile. Il est aérobie, se colore aisément, ne prend pas le gram, se cultive facilement dans les milieux ordinaires légèrement alcalins; sa température optimum est de 30 à 38° C. Il est très fragile dans les cultures et est rapidement tué par la chaleur et la lumière solaire; il est beaucoup plus résistant quand il est desséché. Les toxines de ce bacille sont peu stables et s'altèrent rapidement à l'air et à la lumière. Roux a préparé des toxines très actives en utilisant la méthode des cultures en sac de collodion. Yersin a tenté la préparation d'un sérum antipesteux par l'immunisation du cheval. V. sérum *antipesteux*.

YIDDISH adj. et n. m. V. judéo-allemand au t. V.

YI-HYEUNG, empereur de Corée. V. Li Hsi.

Ynglingatal, ancien poème nordique, principale source dont s'est servi Snorre pour écrire la première histoire des pays scandinaves dans son *Ynglingasaga*, suivie depuis par tous les historiens modernes. La philologie contemporaine, toutefois, a mis en doute la plupart des faits rapportés par Snorre; l'*Ynglingatal* daterait non du milieu du IXe siècle, comme l'affirme Snorre, mais de la fin du Xe, et aurait été composé en Irlande par un poète norvégien qui aurait fondu en une seule généalogie des renseignements fournis par des vikings originaires de diverses régions.

L'*Ynglingatal*, que Snorre nous a transmis mutilé, n'est d'ailleurs pas une œuvre entièrement fantaisiste, certains des personnages dont il cite les noms étant connus par ailleurs (notamment par Beowulf).

YOGA n. f. La quatrième, par rang d'ancienneté, des six darçanas ou grandes écoles de la philosophie indienne.

YOGHOURT ou **YAHOURTH** n. m. Nom que les Bulgares donnent au lait caillé, qui constitue dans leurs montagnes un des aliments les plus répandus.

— Encycl. Il est produit par l'action d'un ferment spécial; mais, quand on a ensemencé d'abord avec le ferment pur, et qu'on réensemence le lait de chaque jour avec le lait caillé de la veille, on a pu constater que le ferment d'Orient est bientôt dominé par le ferment lactique ordinaire. Metchnikof a recommandé le lait caillé bulgare comme un excellent antiseptique intestinal, et il voit dans son emploi une des principales causes de la longévité des montagnards de ce pays.

YOKOHAMA (race de), nom d'une race très originale de gallinacés qui nous vient du Japon.

— Encycl. Cette race d'agrément est très brillante par la couleur et le plumage et présente quelque analogie avec sa compatriote la phénix. Le coq ressemble un peu au faisan par son allure et la richesse de son plumage. Il a le camail, la couverture des ailes et des reins ainsi que les faucilles d'un blanc d'argent; le dos, les ailes, la poitrine et les cuisses couverts de plumes d'un rouge, qui prend, par places, des teintes cuivrées et

Coq et poule de Yokohama.

brunes du plus bel effet. D'un aspect très gracieux, le coq de Yokohama possède une tête moyenne recouverte de plumes brunes et ornée d'une crête petite, de barbillons et oreillons rudimentaires d'un rouge vif; l'œil est brillant, le bec gros et recourbé. Le cou, ordinairement long, est constamment porté en avant, le corps, bien dégagé, est large aux épaules mais va se rétrécissant vers la queue; les jambes sont longues, les pattes nues et lisses armées d'un fort ergot. Les plumes du camail et de la queue sont longues et retombantes et contribuent à donner à l'animal une grâce bien particulière.

Chez la poule, le plumage est moins riche, mais les caractères généraux demeurent à peu près les mêmes.

Assez délicate, lors de son introduction en Europe, cette poule est très bien acclimatée en France aujourd'hui, mais il lui faut un parterre gazonné, où elle puisse abondamment trouver la nourriture animale dont elle a besoin.

Coq et poule sont d'humeur batailleuse, mais la poule pond et couve bien, et l'élevage des poussins, pour réclamer quelques soins, n'en est pas moins assez facile.

YOLIER (*yo-lié*) n. m. Celui qui monte une yole.

YOM KIPPOURIM, fête de l'Expiation que les Juifs célèbrent par le jeûne, la prière et l'offrande d'un coq. Elle est de rigoureuse observance et se célèbre le dixième jour du mois de tisri (en septembre). On l'appelle aussi Grand Pardon. V. expiation au t. IV.

***YONGE** (Charlotte Mary), femme de lettres anglaise, née à Otterbourne (Hampshire) en 1823. — Elle est morte en 1901.

YORI-TOMO, l'un des plus illustres shogouns, né en 1136, mort en 1199. Quoique fils de Yoshimoto, chef du parti des Minamoto, il fut épargné dans le grand massacre qui suivit la défaite de ce parti (1159). Exilé à Idzou, il réussit à tromper la vigilance de ses gardes, prit les armes (vers 1180) et, après une alternative de revers et de succès, finit par écraser absolument les Taïra (1185). Il inaugura alors la première dynastie shogounale (1186) et établit le siège de son gouvernement à Kamakoura. Il régna en maître absolu sur le Japon, disciplina les bonzes, remania les codes et organisa méthodiquement le régime de la féodalité militaire.

YOTSU-DAKE n. m. Castagnettes de bois dur, en usage au Japon, où elles sont plus particulièrement employées par les mendiants.

Yotsu-dake

Youen-jin-pe-tchong-keu, répertoire chinois de cent pièces de théâtre de la dynastie mongole, dont quelques-unes sont célèbres, notamment celle intitulée *Tchao chi Kou eul* (l'Orphelin de la Chine), traduite en français par le P. de Prémare et mise à la scène par Voltaire.

YOUKAGHIR n. m. Linguist. Langue hyperboréenne parlé au nord-est de la Sibérie. (Elle est complètement isolée des autres idiomes, exprime les relations grammaticales au moyen des suffixes, est riche en formes casuelles et présente des traces de flexion : *mot* « je », *mit* « nous ». Elle a été étudiée par Schiefner [1859]. Le toungouse est en train de la supplanter.)

YOUKON, territoire du Canada (Nord-Ouest), au N. du 60e degré de latitude nord, dans le bassin supérieur du fleuve Youkon et à la rive de l'océan Glacial arctique; 510.000 kilom. carr., terres polaires, monts, lacs, déserts; 27.000 hab., de toute provenance, surtout Canadiens et Yankees, attirés par les mines d'or. Ch.-l. *Dawson-City*.

***YOUKON** (fleuve). — L'affluent le plus important de ce fleuve est la rivière Tanana, qui conflue sur sa rive gauche et est navigable jusqu'à 310 milles en amont de son embouchure.

— *Bassin du Youkon*. Il existe dans cette partie du territoire d'Alaska des gisements de charbon, mais le minerai en est de qualité trop inférieure pour être exporté, et ne peut être consommé que sur les marchés locaux. Un tiers de la production totale des mines de charbon de l'Alaska provient, estime-t-on, des bassins moyen et inférieur du Youkon et du cap Nome.

YOUNG (Allen), navigateur anglais, né en 1830. Il fit partie dès 1857-1859 de l'expédition de Mac Clintock à la recherche de Franklin, dirigea le *Fox* en 1860 dans les travaux préparatoires pour la pose d'un câble transatlantique, et alla à la recherche des dernières reliques de l'expédition Franklin avec la *Pandora*. Il voyagea encore dans les mers arctiques en 1876 et en 1882. Il a publié : *the Two voyages of the* « *Pandora* » *in 1875 and 1876* (1879). — Un autre Young (Edward D.), marin anglais, né en 1831, mort en 1876, a voyagé avec Livingstone au Zambèze en 1862-1863 et exploré le Nyassa en 1867 et en 1875.

YOUNG (Brigham). V. Brigham Young au t. II.

YOUNG-HELMHOLTZ (théorie de). Physiol. Théorie visuelle proposée par Young, perfectionnée par Helmholtz, pour expliquer le mécanisme des sensations colorées.

— Encycl. D'après cette théorie, chaque élément rétinien reçoit trois fibres nerveuses, respectivement excitables, l'une par les vibrations correspondant au rouge, l'autre par celles correspondant au violet, la troisième enfin par des vibrations intermédiaires correspondant au vert bleu, et la sensation de lumière blanche et des couleurs complexes résulterait de l'excitation simultanée des trois fibres ou de deux quelconques d'entre elles. Cette théorie rend compte de certains faits. Si, par exemple, on fixe pendant quelque temps une surface rouge vivement éclairée, une surface blanche regardée ensuite prend une couleur vert bleuâtre, car les fibres qui répondent à la sensation de rouge se trouvant fatiguées, l'excitation des fibres sensibles aux autres couleurs prend la prépondérance. Cette théorie rend également compte du daltonisme ou cécité pour certaines couleurs, mais elle explique plus difficilement l'achromatopsie. Il est vrai que, dans ce dernier cas, on a toujours trouvé des lésions cérébrales. V. vision, et rétine.

YOURAK n. m. Linguist. Langue ouralo-altaïque du groupe samoyède, parlée dans le nord-est de la Russie européenne et le nord-ouest de la Sibérie, jusque vers le fleuve Iénisséi.

YOUSK n. m. Nom donné au lot de terres qui, dans la plupart des voïskos cosaques, est affecté à chaque stanitza pour constituer sa propriété collective.

YOZIA n. m. Genre de poissons lophobranches, de la famille des syngnathidés, créé en 1901 pour une espèce nouvelle découverte dans les mers du Japon. L'*yozia wakanouræ* est un curieux syngnathe voisin des trachyrhamphes.

YPSORA n. f. Genre d'insectes lépidoptères noctuéliens, de la famille des noctuidés, créé en 1901 pour une noctuelle nouvelle découverte au Brésil. (L'espèce type de ce nouveau genre est l'*ypsora sautaris*.)

YSAYE (Eugène), violoniste belge, né à Liège en 1858. Élève du conservatoire de Liège, puis de celui de Bruxelles, où il eut pour maître Vieuxtemps, il est devenu l'un des premiers virtuoses de ce temps. Après avoir été premier violon de l'orchestre Bilse, à Berlin, il fit plusieurs tournées de concerts, puis accepta les fonctions de professeur au conservatoire de Bruxelles (1886-1898). Il entreprit ensuite, surtout avec le pianiste Raoul Pugno, de grands voyages artistiques à travers l'Europe et jusqu'en Amérique, qui lui valurent une grande et légitime renommée. Il a fondé à Bruxelles des concerts symphoniques, qu'il dirige chaque

Ysaye.

hiver avec beaucoup de succès. Ysaye a écrit six concertos de violon, des variations sur un thème de Paganini mais il n'a publié que quelques morceaux peu importants. — Son frère, THÉOPHILE **Ysaye,** pianiste, est né en 1865 à Verviers, exécutant remarquable et compositeur de talent, a écrit une *Suite wallonne* pour orchestre, quelques autres morceaux symphoniques, des concertos de piano, et un certain nombre de mélodies vocales.

YSENDYCK (Jules-Jacques VAN), architecte belge, né à Paris en 1836, mort à Bruxelles en [illegible]. Il fit ses premières études à Bruxelles, où il obtint le grand prix de composition architecturale. Il alla ensuite compléter son éducation à Paris, sous la direction de Lebas, Lesueur et Viollet-le-Duc, qui l'initia aux lois de l'architecture gothique et de la Renaissance. De retour en Belgique, il fut chargé de la restauration et de la reconstruction de plusieurs anciens monuments. Il acquit à ces travaux une connaissance approfondie de l'architecture de la Renaissance flamande, dont il s'inspira dans la plupart des constructions qu'il a élevées. Son œuvre, considérable, comprend des églises, des casernes et des maisons communales, notamment celles d'Anderlecht, de Schaerbeek et de Termonde. Il est aussi l'auteur de l'hôtel provincial de Gand. Une de ses restaurations les plus importantes est celle de l'église du Sablon, à Bruxelles. Il était membre de l'Académie des lettres, sciences et arts de Belgique.

YTTRIALITE n. f. Silicate naturel d'yttrium, thorium, etc.

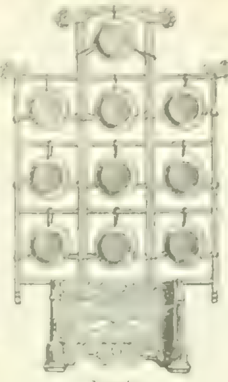
Yu-kiao-li ou *les Deux Cousines,* roman chinois, l'un des plus remarquables de la Chine moderne. Il renferme le récit romanesque des événements qui se sont passés en Chine de 168 à [illegible] de notre ère, et qui ont abouti à la formation des Trois-Royaumes. Il a été traduit en français par Abel Rémusat, par Stanislas Julien et par Théodore Pavie.

YUMA n. m. Linguist. Groupe de langues américaines parlées sur le bas Colorado et comprenant le [illegible] maricopa, le mohavé, le cocopa, le tonto, le *yuma* proprement dit, etc.

YUMI n. m. Arc japonais [illegible] l'arme ordinaire.

— [illegible] rare à partir du XVI[e] siècle. Les arcs que l'on voit aujourd'hui dans les collections européennes n'ont jamais été que des armes d'exercice ou de parade.

YUN-LO n. m. Instrument de musique chinois. Le [illegible] cadre sur lequel sont suspendus 10 gongs. Cet instrument est employé en Chine dans les cérémonies du culte bouddhiste.


Yun-lo.

***YUN-NAN.** — Une compagnie française construit actuellement un chemin de fer qui, partant de Lao-kai à la frontière du Tonkin, doit atteindre Yunnan-sen, après un parcours de [illegible] kilomètres. Le tracé emprunte les vallées du Nam-ti et d'Amitchéou, et traverse un pays accidenté, parfois inculte et inhabité. L'achèvement de la voie ferrée est prévu pour [illegible].

YURACARE n. m. Linguist. Langue parlée en Bolivie et dont L. Adam a publié une grammaire composée par le P. La Cueva (1893).

***YVERDON,** comm. de Suisse (cant. de Vaud), sur le lac de Neuchâtel. — Les eaux minérales d'Yverdon, sulfurées sodiques, à la température de [illegible] C., sont utilisées pour le traitement de certaines dermatoses, du lymphatisme et de la scrofule.

YVES ou rarement **IVES** (saint), en latin [illegible]. On trouve en France trois saints de ce nom. — Saint Yves [illegible] VII [illegible]

[illegible] a Paris la philosophie, la théologie et surtout le droit canon, à Orléans le droit civil. Revenu en Bretagne, il de- [illegible] puis official de Tréguier, enfin recteur de Trédrez, et [illegible] célèbre surtout par son intégrité inviolable dans ses fonc- [illegible] qu'en pleurant. Il quittait l'office de juge pour se faire l'avocat des veuves, des orphelins et des nécessiteux, [illegible]

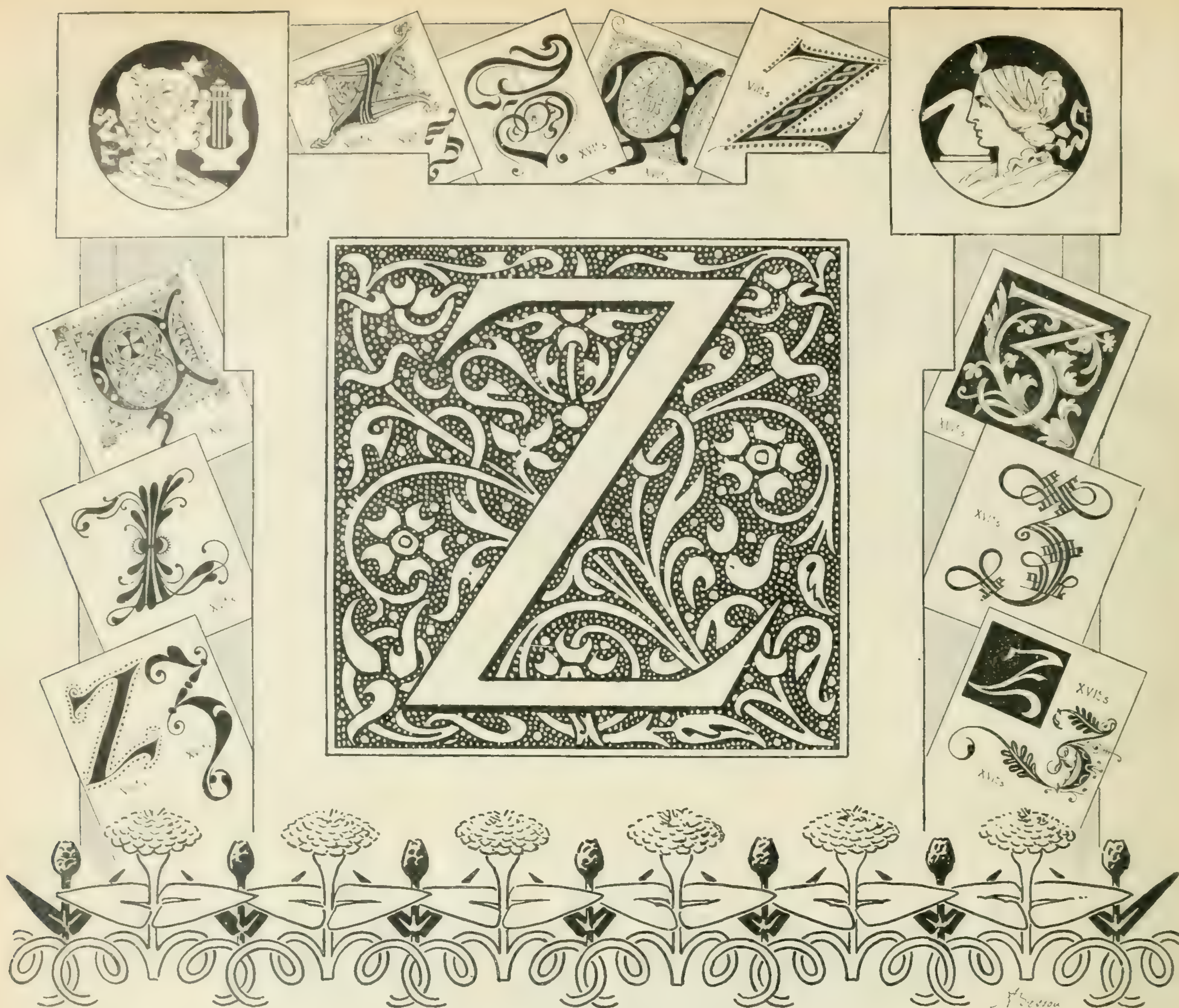
YVES-GOMEZÉE [illegible] taire de l'Heure ; 1.500 hab. Minerais de fer, hauts fourneaux, affinage de la fonte. Teintureries.

YVOIR, [illegible]

YVORNE, comm. de Suisse (cant. de Vaud [dist. d'Aigle]), dans la vallée du Rhône et sur la ligne du chemin de fer [illegible] blancs très estimés.

YVRAC [illegible] de Bordeaux, sur un petit ruisseau dont les eaux vont à la Garonne par l'Estey du Gua ; 800 h. Vins rouges colorés et corsés, que l'on classe parmi les bons ordinaires [illegible]





ZAA n. m. Genre de bignoniacées, créé par Baillon pour un arbrisseau de Madagascar. Les feuilles du *zaa* sont simples, coriaces, couvertes d'un enduit résineux; les fleurs, réunies en grappes à l'extrémité des rameaux, sont presque régulières, comme dans le *zaa à feuilles de houx*.

ZABLOTOW, bourg d'Austro-Hongrie (Galicie [cercle de Sniatyn]), près de la rive droite du Pruth, affluent du Danube, et sur le chemin de fer de Lemberg à Czernowitz [illegible] Ruthènes et Polonais. Manufacture de [illegible]

ZACHARJASIEWICZ (Jan), écrivain polonais, né à Ra[illegible] [illegible]entale) en 1825. Peu après sa sortie du [illegible] il fut compromis dans un complot [illegible] à deux ans de prison, qu'il accomplit au Spielberg. Après sa libération il suivit les cours [illegible] puis fonda le journal *Progrès* [illegible] attirer sur lui les foudres du gouvernement autrichien, qu'il attaquait sans mesure dans son journal. Une nouvelle condamnation [illegible] *Howorek* [illegible] ans, tout en collaborant à divers recueils périodiques. Puis il vécut pendant plusieurs années à Dresde, visita [illegible] l'Italie et se fixa à Varsovie. Zachar[illegible] plus brillants littérateurs polonais de son temps. C'est surtout dans les récits historiques et politi[illegible] [illegible] joint une verve puissante, un esprit plein de finesse, de mordant et de charme; son style est élégant et d'une ex[illegible] [illegible]

ZACHER [illegible] Jules-Auguste), philologue allemand, [illegible] Halle [illegible] extraor-dinaire. Appelé en 1859 à Kœnigsberg pour y être bibliothécaire en chef, il dut résigner cette fonction à cause d'une maladie d'yeux, et revint en 1863 à Halle, avec le titre de professeur ordinaire de philologie allemande. Ses travaux les plus estimés sont : *l'Alphabet gothique de Wulfila et l'alphabet runique* (1855); *l'Histoire de la comtesse palatine Geneviève* (1860); *les Recueils de proverbes allemands* (1852); *le Pseudo-Callisthène* (1867); etc. Il a publié *le Voyage d'Alexandre le Grand au Paradis* (1859), et fondé avec E. Hœpfner la *Zeitschrift für deutsche Philologie* (1870 et suiv.).

ZADOC KAHN (Zadig, dit), grand rabbin de France, né à Mommenheim (Bas-Rhin) en 1839, mort à Paris en 1905. Il fit ses études théologiques à Metz et à Paris, devint en 1862 directeur de l'école préparatoire au séminaire israélite (Talmud-Torah), fut adjoint en 1867 au grand rabbin de Paris, Isidor, auquel il succéda dans ces fonctions en 1868 et ensuite dans celles de grand rabbin de France en 1890. Très actif, très charitable, il avait pris une grande part à l'organisation des comités de secours aux juifs expulsés de Russie et à toutes les œuvres ressortissant à l'Alliance israélite universelle, dont il fut élu président d'honneur. Il a été l'un des fondateurs, en 1879, de la Société des études juives. Il a publié : *l'Esclavage selon la Bible et le Talmud* (1869); *Sermons et allocutions* (1875-1894, 4 vol.); *Etude sur le livre de Joseph le Zélateur* (1882); *Religion et patrie* (1895); *la Bible de la jeunesse* (1899); *Souvenirs et regrets* (1898). Il avait dirigé la publication d'une traduction du texte original de la Bible par les membres du rabbinat français, dont le premier volume a paru en 1899.

ZADRUGA ou **ZADROUGA** n. f. — Encycl. La *zadruga* serbo-croate est l'association économique de plusieurs familles rurales issues d'un ancêtre commun. Elle peut compter jusqu'à une cinquantaine de membres ou être réduite seulement à quelques individus : par exemple le père, la mère et un enfant. Dans ce dernier cas, on l'appelle *inokosna*. C'est la communauté ou zadruga, tant qu'elle persiste, qui est elle-même propriétaire : son chef, qui ne fait que l'administrer, peut être relevé de ses fonctions. En effet, les sociétaires majeurs élisent librement leur chef (*[illegible]* ou *domatchine*), en faisant porter leur choix non pas nécessairement sur l'associé le plus âgé, mais bien sur le plus apte à exercer l'autorité intérieure et à représenter l'association dans les relations avec l'extérieur. En dehors de la propriété commune, les sociétaires, surtout les femmes, ont un pécule personnel. Un sociétaire majeur quelconque peut se retirer à tout moment de la communauté, en réclamant et obtenant sa part de l'avoir social. Cette organisation, qui constitue la base de la famille rurale dans les pays de langue serbo-croate, n'est point d'ailleurs spéciale à ces pays : on la rencontre en effet en Bulgarie, en Russie; et un savant ragusain, Bogivsic, l'a rapprochée des institutions kabyles.

ZÆHRINGIA, planète télescopique n° 421, découverte en 1896 par Max Wolf.

ZAGOSKINE (Michel-Nikolaévitch), poète et dramaturge russe, né à Ramzog, gouvernement de Penza, en 1789, mort à Moscou en 1852. Après la guerre de 1812, à laquelle il prit part, Zagoskine s'adonna à la culture des lettres et fit paraître un grand nombre de pièces de théâtre et de romans : *Propriétaire campagnard* (1818); *Georges Miloslavsky* (1819); *un Roman sur la grande route* (1824); *Rostavlev* (1835); etc. En 1820, Zagoskine devint directeur du théâtre impérial de Moscou. L'œuvre de Zagoskine n'a qu'une valeur purement documentaire.

ZAGOU, ville d'Austro-Hongrie (Transylvanie [comitat de Haromzek, distr. de Orba]), sur un petit sous-affluent du Danube par l'Aluta; 4.100 hab. Commerce de bestiaux et de céréales, distilleries.

ZAGUERO (*ghé* — mot espagn.) n. m. A la pelote, Joueur d'arrière.

ZAHARA, bourg de l'Espagne sud-occidentale (Andalousie [prov. de Cadix, distr. d'Olvera]), sur le Boca Leones, affluent du Guadalete; 2 500 hab. Vergers, orangers, oliviers. Ruines d'un alcazar maure du XIe siècle. Le nom de la ville (*fleur*, en arabe) trahit l'occupation musulmane.

ZAHN (Théodore), théologien allemand, de culte luthérien, né à Mœrs en 1838. C'est le fils du pédagogue Franz Ludwig Zahn (1798-1890). Il fit ses études à Bâle, Erlangen et Berlin, devint en 1868 privat-docent, puis, en 1871, professeur extraordinaire de théologie à Kiel, obtint l'ordinariat en 1877, changea en 1878 sa chaire contre celle d'Erlangen, accepta en 1888 le même enseignement à l'université de Leipzig et revint à Erlangen en 1892. Il

occupe une place importante parmi les historiens de l'ancienne littérature chrétienne. Citons de lui : *Marcel* [illegible] *d'Ancyre* (1867) ; *le Pasteur d'Hermas* (1868) ; *Ignace d'Antioche* (1873) ; *les Actes de Jean* (1880) ; *Cyprien d'Antioche et la légende allemande de Faust* (1882) ; *Recherches sur l'histoire du canon du Nouveau Testament* (1881-1900) ; ***Histoire du canon du Nouveau Testament*** (1888-1892 et suiv.) ; *le Symbole des apôtres* (1892) ; *l'Évangile de Pierre* (1893) ; *Esquisses sur la vie de l'ancienne Église* (1893) ; *Épictète et le christianisme* (1894) ; *Introduction au Nouveau Testament* (1897), etc. Il a édité, avec von Gebhardt et A. Harnack les *Œuvres des Pères apostoliques* (1876-1900).

ZAHOROWITZ, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Moravie), près d'un petit sous-affluent du Danube par la March ; 900 hab. Sources minérales bicarbonatées sodiques, à la température de 8 à 10° C., utilisées pour le traitement de certaines affections des voies digestives.

ZAHRTMANN (Christophe), amiral et géographe danois, né en 1793, mort en 1853. Il entra dans la marine comme cadet en 1805, se distingua par sa bravoure, se consacra après 1825 aux études géodésiques et hydrographiques, mesura avec le professeur Schumacher l'arc du méridien en Danemark, dressa la carte des côtes des Antilles danoises et éleva un observatoire à l'île Saint-Thomas. Directeur du bureau hydrographique de Copenhague, il attacha son nom à un grand nombre de travaux, ouvrages techniques, cartes marines d'une admirable précision, qui rendirent de grands services à la navigation. Il devint directeur général du génie naval et vice-amiral.

ZAHRTMANN (Christian), peintre danois, né à Rönne (Bornholm) en 1843. Élève du Polytechnicum et de l'Académie de Copenhague, de 1864 à 1868, il obtint une bourse qui lui permit de visiter, de 1875 à 1878, l'Italie, particulièrement Rome et Sienne, et ensuite la Grèce, Lisbonne et Paris. Il est retourné au Danemark depuis 1884. Trois tableaux : *la Mort de la reine Sophie*, musée de Copenhague, 1882 ; *Léonore Christine* [illegible], et *les filles de Sora, Italie*, qu'il envoya à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), lui valurent une médaille de bronze. Il était représenté, en 1900, par quatre œuvres, dont : *Mariage mystique devant l'église San-Pietro, à Perugia* et *Fête de saint Isidore, à* [illegible].

ZAÏMIS (Alexandre), homme d'État et diplomate hellène, né en 1857. Il appartient à une des familles les plus connues de la Grèce contemporaine : il est en effet le fils de Thrasybule Zaïmis, qui fut deux fois président du conseil, et le neveu de Théodore Delyannis, sous les auspices duquel il entra dans la carrière politique. Il fit ses études au gymnase d'Athènes, les compléta aux universités de Leipzig (1874) et de Heidelberg (1878), où il fut reçu docteur en droit, et les acheva à l'école libre des sciences sociales et politiques à Paris.

En 1880 il fut élu député par la province de Kalavryta, en remplacement de son père. Invalidé parce qu'il n'avait pas l'âge requis par la constitution, il fut réélu de nouveau et de nouveau invalidé. Il vint alors en France et en Angleterre, où il fit des études spéciales. En 1886, il était élu à la Chambre des députés et s'inscrivait parmi les partisans de son oncle Delyannis. Secrétaire, puis vice-président de la Chambre où il avait conquis tout de suite une grande influence, il devint en 1891 ministre de la justice et fut chargé de l'intérim de l'intérieur; il garda ces deux portefeuilles jusqu'en 1892. Président de la chambre des députés (1896), il fut chargé le 21 septembre 1897 de former le ministère qui accomplit la très lourde tâche de signer le traité de paix avec la Turquie et de régler les conventions relatives à l'emprunt et au contrôle financier. Le 30 octobre 1898 il remettait au roi sa démission, qui ne fut pas acceptée, et il conserva le pouvoir jusqu'au 2 avril 1899. De nouveau président du conseil, du 12 novembre 1901 au 24 novembre 1902, il a été, en 1906, sur la proposition du roi Georges, nommé haut commissaire de l'île de Crète par les grandes puissances. Cette nomination a eu pour but de donner une satisfaction aux partisans de l'annexion de la Crète à la Grèce, au nombre desquels figure le nouveau haut commissaire, tout en maintenant le principe théorique de la suzeraineté du Sultan; car la Grèce a dû se contenter de *désigner* aux puissances le candidat qui lui était agréable; mais la nomination proprement dite a été faite par les puissances, de concert avec la Porte.

Zaïmis.

ZAISENHAUSEN, bourg de l'empire d'Allemagne (grand-duché de Bade), près d'un petit sous-affluent du Rhin par le Neckar ; 1.000 hab. Sources minérales sulfurées calciques, à la température de 8° C., utilisées pour le traitement du rhumatisme chronique et de certaines dermatoses.

ZAÏTHE ou **ZAÏTHA** n. m. Genre d'insectes hémiptères hétéroptères, de la famille des bélostomidés, comptant quelques espèces propres au nouveau monde. (Les zaïthes sont des grandes punaises d'eau, ovales, pointues en arrière, à rostre long et grêle, à livrée brun jaunâtre. L'espèce type est le *zaitha Stolli* de Cayenne.)

ZAIZON, bourg d'Austro-Hongrie (Transylvanie), au milieu du massif des Karpathes et sur un petit sous-affluent du Danube par le Naros ; 1.000 hab. Sources minérales bicarbonatées mixtes, à la température de 9 à 11° C., utilisées pour le traitement des affections catarrhales des voies respiratoires. Cure de petit-lait.

ZAKRIJS (François), écrivain tchèque né en 1839. Il étudia le droit à Prague et entra dans l'administration. Il a fait jouer sur le théâtre de Prague un certain nombre de drames et de comédies : *la Fille de Podiebrad; Deux beaux yeux; le Roi de son peuple;* etc. Il a collaboré à un grand nombre de journaux et fondé en 1871 avec V. Vleck la *Revue Osveta* (la Civilisation), l'un des recueils les plus importants des pays tchèques.

ZALDIVAR, [illegible] Sources minérales sulfurées calciques, utilisées pour le traitement [illegible] ce motif, d'une assez active exportation.

ZALENZE, ville de l'empire d'Allemagne (roy. de Prusse [illegible]) [illegible] tallurgie.

ZALUZIANSKIE [illegible] antirrhinées.

[illegible] de l'Afrique australe. Ce sont des herbes, dont les fleurs, groupées [illegible] étamines fertiles; la corolle, presque régulière, comprend cinq pétales bifides soudés en un long tube sur une partie de leur longueur.

Zaluzianskie.

ZAMANIAH, ville de l'empire anglais de l'Inde, dans l'Hindoustan septentrional (prov. de Bénarès [distr. de Ghazipour]), sur la rive droite et non loin du Gange ; 6.000 h. Fabrication de toiles de coton. Commerce de grains.

ZAMARTINYÉ, bourg de la Russie centrale (gouv. de Tambov [distr. de Lebédian]), sur un petit sous-affluent du Don par le Voronèje ; 2.500 hab. Industrie assez active ; féculerie, fabrication d'amidon.

ZAMBACO (Démétrius Alexandre), médecin turc, né à Constantinople de parents grecs, en 1832. Il fit ses études et prit ses grades universitaires à Paris; sous l'Empire, il fut naturalisé Français en récompense des services rendus aux hôpitaux et à la science. Interne des hôpitaux, chef de clinique à la Faculté de Paris, il fut appelé par le gouvernement ottoman pour organiser l'école et les hôpitaux. Il s'établit ainsi à Constantinople, où il continua à cultiver la science. Correspondant et membre associé de l'Académie de médecine de Paris, puis correspondant de l'Institut de France (Académie des sciences), il est en outre membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, de la Société de dermatologie de Paris, de Vienne. On lui doit, entre autres travaux : *Affections nerveuses syphilitiques*, couronné par l'Académie de médecine (1861); *Voyage chez les lépreux*, récompensé par l'Institut de France (1893); *les Lépreux ambulants de Constantinople*, couronné par l'Institut, prix Montyon, et par la Faculté de médecine de Paris, prix Chateauvillard (1897); *Gangrène par perturbation nerveuse; H*[illegible] Institut de France, 1862); *Morphinomanie* (1883 et 1884); [illegible] munications diverses : *Survivance de la lèpre en France, en* [illegible] gation du prof. Potain, dans son amphithéâtre (Ann. de méd. scientifiques, 1893). *Communications sur la lèpre, les cagots, la syphilis chez les Pharaons* (1900). Il a fait également des communications aux grands congrès internationaux de médecine (Copenhague, Londres, Paris, Rome, Vienne, Moscou, Madrid, Lisbonne) : *Sur la lèpre, la femme et les exaltations religieuses en Orient; l'Antiquité de la syphilis en Europe, avant le retour de Christophe Colomb; Des rapports de la maladie de Morvan et de la syringomyélie avec la lèpre; les Monuments mégalithiques de l'Armorique; la Contagiosité de la lèpre; Hérédité de la lèpre;* etc.

ZAMBECK, bourg d'Austro-Hongrie (comitat de Pest) ; 4.171 hab. Ruines de monuments turcs et d'une forteresse.

ZAMEN ou **ZAHMINEH**, bourg de la Perse centrale [illegible] Chatt-el-Arab ; 2.700 hab. Industrie et commerce très actifs. Beaux vergers, commerce de céréales et de bestiaux, fabrication et impression d'étoffes de coton, dont la région produit une certaine quantité.

ZAMENHOF (Louis-Lazare), médecin et philologue russe, créateur de l'« esperanto », né à Bielostok (gouv. de Grodno) en 1859. L'idée d'une langue internationale lui vint de très bonne heure et fut sans doute favorisée chez lui par le spectacle des divisions linguistiques de sa ville natale, qui comprend à la fois des Russes, des Polonais, des Allemands et des Israélites. Élève au gymnase de Varsovie, il pensa d'abord à ressusciter une langue morte, puis à élaborer une grammaire simplifiée avec des radicaux fabriqués de toutes pièces. Enfin il adopta les mots internationaux des langues existantes et constitua ainsi un vocabulaire romano-germanique. Dès 1878, il avait élaboré une « lingwe universala », qu'il pratiquait avec ses camarades. Pendant ses études à l'Université, il soumit son premier essai à une revision minutieuse, qui dura six ans, et, après avoir cherché en vain un éditeur pendant deux ans, il se décida à publier en juillet 1887 sa première brochure, sous le nom de « Doktoro Esperanto », qui est devenu le nom courant de la langue. L'ouvrage, intitulé *Langue internationale, Préface et manuel complet* (en russe, 1887), fut traduit en allemand par W. H. Trompeter (1891), en anglais par R. H. Geoghegan (1898), en français par L. de Beaufront (1899). L'auteur publia ensuite un *Ekzercaro* (recueil d'exercices, en cinq langues, 1898), adapté en français par L. de Beaufront (1902). Il traduisit en « esperanto » *Hamlet*, de Shakspeare, et composa un hymne dans sa langue : *Espero*. Il a raconté la genèse de l' « esperanto » dans une lettre adressée à Borovko, et publiée dans différentes revues espérantistes, notamment dans les *Esperantaj Prosajoj* (1902). V. ESPERANTO [illegible]

ZAMETOPIAS (*mé, pi-ass*) n. m. Genre d'arachnides aranéides, de la famille des thomisidés, comptant quelques espèces propres aux îles de la Sonde et à l'Afrique australe. (Les *zametopias* sont des araignées de taille médiocre, trapues, rougeâtres, réticulées, munies de longs crins, etc. Le *zametopias speculator*, de Sumatra, est le type du genre.)

ZAMMARE [illegible] **ZAMMARA** [illegible] pues, à gros yeux saillants, à corselet large, à élytres transparents, tachés de brun au bout; la livrée, verdâtre, est variée de brun et de noir. L'espèce type est le *zam*[illegible]

ZAMORA [illegible] **ZEMOURA** [illegible] canton ; 2.000 hab. Vignobles, cultures d'oliviers qui ont valu son nom à la localité. La commune mixte dont Zamora est le chef lieu est peuplée de 41.000 hab. environ, appartenant pour la plus grande partie à la tribu berbère [illegible] très européens.

ZAMPOGNA SIMPLICE [illegible] bois percé latéralement de six trous.

ZAMR-EL-KEBYR [illegible] ment arabe percé de sept trous latéraux. (Trois autres trous forés dans le pavillon ne sont jamais recouverts et servent à régler les [illegible] que est percé de l'autre côté.)

ZAMR-EL-SOGHAIR (en arabe, *petit hautbois*) n. m. Hautbois arabe, percé de sept trous latéraux et également de trois sur le pavillon, qui comme dans le zamr-el-kébyr servent à régler le son.

1. [illegible] 2. Zamr-el-kébyr ;

ZANCLEEN, ENNE [illegible] adj. Se dit d'un étage géologique dans lequel on a longtemps groupé les formations sarmatiennes de la Ligurie.

ZANDER (Jonas-Gustave-Guillaume), médecin suédois, né à Stockholm en 1835. Il étudia d'abord à Upsal, devint licencié en médecine à Stockholm en 1864 et reçut le titre de docteur à Upsal. Après avoir été attaché à un grand établissement de jeunes filles, il entreprit de prévenir et de guérir les déviations de la colonne vertébrale par des pratiques de gymnastique et inventa une série très connue d'appareils, dans le dessein de faciliter les exercices thérapeutiques [illegible]. En 1865, il ouvrit un institut médical pour permettre aux malades de se traiter par la méthode de la mécanothérapie; c'est le premier de cette sorte qui fut établi dans le monde, et il a servi de modèle à tous les établissements de ce genre en Europe et en Amérique. Ces appareils sont des leviers gradués, diversement articulés selon les besoins, le long desquels on peut fixer des contrepoids à des distances variables de l'axe d'appui, de façon à être appropriés à chaque groupe musculaire et à chaque articulation. La résistance à vaincre par le malade varie donc proportionnellement à la longueur du bras du levier; le travail et la dépense peuvent alors être dosés mathématiquement. Ses principaux ouvrages sont : [illegible] *gymnastik metoderna, den manuella och den mekaniska* [illegible] (1876); *Der mekaniska gymnastikens apparelz och dess användande* (1886).

Zander [illegible] ment qui consiste à faire exécuter, au moyen d'appareils spéciaux (gymnastique suédoise avec appareils), des mouvements actifs et passifs déterminés. Ces appareils, très variés, permettent de faire mouvoir chaque articulation en particulier et contracter certains groupes musculaires seulement. On oppose quelquefois cette méthode à la *méthode de Ling* ou gymnastique suédoise sans appareil.

ZANELLA [illegible] Vicence) en 1820, mort en 1889. Ordonné prêtre en 1843, il fut, à cause de ses opinions libérales, inquiété par le gouvernement autrichien et dut renoncer à l'enseignement ; quand la Vénétie eut été réunie au royaume d'Italie (1866), il fut nommé professeur de littérature italienne à l'université de Padoue ; il prit sa retraite en 1876. Par ses idées libérales et catholiques, il se rattache à l'école de Manzoni ; par l'allure classique et savante de ses vers, à celle de Parini. Profondément chrétien, mais partisan résolu des idées de progrès, il ne sépare pas les croyances religieuses de la foi dans la science et il fait marcher de pair l'amour de l'Église et de l'Italie. Il a chanté surtout les découvertes de la science et les mer[illegible] *di Suez, l'Industria*, histoire du travail à propos de l'[illegible] position de 1867), et les héros de la lutte pour l'i[illegible] *Cavour, Per gli ossari in San Martino e Solferino*. Le meilleur de ses recueils est peut-être celui qu'il a consacré à la peinture de sentiments intimes et d'émotions discrètes, et à la description du gracieux paysage où s'écoula sa vieillesse (*Astichello ed altre poesie*, 1884). On doit reconnaître en lui l'un des meilleurs lyriques de second ordre qu'ait eus le XIXe siècle et l'un des chefs d'école de la génération qui vient de disparaître. La meilleure édition de ses poésies est celle qui a été publiée à Florence en 1894 par E. Lampertico; il faut y ajouter le recueil de ses traductions (*Varie versioni poetiche*, 1888) ; et deux volumes de critique (*Scritti vari*, 1877 ; [illegible]

ZANGEMEISTER [illegible] Hallungen (duché de Gotha) en 1837. Il fut étudiant à Bonn et à Berlin, professa dans des gymnases à Berlin et à Bonn, séjourna en Italie de novembre 1863 à juillet 1865, collabora à Berlin et à Gotha au *Corpus inscriptionum latinarum*, pour lequel il recueillit les inscriptions murales de Pompéi, d'Herculanum et de Stabies (4e vol. du *Corpus*, 1871), et les inscriptions de Germanie et de [illegible] et devint bibliothécaire en chef de celle de Heidelberg [illegible]

plorh. 6e vol. de l'*Ephemeris epigraphica*, 1885 ; *Specimens de manuscrits latins* [illegible] en collabor. avec Wattenbach, 1876 ; 2e édit. 1878 ; éditions d'Orose, 1882-1889, et des fragments de la Bible en vieux saxon de la Bibliothèque P[illegible] ouverts par lui, en collab. avec Braune, 18[illegible].

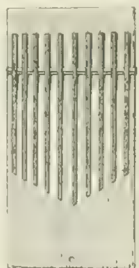
Zangwill [illegible] romancier et auteur dramatique [illegible] Il fit ses études à Londres [illegible] instituteur à Spitalfields. Il publia en [illegible] *the Premier and the Painter*, [illegible] et donna des articles et des [illegible] en particulier au « Pall Mall Magazine ». Il publia alors *the Bachelor's Club* (1891), qui [illegible] grand succès, puis *the Big Bow Mystery* (1892), *Children of the Ghetto* (1892) ; *Old Maid's Club* (1892), [illegible] nouvelles (1893) ; *the King of Schnorrers* (1894), recueil de fantaisies grotesques ; *the Master* (1895), *Dreamers of the Ghetto* (1898), *the Mantle of Elijah* (1900). Au théâtre il a fait représenter : *Six persons* (1892), qui fut applaudie à Haymarket ; *Children of the Ghetto* (1899) ; [illegible]. Son humour, son esprit satirique, ses dons d'observateur et de peintre l'ont placé au premier rang dans la littérature israélite et l'ont fait appeler un « Dickens juif ». Il s'est fait remarquer aussi par ses conférences en faveur de la cause sioniste.


Zanonie : *a*, coupe de la fleur mâle ; *b*, coupe de la fleur femelle ; *c*, graine.

ZANONIE n. f. Genre de cucurbitacées févillées, type d'une sous-tribu des *zanoniées*.

— Encycl. Les *zanonies* sont des plantes grimpantes avec des fleurs pourvues de cinq étamines à deux sacs polliniques et d'un ovaire triloculaire à placentation pariétale ; les ovules sont pendants. Le fruit est une pyxide et contient de nombreuses graines ailées. La *zanonie macrocarpe* est un arbrisseau de l'archipel malais.

ZANZA n. m. Instrument de musique du Congo, formé d'une pièce de bois creusé rectangulaire, sur laquelle sont fixées par l'une de leurs extrémités dix lamelles de fer. (Une sorte de chevalet mobile, qui se glisse entre la table d'harmonie et les lamelles, permet de les faire vibrer.)


Zanza.

Zanzibar (protectorat de), protectorat britannique, faisant partie de l'Afrique orientale anglaise et composé de deux îles, Zanzibar et Pemba. Sa superficie est de 2.486 kilom. carr., et sa population d'environ 200.000 individus. Le sultan de Zanzibar en demeure encore le souverain nominal, ainsi que d'une zone large de 16 kilom. sur la côte de l'Afrique-Orientale anglaise ; mais un gouvernement britannique [illegible] protectorat, dont la capitale *Zanzibar*, peuplée de 50.000 à 60.000 hab., fut port franc de 1892 à 1899.

ZAOCYS (*siss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant six espèces propres à l'Asie tropicale.

— Encycl. Les *zaocys* sont des couleuvres géantes, dont certaines dépassent trois mètres de long. Sveltes, comprimés, avec la tête allongée, distincte du cou, les yeux grands, à pupille ronde, la queue longue, ils ont une livrée verte et jaune variée de gris et de brun, ou grisâtre variée de jaunâtre, la première moitié du corps étant, en général, d'une autre couleur que le reste. La plus grande espèce connue est le *zaocys carinatus*, qui atteint 3m,75. Ces serpents inoffensifs vivent dans les forêts humides des montagnes et attaquent toutes sortes d'animaux ; beaucoup vont à l'eau et se nourrissent de poissons.

ZAPADNIKI (mot russe ; de *zapad*, Occident, et qui signifie [illegible] plus exactement *les Occidentalistes*) n. m. Nom qu'on donne en Russie aux hommes politiques qui prétendent que la Russie doit se mettre à l'école de l'Occident et s'inspirer de ses idées.

Zapolitchkaïa, [illegible] de la Russie méridionale (dans le territoire des cosaques du Don [cercle d'Oust-Medveditskaïa]) ; [illegible] nement fondée.

Zaragoza [illegible] général mexicain [illegible] Texas [illegible] en 1862 [illegible] combattit avec succès Miramon et [illegible] le général Saragoza Pignon général en [illegible] 5 mars 1862, le général Manuel Roblez qui servait la cause française, [illegible] à O[illegible] et au [illegible] à Puebla [illegible] Atlixco [illegible] et mourut.

Zalaïa ou **Zeraïa** ou **Zraïa**, [illegible] de l'Algérie [illegible] part [illegible]

portant fixation d'un tarif d'octroi au temps de Septime Sévère) a été transportée au Louvre.

Zaranz, ville d'Espagne (Guipuzcoa), à 17 kil. S.-O. de Saint-Sébastien, au bord de l'Atlantique ; 2.600 hab. Petit port de pêche, plage ; jadis, chantiers de constructions navales.

Zarate, localité de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), sur le Parana ; 3.638 hab. Chef-lieu de district, arsenal maritime. Fabriques de conserves de viande, de papier, de dynamite.

Zarate (Fernando de), auteur dramatique espagnol du XVIIe siècle. Ses comédies ont été, pour la majeure partie, insérées dans le recueil des *Comedias escogidas*, entre 1661 et 1670. La première se trouve au tome XV (1661). Les plus célèbres de ces œuvres dramatiques sont : *A lo que obligan los celos, Quien habla mas obra menos, la Presumida y la Hermosa, el Maestro de Alejandro, la Batalla del honor, los Dos filosofos de Grecia, Quererse sin declararse, Antes que todo es mi amigo, el Vaso y la Piedra, el Primer Conde de Flandes, la Escuela de la gracia, la Desgracia venturosa, la Palabra vengada, la Defensora de la reina de Hungria*, etc. La biographie de ce F. de Zarate est inconnue : l'Index expurgatoire de 1790, reproduisant les Index antérieurs, assure que Fernando de Zarate est le pseudonyme de Antonio Enriquez Gomez, Juif portugais bien connu par son ouvrage *Academias morales de las Musas* (1660) et son *Siglo Pitagorico* (1644).

ZARGUE (*ghe*) ou **ZARGUS** (*ghuss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères carnassiers, de la famille des carabidés, comptant cinq ou six espèces propres à Madère. (Les zargues appartiennent à la tribu des licininés ; ce sont des insectes de taille médiocre, aplatis, bruns ou roux, rugueux ; ils vivent sous les pierres, etc. Le *zargus Schaumi* est le type du genre.)

Zarncke (Frédéric), philologue allemand, né à Zahrenstorf, près de Brüel (Mecklembourg-Schwerin) en 1825, mort en 1891. Il étudia la philologie allemande aux universités de Rostock, de Leipzig et de Berlin, prit ses grades à Rostock en 1847 et se rendit ensuite à Baumgartenbrück, près de Potsdam, pour y mettre en ordre la bibliothèque de Meusebach, qu'il fit acheter, en 1848, par la bibliothèque royale de Berlin. En 1850, il alla fonder à Leipzig le *Litterarisches Zentralblatt*. Habilité en 1852 à l'université de la même ville, avec une thèse sur le *Caton allemand*, il publia ensuite une excellente édition de la *Nef des fous* de Seb. Brandt (1854). Il se mêla à la même époque à la polémique littéraire des *Nibelungen* et, outre une édition de ce poème (1856-1887), publia une brochure *Sur la question des Nibelungen* (1857) et des *Matériaux pour l'explication et l'histoire du poème des Nibelungen* (1857). En 1858, il fut nommé professeur ordinaire de langue et de littérature allemande à l'université de Leipzig. On lui doit, outre les ouvrages cités, diverses études dans les *Comptes rendus* de la Société des sciences de Saxe, notamment un mémoire sur le *Heliand* (1865), et une série de livres sur l'histoire des universités allemandes.

Zarouria, village d'Algérie (prov. de Constantine [arrond. de Bône]), au-dessus de la Medjerdah. Le douar est peuplé de 3.000 hab. La colonie française a planté en cet endroit de beaux vignobles.

Zasmuk, bourg d'Autriche-Hongrie (Bohême [cercle de Kolin]) ; 2.500 hab. Fabrique de sucre, scierie à vapeur. Eglise possédant de belles peintures.

Zastrow (Henri-Adolphe de), général prussien, né à Dantzig en 1811, mort à Schœneberg, près de Berlin, en 1875. Officier d'infanterie, il étudia l'art des fortifications et publia divers ouvrages sur ce sujet. Chef de bataillon en 1848, il servit dans l'armée du Slesvig-Holstein, mais rentra deux ans après dans l'armée prussienne. Général major en 1858, lieutenant général en 1863, il se distingua dans la guerre de 1866 contre l'Autriche. Général d'infanterie en 1868, il commanda le 7e corps pendant la guerre franco-allemande de 1870, à Gravelotte (18 août), à Noisseville (31 août-1er sept.), prit part à l'investissement de Metz et enleva les places du Nord-Est, Thionville, Montmédy, Longwy. Ses troupes firent partie de l'armée d'occupation qui resta en France jusqu'en 1873. Ses principaux ouvrages sont : *Aide-mémoire de fortifications* (1828) ; *Histoire de la fortification permanente* (trad. Ed. de La Barre-Duparcq.)

ZATI n. m. Sous-genre de macaques, comptant trois espèces répandues de l'Inde à la Malaisie.

— Encycl. Les *zatis* sont des macaques à queue de longueur moyenne dont le type est le macaque de Buffon (*zati cynomolgus*), espèce qui se trouve de la Birmanie à la Cochinchine et dans toute la Malaisie, où les Arabes l'ont transportée jusque dans les îles Moluques. Aux zatis appartiennent aussi le macaque « toque mâle de Buffon », [illegible] propre à l'Inde, et le *zati pileatus*, propre à Ceylan.


Zati.

Zavala y de la Puente (Juan de), marquis de Sierra Bullones, général et homme politique espagnol, né vers 1804, mort à Madrid en 1879. Cadet dans [illegible] lieutenant des lanciers de la garde (1832), il combattit vaillamment sous les ordres d'Espartero dans la campagne de 1836 contre les carlistes, fut promu maréchal de camp (1839), et négocia avec le général insurgé Marato la convention de Vergara, qui mit fin à la guerre civile. Il prit part à l'expédition du Maroc, devint [illegible] général et marquis de Sierra-Bullones. Bien qu'éloigné de la politique militante, il fut appelé au ministère de la guerre par Amédée, en 1872, combattit l'insurrection carliste et se retira lors de la proclamation de la république (févr. 1873). Le maréchal Serrano, chef du pouvoir exécutif, lui confia à nouveau le portefeuille de la guerre (janv. 1874), puis la présidence du conseil (mai). Après la mort de Concha (27 juin), Zavala se rendit en Navarre pour écraser les carlistes, mais à la suite de dissentiments avec Moriones, il donna sa démission (sept.). La restauration alphonsiste le nomma membre du Sénat.

Zaytz (Jean), compositeur autrichien, né à Fiume en 1834. Fils d'un ancien chef de musique militaire, déjà pianiste et violoniste, il alla terminer son éducation musicale au Conservatoire de Milan ; puis, après avoir été un instant chef d'orchestre au théâtre de la Scala, il retourna à Fiume, y devint chef de la musique municipale et professeur à l'Institut de musique, puis enfin se fixa à Vienne. Il avait déjà fait représenter à Fiume un opéra intitulé *Amelia* et voulait se consacrer au théâtre. Il y réussit et donna, sur divers théâtres de Vienne, toute une série d'opérettes qui furent accueillies avec faveur : *les Hommes à bord* (1863), *Fitzli Putzli* (1864) ; *les Lazzaroni de Naples* (1865) ; *la Sorcière de Boissy* (1866) ; *les Rôdeurs de nuit* (1866) ; *les Rendez-vous en Suisse* (1867) ; *le Tribunal de district* (1867) ; *la Somnambule* (1867) ; *Maître Puff* (1867) ; *A la Mecque* (1868) ; *l'Enlèvement des Sabines*, *l'Amour captif*. Cependant, malgré ses succès, Zaytz quitta Vienne pour aller s'établir à Agram en 1870 ; il devint aussitôt directeur et professeur de chant à l'Institut de musique en même temps que chef d'orchestre du théâtre, et il y donna les premiers opéras qui aient été écrits en langue croate : *Mislav, Ban Leget, Nikola Sobie Zrinjski, Lizinka, Pan Twardowsky* ou *le Faust Polonais* et *Aphrodite*.

En dehors de ses œuvres dramatiques, Zaytz a créé des Messes, de nombreux *lieder*, des chœurs et des morceaux de musique instrumentale.

Zchorlan, bourg de l'empire d'Allemagne (roy. de Saxe [cercle de Zwickau]), dans l'Erzgebirge ; 3.053 hab.

Zdriechowski (Maryan), savant polonais, né en Russie en 1861. Après avoir fait ses études à Dorpat, il est devenu professeur de littérature slave et de littérature comparée à l'université de Cracovie. Dans ses ouvrages, il s'est particulièrement inspiré des idées et de la méthode de Taine. Les principaux sont : *Messianistes slavophiles* (1888) ; *Byron et son siècle* (1895) ; *Esquisses littéraires*. Il a en outre publié dans les revues locales une série d'études sur les littératures slaves. Il a organisé à Cracovie un club slave et est membre correspondant de l'académie de cette ville.

Zébid, ville de l'Arabie (Yémen), dans la plaine littorale (Téhama), à 30 kilomètres de la mer Rouge ; 8.000 hab. Ancienne capitale du Téhama ; ancien marché principal des cafés (elle avait alors pour port Ghalefka), aujourd'hui déchue. Elle serait la *Sabea Regia* de Ptolémée.

Zédé (*Gustave*-Alexandre), ingénieur naval français, né et mort à Paris (1825-1891). Issu d'une famille d'origine alsacienne, et fils d'un préfet du gouvernement de Juillet, il entra à l'Ecole polytechnique en 1843, en sortit comme élève ingénieur dans le corps du génie maritime, où il fit une rapide carrière. Ingénieur de 2e classe en 1863, de 1re classe en 1867, membre du conseil des travaux et de la commission de revision du règlement d'armement, il devint en 1877 directeur des constructions navales. Deux ans plus tard, il était grièvement blessé au cours d'une expérience, dans le laboratoire de chimie de l'Ecole normale supérieure. Très lié avec l'ingénieur Dupuy de Lôme, il le suivit, après avoir quitté le service de l'Etat, pour entrer dans le conseil d'administration de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée. C'est à lui que l'on doit les plans du bateau sous-marin *Gymnote*, qui pour la première fois satisfit aux conditions de la navigation sous-marine, et fut le premier spécimen de la flottille française de sous-marins. — Son frère, **Emile-Hippolyte Zédé**, né en 1827, mort au château de Cosquer en Kerhuon, près de Brest, en 1900, servit dans la marine, où il entra en 1843, devint lieutenant de vaisseau en 1854, capitaine de frégate en 1859, capitaine de vaisseau en 1869, et commanda avec distinction en cette qualité, pendant le siège de Paris, le fort de l'Est. Contre-amiral en 1880, vice-amiral en 1886, il présida la commission de revision du règlement d'armement de la marine, fut commandant en chef et préfet maritime à Cherbourg, avant de passer, en 1892, au cadre de réserve.

Zédé (Charles-Jules), général français, frère des précédents, né à Paris en 1837. Il entra à Saint-Cyr en 1855, en sortit comme sous-lieutenant dans la légion étrangère, servit avec distinction au Mexique dans une contre-guérilla, fut nommé capitaine en 1867, et fit à l'armée de Metz la campagne franco-allemande. Grièvement blessé à Saint-Privat, il fut nommé chef de bataillon avant son départ pour la captivité. Mais il ne tarda pas à s'évader, et vint se mettre à la disposition du général Faidherbe, qui l'employa comme chef d'état-major de la 2e division du 22e corps. Lieutenant-colonel en 1877, colonel en 1881, il contribua à l'organisation de la frontière des Alpes, reçut en 1887 les étoiles de brigadier, fut nommé divisionnaire en 1892, commandant du 14e corps en 1896, et membre du conseil supérieur de la guerre, commandant éventuel de l'armée des Alpes en 1898. Il passa au cadre de réserve en 1902, et se présenta sans succès au Sénat, dans la Savoie, en 1903.

Zédi ou *Zédi*, district de la Turquie d'Asie (vilayet de Syrie, sandjak de Haouran), peuplé d'environ 17.500 hab. Sur son territoire, s'élevait naguère *Batanée*.

Zeeman (Pieter), physicien hollandais, né à Zonnemaire (Zélande) en 1865. Après avoir fait ses études à l'université de Leyde, il prit le grade de docteur en philosophie (1893) et devint successivement répétiteur (1897), puis professeur de physique à l'université d'Amsterdam (1900), poste qu'il occupe encore aujourd'hui. Les plus importants de ses mémoires, dispersés dans les recueils techniques (*Archives néerlandaises* de Haarlem, *Mémoires* de l'Académie des sciences d'Amsterdam, *Philosophical Magazine*, *Astrophysical Journal*, etc.), concernent les relations qui existent entre les phénomènes optiques et les phénomènes électro-magnétiques. Dans une suite d'expériences remarquables, il montra, en particulier, l'influence d'un champ magnétique sur l'émission de la lumière.

Avant lui, Kerr avait vu que les corps ordinairement isotropes deviennent biréfringents quand on les soumet à l'action d'un champ magnétique et [illegible] cette propriété des que l'influence magnétique cesse. Le même savant avait établi aussi que le plan de polarisation d'un rayon de lumière simple se trouve dévié lorsque ce faisceau lumineux tombe sur le pôle d'un électro-aimant. Zeeman a [illegible] découvert que le champ magnétique peut modifier la nature même, c'est-à-dire la période vibratoire, le rang spectral d'une lumière simple émise par une flamme. Interprétés au moyen de la théorie de Lorentz (v. ce nom), ces faits expérimentaux semblent manifester nettement l'existence réelle des *ions*. En tout cas, ils ouvriront à la science une nouvelle voie qui permet de pénétrer [illegible] le mécanisme intime de la radiation et de l'absorption. Zeeman partagea avec Lorentz le prix Nobel pour la physique (1902).

Zeiden ou **Feketehalom**, localité d'Austro-Hongrie (comitat de Kronstadt), sur un [illegible]; 4.035 hab. Marché; vieille église; ruines d'un vieux château construit par des chevaliers allemands. Ce fut naguère la capitale d'une partie de la Transylvanie.

Zeiller (Charles-*René*), ingénieur français, né à Nancy en 1847. Il fit ses études au lycée Bonaparte (1854-1862), puis au lycée de Nancy (1862-1865) et entra à l'École polytechnique, dont il sortit en 1867 avec le numéro 1. Élève de l'École nationale des mines, de 1867 à 1870, il fut en 1871 attaché au secrétariat du conseil général des mines et nommé en 1873 ingénieur des mines à Tours. Rappelé à Paris, il fut attaché, de 1874 à 1884, au contrôle du chemin de fer d'Orléans et, dès 1881, au service des collections de paléobotanique à l'École des mines. Chargé des leçons de paléontologie végétale à cette école en 1887, et secrétaire du conseil général des mines depuis 1888, Zeiller a été, en 1901, élu membre de l'Institut (Académie des sciences, section de botanique) en remplacement de Chatin. En 1903, il était nommé inspecteur général des mines. Parmi ses nombreux travaux qui, pour la plupart, ont trait aux végétaux fossiles et qui lui valurent en 1893 le prix Fontannes, il faut citer : *Mémoire sur les roches éruptives et les filons* [illegible] *sur l'école des mines de Saint-Étienne* (1877), en collaboration avec A. Henry, dans les « Annales des mines »; *les Végétaux fossiles* [illegible], dans la seconde partie de l' « Explication de la carte géologique de la France » publiée par Dufrénoy et Élie de Beaumont; [illegible] (1886); *Éléments de paléobotanique* (1900); *Flore fossile des gîtes de charbon du Tonkin* (1904); *Sur quelques empreintes végétales de la formation charbonneuse supracrétacée des Balkans* (1905); etc.

Zeka Boulioubacha, héros des guerres de l'indépendance serbe, né en Bosnie vers 1785, mort à Ravanj (Serbie) en 1813. De 1804 à 1813, il défendit contre les Turcs, en prenant fréquemment l'offensive, la frontière serbe du côté de la Bosnie, avec une bande de volontaires dits « les garçons nus ». En 1813, il se cantonna dans un camp improvisé à Ravanj et y opposa une résistance désespérée aux Turcs venant de Bosnie. Ayant épuisé leurs munitions, ne disposant plus que de leurs couteaux, Zeka et les survivants de ses « garçons nus » se précipitèrent dans les rangs des assiégeants et se firent massacrer jusqu'au dernier.

ZÉKAT (*kat*) (de l'arabe *zakât*, aumône) n. f. Aumône légale que tout musulman est tenu de faire. ‖ Au Maroc, Taxe sur les bestiaux qui s'élève environ à 2 p. 100.

Zélée, bâtiment de la marine française qui, sous le commandement du capitaine [illegible], accompagna l'*Astrolabe* dans son célèbre voyage de découvertes de 1839-1840.

ZELKOWA n. f. Bot. Genre d'ulmacées celtidées.
— Encycl. Les *zelkowas* sont de grands arbres à fleurs alternes, simples, courtement pétiolées, dentées et caduques; les fleurs ont un périanthe formé de pièces assez longuement soudées; le fruit, drupacé, est surmonté d'un style excentrique; la graine, albuminée, contient un embryon courbe avec de larges cotylédons. Les espèces les plus connues sont la *zelkowa crenata* et la *zelkowa acuminata*.

Zelle, bourg d'Allemagne (roy. de Saxe [cer. de Zwickau]), au confluent de l'Eau-Noire avec la Mulde de Zwickau, tributaire de l'Elbe; 2.500 hab. Construction importante de machines pour la ferblanterie; cire, fabrication d'appareils de chauffage.

Zeller (Charles), compositeur autrichien, né en 1842, mort à Vienne en 1898. Il fut enfant de chœur à la chapelle impériale de Vienne, puis, tout en faisant son droit, continua de s'occuper de musique et reçut des leçons du fameux organiste Sechter. Légiste distingué, il se fit une haute situation au ministère de l'instruction publique, où il exerça pendant quelques années les fonctions de directeur des beaux-arts. En même temps, il gagnait la faveur du public viennois, par son talent de compositeur aimable, gracieux et insinuant. Il avait écrit déjà des chœurs et de jolies mélodies lorsqu'il débuta au théâtre avec deux opérettes : *la Fête des* [illegible] *et la Nuit de Saint-Thomas*. Il donna ensuite plusieurs opéras-comiques : *Joconde* (1876); *le Capitaine Nicol* (1880) et *les Vagabonds*; mais ses deux chefs-d'œuvre sont, dit-on, les deux opérettes intitulées : *le Mineur* et *le Marchand d'oiseaux*, dont l'originalité caractérise non seulement son talent, mais l'opérette viennoise dans toute sa saveur.

ZEMA n. m. Linguist. Langue nègre apparentée à l'agni et à l'achanti, et parlée, comme ces idiomes, dans la Guinée septentrionale.

ZEMSKY SOBOR n. m. Nom donné aux assemblées de pays qui ont fonctionné en Russie au XVIe et au XVIIe siècle. ‖ *Des* ZEMSKIE SOBORS.
— Encycl. C'étaient des espèces d'états généraux convoqués sur l'initiative du souverain ou qui se réunissaient d'eux-mêmes en certaines circonstances. Le premier fut convoqué sous le règne d'Ivan le Terrible (1549).
De 1549 à 1658, Moscou vit se réunir dix-sept sobors. Le souverain convoquait en principe tous les pays, tous les ordres (*tchiny*) sociaux, qui se faisaient représenter par les mandataires. Nous voyons figurer dans les sobors : 1° le clergé, représenté par ses hauts dignitaires : patriarches, métropolites, archevêques, évêques, abbés, délégués du clergé inférieur [illegible]; 2° les gens de service, autrement dit les fonctionnaires; 3° les habitants des bourgs et des campagnes, représentés par des délégués.
Ces assemblées n'étaient pas convoquées d'une façon périodique, mais sur l'initiative du souverain : dix se réunirent sous le règne de Michel Fedorovitch (1645-1676); [illegible] le règne de Vasili Schouiski; quatre sous le règne d'Alexis Mikhaïlovitch (1676-1696).
Après un service divin, le souverain communiquait au sobor les raisons pour lesquelles il l'avait convoqué et les questions qu'il avait à lui soumettre. Le sobor se divisait pour délibérer en commissions, qui présentaient leurs conclusions à l'assemblée, laquelle devait les adopter à l'unanimité. Les résolutions de l'assemblée étaient présentées au souverain sous forme de suppliques (*tchelobitie*); il n'était nullement tenu de s'y conformer.
En réalité, les représentants [illegible] les paysans libres, étaient peu nombreux dans ces assemblées, qui étaient loin de représenter l'ensemble du pays; elles étaient plutôt un instrument aux mains du souverain [illegible] dant les périodes de trouble et d'interrègne qu'elles eurent l'occasion de rendre des services.
Elles eurent à élire successivement six souverains : Fedor Ier, Boris Godounov, le premier faux Dmitri, Vasili, Wladyslaw de Pologne et Michel Romanov. Le dernier *zemsky sobor* fut convoqué en 1698.

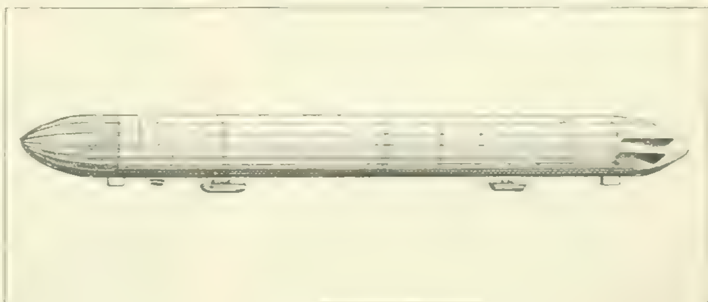
Zénaga, nom que l'on donne, au milieu des tribus d'origine arabe de la Mauritanie, aux descendants des anciennes tribus berbères, dépossédés par les Arabes. Méprisés par leurs maîtres, ils leur payent de lourdes redevances. Ils peuvent être vendus et se voir déposséder de leurs biens. Ils sont en général sédentaires, vivent du produit de la culture de leurs palmeraies et fournissent des ouvriers travaillant avec une rare habileté le fer et le cuir.

Zenger (Charles-Venceslas), astronome hongrois, né à Komotau (Bohême) en 1830. Professeur de physique et d'astronomie physique à l'École polytechnique tchèque de Prague, Zenger a entrepris d'importants travaux d'astronomie et de météorologie et publié les résultats de ses recherches dans de nombreux volumes ou brochures scientifiques en diverses langues. Il s'est attaché à démontrer que la loi de Newton n'est qu'approximativement exacte et, en développant ce principe, veut arriver à démontrer que les phénomènes dont notre planète est le siège (cyclones, tempêtes, orages, éruptions volcaniques, tremblements de terre, etc.) sont périodiques et dépendent uniquement des mouvements du soleil et du passage des corps cosmiques à travers l'atmosphère. Zenger est membre de l'Académie des sciences de Prague.

* **Zenker** (Frédéric-Albert), médecin allemand, né à Dresde en 1825. — Il est mort à Reppenten (Mecklembourg) en 1898.

Zenker (DÉGÉNÉRESCENCE DE) [illegible] que, physiologique et histochimique de la fibre musculaire par suite de laquelle la striation disparaît; en même temps la substance de la fibre se distribue irrégulièrement et devient hyaline, compacte et fortement réfringente. D'où le nom de *dégénérescence vitreuse* donné aussi à la dégénérescence de Zenker. (V. DÉGÉNÉRESCENCE.) Cette transformation est, la plupart du temps, d'origine toxitrophique.

Zeppelin (Ferdinand, comte DE), général et aéronaute allemand, né à Constance (gr.-duché de Bade) en 1838. Il fut élève de l'École polytechnique de Stuttgart, étudia ensuite les sciences à l'université de Tubingue, puis entra dans l'armée wurtembergeoise, fut officier à sa sortie de l'École de guerre de Ludwigsbourg en 1858, se fit mettre en congé pour prendre part, aux États-Unis, à la guerre de Sécession en 1863. Il fut attaché, à son retour, à l'état-major général wurtembergeois, combattit en 1866 contre la Prusse, mais, en 1870, suivit son roi dans l'alliance avec la Prusse contre la France, entreprit comme capitaine, en juillet 1870, le lendemain de la déclaration de guerre, avec quelques cavaliers, le fameux raid de reconnaissance sur territoire français, dans la région de Wissembourg et de Haguenau, pendant lequel il livra contre un détachement du 12e régiment de chasseurs à cheval le premier combat de la guerre, à la ferme du Scheurlushof. Il prit part ensuite, dans l'état-major du prince royal de Prusse, aux batailles de Frœschwiller et de Sedan et au siège de Paris, fut promu successivement commandant, colonel et général de brigade, aide de camp général du roi Charles de Wurtemberg, dont il avait l'entière confiance, fut, de 1887 à 1890, ambassadeur wurtembergeois à Berlin et délégué au conseil fédéral de l'Empire et prit comme tel une grande part à la réorganisation de l'armée allemande après 1887. Il prit sa retraite en 1901, comme lieutenant général. A partir de 1892, il se consacra à la construction d'un ballon dirigeable de grandes dimensions, pouvant porter plusieurs voyageurs et des charges assez fortes, réussit en 1900 à faire trois ascensions sur les bords du lac de Constance, mais ne put diriger son ballon et finalement échoua. Il construisit un nouveau ballon avec des fonds réunis en partie par une loterie, tenta en 1905 à plusieurs reprises de passer par-dessus le lac de Constance, mais ne réussit pas à diriger son ballon par un temps défavorable, contrairement à la direction des vents. Une nouvelle expérience, tentée en octobre 1906, fut plus heureuse.



[illegible]

Zepperen, comm. de Belgique (prov. de Limbourg [arrond. de Hasselt]); 1.520 hab. Distilleries.

Zerkeghem, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Bruges]); 1.420 hab. Huilerie.

ZÈTE ou **ZETES** (*zé-tèss*) n. m. Genre d'arachnides pycnogonides, comptant quelques espèces répandues dans les mers du nord. (Les zètes sont de petits animaux vivant [illegible] développé, les chélicères en forme de palpes, etc.)

Zetrud-Lumay, comm. de Belgique (prov. de Brabant [illegible]

Zeuss [illegible] s'occupa principalement de philologie historique et com[illegible] professeur au lycée de Spire (1839) et à celui de Bamberg [illegible] la langue et des antiquités celtiques.

Zeuthen (Jérôme-Georges), mathématicien danois, né à Grimstrup (Jutland) en 1839. Après avoir fait ses [illegible] plus tard, à une chaire de mathématiques à l'université de Copenhague. Il a publié de nombreux mémoires de [illegible] quatrième ordre, sur la théorie des systèmes coniques, sur les pentaèdres complets inscrits à une surface cubique, etc. Mais il est surtout connu comme historien des [illegible] vantes dissertations sur la trigonométrie de l'antiquité, sur la résolution d'une équation du troisième degré par Léonard de Vinci, sur Newton, sur l'invention du calcul infinitésimal, sur Isaac Barrow et la méthode inverse des [illegible] çais par J. Mascart (1902). Il fut élu en 1900 correspon[illegible]

ZEUXIPPE ou **ZEUXIPPUS** [illegible] nides aranéides, de la famille des salticidés, comptant quelques espèces propres à l'Inde et à la Birmanie. (Les zeuxippes sont des araignées sauteuses de taille médiocre, à abdomen allongé, pointu, tronqué en avant, etc. L'espèce type est le *zeuxippus histrio*, de Coromandel.)

Zévaès [illegible] français, né à Moulins en 1873. Membre du parti ouvrier français, disciple de Jules Guesde, il se fit connaître par son active collaboration au « Socialiste » et à la « Petite République » et fut admis dans le conseil national du parti ouvrier. Élu député de la 2e circonscription de Grenoble (Isère) aux élections générales de 1898, il échoua [illegible] siège de député que Gustave Rivet venait d'abandonner. Il vota la loi de séparation des Églises et de l'État. Il a été réélu député le 6 mai 1906, à une grande majorité. [illegible] *français* (1899).

Zeyer [illegible] gue en 1841, mort en 1902. Il fit des études réales et commença par être menuisier, puis il compléta par lui-même son éducation, devint précepteur en Russie et finit par se consacrer entièrement à la littérature. On cite, parmi ses [illegible] *fidèles amis* (1880); des nouvelles; parmi ses poésies, un cycle de poésies épiques : *le Vyschrad*; *l'Épopée carolingienne* (1896).

Zia-Pacha (Abd-ul-Hamid), l'un des promoteurs du mouvement jeune-turc, né à Constantinople en 1825, mort à Adana en 1881. Destiné dès l'enfance à la carrière administrative, il entra à dix-huit ans dans les bureaux du grand vizirat. Ses goûts, cependant, le portaient vers les lettres et il fréquentait assidûment les cercles littéraires, où florissait encore l'ancienne poésie turque, pédantesque et sonore, dont il sentit bientôt l'irrémédiable impuissance. Il se mit alors à l'étude des langues modernes, principalement du français, et traduisit les classiques, surtout Molière, Fénelon, La Fontaine, Rousseau, ainsi que l'*Histoire des Arabes*, de Viardot. Depuis 1855, il était secrétaire du palais impérial; en 1861, il fut nommé vizir du ministère de la police, puis pacha de Chypre. Cependant, à mesure que grandissait l'influence de Zia-pacha, qui collaborait aux journaux de Kemal, publiait des poésies modernes, préconisait les réformes, le respect de la dignité humaine et des droits de chacun, la défiance du sultan augmentait. Il nomma d'abord le poète gouverneur de Syrie, puis l'envoya à Konieh, enfin à Adana. C'était [illegible] nière résidence.

Zibrt [illegible] national de Prague et nommé professeur d'histoire de la civilisation à l'université tchèque de cette ville. On lui doit d'importants ouvrages sur l'histoire et le folklore de la [illegible] *Histoire de la danse en Bohême*, une *Histoire du costume*. Il a [illegible]

* **Zichy** (comte François DE), diplomate hongrois, né à Presbourg en 1811. Il est mort à Ka[illegible]

ZICHY (Antoine), écrivain hongrois, né à Zala en 182[illegible], mort à Budapest en 1898. [illegible] 1848 il entra dans la carrière administrative après l'adoption du régime dualiste, mais il se consacra [illegible] à des études littéraires et historiques. On lui doit une *Histoire de la Révolution anglaise*, des traductions de Macaulay et de « Nathan le Sage », de Lessing. Dans les dernières années de sa vie, il édita les journaux, mémoires et correspondance d'Etienne Széchenyi, dont il donna la biographie en deux volumes (1896).

***ZICHY** (Michel), peintre russe, né à Zala (Hongrie) en 18[illegible]. — Il est mort à Saint-Pétersbourg en 1906. Il fit plusieurs voyages dans le Caucase, alla pour quelque temps à Paris et à Budapest et retourna définitivement en Russie (187[illegible]). Il s'est surtout distingué par ses illustrations de Byron, de Lermontov et des poètes hongrois Madách, Petöfi et Arany. Son album des Martyrs d'Arad est célèbre. On lui doit un grand nombre de tableaux allégoriques et *la Reine Élisabeth près du cercueil de Deák*, conservée au musée national de Budapest.

ZICHY (Ferdinand), homme politique hongrois, né à Presbourg en 1829. Il fit des études juridiques et agronomiques, devint, en 1861, vice-comte du comitat de Fejér (Albe-Royale), puis vice-président de la lieutenance royale. Condamné en 1863 à cause d'un article sur le compromis avec l'Autriche, il fut emprisonné et perdit son titre de comte et de chambellan. Après l'adoption du dualisme (1867), il entra dans le parti Deák, devint un des chefs des conservateurs, nuance Sennyey, et combattit, à partir de 1894, les lois politico-ecclésiastiques. Il sortit alors du parti libéral et fonda le parti chrétien-populaire, attaqua tous les projets de loi qui visaient la liberté de conscience, les mariages mixtes et l'introduction de l'état civil. En 1904, il se retira de la vie politique. — Son fils, ALADÁR **Zichy,** né en 1864, lui succéda à la tête du parti qu'il avait fondé. Membre de la coalition, Aladár Zichy entra au cabinet Wekerlé (8 avr. 1906) comme ministre « a latere », avec résidence à Vienne.

***ZICHY** (Eugène), né à Zichyfalva (comitat d'Albe-Royale) en 1837. — Les résultats scientifiques de ses voyages en Asie sont publiés actuellement dans l'ordre suivant : Ethnographie, par Janko; Archéologie, par Posta; Linguistique, par Papay; Zoologie, par Géza Horvath; la partie historique est rédigée par Eugène Zichy lui-même.

ZIDLER (Gustave-Marie-Henri), poète français, né à Paris en 1862. Il fit ses études à Paris. Agrégé des lettres, il professa successivement à l'école Monge et au lycée Hoche. Sous les auspices de Henri de Bornier, il fit jouer, en janvier 1889, sur la scène de l'Odéon, un à-propos en un acte, en vers, intitulé *le Baiser à Molière,* puis il publia un drame héroïque en quatre actes et en vers, intitulé *Christophe Colomb* (1890). Mais il renonça bientôt au théâtre pour travailler à une sorte d'épopée de l'humaine tendresse, dont les divers chants forment des poèmes distincts. C'est ainsi qu'il consacra à l'enfance : le poème du *H[illegible]* (1895), à l'adolescence : *la Légende des écoliers de France* (1898), à la famille : *le Livre de la douce vie* (1900), à la patrie : le poème de *la Terre divine* (1903).

ZIDORE ou **ZIDORA** n. f. Genre de mollusques gastéropodes prosobranches, de la famille des fissurellidés, comptant quelques espèces propres aux mers du Japon et des Antilles. (Les zidores ont leur coquille oblongue, en toit, treillissée, avec le sommet reporté en arrière et le bord antérieur entaillé. Des formes fossiles existent dans le tertiaire italien.)

ZIEGELHAUSEN, bourg d'Allemagne (grand-duché de Bade [cercle de Heidelberg]), sur le Neckar; 2.500 hab. Industrie florissante, fabrication de produits chimiques, meubles, plumes et porte-plume; briqueterie.

ZIEGLER (Jean), écrivain allemand, né à Hambourg en 1837, mort à Vienne en 1905. Après ses études au Johanneum, il se consacra à la peinture et au dessin, étudia la construction navale à Altona, puis suivit les cours de l'académie des arts à Copenhague, en 1855. Deux ans plus tard, il entra dans la marine autrichienne, puis fonda en 1864 les *Archives de la marine*. Appelé au ministère de la marine en 1866, il n'y resta que jusqu'en 1871, pour se consacrer ensuite exclusivement à la littérature. Il publia : *les Perfections de la comtesse Léonore Christine Ulfeld, princesse de Slesvig-Holstein,* d'après un vieux manuscrit danois (1870); *Souvenirs de l'eau verte. Histoires de la mer* (1892); *Excursions dans Vienne. Extraits du [illegible] d'esquisses d'une casaque rouge* (1897). Ziegler est un peintre admirable de la mer ainsi que du paysage, et [illegible] de coloris, son style reste souple et harmonieux.

***ZIEM** (Félix), peintre français, né à Beaune en 1821. — Eloigné des Salons annuels depuis de longues années, Ziem a [illegible] figuré à l'Exposition universelle de 1900 (Paris) avec trois tableaux : *Vues de V[illegible]*, une aquarelle, *Venise*, et un dessin, *Hollande*. Il a également exposé en 1902 une importante toile, commandée par le ministre de la marine : *Visite [illegible] à Toulon. M. [illegible] à bord du [illegible] passe la revue [illegible]*, qui a été placée en 19[illegible] dans les salons du ministère de la marine. Félix Ziem a [illegible] fait don à la Ville de Paris, pour le Petit Palais, de 55 peintures, dont : *le Coup de [illegible]*, *[illegible] Martigues*, *la Voile blanche*, des *Vues de Venise et de Constantinople*, des copies de la *Ronde de nuit*, de Rembrandt, et du *Mariage de saint Marc*, de Véronèse, 74 études peintes, 41 aquarelles, 2 dessins et 5 [illegible] albums remplis de croquis, remontant à ses premiers voyages en Hollande, en Provence, à Venise et en Orient. Il a joint, à ce don, son portrait peint par Ricard.


Ziem.

***ZIEMSSEN** (Hugo-Guillaume DE), médecin allemand, né à Greifswald en 1829. — Il est mort à Munich en 1902.

ZIER (Edouard), peintre et dessinateur français, né à Paris en 1856. Elève de son père V.-C. Zier, et de Gérome, il débuta au Salon de 1874 avec un *Caton d'Utique* (acquis par l'Etat), et envoya depuis des scènes d'histoire, des figures nues, des portraits. On citera : *Méditation* (1884, mention honorable); *Charles VI et Odette* (1880, à l'Etat); *Esther; Cora Laparcerie dans le rôle de Fausta* (1900, 3e médaille); *Douceur de vivre; Crépuscule* (1904, 2e médaille); *Araignée* (1905); *Songeuse; le Premier Anneau* (1906). Il a exécuté un grand nombre de dessins pour l'« Illustration », le « Monde illustré » et des illustrations pour des livres de bibliophiles (*Roman comique, Tragaldabas, Aphrodite*), des romans populaires et des ouvrages destinés à la jeunesse.

ZILCKEN (Philippe), écrivain et artiste néerlandais, né à La Haye en 1857. Il étudia à l'Académie des beaux-arts et sous la direction de Mauve. Ses principales œuvres sont des tableaux et des eaux-fortes dans la collection Mesdag, au musée du Luxembourg à Paris, au musée Boymans à Rotterdam, à la bibliothèque publique de New-York. Il a publié en français : *les Peintres hollandais modernes; H. W. Mesdag, souvenirs,* et de nombreux articles sur l'art dans les revues de Hollande et de l'étranger.

ZILLEBEKE, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. d'Ypres]); 2.080 hab.

ZIMMER (Guillaume), peintre allemand, né à Apolda en 1853. Elève de Kalckreuth et de Théodor Hagen, de Weimar, il a composé de nombreuses scènes de genre : *Accident de traîneau, le Départ* (1880); *En permission* (1883); *Tous les neuf!, les Pommes de terre en Thuringe.*

ZIMMERMANN (Robert), philosophe allemand, né à Prague en 1824, mort à Vienne en 1898. Il étudia la philosophie et les sciences naturelles, fut assistant à l'observatoire de Vienne, puis privatdocent de philosophie à l'Université. Il enseigna ensuite la philosophie à Olmutz, à Prague et à Vienne (1869), et devint membre de l'Académie des sciences. Il a publié : *la Monadologie de Leibniz* (1847); *Leibniz et Herbart* (1849); *le Principe du droit chez Leibniz* (1852); *la Propédeutique philosophique* (1852); *le Tragique et la Tragédie* (1852); *Esthétique* (1858-1862); *Etudes et critiques de la philosophie et de l'esthétique* (1870); *Principes généraux et anthroposophie* (1882), et de nombreux mémoires dans les comptes rendus de l'Académie des sciences. Zimmermann est un des principaux représentants de l'école d'Herbart, dont il a développé surtout les principes d'esthétique. Il s'est fait connaître par sa lutte contre les théories de Hegel et de Vischer.

ZIMMERMANN (Alfred), historien allemand, né à Frankenstein (Silésie) en 1859. Il étudia l'histoire et les sciences politiques à Breslau et à Berlin, passa son doctorat en philosophie et entreprit de grands voyages d'étude à travers la France, l'Italie, l'Angleterre, la Russie, l'Afrique, etc. Fonctionnaire au ministère des colonies à partir de 1890, il fut nommé conseiller de légation en 1899. Il a publié : *Prospérité et décadence de l'industrie du lin en Silésie* (1892); *Histoire de la politique commerciale prusso-allemande* (1892). *Etudes sur l'histoire coloniale* (1894); *les Colonies européennes, leur naissance, leur développement, leurs résultats et leur avenir* (1896); *la Politique coloniale de l'Espagne et du Portugal* (1896); *la Politique coloniale de la Grande-Bretagne* (1898-1900); *la Législation coloniale allemande* (1893-1898); etc.

ZIMMET n. m. Admin. ott. Bureau du recouvrement des créances dues à l'Etat. (Il faisait partie du ministère des finances.) ‖ Protection que la communauté musulmane doit aux sujets non musulmans, en échange de la taxe qu'ils ont payée (*zimmi*).

ZINCOCALCITE n. f. Carbonate naturel et zincifère de chaux.

***ZINDER,** ville du Soudan, capitale du Demagherim ou sultanat de Zinder, dans la zone que les accords franco-anglais de 1904 ont placée sous l'influence française; 10.000 hab. environ. — La ville a été reconnue en 1905 par la mission de délimitation que dirigeait le capitaine Tilho. Elle comprend deux agglomérations principales : la ville forte, qui est la résidence du sultan, et la ville commerçante, qui porte le nom de Zongo. Zinder a dû sa grande prospérité aux caravanes de Tripoli qui venaient s'y approvisionner, mais qui depuis une dizaine d'années deviennent de plus en plus clientes des comptoirs de la Compagnie anglaise du Niger. Les cotonnades, le sel, la poudre d'or, les plumes d'autruche, l'ivoire sont les éléments principaux de ce commerce. Zinder n'est plus la capitale d'un Etat feudataire de Bornou, mais le chef-lieu d'un des trois territoires dont se compose le territoire militaire du Soudan : ceux de Zinder, de Tombouctou, de Niamey. — Une autre ville du nom de ZINDER, ou SINDER, appartient également à la France, sur la rive droite du Niger, dans la région des rapides, dans le territoire militaire de Niamey.

— *Délimitation*. La délimitation longtemps contestée du territoire de Zinder, aux confins du Soudan français et des possessions de la Nigéria septentrionale, est entrée en 1906 dans la voie d'une solution définitive. Les gouvernements français et anglais ont décidé l'envoi d'une commission mixte, chargée de procéder sur place au relevé définitif de la frontière. La convention du 14 juin 1898 avait en effet stipulé un tracé très désavantageux pour la France. La route qui lui était laissée entre le Niger et le Tchad traversait de vastes espaces désertiques, qui la rendaient souvent peu praticable, et obligeaient les convois de ravitaillement à passer en territoire britannique.

La nouvelle délimitation est la conséquence de l'accord franco-anglais du 8 avril 1904, qui, en échange de l'abandon par la France de ses droits sur le French-Shore, lui a accordé des compensations territoriales dans l'Afrique occidentale, particulièrement dans la région du Sokoto. Aux termes du protocole signé le 9 avril 1906, entre Cambon et sir Edward Grey, la nouvelle frontière doit donner à la France les sultanats du Maouri, de l'Adar, du Kouni, du Gober et de Maradi; la France obtient ainsi une véritable route commerciale du Niger au Tchad, qui part de Saï, et aboutit au grand lac aux environs de Bosso, après avoir traversé, notamment, Dosso, Matankari, Kouni, Tibiri, Maradi, Zinder, Adebour et Kabi.

ZINGERLE (Jakob Pius), théologien et orientaliste autrichien, né à Meran en 1801, mort en 1881. Entré en 1819 au couvent des bénédictins de Marienberg (Vintschgau), il étudia la théologie à Innsbruck, fut nommé, en 1824, cooperator à Platt, en 1828 professeur au gymnase de Meran, dont il devint directeur en 1850, fut appelé en 1862 à la chaire d'arabe et de syriaque de l'université de Rome et exerça les fonctions de scriptor à la bibliothèque Vaticane. Il dirigea de nouveau le gymnase de Meran (1867-1871), et rentra enfin au monastère de Marienberg, dont il était prieur quand il mourut. Membre, depuis 1871, de l'Académie des sciences de Vienne, il a publié : *Œuvres choisies de saint Ephrem, traduites du grec et du syriaque* (1830-1837; 2e édit., 1845-1846); *Actes authentiques des saints martyrs de l'Orient* (trad. du syriaque, 1836); *Vie et actes de saint Siméon le Stylite* (1855); *Chrestomathie syriaque* (1871); *Lexicon Syriacum* (1873); etc.

ZINKEISEN (Jean-Guillaume), historien allemand, né à Altenbourg en 1803, mort à Berlin en 1863. Il étudia à Iéna la théologie et l'histoire, resta à Dresde jusqu'en 1829, puis se rendit à Munich. En 1833, il se rendit à Paris, afin d'y ramasser les matériaux d'une *Histoire de l'empire ottoman en Europe*. Il refusa une chaire d'histoire offerte par le gouvernement grec à Athènes, prit à Berlin en 1840 la rédaction en chef de la « Gazette d'État de Prusse », qui devint en 1848 le « Moniteur de l'Etat de Prusse ». Il quitta la rédaction en 1851 pour se consacrer à des travaux historiques. Il a écrit : *Histoire grecque* (1832); *Histoire de la Révolution grecque* (1840); *le Club des Jacobins* (1852); *Trois Mémoires sur la question d'Orient* (1854). Son ouvrage capital est : *Histoire de l'empire ottoman en Europe,* allant jusqu'en 1812 (1840-1863).

ZINKOF, bourg de la Russie sud-occidentale (gouv. de Podolie [distr. de Letitchef]), sur la Malaia-Ouchitza, affluent du Dniester; 2.500 hab. Industrie assez active : minoteries, tanneries; commerce de céréales. Cité fort ancienne, plusieurs fois détruite par les invasions tartares.

ZINTGRAFF (Eugène), voyageur allemand, né à Dusseldorf en 1858, mort à Ténériffe en 1897. Parti pour le Congo en 1884, il fut un des pionniers de la colonisation allemande au Cameroun, où il exécuta différentes missions de 1886 à 1892. Plus tard, en 1893-1894, il voyagea dans l'Afrique équatoriale et l'Afrique australe. Il a publié : *le Cameroun septentrional. Appréciation des voyages entrepris de 1886 à 1892.*

ZINZAR MARKOVITCH (Dmitri), général et homme politique serbe, né à Chabats (Serbie) en 1849, mort à Belgrade en 1903. Il termina ses études militaires en Allemagne et se distingua dans les guerres serbo-turques de 1876-1877, ainsi que dans la guerre serbo-bulgare de 1885. De 1898 à 1900, il remplit les fonctions de chef de l'état-major, sous les ordres de l'ex-roi Milan, alors généralissime de l'armée serbe. En novembre 1902, il fut appelé à la présidence du conseil par le roi Alexandre, qui devait dès lors suivre la politique autoritaire et austrophile de son père. Il fut assassiné dans sa demeure, au milieu de sa famille, en même temps que le dernier des Obrenovitch était mis à mort.

ZINZARE n. et adj. Syn. de MACÉDO-ROUMAIN ou AROMOUNIEN.

ZINZINULER v. n. Se dit du chant de la mésange.

ZION-CITY ou **SION-CITY,** ville des Etats-Unis (Illinois), sur le lac Michigan, au N. de Chicago; 20.000 hab., exclusivement sionistes. Ville fondée par le Dr John Alexandre Dowie, « le prophète Elie », en 1901-1902.

ZIPPNOW, bourg d'Allemagne (roy. de Prusse [présid. de Marienwerder]); 2.600 hab.

ZIRCARBITE n. f. Carbonate naturel de zirconium.

ZIRKÉLITE n. f. Zircotitanate naturel de chaux.

ZIRLAU, ville d'Allemagne (roy. de Prusse [prov. de Silésie, présid. de Breslau]), sur la Polsnitz, sous-affluent de l'Oder par la Weistritz; 2.300 hab. Industrie assez active : filatures; commerce de céréales.

ZITTEL (Charles-Alfred DE), géologue et paléontologiste allemand, né à Bahlingen en 1839, mort à Munich en 1904, victime d'un accident causé par un bicycliste. Il étudia d'abord à Heidelberg, puis à Paris, et s'en alla travailler à l'Institut national de géologie de Vienne; il devint assistant au cabinet minéralogique de la Cour, se fit habiliter à l'Université de Vienne en 1863, et alla professer la géologie à l'école polytechnique de Carlsruhe. En 1866, il était nommé professeur ordinaire de paléontologie et de géologie à Munich et conservateur du musée royal de paléontologie. En 1873-1874, il accompagna la mission Rohlf dans le désert Libyque et rapporta de son voyage d'importantes observations. Il a publié de nombreux travaux dans les comptes rendus de l'académie des sciences de Bavière, et il faut citer de lui : *Etudes paléontologiques sur les couches délimitatives des formations jurassique et crétacée* (1868-1883); *Observations géologiques sur les Pennines centrales* (1869); *Temps primitifs* (1875); *Lettres du désert Libyque* (1875); *Traité de paléontologie,* avec Schimper et Schenk (1876-1893), traduit en français par Barrois (1883-1886); *Contributions à la géologie et à la paléontologie du désert Libyque* (1883); *Principes généraux de paléontologie : paléozoologie* (1895); *les Mollusques fossiles et les échinodermes de la Nouvelle-Zélande;* etc. Ses derniers travaux ont trait aux éponges fossiles. Zittel dirigea depuis 1879 le journal *Paléographie;* il était conseiller intime et président de l'Académie de Bavière.

ZIZICHAR, ville de l'empire chinois (Mongolie chinoise [prov. de Haïlungkiang]), sur le Nonni; 300.000 hab. Capitale de la province.

ZLATOVRATSKY (Nicolas Nicolaevitch), romancier russe contemporain, né à Vladimir en 1845. Il fit ses études dans cette ville, puis passa à Moscou et de là à Pétersbourg, et débuta dans la littérature par des scènes de la vie rurale, qu'il signait LE PETIT STCHEDRINE. Il a publié un grand nombre de romans, où il se plaît à étudier les questions sociales : *les Cœurs d'or; le Vagabond; la Famille Kremlev; les Messieurs Karavaev;* etc.

ZLIN, bourg d'Austro-Hongrie (prov. de Moravie [cercle d'Ungarisch-Hradisch]), sur la Drzewnica, sous-affluent du Danube par la Morava; 2.900 hab. Industrie et commerce assez actifs; tanneries, blanchisseries; fabrication de poterie.

ZNIN, ville de la Prusse-Orientale (prov. de Posen), chef-lieu de cercle, sur le *cercle de Znin*, formé par la

Gousawka [illegible] par la Netze et la Wartha [illegible] hab. Commerce de céréales [illegible] Brasseries. [illegible] mètres carrés, est [illegible]

Zo (Jean-Baptiste-[illegible]), peintre français, né à Bayonne en 18[illegible] Couture, [illegible] à Bayonne diriger l'Ecole des beaux-arts. Après y avoir fondé le musée municipal, il fut nommé en 1889 directeur de l'Ecole des beaux-arts [illegible] suites d'un accident. Il avait été mis hors concours au [illegible] temps au musée du Luxembourg, fut placé dans la suite au ministère des colonies. Dessinateur correct et peintre vigoureux, Achille Zo est bien représenté dans les musées des villes de France : [illegible] la mairie de Marseille ; *l'Aveugle de Tolède* au musée de Carcassonne ; le musée de Bayonne conserve : *le Rêve du croyant, les Bohémiens en voyage,* [illegible] ainsi que plusieurs portraits remarquables. Achille Zo fut un des premiers peintres français à comprendre le caractère de l'Espagne et à en traduire la couleur chaude et les types particuliers.

Zo (Henri), peintre français, né à Bayonne en 1873, fils du précédent, dont il fut l'élève. Henri Zo fréquenta également à Paris l'atelier Bonnat à l'Ecole des beaux-arts et exposa successivement au Salon des artistes français : [illegible] Saint-Sébastien) ; *Avant la corrida* (1897, ambassade japonaise, [illegible] musée de Bayonne.

Cette dernière toile lui fit décerner une deuxième médaille et une bourse de voyage [illegible] musée de Perpignan) ; *la Mascarade* (1903) ; *Aguadora* (musée du Luxembourg) ; [illegible] Beaux-Arts de la Ville de Paris et valut à l'artiste le prix national du Salon. Comme son père, Henri Zo a été surtout séduit par la vie espagnole ; il excelle à en traduire le caractère violent et à faire éclater les jaunes et les orangés au milieu des tons sombres ; en même temps, c'est un notateur aigu de la physionomie humaine, et ses œuvres sont parmi les plus puissantes de la jeune école de peinture française. En 1906, il a exposé une étude de rouges sous le titre du *Tueur de taureaux* et une étude de verts sous le titre de *la Chanteuse de zarzuelas* ; l'intensité des verts de la robe et la vigueur du métier sont tout à fait remarquables.

Zoara ou **Zouagha**, petite oasis de la Tripolitaine [illegible] terranée, à l'E. de l'embouchure de l'oued Beidha ; 1.000 hab. Petit mouillage, palmeraies.

Zobéir ou **Zubehr-Rahama**, marchand d'esclaves du Soudan égyptien. [illegible] en fit un agent de l'Angleterre.

Zobeltitz (Hanns von), écrivain allemand, né à Spiegelberg (Brandebourg) en 1853. Entré dans l'armée à dix-huit ans pendant la guerre franco-allemande, il était lieutenant en 1872 et devint plus tard professeur de tactique à l'école de guerre de Potsdam. Mais il s'occupait principalement de littérature ; en 1890, il quitta l'armée avec le grade de capitaine et publia dès lors une série de romans qui lui acquirent rapidement de la notoriété. Citons, parmi les principaux : [illegible] *Christian de Stachow ; Sous la croix de fer* ; etc.

Zobeltitz (Fedor von), officier et écrivain allemand, frère du précédent, né à Spiegelberg (Brandebourg) en 1857. Il fut élevé dans le corps des cadets prussiens, devint officier de cavalerie en 1874, donna sa démission en 1881 pour s'occuper de l'exploitation de ses propriétés, et s'adonna à la littérature. Il afferma ses domaines en 1881, se fixa à Berlin et se consacra entièrement au journalisme, aux lettres et à la bibliophilie. Il dirigea successivement un journal illustré, le « Journal des familles de Schorer », un journal féministe, « Journal illustré des femmes », et fut feuilletoniste dans un grand quotidien berlinois, le « Quotidien allemand ». Il est remarquable comme bibliophile et a rendu des services à la bibliographie, surtout par une revue qu'il fait paraître depuis 1897 à Bielefeld et à Leipzig : « Revue pour les bibliophiles ». Il a publié un grand nombre de nouvelles et de romans, où il décrit avec talent la vie sociale de l'aristocratie berlinoise et des officiers prussiens et les mœurs des hobereaux et des paysans de la Marche brandebourgeoise. Il a publié, en outre, des récits de voyages et des romans ethnographiques très appréciés. Ses principaux ouvrages sont : *Sables de la Marche* [illegible] *riage* (1900) ; *Monsieur l'intendant* (1900) ; *Puissance de carton* (1902). Enfin, il a fait représenter avec succès quelques drames : *Sans cloches* (1893) ; *le Jugement des hommes* [illegible] (1897) ; *Armes nouvelles* (1899) ; *la Couronne de fer* (1904).

Zographe ou **Zographus** (*fuss*) n. m. Genre d'insectes coléoptères longicornes, de la sous-famille des lamiinés, comptant six espèces propres à l'Afrique tropicale et méridionale. (Les zographes sont de grands insectes massifs, ordinairement noirs, tachés de blanc, de roux et de jaune, etc. Le *zographus oculator*, du Cap, est le type du genre.)

Zographos (Constantin), homme d'Etat grec, né à Calavryta (Morée) en 1797, mort à Saint-Pétersbourg en 1856. Il fit ses études de médecine en Italie et retourna en Grèce peu avant la guerre d'indépendance. Il se mit au service de la cause nationale, se distingua par son savoir et son éloquence, fut élu aux diverses assemblées nationales, puis se prononça contre le gouvernement oppresseur et dévoué à la Russie de Capo d'Istria, qui l'exila. En 1832, il devint secrétaire du gouvernement provisoire dit commission des Sept. Après l'avènement d'Othon de Bavière, il [illegible] Chargé d'affaires de Grèce en Russie (1850), il prit une part active aux négociations qui précédèrent la guerre de Crimée. Il a laissé quelques écrits politiques.

Zohar ou [illegible] **Sepher ha Zohar** [illegible] de la Cabale. (V. Cabale, au t. II.) C'est un commentaire [illegible] Simon ben Jochaï, ce qui le ferait remonter au IIe siècle ; mais le plus grand nombre des critiques le jugent beau[illegible]

Cette vaste compilation renferme divers ouvrages de dates différentes. On y expose les attributs de Dieu et on explique comment il crée le monde par l'intermédiaire des dix *sefirot* (puissances ou verbes) ; à ces théories, qui ont de nombreuses analogies avec les doctrines néo-platoniciennes, se mêlent des interprétations symboliques des lettres, des combinaisons de chiffres, des considérations magiques ou astrologiques, etc. Le *Zohar*, que l'exégète Haneberg considère comme le « monument le plus remarquable de la littérature juive après l'Ancien Testament », a été imprimé à Mantoue en 1559. Pic de La Mirandole l'avait fait traduire en latin. La première traduction française du *Zohar* fut faite par Jean de Pauly et publiée par les soins d'Emile Lafuma-Giraud (1906).

Zoïdiogame (du gr. *zôidion*, animal, et *gamos*, mariage) adj. Qualification donnée par Kirchner aux plantes chez lesquelles le transport du pollen sur le stigmate est effectué par les animaux.

[illegible]

— Encycl. On distingue plusieurs catégories de plantes *zoïdiogames* ; les principales sont :

1° Les *ornithophiles*, dont la fécondation est assurée par les oiseaux (par exemple, *marcgravia nepenthoides*) ;

2° Les *malacophiles*, qui sont pollinisées par les mollusques (c'est le cas de la *rhodea Japonica* et de l'*alocasia* [illegible]

3° Les *entomophiles*, qui sont pollinisées par les insectes. Cette dernière catégorie est de beaucoup la plus abondante.)

Zoïdiogamie [illegible] et *gamos*, mariage) n. f. Fécondation des plantes semblable à celle des animaux, c'est-à-dire que l'élément mâle est mobile et va à la recherche de l'élément femelle.

— Encycl. La [illegible] thallophytes, et elle est d'ailleurs caractéristique des mousses et des fougères. On l'a signalée aussi chez certaines plantes à embryon et à sac pollinique comme le *cycas revoluta* et le *ginkgo biloba* ; chez ces plantes, le noyau spermatique est muni de cils vibratiles, qui le font ressembler à un spermatozoïde et le rendent actif.

Zolla (Daniel-Bernard), économiste français, né à Paris en 1859. Ancien élève de l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, puis de l'Ecole libre des sciences politiques, Zolla est aujourd'hui professeur dans chacune de ces institutions. Les nombreux articles et les œuvres plus volumineuses qu'il a publiés nous le montrent observateur attentif et averti, ingénieux théoricien des grands phénomènes économiques et des transformations dont la vie agricole moderne nous donne le spectacle. On doit notamment à Zolla : *Code-manuel du propriétaire-agricul*[illegible] lauréat de l'Académie des sciences morales et politiques.

Zoller (Edmond de), écrivain et traducteur allemand, né à Stuttgart en 1822. Il fit ses études à Tubingue, et après divers voyages s'établit dans sa ville natale, où il s'occupa de journalisme, de traductions et d'art dramatique. [illegible] *terre et sur mer*, avec Hacklænder ; en 1863, *Bibliothèque de romans*, et d'autres revues encore. En 1885, il devint conservateur chef de la bibliothèque du palais royal et reçut le titre de conseiller aulique. On a de lui : *Esquisse* [illegible] *Léopold Robert* (1863) ; *les Ordres de chevalerie en Allemagne et en Autriche* (1881), et de nombreuses traductions.

Zolling (Théophile), écrivain allemand, né à Scafati, près de Naples, en 1849. Il fit ses études à Zurich, puis aux universités de Vienne, Heidelberg et Berlin. De 1876 à 1880, il vécut à Paris, s'occupant de travaux dramatiques et critiques, qu'il faisait publier dans les revues allemandes les plus diverses. En 1881, il succéda à Paul Lindau à la rédaction du « Présent » à Berlin. On a de lui : une étude sur l'*Expédition d'Alexandre le Grand dans l'Asie centrale* (1875) ; *la Nouvelle Vie*, comédie empruntée à [illegible] (1881) ; *Henri de Kleist en Suisse* (1881) ; une critique des *Œuvres de Henri de Kleist* (1883-1886), et quantité d'écrits critiques, nouvelles, etc.

Zonaire [illegible] tyotacées, à thalle souvent dressé, ayant la forme d'une tige très rameuse, fixée au rocher par une partie élargie. (Elle vit dans la Méditerranée ou dans les mers tropicales.

Zoocarbonit [illegible] certaines couches du bassin carbonifère de Sarrebruck, entièrement composées de débris animaux, notamment de poissons.

Zoolée ou **Zoolea** (*lé-a*) n. f. Genre d'insectes orthoptères, de la famille des mantidés, comprenant des formes propres à l'Amérique tropicale. (Les zoolées sont des mantes de grande taille, à long corselet, remarquables par les expansions lobées de leurs pattes. La *zoolea lobipes*, du Brésil, d'un beau vert, atteint 7 centimètres de long.)

Zoontocaris [illegible] n. m. Genre de crustacés [illegible] podes, comptant quelques espèces, telles que le *zoontocaris Galatheæ*, des mers d'Australie.

— Encycl. Les [illegible] surface des mers chaudes, sont sans doute des formes larvaires telles que les *lucifer*, très remarquables par leur carapace courte, échancrée en arrière, avec un grand rostre.

* **Zoospore** n. f. — Encycl. Les *zoospores* sont pourvues de cils vibratiles (un, deux, quatre, en nombre indéfini suivant les espèces), et par suite douées de mouvements propres. Cette forme de spore est spécialement [illegible] d'algues marines ou d'eau douce (ulves, conferves, etc.), [illegible]

Zorn [illegible] Suède et obtint de vifs succès.

[illegible] sition universelle. En 1900, un grand prix avec trois tableaux : [illegible] et trois eaux-fortes. En mai 1906, il faisait une exposition d'ensemble de ses œuvres chez Durand-Ruel à Paris, qui excita un haut intérêt.

Ce peintre-graveur est le virtuose de la Dalécarlie. Il a beaucoup voyagé et il a touché un peu [illegible] gne, l'Afrique ; il a fait des por[illegible]

Cette humeur ambulante débarrassa, vers 1896, son pinceau de toute habitude d'école. C'est un moderne et un impressionniste de la vie, de l'atmosphère. Il note plus encore qu'il ne peint, avec une vivacité et une individualité saisissantes. Il a donné ainsi des *intérieurs*, des portraits, des effets de lumière. Nous citerons, parmi ses principales œuvres : *Margit* ou *Paysanne se coiffant* ; *Café de nuit* ; le chanteur *Faure à son harmo*[illegible] *Mauri causant chez elle* ; l'animalier *Bruno Liljefors* ; *dans* [illegible] *la Société « Idun »* ; portrait du *roi de Suède* ; portrait de *M. Spuller*, de *Mme Rikoff*, etc. La violence délicate et l'originalité subtile de l'artiste se révèlent encore mieux dans [illegible] près, c'est un fouillis ; à distance, tout se r[illegible] une merveilleuse sûreté. Principales planches : *Ernest Renan, le Toast, Portrait de l'artiste avec sa femme, Femme au bain avec son enfant*, etc. L'œuvre gravé de Zorn, en 1906, se montait à 170 ou 180 morceaux. Zorn a aussi exécuté quelques aquarelles : *Maja* (galerie Nationale de Berlin) ; *Effet de nuit* (musée de Göteborg) ; les portraits de *Faure* de l'Opéra, de *Spuller*, de *Mme Emma Zorn*, et surtout *le Toast à la Société « Idun »*, son chef-d'œuvre. Son œuvre gravé comprend plus de 150 pièces et se compose d'improvisations, de portraits, dont ceux d'*Ernest Renan*, du poète *Verlaine*, de *Karl Larsson dessinant* et d'interprétations libres de ses compositions. Il a aussi modelé ou taillé dans le bois quelques petites sculptures expressives. Médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889 (Paris), où figurait un *Pêcheur* (musée du Luxembourg), il a obtenu deux grands prix, comme peintre et graveur, à l'Exposition universelle de 1900.

Zottoli (*Angelo*), missionnaire et sinologue italien, [illegible] gnie de Jésus, il partit cinq ans plus tard pour la Chine, et compléta ses études théologiques à Chang-Haï. Ses premières publications furent d'un caractère religieux et destinées à l'usage des chrétiens indigènes. Puis il composa une grammaire latine pour les étudiants chinois. Mais, ce qui lui a valu le titre de sinologue distingué, [illegible] *modatus*, paru en cinq volumes depuis 1878, et qui couvre le domaine entier de la littérature chinoise. Il a laissé le manuscrit d'un *Dictionnaire chinois*, qui, paraît-il, doit surpasser tous les dictionnaires existants par sa richesse de matériaux.

Zozyme [illegible] chyures, de la famille des cancridés, comptant sept espèces répandues dans les mers chaudes. (Le *zozymus æneus*, commun dans toute la région indo-pacifique, de la mer Rouge à l'Océanie, est le type de ces crabes de taille moyenne, à carapace régulièrement bossuée, qui appartiennent à la sous-famille des cancrinés.)

Zozoter v. n. Pop. Syn. de zézayer.

Zsambek, [illegible] turques.

Zschimmer (Emile), peintre allemand, né à Grosswig, près de Schmiedeberg, en 1842. Elève de l'Ecole des beaux-arts de Weimar, qu'il dut quitter pour prendre part à la guerre franco-allemande de 1870-1871, il a reçu dans la suite des conseils de Kalckreuth, Ramberg, Pauwels, Michelis, Max Schmidt et Hagen. Installé en 1891 à Schmiedeberg, il s'est efforcé de rendre le caractère des landes, des forêts, des mares qui entouraient son pays natal. Le [illegible] *Rue de village thuringien*. Ses autres œuvres se trouvent au château d'Osterstein, et dans les collections privées de Dresde, Berlin, Hambourg, Brême, Lubeck, etc.

Zschorlau, [illegible] ries ; mines.

Zsilinsky [illegible] kes-Csaba en 1838. Il renonça au professorat en 1874, pour se consacrer exclusivement à la science et à la défense du protestantisme. Député au Reichstag en 1875, il s'occupa principalement des questions d'instruction et de religion. En 1889, il fut nommé préfet de comitat (*obergespan*), puis, en 1895, sous-secrétaire d'Etat de l'instruction et du culte. Il a publié : *Femmes hongroises* (1871) ; [illegible] *tica comitatus Bekesiensis ; les Débats de la Chambre hon*[illegible]

Zuber-Buhler (Fritz), peintre suisse, né au Locle (Suisse) en 1822, mort à Paris en 1896. Élève de L. Grosclaude et de Picot et de l'École des beaux-arts de Paris, où il se rendit vers 1840, il a traité surtout des sujets historiques et allégoriques : *la Pêche* (musée de Neuchâtel), *la Poupée* (musée de Neuchâtel), *l'Enfance de Bacchus* (1859), *Nymphes et Amours* ; etc. Il a fait aussi des portraits. Beaucoup de ses œuvres sont dans les musées de la Suisse.

zuccarinie (*zuk-ri-ni*) n. f. Genre de rubiacées gardéniées, dont une espèce, la *zuccarinie à grandes feuilles*, est arborescente de Java. Ses fruits sont des baies de la grosseur d'une pomme.

Zuckerkandl (GLANDE DE), Anat. Petite thyroïde accessoire, qui se présente sous forme d'une masse jaunâtre, grosse comme un grain de chènevis, logée quelquefois dans l'interstice des deux muscles génio-hyoïdiens.

Zuloaga y Zabaleta (Ignacio), peintre espagnol, né à Eibar (Guipuzcoa) en 1870. Il fut agent comptable dans les mines, avant de pouvoir se livrer complètement à son goût pour la peinture. Fixé à Paris en 1889, on l'y signalait bientôt au nombre des jeunes artistes les mieux doués de ce que l'on appela alors « l'école de Montmartre ». Zuloaga exposait au Salon du Champ-de-Mars en 1893 une page réaliste, qui fut remarquée par sa franchise et sa vigueur tout espagnole : *le Nain d'Eibar*. On a vu de lui aux expositions suivantes : *Mon portrait ; les Ruines de Somorostro* (1898) ; *Portraits de M. Daniel Zuloaga et de ses filles* (1899) ; *Promenade après la course de taureaux* (1901) ; *Préparatifs pour la course de taureaux ; Gitane et Andalouse, un Mot piquant* (1903). Un tableau qu'il avait présenté à la section espagnole pour l'Exposition universelle de 1900 (Paris) et que ses compatriotes n'avaient pas admis, *la Veille des courses*, fut acheté par le musée de Bruxelles. L'artiste peint des gitanes, des buveurs, des paysans, des toreros, des mendiants et toute la variété des types populaires.

Zumbini (Bonaventura), professeur et critique italien, né à Cosenza (Calabre) en 1840. Professeur à l'université de Naples, où il succéda à De Sanctis, de 1879 à 1902, il est devenu sénateur du royaume depuis 1905. En face de la critique d'inspiration sentimentale et patriotique de Settembrini, de la critique impressionniste et délicatement esthétique de F. De Sanctis, Zumbini représente la tendance rigoureusement objective et scientifique qui a partout prévalu. Bien qu'il ait peu écrit, il a exercé une notable influence sur le relèvement des études en Italie. Son grand ouvrage sur Leopardi, *Studi sul Leopardi* (1868-1904), est le plus approfondi et le plus suggestif qui ait été écrit sur le sujet ; il a en outre consacré deux importantes monographies à Pétrarque (1878-1895) et à Monti (1886-1894). Ses jugements sur la littérature italienne sont éclairés et affermis par sa profonde connaissance de la poésie des autres pays de l'Europe, à laquelle il a consacré un volume, *Studi di letterature straniere* (1893), où l'on trouve de brillants et solides articles sur Rabelais, Milton, Cervantès, Victor Hugo, etc.

zummârah settaouïa n. f. Nom d'un instrument ordinairement à anche et formé de deux tuyaux, en usage chez les bergers égyptiens. (Il y a quelques variétés. On les désigne par le nombre de trous dont ces instruments sont percés : ainsi, la *zummârah arbaouïa* a 4 trous, la *khamsaouïa* a 5 trous, la *settaouïa* en a 6 et la *sabaouïa* en a 7.

Zummârah settaouïa.

Zumpe (Hermann), chef d'orchestre et compositeur allemand, né à Taubenheim (Lusace saxonne) en 1850, mort à Munich en 1903. Destiné à l'enseignement, il fut un instant instituteur à Weigsdorf, d'où il s'enfuit pour se rendre à Leipzig et se livrer à sa passion pour la musique. Là, tout en prenant des leçons de Tottmann, il accepta les fonctions de triangle à l'orchestre du théâtre municipal. Employé par Wagner à Bayreuth pour la préparation des représentations de l'*Anneau du Nibelung* (1873-1876), il devint ensuite chef d'orchestre successivement à Salzbourg, Wurtzbourg, Magdebourg, Francfort et Hambourg. Appelé en la même qualité au théâtre de la cour, à Stuttgart, au bout de quatre ans il se rendit à Munich pour prendre la direction des concerts Kaim, puis devint chef d'orchestre du théâtre de la cour à Schwerin, et enfin retourna à Munich comme directeur général de la musique à l'Opéra de cette ville.

Zumpe était un chef d'orchestre remarquable, et fort habile à diriger tous les genres de musique, sans aucun parti pris d'école. Il s'est produit aussi comme compositeur. Il a fait jouer deux opéras : *Anahra* (1880) et *la Princesse maudite*, et plusieurs opérettes : *Farinelli* (1886), *Karin* (1888), et *l'Auberge polonaise* (1891). On connaît aussi de lui une ouverture : *la Mort de Wallenstein*, et quelques *lieder*.

Zumpt (Charles-Timothée), philologue allemand, né à Berlin en 1792, mort à Carlsbad en 1849. Il fit ses études secondaires aux gymnases du Cloître-Gris et de Joachimsthal à Berlin, passa ensuite un an à l'université de Heidelberg, puis retourna à Berlin et acheva ses études à l'université nouvellement ouverte dans la capitale prussienne. Il débuta comme professeur au gymnase Frédéric-Werder à Berlin, passa de là au gymnase de Joachimsthal, puis à l'Académie militaire et enfin (1827) à l'université, où il fut chargé de l'enseignement de la littérature latine. En 1837, l'académie de Berlin lui ouvrit ses portes. Zumpt est surtout connu comme l'auteur d'une *Grammaire latine* (1re édit. 1818), dont la réputation fut universelle. Il y ajouta un recueil de *Thèmes latins* (1829). On a encore de lui de bonnes éditions d'auteurs latins, *Quinte-Curce* (1819), les *Discours de Cicéron contre Verrès* (1831) ; le *De Officiis* du même auteur (1838) et une série de dissertations, où il traite avec beaucoup de compétence diverses questions relatives à l'antiquité romaine.

Zumpt (Auguste-Guillaume), archéologue allemand, neveu et en même temps gendre du précédent, né à Kœnigsberg en 1815, mort à Berlin en 1877. Il fit ses études au gymnase de Francfort-sur-Oder, puis à l'université de Berlin, fut reçu docteur en philosophie avec une thèse sur *Rutilius* et professa successivement aux gymnases de Joachimsthal, Frédéric-Werder et Frédéric-Guillaume. En 1876, il prit sa retraite. On a de lui une biographie en latin de son oncle Charles-Timothée Zumpt, un traité d'épigraphie romaine en deux volumes : *Commentationes epigraphicæ* (1850-1854) ; des éditions du *Pro Murena* et du *De lege agraria* de Cicéron, dont il traduisit en allemand le *De officiis* et le *De legibus*, ainsi que deux traités estimés sur le *Droit criminel* et la *Procédure criminelle* sous la république romaine ; etc.

Zupitza (Jules), philologue allemand, né à Kerpen, près de Oberglogau (Haute-Silésie), en 1844, mort à Berlin en 1895. Il étudia la philologie germanique à Breslau et à Berlin, et se fit habiliter en 1869 à l'université de Breslau, où il fut nommé professeur ordinaire en 1872. La même année, il fut appelé à Vienne avec le titre de professeur ordinaire de langues germaniques septentrionales. En 1876, il devint professeur de langue et littérature anglaises à Berlin. Ses principales publications sont : *Introduction à l'étude du moyen haut allemand* (1868) ; *Exercices d'ancien et moyen anglais* (1874) ; *Grammaire et glossaire de l'ancien frison* (1880) ; *Beowulf* (1882) ; *le Prologue de Chaucer* (1882) ; etc., sans parler de nombreux articles de revues.

Zurbano (D. Martin), général espagnol, né en Aragon en 1780, mort en 1845. Il fit la guerre aux Français, comme chef de partisans, de 1808 à 1814, et fut contrebandier sous Ferdinand VII. A la mort du roi, il offrit ses services à la régente Marie-Christine, contribua à la défaite des carlistes et gagna le grade de général. Après le départ de Christine, Zurbano s'attacha au parti d'Espartero. En 1843, lors de l'insurrection de Prim O'Donnell et Narvaez, Zurbano et Seonane rassemblèrent un corps d'armée à Saragosse et essayèrent de disputer aux insurgés la route de Madrid. Rejeté dans les montagnes et proscrit, Zurbano essaya de reprendre la lutte contre Narvaez (1844), fut battu, vit ses deux fils fusillés, et fut à son tour passé par les armes.

Zuylen van Nyevelt (Hugo, baron DE), homme d'État hollandais, né à Rotterdam en 1781, mort en 1853. Il entra dans la diplomatie, fut nommé secrétaire du ministre hollandais à Paris (1805), secrétaire de légation, puis chargé d'affaires (1807) en Espagne et se retira lors de l'annexion de la Hollande à la France. Il devint ensuite commissaire général près des généraux des armées alliées en Belgique (1814), ministre à Stockholm (1815), à Madrid (1817-1822), où il se distingua dans le règlement des affaires commerciales de la Hollande. Ambassadeur à Constantinople (1825), il négocia la reprise des relations diplomatiques entre la Turquie et les puissances victorieuses à Navarin. De retour à La Haye (1829), il rendit d'actifs services à son gouvernement lors de la révolution belge ainsi qu'à la conférence de Londres, dont il fit partie jusqu'en février 1833. Il fut promu ministre d'État, fut chargé par intérim, à diverses reprises, du portefeuille des affaires étrangères et reçut le portefeuille des cultes pour la confession protestante (1842-1848).

Zuylen van Nyevelt (J.-P.-P., baron DE), homme d'État et diplomate hollandais, né à Dordrecht en 1816, mort à Amsterdam en 1890, fils du précédent. Il fit de brillantes études, fut élu député, soutint la politique conservatrice et se distingua dans la discussion des questions extérieures. En octobre 1852, il fut nommé ministre des affaires étrangères dans le cabinet Thorbecke, qui se retira le 15 avril 1853, à la suite du rétablissement de la hiérarchie épiscopale catholique dans les États hollandais. Il reprit le portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet Van Hall (févr. 1860) et le conserva dans le ministère modéré que lui-même forma et présida (mars 1861), mais dut se démettre par suite de dissentiments avec ses collègues plus libéraux (oct. 1861). De nouveau président du conseil (30 mai 1866) et ministre des affaires étrangères, il prit une part essentielle aux négociations relatives à la cession projetée du Luxembourg à la France. Ministre plénipotentiaire des Pays-Bas à Paris (1868), il conserva ces fonctions jusqu'en 1885, fut ensuite promu membre de la première Chambre et ministre d'État.

Zuylen van Nyevelt van Haar (baronne Hélène DE), née de Rothschild, femme auteur française, née à Paris en 1868. Son premier volume, intitulé *Effeuillements*, est un recueil de courts poèmes, où des langueurs mystiques et sensuelles se fondent dans un sentiment de lassitude mélancolique (1904). Un autre, *Copeaux* (1904), est composé de nouvelles ingénieuses dans leur maniérisme et procédant de la même inspiration. Un roman, *l'Impossible Sincérité* (1905), a définitivement consacré le talent d'écrivain de Mme de Zuylen de Nyevelt. Elle a fait représenter au Grand-Guignol un acte dramatique, *la Mascarade interrompue* (1905) et, la même année, sa *Comédie dans un jardin* était jouée sur le théâtre de l'Automobile-Club, dont son mari est le président.

***Zwickau**, ville d'Allemagne (roy. de Saxe). — Les eaux minérales de Zwickau, chlorurées sodiques, à la température de 14° C., sont utilisées, dans un petit établissement balnéothérapique, pour le traitement du rhumatisme chronique et des affections cutanées.

Zwiller (Marie Augustin), peintre français, né à Didenheim (Alsace) en 1850. Élève de Thiéry, Boulanger et J. Lefebvre, il envoya, pour ses débuts, au Salon de 1882, une *Tête de vieille femme*. Ses envois en 1888, *Remords de l'ivrogne* (musée de Strasbourg) et *Captive*, lui valurent une mention honorable ; celui de 1895, *Leçon de modelage à l'Institution alsacienne des Jeunes Aveugles* (musée de Mulhouse), une 3e médaille, et *l'Industrie en Alsace* (1896), une 2e médaille. Il a exposé au Salon de 1901 : *Portrait*, et *la Femme du lévite d'Ephraïm* ; en 1903 : *la Première Nuit d'angoisse* (*Adam et Ève chassés du Paradis*) et *Portrait du général Balaman* ; en 1905 : *Rêverie* et *Joueur de guitare*. Cette œuvre, réexposée en 1900, a obtenu une médaille de bronze. A signaler encore : *le Régal* (musée de Mulhouse), *Jeune Alsacienne* (musée de Cahors), *Alsacienne en deuil* (musée de Rochefort). L'influence de son compatriote J.-J. Henner a été considérable sur lui. Il l'a glorifié dans une allégorie exposée au Salon de 1906 : *les Muses de l'Alsace pleurant Henner*.

Zwœtzen, bourg de l'empire d'Allemagne (principauté de Reuss-Schleiz-Gera), sur l'Elster ; 3.506 hab. Fabrique d'harmonicas.

Zwynaerde, comm. de Belgique (prov. de Flandre-Occidentale [arrond. de Gand]), sur l'Escaut ; 3.400 hab. Huilerie.

zygnème n. f. Algue verte de l'ordre des conjuguées, voisine des spirogyres, mais qui en diffère en ce que la chlorophylle, au lieu d'être disposée en rubans spiralés, forme dans chaque cellule deux masses étoilées. (Les zygnèmes vivent dans les eaux douces ou faiblement salées. Le genre contient environ 25 espèces.)

zygomorphe (du gr. *zugos*, couple, et *morphê*, forme) adj. Bot. Se dit des appendices floraux semblables, unis entre eux, soit normalement, soit tératologiquement : *Pétales* ZYGOMORPHES.

zygomycètes n. m. pl. Champignons qui produisent des zygospores. (Ce sont des végétaux qui ont l'aspect de moisissures et se développent sur les matières les plus variées exposées à l'humidité. Ils constituent le groupe auquel on donne souvent le nom de *mucorinées*.) — *Un* ZYGOMYCÈTE.

zygosépale n. f. Genre d'orchidacées zygopétalées, avec deux espèces du Brésil et de Surinam. (La *zygosépale à rostre* est quelquefois cultivée.)

***zymase** n. f. — *Zymase proprement dite*, Diastase ou ferment soluble alcoolique, contenu dans le protoplasma des cellules de levure. (Retirée par broyage et expression des cellules, cette diastase contribue par sa seule présence au dédoublement des sucres en alcool et anhydride carbonique.)



COMPLÉMENT

Les articles précédés d'un astérisque (*) sont le complément de ceux qui ont déjà paru dans le **NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ.**

Les articles précédés de deux astérisques (**) sont le complément de ceux qui ont déjà paru soit dans le **SUPPLÉMENT** *seul, soit à la fois dans le* **NOUVEAU LAROUSSE** *et dans le* **SUPPLÉMENT.**

A

***ABYSSINIE.** *Accord franco-[illegible]* [illegible]

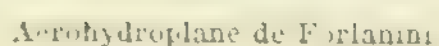
***ACCUMULATEUR** n. m. — ENCYCL. *Charge des accumulateurs.* Pour charger les *accumulateurs* au moyen du courant continu on commence par déterminer les deux pôles du courant. Pour cela on humecte légèrement un morceau de *papier pôle* et on place dessus à quelque distance les 2 fils du courant. Le fil qui donne au papier une teinte rose est le *pôle négatif.* On prend alors une ou plusieurs lampes d'éclairage que l'on place en série dans le circuit et on met le pôle + du courant en communication avec le pôle + des accumulateurs, le pôle — du courant avec celui de même nom des accumulateurs. Pour un ou 2 accumulateurs, avec un courant de 110 volts, une lampe de 32 bougies est suffisante; pour 4 à 6 accumulateurs, on prendra 2 lampes de 32 bougies; pour 8 à 10, 3 lampes. Au delà de ce nombre il est préférable de remplacer dans le circuit les lampes par un rhéostat. Quand les accumulateurs sont chargés, ils doivent donner au voltmètre 2volts,5 dans le circuit de charge et, au bout de quelques heures, 2volts,2 en dehors du circuit.

ÆRENTHAL [illegible], homme d'État et diplomate autrichien, né en 1854. Issu d'une famille de grands propriétaires allemands de Bohême, il fit ses études aux universités de Prague et de Bonn, prit ses grades de droit, et entra dans la diplomatie en 1877. La protection du ministre Kalnoky lui valut d'être appelé, en 1888, au poste de conseiller d'ambassade à Saint-Pétersbourg, où devait se développer plus tard la plus grande partie de sa carrière diplomatique. En 1895, il fut nommé ministre plénipotentiaire en Roumanie. Trois ans plus tard, rappelé à Saint-Pétersbourg comme ambassadeur, il sut se créer dans la capitale russe une situation très en vue. Il avait épousé la fille du comte Szechenyi, qui fut ministre hongrois; ces attaches lui facilitèrent l'accès, en 1906, au poste de chancelier de l'empire austro-hongrois, dans lequel il succéda au comte Goluchowski. Celui-ci avait abandonné le pouvoir en présence de l'hostilité que manifestaient contre lui les Chambres hongroises, et particulièrement le ministère Wekerlé. Ærenthal reçut de l'empereur la mission de rapprocher les deux États rivaux, et fut agréé par Wekerlé. Il donna comme base à son programme une fidélité immuable à la triple alliance, des relations cordiales avec l'Italie, et, dans les Balkans, un sollicitude constante pour les nationalités nouvelles, sans toutefois porter atteinte au principe essentiel de l'intégrité de l'empire ottoman.



Ærenthal.

AÉROHYDROPLANE [illegible] et de *planer* n. m. Nom donné à [illegible]



Aérohydroplane de Forlanini.

à la surface de l'eau et sont actionnés par une ou plusieurs hélices aériennes : *L'*AÉROHYDROPLANE *de l'ingé-*[illegible] *une vitesse de 70 kilomètres à l'heure.*

AKABLI, oasis du Sahara septentrional (Tidikelt), à [illegible] kilom. environ au S. [illegible] tant. A cet endroit se joignent, pour traverser le Sahara vers Tombouctou, les caravanes venues du Maroc par le Touat, et celles venues de la Tripolitaine.

ALAPIN (du lat. *alapa,* [illegible]) qui sert dans l'impression de l'indienne.

— Adjectiv. : *Teinture* ALAPIN.

— ENCYCL. *L'alapin* est un dérivé acide d'une substance, l'*inuline,* qui se trouve en plus ou moins grande quantité dans les tiges ou les bulbes de plantes herbacées vivaces, les *lappa* ou *alapa.* Ces plantes ont reçu et reçoivent [illegible]

ALATYR, ville de la Russie [illegible] Simbirsk), à quelque distance du confluent de l'*Alatyr* avec la Soura, affluent du Volga; 16.000 hab. — Au mois de juillet 1906, cette ville a été presque complètement détruite par un incendie qui a fait disparaître 6.000 maisons, et mis sans abri plusieurs milliers de personnes.

ALBARRAN (Joaquin), chirurgien français, d'origine espagnole, [illegible] premier [illegible] des hôpitaux de Paris en [illegible] d'or en 1888, chef de clinique des maladies des voies urinaires en [illegible] des hôpitaux en 1894, il a succédé en 1906 à son maître le Dr Guyon dans sa chaire des maladies des voies urinaires [illegible] a étudié les glandes de l'urètre, les rapports de la prostate et du col de la vessie, la muqueuse de la vessie, le rein et les capsules surrénales, la sécrétion d'un rein isolé, leur sécrétion interne, la pathogénie de la rétention d'urine, le cathétérisme urétral; et, au point de vue du traitement [illegible] *sement de l'urètre* (1899); *les Tumeurs du rein* (1903); *Ex-*[illegible] *Traité des maladies de l'enfance* de Grancher pour les affections rénales. On lui doit d'autre part l'invention de divers instruments ou appareils: une étuve stérilisatrice thermoformogène, des seringues stérilisables, un métrotome simple et un métrotome dilatateur, un cystoscope urétral, [illegible] les fistules vésico-vaginales.

****ALBERDINGK THYM** [illegible] dam en 1820. — Il est mort dans cette ville en 1889.

***ALBERT DE HOHENZOLLERN** [illegible] Guillaume-Nicolas), général prussien, régent de Brunswick [illegible] Il est mort dans cette ville en 1906. Il avait épousé en [illegible] Saxe-Altenbourg, morte en [illegible] enfants.

Albert de Hohenzollern.

ALESI [illegible], peintre français, d'origine roumaine, né en Roumanie en 1849, mort à Paris en 1906. Il voyagea en [illegible], en Asie Mineure, en Italie, et se rendit en France, où furent appréciés ses paysages lumineux [illegible] la mer. Mais il se fit surtout connaître dès 1886 par ses affiches lithographiques en couleurs, la plupart exécutées pour des compagnies de chemins de fer, représentant des vues des Alpes, des Pyrénées, de la Côte d'Azur. Il employait un procédé qui lui permettait de tirer à la fois plusieurs couleurs. Il est l'auteur de plans panoramiques des principales villes de F[illegible] l'Exposition de 1900 (Paris). Dans ses peintures alpestres, il s'est révélé comme un remarquable interprète de monta-[illegible] *lac Caoloccio* (*Maloja*).

***ALÉSIA.** — Archéol. Les fouilles pratiquées sous Napoléon III [illegible] visaient César et son armée, non Alésia elle-même. Divers travaux d'histoire, notamment ceux de C. Jullian et de G. Ferrero, ayant éclairé d'une plus vive lumière la figure de Vercingétorix, l'idée fut émise, sur l'initiative de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur, de procéder à des fouilles générales sur le plateau du Mont-Auxois. Un premier congrès, tenu le 18 septembre 1905, sur le plateau même, permit à Héron de Villefosse de déterminer d'emblée l'emplacement probable d'un théâtre. Une première campagne de fouilles, menée sous la direction du commandant Espérandieu, mit à nu non seulement les substructions du théâtre, mais celles d'une quantité de constructions privées, et de certains édifices d'une nature encore peu déterminée. Nombre d'objets familiers, poteries, ferrures, ustensiles de bronze, furent extraits soit du sol des caves, soit des puits assez nombreux que l'on découvrit, percés dans la roche vive parfois à une profondeur de 25 mètres et comblés de toutes sortes de matériaux.

[illegible] enrichit le nouveau musée d'Alise-Sainte-Reine de fragments assez importants de sculpture, d'objets d'une décoration artistique, et de quelques inscriptions. Sur ces entrefaites, une retentissante conférence de Ferrero au grand amphithéâtre de la Sorbonne avait attiré l'attention du public savant; des souscriptions s'étaient organisées; [illegible] tembre 1906; enfin, une revue spéciale, *Pro Alesia,* était fondée par Louis Matruchot. Les résultats de ces deux saisons de fouilles paraissent déjà confirmer certaines prévisions des historiens et des archéologues, dont voici les principales :

Alésia aurait été, presque de toute antiquité, « un point vital, un nœud de routes et un habitat humain de l'Europe entière ». Elle aurait été d'abord un grand marché gaulois, et l'un des passages du commerce de l'ambre. De plus, cité prospère, centre municipal actif, aussi bien muni pour la défense que pour le travail, elle serait promptement devenue une métropole religieuse, un « carrefour de prières et de dieux ». Son rôle a donc [illegible] celui d'une Delphes ou d'une Olympie celtique. [illegible] mains, après la conquête de l'an 52, n'auraient pas détruit cette tradition, mais lui en auraient superposé une analogue, émanée de leur propre religion. Si bien qu'une sorte de transmutation de la religion gauloise en la religion [illegible] ture découverts; notamment un buste de *Silène,* qui aurait servi de peson de balance, une remarquable statue [illegible] enfin peuvent espérer tirer parti des inscriptions si cu-[illegible] ciale paraît devoir sortir de ces fouilles.

Quant aux substructions jusqu'ici exhumées, et qui varient de profondeur entre l'affleurement à la surface du Mont-Auxois et une verticale de 3 à 5 mètres, elles prouvent jusqu'ici l'existence et la superposition de trois cités, successivement détruites par quelque cataclysme (incendie, guerre ou invasion), entre le Ier siècle et le commencement du Ve siècle de notre ère. La dévastation fut alors complète. Les traces de la ville gauloise, antérieure à la [illegible]



[illegible] Aoste : 1 Triade capitoline (bas-relief) : Jupiter assis, à sa droite, Minerve, à sa gauche, Junon ; — 2 Un Dioscure (bas-relief) ; — 3. Poterie gallo-romaine ; — 4, 5, 6. Poteries du temps d'Auguste ; — 7 Étrier gallo-romain ; — 8 Buste de Silène ; — 9 Clochette ; — 10 Houe à raclette ; — 11. Pot à eau ou aiguière ; — 12 Entrave ; — 13. Cuillère à pot.

Néanmoins il en existe et de ce côté encore, la colline sacrée réserve sans doute aux archéologues des révélations imprévues.

Allegro (Jacques), général tunisien, né vers 1840, mort près de Tunis en 1906. Issu d'une famille d'origine italienne, mais établie depuis longtemps dans l'Afrique du Nord, fils lui-même d'une Arabe, il fit dans les troupes du bey de Tunis toute sa carrière militaire, et parvint au grade de général. En 1880, il fut un des auxiliaires les plus actifs de la politique française en Tunisie, et il se distingua en réprimant avec énergie un soulèvement des tribus ouchtetas, aux confins de la frontière française. En récompense de ses services, le premier résident général français à Tunis, Roustan, le fit nommer gouverneur de la région de l'Arad. Parlant fort bien le français, l'italien et l'arabe, très énergique à la fois et très habile, Allegro sut faire régner l'ordre dans une région en général troublée. Il avait, depuis dix-sept ans, perdu la vue, mais sans cesser d'exercer ses fonctions avec le même succès.

**Allemagne. — Au mois de décembre 1906, la politique intérieure allemande a été traversée par une crise grave : la dissolution du Reichstag, mesure à laquelle l'empereur n'avait pas recouru depuis 1893. Depuis longtemps, les rapports étaient tendus entre le chancelier de Bulow et la majorité du Reichstag, où le centre, aux tendances catholiques et agrariennes, prédominait. L'occasion de la rupture fut la discussion en deuxième lecture du projet de budget supplémentaire (pour 1907), destiné à assurer au gouvernement un crédit de 29.220.000 marks, à l'occasion de la révolte des indigènes de l'Afrique du Sud-Ouest. Le centre, qui, à plusieurs reprises, avait pris texte de quelques scandales coloniaux pour blâmer la politique d'impérialisme et d'expéditions lointaines de l'empereur, fit demander par la commission un abaissement notable du chiffre des troupes à entretenir dans la colonie en 1907. Le chancelier refusa et, à la séance du 13 décembre, déclara qu'il s'agissait non de quelques millions, mais « du prestige national et de l'honneur militaire » allemand. Malgré tout, le Reichstag refusa par dix voix de majorité de voter les crédits demandés par le gouvernement. Quelques instants après, le décret de dissolution était lu à la tribune. Le gouvernement de Bulow avait eu pour lui, dans cette crise, les conservateurs, les nationaux-libéraux, et les radicaux-nationaux. La majorité se composait des socialistes et du centre catholique.

**Almodovar del Rio (duc de), homme politique et diplomate espagnol, né en 1859. — Il est mort à Madrid en 1906.

ALPENGLÜHEN (de l'allem. *Alpen*, Alpes, et *glühen*, ignition) n. m. Coloration en rouge de feu des sommets des Alpes au coucher du soleil.

AMBLYCHROMATIQUE ([illegible] — du gr. *amblus*, émoussé, et *khrôma*, couleur) adj. Se dit des éléments figurés du sang (érythrocytes et leucocytes), dont les grains chromatiques du noyau sont plus ou moins diffus, ovalaires et trapus (par opposition aux noyaux TRACHYCHROMATIQUES, dont les grains sont au contraire nets et [illegible]).

Amelineau [illegible] la Claye [illegible] abord la carrière ecclésiastique, et professa dans l'enseignement libre. Il quitta le clergé et se consacra tout entier à l'égyptologie, obtint plusieurs missions officielles, fit d'importantes fouilles à Abydos en 1896-1897, et devint direc[illegible] à Paris [illegible] Paris ; ses autres [illegible] seulement [illegible] *l'Égypte chrétienne* [illegible] *l'Église copte* (1890) ; *Contes et romans de l'Egypte chrétienne* (1888) ; *Résumé de l'histoire de l'Egypte* (1894) ; *Essai sur l'évolution historique et philosophique des idées morales dans l'Egypte ancienne* (1895) ; *Histoire de la sépulture et des funérailles dans l'ancienne Egypte* (1896) ; *Notice des manuscrits coptes de la Bibliothèque nationale* (1895) ; *les Nouvelles fouilles d'Abydos* (1899-1904).

Amic (Henri), littérateur et auteur dramatique français, né à Nogent-sur-Marne (Seine) en 1853. Il fit ses débuts dans la littérature avec un roman : *Renée* (1878), que suivirent bientôt *Mme de Karnel*, roman (1879) ; *les Vingt-huit jours d'un réserviste racontés par lui-même et dessinés par un autre* (1881) ; *Plaisir d'amour*, recueil de nouvelles (1883) ; *Au pays des Gretchens*, roman (1884) ; *George Sand, mes souvenirs*, volume de mémoires littéraires (1890) ; *En regardant passer la vie*, autre volume de souvenirs littéraires, écrit en collaboration avec Mme Lecomte du Nouy (1903). Il a donné au théâtre : *un Ami* (Odéon, 1879) ; *Mlle Dargens* (Odéon, 1888) ; *une Femme* (Bodinière, 1889) ; *Ni oui, ni non* (Le Havre, 1889) ; *Daria*, pièce tirée d'un roman de R. de Pont-Jest (théâtre d'Application, 1892) ; *une Divorcée* (Bodinière, 1892) ; *une Vengeance* (Cannes, 1890, Gymnase, 1894) ; *les Papillons noirs* (Casino de Nice, 1891) ; *Colombine pour deux*, pantomime, musique de Pierre Joret (Bouffes-Parisiens, 1894) ; *Pour le drapeau*, pantomime, musique de Pugno (Ambigu, 1895) ; *le Luxe des autres*, comédie, avec P. Bourget (Odéon, 1903) ; etc.

**Amour. — La vallée de l'Amour a repris une importance nouvelle pour les Russes à partir du jour où le traité de Portsmouth leur a barré le chemin de la mer Jaune en substituant dans la Mandchourie les droits du Japon à ceux qu'ils avaient acquis. Dès lors, la Russie a dû entreprendre une nouvelle voie ferrée, destinée à relier Khabarof avec la principale ligne transsibérienne. La ligne est divisée en deux tronçons : le premier allant de Sretensk jusqu'à Prokrovskaïa, le second parvenant de ce dernier point à Khabarof.

*AMOVIBLE adj. — Qui peut être écarté, séparé de. ‖ *Jante amovible*. V. JANTE, au *Supplément*.

Amundsen (Roald), marin et explorateur norvégien, né à Borje (Norvège) en 1872. Parti de Norvège en 1903 sur le *Gjöa*, il pénétra cette année même dans l'archipel arctique américain par le détroit de Lancastre, et prit ses quartiers d'hiver sur la côte méridionale de la Terre du Roi-Guillaume, où, pendant vingt-trois mois consécutifs, il a, non loin du pôle magnétique, effectué des observations magnétiques et météorologiques, et d'où il a effectué le levé des terres arctiques avoisinantes. Au mois d'août 1905, il a repris sa route vers l'O. pour achever la traversée du passage nord-ouest, et a pu sortir de l'archipel américain avant d'être arrêté par les glaces. Retenu par celles-ci près de l'embouchure du Mackenzie, il y a passé l'hiver arctique de 1905-1906 ; puis, après la débâcle de 1906, il a gagné le détroit de Béring, ayant ainsi effectué avec son navire un voyage que Macclure n'avait pu faire naguère que partie avec son bâtiment, partie en traîneau.

ANALPHABÉTISME (*tissm* — du préf. privat. *an*, et *alphabet*) n. m. Absence de toute instruction.

Ancêtre (l'), drame lyrique en trois actes, poème de Augé de Lassus, musique de Camille Saint-Saëns, représenté le 24 février 1906 au théâtre de Monte-Carlo. — Le sujet est une histoire corse qui semble inspiré de *Colomba* de Mérimée. *1er acte :* Une ancienne *vendetta* sépare les deux familles des Fabiani et des Pietranera ; un ermite, le père Raphaël, entreprend de les réconcilier ; le chef des Pietranera, Tebaldo, jeune officier des armées de Napoléon, y consentirait volontiers ; mais le chef des Fabiani, Leandri, et surtout l'aïeule Nunciata, refusent tout pardon. D'ailleurs Tebaldo est aimé à la fois de Vanina, sœur de Leandri, et de Margarita, orpheline recueillie par les Fabiani, et Tebaldo aime Margarita. *2e acte :* On rapporte chez les Fabiani le cadavre de Leandri tué dans la montagne ; comme il n'y a plus d'homme dans la maison, la vieille Nunciata fait jurer à Vanina de venger son frère. Bientôt Vanina apprend que Tebaldo est le meurtrier. *3e acte :* L'ermite Raphaël va unir Tebaldo et Margarita. C'est bien Tebaldo qui a tué Leandri, mais, attiré dans un guet-apens, il n'a fait que se défendre. Poussée par le devoir de venger son frère et par la jalousie, Vanina va tirer sur Tebaldo, mais son amour fait tomber de ses mains le fusil déjà levé. Nunciata ramasse l'arme et poursuit Tebaldo ; elle tire, mais la balle s'égare et tue Vanina. La race des Fabiani, punie pour sa dureté, est anéantie. Sur ce livret quelque peu conventionnel et superficiel, le compositeur a écrit une partition où paraissent sa technique savante, son harmonie magistrale, son élégante orchestration, mais dont les morceaux n'ont pas de lien suffisant avec le sujet ou entre eux. Citons l'hymne de l'ermite, sa prière, un morceau descriptif imitant le bourdonnement des abeilles, le duo d'amour entre Tebaldo et Margarita, la lamentation funèbre de Nunciata sur le corps de son petit-fils, l'agonie de Vanina, etc.

Annales de philosophie chrétienne, revue mensuelle, paraissant à Paris, le 15 du mois. Elle fut fondée en 1830 par Augustin Bonnetty. Celui-ci y exposa ses idées personnelles de philosophie religieuse, qui constituaient le *fidéisme* (v. ce mot au *Supplément*), et qui furent censurées à Rome. Après lui, la revue déclina. En 1905, elle fut acquise par un groupe de catholiques, dont le P. Laberthonnière fut le porte-parole. Chrétienne et catholique, mais dévouée en même temps aux idées et aux méthodes nouvelles en religion, elle devint l'organe préféré des écrivains catholiques qui préconisent ce qu'on appelle la philosophie de l'action et l'apologétique qui y cherche un appui. V. IMMANENCE.

**ANNÉE n. f. — *Années quarante, Années soixante*, Termes consacrés en Russie, qui désignent 1840 et 1860, époques glorieuses par le mouvement littéraire et politique : réformes d'Alexandre II ; abolition du servage (1861) ; etc. Les plus célèbres critiques littéraires (Biélinsky, 1810-1848 ; Dobrolioubov, 1836-1861 ; Pissarev, 1841-1868) et la plupart des illustres écrivains russes appartiennent à ces époques.

Année biologique (l'), publication annuelle, dont le premier volume a paru en 1897, pour les comptes rendus des travaux de biologie de 1895. Dirigée par Y. Delage, avec la collaboration d'un comité de spécialistes, elle doit être considérée comme la suite naturelle de l'ouvrage de Y. Delage sur la *Structure du protoplasma, l'hérédité et les grands problèmes de la biologie générale* (v. STRUCTURE, etc.), comme la mise au jour annuelle des nombreuses et importantes questions qui font son objet.

L'*Année biologique* n'est pas un résumé de tous les travaux biologiques, indistinctement. Son but essentiel est de trier, dans les publications biologiques de tout ordre, les seuls mémoires où il est question des phénomènes généraux de la biologie et ceux surtout où l'on cherche à fournir l'explication, à donner la cause des faits décrits. Cette publication constitue un recueil remarquable par sa richesse de documentation pour le biologiste ou le naturaliste, et il n'existait rien d'analogue en aucune langue. D'ailleurs la liste des divisions adoptées pour l'analyse et la critique des travaux parus dans l'année suffit à montrer le caractère et le but de la publication :

I. La cellule ; — II. Les produits sexuels et la fécondation ; — III. La parthénogénèse ; — IV. La reproduction asexuelle ; — V. L'ontogénèse ; — VI. La tératogénèse ; — VII. La régénération ; — VIII. La greffe ; — IX. Le sexe et les caractères sexuels secondaires ; le polymorphisme ergatogénique ; — X. Le polymorphisme métagénique, la métamorphose et l'alternance des générations ; — XI. Les caractères latents ; — XII. La corrélation ; — XIII. La mort, le plasma germinatif ; — XIV. Morphologie et physiologie générales ; — XV. L'hérédité ; — XVI. La variation ; — XVII. L'origine des esprits et de leurs caractères ; — XVIII. La distribution géographique des êtres ; — XIX. Système nerveux et fonctions mentales ; — Théories générales, généralités.

ANTIFLUCTUATEUR n. m. Appareil qui supprime les fluctuations de pression dans une conduite de gaz, en réglant d'une manière automatique l'alimentation des moteurs qu'elle dessert. (On dit aussi ANTIPULSATEUR.)

— Encycl. L'installation d'un puissant moteur sur une canalisation de gaz, juste suffisante pour le service qu'elle remplissait auparavant, cause un trouble sérieux aux consommateurs dont les appareils d'éclairage se trouvent branchés sur la même conduite, car de fortes fluctuations, dues à l'aspiration du piston de la machine, s'y produisent. Ces dépressions seraient insensibles, si le moteur puisait le gaz nécessaire à son alimentation dans une réserve de capacité suffisante. Mais, pour diminuer les dépenses d'installation, on a imaginé les *antifluctuateurs*, qui ne remédient qu'imparfaitement au mal en agissant parfois au détriment de la régularité de pression de la machine ; « de sorte que, si les voisins sont satisfaits, comme le constate judicieusement Aimé Witz, le propriétaire du moteur ne l'est plus ».

L'*antifluctuateur Bizot et Akar* constitue un perfectionnement de la poche Schrabetz, qui réglait automatiquement le débit de gaz au moyen d'un losange articulé dont les bras prolongés appuyaient sur la jante du récipient, tandis que son extrémité manœuvrait le robinet. Cet antifluctuateur consiste en un robinet à papillon, commandé par la poche de caoutchouc elle-même, disposée sur le trajet du tuyau à gaz ; lorsqu'elle se gonfle, elle tend à fermer le robinet, qu'elle ouvre quand elle se dégonfle. Les fluctuations de pression, que l'on constaterait dans la canalisation par suite de l'aspiration brusque du moteur, se trouvent alors supprimées, et l'alimentation de la machine est assurée automatiquement.

Le *rhéomètre antifluctuateur* de la Compagnie parisienne se compose d'une chambre cylindrique en deux parties, reliées entre elles par un obturateur formant soupape. Cet instrument empêche l'aspiration du piston de provoquer un vide dans la conduite d'alimentation, vide qui se répercuterait sur les branchements voisins.

Aoste (Vittorio Emmanuele Torino Giovanni Maria, duc d'), prince italien, né à Turin en 1870. Fils du prince Amédée, duc d'Aoste, et de Maria dal Pozzo della Cisterna, par conséquent cousin du roi d'Italie, Victor-Emmanuel III, le duc d'Aoste, qui porta d'abord le nom de comte de Turin

et qui a le rang de général dans l'armée italienne, est surtout connu par le duel qu'il eut, le 15 août 1897, à Vaucresson, avec le prince Henri d'Orléans. Ce dernier, pendant son séjour en Abyssinie, avait envoyé au *Figaro* des lettres dans lesquelles il jugeait sévèrement la conduite d'officiers italiens, prisonniers de Ménélik. Ces officiers avaient désigné l'un d'eux, Pini, pour demander raison au prince de ces critiques injurieuses, puis le général Albertone s'était substitué à Pini, quand le comte de Turin, faisant secrètement le voyage de Paris, prit sur lui de venger l'honneur des officiers et blessa son adversaire. Il siège de droit au Sénat, depuis le 21 novembre 1891.

Aphrodite, drame musical en six tableaux, paroles de Louis de Gramont, musique de Camille Erlanger, représenté à l'Opéra-Comique le 27 mars 1906. Sur le livret tiré du roman de Pierre Louÿs, *Aphrodite* (v. ce mot au *Supplément*), le compositeur a écrit une partition d'un réel talent de forme, mais qui manque peut-être d'inspiration. On peut citer : au premier tableau, le chœur d'entrée d'un caractère assez vaporeux, et le petit duo des joueuses de flûte; au second, la petite marche assez curieuse d'introduction, avec sa couleur mystérieuse; enfin, au quatrième, le prélude avec solo de violon, qui donne une note vraiment musicale, malheureusement trop fugitive.

***Arbib** (Edoardo), journaliste et romancier italien, né à Florence en 1840. — Il est mort en 1906. Député de Viterbe depuis 1880, il représenta ensuite à la Chambre la deuxième circonscription de Pérouse, puis Rieti, et il entra au Sénat le 4 mars 1901. Il a collaboré à la « Nazione » de Florence, à la « Stampa » de Turin.

***Arenenberg,** château de Suisse (cant. de Thurgovie [distr. de Steckborn, comm. de Salenstein]). — Ce beau château moderne, situé dans un site charmant des bords du lac de Constance et entouré de belles plantations, est aujourd'hui occupé par une école agricole qu'y a installée le canton de Thurgovie, à qui l'impératrice Eugénie a fait don du château en 1906.

Ariane, opéra en cinq actes, poème de Catulle Mendès, musique de J. Massenet, représenté à l'Opéra le 1er novembre 1906. — Le livret est inspiré par l'antique légende illustrée par Catulle et Ovide. *1er acte :* Thésée vient d'amener au Minotaure, dans l'île de Crète, le tribut annuel de sept éphèbes et sept vierges : muni par Ariane, qui l'aime, du fil qui le guide dans le labyrinthe, il tue le monstre, et quitte la Crète, emmenant Ariane. *2e acte :* Sur la nef qui les conduit, le héros et Ariane échangent des paroles d'amour, tandis que la sœur d'Ariane, Phèdre, d'abord dédaigneuse de l'amour, et depuis éprise de Thésée, songe tristement. A la suite d'une tempête, la nef aborde à Naxos. *3e acte :* Déjà las d'Ariane, Thésée aime Phèdre à son tour; Ariane surprend leurs aveux : les coupables s'enfuient, mais Phèdre se donne la mort. Vaincue par la pitié, Ariane obtient de Cypris d'aller arracher sa sœur à l'Hadès. *4e acte :* Elle descend aux Enfers, accompagnée des Grâces, et Perséphone lui permet de ramener sa sœur sur la terre. *5e acte :* La scène est de nouveau à Naxos : Thésée pleure à la fois deux victimes; mais la terre s'entr'ouvre : Ariane paraît conduisant Phèdre. Touché du dévouement d'Ariane, Thésée jure qu'il n'aime plus qu'elle; Phèdre jure qu'elle n'aime plus Thésée. Vains serments! A peine Ariane a-t-elle regagné le palais que Thésée et Phèdre, reconquis par leur ancien amour, quittent Naxos sur une barque. Ariane, abandonnée, s'avance dans les flots, attirée par le chant des sirènes, et disparaît.

Ce sujet, emprunté à la légende antique, et tout à fait dans la tradition de l'ancien opéra français, est en soi très poétique, mais il est traité d'une façon un peu trop extérieure, avec une psychologie sommaire et une forme d'un lyrisme trop cherché. Dans la partition on retrouve la forme musicale qui caractérise les œuvres précédentes de Massenet : mélodie ingénieuse et séduisante, passionnée ou voluptueuse, souple et savante, avec des contrastes habilement calculés, dont la tendresse gracieuse ne s'élève pas toujours jusqu'au pathétique d'un sujet héroïque. Il faut citer, au premier acte : l'invocation à Cypris, le thème d'amour d'Ariane; au second : la barcarolle de la nef de Thésée; au troisième acte, où la musique est le plus dramatique : la prière d'Ariane à Phèdre, scène d'amour entre Thésée et Phèdre, la lamentation d'Ariane, le menuet des Grâces; au quatrième : l'air des roses; au cinquième : la lamentation d'Ariane.

Armaillis (LES), légende dramatique en deux actes, paroles de Henri Cain et D. Baud-Bovy, musique de Gustave Doret, représentée à l'Opéra-Comique le 9 novembre 1906. — Un drame sombre et rapide, du genre mis à la mode, surtout en Italie, par la *Cavalleria rusticana*. Les armaillis sont les bergers de la haute montagne, ceux qui, dès les premières atteintes de l'hiver, s'en vont là-haut, avec leurs troupeaux, et là, restent isolés pendant des mois, séparés de tout. Une jeune fille, Maedeli, est aimée par deux armaillis, Kœbi et Hansli. C'est ce dernier qu'elle aime, et, dans sa fureur d'être repoussé, Kœbi est animé contre Hansli d'une haine qui le conduit jusqu'au crime. Taillé en géant, il cherche querelle à ce frêle amoureux, le provoque et le tue lâchement. Mais voici que, la nuit qui suit le crime, comme il erre dans la montagne, il voit se dresser devant lui le spectre de sa victime. Éperdu, haletant, il veut fuir, mais il se sent attiré malgré lui par le revenant, qui lui prend la main et le fait tomber mort à ses pieds. Telle est la légende, dont le dénouement ressemble fort à celui de *Don Juan*.

La partition des *Armaillis*, œuvre de début de Gustave Doret, est fort intéressante. Construite en partie sur des motifs populaires, elle dénote chez l'auteur un talent d'arrangement, une véritable entente de l'orchestre, un sentiment dramatique et scénique. Le joli ranz des vaches qu'on entend au loin dès l'introduction, est traité avec goût, de même que la valse avec chœur qui ouvre le second acte et dont le caractère pittoresque est excellent. Mais il faut signaler, comme appartenant en propre au compositeur, la prière qui accompagne le retour du corps de la victime, la romance vraiment dramatique de Kœbi : *Nous étions tous deux*, et toute la scène très puissante de l'apparition du fantôme et de la mort du criminel.

Aromounien, enne (*ni-in, èn'*) n. Synonyme de Macédo-Roumain : *Les* AROMOUNIENS. (Ce nom a été adopté par Gustave Weigand dans *les Aromouniens*, 1894). V. ROUMANIE dans le *Nouveau Larousse*. — Autre synonyme : ZINZARE.

[illegible] qui se rapporte aux Aromouniens. *Langue* AROMOUNIENNE.

Arrhenius (Svante-August), [illegible] à Stockholm [illegible] à Upsal [illegible]. Il commença ses études à Upsal, les continua à Stockholm et, après avoir passé son doctorat (1884), suivit comme boursier les cours [illegible] 1897. [illegible] disséminés dans les recueils scientifiques suédois, allemands et français. [illegible] *dissociation électrolytique*, malgré une vive opposition de la part des chimistes, fait autorité pour l'instant. Elle révéla quantité de faits nouveaux, donna une base rationnelle à l'analyse chimique, facilita le calcul quantitatif des conditions d'équilibre des électrolytes et des solutions, et permit à Van't Hoff d'interpréter certaines difficultés géologiques, hydrographiques et même physiologiques.

Arzila, ville du Maroc septentrional, à environ 40 kilomètres de Tanger, sur l'Atlantique, un peu au sud de l'embouchure du djebel El-Aïcha. Un millier d'habitants. Petite rade. — La ville a été le théâtre, en octobre 1906, de désordres graves, contre lesquels le maghzen a dû se déclarer désarmé, malgré les réclamations des ministres étrangers. Finalement, l'ancien brigand Erraissouli, dont la faiblesse marocaine a fait un pacha chargé de la police de la région de Tanger, s'est emparé de vive force de la ville, où il a ramené la tranquillité (26 oct.).

Aschehoug (Torkel-Halvorsen), juriste et homme politique norvégien, né à [illegible]. Il étudia le droit et l'économie politique à Christiania, puis reçut de l'État une bourse de voyage, qui lui permit d'étudier dans divers pays d'Europe la législation et les sciences politiques. En 1852, il fut nommé lecteur, et, en 1862, professeur à la faculté de droit de Christiania. Représentant de Stockholm au Storthing de 1868 à 1882, il fit, en outre, partie sans interruption du Lagthing, et à partir de 1870, il fut le chef du parti conservateur. Comme membre du comité de l'Union, il présenta un projet de revision du pacte unioniste et fut toujours l'un des plus chauds partisans du dualisme dans l'union loyale des pays scandinaves. Sa rare puissance de travail et ses connaissances juridiques lui assuraient d'ailleurs un rôle prépondérant dans l'élaboration des lois au sein des comités et dans la discussion publique au parlement. Le plus important de ses ouvrages de droit fut le *Norges offentlige ret*, qui est resté la base des études juridiques en Norvège. La première partie comprend [illegible] 1847 [illegible] *statsforfatning* (1881); son mérite est autant dans la netteté d'exposition des principes du droit norvégien que dans la richesse de documentation au point de vue de l'étude comparée des législations de tous les pays. Citons encore : un compendium, *den Nordiske statsret* (1885) [illegible] *Norrège* dans le « Manuel de droit public » de Marquardsen (en allem. 1886); et *Om Unionskomiteens udkast til en ny foreningsakt* (1870), sa profession de foi politique. Il a, en outre, donné à un grand nombre de revues et de journaux étrangers des études de droit, d'économie politique et de statistique. Aschehoug est docteur honoraire des universités de Lund et de Kœnigsberg, et, depuis 1885, correspondant de l'Académie des sciences morales de France.

Asnières, comm. du départ. du Calvados, arrond. et à 22 kilom. de Bayeux, sur un plateau, non loin de la Manche; 125 hab. Intéressante église, dont les parties les plus anciennes, de style roman, remontent au XIe siècle. La flèche est postérieure. Bains de mer aux environs.

Asparagiculteur (*ass* — v. l'art. suiv.) n. m. Agriculteur qui s'adonne plus spécialement à la culture de l'asperge.

Asparagiculture [illegible] et de *culture*) n. f. Culture de l'asperge : *Argenteuil s'est fait une [illegible]*.

****Assurance** n. f. — ENCYCL. La loi du 17 mars 1905 avait laissé au ministre du commerce le soin de réglementer les détails de son application, après avis du comité consultatif des *assurances* sur la vie. Onze décrets ont été rendus en vertu de cette délégation.

Les quatre premiers de ces décrets, portant la même date du 20 janvier 1906, ont successivement déterminé : 1° le délai, fixé à un an, passé lequel cessera d'être valable l'enregistrement d'une entreprise qui n'aurait pas commencé à fonctionner; 2° le maximum des dépenses de premier établissement des entreprises françaises et le délai d'amortissement de ces dépenses; 3° les différentes tables de mortalité, le taux d'intérêt et les chargements d'après lesquels doivent être calculées au minimum les primes ou cotisations des opérations à réaliser, ainsi que les réserves mathématiques; 4° les conditions dans lesquelles les entreprises sont obligées d'inscrire sur des registres spéciaux, tenus pour chacune des catégories d'assurances, les contrats souscrits ou exécutés en France et en Algérie.

Trois autres décrets, en date du 22 juin 1906, énumèrent les pièces et justifications à produire à l'appui des demandes d'enregistrement, fixent le montant de la réserve de garantie pour chaque catégorie d'entreprises, et déterminent les conditions de fonctionnement des entreprises de gestion d'assurances sur la vie.

Le règlement d'administration publique du 9 juin 1906 a indiqué en quels biens mobiliers et immobiliers devait être effectué le placement de l'actif des entreprises françaises, et, pour les entreprises étrangères, de la portion d'actif afférente aux contrats souscrits ou exécutés en France et en Algérie. Il a, en outre, déterminé les garanties que doivent présenter les valeurs qui ne peuvent avoir la forme nominative.

Le décret du 25 juin 1906 est relatif au dépôt et au retrait des valeurs que les entreprises étrangères sont tenues d'effectuer à la Caisse des dépôts et consignations.

Enfin, le règlement d'administration publique du 12 mai 1906 et le décret du 22 juin suivant ont édicté de nouvelles règles pour la constitution et la gestion des sociétés d'assurances [illegible] *Supplément*, SOCIÉTÉS.

Attentat [illegible] 1871, enfin prend pour secrétaire le fils de Marescot, Lazare [illegible] réconcilier avec sa charmante femme, et la jalousie jette [illegible] au profit de la caisse des grèves, au moment du souper, une discussion politique s'engage entre Montferrand [illegible] socialistes. La discussion devient querelle, la querelle [illegible] se réjouit fort de cet « attentat anarchiste » qui lui fait une énorme réclame. A l'instruction, la déposition de la petite Cécile, que son amour pour son cousin rend perspicace, manque de changer la face des choses : éclairé par elle, l'avocat de Lazare va transformer en crime passionnel le prétendu crime politique. C'est ce qu'il ne faut à aucun prix. Montferrand parvient à en persuader tout le monde et, aux assises, il demande éloquemment au jury d'acquitter son [illegible] triomphe le généreux député socialiste; Marescot lui appartient désormais corps et âme, et Lazare ne sait comment [illegible] femme lui revient tout entière, et Lazare épouse Cécile.

L'Attentat, amusante étude de caractères, est une satire fort gaie par la forme, mais bien mélancolique dans le fond, de certaines comédies politiques.

***Aubert** [illegible] même ville en 1906.

***Audebrand** (Philibert), littérateur français, né à Saint-Amand (Cher) en 1815. — Il est mort à Paris en 1906. Parmi les derniers ouvrages qu'il a publiés durant sa verte vieillesse, on peut citer : *Soldats, poètes et* [illegible] *la fête* (1902); *Lauriers et cy-*[illegible] *niers Jours de* [illegible] (1905).



A[illegible]

Autobus [illegible] formé de deux abrév. famil. : *auto*, automobile, et *bus*, omnibus) n. m. Fam. Omnibus auto[illegible].

****Azay-le-Rideau,** ch.-l. de cant. d'Indre-et-Loire (v. MUSÉE).

B

Bahr-el-Ghazal [illegible] 25 kilomètres de largeur, entre le port septentrional du lac Tanganyika et le point le plus méridional du lac Al[illegible] Léopold II, les territoires du Bahr-el-Ghazal. Résilié à la [illegible] ce traité subsista partiellement en fait et le roi Léopold conserva la possession à bail de l'enclave de Lado; mais [illegible] testations des missionnaires anglais relatives au traite[illegible] Caire, les empiétements du souverain de l'État indépendant sur les territoires réclamés par le gouvernement égyptien amenèrent la revision des accords antérieurs. L'arrangement du 8 mai 1906 stipule l'annulation du bail accordé au Congo dans le Haut-Nil, mais maintient l'enclave de Lado sous l'administration de l'État indépendant pendant la vie de Léopold II.

Ballin [illegible] en 1857. D'origine israélite, il se destina très jeune au commerce maritime, fut employé dans plusieurs maisons de commerce à Hambourg, puis en Angleterre, et entra [illegible] donna une forte impulsion et en étendit toujours davan[illegible] rent le service entre Hambourg et New-York en moins de cinq jours, comme le *Deutschland*, créa des types de navires nouveaux pour les transports rapides à [illegible] de sa compagnie la plus puissante entreprise de navigation de l'Allemagne. Puis il réunit sous sa direction d'autres sociétés allemandes et étrangères, organisa des services très rapides entre les grands ports d'Extrême-Orient et l'Allemagne, entre les côtes asiatiques et américaines de l'océan Pacifique, entre Hambourg et l'Australie. Il fit construire et aménager des bassins et des docks immenses, munis de l'outillage le plus perfectionné, dans le port de Hambourg, et des halls gigantesques [illegible]

en 1900 directeur général de la compagnie, il déposa en 1902 les câbles d'un banquier [illegible] de New York, Morgan, qui, formant un trust de la navigation maritime, voulut à cet effet s'emparer de la plupart des actions de la *Hamburg-Amerika-Linie* et du *Lloyd* [illegible] de Brême et mettre ces deux compagnies sous la tutelle américaine. Il déjoua [illegible] le *Lloyd* les sphères d'action de chacune des deux compagnies, et par un autre traité avec le trust américain, exclut ce dernier de tous les ports allemands. [illegible] la confiance de l'empereur Guillaume II, [illegible] d'honneurs, devint un de ses conseillers favoris pour la politique commerciale et fut un des partisans les plus énergiques d'un rapprochement anglo-allemand, dans l'intérêt du commerce maritime allemand. Pendant la guerre russo-japonaise, il mit plusieurs de ses bateaux à la disposition de l'amiral russe Rojestvensky, pour le ravitailler de charbon jusqu'en Chine.

****BALOUCHE**, mieux **BALOUTCHE** ou **BALOUTCHI** n. m. Ling. Langue iranienne du Baloutchistan. — On écrit aussi BELOUTCHE, BALOUCHEN, etc.

— ENCYCL. Le *baloutche* est parlé par environ 220.000 individus. Sa grammaire est iranienne et a conservé certains traits de l'iranien primitif plus purement que le persan moderne ; mais son vocabulaire contient une très forte proportion d'éléments persans, arabes, hindous et turcs. Son domaine est divisé en deux principaux dialectes, séparés par le brahoui, dialecte hindou : d'où le baloutche du nord et le baloutche du sud, assez différents, surtout au point de vue lexique, pour que les Baloutches de l'un des dialectes ne puissent comprendre ceux de l'autre. Le baloutche possède une littérature orale (contes, poésies populaires). Quand on l'écrit on se sert généralement de l'alphabet arabe.

— BIBLIOGR. : Geiger, *la Langue des Baloutches* dans le *Grundriss der iranischen Philologie*, tome II (Strasbourg, 1898).

***BANGUI**, poste de l'Afrique équatoriale (Congo français). Un décret en date de février 1906 avait transporté à Fort-de-Possel la capitale des territoires de l'Oubangui-Chari-Tchad ; un décret de décembre de la même année, annulant le précédent, a reporté à Bangui la capitale du pays, parce que la place a manqué pour établir une ville à Fort-de-Possel, dont la situation géographique et sanitaire laisse à désirer ; Bangui, située à la limite de la navigation à vapeur sur l'Oubangui, occupe au contraire une situation géographique, climatique et politique privilégiée et constitue le point principal de transit entre Brazzaville et les territoires de l'Oubangni-Chari-Tchad.

BANIAPOUTZA, bourg de la Chine septentrionale (prov. de Mandchourie), sur le Cha-Ho naissant, sous-affluent du Liao-Ho par le Houn-Ho. En février 1905, vifs combats entre Japonais et Russes, compris dans la série d'engagements que l'on désigne sous le nom de journées du Cha-Ho.

****BAREAU** (*Georges*-Marie-Valentin), sculpteur français, né à Paimbœuf en 186[illegible]. — En 1906, le marbre de la *Vision dépasse* [illegible], au *Supplément* et le *Réveil de l'Humanité*, marbre, lui ont valu la médaille d'honneur. Plusieurs des œuvres citées, envoyées à l'Exposition universelle de 1900, ont été récompensées par une médaille d'or.

BARING-GOULD (Sabine), pasteur de l'Eglise anglicane et littérateur anglais, né à Exeter en 1834. Après de solides études à Clare College (Cambridge), il voyagea quelque temps à travers l'Europe et jusqu'en Islande (1861), et dirigea successivement plusieurs paroisses. Outre de nombreux ouvrages d'un caractère purement théologique ou religieux et des cantiques (*Church Songs*, 1884), dont quelques-uns sont très populaires, Baring-Gould a écrit beaucoup de romans et de livres sur les sujets les plus divers. Nous citerons : *Iceland, its Scenes and Sagas* (1862) ; *the Book of Werewolves* (1865) ; *Curious Myths of the Middle Ages* (1866-1867) ; *the Origin and Development of Religious Belief* (1869-1870) ; *In exitu Israel*, roman historique (1870) ; *Mehalah* (1880) ; *John Herring* (1883) ; *Court Royal* (1886) ; *Red Spider* (1887) ; *the Gaverocks* (1887) ; *Richard Cable* (1888) ; *Germany, Present and Past* (1879) ; *the Pennycomequicks* (1889) ; *Arminell* (1889) ; *Old Country Life* (1889) ; *In Troubadour's Land* (1900) ; *Songs of the West* (1891) ; *In the Road of the Sea* (1892) ; *the Deserts of Southern France* (1894) ; *Napoleon Bonaparte* (1896) ; *Guavas the Tinner* (1897) ; *Bladys-Bloom* (1889) ; *In a Quiet Village* (1900) ; *the Frobishers* (1901) ; *Miss Quillet* (1902) ; *In Dewisland* (1905) ; *a Memorial of Nelson* (1905) ; etc. A quoi il faut ajouter toute une série de livres descriptifs et pittoresques sur l'ouest de l'Angleterre, Dartmoor, la Bretagne, la Riviera, etc. Il avait fondé et il dirigea, de 1871 à 1873, *the Sacristy*, revue trimestrielle d'art et de littérature [illegible].

BAROD[illegible], homme politique français, né à Seure [illegible] en 182[illegible]. — Il est mort à Vincelles (Saône-et-Loire) en 1906. Ayant échoué aux élections sénatoriales du 28 janvier 1900, dans le département de la Seine, il se retira de la politique. Il a publié : *l'Ancien R*[illegible] 1899 [illegible] *la République* [illegible]

BASSOIN n. m. [illegible]

BECQUEREL [illegible], physicien français, né à [illegible]. Il a obtenu en [illegible] le prix Nobel pour [illegible] conjointement avec M. et Mme Curie.

****BEHANZIN** ou **BEDAZIN** (en réalité *Bedoazin Boiadjéré Hossu Bowélé*, ce qui veut dire Œil du monde et Fils [illegible] roi du Dahomey, né dans ce pays [illegible] mort à Alger en 1906. Après avoir été [illegible] pendant plusieurs [illegible] la Dahomey obtint, sur [illegible] les Ouaïalo, d'être transféré en Algérie (1906). La résidence qui lui fut assignée était Blida, mais Behanzin, atteint d'urémie, [illegible] pneu-[illegible]

BEIT [illegible] né en 185[illegible] vingt-deux ans

pour l'Afrique du Sud, pour représenter une maison de commerce, puis s'associa avec Wernher pour faire sa propre fortune. Enfin, il unit ses projets à ceux de Cecil Rhodes, et tous deux fondèrent la compagnie minière De Beers, qui devait accaparer toute la production diamantifère de l'Afrique du Sud. Il prêta à Cecil Rhodes son appui matériel au moment du raid Jameson, tout en désapprouvant personnellement l'entreprise, et donna également son appui au gouvernement du Cap, pour l'extension des chemins de fer du Sud-Africain. Après la mort de Cecil Rhodes, il rentra en Europe, où il consacra une grande partie de l'immense fortune qu'il avait acquise à des œuvres de philanthropie et à la formation d'une inestimable galerie d'art. Il créa notamment une chaire d'histoire coloniale à l'université d'Oxford. Par son testament, Alfred Beit a fait un legs de trente millions, destiné à aider aux travaux de toute sorte exécutés dans la Rhodesia septentrionale et méridionale, l'Afrique portugaise orientale et occidentale, la colonie allemande de l'Est-Africain et autres parties de l'Afrique en vue des lignes ferrées, télégraphiques et téléphoniques qui joindront le Cap au Caire. Il a en outre légué à la National Gallery, de Londres, un des tableaux les plus célèbres de Reynolds, *Lady Cockburn et ses enfants*.

BEJOT (Eugène), graveur français, né à Paris en 1867. Il passa par l'atelier de Jules Lefebvre et exposa pour la première fois, en 1893, au Salon de la Société nationale des beaux-arts, et ses eaux-fortes, d'un art personnel, furent aussitôt très remarquées. On citera parmi les principales pièces gravées par E. Bejot : *le Pont Solférino* (1892) ; *Saint-Gervais* (1896) ; *Montmartre* (1897) ; *Notre-Dame* (1903) ; *la Seine au pont des Saint-Pères*, présentée sous forme d'éventail. Et, parmi les albums et les livres : *la Seine à Paris* (1892) ; *Squares et jardins* (1896) ; *Entr'actes de pierres*, texte de Guillemot (1899) ; *Du Ier au XXe arrondissement* (1903) ; *les Bateaux de Paris*, en collaboration avec Ch. Huard, texte par G. Geffroy (1903).

Belgravia, magazine de Londres mensuel, publié par F. V. White et Cie. Cette publication qui, à un moment, fut illustrée, est le type des magazines dits « de société ». Elle ne donne guère que des romans et des nouvelles, parfois quelque article de critique superficielle ou de morale mondaine. « Belgravia » date de la fin de 1866. Elle était alors la propriété de miss Braddon, qui la vendit 7.000 livres sterling à la maison Chatto et Windus (1877).

BELIMARKOVITCH (Ivan), général et homme d'Etat serbe, né à Belgrade en 1828, mort à Vranska Bania (Serbie) en 1906. Il fit ses études secondaires en Serbie et ses études militaires en Prusse. En 1852, il devint professeur à l'Académie militaire de Belgrade. De 1860 à 1868, il dirigea la construction des travaux de fortification exécutés dans la principauté. De 1868 à 1873, il fut ministre de la guerre. Accusé d'avoir commis des irrégularités dans son administration, il échappa à des poursuites judiciaires sur l'intervention directe du prince Milan, dont il était l'ami personnel. Il commanda le corps d'armée de la Morava durant la guerre serbo-turque de 1876. Après cette guerre, il devint commandant du corps d'armée de la Choumadie (Belgrade) jusqu'au moment où, mécontent des innovations du gouvernement progressiste, il se retira du service actif (1880). A l'abdication du roi Milan (6 mars 1889), il fut nommé deuxième membre du conseil de régence qui devait gouverner la Serbie jusqu'à la majorité du roi Alexandre, et il conserva ces fonctions jusqu'au 20 juin 1891. Il vécut ensuite dans la retraite.

****BELJAME** (Alexandre), professeur français, né à Villiers-le-Bel (Seine-et-Oise) en 1842. — Il est mort à Domont (Seine-et-Oise) en 1906.

BENI-ABBÈS, bourg ou ksar fortifié du Sahara algérien, dans l'extrême Sud-Oranais, à 80 kilom. environ au S. d'Igli, sur l'oued Saoura, qui coule dans la direction du Touat et d'In-Salah. Un millier d'habitants, Berbères. Palmeraies. Ce fut, jusqu'en 1906, le dernier poste militaire français de l'extrême Sud oranais.

BENI-OUNIF, bourg ou ksar du Sud-Oranais, au S. de Figuig. Ce fut jusqu'en 1906 le point terminus de la ligne ferrée venue de Duveyrier, et prolongée ensuite jusqu'à Colomb-Béchar, à l'O. de la vallée de la Zousfana. Un millier d'habitants, Arabes et Berbères, appartenant à la tribu des Ouled Djerir. Palmeraies.

BENI-SICARS, tribu arabe du Maroc oriental, sur les rives de la Moulouia ; 10.000 individus environ, qui se sont signalés par leur fidélité au maghzen, dans sa lutte contre le prétendant ou roghi.

BÉNIZÉLISTES (*listt*) n. m. pl. Nom donné à la fraction modérée des patriotes crétois, partisans en principe de l'annexion à la Grèce, dans un temps prochain, mais désireux de n'effectuer cette réunion qu'avec le consentement des puissances, et sans que l'ordre soit troublé dans l'île. — *Un* BÉNIZÉLISTE. V. CRÈTE.

BENJAMIN (Henri-Marie), vétérinaire français, né à Nogent sur-Seine (Aube) en 1850. Il entra en 1868 à l'école vétérinaire d'Alfort. Il a réuni toute une série d'observations cliniques très importantes, qu'il a publiées dans le « Recueil de médecine vétérinaire », les « Archives générales de la Médecine », l' « Abeille », etc. On lui doit, entre autres travaux : *Cas de congestion cérébro-spinale chez un cheval, suivie d'atrophie et de paralysie du pénis* (1877), en collaboration avec Mouqueti ; *Sur le cancer du foie du cheval* (1878) ; *Sur la polyurie du cheval* (1885), avec Robin ; *Sur une épidémie de morve ayant frappé des lions et des tigres* (1885) ; *Essai clinique sur la pneumonie infectieuse du cheval* (1888) ; *Notes sur des sujets intéressant la pathologie et la chirurgie vétérinaire* (1888) ; *Sur les avantages de l'antisepsie dans les opérations pratiquées sur le pied du cheval* (1889) ; *De la tuberculose du chien, transmissibilité* [illegible] *de l'homme au chien* (1891) ; *Recueil de* [illegible] *et heureux effet des injections sous-cutanées d'essence de térébenthine* (1895) ; etc. Il fait partie de l'Académie de médecine depuis 1904.

* **BENNER** (Jean), peintre français, né à Mulhouse (Haut-Rhin) en 18[illegible]. — Il est mort à Paris en 1906.

BENOUD, oasis du Sahara algérien, dans la région du Sud-Oranais, sur l'oued el-Gharbi, qui prend le nom d'oued Zeboudj. Un millier d'habitants, Berbères et Arabes de la tribu des Ouled-Sidi-Cheik. Palmeraies.

BERRIAN, oasis du Sahara algérien, dans la partie septentrionale du Mzab, sur l'oued el-Bir, tributaire incertain de l'oued Nena. Un millier d'habitants. Palmeraies.

BERTON (Armand), peintre français, né à Paris en 1854. Elève de l'Ecole des arts décoratifs et de Cabanel, il débuta au Salon de 1875, où il avait envoyé une aquarelle : *Hameau de Lafolie, près de Houdan*. Il exposa ensuite des portraits et, à partir de 1882, des scènes intimes et des études de nu, en clair-obscur et d'une tonalité spéciale, d'un grand charme. *Eve* et *Femme en rose* (1882) lui valurent une troisième médaille ; *Brumaire* et *Portrait de femme* (1887) une seconde médaille. Il a obtenu des médailles de bronze aux Expositions universelles de 1889, où l'on voyait *Eve* et *Brumaire*, et de 1900, qui réunissait *le Bain*, *Avant la séance* et des *Portraits*. Il expose depuis 1890 à la Société nationale des beaux-arts, dont il est sociétaire. Parmi ses envois, citons : *l'Intermède* (1898, au palais de l'Elysée) ; *la Toilette après le bain* (1906).

BESNARD (Lucien), auteur dramatique français, né à Nonancourt (Eure) en 1872. Il se consacra de bonne heure à l'art dramatique et publia de 1896 à 1898 les pièces : *le Glas* ; *Papa Dollivet*, satire de la bourgeoisie provinciale (Théâtre-Libre) ; *les Chiens du maître*. Il obtint un vif succès au théâtre des Escholiers, en 1900, avec *la Fronde*, critique spirituelle du féminisme ; puis au Gymnase en 1902, avec *le Domaine*, où il montre les idées du passé et celles de l'avenir aux prises autour d'un patrimoine seigneurial. *L'Affaire Grisel*, représentée au Théâtre du Peuple en 1904, met en scène les remords d'un coupable qui voit condamner à sa place un innocent. Enfin, L. Besnard a donné au Vaudeville, en 1906, une pièce en quatre actes : *La plus amoureuse*, qui a affirmé ses qualités de psychologue. Les pièces de Lucien Besnard sont des études de milieux très variées, très modernes, où les problèmes de la vie sont examinés avec sincérité.

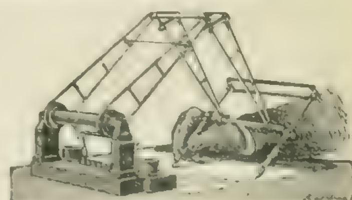
BESSE (dom Jean-Martial-Léon), bénédictin français de la congrégation de Saint-Pierre de Solesmes, né à Saint-Angel (Corrèze) en 1861. Il entra, à vingt ans, au monastère de Solesmes, où il prononça ses vœux en 1883. Il fut envoyé à l'abbaye de Ligugé (Vienne) en 1885, et y remplit, dans la suite, les fonctions de maître des novices et de sous-prieur (1889). Il dirigea le premier groupe de religieux chargés de la restauration de l'abbaye de Saint-Wandrille (Seine-Inférieure) [1894], et après avoir passé deux ans en Espagne, où il remplit les fonctions de professeur d'histoire et de directeur d'une école apostolique, revint à Ligugé (1897), et reprit, en 1899, la direction du noviciat. Il l'abandonna, en 1902, après le départ des moines de Ligugé pour la Belgique.

Tout en s'occupant de prédications et d'œuvres sociales, dom Besse a fondé le *Bulletin de Saint-Martin et de Saint-Benoît* (1884), publication mensuelle, le *Bulletin catholique des livres et revues* (1892), revue bibliographique, qui fusionna avec le *Mois littéraire* des bénédictins de Solesmes (1894) ; *la Vie de la paroisse* (1905). Il dirige la *Revue Mabillon* et les *Archives de la France monastique* (1905), et collabore, soit sous son nom, soit sous le pseudonyme de LÉON DE CHEYSSAC, à un grand nombre de revues et journaux. Il a publié : *le Moine bénédictin* (1898) ; *les Moines d'Orient* (1899) ; *le Monachisme africain* (1899) ; *les Etudes ecclésiastiques d'après la méthode de Mabillon* (1900) ; *le Cardinal Pie* (1903) ; *Saint Wandrille* (1904) ; *les Moines de l'ancienne France*, t. Ier (1906), et divers opuscules de la collection *Science et religion*. On lui doit une réédition du *Recueil des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de la France*, de dom Beaunier, enrichie d'un grand nombre de notices nouvelles et de la bibliographie des sources manuscrites et imprimées (1905-1906). Il a écrit, sous le pseudonyme de LÉON DE CHEYSSAC, *Une Page d'histoire politique, le Ralliement* (1905).

BEWER (Maximilien-François-Xavier), écrivain, journaliste et poète allemand, né à Dusseldorf en 1861. Il collabora à la « Gazette de Cologne » puis à des journaux nationaux-libéraux de Hambourg ; il parcourut le Danemark, la Suède et la Norvège, fut pendant quelque temps critique littéraire et critique d'art à Berlin et s'adonna enfin à la poésie. Comme journaliste, il a été un des plus ardents défenseurs de la politique du prince de Bismarck et de Guillaume II. Il a publié des ouvrages sur *Bismarck*, sur l'Allemagne contemporaine, ainsi que des livres de polémique politique : *l'Empereur et les Pasteurs* (1896) ; *le Pape à Friedrichsruhe* (1896) ; *la Débâcle de l'Autriche* (1891) ; *Guillaume II et Alexandre III* (1892) ; *Images politiques* (1903). Il s'est essayé également comme critique littéraire et artistique et comme biographe : *Moltke et Gœthe* (1890) ; *Rembrandt et Bismarck* (1890) ; *un Prix Gœthe* (1900). A partir de 1891, il s'est de plus en plus consacré à la philosophie spiritualiste et à la poésie. Dans ses œuvres, il fait preuve d'une piété profonde et d'un idéalisme religieux. Ses principaux ouvrages philosophiques et poétiques sont : *Pensées* (1891) ; [illegible] (1895) ; *Pensées* (1895). Il chante l'amour dans : *Chants de la plus petite chaumière* (1903-1904) ; *Aveux, proverbes et pensées* (1900) ; *Chansons de Norvège* (1903) ; *Miroir d'artiste* (1905) ; *Chansons du pays* (1905) ; *Patrie* (1906), où il exhale son amour du pays natal et l'ardeur de son patriotisme.

BIGRAPHE (du préf. *bi*, et du gr. *graphein*, écrire) n. m. Appareil à l'aide duquel on peut obtenir simultanément deux copies.

— ENCYCL. Le *bigraphe*, inventé par Fonti, consiste en réalité en un jeu de parallélogrammes articulés par des joints à la Cardan. A l'extrémité droite d'une traverse est fixé le porte-plume que doit manier l'écrivain, tandis qu'un second porte-plume, fixé à gauche, reproduira fidèlement les mouvements imprimés au premier. Toutes les pièces mobiles étant parfaitement équilibrées, l'écrivain n'éprouve guère plus de fatigue à se servir de cet instrument que d'une plume ordinaire. Les deux feuilles de papier juxtaposées



Bigraphe de Fonti.

sont maintenues à l'aide d'une règle en métal plate, assez lourde pour les empêcher de gondoler sous la pointe [illegible]

***Bilma**, oasis du Sahara central, à peu près à égale distance entre l'Aïr et le Tibesti. — En 1906, le gouvernement turc, à la suite d'une reconnaissance française dans cette région, prétendit occuper militairement cette oasis, de même que Djanet, sous prétexte qu'elles dépendaient géographiquement de la Tripolitaine. Le gouvernement français éleva alors d'énergiques protestations, l'occupation turque n'ayant jamais été effective dans cette région, et les accords conclus à plusieurs reprises avec l'Angleterre, notamment en 1890, ayant étendu jusqu'au tropique du Cancer environ la zone saharienne d'influence dévolue à la France au N. du lac Tchad. La Turquie dut enjoindre au gouverneur de la Tripolitaine de faire immédiatement rétrograder les troupes en marche vers Djanet et Bilma, et blâmer cet excès de zèle.

A la suite de la conclusion de l'accord franco-turc qui laissait dans la zone d'influence française l'oasis de Bilma, une petite colonne française, commandée par le chef de bataillon d'infanterie coloniale Gaden, s'est transportée dans l'oasis, où elle a été parfaitement accueillie par les indigènes. De là, le commandant Gaden, pour rassurer les populations voisines, a essayé de se porter sur le puits de Djeribo, centre d'une petite oasis située à 300 kilomètres environ de Bilma, et que les Hoggar razziaient souvent. Attaqué dans sa marche par une troupe de Touareg, il réussit à les mettre en déroute en ne perdant lui-même que quelques hommes. Au point de vue de la protection militaire, l'oasis de Bilma a été placée sous la dépendance du territoire militaire de Zinder.

Biodh ou ksar et oasis du Sahara algérien, au nord de la Hamma la de Tinghert, et sur un petit affluent temporaire de l'oued Igharghar. Un millier d'habitants, Berbères ou noirs. 3.000 palmiers environ. Situé sur la route de caravanes qui relie la Tripolitaine au Tidikelt, et par où passent également les convois venus du Soudan à destination de Touggourt et de Biskra, il est placé sous la surveillance des compagnies sahariennes françaises.

***Bischoffsheim** (Raphaël-Louis), banquier et homme politique français, né à Amsterdam en 1823. — Il est mort à Paris en 1906.

***Bizerte**, port militaire de la Tunisie septentrionale, à l'entrée du chenal du *lac de Bizerte*. L'aménagement du port de Bizerte a été activement poursuivi de manière à augmenter la valeur de ce refuge militaire de premier ordre. Un arsenal a été construit tout au fond du lac, au pied de la hauteur de Sidi-Yahia, sur laquelle on a installé un château d'eau, ainsi que d'importants établissements de pyrotechnie. Le canal a été creusé sur toute sa longueur : il est large de 200 mètres au plafond. Le transbordeur a été démoli, et on l'a remplacé par deux bacs à traction mécanique sur chaînes; des grues exceptionnellement puissantes ont été mises en service, de telle façon que l'organisme de Bizerte puisse en cas de guerre suppléer efficacement l'arsenal de Toulon. La protection du côté de la mer a été améliorée par le renforcement en pièces de tourelle de gros calibre, de la batterie annexe du Remel, et un fortin a été établi sur une des dunes, à côté de l'ouvrage principal.

BIZERTE

C. Blanc — Méditerranée — Fort d'Espagne — Ft S. Salem — BIZERTE — Goulet — Menzel Abd er Rhamane — Menzel Djemil — LAC DE BIZERTE — Garaat Achkel — Ferryville — Arsenal — S. Abdallah

Port et lac de Bizerte.

***Bjœrnson** (Bjœrnstjerne), poète, littérateur et publiciste norvégien, né à Kvikne en 1832. — Il a obtenu le prix Nobel en 1903.

Björkö, île et ville de la Russie d'Europe (mer Baltique), au fond du golfe de Finlande. Le tsar et l'empereur d'Allemagne y ont eu, les 23 et 24 juillet 1905, une entrevue qui n'a probablement pas été sans influer sur l'acceptation par la Russie d'une partie des conditions énoncées un peu plus tard par les Japonais à Portsmouth.

Blanchet (Paul), explorateur français, né en 1870, mort à Dakar en 1900. Fils d'un professeur d'histoire, il entra lui-même en 1892 à l'Ecole normale supérieure, d'où il sortit agrégé d'histoire. Il fut d'abord chargé d'une mission archéologique dans le sud de la Tunisie, puis nommé professeur d'histoire au lycée de Constantine. Il profita de son séjour en Algérie pour étudier l'archéologie musulmane et écrire une étude sur le transsaharien. De retour à Paris, il reçut du journal « le Matin » la mission de reconnaître les territoires situés au nord de la colonie française du Sénégal, sur un des trajets possibles du chemin de fer transsaharien. Parti vers l'Adrar, en traversant le territoire des Maures Trarzas, Blanchet et son escorte, que commandait le lieutenant Jouinot-Gambetta, furent faits prisonniers par l'émir de l'Adrar, Moktar ould Aïda, qui ne consentit à les remettre en liberté, après une captivité de trois mois, que sur [illegible] Bou. De retour à Dakar, la mission se préparait à revenir vers la France, lorsque Blanchet fut atteint par la fièvre jaune, qui l'emporta en quelques jours. Un monument fut [illegible]

Blondel (Maurice) [illegible] en 1861, frère de l'économiste Georges Blondel. (V. *Sup*[illegible]) [illegible] teur ès lettres (1893), il professa la philosophie aux lycées de Chaumont, de Montauban, d'Aix, et au collège Stanislas (Paris); puis il fut nommé maître de conférences à l'université de Lille, et professeur de philosophie à l'université d'Aix-Marseille. Ses principaux ouvrages sont : ses [illegible] sique et de morale », à la « Revue philosophique », aux [illegible] l'*Action*, Maurice Blondel s'est attaché à établir comment, au-dessus de la connaissance des faits, se place une sorte de foi dérivée de l'action. « Par son action volontaire, l'homme dépasse les phénomènes ; il ne peut égaler ses pro[illegible] si nous étions conséquents avec nous-mêmes.

Bocfil n. m. Technol. [illegible] les scies de petites di[illegible]

***Boisdeffre** (René [illegible]

****Boitte** (Louis-Fran[illegible]) [illegible] Il est mort à Fontainebleau en 1906. Il avait exécuté la partie architecturale du monument de Lamoricière (cathédrale de Nantes). Architecte du palais de Fontainebleau, il restaura la chapelle Saint-Saturnin et le pavillon de Serlio. Il était le gendre d'Albert Lenoir.

****Boltzmann** (Louis), physicien autrichien, né à Vienne [illegible] Il était conseiller privé de l'empire austro-hongrois.

Bonhomme Jadis (le), opéra-comique en un acte, livret de Franc-Nohain, musique de Jaques-Dalcroze (Opéra-Comique, [illegible]). Franc-Nohain a [illegible] tement son livret de la fraîche comédie d'Henri Mürger, où l'on voit un bon vieillard, encore alerte et gai, paternel ami de la jeunesse, inviter à sa table deux amoureux timides, Octave et Jacqueline, qui n'osent se faire part de leur mutuelle tendresse, et les conduire tout doucement au mariage en feignant de courtiser pour son propre compte la jeune fille. La musique est leste, alerte, pimpante, bien appropriée au sujet. A citer surtout, dans ce petit acte aimable, les deux chansons dites par le bonhomme Jadis [illegible] très caractéristique dans sa forme [illegible]

[illegible]

Bonnetty [illegible] son but l'ont aima et Rome [illegible] la direction de l'« Université catholique », revue inspirée par l'abbé Gerbet. On a de [illegible]

Borrelli [illegible] et poète français, né au Ta[illegible] nant général et pair de France, il sortit de Saint-Cyr en [illegible] Tonkin, avec le commandant Dominé et le sergent Bobillot. Il se retira définitivement du service actif en 1889, avec le grade de lieutenant-colonel d'un régiment de territoriale. Ce ne fut qu'en 1885 qu'il publia son premier volume de vers, sous un titre caractéristique de la nature de son inspiration, *Sursum corda*; en même temps, il donnait à la Comédie-Française *Alain Chartier*, pièce héroïque et tendre, riche de vers cornéliens. Il a publié depuis plusieurs autres volumes de vers, *Rana* (1887), [illegible] *gleur*, et enfin *les Dactyles*, qu'il n'eut pas le temps de voir édité. La langue du vicomte de Borrelli est châtiée, sa versification classique ; il a de la force et de l'élévation ; [illegible] manque un peu de souplesse et de grâce.

Bossan (Pierre), architecte français, né à Lyon [illegible] mina ses études à Paris sous la direction de Henri Labrouste, qui lui inculqua l'amour des recherches neuves, des constructions rationnelles répondant aux nécessités de [illegible] tira d'un voyage en Sicile, où il fut vivement frappé par les ressources décoratives du roman sicilien. Aussi Bossan est-il resté un fervent du plein cintre, dont il a su tirer, grâce à des inventions bien personnelles, un parti neuf. [illegible] uniquement manifestée dans la région lyonnaise, en Dau[illegible] et d'églises, parmi lesquelles les deux *Chapelles des do*[illegible] plans et une partie de la décoration de la basilique de Notre-Dame de Fourvières, à Lyon, que termina son élève Sainte-Marie-Perrin ; le *Petit séminaire de Meximieux* [illegible] aussi un grand nombre de reliquaires, ciboires, de tribunes, d'orgues, et prit part au concours organisé pour la construction du Sacré-Cœur, à Paris.

Bou-Adjila [illegible] tale, sur la mer Méditerranée et dans l[illegible] un millier d'habitants, Berbères et Ara[illegible]

Bouchot [illegible]

Boudenib, bourg ou ksar fortifié du Sahara, aux confins du Sud-Oranais et de la frontière mal définie du Maroc, dans le territoire parcouru par les nomades pillards de la tribu de Cheurfas ou Chorfas. Un millier d'habitants. Palmeraies. Ce fut, en 1906, le principal centre d'agitation religieuse contre les Français.

Brémond d'Ars [illegible] d'une très vieille famille de Saintonge, il s'engagea très jeune dans la cavalerie, puis fut admis à l'[illegible] tainebleau, nommé sous-lieutenant de chass[illegible] en 1806, et alla immédiatement rejoindre son régiment en Allemagne. Il fit avec distinction les campagnes d'Es[illegible] était capitaine, et, l'année suivante, aide de camp du duc de Feltre, après avoir, pour des motifs d'ordre politique, été laissé en non-activité pendant les Cent-Jours. Attaché bientôt au service du général Donnadieu, il fut chargé [illegible] colonel l'année suivante, maréchal de camp en 1840, et [illegible] se présenta inutilement à l'Assemblée nationale. Il fut admis l'année suivante au cadre de réserve. Il a écrit [illegible]

Brésil — [illegible] prospérité économique, sous le gouvernement du président Rodrigues Alves, auquel a succédé, le 15 novembre 1906, Alfonso Penna. A l'intérieur, il faut mentionner la revision du système électoral, qui a été décidée en 1905, et qui a présidé au renouvellement triennal, en

janvier 1906, de la Chambre des députés et d'un tiers du Sénat. Aux termes de la législation nouvelle, qui applique le scrutin de liste cumulatif, le pays est partagé en grandes circonscriptions de cinq députés, assurant la représentation d'un [illegible] aux minorités. Cette concession a [illegible] dans le pays, troublé par une tentative de [illegible] au mois de novembre 1904, et qui [illegible] pendant quelques mois être maintenu sous le régime de l'état de siège. Elle a permis l'entrée à la Chambre [illegible] nouveaux, non inféodés aux oligarchies [illegible] et le nouveau président, Affonso Penna, a été [illegible] à la suite d'une entente dirigée contre le Sao-Paulo, qui avait jusqu'ici fourni à la république tous les présidents, y compris Rodrigues Alves. L'ancien président, en septembre 1905, avait d'ailleurs fait promulguer une amnistie en faveur du sénateur colonel Lauro Sodre et des coauteurs de la sédition de novembre 1904, et élargi tous les prisonniers politiques. Un nouveau mouvement insurrectionnel, qui avait éclaté en 1906 dans l'Etat de Matto Grosso, sous la direction de l'ancien président de l'Etat, le colonel Generoso Ponce, a été assez rapidement réprimé.

Au point de vue extérieur, il faut rappeler l'effort fait en juin 1905 par le gouvernement brésilien pour occuper effectivement le bassin de l'Oyapok et la région de Counani, que la sentence arbitrale de la Suisse avait attribué au Brésil. En 1906, une violation de territoire par les marins d'une canonnière allemande, la *Panther*, à Itajahy, a provoqué les réclamations les plus vives de la part du gouvernement de Rodrigues Alves, et l'Allemagne a dû accorder complète satisfaction.

Au point de vue économique, le Brésil a subi une crise grave du fait de l'abaissement du prix des cafés. Le gouvernement a eu la sagesse de s'opposer à toutes les mesures destinées à provoquer un relèvement artificiel des cours, et d'indiquer surtout comme remèdes à la situation l'organisation solide du crédit agricole et les opérations de warrants sur les cafés.

— Une convention signée au mois de mai 1906 entre la république du Brésil et le royaume des Pays-Bas a déterminé la frontière de la Guyane hollandaise du côté du Brésil ; elle sera formée désormais par la ligne de partage des eaux sur la chaîne des Tumuc-Humac, depuis la frontière de la Guyane française jusqu'à celle de la Guyane anglaise.

— Mar. La marine du Brésil comprenait en 1905 deux vaisseaux de ligne, de construction ancienne (1883 et 1885), mais transformés, deux cuirassés garde-côtes, quatre croiseurs, trois croiseurs torpilleurs rapides, une canonnière, un contre-torpilleur et huit torpilleurs : au total, 21 bâtiments, armés de 207 canons, et montés par un personnel de 6.000 marins environ, recrutés par voie d'enrôlements. L'état-major de la flotte est constitué par un amiral, deux vice-amiraux, et dix contre-amiraux.

En dehors des bâtiments ci-dessus désignés, et qui forment la flotte de guerre proprement dite, il faut mentionner un navire-école d'artillerie, plusieurs bricks-écoles pour les matelots et aspirants officiers, quelques monitors et batteries flottantes, enfin différents vapeurs pour le service douanier des fleuves.

BRETON (*Jules*-Adolphe), paysagiste et poète français, né à Courrières (Pas-de-Calais) en 1827. — Il est mort à Paris en 1906.

BRIDOIRE (LA), comm. de la Savoie, arrond. de Chambéry, canton et à 5 kilom. de Pont-de-Beauvoisin, sur le Tier, émissaire du lac d'Aiguebelette ; 1.200 hab. Ch. de f. P.-L.-M. Toiles métalliques ; meubles ; soieries.

* **BROGLIE** (Louis-Alphonse-*Victor*, duc DE), fils aîné du duc Jacques-Victor-*Albert*, né à Rome en 1846. — Il est mort au château de Broglie (Eure) en 1906. Il représenta l'arrondissement de Château-Gontier à la Chambre des députés depuis 1893.

* **BROUARDEL** (*Paul*-Camille-Hippolyte), médecin français, né à Saint-Quentin (Aisne) en 1837. — Il est mort à Paris en 1906. Il était depuis 1892 membre libre de l'Académie des sciences.

BRUCOURT, comm. du Calvados, arrond. et à 24 kilom. de Pont-l'Evêque, sur un canal de dessèchement de la vallée de la Dives ; 130 hab. Eglise intéressante, avec fonts baptismaux du XVI[e] siècle. Source minérale ferrugineuse, à la température de 13° C., légèrement laxative, et employée contre l'anémie et la chlorose.

BRUNET (Jean-Baptiste), homme politique français, né à Limoges en 1814. Elève de l'Ecole polytechnique en 1832, il en sortit dans l'artillerie, devint capitaine en 1840, et servit en Afrique comme officier d'ordonnance du maréchal Bugeaud. En 1848, il fut élu représentant du peuple par le département de la Haute-Vienne, appuya la [illegible] de Cavaignac, refusa après le 2 Décembre de prêter serment à Louis-Napoléon, et vit briser sa carrière militaire. Pendant le siège de Paris, il publia contre le général Trochu un certain nombre d'articles, qui lui valurent d'être élu, en 1871, député de la Seine. Il vota d'abord avec la gauche, puis alla siéger à l'extrême droite et [illegible] la France [illegible] se vouait complètement à [illegible] Christ. Il prononça au sujet de la réorganisation de l'armée, en 1872, des discours où il fit preuve d'une compétence réelle. Il contribua à la chute de Thiers, soutint le gouvernement de Mac-Mahon et la politique du 16-Mai ; non réélu en 1877, il rentra dans la vie privée. On lui doit : une *Histoire générale de l'artillerie* (1842), travail de valeur. Citons [illegible] *Question d'[illegible]* (184?), *Nouvel [illegible]* [illegible] *Etats* (185?), *Constitution de la propriété* [illegible] (1858), *Organisation [illegible] de la terre* (1858) [illegible] *organisation générale ; la Mécanique* [illegible] *et universelle* ; etc.

BRUNET (Joseph-Mathieu), magistrat et homme politique [illegible] Arnac-Pompadour (Corrèze) en 1829, [illegible] Haute-Vienne, en 1891. Après avoir fait ses études de droit, il entra en 1854 dans la magistrature, fut juge d'instruction à Paris (1865), conseiller [illegible] ans plus tard, élu sénateur de la Corrèze. Il alla siéger au Sénat sur les bancs de la droite, et dans le ministère de Broglie (1876), il reçut le portefeuille de l'instruction publique. Comme tel, il eut à prendre au moment du 16-Mai des mesures de rigueur [illegible] fonctionnaires, notamment [illegible] [illegible] la pie tout en lui [illegible] manifestation politique serait immédiatement rayé des listes des écoles. Démissionnaire en novembre 1877, il refusa un siège à la Cour de cassation, déclara que son passage aux affaires ne devait pas servir à son avancement, et reprit son siège de conseiller à la cour d'appel de Paris. Il échoua au Sénat en 1885, et se retira de la vie politique. En 1889, il fut désigné comme liquidateur de la Compagnie de Panama, mais il donna au bout de quelques mois sa démission de ces fonctions trop lourdes pour sa santé.

** **BRUNETIÈRE** (Vincent-de-Paul-Marie-*Ferdinand*), écrivain, critique et professeur français, né à Toulon en 1849. — Il est mort à Paris en 1906.

* **BRUNSWICK**. Hist. La question de la succession de Brunswick a été posée au mois de septembre 1906 par la mort du prince Albert de Prusse, qui était, depuis l'éviction de la maison de Hanovre, régent du duché au nom des Hohenzollern. Ce régime provisoire fut condamné par la Diète, qui suggéra une tentative de rapprochement entre la maison de Prusse et le duc de Cumberland. Le comte de Bulow refusa cette proposition, et comme chancelier d'Empire, et comme ministre de Prusse, estimant que l'attitude du duc de Cumberland, ne s'étant pas modifiée depuis 1886, (v. CUMBERLAND), l'Empire allemand n'avait aucune raison d'abandonner la sienne. Le 2 octobre, le prétendant adressait à l'empereur Guillaume une lettre dans laquelle il renonçait pour lui-même au duché de Brunswick, mais au profit de son fils cadet, le prince Ernest-Auguste. Rien n'était dit au sujet du Hanovre, qui est l'objet principal des revendications de la maison de Cumberland ; et l'empereur allemand, qui eût peut-être accepté l'avènement de la maison de Cumberland au duché de Brunswick, si elle avait voulu accepter en même temps comme un fait accompli l'annexion du Hanovre à la Prusse, répondit par un refus. Dès lors, la Diète n'avait plus qu'à s'efforcer de trouver un régent agréable à la Prusse, et tolérable pour elle-même. Très sagement, elle a demandé qu'il fût pendant trois mois sursis à statuer sur cette désignation, afin que de nouvelles négociations pussent avoir lieu entre le duc de Cumberland et l'empereur. Quelques jours après (25 oct. 1906), elle se mettait d'accord avec le président du conseil de régence, représentant naturel de la Prusse, pour reconnaître que la renonciation des Cumberland au trône de Hanovre, formellement exprimée et notifiée à la Prusse, devait être une condition *sine qua non* de leur avènement dans le duché de Brunswick.

BULOW (Babette DE), femme écrivain allemand, née à Warmbrunn (Silésie) en 1850. Fille du professeur Félix Eberty, elle reçut une éducation très soignée, épousa en 1867 le lieutenant de Bulow, qui devint plus tard général, vécut avec son mari la vie de garnison et se mit à écrire des nouvelles et des comédies, où elle montra de la finesse et de la verve, une gaieté de bon aloi, de l'humour et des qualités de style. Ses principaux ouvrages sont des nouvelles : *Nouvelles* (1889), *Nouvelles nouvelles* (1890) ; *Récits joyeux* (1891) ; *Jadis au mois de mai et autres nouvelles* (1892) ; *la Ronde et autres nouvelles* (1892) ; des comédies : *Joies d'anniversaire* (1884) ; *Théorie et pratique* (1890) ; *Deux pacifiques* (1892).

BULOW (Frieda, baronne DE), femme écrivain allemand, née à Berlin en 1857. Très jeune, elle suivit son père, consul général prussien à Smyrne, dans les pays du Levant, et eut de bonne heure une connaissance parfaite de la langue et de la culture françaises. Elle retourna après la mort de son père en Allemagne et passa une année en Angleterre. De retour en Allemagne, elle se fixa à Berlin, s'intéressa vivement à toutes les questions coloniales et, en 1887, partit pour les colonies allemandes de l'Afrique orientale. Elle étudia ses populations nègres, vécut la vie des colons et conçut le rêve d'un empire colonial allemand en Afrique, opposé à l'empire britannique. Elle visita également le Sud-Ouest africain allemand et le Cameroun. Elle fonda alors avec plusieurs autres dames de l'aristocratie allemande l'*Union féminine pour le soin des malades coloniaux*, puis se mit à décrire dans des récits de voyage et des romans les beautés des paysages africains et se consacra entièrement à la littérature. Ses romans peuvent se diviser en deux catégories : les romans coloniaux et les romans européens. Elle met le plus souvent en scène des gentilshommes. Dans ses romans européens, elle montre l'aristocratie devenue inutile ou tout au moins diminuée en Allemagne, victime de l'évolution moderne et du capitalisme. Dans ses romans coloniaux, elle fait voir des membres de cette même aristocratie relevés, transfigurés sur le continent noir et en Europe par l'activité coloniale et l'apostolat impérialiste, qui sont leur voie de rédemption. Elle attaque d'ailleurs vigoureusement l'administration coloniale de Berlin, qu'elle dépeint maladroite, ignorante et tatillonne. Ses personnages sont très vivants et réalistes. Ses principaux ouvrages sont : 1° nouvelles et romans coloniaux : *Impressions de voyage et de séjour dans l'Afrique orientale allemande* (1889) ; *Nouvelles est-africaines allemandes* (1891) ; *le Consul* (1896), qui est le meilleur de ses romans coloniaux ; *Louis de Rosen* (1900) ; *Terre de promission* (1901) ; *Vertige du tropique* (1902) ; — 2° nouvelles et romans européens : *Marguerite et Louis* (1891) ; *Seul pervers* (1894) ; *la Femme stylée* (1897) ; *Femmes solitaires* (1898) ; *Gardiens du seuil* (1899), qui est son œuvre la meilleure ; *Enfants du soir* (1901) ; *Sous le signe de la mousson* (1903) ; *Amour terrestre* (1904).

BULOW (Marguerite, baronne DE), femme écrivain allemand, sœur de la précédente, née et morte à Berlin (1860-1885). Elle suivit son père à Smyrne, où il était consul général prussien, puis retourna après sa mort en Allemagne, vécut dans la propriété de ses parents, en Thuringe, reçut, avec ses sœurs et son frère, une éducation très soignée, qui fut perfectionnée encore pendant un séjour en Angleterre de 1876 à 1878 et se fixa en 1881 à Berlin. D'un caractère très indépendant et d'une intelligence raffinée, elle se consacra à la littérature et aux sports. Elle se noya un jour qu'elle patinait sur le lac de Rummelsburg, en voulant sauver un enfant tombé dans le lac. Ses œuvres littéraires révèlent de la finesse d'observation et une philosophie saine et forte. Ses personnages sont remarquables par leur volonté et leur vigueur. Ses principaux ouvrages, tous posthumes, sont des nouvelles : *Nouvelles*, avec une préface de Julien Schmidt (1885) ; *Nouvelles nouvelles*, avec une notice biographique de Frédéric Mauthner (1890) ; des récits : *Maître de céans* (1886) ; *Extraits de la chronique de la famille des Riffelshausen* (1887) ; et le roman : *Jonas Briccius* (1886). Inconnue avant sa mort, elle acquit par ses ouvrages posthumes une des plus pures renommées littéraires de l'Allemagne contemporaine.

BUNGALOW (*beun'-ga-lo* — m. angl. ; de l'hindoustani *bangla*, du Bengale) n. m. Dans l'Inde anglaise, Habitation, généralement à un seul étage, couverte en tuiles ou en chaume et entourée de vérandas.



Bungalow.

C

CADETS (K.-D.), [abréviation de *constitutionnels-démocrates*] n. m. pl. En Russie, Parti politique centre gauche, qui compta le plus grand nombre de représentants dans la première Douma. (Il s'était constitué dans le Congrès des zemstvos [1904-1905]. Autres partis de la Douma : les radicaux, les travaillistes [parti du travail], les paysans [programme : *terre et liberté*], les socialistes démocrates, les socialistes révolutionnaires.)

CAILLARD (Henri), vice-amiral français, né en 1846. Elève de l'Ecole navale à seize ans, enseigne en 1867, il fut promu lieutenant de vaisseau pendant la guerre franco-allemande (1870-1871), au cours de laquelle il se distingua. En 1884, sa belle conduite, alors qu'il commandait dans l'escadre de l'amiral Courbet l'aviso-transport *Saône*, lui valut d'être nommé capitaine de frégate et de recevoir le commandement du *Roland*, puis du transport *Bien-Hoa*. Capitaine de vaisseau en 1890, il commanda le *Vauban*, puis le croiseur-école *Iphigénie*. Il était nommé contre-amiral en 1898, dirigeait la division des garde-côtes cuirassés de la Méditerranée quand il fut appelé au poste de chef d'état-major général. Un an après, il reprenait un commandement actif et conduisait une démonstration navale française devant Mytilène. Vice-amiral en 1902, il a commandé l'escadre du Nord, qu'il a conduite en visite officielle sur les côtes anglaises et à Portsmouth.

* **CALIFORNIE**. — L'Etat de Californie, fort éprouvé en 1906 par le tremblement de terre dont furent victimes les villes de San Francisco et d'Oakland, a été le théâtre en octobre 1906 d'une vive agitation antijaponaise, motivée par les progrès de l'immigration jaune sur la côte de l'Ouest américain. La législation de l'Etat de Californie interdit l'accès des écoles américaines aux enfants chinois, pour lesquels ont été construits des établissements spéciaux. Les Californiens prétendirent imposer aux jeunes Japonais la fréquentation exclusive de ces dernières écoles, leur interdisant ainsi tout contact avec les enfants américains. C'est contre cette dernière prohibition que le Japon s'est élevé. Pour mettre un terme à cette agitation, le président Roosevelt n'a pas hésité, dans son message de décembre 1906, à blâmer très énergiquement les mesures votées par l'Etat de Californie.

* **CALVO** (Charles), diplomate et publiciste argentin, né à Buenos-Ayres en 1824. — Il est mort à Paris en 1906.

* **CAMEROUN**. — La frontière anglo-allemande entre Yola et le lac Tchad, fixée théoriquement par la convention de 1893, a été tracée sur le terrain, entre 1903 et 1906, par une commission mixte, et déterminée diplomatiquement par un accord conclu le 16 juillet 1906 entre les gouvernements de l'Allemagne et de l'Angleterre. L'Allemagne y conserve la possession, à laquelle elle tenait beaucoup, de la ville de Dikoa.

CAMPING (*kam'-pin'gh* — mot angl. signif. *campement*) n. m. Campement d'une caravane d'excursionnistes qui s'est munie de tentes, d'un matériel de cuisine, etc. : *Un* CAMPING *scolaire*. ‖ Genre de tourisme qui consiste à voyager avec le matériel nécessaire pour camper en plein air : *Le* CAMPING *prend chaque jour plus d'extension.*

* **CANCER** n. m. — Depuis un siècle la mortalité par le *cancer* croît d'une façon constante, et la question de la curabilité du cancer prend une importance considérable. On a cherché par la méthode des sérums et successivement sont apparus le *sérum de Richet*, le *sérum de Wlaeff*, le *sérum de Borrel*, les injections de sel de quinine, d'eau salée, etc., etc. Tous ces sérums ont donné des résultats, mais tellement aléatoires que leur usage a été abandonné. Récemment, le D[r] Doyen a décrit comme un agent spécifique du cancer un microbe le *micrococcus neoformans* et a préparé un sérum avec ses cultures. Enfin, en 1906, l'initiative de la création d'un *Institut anticancéreux* a été prise par les D[rs] Poirier et H. de Rothschild.

Au point de vue thérapeutique, on n'a actuellement que les moyens chirurgicaux précoces pour toutes les tumeurs malignes profondes ou intéressant les muqueuses. Pour les épithéliomas de la peau, les rayons X deviennent peu à peu le procédé de choix. Le diagnostic doit être rapidement fait et l'intervention chirurgicale ou radiothérapique suivre immédiatement.

CAUCUS (*ko-keuss* — m. américain tiré du latin *caucus*, coupe) n. m. En Angleterre et aux Etats-Unis, Groupe des membres d'une assemblée politique ayant les mêmes opinions, réunis en vue de choisir un candidat, de prendre des mesures intéressant le groupe, etc.

CAVIARDER (rad. *caviar*) v. a. En Russie, Recouvrir d'une tache noire, de manière à cacher complètement aux yeux du lecteur : CAVIARDER *un passage d'un livre, d'un journal.*

***CELLULE** n. f. — Encycl. *Cellules artificielles.* Le Dr Stéphane Leduc, en utilisant la propriété des solutions de ferrocyanure de potassium de former des membranes artificielles capables de résister aux pressions osmotiques, est parvenu à former des cellules artificielles capables d'assimilation et de croissance, comme des plantes. Lorsque, dans une solution de gélatine à 5 ou 10 p. 100, on laisse tomber les gouttes de ferrocyanure de potassium à 5 ou 10 p. 100, le ferrocyanure arrive à la périphérie de la goutte et forme une membrane qui laisse pénétrer de l'eau à l'intérieur et peut croître et se développer. Les formes ainsi obtenues reproduisent celles des infusoires et des madrépores. Si, au lieu d'employer des solutions, on emploie comme *graines* un corps solide composé de sulfate de cuivre, de sucre et d'eau pour donner un peu de consistance,

Tissu [illegible] cellulaire artificielle.

Développement d'une cellule artificielle.

et qu'on sème dans un plasma composé d'eau, de gélatine, de ferrocyanure de potassium et de sel, on peut obtenir des sortes de plantes feuillues atteignant jusqu'à 30 centimètres de hauteur. La croissance de ces formes est influencée par tous les changements chimiques et physiques des solutions; il semble même qu'elles soient douées d'une grande sensibilité. Mais, elles sont incapables de se reproduire elles-mêmes comme les plantes véritables; elles ne sont donc pas vraiment vivantes.

César (JULES), tragédie en cinq actes de Shakspeare (traduction de Louis de Gramont, Odéon, 1 déc. 1906). L'auteur français a traduit avec exactitude le drame de Shakspeare (v. t. II). Le *Jules César* de Louis de Gramont est en prose mêlée d'alexandrins ne rimant pas entre eux, ou ne rimant qu'à de rares intervalles. La traduction est accompagnée d'une musique de scène de G. Doret, discrète et noblement mélodieuse. Le directeur de l'Odéon, Antoine, y apporta aux auteurs une part précieuse de collaboration par l'ingéniosité érudite dont il fit preuve dans une mise en scène, parfois très compliquée, mais à la fois pittoresque et grandiose.

Cézanne

****CÉZANNE** (Paul), peintre français, né à Aix en 1839. — Il y est mort en 1906.

CHAIGNEAU (Jean-Ferdinand), peintre français, né à Bordeaux en 1830, mort à Barbizon en 1906. Elève de Picot, Brascassat et Cogniet. Il débuta au Salon de 1848 avec un paysage : *Souvenir des environs de Bordeaux*, et exposa, les années qui suivirent, des paysages pris dans la *Gironde*, les *Landes*, le *Puy-de-Dôme*, l'*Isère*, la *Normandie*. Attiré, à partir de 1860, par la forêt de Fontainebleau, il en a bien exprimé la grandeur. Les amateurs estiment surtout ses effets de lune, alors que les troupeaux de moutons conduits par des bergers à longue limousine se poussent vers les villages qui bornent la forêt. Il était fixé depuis de longues années à Barbizon, et a donné une série d'eaux-fortes : *Voyage autour de Barbizon.*

Chaîne anglaise, comédie en trois actes de Camille Oudinot et Abel Hermant (Vaudeville, 23 mai 1906). — Dans la familiarité d'une villégiature italienne, se coudoient nombre de personnages cosmopolites : l'Anglais Davis, très riche, sanguin et autoritaire; Mme Davis; leur fils Eric; leur fille Winnie; et leur très vieil ami, lord Brandon, fabuleusement millionnaire, que l'on devine avoir été quelque chose de plus qu'un ami pour Mme Davis. L'attention de tous ces Anglais est captivée, surexcitée par une très belle, très élégante et très mystérieuse Française, qu'ils supposent être pour le moins une princesse voyageant incognito, et qui les évite de son mieux. Arrive le duc d'Azay, prince ayant de vagues prétentions à un trône d'Amérique, et qui connaît tous les Anglais. Il présente, malgré elle, la belle inconnue, sous le nom de baronne Herbaut. En réalité, Thérèse Herbaut, femme divorcée d'un officier, est tout bonnement la maîtresse du prince. Ravis, les Davis invitent le duc et la pseudo-baronne à venir passer quelque temps dans leur château historique, en Angleterre. Après avoir vu les Anglais à l'étranger, on les voit chez eux, vivant à l'abri d'un cant sévère, qui cache admirablement leurs passions désordonnées, jusqu'au moment où elles font explosion. Eric est sentimentalement amoureux de Thérèse; Davis père est brutalement amoureux de Thérèse, et même essaie de la violenter; lord Brandon est amoureux de Thérèse en dilettante qu'émoustille le spectacle des amours des autres. Le duc d'Azay, [illegible] sans aucun mal. Lord Brandon, qui a conduit Thérèse à son propre château, la supplie d'y rester... en devenant lady Brandon. Thérèse hésite; mais, d'autre part, elle n'est pas [illegible] un moyen peu moral mais très pratique de tout arranger : ce serait d'épouser, en effet, le très vieux et très désabusé lord Brandon. Thérèse ne le trouve pas d'elle-même, ce moyen; mais, quand Eric, un faux sentimental, corrompu comme les autres sous son apparente innocence, [illegible]

La pièce, bien que chacune de ses scènes soit très animée, est un peu lente dans son ensemble, et déconcerte légèrement par l'étrangeté des mœurs qu'elle dépeint, mais elle est curieuse, et elle est souvent fort risquée, pleine d'humour.

***CHALDÉE** [illegible] en trouvailles heureuses pour l'histoire de la Chaldée. Les Américains, avec le Dr Peters, les Allemands, les Anglais, les Français ont fouillé beaucoup des sites antiques les plus importants. Grâce au soin avec lequel la provenance [illegible] antique du pays a été rectifiée sur plusieurs points, et l'histoire, la religion, la littérature ont reçu des accroissements extraordinaires. Grâce à la découverte du *Code* de Hammourabi (v. HAMMOURABI), on a pu connaître très à fond les mœurs et la législation babylonienne.

Les débuts de la civilisation chaldéenne n'ont pas été atteints encore, mais il semble qu'on commence à les pressentir. Le P. Scheil a recueilli quelques tablettes d'un type si vieux que les formes hiéroglyphiques qui précédèrent les caractères en forme de clous s'y laissent reconnaître en plus d'un endroit. Ce sont là pourtant des exceptions, et presque partout l'écriture est, dans le gros, conforme à celle que nous voyons en usage aux époques plus récentes. Nous la déchiffrons aisément, et, grâce à elle, nous pénétrons chaque jour plus avant dans le passé des Etats mésopotamiens. C'est ainsi que nous constatons à côté des petites principautés d'Ourouk, d'Ourou, d'Eridou, de Lagache, l'existence de deux empires véritables, l'Elam et le royaume d'Agadé ou de Babylone, qui se disputent la suprématie sur les régions du Tigre et de l'Euphrate. Sargon l'Ancien et surtout son fils Naramsin se détachent de plus en plus avec vigueur sur le fond de l'histoire de leur temps : un beau monument, déterré à Suse par J. de Morgan, [illegible] riorité militaire de Naramsin sur les Elamites, et la perfection à laquelle la sculpture était portée sous son règne (v. SUSIANE). Si la série des souverains qui le précèdent ou qui le suivent immédiatement est encore incomplète, du moins les lacunes s'y rétrécissent-elles de jour en jour. Et il en est de même pour les dynasties locales qui florissaient à côté de ces deux empires : les dynasties d'Ourou, celles de Larsam, de Nipour, d'Ichin, celle de Babylone se révèlent à nous de plus en plus nettes, tant dans leurs rapports entre elles que dans leurs relations avec l'Elam. Nous arrivons presque à comprendre leurs révolutions et à rétablir les vicissitudes de la lutte qui, après avoir fait d'eux par intervalles les vassaux des conquérants élamites Koutour-Nakhounta, Koutour-Nabouk et autres, les soumit à Hammourabi vers le XXIe siècle avant notre ère et les fondit tous dans un grand Etat dont Babylone fut désormais la capitale officielle

CHANCRIFORME [illegible] l'aspect d'un chancre.

CHARLES (Edouard-Léopold-Georges-Albert), duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha, né à Claremont (Angleterre) en 1884, fils de Léopold, duc d'Albany, et de la princesse Hélène de Waldeck et Pyrmont, petit-fils de la reine Victoria d'Angleterre. Son oncle paternel, Alfred, duc d'Edimbourg, succéda en 1893 à son oncle, le duc Ernest II de Saxe-Cobourg-Gotha, qui était mort sans enfants et avait laissé son trône au second fils de son frère cadet, le prince consort Albert-Edouard, époux de la reine Victoria d'Angleterre. Comme le nouveau duc Alfred n'avait que des filles, il dut prendre comme héritier le fils de son frère cadet, le duc d'Albany. Le jeune prince Charles-Edouard vint en Allemagne en 1894, reçut une éducation officielle allemande. Il passa quelques années dans une école de cadets, puis en 1900, à la mort subite de son oncle, le duc Alfred, fut proclamé duc. Pendant sa minorité, le prince héritier Ernest de Hohenlohe-Langenbourg, qui avait épousé sa tante, la princesse Alexandra, fille du duc Alfred, fut chargé de la régence. Le régent maintint au pouvoir les libéraux modérés, combattit vivement leurs adversaires et fit quelques réformes dans l'enseignement. A l'âge de 21 ans, en 1905, le jeune duc prit lui-même le pouvoir et continua à régner selon les principes du régent, qui fut chargé quelques mois après de la direction de l'office colonial de l'Empire. Le 11 octobre 1905, il épousa Victoria-Adélaïde, princesse de Slesvig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg, née en 1885, nièce de l'impératrice d'Allemagne Augusta-Victoria, épouse de Guillaume II. Ce mariage le rapprocha de la famille impériale et apaisa les préventions des patriotes allemands contre lui. De ce mariage est né en 1906 un fils, Charles-Edouard-Albert-Ernest-Guillaume.

[illegible]

CHATELAILLON, comm. du dép. de la Charente-Inférieure arrond. et à 11 kilom. de La Rochelle, sur l'océan Atlantique; 820 hab. Ch. de f. Etat. Vaste plage fréquentée. Parcs à huîtres. Bouchots à moules. Pêche.

****CHEMIN** [illegible] — Ch. de fer. *Comité de l'exploitation technique.* Admin. Le comité de l'exploitation technique des chemins de fer, institué et organisé par les décrets des 9 janvier 1900 et 25 février 1903, a été réorganisé par un décret du 17 décembre 1906. Il délibère sur toutes les questions qui lui sont soumises par le ministre des tra-

[illegible]

CHEURFAS ou **CHORFAS**, [illegible] la domination française dans ces régions ont le plus vivement [illegible] tourné vers l'Est. Les Cheurfas, qui avaient été les prin- [illegible] de Taghit, etc.), et qui peuvent disposer de 8 000 à 10 000 [illegible] 1906. Habilement excités par des marabouts dévoués au Maroc, ils ont à plusieurs reprises razzié les Doui-Menia, [illegible] d'opter entre son amitié et celle du Maroc. Cette agitation, particulièrement violente à l'issue du Ramadan, obli- [illegible] sures de précaution sur la frontière saharienne, en ren- [illegible]

CHEWING-GUM [illegible] de *gum*, gomme, et *to chew*, mastiquer) n. m. Préparation gommeuse ou résineuse, très employée aux Etats-Unis comme pâte masticatoire propre à activer la salivation.

****CHILI.** — La partie centrale du Chili a été victime, en août 1906, d'une terrible catastrophe séismique, sans précédent dans cette région pourtant à maintes reprises éprouvée par les tremblements de terre. Le 16 août, dans l'après-midi, une série de secousses, orientées de l'E. à [illegible] notamment la partie basse de la ville, aux environs du port, où se produisit un terrible raz de marée — et fortement endommagé Santiago, Talca, etc.

****CHRISTIAN** (Arthur), administrateur français, né à [illegible]

CHROMATOPHORE [illegible] porter) n. m. Nom donné aux organes spéciaux de la phosphorescence des poissons et de certains mollusques appelés à vivre dans les profondeurs de la mer.

— ENCYCL. Océan. On sait que les eaux marines deviennent, à une certaine profondeur, impénétrables aux ondes lumineuses. Pour guider leur route, certains poissons ou mollusques, d'ailleurs pourvus d'yeux, possèdent de véritables [illegible] côté du corps (tel est le cas pour l'halosauropsis, qui vit dans les fonds de 1.500 mèt. environ), ou bien distribués sur toute la surface, comme dans certaines pieuvres, où l'on a pu compter jusqu'à dix-huit cents de ces appareils lumineux. Chacun de ces chromatophores est formé par une cavité aux parois miroitantes, au fond de laquelle est placée la substance phosphorescente. Une lentille convexe projette la lumière émise. En même temps des liquides diversement colorés, sécrétés par des glandes spéciales, [illegible] qu'il émet. Enfin, le Dr Joubin, professeur au Muséum d'histoire naturelle, qui a spécialement étudié la disposition et le rôle des chromatophores, a pu constater que chacun d'eux est généralement pourvu d'un obturateur, que l'animal peut abaisser lorsqu'il lui devient nécessaire de dissimuler sa présence.

CHROMOPHAGE [illegible] pigments.

— ENCYCL. Les *chromophages* sont des cellules qui digèrent les pigments organiques d'après le phénomène de [illegible] les cheveux blancs. En détruisant les chromophages, on pourrait redonner aux poils leur couleur primitive et ainsi s'expliquerait l'action des rayons X dans la recoloration des cheveux et de la barbe.

Clos (LE), opéra-comique en quatre actes, paroles de Michel Carré (d'après un roman d'Amédée Achard, *Le* [illegible] « clos », c'est une petite propriété appartenant au garde champêtre Gervais, dont la fille Geneviève est poursuivie par deux amoureux : l'un Jean-Simon, brave paysan, qu'elle aime malgré sa pauvreté; l'autre, Pierre Hennebaut, fils d'un riche fermier, qui lui est indifférent. Le père Gervais, qui adore sa fille et ne veut que son bonheur, la promet à Jean-Simon; aussi, quand Hennebaut, qui pense qu'on ne peut rien refuser à ses écus, vient brutalement la lui demander pour son fils, Gervais refuse. Le malheur, c'est que Gervais est débiteur d'Hennebaut et qu'il ne peut le payer. Hennebaut se vengera : il ruine le garde champêtre, fait vendre son clos et sa maisonnette, et le met sur la paille avec sa fille. Cependant, lorsque l'huissier arrive, il déclare à Gervais que les choses pourraient s'arranger, si Geneviève voulait épouser son fils. La jeune fille se dévoue, la mort dans l'âme, [illegible] ment, et elle devient Mme Hennebaut. Son mari, par ses bons soins, a fini par la conquérir; si elle n'a pas pour [illegible]

Nous sommes dans le clos. Il est nuit. Jean-Simon, qui s'était engagé comme matelot, est de retour; il attend Geneviève. On voit arriver Pierre avec un fusil et se cacher dans la maisonnette, pour épier et avec l'intention de tuer sa femme ou Jean-Simon, selon les circonstances. Voici les deux jeunes gens réunis. Jean-Simon rappelle à Geneviève leurs anciennes amours. Elle est émue. Il la presse, il l'enivre de paroles passionnées, voulant la décider à tout quitter et à le suivre. Il veut l'entraîner. Tout à coup, un coup de feu retentit. « Ciel! s'écrie-t-elle, c'est mon mari; il s'est tué! » Il n'en est rien. Pierre sort de sa cachette, et elle se jette dans ses bras, en lui jurant qu'elle l'aime, tandis que Jean-Simon s'enfuit.

La musique de Silver est singulière, hésitante, sans laisser la possibilité de deviner les tendances de l'auteur, [illegible]

sirs et ses sympathies. Le premier acte, le meilleur, donne la sensation d'un véritable [illegible] avec sa vivacité, son mouvement, ses [illegible] qui ne manquent ni de verve ni [illegible]. Puis tout change, et le musicien semble se tourner vers l'école nouvelle, mais sans la franchise [illegible]. Son œuvre reste indécise [illegible] le talent, mais [illegible] l'orchestre sage, bien [illegible]

COCCIDIEN [illegible] Qui a rapport aux coccidies.

COLOMB-BÉCHAR ou **BÉCHAR**, petite oasis du Sahara a[illegible] à l'O. de la vallée de la Zousfana [illegible] Béchar. C'est, en 1904, le [illegible] la voie ferrée qui doit relier Duveyrier aux [illegible]

COLUMBANO (Bordallo Pinheiro), peintre portugais, né à [illegible] en 1857. Élève de l'École des beaux-arts de Lisbonne, il s'est consacré principalement au portrait. Ses envois à l'Exposition universelle de 1900 : *Vins et* [illegible], *Arcám de Lisbonne*, *la Tasse de thé*, portraits des acteurs *Rosa* et *Taborda*, de [illegible] *de Queiroz*, *d'Ameida*, *João Barreira*, *Costa*, *Henrique de Vasconcellos*, lui ont valu une médaille d'or.

Conseillers généraux (INSIGNE DES), plaquette due au statuaire Maillard et [illegible] médaille d'identité aux conseillers généraux du département de la Seine. La plaquette, de forme ovale, est en vermeil et présente de face un buste de République coiffée du bonnet phrygien et [illegible] enveloppée par les plis d'un drapeau qui retombent sur les deux faisceaux croisés de licteurs servant de support au médaillon. Une branche de chêne et une branche de laurier encadrent la figure, aux côtés de laquelle se détachent sur le fond les mots : « Conseil général. » La partie supérieure est occupée par un petit socle supportant une figurine de femme [illegible] qui représente la Seine.



Insigne des conseillers généraux du département de la Seine.

CONVERT (Claude-François), agronome et économiste français, né à Bourg (Ain) en 1849. Ancien élève de l'École d'agriculture de la Saulsaie, ancien professeur d'économie rurale à l'École nationale d'agriculture de Montpellier, et depuis 1891 professeur en ces mêmes matières à l'Institut national agronomique, Convert s'est fait [illegible] un public agricole par sa connaissance de la vie rurale, la pondération et la sagesse de son esprit. Outre de nombreux articles consciencieux et documentés, on lui doit : *Études d'économie rurale* (*la Propriété, constitution, estimation, administration* [1885]); et *les Entreprises agricoles* (*organisation, direction* [1890]).

CORNAGLIA (Ernest), acteur français, né à Paris en 1834. Après avoir débuté à l'ancien théâtre Saint-Marcel et à celui de Belleville, il parcourut la province pendant une douzaine d'années, et en 1869 fut engagé au Vaudeville, où on le vit, entre autres, dans *un Mari qui voisine* et dans l'*Arlésienne*. En 1880, il entra à l'Odéon, où il tint avec distinction l'emploi des financiers et des pères nobles. Outre les nombreuses créations qu'il a faites dans *la Maison des deux barbeaux*, *le Capitaine Fracasse*, *Juan de Manara*, *les Truands*, *l'Angelus*, *Dix ans après*, etc., Cornaglia s'est distingué, dans le grand répertoire classique, par la sûreté et la solidité de son jeu ; il s'est fait remarquer surtout dans le rôle de *Bartholo* du Barbier de Séville.

Corneille (MONUMENT À), érigé à l'occasion du troisième centenaire du poète, à Paris, sur la place du Panthéon. Ce monument fait pendant à celui de Jean-Jacques Rousseau, placé sur le flanc sud de l'édifice [illegible] Il est dû à la collaboration de l'architecte H. Latour et [illegible] Allouard. [illegible] d'Allouard [illegible] beau morceau de sculpture, [illegible], viril, et d'une belle silhouette. Corneille, [illegible] geste familier, retient un pan de son manteau. Au pied du socle élevé, une figure de bronze, la muse tragique [illegible] lève du bras gauche le péplos à l'ombre [illegible] [illegible] et des attributs complètent heureusement cet ensemble décoratif.

Monument de Corneille à Paris.

Corriere della Sera, un des plus répandus parmi [illegible] à Milan et [illegible] [illegible] à celles de [illegible] libérales.

COSTA, nom sous lequel on désigne spécialement la [illegible] des Andes [illegible] l'Atlantique et [illegible] [illegible] altitude de 1 500 à 2 000 mètres au-dessus du niveau de la mer. La Costa comprend donc, surtout en ce qui concerne le Pérou (où sa largeur varie entre 100 et 130 kilom.) et le Chili (qu'elle englobe tout entier), la zone caractérisée par le manque de pluie et par un climat plus ou moins chaud, où les saisons sont à peine marquées.

*__COUNANI.__ — La décision arbitrale de la Suisse, rendue à la requête du Brésil et de la France au sujet de la possession du territoire contesté du bassin de l'Oyapock, avait reconnu au Brésil la possession de ce territoire ; mais la prise de possession par le gouvernement brésilien en avait été retardée, pour divers motifs, jusqu'en 1903. A cette date, un syndicat se forma en Europe, notamment à Paris, Londres et Madrid, pour l'exploitation de cette région. Un pseudo-gouvernement fut même constitué, distribuant des décorations et des concessions, créant des timbres-poste, etc., ce dont le Brésil s'alarma ; diverses réclamations furent faites, notamment auprès des gouvernements anglais et espagnol, et, pour couper court à toute tentative de flibusterie, des forces brésiliennes suffisantes ont occupé en juin 1905 la vallée de l'Oyapock, tandis que le gouvernement déclarait d'avance nulle et sans valeur toute concession de terre accordée sans son aveu dans le Counani. Mais la région n'en reste pas moins des plus troublées, habitée par un noyau d'aventuriers insoumis.

*__COURS__ n. m. — ENCYCL. Navig. *Long cours.* Depuis la promulgation de la loi du 19 avril 1906, l'Islande, y compris ses eaux territoriales, est considérée comme rentrant dans les limites du cabotage international.

**__COURSE__ n. f. — *Comité consultatif des courses.* Le décret du 16 juillet 1906 a institué, auprès du ministre de l'agriculture et sous sa présidence, un comité consultatif permanent des courses, dont les membres sont nommés par le ministre. Ce comité donne son avis sur toutes les questions se rapportant à l'institution même des courses et, d'une manière générale, à l'élevage. Ses attributions ont été précisées par le décret du 4 décembre 1906.

COUTURAT (*Louis*-Alexandre), philosophe français, né à Paris en 1868. Élève de l'École normale supérieure (1887), agrégé de philosophie (1890), licencié en mathématiques, docteur ès lettres (1896), il a été maître de conférences de philosophie à la faculté des lettres de Toulouse (1895), remplaçant au Collège de France (1895-1896), chargé de cours à l'université de Caen (1898). C'est un des principaux rédacteurs de la « Revue de métaphysique et de morale ». Il s'est surtout occupé de la philosophie des mathématiques et de l'application des mathématiques à la logique. Dans sa thèse française *De l'infini mathématique* (1896), il a défendu l'infini actuel de quantité contre les objections des néo-criticistes. Sa thèse latine a pour titre : *De Platonicis mythis.* On lui doit en outre : *la Logique de Leibniz* (1901); *Opuscules et fragments inédits de Leibniz* (1903); *Histoire de la langue universelle* (en collaboration avec L. Leau, 1903); *Extraits* de cet ouvrage (1904); *l'Algèbre de la logique* (1905). Il a publié avec Cadenat une traduction annotée de l'*Essai sur les fondements de la géométrie*, par Bertrand A. W. Russell (1901); etc.

*__CRAFTY__ (Victor GERUZEZ, connu sous le pseudonyme de), dessinateur et littérateur français, né à Paris en 1840. — Il est mort à Saint-Martin-de-Nigelles (Eure-et-Loir) en 1906.

**__CRAIGIE__ (Pearl Mary Teresa RICHARDS, Mrs.), plus connue sous son pseudonyme de *John Oliver* HOBBES, femme de lettres américaine, née à Boston en 1867. — Elle est morte à Londres en 1906.

**__CRÈTE.__ — Hist. La diplomatie internationale a eu de nouveau à s'occuper de la Crète, aux mois de juillet et d'août 1906. La tranquillité, en effet, a cessé d'être assurée, surtout dans le nord de l'île. Le 16 septembre 1906, les puissances ont déclaré, dans une note collective à la Grèce, que les réformes qu'elles se proposaient d'apporter dans l'administration et la police de la Crète devaient, dans leur pensée, marquer un pas de plus vers l'union des deux pays.

Le prince Georges décida au mois de septembre 1906 de se démettre de ses fonctions de gouverneur de la Crète. Les puissances, en présence de la retraite du prince, accordèrent au roi de Grèce l'autorisation de désigner le haut commissaire ou gouverneur qui succéderait au prince Georges, mais non de le nommer directement, comme s'il s'agissait d'une province de son royaume. Le haut commissaire, agréé par les puissances, Zaïmis, est d'ailleurs d'accord à Athènes avec le parti de l'annexion. Sa nomination, sans porter atteinte au principe de la suzeraineté du sultan, constituait une concession de nature à désarmer en Crète, au moins momentanément, les partisans nombreux de la réunion à la Grèce.

CROUZAT (Jean), général français, né et mort à Montpellier (1813-1879). Élève de l'École polytechnique, il en sortit dans l'arme de l'artillerie, et devint colonel en 1861. Il était à la veille de passer au cadre de réserve, lorsque éclata la guerre de 1870. Nommé général de brigade, au titre auxiliaire, par le gouvernement de la Défense nationale, le 3 octobre, il eut à organiser et à discipliner le 18e corps d'armée. Mis à la tête du 20e corps quelques jours après, il opéra dans l'Est, réussit à faire sa jonction devant Dijon avec les troupes de Garibaldi, mais dut bientôt retourner sur la Loire, et il attaqua, le 28 novembre, les Prussiens devant Beaune-la-Rolande. Après six jours de combats sanglants, il devait battre en retraite, ses troupes se trouvant dans le plus terrible dénuement. Après la conclusion de la paix, il n'exerça pas de commandement actif, mais collabora à différentes publications, notamment au « Journal des sciences militaires », et fit paraître : *Batteries de guerre* (1873); *les Places fortes et camps retranchés* (1875); *le 20e corps à l'armée de la Loire* (1873); etc. Il fut inutilement, en 1876, candidat à la députation dans le Rhône, avec un programme libéral.

**__CUBA.__ — Hist. La jeune république cubaine, qui avait organisé, en 1905, tous les éléments de son gouvernement, a disparu, en septembre-octobre 1906, supprimée par les États-Unis, et après avoir montré son incapacité absolue à se gouverner normalement.

Le président Estrada Palma, ainsi que le vice-président Mendez Capote, représentaient surtout les partis modérés de l'île. Ils n'ont pas tardé à entrer en conflit avec les libéraux, qui, soutenus probablement en sous-main par les États-Unis, ont demandé, en août 1906, l'annulation de l'élection présidentielle, et un amendement à la Constitution substituant au suffrage universel, pour la nomination du président, la méthode française.

Le général Guerra se mettait à la tête des libéraux, dans les provinces du sud de l'île, soutenu par Alfredo Zayas, Florencès Villuendas, etc. En août, les insurgés s'emparaient de San Luis, d'Aguacate, de Santa Cruz del Norte, etc. La révolte trouvait un terrain d'action tout préparé parmi les nombreux mécontents qu'avait faits la politique autoritaire d'Estrada Palma. Bientôt, l'ex-candidat libéral à la présidence, le général Max José Miguel Gomez, se ralliait à la rébellion, et la désaffection gagnait même la province de la Havane. Cependant, les révoltés négociaient presque ouvertement avec les États-Unis. Le général Gomez, d'ailleurs, s'était rendu en Amérique avant l'ouverture des hostilités, afin d'obtenir du gouvernement des États-Unis une première intervention destinée à assurer des garanties électorales aux libéraux cubains.

En présence de la révolte, le gouvernement de la Havane se montra hésitant. Après avoir nié l'étendue du péril, puis refusé de négocier avec les rebelles, le président Estrada Palma dut faire appel à des volontaires pour former une milice nationale d'infanterie et de cavalerie, chargée de coopérer avec les forces gouvernementales au rétablissement de l'ordre. Mais, le 16 septembre, le président Roosevelt faisait débarquer à la Havane les marins du croiseur *Denver*, dans l'éventualité d'un soulèvement de la capitale ou d'une attaque des insurgés. A ce moment, toutes les villes notables de la province de Santa Clara étaient aux mains de l'insurrection. Un débarquement de marins américains avait lieu le même jour à Cienfuegos. Ces débarquements avaient eu lieu à la prière des consuls américains, mais avec le consentement explicite du président Estrada Palma, incapable d'assurer le maintien de l'ordre. Le 15 septembre 1906, le président Roosevelt affirmait le droit des États-Unis de contrôler, aux termes de l'amendement Platt, la gestion intérieure des affaires cubaines, et il envoyait le secrétaire d'État de la guerre, Taft, en mission à la Havane, pour se rendre un compte exact de la situation. Taft était accompagné du général Funston et de renforts considérables.

Aussitôt arrivé, Taft déclara au président Palma que les États-Unis n'hésiteraient pas, pour assurer le rétablissement de l'ordre, à occuper militairement l'île. Devant cette déclaration, Estrada Palma résolut d'abandonner le pouvoir, malgré les prières instantes de ses amis libéraux, et il fut suivi dans sa retraite par le vice-président Mendez Capote. Le 30 septembre Taft s'installait au palais du gouvernement, tandis que Roosevelt donnait l'ordre d'expédier une nouvelle division à la Havane pour mettre à la raison les insurgés qui refuseraient de désarmer. Depuis lors, la mission de Taft, qui avait solennellement affirmé dans un discours les intentions pacifiques des États-Unis, a pris fin, et le secrétaire d'État à la guerre a été remplacé dans son poste de gouverneur provisoire, par Charles Magoon, précédemment gouverneur de la zone du canal de Panama, et les opérations du désarmement des insurgés se sont poursuivies sans incidents graves.

*__CUMBERLAND__ (*Ernest-Auguste*, duc DE), duc de Brunswick et de Lunebourg, héritier de la couronne de Hanovre, né à Hanovre en 1845. — En septembre 1906, lorsque s'est ouverte la succession de Brunswick, par suite de la mort du régent que la Prusse avait choisi, le prince Albert de Hohenzollern (v. BRUNSWICK), le duc de Cumberland montra, vis-à-vis de la Prusse, des dispositions peu conciliantes. La diète du duché ayant suggéré la possibilité d'un rapprochement entre les Hohenzollern et la maison de Cumberland, le prince de Bulow, chancelier, déclara que l'attitude passée d'Ernest-Auguste rendait impossible son avènement au duché : le duc de Cumberland, alors, écrivit à l'empereur d'Allemagne une lettre, où il déclarait renoncer à la succession au profit de son fils aîné ; mais il ne s'engageait en rien au sujet du Hanovre, et Guillaume II, comme il était naturel, refusa la proposition.

CURRY *keur-ré* — mot angl., du tamoul *kari* n. m. V. CARI, au t. II.

CYNOPHAGIE (*ji* — du gr. *kuôn, kunos*, chien, et *phagein*, manger) n. f. Usage de la viande de chien comme aliment : *La* CYNOPHAGIE *se développe en Allemagne.*

D

DAGRON (*René*-Prudent-Patrice), chimiste français, né à Beauvoir (Sarthe) en 1819, mort à Paris en 1900. Il perfectionna en photographie la préparation du collodion au chlorure d'argent, lui donnant une finesse et une transparence qui permit d'obtenir des réductions microscopiques inconnues jusqu'alors. Pendant le siège de Paris (1870-1871), il partit dans le ballon le *Niepce*, atterrit à Vitry-le-François dans les lignes prussiennes, d'où il s'échappa pour aller organiser à Tours, puis à Bordeaux, le service postal par pigeons voyageurs : grâce à la pellicule légère et transparente qui contenait la réduction de seize pages in-folio, il put envoyer à Paris assiégé les 150.000 dépêches qu'on lui confia. Il inventa depuis le télémètre, qui permet à l'officier d'avoir sur lui, sous un petit volume, les cartes à grande échelle de l'Europe centrale. Enfin, la chimie industrielle lui doit nombre d'inventions ou de perfectionnements (papiers autographiques, encres, teintures, etc.).

**__DALNY.__ — Le gouvernement japonais a décidé d'ouvrir Dalny au commerce de toutes les nations à partir du 1er septembre 1906, et aussi d'en faire un port libre en ce qui concerne les importations et les exportations venues de la province du Kouang-Toung, c'est-à-dire du territoire de la péninsule du Liao-Toung (qui a été cédé à bail), en tant que ces exportations passeront par le port de Dalny. Il a également décidé de permettre aux vaisseaux de toutes les nations de faire du commerce et de la navigation entre Dalny et les ports ouverts du Japon à partir du 1er septembre 1906.

*__DAVITT__ (Michaël), homme politique irlandais, né à Straide (Mayo) en 1846. — Il est mort en 1906. Il a laissé des ouvrages sur les questions irlandaises et sur les Boers.

*__DECOPPET__ (Auguste-Louis), ministre protestant, né à Paris en 1836. — Il est mort à Étretat en 1906. En 1903 [illegible]

avait publié une grande édition du Nouveau Testament, avec des notes explicatives et une longue introduction. Ses deux derniers ouvrages sont : [illegible], sermons (1906), et *les Grands Problèmes de l'au-delà*, huit conférences (1906).

**DEFUISSEAUX (Léon), homme politique belge, né à Mons en 1841. — Il est mort à Bruxelles en 1906.

DEJOB (Charles), professeur français, né à Paris en 1847. Élève de l'École normale supérieure (1867), il fut professeur de rhétorique à Laval (1871), à Angoulême (1874), à Bordeaux (1875), et au collège Stanislas à Paris (1876-1893). Il fut reçu docteur ès lettres (1881) avec les deux thèses : *Marc-Antoine Muret, un Professeur français en Italie dans la seconde moitié du XVIe siècle*, et *De Renato Rapino*. De 1888 à 1891, il suppléa [illegible] comme maître de conférences de littérature française à la faculté des lettres de Paris. Titulaire de la même chaire en 1893, il fut nommé professeur adjoint de littérature italienne en 1900. Il a publié encore : *De l'influence du concile de Trente sur la littérature et les beaux-arts chez les peuples catholiques*, essai d'introduction à l'histoire littéraire du siècle de Louis XIV (1884); *Mme de Staël et l'Italie*, avec une bibliographie de l'influence française en Italie de 1796 à 1814 (1890); *De la condition des juifs de Mantoue au XVIe siècle* (1891); *Supplément pour servir à l'histoire de l'influence française en Italie de 1796 à 1814* (1893); *Bernardin de Saint-Pierre et ses opinions religieuses* (1894); *l'Instruction publique en France et en Italie au XIXe siècle* (1894); *Notes [illegible]* (1895); *Études sur la tragédie française et la tragédie italienne* (1897); *Notes sur Édouard Rod* (1897); *les Femmes dans la comédie française et dans la comédie italienne au XVIIIe siècle* (1899), etc. Fondateur et président de la Société des études italiennes, il a donné des conférences et de nombreux articles sur des sujets intéressant les littératures française et italienne.

*__DELAGE__ (Marie-*Yves*), zoologiste français, né à Avignon en 1854. — Le professeur Yves Delage a joué un rôle important dans l'évolution des études biologiques en France. En 1895, il publia son grand ouvrage : *la Structure du protoplasma et les Théories sur l'hérédité et les grands problèmes de la biologie générale*, dans lequel il présentait le résumé et la critique des principaux systèmes de biologie générale et exposait ensuite ses idées personnelles. (V. l'analyse de ce livre à STRUCTURE.) Comme suite et complément à ce vaste travail d'érudition, Delage, secondé par un comité de spécialistes, a créé *l'Année biologique* (v. ANNÉE BIOLOGIQUE), destinée à analyser les principaux mémoires de biologie publiés dans l'année précédente et dont le premier volume a paru en 1897. En 1896, Delage, en collaboration avec Hérouard, a commencé la publication d'un *Traité de zoologie concrète*, conçu d'après un plan nouveau (étude de types), qui fait le plus grand honneur à ses auteurs par la richesse de sa documentation, et dont il n'existe d'analogue dans aucune langue. Entre temps, il s'occupait d'intéressantes recherches de biologie, en particulier sur la *parthénogénèse artificielle*, où il précisait et confirmait les découvertes de Loeb. Il a été élu en 1901 membre de l'Académie des sciences.



Delage.

DELAHAYE (Ernest-Jean), peintre français, né à Paris en 1855. Élève de Gérome, il débuta au Salon de 1875 par un *Portrait d'homme*. Son envoi de 1882, *Emballage et Maréchalerie*, lui valut une 3e médaille, et l'*Usine à gaz de Courcelles* (1884), une 2e médaille. Il a peint des portraits, des scènes de genre, *le Lavoir* (1886, musée de Limoux), *Maréchalerie* (1885), des tableaux militaires ou patriotiques : *la Charge de Marengo* (1887), commandé par l'État; *Sedan* (1888, à la ville de Barcelone), *Mlle Fifi*, *Dodds et Béhanzin*, *Retour de Paul Déroulède*, *place de la Concorde* (1906). On lui doit des *peintures décoratives* pour l'hôtel de ville de Saint-Denis, le *Discours de la [illegible]*. *Marchand*, à l'Exposition universelle de 1900, où il a obtenu une médaille d'argent pour la *Prise de Montbéliard par Paul Déroulède*.

DELME, ville d'Alsace-Lorraine (Lorraine [arrond. de Château-Salins]), sur un petit sous-affluent du Rhin par la Seille et la Moselle; 650 hab. Houblonnières, faïences. Delme fut, au moyen âge, le siège d'une seigneurie importante, placée elle-même au site de l'ancienne station romaine *Ad duodecimum*, sur la route de Metz à Strasbourg. Antiquités romaines.

DELONCLE (Antoine-Benoît-*Charles*), homme politique et ingénieur agronome français, né à Montauban, en 1860. Il appartenait à l'administration de l'agriculture à la fois comme inspecteur général de l'enseignement de la pisciculture et maître de conférences à l'Institut agronomique, quand il résolut de prendre part aux luttes publiques; il se présenta donc à la députation et fut élu en 1903 dans la 1re circonscription de Sceaux (Seine), en remplacement de Richard, et réélu au renouvellement général de 1906. Avant d'entrer au Parlement, il s'était acquis déjà en tant que journaliste et publiciste agricole, et particulièrement comme rédacteur en chef de l'« Agriculture nouvelle » et comme fondateur et secrétaire général de l'*Association de la Presse agricole*, une situation prépondérante. On lui doit, entre autres ouvrages de vulgarisation, un excellent *Dictionnaire populaire d'agriculture pratique* (1899), dont il écrivit lui-même une très grande partie, et dont les autres furent rédigées, sous sa direction et celle de Paul Dubreuil, par un certain nombre d'ingénieurs agronomes, de professeurs d'agriculture et d'écrivains spéciaux. On lui doit également : *l'Écrevisse et son élevage*.

DENCHAWAI, bourg d'Égypte (prov. de Menoufieh), près du Nil; 2.000 hab.

***DÉNOMINATION** n. f. (angl. *denomination*). — En Angleterre et aux États-Unis, Nom servant à désigner les différentes sectes religieuses.

***DÉPUTÉ** n. m. — Encycl. [illegible] 18 livres par jour, plus des frais de voyage à la fin de la législature. [illegible] pour frais de logement et de bureau.

La constitution du 22 frimaire an VIII (13 déc. 1799) [illegible] celui des membres du Corps législatif.

La disposition de la loi électorale du 15 mars 1849, [illegible] reprise par l'article 17 des lois du 30 novembre 1875 (députés) et 2 août 1875 (sénateurs). La loi du 23 novembre 1906 a élevé de 9.000 fr. à 15.000 fr. cette indemnité.

Sous l'Empire, elle était de 12.500 fr. pendant la session ordinaire (six mois) et de 2.500 fr. par mois pendant les sessions extraordinaires.

Le tableau ci-après fait connaître les indemnités et avantages dont bénéficient les membres des Chambres des députés des principaux pays :

France. — 15.000 francs par an. Parcours gratuit en chemin de fer sur le réseau de l'État. Circulation sur les autres réseaux moyennant une cotisation de 10 francs par mois. Retraite [illegible].

Allemagne. — 3.750 francs par an (avec retenue de 25 francs par jour d'absence). Parcours gratuit en chemin de fer.

Autriche. — 21 francs par jour pendant les sessions. Indemnités de voyage.

Bavière. — 12 fr. 50 par jour pendant les sessions. Parcours gratuit en chemin de fer.

Belgique. — 4.000 francs par an. Parcours gratuit en chemin de fer.

Bulgarie. — 20 francs par jour pendant les sessions. Un voyage gratuit.

Danemark. — 13 fr. 75 par jour pendant les sessions [illegible]. Parcours gratuit en chemin de fer.

Espagne. — Aucune indemnité. Billets à prix réduits.

États-Unis. — 25.000 francs par an. Un voyage gratuit. 625 francs pour frais de bureau.

Grèce. — 1.800 francs par an. Parcours gratuit.

Hongrie.— 5.000 francs par an; 1.650 francs d'indemnité de logement.

Italie. — Aucune indemnité. Parcours gratuit.

Norvège. — 16 fr. 25 par jour pendant les sessions. Un voyage gratuit. Soins médicaux gratuits. Funérailles gratuites.

Pays-Bas. — 4.150 francs par an. Un voyage gratuit.

Portugal. — Aucune indemnité. Parcours gratuit en chemin de fer.

Prusse.— 18 fr. 75 par jour pendant les sessions. Parcours gratuit en chemin de fer.

Roumanie. — 20 francs par jour pendant les sessions. Parcours gratuit.

Russie. — 26 fr. 65 par jour pendant les sessions. Un voyage gratuit.

Serbie. — 15 francs par jour pendant les sessions. Un voyage gratuit.

Suède. — 1.650 francs par an. Un voyage gratuit.

Suisse. — 20 francs par jour pendant les sessions. Un voyage gratuit.

Sauf en France, en Russie et aux États-Unis, aucune indemnité n'est allouée aux membres des Chambres hautes (Sénat, Chambre des lords, Chambre des seigneurs, etc.).

Députés (MÉDAILLES DES). A [illegible] législature, il est frappé et distribué aux députés une médaille spéciale, qui porte en général, pour chacun d'eux, le nom du représentant et de son département. Nous reproduisons ici les deux dernières de ces médailles, frappées pour la législature 1902-1906 et pour la Chambre élue en 1906. Mais l'usage lui-même est [illegible] beaucoup plus [illegible] et remonte à la première des assemblées révolutionnaires. Seule, depuis 1789, l'Assemblée législative (1791-1792) n'a pas eu de médaille, mais seulement des insignes et des cartes d'identité.

Médaille des députés 1902.

Médaille [illegible].

Nous croyons utile d'énumérer, pour chaque régime et pour chaque assemblée, les médailles ou signes de reconnaissance attribués à chaque représentant :

Assemblée nationale (1789). Carte d'identité de membre de l'Assemblée : 1789. Médaille cuivre par Vivier et Gatteaux : 17 août 1789.

Assemblée législative. Carte d'identité de membre de l'Assemblée : 11 octobre 1791. Insigne de député (Tables de la loi) : 12 juillet 1792. Pas de médaille.

Convention nationale. Carte d'identité de représentant : 22 septembre 1792. Carte d'identité : 3 mars 1794. Médaille en bronze par Benjamin Duvivier : 23 novembre 1797.

Conseil des Cinq-Cents. Carte de membre, par Saint-Aubin (9 prairial an IV). Médaille argent, par Dupré : 15 juillet 1796. Carte de membre, par Rousset : 26 mai 1797. Médaille argent [illegible]. Médaille cuivre doré, par Gatteaux : 24 janv [illegible] argent, par Gatteaux : 10 novembre 1799.

[illegible]

Gayrard : 1824.

[illegible] Médaille or, par Gayrard : 1er juillet 1825. Médaille argent [illegible].

Louis-Philippe. Médaille argent, par Gayrard et Caqué : 1830. Médaille argent, par Caqué : 1839. Médaille argent, par Petit : 1841 à 1848.

[illegible] Carte d'identité de membre de l'Assemblée : 1848. Médaille argent, par Barre : 1848.

[illegible]

Deuxième Empire. Carte d'identité : 1852. Médaille ar[illegible]

[illegible] argent, par Gatteaux : 1871.

[illegible] argent, par Barre : 1876 (*chaque législat.*). Carte d'identité : 1885. Carte d'identité, par Stern : 1er juin 1887. *Chaque législature* : médaille argent, par Max Bourgeois, jusqu'en 1899; médaille argent, par Léon Deschamps : 1900.

Médailles commémoratives. Congrès de 1879 : médaille bronze, par Oudiné; congrès de 1884 : médaille bronze, par Chaplain; congrès de 1886 : médaille bronze, par Max Bourgeois; congrès de 1887 : médaille bronze, par Max Bourgeois; congrès 1894 : médaille bronze, par Max Bourgeois [illegible] par Ponscarme; congrès de 1899 : médaille bronze, par Henri Dubois.

***DÉRATISATION** [illegible] dératisation s'applique, aux termes du décret du 4 mai 1906, aux navires se présentant dans les ports français dans des conditions de nature à faire craindre l'importation de rats contaminés de peste. Sont dispensés de cette formalité les navires qui se bornent à déposer des passagers dans le port sans accoster et ne font qu'un séjour de quelques heures, ainsi que ceux qui, faisant une escale de moins de douze heures, et laissant moins de 500 tonnes de marchandises, sont déchargés de jour, le navire étant d'ailleurs maintenu en éloignement des quais. Aux termes d'un décret modificatif du 9 août 1906, il a été décidé que les navires soumis à l'obligation de la dératisation peuvent être autorisés à ne procéder à cette opération qu'après que les passagers auront été débarqués sans accoster, ou après le déchargement d'un maximum de [illegible] chargement sera effectué loin du quai.

DÉRATISER [illegible] les navires qui arrivent d'Orient.

DERMOTHÉRAPIE [illegible]

DERMOTHÉRAPIQUE [illegible] thérapie.

***DESCAVES** (Lucien), écrivain et auteur dramatique [illegible] *férée*, qui fut favorablement accueillie.

DESTENAVE, officier et explorateur français, né à [illegible] d'infanterie de marine, il était résident à Bandiagara. Il conquit le Yatenga et organisa la mission Voulet-Chanoine, qui a eu pour résultat la soumission du Mossi et du Gourounsi. Chargé en 1900 de l'organisation du territoire militaire des pays et protectorats du Tchad, il soumit pacifiquement Senoussi, le sultan d'El-Kouti, défit à plusieurs reprises Fat-el-Allah, le fils de Rabah, occupa temporairement le Kanem et revint en France en 1902, après avoir recueilli ou fait recueillir par ses collaborateurs sur les pays du Tchad une foule de renseignements scientifiques d'une très grande importance.

DÉTECTEUR [illegible]

— *Détecteur magnétique*, Appareil imaginé par Marconi pour remplacer les radioconducteurs de Branly dans les communications à longue distance.

[illegible] d'hystérésis d'un métal magnétique sous l'action des ondes hertziennes. Sur un noyau en fil de fer de petit diamètre N est enroulée une faible longueur de cuivre isolé C, recouvert d'un long enroulement R, dont les extrémités sont reliées au téléphone T.

Le premier fil C communique avec l'antenne par A et la terre par B.

Près des extrémités du noyau, un aimant en fer à cheval F tourne autour de son axe xy. L'aimantation du noyau est donc constamment variable. Si des oscillations ont lieu dans l'antenne, et par suite dans l'enroulement C, le secondaire R reçoit des courants induits qui donnent des sons dans le téléphone.

Un autre appareil (fig. 2), basé sur le même principe, a été construit par Marconi [illegible] Entre les [illegible] est placée une bobine présentant les deux enroulements [illegible] gros fil et R [illegible]



Le noyau est constitué [illegible] par [illegible] sont [illegible] par un mouve[illegible]

On [illegible] résultat [illegible] par le câble [illegible] le [illegible] Les communications obtenues avec cet appareil sont supérieures à celles données par les radio-[illegible].

Le téléphone employé dans ce cas est le monotéléphone Mercadier. V. MONOTÉLÉPHONE, t. VI.

DETIREFONNER (*[illegible]* de *tire-fond*) v. a. Ch. de f. Enlever le tire-fond de. — DÉTIREFONNER *[illegible]*.

DIDION (Charles), ingénieur français, né à Charmes (Moselle) en 1802, mort à Paris en 1882. Admis à l'École polytechnique en 1820, il en sortit premier en 1822 pour entrer à l'École des ponts et chaussées, il devint ingénieur ordinaire en 1825, ingénieur en chef en 1841, inspecteur divisionnaire en 1848, inspecteur général en 1857. Didion prit une très grande part à la création de nos chemins de fer dont, avec les Seguin, les Talabot, les Flachat, il avait vite entrevu et pressenti l'avenir. Pendant treize années consécutives, Didion conserva la direction de la Compagnie d'Orléans, puis devint, en 1865, délégué général au conseil, et à ce titre chargé de la haute surveillance des travaux et du contrôle de la Compagnie.

DJANET, oasis du Sahara central, au S.-O. du Tibesti, et sur la route directe des caravanes entre la Tripolitaine et le lac Tchad; 20.000 palmiers, et environ 1.600 hab. Point d'eau important. Les velléités d'occupation de Djanet et de Bilma par la Turquie ont amené, en 1906, un incident diplomatique entre ce pays et la France. V. BILMA, au *Complément*.

***DJARABOUB**, ville de l'oasis de Faredgha, dans le désert de Libye, au N.-O. de l'oasis de Siouah; 3.000 hab. environ. Palmeraies; culture de l'orge, du blé, du dattier, etc.

Djaraboub, qui dépend politiquement de l'Égypte, est surtout connue comme le principal centre d'activité de la secte senoussite. Située sur le trajet des pèlerins musulmans venus de la Mauritanie et du Maghreb et en route pour La Mecque, elle est un perpétuel foyer d'agitation musulmane. De là se répandent, de confrérie en confrérie, les nouvelles et les mots d'ordre qui vont agiter jusqu'aux oasis les plus lointaines du Sahara.

DJERIBO, petite oasis du Sahara central, à 300 kilom. environ au N. de Bilma, sur la route suivie par les caravanes qui vont du Tchad au Fezzan. Quelques centaines de palmiers; 500 hab., souvent pillés par les Touareg Hoggar. C'est en allant visiter cette oasis que le commandant français Gaden fut attaqué, d'ailleurs sans succès, en novembre 1906, par les Touareg.

DJOFRA ou [illegible], oasis du Sahara septentrional, dans la dépendance politique de la Tripolitaine, par 29° de latitude N. et 14° de latitude E. de Paris; 2.000 hab. environ. Arabes et Berbères, musulmans Senoussites. Dattiers, culture de l'orge. L'oasis, reconnue par Nachtigal en 1869, est située sur le parcours des caravanes qui font le transit du sel, des armes, etc., entre Tripoli, Mourzouk et le Soudan central.

***DOMBES**. — Depuis 1865, des travaux de dessèchement patiemment poursuivis avaient supprimé une partie des étangs du pays mal entretenus, et qui étaient devenus un véritable foyer de fièvres paludéennes. La mortalité de la contrée s'était trouvée abaissée de ce fait de 40 à 25 p. 100 selon les années, la moyenne de la durée de la vie humaine s'était élevée de 23 à 38 ans, et la limite de la population avait augmenté dans la proportion d'un tiers. Par contre, le rendement économique du pays avait assez notablement diminué, par suite de la disparition des poissonneries des étangs, qui étaient la principale ressource de la Dombes. La loi du 15 novembre 1901 a autorisé, malgré l'avis très énergiquement formulé du comité d'hygiène publique de France, la remise en eau des étangs. En particulier, dans les environs du Plantay, une quinzaine d'étangs ont été reconstitués, sur une superficie de 200 hectares. Depuis ce moment, on a pu constater, comme il était naturel, une [illegible] dans la contrée, et en 1906, le congrès de médecine de Lyon, par une délibération qui a été [illegible] l'Académie de médecine, s'est empressé de [illegible] ou tout au moins la suspension de la loi [illegible].

***DONIOL** (Jean-Henri-Antoine), publiciste et administrateur français, né à Riom (Puy-de-Dôme) en 1818. — Il est mort à Paris en 1906. Correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques en 1884, il en devint membre libre en 1890. Outre les ouvrages déjà cités, il [illegible] *la Question de l'Église en France* (1891); *M. Thiers, [illegible] Saint-Vallier, le général de Manteuffel, la [illegible]* (1897); *Notes sur le passé [illegible]* (1898); *Considérations sur l'état de la [illegible]* (1899); *le Gouvernement de M. Thiers [illegible] pour la paix* (1896); *Serfs et vilains [illegible]*; *[illegible] Commencements 1851-1848* (1902); *[illegible] politique [illegible] devant l'histoire [illegible] la Révolution* (1904); *M. Thiers [illegible] 1870-1873* (1905).

Don Procopio, opéra bouffe de Bizet, posthume, re[illegible] Monte-Carlo en mars 1906. C'est [illegible] l'auteur de *Carmen*, agréable, écrite dans le style italien du temps. Le sujet, très classique, est fourni par les mésaventures d'un tuteur surveillant une jolie pupille, que courtisent à la fois un pré[illegible] et un [illegible] officier [illegible] en 1858 par Bizet, alors pensionnaire de la villa Médicis, devait être présentée à l'Institut. Mais Auber, directeur du Conservatoire, refusa de l'admettre, sous prétexte que le règlement exigeait des prix de Rome l'envoi non d'un opéra-comique, mais d'une messe. La partition, égarée par Auber, fut oubliée, et retrouvée seulement après un demi-siècle dans la bibliothèque du Conservatoire.

DORET (Gustave), compositeur suisse, né à Aigle en 1866. Il étudia d'abord le violon, fit une partie de ses études en Allemagne, avec Joachim et au conservatoire de Berlin, puis vint terminer son éducation artistique à Paris avec Marsick et Massenet. Il a fait fonctions de chef d'orchestre à Paris aux concerts d'Harcourt et à la Société nationale de musique, à Genève, aux grands festivals de l'Exposition de 1896. Comme compositeur il s'est fait connaître par certaines œuvres importantes. Il a fait exécuter à Lausanne, en 1891, une grande scène lyrique, *les Voix de la patrie*, pour soli, chœur d'hommes et orchestre, à Vevey, en 1895, un oratorio, *les Sept paroles du Christ*, puis un *Hymne à la nature*, une *Marche héroïque*, des airs de ballet pour orchestre, et il a écrit de la musique de scène pour un drame, *le Peuple vaudois*. Il a publié aussi de nombreux recueils de chant : *Sonnets païens* (sur des vers d'Armand Silvestre), *Fleurs de deuil*, *Jardins d'enfant*, *Airs et chansons couleur du temps*, etc. En dernier lieu, il a fait représenter à l'Opéra-Comique un opéra en deux actes, *les Armaillis* (1906), et il a écrit la musique de scène pour la traduction du *Jules César* de Shakspeare faite par Louis de Gramont et représentée à l'Odéon (1906).

DOREZ (*Léon*-Louis-Marie), érudit français, né à Villemaur (Aube) en 1864. Licencié ès lettres, archiviste-paléographe et élève diplômé de l'École des hautes études, il fut admis à l'école française de Rome. Puis il fut attaché en qualité de stagiaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale (1893), dont il devint bibliothécaire en 1905. Pendant trois ans, il suppléa P. de Nolhac à l'École des hautes études dans la chaire d'histoire de la philologie classique. Il a dirigé depuis 1893 la « Revue des bibliothèques » avec Émile Chatelain et la « Bibliothèque littéraire de la Renaissance » avec P. de Nolhac (de 1898 à 1906). Parmi ses travaux, relatifs à l'histoire littéraire et artistique de la France et de l'Italie aux XIVe, XVe et XVIe siècles, nous citerons : *l'Ars minor de Donat* (1890); *Pic de La Mirandole en France*, avec Thuasne (1897); *Chronique d'Antonio Morosini*, avec G. Lefèvre-Pontalis (1898-1902); *Itinéraire de Geromo Maurand d'Antibes à Constantinople, 1544* (1901); *la Canzone delle virtù e delle scienze di Bartolomeo Bartoli da Bologna* (1904); *Catalogue de la collection Dupuy* (1899); *la Faculté de décret de l'université de Paris* (dans la collection de l'« Histoire générale de Paris »); *Pantagruel, fac-similé de l'édition de Lyon, 1533*, avec Paul Plon (1903); *Pétrarque : Vie de César* (1906); etc. Il a donné de nombreux articles à des revues françaises et italiennes.

DORNIS (Elena GOLDSCHMIDT, dame Guillaume BEER, connue sous le pseudonyme de **Jean**), écrivain français, née à Florence en 1870. Encouragée par Leconte de Lisle, avec qui elle était liée d'amitié, et à qui elle consacra plus tard (1894) une étude intéressante, *Leconte de Lisle intime*, elle publia en 1893 son premier roman, *la Voie douloureuse*. Elle a donné depuis, sous ce titre : *les Frères d'élection*, une série de nouvelles, inspirées des mœurs et des légendes de la Dalmatie, et d'une poignante émotion dramatique ; puis deux romans : *la Force de vivre* et *le Voile du temple* (1906). Elle y aborde hardiment toutes les questions sociales et religieuses dont notre temps réclame la solution, sans que le côté passionnel y soit sacrifié. Jean Dornis a fait une étude particulière de la littérature, dont les résultats sont consignés dans *la Poésie italienne contemporaine*, et *le Théâtre italien contemporain* (1904).

DOUI-MENIA, tribu arabe du Sud-Algérien, aux confins de la frontière marocaine, entre le Tafilalet et l'oasis de Figuig. Essentiellement nomades, les Doui-Menia ont été depuis 1900 en relations suivies avec les Français, auxquels ils louent, comme porteurs, leurs immenses troupeaux de chameaux pour le service des convois qui ravitaillent les troupes françaises de la région d'Igli et du Touât. Pour ce motif, ils sont l'objet d'une jalousie violente de la part de leurs coreligionnaires du Tafilalet. Aussi les Doui-Menia, qui cultivent de l'orge sur le sol algérien, et vont chaque année récolter des dattes au Tafilalet, ont-ils été plusieurs fois razziés par les Cheurfas ou Chorfas et mis en demeure de choisir entre l'amitié de la France et celle du Maroc, dont les émissaires ont parcouru leur tribu, essayant de la détacher de la France.

DOXOGRAPHE (du gr. *doxa*, opinion, doctrine, et *graphein*, écrire) n. m. Antiq. Nom donné aux compilateurs grecs qui ont réuni des extraits des philosophes anciens : *Diogène Laërce, Stobée, étaient des* DOXOGRAPHES. Consulter les *Doxographi Græci* publiés par Diels, 1879.)

***DREYFUS** (AFFAIRE). — L'affaire Dreyfus a reçu, en juillet 1906, son épilogue judiciaire. La condamnation de Rennes, suivie de la grâce de Dreyfus, n'avait pas été acceptée par celui-ci, et une nouvelle demande en revision fut introduite en 1902, fondée notamment sur la déposition mensongère d'un témoin de la dernière heure, l'Autrichien Cernusky, sur certains aveux d'Esterhazy, qui s'était publiquement reconnu l'auteur du fameux bordereau, tout en affirmant l'avoir écrit par ordre ; enfin, sur la fausse interprétation de dépêches diplomatiques mal déchiffrées, ou volontairement antidatées par les auteurs de la confection du dossier secret. D'autre part, une enquête ouverte au ministère de la guerre permit de découvrir certains documents (la minute Bayle, notamment) que Dreyfus était accusé d'avoir distraits. A la suite d'une longue instruction poursuivie par la chambre criminelle de la Cour de cassation, sur le rapport du conseiller Moras, et après réquisitoire du procureur général Beaudouin, les chambres réunies rendirent un arrêt longuement motivé, où toutes les charges relevées contre Dreyfus étaient analysées et déclarées inexistantes, et où la condamnation de Rennes était, en fin de compte, annulée, comme ayant été « prononcée par erreur et à tort ». Rien ne subsistant, disait l'arrêt, qui pût être imputé à crime ou délit à Dreyfus, la cassation du jugement de 1899 s'imposait, sans renvoi devant un autre conseil de guerre.

Comme sanction de cet arrêt, Dreyfus, vu son ancienneté dans le grade de capitaine, fut nommé chef d'escadron, et, quelques jours après, décoré de la Légion d'honneur. Le lieutenant-colonel Picquart, le premier, avait signalé au ministère les agissements d'Esterhazy et mis en doute la culpabilité de Dreyfus. Il avait été, comme conséquence de cette attitude, mis en réforme et un moment emprisonné : il fut replacé en activité et promu général de brigade. V. PICQUART, au *Supplément*.

****DUMAY** (*Charles*-Frédéric), administrateur français, né à Paris en 1843. — Il est mort dans cette ville en 1906.

DURRIEU (Louis-François-Alfred), général français, né en 1812, mort en 1877. Fils du général Antoine-Simon Durrieu (v. ce nom), il sortit en 1832 de l'École militaire de Saint-Cyr, passa en 1836 par l'École d'état-major, fut nommé capitaine en 1840, et attaché en cette qualité aux travaux topographiques de l'Algérie. Il était, en 1854, général de brigade, commandait la subdivision de Mascara, puis conduisait contre les tribus hostiles du Maroc une expédition habilement conduite, qui lui valut d'être nommé divisionnaire en 1859. En 1866, il commandait la 13e division militaire lorsqu'il alla remplacer le général de Ladmirault comme sous-gouverneur de l'Algérie. En 1870, il reçut du gouvernement de la Défense nationale la mission d'organiser le 17e corps d'armée; mais au milieu du mois de novembre, il était remplacé dans son commandement par le général de Sonis.

DUTILLEUL (François-Étienne COLLARD-), administrateur et homme politique français, né et mort à Paris (1825-1883). Il entra, fort jeune encore, au ministère des finances, en 1843, et cinq ans après, fut reçu au concours inspecteur des finances. Après une rapide et brillante carrière, il était devenu directeur du mouvement général des fonds du trésor au ministère des finances, quand il fut élu conseiller général de l'Oise, puis député de Compiègne (1876). Il se déclara disposé à appuyer la république conservatrice, mais refusa de signer le manifeste des 363, et vota avec la minorité contre l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou (1877). Il fut alors nommé ministre des finances dans le cabinet de Rochebouët, contre lequel la Chambre vota un ordre du jour de défiance dès le 24 novembre 1877. Il fut remplacé le 13 décembre suivant par Léon Say.

E

****ÉCHÉANCE** n. f. — ENCYCL. Dr. comm. Lorsque les fêtes légales tombent un vendredi ou un mardi, aucun payement d'aucune sorte sur effet, mandat, chèque, compte courant, dépôt de fonds ou de titres ou autrement ne peut être exigé ni aucun protêt dressé le lendemain des fêtes tombant un vendredi ou la veille des fêtes tombant un mardi. (Loi du 20 décembre 1906.)

****ÉGLISE** n. f. — ENCYCL. *Régime des cultes.* Les catholiques français ayant refusé, conformément aux instructions du Saint-Siège, de se soumettre soit à la loi du 9 décembre 1905 (formation d'associations cultuelles), soit aux dispositions de la loi du 30 juin 1881 interprétées *lato sensu* par la circulaire du ministre des cultes du 1er décembre 1906, le gouvernement déposa un projet relatif aux biens ecclésiastiques et à l'exercice public du culte. La discussion de ce projet aboutit au vote de la loi du 2 janvier 1907.

Exercice du culte. La loi du 9 décembre 1905 n'est pas abrogée ; mais, à défaut d'associations cultuelles, les dispositions exceptionnelles qu'elle prévoit deviennent sans application, et l'exercice public du culte peut être alors assuré d'après les règles du droit commun, c'est-à-dire, soit par des associations régies par la loi du 1er juillet 1901 (v. ASSOCIATIONS), soit par voie de réunions tenues sur initiatives individuelles (loi du 2 janvier 1907, art. 4). En d'autres termes, le culte public peut être exercé légalement par trois moyens différents *ad libitum* :

1° Par associations cultuelles ;
2° Par associations de droit commun ;
3° Par réunions publiques sur initiatives individuelles.

Associations cultuelles. Le régime des associations soumises aux dispositions du titre IV de la loi du 9 décembre 1905 a été exposé au *Supplément*. V. ÉGLISE.

Associations de droit commun. Ces associations doivent se conformer aux articles 1 à 9, 12 et 17 de la loi du 1er juillet 1901. V. ASSOCIATION.

Réunions publiques cultuelles. En autorisant l'exercice public du culte par des réunions publiques tenues sur initiatives individuelles en vertu du droit commun établi par la loi du 30 juin 1881, l'article 4 de la loi du 2 janvier 1907 consacre par un texte législatif l'avis du Conseil d'État du 31 octobre 1906 et la circulaire du ministre des cultes du 1er décembre suivant. Les dispositions de l'article 25 de la loi du 9 décembre 1905 (déclaration valable pour un an) sont en outre appliquées à toutes les cérémonies du culte.

Voici la substance de l'avis précité du Conseil d'État :

La loi du 9 décembre 1905 soumet l'exercice public du culte par voie d'action collective à l'organisation des associations cultuelles. Dès lors, toute organisation qui a pour but de grouper des personnes ou des capitaux en vue du culte public n'est licite que sous la forme d'une association cultuelle. Si elle prend une autre forme, telle que celle d'une association de droit commun, créée en vertu de la loi du 1er juillet 1901 et ne satisfaisant pas, notamment par sa composition et son objet aux prescriptions de la loi du 9 décembre 1905, d'une société de secours mutuels, d'un syndicat professionnel, d'une société civile ou commerciale, elle n'est qu'une association cultuelle dissimulée, et ses directeurs ou administrateurs sont passibles des peines correctionnelles édictées par l'article 23 de la loi du 9 décembre 1905, sans préjudice de la dissolution de l'association frauduleuse qu'il appartient aux tribunaux de prononcer en vertu du même article. Mais la loi de séparation ne met aucun obstacle à ce que des individus, agissant en dehors de toute espèce d'association, organisent des réunions publiques cultuelles dans les conditions du droit commun, tel qu'il résulte de la loi du 30 juin 1881 sur les réunions publiques.

A la suite et en conséquence de cet avis, le ministre de l'instruction publique et des cultes adressa aux préfets une circulaire en date du 1er décembre 1906 relative aux conditions d'exercice du culte public à défaut d'associations. Les réunions cultuelles ne sont pas tenues d'avoir un bureau, la loi du 9 décembre 1905 sur la police des cultes garantissant l'ordre par des dispositions spéciales ; mais, à défaut de constitution d'un bureau, les signataires de la déclaration sont responsables, et le droit de disso-

lution ne peut être exercé par le représentant de l'autorité que s'il se produit des collisions et voies de fait. Le maintien du bon ordre dans les églises rentre [illegible] leurs dans les attributions de police municipale [illegible] au maire.

La déclaration préalable restera valable tant que les déclarants, conformément à l'art. 2 de la loi du 30 juin 1881, jouiront de leurs droits civils et politiques et que l'un d'eux sera domicilié dans la commune.

Condition juridique des édifices cultuels. Les édifices affectés sous le régime concordataire à l'exercice public du culte (cathédrales, églises et chapelles) se divisent en deux catégories. Les uns, visés par l'art. 12 de la loi du 9 décembre 1905, sont la propriété de l'État ou des communes, les autres appartiennent à des établissements ecclésiastiques (fabriques, menses ou séminaires).

L'article 13 de la loi du 9 décembre 1905 avait [illegible] les premiers seraient laissés gratuitement à la disposition des établissements publics du culte, puis des associations cultuelles auxquelles les biens de ces établissements auraient été attribués. Les seconds se confondent avec les autres biens des établissements ecclésiastiques et les représentants légaux de ces établissements avaient reçu mandat (art. 4) de les attribuer à des associations cultuelles dans le délai d'un an à partir de la promulgation de la loi, faute de quoi il appartiendrait au gouvernement de procéder lui-même, s'il le jugeait convenable, à cette attribution.

A l'expiration du délai d'un an, les premiers, dont la jouissance n'a pas été transférée avec les biens des établissements ecclésiastiques à des associations cultuelles, sont rentrés en la possession légale de l'Etat et des communes; les seconds, dont la propriété n'a pas été transmise à des associations de cette nature, ont été placés sous séquestre jusqu'à leur attribution par décret.

Mais les uns et les autres se trouvent dans une condition identique, en ce sens que jusqu'à décision contraire ils conservent, avec les objets mobiliers les garnissant, leur affectation antérieure. En effet, pour désaffecter les cathédrales, les églises et chapelles appartenant à l'Etat ou aux communes, un décret ou une loi, suivant les circonstances, sera nécessaire. Quant à ceux de ces édifices qui ont appartenu aux établissements ecclésiastiques, ils passent, à titre provisoire, aux mains du séquestre dans les conditions mêmes où ils auraient été transférés par les établissements ecclésiastiques à des associations cultuelles, c'est-à-dire avec leur affectation spéciale, et celle-ci durera tant qu'ils n'auront pas été attribués à des établissements communaux d'assistance ou de bienfaisance.

Par cela même que l'affectation des édifices autrefois consacrés à l'exercice public du culte subsiste, il incombe soit au séquestre, soit à l'Etat ou aux communes, non seulement de ne pas détourner ces édifices de leur destination en les faisant servir, ne fût-ce que d'une façon momentanée, à d'autres usages que le culte, mais encore de laisser le culte s'y exercer comme par le passé, pourvu qu'il y soit célébré dans des conditions légales.

Dévolution des biens ecclésiastiques. Aux termes de l'article 1er de la loi du 2 janvier 1907, « dès la promulgation de la présente loi, l'Etat, les départements et les communes recouvreront à titre définitif la libre disposition des archevêchés, évêchés, presbytères et séminaires qui sont leur propriété et dont la jouissance n'a pas été réclamée par une association constituée dans l'année qui a suivi la promulgation de la loi du 9 décembre 1905, conformément aux dispositions de ladite loi.

« Cesseront de même, s'il n'a pas été établi d'associations de cette nature, les indemnités de logement incombant aux communes, à défaut de presbytère.

« La location des édifices ci-dessus dont les départements ou les communes sont propriétaires devra être approuvée par l'administration préfectorale. En cas d'aliénation par le département, il sera procédé comme dans les cas prévus par l'article 48, paragraphe 1er, de la loi du 10 août 1871.

L'article 4 de la loi du 9 décembre 1905 avait décidé que, dans le délai d'un an à partir de la promulgation de ladite loi, les biens mobiliers et immobiliers des fabriques, menses, etc., seraient transférés aux associations cultuelles. D'autre part, l'article 11 du décret d'administration publique du 16 mars 1906 avait décidé que, si dans le délai de deux ans à partir de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905, les biens susceptibles de dévolution n'avaient pas été réclamés, il serait procédé à leur attribution par décret, conformément à l'article 9 de la loi de séparation. Estimant qu'aucune association cultuelle, par suite du *veto* du Saint-Siège, ne serait constituée en décembre 1907, le gouvernement proposa de régler l'attribution immédiate des biens des établissements ecclésiastiques non réclamés en décembre 1906 : l'article 2 de la loi du 2 janvier 1907 les attribua à titre définitif aux établissements communaux d'assistance ou de bienfaisance dans les conditions déterminées par l'article 9, premier paragraphe, de la loi du 9 décembre 1905.

En outre, et par application des articles 7 et 8 de la même loi, les biens grevés d'une affectation étrangère à l'exercice public du culte (charitable ou scolaire, par exemple) peuvent par décret être attribués aux établissements publics ou d'utilité publique ayant une destination conforme.

Jouissance des édifices cultuels. « A défaut d'associations cultuelles, les édifices affectés à l'exercice du culte, ainsi que les meubles les garnissant, continueront, sauf désaffectation dans les cas prévus par la loi du 9 décembre 1905, à être laissés à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion.

« La jouissance gratuite en pourra être accordée soit à des associations cultuelles constituées conformément aux articles 18 et 19 de la loi du 9 décembre 1905, soit à des associations formées en vertu des dispositions précitées de la loi du 1er juillet 1901 pour assurer la continuation de l'exercice public du culte, soit aux ministres du culte dont les noms devront être indiqués dans les déclarations prescrites par l'article 25 de la loi du 9 décembre 1905. » (Loi du 2 janvier 1907, art. 5, §§ 1 et 2.) Ainsi, le ministre du culte, même en l'absence de toute association, n'est pas un simple occupant sans titre juridique, mais un véritable usager, avec les avantages et les charges que comporte cette situation de droit; il pourra se servir [illegible] sous la seule obligation d'en assurer la conservation [illegible] Mais, pour qu'il en soit ainsi, le nom du ministre du culte devra être indiqué dans la déclaration.

L'entrée en jouissance est subordonnée, sous réserve des obligations énoncées en l'article 13 de la loi du [illegible] tif dressé : par le préfet pour les immeubles appartenant à l'Etat ou aux départements et pour les immeubles sous séquestre; par le maire, pour les immeubles qui sont la propriété des communes. (Loi du 2 janvier 1907, art. 5, § 3.)

« Les règles sus-énoncées s'appliqueront aux édifices affectés au culte qui, ayant appartenu aux établissements ecclésiastiques, auront été attribués par décret aux établissements communaux d'assistance ou de bienfaisance, par application de l'article 9, paragraphe 1er, de la loi du 9 décembre [illegible]

[illegible] nistre des finances du 1er décembre 1906, les biens mis sous séquestre sont conservés et gérés conformément aux règles de droit commun applicables à la conservation et à la gestion des biens des absents, et d'après les principes de la législation domaniale.

Le préfet autorise préalablement les actes de gestion [illegible] nécessaire.

Les objets mobiliers et meubles meublants qui se trouvent dans les édifices affectés au culte et qui appartiennent aux établissements publics du culte supprimés sont laissés dans ces édifices jusqu'à ce qu'il ait été procédé à leur attribution, en conformité des articles 8 et 9 de la loi du 9 décembre 1905.

Les mesures nécessaires pour en assurer le gardiennage sont prises, suivant les circonstances, par le préfet, après entente avec le directeur des domaines.

La mainlevée du séquestre est prononcée par arrêté préfectoral, et, dès que le séquestre a pris fin, le compte en est rendu par l'administration des domaines au préfet qui a qualité pour l'approuver et en donner décharge.

Une instruction du 4 décembre 1906 publiée au *Journal officiel* du 7 décembre 1906 a pour but :

1° D'indiquer les mesures que comporte l'exécution des dispositions édictées tant par la loi que par le règlement [illegible]

2° De tracer aux agents de l'administration des domaines les règles qu'ils doivent suivre dans l'accomplissement de la mission dont les a investis la confiance du législateur.

Biens grevés du droit de retour ou abandonnés. Une seconde instruction du 4 décembre 1906 (*Journal officiel* du 7 décembre 1906) trace les règles à suivre concernant : 1° la reprise et la gestion par l'Etat des biens des établissements ecclésiastiques grevés du droit de retour; 2° l'abandon de la jouissance et la désaffectation des édifices des cultes appartenant à l'Etat.

Défaut de déclaration. A défaut de déclaration, aux termes de la circulaire (Cultes) du 1er décembre 1906, « le curé ou desservant ne sera plus qu'un occupant sans titre juridique. Il sera sans droit pour faire aucun acte d'administration; encore moins sera-t-il capable d'accomplir aucun acte de disposition. Il y a lieu d'en conclure qu'il n'aura pas qualité pour percevoir des rétributions à raison de l'usage par des tiers de l'église ou des objets qui y sont contenus et qui appartiennent à l'Etat ou aux communes ou auront appartenu à la fabrique supprimée. Il aura seulement la faculté de recueillir des offrandes à l'occasion des actes de son ministère.

« Ces principes recevront leur application, notamment en matière d'obsèques religieuses, pour l'exécution du service intérieur, ou en d'autres termes, pour employer le langage même de la loi du 28 décembre 1904, la fourniture des « objets destinés au service des funérailles dans les édifices religieux et à la décoration intérieure et extérieure de ces édifices ». Si le matériel nécessaire existe dans l'église, l'usage n'en pourra donner lieu à la perception de redevances au profit du curé ou desservant. Au cas où il fera défaut et où il faudra le faire venir du dehors, ce ne sera pas au curé ou desservant de traiter à cet effet avec un entrepreneur; ce soin appartiendra soit directement aux familles, sous réserve de l'obligation pour elles de se munir des autorisations indispensables auprès de la municipalité, soit à celle-ci pour le compte des familles.

« Si le curé ou desservant ne succède pas aux droits de la fabrique, il n'héritera pas non plus des obligations de cet établissement. Il sera seulement tenu, comme occupant, de ne pas préjudicier à l'église et aux objets la garnissant. »

Retrait des allocations. A l'expiration du délai d'un mois à partir de la promulgation de la loi, sont de plein droit supprimées les allocations concédées, par application de l'article 11 de la loi du 9 décembre 1905, aux ministres du culte qui continueront à exercer leurs fonctions dans les circonscriptions ecclésiastiques où n'auront pas été remplies les conditions prévues, soit par la loi du 9 décembre 1905, soit par la loi du 2 janvier 1907, pour l'exercice public du culte, après infraction dûment réprimée. — La déchéance résulte d'un arrêté du ministre des finances rendu sur le vu d'un extrait du jugement ou de l'arrêt qui lui est adressé par les soins du ministre de la justice. (Loi du 2 janvier 1907, art. 3.)

Ainsi, le seul fait de la non-constitution d'associations cultuelles fait perdre le bénéfice exceptionnel des allocations concédées pour huit années aux ecclésiastiques exerçant le culte dans les communes de moins de 1.000 habitants. Ils ne peuvent toucher que les allocations ordinaires de quatre ans, faute de satisfaire aux prescriptions spéciales du décret du 19 janvier 1906.

Les titulaires de pensions ne sont l'objet d'aucune mesure de rigueur : la loi ne vise que les bénéficiaires d'allocations.

Séminaires. Après avoir conclu, dans sa circulaire du 1er décembre 1906, que l'absence d'associations cultuelles vouées à la préparation au sacerdoce empêcherait tout transfert des biens dont les séminaires avaient la propriété ou la jouissance, le ministre des cultes, dans une circulaire du 7 décembre suivant, estime que « si les *grands séminaires* entendaient sortir du cadre spécial dans lequel ils étaient renfermés jusqu'ici, et si, d'établissements purement cultuels, ayant pour objet exclusif de [illegible] ils se proposaient de devenir des [illegible] et 18 mars 1880.

[illegible]

conditions devraient être constituées conformément aux [illegible] gnement supérieur ou l'[illegible]

« Il demeure d'ailleurs bien entendu, comme l'implique [illegible] par la loi du 9 décembre 1905, les ét[illegible] les conditions privilégiées prévues par les articles 4 et 14 de ladite loi, des biens dont les séminaires avaient la propriété ou la possession. »

Einem [illegible] de R[illegible]thmaler, [illegible] homme d'Etat allemand, né à Herzberg (prov. de Saxe) en 1848. Il fut élevé à l'école des cadets, entra dans la cavalerie prussienne en 1870, prit part à la guerre contre la France et fut nommé officier pendant la campagne. Il suivit pendant trois ans les cours de l'Académie de guerre à Berlin, obtint le brevet d'état-major, fit partie de 1880 à 1893 successivement du grand état-major et de l'état-major de l'armée allemande d'Alsace-Lorraine à Strasbourg, fut nommé commandant en 1888, lieutenant-colonel en 1894 et chef d'état-major de corps d'armée, colonel en 1897, directeur au ministère de la guerre à Berlin en 1898, général de brigade en 1900 et chef de l'administration générale de la guerre. Il sut [illegible] à plusieurs reprises de défendre le budget de la guerre devant le Reichstag et montra une réelle éloquence et une grande habileté parlementaire. Promu général de division en 1903, il succéda au général de Gossler comme [illegible] sévèrement toute propagande socialiste dans l'armée, maintint les rigoureuses prescriptions du code d'honneur militaire sur le duel des officiers, prépara et fit voter en 1904 et 1905 une nouvelle loi militaire établissant définitivement le service de deux ans pour les troupes à pied.

Énergie [illegible] distributions d'énergie électrique qui ne sont pas destinées à la transmission des signaux et de la parole et auxquelles le décret-loi du 27 décembre 1851 n'est pas dès lors applicable sont soumises pour leur établissement et leur fonctionnement aux prescriptions de la loi du 15 juin 1906, qui a abrogé la loi du 25 juin 1895.

Elles peuvent être établies et exploitées sans autorisation ni déclaration, lorsqu'elles n'empruntent la voie publique en aucun point de leur parcours; mais une autorisation délivrée par le préfet en conformité de l'avis émis par l'administration des postes et télégraphes devient nécessaire lorsque les fils conducteurs doivent être établis, en un point quelconque, à moins de dix mètres de distance horizontale d'une ligne télégraphique ou téléphonique préexistante. (Art. 2 et 4.)

Les distributions d'énergie électrique empruntant les voies publiques sur tout ou partie de leur parcours ne peuvent être établies et exploitées qu'en vertu de permissions de voirie sans durée déterminée ou de concessions temporaires faites à des conditions qui varient suivant qu'il y a ou non déclaration d'utilité publique. (Art. 3.) Délivrées par le préfet ou le maire, selon que la voie empruntée rentre dans les attributions de l'un ou de l'autre, les permissions de voirie ne peuvent imposer au bénéficiaire aucune charge pécuniaire autre que les redevances prévues en raison de l'occupation du domaine public; elles ne constituent jamais un monopole à son profit. (Art. 5.) Les concessions temporaires sont soumises aux clauses d'un cahier des charges conforme à l'un des types approuvés par décret; elles confèrent à l'entrepreneur le droit d'exécuter sur les voies publiques et leurs dépendances tous les travaux nécessaires à l'établissement et à l'entretien des ouvrages, mais elles ne peuvent faire obstacle à ce qu'il soit accordé des permissions de voirie ou une concession à une entreprise concurrente. [illegible]

La déclaration d'utilité publique est prononcée par décret. Elle investit le concessionnaire du droit d'effectuer les travaux utiles, tant en dessus qu'en dessous des pro[illegible] se trouvant à proximité des conducteurs); [illegible] cependant aucune dépossession. C'est ainsi que la pose [illegible] ments, ne peut faire obstacle au droit du propriétaire de démolir, réparer ou surélever; que la pose de canalisa[illegible] Celui-ci est seulement tenu de prévenir le concessionnaire par lettre recommandée, un mois avant d'entreprendre les travaux de démolition, réparation, surélévation, clôture ou bâtiment.

[illegible] servitudes d'appui, de passage ou d'ébranchage, sont réglées en premier ressort par le juge de paix, qui peut ne nommer qu'un seul expert, s'il y a expertise. (Art. 11 et 12.)

[illegible] lieu qu'à la suite d'essais faits en présence des agents du contrôle, et des représentants des services intéressés, et après délivrance par le préfet d'une autorisation de circulation de courant. Le contrôle est exercé, sous l'autorité du ministre des travaux publics, soit par des agents qu'il délègue à cet effet pour les distributions empruntant la grande voirie, soit par des agents municipaux, lorsqu'il s'agit de concessions données par les communes

pour les distributions n'empruntant que les voies vicinales ou urbaines. (Art. 15 et 16.)

Les contraventions aux clauses de la permission de voirie ou du cahier des charges de la concession sont poursuivies et jugées comme en matière de grande voirie et punies d'une amende de 16 francs à 300 francs, sans préjudice [illegible].

Toute [illegible] aux dispositions [illegible] dans l'intérêt de la sécurité des personnes est poursuivie devant les tribunaux correctionnels et punie d'une amende de 16 à [illegible] francs, sans préjudice de l'application des pénalités prévues au code pénal en cas d'accident résultant de l'infraction. Les délits et contraventions sont constatés par des procès-verbaux dressés par les officiers de police judiciaire, les ingénieurs et agents des ponts et chaussées et des mines, les ingénieurs et agents du service des télégraphes, les agents voyers, les agents municipaux chargés de la surveillance ou du contrôle et les gardes particuliers du concessionnaire agréés par l'administration et dûment assermentés. Ces procès-verbaux font foi jusqu'à preuve du contraire. Ceux qui sont rapportés par les gardes particuliers doivent être affirmés dans les trois jours, à peine de nullité, devant le juge de paix ou le maire. (Art. 24.)

Un comité d'électricité, composé de trente membres pris moitié parmi les représentants professionnels français des grandes industries électriques, et moitié dans les administrations de l'intérieur, des travaux publics, du commerce, des postes et des télégraphes, de la guerre et de l'agriculture, donne son avis dans certains cas prévus par la loi et sur toutes les questions dont les ministres intéressés le saisissent. (Art. 20.)

*ENGAGEMENT n. m. — ENCYCL. Milit. *Engagements volontaires*. Par le décret et l'arrêté du 27 juin 1905, par les circulaires ministérielles du 13 septembre 1905 et du 17 janvier 1906, ont été déterminées les conditions dans lesquelles peuvent être contractés les engagements volontaires dans les troupes métropolitaines et coloniales prévus par la loi du 21 mars 1905. Le postulant doit d'abord satisfaire à diverses conditions de *taille* et d'aptitude physique, variant suivant l'arme où il désire servir. Un maximum de poids a été fixé pour la cavalerie : cuirassiers, 75 kilogrammes ; dragons, 70 ; cavalerie légère, 65.

Les engagements, qui ne peuvent être reçus que pour l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, le génie et le train, sont admis à toute époque de l'année ; mais ils peuvent être suspendus partiellement par décision du ministre de la guerre, suivant les besoins du service. Pour les compagnies d'ouvriers d'artillerie et d'artificiers, des autorisations ministérielles spéciales sont exigées. L'engagé doit avoir dix-huit ans accomplis. Mais, pour les troupes coloniales, les engagements de cinq ans, quatre ans et trois ans ne sont acceptés respectivement qu'à partir de dix-huit ans et six mois, dix-neuf ans et six mois, et vingt ans et trois mois : sauf exception pour les élèves des écoles militaires préparatoires, qui peuvent contracter à dix-huit ans un engagement de cinq ans. L'engagé indique le corps dans lequel il désire servir.

Le consentement du gouverneur militaire de Paris est nécessaire pour l'admission aux sapeurs-pompiers de Paris et pour tous les jeunes gens en résidence ou domiciliés dans le département de la Seine, désireux de s'engager pour un corps stationné dans le gouvernement militaire de Paris. Pour le département du Rhône, le gouverneur militaire de Lyon donne son consentement dans les mêmes cas. Enfin, il faut le consentement du commandant du 19e corps d'armée, pour les engagements aux tirailleurs algériens et aux spahis. Les jeunes gens provenant des établissements de correction, quel que soit leur domicile légal, ne peuvent s'engager dans les régiments stationnés dans le gouvernement militaire de Paris sans le consentement du chef de corps approuvé par le gouverneur militaire de Paris. L'homme qui, sans y être obligé par des condamnations encourues, veut s'engager dans un bataillon d'infanterie légère d'Afrique, doit reconnaître par une déclaration écrite qu'il a été informé par le commandant de recrutement de la nature spéciale de ces troupes et s'engager à y servir pendant toute la durée de son engagement. D'autre part, un engagé peut toujours être changé de corps ou d'arme, quand l'intérêt du service l'exige. En principe, c'est devant un commandant de bureau de recrutement que doit se présenter le jeune homme demandant à s'engager, et c'est le commandant qui le fait examiner avec l'assistance d'un médecin pour lui délivrer, s'il y a lieu, un certificat d'aptitude. Mais ce certificat peut de même être délivré par le chef du corps où désire entrer l'engagé. Une fois muni de ce certificat, le contractant se présente devant le maire d'un chef-lieu de canton, ou en Algérie devant le maire d'une des villes expressément désignées à cet effet, et, en Tunisie, devant les officiers de l'état civil. C'est là qu'il contracte son engagement après avoir dûment justifié de son identité, de sa situation de famille, de l'état de son casier judiciaire, et, s'il y a lieu, de sa situation militaire, au cas où il aurait été déclaré impropre au service ou classé dans le service auxiliaire par le conseil de revision ou réformé après avoir servi, etc.

Les jeunes gens [illegible] sur la première partie de la liste de recrutement cantonal peuvent, jusqu'au 30 septembre inclus, contracter un engagement de trois ans au moins. Une fois l'engagement signé, [illegible] en est remise à l'engagé en même temps qu'un ordre de route, et il se rend directement au corps. [illegible] de se présenter dans les délais fixés par ledit ordre de route.

ENTR'AIDER [illegible] — V. [illegible] s'entr'aider.

*ÉQUATEUR. — La république de l'Equateur a été, [illegible] le théâtre de graves désordres, qui n'ont cessé qu'au commencement du mois d'octobre. Ils ont eu pour prétexte le retour de l'ex-président Plaza, qui essaya, au mois de décembre 1905, de reprendre le pouvoir à son successeur, Lizardo Garcia, dont la popularité était en effet médiocre parmi les libéraux de l'Equateur. [illegible] été le trouble dans le pays, [illegible] Alfaro [illegible] était fait connaître [illegible] la séparation de l'Eglise [illegible] l'expropriation des biens [illegible] la part avancée, et à la [illegible] installée à Quito [illegible] laquelle il a été élu président de la république pour quatre ans.

**ERRAISSOULI, RAISSOULI ou RAISOULI, brigand marocain. — A la faveur du désordre, qui depuis 1904 n'a cessé de régner dans l'empire chérifien, le rôle d'Erraissouli, de bandit devenu fonctionnaire, n'a cessé de grandir. Au mois d'octobre 1906, lorsque des troubles se produisirent à Arzila, petite ville de la région de Tanger, sur l'Atlantique, Erraissouli fut chargé d'intervenir devant l'impuissance de la police locale, et prit la ville d'assaut. Son attitude hostile aux Européens décidait l'Espagne et la France à la démonstration navale du mois de décembre 1906, et bientôt le sultan le déclarait déchu de ses fonctions. Attaqué dans Zinat, en janvier 1907, par les troupes de Si-Guebbas, il était obligé de se réfugier, après deux jours de lutte, dans les montagnes de la côte.


Erraissouli.

**ESPAGNE. — Depuis le mois de mai 1906, date du mariage du roi Alphonse XIII, la politique intérieure de l'Espagne a été des plus agitées. Les débats relatifs aux rapports de l'Eglise et de l'Etat ont motivé un vif conflit du gouvernement espagnol avec les évêques d'abord, puis avec le Vatican, et une scission dans la majorité libérale du Parlement.

Jusqu'en 1868, l'Espagne n'avait admis d'autre culte que le culte catholique. Ce fut la révolution de Septembre qui proclama la liberté de toutes les manifestations religieuses en Espagne, aussi bien pour les nationaux que pour les étrangers. Mais, après la réaction bourbonnienne de 1876, l'Eglise catholique fut remise en possession de ses droits et privilèges, et reconnue religion d'Etat. D'autre part, l'article 12 de la constitution de 1876 contenait un article déclarant que nul Espagnol ne pourrait être inquiété pour ses opinions ou ses croyances. Grâce à cet article, les communautés protestantes purent tant bien que mal subsister, au moins dans les villes, sous cette réserve que leurs cimetières ou leurs temples ne porteraient pas de marques trop ostensibles de leur destination. Cette tolérance s'est accrue sous les ministères libéraux ; mais elle a motivé un ensemble de réclamations des plus vives de la part du clergé catholique, qui a notamment demandé le retrait aux municipalités du droit d'organisation des cimetières, la nécessité de la consécration religieuse pour la validité des unions contractées entre Espagnols, et l'extension aux congrégations non dénommées au Concordat de 1851 des privilèges accordés par celui-ci aux associations religieuses.

D'autre part, les ministères libéraux de Montero Rios et Moret, appuyés sur la majorité du Sénat, préconisèrent la revision du Concordat de 1851, dont les conséquences budgétaires leur semblaient trop onéreuses pour les finances espagnoles, la soumission au droit commun de toutes les congrégations que le Concordat de 1851 n'a pas visées, enfin la réforme de l'enseignement par la réglementation des établissements d'instruction aux mains des religieux, et qui ne pourraient être désormais autorisés que si cinq de leurs professeurs au moins possédaient les diplômes exigés par les décrets de 1900.

La majorité libérale du Sénat est nettement favorable à ces projets. Les députés ont marqué plus d'hésitation. Après la chute du cabinet Montero Rios, puis du cabinet Moret, le maréchal Lopez Dominguez, arrivé au pouvoir au mois d'août, affirma son intention de poursuivre une politique nettement anticléricale. Le Vatican ayant formulé une demande relative à la nécessité légale de mariage religieux (août 1906), le comte de Romanones répondit très sèchement que cette démarche portait atteinte à la souveraineté du pouvoir civil espagnol. Et, des manifestations s'étant produites dans les églises, certains évêques, notamment l'évêque de Tuy et l'archevêque de Tolède, ayant fortement critiqué le gouvernement, le ministre rappela aux évêques — sans cependant oser les poursuivre — que le Code pénal réprimait ces manifestations collectives.

A la fin d'octobre 1906, un projet de loi sur les associations était élaboré par le cabinet Lopez Dominguez. Il stipulait qu'aucun établissement religieux ne pouvait être autorisé sans l'approbation des Cortès, qu'aucun mineur ne pouvait faire partie d'une congrégation, que les religieux ne pourraient exercer l'enseignement s'ils n'étaient pourvus de titres universitaires, que la dot des membres des communautés serait limitée à un chiffre déterminé, etc. Le cabinet Lopez Dominguez estimait que ce projet pouvait, malgré son caractère très radical, être voté par les Cortès actuellement en exercice. Les amis de Moret, libéraux aussi, et qui avaient annoncé leur adhésion au projet, auraient préféré qu'une dissolution des Cortès et des élections nouvelles précédassent le vote de la loi. En conséquence de cette attitude, Moret écrivit au roi, le 29 novembre 1906, une lettre où il demandait que les chefs des groupes libéraux du Parlement fussent consultés. La démission du maréchal Lopez était la conséquence immédiate de cette démarche, et Moret constituait immédiatement un ministère. Mais, devant l'hostilité des éléments avancés du parti libéral, il devait à son tour démissionner, après vingt-quatre heures d'existence, et sans avoir osé se présenter au Sénat. Il fut remplacé par le ministère de la Vega.

En dehors de ces agitations intérieures, l'Espagne a poursuivi au dehors plusieurs négociations importantes. Elle a signé avec la Suisse un traité de commerce, et elle a engagé sur le même sujet de laborieux pourparlers avec la France. Enfin, le ministère Lopez Dominguez a dû se préoccuper de l'exécution des mesures de police prévues par la conférence d'Algésiras. Devant l'insécurité des colonies étrangères à Tanger et les prétentions croissantes du brigand Raisouli, devenu fonctionnaire du Sultan, il a négocié avec la France les conditions d'une démonstration navale qui s'est produite devant Tanger dans les premiers jours du mois de décembre 1906.

**ESTRADA PALMA (Thomas), homme politique cubain, né à Bayamo en 1835. — Après avoir inutilement essayé de réduire la rébellion cubaine, il a dû admettre (fin sept. 1906) l'intervention des Etats-Unis, et donner sa démission le 6 octobre. (V. CUBA au *Compl.*)

**ÉTAT CIVIL. — *Expéditions des actes de l'état civil*. Les articles 45 et 57 du code civil ont été modifiés par une loi du 30 novembre 1906. Toute personne peut en principe se faire délivrer des copies des actes de l'état civil, et ces copies, qui doivent porter en toutes lettres la date de leur délivrance, font foi jusqu'à inscription de faux. Mais elle doit, pour obtenir copie d'un acte de naissance autre que le sien, en demander par écrit l'autorisation au juge de paix du canton où l'acte a été reçu, si elle est illettrée, le maire ou le commissaire de police atteste que la demande est bien faite sur l'initiative de l'intéressé. En cas de refus, la demande est portée devant le président du tribunal civil, qui statue par ordonnance de référé.

L'autorisation est délivrée sans frais. En sont dispensés : 1° le procureur de la République ; 2° l'intéressé, ses ascendants et descendants en ligne directe, son conjoint, et, en cas de minorité ou d'incapacité, son tuteur ou son représentant légal.

En ce qui concerne, non plus les copies conformes, mais les simples extraits, tout requérant peut en exiger la délivrance, à la condition que ces extraits indiquent uniquement : l'année, le jour et le lieu de naissance ; le sexe de l'enfant ; ses prénoms ; les noms, prénoms, professions et domicile des père et mère, tels qu'il résultent des énonciations de l'acte de naissance ou des mentions transcrites en marge de cet acte.

ÉTHIOPIANISME (*nissm'*) n. m. Mouvement à la fois ethnique et religieux dont l'Afrique du Sud a été le théâtre depuis 1892.

— ENCYCL. L'*éthiopianisme* paraît avoir pris naissance pendant les dernières années du XIXe siècle, dans l'Afrique d'abord, puis s'être étendu aux Etats-Unis. Ce fut d'abord un mouvement religieux créé par un ministre noir de l'Eglise wesleyenne de Pretoria, au Transvaal. Le but avoué était d'organiser une Eglise chrétienne purement nègre, et de mettre fin par là, sur le terrain religieux, au mépris dans lequel les blancs tiennent les nègres, même chrétiens. Cette fondation trouva immédiatement un appui dans les communautés nègres américaines. En 1903, elle comptait plus d'un million d'adeptes, possédait plus de 5.000 pasteurs, et un trésor de 200 millions de francs déposé dans diverses banques des Etats-Unis. De religieux, le mouvement éthiopianiste est devenu politique avec la devise : « L'Afrique aux Africains », destinée à préparer, à une échéance plus ou moins lointaine, l'éviction de l'élément blanc. Il est à noter qu'en 1906, au moment de la révolte des Zoulous et de Bambata (v. NATAL au *Complément*), les premiers révoltés exécutés ont été des nègres chrétiens, parmi lesquels même un pasteur ; et les libéraux anglais ont vivement protesté contre la brutalité de ces mesures qui sont de nature à accroître l'hostilité de l'élément nègre chrétien contre l'élément blanc dans toute l'Afrique du Sud.

*ÉTHIOPIE. — Le 13 décembre 1906 a été signé à Londres un arrangement anglo-franco-italien concernant la pénétration pacifique en Abyssinie des trois puissances signataires ; cet accord a été communiqué aux Etats non contractants, particulièrement à l'Allemagne, qui n'a élevé aucune objection. Les négociations en avaient été poursuivies depuis le mois de mai 1906 entre Tittoni, Bourgeois et sir Edward Grey. Un deuxième arrangement, moins important, a été signé, sur l'initiative de l'Italie, au sujet de la répression de la contrebande dans les parages de la côte des Somalis.

Aux termes des engagements pris, les puissances contractantes promettent de ne rien changer au statu quo politique et territorial en Ethiopie. Aucune atteinte ne sera portée aux droits souverains du négus. D'autre part, les concessions d'ordre économique accordées à l'une quelconque des trois puissances ne devront pas nuire aux intérêts des deux autres. En cas de complications intérieures, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie ne devront intervenir que pour la protection des légations, des vies ou des propriétés des étrangers, ou des intérêts communs aux trois puissances ; et cette intervention ne pourra avoir lieu que d'un commun accord. Les trois puissances contractantes stipulent qu'une compagnie française, ayant l'agrément du gouvernement français, construira le tronçon de voie ferrée de Diré-Daoua à Addis-Ababa, avec un embranchement éventuel sur le Harrar. Les nationaux des trois pays jouiront d'un égal traitement en ce qui concerne les questions de commerce et de transit sur le chemin de fer et au port de Djibouti. La construction des chemins de fer en Abyssinie à l'O. d'Addis-Ababa sera effectuée par l'Angleterre ; celle du chemin de fer reliant le Benadir à l'Erythrée sera effectuée par l'Italie.

L'Angleterre aura le droit de construire un chemin de fer au Somaliland britannique, à travers l'Ethiopie, jusqu'à la frontière soudanaise. Mais, en règle générale, tous les chemins de fer de pénétration nouveaux en Abyssinie devront faire l'objet d'une entente préalable entre les trois puissances signataires, qui s'engagent à coopérer pour la protection de leurs intérêts respectifs en Ethiopie. Enfin, le dernier article de l'arrangement stipule qu'aucune autre convention signée par l'une quelconque des trois puissances ne sera opposable aux deux autres.

Dans le deuxième arrangement, relatif à la répression de la contrebande, il faut noter que les trois puissances maintiennent le principe de leurs législations respectives sur le droit de visite, mais acceptent que les mesures de surveillance adoptées pour chacune d'elles sur les points de sa propre souveraineté soient appliquées indistinctement aux boutres battant pavillon de l'une quelconque des trois puissances.

Expérience religieuse (L'), *essai de psychologie descriptive*, par William James. — Cet ouvrage, dont le titre anglais est *the Varieties of religious Experience* (1902), reproduit deux séries de conférences faites en 1901 et en 1902 à Edimbourg par le psychologue américain. La traduction française est de Frank Abauzit (1906) (préface d'Ém. Boutroux). Dans son *Introduction*, l'auteur caractérise les phénomènes dont il veut traiter : il étudiera exclusivement la religion comme fait intérieur, psychologique, abstraction faite de tout élément social, traditionnel, historique, etc. Le caractère névropathique de cer-

tains phénomènes organiques qui accompagnent souvent le sentiment religieux [illegible] la valeur de ce sentiment [illegible] pas d'après son origine et ses conditions organiques mais par ses résultats, sa fécondité pratique. Dans la première partie : *les Faits*, [illegible] analyse ce sentiment de la réalité invisible [illegible] contre dans les âmes [illegible] sentiment religieux a son principe à la fois dans l'optimisme et dans le pessimisme : optimisme d'une volonté qui s'abandonne avec [illegible] à la direction d'une puissance supérieure, pessimisme qui résulte du mal et des échecs de toute existence humaine et qui appelle un secours surnaturel contre la mélancolie. La conversion, qui a pour effet d'unifier la vie intérieure, se caractérise par un « déplacement du foyer [illegible] personnelle » ; lente ou rapide, volontaire ou passive, le rôle du moi subliminal ou subconscient y est prépondérant ; explication qui n'exclut en rien, fait remarquer l'auteur, l'intervention directe de Dieu. Dans la seconde partie du volume : *les Fruits*, W. James décrit la sainteté et ses principales manifestations : dévotion, charité, force d'âme, pureté, ascétisme, obéissance, pauvreté ; puis, du point de vue empirique, il en critique certains effets, mais pour trouver en définitive dans l'ascétisme le type de l'héroïsme libérateur, et un facteur de bien-être social. Il insiste en terminant sur le caractère pragmatique du sentiment religieux : c'est le cœur qui est la source de la vie religieuse ; c'est la prière qui en est l'élément principal. La religion est essentiellement une expérience individuelle : elle est pour chacun le sentiment « que les parties supérieures de son moi font partie de [illegible] *de plus grand* qui [illegible] agit en dehors de lui et peut lui venir en aide [illegible] sentiment d'une haute portée morale et même biologique. « Le moi conscient ne fait qu'un avec un moi plus grand d'où lui vient la délivrance » ; et c'est dans ce moi *plus grand*, subconscient ou subliminal, qu'il constate, par ses effets bienfaisants, la réalité de Dieu. Dieu existe, puisque son action est réelle et salutaire.

Telle est la conclusion de cette remarquable étude, qui, par le nombre et l'intérêt des documents qu'elle apporte en exemples, par la pénétration, la largeur d'esprit et la sympathie avec lesquelles elle apprécie le sentiment religieux, par la forme vivante et ingénieuse de l'exposition, se place au premier rang des travaux psychologiques de ce temps.

F

FABIUS (Arnoldus Nicolaas Jacobus), écrivain hollandais, né à Goor en 1855. Elevé à l'Académie royale militaire, lieutenant d'artillerie à Naarden, puis capitaine à Amsterdam, il a écrit sous le pseudonyme de F. A. BUIS des romans et nouvelles : *Marie Hudde*, *Dans les chaînes de la grandeur*, *la Fille du* [illegible] ; des ouvrages dramatiques : *les Jours critiques*, en collaboration avec Justus Van Maurik ; *le Ruban* et *le Noble Sport*, en collaboration avec Reyding. Il a aussi donné des études critiques, historiques, militaires.

FABIUS (Dammes Paulus Dirk), homme politique hollandais, un des chefs du parti antirévolutionnaire, né à Garderen en 1851. Docteur en droit de l'université de Leyde en 1878, nommé commis au gouvernement provincial de la Drenthe en 1879, il fut appelé en 1880 à Amsterdam à l'université libre de Kuyper comme professeur de droit. Ses écrits sont des œuvres de circonstance, défendant la cause antirévolutionnaire : *les Caractères religieux du droit* ; *la Révolution française* ; *Considérations sur le mariage* ; *Autrefois et aujourd'hui* ; *le Présent vu à la lumière des œuvres de* [illegible] ; etc.

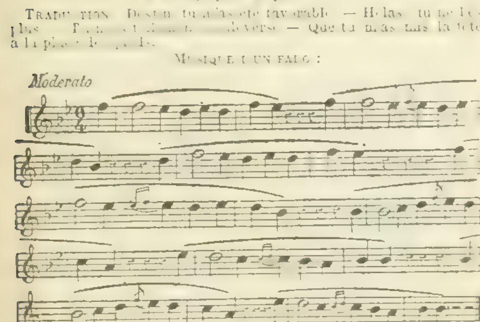
FADO (n. portugais qui veut dire *destin* ; du lat. *fatum*) n. m. Chant portugais très caractéristique, dont les paroles sont le plus souvent une invocation au destin.

— ENCYCL. Le *fado* est une mélopée gracieuse et mélancolique qui attendrit par sa douceur. L'instrument spécial pour jouer le fado est la *guitarra*. (V. ce mot.) Exemple d'un fado :

[illegible]

TRADUCTION. [illegible]

MUSIQUE D'UN FADO :



FAIRBANKS (Charles Warren), homme politique américain, né à Union County (Ohio) en 1852. Inscrit au barreau en 1874, il pratiqua avec succès à Indianapolis, et acquit bientôt une influence politique considérable. Président de la convention républicaine de l'Etat d'Indiana (1892), il se présenta sans succès aux élections pour le Sénat fédéral en 1893. Elu en 1897, il prit une part importante aux travaux de la commission chargée de résoudre certaines questions litigieuses qui surgirent entre les Etats-Unis et le Canada.

FALCONET (Marie-Anne), née COLLOT, femme statuaire, née à Paris en 1748, morte à Morimont, près de Nancy, en 1821. Elève d'Etienne Falconet, elle étudia sous sa direction la sculpture de portrait. En 1766, quand son maître fut appelé en Russie par Catherine II pour l'érection du fameux monument de Pierre le Grand, elle l'accompagna. Elle séjourna treize ans en Russie, y fut en grande réputation et y reçut de nombreuses commandes. Membre de [illegible] La Haye, où elle exécuta le buste du prince Guillaume d'Orange et de la princesse sa femme. Pendant la Révolution, elle se réfugia à Morimont, où elle mourut.

FALCONET (Pierre-Etienne), peintre français, mari de la précédente et fils d'Etienne Falconet. Il habita longtemps l'Angleterre, où il se fit connaître comme décorateur et comme portraitiste entre 1766 et 1773. A ce moment, il retourna en France ; puis il épousa l'élève de son [illegible] sa mort sont inconnues.

FALKENBERG (Richard), philosophe allemand, né à Magdebourg en 1851. Il subit principalement l'influence des philosophes Fortlage, Eucken et surtout de Lotze, fut chargé d'un cours de philosophie en 1880, nommé professeur adjoint en 1887 à l'université d'Iéna et devint en 1889 professeur titulaire à celle d'Erlangen. Ses principaux ouvrages sont : *le Caractère intelligible* ; [illegible] Frommann : *Ecrivains classiques de la philosophie*, dont il prit la direction en 1896. Il publia depuis 1885 la « Re[illegible]

FAMA [illegible] chefs indigènes, dans l'Afrique occidentale française.

FAREDGHA, nom donné à la partie septentrionale de l'oasis de Siouah, dans le désert de Libye, sous la dépendance politique de l'Egypte. C'est la partie la plus pauvre de toute la dépression ; mais elle contient l'important centre religieux de Djaraboub, qui est la métropole de la confrérie senoussite. Les caravanes de pèlerins venus du Maghreb et de la Tripolitaine et qui se rendent à La Mecque contribuent à lui donner une certaine importance commerciale.

FARIAU (*Charles*-Eugène-Frédéric), général français, né et mort à Paris (1830-1903). Sous-lieutenant, il fut blessé à l'assaut de Sébastopol, ce qui lui valut son second galon et la croix. Lieutenant-colonel en 1871, colonel en 1875, général en 1885, Fariau a sa page glorieuse dans la guerre de 1870. Etant major au 9e de ligne, il quitta le dépôt pour prendre le commandement d'un bataillon du 29e de marche. C'est en cette qualité qu'à Neuville-aux-Bois, près d'Orléans, il défendit le village contre un régiment, deux escadrons et douze canons. Ses dispositions étaient si habilement prises que l'ennemi dut battre en retraite, laissant 500 hommes sur le terrain, dont 150 tués. A la suite de cette affaire, le major Fariau fut cité à l'ordre du jour de l'armée de la Loire.

***FAURE** (Emile-Louis-*Maurice*), homme politique et littérateur français, né à Saillans (Drôme) en 1850. — Après avoir appartenu pendant dix-sept années consécutives à la Chambre des députés, dont cinq comme vice-président, Maurice Faure fut élu sénateur de la Drôme en septembre 1902. Au palais du Luxembourg, comme au Palais-Bourbon, il se consacra particulièrement aux questions d'instruction publique, sur lesquelles il a publié : *Pour l'Université républicaine*. Il a été nommé en 1906 rapporteur du budget de l'instruction publique. L'Association des journalistes républicains l'a choisi comme syndic, et il a été élu président du comité exécutif du parti radical. Son dernier livre : *Souvenirs du* [illegible] couronné par l'Académie française (1905). Il a réuni ses discours relatifs au Dauphiné et à la Provence sous le titre : *Pour la terre natale*, pages historiques et littéraires.

FAURE (Auguste-*Gabriel*), littérateur français, né à Tournon (Ardèche) en 1877. Après divers volumes de vers et de prose, dont un sur la *Liberté de la presse* (thèse de doctorat en droit, 1900), il s'est consacré au roman. Il [illegible] étude des mœurs grecques, et deux romans modernes, d'un [illegible]

FAVA (Onorato), romancier italien, né à Collobiano (Piémont) en 1859. Il a écrit, surtout pour le public familial et enfantin, de nombreux récits, dont quelques-uns ont été traduits en diverses langues. Les plus populaires sont : [illegible] *stelle* ; *lo Pantofole del re* (1898).

FEDKOVITCH HORDYNSKI (Joseph), poète petit-russien, né en Bukovine en 1834, mort à Lemberg en 1888. Après avoir servi dans l'armée, il devint inspecteur des écoles et contribua puissamment par ses écrits au réveil de la nationalité petite-russienne en Bukovine. Outre ses poésies lyriques et ses drames, on estime ses nouvelles [illegible] réimprimées en Russie [illegible] mourut dans la misère.

FELSINOTHERIUM [illegible] Genre de mammifères de la famille des halicoridés, comptant deux espèces fossiles dans le tertiaire pliocène du midi de la France et de l'Italie. (Les *felsinotherium* étaient des grands animaux marins, se rapprochant des dugongs actuels et surtout des *halitherium*. L'espèce type est le *felsinotherium Foresti*.)

***FEMME** n. f. — ENCYCL. Dr. En vertu de l'article 386 du Code civil, la *femme* veuve ou divorcée qui se remariait perdait l'usufruit du bien de ses enfants mineurs, [illegible]

[illegible]

FÉNÉON [illegible] mois, mais fut reprise plus [illegible] 1885. Fénéon collabora à la ré[illegible] la rédaction de la « Revue [illegible] fut accusé d'entente avec toute une bande poursuivie ; arrêté en 1894, il fut acquitté.

FERRERO [illegible] France (Paris), du cours d'histoire romaine prévu par la fondation G. Michonis. Il a pris comme sujet d'études : Auguste et les débuts de l'empire romain.

FERRIER [illegible] Jules Breton.

FERROCOLUMBITE [illegible] bique de fer. Syn. de TANTALITE.

Field [illegible] vie au grand air, comme l'indique son sous-titre : *the* [illegible] Lemon. Le texte embrasse tout ce qui concerne le jardin, la basse-cour, l'écurie, la laiterie, le ménage, la chasse à courre et au chien d'arrêt, le chenil, la pêche, le *yachting* et le canotage, l'équitation, la voiture, le cyclisme, l'automobilisme, les courses de toute nature, les jeux athlétiques, le *cricket*, le croquet, le *golf*, le *lawn tennis*, le polo, [illegible] Une section est réservée aux voy[illegible]

FIUMGRANDE FIUME [illegible] d'Udine, circondario de Pardenone]), sur un affluent du Livenza ; 3.500 hab. Vignobles, sériciculture.

FIUMICELLO URAGO [illegible] de Brescia), dans une région marécageuse et non loin d'un petit sous-affluent du Pô ; 4.000 hab. Riz, sériciculture.

FLEISCHER (Oscar), professeur et musicien allemand, [illegible] Berlin, sous la direction de Spitta, fut nommé en 188[illegible] conservateur de la Collection royale des vieux instruments de musique à Berlin, puis chargé d'un cours à l'université de Berlin sur l'histoire de la musique, professeur suppléant en 1895 et professeur titulaire en 1903. Il a publié, entre autres : *le Luthier Denis Gaultier* (1886) ; [illegible]

FLERES (Ugo), poète et romancier italien, né à Mes[illegible] qui semblait annoncer une très brillante carrière poétique ; depuis, il s'est dispersé, a publié de nombreux articles de critique littéraire et artistique, des romans : [illegible] *Extollat* (1887) ; *Tofania* (1902) ; *Glorie* (1904) ; des nouvelles : *Varia* (1894) ; un nouveau recueil de vers : *Sacellum* (1889), sans retrouver le succès qui avait accueilli ses débuts. Il a écrit en outre le livret de plusieurs opéras : [illegible] *dolina* (1903) ; etc.

FLEURY-RAVARIN [illegible] Lyon en 1861. Docteur en droit, auditeur au conseil d'Etat [illegible] cabinet du ministre du commerce et de l'industrie (1892-1893), il fut élu député de la sixième circonscription de Lyon, en 1893. Successivement réélu en 1898 et en 1902, il a combattu la politique du cabinet Combes. Collaborateur de la « République française » et de diverses revues, il a publié : *Conférence sur la réforme des boissons et le* [illegible] nateur du Rhône en 1906.

FLICKEL [illegible] démie des beaux-arts. Paysagiste vigoureux et original, il a été le peintre des sites des forêts du Nord. Ses œuvres lui ont acquis en Allemagne une grande réputation.

FLINKITE [illegible] *synadelphite*.

FLORENSITE [illegible] d'alumine et cerium.

FLORIAN (Frédéric), graveur sur bois et dessinateur, né à Saint-Aubin (Suisse) en 1859. Il étudia d'abord seul la gravure, puis se rendit en 1878 à Paris, où il reçut [illegible]

[illegible] Revue illustrée [illegible] et à des périodiques anglais tels [illegible] Harper's Magazine [illegible] Scribner's Magazine [illegible] Graphic. Il a [illegible] pour la Banque de France. Il a [illegible] ouvrages de luxe. Il a exposé aux Salons [illegible] 1890, à la Société [illegible] gravures d'après [illegible] Lepère, Besnard, L. O. Merson [illegible]

FLOURENS, comm. de la Haute-Garonne, arr. et à 12 kil. de Toulouse, près d'un petit sous-affluent de la [illegible] l'Hers [illegible] hab. Au petit hameau de Sainte-Madeleine, source froide sulfureuse.

FLUSSYTTROCALCITE [illegible] n. f. Fluorure naturel. [illegible] YTTROCERITE.

FOJNITSKY (Ivan Iakovlivitch), criminaliste russe, [illegible] 1848. Il fit ses études à l'université de Saint-Pétersbourg et y devint professeur. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, notamment : *Cours de droit criminel*; *les Peines dans leur rapport avec la* [illegible]; *le Système* [illegible] *en Russie*; *les Facteurs de la criminalité*; *la Femme criminelle*.

FONCIRGUE ou **FONTCIRQUE**, petit écart de la commune de Bastide-sur-l'Hers du départ. de l'Ariège, sur l'Hers, affluent de la Garonne; 100 hab. Source saline.

FONTAINE-LES-CORPS-NUDS, comm. de l'Oise, arrond. [illegible] de Senlis, sur la Nonette, sous-affluent de la Seine par l'Oise; 360 hab. Culture du cresson. Ruines de la célèbre abbaye bénédictine de Châlis.

FONTENAY, écart de la comm. de Marmagne (Côte-d'Or), arrond. et à 18 kilom. de Semur, sur le Touillon, sous-affluent de la Seine par la Brenne, l'Armançon et l'Yonne; 300 hab. Beaux restes d'une abbaye cistercienne.

FOOTÉITE n. f. Oxychlorure hydraté naturel de cuivre.

FORDYCE (Arnold-Jules), acteur français, né à Paris en 1868. Elève de Got au Conservatoire, il y obtint un premier accessit de comédie en 1890. Engagé alors à l'Odéon, il débuta à ce théâtre en 1891 dans la *Critique de l'Ecole des femmes* et y resta jusqu'en 1893, en se montrant dans quelques rôles du grand répertoire. On le vit ensuite, pendant deux ou trois ans, à la Bodinière (théâtre d'Application), où, tout en jouant la comédie, il fit représenter quelques petites pièces, toutes écrites en collaboration : *A la chambrée* (1895); *English Taylor*; *Au clair de la rampe* (1896); *Paris automobile* (1897).

****FORÊT** n. f. — ENCYCL. *Code forestier. Coupes extraordinaires de bois.* Dans les bois des communes et des établissements publics, une décision du ministre de l'agriculture (et non plus un décret) autorise des coupes extraordinaires portant : 1° sur la réserve disponible dans les bois aménagés en futaie; 2° sur les quarts en réserve dans les bois aménagés en taillis simple ou en taillis composé quand l'âge du peuplement a atteint ou dépassé de terme d'exploitabilité des coupes ordinaires. (Loi du 18 juill. 1906, portant addition à l'article 90 du Code forestier.)

Aux termes d'une seconde loi en date du 10 juillet 1906 :

1° La contrainte par corps ne sera plus exercée contre l'adjudicataire, ses associés ou ses cautions;

2° Les amendes pour introduction de porcs en surnombre, pour défaut de marque de ces animaux et des bestiaux, pour pacage illégal de chèvres, brebis et moutons, pour extractions non autorisées de produits accessoires, pour coupe ou enlèvement d'arbres de 2 décimètres de tour et au-dessus, pour animaux trouvés en délit sont sensiblement réduites.

Ces dispositions ont pour effet de modifier les articles 24, 28, 31, 45, 46, 54, 70, 73, 78, 144, 192 et 199 du Code forestier, dont l'article 146 est abrogé. Cet article punissait de l'amende et de la confiscation quiconque était trouvé dans les bois, hors des chemins ordinaires, avec des serpes, cognées, haches, scies et autres instruments de même nature.

Français d'aujourd'hui (LES) : *les types sociaux du* [illegible] *et du centre*, par Edmond Demolins (1898). — L'auteur, suivant en cela la méthode de Le Play, prétend faire comprendre, par l'analyse des faits et leur comparaison, comment s'est formé chacun des types sociaux que l'on trouve dans les diverses régions de la France. Les causes qui agissent le plus profondément pour les produire sont la nature du lieu et le genre du travail. Ce système d'analyse fournit au moins, s'il ne les donne pas tous, certains des traits généraux de chaque type.

FRANCE. — Presidence d'Armand Fallières.

MINISTÈRE SARRIEN

(14 mars — 20 octobre 1906)

[illegible] Sarrien eut à régler, au mois de juillet 1906, les [illegible] l'arrêt de la Cour de cassation touchant [illegible] L. capitaine Dreyfus fut nommé chef d'escadron, [illegible] Picquart, promu, par une loi spéciale, [illegible] des mesures disciplinaires furent prises [illegible] dans la campagne [illegible] Pie X envoyait à l'épiscopat français [illegible] la loi sur la séparation et il interdisait [illegible] cultuelles. Au [illegible] moment [illegible] [illegible] votée [illegible] Le 20 octobre [illegible] du conseil, pour [illegible] pouvoir, et était suivi dans sa retraite par [illegible]

MINISTÈRE CLEMENCEAU

(25 octobre 1906)

[illegible]	Clemenceau, *Sarraut*
[illegible]	Caillaux
[illegible]	Général Picquart, *Chéron*
[illegible]	Thomson.
[illegible]	Viviani
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] *Sarraut*.
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible] Leroux
[illegible]	[illegible]

Le ministère [illegible] très com[illegible] entendre des [illegible] cependant à [illegible] Il demanda [illegible] naval [illegible] projet sur la [illegible] aventures qui restaient à effectuer [illegible] puis, le pape ayant formellement condamné les associations cultuelles ou toute autre forme d'association destinée à entrer en rapport avec l'Etat, le ministre Briand déclara vouloir adapter aux cérémonies du culte la loi de 1881 sur la liberté de réunion, moyennant une déclaration annuelle, faite par le clergé des paroisses. A la veille de l'échéance du 11 décembre, Pie X défendit aux prêtres de se soumettre à cette formalité. Le gouvernement, après avoir fait constater, par des contraventions, le refus d'obéissance du clergé, décida de restituer immédiatement aux communes et à l'Etat, selon les cas, la jouissance des presbytères, évêchés, etc., et de supprimer, en certains cas définis de rébellion à la loi, les allocations temporaires accordées aux prêtres. (Loi du 2 janvier 1907.)

Au point de vue extérieur, le gouvernement eut à signer avec l'Angleterre et l'Italie la convention de décembre 1906 relative aux accords éthiopiens. V. ETHIOPIE.

***FRANCK** (César-Auguste), organiste et compositeur français (1822-1890). — Le 22 octobre 1904, fut inauguré à Paris, dans le square Sainte-Clotilde, un monument à la gloire de César Franck, œuvre du sculpteur Alfred Lenoir.

****FRAUDE** n. f. — Dr. *Fraude dans la vente des marchandises.* La loi du 1er avril 1905 sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises avait laissé à un règlement d'administration publique le soin de prescrire les formalités à observer pour les prélèvements d'échantillons, de fixer les méthodes d'analyse à employer, de désigner les autorités qualifiées pour rechercher les infractions et de déterminer leur compétence. Rendu en vertu de cette délégation, le décret du 31 juillet 1906 confie la recherche de la fraude aux commissaires de police ordinaires et spéciaux, aux agents des contributions indirectes et des douanes agissant à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, aux inspecteurs des halles, foires, marchés et abattoirs. En outre, les employés d'octroi, les vétérinaires sanitaires et les agents spéciaux peuvent être commissionnés à cet effet par les préfets (art. 2).

Les prélèvements d'échantillons, obligatoires lorsque les boissons, denrées ou produits, paraissent falsifiés, corrompus ou toxiques, sont opérés d'office, en toutes circonstances, dans les magasins, ateliers, voitures servant au commerce, ainsi que dans les entrepôts, les abattoirs et leurs dépendances, les halles, foires et marchés, et dans les gares ou ports de départ et d'arrivée. Les entrepreneurs de transport sont tenus de n'apporter aucun obstacle aux réquisitions du service et de représenter les titres de mouvement, lettres de voiture, etc., dont ils sont détenteurs (art. 4).

Chaque prélèvement comporte quatre échantillons, autant que possible identiques. Il fait, séance tenante, l'objet de la rédaction d'un procès-verbal administratif dans lequel le propriétaire ou le détenteur de la marchandise peut faire insérer toutes les déclarations qu'il juge utiles. L'intéressé est mis en demeure de déclarer la valeur des échantillons prélevés et un récépissé, détaché d'un registre à souche, lui est immédiatement remis avec mention de cette valeur (art. 5 à 8).

Les échantillons, placés sous scellés, sont transmis au préfet — à Paris, au préfet de police — qui en adresse un exemplaire au laboratoire dans le ressort duquel le prélèvement a été effectué.

Le laboratoire procède à l'analyse d'après les méthodes indiquées par une commission permanente instituée près les ministères de l'agriculture et du commerce, de l'industrie et du travail (art. 3 et 12).

Le résultat de l'analyse est consigné sur un rapport envoyé au préfet. Si ce rapport ne relève aucune infraction, le préfet en avise l'intéressé et délivre à son nom en vue du remboursement des échantillons, lorsqu'il a été demandé, un mandat dont le montant égale la valeur desdits échantillons au jour du prélèvement. Ce mandat est payé à l'ayant-droit sur représentation du récépissé qui lui a été remis au moment de la constatation. — Au cas d'infraction à la loi, le préfet transmet le rapport au parquet, en même temps que le procès-verbal de prélèvement et les échantillons restants. Le procureur de la République informe l'auteur présumé de la fraude qu'il est l'objet d'une poursuite, qu'il peut prendre communication du rapport du laboratoire et qu'un délai de trois jours lui est imparti pour faire connaître s'il réclame l'expertise contradictoire. S'il y a lieu à expertise, le juge d'instruction désigne un expert, l'intéressé en désigne un autre, à moins qu'il ne déclare s'en rapporter aux conclusions de l'expert désigné par le juge.

Chaque expert est mis en possession d'un échantillon et reçoit communication de toutes les pièces du dossier. Les experts sont choisis sur les listes spéciales de chimistes dressées, dans chaque ressort, par les cours d'appel ou les tribunaux civils. Aucune méthode officielle d'analyse ne leur est imposée. Ils opèrent à leur gré, ensemble ou séparément, chacun d'eux étant libre d'employer les procédés qui lui paraissent le mieux appropriés.

Leurs conclusions sont formulées dans des rapports qui sont déposés dans le délai fixé par l'ordonnance du juge. S'ils sont en désaccord, ils désignent un tiers expert pour les départager.

A défaut d'entente pour le choix du tiers arbitre, il est désigné par le président du tribunal civil, qui peut le choisir en dehors des listes officielles. En cas de non-lieu ou d'acquittement, la valeur des échantillons est remboursée (art. 13 à 21).

— *Conserves.* La loi du 11 juillet 1906 dispose que les conserves de sardines, de légumes et de prunes de provenance étrangère ne peuvent être introduites en France, y circuler, y être exposées, mises en vente ou détenues pour un usage commercial, que dans des récipients revêtus de la désignation du pays d'origine, sur le couvercle ou le fond, en caractères latins d'au moins 4 millimètres, estampés en relief ou en creux.

La même indication doit être inscrite en lettres adhérentes sur les caisses et emballages servant aux expéditions (art. 1er).

L'importation des boîtes de conserves de sardines étrangères d'un poids supérieur à 1 kilogramme est prohibée (art. 2).

Les contraventions sont constatées dans tous les lieux ouverts au public, par les officiers de police judiciaire et tous les agents de la force publique, des contributions indirectes, des octrois, des postes et des douanes. Elles sont punies d'une amende de 100 à 2.000 francs. Au cas de récidive dans les cinq ans, le tribunal peut élever au double le maximum de cette amende et prononcer en outre, contre le délinquant, une peine d'emprisonnement de un mois à un an (art. 3 à 5).

— *Fraude à bord des navires.* Si, indépendamment des objets régulièrement manifestés ou composant la cargaison, et des provisions de bord, dûment représentés avant la visite de la douane, il est découvert, à bord d'un navire se trouvant dans les limites des ports, des objets prohibés, taxés à 20 francs et plus les 100 kilogrammes, ou passibles de taxes intérieures, ces objets sont confisqués et le capitaine est condamné à une amende égale à leur valeur et de 500 francs au minimum. (L. du 10 avr. 1906, art. 1er.)

L'amende ne peut être récupérée en tout ou en partie par le capitaine sur l'ensemble, un groupe ou une unité du personnel du navire, sauf le cas où les objets en litige ont été découverts dans un local affecté à l'usage exclusif, collectif ou individuel du personnel; mais le capitaine est déchargé de toute responsabilité s'il administre la preuve qu'il a rempli tous ses devoirs de surveillance, ou si le délinquant est découvert. (Même loi, art. 2 et 3.)

La même amende est applicable à ceux qui ont débarqué ou tenté de débarquer en fraude les mêmes objets. L'auteur de l'acte frauduleux constaté à bord ou au débarquement est en outre passible de la peine d'emprisonnement de trois jours à un mois édictée par les articles 42 et 43 du 28 avril 1816. Les peines sont doublées si le délinquant appartient au personnel du bord et s'il est en état de récidive. (Même loi, art. 4 à 7.)

Le navire peut faire l'objet d'une saisie conservatoire pour sûreté du payement de l'amende encourue; mais la douane ne peut se refuser à en donner mainlevée s'il est fourni une caution ou versé une consignation jusqu'à concurrence du montant de l'amende. (Même loi, art. 7.)

FRÄULEIN n. f. Mot allemand qui signifie *mademoiselle* et qu'on emploie souvent, absolument, dans les familles françaises, pour désigner l'institutrice, la gouvernante allemande qui s'occupe des jeunes filles : *Jeune fille qui ne sort jamais qu'accompagnée de* FRÄULEIN.

FREDRIKSON (Jehan Gustaf), acteur suédois, né à Stockholm en 1832. Il étudia à Upsal, débuta (1862) au Théâtre royal de Stockholm, où il reçut les conseils d'Aug. Bournonville, devint (1879) intendant, puis (1901) seul directeur du théâtre dramatique royal. Il créa avec succès un très grand nombre de rôles, acclamé au cours de ses tournées dans toute la Scandinavie, remarquable surtout dans les *Raisonneurs*, du répertoire français. On lui doit diverses traductions ou adaptations de pièces étrangères.

FREMANTLE (sir Charles William), administrateur anglais, né à Swanbourne en 1834. Entré dans l'administration de la Trésorerie en 1853, il fut, en 1866, secrétaire particulier de Disraeli, alors chancelier de l'Echiquier, puis, en 1868, premier lord de la Trésorerie. De 1870 à 1894, il dirigea l'établissement royal de la Monnaie et fournit des rapports très étudiés sur la frappe et la circulation, non seulement en Angleterre, mais dans toutes les nations du monde. En 1896, il fut nommé un des directeurs de la Compagnie du canal de Suez.

FRONTERA DE TABASCO, bourg du Mexique (prov. de Tabasco), sur l'estuaire du rio Grijalva; 2.500 hab. Petit port de cabotage et de pêche. Exportation de bois.

FURIES (ri) n. f. pl. Section des chauves-souris, de la sous-famille des emballonurinés, comprenant les genres *furia* et *amorphochilus*. (Ces animaux sont tous propres à l'Amérique du Sud. La *furia horrens* est une chauve-souris assez grande, d'un gris bleuâtre, remarquable par l'aspect hideux de sa face, de son museau garni de lames, etc. Elle est commune à la Guyane et au Brésil. L'*amorphochilus Smablii* est propre au Pérou.) — *Une* FURIE.

G

GABRIEL (Paul-Joseph-Constantin), peintre paysagiste hollandais, né à Amsterdam en 1828, mort à La Haye en 1903. Il excellait à rendre les nuances du ciel et de l'atmosphère vaporeuse des sites hollandais. On a vu de lui à l'Exposition universelle de 1889 (Paris) : *Dans les polders de Vreeland, une Tourbière en Overyssel, les Chaumières de Zunk*, et, en 1900, *Paysage en Hollande*, qui valut à l'auteur une médaille d'argent.

GABRIEL (Joseph-Marie-Justin), peintre et aquafortiste français, né à Brignoles (Var) en 1838. S'étant rendu à Paris en 1860, il y reçut les leçons de Gleyre et les conseils de Ziem. Il a exposé de nombreuses toiles dans les Salons. Citons : *la Rentrée à la ferme* (1877); *les Vaches dans la prairie à Vandeuil* (1879), et différentes vues du pays de Bray et de la Landelle; *A l'étable* (1892); *Bords de la Méditerranée le soir* (1893); *Vue de Rouen* (1894); *Montmajour* (1896); *Des hauteurs de Meudon* (1897); *Bords de la Seine à Conflans* (1903); *Vue de Tours* (1905); *la Vallée de l'Oise*; *Fécamp* (1906); etc. Gabriel s'est montré, dans ses œuvres diverses, paysagiste délicat et habile graveur.

GALIMBERTI (Tancredi), homme politique italien, né à Cuneo en 1857. Docteur en droit (1880), avocat au barreau de Rome, publiciste, il fut, en 1887, élu député de Cuneo. En 1896, il entra dans le cabinet di Rudini comme sous-secrétaire d'Etat au département de l'instruction publique : il démissionna le 13 octobre 1897. Le 15 février 1901, il était pourvu du portefeuille des postes et télégraphes dans le cabinet Zanardelli, avec lequel il se retira le 29 octobre 1903.

GARDTHAUSEN (Victor), historien et paléographe allemand, né à Copenhague en 1843. Il fit ses études aux universités de Kiel et de Bonn, voyagea beaucoup, surtout en Orient, fut « docent » à Gœttingue, puis à Leipzig, où il devint, en 1877, professeur à l'université et bibliothécaire. Il a publié : *Conjectanea Ammianea* (1869); *les Sources géographiques d'Ammien Marcellin* (1873); *Paléographie grecque* (1878), le plus connu de ses ouvrages : *Mastarna ou Servius Tullius* (1882); *Auguste et son temps* (1891-1896). On lui doit, en outre, une édition de l'*Histoire d'Ammien Marcellin* (1874-1875) et un *Catalogue des manuscrits grecs du Sinaï* (1886).

GARGILESSE, comm. de l'Indre, arrond. et à 37 kilom. de La Châtre, sur la rivière homonyme, sous-affluent de la Vienne par la Creuse; 765 hab. Belle église du XIIe siècle. Château féodal ruiné. Les *Promenades autour d'un village*, de G. Sand, ont pour théâtre les environs de Gargilesse.

**GARNI [illegible] — ENCYCL. Dr. Les logeurs en *garni* sont imposables à la patente et à la [illegible]. Mais si la règle les contributions indirectes ne les astreint, en pratique, à ce dernier droit qu'autant qu'ils fournissent habituellement des aliments et des boissons à leurs locataires, l'administration des contributions [illegible] exemption de la patente qu'à ceux qui se restreignent dans leur habitation personnelle pour en louer une partie pendant un court laps de temps, une saison balnéaire, la durée d'une foire par exemple. Elle en exonère encore les personnes qui s'absentent pour un voyage et louent pendant ce temps leur appartement en garni, ainsi que celles qui louent une maison de campagne qu'elles n'habitent temporairement pas. Mais le fisc considère comme loueur en garni et impose comme tels à la patente [illegible] dans les villes d'eaux thermales ou dans les stations balnéaires, garnissent de meubles pour les louer, soit des maisons entières, soit des appartements indépendants de leurs habitations personnelles; ceux qui, en tous lieux, louent toute l'année tantôt à l'un, tantôt à l'autre, une partie de leur maison garnie, et notamment ceux qui dans les villes de garnison ou de facultés louent habituellement des chambres meublées aux officiers ou aux étudiants.

GARSCHINE (Eugène Mikhaïlovitch), littérateur russe, frère de Vsievolod (v. t. IV), né en 1860. Professeur de littérature russe et directeur d'une revue estimée : « la Richesse russe », il a publié des ouvrages de critique et d'archéologie, notamment un livre sur *la Littérature russe du XIXe siècle* (18[illegible]).

***GASTINEL** (Léon-Gustave-Cyprien), compositeur français, né à Villers-les-Pots (Côte-d'Or) en 1823. — Il est mort à Fresnes-les-Rungis en 1906.

GAUDEAU (Marie-Bernard), théologien et prédicateur français, né à Bourges en 1854. Après avoir fait ses études au petit séminaire de Blois et au collège des jésuites de Bordeaux, il entra dans la Compagnie de Jésus (1873). Il y devint professeur de littérature, pour les jeunes religieux, prédicateur et professeur de sciences sacrées. Docteur ès lettres en 1890, avec deux thèses de littérature espagnole. Attaché en 1892 à l'Institut catholique de Toulouse, il fut nommé, en 1894, professeur de théologie fondamentale à l'université grégorienne de Rome, et, en 1896, professeur de dogmatique à l'Institut catholique de Paris, où il resta jusqu'en 1899. Dans l'intervalle de ces divers enseignements, il prêcha des stations dans la plupart des principales chaires de Paris et de la province. Sécularisé après la loi de 1901, il continua son enseignement par la prédication et les conférences. En 1906-1907, il fit un cours public d'apologétique, très suivi, à l'Institut catholique de Paris, et y prit nettement position, mais avec des vues larges et personnelles, contre la philosophie subjectiviste, l'apologétique de l'immanence, les tendances de l'hypercritique. On a de lui : *les Prêcheurs burlesques en Espagne au XVIIIe siècle, étude sur José Francisco de Isla* (thèse française, 1891); *De Petri Joannis Perpiniani vita et operibus* (1530-1566), thèse latine (1891); *Libellus Fidei exhibens decreta dogmatica et alia documenta ad Tractatum de Fide pertinentia* (Manuel dogmatique du traité de la foi, 1898); *le Besoin de croire et le besoin de savoir* (1899); *Panégyrique de saint Thomas d'Aquin* (1901); *l'Eglise et l'Etat laïque. Séparation ou accord?* (1905); *Via crucis. Le pourquoi et le comment de la souffrance*. Il a publié en outre de nombreuses brochures oratoires et philosophiques.

GAUTHIER (Marie-Jules), érudit français, né à Besançon en 1848, mort à Dijon en 1905. Elève de l'Ecole des chartes, il fut nommé archiviste du Doubs, puis de la Côte-d'Or. Il devint en 1903 correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Outre de nombreux travaux dans les « Mémoires de l'Académie de Besançon » et ailleurs, on lui doit : *Département du Doubs : inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790* (1883-1895 et 1900); *Inventaire sommaire des archives de Baume-les-Dames antérieures à 1790* (1892).

GAUTHIER (Armand-Elzéar), homme politique français, né à Fitou (Aude) en 1850. Il fit ses études en médecine, puis s'établit à Sigean, dont il devint maire en 1881. Conseiller général de l'Aude en 1886, honoré de plusieurs récompenses pour les services rendus dans différentes épidémies, il fut élu en 1891 sénateur de l'Aude, et siégea dans les rangs du parti radical. Membre du comité consultatif des chemins de fer, il participa aux discussions touchant le régime des boissons. Il reçut dans le cabinet Rouvier (1905) le ministère des travaux publics, où il fut remplacé, en 1906, par Barthou.

****GAUTIER** (*Jules*-Joseph-Alexandre), professeur et administrateur français, né à Strasbourg en 1856. — Il a conservé, sous le ministère Clemenceau (1906), ses fonctions de directeur du cabinet du ministre de l'instruction publique. L'autorité qu'il s'est acquise en matière de réformes pédagogiques lui a valu de figurer comme délégué de la France aux congrès internationaux d'enseignement de Nuremberg et de Liége.

Jules Gautier.

GEERTZ (Julius), peintre allemand, né à Hambourg en 1837, mort à Brunswick en 1902. Elève des frères Gensler et de Jordan à Dusseldorf, il étudia également à Paris en 1864. Peintre de genre plein d'humour et de vigueur, il s'est acquis une réputation par : *le Criminel après l'arrêt, l'Ecole du village, la Jeune Fille et le Nid*, etc.

***GENÈVE** (CONFÉRENCE DE). — Une nouvelle conférence de la Croix-Rouge s'est réunie à Genève à la fin de juin 1906, afin de reviser et de remettre au point, en tenant compte de la puissance des armes actuelles, la convention de 1864 relative au traitement des malades et des blessés. Cette conférence, où étaient représentés trente-sept Etats, sur les quarante qui avaient signé la Convention de 1864, a été présidée par Odier, ministre de Suisse à Saint-Pétersbourg. Elle s'est notamment occupée du mode de protection des ambulances sur le [illegible]

[illegible]

***GÉNIE** [illegible] création, en Indo-Chine, de *compagnies indigènes*, dont le [illegible] et du ministre des colonies.

GÉNY (François), jurisconsulte français, né à Baccarat [illegible] civil à l'université de Nancy, il a publié : *Méthode d'in*[illegible]

***GÉODESIE** [illegible] *internationale*. Un bureau international de géodésie fonctionne [illegible] le lieutenant général Baeyer, puis par l'ingénieur Helmert, il avait été réuni en 1869 à l'Institut géodésique de Prusse. Au nombre des Etats adhérents figurent la France, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, la Russie, etc. Les travaux de l'institut ont pour but de coordonner et d'instituer des recherches relatives notamment à des déterminations astronomiques de la verticale en longitude et en latitude, au niveau moyen et à la dénivellation de la surface des mers, à la réfraction des rayons lumineux par l'atmosphère, etc. Il fonctionne sous la surveillance du ministre de l'instruction publique de Prusse, et a son siège au *Telegraphenberg*, à Potsdam.

****GEORGES de Grèce** [illegible]. La situation du prince Georges de Grèce devint difficile en Crète en 1906. Le prince en effet ne pouvait rester en désaccord avec la diplomatie grecque, qui protestait contre les nouvelles réformes d'administration et de police que les puissances se proposaient de réaliser en Grèce. D'autre part, représentant des puissances, assisté d'une gendarmerie internationale, il ne pouvait effectivement résister à leurs désirs très manifestement exprimés. Les puissances ayant, le 18 septembre, fait connaître à la cour d'Athènes leur intention de poursuivre les réformes, le prince Georges résigna ses fonctions et fut remplacé par Zaïmis.

GERHARDT (Charles-Emmanuel), mathématicien allemand, né à Herzberg (Prusse) en 1816, mort à Halle-sur-la-Saale en 1899. En 1870, il avait été appelé à diriger le gymnase d'Eisleben, et il conserva ces fonctions jusqu'en 1893. A cette époque, il se retira à Thorn. Il est connu pour ses publications : *la Découverte de l'analyse supérieure* (1855) et *Histoire des mathématiques en Allemagne* (1877), mais, ce qui a contribué encore à sa notoriété, c'est la publication qu'il a faite des *Œuvres mathématiques* (1849-1862) et des *Œuvres philosophiques* (1875-1890) de Leibniz.

GERNEZ (*Désiré*-Jean-Baptiste), physicien français, né à Valenciennes (Nord) en 1834. Reçu à l'Ecole normale supérieure en 1855, il occupa successivement les postes de professeur de physique au lycée d'Agen (1858), d'agrégé-préparateur à l'Ecole normale (1860), de professeur aux lycées de Dijon (1864), de Versailles (1866), de Saint-Louis (1867) et de Louis-le-Grand, à Paris (1868). Depuis 1873, il professa un cours de chimie générale à l'Ecole centrale des arts et manufactures et devint en 1881 maître de conférences à l'Ecole normale. Elève de Sainte-Claire Deville et de Pasteur, Gernez a écrit de nombreux mémoires dans les « Annales scientifiques de l'Ecole normale », les « Comptes rendus de l'Académie des sciences », le « Journal de physique », etc. Ses recherches sur les solutions gazeuses sursaturées et les liquides surchauffés lui ont permis de formuler une théorie précise de l'ébullition. Il a indiqué la cause de la cristallisation subite des solutions sursaturées et fait voir qu'une parcelle cristalline la provoquait seulement dans les substances isomorphes, d'où possibilité de séparer les cristaux hémiédriques de leurs symétriques. En étudiant les substances hors d'équilibre (surchauffe et surfusion cristalline, vitesse de transformation des différentes variétés de soufre), il découvrit la persistance de leurs modifications sous des influences diverses, même quand on les ramène dans les conditions initiales de température. Par la mesure du pouvoir rotatoire, il se rendit compte que les combinaisons chimiques ne s'opèrent pas, ainsi que cela semblait résulter d'observations antérieures, en proportions quelconques, quelque complexes que soient les corps mis en contact. Gernez fut élu membre de l'Académie des sciences de Paris en 1906.

****GIACOSA** (Giuseppe), auteur dramatique italien, né à Colleretto-Parella (Piémont) en 1847. — Il est mort au même lieu en 1906.

***GLASSON** (Ernest-Désiré), jurisconsulte français, né à Noyon (Oise) en 18[illegible]. — Il est mort à Paris en 19[illegible].

GLOAG (Rév. John Platon J.), théologien écossais, né à Perth en 1823, mort à Edimbourg en 1906. Il étudia aux universités d'Edimbourg et de Saint-Andrews, où il prit son bonnet de docteur, et exerça le ministère successivement à Dunning (1848), à Blantyre (185[illegible]) et à Galashiels (1870), où il prit sa retraite en 1890, après avoir été modérateur de l'assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse en 1889. De 1896 à 1899, il occupa par intérim la chaire de critique biblique à l'université de Saint-Andrews. P. J. Gloag a publié un grand nombre de commentaires sur les Ecritures, et plusieurs traductions d'ouvrages théologiques allemands. Parmi ses œuvres originales, on peut citer : des *Traités sur l'assurance du salut* (1850); [illegible]

GMUND, ville d'Autriche-Hongrie (prov. de Basse-Autriche), cercle d'Ober Manhartsberg, sur un petit [illegible]

[illegible] Métallurgie.

GOEJE [illegible]

[illegible] (en collaboration avec plusieurs savants, 1[illegible]).

GŒTZ (Léopold-Charles), théologien vieux-catholique [illegible] *Sacré-Cœur* (1900); *François-Henri Reusch* (1901); etc.

GOLGI [illegible] de Brescia) en 1843. Recteur de l'université de Pavie et [illegible] cette université un institut expérimental d'histologie et de pathologie dont il fut nommé directeur. Entre autres découvertes on doit à Golgi celle du microbe de la malaria, microbe que le major anglais Ronald Ross devait étudier à son tour, et des études très importantes sur [illegible] partagea avec le savant espagnol Ramon y Cajal. Golgi fut élu sénateur du royaume et membre de l'académie des Lincei. Parmi les travaux qu'il a publiés, citons : *Etude expérimentale sur l'étiologie des maladies mentales* (1869); *Recherches sur l'anatomie microscopique du cervelet* [illegible] (1885); avec Monti Ach : *Etude sur l'histoire naturelle et la signification chimico-pathologique de ce qu'on appelle* [illegible] *pique de la moelle épinière* (1891); *Action de la chimie sur le parasite de la malaria et les accès fébriles qu'il occasionne* (1892); *Lettre sur la malaria estivo-automnale de la campagne romaine* (1893); *Sur la structure de la cellule nerveuse des ganglions de la moelle épinière* (1898); etc.

GOLTZ (Hermann, baron DE), théologien protestant et professeur allemand [illegible] théologie à Erlangen, Berlin, Tubingue et Bonn (1853-1858), séjourna à Genève, puis à Paris (1858-1861), fut nommé prédicateur à l'ambassade prussienne de Rome (1861), professeur suppléant d'exégèse (1865), puis professeur titulaire (1870) à l'université de Bâle, ensuite à celle de Bonn (1873), membre du consistoire supérieur et du [illegible] *mites de la liberté d'enseigner* (1873).

****GOLUCHOWSKI** [illegible] chien, né en Galicie en 1849. — Au mois d'octobre 1906, le comte Goluchowski, qui occupait le poste de chancelier de l'empire austro-hongrois depuis 1895, remit sa démission à l'empereur François-Joseph. Le comte Goluchowski passait pour favoriser auprès de l'empereur l'influence allemande. Il l'aurait notamment encouragé à refuser aux Hongrois l'emploi dans l'armée de la langue magyare, et il aurait été lui-même encouragé dans cette intransigeance par l'action personnelle de l'empereur [illegible] grois, ayant laissé entendre à l'empereur François-Joseph que les Chambres hongroises se refuseraient à voter le budget commun tant que le comte Goluchowski serait maintenu [illegible] d'Ærenthal.

GOOSSENS [illegible] que de Malines, né à Perck, dans le diocèse de Malines, en 1827, mort à Malines en 1906. Prêtre en 1850, coadjuteur de l'évêque de Namur, puis évêque de Namur la même année (1883), il devint archevêque de Malines en 1884 et fut créé cardinal en 1889.

GORE (Charles), théologien anglais, né en 1850. Vice-principal de Cuddesdon College en 1880, il était en [illegible] En 1893, il fut nommé *vicar* de la paroisse de Radley, et l'année suivante chanoine de Westminster. Successive[illegible] il devint évêque de Worcester (1902), puis de Birmingham (1904). En 1890, il rédigeait un recueil théologi[illegible]

se[illegible] écrits, nous citerons : *Leo the Great* (18[illegible]); *Th[illegible]*, conférences [illegible] Frampton [illegible]; *Good Citizen[illegible]*; [illegible] *the Body of Christ* 1904.

GOUDEAU (Émile), [illegible] romancier français, né à Périgueux en 18[illegible]. Il est mort à Paris en 19[illegible].

GOULD (sir Francis Carruthers), publiciste et dessinateur [illegible], né à [illegible] en 18[illegible]. Fils d'un architecte [illegible], après avoir terminé ses études, dans [illegible] au London Stock Exchange. Mais il ne s'y [illegible] trouva sa voie dans la caricature. Pendant plusieurs années, il illustra seul le numéro de Noël du [illegible]. Il fit partie de la rédaction de la « Pall Mall Gazette », entra enfin dans celle de la « Westminster Gazette », dont il devint rédacteur en chef adjoint. Il a donné aussi des caricatures au « Sketch ». Gould est célèbre par ses caricatures politiques. Lord Salisbury, Gladstone et Chamberlain l'ont particulièrement bien inspiré. Sans qu'il y paraisse, il a joué, par la portée de ses dessins sur le public, un rôle énorme dans la victoire des libéraux sur les conservateurs aux élections de 1906, et surtout dans le triomphe du libre échange sur le protectionnisme impérialiste de Chamberlain. Il a été créé baronnet en 1906.

GOURARI m. [illegible], dans le sud de l'Algérie et dans les oasis sahariennes soumises à la France, des pièces d'argent de différents types qui ont servi, jusqu'en 1906, de monnaie d'appoint pour les payements.

— ENCYCL. Cette monnaie était constituée par des pièces de toutes dates et de toute origine : douros d'Espagne, pièces de cinq francs françaises, anciens thalers de Marie-Thérèse, le tout fréquemment rogné, coupé en morceaux, ou troué pour être mis en chapelets. Afin de retirer de la circulation cette monnaie, dont la dépréciation et l'incertitude gênaient considérablement les transactions, le gouverneur général de l'Algérie décida, en 1905, que les indigènes pourraient acquitter l'impôt en argent gourari qui serait pris par les caisses de l'Etat pour sa valeur fiduciaire, mais seulement versé à titre de matières métalliques dans les caisses de l'Etat. La Monnaie de Paris a effectivement remboursé en métal fin l'importante somme d'argent gourari qui lui a été remise en janvier 1906.

GRACE (William Russel), industriel américain, né en Irlande en 1832, mort à New-York en 1904. Il s'embarqua tout jeune pour les Etats-Unis, fit son apprentissage dans le négoce, fonda à New-York une modeste maison qui prospéra rapidement sous sa direction et devint bientôt la grande firme commerciale *Grace and C°*, qui engloba dans ses opérations le continent américain tout entier. William Grace avait créé la ligne de navigation *New-York and Pacific* et avait été l'un des promoteurs de la *Peruvian Corporation*, qui a pris à sa charge la dette du Pérou contre la cession par cette république d'un réseau ferré, de terres et de mines. Enfin, en 1897, il fonda à New-York, dont il avait été maire, le *Grace Institute*, pour l'instruction professionnelle des femmes.

GRAEBE (Charles), chimiste allemand, né à Francfort-sur-le-Mein (Prusse) en 1841. Il fut successivement étudiant à Heidelberg, Marburg et Berlin, prit le grade de docteur en philosophie et ne tarda pas à se signaler à l'attention du monde savant par la synthèse de l'alizarine, exécutée en collaboration avec Liebermann (1868). L'année suivante, il devint privatdocent à l'université de Leipzig, qu'il quitta bientôt pour celle de Kœnigsberg. Depuis 1878, il occupa une chaire de chimie à l'université de Genève (Suisse). Indépendamment de nombreux mémoires insérés dans les comptes rendus de la Société chimique allemande ou dans les *Annales* de Liebig, Graebe a publié un excellent *Guide pratique de l'analyse quantitative*.

****GRANT** (TERRE DE), terre polaire arctique. — Dans les premiers mois de 19[illegible], l'explorateur américain Peary a exécuté la reconnaissance complète de la côte septentrionale de cette terre polaire arctique.

GRASSET (Hector), médecin français, né au Breuil (Marne) en 18[illegible]. Il fit à la Faculté des sciences et à la Faculté de médecine de Paris ses études scientifiques, et fut notamment préparateur d'histologie pathologique à l'Hôtel-Dieu. Il alla ensuite exercer la médecine à Rouen. Nous citerons, parmi ses principaux ouvrages ou mémoires, dont un certain nombre ont paru dans la « Gazette des hôpitaux » ou les « Annales de la Société de biologie » : *Étude sur le muguet* (1894); *[illegible] pratique sur le poumon; guérison [illegible]* (1897); *les Fièvres gastro-intestinales de la seconde enfance* (1896); *les Troubles digestifs parabronchitiques* (1898); *Comment on devient [illegible]* [illegible] *la Phtisie pul[illegible]* (1899); *Contribution à l'étude de l'organothérapie*, traitement de certaines maladies de peau et de divers troubles digestifs (1899); *la T[illegible]* (1901); *la Contagion tuberculeuse et les divers milieux* (1901); *Considérations sur* [illegible] *Difficultés du diagnostic entre* [illegible] *localisations arthritiques*; enfin et surtout, une intéressante étude sur le *T*[illegible] (1900).

****GRÈCE**. — La politique de la Grèce, pendant l'année 1906, a été presque uniquement [illegible] de Macédoine et le conflit qu'elle a [illegible] avec la Bulgarie et surtout avec la Roumanie. La Grèce se fonde, pour revendiquer des droits sur la Macédoine, sur le long effort que, depuis 1453, elle a fourni contre les Turcs, et surtout sur la prédominance de la race et de la culture helléniques en ce pays. Elle se plaint que la Bulgarie ait [illegible] introduit en Macédoine des bandes armées, qui ont aussi bien frappé sur les instituteurs grecs et les popes que sur les fonctionnaires turcs. De [illegible] le conflit de mai 1906. Des manifestations anti-helléniques ont eu lieu dans les principales villes bulgares, et la Grèce même a dû demander, sans succès d'ailleurs, au mois de septembre 1906, une [illegible] pour les [illegible] Valaques au [illegible] Porte de [illegible] La Roumanie est alors intervenue, protestant vivement contre les excès du [illegible] Koutzo-Valaques, qu'elle entend protéger au nom de la communauté d'origine et, partiellement, de langue, le droit à un exarchat religieux indépendant du patriarche grec, et la suppression pour eux de l'obligation de la langue grecque pour les offices; prétentions contre lesquelles la Grèce a protesté immédiatement, offrant, de concert avec la Russie, de transporter à Saint-Pétersbourg le centre des négociations, puis de porter le débat devant la cour de La Haye. Sur le refus de la Roumanie, et à la suite de manifestations à Bucarest contre le consul général grec, les relations diplomatiques entre les deux Etats furent rompues le 15 mai. Le 7 juillet, la Roumanie surélevait les droits de douane prélevés sur les marchandises d'origine grecque, et la Grèce prenait en manière de représailles des mesures analogues. Au mois d'août, des désordres anti-helléniques avaient lieu à Galatz. Depuis lors, les choses sont restées en l'état, la pression des grandes puissances, notamment de l'Angleterre, sur la Roumanie et sur la Grèce, ayant empêché des désordres plus graves.

Un autre incident a surexcité les passions helléniques au mois de septembre 1906. Le prince Georges de Grèce, qui avait été délégué par les puissances comme haut commissaire en Crète, a résigné ses pouvoirs. (V. GEORGES.) Les puissances, tout en affirmant leur désir de préparer l'union éventuelle de l'île au royaume hellénique, n'ont pas accepté que le roi de Grèce nommât directement Zaïmis en qualité de haut commissaire; mais elles ont confirmé sa désignation, et le nouveau gouverneur, agréable à la grande majorité des Grecs, a été mis en possession de ses pouvoirs le 1[er] octobre 1906.

* **GRENADE** n. f. — *Grenades à main*. Projectiles employés au cours de la guerre russo-japonaise.

— ENCYCL. Ainsi nommés à cause de leur mode d'emploi, qui rappelle en effet celui des anciennes *grenades*, ces nouveaux projectiles en diffèrent totalement quant à leur dispositif. Ils ont, en effet, été imaginés et fabriqués de toutes pièces par les troupes russes au cours même des opérations militaires, au moyen d'enveloppes de shrapnells munies d'une capsule fulminante reliée à un cordeau Bickford. Elles étaient lancées sur l'ennemi, au moyen d'une sorte de grossière catapulte. Elles furent surtout employées dans la défense de Port-Arthur.

GRIGNY (Alexandre-Charles), architecte français, né et mort à Arras (1815-1867). Il se consacra de bonne heure à l'étude du style gothique, et de 1840 à 1860 construisit, surtout dans le nord de la France, plus de trente églises. Vers 1860, il devint aveugle. Parmi ses œuvres, nous citerons : l'église *Notre-Dame de Genève* (XIII[e] s.); à Valenciennes, l'église *Notre-Dame du Saint-Cordon* (XIII[e] s.) avec sa flèche de 90 mètres; à Arras, *l'église du monastère des Bénédictines du Saint-Sacrement*, sa meilleure œuvre (XV[e] s.); *l'église du monastère des Ursulines* (XIII[e] s.); la *flèche de la Sainte-Chandelle*, qui a plus de 50 mètres de hauteur sur une base de 5 mètres de largeur; et la jolie église paroissiale de *Saint-Géry* (XIII[e] s.). Il a construit le dôme de l'église *Saint-Jacques* de Douai, le plus mince et le plus large à la fois qui soit en France. On lui doit aussi des églises de style roman : églises d'*Oignies*, de *Coulogne*, de *Lapugnoy*, de *Marquion*, etc., ou de style byzantin (églises de *Crèvecœur*, de *Trieux-lès-Villers*), des chapelles, châteaux, hôtels, et de nombreuses restaurations. La ville d'Arras lui a élevé une statue.

****GRIPENBERG** (Oscar Ferdinand Casimirovitch), général russe, né en 1838. — Le général Gripenberg, qui avait reçu au mois de septembre 1904 le commandement de la deuxième armée de Mandchourie, ne séjourna que quelques mois en extrême Orient. De tempérament énergique et aventureux, il essaya de suggérer à Kouropatkine une stratégie plus offensive contre les Japonais, et lui-même prit en février l'offensive dans la direction de San-de-Pou. Favorisé d'abord par la supériorité du nombre, il dut ensuite s'arrêter et battre en retraite, sans que le général en chef, dont il avait dépassé les intentions, le fît secourir. Rappelé pour ce motif en Russie, Gripenberg fut tenu dans une demi-disgrâce, dont il ne sortit qu'après le désastre éprouvé par Kouropatkine à Moukden.

GROEBER (Adolphe), juriste et homme politique allemand, né à Riedlingen (Wurtemberg) en 1854. Il débuta en 1878 dans l'administration de la justice wurtembergeoise, entra dans la vie politique vers 1880, organisa dans le Wurtemberg le parti du centre catholique et clérical et en devint le chef et l'orateur le plus populaire. Élu au Reichstag en 1887, à la Chambre wurtembergeoise en 1889, il prit une grande part, au Reichstag, à l'élaboration parlementaire des réformes sociales, aux débats sur les questions fiscales, au vote des tarifs douaniers protectionnistes de 1902 et fit adopter plusieurs modifications au règlement pour vaincre l'obstruction socialiste. Membre du comité directeur du centre, il aiguilla son parti vers la lutte ouverte et violente contre les libéraux et les socialistes.

GROSS (Ferdinand), écrivain allemand, né à Vienne en 1849. Il étudia les lettres à Vienne, commença sa carrière littéraire à quinze ans, voyagea en Italie, en France et en Egypte, écrivit de très nombreux feuilletons pour les journaux allemands et prit, en 1881, la direction de la « Gazette générale viennoise ». Il a publié, en dehors des feuilletons, des nouvelles et des petites études de genre : *Menus Mémoires* (1878); *Choses vaines et légères* (1880); *Lettres sur la Passion d'Oberammergau* (1880); *Choses burlesques* (188[illegible]); *Voyages [illegible]* (1883); *Feuilles au vent* (1884); *De mon coin viennois* (1885); un recueil de poésies : *Poésie* (1880); des comédies : *les Secrets* (1877); [illegible] (1884), en collaboration avec Max Nordau); *la Première Lettre* (1883).

***GUATÉMALA**. — Hist. Au mois de mai 1906, un commencement de révolution avait éclaté au Guatemala, dirigé contre l'administration du président en exercice, Estrada Cabrera. La frontière mexicaine était le centre de cette agitation, qui fut rapidement réprimée par les troupes du gouvernement.

Au commencement de juillet, un nouveau soulèvement eut lieu, organisé cette fois par des réfugiés guatémaliens que la république de Salvador avait accueillis et probablement encouragés. Il avait pour principal chef l'ancien président Barrillas, adversaire malheureux d'Estrada Cabrera. Le Guatemala, ayant réprimé le mouvement insurrectionnel, demanda comme réparation au Salvador que le général Regalado, ancien président de la République et ministre de la guerre, fût écarté de cette fonction. Sur le refus du Salvador, les hostilités éclatèrent, et à la bataille d'El Jicaro (12 juillet), les troupes du Guatémala étaient battues; mais le général salvadorien Regalado était tué. D'autre part, le Honduras s'était uni au Salvador. Devant la gravité du conflit, les Etats-Unis se hâtaient d'intervenir, de concert avec le Mexique; le 19 juillet, le navire de guerre américain *Marble-head*, transportant le ministre Merry, négociait une pacification générale de l'Amérique centrale, que la disparition du général Regalado, adversaire personnel d'Estrada Cabrera, rendait facile.

GUÉRARD (Charles-Henri), peintre et graveur français, né et mort à Paris (1846-1897). Élève de Berthon, il fit adopter en France la pyrogravure. A la fois graveur sur bois et sur cuivre, il excellait à rendre les chefs-d'œuvre des maîtres anciens et à reproduire en gravure les pièces d'orfèvrerie. Il a laissé des peintures et des aquarelles, mais, chez lui, le graveur éclipse le peintre. Citons de lui *Pablillos* de Velasquez, *Buire* de l'époque de Charles IX, *Coupe* de l'époque de Henri III, etc. Il a donné à l'Exposition universelle de 1889 *Vase, Épée, Aiguière*, qui furent récompensés par le jury international.

GUERGOUR (DJEBEL), massif montagneux de l'Algérie septentrionale, dans le départ. de Constantine. C'est proprement le prolongement oriental de la chaîne des Biban, qui traverse à cet endroit, en de profondes gorges, l'oued Bou Sellam, tributaire du Sahel; 1.400 mètres environ d'altitude. Belles forêts.

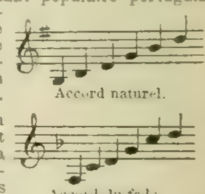
GUÉTIN (Victor), peintre français, né à Saint-Denis (Seine) en 1873. Il fut élève de Jules Lefebvre et T. Robert-Fleury. Ses envois au Salon de 1898, *Dans un grenier* et *l'Enterrement dans une mosquée au Caire*, lui valurent une mention honorable; depuis, il a exposé en 1901 deux *Portraits* d'hommes et, en 1902, un *Vincent de Paul*, pour lequel on lui décerna une 3[e] médaille; la même année, d'ailleurs, il obtenait le grand prix de Rome.

GUETTAR (EL), oasis de la Tunisie méridionale, dans la région de Gafsa, au S. du djebel Orbata, et à quelque distance d'une petite sebkha; 1.000 hab. Palmeraies.


Guitarra.

GUITARRA n. f. Instrument de musique portugais, à six cordes métalliques doubles, que l'on pince avec les ongles ou au moyen de médiators spéciaux fixés à l'extrémité du pouce et de l'index de la main droite.

— ENCYCL. On accorde la *guitarra* de plusieurs manières; les deux principales consistent en : 1° l'accord naturel, avec lequel on peut jouer toutes sortes de pièces musicales; 2° l'accord du *fado*, usité spécialement pour jouer le chant populaire portugais de ce nom. (V. FADO.) La guitarra (aplatie et non bombée comme la mandoline) n'a rien de commun avec la guitare espagnole ou française, connue en Portugal sous le nom de *viola*.


Accord naturel.

Accord du fado.

****GUYANE FRANÇAISE**. — La réorganisation de l'enseignement dans la colonie française de la Guyane a été assurée en septembre 1906 par une série de décrets destinés à produire une diffusion plus large de l'instruction. La fréquentation des écoles primaires devient obligatoire, au moins pendant une période de cinq ans, et de nouveaux centres scolaires devront être créés. Pour l'enseignement secondaire, le collège de Cayenne comprendra une division d'étude de quatre années, correspondant au cycle habituel des lycées de la métropole. Mais il y sera adjoint deux divisions spéciales : l'une d'enseignement primaire supérieur, l'autre d'enseignement industriel, dont les programmes seront établis de manière à favoriser l'activité que les colons pourraient tourner vers l'exploitation des richesses forestières et minières de la colonie. Des bourses seront en outre accordées aux élèves les plus méritants du collège de Cayenne qui pourraient utilement compléter leur instruction secondaire dans les lycées complètement organisés de la Martinique et de la Guadeloupe, soit même dans les lycées ou facultés de la métropole.

GYMKANA (djim') — mot anglo-hindou) n. m. Nom donné à un garden-party comportant toute sorte de jeux de plein air et en particulier des courses (courses de chevaux, de chiens, mais aussi courses excentriques des animaux les plus divers : tortues, grenouilles, escargots, cochons d'Inde, etc.).

GYSIS (Nicolas), peintre grec d'histoire et de genre, né à Tinos (île de l'Archipel) en 1842. Il étudia le dessin à Athènes, et fréquenta les cours de l'École polytechnique en cette ville. Puis il alla continuer ses études artistiques à Munich et fut pendant quatre ans l'élève de Piloty. Il exécuta, entre 1868 et 1872, des tableaux d'histoire : *Joseph en Egypte*, *Judith au camp d'Holopherne*, etc. En 1872, il retourna à Athènes et visita l'Asie Mineure. En 1874, il repartit pour Munich, où, toujours sous l'influence de Piloty, il s'adonna à la peinture orientale. Ses tableaux de genre sur la Grèce, l'Orient, l'Asie Mineure, sont intéressants. Par la suite, il inclina vers l'allégorie et la peinture décorative. En 1888, il exposa à Munich une *Symphonie du printemps*, qui eut du succès.

H

****HABITATION** n. f. — ENCYCL. *Habitations à bon marché*. Un régime de faveur a été institué pour les habitations ouvrières ou à bon marché par la loi du 30 novembre 1894, modifiée et complétée par une loi du 31 mars 1896. Ces deux lois ont été abrogées par celle du 12 avril 1906, qui régit actuellement la matière.

Définition de l'habitation à bon marché. — L'habitation à bon marché est, au sens légal, la maison construite par un particulier ou une société pour être livrée ou vendue

à des personnes [illegible] notamment à [illegible] lement de leur trava[illegible] qu'a construite [illegible] sonne. L'habita[illegible] en est l'annexe [illegible] l'enclos y attenant [illegible] loi en vigueur sur les habitations à bon marché porte la date du 12 avril 1906.

Dispositions générales. [illegible] en œuvre sont les [illegible] locaux et d'un conseil [illegible] marché; 2° fondation [illegible] pour but les opérations relatives aux habitations à bon marché; 3° ressources [illegible] aux opérations; 4° accession et transmission de la propriété facilitées, en prémunissant l'ouvrier contre les risques de la vie [illegible] de mort du père, l'habitation à la famille; 5° avantages fiscaux.

Conseil supérieur des [illegible]. — [illegible] Conseil supérieur [illegible] auprès du ministre du travail et de la prévoyance sociale, auquel doivent être soumis tous les règlements à élaborer en exécution de la loi et, d'une façon générale, toutes les questions concernant les logements économiques.

Les comités de patronage lui adressent, chaque année, dans le courant de janvier, un rapport détaillé sur leurs travaux. Le conseil supérieur en donne le résumé, avec ses observations, dans un rapport d'ensemble adressé au président de la République.

Comités de patronage. — Il est établi dans chaque département un ou plusieurs comités de patronage des habitations à bon marché et de la prévoyance sociale, qui ont pour mission d'encourager toutes les manifestations de la prévoyance sociale, notamment la construction de maisons salubres et à bon marché, soit par des particuliers ou des sociétés [illegible] des personnes peu fortunées, spécialement à des travailleurs vivant principalement de leur salaire), soit par les intéressés eux-mêmes pour leur usage personnel.

Les comités de patronage sont institués par décret du président de la République, après avis du conseil général et du conseil [illegible]. Le décret [illegible] conscription et fixe le nombre de leurs membres, dans la limite de neuf au moins et de douze au plus. Le tiers des membres de chaque comité est nommé par le conseil général, qui le choisit parmi les conseillers généraux, les maires et les membres des chambres de commerce ou des chambres consultatives des arts et manufactures de la circonscription du comité. Les deux autres tiers sont désignés, dans les conditions déterminées par un arrêté du ministre du travail et de la prévoyance sociale, pris après avis du comité permanent du conseil supérieur parmi les personnes spécialement versées dans les questions de prévoyance, d'hygiène, de construction et d'économie sociale. Les comités ainsi constitués font leur règlement, qui est soumis à l'approbation du préfet. Ils désignent leur président et leur secrétaire, qui peut être pris en dehors du comité. Ils sont nommés pour trois ans; leur mandat peut être renouvelé.

Les comités peuvent recevoir des subventions de l'État, des départements et des communes, ainsi que des dons et legs, aux conditions prescrites par l'article 910 du Code civil pour les établissements d'utilité publique. Toutefois, ils ne peuvent posséder d'autre immeuble que celui qui est nécessaire à leurs réunions. Ils peuvent faire des enquêtes, ouvrir des concours d'architecture, distribuer des prix d'ordre et de propreté, accorder des encouragements pécuniaires et, plus généralement, employer les moyens de nature à provoquer l'initiative en faveur de la construction et de l'amélioration des maisons à bon marché. Dans le cas où les comités cesseraient d'exister, leur actif après liquidation pourrait être dévolu, sur l'avis du Conseil supérieur, aux sociétés de construction des habitations à bon marché [illegible] aux bureaux de bienfaisance de la circonscription.

Le département doit subvenir aux frais de local et de bureau des comités ainsi qu'aux frais de déplacement nécessaires pour l'application de la loi, suivant le tarif et dans les conditions déterminées par le conseil général. Il peut prendre à sa charge les jetons de présence qui seraient alloués, à titre d'indemnité de déplacement, aux membres des comités n'habitant pas la localité où se tiendraient les réunions.

Maisons bénéficiant des avantages de la loi. — Les avantages de la loi du 12 avril 1906 s'appliquent soit aux maisons destinées à l'habitation collective, soit aux maisons individuelles. Quant aux premières, elles en bénéficient : 1° lorsqu'elles ont pour destination *principale* d'être affectées à des habitations à bon marché [illegible] que la valeur locative réelle de chaque logement ne dépasse pas, au moment de la construction, le chiffre fixé, pour chaque commune, tous les cinq ans, par une commission siégeant au chef-lieu du département et composée d'un juge au tribunal civil, d'un conseiller général et d'un agent des contributions directes, désigné par le préfet. Les maires sont admis à présenter verbalement ou par écrit leurs observations sur la fixation de cette valeur locative, dans leurs communes respectives.

Ce chiffre ne peut être supérieur aux maxima déterminés ci-après ni inférieur de plus d'un quart auxdits maxima : 1° communes au-dessous de 1.001 habitants, 140 francs; 2° communes de 1.001 à 2.000 habitants, 200 francs; 3° communes de 2.001 à 5.000 habitants, 225 francs; 4° communes de 5.001 à 30.000 habitants et banlieue des communes de 30.001 à 200.000 habitants, dans un rayon de 10 kilomètres, 250 francs; 5° communes de 30.001 à 200.000 habitants, banlieue des communes de 200.001 habitants et au-dessus dans un rayon de 15 kilomètres, et grande banlieue de Paris, c'est-à-dire communes dont la distance aux fortifications est supérieure à 15 kilomètres et n'excède pas 40 kilomètres, 325 francs; 6° petite banlieue de Paris, dans un rayon de 15 kilomètres, 400 francs; 7° communes de 200.001 habitants et au-dessus, 440 francs; 8° Ville de Paris, 550 francs.

En ce qui concerne les maisons individuelles, le bénéfice de la loi est acquis à celle dont la valeur locative réelle ne dépasse pas de plus d'un cinquième le chiffre déterminé par la commission. Sont considérés comme [illegible] localité par les mêmes propriétaires.

[illegible] cative des maisons individuelles est fixée à cinq cin[illegible] de l'immeuble. Les propriétaires doivent justifier de l'exac[illegible] documents utiles (baux, contrats, devis, mémoires, etc.). A défaut de justifications ou en cas de justifications insuffisantes, la valeur locative est déterminée suivant les règles prévues par l'article 12, paragraphe 3, de la loi du 15 juillet 1880.

[illegible] certifient la salubrité des maisons et logements qui doivent bénéficier des avantages de la loi. S'ils refusent ce certificat ou s'ils négligent de le délivrer dans les trois mois de la demande qui leur en est faite, les intéressés peuvent se pourvoir devant le ministre du travail, qui statue, après avis du préfet et du comité permanent. Ils peuvent soumettre à l'approbation du ministre des règlements indiquant les conditions que devront remplir les constructions pour être agréées.

Avantages fiscaux. — [illegible] tribution foncière et de la contribution des portes et fenêtres les maisons individuelles ou collectives destinées à être louées ou vendues et celles construites par les intéressés eux-mêmes. Cette exemption est d'une durée de douze années à compter de l'achèvement de la maison. Elle cesserait de plein droit si, par suite de transformations ou d'agrandissements, l'immeuble perdait le caractère d'une habitation à bon marché et acquérait une valeur sensiblement supérieure au maximum légal.

Pour être admis à en jouir, on doit produire, dans les quatre mois à dater de l'ouverture des travaux, une demande qui est instruite et jugée comme les réclamations pour décharge et réduction de contributions directes. Cette demande peut être formulée dans la déclaration exigée par la loi du 8 août 1890 de tout propriétaire ayant l'intention d'élever une construction passible de l'impôt foncier.

Les parties des bâtiments destinées à l'habitation personnelle donneront lieu, conformément à l'article 2 de la [illegible] tementa dans la contribution personnelle-mobilière à raison du vingtième de leur valeur locative réelle, à dater de la troisième année de l'achèvement des bâtiments, comme si ces bâtiments ne jouissaient que de l'immunité ordinaire d'impôt foncier accordé par l'article 88 de la loi du 3 frimaire an VII aux maisons nouvellement construites ou reconstruites.

Sont exemptées de la taxe de mainmorte, les sociétés, quelle qu'en soit la forme, qui ont pour objet exclusif la construction et la vente des maisons à bon marché. Mais la taxe continue à être perçue pour les maisons exploitées par la société ou mises en location par elle.

Les exonérations d'impôts accordées par l'article 9 ne s'appliquent qu'aux parties de l'immeuble réellement [illegible]

[illegible] En droit commun, nul ne peut être contraint de rester dans l'indivision. Il est dérogé à cette règle par l'article 8 de la loi du 12 avril 1906, qui prévoit des dispositions spéciales au cas où une maison individuelle figure dans une succession et que cette maison est occupée, au moment du décès de l'acquéreur ou du constructeur, par le défunt, son conjoint ou l'un de ses enfants.

« Si le conjoint survivant est copropriétaire de la maison, au moins pour moitié, et s'il l'habite au moment du décès, l'indivision peut, à sa demande, être maintenue pendant cinq ans à partir du décès et continuée ensuite de cinq ans en cinq ans jusqu'à son propre décès. Si cette disposition n'est point appliquée et si le défunt laisse des descendants, l'indivision peut être maintenue, à la demande du conjoint ou de l'un de ses descendants, pendant cinq années à partir du décès.

« Dans le cas où il se trouve des mineurs parmi les descendants, l'indivision peut être continuée pendant cinq années à partir de la majorité de l'aîné des mineurs, sans que sa durée totale puisse, à moins d'un consentement [illegible]

Toutefois, l'indivision ne constitue pas un droit absolu pour la partie à qui la loi permet de la demander; le maintien en doit être prononcé par le juge de paix, après avis du conseil de famille s'il y a lieu, et ce magistrat peut se refuser à l'ordonner s'il estime que l'indivision prolongée est susceptible d'entraîner plus d'inconvénients [illegible]

En statuant sur le maintien de l'indivision, le juge de paix devra tenir compte de l'intérêt des copropriétaires qui n'habitent pas la maison. Ces derniers ont droit à une indemnité. S'il en était autrement, ils verraient leurs cohéritiers jouir seuls, à leur détriment, de l'immeuble commun, et le maintien de l'indivision constituerait pour eux une injustice flagrante.

Le droit de prononcer le maintien de l'indivision étant laissé, par la loi, à l'arbitraire du juge de paix, la décision par laquelle ce magistrat refuse de l'accorder ne lèse aucun droit acquis. Elle rentre dans la juridiction gra[illegible] même lorsque le juge de paix ordonne le maintien. Les parties intéressées peuvent soutenir qu'on ne se trouve pas dans un des cas où la loi l'autorise et que leurs droits sont méconnus; la sentence acquiert de la sorte un caractère contentieux qui permet de la déférer à la juridiction supérieure dans les termes du droit commun.

[illegible] de l'article 819 du Code civil, si tous les héritiers sont [illegible] fait dans la forme et par tel acte que les parties intéressées jugent convenable. Si ces deux conditions ne sont pas remplies, ou si les héritiers ne sont pas d'accord, il est [illegible]

[illegible] verbal des opérations.

[illegible] demande de sursis d'indivision, c'est la demande d'attri[illegible] avec raison qu'une situation définitive devait l'emporter sur une situation provisoire.

Enfin, si avant qu'aucune demande d'attribution ne se soit produite un des héritiers réclame le partage judiciaire, conformément au droit commun, et la vente sur [illegible] l'affaire vienne devant le tribunal en justifiant qu'ils ont déjà saisi le juge de paix soit d'une demande de maintien de l'indivision, soit d'une demande d'attribution, ou [illegible] leur sera imparti.

[illegible] pourra emprunter à un tiers qui, en désintéressant les [illegible] dressera utilement soit au comité départemental des habitations à bon marché, soit à une des sociétés de construction de ces habitations, qui pourront lui avancer des fonds ou l'aider à trouver un prêteur.

A défaut d'un de ces deux modes de crédit, l'article 1244 du Code civil permet au juge [illegible] sursis d'indivision, il n'est pas loisible au juge de paix de refuser l'attribution au demandeur qui remplit toutes les conditions pour l'obtenir. Le pouvoir du magistrat se borne, en cette matière, à contrôler le dr[illegible] deurs, à déterminer entre plusieurs demandes celle qui, [illegible] cas de désaccord sur la valeur de l'immeuble, à fixer le [illegible] suite, même lorsqu'elle attribue à un des cohéritiers la [illegible] tère déclaratif de droit. A ce titre, elle rentre dans la juridiction contentieuse et est susceptible de recours dans les conditions du droit commun.

[illegible] tructeurs, lorsqu'ils se libèrent du prix de leur habitation [illegible] nistrée par la Caisse des dépôts et consignations.

[illegible] quéreur ou le constructeur a la certitude que, s'il vient à mourir avant d'avoir pu rembourser entièrement le prix de son habitation, les annuités restant à échoir au moment de son décès seront acquittées par la caisse d'assurance. [illegible] façon définitive.

[illegible] mum indiqué ci-dessus est augmenté de la prime unique [illegible] nière prime. La prime d'assurance est versée directement à la caisse nationale par le prêteur bénéficiaire, lors de la souscription de l'assurance.

Les propositions d'assurances sont reçues : à Paris, à la Caisse des dépôts et consignations; dans les départements, chez les trésoriers-payeurs généraux, les receveurs particuliers des finances et le [illegible]

[illegible] messe de vente ou de prêt passé soit avec [illegible] construction ou de crédit, soit avec un part[illegible] des annuités.

[illegible]

La somme assurée est cessible en totalité dans les conditions fixées par les polices.

La durée du contrat doit être fixée de manière à ne reporter aucun payement éventuel de prime après l'âge de soixante-cinq ans.

Hadjira [illegible] dépression de la sebkha Safioun, et à 400 kilom. environ au N. d'Ouargla, sur la route des caravanes de Biskra [illegible]

Haeseler [illegible] en 1853, passa trois ans à l'académie de guerre, devint ca[illegible]

[illegible] les guerres de 1864, 1866 et 1870 [illegible] l'état-major du prince Frédéric-Charles [illegible] commanda un régiment de hussards [illegible] chef de la section historique du grand état-major, et prit une part marquante à la rédaction du grand ouvrage officiel de la guerre franco-allemande [illegible] Général de brigade en 1881, général [illegible] 1888, il fut nommé sous-chef du grand état-major en 1889, puis commandant en chef du 16ᵉ corps d'armée à Metz. Il y acquit un grand renom par ses qualités d'entraîneur et d'éducateur, son esprit de justice [illegible] ses exigences envers les officiers, et fit de son corps d'armée une troupe d'élite. [illegible] maréchal en 190[illegible], il se démit de son commandement actif.

HAIGH (Arthur Elam), professeur et critique anglais, né à Leeds en 1855, mort à Oxford en 1905. Après avoir été un brillant élève du Corpus Christi College, à Oxford, il devint un des professeurs les plus remarqués de l'Université. Il a laissé deux ouvrages d'érudition, dont le premier, surtout, est tout de suite devenu classique : *[illegible] Theatre* (1889) et *the Tragic Drama of the Greeks* (1896).

HAKATISTES (de H K T, initiales des noms des trois fondateurs : Hansemann, Kennemann et Tiedemann) n. pl. Nom donné aux membres d'un groupe fondé en 1894 par trois grands propriétaires terriens du gouvernement de Posen sous le nom de : *Union pour favoriser la germanisation de la Marche orientale* (H K T-union). — *Un, une hakatiste.*

— ENCYCL. Les *hakatistes* se proposent de faire pénétrer la culture germanique dans les régions polonaises de l'empire, c'est-à-dire les confins du Posen, de la Prusse Orientale et de la Haute-Silésie et de faire accepter la domination prussienne par ces populations, si rebelles jusqu'ici à toute influence germanique. Ils sont au nombre d'environ [illegible], et possèdent un organe mensuel : *la Marche orientale*. Les moyens préconisés sont : le développement de l'instruction, les conférences, la revendication de mesures législatives et administratives en faveur des Polonais allemands.

HALE (Edward Everett), pasteur congrégationaliste et écrivain américain, né à Boston (Massachusetts) en 1822. Après avoir pris ses grades universitaires à Harvard, à Dartmouth et à Williamstown, il entra dans les ordres à Worcester (Massachusetts) [1846], où il resta dix ans pasteur de l'Eglise unitarienne, puis on l'appela, en la même qualité, à Boston (1856-1899), et il fut nommé chapelain du Sénat des Etats-Unis. Il occupa en même temps la chaire d'anglais à Union-University, à Schenectady Albany, dans l'Etat de New-York. Il a écrit beaucoup de livres de mérites divers, et particulièrement des nouvelles et des romans à thèse remarquables, ceux-ci comme celles-là, par la vérité des caractères et des situations. Nous citerons : *the Man without a Country* (1863) ; *If, Yes and Perhaps*, recueil de nouvelles (1868) ; *Ten Times one is Ten* (1870) ; *In His Name*, épisode de la guerre des vaudois (1873) ; *Ups and Downs* (1873) ; *Franklin in France* (1886) ; *Mr [illegible]* (1888) ; *East and West* scenes de la vie des premiers colons de l'Ohio (1892) ; *Susan's Escort* et autres récits (1895) ; *J. Russell Lowell et ses amis* (1899) ; *M[illegible] a Hundred Years* (1902) ; *We, the People* (190[illegible]) ; *Ballades de la Nouvelle-Angleterre* (1903). Hale dirige un périodique qui porte ce titre bizarre : « Old and new and Lend a Hand Record », et il est président de l'Union des clubs de l'Aide mutuelle (*Lend a Hand Clubs*) à Boston.

HALLAUX (Victor-Ernest), publiciste belge, né à Marche-les-Dames, près de Namur, en 1833, mort à Bruxelles en 190[illegible]. Fondateur du *Crocodile*, de l'*Uylenspiegel*, collaborateur de l' « Etoile belge » et de l' « Indépendance belge », il publia en 1851, à la suite du coup d'Etat du 2-Décembre, un article très violent contre Napoléon III. Poursuivi et condamné à la demande du gouvernement français, il acquit une grande popularité. En 1873, il fonda la *Chronique*, journal libéral quotidien très sympathique à la France, et où il combattit avec ardeur les tendances flamandes qu'il jugeait excessives. Il a usé du pseudonyme de VICTOR DE LA HESBAYE. Il a laissé : *A [illegible] futures* (1890).

HALOSAUROPSIS (*sô-ro-psiss*) n. m. Espèce de poisson des profondeurs océaniques, vivant dans les fonds de 1.500 mètres environ. (De la taille d'un maquereau, allongé, fusiforme, il est remarquable par l'appareil phosphorescent qu'il possède, formé d'une double rangée de *chromatophores* [v. ce mot], qu'il peut à volonté obturer au moyen de véritables paupières, de façon à se rendre invisible.)

HALSTEAD (Murat), littérateur et journaliste américain, né [illegible] (Ohio) en 1829. Il était en 185[illegible] rédacteur au « Cincinnati commercial », dont il devint copropriétaire et rédacteur en chef. Depuis, il a dirigé le « Brooklyn Standard-Union », collaboré aux magazines, et pris part à la campagne aux Philippines, pendant la guerre d'Espagne, comme correspondant militaire. Il a publié en volumes : *the [illegible] in War* ; *the [illegible]* ; [illegible] de Cuba, des Philippines, de l'expansion américaine ; des relations de la guerre avec l'Espagne, de la guerre des Boers, de la guerre russo-japonaise, des vies de William Mac Kinley, [illegible] l'amiral Dewey, etc.

HANKAR (Paul), architecte et décorateur belge, né en [illegible] à Bruxelles en 1901. Elève de Beyaert, il [illegible] de son maître la volonté d'échapper à la [illegible] dès ses débuts vers 1888 comme un novateur soucieux de substituer aux bâtisses conçues selon des formules surannées des constructions bien modernes, en rapport avec les besoins actuels et pour lesquelles étaient utilisés les matériaux nouveaux : fer, verre, céramique. Il avait participé avec éclat aux travaux de [illegible] de Bruxelles et spécialement à la section de Tervueren (Exposition coloniale). Son activité s'est surtout manifestée dans la construction d'habitations privées et des aménagements de magasins. La [illegible] et Bennat, décorateur original, aujourd'hui professeur d'art décoratif à l'école de [illegible].

HARNACK (Théodore), professeur et théologien allemand, né à Saint-Pétersbourg en 1817, mort à Dorpat en 1889. Il fut pasteur dans les provinces baltiques russes, et chargé d'un cours de théologie pratique (1843). Professeur titulaire (1848) à l'université de Dorpat, il eut la même chaire à celle d'Erlangen en 1853, retourna à Dorpat en 1866 et prit sa retraite en 1879. Il a publié des ouvrages appréciés sur les dogmes luthériens et sur l'Eglise protestante dans les provinces baltiques russes. Les principaux sont : *l'Idée du sermon d'après le culte protestant* (1844) ; *les Croyances fondamentales de l'Eglise luthérienne* (1845) ; *le Culte de l'Eglise chrétienne dans les trois premiers siècles* (1854) ; *l'Eglise luthérienne de Livonie et la Communauté des Frères moraves* (1860) ; *la Théologie de Luther dans ses rapports avec sa doctrine de l'expiation et de la rédemption* (1862-1886) ; *l'Eglise, son ministère, son gouvernement* (1862) ; *Théologie pratique* (1877-1878) ; *Art catéchétique et commentaire du petit catéchisme de Luther* (1882) ; *le Canon et les Inspirations de l'Ecriture sainte* (1885). Il eut pour fils Adolphe, Axel et Otto Harnack. (V. SUPPLÉMENT.)

HARPER (William Rainey), érudit américain, né à Nen Concord (Ohio) en 1856. Il acheva ses études à Yale-University. Principal du collège maçonnique de Macon (Tennessee) [1875-1876], il fut, l'année suivante, répétiteur à l'école préparatoire de Denison-University, dont il devint principal en 1879. De 1879 à 1886, il professa les langues sémitiques au séminaire théologique de l'Union baptiste et, en 1885, fut nommé principal du collège des arts libéraux de Chautauqua. Depuis 1886, il enseignait les langues sémitiques à Yale University, où il occupa la chaire de littérature biblique de 1889 à 1891. Il fut alors mis à la tête de la section des langues et des littératures sémitiques à l'université de Chicago, dont il devint président et où il professa l'exégèse du Vieux Testament. Il a publié un grand nombre d'éditions critiques de classiques latins et anglais, des exercices grecs sur le texte du Nouveau Testament, des grammaires hébraïques, et des travaux sur les livres d'Amos et d'Osée. On lui doit, en outre : *the Priestley Element in the Old Testament* ; *Religion and the Higher Life*, et *the Trend in higher education*. Il est un des directeurs de l' « American Journal of theology », du « Biblical World » et des « Hebraica ».

HARRIS (Frank), romancier et journaliste anglais, né en 1856. Après avoir terminé son éducation en suivant des cours d'université aux Etats-Unis et en Allemagne, il fonda et édita pendant quelque temps un périodique intitulé *the Candid Friend* (l' « Ami impartial »). Puis il publia une série de romans : *Elder ; the Man William Shakspeare* (1898), qui prétend faire revivre avec son caractère complexe le grand dramaturge dont la biographie est si peu connue ; *Montes the Matador* (1900). Cette même année, il donna une pièce de théâtre, *Mr and Mrs. Daventry*. Frank Harris a également édité la « Saturday Review ».

HAVERMAN (Henri-Jean), peintre néerlandais, né à Amsterdam en 1848. Elève d'Allebé et de Charles Verlat, c'est un portraitiste pénétrant. Parmi ses plus beaux portraits, on cite celui du professeur Rosenstein et d'une vieille dame, exposés à La Haye. Il fournit toute une collection de portraits à la plume des hommes marquants de la Hollande.

HEARST (W. R.), homme politique américain, né à San Francisco en 1863. Fils d'un mineur illettré, mais d'une extraordinaire perspicacité dans la découverte des filons aurifères, et qui devint plus tard milliardaire et sénateur, il fit lui-même ses études à l'université de Harvard, puis prit, à San Francisco, la direction du journal « the Examiner », que son père avait jadis acheté pour les besoins de son élection, et s'y révéla polémiste de talent. Il en fit un des organes les plus redoutés de la démocratie révolutionnaire américaine. Quelques années plus tard, il achetait de même, à New-York, une feuille presque tombée, « the Journal », puis d'autres organes auxquels il infusait, au profit de la cause démocratique, une vie nouvelle. En 1902, il était élu membre du congrès, grâce au *Boss* de Tammany Hall. Bientôt, ses journaux posaient sa candidature, au nom du parti démocratique, à la présidence. Mais W. R. Hearst ne réussit pas à enlever à Mac-Clellan, représentant du parti de Tammany, la mairie de New-York. En 1906, il posa de nouveau sa candidature au poste de gouverneur de l'Etat, contre Hughes, et il fallut l'intervention personnelle du président Roosevelt pour assurer le succès de ce dernier.

****HEDENSTIERNA** (Charles-Joseph-Alfred), écrivain suédois, plus connu sous le pseudonyme de SIGURD, né à Skeda en 1852. — Il est mort à Stockholm en 1906.

HEMIBUNGARUS (*bon-gha-russ*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant quatre espèces propres à l'Asie orientale.

— ENCYCL. Les *hemibungarus* appartiennent à la sous-famille des élapinés ; ce sont des serpents venimeux à tête non distincte du cou ; leur taille varie de 50 centimètres à 1ᵐ,25. Le plus grand est l'*hemibungarus nigrescens*, commun dans les montagnes, de Bombay au Travancore.

HENRY (Pierre-Charles), général et ingénieur français, né à Marseille en 1827. Il entra à l'Ecole polytechnique en 1847 et à l'Ecole d'application de Metz, comme sous-lieutenant élève du génie, en 1849. Lieutenant en 1851, capitaine en 1855, il fut aide de camp du général Chauvin, commandant supérieur du génie en Algérie, et, promu chef de bataillon en 1869, il fut désigné pour commander à Montpellier un bataillon du 2ᵉ régiment. C'est dans ces conditions qu'il prit part à la campagne de 1870, où sa conduite lui valut la croix d'officier de la Légion d'honneur, qu'il reçut le 24 septembre. Après la guerre, le commandant Henry fut attaché au dépôt des fortifications de Paris, où il commmença les études qui devaient le conduire à établir le système de ponts métalliques démontables et transportables qui portent son nom. (V. PONTS MILITAIRES.) Lieutenant-colonel en 1875, colonel en 1880, il fit breveter cette même année son système de ponts ; puis en 1882, il retournait à Paris comme secrétaire du comité du génie et sous-directeur du Dépôt des fortifications. Général de brigade en 1886, il commanda l'artillerie du 11ᵉ corps d'armée, fut gouverneur de Briançon et quitta ce dernier poste pour devenir, en 1888, commandant de l'Ecole polytechnique. C'est là qu'en 1889 il fut atteint par la limite d'âge.

HERMANSON (Robert-Frederic), juriste et homme politique finlandais, né à Uleaborg en 1848. Professeur (1884) à la faculté de droit d'Helsingfors, il publia divers écrits pour défendre les droits de la Finlande contre les tentatives de russification, notamment : *la Situation de la Finlande au point de vue du droit public* (1892). Il représenta la faculté de droit aux assemblées du clergé de 1886 et 1893, et le clergé d'Abo au Landtag en 1897.

HERRING (George), financier et philanthrope anglais, né vers 1837, mort en 1906. De naissance très obscure, il fut employé à l'âge de douze ans chez un traiteur de Ludgate Hill, faubourg ouvrier, puis devint commis de bookmaker, enfin bookmaker lui-même, et le plus riche et le plus considéré de sa corporation. La droiture et la probité qu'il montra dans l'exercice d'une profession d'un genre un peu spécial forcèrent l'estime. Un moment (1874) propriétaire d'une écurie de courses, il abandonna bientôt le turf pour les spéculations financières, où il montra des facultés incomparables de calculateur, et réalisa une fortune d'une cinquantaine de millions, dont il devait faire dans la dernière partie de sa vie le plus généreux emploi. Il stimula la charité privée en s'engageant à payer chaque année de ses deniers le quart de la somme recueillie dans les quêtes des églises au profit du « Metropolitan hopital » de Londres. Il fonda à Maidenhead une maison de retraite pour les vieillards, à Camden Town un hôpital, etc. En 1905, il mettait à la disposition du général de l'armée du Salut une somme de 2.500.000 francs pour acheter des terres au profit des ouvriers sans travail, et leur fournir ainsi un moyen de gagner honnêtement leur vie.

***HERSE** n. f. — *Herse néphoscopique* V. NÉPHOSCOPE, t VI.

***HERTZEN** (Alexandre), physiologiste russe, né à Wladimir en 1839. — Il est mort à Lausanne en 1906. Il était depuis 1881 professeur extraordinaire et, depuis 1898, professeur ordinaire à l'université de cette ville. A la liste de ses ouvrages il faut ajouter : *Récits et nouvelles* (1883) ; *le Cerveau et l'Activité cérébrale* (1887) ; *Causeries physiologiques* (1890) ; *l'Enseignement secondaire dans la Suisse romande* (1886) ; *Hygiène et moralité*, brochure qui a eu de nombreuses éditions et qui a été traduite dans toutes les langues. Il avait traduit en français les *Prolégomènes à la psychogénie moderne* de Pierre Siciliani (1879), et la *Physiologie de l'esprit*, de Maudsley.

HERWERDEN (Henricus VAN) philologue hollandais, né à Beetsterzwaag (Frise) en 1831. Il suivit à Leyde (1849-1855) les cours de Bake et de Cobet, voyagea de 1856 à 1859, pour collationner des manuscrits, en France, en Italie, en Espagne et en Allemagne, fut de 1860 à 1864 professeur de gymnase à Groningue et à La Haye et fut nommé en 1864 professeur de langue grecque à Utrecht. Il a publié d'importants travaux de critique verbale, surtout sur les auteurs dramatiques grecs. Comme son maître Cobet, il montre une grande ingéniosité dans le maniement de la conjecture, mais dépasse trop souvent les bornes de la hardiesse permise. Citons de lui : *Spicilegium Vaticanum* (1860) ; des éditions des *Lettres* de Denys d'Halicarnasse (1861) ; de l'*Œdipe roi* de Sophocle (1866) ; de l'*Ion* (1875) ; de Thucydide (1882) ; d'Hérodote (1884) ; *Etudes critiques sur les épigrammes grecques* (1890) ; d'Antiphon (1890) ; de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote avec J. Van Leeuwen, 1891) ; de l'*Hélène* (1895) ; d'Euripide, de la *Paix* d'Aristophane (1897) ; de Lysias (1899) ; etc. Il a traduit en hollandais l'*Œdipe roi*, l'*Œdipe à Colone* et l'*Electre* (trois tragédies de Sophocle, 1881) ; l'*Antigone* du même auteur (1890) et le *Phédon* de Platon (1898).

HEUZEY (Juliette, dite JULES PHILIPPE), femme de lettres française, née au Havre en 1865. Son premier volume, un recueil de nouvelles intitulé *les Actes de Diotime* (1896), fut présenté au public par Jules Lemaître dans une préface, et couronné par l'Académie française. Elle a publié depuis un roman : *Fils d'Abraham* (1901), et une traduction de l'allemand, avec préface de Georges Goyau : *un Couvent persécuté au temps de Luther. Mémoires de Charité Pirkheimer, abbesse de Nuremberg*. J. Ph. Heuzey a collaboré à la « Revue bleue », à la « Quinzaine », au « Correspondant », au « Gaulois ».

HEYNE (Maurice), professeur et philologue allemand, né à Weissenfels-sur-la-Saale (Prusse) en 1837, mort à Gœttingue en 1906. Il fit ses études à l'université de Halle, où il fut ensuite privatdocent et professeur. En 1889, il fut appelé à la chaire de philologie allemande de l'université de Gœttingue, où il dirigea le « Séminaire pour la philologie romane » faisant partie de l'Universitæts-Institut. Il y fonda aussi une galerie d'antiquités nationales qui prit promptement une grande importance. Il a donné des éditions savantes de *Beowulf*, de *Heliand*, d'*Ulfilas* et d'autres vieux textes saxons. On lui doit aussi des traités remarquables sur les dialectes germaniques, sur les habitations, la nourriture, les vêtements des Allemands au moyen âge, et enfin un *Deutsches Wœrterbuch* (1896), qui jouit d'une grande réputation.

HILLEBRANDT (Alfred), sanscritiste allemand, né à Grossnædlitz, près de Breslau, en 1853. Il se fit habiliter en 1877 comme privatdocent à l'université de Breslau, où il devint en 1883 professeur extraordinaire et, en 1888, professeur ordinaire de sanscrit et de grammaire comparée. Il a publié : *Sur la déesse Aditi* (1876) ; *Varuna et Mitra* (1877) ; *le Sacrifice de la nouvelle et de la pleine lune chez les anciens Hindous* (1880) ; *Chrestomathie védique* (1885) ; *les Fêtes du solstice dans l'Inde ancienne* (dans les « Recherches romanes » de Vollmœller, 1889) ; *Mythologie védique* (1891) ; *la Littérature rituelle, Sacrifice et magie védique* (dans le « Grundriss » de Bühler, 1897) ; *les Dieux du Rigvéda, essai d'éhémérisme* (écrit satirique, publié sous le pseudonyme de FRITZ BONSEN, 1894). Il a édité pour la *Bibliotheca Indica* de Calcutta le texte et le commentaire du *Sânkhâyana Srantasutra* (1888 et suiv.).

***HIMLY** (Louis-Auguste), historien français, né à Strasbourg en 1823. — Il est mort à Paris en 1906.

HIRT (Hermann), linguiste allemand, né à Magdebourg en 1865. Il étudia à Fribourg en Brisgau et à Leipzig la philologie germanique et la linguistique indo-européenne, et se fit habiliter à Leipzig (1891), où il devint professeur extraordinaire en 1896. Ses principaux ouvrages sont : *l'Accent indo-germanique* (1895) ; *l'Apophonie indo-germanique* (1900) ; *Manuel de phonétique et de morphologie grecque* (1902) ; etc.

HOENSBROECH (Paul, comte DE), polémiste allemand, né au château de Haag (Gueldre, Hollande) en 1852. Élève des jésuites, il étudia le droit à Bonn et à Liège, entra dans l'ordre des jésuites, fut leur avocat d'office et défendit leur cause et celle de l'Eglise romaine dans de nombreuses publications, où il se révéla écrivain brillant et polémiste vigoureux. En 1893, il quitta l'ordre, dont les règles, déclara-t-il, étouffaient la conscience individuelle et le sentiment national, et en 1895, passa au protestantisme à Berlin. Il attaqua l'Eglise romaine et les jésuites avec la même vigueur qu'il avait mise à les défendre, détermina un mouvement contre eux en Allemagne et eut des polémiques retentissantes avec les chefs catholiques. Ses ouvrages se divisent en deux parties : 1° pour l'Eglise : *les Etats du saint siège et leur importance historique et dogmatique* (1889); *Pourquoi les jésuites ne retourneraient-ils pas en Allemagne?* (1890); *l'Esprit de saint François Xavier* (1891); *les Annales prussiennes, le Professeur Harnack et les Jésuites* (1891); *le Professeur Tschackert et les Statuts authentiques de l'ordre des jésuites* (1891); *Chrétien et antichrétien* (1892), etc.; 2° contre l'Eglise : *Ma sortie de l'ordre des jésuites* (1893); *Hauts faits ultramontains* (1895); *la Question romaine* (1895); *les Jésuites allemands contemporains et la Paix religieuse* (1896); *Religion ou superstition* (1896); *l'Ultramontanisme, son essence et la lutte contre lui* (1897).

HŒRNLE (Auguste-Frédéric-Rodolphe), orientaliste allemand, né à Secandra, près d'Agra (Indes orientales) en 1841. Son père était un ecclésiastique au service du gouvernement anglais. Elevé en Allemagne, dans le Wurtemberg, il étudia à Bâle, puis à Londres, la philosophie et le sanscrit, partit pour l'Inde, et devint directeur de l'université mahométane de Calcutta. C'est l'un des savants les plus versés dans la connaissance des langues indo-européennes modernes de l'Inde. Il a publié : *Grammaire comparée des langues néo-hindoues* (1880); *Dictionnaire comparatif du Bihari*, avec Grierson, 1885; *Prithiraj Rasau*, épopée écrite en hindi ancien; *Uvasagadasao* et *Prâkrita Lakshanam*, deux œuvres prâkrites (ces trois derniers ouvrages dans la *Bibliotheca Indica* de Calcutta).

HŒTZENDORF (Franz *Conrad* DE), général autrichien, né à Penzing, près de Vienne, en 1852. Fils d'un colonel d'origine allemande, il fut lui-même élève à l'école des cadets de Hambourg, puis à l'école militaire de Wiener Neustadt, enfin de l'école de guerre autrichienne, d'où il sortit dans les chasseurs à pied. Officier d'état-major, il se distingua dans la campagne de Bosnie-Herzégovine, en 1876, puis professa un cours de tactique à l'école de guerre autrichienne en 1888. Colonel en 1892, général major trois ans plus tard, il remplit différents commandements aux confins de la frontière italienne avant d'être appelé au poste de chef d'état-major de l'armée autrichienne, en remplacement du comte de Beck. On lui doit un certain nombre d'ouvrages réputés d'histoire et de tactique militaires.

HOFFBAUER (Charles), peintre français, né à Paris en 1875. Elève de Gustave Moreau, Fr. Flameng et Cormon, il débuta, au Salon de 1898, par sa *Réunion de bourgeois*, qui lui valut une mention honorable. Il obtint, dès l'année suivante, une seconde médaille avec *les Gueux* (musée de Rouen), dont la valeur archéologique égalait les qualités de composition et de couleur. Ce même tableau lui valut une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900. Prix Rosa-Bonheur et bourse de voyage en 1902, année où il exposa *Récolte de Flamands* (musée de Philadelphie). En 1904, le *Coin de bataille* (musée du Luxembourg) fut une des meilleures peintures de ces dernières années. On a vu de lui, en 1905, *Sur les toits* (musée de Sydney), curieuse recherche de colorations motivée par la présence sur une terrasse, par une chaude nuit étoilée, d'élégants et de mondaines dont les somptueuses toilettes se devinent à travers le halo produit par les mille lumières de la ville qui s'étend autour de leur asile. Il obtint le prix national en 1906, pour son *Triomphe d'un condottiere*.

HOFFMANN-FALLERSLEBEN (François), peintre paysagiste allemand, né à Weimar en 1855. Elève de l'académie de Dusseldorf et de l'école des beaux-arts de sa ville natale, où il eut Th. Hagen comme professeur et connut Fr. Preller, il est fils du poète et germaniste H. de Hoffmann. (V. t. V.) Il a habité successivement Dusseldorf, puis Weimar, et enfin Berlin, où il est établi depuis 1888. On cite, parmi ses œuvres : *un Tombeau hun* (1877); *Après la tempête* (1878); *le Château enchanté* (1879); *un Bois sacré de l'ancienne Allemagne* (1880); *Sur le Kyffhauser* (1882) [musée de Breslau]; *une Tempête sur la Baltique; la Dernière Neige, Abandonné* (musée de Berlin); *Château en forêt* (musée de Weimar); etc. Il a gravé aussi des eaux-fortes originales.

* **HOHENLOHE-WALDENBOURG-SCHILLINGSFURST** (prince Clovis-Charles-Victor DE). — Les *Mémoires* du prince de Hohenlohe parurent au mois d'octobre 1906 et causèrent dès leur apparition une vive émotion dans les milieux politiques allemands. L'empereur Guillaume II manifesta très énergiquement sa désapprobation. L'ancien chancelier avait noté au jour le jour, en de brefs récits, précis et secs comme des procès-verbaux, les événements auxquels il assistait en témoin silencieux, mais attentif. Les anecdotes y abondent; les personnages officiels du gouvernement impérial, l'empereur lui-même, y sont peints avec une fidélité minutieuse, exempte de flatterie et souvent même de bienveillance. Les passages les plus intéressants sont ceux où le prince note l'attitude du futur Guillaume II, alors simple fils du kronprinz Frédéric, avec son père, ses premiers démêlés avec le tout-puissant chancelier de fer, et la rupture. A cet égard, des renseignements sensationnels sont à retenir pour l'histoire de la politique. La rupture du prince de Bismarck avec Guillaume II apparaît, causée non seulement par une réelle antipathie de caractère, et un égal souci d'autoritarisme, mais surtout par une divergence de vues fondamentale sur l'orientation à donner à la politique allemande. Le prince de Bismarck, tout en faisant de la triple alliance le pivot de la politique allemande, ne pensait pas qu'elle fût exclusive de toute autre combinaison européenne, et notamment d'une entente sérieuse avec la Russie. Guillaume II au contraire (et le journal du prince de Hohenlohe contient à cet égard des témoignages décisifs), inclinait plutôt du côté de l'Autriche. L'éloignement de Bismarck a marqué l'inauguration d'une politique beaucoup plus étroite, et plutôt hostile à la Russie.

HOJER (Magnus, [illegible] relatifs à l'histoire de la Suède (XVIIe s.), et surtout [illegible] bre du Riksdag par la ville de Stockholm (1890), il a siégé dans les rangs du parti radical démocratique.

HOLDER (Alfred) [illegible] suite élève des universités de Heidelberg et de Bonn, où il se consacra à la philologie classique et germanique et alla à Paris suivre les cours de la Bibliothèque impériale (1858-1862). De 1863 à 1867, il enseigna dans des gymnases de Bade et de Hollande. Il obtint alors une place à Carlsruhe, à la bibliothèque de la cour, dont il devint bibliothécaire en [illegible] laboration avec O. Keller (1864-1870; 2e édit., 1899); du [illegible] (1881); de Beda, *Historia ecclesiastica* (1882); de la *Vita* [illegible] *Horace*, avec O. Keller (1894); du *Beowulf* (2e et 3e édit., [illegible] *l'ancien celtique* (1896).

HOLGAN [illegible] Limerick (Munster) en 1899. Fils d'un pauvre ouvrier charron, à dix ans il cessa d'aller à l'école et fut mis en apprentissage chez un meunier. Il y resta vingt ans, amusant ses rares heures de loisir à chansonner ses camarades et à compléter son éducation par des lectures. Peu à peu ses satires, ses chants patriotiques, ses ballades et ses lais d'amour, insérés dans les journaux de Dublin ou publiés en brochures à Limerick, lui acquirent une grande popularité. Il n'en était pas moins fort besogneux et, en 1889, la municipalité de Limerick créa pour lui les fonctions de « garde des rives du Shannon », au salaire d'une livre sterling par semaine. L'année suivante, les éditeurs Gill et Fils, de Dublin, publièrent, sous le titre de [illegible] leures pièces. On l'avait surnommé le « barde de Thomond », d'après l'ancien nom du comté de Clare, dans le Munster, où il était né.

HOME FLEET (mots angl., signif. *flotte de la maison*) n. f. Nom que donnent les Anglais à la flotte qui, en cas de guerre internationale, serait chargée de la protection immédiate de la métropole. Elle a pour [illegible] Portsmouth.

HOMÉOTROPE (du gr. *homoios*, semblable, et *trepein*, tourner) n. m. Nom donné à l'ensemble des instruments à l'aide desquels se pratique l'homéotropie.

— ENCYCL. L'*homéotrope* comprend une burette compte-gouttes (B) portée par la branche d'un support (S) et qui contient le liquide à analyser (*a*), puis un vase (V) contenant le second liquide (*b*), et dans lequel on fait tomber le premier goutte par goutte.

HOMÉOTROPIE n. f. ENCYCL. Cette méthode d'analyse, due à Emile Gossart, est fondée sur les trois principes suivants : Si les deux liquides A et B sont identiques, toutes les gouttes roulent; s'ils sont de composition différente, toutes les gouttes plongent; si leur composition est voisine de l'identité, on observe des alternatives de plongeons et de roulements.

On conçoit aisément qu'il est possible, par cette méthode, de rechercher et de doser une impureté dans un liquide lorsqu'on a à sa disposition le liquide et l'impureté soupçonnée, chimiquement purs. Cette méthode a déjà fourni d'excellents résultats dans l'analyse des liquides alcooliques et dans celle des essences, au point de vue de leurs falsifications.

HOMOCHROMIE (du gr. *homoios*, semblable, et *chroma*, couleur) n. f. Pouvoir que possèdent certains poissons et animaux marins de prendre la couleur exacte du milieu qu'ils habitent, et quelquefois même la forme des objets qui les environnent.

— ENCYCL. L'*homochromie* est, de même que le mimétisme dont elle se rapproche à certains points de vue, un moyen de défense, particulièrement utilisé par les êtres marins. C'est ainsi que, d'après Joubin et Berget, certains mollusques, le *glaucopsis* par exemple, possèdent un dos blanc qui, vu par les poissons du fond, tranche à peine sur le fond du ciel, et un ventre bleu, dont la coloration se fond parfaitement avec la teinte de la surface de l'eau; l'animal, qui flotte généralement le dos tourné vers le fond, est donc ainsi protégé contre ses différents ennemis. De même un turbot, placé dans un aquarium garni au fond de sable clair ou sombre, prend en quelques heures la teinte exacte de ce fond. Le professeur Joubin a reconnu que l'animal disposait pour cela de cellules spéciales, répandues dans l'épaisseur de la peau, remplies d'une matière colorante sombre, et qui peuvent être écrasées, de manière à reproduire, par la proximité des taches ainsi déterminées, l'aspect du fond. Le turbot, ainsi dissimulé par cette identité de nuance avec le fond, échappe facilement à la vue de ses ennemis.

* **HONDURAS** [illegible]

HOWE [illegible]

HUARD [illegible] Allemagne de nombreuses eaux-fortes. Un certain nombre de ses eaux-fortes et dessins composent des recueils [illegible] ration avec E. Béjot (1903); *Paris-Province-Etranger* [illegible] Il a collaboré au « Rire », au « Sourire », au « Journal [illegible]

HUBBARD [illegible] d'Etat du 2-Décembre, il fit ses études de droit, fut inscrit au barreau de Paris, devint secrétaire de la commission du budget de la Chambre des députés, fut chef de cabinet de Blandin, sous-secrétaire d'Etat à la guerre dans le ministère Gambetta (1881-1882), fut élu conseiller municipal de Paris par le quartier du Montparnasse (1884) et député de Seine-et-Oise en 1885. Membre de l'extrême [illegible] 1889 et en 1893 par la première circonscription de Pontoise, il ne se représenta pas en 1898 et se fit élire, le 27 janvier 1901, par l'arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes). Il fut réélu en 1902. G.-A. Hubbard a publié : [illegible]

HUEBSCHMANN [illegible] et habilité en 1875 comme privatdocent à Leipzig, où il devint, en 1876, professeur extraordinaire. L'année suivante [illegible] comparée à Strasbourg. Ses travaux sur l'arménien et les langues iraniennes sont très estimés. Citons de lui : *Poésie zoroastrienne* (1872); *Pour servir à la théorie des* [illegible] *niennes* (1re partie : *Eléments d'étymologie arménienne*, [illegible] *mologie et phonétique de la langue ossète* (1887); *Etudes persanes* (1895); etc.

HUELSEN (Christian), philologue allemand, né à Char[illegible] l'Institut archéologique allemand de Rome, et, après avoir [illegible] et à Berlin, il fut nommé en 1887 secrétaire de l'Institut archéologique allemand de Rome. Il a publié, en collaboration avec Henzen et G.-B. de Rossi, les inscriptions de la ville de Rome, dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, et donné des études d'archéologie, de philologie latine et d'histoire romaine dans les « Communications de l'Institut archéologique allemand de Rome », dans le « Bolletino delle commissione archeologica » et dans d'autres revues. Enfin, plusieurs autres ouvrages : *Varronianæ* [illegible] *lia*, étude topographique, en collaboration avec Lindner [illegible]

HUIT-REFLETS [illegible] forme si poli, si brillant, qu'on peut distinguer huit [illegible]

HULTZSCH [illegible] en 1857. Il fut privatdocent pour les langues orientales à l'université de Vienne. Il publia à cette époque ses *Prolégomènes à Vasantarâja Çakuna* (1879) et une édition du code [illegible] consacra spécialement à l'étude de l'épigraphie de l'Inde. [illegible] manuscrits et documents épigraphiques. En 1886, il fut nommé épigraphiste de la présidence de Madras, et, en même temps, examinateur de sanscrit à l'université de Madras. Il a publié, depuis lors : *Inscriptions de l'Inde méridionale* (1890 et suiv.), recueil d'inscriptions sanscrites et tamoules.

HUMANITÉ [illegible] Paris en 1904 pour soutenir les doctrines collectivistes et la politique du parti socialiste unifié. Il a pour directeur Jean Jaurès, et, parmi ses collaborateurs ordinaires, Jean Allemane et Gustave Rouanet.

Humanité nouvelle (L'), revue mensuelle internationale, fondée à Paris en mai 1897, par A. Hamon, Gabriel de La Salle, etc. La revue cessa de paraître en 1901; puis elle revint à l'existence pour une année (1902-1903), avec A. Hamon comme directeur scientifique, et le Belge L. Dumont-Vilden à la direction littéraire, remplaçant Emile Michelet, qui avait occupé ce poste depuis 1899. [illegible] pensée humaine, des tendances les plus larges et les plus

indépendantes en matières scientifiques, littéraires et artistiques, continuant [illegible] de méthode, la [illegible] nouvelle, fondée en 1881 à [illegible] Dedez Edelini la première à [illegible] de Gorki et Andreieff [illegible].

Une se[illegible] Humanité nouvelle, a commencé [illegible] avec Hervé comme [illegible] dont Hervé [illegible] collaborateurs de l'ancienne revue [illegible].

HUTTON [illegible] Holt, publiciste et théologien anglais [illegible] à Leeds en 1826, mort à Twickenham en 1897. [illegible] pendant plus de trente ans, depuis 1861, le [illegible] acquit la réputation d'un remarquable [illegible]. Il a publié, entre autres ouvrages, des *Essais* [illegible] (1871), où il expose les raisons qui l'ont fait passer de l'unitarisme à l'Église anglicane, et des [illegible], où l'on trouve un magistral portrait [illegible] Brougham, une *Vie de Scott* (1878), une [illegible] (1891).

HYÆNODONTIDÉS n. m. pl. Paléont. Famille de mammifères carnassiers, renfermant les genres *hyænodon*, [illegible], *pterodon*, etc. — [illegible].

— Encycl. Les animaux de cette famille ont tous vécu à l'[illegible] sur l'hémisphère nord. Par leur crâne, leur dentition surtout, ils se rapprochent beaucoup des marsupiaux, en même temps qu'ils rappellent les hyènes par la structure carnassière de leurs molaires. Aussi les a-t-on souvent rangés parmi les marsupiaux.

HYLINE n. f. Genre d'amaryllidacées-narcissées, comprenant de petites herbes du Brésil, à fleurs blanches, dont les pièces linéaires sont très allongées et la couronne réduite.

HYOTHERIUM (*té-ri-om'*) n. m. Genre de mammifères artiodactyles pachydermes, de la famille des suidés, comptant cinq espèces, fossiles dans le tertiaire de l'Europe et de l'Asie.

— Encycl. Le genre *hyotherium* est le type d'une sous-famille dite des *hyothériinés*, qui comprend aussi les *paléochères, cébochères, chéropotames* et autres formes plus ou moins voisines des porcins actuels.

HYPERTENSION (*tan* — du gr. *huper*, au-dessus, et de *tension*) n. f. Augmentation de la tension sanguine normale.

I

ICARD (Honoré), sculpteur français, né à Tourtouse (Ariège) en 1843. Il reçut les leçons de Dumont et d'Aimé Millet, et débuta au Salon de 1875. On voit, de lui, au musée Galliéra: *Protection et avenir*, marbre; *l'Araignée*, marbre (musée de Quimper); *David devant Saül* (musée de Pau); *Gilliatt vainqueur de la pieuvre* (musée de Cahors); *Saint Jérôme* (musée de Foix); *les Droits de l'homme* (cimetière de Saint-Mihiel), sur la tombe du philanthrope Duquesnoy. — Mme **Icard** (Francine Ducrot), née à Pont-de-Vaux en 1845, élève de son mari, a exposé sous son nom de jeune fille en 1891 une statue en marbre, *Bûcheron*, qui lui valut une récompense, et en 1894, *Martyr*, plâtre, honoré d'une médaille. Mme Icard, qui collabore aux travaux de son mari, a pris part à l'Exposition de 1900 avec *les Vierges folles*, bas-relief signé des deux artistes.

IKENO (Seitaro), botaniste japonais, né à Tokio en 1867. Docteur ès sciences, professeur de botanique à l'université de Tokio depuis 1891. Ce savant a été rendu justement célèbre par ses *Recherches sur les spermatozoïdes* [illegible] (1896). On lui doit aussi des *Mémoires sur la formation* [illegible] *dans les taphrina, sur la spermatogénèse de marchantia polymorpha*, et un traité en japonais sur la philogénie des plantes.

***IMMANENCE** n. f. — Philos. relig. *Méthode apologétique de l'immanence*. Méthode qui consiste à établir la vérité religieuse par les aspirations, les exigences et les énergies propres à l'âme humaine.

— Encycl. A la fin du XIXe siècle et au commencement du XXe, des philosophes et des écrivains catholiques ont préconisé une méthode nouvelle dans l'enseignement et la défense de la religion. Un professeur de philosophie de l'Université, Maurice Blondel, inaugura le mouvement dans son livre sur l'*Action* (1893). Il précisa ses idées dans sa *Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine en matière d'apologétique* (1896). La doctrine fut défendue ensuite par l'abbé Denis, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, ainsi que par Ed. Le Roy dans son article [illegible] et le P. Laberthonnière dans [illegible] (1903) et son livre *le Réalisme chrétien et l'Idéalisme grec* (1904).

La méthode apologétique actuellement employée est la méthode historique. Elle consiste, pour les apologistes, à établir d'abord le fait divin de la révélation et à proposer ensuite à l'esprit les vérités révélées, prouvées ainsi, non en elles-mêmes, mais indirectement, par le caractère divin, et dès lors infaillible, de l'autorité qui les enseigne. C'est une doctrine que la démonstration verse en nous, pour ainsi dire, du dehors. La nouvelle méthode veut que l'on parte non d'un fait extérieur, mais de l'état même de l'âme, de ses aspirations, de ses besoins, et que l'on s'efforce de montrer comment les dogmes sont appelés, ou *postulés*, par cet état, et s'y ajustent de telle manière que, si elle sait bien voir en elle-même, l'âme peut les y découvrir d'avance, dans ce qu'elle est, ce qu'elle doit être, ou du moins qu'aussitôt qu'on lui propose ces [illegible] elle y [illegible], s'en pénètre, se les assimile par sa propre énergie et les fait siennes.

Si tous les partisans de la théorie admettent au moins ces principes, plusieurs les dépassent dans l'ensemble de leurs idées, et il n'en est guère qui n'aillent plus loin, çà et là, dans quelques assertions.

Un point commun à tous, c'est qu'ils exposent et défendent leur doctrine dans le dessein de se conformer à la pensée contemporaine. Pour eux, en effet, le principe général de l'immanence est une conquête définitive de la philosophie moderne. « Qui refuse de l'admettre, écrit justement Le Roy, ne comprend [illegible] des philosophes; qui ne parvient pas à l'entendre marque ainsi qu'il n'a point le sens philosophique. Et voici, dit-il, en quoi consiste ce principe. La réalité n'est pas faite de pièces distinctes juxtaposées; tout est intérieur à tout; dans le moindre détail de la nature ou de la science, l'analyse retrouve toute la science et toute la nature; chacun de nos états et de nos actes enveloppe notre âme entière et la totalité de ses puissances... Aucune vérité n'entre jamais en nous que postulée par ce qui la précède à titre de complément plus ou moins nécessaire, comme un aliment qui, pour devenir nourriture effective, suppose chez celui qui le reçoit des dispositions et des préparations préalables, à savoir, l'appel de la faim et l'aptitude à digérer. »

On applique ce principe aux vérités surnaturelles, et les plus hardis vont même jusqu'à voir dans tout dogme, prouvé par la méthode indirecte et extrinsèque, une limite aux droits de la pensée, une entrave et une restriction imposées du dehors à la liberté de la recherche; toutes choses contraires, d'après eux, à la vie même de l'esprit, à son besoin d'autonomie, qui exige qu'il conquière la vérité par son énergie propre, ses forces intérieures, immanentes.

« Rien ne peut entrer dans l'homme, dit Blondel, qui ne corresponde en quelque façon à un besoin d'expansion... il n'y a pour lui vérité qui compte ni précepte admissible sans être de quelque manière autonome et autochtone. » Pour Blondel, « le progrès de notre volonté nous contraint à l'aveu de notre insuffisance, nous conduit au besoin senti d'un surcroît (qui est le surnaturel), nous donne l'aptitude, non à le produire et à le définir, mais à le reconnaître et à le recevoir ».

Le P. Laberthonnière, expliquant et développant cette pensée, ajoute que tout homme est appelé en fait à la vie surnaturelle, qui est l'union intime avec Dieu et la participation à sa vie; il s'ensuit, dit-il, que Dieu agit par sa grâce sur tous les cœurs: ainsi l'action de l'homme est imprégnée de l'action de Dieu, qui l'informe, et, dès lors, en suivant l'expansion et le développement de l'action humaine, c'est-à-dire en regardant en soi, on doit voir apparaître et s'épanouir ce que notre action recèle en son fond, par conséquent, Dieu et le surnaturel.

Seulement cette découverte, ou plutôt cette sorte d'ascension intérieure vers la partie supérieure de notre être, jusqu'à l'infini qui y réside, devient d'autant plus facile et plus efficace que notre conduite est meilleure; l'action joue un rôle considérable ici, et l'on peut dire que la vérité morale et religieuse est une fonction de la vie: vivez le bien, vivez Dieu, ce sera le moyen de connaître le bien et Dieu; cette connaissance grandira même à mesure que vous vous élèverez davantage dans l'ordre moral.

Telle est la théorie.

Bien qu'elle soit fuyante, souvent vaporeuse et assez difficilement saisissable, pour que ses défenseurs puissent reprocher presque toujours à leurs adversaires de l'entendre inexactement, beaucoup reconnaissent qu'elle n'est point sans noblesse; il y a, déclarent-ils, chez certains de ses partisans des pages mystiques d'une véritable élévation, et c'est un bien, sauf l'excès, d'avoir insisté plus que d'autres, après Pascal et conformément à l'Évangile, sur l'influence de la volonté et de la conduite dans la conquête de la vérité.

Mais l'ensemble de la doctrine n'en mérite pas moins, à leurs yeux, un certain nombre de reproches. C'est d'abord, selon eux, s'imposer une sujétion imprudente que de se mettre volontairement à la remorque d'une philosophie à la mode, la mode étant sujette à passer en philosophie comme en tout le reste.

De plus, ils soutiennent que ce que la doctrine a de bon est ancien et que ce qu'elle a de nouveau est mauvais. Ainsi, disent-ils, l'influence des dispositions morales dans la connaissance de la vérité religieuse est connue et enseignée depuis longtemps; ce qui est récent, c'est de leur attribuer la part *principale*, presque tout, dans l'acte de foi, en oubliant que la foi est en elle-même une adhésion de l'esprit. On n'ignorait pas non plus qu'une assertion doit être perçue comme vraie par l'âme, pour que l'adhésion qu'on y donne soit un acte humain; ce qui est nouveau et inexact, c'est de prétendre que l'âme ne peut se rendre compte de la vérité d'une assertion autrement qu'en la percevant directement et dans son fond, et jamais en se réclamant d'un témoin autorisé qui la garantisse, exigence injuste et dangereuse, qui supprimerait la valeur du témoignage, même dans les choses naturelles, et rendrait impossible la foi aux mystères. C'est enfin, ajoute-t-on, une vieille doctrine qu'il existe en nous certaines tendances confuses, des besoins intellectuels et moraux, qui appellent, *en quelque manière*, la vérité chrétienne et que cette vérité satisfait; c'est ce que Tertullien nommait déjà le témoignage d'une âme naturellement chrétienne; ce qui est nouveau, mais ce qui est, en même temps, un simple rêve, c'est de croire qu'on est capable de percevoir Dieu et les vérités surnaturelles en regardant au fond de soi, en suivant le développement de ses propres actions dans lesquelles Dieu se cacherait et pourrait être aperçu.

Cette importance du sujet pensant, qui semble contenir lui-même son objet, a fait accuser les théoriciens de l'apologétique de l'immanence, bien qu'ils s'en défendent avec vigueur, de s'inspirer d'un principe kantien et de se mettre, malgré qu'ils en aient, sur la route du subjectivisme, du panthéisme et de toutes les erreurs où ces principes peuvent conduire.

L'Église a toujours enseigné la valeur métaphysique de la raison et la transcendance du Créateur à l'égard de la créature: il la domine sans s'y confondre. Aussi la congrégation de l'Index a-t-elle condamné, en 1906, les deux ouvrages du P. Laberthonnière que nous avons cités plus haut.

INLASSABLE (de *in*, et *lasser*) adj. Qui ne se lasse pas, infatigable: *Une patience* INLASSABLE.

Institut agricole international de Rome. — L'idée première de l'Institut agricole international qui vient d'être fondé à Rome est d'origine américaine. David Lubin, riche marchand du Colorado, associé principal de la « Weinstock Lubin Company », avait été frappé de ce fait — surtout visible aux États-Unis — que les cultivateurs, en restant isolés, restent faibles et sans défense devant les agioteurs et les spéculateurs des villes. De cette idée à celle d'une vaste organisation de défense et de protection des intérêts agricoles il n'y avait qu'un pas: notre négociant était trop de sa race, d'un esprit à la fois trop positif, trop ardent et trop peu spéculatif pour ne pas le franchir. Or, comme en un tel et si grandiose projet, il fallait, pour réunir un patronage hautement autorisé, un promoteur exceptionnel, Lubin, avec cet instinct divinatoire qui tient lieu, chez beaucoup d'inventeurs, d'expérience et de raison, avait compris que Victor-Emmanuel serait le collaborateur dont il avait besoin. Il ne s'était pas trompé. Quelques semaines tout au plus après l'arrivée à Rome du voyageur américain, c'est-à-dire vers octobre-novembre 1904, l'idée et son prophète avaient vaincu: le concours du roi leur était acquis. L'idée de Lubin, encore assez vague, fut presque aussitôt soumise à l'étude d'un spécialiste d'économie politique, Maffeo Pantaleoni. Il en résulta un rapport extrêmement favorable, de nombreux colloques entre Victor-Emmanuel et ses ministres, et finalement une lettre adressée par le roi à Giolitti et dans laquelle, selon l'heureuse expression du professeur et historien Guglielmo Ferrero, on a cherché à fondre, en un tout d'exécution immédiatement possible, la partie technique et la partie idéale du projet.

Cette lettre précisait la tâche que pouvait accomplir un institut international d'agriculture et démontrait brièvement l'utilité manifeste d'une telle institution. En donnant à la classe agricole l'organisation centrale qui lui a manqué jusqu'alors, il n'était pas impossible de lutter efficacement, par une entente internationale, contre les maladies contagieuses du bétail, les maladies des plantes, et les ravages des insectes et des animaux nuisibles; il n'était pas impossible non plus, en répartissant les risques et les assurances qui leur sont relatives sur de bien plus grandes surfaces, de diminuer, jusqu'à rendre presque infime le préjudice causé à la culture par la grêle, les inondations et les sinistres de toute nature; d'une manière générale en élargissant les bases de la mutualité et de la coopération agricole on en développerait d'autant mieux l'effet utile; on pourrait trouver encore les moyens les plus propres à prévenir l'adultération des matières alimentaires et ses déplorables effets; il était également possible, d'autre part, de recueillir sur tous les points du globe les prix du marché suivant les lieux, la quantité et la qualité des récoltes, de telle sorte que les cultivateurs mieux renseignés pussent mieux régler leur production, et mieux se défendre aussi contre les trusts et les syndicats d'accaparement; de même on pouvait recueillir et centraliser tous les renseignements d'ordre météorologique; il était possible enfin en guidant les grands courants d'émigration, en appelant la main-d'œuvre où elle est vraiment nécessaire, d'éviter les surprises, les représailles brutales, les violences et les conflits.

Ce programme a paru pratique et réalisable aux délégués des principaux gouvernements (trente-huit États étaient représentés), qui, sur l'initiative de l'Italie, se réunirent à Rome, en un solennel congrès, au mois de mai de 1905, sous la présidence de Tittoni, ministre des affaires étrangères. La création de l'institut y fut décidée, et la définition qui en fut donnée répond point pour point aux vœux de Victor-Emmanuel. Le congrès décida en outre que l'institut serait permanent, qu'il aurait son siège à Rome, qu'il serait administré par un comité international, et qu'au sein de ce comité le nombre de voix dont les États disposeraient serait, pour chacun d'eux, proportionné à l'importance de son concours financier. A l'issue du congrès, le roi témoigna de son désir d'une contribution toute personnelle, et ce désir se traduisit en fait par une libéralité magnifique: la donation des produits en argent de deux domaines de la couronne, lesquels, totalisés, représentent un revenu annuel d'environ 300.000 francs.

Institut de chimie appliquée, école spéciale établie à la faculté des sciences de Paris en 1896 et ayant pour but l'enseignement de la chimie appliquée. Cet enseignement se fait en trois années, pendant lesquelles les élèves sont assujettis à suivre certains cours et conférences de la faculté, en même temps qu'ils sont soumis à trente heures de présence par semaine au laboratoire. A la fin de chaque année, il est délivré une médaille d'argent à l'élève qui s'est classé premier pour les travaux de laboratoire et une médaille de bronze à celui qui s'est classé second, chacun des autres élèves pouvant recevori un *certificat*, s'il en est jugé digne; à la fin de la troisième année, les meilleurs élèves, possédant les trois certificats annuels, reçoivent un *diplôme de chimiste*. Les candidats à l'Institut de chimie sont soumis à un concours d'entrée, auquel ils ne peuvent se présenter s'ils ne sont pas âgés d'au moins dix-huit ans dans le cours de l'année de leur inscription. Le maximum des élèves admis chaque année est de quarante.

***ION** n. m. — Phys. *Théorie des ions*, Conception récemment imaginée par les Hollandais H.-A. Lorentz, Van t'Hoff, P. Zeeman, le Suédois Svante Arrhenius, et que de multiples recherches physiques ou chimiques sont venues développer et justifier.

— Encycl. Selon cette théorie, les *ions* constituent une espèce particulière d'atomes ou de molécules passagèrement chargés d'énergie électrique et mobiles. Le lien cherché entre la matière inerte et l'éther transmetteur des radiations, serait précisément l'ion, centre électrisé *mobile* par rapport à l'éther. Le déplacement relatif des charges électriques, centres de divergence du champ, et de l'éther envisagé comme immobile, s'effectue, du reste, sans modification de la grandeur des charges. En d'autres termes, une surface qui se déplace dans l'éther avec ces dernières est traversée par un flux électrique complètement invariable. C'est le *principe de la conservation de l'électricité* qui absorbera sans doute le principe de la conservation de la matière, si la matière n'existe pas sans électricité, comme le veulent certains physiciens. Cependant beaucoup de savants pensent encore, avec P. Langevin, que « l'électricité seule ne suffit pas à construire la matière ». En tout cas, la *théorie des ions* ne se trouve jusqu'ici en contradiction avec aucune donnée positive; elle fut le point de départ de presque tous les travaux récents en électricité, grâce à elle, on put interpréter des faits connus (décharge disruptive, conductibilité métallique, etc., demeurés sans explication rationnelle). Comme toute hypothèse scientifique, elle ne saurait représenter la formule invariable de la vérité, mais n'est qu'un échafaudage dessinant l'aspect du mouvement définitif, d'une façon plus ou moins vague. Toute-

fois la conception de l'ion so[illegible] Par exemple, on ne peut pas [illegible] par les images matérielles son déplacement [illegible] et on doit admettre dans sa [illegible] charge électrique [illegible] tienne l'unité de l'ion [illegible] disperser sous la répulsion [illegible] qui la composent.

Isvolsky [illegible] d'une famille d'origine allemande, il entra fort jeune dans la diplomatie russe, et, après avoir [illegible] ministère des affaires étrangères, à Saint-Pétersbourg, fut envoyé comme agent diplomatique [illegible] Léon XIII, qui apprécia la finesse de [illegible] tablir ainsi entre le pape et le tsar [illegible] tiques normales, qui devinrent bientôt cordiales. Envoyé ensuite comme ministre à Munich, puis à Tokio, il sut dans ce dernier poste faire apprécier, mais trop tard, la clairvoyance avec laquelle il avait prédit une guerre qu'il ne réussit pas à prévenir. Rappelé en 1901, il fut, en avril 1906, appelé à la direction du ministère des affaires étrangères. Dans des circonstances exceptionnellement difficiles pour le gouvernement russe, il montra un zèle et une activité dignes d'éloges. Il parcourut, en septembre et octobre, une partie de l'Europe occidentale, séjournant à Vienne, à Berlin et notamment à Paris, où il eut l'occasion de faire confirmer par le gouvernement français les principes fondamentaux de l'accord franco-russe. Avec le gouvernement de Berlin, il négocia plus particulièrement les conditions d'une entente [illegible]

J

***Japon.** Dans le [illegible] principaux de la diplomatie japonaise a été le maintien de relations cordiales avec les États-Unis d'Amérique. D'assez graves incidents en effet se sont produits en Californie, où la haine des jaunes, Chinois et Japonais, est depuis longtemps enracinée. (V. Californie.) Au mois d'octobre 1906, les autorités américaines de l'Alaska ont surpris et fusillé des pêcheurs japonais qui se livraient à la pêche du phoque dans les eaux territoriales américaines. D'où un état d'irritation très vif de l'autre côté du Pacifique, malgré les efforts personnels du président Roosevelt.

Il est à noter également que le Japon n'a cessé d'encourager l'émigration de ses nationaux vers l'Amérique du Sud, aussi bien que vers l'Amérique du Nord. Au mois de novembre 1906, en effet, des légations japonaises ont été établies au Brésil et dans la république Argentine, en même temps que des compagnies de navigation ont été organisées et [illegible] aux pays [illegible]

Japp (Alexander Hay), littérateur écossais, né à Dun (Forfarshire) en 1839, mort en 1905. Il fit ses études à Milne's School (Montrose), et à l'université d'Édimbourg. Entré de bonne heure dans la presse périodique, où il dispersa quantité d'articles sous son nom et sous des pseudonymes H. A. Page [illegible] Gray), il fut secrétaire de la rédaction des « Good Words » et de la « Contemporary Review » [illegible] « Sunday Magazine ». Nous citerons, parmi ses nombreuses publications [illegible] *Tennyson and Ruskin* [illegible] (1877); *Thoreau*, [illegible] *De Quincey's memorials* (1891) [illegible] un volume de vers, [illegible] *Lilith* et autres légendes tirées des Rabbins et autres docteurs [illegible] *Thinker* (1901). On lui doit aussi quelques volumes d'histoire naturelle, où il raconte agréablement ses herborisations matinales dans les parcs londoniens, car A. H. Japp était un botaniste amateur passionné.

Jhouney (Albert [illegible]) [illegible] à Marseille en 1860. Il débuta en 1887 par un recueil de vers, *les Lys noirs*, où se manifestaient déjà les tendances mystiques de l'auteur, et publia successivement : *le Royaume de Dieu* [illegible] sainte (1890) [illegible] une forme parnassienne non dépourvue de mérite, continuait à s'y montrer épris d'ésotérisme : il devait d'ailleurs reprendre quelques-unes des idées exprimées dans sa brochure *l'Âme de la foi* (1890) pour les développer dans son ouvrage *Ésotérisme et socialisme* (1893), où il traite de la philosophie occulte dans ses rapports avec la science moderne. Albert Jhouney a, en outre, dirigé un périodique [illegible] littéraire [illegible]

K

Katsura Taro (comte), homme d'État japonais, né dans [illegible] encore, dans la lutte soutenue par les samouraï contre les flottes [illegible] la France et les États-Unis, et, pendant les troubles de 1868, il prit le parti du gouvernement impérial. Deux ans après, il se rendit en Europe pour y étudier la constitution des armées occidentales. Il suivit les cours de l'académie de guerre de Berlin et fut attaché militaire dans cette ville de 1875 à 1878. De retour au Japon, il fut employé au ministère de la guerre. Pendant la guerre sino-japonaise, il prit part aux opérations autour de Haï-Tcheng et de Niou-Tchouang. Quelque temps gouverneur de Formose après la [illegible] en 1897 nommé ministre de la guerre, et il conserva ces fonctions jusqu'au début de la guerre contre la Russie.

Kayser (Edmond), microbiologiste naturalisé Français, né à Echternach [illegible] 1857. Docteur ès sciences et ingénieur agronome, élève et disciple de Duclaux, ancien répétiteur et chef de travaux à l'Institut national agronomique, Kayser, depuis 1901, est maître de conférences de microbiologie dans cette même école et il y dirige d'autre part le « laboratoire de fermentation ». Ses travaux, qui satisfont, dans leur conception et leur exécution, aux conditions les plus rigoureuses de la science, sont tous empreints cependant d'un caractère manifeste d'utilité immédiate, Kayser alliant toujours à l'esprit scientifique le constant souci de [illegible] mique », les « Annales de la brasserie », le « Bulletin du [illegible]

Kénadsa, oasis et ksar fortifié du Sahara algérien, [illegible] et à 40 kilomètres environ à l'O. du poste français de Béchar. Un millier d'habitants environ, appartenant à la [illegible] fluence française. Prospères palmeraies.

Kerbrech [illegible] cavalerie, il entra lui-même en 1851 à l'École militaire de Saint-Cyr, en sortit dans la cavalerie, fut promu lieutenant en 1862, capitaine en 1866, et remplit une mission en Europe pour étudier l'organisation des écoles militaires des différents pays. Chef d'escadron en 1870, il fit la campagne comme aide de camp du général Ducrot, auprès duquel il [illegible] tulation, il rejoignit son chef à Paris, et remplaça à la tête de ses éclaireurs le commandant Franchetti, tué à Champigny. Après la campagne, il s'occupa de la réorganisation de la cavalerie française, fut attaché au service des remontes, et nommé lieutenant-colonel en 1876. Trois ans après, il était envoyé aux États-Unis pour y étudier les procédés d'élevage du cheval de guerre. Colonel en 1881, général de brigade en 1886, divisionnaire en 1892, il fut adjoint à l'inspecteur général des remontes, puis placé à la tête de ce service, dans lequel il apporta de nombreuses améliorations. Il a publié : *les Chevaux de l'Amérique du Nord [États-Unis et Canada]* (1882), et après sa mort ont paru *Mes souvenirs* (1905), où se trouvent d'intéressantes pages sur les derniers combats de l'armée de Sedan, sur le siège de Paris, la journée de Champigny, etc.

Kharbine, [illegible] Ce n'était, avant 1896, qu'un simple village mongol, lorsque les Russes en firent le point d'embranchement de la voie ferrée vers Port-Arthur, qui se greffait à cet endroit sur le Transsibérien. En quelques années, une ville de bois fut créée de toutes pièces, qui devint bientôt le grand centre des approvisionnements des armées russes en Mandchourie. C'est encore ce rôle que remplit Kharbine pendant les hostilités russo-japonaises, avant de perdre de son importance après la clôture des opérations et l'évacuation de la Mandchourie par les Russes.

Khevenhuller-Metsch [illegible] d'origine franconienne. Après avoir pris part, en qualité d'officier, à la guerre contre la Prusse en 1866, il entra dans la diplomatie, comme attaché à la légation autrichienne en Italie, en 1867. Secrétaire d'ambassade en 1872, il alla, comme agent diplomatique, à Sofia, en 1879. Il fut ensuite nommé à Belgrade avec le titre de ministre plénipotentiaire, de 1884 à 1886. Les Serbes venaient d'être battus par les Bulgares à Slivnitza et à Pirot ; il intervint auprès des vainqueurs, et il réussit à imposer au prince Alexandre de Battenberg et à lui faire signer un armistice avec les vaincus. Il fut ensuite ministre à Bruxelles (1888-1891). Ambassadeur en 1901, il fut nommé en cette qualité, à Paris, le 10 décembre 1903. De manières courtoises, d'esprit cultivé, le comte Khevenhüller-Metsch unit à ces qualités personnelles toute les traditions d'une vieille race.

***Klaczko** (Julien), poète et écrivain polonais, né à V[illegible]

Knobel [illegible] Tzschecheln, près de Sorau, en 1807, mort à Giessen en 1863. Privatdocent en 1831, il devint en 1835 professeur extraordinaire de théologie à Breslau et, en 1838, professeur ordinaire à Giessen. Il a publié : *le Prophétisme des H*[illegible] des commentaires sur le *Koheleth* (1836), sur *Isaïe* (1843, 3e édit., 1861), sur la *Genèse* (2e édit., 1860), sur l'*Exode* et le *Lévitique* (1857), sur les *Nombres*, le *Deutéronome* et *Josué* (1861). D'autres éditions de ses commentaires sur le *Pentateuque* ont été publiées par Dillmann.

***Koch** (Robert), médecin allemand, né à Clausthal en [illegible] médecine).

Koebke (Christen Skjellerup), peintre et graveur danois [illegible] démie dès l'âge de treize ans et devint ensuite élève de Lorentzen et Eckersberg. Il acheva ses études en Italie, qu'il visita en 1838. De 1845 à 1846, il exécuta des décorations à fresque au Thorwaldsen-Museum. Parmi ses œuvres, citons : *le Vieux Matelot* (galerie de Copenhague) ; [illegible]

Komadougou. — D'après la délimitation convenue en 1906 entre la France et l'Angleterre, le cours du Komadougou forme la limite méridionale de la zone d'influence française aux confins de la Nigeria.

Korn (Arthur), physicien allemand, né à Breslau en 1870. Il fit aux universités de Fribourg-en-Brisgau, Leipzig et Berlin, ses premières études scientifiques, qu'il alla compléter à Paris, où il fut l'élève de Bouty, de Picard et de Poincaré. De retour en Allemagne, il fut nommé professeur à l'université de Munich (1895). Entre autres ouvrages [illegible] *potentiel* (1899-1900) et de nombreux mémoires sur la méthode de Neumann, le problème de Dirichlet, les vibrations universelles de la matière, l'induction magnétique, etc. ; mais il est surtout connu pour sa découverte de la *télépho*[illegible] graphiques par le télégraphe. Les premières expériences de Korn relatives à ce sujet furent effectuées à Paris dans le laboratoire de Carpentier et le résultat en avait été communiqué à l'Académie des sciences en 1903, mais [illegible]

Koser [illegible]

Koutzo-Valaques [illegible] autres parlent en général le serbe. Leur nombre total [illegible] ont adopté les mœurs et la culture grecques. [illegible] par la Turquie, faisait de son a[illegible] se trouvent de se servir de la langue grecque pour l'accomplissement des rites religieux. La [illegible] par un iradé, la constitution des Koutz[illegible] munautés religieuses, il s'ensuivit, d[illegible]

Krieghammer [illegible] vit dans la cavalerie, se [illegible] exercé plusieurs comma[illegible] d'elles le principe de l'augmentation du [illegible] Hongrois.

Kuenen [illegible] Leyde et, en 1853, fut nommé pr[illegible] gèse de l'Ancien Testament à l'Université. Ses principales [illegible] était un des directeurs de la « Revue théologique ».

[illegible]

L

Laberthonnière [illegible] collège de Juilly, se fit recevoir licencié ès lettres, devint directeur de l'école Massillon, à Paris, puis du collège de [illegible] direction des « Annales de philosophie chrét[illegible] *gieur ; le Dogmatisme moral ; l'Apologét*[illegible] sous le titre : *Essais de philosophie religieuse* (1903). Ce [illegible]

Lac[illegible]

Lacroix (Jean-François de), conventionnel français, [illegible]

[illegible] député à la Législative où il se montre [illegible] avancées [illegible] contre les émigrés [illegible] en accusation des [illegible] du régiment [illegible] contre la cour. Réélu à la Convention [illegible] président le [illegible], fut [illegible] avec Danton, en Belgique [illegible] rapidement leur [illegible] tribunal révolutionnaire [illegible] membre du comité de Salut [illegible] les plus violents des girondins, qui d'ailleurs avaient sévèrement critiqué à la Convention sa conduite en Belgique. Très lié avec Danton, il fut arrêté [illegible] en même temps que lui.

LAIT : [illegible] Pendant longtemps [illegible] de se présenter [illegible] séparé en deux tranches, la crème montant à la surface et formant une masse [illegible] dans le goulot de la bouteille. A l'aide [illegible], on est parvenu à obtenir une homogénéité parfaite pour le lait stérilisé. Le lait [illegible] est [illegible] plus stable que le lait ordinaire, car en aucun cas la crème ne peut se séparer, même à l'aide d'une [illegible]. Le principe de la machine à [illegible] le lait à une énorme pression, obtenue par des compresseurs hydrauliques, et qui dépassent souvent 200 atmosphères par centimètre carré.

LALAUZE (Adolphe), graveur et peintre français, né à Rive-de-Gier en 1838. — Il est mort à Milly en 1906.

LANDRY (Frédéric *ou* Fritz), sculpteur et médailleur suisse, né au Locle en 1842. Il étudia le dessin à l'Ecole des beaux-arts de Genève sous le peintre Barthélemy Menn, et termina son éducation à Paris, soit à l'Ecole des beaux-arts, soit dans l'atelier de son compatriote Antoine Bovy. Son œuvre comprend des bustes [illegible] et des médailles. Les principaux musées de Suisse possèdent ses portraits, en marbre ou bronze. Les médailles et plaquettes forment une série remarquable, où se sentent, à travers une influence française, une réelle originalité et une finesse verveuse, issue du terroir. *Sic [illegible], la Pêcheresse, le Faucheur, le Moissonneur, l'Aiguilleur, les Martyrs du travail*, etc., sont de belles compositions. Le portrait-médaille de *Fritz Berthoud*, d'*Agassiz*, la plaquette de *Louis Favre*, la médaille du *Tir fédéral de 1898*, sont d'un art et d'un goût excellents. Landry a témoigné des mêmes qualités, relevées de quelque pointe de modernisme, dans l'exécution de la pièce de 20 francs en or, que lui commanda la Confédération suisse. Son *Helvetia* est figurée par une robuste jeune fille, coiffée d'une simple natte de cheveux. Son regard se dirige vers le glacier de la Jungfrau profilé à gauche, et son cou est paré d'un collier d'edelweiss. Landry devint, en 1871, professeur de dessin au gymnase de Neuchâtel.

LAPICQUE (Louis-Edouard), physiologiste et anthropologiste français, né à Epinal (Vosges) en 1866. Il fit ses études à Paris et fut reçu successivement docteur en médecine (1895) et docteur ès sciences naturelles (1897); mais il avait déjà donné de nombreux travaux qui l'avaient fait nommer membre de la Société de biologie. Lapicque a été préparateur, puis chef de laboratoire à l'Hôtel-Dieu, professeur suppléant à l'Ecole d'anthropologie, maître de conférences à la faculté des sciences (1898). Il a été chargé de diverses missions scientifiques par le ministre de l'instruction publique (1892-1894) en Abyssinie, aux îles Andaman, en Malaisie; (1903) aux Indes. On lui doit de nombreuses notes à la Société de biologie, à l'Académie des sciences, etc. Citons, parmi ses travaux : *A la recherche des Negritos* (tour du monde, 1895-1896); *Sur le dosage du fer dans les recherches physiologiques* (1895); *les Matériaux du fer chez les vertébrés* (1897), etc. Lapicque a été mêlé à l'affaire Dreyfus : il fut poursuivi en 1899 avec Duclaux et Grimaux comme secrétaire de la Ligue des droits de l'homme. Plus récemment, il fut, pendant quelques mois, suspendu de ses fonctions à la Sorbonne (1906) pour avoir pris la défense de Gustave Hervé.

LARMONT, une des dernières arêtes françaises du Jura, à l'E. de Pontarlier, entre le bourg de la Cluse et la frontière suisse, au delà de laquelle elle se prolonge dans le canton de Neuchâtel. Culmen, 1.352 mètres d'altitude à la montagne du Gros-Taureau, où se remarquent de très belles assises coralliennes. Le Larmont joue un rôle important dans la défense de cette partie de la frontière. Il commande en effet les voies ferrées qui relient Pontarlier à Lausanne et à Neuchâtel, ainsi que la route de Pontarlier à Lausanne par Vallorbe. Aussi a-t-il été garni d'importants ouvrages fortifiés : notamment le fort du Larmont inférieur et le fort du Larmont supérieur au sommet même de l'arête.

LARTIGUE (Marie-Hippolyte DE), général français, né à Montesquieu-Volvestre (Haute-Garonne) en 1815, mort à Toulouse en 1893. Elève de l'Ecole militaire de Saint-Cyr en 1833, il en sortit dans l'arme de l'infanterie, et fut presque immédiatement envoyé en Algérie, où il fit une rapide [illegible] lieutenant-colonel lorsqu'il fut envoyé en Crimée. Sa brillante conduite à l'attaque du Mamelon-Vert lui valut d'être promu colonel après huit mois de grade. Général de brigade au lendemain de la guerre d'Italie, divisionnaire en 1870, il [illegible] au moment de la déclaration de guerre au commandement de la 4e division du 1er corps d'armée (Mac-Mahon). C'est lui qui, à la journée de Reichshoffen, dut protéger, avec le concours de la division légendaire [illegible] du général Bonnemains, la retraite de l'armée. Deux fois blessé à Sedan, et, après la capitulation, envoyé prisonnier en Allemagne, il fut, en 1871, nommé commandant de la division d'Angoulême, où il concourut énergiquement au rétablissement de l'ordre. Commandant du 12e corps d'armée en 1873, il passa au cadre de réserve en 1880. Sept ans plus tard, au moment [illegible], le commandement de la région militaire de Toulouse lui fut un moment confié.

LAUBADIÈRE [illegible] Pont-l'Abbé [illegible] est mort à Lambatère [illegible] en 1780, en Amérique [illegible] Rochambeau [illegible] les [illegible] des armées [illegible] prisonnier jusqu'en [illegible] retiré du service à l'armée d'Italie, puis à l'armée d'Allemagne. Il fit les principales campagnes du premier empire, fut blessé à Deppen à la tête de la cavalerie légère d'avant-garde, et nommé sur le champ de bataille général de brigade par l'Empereur. En 1808, il fut envoyé en Espagne. Il commandait à Madrid lors de l'installation de Joseph Bonaparte. En 1810, il fut nommé gouverneur de la province de Léon, et battit à Astorga une petite armée espagnole. L'année suivante, il gouvernait Zamora. Enfin, en 1812, il était envoyé en Westphalie, puis nommé au commandement de Hambourg. Au mois d'octobre de la même année, il enleva Brême aux Russes. Enfermé dans Wesel après l'évacuation de l'Allemagne par les armées françaises, il ne livra cette place aux Alliés qu'après la signature du traité de Paris. Pendant les Cent-jours, il accepta de Napoléon le commandement de la 14e division; aussi la Restauration le laissa-t-elle sans emploi. Il avait été élu, en 1815, député de Maine-et-Loire. Son nom figure sur l'arc de triomphe de l'Etoile.

LAUBEUF (Alfred-Maxime), ingénieur du génie maritime français, né en 1864. Elève de l'Ecole polytechnique en 1883, il en sortit dans le corps des constructions navales, fut nommé sous-ingénieur en 1887 et attaché au port de Brest. Ingénieur en 1891, il s'occupa surtout, à partir de 1899, de recherches relatives à la navigation sous-marine, et c'est à lui que l'on doit les plans et la construction du type de bâtiments mis en service depuis 1904 dans la flotte française, et connus sous le nom de *submersibles*. (V. ce mot.) En 1906, Laubeuf quitta le service de l'Etat pour entreprendre, à titre privé, la construction de sous-marins.

LAUNAY (Louis DE), ingénieur et voyageur français, né en 1860. Elève de l'Ecole polytechnique, puis de l'Ecole des mines, il en sortit ingénieur des mines, et fit dans ce corps une rapide et brillante carrière. Il était ingénieur à Dijon, lorsqu'il fut nommé (1889) professeur de géologie appliquée à l'Ecole supérieure des mines. Depuis lors, il a effectué un certain nombre de voyages scientifiques en Orient, en Amérique, et notamment dans l'Afrique du Sud, en 1895, où il est allé étudier sur place les gisements aurifères du Transvaal et les conditions industrielles de leur exploitation. Nous citerons, parmi ses principaux ouvrages : une remarquable étude sur l'*île de Metelin* (Lesbos); *Chez les Grecs de Turquie* (1897); *les Mines d'or du Transvaal* (1896); *Recherche, captage et aménagement des sources thermo-minérales* (1899); *Géologie pratique* et *Petit Dictionnaire des termes géologiques les plus usuels* (1902). L. de Launay dirige la revue scientifique *la Nature*.

****LAURENT-DESROUSSEAUX** (Henri-Alphonse-Louis), peintre français né à Joinville-le-Pont en 1858. — Il est mort à Valmondois en 1906.

LEBARQ (l'abbé Joseph), ecclésiastique et littérateur français, né à Hautot-Saint-Sulpice (Seine-Inférieure) en 1844, mort à Blasseville (Bon-Secours) en 1897. Elève du petit séminaire de Rouen, au Mont-aux-Malades, il y professa de 1868 à 1885. Dans l'intervalle, il se rendit à Paris, à l'Ecole des carmes, depuis l'Institut catholique, et passa la licence ès lettres en 1873. Il retourna à l'Institut catholique une quinzaine d'années après pour achever la préparation de sa thèse de doctorat ès lettres; il fut reçu docteur devant la Faculté de Paris, en 1889. Il devint chanoine honoraire de Rouen en 1892, et fut nommé chapelain dans la même ville de la maison des Saints-Anges et directeur diocésain de l'« Œuvre des tabernacles ». Entraîné, dans son zèle sans limite, à chercher et à déchiffrer des manuscrits, il fut à la fin de 1895 frappé d'une cécité presque complète, et mourut deux ans après. On a de lui les ouvrages : *de Alexandro Gemmeticensi*, avec un catalogue des manuscrits de Jumièges (thèse latine) [1888]; *Histoire critique de la prédication de Bossuet* (thèse française) [1888]; *Œuvres oratoires de Bossuet* (1890-1896), 6 vol.; *Table analytique*, posthume, entièrement rédigée et partiellement transcrite par l'auteur (1897); *Corneille à Rouen*, souvenir du second centenaire, poésie (1899). Il a laissé en mourant des retouches sur les *Œuvres oratoires*, préparées en vue d'une seconde édition. Le nom de l'abbé Lebarq restera attaché à l'édition des *Sermons* de Bossuet, faite d'après les manuscrits avec un soin minutieux et une critique ingénieuse. Vers le milieu du XIXe siècle, un élève de l'Ecole des carmes, l'abbé Vaillant, avait sonné la charge contre l'édition de Déforis, et montré la nécessité de faire une édition des *Sermons* d'après les originaux. La mort l'empêcha d'entreprendre lui-même ce travail. Quarante ans après, comprenant l'insuffisance des éditions données dans l'intervalle, l'abbé Lebarq se donna tout entier à cette œuvre. Son édition des *Sermons* peut être considérée comme l'édition définitive.

LEBEUF (l'abbé Jean), historien et érudit français, né et mort à Auxerre (1687-1760). Il fut chanoine et sous-chantre de la cathédrale d'Auxerre, et composa un très grand nombre d'écrits qui lui valurent d'être nommé, en 1740, membre de l'Académie des inscriptions. Nous citerons de lui : *De l'état des sciences dans l'étendue de la monarchie française sous Charlemagne* (1737); *Dissertation sur l'état des anciens habitants du Soissonnais avant la conquête des Gaules par les Francs* (1735); *Dissertation sur plusieurs circonstances du règne de Clovis* (1738); *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissement à l'histoire de France* (1738); *Dissertations sur l'histoire civile et ecclésiastique de Paris* (1739-1743); *Mémoire contenant l'histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre* (1754); *Histoire de la ville et du diocèse de Paris* (1754), en 15 vol. in-12, ouvrage de premier mérite, auxquels doivent se reporter tous les historiens de Paris et de ses environs, et dont une nouvelle édition a été publiée en 1883, par Adrien Augier, suivie, en 1890, de *Rectifications et additions*, par F. Bournon; *Essai historique, critique, philosophique sur les lanternes* (1755); *Conjectures sur la reine Pédauque, etc.* Lebeuf avait eu part à la nouvelle édition du *Glossaire* de Du Cange, à la nouvelle édition du *Dictionnaire géographique* de La Martinière (1746). La *Correspondance de l'abbé Lebeuf* a été publiée en 1885 par Ernest Petit.

LEBLOND (Marius *et* Ary), littérateurs français, nés le premier à Saint-Denis (Réunion) en 1877, et le second à Saint-Pierre (Réunion) en 1880. Après avoir collaboré à diverses revues et fondé la *Grande France*, ils publièrent en 1902 leur premier livre *Vies parallèles*, où ils décrivaient Paris vu par des exotiques. Leurs autres ouvrages sont : *le Zézère, le Secret des robes* (1903); *la Sarabande, la Société sous la troisième République* (1904); *les Sortilèges* (1905), *Leconte de Lisle* (1906). Les auteurs s'y sont montrés surtout préoccupés des questions coloniales et sociales.

****LE CAMUS** (Emile-Paul), évêque et écrivain français, né à Paraza (Aude) en 1839. — Il est mort à Malvirade, près de Castelnaudary, en 1906.

LECLÈRE (Adhémar), orientaliste et administrateur, né à Alençon (Orne) en 1853. D'abord ouvrier typographe, il ne tarda pas à prendre une place éminente dans le parti socialiste et à en soutenir ardemment les doctrines dans la presse. Il fut un des fondateurs du journal *le Prolétaire* (1878); il fonda le journal corporatif *le Typographe* (1882), et collabora à la « Revanche », de Félix Pyat (1882-1883) et à la « Justice » (1883-1886). Il fut un des premiers collaborateurs de la « Grande Encyclopédie ». Nommé résident de France au Cambodge (1886), Adhémar Leclère s'est adonné à l'étude des langues et des institutions de l'Orient, et a donné, soit dans des publications spéciales, soit en volumes, des travaux d'une haute valeur, parmi lesquels nous citerons : *Recherches sur la législation cambodgienne*, droit privé (1890); *Recherches sur le droit public cambodgien* (1894), que couronna l'Académie des sciences morales et politiques, ainsi que les *Recherches sur la législation criminelle* (1894). De ces études sortirent plus tard les *Codes cambodgiens* publiés en 2 volumes sous les auspices de Doumer et de Ducos (1898); *Cambodge, contes et légendes* (1894); *le Bouddhisme au Cambodge* (1898); *Contes laotiens et contes cambodgiens* (1902); *les Livres sacrés du Cambodge*; à quoi il faut ajouter plusieurs études sur les questions sociales qui s'agitent en France, et un roman, *la Musique de Francisque*, publié chez A. Lemerre (1903).

***LEFRANC** (*Abel*-Jules-Maurice), historien et érudit français, né à Elincourt-Sainte-Marguerite (Oise) en 1863. — Il a été nommé professeur de langue et de littérature françaises modernes au Collège de France (1904), en remplacement d'Emile Deschanel. Il a fondé la *Société des études rabelaisiennes*, consacrée à l'étude de Rabelais et de son temps et publié toute une série d'études sur l'auteur de *Pantagruel*, parmi lesquelles le volume intitulé : *les Navigations de Pantagruel* (1905). Il a publié en 1906 la *Défense de Pascal*.

***LEVERTIN** (Oskar Ivar), écrivain suédois né à Gryt (Œstergœtland) en 1862. — Il est mort à Stockholm en 1906.

****LEYDT** (Jean-Guillaume), homme d'Etat néerlandais, né à Magelang (Java) en 1859. — En novembre 1906, le Dr Leydt a publié la *Première annexion* du Transvaal, dont les versions hollandaise et anglaise ont paru en même temps. C'est le récit, écrit avec un évident souci d'impartialité, des rapports entre Boers et Anglais depuis la fondation de la colonie du Cap. L'auteur y montre, comme il est naturel, la persistance du génie boer et une foi profonde dans la destinée politique de la race.

****LIEBERT** (Edouard DE), général et homme politique allemand, né à Rendsbourg (Slesvig-Holstein) en 1850. — Il est mort par suicide à Starnberg (Bavière) en 1906.

LIFT (mot angl.) n. m. Ascenseur.

LINDLEY (William), ingénieur anglais, né et mort à Londres (1808-1900). Il fut élève de Francis Giles et s'occupa, d'abord en Angleterre, de travaux hydrauliques, construisit des chemins de fer, exécuta des travaux d'art (ponts, tunnels), puis, en 1831, fut appelé comme ingénieur en chef à diriger l'exécution des lignes de chemins de fer de Hambourg-Lubeck et Hambourg-Bergedorf. C'est pour cette dernière ligne qu'il construisit le premier wagon à six roues, prototype de ceux qui furent employés plus tard sur toutes les grandes lignes du continent. Un incendie ayant détruit (1842) une partie de Hambourg, Lindley fut chargé de l'élaboration des plans pour la reconstruction des quartiers disparus. En 1843, il exécuta dans la ville un réseau (c'était le premier) de canalisation générale suivant le système universellement adopté aujourd'hui du tout à l'égout. C'est également lui qui dota Hambourg de sa canalisation d'eau de consommation et du premier poste de secours contre l'incendie, branché sur cette canalisation. D'autres villes (Londres, Francfort, Budapest, Dusseldorf, Varsovie, Bâle, Saint-Pétersbourg, etc.) recoururent à ses services pour l'installation ou la réorganisation de leurs systèmes d'approvisionnement en eau ou en gaz ou de leur système d'égouts.

LINER (*la-i-nèr'* — mot anglais, de *line*, ligne) n. m. Bateau qui fait le service sur une ligne de navigation à vapeur.

LIONNET (Jean), littérateur et critique français, né à Paris en 1872. Il débuta au « Sillon » en 1894, puis collabora au « Monde » et à la « Quinzaine ». A partir de 1900, il fit la critique littéraire dans cette dernière revue, et s'y distingua par un penchant marqué à dégager et à discuter le côté moral des livres qu'il étudie. Il a voyagé en Palestine (1893), dans l'isthme de Panama (1899), où, versé dans la botanique, il a découvert une espèce de champignon non décrite jusque-là : le *ganoderma Lionnetii*; au Canada (1906). Il collabore à la « Revue hebdomadaire », au « Correspondant » et à la « France de demain ». Il a publié en librairie un roman d'aventures : *les Dieux d'or* (1902); une étude biographique, couronnée par l'Académie française : *un Evêque social : Ketteler* (1903), et deux séries de ses essais de critique sous le titre : *l'Evolution des idées chez quelques-uns de nos contemporains* (1903-1905).

LOCKYER (sir Joseph Norman), astronome anglais, né à Rugby (comté de Warwick) en 1836. Il fit ses études en Angleterre d'abord, mais les continua dans différentes universités du continent. En 1857, il entrait au War Office et publiait, en 1865, sur la prière de lord Grey, des *Règlements militaires*. En 1869, il était admis parmi les membres de la *Royal Society*, devenait, en 1870, secrétaire de la *Royal Commission on scientific instruction and the advancement of Sciences*, passait en 1875 au département science et art, et était enfin, en 1879, nommé directeur de l'observatoire de physique solaire au South Kensington. Il est l'auteur d'une méthode pour l'observation des protubérances que l'on n'avait pu examiner jusque-là

que dans les éclipses solaires. Avec [illegible] il a publié plusieurs études importantes [illegible] De 1870 à 1905, [illegible] nombreuses expéditions astronomiques [illegible] est membre correspondant de l'Académie des sciences (section d'astronomie). Parmi ses principaux ouvrages, il faut citer : *Leçons élémentaires d'astronomie* [illegible] *Questions d'astronomie* [illegible] *cations* 1873; *Études d'analyse spectrale* [illegible] *ments de la terre* (1887); *Chimie du soleil* (1887); *Hypothèses sur les météores* [illegible] *nature* 1897); *Évolution* [illegible]

Loë Henri Frédéric Charles Walter [illegible] de, officier général et écrivain [illegible] Allner sur la-Sieg (Prusse Rhénane) en 1838 [illegible] de très bonne heure dans l'armée prussienne, et, à peine âgé de vingt quatre ans, fut [illegible] ambassadeur de Prusse à Paris, son oncle, le comte de Hatzfeldt (1852-1853). De retour en Allemagne, il suivit le cours de l'Académie de guerre, et en 1863 alla reprendre à Paris ses fonctions d'attaché militaire, au cours desquelles il eut l'occasion de suivre, en 1864, la répression de l'insurrection algérienne, et surtout d'amasser une ample provision de remarques et de renseignements précieux sur l'infériorité de l'armée française du second Empire, au point de vue de l'armement et de l'organisation. En 1866, il était nommé aide de camp du roi Guillaume, puis colonel. Il fit dans ce grade la campagne de 1870-1871 comme chef d'un régiment de cavalerie. Général de division en 1873, général lieutenant en 1879, commandant du 8e corps d'armée en 1885, il quitta l'armée avec le titre de feld-maréchal en 1895. On a publié, en janvier 1906, les *Souvenirs militaires* du maréchal de Loë, dont la partie la plus intéressante a rapport à sa mission en France et à la veille de la guerre franco-allemande, et au récit même des événements de la guerre.

**Lopez Dominguez, homme d'État espagnol né à Marbella (Malaga) en 1829. — Au mois de novembre 1906, le maréchal Lopez Dominguez a dû se démettre de ses fonctions de président du conseil, à la suite des divisions qu'avait occasionnées dans le parti libéral espagnol sa politique anticléricale, et particulièrement de l'opposition personnelle de Moret.

Lorenz Richard, chimiste, né à Vienne (Autriche) en 1863. Après avoir étudié les sciences naturelles et la chimie à l'université de sa ville natale, puis à celle d'Iéna, où il prit le titre de docteur (1888), Lorenz devint la même année assistant à l'Institut de Rostock et ensuite privat-docent à l'université de Gœttingue (1892). Depuis 1896, il professe l'électrochimie et la chimie physique au Polytechnicum de Zurich. Ses études concernent presque toutes la chimie minérale et l'électrochimie. Il a publié, en 1901, un *Guide pratique d'électrochimie*, devenu classique dans les laboratoires. Il y met en évidence les avantages réels des mesures purement physico-chimiques, il y indique de nombreux dispositifs expérimentaux simples, nouveaux, et il y donne de multiples tableaux de constantes numériques, très utiles aux travailleurs. Lorenz dirige la *Zeitschrift für anorganische Chemie*.

Luger Prend un e après le g devant [illegible] *lugeons*) v. n. Se livrer au sport de la luge (v. au t. V).

Lur-Saluces Eugène-Henri-Marie de, homme politique français, né à Sauternes en 1852, fils du marquis Romain Bertrand, officier supérieur de cavalerie et représentant de la Gironde à l'Assemblée nationale en 1871. Dès les débuts de la guerre franco-allemande, il s'engageait et prenait part aux combats de Coulmiers, de Patay, de Beaugency, du Mans. Après la guerre, il demeura dans l'armée, servit au 2e cuirassiers et, promu capitaine en 1892, démissionna en 1894 et se retira dans ses terres de la Gironde. Il se mêla ardemment aux luttes électorales, devint le représentant du comte de Paris, puis du duc d'Orléans dans la région du Sud-Ouest. A partir de 1898, à la reprise de l'affaire Dreyfus, il fait partie des ligues royaliste et antisémite, il collabore au « Réveil français », etc. Il est impliqué dans le complot antisémite nationaliste et royaliste et condamné par contumace à dix ans de bannissement le 4 janvier 1900. Rentré en France au commencement de mai 1901, il est arrêté le 5 juin et, traduit devant la Haute Cour, il est condamné le 26 juin 1901, comme coupable du crime de complot, à la peine du bannissement pendant cinq années. Gracié par le président de la République le 14 juillet 1905, il bénéficia de la loi d'amnistie de novembre suivant.

M

Madame Butterfly, drame lyrique en trois actes, paroles françaises de Paul Ferrier, d'après le livret italien de Luigi Illica et Giuseppe Giacosa, musique de Giacomo Puccini, représenté à l'Opéra-Comique le 28 décembre 1906. Conçu d'abord en deux actes, *Madame Butterfly*, jouée au théâtre de la Scala de Milan le 7 février 1904, y subit une chute complète. Les auteurs retirèrent la pièce après la première représentation, la refondirent entièrement, et ainsi refaite, la présentèrent au public de Brescia, où elle obtint un succès qui rayonna bientôt sur toute l'Italie et à l'étranger.

Mme Butterfly est une petite Japonaise de quinze ans, qui, à la suite de revers de famille, s'est faite geisha pour vivre. Elle exerce ce métier à Nagasaki, où elle est remarquée par un officier américain, le lieutenant de vaisseau Pinkerton. Celui-ci se fait aimer de la jeune fille et lui offre de l'épouser, ce qu'elle accepte après avoir abjuré la religion de Bouddha pour se faire chrétienne. Après avoir passé quelque temps avec elle, Pinkerton se dit rappelé par son service et part, la laissant mère, en lui promettant de revenir au printemps.

Or, trois printemps se sont écoulés lorsque le rideau se lève sur le second acte et Pinkerton n'est pas de retour. Mais Mme Butterfly (c'est son ancien nom de geisha) l'aime toujours et attend son retour avec confiance. Justement on entend un coup de canon; c'est un navire qui entre dans le port; elle va voir, et à l'aide d'une lunette elle peut lire le nom de ce navire. C'est le *Lincoln*, celui de Pinkerton.

Au troisième acte, on voit en effet arriver Pinkerton, mais en secret, et accompagné d'une femme, qu'il a [illegible] geisha, mais il vient chercher son enfant que la vraie Mme Pinkerton [illegible] connaître la situation. Et alors, la pauvre geisha, d'abord désespérée de l'abandon de celui qu'elle aime, devient folle de douleur lorsqu'elle voit qu'on veut lui arracher son fils. Elle se tue.

[illegible] On peut signaler dans la partition quelques pages d'un bon sentiment et d'un heureux caractère : au premier acte, l'entrée de la famille pour le mariage, qui est vivante et mouvementée, et la scène d'amour, qui est bien venue dans son ensemble et de contours caressants; au second, le grand monologue de Mme Butterfly, son entretien avec Sharpless, qui est très bien en scène et bien accompagné par l'orchestre, et le chœur lointain à bouche fermée, dont l'effet est charmant; enfin, au troisième, l'entr'acte, [illegible] dont le sentiment est expressif.

Mademoiselle Josette, ma femme, [illegible] quatre actes, de Paul Gavault et Robert Charvay (Gym- [illegible] mois; si, dans deux mois, elle n'est pas mariée, elle perd cinq cent mille francs que lui a laissés sous condition une vieille tante. Josette a bien un fiancé, Joë Jackson; mais d'importantes raisons commerciales exigent impérieusement que ce jeune Anglo-Saxon aille sans aucun délai visiter tous les comptoirs de la maison Jackson and Ce... qui en possède aux quatre coins du monde. Comment faire? Josette, qui unit à la grâce la malice et l'innocence à la fois, trouve une combinaison. Elle a un excellent parrain, André Ternay, pour lequel sonna déjà la quarantaine, mais qui, resté alerte, mène, de complicité avec l'ami Théodore Panard, une bonne petite vie de célibataire bien portant, agrémentée de la présence de Mlle Myrianne, des Variétés. Josette, dont les dix-sept ans ne voient en Ternay qu'un presque vieillard, prie son parrain de l'épouser... pour rire. Au retour de Joë, un bon divorce lui rendra sa fiancée toujours pure. Ternay regimbe d'abord, puis cède, car on ne résiste pas à Josette. La situation, pendant le voyage de noces, devient difficile; Josette, mariée, mais restée ignorante, commet, en effet, des imprudences, et soudain voilà Ternay avec un duel sur les bras. Le fidèle Panard, qu'il avait laissé à Paris pour surveiller Myrianne, mais qui a sauté dans le rapide pour ne pas succomber à une tentation facile à comprendre, arrive en Suisse tombant de sommeil, ne demandant qu'à dormir, et se voit cependant obligé d'accompagner son ami sur le terrain. Après quoi, Ternay, excédé d'une situation fausse, laisse là Josette et rentre à Paris. Mais Josette ne veut pas être abandonnée. Elle le rejoint, le supplie, s'assied sur ses genoux, se fait très câline. Or, dans l'âme de ces deux faux époux, un lent et sourd travail s'était accompli, inévitable : ils étaient sur le point de s'aimer, ils s'aimaient. Au cours de la tendre explication, leurs lèvres se rencontrent... et l'on devine le reste. Au surplus, tout est pour le mieux, car Joë, en ses voyages aventureux, a été obligé, sous peine du pal, d'épouser la fille d'un sultan. D'autre part, c'est Théodore Panard qui fera désormais le bonheur de Myrianne.

La pièce est une charmante comédie légère, d'une intrigue un peu conventionnelle, mais adroitement conduite, d'un esprit amusant, où le comique, en général très franc, se nuance par endroits d'une agréable émotion.

* **Mahy** (François-Césaire de), homme politique français, né à Saint-Pierre (île de la Réunion) en 1830. — Il est mort à Paris en 1906.

Main-arrière [illegible] térieurs d'un châssis d'automobile, destinés à supporter les ressorts arrière de la carrosserie.

Main-avant n. f. Autom. Nom donné aux becs antérieurs du châssis d'une voiture automobile auxquels sont fixés les ressorts avant qui supportent la carrosserie.

Malatesta A[illegible] en 1806, mort vers 1900. Il commença ses études dans sa ville natale, puis étudia à Florence sous Benvenuti, Bezzuoli et Bartolini. Il fit ensuite des travaux à Venise; puis il fut nommé professeur et vice-directeur de l'académie de Modène, enfin directeur après la mort de Pisani. En 1862, il se vit décerner le Grand Prix de l'Exposition de Florence. Ses principaux ouvrages sont : à l'église Saint-François de Modène, *Saint François recevant les stigmates; Sainte Philomène* à l'église votive de la même ville, et une *Madone et les saintes* à l'église des Dominicains; au collège Saint-Charles de Modène, quatre figures représentant *les Souffrances du Christ*, et de nombreuses peintures à l'huile; d'autres peintures religieuses dans les églises de Cadecoppi, Vérone, Modène, etc. Il a aussi fait un peu de sculpture. Il était membre d'honneur de toutes les académies italiennes.

Malet [illegible] à La Haye en 1837. Il a fait son éducation à Eton et au collège de Corpus Christi à Oxford. Entré de très bonne heure dans la diplomatie, il devint attaché à Francfort-sur-le-Mein en 1854 et occupa successivement le même poste dans la république Argentine, à Washington, à Constantinople, à Paris, à Pékin, à Athènes, à Rome, au Caire, à Bruxelles et à Berlin. En 1871, il est de nouveau à Paris, où il est chargé de l'ambassade britannique pendant la Commune. Il va comme ministre plénipotentiaire à Constantinople vers la fin de la guerre russo-turque et se trouve en 1882 au Caire lors de la campagne anglaise en Égypte. Appelé à représenter la Grande-Bretagne à la conférence africaine de Berlin (1885), il signe le traité qui en résume les conclusions. Un peu plus tard, il est nommé membre de la Cour internationale d'arbitrage de La Haye (1900) et termine sa carrière officielle en tant [illegible]

Manche [illegible] côtes du Royaume-Uni et dans les mers qui les baignent, conformément au programme tracé par l'Association internationale pour l'étude de la mer, il résulte que les eaux se déplacent dans la Manche de l'O. à l'E. Ces eaux paraissent fournies par deux courants qui se rencontrent à l'entrée de la Manche, vers les îles Sorlingues : l'un est le courant de Rennell, d'une haute salinité, se dirigeant vers [illegible]

*Mannheim [illegible]

Marcille [illegible] du 3e [illegible] alors qu'il entreprit l'étude du [illegible] reçut, avec le grade de colonel, le commandement, à [illegible] dant lequel il dirigea en même temps l'École des chemins [illegible] génie de Paris, puis nommé, tout en gardant ce poste, membre du comité technique du génie. Enfin, lors de sa promotion au grade de divisionnaire, en 1899, le général Marcille fut nommé gouverneur de Verdun. Il prit sa retraite en 1902.

Marées [illegible] des artistiques à Coblentz, et les poursuivit à [illegible] 1864 à Munich, puis voyagea en Italie jusqu'en 1870. Il fit ensuite un séjour dans l'Allemagne du Nord (Dresde, Berlin), puis retourna vers l'Italie, à Florence d'abord, et finalement à Rome, où il demeura. L'Exposition de Munich de 1891 montrait de lui, au Glaspalast, une trentaine de portraits, sans parler d'une collection de dessins et d'études. Ces diverses œuvres accusaient une individualité intéressante. L'observateur s'y décelait, mais surtout le styliste avait tâché d'exprimer dans un style nouveau la forme du corps humain, en l'idéalisant sans cesser d'en serrer l'anatomie. Les efforts de Marées en ce sens, s'ils ne sont pas toujours heureux, sont curieux à suivre. Cette [illegible] *Marées*. On voit aussi un morceau de lui au musée Schack, à Munich.

** **Maroc.** — L'intérieur du Maroc, dont les côtes étaient sommairement connues depuis les temps anciens, n'a été visité jusqu'à la fin du XVIIIe siècle que par des missionnaires, des naufragés et des diplomates. Ali Bey est en réalité le premier qui, au début du XIXe siècle, ait parcouru l'intérieur du pays, où il a circulé librement, ce qu'il fut impossible de faire depuis. Aussi les routes entre Tanger, Fez, Meknès, Rabat, Merrakech et Mogador ont-elles été depuis lors à peu près les seules à être suivies. Toutefois, quelques hardis voyageurs ont depuis vingt-cinq ans étudié le Maroc au péril de leur vie : le vicomte [illegible] de toute exploration; et la série d'explorations [illegible] tionnées dans les dernières années par le [illegible] roc, en particulier celles de de Segonzac, [illegible] de Gentil, ont contribué aussi, avec les itinéraires du capitaine Larras, à préciser la connaissance [illegible] dirige le lieutenant de vaisseau A.-H. Dyé depuis 1905.

[illegible] siras et pendant les derniers mois de l'année 1906, la situation politique et financière du Maroc n'a cessé [illegible] Au mois de mai, une série d'engagements indécis ont eu lieu sur les bords de la Moulouia, entre les troupes régulières du sultan et celles du rogui. Au même moment, entre Casablanca et Rabat, de vifs combats avaient lieu [illegible] vendu à divers grands chefs des droits déjà octroyés à d'autres. A la fin de mai, la mission italienne de Malmusi remettait au sultan le protocole de la conférence, mais insistait inutilement pour qu'il fû[illegible] vernement français réussissai[illegible] au protocole d'Algésiras, déposait son projet. Enfin, le ministre de France, Regnault, se faisait remettre par le Maroc le réfugié Si-Taïeb, fils de l'intraitable adversaire [illegible] cadre française du Nord devant Tanger accusait l'intention de la France de ne pas se désintéresser de la question [illegible]

Pourtant, l'anarchie continuait. Au mois d'octobre, des [illegible] colonie européenne étaient menacés. Le ministre marocain Mohammed el Torrès se reconnaissait incapable d'assurer l'ordre, et Erraisouli, brigand devenu fonctionnaire marocain, s'emparait de vive force de la ville, et nommait son frère pacha d'Arzila. D'autre part, le sultan [illegible] difficultés sur la frontière sud-algérienne ou en Maurita[illegible]

[illegible] le guet-apens [illegible] au S.-O. de [illegible]. De plus, au [illegible] de 1906, [illegible] toutes les [illegible] pour obtenir la cessation [illegible] pour entrer en guerre [illegible] vers la fin novembre, et [illegible] gouvernement français à prendre de sérieuses mesures de défense dans la vallée [illegible], la [illegible] avec [illegible] les conditions d'une intervention militaire éventuelle dans la [illegible] française. [illegible] est allée [illegible] dans les parages de Tanger. Le ministre des affaires étrangères français, Stephen Pichon, a expliqué qu'il s'agissait simplement d'assurer [illegible] et que l'intervention de la France n'impliquait de sa part aucune [illegible] franco-espagnol ont été d'ailleurs communiquées à toutes les puissances.

Enfin, au mois de décembre, devant la menace d'intervention prochaine des marins des escadres, et sur les réclamations réitérées du corps diplomatique, le sultan s'est décidé à mettre fin à la turbulente domination de Raisouli sur la [illegible] Dans ce but, une [illegible] de plus [illegible] a été constituée sous le commandement [illegible] ministre de la guerre, Si Guebbas, qui a fait son entrée à Tanger à la fin de décembre 1906.

Maroc (COMITÉ DU), comité fondé en 1904 parmi les membres du comité de l'Afrique française pour l'étude du Maroc à tous les points de vue et le développement de l'intérêt porté par la France à ce pays encore très mal connu. Sous les auspices de ce comité, présidé par Guillain après l'avoir été par Etienne, se poursuit un vaste travail d'inventaire, exécuté par une série de missions heureusement menées à bonne fin (missions Segonzac, [illegible], Lemoine, Doutté, Dye, Reac-Leclerc, G. Buchet, Gautier, etc.) et dont les résultats sont ensuite publiés le plus souvent dans le *Bulletin du comité de l'Afrique française*.

Martos (Cristino), homme d'Etat espagnol, né à Grenade en 1830, mort à Madrid en 1893. Il débuta dans la politique comme républicain, contribua en 1868 à la chute d'Isabelle, mais se rallia à la monarchie sous le gouvernement du roi Amédée. Après l'abdication de ce prince, suivie de la proclamation de la République (févr. 1873), il fut nommé président des Cortès. Il fit alors partie de la gauche radicale, entraîna la majorité à voter la dissolution de l'Assemblée, et donna sa démission au mois de mars. Après le coup d'Etat du maréchal Pavia, il devint ministre de la justice (1874). Il s'était déjà rapproché des monarchistes lorsque Alphonse XII monta sur le trône. Mais il n'en resta pas moins éloigné du pouvoir pendant quelque temps, siégeant aux Cortès dans l'opposition libérale. Ce n'est qu'en 1883 qu'il fit adhésion formelle à la monarchie. En 1886, il fut élu président des Cortès. Il conserva ce poste jusqu'en 1889; mais à cette date, il se sépara bruyamment du ministère Sagasta, qu'il avait soutenu jusque-là; mais il fut déçu dans son ambition, la régente ayant appelé au pouvoir un cabinet conservateur avec Canovas. Cette versatilité politique nuisit certainement à sa carrière; mais Cristino Martos n'en laissa pas moins à sa mort le souvenir du meilleur orateur politique que les Chambres espagnoles aient possédé.

Marty (*Jean-Antoine*), homme politique français, né à Carcassonne en 1838. Il fit ses études de droit et se fit inscrire au barreau de sa ville natale, dont il était le bâtonnier quand éclata la révolution du 4 septembre. L'opposition qu'il avait faite à l'Empire lui valut d'être [illegible] pour la première fois à la Chambre en 1885 et fit partie de l'union des gauches, dont il devint président. Réélu en 1889 et en 1893, président du groupe viticole, membre de la commission des douanes, il s'y montra protectionniste déterminé, et reçut, en décembre 1893, le portefeuille du commerce dans le cabinet Casimir-Perier. Il abandonna le pouvoir avec celui-ci en mai 1894.

Maruéjouls (Emile), homme politique français, né à Villefranche-de-Rouergue en 1837. Après de brillantes études de droit, il devint conseiller, puis vice-président du conseil de préfecture de la Seine, tout en collaborant à divers journaux, notamment au « Temps », à la « Gazette des Beaux-Arts », etc. Elu député de l'arrondissement de Villefranche, réélu en 1893, en 1898, en 1902 et en 1906, il fut rapporteur des lois sur l'organisation de l'office du travail, sur le travail des chauffeurs et des mécaniciens des chemins de fer, et il reçut dans le cabinet Brisson, en 1898, le portefeuille du commerce et de l'industrie. A ce titre, il eut à préparer l'Exposition universelle. En 1902, il fit partie du ministère Combes, avec le portefeuille des travaux publics.

*Marx [illegible]

*Massenet [illegible]

Matto Grosso, une des provinces centrales du [illegible] accessible seulement par les vallées supérieures du rio de la Plata et du Paraguay. — Au mois de juillet 1906, le [illegible] fait, les forces fédérales stationnées sur le territoire du Matto Grosso [illegible] insurrection, et les révoltés ont pu assez facilement se rendre maîtres de Cuyaba, la capitale de l'Etat, où ils ont même surpris et mis à mort le président Paes de Barros. Mais, vers le mois de septembre, les efforts des troupes gouvernementales avaient réussi à pacifier le pays.

****Maurétanie** ou **Mauritanie saharienne**. — Depuis l'assassinat par les Maures de l'administrateur Coppolani, la situation intérieure de la Mauritanie était restée très troublée, aussi bien à cause du fanatisme musulman des Maures Trarzas que de la faiblesse des effectifs français chargés d'assurer la police du pays : il n'y avait de garnison, en effet, à Fort-Coppolani qu'une compagnie de tirailleurs sénégalais, défendant un fortin pourvu de deux mitrailleuses. A la fin de 1906, le contre-coup des événements marocains s'y est fait ressentir. Des envoyés du sultan sont venus prêcher aux Maures la guerre sainte contre la France, et des industriels allemands peu scrupuleux ont vendu aux indigènes, par le cap Juby, des armes à tir rapide. Les résultats de cette agitation ont amené le guet-apens d'octobre 1906, dans lequel une colonne française a été attaquée sur la route de Ksar-el-Barka, aux environs d'Achara, dans un défilé montagneux, perdant deux officiers et une cinquantaine d'hommes et le poste même de Fort-Coppolani a subi un siège de trois semaines.

Mazout (*zou*) n. m. Nom donné dans la péninsule d'Apchéron aux résidus solides de la distillation du pétrole. *Le MAZOUT est employé comme combustible et, le plus souvent, il est consommé sur place pour le chauffage des appareils de distillation.*

Médiator n. m. Petite lame de corne, d'écaille, d'ivoire, de bois, de celluloïd, etc., généralement de forme ovoïde, et à l'aide de laquelle on joue de certains instruments à cordes, entre autres de la mandoline.

***Mékong**. — La navigabilité du Mékong varie suivant les saisons. Pendant les hautes eaux, le fleuve est navigable pour les vapeurs depuis son embouchure jusqu'à Louang-Prabang, avec un seul transbordement (s'effectuant par voie ferrée) à Khone, aux basses eaux, il est navigable de Vien-Tiane à la mer, soit sur une longueur de 1.505 kilomètres, sauf sur 55 kilomètres répartis en trois points (Keng-Sa, Khone et Sambor).

****Mendès** (Catulle), littérateur français, né à Bordeaux en 1841. — Il a écrit le livret d'*Ariane*, opéra, musique de Massenet, représenté à l'Opéra le 31 octobre 1906, et fait jouer au théâtre Sarah-Bernhardt la *Vierge d'Avila* (Sainte Thérèse) (nov. 1906).

****Mendez Capote** (Domingo), général et homme politique cubain, né à Cardenas en 1860. Chef du parti modéré, il avait été appelé au poste de vice-président de la république Cubaine en 1904. En 1906, au moment de la révolution, il essaya d'organiser la résistance contre l'intrusion américaine, et convoqua une assemblée des députés conservateurs et modérés. Mais un nombre infime de députés s'y rendirent, et Mendez Capote, découragé, se décida à donner sa démission en même temps que le président de la république, Estrada Palma.

Mengoub (EL), oasis du Sahara algérien, dans la région du Sud-Oranais, sur l'oued el-Gharbi, qui porte ensuite le nom d'oued Zeboudj : un millier d'habitants, appartenant à la tribu des Ouled Sidi Cheikh. Palmeraies.

Menkell (Julius), homme politique et écrivain suédois, né et mort à Stockholm (1828-1879). Il était lieutenant de l'armée suédoise depuis 1850, lorsque, en 1863, il quitta secrètement la Suède pour se joindre aux insurgés polonais qui avaient tenté un nouveau soulèvement contre la Russie. Rentré en Suède, il reprit son grade, devint capitaine en 1869, et démissionna en 1874. Les remarquables études qu'il avait publiées depuis 1855 sur l'art militaire et sur des sujets historiques l'avaient depuis longtemps fait connaître du public et les opinions hardies de ses ouvrages le mirent en vedette dans le parti libéral. En 1868 il fut un des fondateurs de la « Nouvelle société des libéraux » et en 1879 il aida à la constitution de l' « Union réformiste ». Membre de la seconde chambre de 1870 à 1872, il fit partie de toutes les grandes commissions et prit part à tous les débats en faveur de l'instruction et de l'armée, tout en collaborant activement aux journaux radicaux. La loi militaire de 1878 présentée par le parti radical fut presque entièrement rédigée par lui. De 1883 à 1890 il fit partie de la première chambre, mais en 1891 il se fit envoyer de nouveau par Stockholm à la deuxième chambre. Il ne tarda pas cependant à perdre la confiance de ses électeurs par suite de sa participation à ce qu'on appela la « chambre populaire » et il échoua aux élections de 1896. Il ne joua plus dès lors qu'un rôle effacé. Il était membre de l'Académie militaire suédoise, dont il rédigeait le journal. Menkell est un des hommes politiques les plus marquants du libéralisme suédois. Aucun des grands problèmes qui ont sollicité les esprits dans la seconde moitié du XIXe siècle ne l'a trouvé indifférent, mais il s'est toujours opposé nettement aux tendances révolutionnaires des socialistes et même des ultra-radicaux.

L'activité littéraire de Menkell s'est portée principalement sur l'art militaire et l'histoire. Dans la première [illegible] : *Studier öfver svenska [illegible]* [illegible] *Stockholms* [illegible] *Stockholms fästning* (1866) [illegible] ; et Ses travaux historiques, qui se rapportent principalement à la guerre de Trente ans, comprennent : *Arkiv till upplysning* [illegible] *Om Gustav II Adolfs politik* [illegible] (1887). Ces deux derniers ouvrages ont soulevé des critiques fort vives. Citons encore une brochure sur les impôts : *Om svart skattevåsende och* [illegible], etc.

Milliès-Lacroix (Raphaël), homme politique français, né à Dax en 1850. Négociant en nouveautés à Dax, maire de cette ville de 1887 à 1900 et membre du conseil général des Landes, il fut élu sénateur le 3 janvier 1897, en remplacement de Demoulins de Riols, et réélu au renouvellement triennal du 7 janvier 1906. Membre très actif de la gauche démocratique, il fut secrétaire du Sénat de 1903 à 1905, fit partie de plusieurs commissions importantes, notamment de celle des finances qui le nomma rapporteur général lorsque Poincaré entra dans le cabinet Sarrien comme ministre des finances (mars 1906). Il s'occupa tout particulièrement des questions de comptabilité publique que soulèvent les lois de règlement du budget. Il a été pourvu du portefeuille des colonies dans le cabinet Clemenceau (27 oct. 1906).

***Ministère** n. m. — ENCYCL. Aux termes d'un décret du 14 mars 1906, le ministère du commerce et de l'industrie avait pris le nom de ministère du commerce, de l'industrie et du *travail*. Le cabinet Clemenceau, entendant marquer l'importance des questions ouvrières dans les préoccupations gouvernementales, créa, en se constituant, un douzième ministère, dit *ministère du travail*. (Décr. du 25 oct. 1906.) V. TRAVAIL.

Misda, petite oasis du Sahara central, dans la Tripolitaine, sur l'oued Sofedjin, vallée sèche qui vient aboutir à la Grande Syrte. Quelques centaines d'habitants, Berbères en majorité, et musulmans affiliés à la secte senoussite. Culture du dattier et de l'orge.

***Molitor** (Jean-Philippe), jurisconsulte belge, né à Luxembourg en 1807, mort à Gand en 1819. Il se fit recevoir docteur en droit à Liége en 1829, et prit une part active à la polémique des journaux d'opposition à l'union avec la Hollande (1830). Après la chute du régime hollandais, il fut nommé substitut du procureur du roi à Arlon (1831), puis successivement professeur de droit romain à l'université de Bruxelles (1830), et à l'université de Gand (1836). Jurisconsulte distingué, il a écrit, entre autres ouvrages : *les Obligations en droit romain ; la Possession ; la Revendication, la Publicienne et les servitudes en droit romain*, avec les rapports entre la législation romaine et le droit français, etc.

Monestier (Clément-Jean), ingénieur et homme politique français, né à Saint-Rome (Lozère) en 1855. Entré à dix-sept ans à l'Ecole polytechnique, il en sortit dans le corps des ponts et chaussées, fut nommé ingénieur en 1877, et eut à exécuter, en cette qualité, les travaux du chemin de fer de la ligne d'Albi au Vigan, le souterrain de Chalindrey, le barrage de Noisiel, etc. Ingénieur en chef en 1893, il fut pendant trois ans contrôleur de l'exploitation et de la traction de la compagnie d'Orléans. En 1891, il avait été élu conseiller général de la Lozère; cinq ans plus tard, il était nommé sénateur du même département, en remplacement de Rozière, décédé. Membre, au Luxembourg, des commissions permanentes des finances et des chemins de fer, rapporteur du budget du commerce et de l'industrie, il fut nommé, en 1899, ministre des travaux publics dans le cabinet Dupuy. Il fut, en 1905, réélu sénateur de la Lozère, et siégea dans les rangs du parti radical.

****Moret** (Sigismond), homme d'Etat espagnol, né à Cadix en 1838. — Au mois de novembre 1906, Moret fut le principal auteur de la démission presque forcée du maréchal Lopez Dominguez et de son ministère. Membre du parti libéral, il n'en écrivit pas moins au roi, à la veille de la discussion de la loi sur les associations, une lettre où il demandait la consultation par le président du conseil des chefs des groupes de gauche. Le roi ayant fait part de cette démarche au maréchal Lopez Dominguez, et ayant semblé l'approuver, le ministère démissionnait, et Moret constituait un autre gouvernement. Mais au bout de deux jours d'existence, devant l'hostilité des groupes libéraux du Sénat, que Montero Rios, refusait de présider, il donnait sa démission, sans avoir même osé affronter la discussion de son programme.

Morra (EL), petit ksar fortifié du Sud-oranais, dans la vallée de la Zousfana, à peu près à égale distance d'El-Moungar au S., et de Hassil-el-Begr, au N. Palmeraies. Stations de la ligne française de ravitaillement des postes algériens, qui va de Figuig à Igli et au Touat.

***Mort** n. f. — ENCYCL. *Signe certain de la mort*. Le Dr Icard a découvert un procédé très simple qui donne la *certitude* de la mort, et qui est appelé à rendre les plus grands services dans les campagnes où un service médical de constatation des décès n'existe pas. Ce procédé est établi sur le fait que les gaz *hydrogène sulfuré* et *sulfhydrate d'ammoniaque* sont des produits précoces de la décomposition cadavérique du poumon et qu'ils s'exhalent par les narines du mort. En déposant au-dessous de celles-ci un papier ordinaire imbibé dans certaines parties d'une solution concentrée d'acétate de plomb (*eau blanche*, en vente chez tous les pharmaciens), de façon à former un dessin quelconque qui reste invisible, le papier étant séché, on voit ce dessin apparaître en noir par la création de sulfure de plomb dès que les gaz dénommés ci-dessus s'échappent par le nez, c'est-à-dire 24 à 48 heures après la fin de la vie. Ce papier ainsi préparé constitue donc un certificat automatique des décès. — BIBLIOGR. : Icard : *le Signe de la mort* [illegible] (1906) ; *le Signe de la mort* [illegible] *sur les champs de bataille* (1905).

Mouettes (LES), pièce en trois actes, de Paul Adam (Comédie-Française, 14 nov. 1906). — Dans un village de Bretagne, sur les bords de la mer où l'on tire des mouettes, qui souvent, quoique blessées, reprennent leur vol vers le large, vivent tendrement unis le docteur Jean Kervil et sa douce femme Yvonne. Le médecin, grand savant, a trouvé un sérum dont la vulgarisation sauverait des milliers d'existences. Mais Kervil est pauvre et, par surcroît, d'une mauvaise santé, qu'épuisent encore ses labeurs quotidiens. Pour que l'humanité profitât de sa découverte, il faudrait que Kervil devînt libre, bien portant, et qu'il eût à sa disposition les grosses sommes nécessaires au lancement de sa découverte. Chambalot, ancien camarade du médecin, devenu un cynique brasseur d'affaires, pense à lui donner tout cela, en vue naturellement de son propre profit. Et il trouve une machiavélique combinaison. Les Kervil logent momentanément sous leur toit des parents riches, les Darnot. Il y a là une jeune veuve, la cousine Adrienne, fort jolie, bien pourvue, et qui éprouve une vive sympathie pour le docteur. Celle-ci, de son côté, n'est pas insensible au charme qui se dégage de toute la personne d'Adrienne. Eh bien, que

Kervil divorce, il épousera [illegible], et il trouvera du même coup dans ce mariage la liberté, le bien-être qui lui rendra la santé, la fortune [illegible] par la [illegible] arrivera à la gloire. Chambalot, [illegible] entraînant, poursuit [illegible] moral, il persuade aussi Kervil [illegible] miroiter à ses yeux le grand [illegible] l'appelle; enfin, il persuade jusqu'à la malheureuse Yvonne, qui souffre comme femme, qui souffre comme catholique hostile au divorce, mais en qui il exalte jusqu'au désir de l'immolation, jusqu'à la soif du martyre, son amour pour son mari. Et c'est la victime [illegible] Kervil : Il faut nous séparer. [illegible] si nobles et si touchants [illegible] les yeux ouverts, tombe aux [illegible] qui devait les désunir les rapproche [illegible] Les mouettes blessées reprennent leur vol vers l'azur.

Paul Adam a tiré la pièce d'un de ses romans, *le Serpent noir*. Le conflit de devoirs qu'il y expose est, certes, des plus intéressants, et la situation culminante est fort belle. L'œuvre cependant paraît froide et ne produit pas l'émotion; sans doute parce que l'auteur a manqué de l'habileté technique nécessaire pour faire des protagonistes du drame non des personnages théoriques, mais des créatures réellement vivantes.

MUEL (Léon), publiciste, attaché aux services législatifs du Sénat, né à Tronville-en-Barrois (Meuse) en 1850. Il s'est consacré particulièrement à l'étude de l'histoire politique contemporaine, et a publié : *Gouvernements, Ministères et Constitution de la France* [illegible] *Précis historique des Assemblées* [illegible] *des Hautes Cours de Justice en France* [illegible] *les Crises ministérielles en France* [illegible] *Histoire politique de la* [illegible] *compte rendu des Hautes Cours de* [illegible] *Tableau synoptique de tous les* [illegible] *République* (1902). Il a collaboré au supplément du « Nouveau Larousse illustré ».

**MULLER (Edouard), homme d'État suisse, né à Dresde en 1848. — L'Assemblée nationale suisse [illegible] président de la Confédération pour 1907.

MURZSTEG, comm. d'Austro-Hongrie, prov. de Styrie (cercle de Bruck), sur la Mürz, [illegible] du Danube; 2.500 hab. Château impérial servant de rendez-vous de chasse dans un site magnifique renommé pour ses gorges pittoresques. En 1903 [illegible] entre le ministre des affaires étrangères russe, comte Lamsdorf, et le chancelier autrichien Goluchowski. Elle eut pour objet de régler l'action parallèle des deux puissances en Macédoine. Le programme élaboré, et que les puissances réussirent très difficilement à faire accepter à la Turquie, malgré l'adhésion presque immédiate de tous les États signataires du traité de Berlin, comprenait essentiellement la création d'une gendarmerie internationale et de deux agents civils étrangers.

***MUSÉE** n. m. — Encycl. Admin. Les *musées* départementaux et communaux peuvent être investis de la personnalité civile. (L. de fin. du 16 avr. 1895, art. 52.) Un décret du 30 septembre 1906 a réglementé l'organisation et l'administration de ces établissements. Le département ou la commune propriétaire adresse une demande au ministre chargé de l'administration des beaux-arts. Si cette demande est agréée, un décret rendu dans la forme ordinaire des reconnaissances d'utilité publique porte création du musée et approuve ses statuts. Le musée est administré par un conseil d'administration dont la composition est déterminée par l'article 4 du décret du 30 septembre 1906. Le président de ce conseil représente l'établissement dans tous les actes de la vie civile, prend des délibérations soumises à l'approbation du préfet ou à l'autorisation du conseil d'État après avis du conseil général ou du conseil municipal. Le musée a un budget autonome.

— *Musée national* [illegible] *Renaissance*, relevant du service des monuments historiques, a été créé dans le château d'Azay-le-Rideau, en vertu d'un arrêté ministériel du 7 novembre 1906.

MUSICOTHÉRAPIE [illegible] traitement) n. f. Traitement par la musique.

— Encycl. La *musicothérapie* ne semble pas encore avoir donné des résultats très probants; l'action de la musique sur les dégénérés mentaux, qui est indéniable, semble simplement tenir à ce fait qu'on attire leur attention par un bruit anormal et est du même ordre que la présence d'une personne étrangère, le changement d'habitation, etc.

N

***NATAL**. La colonie anglaise du Natal, qui, pendant toute la guerre anglo-boer, s'était signalée par sa fidélité à l'Angleterre, a été troublée [illegible] par un soulèvement indigène des plus graves. La première occasion en fut la levée sur les Zoulous, par les autorités du Natal, d'une taxe dite électorale que beaucoup d'indigènes, trop pauvres, se refusèrent à payer. Un constable blanc ayant trouvé la mort dans une bagarre provoquée par la levée de l'impôt, douze indigènes furent condamnés à mort, et, malgré l'intervention du gouvernement anglais, exécutés. Il est à noter que les noirs condamnés appartenaient à l'Église éthiopienne, qui possède des partisans fanatiques parmi l'élément nègre. Au mois d'avril se produisait au Zoulouland le soulèvement du chef Bambata, dont les 3.000 partisans, après avoir taillé en pièces une petite troupe de police dans le voisinage de Greytown, furent finalement défaits au mois de juillet 1906 par la colonne anglaise du colonel Barker, près de Noodsberg, après avoir montré un courage extraordinaire. Les mesures de répression prises contre les indigènes ont amené un vif conflit entre le gouvernement autonome du Natal et le parti libéral anglais, dont le gouverneur anglais de la colonie du Cap, lord Elgin, se fit inutilement l'interprète au moment de l'exécution des douze indigènes, qui fut le point de départ de la rébellion.

***NETTOYAGE** n. m. — Encycl. *Nettoyage par le vide.* Les poussières accumulées dans les appartements, les usines et ateliers, et, en général dans les locaux quels qu'ils soient (hôtels, cafés, restaurants, magasins, théâtres, [illegible] vivent, ou simplement séjournent, des personnes, renfer[illegible] lose. D'autres poussières contiennent les germes de la scarlatine, du typhus, etc., sans compter que certaines [illegible] pour effet de soulever les poussières avec les corpuscules nocifs qu'elles renferment, et, par conséquent, de faciliter la propagation des microbes.

[illegible] nettoyages fréquents, il n'en était pas moins assez difficile [illegible] ticulières, où les nettoyages n'ont guère d'autre résultat que de déplacer la poussière [illegible] le lavage des murs et planchers, le balayage humide des parquets ne sont pas toujours praticables, et, en admettant même qu'il soit souvent possible d'y procéder, le nettoyage des meubles, le battage des tapis surtout, fournissent encore assez de poussières pour que les précautions prises restent à peu près vaines.

Ce problème assez complexe de l'hygiène a reçu, quant à la suppression des poussières, une solution qui paraît devoir se généraliser : il s'agit du *nettoyage par le vide*.

Il existe à l'heure actuelle plusieurs appareils dont l'organe essentiel est une sorte de pompe pneumatique agissant par aspiration. Actionné soit à l'aide d'une manivelle à main, soit au moyen d'un petit moteur électrique pouvant se brancher sur une prise de courant quelconque, l'appareil d'aspiration est logé dans un récipient portatif en métal, parfaitement clos; un tube de caoutchouc terminé par un ajutage spécial (dont le dispositif est variable, mais affecte le plus souvent la forme d'une bouche), véhicule les poussières aspirées par la pompe jusqu'à un réservoir dont on n'a qu'à brûler le contenu de temps à autre. Quand l'aspirateur fonctionne, on promène l'ajutage sur les choses à nettoyer (tapis, tentures, literie, meubles et jusque dans les tiroirs, dans le capiton des sièges, les rainures des parquets, sur les rangées de livres d'une bibliothèque, partout enfin où balais, brosses et plumeaux ne peuvent pénétrer), sans qu'il soit d'ailleurs besoin de rien déplacer pour obtenir l'élimination complète de la poussière.

NGOUSSA, [illegible] environ au N. d'Ouargla, dans la dépression qui prolonge au S. la sebkha Safioun. Palmeraies. Point d'eau sur la route des caravanes de Biskra à Amguid.

***NIAGARA**. — Les observations faites par le Dr J. W. Spencer en 1905 sur les causes du recul de la chute canadienne du Niagara prouvent que ce recul n'est pas dû, comme on le croyait jusqu'ici, au sapement, par les remous mêmes de la chute des grès tendres et des schistes qui en forment le pied, mais à l'attaque directe, par les eaux, du calcaire dur dans lequel est établi le seuil du déversoir. Les éboulements relativement fréquents qui se produisent au sommet de l'escarpement fournissent la preuve de l'exactitude de ces observations; par suite de ces éboulements, l'aspect de la cascade varie, et présente la forme d'un fer à cheval, tantôt régulier, tantôt entaillé d'une cannelure au sommet de sa courbe.

NICOLAY (Jules-Fernand), avocat et publiciste français, né à Paris en 1848. Avocat à la cour d'appel en 1872, il plaida dans quelques affaires importantes. Dans de nombreuses conférences, il traita des idées politiques et sociales. Outre des opuscules, brochures, articles relatifs [illegible] 1890), étude psychologique qui a été traduite en plusieurs langues, et une : *Histoire des croyances, mœurs, usages et coutumes* (1901); vaste et érudite encyclopédie, où sont réunis suivant l'ordre des préceptes du Décalogue les documents les plus variés sur la vie sociale et morale de tous les peuples.

***Nobel** [illegible] tribué comme suit les cinq prix Nobel pour 1906 :

Sciences physiques : le professeur anglais John Thomson, pour ses études analytiques et mathématiques de l'électricité.

Sciences chimiques : le professeur français Henri Moissan, pour ses travaux d'isolation et recherches sur les éléments du fluor, et l'introduction du four électrique dans le service scientifique. Toutes les découvertes de ce savant désintéressé, qui n'a songé à en exploiter aucune à son profit, ont été laissées par lui dans le domaine public.

[illegible] travaux sur l'anatomie du système nerveux.

[illegible] Unis Théodore Roosevelt, qui veut employer le montant du prix à créer une commission permanente d'arbitrage entre patrons et ouvriers à Washington.

NORBERTE [illegible]

NORD [illegible] et en 1903 sur les côtes du Royaume-Uni et dans les mers qui les baignent, conformément au programme tracé par l'Association internationale pour l'étude de la mer, ont fourni de nouveaux et très utiles renseignements sur l'afflux des eaux atlantiques dans la mer du Nord. Le [illegible] l'un la côte septentrionale d'Écosse et les Shetland, l'autre les Shetland et les Faeröer; mais le courant issu de la [illegible] dans la mer du Nord.

O

OLÉONAPHTE [illegible] Nom donné aux huiles lourdes provenant des résidus de la distillation du goudron, et que l'on utilise au graissage des machines.

ORTHOSTATISME [illegible]

OTHON DE HABSBOURG, arc[illegible]

OUBANGUI-CHARI-TCHAD [illegible] cembre 1906.

P

PACHITCH [illegible] — Au mois de juin 1906, Pachitch redevint président du conseil en remplacement du général Grouitch. Il dut pré[illegible] Il ne put obtenir qu'à grand'peine, au mois d'octobre 1906, [illegible] visoire entre les deux États, et il dut pour cela consentir une très forte commande de matériel d'artillerie aux usines autrichiennes.

Passagères [illegible] Amélie, semble l'homme le plus assuré d'une existence délicieusement paisible. Deux causes cependant le lancent [illegible] que toute femme qui l'approche raffole de lui. Puis, il est si bon qu'il ne peut voir une souffrance sans la soulager. [illegible] veuve très capiteuse, éprouve à son endroit une secrète et ardente sympathie. C'est pourquoi encore Adrienne, [illegible] couve sous la cendre. Hortense, ayant besoin de six mille francs, Robert les lui prête, en se plaignant qu'elle [illegible] étant très heureux tout de même. Amélie découvre cette [illegible] famille, partir pour l'Amérique; mais auparavant elle im[illegible] heure d'amour seulement. Et comme elle pleure, Robert la lui accorde. Amélie vient les surprendre au Havre, et pour la seconde fois pardonne. Car elle sait bien qu'au fond son mari n'aime qu'elle : les autres sont des *passagères*. Une troisième occasion de succomber s'étant offerte, Robert la repousse énergiquement.

La pièce n'est, à vrai dire, que la peinture d'un seul caractère, celui de Robert Vandel, autour duquel l'auteur place quelques personnages comiques : La Herche, beau-frère de Vandel, provincial arriéré, qui, malgré lui, sert de complice; le baron de Tinois, très vieux beau, qui est [illegible] l'ouvrage est donc un peu mince. Il est aussi un peu su[illegible] propose d'autre intention que de distraire et de charmer, du moins il réalise cette intention entièrement, grâce à [illegible] reuses trouvailles de réflexions et de mots.

PAULZE D'IVOY [illegible] d'être placé dans le cadre de réserve lorsque la guerre [illegible] 1870 dans la position de disponibilité, passa définitivement en 1875 au cadre de réserve.

PEIRCE [illegible] études à Harvard, et s'appliqua surtout à la chimie et aux [illegible] d'articles sur toutes les branches de la science, sur la [illegible]

PENNA [illegible] entra dans la politique, fut élu député et devint ministre [illegible]

de 1889, il fut président de l'État de Minas Geraes, puis gouverneur de la Banque de la République. Sénateur en 1894, vice-président de la République en même temps que Rodriguez Alves [illegible] président, et [illegible] président du Sénat [illegible] en mars 1906, comme président de la République [illegible] des vingt [illegible] Alves [illegible]



Penna

PEQUEGNOT (Auguste), graveur et peintre français, né à [illegible] en 1819, mort [illegible] Élève de Cicéri père, il a exposé aux Salons de 1848, des peintures : *[illegible]*; *[illegible] de Paris* (1857); *[illegible] à Montfort* (1859); *[illegible] Pont Armé (Oise)* (1850); *[illegible] des carrières de la Villette* (1857); *[illegible] de la Bièvre à Paris* (1868); des aquatintes : *[illegible]* (1863); *Coup de vent sur les bords de l'Oise* (1874); *[illegible] la Bièvre à la Glacière* (1879); [illegible] *Paris*, *Bois* (1876); des eaux-fortes : *Vue de [illegible] à Paris* (1852); *[illegible]*, d'après Ribenia (1867); *[illegible]*, d'après Meissonier (1866); *Canaletto*, d'après Le Parmesan (1866); *Restes du palais de Saint Louis : les Cuisines* (1879). Il a publié des recueils gravés intéressants : *Ornements, vases et décorations*; *Vieilles décorations depuis la Renaissance jusqu'à Louis XVI*; *Mobilier du XVIe au XVIIe siècle*; *Figures de femmes, amours et sujets d'après Boucher, Téniers, Parizeau, etc.*; *Vues de [illegible] en Paris*. On lui doit encore *l'Indispensable ou Nouveau conducteur des étrangers dans Paris* (1841); *Anatomie ou [illegible] de l'homme* (1846); *Géométrie des arts* (1855); *Leçons de perspective* (1873).

***PERMISSION** n. f. — Encycl. Milit. Le régime des permissions a été fixé par la loi de deux ans de telle manière que les militaires accomplissant la durée légale du service ne puissent, en dehors des jours fériés et des dimanches, obtenir plus de trente jours de permission. Ne sont pas comprises dans le calcul de ces trente jours les permissions accordées à titre de convalescence aux hommes sortant de l'hôpital ou de l'infirmerie. Mais la prolongation de ces permissions entre au contraire en ligne de compte. Les permissions accordées pour les travaux agricoles sont également comprises dans les trente jours légaux; elles ne doivent pas dépasser quinze jours par an. Les cas exceptionnels pouvant motiver l'octroi d'une permission : décès ou mariage d'un ascendant direct, d'un frère ou d'une sœur, etc., sont laissés à l'appréciation des chefs de corps. Il est tenu compte des permissions accordées aux militaires au moyen d'un feuillet spécial introduit à cet effet dans le livret matricule. Cette limitation du nombre de jours de permission à accorder n'est pas applicable aux engagés volontaires ni rengagés à partir de leur troisième année de service.

PETKOV (J.), homme d'État bulgare, né en 1856. Il prit part de très bonne heure aux mouvements nationalistes bulgares, s'engagea au moment de la guerre gréco-turque, et fut atteint de trois balles à l'assaut du défilé de Chipka. On dut lui amputer le bras gauche. Entré ensuite dans la vie politique, il a siégé sans interruption à la Chambre des députés depuis 1880, et il s'y est fait une réputation incontestée d'orateur et d'homme d'affaires. Il occupa dans le ministère Stamboulov le poste de ministre des travaux publics, et eut à diriger, en cette qualité, les grands travaux d'assainissement et de voirie exécutés à Sofia. Après la chute du ministère Stamboulov, il fit partie comme député et comme journaliste de l'opposition constitutionnelle, sans cesser de jouir pourtant de la faveur personnelle du prince Ferdinand. Il fut président de la Chambre des députés en 1899 et devint, en 1903, ministre de l'intérieur. Il n'a pas quitté ce poste jusqu'en 1906. Dans le cabinet Petrov, notamment, il a négocié une série d'accords commerciaux ou postaux avec la Serbie et la Roumanie, et il s'est efforcé de maintenir la paix, au travers de grandes difficultés, avec l'empire turc. Au mois de [illegible] 1906, Petrov ayant abandonné le pouvoir, il fut chargé de reconstituer ce ministère, et il fit appel pour cela à de nouveaux éléments stamboulovistes.

PHLEBORRAGIQUE adj. Qui tient à la phleborragie (v. au t. VI).

***PHOTOGRAPHIE** n. f. — Encycl. *Photographie de la parole*. Deux savants de Budapest, Pollak et Virag, imaginèrent, en 1899, un télégraphe électrique augmentant de notable façon la vitesse de transmission d'une dépêche. Le principe de cette invention peut se résumer de la façon suivante : on émet dans l'appareil transmetteur des courants positifs ou négatifs, selon les signaux à télégraphier, et ces émissions successives actionnent la plaque vibrante d'un récepteur téléphonique. Les vibrations de la plaque vont se peindre sur un rouleau enregistreur photographique [illegible] pour les déchiffrer. Toutefois les électriciens hongrois durent perfectionner [illegible] système [illegible], qui leur permet d'expédier 40.000 mots à l'heure alors qu'il eût fallu [illegible] à un télégraphiste expert [illegible] pour effectuer la même besogne avec un un appareil Hughes ou 10 heures avec celui de Baudot.

Au poste transmetteur du télégraphe Pollak et Virag, [illegible] préalablement trouée de perforations inégales représentant les [illegible] appuient sur chaque bande perforée et établissent le contact, [illegible] position et la dimension des trous, [illegible] positifs ou négatifs de durée plus [illegible] poste enregistreur, les émissions [illegible] à une plaque téléphonique qui [illegible], pour augmenter l'amplitude des [illegible] horizontalement et verticalement. Le tracé lumineux vient impressionner [illegible] sur [illegible] développement, le papier impressionné passe en se déroulant dans un premier bain révélateur, puis dans un second bain de fixage. Le traitement photographique n'exige que trois minutes et on peut ensuite lire la dépêche.

En modifiant légèrement le dispositif des électriciens hongrois, le Dr Marage parvint à *photographier la parole* (déc. 1906). Il supprima la bande de papier intermédiaire entre le récepteur et le transmetteur et, la remplaçant par un microphone, il put noter les vibrations de la voix correspondantes à chaque son musical. Le microphone enregistre, sous forme de lignes sinueuses, les vibrations qui se transmettent par le fil au miroir enregistreur et viennent se peindre sur le papier sensible. Cet instrument permet de contrôler la justesse des notes émises par un chanteur et trouvera sans doute son application dans l'enseignement du chant.

PIC ou **PITSCH** (Joseph Ladislav), publiciste et archéologue tchèque, né en 1847. Professeur dans un gymnase de Prague, puis à l'Université tchèque, il a publié en tchèque, en russe et en allemand, un certain nombre de travaux relatifs aux questions slaves et particulièrement aux antiquités de la Bohême. Le plus considérable est intitulé *la Bohême préhistorique*, dont la première partie a paru en 1899. Il a entrepris en Bohême des fouilles qui ont amené d'importantes découvertes.

PIPE-LINE (*pa-ip'-la-in'* — m. angl., de *pipe*, tuyau, et *line*, ligne) n. m. Nom donné aux États-Unis aux tuyaux et canaux souterrains par lesquels passent les pétroles au sortir des puits pour se rendre jusqu'aux réservoirs des entrepôts ou des usines de raffinage : *Le réseau de* PIPE-LINES *des États-Unis dépasse 15.000 kilomètres.*

***PLEIN** n. m. — Mar. *Battre son plein*, Se dit de la marée qui, montée à sa plus grande hauteur, demeure un instant stationnaire avant de commencer à baisser. ‖ *Fig. et fam.* Se dit d'une réunion mondaine, au moment où elle présente le plus d'éclat, d'animation : *Arriver au moment où la fête* BAT SON PLEIN.

PODBIELSKI (Victor DE), homme d'État prussien, né à Francfort-sur-l'Oder en 1844. Fils du général Théophile de Podbielski, qui se distingua pendant la campagne franco-allemande (1870-1871), il fut d'abord destiné à la carrière militaire, et envoyé à l'École des cadets, d'où il sortit comme lieutenant de cavalerie. Il passa ensuite par l'académie de guerre, servit en 1866 à l'état-major de la 6e division, et, en 1870-1871, comme officier d'ordonnance du général commandant le 10e corps. Il poursuivit ensuite sa carrière militaire, fut nommé colonel en 1888, général de brigade de cavalerie en 1890. L'année suivante, il quittait l'armée dans le grade de général major, pour exploiter ses vastes domaines de Delmin. Nommé député au Reichstag en 1893, il siégea dans les rangs du parti conservateur, où il s'acquit une certaine influence par sa parole hautaine et cassante. Au mois de juin 1897, il fut appelé par l'empereur à prendre la succession difficile de Stephan comme secrétaire d'État des postes de l'empire, et il fit valoir dans ce poste de sérieuses qualités d'administrateur. En 1901, il échangea ce poste contre le ministère prussien de l'agriculture et des domaines. Il se montra préoccupé de donner aux agrariens toutes les satisfactions que permettait la politique mondiale de l'empereur Guillaume II. Il se trouva d'ailleurs assez souvent en conflit avec le chancelier de Bülow, représentant les intérêts de l'empire, et ce conflit prit une forme aiguë en 1906, lorsque Podbielski fut convaincu d'avoir, malgré sa situation officielle, participé à des affaires d'industrie et de banque. Devant le scandale qui en résulta, le chancelier demanda la retraite du ministre de l'agriculture prussien; mais celle-ci n'eut lieu qu'à la fin de 1906, et fut officiellement motivée par des raisons de santé.

***POLAIRE** adj. — Encycl. *Explorations polaires*. Au mois de septembre 1906 s'est réuni à Bruxelles, au palais des académies, un important congrès international pour l'étude des régions polaires. Il a eu pour principal objet la constitution d'une association internationale pour l'étude des régions polaires, destinée à établir entre les différents explorateurs des relations scientifiques étroites, d'assurer la coordination des observations et des méthodes de recherche usitées, en laissant à l'initiative individuelle l'organisation et la direction des expéditions. Les pays dont les nationaux ont dirigé ou participé à des expéditions polaires auront le droit d'être représentés dans la commission. Celle-ci sera appelée à se réunir chaque année dans la capitale de l'État auquel appartiendra le président, élu et non rééligible. Le congrès était présidé par Beernaert; les plus connus parmi les explorateurs d'Europe et d'Amérique en faisaient partie, notamment Nordenskjöld, Charcot, Arctovski, Van Drygalski, etc.

***PÔLE** n. m. — *Pôle Nord*. Dans les premiers mois de l'année 1906, l'explorateur américain Peary est parvenu à s'élever jusque par 87°5' de latitude septentrionale, soit à environ 51 kilomètres plus au nord qu'aucun de ses prédécesseurs; il est donc arrivé à 324 kilomètres du pôle lui-même.

Ponette (LA), comédie en quatre actes de Louis Artus et Paul Fuchs (Athénée, 29 nov. 1906). — La *Ponette*, c'est Blanche, la fille délurée, mais douce, bonne et encore honnête, du bookmaker Carpezat, beau-frère de la rigide provinciale Mme Martin. Cette dernière a un fils, Pierre, officier d'artillerie. Pierre, en congé chez sa mère, devient amoureux de sa cousine Blanche, qui prenait quelques vacances auprès de la tante Martin. Une brouille étant survenue entre celle-ci et Carpezat, Blanche repart pour Paris. Pierre court après elle malgré les supplications de Mme Martin, donne sa démission, joue aux courses avec une martingale « infaillible » et perd tout son argent. Mme Martin accourt, et, afin de sauver son fils, demande pour lui la main de Blanche. Carpezat refuse, car un très riche propriétaire veut aussi épouser la Ponette. Pierre fait un dernier effort et joue une grosse somme sur un favori. Le favori est battu. En réalité, le vainqueur n'est pas le cheval sans valeur que l'on a cru voir courir, mais un animal de premier ordre par lequel Carpezat l'a frauduleusement remplacé. Ruiné, Pierre pense au suicide. Blanche l'en détourne en se donnant à lui. Et lorsque Carpezat furieux fait de la morale à sa fille, celle-ci lui riposte en montrant qu'elle est au courant de son escroquerie. Carpezat, touché tardivement de remords, ou peut-être craignant la police correctionnelle, promet de rembourser les parieurs; Pierre épouse Blanche et voilà tout le monde heureux.

Cette pièce, qui vaut surtout comme étude pittoresque du monde des courses, a le double mérite, étant bien faite, d'amuser et d'émouvoir tour à tour.

Préférée (LA), comédie en trois actes, de Lucien Descaves (Odéon, 25 oct. 1906). — M. Charlier, haut fonctionnaire de cinquante-deux ans, vit parfaitement heureux entre sa femme Thérèse, bonne, dévouée, un peu mélancolique, et ses deux filles, Isabelle et Cécile. Isabelle, vingt ans, est fiancée. La cadette eut une première enfance si maladive, causa de si vives inquiétudes à ses parents, qu'on l'a surnommée Souci; mais c'est aujourd'hui une grande fillette de quinze ans, à la fois espiègle et pleine de cœur, adorant son père, surtout adorée de lui. Et soudain, le bonheur de ces braves gens s'effondre sous le coup d'une révélation scandaleuse. Une dame Girod vient apporter à Charlier deux lettres qui établissent de façon irréfutable que seize années auparavant la pauvre Thérèse eut une heure de vertige, commit une faute, que Souci en fut le résultat, et que par conséquent elle n'est pas la fille de Charlier. Le malheureux, dans un premier accès de colère, accable sa femme de reproches, puis, désespéré, quitte le domicile conjugal. Ils divorceront. En attendant, sous prétexte de voyage, de villégiature, ils vivent séparés, Isabelle avec son père, Souci avec Mme Charlier. Et tous sont tristes profondément. Thérèse souffre du mal qu'elle cause à tous les siens; Isabelle, qu'un hasard a instruite des événements et qui est un peu personnelle, pense surtout que son mariage va manquer; Souci, à laquelle on fait accroire qu'une question d'intérêt cause la mésintelligence de ses parents, se désole de ne plus voir son père; et Charlier, lui, constate avec désespoir qu'il ne pourra jamais se passer de Souci, sa préférée. Après tout, n'est-on le père que de ceux que l'on a vraiment engendrés ?.. Quand on a veillé, pleuré près d'un berceau, quand on a élevé un enfant, quand on l'a formé à son image, tout cela ne crée-t-il pas une autre paternité, aussi douce, aussi forte que l'autre ?.. « Peut-être que la famille, au fond, n'est qu'une habitude. » Éclairé par les conseils du bon avoué Monestier, ému par les confidences de Santonnet, l'excellent parrain de Souci, qui a essayé du divorce, et n'y a point trouvé le bonheur, succombant surtout aux assauts de tendresse que lui livre sa préférée, Charlier finit par accorder le pardon à Thérèse. Ces époux qui ont près d'un siècle à eux deux ne se sépareront pas.

La comédie sentimentale de Lucien Descaves présente quelques défauts à la fois dans le fond et dans la forme. De plus, le style manque parfois de simplicité. Mais, après ces réserves, il convient d'ajouter que lorsque l'auteur fait vivre au spectateur les angoisses du délicat problème par lui posé, il est ému, il émeut, il a de délicieuses trouvailles de mots vrais, et réunit ainsi un très remarquable ensemble de belles qualités dramatiques.

***PRÉSÉANCE** n. f. — Encycl. Nous reproduisons ici, pour compléter les indications données au *Nouveau Larousse*, et comme exemple d'une application très complète du protocole des préséances entre les autorités, le programme de la réception des corps constitués par le chef de l'État, le 1er janvier 1907. Sauf les différences qui peuvent provenir de la présence à Paris de telles ou telles unités militaires, ce programme, inséré au *Journal officiel*, est à peu près immuable, l'ordre et l'heure même des réceptions étant réglés par les décrets ou par une longue tradition :

A l'occasion de la nouvelle année, le président de la République recevra, mardi 1er janvier, dans la matinée, à l'Élysée, MM. les sénateurs et MM. les députés.

Le même jour, dans l'après-midi, il recevra les députations des corps de l'État, des administrations publiques et de l'armée.

A dix heures et quart. Le président de la République, ayant auprès de lui les ministres, les sous-secrétaires d'État, le secrétaire général de la présidence, les officiers attachés à sa personne et le chef de son secrétariat particulier, recevra : le président du Sénat, les membres du bureau du Sénat et MM. les sénateurs.

A dix heures et demie. Le président de la Chambre des députés, les membres du bureau de la Chambre et MM. les députés.

A onze heures. Le président de la République, accompagné des ministres, des sous-secrétaires d'État, du secrétaire général de la Présidence, des officiers attachés à sa personne et du chef de son secrétariat particulier, se rendra au palais du Luxembourg, chez le président du Sénat.

A onze heures et demie. Au palais de la Chambre des députés, chez le président de la Chambre.

A deux heures. Le président ayant auprès de lui les ministres, les sous-secrétaires d'État, le grand chancelier de la Légion d'honneur, le général gouverneur militaire de Paris, le secrétaire général de la présidence, les officiers attachés à sa personne et le chef de son secrétariat particulier, recevra : le corps diplomatique; les ambassadeurs et ministres plénipotentiaires français présents à Paris et ne remplissant point de fonctions leur assignant un autre rang dans les présentations officielles seront reçus avec le corps diplomatique étranger.

A deux heures et demie. La députation du conseil d'État;

La députation des grands croix et grands officiers de l'ordre de la Légion d'honneur et la députation du conseil de l'ordre;

La députation de la Cour de cassation;

La députation de la Cour des comptes;

La députation du conseil supérieur de l'instruction publique;

Les députations de l'Institut;

La députation de la cour d'appel;

Le gouverneur et les sous-gouverneurs de la Banque de France;

Le gouverneur et les sous-gouverneurs du Crédit foncier;

La députation des secrétaires généraux, directeurs généraux, directeurs, sous-directeurs, chefs de division et administrateurs des ministères et de la Légion d'honneur;

Les délégués du conseil supérieur des colonies;

Le préfet de la Seine et le secrétaire général de la préfecture;

Le préfet de police et le secrétaire général de la préfecture de police ;
La députation du [illegible] ;
La députation du [illegible] Paris et [illegible] conseil général de la Seine ;
La députation [illegible] ;
Le vice-recteur de l'Académie de Paris [illegible] de l'Université [illegible] ;
La députation du tribunal de première instance de la Seine ;
Les députations du tribunal de [illegible] de la Seine ;
Les députations de la chambre de [illegible] ;
La députation des juges de paix de Paris ;
La députation des quatre conseil [illegible] ;
La délégation du corps des commissaires de police de la Ville de Paris ;
La députation du corps des ponts et chaussées et des mines ;
Les députations des administrateurs et professeurs des Ecoles des ponts et chaussées et des mines, d'application du génie maritime et des Ecoles polytechnique et spéciale militaire ;
La députation du Collège de France ;
La députation de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes ;
La députation de l'Ecole des chartes ;
La députation du Muséum d'histoire naturelle ;
La députation de l'Académie de médecine ;
La députation du Conservatoire national des arts et métiers ;
La députation de l'Ecole spéciale des beaux-arts ;
La députation de la Société nationale d'agriculture ;
La députation de l'Institut national agronomique ;
La députation de l'Ecole centrale des arts et manufactures ;
La députation du conseil des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation ;
La députation du conseil des référendaires au sceau ;
La députation de la chambre des notaires ;
La députation de la chambre des avoués près la cour d'appel ;
La députation de la chambre des avoués près le tribunal de première instance ;
La députation de la chambre des commissaires priseurs ;
La députation de la chambre des huissiers près les tribunaux de la Seine ;
La députation de la chambre syndicale des agents de change ;
La députation de la chambre syndicale des courtiers d'assurances près la Bourse de Paris ;
La députation de la chambre syndicale des courtiers de marchandises près le tribunal de commerce de la Seine ;
Le préfet du département de Seine-et-Oise ;
Le secrétaire général et le conseil de préfecture du département de Seine-et-Oise ;
Le maire de Versailles et une députation du conseil municipal de la ville.
A trois heures. La députation du conseil supérieur de la guerre et le général chef d'état-major général de l'armée ;
Le général commandant le corps d'armée des troupes coloniales ;
Le chef du cabinet et l'état-major particulier du ministre ;
Le directeur du cabinet du sous-secrétaire d'Etat ;
La députation de l'état-major de l'armée ;
La députation du corps du contrôle de l'administration de l'armée ;
Les directeurs, sous-directeurs et chef du service intérieur du ministère de la guerre ainsi que la députation des officiers supérieurs et assimilés attachés aux directions du ministère ;
Les députations des comités techniques :
Comité technique d'état-major ;
Comité technique d'infanterie ;
Comité technique de la cavalerie ;
Comité technique des troupes coloniales ;
Comité technique du génie ;
Comité technique de l'artillerie et comité consultatif des poudres et salpêtres ;
Comité technique de la gendarmerie ;
Comité technique de l'intendance ;
Comité technique de santé ;
Le général commandant l'Ecole supérieure de guerre et la députation des officiers supérieurs qui y sont attachés ;
Le général commandant l'Ecole polytechnique et la députation des officiers supérieurs qui y sont attachés ;
Le général commandant l'école spéciale militaire et la députation des officiers supérieurs qui y sont attachés ;
Les directeur et sous-directeur de l'école d'application du service de santé militaire ;
La députation du conseil supérieur de la marine et le chef d'état-major général de la marine ;
Le chef du cabinet et l'état-major du ministre de la marine ;
La députation des directeurs et chefs de service du ministère de la marine.
La députation du comité technique de la marine ;
Le contre-amiral commandant l'école supérieure de marine et la députation des officiers supérieurs qui y sont attachés ;
L'état-major du gouvernement militaire de Paris ;
Le colonel commandant l'école militaire de l'artillerie et du génie, le directeur de l'école d'administration militaire, le commandant de l'école militaire préparatoire d'infanterie de Rambouillet, le commandant de l'école normale de gymnastique ;
Le général commandant supérieur de la défense du camp retranché de Paris, commandant la place de Paris ; le général commandant le département de la Seine, adjoint au commandant de la place de Paris ; les officiers supérieurs de leur état-major ; le général de division de la section de réserve, directeur du musée de l'armée ; les officiers de l'établissement des Invalides, le médecin principal et le médecin-major de 1re classe chargés du service médical de la place de Paris ;
Le colonel et les officiers supérieurs de la légion de la garde républicaine ;
[illegible] sapeurs-pompiers ;
Le colonel commandant le recrutement de la Seine, les officiers supérieurs commandants des bureaux annexes, [illegible] Seine-et-Oise ;
[illegible]
Le lieutenant-colonel commandant le groupe des 5es bataillons de zouaves ;
Le commandant du 26e bataillon de chasseurs à pied ;
Le chef de bataillon commandant le 4e bataillon du 138e régiment d'infanterie ;
[illegible] forts de Paris, les officiers supérieurs de son état-major, les directeurs d'artillerie de Vincennes et de Versailles et les officiers supérieurs chefs de corps sous ses ordres ;
Le général commandant le génie du gouvernement militaire de Paris, son chef d'état-major, les directeurs du génie de Paris et de Versailles, les chefs du génie en résidence à Paris, le directeur du service et le chef du dépôt central de la télégraphie militaire, le directeur du laboratoire de recherches relatives à l'aérostation militaire, le directeur des services du matériel du génie ;
L'intendant général directeur du service de l'intendance du gouvernement militaire de Paris, l'intendant militaire adjoint au directeur et les sous-intendants militaires sous leurs ordres en résidence à Paris ; le sous-intendant militaire de la 1re division de cavalerie et les sous-intendants militaires des 6e, 7e et 10e divisions d'infanterie ;
Le médecin inspecteur directeur du service de santé du gouvernement militaire de Paris, les médecins chefs des hôpitaux et les médecins militaires assimilés aux officiers supérieurs sous ses ordres en résidence à Paris ;
[illegible] revision et les conseils de guerre ;
Le colonel chef de la légion de gendarmerie de Paris et le chef d'escadron commandant la compagnie de gendarmerie de la Seine ;
Le vétérinaire principal directeur du service vétérinaire du gouvernement militaire de Paris ;
Le général et les officiers supérieurs de la 3e brigade d'artillerie ;
Le général et les officiers supérieurs de la 19e brigade d'artillerie ;
Le général et les officiers supérieurs de la brigade du génie du gouvernement militaire de Paris ;
Les généraux et les officiers supérieurs de la 6e division d'infanterie : 11e et 12e brigade ;
Les généraux et les officiers supérieurs de la 7e division d'infanterie : 13e et 14e brigade ;
Les généraux et les officiers supérieurs de la 10e division d'infanterie : 19e et 20e brigade ;
Le général et les officiers supérieurs de la 5e brigade d'infanterie ;
Les généraux et les officiers supérieurs de la 1re division [illegible] de cuirassiers et 5e brigade de dragons, le chef d'escadron [illegible] cavalerie.
(Les corps de troupes stationnés hors Paris, dans le département de la Seine et celui de Seine-et-Oise, ne seront représentés que par les chefs de corps.)
L'état-major du corps d'armée des troupes coloniales ;
Les généraux et les officiers supérieurs de la 1re division d'infanterie coloniale, 5e brigade ;
Le général et les officiers supérieurs de la brigade d'artillerie coloniale ;
La députation des officiers généraux et des officiers supérieurs des armées de terre et de mer présents à Paris et qui n'y sont pas employés ;
La députation des officiers généraux des armées de terre et de mer dans la section de réserve présents à Paris ;
La députation des officiers supérieurs de réserve et des officiers supérieurs de l'armée territoriale présents à Paris.

***PROTÊT** n. m. — ENCYCL. Dr. Les notaires et huissiers qui font un *protêt* sont tenus, lorsque l'effet indique les nom et domicile du tireur de la lettre de change ou du premier endosseur du billet à ordre, de prévenir ceux-ci, dans les quarante-huit heures qui suivent l'enregistrement, par lettre recommandée, des motifs du refus de payer. [illegible]

PYRRAZOLONE n. f. [illegible] composé provenant de l'action de la phénylhydracine sur [illegible]

Q

QUÊTE [illegible] Malgré la loi de séparation, les bureaux de bienfaisance conservent le droit de faire procéder à des *quêtes* et de placer des troncs dans les églises. (Avis du Conseil d'Etat du [illegible])

QUINTON [illegible] (Seine-et-Marne) en 1867. Ses premiers travaux, présentés à l'Académie des sciences par Marey, en 1896, introduisent la physiologie dans les problèmes de l'évolution. Ils mirent au jour ce fait imprévu que les organismes les plus élevés de la série zoologique, c'est-à-dire les animaux à sang chaud, ne sont apparus sur le globe qu'à la suite de son refroidissement, de manière à maintenir intérieurement la température présentée par la planète aux origines de la vie (44° environ), température qui permet seule le fonctionnement intensif de la cellule vivante. Contrairement aux idées reçues, ils firent voir que les températures animales sont d'abord très différentes suivant les espèces, et qu'elles échelonnent celles-ci selon l'ordre de leur apparition, depuis les plus anciens mammifères (25°) jusqu'aux plus récents et jusqu'aux oiseaux (41° à 44°). Une première loi de constance en résultait (*loi de constance thermique originelle*), régissant l'évolution des vertébrés supérieurs.
Quinton, dans le même ordre d'études, est parvenu à établir, les années suivantes, deux nouvelles lois de constance, [illegible] aquatiques des org[illegible]

[illegible]

Une thérapeutiqu[illegible] nouveau-nés, tuber[illegible]

[illegible] trie, etc.)

QUIT[illegible] quatre, cinq ou six [illegible] cartes entre les mains de ses adversaires.

QUITO [illegible] méridien de Quito, qui avait été effectuée en 1735 par les membres français de l'Académie des sciences La Conda[illegible] 1901, sur l'initiative de l'Association g[illegible] de cette mesure est des plus considérables. [illegible] effet aux estimations relevées sous les latitudes moyennes et hautes de la terre, elle permet d'obtenir la [illegible] discutée de l'aplatissement de la planète aux [illegible] démie des sciences de Paris a dû formuler [illegible] tions sur le projet formé par l'Association [illegible] Elle a demandé que l'arc de méridien mesuré fût de 6° au lieu de 4°5' environ (arc de La Condamine et Bouguer), et [illegible] [illegible]hique de l'armée française. Par suite du démembrement de l'ancienne colonie espagnole du Pérou, l'arc à mesurer se trouve aujourd'hui situé sur le territoire de la république de l'Equateur. C'est donc avec le concours du gouvernement équatorien, dirigé à ce moment par le général [illegible] dans le Pérou, du 1er juin 1901 au 1er juin 1906. Ils [illegible] successivement dirigés sur le terrain par le commandant d'artillerie Bourgeois, le capitaine Maurain, le commandant Massenet, enfin le commandant Couderc de Fonlongue.
En dehors des travaux de géodésie, d'astronomie, de pendule, de nivellement et de magnétisme qui constituaient le but essentiel de l'opération, la mission, dont faisait partie notamment le docteur Rivet, s'est occupée d'études géologiques et pétrographiques, et elle a rapporté de l'Equateur et du Pérou de nombreu[illegible] et de très importantes collections relatives [illegible] régions encore très imparfaitement connues.

R

RADIOTÉLÉPHONE [illegible] dans la transmission de la parole par radiotéléphonie.

RADIOTÉLÉPHONIE n. f. Art de transmettre la parole d'un poste à un autre à l'aide des ondes hertziennes. [illegible]

RADIOTÉLÉPHONIQUE [illegible]

RAISSOULI [illegible] **RAISOULI** [illegible]

RAMON Y CAJAL [illegible] une réputation méritée dans le monde médical d'Europe. Il a donné de nombreux articles à des journaux ou revues scientifiques espagnols. En 1900, le congrès international [illegible] bre de l'académie de médecine et de l'académie des sciences exactes de Madrid. Il a rendu de grands services comme médecin militaire pendant la guerre de Cuba [illegible]

RAVINA [illegible]

RAYNAUD [illegible] 1864. Il exerça successivement les fonctions de secrétaire [illegible] missaire de police (1900). Il débuta de bonne heure dans [illegible] sous les auspices de Paul Verlaine et donna en 1887 son premier recueil : *le Signe*, conforme à l'esthétique décadente, d'ailleurs d'une expression originale, harmonieuse et fine, puis, l'année suivante, publia *les Chairs profanes*. Le plus important de ses recueils poétiques, *les Cornes du faune* (1890), se caractérise par le pittoresque, la sen[illegible]

sociales. Il donnait cependant des articles de critique au « Mercure de France »; [illegible] représenter, en 1891, [illegible] bourgeoise, [illegible] l'Application avec E. Rotor. La [illegible] part à la fondation de l'école [illegible] de nouveaux volumes [illegible] de stances, élotes, élégies [illegible] vers l'antiquité et la Renaissance [illegible] 1899. En [illegible] il fonda la revue [illegible] et y publia les Jeux [illegible] satirique. Son livre, la [illegible] est [illegible] plus fort et [illegible] par ses précédents recueils.

*RENAN [illegible] philologue et écrivain français [illegible] à Paris en 1892. — Aux œuvres déjà mentionnées de Renan, il faut ajouter, publiés [illegible] intéressantes notes du jeune séminariste devenu étudiant à la faculté des lettres, où il suit les cours de Quatremère de Quincy, d'Ozanam, de Garnier, Gerusez, etc., tout en donnant des leçons dans les institutions du quartier latin. C'est le récit [illegible] et vivant de sa séparation d'avec l'Église et de sa première formation philosophique.

RENNELL (COURANT DE), courant de l'océan Atlantique, [illegible] il longe les côtes espagnoles de la Galice et des Asturies, puis longe les côtes françaises de l'océan Atlantique, et retourne ensuite dans la [illegible] N.-O. et de l'O. à travers la Manche jusqu'au S.-O. de l'Irlande, avant de rentrer dans la circulation générale. Des doutes avaient été élevés par des savants français sur son existence; les recherches exécutées en 1903 par Donald J. Matthews dans les mers de la Manche et de Biscaye ont fourni la preuve que ce courant existe réellement et est une des sources d'alimentation des eaux de la Manche.

***REPOS** n. m. — ENCYCL. Dr. Repos hebdomadaire. Il résulte de la jurisprudence du Conseil d'État que la loi du 3 juillet 1906 pose en principe le *repos* hebdomadaire collectif et dominical, mais qu'en même temps elle prévoit dans ses articles 2 et 3 des dérogations : les unes de droit, les autres subordonnées à une autorisation; — qu'une procédure spéciale est instituée pour l'instruction et le jugement des demandes de dérogation; — que les recours sont portés devant le Conseil d'État, mais que la répression des contraventions appartient aux tribunaux de l'ordre judiciaire.

En ce qui concerne les membres de la famille du patron, la loi n'est applicable ni à la femme, ni aux enfants, ni aux parents qui sont légalement associés, mais le repos hebdomadaire est dû à tous les autres parents employés et ouvriers, et le patron ne peut, le jour de repos, faire appel aux membres de sa famille autres que la femme, les enfants et les associés pour « accroître sous une forme [illegible] établissement » (circ. du ministre du travail, déc. 1906.)

***RÉVILLE** (Albert), pasteur et exégète protestant français, né à Rotterdam en [illegible]. — Il est mort à Paris en 1906.

***RIO DE JANEIRO**, capitale des États-Unis du Brésil, sur la baie homonyme. — La ville s'est rapidement et heureusement transformée, sous la direction de deux hommes, du Dr Oswaldo Cruz, directeur de l'hygiène, et du préfet Pereira Passos, directeur des travaux publics. La réhabilitation sanitaire de la capitale, que dévastaient jadis des épidémies terribles de fièvre jaune, a été tentée avec succès. Les *mata mosquitos*, ou tueurs de moustiques, ont eu longtemps le droit de pénétrer dans les habitations pour détruire les diptères, véhicules reconnus du mal. En même temps, pour remédier à l'entassement des maisons de la ville, circonstance favorable à l'extension de la tuberculose, des travaux de salubrité ont été entrepris, des voies nouvelles, spacieuses et aérées, ont été créées, des *morros* ou collines ont été nivelés afin de donner libre accès au vent de la mer, chargé de chasser les miasmes. En même temps qu'une grande avenue était percée au centre de la ville, le port était l'objet d'importants travaux de restauration, qui en ont fait une des rades les plus spacieuses et les plus sûres du monde entier. Le trafic [illegible] de 1880 à 1900, dans la proportion tout à fait remarquable de 35 p. 100.

ROLLAND (Eugène), ingénieur français, né à Metz en 1812, mort à Paris en 1885. Ancien élève de l'École polytechnique, il entra comme ingénieur dans l'administration des tabacs. Il a perfectionné grandement le matériel de préparation et de fabrication des tabacs, en même temps qu'il s'est occupé consciencieusement d'améliorer la situation matérielle des ouvriers et ouvrières travaillant dans les manufactures de l'État. Il installa ou reconstruisit plusieurs de ces établissements, notamment à Marseille, Dijon, Nancy, Metz, Tonneins, etc. Il devint, en 1860, directeur général des manufactures de tabac et fut nommé, en 1872, membre de l'Académie des sciences, [illegible] sing un procédé nouveau de la fabrication de la soude. On lui doit une théorie complète des régulateurs isochrones. Parmi ses nombreux mémoires, nous citerons : [illegible]

****ROOSEVELT** (Théodore), président de la république [illegible] vembre 1906, Roosevelt est intervenu de sa personne dans l'élection du gouverneur de l'État de New-York, poste pour lequel un républicain, Hughes, et un démocrate, Hearst, étaient en présence. Ce dernier était soutenu par Bryan, l'ancien candidat à la présidence, et par [illegible] montant à la création d'une commission permanente d'ar- [illegible]

ROSSEL (Virgile), littérateur suisse, né à Tramelan [illegible]

(1905). Il s'est acquis une légitime réputation par ses travaux d'histoire littéraire : *Histoire littéraire de la Suisse romande* (1889-1891); *Histoire de la littérature française hors de France* (1895); *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne* (1897), une des meilleures et des plus complètes études d'ensemble sur ce sujet. On lui doit encore : *Poèmes suisses* (1893); *Cœurs simples*, roman (1894); *Jours difficiles*, roman (1896); *Vivoline, poème alpestre* (1899); *Clément Rochard, mœurs politiques suisses* (1902); *les Deux Forces*, roman (1905). Il a composé pour le théâtre : *Davel*, poème dramatique; *Morgarten*, drame en quatre actes, en vers.

ROUISSAT, petite oasis du Sahara algérien, dans la région d'Ouargla et à 50 kilomètres environ au S. de cette ville; 500 hab. environ. Palmeraies. Par la passe la route que suivent les caravanes entre Ouargla et Amguid.

ROUSSEL (Georges-Frédéric, dit **Géo**), peintre français, né à Beauvais (Oise) en 1860. Élève de Cabanel, Maillot et Bouguereau, il obtint une mention honorable en 1889, une bourse de voyage en 1892, et une médaille de bronze à l'Exposition universelle de 1900 (Paris). C'est un artiste de verve, aimant les sujets militaires, populaires ou patriotiques, qui lui permettent de peindre à grande échelle une foule grouillante et bigarrée. Ses deux plus importantes compositions sont : *l'Empereur! Entrée des cendres de Napoléon Ier dans la chapelle des Invalides, 15 décembre 1840* (Salon de 1898, et Exposition de 1900), et *le Lendemain de la prise de la Bastille, 15 juillet 1789*, immense panneau décoratif paru au Salon de 1906, et destiné à l'hôtel de ville d'Ivry. Les qualités de l'artiste sont un peu dispersées dans ce morceau, à cause de son étendue par trop démesurée.

ROUSSEL (Xavier), peintre français, né au Chêne, commune de Lorry-les-Metz (Lorraine), en 1867. Avec Maurice Denis, Bonnard et Vuillard, il forma le groupe des peintres néo-traditionnistes ou symbolistes, qui se manifesta d'abord dans des expositions particulières et, à partir de 1895, au Salon des Indépendants. Libéré des outrances du début, Roussel apparaît comme un artiste soucieux de belles ordonnances et de délicates tonalités qui l'apparentent à Corot. Il a participé aux Salons des Indépendants, d'Automne, des XX, à Bruxelles. Il peint des compositions mythologiques, des paysages, des fleurs. On citera : *Baigneuse* (1901); *Ronde des nymphes*; *Bacchanale* (1904); *Polyphème* (1905); *Idylle*; *Enfants*.

***ROUSTAN** (Dominique), diplomate et administrateur français, né à Aix en 1834. — Il est mort à Paris en 1906.

ROUX (Louis-Prosper), peintre français, né et mort à Paris (1817-1903). Élève de Delaroche, il débuta au Salon de 1839 avec un portrait. Il obtint entre temps le deuxième grand prix de Rome. Un charmant tableau de genre : *l'Atelier de Rembrandt*, fonda sa réputation, mais l'auteur ne tarda pas à se consacrer à la peinture d'histoire. Son *Épisode de la Fronde* est resté populaire. La décoration murale l'occupa durant de longues années, et il obtint dans cet ordre de travaux de sérieux succès. On cite principalement les peintures de l'église de Dourdan (Seine-et-Oise) : *le Chemin de la croix*, peinture sur lave, à l'église Sainte-Madeleine de Rouen. On voit de lui à l'hôtel Lambert *la Mort du prince Adam Czartorisky*. Citons enfin un tableau d'une belle composition : *l'Atelier de Paul Delaroche*.

RUGBY n. m. Une des deux formes du jeu de football. V. FOOTBALL, au t. IV.

S

***SAINTE-HÉLÈNE**, colonie anglaise de l'océan Indien. — Au mois de novembre 1906, le gouvernement s'est décidé à rappeler les troupes anglaises qui tenaient garnison dans cet îlot perdu, aujourd'hui sans grande importance politique ou économique. L'île ne contenait plus que 3.882 hab., et ce chiffre ne représente que le tiers de la population en 1870. En raison du percement du canal de Suez, les navires ont peu à peu déserté son mouillage, et le commerce y est devenu insignifiant. Après la libération des prisonniers transvaaliens auxquels l'île servait de lieu de captivité, le maintien de la garnison devenait plus coûteux qu'utile, et les Anglais ont décidé de la supprimer.

***SALVADOR**. — Au mois de juillet 1906, le Salvador a été entraîné dans un conflit violent avec le Guatemala. Son ministre de la guerre, le général Regalado, ancien président de la république, personnellement hostile au président guatémalien Estrada Cabrera, fut accusé par le Guatemala d'avoir encouragé la révolte de Barillas, et sommé d'avoir à abandonner ses fonctions. Le Salvador répondit en s'unissant au Honduras et en envahissant le territoire du Guatemala, qui répondit par la mobilisation de 35.000 hommes. La journée d'El-Jicaro (12 juill.) fut heureuse pour le Salvador; mais le général Regalado fut tué dans son succès, et l'intervention des États-Unis et du Mexique amena rapidement (22 juill.) la signature de la paix à bord du vaisseau de guerre américain le *Marblehead*.

SAN JOSÉ DE FLORÈS, ville de la république Argentine (prov. de Buenos-Ayres), reliée à la capitale par chemin de fer; 4.000 hab. Nombreuses villas de plaisance; grand commerce de produits agricoles.

***SARGASSES** (MER DES). — La mer des Sargasses a fait l'objet, en 1905, d'une importante reconnaissance scientifique dirigée par le prince de Monaco, avec, comme principaux collaborateurs, Bouvier, Hergesell, Peltit, etc. Entre autres constatations intéressantes, la mission a pu se rendre compte de l'importance, dans ce milieu, des phénomènes de *mimétisme*. Un grand nombre de mollusques appelés à vivre dans les Sargasses prennent très exactement leur coloration. *L'antennarius marmoratus*, notamment, revêt non seulement la couleur, mais aussi [illegible] par le mouvement de ses nageoires digitées.

***SAXE** (Antoine-Joseph, dit *Adolphe*), facteur d'instruments de musique belge, né à Dinant en 1814. — Il est mort à Paris en 1894.

SCIALOJA (Vittorio), jurisconsulte italien, né à Turin en 1856, fils d'Antonio Scialoja [illegible]. Après ses études à Florence et à Rome, où il fut reçu docteur en droit, il fut secrétaire du président de la Cour de cassation, puis professeur à l'université Camerino (1879), à celle de Sienne (1880). Nommé en 1884 professeur de droit romain à l'université de Rome, il devint président de la faculté de jurisprudence. Membre de nombreuses académies scientifiques et littéraires, notamment des Lincei, il devint en outre conseiller municipal de Rome en 1891 et sénateur du royaume. Comme homme politique, il prit part à la discussion de presque toutes les questions importantes. Il fait partie des commissions du cadastre, de surveillance des chemins de fer, etc. Il a aussi rédigé plusieurs propositions de loi, notamment sur le mariage civil, sur les établissements d'enseignement, etc.

Les écrits de Scialoja se rapportent presque tous au droit romain ancien et au droit civil moderne. Citons : *Des Actes d'émulation* (1878); *Du Droit positif et de l'équité* (1880); *Responsabilité et volonté dans les transactions judiciaires* (1885); *les Droits de la veuve pendant l'année de deuil, suivant l'article 1415 du Code civil* (1886); *Sur une lex horrenrum nouvellement découverte* (1886); *Du mandat de donner* (1888); *la Possession à titre précaire* (1888); *Nouvelle collection des dissensiones dominorum* (1888); *Sur le droit au nom et aux armoiries* (1889); *Sur un fragment de loi romaine découvert à Tarente* (1896); *l'Article 5 de la loi sur les industries privées* (1896); *Observations sur l'article 56 du code de commerce* (1896); *Action réservée entre créanciers expropriants* (1897); *Sur l'interprétation des lois* (1898); *Observations sur les dispositions fiduciaires dans le droit civil italien* (1898); etc. Il a aussi traduit le *Système du droit romain actuel*, de Savigny, et l'ouvrage de Brun sur les plaintes (1883), ainsi que le discours de Démosthène *contre Calliclès* avec notes sur les servitudes dans le droit grec (1890). Il a fondé en 1898 l'Institut de droit romain, dont il publie le « Bulletin », et il a pris la direction de la publication à Milan du *Dictionnaire pratique de droit privé*.

***SEBOU** (OUED). — Ce fleuve marocain, dont l'exploration n'avait été le but spécial de personne, et qui n'avait pas fait l'objet d'un tracé exact et complet, a été étudié dans son cours inférieur, levé et sondé à la fin de 1905 par la mission hydrographique du Maroc, que dirigeait le lieutenant de vaisseau H. Dyé.

SELMERSHEIM (Tony), architecte français, né à Saint-Germain-en-Laye en 1871. Élève de Paul Selmersheim et d'Eugène Grasset, il s'efforça de créer un style moderne en conformité avec les besoins contemporains. Il a exposé à la Société nationale des beaux-arts différents projets de constructions et de meubles : une pendule avec bronzes d'Alexandre Charpentier, une table à coiffer, une chaise longue, une chambre à coucher, un décor de salon avec panneaux de Charles Guérin (1902) et l'aménagement d'un automobile (1904). Il a en outre collaboré avec Charles Plumet et exécuté des décorations d'intérieurs. Les musées de Dublin, Francfort, Berlin, Hambourg, Leipzig, Vienne, Budapest et La Haye possèdent des meubles et des bronzes de Selmersheim.

***SÉMINAIRE** n. m. V. ÉGLISE.

***SERBIE**. — Hist. Depuis les événements qui ont amené au trône la dynastie des Karageorgevitch, deux questions ont dominé la politique serbe : à l'intérieur, la question des régicides, à l'extérieur, l'établissement de relations économiques normales entre la Serbie et sa voisine la plus proche, l'Austro-Hongrie, avec qui elle effectue la traction la plus considérable de son commerce extérieur.

Tous les efforts personnels du roi de Serbie ont tendu à éloigner du gouvernement les officiers qui avaient été mêlés, de près ou de loin, au coup de main de 1902. La question n'a été réglée que par le cabinet Pachitch, au mois de juin 1906. Après de longues négociations, le gouvernement serbe a réussi à obtenir la démission des six chefs de la conspiration militaire les plus directement compromis : les colonels Michitch et Kostich, le lieutenant-colonel Maschin, le propre beau-frère de la reine Draga, et deux autres officiers, les commandants Damian Popovitch et Lazarevitch. Les pourparlers poursuivis avaient été notifiés officieusement à l'Angleterre par le ministre d'Italie, et le rétablissement des relations anglo-serbes a suivi presque immédiatement (juillet 1906) la retraite des régicides.

Depuis 1903, le parti radical serbe, qui avait été l'agent principal de la révolution contre les Obrenovitch, s'est maintenu au pouvoir. Il a été représenté successivement au ministère, depuis 1905, par Stojanovitch, par le colonel Grouitch, puis par Pachitch, qui était encore au pouvoir au mois de décembre 1906. La cause des fréquents remaniements ministériels serbes doit être cherchée dans l'opposition de l'Austro-Hongrie au parti radical, et dans les démêlés commerciaux non encore réglés entre les deux pays. Un traité de commerce avait été en effet signé, en 1905, entre la Serbie et la Bulgarie. C'était une véritable union douanière, œuvre du ministre Pachitch, destinée à assurer aux deux États tous les avantages que chacun d'eux pourrait obtenir des puissances non signataires. Aucun droit de douane n'existait plus entre la Serbie et la Bulgarie; mais les autres pays se trouvaient privés du bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée. Au moment même où un traité de commerce était en voie de négociation entre la Serbie et l'Autriche. Cette puissance exigea alors l'abandon par la Serbie de l'union douanière, afin que la Bulgarie ne pût profiter, sans rien donner en échange, des avantages commerciaux concédés à la Serbie. Sur le refus de la Serbie, formulé par le ministère Stojanovitch, les négociations furent rompues, et une guerre de tarifs s'en suivit, la « guerre des porcs ». L'Autriche interdit en effet l'entrée de son territoire au bétail serbe, démarche au plus haut point nuisible au commerce de l'État balkanique. Par mesure de représailles, la Serbie retira tous les privilèges accordés à la Compagnie de navigation danubienne austro-hongroise, dénonça tous les traités passés par l'État avec des fabriques austro-hongroises, et interdit l'importation des sucres et des alcools d'Austro-Hongrie.

Mais au mois de février 1906, la Serbie dut accepter sous menaces les modifications demandées par l'Autriche au traité serbo-bulgare, afin de rendre possible la reprise des négociations, et de rouvrir la frontière autrichienne à l'importation du bétail serbe. L'avènement du ministère Grouitch, suivi de peu cette capitulation, et dès le mois

de mai le pouvoir [illegible] qualité des [illegible] règle la question [illegible] clure un traité de co[illegible] gime provisoire [illegible] fin le 1er juillet 1906. M[illegible] à la mauvaise volonté [illegible] mis en demeure, [illegible] consentir à confier à [illegible] confection du nouveau [illegible] l'armée serbe. En octobre, il dut accorder à l'industrie austro-hongroise pour [illegible] afin d'obtenir la prorogation pour trois mois encore du régime commercial provisoire.

SÉRUMTHÉRAPIE [illegible] RAPIE (V. tome VII).

SILVALINE [illegible] ment la matière et dont on se sert [illegible] certains tissus grossiers.

— ENCYCL. La silvaline se fa[illegible] pide de la pâte de bois sur [illegible] découpage de la matière ainsi obtenue en longues fibres qui sont ensuite transformées par des tordeuses en fils de différents calibres. Les fils ainsi obtenus, quand ils sont secs, présentent une résistance [illegible] midité les endommage rapidement, et il est nécessaire pour pouvoir les utiliser à la confection de tissus autres que les étoffes d'ameublement, les toiles d'emballage, etc., de les imperméabiliser. [illegible] posé notamment [illegible] d'abord par une solution [illegible] solution de formol [illegible]

SINGEING [illegible] *brûler légèrement*) n. m. Art capil. Action de flamber l'extrémité des cheveux, de manière que ce brûlage forme au bout du cheveu une petite boule qui l'obture : *Le* SINGEING *fortifie* [illegible]

***SOKOTO.**— La région fertile et peuplée du Sokoto, dans la Nigeria anglaise, a été troublée, pendant les mois de février et mars 1906, par une révolte assez grave. Plusieurs officiers anglais, ainsi qu'un détachement de troupes, furent massacrés dans le nord-est du Sokoto, aux confins de la frontière française, par des indigènes appartenant vraisemblablement à une tribu touareg. Cette révolte a été presque immédiatement réprimée par une expédition anglaise commandée par le capitaine Goodwin, qui prit d'assaut, le 12 mars, le village de Satira. Les officiers français du Soudan avaient de tout leur pouvoir facilité la tâche de leurs collègues anglais.

SOLARI (Jean-Baptiste-Marie-Philippe), sculpteur français, né et mort à Aix-en-Provence (1830-19..). Élève de Jouffroy, il parut pour la première fois au Salon de 1867 avec une *Bacchante*, et envoya depuis : *Baigneuse* (1869) ; *le Message* (1870), et de nombreux bustes. On lui doit : le buste de *Simon Saint-Jean*, à l'hôtel de ville de Lyon ; le monument de *Peiresc*, à Aix-en-Provence ; les bustes d'*Emile Zola* (au cimetière Montmartre [Paris], à la bibliothèque Méjanes [Aix].

SOUILA, petite oasis du Sahara septentrional, dans la Tripolitaine, à l'E. de Mourzouk. Un millier d'habitants. Palmiers, dattiers. C'est une des étapes de la route vers La Mecque, que suivent les pèlerins du Maghreb et de la Mauritanie ; d'où une certaine activité commerciale.

STRAKHOV (Nicolas Nicolaevitch), publiciste russe, né en 1828, mort en 1896. Il a collaboré à un certain nombre de recueils de Saint-Pétersbourg. Parmi ses travaux littéraires, nous citerons seulement : *Etudes critiques sur Tourgueniev et Tolstoï, la Lutte contre l'Occident dans la littérature russe*. On lui doit aussi des ouvrages de philosophie.

STRANNIK (Mme Ivan), femme de lettres [illegible] russe, née Anna AVINOFF, à Chouela (Caucase) en 18... Ses livres ont été publiés en français et dès le premier, *l'Appel de l'eau* (1901), l'auteur se fit remarquer par la délicatesse de ses notations et l'observation pénétrante de la psychologie de son héroïne Dolly. Le désenchantement que la femme trouve dans le mariage était le sujet de ce roman et de ceux qui suivirent : *la Statue ensevelie* (1902) et *l'Ombre de la maison* (1904). Entre temps Mme Ivan Strannik avait publié une traduction française des *Vagabonds* de Maxime Gorki, et une série d'études critiques et sociales sur les écrivains russes d'aujourd'hui, *la Pensée russe contemporaine* (1903). Depuis ont paru deux nouveaux romans : *les Nuages* (1905) et *les Ma*[illegible] (1906). C'est avec une intrigue imaginaire, dont la guerre de Mandchourie fournit le douloureux dénouement, une nouvelle présentation de l'élite de la société russe. Mme Ivan Strannik a collaboré aussi au [illegible] *bats*, au *Figaro*, à la *Revue bleue* et à la [illegible]

Structure (LA) *du protoplasma et les* [illegible] *rédité et les grands problèmes de la* [illegible] par Yves Delage (1re édit., 1895 ; 2e édit., 1903).

Ce livre, dont la réputation est universelle parmi les biologistes et les philosophes, marque une étape décisive dans l'évolution de la biologie en France. L'auteur, en effet, s'est proposé de résumer les découvertes positives accomplies depuis un siècle dans l'ordre des phénomènes généraux de la vie et d'exposer, en en faisant la critique, les diverses théories auxquelles les faits nouveaux ainsi constatés ont donné lieu. Dans la première partie, *Les faits*, l'auteur étudie successivement ce que nous savons de la constitution, de la physiologie et de la reproduction de la cellule, de la régénération et de la greffe, de la génération et de la grande loi biogénétique, de la métamorphose, de l'alternance des générations et du sexe, des caractères latents, de la corrélation et de la mort chez l'individu, de l'hérédité et de la variation dans la race et de la formation des espèces. La seconde partie comporte deux subdivisions : les théories particulières et les théories générales. Parmi ces dernières, sont examinés l'animisme et la force vitale de l'école de Montpellier, l'évolutionnisme des spermatistes et des ovistes, le micromérisme auquel se rattachent presque toutes les conceptions des biologistes contemporains : H. Spencer, Haacke, E. Haeckel, Cope, Danilewski, Altmann, Ch. Darwin, Galton, Nægeli, Kölliker, de Vries, O. Hertwig et Weismann, et enfin l'organicisme, tout l'auto-détermination de Roux n'est qu'une forme.

[illegible]

théorie a d'ailleurs provoqué de nombreuses critiques, notamment de la part de A. Giard.

Le livre d'Yves Delage, d'une clarté parfaite et d'une [illegible] teur y déplore le manque d'idées générales dont font preuve les naturalistes français, et leur conseille la re[illegible] publie, chaque année, depuis 1895, « l'Année biologique », continuation et complément du volume ci-dessus analysé. [illegible]

STUDNICZKA [illegible] versité de Prague et membre de l'académie de cette ville. Outre de nombreux travaux de mathématiques en tchèque et en allemand, il a publié, à l'occasion du [illegible] astronome.

SUCHARDA (Stanislas), sculpteur tchèque, né en 1866. Élève de l'académie de Vienne, il s'est surtout appliqué à reproduire des types slaves. Il a décoré notamment un certain nombre de monuments de Prague (la Caisse d'épargne, la Banque, la Société d'assurance de Trieste). On estime particulièrement son *Tombeau de Palacky*. Il est professeur à l'École industrielle de Prague.

SUCHER (Rosa HASSELBECK, dame), cantatrice allemande, née à Velburg (Palatinat) vers 1845. Elle était encore inconnue lorsqu'en 1876, le chef d'orchestre, Joseph Sucher, l'épousa, et bientôt fut engagé avec elle à Hambourg, où elle commença sa grande réputation. En 1888, Sucher étant appelé à Berlin pour succéder à Schrœder comme chef d'orchestre de l'Opéra royal, sa femme fut elle-même engagée comme première chanteuse. Là, son talent s'affirma de telle façon, surtout dans le répertoire wagnérien, qu'elle fut invitée à chanter au théâtre de Bayreuth. Elle y remporta un succès dans le rôle d'Ysolde de *Tristan et Ysolde*, où sa voix, à la fois chaude et puissante, faisait merveille, avec son beau visage tragique et expressif. Elle ne se montra pas moins remarquable dans [illegible] C'est dans ce dernier rôle que, prenant sa retraite, elle parut pour la dernière fois, en novembre 1903, devant le [illegible]

***SUISSE** [illegible] France, au mois d'octobre 1906, un accord commercial que le Parlement français a approuvé au mois de novembre. Depuis 1892, en effet, date de la mise en vigueur du régime protectionniste en France, la Suisse avait suspendu à peu près complètement ses relations commerciales avec la France, qui n'avait pas accepté l'introduction en franchise des tissus de soie pure fabriqués par les usines suisses. Ce régime de lutte dut prendre fin en 1895, mais le chiffre des échanges avec la Suisse fut long à se relever ; et encore notre situation commerciale fut-elle atteinte par les accords que la Suisse se mit à conclure avec l'Allemagne et l'Austro-Hongrie : le gouvernement français dut de nouveau relever les droits d'accès des marchandises suisses en France. Dans un but de sécurité commerciale, le gouvernement français négocia un accord valable pour douze ans, qui assura l'importation en Suisse, notamment des vins français, contre des concessions appréciables sur les droits de douane dont les soies brutes sont l'objet à leur entrée en France. La convention intervenue a été approuvée par le Parlement français le 19 novembre 1906, pour entrer en vigueur dès le lendemain.

SULZER (Sal[illegible]) [illegible] en 1804, mort à Vienne en 1890. Il étudia de bonne heure la musique et les lettres hébraïques, fut élève de Seyfried pour la composition, devint, à dix-sept ans, chantre du temple israélite de sa ville natale, et bientôt fut appelé à Vienne comme ministre officiant et chantre supérieur de la synagogue, fonctions qu'il occupa pendant cinquante-cinq ans. Il fut, en cette qualité, le réformateur du chant hébraïque, dont il s'occupa avec passion, recueillant les airs légués par la tradition, les codifiant pour ainsi dire au point de vue musical et les arrangeant pour la voix et pour l'orgue. Il en fit une publication d'ensemble en deux volumes sous le titre de *Schir Zion* (les Chants de Zyon), publication qui lui coûta trente années de travail. Il composa lui-même, pour le service de la synagogue, de nombreuses hymnes, remarquables par l'originalité et la fantaisie, et dont plusieurs datent du mouvement politique de 1848, auquel il prit une part active. Sulzer fut le compagnon de Beethoven, de Schubert et de Liszt, ainsi que des principaux représentants de la génération artistique de 1830. Liszt, qui avait la plus grande estime pour sa personne et pour son talent, a laissé de lui, dans un de ses écrits, une appréciation enthousiaste.

SUNYER (Leandro), compositeur espagnol, né à Mastorell en 1833. Il était âgé seulement de dix-neuf ans lorsqu'il obtint, au concours, la place de maître de chapelle de l'église de Santa Maria del Pino, à Barcelone. Il ne put cependant la conserver, par suite de son refus d'entrer dans les ordres, ce qui était une condition de l'emploi. Il décida de se livrer alors à l'enseignement, tout en effectuant de nombreux travaux de composition. Il écrivit plusieurs messes, des psaumes, des motets, un *Te Deum* à deux chœurs, fugues, etc., puis songea à se produire au théâtre et composa un grand opéra : *Alfonso el Casto*, qu'il ne put parvenir à faire représenter. L'opéra sérieux lui étant interdit, il se tourna du côté de la zarzuela et produisit plusieurs jolis ouvrages de ce genre, dont le [illegible]

SZ[illegible] [illegible]

SZARVADY [illegible] elle y épousa Szarvady, homme politique hongrois, et elle [illegible]

T

TAFT [illegible] l'amitié du président Roosevelt, devint en 1903 secrétaire [illegible] soire de Cuba avec la mission de procéder au désarmement des partis en présence. Le 3 octobre 1906, il affirmait [illegible] la zone du canal de Panama.

***TANTALE** n. m. Métal découvert en 1802 par Ekeberg. [illegible] Certains de ces minéraux des États-Unis, de la Suède, de la Laponie, renferment jusqu[illegible]

La poudre noire obtenue en réduisant le fluotantalate [illegible] talé pur : elle contient encore une très forte proportion [illegible] récemment encore, on ne soupçonnait pas quelles pro[illegible] en effet, des propriétés toutes [illegible] four électrique dans le vide : on tasse fortement la poudre dans un creuset, qui jouera le rôle d'anode, et, alors [illegible] (peu fusible) est placée juste au-d[illegible] fait passer le courant électrique ; le [illegible] objets de forme déterminée, on fait un agglomère de poudre impure de tantale avec de la paraffine et l'on donne à [illegible] fonctionnant dans le vide, mais on ne va pas jusqu'à la fusion complète.

[illegible] charbon de bois pulvérisé pendant assez longtemps (cémentation). [illegible] hydrique) à la température ordinaire et [illegible] rait et toute trace d'oxyde, fût-elle excessivement faible, [illegible] et ces fils offrent sur les filaments de charbon ordinairement employés l'avantage d'une économie dans le fonctionnement, une résistance plus considérable aux variations [illegible] la cherté du tantale. On utilise encore ce métal pour la [illegible]

[illegible] les plumes d'acier [illegible] l'or et sem[illegible] à remplacer [illegible] la fabrication des stylographes. On a [illegible] des outils en tantale [illegible] cette limite à [illegible] le tantale dans le [illegible].

***TARIF** [illegible] *publ.* [illegible]. Elle a été [illegible] le 5 [illegible] convention internationale que [illegible] Elle fonctionne [illegible] le contrôle du gouvernement belge, et a pour but la publication dans les cinq langues les plus ré[illegible] allemand, français, espagnol, [illegible] les tarifs douaniers appliqués dans le [illegible] Bulletin international des douanes, et [illegible] son budget est assuré par les Etats contractants [illegible] au chiffre de leur commerce respectif.

TASKIN (Emile-Alexandre), chanteur scénique français, né et mort à Paris (1853-1897). Elève de Bussine et de Ponchard au Conservatoire, il commença sa carrière en province, dans l'emploi de baryton [illegible] à Amiens, à Genève, à Lille, puis, engagé au [illegible] Ventadour, y créa *le Capitaine [illegible]* et *les Amants de Vérone* [illegible]. De là il passa à l'Opéra-Comique, où il se fit aussitôt remarquer. Tout en reprenant de nombreux rôles du répertoire, il en créa de fort importants dans : [illegible], *Galante aventure*, *les Contes d'Hoffmann*, [illegible], *Proserpine*, *Esclarmonde*, *Dante*, *le Flibustier*, etc. Il avait été nommé professeur d'une des classes d'opéra-comique au Conservatoire.

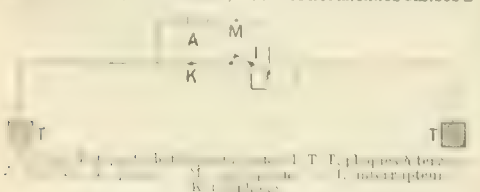
TAUDOU (*Antoine*-Antonin-Barthélemy), violoniste et compositeur français, né à Perpignan en 1846. Elève, au Conservatoire, de Massart, de Savard et de Reber, il fit des études extrêmement brillantes, obtint les premiers prix de solfège (186[illegible]), de violon (1866), d'harmonie (1867), de [illegible], et enfin, en 1869, à son premier concours à l'Institut, emporta d'emblée le premier grand prix de Rome. L'état fragile de sa santé ne lui permettant pas le voyage d'Italie, il renonça à la pension et se livra à l'enseignement et à la composition. Devenu professeur d'harmonie au Conservatoire, il a fait exécuter dans nos grands concerts quelques morceaux symphoniques, a fait entendre au Conservatoire un concert de violon et a publié, avec quelques mélodies vocales, deux trios pour divers instruments.

****TÉLÉGRAPHIE** n. f. — Encycl. *Télégraphie sans fil.* Les applications de plus en plus nombreuses de la *télégraphie sans fil* et surtout la construction récente de stations de grande portée dans plusieurs pays ont rendu nécessaire une entente internationale ayant pour but de réglementer l'emploi de ce précieux mode de communication. L'Allemagne, qui avait déjà pris en 1903 l'initiative d'un premier congrès où sept puissances étaient représentées, a de nouveau convié tous les Etats à envoyer des délégués à un nouveau congrès, qui ouvrit ses travaux à Berlin le 3 octobre 1906. Cette conférence, dont les travaux se sont poursuivis pendant un mois, a abouti à l'abolition des privilèges existants. Les stations côtières des divers pays devront accepter les télégrammes qui leur sont adressés des bateaux ou réciproquement, quel que soit le modèle des appareils utilisés ; exception est faite pour les postes militaires. Il a été décidé qu'un bureau international serait créé, dont le siège serait à Berne. Cette convention a été soumise à la ratification des différents Etats. Les Etats suivants ont donné leur adhésion : Allemagne, Etats-Unis d'Amérique, république Argentine, Autriche-Hongrie, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chili, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Japon, Mexique, principauté de Monaco, Norvège, Pays-Bas, Perse, Portugal, Roumanie, Russie, Suède, Turquie et Uruguay.

Le Montenegro et deux autres petits Etats se sont associés à certaines réserves faites par l'Italie et l'Angleterre, qui étaient liées par des traités avec la Compagnie Marconi. — Le terme de *radiotélégraphie* (v. ce mot) a été officiellement adopté pour désigner les transmissions de télégrammes sans fil. Ces décisions sont applicables le 1er juillet 1908.

***TÉLÉPHONIE** n. f. — Encycl. *Téléphonie sans fil.* Les premières expériences de *téléphonie sans fil* furent basées sur la transformation de l'énergie radiante (ondes lumineuses) en énergie sonore. G. Bell (1878), puis Cornu, Mercadier construisirent des appareils : photophone, thermophone, radiophone (v. radiophone, t. VII) en prenant comme point de départ l'onde lumineuse. Les sources de lumière étaient diverses ; plus tard, on employa même l'arc chantant, c'est-à-dire un arc voltaïque qui émet des sons variables avec la quantité de lumière qu'il fournit lorsqu'on fait passer à travers les baguettes de charbon de cornue, outre le courant ordinaire qui produit l'arc, un courant alternatif.

En 1892, un ingénieur anglais, W. Preece, put effectuer une communication télégraphique sans fil en se servant du sol comme conducteur d'ondes électriques. En mai 1899, Popoff observa qu'il était possible d'introduire un téléphone dans le circuit d'un radioconducteur et d'une pile et de recevoir au son, directement, les ondes hertziennes émises à



[illegible] T T, plaques de terre [illegible] M [illegible] I, interrupteur ; K, téléphone.

[illegible] (Compte rendu Acad. des sciences, 31 déc. 1900) ; ce fut là l'origine de la téléphonie électrique sans fil. En 1900, un ingénieur anglais, Gavey, put échanger une conversation téléphonique entre la côte d'Irlande [illegible] par Ducretet (« Compte rendu Acad. des sciences », 13 janv. 1902), qui obtint des résultats remarquables sur une distance de 7 kilomètres. L'installation utilisée comprend deux longs fils conducteurs disposés parallèlement [illegible] à terre [illegible]

c'est sur le conducteur qui réunit les plaques du transmetteur et sur celui qui relie les plaques du récepteur que l'on installe les appareils de transmission et de réception. Les deux stations sont d'ailleurs identiques et comprennent chacune une batterie de piles A, un puissant microphone M, devant lequel on parle, un téléphone K, où l'on reçoit les sons, et un interrupteur I. Si l'on parle, au poste transmetteur, devant le microphone, les vibrations de celui-ci font varier l'intensité du courant ; ces variations sont transmises au poste récepteur avec beaucoup de puissance et de netteté et le téléphone que comprend celui-ci reproduit les sons. Dans les appareils de Ducretet, les postes sont doubles, comme nous venons de l'exposer, mais, en outre, une clef spéciale permet de passer rapidement, si on le juge à propos, de la téléphonie à la télégraphie sans fil. Avec une base de 60 mètres entre les plaques de terre, Ducretet a obtenu d'excellents résultats pour une distance de 1 kilomètre. Les expériences de Ducretet ont été reprises en novembre 1906 et ont permis de communiquer entre Berlin et Nauen à une distance de 40 kilomètres.

***TÉLÉPHOTOGRAPHIE** n. f. — Nom donné à la photographie qui fait usage du *téléobjectif* (v. ce mot au t. VII). [illegible] Système de transmission électrique de la photographie.

— Encycl. *Téléphotographie électrique.* On connaît de nombreux essais de *téléphotographie ;* ceux que Korn, professeur à l'université de Munich, a fait connaître en 1906 paraissent donner des résultats sinon définitifs, du moins très satisfaisants. Le principe de la méthode est la propriété que possède le sélénium d'avoir une conductibilité électrique susceptible de varier entre des limites assez éloignées sous l'influence de la lumière, la conductibilité du sélénium s'accroissant avec la quantité de lumière qu'il reçoit. L'appareil de Korn se compose de deux parties, le transmetteur et le récepteur.

Le transmetteur comprend une source lumineuse éclairant successivement les différents points d'une pellicule sur laquelle se trouve fixée l'image que l'on veut transmettre ; le faisceau de lumière qui traverse est donc plus ou moins puissant suivant que la région traversée est plus ou moins transparente. Ce faisceau est reçu sur une plaque de sélénium intercalée dans le circuit d'un courant qui va du transmetteur au récepteur. Dans ces conditions, l'intensité du courant varie en même temps que l'intensité de la lumière qui frappe la plaque de sélénium. La pellicule qui porte l'image à transmettre est adaptée sur un cylindre dont l'axe possède un double mouvement de rotation et de translation, de sorte que tous les points de cette pellicule se trouvent successivement soumis à l'action du faisceau de lumière, et l'intensité du courant dans le fil de ligne correspond à chaque instant à la quantité de lumière que le point éclairé de la pellicule laisse passer.

Le récepteur comprend un cylindre sur lequel est enroulée une feuille de papier sensible. Un mince faisceau de lumière éclaire un point de cette feuille, mais un galvanomètre à cordes qui est intercalé dans le fil de ligne est disposé de façon que les variations du courant se traduisent par des variations dans l'intensité lumineuse du faisceau ; ces variations se trouvent à chaque instant enregistrées par la feuille sensible, car le cylindre qui la porte est animé d'un mouvement identique à celui du cylindre du transmetteur

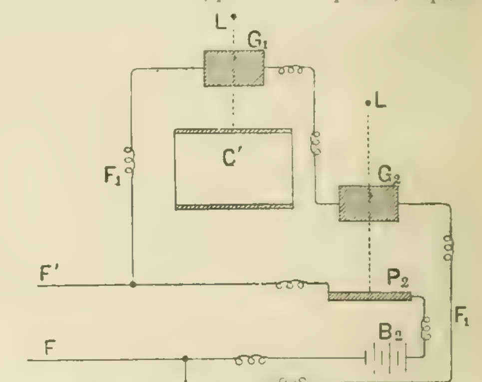


Schéma de l'appareil de Korn : B_1, B_2, batterie d'accumulateurs ; — L, source lumineuse ; — C, cylindre sur lequel est enroulée la pellicule portant le dessin à reproduire ; — R, prisme à réflexion totale ; — P_1, plaque de sélénium ; — F F', fil de ligne ; — F_1, fil du galvanomètre ; — P_2, plaque de sélénium pour la compensation ; — G_2, galvanomètre intercalé dans le fil du pont et qui ne laisse tomber sur P_2 qu'une quantité de lumière proportionnelle à la déviation de son aiguille ; — G_1, galvanomètre intercalé dans le fil du pont et qui ne laisse passer qu'une quantité de lumière proportionnelle à la déviation de son aiguille ; — C', cylindre portant le papier sensible.

En somme, chaque point de la feuille sensible se trouve d'autant plus impressionné que la région correspondante de l'image à transmettre est plus transparente.

La difficulté réside dans l'inertie du sélénium, c'est-à-dire dans sa propriété de retenir pendant un certain temps les illuminations antérieures qu'il a subies, de sorte qu'il faudrait un temps trop long pour la transmission. Korn obvie à cet inconvénient par l'emploi d'un *compensateur*, et c'est là l'ingéniosité de sa méthode.

Le compensateur consiste dans l'emploi de deux plaques de sélénium P_1 et P_2 reliées entre elles et à deux batteries d'accumulateurs B_1 et B_2 montées en séries : un pont établissant la communication entre deux points du circuit, l'un situé entre les deux plaques, l'autre entre les deux batteries, porte un galvanomètre à cordes G. Ce galvanomètre est disposé de façon à ne laisser tomber sur P_2 qu'une quantité de lumière déterminée par la déviation de son aiguille.

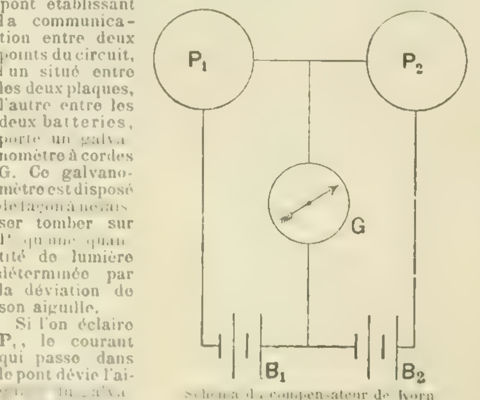


Schéma du compensateur de Korn.

Si l'on éclaire P_1, le courant qui passe dans le pont dévie l'aiguille du galvanomètre [illegible] P_2 se trouve éclairé et toutes les constantes de l'appareil ont été déterminées de façon que, malgré l'inertie du sélénium, la déviation du galvanomètre soit proportionnelle à l'intensité de la lumière tombant sur P_1 ; c'est dans le fil du pont que se trouve placé le galvanomètre qui commande le faisceau de lumière tombant sur la plaque sensible. (*Acad. des sciences, 3 déc. 1906.*)

TEMPLE (Jean-Louis-Antoine Rivallon **de la Croix du**), officier de marine et écrivain français, né à Châteauneuf (Loiret) en 1819. Elève de l'Ecole navale en 1835, il fit dans la marine une rapide et brillante carrière, et devint, en 1862, capitaine de frégate. L'étude très spéciale qu'il avait faite des machines à vapeur lui valut d'être appelé au commandement de l'Ecole des mécaniciens, qu'il dirigeait au moment de la guerre franco-allemande. Nommé général de brigade au titre auxiliaire, et chargé de l'organisation du camp de Nevers, il déploya dans ces fonctions la plus grande énergie, empêcha l'ennemi d'arriver jusqu'aux grands établissements industriels du centre de la France, et, après l'armistice, adressa aux Nivernais une proclamation énergique annonçant son intention de défendre à tout prix le territoire, si les hostilités recommençaient. Il fut mis à la retraite en 1875, comme capitaine de frégate. On doit au commandant du Temple un certain nombre d'ouvrages scientifiques estimés. Citons : *Cours complet de machines à vapeur* (1860) ; *Du scaphandre et de son emploi à bord des navires* (1861) ; *les Evangélistes* (1862), sous le pseudonyme de L. Rubenn ; *les Sciences usuelles et leurs applications mises à la portée de tous ;* etc.

TEMPLE (Jean-Marie-Félix **de la Croix du**), marin et homme politique français, frère du précédent, né à Lorris (Loiret) en 1823. Elève de l'Ecole navale en 1838, il devint aspirant en 1840, enseigne de vaisseau en 1844, lieutenant de vaisseau en 1852, et, pendant la guerre de Crimée, prit part à l'expédition de Kinburn. Pendant la guerre d'Italie, il commanda une compagnie de fusiliers marins, puis participa à la campagne du Mexique. Il était, en 1870, capitaine de frégate. Nommé général de brigade au titre auxiliaire, il commanda avec distinction, dans l'armée de Chanzy, une division du 21e corps. Elu bientôt député de l'Ille-et-Vilaine à l'Assemblée nationale, il alla siéger dans les rangs des légitimistes cléricaux, se prononça pour l'abrogation des lois d'exil, attaqua à plusieurs reprises, et avec la dernière violence, le gouvernement de Thiers, puis applaudit à tous les actes du gouvernement de l'ordre moral. Adversaire du septennat, qui lui paraissait être une concession fâcheuse à la République, il vota contre la Constitution du 25 février 1875 ; mais en 1878, il renonça à la vie politique. Il devait être, quelques mois après, mis à la retraite dans le grade de capitaine de frégate.

TENDOUF, oasis du Sahara marocain, dans la région du Tadjakant, à environ 200 kilom. au S. de la vallée de l'oued Draa. Palmeraies ; point d'eau important, fréquenté par les caravanes qui viennent du Sud, soit de la région de Tombouctou par Taoudeni, soit de l'Adrar et du pays des Trarzas.

TESTORIUM (*tèss-to-ri-om'*) n. m. Sorte de vitrage fait d'huile de lin cuite.

— Encycl. On obtient le *testorium* en plongeant à diverses reprises une toile métallique à fils très fins dans de l'huile de lin cuite, jusqu'à ce que les vides soient entièrement garnis d'une pellicule suffisamment épaisse. Le vitrage ainsi obtenu est jaune verdâtre à l'état naturel ; on peut aussi le colorer à volonté ou lui donner une surface granulée. Il possède la plus grande élasticité et il est aussi insensible à la pluie qu'à la chaleur du soleil, ce qui en fait un précieux succédané du verre pour les toitures et les vérandas.

***THARSÈS** ou plus correctement **TARSIS**, **TARSHISH**, **THARSIS**. — D'une étude d'Oppert, il ressort que Tarsis, le *Tartèssos* des Grecs, n'est nullement la Tunisie, comme l'ont prétendu des auteurs arabes, mais l'Andalousie. Il convient toutefois de noter que cette expression géographique a pris ultérieurement une signification beaucoup plus large, les Phéniciens s'étant habitués à nommer *vaisseaux de Tarsis* ou simplement *tarsis* les vaisseaux de haute mer qui faisaient le commerce avec le pays de Tarsis, et même avec tout autre pays d'outre-mer.

THIBAUD (*Joseph*-Charles), pianiste français, né à Bordeaux en 1875. Fils d'un violoniste distingué de cette ville, il se rendit à Paris, fut admis au Conservatoire dans la classe de Diémer et obtint en 1892 le premier prix. Il se fit entendre avec un très grand succès aux concerts du Châtelet, entreprit diverses tournées dans les départements, puis se produisit avec le même succès à l'étranger, notamment à Berlin, où il donna une série de musique de chambre avec son frère Jacques et le violoncelliste André Hekking. — Son frère Joseph-*Jacques* **Thibaud**, violoniste français, né à Bordeaux en 1880, se fit entendre dès l'âge de huit ans à Bordeaux dans des concerts publics. Envoyé à Paris, il fut admis au Conservatoire dans la classe de Marsik, où il obtint un premier accessit en 189[illegible], et l'année suivante un premier prix. Il devint presque aussitôt violon solo aux concerts du Châtelet, se produisit

en public avec succès [illegible] à Pa[illegible] province, en B[illegible] Autriche, en Dan[illegible] Espagne, et en Am[illegible] sûreté d'exécution [illegible] charme et [illegible].

THOMSON (Joseph-John), physicien anglais d'origine écossaise, né près de Manchester en 1856. Il fit ses études à l'Owen's College (aujourd'hui université de Manchester) et à Cambridge, où il fréquenta le laboratoire que Maxwell avait créé. Il continua d'ailleurs en les développant les théories de son maître, fut nommé en 1884 professeur de physique expérimentale à Cambridge même, et établit l'une des plus remarquables écoles de physique expérimentale du monde. Dès lors, toute son activité appartint à la science ; il se consacra à l'étude analytique et mathématique de l'électricité, résolut de difficiles problèmes relatifs aux décharges électriques à travers les gaz, aux propriétés des électrons, etc. ; grâce à ses propres recherches et à celles de ses disciples, il fit faire un grand pas à la science et se vit décerner le prix Nobel en 1906. Beaucoup de ses communications et de ses travaux ont été réunis dans les ouvrages suivants : *Recent Researches in electricity* [illegible] *of electricity through gases* [illegible] *city through gases* 1903 [illegible] *tion de la* [illegible] *en physique* [illegible] *cité et* [illegible] 1904.

TIREFONNER (*fo-né* — de *tire-fond*) v. a. Fixer au moyen d'un tire-fond : TIREFONNER [illegible].

TOLYPOTHRIX (*trikss*) n. m. Algue voisine des nostocs, à filaments rameux, formant à la surface du support une couche floconneuse ou une croûte, et qui vit dans toutes les parties du monde, dans l'air humide ou dans les eaux douces.

TOUCHARD (Charles-Philippe), amiral français, né en 1844. Parent de l'amiral Victor Touchard (1810-1879), il entra lui-même fort jeune dans la marine, où il fit une rapide carrière. Il était depuis trois ans capitaine de frégate [illegible] du croiseur *Hugon*, dans la division navale du Tonkin. Capitaine de vaisseau en 1888, il commanda le *Marengo*, bâtiment amiral de la division cuirassée du Nord, puis l'*Iphigénie*, croiseur-école des aspirants. Contre-amiral en 1894, il remplit les fonctions de chef d'état-major général de la marine, puis prit le commandement d'une division [illegible] et après avoir commandé en chef à la préfecture maritime de Cherbourg, reçut la direction (1905) de l'escadre de la Méditerranée. En 1906, il fut chargé de diriger (déc.), de concert avec la flotte espagnole, la démonstration navale devant Tanger.

TRACT (*trakt'* — m. angl.) n. m. Petit traité, brochure, opuscule sur une question politique ou religieuse : *Faire* [illegible].

***TRANSAMÉRICAIN, E** adj. — *Chemin de fer transaméricain* ou [illegible] continentale, destinée à être une des applications pratiques de la doctrine de Monroe et une des réalisations du panaméricanisme. (Elle partirait de Buenos-Ayres, traverserait l'Amérique du Sud à l'E. des Andes, atteindrait l'isthme de Panama, parcourrait les républiques de l'Amérique centrale et le Mexique pour aboutir à New-York.)

***TRANSPYRÉNÉEN, ENNE** adj. [illegible] *pyrénéen* [illegible] tion internationale a été signée le 18 août 1904 entre la France et l'Espagne, au sujet de l'établissement de communications par voie ferrée à travers les Pyrénées centrales. Elle prévoit trois lignes : d'Ax-les-Thermes à Ripoll, d'Oloron à Zaragoza [illegible] Lérida). Les deux premières doivent être construites simultanément dans les dix années suivant l'échange des ratifications de la convention. La troisième doit s'embrancher à Sort sur le futur chemin de fer de Lérida à la frontière dans les dix années de l'achèvement de la section Lérida-Sort, cet achèvement devant avoir lieu lui-même dans un délai minimum de dix ans.

TROUESSART (Edouard-Louis), naturaliste français, né à Angers en 1842. Il fit ses études de médecine, prit le grade de docteur, et dirigea pendant quelque temps le musée d'Angers. Venu à Paris, il se consacra plus particulièrement aux sciences naturelles, et fut nommé successivement assistant puis professeur au Muséum d'histoire naturelle. On lui doit un certain nombre d'intéressants travaux de zoologie, de paléontologie et surtout de géographie zoologique, parmi lesquels nous citerons : *Catalogue des* [illegible] *Carnivores* 1885 [illegible] *sures* (2e édit. 1890), dans la Bibliothèque scientifique internationale ; *H*[illegible] *fères* (1885) ; *les Sarcoptides plumicoles ou Analgésinés, 1re partie, les Ptérolichés* (avec P. Mégnin) ; et surtout une très utile *Géographie zoologique*, dans la Bibliothèque internationale des sciences (Paris, 1890).

TUETEY (Alexandre), érudit et historien français, né à Saint-Pétersbourg en 1842. Il fit à Paris de brillantes études, fut reçu en 1861 à l'École des chartes, d'où il sortit comme bibliothécaire attaché au catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale. En 1864, il entrait aux Archives nationales, où s'est écoulée la plus grande partie de sa carrière. Tuetey s'est surtout occupé avec une grande compétence de l'histoire des provinces de l'Est, de l'histoire de Paris, et il a eu le mérite de découvrir et d'éditer un certain nombre de sources précieuses pour l'histoire du moyen âge. Nous citerons, parmi ses nombreuses publications : *Etude sur le droit municipal au* XIIIe *et au* XIVe *siècle en* [illegible] *Montbéliard* 1864 ; *les* [illegible] 1874 ; *les Allemands en France* [illegible] *Histoire générale de Paris. Registres des délibérations du bureau de la Ville de Paris*, publiés par les soins du service des travaux historiques (tome II) (1886) ; *Répertoire général des sources* [illegible] *la Révolution française* [illegible] *Assemblée constituante* (1890) ; *la Sorcellerie dans le pays de Montbéliard au* XVIIe *siècle* (1886) ; *le Journal de Nicolas de Baye, greffier du Parlement de Paris* (1888) ; *Testaments* [illegible] *tion, documents inédits* (1895-1897) ; etc.

TUPIDANTHE n. m. Genre d'araliacées. (Le *tupidanthe* [illegible] les fleurs, très éloignées du type normal, ont un très grand nombre d'étamines et de carpelles.)

TUR, bourg d'Austro-Hongrie (Transylvanie), sur un petit sous-affluent du Danube ; 700 hab. Sources minérales sulfatées sodiques froides, amères, purgatives.

TURQUAN (Joseph), érudit et historien français, né en 1860. Ses premières œuvres furent consacrées à l'étude [illegible] santes et documentées sur l'histoire de la société française au XVIIIe siècle, sous le Consulat et le premier Empire ; nous citerons notamment sa série de biographies féminines sur les *Souveraines et grandes Dames* : *la Générale Bonaparte, l'Impératrice Joséphine* (1896) ; *les Sœurs de Napoléon (les princesses Elisa, Pauline et Caroline)* (1896) ; *la Reine Hortense [1783-1837]* (1896) ; *la Citoyenne Tallien* (1898) ; *la Baronne de Krüdner* (1900), etc., et aussi *Napoléon amoureux* (1897) ; *le Monde et le Demi-Monde sous le Consulat et l'Empire* (1897) ; *le Roi Jérôme* (1903) ; etc.

TUTEURER [illegible] *des hampes de fraisier.*

TYPHLOGLYMMA n. m. Genre d'insectes coléoptères rhynchophores, de la famille des curculionidés, créé en 1901 pour des charançons nouveaux de l'Amérique du Nord. (Le *typhloglymma puteolatum* est le type de ces calandres de taille petite qui vivent dans le vieux bois.)

U

UDÉNOCÈRE n. m. Genre d'insectes diptères brachycères, de la famille des tabanidés, créé en 1904 pour des formes propres à la région indo-malaise. (L'*udenocera brunneum* de Ceylan est le type de ces taons, de taille médiocre, ressemblant à nos chrysops et surtout aux diachlores.)

UNCINATERA n. f. Genre d'éponges dictyonines, type d'un groupe dit des *uncinatériés*, créé en 1901 pour des formes découvertes dans l'océan Antarctique et caractérisées par l'absence de scopules et de clavules. (L'*uncinatera plicata* est l'espèce sur laquelle fut établi ce genre singulier.)

UNÉIMÉNIE n. f. Genre de mollusques gastéropodes, de la famille des néoméniidés, créé en 1903 pour des formes nouvelles découvertes dans le golfe de Naples. (L'*uneimenia neapolitana* est le type de ces curieux animaux marins vermiformes, voisins des néoménies.)

V

VALOTTON [illegible] mière fois au Salon en 1885 avec un portrait de vieillard ; [illegible] et 1889. A partir de cette année, l'artiste renonça au Salon [illegible] formes par de simples traits et des taches noires. L'artiste ne négligeait cependant pas la peinture : il montra, en différentes expositions particulières, des intérieurs et des paysages. On peut citer encore, parmi ses [illegible] et des figures nues qui furent envoyées au Salon d'au[illegible].

VARROA n. m. Genre d'acariens, de la famille des ixodidés, créé par Oudemans pour des formes voisines [illegible] quelles il vit fixé ; d'un brun foncé, très convexe, large et court, il ressemble à un petit ixode.

VEGA DE ARMIJO [illegible] espagnol, né en 1826. Il fit ses études de droit, et fut élu [illegible] gea dans les rangs du parti libéral. Il fut à plusieurs reprises, depuis lors, ministre et président de la Chambre. Au mois de décembre 1906, lorsque le ministère Moret eut démissionné après deux jours d'existence, devant [illegible] chargé de constituer un ministère de concentration libérale, avec un programme politique des plus restreints.

VENTE [illegible] détail de marchandises neuves aux enchères, au rabais, [illegible] par la loi du 25 juin 1841, qui excepte de cette prohibition les ventes prescrites par la loi ou par la justice, les ventes après décès ou après faillite, celles que le tribunal de commerce estime nécessaires, etc. La loi du 30 décembre 1906, complétant la précédente, soumet les ventes de marchandises neuves sous forme de soldes, liquidations, ventes forcées et déballages à l'autorisation préalable du maire prise au vu d'un inventaire détaillé et sur justification de la provenance des objets à solder. Le marchand, pendant la durée de la liquidation, ne pourra recevoir d'autres marchandises que celles figurant à l'inventaire pour lequel l'autorisation a été accordée.

En cas de contravention, les marchandises sont confisquées et le contrevenant puni d'une amende de 50 francs [illegible]

VERNEAU [illegible]

VIANNE [illegible]

VIBERT [illegible] doit à [illegible]

VIBERT [illegible] rences. On lui doit entre a[illegible]

VIDAL DE LA BLACHE [illegible] placement d'Albert Sorel.

VIOLA [illegible] ou espagnole.



VIOLETTE [illegible] miste français, né à Qu[illegible] supérieure, il dev[illegible] avoir enseigné dans les lycées de Lille en qualité de professeur adjoint de chimie. Il fut [illegible] générale jusqu'en 1876, qu'il quitta alors pour occuper la chaire de chimie appliquée [illegible] ses travaux, sa [illegible] essais des acides, sur [illegible] cuivre ; son mémoire s[illegible] remarquables trav[illegible] du rendement en sucre dans les fabriques. [illegible]

VISSNCHT [illegible] tant une seule es[illegible] entre [illegible] ner une idée.

VOLEUR [illegible] gardes villégiaturent depuis quelque temps M. et Mme Voysin, couple fort amoureux [illegible] avec passion, avec frénésie, et, pour [illegible] vée, déclare à Lagardes : « Le voleur, c'est votre fils [illegible] Désespéré, furieux, le père appelle son fils. C'est Marise [illegible] lui avait donné rendez-vous. Lorsque Fernand paraît, il [illegible] présence est inexplicable. Et la lumière éclate à ses yeux. Ce n'est pas Fernand qui a volé, c'est Marise !... Et pour que Fernand se laisse accuser à la place de la vraie coupable,

il faut que Fernand soit [illegible] l'avoue le vol à Richard, nie énergiquement l'autre faute non commise, et, après de douloureux combats contre le mari qu'elle adore, contre elle-même, [illegible] par laisser jaillir devant tous le cri révélateur de l'innocence de Fernand. Ce [illegible] pour le Brésil, ce sont les Voysin qui s'y exileront.

La [illegible] invraisemblances, mais l'auteur, avec une prestigieuse habileté, les escamote, et son œuvre fortement charpentée, conduite très habilement, [illegible] atteint un effet d'intense émotion.

W

WEIL (Georges-Denis), magistrat et historien français, né en 18[illegible], mort à Paris en 1906. Après avoir pris ses grades en droit, il entra en 1880 dans la magistrature comme juge suppléant au tribunal de la Seine, où il fut ensuite successivement juge d'instruction, juge titulaire, président de section et vice-président, avant d'être nommé en 1901 conseiller à la Cour d'appel. Magistrat distingué et érudit de valeur, il a publié un certain nombre d'[illegible] illégal de la médecine et de la pharmacie, sur les assurances maritimes et les avaries, etc., et surtout plusieurs ouvrages estimés sur la législation anglaise. Nous citerons : *Des assurances maritimes et des avaries* (18[illegible]); *De l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie* (1885); *Un siècle d'histoire politique et religieuse; le droit d'association et le droit de réunion devant les chambres et les tribunaux* (1[illegible]); *les Élections législatives depuis 18[illegible]* (189[illegible]); *la Juridiction pénale des Chambres anglaises pour la défense de leurs privilèges* (18[illegible]); [illegible]; *Mœurs* [illegible]; *l'Attitude de l'Angleterre vis-à-vis de la France en 18[illegible]*; etc.

WIEGMANNIE n. f. Genre de mollusques gastéropodes pulmonés, de la famille des [illegible], créé en 1[illegible] pour quelques espèces nouvelles découvertes à Bornéo. La *wiegmannia* [illegible] est le type de ces animaux terrestres, limaciformes, qui vivent dans les forêts humides des montagnes.

WORMS (Émile), économiste français, né à Frisange (grand-duché de Luxembourg) en 18[illegible]. Il professa l'économie politique à la faculté de droit de Rennes, de 1877 à 1898, et il devint correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1877, associé ou correspondant de plusieurs instituts ou académies de l'étranger. Il a publié : *Histoire commerciale de la ligue hanséatique* (186[illegible]), ouvrage couronné par l'Institut; *Sociétés par actions et opérations de bourse, etc.* (1866); *Théorie et pratique de la circulation monétaire et fiduciaire, etc.* (1869); *Sociétés humaines et privées* (1874); *l'Allemagne économique ou Histoire du Zollverein* (1874); *Exposé élémentaire de l'économie politique* (1879); *le Droit au regard de l'économie politique* (1881); *les Écarts législatifs* (1887); *De la Liberté d'association au point de vue du droit public à travers les âges* (1887); *De la Propriété consolidée* (1888); *les Attentats à l'honneur* (1890); *Doctrine, histoire, pratique et réforme financière ou Exposé élémentaire et critique de la science des finances* (1891); *les Condamnations conditionnelles suivant la loi française et les lois étrangères* (1891); *Essai de législation financière : le budget de la France dans le passé et dans le présent* (1893); *la Politique commerciale de l'Allemagne* (1895); *le Tellurisme social* (1900), etc. Il est le père de René Worms. V. *Supplément*.

X

XÉNOCALAME n. f. Genre de reptiles ophidiens, de la famille des colubridés, comptant deux espèces propres à l'Afrique tropicale.

— ENCYCL. Les *xénocalames* appartiennent à la sous-famille des dipsadomorphinés; ce sont des serpents de taille médiocre, venimeux, à petite tête non distincte du cou avec le museau pointu, saillant, aplati; le corps cylindrique se termine par une queue courte et obtuse. La livrée, noire et blanche chez le *xenocalamus bicolor* de la région du Zambèze, est jaunâtre avec de grandes taches brunes chez le *xenocalamus Mechowi* du Congo.

XÉNOGRAPHIE (*ksé, fî* — du gr. *xenos*, étranger, et *graphê*, écriture) n. f. Science des écritures étrangères.

XYLOLINE (*ksi*) n. f. Sorte de fil, propre au tissage, que l'on obtient en découpant des bandes de papier de bois en longs filaments qui sont ensuite tordus à la machine et gommés.

— ENCYCL. De même que la silvaline (v. ce mot au complément), la xyloline, très sensible à l'humidité, n'est guère employée qu'à la fabrication des tissus grossiers d'ameublement, toiles d'emballage, etc., et demande à être soigneusement imperméabilisée.

Y

YAHNE (Marie-*Léonie*-Eugénie JAHN, dite), actrice française, née vers 1865. Dès 1884 elle entrait à l'Odéon, où elle se faisait aussitôt remarquer dans l'emploi des ingénuités en reprenant divers rôles du répertoire. Engagée ensuite au théâtre français de Saint-Pétersbourg, elle y resta plusieurs années, puis, de retour à Paris, se montra successivement, avec beaucoup de succès, au Vaudeville, dans : *Madame Mongodin, l'Ingénue, l'Invitée*, au Palais-Royal, dans *l'Abbé*, au Gymnase, dans : *la Duchesse de Montélimar, Famille, l'Âge difficile, les Demi-Vierges*, rentra au Vaudeville, puis au Gymnase, retourna ensuite à l'Odéon, puis passa à l'Athénée. Au nombre de ses créations dans ces divers théâtres, il faut citer : *Viveurs, la Douloureuse, Jalouse, Mariage bourgeois, l'Aînée, Colinette, Ma* [illegible], *P*[illegible], *En fête*, *Pour être aimée*. En 19[illegible], elle créait à la [illegible] *Gisèle*.

Z

ZACHARIAS (Otto), géologue allemand, né à Leipzig en 1846. Il étudia à Leipzig, puis entreprit des voyages à l'étranger et se consacra à l'étude de la flore et de la faune des eaux douces. Il visita, en Allemagne, les régions lacustres du Holstein, de la Poméranie, de la Prusse-Orientale, les monts des Géants, les lacs de l'Eifel, et, avec l'appui de l'Académie des sciences prussienne, établit une station biologique au lac Plœn. On lui doit : *Charles Darwin et l'importance de ses théories au point de vue de la civilisation* (1882); *les Problèmes résolus et non résolus des recherches d'histoire naturelle* (1887); *Images et esquisses de la vie naturelle* (1889); *la Faune et la Flore des eaux douces* (1891); *la Question de la population et ses rapports avec les nécessités sociales des temps actuels* (1892); *Catéchisme du darwinisme* (1892); etc.

ZAMFIRESCO (Duilius), poète et littérateur roumain, né à Plaginesti (Roumanie) en 1858. Il entra dans la carrière diplomatique et devint premier secrétaire de la légation de Roumanie à Rome. Il s'est fait connaître par un recueil de vers : *Sans titre*; des *Nouvelles*; un roman : *En face de la vie*.

*****ZICHY** (Eugène) homme d'État et explorateur hongrois né à Zichyfalva (comitat d'Albe Royale) en 1837. — Il est mort à Meran en 19[illegible].

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

[illegible] apporté leur concours au présent ouvrage. Nous mentionnons donc seulement ci-après, pour compléter la liste qui figure à la fin du tome VII, les noms des rédacteurs nouveaux dont la collaboration a été limitée au « Supplément » et au « Complément » :

MM. [illegible]

Chevalier (Auguste), docteur ès sciences naturelles, chargé de missions.

Desmarest (Henri), publiciste.

Dombasle (Georges), publiciste.

Dreyfus (Hippolyte), publiciste.

Gossart (Émile), professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Bordeaux.

Hariot (Paul), préparateur de botanique au Muséum d'histoire naturelle.

Lamy (Édouard), docteur ès sciences : attaché au Laboratoire de malacologie du Muséum.

Leclère (Tristan), critique d'art.

[illegible]

Muel (Léon), attaché au Service des procès-verbaux du Sénat.

Nidvine (Serge), commandant d'infanterie.

Robida (Léo), ingénieur des Arts et Manufactures.

Saunier (Charles), critique d'art.

Thomas (Walter), professeur de littérature anglaise à la Faculté des lettres de l'Université de Lyon.



PRINCIPAUX ARTICLES

CONTENUS DANS LE « SUPPLÉMENT » ET LE « COMPLÉMENT » DU « NOUVEAU LAROUSSE »

Abd-el-Aziz, par M. Gustave REGELSPERGER.
Accords anglo-français, par M. Max LEGRAND.
Acescence, par M. Pierre MONNOT.
Aérostation, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND et M. Henri DESMAREST.
Afrique, par M. Onésime RECLUS et M. H. FROIDEVAUX.
Agriculture, par M. Émile DEVAULX.
Aiglon (L'), par M. Louis COQUELIN.
Aînée (L'), par M. Georges HAURIGOT.
Air, par M. Marcel MOLINIÉ.
Ajourné, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
Alambic, par M. Raymond BLAIGNAN.
Alcool, par M. Emile DEVAULX.
Alexandre Ier, par M. Max LEGRAND.
Alexeïev, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
Algérie, par M. Max LEGRAND.
Algue, par M. Paul HARIOT.
Allemagne, par M. Gustave REGELSPERGER.
Allumage, par M. Léo ROBIDA.
Américain [illegible], par M. Max LEGRAND.
Américanisme, par M. l'abbé BERTRIN.
Amertume, par M. Pierre MONNOT.
Amicales (Les), par M. B.-H. GAUSSERON.
Amoralisme, par M. E. PONTHIÈRE.
Amouristes, par M. B.-H. GAUSSERON.
Annunzio, par M. A. JEANROY.
Antarctique, **Arctique**, par M. H. FROIDEVAUX.
Anthracnose, par M. P. MONNOT.
Architecture, par M. Yves SAINT-PAUL.
Arctique, par M. Henri FROIDEVAUX.
Argentine, par M. Onésime RECLUS.
Argos, par M. Paul MONCEAUX.
Ariana, par M. Samuel ROCHEBLAVE.
Arroseur, par M. Emile DEVAULX
Art nouveau, — **Arts décoratifs**, par M. Charles SAUNIER.
Asie [illegible], par M. Onésime RECLUS, [illegible], par M. Henri FROIDEVAUX.
Assimilation, par M. le Dr LAUMONIER.
Assistance, par M. Max LEGRAND
Association, par M. Max LEGRAND, (*Ass. cult.*), par M. Félix SOLLIER.
Assurance, par M. Max LEGRAND
Astarté, par M. AJEN DE L'ISLE.
Athènes, par M. Paul MONCEAUX
Atlantique, par M. Henri FROIDEVAUX
Australie, par M. Onésime RECLUS
Automobile, par M. Léo ROBIDA.
Autriche, par M. G. REGELSPERGER
Aviation, par M. Henri DESMAREST
Azote, par M. Emile DEVAULX.

Baccalauréat, par M. G. TREFFEL.
Balcon, par M. Raymond BLAIGNAN
Balle, par le lieut.-col. LE MARCHAND.
Baratieri, par M. Yves SAINT-PAUL.
Baratte, par M. Emile DEVAULX
Barbares (Les), par M. AJEN DE L'ISLE.
Barnato, par M. ABLYS DE JOURDAIN.
Barogyroscope, par M. J. BOYER.
Barrage, par M. Henri DESMAREST.
Bascule (La), par M. G. HAURIGOT.
Basilien, par M. l'abbé BERTRIN.
Becker, [illegible]
Béhaïsme, par M. H. DREYFUS
Belgique, par M. G. REGELSPERGER
Bellows, par M. H.-B. GAUSSERON
Beltrami, par M. Ch. SAUNIER
Berceau, [illegible] LE MARCHAND.
Berlitz, [illegible]
Béton, — **Betterave**, [illegible]
Bille, [illegible] ROBIDA
Blanc [illegible] HAURIGOT.

Boers, par M. Georges TREFFEL.
Bohème, par M. G. REGELSPERGER.
Boisson, par M. Raymond BLAIGNAN.
Bon, par M. Eugène PENANCIER.
Bonheur des Dames (Au), par M. G. HAURIGOT.
Boucle, par M. Jean DESVALLINES.
Bouclier (*Artiller.*), par le lieut.-col. LE MARCHAND. (*Techn.*), par M. Henri DESMAREST.
Bouffons (Guerre des), par M. Arthur POUGIN.
Bouilleur, par M. R. BLAIGNAN.
Bourse, par M. Charles SAUNIER.
Brevet, par M. Max LEGRAND.
Bridge, par M. Paul AUGÉ.
Briséis, par M. ABLYS DE JOURDAIN.
Bucchero, par M. A. BAUDRILLART.
Bulgarie, par M. Louis LEGER.
Bülow, par M. E. REYBEL.
Burgonde, par M. AJEN DE L'ISLE.
Bussang, par M. Tristan LECLÈRE.
Butler, par M. Walter THOMAS.

Cabotins, par M. Georges HAURIGOT.
Cacao, par M. Auguste CHEVALIER.
Caisse, par M. Raymond BLAIGNAN.
Caisson, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
Canada, par M. G. REGELSPERGER.
Canon, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
Canot, par M. Léo ROBIDA.
Caoutchouc, par M. A. CHEVALIER.
Capot, — **Capotage**, — **Carburant**, — **Carburateur**, — **Carburation**, — **Cardan**, par M. Léo ROBIDA.
Carducci, par M. JEANROY.
Carte, par M. Raymond BLAIGNAN.
Cartel, par M. Eugène PENANCIER.
Carthage, par M. A. BAUDRILLART.
Casse, par M. Pierre MONNOT.
Chemin de fer, par M. H. DESMAREST.
Cheminée, — **Cheval** (*Dr.*), — **Chien** (*Dr.*), par M. R. BLAIGNAN.
Chine, par M. G. REGELSPERPER; (*Arm.*), par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
Clay, par M. G.-L. DUPRAT.
Climatologie, par M. G. TREFFEL.
Colombie, — **Colonie**, par M. G. REGELSPERGER.
Combinateur, — **Compression**, par M. Léo ROBIDA.
Conclave, par M. l'abbé BERTRIN.
Congo (*Hist.*), par M. Gustave REGELSPERGER, (*Adm.*), par M. Max LEGRAND.
Congrégation, par M. Louis ANDRÉ.
Conscience, par M. G.-L. DUPRAT.
Conseil, par M. Max LEGRAND.
Contribution, par M. R. BLAIGNAN.
Coopération des idées, par M. B.-H. GAUSSERON.
Corée, — **Côte d'Ivoire**, par M. Gustave REGELSPERGER.
Couple, — **Courroie**, par M. Léo ROBIDA.
Course, par M. Max LEGRAND.
Court-circuit, par M. Paul PERRIN.
Crédit, par M. Emile DEVAULX
Crète, — **Cuba**, par M. G. REGELSPERGER
Cuscute, par M. Émile DEVAULX.
Cycle, par M. André BAUDRILLART.

Dahomey, par M. G. REGELSPERGER
Dahshour, par M. Gaston MASPERO
Danemark, par M. Onésime RECLUS et M. Gustave REGELSPERGER.
Débrayage, par M. Léo ROBIDA.
Déclaration, par M. Raymond BLAIGNAN
De Greef, par M. Georges DUPRAT.
Deledda, par M. A. JEANROY.
Délos, — **Delphes**, par M. Paul MONCEAUX
Démolition, par M. R. BLAIGNAN.
Déracinés (Les), par M. L. COQUELIN.
Dérapage, par M. Léo ROBIDA
Désétablissement, par M. R. [illegible]
Digue, par M. Raymond BLAIGNAN.
Diplôme, par M. Georges TREFFEL
Divorce (Un), par M. L. COQUELIN

Dorking, par M. Pierre MONNOT.
Duel (Le), par M. G. HAURIGOT.
Dutuit, par M. Charles SAUNIER
Echalassage, par M. Pierre MONNOT.
Echange (*Dr. cr.*), par M. Louis ANDRÉ. (*Rég. fisc.*), par M. Félix SOLLIER.
Echantillon, — **Eclairage**, par M. R. BLAIGNAN.
Echappement, par M. Léo ROBIDA
Ecole (*Milit.*), par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
Ecole normale supérieure, par M. G. TREFFEL.
Eglise, par M. Max LEGRAND.
Egout, par M. Raymond BLAIGNAN.
Egypte (*Hist.*), par M. G. REGELSPERGER; (*Archéol.*), par M. G. MASPERO.
Elections, par M. Charles MIGETTE.
Electro-magnétique, par M. H. DESMAREST.
Emballage, par M. R. BLAIGNAN.
Embrayage, par M. Léo ROBIDA.
Emphythéose, — **Enfant**, par M. Max LEGRAND.
Enseignement, par M. G. TREFFEL
Ephèse, par M. Paul MONCEAUX.
Espagne, par M. G. REGELSPERGER.
Estrada Palma, par M. WOLFROM.
Etape (L'), par M. Louis COQUELIN.
Etats-Unis (*Géogr.*), par M. Onésime RECLUS et M. Georges TREFFEL; (*Hist.*), par M. Gustave REGELSPERGER; (*Milit.*), par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
Exclusion, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
Exhumation, par M. R. BLAIGNAN.
Explosif, par M. Louis ANDRÉ.
Exposition, par M. Gustave REGELSPERGER.

Façade, par M. R. BLAIGNAN.
Fécondation, par M. R. VIGUIER.
Fidéisme, par M. l'abbé BERTRIN.
Figuig, par M. G. REGELSPERGER.
Finlande, par M. Lucien MAURY.
Fonds, par M. Félix SOLLIER.
Forcerie, par M. Pierre MONNOT.
Forum, par M. André BAUDRILLART.
Fouqué, par M. G. TREFFEL.
Four (*Dr.*), par Raymond BLAIGNAN; (*Techn.*), par M. H. DESMAREST.
Fumure, par M. Pierre MONNOT.
France : Liste chronologique des Présidents de la République et des Ministères sous la Troisième République, par MM. Georges TREFFEL et Léon MUEL.
Fraude, — **Frontière**, par M. R. BLAIGNAN.

Garcia, par M. Yves SAINT-PAUL.
Garçon, — **Garde**, — **Garenne**, par M. Raymond BLAIGNAN.
Gaz (*Dr.*), par M. R. BLAIGNAN; (*Techn.*), par M. Henri DESMAREST.
Gelée, par M. Emile DEVAULX.
Gendarmerie, par M. Max LEGRAND.
Géométrie, par M. Jacques BOYER.
Gibier, par M. Raymond BLAIGNAN.
Giddings, par M. Georges DUPRAT
Gioconda (La), par M. A. JEANROY
Girafe, par M. Maurice MAINDRON.
Glanage, — **Glandée**, par M. Raymond BLAIGNAN
Glossomètre, par M. Pierre MONNOT
Goncourt (Académie des), par M. B.-H. GAUSSERON.
Gorki, par M. OSSIP LOURIÉ.
Goudronnage, par M. Pierre MONNOT
Gouttière, par M. R. BLAIGNAN.
Grande-Bretagne, par M. Georges TREFFEL et M. G. REGELSPERGER.
Grèce, par M. Gustave REGELSPERGER
Grêle, par M. Pierre MONNOT.
Grève, par M. Eugène PENANCIER

Habitation, par M. R. BLAIGNAN
Hall, par M. Louis ANDRÉ
Hammourabi, par M. G. MASPERO
Hauteur, par M. Raymond BLAIGNAN.
Hay, par M. Max LEGRAND.
Henry (Jh), par M. Emile GOSSART

Herreros, par M. H. FROIDEVAUX.
Heure (*Dr.*), par M. R. BLAIGNAN; (*Métrol.*), par M. Jean MASCART.
Hispano-américaine (Guerre), par M. Gustave REGELSPERGER.
Hohenwart, par M. Max LEGRAND.
Homestead, par M. R. BLAIGNAN.
Hongrie, par M. J. KONT.
Hongrois, par M. Pierre MONNOT.
Houille, par M. Henri DESMAREST.

Ibérique (*Art*), par M. André BAUDRILLARD; (*Zootechn.*), par M. P. MONNOT.
Immondice, — **Imposition**, par M. R. BLAIGNAN.
Indo-Chine, par M. Max LEGRAND
Inhumation, — **Inscription**, par M. Raymond BLAIGNAN.
Irlande, par M. Gustave REGELSPERGER.
Italie, par M. Louis FARGES.

Jante, par M. Léo ROBIDA.
Japon, par M. G. REGELSPERGER.
Jiu-jitsu, par M. Emile ANDRÉ.
Jongleur de Notre-Dame, par M. A. POUGIN.
Juge, par M. Max LEGRAND.
Jungfrau, par M. Georges TREFFEL.
Justice, par M. Max LEGRAND.
Juturne, par M. A. BAUDRILLART.

Kapilavastou, par M. P. MONCEAUX.
Komura, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
Kong, par M. Yves SAINT-PAUL.
Kopp, par M. E. REYBEL.
Kora, par M. Arthur POUGIN
Kouropatkine, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
Kuyper, par M. Louis BRESSON.

Landespartei, par M. E. REYBEL.
Landtmannaparti, par M. L. MAURY.
Lavreince, par M. Charles SAUNIER.
Leucopoïèse, par le Dr LAUMONIER.
Liao-Yang, par le lieutenant-colonel LE MARCHAND.
Licence, par M. Raymond BLAIGNAN.
Livret, par M. Georges TREFFEL.
Logement, par M. Louis ANDRÉ.
Lusol, par M. Jacques BOYER.
Lycée, par M. Georges TREFFEL

Madagascar, par M. Gustave REGELSPERGER.
Magistrature, par M. Max LEGRAND
Magnéto, par M. Léo ROBIDA.
Majorat, par M. Raymond BLAIGNAN.
Malléine, par M. Pierre MONNOT.
Marchandise, — **Marine**, par M. R. BLAIGNAN.
Maroc, par M. WOLFROM.
Marquis de Priola, par M. Georges HAURIGOT.
Massilia, par M. Charles SAUNIER
Maurétanie, par M. Onésime RECLUS
Médaille, par M. Raymond BLAIGNAN
Mélanochromoscope, par M. J. BOYER
Mélasse, par M. Émile DEVAULX
Météorographe, par M. Paul PERRIN.
Métropolitain, par M. G. TREFFEL.
Miarka, par M. Yves SAINT-PAUL.
Mineur, — **Monnaie**, par M. Raymond BLAIGNAN.
Monotéléphone, par M. Alb. HÉROU.
Monsieur Piégois, par M. Georges HAURIGOT.
Montt, par M. WOLFROM.
Moteur, par M. Henri DESMAREST.
Moukden, par M. Georges TREFFEL.
Moustique, par M. Maurice MAINDRON.
Musée des Arts décoratifs, par M. Ch. SAUNIER.
Musique, par l'abbé BERTRIN.
Mutualité, par M. Max LEGRAND

N (Rayons), par M. Marcel MOLINIÉ.
Natation, par M. Paul AUGÉ.
Navigation, par M. R. BLAIGNAN.
Néo-impressionnisme, par M. Ch. SAUNIER.
Néo-thomisme, par l'abbé BERTRIN.
Néphoscope, par M. Paul PERRIN.

COMPLÉMENT

[illegible]